



**”Montrer au linguiste ce qu’il fait”. Une analyse
épistémologique du structuralisme européen (Hjelmslev,
Jakobson, Martinet, Benveniste) dans sa filiation
saussurienne**

Anne-Gaëlle Toutain

► **To cite this version:**

Anne-Gaëlle Toutain. ”Montrer au linguiste ce qu’il fait”. Une analyse épistémologique du structuralisme européen (Hjelmslev, Jakobson, Martinet, Benveniste) dans sa filiation saussurienne. Linguistique. Université Paris-Sorbonne - Paris IV, 2012. Français. NNT : . tel-00788676

HAL Id: tel-00788676

<https://theses.hal.science/tel-00788676>

Submitted on 15 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE V « Concepts et langages »

Équipe d'accueil « Sens Texte Informatique Histoire » (EA 4509)

T H È S E

pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline / Spécialité : Linguistique

Présentée et soutenue par :

Anne-Gaëlle TOUTAIN

le 24 novembre 2012

« MONTRER AU LINGUISTE *CE QU'IL FAIT* »

**Une analyse épistémologique du structuralisme
européen (Hjelmslev, Jakobson, Martinet,
Benveniste) dans sa filiation saussurienne**

**Thèse effectuée en codirection avec l'université de Paris III-Sorbonne nouvelle
Laboratoire « Histoire des théories linguistiques » (UMR 7597)**

Sous la direction de :

**M. Georges MOLINIÉ
M. Christian PUECH**

Professeur des universités, Paris IV-Sorbonne
Professeur des universités, Paris III-Sorbonne nouvelle

JURY :

**M. Michel ARRIVÉ
M^{me} Joëlle GARDES-TAMINE
M. Patrick SÉRIOT**

Professeur émérite, Paris Ouest-Nanterre-La Défense
Professeur des universités, Paris IV-Sorbonne
Professeur ordinaire, Université de Lausanne

RÉSUMÉ

Cette thèse consiste en une analyse épistémologique comparée et très détaillée de l'ensemble du corpus saussurien publié ainsi que d'une portion très significative des œuvres de Hjelmslev, Jakobson, Martinet et Benveniste. Il s'agit de montrer qu'en dépit d'une filiation revendiquée le structuralisme européen n'est pas saussurien, et par là de faire apparaître, par contrecoup, la spécificité de la problématique saussurienne, ainsi que ses enjeux pour la linguistique et plus largement pour les sciences de l'humain. La problématique saussurienne avait permis, pour la première fois dans l'histoire de la linguistique, une appréhension théorique de la langue. La problématique structuraliste est en revanche entièrement empirique, de sorte que sa scientificité relève en réalité d'une idéologie scientifique, au sens de Georges Canguilhem. Le point nodal de cette radicale différence de problématique est l'absence de théorisation structuraliste du rapport son/sens, et corrélativement la mécompréhension du concept saussurien de système. Celui-ci devient alors structure, c'est-à-dire, comme nous tentons de le faire apparaître, appréhension structurale d'un objet dont la définition commune et évidente (celle de la langue comme instrument de communication) n'est pas remise en cause. A la problématique étiologique saussurienne, constitutive du concept de langue, répond ainsi une problématique analytique qui conduit quant à elle à la construction d'un objet (forme ou structure) en lieu et place d'un concept. Plus précisément, la problématique structuraliste est idiomologique. Elle manque ainsi la distinction entre langue et idiome dont nous tentons dès lors de démontrer la nécessité et le caractère constitutif de la théorisation de la langue et, au-delà, du langage, notamment dans le cadre d'une articulation entre linguistique et psychanalyse.

Mots-clés : idiome, langue, langage, épistémologie, structure, problématique, psychose.

ABSTRACT

This thesis consists in a compared and thorough epistemological analysis of the whole of Saussure's published work and of a significant part of Hjelmslev's, Jakobson's, Martinet's and Benveniste's. Its aim is to show that although it has acknowledged Saussure as an influence, European structuralism is not Saussurean. In doing so, it aims at bringing out the specificity of Saussure's problematics and its stakes for linguistics and more widely for the sciences of the human being. Saussure's problematics had made a theoretical apprehension of language (*la langue*) possible for the first time in the history of linguistics. On the other hand, the problematics of structuralism is entirely empirical, so that its scientificity is in fact a product of a scientific ideology (*idéologie scientifique*), in Georges Canguilhem's sense of the word. The very core of this radical divergence in the problematics lies in the lack of structuralist theorization of the sound/meaning relation, and correlatively, the misunderstanding of Saussure's concept of system. This system then becomes a structure, that is to say, as we try to show, the structural apprehension of an object whose commonly held and evident definition (language as an instrument of communication) is not questioned. Thus, Saussure's etiological problematics, which is constitutive of the concept of language (*langue*), is echoed by an analytical problematics, which itself leads to the construction of an object (form or structure), instead of a concept. More precisely, the structuralist problematics is idiomological. Thus, it misses the difference there is between language (*langue*) and idiom, a distinction we thus try to demonstrate as necessary as well as constitutive for the theorization of language in the narrow sense of the word (*la langue*), and beyond it, of language in its larger sense (*le langage*), particularly in the context of an articulation between linguistics and psychoanalysis.

Keywords : idiom, language, epistemology, structure, problematics, psychosis.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, cette thèse n'aurait pu être imprimée sans les dons généreux d'Amandine de la BERNARDIE, Hélène et Thomas BRANDILY, Marie-Pierre CHAUFRAY, Véronique et Jean-Pierre FLEAU, Laure et Mostafa HAMIDI, Muriel INIAL, Alain LEROUX, Gwenaële LEROUX, Janine LEROUX, Patrick LEROUX et Laurence GOURDAULT-MONTAGNE, Yolande LIÉTARD, Nathalie et Philippe MAYEUX, Anaïs MEUNIER, Jean-François PARISOT et Martine FAUCONNIER, Jacques et Claire PICARD, Marie-Louise PICARD, Yves et Annie PICARD, Janine PRADEAU, Nicolas PUCELLE, Judith SRIBNAI, Emmanuelle TOUTAIN et Ismael GARCIA, Jacqueline et Michel TOUTAIN, Marie-Noëlle TOUTAIN et Pierre JULLIEN, Marie-Pierre et Jean-Michel TOUTAIN, Roseline TOUTAIN et Yann-Éric TOUTAIN. Qu'ils en soient tous vivement et très affectueusement remerciés. Je ne peux que leur redire ici à quel point leur générosité et leur soutien enthousiaste m'ont touchée et honorée.

Je remercie également Danièle et Bernard PACAUD qui, après avoir reçu à L'Ambroisie M. Jacques de Saussure, arrière-petit-fils de Ferdinand de Saussure, ont tenu à soutenir mon travail en souscrivant pour un exemplaire de cette thèse, ce dont j'ai été très honorée.

Par ailleurs, je tiens à remercier, à des titres divers : Driss ABLALI, Inna AGEEVA, Daphne AGTEN, René AMACKER, Sylvie ARCHAIMBAULT, Michel ARRIVÉ, Jean-Louis AUDUC, Sylvain AUROUX, Jacqueline AUTHIER-REVUZ, Sémir BADIR, Françoise BERLAN, Gérard BERTHOMIEU, Valentina BISCONTI, Antonino BONDI, Hélène BRANDILY, Ecaterina BULEA, Adam BÜLOW-JACOBSEN, Olga CHAUFRAY, Jean-Claude COQUET, Rossana DE ANGELIS, Mauricio D'ESCRAGNOLLES, Yoshimitsu EGUCHI, †Eli FISCHER-JØRGENSEN, Joëlle GARDES-TAMINE, Odile GERMÈS, Matthieu GUYOT DE SAINT MICHEL, Mostafa HAMIDI, Kirill ILINSKI, Maud JULLIEN, Pierre Johan LAFFITTE, Chloé LAPLANTINE, Elisabeth LAZCANO, Marie-Anne LEDUBY, Alain LEMARÉCHAL, Rudolf MAHRER, Jeanne MARTINET, Mohammad Djafar MOÏNFAR, Herman PARRET, Yves PICARD, Nicolas PUCELLE, Irène ROSIER-CATACH, Barbara ROTH et le personnel de la Bibliothèque de Genève, en particulier de son service de reprographie, Didier SAMAIN, Patrick SÉRIOT, Olivier SOUTET, Judith SRIBNAI, Pierre-Yves TESTENOIRE, Pierre THIBAUD, Claudine TIERCELIN, Stijn VERLEYEN et Henriette WALTER, ainsi que, plus particulièrement :

à nouveau, M^{me} le professeur Joëlle GARDES-TAMINE et MM. les professeurs Michel ARRIVÉ et Patrick SÉRIOT, pour avoir accepté de lire et de critiquer ma thèse, ainsi que de siéger dans son jury ;

M. le professeur Georges MOLINIÉ, mon directeur de thèse, pour sa lecture, ses conseils, sa disponibilité, son soutien indéfectible, la confiance qu'il m'a accordée malgré la longueur et la lenteur de mon travail et la totale liberté qu'il m'a laissée dans l'élaboration de ma pensée ;

M. le professeur Christian PUECH, mon co-directeur de thèse, pour avoir accepté de codiriger une thèse déjà commencée, qu'il a nourrie de sa connaissance du structuralisme et de l'histoire de la linguistique saussurienne, pour sa lecture et pour son soutien malgré les divergences de vues qui se sont révélées au fur et à mesure de ce travail ;

Claudine NORMAND, malheureusement décédée, dont la confiance et le soutien me furent précieux aux balbutiements de cette recherche, à laquelle ils ont permis de prendre forme et dont j'aurais tant aimé, dès lors, lui offrir et lui soumettre ce résultat provisoire ;

Estanislao SOFIA, avec qui j'ai pu partager sans réserve références bibliographiques, textes et documents de travail, sans lequel je n'aurais que très difficilement pu travailler sur les manuscrits de Saussure, et que je ne saurai jamais assez remercier pour sa générosité peu commune ;

Alain MANIER, pour les échanges sur la psychanalyse et l'épistémologie historique que j'ai eus avec lui, auxquels ce travail doit beaucoup ;

Marie-Pierre CHAUFRAY, qui a vérifié l'orthographe de tous les termes écrits en caractères grecs ;

Célia SCHNEEBELI, Pierre CAUSSAT, Carine BRUY et Stefano CORNO, qui ont gentiment et généreusement accepté de relire et de corriger mes traductions respectivement anglaises, allemandes, danoises et italiennes, Célia SCHNEEBELI ayant par ailleurs également corrigé la version anglaise du résumé ;

Laure HAMIDI, pour sa relecture patiente, intelligente, attentive et précise ;

et Nicolas LEROUX, qui a mis en page ce travail, en a résolu les très nombreux problèmes typographiques et graphiques, en a réalisé les schémas et l'a intégralement revu pour l'impression.

Je remercie enfin Roseline TOUTAIN, ma tante, pour son engagement, sa présence, sa confiance, sa générosité et son soutien depuis le début et tout au long de mes études : sans elle, peut-être, rien n'aurait été possible, et c'est elle aussi qui, la première, m'a donné le désir de me mettre au travail.

C'est à elle que je dédie cette thèse, fruit d'un long travail auquel elle a pris une si grande part.

Anne-Gaëlle TOUTAIN

« MONTRER AU LINGUISTE *CE QU'IL FAIT* ».

**UNE ANALYSE ÉPISTÉMOLOGIQUE DU
STRUCTURALISME EUROPÉEN (HJELMSLEV,
JAKOBSON, MARTINET, BENVENISTE)
DANS SA FILIATION SAUSSURIENNE**

« Le commencement de mon article sur l'intonation va paraître. Le 2^d article terminera ce que je veux dire sur l'intonation et contiendra 2^o mes remarques sur l'accentuation, ainsi que sur *l'intonation lette*, qui est (vous l'ai-je dit ?) un effet de l'*accentuation* – *sans rapport avec l'intonation* lituanienne !! Mais je suis bien dégoûté de tout cela, et de la difficulté qu'il y a en général à écrire seulement dix lignes ayant le sens commun en matière de faits de langage. Préoccupé surtout depuis longtemps de la classification logique de ces faits, de la classification des points de vue sous lesquels nous les traitons, je vois de plus en plus à la fois l'immensité du travail qu'il faudrait pour montrer au linguiste *ce qu'il fait* ; en réduisant chaque opération à sa catégorie prévue ; et en même temps l'assez grande vanité de tout ce qu'on peut faire finalement en linguistique.

C'est, en dernière analyse, seulement le côté pittoresque d'une langue, celui qui fait qu'elle diffère de toutes autres comme appartenant à un certain peuple ayant certaines origines, c'est ce côté presque ethnographique, qui conserve pour moi un intérêt : et précisément je n'ai plus le plaisir de pouvoir me livrer à cette étude sans arrière-pensée, et de jouir du fait particulier tenant à un milieu particulier.

Sans cesse l'ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réforme, et de montrer pour cela quelle espèce d'objet est la langue en général, vient gâter mon plaisir historique, quoique je n'aie pas de plus cher vœu que de n'avoir pas à m'occuper de la langue en général.

Cela finira malgré moi par un livre où, sans enthousiasme ni passion, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque. Et ce n'est qu'après cela, je l'avoue, que je pourrai reprendre mon travail au point où je l'avais laissé. »

(Lettre de Saussure à Antoine Meillet du 4 janvier 1894

[Saussure, 1964 : p. 95])

TABLE DES MATIÈRES

VOLUME I

Résumés français et anglais.....	i
Remerciements.....	iii
Table des matières.....	5
Avertissement graphique et typographique.....	13
 INTRODUCTION.....	 17
 PREMIÈRE PARTIE – ABSTRACTION ET THÉORISATION DE LA LANGUE : DU SYSTÈME À LA STRUCTURE.....	 61
 INTRODUCTION.....	 65
 CHAPITRE 1 – La problématique phonologique : du concept à l’objet, ou le donné de la structure.....	 69
 I. Jakobson et la lecture continuiste de Saussure.....	 70
A. Lecture des textes saussuriens : de la valeur à la fonction.....	70
B. Problématique phonologique et intégration de la phonie à la langue.....	111
C. Problématique saussurienne et théorisation du rapport son/sens.....	127
 II. Martinet et le principe de pertinence.....	 151
A. Problématique phonologique et réalité fonctionnelle.....	151
1. Intégration de la phonie à la langue.....	151
2. La linguisticité du son : phonème, fonction et pertinence.....	157
3. Principe de pertinence et perspective analytique : du classement à la réalité fonctionnelle.....	 160
4. La langue comme réalité fonctionnelle : entre représentation et révélation.....	174
5. Réalité fonctionnelle et réalité observable.....	198
B. Le principe de pertinence comme principe d’épistémologie générale : l’abstraction martinettienne.....	 215
1. Principe de pertinence et science : la théorisation impossible.....	215
2. Démarche empirico-déductive et refus du concept.....	236
C. Principe de pertinence et problématique des rapports son/sens : la langue comme principe d’analyse.....	 272
1. La langue comme réalité culturelle.....	272
2. La langue comme réalité observable.....	287

III. Benveniste et Hjelmslev : problématique phonologique et structuralisme	307
<i>A. Benveniste : problématique phonologique et « paradigme » structural</i>	307
<i>B. Hjelmslev : la problématique des rapports forme/substance</i>	317
1. Lecture de Saussure : de la théorisation à la distinction d'objets.	
La langue comme existant formel.....	325
2. Redoublement de la démarche phonologique.....	399

VOLUME II

CHAPITRE 2 – La double problématique des rapports son/sens et des rapports forme/substance : construction et décomposition du rapport son/sens	455
I. La forme hjelmslevienne	457
<i>A. Élaboration structurale et existant formel</i>	457
1. De la structure à la forme.....	457
a) Ordre de la grammaire et évidence du système.....	458
b) Valeur et classement : construction de la notion d'organisation.....	506
c) Le problème de la structure.....	599
d) Grammaire et forme.....	615
e) Syntagmatique et dépendance.....	653
2. Problématique phonologique et problématique sémantique :	
la quadripartition glossématique.....	672
a) Isomorphisme et problématique sémantique.....	676
b) Hypothèse structurale et description déductive de la substance.....	686
c) La question de l'invariant : donné de la structure et lecture formaliste de Saussure.....	708
<i>B. Structure et décomposition du rapport son/sens</i>	782
1. Forme et structure : la langue comme réseau de fonctions.....	782
2. Structure et système : la langue comme système de possibilités de signes.....	829
3. Du rapport son/sens à la commutation.....	898
II. Structures jakobsonienne, martinettienne et benvenistienne	986
<i>A. Jakobson et Martinet : de la langue à la communication</i>	986
1. Valeur, fonction et structure.....	986
a) Jakobson : disjonction des éléments constitutifs du concept saussurien de valeur.....	987
b) Martinet : fonctionnalisme et structuralisme.....	1128
α- La valeur martinettienne.....	1128
β- Système et solidarité.....	1151
γ- Système et structuration.....	1165

VOLUME III

2. Problématique de l'expression et construction du rapport son/sens.....	1185
a) Jakobson : construction du rapport son/sens et analyse structurale.....	1185
α- « Aliquid stat pro aliquo » : le signe comme principe d'analyse.....	1185
β- Construction de la structure orientée :	
structuration et fonctionnement.....	1245
i- Hiérarchie paradigmatique et hiérarchie syntagmatique.....	1245
ii- Le syntagme comme cadre d'analyse :	
combinaison et constitution.....	1249
iii- Simultanéité/successivité.....	1254
iv- Sélection/combinaison et similarité/contiguïté.....	1312
γ- Problématique phonologique et problématique sémantique :	
autonomie, intégration, analyse structurale et représentation	
du fonctionnement de la communication.....	1439
i- La « recherche du sens » : critère sémantique et analyse	
structurale	
ii- Analyse structurale des significations : gage des rapports	
son/sens et structure du signe.....	1475
iii- Fonctions et expression : structure orientée et construction	
du rapport son/sens.....	1502
iv- Analyse structurale et fonctionnement	
de la communication.....	1525
v- Inscription du fonctionnement dans la structuration.....	1568
b) Martinet : construction du rapport son/sens et analyse fonctionnelle.....	1613
α- Le signe martinettien : cadre d'analyse et véhicule du sens.....	1613
i- Critique de l'isomorphisme et définition traditionnelle	
du signe.....	1614
ii- « Signe saussurien » et principe d'analyse.....	1630
iii- Analyse fonctionnelle et structure orientée.....	1642
iv- La problématique morphologique : critère du signifiant	
et problématique de l'expression.....	1652
β- Double articulation et fonctionnement de la communication :	
construction de la langue comme signifiant.....	1761
i- Double articulation et type de communication.....	1761
ii- La langue comme outil au service des locuteurs.....	1773
iii- Morphologie et outil d'expression : du signifiant	
à la structure.....	1793
iv- Syntaxe et structure : la langue comme outil d'articulation	
de l'expérience.....	1840
v- Synthématique et sémantique : du signe au signifié	
ou de l'outil à la structure.....	1946

VOLUME IV

γ- Double articulation et <i>sui generis</i> : élaboration	
du rapport mot/chose.....	2105
i- Double articulation et <i>sui generis</i>	2105
ii- Sens, structure et fonctionnement du dire.....	2141
3. Fonction, structure et problématique des rapports forme/substance.....	2216
a) Martinet : structure orientée et analyse structurale.....	2217
b) Jakobson : fonction et principe de structuration.....	2260
B. Benveniste : de la langue à la signification.....	2306
1. Valeur, structure et expression.....	2307
2. La langue comme organisation de l'expression.....	2482
3. Structure orientée, sémiotique et sémantique.....	2598

VOLUME V

III. Le principe de l'arbitraire du signe.....	2689
A. Nature du signe linguistique.....	2689
B. Nécessité et similarité.....	2732
1. Nécessité de la structure.....	2733
2. Contiguïté et similarité.....	2746
C. L'arbitraire des rapports forme/substance.....	2816
D. Expression et expressivité.....	2853
E. De l'arbitraire au point de vue sémiologique.....	2964
IV. Une sémiotique en lieu et place d'une sémiologie.....	3066
A. La linguistique comme science de la communication des messages verbaux.....	3066
B. La sémiologie comme organisation structurale de l'univers des signes.....	3138
C. Une sémiologie structurale.....	3171
CHAPITRE 3 – La problématique des rapports langue/parole.....	3203
I. L'extériorité constitutive de la langue.....	3204
II. Langue, parole et idiome : problématique analytique et extériorité objectale.....	3271
A. Langue/parole et forme/substance.....	3271
1. Schéma, usage, langue et texte.....	3271
2. De la norme au système.....	3296
B. Forme et énonciation.....	3354
C. Langue/parole et réalité fonctionnelle.....	3374
D. Langue/parole et structure : la linguistique des rapports code/message.....	3420
1. La théorie saussurienne en rétrospection.....	3420
2. Code/message et code du message.....	3470

VOLUME VI

CHAPITRE 4 – Science et abstraction, théorie et idéologie, langue et idiome	3537
I. Structuralisme linguistique et sciences humaines	3540
II. L'idéologie scientifique du structuralisme	3557
<i>A. L'invariance jakobsonienne : épistémologie générale et scientificité importée</i>	3562
<i>B. Approche structurale et objet donné</i>	3596
III. L'abstraction en linguistique	3653
<i>A. Forme et abstraction</i>	3653
<i>B. Structure, théorie et objet</i>	3694
<i>C. « Montrer au linguiste ce qu'il fait »</i>	3722

DEUXIÈME PARTIE – ABSTRACTION ET DISTINCTION LANGUE/IDIOME : DIFFICULTÉS DE LA STRUCTURE..... 3735

INTRODUCTION	3739
---------------------------	------

CHAPITRE 1 – Synchronie/diachronie : le problème de l'entité	3741
---	------

I. Hjelmslev : « dépassement » de la distinction saussurienne et organicisme	3743
<i>A. Synchronie, diachronie et structure</i>	3743
1. Synchronie, diachronie et valeur.....	3744
2. Synchronie, diachronie et panchronie.....	3790
<i>B. Une théorie immanente du changement : entité et organicisme</i>	3908
<i>C. Organicisme et formalisme</i>	4064
II. Jakobson : la synchronie comme cadre de la description	4142
<i>A. Synchronie, système et téléologie</i>	4142
1. Synchronie, diachronie et phonologie.....	4144
2. Téléologie et sujets parlants.....	4184
3. Entité et affinités.....	4225
<i>B. La synchronie dynamique</i>	4280
1. Synchronie et statisme.....	4288
2. Déterminisme morphique et déterminisme temporel.....	4335
3. Temps et espace : le changement comme diffusion.....	4366

VOLUME VII

III. Martinet : dissolution de l'extériorité objectale	4405
<i>A. Synchronie, diachronie et fonctionnement</i>	4406
1. Une distinction méthodologique.....	4407
2. Dynamisation de la synchronie et ordonnance de l'espace.....	4450

3. Fonctionnement et interférence.....	4586
<i>B. Fonctionnement et objectalité.....</i>	<i>4651</i>
1. Fonctionnement et évolution.....	4652
a) Dynamisme et explication.....	4652
b) Une théorie fonctionnelle du changement : cause et réaction.....	4668
c) Fonction et structure.....	4704
d) Structure et structuration.....	4729
2. Entité et formalisation.....	4767
3. Dynamisme et hypothèse structurale.....	4836
IV. Benveniste : l'entité en lieu et place de toute théorie.....	4943
V. Synchronie, diachronie et évolution.....	5009
<i>A. Synchronie, diachronie, morphologie et phonétique.....</i>	<i>5009</i>
<i>B. Synchronie, diachronie, langue et parole.....</i>	<i>5046</i>
CHAPITRE 2 – Le problème du constructeur.....	5137
I. Hjelmslev : grammaire générale et analyse.....	5138
<i>A. Grammaire générale et sui generis.....</i>	<i>5138</i>
<i>B. La théorie du langage.....</i>	<i>5179</i>
1. Grammaire générale et déduction.....	5179
2. Grammaire générale et théorie.....	5189
3. Grammaire générale et typologie.....	5228
4. Théorie et objet, langage et langues.....	5248
II. Jakobson : l'invariant dans la variation.....	5262
<i>A. Langage enfantin et aphasie.....</i>	<i>5262</i>
<i>B. Langage et structure.....</i>	<i>5318</i>
III. Benveniste : des langues au langage.....	5362
IV. Martinet : langage et signifiant.....	5367

VOLUME VIII

TROISIÈME PARTIE – LANGUE ET LANGAGE	5381
INTRODUCTION.....	5385
CHAPITRE 1 – L'homme et le langage : enjeux de la sémiotique	5387
I. Martinet : le langage comme type de communication.....	5388
II. Hjelmslev : le langage comme ordonnance.....	5433
III. Jakobson : le langage comme objet total et continu.....	5499
<i>A. Construction d'un objet total : problématique phonologique et langage.....</i>	<i>5499</i>

1. Totalisation et ordonnance	5499
2. Interdisciplinarité et hypothèse structurale	5529
3. L'hétérogénéité du langage : un objet sans espace	5554
B. <i>Construction d'un instrument : structure et genèse</i>	5636
C. <i>Entité et « étiologie »</i>	5688
IV. Benveniste : l'« étiologie » par l'objet	5745
A. <i>Langage et symbolisation</i>	5754
B. <i>Langage et énonciation</i>	5786
CHAPITRE 2 – L'espace du langage	5835
I. Linguistique, phonologie, psychologie	5836
A. <i>Linguistique, idiomologie et neurolangue</i>	5836
B. <i>Psychologie et sémiologie</i>	5856
II. Langue, langage et locuteur	5865
A. <i>Linguistique et psychanalyse</i>	5865
B. <i>Saussure et Manier : de la langue au locuteur ou d'une articulation inédite</i> <i>entre linguistique et psychanalyse</i>	5931
1. Le double comme « essence de la structure psychotique »	5934
2. De la langue au langage et au locuteur	5939
CONCLUSION	5951
Bibliographie	5955
I. Textes de Saussure	5957
A. Manuscrits (BPU Genève)	5957
B. Textes publiés	5957
II. Corpus d'analyse	5961
III. Autres textes de Hjelmslev, Jakobson, Martinet et Benveniste	5969
IV. Ouvrages et articles d'épistémologie et d'histoire des sciences	5972
V. Ouvrages et articles d'épistémologie et d'histoire de la linguistique	5975
VI. Autres ouvrages et articles témoignant d'une réflexion sur la linguistique, son objet et ses entours	5982
VII. Ouvrages et articles de linguistique extérieurs à notre corpus	5982
VIII. Ouvrages et articles relatifs à des linguistes ou à des linguistiques extérieurs à notre corpus, ainsi qu'à des épisodes ou questionnements précis de l'histoire de la linguistique	5996
IX. Théories anciennes ou philosophiques du langage, ouvrages et articles relatifs à ces théories	6001
X. Ouvrages et articles de sémiotique, de sémiologie ou d'analyse du discours ou relatifs à la sémiotique, à la sémiologie ou à l'analyse du discours	6004

XI. Bibliographies.....	6007
XII. Histoires de la linguistique ou de la sémiotique, dictionnaires et manuels	6008
XIII. Ouvrages et articles relatifs au structuralisme ou à des notions structuralistes.....	6010
XIV. Ouvrages et articles de phonologie ou relatifs à la phonologie.....	6013
XV. Ouvrages et articles relatifs à Hjelmslev ou à la glossématique.....	6014
XVI. Ouvrages et articles relatifs à Jakobson ou au Cercle de Prague.....	6018
XVII. Ouvrages et articles relatifs à Martinet ou au fonctionnalisme.....	6023
XVIII. Ouvrages et articles relatifs à Benveniste.....	6024
XIX. Ouvrages et articles s'attachant à la comparaison des œuvres de Hjelmslev, Jakobson, Martinet et Benveniste.....	6027
XX. Ouvrages et articles relatifs à Saussure	6028
XXI. Ouvrages et articles de psychanalyse ou relatifs à l'articulation entre linguistique et psychanalyse.....	6044
XXII. Ouvrages et articles de psychologie ou relatifs à l'articulation entre linguistique et psychologie.....	6050
XXIII. Ouvrages et articles relatifs à l'aphasie, au langage enfantin, au langage animal, à l'origine du langage et à la neurolinguistique.....	6051
XXIV. Autres références	6055
Table des textes du corpus.....	6059
Table des abréviations	6077
Annexe I : Bibliographies chronologiques des textes du corpus.....	6093
IA : Hjelmslev	6097
IB : Jakobson	6099
IC : Martinet	6111
ID : Benveniste	6123
Annexe II : Figures	6129

Le CD-Rom en annexe, qui contient un PDF actif de l'ensemble de la thèse ainsi que de chacun des volumes, remplace ce nous semble avantageusement les *indices rerum et nominum*. Il nous a en effet semblé que ces derniers n'auraient pas rendu cette thèse plus aisément consultable, tandis que le format électronique, avec les fonctions de recherche qui lui sont liées, permettra à ceux qui le souhaitent une consultation ciblée de celle-ci.

AVERTISSEMENT GRAPHIQUE ET TYPOGRAPHIQUE

I. Conventions typographiques

Dans les citations des textes des *Écrits de linguistique générale*¹, nous avons adopté les conventions suivantes :

- les mots entre crochets sont ajoutés par nous ou par les éditeurs des *Écrits de linguistique générale* ;
- les italiques indiquent un soulignement ;
- le gras indique un double soulignement ;
- [mot(s) ill.] signale un mot ou des mots illisible(s) ;
- [?] signale que le mot précédent est de lecture conjecturale ;
- les mots ou groupes de mots en italiques et entre parenthèses en italiques – par exemple : (*signe*) – indiquent des mots qu’il faut supprimer pour la lecture mais que Saussure a omis de biffer ;
- les lignes laissées blanches indiquent soit un changement de page, soit un espacement conséquent dans le manuscrit, sauf en ce qui concerne les notes item, que nous avons espacées conventionnellement ;
- enfin nous n’avons pas reproduit les mots biffés, sauf lorsque cela nous a paru absolument nécessaire ; ils sont alors biffés dans notre citation.

Dans toutes les autres citations – en particulier dans celles des textes de Saussure –, nous suivons les conventions typographiques des ouvrages cités, et respectons leurs choix typographiques, sauf pour les interlettrages, que nous avons systématiquement remplacés par des italiques (ex. : « un s i g n e représente » devient « un *signe* représente »).

II. Reproduction des schémas

Pour des raisons techniques, certains schémas n’ont pu être reproduits dans le corps du texte. Nous les avons reproduits en annexe (dans l’annexe II), où ils sont désignés par un numéro qui nous permet d’y renvoyer dans le corps du texte.

Concernant les *Écrits de linguistique générale*, nous avons pu constater que, sans que cela ne soit indiqué nulle part, certains schémas ou dessins manuscrits qui y sont reproduits ne sont pas de la main de Saussure, mais ont été recopiés, parfois avec certaines erreurs ou modifications. Lorsque nous n’y avons pas substitué des reproductions informatiques, nous y avons donc substitué les schémas des manuscrits de Saussure.

¹ Voir la note 2 de la bibliographie.

III. Modifications typographiques

Pour des raisons techniques, nous avons également dû renoncer à reproduire scrupuleusement tous les caractères spéciaux ou symboles de nos textes. Nous avons introduit les modifications suivantes :

* *dans le deuxième chapitre de la première partie :*

- p. 550 : dans la citation de Saussure & Constantin (2005) : p. 231, *men* et *sheep* sont entourés par des ovales que nous n'avons pu reproduire et que nous avons remplacés par un tramé (*men*, *sheep*) ;
- p. 1022 : dans la citation de J.Ob. : p. 127-128, le carré consonantique « k, c, p, t » a dû être remplacé par un parallélogramme ;
- p. 1100, note 1149 : dans la citation de Saussure (1972) : p. 83, *a p* dans *apa* et *r p* une ligne plus bas sont surmontés de > (*a* et *r*) et de < (*p*), signes que nous n'avons pu reproduire, et que nous avons dû remplacer par : *áp̣a*, *ṛp̣* ;
- p. 2052 : dans la citation de Saussure & Constantin (2005) : p. 266-267, *io* et *-ne* devraient être isolés par des courbes arrondies, arrondis auxquels nous avons dû substituer des angles droits ;
- p. 2489, note 2913 : dans les citations de B.Pas. : p. 179 et B.Pas. : p. 180, le soulignement dans *pussa* signale une liaison arrondie souscrite que nous n'avons pu reproduire ;

* *dans le premier chapitre de la deuxième partie :*

- p. 3746 : dans la citation de Saussure (2002a) : p. 29-30, le soulignement, dans *vāk-su*, signale de même une liaison arrondie souscrite ;
- p. 4060 et 4094 : dans les citations de H.Syll. : p. 179-180 et H.Syll. : p. 180, *ы* dans *с горы* devrait porter un accent aigu ;
- p. 4079 et 4079, note 333 : dans la citation de H.Rés. : p. 86, nous n'avons pu reproduire exactement le symbole de la chaîne actualisée, que nous donnons comme « -[]- », alors qu'il ne devrait pas y avoir d'espace entre les tirets et les crochets ;
- p. 4173 : dans la citation de J.Prin. : p. 215-217, le soulignement dans « *r'á : rá > ṛia : ṛá* » signale là encore une liaison arrondie souscrite ;
- p. 4245 : dans la citation de J.Rem. : p. 90-92, tous les *ʁ* que nous avons tramés devraient être surmontés d'un *˘* ;
- p. 4441 : dans la citation de Saussure (1996) : p. 23-24, la croche et la « croche blanche » (notation qui d'ailleurs, à notre connaissance, ne correspond à rien, puisqu'une blanche équivaut à quatre croches, de sorte qu'une croche est une subdivision d'une blanche, et non un signe qui peut être combiné avec le signe de la blanche) ont été remplacées respectivement par une noire et une blanche ;
- p. 4962, note 1232 : dans la citation de B.GVP : p. 124, le soulignement dans *xšassam* marque à nouveau une liaison arrondie souscrite ;
- p. 5106 : dans la citation de Saussure & Constantin (2005) : p. 232-233, comme plus haut dans le cas de *men* et *sheep*, le tramé de *ennemi* doit être lu comme un ovale ;

- p. 5135, note 1339 : dans la citation de Burger (1955) : p. 32-33, le soulignement dans *filus* signale une dernière fois une liaison arrondie souscrite ;

* *dans le deuxième chapitre de la deuxième partie :*

- p. 5265 : dans la citation de J.Ob. : p. 127-128, comme plus haut, le carré « k, c, p, t » a dû être remplacé par un parallélogramme ;

* *dans le premier chapitre de la troisième partie :*

- p. 5479 et p. 5479-5480, note 72 : dans la citation de H.Rés. : p. 110-111, le symbole de la complémentarité a été reproduit par une † qui devrait se trouver dans l'autre sens (verticalement), et que, comme l'a fait Alain Herreman dans sa traduction, nous avons doublée pour éviter la confusion avec le symbole de l'autonomie ; par ailleurs, le symbole de la hiérarchie a été reproduit de manière très approximative par , alors qu'il s'agit normalement de deux petits carrés blancs dont le deuxième se superpose au premier au niveau de l'angle supérieur droit (angle qui se trouve ainsi superposé à l'angle inférieur gauche du deuxième) ;

* *dans le deuxième chapitre de la troisième partie :*

- p. 5845, note 8 : dans la citation de Saussure (1996) : p. 12-13, « $|_A|_B|_A|$ » et « $|_A|_B|_B|_A|$ » sont à lire sur le modèle de « F E N E S T R A » quelques lignes plus haut.

Par ailleurs, chaque fois qu'il n'a pas été possible d'insérer des fractions dans le texte, celles-ci ont été reproduites comme $^a/_b$, $^a/_b$ étant donc toujours² à lire comme : $\frac{a}{b}$.

² Sauf à la page 2829 dans la citation de H.PGG : p. 195-197, où nous ne faisons que reproduire le texte de Hjelmslev, et où il ne s'agit d'ailleurs pas de fractions.

INTRODUCTION

L'œuvre saussurienne de linguistique générale a eu un destin peu commun : œuvre d'un comparatiste célèbre qui n'a publié d'autres travaux que des travaux de linguistique historique et comparée, demeurée à l'état d'essais manuscrits et d'enseignement recueilli par une poignée d'étudiants, elle fut rédigée et publiée *post mortem* par d'autres, puis lue et mise en œuvre par le structuralisme européen, avant d'être dépassée avec celui-ci, sans pour autant cesser d'être lue, commentée, utilisée, actualisée.

Lorsque nous lûmes pour la première fois le *Cours de linguistique générale* publié par les soins de Bally et Sechehaye, puis les manuscrits et notes d'étudiants, nous fûmes frappée par la dimension paradoxale (au sens premier) de ces textes, fussent-ils parfois confus, rigides, inachevés ou contradictoires, et eûmes le sentiment d'un discours sans précédent, instituant une problématique radicalement nouvelle et en rupture avec la connaissance commune. Aussi nous sommes-nous intéressée aux travaux structuralistes, dans la mesure où ils représentaient la postérité du *Cours de linguistique générale*, et qui nous semblaient d'autant plus intéressants à cet égard qu'ils mettaient en jeu, notamment chez Jakobson et Benveniste, la problématique du langage.

Or, il nous est rapidement apparu qu'en dépit d'une filiation saussurienne revendiquée et de ce rôle historique de mise en œuvre de la théorie saussurienne, entériné comme tel, le structuralisme linguistique européen n'était pas saussurien ; que de Saussure au structuralisme¹, il n'y avait aucune continuité théorique ; enfin que, de plus, la discontinuité qu'il fallait donc bien constater faisait figure, non pas de rupture – au sens bachelardien –, mais d'abandon, autrement dit que la lecture structuraliste de Saussure passait à côté de la spécificité de la théorie saussurienne de la langue et proposait un tout autre type d'élaboration.

Il nous a alors semblé nécessaire d'entreprendre une analyse épistémologique du structuralisme européen dans sa filiation saussurienne, afin de montrer qu'il n'y a pas de continuité de Saussure aux structuralistes. Une telle analyse nous semble en effet susceptible d'une part d'éclairer d'un nouveau jour la spécificité de la théorie saussurienne de la langue, d'autre part de faire apparaître, par contre-coup, la nécessité et les enjeux pour la linguistique, mais aussi plus largement pour les sciences de l'humain en tant qu'elles ont affaire au langage, de la théorisation saussurienne de la langue.

Notre avons travaillé, pour ce faire, à une analyse comparée de l'œuvre de Saussure d'une part, de Louis Hjelmslev (1899-1965), Roman Jakobson (1896-1982), Emile Benveniste (1902-1976) et André Martinet (1908-1999) d'autre part². Ce sont ces quatre grandes théories

¹ Dans un souci d'éviter les lourdeurs inutiles, nous désignerons le structuralisme (linguistique) européen par le seul nom « structuralisme ». Sauf indication contraire, donc, « structuralisme » renverra toujours, dans ce travail, au structuralisme linguistique européen – tel, par ailleurs, que nous l'appréhendons.

² Nous nous sommes efforcée de travailler, pour chacun de ces quatre linguistes, sur un corpus, sinon exhaustif, ce qui nous a semblé presque impossible, du moins significatif et aussi représentatif que possible. Nous avons adopté les critères de délimitation suivants. De Hjelmslev et de Martinet, nous avons retenu tous les ouvrages publiés, ainsi que tous les textes parus en recueils ou repris dans des ouvrages, dans leur version la plus récente dans le cas où ils ont été modifiés. Nous avons adjoint à cet ensemble cinq textes de Martinet qui nous ont paru incontournables bien qu'ils n'aient pas connu d'autre publication que l'originale : l'article « Saussure (Ferdinand de) » de l'*Encyclopædia Universalis*, le compte rendu de la publication par Eisuke Komatsu et Roy Harris des notes de Constantin du troisième cours de linguistique générale donné par Saussure à l'université de Genève, l'article « Structural Linguistics » paru dans *Anthropology Today*, enfin les deux articles « Sémantique et axiologie » et « Se soumettre à l'épreuve des faits », auxquels Martinet fait fréquemment référence. De

structuralistes, en effet, qui nous semblent constituer ce structuralisme européen que nous venons de caractériser brièvement. Jakobson et Hjelmslev, chefs de file, respectivement, de l'École de Prague³ et de l'École de Copenhague, sont les deux représentants majeurs de ce que l'on a appelé la « linguistique des Cercles », et qui constitue, après la réception des comptes rendus, ce que certains historiens et historiographes du structuralisme⁴ appellent la

Benveniste, nous avons de même retenu tous les ouvrages publiés ainsi que tous les textes parus en recueils. L'œuvre benvenistienne de linguistique générale étant, ainsi délimitée, relativement restreinte, nous avons adjoint à cet ensemble tous les textes de linguistique générale mentionnés par la bibliographie de Moïnfar, ainsi que les comptes rendus des communications faites par Benveniste à la Société de linguistique de Paris et cinq comptes rendus d'ouvrage. Les *Dernières leçons* au Collège de France (1968 et 1969) publiées par Jean-Claude Coquet et Irène Fenoglio sont parues trop tard pour que nous puissions les intégrer à notre corpus. Enfin, nous avons retenu de Jakobson tous les textes de linguistique et de phonologie qui ont été repris dans les *Selected Writings*. Notre corpus jakobsonien comprend ainsi : les volumes I et VIII des *Selected Writings*, le volume II, à l'exception des textes de la section D, quelques textes de la première partie du volume III, les parties 2 et 3 du volume VII, à l'exception des textes des sections D et E de la partie 2, enfin les « Retrospect » des *Selected Writings* III et VI. Certains textes russes de ce corpus (au nombre de 11) n'ont fait l'objet d'aucune traduction dans une langue qui nous soit accessible et nous avons malheureusement dû nous contenter de nous les faire traduire oralement (par Inna Ageeva, que nous remercions ici de son aide). N'ayant pu disposer de traduction écrite, nous n'avons pu, à notre grand regret, les intégrer réellement à notre analyse, ce qui constitue une entorse aux règles que nous nous étions fixées. Néanmoins, cette traduction orale nous a du moins permis de nous assurer que ces textes, du point de vue de la problématique qui est la nôtre et concernant les thèmes que nous privilégions dans notre analyse, ne contiennent rien de réellement différent des autres textes de notre corpus, et nous nous croyons ainsi fondée à affirmer que ce défaut d'exhaustivité (dans les limites que nous nous étions fixées) n'atteint pas la légitimité de nos conclusions. Certains passages remarquables ont d'ailleurs été traduits par Patrick Sériot dans *Structure et totalité*, et nous avons ainsi pu les intégrer à notre analyse. La liste des textes qui constituent notre corpus d'analyse figure à la fin de ce travail sous la forme de quatre bibliographies chronologiques pour la réalisation desquelles nous avons utilisé les travaux bibliographiques de François Rastier (Hjelmslev), Stephen Rudy et Cornelius Van Schooneveld (Jakobson), Henriette et Gérard Walter (Martinet) et Mohammad Djafar Moïnfar (Benveniste). Nous adopterons, pour les références, la convention suivante : chaque texte sera désigné par une abréviation et chaque abréviation sera précédée de l'initiale du patronyme de l'auteur du texte, soit, respectivement, H. (Hjelmslev), J. (Jakobson), M. (Martinet) et B. (Benveniste). Ces abréviations figurent dans les bibliographies chronologiques. On trouvera par ailleurs une liste alphabétique de celles-ci à la fin de ce travail. A l'exception de trois textes de Hjelmslev, deux textes dont la version originale est restée inédite (« Et sprogvidenskabeligt causeri » et *Résumé of a Theory of Language*, ce dernier dès lors cité en anglais et traduit en français), et une brochure (« Indlæning til sprogvidenskaben ») qui nous est demeurée introuvable, les textes seront cités en français et dans leur langue originale, à moins que la traduction ne soit due à l'auteur lui-même, comme c'est le cas pour certains textes de Martinet, et à moins, par ailleurs – en raison, malheureusement, de notre totale ignorance de ces langues – que la langue originale ne soit le polonais, le tchèque ou le russe, auquel cas nous donnerons, selon le cas, la seule traduction française, ou la version des *Selected Writings*, ou encore la traduction anglaise. Nous utiliserons chaque fois qu'elle existe la traduction française publiée, ne proposant notre propre traduction que lorsque le texte est resté non traduit en français. Néanmoins, nous n'avons eu connaissance de la traduction du *Résumé of a Theory of Language* d'Alain Herreman (Hjelmslev, 2010) qu'à la toute fin de notre travail, ce pour quoi nous n'y avons recouru qu'en cas de difficulté particulière. Enfin, afin de faciliter l'utilisation des bibliographies chronologiques, nous nous référerons toujours aux textes en utilisant leur titre original – sauf pour Jakobson, où nous avons repris chaque fois le titre des *Selected Writings*, à moins, encore une fois, que celui-ci ne soit russe, polonais ou tchèque – bien que celui-ci ne soit pas toujours celui de la version sur laquelle nous avons travaillé.

³ Il est bien entendu que si Jakobson peut être qualifié de chef de file du structuralisme pragoïs, ce n'est assurément pas seul, mais en association avec cet autre grand représentant de la linguistique pragoïse qu'est Nicolas S. Troubetzkoy (1890-1938). Troubetzkoy n'occupera cependant dans notre travail, pour des raisons que nous exposerons ci-dessous, qu'une place tout à fait marginale.

⁴ Voir Puech (2004a), p. 125-127 et Puech (2005) : p. 95-97. Puech distingue « quatre phases principales étroitement mêlées dans la réalité » (Puech, 2005 : p. 95) dans la réception du *Cours de linguistique générale* en France : la première réception, contemporaine de la publication du *Cours de linguistique générale* en 1916, est celle des comptes rendus, la deuxième réception, qui se développe à partir des années 20, est celle des cercles

« deuxième réception de Saussure ». Martinet est le fondateur d'une « linguistique structurale et fonctionnelle » doublement héritière de Saussure, dans le cadre d'une filiation directe et par l'intermédiaire de Prague. Benveniste, enfin, a fait œuvre de structuraliste et de saussurien, et son œuvre est d'autant plus intéressante pour notre propos qu'elle est communément considérée comme fondatrice de ladite « linguistique de l'énonciation », qui apparaît à maints égards comme un « dépassement » du structuralisme saussurien.

Ces quatre linguistes revendiquent tous, chacun à leur manière, une filiation saussurienne, perçue comme fédératrice du structuralisme européen. C'est sans doute chez Benveniste, qui ne s'embarrasse pas de rapports de rivalité, que les choses sont posées le plus simplement. Le premier texte de Benveniste où soient exprimées des idées relatives à l'histoire de la linguistique est l'« Aperçu historique » du chapitre « Structure générale des faits linguistiques » de *L'Encyclopédie française*, publiée en 1937. Saussure y apparaît comme le fondateur de la linguistique générale⁵, et l'une des sources, avec Baudouin de Courtenay, de la linguistique pragoise⁶. Cette vision de l'histoire de la linguistique est lisible dans l'ensemble des textes de Benveniste. Dans « “Structure” en linguistique » (1962), Saussure apparaît comme le précurseur de la linguistique structurale. On lit en effet dans ce texte⁷ :

linguistiques de Prague puis de Copenhague, la troisième réception, celle du « structuralisme généralisé », après la seconde guerre mondiale, lorsque la référence à Saussure s'étend hors du cercle des linguistes, enfin la quatrième réception est celle de la philologie saussurienne, inaugurée par Godel en 1957 avec ses *Sources manuscrites* (Godel, 1957), se poursuivant de nos jours notamment avec les travaux de Bouquet, et marquée par « une dynamique de “retour” à ce qui serait la “vraie pensée” de Saussure, pensée qui affleurerait de façon privilégiée dans ses manuscrits » (Puech, 2005 : p. 97).

⁵ Le texte ne l'affirme pas directement, mais sa structure en témoigne sans ambiguïté : à trois paragraphes liminaires intitulés respectivement « La grammaire comparée », « La phonétique expérimentale » et « La géographie linguistique » succèdent deux paragraphes dont le titre contient le nom de Saussure : « La linguistique générale : F. de Saussure » et « Influence des idées de F. de Saussure », puis un sixième intitulé « La langue comme objet d'étude », là où le quatrième paragraphe s'achevait sur la proposition suivante : « C'est donc la langue qu'il [Saussure] a proposée comme son objet propre à la linguistique. » (B.Ap. : 1.32-2). On lit par ailleurs, en ouverture du cinquième paragraphe : « La doctrine de F. de SAUSSURE, résumée dans le *Cours de linguistique générale* publié après sa mort, a profondément agi sur le développement des études de linguistique théorique et a marqué, directement ou non, de son empreinte les recherches qui se poursuivent actuellement en différents pays. » (B.Ap. : p. 1.32-2).

⁶ On lit en effet : « La pensée de SAUSSURE, combinée avec l'influence de Baudouin de COURTENAY, est aussi à la source du mouvement original que représente le Cercle linguistique de Prague. Sous l'impulsion de TROUBETZKOY, ce groupement, qui comprend surtout des slavistes, tend à étudier la langue au point de vue synchronique et à mettre au premier plan la notion de “phonologie”, c'est-à-dire les sons considérés sous le rapport de leur fonction dans la langue. Ils posent donc un système phonologique, à l'intérieur duquel s'établissent des oppositions et des corrélations toujours plus précises et complexes, et qui est susceptible de s'étendre à la morphologie, à la syntaxe et à la lexicographie. Dans une recherche ainsi conçue, les rapports des langues prennent un sens nouveau, et l'effort du linguiste dégagera des communautés structurelles plutôt que des relations génétiques. En outre, la place essentielle accordée à la notion de fonction dans la langue conduit à y admettre une certaine finalité. Enfin, de par ses principes, la phonologie vise à formuler des lois valables universellement. D'ores et déjà, ce mouvement s'est donné une terminologie et une méthode propres et poursuit par des voies indépendantes l'élaboration d'une doctrine qui doit embrasser l'ensemble des moyens d'expression. » (B.Ap. : p. 1.32-2).

⁷ Voir également, dans le compte rendu de « Robert GODEL, *Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure* » (1960) : « Les problèmes qui ont occupé Saussure restent en grande partie ceux de la linguistique actuelle, et c'est peut-être à la lumière des recherches les plus récentes qu'on restituera dans sa pleine signification l'œuvre du grand précurseur. » (B.God. : p. 26). On lisait à la page précédente : « M. Godel reprend, sur la base des documents manuscrits, l'examen de certaines des notions fondamentales de la linguistique saussurienne : identité des éléments de la langue, opposition de langue et parole, signe linguistique,

« Le principe de la “structure” comme objet d’étude a été affirmé, un peu avant 1930, par un petit groupe de linguistes qui se proposaient de réagir ainsi contre la conception exclusivement historique de la langue, contre une linguistique qui dissociait la langue en éléments isolés et s’occupait à en suivre les transformations. On s’accorde à considérer que ce mouvement prend sa source dans l’enseignement de Ferdinand de Saussure à Genève, tel qu’il a été recueilli par ses élèves et publié sous le titre de *Cours de linguistique générale*. On a appelé Saussure avec raison le précurseur du structuralisme moderne. Il l’est assurément, au terme près. Il importe de noter, pour une description exacte de ce mouvement d’idées qu’il ne faut pas simplifier, que Saussure n’a jamais employé, en quelque sens que ce soit, le mot “structure”. A ses yeux la notion essentielle est celle de *système*. La nouveauté de sa doctrine est là, dans cette idée, riche d’implications qu’on mit longtemps à discerner et à développer, que la langue forme un système. C’est comme telle que le *Cours* la présente, en formulations qu’il faut rappeler : “La langue est un système qui ne connaît que son ordre propre” (p. 43) ; “La langue, système de signes arbitraires” (p. 106) ; “La langue est un système dont toutes les parties peuvent et doivent être considérées dans leur solidarité synchronique” (p. 124). Et surtout, Saussure énonce la primauté du système sur les éléments qui le composent : “C’est une grande illusion de considérer un terme simplement comme l’union d’un certain son avec un certain concept. Le définir ainsi, ce serait l’isoler du système dont il fait partie ; ce serait croire qu’on peut commencer par les termes et construire le système en en faisant la somme, alors qu’au contraire c’est du tout solidaire qu’il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu’il renferme” (p. 157). Cette dernière phrase contient en germe tout l’essentiel de la conception “structurale”. Mais c’est toujours au *système* que Saussure se réfère.

[...]

Ainsi, la notion de la langue comme système était depuis longtemps admise de ceux qui avaient reçu l’enseignement de Saussure, en grammaire comparée d’abord, puis en linguistique générale. Si on y ajoute ces deux autres principes, également saussuriens, que la langue est forme, non substance, et que les unités de la langue ne peuvent se définir que par leurs relations, on aura indiqué les fondements de la doctrine qui allait, quelques années plus tard, mettre en évidence la *structure* des systèmes linguistiques. » (B.SEL : p. 92-93)

développement que Benveniste fait suivre d’une présentation de la doctrine pragoise⁸, « première expression » (B.SEL : p. 94) de cette doctrine structuraliste, avant d’évoquer le structuralisme danois qui vint bientôt s’y adjoindre⁹. On lit de même un an plus tard dans « Saussure après un demi-siècle » :

« Cette doctrine [la doctrine du *Cours de linguistique générale*] informe en effet, d’une manière ou d’une autre, toute la linguistique théorique de notre temps¹⁰. L’action qu’elle

etc. Il s’efforce d’élucider chacun de ces termes dans les divers contextes où ils se trouvent employés ; il discute avec le plus grand soin des interprétations qu’ils ont provoquées, il montre les incertitudes, parfois les contradictions dans lesquelles nous surprenons l’effort génial de Saussure pour définir ce que personne n’avait vu avant lui. » (B.God. : p. 25).

⁸ Voir B.SEL : p. 94-96.

⁹ Voir B.SEL : p. 96-97. Benveniste cite les déclarations liminaires de Brøndal et Hjelmslev dans *Acta linguistica*, avant de conclure : « Tels ont été les débuts de “structure” et “structural” comme termes techniques. » (B.SEL : p. 97).

¹⁰ Benveniste distinguera cinq ans plus tard, dans « Structuralisme et linguistique » (1968) entre linguistique théorique et linguistique structurale, toutes deux redevables, bien qu’à des degrés divers, envers les idées saussuriennes : « Quelque chose de tout cela [la linguistique générale de Saussure], quelques-uns des principes fondamentaux devaient déjà, je pense, transpercer dans les leçons que Saussure donnait tout jeune à Paris :

a exercée s'est trouvée accrue par l'effet de convergence entre les idées saussuriennes et celles d'autres théoriciens. Ainsi en Russie, Baudoin de Courtenay et son disciple Kruszewski proposaient alors, de manière indépendante, une nouvelle conception du phonème. Ils distinguaient la fonction linguistique du phonème de sa réalisation articulatoire. Cet enseignement rejoignait en somme, sur une plus petite échelle, la distinction saussurienne entre langue et parole, et assignait au phonème une valeur différentielle. C'était le premier germe de ce qui s'est développé en une discipline nouvelle, la phonologie, théorie des fonctions distinctives des phonèmes, théorie des structures de leurs relations. Quand ils l'ont fondée, N. Troubetzkoy et R. Jakobson ont expressément reconnu en Saussure comme en Baudoin de Courtenay leurs précurseurs.

La tendance structuraliste qui s'affirme dès 1928, et qui devait ensuite être mise au premier plan, prend ainsi ses origines chez Saussure. Bien que celui-ci n'ait jamais employé en un sens doctrinal le terme "structure" (terme qui d'ailleurs, pour avoir servi d'enseigne à des mouvements très différents, a fini par se vider de tout contenu précis), la filiation est certaine de Saussure à tous ceux qui cherchent dans la relation des phonèmes entre eux le modèle de la structure générale des systèmes linguistiques. » (B.Sau. : p. 42).

Le texte s'achève sur ces lignes :

« Aujourd'hui, cinquante ans ont passé depuis la mort de Saussure, deux générations nous séparent de lui, et que voyons-nous ? La linguistique est devenue une science majeure entre celles qui s'occupent de l'homme et de la société, une des plus actives dans la recherche théorique comme dans ses développements techniques. Or cette linguistique

leçons de grammaire comparée, sur le grec, le latin, sur le germanique en particulier, parce qu'il s'est beaucoup occupé des langues germaniques. Et Saussure évidemment dès cette époque subissait cette obsession à laquelle il s'est livré dans le silence pendant des années, cette interrogation sur la valeur de la langue, et sur ce qui distingue la langue de tout autre objet de science. De sorte que les idées de Saussure ont été plus facilement comprises en France, quoiqu'elles aient mis aussi longtemps à s'y imposer qu'ailleurs. Ainsi à travers la grammaire comparée c'était malgré tout cette inspiration de linguistique générale qui a passé dans l'enseignement de Meillet. Depuis ce moment-là, on a vu tout ce paysage se modifier à mesure que peu à peu ces notions saussuriennes prenaient pied ou qu'elles étaient redécouvertes par d'autres, ou que, sous diverses influences, notamment en Amérique, se produisaient certaines convergences. Des hommes comme Bloomfield, ceci est peu connu, ont découvert Saussure de leur côté bien qu'en général on considère la linguistique américaine et spécialement le courant bloomfieldien comme issus d'une réflexion indépendante. Il y a des preuves que Bloomfield connaissait les idées de Saussure et qu'il avait conscience de leur importance.

P. D. – *Cela nous amène vers les années 40, Bloomfield ?*

E. B. – Il y a un compte rendu de Saussure par Bloomfield qui date de 1924. Toute différente a été la formation de Sapir, linguiste et anthropologue américain.

Néanmoins, Sapir aussi a retrouvé certaines notions essentielles comme la distinction entre les phonèmes et les sons, quelque chose qui correspond à peu près à la distinction saussurienne entre la langue et la parole. Vous le voyez, des courants indépendants ont finalement convergé et ont produit cette éclosion d'une linguistique théorique très exigeante, essayant de se formuler comme science et en progressant toujours dans cette aire scientifique. C'est-à-dire essayant de se donner un corps de définitions, de s'énoncer en structure organique. Cela a produit des orientations très différentes. Il y a eu, d'une part, le structuralisme, qui en est issu directement. » (B.SL : p. 15-16). Nous verrons que l'on trouve chez Hjelmslev et Martinet une distinction analogue, mais dotée d'un autre enjeu. Comme en témoigne la fin du développement, il s'agit chez Benveniste de situer le structuralisme parmi les divers mouvements de linguistique générale, au double plan spatial et temporel : « Pour un linguiste qui est habitué à pratiquer le travail linguistique et qui a eu de bonne heure, c'est mon cas, des préoccupations structuralistes, c'est un spectacle surprenant que la vogue de cette doctrine, mal comprise, découverte tardivement et à un moment où le structuralisme en linguistique est déjà pour certains quelque chose de dépassé. Dans mon ouvrage, j'ai retracé brièvement l'histoire en quelque sorte lexicale de ce terme. En cette année 1968, la notion de structuralisme linguistique a exactement quarante ans. C'est beaucoup pour une doctrine dans une science qui va très vite. Aujourd'hui un effort comme celui de Chomsky est dirigé contre le structuralisme. Sa façon d'aborder les faits linguistiques est exactement inverse. » (B.SL : p. 16).

renouvelée, c'est chez Saussure qu'elle prend son origine¹¹, c'est en Saussure qu'elle se reconnaît et se rassemble. Dans tous les courants qui la traversent, dans toutes les écoles où elle se partage, le rôle initiateur de Saussure est proclamé. Cette semence de clarté, recueillie par quelques disciples, est devenue une grande lumière, qui dessine un paysage rempli de sa présence.

Nous disons ici que Saussure appartient désormais à l'histoire de la pensée européenne. Précurseur des doctrines qui ont depuis cinquante ans transformé la théorie du langage, il a jeté des vues inoubliables sur la faculté la plus haute et la plus mystérieuse de l'homme, et en même temps, posant à l'horizon de la science et de la philosophie la notion de "signe" comme unité bilatérale, il a contribué à l'avènement de la pensée formelle dans les sciences de la société et de la culture, et à la constitution d'une sémiologie générale. » (B.Sau. : p. 45).

On trouve chez Martinet la même vision continuiste de l'histoire de la linguistique, que résume l'expression de *tradition saussurienne*. On lit ainsi en 1972 dans « La syntaxe fonctionnelle » :

« La linguistique fonctionnelle, dans la ligne de la tradition saussurienne, s'oppose comme un tout au distributionnalisme bloomfieldien et au génératisme chomskyen qui ne se comprennent que comme une thèse et une antithèse dans un cadre tout-à-fait étranger au point de vue fonctionnel. » (M.Syn. : p. 142).

Il était de même question dans la préface au volume de l'encyclopédie de La Pléiade dirigé par Martinet, *Le Langage* (1968), d'axe de la pensée menant de Saussure au fonctionnalisme martinettien et de « base saussurienne commune » à ce dernier et à la glossématique :

« Le point de vue qui a été retenu comme cadre de la présentation se place sur l'axe de la pensée issue de l'enseignement genevois de Ferdinand de Saussure fécondé par des suggestions venues de l'Est européen. Elle a plusieurs points en commun avec la linguistique structurale généralement pratiquée en Grande-Bretagne, et ne s'éloigne pas trop des positions de la glossématique danoise du fait d'une base saussurienne commune. » (M.LL : p. XI).

On lira ensuite dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » (1976) :

¹¹ Voir encore à cet égard, également dans « Saussure après un demi-siècle » : « Mais nous voyons aujourd'hui quel était l'enjeu [du « drame de la pensée » (B.Sau. : p. 37) vécu par Saussure] : le drame de Saussure allait transformer la linguistique. Les difficultés où se heurte sa réflexion vont le contraindre à forger les nouvelles dimensions qui ordonneront les faits de langage. » (B.Sau. : p. 38), et avant dans « Joseph Vendryes (1875-1960) » (1960) : « Cependant le livre [de Joseph Vendryes, *Le Langage*] a eu cette infortune, achevé en 1914, de ne paraître qu'en 1921. Dans l'intervalle avait paru le *Cours de linguistique générale* (1916), et déjà se préparait obscurément, à partir des thèses saussuriennes, le renouvellement de la linguistique. Cette révision doctrinale s'est poursuivie depuis, elle a ébranlé bien des positions qu'on croyait sûres, en instaurant un vaste débat sur certaines questions de méthode. Tout est devenu plus complexe. Bien des problèmes ont surgi : la délimitation de l'individuel et du social, l'autonomie des faits linguistiques, les critères de leur identification, le modèle de la description à leur imposer. En un sens, on ne fait que revenir à cette interrogation primordiale : qu'est-ce donc que le langage, et comment le saisir ? » (B.Ven. : p. 4-5).

« European structural linguistics, as distinct from the American variety, ultimately harks back to Saussure's formulation according to which "a language is a coherent whole" ("un système où tout se tient"¹²)¹³. » (M.Ba. : p. 8).

Comme chez Benveniste, par ailleurs, la phonologie pragoise est assignée à une double filiation saussurienne et kazanoise. Martinet écrit en effet dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » :

« Linguistic functionalism is to be traced back to Saussure's teaching cross-fertilized by that of Baudouin de Courtenay and his Russian pupils and followers, an influence that has permitted the integration of relevant phonic elements to the set of values which Saussure called *la langue*. This combination is, of course, what gave birth to the so-called Prague School of linguistics. And, indeed the "Prague" approach to the study of language was often characterized as structural and functional. But, while the structural view-point was constantly emphasized in and around Prague, the functional one received far less publicity, although the basic functional principle of relevancy was constantly and consistently applied.

The stress on functionality was put in a series of lectures I delivered in London in 1946, later published under the title of *Phonology as Functional Phonetics*, and in my Oxford lectures, in the winter of '61, which appeared as *A Functional View of Language*¹⁴. » (M.Ba. : p. 8).

¹² La formule, en réalité, n'est pas de Saussure, mais de Meillet. D'après Koerner, elle est utilisée pour la première fois dans un article de 1893, « Les lois du langage I : Les lois phonétiques », paru dans la *Revue internationale de sociologie* (Meillet, 1893). Par ailleurs, toujours d'après Koerner, elle doit beaucoup au *Mémoire* de Saussure, ainsi qu'à l'enseignement parisien de celui-ci. Voir notamment Koerner (1996-1997), Koerner (1998) et le chapitre 10 de Koerner (1999), « The Authors of the Idea of Language as a "système où tout se tient" ». Voir également Hewson (1990) : p. 787 et Peeters (1990). Benveniste écrit de même : « Cette notion [de la langue comme système ou structure] était familière aux élèves parisiens de Saussure ; bien avant l'élaboration du *Cours de linguistique générale*, Meillet l'a énoncée plusieurs fois, sans manquer de la rapporter à l'enseignement de son maître, dont il disait que "durant toute sa vie, ce qu'il a cherché à déterminer, c'est le système des langues qu'il étudiait". Quand Meillet dit que "chaque langue est un système rigoureusement agencé, où tout se tient", c'est pour attribuer à Saussure le mérite de l'avoir montré dans le système du vocalisme indo-européen. Il y revient plusieurs fois : "Il n'est jamais légitime d'expliquer un détail en dehors de la considération du système général de la langue où il apparaît" ; "Une langue constitue un système complexe de moyens d'expression, système où tout se tient..." De même Grammont louait Saussure d'avoir montré "que chaque langue forme un système où tout se tient, où les faits et les phénomènes se commandent les uns les autres, et ne peuvent être ni isolés ni contradictoires". Traitant des "lois phonétiques", il proclame : "Il n'y a pas de changement phonétique isolé... L'ensemble des articulations d'une langue constitue en effet un système où tout se tient, où tout est dans une étroite dépendance. Il en résulte que si une modification se produit dans une partie du système, il y a des chances pour que tout l'ensemble du système en soit atteint, car il est nécessaire qu'il reste cohérent."

Ainsi, la notion de la langue comme système était depuis longtemps admise de ceux qui avaient reçu l'enseignement de Saussure, en grammaire comparée d'abord, puis en linguistique générale. » (B.SEL : p. 93). Dans ses *Mémoires d'un linguiste* (1993), Martinet attribue également la formule à Meillet : « 1. Une langue est un système où tout se tient

Ceci, avant même de lire Saussure (ou Meillet, puisque la formule est de lui), était bien mon sentiment. » (M.Mé. : p. 296).

¹³ « La linguistique structurale européenne, en tant que distincte de la variété américaine, remonte en dernière analyse à la formule de Saussure selon laquelle "une langue est un système où tout se tient". »

¹⁴ « On peut faire remonter le fonctionnalisme linguistique à l'enseignement de Saussure, croisé avec celui de Baudouin de Courtenay et de ses élèves et disciples russes, influence qui a permis l'intégration des éléments phoniques pertinents à l'ensemble de valeurs que Saussure appela *la langue*. Cette combinaison est, évidemment, ce qui donna naissance à ce qu'on appelle l'École linguistique de Prague. Et, en effet, l'approche "pragoise" de

Comme nous le verrons plus loin, les choses sont moins nettes chez Martinet que chez Benveniste, en raison de la double filiation saussurienne et praguoise dans laquelle s'ancre la linguistique fonctionnelle et structurale martinettienne. Néanmoins, comme il apparaît dans les citations que nous venons de produire, l'œuvre saussurienne a chez Martinet le même statut d'œuvre fondamentale qu'il a chez Benveniste. On lit ainsi encore dans l'article « Saussure (Ferdinand de) » qu'il rédigea en 1972 pour l'*Encyclopædia Universalis* :

« Le grand dessein de Saussure est d'étudier "la langue envisagée en elle-même et pour elle-même". Latent ou exprimé, il existe chez un prédécesseur, l'Américain W. D. Whitney, et deux contemporains, les Polonais de Russie, Baudouin de Courtenay et Kruszewski, dont on sait que Saussure les tenait en grande estime. Mais, sans diminuer l'importance de la contribution de Baudouin à la genèse de la phonologie, on peut dire que c'est sur une base saussurienne que s'est développée, en Europe, la linguistique générale¹⁵. » (M.Sa. : p. 696)

puis en 1974, en ouverture d'un article écrit pour un volume dédié à Robert Godel, « De quelques unités significatives¹⁶ » :

l'étude du langage a souvent été caractérisée comme structurale et fonctionnelle. Mais tandis que le point de vue structural était constamment mis en valeur à Prague et autour de Prague, le point de vue fonctionnel reçut beaucoup moins de publicité, bien que le principe fonctionnel de base qu'est le principe de pertinence fût constamment et logiquement appliqué.

L'accent fut mis sur la fonctionnalité dans une série de conférences que j'ai faites à Londres en 1946, qui furent publiées plus tard sous le titre de *Phonology as Functional Phonetics*, et dans mes conférences d'Oxford de l'hiver 1961, qui parurent sous le titre *A Functional View of Language*. »

¹⁵ Voir également, dans ce même article : « L'influence exercée par la pensée saussurienne sur la linguistique et, par extension, sur les autres sciences de l'homme, a été si profonde qu'une ligne de clivage nette sépare les pays et les domaines où elle fait partie des fondements de la recherche de ceux qu'elle n'a atteint que tardivement et indirectement. » (M.Sa. : p. 696), et « Si Saussure n'a pas rédigé le *Cours*, c'est certainement parce qu'il était conscient du caractère approximatif, insuffisamment fondé, voire contradictoire de certains aspects de son enseignement oral. Sa grandeur est aussi dans ce renoncement. On se félicitera toutefois d'une initiative qui nous a valu l'œuvre qui, sur tant de points, a modelé de façon décisive la pensée contemporaine. » (M.Sa. : p. 696).

¹⁶ Voir également dans « The Unity of Linguistics » (1954) : « As long as scholars revered Saussure as a great mind, but kept the most explosive of his ideas carefully stored away, linguistic research could proceed along traditional lines at a sufficiently slow pace for any innovation to be digested or eliminated before the next one appeared. Meillet was the only one who managed to make common property of important aspects of the Genevan's teaching, stopping with consummate skill at the very point where one more daring move would have made the conservatives wince and balk.

Both in general linguistics and in the Indo-European comparative domain, it is the insistence of some linguists on drawing all the consequences from the most revolutionary among Saussure's ideas, that marked the beginning of a new era in linguistic studies. A point was reached when the urge to go forward got the better of the time-honored custom not to sever contacts with one's fellow-scholars. Until then, responsible linguists had not taken a new step forward without having ascertained that the preceding step had met with the agreement of some of their peers, the well-considered and carefully documented rejection of the others. Now that all this changed, rifts were sure to follow and did follow. » [« Aussi longtemps que les savants révèrent Saussure comme un grand esprit, mais gardèrent prudemment en réserve les plus explosives de ses idées, la recherche linguistique put avancer le long des lignes traditionnelles à un rythme suffisamment lent pour que toute innovation pût être digérée ou éliminée avant que la suivante apparût. Meillet était le seul qui réussît à faire que d'importants aspects de l'enseignement du Genevois devinssent des biens communs, s'arrêtant avec une adresse consommée là où un mouvement plus audacieux eût fait tressaillir et regimber les conservateurs.

Que ce soit en linguistique générale ou dans le domaine comparatif indo-européen, c'est l'insistance que mirent quelques linguistes à tirer toutes les conséquences des plus révolutionnaires parmi les idées de Saussure qui marqua le début d'une ère nouvelle dans les études linguistiques. Vint un moment où l'urgence d'aller de l'avant vint à bout de la coutume consacrée par l'usage de ne pas perdre le contact avec ses confrères. Jusque-là

« Depuis près d'un demi-siècle, l'enseignement de Saussure reste, pour les linguistes européens, un point de référence obligé, assurant ainsi, non point une orthodoxie, ce qui serait désastreux, mais un minimum d'intercompréhension. C'est pourquoi on a intérêt, avant de proposer toute innovation terminologique, voire toute redéfinition de termes courants, de consulter en priorité les textes saussuriens, le *Cours* sous sa forme traditionnelle qui a inspiré la pensée linguistique pendant plus de quarante ans, et l'enseignement sous sa forme plus originale que nous ont révélé les *Sources manuscrites* de Robert Godel et l'édition monumentale réalisée par Rudolf Engler. » (M.QUS : p. 205).

Ce caractère fondamental de l'œuvre saussurienne est également affirmé par Jakobson. Comme chez Martinet et Benveniste, Saussure est présenté dans ses textes comme l'un des inspireurs de la phonologie pragoise, avec Baudouin de Courtenay et Kruszewski. On lit ainsi dans *Six Leçons sur le son et le sens* (1942-1943) :

« Mais, en dépit des contradictions, si nombreuses soient-elles, contenues dans la doctrine de Baudouin de Courtenay, c'est à lui et à son école que nous devons la première notion de l'étude fonctionnelle des sons, c'est-à-dire la notion de *phonème*. Et, en dépit des nombreuses contradictions dans la doctrine de Saussure, c'est à lui et à son école que nous sommes redevables de la seconde notion essentielle pour l'étude fonctionnelle des sons, la notion de rapports entre les phonèmes, bref, la notion de *système phonologique*. Le point de départ pour l'étude de la relation entre les sons et le sens étant suggéré par ces deux linguistes, il s'agissait d'en tirer toutes les conséquences et d'élaborer réellement la nouvelle discipline, l'étude systématique des sons du langage du point de vue de leurs tâches linguistiques. Cette discipline, qu'on s'est accoutumé à appeler "phonologie" (en anglais, *phonemics*), a été inaugurée d'une part par Edward Sapir et Leonard Bloomfield en Amérique et, d'autre part, par un cercle pragois de linguistes russes et tchécoslovaques connu dans la littérature linguistique sous le nom d'École de Prague. » (J.Leq. : p. 55-56)

puis de même quelques années plus tard dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and its Place in the International Development of Phonology » (1958-1960) :

« Le concept clé de la relativité des traits phoniques utilisés par une langue donnée, leur dépendance à l'égard de la totalité structurée du système phonologique de la langue, et le problème apparenté des oppositions phonologiques, toutes ces idées, Baudouin les avait en fait comprises et ébauchées dans ses années de jeunesse ; Saussure fut toutefois le premier à bâtir sur ces bases la véritable conception d'un système linguistique. C'est pourquoi, s'ajoutant aux anticipations de Baudouin et de Kruszewski, la version saussurienne de ces thèmes donna le branle aux recherches poussées en phonologie générale et particulière qui prirent leur essor dans le monde à partir de 1920, et qui ont continué à se développer rapidement depuis lors¹⁷. » (J.Kaz. : p. 237).

les linguistes responsables n'avaient pas fait de nouveau pas en avant sans s'être assurés que le pas précédent avait rencontré l'agrément de quelques-uns de leurs pairs, le rejet mûrement réfléchi et soigneusement documenté des autres. Maintenant que tout cela avait changé, il était sûr que des désaccords allaient advenir, et ils advinrent effectivement. »] (M.Un. : p. 2-3), et dans « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » (1993), la caractérisation de Saussure comme « celui qui a, au moins en Europe, été à la source des développements les plus décisifs de la linguistique du XX^e siècle » (M.Pq. : p. 253).

¹⁷ « The key concept of the relativity of the sound features utilized by a given language, their dependence on the structure of the whole phonological pattern of the language, and the cognate problem of phonological oppositions – all these ideas were grasped and, in fact, drafted by Baudouin de Courtenay in his young years ; it

On retrouve par ailleurs chez Jakobson l'idée d'un rôle inaugural du *Cours de linguistique générale*. Saussure est ainsi désigné en 1951, dans « For the Correct Presentation of Phonemic Problems », par l'expression suivante : « this pioneer of structural linguistics, who, as Bloomfield rightly states, "has given us the theoretical basis for a science of human speech"¹⁸ » (J.Cor. : p. 442). On lisait en outre en 1942 dans « La théorie saussurienne en rétrospection » :

« Je crois que précisément ce livre, le *Cours de linguistique générale* de Saussure, peut nous servir de point de départ pour nos entretiens sur les questions cardinales de la linguistique. Il nous permettra de voir en germe, *in statu nascendi*, dans leur forme la plus simple, parfois même simpliste, presque tous les problèmes essentiels de la pensée linguistique moderne ; il nous donnera la possibilité de tracer les grandes lignes de l'évolution que notre science a connue pendant le quart de siècle qui nous sépare de la première édition des leçons genevoises du maître. Ce quart de siècle a été le témoin d'une grande agitation de la pensée linguistique, d'une fermentation intense et d'un bel épanouissement international de la linguistique générale. Sous le jour des idées saussuriennes nous pourrions passer en revue les suggestions fertiles et personnelles apportées à cette science par les grands et les petits états de l'Europe occidentale, par la Russie et en particulier par l'Amérique avec sa nouvelle école linguistique si originale et si pénétrante.

Loin de vouloir dissimuler les fréquentes contradictions du livre de Saussure, nous chercherons tout au contraire à les discerner systématiquement en les considérant comme un fait des plus instructifs et notamment comme un trait de transition entre deux conceptions linguistiques profondément différentes ; et sans vouloir faire une histoire détaillée de notre science, nous chercherons à montrer les jalons de son évolution. Et c'est aussi l'analyse critique des contradictions en question qui nous aidera à préciser les notions primaires de la théorie du langage et surtout à démontrer le rapport mutuel de ces notions, car ce qui reste le plus obstinément méconnu, ce sont justement les rapports unissant divers phénomènes soi-disant hétérogènes, dissemblables, disparates.

Le *Cours* de Saussure est une œuvre géniale dont même les erreurs et les contradictions sont évocatrices. Aucun autre livre de notre siècle n'a exercé une influence si large et si profonde sur la linguistique internationale. Ses notions, ses définitions, et ses termes ont pénétré directement ou indirectement les travaux les plus divers. Ses thèses programmatiques ont servi de tremplin à maintes discussions de principe. C'est à force de développer et de modifier certaines de ces thèses que se sont révélées et cristallisées de jeunes écoles linguistiques. » (J.Thé. : p. 397-398).

Comme nous le verrons ci-dessous, Jakobson se montre cependant extrêmement critique à l'égard de la théorie saussurienne, ce qui le conduit à insister non tant sur l'apport scientifique de Saussure que sur la conjoncture historique qui donna au *Cours de linguistique générale* son rôle d'initiateur de la linguistique moderne. On lit ainsi dans « The Kazan's School and its Place in the International Development of Phonology » :

was, however, Saussure who first built on these premises the very conception of a linguistic system. That is why, together with Baudouin's and Kruszewski's foresights, Saussure's version of these thoughts essentially stimulated the far-reaching inquiry into general and special phonology that began in world linguistics of the 1920's and has continued to develop rapidly. » (J.Kaz. : p. 427).

¹⁸ « ce pionnier de la linguistique structurale, qui, comme l'a dit justement Bloomfield, "nous a donné les bases théoriques pour une science du langage humain" ».

« Ainsi, à l'aube de la première guerre mondiale, le monde scientifique se familiarisa avec les préoccupations de Baudouin sous leurs divers aspects. L'époque où paraissait le *Cours* posthume de Saussure était très favorable à la diffusion progressive de ses principes directeurs. Dans l'atmosphère de fermentation intellectuelle qui dominait le monde après la première guerre mondiale, on pouvait accepter les idées issues de cet ouvrage plus facilement qu'à toute autre époque antérieure, et peu importait de savoir si elles constituaient toutes des découvertes originales de l'auteur ou si – comme c'était le cas pour beaucoup d'entre elles – d'autres précurseurs de la linguistique moderne les avaient formulées préalablement (voire prématurément). En dépit du singulier va-et-vient entre tradition et nouveauté dans la recherche de Saussure, en dépit également de ses hésitations lorsqu'il discutait de “la valeur linguistique considérée dans son aspect matériel” (incertitudes accrues plus tard lorsque les éditeurs remanièrent sensiblement les notes d'étudiants utilisées pour la reconstruction du *Cours* du maître), le lecteur découvrit dans ses idées le tournant scientifique essentiel¹⁹. » (J.Kaz. : p. 236).

La référence hjelmslevienne à Saussure met au contraire en valeur l'apport scientifique saussurien. Hjelmslev considère en effet Saussure comme le fondateur de la linguistique structurale qu'il se propose de constituer. On lit ainsi en 1942 dans « Langue et parole » :

« C'est ainsi que, tout en admettant l'importance de l'acte individuel et son rôle décisif pour le changement, et en faisant de la sorte ample concession aux recherches traditionnelles, F. de Saussure arrive à établir quelque chose qui en diffère radicalement : une linguistique structurale, une *Gestaltlinguistik* destinée à supplanter ou du moins à compléter la linguistique purement associative de jadis.

Le point de vue structural une fois introduit en linguistique, il reste à faire un travail de très longue haleine pour en déduire toutes les conséquences logiques. Il est certain qu'encore aujourd'hui ce travail est loin d'être accompli.

On abordera cette tâche dans cet esprit positif qui a été si heureusement formulé par M. Sechehaye : il s'agira d'une “collaboration” avec l'auteur du *Cours de linguistique générale*, “soit pour creuser plus avant qu'il n'a pu le faire les assises de la science linguistique, soit pour édifier d'une façon plus définitive la construction dont le *Cours* n'a pu fournir qu'une première et imparfaite ébauche²⁰”. » (H.LEP : p. 79).

Ce passage de Hjelmslev formule très nettement ce qui fait la spécificité de la filiation saussurienne qui nous paraît pouvoir être considérée comme un trait définitoire du structuralisme. Comme il apparaissait très clairement également dans le passage de « La théorie saussurienne en rétrospection » que nous avons cité ci-dessus, l'œuvre saussurienne est appréhendée comme le point de départ d'une évolution qui la dépassera, et qui consiste pour Hjelmslev à « déduire toutes les conséquences logiques » du point de vue introduit par

¹⁹ « Thus at the eve of World War I the scholarly world became acquainted with Baudouin's concerns in their various refractions. The moment at which Saussure's posthumous *Cours* was published was most favorable for a gradual diffusion of its guiding principles. In the atmosphere of intellectual ferment that dominated the world after the First World War, the ideas emanating from that book could more easily be accepted than at any time before, and it was immaterial whether all of them were the author's original finds or – as was the case with many of them – had been previously (if prematurely) formulated by other forerunners of modern linguistics. Despite all the peculiar interplay of traditionalism and novelty in Saussure's search and despite all the vacillations in his discussions of “la valeur linguistique considérée dans son aspect matériel” (uncertainty increased still further by the intensive editorial retouching of student records used for the reconstruction of the teacher's *Cours*) the reader found in his ideas the essential scientific shift. » (J.Kaz. : p. 426-427).

²⁰ Hjelmslev donne en note la référence suivante : « *Les trois linguistiques saussuriennes*, p. 3 (*Vox Romanica* V, 1940). » (H.LEP : p. 79, note 1).

Saussure en linguistique. Il faut lire à cet égard les développements de « Structural Analysis of Language », publié en 1948. Le texte s'ouvre sur ces lignes :

« Ferdinand de Saussure peut, à beaucoup d'égards, être considéré comme le fondateur de la science moderne du langage. Il fut aussi le premier à réclamer une approche structurale, c'est-à-dire une description scientifique du langage en termes de relations entre les unités, sans qu'il soit tenu compte d'aucune propriété que pourraient avoir ces unités autre que celles relevant directement des relations ou pouvant en être déduites²¹. » (H.Str. : p. 35).

Il faut noter dans ce passage la dissociation des deux titres « fondateur de la science moderne du langage » et « le premier à réclamer une approche structurale ». Cette dissociation trouve semble-t-il un écho dans la suite des développements, où apparaît bien l'ambivalence du rapport hjelmslevien (et plus largement, comme nous le verrons, structuraliste) à Saussure :

« D'un autre côté, il est évident que – sous réserve que mon interprétation de la théorie saussurienne soit bonne – cette théorie ne pouvait guère être comprise par la majorité de ses contemporains et successeurs, ceux-ci s'étant habitués à la tradition fondamentalement différente de la linguistique conventionnelle. Ce qu'ils adoptent en grande partie, alors, ce sont ces parties de l'œuvre de Saussure où la *langue* ne se résout pas à la forme pure, mais où la langue est conçue comme une forme incluse dans la substance, et non indépendante de la substance. C'est par exemple ainsi que l'école de phonologie de Prague a utilisé les idées de Saussure, ou, comme on pourrait peut-être légitimement le dire, se les est appropriées : pour elle le phonème est une abstraction phonétique, mais une abstraction uniquement et précisément phonétique, et donc radicalement différente de ce que, à mon sens, le phonème de Saussure doit avoir été. C'est pourquoi l'approche structurale du langage, au sens réel du mot, conçue comme une approche purement relationnelle du schéma du langage, indépendamment de la manifestation dans l'usage linguistique, n'a été entreprise par des linguistes que de nos jours.

S'il n'est pas trop prétentieux de parler de ses propres efforts, j'aimerais affirmer, modestement mais avec force, qu'une telle approche structurale du langage, considéré simplement comme un modèle de relations mutuelles, a été et restera ma préoccupation essentielle dans toutes mes entreprises à l'intérieur de ce champ d'étude. Par opposition à la linguistique conventionnelle, j'ai proposé le nom de *glossématique* (dérivé de γλῶσσα, langage), pour désigner ce type purement structural de recherche linguistique. Je suis convaincu que cette nouvelle tendance apportera des informations de haute valeur sur la nature profonde du langage, et qu'elle est susceptible, non seulement de procurer un supplément utile à des études anciennes, mais de jeter un jour totalement neuf sur de vieilles idées. En ce qui me concerne, mon effort porte du côté de la *langue*, étudiée et conçue comme simple forme, comme un schéma indépendant de l'usage. Saussure résume ainsi ce qu'il considérait lui-même comme l'idée fondamentale de son Cours : « *la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même* ». C'est la dernière phrase de ses conférences. Feu Charles Bally, qui lui succéda à la chaire de linguistique de l'université de Genève, m'écrivit quelques mois avant sa mort une lettre dans laquelle il disait : « Vous poursuivez avec constance l'idéal

²¹ « Ferdinand de Saussure may in many respects be considered the founder of the modern science of language. He too was the first to call for a structural approach to language, i. e. a scientific description of language in terms of relations between units, irrespective of any properties which may be displayed by these units but which are not relevant to the relations or deducible from the relations. » (H.Str. : p. 69).

formulé par F. de Saussure dans la phrase finale de son Cours de linguistique générale.” En vérité, c’est une chose étonnante que cela n’ait jamais été fait jusqu’à une date récente.

Toutefois, j’aimerais dire avec force que la théorie glossématique ne doit pas être confondue avec la théorie saussurienne. Il est difficile de connaître dans le détail les conceptions de Saussure, et ma propre approche théorique a commencé à prendre forme il y a bien des années, avant même que j’aie eu connaissance de la théorie saussurienne. La lecture et la relecture des cours de Saussure m’ont confirmé dans plusieurs de mes vues ; mais je considère nécessairement sa théorie sous un angle qui m’est personnel, et je n’aimerais pas m’aventurer trop loin dans l’interprétation de cette théorie. En mentionnant Saussure ici mon intention était de mettre l’accent sur la dette profonde que j’ai contractée à l’égard de son œuvre²². » (H.Str. : p. 39-40).

Il est clair, à la lecture des deux premiers de ces trois paragraphes, que le rapport de filiation avec Saussure se double d’un rapport adelphe²³ avec l’école de Prague, courant structuraliste contemporain des premiers pas de la glossématique. On notera en second lieu la réserve émise dans le dernier paragraphe. Sauf erreur, celle-ci est un hapax dans les textes

²² « It is obvious, on the other hand, that, provided that I am right in my interpretation of Saussure’s theory, this theory could hardly have been understood by the majority of his contemporaries and successors, trained as they were in the fundamentally different tradition of conventional philology. What is mainly taken up by them, then, are those parts of Saussure’s work where *langue* is not identified with pure form but where language is conceived as a form within the substance, and not independent of the substance. This is, e.g., the way in which Saussure’s ideas came to be utilized, or, as it may perhaps be legitimate to say, appropriated by the Prague school of phonology, where the “phoneme” is a phonetic abstraction, but definitely a phonetic one, and radically different from what, to my mind, Saussure’s phoneme must have been. This is why the structural approach to language, in the real sense of the word, conceived as a purely relational approach to the language pattern independently of the manifestation in the linguistic usage, has not been taken up by philologists before the present day.

If talking on one’s own efforts would not be considered too pretentious, I should like to state, modestly but emphatically, that such a structural approach to language, considered merely as a pattern of mutual relations, has been and still will be my chief concern in all my endeavours within this field of study. In contradistinction to conventional philology, I have proposed the name *glossematics* (derived from γλῶσσα “language”) to denote this purely structural kind of linguistic research. I am convinced that such a new departure will yield highly valuable information about the very intimate nature of language, and is likely not only to provide a useful supplement to older studies, but to throw an entirely new light on old ideas. As far as I am concerned, my endeavour is on the side of *langue* studied and conceived as a mere form, as a pattern independently of the usage. Saussure summarizes in the following words what he himself considers as the fundamental idea of his lecture : “*la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même*”. This is the last sentence of his lectures. The late Professor Charles Bally, who was the successor of Saussure in the chair of linguistics in the University of Geneva, wrote a letter to me some few months before his death in which he said : “Vous poursuivez avec... constance l’idéal formulé par F. de Saussure dans la phrase finale de son Cours de linguistique générale.” Indeed, it is an astonishing fact that this has never been done up to recent times.

On the other hand, I should like to emphasize that the theory of glossematics should not be identified with that of Saussure. It is difficult to know what were in detail the conceptions in Saussure’s mind, and my own theoretical approach had begun to take shape, many years ago, before I even knew of Saussure’s theory. Reading and rereading Saussure’s lectures has given me confirmation in regard to many of my views ; but I am necessarily looking at his theory from my own angle, and I should not like to go too far in my interpretations of his theory. I have mentioned him here in order to emphasize my profound indebtedness to his work. » (H.Str. : p. 73-74).

²³ Emprunt au grec ἀδελφός, adjectif signifiant « de frère ou de sœur ». Le *Littre* en donne la définition suivante : « Terme de botanique. Qui a les filets des étamines soudés ensemble. », que l’on retrouve dans le *Trésor de la langue française*. Ce dernier dictionnaire mentionne un néologisme de Renan, dans lequel *adelphe* signifie « Qui est frère issu de la même mère ». Nous voudrions quant à nous lui donner le sens « de frère ou de sœur », c’est-à-dire celui de *fraternel* (inutilisable en raison de sa polysémie) lorsqu’il est adjectif de relation.

hjelmsleviens qui, comme nous le verrons dans le cours de notre travail, ne cessent de rapporter la glossématique à cette phrase du *Cours de linguistique générale* : « *la langue est une forme et non une substance* » (Saussure, 1972 : p. 169) et d'historiciser les concepts saussuriens dans le cadre d'une histoire du structuralisme²⁴. Elle témoigne cependant, tout comme la dissociation relevée ci-dessus entre « fondateur de la linguistique moderne » et « initiateur de la linguistique structurale », de la nécessité de ne pas confondre saussurisme et structuralisme : pour les structuralistes, Saussure, père de la linguistique structurale, n'en est pas pour autant structuraliste au sens doctrinal. Comme nous l'avons vu ci-dessus, il reste à faire un travail de déploiement du point de vue structural qu'il a initié et qui n'est pas nécessairement central ni totalement élaboré dans son œuvre. Hjelmslev écrit ainsi, toujours dans « *Structural Analysis of Language* » :

« Les conséquences théoriques de cette position [celle du *Mémoire*] furent tirées par Saussure dans son *Cours de linguistique générale*. C'est là que nous trouvons exposé l'arrière-plan théorique qui a été résumé au début du présent article. Mais l'on doit garder à l'esprit que la théorie saussurienne, telle qu'elle est exposée dans ces conférences faites à des occasions diverses et à quelques intervalles, n'est pas complètement homogène. Les découvertes de Saussure supposaient un départ absolument nouveau à l'intérieur du champ d'étude du langage, et il n'est pas étonnant que Saussure lui-même ait eu à lutter contre des idées conventionnelles ; ses cours sur la linguistique générale sont l'aboutissement de sa lutte pour prendre pied sur le terrain nouveau qu'il avait découvert, et non un exposé de ses vues définitives. Il y a des divergences entre quelques unes des affirmations contenues dans ce livre. [...] Dans un précédent article, je me suis efforcé de démêler, autant qu'il est possible, les différents niveaux ou strates que l'on peut distinguer dans les méditations de Saussure, et de mettre à jour ce qui, à mon sens, est l'idée entièrement neuve et réellement féconde de son œuvre. C'est, si je ne me suis pas trompé, la conception du langage comme une structure purement relationnelle, comme un schéma, par opposition avec l'usage (phonétique, sémantique, etc.) dans lequel se schéma se manifeste à l'occasion²⁵. » (H.Str. : p. 38-39).

²⁴ On lira d'ailleurs dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (1943) : « Un seul théoricien mérite d'être cité comme un devancier indiscutable : le Suisse Ferdinand de Saussure. » (H.Om. : p. 14) [« Een sprogteoretiker fortjener at fremhæves som tydelig forgænger : svejtseren *Ferdinand de Saussure*. » (H.Om. : p. 9)].

²⁵ « The theoretical consequences of this view were worked out by Saussure in his *Cours de linguistique générale*. This is where we find expounded the theoretical background which has been summarized in the beginning of the present paper. But it should be kept in mind that Saussure's theory, as expounded in these lectures on various occasions and with certain intervals, is not completely homogeneous. Saussure's discoveries meant an entirely new departure within the field of language study, and it is no wonder that Saussure himself had to fight against conventional ideas ; his lectures on general linguistics are the outcome of his struggle to gain a foothold on the new ground he had disclosed, and not an ultimate statement of his final views. There are discrepancies between some of the statements found in this book. [...] In a previous paper I have endeavoured to disentangle, as far as it goes, the various layers or strata which can be observed in Saussure's meditations, and to lay bare what to my mind is the entirely new and really profitable idea in his work. This is, if I am not mistaken, the conception of language as a purely relational structure, as a pattern, as opposed to the usage (phonetic, semantic, etc.) in which this pattern is accidentally manifested. » (H.Str. : p. 72-73). On lisait de même dans « *Langue et parole* » : « Pour juger utilement du *Cours de linguistique générale*, il faut l'envisager comme le produit d'une situation. C'est ainsi seulement que s'explique mainte particularité dans les termes et notions utilisés, reflets du compromis inévitable et nécessaire pour établir le contact avec le passé et avec le présent, et c'est ainsi également que s'expliquent les retouches et les insistances, reflets de la réaction accomplie par la pensée du maître contre les influences du milieu. » (H.LEP : p. 78).

Il faut néanmoins également prêter attention à cette insistance de Hjelmslev sur le caractère dès l'abord prévenu de sa lecture de Saussure, dont il affirme qu'elle intervint relativement tardivement dans sa formation intellectuelle²⁶. Cette affirmation pointe en effet vers une autre spécificité du rapport structuraliste à Saussure, qui définit les modalités de la première, c'est-à-dire de l'appréhension de l'œuvre saussurienne comme le point de départ d'une évolution qui la dépassera : si le structuralisme est mise en œuvre de la théorie saussurienne, il est dans le même temps lecture structuraliste de celle-ci, dans le cadre d'une référence *a posteriori*.

La dimension de la mise en œuvre est, malgré les réserves du texte de 1948, tout à fait nette chez Hjelmslev. Elle l'est également chez Benveniste qui, dans son texte célèbre de 1939 sur la « Nature du signe linguistique » cherche à « affermi[r], par-delà Saussure, la rigueur de la pensée saussurienne » (B.Nat. : p. 55) en « restaurant la véritable nature du signe dans le conditionnement interne du système » (B.Nat. : p. 55). Le texte s'ouvre sur les lignes suivantes, où est clairement énoncé le lien existant entre caractère fondamental de l'œuvre saussurienne et nécessité d'une exégèse :

« C'est de F. de Saussure que procède la théorie du signe linguistique actuellement affirmée ou impliquée dans la plupart des travaux de linguistique générale. Et c'est comme une vérité évidente, non encore explicite, mais cependant incontestée en fait, que Saussure a enseigné que la nature du signe est *arbitraire*. La formule s'est immédiatement imposée. Tout propos sur l'essence du langage ou sur les modalités du discours commence par énoncer le caractère arbitraire du signe linguistique. Le principe est d'une telle portée qu'une réflexion portant sur une partie quelconque de la linguistique le rencontre nécessairement. Qu'il soit partout invoqué et toujours donné pour évident, cela fait deux raisons pour que l'on cherche au moins à comprendre en quel sens Saussure l'a pris et la nature des preuves qui le manifestent. » (B.Nat. : p. 49).

On notera cependant que, comme il apparaissait dans les passages cités ci-dessus, Benveniste, utilise le terme de *précurseur*, inséparable d'une certaine dimension d'*a*

²⁶ On trouve une remarque analogue chez Martinet qui, dans ses *Mémoires d'un linguiste* (1993), affirme : « Je me sens saussurien sur beaucoup de points. Ne serait-ce que parce que, lorsque j'étais étudiant, j'ai eu des maîtres français et fait des lectures, comme *Le Langage* de Vendryes ou certains écrits de Meillet, qui étaient dans la ligne de Saussure. Mais je n'ai lu le *Cours* intégralement qu'après avoir été nettement, sinon profondément, influencé par Otto Jespersen dont j'ai traduit, dès l'âge de vingt ans, l'introduction à la linguistique. [...] »

Ma réflexion linguistique était donc très développée avant que je ne prenne directement contact avec Saussure, et il peut être intéressant de voir dans quelle mesure j'accepte ou écarte les grands principes saussuriens. » (M.Mé. : p. 294-296). Jakobson affirme avoir pris connaissance des idées de Saussure d'abord par l'intermédiaire de Karcevskij, revenu en Russie en 1917 après des études à Genève. Il écrit ainsi dans le « Retrospect » (1961-1962) du premier volume des *Selected Writings* (« Deuxième essai. Le concept linguistique des traits distinctifs. Réminiscence et méditations » dans les *Essais linguistiques II*) : « Un peu plus tard, en 1917, S. J. Karcevskij revint à Moscou après avoir étudié à Genève, et il nous familiarisa avec les éléments essentiels de la doctrine saussurienne. » (J.Ret.1 : p. 132) [« Somewhat later, in 1917, S. J. Karcevskij returned to Moscow after years of study in Geneva and acquainted us with the essentials of the Saussurian doctrine. » (J.Ret.1 : p. 631)]. Ce n'est qu'en 1920, à son arrivée à Prague, qu'il lit le *Cours de linguistique générale*, ainsi qu'il l'écrit dans « Structuralisme et téléologie » (1974) : « Arrivé à Prague en 1920, je me suis procuré le *Cours de linguistique générale* » (J.Stru. : p. 125) puis dans les *Dialogues* (1980) : « Sur ce point, je l'ai [Saussure] suivi avec toujours plus d'insistance – et cela dès le moment où j'eus pris connaissance de son *Cours*, que Sechehaye m'envoya peu après mon arrivée à Prague, en 1920. » (J.Dial. : p. 45). Nous ne savons pas, en revanche, quand Benveniste prit connaissance du *Cours de linguistique générale*.

posteriori. Jakobson, bien qu'également lecteur de Saussure²⁷, accentue quant à lui la dimension de la référence *a posteriori*. C'est ainsi qu'envisageant l'œuvre saussurienne comme le point de départ d'une évolution qui la dépassera²⁸, il insiste volontiers, comme dans le passage de « La théorie saussurienne en rétrospection » que nous avons cité ci-dessus, sur la dimension transitionnelle de l'œuvre saussurienne. On lit ainsi encore en 1939 dans « Zur Struktur des Phonems » :

« Der *Cours de linguistique* des Genfer Meisters ist zweifellos eines der bedeutendsten und gedankenreichsten Bücher, welche die allgemeine Sprachwissenschaft besitzt. Es gibt in der Wissenschaft zweierlei Meisterwerke : einerseits sind es Arbeiten, die die Strebungen, Errungenschaften und Grundsätze einer Schule erschöpfen und krönen und somit eine abgeschlossene, vollkommen, durchdachte Lehre darbieten (als ein klassisches Beispiel könnte man Pauls *Prinzipien der Sprachgeschichte* erwähnen) ; derartigen zusammenfassenden Leistungen können andere entgegengesetzt werden, welche eher den vielversprechenden Anfang als den Schlusserfolg einer Strömung kennzeichnen ; anstatt eines fertigen Gebäudes, kündigen sie eher eine Sturm- und Drangperiode an, die Einleitung zu einem neuen grosszügigen Suchen und Aufbau. Das erwähnte Buch Ferd. de Saussures gehört hierher. Es sind keine summierende Schlussfolgerungen aus den gesammelten Werken des Gelehrten und seiner Zeitgenossen ; es ist im Gegenteil ein kühner Versuch, die Erbschaft der Schule und der eigenen Forschungsgewohnheiten zu überwinden und sich zu einer neuen Auffassung durchzukämpfen. Nicht definitive Katechismusregeln, sondern bahnbrechende Arbeitshypothesen und klare Ahnungen bilden den Inhalt dieses glänzenden Werkes. Der Band steht auf dem Scheidepunkt zweier Epochen und zweier Verfahrungsweisen ; ein derartiges Buch, so genial es auch sein mag, kann nie von Widersprüchen frei sein. Es wäre aber gefährlich und verfehlt, oder, um genauer zu sprechen, es ist gefährlich und verfehlt, diesen *Cours de linguistique* – wie es leider öfters der Fall ist – als ein Kompendium, als eine abgerundete Doktrine zu werten und seine Widersprüche entweder zu verdecken zu suchen oder im Gegenteil um ihrerwillen das Grundlegende am Buche zu verkennen²⁹. » (J.Zu. : p. 293-294)

²⁷ Comme en témoignent notamment les trois textes « La théorie saussurienne en rétrospection » (1942), *Six leçons sur le son et le sens* (1942-1943) et « Zeichen und System der Sprache » (1959), dont le sous-titre de la traduction anglaise est « A Reassessment of Saussure's Doctrine ».

²⁸ Voir encore, sur ce point, dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » (1957) : « Le principe de la division ordonnée prend racine, de plus en plus, tant en grammaire qu'en phonologie : on aura une claire conscience des progrès accomplis si on relit le *Cours* de Ferdinand de Saussure ; Saussure, qui fut le premier à pleinement comprendre l'importance pour la linguistique du concept de système, n'arrivait cependant pas encore à découvrir un ordre obligatoire dans un système aussi distinctement hiérarchisé que celui des cas » (J.Typ. : p. 71) [« The principle of ordered division takes ever deeper roots both in grammar and phonology, and we obtain clear evidence of the progress achieved while rereading the *Cours* of Ferdinand de Saussure, the first man who fully understood the significance of the system concept for linguistics, and who, at the same time, failed to see the compulsory order in such a distinctly hierarchic system as the pattern of grammatical cases »] (J.Typ. : p. 525)], ainsi que, dans « Zeichen und System der Sprache », J.Zei. : p. 272.

²⁹ « Le *Cours de linguistique* du maître genevois est sans aucun doute l'un des ouvrages les plus marquants et les plus féconds intellectuellement consacrés à la linguistique générale. Il existe dans la science deux sortes de chefs-d'œuvre. : il est d'une part des travaux qui achèvent et couronnent les aspirations, les conquêtes et les principes d'une école, et offrent ainsi une théorie verrouillée, complètement achevée (comme exemple classique, on pourrait mentionner les *Prinzipien der Sprachgeschichte* de Paul) ; on peut opposer à des réalisations récapitulatives de ce type d'autres réalisations qui marquent plutôt le commencement prometteur que le résultat final d'un courant ; au lieu d'un bâtiment fini, ils annoncent plutôt une période de style *Sturm und Drang*, l'ouverture d'une recherche et d'une construction nouvelles et de grande ampleur. L'ouvrage mentionné de Ferd. de Saussure est de ceux-là. Il ne s'agit pas d'une somme de déductions à partir des œuvres complètes du savant

et de même quelques années plus tard dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« Le *Cours de linguistique générale* présente, nous avons déjà eu l'occasion de le signaler³⁰, de graves contradictions dans la façon d'envisager et de décrire les moyens phoniques du langage. Ces contradictions caractérisent la place intermédiaire qu'occupe la doctrine saussurienne entre deux courants successifs de la pensée linguistique : le courant de l'empirisme naïf et l'orientation structurale de la science moderne. » (J.Lec. : p. 60).

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, Jakobson se montre très critique à l'égard de l'apport saussurien, qu'il relativise en faisant de Saussure un précurseur parmi d'autres de la linguistique structurale, et du *Cours de linguistique générale* une synthèse d'idées formulées antérieurement bien plutôt qu'une œuvre réellement originale. Il écrit ainsi en 1932 dans « La Scuola Linguistica di Praga » :

« Non abbiamo l'intenzione di sostenere qui il carattere autoctono della scuola linguistica di Praga. La questione di sapere a chi esse va debitrice nello sviluppo della linguistica sincronica non c'interessa. È alla logica concreta di Masaryk, ovvero alla scuola di Baudouin de Courtenay, che già poco dopo il '70 realizzava nei suoi lavori la distinzione fra statica e dinamica, o infine al *Cours* di F. de Saussure ? [...] Poco importa sapere donde i lavori del Circolo hanno ricevuto la concezione hegeliana della struttura del

et de ses contemporains ; c'est au contraire une tentative audacieuse de surmonter l'héritage de la tradition académique et des habitudes de recherche qui lui sont propres et de parvenir ainsi à une nouvelle conception. Nulle règle définitive de catéchisme, mais des hypothèses de travail pionnières et des pressentiments perspicaces : voilà ce qui forme le contenu de cette œuvre brillante. Le volume se situe à la croisée de deux époques et de deux manières de procéder ; aussi génial qu'il puisse être par ailleurs, un tel ouvrage ne saurait être exempt de contradictions. Mais il serait dangereux et erroné, ou pour parler plus exactement, il est dangereux et erroné – puisque c'est malheureusement souvent le cas – de considérer ce *Cours de linguistique* comme un abrégé, comme une doctrine achevée et soit d'occulter ses contradictions soit au contraire d'en tirer argument pour méconnaître la nouveauté fondatrice de l'ouvrage. » Le passage est traduit et développé dans « La théorie saussurienne en rétrospection », où il précède tout juste le passage que nous avons cité ci-dessus : « Il existe dans la science deux sortes de chefs-d'œuvre. Ce sont d'une part les travaux qui dressent le bilan des recherches, des résultats acquis et des dogmes d'une école donnée et couronnent pour ainsi dire son activité en présentant une doctrine toute faite, et on pourrait citer comme exemple classique de ce genre le livre mentionné de Hermann Paul. A ces œuvres de synthèse on pourrait d'autre part opposer des travaux qui sont plutôt des prologues que des épilogues ; au lieu d'un édifice accompli ils ne présentent que le commencement mouvementé d'une édification nouvelle et novatrice. Le *Cours de linguistique* de Saussure appartient justement à ce type-là. Il ne contient pas de conclusions tirées des œuvres complètes de l'auteur et de ses contemporains ; non, c'est au contraire un effort hardi dont le but est de réviser et de surmonter l'héritage de l'école et du propre passé de l'investigateur, et d'obtenir de nouveaux résultats. Contrairement aux manuels résumant les résultats déjà acquis par la science, Saussure porte son attention sur ce qui reste à faire et il finit le chapitre introductif de son cours par ces mots bien significatifs : "aujourd'hui encore", dit-il "les problèmes fondamentaux de la linguistique générale attendent une solution".

Ce ne sont donc pas des dogmes définitifs, mais des hypothèses de travail et des esquisses lucides qui constituent le contenu du beau volume en question. Cette œuvre se trouve située au carrefour de deux époques, à la limite de deux façons différentes de voir les choses ; un tel livre, aussi général qu'il soit, ne peut jamais être exempt de contradictions, et ce serait dangereux aussi bien qu'erroné de voir dans ce *Cours de linguistique* – comme on le fait malheureusement trop souvent – une sorte de compendium, une doctrine solide ! Par suite de cette interprétation fautive, on s'efforce à tort de dissimuler ses contradictions ou bien au contraire on s'y attache pour méconnaître même la valeur fondamentale de l'œuvre et pour la condamner en bloc. » (J.Thé. : p. 396-397).

³⁰ On lit en effet quelques pages plus haut : « Dans le *Cours de linguistique générale* que Ferdinand de Saussure avait fait durant les dernières années de son activité universitaire et que ses élèves ont rédigé et publié quelques années après, nous trouvons un mélange bizarre de tous les stades de l'étude de sons, de l'époque néogrammairienne jusqu'à l'époque moderne. » (J.Lec. : p. 54-55).

sistema a della sua dialettica. È alla scienza russa o, come risulta da un recente lavoro di Čiževskij, la tradizione di Hegel non ha mai avuto interruzioni ed è sempre stata produttiva ? oppure anche qui la parte decisiva è stata quella della teoria del Saussure (in cui gli elementi della dottrina di Hegel sulle antinomie sono penetrati, come sembra, per mezzo delle *Antinomies linguistiques* del hegeliano V. Henry) ? [...] È fuor di dubbio che la scuola linguistica di Praga è il risultato di una simbiosi del pensiero ceco e russo, come la linguistica russa contemporanea porta le tracce della simbiosi della scienza russa e polacca. È fuori di dubbio che la scuola di Praga ha tenuto anche conto dell'esperienza della linguistica occidentale : i lavori della scuola di Ginevra, la linguistica americana, l'anglistica moderna, le ricerche dei dotti olandesi : tutto codesto non poteva restare senza influsso. L'originalità della scuola appare nella scelta delle idee nuove e nella loro unione nella totalità d'un sistema³¹. » (J.Sc. : p. 543-544).

Dans « Henry Sweet's Paths toward Phonemics », datant de 1961, Saussure est de même mentionné dans le cadre d'une énumération de « précurseurs de la science moderne du langage » :

« Comme je l'ai écrit dans mon essai sur Baudouin de Courtenay et son école, "le proverbe dit que c'est une erreur de découvrir l'Amérique trop tard, après Colomb, mais une découverte prématurée peut également être nuisible"³². Les grands précurseurs de la science moderne du langage – John Hughlings Jackson (1835-1911), Charles Sanders Peirce (1839-1914), Henry Sweet (1845-1912), Jan Baudouin de Courtenay (1845-1929), Jost Winteler (1846-1929), Mikołaj Kruszewski (1851-1887) et Ferdinand de Saussure (1857-1913) – portent chacun à leur manière l'empreinte de la tragédie sur toute leur vie³³. » (J.Hen. : p 270).

Et tout au long des textes de Jakobson, les principales thèses du *Cours de linguistique générale* sont attribuées à d'autres penseurs, antérieurs ou contemporains. Jakobson écrit ainsi dans « Problems of Language in Masaryk's Writings » (1930) que l'on trouve chez Masaryk « those same corrections to Whitney's conception which we later find in the writings of

³¹ « Nous n'avons pas l'intention d'affirmer le caractère autochtone de l'école linguistique de Prague. La question de savoir à qui elle est redevable du développement de la linguistique synchronique ne nous intéresse pas. Est-ce à la logique concrète de Masaryk, ou bien à l'école de Baudouin de Courtenay, qui déjà dans les années 70 a mis en œuvre dans ses travaux la distinction entre statique et dynamique, ou enfin au *Cours* de F. de Saussure ? [...] Peu importe de savoir d'où les travaux du Cercle ont reçu leur conception hégélienne de la structure du système et de sa dialectique. Est-ce à la science russe, ou bien, comme il ressort d'un travail récent de Čiževskij, la tradition de Hegel n'a-t-elle pas connu d'interruption et a-t-elle toujours été productive ? ou bien dans ce cas aussi la part décisive revient-elle à la théorie de Saussure (où les éléments de la doctrine de Hegel sur les antinomies ont été intégrés, semble-t-il, grâce aux *Antinomies linguistiques* de l'hégélien V. Henry) ? [...] Il ne fait aucun doute que l'école linguistique de Prague est le résultat d'une symbiose entre la pensée tchèque et la pensée russe, de même que la linguistique russe contemporaine porte la trace de la symbiose entre les sciences russe et polonaise. Il ne fait aucun doute que l'école linguistique de Prague a tenu compte également de l'expérience de la linguistique occidentale : les travaux de l'école de Genève, la linguistique américaine, l'anglistique moderne, la recherche des savants hollandais : tout cela ne pouvait pas rester sans influence. L'originalité de l'école réside dans le choix des idées nouvelles et dans leur union en la totalité d'un système. »

³² Voir J.Kaz. : p. 222 [p. 414]. La référence au texte anglais est donnée dans les *Selected Writings*.

³³ « As I wrote in my afore-cited paper about Baudouin de Courtenay and his school, "the proverb says that it is wrong to discover America too late, after Columbus, but also a too early discovery may be detrimental". The great precursors of the modern science of language – John Hughlings Jackson (1835-1911), Charles Sanders Peirce (1839-1914), Henry Sweet (1845-1912), Jan Baudouin de Courtenay (1845-1929), Jost Winteler (1846-1929), Mikołaj Kruszewski (1851-1887), and Ferdinand de Saussure (1857-1913) – each of them in his own way bears a stamp of tragedy on his whole life. » (J.Hen. : p. 467). On retrouve la même idée quelques années plus tard dans « Verbal communication » (1972). Voir : J.Ver. : p. 78-79 [p. 82].

Saussure and his school³⁴ » (J.Mas. : p. 60), que la langue de Masaryk, comme celle de Saussure, est une forme³⁵, enfin que Masaryk, « as far as we know, was first to give a specific formulation in print of the problem of static linguistics as a special discipline³⁶ » (J.Mas. : p. 64). De même, dans « Zur Struktur des Phonems » (1939), la dichotomie langue/parole est attribuée, outre à Saussure, à Victor Henry³⁷, et dans « The Kazan's school of Polish Linguistics and its Place in the International Development of Phonology », Saussure est présenté comme un continuateur de Baudouin et de Kruszewski³⁸ :

³⁴ « les mêmes corrections à apporter à la doctrine de Whitney que l'on trouvera plus tard dans les écrits de Saussure et de son école ».

³⁵ Voir J.Mas. : p. 62 et 73.

³⁶ « autant que nous le sachions, fut le premier à donner une formulation spécifique publiée du problème de la linguistique statique comme discipline spéciale ». Voir aussi, sur ce point, dans « La Scuola linguistica di Praga », J.Sc. : p. 542, ainsi que dans « The World Response to Whitney's Principles of Linguistic Science » (1971) : « C'est l'intuition latente de Whitney qui doit avoir favorisé la conception de la double subdivision de l'étude du langage – chacune abstraite et concrète – en son aspect synchronique (fondamental) et son aspect historique (secondaire), conception qui avait hanté Masaryk dans les années 1880 et Saussure dans les années 1890, et qui était lourde de conséquences pour le développement ultérieur de la linguistique. » (J.Whi. : p. 284) [« It was Whitney's latent intuition which must have furthered the thought of the twofold subdivision of the study of language – both abstract and concrete – into its synchronic (fundamental) and historical (secondary) aspects, that thought which haunted Masaryk in the eighties and Saussure in the nineties and was fraught with serious consequences for the further development of linguistic science. » (J.Whi. : p. 234)]. On lit par ailleurs dans ce texte : « L'exigence saussurienne de l'autonomie de la linguistique et sa critique de la conception qu'avait Whitney de ce problème avaient été préfigurées une décennie auparavant par l'éminent philosophe tchèque T. G. Masaryk (1850-1937), dont le traité *Základové konkrétné logiky* ("Principes de logique concrète") visait à construire une systématique des sciences. » (J.Whi. : p. 283-284) [« Both Saussure's requirement of autonomy for linguistics and his criticism of Whitney's view of this question had been anticipated one decade earlier by the paramount Czech philosopher T. G. Masaryk (1850-1937), whose treatise *Základové konkrétné logiky* ("Fundamentals of Concrete Logic", 1885) tended to draft a rational systematics of sciences. » (J.Whi. : p. 234)].

³⁷ Voir J.Zu. : p. 284. C'est de manière plus vague « un certain nombre de concepts » (J.SS : p. 262) [« some concepts » (J.SS : p. 218)] du *Cours de linguistique générale* qui, dans *The Sound Shape of Language* (1979), seront donnés comme inspirés par l'ouvrage de Victor Henry. Voir encore, à propos de la distinction langue/parole : « Ainsi, dès la fin de la Renaissance, le philosophe et linguiste Jan Amos Komenský (Comenius, 1592-1670) avait clairement distingué *lingua* et *sermo* (la langue et la parole saussuriennes) » (J.SS : p. 153) [« For instance, during the epoch of rationalism, the philosopher and linguist Jan Amos Komenský (Comenius, 1592-1670) in his anticipatory work clearly discerned *lingua* and *sermo* (Saussure's *langue* and *parole*) » (J.SS : p. 126-127)].

³⁸ On notera, dans cette perspective, cet éloge ambigu des travaux manuscrits de Saussure, que l'on trouve dans « Saussure's Unpublished Reflections on Phonemes » (1969) : « La "phonétique sémiologique" et l'importance primordiale que cet essai assigne à la "valeur sémiologique" du phonème jettent une nouvelle lumière sur la place de Saussure dans la lutte graduelle pour une approche intrinsèquement linguistique de la structure phonique du langage. L'influence directe des idées de Baudouin de Courtenay et de Mikołaj Kruszewski sur Saussure devient toujours plus claire. Dans *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen* (1895, note 2), Baudouin lui-même confesse son abandon du concept original de "phonème" que lui et Kruszewski avaient introduit tout au début des années 1880. C'est précisément cette dernière conception véritablement linguistique du phonème qui a trouvé un nouveau développement dans le traité de Saussure. Albert Sechehaye, son fidèle étudiant du début des années 1890, a sans aucun doute compris "plusieurs des principes" de son maître, en particulier les réflexions de Saussure de cette époque sur la "phonétique sémiologique", et il en donna une forme et un caractère nouveaux, très personnels, dans ses méditations sur la "phonologie" proprement dite et sur les "éléments" du "système phonologique" "sous son aspect algébrique" (*Programme et méthodes de la linguistique théorique*, 1908, chap. XI, XII). De plus, depuis les premiers moments de la phonologie pragoise, on a reconnu expressément le rôle précurseur du programme de Sechehaye (cf. *Le Cercle de Prague, Change III*, éd. par J.-P. Faye, 1969, p. 73 sqq.) en même temps qu'une autre puissante impulsion, à savoir la tradition de Baudouin revue et renouvée par son disciple le plus astucieux, L. V. Ščerba. Ainsi, l'idée de Saussure d'une phonétique

« Saussure étudia avec soin la théorie du langage élaborée par les deux linguistes, que l'histoire a unis pour toujours, et dans ses cours, édités en un livre posthume par Bally et Sechehaye, l'enseignement de Baudouin et de Kruszewski lui fournit l'occasion de discuter des dichotomies fondamentales comme la statique et la dynamique linguistiques (ou, selon la formulation favorite de Baudouin et de Saussure, la "cinématique") ; "immutabilité" et "mutabilité" et, parallèlement, "l'éternel antagonisme entre une force conservatrice, fondée sur des associations par contiguïté, et une force progressive fondée sur des associations par similarité" ("solidarité avec le passé" et "infidélité au passé") ; "langue" et "parole" ; forces centrifuges et centripètes dans le langage ("force particulatrice" [*sic*] et "force unifiante") ; le tout cohérent du système et ses parties ; association par similarité, par exemple, "les liens de parenté" ("solidarité associative" ou "groupement par familles"), par opposition aux "liens de contiguïté avec des éléments concomitants" ("solidarité syntagmatique") ; enfin, la "paire inséparable" du *signans* et du *signatum* – *oboznačajusčee* et *oboznačaeomoe* ("signifiant" et "signifié")³⁹. » (J.Kaz. : p. 229-230).

sémiologique, jetée dans un essai que l'on n'a conservé que par hasard et qui est resté ignoré jusqu'à ces derniers temps, représente néanmoins un message vraiment historique dans l'opiniâtre progression de la pensée linguistique internationale. » (J.Sau. : p. 295) [« The "semiologic phonetics" and the paramount importance assigned by the sketched treatise to the "semiologic value" of the phoneme throw a new light on the place of Saussure in the gradual struggle for an intrinsically linguistic approach to the sound pattern of language. The direct influence of Baudouin de Courtenay and Mikołaj Kruszewski's ideas on Saussure becomes ever clearer (cf. R. Jakobson, *Selected Writings*, II, pp. 400ff., 442ff.). In his *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen* (1895, footnote 2) Baudouin himself confesses his retreat from the original concept of "phoneme" which he and Kruszewski introduced in the very early eighties. Precisely the latter, truly linguistic conception of phoneme found a further development in Saussure's treatise. Albert Sechehaye, his devoted student of the early nineties, undoubtedly apprehended *plusieurs des principes* of his master, in particular Saussure's reflections of that time on "semiologic phonetics", and he imparted a new, quite personal shape and character in his meditations on "phonology", *proprement dite*, and on the "elements" of the "phonological system" *sous son aspect algébrique* (*Programme et méthodes de la linguistique théorique*, 1908, Ch. XI, XII). Furthermore, from the very beginnings of Prague phonology the inciting role of Sechehaye's program was expressly acknowledged (cf. *Le Cercle de Prague* = *Change III*, ed. by J.-P. Faye, 1969, p. 73ff.) jointly with another powerful impetus, viz. Baudouin's tradition revised and renewed by his most inquisitive disciple L. V. Ščerba. Thus, Saussure's idea of semiologic phonetics, jotted down in a sketch which was preserved by mere chance and which remained unknown until recently, nevertheless represents an indeed historic message in the strenuous progression of international linguistic thought. » (J.Sau. : p. 750)]. On notera par ailleurs dans ce passage la référence aux travaux de Sechehaye. Celle-ci est relativement fréquente dans les textes de Jakobson, qui parle volontiers d'école saussurienne.

³⁹ « Saussure carefully studied the theory of language elaborated by the two linguists, whom history has linked forever, and in his lectures, which were refashioned by Bally and Sechehaye into a posthumous book, he took from the teachings of Baudouin and Kruszewski and eloquently discussed such fundamental dichotomies as linguistic statics and dynamics (or in Baudouin's and likewise Saussure's favorite formulation, kinematics) ; constancy and changeability (*immutabilité* and *mutabilité*), and correspondingly "the eternal antagonism between a conservative force, based on associations by contiguity, and a progressive force based on associations by similarity" (*solidarité avec le passé* and *infidélité au passé*) ; language and speech (*langue* and *parole*) ; centrifugal and centripetal forces in language (*force particulatrice* and *force unifiante*) ; the coherent whole of the system and its parts ; association by similarity, viz. "the bonds of kinship" (*solidarité associative* or *groupement par familles*), as opposed to "bonds of contiguity with concomitants" (*solidarité syntagmatique*) ; finally the "inseparable pair" of *signans* and *signatum* – *oboznačajusčee* and *oboznačaeomoe* (*signifiant* and *signifié*). » (J.Kaz. : p. 421). Pour l'ensemble de la discussion, voir J.Kaz. : p. 229-232 [p. 420-423]. Voir en outre, pour un autre développement relatif à l'influence de Kruszewski sur Saussure, J.Kru. : p. 255-256. Enfin, dans « The World Response to Whitney's Principles of Linguistic Science » (1971), Jakobson donne le terme *opposition* utilisé par Saussure dans ses notes sur Whitney comme « très probablement modelé sur l'exemple de Baudouin (*protivopoložnosti*) » (J.Whi. : p. 283) [« most probably modeled upon Baudouin's example (*protivopoložnosti*) » (J.Whi. : p. 233)]. Voir également J.Rel. : p. 17 [J.Ret.2 : p. 717] cité ci-dessous.

On lit en outre dans « La première lettre de F. de Saussure à A. Meillet sur les anagrammes » (1971) :

« Mais, en dépit de ces écarts sporadiques, d'ordinaire la dichotomie factice du fortuit et du prémédité pesait sur le réseau conceptuel du chercheur [Saussure], et entravait l'édification de sa doctrine linguistique ainsi que le fondement théorique de ses découvertes pénétrantes dans les régions inexplorées de la poésie. Découvertes d'autant plus saisissantes que, sur cette voie, Saussure n'a pas rencontré de jalons à suivre, tandis que dans les thèses de son *Cours de linguistique générale*, il se trouve inspiré par la quête de quelques précurseurs. » (J.Pre. : p. 245).

Enfin, à partir du milieu des années 50, les notions saussurienne, scolastique et stoïcienne de signe, signifiant et signifié sont données par Jakobson pour équivalentes. Il est ainsi question dans « Phonology and Phonetics » (1955) de « l'aspect nommé *signans* dans la tradition stoïcienne et scolastique, et *signifiant* dans l'œuvre de celui qui a fait revivre cette tradition, Ferdinand de Saussure⁴⁰ » (J.PP : p. 115). On lit ensuite dans « Linguistic Glosses to Goldstein's "Wortbegriff" » (1958) :

« Some interpreters of Saussurian doctrine are prone to believe that his theory of the two-fold structure of linguistic entities is a novelty, but Saussure's approach to the sign both in concepts and terms originates, in fact, from a tradition lasting over two thousand years. His definition of the total *signe* as a combination of *signifiant* and *signifié* literally corresponds both to the Stoic *semeion* consisting of two primordial aspects – *semainon* and *semainomenon* – and to St. Augustine's adaptation of the ancient Greek model : *signum* = *signans* + *signatum*. This conception was inherited by the schoolmen and was, furthermore, revitalized by the semantic theories of the nineteenth and very early twentieth centuries, particularly by Bolzano and his followers⁴¹. » (J.Gol. : p. 267).

Dans cette perspective, le *Cours de linguistique générale* apparaît comme une synthèse d'idées formulées antérieurement, et dont la dimension de synthèse en même temps que de développement systématique explique, avec la conjoncture historique dont nous avons déjà vu ci-dessus que Jakobson insistait sur son rôle, le succès et le rôle fondateur dans l'histoire de la linguistique. On lit ainsi dans « La théorie saussurienne en rétrospection » :

⁴⁰ « the aspect named *signans* in Stoic and Scholastic tradition and in the work of its reviver, Ferdinand de Saussure » (J.PP : p. 474). On voit que le terme *signifiant* a été ajouté dans la traduction française. On trouve systématiquement dans les traductions françaises de Nicolas Ruwet, revues par Jakobson (voir Jakobson, 1963, p. 21), *signifiant* et *signifié* là où l'original anglais donne *signans* et *signatum*.

⁴¹ « Quelques interprètes de la doctrine saussurienne sont enclins à croire que sa théorie de la structure double des entités linguistiques est une nouveauté, mais l'approche saussurienne du signe, qu'il s'agisse des concepts ou des termes, a son origine, en fait, dans une tradition remontant à deux mille ans. Sa définition du *signe* total comme une combinaison d'un *signifiant* et d'un *signifié* correspond littéralement et au *semeion* stoïcien consistant en deux aspects primordiaux – le *semainon* et le *semainomenon* – et à l'adaptation faite par St Augustin du modèle des anciens grecs : *signum* = *signans* + *signatum*. Cette conception a été héritée par les scolastiques et fut, en outre, revitalisée par les théories sémantiques du dix-neuvième siècle et du tout début du vingtième siècle, en particulier par Bolzano et ses successeurs. » Voir aussi, pour des affirmations analogues, J.Que. : p. 22-23 [p. 345], et J.SS. : p. 21 [p. 17], et pour des références, à propos de la définition du signe, aux stoïciens ou à Saint Augustin : J.Rét.1 : p. 131 [p. 631], J.Eff. : p. 315 [p. 524], J.Rel. : p. 18 [J.Ret.2 : p. 717], J.Whi. : p. 280 [p. 228], J.Pre. : p. 246-247, J.Res. : p. 39 [p. 565], J.CS : p. 99, J.SS : p. 21 [p. 17], J.Dial. : p. 48 et J.Ret.3 : p. 129 [p. 767]. Voir également *infra*, la section II-, A-, 2-, a- du chapitre 2 de la première partie.

« Et si c'est aux chercheurs slaves Baudouin de Courtenay et Masaryk que revient le mérite historique d'avoir le plus tôt, déjà au cours des années soixante-dix et quatre-vingt, posé les problèmes mentionnés, c'est le créateur de la linguistique française moderne, Ferdinand de Saussure, qui a le premier largement et systématiquement développé tout le faisceau de ces problèmes urgents de notre science et qui sans aucun doute a eu la plus grande influence sur tout le développement récent de la linguistique européenne mondiale. » (J.Thé. : p. 395-396)

et de même en 1970 dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » :

« La fin du XIX^e siècle et le début du XX^e ont été marqués par un progrès continu des études historiques comparatives. En même temps, cependant, des essais de chercheurs isolés dans différents pays sont les signes annonciateurs des futures études structurales du langage. Ces travaux précurseurs aboutissent au *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, édition posthume publiée en 1916 par les soins de Ch. Bally et A. Sechehaye d'après des notes d'étudiants. Au cours des cinquante années suivantes, la science de la langue a fait des progrès rapides et intenses et a remis en cause quelques bases fondamentales de la doctrine linguistique. Le meilleur moyen de souligner les innovations essentielles sera de les confronter au *Cours* de Saussure, considéré comme le point de départ d'une ère nouvelle dans la science du langage (244, 245).

La plupart des concepts et principes théoriques fondamentaux exposés par Saussure remontent à ses contemporains aînés, Baudouin de Courtenay (8, 133) et Kruszewski (150, 142) ; mais dans le *Cours*, certaines de ces notions étaient présentées d'une manière plus claire et plus développée et Saussure mettait nettement l'accent sur la solidarité du système et de ses éléments constitutifs, sur leur caractère purement relatif et oppositif et sur les antinomies fondamentales que nous rencontrons lorsque nous avons affaire au langage. Il faut ajouter cependant que l'analyse concrète des systèmes linguistiques était confiée aux chercheurs futurs, et l'élaboration des méthodes les plus appropriées à cette analyse devint une question capitale de la théorie et de la pratique linguistiques pendant plusieurs dizaines d'années⁴². » (J.Rel. : p. 17).

Cette attitude critique envers l'œuvre saussurienne est sans aucun doute liée pour partie aux origines russes de Jakobson. En témoignent le passage de « La Scuola Linguistica di Praga » que nous avons cité ci-dessus, de même que celui-ci, extrait de « Die Arbeit der sogenannten "Prager Schule" » (1936) :

⁴² « The late nineteenth and very early twentieth centuries were marked by a continuous upsurge of comparative historical studies. At the same time, however, tentative writings of lone seekers in different countries reveal the first, precursory inklings of a prospective, structural approach to language. These anticipations and efforts culminate in Ferdinand de Saussure's *Cours de linguistique générale*, a posthumous edition of 1916 arranged by Ch. Bally and A. Sechehaye on the basis of students' records. The five subsequent decades have witnessed an unprecedented, strenuous rise and capital revision of the linguistic science, and the clearest way to point out the essential innovations will be to confront them with the Saussurian doctrine, which has been viewed as the start of a new era in the science of language.

Most of the cardinal theoretical concepts and principles introduced by Saussure go back to his older contemporaries, Baudouin de Courtenay and Kruszewski ; but in the *Cours* some of these notions were presented in a more perspicuous and expanded manner, and an effective emphasis was placed on the mutual solidarity of the system and its constituents, on their purely relative and oppositive character, and on the basic antinomies which we face when we deal with language. It must be added, however, that the factual analysis of linguistic systems was a task passed on to the future researchers, and the elaboration of the most appropriate methods for such an analysis has become a vital question of linguistic theory and praxis for several decades. » (J.Ret.2 : p. 716-717). Voir également J.Kaz. : p. 236 [p. 426-427], cité ci-dessus.

« Le groupe de Prague est un exemple caractéristique des tendances qui ressortent aujourd'hui dans la science mondiale par l'effet d'une nécessité interne ; mais il n'est pas superflu de suivre le lien qui les rattache également à la tradition pragoise dans la science du langage. Si la linguistique de Prague s'est tenue sous le signe du strict positivisme jusqu'à une date récente, on rencontre ici, jusque dans le plus lointain passé, un effort intense et renouvelé en direction d'une phénoménologie du langage : les disputes de Prague, fructueuses et passionnées, entre réalistes et nominalistes à la jointure du XIV^e et du XV^e siècle [*sic*], la Panglottie de Comenius et les considérations sur le langage et la culture à l'âge baroque, l'activité de Bolzano et de ses élèves, les tentatives des hégéliens tchèques et slovaques dans le sens d'une dialectique du langage ; enfin la distinction entre les problématiques historique et statique dans la science de la langue, avec les travaux de Masaryk des années 80, qui se prononcent pour la subordination de la diachronie linguistique à la synchronie et pour une conception téléologique du devenir de la langue. Mais la singularité et la *créativité* d'un lieu ne se manifestent pas seulement dans ce qui est purement natif ; mais, bien davantage, dans le choix et la mise en liaison des éléments pris en charge. La marque de l'univers tchécoslovaque c'est sa situation, au croisement de cultures différentes. Personne ne démentira le fait que l'"École de Prague" est le produit d'une symbiose de la pensée tchèque et de la pensée russe, et qu'elle a également utilisé l'expérience propre à la science occidentale et américaine. Certains points de contacts sont caractéristiques dans le développement moderne des sciences humaines – des "sciences de l'esprit" – en Tchécoslovaquie, en particulier l'accent mis sur le point de vue téléologique et sa généralisation⁴³. » (J.Ar. : p. 93-94)

et que cette affirmation de « Polish-Russian Coöperation in Science of Language » (1943), texte dans lequel Jakobson se présente d'ailleurs de manière significative comme un « spiritual grandson » (J.Pol. : p. 454) des linguistes des écoles de Kazan et de Moscou, Baudouin de Courtenay, Kruszewski, et Fortunatov :

⁴³ « Die Prager Gruppe ist ein kennzeichnendes Beispiel für Tendenzen, welche heutzutage gemäss einer inneren Notwendigkeit in der Weltwissenschaft hervortreten : aber es ist auch nicht überflüssig, ihrer Verbundenheit mit der Prager sprachwissenschaftlichen Tradition nachzugehen. Wenn auch die Prager Linguistik bis vor kurzem unter dem Zeichen des geradlinigen Positivismus stand, so begegnet man hier in der weiteren Vergangenheit einer wiederholten intensiven Bemühung um eine Phänomenologie der Sprache : die leidenschaftlichen und fruchtbaren Prager Disputationen der Realisten und Nominalisten an der Wende des XIV. und XV. Jahrhunderts, die Panglottie des Comenius und die eigenartigen Betrachtungen über Sprachkultur im Barock, die Prager Tätigkeit Bolzanos und seiner Schüler, die Bestrebungen tschechischer und slovakischer Hegelianer im Sinne einer Dialektik der Sprache, endlich die bahnbrechende Unterscheidung von historischer und statischer sprachwissenschaftlicher Problematik in den Arbeiten Masaryks aus den 80er Jahren, die für die Unterordnung der sprachlichen Diachronie unter die Synchronie und für teleologische Auffassung des sprachlichen Werdens eintreten. Doch Eigenart und Schöpfung erweisen sich nicht nur im rein bodenständigen, sondern ebenso sehr in der Auswahl und Verknüpfung übernommener Elemente. Die Lage am Scheideweg verschiedener Kulturen ist für die tschechoslovakische Welt seit jeher kennzeichnend. Es wird auch niemand leugnen, dass die "Prager Schule" das Ergebnis einer Symbiose von tschechischem und russischem Denken ist, und dass sie auch die Erfahrung der westeuropäischen und amerikanischen Wissenschaft verwertert hat. Auch mit der modernen Entwicklung der übrigen Geisteswissenschaften in der Tschechoslowakei sind gewiss charakteristische Berührungen vorhanden, daher besonders die Betonung und allseitige Verwendung des teleologischen Gesichtspunktes. » (J.Ar. : p. 547-548). Dans le même ordre d'idées, il faut noter la qualification de « créateur de la linguistique française moderne » appliquée à Saussure dans le dernier passage de « La théorie saussurienne en rétrospection » que nous avons cité ci-dessus. On lisait de même dans « Problems of Language in Masaryk's Writings » : « Ferdinand de Saussure, the founder of modern French linguistics » [« Ferdinand de Saussure, le fondateur de la linguistique française moderne »] (J.Mas. : p. 60).

« Polivanov and Ščerba asserted that Russian Science inspired by Baudouin had nothing to learn from F. de Saussure's *Cours de linguistique générale*⁴⁴. » (J.Pol. : p. 454).

Patrick Sériot a en effet montré⁴⁵ combien l'univers intellectuel des structuralistes russes était différent de celui des occidentaux. On peut penser, dans cette perspective, que les références des russes de Prague à Saussure ont une dimension conjoncturelle. C'est ce que tendrait à confirmer cette précision donnée par Françoise Gadet dans son article « Jakobson sous le pavillon saussurien » :

« Il faut néanmoins préciser que Jakobson a souvent modifié légèrement ses propres articles au moment de les faire figurer dans les *Selected Writings*, et l'un des points de modification est justement la référence à Saussure, qu'il amplifie (cf. Viel, 1984⁴⁶) : stratégie pour se faire lui-même entendre ? » (Gadet, 1995 : p. 449, note 1).

On lit par ailleurs chez Martinet, dans « Les choix du locuteur » (1966) :

« L'enseignement saussurien a fait faire à la recherche linguistique un pas décisif en distinguant absolument entre synchronie et diachronie. Mais la dichotomie langue-parole, en renforçant le psychologisme traditionnel, n'a pu que retarder l'avènement de la phonologie et, lors même que celle-ci s'était établie, elle a longtemps empêché certains linguistes de reconnaître les véritables fondements, de la nouvelle discipline. Troubetzkoy lui-même a contribué à entretenir la confusion lorsqu'il a imprudemment présenté l'opposition de la phonologie et de la phonétique comme un aspect de l'opposition de la langue et de la parole. Invoquer Saussure, c'était, dans l'esprit de Troubetzkoy, tenter de gagner la bienveillance des linguistes occidentaux pour des modes de pensée et des méthodes dont on entendait souvent dire, au début des années 1930, qu'elles étaient indélébilement marquées par l'origine slave de leurs promoteurs. Aussi était-il tenté de le faire, non seulement lorsque l'influence de l'enseignement de Genève avait réellement été décisive dans la constitution de la phonologie, mais là même où l'on ne trouvait en fait qu'un parallélisme approximatif. » (M.Cho. : p. 317-318)

puis de même dans le compte rendu des notes de Constantin du troisième cours éditées par Eisuke Komatsu et Roy Harris (1995) :

« Le refus constant, encore que non explicité, de la notion de pertinence (*l'abstraktive Relevanz* de Karl Bühler), le désir frénétique des premiers phonologues, Troubetzkoy tout

⁴⁴ « Polivanov et Ščerba affirmaient que la science russe inspirée par Baudouin n'avait rien à apprendre du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure. »

⁴⁵ Voir notamment Sériot (1999).

⁴⁶ On lit en effet dans *La notion de « marque » chez Trubetzkoy et Jakobson*, à propos de « O tcheshskom stikhe – preimoushestvenno v sopostavlenii s rousskim », qui ouvre les *Selected Writings* V : « En revanche, la deuxième référence à Saussure de cet ouvrage (1923 ; SW V : 93) à propos de la différence entre groupe consonantique initial et final du point de vue du traitement de la quantité syllabique a été ajoutée dans les *Selected Writings*. Ivic (1965 : 36) a signalé que le premier volume de *Selected Writings* contient quelques additions et corrections qui tout en augmentant la valeur des œuvres en soi diminuent l'intérêt historique de cette publication. Cette réflexion vaut également pour les volumes publiés depuis 1962. » (Viel, 1984 : p. 59, note 1). Voir, dans Ivić, P. (1965) : « The texts [réunis dans les *Selected Writings* I] are reprinted in their original languages (French, German, Russian, English) ; only those published in Czech or Polish are here given in English translation. Small corrections and additions have been made here and there, certainly increasing the value of the works themselves, but reducing the worth of the volume as a historical documentation, since it requires the reader interested in the development of Jakobson's ideas to consult the original versions, many of which are not easily available. » (Ivić, P., 1965 : p. 35-36).

comme Jakobson, de rattacher leur doctrine à la tradition saussurienne les ont empêchés de dénoncer l'opposition d'une langue à la parole, même si, dans un premier temps et sans beaucoup de conviction ni de constance, ils ont dénoncé la confusion de la synchronie et du statique. » (M.Ko. : p. 144).

Quoi qu'il en soit, il s'agit là néanmoins d'une lecture de Saussure, à appréhender comme telle. Il faut d'ailleurs noter que Jakobson se distingue à cet égard de cet autre russe de Prague qu'est Troubetzkoy. De fait, chez Jakobson, à la différence de ce qui a lieu chez Troubetzkoy, l'inscription dans le structuralisme saussurien est réelle, et la référence à Saussure constante. Les textes de Troubetzkoy ne sont certes pas exempts de références au *Cours de linguistique générale* et aux concepts saussuriens. On connaît, notamment, le rôle que jouent dans les *Grundzüge der Phonologie* les deux distinctions langue/parole et signifiant/signifié⁴⁷. On trouve par ailleurs chez Troubetzkoy des développements analogues à ceux de Jakobson sur la conception saussurienne du phonème, à la fois incorporel et différentiel et objet de la phonétique⁴⁸, et, corrélativement, la même lecture « phonologiste » que fait Jakobson de Saussure⁴⁹. La lecture troubetzkoyenne de Saussure est éminemment structuraliste. Il s'agit moins, cependant, de lecture que de référence ponctuelle destinée à fournir un ancrage à la nouvelle théorie⁵⁰. Troubetzkoy écrit d'ailleurs dans une lettre du 17 mai 1932 adressée à Jakobson :

« J'ai relu Saussure pour m'inspirer, et je dois dire qu'il m'a moins impressionné à la seconde lecture. En fait, il y a relativement peu de choses intéressantes, pour l'essentiel ce n'est qu'un tas de vieilleries. Et ce qui aurait de l'intérêt est terriblement abstrait, peu concret. Je commence à comprendre la direction qu'a prise l'activité de ses élèves. En fait, ils parlent à tort et à travers du système, et, pourtant (à l'exception du *Système du verbe russe* de Karcevskij), personne n'a réussi à décrire le système d'une langue vivante, ne serait-ce que celui du français. Vous m'avez justement demandé dans une de vos dernières lettres si je connaissais une bonne grammaire synchronique du français. Je me suis adressé à plusieurs reprises à des romanistes, mais personne n'a jamais entendu parler d'une telle grammaire. C'est un scandale. Et pourtant, les élèves de Saussure avaient l'obligation d'en faire une. » (Troubetzkoy, 2006 : p. 287).

⁴⁷ Voir Troubetzkoy (1949) : p. 1-5, 9, 13, mais déjà Troubetzkoy (1933a) : p. 158 et 159. Voir également, sur la distinction synchronie/diachronie : Troubetzkoy (2006) : p. 128-129 (Lettre du 22 décembre 1926), p. 226-227 (Lettre du 28 janvier 1931), Troubetzkoy (1933a) : p. 162-163, et 163-164, note 31. Voir enfin, sur les notions de système et de valeur : Troubetzkoy (1933a) : p. 150 et Troubetzkoy (1949) : p. 46.

⁴⁸ Voir Troubetzkoy (1933a) : p. 143-144, 148 et 159-160, ainsi que Troubetzkoy (1949) : p. 4.

⁴⁹ Voir Troubetzkoy (1933a) : p. 151-152, note 11, 159-160 et 161.

⁵⁰ Michel Viel écrit dans *La notion de « marque » chez Trubetzkoy et Jakobson* : « En fait le début de l'Introduction des *Grundzüge* nous donne une image exagérée de la place de Saussure dans l'œuvre de Trubetzkoy. Dans l'ensemble de notre corpus nous n'avons trouvé qu'une dizaine de références à Saussure. La plupart de ces citations sont accompagnées d'un jugement négatif. Nous savons d'après le témoignage de Jakobson publié par De Mauro (1972 : 433) que Trubetzkoy n'a connu Saussure que tardivement, et par son intermédiaire. La première citation de Saussure chez Trubetzkoy date de 1923 mais elle se rapporte au Saussure du *Mémoire* et de la tradition indo-européaniste, non à celui du *Cours*. » (Viel, 1984 : p. 52). Le témoignage publié par De Mauro est le suivant : « R. Jakobson (lettre privée du 4.3.1968) ajoute un important témoignage personnel : "Trubetzkoy's acquaintance with Baudouin's ideas is very late and likewise with Saussure. I must confess that the early influence of Saussurian and Baudouin's or rather Scherba's views were received by Trubetzkoy through me. On the dependence of my conception and term 'phonology' (then accepted by Trubetzkoy and Prague Circle) from Sechehaye's *Programme et Méthodes*, see my review of van Wijk's *Phonology*, reprinted in my S. W., vol. I." » (Saussure, 1972 : p. 433, note 111).

On s'explique, dans cette perspective, que la lecture troubetzkoyenne de Saussure soit globalement superposable à celle de Jakobson d'une part, hâtive et peu consistante comme lecture d'autre part⁵¹. C'est là la raison pour laquelle nous n'avons pas inclus Troubetzkoy dans notre corpus d'analyse⁵², pour une raison qui apparaîtra dans ce qui suit.

La position de Martinet à l'égard de la filiation saussurienne est tout aussi ambivalente que celle de Jakobson. Comme chez Jakobson, mais pour des raisons différentes, le rapport martinettien à Saussure est fortement marqué par la dimension de la référence *a posteriori*. L'appréhension de l'œuvre saussurienne comme le point de départ d'une évolution qui la dépassera prend en effet une forme particulière, où l'accent est mis sur les insuffisances du point de vue saussurien, intrinsèquement liées à son rôle d'initiateur. On lit ainsi dans « Saussure (Ferdinand de) » (1972) :

« Il serait inexact de dire de Saussure qu'il est le fondateur de la linguistique scientifique contemporaine. L'enseignement qu'il a donné à l'Université de Genève se plaçait en effet d'emblée, par sa nouveauté et sa rigueur, à un niveau que ses auditeurs n'avaient pas atteint, et il a fallu maturation et fécondation pour que s'en dégage la linguistique fonctionnelle et structurale d'aujourd'hui. Si Saussure n'a pas écrit lui-même le livre qui devait assurer sa survie, et si l'on relève dans sa correspondance des signes de découragement, c'est sans doute qu'il avait aperçu l'ampleur de la révolution nécessaire pour fonder la linguistique générale et l'impossibilité pour un seul homme, si génial fût-il, de la réaliser. » (M.Sa. : p. 695-696).

Il faut noter, dans ce passage, le terme de fécondation, qui rappelle la métaphore de la greffe que l'on trouve dans l'avant-propos des *Éléments de linguistique générale* (1960⁵³) :

« La légitimité d'une linguistique générale parfaitement autonome ne fait plus de doute depuis la publication du *Cours* de Ferdinand de Saussure, où l'analyse synchronique est présentée comme la démarche initiale et fondamentale de cette discipline. Toutefois,

⁵¹ Il y a au contraire, comme nous l'avons écrit ci-dessus, une véritable lecture jakobsonienne de Saussure. C'est également l'avis de Michel Viel : « Si l'on excepte le mouvement d'humeur de Trubetzkoy consécutif à la préparation d'un article qui l'ennuyait [il s'agit du passage de la lettre du 17 mai 1932 que nous venons de citer], la place de Saussure dans son œuvre n'a guère évolué. Tout différents sont les rapports de Jakobson avec Saussure : plus intéressants parce que Jakobson a une meilleure connaissance de Saussure que Trubetzkoy, ces rapports sont aussi plus complexes parce qu'il l'a connu plus tôt, et par l'intermédiaire d'un disciple direct. Mais surtout c'est Jakobson qui a fait connaître Saussure à Trubetzkoy et qui a introduit la référence saussurienne dans leurs travaux. Trubetzkoy n'a fait que le suivre sur ce chapitre. Dans notre corpus bibliographique, arrêté à 1940 pour rendre possible la comparaison entre les deux linguistes, il y a trois fois plus de citations de Saussure chez Jakobson que chez Trubetzkoy. » (Viel, 1984 : p. 57).

⁵² Il est possible que l'inscription jakobsonienne dans le structuralisme saussurien soit en partie – mais en partie seulement (voir la citation de l'ouvrage de Michel Viel que nous avons produite dans la note précédente) – lié à sa longévité, bien plus grande que celle de Troubetzkoy qui est mort prématurément en 1938. On notera à cet égard que le texte que Jakobson a consacré à Troubetzkoy, « Nikolaj Sergeevič Trubetzkoy (16 avril 1890 - 25 juin 1938) », figure, dans le deuxième tome des *Essais de linguistique générale*, dans la partie consacrée aux « Précurseurs de la linguistique d'aujourd'hui ». Dans le texte qui clôt cette section, « Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics » (1962), Jakobson met d'ailleurs en exergue la dimension de la convergence (et non de l'origine commune) des différents mouvements structuralistes. Voir J.Eff. : p. 312-314 [p. 522-523].

⁵³ Les *Éléments de linguistique générale* ont connu de multiples éditions, dont certaines furent l'occasion de modifications plus ou moins conséquentes. Nous citerons de préférence l'édition la plus récente, tout en signalant les modifications subies par le texte depuis la première édition de 1960. Sauf indication de notre part, donc, le texte cité sera datable de 1960.

l'enseignement de Saussure n'a vraiment porté fruit que greffé sur d'autres scions. Les divers mouvements structuralistes ont dû, d'emblée ou par tâtonnement, éliminer ce qu'il y restait de caduc : un psychologisme⁵⁴ plus ou moins explicite qui empêche d'attribuer un statut pleinement linguistique à l'articulation phonématique et ne permet pas d'apercevoir que tout ce qui compte dans la langue se trouve représenté, sous une forme ou sous une autre, à chaque point du circuit de la parole⁵⁵. » (M.Él. : p. 2-3).

Pour Martinet, en effet, la véritable rupture constitutive de la linguistique moderne est moins la théorie saussurienne que l'avènement, à Prague, de la phonologie. Ainsi écrit-il en 1946 dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » :

« La phonologie a été la première tentative de quelque envergure pour ordonner, selon le principe autonome de la fonction linguistique, la vaste catégorie des faits phoniques ou d'expression. [...] C'est d'elle que sont nées, par extension et par réaction, toutes les diverses tendances de la pensée structuraliste dont nous pouvons aujourd'hui constater l'existence. » (M.Su. : p. 72).

On lira de même en 1967 dans « La vie secrète du langage » :

« C'est en 1928, au premier Congrès international des linguistes réunis à La Haye, qu'entre en scène le mouvement phonologique. Sous la direction de Nicolas Troubetzkoy, il ouvrira une ère nouvelle dans l'histoire de la discipline et amènera à y reposer, de proche en proche, tous les problèmes. » (M.Vi. : p. 65).

De telles affirmations sont un véritable leitmotiv des textes de Martinet⁵⁶. Dans cette perspective, Saussure apparaît comme un pionnier. On lisait en effet dans « La vie secrète du

⁵⁴ Martinet écrira encore en 1985 dans *Syntaxe générale* : « S'il est possible, en se réclamant de Saussure ou en utilisant le vocabulaire saussurien, de professer, sur la nature des faits linguistiques, des vues aussi différentes que celles qui ont été opposées ci-dessus, c'est que Saussure dont l'enseignement a pavé la voie vers une conception fonctionnelle et structurale de la linguistique, n'est pas parvenu à éviter les formulations psychologisantes qui s'imposent naturellement à quiconque aborde les problèmes linguistiques sous l'angle de l'introspection. » (M.SG : p. 14), et de même à la page suivante : « A l'époque où Saussure enseignait à Genève la linguistique générale, il lui était probablement impossible de se dégager de l'idéalisme ambiant et de faire plus que suggérer la possibilité d'un traitement fonctionnel des faits linguistiques. » (M.SG : p. 15).

⁵⁵ Les différences existant entre les versions de 1960 et de 1991 sont réellement insignifiantes : la virgule que l'on trouve entre « Saussure » et « où » date de 1967, le singulier de « tâtonnement » de 1970.

⁵⁶ Voir, notamment, dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « La phonologie, d'où par filiation ou par réaction, sont sortis la plupart des mouvements structuralistes » (M.Pr. : p. 47), dans *La Linguistique synchronique* (1965) : « [...] la phonologie n'est plus qu'un chapitre de la nouvelle linguistique fonctionnelle et structurale, mais il ne faut pas oublier qu'elle est à l'origine du mouvement qui a renouvelé la science du langage. » (M.LS : p. 43), dans « Les choix du locuteur » (1966) : « Il a été de mode, il y a quelques années, d'appliquer le terme de phonologie au traitement structural des domaines de recherche les plus divers. Ceci a pu faire sourire : "phonologie" implique, trop évidemment, une référence aux sons pour que son emploi, dans "phonologie de la peinture" par exemple, n'apparaisse pas comme une incohérence à ceux pour qui la phonologie reste un chapitre bien délimité d'une linguistique structurale. Cet abus ne faisait pourtant que témoigner du rôle fondamental qu'a joué le mouvement dit "phonologique" dans le processus qui, au cours des années 1930, 1940 et 1950 de ce siècle, a renouvelé la théorie et la pratique de la linguistique et préparé la voie à un traitement plus scientifique du comportement humain en général » (M.Cho. : p. 315), et : « Pour comprendre quelle révolution a entraîné la phonologie dans le domaine de l'étude du langage humain [...] » (M.Cho. : p. 316), dans « L'axiologie, étude des valeurs signifiées » (1977) : « A la base du développement de la linguistique générale contemporaine se trouve la distinction entre une étude de la phonie du langage humain comme réalité directement observable, la phonétique, et une discipline qui vise à dégager les valeurs distinctives de chaque langue, la phonologie. » (M.Ax. : p. 437), dans *Fonction et dynamique des langues* (1989) : « La

langage », juste avant le passage tout juste cité et à la suite d'un développement sur la linguistique du XIX^e siècle, dont Martinet écrivait qu'elle était « tournée vers un lointain passé » (M.Vi. : p. 64), et que dès lors « tous les ferments révolutionnaires que comporte l'étude du langage en lui-même et pour lui-même étaient largement neutralisés » (M.Vi. : p. 64) :

« Très tôt, cependant, des pionniers ont préparé la voie vers une conception moins étriquée de la science du langage : Wilhelm de Humboldt, William Whitney, Baudouin de Courtenay, Ferdinand de Saussure, sans oublier Edward Sapir en Amérique et Otto Jespersen en Europe, tous ont contribué, directement ou indirectement, à l'établissement d'une linguistique générale autonome et pleinement consciente de l'étendue de son domaine. » (M.Vi. : p. 65).

Dans cette perspective, par ailleurs, et surtout, si « l'enseignement de Saussure n'a vraiment porté fruit que greffé sur d'autres scions », la phonologie est l'un de ces scions et, pour Martinet, le plus légitime. Il écrit ainsi dans « La pertinence » (1973), à propos de la commutation, imputable à l'École de Prague :

« C'est elle qui, sur la scène européenne, a permis de faire porter fruit à l'enseignement de Saussure en le dégageant des traces d'idéalisme qui en affaiblissaient la portée. » (M.Per. : p. 98).

Le rapport martinettien à Saussure est donc pour partie un rapport médiat, qui accepte l'intermédiaire de l'École de Prague⁵⁷. C'est le sens de cette expression, rencontrée plus haut, d'« axe de la pensée issue de l'enseignement genevois de Ferdinand de Saussure fécondé par des suggestions venues de l'Est européen » (M.LL. : p. IX). Aussi Martinet peut-il à la fois affirmer l'origine saussurienne du structuralisme européen, eu égard, notamment, au rôle de la théorie saussurienne dans l'élaboration de la phonologie⁵⁸, et refuser pour sa propre

phonologie qui, pour l'essentiel, se confond avec l'étude des unités distinctives, a joué un rôle décisif dans le développement de la linguistique scientifique contemporaine. » (M.FDL : p. 111), et dans les *Mémoires d'un linguiste* (1993) : « la phonologie [...] impliquait en fait la révolution structuraliste. » (M.Mé. : p. 85). On notera par ailleurs, dans « Neutralisation et syncrétisme » (1968), cette expression de « linguistique préphonologique » (M.Neu. : p. 62).

⁵⁷ On lit ainsi notamment dans « La vie secrète du langage » (1967) : « La linguistique fonctionnelle et structurale d'aujourd'hui représente l'extension à l'ensemble de la discipline des points de vue et des méthodes dégagés par la phonologie. » (M.Vi. : p. 67), dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) : « La linguistique fonctionnelle qu'on présente ici se place dans la ligne de la phonologie pragoise. » (M.Poi. : p. 53), dans *Syntaxe générale* (1985) : « Cet ouvrage vise à réaliser, pour l'étude des unités significatives du langage, ce que représente la phonologie pour celle des unités distinctives. En d'autres termes, on y cherche à faire, pour les monèmes, ce que la phonologie a réalisé pour les phonèmes, à Prague et à Vienne d'abord, à New York et à Paris ensuite. » (M.SG : p. 5), et dans *Fonction et dynamique des langues* (1989) : « L'ensemble [du livre] nous paraît constituer une présentation assez complète d'une théorie et d'une pratique linguistiques qui se sont développées au cours des soixante dernières années, d'abord à Prague, puis à Paris et à New York » (M.FDL : p. 5).

⁵⁸ Voir encore, sur ce point, dans « Nicolas S. Trubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* » (1946) : « La pensée saussurienne a joué un rôle trop important dans l'élaboration de la doctrine phonologique pour qu'il ne soit pas utile d'y renvoyer ceux qui seraient tentés d'oublier certaines distinctions fondamentales. » (M.Gru. : p. 90), et dans « Les choix du locuteur » (1966) : « On a souvent répété que la phonologie était née d'une fécondation mutuelle des enseignements de Saussure et de celui, dispensé à Kazan dans les dernières décennies du siècle passé, par le linguiste polonais Baudouin de Courtenay. Ceci est certain. Mais l'intégration du phonème à ce que Saussure désigne comme la langue est d'une trentaine d'années antérieure à la publication du *Cours de*

linguistique le qualificatif de « postsaussurienne », comme dans ce passage de « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« Le programme de la linguistique fonctionnelle tient en fait en peu de mots. Il s'agit d'étudier le langage humain en lui-même et pour lui-même. Ceci rappelle bien sûr l'énoncé qui termine le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure. Même si la formule est, comme on le sait aujourd'hui, due aux éditeurs du *Cours*, il ne fait aucun doute qu'elle résume fidèlement l'enseignement du maître. La différence dans la désignation de l'objet d'étude, la langue dans le *Cours*, le langage humain ci-dessus, illustre bien les raisons qui empêchent la linguistique fonctionnelle de se déclarer ouvertement postsaussurienne. Il ne fait aucun doute que l'étendue de notre dette envers Saussure soit immense et nous la reconnaissons bien volontiers. Mais notre programme même exclut que notre activité se présente comme une exégèse du *Cours*. On a trouvé trop d'ambiguïtés, de formulations contradictoires, de zones d'incertitude, pour qu'il représente pour nous un point de départ obligé. » (M.Pou. : p. 19).

Cette particularité du rapport martinettien à Saussure est liée au fait que la phonologie introduit, par rapport à la théorie saussurienne, une problématique véritablement autre. C'est ce que pointe Martinet dans « Saussure (Ferdinand de) » lorsqu'il écrit :

« A la lecture du *Cours*, le phonologue croit à tout moment retrouver les notions qui lui sont familières. Mais Saussure ne fait jamais le pas décisif qui fondera la phonologie en reconnaissant expressément au phonème un statut linguistique. Les linguistes qui, aujourd'hui, se déclarent saussuriens sont souvent ceux qui n'ont pas compris la nature de la révolution phonologique. » (M.Sa. : p. 696).

Comme nous essaierons de le montrer, il y a de fait une véritable antinomie entre problématique phonologique et problématique saussurienne, à laquelle l'absence de continuité théorique entre Saussure et le structuralisme doit beaucoup, ce pour quoi, ainsi qu'il apparaîtra au cours de ce travail, la problématique phonologique est en réalité constitutive du structuralisme dans son ensemble, et non seulement de celui des phonologues⁵⁹ : c'est elle qui

linguistique générale. Elle est réalisée dès que Baudouin déclare voir dans le phonème une "intention de son" (*Lautabsicht*). » (M.Cho. : p. 318).

⁵⁹ Et aussi bien, comme nous l'avons vu plus haut, la dimension de la référence *a posteriori* n'est-elle pas totalement absente des propos hjelmsleviens. On sera sensible, dans cette perspective, à l'insistance avec laquelle Martinet fait dériver la glossématique de la phonologie pragoise (voir M.Su. : p. 73, M.PMD : p. 5, M.Ba. : p. 11, M.Vi. : p. 65, M.Que. : p. 167, M.Pe. : p. 128, M.Mé. : p. 238 et 257, et M.ICPS : p. 2, ainsi que Martinet, 1985b : p. 16-17 et Martinet, 1997 : p. 55-56, 58-59 et 61-62), d'autant plus que l'on trouve une idée semblable chez Benveniste, exprimée dans « "Structure" en linguistique » (1962) : « Il s'agit donc, la langue étant posée comme système, d'en analyser la *structure*. Chaque système, étant formé d'unités qui se conditionnent mutuellement, se distingue des autres systèmes par l'agencement interne de ces unités, agencement qui en constitue la structure. Certaines combinaisons sont fréquentes, d'autres plus rares, d'autres enfin, théoriquement possibles, ne se réalisent jamais. Envisager la langue (ou chaque partie d'une langue, phonétique, morphologie, etc.) comme un système organisé par une structure à déceler et à décrire, c'est adopter le point de vue "structuraliste". »

Ces vues des premiers phonologues, qui s'appuyaient sur des descriptions précises de systèmes phonologiques variés, avaient gagné en peu d'années assez d'adeptes, hors même du Cercle linguistique de Prague, pour qu'il devînt possible de fonder à Copenhague, en 1939, une revue, *Acta Linguistica*, qui s'intitulait : *Revue internationale de linguistique structurale*. » (B.SEL : p. 95-96). Il est logique, eu égard à ce que nous venons de voir, que la dimension de la référence *a posteriori* ne soit vraiment explicite que chez les phonologues que sont Jakobson et Martinet. C'est ce qui explique pour une part la spécificité de la position benvenistienne. Celle-ci nous semble cependant également liée au fait que les textes de Benveniste sont

préside à la réélaboration du système en structure qui est définitoire de celui-ci. Cette discontinuité rend compte à elle seule la dimension de référence *a posteriori* qui marque le rapport jakobsonien et martinettien à la théorie saussurienne.

La spécificité du rapport troubetzkoyen au *Cours de linguistique générale* s'explique largement, de même, par cette antinomie entre les deux problématiques phonologique et saussurienne. Cependant, si Hjelmslev, Jakobson, Martinet et Benveniste envisagent la langue dans son ensemble, la théorie troubetzkoyenne est une théorie presque exclusivement phonologique. Aussi est-ce en tant que telle que nous l'envisagerons : comme composante majeure de la phonologie pragoise autrement représentée par Jakobson, et comme inspiratrice principale de la phonologie martinettienne. Comme nous avons essayé de le faire apparaître dans les développements qui précèdent, il nous semble en effet que la référence structuraliste à Saussure dépasse la phonologie, et se spécifie par ce dépassement : malgré la dualité de la problématique phonologique et de la problématique saussurienne, nettement identifiée et dont l'identification implique un dépassement de la théorie saussurienne (dans le cadre, notamment, d'une référence *a posteriori*), le déploiement de la problématique phonologique en problématique structuraliste est conçu comme une mise en œuvre de la théorie saussurienne – ce qui implique, en retour, que la spécificité de la problématique saussurienne est méconnue.

La position martinettienne est à nouveau extrêmement révélatrice à ce sujet. En effet, il y a en réalité chez Martinet une double filiation saussurienne, par l'intermédiaire de Prague d'une part, dans le cadre d'un rapport direct d'autre part. On lit ainsi dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Les autres points que je développe dans l'article de *La Linguistique* où je ponctue le développement de ma pensée en ces matières, sont des corollaires de l'idée que, pour identifier une unité, il faut déterminer dans quelles conditions elle peut apparaître, et ce qui la distingue de celles qui peuvent apparaître dans les mêmes conditions et s'opposent à elle. Ceci est une glose d'une autre formulation :

“Deux segments d'énoncés qui peuvent apparaître dans les mêmes conditions ne sont des unités différentes que si le remplacement de l'une par l'autre entraîne une différence de sens.”

Cette opération, quand elle réussit, s'appelle la commutation. Ce sont, avec une argumentation empruntée à Hjelmslev, les principes de base de l'enseignement de Prague. Sur cela, que j'ai reçu de Prague, se greffe ce que j'ai retiré de mes lectures de Saussure. Bien entendu, Saussure avait inspiré les Pragois. » (M.Mé. : p. 298).

Cette double filiation est également tout à fait sensible dans la mise en valeur par Martinet de ses rapports adelphe avec Hjelmslev et Jakobson. Au rapport adelphe dans le cadre d'une commune filiation avec Troubetzkoy⁶⁰ s'ajoute le rapport adelphe dans le cadre d'une

quasiment dépourvus de dimension polémique, caractère qui les distingue nettement de ceux de Jakobson et de Martinet. Comme nous l'avons noté plus haut, Benveniste qualifie d'ailleurs également Saussure de « précurseur ».

⁶⁰ La référence martinettienne à l'École de Prague concerne en pratique le seul Troubetzkoy. Il faut noter en particulier le passage suivant des *Mémoires d'un linguiste* : « Je n'ai pris position vis-à-vis des vues de Jakobson que dans la mesure où il y avait un fond commun entre nous. Mais ce fond commun ne touchait pas, en fait, la pensée de Jakobson puisque, dans mes contacts avec “Prague”, j'ai immédiatement manifesté ma méfiance et mon éloignement vis-à-vis de tout ce qui s'est révélé être d'origine jakobsonienne. A ma première lecture des

commune filiation avec Saussure. Ce dernier apparaît très nettement dans cet autre passage des *Mémoires d'un linguiste* :

« En fait, lorsque j'écrivais mes thèses, j'avais peu fréquenté Saussure mais j'étais naturellement en accord avec maints aspects de sa pensée, plus peut-être qu'avec celle de Jespersen que je connaissais très bien pour avoir traduit son livre *Language*. Par contre, je ne me suis jamais senti intégré au courant saussurien tel qu'il s'est manifesté à Genève. On y a figé une pensée qui, à mon sens, devait être intégrée dans une dynamique. Je suis très reconnaissant à de Mauro d'avoir relevé que, bien que je ne passe pas mon temps à me réclamer de Saussure, je suis probablement, de tous les linguistes contemporains, celui qui est le plus dans sa ligne. Plus que Hjelmslev, par exemple, qui a bâti sa glossématique sur l'affirmation saussurienne que tout dans la langue est dans la forme et non dans la substance, ce qui l'a conduit à une impasse. » (M.Mé. : p. 237).

C'est de même ce rapport qui structure l'article « Some Basic Principles of Functional Linguistics », où Martinet s'attache à énumérer « [b]eyond what is common to all post-Saussurian schools of thought⁶¹ » (M.Ba. : p. 11), les traits caractéristiques de la glossématique, par opposition à ceux de la linguistique fonctionnelle. Le résumé de ce texte a la forme d'une suite de propositions réparties sous trois items : « A) *Principes saussuriens de départ et corollaires* [...] B) *Propositions hjelmsléviennes* [...] C) *Développements fonctionnalistes* » (M.Ba. : p. 14). Martinet écrit par ailleurs dans le corps du texte, pour introduire ses propres développements :

« So far, functional linguists are not found basically to deviate from Saussure's teaching, although their interpretation of it differs markedly from Hjelmslev's. The propositions that follow will seem, at first blush, to stand in contradiction with it. We believe, in fact, that they come as complementations of rather than deviations from Saussure's message⁶². » (M.Ba. : p. 11).

Travaux du Cercle linguistique de Prague, il y avait les choses pour lesquelles j'étais en gros d'accord et qui provenaient en général de Troubetzkoy. D'autres me semblaient bizarres, et c'étaient, en général, les points sur lesquels Jakobson avait imposé son universalisme binariste. » (M.Mé. : p. 125). Pour le rapport adelphe de Martinet à Jakobson dans le cadre de la filiation trubetzkoyenne, voir notamment M.Tr. : p. 89, M.ECP : p. 67-68, note 8 et M.Sub. : p. 133-134. Pour ce qui concerne Hjelmslev, voir la note 62.

⁶¹ « au-delà de ce qui est commun à toutes les écoles de pensée post-saussuriennes ».

⁶² « Pour l'instant, on ne voit pas que les linguistes fonctionnels dévient sur le fond de l'enseignement de Saussure, bien que leur interprétation de celui-ci diffère sensiblement de celle de Hjelmslev. Les propositions qui suivent sembleront, de prime abord, être en contradiction avec lui. Nous croyons, en réalité, qu'elles se présentent comme des compléments plutôt que comme des déviations par rapport au message saussurien. » Voir encore, concernant le rapport adelphe avec Hjelmslev dans le cadre de la filiation saussurienne, dans « Saussure (Ferdinand de) » (1972) : « Pour marquer la cohérence interne de la langue, Saussure emploie le terme de *système*. Ses formulations, en la matière, sont très catégoriques : les unités linguistiques sont fondamentalement oppositives et chacune est ce que les autres ne sont pas. C'est dans la même ligne qu'on doit comprendre la formulation sur laquelle se fonde la glossématique : "La langue est une forme et non une substance." A côté de cela qui peut n'être qu'outrance verbale, on trouve des justifications de l'utilisation des traits de substance qui assurent le maintien des oppositions. Sur ce point, les phonologues peuvent se réclamer du *Cours* à l'égal de L. Hjelmslev. En revanche, les deux plans glossématiques de l'expression et du contenu restent dans la tradition saussurienne où tout est centré sur l'opposition signifié-signifiant, ce que ne fait pas la théorie de la double articulation. » (M.Sa. : p. 696), dans « La pertinence » (1973) : « Lorsque Hjelmslev, en réaction contre l'enseignement de Prague, a voulu faire un sort à l'affirmation saussurienne selon laquelle la langue est forme et non substance, il s'est lancé dans une aventure qui continue de séduire ceux qui n'abordent la linguistique que pour déboucher le plus vite possible sur ce qui n'est plus la langue. Mais il lui a bien fallu, en dernier recours,

Les œuvres de Hjelmslev, Jakobson, Benveniste et Martinet nous semblent ainsi constituer un ensemble unifié, cohérent et spécifique, celui d'un structuralisme saussurien dont la communauté de filiation saussurienne est l'indice d'une problématique théorique commune⁶³ : celle qui préside à la réélaboration, dans le cadre de la problématique phonologique, du système en structure. C'est cette spécificité de structuralisme saussurien qui justifie l'étude épistémologique que nous proposons dans ce travail.

Une telle étude, à notre connaissance, n'a jamais été entreprise, en dépit de très nombreux travaux, concernant tant Saussure que le structuralisme.

Maints travaux, de différentes provenances et aux enjeux relativement divers, ont déjà remis en cause la validité de la lecture structuraliste de Saussure⁶⁴, et, dans la notice « La sémiologie de Ferdinand de Saussure (1847 [sic]-1913) » qu'elle a rédigée pour le *Vocabulaire des études sémiotiques et sémiologiques*, Claudine Normand peut ainsi qualifier cette lecture de « lecture aujourd'hui globalement dévalorisée parce que réductrice, mais qui a joué un rôle majeur dans le développement de la linguistique contemporaine » (Ablali & Ducard, 2009 : p. 23). Une telle remise en cause a au moins une triple motivation⁶⁵ : philologique, historique et exégétique.

donner droit de cité à ce qu'il a appelé la substance formée, c'est-à-dire à la réalité linguistique directement observable. Qu'on relise d'ailleurs, aux pages 151 et suivantes du *Cours de linguistique générale*, ce qui y est dit de l'express Genève-Paris de 8 h 45 et du fait qu'une telle entité n'est pas abstraite, puisqu'un express ne se conçoit pas "en dehors d'une réalisation matérielle", et l'on verra combien substantielle reste, chez Saussure, la notion d'identité : dire que deux express Genève-Paris sont identiques, lors même qu'ils n'ont rien réellement en commun, tout en reconnaissant implicitement qu'il n'y aurait pas express sans locomotive et wagons, n'est pas très différent de l'affirmation du phonologue que le /b/ de *beau*, prononcé hier et prononcé aujourd'hui, par le même sujet ou par un autre sujet, forme deux réalités physiques distinctes, mais qu'ils sont linguistiquement identiques, parce que l'un et l'autre comportent des traits pertinents de voix, de labialité et de non-nasalité. » (M.Per. : p. 98), et dans les *Mémoires d'un linguiste* (1993) : « Saussure était le seul savant à qui cet esprit indépendant et sûr de lui [Hjelmslev] rendait hommage, son seul maître. Et effectivement, il fonde son antisubstantialisme sur l'enseignement de Saussure. Mais que ne trouve-t-on pas chez Saussure ? » (M.Mé. : p. 257). On notera, par ailleurs, ce passage de « Some Basic Principles of Functional Linguistics », qui témoigne de ce qu'en ce qui concerne Hjelmslev, les deux types de rapports adelphe s'entremêlent : « Early contacts with the Danish originators of glossematics have played an important role in the development of functional linguistics. In the same way as glossematics took shape, in the thirties, as a reaction to Prague teaching, functional linguistics, stemming from the same Saussurian stock, has, in many respects, developed in contrast to a number of glossematic positions. » [« Les premiers contacts avec les créateurs danois de la glossématique ont joué un rôle important dans le développement de la linguistique fonctionnelle. De la même manière que la glossématique a pris forme, dans les années 30, comme une réaction à l'enseignement de Prague, la linguistique fonctionnelle, dérivant du même fonds saussurien, s'est, à beaucoup d'égards, développée par opposition à un certain nombre de positions glossématiques. »] (M.Ba. : p. 11).

⁶³ Gustave Guillaume (1883-1960), pour structuraliste et saussurien qu'il puisse être ou paraître (voir par exemple Fuchs & Le Goffic, 1992 : p. 41), se situe dans une tout autre problématique – que l'on pourrait qualifier de « mentaliste » –, ce pour quoi il n'a pu trouver place dans notre travail. Voir notamment à cet égard Puech & Savatovsky (1982).

⁶⁴ Lecture structuraliste qui caractérise par exemple les travaux de H. Aarsleff, S. Aurox, J.-M. Auzias, G. Bergounioux, R. Bugarski, J.-P. Corneille, M. Corvez, O. Ducrot, C. Fuchs & P. Le Goffic, G.-G. Granger, A. Hénault, D. Hymes, M. Ivić, A. Jacob, L. Kukenheim, J.-G. Lapacherie, B. Laks, G. Lazard, G. Lepschy, M. Leroy, J. Lyons, B. Malmberg, P. Matthews, J.-C. Milner, G. Mounin, T. Pavel, R. H. Robins, N. Ruwet, P. Sériot, Y. Tobin et J. T. Waterman.

⁶⁵ Voir par exemple ce qu'écrit Puech dans « L'émergence de la notion de "discours" en France et les destins du saussurisme » (2005) : « [...] il faudrait certainement restituer les éléments de "discord" qui se sont manifestés aux marges du structuralisme français de manière indépendante mais convergentes soit de la part des historiens

Le courant philologique⁶⁶ fut inauguré par les travaux fondateurs de Robert Godel⁶⁷ et Rudolf Engler⁶⁸, puis Tullio de Mauro⁶⁹ et René Amacker⁷⁰, qui ont rendu possible et exploité une autre voie d'accès à la pensée saussurienne que le *Cours de linguistique générale* – rédigé par Bally et Sechehaye à partir des notes d'étudiants et des quelques manuscrits saussuriens qui leur étaient accessibles. Il est aujourd'hui très présent sur la scène saussurienne, grâce aux travaux de chercheurs comme Depecker, Bouquet, Rastier, Kyheng⁷¹, dont certains se réclament d'un « néosaussurisme » à la recherche du « vrai Saussure⁷² » que nous révèlent les manuscrits saussuriens mais que dissimulait le texte « apocryphe⁷³ » qu'est le *Cours de*

de la linguistique (par exemple Normand 1970, ed. 1978), soit de la part d'un poéticien comme H. Meschonnic, ou d'autres horizons encore (découverte des anagrammes (Starobinski), des manuscrits (Godel, Engler...) : de différents points de vue, ils reviennent toujours à relativiser – jusqu'à l'opposer – le poids du saussurisme dans la constitution d'un structuralisme réducteur, à déplacer le centre de gravité du *C.L.G.* de la théorie du *signe* (et de son arbitraire), vers la théorie de la *valeur* ou, en s'appuyant sur une lecture a-structuraliste de Benveniste, d'une sémiotique vers une théorie du *discours*. Au niveau le plus général, Saussure a représenté dans cette période le prisme principal à travers lequel la linguistique tentait de penser son propre statut disciplinaire. » (Puech, 2005 : p. 105). Voir également Bouquet, Chiss & Puech (1999) : p. 5 *sqq.*

⁶⁶ Choi fait un rapide historique de ce courant dans son ouvrage *Le Problème du temps chez Ferdinand de Saussure*. Voir le chapitre « Les trois périodes de la philologie saussurienne » (Choi, 2002b : p. 35-39).

⁶⁷ Notamment Godel (1957). On doit également à Godel les premières publications de notes de Saussure et de cahiers d'étudiants, dans les *Cahiers Ferdinand de Saussure* n^{os} 12 (1954), 15 (1957) et 16 (1958-1959).

⁶⁸ Outre des travaux d'exégèse de la pensée saussurienne, on doit à Engler la magistrale édition critique du *Cours de linguistique générale* (Saussure, 1967/1974), ainsi que, beaucoup plus tard, l'édition des *Écrits de linguistique générale* (Saussure, 2002a, en collaboration avec Bouquet).

⁶⁹ A qui l'on doit notamment l'apparat critique de l'édition Payot du *Cours de linguistique générale* (Saussure, 1972).

⁷⁰ Notamment Amacker (1975).

⁷¹ Voir par exemple Choi (1999, 2002b), Depecker (2008), Bouquet (1992, 1997a, 1997b, 1997c, 1999a, 1999b, 2001, 2003, 2005, 2008), Rastier (2003, 2005) et Kyheng (2005c, 2006, 2007, 2010). Voir aussi Pétroff (2004), et les travaux d'Estanislao Sofia (2006, 2009a, 2009b, 2010).

⁷² Voir par exemple dans l'article de Bouquet « Ontologie et épistémologie de la linguistique dans les textes originaux de Ferdinand de Saussure » (2008) : « La pensée saussurienne, historiquement reçue du *Cours de linguistique générale* et reconnue comme ayant suscité un renouveau dans les sciences du langage, est désormais à reconsidérer et à réévaluer sur la base de l'ensemble des textes originaux connus à ce jour. Et il n'est pas exagéré de parler à cet égard, au point de vue de la réception, d'un "second Saussure", comme on parle d'un "second Wittgenstein" – à cette différence près que le "second Saussure" est chronologiquement antérieur au "premier", et que le "premier" doit être considéré comme un "Pseudo Saussure". » (Bouquet, 2008 : p. 1).

⁷³ Le mot est de François Rastier et de Simon Bouquet. Rastier écrit ainsi dans « Le silence de Saussure ou l'ontologie refusée » (2003) : « Retenons du moins que le *Cours* ne peut être lu isolément. Cet apocryphe signé a ses mérites, mais ne somme aucunement la pensée de Saussure : interprétation tendancieuse et lacunaire du cours oral, il se substitue à un texte absent. » (Rastier, 2003 : p. 25). En ce qui concerne Bouquet, on lit dans « Après un siècle, les manuscrits de Saussure reviennent bouleverser la linguistique », datant de 2005 : « Si le cours de 1916 ne saurait être tenu pour un apocryphe, on découvre toutefois aujourd'hui comment Riedlinger et Regard, qui ont certainement été les deux auditeurs les plus brillants des leçons genevoises, justifient ce texte. » (Bouquet, 2005 : p. 3). Bouquet écrit cependant trois ans plus tard : « [...] la pensée saussurienne fait régulièrement l'objet de malentendus méconnaissant la leçon des textes originaux – le *Cours* apocryphe et posthume de 1916 étant encore souvent brandi comme un ouvrage dont Ferdinand de Saussure serait l'auteur. » (Bouquet, 2008 : p. 2). Voir également dans un autre article de Rastier, « Saussure au futur - Écrits retrouvés et nouvelles réception. Introduction à une relecture de Saussure » (2005) : « Ainsi, l'accès à la pensée de Saussure a tout à la fois été permis et entravé par le *CLG*, qui a tous les caractères d'une vulgate : indispensable, partout cité, sans valeur scientifique. [...] En somme, les manuscrits sont les seuls écrits authentiques à partir desquels l'on doit travailler, les cahiers d'étudiants et le *Cours* n'étant que des documents annexes et complémentaires. » (Rastier, 2005 : p. 1), et dans l'article de Kyheng « Principes méthodologiques de constitution et d'exploitation du corpus saussurien » (2007) : « Résumons : le *Cours de linguistique générale* – qui, pendant des décennies et pour les raisons qu'on connaît, a revendiqué l'autorité auctoriale de Ferdinand de

linguistique générale et qui fut le texte de référence du structuralisme, structuralisme dont la lecture de Saussure, quoique justifiée au regard du *Cours de linguistique générale*, est dès lors à réévaluer. Bouquet écrit ainsi par exemple dans « Ontologie et épistémologie de la linguistique dans les textes originaux de Ferdinand de Saussure » (2008) :

« Nourrie de principes généraux soigneusement définis, la clarté épistémologique que dévoile le “second Saussure” permet notamment de réévaluer le paradigme structuraliste en linguistique, mettant en lumière les impasses théoriques qui ont conduit à son déclin et les champs de recherche qu’il a manqué à explorer. » (Bouquet, 2008 : p. 1-2).

C’est à Konrad Koerner⁷⁴, à Claudine Normand et au Groupe de Recherche en Histoire de la Linguistique (GRHIL) qu’elle fonda en 1976⁷⁵ que l’on doit les premiers travaux historiques relatifs à Saussure et au structuralisme⁷⁶, que poursuivent aujourd’hui en particulier Jean-Louis Chiss et Christian Puech⁷⁷, et qui s’attachent notamment à dénouer le « malentendu » constitutif du structuralisme⁷⁸. La perspective exégétique est transversale à ces deux courants, auxquels, pour autant, elle ne se résume pas⁷⁹.

Cependant, si la remise en cause de la lecture structuraliste de Saussure est ainsi l’un des lieux communs du saussurisme⁸⁰, jamais, ce nous semble, n’a été produite d’analyse comparée systématique et globale des deux théories saussurienne et structuraliste. De notre point de vue, par ailleurs, ces travaux ne récusent pas fondamentalement la lecture structuraliste de Saussure. Ainsi, par exemple, Rastier fait-il de Hjelmslev un continuateur de

Saussure en jouant le rôle de texte unique pour le large public, et de texte principal pour les spécialistes – est un texte *pseudo-authentique* à l’égard de Saussure, et ne peut figurer dans le corpus saussurien à aucun titre. » (Kyheng, 2007 : p. 17). Une telle position ne nous semble pas tenable : si la rédaction et la mise en forme des éditeurs du *Cours de linguistique générale* peuvent, sur certains points – d’ailleurs, comme nous le verrons, relativement nombreux –, être contestées à la lumière des manuscrits saussuriens et des notes d’étudiants, la divergence n’est cependant pas telle qu’elle justifie une opposition entre « deux Saussure » ni surtout qu’elle empêche un lecteur attentif et rigoureux du *Cours de linguistique générale* d’avoir accès à la théorie saussurienne de la langue. Inversement, comme nous le verrons ci-dessous, la prise en compte des manuscrits n’empêche en rien une lecture structuraliste de Saussure. Il y a d’ailleurs longtemps que les manuscrits saussuriens et les cahiers d’étudiants sont accessibles au lecteur de Saussure, ce que la problématique de Bouquet, Rastier ou Kyheng ne nous semble pas assez prendre en compte. Nous avons pour notre part travaillé à partir de l’ensemble du corpus saussurien accessible au lecteur, en essayant de tenir compte de la spécificité de chacun des textes qui le constituent : *Cours de linguistique générale*, notes d’étudiants, notes manuscrites de Saussure, textes publiés, lettres et écrits d’enfance.

⁷⁴ Voir notamment Koerner (1973).

⁷⁵ Voir Bouquet, Chiss & Puech (1999) : p. 5 et Normand (2000a) : p. 69.

⁷⁶ Par exemple Normand (1970, 1973), Chiss (1978), Normand *et al.* (1978).

⁷⁷ Par exemple Chiss & Puech (1980, 1997, 1999, 2000, 2001), Puech (2000, 2004, 2005, 2008).

⁷⁸ Voir par exemple dans l’article « Structuralisme » que Chiss et Puech ont rédigé pour le *Dictionnaire des genres et notions littéraires* (2001) : « Nulle part mieux qu’en France, d’ailleurs, on n’est à même de mesurer la somme de malentendus qui président aux relations entre enseignement saussurien et constitution du structuralisme. » (Chiss & Puech, 2001 : p. 802), et cette idée d’un « structuralisme... auquel Saussure lui-même est sans doute étranger » (Puech, 2000 : p. 86/Puech, 2008 : p. 1097 ; voir aussi Chiss & Puech, 1997 : p. 216).

⁷⁹ En relèvent, notamment, les travaux d’Amacker, de Bouquet, de Pétroff, de Koerner, de Normand ou de Chiss mais également ceux de Meschonnic (1975), ou, plus récemment, de chercheurs comme Fehr (2000) ou Utaker (2002) qui, sans s’opposer ouvertement à la lecture structuraliste de Saussure, proposent cependant une lecture autre.

⁸⁰ Sans parler d’autres travaux consacrés à Hjelmslev ou à l’école de Prague, comme, entre autres, Muraro (1971-1972), Lo Piparo (1970) ou Fontaine (1974 ; 1984), qui mettent en évidence des différences de perspective ou des discontinuités entre Saussure, d’une part, Hjelmslev et les praguais, d’autre part.

Saussure⁸¹, Bouquet considère-t-il la phonologie comme un prolongement des intuitions saussuriennes⁸², et Normand parle-t-elle de système formel⁸³, toutes propositions contre lesquelles notre travail s'inscrit en faux⁸⁴. C'est là, à ce qu'il nous semble, la conséquence d'une méconnaissance de la distinction langue/idiome qui est au cœur de notre problématique, problématique dont la singularité est d'être épistémologique.

Certains des travaux que nous venons de mentionner⁸⁵, ainsi que d'autres⁸⁶, se réclament également d'une perspective épistémologique. Un certain nombre d'entre eux, cependant, s'ancre dans une perspective qui est avant tout historique et qui ne saurait, dès lors, être épistémologique au sens où nous entendons ce terme. La science y est en effet conçue de manière empirique, comme le champ d'objets – socialement constitué, et en tant que tel donné – auquel a affaire l'historien-épistémologue, et non pas comme un concept permettant l'analyse de discours qui en feront jaillir la consistance. Ainsi Auroux, pour qui « l'histoire est le premier versant de l'épistémologie » (Auroux, 1998 : p. 9), écrit-il dans « L'histoire des sciences du langage et le paradoxe historiographique » (1995) :

« Tout travail d'historien des sciences, et, *a fortiori*, toute réflexion philosophique qui suppose une visée historique sur l'existence des connaissances scientifiques doit, nous

⁸¹ Par exemple dans « Du signe aux plans du langage – ou de Saussure à Hjelmslev » (2001) : « On a dépassé les simplifications des rédacteurs du *Cours de linguistique générale* [...] L'histoire du saussurisme se confond d'ailleurs avec ce dépassement, et les auteurs les plus remarquables, Hjelmslev notamment, ont su développer à partir du CLG des hypothèses très proches de celles que l'on découvre dans ses écrits posthumes. » (Rastier, 2001b : p. 161). Voir également Rastier (2003) : p. 23.

⁸² Voir par exemple, dans *Introduction à la lecture de Saussure* (1997) : « Le quadrant défini par l'intersection signifiant/synchronie, celui de la phonologie synchronique, désigne, de façon patente, la place de la science qui prendra ultérieurement le nom de *phonologie*. Si Saussure n'a pas lui-même élaboré une stricte théorie des unités phonologiques minimales, il n'en apparaît pas moins, dès le *Mémoire*, qu'il envisage la phonétique historique en se fondant sur une conscience aiguë du fait des unités phonologiques minimales, conçues comme les éléments d'un système synchronique d'oppositions ; en outre, dans ses cours – et notamment dans ses cours de linguistique générale – il se montrera particulièrement soucieux d'attirer l'attention de ses étudiants sur ce caractère de la face signifiante de la langue. La phonologie synchronique apparaît manifestement, on l'a vu, comme un présupposé fondateur de l'épistémologie saussurienne de la grammaire comparée (et de l'épistémologie programmatique de la grammaire comparée qui s'appuie sur cette épistémologie). Elle est aussi, en elle-même, la matière d'une réflexion "riche en observations et en généralisations nouvelles, concrètes et exactes" comme le note l'un de ses praticiens émérites, Roman Jakobson. C'est bien ce fait qu'ont reconnu les pionniers de la phonologie dès le premier Congrès international des linguistes à La Haye en 1929, en fondant explicitement cette science renouvelée – la fameuse Proposition 22, présentée par Jakobson, Karczewski et Troubetzkoy, peut être considérée comme son acte de baptême – sur les principes saussuriens que sont la distinction entre langue et parole, le caractère systémique et oppositif de la langue, la nature psychique du fait phonologique, ainsi que la thèse, qui va de pair avec les précédentes, de la différenciation entre le niveau de la substance et celui de la forme. » (Bouquet, 1997b : p. 258-259).

⁸³ Il est question par exemple dans « Propositions et notes en vue d'une lecture de F. de Saussure » de « l'affirmation, plusieurs fois répétée, que "la langue est une forme, non une substance", ce qui élimine tout espoir de pouvoir l'observer immédiatement, un système formel étant forcément un système reconstruit » (Normand, 1970 : p. 46).

⁸⁴ Une remarque de Choi (2002b) est d'ailleurs significative. A propos de la « troisième période » de la philologie saussurienne (Bouquet, Normand, Fehr et Badir), Choi écrit : « La question du vrai ou du faux ne semble plus attirer les auteurs. (On a suffisamment montré que la lecture structuraliste avait tort sur les détails tout en ayant raison sur l'essentiel.) » (Choi, 2002 : p. 38-39).

⁸⁵ Notamment ceux de Koerner, Bouquet, Normand, Chiss, Puech et Pétrouff.

⁸⁶ Voir par exemple les travaux d'Auroux (1976, 1979a, 1980a, 1980b, 1982, 1987a, 1993, 1994, 1995, 1998, 2006), de Milner (1978, 1989, 2002), de Slakta (1971), de Sériot (1999), de Jacob (1973), d'Apostel (1967), de Bach (1965), de Pulgram (1969), de Lazard (1999, 2001, 2006a, 2006b, 2007, 2008) et d'Yngve (1986).

semble-t-il, respecter les trois principes de la *définition purement phénoménologique de l'objet*, de la *neutralité épistémologique* et de l'*historicisme modéré*.

Dans les discussions méthodologiques qui accompagnent la croissance récente des études historiques sur les connaissances linguistiques, on soutient souvent que pour faire l'histoire d'une science, il est nécessaire d'avoir une vue claire de la nature de son objet. Nous pensons plutôt qu'il est du devoir de l'historien de ne pas avoir une vue semblable, surtout s'il travaille dans le long terme et dans des civilisations différentes. Il faut situer notre objet par rapport seulement à un champ de phénomènes, saisissable au ras de la conscience quotidienne :

Soit le langage naturel, pris dans la diversité des langues ; des savoirs se sont constitués là-dessus : tel est l'objet de l'historien des savoirs linguistiques.

La neutralité épistémologique découle immédiatement de cette façon d'aborder notre objet : il n'est pas dans notre rôle de dire si ceci est science, plutôt que cela, mais plutôt de dire, si besoin est, que ceci ou cela s'est conçu comme "science", pour telle ou telle raison, selon tel ou tel critère. Autrement dit, *science* est pour l'historien généralement un mot de son langage-objet, pas de son métalangage descriptif. » (Auroux, 1995 : p. 52-53).

On lit de même par exemple dans « Pour une histoire de la linguistique dans l'histoire de la linguistique ? » (2006), sous la plume de Christian Puech :

« [...] l'histoire des idées linguistiques a certainement affaire avec un autre modèle de la "cumulativité" [que celui de Bachelard⁸⁷] : celle-ci n'a pu se développer – de manière

⁸⁷ Mais ni Auroux, ni Chiss ou Puech ne nous semblent saisir la pensée de Bachelard, qu'ils interprètent dans le cadre du primat qu'ils accordent à l'histoire, lui faisant ainsi subir ce qu'on pourrait appeler un « dévoiement empirique » ou une « sociologisation », dont témoigne nettement la notion d'horizon de rétrospection (due à Auroux et reprise par Chiss et Puech) qui est au cœur de leurs travaux. Aussi l'épistémologie bachelardienne est-elle souvent associée, dans leur propos, à celles, pourtant significativement différentes, de Koyré et de Kuhn (voir par exemple Auroux, 1980a : p. 168, Chiss & Puech, 1980 : p. 82, Chiss & Puech, 1997 : p. 23). Chiss et Puech empruntent d'ailleurs à ce dernier la notion de matrice disciplinaire (voir par exemple Puech, 2000, p. 90-91 et Puech, 2008 : p. 1100). L'épistémologie kuhnienne est notablement la seule épistémologie discontinuiste à être discutée par les auteurs figurant dans notre bibliographie – à l'exception de Chiss, Puech et Auroux, ainsi que de Sériot (voir ci-dessous), qui rapproche cependant également Bachelard de Kuhn (voir Sériot, 1999 : p. 27-30 et 308 *sqq.*), et de Normand (voir également ci-dessous) ; voir également Rastier (1985) : p. 111, qui parle de même (c'est-à-dire dans le cadre d'une lecture tout aussi sociologisante que celle de Puech, Chiss et Auroux), à propos de la notion de coupure, d'une « version des faits » (Rastier, 1985 : p. 111) qui « s'accorde sans doute au désir de penser l'évolution des sciences en fonction d'un modèle idéalisé des révolutions sociales » (Rastier, 1985 : p. 111), mais dont le « simplisme » (Rastier, 1985 : p. 111) ne « permet pas de rendre compte de l'histoire de la linguistique » (Rastier, 1985 : p. 111). Certains, comme Koerner (au prix de quelques aménagements), se réclament de cette épistémologie kuhnienne. Malgré les apparences, elle est profondément différente de l'épistémologie bachelardienne, dont elle pourrait précisément être considérée comme un avatar sociologique. Voir cette mise au point de Canguilhem dans *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie* (1977) : « S'il est aisé de distinguer de la récurrence épistémologique la méthode dite du haut vers le bas, il ne l'est pas moins de distinguer de la "normalité", caractéristique selon Bachelard de l'activité scientifique, ce que Thomas S. Kuhn nomme "science normale". En dépit d'un certain nombre de rencontres entre les deux épistémologies, notamment en ce qui concerne la majoration par l'enseignement et les manuels des preuves de continuité dans la science, et aussi en ce qui concerne l'allure discontinue du progrès, il faut bien convenir que les concepts de base qui semblent de la même famille ne se réclament pas en fait de la même lignée. Cela a été vu et dit par le P. François Russo, dans un article bien documenté, *Épistémologie et Histoire des Sciences*, où malgré quelques réserves concernant la revendication de supériorité parfois propre à l'histoire épistémologique, l'auteur décèle chez Kuhn une méconnaissance de la rationalité spécifiquement scientifique. En dépit du soin qu'il prétend apporter à conserver de l'enseignement de Sir Karl Popper la nécessité de la théorie et sa priorité sur l'expérience, Kuhn parvient mal à répudier l'héritage de la tradition logico-empiriste et à s'installer décidément sur le terrain de la rationalité, de laquelle semblent pourtant relever les concepts clés de cette épistémologie, ceux de paradigme et de science normale. Car paradigme et normal supposent une intention et des actes de régulation, ce sont des concepts qui impliquent la possibilité d'un décalage ou d'un décollage à l'égard

problématique – qu’à partir de la notion de “traditions”, d’une conception relative de la scientificité entendue comme “objet” de l’enquête historique et non comme critère de partage *a priori* et trans-historique et, pour cette raison, n’a pu qu’insister sur la nécessité de distinguer dans son déroulement des “régimes d’historicités” extrêmement variables. » (Puech, 2006 : p. 12).

Auroux – et avec lui Chiss et Puech⁸⁸ –, pose par ailleurs l’existence d’un second pan de l’épistémologie, l’épistémologie normative (par opposition à l’épistémologie descriptive dont relève l’histoire) :

« L’orientation réaliste de l’épistémologie se traduit par un axiome de départ : les sciences sont des phénomènes sociaux qui existent et peuvent être objet d’analyses très différentes dans leurs points de vue et leurs finalités. [...] Comme toutes les activités humaines, elles n’existent pas indépendamment d’une représentation que l’on en a lorsqu’on les pratique. Autrement dit, elles donnent lieu à des concepts qui peuvent être construits en fonction de différents prototypes, selon le modèle dominant que l’on se donne. [...]

L’épistémologie doit donc d’abord être descriptive ; son but est d’expliquer en quoi consiste la nature d’une science donnée et comment elle se développe. Parce qu’elle est un phénomène social, toute science se définit d’abord par une histoire ; l’histoire est donc le premier versant de l’épistémologie. Bien entendu, cela n’empêche pas que l’on doive discuter ce qui est de la bonne science ou de la mauvaise science, ni ce que l’on doit faire pour faire de la science, ni, enfin, ce que pourrait être une représentation adéquate de la science que l’on fait. L’épistémologie possède ainsi un versant normatif, qui correspond à la préoccupation traditionnelle de la philosophie des sciences lorsqu’elle traite des méthodologies. Les discussions de ce livre se situent principalement sur ce terrain ; elles ont pour objet l’état contemporain des sciences du langage et les assertions que l’on peut faire sur leur nature et leurs méthodes. Ces discussions s’appuient sur une connaissance empirique de ce qu’ont été les sciences du langage dans le long terme. Il y a à cela deux raisons. D’abord, comme chacun le sait, les faits importent aux normes : une proposition factuelle peut changer les déductions d’un raisonnement normatif (voir 3.3.2). Ensuite, je ne pense pas qu’il y ait de véritable principe de démarcation entre les différentes

de ce qu’ils régularisent. Or Kuhn leur fait jouer cette fonction sans leur en accorder les moyens, en ne leur reconnaissant qu’un mode d’existence empirique comme faits de culture. Le paradigme c’est le résultat d’un choix d’usagers. Le normal c’est le commun, sur une période donnée, à une collectivité de spécialistes dans une institution universitaire ou académique. On croit avoir affaire à des concepts de critique philosophique, alors qu’on se trouve au niveau de la psychologie sociale. D’où l’embarras dont témoigne la Postface de la deuxième édition de *Structure des révolutions scientifiques*, quand il s’agit de savoir ce qu’il convient d’entendre par vérité de la théorie. » (Canguilhem, 1977 : p. 22-23) et Lecourt (1974) : p. 149-162. Voir également, concernant Koyré, la distinction que fait Lecourt entre l’épistémologie historique de Bachelard et l’histoire épistémologique de Koyré (*in* Lecourt (dir.), 1999 : p. 429).

⁸⁸ Voir Chiss & Puech (1999) : p. 15, où cependant référence est faite à un état antérieur de la théorie d’Auroux : « Dans la tradition de Bachelard et Koyré, l’histoire des sciences possède avec l’épistémologie (théorie de la science) des liens obligés (cf. Canguilhem 1970). En fait, on peut distinguer trois éléments dans l’épistémologie ; l’épistémologie normative (la traditionnelle méthodologie qui définit *a priori* la correction des raisonnements, des protocoles expérimentaux, etc.), l’épistémologie évaluative et l’épistémologie descriptive. Le travail d’évaluation des théories est une nécessité interne à une discipline, elle fait partie des discussions obligées qui permettent de les mettre en place. [...] L’essentiel est de remarquer l’existence des procédures de régulation qui traitent les théories comme des objets, ne serait-ce que pour les comparer. L’épistémologie descriptive prend des sciences comme des faits et s’efforce de construire une réflexion cohérente sur leurs différents aspects (théoriques, sociologiques et pratiques). L’histoire des sciences peut être considérée comme une partie de l’épistémologie descriptive, caractérisée par une dimension temporelle. » (Auroux, 1980b : p. 8).

orientations de l'épistémologie, pas plus qu'entre l'épistémologie et la science qui est son objet. » (Auroux, 1998 : p. 8-10).

On voit cependant que cette épistémologie fait fond sur les résultats de l'histoire, de sorte que, comme elle, elle présuppose son objet au lieu de le constituer.

Milner et Bouquet adoptent quant à eux une perspective normative, mais au sens de la théorie de la connaissance, et non de l'épistémologie⁸⁹ : les théories sont examinées et jugées à l'aune des critères de scientificité constitutifs de ce qu'ils appellent, à la suite de Koyré (et de Kuhn), « l'épistémologie galiléenne⁹⁰ ».

Seuls Claudine Normand, Sériot, Chiss et Slakta s'inscrivent dans la lignée des travaux de Bachelard et de Canguilhem et adoptent une problématique althussérienne, que les trois premiers s'accordent cependant à trouver trop simple ou inapplicable à la linguistique⁹¹.

Tous ces travaux, à nouveau, ont en commun de méconnaître la distinction langue/idiome, ce qui nous paraît significatif. Il nous semble qu'il y a chez les premiers ce que l'on pourrait appeler une méprise sur l'objet. En effet, comme nous le notions ci-dessus, l'objet, dans la perspective historique qui est la leur, est donné : il s'agit du discours scientifique, défini dès l'abord comme scientifique, et dont il ne reste à cerner que la singularité ou, éventuellement, le type de scientificité. Nous pensons quant à nous que l'épistémologie ne peut pas ne pas se poser la question de la scientificité, qu'elle ne peut pas ne pas être normative : si le discours scientifique vise à rendre compte du réel, à « soulever un coin du grand voile », pour reprendre un mot célèbre, alors tous les discours ne sont pas équivalents, et l'on doit se poser la question de « l'efficacité d'une pensée » (Bachelard, 1938 : p. 19). Les deux autres types de

⁸⁹ Nous reprenons ici la distinction que fait Lalande dans son *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* : « Ce mot [épistémologie] désigne la philosophie des sciences, mais avec un sens plus précis. Ce n'est pas proprement l'étude des méthodes scientifiques, qui est l'objet de la Méthodologie et fait partie de la Logique. Ce n'est pas non plus une synthèse ou une anticipation conjecturale des lois scientifiques (à la manière du positivisme ou de l'évolutionnisme). C'est essentiellement l'étude critique des principes, des hypothèses et des résultats des diverses sciences, destinée à déterminer leur origine logique (non psychologique), leur valeur et leur portée objective.

On doit donc distinguer l'épistémologie de la théorie de la connaissance, bien qu'elle en soit l'introduction et l'auxiliaire indispensable, en ce qu'elle étudie la connaissance en détail et *a posteriori*, dans la diversité des sciences et des objets plutôt que dans l'unité de l'esprit. » (Lalande, 1926 : p. 293).

⁹⁰ Voir par exemple, outre Milner (1989), Milner (1978) : p. 31-33, Milner (2002) : p. 186 *sqq.*, Bouquet (1997b) : p. 17 *sqq.* et, tout récemment, Bouquet (2012). Une telle perspective normative caractérise également les travaux de chercheurs comme Bach, Pulgram, Yngve et, pour ce qui concerne Saussure, Pétroff. Tous ces travaux – à l'exception de ceux d'Yngve, fondés sur une conception naïve de l'empirisme – seraient par ailleurs appréhendables en termes d'épistémologie kuhnienne, celle-ci étant d'ailleurs parfois explicitement convoquée par l'emploi du terme de *paradigme* (Bouquet, Milner, Pétroff). Apostel et Jacob adoptent quant à eux l'épistémologie piagétienne, qui est en réalité une sorte de psychologie cognitive : la définition de la langue est présupposée, et ainsi posée comme terme d'une évolution cognitive, la linguistique étant alors conçue en termes de genèse d'une pensée du relationnel (Jacob, qui propose corrélativement une lecture structuraliste de Saussure) ou d'apprentissage (Apostel).

⁹¹ A l'exception de Chiss (1978), et de Normand dans ses premiers articles. Pour Sériot, voir les passages en référence dans la note 87 ci-dessus. Claudine Normand écrit par exemple dans « Portrait de groupe » (2000) : « Certes, notre bannière [celle du GRHIL] était délibérément scientiste ; c'était l'époque où on croyait à "la Science" sans se poser trop de question sur l'héritage positiviste sensible dans ce singulier défini. Notre hypothèse sur la "coupure saussurienne", globalement inspirée de la méthode qu'Althusser appliquait au texte de Marx, était certainement trop simple mais elle était fructueuse, en tout cas elle produisait des analyses. » (Normand, 2000a : p. 68-69). Voir également Normand (1995a) : p. 225 *sqq.*

travaux ne se mettent pas réellement « à l'école⁹² » de la pensée saussurienne, pour en saisir la problématique, de sorte qu'ils ne peuvent rompre avec la lecture structuraliste de Saussure. C'est là, peut-être, le résultat d'une perspective toujours plus ou moins applicationniste : norme de l'épistémologie galiléenne chez les uns, biais de la construction abstraite ou de l'objet de connaissance⁹³ chez les autres⁹⁴. Dans tous les cas, l'objet de la linguistique n'est pas réellement interrogé, mais au contraire présupposé dans la question de sa construction au sens (structuraliste) d'abstraction formalisante. Ainsi par exemple Claudine Normand écrit-elle dans « La coupure saussurienne », faisant référence au système formel que nous évoquons plus haut :

« Quant à l'intérêt principal de ce texte de 1916 que j'essayais de lire avec mes étudiants, sous les hésitations et confusions visibles malgré l'armature dogmatique "imposée", il m'apparaissait qu'il était ailleurs : dans le choix théorique d'une construction abstraite, aboutissant au concept de *langue*, définie comme système de *valeurs*, c'est-à-dire de *différences*⁹⁵. » (Normand, 1995a : p. 224).

De même, Chiss, dans son article « Synchronie/diachronie : méthodologie et théorie en linguistique », appréhende la distinction saussurienne synchronie/diachronie à la lumière de l'homonyme althussérien de celle-ci, dont il propose ainsi une lecture qui est sinon structuraliste⁹⁶, du moins structurale⁹⁷.

Or, c'est précisément le statut de l'abstraction ou du concept en linguistique (et corrélativement de l'objet de la linguistique, la langue) qu'il nous a semblé que la théorie saussurienne permettait de penser de manière nouvelle, éclairant ainsi d'un jour nouveau les élaborations structuralistes. Nous faisons en effet l'hypothèse que si Saussure, pour la

⁹² Conformément à l'injonction bachelardienne : « [...] s'il [Bachelard] a fait œuvre de *novateur*, c'est qu'il s'était donné pour devise de "se mettre à l'École des savants" » (Lecourt, 1969 : p. 111). Voir par exemple dans « De la nature du rationalisme » : « Et c'est pourquoi, pour être rationaliste, il faut aller chercher, je crois, le rationalisme où il est : dans la pensée scientifique » (Bachelard, 1972 : p. 60).

⁹³ Concept repris par Sériot (1999) et Chiss (1978) à Althusser, et défini dans *Lire le Capital* de la manière suivante : « Marx rejette la confusion hégélienne de l'identification de l'objet réel et de l'objet de la connaissance, du processus réel et du processus de connaissance [...] Contre cette confusion, Marx défend la distinction entre l'*objet réel* (le concret-réel, la totalité réelle qui "*subsiste dans son indépendance à l'extérieur de la tête (Kopf) avant comme après*" la production de sa connaissance (p. 166) et l'*objet de la connaissance*, produit de la pensée qui le produit en elle-même comme concret-de-pensée (Gedankenkonkretum), comme totalité-de-pensée (Gedankentotalität), c'est-à-dire comme *objet-de-pensée*, absolument distinct de l'objet-réel, du concret-réel, de la totalité-réelle, dont le concret-de-pensée, la totalité-de-pensée, procure justement la connaissance. » (Althusser & Balibar, 1968a : p. 46).

⁹⁴ Slakta ne se réfère pas à Althusser. Sa perspective – sur laquelle nous reviendrons dans le quatrième chapitre de la première partie – peut cependant également être qualifiée d'applicationniste.

⁹⁵ Proposition à mettre également en relation avec cet autre passage de l'article de 1970 : « Les concepts d'entité, unité, réalité étaient ambigus, relevaient d'un type de discours philosophique et correspondaient à la notion d'éléments absolus dans le monde objectif, pouvant être connus directement par l'évidence (notion qui relève de l'épistémologie cartésienne, analytique).

Le concept de valeur, inséparable de celui de système, suppose au contraire une construction théorique du donné (des relations ne sont pas immédiatement lisibles). » (Normand, 1970 : p. 44). Voir également notamment Normand (2000a) : p. 75-76.

⁹⁶ La lecture de Saussure dont témoigne Sériot (1999) est en revanche nettement structuraliste. Voir notamment Sériot (1999) : p. 311-313, et *infra*, le chapitre 4 de la première partie.

⁹⁷ Comme nous avons essayé de le montrer dans notre article « Empirisme, évidence et idéologie. Quelques enjeux du "dépassement" jakobsonien de l'opposition saussurienne *synchronie/diachronie* » (voir Toutain, 2008b : p. 66 *sqq.*) Voir également *infra*, le chapitre 4 de la première partie.

première fois dans l'histoire de la linguistique, théorise la langue, le structuralisme ne s'est préoccupé que des idiomes, cherchant à appréhender la langue à partir de ceux-ci, et que la structure, chez les structuralistes, prend la place du concept : au système saussurien, concept corrélatif de celui de valeur, permettant de théoriser la langue, se substitue un objet, la structure, qui ne renvoie pas à une élaboration du donné, mais à une réduction de celui-ci, dans le cadre de l'édification d'un objet. Envisagé sous cet angle, il nous semble que le structuralisme est symptomatique, dans sa lecture de Saussure comme dans ses élaborations théoriques, de la spécificité de l'objet de la linguistique, dans sa dualité de langue et d'idiome. Il est symptomatique, corrélativement, du statut du concept en linguistique. Le concept de langue apparaît en effet, dans le cadre de cette dualité langue/idiome, comme étant doublement abstrait : d'une part il est abstraction au sens de Bachelard⁹⁸, par rapport à la langue dont il est la théorisation, d'autre part il théorise un objet abstrait par rapport aux idiomes, qui est leur être de langue. Il y a ainsi une discontinuité entre langue et idiome, constitutive de l'objet de la linguistique. Aussi le structuralisme est-il appréhendable, selon nous, comme une *idiomologie*⁹⁹ sans concept, sans théorisation de la langue, dans la mesure même où il prétend théoriser la langue à partir de l'idiome. Il témoigne dès lors en premier lieu, et en tant qu'issu de Saussure, de la difficulté de dépasser le donné empirique des idiomes et de se plier à la spécificité de l'objet de la linguistique, qui impose de distinguer entre langue et idiome. Mais il témoigne également, par ses élaborations, de la nécessité d'une telle distinction, tant la structure se révèle être imaginaire dans sa dimension de représentation de la langue.

Nous avons donc essayé de nous mettre « à l'école » de Saussure, et de lire, à cette lumière (donc de manière récurrente¹⁰⁰), les écrits structuralistes. Nous avons ainsi tenté, à notre tour, mais différemment, de travailler dans l'optique d'une épistémologie de la linguistique, à l'instigation de l'épistémologie de Bachelard et de Canguilhem qui seule – en raison de sa normativité constituante – nous a semblé fournir les outils conceptuels pour penser la scientificité de la linguistique ou, ce qui revient au même, la spécificité de la théorie saussurienne : l'émergence d'un nouvel objet, la langue, distincte de l'idiome. Cette émergence fait rupture¹⁰¹ dans l'histoire de la linguistique, le donné de l'idiome apparaissant

⁹⁸ Voir, par exemple, dans *La Formation de l'esprit scientifique* : « Aussi bien, puisque le concret accepte déjà l'information géométrique, puisque le concret est correctement analysé par l'abstrait, pourquoi n'accepterions-nous pas de poser l'abstraction comme la démarche normale et féconde de l'esprit scientifique ? » (Bachelard, 1938 : p. 8).

⁹⁹ Nous voulons désigner par *idiomologie* la science des idiomes par opposition à la science de la langue, à laquelle nous réserverons le nom de *linguistique*.

¹⁰⁰ A ceci près, bien entendu, que les écrits structuralistes sont postérieurs aux écrits saussuriens. La visée, cependant, est bien la même : une histoire jugée. Pour le concept d'histoire récurrente, voir Bachelard (1951) : p. 24 *sqq.*, Bachelard (1972) : p. 141 *sqq.* et Canguilhem (1968) : p. 180-184.

¹⁰¹ Il s'agit là du concept bachelardien de rupture épistémologique. L'expression elle-même n'est en réalité pas si fréquente dans l'œuvre de Bachelard (voir Bachelard, 1949 : p. 102-104). Le terme *rupture* y est en revanche tout à fait récurrent, et il renvoie à un concept fondamental, qui définit la connaissance scientifique comme connaissance polémique, toujours élaborée contre une connaissance antérieure. Bachelard insiste notamment sur la rupture entre connaissance commune et connaissance scientifique, comme dans ce passage du *Matérialisme rationnel* : « Nous croyons, en effet, que le progrès scientifique manifeste toujours une rupture, de perpétuelles ruptures, entre connaissance commune et connaissance scientifique, dès qu'on aborde une science évoluée, une science qui, du fait même de ces ruptures, porte la marque de la modernité. » (Bachelard, 1953 : p. 207). Le

ainsi par contre-coup comme un obstacle épistémologique et l'idiomologie, dans la mesure où elle se prétend linguistique, comme une idéologie scientifique¹⁰².

C'est cette thèse qui spécifie notre travail, et nous essaierons ainsi, d'une part, de mettre en évidence la nécessité de la distinction langue/idiome, qui nous apparaît comme une conséquence logique de la théorie saussurienne de la langue dont elle fonde en retour la scientificité, et d'autre part, corrélativement, de montrer comment le structuralisme, dans sa filiation saussurienne, pose de manière privilégiée la question du statut du concept en linguistique, c'est-à-dire comment il peut être appréhendé comme un symptôme des enjeux de la théorie saussurienne pour la linguistique.

Nous procéderons en trois temps. Nous essaierons tout d'abord de mettre en évidence le caractère théorique de la problématique saussurienne, et, par contre-coup, le caractère empirique de la problématique structuraliste. Nous envisagerons ainsi le concept saussurien de langue comme abstraction au premier sens défini ci-dessus, c'est-à-dire comme théorisation (Première partie). Nous tenterons, dans un deuxième temps, de faire apparaître la nécessité de la distinction langue/idiome, au moyen d'une analyse des difficultés qui font de l'objet construit par les structuralistes un objet imaginaire. La langue sera alors envisagée comme abstraction au deuxième sens défini plus haut, c'est-à-dire par rapport à l'idiome (Deuxième partie). Nous envisagerons pour terminer les conséquences, dans le champ plus large du langage, de la distinction langue/idiome (Troisième partie).

concept de rupture est corrélatif de celui d'obstacle épistémologique, concept nodal de *La Formation de l'esprit scientifique* : « Quand on cherche les conditions psychologiques des progrès de la science, on arrive bientôt à cette conviction que *c'est en termes d'obstacles qu'il faut poser le problème de la connaissance scientifique*. Et il ne s'agit pas de considérer des obstacles externes, comme la complexité et la fugacité des phénomènes, ni d'incriminer la faiblesse des sens et de l'esprit humain : c'est dans l'acte même de connaître, intimement, qu'apparaissent, par une sorte de nécessité fonctionnelle, des lenteurs et des troubles. C'est là que nous montrerons des causes de stagnation et même de régression, c'est là que nous décèlerons des causes d'inertie que nous appellerons des obstacles épistémologiques. La connaissance du réel est une lumière qui projette toujours quelque part des ombres. Elle n'est jamais immédiate et pleine. Les révélations du réel sont toujours récurrentes. Le réel n'est jamais "ce qu'on pourrait croire" mais il est toujours ce qu'on aurait dû penser. La pensée empirique est claire, *après coup*, quand l'appareil des raisons a été mis au point. En revenant sur un passé d'erreurs, on trouve la vérité en un véritable repentir intellectuel. En fait, on connaît *contre* une connaissance antérieure, en détruisant des connaissances mal faites, en surmontant ce qui, dans l'esprit même, fait obstacle à la spiritualisation. » (Bachelard, 1938 : p. 15-16).

¹⁰² Nous empruntons ce concept à Canguilhem, qui définit les idéologies scientifiques comme « ces pseudo-savoirs dont l'irréalité surgit par le fait et du seul fait qu'une science s'institue essentiellement dans leur critique » (Canguilhem, 1977 : p. 35). Voir le texte « Qu'est-ce qu'une idéologie scientifique ? », in Canguilhem (1977) : p. 33-45, ainsi que Canguilhem & Gohau (1978).

PREMIÈRE PARTIE

ABSTRACTION ET THÉORISATION DE LA LANGUE : DU SYSTÈME À LA STRUCTURE

« Qu'on ne vienne pas nous opposer ici que nous sommes d'un autre siècle, que beaucoup d'eau a coulé sous nos ponts, que nos problèmes ne sont plus les mêmes. Nous parlons justement d'une eau vive qui n'a pas encore coulé. »

(Althusser, *in* Althusser & Balibar, 1968a : p. 33).

INTRODUCTION

« Du système à la structure » : c'est là le cœur de ce que l'on pourrait appeler, pour reprendre un mot de Chiss et Puech, le « malentendu structuraliste¹ ». Une analyse comparée des œuvres de Saussure, Hjelmslev, Jakobson, Martinet et Benveniste fait en effet apparaître deux problématiques différentes, commandant deux séries d'élaborations différentes, et il semble ainsi possible d'opposer globalement à la problématique saussurienne une problématique structuraliste, dans laquelle s'inscrivent toutes les quatre, malgré d'importantes différences, les théories hjelmslevienne, jakobsonienne, martinettienne et benvenistienne. On ne peut, certes, nier la singularité de chacune des élaborations structuralistes. Il existe de fait entre celles-ci des points d'opposition réels et importants, souvent mis en exergue par leurs auteurs, jusqu'à constituer de véritables lignes de force des élaborations. Il nous semble cependant que ces axes d'opposition sont internes à une problématique commune, et qu'ils sont dès lors à appréhender en termes de modulation, de variation, voire de retournement, c'est-à-dire non en termes de rupture, mais en termes de quadrillage d'un champ commun.

Ces deux problématiques saussurienne et structuraliste s'opposent, par récurrence², comme théorique³ à empirique⁴. L'analyse des textes saussuriens fait apparaître un système

¹ Chiss & Puech (1999) : p. 37.

² Au sens défini dans notre introduction, d'une analyse de la théorie structuraliste à la lumière de la théorie saussurienne de la langue.

³ Ce terme n'a pas, pour nous, de résonance althusserienne. Nous désignons ainsi le pôle du concept, de l'abstraction scientifique au sens bachelardien de ce qui rompt avec la représentation première, humanise le réel afin d'en rendre raison : « En tout cas, la tâche de la philosophie scientifique est très nette : [...] tourner l'esprit du réel vers l'artificiel, du naturel vers l'humain, de la représentation vers l'abstraction. » (Bachelard, 1938 : p. 13). Le terme *abstraction* est cependant à manier avec prudence dans le cas particulier de la linguistique, ce pour quoi, précisément, nous avons voulu le mettre au cœur de la problématique de notre travail. En effet, les structuralistes, d'une certaine manière, abstraient – la structure est une abstraction – mais ils abstraient à partir de l'idiome, de sorte qu'ils ne rompent pas avec l'empirisme. Comme nous essaierons de le montrer, en linguistique l'abstraction implique la double abstraction que nous exposons en introduction : l'abstraction qu'est la langue par rapport à l'idiome (2), qui seule permet la théorisation et la constitution de l'objet de la linguistique, et est ainsi constitutive de la démarche abstractive proprement linguistique (1). Aussi, pour tenter de répondre à la question du statut de l'abstraction en linguistique, ferons-nous fonctionner de préférence le couple théorique/empirique, largement parallèle à la dichotomie bachelardienne connaissance scientifique/connaissance commune (voir la note suivante).

⁴ A la suite de Bachelard, nous considérons comme empirique toute appréhension de l'objet qui se fait sans rupture avec la connaissance commune (est théorique, inversement, toute appréhension de l'objet qui témoigne d'une discontinuité avec la connaissance commune). Voir, dans *Le Matérialisme rationnel* : « Entre la connaissance commune et la connaissance scientifique la rupture nous paraît si nette que ces deux types de connaissance ne sauraient avoir la même philosophie. L'empirisme est la philosophie qui convient à la connaissance commune. L'empirisme trouve là sa racine, ses preuves, son développement. Au contraire, la connaissance scientifique est solidaire du rationalisme et, qu'on le veuille ou non, le rationalisme est lié à la science, le rationalisme réclame des buts scientifiques. Par l'activité scientifique, le rationalisme connaît une activité dialectique qui enjoint une extension constante des méthodes. » (Bachelard, 1953 : p. 224). L'opposition empirisme/rationalisme est chez Bachelard une opposition récurrente, prise dans le mouvement d'une théorisation croissante, comme en témoigne la notion de profil épistémologique à laquelle est consacré le deuxième chapitre de *La Philosophie du non* (Bachelard, 1940 : p. 41-51) : « [...] après bien des examens particuliers, nous avons adopté, pour les connaissances objectives particulières, l'ordre réalisme – empirisme – rationalisme. Cet ordre est génétique. Cet ordre prouve la réalité même de l'épistémologie. Une connaissance particulière peut bien s'exposer dans une philosophie particulière, elle ne peut se fonder sur une philosophie unique ; son progrès implique des aspects philosophiques variés. [...] »

articulé de concepts corrélatif d'une perspective étiologique et définitoire. L'un des deux points nodaux de la théorie saussurienne de la langue est la théorisation du rapport son/sens qui est constitutif de la langue, grâce aux concepts corrélatifs de valeur, de système, de signifiant et de signifié, ainsi que d'arbitraire du signe – principe réellement fondamental, au sens littéral de « qui sert de fondement ». Le second est la théorisation, dans le cadre de la distinction langue/parole⁵, de la dimension du social qui est également constitutive de la langue (et qui est un donné de la parole), théorisation où se jouent la délimitation et la consistance de l'objet langue.

En résumé, à n'importe quelle attitude philosophique générale, on peut opposer, comme objection, une notion particulière dont le profil épistémologique révèle un pluralisme philosophique. Une seule philosophie est donc insuffisante pour rendre compte d'une connaissance un peu précise. [...] chaque philosophie ne donne qu'une bande du spectre notionnel et il est nécessaire de grouper toutes les philosophies pour avoir le spectre notionnel complet d'une connaissance particulière.

Naturellement, toutes les notions n'ont pas, à l'égard de la philosophie, le même pouvoir dispersif. Il est rare qu'une notion ait un spectre complet. Il y a des sciences où le rationalisme est à peine apparent. Il y en a d'autres où le réalisme est presque éliminé. [...] une notion est toujours un moment de l'évolution d'une pensée. On n'aura donc quelque chance de retracer la vie philosophique des notions qu'en étudiant les notions philosophiques engagées dans l'évolution de la pensée scientifique. [...]

Notre conclusion est donc nette : une philosophie des sciences, même si on la limite à l'examen d'une science particulière, est nécessairement une philosophie dispersée. Elle a cependant une cohésion, c'est celle de sa dialectique, c'est celle de son progrès. Tout progrès de la philosophie des sciences se fait dans le sens d'un rationalisme croissant, en éliminant, à propos de toutes les notions, le réalisme initial. Nous avons étudié les différents problèmes posés par cette élimination dans notre ouvrage sur *La Formation de l'esprit scientifique*. Nous avons eu dans ce livre l'occasion de définir la notion d'obstacle épistémologique. Nous pourrions mettre en rapport les deux notions d'obstacle épistémologique et de profil épistémologique, car un profil épistémologique garde la trace des obstacles qu'une culture a dû surmonter. » (Bachelard, 1940 : p. 48-51).

Bachelard parle également, au début du même ouvrage, de « polarité épistémologique » : « Si l'on pouvait alors traduire philosophiquement le double mouvement qui anime actuellement la pensée scientifique, on s'apercevrait que l'alternance de l'*a priori* et de l'*a posteriori* est obligatoire, que l'empirisme et le rationalisme sont liés, dans la pensée scientifique, par un étrange lien, aussi fort que celui qui unit le plaisir et la douleur. En effet, *l'un triomphe en donnant raison à l'autre* : l'empirisme a besoin d'être compris ; le rationalisme a besoin d'être appliqué. Un empirisme sans lois claires, sans lois coordonnées, sans lois déductives ne peut être ni pensé, ni enseigné ; un rationalisme sans preuves palpables, sans application à la réalité immédiate ne peut pleinement convaincre. On prouve la valeur d'une loi empirique en en faisant la base d'un raisonnement. On légitime un raisonnement en en faisant la base d'une expérience. La science, somme de preuves et d'expériences, somme de règles et de lois, sommes d'évidences et de faits, a donc besoin d'une philosophie à double pôle. Plus exactement, elle a besoin d'un développement dialectique, car chaque notion s'éclaire d'une manière complémentaire à deux points de vue philosophiques différents.

On nous comprendrait mal si l'on voyait là un simple aveu de dualisme. Au contraire, la polarité épistémologique est à nos yeux la preuve que chacune des doctrines philosophiques que nous avons schématisées par les mots empirisme et rationalisme est le complément effectif de l'autre. Penser scientifiquement, c'est se placer dans le champ épistémologique intermédiaire entre théorique et pratique, entre mathématiques et expérience. Connaître scientifiquement une loi naturelle, c'est la connaître à la fois comme phénomène et comme noumène.

D'ailleurs, puisque dans ce chapitre préliminaire nous voulons désigner aussi clairement que possible notre position et notre but philosophiques, nous devons ajouter qu'à notre avis une des deux directions métaphysiques doit être majorée : c'est celle qui va du rationalisme à l'expérience. » (Bachelard, 1940 : p. 4-6). On voit que celle-ci ne remet pas en cause l'équivalence entre pensée scientifique et pensée rationnelle, mais qu'elle fait du rationalisme bachelardien un rationalisme appliqué. Nous verrons que la notion d'empirisme est d'autant plus importante pour la linguistique que celle-ci est marquée par la dualité langue/idiome.

⁵ La distinction synchronie/diachronie, corrélatrice des concepts de valeur et de système, relève d'un autre niveau d'analyse (voir *infra*, la deuxième partie).

A ce système articulé de concepts répond chez les structuralistes (dont la communauté de problématique apparaît alors d'autant plus clairement) une série d'obstacles épistémologiques corrélatifs. Les différentes problématiques internes à la problématique structuraliste sont plus ou moins élaborées et thématiques chez chacun des quatre auteurs de notre corpus, et ces degrés d'élaboration et de thématisation sont une des dimensions – importante – permettant de spécifier les différentes théories. Force est de constater, cependant, que ces différentes problématiques s'appellent l'une l'autre : il n'y a jamais absence totale de l'une d'entre elles, mais seulement thématisation moindre ou encore fonctionnement non thématisé de telle ou telle. Une telle solidarité n'a pourtant rien d'une articulation. Il s'agit d'une solidarité d'obstacles épistémologiques, liée à un commun statut d'évidence⁶, déterminée également pour une part dont il nous est difficile de mesurer l'importance, par la dimension de réélaboration de la théorie saussurienne qui caractérise le structuralisme européen : on peut voir dans cette solidarité une sorte de reflet de l'articulation des différents concepts saussuriens. On peut donc parler, en ce qui concerne les théories structuralistes, d'un conglomérat de problématiques s'impliquant les unes les autres, mais n'ayant d'autre cohérence que d'être solidaires en tant qu'obstacles épistémologiques⁷.

Au concept saussurien de système, le structuralisme substitue un donné de la structure, corollaire de l'acceptation du son et du sens comme objets donnés qui ancre le structuralisme dans une problématique des rapports son/sens. En retour, une telle problématique est solidaire de la problématique éminemment structuraliste qu'est la problématique des rapports forme/substance et qui est le résultat de l'interprétation structuraliste des concepts saussuriens de système et de valeur : la structure est le support d'une construction du rapport son/sens considéré comme un donné premier. La perspective structuraliste apparaît ainsi comme une problématique analytique⁸ d'édification, profondément différente, en tant que telle, de la perspective saussurienne, que nous avons qualifiée d'étiologique et de définitoire. Une telle perspective se solde par un déplacement d'objet (de la langue à la structure, à la communication ou à la signification), la langue étant ainsi présupposée sans jamais être théorisée. Elle détermine par ailleurs une lecture particulière (analytique) de la distinction saussurienne langue/parole, qui retire à celle-ci toute portée théorique, la dimension du social restant ainsi également – tout comme le rapport son/sens – non théorisée, et avec elle la consistance même de la langue. C'est ce que nous essaierons de montrer en envisageant successivement le donné de la structure (Chapitre 1), la double problématique des rapports son/sens et des rapports forme/substance (Chapitre 2), et la problématique des rapports langue/parole (Chapitre 3). Nous pourrions ensuite aborder le problème du statut du concept en linguistique (Chapitre 4), et mettre ainsi en place la distinction langue/idiome qui fera l'objet de la deuxième partie de notre travail.

⁶ C'est là un avatar de la connaissance commune. On lit encore chez Bachelard, dans *Le Nouvel Esprit scientifique* : « Toute vérité nouvelle naît malgré l'évidence, toute expérience nouvelle naît malgré l'expérience immédiate. » (Bachelard, 1934 : p. 11).

⁷ Identifiés comme tels, nous y insistons, à la lumière de la théorisation saussurienne.

⁸ Le terme *analytique* – sans doute critiquable à bien des égards, et notamment du point de vue philosophique – nous a été suggéré par la démarche fondamentale des structuralistes : l'analyse du donné de la parole ou des « faits de langage », support de l'édification de la structure.

CHAPITRE 1

LA PROBLÉMATIQUE PHONOLOGIQUE : DU CONCEPT À L'OBJET, OU LE DONNÉ DE LA STRUCTURE

La phonologie, cette science nouvelle née à Prague en 1928, est profondément constitutive du structuralisme européen. Benveniste mis à part, la trajectoire structuraliste est globalement appréhendable comme une extension des principes de l'analyse phonologique aux autres niveaux de la structure linguistique. Cela est très net chez Martinet qui, d'ailleurs, revendique pour sa propre théorie et pour le structuralisme un tel mode de constitution. C'est également la trajectoire du structuralisme pragois, dont la phonologie fut la première manifestation. Enfin, la glossématique, bien qu'issue d'une autre histoire – dessinée, pour ce qui nous concerne, par les premiers textes de Hjelmslev –, s'est inscrite dans ce mouvement, elle qui fut phonématique avant de se baptiser « glossématique », science de l'expression (cénématique) et du contenu (plérématique).

Or, comme nous l'avons signalé dans l'introduction générale de ce travail, la problématique phonologique est profondément anti-saussurienne. Là où la problématique saussurienne se caractérise par la théorisation du rapport son/sens que permet le concept de système, la démarche phonologique est une démarche d'abstraction à partir de données préalables, le son et le sens, dans la perspective d'une construction du rapport son/sens. Autrement dit, la problématique phonologique est une problématique analytique, et elle est en cela contre-théorique : la langue y est pensée en termes d'édification, de sorte que toute constitution du concept de langue y est impossible.

La problématique phonologique est centrale dans l'œuvre des deux phonologues que sont Jakobson (I) et Martinet (II). On la retrouve chez Hjelmslev sous forme inversée, et elle n'est pas totalement absente d'une œuvre qui fait aussi peu de place à la phonologie que celle de Benveniste (III). Cela témoigne de son inhérence à la problématique structurale, où le concept de système cède la place au donné de la structure. De fait, si la problématique phonologique fait fond sur un donné du rapport son/sens, elle implique corrélativement un donné de la structure : solidaire du double donné du son et sens, la structure s'y trouve dénuée de la consistance théorique du concept saussurien de système, et est dès lors à appréhender comme un postulat ou un axiome, résultat d'un constat empirique ou mode d'appréhension du donné. C'est en ce sens que nous parlerons d'incompatibilité fondamentale entre les deux problématiques phonologique et saussurienne, matrice du « malentendu structuraliste ».

I. Jakobson et la lecture continuiste de Saussure

Les textes jakobsoniens relatifs à la phonologie et à son histoire nous installent d'emblée au cœur du malentendu structuraliste. Jakobson fait en effet de Saussure (avec d'autres, notamment Baudouin de Courtenay et Kruszewski, puis Ščerba), un précurseur de la phonologie. Il procède ainsi à une lecture continuiste des textes saussuriens qui, tous, posent l'existence d'une discontinuité absolue entre son et langue, ou encore entre son et signifiant. Comme nous essaierons de le montrer, au-delà de la mécompréhension dont elle témoigne, une telle lecture est projective, ancrée dans une problématique profondément différente de la problématique saussurienne, où le concept de valeur a cédé la place à la notion de fonction.

A. Lecture des textes saussuriens : de la valeur à la fonction

Comme le souligne Tullio de Mauro dans deux notes de son édition critique¹, il faut distinguer, dans le *Cours de linguistique générale*, entre deux acceptions différentes du terme de *phonème*. Dans sa première acception, le terme renvoie « aux entités identifiables dans la parole, dans la réalisation phonique » (Saussure, 1972 : p. 434), c'est-à-dire à des « entité[s] matérielle[s] et non pas formelle[s], cernable[s] non pas sur le plan de la langue mais dans les paroles » (Saussure, 1972 : p. 434). Dans sa seconde acception, il renvoie « aux “unités irréductibles”, purement différentielles et formelles » (Saussure, 1972 : p. 434) du signifiant. L'appréhension jakobsonienne des textes saussuriens – en particulier du *Cours de linguistique générale*, puis du traité de phonétique des manuscrits de Harvard – comme des textes précurseurs de la phonologie procède d'un amalgame de ces deux acceptions.

Dans ses *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* (1927-1928), Jakobson donne cette définition du phonème et du système phonologique :

« Nous appelons *système phonologique* d'une langue le répertoire, propre à cette langue, des “différences significatives” existant entre les idées des unités acoustico-motrices, c'est-à-dire le répertoire des oppositions auxquelles peut être attachée, dans une langue donnée, une différenciation des significations (répertoire des *oppositions phonologiques*). Tous termes d'opposition phonologique non susceptibles d'être dissociés en sous-oppositions phonologiques plus menues sont appelés *phonèmes*. » (J.Rem : p. 8)

qu'il réfère, dans une note de bas de page, à deux propositions du *Cours de linguistique générale*² :

« Saussure caractérise les phonèmes comme des “premières unités qu'on obtient en découpant la chaîne parlée” (65) et qui “sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives” (164). » (J.Rem. : p. 8, note 1).

Or, ces deux propositions se rapportent, pour la première, au phonème saussurien :

¹ Voir les notes 111 (Saussure, 1972 : p. 433-434) et 115 (Saussure, 1972 : p. 436-437).

² Ainsi qu'à trois définitions du phonème, dues respectivement à Polivanov, Ščerba et Jakovlev, et aux travaux de Jones et de Sommerfelt. Voir J.Rem. : p. 8, note 1.

« La délimitation des sons de la chaîne parlée ne peut donc reposer que sur l'impression acoustique ; mais pour leur description, il en va autrement. Elle ne saurait être faite que sur la base de l'acte articulatoire, car les unités acoustiques prises dans leur propre chaîne sont inanalysables. Il faut recourir à la chaîne des mouvements de phonation ; on remarque alors qu'au même son correspond le même acte : *b* (temps acoustique) = *b'* (temps articulatoire). Les premières unités qu'on obtient en découpant la chaîne parlée seront composées de *b* et *b'*, on les appelle *phonèmes* ; le phonème est la somme des impressions acoustiques et des mouvements articulatoires, de l'unité entendue et de l'unité parlée, l'une conditionnant l'autre : ainsi c'est déjà une unité complexe, qui a un pied dans chaque chaîne. » (Saussure, 1972 : p. 65)

et pour la seconde aux unités irréductibles :

« [...] dans son essence, il [le signifiant linguistique] n'est aucunement phonique, il est incorporel, constitué, non par sa substance matérielle, mais uniquement par les différences qui séparent son image acoustique de toutes les autres.

Ce principe est si essentiel qu'il s'applique à tous les éléments matériels de la langue, y compris les phonèmes. Chaque idiome compose ses mots sur la base d'un système d'éléments sonores dont chacun forme une unité nettement délimitée et dont le nombre est parfaitement déterminé. Or ce qui les caractérise, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, leur qualité propre et positive, mais simplement le fait qu'ils ne se confondent pas entre eux. Les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives. » (Saussure, 1972 : p. 164).

Cette note des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* est signalée par Tullio de Mauro dans la note 115 de son édition critique du *Cours de linguistique générale* :

« Il [Jakobson] faisait observer sur cette base (1929 = 1962.8) que l'on tirait du passage du C. L. G. 65 comme caractère définitoire du phonème le fait qu'il était le plus petit élément de la séquence phonique, du C. L. G. 68-69 le fait qu'il était une combinaison simultanée de traits pertinents, et du C. L. G. 164 le fait qu'il était une entité "oppositive, négative et relative". » (Saussure, 1972 : p. 436).

Si Jakobson, en réalité, ne fait pas mention, dans cette note, des pages 68-69 du *Cours de linguistique générale*, d'autres textes, postérieurs, y feront référence. On lit ainsi dans « Signe zéro³ » (1937) :

« Le système phonologique, enseigne Bally, court parallèlement au système général de la langue. Les corrélations des phonèmes opposent la présence d'une qualité phonique à son absence ou *qualité zéro*. Ainsi *t, s, p* etc. se distinguent des consonnes correspondantes mouillées *t', s', p'* etc. par le manque de mouillure, et les mêmes phonèmes se distinguent de *d, z, b* etc. par le manque de sonorité. Ce qui relie un tel manque aux diverses espèces du signe zéro que nous avons observées dans le domaine de la grammaire, c'est le fait qu'il ne s'agit pas d'un simple rien, mais d'un rien opposé, à l'intérieur du système phonologique, à quelque chose de positif. Déjà F. de Saussure a fait ressortir le rôle des oppositions contradictoires dans la phonologie, en rappelant, à titre d'exemple,

³ Sauf erreur, il s'agit de la première mention de ce passage du *Cours de linguistique générale*. D'autre part, la première définition du phonème comme combinaison simultanée de traits distinctifs intervient dans « Phoneme and Phonology », datant de 1932 (voir J.Ph. : 231, et *infra*, la section II-, A-, 1-, a- du deuxième chapitre). Sur ce dernier point, voir J.Stru. : p. 127, cité ci-dessous.

l'opposition des voyelles nasales et orales, où "l'absence de résonance nasale, facteur négatif, servira, aussi bien que sa présence, à caractériser des phonèmes". » (J.SZ : p. 218).

Là encore, cependant, ce passage du *Cours de linguistique générale* a trait, non pas aux unités irréductibles du signifiant, mais au phonème au sens saussurien :

« Ainsi, dans la production du son, les facteurs qui peuvent entrer en jeu sont l'expiration, l'articulation buccale, la vibration du larynx et la résonance nasale.

Mais énumérer ces facteurs de production du son, ce n'est pas encore déterminer les éléments différentiels des phonèmes. Pour classer ces derniers, il importe bien moins de savoir en quoi ils consistent que ce qui les distingue les uns des autres. Or un facteur négatif peut avoir plus d'importance pour la classification qu'un facteur positif. Par exemple l'expiration, élément positif, mais qui intervient dans tout acte phonatoire, n'a pas de valeur différenciatrice ; tandis que l'absence de résonance nasale, facteur négatif, servira, aussi bien que sa présence, à caractériser des phonèmes. » (Saussure, 1972 : p. 68-69).

Dans « Saussure's Unpublished Reflections on Phonemes » (1969), Jakobson renverra aux sources de ce passage, qui se trouvent dans le premier cours, ainsi qu'à deux développements, respectivement proche et analogue, du traité de phonétique des manuscrits de Harvard :

« L'insistance de Saussure sur la valeur purement sémiologique du phonème le conduit à la thèse suivant laquelle, en analysant les divers phonèmes de n'importe quelle langue, "il faut (...) se borner à chercher le différenciateur (déterminateur)". Dans son premier cours de linguistique générale fait en 1906-1907, nous décelons les conséquences naturelles de cette proposition, l'exigence que les phonèmes soient décomposés "dans leurs éléments de différenciation" (voir le *Cours de linguistique générale* de Saussure dans l'édition critique de R. Engler de 1967, 787 f.). L'affirmation suivante de ce cours – l'importance capitale des "facteurs négatifs" pour la classification des phonèmes (*ibid.*, 789) – trouve également une étroite correspondance dans le traité ébauché : "La différence entre phonèmes repose en partie sur des facteurs négatifs. Et comme la différence entre phonème et silence est formée sur le même principe, on peut dire que le phonème, non seulement comme espèce mais comme *entité* (substance) est formé partiellement par des facteurs négatifs"⁴. » (J.Sau. : p. 292-293).

Mais dans ces deux textes, tout comme dans le *Cours de linguistique générale*, il n'est question que du seul phonème au sens saussurien. Jakobson renvoie en effet aux trois développements suivants :

« Aller directement de l'effet dernier à la cause première sans passer par la multiplicité des faits intermédiaires.

⁴ « Saussure's emphasis on the purely semiologic value of the phoneme leads him to the thesis that in analyzing the diverse phonemes of any given language *il faut <...> se borner à chercher le différenciateur (déterminateur)*. In his first course of general linguistics delivered in 1906-1907 we detect the natural inferences from this proposition, a request for the resolving of phonemes *dans leurs éléments de différenciation* (see Saussure's *Cours de linguistique générale* in R. Engler's critical edition of 1967, § 787 f.). Also the subsequent assertion of this course – the chief importance of the "negative factors" for the classification of phonemes (*ibid.*, § 789) finds a close correspondence in the sketched treatise : *La différence entre phonèmes repose en partie sur des facteurs négatifs. Et comme la différence entre phonème et silence est formée sur le même principe on peut dire que le phonème non-seulement comme espèce mais comme entité (substance) est formé partiellement par des facteurs négatifs.* » (J.Sau. : p. 748).

Il ne faut donc pas prétendre analyser les éléments du son perçu, et de là chercher leurs facteurs (ou ce qui revient au même, observer les éléments que donne chaque pièce, et de là construire le phonème). Il ne faut pas dire tel phonème diffère de tel autre par absence de bruit buccal, et chercher ce qui correspond à cela physiologiquement. Il faut mettre directement et sans analyse les différents phonèmes en face des [] et se borner à chercher le différenciateur sans rechercher comment et en quelle mesure (ce qui serait plus scientifique sans doute) [

On verra alors qu'il n'y a que quatre différenciateurs » (Saussure, 1995 : p. 79)

« Énumérer les facteurs n'est pas <encore> la même <chose> que résoudre les phonèmes dans leurs éléments de différenciation. Pour classer les phonèmes, il s'agit bien moins de savoir en quoi ils consistent que en quoi ils diffèrent les uns des autres. Aussi bien des facteurs négatifs ont-ils pour la classification plus d'importance que des positifs : par exemple, l'expiration (+) est nulle comme élément de différenciation, tandis que l'absence de résonance nasale (-) ou du larynx est un élément de différenciation tout comme la présence de résonance (+). » (Saussure, 1996 : p. 15)

« La différence entre phonèmes repose en partie sur des facteurs négatifs.

2° Et comme la différence entre phonème et silence est fondée sur le même principe, on peut dire que le phonème non-seulement comme espèce mais comme substance non-seulement dans son opposition à d'autres faits de phonation mais dans son opposition à aphonie est formé partiellement par des facteurs négatifs.

Négatifs étant soit = non actifs physiologiquement

soit = sans influence sur le phénomène acoustique

Ainsi le phonème ne peut être complètement déterminé.

Ni d'après les facteurs physiologiques musculairement actifs

Ni d'après les facteurs physiologiques physiquement actifs, mais seulement d'après l'ensemble des facteurs physiologiques, qu'ils soient musculairement actifs ou non, physiquement actifs ou non ; c'est-à-dire, pour employer le terme qui s'impose, d'après les CONDITIONS physiologiques dégagées de toute idée de coopération plus ou moins active ou effective mises directement en présence de l'effet final, de la sensation acoustique qui, elle, est de son côté déterminée empiriquement par nos sens. » (Saussure, 1995 : p. 85-86).

Si, comme le souligne Tullio de Mauro, Jakobson a trouvé dans ce troisième type de développement une définition du phonème comme « combinaison simultanée de traits pertinents », c'est parce qu'il y a trouvé en premier lieu un écho de la définition de l'unité irréductible du signifiant comme « entité oppositive, relative et négative », et ainsi un appui pour une réélaboration de la notion saussurienne de système phonologique. Une telle réélaboration est au cœur de « The Kazan's School of Polish Linguistics and its Place in the International Development of Phonology » (1958-1960). On lit en effet dans ce texte :

« Saussure insistait dans ses cours sur la nécessité de dresser avant toute chose “le système phonologique de l'idiome qu'on aborde”. Les composants de ce système, “les unités phonologiques irréductibles, ou éléments phoniques de la langue”, constituent un ensemble fini à l'intérieur de tout système donné.

Dans ses cours de 1906-1907, le linguiste genevois caractérise la structure de ces composants linguistiques d'une manière très claire : “La véritable manière de se représenter les éléments phoniques d'une langue, ce n'est pas de les considérer comme des sons ayant une valeur absolue, mais avec une valeur purement oppositive, relative, négative”. Le cours de 1908-1909 donne plus de précision à ce sujet : “Les unités phonologiques (...) sont investies d'une valeur.” Cette valeur est, “d'une part, le corollaire

de leur opposition interne à tout élément du même ordre à l'intérieur d'un système fermé", et, d'autre part, le résultat de leur "groupement syntagmatique"⁵. » (J.Kaz. : p. 231).

La première citation de Saussure est extraite d'un passage du troisième cours, reproduit par Godel dans ses *Sources manuscrites*⁶ :

« Devant chaque cas [de graphie à interpréter], il faut *dresser le système phonologique* de l'idiome qu'on aborde (D, qui souligne, et S) [...] La seule réalité qui intéresse le linguiste est celle du *système phonologique* (D) » (Godel, 1957 : p. 164).

Il faut noter, ici, la précision « de graphie à interpréter ». Le contexte de la citation est en effet le suivant :

« Il ne faut donc pas oublier que si l'écriture est notre moyen d'arriver à la langue, il faut la manier avec précaution. Sans l'écriture, nous n'aurions rien du tout des langues du passé, mais pour posséder la langue à travers ces documents écrits, il faut une interprétation. <Devant chaque cas> il faut dresser le système phonologique de l'idiome, qui est la réalité dont les signes sont l'image. La seule réalité qui intéresse le linguiste est ce système phonologique. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 149).

Il apparaît clairement, à la lecture de ce passage, que la nécessité de « dresser avant toute chose le système phonologique de l'idiome qu'on aborde » n'est pas relative à l'étude de la langue en tant que telle, mais à la réalité linguistique. Le paragraphe correspondant dans le *Cours de linguistique générale* est à bon droit intitulé « Critique du témoignage de l'écriture » (Saussure, 1972 : p. 58). Aussi nous semble-t-il qu'une telle affirmation n'implique en aucune manière que « "les unités phonologiques irréductibles, ou éléments phoniques de la langue"⁷, constituent un ensemble fini à l'intérieur de tout système donné » (nous soulignons), si *système* est à entendre au sens de « langue »⁸. Il s'agit là, au contraire, d'une construction

⁵ « Saussure emphasized in his lectures that first of all "il faut *dresser le système phonologique* de l'idiome qu'on aborde". The components of that system, "the irreducible phonological units, or phonic elements of the language", constitute a finite total within any given system.

In his 1906-1907 course the Geneva linguist characterizes the structure of these linguistic components quite distinctly : "La véritable manière de se représenter les éléments phoniques d'une langue, ce n'est pas de les considérer comme des sons ayant une valeur absolue, mais avec une valeur purement oppositive, relative, négative". The 1908-1909 course makes this more precise : "Les unités phonologiques *** sont investies d'une valeur". This value is, "on the one hand, the corollary of their internal opposition to all kind of elements of the same order within a closed system" and, on the other hand, it is a result of their "syntagmatic grouping". » (J.Kaz. : p. 422).

⁶ C'est là, en effet, l'ouvrage auquel se réfère Jakobson dans le texte que nous analysons présentement.

⁷ Jakobson ne donne pas de référence pour cette citation, que nous n'avons pu identifier. Il est possible qu'il s'agisse seulement de la reprise de syntagmes présents – à l'adjectif *phonologique* près, ce qui est significatif – dans les autres passages en référence.

⁸ Car, quant à elle, la notion d'ensemble fini est bien présente dans les textes saussuriens. Voir, par exemple, dans les *Écrits de linguistique générale* : « Le premier caractère universel du langage est de vivre au moyen de différences, et de *différences seules*, sans aucune mitigation comme celle qui proviendrait de l'introduction d'un terme positif quelconque à un moment quelconque. Toutefois le second caractère est que le jeu de ces différences est à chaque moment excessivement restreint comparativement à ce qu'il pourrait être. Trente ou quarante éléments ⁽¹⁾ en font en font tous les frais sauf grande exception. Or rien de ce qui dépasse ces trente ou quarante entités n'a d'intérêt pour la langue.

proprement jakobsonienne, corrélative de l'amalgame de l'unité irréductible du signifiant et phonème. De fait, la première citation du deuxième paragraphe est extraite d'un passage relatif, non plus au phonème au sens saussurien, mais aux unités irréductibles du signifiant. Il s'agit du passage du premier cours qui constitue la source⁹ d'un des passages du *Cours de linguistique générale* cité ci-dessus, auquel Jakobson renvoyait dans une note de ses *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« Degré de certitude. Question déjà impliquée dans ce qui précède : le degré varie, la certitude n'est jamais absolue. Garanties de certitude : 1) Tout mot est composé d'éléments phoniques dont le nombre est parfaitement limité, disposés dans un ordre défini ; 2) il n'existe pas, dans une langue, d'éléments phoniques qui apparaissent comme des raretés.

La véritable manière de se représenter les éléments phoniques d'une langue, ce n'est pas de les considérer comme des sons ayant une valeur absolue, mais avec une valeur purement oppositive, relative, négative (p. 55). Exemples : *ch* all. ; *r* français, grasseyé ou roulé. *La langue ne demande que la différence. [...]. Dans cette constatation, il faudrait aller beaucoup plus loin et considérer toute valeur de la langue comme oppositive, et non comme positive, absolue* (p. 56). Pour la reconstruction, l'essentiel est donc de ne pas méconnaître les différences : une fois déterminé le nombre des éléments phoniques, on pourrait noter le système algébriquement. » (Godel, 1957 : p. 65¹⁰).

On lit par ailleurs en note, à la suite des références relatives à cette citation¹¹ :

(1) Nous voulons exclusivement dire par là : « la somme de *différences* qu'on peut obtenir au moyen de trente ou quarante éléments ». Que ces éléments ne puissent pas valoir par eux-mêmes, c'est l'axiome » (Saussure, 2002a : p. 264), et dans les notes de Riedlinger du premier cours : « On est tenté de croire <en général> les reconstructions beaucoup moins sûres qu'elles ne <le> sont ; <deux faits font présumer une certitude assez grande dans la reconstruction> : <1> tout mot est composé d'éléments phoniques dont le nombre est parfaitement limité <qui ne sont pas en un ordre indéfini> ; 2) il ne se présentera pas qu'on ait quatre ou cinq éléments qui ne reviennent pas au moins une douzaine de fois dans une langue ; sans quitter les langues historiques il n'y a pas une série <d'éléments> qui apparaissent comme des raretés. » (Saussure, 1996 : p. 116), passage repris dans le *Cours de linguistique générale* (voir ci-dessus) : « Chaque idiome compose ses mots sur la base d'un système d'éléments sonores dont chacun forme une unité nettement délimitée et dont le nombre est parfaitement déterminé. » (Saussure, 1972 : p. 164).

⁹ Voir Saussure (1967) : p. 268.

¹⁰ Voir Saussure (1996) : p. 116-117.

¹¹ Jakobson renvoyait pour celle-ci, outre au passage du premier cours que nous venons de citer, à deux pages des *Sources manuscrites*. La première de ces deux références étonne puisqu'il s'agit d'un développement où Godel argumente une lecture discontinuiste des textes saussuriens relatifs au phonème et à la phonologie : « Dans le cours I, il [Saussure] constate que, dans une classification générale, panchronique, des phonèmes, ce sont les caractères différentiels qui comptent, et que des facteurs d'articulation négatifs ont plus d'importance que certains facteurs positifs ; d'autre part, il voit bien que les différences à retenir ne sont pas les mêmes dans toutes les langues. Il en a conclu, non pas qu'il y aurait à étudier quelles sont, dans chaque langue, les différences pertinentes (au sens qu'on donne aujourd'hui à cet adjectif), mais simplement que la qualité du son articulé est négligeable, et qu'on pourrait se contenter de numéroter les phonèmes reconnus distincts après les avoir dénombrés.

En bref, la théorie saussurienne du phonème, des notes anciennes au dernier cours de linguistique générale, est celle-ci : le linguiste n'a à s'occuper du *son* que sous l'aspect de l'impression acoustique constituant un des côtés du *signe*. Quant aux *unités* phoniques elles ne sont exactement définissables que sous l'aspect de *phonèmes*, c'est-à-dire de sons de la parole, et par leurs caractères articulatoires. Elles relèvent donc d'une étude auxiliaire, la phonologie ; celle-ci dresse le tableau de tous les phonèmes possibles, où il n'y a plus qu'à relever ceux qui forment le système phonologique d'une langue donnée. » (Godel, 1957 : p. 164-165). Le deuxième passage en référence se trouve dans le glossaire. Il s'agit de la définition du terme *phonème* : « 1. Élément d'un système

« Comme l’a montré R. Godel, Saussure évite d’appeler ces unités des phonèmes, bien que les éditeurs de l’édition posthume de son Cours de linguistique générale aient introduit ce terme en plusieurs endroits “sans raison” et de manière trompeuse¹². » (J.Kaz. : p. 231, note 111).

C’est effectivement aux éditeurs, qui « ont introduit ce terme [*phonème*] dans une série de points dans lesquels Saussure ne l’avait pas utilisé [...], ne parlant pas de réalisations phoniques mais des *unités irréductibles* [...], de la même façon qu’ils ont introduit indûment le terme *phonique* en référence au signifiant » (Saussure, 1972 : p. 434), qu’est due, comme le souligne, après Godel¹³, Tullio de Mauro, l’ambiguïté du terme de *phonème* dans le *Cours de linguistique générale*. Comme en témoigne la note suivante, ce n’est cependant pas cette ambiguïté que relève Jakobson :

« Il faut remarquer que Saussure ne se limite pas à un examen des “chaînon irréductibles” de la chaîne sonore (Godel, *op. cit.*, pp. 80, 256¹⁴), mais qu’il considère également les “éléments différentiels” (“de différenciation”) dont ces chaînon se composent (*ibid.*, pp. 54, 163 ; *Cours*, p. 70), en dépit du fait que cette phase de l’analyse phonologique entre en conflit direct avec son “principe de linéarité” (cf. Godel, *op. cit.*, p. 203 sq.). L’allusion de Saussure, tout comme la discussion de Baudouin des

phonologique où, quelle que soit son articulation exacte, il est reconnu différent de tout autre élément (*Mém. pass.*, en particulier p. 120 [= **Rec.** p. 114]). [Reconstructions] : *Pourvu que nous reproduisions les différences, il n’est pas d’une importance énorme de tomber sur la valeur absolue d’un phonème (r roulé ou grasseyé) ; il sera infiniment plus grave de ne pas distinguer deux éléments phoniques voisins* (I R 3.57). – 2. Unité irréductible dégagée par l’analyse des signifiants : [...] *en descendant de proche en proche – c’est-à-dire : mot individuel (formes concrètes), mot collectif (thème), sous-unité du mot, phonème [...]* (*Morph.* R. 52). [...] *le phonème final de la racine* (*Got.* R. 84). – 3. (phon.) : dénomination commune des voyelles et consonnes (*Extr.* 5 ; 7 [unité phonatoire] ; N. 14a). *Unité phonique complexe [...]* » (Godel, 1957 : p. 272). Il est intéressant de noter que Godel distingue non pas deux, mais trois acceptions du terme de *phonème* : outre à l’unité irréductible du signifiant et à l’unité phonologique, le terme de *phonème* renvoie chez Saussure à cet élément du système phonologique d’une langue auquel Saussure a consacré son *Mémoire* de 1878. De fait, – et nous reviendrons sur ce point *infra* – il nous semble que le phonème du *Mémoire*, dans la mesure où on en retrouve la trace dans les écrits de linguistique générale, a un statut particulier : celui d’une unité phonologique envisagée en tant qu’élément d’une langue (et non d’un idiome), à la fois – peut-être – origine historique du concept de valeur et conséquence logique de celui-ci. Les éditeurs ont très bien pris la mesure de ce renversement, eux qui, dans le *Cours de linguistique générale*, inversent le raisonnement des notes d’étudiants que, par ailleurs, ils insèrent dans un contexte tout autre que leur contexte d’origine (relatif à la valeur des reconstructions) : celui, précisément, des propositions sur le concept de valeur. Voir Saussure (1972) : p. 164-165 et Saussure (1996) : p. 116-117.

¹² « As R. Godel has shown, Saussure avoids calling these units phonemes, although the term was inserted “unduly” and deceptively in several places by the editors of the posthumous edition of his *Cours de linguistique générale*. » (J.Kaz. : p. 422, note 111).

¹³ Voir Godel (1957) : p. 112-113 et p. 272.

¹⁴ Jakobson renvoie ici à un texte de Saussure où *chaînon irréductible* est synonyme de *phonème* : « § I. *Division de la chaîne acoustique en unités (temps homogènes).*

16 décembre. C’est le principe même de l’alphabet grec. Le phonologiste projette ces divisions sur la chaîne articulatoire ; les chaînon irréductibles (phonèmes) peuvent alors être considérés hors du temps, *in abstracto*, comme espèces, *en ne s’attachant qu’au caractère distinctif*. » (Godel, 1957 : p. 80 [voir Saussure & Constantin (2005) : p. 154-157]), ainsi qu’à l’entrée *chaînon irréductible* du glossaire des *Sources manuscrites* : « *Chaînon irréductible* : unité phonologique concrète, phonème considéré dans la chaîne (D 61 et N 22.4).

Cf. CLG p. 67 (65-66), où les éd. ont remplacé *chaînon* par “anneau, fragment”. » (Godel, 1957 : p. 256).

“kikanèmes”, constitue un préliminaire à “l’analyse componentielle” de la phonologie contemporaine¹⁵. » (J.Kaz. : p. 231, note 112).

Jakobson introduit ici la notion de qualité différentielle ou de trait distinctif, que l’on avait vue se profiler derrière sa lecture des passages relatifs aux « différenciateurs » des phonèmes. On retrouve corrélativement les références aux passages concernant le phonème saussurien et ses différenciateurs¹⁶. Notons cependant que, comme il apparaît à la lecture du passage du premier cours que nous avons cité ci-dessus, une telle interprétation de l’erreur de rédaction des éditeurs n’est pas justifiée¹⁷. Mais on comprend mieux, dans cette perspective, que Jakobson introduise comme une caractérisation de « la structure de ces composants linguistiques » que sont les phonèmes la citation de Saussure définissant les unités irréductibles du signifiant comme purement oppositives, relatives, négatives.

Quant aux « précisions » que donne Saussure au sujet de cette structure des éléments phoniques, on les trouve dans les deux passages suivants, extraits de l’introduction du deuxième cours de linguistique générale¹⁸ :

¹⁵ « It is worth noting that Saussure does not limit himself to an examination of the “irreducible links” (*chaîons irréductibles*) in the sound chain (Godel, *op. cit.*, pp. 80, 256), but also considers the “differential elements” (*éléments de différenciation, différentiels*) of which these links, or “phonic units”, are composed (*ibidem*, pp. 54, 163 ; *Cours*, p. 70), despite the fact that this phase of phonological analysis clashes directly with his “principle of linearity” (cf. Godel, *op. cit.*, p. 203f.). Saussure’s allusion, just like Baudouin’s discussion of kikanemes, is a preliminary to the “componential analysis” of present-day phonology » (J.Kaz. : p. 422-423, note 112).

¹⁶ Il s’agit, pour la première référence, d’un passage des notes de Riedlinger du premier cours appartenant à une section intitulée « Principes de phonologie », et où il est question de « différences d’articulations » (Godel, 1957 : p. 54) et, dans le résumé qu’en fait Godel, de « facteurs de différenciation » (Godel, 1957 : p. 54). Le passage s’achève sur l’extrait cité ci-dessus (Saussure, 1996 : p. 15). Voir Saussure (1996) : p. 12-15. La troisième référence est analogue à celle des premiers passages relatifs aux « différenciateurs » du phonème : « *Cours*, p. 70 » équivaut en effet, Jakobson utilisant dans ce texte la première édition du *Cours de linguistique générale* (voir J.Kaz. : p. 219, note 74 [p. 411, note 74]), à « *Cours*, p. 68 ». La deuxième référence est la plus intéressante. Il s’agit du passage suivant des *Sources manuscrites* : « Le phonème, une fois délimité par l’oreille dans la chaîne parlée, ne relève plus que de l’analyse des mouvements articulatoires ; et pourtant, quand Saussure remarque que certaines différences d’articulation (entre *v* ou *l* oral et nasal en français, par exemple) sont négligées, il se réfère implicitement à l’audition, et à une conception du phonème comme élément d’un système, totalement étrangère à sa description et à sa classification : car les “éléments de différenciation” (I R 1.28), le “caractère distinctif” (D 61) ne servent à décrire et à classer que les *espèces phonologiques*, hors de tout état de langue défini. » (Godel, 1957 : p. 163). L’argument est globalement contraire à la lecture jakobsonienne mais Godel affirme cependant que la position discontinuiste saussurienne « n’exclut pas toute équivoque » (Godel, 1957 : p. 163), et décèle dans l’analyse saussurienne une démarche de type sinon « phonologique » au sens moderne, du moins liée à l’analyse synchronique des langues. Sur cette question, voir *infra*.

¹⁷ On retrouve cette interprétation dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* : « Notre conclusion – que la valeur d’opposition devrait être transférée du phonème au trait distinctif – ne contredit pas les vues de Ferdinand de Saussure lui-même, étant donné qu’ici comme en bien d’autres endroits, les éditeurs du *Cours* ont dévié de son enseignement authentique. Dans les transcriptions originales des cours de Saussure, nous voyons en effet que ce ne sont pas les phonèmes mais leurs “éléments” qui prennent “une valeur purement oppositive, relative, négative”. » (J.Ret.1 : p. 139) [« Our conclusion – that the oppositive value should be transferred from the phoneme to the distinctive feature (see above, p. 301ff.) – does not contradict the views of Ferdinand de Saussure himself, because, here as often elsewhere, the editors of the *Cours* have deviated from his authentic teaching. In the original records of Saussure’s lectures, we find that it is not the phonemes but their ELEMENTS that take “une valeur purement oppositive, relative, négative” » (J.Ret.1 : p. 637)], ainsi que dans les *Dialogues* (voir J.Dial. : p. 46) et, par allusion, dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (voir J.Rol. : p. 171 [p. 708]). Voir également *infra*, la section II-, A-, 1-, a- du chapitre 2.

¹⁸ Jakobson se réfère au texte publié dans le n° 15 des *Cahiers Ferdinand de Saussure*. Voir, respectivement, Saussure (1997) : p. 36 et 131-132, et Saussure (1997) : p. 55-56 et 145.

« Il peut être difficile de savoir si une unité peut être diachronique ou synchronique. Ainsi les unités irréductibles :

$$\left. \begin{array}{l} a, i, u \\ d, b \end{array} \right\}$$

sont-elles linguistiques, c'est-à-dire diachroniques ou synchroniques ?

G On demande l'° dans l'ordre synchronique ?

R Dans la même mesure où on peut leur attribuer une valeur, ce seront des unités dans la langue. On peut (M. de Saussure ne veut pas trancher la question) dire oui. Par exemple, *e* muet

G est un son qui a une valeur, parce qu'il

R contribue à constituer des unités significatives, peut être opposé à d'autres valeurs. Ce ne seront que des unités découpées au point de vue phonologique, mais qui peuvent prendre une valeur au point de vue synchronique, contribuer à la physionomie du français, à la valeur générale.

De même que μ , π , qui ne peuvent jamais être à la fin d'un mot grec.

G Ainsi les unités phonologiques contribuent à constituer une langue :

R [bien que ces unités soient découpées phonologiquement – mais pas phonétiquement, pas plus que /*ʃoz*/] elles sont investies d'une valeur et ont leur droit de figurer dans le point de vue synchronique ou diachronique, d'être considérées comme des unités linguistiques.

G Panchroniquement, les sons ne sont rien dans l'ordre linguistique. (Les sons sont obtenus en découpant phonologiquement les mots et en allant jusqu'aux éléments irréductibles.) » (Saussure, 1957 : p. 58-59)

« Et ainsi les deux groupements : dans l'espace et mental (par familles) sont en activité tous les deux : il s'agit d'éliminer tout ce qui n'amène pas la différence voulue. Cela s'étend aussi loin que l'on voudra et dans les deux sens : la valeur résultera toujours

G à la fois

R du groupement par familles et du groupement syntagmatique.

G Soit le son *m* :

R la valeur possible de *m* résultera, d'une part, de l'opposition, qui est intérieure, avec toute espèce d'éléments de même ordre (par exemple *l*, *n*...

G etc., dans un système fermé, soit une langue donnée –

R les sons possibles en français) :

$$\begin{array}{c} n \\ B \quad amna \\ l \end{array}$$

R Mais il y a un autre moyen de valoir, c'est de valoir syntagmatiquement. Là intervient aussitôt quelque chose de spatial : c'est d'être placé entre *a* et *n*, pour *m* dans *amna*. Ce sont ces deux oppositions perpétuelles : par syntagmes, et par tout ce qui diffère, ce que nous n'amenons pas, mais que nous pourrions amener dans le discours – c'est sur ces deux oppositions – façons d'être voisin ou différent d'autre chose – que repose le mécanisme d'un état de langue. » (Saussure, 1957 : p. 83-84).

Il ne s'agit pas cependant, dans ces deux passages, d'unités phonologiques, mais à nouveau d'unités irréductibles du signifiant. Celles-ci sont découpées phonologiquement – et non linguistiquement – mais, d'une part, sont cependant susceptibles d'être dotées d'une valeur dans la mesure où elles « contribuent à la valeur générale », c'est-à-dire dans la mesure où elles sont reconnues comme des différences qui, en tant que telles, sont porteuses de

signification (conformément à la définition saussurienne de la langue comme système de valeurs), et d'autre part sont, considérées d'un point de vue linguistique, purement différentielles, constituées par le jeu des différences syntagmatiques et associatives auquel se résume le mécanisme de la langue. Ces passages font nettement voir que, là même où Saussure envisage ce que l'on pourrait appeler, de manière anachronique et imprécise, la « deuxième articulation », il ne transige pas sur la discontinuité qu'il postule par ailleurs entre phonème et unité irréductible du signifiant.

Il ne transige pas, corrélativement, sur la discontinuité entre morphologie et phonologie, bien que sur ce point encore Jakobson essaie d'unifier le propos saussurien :

« Si l'intérêt de Saussure pour les éléments phonologiques se révèle lié avant tout aux problèmes de la méthode de reconstitution, cela est en accord avec le rôle du terme "phonème" dans son *Mémoire* sur le système vocalique indo-européen et les préoccupations comparatives et historiques de Baudouin et de Kruszewski. L'édification d'un pont entre les problèmes diachroniques et synchroniques dans le système phonologique était cependant tout aussi inévitable pour Saussure qu'elle l'avait été pour ses précurseurs polonais. Dans ses cours de 1907-1908, il se sent obligé de fournir une réponse affirmative à la question de savoir si l'on peut assigner aux "unités irréductibles" une certaine valeur dans le plan synchronique de la langue, même si, selon une note d'un étudiant, "M. de Saussure ne veut pas trancher la question". De même, sa première attitude à l'égard de la question des alternances, qui lient le niveau phonique au niveau grammatical, correspond entièrement à la "tradition de Kazan". Au milieu des années 1890, peu après la parution de la monographie de Baudouin sur les alternances, Saussure nota que "la morphologie aura à s'occuper des sons dans la mesure où le son est porteur d'idée (alternance)", et il soulève sans cesse dans ses cours de linguistique générale le problème des divers degrés de "significativité" des unités phonologiques en alternance. Dans des cours sur la grammaire comparée du grec et du latin (1909-1910), Saussure, en accord avec les conceptions de Baudouin, envisage "l'étage inférieur de la morphologie" – à savoir, le niveau phonique de la langue dans sa relation au niveau grammatical, et spécialement à la structure du mot. L'examen par Saussure des unités élémentaires "contribuant à constituer des unités significatives" donne lieu à une des thèses centrales de son livre posthume : "Ce qui importe dans le mot, ce n'est pas le son lui-même, mais les différences phoniques qui permettent de distinguer ce mot des tous les autres, car ce sont elles qui portent la signification"¹⁹. » (J.Kaz. : p. 231-232).

¹⁹ « If Saussure's interest in phonological elements turns out to be connected primarily with problems of the reconstructive method, this agrees with the role of the term *phonème* in his *Mémoire* on the Indo-European vowel system and with the original comparative-historical preoccupation of Baudouin and Kruszewski. The building of a bridge, however, from diachronic problems to synchronic ones in the phonological system was as inevitable for Saussure as it had been for his Polish precursors. In his 1907-1908 lectures he feels obliged to give an affirmative answer to the question of whether one can ascribe to the "irreducible units" a certain value in the synchronic plane of language, although, according to a student's note, "M. de Saussure ne veut pas trancher la question". His primary attitude toward the question of alternations, which link the phonetic level with the grammatical level, also fully corresponds to the "Kazan" tradition". In the middle of the 1890's, shortly after the appearance of Baudouin's monograph on alternations, Saussure noted that "morphology will have to deal with sounds to the extent that the sound is the bearer of thought (alternation)", and the problem of various degrees of significance (*significativité*) of alternating phonological units is raised repeatedly in his courses on general linguistics. In lectures on the comparative grammar of Greek and Latin (1909-1910), Saussure, in agreement with Baudouin's views, envisages "l'étage inférieur de la morphologie", – namely, the phonic level of language in its relation to the grammatical level, and specifically to the structure of the word. Saussure's consideration of the elementary units "contribuant à constituer des unités significatives" gives rise to one of the central theses of his posthumous volume : "The most important thing in a word is not the sound itself, but the phonic differences,

Les passages auxquels renvoie Jakobson²⁰ ont trait, pour deux d'entre eux, aux unités irréductibles du signifiant, pour deux autres, à la théorie du signe, enfin, pour le dernier, au signifiant lui-même, sans qu'il soit jamais question de phonologie. En ce qui concerne le premier ensemble, outre au premier des deux extraits du deuxième cours que nous avons analysés ci-dessus, Jakobson renvoie à un passage des notes que Riedlinger a prises lors d'un cours de morphologie donné par Saussure en 1909-1910, reproduit par Godel dans ses *Sources manuscrites* :

« Les mots d'une langue ne sont pas faits comme ceux d'une autre, et cela peut s'analyser plus ou moins. En français, on pourrait voir que tous les mots se répartissent en deux types : à *e* muet et sans *e* muet [...], l'absence de consonnes redoublées, etc. Ces caractères, quoique phoniques, ne rentrent pas dans la phonétique (p. 33) parce qu'ils sont liés tout le temps à des unités morphologiques, ne fût-ce que celle du mot, et on ne peut détacher un mot sans le sens (ainsi en écoutant un étranger). Ces caractères forment pour ainsi dire l'étage inférieur de la morphologie. Ils peuvent être en connexion plus ou moins étroite avec la grammaire [...] » (Godel, 1957 : p. 166).

Il s'agit à nouveau dans ce passage, comme dans l'extrait du deuxième cours, de la question d'une possible valeur synchronique des unités irréductibles du signifiant. L'expression « étage inférieur de la morphologie » est significative : elle montre d'une part qu'il s'agit bien de la problématique du signe, combinaison d'un signifiant et d'un signifié, et d'autre part qu'il y a bien une différence de niveau entre signifiant et unités irréductibles du signifiant, liée au mode d'obtention des unités : découpage linguistique dans le premier cas, phonologique dans le second²¹. C'est ce que ne perçoit pas Jakobson, qui intercale entre des

which permit one to distinguish the given word from all others, for it is just these differences that are the bearers of meaning". » (J.Kaz. : p. 423).

²⁰ Voir J.Kaz. : p. 232, notes 113 à 118 [p. 428, notes 113 à 118].

²¹ C'est là, à ce qu'il nous semble, la justification d'une « dépendance », en linguistique, de la phonologie à l'égard de la morphologie. Aussi cette appréciation de Jakobson nous semble-t-elle significative : « Baudouin et Kruszewski bâtirent leur analyse concrète du langage en ses particules ultimes et indivisibles sur la comparaison – en partie consciente, en partie inconsciente – des unités morphologiques apparentées. Si, selon les conclusions de son critique de Kazan, Saussure “fit en fait de la morphologie la clé de la recherche phonétique”, on doit dire que la primauté de la morphologie fut plus renforcée encore dans l'analyse phonétique des deux linguistes polonais. Ainsi, comme nous l'avons vu, Baudouin fit sa magnifique découverte (qui même aujourd'hui n'est pas comprise par tous les linguistes) – la fusion des variantes combinatoires *y* et *i* du russe et du polonais en un phonème appelé *i mutabile* – en comparant deux formes d'un seul et même morphème, à savoir les terminaisons nominales plurielles qui apparaissent derrière des consonnes dures et douces terminant le radical. La mise à jour “de la somme des propriétés anthropophoniques généralisées”, comme dit Baudouin, la découverte des traits invariants dans le *i mutabile* et dans les phonèmes en général, en un mot, la libération de l'analyse phonologique de la “tutelle” morphologique, n'est devenue possible qu'aujourd'hui, grâce au perfectionnement des méthodes d'analyse distributionnelle et à la décomposition des phonèmes en traits distinctifs. » (J.Kaz. : p. 217-218) [« Baudouin and Kruszewski built their concrete analysis of language into its ultimate, indivisible particles – partly consciously, partly not – on the comparison of related morphological units. If in fact Saussure, according to the conclusions of his Kazan' reviewer, “made morphology the clue for phonetic research”, then in the phonetic analysis of the two Polish linguists the primacy of morphology was strengthened even more. Thus Baudouin's magnificent discovery (even today not understood by all linguists) – the merger of the Russian and also Polish combinatory variants *y* and *i* into one phoneme, called *i mutabile* – was made, as we have seen, by comparing two forms of one and the same morpheme, e.g the nominal plural endings that occur after hard and soft final stem consonants. The elicitation, as Baudouin put it, “of the sum of generalized anthropophonic properties”, the discovery of the immutabilia in *i mutabile* and in phonemes generally, in a word, the liberation of phonemic analysis from morphological “command” has become possible only today with the perfection of the

citations relatives aux unités irréductibles du signifiant, deux autres citations extraites de passages qui concernent cette fois la théorie du signe. Il s'agit, pour le premier, d'un extrait de notes de Saussure, résumées et partiellement citées par Godel :

« § 2. Définition. La morphologie est la science qui traite des unités de son correspondant à une partie de l'idée, et du groupement de ces unités. La phonétique est la science qui traite des unités de son à établir d'après des caractères physiologiques et acoustiques. Le vrai nom de la morphologie serait : la théorie des signes – et non des formes.

Or, 1°) pour délimiter chaque signe et lui assigner son rôle, la morphologie doit trouver des points de repère dans les autres signes du même système. Ainsi *δοτός* seul est morphologiquement impénétrable ; d'autre part, phonétiquement, le rapport de *δοτός*, *δοτήρ*, *δώσω* c'est-à-dire des formes contemporaines, ne peut être éclairci. La phonétique²² d'une époque donnée se bornerait à deux pages de constat. 2°) La morphologie aura à s'occuper des sons dans la mesure où le son est porteur d'idée (alternance)²³. » (Godel, 1957 : p. 41).

Dans ce passage comme dans de nombreux autres, sur lesquels nous reviendrons ci-dessous, Saussure définit clairement le domaine du linguistique dans son opposition avec le phonologique : à la différence de la phonologie qui a affaire au seul son, la linguistique s'occupe du son comme signifiant. On lit ainsi dans la version intégrale de ces notes : « [...] la langue n'a conscience du son que comme signe » (Saussure, 2002a : p. 182). Il ne saurait dès lors être question d'un quelconque lien entre le « niveau phonique » et le « niveau grammatical » : il ne s'agit pas de niveaux, mais de points de vue (le son envisagé comme son, le son envisagé comme porteur d'idée). C'est d'ailleurs précisément autour de la notion de point de vue que s'articulent les développements du deuxième passage auquel renvoie Jakobson. A cet endroit du deuxième cours²⁴, en effet, Saussure cherche à mettre en lumière la distinction entre point de vue synchronique et point de vue diachronique, à partir du phénomène particulier de l'alternance : l'alternance est la conséquence d'un changement phonétique (point de vue diachronique), mais elle est aussi un fait significatif (point de vue synchronique), Saussure précisant :

« Dans cette forme du phénomène synchronique, on donnera à cette opposition (*capio* : *percipio*, etc.) le nom d'alternance. Le second phénomène est conditionné par le premier : il n'y aurait pas l'opposition *capio* : *percipio* si un certain phénomène n'avait transformé *percipio* en *percipio*. Nous ne disons pas que cela l'a créée : il faut tout l'immense fait de la valeur qui s'est attachée à ce changement de son pour l'épuiser. D'un autre côté, ces deux phénomènes sont irréductibles l'un à l'autre : le phénomène synchronique est d'un ordre parfaitement indépendant ; le phénomène qui fait que l'esprit tout seul attachera une signification à l'alternance, à cette différence qu'on lui offre, n'a rien à faire avec la transformation diachronique *percipio* > *percipio*. Un des caractères qui les feront différer, c'est que 1) le phénomène diachronique se passe entre deux termes successifs,

methods of distributional analysis and with the decomposition of phonemes into distinctive features. » (J.Kaz. : p. 409-410).

²² Godel note avec raison : « Ici comme dans la définition, *phonétique* étonne » (Godel, 1957 : p. 41, note 13). Voir *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie.

²³ Le texte complet figure dans les *Écrits de linguistique générale*. Voir Saussure (2002a) : p. 182.

²⁴ Voir Saussure (1957) : p. 62-64, c'est-à-dire Saussure (1997) : p. 38-40. Nous reviendrons ci-dessous sur la question des « degrés de significativité ».

d'une époque à l'autre, constitue le lien, la jonction de ces deux termes à travers le temps ; et que 2) ces deux termes successifs sont *identiques* suivant un certain sens qu'on pourra appeler diachronique. Dans le phénomène synchronique, les termes sont *simultanés* et *différents* : ils sont opposés, bien loin d'être identiques. Les deux phénomènes sont donc irréductibles, puisque d'essence différente. » (Saussure, 1957 : p. 62-63).

Le dernier passage mentionné par Jakobson se trouve dans le *Cours de linguistique générale* :

« Si la partie conceptuelle est constituée uniquement par des rapports et des différences avec les autres termes de la langue, on peut en dire autant de sa partie matérielle. Ce qui importe dans le mot, ce n'est pas le son lui-même, mais les différences phoniques qui permettent de distinguer ce mot de tous les autres, car ce sont elles qui portent la signification. » (Saussure, 1972 : p. 163).

Comme on le voit, il y est question, non pas de phonèmes mais de signifiant, et la proposition saussurienne, contrairement à ce qu'écrit Jakobson, n'est pas consécutive à un « examen des unités élémentaires “contribuant à former des unités significatives” ». Elle fait au contraire figure d'axiome définitoire de la langue, applicable après coup aux unités irréductibles du signifiant. Il s'agit là encore, pour Jakobson, de mettre en place sa propre notion de système phonologique, impliquant l'amalgame de l'unité irréductible du signifiant et du phonème qui détermine sa lecture des textes saussuriens.

Jakobson n'est cependant pas insensible, en réalité, à l'hétérogénéité de ces deux niveaux de la phonologie et de la linguistique ou de ces deux appréhensions saussuriennes du « phonème ». Il en rend compte, en premier lieu, en qualifiant de « vacillante » (J.Man. : p. 312) la notion saussurienne de phonologie. Il écrit ainsi dans *Six leçons sur le son et le sens* (1942-1943) :

« Dans le *Cours de linguistique générale* que Ferdinand de Saussure avait fait durant les dernières années de son activité universitaire et que ses élèves ont rédigé et publié quelques années après, nous trouvons un mélange bizarre de tous les stades de l'étude de sons, de l'époque néogrammairienne jusqu'à l'époque moderne. Saussure nous enseigne que ce qui importe dans le mot, ce n'est pas le son lui-même, mais les différences phoniques qui permettent de distinguer ce mot de tous les autres, car ce sont elles qui portent la signification. Le *Cours* lance la formule devenue depuis célèbre : “Les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives.” Saussure va jusqu'à affirmer que le système de ces phonèmes nettement différencié, *système phonologique*, comme il l'appelle, est la seule réalité qui intéresse le linguiste dans le domaine phonique. Mais, d'autre part, nous retrouvons dans ce même *Cours* de Saussure l'empreinte d'un psychologisme naïf tout à fait analogue à celui de Baudouin. En passant de ses thèses préliminaires aux principes internes du traitement linguistique de la matière sonore, il prend pour leur “base naturelle”, non pas la valeur fonctionnelle des sons, ni même la conscience linguistique invoquée par Baudouin, mais “l'impression produite par le son sur l'oreille”. Et dès qu'il aborde l'étude concrète du “système phonologique”, il quitte ce même critère auditif et déclare simplement que cette analyse “ne saurait être faite que sur la base de l'acte articulatoire”. Autrement dit, il revient aux procédés du stade primitif de la phonétique motrice. » (J.Lec. : p. 54-55).

Ce passage est extrait de la deuxième conférence. Dans la première, Jakobson s'était efforcé de conduire ses auditeurs de la phonétique (au sens usuel, c'est-à-dire consacré par l'usage des phonologues) à la phonologie au moyen d'un bref parcours historique²⁵, qui fournit la trame de la lecture jakobsonienne du *Cours de linguistique générale* : on trouverait dans cet ouvrage des considérations de phonologie fonctionnelle, conjuguées à d'autres qui ne dépassent pas le stade de la phonétique acoustique, et même à quelques unes qui en restent au stade primitif de la phonétique motrice²⁶. C'est là un autre mode d'unification des deux acceptions du terme « phonème » tel qu'il apparaît dans le *Cours de linguistique générale*. Il faut cependant noter un décalage significatif dans les références. Jakobson renvoie ici à cinq passages du *Cours de linguistique générale*, dont, là encore, les deux premiers concernent le signifiant²⁷, tandis que les trois autres relèvent de la phonologie au sens saussurien²⁸. Mais ce sont les trois premiers passages, incluant, donc, un passage relatif au phonème au sens

²⁵ Sur lequel nous reviendrons ci-dessous.

²⁶ Aussi Saussure est-il seulement pour Jakobson un précurseur de la phonologie. On trouve chez Troubetzkoy des considérations analogues. Voir notamment dans « La phonologie actuelle » : « En principe, F. de Saussure n'est pas allé beaucoup plus loin [que Sweet et Jespersen] dans la solution du problème en question. Dans son *Cours de linguistique générale*, on trouve, d'une part, la distinction entre le son "matériel" et le signifiant linguistique "incorporel", exprimée d'une manière beaucoup plus nette que chez H. Sweet. Mais d'autre part, F. de Saussure ne voyait d'autre méthode pour décrire et étudier les phonèmes que celle qu'emploient les phonéticiens. La science qui s'occupe des phonèmes, la "phonologie" (dans le sens qu'attribue à ce terme F. de Saussure) ne peut être d'après lui qu'une science naturelle : c'est la physiologie des sons (v. *Cours de ling. gén.*, p. 55), une discipline qui ne "relève que de la parole" (*ibid.*, p. 56), non pas de la langue. Tout en ayant reconnu le caractère incorporel du "signifiant" et le caractère différentiel, oppositif et relatif des éléments dont ce "signifiant" se compose, F. de Saussure ne s'est donc pas décidé à faire une ligne de démarcation entre deux disciplines, dont l'une, "relevant de la langue", s'occuperait de ces éléments différentiels du signifiant incorporel, et l'autre, "relevant de la parole", aurait pour objet les sons du langage humain, abstraction faite de leur fonction différentielle.

Cette délimitation des deux disciplines n'a été faite, pour la première fois, que par J. Baudouin de Courtenay, tout indépendamment de F. de Saussure. C'est lui qui proclama la différence fondamentale entre les sons du langage humain et les images phoniques dont se composent les mots d'une langue, et c'est lui qui tira de cette affirmation des conséquences méthodologiques en exigeant l'existence de deux disciplines scientifiques, l'une basée sur la physiologie et la physique, ayant pour objet les sons, l'autre apparentée à la psychologie, étudiant les images phoniques dans leurs fonctions linguistiques. Enfin, c'est J. Baudouin de Courtenay qui a fixé le mot "phonème" dans son sens actuel. » (Troubetzkoy, 1933a : p. 143-145). Voir aussi Troubetzkoy (1933a) : p. 159-160 et Troubetzkoy (1949) : p. 4-5.

²⁷ Le second de ces deux passages (Saussure, 1972 : p. 164) a été cité ci-dessus, la référence étant commune avec la note des *Remarques sur l'évolution phonique du russe comparée à celle des autres langues slaves* que nous avons mentionnée. Quant au premier, il s'agit du développement correspondant dans le *Cours de linguistique générale* au passage du troisième cours relatif à l'écriture que nous avons cité ci-dessus : « Le véritable service que nous rend la phonologie est de nous permettre de prendre certaines précautions vis-à-vis de cette forme écrite, par laquelle nous devons passer pour arriver à la langue. Le témoignage de l'écriture n'a de valeur qu'à la condition d'être interprété. Devant chaque cas il faut dresser le *système phonologique* de l'idiome étudié, c'est-à-dire le tableau des sons qu'il met en œuvre ; chaque langue, en effet, opère sur un nombre déterminé de phonèmes bien différenciés. Ce système est la seule réalité qui intéresse le linguiste. Les signes graphiques n'en sont qu'une image dont l'exactitude est à déterminer. La difficulté de cette détermination varie selon les idiomes et les circonstances. » (Saussure, 1972 : p. 58).

²⁸ Là encore, et pour la même raison, le troisième de ces trois passages a été cité ci-dessus (Saussure, 1972 : p. 65). Le deuxième est le suivant : « Beaucoup de phonologistes s'attachent presque exclusivement à l'acte de phonation, c'est-à-dire à la production des sons par les organes (larynx, bouche, etc.), et négligent le côté acoustique. Cette méthode n'est pas correcte : non seulement l'impression produite sur l'oreille nous est donnée aussi directement que l'image motrice des organes, mais encore c'est elle qui est la base naturelle de toute théorie. » (Saussure, 1972 : p. 63). Pour le premier passage (Saussure, 1972 : p. 58), voir *infra*.

saussurien – et significativement, celui qui concerne le système phonologique, la formulation jakobsonienne étant par ailleurs encore plus remarquable que la précédente²⁹ –, qui sont reconnus comme fondateurs ou anticipateurs de la phonologie. Cette appréciation du *Cours de linguistique générale* est à nouveau formulée quelques pages plus loin :

« Le *Cours de linguistique générale* présente, nous avons déjà eu l'occasion de le signaler, de graves contradictions dans la façon d'envisager et de décrire les moyens phoniques du langage. Ces contradictions caractérisent la place intermédiaire qu'occupe la doctrine saussurienne entre deux courants successifs de la pensée linguistique : le courant de l'empirisme naïf et l'orientation structurale de la science moderne. Dans le secteur phonologique du *Cours*, ces contradictions furent renforcées par les rédacteurs qui, plus tard, ont eux-mêmes exprimé le regret d'avoir mécaniquement réuni les notes de Saussure sur la phonologie, qui appartenaient en fait à des stades distincts de son activité scientifique. Ainsi nous trouvons au chapitre VII de l'Introduction une identification résolue de la phonologie et de la physiologie des sons alors que, quelques lignes plus loin, Saussure soutient que, "ce qui importe pour l'analyse", ce ne sont pas "les mouvements de l'appareil vocal nécessaires pour produire chaque impression acoustique", mais uniquement le jeu des oppositions que la langue met en œuvre. "Ce qui importe dans le mot", lisons-nous ensuite, "ce n'est pas le son lui-même, mais les différences phoniques qui permettent de distinguer ce mot de tous les autres, car ce sont elles qui portent la signification" (Deuxième partie, chapitre II³⁰). C'est sur l'aspect significatif de la phonologie, le son conçu comme signifiant, que les élèves de Saussure ont eu raison d'insister. » (J.Leç. : p. 60-61).

Nous lisons en effet, au début du chapitre VII de l'introduction du *Cours de linguistique générale*, intitulé « La phonologie » :

« La physiologie des sons (all. *Laut-* ou *Sprachphysiologie*) est souvent appelée "phonétique" (all. *Phonetik*, angl. *phonetics*). Ce terme nous semble impropre ; nous le remplaçons par celui de *phonologie*. Car *phonétique* a d'abord désigné et doit continuer à désigner l'étude des évolutions des sons ; l'on ne saurait confondre sous un même nom deux études absolument distinctes. La phonétique est une science historique ; elle analyse des événements, des transformations et se meut dans le temps. La phonologie est en dehors du temps, puisque le mécanisme de l'articulation reste toujours semblable à lui-même.

Mais non seulement ces deux études ne se confondent pas, elles ne peuvent même pas s'opposer. La première est une des parties essentielles de la science de la langue ; la phonologie, elle, – il faut le répéter, – n'en est qu'une discipline auxiliaire et ne relève que de la parole (voir p. 36). Sans doute on ne voit pas bien à quoi serviraient les mouvements phonatoires si la langue n'existait pas ; mais ils ne la constituent pas, et quand on a expliqué tous les mouvements de l'appareil vocal nécessaires pour produire chaque impression acoustique, on n'a éclairé en rien le problème de la langue. Celle-ci est un système basé sur l'opposition psychique de ces impressions acoustiques, de même qu'une tapisserie est une œuvre d'art produite par l'opposition visuelle entre des fils de couleurs diverses ; or, ce qui importe pour l'analyse, c'est le jeu de ces oppositions, non les procédés par lesquels les couleurs ont été obtenues. » (Saussure, 1972 : p. 55-56).

²⁹ Comme nous l'avons vu ci-dessus, si Saussure affirme que le système phonologique est « la seule réalité qui intéresse le linguiste », il entend le système phonologique par rapport à l'écriture, et non pas comme ensemble d'éléments différentiels.

³⁰ Le passage se trouve en réalité au début du paragraphe 3 du chapitre IV de la deuxième partie. Voir Saussure (1972) : p. 163, cité ci-dessus.

Dans ce passage, Saussure sépare nettement phonologie et linguistique, pour une raison que les notes d'étudiants³¹ permettent de préciser :

« Mais avant d'établir un système d'écriture phonétique, il faut étudier la phonétique. Il faut distinguer et classer les éléments de la parole humaine avant de passer à un système graphique approuvable.

Il y a désormais une discipline qui s'occupe de cela. Beaucoup de savants et par les méthodes les plus diverses ont dressé le système des sons qu'ils estimaient le plus complet, le plus universel. On peut parler de l'école anglaise, allemande, française (abbé Rousselot).

Quel nom doit-elle porter ? *Lautphysiologie* (physiologie des sons de la parole) est un des noms employés par les Allemands. Très souvent on lui accorde le nom de phonétique, mais il y a là une réserve à faire sur la clarté <pour éviter confusion avec un ordre d'études complètement séparé>. La phonétique s'est d'abord exercée à propos de l'évolution des sons dans les différentes langues (c'est le changement historique de *dolore* arrivant à *douleur*). Cela, <cette étude du mouvement phonétique à travers le temps> n'a rien à voir avec l'analyse des sons dans la parole humaine. La phonétique <au sens de phonétique évolutive> est une étude qui rentre pleinement dans la linguistique. Cette physiologie des sons de la parole ne fait pas partie de la linguistique.

On pourrait lui donner le nom de *phonologie* ou analyse des sons de la parole. Cette étude a-t-elle des titres à rentrer dans la science linguistique ? Comme l'indique un de ces noms (*Lautphysiologie*), c'est immédiatement à l'anatomie, à la physiologie qu'elle se rattache. Il s'agit d'observer le mécanisme par lequel est produite chaque espèce de son. En dehors du côté phonatoire, il y a un côté acoustique qui rentre aussi dans la physiologie. Mais il est une chose (l'impression acoustique) qui ne fait pas partie de l'étude phonologique. On ne peut l'analyser. Cela revient à l'analyse des mouvements phonatoires, chose que peut réclamer pour lui le physiologiste. On pourrait croire que les sons sont la première partie de la linguistique. La langue est un système qui court sur des impressions acoustiques inanalysables (différence de *f* avec *b*). Or l'analyse <phonatoire> de cela n'intéresse pas le linguiste.

Comparons la langue à une tapisserie : combinaison de tons forme le jeu de la tapisserie ; or il est indifférent de savoir comment le teinturier a opéré le mélange. <Ce qui importe, c'est la série d'impressions visuelles, non de savoir comment fils ont été teints etc.> <Ce qui importe donc, c'est l'impression acoustique, non moyen de les produire> Les différentes formes dont se compose la langue représentent diverses combinaisons au moyen des impressions acoustiques. C'est leur opposition qui fait tout le jeu de la langue. <La vue de tous les mouvements de l'appareil vocal nécessaires pour obtenir chaque impression phonétique n'éclairerait en rien la langue> On peut comparer la langue à un jeu d'échecs. Pourvu que le jeu des valeurs opposées soit possible, il importe peu qu'on connaisse la matière (ivoire, bois) dont sont formées les pièces.

Donc la *Lautphysiologie* ne fait pas partie de la linguistique.

La phonologie est nécessaire pour classer en regardant le côté mécanique. <parce que nous ne pouvons analyser impression acoustique, mais pouvons analyser côté mécanique>

On obtiendra un système des éléments de parole possibles, qui sera la base de toute écriture rationnelle. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 151-154).

³¹ Il s'agit de notes du troisième cours. Nous citerons, comme dans la plupart des cas, la version de Constantin. Les éditeurs n'y ont pas eu accès, mais elle est souvent la plus complète et, surtout, elle est la seule pour laquelle nous disposons d'une édition suivant l'ordre du cours, et non celui du *Cours de linguistique générale*. Pour les autres versions, voir Saussure (1967) : p. 90-92.

Il y a donc pour Saussure, d'une part les impressions acoustiques, inanalysables, sur lesquelles court le système de la langue, et d'autre part les phonèmes, dont l'étude relève de la physiologie des sons et qui sont analysables, mais d'une manière qui n'intéresse pas la langue ni le linguiste. De là les trois propositions rappelées par Jakobson : (1) la langue repose sur des différences, sur un jeu d'oppositions, (2) les phonèmes sont délimités acoustiquement, (3) les phonèmes ne sont analysables que du point de vue de l'acte phonatoire. Jakobson considère les propositions (2) et (3) comme des régressions par rapport à la proposition (1), qui devrait conduire, selon lui, à une appréhension linguistique des phonèmes, fondée sur leur caractère oppositif. C'est pourquoi, au lieu de prendre acte de la discontinuité entre son et langue et entre phonologie et linguistique que postule Saussure, il travaille, dans le cadre de la continuité son/langue, à une intégration de la phonologie à la linguistique.

Il faut noter par ailleurs, dans ce passage de *Six leçons sur le son et le sens*, la critique du travail des éditeurs du *Cours de linguistique générale*. Comme il a pu apparaître ci-dessus, Jakobson a en effet une tout autre appréciation des manuscrits saussuriens que du *Cours de linguistique générale*. Il écrit ainsi, dans « Saussure's Unpublished Reflections on Phonemes », à propos du traité de phonétique des manuscrits de Harvard :

« Manifestement, cet essai exige d'être publié complètement et soigneusement, et le modeste but de la présente note n'est que d'attirer l'attention des linguistes sur un pas supplémentaire ignoré mais pourtant remarquable, de ce glorieux comparatiste après son *Mémoire*, et surtout d'offrir un extrait préliminaire de l'esquisse systématique par Saussure de son attitude originale envers les questions de phonétique générale ; il est remarquable que par certains côtés les conceptions de cette description diffèrent des affirmations saussuriennes accessibles jusqu'ici au lecteur.³² » (J.Sau. : p. 290).

Nous lirons de même en conclusion du texte :

« La "phonétique sémiologique" et l'importance primordiale que cet essai assigne à la "valeur sémiologique" du phonème jettent une nouvelle lumière sur la place de Saussure dans la lutte graduelle pour une approche intrinsèquement linguistique de la structure phonique du langage. L'influence directe des idées de Baudouin de Courtenay et de Mikołaj Kruszewski sur Saussure devient toujours plus claire. Dans *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen* (1895, note 2), Baudouin lui-même confesse son abandon du concept original de "phonème" que lui et Kruszewski avaient introduit tout au début des années 1880³³. C'est précisément cette dernière conception véritablement

³² « Obviously, this sketched treatise needs to be published completely and carefully, and the modest aim of the present note is merely to bring to the attention of linguists an unknown, yet remarkable further step taken by the glorious comparatist after his *Mémoire*, but especially to offer a preliminary extract from Saussure's systematic outline of his original attitude to the basic questions of general phonetics ; it is noteworthy that in some respects the views of this outline differ from the Saussurian statements hitherto available to the readership. » (J.Sau. : p. 745-746).

³³ Voir, dans Baudouin de Courtenay (1972), à propos de la distinction entre *sound* et *phoneme* mise en place au temps « when the Kazan's linguists became infatuated with nomenclature, developing a mania for inventing new and unusual technical terms » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 150) : « However, at that time I understood phoneme to mean something different than now ; i.e., I interpreted it as the sum of the phonetic properties representing an indivisible unit within either a single language or a group of languages. (The proposal to use the term "phoneme" instead of "sound" came from Kruszewski.) » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 211-212, note 2). La nouvelle définition du phonème adoptée par Baudouin est la suivante : « The *phoneme* = a unitary concept belonging to the sphere of phonetics which exists in the mind thanks to a psychological fusion of the impressions resulting from the pronunciation of one and the same sound ; it is the psychological equivalent of a speech

sound. The unitary concept of the phoneme is connected (associated) with a certain sum of individual anthropophonic representations which are, on the one hand, articulatory, that is, performed or capable of being performed by physiological actions, and on the other hand, acoustic, that is the effects of these physiological actions, which are heard or capable of being heard. » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 152). Il nous semble que cette définition n'a rien de « sémiologique ». Mais c'est là, précisément, une appréciation positive de l'œuvre de Baudouin qui fait suite à de nombreuses critiques de celle-ci, visant son psychologisme et parallèles à celles des thèses saussuriennes en matière de phonologie. Aussi peut-on penser qu'elle vient seulement faire pendant à cette réévaluation de l'œuvre de Saussure sur fond de découverte des manuscrits de Harvard. Voir, outre, ci-dessus, la note 38 de l'introduction, ci-dessous, et la note 93. Il faut rappeler à ce propos ces deux appréciations saussuriennes des travaux des linguistes de Kazan, que l'on trouve respectivement dans la première conférence à l'Université de Genève (novembre 1891) : « On se rend compte que c'est le détail ultime des phénomènes qui est aussi leur raison ultime, et qu'ainsi l'extrême spécialisation peut seule servir efficacement l'extrême généralisation. Ce ne sont pas les linguistes comme Friedrich Müller, de l'Université de Vienne, qui embrassent à peu près tous les idiomes du globe, qui ont jamais fait faire un pas à la connaissance du langage ; mais les noms qu'on aurait à citer dans ce sens seraient des noms de romanistes comme M. Gaston Paris et M. Paul Meyer, M. Schuchardt, des noms de germanistes comme M. Hermann Paul, des noms de l'école russe s'occupant spécialement du russe et du slave, comme M. N. Baudouin de Courtenay, M. Kruszewski. » (Saussure, 2002a : p. 147) et dans les « Notes sur *Programme et méthodes de la linguistique théorique* d'Albert Sechehaye, 1908 » : « Tantôt au sein du mouvement de la linguistique indo-européenne, tantôt à côté de ce mouvement, quelques tentatives ont été faites pour se rendre compte de la nature véritable des objets qu'on manipulait sous le nom de *mots*, de *suffixes*, *préfixes*, etc. – en leur reconnaissant non seulement une existence indépendante, mais tous les attributs de l'être, y compris sa modification par le temps. Si je passais en revue ces essais, depuis Wilhelm de Humboldt jusqu'à Heinrich Paul et au psychologue Wundt, ce serait pour dire que tous sont remplis de matériaux qui pourraient servir à construire l'édifice, mais que pas un seul n'a seulement tracé les bases de cet édifice. Quelques linguistes russes, notamment Baudouin de Courtenay et Kruszewski, ont été plus près que personne d'une vue théorique de la langue, cela sans sortir des considérations linguistiques pures ; ils sont d'ailleurs ignorés de la généralité des savants occidentaux. » (Saussure, 2002a : p. 258-259), et que rappelle Jakobson dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology » : « D'autre part, Ferdinand de Saussure, qui, au cours de la dernière décennie du XIX^e siècle, et surtout au début du XX^e, s'est attaqué avec résolution aux problèmes fondamentaux de la linguistique générale, assimila le contenu essentiel de la théorie élaborée par Kruszewski et le jeune Baudouin. Ses premières notes sur le sujet mentionnaient les deux savants polonais dans la liste des quelques noms “qui devraient être cités” lorsqu'on discute les contributions essentielles à la théorie du langage. En 1908, alors qu'il travaillait à son cours de linguistique générale, Saussure esqua un compte rendu du premier exposé systématique de la doctrine de Genève, que son étudiant A. Sechehaye venait de publier. Saussure commençait par l'observation que les essais antérieurs dans le domaine de la linguistique théorique – depuis Humboldt jusqu'à H. Paul et Wundt – n'avaient rien apporté, sinon des matériaux bruts, alors que “Baudouin de Courtenay et Kruszewski étaient plus près que personne d'une vue théorique de la langue, cela sans sortir des considérations linguistiques pures ; ils sont d'ailleurs ignorés de la généralité des savants occidentaux”. » (J.Kaz. : p. 229) [« On the other hand the basic contents of the theory elaborated by Kruszewski and the young Baudouin were assimilated by Ferdinand de Saussure, who, in the last decade of the nineteenth century and especially at the beginning of the twentieth, resolutely approached the basic problems of general linguistics. His first notes on the subject included both Polish scholars in the list of those few names “that should be cited” when discussing cardinal contributions to the theory of language. In 1908, while working on his course in general linguistics, Saussure sketched a review of the first systematic outline of the Geneva linguistic doctrine, which his student A. Sechehaye had just published. Saussure began with the observation that past attempts in the area of theoretical linguistics – from Humboldt to H. Paul and Wundt – had contributed nothing but raw material, while “Baudouin de Courtenay and Kruszewski were closer than anyone else to a theoretical view of language, without digressing from purely linguistic considerations ; yet they are unknown to most Western scholars. » (J.Kaz. : p. 420-421)]. Jakobson renvoie à Saussure (1954) : p. 66 et Godel (1957) : p. 51 (voir J.Kaz. : p. 229, notes 100 et 101). Il s'agit pour lui, comme nous l'avons vu dans l'introduction générale de ce travail, de faire de Saussure un continuateur de Baudouin et de Kruszewski. Voir également J.Kru. : p. 254-255, ainsi qu'une allusion à la première appréciation dans « Les combats linguistiques du Général Mrozinski (aide-mémoire et rappel) » (J.Mro. : p. 189), et une mention de la deuxième dans « The World Response to Whitney's Principles of Linguistic Science » (J.Whi. : p. 280-281 [p. 229]) et dans les *Dialogues* (J.Dial. : p. 50). Notons que Troubetzkoy a, quant à Baudouin de Courtenay, une position proche de celle que Jakobson énonce ici, et qu'il distingue dès lors les deux définitions saussuriennes et

linguistique du phonème qui a trouvé un nouveau développement dans le traité de Saussure. Albert Sechehaye, son fidèle étudiant du début des années 1890, a sans aucun doute compris “plusieurs des principes” de son maître, en particulier les réflexions de Saussure de cette époque sur la “phonétique sémiologique”, et il en donna une forme et un caractère nouveaux, très personnels, dans ses méditations sur la “phonologie” proprement dite et sur les “éléments” du “système phonologique” “sous son aspect algébrique” (*Programme et méthodes de la linguistique théorique*, 1908, chap. XI, XII). De plus, depuis les premiers moments de la phonologie pragoise, on a reconnu expressément le rôle précurseur du programme de Sechehaye (cf. *Le Cercle de Prague, Change III*, éd. par J.-P. Faye, 1969, p. 73 sqq.³⁴) en même temps qu’une autre puissante impulsion, à savoir la tradition de Baudouin revue et rénovée par son disciple le plus astucieux, L. V. Ščerba. Ainsi, l’idée de Saussure d’une phonétique sémiologique, jetée dans un essai que l’on n’a conservé que par hasard et qui est resté ignoré jusqu’à ces derniers temps, représente néanmoins un message vraiment historique dans l’opiniâtre progression de la pensée linguistique internationale³⁵. » (J.Sau. : p. 295).

Sur la base de cette appréciation, Jakobson procède dans « Saussure’s Unpublished Reflections on Phonemes » à un autre type d’unification de l’unité irréductible du signifiant et du phonème au sens saussurien. Il y a en effet dans ce traité de phonétique des manuscrits de Harvard des développements qu’il est aisé d’interpréter dans la perspective d’une continuité entre les deux types d’unités. Ainsi en est-il du circuit de la parole et de certains développements sur l’intentionnalité de l’acte moteur, dont Jakobson rend compte de la manière suivante :

baudouinienne du phonème. Voir ci-dessous la note 62, ainsi que, notamment, Troubetzkoy (1933a) : p. 144-146.

³⁴ Il s’agit de la traduction française partielle, par Léon Robel, de l’essai de Jakobson sur le vers tchèque. On y lit en effet : « Pas un seul concitoyen de cette poésie ne peut percevoir sa forme phonique et en particulier son rythme comme l’étranger mis en avant par Saran. Et d’ailleurs cet *étranger* lui-même est fictif, pour lui non plus il n’y aurait pas de perception purement acoustique, il appréhenderait le langage qui lui est étranger sous l’angle de vue de son propre *système phonologique*, avec ses propres habitudes phonologiques : il transphonologiserait pour ainsi dire ce langage. » (Jakobson, 1969c : p. 73), Jakobson précisant en note : « Par système phonologique, j’entends “une collection d’idées de son” (voir Sechehaye, *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, Paris, 1908, p. 151). » (Jakobson, 1969c : p. 73, note 2). On trouve quelques pages plus loin une deuxième référence à Sechehaye, à propos des « éléments extra-grammaticaux » et de leur rapport avec le système phonologique. Voir Jakobson (1969c) : p. 76.

³⁵ « The “semiologic phonetics” and the paramount importance assigned by the sketched treatise to the “semiologic value” of the phoneme throw a new light on the place of Saussure in the gradual struggle for an intrinsically linguistic approach to the sound pattern of language. The direct influence of Baudouin de Courtenay and Mikołaj Kruszewski’s ideas on Saussure becomes ever clearer (cf. R. Jakobson, *Selected Writings*, II, pp. 400ff., 442ff.). In his *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen* (1895, footnote 2) Baudouin himself confesses his retreat from the original concept of “phoneme” which he and Kruszewski introduced in the very early eighties. Precisely the latter, truly linguistic conception of phoneme found a further development in Saussure’s treatise. Albert Sechehaye, his devoted student of the early nineties, undoubtedly apprehended *plusieurs des principes* of his master, in particular Saussure’s reflections of that time on “semiologic phonetics”, and he imparted a new, quite personal shape and character in his meditations on “phonology”, *proprement dite*, and on the “elements” of the “phonological system” *sous son aspect algébrique* (*Programme et méthodes de la linguistique théorique*, 1908, Ch. XI, XII). Furthermore, from the very beginnings of Prague phonology the inciting role of Sechehaye’s program was expressly acknowledged (cf. *Le Cercle de Prague = Change III*, ed. by J.-P. Faye, 1969, p. 73ff.) jointly with another powerful impetus, viz. Baudouin’s tradition revised and renewed by his most inquisitive disciple L. V. Ščerba. Thus, Saussure’s idea of semiologic phonetics, jotted down in a sketch which was preserved by mere chance and which remained unknown until recently, nevertheless represents an indeed historic message in the strenuous progression of international linguistic thought. » (J.Sau. : p. 750).

« La conception de la production de la parole comme une activité programmée, intentionnelle, anticipatoire, traverse toute l'étude. Le "présent", c'est-à-dire le phonème "en exécution" est guidé par le "futur" : "le phonème à exécuter", l'idée "du phonème qui en suit est ce qui dirige l'articulation"³⁶. Les niveaux physiologique et acoustique de la parole sont définis – le premier comme "acte" et le second comme "effet" ou "fin". Ainsi l'observateur discerne les points centraux de la production de la parole, "mouvement volontaires qu'on exécute avec leur effet acoustique direct pour fin"³⁷. Le traité préfigure les idées avancées et justifiées par le physiologue Bernstejn dans son important ouvrage *Očerki po fiziologii dviženij i fiziologii aktivnosti* (Moscou, 1966). Selon l'observation de Saussure, "il n'y a pas d'actes purement mécaniques, seulement des actes indirectement volontaires, puisque chaque fait involontaire en lui-même est la conséquence d'un fait voulu (implicitement renfermé comme conséquence ou comme condition dans un fait volontaire)"³⁸.

³⁶ Voir, dans *Phonétique* : « On peut considérer antécédent et conséquent

= présent	et futur
en exécution	à exécuter
ou = passé	et présent
exécuté	en exécution

La première manière seule correspond à la réalité des actes physiologiques. Le phonème à exécuter, l'idée du phonème qui va suivre, est ce qui dirige l'articulation. La deuxième manière est spéculative. » (Saussure, 1995 : p. 134). Jakobson transcrit par erreur « L'idée du phonème qui en suit ».

³⁷ Voir dans *Phonétique* : « Distinguer : ce qui est une fin

subis
effets
imprévus

ce qui est le moyen

Volontaires : { - Mouvements qu'on exécute avec leur effet acoustique directement pour fin
- Mouvements qu'on exécute activement avec l'effet acoustique du mouvement suivant pour fin

Involontaires ou Passifs : { - Mouvements qui s'exécutent par une conséquence forcée du mouvement précédent, et sans qu'on les accompagne de la volonté (accompagner est ici le mot).

Pas mouvements, car par exemple n après yama n'est pas un mouvement.
Phonème (mais aussi on ne tient pas le yama seul).

<Mais ils ne tardent pas à en être accompagnés parce qu'ils deviennent partie intégrante de l'image acoustique et co-porteurs du sens>

incorporés

» (Saussure, 1995 : p. 140).

³⁸ Voir dans *Phonétique* : « - Si tous les faits phonétiques dépendaient à un égal degré de la volonté, on pourrait en faire abstraction et envisager les fonctionnements de l'appareil comme ceux d'une machine. Ce sont les faits plus ou moins volontaires, précisément ceux qu'on pourrait taxer de mécaniques, qui obligent de la mettre au nombre des termes en présence. L'étude des faits involontaires est le chapitre où il devient nécessaire de mettre en compte la volonté, parce qu'il faut qu'on voie de chaque acte particulier s'il est volontaire ou non, et dans ce dernier cas de quelle volonté il est l'indirecte conséquence. Indirecte avant, pour la logique non pour l'oreille.

Il n'y a pas d'actes purement mécaniques, seulement des actes indirectement volontaires, puisque chaque fait involontaire en lui-même est la conséquence d'un fait voulu ou la condition à un fait voulu / est implicitement renfermé comme conséquence ou comme condition dans un fait volontaire.

Voulu en parlant d'un effet signifie ... [

Dites-vous d'un effet qu'il est voulu, cela signifie présent dans l'image à reproduire. Dites-vous d'un mouvement qu'il est voulu, cela signifie commandé par la présence d'un certain élément dans l'image.

Mouvement sollicité et [] solliciteur

Et l'antinomie, c'est que un mouvement voulu, c'est-à-dire sollicité par telle partie de l'image, peut amener un élément acoustique qui n'est pas voulu.

L'idée d'un son connu à produire nous est presque indispensable pour commander aux muscles de l'appareil. Ainsi en voulant faire tel ou tel mouvement sans but de phonation nous nous trompons ; le moyen infaillible d'avoir par exemple le voile du palais ouvert est le moyen indirect qui consiste à prononcer n. On peut donc dire que dans la parole le moyen est commandé par un [» (Saussure, 1995 : p. 141-142).

Un modèle graphique du circuit de la parole inséré dans le manuscrit représente clairement l'ordre des événements : “Phénomène physiologique” – “Phénomène physique” – “Sensation”. Une flèche supplémentaire indique “un effet ou une fin” ultérieur appelé “idée” et qui nous introduit aux efforts de Saussure pour déterminer l'essence du phonème³⁹. Il dresse une colonne de définitions et l'équation du dessus se lit : “Phonème” = “Valeur sémiologique”. Les commentaires phonétiques de Godel sur quelques autres manuscrits de Saussure – “fragments rebelles à tout classement chronologique” (CFS XVII, p. 5) – peuvent s'appliquer aux cinq dossiers d'esquisses du traité de phonétique en question. Il apparaît toutefois très probable que l'élaboration de ce traité de phonétique appartienne à la dernière décennie du siècle dernier, les premières années de l'enseignement de Saussure à Genève, inauguré en 1891. Ce sont les années où le concept de “science des signes” et les termes “sémiologie”, “sémiologique”, entrent apparemment dans ses notes (cf. Godel, *o.c.*, pp. 37, 48, 275)⁴⁰.

La colonne qui débute par la définition sémiologique du phonème se poursuit ainsi :

“Phonème = Oppositions acoustiques

Phonème = Indivision du son dans le temps – résultant de ressemblance relative

Phonème = Totalité [*originellement* : “Indivision”] du son perçu de moment en moment”

A la droite de l'équation sémiologique, Saussure insère une définition supplémentaire, explicative, qui accentue le choix délibéré des “percepts” conceptualisés : “Phonème = impression [*barré* : sensation] directrice de la volonté⁴¹”.

³⁹ Nous avons reproduit ce schéma de Saussure dans l'annexe II (fig. 1).

⁴⁰ Nous ne savons ce que sont ces « commentaires phonétiques », mais Godel écrit en effet en introduction de son « Inventaire des manuscrits de F. de Saussure remis à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève », « Dans le courant de 1958, la bibliothèque a reçu en don de MM. Raymond et Jacques de Saussure deux caisses de manuscrits nouvellement retrouvés. Ces manuscrits, tous de la main de F. de Saussure (sauf quelques lettres de correspondants), ont été classés dans des cartons avec ceux qui se trouvaient déjà à la bibliothèque, et dont j'avais fait l'inventaire dans mes *Sources manuscrites du Cours de linguistique générale* (SM), Genève 1957, p. 13-15. L'ensemble figure maintenant au Catalogue des manuscrits, vol. XI, p. 236-240, sous les cotes Ms fr 3951-3969. Le classement des cahiers ne présentait aucune difficulté ; en revanche, il a fallu trier et classer sommairement par ordre de matières une quantité de notes sur feuilles volantes de divers formats, entassées en vrac dans l'une des caisses. Les éditeurs du CLG ont vu ces notes, dont certaines portent encore, au haut de la page, à gauche, une brève indication au crayon de l'écriture de Bally ; mais, découragés peut-être de ne trouver là que des fragments rebelles à tout classement chronologique, ils ont dû renoncer à poursuivre le triage, et n'ont utilisé dans leur livre que les extraits dont Sechehaye avait fait une copie. » (Godel, 1960 : p. 5). Maria Pia Marchese date quant à elle le manuscrit du traité de phonétique du début des années 1880 (1881-1884) (voir Saussure, 1995 : p. XIV-XVII) et il s'agit selon Joseph du « [m]aterial related to the Wednesday lectures » (Joseph, 2012 : p. 284) de 1881 à l'École pratique des Hautes Études (voir Joseph, 2012 : p. 693, note 4). De fait, la phonétique sémiologique n'a aucun rapport avec la sémiologie saussurienne (dans « phonétique sémiologique », « sémiologique » est l'adjectif de relation correspondant à *signe*). A nouveau, il s'agit là d'une conception jakobsonienne : comme nous le verrons *infra* (voir le deuxième chapitre), le phonème jakobsonien est un type de signe. Jakobson renvoie tout d'abord à ce passage des *Sources manuscrites* : « N 11-12 Notes pour un livre (allusion au *chapitre sémiologie*, 12, p. 19 ; *Index*, 12, pp. 13-14), sans doute de date un peu plus récente que 9 et 10 [respectivement 1893-1894 et novembre 1894 ; voir Godel (1957) : p. 36-37], à en juger par la terminologie ; *signe* substitué à *symbole* ; *diachronique*, *idiosynchrone*, termes nouveaux ; v. aussi la note 26. » (Godel, 1957 : p. 37). La note 9 est l'ensemble des « Notes pour un livre sur la linguistique générale », la note 10 la « Note pour un article sur Whitney » et les notes 11 et 12 « Status et motus. Notes pour un livre de linguistique générale, 1 et 2 ». Les datations de Godel sont confirmées par Engler. Voir Engler (1975) : p. 838-839. La deuxième référence est à la page où se trouve résumé et cité le « Chapitre sémiologie » (Godel, 1957 : p. 48 ; voir Saussure, 2002a : p. 230 *sqq.*). La troisième page mentionnée par Jakobson est celle où se trouvent les entrées « Sémiologie » et « Sémiologique » du lexique de la terminologie (voir Godel, 1957 : p. 275).

⁴¹ Voir dans *Phonétique* : « phonème = toujours possibilité d'une valeur sémiologique

phonème = Oppositions acoustiques

phonème = Indivision du son dans le temps - résultant de ressemblance relative

phonème = Totalité du son perçu de moment en moment

Ensuite, deux pages plus loin, une formule récapitulative est ajoutée, à savoir, “Le phonème [*au-dessus, entre parenthèses* : ou l’unité phonique] = élément phonétique simple” ; ici, finalement, une équation supplémentaire suit, la seule qui prenne également la production en considération : “Phonème = le phénomène intermédiaire considéré à la fois dans son rapport avec la sensation et avec l’acte physiologique^{42,43}. » (J.Sau. : p. 291-292)

ainsi que de la notion même de phonétique sémiologique, dont Jakobson reproduit la définition à la fin de son texte :

phonème = Impression pouvant être directrice de la volonté (on n’ordonne pas la sonorité comme telle, on l’ordonne comme devant concourir à un phonème déterminé). » (Saussure, 1995 : p. 91).

⁴² « § 1. Les différents ordres de faits considérés en phonétique.

§ 2. Quels sont les faits phonétiques ?

§ 3. A quels titres divers et à quelles diverses fins chacun des ordres de faits indiqués doit-il être considéré ?

Il est plus important [

§ 4. Nécessité de déterminer les éléments phonétiques simples avant de les classer.

§ 5. Le Phonème ou l’unité phonétique = élément phonétique simple.

§ 6. Détermination du phonème d’après la donnée acoustique.

§ 7. " " " d’après la donnée physiologique.

Ni l’acte physiologique ni la sensation ni le phénomène physique intermédiaire en lui-même mais [

Phonème = le phénomène intermédiaire considéré à la fois dans son rapport avec la sensation et avec l’acte physiologique. » (Saussure, 1995 : p. 97).

⁴³ « The view of speech production as programmed, intentional, anticipatory activity runs through the entire study. The “present”, namely the phoneme *en exécution* is guided by the “future” : *le phonème à exécuter, l’idée du phonème qui en suit est ce qui dirige l’articulation*. The physiological and the acoustical levels of speech are defined – the former as *Acte* and the latter as *Effet* or *Fin*. Thus the observer discerns the focal points of the speech production, *mouvements volontaires qu’on exécute avec leur effet acoustique direct pour fin*. The treatise anticipates the ideas advanced and substantiated by the physiologist N. Bernštejn in his momentous *Očerki po fiziologii dviženij i fiziologii aktivnosti* (Moscow, 1966) According to Saussure’s reminder, *il n’y a pas d’actes purement mécaniques, seulement des actes indirectement volontaires, puisque chaque fait involontaire en lui-même est la conséquence d’un fait voulu ou la condition à un fait voulu (implicitement renfermé comme conséquence ou comme condition dans un fait volontaire)*.

A drawn model of the speech circuit inserted into the manuscript clearly traces the order of the events : *Phénomène physiologique* → *Phénomène physique* → *Sensation*. A further arrow points to a subsequent “effect or end” which is entitled *Idée* and which introduces us to Saussure’s efforts to determine the essence of the phoneme. He drafts a column of definitions, and the upper equation reads : *Phoneme = Valeur sémiologique*. Godel’s phonetic comments to a few other handwritten remains of F. de Saussure – *fragments rebelles à tout classement chronologique* (CFS XVII, p. 5) – may be shared by the five files with sketches of the phonetic treatise under discussion. It seems, however, most probable that the elaboration of this phonetic treatise belongs to the last decade of the past century, the first years of Saussure’s Genevian professorship inaugurated in 1891. These are the years when the concept “science of signs” and the term *sémiologie, sémiologique* apparently enter into his notes (cf. Godel, *o. c.*, pp. 37, 48, 275).

The column headed by the semiologic definition of the phoneme continues :

Phonème = Oppositions acoustiques

Phonème = Indivision du son dans le temps – résultant de ressemblance relative

Phonème = Totalité [originally : Indivision] du son perçu de moment en moment.

To the right of the semiological equation, Saussure inserts a further, elucidatory definition which accentuates the deliberate selection of conceptualized percepts : *Phonème = impression* [crossed out : *sensation*] *directrice de la volonté*. Then, two pages later, a summary formula is added, namely *Le phonème* [superlinear enclosure : *ou l’unité phonique*] = *élément phonétique simple* ; here, finally, a supplementary equation follows, the only one to take into account the production as well : *Phonème = le phénomène intermédiaire considéré à la fois dans son rapport avec la sensation et avec l’acte physiologique*. » (J.Sau. : p. 747-748).

« Ainsi, il inaugure, nomme et décrit une nouvelle discipline : “la phonétique sémiologique s’occupe des sons et des successions de sons [*originellement* : des phonèmes et des suites de phonèmes] dans chaque idiome en tant qu’ayant une *valeur* pour l’idée (cycle acoustico-psychologique)^{44,45}. » (J.Sau. : p. 295).

Ces éléments sont repris dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978) :

« Quant à Saussure, manifestement inspiré par l’exemple de Baudouin et de Kruszewski, c’est ce même problème de la relation entre son et signification qui retint toute son attention pendant la dernière partie de sa carrière, à Genève. Dans son esquisse de traité de phonétique, dont il composa le brouillon vers 1890⁴⁶, et qui entre désormais dans la série des manuscrits de Harvard (voir RJ : 743 et suiv.), il développe une conception de la production linguistique comme activité programmée, intentionnelle et anticipatrice, à effet perceptuel, auditif. Corrélativement, il discute les divers aspects des phonèmes et avance la thèse selon laquelle “Phonèmes = Valeur sémiologique”, ce qui signifie en d’autres termes que c’est le “rapport entre le son et l’idée” qui joue le rôle principal. Bref, pour Saussure, les phonèmes sont de simples signes qui impartissent une “valeur pour l’idée” (c’est-à-dire discriminative quant au sens) aux “oppositions acoustiques⁴⁷”. Par suite, une différence purement positionnelle telle que celle entre *i* syllabique et non syllabique en indo-européen ne peut que se révéler “sans valeur sémiologique” ; il convient donc d’assigner ces deux spécimens “sémiologiquement équivalents” à un seul et même phonème, et l’on est en droit de les transcrire identiquement. Dans une note de la même époque, Saussure ajoute que, dans des formes comme *srutos*, *sreumen*, *sreuo*, “le phonème ‘u’ apparaît sous deux formes acoustiques”, manifestant ainsi une “unité dans la diversité”, et il insiste sur le fait qu’une telle identification n’est en aucune façon une simple vue de la science. Ce faisant, il posait les bases d’une nouvelle discipline, la “phonétique sémiologique”, que son élève Albert Sechehaye (1870-1946) rebaptisa ensuite du nom de “phonologie” dans son ouvrage de 1908, terme qui, adopté par les linguistes pragois au début des années 20, est entré depuis lors dans l’usage international⁴⁸. » (J.SS : p. 25-26).

⁴⁴ Voir dans *Phonétique* : « phonétique sémiologique :

s’occupe des sons et des successions de sons existant dans chaque idiome en tant qu’ayant une valeur pour l’idée (cycle acoustico-psychologique) » (Saussure, 1995 : p. 120).

⁴⁵ « Herewith a new discipline is inaugurated, named, and outlined : *Phonétique sémiologique s’occupe des sons et des successions de sons* [originally : *des phonèmes et des suites de phonèmes*] dans chaque idiome en tant qu’ayant une valeur pour l’idée (cycle acoustico-psychologique). » (J.Sau. : p. 750).

⁴⁶ Voir la note 40 ci-dessus.

⁴⁷ Le syntagme figure également dans le passage suivant : « Fraction d’un phonème dans le temps et partie composante dans un effet.

Le langage se compose d’un système d’oppositions acoustiques et même la prolongation d’un élément n’est pas là pour aider à caractériser un ensemble de sons, un mot, mais pour donner un élément d’opposition de plus. (A ce taux *a* et *ā* seraient sémiologiquement oui deux phonèmes)

Pas fondé sur la diversité du son. » (Saussure, 1995 : p. 91).

⁴⁸ « Saussure, obviously inspired by Kruszewski’s and Baudouin’s example, concentrated on problems of the relation between sound and meaning during the final, Geneva period of his academic activities. In his comprehensive sketch for a phonetic treatise, drafted in the 1890s and now part of the Harvard manuscript collection (see RJ I : 743ff.), Saussure developed the view of speech production as a programmed, intentional, anticipatory activity with an auditory, perceptual effect. Correspondingly, he discussed the different aspects of phonemes and advanced the thesis that “Phonèmes = Valeur sémiologique”, or, in other words, that the leading role is played by the “rapport entre le son et l’idée”. Briefly, phonemes were treated here as simple signs which endow “acoustic oppositions” (“*oppositions acoustiques*”) with a “sense-discriminative value” (“*une valeur pour l’idée*”). Therefore, such solely positional differences as the divergence between the syllabic and nonsyllabic *i* in Indo-European proves to be “devoid of any semiotic value” (“*sans valeur sémiologique*”) and both “semiotically

On peut en effet dire que Saussure développe dans ce traité de phonétique une « conception de la production de la parole comme une activité programmée, intentionnelle, anticipatoire », qui, par ailleurs, prend en compte la dimension de la valeur sémiologique du phonème⁴⁹. Cela n'est pas à dire, cependant, que Saussure renonce à la discontinuité entre phonologie et linguistique. En particulier, il ne nous semble pas que le phonème saussurien, comme phonème, puisse être appréhendé comme une valeur sémiologique. On peut seulement l'envisager, ce qui est tout différent, comme doté d'une valeur sémiologique. Une question centrale dans ce traité de phonétique est celle de la délimitation et de la définition des phonèmes, des « limites d'équivalence » (Saussure, 1995 : p. 14), dans la mesure où les phonèmes sont les unités de base de la phonétique, à partir desquelles seules celle-ci pourra raisonner. On lit ainsi à propos du « chapitre de la phonétique générale qui s'occupe de la combinaison des phonèmes dans la parole » (Saussure, 1995 : p. 170) :

« Pour que l'esprit soit satisfait, il faut qu'il voie dans chaque cas les conditions d'existence d'une combinaison, la limite où certaines combinaisons sont possibles, et ce qui arriverait si cette limite était franchie. Autrement le principe des faits reste caché.

Or dans une discussion de ce genre, le problème et la solution dépendent dans chaque cas de termes librement définis et d'une donnée librement choisie. C'est par là que la question échappe à la méthode d'observation et [

equivalent" specimens are to be assigned to one and the same phoneme and may be transcribed by the same letter. In another note of this same time, Saussure added that in the forms *srutos*, *sreumen*, *sreuo*, "the phoneme 'u' appears in two acoustic forms" and reveals a "unity in diversity". He emphasized that this identification should not be viewed as a mere scientific construct. Herewith Saussure attempted to inaugurate a new discipline, "semiologic phonetics", which later was tentatively renamed "phonology" by his follower Albert Sechehaye in his book of 1908, and this label, adopted in the early 1920s by the Prague linguists, has entered into international use. » (J.SS : p. 20-21).

⁴⁹ Cette conception est également lisible – avec des enjeux relativement différents, mais apparentés : la définition du « fait phonatoire » comme dual (voir *infra*), et dépendant, en tant que tel, de la langue ou des langues (du langage) – dans les « Notes de phonologie » des *Écrits de linguistique générale*. Voir notamment Saussure (2002a) : p. 247-248 puis p. 254-256. De fait, pour Saussure, et il nous faudra y revenir, si la phonologie ne fait pas partie de la linguistique, ce n'est cependant que pour la linguistique qu'elle est une science : « Je ne considère pas comme une vérité évidente *a priori*, comme une chose qui n'aurait pas besoin de démonstration qu'on soit obligé de s'occuper à propos de la langue de la manière dont se forment les sons dans notre gosier ou dans notre palais. Je crois au contraire qu'il y aurait intérêt pour tout le monde à se demander pourquoi au juste nous supposons que cela serait utile ; en quoi la connaissance de la production des sons contribuerait pour une part plus ou moins grande à notre connaissance de la langue. Les théories qui tendraient à dire que par le seul fait que nous usons dans le langage de ces sons, nous devons nous préoccuper *ipso facto* de leur production sont parfaitement arbitraires ou téméraires, jusqu'au moment où il sera possible de voir que leur production ait une importance – et laquelle – dans la matière fort particulière qu'est le langage.

Au fond, nous sommes habitués à croire que l'étude des diversités que produit l'appareil phonatoire a une importance capitale en linguistique, sans que personne nous ait dit pourquoi, ou en quoi, ou sous quel point de vue. Là est le faible de cette science, faible d'autant plus grand qu'elle ne pouvait passer pour une science qu'au nom de la linguistique. En effet, physiologiquement (plutôt : pour les physiologistes), ce n'est pas une science (acoustiquement non plus). Un physiologiste ou bien ignore totalement ou bien en tout cas ne peut considérer ces positions et actions correspondant à *p*, *b* que comme des fonctions quelconques de certains muscles, non caractéristiques d'un état de l'organisme, non dignes » (Saussure, 2002a : p. 177-178), « Pour la physiologie, ce [la phonologie] n'est pas une science, puisqu'il s'agit de l'application particulière des organes à tel ou tel effet. Pour l'acoustique pas. Pour la linguistique enfin, c'est une science, car dans la phonologie sont contenues les conditions théoriques et infranchissables. Mais seulement une science *auxiliaire*, et formellement située. » (Saussure, 2002a : p. 205-206). Voir *infra*, la troisième partie de ce travail.

On met la nécessité dans la définition si l'on dit que ñ est la forme de n devant d. Mais alors on admet que les différentes formes d'une espèce phonétique ont la même valeur.

Si l'on prend pour unités ñ et n, alors il faudra une proposition pour établir que ñ est impossible devant d. D'autre part n n'est impossible devant d que suivant la manière dont on le définira » (Saussure, 1995 : p. 170-171).

Il nous semble que c'est dans ce cadre qu'intervient la notion de valeur sémiologique, valeurs sémiologique qui, au niveau de la phonologie, vient donner consistance à telle ou telle équivalence constitutive d'une unité. C'est ce qui apparaît nettement dans le long développement convoqué par Jakobson et Waugh dans le passage de *The Sound Shape of Language* que nous venons de citer :

« Empirisme inévitable des formules.

La délimitation des syllabes et la détermination des rôles de sonante et de consonne se ramènent, on l'a vu, à déterminer les règles sur le mode des phonèmes.

Mais ces règles elles-mêmes, il faut bien s'en rendre compte, ne peuvent être que la constatation d'un ou de plusieurs résultats ; le principe même, ce serait une illusion de croire le posséder ; la perspective de développement historique qui a conduit à régler de cette façon le mode des phonèmes nous échappe. Pour que nos règles fussent l'expression du principe formateur, il faudrait que les mots fussent une composition de phonèmes venant s'ajuster les uns aux autres ; il faudrait se représenter qu'on avait à faire une mosaïque de w ñ t

u ñ t'

Or tout ordre phonétique nouveau s'établit sur un ordre ancien ; il ne peut être rationnellement compris que si l'on connaît le rapport de ce qui est avec ce qui a été (tandis que nous posons la question entre ce qui est et ce qui pourrait être, en adoptant certaines limites plus ou moins justifiées comme équivalence sémiologique de ñ et t etc., précisément parce que sans la donnée du passé tout pourrait être). Les "habitudes de prononciation" quand même elles se laissent ramener à une formule très satisfaisante et très simple, ne peuvent jamais être considérées d'une manière absolue⁽¹⁾ : elles ne peuvent l'être qu'en regard du fonds linguistique particulier sur lequel elles s'exercent, dont elles sont la modification, et en présence duquel elles devront le plus souvent recevoir une autre formule. Dans l'ignorance de ce fonds antérieur, tout flotte en l'air ; il n'y a plus que des règles empiriques.

Nous constatons que, de la double possibilité ññ et yñ, c'est toujours yñ qui apparaît mais 1° yñ peut être là de fondation, de sorte qu'il n'y avait pas de choix. 2° il peut être sorti de ññ (?) 3° de ññ. Enfin être sorti de toute autre chose ce qui ressemble au cas 1.

Il n'est peut être sans aucun rapport historique avec les groupes que nous posons comme les alternatives possibles.

⁽¹⁾ Pour le faire remarquer en passant, c'est ce qui permettent à chaque instant les auteurs de phonétique physiologique [*sic*].

Toutefois tout ce qui dans le langage est un fait de conscience, c'est-à-dire le rapport entre le son et l'idée, la valeur sémiologique du phonème, peut et doit s'étudier aussi en dehors de toute préoccupation historique : l'étude sur le même plan d'un état de langue est parfaitement justifiée (et même nécessaire quoique négligée et méconnue) quand il s'agit de fait sémiologiques.

Il est légitime de dire que la divergence $y - i$ était pour les Ario-européens sans valeur sémiologique, sans examiner l'origine de cette divergence phonétique. Cela n'est pas une simple conception de notre esprit, comme l'est peut-être [» (Saussure, 1995 : p. 223-225).

Il s'agit dans ce passage de phonologie d'un idiome. Saussure pose qu'en tant que telle, celle-ci peut faire appel, outre à l'explication diachronique, à une délimitation sémiologique, qui fournira le cadre de la description. On retrouve donc le problème de l'équivalence, comme en témoigne par ailleurs cette autre affirmation du traité, que rappelle la fin du développement :

« Il faut préciser dans l'ario-européen les limites d'équivalence qui elles aussi seront naturellement empiriques. » (Saussure, 1995 : p. 14).

Se trouvent ainsi légitimées ces règles empiriques, qui ne sont pas explicatives mais qui ont leur raison d'être dans la mesure où elles décrivent un idiome à un certain moment de son évolution⁵⁰ et qui, le fait mérite d'être souligné, viennent en lieu et place de toute règle du

⁵⁰ Apparaît donc en arrière-plan de ce passage la distinction entre synchronie et diachronie, et avec elle la notion de loi synchronique, dans sa dimension empirique : « Simple expression d'un ordre existant, la loi synchronique constate un état de choses ; elle est de même nature que celle qui constaterait que les arbres d'un verger sont disposés en quinconce. Et l'ordre qu'elle définit est précaire, précisément parce qu'il n'est pas impératif. » (Saussure, 1972 : p. 131/Saussure, 1967 : p. 206). Il nous semble ainsi que Jakobson, dans la logique de sa lecture projective, se méprend sur les implications qu'a le terme *empirique* dans ce passage lorsqu'il écrit, dans « Saussure's Unpublished Reflections on Phonemes » : « Selon le traité, "la théorie de la combinaison des phonèmes dans la parole est encore à faire. Dans les essais qui ont été faits, on ne s'est pas bien rendu compte de la question". La motivation de ce jugement sévère est particulièrement instructive : "On s'est engagé sur ce terrain à peu près comme si on abordait la géométrie avec la méthode des zoologistes". D'autres sources confirment et montrent d'une part la croyance de Saussure dans l'affinité entre les procédés attendus de la vraie science du langage et ceux de la géométrie relationnelle et de l'expression algébrique (pour les notions linguistiques, "l'expression simple sera algébrique ou elle ne sera pas"), d'autre part l'opposition radicale qu'il établit entre ces procédés et un empirisme "des unités concrètes déjà données comme un être vivant pour le zoologiste" (voir Godel, *o.c.*, pp. 29f. et 49).

À la lumière d'une telle attitude à l'égard des tâches futures du linguiste, le titre de la conclusion tirée des règles de distribution des sonantes et des consonnes de l'indo-européen formulées dans le traité devient particulièrement clair : "Empirisme inévitable des formules". La conclusion elle-même est : "La délimitation des syllabes et la distinction des rôles de sonante et de consonne se ramènent, on l'a vu, à déterminer les règles sur le mode des phonèmes. Mais ces règles elles-mêmes, il faut bien s'en rendre compte, ne peuvent être que la constatation [*variante* : l'enregistrement] d'un ou de plusieurs résultats, le principe même, ce serait une illusion de croire le posséder ; la perspective du développement historique qui a conduit à régler de cette façon le mode des phonèmes nous échappe". L'interprétation de telles règles ne peut se faire sans référence à l'aspect dynamique de la totalité de la structure phonique concernée : "Or tout ordre phonétique nouveau s'établit sur un ordre ancien ; il ne peut être rationnellement compris que si l'on connaît le rapport de ce qui est avec ce qui a été (...). Les 'habitudes de prononciation', quand même elles se ramènent à une formule très satisfaisante et très simple, ne peuvent jamais être considérées d'une manière absolue : elles ne peuvent l'être qu'en regard du fond linguistique sur lequel elles s'exercent, dont elles sont la modification [*originellement* : modifie la structure] et en présence duquel elles devront le plus souvent recevoir une autre formule. Dans l'ignorance de ce fonds antérieur [*variante* : matière première], tout flotte en l'air ; il n'y a plus que des règles empiriques".

Cette conclusion est manifestement liée aux vues exprimées par Saussure dans son compte rendu de *Kritik der Sonantentheorie* de J. Schmidt (*IF* VII, 1897) : "Quand on fera pour la première fois une théorie vraie de la langue, un des tout premiers principes qu'on y inscrira est que jamais, en aucun cas, une règle qui a pour caractère de se mouvoir dans un *état de langue* (= entre 2 termes contemporains), et non dans un *événement phonétique* (= 2 termes successifs) ne peut avoir plus qu'une validité de hasard (voir le *Recueil des publications scientifiques de F. de Saussure*, 1922, p. 540.)".

La conclusion citée, avec tous ses doutes sur la possibilité 1) de surmonter l’“empirisme inévitable”, 2) de posséder “le principe même”, et 3) de saisir le statut d’une langue sans connaître son “fonds antérieur”, s’accompagne toutefois d’une remarque hautement significative qui écarte en fait tous ces doutes : “Toutefois, tout ce qui dans le langage est un fait de conscience, c’est-à-dire le rapport entre le son et l’idée, la valeur sémiologique du phonème, peut et doit s’étudier en dehors de toute préoccupation historique : l’étude sur le même plan d’un état de langue est parfaitement justifiée (et même nécessaire, quoique négligée et méconnue) quand il s’agit de faits sémiologiques. Il est légitime de dire que la divergence y-i était pour les ario-européens sans valeur sémiologique [*originellement* : y et i avaient pour les indo-européens même valeur sémiologique], sans examiner l’origine de cette divergence phonétique [*originellement* (quelle que puisse être l’origine de cette divergence phonétique), c’est un fait]. Cela n’est pas une simple conception de notre esprit, comme l’est peut-être [*phrase inachevée dans le manuscrit et faisant apparemment allusion à l’ensemble des “règles empiriques considérées comme une simple conception de notre esprit”*]. Parallèlement à cette affirmation, la relation entre des spécimens tels que les variétés sonantiques et consonantiques de u ou r est appelée “équivalence sémiologique”. » (J.Sau. : p. 293-294) [« According to the treatise, la théorie de la combinaison des phonèmes dans la parole est encore à faire. Dans les essais qui ont été faits, on ne s’est pas bien rendu compte de la question. The motivation for this severe judgement is particularly instructive : on s’est engagé sur ce terrain à peu près comme si on abordait la géométrie avec la méthode des zoologistes. Other sources confirm and display Saussure’s belief in the affinity of devices expected from the true science of language with relational geometry and algebraic expression (for linguistic notions *l’expression simple sera algébrique ou elle ne sera pas*) and his radical contraposition of these devices to the bare empiricism *des unités concrètes déjà données comme un être vivant pour le zoologiste* (see Godel, o. c., pp. 29f, and 49).

In the light of such an attitude toward the linguist’s forthcoming tasks the title of the conclusion from those distributional rules of Indo-European sonants and consonants which the author formulated in his treatise becomes particularly distinct : *Empirisme inévitable des formules*. The conclusion itself reads : *La délimitation des syllabes et la distinction des rôles de sonante et de consonne se ramènent, on l’a vu, à déterminer les règles sur le mode des phonèmes. Mais ces règles elles-mêmes, il faut bien s’en rendre compte, ne peuvent être que la constatation [variant : l’enregistrement] d’un ou de plusieurs résultats, le principe même, ce serait une illusion de croire le posséder ; la perspective du développement historique qui a conduit à régler de cette façon le mode des phonèmes nous échappe*. The interpretation of such rules cannot be achieved without reference to the dynamic aspect of the entire sound pattern involved : *Or tout ordre phonétique nouveau s’établit sur un ordre ancien ; il ne peut être rationnellement compris que si l’on connaît le rapport de ce qui est avec ce qui a été <...>. Les ‘habitudes de prononciation’ quand même elles se ramènent à une formule très satisfaisante et très simple, ne peuvent jamais être considérées d’une manière absolue : elles ne peuvent l’être qu’en regard du fond linguistique sur lequel elles s’exercent, dont elles sont la modification [originally : modifient la structure] et en présence duquel elles devront le plus souvent recevoir une autre formule. Dans l’ignorance de ce fonds antérieur [variant : matière première], tout flotte en l’air ; il n’y a plus que des règles empiriques*.

This conclusion is obviously related to the thought expressed in Saussure’s review of J. Schmidt’s *Kritik der Sonantentheorie* (IF VII, 1897) : *Quand on fera pour la première fois une théorie vraie de la langue, un des tous premiers principes qu’on y inscrira est que jamais, en aucun cas, une règle qui a pour caractère de se mouvoir dans un état de langue (= entre 2 termes contemporains), et non dans un événement phonétique (= 2 termes successifs) ne peut avoir plus qu’une validité de hasard* (see *Recueil des publications scientifiques de F. de Saussure*, 1922, p. 540).

The cited conclusion with all its doubts about the possibility of 1) surmounting the “unavoidable empiricism”, 2) possessing “the principle itself”, and 3) comprehending the status of a language without knowing its “previous fund” is accompanied, however, by a highly significant remark which actually discards all these doubts : *Toutefois tout ce qui dans le langage est un fait de conscience, c’est-à-dire le rapport entre le son et l’idée, la valeur sémiologique du phonème, peut et doit s’étudier en dehors de toute préoccupation historique : l’étude sur le même plan d’un état de langue est parfaitement justifiée (et même nécessaire quoique négligée et méconnue) quand il s’agit de faits sémiologiques. Il est légitime de dire que la divergence y-i était pour les Ario-européens sans valeur sémiologique [originally : y et i avaient pour les Indo-européens même valeur sémiologique], sans examiner l’origine de cette divergence phonétique [originally : (quelle que puisse être l’origine de cette divergence phonétique), c’est un fait]. Cela n’est pas une simple conception de notre esprit, comme l’est peut-être [sentence unfinished in the manuscript and apparently alluding to the set of “empirical rules” viewed as a “mere intellectual contrivance”]. Correspondingly to this statement, the relation between such specimens as the sonantic and the consonantic varieties of u or r is termed *équivalence sémiologique*. » (J.Sau. : p. 748-750)]. Les développements mentionnés dans le premier paragraphe de ce passage, à l’exception du premier, nous semblent en effet hétérogènes aux autres, et relever d’un autre niveau de la pensée saussurienne, sur lequel nous*

type d'un « principe formateur », dont l'existence est incompatible avec l'historicité de la langue.

Cependant, s'il s'agit d'idiome, il ne s'agit pas pour autant de linguistique. Le cadre, nous semble-t-il, reste celui de la phonologie. Il est ainsi question, dans un autre passage du traité, de double délimitation, acoustique puis sémiologique :

« Délimitation au nom de la sémiologie du phonème (négative seulement) et ne venant qu'après la délimitation acoustique.

Délimitation acoustique du phonème : a. par opposition à silence

b.

c.

Délimitation des causes physiologiques du phonème » (Saussure, 1995 : p. 91).

On lit en outre dans les premières pages du manuscrit :

reviendrons ci-dessous, cependant que l'empirisme dont il est question dans les autres paragraphes nous semble renvoyer à la validité de hasard des lois synchroniques : la valeur sémiologique, dans la mesure où elle est synchronique, implique l'« empirisme des formules », comme en témoigne le passage de « Kritik der Sonantentheorie » cité par Jakobson, passage que le traité de phonétique – d'ailleurs antérieur – ne nous semble pas remettre en cause mais tout à l'inverse permettre de préciser. Jakobson, s'il l'eût connu – le manuscrit n'a été retrouvé qu'en 1996 –, eût en revanche pu citer ce passage de « De l'essence double du langage », où *empirique* s'oppose cette fois à *rationnel* : « Capital.

Nous ne pouvons nous dissimuler que la grande difficulté de notre exposé (et celle qui dénaturera continuellement nous le craignons le sens de nos observations pour l'esprit de quelques lecteurs) vient de l'erreur même que cet opuscule est destiné à combattre. Nous en sommes actuellement arrivés à nous figurer que les faits de langage, exprimés par rapport à une époque donnée, représentent *ipso facto* une façon EMPIRIQUE d'exprimer ces faits, pendant que la façon RATIONNELLE de les exprimer serait exclusivement celle qui recourt à des périodes antécédentes. Notre but est de montrer que chaque fait de langage existe à la fois dans la sphère du présent et dans celle du passé, mais de deux existences distinctes, et comporte non UNE, mais régulièrement DEUX EXPRESSIONS RATIONNELLES, légitimes au même titre, l'une aussi impossible à supprimer que l'autre, mais aboutissant à faire de la même chose deux choses ; cela sans aucun jeu de mot, comme sans aucun malentendu sur ce que nous venons d'appeler une *chose*, à savoir un objet de pensée distinct, et non une idée diverse du même objet.

Chaque fois qu'il s'agira de la critique des opérations grammaticales entreprises sur un *état de langue* déterminé, nos remarques risqueront d'être prises pour une affirmation banale du principe historique ; ce qui est justement le contraire de ce que nous entendons.

Nous soutenons en effet précisément à l'inverse qu'il existe une étude scientifique relative à chaque état de langue pris en lui-même ; que cette étude non-seulement ne nécessite pas l'intervention du point de vue historique et n'en dépend point, mais a pour condition préliminaire qu'il soit fait table rase systématiquement de toute espèce de vue et de notion historiques comme de toute terminologie historique ; malheureusement la façon de formuler les faits pour chacun de ces états de langue pris en eux-mêmes est jusqu'à présent éminemment *empirique*, ou bien, ce qui est beaucoup pire, pervertie jusque dans le principe par l'immixtion soi-disant scientifique des résultats de l'histoire dans un système qui fonctionne, répétons-le, tout à fait indépendamment de l'histoire. » (Saussure, 2002a : p. 45-46). On note cependant que, même dans le cadre de ce développement où il est surtout question de description des idiomes, il s'agit d'une rationalité qui suppose une conception peu banale de la distinction synchronie/diachronie : comme instituant deux « choses » distinctes. Voir *infra*. Pour les deux premières citations du développement de Jakobson, voir dans *Phonétique* : « Le chapitre de la phonétique générale qui s'occupe de la combinaison des phonèmes dans la parole est encore complètement à faire, d'abord parce que le susdit fait des fixations et des explosions n'a pas été reconnu dans sa véritable étendue et outre qu'on n'en a pas vu la valeur pour cette théorie. Mais cela n'est encore que les emportants les plus matériels parce que dans les essais précipités qui ont été faits, on ne s'est pas bien rendu compte de la nature de la question, et qu'on s'est engagé sur ce terrain à peu près comme si on abordait la géométrie avec la méthode des zoologistes. La théorie des combinaisons de phonèmes ne peut être autre chose qu'une discussion de possibilité et d'impossibilité ; la constatation et la description des combinaisons existantes ne donne qu'une vue bornée. » (Saussure, 1995 : p. 170).

« En phonétique, possible et impossible n'ont jamais de sens que par rapport aux unités librement définies qu'on adopte. Choisir une [Mais de plus nos unités : phonème, etc... ne comptent pas pour la langue. » (Saussure, 1995 : p. 14).

C'est en revanche dans le cadre de la linguistique que Jakobson envisage la valeur sémiologique du phonème. En témoigne ce passage de « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique » (1974), où Jakobson renvoie à ce même passage du traité de phonétique, et parle d'application de la théorie des signes au niveau phonique du langage :

« Les plus anciennes parmi les remarques de Saussure sur la théorie des signes cherchent à appliquer celle-ci au niveau phonique du langage, et avec une netteté supérieure au traitement de la même matière dans son enseignement ultérieur ces thèses font ressortir "le rapport entre le son et l'idée, la valeur sémiologique du phonème [qui] peut et doit s'étudier en dehors de toute préoccupation historique, [puisque] l'étude sur le même plan d'un état de langue est parfaitement justifiée (et même nécessaire quoique négligée et méconnue) quand il s'agit de faits sémiologiques." (cité par Jakobson, 1973 : 294). L'équation "Phonème = Valeur sémiologique" est placée en tête de la "phonétique sémiologique", nouvelle discipline envisagée par Saussure au début de ses activités à l'Université de Genève (*ibid.*, 292 et 294). » (J.Cou. : p. 9-10).

En témoigne également la notion d'unité dans la diversité que l'on trouve dans l'extrait de *The Sound Shape of Language*, et que le passage suivant de « The Kazan's School of Polish Linguistics and its Place in the International Development of Phonology » identifie à la notion jakobsonienne d'invariant linguistique :

« Manifestement, Saussure fit également sienne la tendance de Kruszewski et de Baudouin dans l'approche de l'aspect phonétique du langage. Quand, à la fin des années 1890, Saussure affirme que, dans les formes *srutos*, *sreumen*, *srewo*, "le phonème *u* nous apparaît sous deux formes acoustiques", il essaie d'"entrevoir l'unité dans la diversité", tout comme Baudouin lorsque celui-ci découvrit le *i mutabile*. Il est intéressant de noter que les formulations ultérieures de Baudouin sont étroitement analogues aux cours de linguistique générale de Saussure, où le phonème est défini comme une unité psychique complexe qui unit les images de l'acte articulatoire et celles de l'effet acoustique⁵¹. Saussure semblait toutefois hésiter devant l'ambiguïté du terme "phonème", lequel était encore utilisé par les linguistes français au sens donné par son inventeur, Dufriche-Desgenettes. Dans son troisième et dernier cours, il suggère qu'il serait plus prudent d'omettre de l'analyse du signe linguistique des termes tels que "phonème", "qui contient l'idée d'action vocale, de parole"⁵². Cependant, en rejetant le terme que Kruszewski et Baudouin lui avaient emprunté auparavant et qu'ils avaient utilisé d'une façon nouvelle, Saussure n'enterrait en aucune façon l'idée d'invariants linguistiques élémentaires qu'il

⁵¹ Voir ci-dessus la note 33. Précisément, le phonème saussurien n'est pas une unité psychique, mais psycho-physiologique : si la langue saussurienne est tout entière psychique, le phonème, en tant qu'élément de la parole, ne l'est pas. C'est là, à nouveau, une interprétation phonologique de la pensée saussurienne, que l'on retrouvera chez Martinet et qui donnera matière à l'antipsychologisme des phonologues. Voir *infra*.

⁵² Jakobson renvoie ici (voir J.Kaz. : p. 231, note 109 [p. 422, note 109]) à ce passage des *Sources manuscrites* : « On ne doit donc pas s'attendre à trouver le mot *phonème* employé dans le sens que lui donnent les phonologues aujourd'hui : au contraire, parlant de la "partie matérielle" du signe (le signifiant), Saussure observe :

"Il sera légitime de parler du son, des syllabes, mais seulement comme syllabes, sons de l'image acoustique intérieure. Il sera prudent d'écarter certains termes : ainsi *phonème*, qui contient l'idée d'action vocale, de parole" (D 187). » (Godel, 1957 : p. 162). Voir aussi Saussure & Constantin (2005) : p. 221 et Saussure (1967) : p. 150. Le développement est en effet repris dans le *Cours de linguistique générale* (Saussure, 1972 : p. 98).

avait originellement exprimée par ce terme et à laquelle les deux linguistes polonais ouvraient de larges perspectives par leurs recherches⁵³. » (J.Kaz. : p. 230-231)

Jakobson rapproche ici, tout comme dans *The Sound Shape of Language*, deux développements tout à fait hétérogènes. Le premier, extrait de notes de Saussure, concerne à nouveau le problème des sonantes :

« Le problème posé par les phonèmes *i u r l m n* est de savoir *a)* pourquoi ces sons peuvent avoir pour notre oreille deux valeurs opposées, pendant que d'autres phonèmes, par exemple *p* ou *a*, n'ont jamais qu'une seule espèce de valeur pour notre oreille ; *b)* dans quelles conditions exactes il est soit possible soit inévitable qu'ils aient telle valeur.

A cette double question, le système de notation *i - ĭ, u - ŭ (r - ṛ, etc.)* répond par la question elle-même. Quand, au lieu d'écrire *srutos, sreumen, srewo* <on écrit : *srutos, sreumen, srewo*>, je constate que le phonème *u* nous apparaît sous deux formes acoustiques ; c'est-à-dire, on constate le problème et l'on ne fait absolument rien pour l'éclaircir. Ceci est le côté négatif et inoffensif de cette notation, lequel n'a pas d'inconvénient sérieux, pourvu qu'il soit clair à chacun qu'elle ne dépasse pas cette portée négative. Toutefois, tout le monde sera porté à supposer qu'elle tranche effectivement quelque chose du problème, que par exemple () et c'est dans ce sens qu'une telle notation est un obstacle. » (Saussure, 1954⁵⁴ : p. 52-53).

Le second figure dans le premier cours, et concerne, non plus la phonologie, mais la méthode reconstructive. Jakobson renvoie au résumé qu'en fait Godel dans ses *Sources manuscrites* :

« § 1. *Identité de la méthode comparative et de la méthode reconstructive.* Base de la comparaison : un mot dans deux langues (*μέσσος* : *medius*) ou deux mots différents dans la même langue (*gero* : *gestus*) ; en général, tout ce qui fait *entrevoir l'unité dans la diversité*. Phonétique et morphologie se complètent et s'éclairent. Mais la comparaison reste stérile si elle n'aboutit à une reconstruction : reconstruire, c'est résoudre la diversité dans la perspective du temps. Exemples : *medius, μέσσος* ; l'équation all. *ei* = angl. *ō*^u. » (Godel, 1957 : p. 64).

Les notes d'étudiants donnent quant à elles, dans la version de Riedlinger :

« § 1 Identité de la méthode comparative et de la méthode reconstructive

⁵³ « Saussure also obviously joined Baudouin's and Kruszewski's trend in their approach to the phonetic side of language. When at the end of the 1890's Saussure states that in the forms *srutos, sreumen, srewo* "e phonème *u* nous apparaît sous deux formes acoustiques", he is trying to "perceive unity in diversity" (*entrevoir l'unité dans la diversité*), just like Baudouin when discovering *i mutabile*. It is interesting that Baudouin's later formulations find a close analogue in Saussure's courses on general linguistics, in which the phoneme is defined as a complex psychic unit that joins images of the articulatory act and of the acoustic effect. At the same time, however, Saussure was apparently deterred by the ambiguity of the term "phoneme", which was still used by French linguists in the meaning given to it by its inventor, Dufriche-Desgenettes. In his third and last course he suggests that it would be safer to omit from the analysis of the linguistic sign such terms as *phonème*, "qui contient l'idée d'action vocale, de parole". However in rejecting the *term*, which had earlier been adopted from him by Kruszewski and Baudouin and used by them in a new way, Saussure was by no means burying the *idea* of elementary linguistic invariants, which he had originally put into that term and for which broad outlooks were opening in the joint research of the two Polish linguists. » (J.Kaz. : p. 421-422).

⁵⁴ Jakobson se réfère à la publication de ces notes dans le numéro 12 des *Cahiers Ferdinand de Saussure*. Il s'agit de notes de phonologie qu'Engler (voir Engler, 1975 : p. 838) date d'avant 1900 (proposant 1897). Elles ont été republiées dans les *Écrits de linguistique générale*. Voir Saussure (2002a) : p. 141.

Toute comparaison est forcée de se traduire sous la forme d'une reconstruction sous peine de n'avoir aucun sens. Les deux méthodes au fond n'en font qu'une. <Mais> la première opération reste toujours la comparaison. Il faut dès l'abord élargir la notion de comparaison <et envisager la variété des> cas sur lesquels peut porter la comparaison :

A. un mot dans deux langues : μεσσος, *medius*

B. deux mots différents dans une langue :

gero : gestus, quaero : quaestus

De même que *medius* : μεσσος me pose un problème, de même *gero* : *gestus* <(alternance)>. Il y a toujours une unité dans la diversité, <et> en général tout ce qui peut faire entrevoir l'unité dans la diversité est de la comparaison linguistique. Les moyens sont de toute sorte ; <la lumière est> prise de partout où on peut la tirer <et> le <problème> est plus complexe qu'on ne l'a souvent montré. Notamment il n'y a pas de comparaison portant sur les <transformations> phonétiques qui ne s'aide continuellement de considérations morphologiques. [...] La comparaison linguistique n'est donc pas une opération mécanique mais implique le rapprochement de toutes les données qui peuvent fournir une explication. La première opération est donc toujours la comparaison. Mais toutes les comparaisons sont stériles si elles n'aboutissent pas à une conjecture plus ou moins certaine qui puisse tenir dans une formule quelconque. Cette conjecture consistera toujours à rétablir quelque chose d'antérieur et reviendra à une reconstruction, qu'on le veuille ou non : c'est la condition même pour que la comparaison ait un résultat, revête un sens. [...]

La vue des périodes historiques nous apprend que la diversité venant de l'unité ne trouve son explication que dans la perspective du temps [...] Reconstruire c'est rendre <aux diversités que je veux raisonner> la perspective du <temps nécessaire pour une explication rationnelle>. » (Saussure, 1996 : p. 111-113).

Il est clair, à la lecture de ces notes et du résumé qu'en fait Godel, que la notion saussurienne d'unité dans la diversité renvoie à tout autre chose que l'invariant linguistique élémentaire que veut y voir Jakobson. Mais plus profondément, cette notion est totalement étrangère à la perspective saussurienne. Saussure, en effet, ne pense pas en termes d'analyse linguistique des sons (au moyen d'un invariant qui les subsume et permet ainsi leur ordonnancement), mais en termes d'unités à constituer et de points de vue constitutifs, ce à quoi renvoie, selon nous, le problème de l'équivalence.

Jakobson procède ainsi, quel que soit le texte envisagé, à une lecture continuiste des textes saussuriens. Aussi ne nous semble-t-il pas que Tullio de Mauro fasse apparaître l'enjeu de celle-ci lorsqu'il écrit, à propos de « l'équivoque d'interprétation [...] commise par R. Jakobson » (Saussure, 1972 : p. 436) que « [c]elui-ci, cependant, contrairement à Bally qui en son temps avait eu sous les yeux les manuscrits, avait parfaitement le droit de la commettre sur la base du texte du C. L. G. » (Saussure, 1972 : p. 436), et plus loin qu'il était « autorisé, vu l'état du C. L. G., à croire que Saussure [...] appelait aussi *phonème* » (Saussure, 1972 : p. 436) ce qu'il appelle lui-même *phonème*. Il est vrai que les éditeurs du *Cours de linguistique générale* sont à compter parmi les lecteurs « phonologues » de Saussure. Comme on l'a vu plus haut, c'est à eux qu'est due l'ambiguïté du terme *phonème* dans le *Cours de linguistique générale*. Or, une telle erreur de rédaction est effectivement symptomatique d'une mécompréhension de la pensée saussurienne. Tullio de Mauro écrit ainsi dans la note 115 de son édition critique du *Cours de linguistique générale* :

« En marge de l'exposé de Mathesius au second congrès des linguistes (Mathesius 1933), W. Doroszewski attaque cette définition du *phonème* [la définition du phonème comme

« somme des impressions acoustiques et des mouvements articulatoires, de l'unité entendue et de l'unité parlée, l'une conditionnant l'autre » (Saussure, 1972 : p. 65)] en croyant manifestement qu'elle faisait référence à l'"unité irréductible", au phonème dans le sens non saussurien du terme⁵⁵. Bally, démontrant que l'erreur avait déjà été commise par les éditeurs, descendit généreusement dans l'arène pour défendre le maître (Bally 1933.146) : il affirma que Saussure avait ici en vue non pas le *phonème*-unité fonctionnelle, mais le *son*, entité purement phonétique, ce qui est exact ; mais, au lieu d'éclaircir le fait qu'il y avait un usage terminologique différent propre à Saussure qui appelait *phonème* l'entité phonétique (et "unité" ou "élément irréductible" l'entité fonctionnelle de la *langue*), Bally ajouta que ce passage était dû à une "faute de rédaction". En réalité il n'y a là aucune "faute". Dans 752 B Engler on lit en effet : "phonème – la somme des impressions acoustiques et des actes articulatoires, l'unité entendue et parlée, l'une conditionnant l'autre". Aggravant les choses avec les meilleures intentions du monde, Bally ajoutait : "Au cours de l'ouvrage du maître, nous nous rendons compte de la véritable définition du ph. : un son qui a une fonction dans la langue, fonction déterminée essentiellement par son caractère différentiel." Or, ceci est vrai pour l'entité de langue que nous appelons *phonème* (et qu'on ne voit être appelée phonème dans le C. L. G. que par l'erreur des éditeurs : v. *supra* n. 111 et C. L. G. 164, n. 235⁵⁶), mais non pas pour ce que Saussure appelait *phonème*. Par sa "défense", Bally avalisait l'équivoque d'interprétation déjà commise par R. Jakobson. » (Saussure, 1972 : p. 436).

Une telle interprétation fonctionnaliste de l'unité irréductible saussurienne est tout à fait lisible dans la rédaction d'un des passages auxquels renvoie Jakobson dans les deux extraits de *Six leçons sur le son et le sens* que nous avons cités ci-dessus, puis dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and its Place in the International Development of Phonology » :

« Si la partie conceptuelle de la valeur est constituée uniquement par des rapports et des différences avec les autres termes de la langue, on peut en dire autant de sa partie matérielle. Ce qui importe dans le mot, ce n'est pas le son lui-même, mais les différences phoniques qui permettent de distinguer ce mot de tous les autres, car ce sont elles qui portent la signification. » (Saussure, 1972 : p. 163).

Il s'agit dans ce développement, comme nous l'avons vu plus haut, de signifiant et de valeur. On y trouve cependant de nets points d'appui pour une lecture fonctionnaliste et positiviste⁵⁷ telle que celle de Jakobson. On imagine sans peine, en effet, comment Jakobson a pu interpréter la « différence phonique » comme une qualité différentielle, un trait distinctif, et lire la notion de fonction dans le syntagme « car ce sont elles qui portent la signification ». Or, à la lecture des notes d'étudiants qui constituent la source de ce passage, la rédaction des éditeurs apparaît nettement équivoque. Les notes d'étudiants donnent en effet :

⁵⁵ Voir, dans Mathesius (1933) : « M. W. DOROSZEWSKI croit que la définition du phonème est à modifier. Baudouin de Courtenay partait d'une distinction entre le son (sans définition) et le phonème. Le son n'existe que comme activité du sujet parlant. Il est insoutenable d'opposer le son à la représentation du son. Le phonème est la notion née par suite de la fusion psychique des mouvements articulatoires et des impressions acoustiques d'après F. de Saussure, chez lequel cependant cette notion se trouve incomplète. » (Mathesius, 1933 : p. 146).

⁵⁶ Il s'agit en fait de la note 236.

⁵⁷ Nous sommes consciente du caractère fâcheux de l'emploi de ce terme, qui a une tout autre signification que celle que nous voulons lui donner dans ce travail, à savoir « tenant d'une appréhension des unités linguistiques comme positives, et non pas, comme chez Saussure, comme purement oppositives, relatives et négatives ». Nous avons cependant dû nous résoudre à utiliser ce terme, n'étant pas parvenue à lui trouver un substitut qui nous satisfasse. Sauf précision, c'est toujours en ce sens que nous l'emploierons.

« [Dégallier, cours III] Il n'y a que des différences, pas le moindre terme positif. Ici, c'est une différence entre signifiants. *De même pour les signifiés* : les différences des signifiés seront conditionnées plus ou moins par différences de l'ordre acoustique.

[Constantin, cours III] <Il n'y a que des différences ; pas le moindre terme positif.> Ici, c'est une différence du signifiant dont nous parlons. Le jeu des signifiants est fondé sur différences. De même pour les signifiés. Il n'y a que des différences qui seront conditionnées par les différences de l'ordre acoustique.

[Riedlinger, cours II] En quoi consiste tout ce qui se trouve dans un état de langue ? Nous avons dit que c'était un jeu de différences (vient de ce que le mot est arbitrairement choisi !) Il y a perpétuellement une opposition de valeurs au moyen de différences phoniques ; mais il s'agit toujours de différences qui se manifestent dans une unité relative ; au sein d'une unité plus vaste qui les réunit, nous avons des sous-unités <qui s'opposent entre elles.>

[Gautier, cours II] On est conduit à reprendre la question de plus haut : quel est le mécanisme de cet état de langue ? Nous avons dit : jeu de différences (car le mot est arbitrairement choisi) ; perpétuellement opposition de valeurs par des éléments phoniquement différents. Mais il s'agit de différences qui existent dans une unité relative.

Au sein d'unités vastes, il y a des sous-unités qui s'opposent entre elles, donnant les modifications voulues d'idées.

[Constantin, cours II] Quel est le mécanisme de cet état de langue ? C'est un jeu de différences. Il y a toujours opposition de valeurs au moyen d'opposition d'éléments <phoniquement> différents. Chaque différence se manifeste dans unité relative.

[Riedlinger, cours II] Il y a un phénomène déjà par le fait que cette différence <entre mots qui ont des relations> est une des choses qui contribuent à la signification. <Toute signification est une opposition qui se fonde sur une différence et une différence qui devient plus ou moins régulière.>

[Gautier, cours II] cette différence entre ces mots ressemblants contribue à la signification. Les différences plus ou moins régulières sont significatives. C'est en quoi consiste le phénomène synchronique. Cette définition vaut pour la flexion : différence régulière qui contribue à des différences de sens.

[Constantin, cours II] Il y a un phénomène déjà par le fait que cette différence entre mots est une des choses qui contribuent à la signification (car signification est fondée sur opposition et différences). » (Saussure, 1967 : p. 264-265).

Il n'est question, dans ces notes, que de différence support de signification, sans terme positif. Autrement dit, il ne s'agit pas de fonction d'une qualité différentielle positive, mais de délimitation (d'opposition) de valeurs fondée sur des différences phoniques.

De ce point de vue, la notion d'école saussurienne, qui apparaissait dans le deuxième des deux passages de *Six leçons sur le son et le sens* que nous avons cités ci-dessus⁵⁸, est significative, de même que les nombreuses références que Jakobson fait à celle-ci ou à l'école de Genève⁵⁹, et tout particulièrement, pour la phonologie, aux travaux de Sechehaye⁶⁰. Mais,

⁵⁸ Voir J.Leç. : p. 60-61.

⁵⁹ Voir par exemple dans les premiers textes J.CSL : p. 1, J.Rem. : p. 20, note 12, J.Zu. : p. 304, J.Thé. : p. 403, 407 et 419.

⁶⁰ Voir notamment J.Man. : p. 312, cité *infra*, J.Sau. : p. 295 [p. 750] et J.SS : p. 26 [p. 21], cités ci-dessus, ainsi que, dans *Six leçons sur le son et le sens* : « L'une des premières et des plus nettes manifestations de la doctrine saussurienne, le livre d'Albert Sechehaye *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, paru en 1908, déclare résolument : "La vue erronée que nous combattons repose sur la confusion de deux choses très distinctes : la science de la voix, comme phénomène physique et physiologique, et la phonologie, ou étude des

comme nous venons de le voir, l'appréhension jakobsonienne de la position saussurienne, d'abord fondée sur le *Cours de linguistique générale*, n'a pas été modifiée par la lecture des manuscrits et des notes d'étudiants, la critique de la rédaction des éditeurs pouvant même, tout à l'inverse, être l'occasion d'autres contresens. Par ailleurs, comme il apparaîtra dans le cours de notre travail, la problématique saussurienne, intrinsèquement non phonologique, est nettement lisible dans le *Cours de linguistique générale*⁶¹. Aussi y a-t-il lieu de penser, selon

sons du langage organisé (p. 132).” C’est du symbole qu’il convient de partir, et ce qui importe c’est moins sa qualité intrinsèque que sa relation avec tous les autres symboles, les caractères qui permettent à la fois de le différencier d’avec tout ce qui n’est pas lui, et de l’assimiler avec tout ce qui lui est grammaticalement identique. Sa qualité matérielle doit permettre cette double opération. Pour cela, il faut qu’on puisse l’analyser en éléments phonologiques de qualités bien définies ; et, pour que ces qualités soient bien définies, il faut qu’elles existent non pas dans des actes concrets, passagers, mais en idée, comme les symboles eux-mêmes. Il serait impraticable que ces idées de sons fussent en nombre trop élevé, variant d’un mot à l’autre. Chaque langue suppose un *système phonologique*, c’est-à-dire une collection d’idées de sons (“idées ou, si l’on aime mieux, représentations des sons”, ajoute Sechehaye pour rendre sa terminologie sinon sa conception moins insolite). L’existence de ce système est un procédé grammatical d’un ordre particulier, mais analogue à bien des égards à tous les autres procédés. En dernière analyse, ce système est porteur de toute pensée dans le langage, puisque les symboles n’existent et n’ont de caractère propre que par son secours. Il constitue, lui aussi, une *forme*, car “on peut concevoir le système phonologique sous son aspect algébrique et remplacer les trente, cinquante ou cent éléments qui le composent dans une langue donnée par autant de symboles généraux qui fixent leur individualité, mais non pas leur caractère matériel” (pp. 150 et suivantes). Tout en reconnaissant que “nous sommes loin d’avoir pénétré encore bien avant dans la connaissance des phénomènes de phonologie”, les thèses de Sechehaye énoncent déjà nettement la naissance et l’essence de la nouvelle discipline et lui assignent le nom de phonologie que nous nous sommes approprié et qui s’est bientôt largement répandu. » (J.Leç. : p. 61-62), et dans « Structuralisme et téléologie » (1974) : « Mais quand nous nous sommes mis à travailler sur la phonologie, ou en d’autres mots, sur l’étude strictement linguistique de la matière phonique du langage, c’est plutôt l’exposé fait par l’élève de Saussure, Albert Sechehaye, dans son livre *Programme et méthodes de la linguistique théorique* (1908) qui m’a orienté vers les entités fondamentales de cette discipline : “Chaque langue suppose un *système phonologique*, c’est-à-dire une collection d’idées *** de sons ***. En dernière analyse, ce système est porteur de toute pensée dans le langage, puisque les symboles n’existent et n’ont de caractère propre que par son secours. Il constitue, lui aussi, une ‘forme’ ***, car on peut concevoir le système phonologique sous son aspect algébrique et remplacer les trente, cinquante ou cent éléments qui le composent dans une langue donnée, par autant de symboles généraux qui fixent leur individualité, mais non pas leur caractère matériel”. Et c’est à Sechehaye que je renvoie en parlant de la phonologie dans mon livre sur le vers tchèque terminé en 1922. » (J.Stru. : p. 125-126). La notion d’école de Genève est également présente chez Troubetzkoy : « Manifestement le fondateur de l’école de Genève ne considérait pas la distinction entre “science des sons de la parole” et “science des sons de la langue” comme aussi importante que la séparation à établir entre une phonétique descriptive et une phonétique historique. Du reste quelques disciples de de Saussure, en particulier A. Meillet, Ch. Bally et A. Sechehaye, ont insisté nettement sur la distinction entre la “science des sons de la parole” et la “science des sons de la langue”. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 4-5)

⁶¹ D’une certaine manière, c’est ce que souligne Tullio de Mauro lorsqu’il écrit : « Cette interprétation de l’attitude saussurienne [la distinction entre *unités irréductibles du signifiant*, purement formelles, et *phonèmes*, entités identifiables dans la réalisation phonique] est [...] en parfaite harmonie avec la conception de la langue comme forme (C. L. G. 157) et avec celle, corrélatrice, des “entités concrètes de la langue” (C. L. G. 144 et sv.), conceptions dont elle n’est qu’un corollaire, alors que toutes deux ont pour prémisse la conception de l’arbitraire du signe comprise comme indépendance de l’organisation des signifiants et des signifiés par rapport aux caractères intrinsèques de la substance phonique et de la substance significative (C. L. G. 99 et sv.). » (Saussure, 1972 : p. 434). Un tel passage témoigne cependant d’une lecture structuraliste (et, comme nous le verrons *infra*, notamment hjelmslevienne) de Saussure, qu’attestent par ailleurs la continuité établie entre théorie saussurienne et phonologie : « [...] ce que presque tous nous appelons *phonème* correspond en fait chez Saussure aux “unités irréductibles”, purement différentielles et formelles. » (Saussure, 1972 : p. 434), et la critique dès lors toute hjelmslevienne de la lecture jakobsonienne : « On peut se demander s’il n’y a pas un raffinement excessif de l’exégèse à relever ainsi l’équivoque commise par Jakobson puisque, en fin de compte, les deux caractères qu’il attribue à ce qu’il appelle *phonème* (étant autorisé, vu l’état du C. L. G., à croire que Saussure l’appelait aussi *phonème*) sont précisément aussi les caractères de cette “unité irréductible” que Saussure n’appelait pas

nous, non en termes de lecture justifiée (ou non), mais en termes de lecture projective, symptomatique d'une problématique autre : la problématique phonologique, incompatible avec la problématique saussurienne.

Au cœur de cette problématique se trouve la notion de fonction, qui, dans la mesure où elle est le motif d'une appréhension différentielle et oppositive des unités phonologiques, est la clef de voûte de la réélaboration jakobsonienne de la notion saussurienne de système phonologique. C'est en effet parce que la phonologie est étude fonctionnelle des sons que les phonèmes se subdivisent en traits distinctifs, formant ainsi système. Aussi Jakobson peut-il écrire, en conclusion des développements de *Six leçons sur le son et le sens* que nous avons analysés plus haut :

« Mais, en dépit des contradictions, si nombreuses soient-elles, contenues dans la doctrine de Baudouin de Courtenay, c'est à lui et à son école que nous devons la première notion de l'étude fonctionnelle des sons, c'est-à-dire la notion de *phonème*. Et, en dépit des nombreuses contradictions dans la doctrine de Saussure, c'est à lui et à son école que nous sommes redevables de la seconde notion essentielle pour l'étude fonctionnelle des sons, la notion de rapports entre les phonèmes, bref, la notion de *système phonologique*. » (J.Leç. : p. 55-56).

La notion de système est au centre de la lecture jakobsonienne de la distinction saussurienne entre phonétique et phonologie. On lit ainsi dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » (1927) :

« L'antinomie de la phonologie synchronique et de la phonétique diachronique se trouverait être supprimée du moment que les changements phonétiques seraient considérés en fonction du système phonologique qui les suit. » (J.Qu. : p. 3)

puis dans une note des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« Nous suivons la terminologie de l'école saussurienne qui distingue la *phonologie* – science des images acoustico-motrices formant un système de valeurs significatives, et la *phonétique* – science des phénomènes phoniques traités indépendamment de leurs rapports au dit système. Selon les idées de cette école, la phonologie est une discipline synchronique, et la phonétique une discipline diachronique. Le système de valeurs significatives est, à notre point de vue, la pierre angulaire non seulement de la linguistique synchronique mais aussi de la linguistique diachronique. C'est pourquoi, à côté de la phonologie synchronique, nous étudions également la phonologie diachronique. Ainsi, par le terme de *phonétique*, nous sousentendons, d'une part, une science des sons employés dans la parole, science des sons considérés comme réalité articulatrice et acoustique (phonétique objective) et d'autre part, une science des

phonème, mais qui est cependant la mère légitime, sur le plan conceptuel, du phonème de Sapir, des Pragois, de toute la linguistique postsaussurienne. Nous croyons pourtant qu'il est nécessaire d'insister sur cette équivoque : en alliant les deux caractères déjà mentionnés (dont un seul, le premier, est aussi caractère de ce que Saussure appelle *phonème*) au caractère d'entité phonico-acoustique propre au *phonème* de Saussure, Jakobson aboutissait à la conception du *phonème* (et plus généralement du signifiant) comme ensemble des caractères phonico-acoustiques qui, dans les réalisations phonétiques, restent constants pour éviter toute confusion avec d'autres éléments du système. Le phonème, et plus généralement l'entité signifiante, perd alors son caractère de forme pure pour assumer le caractère d'"abstraction phonétique". » (Saussure, 1972 : p. 436-437).

représentations acoustico-motrices correspondantes (phonétique subjective). C'est une science contiguë à la science de la langue dans le sens propre du mot. Par la *phonologie*, nous sousentendons la partie de la linguistique traitant les représentations acoustico-motrices "sémantisées" et examinant les idées des sons au point de vue de leur fonction dans la langue donnée. Nous désignons comme *phoniques* tous les faits se rapportant directement à l'activité phonatoire de l'homme, à la perception de cette activité, à ses corrélatifs psychiques, ainsi qu'aux valeurs sociales produites par elle. Parmi les faits phoniques, nous faisons une distinction entre les faits *phonologiques*, capables de différencier les significations dans le langage intellectuel, et les faits *phonétiques* (extragrammaticaux), incapables de ce rôle et qui peuvent, à leur tour, être subdivisés en faits combinatoires et stylistiques. Tous les faits ci-dessus nommés peuvent être considérés aussi bien sous l'aspect diachronique que sous l'aspect synchronique. » (J.Rem. : p. 20-21, note 12).

Jakobson utilise ici l'expression saussurienne de système de valeurs, mais en un sens qui n'a plus rien de saussurien. Le système de valeurs jakobsonien est en effet un système de valeurs significatives, un système d'éléments dotés d'une fonction, et non plus un système de valeurs purement oppositives, relatives et négatives. C'est sur cette base que Jakobson peut distinguer entre phonétique, science des sons, et phonologie, science des valeurs⁶², là où chez Saussure, pour reprendre les termes de Godel, « [l]a séparation radicale de la langue et du son articulé a pour conséquence celle de la linguistique et de la phonologie » (Godel, 1957 : p. 164). Dans cette perspective fonctionnaliste, l'unité du système phonologique n'est plus le son mais l'opposition. A la définition saussurienne du système phonologique comme « tableau des sons qu'il [l'idiome étudié] met en œuvre » (Saussure, 1972 : p. 58) se substitue celle des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, citée plus haut, et qui insiste sur les oppositions phonologiques :

« Nous appelons *système phonologique* d'une langue le répertoire, propre à cette langue, des "différences significatives" existant entre les idées des unités acoustico-motrices, c'est-à-dire le répertoire des oppositions auxquelles peut être attachée, dans une langue donnée, une différenciation des significations (répertoire des *oppositions phonologiques*). Tous termes d'opposition phonologique non susceptibles d'être dissociés en sous-oppositions phonologiques plus menues sont appelés *phonèmes*. » (J.Rem : p. 8)

oppositions phonologiques en lesquelles réside pour Jakobson « l'essence du système phonologique » :

⁶² On retrouve chez Troubetzkoy la même démarche d'élaboration d'une opposition entre son et valeur à partir d'une lecture phonologique de la notion saussurienne d'unité irréductible du signifiant : « [...] ce que veut étudier la phonologie actuelle, ce ne sont pas les sons, mais les phonèmes, c'est-à-dire les éléments constitutifs du signifiant linguistique, éléments incorporels, puisque le signifiant lui-même est incorporel (d'après F. de Saussure). Le son n'est pour le phonologue que la *réalisation phonétique du phonème*, un symbole matériel du phonème. » (Troubetzkoy, 1933a : p. 148), « Puisqu'un phonème est un élément différentiel, une *valeur* linguistique au sens de F. de Saussure, il ne peut être défini que par ses rapports avec les autres phonèmes du même système. » (Troubetzkoy, 1933a : p. 150). Troubetzkoy, cependant, à la différence de Jakobson, prend acte de la spécificité de l'emploi saussurien du terme de *phonème* : « F. de Saussure, qui semble avoir introduit le terme "phonème" en linguistique, lui attribuait un sens tout autre [que le sens actuel, fixé par Baudouin de Courtenay (voir le passage cité dans notre note 33)] : pour lui "le phonème est la somme des impressions acoustiques et des mouvements articulatoires, de l'unité entendue et de l'unité parlée, l'une conditionnant l'autre" (*Cours de ling. gén.*, p. 65). » (Troubetzkoy, 1933a : p. 145, note 3).

« La définition connue du système phonologique comme “collection d’idées de sons”⁶³ concentrait involontairement l’attention sur les idées des unités acoustico-motrices elles-mêmes. Les types de leurs rapports mutuels n’étaient pas soumis à l’analyse voulue ; or, c’est en eux justement que réside l’essence du système phonologique. » (J.Rem. : p. 9).

Jakobson en arrive ainsi, comme il l’explique dans « Structuralisme et téléologie », à définir le phonème comme un « faisceau de traits distinctifs » :

« Mais le même chapitre [des *Remarques sur l’évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*], “Notions fondamentales”, reste encore coupable d’une contradiction interne : j’affirmais à l’époque que “tous termes d’opposition phonologique *non susceptibles d’être dissociés en sous-oppositions phonologiques* plus menues sont appelés phonèmes”. Or, un peu plus loin, en introduisant le concept de corrélations, je dis que les phonèmes corrélatifs sont dissociables, car on peut abstraire d’un côté leur *principium divisionis*, et de l’autre, “l’élément commun qui les unit”. Il a fallu évidemment poursuivre l’analyse, et en 1931 j’ai posé la question du phonème comme faisceau de traits distinctifs, d’abord dans mon étude sur la phonologie du slovaque et ensuite dans une note sur le phonème pour l’Encyclopédie tchèque. Ma communication au Troisième Congrès International des Sciences Phonétiques (Gand, 1938) a dressé le bilan de cette dissociation systématique des phonèmes, entités complexes, en des éléments différentiels indécomposables. » (J.Stru. : p. 127).

Mais cette unité irréductible devenue phonème, toute différentielle et oppositive qu’elle paraisse à Jakobson, n’a plus rien de négatif : ensemble de traits distinctifs, elle est positivement caractérisée, trait qu’elle partage avec le phonème saussurien mais qui la situe hors de la langue saussurienne⁶⁴. Aussi Jakobson peut-il projeter une phonologie diachronique⁶⁵, dans une double mécompréhension de la pensée saussurienne. La synchronie saussurienne est en effet le point de vue constitutif de la langue comme système de valeurs : relativité et négativité des éléments ne sont possibles qu’en synchronie, toute panchronie impliquant *ipso facto* des éléments qui peuvent être relatifs, mais qui ne sauraient être négatifs⁶⁶. C’est pourquoi, comme nous le verrons dans la deuxième partie de notre travail, la

⁶³ Il s’agit de la définition de Sechehaye. Voir les citations de la note 60 ci-dessus.

⁶⁴ C’est pourquoi nous ne pouvons souscrire à l’affirmation de Tullio de Mauro (voir ci-dessus la note 61), selon qui « les deux caractères qu’il [Jakobson] attribue à ce qu’il appelle *phonème* [...] sont précisément aussi les caractères de cette “unité irréductible” que Saussure n’appelait pas *phonème*, mais qui est cependant la mère légitime, sur le plan conceptuel, du phonème de Sapir, des Pragois, de toute la linguistique postsaussurienne » (Saussure, 1972 : p. 436). Il nous semble en effet que le premier caractère, la définition du phonème comme combinaison de traits distinctifs, ne peut pas être attribué à l’unité irréductible saussurienne qui, en tant que linguistique, est nécessairement négative.

⁶⁵ Sur ce point, voir également dans *Six leçons sur le son et le sens* : « A un certain point, notre emploi du terme “phonétique” correspond lui aussi à la tradition saussurienne. Nous concevons la phonétique proprement dite comme un examen des sons du langage, abstraction faite des tâches linguistiques qu’ils remplissent. Or qu’est-ce qui spécifie le point de vue phonétique, selon Saussure ? C’est le principe que tout “ce qui est phonétique est non significatif”. Mais nous ne suivons pas Saussure dans son idée préconçue que l’évolution phonique n’a rien à faire avec les valeurs linguistiques des sons. Saussure attribuait aux changements des sons un caractère aveugle, fortuit et “étranger au système de la langue”. L’expérience nous montre au contraire que les changements ne peuvent être compris qu’en fonction du système phonologique qui les subit. Par conséquent, le système des sons en tant que valeurs linguistiques peut être étudié dans son évolution aussi bien que dans son état donné, et la phonologie englobe l’étude historique des phonèmes. L’opposition de la phonologie et de la phonétique n’a donc rien à faire avec l’opposition de la description et de l’histoire. » (J.Leç. : p. 62-63).

⁶⁶ Voir dans le *Cours de linguistique générale* : « C’est au linguiste que cette distinction [entre synchronie et diachronie] s’impose le plus impérieusement ; car la langue est un système de pures valeurs que rien ne

distinction saussurienne entre synchronie et diachronie est indépassable sauf, précisément, à l'envisager – mais alors il ne s'agit plus en réalité de la même distinction – dans le cadre d'une autre problématique, positiviste. Par ailleurs, pour Saussure, il n'y a aucun parallélisme entre les deux oppositions synchronie/diachronie et phonologie/phonétique⁶⁷, d'une part en raison de la discontinuité existant entre phonologie et linguistique :

« (1) Le terme de phonologie comprend pour nous ce qui est assez généralement entendu en Allemagne sous le nom de *Lautphysiologie*. Nous ne dissertons pas ici sur la justesse des dénominations dans une langue ou dans l'autre ; il est seulement essentiel de dire que toute question phonologique est pour nous absolument située HORS DE LA LINGUISTIQUE, à plus forte raison hors de la *phonétique*, qui est une partie déterminée de la linguistique ; et que les termes de PHONOLOGIE et de phonétique ne peuvent donc non-seulement pas se confondre, mais pas même s'opposer⁶⁸. » (Saussure, 2002a : p. 177)

d'autre part parce que, corrélativement⁶⁹, la phonologie est pour Saussure, non pas synchronique, mais panchronique ou achronique⁷⁰ :

détermine en dehors de l'état momentané de ses termes. » (Saussure, 1972 : p. 116), et dans les notes de Constantin du troisième cours : « 3°) Quand on arrive <au troisième degré>, à système de valeurs (valeur arbitraire <(arbitrairement fixable) comme sémiologie>), la nécessité de distinguer les deux axes devient maximum. Car *a priori* ne vaut que ce qui est instantanément valable. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 258).

⁶⁷ Ce parallélisme est également postulé par Troubetzkoy : « En ce qui concerne les dénominations données à la “science des sons de la parole” et à la “science des sons de la langue”, on doit noter que les termes de “phonétique” et de “phonologie” employés par nous ne sont pas utilisés par tous les linguistes avec le même sens. Ferdinand de Saussure, qui avait proposé lui-même le premier une distinction conceptuelle de ce genre, l'a modifiée plus tard en comprenant sous le nom de phonologie l'étude statique des sons (synchronique ou descriptive) et sous le nom de phonétique l'étude historique (ou diachronique) des sons, c'est-à-dire l'histoire des modifications phoniques se produisant dans une langue. Son exemple ne paraît avoir été suivi par personne, à l'exception de M. Grammont. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 9).

⁶⁸ Cette note est mentionnée par Godel. Voir Godel (1957) : p. 164. Elle constitue la source (voir Saussure, 1967 : p. 91) du passage du *Cours de linguistique générale* où se trouve formulée cette impossibilité d'opposer phonologie et phonétique et que nous avons cité plus haut (Saussure, 1972 : p. 56). On lit également dans l'index de « De l'essence double du langage » : « PHONOLOGIE (ou *étude de la phonation*). – Étude qui, quelque nom qu'elle reçoive, est absolument indépendante et distincte non seulement de la *phonétique* des différentes langues, mais généralement de la linguistique.

Elle constitue toutefois une science auxiliaire très importante pour la linguistique. – Et cela uniquement par suite du changement phonétique. » (Saussure, 2002a : p. 82) et dans des notes de phonologie des *Écrits de linguistique générale* : « Nous marquons, si ce point a besoin d'être spécifié, par Phonologie ce qui s'entend sous le terme connu de *Lautphysiologie* ; étude de la phonation, physiologie de la parole ; le nom importe peu pourvu qu'il reste constamment distinct de celui de la *phonétique*, laquelle représente une partie de la linguistique ; de plus celle de ses parties qui implique le plus absolument la donnée historique. Au lieu que la phonologie, science utile aux linguistes, ne fait ni partie de la linguistique, ni généralement de l'ordre des considérations historiques ; mais de plus est tellement incompatible [] » (Saussure, 2002a : p. 245).

⁶⁹ Le point de vue synchronique, corrélatif de la définition de la langue comme système de valeurs, est en effet un point de vue linguistique.

⁷⁰ Voir, dans la note 115 de Tullio de Mauro : « On peut peut-être ajouter que l'aspect équivoque de la notion de *phonème* chez Saussure a favorisé une autre équivoque : celle qui a fait croire que *phonologie* désignait chez Saussure l'étude synchronique du système des éléments différentiels minima (phonèmes au sens postsaussurien). Il s'agit d'une équivoque à laquelle n'échappe pas même E. Alarcos Llorach, *Fonología española*, 2^e éd., Madrid 1954, p. 23. Nous le relevons parce qu'il est possible que cette équivoque ait joué un rôle dans le renversement du sens de *phonologie* lors du passage de Saussure aux Pragoï (n. 103). Outre l'ambiguïté du sens de *phonème*, l'équivoque peut avoir été facilitée par la confusion entre le caractère idiochronique de la phonologie des structuralistes postsaussuriens et l'extratemporalité de la *phonologie* de Saussure : “La phonologie est en dehors du temps”, lit-on dans le C. L. G. 56. » (Saussure, 1972 : p. 437).

« La phonétique est une science historique ; elle analyse des événements, des transformations et se meut dans le temps. La phonologie est en dehors du temps, puisque le mécanisme de l'articulation reste toujours semblable à lui-même⁷¹. » (Saussure, 1972 : p. 56)

bien que, comme nous l'avons vu plus haut, elle puisse avoir une application dans le cadre de la description d'une langue⁷² – voire être partiellement déterminée par cette dernière⁷³. C'est

⁷¹ Cette proposition, comme le signale Engler (voir Saussure, 1967 : p. 91), est due aux éditeurs. Elle est cependant confirmée par un passage des manuscrits de Harvard : « Lorsqu'on dit d'une certaine combinaison de sons qu'elle est impossible, cela signifie qu'en essayant de la produire, on produit autre chose. Or si l'on ne décrit pas cet "autre chose", on ne peut juger des causes et des limites de cette impossibilité ni par conséquent de la possibilité contraire. Il faut donc fixer quelle combinaison se produit dans cet essai infructueux à la place de la combinaison voulue. Mais ici surgit une énorme difficulté, parce qu'on touche au domaine des changements phonétiques et aux questions qui dépendent de la prononciation propre à chaque langue, tandis que le sujet qui nous occupe porte uniquement sur les lois générales et absolues de l'organe humain. » (Saussure, 1995 : p. 49-50), de même que par cette affirmation des « Notes sur l'accentuation lituanienne » (1894) : « La *théorie de la phonation* s'occupe de valeurs *panchroniques*. Une étude qui s'attache, comme la *théorie universelle de la phonation*, à fixer la valeur absolue d'un élément figurant à un moment donné dans tel ou tel système, p. ex. *z* ou *o*, n'a pas la moindre relation, pas même la moindre [] » (Saussure, 2003b : p. 335), et par cette proposition du cours de phonétique de 1909-1910 : « La phonologie est la classification des sons en dehors de toute question de temps et d'idiome, dans leur ordre naturel. » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 32), enfin par ce passage d'un autre manuscrit, relatif à la théorie des sonantes : « Nous entendons, si le terme offrait une équivoque, par phonologie l'étude de la phonation ; les noms que l'on préfère (tels que Lautphysiologie ou autres) étant du reste indifférents, pourvu qu'il reste séparé du nom de la phonétique, qui est une partie déterminée, et justement la partie la plus historique, de la linguistique ; au lieu que la phonologie se meut aussi bien en dehors de l'histoire que de la linguistique, au point même (que nous ne voulons pas manquer d'affirmer en passant) d'être absolument viciée si on y mêle la plus petite parcelle de considérations historiques, linguistiques, ou phonétiques.

Dans son rôle d'auxiliaire de la linguistique, on peut se demander ce qu'a produit la phonologie à ce jour. Elle nous a éblouis, je dirai même rassasié de ses distinctions toujours plus fortes, et toujours plus sûres, sur l'infinie multiplicité des espèces phonologiques qu'on peut obtenir de nos organes et auxquelles nous avons réellement affaire dans les diverses régions du globe.

Toutefois qu'espère-t-elle finalement de cette analyse et où veut-elle en venir ? Ce n'est pas une observation compliquée, mais qui est à la portée de tout le monde, de voir qu'avec ce jeu indéfini d'éléments chaque langue ne parvient jamais à réaliser autre chose qu'un nombre extrêmement restreint de schémas universels comme syllabe, voyelle, consonne et autres termes qui pour être moins évidents n'en font pas moins partie de cette série immuable. La phonologie, avant de s'occuper [

Et la linguistique de son côté trouve-t-elle plus d'intérêt à savoir comment on prononce l'*r* en Polynésie qu'à fixer l'élémentaire mécanique de tous les idiomes ? Il faut demander pardon de pareilles questions, mais c'est réellement là que nous amène après tous ses labeurs la phonologie traditionnelle. » (Saussure, 2002b : p. 1-3). On lit de même dans les « Notes de phonologie » des *Écrits de linguistique générale* : « Je donnerais pour ma part plusieurs centaines d'observations sur la manière dont on prononce l'*s* à Java ou un *r* à Paris pour une seule remarque sur la mécanique des phonèmes et les formes qu'elle est obligée de suivre.

Mais qu'espère-t-elle de cette analyse ? Où veut-elle conduire la linguistique et en venir elle-même [] ? » (Saussure, 2002a : p. 256).

⁷² Voir encore sur ce point, dans le *Cours de linguistique générale* : « La phonétique, et la phonétique tout entière, est le premier objet de la linguistique diachronique ; en effet l'évolution des sons est incompatible avec la notion d'état ; comparer des phonèmes ou des groupes de phonèmes avec ce qu'ils ont été antérieurement, cela revient à établir une diachronie. L'époque antécédente peut être plus ou moins rapprochée ; mais quand l'une et l'autre se confondent, la phonétique cesse d'intervenir ; il n'y a plus que la description d'un état de langue, et c'est à la phonologie de le faire. » (Saussure, 1972 : p. 194). Les notes d'étudiants sont plus précises et la spécificité de la position saussurienne y est mieux lisible : « Dans les objets dont s'occupera la linguistique diachronique figure avant tout la phonétique, toute la phonétique. Elle tombe en bloc dans la linguistique diachronique : il n'y a pas de phonétique synchronique : <ce qui est phonétique est *ipso facto* diachronique.> Les meilleures manières de s'en rendre compte, c'est de voir en quoi consistent les deux chapitres principaux des

pourquoi, en retour, le parallélisme établi puis refusé par Jakobson entre les deux distinctions phonologie/phonétique et synchronie/diachronie est extrêmement révélateur de la spécificité de la problématique jakobsonienne en regard de celle de Saussure. En effet, si Jakobson peut lire dans les travaux de Saussure (à la suite de « l'école de Genève⁷⁴ ») une assignation de la phonologie à la synchronie, parallèle à la promotion de la phonétique au statut de principal objet de la diachronie⁷⁵, c'est parce qu'il fait de la notion de système le pivot de la distinction phonologie/phonétique. Le concept de système est de fait l'enjeu principal de la distinction saussurienne synchronie/diachronie, dans la mesure où cette dernière est un corollaire de la définition de la langue comme système de valeurs. Mais c'est également, conséquemment, parce qu'à la corrélativité des concepts de système et de valeur (purement négative), il substitue, dans une perspective positiviste, le double postulat du système d'une part, de la fonction d'autre part. A Van Wijk, qui soulignait dans l'introduction de *Phonologie* ainsi que dans un article de 1939 l'écart existant sur la question de la distinction phonologie/phonétique entre les deux terminologies saussurienne et jakobsonienne⁷⁶, Jakobson fait la réponse suivante :

grammaires : phonétique (*Lautehre*) et morphologie (ou bien on y ajoutera encore la syntaxe). Dans l'autre partie, on donnera les conjugaisons : il s'agit bien de la description, <par exemple> de l'état vieil-allemand. Avec la première partie, nous sortons de l'état qu'on a à décrire ; autrement, on n'aurait rien à dire. Ce qui occupe la phonétique, c'est la situation des éléments phoniques par rapport à un certain état <antécédent> qui est assez connu pour être pris comme point de repère ; et cela revient à établir la diachronie, le passage diachronique d'un état à un autre [...] On ne fait que fixer la situation des éléments phonétiques par rapport à un état précédent ; sans cela, il ne subsisterait rien de la phonétique. [...] Toujours, il faut une époque antécédente pour avoir quelque chose à dire. On peut prendre une époque plus ou moins rapprochée ; mais quand les deux lignes se rejoindront, il n'y a plus rien à dire en phonétique (la description des sons d'un état serait de la phonologie). » (Saussure, 1967 : p. 320). Dans ce passage des notes de Riedlinger du deuxième cours (voir Saussure, 1997 : p. 65-66), la démarche saussurienne apparaît en effet nettement distincte de celle des phonologues : Saussure ne définit pas la phonologie comme la description des sons d'un état de langue, mais, ce qui est tout différent, assigne une telle description à la phonologie. Celle-ci, dans cette perspective, reste une discipline panchronique, auxiliaire, et non partie intégrante de la linguistique.

⁷³ Comme nous le verrons *infra*, c'est là un problème important que pose la confrontation de la linguistique saussurienne et du structuralisme. Demeure en effet, dans la perspective saussurienne, un problème de jointure entre des unités découpées phonologiquement mais susceptibles d'une valeur linguistique et des unités (les unités irréductibles du signifiant) que leur appartenance à un signifiant impose de considérer comme différentielles, donc nécessairement spécifiques à une idiosynchronie. Il s'agit là encore, certes, de phonologie par opposition à la linguistique et au sens du premier type de découpage, mais la phonologie apparaît alors tout à la fois panchronique et idiomatique.

⁷⁴ On lit en effet dans l'ouvrage de Sechehaye auquel se réfère Jakobson, *Programme et méthodes de la linguistique théorique* (1908) : « Nous admettons donc qu'il y a une forme abstraite du langage organisé qui est la forme même de la pensée, et qu'il y a des sons conventionnels par lesquels cette forme abstraite se réalise, comme une forme géométrique se réalise dans une matière quelconque. A ces deux parties du langage correspondent deux sciences rationnelles que nous appellerons la *morphologie générale* et la *science des sons*. »

Cette morphologie générale peut être considérée aussi bien au point de vue des états qu'au point de vue des évolutions, c'est pourquoi il y aura une *morphologie statique* et une *morphologie évolutive*. Il en est de même de la science des sons ; elle se subdivise en deux disciplines que nous appellerons *phonologie* quand il s'agit des états de langage, et *phonétique* quand il s'agit des transformations de sons. » (Sechehaye, 1908a : p. 122-123), Sechehaye précisant en note : « En proposant ces deux derniers termes pour distinguer la science statique des sons de leur science évolutive, nous nous conformons à une terminologie qu'emploie dans ses cours M. le Prof. F. de Saussure. » (Sechehaye, 1908a : p. 123, note 1).

⁷⁵ Voir les extraits du *Cours de linguistique générale* et des notes de Riedlinger du deuxième cours cités dans la note 72.

⁷⁶ « Tout en employant le terme "phonologie" dans le sens que lui prête l'école de Prague, van Wijk conteste (15, 18) notre renvoi à l'usage terminologique de *l'école saussurienne*, et il reprend cette question des termes dans

« Il est vrai que la notion de phonologie reste vacillante dans le *Cours* de Saussure (trait en général caractéristique pour la pensée du grand chercheur, surpassant les opinions usuelles de l'époque), mais déjà le livre de Sechehaye approuvé par son maître⁷⁷, *Programme et méthodes de la linguistique théorique* (1908), une des premières et des plus nettes manifestations de la doctrine genevoise, présente dans ses réflexions sur la *phonologie* expressément le point de départ de notre conception et terminologie :

“La vue erronée que nous combattons, repose sur la confusion de deux choses très distinctes : la science de la voix, comme phénomène physique et physiologique, et la phonologie ou étude des sons du langage organisé” (132)...“C’est en effet du symbole...qu’il convient de partir dans cette étude”...Ce qui importe, c’est moins sa qualité intrinsèque que sa relation avec tous les autres symboles, les caractères qui permettent à la fois de le différencier d’avec tout ce qui n’est pas lui, et de l’assimiler avec tout ce qui lui est grammaticalement identique. La qualité matérielle doit permettre cette double opération. Pour cela il faut qu’on puisse l’analyser en éléments phonologiques d’une qualité bien définie ; et pour que ces qualités soient bien définies, il faut qu’elles existent non pas dans des actes concrets, passagers, mais en idée, comme les symboles eux-mêmes. Il serait impraticable que ces idées de son fussent en nombre élevé, variant d’un mot à l’autre....Chaque langue suppose un *système phonologique*, c’est-à-dire une collection d’idées...de sons....L’existence de ce système est un procédé grammatical d’un ordre particulier, mais analogue à bien des égards à tous les autres procédés. En dernière analyse, ce système est porteur de toute pensée dans le langage, puisque les symboles n’existent et n’ont de caractère propre que par son secours. Il constitue, lui aussi, une ‘forme’..., car on peut concevoir le système phonologique sous son aspect algébrique et remplacer les trente, cinquante ou cent éléments qui le composent dans une langue donnée, par autant de symboles généraux qui fixent leur individualité, mais non pas leur caractère matériel.... Mais nous sommes loin d’avoir pénétré encore bien avant dans la connaissance des phénomènes de phonologie ; nous n’avons vu que leur aspect physiologique et purement matériel” (150 sqq.)... “En disant phonologiques et non phonétiques, nous marquons justement que ces phénomènes sont toujours relatifs au système de sons admis” (248). – Rappelons que selon Saussure “rien de ce qui est phonétique n’est significatif ou grammatical”.

une étude spéciale “De indeling der klankwetenschap : De Saussure en de phonologische school” (*Album Philolog. voor Th. Baader*). » (J.Man. : p. 312). Voir Van Wijk (1939a) : p. 9-10 et Van Wijk (1939b) : p. 17-18. Nous remercions ici Herman Parret et Stijn Verleyen, sans la traduction desquels nous n’aurions pu lire ces textes.

⁷⁷ Le jugement porté par Saussure sur cet ouvrage est en réalité réservé. Voir les « Notes sur *Programme et méthodes de la linguistique théorique* d’Albert Sechehaye, 1908 » (Saussure, 2002a : p. 258-261), qui s’étant ouvertes sur un paragraphe engageant : « Tout essai qui porte sur les fondements du langage, quand il est accompagné du souci d’une méthode conséquente, et en même temps d’une connaissance approfondie des langues, mérite par avance une considération assez haute, comme ne pouvant être que le produit d’une réflexion personnelle. [considérable.] » (Saussure, 2002a : p. 258), dont l’idée est réitérée un peu plus loin : « Un essai systématique quelconque constitue donc une chose que j’oserais dire nouvelle, et qui prouve immédiatement un effort personnel très indépendant et très prolongé, uniquement possible à condition de pouvoir réunir à des connaissances linguistiques ~~une réelle pensée philosophique~~, ou plutôt une éducation en plusieurs disciplines extérieures à la linguistique qui a manqué à [» (Saussure, 2002a : p. 259), énoncent cependant *in fine* une critique majeure : « J’ai indiqué mes critiques. En somme, M. Sechehaye après avoir reproché à Wundt, avec raison, d’avoir méconnu le problème grammatical, arrive lui-même à ne pas s’en faire une idée suffisante. Car la seule idée suffisante serait de poser le fait grammatical en lui-même, et dans ce qui le distingue de tout autre acte psychologique, ou en outre logique. Plus l’auteur prend de peine à abattre ce qui lui semble une barrière illégitime entre la forme pensée et la pensée, plus il nous semble s’éloigner de son propre but ; qui serait de fixer le champ de l’expression, et d’en concevoir les lois, non dans ce qu’elles ont de commun avec notre psychisme en général, mais dans ce qu’elles ont au contraire de spécifique et d’absolument unique, dans le phénomène de la langue. » (Saussure, 2002a : p. 261).

L'orientation grammaticale de la phonologie opposée au caractère non-grammatical de la phonétique rallie donc nettement nos tendances au programme et à la terminologie de l'école saussurienne. » (J.Man. : p. 312).

On lit de fait dans le *Cours de linguistique générale* :

« Le caractère diachronique de la phonétique s'accorde fort bien avec ce principe que rien de ce qui est phonétique n'est significatif ou grammatical, dans le sens large du terme (voir p. 36). Pour faire l'histoire des sons d'un mot, on peut ignorer son sens, ne considérant que son enveloppe matérielle, y découper des tranches phoniques sans se demander si elles ont une signification ; on cherchera par exemple ce que devient en grec attique un groupe *-ewo-*, qui ne signifie rien⁷⁸. » (Saussure, 1972 : p. 194).

Mais il est clair, à la lecture de ce passage, que ce que Saussure entend par « significatif » a partie liée avec la dimension du découpage de la chaîne phonique, c'est-à-dire de la combinaison du son et du sens en ce qu'elle permet la délimitation des unités⁷⁹. De là, chez Saussure, la dualité son, découpé phonologiquement et entité positive d'une part, signifiant, découpé linguistiquement et entité négative constitutive d'un système de valeurs d'autre part. La distinction jakobsonienne phonologie/phonétique, articulée autour de la notion de système – et non plus, comme chez Saussure, selon la dichotomie panchronie/diachronie, phonologie/linguistique –, implique une conception toute différente de la signification, où le son est dès l'abord un élément linguistique, dont il s'agit seulement de mettre en lumière la linguisticité, grâce au critère de la fonction. La langue, dans cette perspective, est présupposée : il ne s'agit plus de la théoriser, mais d'y intégrer le son, conçu comme linguistique.

B. Problématique phonologique et intégration de la phonie à la langue

C'est de fait en termes d'intégration de la phonie à la langue que Jakobson définit la problématique phonologique, assimilant par exemple, dans « Saussure's Unpublished Reflections on Phonemes » (1969), l'histoire de la phonologie à une « lutte graduelle pour une approche intrinsèquement linguistique de la structure phonique du langage⁸⁰ » (J.Sau. : p. 295). On lit ainsi dans « Die Arbeit der sogenannten "Prager Schule" » (1936) :

« Il est vrai que pour une communauté linguistique le "pourquoi faire ?" (*Wozu*) du langage est plus important et significatif que le "par quelle cause" (*Weshalb*). Mais la

⁷⁸ La source de ce passage se trouve dans le deuxième cours (voir Saussure, 1967 : p. 320-321) : « Tout ce qui est phonétique est diachronique. Cela s'accorde fort bien avec ceci : que ce qui est phonétique n'est pas significatif, pas grammatical. Pour faire la phonétique d'une unité je la dépouille, je puis la dépouiller, de sa signification. On peut faire les tranches autrement que par la signification : je puis abstraire des mots <sans considérer un "mot", voir ce que devient> un groupe *-acta-* qui ne correspond à aucune signification. Nous ne considérons que la partie matérielle des mots en phonétique, mais ce n'est pas ce qui est le plus caractéristique du phonétique ; ce qui est le plus caractéristique c'est que le phonétique est <uniquement> diachronique. » (Saussure, 1997 : p. 66-67).

⁷⁹ Voir le chapitre II de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale*, ainsi que, dans les notes de Constantin du troisième cours, le début du « Troisième chapitre : Quelles sont les entités concrètes dont se compose la langue. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 223-226), sur lesquels nous reviendrons *infra*.

⁸⁰ « [...] gradual struggle for an intrinsically linguistic approach to the sound pattern of language » (J.Sau. : p. 750).

recherche linguistique naturaliste a mis cette hiérarchie de valeurs la tête en bas. Ainsi en est-il pour l'exploration des sons du langage, abstraction faite de leurs buts de donneurs de sens (*sinngebenden Zwecken*). Ce n'est pas tout : de façon surprenante on accordait une bien moindre attention aux données acoustiques qu'à leurs présupposés articulatoires. La phonologie, qui depuis le commencement a été le foyer du travail de recherche dans le Cercle de Prague (*Prager Cercle*), tente de lier la théorie du son avec la théorie de la signification, et d'intégrer celle-ci de façon effective dans la science du langage. Le système phonologique d'une langue était ainsi nécessairement conçu comme un système social de valeurs sonores⁸¹. » (J.Ar. : p. 94)

et de même dans les *Dialogues* (1980) :

« Ainsi me vint l'idée qu'il était nécessaire de traiter scientifiquement les sons du langage en prenant en considération la problématique du lien réciproque inaliénable entre le son et le sens. En d'autres termes, il y avait là l'ébauche d'une nouvelle discipline linguistique, à laquelle les traités scientifiques ne faisaient encore que des allusions préliminaires isolées. C'est dans mon livre sur le vers tchèque (1923) qu'il me parut, pour la première fois, indiqué d'employer à cette fin le terme de "phonologie", malgré toute la polysémie de ses applications dans la littérature scientifique d'autrefois. » (J.Dial. : p. 26-27).

Le passage le plus significatif, cependant, se trouve dans le « Retrospect » du premier volume des *Selected Writings* (1961-1962) :

« Un peu plus tard, en 1917, S. J. Karcevskij revint à Moscou après avoir étudié à Genève, et il nous familiarisa avec les éléments essentiels de la doctrine saussurienne. C'est également pendant ces années que des étudiants de psychologie et de linguistique de notre université discutaient avec passion les essais les plus récents des philosophes pour construire une phénoménologie du langage et des signes en général. Nous avons appris à sentir la délicate distinction entre le *signatum* et le *denotatum* (le référé), à assigner de ce fait une position intrinsèquement linguistique tout d'abord au *signatum* et, ensuite, par déduction, à sa contrepartie, également inaliénable, au *signans*. La nécessité d'établir la phonologie comme une discipline nouvelle, strictement intralinguistique, devenait toujours plus évidente⁸². » (J.Ret.1 : p. 132).

On voit bien ici en effet comment pour Jakobson le son et le sens sont des objets donnés, indépendants l'un de l'autre dans la mesure où il ne s'agit pas de définir la langue mais de les

⁸¹ « Wohl ist für die Sprachgemeinschaft das sprachliche "Wozu" bedeutend wichtiger als das "Weshalb". Aber die naturalistisch eingestellte Sprachforschung hat diese Werthierarchie auf den Kopf gestellt. So wurde bei der Erforschung der Sprachlaute gerade von ihren sprachlichen sinngebenden Zwecken abgesehen. Nicht genug daran, es wurde merkwürdigerweise den akustischen Gegebenheiten eine viel geringere Aufmerksamkeit geschenkt als ihren artikulatorischen Voraussetzungen. Die Phonologie, die von Anfang an zum Brennpunkte der Forschungsarbeit des Prager Cercle geworden war, sucht die Lautlehre mit der Bedeutungslehre zu verknüpfen und sie somit effektiv in die Sprachwissenschaft einzugliedern. Das phonologische System einer Sprache wurde dabei notwendigerweise als ein System der sozialen Lautwerte aufgefasst. » (J.Ar. : p. 548).

⁸² « Somewhat later, in 1917, S. J. Karcevskij returned to Moscow after years of study in Geneva and acquainted us with the essentials of the Saussurian doctrine. It was in those years, too, that students of psychology and linguistics in our university were passionately discussing the philosophers' newest attempts toward a phenomenology of language and of signs in general. We learned to sense the delicate distinction between the *signatum* (the signified) and the *denotatum* (the referred-to), hence to assign an intrinsically linguistic position, first to the *signatum* and then, by inference, to its inalienable counterpart as well – that is, to the *signans*. The necessity of establishing phonology as a new, strictly intralinguistic discipline, became ever more apparent. » (J.Ret.1 : p. 631).

promouvoir au statut d'objet linguistique⁸³. L'opération scientifique est alors conçue comme une épuration de données préalables, dont la langue – dès lors elle aussi donnée – fournit le cadre : la distinction entre chose et signifié permet au *signatum* de devenir un objet linguistique, et de même, « par déduction », il faudra chercher à faire du *signans* un élément linguistique.

C'est la notion de fonction qui fournit aux phonologues le critère permettant l'épuration du donné phonique qui fera du son une unité linguistique. Tous les textes de Jakobson définissent ainsi la phonologie comme l'étude fonctionnelle des sons, par opposition à la phonétique, qui étudie les sons en eux-mêmes et pour eux-mêmes, sans référence aucune à leur fonction dans le langage. Jakobson écrit par exemple dans « Phoneme and Phonology » (1932) :

« PHONOLOGY is a part of linguistics dealing with speech sounds with regard to the functions which they fulfill in a given language, whereas phonetics has for its task the investigation of speech sounds from a purely physiological, physical and psycho-acoustical point of view. Along with the term "phonology", we encounter such equivalent designations as *phonematics*, *phonemics* and *functional phonetics*. The basic linguistic function of sound differences is the distinction of meanings. A sound difference which, in a given language, can be used to distinguish meanings is viewed as a phonological opposition. The inventory of phonological oppositions proper to a given language constitutes its phonological system⁸⁴. » (J.Ph. : p. 231).

⁸³ Tout au contraire, son et sens sont chez Saussure inséparables : signifiant et signifié forment un couple de concepts corrélatifs, vecteur d'une théorisation de la langue. Voir *infra*, la section C- de la présente analyse.

⁸⁴ « La *phonologie* est une partie de la linguistique qui traite des sons du langage en considération des fonctions qu'ils remplissent dans une langue donnée, alors que la phonétique a pour tâche l'examen des sons du langage d'un point de vue purement physiologique, physique et psycho-acoustique. À côté du terme "phonologie", nous rencontrons des désignations équivalentes comme *phonématique*, *phonémique* et *phonétique fonctionnelle*. La fonction linguistique fondamentale des différences phoniques est la distinction des significations. Une différence phonique qui, dans une langue donnée, peut être utilisée pour distinguer des significations est considérée comme une opposition phonologique. L'inventaire des oppositions phonologiques propre à une langue donnée constitue le système phonologique de celle-ci. » Voir aussi dans « La Scuola Linguistica di Praga » (1932) : « Ma anche nella linguistica sincronica le ricerche concrete sono ancora ricche di sopravvivenze del vecchio naturalismo. L'esempio più notevole ne è l'analisi dei suoni del linguaggio. I linguisti concepivano la lingua come un idioma estraneo e incomprensibile, come se non si trattasse che d'una catena di percezioni acustiche sprovviste di senso. I suoni del linguaggio si registravano e si misuravano dal punto di vista fisiologico e fisico, con l'aiuto degli strumenti più esatti e più sensibili. Ma si dimenticava completamente che i suoni sono emessi per comunicare qualche cosa, che hanno uno scopo, e che le innumerevoli differenze di suoni che appaiono nella parola non hanno, tutte, le medesime funzioni e lo stesso grado d'importanza. Fra queste differenze vanno messe in rilievo le opposizioni volute (*postulati* nella terminologia di Engliš), capaci di differenziare in una data lingua i significati.

Una nuova disciplina linguistica, la fonologia, studia queste opposizioni e il loro rendimento funzionale : essa rileva il repertorio delle opposizioni significative in una data lingua, il sistema che formano fra loro, i diversi tipi di rapporto in questo sistema, come le opposizioni polarizzate o correlazioni. Per citare un solo esempio, si confronti la quantità in italiano e in latino : in italiano esistono, certo, vocali lunghe e vocali brevi, ma esse non sono volute e messe in opposizione come tali ; mentre in latino si oppone consciamente un presente *lēgo* con *ē* breve a un perfetto *lēgi* con *ē* lunga. Diciamo allora che la quantità in italiano può essere oggetto di studio per la fonetica, ma non per la fonologia.

L'analisi fonologica dell'inventario dei suoni di una data lingua differisce radicalmente dall'analisi naturalistica di cui si occupa la fonetica. La fonologia non esclude la fonetica, ma mentre la prima è una parte della linguistica e studia i fonemi in qualità di elementi costitutivi di una determinata lingua, la fonetica descrive dal punto di vista naturalistico il materiale sonoro di cui questa lingua si serve. » [« Mais en linguistique synchronique également, les recherches concrètes sont encore pleines de survivances du vieux naturalisme.

L'exemple le plus considérable en est l'analyse des sons du langage. Les linguistes concevaient la langue comme un idiome étranger et incompréhensible, comme s'il ne s'agissait que d'une chaîne de perceptions acoustiques dépourvues de sens. Les sons du langage étaient enregistrés et mesurés du point de vue physiologique et physique, avec le concours des instruments les plus exacts et les plus sensibles. Mais on oubliait complètement que les sons sont émis pour communiquer quelque chose, qu'ils ont un but, et que les innombrables différences des sons qui apparaissent dans la parole n'ont pas toutes les mêmes fonctions et le même degré d'importance. Parmi ces différences il faut mettre en relief les oppositions voulues (les *postulats* dans la terminologie de Engliš), capables de différencier les significations dans une langue donnée.

Une nouvelle discipline, la phonologie, étudie ces oppositions dans leur rendement fonctionnel : elle met en évidence le répertoire des oppositions significatives dans une langue donnée, le système qu'elles forment, les différents types de rapports existant dans ce système, comme les oppositions polarisées et les corrélations. Pour ne citer qu'un exemple, confrontons la quantité en italien et en latin : en italien, il existe, certes, des voyelles longues et des voyelles brèves, mais elles ne sont pas voulues, ni mises en opposition comme telles ; tandis qu'en latin on oppose consciemment un présent *lĕgo* avec *ĕ* bref à un parfait *lēgi* avec *ē* long. Nous disons alors que la quantité en italien peut être un objet d'étude pour la phonétique, mais non pour la phonologie.

L'analyse phonologique de l'inventaire des sons d'une langue donnée diffère radicalement de l'analyse naturalistique dont s'occupe la phonétique. La phonologie n'exclut pas la phonétique, mais tandis que la première est une partie de la linguistique et étudie les phonèmes en leur qualité d'éléments constitutifs d'une langue déterminée, la phonétique décrit du point de vue naturaliste le matériel sonore dont cette langue se sert. »] (J.Sc. : p. 545-546), ainsi que *J.Lec.* : p. 59-60, dont l'ouverture insiste à nouveau sur la dimension de l'intégration de la phonie à la langue et de la phonologie à la linguistique : « C'est vrai que déjà au cours des années 1870 quelques chercheurs ont entrevu le problème du rapport entre les sons et le sens, le problème du fonctionnement des sons au service de la langue. Mais c'est seulement après la première guerre mondiale que la linguistique a entamé l'étude systématique et conséquente des sons sous l'angle de leurs fonctions dans la langue. Cette étude est devenue une discipline spéciale de la linguistique et, au fond, ce n'est qu'avec la création de cette nouvelle discipline que l'étude des sons fut incorporée à la science du langage, à la linguistique proprement dite, car l'étude de la matière phonique en soi, l'étude des sons du point de vue moteur et acoustique, sans égard aux fonctions qu'ils remplissent dans la communication, n'appartient pas directement au domaine de la linguistique. » (*J.Lec.* : p. 59). Pour cette dimension, voir encore dans « Zur Struktur des Phonems » : « Zwei geniale Sprachforscher, Baudouin de Courtenay und Ferdinand de Saussure, rollten die Frage nach dem Zwecke der Sprachklänge auf, und das Studium des lautlichen Feldes der Sprache unter dem Gesichtspunkt der sprachlichen Funktionen wurde von ihren Schülern und Nachfolgern eingeleitet. Die Lautform der Sprache, die bis dahin ein blosser Gegenstand der Sinnespsychologie und -physiologie war, wurde endlich der Linguistik im wahren Sinne des Wortes einverleibt, d. h. die Lautform wurde unter dem Gesichtspunkt ihres Zeichenwertes und vor allem ihrer bedeutungsverleihenden Funktion untersucht. Die massgebliche Frage, das "wozu" der Sprachlaute, d. h. ihre unmittelbare raison d'être kam endlich zur Geltung. » [« Deux linguistes géniaux, Baudouin de Courtenay et Ferdinand de Saussure, ont relancé la question de la raison d'être des sons du langage, et l'étude du domaine phonique du langage du point de vue des fonctions linguistiques a été inaugurée par leurs élèves et successeurs. La forme phonique de la langue, qui jusque là était simplement l'objet de la psychologie et de la physiologie des sens, a enfin été intégrée dans la linguistique dans le vrai sens du terme, c'est-à-dire que la forme phonique a commencé à être examinée du point de vue de sa valeur de signe et avant tout de sa fonction de pourvoyeuse de signification. La question décisive, du "à quelle fin" des sons du langage, c'est-à-dire de leur immédiate raison d'être, a enfin été reconnue à sa juste valeur. »] (*J.Zu.* : p. 280-281), et dans « Phonology and Phonetics » : « Après de stimulantes discussions internationales vers la fin des années 20 et le début des années 30, parurent en 1939 les premiers essais de synthèse des résultats obtenus : les traités de phonologie générale de Troubetzkoy et de Van Wijk. Les progrès théoriques et pratiques réalisés ensuite par l'analyse structurale du langage ont requis une incorporation toujours plus adéquate et systématique des sons dans le champ de la linguistique, soumise à une méthodologie rigoureuse ; les principes et les techniques de la phonologie s'améliorent et son champ d'action ne cesse de s'étendre. » (*J.PP.* : p. 108) [« After the stimulating international discussion of the late twenties and early thirties, the first attempts to sum up the basic results of the research carried on during that period, Trubetzkoy's and van Wijk's outlines of general phonology, appeared in 1939. The subsequent theoretical and practical achievements in the structural analysis of language have required an ever more adequate and consistent incorporation of speech sounds into the field of linguistics, with its stringent methodology ; the principles and techniques of phonology are improving and its scope becomes ever wider. » (*J.PP.* : p. 468)].

Il insiste par ailleurs sur le fait que la fonction est le seul critère linguistique, ce pour quoi sa mise au jour est un événement important : elle permet, pour la première fois dans l'histoire de la linguistique, une définition du phonème qui soit proprement linguistique. C'est tout le sens, d'une part, de l'antipsychologisme récurrent des premiers textes de Jakobson, et, d'autre part, de cette opposition entre phonétique et phonologie :

« Dès le début, j'ai cherché à renoncer aux définitions extrinsèques, non linguistiques qu'on donnait d'habitude aux entités phonologiques et j'ai combattu les tentatives d'imposer aux *valeurs* de communication telles que le phonème des définitions premièrement psychologiques, acoustiques ou motrices. Aussi, dès le début de mes recherches phonologiques, j'ai assigné au phonème le rang d'une notion secondaire par rapport au réseau d'oppositions qui détermine la constitution de chaque phonème du système donné. » (J.Stru. : p. 126).

La première manifestation de l'antipsychologisme jakobsonien⁸⁵ se trouve dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, où l'on trouve en note la remarque suivante :

« Ce que nous nommons conventionnellement *phonologie*, Jakovlev l'appelle *phonémologie* (b, 64 sqq.) ; la dénomination de *phonématique* est également courante ; Baudouin de Courtenay et ses élèves se servent, dans le même sens, du terme de *psychophonétique* (cf. p. ex. Polivanov 213 sqq.). Le dernier terme est inexact, car la psychophonétique (c.-à-d., la phonologie) ne se distingue point de la phonétique par un plus grand degré de psychologisme. C'est au contraire la phonétique qui est psychologique par excellence, c'est elle qui opère sur des représentations acoustico-

⁸⁵ Les premiers textes de Jakobson portent encore la trace d'un certain psychologisme. On lit ainsi dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » : « Si les sujets parlants sont conscients d'une corrélation entre les images, ce n'est que grâce à la présence dans leur système phonologique d'une série d'oppositions binaires du même type. Dans ces conditions, la pensée linguistique est à même d'abstraire le troisième terme (ou terme de comparaison) des couples concrets » (J.Qu. : p. 4), « Cette régularité des rapports de corrélation, suffisamment explicable au point de vue psychologique [...] » (J.Qu. : p. 4). Il est par ailleurs question dans ce texte d'« images acoustico-motrices » (J.Qu. : p. 4), d'« image acoustique » (J.Qu. : p. 6) et d'« image motrice » (J.Qu. : p. 6). On retrouve ce vocabulaire dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, où il est question d'« idées de sons » (J.Rem. : p. 9) et d'« idées des unités acoustico-motrices » (J.Rem. : p. 9). Mais, à propos de cette proposition analogue à celle de « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » : « [...] le "principium divisionis" est abstrait par la conscience linguistique, est mis en facteur commun, et peut être pensé indépendamment des couples particuliers en opposition. » (J.Rem. : p. 9), Jakobson précise en note : « Ici et plus loin, je me sers du terme traditionnel de "conscience linguistique", bien qu'il soit plus exact de parler d'"idéologie linguistique", car il s'agit non de processus psychiques, mais de phénomènes d'ordre idéologique, notamment de signes constituant des valeurs sociales. » (J.Rem. : p. 9, note 3). Pour les emplois de « conscience linguistique » dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, voir par exemple J.Rem. : p. 19, 41, 50, 52, 57, 66, 72, 74, 75, 94, 95 et 100, et notamment : « Qu'est-ce qu'un système synchronique ? C'est un système existant à un moment donné dans la conscience linguistique d'une collectivité de sujets parlants et constituant une prémisses indispensable de la parole. » (J.Rem. : p. 19). On en retrouve un dans « Zur Struktur des russischen Verbuns » (1931) : « Die merkmallose Form fungiert im sprachlichen Denken als Repräsentant des Korrelationspaares » [« La forme non-marquée fonctionne dans la conscience linguistique comme le représentant de la paire corrélatrice »] (J.Str. : p. 14), puis dans « Les enclitiques slaves » (1933) : « Comparée aux formes du passé et du futur, l'absence de la forme du présent a été interprétée par la conscience linguistique comme copule-zéro, selon l'observation judicieuse de M. Bally. » (J.En. : p. 20). Il s'agit cette fois du niveau grammatical. Voir encore J.Bei. : p. 58 (« sprachlichen Denken »), ainsi que, cette fois pour le niveau phonologique, J.Ob. : p. 126 (« sentiment linguistique »).

motrices, sur la perception des sons et sur le rôle de la mémoire et de l'attention, tandis que la phonologie peut complètement être abstraite de la psychologie, et que ce sont des valeurs arbitraires ayant une existence dans la communauté qui en font l'objet. Špet a pleinement raison de souligner que "pouvoir", "famille", "économie", "langue", "ministre", "commissaire de police", etc. sont des rapports dans une collectivité dynamique, que ce sont des définitions sociales et non psychologiques, et qu'en les "objectivant" nous commettons une faute moindre que lorsque nous abordons la psychologie des "couples" qui réalisent ces rapports (104). » (J.Rem. : p. 21, note 12).

On lira ensuite dans « Un manuel de phonologie générale⁸⁶ » (1939) :

« C'est aussi à Baudouin et à sa "psychophonétique" que remontent les traces de psychologisme dans la *Phonologie* de van Wijk (cf. p. ex. 25, 100, 148 sq., 176). La jeune science russe d'après-guerre, s'inspirant des idées de Husserl et de son interprète ingénieux G. Špet, a cherché à défendre l'autonomie des notions linguistiques contre tout appel au plan psychologique, et dès ses premiers pas l'investigation phonologique a donné accès à ce principe : "la phonologie peut complètement être abstraite de la psychologie. ... Ce sont des définitions sociales et non psychologiques, et en les "objectivant" nous commettons une faute moindre que lorsque nous abordons la psychologie des 'couples' qui réalisent ces rapports" (*TCLP*, II, 103 ; cf. IV, 3 sqq.). Certes il y a eu des hésitations, mais en gros c'est l'*antipsychologisme* net qui prédomine (accentué au maximum par les Copenhaguois) dans les travaux de linguistique structurale. En faisant appel dans la définition et dans l'analyse des notions phonologiques (telles que phonèmes, leurs rapports et leurs systèmes) aux correspondances de ces valeurs linguistiques *in de psyche der leden van een taalgemeenschap*, nous remplacerions la question de l'essence linguistique et de la structure interne de ces valeurs par la question du *mode de leur existence*, selon l'expression de Saussure⁸⁷. Cela mène d'un côté à des discussions sur le fondement

⁸⁶ Mais voir également auparavant dans « Phoneme and Phonology » : « The first foundations of phonology were laid by Baudouin de Courtenay, F. de Saussure, and their disciples. The systematic elaboration of phonology began only after the First World War when : a) there was posed the problem of the phonological system as a lawful structural whole, b) the psychological notion of phonological elements (the so-called psycho-phonetics) was replaced by a sociological approach » [« Les premières fondations de la phonologie furent posées par Baudouin de Courtenay, F. de Saussure et leurs disciples. L'élaboration systématique de la phonologie n'a commencé qu'après la première guerre mondiale quand : a) fut posé le problème du système phonologique comme un tout structuré selon des lois, b) la notion psychologique des éléments phonologiques (ce qu'on appelle la psycho-phonétique) fut remplacée par une approche sociologique »] (J.Ph. : p. 232). Pour la référence à Baudouin et Saussure, voir encore, à la page précédente : « The concept of the phoneme was first outlined in the works of Baudouin de Courtenay and F. de Saussure, but has received a wider and more precise utilization in modern phonological research. » [« Le concept de phonème a été exposé d'abord dans les travaux de Baudouin de Courtenay et de F. de Saussure, mais il a reçu une utilisation plus large et plus précise dans la recherche phonologique moderne. »] (J.Ph. : p. 231).

⁸⁷ Il est question chez Saussure du mode d'existence de la langue par rapport à la parole : « La langue existe dans la collectivité sous la forme d'une somme d'empreintes déposées dans chaque cerveau, à peu près comme un dictionnaire dont tous les exemplaires, identiques, seraient répartis entre les individus (voir p. 30). C'est donc quelque chose qui est dans chacun d'eux, tout en étant commun à tous et placé en dehors de la volonté des dépositaires. Ce mode d'existence de la langue peut être représenté par la formule :

$$1 + 1 + 1 + 1 \dots = I \text{ (modèle collectif).}$$

De quelle manière la parole est-elle présente dans cette même collectivité ? Elle est la somme de ce que les gens disent, et elle comprend : a) des combinaisons individuelles, dépendant de la volonté de ceux qui parlent, b) des actes de phonation également volontaires, nécessaires pour l'exécution de ces combinaisons.

Il n'y a donc rien de collectif dans la parole, les manifestations en sont individuelles et momentanées. Ici il n'y a rien de plus que la somme des cas particuliers selon la formule :

$$(1 + 1' + 1'' + 1''' \dots). \text{ » (Saussure, 1972 : p. 38).}$$

psychologique du phonème, superflues pour la phonologie, vu que cette question a le même aspect pour toute valeur linguistique et que d'ailleurs elle dépasse même les bornes et les moyens de la linguistique : question carrément philosophique, elle se rapporte à la *théorie des valeurs* en général. D'autre côté, en faisant appel aux définitions psychologiques nous risquerions de perdre de vue les critères *autonomes*, sûrs et objectifs, que nous offre la linguistique.

Mais si nous recourons à ces critères et si en particulier nous envisageons le phonème comme un *faisceau de propriétés distinctives*, il en résulte sans équivoque que par ex. *k* et l'affriquée chuintante correspondante en indo-iranien représentent à l'origine le même phonème (cf. van Wijk 75 sq.), puisqu'ils ne sont pas en rapport d'opposition distinctive et qu'ils possèdent en même temps un ensemble de propriétés communes qui les distingue de tous les autres phonèmes de la langue donnée : consonne postérieure (vélopalatale), occlusive, sourde et non-aspirée. [...] le phonème se décompose en propriétés distinctives. En partant de ces dernières comme *éléments irréductibles*, on analyse leurs rapports, on aboutit ainsi à un classement des oppositions très simples et on réduit le système phonologique à un nombre très restreint d'oppositions binaires. L'interprétation synchronique et diachronique de ce système et du rapport entre phonèmes et variations, basée sur des principes phonologiques autonomes et rigides, n'exige aucun chaînon psychologique. De même cette interprétation phonologique, tout en faisant largement usage de la matière précieuse que lui offre la phonétique, soumet cette matière à sa propre méthode » (J.Man. : p. 314-316).

Comme en témoigne la fin de ce passage, où l'on retrouve l'opposition entre phonétique et phonologie, ce rejet des définitions psychologiques du phonème⁸⁸ se double d'un rejet analogue des définitions acoustico-motrices. Dans « On the Identification of Phonemic Entities » (1949), dédié à Louis Hjelmslev, Jakobson plaide de même pour une appréhension linguistique, et non plus physiologique, du phonème. On lit ainsi dans ce texte, qui a pour épigraphe cette affirmation de « On the Principles of Phonematics » (1935) :

« Les phonèmes étant des éléments linguistiques, aucun phonème ne peut être décrit correctement que par des critères linguistiques, par sa fonction dans la langue. Il n'y a pas de critères extra-linguistiques qui puissent être pertinents, ni de critères physiques, physiologiques ou psychologiques⁸⁹. » (H.PP : p. 133)

dont Jakobson se propose de « trace here the corollaries [...] as [he], for [his] part, conceive them⁹⁰ » (J.Id. : p. 418) :

On voit qu'il ne s'agit pas de mode d'existence psychique mais, précisément, social. L'expression « mode d'existence » est du reste absente des notes d'étudiants, auxquelles la rédaction du *Cours de linguistique générale* est par ailleurs assez fidèle. Voir Saussure (1967) : p. 57-58 et Saussure & Constantin (2005) : p. 236-237. Mais nous verrons *infra* (dans le chapitre 3 de cette première partie) que cette dimension du social, de même que la distinction saussurienne langue/parole, échappe à Jakobson (et aux structuralistes en général), ce qui est lourd de conséquences relativement à la question de la nature (psychique, linguistique) de la langue. Sur la question, apparentée (et dont l'enjeu, dès lors, n'apparaîtra pleinement qu'à la lumière de l'analyse de la distinction langue/parole) du mode d'existence des phonèmes et plus généralement des valeurs linguistiques, voir *infra*, notre analyse des textes de Martinet (II-).

⁸⁸ Pour celui-ci, voir encore notamment J.Leç. : p. 49-53, partiellement cité ci-dessous, et p. 65.

⁸⁹ « As phonemes are linguistic elements, it follows that no phoneme can be correctly defined except by linguistic criteria, i.e. by means of its function in the language. No extra-lingual criteria can be relevant, i.e. neither physical nor physiological nor psychological criteria. » (H.PP : p. 157). Voir J.Id. : p. 418 pour la citation produite (en anglais) par Jakobson.

⁹⁰ « [...] déployer ici les corollaires, tels que, pour sa part, il les conçoit ».

« However various were the definitions of the phoneme offered by different scholars and schools, all of these formulations aimed at essentially one and the same thing, and, in broad outline, the practical task of enumerating the stock of phonemes for any given language found its approximate solution. The difficulties began with the attempts at the inward characterization of any of these phonemes, and two diverse attitudes are most indicative for the whole initial period of phonemic investigation. Either the student limited himself to registering the number of distinct phonemes in the given language and to symbolizing graphically the mere fact of this distinctness, or he made the obviously paralogical jump from a purely linguistic analysis to the raw sound-matter : he defined, e.g., the French phoneme *g* as a postpalatal stop, *n* as a antepalatal nasal, and *ʒ* as a palato-alveolar spirant, without asking himself whether, *ceteris paribus*, the difference between the articulation toward these three regions of the palate could be of some autonomous relevance for the phonemic distinction of French consonants.

It seems to me that the consistent application of linguistic criteria as required by Hjelmslev does not allow the discontinuation of the phonemic analysis either through a kind of agnosticism toward the proper essence of the phonemes or through a substitution of sound-physiology and physics for thoroughly linguistic procedure⁹¹. » (J.Id. : p. 419).

L'opposition entre phonétique et phonologie fait l'objet d'un long développement dans *Six leçons sur le son et le sens*, dans la première conférence, où, comme nous l'avons signalé plus haut, Jakobson retrace pour ses auditeurs l'histoire de l'étude des sons du langage, de la phonétique motrice du dix-neuvième siècle à la phonologie, en passant par la phonétique acoustique⁹². Jakobson insiste en premier lieu sur le progrès qu'a constitué la phonétique acoustique, après des décennies de phonétique motrice. A une interrogation génétique, celle-ci, prenant acte du fait que le phénomène acoustique est le but de l'acte moteur, a en effet substitué une interrogation téléologique⁹³, en tant que telle plus adéquate à l'appréhension des sons du langage :

⁹¹ « Aussi variées que fussent les définitions du phonème proposées par les différents savants et par les différentes écoles, toutes ces formulations tendaient essentiellement au même but, et, dans ses grandes lignes, la tâche pratique de l'énumération des stocks de phonèmes dans chaque langue qui existe trouva sa solution approximative. Les difficultés commencèrent avec les tentatives de caractérisation intérieure de chacun de ces phonèmes, et deux attitudes différentes caractérisent la toute première période d'investigation phonologique. Soit le chercheur se limitait à enregistrer le nombre de phonèmes distincts d'une langue donnée et à symboliser graphiquement le seul fait de leur distinction, soit il faisait un saut paralogique évident d'une analyse purement linguistique à la matière phonique brute : il définissait, par exemple, le phonème français *g* comme une occlusive postpalatale, *n* comme une nasale antépalatale, et *ʒ* comme une spirante palato-alvéolaire, sans se demander si, *ceteris paribus*, la différence liée à la situation de l'articulation dans trois régions différentes du palais pouvait être de quelque pertinence autonome pour la distinction phonologique des consonnes françaises.

Il me semble que l'application consistante des critères linguistiques, comme demandé par Hjelmslev, ne permet pas une telle interruption de l'analyse phonologique, que ce soit par une sorte d'agnosticisme envers l'essence propre des phonèmes, ou à travers la substitution de la physiologie des sons ou de la physique à une procédure clairement linguistique. »

⁹² Voir *J.Leç.* : p. 24-38.

⁹³ L'opposition génétique/téléologique est ainsi l'un des axes de la critique jakobsonienne de l'école néogrammairienne. On lit en effet dans *Six leçons sur le son et le sens* : « Mais au cours du dix-neuvième siècle, à mesure que la linguistique gagnait du terrain, c'est elle qui, pas à pas, s'est emparée de l'étude des sons du langage, étude qui fut nommée *phonétique*. Un empirisme sensualiste dans sa forme la plus naïve s'attachant aveuglément et instamment à l'expérience extérieure prenait racine dans la linguistique de la seconde moitié du siècle dernier, et naturellement l'aspect spirituel du langage, le sens, le monde des significations, s'effaçait devant l'empirie immédiatement perceptible, tangible, c'est-à-dire devant l'aspect matériel du langage, devant sa matière sonore. L'étude des significations, la sémantique, restait loin en arrière, tandis que la phonétique faisait des progrès rapides et tendait même à occuper la place centrale dans la science du langage. Le courant de la

pensée linguistique le plus orthodoxe et le plus typique pour l'époque en question, l'école dite néogrammairienne, prédominant au cours du dernier quart du dix-neuvième siècle et jusqu'à la première guerre mondiale, a carrément exclu de notre science toute question de finalité. On cherchait l'origine des phénomènes linguistiques, mais on méconnaissait obstinément leurs buts. On étudiait le langage sans se soucier de savoir quels besoins culturels il satisfait. Un des néogrammairiens les plus éminents, interrogé sur le contenu des manuscrits lituaniens qu'il venait d'étudier assidûment, ne put que répondre avec embarras : « Quant au contenu, je ne l'ai pas remarqué. » C'était l'époque où on étudiait les *formes*, abstraction faite de leur *fonction*. Et, ce qui est peut-être le plus curieux et le plus symptomatique pour l'école en question, c'est la manière d'envisager les sons du langage, manière bien conforme à l'esprit de l'époque, lequel était rigoureusement empirique et naturaliste. On oubliait à dessein le fait qu'il s'agit d'un signifiant, car ce n'était pas du tout la fonction linguistique des sons qui intéressait les linguistes, mais les sons comme tels, les sons "en chair et en os", sans égard au rôle qu'ils jouent dans la langue. » (J.Lec. : p. 24-25). Cette critique est récurrente dans l'œuvre de Jakobson. Voir notamment, outre les passages concernant la distinction synchronie/diachronie, que nous envisagerons *infra* : J.Ar. : p. 94 [p. 548] cité ci-dessus, et J.Eff. : p. 314 [p. 523-524], cité ci-dessous, ainsi que J.Sc. : p. 544-545 et J.Stru. : p. 126, cités dans le chapitre 2. Notons que cette opposition génétique/téléologique vient doubler, dans *Six leçons sur le son et le sens*, l'opposition psychologique/fonctionnel : « Le trait qui est peut-être le plus symptomatique du mouvement néogrammairien, c'est la substitution continue des problèmes d'ordre strictement causal aux problèmes des moyens et des fins. Toute tentative pour définir un phénomène linguistique par sa fonction aurait été condamnée à cette époque comme une hérésie inadmissible. La phonétique étymologique ou, en d'autres termes, la phonétique fonctionnelle projetée par le jeune Baudouin a été, conformément à l'esprit du temps, remplacée dans les travaux ultérieurs du même savant par la "psychophonétique", selon sa propre terminologie. Ce n'est plus la fonction des sons, la question du but qu'ils visent, bref ce n'est plus le rapport des sons et du sens qui détermine la discipline en création. Et si la phonétique étymologique a été conçue par le jeune Baudouin comme un pont jeté entre la phonétique et la grammaire, à en croire son programme la psychophonétique cherchait à établir un pont entre la phonétique et la psychologie. La phonétique devait étudier la production et l'audition des sons du langage et la psychophonétique était appelée à élucider les conditions psychologiques de la phonation et de l'audition.

Or, si nous faisons abstraction de cette phraséologie et de la terminologie du programme de Baudouin et si nous examinons l'essence même, le contenu réel de ses travaux dans ce domaine, nous nous apercevons qu'en fait il aborde les sons du langage non pas en psychologue mais en linguiste. Dès le début, il a saisi l'importance du facteur différentiel, il a fait voir le noyau distinctif du son – autrement dit, le phonème en soi. C'est précisément sur le concept de phonème qu'il a fondé son étude de l'aspect phonique de la langue. Mais, tout en étant un novateur astucieux en linguistique, dans ses vues philosophiques et psychologiques Baudouin de Courtenay restait tributaire des idées courantes de l'époque. Et, comme l'époque exigeait que tout phénomène soit défini non par sa fonction mais uniquement par sa genèse, Baudouin a essayé de formuler une conception génétique du phonème, adaptée à l'idéologie régnante. Pour légaliser la notion de phonème, il se voyait obligé de répondre à des questions inquiétantes : où siège donc le phonème ? dans quel aspect de la réalité est-il enraciné ? Le savant croyait avoir trouvé la solution de ce problème en projetant la notion de phonème, notion purement fonctionnelle, purement linguistique, dans le monde de nos images mentales. Et il croyait avoir réussi à jeter les fondements du phonème en le définissant comme "l'équivalent psychique du son". Le "psychologisme" de Baudouin n'était qu'un camouflage pour justifier ses recherches novatrices aux yeux de l'époque et à ses propres yeux. Mais ce camouflage empêcha l'auteur de s'orienter dans ses grandes découvertes personnelles et d'en tirer les conclusions.

La doctrine de Baudouin a malheureusement gardé ce caractère ambigu. Ainsi, l'illustre linguiste russe, Lev V. Ščerba, l'un des meilleurs élèves de Baudouin de Courtenay, dans son livre sur les voyelles russes (paru en 1912) qui a fait date dans le développement de l'école baudouinienne et de la pensée linguistique en général, soumit le concept de phonème à un examen attentif et détaillé, et désigna le phonème comme "l'unité fondamentale" de la linguistique. En le définissant ainsi, Ščerba prêta une plus grande attention que Baudouin à l'aspect fonctionnel du phonème, mais, parallèlement, raccrocha plus encore que son maître ce concept au dogme génétique et mécaniste de la psychologie traditionnelle. Certes, pour Ščerba, la qualité essentielle du phonème, c'est sa faculté de différencier les mots, mais en même temps le savant insiste sur les critères psychologiques du phonème. Le phonème et le son ne sont pas pour lui deux aspects du même phénomène, mais deux phénomènes contigus. Au lieu d'envisager le phonème comme l'aspect fonctionnel du son et le son comme le substratum du phonème, il oppose le son au phonème, comme un fait extériorisé, objectif, au fait psychique, subjectif. » (J.Lec. : p. 49-51). On a là, d'une certaine manière, et *mutatis mutandis*, une approximation de l'opposition étiologie saussurienne/problématique des rapports son/sens (voir *infra*). On trouve un développement analogue dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International

« Les sons du langage en tant que phénomènes d'empirie extérieure présentent deux aspects : l'aspect moteur et l'aspect acoustique. Quel est le but immédiat de l'acte phonatoire ? Est-ce le phénomène acoustique ou le phénomène moteur lui-même ? Il est clair que c'est le phénomène acoustique que vise le sujet parlant, c'est le phénomène acoustique qui est le seul directement accessible à l'auditeur. Quand je parle, c'est afin qu'on m'entende. Des deux aspects du son, c'est donc l'aspect acoustique qui présente avant tout une valeur intersubjective, sociale, tandis que le phénomène moteur, autrement dit le travail de l'appareil vocal, est simplement une condition physiologique du phénomène acoustique⁹⁴. » (J.Leç. : p. 25).

Development of Phonology ». Voir J.Kaz. : p. 224-228 [p. 416-420], où il faut noter cette critique significative de la définition baudouinienne du phonème : « On se trouve ici en présence d'un des nombreux paradoxes frappants de cette fin de siècle : Baudouin de Courtenay, le père d'un des concepts centraux de la linguistique moderne, était convaincu qu'il avait fourni une définition théorique satisfaisante du phonème en le caractérisant comme "l'équivalent psychique d'un son" ou, d'une manière plus précise, comme "la fusion en un ensemble monolithique de représentations groupant des images motrices de la parole et celles des nuances acoustiques correspondantes – ces deux séries d'images étant unies en un tout par l'image d'une *simultanéité* entre effectuation de l'action et perception des impressions acoustiques". Il édifia de cette façon une conception quasi génétique du phonème en opposant celui-ci, en tant qu'image psychique (ou intention), au son, sa réalisation physique. » (J.Kaz. : p. 227) [« Here then is one of the numerous and striking paradoxes of the *fin de siècle* : Baudouin de Courtenay, the discoverer of one of the central concepts of modern linguistics, was convinced that he had provided a satisfactory theoretical definition of the phoneme in characterizing it as "the psychic equivalent of a sound" or more circumstantially as "the fusion in one monolithic representational group of the images of the actions of the articulatory speech organs as well as the images of the acoustic shades connected with these actions – images joined in one whole by the image of *simultaneously performing* the actions and perceiving the impressions of the acoustic shades". In this way a quasi-genetic conception of the phoneme was constructed by opposing it as a psychic image (or intention) to a sound, its physical realization. » (J.Kaz. : p. 419)]. Cette définition, en effet, est proche de celle de Saussure (voir les notes 33 et 51 ci-dessus). Pour la critique du psychologisme baudouinien, voir encore notamment J.Kru. : p. 252-253.

⁹⁴ Cette primauté de droit du niveau acoustique dans la perspective fonctionnelle est affirmée dès les premiers textes, dans des termes semblables. Voir par exemple J.Qu. : p. 3 et 6, J.CSL : p. 2, et J.Rem. : p. 23, où Jakobson renvoie à ce passage du *Cours de linguistique générale*, cité ci-dessus : « [...] non seulement l'impression produite sur l'oreille nous est donnée aussi directement que l'image motrice des organes, mais encore c'est elle qui est la base naturelle de toute théorie. » (Saussure, 1972 : p. 63). On lira de même dans *Six leçons sur le son et le sens* : « Or, l'isolation du son dans l'examen phonétique est un procédé artificiel. Dans la mesure où la phonétique s'attache exclusivement à l'acte de phonation, c'est-à-dire à la production des sons par les organes, elle n'est pas à même de réaliser ce procédé, comme Ferdinand de Saussure l'avait déjà fait nettement voir. Dans son *Cours de linguistique générale* donné de 1906 à 1911, rédigé après son décès (1913) par ses élèves, Charles Bally et Albert Sechehaye, et publié en 1916, le grand linguiste dit avec clairvoyance : "Si l'on pouvait reproduire au moyen d'un cinématographe tous les mouvements de la bouche et du larynx exécutant une chaîne de sons, il serait impossible de découvrir des subdivisions dans cette suite de mouvements articulatoires ; on ne sait où un son commence, où l'autre finit. Comment affirmer, sans l'impression acoustique, que dans *fal*, par exemple, il y a trois unités, et non deux ou quatre ?" Saussure suppose que c'est dans la chaîne de la parole entendue que l'on peut percevoir immédiatement si un son reste ou non semblable à lui-même. Or, comme l'ont montré les recherches ultérieures, ce n'est pas la donnée acoustique en soi qui nous permet de subdiviser la chaîne de la parole en unités distinctes mais seulement la valeur linguistique de cette donnée. Le grand mérite de Saussure est d'avoir exactement compris qu'une donnée extrinsèque existe déjà inconsciemment lorsque, en étudiant l'acte phonatoire, on aborde les *unités* phonétiques et lorsqu'on délimite les sons de la chaîne parlée. » (J.Leç. : p. 29). Le passage du *Cours de linguistique générale* cité par Jakobson se trouve p. 64 (voir aussi Saussure, 1967 : p. 100-101). On a vu ci-dessus que le traité de phonétique des manuscrits de Harvard amènera Jakobson à relativiser cette appréciation, mais dans le cadre d'une lecture tout aussi projective que celle dont témoigne ce développement. Il faut noter en effet, ici, que si Saussure pose effectivement que « [c]est dans la chaîne de la parole entendue que l'on peut percevoir immédiatement si un son reste ou non semblable à lui-même » (Saussure, 1972 : p. 64), il n'en a pas pour autant méconnu le fait que c'est le sens qui permet de délimiter les unités dans la chaîne de la parole (voir les passages en référence dans notre note 79, et ci-dessous).

Pour autant, la phonétique acoustique ne constitue pas une approche linguistique des sons du langage :

« La phonétique acoustique, qui évolue et s'enrichit de jour en jour, nous permet déjà de résoudre maintes énigmes du *son*, énigmes que la phonétique motrice n'était pas à même d'aborder. Mais, tout en étant infiniment plus apte à la synthèse, la phonétique acoustique ne peut-elle [*sic*] non plus servir de base autonome à la systématisation et à la classification des phénomènes phoniques du langage. En principe, elle se heurte aux mêmes obstacles que la phonétique motrice. Au début, l'acoustique n'attribuait aux sons qu'un nombre restreint de propriétés caractéristiques. Cela ne veut pas dire que les traits en question seraient leurs propriétés les plus essentielles. La restriction est due avant tout au fait que les facultés analytiques de la nouvelle discipline étaient encore assez modestes. Mais, si nous consultons un ouvrage véritablement moderne dans le domaine de la phonétique acoustique, par exemple la belle monographie du savant Antti Sovijärvi sur les voyelles et les nasales du finnois, *Die gehaltenen, geflüsterten und gesungenen Vokale und Nasale der finnischen Sprache* (Helsinki, 1938), nous nous trouvons derechef devant une multitude écrasante de détails dans la caractéristique de chaque son, le son se décomposant en fractions diverses et innombrables. La phonétique motrice et de même l'acoustique se sont montrées incapables de nous guider dans ce chaos et de dégager les caractères pertinents, les éléments constitutifs et imprescriptibles de tel et tel son ; l'acoustique peut nous donner avec une précision impressionnante l'image micrographique de chaque son, mais elle ne peut pas interpréter cette image, elle n'est pas à même de faire usage de ses propres données, comme si elles étaient des hiéroglyphes d'une langue inconnue. Quand deux sons, comme c'est toujours le cas, présentent en même temps des ressemblances et des dissemblances, l'acoustique, n'ayant pas de critère propre pour évaluer ce qui est d'importance et ce qui ne l'est pas, ne sait pas si c'est la ressemblance ou la dissemblance qui importe dans chaque cas donné. Elle ne sait pas s'il s'agit de deux variantes d'une unité ou de deux unités autonomes. » (J.Leç. : p. 35-37).

Seule la phonologie, étude fonctionnelle des sons du langage, constitue une telle approche, peut « servir de base autonome à la systématisation et à la classification des sons du langage ». Jakobson pose en effet que si l'on parle pour être entendu, c'est pour être compris que l'on veut être entendu, de sorte que le sens est le but ultime de l'acte de parole et que, conséquemment, les sons doivent être étudiés avant toute chose dans leur aspect sémantique, c'est-à-dire linguistique :

« Pour la phonétique motrice, en abordant un problème analogue, nous avons dû recourir à un critère extrinsèque et poser la question du but immédiat des articulations, ou, plus précisément, du but acoustique ; nous posons cette fois-ci la question du but immédiat des sons comme phénomène acoustique. En posant cette question, nous dépassons déjà le plan du signifiant, l'aire du son en soi, et nous touchons au plan du signifié, l'aire du sens. Nous avons dit qu'on parle pour être entendu ; il faut ajouter qu'on veut être *entendu* pour être compris. C'est le chemin de l'acte phonatoire au *son* proprement dit et du son au sens ! Ici nous quittons le domaine de la phonétique, discipline étudiant les sons uniquement dans leur aspect moteur et acoustique, et nous abordons un nouveau

Seulement, encore une fois, il s'agit pour Saussure, dans un cas de phonologie et de phonème, dans l'autre de langue (de fait linguistique) et de signifiant, deux pôles entre lesquels il ne saurait pour lui y avoir d'autre continuité que celle qui subordonne la phonologie à la linguistique et dans laquelle s'inscrit précisément la primauté du fait acoustique. Sur le traitement de la relation entre les deux niveaux moteur et acoustique dans le traité de phonétique des manuscrits de Harvard, voir encore J.Sau : p. 290-291 [p. 746].

domaine, celui de la phonologie, qui étudie les sons du langage dans leur aspect linguistique. » (J.Leç. : p. 37).

Dans cette perspective, c'est selon le critère de la fonction linguistique que les sons du langage doivent être analysés :

« Il est vrai que la matière phonique du langage a été étudiée à fond et que ces études, surtout au cours des cinquante dernières années, ont donné des résultats brillants et abondants ; mais, la plupart du temps, on a étudié les phénomènes en question abstraction faite de leur fonction. Dans ces conditions, il a été impossible de classer ces phénomènes et même de les comprendre. De même, on ne peut comprendre et classer des machines ou d'autres outils tant qu'on s'attache exclusivement à leurs matières brutes et à leurs formes extérieures, sans tenir compte de leur emploi. Pour pouvoir interpréter et classer le jeu varié de nos organes phonateurs, il faut prendre en considération les phénomènes acoustiques que ce jeu vise, *car on parle pour être entendu* ; et, pour pouvoir interpréter, classer et délimiter les sons variés du langage, nous devons tenir compte du sens dont ils sont chargés, *car c'est pour être compris qu'on cherche à être entendu*⁹⁵. » (J.Leç. : p. 40-41).

La problématique phonologique est donc une problématique d'intégration de la phonie à la langue, dont le noyau est la notion de fonction, reconnue comme critère du linguistique. Comme il apparaît à la lecture des textes de Jakobson, cette notion de fonction relève d'une problématique empirique, dans la mesure où elle implique un double donné : donné du son et du sens d'une part, donné de la langue d'autre part.

En premier lieu, l'existence du son comme entité linguistique n'est pas appréhendée en termes de question adressée au linguiste, mais en termes de point de départ, d'existence d'un champ d'analyse. Il ne s'agit pas pour Jakobson de rendre raison de cette existence, mais d'étudier les sons d'un point de vue linguistique, « sous l'angle de leur fonction de signe⁹⁶ »

⁹⁵ On lira ainsi dans les *Preliminaries to Speech Analysis* (1952-1963) : « As soon as it is realized that the proper criterion of selection is the linguistic relevance (expressed in binary terms), the acoustic problems of the speech sounds find a far more determinate solution. Correspondingly the articulatory stage of speech must be defined in terms of the means utilized to obtain any pair of contrastive effects. For example, as far as language uses an autonomous distinctive opposition of gravity and acuteness, we examine the acoustical correlates of the linguistic values in question and the articulatory prerequisites of these stimuli.

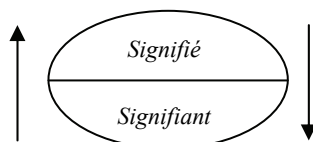
In short, for the study of speech sounds on any level whatsoever their linguistic function is decisive. » [« Dès que l'on se rend compte que le critère de sélection approprié est la pertinence linguistique (exprimée en termes binaires), les problèmes acoustiques des sons du langage trouvent une solution bien plus déterminée. En conséquence le stade articutoire du discours doit être défini dans les termes des moyens utilisés pour obtenir n'importe quelle paire d'effets contrastifs. Par exemple, pour autant que le langage utilise une opposition distinctive autonome de gravité et d'acuité, nous examinons les corrélats acoustiques des valeurs linguistiques en question et les prérequis articutoires de ces stimuli.

En résumé, pour l'étude des sons du langage à tous les niveaux, quels qu'ils soient, la fonction linguistique de ceux-ci est décisive. »] (J.Prel. : p. 603). Pour la primauté du niveau acoustique sur le niveau moteur, voir encore notamment J.Cor. : p. 437-438, J.Rol. : p. 177-179 [p. 713-715] et J.SS : p. 38 [p. 31], p. 78-82 [p. 64-67], où l'on trouve une nouvelle référence à Saussure, et p. 130 [p. 107].

⁹⁶ « [...] unter dem Gesichtspunkt ihrer Zeichenfunktionen » (J.Kin. : p. 340). La formule est extraite du passage suivant, où l'on retrouve l'opposition entre phonétique et phonologie : « Les sons, on l'a dit, subissent de la part de l'enfant une sélection à l'issue de laquelle ils ne deviennent des sons du discours que dans la mesure où ils se rapportent au langage au sens strict du terme, à savoir aux "signes linguistiques arbitraires" de Saussure (*op. cit.*, p. 100 sq). Cette sélection est donc inséparablement liée à la nature sémiotique du langage ; il s'agit d'un problème purement linguistique, les sons n'étant considérés que sous l'angle de leur fonction de signe. La question des sons prélinguistiques du babil se révèle, à l'opposé, de nature exclusivement phonétique,

(J.Kin. : p. 31). Dans cette perspective, en second lieu, la langue apparaît comme doublement donnée : dans l'évidence de sa définition d'appariement du son et du sens et d'instrument de communication d'une part, en ce qu'elle fait figure de présupposé de l'analyse d'autre part. Le premier aspect apparaît de manière très nette dans le passage suivant de *Six leçons sur le son et le sens* :

« On nous enseigne que tout mot, et tout signe linguistique en général, est une entité à deux faces. Tout signe linguistique présente l'union du son et du sens ou, en d'autres termes, celle du signifiant et du signifié. Rappelons le schéma auquel on a recours pour la représenter : ??? »



On nous enseigne avec raison que les deux éléments sont intimement unis et s'appellent l'un l'autre, comme nous l'indiquent les flèches de la figure. Prenons par exemple le mot qui s'écrit *pain*. Cette graphie, le mode de reproduction de ce mot par l'écriture, est une graphie traditionnelle, historique, qui ne correspond plus à la prononciation actuelle, et qui dans certains dictionnaires, est complétée par une transcription phonétique plus ou moins exacte indiquée entre parenthèses. Quelle est à présent la forme phonique du mot ? C'est *pε* (consonne *p* plus voyelle nasale) qui est le signifiant du mot. Le dictionnaire cherche ensuite à nous indiquer ce que ce mot signifie : « Aliment fait de farine pétrie, fermentée et cuite au four. » C'est le signifié du mot « pain ».

Si on nous dit *pε*, ce signifiant évoque en nous le signifié correspondant, c'est-à-dire l'idée de l'aliment fait de farine pétrie fermentée et cuite au four. Et, d'autre part, si nous pensons à cet aliment et si c'est à la langue française que se trouve être liée notre pensée, c'est l'image acoustique et motrice, bref l'image phonique *pε*, qui surgit dans notre esprit.

Cette union intime entre les sons et le sens est parfaitement évidente et claire mais, comme nous l'avons déjà signalé, la structure de cette union n'a été soumise que depuis peu à une étude systématique, étude qui est encore loin d'être achevée. On sait que la chaîne des sons apparaît comme le support du sens, mais il s'agit de savoir comment les sons remplissent cette fonction. Nous nous sommes permis de recourir à une métaphore⁹⁷ : il s'agit de trouver les quanta de la langue, c'est-à-dire de dégager le plus petit élément phonique chargé de valeur significative. » (J.Leç. : p. 39-40).

Il faut noter en particulier, dans ce passage, l'expression « parfaitement évidente et claire » qui témoignerait à elle seule de l'empirisme de la problématique phonologique. Faisant fond sur cette évidence, la phonologie ne saurait en effet faire autre chose que de parcourir ce « chemin de l'acte phonatoire au *son* proprement dit et du son au sens » pour reprendre une autre expression de *Six leçons sur le son et le sens*, citée ci-dessus. Et aussi bien est-il question dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » (1963) de

essentiellement articulatoire » (J.Kin. : p. 30-31) [« Die Laute werden, wie gesagt, vom Kinde einer Auslese unterworfen, indem sie zu Sprachlauten werden und nur soweit sie sich auf die Sprache im engen Sinne des Wortes beziehen, d.h. auf die *signes linguistiques arbitraires*, willkürliche Sprachzeichen, nach der Saureschen Formulierung (*o.c.*, 100 f.). Diese Auslese hängt also untrennbar mit der Zeichennatur der Sprache zusammen : das Problem ist rein linguistisch (die Sprachlaute werden unter dem Gesichtspunkt ihrer Zeichenfunktionen betrachtet) ; die Frage der vorsprachlichen Lalllaute erweist sich dagegen als eine äusserlich phonetische, vorwiegend artikulatorische Angelegenheit » (J.Kin. : p. 340)].

⁹⁷ Nous reviendrons *infra* sur ce type de métaphore, extrêmement fréquent chez Jakobson.

« recherches phonologiques systématiques, qui apparieraient avec cohérence le son et le sens⁹⁸ » (J.TAI : p. 135). La notion de fonction se rattache quant à elle plus précisément à la définition, également « évidente », de la langue comme instrument de communication. On lit ainsi dans « Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics » (1962) :

« Le titre de ce chapitre [« Efforts... »] définit ce courant commun comme visant à la réalisation d'un modèle des moyens et des fins dans le langage. Ces efforts proviennent d'une conception universellement admise du langage comme moyen de pensée et de communication. On peut trouver dans n'importe quel manuel des déclarations sur le langage en tant qu'outil, instrument, véhicule, etc., mais, aussi étrange que cela puisse paraître, la tradition linguistique du siècle dernier n'a pas tiré la conclusion apparemment évidente découlant de ce truisme. Ainsi, le besoin élémentaire d'analyser tous les ressorts du langage du point de vue des tâches qu'ils accomplissent a émergé comme une innovation audacieuse. L'absence prolongée de toute étude des relations entre les moyens et les fins dans le langage – absence qui marque encore quelques préjugés universitaires – trouve son explication historique dans une crainte invétérée à l'égard des problèmes liés à la finalité. Dès lors, les problèmes de genèse l'ont emporté sur ceux d'orientation, la recherche des conditions préalables a supplanté l'examen des buts.

L'étude des effets physico- et psycho-acoustiques de la production des sons ainsi que l'analyse des sons de la parole avec une attention systématique pour les diverses tâches qu'ils remplissent dans le langage furent parmi les premières réalisations dans la construction systématique d'un modèle des moyens et des fins du langage. Ce serait se méprendre évidemment que de nier l'existence de suggestions anticipatrices sur ces problèmes dans la pensée de certains linguistes des périodes précédentes, et l'on peut faire remonter une attitude finaliste dans l'analyse des sons, comme cela a été démontré, jusqu'à Baudouin de Courtenay, M. Kruszewski, J. Winteler et H. Sweet ; mais aucun de ces savants n'a véritablement développé les principes et la technique d'une telle analyse, parce que tous étaient encore dominés par la formation génétique de leur siècle.

C'est précisément la référence aux tâches accomplies par les éléments phoniques du langage qui a permis aux chercheurs de remplacer peu à peu la description grossièrement matérielle et quantitative des sons du langage par une analyse relationnelle, et de décomposer le continuum du flux sonore en constituants discrets. On appliqua la même attitude strictement relationnelle à l'examen de la morphologie et de la syntaxe ; cela changea et simplifia de façon fondamentale notre représentation du système grammatical, et révéla sa logique interne⁹⁹. » (J.Eff. : p. 314).

⁹⁸ « [...] systematic phonological research, consistently matching sound with meaning » (J.TAI : p. 290).

⁹⁹ « The title of this paper defines this common drift as aiming toward a means-ends model of language. These efforts proceed from a universally recognized view of language as a tool of communication. Statements about language as a tool, instrument, vehicle, etc., can be found in any textbook, but, strange as it seems, the apparently self-evident inference from this truism was not drawn in the linguistic tradition of the last century. Thus the elemental demand to analyze all the instrumentalities of language from the standpoint of the tasks they perform emerged as a daring innovation. The prolonged neglect of any inquiry into the means-ends relationship in language – a neglect which still survives in some academic biases – finds its historical explanation in the inveterate fear of problems connected with goal-directedness. Therefore questions of genesis outweighed those of orientation, search for prerequisites supplanted the examination of aims.

The study of sound production with reference to its acoustic effects and the analysis of speech sounds with consistent regard for the various tasks they perform in language were among the first achievements in the systematic build-up of the means-ends model of language. It would be mistaken, of course, to deny the precursory hints to these problems in the thought of single linguists from earlier periods, and an end-directed attitude to sound analysis can be traced, as it has been shown, to Baudouin de Courtenay, Kruszewski, Winteler,

Une telle définition de la langue, sur laquelle nous reviendrons, fait de la langue un présupposé de l'analyse. Pourvoyeuse du critère de la fonction, et du cadre d'analyse qu'est l'appariement du son et du sens, la langue apparaît en effet comme ce qui permet l'analyse du son d'un point de vue linguistique. Aussi – dans le cadre de la problématique phonologique – ne pourra-t-elle être théorisée, mais seulement édifiée. Autrement dit, la problématique phonologique est une problématique analytique. Et de fait, les textes de Jakobson insistent sur la dimension du classement. Il est ainsi question dans *Six leçons sur le son et le sens* des « principes organisateurs de la matière phonique du langage » (J.Leç. : p. 30), et, quelques pages plus loin, à propos de cette incapacité de l'acoustique à distinguer entre unités et variantes dont il a été question ci-dessus, de « classification » :

« Ce n'est pas uniquement une difficulté technique. C'est de nouveau le problème des unités dans la variété qui nous tourmente, car, sans solution à ce problème inquiétant, il n'y a point de système, point de classification. La matière phonique du langage tombe en poussière¹⁰⁰. » (J.Leç. : p. 37).

Il faut noter, dans ce passage, l'équivalence posée entre système et classification. Jakobson parlera plus loin de « coordination » et de « cohérence » :

« Ces quelques exemples, bien qu'élémentaires, suffisent à révéler la différence cardinale entre le point de vue strictement *phonétique*, qui ne demande qu'à dresser l'inventaire des sons en tant que phénomènes moteurs et acoustiques, et le point de vue dit phonologique, qui nous oblige à examiner la valeur linguistique des sons et à établir les phonèmes, c'est-à-dire le système des sons en tant qu'éléments servant à distinguer les significations des mots. En confrontant les deux inventaires, nous constatons qu'ils diffèrent essentiellement l'un de l'autre et que l'assortiment des phonèmes est à la fois beaucoup plus restreint, plus net et plus discret dans le sens mathématique du terme. Il nous fait voir un système cohérent et coordonné. » (J.Leç. : p. 47).

and Sweet ; but none of these scholars had actually developed the principles and technique of such an analysis, because all of them were still dominated by the genetic schooling of their century.

It was precisely the reference to the tasks performed by the phonic elements of language which enabled the investigators to replace step by step the grossly material, metrical description of speech sounds by a relational analysis and to dissolve the sound-flow continuum into discrete constituents. The same strictly relational attitude was applied also in morphologic and syntactic inquiry and essentially changed and simplified our design of the grammatical system – revealed its internal logic. » (J.Eff. : p. 523-524).

¹⁰⁰ Voir également, ensuite : « Il y a un siècle, un écrivain romantique russe, Vladimir Odoevskij, conta l'histoire d'un homme qui avait reçu d'un magicien malveillant le don de tout voir et tout entendre : “Tout dans la nature se décomposait devant lui sans que rien ne s'unît dans son esprit”, et les sons de la parole se changeaient devant le malheureux en un torrent d'innombrables mouvements articulatoires et de vibrations mécaniques dépourvus de but et de sens. Le triomphe de l'empirisme aveugle n'aurait pu être anticipé et évoqué d'une manière plus pénétrante ! Dans le laboratoire des investigateurs de ce bord, les moyens phoniques de la langue se sont désagrégés en une multitude de données microscopiques qu'ils mesuraient assidûment en oubliant à dessein leur but et raison d'être. C'est conformément à ces tendances que les métriciens de l'époque enseignaient qu'on ne peut étudier des vers qu'en oubliant leur langue et leur signification. L'étude des sons du langage perdait tout contact avec le problème véritablement linguistique, celui de leur valeur à titre des signes verbaux. L'image rebutante de la multitude chaotique posait avec nécessité le principe antithétique d'une unité organisatrice. La phonologie, dit le maître de la linguistique française, Antoine Meillet, “nous délivre d'une espèce de cauchemar qui pesait sur nous”. » (J.Leç. : p. 37-38). On trouve un développement très proche dans « Zur Struktur des Phonems ». Voir J.Zu. : p. 280.

C'est encore en termes de tri et de classification que la phonologie est opposée à la phonétique dans « *Phonology and Phonetics* » (1955) :

« Tandis que la phonétique vise à recueillir une information aussi exhaustive que possible sur la matière sonore brute, du point de vue de ses propriétés physiques et physiologiques, la phonématique, et la phonologie en général¹⁰¹, viennent appliquer des critères strictement linguistiques au tri et à la classification du matériel rassemblé par la phonétique¹⁰². » (J.PP : p. 107).

Enfin, dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978), la phonologie est présentée en termes d'analyse de la parole. Jakobson et Waugh écrivent en effet dans ce texte, à propos d'une affirmation de Baudouin de Courtenay qui y est présenté comme un précurseur de la phonologie :

« Le but du linguiste [Baudouin de Courtenay] est donc de découvrir les invariants relationnels dans le flux de la parole, en dépit de ses innombrables variations phonétiques contextuelles et facultatives¹⁰³. » (J.SS : p. 23).

On mesure ainsi, par contrecoup, la portée de la discontinuité postulée par Saussure entre linguistique et phonologie. Un tel postulat apparaît en effet, dans cette perspective, comme une condition sine qua non de la théorisation de la langue, d'une perspective non plus analytique mais étiologique.

¹⁰¹ Jakobson distingue en effet dans ce texte entre phonologie et phonématique ou phonémique, distinction liée à la diversité des traits phoniques : « La manière dont le langage utilise la matière sonore, choisissant certains de ses éléments et les adaptant à des fins variées, est l'objet d'une discipline linguistique spéciale. En anglais cette discipline est souvent appelée *phonemics* (équivalent du français *phonématique*) puisque, parmi les fonctions du son dans le langage, la principale est la fonction distinctive, et puisque le support premier de cette fonction est le phonème avec ses composants. Le terme prédominant en Europe, *phonologie* (créé en 1923 et basé sur les suggestions de l'école de Genève), ou la périphrase *phonétique fonctionnelle*, sont cependant préférables, même si en anglais le mot *phonology* a souvent servi à désigner d'autres domaines et notamment à traduire l'allemand *Lautgeschichte* (phonétique historique). L'avantage du terme "phonologie" serait d'être plus aisément applicable à l'ensemble des fonctions linguistiques remplies par le son, tandis que "phonématique" (*phonemics*) suggère bon gré mal gré une restriction aux véhicules distinctifs : c'est donc une désignation toute trouvée pour la branche principale de la phonologie, celle qui a trait à la fonction distinctive des sons de la parole. » (J.PP : p. 107) [« The question of how language utilizes sound matter, selecting certain of its elements and adapting them to its various ends, is the field of a special linguistic discipline. In English this discipline is often called PHONEMICS (or, puristically, PHONEMATICS), since among the functions of sound in language the primary one is to serve as distinctive vehicle, and since the basic vehicle for this function is the phoneme with its components.

The prevailing continental term PHONOLOGY (launched in 1923 and based on the suggestions of the Geneva school) or the circumlocution FUNCTIONAL PHONETICS is preferable, however, although in English the label "phonology" frequently designated other domains and especially served to translate the German *Lautgeschichte*. A possible advantage of the term "phonology" would be its easier application to the whole variety of linguistic functions performed by sound, while "phonemics" willy-nilly suggests a confinement to the distinctive vehicles and is a quite appropriate designation for the main part of phonology dealing with the distinctive function of speech sounds. » (J.PP : p. 467)]. Nous reviendrons *infra* sur ces différentes fonctions.

¹⁰² « While phonetics seeks to collect the most exhaustive information on gross sound matter in its physiological and physical properties, phonemics, and phonology in general, intervene to apply strictly linguistic criteria to the sorting and classification of the material gathered by phonetics. » (J.PP : p. 467).

¹⁰³ « The linguist's aim was to discover the relational invariants in the flux of speech, with its countless contextual and optional sound variations. » (J.SS : p. 18).

C. Problématique saussurienne et théorisation du rapport son/sens

Pour Saussure, et c'est là la spécificité de sa problématique, le son et le sens, en tant que donnés premiers auxquels a affaire le linguiste, font problème. Une idée récurrente dans les textes saussuriens est celle de l'absence en linguistique de toute unité donnée, et de la nécessité corrélative de points de vue constitutifs. On lit ainsi dans le *Cours de linguistique générale* :

« Quel est l'objet à la fois intégral et concret de la linguistique ? La question est particulièrement difficile ; nous verrons plus tard pourquoi ; bornons-nous ici à faire saisir cette difficulté.

D'autres sciences opèrent sur des objets donnés d'avance et qu'on peut considérer ensuite à différents points de vue ; dans notre domaine, rien de semblable. Quelqu'un prononce le mot français *nu* : un observateur superficiel sera tenté d'y voir un objet linguistique concret ; mais un examen plus attentif y fera trouver successivement trois ou quatre choses parfaitement différentes, selon la manière dont on le considère : comme son, comme expression d'une idée, comme correspondant du latin *nūdum*, etc. Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet, et d'ailleurs rien ne nous dit d'avance que l'une de ces manières de considérer le fait en question soit antérieure ou supérieure aux autres. » (Saussure, 1972 : p. 23).

Ce passage du *Cours de linguistique générale* a été rédigé¹⁰⁴ à partir de notes de Saussure, soit les « Notes pour un livre sur la linguistique générale 1 et 2 » des *Écrits de linguistique générale*¹⁰⁵, que nous reproduisons ici dans leur quasi-intégralité :

« Comme le langage n'offre sous aucune de ses manifestations une *substance*, mais seulement des *actions* combinées ou isolées de forces physiologiques, physiques, mentales ; – et comme néanmoins toutes nos distinctions, toute notre terminologie, toutes nos façons de parler sont moulées sur cette supposition involontaire d'une substance, on ne peut se refuser, avant tout, à reconnaître que la théorie du langage aura pour plus essentielle tâche de démêler ce qu'il en est de nos distinctions premières. Il nous est impossible d'accorder qu'on ait le droit d'élever une théorie en se passant de ce travail de définition, quoique cette manière commode ait paru satisfaire jusqu'à présent le public linguistique.

En prenant ce qu'il peut y avoir dans le langage à la fois de plus matériel, de plus simple, et de plus indépendant du temps, par exemple "le groupe *aka*" ou "la voyelle *a*", préalablement dégagés de toute signification, de toute idée d'emploi, cela ne représente rien qu'une série d'*actions* (physiologico-acoustiques), que nous jugeons concordantes. A l'instant où nous les jugeons concordantes, nous faisons de *aka* ou *a* une *substance*. Or il est impossible de se rendre compte de ce que vaut cette substance, sans s'être rendu compte du point de vue au nom duquel nous la créons.

– On n'a jamais le droit de considérer un côté du langage comme antérieur et supérieur aux autres, et devant servir de point de départ. On en aurait le droit, s'il y avait un côté qui fût donné hors des autres, c'est-à-dire hors de toute opération d'abstraction et de généralisation de notre part ; mais il suffit de réfléchir pour voir qu'il n'y en a pas un seul, qui soit dans ce cas. Il peut sembler par exemple qu'on ait le droit de partir de la figure vocale, par exemple de la figure vocale []

¹⁰⁴ Voir Saussure (1967) : p. 24-26.

¹⁰⁵ Voir Saussure (2002a) : p. 197-202. Engler les date de 1893-1894. Voir Saussure (2002a) : p. 197 et Engler (1975) : p. 838-839.

L'identité de [la] figure vocale *cantare* (par exemple avec un mot *kantare* en hottentot) représente une autre façon de classer les faits, que l'identité de *cantare/chanter*, et que l'identité de *cantare* comme signifiant telle chose, mais ce ne sont que différentes manières de découper

[...]

– Au moment où nous décidons d'entrer dans le domaine des faits vocaux, y a-t-il préalablement quelque chose de défini dans un autre domaine ? – Absolument rien.

2° S'il y avait néanmoins quelque chose de déterminé par ailleurs, cette détermination serait-elle décisive ou valable pour le domaine vocal ? – Pas un seul instant –. En admettant par exemple que nous sachions quelle formule donner au milieu du système grec à la valeur de *vu* et en français à la valeur *nu*, il est évident que la figure vocale *nū* existent [*sic*] hors de toute valeur et de tout idiome, hors de tout lieu, de tout temps, et de toute circonstance, sans même savoir si elle correspond à un mot grec ou à un mot français. Elle existe, parce que nous la déclarons identique à elle-même. Mais nous ne pouvons pas la déclarer identique à elle-même, sans invocation tacite d'un *point de vue* : autrement, nous pourrions tout aussi bien déclarer identique à lui-même *cantāre* : *chanter*. Nous faisons donc tacitement appel, pour proclamer l'existence de *nū*, au jugement d'identité prononcé par l'oreille, de même que nous faisons appel pour affirmer l'existence [mot ill.] de *cantāre* + [?] *chanter* à une autre espèce d'identité, découlant d'un autre ordre de jugements ; mais dans aucun cas nous ne cessons de recourir à une opération très positive de l'esprit : L'illusion des choses qui seraient *naturellement données* dans le langage est profonde.

– Première manière de raisonner : “*Il y a le latin cantāre*”. Et ensuite : commencent les “au point de vue de...” ; par exemple, ce *cantāre*, “au point de vue de” la figure vocale qu'il représente est identique à tel mot cafre ou samoyède ; “au point de vue de” la continuation régulière de cette figure est identique au français *chanter* ; “au point de vue de sa valeur en latin []

On s'aperçoit alors que pour considérer successivement *cantāre* à tant de points de vue, qui en font des choses toutes différentes, la première condition serait de savoir en quoi consiste le véritable *cantāre*, où est la garantie de son existence, ou simplement la forme solide de son existence. C'est ici qu'on est conduit à la :

Deuxième manière de raisonner : Nous reconnaissons en effet qu'on ne peut dire : “*Il y a un latin cantāre*”, parce qu'il est absolument impossible de savoir de quoi il s'agit hors d'un point de vue qu'il faut choisir. Nous choisirons donc un point de vue, qui nous fournira une base ferme. Nous déclarons formellement que *cantāre* est pour nous la figure vocale *kan-tā-re* ; tout ce qui s'ajoutera sera attribut

Troisième manière de raisonner, pour nous seule admissible :

Il n'y a rien, c'est-à-dire non seulement rien qui soit déterminé d'avance hors du point de vue, mais pas même un point de vue qui soit plus indiqué que les autres.

Il n'y a d'abord que la critique comparative des points de vue.

– Dire qu'on n'a pas le droit de parler d'un latin *cantāre* ou [] est comme on voudra ridicule, ou au contraire d'une évidence ridicule. IMAGE-1-1-#00-???

Identité	cantāre / cantāre
Identité	cantāre / cantāre
	sens / sens
	& emplois / & emplois
Identité	cantāre / chanter

Nous prétendons que toute espèce d'opération juste ou fausse sur la langue (en exceptant le chapitre des *emprunts* que nous laissons de côté), trouve sa formule à l'aide des principes que nous avons posés.

– Il y a différents genres d'identité. C'est ce qui crée différents ordres de faits linguistiques. Hors d'une relation quelconque d'identité, un fait linguistique n'existe pas.

Mais la relation d'identité dépend d'un point de vue variable qu'on décide d'adopter ; il n'y a donc aucun rudiment de fait linguistique hors du point de vue défini qui préside aux distinctions » (Saussure, 2002a : p. 197-200)

« Soit une figure vocale, telle que *alka*, qui en passant de bouche en bouche devient, par exemple, *ôk*.

En prenant le terme final *ôk* et le terme initial *alka* y a-t-il entre les deux choses un lien positif, et dans l'affirmative, de quelle nature est ce lien ?

Tout de suite on s'aperçoit que le lien entre les choses préexiste

A mesure qu'on approfondit la matière proposée à l'étude linguistique, on se convainc davantage de cette vérité, qui donne il serait inutile de le dissimuler singulièrement à réfléchir : que le lien qu'on établit entre les choses préexiste dans ce domaine *aux choses elles-mêmes*, et sert à les déterminer.

Ailleurs il y a des *choses*, des objets donnés que l'on est libre de considérer ensuite à différents points de vue. Ici il y a d'abord des points de vue, justes ou faux, mais uniquement des points de vue à l'aide desquels on CRÉE secondairement les choses. Ces créations se trouvent correspondre à des réalités quand le point de départ est juste, ou n'y pas correspondre dans le cas contraire : mais dans les deux cas aucune chose, aucun *objet* n'est donné un seul instant en soi. Non pas même quand il s'agit du fait le plus matériel, le plus évidemment défini en soi en apparence, comme serait une suite de sons vocaux.

Considérons par exemple la suite de sons vocaux *alka*, qui après un certain temps, en passant de bouche en bouche est devenue *ôk* ; et remarquons que pour simplifier nous nous abstenons absolument de faire intervenir la valeur significative de *alka* ou *ôk*, quoique sans elle il n'y ait pas même le commencement d'un fait de langage proprement dit.

Donc *alka*, moyennant le facteur TEMPS, se trouve être *ôk*. Au fond, où est le LIEN entre *alka* et *ôk* ? Si nous entrons dans cette voie, *et il est inflexiblement nécessaire d'y entrer*, nous verrons bientôt qu'il faudra se demander où est le LIEN entre *alka* et *alka* lui-même, et à ce moment nous comprendrons qu'il n'y a nulle part comme fait primordial [?] une *chose* qui soit *alka* ni aucune chose ; mais qu'il y a d'abord un *genre de rapport* que nous établissons, par exemple le rapport entre *alka* et *ôk* qui nous suggère l'idée d'une certaine espèce d'unité, encore très difficile à définir.

Voici notre profession de foi en matière linguistique : En d'autres domaines on peut parler des choses "*à tel ou tel point de vue*", certain qu'on est de retrouver un terrain ferme dans l'objet même. En linguistique, nous nions en principe, qu'il y ait des objets donnés, qu'il y ait des *choses* qui continuent d'exister quand on passe d'un ordre d'idées à un autre, et qu'on puisse se permettre de considérer des "*choses*" dans plusieurs ordres, comme si elles étaient données par elles-mêmes.

Résumé le plus général

Voici le sens le plus général de ce que nous avons cherché à établir : – Il nous est interdit en linguistique, quoique nous ne cessions de le faire, de parler "*d'une chose*" à différents points de vue, *ou d'une chose en général* parce que c'est le point de vue seul qui FAIT la chose.

Aussitôt que surgit une expression de ce genre (par exemple *eqvos* au point de vue vocal, au point de vue étymologique, au point de vue de ses dérivés, au point de vue de...), il y a dans l'air une confusion d'idées – flagrante, puisqu'on commence par faire de *eqvos* quelque chose, qui peut s'envisager à mille points de vue, et qui serait donc indépendant de tous. Mais qu'on essaie de définir *eqvos* hors d'un point de vue déterminé !

– Je n'hésite pas à dire que chaque fois qu'on introduit une distinction soi-disant de "point de vue", la question vraie est de savoir si nous sommes en face des mêmes "*choses*", et que si c'est le cas, c'est par le plus complet et le plus inespéré des hasards.

– On a tant de fois opposé le *son* matériel à tout ce qui lui peut être opposé que nous craignons bien que notre nouvelle distinction ne soit confondue avec d'autres. Notre position est toutefois très nette. Parmi les choses qui peuvent être *opposées* au son

matériel, nous nions, essentiellement et sans aucune défaillance future dans le détail, qu'il soit possible d'*opposer* l'idée. Ce qui est opposable au son matériel, c'est *le groupe son-idée*, mais absolument pas *l'idée*. » (Saussure, 2002a : p. 200-202).

De ce long développement, nous retiendrons deux choses. D'une part, Saussure appelle à dépasser l'illusion de la substance, de l'objet donné au sens d'un existant linguistique qu'il suffirait de décrire et d'analyser, et à s'interroger sur les points de vue constitutifs des unités linguistiques qui seront l'objet du linguiste¹⁰⁶. Dans cette perspective, le problème principal

¹⁰⁶ Cet appel est central dans « De l'essence double du langage », où il est réitéré à plusieurs reprises dans les premiers feuillets du manuscrit. On y lit ainsi : « On n'est pas dans le vrai, en disant : un fait de langage veut être considéré à plusieurs points de vue ; ni même en disant ce fait de langage sera réellement deux choses différentes selon le point de vue. Car on commence par supposer que le fait de langage est donné hors du point de vue.

Il faut dire : primordialement il existe des points de vue ; sinon (*et*) il est simplement impossible de saisir un fait de langage

L'identité que nous avons commencé par établir, tantôt au nom de telle considération tantôt au nom de telle autre, entre deux termes (*qui*) eux-mêmes de nature variable, est absolument le seul fait premier le seul *fait simple* d'où part l'investigation linguistique. » (Saussure, 2002a : p. 19), puis, après Saussure (2002a) : p. 22-23 et 23-25, cités ci-dessous : « §1. L'*identité* dans l'ordre vocal.

Quand j'ouvre deux fois, trois fois, cinq cents fois la bouche pour prononcer *aka*, la question de savoir si ce que je prononce peut être déclaré identique ou non-identique dépend d'un examen.

§2. Les ENTITÉS de l'ordre vocal.

Il est immédiatement visible que les *entités* de l'ordre vocal ou bien consistent dans l'identité que nous venons de considérer, par conséquent dans un fait parfaitement abstrait, ou bien ne consistent en rien et ne sont nulle part.

Les faits de parole, pris en eux-mêmes, qui seuls certainement sont *concrets* se voient condamnés à ne signifier absolument rien que par leur identité ou leur non-identité. Le fait par exemple que *aka* est prononcé par telle personne à un certain endroit et à un certain moment, ou le fait que mille personnes à mille endroits et à mille moments émettent la succession de sons *aka*, est absolument le seul fait donné : mais il n'est en [*sic*] pas moins vrai que seul le fait ABSTRAIT, l'*identité acoustique de ces aka*, forme seul l'*entité acoustique aka* : et qu'il n'y a pas à chercher un objet premier plus tangible, que ce premier objet abstrait.

(Il en est de même d'ailleurs pour toute *entité* acoustique, parce qu'elle est soumise au temps ; 1° prend un *temps* pour se réaliser, et 2° tombe dans le néant après ce temps, par exemple pour une composition musicale, comparée à un tableau. Où *existe* une composition musicale ? C'est la même question que de savoir où existe *aka*. Réellement cette composition n'existe que quand on l'exécute ; mais considérer cette exécution comme son existence est faux. Son existence, c'est l'*identité* des exécutions.)

§3. Les entités de l'ordre vocal sont-elles des entités linguistiques ?

Pour résoudre cette question, il faut se demander ce qu'est une entité vocale.

On a vu qu'elle consiste dans l'identité de deux faits vocaux.

L'identité de deux faits vocaux est-elle subordonnée à la présence d'une langue ?

Non. Hors de tout langage humain, *aka* est égal à *âka*, et étant donné le langage humain *aka* pris dans une langue est égal à *aka* pris dans une autre. S'il y a différence, c'est qu'on a trop grossièrement séparé les entités vocales, et qu'il y a lieu d'en établir deux où on n'en voyait qu'une.

Par conséquent les entités de l'ordre vocal ne sont pas des entités linguistiques.

§4. Observations sur les paragraphes précédents

Sur le §2. – Prendre la langue par le côté du phénomène vocal est certainement la manière la plus simple de toutes de l'aborder, tellement qu'en réalité comme il résulte du §3 ce n'est pas même une manière de l'aborder, or, en admettant même ce procédé, il est extrêmement frappant que d'emblée il devient impossible de raisonner sur des INDIVIDUS donnés, pour généraliser ensuite ; qu'au contraire il faut *commencer par généraliser* en linguiste, si l'on veut obtenir quelque chose qui tienne lieu de ce qu'est ailleurs l'individu. » (Saussure, 2002a : p. 31-33), où l'on retrouve l'opposition des deux identités phonologique et linguistique, enfin : « La notion d'identité sera, dans tous les ordres, la base nécessaire, celle qui sert de base absolue : ce n'est que par elle et par rapport à elle qu'on arrive à déterminer ensuite les *entités* de chaque ordre, les termes premiers que le linguiste

de la linguistique est celui de l'identité constitutive de ces unités¹⁰⁷. D'autre part, et dans la mesure même où il n'existe pas d'objet donné, cette question de l'identité suppose dès l'abord

peut légitimement croire avoir en face de lui. » (Saussure, 2002a : p. 33). Notons par ailleurs ces deux passages où se trouve à nouveau repoussée l'idée d'un objet donné : « ÊTRE. Rien n'est, du moins rien n'est absolument (dans le domaine linguistique). Aucun terme, en le supposant parfaitement juste, n'est applicable hors d'une sphère déterminée. – La forme élémentaire du jugement : "ceci est cela" ouvre la porte aussitôt à mille contestations, parce qu'il faut dire au nom de quoi on distingue et délimite "ceci" ou "cela", aucun objet n'étant naturellement délimité ou donné, aucun objet n'étant avec évidence. – On sort du doute général en posant les quatre formes d'existence de la langue (§§)

SUBSTANCE LINGUISTIQUE. – Nous tendons perpétuellement à convertir par la pensée en substance les actions diverses que nécessite le langage (§). – Il semble nécessaire dans la théorie même d'épouser cette conception (§). – Il y aura quatre genres de "substance" linguistique, correspondant aux quatre formes d'existence de la langue. – Il n'y a point à admettre de substance fondamentale, recevant ensuite des attributs (§).

– TERME (cf. ÊTRE). – Il n'y a aucun terme définissable et valable hors d'un point de vue précis, par suite de l'absence totale d'êtres linguistiques donnés en soi (§§). – Il n'est plus permis de faire usage d'un terme emprunté au point de vue A, si l'on passe au point de vue B (§ [] » (Saussure, 2002a : p. 81), « *Partie synthétique*

I. Il n'y a aucun objet particulier qui soit immédiatement donné dans le langage comme étant un fait de langage. Nous sommes initialement dans cette position : qu'aucun des objets apparents ne peut servir de base légitime à l'investigation. Il faudrait d'abord démontrer que l'objet sous cette forme devient un fait de langage, et à quel titre, mais on ne peut établir à quel titre que si l'on commence par [] » (Saussure, 2002a : p. 84). Sur les quatre formes d'existence de la langue, voir *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie.

¹⁰⁷ Dans « Saussure's Unpublished Reflections on Phonemes », Jakobson mentionne deux autres passages saussuriens ayant trait à ce type d'interrogation (voir le premier paragraphe de l'extrait cité dans notre note 50). Le premier se trouve dans la relation par Riedlinger d'un entretien qu'il eut avec Saussure le 19 janvier 1909, reproduite par Godel dans ses *Sources manuscrites*. Saussure y pose le problème en termes de combinaison, et établit un parallèle entre l'unité phonique et l'unité linguistique (synchronique), dans la mesure où elles sont l'une comme l'autre à constituer et non données : « En linguistique, la nécessité de ne pas employer un terme pour un autre est unique : ce que l'on a à désigner, ce ne sont pas en effet des unités concrètes déjà données comme un être vivant pour le zoologiste, mais résulte toujours d'une combinaison, est complexe (les premières unités linguistiques – sons, syllabes – qu'on puisse considérer sont déjà un produit acoustico-vocal, et les unités comme le mot sont à leur tour le produit de ces unités matérielles et de la pensée), et en les désignant par un côté plutôt que par l'autre, c'est-à-dire par abstraction, on risque à tout moment de s'apercevoir que ce qu'on avait distingué est identique. » (Godel, 1957 : p. 29-30). Le second passage figure dans une note de Saussure, dont Godel ne reproduit que cette formule énigmatique : « L'expression simple sera algébrique ou elle ne sera pas. » (Godel, 1957 : p. 49). Le contexte témoigne de ce qu'il s'agit toujours du même problème des entités auxquelles la linguistique a affaire : « – Comme chaque notion, par exemple syllabe, diphtongue *eu*, ne peut être marquée que par une colonne, admettant (selon la compréhension du terme) plusieurs états successifs, mais en tout cas plusieurs époques, il est tout à fait inutile de se débattre avec la terminologie [] et de se figurer, ce qu'on se figurera longtemps avec naïveté, que c'est par maladresse ou incomplète disposition du vocabulaire qu'on ne trouve pas les expressions simples. Il n'y a pas du tout d'expression simple pour les choses à distinguer principalement en linguistique ; il ne peut pas y en avoir. L'expression simple sera algébrique ou ne sera pas. » (Saussure, 2002a : p. 236). A ce problème de la constitution des entités auxquelles a affaire la linguistique (au sens large), Jakobson répond, comme nous l'avons vu, par une synchronie descriptive (c'est-à-dire empirique, en un autre sens que précédemment, autrement dit par opposition à « théorique »), se méprenant ainsi sur le sens du concept saussurien de synchronie, constitutif de la définition de la langue comme système de valeurs. C'est ainsi qu'il peut parler, dans un autre des passages que nous avons cités ci-dessus (voir Kaz. : p. 231 [p. 423]), de « l'édification d'un pont entre les problèmes diachroniques et synchroniques dans le système phonologique », là où diachronie et synchronie sont chez Saussure deux points de vue irréductibles l'un à l'autre. C'est ainsi également qu'il peut qualifier le phonème du *Mémoire* de « concept strictement historique » : « C'est à partir des études de Havet que le terme phonème entra – avec un important changement de sens – dans le livre marquant de Ferdinand de Saussure (1857-1913), alors âgé de vingt et un ans, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, publié à Leipzig à la fin de 1878. Il ne l'utilise cependant pas encore au sens descriptif actuel, mais seulement pour rendre un concept strictement historique. Les études comparatives révélaient que, dans des langues apparentées, des unités morphologiques de même origine manifestaient des correspondances phonétiques régulières et que chacune de ces correspondances reflétait l'existence d'un

une réponse multiple, c'est-à-dire en termes de multiplicité des objets linguistiques au sens large – qui sont au moins au nombre de trois : l'unité diachronique, l'unité synchronique (linguistiques au sens étroit¹⁰⁸), l'unité phonique (phonologique). La notion saussurienne de

prototype commun dans la langue-mère. C'est cet hypothétique prototype uniforme et distinct à la source d'une postérité multiforme qui fut appelé "phonème" dans le *Mémoire* de Saussure. Cette entité était conçue comme un élément du système phonologique qui, indépendamment de son articulation précise, était reconnaissable comme différent des autres éléments du système. » (J.Kaz. : p. 202-203) [« It was from Havet's studies that the term *phonème* – with a notable shift of meaning – entered the epochal book of the twenty-one-year-old Ferdinand de Saussure (1857-1913), *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, published in Leipzig at the end of 1878. It is not yet used there, however, in the present descriptive sense but only to render a strictly historical concept. The comparative studies disclosed that in cognate languages morphological units of common origin show regular correspondences, and that each of these correspondences reflects a common prototype in the parent language. This hypothetical uniform and distinct prototype of later multiform progeny was labeled *phonème* in Saussure's *Mémoire*. This entity was conceived as an element of the phonological system that, irrespectively of its precise articulation, is recognizable as different from its other elements. » (J.Kaz. : p. 397)]. Il nous semble quant à nous que ce n'est pas en termes d'opposition diachronie/synchronie qu'il faut penser le rapport entre le *Mémoire* et les écrits de linguistique générale, mais en termes d'idiome et de langue (voir ci-dessus notre note 11, et *infra*). Aussi est-il significatif que la notion de « pont » jeté entre les problèmes synchroniques et diachroniques implique, outre la problématique de la morphologie ou des niveaux linguistiques dont il a été question ci-dessus, la notion d'invariant, centrale, comme nous l'avons vu, dans la phonologie jakobsonienne, et qui, comme nous le verrons, fait plus généralement figure de substitut structuraliste de la notion saussurienne d'identité. Voir J.Kru. : p. 249-252 et J.Kaz. : p. 212 *sqq.* [p. 405 *sqq.*].

¹⁰⁸ Cette opposition qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, est corrélative du concept de système de valeurs et renvoie en tant que telle à un refus de la panchronie (autre symptôme du postulat d'une substance ou d'un objet donné), est de fait, comme nous le verrons *infra*, éminemment liée à la notion de point de vue, ce pour quoi, comme nous le posons dans l'introduction de cette première partie, elle relève selon nous d'un deuxième niveau d'analyse. Voir par exemple, dans « De l'essence double du langage », cet autre développement sur *alka*, où l'enjeu de la distinction synchronie/diachronie (le concept de valeur) apparaît de manière très nette : « – Nous reconnaissons : l'identité *alka/alka* selon l'analyse vocale (qui est d'ailleurs hors de toute langue) ; l'identité

IMAGE-I-L-#01- ???

$\frac{\text{alka}}{\text{sens et}} \bigg/ \frac{\text{alka}}{\text{sens et}}$	$\frac{\text{emploi}}{\text{de alka}} \bigg/ \frac{\text{emploi}}{\text{de alka}}$
--	--

selon l'analyse morphologique (qui est nécessairement dans une langue déterminée) ; et enfin l'identité

$$\left\{ \begin{array}{l} (arka) \\ alka \\ auka \\ ôka \\ ôk \end{array} \right\}$$

selon la succession possible *qui crée l'identité dans le temps*.

En revanche nous nierons toujours qu'il y ait un sens à parler de *alka*, qu'il y ait quelque chose qui soit *alka* hors d'une de ces opérations sous-entendues d'identification. Elle suppose immédiatement l'élection d'un point de vue : sans cette élection, les identifications possibles restent multiples, et il s'ensuit que la formule *alka* ne représente littéralement rien.

De la même façon que dans le jeu d'échecs il serait absurde de demander ce que serait une dame, un pion, un fou, ou un cavalier, si on le considérait hors du jeu d'échecs ; de la même façon, il n'y a pas de sens, si l'on considère vraiment *la langue*, à chercher ce qu'est chaque élément par lui-même. Il n'est rien d'autre qu'une pièce valant par son opposition avec d'autres selon certaines conventions.

S'il n'y avait pas ce fait en somme contingent que les matériaux de la langue se transforment, et entraînent par leur seul changement une métamorphose inévitable des conditions mêmes du jeu, il ne serait pas nécessaire, et on n'aurait jamais songé à scruter la nature exacte de ces matériaux : ce serait une peine très positivement inutile.

Pour comprendre la transformation des différentes pièces, grâce au temps, il devient utile de les analyser en elles-mêmes. Ce n'est pas ce que nous voulons faire ressortir, mais plutôt *que dans chaque époque* il n'y a que

point de vue est loin d'être simple et univoque, et il faudra par ailleurs s'interroger sur ses enjeux¹⁰⁹. Il nous semble néanmoins – et c'est là un premier jalon que nous posons en vue de son interprétation – que cette insistance de Saussure sur l'inexistence d'unités données existant positivement et sur la relativité des objets linguistiques à un point de vue doit s'entendre avant tout comme la reconnaissance de la nécessité de théoriser la langue, de rendre raison de cette substance qui nous fait illusion, de substituer le construit au donné¹¹⁰. Aussi, dans « De l'essence double du langage¹¹¹ », Saussure insiste-t-il sur la nécessité de substituer la discussion des points de vue à celle des faits :

« Celui qui se place devant l'objet complexe qu'est le langage pour en faire son étude, abordera nécessairement cet objet par tel ou tel côté, qui ne sera jamais tout le langage en le supposant très bien choisi, et qui peut s'il est moins bien choisi n'être plus même de l'ordre linguistique ou représenter une confusion de points de vue inadmissible par la suite.

des *oppositions*, des valeurs RELATIVES (en réalité même conventionnelles, mais se fondant avant tout sur la possibilité d'opposer deux termes en leur conférant deux valeurs).

Les *en tant que*, les *au point de vue* de font fort réfléchir en linguistique. Ailleurs il y a une limite aux façons diverses d'envisager les choses, qui est donnée par les choses mêmes. En linguistique on peut se demander si le point de vue où on envisage la chose n'est pas toute la chose, et par conséquent, en définitive, si nous partons sur un seul point de quelque chose de concret, ou s'il n'y a jamais eu autre chose que nos points de vue indéfiniment multipliables, » (Saussure, 2002a : p. 66-67). Le dernier paragraphe provient d'un autre développement, cité ci-dessous (Saussure, 2002a : p. 72-73). Nous ignorons pourquoi les éditeurs des *Écrits de linguistique générale* l'ont inséré à cet endroit, même si les deux développements ont en commun de mettre en place la distinction synchronie/diachronie. Par ailleurs, concernant le premier paragraphe, les *Écrits de linguistique générale* donnent, ce qui ne veut rien dire : « [1] l'identité selon l'analyse

morphologique : alka alka
[2] sens de palka empi-alka » (Saussure,

2002a : p. 66). Notre lecture, conjecturale, est confirmée par De Mauro (voir Saussure, 2005a : p. 73, note 92), et par Amacker (voir Saussure, 2011 : p. 124).

¹⁰⁹ Il faudra notamment revenir sur le parallèle établi par Saussure entre unité phonique et unité linguistique (voir Godel, 1957 : p. 29-30, cité dans la note 107, ainsi que Saussure, 2002a : p. 31-33, cité dans la note 106), et se demander quel type de phonologie Saussure met ainsi en place. L'essentiel est que Saussure exclue la phonologie de la linguistique, ce qui est une condition *sine qua non* de la théorisation de la langue. Le reste relève d'un autre ordre de réflexion. Nous reviendrons sur ce point dans la troisième partie. Il faut par ailleurs s'interroger sur ce que l'on doit entendre par la « classification des points de vue » à laquelle Saussure fait parfois allusion. Voir notamment, dans « De l'essence double du langage » : « (avant-propos) “considéré en tant que”... en tant que”... Mais à force de voir que chaque élément du langage et de la parole est autre chose selon les points de vue presque innombrables et également légitimes où on peut se placer pour l'envisager, il arrive un moment où [] et où il faut passer à la discussion de ces points de vue eux-mêmes, à la classification raisonnée qui fixera la valeur respective de chacun. » (Saussure, 2002a : p. 76-77), ainsi que le passage de la lettre à Meillet du 4 janvier 1894 que nous avons reproduit en épigraphe, et auquel renvoie le titre de ce travail. Plus généralement, la difficulté fondamentale, générant toutes les autres, de la notion saussurienne de point de vue (et de celle, corrélative, d'identité), est qu'elle renvoie à la fois, par la force des choses – c'est-à-dire en raison de la spécificité de l'objet de la linguistique –, à la nécessité de dépasser le donné et au « fait linguistique » lui-même. Voir *infra*, mais également ci-dessus la note 73.

¹¹⁰ Aussi parlions-nous plus haut d'un donné qui fait problème. Voir dans *La Formation de l'esprit scientifique* : « Avant tout, il faut savoir poser des problèmes. Et quoi qu'on dise, dans la vie scientifique, les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes. C'est précisément ce *sens du problème* qui donne la marque du véritable esprit scientifique. Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit. » (Bachelard, 1938 : p. 16).

¹¹¹ Datable du début des années 1890. Voir la note 129 du deuxième chapitre.

Or il y a ceci de primordial et d'inhérent à la nature du langage que par quelque côté qu'on essaie de l'attaquer, – justifiable ou non –, on ne pourra jamais y découvrir d'*individus*, c'est-à-dire d'êtres (ou de quantités) déterminées en eux-mêmes sur lesquels s'opère *ensuite* la généralisation. Mais il y a D'ABORD la généralisation, et il n'y a rien en dehors d'elle : or comme la généralisation suppose, un *point de vue* qui sert de critère, les premières et les plus irréductibles entités dont peut s'occuper le linguiste sont déjà le produit d'une opération latente de l'esprit. Il en résulte immédiatement que toute la linguistique revient non pas [] mais matériellement à la discussion des points de vue légitimes : sans quoi il n'y a pas d'objet.

.
 . . . —

Exemple. Si je choisis pour entrer dans l'étude du langage le procédé de simplification maximum, qui consiste à supposer que le langage soit une succession [] » (Saussure, 2002a : p. 22-23).

On lit de même ensuite¹¹² :

« Le *continuel* et subtil défaut de toutes les distinctions linguistiques est de croire qu'en parlant d'un objet à un *certain point de vue* on est, de ce fait, dans ledit point de vue ; dans les neuf dixièmes des cas c'est justement le contraire qui est vrai pour une raison très simple :

Rappelons-nous en effet que *l'objet* en linguistique n'existe pas pour commencer, n'est pas déterminé en lui-même. Dès lors parler d'un objet, *nommer* un objet, ce n'est pas autre chose que d'invoquer un point de vue A déterminé.

Après avoir dénommé un certain objet livré [par] le point de vue A, qui n'a d'existence absolument que dans l'ordre A, et qui ne serait pas même une chose délimitée hors de l'ordre A ; – il est permis peut-être (dans certains cas) de voir comment se présente cet objet de l'ordre A, vu selon B. *A ce moment est-on dans le point de vue A ou dans le point de vue B ?* Régulièrement il sera répondu qu'on est dans le point de vue B ; c'est qu'on a cédé une fois de plus à l'illusion des êtres linguistiques menant une existence indépendante. La plus difficile à saisir, mais la plus bienfaisante des vérités linguistiques est de comprendre qu'à ce moment on n'a pas cessé au contraire de rester fondamentalement dans le point de vue A, du seul fait qu'on fait usage d'un terme de l'ordre A, dont la notion même nous échapperait selon B.

Ainsi bien des linguistes pensent s'être placés sur le terrain physiologico-acoustique en faisant abstraction du sens du mot pour en considérer les éléments vocaux, en disant que le mot *champ* au point de vue vocal est identique au mot *chant* ; en disant que le mot comporte une partie vocale qu'on va considérer, plus une autre partie.. etc. Mais d'où prend-on d'abord qu'il y a un *mot* lequel devra être considéré ensuite à différents points de vue ? On ne tire cette idée elle-même que d'un certain point de vue, car il m'est impossible de voir que le mot, au milieu de tous les usages qu'on en fait, soit quelque chose de donné, et qui s'impose à moi comme la perception d'une couleur

Le fait est que tant que l'on parle du mot *a*, du mot *b*, ou simplement du mot, on reste fondamentalement dans le donné MORPHOLOGIQUE, en dépit de tous les points de vue qu'on prétend introduire, parce que le mot est une distinction qui relève de l'ordre d'idées morphologique, et qu'il n'y a pas de distinctions linguistiques indépendantes. A quel titre cette distinction morphologique du mot interviendrait-elle comme l'unité donnée dans une discussion physiologico-acoustique, alors même qu'on convient de détruire immédiatement []

¹¹² Voir également Saussure (2002a) : p. 33, cité dans la note 106.

C'est ainsi qu'on ne cesse en linguistique de considérer dans l'ordre B des objets *a* qui existent selon A, mais pas selon B ; dans l'ordre A des objets *b* qui existent selon B mais pas selon A, etc.. Pour chaque ordre en effet, on éprouve le besoin de déterminer l'objet ; et pour le déterminer on recourt machinalement à un second ordre quelconque, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen offert en l'absence totale d'entités concrètes : éternellement donc le grammairien ou le linguiste nous donne pour entité concrète, et pour entité absolue servant de base à ses opérations, l'entité abstraite et relative qu'il vient d'inventer dans un chapitre précédent.

Immense cercle vicieux, qui ne peut être brisé qu'en substituant une fois pour toutes en linguistique la discussion des points de vue à celle des "faits", puisqu'il n'y a pas la moindre trace de *fait linguistique*, pas la moindre possibilité d'apercevoir ou de déterminer un fait linguistique hors de l'adoption préalable d'un point de vue. » (Saussure, 2002a : p. 23-25).

C'est selon nous dans ce cadre qu'il faut lire ce développement des notes de Constantin du troisième cours, où se trouve défini le point de vue constitutif de l'unité linguistique au sens d'unité de la langue (d'unité synchronique) :

« Entités : essence, ce qui constitue un être (c'est la définition du dictionnaire). Dans certains domaines de science, on a devant soi des êtres organisés et on parlera d'êtres. Dans des domaines comme celui de la langue, on ne peut pas dire que les différents êtres s'offrent du coup aux regards ; il faut choisir un mot. Entité est pour nous ainsi : l'être qui se présente.

Dans la langue prise face à face, sans intermédiaires, il n'y a ni unités ni entités données. Il faut un effort pour saisir ce qui forme les diverses entités contenues dans la langue ou pour éviter de prendre comme entités linguistiques ce qui sont des entités d'un autre ordre. Nous ne sommes pas en face d'être organisés, ou de choses matérielles. Nous sommes très mal placés avec la langue pour voir les entités réelles, puisque le phénomène de la langue est intérieur et fondamentalement complexe. Il suppose l'association de deux choses : le concept et l'image acoustique. C'est pourquoi on peut dire qu'il faut une opération positive et l'application de l'attention pour discerner les entités au sein de la masse que forme la langue.

Au premier moment nous voyons beaucoup de choses nous apparaissant comme des unités, mais en regardant de près, on s'apercevrait qu'elles ne sont pas linguistiques, comme je suppose les syllabes (qui sont bien devant nous comme des unités ayant leur raison d'être). On s'aperçoit que ce sont des unités de la parole et non des unités linguistiques.

Les précautions à prendre sont diverses, d'après la nature même de l'objet linguistique. La première condition pour que nous soyons devant une entité linguistique, c'est que l'association entre les deux éléments soit présente, soit maintenue. Si sans nous en douter, nous ne prenons qu'un des éléments, une des parties, nous avons aussitôt falsifié l'unité linguistique. Nous avons fait une abstraction et ce n'est plus l'objet concret que nous avons devant nous. Il ne faut pas dissocier ce qui est associé dans le signe linguistique. <(ne pas trancher par syllabes)>

A tout moment il arrive qu'en réalité on ne se meuve que dans une des parties du signe linguistique en croyant se mouvoir dans le tout et alors on ne sera plus devant des entités linguistiques. Ainsi, si nous prenons le côté matériel, la suite de sons, elle ne sera linguistique que si elle est considérée comme le support matériel de l'idée ; mais envisagé en lui-même, (le côté matériel) c'est une matière qui n'est pas linguistique, <matière> qui peut seulement concerner l'étude de la parole ; si l'enveloppe du mot nous représente une matière qui n'est pas linguistique. <Une langue inconnue n'est pas linguistique pour nous> A ce point de vue-là, on peut dire que le mot matériel c'est une abstraction au point de vue linguistique. Comme objet concret, il ne fait pas partie de la linguistique.

Il faut dire la même chose de la face spirituelle du signe linguistique. Si l'on prend pour eux-mêmes <les différents concepts> en les détachant <d'un signe représentatif> de leur représentateur, c'est une suite d'objets psychologiques : <(aimer, voir, maison)>. Dans l'ordre psychologique, on pourra dire que c'est une unité complexe. Il faut que le concept ne soit que la valeur d'une image <acoustique> pour faire partie de l'ordre linguistique. Ou bien si on le fait entrer dans l'ordre linguistique c'est une abstraction.

Le concept devient une qualité de la substance acoustique comme la sonorité devient une qualité de la substance conceptuelle. Comparaison avec la personne (formée du corps et de l'âme) en partie juste. On pourrait comparer l'entité linguistique à un corps chimique composé, ainsi l'eau, où il y a de l'hydrogène et de l'oxygène <(H²O)>. Sans doute, la chimie si elle sépare les éléments a de l'oxygène et de l'hydrogène mais l'on reste dans l'ordre chimique. Au contraire, si on décompose l'eau linguistique <en prenant l'hydrogène ou l'oxygène> on quitte l'ordre linguistique <(on n'a plus d'entité linguistique)>.

Ce n'est que pour autant que subsiste l'association que nous sommes devant l'objet concret linguistique. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 223-224).

Du point de vue constitutif de l'entité linguistique, son et sens considérés indépendamment l'un de l'autre apparaissent comme des abstractions, auxquelles répond le concret de l'entité linguistique, duale¹¹³. On lira de même dans le *Cours de linguistique générale* :

« La langue est encore comparable à une feuille de papier : la pensée est le recto et le son le verso ; on ne peut découper le recto sans découper en même temps le verso ; de même dans la langue, on ne saurait isoler ni le son de la pensée, ni la pensée du son ; on n'y arriverait que par une abstraction dont le résultat serait de faire de la psychologie pure ou de la phonologie pure.

La linguistique travaille donc sur le terrain limitrophe où les éléments des deux ordres se combinent ; *cette combinaison produit une forme, non une substance*¹¹⁴. » (Saussure, 1972 : p. 157).

On pourrait dire, d'une autre manière, que son et sens, dans la perspective saussurienne, sont effets de langue. Leur assignation au domaine de l'abstrait implique en effet le postulat

¹¹³ Nous utilisons volontairement ici le terme *dual*, qui impliquera pour nous, par rapport à *double*, une réciprocité. Il nous permettra, tout au long de ce travail, d'opposer la dualité du signe au sens commun (*double*) et la dualité du signe saussurien (*dual*), et ce bien que Saussure n'ait jamais utilisé, à notre connaissance, d'autre terme que celui de *double*.

¹¹⁴ La source de ce passage se trouve dans le deuxième cours (voir Saussure, 1967 : p. 253-254) : « Ce rapport du signe à la pensée est précisément ce qu'est le signe : = <non pas la suite de syllabes mais> être double constitué par une suite de syllabes dans la mesure où on y attache une signification déterminée ; le signe est double :

signification
syllabes

C'est là le point le plus difficile <de la sémiologie – et ce côté aura été négligé aussi par la manière indiquée d'envisager la question.> On pourrait représenter cette correspondance par la comparaison que voici : on ne peut découper le recto d'une feuille sans le verso. On ne peut prendre l'un des deux que par abstraction. » (Saussure, 1997 : p. 12-13), « Cette ondulation représente l'union et pour ainsi dire l'accouplement de la pensée avec cette chaîne phonique qui est en elle-même amorphe. Leur combinaison produit une forme.>)

Le terrain de la linguistique est le terrain commun <qu'on pourrait appeler dans un sens très large le terrain> des articulations, c'est-à-dire des "articuli", des petits membres dans lesquels la pensée prend conscience <(valeur ? B.)> par un son. <Hors de ces articulations, de ces unités, ou bien on fait de la psychologie pure (pensée) ou bien de la phonologie (son).> » (Saussure, 1997 : p. 22). Le développement du troisième cours a été repris notamment dans le chapitre « Les entités concrètes de la langue ». Voir Saussure (1972) : p. 144 *sqq.* et Saussure (1967) : p. 231 *sqq.*

d'une autre unité, seule réelle, seule linguistique, postulat qui les dépouille de leur caractère d'évidence et de leur apparente objectalité pour leur substituer un « accouplement » à concevoir. On lit ainsi dans « De l'essence double du langage » :

« En cherchant où pouvait être le plus véritablement le principe premier et dernier de cette dualité incessante qui frappe jusque dans le plus infime paragraphe d'une grammaire, toujours susceptible en dehors des fausses rédactions de recevoir deux formules légitimes, et absolument distinctes, nous croyons qu'il faudra en dernier lieu revenir toujours à la question de savoir ce qui constitue de par l'essence du langage une *identité linguistique*.

Une *identité linguistique* a cela d'absolument particulier qu'elle implique l'association de deux éléments hétérogènes. Si l'on nous invitait à fixer l'espèce chimique d'une plaque de fer, d'or, de cuivre, d'une part, et ensuite l'espèce zoologique d'un cheval, d'un bœuf, d'un mouton, ce seraient deux tâches faciles ; – mais si l'on nous invitait à fixer quelle “espèce” représente cet ensemble bizarre d'une plaque de *fer* attachée [à] un *cheval*, une plaque d'or mise sur un bœuf, ou d'un mouton portant un ornement de cuivre [?], nous nous récrierions en déclarant la tâche absurde. Cette tâche absurde est précisément celle devant laquelle il faut que le linguiste comprenne qu'il est d'emblée et dès l'abord placé. Il essaie d'y échapper, qu'on nous permette une expression vraiment trop juste ici, en partant par la tangente, c'est-à-dire en classant comme il semble logique les *idées* pour voir ensuite les formes, – ou au contraire les *formes* pour voir ensuite les idées ; et dans les deux cas il méconnaît ce qui constitue l'objet formel de son étude et de ses classifications, à savoir exclusivement le point de jonction des deux domaines.

Les éléments premiers sur lesquels portent l'activité et l'attention du linguiste sont donc, non-seulement d'une part des éléments *complexes*, qu'il est faux de vouloir simplifier, mais d'autre part des éléments destitués dans leur complexité d'une unité naturelle, non comparables à un corps simple chimique ni davantage à [une] combinaison chimique, très comparables si l'on veut en revanche à un *mélange chimique*, tel que le mélange de l'azote et de l'oxygène dans l'air respirable ; de façon que l'air n'est plus l'air si on en retire l'azote ou l'oxygène, que cependant rien ne lie la masse d'azote répandue dans l'air à la masse d'oxygène, que troisièmement chacun de ces éléments n'est sujet à classification que vis-à-vis d'autres éléments du même ordre, mais qu'il n'est plus question d'air si l'on passe à cette classification et que quatrièmement leur mélange n'est pas impossible à classer de son côté. – Ce sont là, point par point, les caractères de l'objet premier que considère le linguiste : le mot n'est plus le mot si [] » (Saussure, 2002a : p. 17-19)

puis de manière plus programmatique, quelques pages plus loin¹¹⁵ :

« NATURE DE L'OBJET EN LINGUISTIQUE.

¹¹⁵ Voir encore, dans la « Note pour un article sur Whitney », cette association entre dual et non évident : « 1. Le langage n'est rien de plus qu'un *cas particulier* de la théorie des Signes. Mais précisément par ce seul fait, il se trouve déjà dans l'impossibilité absolue d'être une chose simple (ni une chose directement saisissable à notre esprit dans sa façon d'être) alors même que dans la théorie générale des signes le cas particulier des signes vocaux ne serait pas en outre le plus complexe mille fois [de] tous les cas particuliers connus ; tels que l'*écriture*, la *chiffraison* etc. » (Saussure, 2002a : p. 220). On lit de même dans la note « Unde exoriar ? » : « Eh bien n'est-il pas admirable que l'unité *cantare* semble être quelque chose de tout aussi défini que la colonne Trajane et n'appelant aucune espèce d'explication (préalable) sur son genre de réalité, sur sa valeur d'unité. L'unité ! il ne doit même pas y songer, puisqu'il n'y aura jamais un mot qui réalise son unité ou son “existence” autrement que par la combinaison de faits buccaux avec une opération mentale, [d'un] ordre entièrement différent. C'est maintenant que l'on commence à entrevoir que *a* et *b* sont plus difficiles à saisir que le phénomène *a – b*. » (Saussure, 2002a : p. 281-282).

La linguistique rencontre-t-elle devant elle comme objet premier et immédiat, un objet *donné* un ensemble de choses qui tombent sous le sens, comme c'est le cas pour la physique, la chimie, la botanique, l'astronomie etc. ?

En aucune façon et à aucun moment : elle est placée à l'extrême opposée des sciences qui peuvent partir de la donnée des sens.

Une succession de sons vocaux, par exemple *mer* (m + e + r) est peut-être une entité rentrant dans le domaine de l'acoustique, ou de la physiologie ; elle n'est à aucun titre, dans cet état, une entité linguistique ;

Une langue existe si à *m + e + r* s'attache une idée.

De cette constatation assurément tout à fait banale il suit :

1° Qu'il n'y a point d'entité linguistique qui soit donnée immédiatement *par le sens* ; aucune n'existant hors de l'idée qui peut s'y attacher.

2° qu'il n'y a point d'entité linguistique parmi celles qui nous sont données qui soit *simple*, puisque étant réduite même à sa plus simple expression elle oblige de tenir compte à la fois d'un signe¹¹⁶ et d'une signification, et que lui contester cette dualité ou l'oublier revient directement à lui ôter son existence linguistique, en la rejetant par exemple dans le domaine des faits physiques.

3° que si l'unité de chaque fait de langage résulte déjà d'un fait complexe consistant dans l'union des faits, elle résulte de plus d'une union d'un genre hautement particulier : en ce qu'il n'y a rien de commun, dans l'essence, entre un signe et ce qu'il signifie.

4° que l'entreprise de classer les faits d'une langue se trouve donc devant ce problème : de classer des *accouplements d'objets hétérogènes* (signes-idées), nullement, comme on est porté à le supposer, de classer des objets simples et homogènes, ce qui serait le cas si on avait à classer des signes *ou* idées. Il y a deux grammaires, dont l'une est partie de l'idée, et l'autre du signe ; elles sont fausses ou incomplètes toutes deux. » (Saussure, 2002a : p. 19-20).

C'est à définir cette « union d'un genre hautement particulier¹¹⁷ » que s'attache la linguistique saussurienne. Aussi la dualité de l'unité linguistique saussurienne ne saurait-elle renvoyer à une définition de la langue comme appariement du son et du sens, telle que celle que l'on trouve chez les phonologues, et qui est construction à partir d'un donné, mais implique au contraire une tout autre définition, qui vaut étymologie dans la mesure où elle rend compte de l'accouplement définitoire de l'unité linguistique : la définition de la langue comme domaine des articulations, comme fonctionnement, qui situe le fait linguistique, non dans l'unité linguistique, mais dans l'articulation elle-même, dans le découpage des unités. Le concept d'articulation apparaît dans le passage du *Cours de linguistique générale* qui ouvre le chapitre IV de la deuxième partie, c'est-à-dire dans le paragraphe « La langue comme pensée organisée dans la matière phonique¹¹⁸ » :

¹¹⁶ *Signe* a, dans tout ce passage comme en général dans « De l'essence double du langage », le sens de « forme » ou de « signifiant ».

¹¹⁷ L'expression se trouve également dans une note item, citée ci-dessous : « Pour qu'il y ait fait linguistique il faut l'union des deux séries, mais une union d'un genre particulier, – dont il serait absolument vain de vouloir explorer en un seul instant les caractères, ou dire d'avance ce qu'elle sera. » (Saussure, 2002a : p. 103).

¹¹⁸ Les développements qui constituent la source de ce passage se trouvent dans le deuxième et dans le troisième cours. Les notes des étudiants sont remarquablement analogues. Voir Saussure (1967) : p. 251-253. Nous citons ici la version de Riedlinger pour le deuxième cours : « La linguistique aurait pour tâche de déterminer quelles sont <réellement> ces unités valables de tout genre. <On ne peut pas dire qu'elle s'en soit rendu compte car elle n'a guère fait que discuter sur des unités mal définies.> Non seulement cette détermination des unités qu'elle manie sera la tâche la plus pressante de la linguistique, mais ce faisant elle aura rempli sa tâche tout entière : le rôle <caractéristique> du langage vis-à-vis de la pensée ce n'est pas <d'être> un moyen phonique, matériel, mais

« Pour se rendre compte que la langue ne peut être qu'un système de valeurs pures, il suffit de considérer les deux éléments qui entrent en jeu dans son fonctionnement : les idées et les sons.

Psychologiquement, abstraction faite de son expression par les mots, notre pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte. Philosophes et linguistes se sont toujours accordés à reconnaître que, sans le secours des signes, nous serions incapables de distinguer deux idées d'une façon claire et constante. Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité. Il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue.

En face de ce royaume flottant, les sons offriraient-ils par eux-mêmes des entités circonscrites d'avance ? Pas davantage. La substance phonique n'est pas plus fixe ni plus rigide ; ce n'est pas un moule dont la pensée doit nécessairement épouser les formes, mais une matière plastique qui se divise à son tour en parties distinctes pour fournir les signifiants dont la pensée a besoin. Nous pouvons donc représenter le fait linguistique

c'est de créer un milieu intermédiaire de telle <nature> que le compromis entre la pensée et le son aboutit d'une façon inévitable à des unités <particulières.> La pensée de sa nature chaotique est forcée de se préciser parce qu'elle <est> décomposée, elle est répartie par le langage en des unités. Mais il ne faut pas tomber dans l'idée banale que le langage est un moule : c'est le considérer comme quelque chose de fixe, de rigide alors que la <matière phonique est aussi> chaotique en soi que la pensée. <Ce n'est pas du tout cela : ce n'est pas la matérialisation de ces pensées par un son qui est un phénomène utile,> c'est le fait <en quelque sorte> mystérieux que la pensée-son implique des divisions qui sont les unités finales de la linguistique. Son et pensée ne peuvent se combiner que par ces unités (comparaison de deux masses amorphes : l'eau et l'air. Si la pression atmosphérique change, la surface de l'eau se décompose en une succession d'unités : la vague <= chaîne intermédiaire qui ne forme pas substance ! Cette ondulation représente l'union et pour ainsi dire l'accouplement de la pensée avec cette chaîne phonique qui est en elle-même amorphe. Leur combinaison produit une forme.>)

Le terrain de la linguistique est le terrain commun <qu'on pourrait appeler dans un sens très large le terrain> des articulations, c'est-à-dire des "articuli", des petits membres dans lesquels la pensée prend conscience <(valeur ? B.)> par un son. <Hors de ces articulations, de ces unités, ou bien on fait de la psychologie pure (pensée) ou bien de la phonologie (son).> (Saussure, 1997 : p. 21-22), de Constantin pour le troisième : « Pour en arriver à l'idée de valeur, nous avons choisi de partir du système de mots par opposition au mot isolé. Nous aurions pu choisir de partir d'une autre base

Psychologiquement, que sont nos idées, abstraction faite de la langue ? Elles n'existent probablement pas, ou sous une autre forme qu'on peut appeler amorphe. Nous [n']aurions <d'après philosophes et linguistes> probablement <pas> le moyen de distinguer <clairement> deux idées sans le secours de la langue (langue intérieure naturellement).

Par conséquent, prise en elle-même, la masse purement conceptuelle de nos idées, la masse dégagée de la langue représente une espèce de nébuleuse informe où l'on ne saurait rien distinguer dès l'origine. Aussi donc réciproquement pour la langue, les différentes idées ne représentent rien de préexistant. Il n'y a pas : a) des idées qui seraient toutes établies et toutes distinctes les unes en face des autres, b) des signes pour ces idées. Mais il n'y a rien du tout de distinct dans la pensée avant le signe linguistique. Ceci est le principal. D'un autre côté, il vaut aussi la peine de se demander si en face de ce royaume des idées tout à fait confus le royaume du son offrirait à l'avance des unités bien distinctes (pris en lui-même en dehors de l'idée).

Il n'y a pas non plus dans le son des unités bien distinctes, circonscrites d'avance. C'est entre deux que le fait linguistique se passe. [...]

Ce fait <linguistique> donnera naissance à des valeurs qui elles <pour la première fois> seront déterminées, mais qui n'en resteront pas moins des valeurs, avec le sens qu'on peut attacher à ce mot. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 285). Le point de départ du développement du deuxième cours était la « [q]uestion des unités » (Saussure, 1997 : p. 18), formulée en des termes très proches de ceux du passage du troisième cours relatif aux *entités* linguistiques que nous avons cité ci-dessus. Voir Saussure (1997) : p. 18 *sqq.*, et notamment : « Envisagée par son côté interne, <dans son objet même,> la langue nous frappe donc <- car c'est là son premier caractère -> comme ne présentant pas d'unité concrète <de prime abord,> et sans que nous puissions renoncer à l'idée qu'il y en ait, et que c'est leur jeu qui fait la langue. <Voilà donc le premier point : un caractère qui se résout en un problème.> » (Saussure, 1997 : p. 20), où il faut noter, par ailleurs, le terme de *problème*. La question des unités sera ensuite envisagée sous un autre angle, dont il a été question ci-dessus, celui des identités. Voir Saussure (1997) : p. 22 *sqq.*

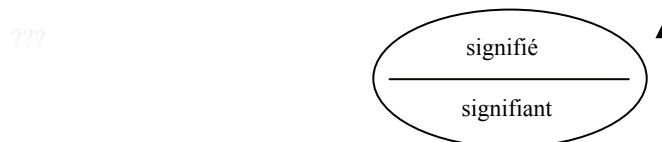
dans son ensemble, c'est-à-dire la langue, comme une série de subdivisions contiguës dessinées à la fois sur le plan indéfini des idées confuses [...] et sur celui non moins indéterminé des sons [...]

Le rôle caractéristique de la langue vis-à-vis de la pensée n'est pas de créer un moyen phonique matériel pour l'expression des idées, mais de servir d'intermédiaire entre la pensée et le son, dans des conditions telles que leur union aboutit nécessairement à des délimitations réciproques d'unités. La pensée, chaotique de sa nature, est forcée de se préciser en se décomposant. Il n'y a donc ni matérialisation des pensées, ni spiritualisation des sons, mais il s'agit de ce fait en quelque sorte mystérieux, que la "pensée-son" implique des divisions et que la langue élabore ses unités en se constituant entre deux masses amorphes. Qu'on se représente l'air en contact avec une nappe d'eau : si la pression atmosphérique change, la surface de l'eau se décompose en une série de divisions, c'est-à-dire de vagues ; ce sont ces ondulations qui donneront une idée de l'union, et pour ainsi dire de l'accouplement de la pensée avec la matière phonique.

On pourrait appeler la langue le domaine des articulations, en prenant ce mot dans le sens défini p. 26¹¹⁹ : chaque terme linguistique est un petit membre, un *articulus* où une idée se fixe dans un son et où un son devient le signe d'une idée. » (Saussure, 1972 : p. 155-156).

Aux divers avatars du couple son/sens, Saussure substitue les deux couples pensée/phonie et signifiant/signifié, dont le premier renvoie aux éléments entrant en jeu dans le fonctionnement de la langue, et le second au signe saussurien comme *articulus*. La langue, domaine des articulations, est définie comme un fonctionnement dont son et sens, en tant que donnés linguistiques, sont les effets. Au donné du son et du sens se substitue ainsi la théorisation du fait linguistique de leur existence. On lit ainsi dans le troisième cours, quelques lignes après le passage qui a servi de source à ce développement du *Cours de linguistique générale* :

« Si l'on revient maintenant à la figure qui représentait le signifié en regard du signifiant



on voit qu'elle a sans doute sa raison d'être mais qu'elle n'est qu'un produit secondaire de la valeur. Le signifié seul n'est rien, il se confond dans une masse informe. De même pour le signifiant.

Mais le signifiant et le signifié contractent un lien en vertu des valeurs déterminées qui sont nées de la combinaison de tant et de tant de signes acoustiques avec tant et tant de <coupures> qu'on peut faire dans la masse¹²⁰. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 286).

On pourrait parler, à propos de ce passage du *Cours de linguistique générale*, de « fiction théorique ». Saussure y envisage en effet le moment de la constitution de la langue, afin de déterminer les conditions du fait linguistique. Une telle démarche est en elle-même révélatrice de la nature de la langue. Il faut noter en effet que tandis que sa définition de la langue comme domaine des articulations se formule en termes d'avènement ou de constitution, Saussure

¹¹⁹ A savoir comme « subdivision de la chaîne des significations en unités significatives » (Saussure, 1972 : p. 26). Voir la note 124 ci-dessous.

¹²⁰ Voir Saussure (1972) : p. 157 et Saussure (1967) : p. 255-256. Nous reviendrons *infra* sur ce développement.

affirme l'inanité absolue de la question de l'origine des langues. On lit ainsi dans les notes de Riedlinger du deuxième cours :

« Le moment où l'on s'accorde sur les signes n'existe pas réellement, n'est qu'idéal ; et existerait-il qu'il n'entre pas en considération à côté de la vie régulière de la langue. La question de l'origine des langues n'a pas l'importance qu'on lui donne. <Cette question n'existe même pas> (question de la source du Rhône – puérile !) Le moment de la genèse n'est lui-même pas saisissable, on ne le voit pas. Le contrat primitif se confond avec ce qui <se> passe tous les jours dans la langue, <avec les conditions permanentes de la langue :> si vous augmentez d'un signe la langue vous diminuez d'autant la signification des autres. <Réciproquement : si, par impossible, on n'avait choisi au début que deux signes toutes les significations se seraient réparties sur ces deux signes. L'un aurait désigné une moitié des objets et l'autre, l'autre moitié.> Le moment de l'accord n'est pas distinct des autres et en s'occupant de lui on laisse de côté l'essentiel » (Saussure, 1997 : p. 11-12).

Si, en effet, la langue est découpage, division-combinaison, articulation de la pensée par fixation sur une phonie elle-même délimitée de devenir support de pensée, alors il n'y a plus de différence entre sa constitution et son fonctionnement, et c'est pourquoi le problème de l'origine du langage perd toute sa pertinence. Dans la perspective saussurienne, il y a langue ou il n'y a pas langue, selon que le fonctionnement est advenu ou non, et la langue est pur fonctionnement. La dimension du fonctionnement apparaît clairement dans ce passage des notes de Riedlinger du deuxième cours. Il en est de même dans les développements sur la synonymie de « De l'essence double du langage¹²¹ », et notamment dans un passage tel que celui-ci :

¹²¹ Il en est ainsi, en réalité, dans l'ensemble du paragraphe 27, « De l'essence » (Saussure, 2002a : p. 76-81), auquel appartiennent ces développements, de même que dans les deux autres paragraphes consacrés à la synonymie (paragraphes 25 et 26, Saussure, 2002a : p. 74-76). Voir *infra*, le chapitre 2 de cette première partie. La dimension du fonctionnement est également très sensible, dans la logique du rejet de la question de l'origine, dans certains développements relatifs au changement linguistique, tel celui-ci, qui figure dans les « Notes pour un livre de linguistique générale » : « Deux signes par altération phonétique se confondent : l'idée dans une mesure déterminée (déterminée par l'ensemble des autres éléments) se confondra. Un signe se différencie par le même procédé aveugle ; infailliblement il s'attache un sens à cette différence qui vient de naître. » (Saussure, 2002a : p. 231). Notons que, pour Saussure, ce fait milite contre la conception traditionnelle du signe, comme en témoigne le contexte de ce passage, précédé de : « Il est malheureux certainement qu'on commence par y mêler [au langage] comme un élément primordial cette donnée des *objets désignés*, lesquels n'y forment aucun élément quelconque. Toutefois ce n'est rien là de plus que le fait d'un exemple mal choisi, et en mettant à la place de ἦλιος, *ignis* ou *pferd* quelque chose comme [] on se place au-delà de cette tentation de ramener la langue à quelque chose d'externe. Beaucoup plus grave est la seconde faute où tombent généralement les philosophes, et qui est de se représenter :

2. qu'une fois un objet désigné par un nom, c'est là un tout qui va se transmettre, – sans autres phénomènes à prévoir ! Si une altération se produit, ce n'est que du côté du nom qu'elle peut être à craindre à ce qu'on suppose, *fraxinus* devenant *frêne*. Cependant aussi du côté de l'idée : []

Voilà déjà de quoi faire réfléchir sur le mariage d'une idée et d'un nom quand intervient (*le*) ce facteur imprévu, absolument ignoré dans la combinaison philosophique, LE TEMPS. Mais il n'y aurait là rien encore de frappant, rien de caractéristique, rien de spécialement propre au langage s'il n'y avait que ces deux genres d'altération, et ce premier genre de dissociation, par lequel l'idée quitte le signe, spontanément, que celui-ci s'altère ou non. Les deux choses restent encore jusqu'ici des entités séparées au moins pour un []

Ce qui est caractéristique [] ce sont les innombrables cas où c'est l'altération du signe qui change l'idée même, et où on voit tout à coup qu'il n'y a point de différence du tout de moment en moment, entre la somme des idées distinguées et la somme des signes distinctifs. » (Saussure, 2002a : p. 231), et suivi de : « Voici des exemples, mais constatons tout de suite l'entière insignifiance d'un point de vue qui part de la relation d'une idée

et d'un signe hors du temps, hors de la transmission, qui seule nous enseigne (expérimentalement) ce que vaut le signe. Exemples. » (Saussure, 2002a : p. 231). Voir également, dans le troisième cours : « Le jeu des signifiants est fondé sur différences.

De même pour les signifiés. Il n'y a que des différences qui seront conditionnées par les différences de l'ordre acoustique. L'idée de futur existera plus ou moins suivant que les différences formées par les signifiés de la langue <entre futur et le reste> seront plus ou moins marquées :

aller fonctionne, parce qu'il est différent

de *allant*

de *allons*

aller/allons/allant

anglais *going* = *aller, allant*

<Sans trancher, par le fait qu'il n'y a plus différence acoustique entre deux idées, les idées elles-mêmes ne seront plus différenciées, en tout cas autant qu'en français> Donc on peut envisager tout le système de la langue comme des différences de sons se combinant avec des différences d'idées. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 288). Le développement des « Notes pour un livre sur la linguistique générale » est repris dans le *Cours de linguistique générale*, mais avec un ajout qui en altère la signification : « Certains faits diachroniques sont très caractéristiques à cet égard : ce sont les innombrables cas où l'altération du signifiant amène l'altération de l'idée, et où l'on voit qu'en principe la somme des idées distinguées correspond à la somme des signes distinctifs. Quand deux termes se confondent par altération phonétique (par exemple *décrépit* = *decrepitus* et *décrépi* de *crispus*), les idées tendront à se confondre aussi, pour peu qu'elles s'y prêtent. Un terme se différencie-t-il (par exemple *chaise* et *chaire*) ? Infailliblement la différence qui vient de naître tendra à devenir significative, sans y réussir toujours, ni du premier coup. Inversement toute différence idéale aperçue par l'esprit cherche à s'exprimer par des signifiants distincts, et deux idées que l'esprit ne distingue plus cherchent à se confondre dans le même signifiant. » L'insertion des éditeurs témoigne d'une interprétation en termes d'économie (donc de rapport son/sens, c'est-à-dire dans le cadre de la définition traditionnelle du signe), qui est également celle de Tullio de Mauro (Saussure, 1972 : p. 467, note 243), et qui sera celle des structuralistes (voir *infra*, le chapitre 1 de la deuxième partie). Il faut mentionner, enfin, ce passage des notes de Riedlinger du premier cours, où la question de l'identification des unités est traitée dans les termes du jeu de la perception des différences significatives qui constitue l'essence de la langue comme fonctionnement : « On peut remarquer que les préfixes qui nous ont servi d'exemple sont au plus haut point significatifs ; nous pourrions tomber sur d'autres qui le <sont> à un moindre degré ! Il y a inégalité dans la netteté de la valeur ; le degré de significativité <n'est pas> identique dans tous les cas. Ainsi à quel point existe un préfixe connu de la langue dans : *séparer, séduire, sélection* ? Ici il faut reconnaître en principe que nous ne sommes pas en face d'un <même> degré de netteté, <que nous n'avons pas la même facilité dans la> délimitation. La seule preuve absolue : <l'usage qui est fait <de ce préfixe> par l'analogie créatrice : jusqu'à quel point quelqu'un pourrait-il employer un *sé-* dans une nouvelle formation ? (A tout moment on place *re-* devant un mot ne l'ayant jamais eu !) Il se peut, en ce qui concerne un tel préfixe, qu'il n'ait aucun sens défini et que l'analyse en soit réduite à une <distinction> purement morphologique, <à la vague conscience qu'il y a <là> un élément qu'on ne peut confondre avec d'autres catégories d'éléments. Ce préfixe> peut être reconnu par la langue plus ou moins nettement mais sans posséder de sens défini. Ainsi en allemand : *entziehen, entschlüpfen, entkommen* est une catégorie tout à fait semblable à celle de *re-* en français. *ent-* n'apparaît pas séparé mais son degré de significativité, de clarté de forme <et> de sens est parfait. Une autre série : *ergeben, erlernen, erwarten, erziehen* appartient à un degré beaucoup plus bas dans la langue. Celle-ci a le sentiment que *er-* est du même ordre que *ent-* (en tout cas pas du même ordre que *geben*) sans qu'elle puisse lui donner le sens plein qu'aurait un mot séparé. <Ainsi> la langue peut avoir le sentiment de l'existence de ces préfixes à un degré très divers, <et c'est dans la mesure de ce sentiment qu'ils sont une réalité pour la langue. » (Saussure, 1996 : p. 73). On notera que, significativement, c'est dans un passage aux enjeux analogues que Jakobson a trouvé trace d'une interrogation sur le « problème des divers degrés de "significativité" des unités phonologiques en alternance », dans le cadre de l'étude des relations entre « niveau phonique » et « niveau grammatical » (voir J.Kaz. : p. 231-232 [p. 423], analysé ci-dessus) : « **R** [...] dans *Nacht : Nächte*, l'opposition se trouve être porteuse [contribue principalement] d'une différence de sens. D'où vient que cette différence de sens est plus nette dans *Nacht : Nächte* que dans *cipio : percipio* ? Un certain hasard favorisera l'opposition et le degré de significativité.

B En soi, toute espèce d'alternance devient un moyen de signification. » (Saussure, 1957 : p. 64 ; voir Saussure, 1997 : p. 40). Voir également Saussure (1996) : p. 75.

« (Proposition n°5.) Considérée à n'importe quel point de vue, la langue ne consiste pas en un ensemble de valeurs *positives* et *absolues* mais dans un ensemble de valeurs *négatives et relatives* n'ayant d'existence que par le fait de leur opposition.

(Corollaire à la proposition 5.) La "synonymie" d'un mot est en elle-même infinie, quoi qu'elle soit définie par rapport à un autre mot.

En effet, il n'y a jamais comme donnée première qu'une barrière négative entre le contenu de tel signe et le contenu de tel autre : de telle manière que toute idée nouvelle qui viendra se présenter trouvera place aussitôt ou sous le premier signe ou sous le second (si elle entre dans tous deux, c'est qu'il y a opposition avec un troisième ou quatrième signe coexistant). » (Saussure, 2002a ; p. 77).

On retrouve dans ce passage la définition de la langue comme système de valeurs purement oppositives, relatives et négatives¹²², et avec elle les concepts de système et de valeur, dont on mesure à présent les enjeux : ils sont constitutifs de la définition de la langue comme fonctionnement, domaine des articulations, et permettent ainsi la théorisation du rapport son/sens. C'est pourquoi, comme il apparaît dans ce passage des « Nouveaux items », l'abandon de la question de l'origine du langage est lié au concept de valeur¹²³ :

« *Item*. Quelle question d'origine ? – Origine de la langue. –

Rien ne prouve mieux la nullité de toute recherche sur l'origine de la langue. Mais sur cette question, il ne faut pas se borner aux constatations négatives.

¹²² Pour une telle définition, voir encore notamment, outre Saussure (1972) : p. 158-166, ce passage du troisième cours, qui (voir Saussure, 1967 : p. 270-273) constitue la source de la fin de ce développement du *Cours de linguistique générale* : « On peut exprimer autrement encore ce que nous avons dit en groupant autour du terme valeur, – en posant ce principe : il n'y a dans la langue (c'est-à-dire dans un état de langue) que des différences. Différence implique pour notre esprit deux termes positifs entre lesquels s'établit la différence. <Mais le paradoxe est que > dans la langue, il n'y a que des différences sans termes positifs. Là est la vérité paradoxale. [...] »

Il n'y a pas à proprement parler des signes mais des différences entre les signes.

[...]

<Il n'y a que des différences ; pas le moindre terme positif>

[...]

Le jeu des signifiants est fondé sur différences.

De même pour les signifiés il n'y a que des différences qui seront conditionnées par les différences de l'ordre acoustique. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 288), ainsi que dans « De l'essence double du langage » : « Toute espèce de signe existant dans le langage (1° le signe VOCAL de tout ordre signe complet tel qu'un mot, ou un pronom, signe complémentaire comme un suffixe ou une racine, signe dénué de toute signification complète ni complémentaire comme un "son" déterminé de la [langue] ; – ou signe non vocal comme "le fait de placer tel signe devant tel autre") a une valeur *purement* par *opposition*, par conséquent non positive, mais au contraire essentiellement, éternellement NÉGATIVE » (Saussure, 2002a : p. 48), « [...] nous persistons à dire que la langue ne s'alimente et ne vit que d'un ensemble d'oppositions, d'un ensemble de valeurs parfaitement négatives et n'existant que par leur contraste mutuel » (Saussure, 2002a : p. 71), « *Proposition* (x). – Considérée à n'importe quel point de vue qui veuille tenir compte de son essence, la langue consiste, non dans un système de valeurs absolues ou positives, mais dans un système de valeurs relatives et négatives, n'ayant d'existence que par l'effet de leur opposition. » (Saussure, 2002a : p. 80).

¹²³ Voir encore par ailleurs, sur cette question de l'origine du langage, dans les « Notes pour un livre de linguistique générale » : « ORIGINE DU LANGAGE. – Inanité de la question pour qui prend une juste idée de ce qu'est un système sémiologique et de ses conditions de *vie*, avant de considérer ses conditions de genèse. p. 000. Il n'y a aucun moment où la genèse diffère caractéristiquement de la *vie* du langage, et l'essentiel est d'avoir compris la *vie* » (Saussure, 2002a : p. 228), et dans le *Cours de linguistique générale* : « [...] c'est une idée très fautive de croire qu'en matière de langage le problème des origines diffère de celui des conditions permanentes » (Saussure, 1972 : p. 24).

Ce qui prouve l'absence d'une question philosophique de l'origine de la langue, CE N'EST PAS UN FAIT NÉGATIF, c'est le fait positif que dès le premier moment un signe vaut

☐ que si []

Item. ~ Regarder la langue et se demander à quel moment précis une telle chose a “commencé”, est aussi intelligent que de regarder le ruisseau de la montagne et de croire qu'en remontant on trouvera l'endroit précis où il a sa source. Des *choses sans nombre établiront* qu'à tout moment le RUISSEAU existe pendant qu'on dit qu'il naît, et que réciproquement il ne fait que naître pendant qu'on []

On peut discuter éternellement sur cette *naissance*, mais son plus grand caractère c'est d'être parfaitement le même que celui de la croissance. » (Saussure, 2002a : p. 93-94).

Dans la mesure où il renvoie à une division-combinaison¹²⁴, le concept d'articulation implique en effet celui de valeur, qui définit le signe (dual) comme étant intrinsèquement une

¹²⁴ Si on laisse de côté ses emplois dans le domaine phonologique, le terme *articulation* (ou les termes *articulé* et *articulus*) apparaît dans sept passages du corpus saussurien (voir Engler, 1968a : p. 14 et Godel, 1957 : p. 212-214 et 255). Outre dans le passage du *Cours de linguistique générale* cité ci-dessus et dans le passage correspondant du deuxième cours, cité dans la note 118, on le trouve dans un autre développement du *Cours de linguistique générale* (voir la note 119 ci-dessus) : « La question de l'appareil vocal est donc secondaire dans le problème du langage.

Une certaine définition de ce qu'on appelle *langage articulé* pourrait confirmer cette idée. En latin *articulus* signifie “membre, partie, subdivision dans une suite de choses” ; en matière de langage, l'articulation peut désigner ou bien la subdivision de la chaîne parlée en syllabes, ou bien la subdivision de la chaîne des significations en unités significatives ; c'est dans ce sens qu'on dit en allemand *gegliederte Sprache*. En s'attachant à cette seconde définition, on pourrait dire que ce n'est pas le langage parlé qui est naturel à l'homme, mais la faculté de constituer une langue, c'est-à-dire un système de signes distincts correspondant à des idées distinctes. » (Saussure, 1972 : p. 26), dont la source (voir Saussure, 1967 : p. 34-35) se trouve dans le troisième cours : « Par articuler nous entendons <souvent> proférer d'une façon distincte. <Mais ce n'est pas ce sens ici> Langage articulé (latin *articulus* : membre, partie). <1°> On peut y voir les subdivisions dans les syllabes qui se succèdent. <2°> On peut faire allusion aussi à la division de la chaîne <parlée> en unités significatives (*gegliederte Sprache* ou *Rede*). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 215). On le trouve en outre dans un autre développement du deuxième cours : « Je puis dire <en anglais :>

the man I have seen

(l'homme j'ai vu) = que j'ai vu

things you would rather have left unsaid

(choses vous auriez de préférence laissées non prononcées) = choses que vous...

Ici il y a un fait de syntagme manifeste ; mais le *que* est = 0, = le néant, est inexprimé. <Voilà donc le néant qui sert à exprimer ce rapport, dira-t-on !> Mais la réponse est simple : si l'on établit le néant dans la phrase entière on n'y comprend rien du tout ; <en outre> l'idée qu'il manque un mot est tirée de notre syntaxe, d'après un modèle qui nous est donné nous suppléons le *que* et disons qu'il = 0. On ne peut donc pas dire qu'il manque un certain *articulus*. <Et surtout on ne peut pas supprimer toute la série.> » (Saussure, 1997 : p. 57), ainsi que dans la première conférence à l'université de Genève (1891) : « Je vous dirai, Messieurs, qu'on a tout refusé à notre pauvre espèce humaine, comme caractère distinctif vis-à-vis des autres espèces animales, tout, et absolument tout, y compris l'instinct d'industrie, y compris la religiosité, la moralité, le jugement et la raison, tout, excepté le langage, ou comme on dit la *parole* articulée, ce terme d'*articulé* étant un terme au fond très obscur et très *vague* sur lequel je fais toutes réserves. » (Saussure, 2002a : p. 145) et dans une note qu'Engler (voir Engler, 1975 : p. 839) date hypothétiquement de 1897 : « *De l'articulation*

Il y a des termes qui, inventés dans une période primitive et tâtonnante, se trouvent répondre aux distinctions nécessaires, et ont ainsi aidé historiquement les progrès de l'étude, en chaque science. Il y en a d'autres qui, radicalement faux, ou (ce qui est sûrement plus grave) à moitié faux, usurpent une place à côté des distinctions naturelles pour créer le monde *infini* des équivoques et des malentendus.

Mais en-dehors de ces deux catégories reconnues dont profite ou souffre le progrès d'une discipline, existe parfois une tierce et bien curieuse catégorie, celle des termes en eux-mêmes justes et qu'on sent justes, sans

unité oppositive et relative, une entité duale dans la mesure où elle est différente des autres, et inversement distincte dans la mesure où elle est le produit d'une combinaison :

« On ne saurait assez insister sur ce fait que les *valeurs* dont se compose primordialement un système de langue (un système morphologique), un système de signaux ne consistent ni dans les formes ni dans les sens, ni dans les signes ni dans les significations. Elles

qu'on ait jamais pu dire exactement leur portée et leur contenu, ni décider quelle idée ils recouvrent. Le sentiment de leur justesse provient de ce que jamais ils ne créent de difficulté : ainsi le mot d'*articulation* ne crée dans aucun cas donné une difficulté, alors même que nous ne voyons pas nettement ce qu'il contient, alors que le mot par exemple de *consonne* []. * Zoologistes, anthropologistes, ethnologistes et linguistes parlent à l'envi au public du *langage articulé*, comme d'une chose qui ne peut être que parfaitement claire à l'esprit de tout le monde. Ils prouvent par là qu'ils confondent "l'articulation" avec quelque fait cérébral, comme serait la "suite d'idées" donnée au langage. Car personne n'indique que l'articulation aurait une signification buccale. » (Saussure, 2002a : p. 236-237). *Articulé* et *articulus* renvoient à l'articulation, et *articulation* y a deux sens distincts, bien délimités par Engler dans son *Lexique de la terminologie saussurienne* : « démembrement », « subdivision » (Engler, 1968a : p. 14, sens b)) – dans le premier passage du *Cours de linguistique générale* et dans le passage correspondant du troisième cours – et « unité obtenue par la délimitation réciproque entre son et pensée » (Engler, 1968a : p. 14, sens c)) – dans le deuxième passage du *Cours de linguistique générale* (la « fiction théorique ») et dans le passage correspondant du deuxième cours, où « articulation » est glosé par « articulus », au sens de « petit membre ». A strictement parler, la notion saussurienne d'articulation renvoie donc à la seule dimension de la division. Le terme appelle cependant, par son sens même – celui d'« assemblage de pièces » ou, pour le terme latin *articulus*, celui d'« articulation, jointure des os », par rapport auquel, si l'on en croit le dictionnaire de Gaffiot, celui de « membre de phrase, partie, division » est second –, la notion de combinaison, dont Saussure pose précisément le caractère absolument corrélatif de la division, et qui est constitutive de la définition des articulus comme des « petits membres dans lesquels la pensée prend conscience <(valeur ? B.)> par un son. » (Saussure, 1997 : p. 22). Aussi ne saurait-on trouver meilleur terme pour désigner le concept de « division-combinaison », et c'est pourquoi nous l'adopterons dans ce qui suit, en un sens qui nous semble ainsi, malgré un certain glissement terminologique, éminemment saussurien. Normand (1995b) et Manier (1995) font une utilisation analogue de ce terme : « Mais *articulé* n'est-il pas, lui aussi, un terme métaphorique évoquant les jointures du squelette ou d'une poupée, points de jonction des différentes parties d'un corps ? Image en tout cas bien concrète... De fait, si les éditeurs suivent précisément ce qui a été présenté avec cette concision dans le cours (ce dont attestent les différents cahiers), il est intéressant de voir dans les notes manuscrites que le terme *articulation* n'échappe pas aux questions et s'insère dans un développement systématique sur le travail terminologique.

[...]

Articulation relèverait donc du cas de figure où il serait possible de se fier simplement à l'intuition, intuition des unités de la langue comme division et jonction. Mais c'est bien cela, précisément, qu'il s'agit de conceptualiser, car *articulé* ne dit que cette union sans l'expliquer, et par là c'est bien un terme métaphorique, en quelque sorte masqué. S'il n'est jamais présenté comme tel, il est clair, dans le chapitre IV en tout cas, que son rôle est purement descriptif : appeler la langue "le domaine des articulations" c'est, en quelque sorte, ajouter une légende au schéma de la pensée et du son, c'est imaginer "ce fait en quelque sorte mystérieux, que la pensée-son implique des divisions et que la langue élabore ses unités en se constituant entre deux masses amorphes." (p. 156) » (Normand, 1995 : p. 82-83), « [...] la structure même du langage est double ; sa fonction est d'articulation. Et il n'y a de langage que dans l'articulation arbitraire et socialement codée du double premier : pensée-son. » (Manier, 1995 : p. 38). L'interprétation de Godel, sur ce point précis, est difficile à cerner : « De ce texte capital [le développement du deuxième cours] et de ce qui précède, se dégage maintenant une idée beaucoup plus nette de ce que Saussure entendait par *unités*, et de la relation entre *unité* et *signe*. Les deux termes nous semblaient coextensifs (p. 210), ce qu'il faudra encore vérifier ; il apparaît à présent qu'ils diffèrent en compréhension : *signe* dénote l'entité linguistique en ses caractères sémiologiques généraux, en ce qu'elle a de commun avec une lettre, un signal, un geste du code des sourds-muets, etc. ; *unité* connote les deux caractères spécifiques du signifiant : linéarité de la substance sonore ; indétermination préalable des segments significatifs : Il ne faut pas tomber dans l'idée banale que le langage est un moule (II R 37). L'unité concrète est délimitable sous forme de tranche ; mais elle n'est jamais qu'un *articulus*, résultant uniquement des divisions imprévisibles qu'engendre la pensée dans la matière sonore – ce que résume la définition : "Tranche de sonorité (ou dans la suite des impressions auditives), liée à un certain concept qui sert à délimiter la tranche" (D 194, S). » (Godel, 1957 : p. 214).

consistent dans la solution particulière d'un certain rapport général entre les signes et les significations, fondé sur la différence générale des signes plus la différence générale des significations plus l'attribution préalable de certaines significations à certains signes ou réciproquement,

Il y a donc d'abord des *valeurs* morphologiques : qui ne sont pas des *idées* et pas davantage des *formes*.

Secondairement

Pour qu'une FORME soit, comme forme, et non comme figure vocale, il y a deux conditions constantes, quoique ces deux conditions se trouvent en dernière analyse n'en former qu'une seule :

1° que cette forme ne soit pas séparée de son opposition avec d'autres formes simultanées

2° que cette forme ne soit pas séparée de son sens :

Les deux conditions sont tellement la même, qu'en réalité, on ne peut parler de *formes opposées* sans supposer que l'opposition résulte du sens aussi bien que de la forme,

– On ne peut pas définir ce qu'est une *forme* à l'aide de la figure vocale qu'elle représente, – pas davantage à l'aide du sens que contient cette figure vocale. On est obligé de poser comme fait primordial le fait GÉNÉRAL, COMPLEXE, et composé de DEUX FAITS NÉGATIFS : de la *différence* générale des figures vocales jointe à la *différence* générale des sens qui s'y peuvent attacher¹²⁵. » (Saussure, 2002a : p. 28-29).

Cette absolue corrélativité des deux dimensions constitutives de la valeur est un leitmotiv de « De l'essence double du langage¹²⁶ », où Saussure parle notamment¹²⁷ de « quaternion final » et de « triple rapport irréductible » :

¹²⁵ Voir également, toujours dans « De l'essence double du langage » : « En résumé :

FORME = Non pas une certaine entité *positive* d'un ordre quelconque, et d'un ordre *simple* ; mais L'entité à la fois *négative* et *complexe* : résultant (sans aucune espèce de base matérielle) de la *différence* avec d'autres formes COMBINÉE avec la *différence* de signification d'autres formes » (Saussure, 2002a : p. 36).

¹²⁶ De même que des cours de linguistique générale, en particulier du troisième cours, et ainsi du *Cours de linguistique générale*. Nous envisagerons ces textes *infra*.

¹²⁷ Mais voir en outre, pour le caractère corrélatif des deux dimensions de la combinaison et de la différence : « (Les *identités* dans ce domaine sont fixées par le rapport de la signification et du signe, ou par le rapport des signes entre eux, ce qui est non différent.) » (Saussure, 2002a : p. 21), « 1° un signe n'existe qu'en vertu de sa signification 2° une signification n'existe qu'en vertu de son signe ; 3° signes et significations n'existent qu'en vertu de la *différence* des signes » (Saussure, 2002a : p. 37) », « A leur tour ces *différences* en lesquelles consiste toute la langue, ne représenteraient rien, n'auraient pas même de sens en telle matière, si l'on ne voulait dire par là : ou bien la différence des formes (mais cette différence n'est rien), ou bien la différence des formes aperçue par l'esprit (ce qui est quelque chose, mais peu de chose dans la langue) ou bien *les différences* qui résultent du jeu compliqué et de l'équilibre final

(Ainsi non seulement il n'y aura pas de termes positifs mais des *différences* ; mais 2° ces différences résultent d'une combinaison de la forme et du sens perçu [« du sens perçu » est une conjecture des *Écrits de linguistique générale* ; le manuscrit est illisible, si ce n'est, peut-être, « sens » ; Amacker transcrit : « du sens par n<otre> (?) » (Saussure, 2011 : p. 109)] » (Saussure, 2002a : p. 66), ainsi que, bien que s'y ajoute une idée différente, qui permet notamment de rendre compte des phénomènes de synonymie (voir *infra*) : « L'essentiel est toutefois encore ailleurs que dans les remarques précédentes : il faut en revenir toujours à ceci, qu'il n'y a morphologiquement ni *signes* ni *significations*, mais des *différences de signes* et des *différences de significations*, 1° n'existant les uns absolument que par les autres, donc inséparables, mais 2° ne se correspondant pas directement. » (Saussure, 2002a : p. 70) et « Il n'y a dans la langue ni *signes*, ni *significations*, mais des DIFFERENCES de signes et des DIFFERENCES de signification ; lesquelles 1° n'existent les uns absolument que par les autres (dans les deux sens), et sont donc inséparables et solidaires ; mais 2° n'arrivent jamais à se correspondre directement.

« Nous sommes toujours ramené aux quatre termes irréductibles et aux trois rapports irréductibles entre eux ne formant qu'un seul tout pour l'esprit : (un signe¹²⁸ / sa signification) = (un signe / un autre signe) et de plus = (une signification / une autre signification).

– C'est là ce que nous appelons le QUATERNION FINAL, et en considérant les quatre termes dans leurs rapports : le triple rapport irréductible. C'est peut-être à tort que nous renonçons à réduire ces trois rapports à un seul ; mais il nous semble que cette tentative commencerait à dépasser la compétence du linguiste¹²⁹. » (Saussure, 2002a : p. 39)

et où apparaît bien, par ailleurs, la dimension de redéfinition du signe :

« Comment saisir l'extrême malentendu qui domine les raisonnements sur le langage ?

On pose qu'il existe des termes *doubles* comportant une forme, un corps, un être phonétique – et une signification, une idée, une chose spirituelle.

Nous disons d'abord que la *forme* est la même chose que la *signification*, et que cet être-là est quadruple

Vue habituelle

A. Signification
B. Forme

Vue proposée :

I.		II.
Différence générale des significations (n'existe que selon la différence des formes)	<u>Une signification (relative à une forme)</u>	Figure vocale. (servant de forme ou de plusieurs formes dans I.)
Différence générale des formes (n'existant que selon la différence des significations)	Une forme (toujours relative à [une signification])	

D'où l'on peut immédiatement conclure : que tout, et dans les deux domaines, (non séparables d'ailleurs) est NEGATIF dans la langue, – repose sur une opposition *compliquée*, mais uniquement sur une opposition, sans intervention nécessaire d'aucune espèce de donnée positive. » (Saussure, 2002a : p. 70).

¹²⁸ Voir la note 116 ci-dessus.

¹²⁹ Nous suivons ici l'ordre du *Cahier Ferdinand de Saussure* n° 61, qui respecte l'ordre du manuscrit. Voir Chidichimo et Gambarara (2009) : p. 116-117. Par ailleurs, le terme de *quaternion* est emprunté aux mathématiques. Sur cet emprunt, voir Russo Cardona (2009). On retrouve les quatre termes du quaternion quelques pages plus loin : « La langue consiste donc en la corrélation de deux séries de faits 1° ne consistant chacun que dans des oppositions négatives ou dans des *différences*, et non en des termes offrant une [mot ill.] [le terme est illisible dans le manuscrit, et la conjecture des éditeurs des *Écrits de linguistique générale* et d'Engler lui-même dans sa transcription diplomatique, « négativité », nous semble insoutenable ; Amacker transcrit quant à lui : « existence » (Saussure, 2011 : p. 150), ce qui fait déjà mieux sens] en eux-mêmes 2° n'existant chacun, dans leur négativité même, qu'autant qu'à chaque instant une DIFFERENCE du premier ordre vient s'incorporer dans une différence du second et réciproquement

Une des conséquences de ce fait est qu'on ne peut jamais considérer une unité linguistique quelconque (dans la perspective par époque) qu'en faisant intervenir – explicitement ou implicitement – au strict minimum quatre termes : 1°) le signe dont on s'occupe 2°) un autre signe différent 3°) une partie (qui sera toujours beaucoup [plus] petite qu'on ne pense) de ce qui est contenu dans le premier signe 4°) une partie (également très petite) [] » (Saussure, 2002a : p. 73-74).

Nous déclarons que des expressions comme *la forme, l'idée ; la forme et l'idée ; le signe et la signification*, sont pour nous empreintes d'une conception directement fautive de la langue.

Il n'y a pas *la forme* et une idée correspondante ; il n'y a pas davantage *la signification* et un signe correspondant. Il y a *des formes* et *des significations* possibles (nullement correspondantes) ; il y a même seulement en réalité des *différences* de formes et des *différences* de significations ; d'autre part chacun de ces ordres de *différences* (par conséquent de choses déjà négatives en elles-mêmes) n'existe comme différences que grâce à l'union avec l'autre. » (Saussure, 2002a : p. 42-43)

Dans la perspective d'une telle définition de la langue, le son (ou les phonèmes) ne saurait être un élément linguistique. Il est, comme nous l'avons vu ci-dessus, une matière entrant en jeu dans le fonctionnement qu'est la langue et, dans la mesure où il est question d'entités phoniques (positives), soit une entité non-linguistique soit le support (négatif) d'une différence : toute unité phonique, du moment où elle est linguistique, n'est plus phonique, mais significative ou, pour reprendre des termes de Saussure cités ci-dessus, « [...] la langue n'a conscience du son que comme signe » (Saussure, 2002a : p. 182). On lit ainsi encore dans « De l'essence double du langage » :

« A noter : à reproduire tel quel

Il existe dans la langue :

— 1° si on la prend à un moment donné : non pas seulement des *signes*, mais aussi des *significations*, non séparables des signes, vu que ceux-ci ne mériteraient plus leur nom sans signification.

En revanche ce qui n'existe pas, ce sont : a) les significations, les idées, les catégories grammaticales hors des signes ; elles existent peut-être extérieurement au domaine linguistique ; c'est une question très douteuse, à examiner en tout cas par d'autres que le linguiste.

b) les figures vocales qui servent de signes n'existent pas davantage dans la langue instantanée. Elles existent à ce moment pour le physicien, pour le physiologiste, non pour le linguiste, ni pour le sujet parlant. De même qu'il n'y a pas de signification hors du signe (a), de même il n'y a pas de signe hors de la signification.

— 2° Si on prend la langue au contraire à travers une période :

Alors il n'existe plus ni signe ni signification mais seulement des *figures vocales*. C'est le domaine de la phonétique¹³⁰. » (Saussure, 2002a : p. 72-73).

¹³⁰ On retrouve ici l'opposition entre phonétique (diachronique) et morphologie – au sens de science des unités significatives – (synchronique) dont il a été rapidement question ci-dessus au fil de l'analyse des textes de Jakobson, et sur laquelle nous reviendrons *infra*. Il est plus facile, à présent, d'en mesurer l'enjeu. On lisait de même quelques pages plus haut : « Aussitôt que l'on se place clairement et résolument dans la perspective instantanée, on revient toujours à comprendre qu'il n'y a rien dans l'ETAT de langue qui peut s'appeler de la phonétique.

Mais que 1° chaque fait soi-disant phonétique existant dans la grammaire d'une langue à un moment donné est en effet phonétique si on le considère *comparativement à une autre époque* (en commençant par le formuler d'une toute autre façon) : mais alors c'est qu'on abandonne la perspective instantanée et qu'on mélange deux points de vue qui ne souffrent pas d'être mélangés.

Ou bien 2° si au contraire on veut formuler le fait, en se proposant méthodiquement de rester dans une époque donnée, – il est régulièrement impossible d'apercevoir en quoi ce fait se distingue d'un fait sémiologique (ou si l'on préfère morphologique) quelconque comme l'est par exemple l'opposition de *lupum* avec *lupus*, ou l'opposition de *tu es* avec *es-tu*. » (Saussure, 2002a : p. 47). Il était par ailleurs question, encore plus haut dans le manuscrit, non seulement des formes mais également des unités irréductibles du signifiant : « La présence d'un

son dans une langue est ce qu'on peut imaginer de plus irréductible comme élément de sa structure. Il est facile de montrer que la présence de ce son déterminé n'a de valeur que par l'opposition avec d'autres sons présents ; et c'est là la première application rudimentaire, mais déjà incontestable, du principe des OPPOSITIONS, ou des VALEURS RÉCIPROQUES, ou des QUANTITÉS NÉGATIVES et RELATIVES qui créent un état de langue.

La présence d'une corrélation ressentie entre deux sons (restant encore dénuée du reste de toute *signification* proprement dite), – par exemple la corrélation entre l'allemand *ch vélaire* après *a, o, u* (*wachen*) et *ch palatal* après *e, i, ü*, (*nichts*), laquelle est ressentie par la langue –, offre le second degré d'OPPOSITION, déjà parfaitement clair dans son essence relative.

La présence d'une corrélation ressentie entre deux sons à laquelle commence à se joindre une différence de []
On développera ceci, mais en le posant d'abord comme résumé :

Présence d'un phonème = son opposition avec les autres phonèmes présents, ou sa *valeur* par rapport à eux.

Corrélation de deux sons (sans "signification") = leur opposition mutuelle, leur *valeur* l'un par rapport à l'autre.

Corrélation de deux phonèmes avec corrélation de "significations" différentes = toujours simplement leur *valeur* réciproque. C'est ici que l'on commence à entrevoir l'identité de la *signification* et de la *valeur*.

Après cela : Qu'avons-nous fait ? Nous sommes parti de l'élément phonologique comme d'une unité morphologique qui acquiert successivement différentes dignités, mais à aucun moment un son, en lui-même, n'est donné comme unité morphologique.

Dans l'analyse morphologique (instantanée, etc.) il n'y a aucune raison de diviser les formes – j'entends en *toute dernière* analyse – précisément par *phonèmes*, c'est-à-dire selon les résultats de l'analyse *phonologique*.

Par exemple, si dans un état de langue le phonème *ž* ne se présente jamais que suivi de *e*, il n'est pas morphologique de distinguer *-ž-*, mais seulement de distinguer *-že-*, qui paraît dans cet état de langue un élément non réductible au même titre que le sera par exemple *p* (à supposer naturellement que *p* pour sa part soit dans d'autres conditions).

(Ce principe trouve ensuite une singulière vérification dans le fait que alternance $\varsigma - o$ = alternance $\alpha p - \varepsilon p$ etc.) » (Saussure, 2002a : p. 25-26), « Dans un état de langue donné, il n'y a ni *règle phonétique*, ni phonétique d'aucune espèce. Il n'y a rien que de la *morphologie* à différents degrés, lesquels ne sont probablement pas séparables par une ligne de démarcation quelconque : de telle manière qu'une règle de "syntaxe" déterminant dans quels cas on emploie le parfait, – ou une règle "morphologique" (au sens étroit) déterminant quelle est la forme du parfait – ou une règle soi-disant "phonétique" déterminant dans quel cas une voyelle s'élide, ou dans quel cas un π est remplacé par un ϕ – appartiennent de par une profonde et indestructible liaison, au MEME ORDRE DE FAITS : savoir *le jeu des signes, au moyen de leurs différences à un moment donné*. Il est complètement illusoire de vouloir isoler de ce jeu de signes d'une part les *significations* (syntaxe, etc.) ce qui représente simplement la *différence* ou la *coïncidence* des idées *selon les signes* ; – d'autre part les *formes* (ce qui signifie simplement la *différence* ou la *coïncidence* des signes *selon les idées*) ; – enfin les éléments vocaux du signe, ce qui signifie la *différence* ou la *coïncidence* de ces éléments vocaux selon les formes – c'est-à-dire selon les signes divers – c'est-à-dire selon les significations diverses. » (Saussure, 2002a : p. 35). Il faut noter, enfin, toujours dans « De l'essence double du langage », ces deux passages, où on aperçoit nettement l'aspect paradoxal d'une telle conception : « Le dualisme profond qui partage le langage ne réside pas dans le dualisme du son et de l'idée, du phénomène vocal et du phénomène mental ; c'est là la façon facile et pernicieuse de le concevoir. Ce dualisme réside dans la dualité du phénomène vocal COMME TEL, et du phénomène vocal COMME SIGNE – du fait physique (objectif) et du fait physico-mental (subjectif), nullement du fait "physique" du son par opposition au fait "mental" de la signification. Il y a un premier domaine, intérieur, psychique, où existe le signe autant que la signification, l'un indissolublement lié à l'autre ; il y en a un second, extérieur, où n'existe plus que le "signe" ; mais à cet instant le signe réduit à une succession d'ondes sonores ne mérite pour nous que le nom de figure vocale. » (Saussure, 2002a : p. 20-21), « Il y a dans la langue un côté physique et un côté psychique. Mais l'erreur irrémédiable qui se traduira de mille façons dans chaque paragraphe d'une grammaire est de croire que le côté psychique soit *l'idée* pendant que le côté physique est le *son*, la *forme*, le *mot*.

Les choses sont un peu plus compliquées que cela.

Il n'est pas vrai, il est profondément faux de se figurer qu'il y ait opposition entre le son et l'idée, qui sont au contraire indissolublement unis pour notre esprit.

L'opposition []

Ainsi il y a d'une part un *mot* (entité physique), d'autre part sa signification (entité psychique).

Il y a donc chez Saussure incompatibilité entre son et langue, incompatibilité dont la remise en cause par les phonologues a pour conséquence la substitution d'une problématique analytique à une problématique étiologique. En ce sens, la problématique phonologique est réellement fondatrice du « malentendu structuraliste ». Comme il apparaissait à la fin du passage de « Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics » que nous avons cité ci-dessus¹³¹, l'analyse phonologique a joué le rôle d'un « modèle méthodologique pour tous les autres champs de l'analyse linguistique¹³² » (J.Kaz. : p. 237). Il n'aurait cependant pu en être autrement.

Il y a dans la langue un côté physique, et un côté psychique. Cette vérité de sens commun a un sens qui doit être tout à fait précis pour qui veut étudier la langue : il s'agit de savoir quelles sont les choses à ranger dans le domaine physique, et quelles sont les choses à ranger dans le domaine psychique.

La distinction commode traditionnelle, et désastreuse, qui supprime en réalité dans le germe toute étude rationnelle de la langue, est de supposer que le côté psychique, c'est tout simplement L'IDEE ou la signification, pendant que le côté physique [] » (Saussure, 2002a : p. 64).

¹³¹ Voir J.Eff. : p. 314 [p. 523-524]

¹³² « [...] methodological model for all other areas of linguistic analysis » (J.Kaz. : p. 428). Voir également, au début du texte : « Il ne serait pas exagéré de dire que l'introduction du concept de "phonème" dans la science du langage a constitué un tournant dans le développement de cette branche de la connaissance et a eu une influence décisive non seulement sur la façon de traiter les problèmes phoniques mais aussi sur l'ensemble de la méthodologie de la linguistique. » (J.Kaz. : p. 199) [« It would be no exaggeration to say that the introduction of the phoneme concept into the science of language became a turning point in the development of this branch of knowledge and had a decisive influence not only on the way of dealing with problems of sound, but also on the whole of linguistic methodology. » (J.Kaz. : p. 394)].

II. Martinet et le principe de pertinence

La problématique phonologique occupe une place tout à fait particulière dans l'œuvre de Martinet. Elle en est en effet fondatrice à deux égards : d'une part en tant que « modèle méthodologique » pour la linguistique, et d'autre part, plus radicalement, en tant que modèle de toute problématique scientifique, et dès lors condition *sine qua non* de la scientificité de la linguistique telle qu'envisagée par Martinet. Les textes martinettiens apparaissent ainsi outranciers, mais par leur outrance même ils permettent mieux qu'aucuns autres de mesurer les enjeux de la problématique phonologique en tant que problématique scientifique. L'analyse des textes de Jakobson nous a permis de mettre en évidence ce qui nous semble être les trois implications majeures de la problématique phonologique : la perspective analytique, impliquant un objet édifié en lieu et place d'un concept, le donné du son et du sens, enfin le double donné de la langue comme instrument de communication et comme présupposé ou cadre de l'analyse. La démarche martinettienne témoigne quant à elle d'un refus systématique du concept, corrélatif d'une perspective analytique revendiquée comme seule scientifique et solidaire d'une définition identificatoire de la langue. Par ailleurs, l'analyse des présupposés gnoséologiques de Martinet révèle une sorte de tautologie entre langue et fonction, la langue des phonologues apparaissant ainsi plus que jamais comme un présupposé de l'analyse linguistique, dont elle constitue même, en réalité, le principe.

A. Problématique phonologique et réalité fonctionnelle

On retrouve en premier lieu chez Martinet les éléments constitutifs de la problématique phonologique telle que l'analyse des textes jakobsoniens nous a permis de l'appréhender : la problématique de l'intégration de la phonie à la langue, l'opposition son/phonème et la perspective analytique. La problématique phonologique martinettienne se singularise par la mise en place, dans le cadre de cette perspective analytique, de la notion de réalité fonctionnelle.

1. INTÉGRATION DE LA PHONIE À LA LANGUE

C'est en termes d'intégration de la phonie à la langue que Martinet caractérise la problématique phonologique dont il hérite et dans laquelle il s'est inscrit dès ses tous premiers travaux. L'expression elle-même se trouve dans un texte de 1966, « Les choix du locuteur¹³³ » :

« L'enseignement de Saussure pourrait sembler paver la voie vers une intégration de la phonie à la langue : le signe, unité fondamentale, n'est-il pas à double face, sa face signifiante ayant très exactement le même droit de cité dans la langue que sa face signifiée ? Mais, attention ! le signifiant, tout comme le signifié, est de nature psychique¹³⁴. Saussure ne se lasse pas de parler à son sujet de l'image acoustique. La

¹³³ Voir également M.Fo. : p. 40, cité *infra*.

¹³⁴ Martinet renvoie ici au premier paragraphe du premier chapitre de la première partie du *Cours de linguistique générale*, intitulé « Signe, signifié, signifiant » (voir M.Cho. : p. 317, note 1, où il s'agit de la pagination de l'édition de 1922 – ou des suivantes, analogues de ce point de vue – et non de celle de 1916, malgré l'indication

langue, toute la langue, signifiants compris, reste bien distincte de la parole. Seule la langue est l'objet propre de la linguistique. L'étude de la parole est l'affaire d'une autre discipline, la phonétique. Seule la parole est accessible à l'observation directe, celle sur quoi se fondent les sciences de la nature. La langue, elle, ne saurait être directement observée de l'extérieur, et c'est toujours à l'introspection qu'on doit avoir recours pour en prendre connaissance.

L'enseignement saussurien a fait faire à la recherche linguistique un pas décisif en distinguant absolument entre synchronie et diachronie. Mais la dichotomie langue-parole, en renforçant le psychologisme traditionnel, n'a pu que retarder l'avènement de la phonologie et, lors même que celle-ci s'était établie, elle a longtemps empêché certains linguistes de reconnaître les véritables fondements, de la nouvelle discipline. Troubetzkoy lui-même a contribué à entretenir la confusion lorsqu'il a imprudemment présenté l'opposition de la phonologie et de la phonétique comme un aspect de l'opposition de la langue et de la parole¹³⁵. Invoquer Saussure, c'était, dans l'esprit de Troubetzkoy, tenter de gagner la bienveillance des linguistes occidentaux pour des modes de pensée et des méthodes dont on entendait souvent dire, au début des années 1930, qu'elles étaient indélébilement marquées par l'origine slave de leurs promoteurs. Aussi était-il tenté de le faire, non seulement lorsque l'influence de l'enseignement de Genève avait réellement été décisive dans la constitution de la phonologie, mais là même où l'on ne trouvait en fait qu'un parallélisme approximatif.

On a souvent répété que la phonologie était née d'une fécondation mutuelle des enseignements de Saussure et de celui, dispensé à Kazan dans les dernières décennies du siècle passé, par le linguiste polonais Baudouin de Courtenay. Ceci est certain. Mais l'intégration du phonème à ce que Saussure désigne comme la langue est d'une trentaine d'années antérieure à la publication du *Cours de linguistique générale*. Elle est réalisée dès que Baudouin déclare voir dans le phonème une "intention de son" (*Lautabsicht*). Or, la phonologie ne sera véritablement constituée que lorsque Troubetzkoy, porté par une opinion qui se cristallise autour des premiers messages de Prague, dénoncera le psychologisme de la formule de Baudouin. Celui-ci, à l'époque où s'exerce son activité linguistique à Kazan, n'a, bien entendu, pour intégrer les faits phoniques à la linguistique proprement dite, que la seule ressource d'en mettre en valeur les fondements psychiques. Mais c'est là, précisément, un aspect de son message qui ne sera pas retenu. L'enseignement de Baudouin illustre parfaitement les dangers du "psychologisme". A faire de son sentiment linguistique le critère de ce qui constitue une seule et même unité phonologique, Baudouin en arrive à voir le même phonème dans le *l* dur et le *l* mou du russe parce que *l* dur et *l* mou alternent dans les thèmes de passé (*znal* "savait" au singulier avec *l* dur ; *znal'i* avec *l'* mou au pluriel) bien que cette différence suffise à distinguer entre *mel* "craie" et *mel'* "banc de sable". La confusion entre les variantes de

de Martinet). On y lit en effet notamment : « Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens ; elle est sensorielle, et s'il nous arrive de l'appeler "matérielle", c'est seulement dans ce sens et par opposition à l'autre terme de l'association, le concept, généralement plus abstrait.

Le caractère psychique de nos images acoustiques apparaît bien quand nous observons notre propre langage. Sans remuer les lèvres ni la langue, nous pouvons nous parler à nous-mêmes ou nous réciter mentalement une pièce de vers. C'est parce que les mots de la langue sont pour nous des images acoustiques qu'il faut éviter de parler des "phonèmes" dont ils sont composés. Ce terme, impliquant une idée d'action vocale, ne peut convenir qu'au mot parlé, à la réalisation de l'image intérieure dans le discours. En parlant des *sons* et des *syllabes* d'un mot, on évite ce malentendu, pourvu qu'on se souvienne qu'il s'agit de l'image acoustique.

Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces [...] » (Saussure, 1972 : p. 98-99).

¹³⁵ Martinet renvoie ici aux premières pages des *Principes de phonologie* (Troubetzkoy, 1949 : p. 1-15). Voir M.Cho. : p. 318, note 1. Nous reviendrons *infra* (dans le chapitre 3, voir la note suivante) sur cette critique du parallélisme établi par Troubetzkoy entre les deux distinctions phonétique/phonologie et parole/langue.

phonèmes conditionnées synchroniquement par le contexte, et les phonèmes alternants qui remontent le plus souvent, à d'anciennes variantes devenues indépendantes, est de celles qui menacent tous les apprentis phonologues et qu'il ne faut pas se lasser de dénoncer. C'est là que la stricte différenciation saussurienne entre synchronie et diachronie a pu être d'un grand secours à Troubetzkoy lorsqu'il a marqué avec vigueur la nécessité de bien délimiter le domaine de la phonologie et celui de l'étude des alternances (à laquelle il a malencontreusement donné le nom, combien ambigu, de morpho[pho]nologie). » (M.Cho. : p. 317-319).

Nous reviendrons ci-dessous sur la critique martinettienne de la distinction saussurienne langue/parole qui témoigne d'une part d'une lecture particulière, commune aux structuralistes, de cette distinction¹³⁶, et d'autre part de la spécificité et des enjeux de la perspective analytique martinettienne¹³⁷. Ce que nous voulons retenir de ce passage, à ce stade de notre analyse, est cette appréhension de l'histoire de la linguistique comme celle d'une intégration progressive de la phonie à la langue. On note que, dans cette perspective, le refus du psychologisme¹³⁸, constitutif, comme nous l'avons vu plus haut, de la conception jakobsonienne du phonème, fait figure de dépassement d'une étape de cette histoire, représentée par Saussure¹³⁹, mais surtout par Baudouin de Courtenay. Ce dépassement – et Martinet insiste sur ce point à de nombreuses reprises¹⁴⁰ – est l'œuvre du mouvement phonologique mais son achèvement est dû à la deuxième génération de phonologues – la première étant celle des fondateurs de la phonologie pragoise : Jakobson mais surtout Troubetzkoy – à laquelle appartient Martinet. En effet, comme en témoigne la fin du

¹³⁶ Sur ce point, voir le chapitre 3 de cette première partie.

¹³⁷ Nous reviendrons sur cet aspect en B- et C-.

¹³⁸ Sur lequel nous reviendrons *infra*, dans la section 5- de la présente analyse.

¹³⁹ La lecture martinettienne de Saussure, bien que plus critique et consciente, à sa manière, de la discontinuité postulée par Saussure entre phonologie et linguistique, est donc tout aussi projective que celle de Jakobson, à ceci près que, comme nous le soulignons dans l'introduction générale de ce travail, Martinet n'est pas sans reconnaître une certaine hétérogénéité de la problématique saussurienne et de la problématique phonologique. On se souvient, en effet, de cette remarque de « Saussure (Ferdinand de) » : « A la lecture du *Cours*, le phonologue croit à tout moment retrouver les notions qui lui sont familières. Mais Saussure ne fait jamais le pas décisif qui fondera la phonologie en reconnaissant expressément au phonème un statut linguistique. Les linguistes qui, aujourd'hui, se déclarent saussuriens sont souvent ceux qui n'ont pas compris la nature de la révolution phonologique. » (M.Sa. : p. 696).

¹⁴⁰ Voir notamment, outre M.Li. : p. 83 et M.Ph. : p. 13, cités ci-dessous, dans « De la variété des unités significatives » (1962) : « L'analyse linguistique contemporaine s'est attachée tout d'abord à dégager les unités distinctives, les phonèmes, et à en marquer le caractère proprement linguistique, caractère que la recherche traditionnelle avait mal perçu ou mal explicité. Ce n'est que dans un deuxième temps qu'a été abordé l'examen des unités significatives. » (M.Va. : p. 176), dans « La vie secrète du langage » (1967) : « La phonologie n'aborde, en fait, qu'un seul aspect du langage, celui des sons, longtemps considéré comme marginal, mais dont les phonologues établissent le caractère proprement linguistique. Derrière l'infinie variété distinctive des productions phoniques de l'homme, ils découvrent des unités distinctives, les phonèmes, dont chaque langue présente un nombre déterminé. » (M.Vi. : p. 65), dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) : « Pour éliminer une antinomie créée de toutes pièces, il a fallu le développement de recherches phonologiques, qui intégraient définitivement les faits de phonie aux faits linguistiques. » (M.Ev. : p. 169), et dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » (1976) : « Linguistic functionalism is to be traced back to Saussure's teaching cross-fertilized by that of Baudouin de Courtenay and his Russian pupils and followers, an influence that has permitted the integration of relevant phonic elements to the set of values which Saussure called *la langue*. » [« On peut faire remonter le fonctionnalisme linguistique à l'enseignement de Saussure, croisé avec celui de Baudouin de Courtenay et de ses élèves et disciples russes, influence qui a permis l'intégration des éléments phoniques pertinents à l'ensemble de valeurs que Saussure appela *la langue*. »] (M.Ba. : p. 8).

développement, de cette étape relève également, selon Martinet, la morphonologie, héritée de la phonologie pragoise, et dont la critique est un leitmotiv des textes martinettiens¹⁴¹. Cette sous-discipline de la phonologie est symptomatique de cette appréhension de la langue en termes de niveaux qui est constitutive de la conception jakobsonienne des alternances¹⁴². En témoigne, par exemple, la définition qu'en donne Jakobson dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« L'examen systématique de la façon dont les ressources phonologiques sont mises en valeur pour aboutir à la construction des formes grammaticales, ébauché par l'école de Baudouin et celle de Prague sous l'étiquette de "morphonologie", promet de jeter un pont indispensable entre l'étude du son et celle du sens en tenant compte de l'échelle des niveaux linguistiques et de leurs particularités imprescriptibles. » (J.Leç. : p. 121).

La remise en cause de sa légitimité, au profit d'une stricte délimitation des deux domaines de la phonologie et de la morphologie relève de la même problématique : à la notion saussurienne de point de vue constitutif des unités linguistiques – au sens large : c'est-à-dire synchronique (morphologique) d'une part, phonologique d'autre part – se substituent des unités données, et dont il s'agit seulement de reconnaître la linguisticité et la spécificité.

Dans cette perspective, chez Martinet tout comme chez Jakobson qui, comme on l'a vu plus haut, appréhende la phonétique sémiologique saussurienne en termes d'application de la

¹⁴¹ Voir notamment : M.Wi. : p. 103, M.PFP : p. 6, M.Pri. : p. 101, M.ECP : p. 45, M.Él. : p. 99-100 (et, implicitement, p. 106-107), M.Cho. : p. 319, M.Qu. : p. 147, M.Fu. : p. 84, M.An. : p. 148, M.Mor. : p. 6 [p. 156], M.Pou. : p. 24 et 31, M.Pré. : p. 149, M.Poi. : p. 57, M.Ce. : p. 125, note 1, M.SG : p. 49-50 et p. 94-95 et M.Mé. : p. 377. Voir également, dès 1937, dans *La Phonologie du mot en danois*, la critique de l'utilisation hjelmslevienne des alternances en phonologie (M.PMD : p. 7, 21 et 42), ainsi que les développements de « Celtic Lenition and Western Romance Consonants » sur la lénition (voir M.Cel.E : p. 257-260 [M.Cel.I : p. 115-117] et 264-265 [p. 121], ainsi que M.ECP.1981 : p. 181-183), rapidement évoqués dans « R, du latin au français d'aujourd'hui » (voir M.R. : p. 136), la distinction d'*Économie des changements phonétiques* entre processus phonologique et alternances morphologiques (voir M.ECP : p. 199-200), reprise dans *A Functional View of Language* (voir M.LF : p. 86 [M.FVL : p. 69]) et la discussion des rapports entre neutralisation et alternances que l'on trouve dans « Neutralisation et syncrétisme » (voir M.Neu. : p. 67-69), dans « Ce que n'est pas la phonologie » (voir M.Ce. : p. 115-116, et p. 116-117 pour la question des alternances productives) et dans *Syntaxe générale* (voir M.SG : p. 47-48). Enfin, il faut mentionner ce passage de « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975) : « Clarity, in such matters, can only be achieved if a perfect distinction is maintained throughout between changes that affect *phonic units as such* and those that affect *the form of significant units* as made up of *well-identified and stable distinctive units*. The label "phonological change" should be reserved for the former. When, in a given word, a phoneme is replaced, by imitation of some other usage or for any reason whatsoever, by another phoneme of the same language or idiolect, there is no phonological change involved. What changes is the formal identity of the word. » [« La clarté, en cette matière, ne peut être obtenue que si l'on maintient tout du long une distinction stricte entre les changements qui affectent les *unités phoniques en tant que telles* et ceux qui affectent la *forme des unités significatives* en tant que constituée d'*unités distinctives bien identifiées et stables*. L'étiquette "changement phonologique" doit être réservée aux premiers. Quand, dans un mot donné, un phonème est remplacé, par imitation d'un autre usage ou pour toute autre raison quelle qu'elle soit, par un autre phonème de la même langue ou du même idiolecte, aucun changement phonologique n'est impliqué. Ce qui change est l'identité formelle du mot. »] (M.In. : p. 32-33). On trouve un développement proche dans « Structural Variation in Language », où Martinet distingue entre variation d'unités significatives due à un changement phonologique, et variation d'unités significatives due à l'analogie (voir M.Var. : p. 240). On signalera cependant deux utilisations sporadiques (et anciennes) de la notion de morphonème (M.Rem. : p. 331, et M.Fun.I : p. 78), ainsi qu'une utilisation, également ancienne, de celle de morphonologie (M.PMD : p. 21). Voir également *infra*, le deuxième chapitre de cette première partie.

¹⁴² Voir J.Kaz. : p. 231-232 [p. 423] analysé ci-dessus, et *infra*, la section II-, A-, 2-, a-, γ-, iii- du chapitre 2 de cette première partie.

théorie du signe au niveau phonique du langage, la morphologie fait figure de modèle pour la phonologie. On lit ainsi dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956) :

« La réhabilitation linguistique des faits phoniques est un des résultats du mouvement phonologique, et n'a pu s'imposer à ceux que la phonologie n'a pas touchés. Seuls les chercheurs pour qui l'étude linguistique est une fin en soi peuvent reconnaître le même statut aux unités distinctives (les phonèmes) et aux unités significatives, grammaticales ou lexicales, parce que, les unes et les autres, elles participent toutes à un même type d'organisation *sui generis*. » (M.Li. : p. 83)

et de même, un an plus tard, dans « Phonetics and Linguistic Evolution » :

« The rise of structural linguistics coincided with a *de jure* and *de facto* revaluation of phonics. Under its "phonologic" form, the first one it assumed, functional structuralism has shown that each language presents a phonic organization whose complexity and autonomy are comparable with those which have long been observed and described in morphology¹⁴³. » (M.Ph. : p. 13).

¹⁴³ « Le développement de la linguistique structurale a coïncidé avec une réévaluation, *de jure* et *de facto*, du domaine phonique. Sous sa forme "phonologique", la première qu'il ait assumée, le structuralisme fonctionnel a montré que chaque langue présente une organisation phonique dont la complexité et l'autonomie sont comparables à celles qui avaient été observées et décrites depuis longtemps en morphologie. » Voir également, dans « Structural Linguistics », où, par ailleurs, la perspective analytique apparaît de manière très nette : « 2.1. [...] structural research has shown that languages evince, on the level of distinctive units, an organization at least comparable to that which had long been recognized on the other level, and this is no mean merit of the phonemic research of the last two decades.

2.2. In most quarters, scholars concentrated at first almost exclusively upon the domain of distinctive units. Many reasons can be adduced for this initial preference. For the most structurally minded linguists, the first task was obviously to discover some sort of organization in the field of speech sounds, as it was felt that traditional grammar had long since achieved some sort of ordering, at least in morphological matters. Many scholars with a strong phonetic schooling were quite naturally tempted to concentrate on sounds rather than "grammar". It was widely felt to be methodologically correct to start with the smallest units of the spoken chain. » [« 2.1. [...] la recherche structurale a montré que les langues manifestent, au niveau des unités distinctives, une organisation au moins comparable à celle qui avait été reconnue depuis longtemps sur l'autre niveau, et ce n'est pas le moindre mérite de la recherche phonémique des deux dernières décennies.

2.2. Presque partout, les savants se sont en premier lieu presque exclusivement concentrés sur le domaine des unités distinctives. De nombreuses raisons peuvent être invoquées pour cette préférence initiale. Pour les linguistes à l'orientation la plus structuraliste, la première tâche était évidemment de découvrir un type d'organisation dans le champ des sons du langage, dans la mesure où l'on sentait que la grammaire traditionnelle était parvenue depuis longtemps à un certain type d'ordonnement, au moins en matière morphologique. De nombreux savants de solide formation phonétique étaient naturellement tentés de se concentrer sur les sons plutôt que sur la "grammaire". Le ressenti général était qu'il était méthodologiquement correct de commencer par les plus petites unités de la chaîne parlée. »] (M.Str. : p. 580), puis dans *La Description phonologique* : « Le grammairien ne considère pas ce que nous avons appelé la deuxième articulation comme étant proprement de son ressort. Il conçoit de préférence les signifiants sous leur aspect graphique. L'articulation qu'il peut y découvrir est donc une articulation en lettres successives. S'il lui arrive de prendre conscience du caractère secondaire et dérivé de l'écriture par rapport à la parole, il pourra remplacer les lettres traditionnelles par les signes d'un système de transcription censé représenter les unités phoniques successives de la parole : *chapeau* deviendra [šapo]. Mais il n'envisagera pas la possibilité que ces différentes unités phoniques soient entre elles dans des rapports mutuels du même type que ceux qu'on peut constater entre les différentes unités significatives. Or, si l'on résume les rapports mutuels des unités significatives en disant qu'elles forment un système, on devra également dire que les unités distinctives forment un système. Pour le descripteur, chaque langue comporte non seulement un système de signes, c'est-à-dire d'unités de la première articulation, mais également un système de phonèmes, c'est-à-dire d'unités de la deuxième articulation. Aucune description de langue n'est complète sans un exposé de l'un et de l'autre. » (M.DP : p. 14).

Cet argument de la participation de la phonie à une organisation *sui generis* complexe et autonome, analogue à celle que l'on avait pu déceler au niveau morphologique, est tout à fait notable : il témoigne de ce que le donné du son et du sens sur lequel fait fond la problématique phonologique est corrélatif d'un donné de la structure, corrélativité qui apparaît de manière très nette dans ce passage de « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) :

« La phonologie d'où, par filiation ou par réaction, sont sortis la plupart des mouvements structuralistes, est, avant tout, l'affirmation et la démonstration que – pour dire les choses en termes un peu naïfs, mais clairs – les sons font partie de la langue au même titre que le sens. Sans doute Saussure avait-il auparavant définitivement établi que le signifié n'est une réalité linguistique que parce qu'il correspond à un signifiant qui appartient à la langue au même titre que le signifié. Mais l'articulation du signifiant en segments phoniques successifs restait, pour Saussure et les saussuriens, un aspect purement marginal de l'organisation de la langue. La phonétique demeurait, pour eux, ce qu'elle avait été pour les générations de penseurs qui les avaient précédés, une science auxiliaire de la linguistique. La phonologie a montré que les segments phoniques successifs dont se compose le signifiant sont des unités linguistiques, autres que le signe, certes, puisqu'elles sont distinctives et non significatives, mais qui existent et qui fonctionnent dans les mêmes conditions que les signes. » (M.Pr. : p. 47-48).

L'interrogation martinettienne est de fait profondément différente de l'interrogation saussurienne : il ne s'agit plus de savoir ce qu'est la langue – et notamment si l'élément phonique lui est essentiel – mais d'appréhender linguistiquement le donné, dont est postulé le caractère linguistique. Au concept saussurien de système succède alors une appréhension structurale des faits de langage, dans le cadre de laquelle la question de la linguisticité des sons s'identifie à celle de leur possible description en termes de structure. La langue reste ainsi non théorisée, ou, ce qui revient au même, on assiste à un déplacement d'objet. L'objet martinettien n'est plus la langue en tant que telle mais la communication, dont la langue est une variété. Aussi Martinet peut-il également formuler la nécessité d'intégrer la phonie à la langue en termes de réquisit pour une caractérisation adéquate de la communication linguistique, comme dans ce passage de *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Les linguistes de l'ancienne école, y compris les saussuriens, pourraient être tentés d'oublier la deuxième articulation ou d'y attacher peu d'importance. Ce faisant, ils négligeraient certains caractères fondamentaux de la communication humaine¹⁴⁴. » (M.LF : p. 35)

de même que dans cet autre, extrait de *La Linguistique synchronique* (1965) :

« Les linguistes du passé, que préoccupait surtout l'unité du signe, ont pu être tentés de négliger cette seconde articulation. Ce faisant, ils laissaient dans l'ombre plusieurs traits fondamentaux de la communication humaine. » (M.LS : p. 13).

¹⁴⁴ « Linguists of the old school, Saussurians included, might be tempted to forget or disregard the second articulation. They would thereby miss some fundamental conditionings of the human communication. » (M.FVL : p. 24).

2. LA LINGUISTICITÉ DU SON : PHONÈME, FONCTION ET PERTINENCE

A cette problématique de l'intégration de la phonie à la langue répond chez Martinet, tout comme chez Jakobson, la distinction entre son et phonème, phonétique et phonologie, qui permet de penser la linguisticité du son. Le premier texte de notre corpus¹⁴⁵, datant de 1933, s'intitule « Remarques sur le système phonologique du français ». La différence entre phonétique et phonologie n'y est pas explicitée en tant que telle comme elle le sera dans de nombreux textes postérieurs, mais elle y fonctionne de manière tout à fait claire. Martinet distingue ainsi entre « point de vue phonétique » (M.Rem. : p. 334) et point de vue phonologique¹⁴⁶, ainsi qu'entre « différenciation phonétique » (M.Rem. : p. 336) et « distinction phonologique » (M.Rem. : p. 336), écrivant par ailleurs : « Ainsi la phonologie sépare ce que l'observation phonétique avait rapproché. » (M.Rem. : p. 337). Il s'agit, comme chez Jakobson, de distinguer entre phonème et son, le premier se définissant, par rapport au second, par sa valeur fonctionnelle. Il est ainsi question de « l'aspect fonctionnel dont on a dû forcément tenir compte pour séparer sons et phonèmes » (M.Rem. : p. 334), d'« emploi fonctionnel » (M.Rem. : p. 332), d'« utilisation fonctionnelle » (M.Rem. : p. 335¹⁴⁷), de « rôle fonctionnel » (M.Rem. : p. 335), et, tout au long du texte, indifféremment de « valeur fonctionnelle » (M.Rem. : p. 331 et 333) et de « valeur phonologique » (M.Rem. : p. 332, 336 et 338), d'« opposition fonctionnelle » (M.Rem. : p. 332, 333, 334, 335 et 337) et d'« opposition phonologique » (M.Rem. : p. 333), enfin de « distinction fonctionnelle¹⁴⁸ » (M.Rem. : p. 334) et de « distinction phonologique » (M.Rem. : p. 336). La notion de fonction est de même centrale dans *La Phonologie du mot en danois*¹⁴⁹, qui y ajoute cependant la notion de système, définissant la phonologie comme une « interprétation des faits phonétiques, dans le cadre du système de la langue¹⁵⁰ » (M.PMD : p. 102). Dès les premiers

¹⁴⁵ Qui, d'après la *Bibliographie d'André Martinet*, est aussi, avec un compte-rendu datant également de 1933 et consacré à « Alexander Johannesson, *Die Mediageminata im Isländischen* » (voir Walter, 1988 : p. 67, CR1), le premier texte publié de Martinet.

¹⁴⁶ On lit en effet : « [...] du point de vue phonétique on peut dire que grossièrement *a* est avec *a* dans le même rapport que *i* avec *u* ; phonologiquement *a* et *a* sont en français des frères siamois que l'on ne peut sans violence placer à deux angles différents du tableau des voyelles » (M.Rem. : p. 334-335). Voir également : « Cette expression commode me semble, *phonétiquement*, inattaquable ; seule l'observation phonologique nous montrera qu'elle est injustifiée puisqu'on a affaire à une succession voyelle + consonne. » (M.Rem. : p. 336, note 2).

¹⁴⁷ Voir aussi « utiliser fonctionnellement » (M.Rem. : p. 336).

¹⁴⁸ Voir aussi « distinguer fonctionnellement » (M.Rem. : p. 336).

¹⁴⁹ Ainsi que dans *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques*, où par ailleurs, tout comme dans les « Remarques sur le système phonologique du français », l'opposition entre phonétique et phonologie fonctionne très nettement (voir par exemple M.Gé. : p. 9, 10, 11, 16, 17, 18, 19, 24, 28, etc.) sans pour autant que l'on trouve de définition explicite des deux points de vue et de leur opposition mutuelle. Pour la notion de fonction, voir par exemple M.Gé. : p. 17, 20, 37-38 et 59, et M.PMD : p. 30-31 et 56, où il est question d'utilisation fonctionnelle ou phonologique de sons ou de phénomènes phoniques, ainsi que M.Gé. : p. 22, 31, 58, 62, 64, 65, 66, 100, 131 et 144, et M.PMD : p. 9, 10, 50, etc., où il est question du rôle ou de la valeur phonologiques des sons.

¹⁵⁰ Cette définition, cependant, est donnée en passant. Le contexte est en effet le suivant : « Il semble que ce sont des raisons phonologiques qui ont conduit MM. Arnholtz et Reinhold à recourir à cette transcription : c'est la conception *phonologique* (il s'agit déjà d'une interprétation des faits phonétiques, dans le cadre du système de la langue) des phonèmes, ou plus exactement des noyaux syllabiques, atteints par le Stød, comme des complexes à deux mores (*zweigipflig*) qui conduit à une transcription comme [am'm] (cf. *Einführung*, p. 24). » (M.PMD : p. 102).

textes de Martinet, la phonologie est donc définie, de même que chez Jakobson, comme une phonétique fonctionnelle, définition qu'entérineront les trois conférences que Martinet prononça à Londres en 1946 et qui furent publiées sous le titre *Phonology as Functional Phonetics*¹⁵¹.

La notion de fonction renvoie chez Martinet – de même, là encore, que chez Jakobson, puisque c'est là la logique de la problématique phonologique – à un critère du linguistique. La définition de la phonologie comme phonétique fonctionnelle renvoie en effet à la notion d'un point de vue linguistique sur les faits phoniques, adopté conformément au principe de pertinence. C'est dans « La phonologie » (1938) qu'apparaît pour la première fois la notion de pertinence. La phonologie y est tout d'abord définie de la manière suivante :

« Comme le mot même le suggère, la phonologie est une branche de la science du langage qui s'occupe, non du contenu de l'expression linguistique, mais de la forme même de cette expression. Il y a déjà, il est vrai, une discipline qui se consacre à l'étude des éléments phoniques du langage : c'est la phonétique. La phonologie devra donc être surtout définie par opposition à la phonétique.

De façon un peu sommaire, on a pu dire que la phonétique étudie ce qu'on prononce en réalité, tandis que la phonologie cherche à déterminer ce qu'on croit prononcer. » (M.Ph. : p. 259).

Cette définition « sommaire » et, pourrait-on dire, « psychologique » du phonème, est à entendre comme une introduction pédagogique à la notion de pertinence, comme l'écrit Martinet dans « La phonologie-Discussion » (1939) où, en réponse à un article de Maurice Grammont paru dans *Le Français Moderne*¹⁵², il revient sur « La phonologie » :

« De façon un peu sommaire, avais-je écrit, on a pu dire que... la phonologie cherche à déterminer ce qu'on croit prononcer. » Présentée avec précaution, cette formule, plus frappante qu'exacte, s'adressait essentiellement au lecteur non spécialiste pour l'aider à saisir l'exemple qui suit et le préparer à comprendre ce qu'on entend par pertinence. » (M.Di. : p. 276).

Cette définition introduisait de fait au développement suivant :

« Supposons qu'on demande à quelqu'un de prononcer le mot *chou*. Il s'exécute. On lui demande quel mot il vient de prononcer.

– Mais... *chou* !

On lui demande de désigner un chou d'une espèce particulière ; il hésite un peu :

– Un chou... de Bruxelles.

Le phonéticien n'aura même pas besoin d'appareil pour déterminer qu'on a, dans les trois cas, des choses assez différentes : dans le premier cas, l'intonation est légèrement descendante ; dans le second, elle est nettement ascendante ; dans le troisième cas, la durée de la voyelle est beaucoup plus considérable que précédemment. Le sujet, lui, aura le sentiment d'avoir prononcé à trois reprises la même chose, et ceci parce que, quelle que soit l'intonation ou la durée de la voyelle, *chou* désigne toujours en français la plante que l'on sait. Ici le phonologue prend le parti de l'usager : il écarte résolument la durée de

¹⁵¹ On lisait de même en 1943 dans « Le phonème et la conscience linguistique » : « Nous sommes prêts à remplacer dans tous les cas "phonologie" par "phonétique fonctionnelle" si cela devait amener un certain nombre de "phonéticiens" endurcis à s'intéresser à nos recherches. » (M.Co. : p. 284).

¹⁵² Voir Grammont (1938).

la voyelle et l'intonation comme sans intérêt dans le cas qui nous occupe, comme *non pertinente*.

Si maintenant notre sujet prononce *joue*, le phonéticien, comparant ce groupe de sons avec ceux précédemment prononcés, constatera que les cordes vocales entrent ici en vibration beaucoup plus tôt, exactement dès le début de l'émission. Sans saisir nettement la nature de la différence, le sujet parlant n'aura pas de doute qu'il vient de dire autre chose que *chou*. Et cette fois le phonologue enregistrera soigneusement la différence ; il considérera le couple *ch-j* comme une opposition phonologique, et la sonorité comme *pertinente*. » (M.Pho. : p. 259).

La notion de pertinence est un corrélat de celle de fonction, comme le pose explicitement Martinet dans « Bertil Malmberg, *Die Quantität als phonetisch-phonologischer Begriff* » (1946) : « La phonologie ne considère comme pertinents que les traits phoniques doués d'une fonction distinctive¹⁵³. » (M.Ber. : p. 113), ainsi que dans « Function, Structure and Sound Change » (1952/1955) :

« En phonologie, on dit qu'un trait est caractéristique, distinctif ou pertinent lorsqu'il suffit, à lui seul, à distinguer entre mots ou formes¹⁵⁴. » (M.Fun.E : p. 68-69).

Elle est en outre solidaire d'un arrière-plan gnoséologique, sur lequel s'ancre la recherche martinettienne d'un point de vue strictement linguistique sur les faits phoniques qui est constitutive de la problématique phonologique. La notion de point de vue renvoie en effet à la conception martinettienne de la science et de l'objet scientifique, exposée pour la première fois dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » (1946) :

« Il est encore des esprits, et parfois de bons esprits, qui s'imaginent pouvoir atteindre par l'observation la réalité totale et intégrale de l'objet étudié. Ils n'aperçoivent pas qu'ils ne peuvent jamais en saisir qu'un aspect, qui varie selon la façon dont ils abordent cet objet. Ils ne voient pas que la première démarche d'une pensée scientifique qui veut mériter cette épithète est de définir précisément le point de vue selon lequel seront envisagés les faits observables. Pour faire de la linguistique, il ne s'agit pas d'examiner les faits de parole ou de langue sans méthode définie, ou selon une méthode dégagée au hasard qui variera d'un chercheur à l'autre, mais de déterminer tout d'abord un principe d'abstraction *sui generis*, un angle de vision proprement linguistique qui, seul, permettra d'assurer d'une part l'unité interne de la science du langage, d'autre part l'autonomie définitive de cette science parmi les autres sciences de l'homme. » (M.Su. : p. 72).

C'est dans ce cadre qu'il faut entendre la notion de fonction, qui apparaît ainsi comme cet « angle de vision » constitutif de la phonologie comme science autonome et proprement linguistique. On lit en effet, quelques lignes plus bas :

« La phonologie a été la première tentative de quelque envergure pour ordonner, selon le principe autonome de la fonction linguistique, la vaste catégorie des faits phoniques ou d'expression. » (M.Su. : p. 72).

¹⁵³ On lit de même à la page suivante, à propos des « traits phonologiques » (M.Ber. : p. 114) : « [...] la seule caractéristique qui nous intéresse en eux est leur valeur fonctionnelle » (M.Ber. : p. 114).

¹⁵⁴ La version originale, reproduite dans *The Internal Conditioning of Phonological Changes*, est légèrement différente et, du point de vue qui nous occupe présentement, moins significative : « A feature is said to be characteristic in this connection if it is phonemically distinctive. » (M.Fun.I : p. 54). Voir aussi M.PSD : p. 50, cité ci-dessous.

La notion centrale, dans cette perspective, est celle de principe de pertinence, qui apparaît pour la première fois dans « Nicolas S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* » (1946) :

« De façon générale, si la phonologie veut pouvoir atteindre au rang de discipline autonome, elle doit fonder toutes ses démarches sur le principe de pertinence. Il faut avoir le courage de s'enfermer dans ce principe, d'admettre d'une part tout ce qui en découle, d'en dégager d'autre part toutes les conséquences. » (M.Gru. : p. 94)

et que Martinet, dans « *Phonologie synchronique et diachronique* » (1938/1965), définit de la manière suivante :

« A la base de la pensée phonologique se retrouve un principe que n'avait jamais dégagé l'ancienne phonétique. C'est celui qu'on désigne en allemand du terme de *Relevanz* (en anglais *relevancy*) et qui est, en français, le principe de pertinence. Parmi les caractéristiques de toute unité phonique, il en est que le linguiste retient, qui sont, si l'on veut, pertinentes ; d'autres sont écartées comme non pertinentes. Sont pertinentes toutes les caractéristiques phoniques qui ont une fonction distinctive dans la langue en question. » (M.PSD : p. 50).

En-deçà de la notion de fonction, c'est donc, chez Martinet, le principe de pertinence qui est constitutif de la phonologie. On lit ainsi dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« Sans le principe de pertinence, la théorie phonologique n'existe pas.

[...] C'est de ce principe que découle le point de vue fonctionnel qui met au premier plan l'utilisation du langage à des fins communicatives et qui, seul, permet de hiérarchiser les faits observés. » (M.Mé. : p. 249).

Ce principe de pertinence détermine une problématique analytique, dont l'enjeu est d'une part, comme chez Jakobson, le classement des faits observables, et d'autre part l'édification d'une réalité fonctionnelle.

3. PRINCIPE DE PERTINENCE ET PERSPECTIVE ANALYTIQUE : DU CLASSEMENT À LA RÉALITÉ FONCTIONNELLE

La perspective analytique est très clairement assumée dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev », où Martinet reprend la notion hjelmslevienne de texte, éminemment analytique en ce qu'elle institue la démarche linguistique comme une démarche d'analyse de la parole. On lit ainsi dans ce texte :

« Tout comme Hjelmslev, mais sans doute beaucoup trop implicitement, les phonologues partent du texte comme un tout à réduire en ses éléments. C'est essentiellement sur le degré d'utilisation de la substance que divergent les deux points de vue, Hjelmslev l'écartant délibérément tout entière, la phonologie en retenant tout ce qui a valeur distinctive et qui lui paraît indispensable pour identifier l'objet de son étude. » (M.Su. : p. 94).

On lira de même dans « Où en est la phonologie ? » : « Le premier problème phonologique est celui de l'analyse du texte qui doit nous livrer les unités différenciatrices. » (M.Ou. : p. 69), et il sera question, dans les *Mémoires d'un linguiste*, de corpus d'étude :

« La pratique de la phonologie nous a amenés à la notion de corpus, c'est-à-dire de recueil bien délimité choisi comme parfaitement représentatif des données à l'étude. Ceci nous permet d'accéder à l'exhaustivité tant en matière de lexique que de grammaire, ce qui est précieux si le choix, même arbitraire, est pertinent. » (M.Mé. : p. 248).

L'enjeu, bien entendu, est la description des langues à l'étude, comme le pose Martinet dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » :

« Sur la nécessité d'une théorie linguistique au sens hjelmslévien du terme, nous tombons également d'accord. Nous avons besoin d'une méthode qui nous permette de donner, de toute langue, une description exhaustive. La comparaison entre les langues ne pourra être faite utilement que lorsqu'on aura d'elles des descriptions fondées sur des principes identiques. La phonologie représente un effort pour dégager une telle méthode utilisable sur le plan de l'expression. » (M.Su. : p. 88).

Dans cette perspective, la phonologie est d'emblée définie par Martinet comme une méthode de classement des faits phoniques. On lit ainsi dans « La phonologie-Discussion » :

« Servi par l'exceptionnelle acuité de son sentiment linguistique, M. Grammont, avec son *Traité de prononciation*, nous a donné de notre langue une description phonique à peu près définitive, où les phonologues ne peuvent guère espérer améliorer que des détails. Cette acuité, d'autres ne la possèdent pas au même degré, surtout lorsqu'ils s'attachent à l'étude d'autres parlers que le leur. C'est pour eux que la phonologie essaie de dégager une méthode de classement des faits phoniques qui leur permettra de ne pas confondre l'essentiel et le contingent. » (M.Di. : p. 279).

Phonologie et phonétique sont dès lors appréhendables comme deux méthodes de classement des faits phoniques, répondant chacune à un point de vue spécifique :

« What I hope and what I think is that most linguistic circles in all countries are becoming aware of the necessity of distinguishing carefully between, on the one hand, the work of the phonetician, in a somewhat restricted meaning of the word, dealing with language-sounds considered as physical facts to be classed as such, and on the other hand, the task of the linguist classifying the phonic features of a definite language, not with respect to their objective nature, but with regard to their specific value for the maintenance of mutual understanding. No one will, of course, object to the same person acting both as a phonetician and as a linguist. But the two standpoints should be kept clearly apart and the necessity for their separate existence clearly acknowledged¹⁵⁵. » (M.PFP : p. 27).

Martinet peut alors parler, dans « Le phonème et la conscience linguistique », de la phonologie comme d'un « moyen précieux de regrouper sur des bases scientifiques les résultats de l'analyse phonétique » (M.Co. : p. 283). Il sera de même question, dans

¹⁵⁵ « Ce que j'espère et crois, c'est que la plupart des cercles linguistiques, dans tous les pays, sont en train de devenir conscients de la nécessité de distinguer soigneusement entre, d'une part le travail du phonéticien, au sens relativement restreint du mot, qui a affaire aux sons du langage considérés comme des faits physiques à classer comme tels, et d'autre part la tâche du linguiste classant les traits phoniques d'une langue particulière, non pas eu égard à leur nature objective, mais au regard de leur valeur spécifique pour le maintien de la compréhension mutuelle. Bien sûr, personne ne fera d'objection à ce qu'une même personne se comporte à la fois comme un phonéticien et comme un linguiste. Mais les deux points de vue devraient être clairement distingués et clairement reconnue la nécessité de leur existence séparée. »

Phonology as Functional Phonetics, de cadre phonologique pour la description des faits observables :

« In the light of what has just been said it will be clear that the theoretical standpoint adopted here is fundamentally different from that adopted by most phoneticians. When we speak of phonology as functional phonetics, and when we say that a linguistic description made on a phonological basis need not be more schematic and go less into details, we do not mean to blur the limits between the functional, phonological treatment and purely objective observation. What we mean is that phonology is to provide the frame in which all observable facts may find a place¹⁵⁶. » (M.PFP : p. 21).

C'est là, en réalité, l'enjeu de la définition martinettienne de la phonologie comme phonétique fonctionnelle et structurale, et de la notion corrélatrice de point de vue linguistique sur les faits phoniques, comme en témoigne la conclusion de *Phonology as Functional Phonetics* :

« Par cet exposé, nécessairement bien court, d'une question très vaste, j'ai désiré surtout montrer que la phonologie, tout en s'intégrant à des tendances qui visent à faire entrer la linguistique dans le domaine des recherches proprement et strictement scientifiques, peut fort bien se manifester autrement que par des tableaux schématiques et des exposés étroitement techniques. La phonologie est, plutôt qu'une science nouvelle, une façon d'envisager les faits phoniques d'un point de vue exclusivement linguistique. Ce point de vue n'implique pas, comme on le croit trop souvent, qu'aucun détail doive être négligé, mais, qu'en matière de description linguistique, tous les faits observables doivent être classés et hiérarchisés selon la fonction qui leur est dévolue dans l'économie de la langue. De ce classement et de cette hiérarchie découle la possibilité de dégager des inventaires limités d'unités de différents ordres, de tracer des limites franches, de définir des domaines distincts, de répondre par oui ou par non à des questions bien posées. Tout ceci permet d'introduire en linguistique la méthode statistique qu'on n'avait guère utilisée jusqu'ici que dans le domaine assez particulier du lexique. » (M.PFP : p. 39-40).

Aussi Martinet pourra-t-il écrire en 1955 dans *Économie des changements phonétiques* :

« [...] la phonétique fonctionnelle et structurale qu'on appelle phonologie n'est pas un chapitre de la phonétique, mais toute la phonétique abordée sous l'angle qui, dans l'état actuel de la linguistique, doit être le plus favorable au progrès rapide de la connaissance. » (M.ECP : p. 37).

On lira de même dans *La Description phonologique* (1956) :

« Contrairement à une opinion trop répandue, une description phonologique n'est pas une description sommaire et partielle du matériel phonique d'une langue, description qui demanderait à être complétée par un examen minutieux fondé sur d'autres principes et exécuté par un autre personnel. La description phonologique est aussi complète qu'il est possible. Mais l'essentiel y est mis en valeur aux dépens du marginal et les faits

¹⁵⁶ « A la lumière de ce qui vient d'être dit, il doit être clair que le point de vue théorique adopté ici est fondamentalement différent de celui qui est adopté par la plupart des phonéticiens. Quand nous parlons de la phonologie comme d'une phonétique fonctionnelle, et quand nous disons qu'une description linguistique faite sur une base phonologique n'est pas nécessairement moins schématique et ne va pas nécessairement moins dans les détails, nous n'entendons pas brouiller les limites entre le traitement fonctionnel, phonologique et l'observation purement objective. Ce que nous voulons dire est que la phonologie doit fournir le cadre dans lequel tous les faits observables trouveront place. »

autonomes y ont le pas sur tout ce qui est prédéterminé par le contexte ou sous la dépendance des conditions générales du fonctionnement des organes de la parole. La phonologie est une phonétique fonctionnelle et structurale, ce qui veut dire qu'elle classe les sons de chaque langue selon le rôle de chacun dans cette langue et en fonction de leurs rapports avec les autres sons de la langue. Ce n'est donc pas le descripteur qui décidera ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas. Ceci ressortira de la fonction des unités et de leur place dans le système. Comme la fonction distinctive, pour essentielle qu'elle soit, n'est pas la seule qui échoie aux traits phoniques et que la phonologie est avant tout fonctionnelle, il convient de ne pas réserver l'épithète de "phonologique" à ce qui est distinctif, mais de l'étendre à tout fait phonique considéré du point de vue du rôle qui lui revient dans le cadre d'une langue donnée. » (M.DP : p. 15)

tout comme on lisait dans les premières pages de *Phonology as Functional Phonetics* :

« Il est clair par conséquent que la description phonologique d'une structure linguistique n'est pas obligatoirement plus courte, moins détaillée et plus approximative qu'une description phonétique réalisée selon les principes traditionnels. L'essentiel de la différence se trouvera dans le plan suivi. Dans ce cas, tous les faits disponibles sont coordonnés en une structure qui est donnée par la langue elle-même, alors que dans l'autre le groupement et le choix des données phonétiques peuvent très bien être déterminés par l'expérience, nécessairement limitée, et même par la formation phonétique particulière du chercheur¹⁵⁷. » (M.PFP : p. 46).

Il apparaît, à la lecture de ces deux passages, que dans cette perspective, la définition martinettienne de la phonologie comme une phonétique fonctionnelle et structurale a deux aspects principaux. Le premier concerne la distinction entre phonologie et phonétique qui, dans le même temps qu'elle est fondatrice de la problématique phonologique, se dissout dans la perspective fonctionnelle. Martinet refuse l'assimilation de la phonologie à une science des unités distinctives, au profit d'une définition de la phonologie comme un point de vue fonctionnel sur les faits phoniques¹⁵⁸, qu'elle permet comme telle de hiérarchiser. Il est ainsi question, dans « Substance phonique et traits distinctifs » (1957/1965), de hiérarchie des faits phoniques :

« Au sens large du terme, la phonologie est une phonétique fonctionnelle et structurale qui, pour chaque état de langue, établit une hiérarchie des faits phoniques fondée sur leur rôle dans le procès de communication. » (M.Sub. : p. 133)

et de même dans *La Linguistique synchronique* de leur hiérarchisation¹⁵⁹ :

¹⁵⁷ « It is thus clear that the phonological description of a linguistic structure need not be shorter, less detailed, and more approximate than a phonetic description made along the traditional lines. The difference will lie chiefly in the plan. In the one all the available facts will be co-ordinated in a structure which is given by the language itself, whereas in the other the grouping and choice of the phonetic data may well be determined by the necessarily limited experience and even particular phonetic schooling of the scholar. » (M.PFP : p. 9).

¹⁵⁸ Voir également, à cet égard, dans « Nicolas S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* » (1946) : « Puisque la phonologie étudie et classe les éléments phoniques sur la base de leur fonction, elle ne saurait se désintéresser de ceux qui, sans contribuer à fixer la signification intellectuelle d'un énoncé, nous renseignent sur l'état d'esprit ou certaines intentions du locuteur (par ex. l'accent d'insistance en français), voire même sur son appartenance à telle ou telle classe d'âge, telle ou telle catégorie sociale ou sexuelle (par ex. les diverses réalisations de *r* dans bien des langues). » (M.Gru. : p. 90-91).

¹⁵⁹ Voir encore, dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » (1976) : « Ce n'était donc pas toute la réalité physique accessible du langage qui était l'objet de la linguistique, mais seuls les

« Il ne faudrait pas croire qu'une description phonologique est nécessairement moins complète et moins détaillée qu'une description phonétique à l'ancienne mode. La phonologie ne vise pas à faire, parmi les réalités phoniques, un choix exclusif encore que fonctionnellement justifié. Elle tend à dégager tous les faits, mais en les hiérarchisant selon leur fonction dans la langue de telle façon que le marginal ne s'impose jamais aux dépens de l'essentiel. » (M.LS : p. 45-46).

Une telle hiérarchisation, comme l'explique Martinet dans « La phonologie synchronique et diachronique », est le fruit d'une extension du point de vue fonctionnel qui est constitutif de la phonologie :

« Le point de vue fonctionnel, qui avait déterminé la distinction entre phonèmes et variantes, a été appliqué à l'étude des variantes elles-mêmes. [...] La phonologie, qui a commencé par isoler les phonèmes, a poursuivi le classement et la hiérarchisation des éléments phoniques en distinguant entre des *variantes combinatoires* qui, déterminées par la nature même de la langue, n'ont pas de valeur d'indication, des *variantes individuelles* qui peuvent éventuellement donner des indications sur la personne qui parle, mais ne sont pas, chez elle, le résultat d'un choix, des *variantes stylistiques* qui résultent d'un choix plus ou moins conscient du sujet parlant et qui comprennent les variantes émotionnelles qui ont presque toujours une très nette valeur d'information¹⁶⁰.

éléments de cette réalité qui contribuaient au succès de la communication. Pour autant qu'il y a plusieurs façons de contribuer à ce succès, on comprend qu'on ait abouti, non à une opposition simpliste du pertinent au non-pertinent, mais à la hiérarchie qui caractérise l'analyse fonctionnelle des langues. » (M.Sci. : p. 52).

¹⁶⁰ Sur ces variantes stylistiques, voir notamment, dans *Phonology as Functional Phonetics* : « Il est d'autres variantes qu'on appelle les variantes facultatives, c'est-à-dire des variantes qui peuvent être employées par certaines personnes et non par d'autres, ou qui sont utilisées par tout le monde dans certaines circonstances définies en vue d'obtenir un certain effet. En ce qui concerne leurs fonctions, un aspect que nous gardons toujours présent à l'esprit, les variantes les plus intéressantes sont celles que les sujets parlants peuvent employer à volonté dans le but de provoquer une impression déterminée dans l'esprit des auditeurs. On les appelle les variantes stylistiques. Un exemple classique des variantes stylistiques est donné par l'allongement des consonnes du français dans ce que l'on appelle *l'accent d'insistance*. Le mot *insupportable* comporte normalement un *s* ordinaire assez court, mais sous l'effet de la colère, ou du moins d'une colère feinte, la plupart des gens l'allongent, et incidemment accentuent la seconde syllabe du mot. L'accentuation est indubitablement combinatoire et l'allongement est essentiel, puisque la place de l'accent sur la première ou la seconde syllabe est déterminée par celle de la première consonne du mot, celle qui est allongée. Bien entendu, *insupportable* avec un *s* long est le même mot qu'*insupportable* avec un *s* court normal. Et l'allongement n'implique pas un degré plus élevé dans l'impossibilité de supporter. Il ne fait que fournir une information sur l'état d'esprit du locuteur, ou tout au moins l'état d'esprit que les auditeurs doivent lui supposer à cet instant particulier. Cet allongement n'est pas un trait pertinent, mais il est porteur d'une fonction définie, qui en tant que telle ne doit pas échapper aux investigations du phonologue. » (M.PFP : p. 45) [« Other variants are the so-called facultative variants, that is such variants as may be used by some people and not by others, or used by everybody in certain definite circumstances with a certain effect in view. As regards their function, an aspect which we always keep in mind, those variants are most interesting which speaking subjects can use at will so as to arouse a definite impression in the minds of the hearers. They are called stylistic variants. A classic example of stylistic variants is afforded by long consonants in French under what is called *l'accent d'insistance*. The word *insupportable* has normally an ordinary fairly short *s*, but when angry or at least feigning to be angry, most people will lengthen it and incidentally stress the second syllable of the word. The stressing is undoubtedly combinatory and the lengthening essential, as the place of the stressing on the first or on the second syllable is determined by that of the first consonant of the word, the one which is lengthened. Of course *insupportable* with a long *s* is the same word as *insupportable* with a short normal *s*. And the lengthening does not imply an increased degree of unbearableness. It just gives information about the mood of the speaker, or at least that mood which hearers must suppose to be his at that particular moment. The lengthening is no relevant feature, but it is endowed with a definite function which, as such, should not escape the scrutiny of the phonologist. » (M.PFP : p. 8)]. Voir également M.PFP : p. 45-46 [p. 8-9], partiellement cité *infra*.

Dire donc que la phonologie s'oppose à la phonétique en ce qu'elle ne s'occupe que des phonèmes est inexact : aucun des détails de la langue étudiée ne doit échapper au phonologue ; mais celui-ci s'attache à bien marquer, dans chaque cas, quelle est la valeur dans la langue de tel ou tel fait phonique, et si tel ou tel type ne saurait prétendre au titre de phonème, il trouve néanmoins sa place dans la classification phonologique selon le rôle qui lui est dévolu dans le système.

Ce souci de classer et de hiérarchiser les faits phoniques selon la fonction se manifeste non seulement dans le domaine des variantes, mais également dans celui de traits phoniques linguistiquement plus décisifs. En effet, il y a d'autres fonctions phonologiques que la fonction distinctive : tel trait phonique caractérisera en propre tel ou tel phonème ; telle autre caractéristique pourra se manifester avec un relief particulier dans un certain phonème, mais son rôle sera de mettre en valeur la syllabe où elle apparaît par contraste avec les autres syllabes du mot. » (M.PSD : p. 54-55).

Pour Martinet, la phonologie se définit donc, non comme phonétique distinctive mais comme phonétique fonctionnelle, et c'est pourquoi, dans *La Linguistique synchronique*, il se déclare prêt à renoncer à la distinction entre phonétique et phonologie au profit de cette notion :

« On pourrait présenter la phonologie comme une façon d'envisager la phonétique : ce serait la phonétique traitée des points de vue fonctionnel et structural, et ceux qui sont convaincus de la nécessité d'étudier les faits linguistiques de ces deux points de vue estiment que toute phonétique doit être phonologique dans son principe. [...] »

Le maintien de la distinction entre "phonétique" et "phonologie" résulte, en fait, de circonstances historiques : la phonologie a été, en quelque sorte, lancée, comme on lance aujourd'hui un produit dans le commerce, vers la fin des années vingt, par des linguistes plus soucieux de marquer l'originalité de leurs façons de voir que de s'intégrer dans le cadre de la recherche traditionnelle. Il en est résulté des heurts, des conflits, des prises de position passionnées qui se sont cristallisées autour de ces deux termes. » (M.LS : p. 42-43).

En réalité, cependant, Martinet ne renonce pas totalement à une appréhension de la phonologie comme une phonétique distinctive, comme en témoigne, par exemple, ce passage d'un texte largement postérieur, « Fonction et pertinence communicative » (1980) :

« C'est un sujet un peu différent de celui dont j'ai traité jusqu'à présent, mais je ne pense pas pouvoir me dispenser de dire quelque mot sur la hiérarchisation des faits en linguistique fonctionnelle. Cette hiérarchisation se fait naturellement sur la base de la fonction ; c'est celle qui a commencé par l'établissement d'une distinction entre la phonétique et la phonologie. Là, c'est simple et net. Vous avez une pertinence distinctive qui vous permet d'établir un fait comme appartenant à la phonologie, et ce qui n'est pas soumis à cette pertinence distinctive, ce qui n'est pas doué de cette pertinence distinctive, reste du domaine de la phonétique. » (M.Pe. : p. 119).

Martinet envisage en effet ici la seule pertinence distinctive, qu'il donne pour le pivot de la distinction entre phonétique et phonologie. En soi, une telle affirmation n'est pas contradictoire avec la notion de hiérarchie fonctionnelle, que Martinet maintient par ailleurs, comme il apparaît dans ce passage d'un texte contemporain, « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) :

« Au-delà de l'opposition un peu simpliste de la pertinence à la non-pertinence, il y a possibilité d'établir sur la base de la commutation une hiérarchie des faits linguistiques qui manquaient cruellement à nos prédécesseurs. » (M.Emp. : p. 10).

La formule, cependant, est significative : la hiérarchie fonctionnelle intervient pour nuancer une opposition entre pertinence et non-pertinence, dont est ainsi reconnu le caractère fondamental. On lisait de même dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« Appliqué dans un esprit strictement formaliste, le principe de pertinence pourrait aboutir à opposer de façon brutale et définitive le linguistique et le non-linguistique. Conçu comme un principe de hiérarchisation, il permet de traiter des traits marginaux sans les confondre avec les faits plus centraux. » (M.Pou. : p. 23)

et dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » (1976) :

« What precedes should not be construed as implying that nothing can be said in functional linguistics beyond stating that a given feature or item is relevant or not. A language is too complex a structure not to present different levels of functioning and, on every level, a correct application of the principle of relevancy leads to the establishment of a functional hierarchy¹⁶¹. » (M.Ba. : p. 10).

Aussi nous semble-t-il que si la notion de hiérarchie fonctionnelle peut effectivement être appréhendée comme un approfondissement de l'opposition entre phonétique et phonologie qui est constitutive de la problématique phonologique comme problématique fonctionnelle, elle témoigne dans le même temps d'une relative ambiguïté de cette opposition, qui oscille entre la notion de point de vue et celle de réalité¹⁶². Elle est symptomatique,

¹⁶¹ « Ce qui précède ne doit pas être interprété comme impliquant qu'il n'y a rien à dire, en linguistique fonctionnelle, au-delà de la question de savoir si un trait ou une unité donnés sont pertinents ou non. Une langue est une structure trop complexe pour ne pas présenter différents niveaux de fonctionnement et, sur chaque niveau, une application correcte du principe de pertinence mène à l'établissement d'une hiérarchie fonctionnelle. » Nous reviendrons ci-dessous sur la notion de niveau de fonctionnement.

¹⁶² Une telle oscillation caractérise également la problématique phonologique jakobsonienne, comme en témoigne l'une des premières caractérisations de la distinction phonologie/phonétique que l'on trouve dans le corpus jakobsonien, et que nous avons citée ci-dessus : « Ainsi, par le terme de *phonétique*, nous sousentendons, d'une part, une science des sons employés dans la parole, science des sons considérés comme réalité articulatrice et acoustique (phonétique objective) et d'autre part, une science des représentations acoustico-motrices correspondantes (phonétique subjective). C'est une science contiguë à la science de la langue dans le sens propre du mot. Par la *phonologie*, nous sousentendons la partie de la linguistique traitant les représentations acoustico-motrices "sémantisées" et examinant les idées des sons au point de vue de leur fonction dans la langue donnée. Nous désignons comme *phoniques* tous les faits se rapportant directement à l'activité phonatoire de l'homme, à la perception de cette activité, à ses corrélatifs psychiques, ainsi qu'aux valeurs sociales produites par elle. Parmi les faits phoniques, nous faisons une distinction entre les faits *phonologiques*, capables de différencier les significations dans le langage intellectuel, et les faits *phonétiques* (extragrammaticaux), incapables de ce rôle et qui peuvent, à leur tour, être subdivisés en faits combinatoires et stylistiques. » (J.Rem. : p. 20-21, note 12). La distinction phonologie/phonétique y apparaît en effet dédoublée. Jakobson la présente d'une part comme une distinction entre deux points de vue, ayant respectivement pour objet les sons comme sons (phonétique) et les sons comme phonèmes, ou sons sémantisés, étudiés d'un point de vue fonctionnel (phonologie), et d'autre part comme une distinction entre deux réalités, la réalité phonologique, constituée de sons sémantisés, et la réalité phonétique, dont relèvent les sons dépourvus de fonction distinctive. Il est notable, dans cette perspective, que si, comme nous l'avons vu ci-dessus (voir notre note 101), Jakobson, tout comme Martinet, assigne à la phonologie l'examen de l'ensemble des fonctions dont peuvent être dotés les traits phoniques, et non de la seule fonction distinctive, comme nous le verrons *infra* une telle prise en compte de la diversité des fonctions soit relativement problématique dans la perspective du réalisme jakobsonien.

corrélativement¹⁶³, du caractère profondément analytique de la problématique phonologique, qui se conçoit avant tout comme une méthode d'analyse des faits de parole.

Nous en arrivons ainsi au second aspect de la définition martinettienne de la phonologie comme phonétique fonctionnelle, qui a trait au rapport entre fonction et structure. Ce rapport, en effet, malgré sa relative ambiguïté¹⁶⁴, définit la perspective analytique des phonologues – et tout particulièrement de Martinet – comme indissolublement ordonnatrice (classificatrice) et réaliste : il s'agit d'une part de coordonner les faits selon un principe autonome, celui de la fonction, et d'autre part de restituer une structure qui est celle de la langue elle-même¹⁶⁵, c'est-à-dire de faire apparaître la réalité fonctionnelle qu'est la langue. Dès les premiers textes de Martinet, la distinction entre phonétique et phonologie dessine en creux l'existence d'une réalité phonologique distincte, en tant que telle, de la réalité phonétique. On lit ainsi dans « La phonologie » :

« Comme nous l'avons vu¹⁶⁶, ce qui est pertinent dans une langue peut fort bien ne pas l'être dans une autre. Il en résulte que ce qui est phonétiquement semblable peut fort bien être défini par le phonologue en termes différents, selon le système dont il s'occupe¹⁶⁷. »
(M.Phon. : p. 261).

Il est de même question dans *La Description phonologique* de deux systèmes phonologiques différents correspondant à un seul et même système phonétique :

« Le bilingue hautevillois ne semble pas avoir deux systèmes articulatoires complètement différents pour le français et pour le patois, comme c'est souvent le cas chez ceux qui

¹⁶³ Ces deux points sont en effet corrélatifs, pour des raisons qui apparaîtront plus nettement dans le cours de notre travail. Nous verrons en effet que l'ambiguïté de la distinction phonétique/phonologie a partie liée, plus profondément, avec la problématique des rapports son/sens d'une part, avec la présupposition de la langue comme cadre d'analyse d'autre part, deux traits caractéristiques du structuralisme qui sont eux-mêmes corrélatifs. Voir *infra*.

¹⁶⁴ Certaines formulations du passage de *La Description phonologique* que nous avons cité ci-dessus font en effet apparaître une certaine indépendance des deux notions de système et de fonction : « La phonologie est une phonétique fonctionnelle et structurale, ce qui veut dire qu'elle classe les sons de chaque langue selon le rôle de chacun dans cette langue et en fonction de leurs rapports avec les autres sons de la langue. » (M.DP : p. 15), « Ceci ressortira de la fonction des unités et de leur place dans le système. » (M.DP : p. 15).

¹⁶⁵ Sur ce point, voir encore, dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956) : « Mais je ne voudrais pas terminer sans marquer que ce que le comparatiste doit chercher dans la linguistique structurale, ce ne sont point des outils préparés par d'autres à son usage et qu'il devrait pouvoir utiliser sans changer grand-chose à son comportement traditionnel, mais bien de nouvelles habitudes de pensée qui lui permettront de hiérarchiser les faits, non point selon un arbitraire personnel ou national, mais selon les indications de l'objet même de la recherche. Ceci le délivrera de la tyrannie du détail, source de stagnation, de la crainte qu'on éprouve parfois devant la multitude et l'enchevêtrement formidable des faits de langage, car, sur le fond confus des données brutes, se dégageront les traits essentiels de la structure offrant, pour la recherche ultérieure, un cadre adéquat à l'objet. » (M.Li. : p. 97-98).

¹⁶⁶ Voir M.Phon. : p. 259-260.

¹⁶⁷ On lisait déjà dans *La Phonologie du mot en danois* : « [...] il sera fréquent de voir les diphtongues de mouvement interprétées comme des phonèmes uniques, tandis que les diphtongues de position se verront dissociées généralement en deux phonèmes distincts. Toutefois, c'est aller trop loin que d'établir une concordance absolue entre les deux notions phonétiques de diphtongues de mouvement et de position d'une part, et les notions phonologiques de diphtongues monophonématiques et biphonématiques d'autre part. Comme il arrive toujours lorsqu'on passe de la discipline phonétique à la phonologie, il n'y a pas concordance exacte entre les critères de l'une et de l'autre science. Les conclusions phonétiques peuvent tout au plus indiquer dans quel sens doit porter l'effort du phonologue. » (M.PMD : p. 51).

parlent, depuis leur tendre enfance, deux langues de civilisation comme le français et l'anglais. [...]

Toutefois, ce parallélisme du français et du patois n'existe que sur le plan de la nuance phonétique. Les deux systèmes phonologiques restent parfaitement distincts puisque chacun connaît des distinctions que l'autre ignore. [...]

[...] en général les nuances phoniques tendent à être identiques dans les deux idiomes, tandis que les deux systèmes phonologiques demeurent bien distincts. » (M.DP : p. 53-54).

La notion de réalité fonctionnelle apparaît pour la première fois dans « Savoir pourquoi et pour qui l'on transcrit » (1946) :

« Si je veux illustrer la structure d'un idiome, je me servirai d'une transcription phonologique où je ne noterai que les traits phoniques qui contribuent à distinguer les uns des autres les éléments signifiants de la langue, en d'autres termes ceux qui ont une fonction différenciatrice. Ce sera donc une transcription large, avec toutefois cette aggravation qu'un trait distinctif ne sera noté que si, dans la position considérée, il est susceptible d'assurer effectivement une différenciation. Ainsi seront mis en valeur plutôt les apparentements fonctionnels que les similitudes objectives. [...]

Ce qu'on peut reprocher aux transcriptions étroites, c'est de n'être jamais que des approximations, puisqu'elles représentent toujours imparfaitement la réalité objective qu'elles cherchent à reproduire, tandis que les transcriptions phonologiques correspondent exactement à la réalité fonctionnelle. » (M.Sav. : p. 168-169).

Il est question, dans ce passage, de transcription¹⁶⁸. Il sera en revanche question, dans « Fonction et structure en linguistique », de classement :

« On aboutit donc, de façon plus ou moins explicite, à reconnaître le principe de pertinence comme le fondement de la linguistique structurale.

Ce principe, dont on doit la formulation à Karl Bühler¹⁶⁹, se fonde sur l'observation qu'à chaque point d'un énoncé vocal, l'auditeur, s'il connaît la langue employée, fait inconsciemment le tri entre ce qui le renseigne sur l'identité du locuteur, ce qui l'informe de son état d'esprit et de son humeur, ce qui correspond à ce que le locuteur veut communiquer au moyen de la langue dont il se sert. De ceci, on peut conclure que la réalité linguistique ne se confond pas avec la réalité phonique : il y a des éléments de l'énoncé vocal qui correspondent à des habitudes articulatoires acquises, par imitation, au cours de l'apprentissage de la langue ; ces éléments caractérisent en propre la langue employée et sont identifiés comme linguistiques ; des éléments comme ceux qui permettent d'identifier l'individu comme tel, son timbre de voix par exemple, ne sont pas linguistiques. La réalité physique de l'énoncé ne s'identifie donc pas avec la réalité linguistique correspondante. Sera considéré comme linguistique tout trait qui caractérise en propre une langue déterminée. Parmi les traits retenus sur ces bases, seront pertinents ceux qui contribuent à assurer la communication linguistique. Les traits phoniques

¹⁶⁸ Pour une telle opposition entre transcription phonétique et transcription phonologique, voir également M.Él. : p. 38, M.Al. : p. 80 et M.SG : p. 6, ainsi que dans « Note sur la phonologie du français vers 1700 » (1947) : « Sans doute préférons-nous ici avoir affaire à une transcription proprement phonétique. Mais les contemporains savaient certainement quels contextes rendaient possible et normale une prononciation monosyllabique. Si nous réservons pour l'instant le cas d'une "diphthongue" particulière que nous allons retrouver ci-dessous, il est vraisemblable que la procédure adoptée fait pleine justice à la réalité fonctionnelle de l'usage décrit. » (M.Not. : p. 165).

¹⁶⁹ Sur le principe de l'*Abstraktiv Relevanz*, chez Bühler, voir notamment Bühler (2009) : p. 125-129, et Bühler (1931).

pertinents seront ceux qui permettent, à eux seuls, de distinguer entre les mots et les formes. En fait, une analyse un peu poussée aboutit à un classement hiérarchique moins simpliste que celui qui oppose pertinent à non-pertinent : les vibrations de la glotte qui accompagnent la production du [n] de *net* ne sont pas distinctives puisqu'on ne saurait, en français, opposer à *net* un autre mot qui ne se distinguerait de celui-ci que par l'absence de vibrations de la glotte pendant l'articulation du [n] ; mais elles ne sont pas linguistiquement indifférentes puisqu'elles donnent plus de relief à ce qui distingue le [n] de *net* du [m] de *mette*.

On voit comment l'application du principe de pertinence aboutit à fonder le classement, non sur la nature physique des faits observés, mais sur leur fonction : des faits, physiquement différents, mais de même fonction, seront classés ensemble ; des faits, physiquement identiques, mais de fonctions différentes, seront placés dans des classes différentes. Ceci vaut, non seulement en phonologie, mais également sur les autres plans de la langue. » (M.Fo. : p. 35-36).

Aux deux types de classement des faits phoniques que sont la phonétique et la phonologie, fondés, pour le premier, sur la nature physique, et pour le second, sur la fonction des unités phoniques¹⁷⁰, répondent ainsi deux types de réalités : la réalité physique ou phonique d'une

¹⁷⁰ Sur ce point, voir encore notamment, outre M.Ou. : p. 68 et M.No. : p. 95-96, cités ci-dessous, dans *La Description phonologique* : « On conçoit mieux maintenant pourquoi serait linguistiquement inadéquat un classement des sons d'une langue donnée qui se fonderait sur leur nature physique, et non sur le rôle qui leur est attribué dans cette langue. » (M.DP : p. 37), et dans « La pertinence » : « L'application du principe de pertinence aux données de la parole implique que ces données sont interprétées et classées, non du fait de leur réalité physique, mais en rapport avec leur fonction. » (M.Per. : p. 101). Voir également, concernant le domaine particulier de la prosodie, dans *Phonology as Functional Phonetics* : « When dealing with prosodical features, care should be taken not to let the phonic substance of those features influence the judgement or determine the nature of the classification, which should be made along strictly functional lines. » [« Quand on s'occupe des traits prosodiques, il faut faire attention à ne pas laisser la substance phonique de ces traits influencer le jugement, ou déterminer la nature de la classification, qui doit être faite en suivant des lignes strictement fonctionnelles. »] (M.PFP : p. 11), « If we have dealt at some length with prosodical facts, it is partly because they probably illustrate more clearly than phonematical elements how, for the phonologist, objective realization dwindles into comparative insignificance by the side of functional features. The traditional opposition between pitch and stress is replaced by a complex functional classification opposing accentual to non-accentual features, free to bound accent, structures with one type of accent to those with several types, languages with one register to those with more than one, &c. » [« Si nous avons traité relativement longuement des faits prosodiques, c'est en partie parce qu'ils illustrent probablement plus clairement que les éléments phonématiques comment, pour le phonologiste, la réalisation objective devient comparativement insignifiante à côté des traits fonctionnels. L'opposition traditionnelle entre accent tonal et accent tonique est remplacée par une classification fonctionnelle complexe opposant les traits accentuels aux traits non accentuels, les accent libre et conditionné, les structures avec un type d'accent aux structures avec plusieurs types, les langues avec un registre à celles qui en ont plus d'un, etc. »] (M.PFP : p. 15), dans « Accents et tons » (1954/1965) : « La première démarche de la linguistique fonctionnelle, celle qui, d'emblée, la marque comme telle, est l'analyse de ce qui apparaît à l'observateur naïf comme un tout homogène, en unités linguistiques réalisées simultanément, mais douées de fonctions différentes. On a, après Bühler, répété à satiété que toute manifestation parlée a trois faces, *qu'en même temps* elle nous fait savoir qui parle, sur quel ton il parle, et ce qu'il dit. Mais il s'en faut qu'on ait, dès aujourd'hui, appliqué méthodiquement l'analyse fonctionnelle à tous les chapitres de la phonologie. Toutes les écoles structurales distinguent, les unes entre phonématique et prosodie, les autres entre phonèmes segmentaux et suprasegmentaux, d'autres encore entre phonèmes d'une part, tonèmes, chronèmes et "stronèmes" d'autre part. Mais ces distinctions sont fondées plus sur des différences physiques que sur des différences de fonction, et, à ma connaissance, personne n'a osé jusqu'ici faire, de la fonction, le principe de base dans la classification des faits prosodiques. » (M.Ac. : p. 147) et dans « Function and Segmentation in Prosody » (1972) : « On estime souvent que la prosodie est le chapitre le plus complexe de la phonologie. La raison en est évidente : ceux qui étudient les langues sont naturellement tentés de fonder leurs analyses et leurs classifications sur la nature physique du corpus recueilli. Une telle façon de faire, déjà déroutante dans le domaine de loin moins complexe de la phonématique, engendre une confusion totale lorsque, et c'est le cas en prosodie, une même réalité physique, la

part, la réalité phonologique, et plus largement linguistique, d'autre part. On lit de même dans *La Linguistique synchronique* :

« La phonologie nous enseigne qu'une chose est la réalité physique et qu'autre chose est la réalité représentée par les habitudes linguistiques propres à chaque communauté. Décrire une langue, ce n'est pas énumérer tous les traits physiques qui ont pu frapper l'ouïe de l'observateur, mais bien dégager la pertinence propre à la langue observée. » (M.LS : p. 47).

Il est notable que l'on retrouve, avec cette notion de réalité, l'ambiguïté constitutive de l'opposition entre phonétique et phonologie, dont témoigne, à la fin du second paragraphe de l'extrait de « Fonction et structure en linguistique », la conjugaison des deux notions de sélection et de hiérarchie fonctionnelle. Cette dernière est à nouveau mise en exergue, en lien avec celle de réalité, dans « Accent et tons » (1954/1965), où l'on peut lire :

« La première démarche de la linguistique fonctionnelle, celle qui, d'emblée, la marque comme telle, est l'analyse de ce qui apparaît à l'observateur naïf comme un tout homogène, en unités linguistiques réalisées simultanément, mais douées de fonctions différentes. » (M.Ac. : p. 147).

C'est en revanche la dimension de la sélection qu'accentuent ces extraits¹⁷¹ de *La Linguistique synchronique*, de « Cas ou fonction ? A propos de l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore » (1971) et de la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) :

« Le principe de pertinence nous permet de distinguer ce qui, dans chaque langue ou chaque usage, est essentiel parce que distinctif, et ce qui est contingent, c'est-à-dire déterminé par le contexte ou diverses circonstances. » (M.LS : p. 45).

« [...] les fonctionnalistes distinguent, au nom de la pertinence communicative, parmi les faits observables, entre ceux qui comptent et ceux qui ne comptent pas » (M.Ca. : p. 8).

« La linguistique que nous recommandons s'appelle fonctionnelle parce que l'accent y est mis sur ce qui, dans la parole, vise à assurer la communication entre les interlocuteurs. Dans l'examen des énoncés, qui est la première démarche du linguiste, on est, en conséquence, amené à distinguer, dans la réalité physique observable, ce qui est choisi, inconsciemment en général, par celui qui parle pour dire ce qu'il veut dire, et ce qui n'est là qu'entraîné par diverses circonstances. » (M.GFF : p. VIII).

mélodie de la langue, est utilisée à trois fins différentes, dans certaines langues du moins. L'approche fonctionnelle constitue la seule méthode adéquate pour la compréhension des faits prosodiques, leur traitement scientifique et leur présentation. » (M.FSP : p. 125) [« It is generally felt that prosody is the most intricate chapter of phonology. The reason for this is obvious : students of language are normally tempted to base their analyses and classifications on the physical nature of what is recorded. Such a procedure, which is misleading in the far less complex domain of phonematics, is thoroughly confusing when, as is the case in prosody, the same physical reality, language melody, is, in some languages at least, put to three different uses. The functional approach offers the only valid method for the understanding of prosodical matters and their scientific treatment and presentation. » (M.FSP : p. 208)].

¹⁷¹ Ceux-ci sont en réalité plus significatifs, de notre présent point de vue, que le développement de « Fonction et structure en linguistique », qui introduisait un autre type de délimitation entre linguistique et non linguistique : l'appartenance à une langue donnée. Nous touchons déjà, ici, aux difficultés signalées dans les notes 162 et 163. Voir *infra*.

Il était question, dans « Fonction et structure en linguistique », de réalité linguistique – et non seulement phonologique – ainsi que de validité du principe de pertinence sur les autres plans de la langue. De fait, comme il apparaît également dans les deux extraits de « Cas ou fonction ? A propos de l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore » et de la *Grammaire fonctionnelle du français*, la linguistique martinettienne se caractérise par une extension du principe de pertinence à l'ensemble de la linguistique, qui autorise à parler d'une « réalité linguistique distincte de la réalité tout court » (M.Pou. : p. 17). Au-delà de la hiérarchie fonctionnelle, qui implique déjà, en tant que telle, plusieurs pertinences, il faut reconnaître la complexité de la réalité linguistique, et avec elle la nécessité d'une articulation du principe de pertinence en plusieurs pertinences successives. On lit ainsi dans « La pertinence » (1973) :

« L'application du principe de pertinence aux données de la parole implique que ces données sont interprétées et classées, non du fait de leur réalité physique, mais en rapport avec leur fonction. Mais, à l'examen, la fonction communicative du langage, qui est celle qui fonde la pertinence choisie par le linguiste, se révèle complexe. A côté de la pertinence distinctive qui caractérise les unités de la segmentation phonématique et d'autres unités, dites prosodiques ou supra-segmentales, comme les tons, et qui se fonde sur l'opposition entre l'unité attestée à un point de la chaîne et celles qui auraient pu apparaître au même point si le message avait été autre, on découvre une pertinence démarcative qui résulte des contrastes qui s'établissent entre les unités coexistant dans la chaîne. Par ailleurs, les différences d'intonation, qui n'appartiennent pas au domaine linguistique dans le sens qu'elles caractérisent l'humeur de l'individu indépendamment de son appartenance à une communauté linguistique particulière, peuvent s'y intégrer pour autant qu'elles perdent une part de leur caractère général et deviennent caractéristiques d'une langue ou d'un usage linguistique particulier. Elles peuvent également, tout en restant un trait du comportement humain général, être utilisées à des fins significatives et assumer, régulièrement ou par raccroc, des fonctions qui pourraient être dévolues à des signes linguistiques. C'est le cas, par exemple, de la montée de la courbe mélodique en fin d'énoncé qui, sauf conflits avec des utilisations plus centralement linguistiques, s'interprète naturellement comme la marque d'une interrogation.

On aboutira donc, en fait, à une hiérarchisation fonctionnelle des éléments identifiés dans l'énoncé qui fonde la dichotomie fondamentale entre les unités distinctives et les unités significatives et débouche sur la conception du langage humain comme doublement articulé. » (M.Per. : p. 101-102)

et de là dans *Syntaxe générale* (1985) :

« La pertinence retenue initialement pour l'étude de l'objet qu'est le langage humain est la *pertinence communicative*. [...] Mais, nous l'avons vu ci-dessus, §§ 1.1., 1.5., une pertinence générale n'exclut nullement des pertinences particulières, et la pertinence communicative du langage s'articule en pertinence phonologique ou distinctive et en pertinence significative. » (M.SG : p. 10).

Dans cette perspective, comme l'écrit Martinet dans « Pour une linguistique des langues », le principe de pertinence permet l'établissement de niveaux différents dans la réalité linguistique :

« Appliqué dans un esprit strictement formaliste, le principe de pertinence pourrait aboutir à opposer de façon brutale et définitive le linguistique et le non-linguistique. Conçu comme un principe de hiérarchisation, il permet de traiter des traits marginaux sans les confondre avec les faits plus centraux. Appliqué aux différents aspects de l'objet linguistique, ce même principe aboutit à en partager l'étude en chapitres bien délimités au moyen de critères dont on ne se dissimule point le caractère partiellement arbitraire, ce qui implique que, pour la compréhension de problèmes particuliers, il faudra parfois en faire abstraction. Cela n'empêche pas qu'on ne saurait parvenir à une saisie correcte de la nature du langage qu'en l'abordant de différents angles et en classant les faits à des niveaux différents. » (M.Pou. : p. 23).

On lisait de même, comme nous l'avons vu plus haut, dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » :

« What precedes should not be construed as implying that nothing can be said in functional linguistics beyond stating that a given feature or item is relevant or not. A language is too complex a structure not to present different levels of functioning and, on every level, a correct application of the principle of relevancy leads to the establishment of a functional hierarchy¹⁷². » (M.Ba. : p. 10)

et on lira encore, dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Les oppositions que vous rappelez¹⁷³ se fondent sur le principe de pertinence : pour aborder scientifiquement un objet, il faut appliquer une pertinence ou deux pertinences successives qui établissent des plans différents qu'il ne faut pas entremêler si l'on veut comprendre ce qui se passe. Chacun des membres des paires phonologie-phonétique, syntaxe-morphologie, axiologie-sémantique correspond à une pertinence particulière. » (M.Mé. : p. 325).

Martinet peut ainsi écrire dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

« [...] nous restons constamment fidèles au principe de pertinence et [...] nous l'appliquons, non point une fois pour toutes, mais aux stades successifs de la recherche¹⁷⁴. » (M.Poi. : p. 57)

¹⁷² « Ce qui précède ne doit pas être interprété comme impliquant qu'il n'y a rien à dire, en linguistique fonctionnelle, au-delà de la question de savoir si un trait ou une unité donnés sont pertinents ou non. Une langue est une structure trop complexe pour ne pas présenter différents niveaux de fonctionnement et, sur chaque niveau, une application correcte du principe de pertinence mène à l'établissement d'une hiérarchie fonctionnelle. »

¹⁷³ Martinet répond ici à la proposition suivante de Georges Kassai : « *J'ai cherché à dégager pour moi-même ce qui me semble le plus caractéristique dans votre démarche. La hiérarchie que vous établissez entre central et marginal dans tous les domaines me paraît en être un des traits essentiels : axiologie opposée à sémantique, syntaxe opposée à morphologie, phonologie opposée à phonétique, etc.* ». Martinet, dans la suite de sa réponse, récuse le terme de marges au profit de la notion de pertinence successive. Nous reviendrons *infra* sur cette question des marges.

¹⁷⁴ On retrouve exactement la même formulation dans *Syntaxe générale*. Voir M.SG : p. 101. Voir encore ce passage de « La pertinence » partiellement cité plus haut : « C'est un sujet un peu différent de celui dont j'ai traité jusqu'à présent, mais je ne pense pas pouvoir me dispenser de dire quelque mot sur la hiérarchisation des faits en linguistique fonctionnelle. Cette hiérarchisation se fait naturellement sur la base de la fonction ; c'est celle qui a commencé par l'établissement d'une distinction entre la phonétique et la phonologie. Là, c'est simple et net. Vous avez une pertinence distinctive qui vous permet d'établir un fait comme appartenant à la phonologie, et ce qui n'est pas soumis à cette pertinence distinctive, ce qui n'est pas doué de cette pertinence distinctive, reste

et, dans « La vie secrète du langage », présenter la linguistique fonctionnelle comme le fruit d'une extension de la phonologie :

« La linguistique fonctionnelle et structurale d'aujourd'hui représente l'extension à l'ensemble de la discipline des points de vue et des méthodes dégagés par la phonologie¹⁷⁵. » (M.Vi : p. 67)

ce qui signifie, en réalité, qu'elle est entièrement déterminée par le principe de pertinence, comme il le pose explicitement dans « La pertinence » :

« Le principe qui est à la base de toutes ces hiérarchies est le principe de pertinence qui a été énoncé par Karl Bühler, à Vienne, dans les années 1920, et ce principe de pertinence est celui qui est à la base de toute la linguistique fonctionnelle¹⁷⁶. » (M.Pe. : p. 122).

Dans cette perspective, comme le pose Martinet dans *A Functional View of Language* : « La fonction est le critère de la réalité linguistique¹⁷⁷. » (M.LF : p. 14).

La linguistique martinettienne s'élabore ainsi dans une entière dépendance au principe de pertinence, principe définitoire d'une perspective analytique, où la langue est construite comme réalité fonctionnelle. C'est là, en réalité, comme nous le soulignons lors de notre analyse des textes jakobsoniens, la conséquence logique de toute problématique phonologique dans la mesure même où il s'agit d'une problématique analytique, impliquant en tant que telle un objet. La linguistique martinettienne en témoigne cependant d'une manière particulièrement claire et propre à faire apparaître les enjeux de la perspective analytique d'une part, l'ambivalence et la fragilité d'une telle réalité fonctionnelle d'autre part.

du domaine de la phonétique. Mais nous étendons la chose à d'autres domaines, celui, par exemple, des unités significatives. » (M.Pe. : p. 119).

¹⁷⁵ Voir encore, dans *La Linguistique synchronique* : « Aujourd'hui, les nouveaux points de vue se sont imposés à tous ceux pour qui l'étude du langage humain est une science autonome ; la phonologie n'est plus qu'un chapitre de la nouvelle linguistique fonctionnelle et structurale, mais il ne faut pas oublier qu'elle est à l'origine du mouvement qui a renouvelé la science du langage. » (M.LS : p. 43).

¹⁷⁶ Voir encore, dans les *Mémoires d'un linguiste* : « Une conséquence du caractère discret des phonèmes est qu'il nous donne la possibilité d'être complet, de concevoir un univers fini. En ce qui concerne les autres plans de la langue, on ne peut arriver au même résultat, au moins dans certains domaines, qu'à partir de cette possibilité de délimitation d'un cadre que nous offre le principe de pertinence dégagé à propos de la phonologie et illustré par elle. » (M.Mé. : p. 248), et dans le résumé de « Fonction et structure en linguistique » (1971) : « L'étude structurale du langage se fonde sur une analyse, opérée selon le principe de pertinence, qui permet de déterminer ce qui, dans la réalité physique observée, est proprement linguistique et d'établir un classement et une hiérarchie des faits fondés sur leur fonction respective dans la langue étudiée. » (M.Fo. : p. 33). Pour la notion de hiérarchie, voir encore, dans « Pour une linguistique des langues » : « En fait, le principe de pertinence n'a jamais eu sa chance aux Etats-Unis. Bloomfield et ses épigones ne semblent pas avoir entrevu la possibilité d'une hiérarchie des faits fondée sur la nature et l'importance de leur contribution à la communication linguistique. » (M.Pou. : p. 16-17), ainsi que cette affirmation d'*Économie des changements phonétiques*, qui a fourni le patron de la formule relative à la phonologie comme phonétique fonctionnelle que nous avons citée ci-dessus : « La linguistique fonctionnelle et structurale n'est pas un chapitre de la linguistique, mais toute la linguistique abordée sous l'angle qui, dans l'état actuel de notre discipline, paraît être le plus favorable au progrès rapide de la connaissance. » (M.ECP : p. 17). On peut mentionner, enfin, cette injonction de *A Functional View of Language*, où l'on retrouve, appliquée au niveau des unités significatives, la notion de classement : « [...] chaque signe devra être classé selon les fonctions particulières qu'il remplit dans la communication linguistique. » (M.LF : p. 8) [« Each of these [specific signs] [...] is to be classified according to the particular functions it assumes in linguistic communication. » (M.FVL : p. viii)].

¹⁷⁷ « Function is the criterion of linguistic reality. » (M.FVL : p. 5).

4. LA LANGUE COMME RÉALITÉ FONCTIONNELLE : ENTRE REPRÉSENTATION ET RÉVÉLATION

Chez Martinet, tout comme chez Jakobson, l'unité de la phonologie n'est plus le phonème mais le trait pertinent et les oppositions constitutives du système, auxquels le phonème, défini comme ensemble de traits pertinents, est subordonné. On lit ainsi dans « La phonologie » :

« L'énumération ou, comme on dit, l'inventaire des phonèmes de la langue étudiée, est parfois conçue comme la fin dernière des études phonologiques, alors qu'elle n'en est, en fait, que la base. Ces phonèmes que l'on vient d'isoler, il va s'agir maintenant de donner de chacun d'eux une définition phonologique. Pour cela, on ne retiendra de leurs caractéristiques que celles qui sont pertinentes, c'est-à-dire qui l'opposent aux autres phonèmes à l'exclusion des autres qui ne sauraient présenter d'intérêt que pour le phonéticien. » (M.Phon. : p. 261)

et dans « La phonologie synchronique et diachronique » (1938/1965) :

« Le classement des matériaux phoniques de la langue étudiée, et l'établissement de ce qu'on appelle l'inventaire des phonèmes sont souvent considérés comme le couronnement des études phonologiques. Ils n'en sont pourtant que le premier temps. Le second soin du linguiste est de donner, des unités fonctionnelles qu'il a dégagées, une définition strictement phonologique : il ne s'agit pas de donner une description détaillée de l'articulation la plus fréquente ou la plus normale du phonème, mais de dégager, parmi les caractéristiques articulatoires constantes de ce phonème, celles qui sont pertinentes, c'est-à-dire celles sur lesquelles repose essentiellement le soin de distinguer ce phonème de tous les autres phonèmes du système. » (M.PSD : p. 60)

puis dans « Le phonème et la conscience linguistique¹⁷⁸ » (1943) :

« Les phonologues ne définissent le phonème qu'en fonction d'autres notions (opposition phonologique, unité phonologique) préalablement établies. [...]

[...] Si, dans notre enseignement, nous nous écartons sur certains points de l'exposé de Troubetzkoy, ce n'est pas parce que celui-ci a dû renoncer à nous donner une formule magique permettant d'isoler instantanément les phonèmes d'une langue, mais bien parce que, plus encore qu'au savant russe, il nous est apparu qu'on ne saurait en phonologie partir du phonème. » (M.Co. : p. 284-285)

texte où, corrélativement, le phonème est défini comme un ensemble de traits pertinents simultanés :

« [...] on dégage une technique permettant de déterminer dans chaque langue les traits différenciatifs. Nous obtenons ainsi un ensemble de caractéristiques dites pertinentes et, pour autant que ces caractéristiques pertinentes se présentent simultanément, des phonèmes. » (M.Co. : p. 287).

¹⁷⁸ On lira de même dans « Où en est la phonologie ? » (1949) : « Ce n'est pas le phonème, mais le trait pertinent qui est l'unité de base de la phonologie. » (M.Ou. : p. 75), puis dans *La Description phonologique* (1956) : « Il peut arriver qu'on hésite à interpréter certains segments de la chaîne comme **un phonème** ou comme **deux phonèmes** successifs [...] On verra ci-dessous (5-26) que l'important, dans bien des cas, n'est pas de se prononcer sur le nombre des phonèmes successifs, mais de bien noter tous les traits distinctifs. » (M.DP : p. 43), et il est question, dans « Nicolas Van Wijk, *Phonologie* » (1946), de « l'importance croissante qu'a prise le trait pertinent aux dépens du phonème » (M.Wi. : p. 102).

Il sera toujours question, dans les textes postérieurs, de simultanéité, d'ensemble ou de combinaison¹⁷⁹. Il ne faut cependant pas se méprendre sur ce que recouvre cette notion. Comme l'avait précisé Martinet en 1939, dans « Un ou deux phonèmes ? », il ne s'agit pas de concomitance des articulations – notion phonétique – mais d'incommutabilité des traits pertinents :

« Troubetzkoy qui, après avoir dégagé le phonème allemand *b*, insiste sur le caractère successif des diverses articulations qui contribuent à sa réalisation, montre lui-même qu'il s'agit, dans le cas du phonème, non d'une concomitance des articulations, mais bien d'une impossibilité de commuter ses différents éléments. » (M.Deu. : p. 116).

Il est à noter que dans une telle perspective la définition du phonème implique une méthode, ce qui témoigne du caractère profondément analytique de la problématique martinettienne. On lit en effet dans le même texte :

« La solution du problème de l'interprétation phonématique, que nous proposons ici, paraîtra sans doute passablement compliquée. Mais le problème lui-même n'est pas simple. C'est qu'il ne suffit pas de donner une définition du phonème pour que, dans tous les cas concrets, nous nous trouvions à même de le dégager immédiatement sans difficulté. L'essentiel nous a semblé de ne jamais perdre de vue cette définition, et de chercher à appliquer dans tous les cas les méthodes qui en découlent immédiatement. » (M.Deu. : p. 126-127).

Elle implique cependant également un double statut des notions phonologiques, qui sont liées, d'une part, au réel, et d'autre part à la description de celui-ci.

De fait, cette subordination du phonème au trait pertinent est dotée chez Martinet d'un enjeu particulier, qui touche au statut de la réalité fonctionnelle, dont la construction détermine un double rapport à la réalité : de sélection et de description. C'est ce qui ressort, en effet, des discussions relatives au statut des concepts phonologiques, dont la première occurrence intervient dans « Nicolas S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* » :

« De façon générale, Troubetzkoy ne nous paraît pas faire assez nettement le départ entre la théorie phonologique, et l'application de cette théorie à l'étude des faits particuliers. Tout le vaste chapitre (de la p. 80 à la p. 206) consacré à l'examen des oppositions phoniques distinctives souffre de cette imprécision. Tout a l'air de se passer comme si la théorie phonologique était inductivement dégagée de l'examen des quelque deux cents systèmes particuliers auxquels l'auteur emprunte ses exemples. Ce qui ne devrait être présenté que comme une illustration semble être considéré comme le fondement même de

¹⁷⁹ Voir notamment, pour les premiers textes, dans *Phonology as Functional Phonetics* : « Quand il a été procédé à une comparaison exhaustive des textes, les phonèmes apparaissent comme des combinaisons de plusieurs traits pertinents. » (M.PFP : p. 42) [« When an exhaustive comparison of texts has been carried out, phonemes reveals themselves as combinations of several relevant features. » (M.PFP : p. 3)], dans « Où en est la phonologie ? » (1949) : « En d'autres termes, l'identification du phonème résulte de l'énumération de ses caractéristiques pertinentes, celles qui assurent la distinction entre ce phonème et les autres phonèmes de la langue. Or, dans le cas du phonème, l'identification se confond avec la définition. Aussi sommes-nous pleinement d'accord avec Troubetzkoy lorsqu'il propose d'appeler phonème la totalité des caractères pertinents d'un complexe phonique. » (M.Ou. : p. 72-73) et dans *La Description phonologique* (1956) : « Un **phonème** peut être considéré comme un ensemble de traits pertinents qui se réalisent simultanément. » (M.DP : p. 40) et « Nous avons vu ci-dessus (3-13) qu'un phonème peut être considéré comme un ensemble de traits pertinents. Pour définir chaque phonème il conviendra donc d'énumérer tous les traits pertinents qui le caractérisent. » (M.DP : p. 80).

la discipline. La distinction essentielle entre les traits pertinents constitutifs du phonème, et ceux qui caractérisent une unité plus vaste (la syllabe) ou une partie de cette unité (la more), perd de sa netteté à être mise sur le même plan que l'examen de la façon dont les diverses langues étudiées opposent leurs unités phonématiques et prosodiques. Cette façon de faire présente des dangers, non seulement pour le lecteur, mais même pour l'auteur qui semblerait parfois enclin à attribuer une réalité concrète aux différents concepts phonologiques, alors qu'en saine méthode il ne faut voir en eux que des principes d'explication et de classement » (M.Gru. : p. 97-98).

Martinet introduit ici, bien que non nommément, la notion de concept opérationnel qui fait l'objet de ce long développement de *Phonology as Functional Phonetics* :

« Our aim is of course to give an exhaustive treatment of the functioning of sound systems. But that exhaustive treatment may be achieved by various means. Hjelmslev would say here that only the simplest solution is the correct one. But it is not always easy to decide which possible solution is the simplest. [...] In practice phonologists [...] should indicate the possible solutions and the extraphonological advantages of each. But from a theoretical standpoint the question should detain us a little longer. If two solutions may be arrived at, one phonologically just as good as the other, does this not imply that the concepts with which we operate do not necessarily coincide with objective reality in its full extension? We may come to a similar conclusion when we remember that by consciously and deliberately adopting a functional point of view, we willingly neglect the whole of objective reality with the exception of some of its definite features. This we do, of course, because we know that the human mind can never come to grasp an object in its entirety and that, if we do not explicitly and from the beginning determine our standpoint, we run the risk of picking random details out of the inexhaustible amount of those presented to our scrutiny. As soon as we pass from the selection of these features to the study of their mutual grouping and relations, we come to operate with concepts which do not claim a right to actual existence. Even the phoneme is nothing but what Professor Twaddell has described as a fictitious unit. A good example is afforded by the concept of "mora"¹⁸⁰. [...]

It is thus obvious that a mora is no real object which we could register by means of a phonetical instrument. It is a good example of what we call an operative concept. Therefore we cannot agree with those who still speak of mora-languages (*Morensprachen*) as opposed to syllabic languages (*Silbensprachen*). There are only three kinds of languages : those where the use of the concept of mora is particularly beneficial when we want to describe their structure, others where we can just as well do without it, and finally a good many where its use would not only be perfectly superfluous, but would even unnecessarily complicate the picture. [...]

The case of "vowel" and "consonant" differs from that of "mora" only in so far as the latter is practically never used but by phonologists, whereas the former are of common everyday occurrence. But, as phonological terms, they have all the same value of operative concepts, the use of which may be beneficial in some cases, detrimental in others, and therefore left to the choice of the scholar.

We should not be afraid of any of the consequences entailed by the position we have taken. Even the word "phoneme" should not be understood as designating one of the actual elements making up any spoken text, but as the name of a convenient contrivance which should help us to analyse that text from a linguistic point of view. What makes the concept of phoneme so generally useful is the fact that some phonic features may be relevant in certain combinations and irrelevant in others : voice is relevant in the *b* of *bad* as is shown by the pair *bad/pad*, but irrelevant in the *l* of *lake* where no such pair as

¹⁸⁰ C'était également l'exemple de « Nicolas S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* ». Voir M.Gru. : p. 98.

lake/[leik] can be adduced. But should we happen to meet a structure where no such features are to be found and where it would seem more adequate to put on the same plane successive and concomitant relevant features, we should not hesitate, for the time being, to abandon the concept of phoneme and replace it by any other operative concept which would appear more suitable in that particular case¹⁸¹. » (*M.PFP* : p. 16-21).

On retrouve dans ce passage la distinction entre réalité objective et réalité fonctionnelle, qui y est présentée de deux manières différentes. Martinet insiste en premier lieu sur la multiplicité des solutions descriptives, qui implique, selon lui, un non-recouvrement des concepts descriptifs et de la « réalité objective dans sa pleine extension ». Il rappelle, en second lieu, que la phonologie néglige volontairement « le tout de la réalité objective », s'attellant au contraire à l'édification d'une réalité fonctionnelle, obtenue par sélection des traits pertinents. Il s'agit, dans les deux cas, de réalité partielle obtenue par voie descriptive, mais la seconde présentation subordonne la description à la sélection. L'instauration de la

¹⁸¹ « Notre but, évidemment, est de fournir un traitement exhaustif du fonctionnement du système phonique. Mais ce traitement exhaustif peut être mené à bien par divers moyens. Hjelmslev dirait ici que la solution la plus simple est la seule solution correcte. Mais il n'est pas toujours facile de décider quelle est la solution la plus simple parmi les solutions possibles. [...] En pratique, les phonologues [...] devraient indiquer les solutions possibles ainsi que les avantages extra-phonologiques de chacune d'elles. Mais d'un point de vue théorique, la question devrait nous retenir un peu plus longtemps. Si l'on peut parvenir à deux solutions, l'une étant aussi bonne que l'autre phonologiquement parlant, cela n'implique-t-il pas que les concepts avec lesquels nous opérons ne coïncident pas nécessairement avec la réalité objective dans sa pleine extension ? Nous arriverons peut-être à une conclusion similaire si nous nous rappelons qu'en adoptant consciemment et délibérément un point de vue fonctionnel, nous négligeons volontairement le tout de la réalité objective, à l'exception de certains traits définis. Nous le faisons, bien sûr, parce que nous savons que l'esprit humain ne peut jamais parvenir à saisir un objet dans son intégralité et que si nous ne déterminons pas notre point de vue explicitement et dès le début, nous courons le risque de choisir des détails au hasard dans la somme inépuisable de ceux qui se présentent à notre examen. Aussitôt que nous passons de la sélection de ces traits à l'étude du groupement et des relations mutuels de ceux-ci, nous en venons à opérer avec des concepts qui ne revendiquent aucun droit à une existence réelle. Même le phonème n'est rien d'autre que ce que le professeur Twaddell a décrit comme une unité fictive. Le concept de "more" fournit un bon exemple. [...]

Il est ainsi évident qu'une more n'est pas un objet réel que nous puissions enregistrer au moyen d'un instrument phonétique. C'est un bon exemple de ce que nous appelons un concept opérationnel. En conséquence, nous ne pouvons être d'accord avec ceux qui parlent encore de langues à more (*Morensprache*), par opposition aux langues syllabiques (*Silbensprache*). Il y a seulement trois sortes de langues : celles où l'usage du concept de more est particulièrement avantageux quand nous voulons décrire leur structure, d'autres où nous pouvons aussi bien faire avec que sans celui-ci, enfin un bon nombre où l'usage de ce concept serait non seulement parfaitement superflu, mais compliquerait même inutilement le tableau. [...]

Le cas des "voyelles" et des "consonnes" ne diffère de celui de la "more" que dans la mesure où ce dernier concept n'est presque jamais utilisé, si ce n'est par les phonologues, alors que les premiers sont d'un usage extrêmement fréquent. Mais en tant que termes phonologiques ils ont la même valeur de concepts opérationnels, dont l'usage peut être avantageux dans certains cas, nuisible dans d'autres, et en conséquence laissé au choix du savant.

Nous ne devrions pas nous effrayer des conséquences qu'entraîne la position que nous avons adoptée. Même le mot "phonème" ne devrait pas être compris comme la désignation d'un des éléments réels qui constituent tout texte parlé, mais comme le nom d'une invention commode qui devrait nous aider à analyser ce texte d'un point de vue linguistique. Ce qui rend ce concept de phonème si généralement utile est le fait que des traits phoniques seront pertinents dans certaines combinaisons et non-pertinents dans d'autres : la voix est pertinente dans le *b* de *bad*, comme le montre la paire *bad/pad*, mais non pertinente dans le *l* de *lake*, où l'on ne peut invoquer aucune paire du type *lake*/[leik]. Mais si nous devons rencontrer une structure où de tels traits ne pussent être trouvés et où il semblerait plus adéquat de mettre sur le même plan les traits pertinents successifs et concomitants, nous ne devrions pas hésiter, pour l'instant, à abandonner le concept de phonème et à le remplacer par tout autre concept opérationnel qui paraîtrait plus approprié. »

réalité fonctionnelle apparaît ainsi inséparable d'un double rapport à la réalité – rapport de sélection d'une part, de description d'autre part – au fonctionnement complexe. La dimension de la description est solidaire d'une certaine prise de distance par rapport à l'objet, dont la représentation ne saurait aller sans un travail de synthèse ou de coordination. C'est ce dont témoigne la notion même de solution descriptive, de même que celle de concept opérationnel : à la réalité des traits pertinents s'oppose le caractère fictif des concepts opérationnels utilisés aux fins de description. On note que la structure, dans cette perspective, est profondément ambivalente, étant à la fois le résultat de la description et l'objet décrit, ce pôle de la réalité auquel doit se conformer toute formalisation pour être légitime. Martinet parle ainsi, dans ce développement de *Phonology as Functional Phonetics*, de description de la structure des langues, tout comme plus haut, dans un autre passage du même ouvrage¹⁸², de « structure [...] donnée par la langue elle-même ». Il est de même question, dans « Nicolas S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* », de « structure étudiée », cependant que, dans le même temps, les solutions descriptives multiples y sont présentées en termes de manières d'intégrer un élément à la structure :

« De façon générale, si la phonologie veut pouvoir atteindre au rang de discipline autonome, elle doit fonder toutes ses démarches sur le principe de pertinence. Il faut avoir le courage de s'enfermer dans ce principe, d'admettre d'une part tout ce qui en découle, d'en dégager d'autre part toutes les conséquences. Si, dans ces conditions, un fait linguistique ou un complexe de faits peut s'intégrer de deux façons différentes dans la structure étudiée, il ne faudra pas hésiter à présenter les deux solutions, quitte à indiquer les raisons pratiques qui peuvent faire préférer l'une à l'autre. Nous pensons surtout aux difficultés que présente l'interprétation phonologique de certaines réalisations affriquées, aspirées, palatalisées ou diphthonguées¹⁸³. Là où l'interprétation biphonématique et l'interprétation monophonématique rendent également bien compte des faits distinctifs, rien n'empêche le phonologue de se laisser influencer, dans son choix définitif de l'un ou de l'autre, par des considérations non phonologiques, parmi lesquelles peuvent figurer les faits phonétiques qui, selon Troubetzkoy, conditionneraient l'interprétation monophonématique. » (M.Gru. : p. 94).

On lira par ailleurs dans « Où en est la phonologie ? » :

« L'idée que nous nous faisons des concepts phonologiques implique naturellement qu'une même réalité linguistique peut être décrite de plusieurs façons différentes, qui toutes sont justifiées, à condition qu'aucun des traits de la structure ne reste dans l'ombre. Il en découle que le linguiste peut et doit inventer de nouveaux concepts lorsqu'il se trouve en face d'une structure nouvelle pour lui, à condition que leur utilisation entraîne réellement une simplification de la description ou fasse mieux ressortir certains aspects de la réalité linguistique. » (M.Ou. : p. 80).

¹⁸² Voir M.PFP : p. 46, cité ci-dessus.

¹⁸³ Il a déjà été question de ce problème ci-dessus (voir M.PMD : p. 51, cité dans notre note 167), dans le cadre d'une opposition entre critères phonétiques et critères phonologiques. Comme nous le verrons ci-dessous, une telle opposition est constitutive du rapport martinettien à la réalité dans sa dimension de description. Ce problème sera par ailleurs de nouveau abordé dans *A Functional View of Language*, pour « illustrer le point de vue réaliste » (M.LF : p. 15 [le terme réaliste n'apparaît pas dans la version anglaise : « Our first illustrations... » (M.FVL : p. 5)]) dans le cadre d'une opposition entre réalisme et formalisme, dont nous verrons ci-dessous qu'elle est également mise en jeu par la notion martinettienne de description. Pour ce développement de *A Functional View of Language*, voir M.LF : p. 15-16 [M.FVL : p. 6-7].

La structure martinettienne, en dépit de sa « réalité » – sur laquelle nous reviendrons –, a une dimension informante – au sens étymologique de ce qui vient donner forme. Cette dimension apparaît de manière très nette dans ce passage de « Linguistique structurale et grammaire comparée », cité plus haut en note :

« Mais je ne voudrais pas terminer sans marquer que ce que le comparatiste doit chercher dans la linguistique structurale, ce ne sont point des outils préparés par d'autres à son usage et qu'il devrait pouvoir utiliser sans changer grand-chose à son comportement traditionnel, mais bien de nouvelles habitudes de pensée qui lui permettront de hiérarchiser les faits, non point selon un arbitraire personnel ou national, mais selon les indications de l'objet même de la recherche. Ceci le délivrera de la tyrannie du détail, source de stagnation, de la crainte qu'on éprouve parfois devant la multitude et l'enchevêtrement formidable des faits de langage, car, sur le fond confus des données brutes, se dégageront les traits essentiels de la structure offrant, pour la recherche ultérieure, un cadre adéquat à l'objet. » (M.Li. : p. 97-98)

de même que dans cette affirmation de « Fonction et structure en linguistique » :

« Le structuralisme ne doit jamais être un prétexte pour pratiquer le globalisme qui consiste, en fait, à démissionner devant la complexité des relations que révèle l'analyse des structures. Il est simplement la garantie que le processus d'analyse ne débouchera jamais sur une multitude de détails dont on traite isolément sans qu'il soit jamais question de les reconsidérer dans leur ensemble. » (M.Fo. : p. 42),

où la structure est cependant de nouveau assignée au pôle de la réalité, comme en témoignent les expressions « se dégageront les traits essentiels de la structure » et « l'analyse des structures ». La structure martinettienne a également, plus profondément, une dimension formalisante. Or, dans cette dimension également, elle oscille entre résultat de la description et objet décrit, ainsi qu'il apparaît dans cet extrait de « La classe des noms propres en français et ailleurs » (1982) :

« En fait, l'établissement des classes de monèmes d'une langue sur la base de leurs rapports mutuels dans la chaîne est une opération délicate qui, si elle était toujours poussée à son terme, aboutirait à un émiettement. Une formalisation intégrale, ici comme en maint autre domaine, aboutirait à déformer l'image que, dans nos efforts de descripteurs, nous cherchons à donner de la structure d'une langue. Pour éviter toute subjectivité, nous aurons, dans bien des cas, à présenter le détail des faits en nous contentant de suggérer les diverses possibilités de formalisation et en laissant à nos lecteurs et nos successeurs le soin de choisir entre elles en fonction de leurs besoins respectifs. » (M.Cla. : p. 423).

Il est en effet à nouveau question, dans ce passage, d'une part de « plusieurs possibilités de formalisation¹⁸⁴ », et d'autre part, d'« image de la structure d'une langue ». Cette

¹⁸⁴ Sur ce point, on peut également mentionner ce développement de « Réflexions sur la phrase » (1961) où, à propos des problèmes posés par la coordination dans le cadre d'une définition de la phrase en termes d'unités discrètes (cf. M.Phr. : p. 234), il est question de « ces zones de passages qui, souvent, rendent aléatoires les efforts pour cerner rigoureusement les faits » (M.Phr. : p. 234). Dans ce cas, écrit Martinet, il faut « poser arbitrairement des critères qui permettront de mener à bien un classement exhaustif des données » (M.Phr. : p. 234-235), critères « dont le caractère de convention particulière devra toujours rester apparent » (M.Phr. : p. 235) : « Tout descripteur se trouve, à un moment donné, en face d'une situation où il semble qu'il doive ou

oscillation semble ainsi réellement inhérente à la perspective analytique martinettienne, de cette « linguistique structurale qui ordonne et hiérarchise la réalité linguistique sans la mutiler ni la déformer » (M.Lar. : p. 122) : ordonner, analyser ou formaliser, chez Martinet, c'est tout à la fois représenter – avec ce que cela implique de prise de distance par rapport à l'objet¹⁸⁵ – et faire apparaître.

Avec la notion de concept opérationnel, et dans le cadre de la dualité sélection/description, l'opposition entre réalité phonétique (phonique) et réalité phonologique se double d'une opposition entre terme phonétique, correspondant à une réalité phonétique, et terme phonologique ou concept opérationnel, permettant de décrire la réalité phonologique. On lit en effet dans *Phonology as Functional Phonetics* :

« [...] It should be noted that when we here make use of the phrase “tone-languages” we are not using it as a phonological term, but as a general denomination for those languages which make some use of pitch for word-differentiation. It is, on the whole, very important to distinguish among the terms used by the phonologists between purely phonological words, scientifically defined from the outset, corresponding to operative concepts, on the one hand, and phonetical terms which may be used rather loosely as long as they have not been granted a definite phonological status. Such are for instance the words “vowel” and “consonant”. In practically all phonological descriptions we find that two classes of phonemes are treated separately, the vowels on the one hand, the consonants on the other hand, with two different synoptic tables. Though the mistake has been made even by phonologists, it should not be supposed that vowels and consonants are from the outset, and on the plane of general phonology, two functionally distinct classes. It is true, that it would not be impossible to consider them as such, and the thing has actually been proposed by Hjelmslev. One might, for instance, distinguish at once and in all languages such phonemes as, by themselves, can make up a word from those which cannot. We should thus get a class of central units or vowels, and another class of marginal units or consonants. But we should in that case be ready to admit of languages where the list of functional vowels would be totally different from that of what we usually call vowels. Besides it would not be difficult to conceive a vowelless language ; for instance one where what laymen call vowels never occur but preceded by some consonant, be it *h* or the glottal stop. What then should we gain by using the words “vowel” and “consonant” ? As a matter of fact we should deal separately, with two different aspects of the problem.

First, can we, on the basis of relevant features, evolve a criterion enabling us to distinguish in all cases between vowels and consonants in such a way as would lead to satisfying results, that is, results corresponding to what we are used to calling vowels and consonants respectively ? This is obviously not the case [...]

bien renoncer à analyser les données en termes tels qu'elle puissent faire l'objet d'opérations statistiques ultérieures, ou bien isoler des unités en tranchant dans le vif. La solution recommandable, dans ce cas, consiste à présenter les données dans leur enchevêtrement et à rendre le lecteur juge des raisons qui, finalement, amènent le descripteur à décider par oui ou par non. » (M.Phr. : p. 235).

¹⁸⁵ Voir encore, sur ce point, dans « Phonologie et laryngales » (1957), ce passage, où sont à nouveau mises en exergue les latitudes du descripteur en matière d'édification de la structure : « Il faut tenir compte ici d'un état d'esprit, louable en son principe, qui tend à retenir pour chaque fait l'explication la plus simple. Cet état d'esprit n'a pu être que renforcé par la pratique de la description synchronique où l'on a souvent été jusqu'à simplifier les formulations sans égard aux données observables de la réalité linguistique. Mais doit être écartée toute simplification qu'on obtient d'une part en négligeant certains éléments pertinents, d'autre part en compliquant le travail à un stade ultérieur de l'analyse. Pour un structuraliste conscient de l'unité de la langue et des répercussions d'un plan sur un autre, rayer un phonème de la liste n'est pas une simplification, si cela doit compliquer l'exposé des faits morphologiques et lexicaux. » (M.Lar. : p. 123-124).

The other aspect of the problem is that afforded by the study of phonematical combinations. And it was, of course, that aspect Hjelmslev had in view when he pointed to the possibility of vowels making up a whole word, and later added, as a reply to numerous objections, that also such units should be counted as vowels as enter into the same combinations as those which can stand alone in the dictionary. As Trubetzkoy has shown in his *Grundzüge*, it is easy to dispose of Hjelmslev's criterion, even in its second formulation, by adducing the case of German, where a short vowel can never form a word by itself and where there are many combinations where long vowels appear and short vowels do not and vice versa : for instance, short vowels are unknown in final stressed positions, and long vowels are never to be found before the η -phoneme. If we want to make use of the terms "vowel" and "consonant" this can be done for practical purposes ; it is indeed very handy, when dealing with most languages, to set up two distinct phonological synoptic tables, one for phonemes with narrow, i.e. plosive or constrictive, realization, and one for those with wide or, in other words, vocalic features. No phonologically definite meaning should then be attached to the words "vowels" and "consonants". Or it may be advantageous for some languages to distinguish between two classes of phonemes on the basis of their combinatory latitudes. But we should on no account feel obliged to do this for every language¹⁸⁶. » (M.PFP : p. 18-20).

¹⁸⁶ « Il faut noter que lorsque nous faisons usage du syntagme "langues à tons", nous n'utilisons pas celui-ci comme un terme phonologique, mais comme une dénomination générale pour les langues qui font usage de la hauteur pour la différenciation des mots. Il est, dans l'ensemble, très important de distinguer, parmi les termes utilisés par le phonologue, entre les mots purement phonologiques, définis scientifiquement dès le début, correspondant à des concepts opérationnels, d'une part, et les termes phonétiques, qui peuvent être utilisés de manière plutôt lâche aussi longtemps qu'on ne leur a pas alloué un statut phonologique précis. Tels sont, par exemple, les mots "voyelles" et "consonnes". Dans presque toutes les descriptions phonologiques nous constatons que deux classes de phonèmes sont traitées séparément, les voyelles d'une part, les consonnes de l'autre, avec deux tables synoptiques. Bien que l'erreur ait été commise même par des phonologues, il ne faut pas croire que les voyelles et les consonnes soient dès le départ, et sur le plan de la phonologie générale, deux classes fonctionnellement distinctes. Il est vrai qu'il ne serait pas impossible de les considérer comme telles, et la chose a en fait été proposée par Hjelmslev. On pourrait, par exemple, distinguer dès l'abord et dans toutes les langues les phonèmes qui, en eux-mêmes, peuvent constituer un mot, de ceux qui ne le peuvent pas. Nous obtiendrions ainsi une classe d'unités centrales ou de voyelles, et une autre classe d'unités marginales ou de consonnes. Mais nous devrions dans ce cas être prêts à admettre des langues où la liste des voyelles fonctionnelles serait totalement différente de celle de ce que nous appelons ordinairement voyelle. En outre, il ne serait pas difficile de concevoir une langue dépourvue de voyelle, par exemple une langue où ce que le profane appelle voyelle n'apparaîtrait que précédé d'une consonne, fût-elle *h* ou l'occlusive glottale. Dès lors que gagnerions-nous à utiliser les mots "voyelle" et "consonne" ? En fait, nous devrions traiter séparément deux aspects différents du problème.

Tout d'abord, peut-on, sur la base des traits pertinents, élaborer un critère qui nous permette de distinguer dans tous les cas entre voyelles et consonnes de telle manière que cela conduise à des résultats satisfaisants, c'est-à-dire à des résultats correspondant à ce que nous avons l'habitude d'appeler respectivement voyelles et consonnes ? Ce n'est évidemment pas le cas [...]

L'autre aspect du problème est celui auquel nous confronte l'étude des combinaisons phonématiques. Et c'était, bien entendu, cet aspect qu'envisageait Hjelmslev lorsqu'il attira l'attention sur la capacité des voyelles à constituer un mot complet, et ajouta plus tard, en réponse à de nombreuses objections, que devaient également être comptées au nombre des voyelles les unités qui entraient dans les mêmes combinaisons que celles qui pouvaient figurer seules dans le dictionnaire. Comme Troubetzkoy l'a montré dans ses *Grundzüge*, il est facile de congédier le critère de Hjelmslev, même dans sa seconde formulation, en invoquant le cas de l'allemand, où une voyelle brève ne peut jamais constituer un mot à elle seule et où il existe de nombreuses combinaisons où les voyelles longues apparaissent mais les voyelles brèves non, et non vice versa : par exemple, les voyelles brèves sont inconnues en positions accentuées finales, et les voyelles longues ne se trouvent jamais avant le phonème η . Si nous voulons faire usage des termes "voyelles" et "consonnes", cela peut se faire à des fins pratiques ; il est en effet très commode, pour la plupart des langues, de dresser deux tables synoptiques phonologiques distinctes, une pour les phonèmes de réalisation étroite, c'est-à-dire occlusive ou constrictive, et une pour ceux qui ont des

On trouvait dans « Nicolas S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* » un développement analogue¹⁸⁷ dont l'un des temps faisait bien apparaître l'enjeu de l'opposition entre ces deux types de termes, c'est-à-dire l'opposition entre deux types de réalité, une réalité phonétique ou objective, décrite de manière a-théorique, et une réalité phonologique, médiatisée par une définition de ses éléments constitutifs :

« Supposons une langue qui comporte, outre un *u* (*ou* français) et un *i*, un *w* et un *y* et des occlusives labiovélares et palatales. Nous y constaterions que *u* est à *i* ce que *w* est à *y* et ce que *g^w* labiovélaire est à *g^p* palatal. *G^w* labiovélaire pourrait fort correctement être défini phonologiquement comme une labiovélaire (sonore) d'ouverture zéro (c'est-à-dire occlusive), *w* comme une labiovélaire de premier degré d'aperture, *u* comme une labiovélaire de deuxième degré d'aperture. Rien ne nous obligerait à considérer le caractère vocalique de *u* comme autre chose qu'un trait non pertinent entraîné par le degré d'aperture. A ce dernier seul serait conféré un statut phonologique. Toutes les unités de cette langue s'intégreraient sans difficulté dans un système parfaitement cohérent, sans que le phonologue ait jamais eu à faire allusion au caractère consonantique des réalisations de certains phonèmes, au caractère vocalique de celles des autres. » (M.Gru. : p. 95-96).

On lit de même dans « Où en est la phonologie ?¹⁸⁸ » :

« Si on rapproche, en français, les deux mots *chahut* et *chatte*, on peut être tenté de dire que ce qui les distingue essentiellement est le caractère vocalique ou syllabique de [y] par opposition au caractère consonantique et non syllabique de [t]. Nous pourrions parler ici de deux traits pertinents : vocalisme et consonantisme, si la suite de notre examen ne nous montrait qu'il y a, pour caractériser /ü/ et /t/, des traits beaucoup plus spécifiques, et que le phonème /ü/ se réalise fréquemment (dans *puis*, *huer*, etc.) sous des formes que les phonéticiens s'accordent à appeler consonantiques. Il est certes des cas où vocalisme ou syllabisme peuvent être des termes utiles pour désigner des traits pertinents : lorsqu'il s'agit par exemple d'opposer le /i/ de *pays* au /y/ de *paye*. Mais c'est faire de la phonétique et non de la phonologie que de répartir nécessairement les phonèmes entre deux classes distinctes de voyelles et de consonnes. Il en va de même lorsqu'on se croit tenu d'employer des termes de sonante, de spirante et d'occlusive. Les phonéticiens sont dans leur droit lorsque, parmi les continues, ils distinguent entre des fricatives caractérisées par un frottement, et des sonantes où l'air s'échappe par un orifice beaucoup plus vaste. Mais rien n'oblige le phonologue à considérer que l'opposition des fricatives et des sonantes est une nécessité de toute description fonctionnelle. Lorsqu'une langue oppose, à un *l* sonore, un *l* sourd, il y a bien des chances pour que ce dernier se réalise, non comme une sonante bilatérale, mais comme une fricative articulée sur un côté de la bouche. Un /l/ sourd qui ne serait pas fricatif serait peu audible et ferait une unité différenciatrice assez piètre et très instable. Le caractère fricatif d'une telle latérale n'a

traits ouverts ou, en d'autres termes, vocaliques. Aucune signification phonologique précise ne devrait donc être attachée aux mots "voyelles" et "consonnes". Il peut être avantageux pour certaines langues de distinguer entre deux classes de phonèmes sur la base des latitudes combinatoires de ceux-ci. Mais nous ne devrions sous aucun prétexte nous sentir obligés de le faire pour toutes les langues. »

¹⁸⁷ Voir M.Gru. : p. 95-97.

¹⁸⁸ Pour l'ensemble du développement, où l'on retrouve les deux exemples des voyelles et des consonnes, et de la more, voir M.Ou. : p. 77-80. L'exemple de la more est repris dans *La Description phonologique* : « Il ne faut pas se figurer que les mores existent comme existe tel ou tel son de la chaîne ; la more est le type même du concept opérationnel qui sert à simplifier l'analyse. Il y a bien d'autre cas que ceux qui précèdent où l'on peut avoir intérêt à opérer avec ce concept. Mais il y a des langues à tons, comme le suédois et le norvégien, où invoquer des mores ne saurait aboutir qu'à compliquer la description. » (M.DP : p. 46-47).

pas, en lui-même, de valeur pertinente, puisqu'il est entraîné par l'absence des vibrations glottales, et l'opposition de /l/ sourd et de /l/ sonore est à mettre sur le même plan que celle de /f/ et de /v/, de /s/ et de /z/, etc. De même, il est des langues où occlusives s'opposent phonologiquement à fricatives. C'est le cas du russe par exemple. Mais d'autres, comme le français, confondent fricatives et occlusives dans la même corrélation de sonorité. L'allemand oppose une série d'affriquées à une série d'occlusives ordinaires. L'affrication y est donc un trait pertinent et y reçoit un statut phonologique. En italien, au contraire, les affriquées ne sont, d'un point de vue structural, pas autre chose que des occlusives : il y a donc, dans cette langue, des occlusives sifflantes et chuintantes à côté des occlusives labiales, apicales et dorsales. » (M.Ou. : p. 78-79).

La dimension de la théorie¹⁸⁹ apparaît d'ailleurs de manière beaucoup plus nette dans « Où en est la phonologie ? » :

« Ce n'est pas le phonème, mais le trait pertinent qui est l'unité de base de la phonologie. C'est ce que nous retenons de la substance, c'est la seule unité pour laquelle nous postulons une existence réelle. Dès que nous avons dégagé les traits pertinents d'un idiome et que nous passons à l'examen de leurs rapports et de leurs groupements, nous opérons avec des concepts qui peuvent paraître correspondre à une certaine réalité matérielle, comme le phonème, mais qui n'existent pour nous que pour autant que nous les avons définis en fonction du trait pertinent. Ce qui nous lie alors est leur conformité, non avec la réalité, mais avec la définition conventionnelle que nous en avons donnée, encore que cette définition ait été choisie de telle façon que l'unité ainsi définie ait une valeur pratique.

On pourrait sans doute s'amuser à décrire le système phonologique d'une langue sans utiliser le concept de phonème, en considérant simplement les possibilités combinatoires simultanées et successives des traits pertinents ; le nombre des unités du système serait considérablement réduit, mais celui des unités dans la chaîne enflerait de façon disproportionnée, et il est vraisemblable que la netteté des contours structuraux y perdrait. C'est pourquoi le concept de phonème qui est très utile nous paraît devoir être conservé. Mais il est clair que certains problèmes, qui paraissaient essentiels à une époque où le phonème était au centre des préoccupations phonologiques et qu'on le considérait comme l'unité de base, perdent de leur sens dès qu'on n'insiste plus pour voir en lui un élément doué de réalité¹⁹⁰. » (M.Ou. : p. 75-76).

La manière de présenter les choses est ici légèrement différente de celle de *Phonology as Functional Phonetics*. Martinet insiste en effet dans ce passage, plutôt que sur l'opposition

¹⁸⁹ De cette dimension témoigne par ailleurs, dans le développement de *Phonology as Functional Phonetics*, la critique de la position « syntagmatiste » hjelmslevienne, qui s'oppose, en tant que telle, à la position « paradigmatisante » de Martinet. C'est en effet une telle critique qu'il faut lire dans l'examen de la définition hjelmslevienne des voyelles et des consonnes, comme en témoigne le passage correspondant de « Nicolas S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* » : « Les glossématiciens et certains autres ont souvent reproché aux phonologues de stricte observance leur classification fondée sur la pertinence, et ont proposé et pratiqué une autre classification fondée sur les latitudes combinatoires de chaque phonème. Nous n'avons pas à énumérer ici les arguments qui militent en faveur du premier type de classification. Quant au second type, Troubetzkoy nous en donne, p. 219 et s., un exemple magistral. Il semble, au premier abord, assez facile, en procédant sur la base des latitudes combinatoires, d'aboutir à une répartition des phonèmes en deux classes : une de voyelles, et une autre de consonnes. A l'expérience, on s'aperçoit que l'établissement de critères valables pour toutes les langues se heurte à des difficultés insurmontables (cf. p. 83, sa critique des vues de Hjelmslev) si, comme il est assez normal, on désire que les classifications obtenues coïncident avec les conceptions courantes en la matière. » (M.Gru. : p. 96-97). Sur cette opposition entre syntagmatistes et paradigmatisants, voir *infra*.

¹⁹⁰ Suit un exemple de description avec économie de phonèmes mais où il est tout de même rendu « pleine justice à tous les éléments distinctifs » (M.Ou. : p. 77). Voir M.Ou. : p. 76-77.

entre les deux types de réalités partielles que sont la réalité obtenue par sélection et la réalité obtenue par description, sur l'opposition entre réalité des traits pertinents et caractère opérationnel – c'est-à-dire aussi fictif – des concepts phonologiques. Par ailleurs, cette réalité des traits pertinents est nettement fondée sur le caractère substantiel de ceux-ci. La démarche phonologique apparaît ainsi comme une démarche d'extraction, notion d'ailleurs explicitement convoquée dans la note dont l'appel est situé juste après « C'est ce que nous retenons de la substance » :

« Nous n'envisageons ici que la fonction distinctive qui est centrale. Il va sans dire que traits démarcatifs et culminatifs sont également extraits de la substance phonique. » (M.Ou. : p. 75, note 1).

C'est dans une telle perspective qu'il faut comprendre, ce nous semble, la notion de concept opérationnel. Celle-ci renvoie, nous dit Martinet dans ce passage de « Où en est la phonologie ? », à des concepts « définis en fonction du trait pertinent », et dont la légitimité, sur le plan phonologique, s'épuise dans cette définition. On lira de même en introduction du développement relatif à la différence entre termes phonétiques et concepts phonologiques :

« Des termes comme ceux de consonnes, voyelles, syllabes, peuvent être employés avec leur valeur ordinaire avant qu'ils aient reçu le statut phonologique précis qui résulte d'une définition. Leur emploi, lorsqu'il précède la définition, n'engage pas le linguiste, et ne se justifie que par le souci de faciliter l'exposé. » (M.Ou. : p. 77-78).

Une fois défini, ce concept correspond cependant – c'est là l'enjeu de la description – à une réalité phonologique. Ainsi Martinet écrit-il dans *A Functional View of Language* :

« La fonction est le critère de la réalité linguistique. Notre devoir est de décrire cette réalité, et l'on ne doit pas s'alarmer si l'un de nos concepts opérationnels, dans certains cas, ne nous est plus d'aucun secours. Ces concepts, celui de phonème par exemple, correspondent réellement à des aspects définis de la réalité linguistique telle qu'elle apparaît dans le comportement des locuteurs, et nous ne les apprécions que dans la mesure où ils y correspondent vraiment¹⁹¹. » (M.LF : p. 14).

La notion de réalité phonologique est donc double, et en tant que telle doublement opposée à la réalité phonétique – et l'on retrouve ici les deux types de réalité partielle dont il a été question ci-dessus. Elle est à la fois réalité des traits pertinents, obtenus par une opération de sélection (d'extraction), et réalité de la structure, obtenue par adéquation descriptive, mais qui ne se soutient que de sa subordination à la réalité des traits pertinents, gagée, quant à elle, sur la substance. L'opposition entre réalité phonique et réalité phonologique se double ainsi d'une opposition entre réalité phonétique ou matérielle, ou encore concrète¹⁹², et réalité

¹⁹¹ « Function is the criterion of linguistic reality. Our duty is to describe that reality, and it should be no cause of alarm if one of our operational devices is found to fail us at certain point. These devices, such as phonemes, for instance, do correspond to definite aspects of linguistic reality as shown by the speakers' comportment, and we value them in so far as they do, but no further. » (M.FVL : p. 5).

¹⁹² Le terme se trouve dans « Où en est la phonologie ? » : « Mais le terme de *Morensprache* peut faire croire qu'il y a des langues qui ont des mores et d'autres qui n'en ont pas. Troubetzkoy lui-même semble avoir été victime de sa terminologie et avoir oublié que le terme more ne recouvre qu'un concept utilitaire. La more ne correspond pas à une réalité concrète. Le phonologue peut utiliser cette notion, mais n'est jamais obligé de le faire. Il y a seulement des cas où son exposé en sera grandement facilité et où le tableau de la structure

phonologique. Sans qu'elle en soit pour autant réduite, l'ambiguïté de la distinction martinettienne entre phonétique et phonologie s'éclaire ici d'un nouveau jour : la réalité phonologique, dans le même temps qu'elle est une réalité distincte de la réalité phonétique, est à appréhender comme une réinterprétation de celle-ci. La réalité phonologique martinettienne se présente comme une reconstruction de la réalité phonétique, sur la base d'une opération de sélection. On comprend mieux, dans cette perspective, l'ambivalence de la notion martinettienne de structure, qui n'est représentation que dans la mesure où elle est d'abord mise au jour : la réalité de la structure est liée à son appartenance à l'objet. Apparaît par ailleurs la spécificité de la notion martinettienne d'abstraction (et de sa notion de concept¹⁹³), fondée non pas sur une théorisation, mais sur une opération de sélection, et dont le résultat, dès lors, ne saurait être un concept, mais seulement un objet. Il est notable, dans cette perspective, que le développement de « Où en est la phonologie ? » se close sur un refus de l'induction :

« Cette latitude que nous voulons voir accordée au phonologue est fondée sur notre conviction que le devoir actuel des linguistes est de rechercher surtout ce qui diffère d'une langue à l'autre et que notre connaissance de la réalité linguistique sous tous ses aspects est encore trop imparfaite pour que nous puissions nous livrer avec fruit à des considérations inductives¹⁹⁴. Aussi nous méfions-nous un peu des lois phonologiques que certains auteurs, et notamment Troubetzkoy et Jakobson, ont voulu dégager. » (M.Ou. : p. 80-81)

et de même, que dans *Phonology as Functional Phonetics*¹⁹⁵ et dans « Nicolas S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* » la critique de la position hjelmslevienne vise notamment¹⁹⁶ l'universalisme de celle-ci¹⁹⁷ :

« A l'expérience, on s'aperçoit que l'établissement de critères valables pour toutes les langues se heurte à des difficultés insurmontables (cf. p. 83, sa critique [à Troubetzkoy] des vues de Hjelmslev) si, comme il est assez normal, on désire que les classifications obtenues coïncident avec les conceptions courantes en la matière. Il va sans dire que, dans le cadre d'une langue particulière, il n'est pas difficile de choisir ses critères de telle façon que les résultats obtenus concordent parfaitement avec les idées qu'on se fait généralement des consonnes et des voyelles. » (M.Gru. : p. 97).

linguistique décrite en sera plus simple et plus clair. Phonologiquement, le cas de la more ne diffère pas de celui de la syllabe ou de tout autre unité phonologique, trait pertinent mis à part. La réalité phonétique de la syllabe ne confère à celle-ci, en phonologie, aucun droit particulier. » (M.Ou. : p. 80).

¹⁹³ Martinet oppose en effet réalité phonétique et concept, ainsi qu'en témoigne ce passage de « Où en est la phonologie ? » : « La syllabe est une réalité phonétique, mais, en phonologie, elle est un concept utile permettant dans beaucoup de langues de classer ceux des traits qui caractérisent non un phonème, mais un groupe de phonèmes. » (M.Ou. : p. 79).

¹⁹⁴ Voir encore sur ce point, dans « Nicolas S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* » : « Nous ne connaissons, il est vrai, aucune langue qui présente effectivement un groupe *ks* non commutable. Mais qui nous prouve qu'une telle langue n'existe pas ? Il nous paraît inadmissible de fonder les méthodes phonologiques sur le seul examen des quelques idiomes dont nous connaissons aujourd'hui la structure. » (M.Gru. : p. 93).

¹⁹⁵ Voir *M.PFP* : p. 20, cité ci-dessus.

¹⁹⁶ Outre, comme nous l'avons vu (voir la note 189), son caractère syntagmatiste.

¹⁹⁷ Est notable également, dans cette perspective, la volonté martinettienne de ne pas trop s'écarter des « conceptions courantes », qui transparaît dans ce passage, tout comme dans l'un des développements de *Phonology as Functional Phonetics* analysés ci-dessus (voir *M.PFP* : p. 19).

Il s'agit en effet, pour Martinet, et c'est là toute la spécificité de la perspective analytique, de décrire des langues, et non pas de théoriser la langue. Dans cette perspective, la notion de réalité fonctionnelle renvoie avant tout à un type de structuralisme.

La notion martinettienne de description détermine en effet une opposition entre réalisme et formalisme dans laquelle se joue, à nouveau, le rapport entre structure et fonction, description et sélection, autrement dit l'ambivalence de la notion martinettienne de structure. Martinet insiste à plusieurs reprises sur le réalisme de sa linguistique fonctionnelle et structurale, qui la distingue des autres tendances structuralistes¹⁹⁸. On lit ainsi en ouverture d'*Économie des changements phonétiques* :

¹⁹⁸ Martinet prend notamment pour cible le distributionnalisme et le générativisme, comme dans ce passage de « Pour une linguistique des langues » (1973) : « Ce qui a nui et continue à nuire au développement et à l'extension de la linguistique fonctionnelle est l'existence d'un impérialisme linguistique américain qui tend à imposer aux spécialistes du monde entier une vision manichéenne où tout se ramène au conflit entre un distributionnalisme simpliste et un générativisme arrogant qui a su impressionner les foules par l'emploi d'un appareil logico-mathématique et attirer les naïfs en jouant des termes aguichants de "créativité" et de "structure profonde". [...] »

[...] Mais, de part et d'autre, on trouve la même raideur qui se croit rigueur, la même incapacité de voir la langue dans sa réalité multiforme, avec ses marges, ses imperfections, ses variations dans la société, dans l'espace et dans le temps, le même refus d'entrevoir que le traitement scientifique d'un objet réclame en priorité que l'intégrité de l'objet ne soit pas sacrifiée à des exigences méthodologiques. Partout on a oublié que la formalisation qui aboutit à identifier des choses qui, en fait, sont différentes, n'est justifiée que pour autant qu'on précise au nom de quelle abstraction elle est pratiquée et qu'on en perçoive ainsi toujours la justification, la portée et les limites : pourquoi faire abstraction de différences qui existent entre les réalisations d'un phonème, sinon parce que ces différences n'ont pas de valeur distinctive. » (M.Pou. : p. 16-17). Mais il a également en vue le structuralisme de Hjelmslev et de Jakobson. Comme nous le verrons *infra*, Hjelmslev appartient en effet pour Martinet à ces « today's substance-shunning formalists » [« formalistes d'aujourd'hui qui évitent la substance »] (M.Ph. : p. 30) « who prefer rigorous formulations to the patient and fragmentary elucidation of linguistic reality in all its aspects » [« qui préfèrent les formulations rigoureuses à l'élucidation patiente et fragmentaire de la réalité linguistique sous tous ses aspects »] (M.Ph. : p. 30). Quant à Jakobson, outre son universalisme, Martinet lui reproche son binarisme. On lit ainsi par exemple dans « Function, Structure and Sound Change », à propos des simplifications de la description qui sont inhérentes à la démarche binariste : « But it should be clear that descriptive economy is achieved here through blurring the actual synchronic relationship between two phonemic units. Descriptive economy does not necessarily do full justice to functional and structural reality. » (M.Fun.I : p. 59, note 14) [« Mais il devrait être clair qu'on atteint ici à l'économie descriptive en brouillant les relations synchroniques réelles entre deux unités phonémiques. L'économie descriptive ne fait pas nécessairement pleine justice à la réalité fonctionnelle et structurale. »]. Notons que l'on retrouve, avec la critique du binarisme, un type de raisonnement proche de celui qui présidait à la distinction entre concepts opérationnels et réalité, informé par la notion de description comme représentation. On lit en effet dans « Troubetzkoy et le binarisme » (1963) : « A la lecture de cet article de Cantineau, on voit mieux combien la notion de bilatéralité n'est plus, chez Troubetzkoy, qu'un résidu de l'apriorisme binariste latent qu'on décèle dans les premières manifestations de l'école phonologique et dans les tentatives initiales pour donner un cadre théorique à la pratique de la nouvelle discipline. On aperçoit qu'à la base de ce binarisme, se trouve, non point un effort pour saisir les rapports qui existent réellement entre les faits observés, mais un transfert inconscient, dans la réalité à décrire, de la nécessité, pour le linguiste, de rapprocher les phénomènes successivement pour déterminer leurs rapports mutuels : A rapproché de B ; B rapproché de C ; et enfin C rapproché de A ; autant de rapports binaires pour analyser une situation qui peut fort bien représenter dans les faits une gradation linéaire. Nous trouvons ici, une fois de plus, un exemple de la confusion si fréquente entre les conditions de la recherche et la réalité des faits étudiés. Troubetzkoy était un observateur trop pénétrant pour laisser très longtemps l'apriorisme binariste obscurcir sa vision des faits. Je pense que les réalistes, ceux qui s'attachent constamment à bien distinguer entre les faits eux-mêmes et les outils qui permettent d'en donner les présentations les plus adéquates, sont justifiés de se réclamer du grand savant qui a laissé une marque indélébile sur la linguistique contemporaine. » (M.Tr. : p. 88-89). Voir *infra*, la section II-, A-, 1-, a- du deuxième chapitre.

« Le titre et le sous-titre du présent ouvrage pourraient presque dispenser l’auteur de toute autre présentation. Ceux qui tendent à identifier “phonologie” et formalisme linguistique s’étonneront peut-être de voir ce terme rapproché de celui d’“économie” avec tout ce que ce dernier implique de réalisme et de dynamisme. On espère que la lecture des pages qui suivent les convaincra que le choix n’est pas entre une linguistique traditionnelle que paralyse le respect du fait isolé, et une linguistique “structurale” où se donne libre cours l’arbitraire du linguiste, entre une routine dépassée et un byzantinisme stérile. L’analyse fonctionnelle et structurale, lorsqu’on la conduit judicieusement, c’est-à-dire sans négliger aucun aspect de l’objet à l’étude et en veillant que tempéraments et partis pris ne viennent pas déformer la réalité, conduit à une hiérarchie des valeurs au moins aussi “réelle” et infiniment plus productive que la masse des faits considérés un à un. C’est ce que confirme l’examen de l’évolution linguistique lorsqu’il est fait avec la conviction qu’il n’existe, en ces matières, aucun mystère insondable. » (M.ECP : p. 7)

et de même dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« Les principes et les méthodes qu’on trouvera exposés ci-dessous, sont marqués, par rapport à leurs concurrents, par plus de réalisme et moins de formalisme ou d’a priori. » (M.Él. : p. 3).

On retrouve, avec cette revendication de réalisme, l’opposition entre sélection et description, mais en tant, cette fois, que la sélection est constitutive de la structure comme description de la réalité linguistique. Martinet insiste en effet sur le réalisme de l’opération de sélection qui définit son fonctionnalisme et dont le résultat, comme il l’écrit dans *Économie des changements phonétiques*, est une « hiérarchie des faits adéquate à l’objet » :

« Ce qu’on reproche le plus volontiers au structuraliste c’est de n’avoir pas saisi toute la complexité du réel. Mais qui peut se vanter de l’avoir toujours fait ? En tout cas, plus que tout autre, le structuraliste est conscient de cette complexité, lui dont l’effort préalable a précisément consisté, non point comme certains le croient encore, à rejeter arbitrairement certains éléments de la réalité, mais à établir une hiérarchie des faits adéquate à l’objet. Pour critiquer valablement une explication structuraliste il faudra montrer, non point qu’elle néglige certains aspects de la réalité, puisque c’est là ce que le phonologue fait, à un point de sa recherche, de propos délibéré et à bon escient, mais que les aspects négligés étaient précisément ceux qui auraient dû, en l’occurrence, être retenus comme pertinents. » (M.ECP : p. 13).

On lira de même dans les *Mémoires d’un linguiste* :

« Si l’on rapproche votre vision des faits langagiers des autres approches théoriques contemporaines, il me semble que c’est le terme de réaliste qui la caractériserait le mieux¹⁹⁹. »

Tout à fait d’accord. Je ne cherche jamais à construire des modèles qui peuvent séduire par leur élégance ou leur hardiesse, mais à aboutir à des présentations qui rendent compte de la façon dont les sujets qui pratiquent une langue donnée communiquent effectivement au moyen de cette langue. Pour comprendre comment les choses se passent, il convient de distinguer, parmi les faits observables, ceux qui contribuent, à tel ou tel niveau, à la transmission du message. Mais ceci ne veut pas dire que nous en prenions à notre aise avec la réalité. » (M.Mé. : p. 234).

¹⁹⁹ Dans les *Mémoires d’un linguiste*, les paragraphes en italiques correspondent aux interventions de Georges Kassai, celles de Martinet étant en caractères romains.

Il s'agit autrement dit de la structure dans sa dimension de mise au jour de la réalité linguistique, et de la fonction comme critère de la réalité linguistique. Il est ainsi question dans « La notion de fonction en linguistique » (1971) de la phonologie comme d'« une étude fonctionnelle et structurale où la structure est *révélée* par l'examen de la fonction des éléments » (nous soulignons) :

« En fait, bien avant que Hjelmslev élabore et publie sa théorie du langage, les phonologues pragois s'étaient fait les hérauts d'une linguistique fonctionnelle où les faits étaient identifiés et classés, non plus sur la base de leur nature physique, mais sur celle du rôle qu'ils jouent dans la communication langagière. C'est dans ce sens que la phonologie a pu être présentée comme une étude fonctionnelle et structurale où la structure est révélée par l'examen de la fonction des éléments. » (M.No. : p. 95-96).

On lisait de même dans « Où en est la phonologie ? » :

« Le programme de nos recherches peut donc se résumer en ces termes : établir les structures linguistiques telles qu'elles se dégagent de l'examen des fonctions de leurs divers éléments, la phonologie, bien entendu, se consacrant à l'étude de la structure des systèmes d'expression linguistique, et laissant à d'autres disciplines fonctionnelles et structurales le soin de traiter des phénomènes relatifs au contenu de cette expression²⁰⁰. » (M.Ou. : p. 68).

Dans cette perspective, si la fonction est le critère de la réalité linguistique, elle est dans le même temps, et de ce fait même, l'outil d'une adéquation à la réalité. C'est ce qui apparaît clairement dans ce passage de *A Functional View of Language* :

« Il [le terme de fonction] fait évidemment penser aux différentes possibilités d'utilisation du langage, il suggère des contacts avec le monde en général, ces mêmes contacts que nous avons dû laisser hors du champ de notre recherche pour atteindre le stade d'une discipline parfaitement autonome. Mais, puisqu'il est généralement admis qu'une langue fonctionne comme un instrument permettant d'obtenir certains résultats, on ne peut guère contester que le fonctionnement même de cet instrument doive être l'une de nos préoccupations majeures. En fait, tous les "structuralistes" tiennent compte de la fonction des unités linguistiques : en effet, isoler un trait comme "distinctif" implique que sa fonction suffit à le rendre digne d'intérêt et permet de le classer dans une catégorie bien définie. Mais la prise de conscience de l'extrême importance de la fonction en linguistique conduira normalement à un plus grand respect de la réalité. Ce que l'on entend ici par "réalité" n'est pas un trait physique ou sémantique qui aurait été choisi au hasard, mais la réalité proprement linguistique et qui se définit comme telle parce qu'elle appartient à une langue donnée au sein de laquelle elle exerce une fonction définie. La fonction fournit au linguiste une échelle de valeurs qui résistera obstinément à toute

²⁰⁰ Voir encore ce passage déjà cité plus haut, extrait du résumé de « Fonction et structure en linguistique » : « *L'étude structurale du langage se fonde sur une analyse, opérée selon le principe de pertinence, qui permet de déterminer ce qui, dans la réalité physique observée, est proprement linguistique et d'établir un classement et une hiérarchie des faits fondés sur leur fonction respective dans la langue étudiée.* » (M.Fo. : p. 33), et dans « Pour une linguistique des langues » : « [...] c'est l'observation des faits perceptibles guidée par la pertinence communicative, qui permet de dégager le système » (M.Pou. : p. 19).

tentative de la part du théoricien pour soumettre les faits aux exigences d'une méthode²⁰¹. » (M.LF : p. 11-12)

de même que dans cet autre, extrait de « The Unity of Linguistics » (1954) :

« Instead of trying to prove the validity of their own structural theories at the expense of a language, descriptivists will have to order all the facts of that language according to their respective role and importance in its economy²⁰². » (M.Un. : p. 5).

Aussi, dans les *Éléments de linguistique générale*, la profession de réalisme citée plus haut est-elle suivie de cette caractérisation de l'ouvrage :

« L'accent sera mis autant sur la fonction des unités linguistiques que sur les structures qu'elles constituent. » (M.El. : p. 3).

Le rapport ainsi établi entre structure et fonction n'est cependant pas exempt de toute ambiguïté, étant, à certains égards, circulaire. Si, en effet, la fonction peut ainsi être le critère d'une adéquation à la réalité linguistique, c'est parce que le structuralisme n'est pas nécessairement un fonctionnalisme. Martinet évoque de fait, dans *A Functional View of Language*, les écueils du structuralisme que sont le formalisme et l'apriorisme :

« L'objection la plus profondément ancrée à l'encontre du "structuralisme" est, en fait, qu'en se concentrant sur la "structure", quelle qu'elle puisse être, les chercheurs se détourneront nécessairement d'une observation minutieuse des faits et pourront négliger tout ce qui les gênerait dans leurs tentatives pour bâtir leurs constructions théoriques. De fait, ceux qui se sont tenus au courant des travaux de linguistique durant les dernières décennies savent bien qu'il y a là une part de vérité. Nous nous rappelons tous certaines prétendues descriptions dans lesquelles, ici et là, les faits étaient puisés aux sources les plus variées sans aucun souci de cohérence, et dans le seul but de les faire coïncider avec les conceptions aprioristes de l'auteur. Si c'était vraiment là le structuralisme, aucun savant sérieux ne voudrait être structuraliste²⁰³. » (M.LF : p. 12-13).

²⁰¹ « It is obviously redolent of the uses to which languages are put ; it suggests contacts with the world at large, those very contacts we have had to disregard in order to achieve self-sufficiency. Yet, since we are all agreed that language works as an instrument towards certain goals, we can hardly deny that the functioning of that instrument should be one of our major concerns. Actually, all "structuralists" reckon with the function of linguistics units : setting apart a feature as "distinctive" implies that its function suffices to make it an object of interest and assign it to a definite class. But becoming conscious of the paramount importance of function in linguistics will normally lead to a greater respect for reality. And what is meant here by "reality", is not any physical or semantic trait which happens to be singled out, but linguistic reality, that which is recognized as such because it belongs to a given language where it exerts a definite function. Function supplies the linguist with a scale of values that will stubbornly resist any attempt on the part of the theorist to make facts submit to the requirements of a method. » (M.FVL : p. 3).

²⁰² « Au lieu d'essayer de prouver la validité de leurs propres théories structurales aux dépens d'une langue, les descriptivistes devront classer tous les faits de cette langue selon les rôle et importance respectifs de ceux-ci dans son économie. »

²⁰³ « The most deeply rooted objection to "structuralism" is, indeed, that concentration on "structure", whatever that may be, will necessarily lead scholars away from a close scrutiny of observable facts and make them disregard whatever stands in the way of their attempts to set up theoretical constructions. In fact, no one among those acquainted with the linguistic practice of the last decades would deny that there is some truth here. We all remember so-called descriptions in which, at every point, facts were culled from the most various sources, without any regard for consistency, so as to make them fit the author's preconceptions. Should this be structuralism, no serious scholar would want to be a structuralist. » (M.FVL : p. 3-4).

C'est là, d'ailleurs, l'enjeu de l'opposition martinettienne entre réalisme et formalisme ainsi que du réalisme constitutif du fonctionnalisme. La circularité du rapport entre structure et fonction apparaît de manière très nette dans « Où en est la phonologie ? » :

« Un autre aspect fondamental de la discipline phonologique, et de celles qui s'apparentent à elle, est la conception de la langue comme une structure, ou mieux comme une structure de structures, dans ce sens que chacun des éléments linguistiques n'est pas conçu comme autonome, mais comme solidaire d'autres éléments de même type fonctionnel, de telle sorte qu'on ne doit pas voir dans la langue un simple conglomerat d'unités indépendantes dont on pourrait étudier la nature et les avatars sans s'occuper de leurs voisins. Au point de vue néogrammairien, qui nous a valu, par exemple, des chapitres traitant de l'évolution de *u* latin depuis l'époque de Cicéron jusqu'à nos jours, sans référence aux autres unités des systèmes successifs, s'oppose la conception structuraliste selon laquelle on ne saurait rien comprendre de la nature et de l'évolution d'un phonème si on ne le replace pas à chaque instant dans le système où il a assumé ses fonctions. On aperçoit comment fonctionnalisme et structuralisme vont de pair : le classement des unités linguistiques sur la base de leurs fonctions aboutit à établir une hiérarchie où chacun reçoit le traitement qui lui revient, non du fait de son apparence sensible, mais de celui de sa contribution au fonctionnement de l'ensemble, c'est-à-dire où les traits dégagés ne prennent de sens et de valeurs linguistiques que par leur solidarité et leur interdépendance.

La nécessité de cette conception structurale de la linguistique paraît évidente à tous ceux chez qui s'est affaiblie la foi positiviste du siècle dernier. Aussi est-elle largement répandue. Elle nous apparaît comme le complément logique du point de vue fonctionnel. Mais elle présenterait, nous semble-t-il, des dangers pour ceux qui céderaient aux séductions du structuralisme sans s'imposer au préalable la discipline fonctionnelle. Il ne faut pas oublier, en effet, que celle-ci seule peut nous fournir des critères sûrs pour dégager et ordonner les unités qui composent les structures linguistiques. » (M.Ou. : p. 67-68).

En effet, si Martinet, dans ce passage, pose que structuralisme et fonctionnalisme vont de pair dans la mesure où l'appréhension de la langue comme une structure est une conséquence du point de vue fonctionnel²⁰⁴, il fait dans le même temps du fonctionnalisme un correctif du structuralisme. Il est de même question, dans *La Description phonologique*, de techniques de description des structures linguistiques :

« A l'examen, ces deux systèmes, des signes et des phonèmes, révèlent de profondes analogies organiques : dans l'un et dans l'autre les unités s'organisent selon une hiérarchie que décèle l'application de critères analogues. Certains traits des structures linguistiques, comme cette hiérarchie constitutive des systèmes, n'avaient jamais été nettement dégagés par les grammairiens qui, sur le plan de la première articulation, opéraient avec une réalité extrêmement complexe, une fois même le départ réalisé entre traits proprement grammaticaux et faits de lexique. Le nombre des unités distinctives étant toujours beaucoup plus restreint que celui des signes de la même langue, leur examen détaillé a été plus facile et, dans le cadre de la phonologie, il a été révélateur des

²⁰⁴ On lisait déjà dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » (1946) : « Nous n'avons pas l'intention d'insister longtemps ici sur le fait que fonctionnalisme et structuralisme ne sont pas des points de vue contradictoires, ni même divergents. Disons seulement que la considération d'un idiome comme une structure, ou mieux comme un complexe de structures, résulte directement d'un classement des faits linguistiques opéré sur la base de leur fonction. » (M.Su. : p. 72). Voir également M.Fo. : p. 37, cité ci-dessous, et *infra*, la section II-, A-, I-, b-, β- du deuxième chapitre.

traits généraux de toute structure linguistique. Ceci explique qu'historiquement ce soit dans le cadre de la phonologie ou à partir d'elle que se soient développés les efforts pour établir des techniques de description des systèmes de signes. C'est la complexité de ces systèmes qui rend compte du fait qu'on ne possède pas encore, en ces matières, une technique, applicable à toute langue, qui rende pleine justice à la réalité linguistique²⁰⁵. » (M.DP : p. 14-15)

et dans « Troubetzkoy et le binarisme » (1963) de type de description du système phonique d'une langue :

« Troubetzkoy reste l'homme qui, le premier, nous a indiqué comment nous y prendre pour donner, du système phonique d'une langue, une description scientifique, indépendante des antécédents linguistiques de son auteur, fondée sur la fonction des unités dans la langue à l'étude et non plus sur ceux des traits physiques qui se trouvaient avoir frappé le descripteur. » (M.Tr. : p. 83).

Par ailleurs, assignant, dans *Phonology as Functional Phonetics*, le fonctionnalisme à la méthode et le structuralisme au résultat de l'analyse, Martinet évoque, à l'appui de cette affirmation, le caractère d'abord structural de la phonologie, corrélatif, comme nous l'avons vu plus haut, de la problématique de l'intégration de la phonie à la langue qui est constitutive de celle-ci :

« Si l'on envisage la phonologie du point de vue de ses méthodes, on est justifié de la définir comme une phonétique fonctionnelle : c'est, en effet, au nom de leur fonction que les différents traits phoniques d'une même langue se laissent hiérarchiser et répartir entre les classes des phonèmes, des variantes, des signes démarcatifs, et autres. Mais si l'on considère le résultat obtenu par l'analyse et la synthèse phonologique, lorsque le chercheur aboutit à établir le système phonique de la langue qu'il étudie, c'est le caractère structuraliste de la nouvelle discipline qui s'impose à l'attention.

A la genèse de la phonologie, il semble d'ailleurs qu'on aperçoive plus souvent le désir de dégager, pour chaque langue, une structure phonique de type analogue à la structure morphologique, que celui de procéder résolument et exclusivement sur la base de la fonction des divers éléments. N'oublions pas qu'on a vu dans le phonème un *Lautabsicht*, une intention phonique, avant de le définir plus scientifiquement comme une unité fonctionnelle. » (M.PFP : p. 28).

La notion de révélation ou de mise au jour de la structure des langues qui est caractéristique de l'appréhension martinettienne de la langue comme réalité fonctionnelle

²⁰⁵ On retrouve ici en outre le rôle fondateur de la phonologie. On lira de même, dans la version de « Linguistique structurale et grammaire comparée » publiée dans *La Linguistique synchronique* (1965), à propos de la notion de marque élaborée par la phonologie : « La notion de marque a été très tôt transposée sur le plan des unités significatives et notamment sur celui des unités grammaticales. A considérer le système des verbes français, on se convainc bien vite que, dans le couple indicatif ~ subjonctif, c'est l'indicatif qui est non marqué et le subjonctif qui est marqué. On cherche ensuite à appliquer certains critères, celui de la neutralisation, par exemple [...] »

Ici encore, la fréquence représente un critère subsidiaire qui n'est pas négligeable et qui pourrait être d'un grand secours en l'absence de neutralisation convenable. Le raisonnement fondé sur l'économie du langage qui a été développé ci-dessus pour justifier l'emploi du critère de la fréquence vaut aussi bien dans le cas des unités significatives que dans celui des unités distinctives. Il y a donc, jusqu'ici, parallélisme entre le plan des phonèmes et celui des monèmes.

On se gardera d'oublier, cependant, que le monème, produit de la première articulation du langage, est une unité à deux faces : une face phonique et une face sémantique. » (M.Li.LS : p. 188-189)

apparaît ainsi partiellement dépendante d'un structuralisme premier, et l'on retrouve ici, mais d'une autre manière, le donné de la structure dont il a été question plus haut. Il apparaît à nouveau que si, comme nous le verrons plus en détail dans le deuxième chapitre, les structuralistes, et notamment Martinet, s'attachent à construire la notion de structure à partir de celle de fonction, la problématique structurale renvoie avant tout à une appréhension structurale des faits de langage. Il ne saurait du reste en être autrement dans une problématique qui se fonde sur le donné du son et du sens et où, dès lors, le concept saussurien de système a perdu toute consistance théorique : à la corrélativité des deux concepts saussuriens de valeur et de système répond dans la problématique structuraliste une circularité des rapports entre fonction et structure. C'est donc de cette circularité que témoigne, en réalité, l'ambivalence de la structure martinettienne, dans la mesure où elle joue à un double niveau. L'ambivalence entre sélection et description, révélation et représentation²⁰⁶ est liée à la solidarité, définitoire de la notion de révélation, des deux dimensions de la sélection et de la représentation : la structure martinettienne ne représente que dans la mesure où elle est révélée, qu'il s'agisse de description ou de mise au jour. Au premier niveau, la structure transcende la fonction, qui n'intervient que comme gage de la réalité et fondement de la structure. Le second niveau implique à l'inverse une absolue corrélativité des deux notions de fonction et de structure, mais sur la base d'un structuralisme premier.

Le réalisme de Martinet, cependant, ne s'oppose pas seulement à un formalisme, mais également, derrière celui-ci, à un irréalisme. On lit ainsi dans *A Functional View of Language* :

« La réalité linguistique est en effet bien plus complexe et bien moins homogène que beaucoup de descriptivistes ne seraient tentés de l'admettre. On la rencontre souvent inextricablement mêlée à d'autres aspects de la réalité au sein de laquelle elle finit par se perdre, ce qui explique pourquoi il a fallu si longtemps pour que la linguistique acquière son autonomie. Pour un linguiste qui est avant tout soucieux de ne pas mettre en péril cette autonomie péniblement acquise, la réaction normale devant une situation où les limites entre langage et non-langage semblent être assez confuses est de procéder arbitrairement et d'établir des distinctions bien tranchées, même là où il n'est pas sûr de son fait. Une fois que son domaine est ainsi délimité, le linguiste peut commencer à en soumettre toutes les parties à un seul et même traitement.

Cependant il aura peut-être, ce faisant, la pénible impression qu'il déforme ainsi plus ou moins le tableau qu'il est en train de tracer. Il peut, de là, arriver à la conclusion qu'il n'existe pas de "structure" dans la langue elle-même, que ce qu'on appelle ainsi n'est rien d'autre qu'un cadre inventé par le linguiste pour l'aider à classer les faits. En d'autres termes, un structuraliste ne serait pas celui qui découvre les structures, mais celui qui les

²⁰⁶ Cette ambivalence n'est pas totalement absente du passage de *Phonology as Functional Phonetics* que nous avons cité ci-dessus, comme l'atteste la notion de synthèse, répondant à celle d'analyse. On en trouve également la trace dans le long développement que Martinet consacre, dans *A Functional View of Language*, à l'opposition entre « totalitarisme formaliste » (M.LF : p. 21) [« formalistic totalitarianism » (M.FVL : p. 11)] et « discrimination réaliste » (M.LF : p. 21) [« realistic discrimination » (M.FVL : p. 11)], entre « description totalitaire » (M.LF : p. 30) [« totalitarian description » (M.FVL : p. 19)] et « optique fonctionnelle et réaliste » (M.LF : p. 30) [« discriminating and functional approach » (M.FVL : p. 19)], où il s'agit le plus souvent de hiérarchie fonctionnelle, mais également parfois de rapports entre les unités. Pour ce développement, qui se subdivise en plusieurs exemples, voir M.LF : p. 15-16 [M.FVL : p. 6-7], M.LF : p. 18-21 [M.FVL : p. 9-11], M.LF : p. 21-25 [M.FVL : p. 11-15] et M.LF : p. 25-30 [M.FVL : p. 15-19].

imagine²⁰⁷. Cette attitude est évidemment une attitude extrême, mais elle éclaire la position plus répandue de ces linguistes qui, au minimum, ne postulent pas l'existence réelle d'une structure. Pour eux, la structure ne serait pas dans la langue mais dans l'esprit du descripteur ; elle ne serait donc qu'un cadre simple et commode qui aiderait à présenter les faits.

Ce point de vue très formaliste se retrouve dans la manière dont la plupart des descriptivistes contemporains envisagent les problèmes linguistiques, encore qu'il ne soit ouvertement soutenu que par une poignée de théoriciens pour qui la cohérence est une exigence fondamentale²⁰⁸. » (M.LF : p. 13-14).

Au-delà d'une description non-conforme à la réalité, le formalisme court le risque d'un irréalisme, c'est-à-dire d'un structuralisme qui renonce au postulat de la réalité linguistique telle que la définit Martinet, comme réalité révélée. Dans « Structure et langue » (1965), c'est à l'inverse l'irréalisme qui est donné comme vecteur de non-conformité avec la réalité, ce qui est tout à fait en accord avec la conception martinettienne de la description qui, pour être représentation, doit être fondée sur la sélection :

« Dans la mesure où l'on peut tirer des conclusions soit de certaines déclarations, soit du comportement méthodologique des chercheurs, il semble que la plupart des linguistes hésitent entre un point de vue réaliste selon lequel la structure doit être cherchée dans l'objet étudié et une conception qui voit dans la structure une construction établie par le

²⁰⁷ Martinet renvoie ici à la p. 14 de l'ouvrage de W. S. Allen, *On the Linguistic Study of Language*, où on lit de fait : « [...] linguistics assumes *no categories in rebus, no system inherent in the material and awaiting discovery*. Linguistics, as I have already suggested, is a creative and not an observational activity : it creates its elements out of the continuum of human speech : it does not observe units unfolding themselves in time, but selects from the continuum such data as are relevant to the characterization of the elements it has established. It is true that some linguists would in fact assume the system to be immanent in the language, and the linguistic analysis to be a process of discovery rather than invention. They might also claim that in any case one's epistemological outlook makes no practical difference. But if a system is supposed to exist in reality, it is presumably a definite single system ; and the assumption of such a system rules out the possibility of alternative analyses. This seems a high price to pay for the satisfaction of presuming to deal in realities. The essential criteria for linguistic statement are generally agreed to comprise simplicity, exhaustiveness, and self-consistency ; but it is usual to encounter some conflict between these requirements (more especially the first two), and the proportions of each may then be varied according to the predilections of the linguist and the particular purposes of this statement. We may recall a recently published note of de Saussure's, in which he says : "This is our profession of faith in linguistics... that there are no given objects, no things which continue to exist when we pass from one conceptual framework to another." » (Allen, 1957 : p. 14-15). Nous avons cité plus haut ce passage des notes de Saussure (voir Saussure, 2002a : p. 201), que nous avons interprété différemment : en termes de langue et non d'idiome.

²⁰⁸ « Language reality is far more varied and far less homogeneous than many descriptivists would be willing to concede. At many points it gradually merges into other aspects of reality, which explains why it has taken such a long time to secure the autonomy of linguistics. For a linguist who is, above all, intent upon not jeopardizing this painfully achieved autonomy, the normal reaction to a situation where the limits between language and non-language seem to be blurred is to proceed arbitrarily and draw clear-cut distinctions even across uncertain ground. Once his domain is thus delimited, he may proceed to submit all its parts to one and the same treatment. Yet he may, all the time, be painfully aware of the fact that this type of procedure will more or less distort the picture he will be drawing. From this he may conclude that there is no such thing as "structure" in language itself, that what is so called is nothing but a frame invented by the linguist in order to help him to classify the data. In other words, a structuralist is not one who discovers structures, but one who makes them. This is, of course, an extreme attitude, but it clarifies the more average position according to which the actual existence of structure is, at least, not postulated.

This highly formalistic approach underlies the practice of a probable majority of contemporary descriptivists, although it is professed only by a handful of theorists for whom consistency is a fundamental requirement. » (M.FVL : p. 4-5).

chercheur pour permettre de mieux comprendre les faits, sans que se pose la question d'une conformité entre cette construction et l'objet lui-même.

Il reste en fait à démontrer qu'une structure de ce dernier type pourrait atteindre son but au cas où elle s'écarterait résolument de toutes les données fournies par l'objet lui-même. Il est, en la matière, plus facile d'étonner, voir d'éblouir par une certaine virtuosité que de convaincre son public. Comme la structure est, sinon toujours celle de l'objet, du moins celle qu'on établit en fonction de cet objet, il semblerait que les rapports de la structure à l'objet ne puissent jamais être considérés comme sans importance²⁰⁹. » (M.St. : p. 291).

Mais la possibilité même de ces deux propositions témoigne de ce que la réflexion martinettienne ne sort pas du cadre du structuralisme, avec tout ce qu'il implique d'analytique, cadre dont le postulat du réalisme de la structure n'apparaît ainsi que comme une modulation permettant de spécifier le structuralisme martinettien. C'est ce qui apparaît d'ailleurs dans ce passage de *Phonology as Functional Phonetics* que nous n'avons que partiellement cité ci-dessus :

« A la genèse de la phonologie, il semble d'ailleurs qu'on aperçoive plus souvent le désir de dégager, pour chaque langue, une structure phonique de type analogue à la structure morphologique, que celui de procéder résolument et exclusivement sur la base de la fonction des divers éléments. N'oublions pas qu'on a vu dans le phonème un *Lautabsicht*, une intention phonique, avant de le définir plus scientifiquement comme une unité fonctionnelle.

L'idée que les éléments phoniques d'une langue forment un système, et ceci non seulement sur le papier, mais dans le fonctionnement même de la langue parlée, est donc relativement neuve. Très ancienne, au contraire, est la découverte, qui est à la base même de la grammaire classique, que les formes du contenu linguistique s'ordonnent en un système morphologique. » (M.PFP : p. 28).

Le réalisme martinettien repose sur une appréhension de la structure comme « ensemble des traits pertinents de l'objet ». Cette définition est longuement explicitée dans « Structure et langue », au cours de l'examen des « rapports de la structure à l'objet » (M.St. : p. 291) annoncé dans l'extrait cité ci-dessus. Martinet se réfère dans ce texte au « sens le plus fondamental, qui est probablement aussi le plus courant » (M.St. : p. 291-292) du terme de *structure* :

« De "structure", le Dictionnaire Larousse nous dit que c'est "la manière dont un édifice est bâti". Il ne s'agit pas de l'édifice lui-même, de l'ensemble des matériaux qui le composent, des fondations aux combles, des ornements de la façade aux raffinements des installations intérieures. Il ne s'agit même pas de tels de ces matériaux retenus comme plus essentiels : les murs portants et les fermes de la couverture dans les édifices à l'ancienne mode, le squelette de béton ou d'acier des buildings contemporains. Il s'agit de la façon dont ces matériaux sont assemblés, combinés pour obtenir un objet réalisé à certaines fins, et susceptible d'assumer des fonctions bien définies. » (M.St. : p. 292).

Ce sens en effet, pour Martinet, est également celui qui prévaut en linguistique, où la structure apparaît dès lors comme une réalité fonctionnelle :

²⁰⁹ Voir encore, pour une opposition des deux points de vue réaliste et formaliste (irréaliste), M.Var. : p. 234-235, cité ci-dessous.

« On voit dans quel sens un point de vue structural implique un point de vue fonctionnel : les édifices visent à protéger contre les intempéries les êtres humains, et ceux que l'homme a domestiqués, pendant leur repos ou au cours de leurs activités, ou encore à abriter les produits de son industrie. C'est là leur fonction première et fondamentale. Sans doute, n'est-il pas rare qu'un édifice serve, en fait, plus à impressionner ceux qui le contemplent ou le visitent qu'à assurer une protection efficace. Le terme même évoquerait plutôt des splendeurs architecturales que des utilisations rationnelles. Mais, lors même que, dès sa conception, on n'a jamais vu en lui autre chose qu'une manifestation d'apparat, l'édifice ne saurait manquer de témoigner, par sa structure, de sa fonction première de protection : le prestige s'acquiert par des dépenses non productives, mais uniquement dans la mesure où ces dépenses se font à l'occasion de la satisfaction de besoins réels ; on n'acquiert pas de prestige en jetant, comme on dit, de l'argent par les fenêtres, mais en manifestant sa supériorité économique dans son habitation, dans ses habitudes alimentaires et vestimentaires, dans le choix de ses moyens de déplacement.

Le parallélisme avec les faits linguistiques est frappant : la fonction fondamentale du langage est celle de communication, ce qui ne veut pas dire qu'il ne soit pas fréquemment utilisé aux fins d'expression comme un moyen, ou un instrument auquel recourt l'individu pour mieux prendre conscience de lui-même ou de la nature de son expérience ; mais la satisfaction des besoins fondamentaux de communication est accompagnée, dans les emplois dits littéraires du langage et dans quelques autres, d'une activité de prestige qui aboutit au style. Il n'y a cependant de style valable que dans le respect des conditions fondamentales de la communication. De même qu'en matière d'architecture il est une fonction fondamentale qu'on peut désigner comme la protection et qui détermine ce qu'on appellera la structure de l'édifice, il y a, en matière de langage, une fonction fondamentale, celle de communication, qui détermine ce qu'on appellera la structure de chacune de ces modalités du langage qui reçoit le nom de langue. Est, en dernière analyse, pertinent dans l'édifice ce qui contribue à assurer la protection ; est pertinent, dans la langue, ce qui participe à l'établissement de la communication. En d'autres termes, la structure, de part et d'autre, se confond avec ce que nous désignons comme les traits pertinents de l'objet. » (M.St. : p. 292-293).

C'est donc la définition de la structure comme réalité fonctionnelle qui justifie le réalisme martinettien²¹⁰, comme en témoigne également ce passage de « La pertinence » :

²¹⁰ Voir encore sur ce point, toujours dans « Structure et langue » : « la structure est bien dans l'objet » (M.St. : p. 298). Voir par ailleurs, dans « La dynamique du français contemporain » (1967) : « Les descriptions dynamiques du type que nous venons de définir présentent d'évidents avantages : la structure n'y apparaît plus comme un modèle que le descripteur établit à fin d'ordonner, pour lui-même et pour ses lecteurs, les faits relevés, mais comme inhérente à la langue et conditionnant son évolution. Elles présentent sans doute l'inconvénient d'être beaucoup moins aisément formalisables, ce qui est un désavantage certain pour maintes applications pratiques ; mais elles nous paraissent préférables à toute autre. » (M.Dy. : p. 35), et dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » : « 4° As previously stated, operating with relevant substance leads to positing a functional linguistic reality. Accordingly, linguistic structures are deemed to be facts with a real existence in human behavior, and by no means mere contrivances of the descriptivists. Faced with a linguistic structure, the functionalist endeavors to give a presentation of it in the form of a model. » [« 4° Comme nous l'avons dit plus haut, opérer avec la substance pertinente conduit à poser une réalité linguistique fonctionnelle. Dès lors, les structures linguistiques sont pensées comme étant des faits avec une existence réelle dans le comportement linguistique humain, et en aucun cas comme étant de simples inventions des descriptivistes. Confronté à une structure linguistique, le fonctionnaliste s'efforce d'en donner une présentation sous la forme d'un modèle. » (M.Ba. : p. 11), puis, dans le résumé en français : « C4. – Il existe une réalité linguistique fondée sur la pertinence (cf. A6) ; les structures linguistiques sont des réalités incluses dans le comportement humain ; les représentations qu'en proposent les linguistes sont des modèles. » (M.Ba. : p. 14). Nous reviendrons ci-dessous sur la distinction entre structure et modèle.

« De la confiance qu'on peut faire désormais à certains traits de la réalité phonique dérive la conception d'une structure linguistique qui n'est pas, comme le voudraient tant d'idéalistes, conscients ou inconscients, une élaboration du chercheur conçue pour ordonner les faits observés, mais une réalité à retrouver dans l'objet au moyen d'opérations qui nous confirment son existence. Si la structure d'un édifice est saisie comme les traits de cet édifice qui lui permettent de réaliser sa fonction primaire de protection, il ne fait pas de doute que cette structure se trouve réellement, physiquement dans l'édifice, même s'il nous est impossible de percevoir directement par nos sens les lignes de force qui la constituent. Certains penseront sans doute qu'il est plus prudent, plus élégant, voire plus scientifique, de dire que nous postulons l'existence de cette structure dans l'édifice. D'autres, dont nous sommes, verront dans ce retrait une sorte de lâcheté et estimeront qu'engagés sur cette voie, étant données les réserves que nous devons faire quant aux données de nos sens, nous ne saurions faire aucune constatation qui ne se présente sous la forme d'un postulat. Envisagée de façon réaliste, la structure linguistique se révèle comme un faisceau d'habitudes qu'il convient de dégager par le traitement des données observables que sont les énoncés réels. » (M.Per. : p. 99).

Comme il apparaît dans « Structure et langue », une telle appréhension de la structure est fondée sur une définition préalable de la langue comme instrument de communication. S'il y a donc chez Martinet une définition fonctionnelle de la structure, fondatrice d'un réalisme qui justifie le rapport entre structure et fonction qui est lié à la problématique phonologique, cette définition est elle-même gagée sur une appréhension préalable de la langue comme instrument de communication. On retrouve ici, à nouveau, la circularité des rapports entre fonction et structure, ou, ce qui revient au même, le double donné de la fonction et de la structure qui vient, dans la perspective analytique, en lieu et place de la corrélativité des concepts saussurien de système et de valeur. La notion martinettienne de réalité fonctionnelle renvoie avant tout à une définition particulière de l'abstraction, c'est-à-dire à un mode d'appréhension structurale des faits de langage. Martinet oppose ainsi, dans « Structure et langue », deux types d'abstraction, corrélatifs de deux types de conceptions de la réalité :

« Ces traits pertinents de l'édifice sont conçus ici comme effectivement logés dans la réalité concrète de cet édifice. C'est là, probablement, que les divergences de point de vue vont se manifester, divergences qui s'expliquent en partie parce qu'il n'y a pas accord sur la valeur à donner au terme "abstraction". Une structure est nécessairement une abstraction dans le sens qu'elle ne peut être appréhendée directement par les sens, comme on peut appréhender l'édifice lui-même ; le terme de "manière" dans la définition dont nous sommes partis, semble le suggérer. On peut en conclure que, puisque une abstraction est une création de l'esprit, la structure en est une. Ceci ouvre la porte à la conception selon laquelle la structure n'est pas une caractéristique de l'objet, mais un modèle qu'établit le chercheur pour mieux comprendre l'objet. Mais on peut concevoir autrement la valeur du terme abstraction. Elle peut être une construction de l'esprit qui ne retient que certains traits de la réalité physique considérée ; elle n'est plus alors une création pure et simple de l'esprit de celui qui cherche à appréhender l'objet, mais bien une constatation fondée sur l'observation intelligente de cet objet. Lorsqu'on dit que l'esprit retient certains traits de la réalité physique, on ne veut évidemment pas dire que des éléments de la réalité physique sont extraits de l'objet ; ces traits seront nécessairement symbolisés d'une façon ou d'une autre. L'ensemble des symboles qui constituent la structure pourra fort bien être considéré comme un modèle ; un modèle peut être constitué, bien entendu, de symbolisations mentales, ou graphiques, ou encore matérielles, de carton ou de papier mâché, par exemple. Nous semblons donc retrouver le modèle des conceptions présentées ci-dessus ; mais toute la différence est entre un

modèle qui n'a de valeur que pour autant qu'il reproduit fidèlement les traits pertinents de la réalité dans leurs rapports réciproques, et un modèle qui prétend à l'indépendance vis-à-vis de ceux-ci. Dans le modèle qu'un architecte peut réaliser d'un édifice construit ou à construire, une flèche peut symboliser une pression qu'exerce ou exercera tel élément sur telle partie de l'ensemble. Si le modèle est correct, la flèche correspondra très exactement à un ensemble de faits physiques que l'être humain arrive mal à se représenter à moins de le transposer sur le plan des choses vues – d'où la nécessité de les symboliser par un modèle – mais qui n'en existe pas moins dans les pierres ou dans l'armature du béton. C'est cet ensemble qui participe à la structure et non la flèche.

Bien entendu, c'est surtout dans le domaine des sciences de l'homme que fleurit la croyance en la structure-modèle, sans doute parce qu'on n'y ose guère se référer à des réalités physio-psychologiques au fond mal connues comme les habitudes, les réflexes, les complexes divers de réactions nerveuses. C'est là surtout qu'on est tenté de parler de structures comme de faisceaux de relations latentes, ce qui, finalement, ne veut pas dire que ces relations ne soient pas réelles, c'est-à-dire présentes dans les faits, mais simplement qu'elles ne sont pas manifestes pour l'observateur.

En résumé le modèle n'est pas la structure, laquelle est toujours dans l'objet, latente si l'on veut, à condition de ne jamais opposer latent à réel. Le mieux qu'on puisse attendre du modèle, c'est qu'il représente exactement la structure et il le fera si le chercheur a su dégager correctement les "latences" et n'a pas essayé de les faire entrer de force dans un modèle préfabriqué fondé sur les a priori à la mode. » (M.St. : p. 293-295).

Est mise en place, dans ce passage entièrement structuré par la polysémie du terme abstraction, une triple opposition entre abstraction (au sens de non appréhendable par les sens) et réel, puis entre création de l'esprit (spéculation) et construction de l'esprit fondée sur la sélection (observation), c'est-à-dire entre deux conceptions de l'opération d'abstraction, enfin entre abstraction, au sens de représentation ou de modèle fondé sur la sélection, et manifeste. Martinet peut ainsi parler, au terme de ce cheminement, de réalité de la structure symbolisée par un modèle²¹¹, bien que celle-ci ne soit pas appréhendable par les sens, et ainsi se garder, pour reprendre les termes de « Neutralisation et syncrétisme » (1968) d'« identifier réalité et ce qui tombe directement sous le sens » :

« [...] la réalité linguistique ne se confond pas avec la réalité physique. Une affirmation de ce type est, dans l'esprit de ceux qui la font, à prendre au pied de la lettre, les intentions de l'homme étant aussi réelles que les vibrations de l'air résultant du jeu des organes de la parole. Elle est, au mieux, considérée comme une façon de parler ou une boutade par ceux qui identifient réalité et ce qui tombe directement sous le sens²¹², ceux

²¹¹ Pour cette notion de modèle, voir également M.Ba. : p. 11, cité dans la note précédente, et, dans « Structural Variation in Language » : « If most contemporary linguists are agreed that there is some justification in mentioning structure in connection with language, agreement ceases as soon as the problem arises of where linguistic structure is to be found. With some scholars, what is meant by linguistic structure is nothing but a pattern imagined by the linguist in order to account for the working of linguistic communication ; in other words, there should be no such thing as structure in language. With most others, structure is to be looked for in language itself, our patterns and diagrams being, as it were, two-dimensional translations of existing relationships » [« Si la plupart des linguistes contemporains s'accordent sur le fait qu'il y a quelque justification à parler de structure en rapport avec le langage, l'accord cesse aussitôt qu'émerge le problème de savoir où la structure doit être cherchée. Pour certains savants, la structure linguistique ne signifie rien d'autre qu'un modèle imaginé par le linguiste afin de rendre compte du fonctionnement de la communication linguistique ; en d'autres termes, il n'y aurait dans le langage rien de tel qu'une structure. Pour la plupart des autres, la structure doit être cherchée dans le langage lui-même, nos modèles et nos diagrammes étant, en quelque sorte, des traductions bidimensionnelles des relations existantes. »] (M.Var. : p. 234-235).

²¹² Il y a là en réalité, comme nous le verrons ci-dessous, une allusion aux descriptivistes américains.

pour qui une structure est nécessairement une vue de l'esprit puisqu'ils ne sauraient imaginer, derrière l'apparence de l'édifice, la réalité des pressions de toutes sortes qui en assurent l'existence. » (M.Neu. : p. 62-63).

Le fait notable, cependant, est que l'argumentation ne porte jamais sur la notion de structure, dans la mesure où celle-ci ne saurait être que réelle ou irréelle, selon la définition que l'on se donne de la réalité. Elle ne porte donc pas non plus, en réalité, sur celle d'abstraction. Aussi cette réalité corrélatrice du structuralisme martinettien, dont elle définit la spécificité, n'est-elle pas exempte de toute ambiguïté de statut, étant observable tout autant que réelle.

5. RÉALITÉ FONCTIONNELLE ET RÉALITÉ OBSERVABLE

Les premiers textes de Martinet accordent une place relativement importante à la dimension du sentiment linguistique ou de la conscience linguistique, héritée des premiers travaux²¹³ de la phonologie pragoise. On lit ainsi dans *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* :

« M. Jespersen dans sa *Fonetik* (p. 486 et suiv.) se garde de confondre occlusives géminées et continues géminées dans l'étude phonétique qu'il fait de la question, et ne se permet le rapprochement que sur le plan phonologique ; seul le sentiment linguistique, (Sprogfølelse), en effet, établit un parallélisme entre momentanées et continues géminées. » (M.Gé. : p. 11).

Dans ce texte, par ailleurs, la notion de conscience linguistique est bien présente²¹⁴. Elle l'est également dans *La Phonologie du mot en danois*²¹⁵, où on lit cependant :

« Il est bien entendu que si l'on désire conserver à la phonologie un caractère scientifique, il faut s'abstenir de rien fonder par référence à des considérations subjectives, et que la conscience linguistique ne doit intéresser le phonologue qu'autant qu'il en trouve dans la langue des manifestations sans ambiguïté. » (M.PMD : p. 8).

Cette réserve est à nouveau formulée un an plus tard dans « La phonologie » :

²¹³ Troubetzkoy, dans ses *Principes de phonologie*, critique sévèrement ses premiers errements psychologues et se prononce pour une définition strictement linguistique du phonème, ce qui signifie pour lui, comme pour Jakobson et Martinet, une définition fonctionnelle : « Le phonème ne peut être défini d'une façon satisfaisante, ni par sa nature psychologique, ni par ses rapports avec les variantes phonétiques – mais seulement et uniquement par sa fonction dans la langue. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 44). Voir notamment Troubetzkoy (1949) : p. 41-46. Ce fait est signalé par Martinet : « Les tendances “psychologistiques” de la jeune phonologie ont été durement relevées. Troubetzkoy s'est souvent entendu reprocher sa phrase malheureuse “ich als geborener Russe kann versichern...” », et il a fort heureusement réagi contre la tendance à considérer l'“intuition” comme un principe autonome d'explication. Pendant les cinq dernières années de sa vie, il a fait la chasse à toutes les traces de “psychologisme” qu'il a pu relever dans son œuvre antérieure et dans les travaux de ses disciples. Les *Grundzüge* apportent un témoignage de cet effort, et l'auteur y signale à plusieurs reprises des points de terminologie ou de doctrine où le désir d'instituer un examen scientifiquement plus rigoureux des faits l'a amené à modifier son opinion.

Il a donc su doubler le cap du subjectivisme. » (M.Gru. : p. 91-92).

²¹⁴ Voir notamment M.Gé. : p. 18, 22, note 1, 29, 109 et 127.

²¹⁵ Voir M.PMD : p. 8, 15, 23, 36, 43, 62, 70, 71 et 74. Elle est également présente dans d'autres textes, comme dans *La Description phonologique* (voir M.DP : p. 42-43, cité ci-dessous en note), où il est question du « sentiment linguistique des locuteurs » (M.DP : p. 8).

« Il semblerait que le phonologue, s'il étudie sa langue maternelle, n'ait guère qu'à suivre son sentiment linguistique pour isoler sans difficulté chaque phonème. En fait, le sentiment linguistique n'est pas toujours un guide sûr, parce qu'il est fréquemment influencé chez le phonologue par son expérience phonéticienne, ou par les habitudes de la langue écrite. C'est pourquoi le phonologue doit, dans tous les cas, rechercher dans la langue elle-même la justification de ses assertions. Il n'est guère possible d'indiquer ici tous les critères qu'utilisent les phonologues dans leurs recherches. Il suffira sans doute de rappeler que la phonologie actuelle n'est satisfaite qu'après avoir justifié à l'aide des faits toutes les nuances du sentiment linguistique. » (M.Phon. : p. 261).

L'opposition entre scientificité et subjectivité mise en place dans *La Phonologie du mot en danois* est très présente dans les premiers textes de Martinet. On lit ainsi à nouveau dans « Le phonème et la conscience linguistique » :

« Il est des critiques bienfaisantes. Lorsqu'en 1935, MM. Hjelmslev et Uldall se sont élevés contre les affirmations subjectives alors trop fréquentes dans la bouche et sous la plume des "Pragais", ils ont rendu à la phonologie, et par suite à la linguistique, un service signalé. Leurs critiques ont hâté la constitution d'une discipline scientifique, cherchant dans les faits vérifiables la justification de toutes ses démarches. » (M.Co. : p. 283)

texte où Martinet propose par ailleurs une « histoire de la pensée phonologique » (M.Co. : p. 286) entièrement informée par l'opposition entre science et subjectivité :

« [...] M. Straka ne distingue pas nettement entre deux choses essentiellement différentes : d'une part, la constatation très générale que le sentiment linguistique naît retient les distinctions entre phonèmes, alors qu'il est aveugle à celles qui existent entre les variantes d'une même unité phonologique ; d'autre part, la résolution (celle de M. Straka) de se fonder exclusivement sur ce sentiment linguistique lorsqu'il s'agit de dresser l'inventaire des phonèmes d'un parler. Les fonctionnalistes savent bien que les classifications qu'ils établissent reposent sur des différences dont les sujets peuvent prendre aisément conscience, mais ils ne considèrent pas pour cela que les réactions de ces sujets puissent servir de critère scientifique.

Nous disons les fonctionnalistes, et non les phonologues, parce que la phonologie a fort évolué sur ce point, et qu'il ne serait pas difficile de trouver dans certains écrits un peu anciens de Troubetzkoy des appels aux réactions subjectives. Ce n'est qu'à la suite d'un long effort collectif que les phonologues ont su éliminer toutes les méthodes "intuitives" et se placer résolument sur le terrain des faits vérifiables.

Voici comment on pourrait, très grossièrement et schématiquement, résumer l'histoire de la pensée phonologique :

Premier temps : on constate que certaines distinctions qu'établit le phonéticien (celle d'un *k* antérieur dans *qui* et d'un *k* postérieur dans *cou*, celle de deux timbres d'*i* dans le français de Paris, etc.) ne correspondent à rien de précis dans l'esprit des sujets parlants. On remarque que, parmi la multitude des distinctions phoniques que révèle, dans chaque langue, l'observation phonétique, les sujets n'en retiennent qu'un nombre déterminé. Les unités qu'on dégage sur ces bases sont appelées phonèmes.

Deuxième temps : on se demande naturellement pourquoi telle distinction et non telle autre est retenue, et l'on s'aperçoit que celles auxquelles correspond quelque chose dans l'esprit des sujets sont précisément celles qui servent à la différenciation des notions intellectuelles.

Troisième temps : comme on a le désir légitime de faire du travail scientifique, c'est-à-dire de partir des faits vérifiables, et non d'appréciations subjectives, on dégage une technique²¹⁶ permettant de déterminer dans chaque langue les traits différenciatifs. Nous obtenons ainsi un ensemble de caractéristiques dites pertinentes et, pour autant que ces caractéristiques se présentent simultanément, des phonèmes. » (M.Co. : p. 286-287).

S'instaure ainsi une opposition entre « point de vue subjectif » (M.Co. : p. 288) et « terrain fonctionnel » (M.Co. : p. 288), le critère de la fonction étant bien entendu, tout comme chez Jakobson dont la pensée, comme nous l'avons vu plus haut, se caractérise par un antipsychologisme analogue, ce qui permet de se placer du côté de la science et de quitter le terrain de la subjectivité :

« Cela signifie-t-il qu'un recours au sentiment linguistique des sujets parlants doive constituer le test décisif pour mesurer la qualité des méthodes et des solutions phonologiques ? Certainement pas. [...] Pour les phonologues, il n'existe qu'un critère et un seul : ce sont les fonctions linguistiques des éléments qu'il étudie²¹⁷. » (M.PFP : p. 44).

Martinet oppose ainsi dans « Nicolas Van Wijk, *Phonologie* » (1946), les « critères psychologiques » (M.Wi. : p. 102) au « critère fonctionnel » (M.Wi. : p. 103), et de même dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » puis dans *Phonology as Functional Phonetics*, les « déviations psychologiques » (M.Su. : p. 72) de la jeune phonologie à la « définition strictement fonctionnelle du phonème » (M.Su. : p. 72) que l'on trouve dans le *Projet de terminologie standardisée* publié dans le volume IV des *Travaux du cercle linguistique de Prague*²¹⁸ et le « *Lautabsicht* » (M.PFP : p. 28) des premiers phonologues à l'« unité fonctionnelle » (M.PFP : p. 28) des fonctionnalistes²¹⁹. S'institue parallèlement, au point de vue gnoséologique, une opposition entre introspection et examen des faits observables, solidaire de l'opposition entre subjectivité et science. On lit ainsi dans « Nicolas S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* » :

²¹⁶ Il s'agit de la technique de la commutation. Voir *infra*.

²¹⁷ « Does this mean that a recourse to the linguistic feelings of the natives should be the decisive test of the excellence of phonological methods and solutions ? Certainly not. [...] For the phonologists there is one criterion and one only, and that is the linguistic functions of the elements he studies. » (M.PFP : p. 5).

²¹⁸ Voir Cercle linguistique de Prague (1931) : p. 311-312, et notamment : « Principes de délimitation d'un phonème.

Lorsque, dans une langue, deux sons figurent dans les mêmes conditions phonologiques et qu'aucun de ces sons ne peut être remplacé par l'autre sans que le sens du mot en soit altéré, ces deux sons sont susceptibles de différencier les significations des mots et ils réalisent deux phonèmes différents ; mais lorsque deux sons figurent dans les mêmes conditions phonologiques et que chacun d'eux peut être remplacé par l'autre sans que le sens du mot en soit détérioré, ces deux sons sont incapables de différencier les significations des mots et représentent deux variantes d'un même phonème. » (Cercle linguistique de Prague, 1931 : p. 311-312).

²¹⁹ « N'oublions pas que l'on a vu dans le phonème un *Lautabsicht*, une intention phonique, avant de le définir plus scientifiquement comme une unité fonctionnelle. » (M.PFP : p. 28). Une telle définition du phonème comme *Lautabsicht* est sensible dans la formule martinettienne de « La phonologie » que nous avons citée plus haut : « [...] la phonologie cherche à déterminer ce qu'on croit prononcer » (M.Pho. : p. 259). On se souvient cependant de la précision apportée par Martinet dans « La phonologie - Discussion » : « Présentée avec précaution, cette formule, plus frappante qu'exacte, s'adressait essentiellement au lecteur non spécialiste pour l'aider à saisir l'exemple qui suit et le préparer à comprendre ce qu'on entend par pertinence. » (M.Di. : p. 276).

« Placé au gouvernail de la fonction, le phonologue doit se garder de deux écueils : celui du subjectivisme, le recours au “sentiment linguistique” souvent dénoncé, et celui du phonéticisme qui est la tendance à utiliser des données et des concepts purement phonétiques. Comme il est incontestable que les faits fonctionnels laissent dans le subconscient des traces beaucoup plus nettes que tous les autres, la tentation était grande d’obtenir directement par l’introspection, chez soi-même ou chez autrui, des données sur la structure de la langue étudiée. On arrivait ainsi à remplacer l’examen scientifique des faits observables par ce qui ne peut guère être considéré que comme un utile moyen de recouplement. » (M.Gru. : p. 91).

Il est question, dans ce passage, de traces psychiques des faits fonctionnels, qu’un autre passage du même texte qualifie de faits observables :

« Là où l’interprétation biphonématique et l’interprétation monophonématique rendent également bien compte des faits distinctifs, rien n’empêche le phonologue de se laisser influencer, dans son choix définitif de l’un ou de l’autre, par des considérations non phonologiques, parmi lesquelles peuvent figurer les faits phonétiques qui, selon Troubetzkoy, conditionneraient l’interprétation monophonématique. Toutefois, même dans ce cas, il faudrait écarter le recours au “sentiment linguistique”, car celui-ci n’est jamais immotivé, et ce dont on pourra se réclamer sera le fait observable qui a laissé des traces dans le subconscient du locuteur. » (M.Gru. : p. 94).

Martinet parlera plus précisément, dans « Où en est la phonologie ? », de cause linguistique des faits psychologiques :

« Or, le recours au sentiment linguistique ne saurait être considéré comme scientifiquement recommandable. Si nous voulons donner un peu de rigueur à notre discipline, il ne peut être question pour nous de nous livrer à l’analyse d’un sentiment, et ceci d’autant moins que ce sentiment ne peut être autre chose qu’un reflet laissé dans le subconscient par les expériences linguistiques du sujet. C’est sur les manifestations linguistiques elles-mêmes que nous devons faire porter notre observation. Si le sujet français identifie le [b] de *banc*, celui de *boue* et celui de *cab*, le [l] de *lac* et celui de *peuple*, nous devons en trouver les causes dans la langue elle-même et nulle part ailleurs. » (M.Ou. : p. 70-71).

On lira de même dans « Réflexions sur l’opposition verbo-nominale » (1950) :

« Pour éliminer les dangers de la traduction, il n’est qu’une méthode : s’en tenir aux données observables de la réalité linguistique étrangère, c’est-à-dire aux formes, sinon dans l’analyse des énoncés recueillis, du moins dans l’interprétation linguistique qu’on donne des éléments qui les composent. En matière de morphologie, tout comme dans le domaine phonologique, il ne saurait être question, pour le linguiste, de fonder ses démarches sur ce que l’on a appelé le sentiment linguistique des sujets parlants. La seule réalité directement observable est le comportement linguistique de ces sujets. Que ce comportement laisse des traces dans leur esprit et dans leur façon de concevoir le monde sensible, cela est certain. Mais ce serait une grave erreur de méthode que d’étudier un effet aussi difficile à atteindre lorsque la cause s’offre immédiatement à nous. Il ne s’agit pas de savoir ce que les sujets qui parlent une langue peuvent trouver de commun aux concepts d’homme, d’arbre et de mer par opposition à ceux de manger, de couper et de courir, mais de déterminer en quoi le comportement des formes linguistiques correspondantes coïncide ou diffère. C’est cette méthode qu’il faut appliquer à toute langue, et il ne faut pas s’étonner si les classes de mots ainsi obtenues ne se recouvrent

pas d'un idiome à l'autre, si ce qui paraît être le même concept appartient, dans deux langues distinctes, à des classes différentes. » (M.Réf. : p. 205)

où la réalité fonctionnelle est nettement appréhendée comme réalité observable. C'est cette promotion de la réalité linguistique au statut de réalité observable qui fonde, selon Martinet, l'autonomie de la linguistique. Les rapports avec la psychologie et avec le *Lautabsicht* des premiers phonologues sont envisagés dans le cadre d'un parallélisme psycho-fonctionnel, vers lequel pointent les notions de trace et de cause. Ce « parallélisme psycho-fonctionnel » (M.Co. : p. 290) ou « parallélisme entre les réactions du “sentiment linguistique” et les données des classifications fonctionnelles » (M.Co. : p. 288) permet de rendre compte des résultats que la définition psychologique du phonème, tout erronée qu'elle est, a permis d'atteindre, le subjectivisme apparaissant de ce point de vue comme un défaut de méthode. On lit en effet dans « Où en est la phonologie ? » :

« [...] le parallélisme entre les réactions du “sentiment linguistique” et les données des classifications fonctionnelles va très loin, et il est peut-être moins troublé par la graphie qu'on pourrait tout d'abord le croire. On ne peut toutefois jamais être sûr que l'influence de l'orthographe dans le cas de langues de civilisation, celle du bilinguisme dans le cas de dialectes, n'ont pas, sur certains points, influencé le “sentiment linguistique” des sujets. C'est pourquoi, s'il veut faire du travail scientifique, c'est sur une base strictement fonctionnelle que le dialectologue, par exemple, devra faire l'interprétation et le regroupement des sons qu'il entend. L'appel à la conscience linguistique n'est pas, en pratique, à exclure délibérément, mais il ne peut viser qu'à obtenir des recoupements, et ne saurait jamais être décisif. » (M.Co. : p. 288).

De même, dans « Nicolas Van Wijk, *Phonologie* », Van Wijk est loué, malgré son défaut de méthode, pour la clarté de son sentiment linguistique :

« Nous n'insisterons pas ici sur l'absence de valeur scientifique des critères psychologiques, et sur les dangers auxquels s'exposent les chercheurs qui font confiance à la conscience linguistique. Nous admettons volontiers avec Van Wijk (p. 148) qu'il y a, dans cette conscience linguistique, beaucoup de couches (“lagen”) différentes, parmi lesquelles la couche phonologique serait une des mieux éclairées. Mais nous savons par expérience qu'au moins chez certains linguistes, les différentes couches ne sont pas sans s'entremêler parfois²²⁰, et c'est pourquoi nous préférons dans tous les cas le critère fonctionnel. Le fait qu'en dépit de ses bases subjectives la pensée phonologique de Van Wijk nous paraît si fréquemment valable, est la preuve de l'extraordinaire clarté de la conscience linguistique de l'auteur : il y a réellement coïncidence constante de son sentiment phonologique et de la réalité fonctionnelle. » (M.Wi. : p. 102-103).

²²⁰ On lit ainsi par exemple dans *La Phonologie du mot en danois* : « Ceci ne veut pas dire que le phonologue doive tenir compte de tous les rapprochements ou apparentements de phonèmes qu'a pu établir l'esprit du sujet parlant par suite de concordances lexicales ou morphologiques.

En conséquence, le phonologue ne saurait suivre MM. Hjelmslev et Uldall lorsqu'ils utilisent l'alternance, qui est un fait grammatical ou lexical, au même titre que l'“implication” (nous disons “neutralisation”) qui, en sa qualité de fait phonique, est seul susceptible de nous intéresser ici. » (M.PMD : p. 7). Voir également, dans *Phonology as Functional Phonetics* : « Besides, it is not always perfectly easy to disentangle purely phonetic feeling from traces left in the subconscious layers of the mind by morphological alternations or even peculiarities of the spelling. » [« En outre, ce n'est pas toujours une tâche parfaitement aisée de démêler le sentiment purement phonétique des traces laissées dans les couches subconscientes de l'esprit par les alternances morphologiques ou même les particularités de l'orthographe. »] (M.PFP : p. 6-7).

Le parallélisme psycho-fonctionnel n'en suppose pas moins – c'est ce qu'impliquent les notions de trace et d'effet²²¹ – un postulat d'autonomie de la réalité linguistique par rapport à la réalité psychologique, ainsi qu'il apparaît très clairement dans ce passage de *Phonology as Functional Phonetics* :

« Pour les phonologues, il n'existe qu'un critère et un seul : ce sont les fonctions linguistiques des éléments qu'il étudie. [...] Tant mieux si les résultats auxquels parvient le phonologue s'accordent avec le sentiment linguistique des sujets parlants. En fait, on ne doit pas s'étonner de cette concordance. Des sujets, qui toute leur vie ont dû, d'une façon effective bien qu'inconsciente, distinguer entre *b* et *p* afin de préserver la distinction entre <*banc*> et <*paon*>, entre <*boire*> et <*poire*>, <*serbe*> et <*serpe*>, réalisent plus facilement l'existence de l'opposition entre les séries voisées et non voisées que la différence entre le *l* de <*lac*> et ce qu'il est convenu d'appeler le *l* sourd de <*peuple*>, le choix de l'un ou de l'autre étant automatiquement déterminé par le contexte. La littérature phonologique existante abonde en exemples montrant que les différences phoniques sont perçues par les sujets parlants non pas à cause de leur degré de distinction acoustique ou de leur dissemblance musculaire, mais sur la base de leur pertinence fonctionnelle dans le système²²². For a Frenchman the difference between *p* and *b* is just as clear-cut as that between *p* and *t*, because the distinction holds good in all conceivable positions. Not so for a Russian for whom *p* and *b*, though obviously two different things, are felt to be closely akin, and this on account of the frequent neutralization of the voice opposition. As for a native of Tahiti, he will probably not be aware of a difference between *bear* and *pear* because the *b*-sound of his own Polynesian language is nothing but a possible realization of the *p*-phoneme in a vocalic context. All this shows that linguistic feeling is a result of the functioning of the system. It is an effect and not a cause, and it is obvious that if we want to proceed scientifically, we should, as far as possible, examine causes rather than effects. The more so as it is much safer to study strictly linguistic data than the psychological reflexes of them²²³. » (M.PFP : p. 44/p. 6).

²²¹ Voir encore, pour celles-ci, dans *La Description phonologique* : « Lorsque la différence entre deux phonèmes ne saurait, en certaines positions, servir à des fins distinctives, on dit que l'opposition entre ces deux phonèmes est **neutralisée**.

La neutralisation réalise entre deux phonèmes un apparemment phonologique particulièrement étroit qui a des retentissements profonds dans la conscience des sujets » (M.DP : p. 42-43).

²²² « For the phonologists there is one criterion and one only, and that is the linguistic functions of the elements he studies. [...] If the results the phonologist achieves agree with the common linguistic sense of the natives, so much the better. As a matter of fact this agreement is not to be wondered at. People who, all their lives, have had unconsciously but none the less effectively to keep *b* distinct from *p* in order to maintain the distinction between *bit* and *pit*, *bear* and *pear*, *cab* and *cap*, are much more easily made aware of the existence of the opposition of a voiced and an unvoiced series than they would be of a difference between the *l* of *lake* and the so-called dark *l* of *mill*, the choice of either being automatically determined by the context. The extant phonological literature is full of examples showing that phonic differences are perceived by natives not on account of their degree of acoustic distinctness or muscular dissimilarity, but on the basis of their functional relevance in the system. » (M.PFP : p. 5-6). Voir aussi, sur ce dernier point, M.Ber. : p. 114.

²²³ « Pour un français la différence entre *p* et *b* est tout aussi nette que celle entre *p* et *t*, parce que la distinction se maintient bien dans toutes les positions concevables. Il n'en va pas de même pour un russe, pour qui *p* et *b*, bien qu'évidemment deux choses différentes, sont sentis comme étroitement apparentés, et cela à cause de la neutralisation fréquente de l'opposition de voix. Quant au natif de Tahiti, il ne sera probablement pas conscient de la différence entre *bear* et *pear* parce que le son *b* de sa propre langue polynésienne n'est rien d'autre qu'une réalisation possible du phonème *p* dans un contexte vocalique. Tout cela montre que le sentiment linguistique est le résultat du fonctionnement du système. C'est un effet et non une cause, et il est évident que si nous voulons procéder scientifiquement, nous devons, autant que possible, examiner les causes plutôt que les effets. D'autant qu'il est bien plus sûr d'étudier les données strictement linguistiques que leurs reflets psychologiques. ».

On retrouve en réalité, avec cette notion de réalité linguistique observable et autonome, l'ambiguïté constitutive de la structure martinettienne, qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, entretient avec la réalité un double rapport de description et de sélection, de représentation et de révélation. Cette notion, en effet, comme en témoignent les textes postérieurs à 1950, a partie liée avec celle de concept opérationnel dont il a été question plus haut, où nous avons vu son implication dans la notion martinettienne d'abstraction conçue comme représentation fondée sur une sélection. Martinet envisage à nouveau, dans *Économie des changements phonétiques*, la « question de ce qu'est en fait le phonème : une hypothèse relative à la réalité linguistique, hypothèse qui se vérifie généralement, mais semble parfois mise en doute ? ou une théorie qui rend bien compte de la plupart des faits de segmentation phonique de la chaîne, mais qui, dans certains cas, nous laisse dans une perplexité dont nous ne pouvons sortir que par quelque décision arbitraire ? » (M.ECP : p. 31) :

« L'histoire de la phonologie indique, en gros, une désaffection progressive pour l'hypothèse réaliste des débuts et une préférence croissante pour la théorie "outil de connaissance" : on part de l'"intention phonique" de Baudouin de Courtenay ; on passe bientôt à la définition du Projet fondée en fait sur ce qu'on appellera plus tard la commutation ; sous la pression des critiques formalistes, on engage la chasse au psychologisme, puis au phonéticisme, c'est-à-dire aux éléments les plus marquants du réalisme initial, et l'on aboutit à ne plus voir dans le phonème qu'un concept utilitaire. Il est vrai qu'alors la réalité n'est pas exclue, mais attribuée aux traits pertinents ou distinctifs, en lesquels un phonème peut toujours être analysé. Mais c'est là la concession ultime. Cette évolution doctrinale est compréhensible et légitime dans le cas d'une discipline descriptive comme l'est la phonologie synchronique. Fonder un ordre de recherches sur les "intentions phoniques" serait opérer avec l'introspection aux résultats invérifiables, ou se livrer à un type d'expérimentation peu susceptible de fournir rapidement des données sûres et utilisables ; transporter le phonème sur le plan neuro-musculaire est tentant, mais l'expérimentation y serait encore plus délicate et moins accessible au linguiste que précédemment. Il est donc préférable de dégager des critères formels purement linguistiques comme celui de la PERTINENCE DISTINCTIVE. Ce critère est facile à manier et choisi de façon à fournir des unités dont la liste ne différerait pas sensiblement de celle des "intentions phoniques" de Baudouin, mais qui sont indépendantes, en théorie, de toute réalité psychologique ou neuro-musculaire. » (M.ECP : p. 31-32).

Martinet distingue ici trois types de phonèmes : le « phonème "commutatif" fondé sur la pertinence distinctive » (M.ECP : p. 31, note 26), l'« intention phonique (Lautabsicht) des sujets parlants » (M.ECP : p. 32, note 26), et le « processus neuro-musculaire » (M.ECP : p. 32, note 26). On y retrouve le réalisme de la sélection – la réalité des traits pertinents –, mais on note, par rapport aux précédents développements relatifs à la notion de concept opérationnel, que l'opposition est ici entre réalisme et concept opérationnel, de sorte que le réalisme devient d'une certaine manière contradictoire avec l'idée de réalité linguistique autonome, observable plutôt que psychique ou physiologique. Par ailleurs, le choix du phonème commutatif est associé à des considérations de méthode, qui ne préjugent pas de la réalité du phonème : le refus de la dimension du psychique est avant tout refus de l'introspection, celui de la dimension du neuro-musculaire se fonde sur la difficile accessibilité de celle-ci à l'observation. Martinet associe d'ailleurs en note concept opérationnel et formalisme :

« Les personnes qui n'ont pas suivi de près le développement des théories structurales hésitent souvent sur la valeur à donner aux termes "réalistes", "réalisme" dans les discussions de linguistique théorique. "Réaliste" s'y oppose à "formaliste" et non point à "idéaliste" : quiconque postule pour le phonème une existence psychique est un "réaliste" au même titre que celui qui attribue au phonème une réalité neuro-musculaire. Les formalistes conséquents ne voient, dans toute unité linguistique qu'un faisceau de relations. A leurs yeux, une unité /p/ ou une unité *papier* ne se définit que par les combinaisons dans lesquelles elle peut figurer dans la chaîne et par son degré d'autonomie par rapport à ses voisins dans cette chaîne. Les réalités phoniques, musculaires ou psychiques correspondantes ne les intéressent pas. Alors que le réalisme pré-structural choisissait au hasard parmi les éléments de la réalité, le structuralisme réaliste d'aujourd'hui classe les faits observables selon une hiérarchie fondée sur leur fonction communicative. » (M.ECP : p. 31, note 25).

Dans ce passage, le réalisme de la sélection des traits pertinents apparaît lié à la conception réaliste du phonème, cependant que le formalisme semble renvoyer à une appréhension purement syntagmatique de la réalité linguistique²²⁴. On retrouve cependant, dans *Économie des changements phonétiques*, le postulat du parallélisme psycho-fonctionnel. On lit en effet, à la suite du développement cité ci-dessus :

« Il est facile de s'expliquer cette coïncidence pratique entre les produits de la commutation et les indications du "sentiment linguistique" : des gens qui, toute leur vie, ont dû inconsciemment se garder de confondre *pierre* et *bière* auront un "sentiment" beaucoup plus net de la différence entre /p/ et /b/ que de celle qui existe entre le *l* sourd de *peuple* et le *l* sonore de *lac*. En fait, là où les critères formels nous laissent dans l'indécision, la réponse du "sentiment linguistique" ne nous mène guère plus loin, ni, par exemple, dans le cas des deux *ch* de l'allemand dont on ne sait trop s'il faut faire ou non un seul phonème, ni dans le cas des diphtongues [ai], [ɔi], [au] de l'anglais qu'on hésite à interpréter chacune comme une ou deux unités. On comprend d'ailleurs qu'une analyse dont la fin dernière est de rendre compte du fonctionnement d'une langue offre un résultat dont le détail s'accorde avec le type d'organisation mentale correspondant à cette langue. » (M.ECP : p. 32-33).

On lisait de même, dans « Structural Linguistics » (1953) :

« By stating that his theory bears in itself no existence postulate, Hjelmslev has, once and for all, eliminated the problem of the reality of the units with which structuralists operate. None but the most naïve beginner fails to perceive that such a unit as the phoneme is an abstraction, and even an abstraction of the second degree. But agreement ceases as soon as the question arises as to whether the word "phoneme" should be understood as designating one of the actual elements making up every utterance or as the name of a tool invented by the linguist in his effort to order linguistic data. The problem is not infrequently by-passed by practical-minded descriptivists as philosophical rather than scientific. Yet it has a direct bearing upon the legitimacy of certain techniques. If the phoneme is actually there, it is the duty of the linguist to discover it in any section of any utterance, and there can exist only one true answer to the question : How many phonemes make up this or that fraction of the utterance? If the phoneme is only an ordering principle, we shall make use of it as long as it offers a satisfactory solution to our

²²⁴ Telle, selon Martinet, celle de Hjelmslev et des glossématiciens ainsi que celle des distributionnalistes américains. Voir *infra*. Cette association entre syntagmatisme et formalisme implique logiquement celle des deux notions de paradigmatique et de substance, dont nous verrons qu'elle caractérise de fait la perspective martinettienne.

problems of analysis ; beyond that, we shall have to try other tools of the same operational nature. If we find that our definition of the phoneme does not enable us in a given case to reach a definite conclusion, we shall either reword our definition so as to make it cover that particular case too, or we shall register the situation as a marginal one from the point of view we have adopted. All this would not imply that a phonemic analysis does not, to a large extent, parallel the linguistic behaviour of speakers : an analysis whose ultimate aim is to account for the functioning of a language is bound to result in a picture that will largely match some sort of mental organization corresponding to the language described. Once glossematicians have been set aside, it would be difficult to ascribe some of the two views contrasted here to one or the other of the remaining schools²²⁵. » (M.Str. : p. 584-585).

Il apparaît ainsi que si Martinet peut associer, comme il le fait dans les développements cités ci-dessus, concept opérationnel et formalisme, et opposer en retour concept opérationnel et réalisme, la notion de réalité linguistique autonome ne préjuge pas pour autant de l'adoption, par ailleurs, d'une posture réaliste. A ce propos, il faut prendre garde dans le développement d'*Économie des changements phonétiques* à cette appréciation relative à la « préférence croissante pour la théorie » qui caractérise l'évolution doctrinale de la phonologie : « Cette évolution doctrinale est compréhensible et légitime dans le cas d'une discipline descriptive comme l'est la phonologie synchronique. » Martinet oppose de fait, à la page suivante, « [t]héorie synchronique et théorie diachronique » (M.ECP : p. 33) :

« Il y a donc pratiquement coïncidence entre le phonème opérationnel de la description phonologique et une certaine réalité psycho-physiologique. Mais cette réalité, le descripteur, dès qu'il s'est enfermé dans sa théorie, peut l'ignorer. La validité de sa description ne résulte pas de sa conformité avec la réalité humaine, mais avec la théorie. Or, cette théorie a été établie, pour ainsi dire "en consultation" avec la réalité, mais souverainement et sans appel par le linguiste. C'est Louis Hjelmslev qui a le plus intrépidement dégagé toutes les conséquences d'un irréalisme latent chez ses devanciers, et l'on ne s'étonnera pas que ce soit chez ceux qui le suivent que les descriptions marquent le plus d'indépendance vis-à-vis de leur objet. Les phonologues, moins conséquents, ont, en n'excluant point de leurs préoccupations la substance phonique,

²²⁵ « En affirmant que sa théorie n'impliquait en elle-même aucun postulat d'existence, Hjelmslev avait éliminé une fois pour toutes le problème de la réalité des unités avec lesquelles opèrent les structuralistes. Personne, si ce n'est le débutant naïf, ne manque de remarquer qu'une unité telle que le phonème est une abstraction, et même une abstraction au second degré. Mais l'accord cesse dès que se pose la question de savoir si le mot "phonème" doit être compris comme désignant l'un des éléments réels constituant tout énoncé ou comme le nom d'un outil inventé par le linguiste dans son effort pour ordonner les données linguistiques. Le problème est assez souvent évité par les descriptivistes d'esprit pratique, comme étant philosophique plutôt que scientifique. Il influe cependant directement sur la légitimité de certaines techniques. Si le phonème existe réellement, il est du devoir du linguiste de le découvrir dans toute section de tout énoncé, et il ne peut exister qu'une seule réponse juste à la question : de combien de phonèmes est constituée telle ou telle fraction de l'énoncé ? Si le phonème est seulement un principe de classement, nous pouvons l'utiliser aussi longtemps qu'il offre une solution satisfaisante à nos problèmes d'analyse ; au-delà, nous pouvons avoir à essayer d'autres outils de la même nature opérationnelle. S'il arrive que notre définition du phonème ne nous permette pas, dans un cas donné, de parvenir à une conclusion définitive, nous pouvons soit reformuler notre définition afin d'y faire entrer également ce cas particulier, soit enregistrer la situation comme marginale du point de vue que nous avons adopté. Tout cela n'impliquerait pas qu'une analyse phonémique ne soit pas, dans une large mesure, parallèle au comportement linguistique des locuteurs : une analyse dont la fin ultime est de rendre compte du fonctionnement d'une langue ne peut manquer de conduire à une image qui soit largement analogue au type d'organisation mentale de la langue décrite. Les glossématiciens mis à part, il serait difficile d'assigner l'une des deux conceptions opposées ici à l'une ou l'autre des autres écoles. »

maintenu un contact plus étroit avec le réel, et c'est sans doute ce qui leur permet d'aborder dans de meilleures conditions que les autres "structuralistes" les problèmes de l'évolution phonique. Sur le plan diachronique, il ne s'agit plus de rendre compte, de façon exhaustive et en visant toujours à la plus grande simplicité, de certains faisceaux de relations observables dans une langue souvent représentée par un "corpus" limité de textes ou d'enregistrements. On peut être certain, dès l'abord, qu'on ne parviendra pas, en diachronie, à démêler tous les fils de l'écheveau de la causalité, ne serait-ce que parce que la causalité n'a ni commencement ni fin. Il ne s'agira certes pas d'inventer à loisir des complications que ne justifierait aucune donnée, mais il ne faudra jamais perdre de vue que la réalité n'est pas toujours aussi rectiligne que les constructions de l'esprit. Enfin, il ne pourra être question de décréter que tel ou tel ensemble de données choisies arbitrairement par le linguiste doit permettre d'obtenir des résultats valables. » (M.ECP : p. 33-34).

Les choses sont ici présentées de manière quelque peu différente. Il ne s'agit plus de conception non réaliste du phonème, mais d'ignorance de la réalité psycho-physiologique à laquelle correspond ce concept. Il s'agit, autrement dit, du formalisme en tant qu'il peut conduire à l'irréalisme, irréalisme auquel Martinet oppose le réalisme des phonologues, qui prennent en compte la substance phonique, c'est-à-dire la formalisation fondée sur la sélection.

Il est notable, dans cette perspective, que si la dimension psychique de la réalité du phonème est prise en charge dans le cadre du parallélisme psycho-fonctionnel, c'est-à-dire en termes de reflet mental d'une réalité fonctionnelle, il soit en revanche question par ailleurs de la nature physique du phonème. On lit en effet un peu plus loin²²⁶ dans *Économie des changements phonétiques* :

« D'autre part, il se pourrait que le phonème soit une unité neuro-musculaire dont toutes les réalisations, dans n'importe quel contexte, résultent d'une impulsion nerveuse absolument uniforme. De ce fait, chacune de ces réalisations comporterait le même prototype articulatoire chaque fois modifié par le contexte : les sujets qui prononcent le mot *cou*, ne chercheraient pas à reproduire un [k] teinté par un [u] suivant, mais un phonème /k/ de profondeur moyenne que le contexte [u] entraînerait légèrement vers l'arrière. Ceci, naturellement, freinerait beaucoup les déplacements articulatoires résultant d'interférences diverses, et notamment de celles qui sont dues aux voisins dans la chaîne. » (M.ECP : p. 178)

puis de même dans *A Functional View of Language* :

« Cette solidarité phonématique ne peut s'expliquer que si nous concevons le phonème comme une habitude articulatoire, et c'est là quelque chose que nous devons toujours avoir présent à l'esprit, même si nous préférons ne pas en tenir compte quand nous traitons de méthodologie descriptive²²⁷. » (M.LF : p. 36-37).

De fait, la dimension de la sélection est inséparable d'un ancrage dans la substance, comme en témoigne ce passage de *Phonology as Functional Phonetics* :

²²⁶ La référence est donnée par Martinet. Voir M.ECP : p. 32, note 26.

²²⁷ « This phonematic solidarity can only be explained if we conceive of the phoneme as an articulatory habit, something we should always keep in mind, even if we choose to disregard it temporarily when concentrating on descriptive methodology. » (M.FVL : p. 25). Voir également M.Cho. : p. 324, cité ci-dessous.

« Il va de soi, bien entendu, que l'analyse qui nous permet de diviser les phonèmes en traits pertinents est d'une nature différente de celle qui nous a conduits à isoler les phonèmes dans une séquence. D'une part, nous dégageons des éléments d'un ensemble synchronique par une observation phonétique des mouvements des organes de la parole. D'autre part, nous nous bornons à reconnaître des différences dans des perceptions acoustiques²²⁸. » (M.PFP : p. 42)

de même que cet autre, extrait de « Structure et langue » :

« [...] les traits de substance qu'on peut porter au compte de la structure linguistique sont souvent présentés dans des termes qui reflètent celui de leurs avatars qui est le plus accessible à l'observation : si je dis que le phonème A se distingue du phonème B par tel trait articulatoire, je relève un trait structural qui, à un point du circuit de la parole, prend la forme concrète de tel mouvement des organes phonateurs. Mais j'aurais pu formuler ce trait en termes acoustiques et, moins facilement, en termes d'audition et de production au niveau neuro-musculaire. » (M.St. : p. 299).

Comme il est déjà apparu plus haut, cet ancrage dans la substance est un élément central de la perspective martinettienne, dans laquelle la substance fait figure de garant de la réalité. On verra ci-dessous que si Martinet, dans *Économie des changements phonétiques*, subsume sous la commune étiquette de réalisme, et dans une même opposition au formalisme, le réalisme proprement dit, fondé sur la sélection, et l'idéalisme, la plupart de ses textes, notamment parmi les plus tardifs, s'attachent au contraire, dans la droite ligne de l'opposition entre subjectivité et scientificité mise en place par les premiers textes, à définir le fonctionnalisme contre l'idéalisme, considéré comme une étape de la linguistique structurale. La notion martinettienne de réalité observable est donc profondément dissymétrique : au parallélisme psycho-fonctionnel répond un ancrage dans la substance.

Dans les textes postérieurs, ces deux types de réalité, psychique et physique, se trouvent subsumées sous la dénomination volontairement imprécise de « comportement langagier ». On lit ainsi dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) :

« Les contrepèteries, comme celles qui ont rendu célèbre le “don” Spooner d'Oxford (*half-warmed fish* pour *half-formed wish*, etc.), les allitérations, les assonances, les rimes, les devinettes que mentionne Troubetzkoy²²⁹, sont autant de preuves que l'analyse des signifiants en phonèmes successifs n'est pas un simple procédé descriptif inventé par les phonologues, mais correspond à quelque chose d'observable dans le comportement linguistique de l'homme. » (M.Pr. : p. 50)

puis de même dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » (1976) :

« Il y a eu une époque, assez récente, où l'on ne manquait pas, pour appuyer la thèse du caractère scientifique de la recherche linguistique, de faire observer qu'avec la réductibilité de toutes les formes linguistiques à des unités distinctives discrètes,

²²⁸ « It is obvious, of course, that the analysis which enables us to divide phonemes into relevant features is of a different nature from that which has led us to isolating phonemes in a sequence. On the one hand we extricate elements from a synchronous whole through a phonetic observation of the motions of speech organs. On the other hand we content ourselves with acknowledging differences in acoustic perceptions » (M.PFP : p. 3).

²²⁹ Voir Troubetzkoy (1937). La référence est donnée par Martinet. Voir M.Pr. : p. 50, note 1.

mutuellement exclusives et en nombre déterminé dans chaque langue – essentiellement des phonèmes – les faits langagiers pouvaient faire l’objet de traitements numériques, ce qui semblait justifier l’admission de cette science d’un comportement dans le club fermé des sciences exactes. En réalité, le traitement statistique des données est largement pratiqué dans toutes les sciences humaines. La différence entre la linguistique et les autres tiendrait à ce que, dans ces dernières, il y a, chaque fois, définition *ad hoc* des unités qu’on va compter, tandis qu’en linguistique, le caractère discret des unités est donné dans l’objet lui-même. On peut toutefois se demander si ce caractère ne se retrouve pas dans la statistique démographique par exemple, où l’on opère avec la naissance, le mariage, le divorce, la mort comme avec des grandeurs discrètes. Cela ne veut pas dire que le phonème ne mérite pas l’attention particulière qu’on lui accorde : les unités démographiques qu’on vient de citer sont ou bien des nécessités inéluctables, comme la naissance ou la mort, ou le résultat de conventions sociales légalisées, comme le mariage et le divorce ; alors qu’un phonème particulier, en soi et en opposition aux autres phonèmes de la langue, n’est ni impliqué par la condition humaine, ni le résultat d’une décision légale. Il existe, dans le comportement de celui qui parle la langue ; il y figure, comme élément d’un système où son individualité est strictement délimitée par ses voisins.

L’idée que la nature profonde de l’homme puisse comporter une structure aussi figée dans sa raideur paraît profondément déplaisante à beaucoup de ceux qui se veulent humanistes, même parmi les chercheurs. On pourrait certes tenter de se réconcilier avec elle en considérant le système phonologique comme une convention sociale, imposée par le milieu et adoptée inconsciemment au cours de l’enfance. Mais on préfère, en général, dénoncer le phonème comme une invention des linguistes, sans réalité dans le comportement langagier. C’est là toutefois faire fi d’une masse appréciable d’observations relatives aux lapsus, aux jeux de mots, aux allitérations, aux rimes et aux contrepèteries. Les phonèmes, unités discrètes, sont bien une donnée de l’objet langagier, et partout où ils interviennent, ils donnent au linguiste une assurance qui lui fait tristement défaut dès qu’il aborde les problèmes du sens. » (M.Sci. : p. 52-53).

Gabriel Bès, dans *La Linguistique, Guide alphabétique* (1969), expose clairement l’évolution qui conduisit la phonologie et le fonctionnalisme d’une définition psychologique du phonème à une définition linguistique doublée d’un postulat de présence dans le comportement langagier :

« Ce n’est qu’après plusieurs années d’efforts que la phonologie a dépassé le stade où, suivant une tradition que l’on peut faire remonter à Baudouin, on définissait le phonème₂ en termes psychiques. Malheureusement les réactions n’ont pas manqué d’aller trop loin, jusqu’à postuler la nécessité de couper tous les ponts avec l’étude de ce que les usagers de la langue peuvent ressentir en employant leur instrument de communication. Le phonème₂ est donc devenu, pour certains, un outil de description et on ne s’est même pas posé le problème de ses rapports avec les locuteurs et les auditeurs.

D’autres linguistes ont continué, cependant, à s’intéresser à ce problème. Cette attitude n’implique nullement une définition psychique du phonème₂. On peut très bien le définir en termes linguistiques et en même temps essayer de déterminer dans quelle mesure l’existence du phonème se manifeste dans le comportement humain. Dans ce cadre, un fait a retenu de manière spéciale l’attention de ceux qui ont abordé le problème. Si l’on demande à un hispanophone même illettré, le nombre d’unités différentes dans l’énoncé [daðo], il ne fait pas de doute que sa réponse sera “trois” et non pas “quatre”. Pour lui, il n’y a pas de différence entre [d] et [ð] ; pour lui [ð] et [d] sont une seule et même unité. Sur la base d’observations de ce type on a parlé de la “réalité psychologique du phonème”. En termes généraux, on peut la résumer en disant que les usagers

réagissent aux différences phoniques pertinentes dans leur langue, ce qu'ils ne font guère pour les traits non distinctifs. » (M.LGA : p. 288).

Cette définition linguistique du phonème – à laquelle renvoie, comme nous l'avons vu plus haut, la notion de concept opérationnel dans sa dimension réaliste, c'est-à-dire gagée sur la réalité de la substance dans le cadre d'une reconstruction phonologique du donné – est cependant liée à une opération d'abstraction, au sens martinettien. Martinet écrivait ainsi dans « Les choix du locuteur » (1966) :

« Le phonème n'est plus une "intention de son", il est l'ensemble des éléments physiques qui lui permettent de rester distincts des autres phonèmes de la langue. Ces éléments physiques *pertinents* ne sont jamais isolables autrement que par la pensée, de la gangue des éléments non pertinents qui nécessairement accompagnent chacune de ses réalisations : qualités particulières de la voix du locuteur, nuances articulatoires caractéristiques de son origine géographique ou de sa profession, influence des phonèmes voisins dans le discours. Mais, qu'ils ne soient pas physiquement isolables n'empêche pas qu'ils soient réellement, physiquement, présents. Tout ce qu'on appelle la structure de la langue repose, en dernière analyse, sur cette réalité physique pertinente des phonèmes. Il ne faut pas croire que parce qu'il est impossible d'isoler, par une opération matérielle, la réalité pertinente, cette réalité n'ait pas d'existence physique ; la pertinence phonologique se trouve à tous les points du circuit de la parole : au niveau des articulations, à celui des vibrations qui vont de bouche à oreille, dans ce dernier organe et tout le long des parcours nerveux qui se dirigent vers le cerveau et qui en partent. Comme la pertinence phonologique n'est pas de ces choses dont l'homme prend naturellement conscience, on n'est guère enclin à en chercher des traces sur le plan purement mental. Troubetzkoy, en réponse à ceux qui étaient tentés de ne voir dans le phonème qu'un concept opérationnel, a montré que les rimes, les assonances et certains jeux étaient la preuve de la "réalité psychologique des phonèmes". Mais, même parmi les théoriciens, cet aspect de la question n'a guère retenu l'attention. L'enseignement de ce chapitre de la linguistique fonctionnelle qu'est la phonologie, c'est que chaque langue retient, pour assurer la communication entre ses usagers, certains traits de la réalité et que la réalité linguistique ainsi dégagée se manifeste dans le comportement des locuteurs, sans qu'il soit nécessaire ni même indiqué pour le linguiste de se poser la question de savoir si cette réalité linguistique doit se retrouver dans les vibrations sonores, dans les articulations bucco-pharyngales, au niveau de la perception auditive, dans le flux de la pensée ou dans les mouvements de l'âme. » (M.Cho. : p. 321-322).

La position martinettienne apparaît ici de manière extrêmement claire. La réalité linguistique est définie comme réalité observable, obtenue par abstraction, et comme représentation – le modèle de « Structure et langue²³⁰ » – d'une réalité d'un autre ordre, présente dans le comportement langagier : physique d'abord, puisque la réalité linguistique est une abstraction par rapport au donné de la réalité physique, psychologique ensuite, puisqu'il s'agit de l'instrument de communication de locuteurs²³¹. On retrouve d'ailleurs dans « Les choix du locuteurs » la distinction d'*Économie des changements phonétiques* entre linguistique descriptive et linguistique diachronique. Martinet ajoute en effet :

²³⁰ Voir M.St. : p. 293-295, cité ci-dessus.

²³¹ Ainsi la linguistique est-elle caractérisée, dans « Languages in Contact » (1953), comme une « research involving man's psychic activity » [« recherche impliquant l'activité psychique de l'homme »] (M.LIC : p. 190).

« Lorsque, toutefois, on cherche non plus uniquement à définir une méthode de description des langues, mais à comprendre le fonctionnement de ces instruments de communication et, en particulier, la façon dont une langue peut changer – ce qui est le cas de toute langue à chaque instant – sans que son fonctionnement en soit jamais affecté, on se rappelle que telle réalité physique n’est pertinente que parce qu’elle est seule à distinguer entre deux unités figurant sur un même axe paradigmatique, c’est-à-dire deux unités qui, par définition, s’excluent l’une l’autre à un certain point de la chaîne parlée. En d’autres termes, la pertinence est conditionnée par un rapport qui s’établit, non point dans la chaîne parlée, mais à l’intérieur de cette organisation dont on doit postuler l’existence chez chacun des usagers d’une langue. Ceci veut dire que la nécessité pour celui qui parle d’émettre tel message plutôt que tel autre (*prends la lampe* au lieu de *prends la rampe*), un message cohérent au lieu d’un message partiellement incompréhensible (*prends la lampe* au lieu de *prends la *sampe*) l’amène à chaque point à *choisir* tel phonème au lieu de tel autre²³², *l* au lieu de *r* ou de *s*. Le locuteur n’aurait aucune difficulté à dire *rampe* ou *sampe* au lieu de *lampe*, mais c’est *lampe* qu’il veut dire parce que c’est bien la lampe que doit prendre celui à qui il s’adresse.

L’emploi du verbe choisir pour décrire l’acte du locuteur qui articule un des phonèmes de l’énoncé, a été souvent critiqué. Celui qui parle, argue-t-on, ne saurait choisir un phonème particulier ; ce qu’il choisit, ce sont les mots successifs dont se compose son message. Mais, une fois un mot choisi, les phonèmes qu’il doit employer lui sont dictés par le choix même du mot. Pour certains, il ne serait même plus question de phonèmes successifs ; l’articulation de chaque mot correspondrait à une habitude bien définie, ce qui exclurait toute nécessité, voire toute possibilité d’analyse. Celle qu’opèrent les phonologues serait, simplement, un effort pour ordonner les faits de façon peut-être arbitraire, mais pragmatiquement recommandable.

L’enseignement des “aprioristes” pourrait contribuer à confirmer certains esprits dans leur croyance que les résultats de l’analyse phonologique ne correspondent à rien de réel dans le comportement linguistique des sujets. Mais toute l’expérience amassée par les linguistes depuis que leur discipline s’est constituée et bien antérieurement à l’apparition de la phonologie sur la scène vient infirmer le point de vue selon lequel l’articulation des signes linguistiques en phonèmes serait une invention des chercheurs. Citons, avant toute chose, l’existence de la graphie alphabétique qui ne fait que transposer sur le plan de la perception visuelle les unités distinctives discrètes constitutives des messages parlés. Il y a, d’autre part, les observations qui ont établi que les changements phoniques ne se font pas au hasard, mais selon la règle qu’un même son (phonème) placé dans un contexte phonique identique, dans une langue donnée, à un certain point du temps, évolue de la même façon. Ceci n’a évidemment de sens que si, d’un mot à un autre, un segment peut être considéré comme *le même* (le son *o* à la finale de *bureau* étant le même que celui de la finale de *sureau*) et si tous les mots de la langue sont composés intégralement de segments qui sont *les mêmes* que ceux qu’on rencontre dans d’autres mots de la langue. En fait, la régularité des changements phonétiques ne peut s’expliquer que si l’on suppose une solidarité de toutes les réalisations d’un même phonème de telle sorte que le sens des différents mots dans lequel le phonème est représenté est sans effet sur l’articulation dudit phonème. Ceci laisse penser qu’à chaque phonème correspond une habitude articulatoire unique dont le résultat phonique ne saurait normalement être modifié que du fait de la nécessité d’adapter l’articulation du phonème à celle de ses voisins dans la chaîne parlée. Reste enfin à rappeler l’existence des allitérations, des assonances et des rimes qui établit l’identité fonctionnelle de

²³² Le passage de « Les problèmes de la phonétique évolutive » (M.Pr. : p. 50) que nous avons cité plus haut relevait de la même argumentation, Martinet concluant : « A chaque point du discours, il y a donc *choix d’un phonème* parmi tous ceux qui pourraient paraître dans le même contexte si le message à transmettre était autre. » (M.Pr. : p. 50). Pour cette argumentation, voir M.Pr. : p. 49-50, cité dans le chapitre 2.

segments phoniques appartenant à des mots et des énoncés différents en dépit de minimes déviations dues au contexte.

La réalité de l'articulation phonématique est donc hors de doute. Mais il reste à considérer l'objection élevée contre l'emploi du terme "choisir" pour désigner l'acte de celui qui, ayant déjà prononcé *répu...*, émet *t* au lieu de *d*, *l* ou *gn* parce qu'il veut dire *réputation* et non *répudiation*, *répulsion* ou *répugnance*. Ce qu'implique "choisir", lorsqu'on l'emploie dans ce cas, c'est le fait qu'après le *u* de *répu...* le locuteur français n'aurait eu aucune difficulté à articuler une des consonnes quelconques de la langue et notamment *d*, *l* et *gn* qui se trouvent effectivement suivre *répu...* dans certains mots. S'il a articulé *t* au lieu d'une quelconque de celles-ci, c'est que son désir de dire *réputation* et non quelque autre chose l'a emporté sur tout autre élément de détermination qui aurait pu, par exemple, l'amener à s'interrompre et à ne faire suivre *répu...* d'aucun autre son. Qu'on songe aux lapsus et à tout ce qu'en a tiré la psychanalyse. Ils montrent avec toute la clarté désirable qu'à côté des facteurs de détermination dus au désir d'émettre tel message, il peut en exister d'autres qui l'emporteront dans certaines circonstances : tel qui désire dire *chapeau* dira *chameau*. Si "choisir" a un sens, c'est bien celui de se laisser déterminer par ses besoins, ses préférences, son bon sens, ses préjugés et ceux de son entourage ou des gens qu'on admire et qu'on imite. » (M.Cho. : p. 322-324).

Il insiste cependant à nouveau, en conclusion de son texte, sur la notion de réalité observable :

« La façon dont nous avons été amenés ci-dessus à préciser, en termes de comportement linguistique, ce que nous entendons par "choix" illustre comment le linguiste doit s'efforcer de cerner l'objet de sa recherche et d'en définir les données en référence aux fonctions des éléments en cause, sans s'astreindre à préciser ce qui, dans cet objet, ressortit à l'activité de l'esprit et ce qui appartient aux domaines de la physiologie et de l'acoustique. Quelle que soit la façon dont le linguiste procède, en fait, dans sa recherche, qu'il utilise l'introspection ou qu'il l'écarte, qu'il procède par intuition, qu'il fasse ou non appel au "sentiment linguistique" de ses informateurs, il lui faudra toujours, en dernière analyse, se référer à des données vérifiables, enregistrées ou transcrites, s'il désire s'assurer l'assentiment de ses pairs et participer à l'entreprise collective de la science. » (M.Cho. : p. 327)

notion que l'on retrouve ensuite, dans le cadre d'une formulation beaucoup radicale, dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975) :

« By "formalization" I mean the conscious and systematic omission of a number of observable features as irrelevant or subordinate : positing phonemes, i.e., disregarding allophonic variations, is a fairly general formalizing technique in contemporary linguistics. Formalization normally entails the setting up of discrete units by means of methodological tricks, such as "commutation" or "minimal pairs", which, in a first stage, are correctly viewed as heuristic devices, but finally become established as the sole scientific criteria of the existence of linguistic units : a phoneme exists *by virtue* of some minimal pairs, it is a minimal successive distinctive unit, and it is inappropriate, almost indecent, to speculate as to its psychological or physiological identity²³³. » (M.In. : p. 31).

²³³ « Par "formalisation", j'entends l'omission consciente et systématique d'un certain nombre de traits observables comme étant non-pertinents ou subordonnés : postuler des phonèmes, c'est-à-dire négliger les variations allophoniques, est une technique de formalisation assez générale dans la linguistique contemporaine. La formalisation implique normalement l'établissement d'unités discrètes au moyen de ruses méthodologiques telles que la "commutation" ou les "paires minimales" qui, au début, sont considérées avec raison comme des

La réalité fonctionnelle martinettienne apparaît ainsi avant tout comme une réalité observable, et autonome parce qu'observable, appréhension qui, cependant, implique le postulat d'une réalité autre, psycho-physiologique, que la réalité linguistique représente tout en s'identifiant avec elle. Le réalisme martinettien, d'une certaine manière, est double : il est d'une part postulat d'une réalité, à laquelle renvoie la définition martinettienne de la structure comme structure fonctionnelle, corrélative d'une conception de la langue comme instrument de communication²³⁴, et d'autre part méthode de description, d'appréhension et de construction de l'objet, celle d'une représentation fondée sur la sélection, qui définit la réalité linguistique comme réalité observable et fonde par là même la réalité sur la substance.

La notion martinettienne de réalité fonctionnelle, impliquant une problématique analytique et corrélative d'un donné de la structure que la notion de fonction ne fait que confirmer en essayant de le fonder, renvoie donc en dernière analyse à une gnoséologie particulière²³⁵, dont les traits constitutifs sont le recours à une définition préalable de l'objet et

procédés heuristiques, mais qui en viennent finalement à constituer les seuls critères scientifiques de l'existence des unités linguistiques : un phonème existe *en vertu de* quelques paires minimales, c'est une unité distinctive successive minimale, et il est inopportun, presque indécent, de spéculer relativement à son identité psychologique ou physiologique. »

²³⁴ On note à ce propos que la notion de choix qui est liée au postulat d'existence d'une réalité psycho-physiologique implique des unités maniables. Nous reviendrons *infra* sur cette dimension de la langue martinettienne.

²³⁵ Il est notable, dans cette perspective, que l'on trouve chez Jakobson des positions relativement analogues à celles de Martinet. On retrouve en premier lieu chez Jakobson le parallélisme psycho-fonctionnel. On lit ainsi dans *Six leçons sur le son et le sens* : « C'est seulement par l'analyse du fonctionnement des sons dans la langue qu'on peut établir le système des phonèmes de la langue donnée. Ščerba et quelques autres élèves de Baudouin de Courtenay ont préféré recourir à une méthode différente, celle de l'introspection psychologique. Ils ont fait appel à la conscience linguistique du sujet parlant. Suivant leur conception, le phonème est une représentation acoustico-motrice que la conscience du sujet parlant est à même de dégager. Il est vrai que les éléments indépendamment distinctifs de la langue se présentent à la conscience beaucoup plus nettement que ceux qui sont dépourvus de fonction distinctive. Mais le fait primaire, c'est précisément la valeur distinctive de tel ou tel élément, tandis que la présence à la conscience n'est que le résultat de cette valeur. Il est donc tout à fait logique de prendre pour critère de l'analyse le fait primaire, c'est-à-dire la valeur distinctive des éléments analysés, et non le fait secondaire, c'est-à-dire notre attitude plus ou moins consciente vis-à-vis de ces éléments. Ce dernier critère nous fait passer du domaine de la linguistique à celui de la psychologie. Mais le plus grand inconvénient de ce critère, c'est que les limites entre le conscient et l'inconscient sont très floues pour tout ce qui concerne la langue et ses éléments. En règle générale, la langue n'est pas pour nous un but en soi mais seulement un moyen, et d'ordinaire les éléments de la langue restent en dessous du seuil de notre dessein réfléchi. Comme disent les philosophes, l'activité linguistique fonctionne sans se connaître. Et même si un sujet sans éducation particulière parvient à extraire certaines unités fonctionnelles de la langue, notamment des phonèmes ou des catégories grammaticales, il n'est pas en état de dégager les lois de leurs rapports, c'est-à-dire le système des catégories grammaticales ou le système des phonèmes. Il est caractéristique que, fondant son étude des phonèmes sur la conscience des sujets parlants, Ščerba se voit [*sic*] forcé de renoncer à toute classification de ces unités. » (*J.Leç.* : p. 52-53). En second lieu, les réflexions jakobsoniennes sur le mode d'existence des phonèmes et plus généralement des valeurs linguistiques témoignent d'un type de construction de l'autonomie de la linguistique proche de celui de Martinet. On lit en effet également, à nouveau dans *Six leçons sur le son et le sens* : « L'analyse structurale du phonème demande encore à être faite, et au lieu de cette analyse nous trouvons dans la plupart des études sur le phonème avant tout une discussion acharnée sur son mode d'existence. Une de ces études, celle du linguiste polonais Witold Doroszewski, porte un titre éloquent : *Autour du phonème* ; d'habitude, c'est en effet aux alentours du phonème qu'on continue d'amener le lecteur au lieu de l'introduire immédiatement à l'intérieur. L'héritage latent de la "psychophonétique" vit toujours, et, tout en reconnaissant que le phonème est un phénomène linguistique défini par sa fonction, on continue à se demander obstinément et naïvement : mais où siège-t-il donc, ce phénomène linguistique ? On continue à rechercher les correspondances des phonèmes dans l'esprit des sujets parlants. Aussi étrange que cela soit, les linguistes qui étudient le phonème

sont surtout enclins à discuter son mode d'existence. Ils s'attachent ainsi à une question dont la réponse se trouve évidemment hors de la linguistique.

Le problème ontologique de savoir quelle forme de réalité se cache derrière la notion de phonème ne contient véritablement rien de spécifique pour l'idée du phonème. Ce n'est qu'un cas particulier d'un problème beaucoup plus large : quel genre de réalité peut-on attribuer à toute valeur linguistique et même à toute valeur en général ? Abordons par exemple la plus petite unité grammaticale (soit racine, soit simple suffixe ou préfixe), ce qu'on appelle "morphème" en linguistique moderne, d'après le terme forgé par Baudouin de Courtenay. Eh bien, si c'est sur la réalité psychologique que nous sommes résolus de fonder l'être d'un morphème et du morphème en général, l'être d'un mot et du mot, d'une partie du discours et des parties du discours, l'être d'une norme syntaxique et de la norme syntaxique, enfin l'être d'une langue donnée et de la langue en général, bref si nous sommes résolus à fonder sur la psychologie l'être des valeurs linguistiques et de leurs systèmes, *eo ipso* nous sommes obligés de reconnaître également la base purement psychologique du phonème et de toute valeur phonologique. Mais, si nous considérons toutes les valeurs linguistiques mentionnées comme un bien social, comme un produit de la culture, le phonème se soumet automatiquement au même mode d'interprétation. Enfin, un savant qui conçoit la notion de valeur comme une hypothèse de travail, comme une sorte de fiction, comme un simple moyen heuristique (supposition nécessaire pour l'analyse scientifique) sans attribuer à cette notion de valeur une réalité objective, ce savant devra traiter de la même façon aussi la notion de phonème. Et ainsi de suite.

A peu d'exceptions près, la discussion des linguistes sur l'essence du phonème a simplement répété les fameux débats philosophiques entre les nominalistes et les réalistes, les adeptes du psychologisme et ceux de l'antipsychologisme, etc. ; en outre, elle l'a fait avec des moyens insuffisants. Ainsi, il est inutile de discuter à nouveau la légitimité de la conception psychologique du phonème après la fameuse campagne du phénoménologue Husserl et de ses adeptes contre l'application d'un psychologisme périmé à la théorie des valeurs. Les tentatives de quelques linguistes pour réfuter la réalité objective des phonèmes reflètent au fond, bien que d'une manière involontaire et imparfaite, les idées paradoxales du philosophe Bentham et de ses continuateurs sur la nécessité des valeurs fictives. Ces intrusions des linguistes dans des sphères qui leur sont étrangères nous semblent ou bien superflues ou bien directement dangereuses. » (*J.Leç.* : p. 65-67). Jakobson argumente ensuite « en faveur de l'autonomie du phonème » (*J.Leç.* : p. 68), contre Schmitt « qui a essayé d'abolir la notion de phonème par des arguments quasi-psychologiques sans être versé lui-même dans les questions de psychologie » (*J.Leç.* : p. 67). Les arguments sont proches de ceux de Martinet, Jakobson convoquant les contrepétories et les jeux sur le signifiant, puis le fait que « même quand le mot est inconnu, ses phonèmes nous permettent de lui assigner une place virtuelle dans notre langue et de reconnaître la différence des mots, c'est-à-dire la différence de leurs significations » (*J.Leç.* : p. 69). Voir, pour l'ensemble du développement, *J.Leç.* : p. 65-69. Voir aussi J.Zu. : p. 281-284. Enfin Jakobson, tout comme Martinet, bien qu'avec des enjeux différents (voir *infra*), oppose à la conception fictionnaliste du phonème la réalité des traits pertinents. On lit ainsi dans « Phonology and Phonetics » : « D'après une opinion dont Twaddell fut le défenseur le plus efficace, mais qui est latente dans les ouvrages de nombreux autres auteurs, les phonèmes sont des unités abstraites et fictives. Aussi longtemps que cela signifie simplement que tout concept scientifique est une construction fictive, il s'agit là d'une attitude philosophique qui ne peut affecter l'analyse phonématique. Le phonème, en ce cas, est une fiction, de la même manière que le morphème, le mot, la phrase, la langue, etc. Si toutefois l'analyse oppose le phonème et ses composants au son, comme étant de simples artifices utilisés dans la recherche mais n'ayant pas de corrélat nécessaire dans l'expérience concrète, une telle hypothèse va dénaturer les résultats de l'analyse. Croire que le choix parmi les phonèmes auxquels nous pourrions assigner un son pourrait à l'occasion se faire arbitrairement et même au hasard, c'est compromettre la valeur objective de l'analyse phonématique. Ce danger peut cependant être évité par l'exigence méthodologique que chaque trait distinctif, et en conséquence chaque phonème, ait un corrélat constant à chaque étape de l'acte de parole et puisse ainsi être identifiable à tous les niveaux accessibles à l'observation. Notre connaissance actuelle des aspects physiques et physiologiques des sons de la parole est suffisante pour satisfaire à cette exigence. L'identité d'un trait distinctif à travers ses diverses réalisations peut maintenant être démontrée objectivement. » (*J.PP.* : p. 113-114) [« According to the opinion most effectively launched by Twaddell in 1935, but latently tinging the writings of various other authors, phonemes are abstractional, fictitious units. As long as it means nothing more than that any scientific concept is a fictional construct, such a philosophical attitude cannot affect phonemic analysis. Phoneme, in this case, is a fiction, in the same way as morpheme, word, sentence, language, etc. If, however, the analyzer opposes the phoneme and its components to sound as a mere contrivance having no necessary correlate in concrete experience, such an assumption will distort the results of the analysis. The belief that the choice among the phonemes to which we might assign a sound could upon occasion be made arbitrarily, even at random, threatens the objective value of phonemic analysis. This danger may, however be avoided by the

le double primat de l'observable et de la substance, c'est-à-dire, ainsi que nous essaierons de le montrer dans ce qui suit, d'une part l'impossibilité et le refus du concept (B), et d'autre part, conséquemment, un profond ancrage dans la problématique des rapports son/sens (C).

***B. Le principe de pertinence comme principe d'épistémologie générale :
l'abstraction martinettienne***

1. PRINCIPE DE PERTINENCE ET SCIENCE : LA THÉORISATION IMPOSSIBLE

Comme nous l'avons vu ci-dessus, la notion de principe de pertinence renvoie à une conception particulière de la science, qui subordonne celle-ci à la définition d'un point de vue, d'un « principe d'abstraction » (M.Su. : p. 72) qui confère à chaque science particulière, ainsi constituée, son autonomie et son unité. On lit ainsi dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

« La linguistique fonctionnelle qu'on présente ici se place dans la ligne de la phonologie pragoise. Elle a été désignée comme telle, pour la distinguer des autres tendances structuralistes, après la seconde guerre mondiale, en 1946, à Londres (*Phonology as Functional Phonetics*, Londres, 1949), en 1961, à Oxford (*A Functional View of Language*, Oxford, 1962), et, plus récemment, dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (Paris, 1979). Le terme de "fonctionnel" y est pris au sens le plus courant du terme et implique que les énoncés langagiers sont analysés en référence à la façon dont

methodological demand that any distinctive feature and, consequently, any phoneme treated by the linguist, have its constant correlate at each stage of the speech event and thus be identifiable at any level accessible to observation. Our present knowledge of the physical and physiological aspects of speech sounds is sufficient to meet this demand. The sameness of a distinctive feature throughout all its variable implementations is now objectively demonstrable. » (J.PP : p. 472-473)]. On lisait de même un peu plus haut, avant le développement sur les conceptions « externes » dont relève la conception fictionnaliste : « Pour ce qui est des liens qui unissent, et des frontières qui séparent, la phonologie (particulièrement la phonématique) et la phonétique, la question cruciale est celle de la nature de la relation qui existe entre les entités phonologiques et le son. Dans la conception de Bloomfield, les phonèmes d'une langue ne sont pas des sons, mais simplement des traits phoniques liés ensemble, "que les sujets parlants ont été entraînés à produire et à reconnaître dans le flux des sons de la parole – tout comme les automobilistes sont entraînés à s'arrêter devant un signal rouge, qu'il s'agisse d'un signal lumineux électrique, d'une lampe, d'un drapeau, ou de quoi que ce soit d'autre, et bien que le rouge comme abstraction désincarnée n'existe pas en dehors de ces signaux effectifs." Le sujet parlant a appris à faire certains mouvements producteurs de sons de telle manière que les traits distinctifs soient présents dans les ondes sonores, et l'auditeur a appris à les extraire de ces ondes. Cette conception immanente, interne, si l'on peut dire, qui localise les traits distinctifs et les faisceaux qu'ils constituent à l'intérieur des sons de la parole, que ce soit au niveau moteur, acoustique ou auditif, est la prémisse la plus appropriée aux opérations phonématiques, et cela en dépit des mises en questions répétées dont elle a été l'objet, de la part de conceptions "externes" qui, de diverses manières, dissocient les phonèmes des sons concrets. » (J.PP : p. 108) [« For the interconnection and delimitation of phonology (especially phonemics) and phonetics, the crucial question is the nature of the relationship between phonological entities and sound. In Bloomfield's conception, the phonemes of a language are not sounds but merely sound features lumped together "which the speakers have been trained to produce and recognize in the current of speech sounds – just as motorists are trained to stop before a red signal, be it an electric signal-light, a lamp, a flag, or what not, although there is no disembodied redness apart from these actual signals." The speaker has learned to make sound-producing movements in such a way that the distinctive features are present in the sound waves, and the listener has learned to extract them from these waves. This so-to-speak INNER, immanent approach, which locates the distinctive features and their bundles within the speech sounds, be it on their motor, acoustical or auditory level, is the most appropriate premise for phonemic operations, although it has been repeatedly challenged by OUTER approaches which in different ways divorce phonemes from concrete sounds. » (J.PP : p. 468)].

ils contribuent au processus de communication. Le choix du point de vue fonctionnel dérive de la conviction que toute recherche scientifique se fonde sur l'établissement d'une pertinence et que c'est la pertinence communicative qui permet de mieux comprendre la nature et la dynamique du langage. Tous les traits langagiers seront donc, en priorité, dégagés et classés en référence au rôle qu'ils jouent dans la communication de l'information. » (M.Poi. : 53)

et de même dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » :

« Le choix d'une pertinence n'est pas, proprement, un trait qui caractérise le comportement scientifique, mais le conditionnement même de toute science. Il n'y a pas si longtemps que la chose a été explicitée et, aujourd'hui encore, beaucoup de chercheurs ne sont pas conscients du fait que leur progression est guidée par une pertinence. La nécessité du choix d'une pertinence résulte du fait que la description intégrale d'un objet donné est impossible, voire impensable, et que le seul moyen d'atteindre, dans ce cas, à la précision et à l'exhaustivité consiste à choisir un point de vue parfaitement défini. » (M.Sci. : p. 51)

et dans « Une langue et le monde » (1980)²³⁶ :

« Une science ne peut se constituer comme distincte d'une réflexion métaphysique ou philosophique que dans la mesure où l'on a choisi pour elle une pertinence, un critère sélectif, qui lui permet de rendre précisément compte de certains faits, mais qui s'oppose à toute prétention qu'elle pourrait avoir de présenter intégralement le monde dans son infinie variété. » (M.Mon. : p. 163).

Or, il faut noter que, dans le cadre d'une telle gnoséologie, l'objet est donné. Il est donné, en premier lieu, comme domaine. Martinet écrit ainsi, dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » :

« La critique à laquelle Hjelmslev soumet la linguistique telle qu'elle a été pratiquée jusqu'ici, paraîtra sans doute injuste à beaucoup, ou tout au moins fort exagérée. Lorsque des générations de savants ont recherché la nature des changements linguistiques, il est possible qu'ils s'y soient mal pris ; il est certain qu'ils ont eu tort de croire qu'il abordait [*sic*] ainsi le seul véritable problème linguistique. Mais ce qu'ils visaient à élucider était bien du domaine de la réalité linguistique, et non de celui de la préhistoire, de la physiologie ou de la sociologie, même s'ils utilisaient à leurs fins ces diverses disciplines. La linguistique structuraliste des dernières décades a pu commettre des erreurs de méthode, mais sa fin dernière a toujours été la connaissance de la langue en tant que telle. » (M.Su. : p. 87).

²³⁶ Voir encore, dans « La syntaxe de l'oral » (1990) : « Avant d'essayer de définir ce qu'est la syntaxe, il convient ici, comme à chaque temps de toute recherche scientifique, d'envisager les faits sous l'angle de leur pertinence, et, en linguistique, sous celui de leur pertinence communicative. » (M.Or. : p. 402-403), et dans les *Mémoires d'un linguiste*, d'une part à l'entrée « Pertinence » du glossaire : « Le choix d'une pertinence fonde toute science. Il permet de ne retenir, des faits observés, que ce qui concerne la recherche qu'on désire poursuivre. » (M.Mé. : p. 377) et, d'autre part dans le corps de l'ouvrage, en réponse à la proposition de Georges Kassai « *Dois-je comprendre que vous voulez, avant tout, convaincre vos auditoires que la linguistique est une science, et la littérature un domaine où ce qui importe est une réaction personnelle ?* » (M.Mé. : p. 32) : « C'est bien cela. Ce qui compte, d'une part, est l'observation objective de la réalité au nom d'une pertinence. D'autre part, les réactions intimes du locuteur. » (M.Mé. : p. 32).

Ce « domaine de la réalité linguistique²³⁷ » renvoie à un objet donné dès l'abord comme linguistique, et qu'il s'agit seulement de soumettre à une analyse de type linguistique, grâce à l'adoption d'un point de vue adéquat. Martinet écrit ainsi, dans « Pour une linguistique des langues », qu'une science se définit d'une part par son objet, et d'autre part par le point de vue qu'elle adopte :

« Une des chances du fonctionnalisme linguistique est de n'avoir jamais fait l'objet d'un engouement ou d'une mode. Il a pu indirectement profiter de la faveur dont a joui la linguistique structurale auprès des spécialistes des sciences de l'homme. Mais, alors que le structuralisme gagnait du terrain en soulignant son application à de nouveaux domaines, le fonctionnalisme qui, au contraire, ne cessait de mettre en valeur la spécificité de ses démarches, devait nécessairement éloigner tous ceux pour qui la linguistique n'était qu'une voie d'accès à autre chose, une discipline dont on pouvait attendre un modèle général du type de celui qu'esquissa Hjelmslev dans les dernières pages des *Prolégomènes*.

Ceci ne veut pas dire que le fonctionnalisme tel qu'il s'est développé en linguistique ne comporte pas de message pour d'autres ordres de recherche. Ce message est le principe de pertinence selon lequel une science se définit par le choix qu'elle fait, non seulement d'un type d'objet, mais d'une vision particulière de cet objet. Pour la linguistique, l'objet est le langage humain dans ses variétés, les langues, et la vision, celle qui est guidée par la pertinence communicative. [...] Cette pertinence communicative vaudra, naturellement, pour l'étude d'autres systèmes de communication, ceux dont traite la sémiologie. Mais, pour toute autre branche de la connaissance, il convient de retrouver une pertinence spécifique, et non d'y transférer métaphoriquement les concepts avec lesquels on opère en linguistique. C'est, malheureusement, à partir de transferts de ce type que s'est développé le structuralisme philosophique d'aujourd'hui. » (M.Pou. : p. 15-16).

On lit de même dans *Évolution des langues et reconstruction* (1973-1975) :

« On répète volontiers, depuis plus de vingt ans, que la linguistique est une science pilote. Nous dirons plutôt qu'elle a, pour la première fois, fait la preuve qu'on peut opérer avec des grandeurs discrètes lorsqu'on traite de certains aspects du comportement humain. Mais il convient d'ajouter que si les progrès réalisés par la recherche linguistique des quarante dernières années peuvent être une source d'inspiration pour les spécialistes des autres sciences de l'homme, ce ne saurait être au niveau des emprunts de vocabulaire et des transferts métaphoriques : toute science doit dégager sa propre pertinence et en déduire ses propres méthodes ; la pertinence communicative de la linguistique fonctionnelle et structurale ne saurait être adoptée par toutes les sciences de l'homme sans risque de négliger ce qui, dans un domaine, est l'essentiel, au profit de ce qui n'y est que secondaire ou adventice. Dans l'étude du vêtement comme aspect du comportement humain, par exemple, ce serait une erreur lourde de conséquences de ne pas partir de la fonction protectrice et de ne la garder constamment en mémoire, même lorsqu'on aborde l'étude des fonctions d'information sociale ou sexuelle qu'assument fréquemment certaines pièces de l'habillement. Ce qu'il faut donc essentiellement retenir de

²³⁷ Pour cette notion, voir encore, dans « La vie secrète du langage » : « Mais il est de son devoir d'analyste [au linguiste] de soumettre à l'examen toutes les manifestations de ce qu'il estime être son domaine, le langage de l'homme. » (M.Vi. : p. 69). Il est question, ici, de l'intérêt que les linguistes devraient porter à la stylistique dans la mesure où ils sont « bien équipés pour entreprendre sur un plan strictement objectif, l'examen des écarts que fait subir à l'énoncé l'élaboration stylistique. » (M.Vi. : p. 68). On lira de même dans la postface de l'édition de 1973 des *Éléments de linguistique générale* que « [l]'étude du style [...] appartient de plein droit à la linguistique » (M.Él.1973 : p. 210).

l'expérience linguistique, c'est la nécessité, pour toute discipline, de déterminer exactement, non seulement son objet, mais l'angle sous lequel cet objet doit être considéré. » (M.ELR : p. 5-6)

et dans « Fonction et pertinence communicative » :

« Le principe qui est à la base de toutes ces hiérarchies est le principe de pertinence qui a été énoncé par Karl Bühler, à Vienne, dans les années 1920, et ce principe de pertinence est celui qui est à la base de toute la linguistique fonctionnelle. Mais c'est aussi celui qui, inconsciemment, a présidé à l'établissement de toutes les sciences de la nature ou humaines. Chaque science est caractérisée, moins par le choix des objets que par le choix de certaines caractéristiques de ces objets. Chaque science est fondée sur une pertinence. En linguistique fonctionnelle, nous estimons que la pertinence est la pertinence communicative. Ceci ne veut pas dire que nous ne pourrions pas envisager les faits de langue du point de vue d'une autre pertinence. » (M.Pe. : p. 122-123).

L'objet, dans cette perspective, ne sera pas construit (au sens bachelardien), mais seulement appréhendé d'une certaine manière, puisqu'il s'agit d'un point de vue appliqué à un objet, et non constitutif de celui-ci – fût-il, comme l'affirment les structuralistes, constitutif d'un autre objet : la structure, mais qui n'est ainsi qu'une « abstraction » par rapport à un premier. En témoignent, dans « Fonction et pertinence communicative », l'affirmation que plusieurs pertinences peuvent être appliquées à un même objet, mais surtout, dans « Pour une linguistique des langues », cette idée qu'un principe de pertinence peut être commun à plusieurs sciences, qui se distingueront dès lors par leur objet, et, en troisième lieu, dans *Évolution des langues et reconstruction*, la reconnaissance de la nécessité de « déterminer exactement », outre son point de vue, son objet.

En second lieu, l'objet d'une science fondée sur le principe de pertinence est donné avec le point de vue adopté lui-même, dont la détermination suppose une définition préalable. C'est ce qui apparaît très nettement dans ce passage de « Où en est la phonologie ? » :

« Soit une fraction quelconque d'une chaîne parlée. On peut la considérer comme un phénomène physique perçu acoustiquement et enregistrable visuellement. L'erreur de certains phonéticiens est de ne pas faire le départ entre ce qui, dans ce phénomène, pourrait intéresser, d'une part le physicien ou, si l'on examine sa production, le biologiste, et, d'autre part, ce qui doit retenir l'attention du linguiste. Le langage a pour l'homme un but qui est d'agir sur ses semblables. C'est un outil, d'une grande complexité certes, mais un outil tout de même, et si nous en voulons saisir la nature proprement linguistique, il nous faut l'examiner, comme nous le ferions de tout autre outil, en considérant les éléments qui en assurent le fonctionnement. C'est du point de vue de la fonction, et de celui-là seulement, que nous pouvons nous prononcer sur l'identité ou la non-identité des éléments linguistiques. Soit un outil, au sens courant et vulgaire du terme, comme la clé. Sa fonction est de fermer et d'ouvrir une porte. Le point de vue du serrurier rappelle celui de l'interlinguiste, du constructeur de langue, qui doit s'efforcer, non seulement d'assurer un fonctionnement satisfaisant de l'outil, mais également de plaire à une clientèle en flattant ses goûts ou ses préjugés (la mode). Notre point de vue de linguiste est plutôt celui de l'utilisateur qui a un certain nombre de portes qu'il veut pouvoir ouvrir et fermer, et un certain nombre de clés. S'il veut les ranger sur un tableau, il ne s'aviserait pas de pendre au même clou toutes celles qui sont faites d'un même métal, ou encore toutes celles dont l'anneau présente une forme identique ou les mêmes ornements. S'il veut faire œuvre utile, il réunira celles qui ouvrent et ferment les mêmes

portes. S'il désire qu'un serrurier lui forge une clé qu'il ne possède qu'à un seul exemplaire et dont il ne peut se débarrasser, il indiquera à l'artisan un certain nombre de traits : longueur minima de la tige, sa nature pleine ou creuse, la largeur du panneton et les dimensions de ses dentations. Le serrurier pourra, s'il le juge bon, donner à l'anneau une forme particulière ou employer un métal ou un alliage autre que celui de l'exemplaire qui a servi aux mesures. Cela n'empêchera pas l'usager d'accrocher les deux clés, l'ancienne et la nouvelle, au même clou et de considérer qu'en pratique les deux clés sont interchangeables et identiques. Le rangement des clés sur le tableau est une classification fonctionnelle. Et comme les clés sont faites pour ouvrir et fermer les portes, c'est la seule qui soit pertinente. Sont seules à retenir pour identifier et classer les clés, les caractéristiques de la tige et du panneton qui assurent le fonctionnement satisfaisant de l'objet²³⁸. » (M.Ou. : p. 66-67).

On mesure à nouveau, à la lecture de ce passage, les enjeux de la notion de domaine, qui conduit, parce qu'elle obscurcit la nécessité de constituer l'objet, à l'acceptation d'une définition évidente de l'objet à décrire : la définition, traditionnelle, de la langue comme un instrument de communication, sur laquelle fera fond la démarche scientifique ainsi réduite à l'adoption d'un point de vue. On lit de même dans *Phonology as Functional Phonetics* :

« Pour les phonologues, il n'existe qu'un critère et un seul : ce sont les fonctions linguistiques des éléments qu'il étudie. Ce n'est pas un hasard que ce point de vue fonctionnel a été adopté. Il découle de la conception du langage comme un moyen de communication, comme un outil d'un usage précis²³⁹. » (M.PFP : p. 44).

Une telle conception est fondée sur l'expérience du linguiste, comme l'écrit Martinet dans « Pour une linguistique des langues » :

« Une expérience déjà longue montre que c'est son usage comme instrument de communication qui détermine la forme que prend le langage dans une communauté

²³⁸ Cette comparaison avec le lot de clefs revient dans « Fonction et structure en linguistique » : « Lorsqu'il s'agit, au contraire, d'examiner scientifiquement l'activité de l'être humain ou l'utilisation par lui de la réalité physique à certaines fins, on ne peut plus s'abstraire de ses intentions, et ce sont ces intentions qui vont fonder la pertinence. Ceci ne veut pas dire que l'étude va consister à s'enquérir auprès du sujet de ses intentions, mais bien à dégager, par l'examen des comportements, les identités fonctionnelles derrière la variété des situations directement observables. Soit, par exemple, tout un lot de clefs dissemblables par le choix de leur substance ou la facture de leur anneau. Un classement fonctionnel aboutira à ranger ensemble ou à accrocher à un même clou, toutes celles qui ouvrent une même porte, qu'elles soient de fer ou de cuivre, d'anneau simple ou orné. Ceci parce qu'on estime que les clefs sont faites pour fermer et ouvrir les portes. Rien n'empêcherait toutefois d'adopter une autre pertinence, une pertinence esthétique par exemple, si, les serrures correspondantes ayant disparu, la fonction la plus probable des clefs en question était d'ornement. Tout ceci vaudra pour un comportement humain, tel le comportement linguistique : la pertinence qui, dans ce cas, s'impose tout d'abord, est la pertinence communicative et c'est elle que les linguistes retiennent. Mais on peut fort bien imaginer un autre type de pertinence, une pertinence esthétique, par exemple, valable pour les chanteurs d'opéra dont il importe peu qu'on comprenne ce qu'ils chantent. » (M.Fo. : p. 36). Le développement, par ailleurs, est très proche du développement jakobsonien de « La théorie saussurienne en rétrospection » où la langue est comparée à un autobus, qui se présente comme un commentaire du développement du *Cours de linguistique générale* s'appuyant sur l'exemple du mot *nu* (voir Saussure, 1972 : p. 23, et Saussure, 2002a : p. 198-199, cité ci-dessus), et qui constitue en quelque sorte l'arrière-plan des développements martinettiens. Voir *infra*, chapitre 2, II-, A-, 2-, a-, α-.

²³⁹ « For the phonologists there is one criterion and one only, and that is the linguistic functions of the elements he studies. The functional point of view has not been chosen at random. It is derived from the conception of language as a means of intercourse, as a tool with a definite use. » (M.PFP : p. 5).

particulière et qui, en dernière analyse, explique les variations d'une langue au cours du temps. » (M.Pou. : p. 16)

puis dans « Fonction et pertinence communicative » :

« Nous avons arbitrairement décidé que ce serait la pertinence communicative qui nous intéresserait, simplement, parce que, sur la base de notre expérience, nous savons que c'est elle qui détermine le fonctionnement de la langue et l'évolution de la langue. » (M.Pe. : p. 123)

ou encore sur un constat, pour reprendre le terme des *Mémoires d'un linguiste* :

« Lorsqu'on examine comment fonctionne le langage, comment il change pour épouser l'évolution de la société, on constate que c'est essentiellement la satisfaction des besoins communicatifs qui entrent en jeu. Il convient donc, en priorité, de déterminer quels sont les traits de chaque langue qui concourent à la transmission de l'information. Cela fait, il sera temps de voir dans quelle mesure la satisfaction d'autres besoins peut nuancer, voire infléchir, l'usage qui est fait du langage. C'est bien là, à grands traits, le programme des fonctionnalistes. » (M.Mé. : p. 140).

Cette dimension de l'expérience est de même au centre de la démarche définitionnelle martinettienne, que l'on pourrait qualifier d'identificatoire. Au-delà de son appréhension de la langue comme un instrument de communication, qui justifie la pertinence communicative, Martinet propose en effet une définition de la langue, sur laquelle il se fonde pour délimiter la classe des réalités à soumettre à l'analyse, et qui apparaît pour la première fois en 1949, dans « La double articulation du langage » :

« La linguistique est traditionnellement présentée, sinon définie, comme la science du langage. Reste à savoir, naturellement, ce qu'on entend par "langage". On sait les difficultés auxquelles se heurtent ceux des linguistes qui cherchent à donner un statut scientifique aux termes traditionnels. Pour chacun d'entre ces termes, il s'agit en fait de trouver une définition qui, d'une part, permette d'identifier à coup sûr une réalité comme faisant effectivement partie de la classe ainsi isolée, d'autre part, n'exclue aucun des faits que la langue courante désigne au moyen du terme à définir. Dans un cas de ce genre, c'est la conformité à l'usage général qui reste, en fait, la pierre de touche de toute définition : si l'on définit le concept de "voyelle" de façon telle que le /a/ de telle langue ne puisse être identifié comme une "voyelle", et que le /s/ de telle autre réponde à la définition proposée, celle-ci n'a aucune chance d'être acceptée, et son auteur lui-même n'insiste pas.

Dans le cas du terme "langage", il ne semble pas trop difficile de faire coïncider l'usage général et un usage scientifique du mot qui satisfasse les linguistes. Dans le parler ordinaire "le langage" désigne proprement la faculté qu'ont les hommes de s'entendre au moyen de signes vocaux. On parle certes du langage des fleurs et du langage des bêtes, mais ce sont là des emplois qui restent figurés. Il faut, dans tous les cas, toujours spécifier "des fleurs" ou "des bêtes". Le langage, sans plus, désigne toujours une faculté humaine. Les diverses modalités de ce langage sont dites "langues". Il n'y a pas de "langue des fleurs" ou de "langue des bêtes"²⁴⁰. Ce langage humain qui se réalise sous la forme de langues diverses est bien l'objet exclusif des recherches proprement linguistiques.

²⁴⁰ On lira de même dans la *Grammaire fonctionnelle du français* : « On n'a sans doute pas tort de parler d'un langage des corbeaux. Mais on ne dira pas qu'un corbeau utilise **une langue**. On réserve, en effet, ce terme aux différentes formes du langage humain qui ont des traits particuliers, ceux auxquels on pense lorsqu'on dit que ce

La tâche de définir scientifiquement le terme “langage” consistera donc à déterminer les traits qui caractérisent le langage humain en l’opposant à toute autre forme de communication que le linguiste en tant que tel ne se reconnaît pas la compétence d’observer et de décrire. » (M.DAL : p. 17-18).

Martinet pose ici clairement les enjeux de sa définition de la langue : il ne s’agit pas de savoir ce qu’est une langue, mais de s’entendre sur les réalités qu’on considérera comme des langues et qu’on se fixera ainsi pour objectif de décrire :

« Nous devons plutôt essayer de déterminer ce que toutes les langues que nous connaissons, tous les instruments de communication que nous voulons appeler des “langues” ont réellement en commun, de telle sorte qu’un système sémiotique qui ne présenterait pas ce minimum de traits communs ne pourrait être appelé une “langue”²⁴¹ » (M.LF : p. 32).

Autrement dit, il ne s’agit pas tant, en réalité, de définition, que des conditions d’une identification de l’objet. Aussi Martinet peut-il écrire, dans la suite de son développement :

« On songera sans doute, tout d’abord, au signe arbitraire comme à l’élément central de toute définition du langage. [...] il est incontestable que Saussure a présenté dans ces termes un des traits qui paraissent le mieux caractériser le langage humain.

Est-ce à dire, toutefois, que nous ayons intérêt à appeler “langue” n’importe quel système de signes arbitraires ? [...]

Il nous paraît donc qu’en tout état de cause la référence aux signes arbitraires ne saurait suffire à définir le langage, et qu’il nous faut rechercher des critères plus spécifiques. » (M.DAL : p. 19-21)

là où le principe de l’arbitraire du signe, dans la mesure où il est corrélatif du concept de valeur²⁴², est au fondement de la définition saussurienne de la langue. On lira de même dans *A Functional View of Language*, à propos de la définition saussurienne de la langue comme système de signes dont nous avons essayé ci-dessus de faire apparaître les enjeux :

langage est **articulé**. » (M.GFF : p. 5), puis dans les *Mémoires d’un linguiste* : « Je n’ai pas d’objection à ce qu’on emploie langage de façon très large. Ce qui me tient à cœur, c’est *langue*. Puisque l’objet de notre recherche est le langage humain qui se réalise sous la forme de langues, nous devons nous élever contre tous ceux qui, dans des écrits sérieux, utilisent le mot “langue”. Nous avons, je pense un droit de préemption sur “langue”. Mais je ne prétends pas avoir ce même droit sur “langage”. Pour ma part, je dis toujours “langage humain”, et si les gens désirent dire qu’il y a toutes sortes de langages, je n’y vois guère d’inconvénient. Mais je suis très critique du “matheux” qui oppose les “langues naturelles” à d’autres “langues”. J’ai fait personnellement un effort pour donner de “langue” une définition scientifique qui, à 99 pour 100, est en accord avec l’usage courant. » (M.Mé. : p. 287).

²⁴¹ « We should rather try to determine what all the languages we know, all the communicative instruments we want to call “languages”, really have in common, so that we would not be willing to call “language” some semiotic system which did not present that minimum. » (M.FVL : p. 20). C’est une telle démarche définitoire qu’adopte Georges Mounin dans son article « Langage » de *La Linguistique, Guide alphabétique* (voir M.LGA : p. 163-171).

²⁴² Voir par exemple, dans les notes de Constantin du troisième cours : « Non seulement ces deux domaines entre lesquels se passe le fait linguistique sont amorphes, <mais le choix du lien entre les deux> ce mariage <entre les deux> qui créera la valeur est parfaitement arbitraire. Sans cela, les valeurs seraient dans une certaine mesure absolues. <Si ce n’était pas arbitraire, il y aurait à restreindre cette idée de valeur, il y aurait un élément absolu>

Mais puisque ce contrat est parfaitement arbitraire, les valeurs seront parfaitement relatives. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 285-286). Nous reviendrons sur ce point *infra*, dans l’avant-dernière partie du chapitre 2.

« En théorie au moins, la première question qu'un linguiste doive se poser et à laquelle il doive répondre est : qu'est-ce qu'une langue ? Nous pouvons, en fidèle disciple de Saussure, en arriver à la conclusion provisoire qu'une langue est un système de signes. Mais, évidemment, la question se pose de savoir si tous les systèmes de signes sont des langues. A première vue, les linguistes sérieux et sans passion qui ont l'habitude d'opérer avec des langues comme le latin, le russe ou le chinois, mais guère avec les signaux de la circulation, sont enclins à donner une réponse négative ; cependant, en présence des complexités des langues humaines, qui comportent des noyaux centraux et des faits marginaux qu'ils n'osent pas identifier comme tels, ils finissent par céder aux pressions des "annexionnistes", ceux qui veulent mettre l'étiquette de langue sur une portion aussi vaste que possible de la sémiologie. Ceci nous laisse sans définition de ce qui est notre objet d'étude, à savoir le langage humain proprement dit, tel qu'il se manifeste dans les différentes langues réellement parlées par les hommes²⁴³. » (M.LF : p. 31).

Martinet, qui cherche dès lors une « définition sur laquelle peut se faire l'accord de tous ceux qui, tout en remplaçant le langage humain dans le cadre d'une sémiologie générale, se refusent à désigner comme une langue n'importe quel système de signes » (M.Ré. : p. 61), en viendra à définir la langue comme un système de signes arbitraires doublement articulé :

« Mais si tout le monde tombait d'accord pour voir dans une langue un système de signes, il n'était pas acquis que tout système de signes fût une langue : les feux rouges, jaunes et verts qui règlent la circulation dans les villes, les panneaux qui jouent le même rôle dans les zones urbaines et rurales sont de toute évidence des systèmes de signes. Devons-nous, de ce fait, leur accorder droit de cité parmi les langues ? Aujourd'hui encore, les "annexionnistes", ceux qui ne trouvent jamais assez vaste le domaine de leur science, n'hésitent pas : tous les systèmes de signes sont des langues, y compris des jeux comme les dames ou les échecs. Mais ceci nous laisse sans moyen de cerner ce qui intéresse proprement le linguiste, à savoir le langage tel qu'il se manifeste sous la forme de langues diverses, le latin, le russe ou le chinois. Ces langues ont en commun bien des traits qu'elles ne partagent ni avec les feux de circulation, ni avec le jeu d'échecs. Il nous faut trouver une caractérisation qui marque bien ce qui les distingue fondamentalement de ces derniers et nous permette de préciser en quoi tel ou tel système de signes qui n'est pas une langue diffère de toutes les langues proprement dites. Or, il semble bien que ce soit par référence à la double articulation du langage qu'une telle caractérisation soit la plus facile et la plus utile. » (M.LS : p. 8-9).

Cette démarche définitionnelle identificatoire n'est cependant qu'une conséquence de l'appréhension martinettienne de la langue comme un instrument de communication²⁴⁴, que l'on retrouve significativement, dans le long développement de « La double articulation linguistique » que nous avons cité ci-dessus, sous les espèces d'une acceptation du langage

²⁴³ « In theory at least, the first question a linguist should ask and try to answer is : What is language ? We may, in true Saussurian fashion, come to the provisional conclusion that language is a system of signs. But, of course, the question arises whether all systems of signs are languages. Offhand, honest and sedate linguists, who are trained to operate on such languages as Latin, Russian, Chinese, but hardly on traffic signals, are inclined to give a negative answer ; but faced with the complexities of human languages, with central cores and marginalities that they dare not identify as such, they finally yield to the pressure of "annexationists", those who want to put the language label on as big a chunk of semiology as they can grasp. This leaves us without a definition of what it is our duty and our aim to investigate, namely human language properly so called in its different forms, the languages as actually spoken by men. » (M.FVL : p. 20).

²⁴⁴ Comme en témoigne de manière exemplaire la formule « tous les instruments de communication que nous voulons appeler des "langues" » du passage de *A Functional View of Language* cité ci-dessus.

commun, dépôt d'une définition du langage comme « forme de communication » sur laquelle le linguiste, selon Martinet, doit faire fond. Est ainsi accepté le cadre de la connaissance commune, et postulée une continuité entre langage et langue, où s'origine ce déplacement de la langue à la communication que nous identifions plus haut, et qui apparaît comme un évitement de la langue.

Un tel déplacement d'objet est tout à fait lisible dans l'opposition entre *langage* et *langue* que met en place « Arbitraire linguistique et double articulation » (1957) :

« Il y a bien des raisons pour que les faits prosodiques s'imposent plus immédiatement que les faits phonématiques à l'attention des auditeurs. Mais la plupart d'entre elles se ramènent au fait qu'ils sont de nature moins abstraite, qu'ils évoquent plus directement l'objet du message sans ce détour que représente en fait la double articulation. Ce détour, certes, est indispensable au maintien de la précision de la communication et à la préservation de l'outil linguistique, mais l'homme tend à s'en dispenser et à en faire abstraction lorsqu'il peut arriver à ses fins à l'aide d'éléments moins élaborés et plus directs que signes et phonèmes. Ces éléments sont physiquement présents dans tout énoncé : il faut toujours une certaine énergie pour émettre une chaîne parlée ; toute voix a nécessairement une hauteur musicale ; toute émission, de par son caractère linéaire, a nécessairement une durée. Pour quiconque n'interprète pas automatiquement tous les faits phoniques en termes de pertinence phonologique, la présence inéluctable dans la parole de l'énergie, de la mélodie et de la quantité semble imposer ces traits comme les éléments fondamentaux du langage humain. En fait, ils sont si indispensables et si permanents qu'on peut tendre à ne plus les remarquer ; et quel usage linguistique peut-on faire d'un trait qu'on ne remarque pas ? De sorte qu'on serait tenté de dire qu'ils sont fondamentaux dans le langage, mais marginaux et épisodiques dans la langue. Mais comme c'est la langue, plutôt que le langage, qui fait l'objet de la linguistique, il est justifié d'énoncer que les faits prosodiques sont moins foncièrement linguistiques que les signes et les phonèmes.

Toutes les langues connues utilisent des signes combinables et un système phonologique. Mais il y en a, comme le français, qui, pourrait-on presque dire, n'utilisent les latitudes prosodiques que par superfétation ou par raccroc. On peut toujours, dans une telle langue, arriver à ses fins communicatives sans avoir recours à elles. On dira "C'est moi qui..." là où une autre langue accentuerait le pronom de première personne, et, en disant *est-ce qu'il pleut ?* ou *pleut-il ?*, on évitera l'emploi distinctif de la mélodie interrogative dont d'autres langues, comme l'espagnol, ne sauraient s'affranchir. Ceci ne veut naturellement pas dire qu'en français comme ailleurs le recours aux marges expressives ne permette, très souvent, d'alléger les énoncés et de rendre plus alertes les échanges linguistiques. A propos d'une langue de ce type, on pourra peut-être discuter de l'importance du rôle des éléments prosodiques dans un style ou un usage déterminé. Mais on n'en pourra guère nier le caractère généralement facultatif. Et, puisqu'en dernière analyse nous sommes à la recherche de ce qui caractérise constamment tout ce que nous désirons appeler une langue, il est normal que nous retenions la double articulation et écartions les faits prosodiques. » (M.ADA : p. 38-40).

A l'opposition entre langage et langues, définies comme des modalités du langage se substitue ici une opposition entre langage et langue, conçue comme ce qui, dans le langage, est d'ordre spécifiquement linguistique ou, ce qui revient au même, comme ce qui, dans une langue donnée, relève de la langue, et non seulement du langage. On lit ainsi dans *La Description phonologique* :

« On a vu ci-dessus (2-33) que, pour exprimer leur irritation, les Français usent volontiers d'un clic apical. On peut donc dire que ce clic fait partie du système de communication utilisé par la communauté de langue française. Il y a là une habitude acquise, tout comme le phonème /p/ représente une habitude française. Mais l'emploi de ce clic, en français, n'est pas proprement linguistique. Il échappe à la double articulation du langage humain. Il n'est pas une unité distinctive puisqu'il ne saurait s'adjoindre à des phonèmes pour former un signifiant. On ne saurait dire, d'autre part, qu'il forme à lui seul un signifiant, car le signifiant est l'une des deux faces du signe, et le signe est une unité de la première articulation qui doit pouvoir s'adjoindre à d'autres signes pour former un énoncé, ce que ne saurait faire en français le clic apical qui, si l'on veut, joue toujours, à lui seul, le rôle d'un énoncé complet. » (M.DP : p. 35).

Dans cette perspective, la langue est définie comme type de communication – et non plus comme langue.

La gnoséologie martinettienne, fondée sur le principe de pertinence, implique donc un déplacement d'objet de la langue à la communication, dans la mesure où elle est solidaire de l'acceptation d'un objet donné. Elle témoigne par ailleurs, plus profondément, d'une problématique descriptive en tant que telle incompatible avec une démarche de théorisation. On lit en effet dans « La double articulation », à la suite du premier passage cité ci-dessus :

« C'est ici qu'apparaît une difficulté. Nous ne connaissons le langage que sous la forme de ses diverses modalités, les langues. Découvrir les traits qui caractérisent le langage, c'est en fait dégager ceux qui caractérisent toute langue. La méthode qui semble tout d'abord s'imposer est une méthode inductive : examiner le plus grand nombre possible des langues accessibles, en dégager les traits communs, et décréter que ces traits sont ceux qui doivent exister dans tout système de communication qui peut prétendre au titre de "langue".

Mais qui n'aperçoit les dangers d'une telle méthode ? Même si la description scientifique des langues actuellement parlées dans le monde était assez avancée pour qu'on puisse être sûr qu'aucun type de structure ne passera entre les mailles du filet, il resterait, pour échapper à l'observation, toutes les langues aujourd'hui disparues sans laisser de traces et toutes celles que l'humanité parlera un jour.

Nul mieux que Louis Hjelmslev n'a su mettre les linguistes en garde contre les dangers de l'induction. La solution qui, ici, se dégage de son enseignement, consiste à s'inspirer de l'expérience la plus vaste, à imaginer toutes les possibilités suggérées par cette expérience, et à présenter du langage une définition telle que les linguistes s'estiment compétents pour observer et décrire toutes les structures qui y répondent. Ceci implique que la définition ainsi conçue peut être écartée parce qu'elle paraîtra à certains trop hospitalière ou trop restrictive. Mais, une fois adoptée (et elle ne le sera en pratique que si elle n'entre pas en conflit avec l'usage général), la découverte de faits nouveaux n'aura pas pour effet de la rendre caduque : une structure nouvelle qui répondra à la définition sera appelée "langue", une autre, qui n'y répondra pas, sera exclue. Une conséquence de l'adoption d'une telle définition est qu'on n'aura nul droit de postuler dans aucune langue l'existence d'un trait qui n'est pas impliqué dans la définition elle-même » (M.DAL : p. 18-19).

On retrouve ici le refus de l'induction formulé dans « Où en est la phonologie ?²⁴⁵ », dont il faut noter que s'il peut sembler justifié dans la perspective martinettienne d'énumération de caractères identificatoires, il témoigne par ailleurs d'une spécificité de la perspective

²⁴⁵ Voir M.Ou. : p. 80-81, cité ci-dessus.

analytique martinettienne, que l'on pourrait qualifier de primat de la description. Induction et adoption d'une définition inspirée d'une vaste expérience sont en effet toutes deux envisagées par Martinet dans une perspective descriptive, où il s'agit d'appréhender des structures particulières, comme en témoignent les arguments avancés par Martinet, l'impossibilité d'« être sûr qu'aucun type de structure ne passera entre les mailles du filet » d'une part, l'attention portée aux possibles, dans le cadre d'une définition minimale et souveraine d'autre part. Aussi « la découverte de faits nouveaux » ne pourra-t-elle, de fait, « rendre caduque » la définition adoptée : il ne s'agit pas de théorisation, mais de préalable à une description.

Le primat de la description apparaît de manière très nette dans *La Description phonologique*, où c'est la diversité des langues, posée comme objet propre de la description linguistique, qui est invoquée pour fonder la nécessité d'une définition préalable de la langue. On lit en effet dans ce texte :

« Décrire une langue c'est proprement indiquer ce en quoi cette langue diffère de toutes les autres langues connues, existantes, ou possibles. Restera hors de la description tout ce que cette langue a nécessairement en commun avec toutes les autres langues²⁴⁶. Il convient donc de préciser, avant tout, quelles sont les caractéristiques permanentes de ce qu'on appelle une langue, de façon à ne jamais être tenté d'attribuer en propre à une langue déterminée ce qui appartient à toutes. » (M.DP : p. 11).

Dans cette perspective, autant que de définition identificatoire destinée à délimiter le domaine d'étude, il s'agit, avec la définition martinettienne de la langue, de l'établissement d'un cadre destiné à rendre possible et à faciliter la description des divers idiomes. En témoigne, par exemple, cet autre passage de *La Description phonologique*, où Martinet détermine les modalités de la description des langues en se fondant sur la définition de celles-ci comme des instruments de communication doublement articulés :

« Toutes les langues ont en commun la double articulation. Mais elles se distinguent les unes des autres par la façon dont ceux qui les parlent procèdent à l'analyse des complexes à exprimer et dont ils utilisent, pour distinguer entre les signes, les latitudes offertes par les organes de la parole. Décrire une langue consistera donc à déterminer quelles en sont les unités significatives et les unités distinctives et dans quelles conditions ces deux types d'unités assurent la communication. » (M.DP : p. 13).

En témoignent, par ailleurs, les préoccupations « pratiques » dont Martinet fait preuve, dans « La double articulation », lorsqu'il s'agit de formuler une définition de la langue. Le choix de la double articulation comme *differentia specifica* de la langue s'y trouve en effet justifié en termes de délimitation optimale, d'un point de vue pratique, entre traits définitoires de toute langue et traits singuliers, et dès lors arbitrairement posés comme non linguistiques :

« Cette première articulation linguistique apparaît, à la lumière de ce qui précède, comme le résultat inéluctable de la tendance à l'économie qui caractérise largement, sinon exclusivement, toute l'activité humaine. Il nous paraît qu'il s'impose de la faire figurer dans la définition que nous désirons nous donner du langage, car c'est elle qui

²⁴⁶ On lit de même quelques pages plus loin : « Le descripteur, dont l'attention a été dûment attirée sur la diversité des langues humaines, et qui sait que le monde réel ne se confond pas avec l'image qu'en peut donner une langue particulière, est à l'affût des différences de langue à langue, seuls traits qu'il retiendra pour ses exposés. » (M.DP : p. 14).

conditionne l'existence d'une syntaxe, et nous croyons préférable, en pratique, de dénier le caractère linguistique à un système qui l'ignore, que de considérer que le problème syntaxique dont dépend le traitement paradigmatique ne se pose que pour certaines langues.

L'articulation linguistique en unités distinctives a été l'objet, au cours des dernières décennies, de recherches assidues. [...]

Ici encore, il n'est pas difficile, surtout si l'on envisage de renoncer à l'utilisation de la substance phonique, de concevoir un système où les unités significatives se confondraient avec les unités distinctives et qui, par conséquent, ne connaîtraient qu'une articulation unique. Qu'on pense simplement à une langue qu'on ne parlerait plus, mais qu'on continuerait à écrire au moyen d'un système idéographique parfait.

Notre point de vue, en l'occurrence, sera analogue à celui que nous avons exposé ci-dessus à propos des systèmes hypothétiques non articulés en unités significatives : nous croyons préférable, en pratique, de dénier le caractère linguistique à un système qui ne connaîtrait pas la nécessité d'une articulation "syntaxique" des signifiants, plutôt que de considérer que le problème phonologique ne se pose que pour certaines langues. Le système envisagé ci-dessus d'une langue "morte" à idéographie parfaite ne pourrait avoir aucune autonomie réelle, car ceux qui s'en serviraient seraient nécessairement amenés à faire coïncider au moins certains des idéogrammes avec les mots de leur langue au sens propre du terme. A supposer son utilisation par une communauté dont il serait l'unique moyen d'intercommunication, un tel système serait quelque chose de si particulier qu'on peut fort bien comprendre que les linguistes désirent l'exclure du domaine de leur science. » (M.DAL : p. 22-24).

On lira de même à propos du caractère phonique que Martinet affirme devoir figurer dans la définition d'une langue :

« On peut, au premier abord, estimer que l'inclusion, dans la définition du langage, de la double articulation dont nous venons de traiter n'implique pas nécessairement une prise de position quant à la nature substantielle des unités en cause. [...] C'est évidemment en ce qui concerne la substance de l'expression que les points de vue peuvent le plus aisément diverger. Beaucoup seront tentés de donner raison à Saussure qui énonce que "l'essentiel de la langue... est étranger au caractère phonique du signe linguistique", et, dépassant l'enseignement du maître, de déclarer que le signe linguistique n'a pas nécessairement ce caractère phonique.

En fait, il n'est pas difficile de supposer un système où les unités de deuxième articulation seraient des gestes, et non des phonèmes. [...] Il est clair que si nous ne désirons pas exclure du domaine linguistique les systèmes du type de celui que nous venons d'imaginer, il est très important de modifier la terminologie traditionnelle relative à l'articulation des signifiants de façon à en éliminer toute référence à la substance phonique comme le fait Louis Hjelmslev lorsqu'il emploie "cénème" et "cénématique" au lieu de "phonème" et "phonologie".

On comprendra toutefois que la plupart des linguistes hésitent à modifier de fond en comble l'édifice terminologique traditionnel pour le seul avantage théorique de pouvoir inclure dans le domaine de leur science des systèmes purement hypothétiques. Pour qu'ils consentent à envisager une telle révolution, il faudrait les convaincre que, dans les systèmes linguistiques attestés, ils n'ont aucun intérêt à considérer la substance phonique des unités d'expression comme les intéressant directement. Or, la majorité d'entre eux n'est pas prête à le reconnaître. Tant qu'ils continuent à voir, dans la phonologie, un chapitre de toute description linguistique exhaustive, il reste normal d'inclure la mention du caractère phonique de l'expression dans la définition du langage. » (M.DAL : p. 25-27).

Martinet interprète ici sur le plan de l'objet une proposition saussurienne relative au plan du concept²⁴⁷. Les deux passages du *Cours de linguistique générale* auquel il fait référence sont les suivants :

« Les rapports de la linguistique avec la physiologie ne sont pas aussi difficiles à débrouiller : la relation est unilatérale, en ce sens que l'étude des langues demande des éclaircissements à la physiologie des sons, mais ne lui en fournit aucun. En tout cas, la confusion entre les deux disciplines est impossible : l'essentiel de la langue, nous le verrons, est étranger au caractère phonique du signe linguistique²⁴⁸. » (Saussure, 1972 : p. 21)

« Ainsi pour Whitney, qui assimile la langue à une institution sociale au même titre que toutes les autres, c'est par hasard, pour de simples raisons de commodité, que nous nous servons de l'appareil vocal comme instrument de la langue : les hommes auraient pu aussi bien choisir le geste et employer des images visuelles au lieu d'images acoustiques. Sans doute cette thèse est trop absolue ; la langue n'est pas une institution sociale en tous points semblables aux autres (v. p. 107 sv. et p. 110) ; de plus, Whitney va trop loin quand il dit que notre choix est tombé par hasard sur les organes vocaux ; ils nous étaient bien en quelque sorte imposés par la nature. Mais sur le point essentiel, le linguiste américain nous semble avoir raison : la langue est une convention, et la nature du signe dont on est convenu est indifférente. La question de l'appareil vocal est donc secondaire dans le problème du langage²⁴⁹. » (Saussure, 1972 : p. 26).

Tous deux témoignent de ce qu'il ne s'agit pas, pour Saussure, de nier que la langue soit phonique, ou d'affirmer qu'une langue pourrait ne pas l'être, mais de poser que ce n'est pas en tant qu'elle est phonique que la langue est langue. Il s'agit, autrement dit, de poser que le caractère phonique n'est pas constitutif du concept de langue, bien qu'il soit un caractère empiriquement constaté, et explicable, de toutes les langues²⁵⁰. Martinet, en revanche, raisonne en termes de description des objets soumis à son analyse, s'interrogeant sur la nécessité, ou non, d'impliquer dans celle-ci la substance phonique²⁵¹. On mesure ici à

²⁴⁷ Nous verrons *infra* qu'il en est de même pour Hjelmslev.

²⁴⁸ D'après Engler, la source de ce passage se trouve dans les seules notes de Mme Sechehaye (du cours III) : « **Physiologie** : c'est uniquement la langue qui **demande des éclaircissements** : rapport **unilatéral**. / Le fond des lois de **langue** ne tient pas au fait que le son soit un produit vocal. » (Saussure, 1967 : p. 22).

²⁴⁹ Martinet ne renvoie pas nommément à ce passage, à la différence de ce qui a lieu pour le premier. C'est lui, cependant, qui nous semble convoqué, entre autres, par l'expression « dépassant l'enseignement du maître ». Pour les sources de ce passage, voir *infra*.

²⁵⁰ Nous reviendrons *infra* sur cette question, lors de notre analyse des textes de Hjelmslev.

²⁵¹ Les choses seront présentées de manière un peu différente dans les textes postérieurs. Il ne sera plus question en effet de substance phonique, mais seulement de caractère phonique ou vocal, impliquant la linéarité du signifiant, et ainsi un type d'organisation particulier. On lit ainsi dans *A Functional View of Language* : « Quand on veut définir le langage, on en vient toujours à se demander si l'on doit inclure dans la définition la nature vocale du discours. D'une part, les langues auxquelles les linguistes s'intéressent sont parlées ou ont été parlées, et même si nous n'accédons à elles que par des textes écrits, nous devons toujours nous efforcer, pour les comprendre à fond, de retrouver la forme parlée sur laquelle s'est fondée la forme littéraire. D'autre part, la langue écrite a une structure propre, dont l'étude se situe bien parmi les préoccupations normales du linguiste, et le fait d'inclure le terme "vocal" dans la définition du langage pourrait être interprété comme une limitation injustifiée du sujet d'étude, en excluant certains domaines où les linguistes s'estiment parfaitement compétents. On sait que certains chercheurs, se sentant à l'étroit dans leur propre discipline, souhaitent toujours étendre le plus possible le champ de leur activité. Il existe cependant un argument important en faveur de l'inclusion de la nature vocale du langage dans notre définition : la qualité vocale est directement responsable de la linéarité du langage parlé et, par voie de conséquence, de celle du langage écrit. [...] Il est vrai que nous pourrions facilement

nouveau à quel point le primat de la description, constitutif de la perspective analytique martinettienne, empêche toute constitution d'un concept de langue.

Il faut cependant aller plus loin. Ce primat de la description est en effet au principe même de la gnoséologie martinettienne – ou, plus exactement, de la promotion de la problématique analytique au statut de problématique intrinsèquement et universellement scientifique – où il détermine, au-delà de l'impossibilité de constituer un concept de langue, une impossibilité de constituer autre chose qu'un objet, et dès lors une présupposition de la langue. Il y a ainsi dans les *Éléments de linguistique générale* un développement qui fait figure de caricature analytique de la réflexion saussurienne sur la notion de point de vue :

« 2-5. La pertinence

Toute description suppose une sélection. Tout objet, quelque simple qu'il paraisse au premier abord, peut se révéler d'une complexité infinie. Or, une description est nécessairement finie, ce qui veut dire que seuls certains traits de l'objet à décrire pourront être dégagés. Ceux que relèvent deux personnes différentes ont toutes chances de ne pas être les mêmes. En face du même arbre, un observateur notera la majesté de son port et le caractère imposant de ses frondaisons ; tel autre retiendra les craquelures du tronc et le chatolement du feuillage ; un troisième s'essayera aux précisions chiffrées ; un quatrième indiquera la forme caractéristique de chaque organe. Toute description sera acceptable à condition qu'elle soit cohérente, c'est-à-dire qu'elle soit faite d'un **point de vue déterminé**. Une fois ce point de vue adopté, certains traits, dits **pertinents**, sont à retenir :²⁵² les autres, non pertinents, doivent être écartés résolument. Il est clair que, du point de vue du scieur de long, la couleur ou la forme des feuilles ne sont pas pertinentes, non plus que, du point de vue du peintre, le pouvoir calorifique du bois. Chaque science

imaginer un autre code, un code gestuel, ou, pourquoi pas ? un code olfactif, qui imposerait aussi la successivité. Mais il est difficile d'imaginer toutes les implications que la nature particulière d'unités significatives de ce genre aurait pour la communication entre les hommes. On peut dire en tout cas, que la nature vocale du langage humain n'est certainement pas un aspect périphérique de celui-ci, mais un trait fondamental, sans lequel l'organisation linguistique pourrait être totalement différente de celle que nous connaissons. » (M.LF : p. 37-38) [« A problem which always arises when language is to be defined is whether the vocal nature of speech should or should not be included in the definition. On the one hand, it is a fact that the languages linguists deal with are or were primarily spoken, even when we can only approach them indirectly through written texts, and that, for a deeper understanding of those written texts, we should always try to imagine the spoken medium upon which the written literary form was based. On the other hand, written language has a structure of its own, the study of which comes within the realm of the linguist's preoccupations, and including the term "vocal" in the definition of language might be interpreted as unduly narrowing the field by excluding areas where linguists feel perfectly competent. Besides, some scholars always want to grab the largest possible share of the epistemological cake. Yet, there is one important argument in favour of including vocal nature in our definition, namely that vocal quality is directly responsible for the linearity of speech and the consequent linearity of script. [...] It is true that we could easily imagine some other code, a gesture code or, why not ?, an olfactory code which would also impose successiveness. But it is hard to imagine all the implications the particular nature of various bearers of meaning would have had for man's communication. The vocal nature of human language is certainly no peripheral aspect of it, but a basic feature, without which linguistic organization might be fundamentally different from what we know it to be. » (M.FVL : p. 25-26)], et de même dans *La Linguistique synchronique* : « Il faut toujours garder présent à l'esprit ce caractère primordialement vocal du langage. C'est parce que la langue est parlée que l'on doit dire les choses les unes après les autres. Si la communication entre les hommes se faisait au moyen d'images dessinées sur des surfaces planes, les messages n'auraient pas nécessairement un caractère linéaire [...]

La nature vocale du langage humain n'en est donc pas un aspect périphérique, mais un trait fondamental sans lequel l'organisation de la communication serait complètement différente de celle que nous connaissons. » (M.LS : p. 15-16). L'enjeu, cependant, pour ce qui nous concerne, reste le même : il s'agit de définir la langue comme type de communication particulier, définition qui en encadrera la description.

²⁵² Les deux points datent de 1967. On trouve dans l'édition de 1960 un point-virgule.

présuppose le choix d'un point de vue particulier : seuls pertinents en arithmétique sont les nombres, en géométrie les formes, en calorimétrie les températures. Il n'en va pas autrement en matière de description linguistique. Soit une fraction quelconque d'une chaîne parlée ; on peut la considérer comme un phénomène physique, une suite de vibrations que l'acousticien enregistrera grâce à ses machines et qu'il décrira en termes de fréquence et d'amplitude. Un physiologiste en pourra examiner la production ; il notera quels organes entrent en jeu et de quelle façon. Ce faisant, l'acousticien et le physiologiste contribueront probablement à faciliter la tâche du descripteur, mais, pas un seul instant, ils n'auront amorcé le travail du linguiste.

2-6. Choix et fonction

Celui-ci ne commence qu'au moment où, parmi tous les faits physiques ou physiologiques, on fait le départ entre ceux qui contribuent directement à l'établissement de la communication et les autres. Les éléments retenus sont ceux qui, dans le contexte où on les trouve, auraient pu ne pas figurer, ceux donc que le locuteur a employés là **intentionnellement** et auxquels l'auditeur réagit parce qu'il y reconnaît une intention communicative de son partenaire. En d'autres termes, seuls les éléments porteurs d'informations sont pertinents en linguistique [...]

Linguistiquement sont donc seuls pertinents les éléments de la chaîne parlée dont la présence n'est pas automatiquement entraînée par le contexte où ils apparaissent, ce qui leur confère une fonction d'information. C'est du fait de sa **fonction** qu'un élément de l'énoncé est considéré comme linguistique, et, comme nous le verrons, c'est selon la nature de cette fonction qu'on le classera parmi les autres éléments retenus. Ce serait une erreur de croire que le linguiste ne s'intéresse pas à la réalité physique des sons. Ce dont il fait abstraction, c'est ce qui normalement échappe au contrôle du locuteur, comme le timbre particulier de la voix, ou les chevauchements qui résultent de l'inertie des organes qui ne s'adaptent pas assez vite aux besoins distinctifs successifs » (M.Él. : p. 31-33).

On retrouve, dans ce passage, l'arrière-plan gnoséologique du principe de pertinence, dont la comparaison avec les autres sciences fait apparaître qu'il implique en réalité un déni ou un oubli de la spécificité du donné linguistique qu'est la parole. On ne voit pas, en effet quel parallélisme pourrait exister entre la sélection des nombres, des formes et des températures dans le tout de la réalité et la sélection de traits physiques pertinents dans la parole : la parole n'est pas un donné analogue au tout de la réalité – ni à un domaine bien spécifié du tout de la réalité –, mais un ensemble d'énoncés codés dans une langue particulière. Aussi, alors que l'on peut imaginer, derrière la notion martinettienne de délimitation des formes, nombres et températures, soit la constitution des notions même de forme, de nombre et de température, soit la délimitation, sur la base de ces notions, de formes, nombres et température particuliers, l'obtention de la réalité linguistique suppose, au-delà de la notion de langue, la langue elle-même qu'il s'agit d'obtenir. Il apparaît ainsi que la notion martinettienne de point de vue présuppose doublement la langue : en tant que notion (il est impossible en effet de parler, pour Martinet, de concept) d'une part, mais également, d'autre part, comme objet. Il y a donc chez Martinet, au-delà de l'acceptation d'un objet donné et d'un primat de la description, une gnoséologie qui impose l'édification comme seule modalité de la recherche linguistique.

C'est pourquoi, si l'on retrouve chez Martinet la notion saussurienne de point de vue, celle-ci, en réalité, n'a plus rien de saussurien, puisqu'à la question de l'identité s'est substituée celle de l'identification, à laquelle renvoie, dans ce développement des *Éléments de linguistique générale*, la notion de description cohérente. L'opposition, que l'on trouve dans ce passage, entre réalité physique et réalité physique pertinente, entre point de vue de

l'acousticien et du physiologiste et point de vue du linguiste, et qui semble un écho de l'opposition saussurienne entre son et signifiant, phonologie et linguistique, est en réalité radicalement distincte de celle-ci, se situant à nouveau sur le plan de l'objet au lieu de celui du concept. L'enjeu est la description linguistique d'un donné particulier et l'édification corrélative d'une réalité fonctionnelle, et la langue, dès lors, est présupposée. Aussi ne revient-il absolument pas au même de poser, comme Saussure, que la langue se trouve à la jonction du son et du sens et d'affirmer, comme Martinet, que le point de vue linguistique est le point de vue fonctionnel sur les faits phoniques : il s'agit, dans un cas, d'identité et de théorisation de la langue, dans l'autre, d'identification et d'édification d'un objet. C'est ce qui apparaît de manière très nette, également, dans ce développement de « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » :

« Dans le cas de la linguistique, l'objet lui-même, le langage humain, semblait s'imposer à l'attention comme un tout bien caractérisé. Mais il restait à savoir comment l'aborder. Par l'introspection ? C'est ce qu'ont longtemps fait ceux qui visaient à un certain degré de généralisation. Mais on ne fonde pas une science sur l'introspection, et ce à quoi on aboutissait était une vague philosophie du langage dont il a fallu se dégager pour fonder scientifiquement une linguistique générale²⁵³. Par les textes ? Pis-aller, peut-être, puisque la langue est parlée avant d'être écrite, mais dans l'optique comparative et en l'absence d'appareils maniables d'enregistrement de la parole, c'était probablement ce qu'on pouvait faire de mieux. Les textes écrits avaient d'ailleurs l'avantage qu'ils offraient souvent une analyse déjà réalisée en éléments distinctifs et significatifs, lettres correspondant à des phonèmes, idéogrammes ou groupes de lettres correspondant à des monèmes ou à des mots. C'est à partir du moment où les chercheurs ne se sont plus contentés de textes écrits, mais ont voulu accéder à l'analyse des énoncés audibles, que s'est posé le problème d'une formalisation permettant de reconstituer des unités bien identifiées à partir de la poussière des faits enregistrés. Tant qu'on identifiait lettre et unité distinctive, mot écrit et unité significative, point n'était besoin de dégager des phonèmes et des monèmes. Mais l'utilisation d'enregistrements du discours rendait inéluctable la mise en question de la segmentation des textes écrits. C'est alors que s'est posée sérieusement la question de savoir ce qui, dans le fil du discours, était identique ou différent. D'un point de vue strictement physique, tout était différent, peu ou prou. Il fallait donc savoir au nom de quel principe se feraient les identifications indispensables. C'est alors que s'est imposée la conviction que le langage visant en toute priorité à la communication, c'était au nom de la pertinence communicative que devaient se faire les identifications et les départs : les phonèmes contribuant au succès de la communication en permettant de distinguer les formes les unes des autres, seuls les traits contribuant à ces distinctions devaient être retenus pour leur identification. Ce n'était donc pas toute la réalité physique accessible du langage qui était l'objet de la linguistique, mais seuls les éléments de cette réalité qui contribuaient au succès de la communication. Pour autant qu'il y a plusieurs façons de contribuer à ce succès, on comprend qu'on ait abouti, non à une opposition simpliste du pertinent au non-pertinent, mais à la hiérarchie qui caractérise l'analyse fonctionnelle des langues. » (M.Sci. : p. 51-52)

que l'on aura profit à comparer avec ce passage du *Cours de linguistique générale* :

« Au premier abord on est tenté d'assimiler les signes linguistiques aux signes visuels, qui peuvent coexister dans l'espace sans se confondre, et l'on s' imagine que la séparation des éléments significatifs peut se faire de la même façon, sans nécessiter aucune

²⁵³ Nous reviendrons *infra* sur cette opposition entre introspection et observation.

opération de l'esprit. Le mot de "forme" dont on se sert souvent pour les désigner – cf. les expressions "forme verbale", "forme nominale" – contribue à nous entretenir dans cette erreur. Mais on sait que la chaîne phonique a pour premier caractère d'être linéaire (voir p. 103). Considérée en elle-même, elle n'est qu'une ligne, un ruban continu où l'oreille ne perçoit aucune division suffisante et précise ; pour cela il faut faire appel aux significations. Quand nous entendons une langue inconnue, nous sommes hors d'état de dire comment la suite des sons doit être analysée ; c'est que cette analyse est impossible si l'on ne tient compte que de l'aspect phonique du phénomène linguistique. Mais quand nous savons quel sens et quel rôle il faut attribuer à chaque partie de la chaîne, alors nous voyons ces parties se détacher les unes des autres, et le ruban amorphe se découper en fragments ; or cette analyse n'a rien de matériel.

En résumé la langue ne se présente pas comme un ensemble de signes délimités d'avance, dont il suffirait d'étudier les significations et l'agencement ; c'est une masse indistincte où l'attention et l'habitude peuvent seules nous faire trouver des éléments particuliers. L'unité n'a aucun caractère phonique spécial, et la seule définition qu'on puisse en donner est la suivante : *une tranche de sonorité qui est, à l'exclusion de ce qui précède et de ce qui suit dans la chaîne parlée, le signifiant d'un certain concept*²⁵⁴. » (Saussure, 1972 : p. 145-146).

On voit bien à nouveau ici, en effet, que là où il s'agit, chez Saussure, de définir l'unité linguistique (donc de concept), il s'agit, chez Martinet, d'identifier des unités particulières (donc d'objet) et d'élaborer, pour ce faire, une méthode d'analyse des faits de parole qui permettra de garantir la convergence de telles identifications, et ainsi l'obtention de descriptions cohérentes, c'est-à-dire la possibilité d'identifier l'objet soumis à la recherche.

La notion martinettienne d'identification renvoie ainsi d'une part à la distinction entre identique et différent, qui implique un tri entre éléments pertinents et non-pertinents, et d'autre part à l'identification de l'objet de la description, conçue comme une condition de la connaissance. Cette deuxième dimension apparaît clairement dans « Où en est la phonologie ? » :

« A la base de cette discipline fonctionnelle qu'est la phonologie, il y a cette idée, plus ou moins consciente chez ceux qui la pratiquent, qu'il est humainement impossible d'épuiser la réalité de l'objet étudié. Toute description ne peut retenir que certains aspects de la

²⁵⁴ Ce passage du *Cours de linguistique générale* a été rédigé à partir de développements des deuxième et troisième cours (voir Saussure, 1967 : p. 233-235). Voir Saussure (1997) : p. 19-21 et Saussure & Constantin (2005) : p. 223-226. Nous avons cité ci-dessus les deux premières pages du développement du troisième cours. On lit notamment dans la suite de ce développement : « On n'a rien fait encore sans délimiter cette entité ou ces unités. Les délimiter est une opération non purement matérielle mais nécessaire ou possible parce qu'il y a un élément matériel. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 224), « Toute unité comportera une tranche dans la sonorité liée indissolublement à un concept sans lequel on ne peut pas délimiter la tranche. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 225), « *Les entités concrètes envisagées comme des identités*. Ce point de vue est très utile à observer ; il fallait, nous l'avons vu, pour dégager une unité observer toujours l'association intime du sens et de la sensation auditive, en outre délimiter l'image, – mais cette même opération pourrait s'appeler la fixation d'identité pour un signe quelconque. » (Saussure & Constantin : p. 226). Notons par ailleurs dans le développement du deuxième cours : « Si je prends une autre base : la continuité du discours, je vais prendre le mot comme formant une section < dans la chaîne du > discours et non dans l'ensemble de sa signification (ce sont en effet les deux manières de considérer le mot). Mais < il y a tout de suite quelque chose qui nous fait réfléchir : > si nous entendons une langue étrangère nous sommes hors d'état de faire les coupures, donc ces unités ne sont pas données directement par le côté phonique ; il faut associer l'idée ! » (Saussure, 1997 : p. 19), « Quand on parle de signes nous pensons immédiatement aux signes visuels et nous tombons dans l'idée fausse que la séparation des signes est toute simple, ne nécessite pas une opération de l'esprit. » (Saussure, 1997 : p. 21).

chose décrite. Si ces aspects retenus sont choisis au hasard, la description n'aura aucune valeur, car deux observateurs différents pourront présenter, du même objet, deux descriptions qui n'auront pas de traits en commun. Ceci rendra nécessairement impossible l'identification de cet objet. Or l'identification est, de toute évidence, la condition *sine qua non* de la connaissance. Pour donner, de n'importe quel objet, une description cohérente, il convient de choisir un point de vue et de s'y tenir ; il faut, au préalable, prendre pleine conscience des raisons qui ont amené le chercheur à s'intéresser à cet objet, et déterminer en conséquence le sens de l'observation. Ces considérations paraîtront banales au géomètre, au physicien ou au chimiste. Mais, ce qui paraît depuis des siècles vérité d'évidence aux spécialistes des sciences de la nature, échappe encore parfois à ceux qui s'attachent, non sans quelques hésitations et quelques réticences, à soumettre les démarches humaines à l'examen et aux classifications scientifiques. » (M.Ou. : p. 65-66)

ainsi que dans *La Linguistique synchronique*

« Cependant, la contribution la plus fondamentale de la phonologie à la recherche contemporaine est le principe de pertinence. Ce principe, implicite dans l'organisation des sciences de la nature, devrait être explicité avant de devenir le principe directeur de toute activité dirigée vers l'exploration scientifique du comportement de l'homme. C'est dans le domaine des sons du langage que cette explication a été tout d'abord accomplie. C'est à la phonologie que l'on doit l'affirmation fondamentale que la première démarche de toute recherche scientifique est l'identification de son objet : rien de sérieux ne peut être tenté avant que les chercheurs se soient mis d'accord sur ce qui est identique et ce qui est différent. Or, il est humainement impossible d'identifier un objet quelconque en en donnant une description exhaustive. Il y aura nécessairement choix de la part du descripteur, car le nombre des détails est infini. Si ce choix est laissé à l'arbitraire du descripteur, il est clair que deux personnes pourront donner du même objet une description radicalement différente, ce qui empêchera radicalement l'identification. Une science ou un objet de recherche ne peut donc être complètement identifié que par le point de vue choisi qui fonde la pertinence. » (M.LS : p. 49-50)

où l'on retrouve, corrélativement, le primat de la description. C'est en revanche la première qui est mise en exergue dans ce développement de *Syntaxe générale*, où elle justifie l'emploi du terme saussurien d'*identité* que l'on trouvait également dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences humaines ?²⁵⁵ » :

« 1. 1. *Les unités discrètes*

L'évolution du monde contemporain paraît, de façon décisive, conditionnée, pour le meilleur et pour le pire, par les progrès de la recherche scientifique. Cela n'a pu que confirmer le sentiment que ceux qui cherchaient à élargir et à approfondir la connaissance du monde, humanité comprise, devaient se soumettre aux contraintes qui avaient permis de réaliser ces progrès. En d'autres termes, il convenait, dans tous les domaines du savoir, d'échapper au subjectivisme, d'opérer sur des données vérifiables, de restreindre, provisoirement, ses ambitions à un champ limité et, pour l'étude de ce champ, de choisir un point de vue bien défini²⁵⁶. Cette façon d'opérer permet souvent d'aboutir à ce qu'on

²⁵⁵ Ainsi que dans « Où en est la phonologie ? » : « C'est du point de vue de la fonction, et de celui-là seulement, que nous pouvons nous prononcer sur l'identité ou la non-identité des éléments linguistiques. » (Ou. : p. 66).

²⁵⁶ L'opposition objectivité/subjectivité apparaît à quelques reprises dans le corpus martinettien, où elle a notamment partie liée avec l'opposition entre réalistes et formalistes – dans sa double dimension d'opposition entre réalisme et formalisme d'une part, réalisme et irréalisme d'autre part. On lit ainsi dans « L'analyse psychogrammaticale » (1990) : « Je suis heureux qu'il [Alexandre Flamm] ait trouvé, dans la linguistique

désigne comme des unités discrètes, c'est-à-dire des unités qui s'opposent absolument sans qu'il soit possible de passer graduellement de l'une à l'autre. Comme exemple d'unité discrète, nous prendrons une lettre de l'alphabet. Soit un *d*. Sa forme perceptible peut varier considérablement, selon qu'il est majuscule : D, ou minuscule : d, romain : d, ou italique : *d*, imprimé ou manuscrit, calligraphié ou griffonné, initial, médial ou final, mais rien de tout cela n'affecte sa qualité de *d*. Il en résulte qu'on peut déterminer exactement le nombre de *d* qui apparaissent dans un texte donné. Ceci ouvre la voie à des traitements statistiques, voire généralement mathématiques.

1. 2. *La pertinence*

Pour un large public, ce sont ces traitements mathématiques qui font la preuve du caractère scientifique d'une entreprise. Ceci, sans être parfaitement erroné, est un peu naïf : il n'est pas nécessaire d'arriver jusqu'à des formules mathématiques et des traitements numériques pour faire de la science. Celle-ci commence au moment où l'on a choisi délibérément un objet d'étude et un angle particulier de vision qui permettra, dans le cadre choisi, de se prononcer sur **la pertinence** ou la non-pertinence de telle ou telle donnée. Prendre conscience de l'identité de *d* au-delà de ses variantes minuscules, majuscules, italiques, romaines, manuscrites ou imprimées, c'est déjà opérer scientifiquement. C'est faire abstraction d'une foule de traits qu'il faudra volontairement écarter à un certain stade de l'examen, celui qui doit livrer les unités de l'alphabet. A un stade ultérieur, certains d'entre eux révéleront leur propre pertinence, ceux, par exemple, qui permettent d'identifier les majuscules, marques d'une certaine mise en valeur. » (M.SG : p. 7-9).

Le deuxième paragraphe de ce développement semble à nouveau faire écho à un passage du *Cours de linguistique générale*, où Saussure énumère les caractères de l'écriture qui lui paraissent identiques à ceux de la langue et font ainsi de l'écriture un « terme de comparaison » (Saussure, 1972 : p. 165) susceptible d'apporter quelque lumière sur le problème de la valeur :

« 1° les signes de l'écriture sont arbitraires ; aucun rapport, par exemple, entre la lettre *t* et le son qu'elle désigne ;

2° la valeur des lettres est purement négative et différentielle ; ainsi une même personne peut écrire *t* avec des variantes telles que :

fonctionnelle, le modèle d'une discipline qui se fonde sur le principe de pertinence, ce principe qui, à l'insu des spécialistes eux-mêmes, fonde toute science, et a permis, à qui ne l'a pas oublié, d'échapper aux a priori subjectifs qui ont entraîné le déclin des théories structuralistes et vouent à l'impuissance celles, plus récentes, qui n'en ont fait qu'accuser l'arbitraire. » (M.Psy. : p. 206). Voir par ailleurs dans *La Linguistique synchronique* : « L'application du principe de pertinence [...] permet de classer les faits de manière objective » (M.LS : p. 44), et dans « Fonction et structure en linguistique » : « L'application du principe de pertinence permet [...] de faire, de ces comportements [humains], une analyse qui n'est guidée ni par les *a priori* de l'observateur, ni par la façon dont les faits observés semblent s'organiser à première vue. » (M.Fo. : p. 36-37). L'objectivité est pour Martinet qui, comme nous le verrons, a une conception normative universaliste (c'est-à-dire au sens de la théorie de la connaissance) de la science, l'un des « traits qu'on s'accorde à reconnaître non comme définitoires, comme nécessaires et suffisants, mais comme caractérisant les pratiques proprement scientifiques » (M.Sci. : p. 48) : « De ces traits, le premier qui me semble s'imposer est l'objectivité, c'est-à-dire une adhésion sans réserve aux données de l'observation, un refus absolu de laisser ses préjugés ou ses préférences personnelles infléchir sa démarche. Ceci ne veut pas dire que la passion ne puisse utilement pousser le chercheur vers l'avant en lui faisant découvrir de nouveaux moyens d'élargir le champ de l'observation. Mais l'honnêteté scientifique réclame que toutes les conclusions soient vérifiées à tête froide et coordonnées avec les données antérieurement dégagées. » (M.Sci. : p. 48). Voir ci-dessous.

t r f

La seule chose essentielle est que ce signe ne se confonde pas sous sa plume avec celui de *l*, de *d*, etc. ;

3° les valeurs de l'écriture n'agissent que par leur opposition réciproque au sein d'un système défini, composé d'un nombre déterminé de lettres. Ce caractère, sans être identique au second, est étroitement lié avec lui, parce que tous deux dépendent du premier. Le signe graphique étant arbitraire, sa forme importe peu, ou plutôt n'a d'importance que dans les limites imposées par le système ;

4° le moyen de production du signe est totalement indifférent, car il n'intéresse pas le système (cela découle aussi du premier caractère). Que j'écrive les lettres en blanc ou en noir, en creux ou en relief, avec une plume ou un ciseau, cela est sans importance pour leur signification²⁵⁷. » (Saussure, 1972 : p. 165-166).

La comparaison des deux passages nous confronte à nouveau à l'opposition entre positivité et négativité qui a constitué l'un des axes de notre analyse des textes de Jakobson, et dont apparaît nettement, à présent, la solidarité avec les couples oppositifs objet/concept, et édification/théorisation : il ne s'agit pas, chez Saussure, d'identifier – c'est-à-dire de décrire –, mais de concevoir l'identité en tant qu'elle constitue le fait linguistique. On sera sensible, dans cette perspective, à la définition martinettienne de l'abstraction que l'on trouve dans *Le Français sans fard* : « l'opération abstractive elle-même, passage du concret à l'abstrait par l'application du principe de pertinence, opération qui fonde la science » (M.FSF : p. 84), puis dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« La géographie a toujours été pour moi le type même du passage du concret à l'abstrait, c'est-à-dire l'opération abstractive. C'est ce que nous faisons en linguistique descriptive. Nous sommes en face d'une réalité complexe. Nous choisissons une pertinence, et nous retenons, au nom de cette pertinence, un certain nombre de traits. Dans le cas de la géographie, c'est plus simple ; la pertinence peut s'exprimer dans des termes de tous les jours²⁵⁸. » (M.Mé. : p. 29)

²⁵⁷ La source de ce passage se trouve dans le deuxième cours. Voir Saussure (1967) : p. 269-270, et Saussure (1997) : p. 7-8.

²⁵⁸ Martinet pense ici aux cartes géographiques. Il poursuit en effet : « Exemple, les chemins de fer : on peut faire une carte des chemins de fer. Je reste atterré par l'absence de sens de la géographie chez les Français. Je ne peux pas voir une carte dans Le Monde sans me dire "Comment ces gens-là peuvent-ils faire des cartes aussi mauvaises ? Comment ne voient-ils pas qu'il y a un principe d'abstraction qui se dégage de l'article à illustrer ?" Le premier devoir du cartographe qui illustre l'article, c'est de présenter sur la carte les noms qui figurent dans l'article, et même ceci, qui est élémentaire, n'est pas respecté. Dans le choix des localités que les géographes du Monde mettent sur la carte, ils semblent guidés par des idées préconçues ou par une pertinence qui n'est pas celle de l'article. En fait, les Français ne sont pas dressés par l'école à comprendre ce qu'est la géographie. Il ne faut toutefois pas oublier de rappeler la très honorable exception que représentent les cartes Michelin. Il y a, en France, d'excellents cartographes. » (M.Mé. : p. 29). Il est notable, dans cette perspective, que l'on lise dans *A Functional View of Language*, en clôture du développement relatif aux notions de réalisme et de formalisme : « On pourrait ici hasarder une comparaison et dire qu'une description formaliste est à la langue ce qu'une projection géographique est à la forme réelle des continents, dans ce sens que le centre de la carte est assez exact tandis que les bords en sont déformés au point de devenir quelquefois méconnaissables. Mais ceci donnerait une image trop flatteuse des résultats de la linguistique formaliste. Ce qui se produit dans un trop grand nombre de cas, c'est que l'introduction de faits marginaux déforme l'ensemble de la description en leur faveur aux dépens de ce qui est réellement vital sur le plan linguistique. Ainsi, ne mentionne-t-on jamais, dans ce genre de description, le caractère fondamentalement non distinctif du "e muet" parce qu'on se concentre sur les cas

« Le fonctionnaliste, lui, a toujours identifié le processus abstraktif comme un outil de recherche permettant de distinguer, parmi les faits observables, ce qui vaut sur tel ou tel plan, et non comme un moyen de s'évader du réel. » (M.Mé. : p. 294)

ainsi qu'à celle, analogue, de la généralisation, que Lalande, dans son *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, définit de la manière suivante :

« Opération par laquelle, reconnaissant des caractères communs entre plusieurs objets singuliers, on réunit ceux-ci sous un concept unique dont ces caractères forment la compréhension. » (Lalande, 1926 : p. 381)

mais que Martinet, en revanche, définit comme suit :

« Un autre trait qui paraît caractériser toute recherche scientifique est une visée, au-delà du fait singulier, vers une certaine généralité. Comme on l'a volontiers répété, il n'y a de science que du général. En cette matière, la position de la linguistique, comme probablement celle d'autres sciences de l'homme, est un peu particulière. [...] Il a fallu attendre la linguistique structurale et sa dénonciation de l'"atomisme stérile" de ses prédécesseurs, pour que s'instaure, en linguistique, la généralisation sous les espèces de la formalisation. La formalisation résulte, en fait, de l'identification opérationnelle de phénomènes différents par oubli volontaire de ce qui les différencie. La première formalisation linguistique de grande envergure est celle selon laquelle on a identifié comme un même phénomène des sons reconnus comme physiquement différents. La formalisation est non seulement licite, mais recommandée, voire indispensable, lorsqu'elle se fait au nom d'une pertinence, ici la pertinence communicative, et si cette pertinence est dûment annoncée et telle qu'on pourra toujours, si le besoin se fait sentir – du fait, par exemple, du choix d'une autre pertinence –, retrouver l'intégralité du phénomène. La formalisation effectuée à tort et à travers, sans préciser au nom de quoi elle est faite, aboutit à faire régner l'arbitraire et à rendre impossible les échanges et la discussion. La théorie selon laquelle les rapports entre unités linguistiques seraient du type binaire en est un bon exemple. » (M.Sci. : p. 50-51).

Comme nous l'avons vu plus haut, l'abstraction martinettienne est formalisation²⁵⁹, dont le résultat est ainsi un objet au lieu d'un concept. Une telle conception est une conséquence logique de la problématique phonologique, intrinsèquement analytique, et dont l'ancrage

exceptionnels où il remplit une fonction distinctive. » (MLF : p. 30-31) [« It might be tempting, at this point, to indulge in a simile and say that a formalistic description is to the language what a geographic projection is to the actual shape of the continents, in the sense that the centre of the map is fairly accurate, but the margins are distorted, sometimes beyond recognition. But this would give too flattering a picture of the achievements of formalistic linguistics. What really happens, in too many cases, is that the inclusion of margins warps the whole description in their favour at the expense of what is, linguistically, really vital, as when the basic non-distinctiveness of "mute e" in French is never even mentioned because all centres around the exceptional cases where it assumes a distinctive function. » (MFVL : p. 19-20)].

²⁵⁹ Il est étonnamment question, dans le glossaire que l'on trouve à la fin des *Mémoires d'un linguiste*, de « formalisme » : « **Formalisme**. Effort d'abstraction pour amener à l'unité des faits disparates. Il se justifie par le choix d'une **pertinence**. » (M.Mé. : p. 376), alors que l'on trouve partout ailleurs le terme de *formalisation* et que, comme nous l'avons vu ci-dessus, *formalisme* a dans le corpus martinettien un tout autre sens. Voir encore, pour cette notion de *formalisation*, dans « Pour une linguistique des langues », ce passage déjà cité plus haut : « Partout on a oublié que la formalisation qui aboutit à identifier des choses qui, en fait, sont différentes, n'est justifiée que pour autant qu'on précise au nom de quelle abstraction elle est pratiquée et qu'on en perçoive ainsi toujours la justification, la portée et les limites : pourquoi faire abstraction de différences qui existent entre les réalisations d'un phonème, sinon parce que ces différences n'ont pas de valeur distinctive. » (M.Pou. : p. 17), ainsi que M.In. : p. 31, cité ci-dessus.

gnoséologique ne fait que confirmer le caractère non seulement a-théorique mais plus profondément contre-théorique.

2. DÉMARCHE EMPIRICO-DÉDUCTIVE ET REFUS DU CONCEPT

A partir des années 1960, principe de pertinence et démarche définitionnelle identificatoire sont présentés comme les constituants d'une démarche scientifique spécifique à la linguistique martinettienne, la démarche empirico-déductive, où ce caractère contre-théorique de la démarche phonologique se voit explicitement – bien qu'évidemment non nommément puisqu'il lui demeure inaperçu – revendiqué par Martinet.

C'est dans les *Éléments de linguistique générale* qu'est formulée pour la première fois la définition martinettienne de la langue, qui sera reproduite ensuite sans autre modification que la substitution du terme « vocal » au terme « phonique »²⁶⁰ et constituera le « cadre axiomatique » de la linguistique fonctionnelle et structurale :

« Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre. » (M.Él. : p. 20-21).

Cette définition, dans la logique de ce que l'on a vu ci-dessus, est conçue par Martinet comme un simple préalable à la description, vers laquelle elle est tout entière tournée. Elle permet en premier lieu la délimitation du champ d'analyse, comme l'explique à nouveau Martinet dans « Pour une linguistique des langues » :

« C'est bien l'activité langagière de l'homme tout entière qui doit retenir notre attention, et comme cette activité ne s'exerce jamais que dans le cadre de langues particulières, ce sont ces langues qu'il nous faut étudier en priorité et comme autant d'objets distincts. Sans doute convient-il d'abord de vérifier que nous sommes d'accord sur ce qui ressortit au langage humain. Aujourd'hui où une science sémiologique fait plus que s'affirmer, il devient plus facile d'exclure du langage humain et, par conséquent, des préoccupations du linguiste en tant que tel, les différents systèmes de signes, originaux ou substitutifs,

²⁶⁰ Cette modification est signalée par Martinet en 1980, dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » : « Tout ceci dit, j'en viens à la définition que je vous propose pour une langue. Elle n'est pas neuve, c'est celle que vous pouvez trouver dans les *Éléments de linguistique générale* ; je l'ai donc présentée il y a tantôt vingt ans. J'y ai changé un mot, je vous le signalerai en passant : *Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque langue, dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression vocale...* (C'est sur ce point que ma version actuelle diffère de la version de 1960. J'avais dit à ce moment-là "phonique", je préfère aujourd'hui "vocale". Vous me direz que c'est la même chose. C'est vrai que c'est la même chose, mais "vocale" a quelques implications immédiates qu'il est important de retenir)... *les monèmes ; cette expression vocale s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue et dont la nature et les rapports mutuels diffèrent d'une langue à une autre.* » (M.Emp. : p. 12). Martinet expliquera quelques pages plus loin : « Pourquoi "vocale" au lieu de "phonique" ? "Phonique" est plus vaste. "Phonique", ça veut dire son en général ; en règle générale, son du langage ; mais ça n'est pas toujours explicité. Tandis que "vocale" est quelque chose de très précis. "Vocale" se réfère au bruit produit par les vibrations glottales. » (M.Emp. : p. 15). Le terme de *vocal* figure déjà, par exemple, dans *A Functional View of Language* qui, cependant, maintient le terme *phonique* dans la définition (voir M.LF : p. 37-38 [M.FVL : p. 25-26]).

que l'homme est capable d'inventer, et de restreindre cette désignation à l'ensemble des systèmes de communication de nature vocale dont toutes les communautés humaines font un usage général. » (M.Pou. : p. 19-20).

Elle est conçue, en second lieu, comme un cadre pour la description des langues, ce pour quoi elle est limitée au strict nécessaire. On lit ainsi dans la *Grammaire fonctionnelle du français* :

« Notre façon d'envisager la grammaire se fonde sur une expérience linguistique assez vaste qui a permis de préciser, non point ce que toutes les langues ont en commun, ce qui est impossible, puisqu'on ne les connaît pas toutes, mais ce qu'on doit trouver dans un objet pour qu'on consente à y voir une langue. Il en résulte une formulation : une langue est un instrument de communication doublement articulé (§§ 1.4, 1.9) et de caractère vocal. On dégage de cela toutes les implications, mais on renonce volontairement à poursuivre l'élaboration d'un édifice théorique au-delà de ce qui est nécessaire pour observer et classer les faits avec cohérence. On procède immédiatement à cette observation et à ce classement en retenant le rôle que joue chacun de ces faits dans la satisfaction des besoins de ceux qui parlent, et, en priorité, leurs besoins de communiquer. » (M.GFF : p. 3).

Il s'agit de se donner une définition minimale qui d'une part, comme nous l'avons vu plus haut, oriente la description des langues, mais qui d'autre part permette la description du divers, dans une logique d'ouverture à tous les possibles. Ainsi Martinet écrit-il dans *A Functional View of Language* :

« Une fois d'accord sur les critères qui nous permettent de classer certaines manifestations humaines comme des langues, notre premier dessein sera de les décrire. Décrire une langue, c'est préciser en quoi elle diffère de toutes les autres langues décrites ou seulement connues, existantes ou simplement concevables. La nécessité de prendre en considération des langues inconnues nous oblige à tenir compte de toutes les possibilités que notre définition de la langue n'exclut pas de manière explicite ou implicite²⁶¹. » (M.LF : p. 34-35)

puis de même dans *La Linguistique synchronique* :

« Une fois qu'on s'est mis d'accord sur les traits qu'on doit retrouver dans un objet d'études avant de le classer parmi les langues, le travail du linguiste consiste à décrire ces langues. Décrire une langue, c'est indiquer ce en quoi elle diffère de toute autre. Comme toutefois on ne connaît ni toutes les langues du passé, ni toutes celles du monde actuel, ni, bien entendu, aucune des langues de demain, on doit poser en principe que les latitudes de variation des langues ne sont limitées que par ce qu'implique notre définition du terme "langues". » (M.LS : p. 12-13)

et dans « A Functional View of Grammar » (1969/1970), où l'on retrouve à ce propos la critique de l'universalisme praguais :

²⁶¹ « Our aim, once we have agreed on the features we want to find in an object before we list it among languages, is to describe languages, i.e. to indicate what makes a given language different from all others, whether these are actually described, known to exist, or just conceivable. The necessity of taking into consideration languages unknown to us compels us to reckon with all the possibilities that are not explicitly or implicitly ruled out by our definition of language. » (M.FVL : p. 23).

« Once we have decided what we want to find in an object before we call it a language, in other words, when we have given a definition of the phrase “a language”, we must expect from a language anything that falls within the frame of our definition.

This does not mean that we are actually going to find, in the next language we decide to study or to describe, something totally at variance with what has been found in the languages described so far, although perfectly compatible with our definition, say, for every utterance a core necessarily made up of three units, e.g., a nucleus and two determinants. What our statement implies is that we should keep our minds open for any unexpected quirk, so that we shall never be tempted to force a language or any part of it, into a preconceived mould. The history of Prague phonology affords several cases of general laws of incompatibility, such as the one according to which distinctive vocalic length and distinctive place of accent could not coexist in the same language. That idea had to be abandoned when new languages or dialects were accurately described²⁶². » (M.Fu. : p. 83).

Le postulat de la diversité des langues apparaît ainsi comme un élément fondamental de la perspective martinettienne, comme en témoigne par ailleurs la précision suivante des *Éléments de linguistique générale*, qui intervient à la suite de la définition de la langue que nous avons citée ci-dessus :

« Ceci implique 1° que nous réservons le terme de langue pour désigner un instrument de communication doublement articulé et de manifestation vocale, 2° que, hors cette base commune, comme le marquent les termes “différemment” et “différent” dans la formulation ci-dessus²⁶³, **rien n’est proprement linguistique qui ne puisse différer d’une langue à une autre**²⁶⁴ ; c’est dans ce sens qu’il faut comprendre l’affirmation que les faits de langue sont “arbitraires” ou “conventionnels”²⁶⁵. » (M.Él. : p. 21).

C’est lui, en effet, qui en commande le caractère déductif, ainsi qu’il apparaît à la lecture de ces deux passages de « Pour une linguistique des langues » :

²⁶² « Une fois que nous avons décidé ce que nous voulons trouver dans un objet avant de pouvoir l’appeler une langue, en d’autres termes, une fois que nous avons donné une définition du syntagme “une langue”, nous devons nous attendre de la part d’une langue à tout ce qui tombe dans le cadre de notre définition.

Cela ne signifie pas que nous allons vraiment trouver dans la prochaine langue que nous déciderons d’étudier ou de décrire quelque chose qui ne correspond pas du tout à ce qui a été trouvé dans les langues décrites jusqu’ici, bien que parfaitement compatible avec notre définition, disons, pour tout énoncé une structure de base nécessairement composée de trois unités, par exemple un noyau et trois déterminants. Ce qu’implique notre position est que nous devons garder nos esprits ouverts à toute excentricité inattendue, de sorte que nous ne soyons jamais tenté de faire entrer de force une langue ou une partie quelconque de celle-ci dans un moule préconçu. L’histoire de la phonologie de Prague offre de nombreux cas de lois générales d’incompatibilité, telle celle selon laquelle la longueur vocalique distinctive et la place distinctive de l’accent ne pourraient coexister dans la même langue. Cette idée a dû être abandonnée quand de nouvelles langues ou de nouveaux dialectes ont été correctement décrits. » Voir encore, dans les *Éléments de linguistique générale* : « En bref, puisque nous avons convenu d’appeler “langue” tout ce qui correspondait à une certaine définition (cf. 1-14), nous nous devons de **ne pas postuler l’existence, dans une langue, de quelque chose qui ne figure pas, de façon explicite ou implicite, dans notre définition.** » (M.Él. : p. 37), et dans la préface de l’édition de 1970 puis dans les compléments de 1980 : « Une fois que nous avons décidé ce que nous voulons trouver dans un objet pour l’appeler “une langue”, nous devons nous attendre, de la part de ces langues, à tout ce qui est compatible avec cette définition. » (M.Él. 1970 : p. 4 / M.Él. : p. 208).

²⁶³ Ce segment entre virgules a été ajouté en 1967. Voir M.Él. 1960 : p. 25 et M.Él. 1967 : p. 20.

²⁶⁴ Nous reviendrons *infra* sur les implications de cette proposition en matière de linguistique générale. Voir la troisième partie.

²⁶⁵ On retrouve cette affirmation presque mot pour mot dans *A Functional View of Language*, où elle figure également à la suite de la définition de la langue. Voir M.LF : p. 38 [M.FVL : p. 26].

« De la définition d'une langue comme un instrument de communication doublement articulé et de caractère vocal découle la position des fonctionnalistes vis-à-vis des universaux du langage. Les termes d'une définition correcte doivent être nécessaires et suffisants. Tous les traits possibles des objets couverts par la définition doivent donc y être impliqués. Tous les traits nécessairement présents dans toute langue, c'est-à-dire les "universaux", ne peuvent être que des corollaires de ceux qui sont inclus dans la définition. Du caractère vocal du langage découlent tous les "universaux" ou "quasi-universaux" phoniques : étant donné la forme et le fonctionnement des organes dits de la parole, on peut raisonnablement s'attendre à ce que les énoncés des langues se présentent comme des successions de consonnes et de voyelles, composées de tranches d'intensité variable et accompagnées d'une courbe mélodique. Du même caractère vocal découle la linéarité du discours, d'où la nécessité et l'universalité de dispositions permettant de reconstituer l'unité de l'expérience à partir d'une succession de monèmes, dispositions dont l'étude s'identifie avec la syntaxe. Ce qui doit légitimement retenir l'attention, ce ne sont pas les analogies inéluctables de langue à langue mais ceux des traits d'une langue particulière que la définition adoptée ne laissait pas attendre sans, bien entendu, les exclure. En résumé, les seuls universaux du langage sont ceux qui sont impliqués dans la définition qu'on donne d'une langue. L'inexistence ou, mieux, la non-attestation de certaines possibilités que n'exclut pas la définition est à mettre au compte de l'économie, c'est-à-dire à considérer comme résultant d'une tendance naturelle de l'homme et de la société à éliminer ce qui réclame une dépense d'énergie jugée excessive au vu des avantages qui en découlent²⁶⁶. » (M.Pou. : p. 22)

et de « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » :

« Les langues diffèrent les unes des autres, et cette différence est précisément un des éléments que nous devons intégrer dans notre définition d'une langue. Dans notre définition d'une langue, il y a obligation de considérer l'existence de Babel, c'est-à-dire de langues différentes. C'est un fait fondamental. Lorsqu'on pousse l'étude linguistique, on se rend bien compte qu'une langue ne peut pas se maintenir immuable à travers le temps. Une langue évolue nécessairement. Certes les langues peuvent converger, mais les divergences sont inéluctables. Ces divergences doivent donc être impliquées dans notre définition. Cette définition donnée, nous pouvons opérer de façon déductive sans nous occuper de savoir si les traits que nous pouvons déduire de notre définition sont réellement attestés quelque part. Je pense que cela est indispensable. J'y insiste beaucoup parce que cela paraît choquant à certains. Nous nous présentons donc comme des empiristes et cependant, à un moment donné, nous décrétons que sur cette base empirique nos déductions vont nous amener à poser la possibilité d'existence de traits linguistiques dont nous n'avons pas à nous occuper de savoir s'ils se rencontrent quelque part ou non. Quand vous êtes en face d'une langue, si vous n'avez pas toujours en tête toutes les possibilités qui sont offertes par votre définition du langage, vous risquez, sur la base des analogies qui se présentent à votre esprit, d'identifier des choses qui sont foncièrement différentes. Nous opérons tous avec des termes traditionnels comme nom, adjectif, verbe, tous mots qui correspondent, dans les langues que nous connaissons bien, à des réalités existantes, réelles, manifestes et vérifiables. Et nous sommes tentés de les croire universelles. Sur la base même des traductions que nous allons faire des énoncés de la langue étudiée dans celle qui nous sert dans nos études, nous allons tranquillement y supposer l'existence de ces catéogires. Or, c'est ce qu'il faut éviter à tout prix. Notre

²⁶⁶ Voir également, sur ce point, M.SG : p. 21 et 246, cités ci-dessous. Des considérations économiques permettent en effet à Martinet de postuler des probabilités d'attestation ou de non-attestation. Pour de telles considérations économiques, voir par exemple M.LF : p. 80-82 [M.FVL : p. 63-65], M.Fou. : p. 113-116, M.Au. : p. 125-130, M.No. : p. 93, M.SG : p. 120-122, 197 et 236, M.Ré. : p. 60. Comme nous le verrons *infra*, la notion d'économie est centrale dans la linguistique martinettienne.

modèle déductif a l'avantage de nous préparer aux structures les plus diverses.»
(M.Emp. : p. 12)

où Martinet pose que la diversité des langues implique d'une part une définition minimale, c'est-à-dire des universaux obtenus de manière exclusivement déductive²⁶⁷, et d'autre part une définition exploitée au maximum, dans le cadre d'une déduction de tous les possibles.

La spécificité de la démarche définitionnelle martinettienne apparaît de manière très nette dans les écrits relatifs à la syntaxe. Dès les *Éléments de linguistique générale*, Martinet s'attache à déduire de sa définition de la langue des « universaux » ou des « possibilités universelles » dont la reconnaissance est destinée à faciliter la description. Il détermine ainsi « [t]rois façons de marquer les rapports d'un monème²⁶⁸ » (M.Él. : p. 109) :

« Procédant d'une manière strictement déductive, il est de notre devoir de déterminer, comme nous venons d'essayer de le faire, quelles sont les possibilités qu'offre la forme linéaire des langues pour exprimer les différentes fonctions correspondant aux relations que l'on suppose exister entre les éléments de l'expérience. Mais nous n'avons pas le droit de poser l'existence d'universaux de relation²⁶⁹ » (M.LF : p. 74).

Martinet entend ainsi se donner les outils nécessaires à la description de la structure syntaxique des langues. On lit ainsi dans « Verbs as Function Markers » (1970) :

« An understanding, both synchronic and diachronic, of the most varied syntactic structures requires that we should investigate all possible means of function marking, i.e., connecting the various components of a coherent utterance²⁷⁰. » (M.Ver. : p. 235).

²⁶⁷ Ou constatés *a posteriori* et expliqués par des considérations économiques (voir la note précédente), comme dans ce passage de « Accent et tons » (1954/1965) : « On se gardera naturellement de déclarer inexistant un type non attesté ou, peut-être, mal attesté jusqu'ici. Il faut toutefois reconnaître qu'il y aurait de très bonnes raisons pour que les usagers de langues à accent réservent les oppositions tonales aux syllabes douées de relief prosodique, et on s'explique bien la rareté, sinon l'inexistence, des tons sur les syllabes accentuées. » (M.Ac. : p. 163). On retrouve ici le refus de l'induction, sur lequel nous reviendrons ci-dessous.

²⁶⁸ Voir notamment, pour cette démarche, outre les textes cités ci-dessous : M.SG : p. 120-123 et M.Syn. : p. 143. Martinet s'attache par ailleurs à « dégager, dans un cadre strictement formel, les principes d'une hiérarchisation des unités significatives valables pour toutes les langues définies comme des instruments de communication doublement articulés » (M.Phr. : p. 230). On lit ainsi par exemple dans *A Functional View of Language* : « Sur un plan plus fondamental, on ne saurait suivre Sapir sans restriction lorsqu'il présente la paire sujet-prédicat comme la base indispensable de toute communication linguistique. Ici encore, il faut envisager les différentes possibilités et tenter d'imaginer ce qui pourrait constituer un énoncé minimum, tout en recherchant comment cet énoncé pourrait ensuite recevoir une expansion » (M.LF : p. 75) [« Even on a more fundamental level, we should be wary of following Sapir when he presents the subject-predicate pair as the necessary basis of linguistic communication. Here again, we have to envisage various possibilities and try to imagine what could constitute a minimal utterance, and how such an utterance could be further expanded. » (M.FVL : p. 58)]. Les développements martinettiens sur les notions de noyau et de prédicat sont cependant à la fois déductifs et inductifs. Voir par exemple M.Fou. : p. 117, cité ci-dessous, et M.SG : p. 87, et *infra*, la section II-, A-, 2-, b-, β-, iv- du deuxième chapitre.

²⁶⁹ « Proceeding in a strictly deductive way, it is our duty to determine as we have just tried to do, what possibilities are afforded by the linear form of speech for the linguistic expression of the various functions corresponding to the relations assumed to exist among the elements of experience. But we have no right to posit the existence of relational universals » (M.FVL : p. 58). Pour l'ensemble du développement, voir M.LF : p. 56 *sqq.* [M.FVL : p. 41 *sqq.*].

²⁷⁰ « La compréhension, synchronique ou diachronique, des structures syntaxiques les plus variées, requiert que nous examinions tous les moyens possibles de marquer les fonctions, i.e. de relier les divers composants en un énoncé cohérent. »

Ces outils, cependant, sont obtenus de manière exclusivement déductive, c'est-à-dire au moyen du seul développement de la définition d'une langue qui sert de cadre à la description. C'est ce que pose Martinet dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964) :

« It must be pointed out that the assumption of the universal existence of predicates is the first inductive one we are making here²⁷¹. Whatever was said, in what precedes, regarding the three types of function marking was, of course, illustrated by reference to existing languages, but deductively arrived at when starting from a definition of a language as a doubly articulated set of vocal habits employed for the communication of experience²⁷². » (M.Fou. : p. 117).

Il est de même question dans « L'autonomie syntaxique » (1966) de « corollaire de la définition » de la langue :

« Il semble, toutefois, qu'on puisse et qu'on doive établir au départ, sur le plan de la linguistique générale et comme corollaire de la définition que nous donnons d'une langue, une distinction entre différents types de monèmes²⁷³ plus fondamentale que celle qu'on établissait entre monèmes grammaticaux et monèmes lexicaux et que nous retiendrons, bien entendu, dans la pratique²⁷⁴. Cette distinction se fonde sur l'inéluctable linéarité du langage vocal. » (M.Au. : p. 125).

Il s'agit, par ailleurs, de simples possibilités. On lit ainsi dans « De la variété des unités significatives » (1962) :

« Le critère de l'autonomie syntaxique permet donc de distinguer, sur le plan de la linguistique générale et antérieurement à toute considération d'une langue particulière, entre des monèmes non autonomes du type de *voisin*, des monèmes autonomes, du type d'*hier*, et des monèmes fonctionnels dont l'adjonction confère l'autonomie à un monème non autonome. Il est vraisemblable que toute langue présente ces trois types de monèmes. Mais nous ne voulons y voir que des possibilités, d'extension variable d'une langue à une autre, chacune d'entre elles pouvant, en théorie, faire défaut. » (M.Va. : p. 183)

²⁷¹ Voir la note 268 ci-dessus.

²⁷² « Il faut faire remarquer que l'hypothèse de l'existence universelle des prédicats est la première hypothèse inductive que nous faisons ici. Tout ce qui a été dit, dans ce qui précède, concernant les trois types de marquage des fonctions, était bien sûr illustré par des références à des langues existantes, mais a été obtenu déductivement en partant de la définition d'une langue comme un ensemble d'habitudes vocales doublement articulé employé pour la communication de l'expérience. » On lit de même dans « Réflexions sur les universaux du langage » : « Les exemples qu'on vient de donner pour illustrer les trois types ne doivent pas faire croire qu'il s'agit là de trois possibilités dégagées par l'examen d'un certain nombre de langues. C'est un chiffre obtenu par stricte déduction en se demandant, dans l'abstrait, comment l'auditeur va pouvoir, à partir de la linéarité de l'énoncé perçu, rétablir la complexité de l'expérience telle qu'elle a été communiquée par le locuteur. » (M.Ré. : p. 60). Voir en outre M.LF : p. 73 [M.FVL : p. 57], cité ci-dessous.

²⁷³ Il s'agit dans ce passage, comme dans la citation suivante, non plus d'une distinction entre différents types d'indication des rapports entre monèmes mais d'une distinction entre différents types de monèmes. Cette deuxième distinction est cependant liée à la première. Voir M.Va. : p. 175, cité ci-après, et *infra*, la section II-, A-, 2-, b-, β-, iv- du deuxième chapitre de cette première partie.

²⁷⁴ Voir encore, sur ce point, dans *Syntaxe générale* : « Or, dans la remise en question des fondements de l'analyse linguistique qu'entraîne nécessairement un traitement fonctionnel, il ne saurait être question de poser au départ une distinction entre fait grammatical et fait lexical. Rien de tel ne figure dans les définitions successives que nous avons présentées ci-dessus de l'objet de nos recherches et seul un processus déductif nous permettra de déterminer si oui ou non, ou dans quelle mesure, une telle distinction est impliquée par nos formulations. » (M.SG : p. 29).

et de même dans « A Functional View of Grammar » :

« It is probable that all languages make use of the three types of clues. But some languages show a definite bias for one of them, and we should not exclude from the pale of regular languages an instrument of communication that would make use of only two of the three types²⁷⁵. » (Fu. : 86).

Martinet entend ainsi délimiter un cadre d'analyse, pour lequel il utilise volontiers, dans ses derniers textes, les termes d'*axiome* et d'*axiomatique*. On lit ainsi dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » :

« Functionalists retain direct observation as the normal approach to linguistic facts provided it is carried out within an axiomatically stated framework and reject the judgement of native speakers as the final criterion of linguistic validity²⁷⁶. » (M.Ba. : p. 7)

et de même, quelques années plus tard, dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980) :

« L'examen fonctionnel des structures linguistiques est loin d'être terminé. Bien que nous procédions de façon déductive à partir d'une définition axiomatique du concept de langue, l'étude de toute nouvelle langue est susceptible de révéler des structures inattendues qui enrichissent notre connaissance du langage humain. Une réflexion plus poussée peut nous amener à proposer, pour des structures connues, des présentations nouvelles qui, si elles ne sont pas finalement retenues, peuvent au moins faire ressortir les avantages des cadres avec lesquels on opère. » (M.Sy. : p. 147-148).

A partir de 1982, Martinet emploie plus volontiers le terme de *stipulation*. Les premières occurrences de ce terme concernent la seule syntaxe. La première se trouve dans « What is Syntax » (1982), où Martinet pose que la seule démarche recommandable est de « trying to find a definition or better, a stipulation that will make syntax perfectly distinct from the other disciplines needed for the analysis and presentation of the significant units of a language²⁷⁷ » (M.Wha. : p. 387). On lit en outre un peu plus loin :

« Generally speaking, once we have stipulated what syntax should be, we should always remain on the look-out for unexpected syntactic patterns and never let our judgement be warped by fashionable binary mirages²⁷⁸. » (M.Wha. : p. 398-399).

La notion de stipulation intervient pour la deuxième fois dans *Syntaxe générale*, à propos cette fois des déductions fournissant le cadre de l'analyse syntaxique des langues :

²⁷⁵ « Il est probable que toutes les langues font usage des trois types d'indication. Mais quelques langues font montre d'une nette inclination pour l'un d'entre eux, et nous ne devrions pas exclure du champ des langues ordinaires un instrument de communication qui ferait usage de deux de ces trois types seulement. » Voir aussi, pour ce type de précaution, M.SG : p. 172 et 193.

²⁷⁶ « Les fonctionnalistes maintiennent que l'observation est l'approche normale des faits linguistiques, à condition que celle-ci soit conduite dans un cadre axiomatiquement fixé, et ils rejettent le jugement des locuteurs natifs considéré comme le critère suprême de la validité linguistique. »

²⁷⁷ « essayer de trouver une définition, ou mieux, une stipulation, qui rendra la syntaxe parfaitement distincte des autres disciplines nécessaires à l'analyse et à la présentation des unités significatives d'une langue ».

²⁷⁸ « De manière générale, une fois que nous avons établi par stipulation ce que la syntaxe devrait être, nous devrions toujours rester à l'affût des structures syntaxiques inattendues et ne jamais laisser les mirages binaristes à la mode gauchir notre jugement. »

« En écartant les “parties du discours” (§ 5.4) on a marqué qu’il fallait, pour chaque langue particulière, dégager ses propres faisceaux de compatibilités établissant ses propres classes. Ceci ne veut pas dire qu’on doive renoncer à définir, sur le plan de la linguistique générale et dans le cadre de la définition d’une langue, des types de monèmes, dont on ne pose pas l’existence obligatoire dans toute langue, mais que le fonctionnement économique de la communication linguistique a toute chance d’imposer un peu partout. Nous avons à plusieurs reprises dans ce qui précède opéré avec des indicateurs de fonction qui ont été présentés, sinon exactement définis (§ 3.9) comme des monèmes qui, marquant la nature des rapports existant entre deux monèmes dans la chaîne, vont nécessairement impliquer l’existence de ces deux monèmes. On voit mal ce que pourrait être un monème qui présupposerait la présence dans l’énoncé de deux autres monèmes et ne viserait pas à marquer leur rapport. Nous stipulerons la possibilité dans toute langue, de l’existence de classes d’indicateurs de fonction ou, si l’on veut, de connecteurs. » (M.SG : p. 120-121)

puis du choix de la pertinence communicative :

« La pertinence retenue initialement pour l’étude de l’objet qu’est le langage humain est *la pertinence communicative*. Ici encore, il s’agit d’une stipulation dont la justification s’impose lorsqu’on examine comment les langues fonctionnent et comment elles changent pour s’adapter à la variété des besoins communicatifs des communautés humaines. » (M.SG : p. 10).

Enfin, dans le glossaire des *Mémoires d’un linguiste*, la notion est utilisée pour caractériser la définition martinettienne d’une langue :

« **Langue.** Nous stipulons ici que nous réservons ce terme aux instruments de communication doublement articulés et de caractère vocal. » (M.Mé. : p. 376).

On retrouve bien entendu, avec cette revendication martinettienne d’une démarche exclusivement déductive, le refus de l’induction dont il a été question plus haut. On lit ainsi dans « De la variété des unités significatives » :

« Mais le propos délibéré de ne pas outrepasser les données de l’observation, de ne pas induire hâtivement, de ne pas voir un trait fondamental de la nature humaine là où il n’y a qu’une habitude particulière à un canton du globe ou, tout au plus, un trait largement répandu, reste un besoin fondamental de nos recherches. La démarche, qui nous amène à poser, en linguistique générale, le problème des différents types d’unités significatives minima, ne se fonde pas sur une généralisation à partir d’observations particulières. Elle résulte d’un examen des rapports qu’entretiennent *nécessairement* entre elles ces unités lorsqu’elles figurent dans un énoncé quelconque. Nous ne postulons rien qui ne soit impliqué dans la définition d’une langue comme un instrument de communication procédant par émissions vocales, donc linéaires. Ces émissions, dites “énoncés”, sont doublement articulées et intégralement analysables en deux types d’unités successives : des unités distinctives, dites “phonèmes” ; des unités significatives, les “morphèmes” de la plupart des “structuralistes”. Pour ces derniers, nous préférons la dénomination moins ambiguë de “monèmes”. » (M.Va. : p. 175).

Comme il apparaît dans ce passage, ce refus de l’induction est solidaire d’un refus des universaux. De fait, comme nous l’avons vu ci-dessus avec la logique d’ouverture à tous les possibles, la démarche déductive martinettienne s’oppose également au postulat d’universaux.

C'est ce qui apparaît de manière très nette, à nouveau, dans le passage suivant de « Réflexions sur les universaux du langage » :

« Poser des universaux du langage qu'une observation plus poussée réduira à des quasi-universaux, puis à de simples tendances, c'est proprement aller à contre-sens. C'est orienter définitivement l'observation dans le sens de la vérification d'une hypothèse de départ et tenter le chercheur de liquider, par des pirouettes, tout ce qui pourrait s'y opposer. Même lorsque la recherche est le fait d'esprits rassis qui, avant de trancher, désirent faire des sondages extensifs, c'est faire confiance à des descriptions linguistiques exécutées par des gens qui, trop souvent, étaient les victimes des mêmes préjugés que ceux qu'on trouve chez les aprioristes contemporains.

[...]

A la méthode qui consiste à poser au départ, de façon largement impressionniste, des constances universelles, on opposera et l'on préférera celle selon laquelle on précise soigneusement quelles sont les caractéristiques qu'on attend d'un objet pour qu'on accepte de le désigner comme une langue. Une fois ceci établi, on cherche à déterminer quelles sont les implications de tous ordres de cette définition, quelles sont les latitudes qu'elle autorise, les développements qu'elle laisse prévoir, les limitations qu'elle semble imposer, en recherchant, certes, chaque fois, si les traits ou les complexes envisagés se retrouvent effectivement dans des langues existantes, mais sans jamais exclure la possibilité de l'existence de ce qui n'est pas exclu par la définition même que nous avons adoptée. Ce point de vue n'est qu'un développement des prémisses présentées par Louis Hjelmslev dans les *Prolegomena*²⁷⁹. Il a, nous semble-t-il, l'avantage considérable d'ouvrir l'esprit du linguiste à l'identification exacte de structures nouvelles pour lui, qu'il pourrait, sans cela, être tenté de réduire à des structures plus familières. [...]

La définition de la langue que je propose pour ma part est celle selon laquelle on désigne de ce terme un instrument de communication doublement articulé et de caractère primitivement vocal.

[...]

A partir de cette base, en tenant compte d'un équilibre à conserver constamment entre les besoins de la communication et le désir de réduire la consommation d'énergie de tous ordres, et sans oublier la pression des générations plus anciennes sur les plus jeunes qui tend à freiner l'accession de [sic] nouveaux équilibres, on peut, en quelque sorte, déduire les différentes possibilités structurales des langues humaines en prenant bien garde de ne jamais se laisser limiter, au cours de l'examen, par les structures les plus familières. » (M.Ré. : p. 55-59).

²⁷⁹ On retrouve ici la référence à Hjelmslev de « La double articulation linguistique » (voir M.DAL : p. 19, cité ci-dessus). Voir aussi, toujours dans « Réflexions sur les universaux du langage », cette note dont l'appel figure après le syntagme « opération déductive » (M.Ré. : p. 59) : « Au sens hjelmslevien esquissé ci-dessus. » (M.Ré. : p. 59, note 9). Martinet renvoie aux p. 6 *sqq.* de l'édition anglaise d'*Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (voir M.Ré. : p. 58, note 8), c'est-à-dire aux p. 21 *sqq.* de l'édition française, où on lit notamment : « La théorie elle-même ne dépend pas de l'expérience. Rien en elle n'indique si elle aura des applications en rapport avec des données de l'expérience ou non. Elle n'implique en elle-même aucun postulat d'existence. Elle constitue ce que l'on a appelé un système déductif pur, en ce sens que c'est la théorie à elle seule qui, à partir des prémisses qu'elle énonce, permet le calcul des possibilités qui en résultent. » (H.Om. : p. 24), « La théorie du langage définit donc souverainement son objet en établissant ses prémisses par une procédure à la fois arbitraire et adéquate. La théorie consiste en un calcul dont les prémisses sont aussi peu nombreuses et aussi générales que possible et qui, dans la mesure où elles lui sont spécifiques, ne semblent pas de nature axiomatique. Ce calcul permet de prévoir des possibilités, mais ne se prononce nullement sur leur réalisation » (H.Om. : p. 25). Nous reviendrons *infra* sur la théorie hjelmslevienne, qui se présente de fait – mais avec des enjeux relativement différents – comme empirique et déductive.

On retrouve, avec ce refus de l'induction et des universaux, le réalisme martinettien. Selon Martinet en effet, la démarche déductive, à la différence des démarches inductive et universaliste, permet une observation aussi objective que possible. On lit ainsi quelques pages plus loin :

« On voit en quoi la position exposée ci-dessus s'oppose diamétralement à celle selon laquelle s'imposerait la recherche d'universaux du langage. Nous n'établissons ici aucune limite aux possibilités structurales des langues, sinon celles qui découlent d'une définition sur laquelle peut se faire l'accord de tous ceux qui, tout en remplaçant le langage humain dans le cadre d'une sémiologie générale, se refusent à désigner comme une langue n'importe quel système de signes. Nous sommes naturellement convaincus que l'économie générale de la communication entre les hommes tendra à esquisser des limites aux latitudes de variation de structures [*sic*] et qu'une pratique prolongée de ces méthodes amènera à dégager des types qui ne diffèrent pas outre mesure de certains des quasi-universaux de Greenberg. Mais en écartant tout apriorisme initial, nous serons sûrs de ne pas avoir déformé les faits pour les faire entrer dans un cadre pré-établi qui ne peut que refléter les préjugés que nous ont légués des grammairiens tentés d'établir, pour toute langue, une norme fondée sur l'admiration des langues classiques ou sur la confusion millénaire entre la logique et le langage. » (M.Ré. : p. 61)

et de même dans « L'enfant parle » (1987) :

« L'idée la plus nocive est celle selon laquelle l'essentiel de la structure de toutes les langues fait partie du patrimoine génétique de tous les êtres humains. Il en découle que les diverses langues ne se différencieraient que de façon très superficielle. En ce qui nous concerne directement ici, cela impliquerait que l'enfant, dès ses premières productions langagières, se conforme au modèle qui sera le sien toute sa vie, même si ce qu'entendent les adultes leur paraît très différent de ce qu'ils pratiquent eux-mêmes. Tout ceci, qui est, au départ, pure spéculation et ne se fonde sur aucun examen prolongé et approfondi des réalités observables, aboutit, chez ceux qui y voient parole d'évangile, à gauchir toute observation ultérieure²⁸⁰. » (M.En. : p. 74).

Nous avons vu ci-dessus que ce réalisme était intrinsèquement lié à un structuralisme. Il nous faut à présent reformuler ce lien en termes de primat de la description, auquel répond un refus du concept. Comme nous le notions ci-dessus, l'opposition martinettienne entre induction et déduction est en effet liée à un primat de la description. Il s'agit moins d'un refus de la démarche inductive en tant que telle que de celui d'une définition inductive (dans la mesure où celle-ci, ne pouvant se fonder que sur des langues attestées, serait nécessairement universaliste) préalable à la description²⁸¹. C'est ce qui apparaît nettement dans ce passage de « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » :

²⁸⁰ Voir encore notamment, pour ce refus des démarches inductive et universaliste au profit d'une démarche déductive respectueuse de la réalité, M.Ca. : p. 17 et 19, M.Sh. : p. 149 [p. 175] et M.Mon. : p. 154-155.

²⁸¹ Il est notable, dans cette perspective, que ce qui se formule en termes de réalisme puisse également avoir été formulé en termes de délimitation du domaine. On lit ainsi dans « La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé » (1958) : « Cette idée que toute langue connaît la relation sujet-prédicat, et, plus précisément, présente le même premier temps de l'analyse linguistique des données d'expérience, est un *a priori* qu'il convient d'écarter dès l'abord afin de ne pas affecter les conditions de l'observation. » (M.Er. : p. 213), là où on lisait dans « Réflexions sur l'opposition verbo-nominale » : « Verbes et noms, au contraire, apparaissent à beaucoup comme deux pôles par rapport auxquels s'ordonne toute structure linguistique. Certes, les faits connus expliquent et, jusqu'à un certain point, justifient cette conception. Toutefois, il y aurait erreur de méthode à voir

« Nous avons donc à notre disposition cet outil précieux, indispensable, de la commutation pour faire le tri dans la réalité physique que nous présente la parole, il n'est pas question de procéder à la cueillette des faits sans principes directeurs, c'est-à-dire inductivement. Nous pouvons être tentés de nous dire : "Nous sommes des linguistes. Nous avons les moyens d'observer la langue. Nous allons donc observer les langues et recueillir des faits." Toutefois, sur ces bases un peu trop empiriques, nous risquons de conclure à la généralité de certains faits simplement parce que nous les avons retrouvés dans deux ou trois langues. Et c'est un danger très considérable. Tous les linguistes sont à un moment donné tentés de conclure très vite, d'induire très vite de leurs observations à la généralité. C'est un des drames de la linguistique contemporaine où l'on ne se limite plus aux grandes langues.

Avant l'établissement d'une linguistique scientifique, on ne s'intéressait guère qu'aux grandes langues. Et même lorsqu'on faisait de la dialectologie, c'était pour expliquer ce qui se passait dans les grandes langues. Lorsque Jules Gilliéron et quelques autres ont commencé à faire de la dialectologie et des atlas linguistiques, ce n'était pas parce qu'on s'intéressait particulièrement aux patois français, mais parce qu'on pensait trouver, par l'étude des patois français, des explications à des phénomènes d'évolution des grandes langues romanes, du français, de l'italien, de l'espagnol, qui étaient jusqu'alors inexpliqués. L'avènement de la linguistique contemporaine et structurale a coïncidé avec une vision un peu différente du problème. On s'intéresse aux langues, à toutes les langues, en elles-mêmes et pour elles-mêmes. La formule se trouve à la fin du *Cours* de Ferdinand de Saussure. On s'intéresse à une langue en elle-même et pour elle-même et non parce qu'elle est porteuse d'une culture particulière. L'étude d'un dialecte est donc, d'un point de vue strictement linguistique, aussi passionnante que l'étude d'une grande langue. On est tenté, depuis qu'on s'intéresse aux langues en général, de procéder par induction, c'est-à-dire de conclure, de l'existence de certains faits dans les langues qu'on a étudiées, à leur généralité. La théorie des universaux du langage, dont vous avez pu constater l'épanouissement, se fonde très exactement sur ces bases inductives, encore qu'elle soit pratiquée par des gens qui dénoncent l'induction par ailleurs²⁸². Elle est si évidemment à base inductive qu'elle devrait être rejetée par tous ceux qui estiment qu'on ne peut faire du bon travail que de façon déductive.

Puisque nous concluons qu'il nous faut procéder de façon déductive, nous ne pouvons pas faire entière confiance à notre observation parce qu'elle est nécessairement limitée : des langues, je ne sais pas combien il y en a dans le monde d'aujourd'hui. Si nous voulons considérer à part les sous-variétés de ces langues, il y en a des milliers et des milliers. En outre, il y a des langues qui ont disparu sans laisser de traces et il faut penser aux langues qui ne sont pas encore apparues. Par conséquent, si nous voulons couvrir l'ensemble des faits linguistiques, nous ne pouvons pas procéder par induction. Il nous faut, à un moment donné, procéder par déduction, à partir de certaines bases. Pour déterminer ces bases devons-nous faire des hypothèses comme certains nous y convient ? Nullement. Nous allons fonder notre déduction sur une base empirique, sur une base d'observation. Ce que nous voulons faire, c'est nous mettre d'accord sur ce que doit comporter un objet pour que nous puissions appeler cet objet *une langue*. Je pense que la

dans l'opposition du verbe et du nom la caractéristique nécessaire de tout idiome. A notre connaissance, aucune définition du langage n'implique obligatoirement l'existence de cette opposition. Par conséquent, on ne saurait refuser la qualité de langue à un système reconnu par définition comme linguistique et qui ordonnerait ses éléments sans égard à la polarité verbo-nominale. » (M.Réf. : p. 202).

²⁸² Voir encore, sur cette solidarité entre induction et universalisme, dans *A Functional View of Language* : « Si nous voulons savoir ce qui constitue une langue, nous ne devons pas tenter de recenser tous les traits que nous avons pu rencontrer en étudiant les langues les plus diverses pour en proposer une définition qui, en quelque sorte, les contiendrait tous. » (M.LF : p. 31) [« If we want to know what language is, we should not try to list all the features we may have come across when studying the most diverse languages, and draft a definition which will somehow vindicate them all. » (M.FVL : p. 20)].

plupart des linguistes peuvent tomber d'accord sur ce qui est nécessaire et suffisant pour avoir une langue. » (M.Emp. : p. 11-12).

Autrement dit, l'induction, en tant que démarche définitionnelle dont la description est le *terminus a quo*, est refusée au nom d'une autre démarche définitionnelle dont la description est le *terminus ad quem*, et qui dès lors n'est pas thématifiée en tant que telle. On retrouve là, bien entendu, l'impossible théorisation constitutive de la démarche de Martinet, dont les critiques martinettiennes apparaissent comme une revendication aveugle ou dupe. Les notions de stipulation ou d'axiomatique sont de ce point de vue éminemment significatives, en ce qu'elles rabattent l'une sur l'autre, dans la logique de la démarche définitionnelle identificatoire dont il a été question ci-dessus, les deux dimensions de la définition et de la délimitation ou des conditions d'une identification. On lit ainsi dans « Se soumettre à l'épreuve des faits » (1983) :

« Une définition est, bien entendu, l'établissement d'un contexte qui, dans le cadre d'une pertinence déterminée, ou, si l'on veut, dans un univers donné du discours, permet de savoir exactement ce dont on parle en éliminant tout ce que pourraient impliquer les emplois courants du terme. » (M.Ép. : p. 4)

puis dans *Syntaxe générale*, où, significativement, le langage courant ne se voit congédié au nom de la science que pour se voir posé dans le même temps, *in fine*, comme l'un des déterminants de la stipulation constitutive de celle-ci :

« La nécessité, pour toute science, de délimiter son champ et de préciser son point de vue, implique qu'elle ne peut utiliser les mots du langage courant sans cerner par une définition ce qu'elle entend faire couvrir à chacun. [...]

Quelle que soit la méthode adoptée, redéfinition ou création, il faut se convaincre qu'un mot ne peut avoir de valeur scientifique que par stipulation. L'expérience montre que les esprits de formation plus philosophique ou littéraire que scientifique, ont beaucoup de peine à se convaincre du caractère licite des stipulations de ce type. Elles leur paraissent constituer une pétition de principe, c'est-à-dire un raisonnement qui consiste à tenir pour vrai ce qui fait l'objet même de la question. Il leur manque évidemment la notion d'une vérité relative qui n'a de sens que dans le cadre d'une pertinence définie : selon la pertinence phonologique ou distinctive, le *i* de *ira* est "le même" que celui de *parti*, mais selon la pertinence significative, il est identique à *va* et à *all-* dans *allons*. Stipuler, comme nous le ferons ci-dessous, qu'une langue ou qu'une phrase²⁸³ est ceci ou cela, ne veut pas dire qu'il existe, à titre de réalité perceptible ou dans l'absolu, des objets qui correspondent nécessairement, totalement et exclusivement, aux désignations "langue" ou "phrase", mais que, par convention avec nos lecteurs ou nos auditeurs, nous nous abstenons d'utiliser les termes en cause là où ne figurent pas les traits que nous retenons. Nous savons, bien sûr, que notre stipulation n'a de chances d'être acceptée que si elle aboutit à faire couvrir, au terme choisi, sensiblement les mêmes réalités perçues que dans l'usage courant, mais en excluant toute extension analogique ou métaphorique ; nous choisissons naturellement le terme en conséquence. » (M.SG : p. 8-10).

Or, c'est précisément au nom d'une telle démarche axiomatique que Martinet refuse le concept – notamment saussurien – de langue, instituant, parallèlement à l'opposition

²⁸³ Pour la définition stipulative de la phrase que donne Martinet dans cet ouvrage, voir M.SG : p. 90.

réalisme/formalisme qui est constitutive de son structuralisme, une opposition entre hypothèse et axiome qui révèle le véritable enjeu de celle-ci. On lit ainsi dans la discussion qui suivit la conférence « Pour une approche empirico-déductive en linguistique²⁸⁴ » :

« Je rappelle d'abord que ma définition n'est pas une hypothèse. C'est un axiome fondé sur l'expérience. J'estime que mes pairs seront, en gros, d'accord avec moi si je dis qu'une langue se présente sous cette forme. Il pourrait certes être question de changer certains termes de cette présentation axiomatique. Si je rencontre des gens qui me disent à propos de tel ou tel point : "...vous croyez que vraiment... c'est indispensable de mettre cela dans une définition de ce qu'est une langue", je vais réfléchir et arriverai peut-être à la conclusion que tel trait est en fait impliqué par tel terme de ma définition. Je peux donc modifier ma définition. Seulement, cette définition est fondée sur mon expérience de linguiste qui, dès les années 60, était assez vaste. Sans parler beaucoup de langues, j'ai des connaissances de la structure de beaucoup d'entre elles et, par conséquent, cette présentation axiomatique se fonde sur le sentiment que les limites des possibilités linguistiques sont très larges²⁸⁵.

Le cas de l'hypothèse est tout autre. Soit celle de l'importance du rendement fonctionnel dans l'évolution phonologique. Il est possible que l'apport de nouveaux matériaux me convainque que le rendement fonctionnel est nettement moins important, comme facteur de l'évolution linguistique, que je ne l'avais postulé. A ce moment-là j'infléchirai mon hypothèse²⁸⁶.

Voici l'illustration d'une hypothèse largement infirmée : soit le cas d'un arabophone qui parle le français couramment, mais qui reste encore assez loin de la norme : j'aurais pensé que les fautes qu'on relèverait chez lui, les déviations par rapport à la norme, seraient largement déterminées par la structure de l'arabe. Or, l'examen détaillé et attentif d'un cas de ce genre a révélé que 90 % des déviations étaient de celles que l'on peut retrouver dans le parler des enfants français, c'est-à-dire de sujets qui n'ont pas été influencés par la connaissance antérieure d'une autre langue. Ces résultats m'ont donc amené à modifier une hypothèse que j'aurais pu faire selon laquelle, chez un étranger, les déviations sont essentiellement dues à l'influence de l'autre langue. Mais j'y insiste : ma définition d'une langue n'est pas une définition hypothétique. C'est une définition axiomatique, ce qui est fort différent²⁸⁷. » (M.Emp. : p. 24-25).

Martinet oppose ici axiome fondé sur l'expérience et hypothèse, la seconde étant, à la différence du premier, susceptible d'être infléchie par des faits nouveaux. Il s'agit de distinguer deux modes d'appréhension théorique de la réalité : la « présentation

²⁸⁴ Nous reproduisons ici, comme chaque fois qu'il sera possible, la version de *Fonction et dynamique des langues*, tout en signalant les divergences avec la version de *Linguistique et sémiologie fonctionnelles*, qui reproduit fidèlement l'ensemble des discussions.

²⁸⁵ La version de *Linguistique et sémiologie fonctionnelles* ajoute : « Autrement dit, je n'envisage guère la possibilité de changer la théorie. » (M.Emp.LSF : p. 29).

²⁸⁶ La version de *Linguistique et sémiologie fonctionnelles* ajoute : « peut-être l'annulerai-je » (M.Emp.LSF : p. 29).

²⁸⁷ La version de *Linguistique et sémiologie fonctionnelles* ajoute : « J'ai décidé de ne pas remettre en cause certains faits que j'ai constatés par mon examen de la réalité linguistique. » (M.Emp.LSF : p. 29). Par ailleurs, la version de *Linguistique et sémiologie fonctionnelles* est légèrement différente de celle de *Fonction et dynamique des langues*. Nous ne donnons ici que les passages divergents : « Ma définition n'est pas une hypothèse, c'est un axiome fondé sur l'expérience. [...] mettre ça dans une définition [...] tel autre terme de ma définition [...] Sans connaître beaucoup de langues [...] Autrement dit, je n'envisage guère la possibilité de changer la théorie. Soit l'hypothèse de l'importance du rendement fonctionnel dans l'évolution phonologique.

[...] mais encore assez loin de la norme [...] seraient des déviations largement déterminées [...] selon laquelle, chez un étranger [...] » (M.Emp.LSF : p. 29).

axiomatique », ou description de la réalité encadrée par une définition fondée sur l'expérience, et l'hypothèse, qu'il faudra mettre à l'épreuve des faits. Le primat de la description détermine cependant chez Martinet un refus de la démarche hypothétique. L'hypothèse agirait en effet selon lui comme un cadre préétabli qui gauchirait l'observation, comme il l'expliquait un peu plus tôt dans la discussion :

« Au président, Monsieur Vardar, qui posait le problème d'une base empirique de la théorie²⁸⁸ :

La chose me paraît si évidente que, pendant très longtemps, je n'ai pas senti le besoin de le dire. Un moment est venu où je me suis aperçu qu'il y a des gens pour qui ce n'est pas si clair. Il me paraît aller de soi que nous, qui avons la prétention d'être des chercheurs, sommes là pour essayer de dégager la réalité, c'est-à-dire l'expérience que les hommes ont du monde. Cela me paraît si évident que la notion d'imposer à cette réalité des cadres préétablis me paraît une aberration totale. On peut faire une hypothèse, mais il faut que l'hypothèse soit sentie comme une hypothèse et non comme un guide infaillible. Ce que j'ai dénoncé²⁸⁹, c'est l'hypothèse conçue comme le cadre nécessaire de la recherche. Dans ce cas, rien ne pourra jamais l'infirmer, même si elle ne correspond à rien. Si vous êtes convaincu que les choses doivent être comme ça, vous les verrez comme ça. On trouve ce qu'on cherche, même si ce qu'on cherche n'existe pas. » (M.Emp. : p. 23).

Il faut noter cependant, à nouveau, l'étrangeté du raisonnement de Martinet, qui consiste à rejeter une hypothèse en faveur d'un axiome censé permettre de « dégager la réalité ». Une telle opposition entre axiome et hypothèse ne vaut en effet que dans le cadre martinettien d'une linguistique identifiée à la description des langues, c'est-à-dire qu'elle ne vaut d'une certaine manière que sur la base d'une définition de la langue, définition qui reste dès lors non thématifiée en tant que telle, bien qu'elle soit constitutive de la démarche martinettienne. L'axiome, en ce sens, dissimule la définition martinettienne de la langue, c'est-à-dire, en réalité, l'évidence sur laquelle est fondée la linguistique fonctionnelle et structurale. C'est ce qui apparaît de manière tout à fait nette dans ce développement de « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » :

« Impressionnés par certains acquis de la physique contemporaine, où l'on est parti d'une hypothèse ultérieurement vérifiée par l'observation, beaucoup de linguistes ont pensé qu'il devait en aller de même dans leur science. Sans chercher peut-être suffisamment à savoir si chez eux les conditions étaient celles de la physique einsteinienne plutôt que celles d'une physique classique, plus simple, plus directe, plus élémentaire, une physique où l'on classe les faits selon une pertinence. En fait, la question va se poser dans ces termes : "Peut-on fonder la linguistique sur l'observation des données observables de la parole et des comportements humains concomitants, ou faut-il nécessairement, au départ, présenter une hypothèse qui va nécessairement être d'ordre psychologique, relativement à ce que l'on désigne comme *la* langue." J'insiste sur l'article défini *la* langue. Vous verrez que, pour ma part, j'utilise plutôt l'article indéfini : *une* langue. Lorsqu'on présente une hypothèse comme telle, on doit supposer que l'observation arrivera un jour à la confirmer

²⁸⁸ On lit de fait dans *Linguistique et sémiologie fonctionnelles* : « B. VARDAR – Pour revenir à l'approche empirico-déductive, est-ce qu'on pourrait rapprocher le critère d'adéquation du principe d'empirisme en ce qui concerne certaines parties de la théorie, bien que le terme ne soit pas utilisé dans votre exposé ? Il faudrait alors une base empirique pour que la théorie puisse être adéquate à l'objet décrit. » (M.Emp.LSF : p. 27).

²⁸⁹ La version de *Linguistique et sémiologie fonctionnelles* ajoute : « tout à l'heure » (M.Emp.LSF : p. 27).

ou à l'infirmier. Mais cette hypothèse, une fois présentée, ne va-t-elle pas agir comme le cadre de l'observation ? De telle sorte que ce qui pourrait l'infirmier ne sera plus perçu ou, perçu, sera interprété dans des termes qui la rendent intégrable à la théorie. C'est ce que nous avons constaté fréquemment au cours des dernières décennies. Dans un cadre hypothético-déductif, ainsi posé, on donne nécessairement toutes les chances à ce que présuppose l'hypothèse, aux dépens de tout ce qui pourrait s'y opposer. Là où, à partir de l'hypothèse, on aboutit à construire des machines, l'hypothèse peut être infirmée par – si vous me passez ce terme un peu récent – le dysfonctionnement des machines. Autrement dit, si les machines ne marchent pas, l'hypothèse a quelque chance d'être rejetée. En matière linguistique, il ne s'agit pas de fabriquer des machines. On utilise des machines peut-être en linguistique, mais elles ne sont pas là pour prouver ou pour infirmer les hypothèses. Dans notre science, les applications ne pourraient infirmer l'hypothèse linguistique qu'à très longue échéance, à un moment où il y a des chances que l'hypothèse soit déjà passée de mode. Hélas ! la mode joue en ces matières un rôle considérable et certains, comme moi, voudraient bien en réduire la portée.

Ce sont ces considérations générales qui nous ont amenés en linguistique fonctionnelle à reléguer l'hypothèse là où elle est indispensable. Il ne faut pas se laisser tromper par ce terme général de linguistique. Nous avons, en la matière, affaire à des domaines assez différents. S'il s'agit de linguistique descriptive, nous sommes en face d'un objet qui est *une* langue. Notez que j'insiste à nouveau sur l'emploi de l'article indéfini. Nous avons affaire à *une* langue que nous pouvons observer directement. Nous avons actuellement les outils qui nous permettent de faire une observation correcte et, dans ces conditions, on ne voit pas trop le besoin de l'hypothèse. Mais il y a d'autres domaines de la linguistique où l'hypothèse reste indispensable. C'est, par exemple, dans ce qu'on a appelé la linguistique historique. En linguistique historique, nous avons affaire à des phénomènes dont nous constatons certains aboutissements, et lorsque nous voulons essayer de comprendre ce qui a conduit à des aboutissements nous sommes souvent dans l'incapacité de déterminer, par l'observation, quels sont les antécédents qui ont déterminé l'évolution. Dans ces conditions, nous sommes amenés à faire des hypothèses. Nous sommes également amenés à faire des hypothèses lorsque, sur un plan plus général, sur celui d'une théorie de l'évolution linguistique, nous posons l'existence de certains facteurs, de certains conditionnements de l'évolution. Prenons comme exemple la théorie du rendement fonctionnel. C'est celle selon laquelle l'évolution d'un système linguistique est déterminée par l'importance de certaines oppositions dans la langue, importance qui peut être évaluée en termes statistiques : fréquence de l'utilisation d'une certaine opposition phonologique. Nous avons, en la matière, une hypothèse selon laquelle c'est le rendement fonctionnel, c'est-à-dire l'importance d'une certaine opposition dans un état de langue donné, qui va déterminer son maintien ou son élimination. Bien entendu – et ceci, beaucoup de gens l'oublient – ce n'est là qu'un des éléments du fonctionnement ; il y en a vingt autres dont il faut tenir compte, et ce n'est pas parce que l'hypothèse du rendement fonctionnel ne se vérifie pas dans un certain cas qu'il faut la rejeter. Il y a des conditionnements divers et les facteurs attribuables au rendement fonctionnel n'ont pas prévalu en face de conditionnements plus forts. Dans ces domaines, il est indispensable de présenter des hypothèses, de nous efforcer, dans la mesure où nous en avons les moyens, de les vérifier et d'établir les limites dans lesquelles une hypothèse aboutit à l'explication des faits. » (M.Emp. : p. 8-10).

A la démarche hypothético-déductive, Martinet oppose ici sa propre démarche d'observation fondée sur le principe de pertinence. C'est dans ce cadre qu'il refuse « la » langue, au profit « des » langues, « la » langue étant ainsi assimilée à une hypothèse d'ordre psychologique destinée à servir de cadre à la description des langues. La comparaison avec la physique, qui nous confronte d'ailleurs à nouveau, corrélativement au primat de la

description, au déni de la spécificité du donné linguistique que nous avons tenté de mettre en évidence plus haut, témoigne d'une méconnaissance de la dimension du concept. Martinet ne raisonne qu'en termes d'observation et de classement des phénomènes, et dans le cadre d'un imaginaire de l'observation pure où la science se résumerait à une perception de la réalité²⁹⁰ – directe (bien qu'axiomatiquement encadrée), ou médiatisée par l'hypothèse. L'hypothèse, dans cette perspective, est conçue comme un relais de l'observation, auquel on ne recourt que lorsque celle-ci n'est plus possible. Ce primat de l'observation conduit Martinet à rejeter, sous les espèces de l'hypothèse, la dimension du concept, que, par ailleurs, il méconnaît, assimilant l'hypothèse à un guide de l'observation. Il s'agit bien, cependant, malgré cette méconnaissance, d'un refus du concept, dans la mesure où une telle méconnaissance détermine une absence de thématization de sa propre définition de la langue : Martinet refuse la dimension du concept sous les espèces de l'hypothèse, mais en dissimule derrière l'écran de l'axiome ce substitut empirique qu'est l'évidence.

Le premier pan de ce refus du concept – sa méconnaissance, qui préside à son rejet sous les espèces de l'hypothèse appréhendée comme un guide de l'observation – nous ramène à la spécificité de la définition martinettienne de l'abstraction. Nous reviendrons ci-dessous sur cette idée que toute hypothèse sur la langue serait « nécessairement d'ordre psychologique », dont l'enjeu, de fait, est double, puisqu'elle renvoie d'une part à un universalisme, et ainsi à la conception martinettienne de l'abstraction, et d'autre part à une hypothèse psychologique rendue inutile par l'observation. Ce double enjeu apparaît clairement dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » :

« Le désir, légitime en principe, de s'inspirer d'autres disciplines, aboutit fréquemment à des transferts métaphoriques de termes qui s'opposent à toute précision. Ce même désir peut se manifester à grande échelle. C'est le cas, par exemple, des méthodes hypothético-déductives, hors desquelles certains ne voient pas de salut. Ces méthodes, sans doute, sont de mise là où l'observation, même relayée par divers procédés de recherche, n'est plus possible. En linguistique diachronique, lorsque la documentation historique est insuffisante, le recours à une théorie fondée, en partie, sur des hypothèses est la seule méthode recommandable. Mais lorsqu'il s'agit de décrire une langue, l'observation, guidée par le principe de pertinence, et la confrontation des données permettent d'établir la spécificité de l'objet, et l'hypothèse ne sera de mise que si, au-delà d'une langue particulière, on prétend atteindre aux structures de l'esprit humain qui conditionneraient le fonctionnement de toute langue. C'est là, sans doute, une préoccupation légitime, mais la description des langues ne saurait dépendre d'hypothèses de vérification incertaine, surtout lorsque, comme c'est le cas aujourd'hui, les hypothèses proposées font litière des acquis de l'observation. » (M.Sci. : p. 58).

Martinet réitère ici son affirmation que l'hypothèse n'est légitime que là où l'observation rencontre ses limites, de sorte qu'elle est inutile en matière de linguistique descriptive. Mais par ailleurs, il reconnaît la possibilité d'un ordre de recherches dont l'objet serait les « structures de l'esprit humain qui conditionn[ent] le fonctionnement de toute langue » et qui constitue le domaine de l'hypothèse psychologique. L'hypothèse se voit dès lors reléguée hors

²⁹⁰ Comme il a pu apparaître plus haut (voir M.Su. : p. 72, cité ci-dessus), le principe de pertinence est d'ailleurs défini à plusieurs reprises comme un angle de vision. Nous reviendrons *infra* sur cette métaphore qui sous-tend la gnoséologie martinettienne et qui renvoie par ailleurs à l'ancrage dans la problématique des rapports son/sens.

du champ de la linguistique descriptive dans la mesure non seulement où elle y est inutile, mais encore dans la mesure où elle est incertaine, contredite par l'observation, et universaliste : il s'agit, « au-delà d'une langue particulière » du « fonctionnement de toute langue ». On lit de manière beaucoup plus explicite dans la discussion de « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » :

« Si je dis “chaque langue” c'est bien que je distingue une langue d'une autre langue, des autres langues. Je ne vois pas à quoi cela²⁹¹ correspond, *la* langue. Comment est-ce fait *la* langue ? Je n'en sais rien. *La* langue, je ne connais pas. *Une* langue, oui ! Je m'excuse d'être aussi réaliste. On m'accuse ou on me loue d'être réaliste, mais je suis vraiment réaliste. Il me faut savoir où ça se trouve, *la* langue. *Une* langue je sais, *la* langue je ne sais pas²⁹². »

Personnellement, je rejette l'opposition saussurienne langue/parole. Nous avons affaire à un phénomène perceptible qui est la parole et le comportement des êtres humains qui échangent de la parole. Ça c'est un élément perceptible à partir duquel nous devons partir. L'introspection n'est pas un procédé recommandable dans la recherche scientifique. Nous avons la chance d'avoir l'outil de la commutation qui nous permet de faire l'analyse de ces énoncés que nous avons recueillis dans la parole. Il n'y a pas la langue et la parole. Il y a la parole, et puis il y a les éléments qui, dans la parole, ont une pertinence pour la langue en cause. Ces éléments qui ont une pertinence n'ont pas une pertinence pour l'ensemble du langage humain, ils ont une pertinence pour une langue particulière. La distinction que l'on peut faire entre /u/ et /y/ en français ou en turc, est une distinction qui vaut pour le français et pour le turc. Ça ne veut pas dire que ces sons n'existent pas dans d'autres langues : en russe, par exemple, vous avez des sons [y] et des sons [u], mais ils correspondent au même phonème. A partir du moment où nous appliquons, à notre objet qui est la parole et les réactions des êtres humains à la parole, le procédé de la commutation, nous tombons immédiatement, non pas sur des faits généraux, mais sur des faits qui caractérisent une langue particulière. » (M.Emp. : p. 20-21)

puis dans le compte-rendu (1995) de la publication par Roy Harris et Eisuke Komatsu des notes de Constantin du troisième cours :

« Ce qu'on retiendra du texte qu'on nous offre ici porte surtout sur la valeur que Saussure attribue aux termes clefs de *langage*, *langue* et *parole*, pour lesquels le traducteur, Harris, devait, chaque fois, trouver des équivalents dans une langue où, en face de *langage* et *langue*, seul *language* est disponible. En français, il n'est pas difficile de se mettre d'accord sur ce que désigne *le langage* au sens premier du terme : il s'agit de la capacité qu'ont les hommes de s'entendre au moyen de l'exercice de *la parole* ou de son succédané, le texte écrit. Il ne peut donc y avoir opposition de *langage* à *parole*, en ce sens que cette dernière est impliquée par celui-là. En anglais, en revanche, on peut envisager d'opposer à *speech*, “la parole”, *a language*, comme la désignation d'une modalité particulière du phénomène qui permet la communication entre les hommes d'une même communauté, celle pour laquelle le français dispose du terme de *langue* : *French is a language*, comme *le français est une langue*. Mais qu'allons-nous trouver, en anglais, comme l'équivalent du français *LA langue*, avec l'article défini, lorsqu'il ne s'agit pas de la référence à une langue particulière précédemment spécifiée, mais d'une

²⁹¹ *Linguistique et sémiologie fonctionnelles* donne « ça » (M.Emp.LSF : p. 24).

²⁹² *Linguistique et sémiologie fonctionnelles* ajoute : « Vous avez vous-même mis le doigt sur les points que je pourrais relever : puisque j'ai dit “dans chaque langue” c'est bien que je distingue une langue d'une autre langue, des autres langues. » (M.Emp.LSF : p. 24).

abstraction recouvrant l'ensemble des phénomènes psychiques envisagé comme distinct des traits perceptibles qui y correspondent et qui sont présentés comme *la parole*, quelle que soit la langue en cause. Et encore, la chose n'est pas si simple, puisque la parole, comme ingrédient du "signe", a droit à une définition en termes psychiques : l'"image acoustique", ce qui va permettre de rattacher l'ensemble du "signe" à "la langue". Que peut faire le traducteur anglais, pour lequel l'équivalent de *le langage* devrait être *language*, sans article, ce dernier renvoyant nécessairement à la désignation d'un outil de communication bien caractérisé, et non de quelque abstraction. Nous trouvons, toutefois page 66a, *the language*, avec le défini, comme traduction de *la langue*. Les inconséquences de Saussure, en la matière, sont sévèrement relevées par Roy Harris dans sa préface, pp. XVII à XXIII²⁹³.

Nous avons droit, page 69, à une définition de "la langue". L'exécution purement individuelle du processus de communication restera du domaine de "la parole", la partie sociale et coordinative de ce processus "appréciablement conforme chez tous les individus", partie "proprement mentale" et "purement psychique" est "la langue".

Mais quel besoin avons-nous de cette abstraction, une fois que nous avons pu, par la commutation, retenir ce qui est linguistiquement pertinent dans le processus de communication, y compris les éléments, proprement matériels, qui correspondent aux traits pertinents du phonème ? Les vibrations des cordes vocales qui distinguent le /d/ de *dent* du /t/ de *temps* sont aussi légitimement linguistiques que l'"image acoustique" à quoi on peut vouloir qu'ils correspondent. A ce moment, puisque les éléments distinctifs du discours, qui varient de langue à langue, ne peuvent être écartés, la notion de "la langue" qui devait couvrir chaque langue en particulier n'a plus aucun sens. Chaque langue a son statut personnel et il n'est besoin d'aucune abstraction universaliste à laquelle la rattacher. Cette dernière trace de la conviction philosophique d'une opposition entre l'esprit et la matière, l'"âme" et le "corps", se voit rejetée aux vieilles lunes et l'essentiel de ce troisième cours tel qu'il transparaît dans le relevé de Constantin est parfaitement caduc. » (M.Ko. : p. 143-144).

²⁹³ Il nous semble quant à nous que l'analyse de Roy Harris manifeste une méconnaissance de la dimension du concept relativement analogue à celle que l'on trouve chez Martinet. Ainsi Harris parle-t-il, à propos de la langue saussurienne, de « the species » (Saussure, 1993a : p. xxi et xxii) et de « the set of abstract relations that define for the Saussurean linguist the semiological species *langue* » (Saussure, 1993a : p. xxii). C'est ce qui ressort, par ailleurs, des arguments visant à prouver que « some of the assertions that Saussure (according to Constantin) boldly presented in the summer of 1911 as propositions about *langue* should have been formulated in terms of *languages* » (Saussure, 1993a : p. xxi) : « For instance, whereas *les langues* by definition have histories, it is unclear in what sense *la langue* has any history at all ; and therefore equally unclear to what extent diachronic studies can actually belong to *linguistique de la langue*. (Saussure's chess analogy, far from resolving the problem, compounds it if taken seriously.) Saussure was no Condillac. When he speaks of *l'évolution de la langue* as one of the main branches of linguistics, he is patently referring to *l'évolution des langues*, and not to the evolution of the species as such (cf. *the evolution of the horse*). » (Saussure, 1993a : p. xxi), « *La langue et l'écriture sont deux systèmes de signes dont l'un a pour mission <uniquement> de représenter l'autre*. Now if we see the definite article here as doing the same work with the noun *langue* as with the noun *écriture* there is a problem. For in spite of the apparently deliberate use of the singular, Saussure shows no sign of intending to claim that writing developed – or ever became – a method of representing the set of abstract relations that define for the Saussurean linguist the semiological species *langue*. On the contrary, all Saussure's examples relate written signs to very specific languages, and even to particular pronunciations current within those languages. » (Saussure, 1993a : p. xxi-xxii), « A related difficulty arises with the celebrated Saussurean antithesis between *immutabilité* and *mutabilité*. In Constantin's text, both properties are ascribed to *la langue* and they are discussed in Part II. But in fact it is clear from Saussure's own argument that the only thing that is *immuable* in the sense required for this opposition is not *la langue* but *une langue* ; whereas *mutabilité*, on the other hand, depends on an intrinsic feature of *la langue*, namely the arbitrariness of the sign. » (Saussure, 1993a : p. xxii).

Outre la critique de l'opposition saussurienne langue/parole, lue à travers le double prisme de l'opposition parole/réalité fonctionnelle et réel/mental²⁹⁴, que nous envisagerons ultérieurement²⁹⁵, il faut noter, dans ces deux passages, l'assimilation de la langue saussurienne à une abstraction universaliste. Martinet oppose ainsi deux types d'abstraction : l'abstraction opérée à partir d'un modèle et l'abstraction pratiquée au nom d'une pertinence. On lit en effet, à la suite du passage de « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » que nous venons de citer :

« Une des infirmités les plus répandues chez les chercheurs contemporains est la crainte, qui va jusqu'au refus, de confronter la réalité observable et les constructions de leur esprit. On voit d'où provient ce recul : convaincus par trois quarts de siècle de réaction anti-positiviste que l'explication dernière du monde est du domaine de la métaphysique et non de celui de la science, beaucoup ne voient de recours, pour la recherche, que dans la constitution de modèles établis à partir d'une réflexion abstraite du chercheur. On oublie, en l'occurrence, que le modèle ne sera valable que dans la mesure où il est conforme à certains traits de la réalité de base, et que la réflexion qui le fonde doit, pour être acceptable, correspondre, non point à une manipulation d'abstractions toutes prêtes, mais à un processus abstraitif pratiqué au nom d'une pertinence. Le triomphe de l'hypothèse qui se veut gratuite, c'est celui de la vaine controverse et la fin de l'édification de la science par contributions successives où chacune ne se substitue à la précédente que pour autant qu'elle offre un moyen d'intégrer le résultat de nouvelles observations. » (M.Sci. : p. 58-59).

On retrouve ici l'opposition entre formalisme et réalisme dont il a été question ci-dessus. À l'abstraction pratiquée au nom d'un modèle, qui conduit à des identifications abusives, s'oppose l'abstraction martinettienne, réaliste dans la mesure où elle se fonde sur le principe de pertinence :

« C'est pour ne pas s'être avisé d'opérer avec le principe de pertinence que bien des linguistes se sont laissés prendre au piège de l'opposition entre une structure superficielle et une structure profonde qui, surmontée par des "transformations", permettrait de réduire à l'unité la variété des langues. La pertinence permet, elle aussi, de percer au-delà des différences et des analogies de surface, mais pour retrouver, non plus une identité hypothétique, mais le fonctionnement réel et la structure spécifique de chaque langue²⁹⁶. » (M.Fo. : p. 37).

²⁹⁴ Avec laquelle, comme il apparaît dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique », on retrouve l'opposition entre introspection et observation, sur laquelle nous reviendrons *infra*.

²⁹⁵ Voir ci-dessous la section II-, C-, 2-, puis le chapitre 3. Mais on voit bien, dès à présent, comment la problématique structuraliste détermine une lecture analytique de la distinction saussurienne langue/parole.

²⁹⁶ Voir également dans *A Functional View of Language* : « [...] on ne peut nier que tout effort pour établir une méthode unique destinée aussi bien à traiter de tous les faits linguistiques qu'à décrire n'importe quelle langue, aboutira presque inévitablement à donner le même statut à des phénomènes qui diffèrent, non seulement par leur aspect physique – ce qui serait tout à fait normal – mais aussi par leur rôle dans l'économie de la langue. » (M.LF : p. 13) [« [...] it cannot be denied that any effort towards establishing a single method for the treatment of all linguistic facts or the description of any language whatever, will, almost inescapably, result in giving the same status to things which differ, not only physically – which would be quite in order –, but also in their role in the economy of the language. » (M.FVL : p. 4)], et dans « Se soumettre à l'épreuve des faits », où sont notamment critiquées les thèses jakobsoniennes (voir la note 198) : « La vogue des universaux linguistiques qui s'est poursuivie au cours des années soixante-dix de ce siècle ne semble pas avoir pour origine un désir de réduire la distance entre sciences de la nature et sciences du comportement. Elle était essentiellement la

manifestation d'une tendance permanente de l'esprit humain à rechercher des identités au-delà des différences et à ramener la diversité à l'unité. Elle dérivait directement des tentatives, déjà anciennes, de Roman Jakobson pour prouver que le processus d'acquisition du système phonologique et celui de sa désintégration dans les cas pathologiques sont foncièrement identiques, quelle que soit la langue de la communauté où vit l'individu en cause. Elle était dans la ligne de l'établissement, par le même auteur, d'un système universel de traits distinctifs, les langues ne différant les unes des autres que par le choix qu'elles font de certains d'entre eux et le rejet des autres. On retrouve chez Claude Lévi-Strauss, profondément influencé au départ par la phonologie jakobsonienne, le même désir de réduire à un principe unique la variété des structures de parenté. Bien entendu les partisans de l'innéité des structures linguistiques n'ont fait qu'étendre à l'ensemble des faits de langue les postulats présentés antérieurement pour la phonologie : les langues ne diffèrent les unes des autres que par un choix distinct parmi les ressources disponibles héréditairement chez chaque individu.

L'expérience des dernières décennies a montré quelle séduction les *a priori* universalistes exercent sur beaucoup d'esprits, mais aussi quel frein ils représentent pour le progrès de la connaissance en enfermant le chercheur dans un cadre hautement et arbitrairement formalisé qui le rend aveugle à l'infinie variété des situations. Il est clair que la science ne peut commencer qu'à partir du moment où l'on réduira cette variété pour aboutir à des grandeurs discrètes. Mais ceci ne pourra se faire, dans le respect des réalités observables, que par référence au rôle que joue chaque élément dans l'économie des langues considérées une par une. Il ne s'agit pas de poser au départ une "structure profonde" qui, du fait de sa "profondeur", a quelques chances de ne jamais être soumise à l'épreuve des faits, mais de chercher à dégager comment sont satisfaits certains besoins fondamentaux de l'espèce humaine et, en premier lieu, celui de communiquer, par la mise en œuvre, variable ici et là, des ressources disponibles pour le fonctionnement du langage. » (M.Ép. : p. 10-11). Sur les thèses de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, voir également M.ECP : p. 150-151 et M.Ro. : p. 110-111, cités *infra*, dans le deuxième chapitre. Voir par ailleurs notamment pour des critiques analogues de l'œuvre de Jakobson : sur le binarisme, M.ECP : p. 73-75 et 125-126, M.LF : p. 93 [M.FVL : p. 75], M.Mé. : p. 74-75 et 293-294, sur la question des universaux, M.Ré. : p. 52-53. Enfin, la notion de transformation était également stigmatisée dans « A Functional View of Grammar » (1969/1970), en lien, à nouveau, avec l'opposition entre réalisme et formalisme : « Transformation seems to have been invented in order to account for cases of syncretism, which, once identified as such, do not seem to raise problems.

Transformation is justified only in so far as it can be shown to contribute to the functioning of linguistic communication with average users. It remains, for instance, to be proved that such users can pass from active to passive without falling back on the experience in its non-linguistic form.

In other words, one should distinguish between transformations as performed by the analyst in order to convince himself of the existence of some types of distinctions and transformations which any average user of the language could practice when communicating linguistically. Before they are accepted as a contribution to our knowledge of the nature of language, transformations must be identified as regular ingredients of normal linguistic activity. What we want to know is not how a clever language specialist can juggle the forms of his language, but how a speaker with average intelligence and no special linguistic gifts is able to make himself understood.

It is clear that a grammar that does not give the information necessary to form all the grammatically acceptable combinations of monemes is not complete. This was understood long before any one mentioned generative grammar. Careful scholars have never identified the information they could derive from a limited corpus with a complete description of a language. They have always tried to elicit, from their informants, not just a succession of utterances, but also reactions to forms pronounced by others. Yet it is just as naive to rely entirely on the informant's judgment as it is to identify the corpus with the language : people don't necessarily do what they think they or others do. Real competence is to be determined on the basis of the protracted and painstaking observation of actual linguistic behavior.

In any case, our aim should never be to show how we, as linguists, can find a clever, or simple, or elegant, presentation of all relevant facts, but to determine how people manage to communicate linguistically. » [« La notion de transformation semble avoir été inventée afin de rendre compte des cas de syncrétisme, lesquels, une fois identifiés comme tels, ne semblent pas poser problème.

La transformation n'est justifiée que dans la mesure où l'on peut montrer qu'elle contribue au fonctionnement de la communication linguistique avec des usagers moyens. Il reste par exemple à prouver que de tels usagers peuvent passer de l'actif au passif sans avoir recours à l'expérience dans sa forme non linguistique.

En d'autres termes, on doit distinguer entre les transformations effectuées par l'analyste afin de se convaincre de l'existence de certains types de distinction et les transformations que tout usager moyen de la langue peut pratiquer lorsqu'il communique linguistiquement. Avant d'être acceptées comme une contribution à notre connaissance de la nature du langage, les transformations doivent être identifiées comme des ingrédients

Corrélativement, à la structure irréaliste des formalistes qu'est nécessairement toute hypothèse, s'oppose la structure réelle et observable que l'abstraction martinettienne permet de mettre au jour :

« C'est, semble-t-il, en 1980, dans une séance de la Phonologie-tagung, à Vienne, qu'à la suite d'un exposé de Helmut Lüdtké, je suis intervenu pour rappeler, qu'en dernière analyse, c'est la conformité avec les données de l'observation qui doit servir de critère pour se prononcer sur la validité d'une description linguistique. Après un échange d'arguments assez vif, j'ai, sinon convaincu l'ensemble de l'auditoire, tout au moins établi qu'un accord nécessaire à la progression de la recherche ne pouvait être trouvé que sur une base objective. Ceci peut paraître évident à quiconque estime que le progrès de la connaissance ne peut se faire que dans un cadre scientifique et non philosophique. Mais il est clair qu'une franche majorité des penseurs linguistes des quatre dernières décennies envisageaient les structures comme des constructions de l'esprit plutôt que ce qu'on devait retenir des réalités observables une fois choisi un angle défini d'observation. L'insistance des premiers phonologues sur le choix d'une pertinence comme base de toute approche scientifique a été résolument occultée en faveur d'une approche hypothético-déductive conçue comme accordant, en fait, la priorité à la subjectivité du chercheur. En termes un peu familiers, c'était à qui serait le plus malin, le plus séduisant, le plus original. » (M.Pq. : p. 245-246).

Le refus martinettien de l'hypothèse s'inscrit donc dans le cadre de la gnoséologie analytique qui constitue l'arrière-plan du principe de pertinence, et qui détermine une méconnaissance de la dimension du concept, liée à une définition singulière de l'abstraction. Mais dans cette perspective – et nous en venons ainsi au second pan du refus martinettien du concept, celui de la non-thématisation de la définition de la langue, ou de la dissimulation de l'évidence –, la notion d'observation apparaît ambivalente, renvoyant autant à cet empirisme que la démarche empirico-déductive oppose à l'hypothèse de la démarche hypothético-déductive, c'est-à-dire à cette dimension de l'expérience dont nous avons vu plus haut qu'elle était au centre de la démarche définitionnelle de Martinet, qu'à l'opération d'abstraction (à l'observation au nom du principe de pertinence) qui préside à la description des langues. Martinet écrit ainsi dans *Syntaxe générale* :

« 2.13. *Hypothèse et déduction*

ordinaires de l'activité linguistique normale. Ce que nous voulons savoir n'est pas la manière dont un habile spécialiste du langage peut jongler avec les formes de sa langue, mais la manière dont un locuteur d'intelligence moyenne et sans dons linguistiques spéciaux est capable de se faire comprendre.

Il est clair qu'une grammaire qui ne donne pas l'information nécessaire pour former toutes les combinaisons de monèmes acceptables n'est pas complète. Cela fut compris longtemps avant toutes les grammaires génératives que nous avons mentionnées. Les savants attentifs n'ont jamais identifié l'information qu'ils pouvaient puiser dans un corpus limité avec une description complète d'une langue. Ils ont toujours essayé d'obtenir de leurs informateurs, non seulement une succession d'énoncés, mais également des réactions aux formes prononcées par d'autres. Cependant il est tout aussi naïf de ne compter que sur le jugement de l'informateur que d'identifier le corpus avec la langue : les gens ne font pas nécessairement ce qu'ils pensent qu'eux ou les autres font. La compétence réelle doit être déterminée sur la base de l'observation prolongée et minutieuse du comportement linguistique réel.

Dans tous les cas, notre but ne doit jamais être de montrer la manière nous pouvons, comme linguistes, trouver une présentation habile, ou simple, ou élégante, de tous les faits pertinents, mais de déterminer la manière dont les gens réussissent à communiquer linguistiquement. »] (M.Fu. : p. 87-88).

Aux yeux de certains linguistes contemporains qui ont pu croire que la seule façon d'assurer définitivement un caractère proprement scientifique à leur discipline consiste à traiter du langage humain comme d'un aspect particulier de la logique, un essai de définition tel que celui que nous envisageons ne saurait être autre chose qu'une hypothèse d'où, par une série de déductions, on dégagerait un modèle auquel on devrait confronter les réalités linguistiques représentées par les diverses langues. Si une telle tentative doit avoir un sens, il semble que l'hypothèse de départ devrait, en dernière analyse, s'inspirer largement de l'expérience qu'a le théoricien des langues les plus diverses. Si, comme on croit le constater dans le cas de certaines de ces tentatives, le fondement empirique est un peu mince, si, par exemple, on se fonde essentiellement sur l'expérience d'une langue particulière parce qu'on est convaincu que les langues étant, au fond, construites sur un même modèle, ce serait inutilement compliquer les choses que de chercher à élargir son horizon, il y a des chances pour que le modèle auquel on aboutit ne soit en fait qu'une camisole de force dans laquelle on trouvera bien le moyen, par de savantes manipulations, de faire entrer toute langue. Si l'on pose, par exemple, que tout énoncé, dans toute langue, se présente sous la forme d'un sujet accompagné d'un prédicat, on identifiera un sujet "sous-entendu" là où ne se trouve en fait rien de tel.

2.14. *Empirisme et déduction*

Au lieu d'envisager comme base de départ quelque chose qu'on désigne comme une hypothèse, on peut essayer de déterminer, sur la base de l'expérience la plus vaste possible, quels sont les traits qui paraissent nécessaires et suffisants pour qu'on ait le droit d'appliquer à un objet le terme dont il s'agit de donner une définition. Soit, en ce qui nous concerne ici, le terme de langue. Que devons-nous trouver dans un objet pour que nous acceptions de le désigner comme une langue ? Certes les opinions peuvent varier sur ce point. Certains seront prêts à voir, dans les mathématiques, une langue. D'autres, ou les mêmes, seront enclins à annexer à la linguistique le cinéma, la peinture, l'architecture. Mais les linguistes professionnels, conscients du fait que la formation qu'ils ont reçue ne leur permet de traiter avec quelque compétence que de ce qu'on désigne comme une langue dans le parler quotidien et sans emploi métaphorique, tomberont assez vite d'accord sur le genre d'objet auquel il convient de réserver cette désignation. Une fois l'accord obtenu sur une définition stipulative (cf. § 1.5), on cherchera, par une opération de type déductif, à dégager toutes les implications de chacun des termes retenus. Ceci aboutira sans doute, dans bien des cas, à envisager des structures dont on ne connaît l'équivalent dans aucune des langues analysées jusqu'à ce jour. La raison peut en être qu'actuellement, le nombre des langues décrites correctement, c'est-à-dire en elles-mêmes et pour elles-mêmes, est assez bas. Mais il y aura également des cas où des raisons d'économie interne rendront peu vraisemblable l'utilisation effective de certaines possibilités théoriques.

2.15. *Une précaution contre les manipulations*

Un des avantages de la méthode proposée ici est que si un type de structure, non attesté jusqu'ici, mais reconnu comme théoriquement possible, se rencontrait dans une langue, il y aurait quelque chance pour que cette structure soit identifiée comme telle et non ramenée à un type plus courant par une de ces manipulations dont on a rencontré trop d'exemples dans la pratique linguistique des dernières décennies. » (M.SG : p. 20-22).

C'est bien là, comme nous l'avons posé ci-dessus, l'enjeu de la notion martinettienne d'axiomatique, qui renvoie de fait à une démarche empirique, mais en un sens que n'aperçoit pas Martinet : derrière le primat de la description et de l'observation se dissimule l'évidence d'une définition, qui détermine un empirisme a-théorique (ou non rationnel), empirisme qui, dès lors, se définit moins par sa dimension d'observation que par son ancrage dans la connaissance commune.

On trouve significativement dans un certain nombre de textes de notre corpus une opposition entre description et épistémologie. On lit ainsi dans « Analyse et présentation » (1970) :

« [...] si la linguistique a, actuellement, quelque droit d'être considérée comme une science pilote par les spécialistes des comportements humains, ce n'est pas parce que des philosophes comme Merleau-Ponty ou Henry Lefèvre lui ont donné une large place dans leur enseignement ou leurs écrits, mais parce qu'il y a, depuis près de quarante ans, une pensée linguistique qui a su se libérer des servitudes et des contraintes que représentaient, pour elle, les différentes philosophies du langage. Le meilleur et le plus définitif dans l'enseignement de Troubetzkoy n'est pas ce qu'il doit à Bühler, mais ce en quoi il le dépasse ; on discute pour savoir de quel enseignement philosophique s'est inspiré Saussure, mais il est certain qu'il n'aurait pas existé comme linguiste s'il s'était enfermé dans une des doctrines philosophiques professées à son époque ; Leonard Bloomfield, lui-même, a développé sa pensée parallèlement à celle des philosophes behavioristes plutôt qu'à leur remorque. Que les philosophes s'inspirent de la pensée linguistique, libre à eux. Mais il faut bien comprendre que les échanges fructueux, s'il y en a eu, ne se sont faits, jusqu'ici, qu'à sens unique, de la linguistique à la philosophie. C'est l'activité des linguistes fonctionnalistes et structuralistes qui permet de jeter les fondements d'une sémiologie, et les chercheurs qui s'engagent sur cette voie avec quelque chance de succès ne sont pas ceux qui ont flirté avec la linguistique, mais ceux qui l'ont pratiquée longuement et en profondeur. L'épistémologie, pour son malheur, est devenue le refuge de prétendus linguistes, d'inspiration un peu courte, qui pensent ainsi convaincre le public qu'ils dominent les sujets qu'ils abordent. L'offensive des logiciens, soutenue par l'idéalisme, déclaré ou latent chez tous les "humanistes", nous vaut actuellement l'affirmation de l'innéité des structures linguistiques et la mode des "universaux". Mais on constate, dès aujourd'hui, une récession qui permet d'espérer le développement d'une linguistique qui ne sera pas viciée au départ par des *a priori* de tous ordres.

Pour protéger les linguistes contre des tentations centrifuges et les maintenir au centre de leur domaine propre, on ne saurait trop recommander la pratique de la description des langues où il s'en faut que les techniques existantes soient pleinement satisfaisantes et où l'on peut espérer faire du travail utile aussi bien sur le plan de la réflexion théorique qu'en appliquant à divers idiomes les méthodes en vigueur. » (M.An. : p. 141-142).

On voit que cette opposition, dont il faut noter par ailleurs l'association avec le couple contradictoire linguistique/philosophie, n'est à nouveau qu'un avatar de l'opposition entre description et hypothèse universalisante vouée en tant que telle à vicier la description. Dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique », Martinet oppose cependant son axiématique à une telle épistémologie. La critique de la démarche hypothético-déductive que nous avons citée ci-dessus est en effet introduite de la sorte :

« Ce qui me paraît freiner les progrès de la recherche linguistique contemporaine c'est la conviction, qui est trop répandue, que rien ne peut être fait dans ce domaine sans qu'on en repose à chaque instant les présupposés épistémologiques. A force de se demander selon quels principes on doit travailler, on exécute souvent assez peu de travail réel. On a tellement fait valoir auprès des linguistes qu'il n'y a d'observation valable des faits que dans un cadre théorique prédéterminé que tout chercheur qui se respecte estime qu'il doit avant tout se constituer son propre cadre théorique. Ce qui mobilise tout son effort et lui laisse peu de temps pour l'observation elle-même. » (M.Emp. : p. 8).

On lit de même dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Aujourd'hui, j'ai l'impression qu'un effort épistémologique paraît aux chercheurs indispensable pour fonder une école, alors qu'autrefois, les écoles se dégagaient du travail en commun et que l'épistémologie s'y ajoutait "comme à la jeunesse sa fleur". Meillet ne s'est pas dit "je vais faire une école". Il a réfléchi, les gens sont venus l'entendre et travailler sous sa direction, et cela a abouti à ce qu'on a appelé l'"École française". C'est également comme cela que j'ai vécu ma linguistique. La phonologie a un peu contribué au changement : elle a démarré sur le manifeste de La Haye ; Hjelmslev a suivi et le monde s'est convaincu qu'on ne pouvait faire autrement que de commencer par un exposé théorique circonstancié. » (M.Mé. : p. 148).

Dans ce dernier ouvrage, Martinet reproche à certains linguistes leur « axiomatique à outrance » (M.Mé. : p. 148), à laquelle il oppose sa propre axiomatique :

« Mon enseignement les a habitués à une axiomatique qui se dégage graduellement de la pratique descriptive. L'expérience des langues nous a permis de nous mettre d'accord sur ce qu'on doit trouver dans un objet pour y voir une langue, et notre méthodologie se dégage à partir de là. » (M.Mé. : p. 148).

Il faut rapprocher cette proposition de cette autre, que l'on trouve à la page suivante : « Personnellement, je fonde ma théorie du fonctionnalisme sur ma définition du langage. » (M.Mé. : p. 149), ainsi que du développement suivant :

« Je ne suis pas du tout comme Hjelmslev à qui il a fallu des années pour élaborer sa glossématique, mais qui a voulu, dans les *Prolégomènes*, donner l'impression d'une totale et définitive cohérence. Je ne suis pas non plus comme nos amis de Saint Andrews qui ont visé d'emblée à présenter un cadre axiomatique qui permettrait de procéder par déduction. Pour ma part, l'ancrage de départ est la double articulation avec toutes ses conséquences qui vont beaucoup plus loin qu'on ne l'imagine à première vue. Ce que je dis de la double articulation se fonde sur l'expérience. J'ai cherché ce qui existait dans toutes ces choses qu'on appelle ordinairement, sans emploi métaphorique, des langues, et j'ai posé que pour y voir clair, il fallait s'astreindre à n'employer le mot "langue" que pour désigner des objets qui présentaient tous les traits dégagés. La formulation de la double articulation porte en germe l'ensemble d'une théorie, mais elle n'est pas la formulation de la théorie. C'est graduellement que j'ai été amené à en expliciter toutes les conséquences. C'est ainsi que je n'y mentionne pas l'intonation et on n'a pas manqué de me le reprocher. Mais il m'est facile de rappeler que j'y marque le caractère vocal de l'outil linguistique, que "vocal" implique courbe mélodique et laisse ouverts les emplois divers que chaque langue peut faire de cette courbe. C'est dans une conférence à Budapest, dès 1966²⁹⁷, que j'avais délibérément procédé à ce type d'explication. Mais c'est surtout à Istanbul, en 1980²⁹⁸, que j'ai développé toutes les implications de la double articulation. » (M.Mé. : p. 290).

Il est clair, en effet, à la lecture de ces deux extraits, que si Martinet oppose ainsi épistémologie et axiomatique, il n'en conçoit pas moins sa propre définition de la langue

²⁹⁷ Nous ignorons ce que peut être cette conférence, qui ne figure pas dans la *Bibliographie d'André Martinet*. M^{me} Martinet et M^{me} Walter, que nous avons interrogées à ce propos, pensent que cette conférence n'a jamais été publiée. Nous les remercions pour cette indication.

²⁹⁸ C'est-à-dire dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » et dans « Fonction et pertinence communicative ».

comme une théorie linguistique, un ensemble de propositions sur ce qu'il appelle, dans *A Functional View of Language*, le « fonctionnement de la communication linguistique » :

« La plupart des exemples précédents ont été empruntés au français, avec quelques allusions à d'autres langues génétiquement apparentées et semblables au point de vue structural. Ceci pourrait faire croire au lecteur que notre analyse se fonde sur l'observation d'un certain type de langue et qu'elle ne peut donc prétendre à une validité universelle. Mais il aurait tort : partant de notre définition d'une langue comme doublement articulée, nous avons en fait procédé d'une manière purement déductive, et les formes existantes que nous avons citées et avec lesquelles nous avons opéré n'étaient jamais entendues comme une preuve de la validité de la théorie, mais simplement comme des illustrations des catégories que nous avons posées comme nécessaires au fonctionnement de la communication linguistique²⁹⁹. » (M.LF : p. 73).

Comme nous l'avons vu plus haut, ces propositions sont obtenues déductivement et confrontées aux données de l'observation, observation dont, dans le même temps, elles constituent le cadre. Martinet écrit ainsi encore dans *Syntaxe générale*, où, par ailleurs, apparaît nettement l'ambivalence des notions martinettiennes d'empirisme ou d'observation :

« 9.2. *Manques et lacunes*

[...] le titre ambitieux de *Syntaxe générale* impose une totale couverture du sujet.

Toutefois, il ne peut s'agir, dans un ouvrage de linguistique générale, de rendre compte de toutes les structures existantes, attestées, à venir ou disparues sans laisser de traces. Même si, par force, on se limite aux langues accessibles, il faudrait, si l'on voulait utilement les comparer, ramener les descriptions existantes à un même modèle. Cela ne pourrait être envisagé que dans le cadre d'une vaste entreprise collective dotée de ressources considérables et d'une équipe de chercheurs, d'accord sur certaines stipulations initiales, mais bien décidés à ne jamais sacrifier l'originalité de chaque idiome sur l'autel de quelque a priori.

9.3. *Une procédure empirico-déductive*

Devant l'impossibilité de réunir actuellement toutes ces conditions, il a semblé que la démarche la plus recommandable consistait à dégager une base de départ fondée sur une vaste expérience du fonctionnement et de la dynamique des langues les plus diverses. Cette base est la définition stipulative de ce qu'est une langue (cf. ci-dessus, §§ 2.16 et 2.23). Elle combine donc, au départ, un empirisme, qui assure notre fidélité à l'objet, et une convention initiale. Elle nous permet de procéder désormais déductivement, c'est-à-dire d'envisager toutes les conséquences possibles de la stipulation initiale. Cependant, nous nous devons de confronter chacune de ces conséquences avec les données observables. Cela va nous révéler que certaines structures, que n'interdit en aucune façon notre base de départ, semblent partout céder devant des schèmes plus économiques » (M.SG : p. 245-246).

Il est notable que Martinet puisse parler, à ce propos également, de « formalisation », ainsi qu'il apparaît dans cet autre passage de *Syntaxe générale* :

²⁹⁹ « Most of the preceding examples were borrowed from English, with a sprinkling from other genetically connected and structurally similar languages. This might lead readers to believe that our analysis is based upon the observation of a certain type of language and, consequently, that it cannot make any claim to universal validity. But this assumption would not be correct : starting from our definition of language as doubly articulated, we have actually been proceeding in a purely deductive way, and the existing forms we have been quoting and even operating with were never meant as support for the theory, but simply as illustrations of the categories we posited as necessary for the functioning of linguistic communication. » (M.FVL : p. 56-57).

« 5.43. *Formalisation et visualisation*

On peut concevoir la formalisation comme un effort pour passer du particulier au général en faisant abstraction de certaines différences considérées comme non-pertinentes à un certain point de la recherche. La phonologie, où l'on traite de sons physiquement divers comme de variantes d'un même phonème au nom de la pertinence distinctive a été, dans la linguistique contemporaine, la première tentative concertée pour aboutir à la formalisation indispensable à la constitution d'une véritable science du langage. Seul, peut-être, l'enseignement néo-grammairien relatif aux lois phonétiques avait représenté un précédent, mais très discuté et très discutable parce qu'antérieur au dégagement de la pertinence communicative comme celle qui permet de comprendre le fonctionnement du langage en lui-même et comme source réelle de son évolution.

La visualisation syntaxique qu'on présente ici vise à concrétiser les résultats de l'opération de généralisation que représente toute syntaxe. Il s'agit de réduire non seulement la variété des monèmes à des classes, mais la variété des structures à des types généraux dont on peut espérer qu'ils couvriront tous les faits relevés là où notre définition nous permet d'identifier une langue. La nécessité du recours à une forme imprimée implique une limitation dans le choix des symboles qui peut finalement être bénéfique en ce qu'elle nous incite à retrouver, derrière les diversités apparentes, l'identité réelle de certains rapports.

5.44. *Trois types de base*

Dès le départ, donc, cette tentative de visualisation prétend à une grande généralité. Il ne s'agit pas de présenter les rapports syntaxiques tels que les révèle l'examen de telle ou telle langue. Suivant une ligne de pensée qui a pu, à certains points, s'inspirer de celle d'Otto Jespersen et qui, comme celle-ci, suppose un va-et-vient constant de l'expérience à la déduction, on aboutit à poser trois rapports fondamentaux où l'on retrouve trois des "fonctions" de base de la glossématique. » (M.SG : p. 144).

Martinet identifie ici, sous le commun dénominateur de généralisation ou de formalisation, les deux démarches de la phonologie, qui consiste à abstraire du réel les données pertinentes permettant ainsi l'identification des variantes sous un même phonème, et de la syntaxe, qui consiste à déduire, en consultation avec le réel, mais de manière souveraine, des types de rapport qui permettront ensuite de ramener la diversité à l'unité. Martinet envisage donc l'existence, au-delà des structures particulières, d'une structure commune aux différentes langues, qui correspondrait à ce qui, de la structure de celles-ci, est commun à toutes, et qui renverrait à un type de fonctionnement de la communication. Il s'agirait là, cependant, non pas, quoi qu'en dise Martinet, d'une abstraction au sens martinettien, mais d'une définition de la langue, analogue, en cela, bien qu'elle ne soit ni un modèle ni une structure profonde, c'est-à-dire bien qu'elle ne soit pas une « abstraction universalisante », aux cadres théoriques des épistémologues et des tenants d'une démarche hypothético-déductive, et substitut, par ailleurs, d'un concept de langue, qui permettrait de définir la langue comme langue, et non pas comme type de communication.

Il faut prêter attention, à ce point, au postulat de la diversité des langues qui, comme il le pose dans « Pour une linguistique des langues », définit pour Martinet, le « véritable linguiste » :

« Une fois établie, non sans décisions arbitraires, l'identité dans le temps et dans l'espace d'une langue déterminée, le souci le plus pressant du véritable linguiste est d'en donner une présentation qui rende justice à tout ce qui la distingue des autres langues. Ce qu'elle peut avoir en commun avec telle autre ressortira parfaitement d'une comparaison des descriptions des deux langues, puisque ces descriptions mettront en valeur les traits qui

les opposent, l'une et l'autre, à toutes les autres langues ou à certaines d'entre elles. Cette présentation sera naturellement précédée d'une analyse qui réclamera que nous choissions certains angles de vision pour considérer notre objet. Ces angles de vision nous sont suggérés par notre définition. Ce qui nous est scientifiquement accessible de notre objet, ce sont les énoncés. La connaissance directe de notre objet, s'il s'agit d'une langue que nous pratiquons, peut faciliter nos recherches en nous donnant les moyens de susciter des énoncés qui nous permettront de nous prononcer sur des points où la documentation obtenue antérieurement nous laissait dans l'incertitude. Les énoncés disponibles seront soumis à deux analyses qu'on mènera en pratique de front de façon à profiter dans l'une des progrès réalisés dans l'autre : l'analyse en unités distinctives et l'analyse en unités significatives. » (M.Pou. : p. 25).

C'est en effet un tel postulat qui, commandant, comme nous l'avons vu ci-dessus, à la démarche déductive de Martinet, préside de la même manière au refus de « la langue ». On lit ainsi encore, à nouveau dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » :

« Cette définition est celle d'une langue. J'insiste beaucoup sur le fait que je dis *une* langue, et non pas *la* langue. Il n'y a rien qu'on puisse désigner comme *la* langue. *La langue*, ça n'existe pas. Il y a le langage humain et le langage humain est représenté par *des langues*, au pluriel. L'objet que nous devons étudier, c'est *une* langue. » (M.Emp. : p. 12).

On retrouve ici l'opposition langage/langues, dont nous avons posé plus haut qu'elle était symptomatique d'un évitement de la langue. De fait, il faut à présent souligner qu'elle est le lieu, dans sa circularité, d'une dissimulation de la définition martinettienne de la langue. Comme nous l'avons vu ci-dessus, l'objet de la linguistique martinettienne est le langage. On lit ainsi dans *A Functional View of Language* :

« [...] les linguistes uniquement préoccupés de linguistique sont peu nombreux. On m'excusera peut-être, étant l'un d'entre eux, de me concentrer sur le langage comme unique objet d'étude et de limiter mes excursions hors de ce domaine aux seuls cas où elles pourraient conduire à une meilleure compréhension de mon propre sujet³⁰⁰. » (M.LF : p. 10).

De même, dans « La vie secrète du langage », la linguistique est définie comme l'« étude du langage humain, considéré en lui-même et pour lui-même³⁰¹ » (M.Vi. : p. 64). On

³⁰⁰ « Plain linguists are few and far between. Being one of them, I may perhaps be excused for concentrating on language as my sole subject, limiting my excursions outside of that domain to cases where they may be conducive to a better understanding of my own field. » (M.FVL : p. 1). Dans la préface de *Le Langage*, Martinet affirme de même que le dessein des auteurs de l'ouvrage était de « présenter le langage humain sous tous ses aspects » (M.LL : p. VIII).

³⁰¹ On lit de même quelques lignes plus loin : « Dans cette linguistique du XIX^e siècle, tournée vers un lointain passé, tous les ferments révolutionnaires que comporte l'étude du langage en lui-même et pour lui-même étaient largement neutralisés. » (M.Vi. : p. 64). Voir également, par ailleurs dans la préface de *Le Langage* : « [...] il [a] fallu attendre jusqu'au XX^e siècle pour que se fonde une véritable science du langage pratiquée par des chercheurs bien décidés à étudier ce phénomène en lui-même et pour lui-même » (M.LL : p. VII), et dans les *Mémoires d'un linguiste* : « Nous faisons de la linguistique pour elle-même, d'abord. Parce qu'il est indispensable d'étudier le phénomène de communication langagière en lui-même avant d'aborder les contacts de la langue avec d'autres disciplines. » (M.Mé. : p. 304).

reconnaît, ici, l'intertexte saussurien³⁰², à ceci près que *langage* s'est substitué à *langue*. Cet intertexte est explicitement assumé par Martinet dans ses *Mémoires d'un linguiste*³⁰³, où la proposition « Si un linguiste décide d'étudier, au départ, la langue en elle-même et pour elle-même » (M.Mé. : p. 305), est reprise par « cet enseignement saussurien » (M.Mé. : p. 305), de même que dans « Pour une linguistique des langues » où, par ailleurs, il donne les raisons de la modification qu'il fait subir à l'énoncé saussurien :

« Le programme de la linguistique fonctionnelle tient en fait en peu de mots. Il s'agit d'étudier le langage humain en lui-même et pour lui-même. Ceci rappelle bien sûr l'énoncé qui termine le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure. Même si la formule est, comme on le sait aujourd'hui, due aux éditeurs du *Cours*, il ne fait aucun doute qu'elle résume fidèlement l'enseignement du maître. La différence dans la désignation de l'objet d'étude, la langue dans le *Cours*, le langage humain ci-dessus, illustre bien les raisons qui empêchent la linguistique fonctionnelle de se déclarer ouvertement postsaussurienne. Il ne fait aucun doute que l'étendue de notre dette envers Saussure soit immense et nous la reconnaissons bien volontiers. Mais notre programme même exclut que notre activité se présente comme une exégèse du *Cours*. On a trouvé trop d'ambiguïtés, de formulations contradictoires, de zones d'incertitude, pour qu'il représente pour nous un point de départ obligé. Si nous partons de "langage humain" et non de "langue", c'est que l'expérience a montré que le linguiste ne pouvait se désintéresser de la parole, puisque c'est l'observation des faits perceptibles guidée par la pertinence communicative, qui permet de dégager le système, ce à quoi Saussure pensait sans doute restreindre le terme de langue. C'est bien l'activité langagière de l'homme tout entière qui doit retenir notre attention, et comme cette activité ne s'exerce jamais que dans le cadre de langues particulières, ce sont ces langues qu'il nous faut étudier en priorité et comme autant d'objets distincts. Sans doute convient-il d'abord de vérifier que nous sommes d'accord sur ce qui ressortit au langage humain. » (M.Pou. : p. 19).

L'argument, dans ce passage, est double. Martinet se fonde en premier lieu sur l'équation du *Cours de linguistique générale* selon laquelle la langue est le langage moins la parole³⁰⁴ pour refuser de prendre pour objet la seule langue, qui ne saurait être atteinte que par la parole. Sur cette base, il pose en second lieu que le langage est à étudier au travers de ses diverses modalités que sont les langues. C'est donc au nom de la perspective analytique que Martinet refuse le concept saussurien de langue, auquel il oppose, d'une part le langage comme tout de la langue et de la parole, et d'autre part le langage comme objet de la linguistique dont les langues sont des modalités. Le terme de *langage*, de l'un à l'autre argument, change de sens, s'opposant dans le premier cas – dans le cadre de la lecture analytique que Martinet propose de la distinction saussurienne – à « une langue », dans le

³⁰² Il s'agit de la phrase sur laquelle s'achève le *Cours de linguistique générale* : « Des incursions que nous venons de faire dans les domaines limitrophes de notre science, il se dégage un enseignement tout négatif, mais d'autant plus intéressant qu'il concorde avec l'idée fondamentale de ce cours : *la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.* » (Saussure, 1972 : p. 317). Cette phrase, comme le rappelle Martinet (voir la citation suivante), est due aux éditeurs (voir Saussure, 1967 : p. 515, où Engler, cependant, reproduit une série de passages des notes d'étudiants et de notes de Saussure qui pourraient en soutenir le propos, et Godel, 1957 : p. 119).

³⁰³ Voir également M.Emp. : p. 11, cité ci-dessus. Il s'agissait alors d'« une langue », ou « des langues ».

³⁰⁴ « Évitant de stériles définitions de mots, nous avons d'abord distingué, au sein du phénomène total que représente le *langage*, deux facteurs : la *langue* et la *parole*. La langue est pour nous le langage moins la parole. Elle est l'ensemble des habitudes linguistiques qui permettent à un sujet de comprendre et de se faire comprendre. » (Saussure, 1972 : p. 112). Voir aussi Saussure (1967) : p. 172.

second à « la langue ». On retrouve ici le tour de passe-passe que nous identifions plus haut, et qui consiste à refuser « la langue » au nom d'« une langue », sur fond d'un « langage » présupposé.

De fait, le couple martinettien langue/langage est circulaire. Comme nous l'avons vu ci-dessus, les langues sont définies comme des modalités du langage. Il est ainsi question, dans les *Éléments de linguistique générale*, de « ces différentes modalités du langage que sont les langues » (M.Él. : p. 9). On lit de même dans « Ce que n'est pas la phonologie » (1983) :

« [...] avec *langage* et *langue*, il n'est plus permis de confondre l'usage que fait l'humanité tout entière de la parole comme instrument de communication et chacune des modalités particulières de cet usage³⁰⁵. » (M.Ce. : p. 112).

³⁰⁵ La distinction langage/langue, ainsi conçue, permet par ailleurs à Martinet d'opposer la phonologie à la phonétique – distinction que, comme nous l'avons vu *supra* (voir la note 135), il se refuse à modeler, comme le fait Troubetzkoy, sur la distinction « saussurienne » langue/parole. Voir dans *La Linguistique synchronique* : « Si une distinction doit être maintenue entre les deux disciplines, on dira que la phonétique étudie les sons du langage sans se soucier de la langue à laquelle ils appartiennent, tandis que la phonologie les considère en fonction de cette langue. » (M.LS : p. 42-43), dans « Ce que n'est pas la phonologie » : « Pour comprendre ce qu'est la phonologie et ce qu'elle n'est pas, il faut en premier lieu bien avoir bien en tête la différence entre le langage et les langues. [...] »

La phonétique est l'étude de la phonation en général, c'est-à-dire le fonctionnement des organes qui participent à la production et à la réception des *sons du langage*. Lorsqu'elle étudie, par exemple, les sons dits vocaliques, la phonétique est en face d'une infinité de réalisations diverses comprises entre les productions extrêmes que l'on note [i] et [a]. Elle peut, au mieux, pour faciliter les identifications, poser quelques jalons en quelques points jugés équidistants. C'est ce qu'a fait, par exemple, le phonéticien Daniel Jones au moyen de son célèbre quadrilatère. Les traits que relève le phonéticien sont présentés, entre des crochets carrés, comme on vient de le voir pour [i] et [a].

La phonologie est l'étude de la façon originale dont *chaque langue* met à profit les ressources de la phonation pour assurer la communication entre ses usagers. Parmi toutes les latitudes articulatoires, elle en retient un certain nombre susceptibles de réaliser des productions acoustiquement bien identifiables. Ce sont elles que les locuteurs utilisent pour caractériser, en les opposant les unes aux autres, les diverses unités significatives et établir des contrastes entre celles qui se succèdent dans la chaîne parlée.

Pour les reconnaître, on pourra se référer à leurs qualités acoustiques, à la façon dont diverses machines peuvent les enregistrer ou, plus simplement et directement, en relevant la façon dont elles sont produites dans la phonation. Le détail de cette production pourra varier selon les locuteurs et les contextes, mais on s'efforcera de retrouver les constantes de chaque unité, celles qui la distinguent de toutes les autres dans la langue. Pour les noter graphiquement, on utilisera les lettres et les signes que les phonéticiens ont proposés pour leurs jalons, mais on les marquera comme des valeurs phonologiques en les plaçant entre des barres obliques : [i] désigne une réalité physique considérée indépendamment de toute valeur assumée dans une langue donnée ; /i/ est la désignation d'un phonème, qui, dans une langue particulière, permet, par sa présence là où un autre phonème pourrait apparaître, de distinguer un message d'un autre, /ʒivjẽ/ (*j'y viens*), par exemple, au lieu de /ʒãvjẽ/ (*j'en viens*).

Le phonologue qui décrit une langue se doit de préciser les diverses façons dont un même phonème peut se réaliser selon les contextes, voire selon les locuteurs. Ces variantes ne sont pas « pertinentes », c'est-à-dire qu'on en fait abstraction pour comprendre la teneur des messages. On les considère donc comme des traits *phonétiques* qu'on présente, en conséquence, entre crochets carrés : le phonème /r/ du français se réalise comme [r] (vibrations de la pointe de la langue) chez maints Bourguignons, comme [ʀ] (vibrations de la luvette) dans d'autres usages provinciaux, comme [ʁ] (spirante uvulaire) chez les Parisiens, comme [ɣ] (spirante dorsale) chez les Antillais, etc. L'identification de ces diverses variétés et leur rattachement à une seule et même unité n'en est pas moins une opération *phonologique*. » (M.Ce. : p. 112-113), dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1976/1986) : « On distinguera également la phonologie de la phonétique, cette dernière discipline traitant des sons du langage en général, la phonologie, elle, se concentrant sur le système des unités distinctives de chaque langue. » (M.Ste. : p. 133), et dans le glossaire des *Mémoires d'un linguiste* : « **Phonétique**. Étude de la nature physique des sons du langage humain. » (M.Mé. : p. 377), « **Phonologie**.

Inversement, le langage est conçu comme n'existant que sous la forme de langues diverses, ainsi qu'il apparaît dans cette proposition des *Éléments de linguistique générale* : « Le langage, objet de la linguistique, n'existe que sous la forme de langues diverses. » (M.Él. : p. 28). Martinet écrit de même dans la préface de *Le Langage* :

« La partie proprement linguistique de l'ouvrage est celle où, partant de la communication en général et du langage humain, on cherche à montrer comment celui-ci se manifeste sous forme de langues diverses [...] » (M.LL : p. XI)

puis dans le glossaire des *Mémoires d'un linguiste*³⁰⁶ :

« **Langage.** Il s'agit ici du langage humain qui n'existe que sous la forme de langues distinctes. » (M.Mé. : p. 376).

Dans cette perspective, le langage humain est une abstraction, comme le pose Martinet dans *Syntaxe générale* :

« Le langage humain n'existe, en réalité, que sous la forme de langues différentes. Cela n'est pas le résultat de quelque accident, comme le suggère le mythe de la malédiction de Babel, mais un trait réellement fondamental. [...] »

Le langage humain est donc une abstraction. Les réalités concrètes observables sont, en fait, différentes langues qui assurent, dans les limites de communautés déterminées, le fonctionnement de la communication linguistique. » (M.SG : p. 19-20).

C'est de fait la seule abstraction que reconnaisse Martinet. Il la définit d'une part à partir de la notion de communication, et d'autre part, circulairement, comme ce qui se manifeste sous la forme de langues diverses. Ainsi le langage est-il défini, dans « La pertinence », comme « la possibilité qu'ont les hommes de communiquer au moyen de langues diverses » (M.Per. : p. 97), et corrélativement, dans *La Linguistique synchronique* et dans « Pour une linguistique des langues », l'objet de la linguistique comme « le langage tel qu'il se manifeste sous la forme des langues diverses³⁰⁷ » (M.LS : p. 9), ou encore « le langage humain dans ses variétés, les langues » (M.Pou. : p. 16). De ce statut d'abstraction et de cette circularité découle l'inutilité de toute définition autre que celle d'une langue. Martinet ajoute en effet, dans *Syntaxe générale* :

« Ce qu'il nous faut donc examiner, ce sont les rapports entre ce que nous avons désigné comme l'expérience à transmettre et cet instrument particulier de communication qu'est une langue. Cela revient, en fait, à présenter une définition fonctionnelle de ce qu'est une langue » (M.SG : p. 20).

Dégagement et classement des sons d'une langue donnée en fonction de leur contribution au succès de la communication. » (M.Mé. : p. 377). Une telle opposition entre phonétique et phonologie n'est en contradiction ni avec une conception en termes de point de vue, ni avec une conception en termes de réalité. Mais, comme il apparaît notamment dans le passage de « Ce que n'est pas la phonologie », la notion de hiérarchie fonctionnelle n'en continue pas moins de poser problème. Par ailleurs, comme il apparaîtra *infra*, une telle distinction est profondément ancrée dans la problématique des rapports son/sens. Voir aussi *supra*, les notes 162 et 163.

³⁰⁶ Voir encore, dans « Langue parlée et langue écrite » (1986) : « [...] on peut peut-être dire qu'il est dans la nature de l'homme d'utiliser le langage. Mais lorsque l'enfant apprend à parler, il n'acquiert pas la maîtrise du langage, mais celle d'une langue particulière qui est l'instrument de communication et de culture d'une communauté déterminée. » (M.Lan. : p. 68).

³⁰⁷ Voir aussi dans *A Functional View of Language* : M.LF : p. 31 [M.FVL : p. 20], cité ci-dessus.

Une langue, dans cette perspective, est nécessairement un instrument de communication : il n'y a certes chez Martinet rien de tel que « la langue », mais dans cette mesure même, derrière « une langue » se maintient le langage, c'est-à-dire la communication. La langue martinettienne est ainsi définie, non comme langue, mais comme type de communication : « cet instrument de communication qu'est une langue » dont la définition se confond avec l'examen de ses rapports avec l'expérience à transmettre. Comme nous l'avons vu plus haut, au refus du concept répond un déplacement d'objet de la langue à la communication.

L'opposition martinettienne entre introspection et observation, solidaire, comme il est apparu plus haut, de l'opposition entre hypothèse et axiome, est liée à un tel déplacement d'objet. Un thème important des différents passages cités ci-dessus est celui de l'autonomie de la linguistique³⁰⁸. Ces différentes dimensions corrélatives que nous avons passées en revue, primat de la description, postulat de la diversité des langues, refus des universaux et refus de l'hypothèse, s'inscrivent toutes dans le cadre d'une revendication d'autonomie de la linguistique par rapport à la philosophie³⁰⁹, la logique ou la psychologie. On lit ainsi dans le complément de 1980 des *Éléments de linguistique générale* :

« Le fait que les langues sont différentes n'est pas un accident regrettable, mais un fait symptomatique de la nature même du langage³¹⁰. Il est du devoir du linguiste de relever les différences entre les langues en laissant à d'autres le soin de déterminer comment elles se concilient avec l'unité du psychisme de l'homme. » (M.Él. : p. 208).

On lit de même dans « La notion de fonction en linguistique », à propos cette fois de la notion de modèle et du refus des universaux :

« En fait, la recherche des structures profondes paraît tendre vers l'identification des structures de toutes les langues, et semble avoir pour résultat de faire, de la linguistique, un lieu de passage qui part de la logique et débouche sur la logique. Au contraire,

³⁰⁸ C'est là une revendication importante de la linguistique martinettienne. Outre la formule « le langage étudié en lui-même et pour lui-même », voir notamment, en sus des passages cités ci-dessus : « Aujourd'hui, les nouveaux points de vue se sont imposés à tous ceux pour qui l'étude du langage est une science autonome » (M.LS : p. 43), « Le résultat le plus remarquable de la linguistique contemporaine est peut-être d'avoir finalement réussi à s'affirmer comme une discipline parfaitement autonome, avec son propre objet, ses propres buts et ses propres méthodes. Tandis que la philologie n'avait jamais coupé les liens qui la rattachaient aux textes anciens et aux humanités classiques, la linguistique se définit comme libre de toute dépendance et de toute servitude vis-à-vis des autres disciplines. » (M.LF : p. 9), [« The most remarkable achievement if contemporary linguistics is probably the final assertion of its legitimacy as a completely autonomous discipline with its own object, aims, and methods. Whereas "philology" had never severed the ties that linked it to old texts and classical education, "linguistics", as a practically new term in English, labels its contents as free from any dependence or servitude. » (M.FVL : p. 1)], « Il [le terme de fonction] fait évidemment penser aux différentes possibilités d'utilisation du langage, il suggère des contacts avec le monde en général, ces mêmes contacts que nous avons dû laisser hors du champ de notre recherche pour atteindre le stade d'une discipline parfaitement autonome. » (M.LF : p. 11) [« It is obviously redolent of the uses to which languages are put ; it suggests contacts with the world at large, those very contacts we have had to disregard in order to achieve self-sufficiency. » (M.FVL : p. 3)], ainsi que M.LL : p. VIII, où il est question d'« intégrité » (M.LL : p. VIII) et M.Mé. : p. 304-305.

³⁰⁹ Voir, dans les passages cités ci-dessus, M.Sci. : p. 58-59, opposant métaphysique et science, ainsi que M.Pq. : p. 245-246, opposant philosophie et science, chaque fois dans le cadre de l'opposition entre modèle et principe de pertinence.

³¹⁰ Cette phrase figurait déjà dans la préface de 1970. Voir M.Él.1970 : p. 4. On la trouve par ailleurs également dans « A Functional View of Grammar » : « The fact that languages are different is not a deplorable accident but is symptomatic of the nature of language. » (M.Fu. : p. 82). Voir ci-dessous.

l'application du principe de pertinence aboutit à différencier les langues, à dégager la structure spécifique de chacune et, ainsi, à fonder définitivement la linguistique générale comme une discipline indépendante.

Une collaboration interdisciplinaire, absolument indispensable, ne peut exister si, au moindre contact avec d'autres domaines de la recherche, la linguistique se dilue dans autre chose et perd son identité. Pour la réussite même de ces recherches interdisciplinaires, il est nécessaire qu'existe une linguistique pleinement autonome, et seul le point de vue fonctionnel me paraît assurer cette indispensable autonomie³¹¹. » (M.No. : p. 100).

La linguistique martinettienne se définit ainsi comme une science d'observation, définition qui fonde son autonomie par rapport aux autres sciences. Or, comme nous l'avons vu ci-dessus, pour Martinet, toute hypothèse sur la langue est « nécessairement d'ordre psychologique³¹² ». Aussi Martinet peut-il écrire, dans la *Grammaire fonctionnelle du français* :

³¹¹ Voir également dans « Fonction et structure en linguistique » : « On clarifiera peut-être l'atmosphère en opposant nettement, à une linguistique logico-mathématique, peu soucieuse de fonder ses postulats sur l'observation des faits, la linguistique des langues, qui peut opérer déductivement, mais qui définit son objet sur la base de l'expérience acquise au contact des réalités linguistiques les plus diverses. Cette linguistique des langues, qu'on ne confondra pas avec celle de chacune des langues particulières, ne s'identifie pas complètement avec ce qu'on a appelé, en linguistique, le structuralisme. Mais elle en a été et en reste une des formes les plus centrales et celle qui s'oppose le plus catégoriquement à l'offensive logico-mathématique. » (M.Fo. : p. 33-34).

³¹² Concernant l'autonomie de la linguistique par rapport à la psychologie, voir encore, dans « Le mot » (1965) : « L'effort de la linguistique des dernières décennies a tendu à assurer sa propre autonomie, et le succès a largement couronné cet effort. Il faudra certes, un jour, confronter langue et pensée, mais l'opération ne pourra porter fruit que lorsque l'étude de la pensée (devons-nous dire la psychologie ?) aura su se débarrasser complètement de certaines hypothèses idéalistes, et qu'elle fournira des données comparables, sur le plan de l'observation, à celles de la linguistique contemporaine. » (M.Mo. : p. 161-162), dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » : « Generally speaking, functionalists welcome interdisciplinary research, but deem that linguistics is a perfectly autonomous discipline totally distinct from psychology. For the linguist, mathematics is to be a tool, not a model. » [« D'une manière générale, les fonctionnalistes font bon accueil à la recherche interdisciplinaire, mais jugent que la linguistique est une discipline parfaitement autonome, totalement distincte de la psychologie. Pour le linguiste, les mathématiques doivent être un outil, non un modèle. »] (M.Ba. : p. 7), dans *Syntaxe générale* : « Pendant longtemps et aujourd'hui encore, leur étude [l'étude des sociétés humaines] a été, plus ou moins directement, rattachée à la philosophie conçue comme la façon pré-scientifique d'aborder la connaissance de l'univers. Ceci a valu, notamment, pour la linguistique générale longtemps considérée comme un simple chapitre de la psychologie. » (M.SG : p. 8), enfin dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? », où l'on retrouve l'opposition entre les deux types d'abstraction : « Un autre trait qui paraît caractériser toute recherche scientifique est une visée, au-delà du fait singulier, vers une certaine généralité. Comme on l'a volontiers répété, il n'y a de science que du général. En cette matière, la position de la linguistique, comme probablement celle d'autres sciences de l'homme, est un peu particulière. Avant toute chose, il a fallu, pour fonder la linguistique, régler leur compte à des généralisations abusives, celles selon lesquelles la structure de toutes les langues était identique, en dépit de différences superficielles. Cette unité au-delà des diversités, les Latins l'ont affirmée pour montrer que leur langue pouvait s'intégrer aux cadres établis pour le grec de leurs devanciers, et les Français les ont suivis pour se convaincre que leur propre langue participait aux fastes de la culture classique. La conviction de l'unité foncière de l'humanité qui s'est greffée là-dessus, nous a valu, jusqu'à l'époque contemporaine, des descriptions de langues "exotiques" calquées sur la grammaire latine. Ici encore, la réaction chomskyenne tend à nous ramener à la conception préscientifique de l'unité fondamentale des structures linguistiques, avec simplement cette différence que c'est désormais l'anglais et non plus le latin qui doit servir de modèle. La nécessité impérieuse de marquer l'originalité de chaque langue, indispensable pour fonder la linguistique comme une discipline distincte de la psychologie, combinée avec le goût philologique du détail, a longtemps entretenu, chez ceux qui s'occupaient professionnellement des choses du langage, une méfiance vis-à-vis des généralisations. Les "lois phonétiques" des comparatistes d'il y a cent ans étaient, plutôt que des généralisations, l'identification, comme un seul et même phénomène, de changements se

« Ce parti pris d'observation fonctionnelle nous semble indispensable si nous voulons correctement identifier ce qui est notre objet. Celui-ci n'est ni la succession des sons que peut enregistrer le magnétophone, ni l'idée qu'a celui qui parle de ce qui se passe dans son esprit. Notre objet est le comportement linguistique du locuteur dans une situation déterminée et la réaction perceptible à son discours de ceux qui l'entourent. » (M.GFF : p. 3).

Martinet distingue ici trois appréhensions de l'objet de la linguistique, dont il pose que la dernière seule est correcte, définissant ainsi la réalité linguistique par opposition à la réalité physique (c'est la réalité linguistique, obtenue par l'application du principe de pertinence) et à une réalité psychologique, obtenue quant à elle par l'introspection et non, comme la réalité linguistique, par l'observation. L'opposition entre introspection et observation est centrale dans ce développement de *Syntaxe générale* :

« 2.10. *Qu'est-ce qu'une langue ?*

Une définition fonctionnelle de l'objet de la syntaxe qui fait état des relations entre la forme du message linguistique et l'expérience qui est à sa source, nous amène nécessairement à poser le problème des rapports entre le langage et le monde en tant que perçu par l'homme. Pour un linguiste, cela équivaut, en fait, à chercher à déterminer la nature du langage. Pendant des siècles, les penseurs, linguistes compris, estimant qu'ils participaient, en tant qu'êtres humains, à la réalité linguistique, ont cherché en eux-mêmes une réponse à la question : qu'est-ce que le langage ? Cette méthode présentait l'inconvénient majeur de toute introspection : celle d'une identification partielle de l'observateur et de l'objet observé. Dans le cas du langage, elle a eu pour résultat d'imposer comme objet d'étude, non point le langage dans son fonctionnement réel, mais l'idée que peut s'en faire quelqu'un qui cherche à prendre conscience de ce qu'évoque pour lui tel ou tel élément de la langue qu'il pratique. D'où la récurrence des termes de représentation et d'image dans la littérature du sujet. D'où l'idée que le sens va nécessairement de pair avec la nécessité de se représenter l'objet correspondant au mot. D'où la distinction parmi les signes linguistiques, entre des "sémantèmes" qui seuls seraient doués de sens, et des "morphèmes" grammaticaux, qui, ne pouvant donner lieu à une "représentation", n'auraient d'existence que du fait de leur forme. D'où également le sentiment ou la conviction que le langage est, avant tout, le support de la pensée et, accessoirement, un moyen de communiquer avec ses semblables.

2.11. *Le fonctionnement du langage*

Si l'on écarte l'introspection comme méthode de recherche, on est nécessairement amené à examiner le langage là où il est objectivement accessible, c'est-à-dire dans son fonctionnement comme instrument de communication, l'existence de cette communication se fondant sur l'observation que l'emploi du langage par un sujet A peut aboutir à une modification du comportement d'un sujet B. En fait, on est beaucoup mieux renseigné sur le fonctionnement du langage que pourrait le faire croire notre formulation volontairement dépouillée : on observe qu'il y a, de la part d'un locuteur, utilisation des organes dits de la parole qui sont à l'origine de vibrations qui se transmettent jusqu'au tympan de l'auditeur. Ces vibrations peuvent déterminer, chez ce dernier, des réactions qui, dans certains cas, affectent son comportement général et, dans d'autres, déterminent une réponse de forme linguistique. Dans les deux cas, le locuteur peut trouver dans le comportement, non linguistique ou linguistique, de l'auditeur, l'assurance que la communication a été réalisée. Ce qui s'est passé dans le cerveau du locuteur avant qu'il

produisant dans des situations à première vue disparates. Il a fallu attendre la linguistique structurale et sa dénonciation de l'"atomisme stérile" de ses prédécesseurs, pour que s'instaure, en linguistique, la généralisation sous les espèces de la formalisation. » (M.Sci. : p. 50).

parle et pendant qu'il parle, ce qui se passe dans le cerveau de l'auditeur à la réception des vibrations, tout cela commence à peine à accéder actuellement à l'observation directe. Nous désignerons comme l'expérience à transmettre ce qui peut inciter le locuteur à procéder à une communication linguistique. Cette expérience peut, dans certains cas, avoir une forme linguistique. C'est ce qui se produit chez l'auditeur qui va répondre. C'est là une situation intéressante mais qui ne pose pas directement le problème des rapports du langage et de la réalité perçue. Lorsqu'au contraire l'expérience à transmettre est non linguistique, se pose la question des rapports entre réalité non linguistique et faits de langue. Nous nous trouvons alors au cœur du problème fondamental de notre science. » (M.SG : p. 18-19).

Il est clair, à la lecture de ce passage, que si, pour Martinet, tout, en linguistique, doit être fondé sur l'observation³¹³, tout repose en même temps et surtout sur le présupposé de la communication, lisible dès la première phrase, où l'on retrouve la question des rapports entre message et expérience, langue et monde, assimilée, comme dans le passage cité ci-dessus, au problème de la nature du langage. Au donné du langage répond donc un donné observable : le fonctionnement de la communication, qui détermine après coup une opposition imaginaire entre objet psychologique, atteint par l'introspection, et objet linguistique, atteint par l'observation, mal gré qu'en ait Martinet lorsqu'il affirme, dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Il s'agit donc, pour nous, linguistes fonctionnalistes, de rappeler cette primauté de la fonction de communication qui s'impose comme centrale, dès que nous cessons de pratiquer l'introspection d'une tradition idéaliste, pour examiner le fonctionnement des langues. » (M.Mé. : p. 289)

ou dans *La Linguistique synchronique* :

« Il apparaît donc que le langage humain est, non seulement articulé, mais doublement articulé, articulé sur deux plans, celui où, pour employer les termes du parler de tous les jours, les énoncés s'articulent en mots, et celui où les mots s'articulent en sons.

Pendant longtemps, les linguistes n'ont guère prêté attention à ce caractère du langage humain. Ils cherchaient alors, en priorité, à montrer que certaines langues dérivait d'une même langue plus ancienne, et à préciser les modalités de leur apparentement. Dans la mesure, plutôt restreinte, où ils s'occupaient des traits communs à toutes les langues, ils le faisaient en psychologues, et ceci les amenait à concentrer toute leur attention sur le problème dit du "signe" : dans quelles conditions et sous quelle forme s'identifient, dans l'esprit du sujet parlant, un certain concept et une certaine image acoustique, le concept de "cheval", par exemple, et le correspondant psychique des sons [šəval] pour former le "signe", ou si l'on veut, le mot *cheval*³¹⁴. Procédant plutôt par introspection que par observation directe de la parole, les linguistes d'alors s'intéressaient plus aux relations qui pouvaient s'établir entre les signes dans l'esprit qu'aux rapports

³¹³ Voir encore, sur ce point, dans « De la variété des unités significatives » : « La recherche linguistique contemporaine [...] entend se fonder sur des réalités directement observables et opérer avec des unités définies formellement » (M.Va. : p. 174), ainsi que, dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, l'affirmation du « parti pris d'observation fonctionnelle » (M.GFF : p. 3), et dans *Fonction et dynamique des langues*, la mention, parmi les « principes généraux qui sous-tendent l'approche fonctionnelle et dynamique du langage humain » (M.FDL : p. 5), de « la primauté d'une observation des faits guidée par le choix de la pertinence communicative » (M.FDL : p. 5). Voir en outre M.Ba. : p. 7, cité ci-dessus.

³¹⁴ Sur cette appréhension du signe saussurien, lisible également dans le développement de *Syntaxe générale* cité ci-dessus, voir ci-dessous, la dernière partie de notre présente analyse (II-, C-, 2-).

existant entre les unités successives des énoncés, et ils concevaient volontiers une langue comme un système de signes. » (M.LS : p. 8).

D'autres formulations de Martinet font d'ailleurs apparaître le juste ordre des choses, témoignant de la circularité sur ce point du propos martinettien³¹⁵. On lit en effet dans les *Éléments de linguistique générale* :

³¹⁵ Le contexte du passage des *Mémoires d'un linguiste* montre cependant qu'il y a chez Martinet, dans le cadre du donné du langage, ce que l'on pourrait appeler un présupposé de la fonction, qui impose de définir la langue à partir de sa fonction : « En fait l'intention de communiquer fonde nos systèmes de communication. C'est elle qui conditionne l'usage du langage humain. On nous objecte que le langage sert à penser, à tromper son monde, à plaisanter. Mais la pensée vraie n'existe que lorsque nous avons atteint un point où elle devient linguistiquement communicable. Quand à la tromperie, aux usages ludiques du langage, il est clair qu'ils ne sont que des variantes de la fonction de communication. Dans l'usage poétique, nous trouvons un effort pour donner à la communication une densité qu'elle n'a pas dans les emplois prosaïques du langage. Il s'agit donc, pour nous, linguistes fonctionnalistes, de rappeler cette primauté de la fonction de communication qui s'impose comme centrale, dès que nous cessons de pratiquer l'introspection d'une tradition idéaliste, pour examiner le fonctionnement des langues. Le changement linguistique est fonction de la nécessité de communiquer et des moyens de la satisfaire. Là où le langage est utilisé à d'autres fins, ces dernières doivent s'incliner devant les données de la forme communicante du langage. » (M.Mé. : p. 289). Dans cette perspective, il y a moins circularité qu'analogie entre la formulation des *Mémoires d'un linguiste* et celle des *Éléments de linguistique générale*. Le type d'argumentaire que l'on trouve dans ce passage des *Mémoires d'un linguiste* revient chaque fois qu'il s'agit de justifier la définition de la langue comme un instrument de communication. Voir notamment : M.ECP : p. 40-41, M.DP : p. 11, M.El. : p. 9-10, M.Fu. : p. 83, M.No. : p. 98-99 et M.Mé. : p. 139-140. Voir aussi, sous la plume de Denise François, dans *La Linguistique, Guide alphabétique* : « On s'est efforcé, en linguistique, de dégager les fonctions du langage en écartant tout *a priori* et en se fondant sur l'étude du matériau linguistique. L'élaboration de la notion de fonction₂ a donc été étroitement liée au développement des méthodes d'observation et d'analyse proprement linguistiques. On remarquera qu'elle a pu être précisée, notamment, quand la linguistique, se dégageant de toute préoccupation externe, s'est constituée comme science descriptive et a étudié le langage non plus dans son universalité abstraite – comme une faculté – mais à travers des langues variées dont chacune représente une institution sociale *sui generis*, qu'on doit observer dans son fonctionnement réel, sans négliger sa forme orale, et qui, en tant que système, doit être décrite dans la variété de ses manifestations. Une langue apparaît alors comme un instrument sémiologique à la disposition des membres d'une communauté et, en tant que telle, susceptible d'être chargée de différents rôles.

Les linguistes font un emploi plus ou moins libéral du terme fonction (fonction₂) pour désigner ces divers rôles que la langue peut jouer.

En se fondant sur l'une et/ou l'autre des approches qui permettent d'établir la (ou les) fonction(s) d'un instrument, à savoir :

- a) l'observation des emplois (c'est-à-dire des comportements des usagers) et
- b) l'étude interne de cet instrument.

On admet généralement la coexistence de plusieurs fonctions₂ du langage. Ceci n'implique pas toutefois qu'elles se manifestent toutes par des faits observables du même type ni qu'elles aient toutes une égale importance ; les fonctions₂ s'exercent différemment et sont hiérarchisées (on distingue une *fonction centrale* et des *fonctions secondaires*), d'où certaines latitudes dans l'acception du terme qui ne recouvre pas la même réalité lorsqu'il désigne un emploi occasionnel du langage (son utilisation à des fins ludiques par exemple) et son rôle principal. [...]

La plupart des linguistes s'accordent pour dégager comme fonction centrale du langage la *fonction de communication* en désignant par **communication** ce que l'on trouve défini dans la théorie de l'information comme l'utilisation d'un code pour la transmission d'un message qui constitue l'analyse d'une quelconque expérience en unités sémiologiques, afin de permettre aux hommes d'entrer en rapport les uns avec les autres. » (M.LGA : p. 104-105). On retrouve dans ce développement l'opposition entre introspection et observation, également présente dans ce passage de « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème » : « Avant l'apparition des doctrines structuralistes et, aujourd'hui encore, là où ces doctrines n'ont pas pénétré, les linguistes saisissaient l'objet de leur science, la langue, plus par l'introspection que par l'observation de ses manifestations dans la parole ou par l'examen objectif du rôle, dans l'échange linguistique, des différentes unités mises en cause. La hiérarchie des valeurs linguistiques s'établissait donc moins en fonction du rôle effectif des unités dans le procès de communication, que selon l'aide apportée à l'esprit, dans son effort

« Le langage, objet de la linguistique, n'existe que sous la forme de langues diverses. Le premier soin du linguiste sera donc d'étudier ces langues. Celles-ci nous sont apparues comme étant, avant tout, des instruments de communication. C'est donc dans leur fonctionnement qu'il conviendra tout d'abord de les observer et de les décrire. Il s'agira de préciser, pour chacune d'entre elles, la façon dont elle analyse l'expérience humaine en unités significatives et comment elle utilise les latitudes offertes par les organes dits de la parole. » (M.Él. : p. 28).

Il faut cependant noter, au-delà de cette circularité, que les deux passages de *La Linguistique synchronique* et des *Éléments de linguistique générale* envisagent deux objets différents : le premier concerne la définition de la langue comme instrument de communication doublement articulé, cette structure commune à l'ensemble des langues dont nous parlions plus haut, le second le contenu de la description des langues³¹⁶. Il y a de fait une réelle complémentarité entre les deux aspects de la démarche martinettienne que sont sa gnoséologie et son raisonnement empirico-déductif ou sa définition identificatoire : la première, supposant une notion, conduit par ailleurs à un objet, et à un objet nécessairement particulier – c'est l'antithéorisme que nous avons essayé de mettre en évidence ci-dessus, lié à la double présupposition de la langue comme notion et comme objet – tandis que la seconde met en place cette notion que suppose la première, mais en en thématissant l'objectalité, c'est-à-dire la dimension analytique. En effet, la gnoséologie martinettienne, qui ne reconnaît que l'édification de l'objet, implique un objet donné (l'objet suppose la notion) mais en rend dans le même temps la reconnaissance impossible (l'abstraction martinettienne, enracinée dans un déni de la spécificité du donné linguistique, implique des objets particuliers). C'est là l'origine et l'enjeu de ce refus du concept que nous avons essayé de mettre en évidence, à la fois et corrélativement non aperçu et thématisé, et dont la conséquence, sur le plan de la théorie, est un déplacement d'objet de la langue à la communication. Une autre conséquence, cependant – et nous en venons ainsi au deuxième aspect de l'objet donné jakobsonien – est, au-delà du donné du son et du sens, un ancrage dans la problématique des rapports son/sens, qui fait de la langue, dans la logique de la perspective analytique, un principe d'analyse.

pour organiser le monde sensible, par les diverses catégories de la langue. [...] on voyait, dans les faits linguistiques, des réalités mentales bien plus que des outils de communication [...]

L'analyse d'aujourd'hui ne perd pas de vue les rapports de la pensée et de la langue qu'elle envisage surtout sous la forme d'un rôle intellectif du langage. Mais elle insiste avant tout sur la fonction communicative. » (M.Gen. : p. 218). L'appréhension « psychologique » de la langue apparaît ainsi chez Martinet comme une sorte de transposition, dans le cadre des rapports entre langue et pensée, de son appréhension « communicative ». Nous reviendrons *infra* sur ce présupposé de la fonction.

³¹⁶ Voir encore notamment, pour la notion de « fonctionnement » comme observable, lorsqu'il s'agit de cet objet, M.Fu. : p. 87-88, cité en note ci-dessus, et dans *Le Français sans fard* : « En conséquence, quel que soit le point de vue qu'il adopte, en général ou dans des circonstances particulières, qu'il pratique une recherche désintéressée ou qu'il mette sa compétence au service d'une cause qui n'est pas celle de la science, le linguiste devra observer les langues dans leur fonctionnement réel, dans toute leur complexité certes, mais en se dégageant, au départ, de tous les préjugés, en faisant abstraction de toutes les appréciations louangeuses répétées de génération en génération sans qu'on ait jamais cherché à en vérifier les fondements. » (M.FSF : p. 6-7).

C. Principe de pertinence et problématique des rapports son/sens : la langue comme principe d'analyse

1. LA LANGUE COMME RÉALITÉ CULTURELLE

Il faut revenir, en effet, sur le déni de la spécificité du donné linguistique qui est constitutif de la gnoséologie martinettienne. Comme nous l'avons vu ci-dessus, un tel déni implique une présupposition de la langue, non seulement comme notion, mais également comme objet. Dans cette perspective, la langue se confond en réalité avec le principe de pertinence lui-même, faisant ainsi figure de principe d'analyse du donné. C'est ce dont témoigne sans ambiguïté la notion de réalité culturelle par laquelle Martinet prend en compte, dans le cadre de sa gnoséologie, la spécificité de la linguistique et des autres sciences sociales. Une fois posée l'universalité du principe de pertinence, Martinet distingue en effet deux types de sciences, les sciences de la nature et les sciences des cultures. On lit ainsi dans *Syntaxe générale* :

« La prise de conscience de la nécessité fondamentale du choix d'un angle de vision ou, si l'on veut, d'une pertinence, pour fonder toute entreprise scientifique est relativement récente. Dans le cas des sciences dites de la nature, les pertinences diverses et successives se sont imposées aux chercheurs, sans qu'ils en prennent nécessairement conscience, du fait de la structuration du monde sensible, c'est-à-dire de la façon dont il est perçu par l'homme : optique, science de la vision, acoustique, science de l'audition, etc. Dans ce sens, les sciences de la nature sont des sciences humaines. Ce qui s'oppose à elles sont les sciences des cultures, celles où l'observation porte, non sur l'univers conçu comme homogène, mais sur les comportements particuliers de certains groupes d'êtres animés, comportements déterminés, non par des traits somatiques ou psychiques innés, mais par les nécessités d'une vie en commun. La priorité, dans ce cas, ne doit pas être la recherche d'"universaux", mais celle des traits distincts de chacune de ces cultures. Comme, en fait, ceux de ces groupes culturels qui se sont imposés tout d'abord à l'attention étaient des sociétés humaines, il a fallu vaincre maintes résistances avant de les soumettre à un examen objectif. Il est difficile pour l'homme qui s'étudie lui-même de ne pas prendre parti et, ce faisant, de ne pas faillir à l'objectivité. Pendant longtemps et aujourd'hui encore, leur étude a été, plus ou moins directement, rattachée à la philosophie conçue comme la façon pré-scientifique d'aborder la connaissance de l'univers. Ceci a valu, notamment, pour la linguistique générale longtemps considérée comme un simple chapitre de la psychologie. » (M.SG : p. 8).

On retrouve dans ce passage la définition du principe de pertinence comme un angle de vision³¹⁷, qui préside ici à une appréhension des sciences comme des sciences humaines dont la multiplicité est liée à une structuration du monde sensible. Martinet oppose alors les sciences de la nature, portant sur l'univers perçu comme homogène, aux sciences des cultures, portant sur des comportements particuliers. On lisait de même dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » :

« L'analyse des phonèmes en traits pertinents qui révèle la structure du système n'est pas sans rappeler l'analyse chimique en corps simples. La vraie différence entre la chimie, science de la nature, et la linguistique, science de l'homme, réside dans le fait que

³¹⁷ Voir M.Su. : p. 72 et M.SG : p. 7, cités ci-dessus.

l'analyse du chimiste vaut pour l'ensemble de l'univers connu, tandis que celle du linguiste s'applique uniquement à l'instrument d'une communauté déterminée. L'homme, animal sociable, a créé des univers sociaux particuliers, de comportements parallèles peut-être, mais distincts. » (M.Sci. : p. 53-54)

et dans « Se soumettre à l'épreuve des faits » (1983) :

« La véritable différence entre les phonèmes, d'une part, les corps simples et les espèces vivantes, d'autre part, n'est pas que les distinctions sont plus ou moins tranchées ici et là, mais bien que le système qui, dans tous les cas, résulte de l'opposition d'un nombre d'unités discrètes vaut, dans celui des corps et des espèces, pour l'ensemble de l'univers accessible, alors que, pour les phonèmes, il se limite à une communauté particulière.

Cette limitation, dans le temps et dans l'espace – géographique et social – de la validité des systèmes phonologiques, et par extension, linguistiques, vaut pour l'ensemble des institutions humaines. C'est elle qui maintiendra toujours une frontière entre les deux types de science, quel que soit le degré de précision et de prédictibilité qu'on atteigne jamais dans les sciences du comportement. » (M.Ép. : p. 9-10),

Martinet ajoutant par ailleurs dans ses *Mémoires d'un linguiste* :

« [...] [dans “Se soumettre à l'épreuve des faits”] j'essaie de dégager ce qui distingue réellement les sciences humaines des sciences dites exactes. Ces termes sont détestables, car certaines sciences humaines atteignent, contrairement à ce qu'on croit habituellement, à un haut degré d'exactitude. La véritable opposition est entre des sciences de la nature en général, celles qu'on dit “exactes”, dont les formulations valent pour l'ensemble du monde sensible, et des sciences des cultures qui relèvent les comportements caractéristiques de communautés déterminées, le plus souvent, mais non nécessairement, humaines.

En matière de lois, celles qu'on établit dans les sciences de la nature ont une validité universelle. Celles que l'on dégage dans les sciences des cultures ne valent que pour une culture particulière en un point du monde et à une période déterminée. Les lois dites phonétiques sont un bon exemple de ces dernières : à une certaine époque, dans la Gaule du Nord, tous les *a* accentués en syllabe ouverte sont passés à *e*. Là où l'on trouve des exceptions, une observation attentive fait la preuve d'un conditionnement particulier. Cela est tout à fait parallèle à ce qu'on constate lorsqu'une réaction chimique attendue ne se produit pas parce que certaines précautions n'ont pas été prises. La seule véritable différence est que la loi chimique se présente comme une formulation universellement valable et que la loi phonétique ne vaut qu'en un endroit et à une époque. Nous retrouvons, ici, ce par quoi nous avons débuté tout à l'heure. Il y a un moment où l'évolution des espèces est telle que l'individu n'arrive plus à l'existence totalement conditionné, mais capable de s'adapter d'une façon particulière à son entourage. Il est susceptible d'éducation, ce qui aboutit à le différencier d'autres individus de la même espèce. À côté d'un comportement naturel, qui est celui de l'espèce, il y a un comportement culturel qui est celui qui résulte d'une éducation particulière, reçue dans une communauté déterminée. La culture donc commence à partir du moment où l'individu, sorti du sein de la mère, se trouve influencé par un environnement particulier³¹⁸. » (M.Mé. : p. 244-245).

³¹⁸ Voir encore, une trentaine de pages plus loin : « Il y a, bien entendu, des conditions générales communes aux sciences de l'homme. Ce n'est pas tant que les comportements humains soient moins prévisibles que les phénomènes naturels. La vraie différence, nous l'avons vu, entre les sciences “exactes” et les autres, tient à ce que les facteurs qui interviennent dans ces dernières peuvent varier d'une communauté à une autre : une “loi” de la physique est censée valoir pour tout l'univers ; une loi “phonétique” ne vaut que pour une communauté

Refus des universaux et postulat de la diversité des langues apparaissent ainsi constitutifs de la linguistique dans sa spécificité de science des cultures, et la réalité linguistique se définit comme réalité culturelle :

« Il faut immédiatement rappeler que cette réalité linguistique est une réalité culturelle, c'est-à-dire dont la validité est limitée à une communauté déterminée à un stade particulier de son évolution. C'est cela qui oppose en fait les sciences dites de l'homme à celles de la nature. L'homme et certains animaux, dits, de ce fait, "supérieurs", ne viennent pas au monde conditionnés de façon définitive. Ils sont susceptibles d'éducation, c'est-à-dire d'adaptation au milieu dans lequel ils vivent. Cela complique la recherche puisqu'il n'y a plus là un monde unique comme celui de la physique où tout ce qu'on relève est censé valoir pour l'univers tout entier, mais autant de cellules qui ont leurs lois propres et une dynamique dont il est moins facile de s'abstraire qu'on a pu longtemps le faire en physique, par exemple. » (M.Mé. : p. 235).

Aux réalités naturelles, universelles et données dans la structuration du monde sensible qui impose aux chercheurs les pertinences définitoires de leurs sciences répondent ainsi des réalités culturelles, intrinsèquement spécifiques et diverses, mais relatives, tout comme les réalités naturelles, à une pertinence conçue comme angle de vision. Dans cette perspective, le principe de pertinence linguistique se scinde en une multitude de pertinences particulières et toute langue est à appréhender comme un angle de vision permettant de mettre au jour une réalité linguistique.

Martinet définit en effet la réalité comme une réalité vue par l'homme, écrivant par exemple, comme nous l'avons vu plus haut, dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » :

« Il me paraît aller de soi que nous, qui avons la prétention d'être des chercheurs, sommes là pour essayer de dégager la réalité, c'est-à-dire l'expérience que les hommes ont du monde. » (M.Emp. : p. 23).

C'est là d'ailleurs, comme en témoignait ci-dessus l'appellation générique de « sciences humaines », ce qui spécifie l'objet scientifique, et le distingue de l'objet philosophique, comme le pose Martinet dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » :

« Certes, "expérience", en français, n'exclut pas tout à fait la valeur que je lui donne ici [dans la définition d'une langue] mais c'est plutôt le terme anglais *experience* qui correspond exactement à ce que je veux dire. L'expérience humaine, c'est tout ce que l'homme peut ressentir et percevoir. Cette expérience, elle ne nous intéresse, en tant que linguiste, que dans la mesure où nous voulons la communiquer. Elle peut intéresser, elle va intéresser d'autres chercheurs, le psychologue, l'ethnologue. Elle devra intéresser aussi le physicien : c'est entendu, les chapitres de la physique, science de la nature comme on dit en allemand, sont imposés par la nature. Mais c'est la nature vue par l'homme. L'optique, c'est la nature vue par les yeux de l'homme³¹⁹. C'est une nature où

linguistique particulière, à un certain stade de son évolution. Mais, de part et d'autre, on relève des "entorses" à la "loi", ou, si l'on veut, des "ratés" dans le fonctionnement qui tiennent à des circonstances particulières dont on n'avait pas fait état dans la formulation de la loi. » (M.Mé. : p. 278-279).

³¹⁹ Cette idée, bien entendu, est par ailleurs contestable : il semble que l'optique soit moins une science de la nature vue par l'homme que (pour une part) une science de la vue de l'homme. Mais ce fait, importe peu pour notre propos, qui s'attache seulement à mesurer les conséquences, en linguistique, d'une telle appréhension du

s'imposent les pertinences humaines. L'expérience humaine, c'est donc le monde, ce que nous appelons le monde, c'est-à-dire le monde tel que nous le vivons. Nous ne sommes pas sûrs que notre expérience du monde soit le monde en soi. Mais le monde en soi est une notion philosophique qui ne doit pas retenir notre attention. Il ne faut pas que l'attrait de la philosophie nous entraîne à croire que nous avons affaire à de la philosophie quand nous faisons de la linguistique. La philosophie est réservée au monde en-soi. Mais la science ne s'occupe pas du monde en soi ; elle s'occupe du monde tel qu'il est perçu, du monde de notre expérience. La linguistique ne fait pas exception. » (M.Emp. : p. 13).

Se justifie ainsi cette opposition structurante de la linguistique martinettienne qu'est l'opposition entre observation et introspection, dont, comme nous l'avons vu ci-dessus, les termes renvoient respectivement à la science et à la philosophie. Martinet évoque en effet, dans « Se soumettre à l'épreuve des faits », l'obstacle qu'a constitué le dualisme, pour une approche scientifique de la réalité humaine :

« [...] on n'accède au domaine de la science qu'à partir du moment où les hypothèses qu'on présente sont susceptibles de vérification. La notion même de vérification implique, bien entendu, qu'on fasse confiance au témoignage de nos sens et de leurs prolongements sous la forme des divers appareils que l'humanité a mis au point pour approfondir sa connaissance du monde. Ce que nous ne devons pas hésiter à désigner comme la réalité se confond naturellement avec ce témoignage. Il s'agit surtout de ne pas céder à la tentation de la recherche d'un absolu qui transcenderait le témoignage des sens. Personne ne songe certes à dénier aux métaphysiciens le droit de le faire. Mais il doit être clair que la métaphysique n'a rien à voir avec la physique, c'est-à-dire la nature accessible directement et indirectement, comme l'ont bien marqué les créateurs de ce vocable. La science se confond donc avec la physique au sens le plus large du terme.

Certains pourront s'étonner qu'il soit nécessaire d'énoncer de tels truismes. Et, de fait, ils n'ont d'intérêt, en ce qui nous concerne, que dans le sens où ils nous amènent à préciser ce que doit être cette physique "au sens le plus large du terme". Nous nous heurtons ici au dualisme traditionnel qui, prenant la relève de la pensée religieuse, fait participer l'homme à la physique par son corps, mais l'y soustrait par son âme. Cette dernière, de par la nature qu'on lui prête, échappe nécessairement à toute définition cohérente, c'est-à-dire au domaine de la science. De ce fait, nul ne peut dire où s'arrête le corps et où commence l'âme. L'âme (*anima*) était, au départ, le souffle s'échappant par les narines qui attestait la présence de la vie dans le corps. Lorsqu'on s'est avisé de réserver l'âme aux êtres humains, il a bien fallu la trouver ailleurs que dans le souffle, puisque celui-ci était le fait des animaux en général, ce qui même les caractérisait, d'où leur nom, *animal*, dérivé d'*anima*. L'âme est donc devenue désormais ce qui distinguait l'homme de l'animal, ou, mieux, ce que les générations successives, les différentes écoles de pensée, voire les tempéraments divers estimaient le plus caractéristique de l'humanité : tantôt son intelligence, tantôt sa sensibilité, tantôt, sans doute, sous une forme épurée, une étincelle qui la faisait participer au divin.

Est-il besoin de rappeler combien cette conception d'une âme, propre à l'homme, a freiné, au cours des siècles, les progrès de la recherche ? » (M.Ép. : p. 6-7)

dualisme qu'il oppose, dans les *Mémoires d'un linguiste*, à sa propre conception de la réalité linguistique :

principe de pertinence comme un angle de vision permettant de délimiter – ce qui signifie pour Martinet, indissolublement, édifier – l'objet scientifique.

« “La réalité linguistique ne s’identifie pas nécessairement avec la réalité physique ou perçue.”

Cette formulation, qui est de moi, a eu le don de hérisser beaucoup de gens, tous ceux qui pensent que ce qui compte ne fait pas partie du réel, mais des réactions de l’homme au réel. Pour moi, qui suis un réaliste, on doit pouvoir, dans la réalité, faire le partage entre ce qui appartient à tel domaine et à tel autre, et ce partage résulte de l’application du principe de pertinence. De même qu’il y a des réalités physiques et une réalité chimique, chacune correspondant à des pertinences distinctes, il y a une réalité linguistique que révèle la pertinence communicative. La réalité globale est l’ensemble de ce que nous pouvons saisir par nos sens ou, indirectement, par les machines que nous avons inventées et que nous contrôlons. » (M.Mé. : p. 298-299).

De même, dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? », aux pertinences inhérentes à la structuration du monde sensible fait pendant le hasard de la vision et des préoccupations – c’est-à-dire aussi bien des hypothèses et *a priori* divers vilipendés par Martinet dans nombre de ses textes – des chercheurs en sciences sociales :

« S’il a fallu longtemps pour dégager le principe de pertinence et si beaucoup de chercheurs en ignorent encore l’existence, c’est que dans les sciences dites de la nature, chaque pertinence s’imposait, pour ainsi dire, naturellement : la distinction, dans le domaine de la physique, d’une acoustique et d’une optique découlait automatiquement de l’existence chez l’homme des deux sens distincts de l’ouïe et de la vue. Il en allait tout autrement pour les sciences humaines, qu’il vaudrait mieux, en l’occurrence, considérer comme des sciences du comportement. On sait combien la constitution de certaines d’entre elles a été déterminée par le hasard de la vision et des préoccupations de tel ou tel individu : les deux sœurs, siamoises et ennemies, la sociologie et l’ethnologie, en portent témoignage. » (M.Sci. : p. 51).

Il s’agit donc, dans le domaine de la linguistique, comme dans celui des sciences de la nature, d’une part d’observer la réalité, puisque « c’est de la réalité observable que nous sommes dépendants en matière scientifique » (M.Mé. : p. 283), et d’autre part de l’observer selon une pertinence, qui sera en tant que telle susceptible de la faire voir :

« Quand nous parlons de réalité, nous avons en tête une réalité accessible, une réalité humaine qui nous est livrée par nos sens et par les instruments inventés par l’homme pour les relayer. L’opération de commutation, c’est-à-dire le rapprochement de segments de texte qui ne diffèrent que sur un point, opération qui fonde la pertinence linguistique, peut être considérée comme un instrument de ce type. Nous avons, je pense, le droit de distinguer entre des réalités qui ressortissent à différentes pertinences. On le fait, par exemple, lorsqu’on distingue entre une pertinence chimique et une réalité optique ou auditive. Au risque de hérisser certains, je continue donc à répéter qu’il y a une réalité linguistique qui ne s’identifie pas nécessairement avec la réalité physique enregistrable. » (M.Mé. : p. 234).

Martinet explique ainsi, dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics », que c’est parce que la linguistique a voulu devenir une science d’observation à un moment de son histoire qu’a été ressentie la nécessité du principe de pertinence :

« What has just been said about commutation is perfectly in keeping with the preceding statements. But on account of its pragmatic, operational nature, it goes far beyond

Saussure's actual teaching, and the use of commutation as the fundamental operation of linguistic analysis is to be put of the credit of "Prague".

The same must be said of the principle of relevancy which, in my opinion, represents the basic principle of any scientific research. In the case of the so-called natural sciences, there was little need to make that principle explicit by stressing what point of view had to be chosen, because the pragmatic necessities out of which they developed automatically determined, for each of them, a specific field of reference, as is clear from the subdivisions of physics as optics, electricity, dynamics, etc. But it had to be clearly formulated as soon as the disciplines that dealt with man's behavior were to be based on the observation of facts. As long as everything connected with man – his body excepted – was dealt with in philosophical terms and on an introspective basis, people were free to concentrate on what appealed to their fancy. But as soon as it was felt that the observation of perceptible features of behaviour was needed, a guide became indispensable for a selection among the features presented to the scrutiny of the scholar, and relevancy was that guide. The vagaries of pre-phonological phonetic research dramatically illustrate the necessity of relevant selection. For language, *communicative* relevancy was chosen as likely to yield the best and widest information about sets of behaviour whose efficiency was measured in terms of success in social contact³²⁰. » (M.Ba. : p. 9-10).

La seconde étape sera l'élaboration de la technique – de l'instrument, pour reprendre le terme du passage des *Mémoires d'un linguiste* cité ci-dessus – de la commutation, permettant à la linguistique d'accéder au statut de science d'observation et de quitter ainsi définitivement le terrain de la psychologie, la réalité linguistique se définissant dès lors, comme nous l'avons vu plus haut, comme réalité observable. Aussi Martinet peut-il écrire, dans « La notion de fonction en linguistique » :

« En ce qui concerne les langues, leur description n'a effectivement pris un caractère scientifique qu'à partir du moment où, par l'opération de la commutation on a pu dégager les faits pertinents. » (M.No. : p. 97)

et présenter, dans « Les choix du locuteur », la commutation comme révolutionnaire :

³²⁰ « Ce qui vient d'être dit à propos de la commutation est en parfaite conformité avec les énoncés précédents. Mais à cause de sa nature pragmatique, opérationnelle, la commutation va bien au-delà de l'enseignement saussurien lui-même, et l'utilisation de la commutation à titre d'opération fondamentale de l'analyse linguistique doit être mise au crédit de Prague.

On peut en dire autant du principe de pertinence qui, selon moi, représente le principe fondamental de toute recherche scientifique. Dans le cas des sciences dites naturelles, il y avait à peine besoin d'explicitier ce principe par une mise en valeur du point de vue qu'il fallait choisir parce que les nécessités pragmatiques qui les faisaient se développer automatiquement déterminaient, pour chacune d'entre elles, un champ spécifique de référence, ainsi qu'il apparaît clairement dans les subdivisions de la physique que sont l'optique, l'électricité, la dynamique, etc. Mais il devait être clairement formulé dès lors que les disciplines qui avaient affaire au comportement de l'homme devaient être fondées sur l'observation des faits. Aussi longtemps que tout ce qui touchait à l'homme – son corps mis à part – était traité en termes philosophiques et de façon introspective, on était libre de fixer son attention sur ce qui plaisait à sa fantaisie. Mais dès lors que l'on éprouva le besoin d'observer les traits perceptibles du comportement, un guide devint indispensable pour opérer une sélection parmi les traits qui se présentaient à l'examen du savant, et la pertinence fut ce guide. Les errances de la recherche phonétique préphonologique illustrent de façon spectaculaire la nécessité d'une sélection guidée par la pertinence. Pour le langage, la pertinence *communicative* fut choisie parce qu'elle semblait susceptible de fournir l'information la meilleure et la plus large sur un type de comportement dont l'efficacité était mesurée en termes de succès du contact social. »

« Ce qu'il y a de proprement révolutionnaire dans la phonologie c'est l'opération qu'elle a été la première à pratiquer, longtemps avant que Louis Hjelmslev trouve pour elle le nom de "commutation". C'est celle qui consiste à rapprocher deux segments de chaîne parlée appartenant à la même langue qui ne se distinguent que sur un point » (M.Cho. : p. 319).

La commutation apparaît en effet, en tant qu'instrument relayant les sens, comme le corollaire indispensable du principe de pertinence conçu comme angle de vision constitutif de la réalité linguistique, et c'est pourquoi Martinet, dans l'ajout de 1965 à « Un ou deux phonèmes ? », peut présenter le test de commutation comme « celui sur lequel se fonde toute la pratique phonologique » (M.Deu. : p. 127).

Il faut s'interroger, à ce point, sur ce que recouvre cette appréhension du principe de pertinence comme un angle de vision. Dans la perspective martinettienne, une autre spécificité des réalités culturelles par rapport aux réalités naturelles est leur non-coïncidence avec la réalité physique qui constitue le donné premier du chercheur. On lit ainsi dans « La vie secrète du langage » :

« Pour prendre conscience de la vraie nature du phonème, les linguistes ont dû analyser la réalité physique qui lui correspond dans les énoncés et prendre conscience qu'une partie seulement de cette réalité physique était déterminante pour l'identification de l'unité distinctive. Il en est découlé le principe selon lequel il convient, lorsqu'on observe les comportements humains, de ne pas identifier la réalité observable avec la réalité humaine correspondante. Les comportements, en effet, valent moins par leur apparence que par ce qu'ils révèlent, aux autres membres de la communauté, des intentions du sujet. [...]

Dans les sciences de la nature, il faut sans doute, pour chaque discipline, préciser au départ quelles sont les propriétés de l'objet qui vont être retenues pour examen. Mais les choses y étant étudiées pour ce qu'elles sont, ces sciences ont pu se fonder sans qu'on dégage au préalable le principe de pertinence. En linguistique, au contraire, plus que partout ailleurs, il ne pouvait y avoir identité entre la réalité perçue et la réalité présentée puisqu'un mot prononcé, tel qu'il frappe le tympan n'a, par nature et hors d'une communauté particulière, aucun rapport avec ce qu'il peut évoquer dans l'esprit de celui qui le perçoit. Cela indique que, de tous les comportements humains, le langage est celui qui est le plus constamment conventionnel, celui qui illustre le plus clairement un trait qui caractérise en propre ces comportements. C'est pourquoi ceux qui s'intéressaient en savants aux différents aspects de la conduite des hommes ont pu être tentés de considérer comme des modèles la phonologie et la linguistique qui dérivait d'elle. De ces contacts interdisciplinaires, a découlé ce que le public français cultivé a désigné du terme de "structuralisme". C'est cette filiation qui explique, sans les justifier, les jugements qu'on a portés, de façon conjointe, sur la linguistique et le structuralisme. » (M.Vi. : p. 66-67)

et de même dans « La notion de fonction en linguistique » :

« Le principe de pertinence, emprunté par les premiers phonologues à Karl Bühler, se fonde sur l'observation que la réalité physique de la parole comporte, à chaque point, des éléments d'information de nature différente que l'auditeur qui connaît la langue employée, est dressé à trier inconsciemment et à interpréter correctement. Seuls pertinents pour l'étude phonologique sont les traits de la parole correspondant aux choix faits par le locuteur pour conférer leur identité formelle aux unités significatives de base, les monèmes. Le principe de pertinence peut s'interpréter comme un cas particulier de celui, de portée plus générale, selon lequel un traitement scientifique ne saurait retenir qu'un aspect bien déterminé de l'objet étudié. Mais si, dans les sciences de la nature, ce

sont des traits de l'objet lui-même qui semblent imposer au chercheur le choix de certains points de vue, la question se pose autrement dans les sciences humaines où l'objet examiné est le comportement de l'homme. Dans ce cas, il convient d'examiner l'objet non plus dans sa réalité immédiatement perceptible, mais comme la manifestation de certaines intentions du sujet : la description, matériellement exacte, de l'accomplissement d'un rite ressortit au folklore et ne s'intègre dans le cadre de la recherche ethnologique que lorsqu'on recherche, au-delà de la matérialité des faits observables, les valeurs que leur attribue la communauté. » (M.No. : p. 96-97).

Martinet définit ici les réalités culturelles comme des réalités sémiotiques, c'est-à-dire d'une part comme des réalités perceptibles qui ne valent qu'en tant que manifestations des intentions du sujet, et d'autre part, corrélativement comme des réalités distinctes de la réalité physique. La réalité linguistique ne se singularise, comme réalité culturelle, que par son caractère conventionnel – l'arbitraire du signe – et institutionnel, ainsi que le pose Martinet dans « La vie secrète du langage », et de même, quelques années plus tard, dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » :

« En résumé, il ne semble pas qu'on puisse, dans les sciences sociales, prendre aussi nettement ses distances vis-à-vis des réalités vécues qu'on peut le faire en linguistique du fait de ce qu'on désigne traditionnellement comme l'arbitraire du signe. C'est ainsi qu'après Saussure, on résume la constatation qu'il n'y a pas, en règle générale, d'apparemment naturel entre la nature de l'objet désigné et la forme même de la désignation.

C'est certainement cette plus grande distance entre les formes langagières et les faits d'expérience qui a contraint les linguistes à dégager le principe de pertinence avant de pouvoir fonder leur science, et ce principe peut tout naturellement conduire à penser que dès qu'il s'agit du comportement de l'homme, il y a au moins un décalage entre sa réalité matérielle immédiatement perceptible et le sens que le sujet lui-même et ceux qui appartiennent à la même cellule sociale attribuent à ce comportement. » (M.Sci. : p. 60-61).

« Il y a incontestablement entre la linguistique et les sciences sociales assez de points communs pour qu'on puisse être tenté de classer la linguistique parmi ces dernières. Je ne m'y résoudrais pas, pour ma part, car la pertinence communicative du langage y place son étude au sein et au centre d'un groupe de disciplines sémiologiques où la divergence entre forme perçue et contenu d'un message est fondamentale et institutionnelle. » (M.Sci. : p. 62).

Il faut noter qu'une telle définition³²¹ est profondément ambivalente ou, plus exactement, qu'elle est double, puisqu'elle identifie la réalité linguistique aussi bien à cette « réalité

³²¹ Avec laquelle on retrouve, par ailleurs, comme en témoigne, dans le passage de « La vie secrète du langage » cité ci-dessus, la mention du structuralisme, l'horizon « sémiologique » du structuralisme, sur lequel nous reviendrons *infra*. Martinet écrit ainsi dans « La pertinence » : « Traiter de la pertinence, ce peut être [...] se laisser entraîner à reposer, dans leur ensemble, les fondements épistémologiques des sciences de l'homme. » (M.Per. : p. 95). Voir également M.Per. : p. 106, cité ci-dessous, ainsi que dans les *Mémoires d'un linguiste* : « Il ne s'agit pas d'adopter le moule établi pour une science et d'y faire entrer coûte que coûte n'importe quoi, mais de chercher, pour chaque domaine, la pertinence adéquate. C'est cela l'enseignement de la phonologie et pas autre chose. Ce qui a séduit, c'est la découverte du décalage entre ce qui tombe sous le sens et qui vaut en fait. Parfait. Mais il faut, dans chaque cas, repartir à la base et voir comment on pourra dégager la différence entre le comportement et les fins dernières de ce comportement. » (M.Mé. : p. 280) et, bien qu'il ne soit pas explicitement question de pertinence, dans « Les choix du locuteur » : « Il a été de mode, il y a quelques années,

présentée » distincte de la « réalité perçue » de « La vie secrète du langage », qu'à cette « réalité fonctionnelle » extraite, abstraite de la réalité physique qu'est la réalité linguistique martinettienne, aussi bien, autrement dit, au sens qu'au son. Or, précisément, le principe de pertinence renvoie au pôle du sens, ainsi qu'il apparaît nettement dans ce passage de « Fonction et structure en linguistique » :

« Toute science se fonde naturellement sur une pertinence, car aucune ne saurait prétendre épuiser, à elle seule, la description d'un objet quel qu'il soit : un même objet sera soumis à des traitements différents par le physicien, le chimiste ou le géomètre. L'histoire des sciences montre que les pertinences s'établissent assez naturellement tant que n'intervient pas l'activité de l'homme dans la production de l'objet d'étude.

Lorsqu'il s'agit, au contraire, d'examiner scientifiquement l'activité de l'être humain ou l'utilisation par lui de la réalité physique à certaines fins, on ne peut plus s'abstraire de ses intentions, et ce sont ces intentions qui vont fonder la pertinence. Ceci ne veut pas dire que l'étude va consister à s'enquérir auprès du sujet de ses intentions, mais bien à dégager, par l'examen des comportements, les identités fonctionnelles derrière la variété des situations directement observables. Soit, par exemple, tout un lot de clefs dissemblables par le choix de leur substance ou la facture de leur anneau. Un classement fonctionnel aboutira à ranger ensemble ou à accrocher à un même clou, toutes celles qui ouvrent une même porte, qu'elles soient de fer ou de cuivre, d'anneau simple ou orné. Ceci parce qu'on estime que les clefs sont faites pour fermer et ouvrir les portes. Rien n'empêcherait toutefois d'adopter une autre pertinence, une pertinence esthétique par exemple, si, les serrures correspondantes ayant disparu, la fonction la plus probable des clefs en question était d'ornement. Tout ceci vaudra pour un comportement humain, tel le comportement linguistique : la pertinence qui, dans ce cas, s'impose tout d'abord, est la pertinence communicative et c'est elle que les linguistes retiennent. Mais on peut fort bien imaginer un autre type de pertinence, une pertinence esthétique, par exemple, valable pour les chanteurs d'opéra dont il importe peu qu'on comprenne ce qu'ils chantent.

L'application du principe de pertinence permet de déceler, derrière l'apparence des comportements humains, leurs véritables raisons d'être, et de faire, de ces comportements, une analyse qui n'est guidée ni par les *a priori* de l'observateur, ni par la façon dont les faits observés semblent s'organiser à première vue. On retrouve ici la distinction que fait l'anthropologie américaine entre ce qui est *overt*, ce qui tombe directement sous le sens, et ce qui est *covert*, c'est-à-dire non évident, mais qui représente, en fait, la véritable motivation du comportement examiné. C'est pour ne pas s'être avisé d'opérer avec le principe de pertinence que bien des linguistes se sont laissé prendre au piège de l'opposition entre une structure superficielle et une structure profonde qui, surmontée par des "transformations", permettrait de réduire à l'unité la variété des langues. La pertinence permet, elle aussi, de percer au-delà des différences et des analogies de surface, mais pour retrouver, non plus une identité hypothétique, mais le fonctionnement réel et la structure spécifique de chaque langue. C'est là un moyen sûr de

d'appliquer le terme de phonologie au traitement structural des domaines de recherche les plus divers. Ceci a pu faire sourire : "phonologie" implique, trop évidemment, une référence aux sons pour que son emploi, dans "phonologie de la peinture" par exemple, n'apparaisse pas comme une incohérence à ceux pour qui la phonologie reste un chapitre bien délimité d'une linguistique structurale. Cet abus ne faisait pourtant que témoigner du rôle fondamental qu'a joué le mouvement dit "phonologique" dans le processus qui, au cours des années 1930, 1940 et 1950 de ce siècle, a renouvelé la théorie et la pratique de la linguistique et préparé la voie à un traitement plus scientifique du comportement humain en général. » (M.Cho. : p. 315) et. Il est de même question, dans « Composition, dérivation et monèmes » (1968), de « [l]a grande découverte du structuralisme, insuffisamment explicitée d'ailleurs, que la réalité linguistique ne s'identifie pas nécessairement avec la réalité physique » (M.Com. : p. 176).

ne pas céder à l'impérialisme culturel qui, au nom de l'unité de l'humanité, cherche à faire entrer de force, dans le cadre étroit des habitudes et des préjugés d'un seul groupe, toute la variété des actions et des productions de l'homme.

La pertinence permet de fonder la seule étude véritablement fonctionnelle des comportements humains et, parce qu'on peut et qu'on doit soumettre le même objet à des analyses fondées sur différentes pertinences, le fonctionnalisme se révèle alors, non plus ce qu'on l'accuse d'être, c'est-à-dire un moyen d'éliminer de la vie tous les agréments et tous les raffinements, mais un cadre où l'on peut faire, de tout agrément et de tout raffinement, la source d'une pertinence particulière : si, à la base de tout jugement porté sur l'architecture, on doit poser comme pertinente la fonction de protection de l'homme contre les intempéries, il est facile de constater qu'il s'est vite greffé sur cette pertinence fondamentale une autre pertinence, celle d'une fonction "impressive" qui vise à inspirer, par les dimensions et la magnificence de l'édifice, l'admiration, le respect et la crainte.

C'est l'appartenance à une même pertinence qui établit, entre les traits composants d'un type de comportement ou de produits de l'activité humaine, cette cohésion qu'on constate lorsqu'on déclare qu'ils forment une structure. Dans les langues, comme ailleurs, c'est la communauté de fonction qui fonde la structure. » (M.Fo. : p. 36-37).

Martinet pose en effet dans ce passage que ce sont les intentions qui fondent la pertinence, et que l'observation du comportement linguistique a pour but, grâce au principe de pertinence, de dégager des identités fonctionnelles³²², autrement dit la réalité physique pertinente. Il s'agit, comme nous l'avons vu plus haut, de classer les réalités physiques selon leur fonction dans la langue :

« Il convient de s'en tenir au principe de pertinence selon lequel seuls sont retenus les éléments de la réalité qui assument une fonction et qui permet de fonder une hiérarchie des faits linguistiques selon leur contribution aux fins réelles de l'exercice du langage humain. C'est au linguiste, en consultation avec la réalité, mais finalement par une décision personnelle, de délimiter la pertinence de sa science en précisant quelle est la fonction ou quelles sont les fonctions du langage humain qui doivent être retenues comme fondant l'observation linguistique.

On s'accorde assez généralement aujourd'hui pour placer en tête la fonction de communication. » (M.No. : p. 98).

A ce premier chemin, qui consiste à « faire, de ces comportements, une analyse qui n'est ni guidée par les *a priori* de l'observateur, ni par la façon dont les faits observés semblent s'organiser à première vue », répond certes un chemin inverse, où « l'application du principe de pertinence permet de déceler, derrière l'apparence des comportements humains, leurs véritables raisons d'être », mais ce deuxième chemin, en réalité, n'est que le fondement du premier, cette définition de la langue comme réalité sémiotique – instrument de communication – qui permet de faire du sens un principe d'analyse du son. Autrement dit, la réalité linguistique, en tant que réalité culturelle, est avant tout réalité physique pertinente, et c'est au principe de pertinence que revient le deuxième pan de la définition analysée plus

³²² Pour ce syntagme, voir encore dans le *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* (1973), où l'on retrouve l'opposition entre réalité physique et réalité fonctionnelle : « Une transcription phonologique est impensable et irréalisable lorsqu'il s'agit de comparer les prononciations de sujets dont les systèmes phonologiques diffèrent et de les réduire dans la mesure du possible, à des types caractérisés par leur nature physique plutôt que par leur identité fonctionnelle. Mais ceci ne veut pas dire que nous ayons intérêt à reproduire dans le dictionnaire une foule de nuances, une fois que les différentes prononciations indiquées ont parfaitement illustré l'éventail des réalisations possibles. » (M.Dic. : p. 28).

haut, principe de pertinence qui se confond dès lors avec la langue elle-même, angle de vision constitutif de la réalité linguistique, principe d'analyse du donné linguistique.

Il faut noter cette idée, présente notamment dans « La vie secrète du langage » et dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? », que c'est la non-coïncidence, constitutive des sciences des cultures, entre réalité physique et réalité culturelle qui a permis de mettre en évidence le principe de pertinence et que, par là même, c'est le plus grand arbitraire de la réalité linguistique par rapport aux autres réalités culturelles qui a conféré à la linguistique un rôle de pilote par rapport aux autres sciences des cultures. En effet, dans cette perspective le principe de pertinence apparaît bien comme un angle de vision, et la langue comme ce qui va permettre, à proprement parler, de voir la réalité linguistique³²³ : si le principe de pertinence est donné par l'objet lui-même lorsqu'il s'agit d'objets naturels, il est en revanche à stipuler lorsqu'il s'agit d'objets culturels, que cette non-coïncidence impose de révéler, et ce d'autant plus que celle-ci est arbitraire, c'est-à-dire qu'elle ajoute, à cette nature qui se dit elle-même, une dimension culturelle. Autrement dit, à la substance, réalité naturelle commune à l'ensemble des langues, s'oppose la fonction, qui spécifie chaque langue comme réalité culturelle :

« Décrire une langue, c'est préciser ce qui la différencie de toutes les autres langues. Or, comme les organes de la parole et les modes de perception et de pensée semblent être les mêmes pour toute l'humanité, ce qui rend une langue différente de toutes les autres, c'est moins la nature substantielle des unités avec lesquelles elle opère, que la façon dont ces unités fonctionnent, c'est-à-dire la manière dont elles contribuent à la communication³²⁴. » (M.LF : p. 8).

Réciproquement, à l'universalité postulée par les idéalistes et les formalistes répond le postulat réaliste de l'arbitraire du signe fondant la diversité des langues. On lit ainsi dans la préface à *Le Langage* :

« [...] le fait que les langues diffèrent n'est pas à considérer comme un accident regrettable, mais doit être considéré comme une conséquence inéluctable de la nature du

³²³ C'est ce qui apparaît de manière très nette dans ce passage des *Mémoires d'un linguiste*, avec la comparaison des deux machines : « Au risque de hérisser certains, je continue donc à répéter qu'il y a une réalité linguistique qui ne s'identifie pas nécessairement avec la réalité physique enregistrable.

On entrevoit, je pense, comment cela détermine ma position vis-à-vis de la dichotomie saussurienne langue/parole. Pour moi, la réalité physique à laquelle se heurte le linguiste est celle que nous offre la parole brute, celle que peut enregistrer une machine qui "ne connaît pas la langue" – aujourd'hui, on pourrait fabriquer une machine qui "connaîtrait" la langue en cause. La commutation nous révèle quels sont les éléments de cette parole qui sont pertinents, c'est-à-dire identifiés et retenus par celui qui connaît cette langue. Ces éléments sont ce que je désigne comme la réalité linguistique. Cette réalité-là n'est pas moins matérielle que celle qu'enregistrerait la machine. Tant qu'on n'y pouvait accéder que par l'introspection, on n'y voyait qu'une réalité mentale, ce qui empêchait la linguistique d'accéder à l'exactitude et à l'objectivité scientifiques. La commutation a changé tout cela. » (M.Mé. : p. 234-235).

³²⁴ « Describing a language consists in pointing out what makes it different from all others. Now, since speech organs, perceptive and thinking abilities would seem to be much the same throughout mankind, what makes it different is less the substantial nature of the units it operates with than the way these units function or, in other words, contribute to communication. » (M.FVL : p. viii). Voir également dans « Structural Linguistics » : « Substantial identity is not what counts. What counts is how the ultimate ends of language are achieved. A vocal product has no value unless it is placed in a given linguistic frame of reference. » [« Ce n'est pas l'identité substantielle qui compte. Ce qui compte est la manière dont les fins ultimes du langage sont réalisées. Un produit vocal n'a aucune valeur à moins d'être placé dans un cadre de référence linguistique. »] (M.Str. : p. 575).

langage ; si les langues divergent au cours du temps, c'est que chacune représente un ensemble de valeurs conventionnelles qui peuvent être progressivement remises en question et qui ne sont remises en question de la même façon que par l'ensemble des individus qui continuent à coopérer et à constituer la même communauté linguistique. » (M.LL : p. XII)

et de même dans « A Functional View of Grammar » :

« The fact that languages are different is not a deplorable accident but is symptomatic of the nature of language. This is just another way of presenting Saussure's teaching regarding the arbitrary nature of the sign and his conception of linguistic units as values. There is today a widespread tendency among linguists, if not explicitly to reject Saussure's view, at least to disregard its implications. The current preoccupation with the so-called "universals of languages" is indicative of a trend towards conceiving languages as minor deviations from an archetype³²⁵. » (M.Fu. : p. 82).

La gnoséologie martinettienne renvoie donc, en dernière analyse, à la problématique des rapports son/sens. La réalité linguistique (culturelle) est à appréhender comme une réalité sémantique, de sorte que la langue devient un principe d'analyse de la réalité physique, permettant d'édifier la réalité linguistique comme réalité physique pertinente. C'est ce qui apparaît de manière extrêmement nette dans ce passage de « Neutralisation et syncrétisme » :

« Pour saisir l'importance de ce concept [le concept de neutralisation] et, mieux, son caractère nécessaire, il faut avoir compris que, dans l'étude d'un comportement humain, ce n'est pas la nature des faits directement observables qui compte, mais ce qu'ils manifestent des intentions des sujets en cause. La linguistique préphonologique avait, de façon simpliste, en accord avec l'idéalisme ambiant, identifié cette opposition de faits et d'intentions avec celle de la forme et du sens, aspect laïcisé de celle de la lettre et de l'esprit. La grande leçon de la phonologie est d'avoir montré que la distinction entre ce qui tombe sous le sens et ce qui est humainement valable vaut, dans le langage, non point pour opposer la forme et le sens, mais à l'intérieur même de la forme pour distinguer entre ce qui est indéniable comme un choix du locuteur, c'est-à-dire linguistiquement pertinent, et ce qui ne l'est pas, ou, mieux encore, pour établir parmi les éléments de cette forme une hiérarchie fondée sur leur fonction dans le processus de communication. C'est ce message de la phonologie qu'on a pu chercher à condenser en disant que la réalité linguistique ne se confond pas avec la réalité physique. Une affirmation de ce type est, dans l'esprit de ceux qui la font, à prendre au pied de la lettre, les intentions de l'homme étant aussi réelles que les vibrations de l'air résultant du jeu des organes de la parole. Elle est, au mieux, considérée comme une façon de parler ou une boutade par ceux qui identifient réalité et ce qui tombe directement sous le sens, ceux pour qui une structure est nécessairement une vue de l'esprit puisqu'ils ne sauraient imaginer, derrière l'apparence de l'édifice, la réalité des pressions de toutes sortes qui en assurent l'existence. » (M.Neu. : p. 62-63).

³²⁵ « Le fait que les langues soient différentes n'est pas un accident déplorable mais est symptomatique de la nature du langage. On ne fait ici que présenter d'une autre manière l'enseignement de Saussure concernant la nature arbitraire du signe et les unités linguistiques conçues comme des valeurs. Il y a aujourd'hui une tendance largement répandue parmi les linguistes, sinon à rejeter explicitement la conception saussurienne, du moins à négliger les implications de celle-ci. L'obsession actuelle de ce qu'on appelle les "universaux du langage" est révélatrice d'une tendance à concevoir les langues comme des déviations mineures par rapport à un archétype. » Voir aussi M.SG : p. 14-15, et M.SG : p. 15, cités ci-dessous.

Martinet ne saurait en effet dire plus clairement que la problématique phonologique consiste en une translation, à l'intérieur de la réalité physique – de la « forme » – de l'opposition forme/sens, d'une manière qui fait de celle-ci un principe d'analyse : il ne s'agit plus d'opposer forme et sens, réalité physique et réalité sémantique, mais d'analyser, à partir du sens, la forme, d'édifier la réalité linguistique comme réalité physique pertinente. On aperçoit ainsi l'autre face ou l'enjeu de l'intégration de la phonie à la langue : la construction, à partir de la langue comme principe d'analyse, du rapport son/sens. Ainsi Martinet peut-il écrire, dans « La pertinence », que s'il s'agit d'atteindre les valeurs, c'est leur réalité physique qui permet à celles-ci de s'organiser en structures :

« Dès qu'il s'agit, non plus d'enregistrer les faits naturels, mais d'observer l'être humain dans son comportement, on ne peut plus se contenter de relever ce qui tombe sous les sens. Ce qu'on voit et ce qu'on entend, en l'occurrence, ne peut être qu'un symptôme des intentions réelles de l'individu. Si la tâche de l'ethnologue est simplement l'enregistrement du concret, celle de l'ethnologue consiste en une interprétation de ce concret en termes de satisfaction des besoins les plus variés des sociétés humaines. On pourrait dire que seul l'ethnologue aborde les problèmes sous l'angle de la pertinence parce qu'il choisit d'interpréter et de classer les faits selon ce qu'ils révèlent des intentions de l'homme. L'ethnologue décrirait les faits et les objets sans avoir décidé au préalable à quelles fins il exerce son activité.

Ce coup d'œil jeté sur un domaine autre que la linguistique fait sans doute mieux comprendre pourquoi le choix, conscient, ou inconscient, d'une pertinence est la condition de l'établissement de toute science humaine. Fonder une science, c'est découper, dans le champ illimité des spéculations philosophiques, un domaine où les faits seront identifiés et classés en fonction d'un principe d'abstraction particulier. C'est ainsi que se sont fondées les sciences de la nature. Une des raisons pour lesquelles les sciences de l'homme ont pris un tel retard est que, dès que l'homme intervient, tout se complique, la culture s'ajoutant à la nature sans, bien entendu, l'éliminer. En fait, les sociétés humaines appartiennent à des faits naturels les valeurs qui caractérisent chacune de leurs cultures. Ce sont naturellement ces valeurs qu'il s'agit d'atteindre, mais sans jamais oublier que leurs soutiens naturels manifestes sont ce qui leur donne le corps nécessaire pour leur permettre de s'organiser en structures. C'est sur ce plan très abstrait que la linguistique pourrait se flatter d'avoir fourni aux autres sciences du comportement humain un modèle digne d'imitation. » (M.Per. : p. 105-106).

C'est là, pour une part, que réside l'enjeu de l'opposition entre observation et introspection. A l'introspection, qui ne permet d'atteindre que le sens, Martinet oppose la commutation, véritable outil de l'analyse phonologique en ce qu'elle permet de faire du sens un principe d'analyse. On lit ainsi dans « La vie secrète du langage » :

« Le problème est, bien entendu, de pénétrer ces intentions, sans utiliser le procédé peu scientifique de l'introspection, ni celle que le chercheur pratique sur lui-même, ni celle à laquelle il peut convier les informateurs. En linguistique, c'est en rapprochant des énoncés dont on sait qu'ils déterminent chez les auditeurs des réactions différentes qu'on procède à l'analyse de la chaîne parlée en unités significatives d'abord, les monèmes, en unités distinctives ensuite, les phonèmes. » (M.Vi. : p. 67)

et de même dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » :

« La grande révolution de la linguistique structurale a été précisément l'accent placé sur la description des langues. Pour la description, nous disposons actuellement du critère de

la commutation, qui est la grande découverte du mouvement phonologique. Le terme de “commutation” lui-même a été proposé par Louis Hjelmslev. Mais la chose avait été dégagée avant lui. C’est l’école de Prague qui est responsable de l’établissement de l’opération commutative comme la base de l’opération linguistique. L’opération commutative consiste à rapprocher des énoncés linguistiques qui ne le sont pas dans la réalité de la vie et à constater, sur ces bases, l’importance de certaines distinctions et la non-pertinence d’autres différences. Au-delà de l’opposition un peu simpliste de la pertinence à la non-pertinence, il y a possibilité d’établir sur la base de la commutation une hiérarchie des faits linguistiques qui manquait cruellement à nos prédécesseurs. C’est l’opération commutative qui nous permet d’aborder les faits linguistiques sans le recours à l’hypothèse et à l’introspection. Il va sans dire que l’introspection sert toujours en pratique. Mais elle n’est plus considérée comme une preuve. La preuve qu’apporte la commutation, c’est-à-dire le fait qu’une modification manifestée par le rapprochement de deux énoncés aboutit à une différence du message, ne fait pas appel à l’intuition du linguiste, mais à l’observation du comportement des locuteurs.

Nous avons donc à notre disposition cet outil précieux, indispensable, de la commutation pour faire le tri dans la réalité physique que nous présente la parole, il n’est pas question de procéder à la cueillette des faits sans principes directeurs, c’est-à-dire inductivement. » (M.Emp. : p. 10-11).

La commutation, en mettant en évidence l’existence d’un sens (d’une fonction), permet de « faire le tri dans la réalité physique que nous présente la parole » et d’accéder ainsi à la réalité linguistique³²⁶ qui dès lors, bien qu’interne³²⁷, n’est pas psychologique. Martinet écrit ainsi dans ses *Mémoires d’un linguiste* :

« De ses [à Vendryes] quelques écrits sur la question, il semble bien qu’il interprétait la phonologie comme un appel à l’introspection, c’est-à-dire qu’il n’avait pas vu que la commutation, c’est-à-dire le rapprochement, par le linguiste, de segments empruntés à des discours différents, permettait de dégager des unités parfaitement distinctes, ce qui ouvrait la voie à un traitement scientifique des faits de langue. De ce jour la linguistique cessait d’être, en quelque sorte, un chapitre de la psychologie. Aujourd’hui encore beaucoup se refusent à voir que les problèmes du sens ne se posent pas sur le seul plan de la pensée, mais au contact qui s’établit entre une structure linguistique particulière à chaque langue et l’expérience du monde qui est celle de chacun d’entre nous³²⁸. » (M.Mé. : p. 85-86).

On retrouve, dans ce cadre, le refus de l’hypothèse, dans sa dimension entrevue plus haut de refus de faire de la langue une réalité psychologique. On lit ainsi dans « La pertinence » :

« Le principe de pertinence – et ni son auteur ni Troubetzkoy ne l’ont explicité – ne prend son sens que rapproché de l’observation de Bühler qu’à chaque point d’un énoncé vocal, l’auditeur, s’il appartient à la même communauté linguistique que le locuteur, fait inconsciemment, parmi les impressions phoniques qu’il enregistre, un tri entre celles qui

³²⁶ Ce point apparaît également de manière très nette dans M.Mé. : p. 234-235, cité ci-dessus dans la note 323.

³²⁷ Voir *supra*, les développements sur la réalité du phonème. On lit encore, dans « Structure et langue » : « [...] la réalité de l’objet langue se trouve dans l’être qui parle ; les textes sur lesquels on opère en fait ne peuvent être conçus comme symptomatiques de cette réalité qu’au moyen d’un artifice de procédure, la commutation, qui consiste à rapprocher des fragments de texte empruntés à des faits de communication différents » (M.St. : p. 298-299).

³²⁸ Voir encore, pour l’opposition, en lien avec la notion de commutation, entre introspection et observation : « La référence au choix du locuteur n’implique, en aucune façon, que l’analyse se fonde sur l’introspection. La méthode est celle, bien connue, qui a reçu le nom de commutation. » (M.Au. : p. 124).

le renseignent sur l'identité de celui qui parle, celles qui l'informent de son état d'esprit et, finalement, celles qui ont permis, au locuteur, de réaliser les mots et les formes de l'énoncé et qui donnent, à l'auditeur, les moyens de les identifier. De cette constatation qui, sans être banale, ne semble rien présenter de révolutionnaire, on n'en finit pas de tirer des conséquences³²⁹.

Ce qu'on peut en conclure tout d'abord, c'est que l'objet qui est le point de départ de l'observation linguistique ne s'identifie pas avec la totalité de la matière phonique des énoncés. Les éléments de cette matière qui permettent d'identifier la personne du locuteur (Jean et non Pierre), ceux qui correspondent à des traits permanents de sa personnalité (mollesse, agressivité, exubérance naturelle, réserve) ou à la nature de son humeur du moment, ne caractérise pas la langue employée, mais un individu déterminé. Que l'emploi du langage humain entraîne inéluctablement la manifestation de certains indices ne saurait impliquer que ces indices fassent partie du langage, si par "langage" on entend la possibilité qu'ont les hommes de communiquer au moyen de langues diverses. C'est à ceux qui étudient le conditionnement des comportements humains en général qu'échoit la tâche d'examiner les rapports entre les faits permanents de la personnalité ou les variations d'humeur et certains traits des productions vocales. Si l'on voulait aboutir à un classement scientifique des timbres de la voix humaine, dans le parler le plus ordinaire aussi bien que dans le chant, c'est à des spécialistes de l'anatomie et de la physiologie des organes qu'il faudrait s'adresser. Ce qui, dans la matière phonique de l'énoncé, ressortit à la linguistique est ce qui caractérise, non l'individu, mais la langue qu'il parle, c'est-à-dire les manifestations du faisceau d'habitudes acquises qu'il a en commun avec les autres membres de la communauté linguistique pour communiquer vocalement.

Cette épuration initiale des données directement observables a convaincu tous ceux qui la pratiquent consciemment que les matériaux sur lesquels ils édifiaient la linguistique représentaient la base solide d'une science d'observation qui n'avait nul besoin d'invoquer, au départ, des hypothèses *a priori*. L'épreuve de commutation, pratiquée par la phonologie longtemps avant de se voir ainsi désignée par Louis Hjelmslev, a été l'outil le plus efficace de cette épuration. Elle a livré ce que certains n'ont pas hésité à désigner comme une réalité linguistique distincte de la réalité tout court, physique ou psychique. C'est elle qui, sur la scène européenne, a permis de faire porter fruit à l'enseignement de Saussure en le dégageant des traces d'idéalisme qui en affaiblissaient la portée. Elle a été conçue par les phonologues comme livrant, non seulement la preuve de l'existence de deux unités distinctes, mais également comme contribuant à établir la nature substantielle de chacune. » (M.Per. : p. 97-98).

A la réalité psychologique postulée par les idéalistes (et à la réalité physique des formalistes), Martinet oppose une réalité linguistique autonome, obtenue par voie d'observation, et abstraite de la réalité physique. Le réalisme martinettien se définit ainsi, en contrepoint de l'idéalisme (selon Martinet) saussurien, par ces deux aspects corrélatifs et constitutifs de la notion d'abstraction que sont le caractère observable et autonome³³⁰ de la réalité linguistique d'une part, la nature substantielle de celle-ci d'autre part. C'est là l'enjeu de la critique martinettienne de l'opposition saussurienne entre langue et parole, qui apparaît ainsi entièrement déterminée par l'ambiguïté constitutive de la notion martinettienne de réalité culturelle, c'est-à-dire par la problématique des rapports son/sens.

³²⁹ Cette référence au comportement du locuteur témoigne on ne peut mieux de ce que la langue, dans la problématique phonologique, est un présupposé de l'analyse.

³³⁰ Ces deux aspects étant eux-mêmes solidaires, et peu aisés à distinguer l'un de l'autre. Voir *supra*.

2. LA LANGUE COMME RÉALITÉ OBSERVABLE

L'opposition entre observation et introspection est de fait l'un des axes principaux de la critique martinettienne de la distinction saussurienne entre langue et parole. Conformément à la perspective analytique qui est la sienne, Martinet refuse toute indépendance aux deux termes de l'opposition. En premier lieu, la parole n'est pour lui rien d'autre qu'une manifestation de la langue, comme il le pose dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Cette distinction, fort utile, entre langue et parole peut entraîner à croire que la parole possède une organisation indépendante de celle de la langue, de telle sorte qu'on pourrait, par exemple, envisager l'existence d'une linguistique de la parole en face de la linguistique de la langue. Or il faut bien se convaincre que la parole ne fait que concrétiser l'organisation de la langue. » (M.Él. : p. 25).

Il est de même question, dans « Réflexions sur la phrase », du discours et des énoncés comme des « manifestations d'une langue donnée » (M.Phr. : p. 229). Inversement, Martinet pose que seul un examen de la parole permet d'accéder à la langue, ce qui signe la dépendance de celle-ci à l'égard de la première. Il poursuit en effet, dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Ce n'est que par l'examen de la parole et du comportement qu'elle détermine chez les auditeurs que nous pouvons atteindre à une connaissance de la langue. Pour ce faire, il nous faudra faire abstraction de ce qui, dans la parole, est, comme le timbre de voix particulier à un individu, non linguistique, c'est-à-dire ne faisant pas partie des habitudes collectives acquises au cours de l'apprentissage de la langue. » (M.Él. : p. 25-26).

On lit de même dans « Structure et langue » :

« Tout incite à voir dans une langue un faisceau d'habitudes, c'est-à-dire un comportement humain. Une structure linguistique se présente, dans ces conditions, comme la manière dont les différentes habitudes constitutives de ce faisceau se conditionnent les unes les autres. Ceci dit, il demeure que si nous voulons nous faire une idée de ce qu'est la structure d'une langue donnée, il ne nous sera guère possible d'étudier sérieusement ce que sont ces habitudes autrement qu'en examinant la façon dont elles se manifestent. Si les chaînes phoniques et leur transcription graphique ne sont pas la langue, ou toute la langue, elles représentent probablement l'essentiel des données à partir desquelles nous devons dégager la structure de la langue. Sur cette base, on arrivera à déterminer la structure de ce comportement humain qu'est une langue si l'on n'oublie pas que chacun des éléments constitutifs de la chaîne phonique entretient avec les autres unités de la langue deux types différents de rapports constitutifs de la structure : d'une part, les rapports avec ceux qui coexistent avec lui dans le segment considéré de la chaîne, disons, pour simplifier, ses voisins ; d'autre part, des rapports avec ceux qui ne figurent pas dans ce segment parce que là où ils auraient pu apparaître, les besoins de la communication particulière ont exigé qu'ils soient écartés au profit de l'élément que nous considérons ; ce dernier et ceux auxquels on l'a préféré ont ceci en commun que les locuteurs ont l'habitude de les faire accompagner d'éléments de mêmes types.

On partira donc, pour retrouver la structure d'une langue, d'un objet concret qui n'a qu'une dimension, la chaîne linéaire du discours, qui se déroule sur ce qu'on a appelé l'axe syntagmatique, mais on y fera intervenir à chaque point une autre dimension, l'axe des choix réalisés par celui qui parle, et qu'on désigne couramment comme l'axe

paradigmatique³³¹. Sur les choix possibles en un point, on sera renseigné par la comparaison de divers segments du discours qui présentent des éléments différents dans des contextes identiques. C'est l'opération qu'on désigne du terme de "commutation" et que pratiquent toutes les écoles "structuralistes". » (M.St. : p. 295-296).

La conception martinettienne des rapports entre langue et parole apparaît de manière très nette dans ce dernier texte, où Martinet écrit, quelques pages plus loin :

« Le linguiste, en fait, n'observe jamais l'objet réel de son étude qui est le comportement de l'homme parlant, en donnant au mot comportement le sens le plus large qui implique non seulement les actes directement observables, mais toutes les opérations conscientes et surtout inconscientes qui accompagnent l'usage de la communication linguistique ; il travaille presque constamment sur une symbolisation graphique de l'aspect le plus manifeste et, linguistiquement, le plus essentiel de ce comportement. Il se peut qu'il considère que non seulement la réalité physique du discours, à partir de quoi il opère, n'est pas la langue elle-même, mais que ce qui, dans cette réalité, représente la langue doit être hiérarchisé selon le principe de la pertinence communicative avant d'être considéré comme un trait de la structure. Il aura alors quelque chance de se convaincre que la structure est bien dans l'objet, encore que tout l'objet (le comportement de l'homme parlant, y compris ce qui y est le plus manifeste : les sons du discours) ne s'identifie pas avec sa structure. Mais s'il se laisse aller à identifier la réalité physique du discours avec la langue ou, qu'à l'inverse, il exclue de la langue tout ce qui est discours pour n'y inclure que ses conditionnements internes, il aura le sentiment qu'une présentation de la langue qui ne coïncide pas avec la réalité physique est un produit de l'activité de son esprit et que les faits qui se présentent à lui dans leur incohérence naturelle sont ordonnés selon des principes qui ne découlent pas de la nature des phénomènes observés, mais des exigences propres de l'intelligence du chercheur. » (M.St. : p. 297-298).

On retrouve dans ce passage l'opposition entre réalisme et irréalisme qui est liée à la définition martinettienne de l'abstraction, et que Martinet associe ici à la double opposition dans le cadre de laquelle il définit son réalisme, entre abstraction et hypothèse d'une part (idéalisme), abstraction et identification du discours et de la langue d'autre part, idéalisme et méconnaissance de la langue conduisant tous deux au formalisme dont nous avons vu plus haut les rapports avec l'irréalisme³³². Martinet pose ainsi la nécessité d'une distinction entre

³³¹ Il apparaît à nouveau ici que la distinction syntagmatique/paradigmatique a partie liée, dans l'esprit de Martinet, avec l'opposition entre formalisme (irréalisme) et réalisme. Le développement se poursuit et s'achève de la sorte : « Les continuateurs de Bloomfield eux-mêmes, si réticents qu'ils soient à faire intervenir dans leurs opérations les rapports paradigmatiques, ne sauraient se passer de la commutation, bien qu'ils soient peu enclins à en rechercher les fondements théoriques. On comprend, en tout cas, pourquoi ils ne retrouvent guère la structure que dans la chaîne et qu'ils s'efforcent de la découvrir par l'examen exclusif de la distribution, c'est-à-dire la position respective des unités dans le discours. » (M.St. : p. 296-297). Voir *supra*, la note 224.

³³² On retrouve ici la double opposition de la réalité fonctionnelle à la réalité physique et à la réalité psychologique du dernier passage de « La pertinence » cité ci-dessus (M.Per. : p. 97-98) ainsi que d'un des passages de la *Grammaire fonctionnelle du français* cité plus haut (M.GFF : p. 3), reformulée dans les termes de la distinction entre langue et discours. Voir également, pour cette reformulation, la présentation, en ouverture de la section contenant le paragraphe que nous analysons présentement, de la notion de texte : « Lorsqu'on désigne une langue comme un objet, même s'il est bien entendu qu'on désigne ainsi non point nécessairement une réalité physique, mais ce qui se trouve soumis à examen, on se laisse volontiers aller à identifier la langue à ses manifestations dans le discours. Ces manifestations sont de nature phonique. On peut aujourd'hui, pour les étudier, les enregistrer comme telles, ou l'on en peut préparer une transposition graphique qui, dans l'état actuel des techniques, reste plus maniable que l'enregistrement direct. L'objet langue serait, si l'on acceptait cette

langue et discours, dont, d'autre part, il définit la spécificité : la langue est présente dans le discours, par rapport auquel elle est une abstraction au sens martinettien. La distinction martinettienne entre langue et parole (discours) n'est donc qu'un corollaire des notions d'abstraction et de principe de pertinence. Aussi retrouve-t-on avec cette distinction la présupposition de la langue comme principe d'analyse, comme en témoigne cette autre formulation de la nécessité d'admettre quelque chose de tel qu'une distinction entre langue et discours que l'on trouve dans *A Functional View of Language* :

« En 1962, lorsque le livre est sorti des presses, à Oxford, le point de vue fonctionnel s'opposait, dans le cadre de la linguistique structurale, au descriptivisme américain. Dans la ligne de l'enseignement de Bloomfield, l'attachement à la réalité totale du corpus ne pouvait s'allier à la conception limitative d'une pertinence fonctionnelle. C'est pourquoi, dans la préface à l'édition anglaise, on avait estimé nécessaire de rappeler qu'un énoncé ou un segment d'énoncé ne devient objet linguistique que pour autant qu'il est identifié comme appartenant à une langue donnée : physiquement, un coup de glotte est un bruit, mais dans un segment identifié comme de l'arabe, il sera perçu comme une unité distinctive à part entière ; si le contexte est reconnu comme de l'allemand, il sera enregistré comme un procédé de démarcation ; dans un énoncé français, ce sera un toussotement, rien de plus³³³. » (M.LF : p. 7-8).

Une autre implication de la conception martinettienne de la distinction langue/parole – c'est-à-dire aussi bien de la notion martinettienne d'abstraction – est qu'il n'y a rien de linguistique qui ne soit manifesté dans la parole. On lit en effet dans « Elements of a Functional Syntax » (1960) :

« [...] one basic assumption is shared by those we might call the progressive linguists, namely that nothing may be called "linguistic" that is not manifest – or manifested – one way or another in that segment of the communication circuit that lies between the mouth of the speaker and the ears of the listener. This circumstance makes contacts among members of the different structural schools worthwhile and fruitful as soon as good will is secured, whereas it is apt to prevent lasting cooperation between progressive and tradition-bound linguists³³⁴. » (M.Ele. : p. 101).

identification, symbolisé par une succession d'éléments graphiques auxquels rien n'empêche d'attribuer la désignation traditionnelle de "texte". Si l'on veut bien utiliser ce mot aussi bien en référence à la succession phonique elle-même qu'à sa symbolisation graphique, on pourrait résumer le point de vue qu'on présente ici en disant que la langue est un ensemble de textes ; il s'agit de textes déjà produits et de textes dont on peut escompter la production aussi longtemps que la langue conservera son identité. Cependant, du fait même que, dans ces conditions, l'objet langue ne serait pas entièrement donné dès l'abord, mais serait à concevoir comme le produit d'une activité particulière, on pourrait être tenté de retrouver la langue dans l'exercice de cette activité plutôt que dans ce qui en résulte. » (M.St. : p. 295), ainsi que, dans « Structural Linguistics », M.Str. : p. 578-579.

³³³ Le passage auquel Martinet fait référence est le suivant : « [...] any utterance or any segment of an utterance becomes a linguistic object only inasmuch as it has been identified as belonging to a given language. Physically, a glottal stop is just a noise, but in a segment identified as Arabic it will be perceived as a fully distinctive unit ; if the context is known to be German it will be conceived as a delimiting trick ; in a French utterance, it will be cough and nothing else. » Voir aussi M.Str. : p. 575, cité ci-dessus en note.

³³⁴ « [...] ceux que l'on pourrait appeler les linguistes progressistes partagent tous cette hypothèse fondamentale, que rien ne peut être dit "linguistique" qui ne soit manifeste – ou manifesté –, d'une manière ou d'une autre, dans ce segment du circuit de la communication qui se trouve entre la bouche du locuteur et les oreilles de l'auditeur. Cette circonstance rend les contacts entre les membres des différentes écoles structurales utiles et

Et l'on retrouve là, avec la présupposition de la langue comme principe d'analyse, l'appréhension de la langue comme réalité sémiotique. Martinet ne fait en effet qu'affirmer la nécessité, pour toute unité linguistique, d'avoir une manifestation formelle, comme en témoigne cette autre formulation des « Elements of a Functional Syntax », analogue, mais où il s'agit cette fois de donner le signifiant comme un critère du linguistique :

« Function is, of course, a purely linguistic concept. In other words, function exists only in so far as it is expressed somehow in the utterance. As we know, nothing should be called "linguistic" unless it is manifested somehow in that stretch of the communicative process that lies between the lips of the speaker and the ears of the listener³³⁵. » (M.Ele. : p. 104).

Il est de même question dans « De la variété des unités significatives » (1962) du « principe fondamental selon lequel rien n'est proprement linguistique qui n'ait une expression formelle (un signifiant)³³⁶ » (M.Va. : p. 176). Sur cette base, Martinet entend définir le sens comme observable. Il écrit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale* :

« 2-7. Eliminer le sens ?

[...]

On ne saurait donc recommander une méthode qui fait totale abstraction du sens des unités significatives, mais il n'en faut pas moins se prémunir contre les dangers auxquels on s'expose lorsqu'on aborde sans précautions le domaine sémantique.

2-8. La forme, garantie du caractère linguistique

Ces dangers, lorsqu'on opère sur sa "propre langue", sont ceux que comporte l'utilisation de l'introspection : puisque je parle français et que le mot *maison* est un mot français, je n'ai qu'à rechercher en moi-même ce que représente le mot *maison*, et je déterminerai ainsi le sens de ce mot. Malheureusement lorsque j'essaie de voir ce qu'il évoque pour moi, une image apparaît, plus ou moins composite, dont je suis sûr, par certains de ses traits, qu'elle n'est pas celle que le mot évoquera chez toute autre personne. Il est donc clair que cette image, qui d'ailleurs varie chez moi d'un instant à un autre, ne saurait être considérée comme le "sens" du mot, bien commun de tous les sujets de langue française. Tout ce que je sais du sens de *maison* c'est qu'un certain type

fructueux dès lors qu'on y met de la bonne volonté, alors qu'elle a tendance à empêcher toute coopération durable entre linguistes progressistes et traditionnels. »

³³⁵ « La fonction est, bien sûr, un concept purement linguistique. En d'autres termes, une fonction n'existe que dans la mesure où elle est exprimée d'une manière ou d'une autre dans l'énoncé. Comme nous le savons, rien ne devrait être dit "linguistique" à moins qu'il ne soit manifesté d'une manière ou d'une autre dans cette partie du processus de communication qui se trouve entre les lèvres du locuteur et les oreilles de l'auditeur. »

³³⁶ Voir encore dans « Le sujet comme fonction linguistique et l'analyse syntaxique du basque » (1962) : « Un sujet suppose une fonction sujet *formellement marquée* comme telle, que ce soit au moyen d'une désinence (qui peut être zéro) ou par sa position dans la chaîne par rapport au prédicat. » (M.Suj. : p. 240) et dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) : « Une fonction peut donc être marquée soit par la position respective des unités dans le discours, soit par un fonctionnel. Là où deux fonctions ont la même forme, comme dans *Il vient DE Paris* et *Il est aimé DE ses parents*, c'est le sens du contexte qui pourrait nous inciter à les distinguer. Si cependant l'identité de forme était constante, les deux *de* ayant une même valeur générale, on ne saurait distinguer des fonctions différentes sur la seule base du sens du contexte : une unité linguistique dotée de signification ne peut être identifiée que si elle correspond, au moins dans certains contextes, à une différence de forme. » (M.GFF : p. 154), « Ce qui importe au grammairien n'est pas la possibilité pour l'utilisateur, s'il le désire, de distinguer ici, par la pensée, deux types de relation, mais de savoir si, dans la langue même, ces deux types peuvent être formellement distingués. » (M.GFF : p. 154), « Les critères formels sont les seuls décisifs. Une fonction n'existe que si elle se distingue formellement des autres fonctions de la langue au moins dans certains contextes. » (M.GFF : p. 163).

d'expérience est associé chez moi au signifiant /mezõ/ ou à son substitut graphique *maison* et que cette même association existe chez les autres personnes de langue française. La preuve m'en est fournie par leur comportement, y compris leur comportement linguistique selon lequel *maison* figure exactement dans les contextes où je pourrais le placer moi-même. Il faut noter que la vue d'une *maison* ne déclenche pas automatiquement le processus linguistique qui lui est associé et que, parallèlement, l'emploi du mot *maison* n'entraîne pas nécessairement l'évocation d'une expérience vécue. Il est même vraisemblable qu'il n'y a rien de tel dans la plupart des cas et qu'un énoncé ne s'accompagne pas, en général, d'une série d'évocations ou de prises de conscience correspondant à chacune des unités significatives successives. Ceci ne serait guère compatible avec la rapidité du discours. Mais ce n'est pas au linguiste à se prononcer en la matière. Il se contentera, pour sa part, de dire que rien ne peut être reconnu comme faisant partie de la langue qui ne soit commun à plusieurs sujets. Ceci vaut du sens comme de toute autre chose et exclut l'introspection comme méthode d'observation puisqu'elle ne peut jamais atteindre qu'une seule personne qui, d'ailleurs, étant en même temps observateur et objet observé, se trouve dans les conditions les plus défavorables pour poursuivre une recherche impartiale. Ce qui est, tout ensemble, commun à plusieurs sujets et directement observable, ce sont leurs réactions, linguistiques et non linguistiques, aux messages phoniques qui établissent la communication. Il n'y aura donc aucun "sens" en linguistique qui ne soit impliqué formellement dans le message phonique ; **à chaque différence de sens correspond nécessairement une différence de forme** quelque part dans le message. » (M.Él. : p. 33-35).

Martinet oppose ici à la conception psychologique du sens, atteinte par introspection, et selon laquelle le sens est une représentation, sa propre conception, fonctionnelle, d'un sens observable à travers les réactions des locuteurs aux messages linguistiques, et manifesté dans le discours. On lira de même dans « La pertinence » :

« Ce qui a pu faire longtemps hésiter à retrouver la langue plutôt dans la parole que dans l'esprit est la conception qu'on se fait volontiers du sens comme la trace purement psychique d'expériences réitérées comportant la perception concomitante de situations particulières et de traits de parole. C'est là, probablement, confondre l'idée que nous pouvons nous faire du sens, d'une part, et, d'autre part, sa réalité fonctionnelle que laisse entrevoir la pratique de la communication linguistique conçue sans accompagnement de "représentations". Fonctionnellement, le sens est la réaction de l'individu à la perception de l'unité significative, et la réaction à quelque stimulus non linguistique qui déclenche la production de l'unité dans la parole. De ce sens, ne s'intègre proprement à la langue que ce qui est commun aux réactions des différents membres de la communauté. C'est là précisément ce qu'on a proposé de désigner comme la dénotation, les connotations étant ce qui est particulier à la réaction au signe de chaque individu³³⁷. » (M.Per. : p. 100-101).

³³⁷ Nous reviendrons *infra* sur cette opposition entre dénotations et connotations. Son ancrage dans la critique de la définition saussurienne du signe est également lisible dans « Pour une linguistique des langues » : « Là où le linguiste peut apporter quelque chose, c'est en essayant de distinguer entre la dénotation d'un terme, c'est-à-dire l'ensemble des traits que reconnaissent tous ceux qui opèrent avec ce terme, et ses connotations, tout ce que le terme peut évoquer chez un sujet particulier. Il n'est pas certain qu'on puisse toujours faire nettement le départ, mais on peut être sûr que les "représentations" correspondant à une unité significative appartiennent aux connotations plutôt qu'à la dénotation. » (M.Pou. : p. 41) et dans « Que doit-on entendre par connotation ? » (1979) : « Si donc nous nous refusons à caractériser comme connotatifs tous les traits du discours qui ne s'intègrent pas aux invariants de la langue, le terme de connotation reste disponible pour désigner autre chose. Il s'agit de traits qui, certes, intéressent directement le linguiste parce qu'ils participent, dans un sens, à la

Cette conception psychologique du sens est notamment, pour Martinet, celle de Saussure, dont la distinction langue/parole, la conception du signe, et le concept lui-même de langue témoignent de ce qu'il abordait les problèmes linguistiques « sous l'angle de l'introspection ». Martinet écrit ainsi dans *Syntaxe générale* :

« [...] Saussure dont l'enseignement a pavé la voie vers une conception fonctionnelle et structurale de la linguistique, n'est pas parvenu à éviter les formulations psychologisantes qui s'imposent naturellement à quiconque aborde les problèmes linguistiques sous l'angle de l'introspection. Ce qu'il y a de fondamental et de définitif dans le message saussurien est l'insistance sur la nécessité de mettre à part, comme seul proprement linguistique, ce qui, dans la pratique du langage, est "arbitraire", c'est-à-dire ce qui, synchroniquement, ne s'explique pas totalement par référence à la nature de l'homme et des choses. C'est naturellement ce en quoi les langues peuvent différer les unes des autres. Tout cela n'implique nullement les prises de conscience que semblent postuler les termes de "représentation" ou d'"image acoustique" qui accompagnent, chez Saussure, la présentation du signe. Le langage humain fonctionne parfaitement, on est tenté de dire d'autant mieux, s'il n'y a pas chez le locuteur, prise de conscience concomitante de la nature des signifiés et des signifiants. Les unités linguistiques sont, avant tout et dans la plupart des cas, exclusivement des habitudes comme est une habitude anglaise la prononciation du *th* de cette langue. Ceci vaut aussi bien pour les signes que pour les phonèmes dont on a sans doute pu affirmer la réalité psychologique sur la base de certains emplois ludiques, mais sans impliquer que rimeurs ou auteurs de contrepèteries prennent nécessairement conscience de leur identité. » (M.SG : p. 14-15).

On retrouve dans ce passage le parallélisme psycho-fonctionnel, ainsi que la conception martinettienne de la réalité linguistique comme observable, qui fonde l'autonomie de la linguistique. Dans « La pertinence », Martinet opposait de même une réalité mentale à une réalité fonctionnelle, linguistique (autonome) dans la mesure où elle est observable, sans présomption, par ailleurs, de sa nature réelle :

signification des unités linguistiques, mais qui, à strictement parler, ne font pas partie de la langue conçue comme système de conventions commun à tous les membres de la communauté.

Il s'agit de tout ce qu'évoque, pour un individu déterminé, tel ou tel signe de la langue, au-delà des valeurs que tous les usagers de la langue s'accordent à lui attribuer. L'existence de connotations ainsi définies s'impose à notre attention dès que nous essayons de nous représenter mentalement ce qu'évoque pour nous tel ou tel terme » (M.Que. : p. 168). Pour la définition martinettienne du sens comme observable, à résonance behavioriste, voir encore dans « Réflexions sur l'opposition verbo-nominale » (1950) : « Dans bien des cas, les deux énoncés qui précèdent ont exactement le même contenu sémantique, ou, ce qui revient au même, s'emploient dans des situations identiques et affectent de la même façon le comportement de l'auditeur. » (M.Réf. : p. 203), dans « De la variété des unités significatives » : « Mais la valeur de *hier* n'est nullement affectée de ce fait. Le comportement de l'interlocuteur, ce qu'on peut considérer comme l'équivalent observable de cette signification, peut varier certes selon la place donnée à *hier*. » (M.Va. : p. 179), et dans « Les choix du locuteur » (1966) : « [...] les deux énoncés n'ont pas le même sens (en termes behavioristes : [...] ils ne déterminent pas le même comportement chez l'auditeur) » (M.Cho. : p. 319). Voir également dans *Phonology as Functional Phonetics* : « Si nous comparons deux énoncés comme <mouche-le> et <cache-le>, nous savons d'après les réactions de l'interlocuteur que le sens du premier est différent de celui du second. » (M.PFP : p. 42) [« If we compare two utterances like *make it* and *check it*, we know from the reactions of the person spoken to that the meaning of the one is different from that of the other. » (M.PFP : p. 3)] et dans les *Éléments de linguistique générale* : « Les mots *chaise* et *lampe* sont, en français, bien distincts : le comportement d'un auditeur ne sera pas le même si je dis *apportez la chaise* ou *apportez la lampe*, ce qui me confirme dans mon sentiment que *chaise* et *lampe* ne correspondent pas aux mêmes faits d'expérience et que *chaise* est dans sa prononciation assez nettement distinct de *lampe* pour qu'aucune confusion ne soit vraisemblable. [...] les deux mots rapprochés sont *lampe* et *rampe* ; ici encore, la réaction d'un auditeur sera différente à *prenez la lampe* et *prenez la rampe* » (M.Él. : p. 67).

« Ce qu'il ne faut pas hésiter à dire, c'est que la langue est représentée à tous les points du circuit de la parole. La langue n'est pas mentale ou non mentale. Elle est l'ensemble des comportements, physiques ou psychiques, directement observables ou non, relatifs à un certain type de communication, communs à tous les membres d'une communauté. Elle n'est pas un complexe de "représentations" et "d'images acoustiques", toutes choses qui existent surtout dans la conscience du linguiste qui cherche, par introspection, à se représenter les phénomènes et qui peuvent, sans doute, mais exceptionnellement, accompagner l'exercice de la communication linguistique. Pour étudier la langue, en elle-même et pour elle-même, selon la formule même du *Cours*, il faut se refuser d'y voir une réalité strictement psychique, ce qui aboutirait à faire, de la linguistique, un chapitre de la psychologie. Il convient de la saisir dans sa réalité fonctionnelle, celle que nous révèle l'application, aux énoncés étudiés, du principe de pertinence. » (M.Per. : p. 100).

A la réalité fonctionnelle martinettienne répond cependant, chez Saussure, non pas une hypothèse psychologique sur la langue et une conception du sens comme représentation³³⁸, mais, comme nous l'avons vu plus haut, une définition de la langue comme articulation des deux substances phonique et idéique, où la dimension du psychique est le corollaire de la rupture avec les données premiers du son et du sens. De cette théorisation de la langue, Martinet ne retient que l'appariement du son et du sens, et l'arbitraire définitoire de la réalité culturelle comme réalité sémiotique d'une part, à édifier d'autre part. Il en retient, autrement dit, un principe d'analyse permettant l'intégration de la phonie à la langue³³⁹.

³³⁸ A tout le moins du point de vue linguistique qui est celui de Saussure. Voir *infra*.

³³⁹ Il est notable, à cet égard, que dans les *Éléments de linguistique générale* la définition martinettienne du sens comme observable fasse suite à une critique du distributionnalisme. On lisait en effet dans ce paragraphe « Éliminer le sens ? » : « Certains linguistes se sont fixé comme idéal la mise au point d'une méthode de description qui ne ferait pas intervenir le sens des unités significatives Ceci donnerait plus de rigueur à la linguistique, en éliminant un domaine où l'expérience montre qu'il n'est pas facile d'ordonner les faits. Un peu d'ingéniosité en la matière permet sans doute d'aller assez loin dans ce sens [...] En fait, aucun linguiste ne semble s'être avisé d'analyser et de décrire une langue à laquelle il ne comprenait rien. Selon toute vraisemblance, une telle entreprise réclamerait, pour être menée à bien, une consommation de temps et d'énergie qui a fait reculer ceux-là mêmes qui voient dans cette méthode la seule qui soit théoriquement acceptable. » (M.Él. : p. 33-34). Le sens martinettien, observable, est avant tout principe d'analyse. On lit de même dans « Elements of a Functional Syntax » (1960), en suite du passage cité ci-dessus : « Contrary to what seems to be felt in some quarters, this assumption does not entail that linguists should restrict their field of research to the audible part of the communication process and disregard what is not observable there : speech can only be interpreted as such, and not as so much noise, because it stands for something else that is not speech. Few linguists would maintain that an acceptable analysis of utterances could be achieved without positing that linguistically relevant variations in speech correspond to variations in meaning. Yet, the ideal of most structuralists has been to concentrate on the analysis of utterances with as few references as possible to what they stood for and, consequently, to identify and classify linguistic units on the basis of their distribution in the recorded speech segments.

This concentration on analysis represents, in my opinion, a wholesome reaction against the introspective methods favored by tradition-bound scholars. Yet, it has been detrimental when not eked out by a consideration of the communicative process as a whole. The chief aim of language is to convey information and, if – as I believe – the aim of general linguistics is to understand what language is, how a language works, how it adapts itself to new needs and, thereby, changes, no true linguistic science can disregard this fact. » [« Contrairement à ce qu'on pense apparemment en certains lieux, cette supposition n'implique pas que les linguistes doivent limiter leur champ de recherche à la partie audible du processus de communication et laisser de côté ce qui n'y est pas observable : la parole ne peut être interprétée en tant que telle, et non comme un simple bruit, que parce qu'elle représente quelque chose d'autre qui n'est pas dans la parole. Peu de linguistes maintiendront qu'une analyse acceptable des énoncés peut être réalisée sans postuler que les variations linguistiquement pertinentes dans la parole correspondent à des variations de sens. Cependant, l'idéal de la plupart des structuralistes fut de se concentrer sur l'analyse des énoncés en ne se référant qu'aussi peu que possible à ce que représentent ces

En effet, le reproche adressé à Saussure est double, comme en témoigne ce passage des *Éléments de linguistique générale* :

« Quand on songe combien il est naturel et avantageux pour l'homme d'identifier sa langue et la réalité, on devine quel degré de sophistication il lui a fallu atteindre pour les dissocier et faire de chacune un objet d'étude. On connaît l'histoire de ce Tyrolien qui, de retour d'Italie, vantait auprès de ses compatriotes, les charmes de ce pays, mais ajoutait que ses habitants devaient être de bien grands fous, qui s'obstinaient à appeler *cavallo* ce que tout homme doué de raison savait être un *Pferd*. Cette identification du mot et de la chose est peut-être la condition d'un maniement inconscient et sans accroc du langage. Mais il faut nécessairement la dépasser lorsque, de l'usage d'une langue, on désire passer à son observation. Les premiers efforts en ce sens ont amené l'homme à identifier sa langue et la raison : la logique désigne, en son principe, l'art de parler. C'était, bien entendu, s'exposer soit à trouver un caractère raisonnable et logique aux pires inconséquences de la langue, soit à légiférer là où l'usage ne semblait pas se conformer à la raison. C'est la comparaison des langues, pratiquée le plus souvent avec des arrière-pensées historicistes, qui a fait entrevoir la variété des structures linguistiques. Dès lors, si la raison humaine restait une, les formes du langage ne pouvaient se confondre avec elle. Il fallait donc voir dans la langue un reflet de la pensée, d'une pensée que l'on devinait déterminée par les structures sociales plutôt qu'asservie aux lois de la logique. La linguistique s'est ainsi voulue psychologique et sociologique, et ceci aussi longtemps qu'elle s'est fixé pour tâche l'étude des faits d'évolution et non la découverte des traits constitutifs du langage. Seul un point de vue strictement synchronique pouvait permettre d'épurer les faits de langue par abstraction des besoins changeants de l'homme qui, à chaque instant, réclament une adaptation de l'outil linguistique.

La légitimité d'une linguistique générale parfaitement autonome ne fait plus de doute depuis la publication du *Cours* de Ferdinand de Saussure, où l'analyse synchronique est présentée comme la démarche initiale et fondamentale de cette discipline. Toutefois, l'enseignement de Saussure n'a vraiment porté fruit que greffé sur d'autres scions. Les divers mouvements structuralistes ont dû, d'emblée ou par tâtonnement, éliminer ce qu'il y restait de caduc : un psychologisme plus ou moins explicite qui empêche d'attribuer un statut pleinement linguistique à l'articulation phonématique et ne permet pas d'apercevoir que tout ce qui compte dans la langue se trouve représenté, sous une forme ou sous une autre, à chaque point du circuit de la parole.

Les "structuralistes" d'aujourd'hui s'accordent pour poser en principe la priorité de l'analyse synchronique et pour rejeter toute introspection. » (M.Él. : p. 2-3).

Toute l'histoire de la linguistique, telle que Martinet la résume ici, s'inscrit dans le cadre de la problématique des rapports son/sens. A l'identification du mot et de la chose succède

énoncés, et, conséquemment, d'identifier et de classer les unités linguistiques sur la base de leur distribution dans les segments de parole enregistrés.

Cette concentration sur l'analyse représente, à mon avis, une saine réaction contre les méthodes introspectives pour lesquelles les savants traditionnels manifestent leur préférence. Cependant, elle a été nuisible quand elle ne s'est pas doublée d'une considération du processus communicatif dans son ensemble. Le but principal du langage est de transmettre de l'information et si – comme je le crois – le but de la linguistique générale est de comprendre ce qu'est le langage, comment une langue fonctionne, comment elle s'adapte à de nouveaux besoins et, par là, change, aucune véritable science linguistique ne peut négliger ce fait. »] (M.Ele. : p. 101-102). On mesure à la lecture de ce passage l'ancrage de l'opposition entre introspection et observation dans la problématique des rapports son/sens : à l'introspection « saussurienne » répond le refus distributionnaliste du signe, auquel l'approche fonctionnelle substitue une analyse « sémantique » de la parole.

leur dissociation³⁴⁰, par le biais d'abord d'une abstraction universaliste assimilant la langue à la raison³⁴¹ et la linguistique à la logique, puis d'une conception de la langue comme un outil

³⁴⁰ C'est là un aspect fortement mis en exergue par Martinet. On lit ainsi notamment (voir également *infra*, le chapitre 2 de cette première partie) dans la préface à *Le Langage* : « L'UTILISATION du langage est si intimement mêlée à toutes les activités de l'humanité que l'homme est constamment tenté d'identifier les mots et les choses, les phrases qu'il prononce et les réalités qu'elles sont censées reproduire, bref, le langage et le monde. C'est ce qui explique qu'il ait fallu attendre jusqu'au XX^e siècle pour que se fonde une véritable science du langage pratiquée par des chercheurs bien décidés à étudier ce phénomène en lui-même et pour lui-même, et non plus comme la manifestation d'une activité logique, comme le cadre de la pensée, comme le support de l'art poétique et littéraire, ou encore, par le biais de la comparaison des langues, comme une source de renseignements sur les migrations ou les conditions de vie de l'humanité préhistorique. Cette dissociation concertée du langage et de ce qui fait sa valeur pour l'homme qui parle peut légitimement troubler tous ceux – et ils représentent encore la masse du public cultivé – à qui il n'a pas été donné de saisir qu'elle conditionne tout progrès dans notre connaissance de l'homme. » (M.LL : p. VII), puis dans les *Mémoires d'un linguiste* : « Lorsque je demande une baguette à ma boulangère, j'utilise la langue que nous avons en commun pour lui faire connaître mon désir : je prononce devant elle le mot "baguette" et elle me tend l'objet demandé. Toutefois, à aucun instant de l'opération, je n'ai pris conscience que ce qui était en cause était autre chose qu'une tige de pâte que le passage au four avait dotée d'une séduisante croûte rousse. Subjectivement, il y a eu, pour moi, parfaite identité entre ce que j'ai prononcé, les cinq phonèmes de "baguette", et l'objet que l'on m'a tendu : l'objet *est* une baguette, avec un verbe *être* qui suppose plus que la participation à une qualité déterminée, comme dans "la baguette est appétissante", plus que le signe égale qui impliquerait équivalence, mais bien *une totale identification*. Et tout est bien ainsi : l'existence serait insupportable si, en contact avec la moindre chose, nous devions prendre conscience qu'il y a, d'une part un objet, d'autre part des bruits particuliers produits par nos organes. Pour *vivre notre vie*, il nous faut perdre conscience de la permanente dualité de l'objet et du "signe linguistique", c'est-à-dire du mot qui le désigne.

Mais pourquoi faudrait-il alors *vivre sa langue*, pourquoi lui reconnaître une réalité distincte de celle du monde sensible ? C'est bien là, pourtant, ce que réclame le linguiste, ce gêneur qui convie à une analyse délétaire de ce que la pratique langagière avait si bien uni. Il n'a pourtant pas été le premier à s'engager sur cette voie. L'homme s'est vite convaincu qu'on devait, qu'on pouvait assurer au fait langagier une permanence qui lui garantît une existence indépendante de son emploi *hic et nunc* dans la banalité quotidienne. On pense, bien sûr, à l'écriture. Mais, bien avant l'écriture, il y a eu le souci de conserver la parole, de lui conférer une persistance dans la mémoire. Peu importe à quelles fins : magiques, religieuses ou esthétiques. Il s'est agi de la soumettre à des récurrences, créatrices d'un rythme, qui, tout ensemble, en favorisaient la mémorisation et accusaient son indépendance vis-à-vis de ses références au monde perçu.

L'apparition plus tardive de l'écriture n'a pu qu'accuser la perception de ce divorce possible entre ce à quoi on se réfère et les moyens mis en œuvre pour ce faire, la différence matérielle entre l'objet "baguette" et sa représentation graphique *baguette*. Mais cela a incité tous les "lettrés" à ne jamais rechercher, dans la pratique *orale* du langage, ce qui distingue le mot de la chose. Il a fallu l'avènement de la phonologie, pour faire prendre conscience de la double articulation en unités significatives et en unités distinctives de tout message langagier. Mais, lorsque, par dédain stupide ou par paresse, on ne retrouve plus la langue au-delà des unités significatives condensées en mots graphiques, on se refuse à comprendre ce que signifie le langage pour l'homme, en quoi il ne se confond pas avec sa perception du monde.

On peut sans doute vivre sa vie sans vivre sa langue. Mais peut-on se passer de vivre *ses* langues lorsqu'on en a plus d'une ? Le plurilinguisme auquel nous convie l'évolution du monde d'aujourd'hui impose, à qui y est exposé, qu'il dissocie la chose et le mot : si la même chose peut être *pain*, *bread* ou *hleb*, la dissociation de l'objet et de sa désignation est inéluctable. Ce à quoi nous pouvons donc convier nos contemporains, ce sera à vivre conjointement et distinctement leur vie et leurs langues. » (*Mé.* : 10-12). Voir également dans « Réflexions sur l'opposition verbo-nominale » : « Pour quiconque parle une langue indo-européenne, le monde sensible paraît s'organiser dans le cadre général d'une opposition binaire entre des objets et des qualités d'une part, des procès ou des états d'autre part. Pour l'observateur naïf qui ne s'est pas posé le problème des rapports des mots et des choses, et qui tend à identifier l'objet *table*, le signifié "table" et le signifiant /tabl/, cette opposition binaire semble résulter de la structure même de l'univers indépendamment de la façon dont l'homme en prend conscience. » (M.Réf. : p. 202). Le développement des *Mémoires d'un linguiste* fait nettement apparaître le caractère fondateur de la linguistique que prend pour Martinet cette dissociation. Il est notable, cependant, que, comme en témoigne le passage de « Réflexions sur l'opposition verbo-nominale », cette distinction prenne en charge la distinction connexe entre signifié et référent. Voir *infra*, la section II-, A-, 2-, b-, γ- du deuxième

de la pensée³⁴², assignant la linguistique à la psychologie et à la sociologie, avant que ne se mette en place une conception fonctionnelle de la langue où le sens est appréhendé comme observable, « représenté à chaque point du circuit de la parole ». Autrement dit, à la non-distinction originelle du son et du sens succède les progressives mise en place et assignation à un lieu linguistique de cette distinction. Le psychologisme de Saussure, dans ce cadre, a un double enjeu, que résume Martinet à la fin du passage : d'une part il ne reconnaît pas l'articulation phonématique (il n'intègre pas la substance phonique à la langue), d'autre part il sépare langue et parole, c'est-à-dire langue (notamment le sens, conçu de manière psychologique) et son.

A l'opposition saussurienne langue/parole, qu'il conçoit comme une opposition entre réalité mentale et réalité physique, Martinet peut ainsi opposer sa propre opposition entre réalité linguistique et réalité physique, qui renvoie à une appartenance de la réalité linguistique à la réalité physique (intégration de la phonie à la langue, sous la forme de la réalité physique pertinente) et à une observabilité de cette réalité linguistique (le sens est un

chapitre. Il est logique, quoi qu'il en soit, que dans une linguistique ancrée dans la problématique des rapports son/sens telle que celle de Martinet, la non-reconnaissance de la dualité mot/chose, et avec elle de la dualité son/sens soit convoquée pour donner consistance à l'espace pré-scientifique. C'est en revanche, à la lumière de la problématique saussurienne, la dualité son/sens elle-même, en tant que donné, qui fait figure d'obstacle épistémologique.

³⁴¹ Dans le cadre de laquelle, si le mot est distinct de la chose, le sens, lui, ne l'est pas, comme en témoigne ce passage de *La Description phonologique* : « Mais ce qui rend surtout incompatibles le point de vue du grammairien et celui du descripteur est le fait que le grammairien est, d'ordinaire, celui d'une seule langue dont la logique propre lui semble être la logique tout court et dont l'articulation significative s'identifie pour lui avec le monde sensible. Le descripteur, dont l'attention a été dûment attirée sur la diversité des langues humaines, et qui sait que le monde réel ne se confond pas avec l'image qu'en peut donner une langue particulière, est à l'affût des différences de langue à langue, seuls traits qu'il retiendra pour ses exposés. » (M.DP : p. 13-14).

³⁴² Ce point apparaît plus nettement dans *A Functional View of Language* : « Ce n'est pas un hasard si l'avènement de la linguistique générale, c'est-à-dire l'étude du langage pour lui-même, tel qu'il se manifeste dans les différentes langues, a coïncidé avec l'affirmation que l'étude et l'analyse des états de langue doivent nécessairement précéder toute autre recherche linguistique. Jusque là les langues avaient été étudiées principalement dans leur évolution et personne n'avait donc essayé de les concevoir indépendamment des besoins humains toujours changeants qui compromettent l'équilibre de leur économie et conduisent à la restauration de cet équilibre sous une nouvelle forme. Identifié à une certaine époque avec la logique ou la raison, le langage était alors considéré comme un produit de la pensée collective et venait, comme tel, s'insérer entre la psychologie et la sociologie. Cette double dépendance expliquait son instabilité perpétuelle, mieux encore, elle faisait de cette instabilité l'un des traits fondamentaux du langage en estompant ainsi irrémédiablement les limites entre les langues telles que nous les concevons aujourd'hui et les forces qui, de l'extérieur, agissent sur elles. Seul le point de vue strictement synchronique, recommandé par Saussure, pouvait conduire, par une rupture nette de tous ses liens avec la réalité tant physique que psychique, à l'avènement d'une science autonome du langage. » (M.LF : p. 10-11) [« It is not by chance that the establishment of general linguistics, i.e. the study of language for its own sake, coincided with the proclamation of the view that the study and analysis of *états de langue* should necessarily precede any other linguistic endeavour. Language had, until that time, been mainly considered in its evolution, and, accordingly no one had tried to conceive of it outside the context of ever-changing human needs that, at all times, jeopardize the balance of its economy and lead to the restoration of that balance in a new form. At one time identified with logic or reason, language had, by many, been viewed as a product of collective thinking and was consequently placed at the intersection of psychology and sociology. That double dependence accounted for its perpetual instability, nay, made of this instability one of the basic features of language and thereby hopelessly blurred the boundaries between language, as we conceive of it today, and what acts upon it from the outside. Only the strictly synchronic approach recommended by Saussure could lead to the foundation of an autonomous science of language through a drastic severance of all its ties with physical and psychic reality. » (M.FVL : p. 2)].

principe d'analyse, et non plus un signifié psychique). On lit ainsi dans « Les choix du locuteur » :

« *prends la lampe*
prends la rampe

Après s'être assuré par des moyens où l'introspection ne joue pas nécessairement un rôle, que les deux énoncés n'ont pas le même sens (en termes behavioristes : qu'ils ne déterminent pas le même comportement chez l'auditeur), on en conclut que la différence entre *r* et *l* suffit en français à différencier entre les énoncés et les unités signifiantes, ce qui n'est pas le cas dans telle autre langue, le japonais par exemple. Ce trait, dont on a démontré ainsi l'existence en français et dont on ne trouve pas trace en japonais, est indépendant de la nature physique des sons *l* et *r* qui s'entendent, l'un et l'autre, aussi bien en japonais qu'en français. En japonais, dans un contexte donné, on pourra employer *l* ou *r* sans que le sens change ; en d'autres termes, l'identité d'un mot japonais n'est pas affectée si l'on prononce un certain segment comme *l* ou comme *r*. Il en résulte que le Japonais a toutes les peines du monde à prendre conscience de la différence entre *l* et *r*, un peu comme un Français a bien du mal à percevoir la différence, physiologiquement et physiquement, considérable, qui existe entre le *l* de *lac* et celui de *sable*.

Il est clair que ceux qui pensent, et opèrent en termes de langue et de parole saussuriennes ne peuvent faire autrement que d'attribuer à la langue, plus précisément aux langues française et japonaise, les traits que nous venons de présenter. Ces traits impliquent une nette prise de distance vis-à-vis de la réalité physique qui est bien ce qu'on désigne au moyen du terme parole si l'opposition de parole à langue doit avoir un sens. Mais l'opération qui nous a permis de dégager ces traits se fonde sur le rapprochement de faits directement observables et enregistrables. C'est par l'examen des faits de parole qu'on accède à la connaissance de la langue, et non plus en essayant de saisir la langue par l'introspection ou l'intuition. En conséquence, les frontières entre langue et parole s'estompent, un peu ; le linguiste ne niera pas que la parole n'acquière un sens qu'en référence à une organisation qui se retrouve chez tout membre de la communauté linguistique considérée ; mais puisqu'il peut accéder, par le procédé de la commutation, à une connaissance de cette organisation en tant qu'elle garantit le fonctionnement des échanges linguistiques, il pourra et, peut-être même, il devra s'abstenir de toute hypothèse relativement à la nature psychologique de l'organisation en question. Pour lui, les faits linguistiques s'ordonnent sur deux axes, l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique. L'axe syntagmatique, "horizontal", est celui sur lequel s'ordonnent les éléments successifs du discours, unités distinctives comme les phonèmes

lâp
→

ou significatives comme les monèmes

prends la lampe
→

L'axe paradigmatique, "vertical", est celui sur lequel on retrouve toutes les unités susceptibles de commuter entre elles, c'est-à-dire, d'apparaître au même point de l'axe syntagmatique, qu'il s'agisse de phonèmes

r
|
v
|
l [*âp*]
|
t
↓
etc.

ou de monèmes

chaise
tasse
prends la lampe
plume ▼

Sans doute l'axe syntagmatique se réalise-t-il sous la forme de la parole, alors que la réalité paradigmatisée ne se manifeste directement nulle part. Mais on aurait tort d'identifier axe syntagmatique et parole saussurienne parce que la valeur de la position respective des éléments dans la chaîne parlée (la syntaxe) fait partie de l'organisation linguistique qu'on postule chez tout membre de la communauté, au même titre que les faits paradigmatisés³⁴³.

Dans ces conditions, l'opposition langue-parole n'a plus grand intérêt. Il ne s'agit plus du tout d'opposer ce qui dans le procès de communication est matériel et ce qui est mental. » (M.Cho. : p. 319-321)

³⁴³ Il sera à nouveau question dans *Syntaxe générale* du rapport entre les deux distinctions syntagmatique/paradigmatique et langue/parole. Les positions saussuriennes y seront interprétées dans le cadre de l'opposition mental/matériel que Martinet projette sur la distinction saussurienne langue/parole. Nous reviendrons *infra* sur cette interprétation, qui est symptomatique d'une lecture analytique de la distinction langue/parole ainsi que d'une réinterprétation structurale de la distinction syntagmatique/paradigmatique. Il faut signaler, cependant, que l'on retrouve avec elle la mécompréhension de la position saussurienne relativement au caractère phonique de la langue, qui se surimpose à la lecture projective de la distinction langue/parole. Les hésitations saussuriennes concernant la question de la phrase sont en effet interprétées en termes de modération d'un « [...] dualisme foncier qui caractérise toute vision idéaliste des faits linguistiques : d'un côté il y a la langue, réalité psychique totalement indépendante de la linéarité du discours et qui ne saurait être affectée par la façon dont les unités peuvent s'ordonner dans la chaîne ; d'un autre côté, il y a la parole, réalité matérielle immédiatement perceptible, pour laquelle se posent les problèmes de la structuration des énoncés, c'est-à-dire la syntaxe. » (M.SG : p. 14) : « L'utilisation qui vient d'être faite des notions de langue et de parole n'implique nullement que nous attribuions à Ferdinand de Saussure une conception des faits linguistiques selon laquelle rien de ce qui touche aux rapports des unités dans la chaîne ne saurait être attribué à la langue. L'importance que Saussure a attribuée aux rapports syntagmatiques s'inscrit en faux contre une telle interprétation. Si, comme il le dit, "il faut attribuer à la langue, non à la parole, tous les types de syntagmes construits sur des formes régulières", les compatibilités, qui, précisément, sont le critère de la régularité des formes, sont évidemment des traits de langue. S'il est possible, en se réclamant de Saussure ou en utilisant le vocabulaire saussurien, de professer, sur la nature des faits linguistiques, des vues aussi différentes que celles qui ont été opposées ci-dessus, c'est que Saussure dont l'enseignement a pavé la voie vers une conception fonctionnelle et structurale de la linguistique, n'est pas parvenu à éviter les formulations psychologisantes qui s'imposent naturellement à quiconque aborde les problèmes linguistiques sous l'angle de l'introspection. » (M.SG : p. 14), « A l'époque où Saussure enseignait à Genève la linguistique générale, il lui était probablement impossible de se dégager de l'idéalisme ambiant et de faire plus que suggérer la possibilité d'un traitement fonctionnel des faits linguistiques. La nécessité de composer s'est concrétisée sous la forme de l'opposition de langue à parole où chacun ne retrouve son bien que dans la mesure où il adapte cette opposition à ses propres conceptions et à ses besoins. Comme on le sait, il est arrivé à Saussure lui-même d'aboutir à quelques inconséquences sur ce point. La phrase, nous dit-il, appartient à la parole non à la langue. Toutefois, la phrase est un syntagme. Or, "il faut attribuer à la langue... tous les types de syntagmes construits sur des formes régulières". Mais Saussure aurait-il pu ne pas souscrire à la définition qu'un de ses disciples, Meillet, donne de la phrase comme "un ensemble d'articulations liées entre elles par certains rapports grammaticaux et qui, ne dépendant grammaticalement d'aucun autre ensemble, se suffisent à elles-mêmes", ce qui implique qu'elle est effectivement un syntagme construit sur des formes régulières ? » (M.SG : p. 15). On lira de même quelques pages plus loin, à propos cette fois de l'intégration du caractère phonique à la définition d'une langue : « C'est probablement sur la nécessité du caractère vocal pour identifier un objet comme une langue qu'on rencontrera des réticences chez le plus grand nombre de linguistes. Il y a à cela au moins deux raisons qui, peut-être, n'en sont qu'une. D'abord, l'idéalisme latent qui fait qu'on préférera toujours laisser de côté ou, au moins, considérer comme secondaire ce qui, dans le fonctionnement du langage, se rattache à l'emploi de la parole. D'autre part, le souci de ne pas restreindre l'application du terme langue par une spécification supplémentaire. » (M.SG : p. 25). De fait, comme nous l'avons vu ci-dessus (voir la note 251) le caractère phonique de la langue détermine pour Martinet la linéarité du signifiant, et ainsi l'existence d'un axe syntagmatique.

et de même dans « La pertinence » :

« Certains phonologues, et non des moindres, pour tenter de convaincre des esprits réticents du bien-fondé de la distinction entre phonétique et phonologie, ont présenté celle-ci comme traitant de faits de langue, alors que la phonétique se cantonnerait au niveau de la parole. D'autres, un peu plus tard, ont fait remarquer que, pour autant que la distinction entre langue et parole avait un sens, elle ne coïncidait pas nécessairement avec la répartition des données résultant de l'application du principe de pertinence aux éléments phoniques des langues : la brièveté manifeste des voyelles finales en français, n'ayant aucune fonction distinctive, n'est pas pertinente, et pourtant, en tant que trait caractéristique du comportement linguistique des francophones, il conviendrait d'y voir un fait de langue³⁴⁴.

Mais la distance qu'il faut nécessairement prendre, au nom de la pertinence, vis-à-vis de l'opposition langue-parole, doit finalement aboutir à son rejet pur et simple. Il est clair que si les traits pertinents de la substance phonique doivent être considérés comme des éléments constitutifs d'une langue – et c'est là le message fondamental de la phonologie –, comme on ne saurait nier qu'ils appartiennent à la parole au sens le plus normal du terme, cela veut dire qu'ils participent conjointement de la langue et de la parole, ce qui rend impossible le maintien de l'opposition. C'est probablement le sentiment confus qu'à insister sur le caractère linguistique de certains traits de la phonie, on se mettait en conflit avec un enseignement révééré, qui nous a longtemps valu des formulations gênées, où l'on insistait sur l'existence de l'opposition plus que sur l'identité de ses membres, sur le fait, par exemple, qu'en français, /m/ et /b/ s'opposent, plus que sur la présence et l'absence du trait de nasalité qui sert à les opposer. On a pu parfois, à la lecture de ces formulations édulcorées, se demander ce qui opposait, en la matière, la phonologie à la glossématique. » (M.Per. : p. 99-100).

Saussure, d'une certaine manière – c'est-à-dire dans la perspective martinettienne –, a fait l'inverse de ce que Martinet aurait voulu qu'il fit : au lieu de faire du sens ou de la langue un principe d'analyse du son, ou d'inclure le sens dans la parole³⁴⁵, et ainsi d'intégrer la phonie à

³⁴⁴ Martinet renvoie ici à sa propre critique de la projection troubetzkoyenne de l'opposition phonologie/phonétique sur l'opposition saussurienne langue/parole, sur laquelle nous reviendrons *infra* (voir la note 135).

³⁴⁵ De ce que ces deux propositions sont pour une part synonymes, ainsi que nous l'avons posé ci-dessus, témoigne sans ambiguïté cette remarque de « Structural Linguistics » : « On the plane of "content", the substance is of a mental, semantic nature. It could no doubt be argued that the two substances could be conceived of as mental, because distinctive units can be thought of as auditory – more exhaustively, auditory-muscular images – or, if graphic substance is considered, as visual-muscular ones. But the distinction between the actual performance and its mental reflex may be disregarded, since actual production and reception are actually part of the linguistic communicative process. On the other hand, whatever external reality is connected with meaningful units does not appear anywhere in the course of this process, so that substance on the plane of content is necessarily mental. » [« Sur le plan du "contenu", la substance est d'une nature mentale, sémantique. On peut sans aucun doute soutenir que les deux substances pourraient être conçues comme mentales, parce que les unités distinctives peuvent être pensées comme des images auditives – plus exactement auditives-musculaires – ou, si on a en vue la substance graphique, comme des images visuelles-musculaires. Mais la distinction entre la performance réelle et son reflet mental peut être négligée puisque la production réelle et la réception font vraiment partie du procès de la communication linguistique. En revanche, la réalité externe qui est en relation avec les unités significatives, quelle qu'elle soit, n'apparaît pas au cours de ce procès, de sorte que la substance sur le plan du contenu est nécessairement mentale. »] (M.Str. : p. 582). Le sens martinettien, en effet, même défini de manière fonctionnelle comme observable, reste psychique. Autrement dit, comme il apparaîtra plus nettement *infra*, le sens martinettien est observable dans la mesure où il est transmis. Son existence, pour le reste, se confond avec celle du signifiant dont il permet la mise en évidence. On lisait de même dans « La double articulation linguistique » : « On peut, au premier abord, estimer que l'inclusion, dans la définition du langage,

la langue, il a fait du son un élément de cette réalité psychologique que constitue pour lui la langue, délaissant ainsi la parole et sa réalité matérielle. On se souvient, en effet, de ce passage de « Les choix du locuteurs » que nous avons cité plus haut :

« L'enseignement de Saussure pourrait sembler paver la voie vers une intégration de la phonie à la langue : le signe, unité fondamentale, n'est-il pas à double face, sa face signifiante ayant très exactement le même droit de cité dans la langue que sa face signifiée ? Mais, attention ! le signifiant, tout comme le signifié, est de nature psychique. Saussure ne se lasse pas de parler à son sujet de l'image acoustique. La langue, toute la langue, signifiants compris, reste bien distincte de la parole. Seule la langue est l'objet propre de la linguistique. L'étude de la parole est l'affaire d'une autre discipline, la phonétique. Seule la parole est accessible à l'observation directe, celle sur quoi se fondent les sciences de la nature. La langue, elle, ne saurait être directement observée de l'extérieur, et c'est toujours à l'introspection qu'on doit avoir recours pour en prendre connaissance.

L'enseignement saussurien a fait faire à la recherche linguistique un pas décisif en distinguant absolument entre synchronie et diachronie. Mais la dichotomie langue-parole, en renforçant le psychologisme traditionnel, n'a pu que retarder l'avènement de la phonologie et, lors même que celle-ci s'était établie, elle a longtemps empêché certains linguistes de reconnaître les véritables fondements, de la nouvelle discipline. » (M.Cho. : p. 317-318)

ainsi que de cet autre, également cité plus haut et extrait de « Les problèmes de la phonétique évolutive » :

« La phonologie d'où, par filiation ou par réaction, sont sortis la plupart des mouvements structuralistes, est, avant tout, l'affirmation et la démonstration que – pour dire les choses en termes un peu naïfs, mais clairs – les sons font partie de la langue au même titre que le sens. Sans doute Saussure avait-il auparavant définitivement établi que le signifié n'est une réalité linguistique que parce qu'il correspond à un signifiant qui appartient à la langue au même titre que le signifié. Mais l'articulation du signifiant en segments phoniques successifs restait, pour Saussure et les saussuriens, un aspect purement marginal de l'organisation de la langue. La phonétique demeurait, pour eux, ce qu'elle avait été pour les générations de penseurs qui les avaient précédés, une science auxiliaire de la linguistique. La phonologie a montré que les segments phoniques successifs dont se compose le signifiant sont des unités linguistiques, autres que le signe, certes, puisqu'elles sont distinctives et non significatives, mais qui existent et qui fonctionnent dans les mêmes conditions que les signes. » (M.Pr. : p. 47-48).

Rappelons également ce passage du compte-rendu de la publication des notes de Constantin du troisième cours :

« Mais qu'allons-nous trouver, en anglais, comme l'équivalent du français *LA langue*, avec l'article défini, lorsqu'il ne s'agit pas de la référence à une langue particulière précédemment spécifiée, mais d'une abstraction recouvrant l'ensemble des phénomènes psychiques envisagé comme distinct des traits perceptibles qui y correspondent et qui

de la double articulation dont nous venons de traiter n'implique pas nécessairement une prise de position quant à la nature substantielle des unités en cause. Toutefois, on voit mal quel intérêt on pourrait avoir à appeler "langue" un système à double articulation dont les unités livrées par la première articulation n'auraient pas un signifié de substance psychique, ceci, bien entendu, au cas où un tel système serait concevable. » (M.DAL : p. 25).

sont présentés comme *la parole*, quelle que soit la langue en cause. Et encore, la chose n'est pas si simple, puisque la parole, comme ingrédient du "signe", a droit à une définition en termes psychiques : l'"image acoustique", ce qui va permettre de rattacher l'ensemble du "signe" à "la langue". » (M.Ko. : p. 143-144).

Il s'agit en effet, pour Martinet, de reconnaître la réalité matérielle de la langue, que la notion saussurienne d'image acoustique, corrélatrice de la distinction langue/parole, conduirait à méconnaître. On lit ainsi dans *Syntaxe générale* :

« Finalement, chez les linguistes qui se réclament de Saussure, "langue" peut correspondre à des choses aussi différentes que, d'une part, l'ensemble des éléments "arbitraires" particuliers à un certain instrument de communication doublement articulé et de caractère vocal, ceci comprenant des réalités aussi matérielles que des traits phoniques distinctifs ou, d'autre part, un complexe de représentations psychiques qui s'oppose en bloc aux productions vocales qui, d'une façon ou d'autre, y correspondent. Rien d'étonnant à ce que, mis en face d'un traitement théorique de la chose linguistique qui se fonde intégralement sur l'examen de telles manifestations, un idéaliste puisse conclure que, quel que puisse être l'intérêt pratique ou théorique d'un tel traitement, toute la linguistique générale reste à faire, puisqu'aucune des opérations psychiques auxquelles se ramène pour lui le fonctionnement de la langue n'y a fait l'objet de la moindre attention. » (M.SG : p. 15-16)

puis dans les *Mémoires d'un linguiste*, où l'on retrouve l'opposition entre introspection et observation :

« Au risque de hérisser certains, je continue donc à répéter qu'il y a une réalité linguistique qui ne s'identifie pas nécessairement avec la réalité physique enregistrable.

On entrevoit, je pense, comment cela détermine ma position vis-à-vis de la dichotomie saussurienne langue/parole. Pour moi, la réalité physique à laquelle se heurte le linguiste est celle que nous offre la parole brute, celle que peut enregistrer une machine qui "ne connaît pas la langue" – aujourd'hui, on pourrait fabriquer une machine qui "connaîtrait" la langue en cause. La commutation nous révèle quels sont les éléments de cette parole qui sont pertinents, c'est-à-dire identifiés et retenus par celui qui connaît cette langue. Ces éléments sont ce que je désigne comme la réalité linguistique. Cette réalité-là n'est pas moins matérielle que celle qu'enregistrerait la machine. Tant qu'on n'y pouvait accéder que par l'introspection, on n'y voyait qu'une réalité mentale, ce qui empêchait la linguistique d'accéder à l'exactitude et à l'objectivité scientifiques. La commutation a changé tout cela. » (M.Mé. : p. 234-235).

De fait, pour Martinet le signe linguistique est non seulement double, mais également matériel. Il écrit ainsi dans « De quelques unités significatives » :

« L'examen du concept saussurien de *signe* illustre tout ensemble l'audace de la pensée lorsqu'il s'agit d'accuser la dualité fondamentale des unités significatives, et le désintérêt pour ce qui touche au détail de l'analyse de la chaîne du discours. Très conscient des difficultés que représentait, pour faire aboutir cette analyse, l'appareil des concepts traditionnels, Saussure s'est contenté de marquer des réserves vis-à-vis de ces concepts et a laissé à ses successeurs le soin de régler leur compte. Ce qu'il faut retenir c'est, naturellement, ce sur quoi il a longuement insisté, à savoir la dualité du signe, même si l'on doit faire des réserves sur les illustrations du *Cours* et sur les formulations en termes étroitement mentalistes qui les accompagnent : ce qui, en réalité, est fondamental dans le signe et qui n'apparaît pas lorsqu'on en présente les deux faces comme des concepts, est

le fait que le *signifiant* y sert à manifester le *signifié*. Si l'on tient absolument à le présenter comme une image acoustique, il faudrait ajouter que cette représentation mentale n'a d'intérêt linguistique qu'en ce qu'elle peut devenir manifeste sous une forme phonique. En d'autres termes, le signe, fondement de la langue, ne prend de sens que dans le circuit de la parole. Cela veut dire qu'il y a, dans ce qu'on appelle, en général, la parole, des éléments qui sont linguistiquement pertinents. Si l'on estime que les éléments linguistiquement pertinents caractérisent la langue (N.B. une langue particulière), il faudra convenir que langue et parole ne s'opposent pas, mais se chevauchent. On peut, bien entendu, toujours se tirer d'affaire en déclarant que ne font partie de la langue que les reflets mentaux des éléments pertinents. Mais quel serait l'intérêt d'une telle pirouette³⁴⁶ ? » (M.QUS : p. 206)

puis de même dans *Syntaxe générale* :

« [...] la pertinence communicative du langage s'articule en pertinence phonologique ou distinctive et en pertinence significative. Cette dernière distinction a été longtemps ignorée : dans un premier temps, une vision idéaliste des faits ne permettait pas de prendre conscience du caractère proprement linguistique de l'articulation phonématique : tout ce qui touchait aux sons de la parole était l'objet d'une discipline distincte, la phonétique. Ultérieurement et par réaction, chez les linguistes d'Outre-Atlantique, c'était la pertinence significative dont on faisait volontiers l'économie. En Europe, sous l'influence de Saussure, la notion d'un signe linguistique, union indissociable de deux réalités données comme psychiques, le signifié et le signifiant, a retardé la prise de conscience du fait, pourtant évident, que le signifiant, manifeste, est là pour manifester un

³⁴⁶ Dans le cadre de l'opposition entre introspection et observation, la notion saussurienne d'image acoustique est interprétée, tout comme l'hypothèse psychologique, en termes de parallélisme psycho-fonctionnel. On lit ainsi dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » : « Reference to relevancy is very limited in to-day's linguistic literature. That is to be ascribed to the current insidious idealistic reaction against what has been branded as neo-positivism. Relevancy is the corner-stone of linguistic functionalism. It offers the possibility of choosing, among observable facts, between what normally contributes to achieving the ends of the object, what does so in case of emergency, and what never does. The functional point of view in linguistics may be summarized as follows : linguistic reality is not necessarily co-incidental with the whole of the observable physical reality of speech. But some of the latter is part of the former. There is accordingly no need to have recourse to mental phenomena for the identification of linguistic items. A day may come when the physiology and the mental apparatus of man offers linguists reliable terms of reference. As things stand we shall give preference to observation of speech and attendant behavior in our identification of linguistic items. There is, for instance, no justification for presenting, as Saussure does, the *significant* of linguistic signs as an acoustic image since it can be adequately identified in terms of relevant physical features. » [« La référence à la pertinence est très limitée dans la littérature d'aujourd'hui. Ce fait est à imputer à l'insidieuse réaction idéaliste, couramment répandue, à ce qui a été catalogué comme du néo-positivisme. La pertinence est la pierre de touche du fonctionnalisme linguistique. Elle offre la possibilité de choisir, parmi les faits observables, entre ce qui contribue généralement à réaliser les fins de l'objet, ce qui y contribue en cas d'urgence, et ce qui n'y contribue jamais. Le point de vue fonctionnel en linguistique peut être résumé comme suit : la réalité linguistique ne coïncide pas nécessairement avec le tout de la réalité physique observable de la parole. Mais une partie de la seconde constitue la première. Il n'est par conséquent aucun besoin de recourir à des phénomènes mentaux pour l'identification des unités linguistiques. Un jour viendra peut-être où la physiologie et l'équipement mental de l'homme offriront aux linguistes des termes de référence fiables. Mais au point où en sont les choses, nous devons donner, dans notre identification des unités linguistiques, la préférence à l'observation de la parole et du comportement qui l'accompagne. Il n'est, par exemple, aucunement justifié de présenter, comme le fait Saussure, le *signifiant* des signes linguistiques comme une image acoustique puisqu'il peut être identifié de manière adéquate en termes de traits physiques pertinents. »] (M.Ba. : p. 10). On aperçoit ici les enjeux de la dissymétrie qui caractérise la construction martinettienne de la langue comme réalité observable, où au refus d'une définition psychologique du phonème, dans le cadre du parallélisme psycho-fonctionnel, répond l'ancrage dans la substance et le postulat de la nature physique du phonème (voir *supra*, II-, A-, 5-). En ce qui concerne l'hypothèse psychologique, voir notamment M.Cho. : p. 320, cité ci-dessus.

signifié non manifeste, pour donner de ce signifié une représentation en principe distincte de celle des autres signifiés de la langue, et que le rôle distinctif de ce signifiant est, en quelque sorte, délégué à ses composants successifs, les phonèmes. » (M.SG : p. 10).

C'est dans le cadre d'une telle représentation de la langue, qu'il faut entendre l'« audace » – qui sinon n'en serait pas une – de l'intégration de la phonie à la langue, permettant d'opposer, comme dans *A Functional View of Language*, l'époque préphonologique, où « la partie phonique du langage était [...] généralement considérée comme ne faisant pas partie de la langue proprement dite³⁴⁷ » (M.LF : p. 162) et l'époque inaugurée par la phonologie : « Nous savons aujourd'hui que les manifestations extérieures de la langue font partie intégrante de celle-ci³⁴⁸ » (M.LF : p. 162), vers laquelle Saussure a tout de même « pavé la voie » :

« The *signifié* and the *signifiant* are not to be put on the same footing since the *signifiant*, made up of perceptible distinctive units, acts as a clue to the *signifié*. Saussure, although he defined the *signifiant* in mental terms, must necessarily have been aware of the nature of the relation between the two faces of the linguistic sign. But he could not dwell on it, nay, let it affect his trend of thought, since his first task, in this respect, was to convince his audience and fellow-linguists of the legitimacy of the *signifiant* as a feature of *la langue*, and any mention of it as a physical manifestation of the *signifié* would have reinforced the idealistic prejudice of his contemporaries against the inclusion of the *signifiant* in the Holy of Holies of language. If we do not hesitate to characterize the *signifiant* as a concrete reality, it is because we feel no reluctance to include, in the structure of a language, the linguistically relevant features of a physical substance³⁴⁹. » (M.Ba. : p. 12).

La problématique d'intégration de la phonie à la langue qui est constitutive de la phonologie fait donc fond sur cette définition évidente – et pluriséculaire – du signe comme véhicule matériel d'un signifié immatériel. Une telle définition, au-delà du donné du son et du sens, inscrit la linguistique structurale dans une problématique des rapports son/sens dans le cadre de laquelle la langue est le principe d'analyse du donné linguistique, de la réalité

³⁴⁷ « speech sounds were [...] usually considered not to belong to language proper » (M.FVL : p. 135).

³⁴⁸ « We have now identified the outward manifestation of language as a perfectly legitimate part of it » (M.FVL : p. 135).

³⁴⁹ « Le *signifié* et le *signifiant* ne doivent pas être placés sur un pied d'égalité puisque le *signifiant*, constitué d'unités distinctives perceptibles, sert d'*indice* du *signifié*. Saussure, bien qu'il ait défini le *signifiant* en termes mentaux, a nécessairement été conscient de la nature de la relation entre les deux faces du signe linguistique. Mais il ne pouvait pas s'étendre sur ce point, ou plutôt ne pouvait pas laisser celle-ci influencer sur sa ligne de pensée, puisque sa première tâche, à cet égard, était de convaincre son auditoire et ses confrères linguistes de la légitimité du signifiant comme trait de *la langue*, et toute mention de celui-ci comme une manifestation physique du *signifié* aurait renforcé le préjugé idéaliste de ses contemporains contre l'inclusion du *signifiant* dans le Saint des Saints de la langue. Si nous n'hésitons pas à caractériser le signifiant comme une réalité concrète, c'est parce que nous n'avons aucune répugnance à inclure, dans la structure d'une langue, les traits linguistiquement pertinents de la substance physique. » On lit de même dans « L'axiologie, étude des valeurs signifiées » (1977) : « Au-delà de l'enseignement saussurien relatif à l'unité du signe, il faut marquer que le rapport du signifiant au signifié est à sens unique, que le signifiant est là pour manifester le signifié. Cela, naturellement, Saussure ne pouvait, ne devait pas le dire à une époque où il fallait, en priorité, convaincre les linguistes que le signifiant appartenait à la "langue" au même titre que le signifié et où, à le présenter comme un moyen tendant vers une fin, on aurait donné un regain de vigueur à toutes les réticences idéalistes. » (M.Ax. : p. 438).

physique des sons et des formes qui constituent le discours. On lit ainsi dans « Substance phonique et traits distinctifs » (1957-1965) :

« Il ne faut pas oublier que le langage est un moyen pour communiquer, à l'aide de quelque chose qui est manifeste, autre chose qui ne l'est pas. Ce quelque chose qui est manifeste est de la substance phonique, et, quoi qu'il fasse, le linguiste devra affronter cette substance et s'habituer à reconnaître quels usages les langues individuelles font de ses modalités. » (M.Sub. : p. 133).

L'enjeu de la gnoséologie martinettienne, comme il est déjà apparu à plusieurs reprises, est de donner l'illusion que cette évidence est atteinte au terme d'une constitution scientifique de l'objet. Aussi Martinet peut-il présenter la distinction saussurienne langue/parole, que le principe de pertinence constitutif d'une réalité linguistique observable lui permet de rendre caduque, comme responsable de la tardive reconnaissance de la véritable nature du signe. On lit ainsi dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » :

« Il convient donc de se dégager de la conception du signe selon laquelle signifiant et signifié sont mis sur le même plan et rappeler une évidence : celle que le signifiant est là pour manifester le signifié, que le signifié est une fin et le signifiant un moyen. Il n'est pas difficile de saisir pourquoi Saussure n'a jamais présenté le signe dans ces termes. Il était, en fait, prisonnier de sa dichotomie langue-parole. Dire que le signifiant *manifeste* le signifié, c'est le concevoir sur le plan de la parole. C'est renoncer à la définition mentaliste du signe selon laquelle le signifiant est une image acoustique. C'est détruire le signe en tant qu'unité fondamentale de la langue comme réalité distincte de sa manifestation concrète, la parole³⁵⁰. » (M.Poi. : p. 54)

puis dans le glossaire des *Mémoires d'un linguiste*, à l'article *Langue* :

« Nous stipulons ici que nous réservons ce terme aux instruments de communication doublement articulés et de caractère vocal. Dans le cadre mentaliste saussurien auquel il vaut mieux renoncer (cf. l'aporie, chap. XI, p. 237³⁵¹), langue s'oppose à parole. Un trait phonologique pertinent, comme la sonorité de /b/ en français, fait partie de la structure de la langue tout en manifestant son existence dans la parole. » (M.Mé. : p. 376-377).

On se souvient, par ailleurs, de ce passage du compte-rendu de la publication des notes de Constantin du troisième cours :

« Nous avons droit, page 69, à une définition de “la langue”. L'exécution purement individuelle du processus de communication restera du domaine de “la parole”, la partie sociale et coordinative de ce processus “appréciablement conforme chez tous les individus”, partie “proprement mentale” et “purement psychique” est “la langue”.

³⁵⁰ On retrouve ce passage presque mot pour mot dans *Syntaxe générale* : « Il convient donc de dépasser la conception du signe selon laquelle signifiant et signifié sont mis sur le même plan et rappeler une évidence : celle que le signifiant est là pour manifester le signifié, que le signifié est une fin et le signifiant un moyen. Il n'est pas difficile de saisir pourquoi Saussure n'a jamais présenté le signe dans ces termes. Il était, en fait, prisonnier de sa dichotomie langue-parole. Dire que le signifiant *manifeste* le signifié, c'est le concevoir sur le plan de la parole. C'est renoncer à la définition mentaliste du signe selon laquelle le signifiant est une image acoustique. C'est détruire le signe en tant qu'unité fondamentale d'une “langue” conçue comme réalité distincte de sa manifestation concrète, la parole. » (M.SG : p. 97).

³⁵¹ Voir le deuxième chapitre.

Mais quel besoin avons-nous de cette abstraction, une fois que nous avons pu, par la commutation, retenir ce qui est linguistiquement pertinent dans le processus de communication, y compris les éléments, proprement matériels, qui correspondent aux traits pertinents du phonème ? Les vibrations des cordes vocales qui distinguent le /d/ de *dent* du /t/ de *temps* sont aussi légitimement linguistiques que l’“image acoustique” à quoi on peut vouloir qu’ils correspondent. A ce moment, puisque les éléments distinctifs du discours, qui varient de langue à langue, ne peuvent être écartés, la notion de “la langue” qui devait couvrir chaque langue en particulier n’a plus aucun sens. Chaque langue a son statut personnel et il n’est besoin d’aucune abstraction universaliste à laquelle la rattacher. » (M.Ko. : p. 144)

au terme duquel on retrouve l’accusation de dualisme dont il a été question ci-dessus :

« Cette dernière trace de la conviction philosophique d’une opposition entre l’esprit et la matière, l’“âme” et le “corps”, se voit rejetée aux vieilles lunes et l’essentiel de ce troisième cours tel qu’il transparaît dans le relevé de Constantin est parfaitement caduc. Le refus constant, encore que non explicité, de la notion de pertinence (*l’abstraktive Relevanz* de Karl Bühler), le désir frénétique des premiers phonologues, Troubetzkoy tout comme Jakobson, de rattacher leur doctrine à la tradition saussurienne les ont empêchés de dénoncer l’opposition d’une langue à la parole, même si, dans un premier temps et sans beaucoup de conviction ni de constance, ils ont dénoncé la confusion de la synchronie et du statique.

Seule la linguistique fonctionnelle, qui retient le rôle central des éléments perceptibles dans le processus de communication linguistique, aurait pu, si elle s’était révélée plus convaincante, aboutir au nettoyage définitif des éléments récurrents de la philosophie dualiste et dissocier parfaitement la pratique linguistique des élucubrations “structuralistes” du second demi-siècle. » (M.Ko. : p. 144).

*

* *

Au terme de cette première analyse des textes jakobsoniens et martinettiens, il nous semble donc qu’il faut parler d’incompatibilité fondamentale entre les deux problématiques phonologique et saussurienne : alors que la problématique saussurienne répond au problème de l’existence du son et du sens par une théorisation de celle-ci et se constitue ainsi comme problématique étiologique, la problématique phonologique fait fond sur le donné du son et du sens et se constitue comme analytique. A l’élaboration saussurienne d’un concept répond chez les phonologues l’édification d’un objet. La problématique phonologique apparaît ainsi contre-théorique, dans la mesure même où elle est analytique. Ce caractère se fonde en effet sur l’acceptation d’une définition évidente de la langue, autre forme du donné du son et du sens, qui laisse la langue non-théorisée au profit d’élaborations dès lors nécessairement relatives à un autre objet (la communication). Il comporte en outre la présupposition de l’objet même de l’analyse – la langue, principe d’analyse du donné linguistique et d’édification du rapport son/sens –, la problématique phonologique se constituant ainsi, sur fond de donné du son et du sens, en problématique des rapports son/sens. Conséquemment, la problématique phonologique ne saurait être autre que structurale : au concept saussurien de système, dénué dans la problématique phonologique de toute consistance théorique, se substitue un donné de

la structure, qu'il soit partie intégrante de la définition de la langue comme instrument de communication ou solidaire de la notion de fonction, érigée au rang de principe d'analyse.

A la corrélativité théorique des deux concepts saussuriens de système et de valeur répond donc chez les phonologues un double donné : le donné du son et du sens et du rapport son/sens d'une part, le donné de la structure et de l'appréhension structurale de la langue d'autre part. Mais, au-delà de la phonologie, c'est là, en réalité, définir le structuralisme européen. En effet, comme nous le posions en introduction, la problématique phonologique est fondatrice du structuralisme, dont elle constitue à la fois le germe et l'essence. Aussi fonctionne-t-elle également chez les deux auteurs non phonologues de notre corpus, Benveniste et Hjelmslev.

III. Benveniste et Hjelmslev : problématique phonologique et structuralisme

A. Benveniste : problématique phonologique et « paradigme » structural

L'œuvre de Benveniste fait très peu de place à la phonologie, et la problématique phonologique n'y fait l'objet d'aucune élaboration supplémentaire par rapport aux travaux de Jakobson et de Martinet. Cette problématique n'en est pas moins constitutive du structuralisme benvenistien.

Les quelques passages cités dans l'introduction générale de ce travail témoignent de ce que le structuralisme dans lequel s'inscrit Benveniste est à la fois marqué par la phonologie pragoise et ancré dans la pensée saussurienne, et ainsi de ce que Benveniste ne perçoit pas l'hétérogénéité des deux problématiques phonologique et saussurienne. On se souvient, notamment, du paragraphe « Influence des idées de F. de Saussure » de l'« Aperçu historique » du premier chapitre du tome I de *L'Encyclopédie française*, « Structure générale des faits linguistiques » (1937) :

« La doctrine de F. de SAUSSURE, résumée dans le *Cours de linguistique générale* publié après sa mort, a profondément agi sur le développement des études de linguistique théorique et a marqué, directement ou non, de son empreinte les recherches qui se poursuivent actuellement en différents pays. [...]

La pensée de SAUSSURE, combinée avec l'influence de Baudoin de COURTENAY, est aussi à la source du mouvement original que représente le Cercle linguistique de Prague. Sous l'impulsion de TROUBETZKOY, ce groupement, qui comprend surtout des slavistes, tend à étudier la langue au point de vue synchronique et à mettre au premier plan la notion de "phonologie", c'est-à-dire des sons considérés sous le rapport de leur fonction dans la langue. Ils posent donc un système phonologique, à l'intérieur duquel s'établissent des oppositions et des corrélations toujours plus précises et complexes, et qui est susceptible de s'étendre à la morphologie, à la syntaxe et à la lexicographie. Dans une recherche ainsi conçue, les rapports des langues prennent un sens nouveau, et l'effort du linguiste dégagera des communautés structurelles plutôt que des relations génétiques. En outre, la place essentielle accordée à la notion de fonction dans la langue conduit à y admettre une certaine finalité. Enfin, de par ses principes, la phonologie vise à formuler des lois valables universellement. D'ores et déjà, ce mouvement s'est donné une terminologie et une méthode propres et poursuit par des voies indépendantes l'élaboration d'une doctrine qui doit embrasser l'ensemble des moyens d'expression. » (B.Ap. : p. 1.32-2)

ainsi que de ce passage de « Saussure après un demi-siècle » (1963) :

« [...] Aujourd'hui des exégètes scrupuleux s'emploient à la tâche nécessaire de restaurer dans leur teneur exacte les leçons de Saussure en s'aidant de tous les matériaux qu'ils ont pu retrouver. Grâce à leurs soins nous aurons une édition critique du *Cours de linguistique générale*, qui non seulement nous rendra une image fidèle de cet enseignement transmis sous sa forme orale, mais qui permettra de fixer avec rigueur la terminologie saussurienne.

Cette doctrine informe en effet, d'une manière ou d'une autre, toute la linguistique théorique de notre temps. L'action qu'elle a exercée s'est trouvée accrue par l'effet de convergence entre les idées saussuriennes et celles d'autres théoriciens. Ainsi en Russie, Baudoin de Courtenay et son disciple Kruszewski proposaient alors, de manière

indépendante, une nouvelle conception du phonème. Ils distinguaient la fonction linguistique du phonème de sa réalisation articulatoire. Cet enseignement rejoignait en somme, sur une plus petite échelle, la distinction saussurienne entre langue et parole³⁵², et assignait au phonème une valeur différentielle. C'était le premier germe de ce qui s'est développé en une discipline nouvelle, la phonologie, théorie des fonctions distinctives des phonèmes, théorie des structures de leurs relations. Quand ils l'ont fondée, N. Troubetzkoy et R. Jakobson ont expressément reconnu en Saussure comme en Baudoin de Courtenay leurs précurseurs.

La tendance structuraliste qui s'affirme dès 1928, et qui devait ensuite être mise au premier plan, prend ainsi ses origines chez Saussure. Bien que celui-ci n'ait jamais employé en un sens doctrinal le terme "structure" (terme qui d'ailleurs, pour avoir servi d'enseigne à des mouvements très différents, a fini par se vider de tout contenu précis), la filiation est certaine de Saussure à tous ceux qui cherchent dans la relation des phonèmes entre eux le modèle de la structure générale des systèmes linguistiques. » (B.Sau. : p. 42).

Il faut noter, en outre, cet autre passage de « Saussure après un demi-siècle », où Benveniste, tout comme Jakobson mais d'une manière différente – non plus selon la distinction synchronie/diachronie, mais dans le cadre d'une distinction entre système et substance –, fait du phonème du *Mémoire* une anticipation du phonème des phonologues :

« Mais même en 1903, c'est-à-dire vingt-cinq ans après, on ne pouvait encore savoir tout ce que contenait d'intuitions divinatoires le *Mémoire* de 1878. En voici un exemple éclatant. Saussure avait discerné que le système vocalique de l'indo-européen contenait plusieurs *a*. Au regard de la pure connaissance, les différents *a* de l'indo-européen sont des objets aussi importants que les particules fondamentales en physique nucléaire. Or l'un de ces *a* avait la singulière propriété de se comporter autrement que ses deux congénères vocaliques. Bien des découvertes ont commencé par une observation semblable, un désaccord dans un système, une perturbation dans un champ, un mouvement anormal dans une orbite. Saussure caractérise cet *a* par deux traits spécifiques. D'une part, il n'est parent ni de *e* ni de *o* ; de l'autre il est coefficient sonantique, c'est-à-dire qu'il est susceptible de jouer le même rôle double, vocalique et consonantique, que les nasales ou les liquides, et qu'il se combine avec des voyelles. Notons que Saussure en parle comme d'un phonème, et non comme d'un son ou d'une articulation. Il ne nous dit pas comment se prononçait ce phonème, de quel son il pouvait se rapprocher dans tel système observable ; ni même si c'était une voyelle ou une consonne. La substance phonique n'est pas considérée. Nous sommes en présence d'une unité algébrique, un terme du système, ce qu'il appellera plus tard une entité distinctive et oppositive. » (B.Sau. : p. 35-36).

Le phonème du *Mémoire* apparaît en effet à certains égards comme une entité purement relative, oppositive, négative, comme en témoigne ce passage des notes de Riedlinger du premier cours, qui constitue la source du développement du *Cours de linguistique générale* relatif au caractère incorporel du signifiant³⁵³ :

³⁵² On lira de même dans « Structuralisme et linguistique » (1968) : « Néanmoins, Sapir aussi a retrouvé certaines notions essentielles comme la distinction entre les phonèmes et les sons, quelque chose qui correspond à peu près à la distinction saussurienne entre la langue et la parole. » (B.SL : p. 15-16). C'est là, en effet, la conception troubetzkoyenne de la distinction phonétique/phonologie, exposée dans les premières pages des *Principes de phonologie*, et qui sera rejetée non seulement par Martinet (voir *supra* et *infra*) mais également par Jakobson (voir *infra*).

³⁵³ Voir Saussure (1972) : p. 164-165, partiellement cité *supra* et cité *infra*, et Saussure (1967) : p. 267-268.

« On est tenté de croire <en général> les reconstructions beaucoup moins sûres qu'elles ne <le> sont ; <deux faits font présumer une certitude assez grande dans la reconstruction> : <1> tout mot est composé d'éléments phoniques dont le nombre est parfaitement limité <qui ne sont pas en un ordre indéfini> ; 2) il ne se présentera pas qu'on ait quatre ou cinq éléments qui ne reviennent pas au moins une douzaine de fois dans une langue ; sans quitter les langues historiques il n'y a pas une série <d'éléments> qui apparaissent comme des raretés. <La véritable manière de se représenter les> éléments phoniques d'une langue <ce n'est pas de les considérer> comme des sons ayant une valeur absolue, mais <avec une valeur purement> oppositive, relative, négative. Il n'est donc pas d'une extrême importance pour la langue de savoir si le "ch" se prononce mouillé (*Kirche*, *auch*) ; il est différent de tout autre, voilà l'essentiel pour chaque élément d'une langue même moderne et je pourrais écrire les mots en désignant les unités phoniques par des chiffres <dont la valeur serait fixée.> Il en résulte une relative latitude pour la prononciation des langues que nous avons sous les yeux. Ainsi en français, l'*r* doit être grasseyé, ce qui n'empêche pas beaucoup de personnes de le rouler ; <la langue cependant a ce qu'elle demande !> *r* serait mieux désigné par un numéro, par exemple 13 : la langue ne demande que la différence ; <elle> exige moins qu'on le croit que la qualité du son soit invariable. Pour *Kirche* il est vrai que la latitude est moindre parce que je puis tomber sur le *sch* (*Kirsche*) et retirer ainsi à la langue un élément dont elle a besoin (13 = 21 !).

Dans cette constatation, il faudrait aller beaucoup plus loin et considérer toute valeur de la langue comme oppositive, et non comme positive, absolue. Pour la reconstruction, pourvu que nous reproduisions les différences, il n'est pas d'une importance énorme de tomber sur la valeur absolue d'un phonème (*r* roulé ou grasseyé !) ; il sera infiniment plus grave de ne pas distinguer deux éléments phoniques voisins. Si la langue n'est pas si exigeante, le linguiste peut l'être encore moins : quand on aura déterminé le nombre des éléments phoniques on pourra écrire le système algébriquement. Nous pouvons <donc> user de latitude <dans nos reconstructions, mais cette latitude est> fixée par les valeurs <que la langue> a prise comme étant en opposition. Il n'y aura par exemple point de latitude pour *t* du côté de *t'* (mouillé) :

<i>t</i>	<i>t'</i>
----------	-----------

mais peut-être du côté de *th* (aspiré). » (Saussure, 1996 : p. 116-117).

Il n'en est pas pour autant une « entité distinctive et oppositive » – expression éminemment non saussurienne –, entité qui serait quant à elle phonologique et non pas linguistique : le système algébrique dont parle ici Saussure renvoie moins, en tant que tel, au système phonologique de la langue envisagée qu'à la manière dont, d'un point de vue linguistique, il faut se représenter celui-ci dans la mesure où cette langue est une langue. Il ne s'agit pas, autrement dit, de phonèmes, mais d'éléments irréductibles du signifiant³⁵⁴.

Benveniste donne par ailleurs, en 1958, un compte-rendu globalement approuvé d'*Économie des changements phonétiques*³⁵⁵, dont, comme nous le verrons, il reprend à son compte certains principes. Ses textes contiennent en outre quelques allusions et emprunts aux travaux phonologiques³⁵⁶, qui, bien que parfois dépourvus de rigueur³⁵⁷, témoignent du

³⁵⁴ Voir aussi *supra* la note 11, et *infra*.

³⁵⁵ Voir B.Mar., et notamment B.Mar. : p. 43-44.

³⁵⁶ Il est ainsi question, dans « Répartition des consonnes et phonologie du mot » (1939), de « neutralisation » (voir B.Rép. : p. 27, 28 et 30), de « rendement phonologique » d'une opposition : « En somme, le rendement phonologique des oppositions de sonorité est en finale à peu près nul » (B.Rép. : p. 28), de « valeur de discrimination phonologique » : « Il s'ensuit que la confusion de *r* et *l* au profit de *r* en indo-iranien témoigne

d'un état où les liquides étaient faiblement différenciées et n'avaient pas encore – ou n'avaient pas en toute position – une valeur de discrimination phonologique » (B.Rép. : p. 33), ainsi que d'« opposition phonologique » et de « phonème » par opposition à des « variantes combinatoires » : « Il est entendu que *z* n'est en grec, comme en indo-européen, qu'une variante combinatoire de *s* ; de là vient que le grec ne connaît pas, comme le slave, d'opposition phonologique entre *sm* et *zm*. » (B.Rép. : p. 31), « [...] ce n'est que tardivement et dans quelques régions que *d* et *r* se différencient en phonèmes. » (B.Rép. : p. 34), « En malayo-polynésien, *r*, *l*, *d* sont les représentations variables d'un phonème unique ; les trois sons se présentent dans des correspondances qui attestent un seul phonème commun » (M.Rép. : p. 34). Benveniste distingue par ailleurs dans ce texte entre phonologie et morphologie, renvoyant pour cette distinction à l'ouvrage de Martinet, *La Phonologie du mot en danois* : « La finale du mot ne coïncide pas avec celle du morphème. Il s'agit donc, non de véritables groupes consonantiques, mais de combinaisons dues à des nécessités morphologiques. Il en résulte que le latin ne connaît en finale aucun groupe phonologique de plus de deux consonnes. » (M.Rép. : p. 29), et dans une note dont l'appel se situe après « morphème » : « Cf. la discussion de principe pour le danois chez A. Martinet, *Phonologie du mot en danois*, p. 60 sq. » (B.Rép. : p. 29, note 1). Quant aux autres textes, on y relève notamment les notions de rôle phonologique : « [...] le ton indo-européen garde un rôle discriminatoire et phonologique » (B.VIE1 : p. 282), de neutralisation et d'opposition phonématique : « Si l'on choisit une portion déterminée de la chaîne parlée, on peut étudier les "rapports" sous l'aspect des phénomènes de "jonction", ce qui comprend d'une part les faits de "neutralisation", donc les oppositions phonématiques, d'autre part la délimitation formelle des unités de plusieurs niveaux depuis l'unité de phrase jusqu'à l'unité de "mot". » (B.Sig. : p. 94), de système phonologique : « Cependant il ne suffit pas de constater la présence des deux liquides en indo-européen. On sait que tous les phonèmes d'une langue n'apparaissent pas en n'importe quelle position. Pour chaque phonème certaines positions sont admises, d'autres exclues. En grec on ne peut terminer un mot que par les consonnes *-n*, *-r* ou *-s*, avec la seule exception de la négation *ou(k)*. Il y a ainsi dans chaque langue un registre de possibilités et d'impossibilités qui caractérisent l'emploi de son système phonologique. » (B.VIE2 : p. 12-13), de valeur fonctionnelle au sens d'utilisation fonctionnelle : « Le système commun possède bien deux phonèmes *r* et *l*, avec valeur fonctionnelle d'ailleurs inégale : *r*, en général, est d'emploi plus fréquent, plus varié que *l*. » (B.VIE2 : p. 12), enfin de phonème au sens d'unité fonctionnelle et systématique : « Le *e* ossète n'est pas un phonème, mais une voyelle démarcative. » (B.ELO : p. 99), « Dans d'autres cas, *l* et *r* ont l'air d'apparaître matériellement dans la langue, mais ne répondent pas pour autant à deux phonèmes distincts. En français on ne peut pas confondre *roi* et *loi*, car *r* et *l* sont bien deux phonèmes différents dont chacun a sa réalité au sein du système phonologique. » (B.VIE2 : p. 12). Voir également, pour la notion de neutralisation, dans « Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin » (1962) : « L'opposition nominatif : accusatif, fondamentale dans le syntagme verbal, est neutralisée formellement et syntaxiquement dans le génitif déterminant nominal. Mais elle se reflète dans la distinction logico-sémantique du "génitif subjectif" et du "génitif objectif". » (B.Gén. : p. 147).

³⁵⁷ En particulier, la notion benvenistienne de phonème semble parfois osciller entre phonétique et phonologie, comme en témoignent ces deux passages de « Répartition des consonnes et phonologie du mot » : « On raisonne d'habitude comme si les deux liquides *r* et *l* devaient trouver place dans tout système phonique et appartenir aux éléments constitutifs du langage humain. Un examen même sommaire des diverses langues montre qu'il n'en est rien : ni *r* ni *l* ne sont absolument nécessaires ; des langues peuvent n'avoir que l'une des deux liquides, ou même n'en avoir aucune, ou encore ne les employer que sous condition. » (B.Rép. : p. 32) « A tous égards, la liquide montre un caractère curieusement ambigu : c'est la seule consonne dont l'apparition à l'initiale du mot soit fréquemment soumise à restrictions ; la seule, avec *s*, qui soit susceptible de diversifier, sans les alourdir, les groupes consonantiques ; la seule qui, dans la prosodie des anciennes langues indo-européennes, ne fasse pas position, après une occlusive. On souhaite, par ces brèves remarques, attirer l'attention sur un phonème dont la nature, la fréquence et les conditions d'emploi mériteraient une étude détaillée. » (B.Rép. : p. 35), ainsi que l'objet même du texte où il s'agit de comparer la répartition des phonèmes consonantiques dans les mots latins et grecs, phonèmes dès lors « transsystémiques ». Benveniste parle d'ailleurs de « phonétisme », bien qu'il s'agisse de méthode phonologique : « Dans l'ensemble des problèmes que rencontre la description phonologique d'une langue donnée, un intérêt spécial s'attache à la répartition des phonèmes dans le mot. Bien que tous les traits du phonétisme se tiennent et se conditionnent, on peut sans grave inconvénient, à condition de ne viser qu'à une étude provisoire, se limiter, comme on le fera ici, aux consonnes, et particulièrement aux deux positions, initiale et finale, que ces consonnes occupent dans le mot. En outre, il peut être utile de ne pas restreindre aux langues vivantes, qui en sont le terrain d'élection, l'application de la méthode phonologique. Les désavantages évidents d'un état de langue disparu ne doivent pas faire obstacle à l'utilisation au moins partielle des faits livrés par une tradition riche et précise. C'est pourquoi nous fixons délibérément pour objet à cette étude, dans les limites prévues, la confrontation systématique des consonantismes latin et grec. Dans une pareille recherche, on tiendra en considération deux ordres de phénomènes : ceux qui réalisent des tendances propres à une langue ou à une

fonctionnement, chez Benveniste, de la problématique phonologique *d'intégration de la phonie à la langue, ou plus exactement d'appréhension structurale* – donc linguistique – des faits phoniques, lisible par exemple dans ce passage de la nécrologie de Joseph Vendryes où l'étude phonologique est présentée comme une composante de la description des langues :

« On discerne aujourd'hui, mieux qu'il n'était possible alors, que le problème préliminaire est celui de la description et des termes en lesquels on la formulera. De ces difficultés la linguistique a pris aujourd'hui une si vive conscience qu'on a pu craindre, tout à l'opposé, qu'elle ne pût jamais surmonter les questions de procédure. En tout cas si quelque accord apparaît au terme de ces débats, c'est tout au plus sur les unités élémentaires, non signifiantes, et non sur des catégories grammaticales, bien moins encore sur la possibilité de hiérarchiser les langues selon ces catégories. » (B.Ven. : p. 5).

De fait, comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre suivant, la théorie benvenistienne de la langue postule l'existence d'un niveau phonologique³⁵⁸. Il est ainsi

aire linguistique et ceux qui résultent de nécessités ou de particularités inhérentes à tout phonétisme. » (B.Rép. : p. 27). Il sera de même question, dans les « Etudes sur la phonétique et l'étymologie de l'ossète » (1956), d'une part de fonction distinctive et de variantes, et d'autre part de phonétisme : « Mais dans une description synchronique de l'ossète, on aura à rechercher la *fonction* des glottalisées dans le phonétisme. Il me semble que jamais aucune glottalisée n'a fonction distinctive ; en général ce ne sont que des variantes d'autres séries phonémiques. Ici *k'urf* a pris la place de **γurf* attendu. Le *k'* est donc la variante dévoisée de *γ*. » (B.Os. : p. 39, note 3). Il est notable, dans cette perspective, que Benveniste, dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954), postule une certaine unité des différents mouvements phonologiques : « Certaines convergences rapprochaient des théories indépendantes. Quand par exemple Sapir mettait en lumière la réalité psychologique des phonèmes, il retrouvait pour son compte une notion que Troubetzkoy et Jakobson s'employaient de leur côté à instaurer. » (B.Ten. : p. 4). L'important, en effet, pour Benveniste, est le rôle de la phonologie dans le « renouveau éclatant des vues théoriques et des affirmations doctrinales » (B.Ten. : p. 4), bien plutôt que la spécificité d'une élaboration théorique. Comme en témoigne cette remarque du compte rendu d'*Économie des changements phonétiques*, Benveniste s'inscrit dans un « paradigme » structuraliste : « La préoccupation d'une pratique à enseigner est peut-être en partie responsable d'un autre caractère du livre : c'est le tour ouvertement ou implicitement polémique de nombreux développements. Les discussions de doctrines sont trop souvent réduites à des qualifications d'école, et l'on voit l'auteur prodiguer ses attaques contre les "binaristes" (p. 73 sq. et souvent ailleurs), les "bloomfieldiens" (p. 14-15, 22), les "glossématises" (p. 33-4), les "structuralistes" (p. 1, 63), donnant l'impression qu'il cherche à s'isoler, alors qu'une grande partie de ce qu'il enseigne serait probablement admise par les tenants d'autres tendances. » (B.Mar. : p. 45). Voir aussi B.Dév. : p. 24, cité ci-dessous.

³⁵⁸ Si, comme nous l'avons vu dans la note précédente, Benveniste ne distingue pas toujours clairement entre phonétique et phonologie, ses premiers textes font par ailleurs montre d'une certaine indistinction des niveaux phonologique et morphologique, la valeur phonologique se doublant d'une valeur morphologique ou d'autres types de valeur : « Cette mobilité même est la preuve que **-t* n'est pas un "morphème" (en valeur phonologique) et qu'il sert seulement d'appui occasionnel à certaines finales consonantiques. » (B.Or. : p. 30), « Les premières [voyelles] sont de nature purement phonétique ; les secondes ont valeur morphologique. » (B.Or. : p. 149), « Dans *τομός*, le *-o-* est un morphème ; dans *τόμος*, c'est une addition sans valeur fonctionnelle. » (B.Or. : p. 172), « Qu'il soit élargissement radical, suffixe de présent ou caractéristique temporelle, l'élément **-dh-* manifeste avec une telle constance sa valeur fonctionnelle qu'il ne peut l'avoir acquise en grec. » (B.Or. : p. 197), « Le groupe *ml-* appelle la même observation ; en dehors de quelques mots étrangers ou "vulgaires", on ne le constate que dans *blandus* où, vu le sens, il assume peut-être une valeur expressive. » (B.Rép. : p. 28), « *γδ-* a valeur imitative » (B.Rép. : p. 30), « Entre *r-* et *l-* se révèle ainsi une discordance curieuse, et qui reparaît en quelque mesure, mais inversée, en fin de mot : c'est *-r* qui joue le rôle le plus important en finale indo-européenne ; car *-r* a une fonction morphologique (formes verbales impersonnelles en *-r*, formations nominales en *-r*), alors que *-l* a un champ restreint. A date historique même, *-l* n'a qu'une faible extension ; le hittite seul offre des finales morphématiques (noms de genre inanimé du type *šarnikzēl*). Il s'ensuit que la confusion de *r* et *l* au profit de *r* en indo-iranien témoigne d'un état où les liquides étaient faiblement différenciées et n'avaient pas encore – ou n'avaient pas en toute position – une valeur de discrimination phonologique : les alternances du

question, dans « “Structure” en linguistique » (1962), de « signes articulés » (B.SEL : p. 98), et Benveniste précisait, dans « [Signe et système dans la langue] » (1959) :

« [...] la langue est décomposable en éléments distinctifs de nombre toujours limité et assez réduit.

[...]

Parler du “système” d’une langue, c’est affirmer qu’elle est articulée, c’est-à-dire qu’elle est construite à l’aide d’un petit nombre de distinctions minimales qui produisent par leurs combinaisons un très grand nombre de “signes”. Là est le fondement du système. » (B.Sig. : p. 94-95).

Deux autres textes de 1962, « Les niveaux de l’analyse linguistique » et « Coup d’œil sur le développement de la linguistique », mettent en place une représentation de la langue dont la notion de système phonologique est un élément essentiel. Cette notion y renvoie d’une part au « fondement du système » – expression cependant ambivalente, qui peut renvoyer aux deux pôles –, et d’autre part à un type d’unités obtenu dans le cadre d’une analyse dont la langue, comme chez les phonologues, est l’outil. Au « fondement du système » répondent, dans « Les niveaux de l’analyse linguistique », les « deux niveaux inférieurs de l’analyse, celui des entités segmentables minimales, les phonèmes, le niveau *phonématique*, et celui des traits distinctifs, que nous proposons d’appeler *mérismes* (gr. *merisma*, *-atos*, “délimitation”), le niveau *mérismatique*. » (B.Niv. : p. 121). On lit en outre dans « Coup d’œil sur le développement de la linguistique » :

« Tous les moments essentiels de la langue ont un caractère discontinu et mettent en jeu des unités discrètes. On peut dire que la langue se caractérise moins par ce qu’elle exprime que par ce qu’elle distingue à tous les niveaux :

– distinction des lexèmes permettant de dresser l’inventaire des notions désignées ;

suffixe des noms d’agent *-ter* : *-tel* (hittite, slave) le prouvent déjà. Aujourd’hui encore, les langues indo-aryennes montrent une prédominance nette de *r* sur *l*. C’est sur une partie seulement de l’aire indo-européenne que *r* et *l* se sont différenciés en phonèmes autonomes. » (B.Rép. : p. 33), « Dans la description du takelma, un long paragraphe (p. 59-62) est consacré au “vowel-ablaut” à valeur morphologique. » (B.Cla. : p. 109), « Il semble que la distinction de timbre *e* : *u* ait eu valeur morphologique, dans un état très ancien de la flexion pronominale indo-européenne, pour réaliser l’opposition du cas sujet au cas objet. » (B.Fle. : p. 73), « Il semble que la distinction de timbre *e* : *u* ait eu valeur morphologique, dans un état très ancien de la flexion pronominale indo-européenne, pour réaliser l’opposition du cas sujet au cas objet. » (B.HIE : p. 73). La notion de morphonologie, également empruntée aux phonologues, est liée, chez Benveniste, à une clarification de cette indistinction, clarification que suppose par ailleurs la notion de niveau phonologique de la structure linguistique. On lit ainsi dans « [Signe et système dans la langue] » : « Le même souci de prévenir les confusions doit nous conduire à refuser absolument toute assimilation du “signe linguistique” avec une unité d’un ordre différent comme le phonème.

Les phonèmes sont les éléments constitutifs du signe, les discriminateurs du signe, mais, ne portant pas de signification, ils doivent en être distingués. La différence des deux plans se voit dans les alternances “morphonématiques” où le paradigme des classes de signes se définit par les variations des phonèmes. » (B.Sig. : p. 93). Benveniste mettra d’ailleurs en place, dans « La forme et le sens dans le langage » (1966), un niveau sémiotique intermédiaire entre le niveau phonématique – à propos duquel il est à nouveau question d’« analyse phonétique » (B.FSL : p. 220) – et chacun des différents niveaux relatifs aux signes, le niveau de la « structure phonématique du signifiant » (B.FSL : p. 220) ou des « composants formels de signifiants » (B.FSL : p. 221). Cette indistinction initiale entre morphologie et phonologie témoigne de la profonde détermination de la problématique phonologique par la problématique des rapports son/sens. Les phonologues en viendront d’ailleurs inversement à postuler la possibilité d’une transcendance de la double articulation (voir *infra*). Pour la notion de morphonologie, voir également B.Par. : p. 19, et B.ELO : p. 85.

- distinction des morphèmes fournissant l'inventaire des classes et sous-classes formelles ;
 - distinction des phonèmes donnant l'inventaire des distinctions phonologiques non significatives ;
 - distinction des “mérismes” ou traits qui ordonnent les phonèmes en classes. »
- (B.Dév. : p. 23).

Ces distinctions constitutives de la langue sont liées au sens ou à la fonction des unités qui, tout comme chez les phonologues, fait figure de principe d'analyse du donné linguistique. On lisait en effet dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) :

« Partant de l'expression linguistique native, on procède par voie d'analyse à une décomposition stricte de chaque énoncé en ses éléments, puis par analyses successives à une décomposition de chaque élément en unités toujours plus simples. Cette opération aura pour but de dégager les unités *distinctives* de la langue, et il y a déjà ici un changement radical de la méthode. Alors qu'autrefois l'objectivité consistait dans l'acceptation intégrale du donné, ce qui entraînait à la fois l'admission de la norme graphique pour les langues écrites et l'enregistrement minutieux de tous les détails articulatoires pour les textes oraux, on s'attache aujourd'hui à identifier les éléments en tant qu'ils sont distinctifs à tous les niveaux de l'analyse. Pour les reconnaître, ce qui n'est en aucun cas une tâche aisée, on s'éclaire de ce principe qu'il n'y a dans une langue que des différences, que la langue met en œuvre un ensemble de procédés discriminatoires. On ne dégage que les traits pourvus de valeur significative en écartant, après les avoir spécifiés, ceux qui ne représentent que des variantes. Une grande simplification est opérée désormais, et il devient alors possible de reconnaître l'organisation interne et les lois d'agencement de ces traits formels. Chaque phonème ou morphème devient relatif à chacun des autres, en ce qu'il en est à la fois différent et solidaire ; chacun délimite les autres qui le délimitent à leur tour, distinctivité et solidarité étant des conditions connexes. Ces éléments s'ordonnent en séries et montrent dans chaque langue des arrangements particuliers. C'est une structure, dont chaque pièce reçoit sa raison d'être de l'ensemble qu'elle sert à composer. » (B.Ten. : p. 8).

Ce passage témoigne du caractère analytique de la perspective benvenistienne et l'on y retrouve quelque chose de l'opposition martinettienne entre réalité physique (« acceptation intégrale du donné ») et réalité linguistique (« on s'attache aujourd'hui à identifier les éléments en tant qu'ils sont distinctifs à tous les niveaux de l'analyse »)³⁵⁹. Le principe d'analyse, comme chez Jakobson et Martinet, est le sens ou la fonction – la « valeur significative » –, c'est-à-dire aussi bien, comme en témoigne le retournement de « ce principe qu'il n'y a dans une langue que des différences » en « la langue met en œuvre un ensemble de procédés discriminatoires », la langue elle-même. Enfin, comme chez les phonologues également, la valeur devenue fonction ou distinctivité est posée comme solidaire des notions de système et de solidarité. La notion de distinctivité est donnée comme opérative à tous les

³⁵⁹ S'opposent d'ailleurs, dans « Sémiologie de la langue » (1969), deux types d'identités : « Deux systèmes peuvent avoir un même signe en commun sans qu'il en résulte synonymie ni redondance, c'est-à-dire que l'identité substantielle d'un signe ne compte pas, mais seulement sa différence fonctionnelle. Le rouge du système binaire de signalisation routière n'a rien de commun avec le rouge du drapeau tricolore, ni le blanc de ce drapeau avec le blanc du deuil en Chine. La valeur d'un signe se définit seulement dans le système qui l'intègre. Il n'y a pas de signe trans-systématique. » (B.Sé. : p. 53).

niveaux de la langue³⁶⁰ et l'on peut parler, de ce point de vue, bien que la linguistique benvenistienne ne se soit pas constituée comme phonologie, d'extension de la problématique phonologique à l'ensemble de la linguistique. On lit ainsi dans « Structuralisme et linguistique » (1968) :

« Il s'est agi avant tout de montrer dans les éléments matériels de la langue et, dans une certaine mesure, au-dessus, dans les éléments signifiants, deux choses, les deux données fondamentales en toute considération structurale de la langue. D'abord, les pièces du jeu et ensuite les relations entre ces pièces. Mais il n'est pas facile du tout, même pour commencer, d'identifier les pièces du jeu. Prenons les éléments non signifiants de la langue, les sons. Quels sont les sons d'une langue donnée ? Non pas du langage en général, la question ne peut pas se poser, mais d'une langue donnée ; ça veut dire quels sont les sons qui ont une valeur distinctive ; qui servent à manifester les différences de sens ? Et quels sont les sons qui, quoique existant matériellement dans la langue, ne comptent pas comme distinctifs mais seulement comme variantes ou approximations des sons fondamentaux ? On constate que les sons fondamentaux sont toujours en nombre réduit, il n'y en a jamais moins de 20, et il n'y en a jamais plus de 60 ou guère plus. Ce ne sont pas là des variations énormes et pourquoi ? En tout cas quand on étudie une langue, il faut arriver à déterminer quels sont les sons distinctifs. Ainsi, qu'en français on prononce *pauvre* ou *povre*, ça n'a aucune importance ; c'est simplement une question d'origine locale, n'est-ce pas, mais qui ne crée pas de différence de sens. Mais il y a des langues où cette différence, ou quelque chose de comparable à celle entre *pauvre* et *povre*, donnerait deux mots totalement différents. Et c'est la preuve que dans ce cas la distinction *ó* et *ò* en français ne compte pas, tandis que dans d'autres langues elle serait distinctive.

P. D. – *Et cependant si, en français, vous dites pôle et Paul, là elle compte ?*

E. B. – Bien entendu, comme entre *saute* et *sotte* et par conséquent, c'est une distinction à reconnaître comme phonologique, mais dans des conditions qui sont à déterminer. Nous avons *pó* en français, qu'il s'agisse de la peau, d'un pot, peu importe, mais il n'existe pas de *po* avec un *o* ouvert, simplement parce que les conditions d'articulation du français exigent que l'*o* final d'un monosyllabe soit fermé et non ouvert, tandis que *marchai* et *marchais* ont deux phonèmes différents parce qu'ils différencient deux temps du verbe. Vous voyez que c'est complexe. De proche en proche, c'est toute la langue qu'il faut étudier très attentivement pour discerner ce qui est phonème et ce qui est variante. Voilà le niveau non signifiant, en ce sens qu'il s'agit simplement des sons. Il y a un niveau au-dessus où l'on aborde le même problème sous des aspects beaucoup plus difficiles, quand les éléments sont les signifiants ou les portions de signifiants et ainsi de suite. Par conséquent, voilà la première considération : reconnaître les termes constitutifs du jeu. » (B.SL : p. 16-17).

³⁶⁰ Aussi la notion benvenistienne d'unité distinctive est-elle une notion linguistique, et non seulement phonologique : elle est à entendre comme un synonyme – une réélaboration – de celle d'unité différentielle ou oppositive, à consonance saussurienne. Voir notamment, dans « [Signe et système dans la langue] » : « Je crains que la position du problème du "signe linguistique" ne soit obscurcie par un grave malentendu. On ne peut donner d'autre définition du signe linguistique que celle de l'unité signifiant + signifié. Mais ces unités ne se définissent que comme distinctives et oppositives ; elles relèvent exclusivement du plan de la langue comme système articulé. C'est dans chaque langue qu'on doit les dégager, les caractériser, les hiérarchiser. » (B.Sig. : p. 92), dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968) : « C'est donc, dans une série qu'on appelle *paradigme*, une forme que je choisis, et ainsi pour chaque portion d'un énoncé qui se constitue en *syntagme*. Vous avez là le principe et la clef de ce qu'on appelle la structure. Pour y atteindre, il faut : 1° isoler les éléments distinctifs d'un ensemble fini ; 2° établir les lois de combinaison de ces éléments. » (B.His. : p. 32-33), et dans « Structure de la langue et structure de la société » (1968) : « La base de la structure linguistique est composée d'unités distinctives, et ces unités se définissent par quatre caractères : elles sont des unités discrètes, elles sont en nombre fini, elles sont combinables et elles sont hiérarchisées. » (B.So. : p. 93).

Dans « Les niveaux de l'analyse linguistique », en revanche, si le sens est présenté comme un principe d'analyse commun aux différents niveaux de la structure linguistique, le propos semble mettre en exergue la démarche inverse d'extension du principe du sens au niveau phonologique :

« Le *sens* est en effet la condition fondamentale que doit remplir toute unité de tout niveau pour obtenir statut linguistique. Nous disons bien de tout niveau : le phonème n'a de valeur que comme discriminateur de signes linguistiques, et le trait distinctif, à son tour, comme discriminateur des phonèmes. La langue ne pourrait fonctionner autrement. Toutes les opérations qu'on doit pratiquer au sein de cette chaîne supposent la même condition. [...] Plutôt que de biaiser avec le "sens" et d'imaginer des procédés compliqués – et inopérants – pour le laisser hors de jeu en retenant seulement les traits formels, mieux vaut reconnaître franchement qu'il est une condition indispensable de l'analyse linguistique.

Il faut seulement voir comment le sens intervient dans nos démarches et de quel niveau d'analyse il relève. » (B.Niv. : p. 122).

C'est là, précisément, ce nous semble, l'enjeu de la reconnaissance et de l'appropriation par Benveniste du « paradigme » structuraliste : une inscription dans la problématique phonologique en tant qu'elle est une problématique analytique d'édification de la structure et de construction du rapport son/sens, autrement dit l'adoption d'un mode d'appréhension de la langue, qui en tant que telle n'implique pas de réelle appropriation de la théorie phonologique. Pour Benveniste, celle-ci fait figure de bien commun.

La linguistique benvenistienne, tout comme celle des phonologues, se constitue ainsi comme une linguistique descriptive fondée sur une appréhension structurale de la langue³⁶¹, dans le cadre de la problématique des rapports son/sens, où au donné du son et du sens répond

³⁶¹ Celle-ci, outre la construction de la structure linguistique, détermine par ailleurs une sémantique structurale, dont la phonologie, à nouveau, constitue le modèle. On lit ainsi dans « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954) : « Le lecteur averti discernera sans doute dans la démarche suivie ici les mêmes préoccupations qui se font jour dans d'autres parties de la linguistique actuelle, et même certaines analogies dans l'objet de la recherche. Les considérations qui précèdent tournent autour d'une même question, qui est l'identification des traits distinctifs par opposition aux variantes : comment définir la distribution et les capacités combinatoires d'un "sens" ; comment un sens tenu pour différent d'un autre peut ne représenter qu'une de ses variantes ; comment la variante d'un sens se "sémantise" à son tour et devient unité distincte, tous problèmes qui se transposeraient immédiatement en termes de phonémique. Mais les notions sémantiques, beaucoup plus complexes, plus difficiles à objectiver et surtout à formaliser, étant engagées dans la "substance" extra-linguistique, appellent d'abord une description des emplois qui seuls permettent de définir un sens. » (B.Rec. : p. 307). C'est une telle sémantique structurale qu'envisagent les participants de la Conférence européenne de sémantique de 1951, comme en témoignent, par exemple, ces deux interventions de Benveniste : « M. DEVOTO – [...] Il correspondrait mieux à nos buts d'adopter cette formule saussurienne avec une suppression : – tous les mots se limitent réciproquement –.

M. FREI – Il faudrait dire : tous les signifiés, ou tous les signifiants.

M. BENVENISTE – Nous considérons ici le signifié. Pour le signifiant, c'est la base même de la théorie du phonème. » (B.Ac. : p. 4), « M. BENVENISTE – Nous sommes tous d'accord pour reconnaître quelle que soit la procédure employée soit en termes d'analyse phonématique stricte, soit en introduisant également la considération de l'analyse, de toutes manières, dis-je, nous serons d'accord pour reconnaître qu'il y a analyse possible en termes de division, quelles que soient exactement les limites de ces divisions.

La question est de savoir ici si nous avons un parallélisme possible dans l'analyse du signifié. » (B.Ac. : p. 49). C'est là un autre aspect de la problématique structurale – tout particulièrement caractéristique de la problématique hjelmslevienne (voir ci-dessous) –, dont, comme nous le verrons *infra*, l'articulation avec la construction du rapport son/sens n'est pas sans poser problème.

un donné de la structure. Benveniste écrit ainsi dans « Coup d’œil sur le développement de la linguistique » (1962) :

« En isolant dans le donné linguistique des segments de nature et d’étendue variable, on recense des unités de plusieurs types ; on est amené à les caractériser par des niveaux distincts dont chacun est à décrire en termes adéquats. De là un grand développement de la technique et de la terminologie de l’analyse, car toutes les démarches doivent être explicites.

[...]

L’approche descriptive, la conscience du système, le souci de pousser l’analyse jusqu’aux unités élémentaires, le choix explicite des procédures sont autant de traits qui caractérisent les travaux linguistiques modernes. Certes dans la pratique il y a de nombreuses divergences, des conflits d’école, mais nous nous en tenons ici aux principes les plus généraux, et les principes sont toujours plus intéressants que les écoles. » (Dév. : p. 22-24).

Il faut noter, dans ce passage, la notion de « conscience du système ». Il est de même question, dans « Les niveaux de l’analyse linguistique », de reconnaissance de la nécessité d’une appréhension structurale du langage :

« Quand on étudie dans un esprit scientifique un objet tel que le langage, il apparaît bien vite que toutes les questions se posent à la fois à propos de chaque fait linguistique, et qu’elles se posent d’abord relativement à ce que l’on doit admettre comme *fait*, c’est-à-dire aux critères qui le définissent tel. Le grand changement survenu en linguistique tient précisément en ceci : on a reconnu que le langage devait être décrit comme une structure formelle, mais que cette description exigeait au préalable l’établissement de procédures et de critères adéquats, et qu’en somme la réalité de l’objet n’était pas séparable de la méthode propre à le définir. On doit donc, devant l’extrême complexité du langage, viser à poser une ordonnance à la fois dans les phénomènes étudiés, de manière à les classer selon un principe rationnel, et dans les méthodes d’analyse, pour construire une description cohérente, agencée selon les mêmes concepts et les mêmes critères. » (B.Niv. : p. 119).

La question, significativement, est ici celle du fait linguistique, qui semble un écho de la question saussurienne des identités, et à laquelle Benveniste donne une réponse analytique. De fait, l’appréhension structurale du langage, chez Benveniste comme chez Martinet, est conçue comme scientifique. On trouve ainsi dans « Ce langage qui fait l’histoire » (1968) cette définition de la linguistique :

« La linguistique, c’est la tentative pour saisir cet objet évanescant : le langage, et pour l’étudier à la manière dont on étudie des objets concrets. Il s’agit de transformer les paroles qui volent – ce qu’Homère appelait les “paroles ailées” – en une matière concrète, qu’on étudie, qu’on dissèque, où l’on délimite des unités, où l’on isole des niveaux³⁶². C’est du moins une tendance de cette discipline, d’une linguistique qui essaie de se constituer comme science ; c’est-à-dire qui essaie d’abord de constituer son objet, de

³⁶² Il est question, dans « Structuralisme et linguistique », de « corpus », notion éminemment analytique : « Un structuraliste a d’abord besoin de constituer un corpus. Même s’il s’agit de la langue que nous parlons vous et moi, il faut d’abord l’enregistrer, la mettre par écrit. Décidons qu’elle est représentée par tel ou tel livre, par 200 pages de texte qui seront ensuite converties en matériel, classées, analysées, etc. Il faut partir des données. » (B.SL : p. 18).

définir la manière dont elle l'examine et essaie ensuite de forger les méthodes propres à cerner, à analyser cette matière. » (B.His. : p. 29).

Chez Benveniste, la dimension de linguistique générale est cependant thématisée comme telle. On lit ainsi dans la discussion de « La forme et le sens dans le langage » (1966) :

« Je crois nécessaire, quant à moi (j'ai l'impression de ne pas être le seul dans ce cas parmi les linguistes), de partir de la langue et d'essayer d'aller jusqu'aux fondements qu'elle permet d'entrevoir. La contribution des linguistes à la théorie générale de la connaissance est précisément dans l'indépendance de leur démarche, et dans la façon dont, pour leur propre compte, ils tentent d'élaborer cet ensemble que représente la langue avec sa complication toujours croissante, la variété de ses niveaux, etc...³⁶³ » (B.FSL : p. 233).

Elle n'en demeure pas moins subordonnée à une perspective analytique et implique comme telle un déplacement d'objet.

B. Hjelmslev : la problématique des rapports forme/substance

Si la problématique benvenistienne est très proche de celle des phonologues, la problématique hjelmslevienne en semble en revanche, à première vue, significativement différente. Comme nous l'avons vu ci-dessus, les problématiques jakobsonienne et martinettienne sont des problématiques d'intégration de la phonie à la langue et de promotion de la phonologie au statut de discipline linguistique. Hjelmslev, au contraire, tout comme Saussure et à la suite de Saussure, rejette la phonologie hors de la linguistique et le son hors de la langue. Il s'oppose ainsi explicitement aux phonologues qui, de son point de vue, sont plus proches de la phonétique du XIX^e siècle que de la linguistique structurale au sens où il la définit quant à lui. On lit ainsi en ouverture de « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » (1938) :

« On sait qu'il existe des points de vue différents sur les rapports de la phonétique à la linguistique. La conception classique au XIX^e siècle, et qu'aujourd'hui encore nombre de chercheurs font leur, consiste simplement à traiter la phonétique comme une partie de la linguistique, en soutenant que les sons en tant que tels sont une partie intégrante du trésor langagier : il n'y a pas de langue où il n'y a pas de sons. Dans la période récente, plus critique, on a à plusieurs reprises mis en cause cette conception. Depuis que l'approche structuraliste s'est répandue en linguistique, on a pris conscience du fait que l'ensemble du champ que couvrait classiquement la phonétique ne pouvait être incorporé sans plus à la linguistique. Ni les sons comme tels, ni les variations phonétiques, ne sont, selon cette nouvelle conception, partie intégrante du trésor langagier ; seules les oppositions phoniques, en fait une sélection limitée de ces oppositions, sont indispensables à la linguistique. Autrement dit, on ne dit plus : sans sons, pas de langue, mais : sans oppositions phoniques (ou encore, comme on l'a souvent soutenu, sans oppositions dans

³⁶³ Voir également, toujours dans la discussion de « La forme et le sens dans le langage » : « Le besoin et la justification que les logiciens se donnent à eux-mêmes de leur entreprise est évidemment la notion de vérité, qui conditionne les démarches et les divisions instaurées à l'intérieur de la logique. Cette condition de connaissance n'est pas la condition primordiale pour le linguiste, qui analyse le donné qu'est la langue et essaie d'en reconnaître les lois. » (B.FSL : p. 238), ainsi que dans « Structuralisme et linguistique » : « C'est tout un appareillage extrêmement complexe, qu'on dégage de la langue étudiée comme un objet, exactement comme le physicien analyse la structure de l'atome. » (B.SL : p. 18).

les représentations phoniques), pas de langue. Et l'on ajoute : les phénomènes phonétiques qui, dans la parole, ne relèvent pas d'oppositions pertinentes pour la langue ne peuvent qu'avoir un effet perturbateur pour la connaissance de la langue comme telle et doivent, du point de vue de cette même langue, être considérés comme un fatras gênant, à éliminer de la linguistique. Dans la mesure où elle traite de ces phénomènes extra-linguistiques, la phonétique est une science extérieure et étrangère à la linguistique, qui peut seulement lui être adjointe au titre de science auxiliaire et même – comme on en convient habituellement – doit l'être. On sait que, dans la littérature linguistique, F. de Saussure est à l'initiative de cette conception, et qu'elle est défendue avec zèle par ce qu'on appelle l'école phonologique. Pour une part, ce n'est d'ailleurs qu'une question de délimitation et de terminologie nouvelle. Cela permet pour l'instant de mettre en évidence le fait que la linguistique, comme aussi la phonétique, peuvent être définies au sens large et au sens étroit. La description complète d'un état de langue suppose naturellement qu'on décrive aussi l'usage et pas seulement le système ; pour maîtriser une langue, il ne faut pas seulement maîtriser les phénomènes pertinents d'un point de vue systémique, mais aussi les variations non pertinentes d'usage courant. Et qui oserait prétendre qu'une appréhension pratique suffit, et qu'il ne faut pas faire la même chose au niveau théorique ? La description et l'explication de l'usage phonétique relèvent incontestablement de la linguistique au sens large. Et d'autre part, les phénomènes pertinents du point de vue de la langue appartiennent autant à la phonétique au sens large que les phénomènes non pertinents. Une phonétique qui exclurait délibérément les phénomènes linguistiquement pertinents est à peine envisageable ; les phénomènes linguistiquement pertinents sont aussi bien des phénomènes phonétiques. Mais ce qu'il y a de réellement nouveau dans cette approche, c'est la découverte d'une frontière à l'intérieur du domaine phonétique en général, frontière qu'on avait jusqu'alors insuffisamment prise en considération : la frontière entre ce qui est pertinent au plan linguistique et ce qui ne l'est pas. La nouvelle tendance continue donc toujours à soutenir qu'une partie au moins de la phonétique au sens large est indispensable à la linguistique. En ce sens donc, il est encore vrai qu'il n'y a pas de langue sans sons, pas de linguistique sans phonétique. Au bout du compte, il semble qu'il y ait sur ce point un consensus général.

A en juger d'après la situation actuelle, on pourrait penser que la linguistique n'est pas aussi indispensable à la phonétique que l'inverse. La limite entre ce qui est linguistiquement pertinent et ce qui ne l'est pas a été tracée par des linguistes, et semble, au premier abord, n'avoir d'importance que pour eux. On sait qu'on a souvent prétendu, du côté de la phonétique, en particulier de la phonétique expérimentale, qu'elle pouvait se faire sans tenir aucun compte des résultats de la linguistique, et que c'était même l'avantage de la phonétique de pouvoir s'autonomiser entièrement par rapport à la linguistique. Récemment, ce point de vue a été contesté dans le camp même de la phonétique expérimentale, avec une particulière acuité, par Eberhard Zwirner et Kurt Zwirner. Avant de prendre parti, il nous faut donc constater qu'il y a actuellement débat sur cette question. En l'état actuel, il n'y a pas accord sur le point de savoir si la phonétique peut être indépendante de la linguistique. Au contraire, chacun semble admettre que la linguistique n'est pas indépendante de la phonétique. Il semble que tout linguiste ou phonéticien amené à se prononcer sur ce point soit de cet avis ; telle est donc la situation actuelle. Passons sur la question de savoir si la phonétique au sens large ou au sens figuré est une science auxiliaire ou une partie de la linguistique ; la phonétique continue d'être une condition indispensable à l'exercice de la linguistique. Les phonéticiens expérimentaux qui ont envers la linguistique un point de vue agnostique, et les phonologues qui, dans une certaine mesure, ont un point de vue anti-phonétique, semblent curieusement se rejoindre dans l'idée que la phonétique peut être pensée indépendamment de la linguistique. Pourtant, penser la linguistique comme indépendante de la phonétique est dans la conception traditionnelle une chose impossible ; la

linguistique, dit-on, doit au moins dans une certaine mesure être phonétique et intégrer des unités phonétiques dans ses calculs. Sans phonétique, pas de linguistique ; sans son ni opposition phonique, pas de langue.

Ce qui suit est consacré à l'examen de cette thèse³⁶⁴. » (H.Üb. : p. 149-151).

³⁶⁴ « Über das Problem von den Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft haben sich bekanntlich verschiedene Ansichten geltend gemacht. In der klassischen Sprachwissenschaft des 19. Jahrhunderts, die ja auch noch heute von manchen Sprachforschern und Phonetikern vertreten wird, wird die Phonetik ganz einfach als ein Teilgebiet der Sprachwissenschaft aufgefaßt, indem man behauptet, die Laute seien als solche ein integrierender Teil des Sprachgutes : Ohne Laute keine Sprache. In der neueren, kritischen Periode der Sprachwissenschaft ist diese Anschauung mehrfach bestritten worden. Nach dem Eindringen des strukturalistischen Gesichtspunktes in die Sprachforschung ist man sich bewußt geworden, daß das Gesamtgebiet der bisherigen Phonetik nicht ohne weiteres der Sprachwissenschaft einverleibt werden kann. Weder die Laute als solche, noch die Variationen der Lautung sind nach dieser Auffassung ein integrierender Teil des Sprachgutes ; nur die Lautgegensätze, und zwar nur eine engere Auswahl von bestimmten Lautgegensätzen, seien für die Sprachwissenschaft unentbehrlich. Es heißt also demnach nicht mehr : Ohne Laute keine Sprache, sondern es heißt : Ohne Lautgegensätze (oder, wie man oft behauptet hat : ohne Lautvorstellungsgegensätze) keine Sprache. Und es wird hinzugefügt : Was neben diesen für die Sprache relevanten Gegensätzen an Lauterscheinungen im Sprechen noch übrig bleibt, kann auf die Erkenntnis der Sprache als solche nur störend einwirken und ist vom Gesichtspunkt der Sprache nur als ein hemmender Ballast anzusehen, der aus der Sprachwissenschaft auszumerzen ist. Die Phonetik, als die Wissenschaft dieser außersprachlichen Erscheinungen, ist eine außerhalb der Sprachwissenschaft stehende, fremde Wissenschaft, welche nur mit dem Range einer Hilfswissenschaft der Linguistik zugeordnet werden darf, aber auch – das gibt man für gewöhnlich zu – zugeordnet werden muß. Diese Auffassung hat bekanntlich in der sprachwissenschaftlichen Literatur mit *Ferdinand de Saussure* angehoben und wird heutzutage von der sogenannten phonologischen Schule eifrig vertreten. Zum Teil handelt es sich allerdings nur um neue Abgrenzungen und neue Terminologie. Es leuchtet vorderhand ein, daß sowohl die Sprachwissenschaft als auch die Phonetik im weiteren oder im engeren Sinne definiert werden kann. Zur vollständigen Beschreibung eines Sprachzustandes gehört natürlich auch die Beschreibung des Sprachgebrauchs, nicht nur die des Sprachsystems ; um eine Sprache zu bewältigen, muß man nicht nur die für das Sprachsystem relevanten Erscheinungen, sondern auch die usuell auftretenden irrelevanten Variationen zu erfassen suchen. Und wer wagt zu behaupten, daß hier nur von einem praktischen, und nicht ebensowohl von einem theoretischen Erfassen die Rede ist ? Die Beschreibung und Erklärung des phonetischen Sprachgebrauchs gehört unbestreitbar zur Sprachwissenschaft im weiteren Sinne. Und andererseits gehören auch die für die Sprache relevanten Erscheinungen ebensowohl wie die irrelevanten zur Phonetik im weiteren Sinne. Eine Phonetik, aus welcher die sprachlich relevanten Merkmale geflissentlich ausgemerzt wären, wäre kaum denkbar ; sind doch auch die relevanten Merkmale eben phonetische Erscheinungen. Aber das wirklich Neue in dieser Betrachtungsweise ist die Entdeckung einer bisher nicht genügend beobachteten Grenze innerhalb des Gebietes der Phonetik im weiteren Sinne : der Grenze zwischen dem sprachlich Relevanten und dem sprachlich Irrelevanten. Es wird also auch von dieser neuen Richtung in der Sprachwissenschaft noch stets behauptet, daß wenigstens ein Teil der Phonetik (im weiteren Sinne) für die Sprachwissenschaft unentbehrlich ist. In diesem Sinne heißt es also noch : Ohne Laute keine Sprache ; ohne Phonetik keine Sprachwissenschaft. Letzten Endes scheint man von allen Seiten darüber einig zu sein.

Nach der heutigen Sachlage könnte es scheinen, daß die Sprachwissenschaft nicht in derselben Weise für die Phonetik unentbehrlich ist, wie die Phonetik für die Sprachwissenschaft. Die Grenze zwischen dem sprachlich Relevanten und dem sprachlich Irrelevanten ist ja von Sprachforschern gezogen worden und scheint auf den ersten Blick nur für den Sprachforscher wichtig zu sein. Von seiten der Phonetik, besonders der Experimentalphonetik, ist bekanntlich auch behauptet worden, daß die Phonetik ohne jede Rücksicht auf die Ergebnisse der Sprachwissenschaft getrieben werden kann, und daß die Phonetik sogar ihr Vorteil daran hätte, als eine selbständige Wissenschaft von der Linguistik gänzlich losgelöst zu werden. Von anderer Seite, und wieder noch gerade von experimentalphonetischer Seite, wird die Berechtigung eines solchen Verfahrens in Abrede gestellt, wie das neuerdings mit besonderer Schärfe von *Eberhard Zwirner* und *Kurt Zwirner* getan worden ist. Ohne vorläufig in dieser Streitfrage Partei zu nehmen, muß also, wenn man sich über die heutige Sachlage des Problems von den Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft orientieren will, konstatiert werden, daß gerade hier eine Streitfrage besteht. Bei der heutigen Lage der Dinge ist man nicht darüber einig, ob die Phonetik von der Sprachwissenschaft unabhängig sein kann. Es scheint aber von allen Seiten zugegeben zu werden, daß die Sprachwissenschaft nicht von der Phonetik unabhängig ist. Jeder Sprachforscher und jeder

L'approche structurale (phonologique) de la linguistique est présentée en premier lieu comme une remise en cause de la « conception classique du XIX^e siècle », et qui s'inscrit, en tant que telle, dans une ligne de pensée issue de Saussure. Mais pour Hjelmslev cette remise en cause n'est pas décisive puisqu'elle se contente de délimiter un domaine linguistique à l'intérieur de la phonétique, sans interroger le postulat de l'appartenance des sons à la langue, postulat qu'il entend précisément, quant à lui, examiner de près, et dont il pose, au terme d'un tel examen, qu'il doit être abandonné. On lit en effet, quelques pages plus loin :

« La forme reste indépendante du choix de la substance. Dans le mot *roc* il y a trois formes de l'expression ou éléments de l'expression. Pour autant qu'il y a unification sur ce point, ces trois éléments de la forme peuvent être manifestés de n'importe quelle manière : par les sons [r], [ɔ], [k], les lettres *r*, *o*, *c*, par trois figures géométriques, trois couleurs ou trois gestes à quoi nous aurions conféré ces valeurs formelles déterminées une fois pour toutes ou provisoirement. Si nous sommes par exemple convenus que le premier élément formel doit être manifesté par un déplacement vertical du bras gauche, le second par un déplacement horizontal du bras gauche, le troisième par une flexion du bras, je manifeste par ces gestes le mot français dont nous parlons tout autant que je le manifeste en utilisant des sons ou des caractères écrits ; la langue que j'utilise alors est bien le français, dans ce cas comme dans les autres. Et si par la suite je déplace le bras horizontalement, puis verticalement, toute personne sachant le français comprend que je signifie la même chose qu'en écrivant *or*. De même, il n'y a pas d'affinité de principe entre un certain type de substance et une certaine forme. Les valeurs des lettres ou des sons peuvent par exemple s'échanger très facilement, à la seule condition qu'il y ait accord pour le faire ; on peut par exemple convenir de remplacer le troisième élément de l'expression du mot *roc* par le son [b] et le troisième élément de l'expression du mot *rob(e)* par le son [k]. En ce cas, [rɔb] signifierait ce que jusqu'alors on signifiait en utilisant la suite [rɔk], et inversement. Mais il ne serait pas possible de remplacer [rɔk] par [rɔb] sans en même temps modifier ce qui était [rɔb] d'une façon ou d'une autre ; car les seules manipulations de la substance qui ne sont pas autorisées sont celles qui donneraient lieu à la confusion de formes linguistiquement différentes que la langue a maintenues distinctes. A cette restriction près, fixée par la seule nature de la forme, n'importe quelle substance peut prendre en charge n'importe quelle forme. La forme est entièrement indépendante de la substance, et la relation de la forme et de la substance est entièrement arbitraire et purement conventionnelle. Le postulat "il n'y a pas de langue sans son" se révèle donc faux. C'est à bon droit que Ferdinand de Saussure a déclaré : la langue est forme et non substance. Saussure a raison également en ce qui concerne la phonologie.

Les sons n'appartiennent donc pas à l'être du langage. Le fait que tous les peuples à toutes les époques aient manifesté de préférence leur langue par des sons ne peut être expliqué par la nature du langage. Il s'explique par la nature de l'homme. Que la langue

Phonetiker, insofern er sich überhaupt über diese Frage äußert, scheint dieser Ansicht zu sein. Das also ist nach der heutigen Auffassung die gegenseitige Lage unserer Wissenschaften. Es mag dahingestellt bleiben, ob die Phonetik im engeren oder weiteren Sinne eine Hilfswissenschaft oder ein Teilgebiet der Linguistik ist ; die Phonetik ist und bleibt eine unentbehrliche Voraussetzung der Sprachwissenschaft. Die sich der Sprachwissenschaft gegenüber agnostisch verhaltenden Experimentalphonetiker und die gewissermaßen antiphonetischen Phonologen scheinen sich in der Ansicht merkwürdiger Weise gegenseitig gefunden zu haben, daß die Phonetik als von der Sprachwissenschaft unabhängig gedacht werden kann. Die Sprachwissenschaft aber als von der Phonetik unabhängig zu denken, wäre nach der üblichen Auffassung eine Unmöglichkeit : die Sprachwissenschaft muß, so heißt es, wenigstens bis zu einem gewissen Grade phonetisch sein und phonetische Größen in ihre Rechnung eintragen. Ohne Phonetik keine Sprachwissenschaft, ohne Laute oder Lautgegensätze keine Sprache.

Es wird im Folgenden meine Aufgabe sein diese Behauptung zu prüfen. » (H.Üb. : p. 223-225).

puisse le plus naturellement et le plus commodément être manifestée par des sons, cela est une conséquence de la constitution anatomico-physiologique de l'être humain. On a souvent attiré l'attention sur le fait que l'homme en tant qu'être anatomique ne possède pas d'organe spécialisé de la parole ; les prétendus organes de la parole ne sont par nature que des organes de la digestion et de la respiration qui ne se sont révélés que secondairement, et sans aucune nécessité organique, particulièrement aptes à la manifestation du langage. Mais il semble que cette vérité n'ait pas été prise par les linguistes pour autre chose qu'un jeu d'esprit astucieux, sans qu'ils en tirent sérieusement les conséquences nécessaires³⁶⁵. » (H.Üb. : p. 157-158).

Face aux phonéticiens et aux phonologues, pour qui les sons appartiennent à la langue et pour qui, dès lors, la linguistique est inconcevable sans phonétique ou sans phonologie, Hjelmslev adopte la position saussurienne, consistant à postuler une rigoureuse discontinuité entre son et langue, linguistique et phonologie. Le propos hjelmslevien n'est cependant saussurien qu'en apparence. En effet, il ne s'agit pas, chez Hjelmslev, de discontinuité, mais de distinction d'objets, c'est-à-dire de délimitation intervenant sur le plan de l'objet, par opposition au plan du concept dont relève la discontinuité. Il s'agit autrement dit de décomposition ou d'analyse d'un objet donné : la langue, en laquelle il faut distinguer la

³⁶⁵ « Von der Wahl der Substanz bleibt die Form unabhängig. Im deutschen Worte *mit* gibt es drei Ausdrucksformen oder Ausdruckselemente. Wenn wir nur darüber einig werden, können wir diese drei Formenelemente in beliebiger Weise manifestieren : Durch die Laute [m], [i], [t], durch die Buchstaben *m*, *i*, *t*, durch drei geometrische Figuren, drei Farben oder drei Gebärden, denen wir diese bestimmten Formenwerte ein für allemal oder bis auf weiteres beigelegt haben. Haben wir uns z. B. verabredet, daß das erste Formenelement durch senkrechtes Erheben des linken Arms manifestiert werden soll, das zweite durch waagerechtes Ausstrecken des linken Arms, das dritte durch das Biegen des Arms, dann manifestiere ich durch diese drei Gebärden das deutsche Wort, von dem wir sprechen, ebensogut, als wenn ich dafür Laute oder Schriftzeichen verwendet hätte, und die Sprache, die ich benutzt habe, ist ebensowohl Deutsch in diesem wie in vorigen Falle. Und wenn ich danach den linken Arm waagerecht ausstrecke und nachher senkrecht erhebe, dann versteht jeder, der Deutsch kann, daß ich jetzt dasselbe gemeint habe, was ich auch *im* schreiben könnte. Auch gibt es prinzipiell keine Wahlverwandtschaft zwischen einer bestimmten Substanzart und einer bestimmten Form. Die Werte der Buchstaben oder der Laute können z. B. sehr leicht vertauscht werden, unter der einzigen Voraussetzung, daß wir darüber einig sind. Zum Beispiel könnten wir uns verabreden, das dritte Ausdruckselement des Wortes *mit* soll von jetzt an durch den Laut [ç] manifestiert werden, und das dritte Ausdruckselement des Wortes *mich* durch den Laut [t]. Dann würde also [mɪç] dasselbe bedeuten, was bisher [mɪt] hieß, und umgekehrt. Es ginge aber nicht an, [mɪt] zu [mɪç] zu ändern, ohne gleichzeitig das bisherige [mɪç] in irgend einer Richtung zu verschieben ; denn die einzige Manipulation der Substanz, welche nicht erlaubt ist, ist eine solche, welche zur Verwechslung von sprachlich verschiedenen und von der Sprache auseinandergehaltenen Formen Anlaß geben würde. Mit dieser einzigen Beschränkung, welche ja nur mit der Natur der Form gegeben ist, kann jede beliebige Form jede beliebige Substanz aufnehmen. Die Form ist von der Substanz ganz unabhängig, und das Verhältnis von Form und Substanz ist ein ganz arbiträres und rein konventionelles. "Ohne Laute keine Sprache" hat sich als ein falsches Postulat erwiesen. Mit Recht hat *Ferdinand de Saussure* gesagt : Die Sprache ist Form, nicht Substanz. Auch der Phonologie gegenüber muß *Saussure* auf diesem Punkte Recht behalten.

Die Laute gehören also nicht zum Wesen der Sprache. Die Tatsache, daß alle Völker zu allen Zeiten ihre Sprache vorzugsweise durch Laute manifestieren, ist nicht durch die Natur der Sprache zu erklären. Sie ist durch die Natur des Menschen zu erklären. Daß die Sprache am natürlichsten und am bequemsten durch Laute manifestiert werden kann, ist eine Folge von der anatomisch-physiologischen Konstitution des Menschen. Oft genug hat man die Aufmerksamkeit darauf hingelenkt, daß der Mensch als anatomisches Wesen keine Sprachorgane besitzt ; sind doch die sogenannten Sprachorgane von Natur aus Verdauungs- und Respirationsorgane, die sich nur nebensächlich und ohne irgend eine organische Notwendigkeit für die Zwecke der Sprachmanifestierung als besonders geeignet erwiesen haben. Diese Wahrheit haben aber die Sprachforscher, wie es scheint, lediglich als einen geistreichen Witz hingenommen, ohne im Ernst die notwendigen Konsequenzen davon zu ziehen. » (H.Üb. : p. 231-232).

forme de la substance. Si Saussure postule une indifférence de la langue à la substance, Hjelmslev affirme, ce qui n'est pas la même chose, que la langue est un objet formel et qu'elle est en tant que telle indépendante de la substance.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, Saussure affirme de fait que la langue est une forme et non une substance. On se souvient, en effet, de ce passage du *Cours de linguistique générale*, qui clôt la « fiction théorique » du paragraphe liminaire du chapitre IV de la deuxième partie, « La langue comme pensée organisée dans la matière phonique » :

« La langue est encore comparable à une feuille de papier : la pensée est le recto et le son le verso ; on ne peut découper le recto sans découper en même temps le verso ; de même dans la langue, on ne saurait isoler ni le son de la pensée, ni la pensée du son ; on n'y arriverait que par une abstraction dont le résultat serait de faire de la psychologie pure ou de la phonologie pure.

La linguistique travaille donc sur le terrain limitrophe où les éléments des deux ordres se combinent ; *cette combinaison produit une forme, non une substance*³⁶⁶. » (Saussure, 1972 : p. 157).

On lit de même à la fin de ce chapitre :

« Unité et fait de grammaire ne se confondraient pas si les signes linguistiques étaient constitués par autre chose que des différences. Mais la langue étant ce qu'elle est, de quelque côté qu'on l'aborde, on n'y trouvera rien de simple ; partout et toujours ce même équilibre complexe de termes qui se conditionnent réciproquement. Autrement dit, *la langue est une forme et non une substance* (voir p. 157). On ne saurait assez se pénétrer de cette vérité, car toutes les erreurs de notre terminologie, toutes nos façons incorrectes de désigner les choses de la langue proviennent de cette supposition involontaire qu'il y aurait une substance dans le phénomène linguistique³⁶⁷. » (Saussure, 1972 : p. 168-169).

Mais forme et substance, chez Saussure, ne se situent pas sur le même plan : la substance est un existant, en lui-même non linguistique, tandis que la forme est un attribut descriptif entrant en jeu dans la constitution d'un concept. Comme nous l'avons vu ci-dessus, les substances idéique et phonique sont définies comme des éléments entrant en jeu dans le fonctionnement de la langue ; la notion de forme renvoie à la définition de la langue comme système de valeurs purement oppositives, relatives, négatives, c'est-à-dire comme articulation, au sens de combinaison (des substances idéique et phonique) qui est en même temps délimitation d'unités. C'est ce qui apparaît également de manière très claire dans ce passage des *Écrits de linguistique générale* :

« Il en est de la phonologie comme il en est de la linguistique, et comme il en sera de toute discipline ayant le malheur de courir sur deux ordres de faits séparés où la corrélation seule crée *le fait à considérer*. De même que nous affirmerons ailleurs qu'il est grandement illusoire de supposer qu'on peut discerner en linguistique un premier

³⁶⁶ Pour les sources de ce passage, voir ci-dessus, la note 114. Seules les notes de Riedlinger ont le terme de *forme* : « <Leur **combinaison produit une forme.**> » (Saussure, 1967 : p. 254).

³⁶⁷ Pour les sources de ce passage, voir Saussure (1967) : p. 276, et Saussure (2002a) : p. 197, cité ci-dessus. Notons seulement que le terme de *forme* n'y figure pas. Il est repris des notes de Riedlinger du deuxième cours qui avaient constitué la source du passage de la page 157, et inféré d'un passage des « Notes pour un livre sur la linguistique générale », cité ci-dessus, où Saussure affirme que « le langage n'offre sous aucune de ses manifestations une *substance* » (Saussure, 2002a : p. 197). Voir Saussure (1967) : p. 276.

ordre : SONS, et un second ordre : SIGNIFICATIONS, par la simple raison que le fait linguistique est fondamentalement incapable de se composer d'une seule de ces choses et réclame pour exister à aucun instant une SUBSTANCE, NI DEUX substances : de la même façon nous constatons que ni le fait mécanique ni le fait acoustique, situés chacun dans leur sphère ne représentent le fait phonologique, dont nous sommes obligé de partir et auquel il faut revenir ; mais que c'est la forme continuelle de leur *corrélation* que nous appelons fait phonologique³⁶⁸. » (Saussure, 2002a : p. 238).

³⁶⁸ Pour une telle comparaison entre fait phonologique et fait linguistique, voir également dans les « Notes de phonologie » des *Écrits de linguistique générale*, ce développement, où Saussure va jusqu'à forger les termes d'*acoustème* et de *méchanème* : « Il y aurait de la naïveté à vouloir édifier une phonologie sur la supposition que le fait physiologique est la cause dont les figures acoustiques sont l'effet ; car si cela est vrai physiquement, il est aussi clair, dans un autre sens, que ce sont les figures acoustiques à produire qui sont la permanente *cause* de tous mouvements physiologiques exécutés. On ne peut pas plus se débattre contre la première vérité que contre la seconde ; elles sont d'égale force et défient toute tentative qui aboutirait à vouloir se débarrasser de l'une d'elles. Il ne reste qu'à reconnaître leur solidarité, et à voir que cette solidarité est la base même du fait PHONATOIRE : ce qui fait qu'on peut le distinguer soit du fait physiologique (*du fait physiologique que*) [soit] du fait acoustique. Nous reconnaissons ainsi que le fait phonatoire ne commence ni dans l'ordre acoustique ni dans l'ordre physiologique, mais représente, de sa plus essentielle nature, une balance entre les deux, constituant un ordre propre, qui réclame ses lois propres et ses unités propres⁽¹⁾. Au lieu de parler de causes et d'effets, ce qui suppose qu'on part de l'un des deux ordres, parlons d'*équivalences* dans le même temps et tout sera exprimé. L'unité phonatoire est une DIVISION DU TEMPS marquée simultanément-

⁽¹⁾ L'idée qu'une telle conception ait quelque chose de bizarre montrerait simplement si elle venait d'un linguiste, que ce linguiste n'a jamais réfléchi à une chose qui l'intéresse plus directement, savoir la nature d'un *fait linguistique*. De même que le fait phonologique (qui n'est d'ailleurs à aucun degré linguistique) repose tout le temps sur la balance []

[fin de page]

-ment par un fait physiologique et un fait acoustique reconnus pour se correspondre, de telle manière qu'aussitôt qu'on introduit une seule division fondée sur l'ouïe pure, ou sur le mouvement musculaire pur, on quitte le terrain phonatoire.

2. Une notation quelconque comme *rp* veut donc *inclure* deux choses, et en *exclure* une troisième. Ce qu'on veut inclure : ce sont à la fois les figures acoustiques *r p* et les mouvements physiologiques *r p tellement bien rendus inséparables* dans l'unité phonatoire qu'il n'a passé par l'esprit d'aucun phonologiste de les séparer par deux lettres, même quand ce phonologiste est assez hardi pour passer dans la même phrase de l'unité physiologique à l'unité acoustique et à l'unité phonatoire. Dire si *rp* représente l'un plutôt que l'autre est absolument impossible, et du reste inutile à considérer : il représente le schéma *phonatoire* qui implique l'un et l'autre. Chose tellement vraie qu'il n'a passé par l'esprit d'aucun phonologiste de séparer graphiquement les acoustèmes *r p* des méchanèmes *r p*, alors que c'était la condition primordiale de toute théorie qui méconnaît l'unité phonatoire pour entrer dans la théorie des effets. De même, par un terme comme *explosion*, []

La seule différence est que le rapport par lequel en linguistique le son éveille l'idée, ou réciproquement, est un rapport arbitraire dans sa première origine au lieu que le lien du mouvement physiologique avec le son dont s'occupe la phonologie reste tout le temps réglé par une loi physique. Mais la comparaison, malgré cette circonstance, reste absolument juste

mais on ne pourra jamais se permettre d'appeler explosion un mouvement ouvrant non accompagné d'effet sonore, sous peine de tout confondre en phonologie depuis le principe.

3.

Dans la conception qui nous guide constamment ce qui est *phonatoire* s'oppose aussi bien à ce qui est simplement *mécanique* qu'à ce qui est simplement *acoustique*.

C'est la correspondance d'un ~~méchanème et d'un acoustème~~ » (Saussure, 2002a : p. 249-250), « L'ordre phonatoire a justement cette particularité de n'être jamais moins acoustique que mécanique, ni plus acoustique que mécanique. Il est un ordre composite distinct des deux ordres que nous considérons à son propos. » (Saussure, 2002a : p. 256).

Aussi, si, comme nous l'avons vu ci-dessus, Saussure pose effectivement que – pour reprendre les termes de Hjelmslev – « les sons n'appartiennent pas à l'être du langage » et que le choix des organes de la parole est partiellement contingent, et dépendant de la constitution anatomo-physiologique de l'être humain, il n'en remet pas pour autant en cause le caractère phonique de la langue, que sa théorie, par ailleurs, prend largement en compte, en particulier avec le principe de la linéarité du signifiant. Saussure pose seulement que le fait linguistique qu'est l'articulation est indépendant du caractère phonique de la langue, c'est-à-dire que, contrairement aux apparences, la langue n'est pas faite de son et de sens, mais est à appréhender en termes de valeur. On lit ainsi dans le deuxième cours :

« En même temps nous voyons – ce qui s'attache toujours à l'idée de valeur – apparaître la nature incorporelle des signes, <des mots ou unités quelles qu'elles soient :> ce n'est pas la substance phonique vocale qui nous apparaîtra comme le fond de ce qui fait un mot. On ne peut pas s'occuper de la langue sans s'occuper du changement du son ; <le son est un facteur capital de la langue> et cependant dans un certain sens le phénomène <phonétique> est étranger à l'essence de la langue. Comment ? Il faut comparer d'autres valeurs ; <ce serait se tromper grossièrement que de croire que> la matière qui entre dans une monnaie est ce qui en fixe la valeur : beaucoup d'autres choses encore la <déterminent> (par exemple l'écu a la valeur ¼ de 20 francs, le métal 1/8, <ou bien avec une autre effigie, elle ne vaudra rien du tout> ! D'un côté de la frontière elle vaut tant ; de l'autre tant !)

S'il peut paraître paradoxal que le son soit quelque chose de secondaire, de relatif dans le mot, on peut en dire autant de l'idée <qui s'attache aux mots, aux unités> : à elle seule elle ne représente qu'un côté de la valeur (traité par la psychologie pure !) Par parenthèse, le mot n'est pas fixé par le rapport :

$$\frac{\text{idée}}{\text{son}}$$

Après avoir considéré

A	B
$\frac{\text{idée } a}{\text{son } a}$	$\frac{\text{idée } b}{\text{son } b}$

il y aurait à considérer le rapport

$$\frac{A}{B}$$

Donc les signes de la langue sont des valeurs dont aucun des éléments immédiatement saisissables ne suffit pour les définir, <ne les représentent pas tout entières (les valeurs) ;> elles sont beaucoup plus complexes.

[...] Mais, <2> <comme pour toute valeur dépendant de facteurs sociaux,> ce n'est pas ce qui entre dans un signe linguistique qui peut donner une idée de ce qu'est ce signe. Tout cela n'est que la matière utilisée ; la valeur peut varier sans que ces éléments varient. Nous en revenons à ce que nous disions : la langue n'est pas dans ce qui nous frappe anthropologiquement, dans ce qui est indispensable pour la produire (le son, l'idée, considérés seuls). Nous aurons certainement un objet très complexe mais pas plus complexe que tout autre valeur³⁶⁹. » (Saussure, 1997 : p. 15-16).

³⁶⁹ Les *Écrits de linguistique générale* publient des notes préparatoires qui correspondent à ce développement du deuxième cours. Voir Saussure (2002a) : p. 287 et 290-291. On y relève notamment l'item suivant, où l'indifférence au caractère phonique de la langue apparaît bien comme une caractérisation de la langue dans sa

Chez Hjelmslev, au contraire, forme et substance se situent au même niveau. Ce sont deux existants dont l'un, la substance, manifeste le second, la forme, qui apparaît dès lors non plus comme un attribut descriptif mais comme un existant formel. La manifestation prend la place de l'articulation³⁷⁰ et au concept de valeur répond un objet formel, la langue appréhendée comme forme : là où Saussure théorise la langue, Hjelmslev l'analyse comme forme, délimite un objet formel qu'il constitue, à l'exclusion de la substance, en objet de la linguistique au sens strict. On retrouve ici, mais d'une autre manière, l'opposition entre perspectives étimologique et analytique, concept et objet. De fait, si l'appréhension hjelmslevienne de la langue comme forme fait du système de valeurs saussurien un existant formel, c'est là, en réalité, comme nous essaierons de le faire apparaître, un autre trait définitoire du structuralisme dans son ensemble, corrélatif de la problématique des rapports son/sens et de la perspective analytique.

La différence de problématique qui sépare les deux théories saussurienne et hjelmslevienne de la langue était déjà tout à fait lisible dans le passage de « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » que nous avons cité en ouverture de ce développement. Hjelmslev y envisageait en effet les choses en termes de description d'une part, de distinctions d'objets d'autre part. Il reprochait aux phonologues de se concentrer sur le système à l'exclusion de l'usage, et ainsi de décrire incomplètement la langue. Il leur reprochait en outre, inversement, d'amputer la phonétique d'une partie de son objet en ne lui laissant que les sons non pertinents. Autrement dit, si la linguistique du XIX^e siècle avait le tort d'inclure la totalité de la phonétique dans la linguistique, les phonologues, selon Hjelmslev, proposent quant à eux une délimitation erronée des deux domaines, à laquelle, précisément, sa propre linguistique s'efforcera de remédier, dans une sorte de redoublement de la démarche phonologique. A la thèse phonétique et phonologique : « sans son, pas de langue », Hjelmslev oppose une réponse analytique, et en cela analogue à celle des phonologues, comme le laissait prévoir sa corollaire : « la linguistique est indépendante de la phonétique », à laquelle il opposera une injonction de méthode : « sans langue, pas de sons du langage, sans linguistique, pas de phonétique », la forme doit être étudiée en elle-même, indépendamment de la substance, et la substance décrite à partir de la forme.

1. LECTURE DE SAUSSURE : DE LA THÉORISATION À LA DISTINCTION D'OBJETS. LA LANGUE COMME EXISTANT FORMEL

Si la phonologie saussurienne n'est pas une discipline linguistique, elle relève, comme nous l'avons vu ci-dessus, de la parole³⁷¹. C'est ce dont prend acte Hjelmslev lorsque, se référant à ce passage du *Cours de linguistique générale* :

spécificité : « L'indifférence de l'instrument par rapport au phénomène. comme faite en soi, 2^o comme caractérisant le phénomène lui-même.

En face de tout autre phénomène l'instrument ou la matière » (Saussure, 2002a : p. 288).

³⁷⁰ Aussi, comme il apparaît dans ce passage de « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », s'agit-il chez Hjelmslev non plus, comme chez Saussure, d'arbitraire du signe, mais d'arbitraire du rapport entre forme et substance. Sur la question de l'arbitraire, voir *infra*, la troisième partie du chapitre 2 de cette première partie.

³⁷¹ Voir Saussure (1972) : p. 56, cité ci-dessus.

« La parole est au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence, dans lequel il convient de distinguer :

1° les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle ;

2° le mécanisme psycho-physique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons³⁷². » (Saussure, 1972 : p. 30-31),

il écrit, dans « Langue et parole » (1942) :

« D'un point de vue sémiologique, il paraît évident que le *Cours* a raison en renfermant tout le mécanisme psycho-physique dans les cadres de la parole, et de déterminer la "phonologie" comme une discipline qui ne relève que de la parole. C'est ici que se trouve la frontière essentielle : celle entre la forme pure et la substance, entre l'incorporel et le matériel. Cela revient à dire que la théorie de l'institution se réduit à une théorie du schéma, et que la théorie de l'exécution renferme toute la théorie de la substance, et a pour objet ce que nous avons appelé jusqu'ici la norme, l'usage et l'acte. » (H.LEP : p. 88).

On retrouve ici la distinction entre système (ici « schéma ») et usage (ici norme, usage et acte) de « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », et avec elle la distinction d'objets. Là où Saussure oppose institution et exécution, langue et utilisation de la langue, Hjelmslev distingue, dans la langue comme objet d'études, entre ce qui relève de la forme et de la linguistique d'une part, et ce qui relève de la substance et de la phonétique ou de la phonologie d'autre part. Nous reviendrons plus loin sur cette lecture analytique de la distinction saussurienne langue/parole, totalement déterminée chez Hjelmslev par le prisme de la distinction forme/substance³⁷³. Ce qu'il nous importe de mettre en évidence, à ce stade de notre analyse, est la manière dont cette quadripartition système (schéma)/norme/usage/acte substitue au concept saussurien de langue le postulat d'un existant formel, outil d'analyse des faits de langage. Plusieurs développements de Hjelmslev semblent une réécriture d'un passage du premier cours que nous avons cité plus haut³⁷⁴, qui fut repris dans le *Cours de linguistique générale*³⁷⁵ et où se trouve la célèbre définition des phonèmes comme des « entités oppositives, relatives et négatives ». On lit ainsi dans « On the Principles of Phonematics » (1935) :

« [...] un phonème est doté d'un *contenu*, un rôle fonctionnel dans l'économie phonématique de la langue ; un phonème est doté d'une *forme*, en ceci qu'il occupe une place dans un *système* phonématique, qui dépend à son tour de sa *valeur* phonématique ;

³⁷² Les sources de ce passage se trouvent dans le troisième cours, ainsi que dans des notes de Saussure (notes préparatoires au deuxième cours) : « Parole (Active et individuelle) [ces deux segments sont extraits d'un schéma].

Il faut distinguer : 1°) Usage des facultés en général en vue du langage (phonation etc.) deux choses 2°) Aussi : usage individuel du code de la langue selon la pensée individuelle. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 217) et « Est de l'Individu, ou de la Parole, a. Tout ce qui est Phonation b) tout ce qui est combinaison. – Tout ce qui est Volonté – » (Saussure, 2002a : p. 299). Voir Saussure (1967) : p. 42.

³⁷³ Voir le chapitre 3 de cette première partie.

³⁷⁴ Voir Saussure (1996) : p. 116-117.

³⁷⁵ Voir Saussure (1967) : p. 268-269.

et un phonème est doté d'une *expression*, une certaine symbolisation de la matérialisation³⁷⁶.

L'expression d'un phonème est indépendante de sa forme et de son contenu. Je le démontrerai ainsi :

Dans toute langue on peut distinguer trois parties différentes : 1) une partie centrale, le système ; 2) la norme, ensemble de règles dépendant du système et fixant à la variabilité de chaque élément la limite nécessaire ; 3) l'usage adopté par une communauté linguistique donnée. Ces trois domaines sont différents de la parole, qui est l'utilisation individuelle du langage.

L'usage fixe généralement à la variabilité des limites plus étroites que ne le fait la norme. Il existe en anglais un phonème que je peux symboliser par la lettre *r* ou par le nom *a:ɹ*. Dans l'usage anglais standard, ce phonème est la plupart du temps symbolisé

³⁷⁶ « On the Principles of Phonematics » est antérieur à la glossématique proprement dite et la conception de la langue y est également assez différente de celle qui prévaudra à partir de 1936, date d'avènement de la glossématique. A ce stade de la théorie hjelmslevienne, le modèle est celui d'une double tripartition : le système linguistique se subdivise en trois systèmes : phonématique, grammatical et sémantique, qui peuvent eux-mêmes être envisagés de trois points de vue différents : du point de vue de leur expression ou structure, du point de vue de leur forme et du point de vue de leur contenu. Ce modèle est très clairement exposé dans *Sprogssystem og sprogforandring* (1934) : « Vi har set, at systemet bestaar af tre dele : det fonematiske system, systemet af de af sproget formede lyd ; det semantiske system, systemet af de af sproget formede begreber ; det grammatiske system, systemet af sprogets egne former i sig selv. Hver af disse tre dele maa betragtes fra tre synspunkter efter deres struktur, dvs. ydre realisation, efter deres indhold, dvs. betydning, og efter deres form, dvs. deres kategorimæssige opbygning. » [« Nous avons vu que le système se compose de trois parties : le système phonématique, le système des sons formés par la langue ; le système sémantique, le système des concepts formés par la langue ; le système grammatical, le système des formes propres de la langue en elles-mêmes. Chacune de ces trois parties doit être considérée de trois points de vue, selon sa structure, c'est-à-dire sa réalisation extérieure, selon son contenu, c'est-à-dire sa signification, et selon sa forme, c'est-à-dire sa structuration relativement aux catégories. »] (H.Spr. : p. 36). Voir aussi, de manière plus détaillée, H.Spr. : p. 30-33. Dans ce texte comme dans « On the Principles of Phonematics », la structure phonématique est définie comme « udtalen af de fonematiske enheder, fonetik i klassisk forstand » [« la prononciation des unités phonématiques, phonétique au sens usuel »] (H.Spr. : p. 36), le contenu phonématique comme « fonemernes symbolske værdi Lydsymbolik. » [« la valeur symbolique des phonèmes. Symbolique des sons. »] (H.Spr. : p. 36), et la forme comme « de faste relationer, der bestaar mellem de fonematiske [...] enheder inbyrdes ; det fonematiske [...] system » [« les relations fixes qui existent entre les unités phonématiques [...] de manière réciproque ; le système phonématique »] (H.Spr. : p. 36). Enfin, dans ce cadre, le système, en tant qu'il s'oppose à la norme, à l'usage et à l'acte, est constitué de la forme dans les trois divisions du système linguistique : « Vi kan nu definere systemet som værende identisk med formen i de tre afdelinger, med hensyn til dens virkninger paa struktur og paa indhold. Der bestaar et vekselvirkningsforhold, en korrelation, mellem tegnets tre lag, et vekselvirkningsforhold, der beror paa formen.

Uden for systemet ligger alle saadanne struktur- og indholdsfaenomen, som ikke staar i vekselvirkningsforhold til formen. Det kan dreje sig om udtalfaenomen, der ikke spiller en rolle for adskillelsen af fonemer, eller om betydningsfaenomen, der ikke spiller en rolle for adskillelsen af grammatiske enheder, eller om faenomen, der bade praeger struktur og indhold uden at praege formen ; hertil hoerer adskillelsen af ord, der ikke tilsammen danner et semantisk system. Faenomen af disse arter ligger altsaa ikke inden for systemet, men de ligger altid inden for usus, og de kan ligge inden for normen. » [« Nous pouvons à présent définir *le système* comme étant identique à la forme dans les trois divisions, eu égard à son action sur la structure et sur le contenu. Il existe une relation d'action réciproque, une corrélation entre les trois strates du signe, une relation d'action réciproque qui repose sur la forme.

Tous les phénomènes de structure et de contenu qui ne sont pas dans une relation d'action réciproque avec la forme résident *en dehors du système*. Il peut s'agir de phénomènes de prononciation qui ne jouent aucun rôle dans la distinction des phonèmes, ou de phénomènes de signification qui ne jouent aucun rôle dans la distinction des unités grammaticales, ou de phénomènes qui caractérisent simultanément la structure et le contenu sans caractériser la forme ; en relève la distinction des mots dont l'ensemble ne forme pas un système. Les phénomènes de ce type ne se trouvent donc pas dans le système, mais ils se trouvent toujours dans l'usage, et ils *peuvent* se trouver dans la norme. »] (H.Spr. : p. 37-38). Nous reviendrons *infra* sur la constitution progressive de la conception glossématique de la langue comme une forme organisée entre deux substances.

dans la prononciation par un seul roulement de la langue ou par une fricative produite par le bout de la langue, accompagnée d'un voisement. Dans d'autres usages de l'anglais, il est symbolisé différemment, par exemple en Ecosse par plusieurs roulements de la langue ; dans le Northumberland, par une fricative uvulaire. Ces différences d'usage sont autorisées par la *norme* de l'anglais, car la norme autorise toute symbolisation qui n'entraîne pas de confusion avec d'autres phonèmes qui doivent être distingués du *r* par le système de l'anglais. Si vous prononciez le *r* anglais non voisé comme dans *rait*, ou si vous le prononciez *x* comme dans *xait*, vous pourriez le faire sans risquer de confusion avec un quelconque autre phonème, par conséquent vous n'entreriez nullement en contradiction avec la norme de l'anglais, mais uniquement avec son usage. En revanche, si vous prononciez le *r* comme le phonème anglais *l*, il y aurait confusion, et vous seriez en contradiction avec la norme.

Un seul et même système *phonématique* peut être prononcé au moyen de systèmes *phonologiques* très différents³⁷⁷. » (H.PP : p. 134-135).

³⁷⁷ « [...] a phoneme has a *content*, a functional destination in the phonematic economy of the language ; a phoneme has a *form*, i.e. it occupies a place in a phonematic *system*, this again depending on its phonematic *value* ; and a phoneme has an *expression*, a certain symbolization or materialization. [Nous ne nous expliquons pas la traduction de « a certain symbolization or materialization » par « une certaine symbolisation de la matérialisation ».]

The expression of a phoneme is independent of its form and content.

I will show this in the following way :

In any language you may distinguish three different parts : (1) a central part, which is the *system* ; (2) the *norm*, i.e. a set of rules, depending on the system, and fixing the necessary limit of variability of each element ; (3) the *usage* adopted by a given language community. These three domains are different from *la parole*, which is the use of language by a single individual.

The usage generally fixes much narrower limits of variability than those of the norm.

There is in English a phoneme which I may symbolize by the letter *r* or by the name *a:ə*. In Standard English *usage*, this phoneme is mostly symbolized in pronunciation by one single roll or by a fricative sound produced by the tip of the tongue, and accompanied by voice. In other English usages it is symbolized otherwise, e.g. in Scotland by several rolls of the tongue, in Northumberland by a uvular fricative. These differences in usage are allowed by the English *norm*, because the norm allows any symbolization which does not entail confusion with other phonemes which by the English system are required to be kept apart from *r*. If you pronounced the English *r* unvoiced, saying *rait*, or if you pronounced it as *x*, saying *xait*, you would be able to do this without confusing it with any other phoneme, and consequently you would for that reason not be in contradiction to the English norm, but only to the English usage. On the other hand, if you pronounced *r* in the same way as you pronounce the English phoneme *l* there would be confusion, and you would be in contradiction to the norm.

One and the same *phonematic* system may be pronounced by means of very different *phonological* systems. » (H.PP : p. 158-159). On lit de même, quoique de manière beaucoup plus succincte, dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics* (1936) : « A language consists of three concentric parts (cf. L. HJELMSLEV, *La Catégorie des cas* I, *Acta Jutlandica* VII, 1, 1935, p. 51, 88) : A central part, the *system*, i. e. the elements arranged in a pattern of mutual relations ; the *norm*, i. e. a set of rules based on the system and fixing the limit of variability for each element ; the *usage*, i. e. a set of rules based on the norm and fixing the limit of variability tolerated in a given community at a given time. It is necessary to distinguish between language as an institution, and the use to which it is put by the individual speaker ; this is called the *practice* (Saussure's *parole*).

The limit of variability fixed by the norm is based on the extensional definitions of the elements given in the norm, whereas the limit of variability fixed by the usage is based on social convention. Consequently, the limits fixed by the usage are narrower than those fixed by the norm. Thus the English norm allows various pronunciations of the element *r*, while each usage (Scottish, Northumbrian, Southern English, etc.) demands one particular variety. » [« Une langue est constituée de trois parties concentriques (cf. L. HJELMSLEV, *La Catégorie des cas* I, *Acta Jutlandica* VII, 1, 1935, p. 51, 88) : Une partie centrale, le *système*, c'est-à-dire les éléments organisés en une structure de relations mutuelles ; la *norme*, c'est-à-dire un ensemble de règles fondé sur le système et fixant à chaque élément sa limite de variabilité ; l'*usage*, c'est-à-dire un ensemble de règles fondé sur la norme et fixant la limite de variabilité tolérée dans une communauté donnée à un moment donné. Il est nécessaire de distinguer entre le langage comme institution, et l'utilisation qui en est faite par le locuteur individuel ; celle-ci est appelée la *pratique* (la *parole* de Saussure).

On pense de suite, à la lecture de ce développement, à ce passage du *Cours de linguistique générale* :

« Les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives.

Ce qui le prouve, c'est la latitude dont les sujets jouissent pour la prononciation dans la limite où les sons restent distincts les uns des autres. Ainsi en français, l'usage général de grasseyer l'*r* n'empêche pas beaucoup de personnes de le rouler ; la langue n'en est nullement troublée ; elle ne demande que la différence et n'exige pas, comme on pourrait l'imaginer, que le son ait une qualité invariable. Je puis même prononcer l'*r* français comme *ch* allemand dans *Bach, doch*, etc., tandis qu'en allemand je ne pourrais pas employer *r* comme *ch*, puisque cette langue reconnaît les deux éléments et doit les distinguer. De même en russe, il n'y aura point de latitude pour *t* du côté de *t'* (*t* mouillé), parce que le résultat serait de confondre deux sons différenciés par la langue (cf. *govorit'* "parler" et *govorit* "il parle"), mais il y aura une liberté plus grande du côté de *th* (*t* aspiré), parce que ce son n'est pas prévu dans le système des phonèmes du russe. » (Saussure, 1972 : p. 164-165)

où Hjelmslev a pu puiser ou retrouver, outre le terme d'*usage*, cette idée que toute prononciation qui n'entraîne pas de confusion entre deux éléments distingués par la langue est sans incidence sur celle-ci. Il est clair, cependant, à la lecture de celui-ci, que la proposition saussurienne est fondamentalement différente de la thèse hjelmslevienne. Il ne s'agit pas, chez Saussure, de manifestations diverses d'une même unité mais de latitude de prononciation liée au caractère différentiel des unités linguistiques. Les unités linguistiques saussuriennes ne sont pas définissables négativement et diversement manifestées ou symbolisées, mais d'essence négative, ce qui signifie irréductibles à toute définition, qu'elle soit négative ou positive, formelle ou substantielle. On lit ainsi dans « De l'essence double du langage » :

« Le principe de la négativité des signes, ou des significations, (ce qui est tout à fait la même chose, dès qu'on se pénètre de la solidarité affirmée plus haut) se vérifie dès les plus élémentaires substructions du langage :

Il est indifférent de savoir si dans une langue $\bar{a}$ vaut deux fois la durée de $\check{a}$, ou trois fois, ou une fois et demie, une fois un tiers. Ce qui est capital, c'est de savoir que $\bar{a}$ n'a pas la même durée que $\check{a}$.

Il sera également de toute importance de savoir qu'entre $\bar{a}$ et $\check{a}$ se place une troisième quantité, valant moins que $\bar{a}$ et plus que $\check{a}$; mais c'est une supposition erronée de penser qu'il est indispensable de fixer combien vaut cette quantité moyenne – absolument ou par rapport à $\check{a}$, et à $\bar{a}$. Fondamentalement, la langue repose sur des différences. Méconnaître cela, s'acharner après des quantités positives, c'est je crois se condamner à rester d'un bout à l'autre de l'étude linguistique à côté du fait vrai, et du fait décisif dans tous les ordres divers où nous sommes appelés à envisager la langue. Il va sans dire que ce n'est pas déclarer inutiles les recherches qui contribuent à fixer exactement nos connaissances

Il arrive toujours un moment où la connaissance du fait net est indispensable, même là où on l'aurait le moins attendu ; mais si une telle connaissance est de la plus grande utilité au linguiste dans certaines circonstances que nous essaierons de préciser, nous persistons à dire que la langue ne s'alimente et ne vit que d'un ensemble d'oppositions,

La limite de variabilité fixée par la norme est fondée sur les définitions extensionnelles des éléments données dans la norme, alors que la limite de variabilité fixée par l'usage est fondée sur la convention sociale. En conséquence, les limites fixées par l'usage sont plus étroites que celles qui sont fixées par la norme. Ainsi la norme anglaise autorise plusieurs prononciations différentes de l'élément *r*, tandis que chaque usage (écossais, northombrien, anglais du sud, etc.) demande une variété particulière. »] (H.Out. : p. 2).

d'un ensemble de valeurs parfaitement négatives et n'existant que par leur contraste mutuel

C'est ainsi qu'un phénomène qui paraît tout à fait perdu au milieu des centaines de phénomènes qu'on peut distinguer au premier abord dans le langage, celui que nous appellerons la FLUCTUATION phonétique, mérite d'être dès le début tiré de la masse, et posé à la fois comme unique en son genre, et tout à fait caractéristique du principe négatif qui est au fond [du] mécanisme de la langue :

Il existe, probablement dans toute langue, certains éléments, ou certains groupes qui offrent, on ne sait pourquoi, une *latitude de prononciation*, pendant que la grande majorité est absolument inflexible dans la façon de se prononcer. En français on peut prononcer sous le son de *r* deux ou trois consonnes complètement différentes d'articulation et de plus tellement différentes pour l'oreille, qu'il n'y a rien qu'on remarque plus immédiatement dans le parler d'un individu. Cependant tous ces sons très différents sont acceptés – pour ainsi dire légalement – comme *valant* la même chose : or le plus insignifiant écart qu'on ferait dans la prononciation d'un *s* ou d'un *d* serait au contraire ressenti aussitôt ou comme un vice ridicule de prononciation, ou comme le signe d'un accent étranger, enfin comme une chose choquant de front et irrémédiablement notre sens de la langue. Il y a mille faits de ce genre : en gotique nous voyons par les textes qu'on pouvait dire indifféremment : *sijau* (sim) ou *siau*, *frijana* (liberum) ou *friana* : nulle part le groupe *-ij-* + *voyelle* ne possède une valeur autre que *-i* + *voyelle* []³⁷⁸ » (Saussure, 2002a : p. 70-72).

C'est en revanche en termes de définition que sont conçues les entités linguistiques hjelmsleviennes, ainsi qu'il apparaît dans ce développement de *Sprogssystem og sprogforandring* (1934), très proche de celui de « On the Principles of Phonematics » :

« *ø* kan betragtes som et fonem ; betragtes der her m.h.t. sin fonematiske form, er det defineret paa to maader : dels som et forbundet element, en vokal, der indgaar i et systematisk ligheds- og modsætningsforhold til andre vokaler, betinget ved dets plads i alternationssystemet [...] og dels er enheden *ø* defineret ved sin prosodi : ved den akcent eller intonation, hvormed det er forsynet, i dette tilfælde en bestemt akcenttype *A*₁, der er realiseret som stærkt tryk, og en bestemt intonationstype *I*₁, der er realiseret som stød ; det indgaar altsaa her indirekte i et system af andre relationer – indirekte, fordi *ø* som sadaant ikke er impliceret i disse relationer ; det er ikke relationer mellem fonemer, men mellem prosodier : *A*₁ : *A*₂, *I*₁ : *I*₂, anvendt paa *ø* ('*ø* : *ø*, *ø*' : *ø*).

Denne formenhed kan fonematikeren nu endvidere studere m.h.t. dens indhold, dvs. dens lydsymboliske værdi, og m.h.t. dens struktur, dvs. udtale, og baade indholdet og strukturen kan studeres baade i sprogudøvelsen, i usus, og i normen. Udtalen studeret i sprogudøvelsen er fixeringen af dette fonems udtale af et bestemt individ i et givet øjeblik. Udtalen studeret i usus er fixeringen af dette fonems sædvanemæssige udtale i et givet miljø. Udtalen studeret i normen er fixeringen af udtalens rigtighedsbredde : normen tillader mange varierende udtaler af *ø*, men den tillader ikke, at det udtales

³⁷⁸ Sur ce phénomène de la « fluctuation », voir également, toujours dans « De l'essence double du langage », Saussure (2002a) : p. 36-37, ainsi que la notion de quantité sémiologique, qui rappelle celle de valeur sémiologique que l'on trouve dans le *Traité de phonétique* (voir *supra*) : « Il est curieux que la nasale, comme telle, paraît être dans beaucoup de langues une *quantité sémiologique*. Ainsi en sanscrit, – pour ce qui concerne l'intérieur du mot, (simplement) –, on pourra faire semblant d'ignorer aussi complètement un rapport entre *ñ*, *ṇ* et *n* et *ṁ*, qu'entre *b* *g* et *d*. De même que nous n'établissons aucun échange entre *b-g-d*, mais que nous invoquons pour la présence de *b g d* le point de vue *diachronique*, ou bien *aucun* point de vue : de même il semblerait naturel d'invoquer pour []

Les quantités sémiologiques sont les unités dans lesquelles la langue réunit certains éléments vocaux en leur attribuant une valeur une ou semblable [] » (Saussure, 2002a : p. 43).

saaledes, at de forvexles med fonemer, der indtager en anden plads i systemet, f.ex. som *i* eller som *u*³⁷⁹. » (H.Spr. : p. 131-132).

Il est en effet question, dans ce passage, de définition formelle de l'élément *ø* et de détermination de sa prononciation dans la norme, l'usage et l'acte. Hjelmslev distinguera de même, dans « Langue et parole », dans le cadre de la tripartition norme/usage/acte, entre plusieurs types de définition, formelles et substantielles, de l'élément linguistique :

« Considérons d'abord la *langue*. On peut la considérer

a) comme une *forme pure*, définie indépendamment de sa réalisation sociale et de sa manifestation matérielle ;

b) comme une *forme matérielle*, définie par une réalisation sociale donnée, mais indépendamment encore du détail de la manifestation ;

c) comme un simple *ensemble des habitudes* adoptées dans une société donnée, et définies par les manifestations observées.

Nous opérons au préalable la distinction entre ces trois acceptions ; on se réserve d'étudier ensuite dans quelle mesure il sera utile de les conserver distinctes. Pour la commodité de notre exposé il est souhaitable de choisir des noms pour les désigner. Nous dirons :

a) *schéma*, c.-à-d. langue forme pure ;

b) *norme*, c.-à-d. langue forme matérielle ;

c) *usage*, c.-à-d. l'ensemble des habitudes.

Pour fixer les idées, esquissons brièvement une application choisie au hasard : examinons la position de l'*r* français vis-à-vis de ces trois possibilités.

a) D'abord l'*r* français pourrait être défini 1° par le fait d'appartenir à la catégorie des consonnes, définie comme déterminant celle des voyelles ; 2° par le fait d'appartenir à la sous-catégorie des consonnes admettant indifféremment la position initiale (soit *rue*) et la position finale (soit *par-tir*) ; 3° par le fait d'appartenir à la sous-catégorie des consonnes avoisinant la voyelle (*r* peut prendre la deuxième position dans un groupe initial [soit *trappe*] mais non la première ; *r* peut prendre la première position dans un groupe final mais non la deuxième) ; et 4° par le fait d'entrer en commutation avec certains autres éléments appartenant avec lui à ces mêmes catégories (soit *l*).

Cette définition de l'*r* français suffit pour fixer son rôle dans le mécanisme interne (réseau de rapports syntagmatiques et paradigmatiques) de la langue considérée comme *schéma*. Elle oppose l'*r* aux autres éléments appartenant à la même catégorie par le fait fonctionnel de la commutation ; ce qui le distingue de ces autres éléments n'est pas sa

³⁷⁹ « *ø* peut être considéré comme un phonème ; considéré quant à sa forme phonématique, il est défini de deux manières : d'une part comme un élément lié, une voyelle, qui entre dans des relations systématiques de similarité et d'opposition avec les autres voyelles, conditionnées par sa place dans le système d'alternances [...] et d'autre part l'unité *ø* est définie par sa prosodie : par l'accent ou l'intonation dont elle est pourvue, qui est dans ce cas précis un type défini d'accent, A₁ qui est réalisé comme un accent fort, et un type défini d'intonation, I₁, qui est réalisé comme un stød ; elle entre donc ici indirectement dans un système d'autres relations – indirectement car *ø* en tant que tel n'est pas impliqué dans ces relations ; il ne s'agit pas de relations entre des phonèmes mais entre des prosodies : A₁ : A₂, I₁ : I₂, utilisés sur *ø* ('*ø* : *ø*, *ø*' : *ø*).

Cette "formité", la phonématique peut en outre l'étudier quant à son contenu, c'est-à-dire sa valeur phonique symbolique, et quant à sa structure, c'est-à-dire sa prononciation, et le contenu et la structure peuvent tous deux être étudiés à la fois dans l'exercice de la langue, dans l'usage et dans la norme. La prononciation étudiée dans l'exercice de la langue est la détermination de la prononciation de ce phonème par un individu défini et à un moment donné. La prononciation étudiée dans l'usage est la détermination de la prononciation coutumière de ce phonème dans un milieu donné. La prononciation étudiée dans la norme est la détermination de la latitude de correction de la prononciation : la norme permet de nombreuses prononciations fluctuantes de *ø* mais elle ne permet pas qu'il soit prononcé de telle sorte que cela entraîne une confusion avec les phonèmes qui occupent une autre place dans le système, tels que, par exemple, *i* ou *u*. »

qualité propre et positive, mais simplement le fait qu'il ne se confond pas avec eux. Elle oppose la catégorie à laquelle *r* appartient aux autres catégories par les fonctions qui les définissent respectivement. L'*r* français est ainsi défini comme une entité oppositive, relative et négative ; la définition donnée ne lui attribue aucune qualité positive, quelle que ce soit. Elle implique qu'il est un réalisable, non qu'il soit un réalisé. Elle laisse ouverte n'importe quelle manifestation : qu'il prenne corps dans une matière phonique ou graphique, dans un langage par gestes (soit dans l'alphabet dactylologique des sourds-muets) ou dans un système de signaux par pavillons, qu'il se manifeste par tel ou tel phonème ou par telle ou telle lettre d'un alphabet (soit l'alphabet latin ou l'alphabet morse), tout cela n'affecterait en rien la définition de notre élément.

Avec les autres éléments définis de façon analogue, l'*r* français constituerait la langue française considérée comme schéma, et, de ce point de vue, quelle qu'en soit la manifestation, la langue française reste identique à elle-même : la langue exécutée par les sourds-muets au moyen de leur alphabet par gestes, par les navires au moyen de leur alphabet par pavillons, par celui qui envoie un message au moyen de l'alphabet morse et par ceux qui parlent au moyen des organes vocaux, serait invariablement la langue française. Même si la prononciation habituelle du français changeait du tout au tout, la langue, considérée comme schéma, resterait la même, pourvu que les distinctions et les identités préconisées par elle soient sauvegardées.

b) Ensuite l'*r* français pourrait être défini comme une vibrante, admettant comme variante libre la prononciation de constrictive postérieure.

Cette définition de l'*r* français suffit en effet pour fixer son rôle dans la langue considérée comme *norme*. Elle oppose l'*r* aux autres éléments du même ordre, mais, cette fois, ce qui le distingue de ces autres éléments n'est pas quelque chose de purement négatif ; l'*r* français se définit maintenant comme une entité oppositive et relative il est vrai, mais munie d'une qualité positive : c'est par ses vibrations qu'il s'oppose aux non-vibrantes ; c'est par son articulation postérieure qu'il s'oppose aux autres constrictives ; c'est par sa prononciation constrictive qu'il s'oppose aux occlusives. La définition présuppose une manifestation phonique donnée produite au moyen des organes vocaux. D'autre part elle réduit au minimum différentiel les qualités positives qu'elle lui attribue : c'est ainsi qu'elle n'implique aucune précision quant au lieu d'articulation. Même si la prononciation habituelle du français changeait à l'intérieur des limites prescrites par la définition, la langue, considérée comme norme, resterait la même.

Selon cette acception du terme *langue*, il y aurait autant de langues qu'il y aurait de manifestations possibles rendant nécessaire une définition différente : le français écrit serait une autre langue que le français parlé, le français exécuté au moyen de l'alphabet morse serait une autre langue que le français exécuté au moyen de l'alphabet latin, et ainsi de suite.

c) Enfin, l'*r* français pourrait être défini comme une vibrante sonore roulée alvéolaire ou comme constrictive sonore uvulaire.

Cette définition comprendrait toutes les qualités trouvées dans la prononciation habituelle de l'*r* français, et le fixerait ainsi comme élément de la langue considérée comme *usage*. La définition n'est ni oppositive ni relative ni négative ; elle épuise les qualités positives caractéristiques de l'usage, mais d'autre part elle s'y arrête : elle laisse à l'improvisation occasionnelle la possibilité de varier la prononciation à l'intérieur des limites prescrites par la définition. Même si la prononciation occasionnelle varie à l'intérieur de ces limites, la langue, considérée comme usage, reste la même. D'autre part, tout changement de la définition donnée entraînerait un changement de langue, et le français prononcé avec un *r* différent, mettons par exemple rétroflexe, pharyngal, chuintant, serait une autre langue que le français que nous connaissons. » (H.LEP : p. 81-83).

Hjelmslev oppose ici trois définitions possibles de l'élément *r*. La première de ces trois définitions a pour cadre le schéma, et elle concerne une entité oppositive, relative et négative. Hjelmslev se réfère au passage suivant du *Cours de linguistique générale*³⁸⁰, qui précède tout juste celui que nous avons cité ci-dessus :

« [...] dans son essence, il [le signifiant linguistique] n'est aucunement phonique, il est incorporel, constitué, non par sa substance matérielle, mais uniquement par les différences qui séparent son image acoustique de toutes les autres.

Ce principe est si essentiel qu'il s'applique à tous les éléments matériels de la langue, y compris les phonèmes. Chaque idiome compose ses mots sur la base d'un système d'éléments sonores dont chacun forme une unité nettement délimitée et dont le nombre est parfaitement déterminé. Or ce qui les caractérise, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, leur qualité propre et positive, mais simplement le fait qu'ils ne se confondent pas entre eux. Les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives. »
(Saussure, 1972 : p. 164).

La deuxième définition a pour cadre la norme et concerne une entité oppositive, relative, mais munie d'une qualité positive. Enfin, la troisième définition a pour cadre l'usage et concerne une entité positive, dont la description épuise les qualités caractéristiques. A la définition saussurienne de la langue comme système de valeurs purement oppositives, relatives et négatives, en tant que telles indifférentes à la substance qui les constitue bien que celle-ci soit le support de leur existence, répondent ainsi chez Hjelmslev différents types de définitions et d'unités, dont un seul serait proprement linguistique, celui conçoit les unités comme des existants formels, indépendants de la substance. Il faut noter que dans cette perspective, la négativité hjelmslevienne est, si l'on ose dire, l'attribut d'un élément positif puisqu'un tel élément est susceptible d'une définition, fût-elle négative ou, plus exactement, formelle.

On retrouve ici la question de l'identité – le terme apparaît dans le développement de « Langue et parole » –, que Hjelmslev pose d'une manière totalement différente de Saussure. Il s'agit chez lui, non, comme chez Saussure, de théorisation de la langue et des unités linguistiques, mais de mode d'être d'unités dont l'existence est un donné et dont l'identité, dès lors, se confond avec l'être-cela d'un objet à l'existence positive. Aussi, si Hjelmslev, comme Saussure, affirme que les identités linguistiques ne sont pas des identités matérielles, il n'entend pas ainsi remettre en cause le donné premier du son mais définir l'identité linguistique comme une identité formelle, indépendante de la substance. On lit ainsi dans « Accent, intonation, quantité » (1937) :

« En linguistique indo-européenne, et particulièrement en linguistique baltique, on a l'habitude de comprendre par INTONATION un mouvement prosodique caractérisant une seule syllabe, et par ACCENT un mouvement prosodique caractérisant une chaîne de syllabes. Ces définitions établissent deux catégories linguistiques pures et simples et restent indifférentes à l'égard de la matière phonique par laquelle ces catégories sont exprimées : selon les états de langues qui s'observent il peut être question d'un accent "dynamique", exprimé par des mouvements d'intensité, ou d'un accent "musical", exprimé par des mouvements de ton ; de même, s'il y a lieu, on est libre de distinguer de

³⁸⁰ Auquel, comme nous l'avons vu plus haut, se réfèrait également Jakobson. Pour les sources de ce passage, voir *infra*.

l'intonation "musicale" une autre qui est exprimée par des mouvements d'intensité et qui serait une intonation "dynamique". Ces modifications sont tout à fait extérieures et ne changent rien aux catégories. Une catégorie peut rester identique à elle-même tout en changeant d'expression. Le lituanien a hérité de l'indo-européen commun non seulement l'intonation, qui selon la doctrine classique a été de tout temps une intonation musicale, mais aussi l'accent, qui est devenu en lituanien dynamique bien que selon les vues communément adoptées il ait été en indo-européen commun d'ordre musical. Nous ne parlons pas du fait que dans certaines conditions la PLACE de l'accent a changé : à travers ces événements de détail la catégorie de l'accent est restée ce qu'elle était. Les identités linguistiques ne sont pas des identités matérielles.

Ce qui a été dit des catégories vaut également pour les termes dont elles se composent, c'est-à-dire pour les éléments linguistiques mêmes. On enseigne que l'indo-européen a connu deux intonations, qui peuvent recevoir les dénominations arbitraires de CIRCONFLEXE et d'AIGU respectivement. Il paraît communément admis par les phonéticiens de nos jours qu'en indo-européen commun l'aigu a été exprimé à toute probabilité par un mouvement montant, le circonflexe par un mouvement descendant (ou complexe). Cette situation est restée telle quelle, du moins en principe, en letton, en slovène et en grec. En lituanien c'est (à en croire la description classique) l'aigu qui descend et le circonflexe qui monte. Ce renversement phonique n'empêche en rien de reconnaître l'identité linguistique. » (H.AIQ : p. 181-182).

Il est vrai que, sur cette question de l'identité, le *Cours de linguistique générale*, qui est le seul texte saussurien de linguistique générale sur lequel ait jamais travaillé Hjelmslev³⁸¹, est moins clair que les manuscrits ou notes d'étudiants que nous avons analysés ci-dessus, c'est-à-dire qu'il n'est pas exempt de toute dimension structuraliste. Hjelmslev renvoie ici à deux passages du *Cours de linguistique générale*, relatifs, pour le premier, à l'identité synchronique, et pour le second, à l'identité diachronique. Le premier passage se trouve à l'ouverture du troisième chapitre de la deuxième partie, intitulé « Identités, réalités, valeurs » :

« Qu'est-ce qu'une *identité* synchronique ? Il ne s'agit pas ici de l'identité qui unit la négation *pas* au latin *passum* ; elle est d'ordre diachronique, – il en sera question ailleurs, p. 249, – mais de celle, non moins intéressante, en vertu de laquelle nous déclarons que deux phrases comme "je ne sais *pas*" et "ne dites *pas* cela" contiennent le même élément.

³⁸¹ Hjelmslev ne tient aucun compte du statut particulier du *Cours de linguistique générale*. Sauf erreur de notre part, il n'en est fait aucune mention dans le corpus sur lequel nous avons travaillé. Hjelmslev, cependant, ne fut pas sans avoir pris connaissance de celui-ci, ainsi que de l'existence de travaux philologiques. Il était en effet présent à la Conférence européenne de sémantique (26-31 mars 1951) organisée par Benveniste, lors de laquelle Frei a parlé à ses collègues du travail débutant de Godel : « Un linguiste américain dont j'ai lu l'article avec beaucoup de plaisir, Rulon S. Wells, a relevé beaucoup de contradictions dans les définitions de Saussure. C'est un article très consciencieux et qui montre qu'avec le Cours de tel qu'il fut publié, l'homme le mieux intentionné se heurte à ce qu'il croit être des contradictions, qui ne sont pas dues à Saussure lui-même.

J'ai voulu répondre à Wells. J'ai voulu faire un article. Malheureusement, les notes se sont accumulées, j'ai vu que cela devait être un livre, et, par paresse, comme je savais que notre ami Godel était en mal de thèse, je lui ai passé mon travail, qu'il a accepté. C'est donc la thèse de M. Godel sur les chronologies de la pensée de Saussure qui en traitera. M. Godel en traitera mieux que moi. Wells a ajouté que, dans les autres parties, cette terminologie n'est pas maintenue de façon persistante. Il y a donc des contradictions. Saussure parle d'opposition, même quand il s'agit de signifié et de signifiant. Moi-même, j'explique cette contradiction par le fait que le chapitre en question a été exposé à la fin de 1911. C'était son dernier semestre d'achèvement de la Linguistique Générale, tandis que les passages dissidents sont tirés de leçons antérieures. Les éditeurs, Bailly [*sic*] et Albert Sécheyne [*sic*], n'ont pas osé unifier la terminologie, sans doute par pitié, par une sorte de pudeur à l'égard de leur maître ; ils n'ont pas voulu tout bouleverser, si bien que nous avons une sorte de mosaïque, et le travail de M. Godel sera de rétablir les dates pour chaque phrase. » (B.Ac. : p. 8).

Question oiseuse, dira-t-on : il y a identité parce que dans les deux phrases la même tranche de sonorité (*pas*) est revêtue de la même signification. Mais cette explication est insuffisante, car si la correspondance des tranches phoniques et des concepts prouve l'identité (voir plus haut l'exemple "la *force* du vent" : "à bout de *force*"), la réciproque n'est pas vraie : il peut y avoir identité sans cette correspondance. Lorsque, dans une conférence, on entend répéter à plusieurs reprises le mot *Messieurs* !, on a le sentiment qu'il s'agit chaque fois de la même expression, et pourtant les variations de débit et l'intonation la présentent, dans les divers passages, avec des différences phoniques très appréciables – aussi appréciables que celles qui servent ailleurs à distinguer des mots différents (cf. *pomme* et *paume*, *goutte* et *je goûte*, *fuir* et *fouir*, etc.) ; en outre, ce sentiment de l'identité persiste, bien qu'au point de vue sémantique non plus il n'y ait pas identité absolue d'un *Messieurs* ! à l'autre, de même qu'un mot peut exprimer des idées assez différentes sans que son identité soit compromise (cf. "*adopter* une mode" et "*adopter* un enfant", "la *fleur* du pommier et "la *fleur* de la noblesse", etc.).

Le mécanisme linguistique roule tout entier sur des identités et des différences, celles-ci n'étant que la contre-partie de celles-là. Le problème des identités se retrouve donc partout ; mais d'autre part, il se confond en partie avec celui des entités et des unités, dont il n'est qu'une complication, d'ailleurs féconde. Ce caractère ressort bien de la comparaison avec quelques faits pris en dehors du langage. Ainsi nous parlons d'identité à propos de deux express "Genève-Paris 8 h. 45 du soir" qui partent à vingt-quatre heures d'intervalle. A nos yeux, c'est le même express, et pourtant probablement locomotive, wagons, personnel, tout est différent. Ou bien si une rue est démolie, puis rebâtie, nous disons que c'est la même rue, alors que matériellement il ne subsiste peut-être rien de l'ancienne. Pourquoi peut-on reconstruire une rue de fond en comble sans qu'elle cesse d'être la même ? Parce que l'entité qu'elle constitue n'est pas purement matérielle ; elle est fondée sur certaines conditions auxquelles sa matière occasionnelle est étrangère, par exemple sa situation relativement aux autres ; pareillement, ce qui fait l'express, c'est l'heure de son départ, son itinéraire et en général toutes les circonstances qui le distinguent des autres express. Toutes les fois que les mêmes conditions sont réalisées, on obtient les mêmes entités. Et pourtant celles-ci ne sont pas abstraites, puisqu'une rue ou un express ne se conçoivent pas en dehors d'une réalisation matérielle.

Opposons aux cas précédents celui – tout différent – d'un habit qui m'aurait été volé et que je retrouve à l'étalage d'un fripier. Il s'agit là d'une entité matérielle, qui réside uniquement dans la substance inerte, le drap, la doublure, les parements, etc. Un autre habit, si semblable soit-il au premier, ne sera pas le mien. Mais l'identité linguistique n'est pas celle de l'habit, c'est celle de l'express et de la rue. Chaque fois que j'emploie le mot *Messieurs*, j'en renouvelle la matière ; c'est un nouvel acte phonique et un nouvel acte psychologique. Le lien entre les deux emplois du même mot ne repose ni sur l'identité matérielle, ni sur l'exakte similitude des sens, mais sur des éléments qu'il faudra rechercher et qui feront toucher de très près à la nature véritable des unités linguistiques. » (Saussure, 1972 : p. 151-152).

Ce passage, que Godel compte au nombre des « principaux passages du *Cours* où Bally et Sechehaye, soit par leur interprétation, soit par des insertions plus ou moins étendues, ont développé ou modifié le texte des manuscrits. » (Godel, 1957 : p. 119), nous semble rédigé de manière relativement tendancieuse. Le premier paragraphe, en effet, de même que l'explicitation des exemples de l'express et de la rue, pourraient laisser penser que l'identité linguistique est non seulement irréductible à l'identité matérielle mais en outre constituée par autre chose que la combinaison (au sens saussurien) d'un signifié et d'un signifiant, ce que

contredit absolument ce passage du troisième cours qui constitue l'une des deux sources principales³⁸² de ce développement du *Cours de linguistique générale* :

« *Les entités concrètes envisagées comme des identités*. Ce point de vue est très utile à observer ; il fallait, nous l'avons vu, pour dégager une unité observer toujours l'association intime du sens et de la sensation auditive, en outre délimiter l'image, – mais cette même opération pourrait s'appeler la fixation d'identité pour un signe quelconque.

<On peut représenter le problème des identités sous cette forme :> Qu'est-ce qui représente les identités dans la langue ?

De même que nous avons eu de la peine à reconnaître ce que c'est qu'une entité, on a de même de la peine à reconnaître ce qu'est une identité.

Nous faisons souvent des identités comme celle-ci : Un train part à 5h25 de Cornavin, – tous les jours – pour nous il est identique.

Un orateur parle de la guerre, et répète quinze ou vingt fois le mot *guerre*, nous le déclarons identique. – <Or chaque fois que le mot est prononcé, il y a des actes séparés>

Voilà déjà un premier point. Mais ensuite si nous considérons cet autre point que dans la même phrase je puis dire par exemple : son violon a le même son ; si précédemment je m'étais appliqué sur l'identité du son, je verrais ici que la tranche auditive *son* répétée deux fois ne représente pas une identité.

De même si on surprend la même suite auditive dans : “cet animal porte plume et bec” et “<prête-moi ton> porte-plume”, nous ne reconnaissons pas qu'il y a là une identité. Il faut qu'il y ait identité dans l'idée évoquée. Elle comporte, cette identité, un élément subjectif, indéfinissable. Le point exact <où il y a identité> est toujours délicat à fixer. Dans *lentille* (légume et microscope) y a-t-il identité ou non ? Si le moyen nous fait défaut, cela n'est pas notre faute. Il faut la correspondance parfaite dans la tranche auditive avec la correspondance appréciablement parfaite dans l'idée évoquée. <Tout le mécanisme de la langue roule autour d'identité et de différence> Remarquons seulement ici que poser la question des unités ou celle des identités, c'est la même chose. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 226-227).

Saussure pose ici clairement que l'identité linguistique, irréductible à l'identité matérielle, est constituée par la correspondance entre sons d'une part, sens d'autre part, c'est-à-dire par une identité de combinaison. Celle-ci, de même que dans la rédaction des éditeurs, ne préjuge

³⁸² Voir Saussure (1967) : p. 242-246. Notons que les notes de Dégallier et de Mme Sechehay, qui sont les seules dont disposaient les éditeurs, sont moins complètes que celles de Constantin : « Dégallier : *Les entités concrètes envisagées comme des identités*. Ce point de vue est très utile à observer. Cette opération peut s'appeler la fixation d'identité. On peut représenter le problème des entités sous cette forme : **qu'est-ce** qui est **une identité** dans la langue ?

Ainsi **mot guerre** : je peux l'entendre, en un court moment, une vingtaine de fois dans la bouche d'un orateur. Je vois dans ce mot <répété> une identité. Or chaque fois que le mot est prononcé, il y a <des> actes <séparés>.

Mais dans “*son violon a le même son*”, pas d'identité entre les deux *son*. Donc il ne suffit pas, comme critère d'identité, d'avoir même tranche auditive. Il faut autre chose. De même : *cet animal porte plumes et bec ; prête-moi ton porte-plume*. Pas d'identité entre ces deux. Il faut avouer qu'il y a là un élément subjectif, mais commun à toutes les personnes. Cependant très délicat de voir où il y a identité.

Et nos **identités** sont la base.

Tout le mécanisme de langue **roule** autour d'**identité** et **différence**. Poser question des unités ou celle des identités, c'est la même chose.

Mme Sechehay : *Les entités envisagées comme identités*. Très utile à observer. Délimiter l'image : cette même opération pourrait s'appeler fixation d'identité par signe quelconque. Qu'est-ce qui représente les identités dans la langue ? **Qu'est-ce qu'une identité ?**

Base : il faut avoir un moyen de distinguer les **unités** ou les identités (et différences), ce qui est la même chose. » (Engler, 1967 : p. 243, 244, 243 et 245 [nous rétablissons l'ordre du cours de Saussure suivant les indications d'Engler]).

pas de l'exacte identité matérielle (« il y a des actes séparés ») et sémantique³⁸³ (« Elle comporte, cette identité, un élément subjectif, indéfinissable. Le point exact où il y a identité est toujours délicat à fixer. », « la correspondance appréciablement parfaite dans l'idée évoquée ») des unités linguistiques reconnues comme identiques, mais dans le même temps elle ne repose sur rien d'autre que sur cette combinaison, dans la mesure, précisément, où celle-ci est en même temps délimitation d'unités : « Remarquons seulement ici que poser la question des unités ou celle des identités, c'est la même chose. ». Significativement, la formulation retenue par les éditeurs est moins radicale : « Le problème des identités [...] se confond *en partie* avec celui des entités et des unités » [nous soulignons]. Il s'agit de la formulation qui ouvre le deuxième développement-source de ce passage du *Cours de linguistique générale*, et qui se trouve dans le deuxième cours :

« La question des identités peut se confondre <en partie> avec celle des unités. Elle n'est qu'une complication – du reste féconde – de cette question. Sur quoi faisons-nous reposer l'identité de *calidus* et de *chaud* (*šo*) ? Ou bien de *despectus* avec *dépit* ? La chaîne phonique <dans ces deux derniers mots> est loin d'être identique. En quoi consiste-t-elle, cette identité ? <Mais ne nous imaginons pas que là soit la grande question :> il est tout aussi intéressant de se demander sur quoi nous faisons reposer l'affirmation de l'identité de “Messieurs” et “Messieurs” ! <Assurément il y a là deux actes successifs ! Il faut se référer à un lien quelconque. Quel est-il ?>

Il s'agit d'une identité à peu près la même que si je parle de l'identité du train express de 12h50 et de 5h pour Naples. Peut paraître paradoxal : matière phonique différente ! Mais dans *Messieurs* prononcé deux fois c'est la même chose : <j'ai dû renouveler la matière !> Donc ce n'est pas une identité quelconque qui est sous la main. Autre exemple : on rebâtit une rue, c'est la même rue ! Cette identité est du même genre que l'identité linguistique. Cette question – sur quoi repose l'identité – est la plus grave parce qu'elle revient tout à fait à la question de l'unité. Il n'y a pas identité si certaines

³⁸³ Ce point est encore plus clair dans « De l'essence double du langage » : « On appelle *forme* une figure vocale qui est déterminée pour la conscience *des sujets parlants* »⁽¹⁾

Par quoi cette figure vocale est-elle *déterminée* pour la conscience des sujets parlants ?

1° Est-ce ~~comme on pourrait~~ l'imaginer au premier abord par les successions identiques de sons par les sons qui s'y trouvent identiques ? – Nullement. Un homme habitant le *Cher* peut passer sa vie sans se rendre compte que ce nom de son département ne diffère pas, en ses sons du mot qu'il prononce dans *cher ami*. (Différents exemples.) – Joindre ici

⁽¹⁾ La seconde mention est en réalité superflue, parce qu'il *n'existe* rien (p. 13) que ce qui existe pour la conscience ; donc si une figure vocale *est déterminée* c'est qu'elle l'est pour de [?] [mot ill.]

[fin de la page]

ce fait qu'on lit une écriture couramment sans se douter de la forme des signes : ainsi la majorité des personnes interrogées se trouve très embarrassée de reproduire exactement la forme d'un g (minuscule romain [ce dernier mot est illisible : la conjecture d'Amacker : *romain* (Saussure, 2011 : p. 134) nous semble faire mieux sens que celle des *Écrits de linguistique générale* : *ronde*]) imprimé que chacun lit tous les jours cinquante fois si ce n'est mille. Le phénomène paraît être très exactement le même que celui de l'inconscience du son des mots en lui-même ; [...]

2° Est-ce par le sens qui se trouve attaché à la figure vocale ?

Pas d'erreur ! anti-Pascal. [comme le précise Amacker : « *Marge gauche, sur deux lignes, dans un cartouche à trois côtés.* » (Saussure, 2011 : p. 136, note 4)] Également *non* : car le sens peut varier sans que le sentiment de l'unité du signe soit même vaguement atteint par ces variations. Ainsi *conception*, (quoique d'un moment à l'autre il puisse tout aussi bien arriver en effet que l'unité soit brisée : à la faveur de ces variations ; » (Saussure, 2002a : p. 49-50). Notons par ailleurs, dans ce passage, cette idée de « l'inconscience du son des mots en lui-même », qui est une autre manière de poser l'irréductibilité des deux identités phonologique et morphologique, et ainsi l'inexistence de toute identité matérielle, fût-elle formelle.

conditions tacites ne sont pas acquises d'avance. Le lien de l'identité <linguistique (il peut d'ailleurs y en avoir plusieurs !)> affecte <donc> l'idée même de l'unité. Dans l'exemple de la rue on peut se demander de quel genre est cette unité : on verra qu'elle est purement négative et oppositive.

Le lien d'identité repose donc sur des éléments qu'il faut rechercher et par lesquels on touchera de très près les unités. Et cette question des identités finit par <être> la même que celle des réalités linguistiques. » (Saussure, 1997 : p. 22-23).

Elle se trouve cependant, comme on le voit, rapidement radicalisée en « Cette question – sur quoi repose l'identité – est la plus grave parce qu'elle revient tout à fait à la question de l'unité. » puis « Et cette question des identités finit par être la même que celle des réalités linguistiques. » On note que cette identification des deux questions de l'unité ou des réalités avec celle de l'identité est solidaire d'une interrogation sur les « conditions » et les « éléments » constitutifs de l'unité linguistique. Aussi l'explicitation des exemples de la rue et de l'express nous semble-t-elle peu heureuse³⁸⁴, en ce qu'elle vient donner consistance à une identité « formelle » – en tout cas définissable – transcendante à la réalité matérielle, là où Saussure, dans le deuxième cours, se contente de questionner et de postuler l'existence de « certaines conditions tacites » et d'« éléments qu'il faudra rechercher », avant de centrer son propos, dans le troisième cours, sur la dimension de la combinaison. L'appel à la théorisation, extrêmement sensible dans le deuxième cours, est bien conservé dans le *Cours de linguistique générale* mais sa portée est rendue ambivalente par le segment qui le précède, et qui constitue à nouveau une extrapolation des éditeurs : « Le lien entre les deux emplois du même mot ne repose ni sur l'identité matérielle, ni sur l'exacte similitude des sens, mais sur des éléments qu'il faudra rechercher et qui feront toucher de très près à la nature véritable des unités linguistiques. » Cette extrapolation, comme l'explicitation de l'exemple de *Messieurs !*, donne en effet l'impression d'une identité transcendant les variations, dont « ces éléments » seraient définitoires.

C'est d'une interprétation analogue de la pensée saussurienne que témoigne la rédaction du passage relatif aux identités diachroniques, qui clôt le huitième et dernier chapitre de la troisième partie du *Cours de linguistique générale*, intitulé « Unités, identités et réalités diachroniques » :

« Mais une autre question, particulièrement délicate, est celle de l'*identité diachronique*. En effet, pour que je puisse dire qu'une unité a persisté identique à elle-même, ou que tout en persistant comme unité distincte, elle a changé de forme ou de sens – car tous les cas sont possibles, – il faut que je sache sur quoi je me fonde pour affirmer qu'un élément pris à une époque, par exemple le mot français *chaud*, est la même chose qu'un élément pris à une autre époque, par exemple le latin *calidum*.

³⁸⁴ Il n'en est pas de même de l'exemple de l'habit volé, dont sont également responsables les éditeurs, mais dont on trouve le modèle dans la « Note pour un article sur Whitney », dans le cadre d'une comparaison, corrélative de la thèse du primat du point de vue en linguistique (voir *supra*), de la langue aux autres objets : « L'objet qui sert de signe n'est jamais "*le même*" deux fois : il faut dès le premier moment un examen ou une convention initiale, pour savoir au nom de quoi dans quelles limites [ce deuxième syntagme superposé au premier] nous avons le droit de l'appeler le même ; là est la fondamentale différence avec un objet quelconque, et la première source très simple.

Par exemple la table que j'ai devant moi est matériellement la même aujourd'hui et demain, et la lettre *b* que j'écris est tout aussi matérielle que la table. mais elle n'est pas [] » (Saussure, 2002a : p. 203).

A cette question, on répondra sans doute que *calidum* a dû devenir régulièrement *chaud* par l'action des lois phonétiques, et que par conséquent *chaud* = *calidum*. C'est ce qu'on appelle une identité phonétique. Il en est de même pour *sevrer* et *sēparāre* ; on dira au contraire que *fleurir* n'est pas la même chose que *flōrēre* (qui aurait donné **flouroir*), etc.

Ce genre de correspondance semble au premier abord recouvrir la notion d'identité diachronique en général. Mais en fait, il est impossible que le son rende compte à lui seul de l'identité. On a sans doute raison de dire que lat. *mare* doit paraître en français sous la forme de *mer* parce que tout *a* est devenu *e* dans certaines conditions, parce que *e* atone final tombe, etc. ; mais affirmer que ce sont ces rapports $a \rightarrow e$, $e \rightarrow$ zéro, etc., qui constituent l'identité, c'est renverser les termes, puisque c'est au contraire au nom de la correspondance *mare* : *mer* que je juge que *a* est devenu *e*, que *e* final est tombé, etc.

Si deux personnes appartenant à des régions différentes de la France disent l'une *se fâcher*, l'autre *se fôcher*, la différence est très secondaire en comparaison des faits grammaticaux qui permettent de reconnaître dans ces deux formes distinctes une seule et même unité de langue. Or l'identité diachronique de deux mots aussi différents que *calidum* et *chaud* signifie simplement que l'on a passé de l'un à l'autre à travers une série d'identités synchroniques dans la parole, sans que jamais le lien qui les unit ait été rompu par les transformations phonétiques successives. Voilà pourquoi nous avons pu dire p. 150, qu'il est tout aussi intéressant de savoir comment *Messieurs !* répété plusieurs fois de suite dans un discours est identique à lui-même, que de savoir pourquoi *pas* (négation) est identique à *pas* (substantif) ou, ce qui revient au même, pourquoi *chaud* est identique à *calidum*. Le second problème n'est en effet qu'un prolongement et une complication du premier. » (Saussure, 1972 : p. 249-250).

Le raisonnement saussurien, dans ce passage, semble relativement simple. A une conception naïve de l'identité diachronique qui fonderait celle-ci sur les lois phonétiques est opposée la remarque que, tout au contraire, les lois phonétiques supposent le postulat d'une identité diachronique, qui forme le cadre permettant de les établir. L'identité diachronique, par ailleurs, est appréhendée comme un prolongement de l'identité synchronique, qui en constitue le fondement. C'est de fait, nous semble-t-il, le raisonnement qui apparaît dans le passage du deuxième cours qui constitue la source³⁸⁵ des deux premiers alinéas :

« Cela ramène toujours à la question : qu'est-ce qu'une valeur, identité, élément concret ? La division intérieure de la linguistique est basée forcément sur ces entités de valeur, etc. <Nous ne voyons pas d'autres identités que celles de valeur. Réalité, élément concret, unité, identité, se confondent.>

On est obligé de reconnaître <qu'il y a> deux espèces d'identité dans la langue, ou en tout cas qu'il y a deux ordres de problèmes d'identité. A tout moment nous nous trouvons placés devant une sorte d'identité que M. de Saussure définit : identité à travers le temps. <On peut même proposer un terme> – diachronique (traversant le temps) ; c'est celle par laquelle nous disons <que> *sevrer* c'est *separare* ! Sur quoi repose exactement cette identité ? C'est de quoi doit s'occuper une partie de la linguistique. Mais nous ne dirons pas par exemple que *fleurir* soit la même chose que *florere* : quelque chose a changé, ce n'est pas la même forme en ligne directe (il faudrait en tout cas *florire*). Donc d'un côté on pose identité et de l'autre on ne la pose pas. Dans son type (pas absolument) le plus signalé l'identité diachronique c'est ce qu'on appelle l'identité phonétique. <Qu'on ne se fie pas à ce terme, le mot n'explique rien.> Mais parce qu'on a fait intervenir l'idée de son <il ne faut pas croire qu'>on ait rendu compte du phénomène. Si on se demande en quoi il consiste on voit qu'il faut sortir de l'idée du son ! L'idée qu'il

³⁸⁵ Voir Saussure (1967) : p. 413-414.

s'agit du son est précaire de beaucoup de façons : par exemple dans tout changement phonétique, dans toute loi phonétique est-ce le son qui change ? Non ; <a ne devient pas e,> on n'a fait que reproduire une forme en s'en écartant ; le lien d'identité est en dehors du son. C'est comme un air de musique que vous reproduisez mal ; ce n'est qu'au nom de l'unité que vous pouvez juger s'il y a eu changement : elle est plus importante que l'identité phonétique. Il est mystérieux <le lien de> cette identité diachronique qui fait que deux mots ont changé complètement (*calidus* : *šo*, *aiwa* : *je*) et qu'on en affirme cependant l'identité. En quoi consiste-t-il ? Précisément ! Il y aura donc dans la linguistique toute une série de questions <à résoudre ou plutôt à scruter> qui se rapportent aux identités, unités diachroniques.

En regard de cela il existe un autre ordre d'identités : celui des identités synchroniques, dont est formée une langue à tout moment, <celles> qui constituent un état. Ici plus que partout les éléments qui constituent cette identité sont <rien> moins <qu>évidents d'emblée. Est-ce que la négation *pas* est identique au substantif *pas* ? Voilà qui peut mettre aux prises l'identité diachronique et synchronique. Diachroniquement il n'y a pas de doute ("je n'irai pas", puis ça s'est étendu). Mais synchroniquement ? Nous voyons que nous sommes placés devant un autre système de poids et mesure : il faut répondre négativement, et la preuve, c'est qu'on est obligé à l'école de nous apprendre cette unité ! Voilà les deux axes qui peuvent être en opposition, les deux grandes balances : la balance synchronique et la balance diachronique. » (Saussure, 1997 : p. 30-31).

Il y a cependant, entre ce développement et le passage correspondant du *Cours de linguistique générale* – qui est comme le précédent de ceux que Godel répertorie au titre de l'intervention des éditeurs dont il témoigne –, trois différences notables. En premier lieu, la conception naïve (phonétique) de l'identité diachronique y est rejetée, non pas tant en ce qu'elle témoigne d'une inversion des termes que dans la mesure où elle est une identité phonétique. En deuxième lieu, Saussure ne répond pas réellement à la question de la nature de l'identité diachronique, dont il se contente de poser qu'elle est « mystérieuse » et qu'elle constitue une question à résoudre. L'interprétation des éditeurs se fonde sur un passage des « Notes pour un livre sur la linguistique générale » que nous avons cité ci-dessus lorsque nous avons abordé pour la première fois la question de l'identité :

« Considérons par exemple la suite de sons vocaux *alka*, qui après un certain temps, en passant de bouche en bouche est devenue *ôk* ; et remarquons que pour simplifier nous nous abstenons absolument de faire intervenir la valeur significative de *alka* ou *ôk*, quoique sans elle il n'y ait pas même le commencement d'un fait de langage proprement dit.

Donc *alka*, moyennant le facteur TEMPS, se trouve être *ôk*. Au fond, où est le LIEN entre *alka* et *ôk* ? Si nous entrons dans cette voie, *et il est inflexiblement nécessaire d'y entrer*, nous verrons bientôt qu'il faudra se demander où est le LIEN entre *alka* et *alka* lui-même, et à ce moment nous comprendrons qu'il n'y a nulle part comme fait primordial [?] une *chose* qui soit *alka* ni aucune chose ; mais qu'il y a d'abord un *genre de rapport* que nous établissons, par exemple le rapport entre *alka* et *ôk* qui nous suggère l'idée d'une certaine espèce d'unité, encore très difficile à définir. » (Saussure, 2002a : p. 200-201)

et qui, dans la collation Sechehaye est dotée, aux dires de Godel, de l'annotation marginale suivante :

« Ce passage est à noter : j'ai *prêté* cette idée à de S. à propos des identités diachroniques [A.S.]. Pourrait éclairer (?) la question des identités. Mais le style est le même, c'est-à-dire sibyllin [Ch. B.]. » (Godel, 1957 : p. 97).

Aussi cette interprétation nous semble-t-elle juste, d'autant plus qu'elle est tout à fait inférable des développements du deuxième cours, qui postulent une identité « en dehors du son », dans cette « unité » qui nous permet de dire que l'on « reproduit une forme ». Dans le même temps, cependant, et nous en venons ainsi au troisième élément, Saussure distingue rigoureusement entre identité diachronique, fût-elle fondée sur l'identité synchronique, dont elle n'est qu'une complication, et identité synchronique : « En regard de cela il existe un autre ordre d'identités : celui des identités synchroniques ». Cette distinction n'apparaît pas clairement dans la rédaction des éditeurs, et l'interpolation, signalée par Godel, d'un autre passage du deuxième cours issu d'un tout autre développement, témoigne d'une tentation panchroniste. L'exemple de *se fâcher/se fôcher* est en effet issu d'un développement portant sur la nature des unités auxquelles s'applique la loi phonétique, sons ou mots :

« On dit : tous les mots sont frappés ; on commence par faire une armée de mots, <on suppose> que les mots sont des individus <tout faits> et on dit <qu'>ils sont frappés par la loi. Mais est-ce bien les mots qui sont ces unités du phénomène phonétique ? <Supposons qu'une corde d'une harpe soit faussée ; il est clair que toutes les fois que dans un morceau on joue de cette corde, il se produit une faute. Mais peut-on dire que par exemple les ré de ce morceau sont faux d'après une loi ? C'est absurde ! A l'octave ce ne sera déjà plus vrai !> Nous pouvons nous faire une idée très sensible des lois phonétiques autrement que sur le papier.> Dans une région, on faussera l'a : on dira *se fôcher* pour *se fâcher*. Est-ce des mots qui sont frappés ou bien est-ce <un son> comme dans l'exemple de la corde de harpe ? » (Saussure, 1997 : p. 48).

On retrouve ici la métaphore musicale, mais exploitée d'une manière différente et presque inverse, ce qui nous semble impliquer que si l'identité diachronique est effectivement fondée sur l'identité synchronique, dans le même temps, il n'existe pas d'unité panchronique (ce n'est pas le mot, mais le son qui change) dans la mesure où l'identité synchronique est négative, ce qui signifie, d'une certaine manière, qu'elle n'est pas celle d'un objet, mais renvoie au plan du concept, c'est-à-dire à la théorisation de l'existence des unités linguistiques³⁸⁶. Il est notable, dans cette perspective, que le passage du *Cours de linguistique*

³⁸⁶ Autrement dit, l'identité synchronique est le support de l'identité diachronique en tant qu'elle est créatrice de l'unité de langue. Dans cette mesure même, elle ne saurait renvoyer qu'à un point de vue distinct, ce qu'on pourrait formuler en termes de jeu combiné de la négativité et de la positivité. On lit ainsi dans « De l'essence double du langage » : (Les identités de ce domaine [diachronique] sont *données* d'abord nécessairement par celles du précédent [synchronique] ; mais après cela deviennent *le deuxième ordre d'identités* linguistiques, irréductible avec le précédent) » (Saussure, 2002a : p. 21). Et l'on retrouve, quelques pages plus loin, le qualificatif d'*abstrait*, appliqué à la phonétique (linguistique, donc diachronique, mais, comme nous le verrons *infra*, cela importe peu – voir déjà la note 130, ci-dessus –), qualificatif que nous associons, dans la première partie de ce chapitre, à la notion d'effet de langue : « I. Domaine non linguistique de la pensée pure, ou sans signe vocal et hors du signe vocal, se composant de quantités absolues.

II. Domaine linguistique du *signe vocal* (*Sémiologie*) : dans lequel il est aussi vain de vouloir considérer l'idée hors du signe que le signe hors de l'idée. Ce domaine est à la fois celui de la *pensée relative*, de la *figure vocale relative*, et de la relation entre ces deux.

III. Domaine linguistique du son pur ou de ce qui sert de signe, considéré en lui-même et hors de toute relation avec la pensée = PHONÉTIQUE.

générale, substituant à l'« unité mystérieuse » des notes de Riedlinger et de Gautier³⁸⁷, des « faits grammaticaux³⁸⁸ qui permettent de reconnaître dans ces deux formes distinctes une seule et même unité de langue », double la simplification du propos saussurien du postulat d'une manière d'existant formel transcendant la diversité des réalisations.

Il semble donc que sur la question de l'identité, le *Cours de linguistique générale* facilite, s'il ne la provoque, une lecture structuraliste de Saussure, comme l'est la lecture hjelmslevienne. Ainsi que nous avons essayé de le faire apparaître, une telle lecture est fondée sur un effacement de la notion de combinaison – et ainsi du concept de valeur – au profit d'une identité que l'on pourrait qualifier d'objectale : au profit, autrement dit, de la notion de forme. Le concept de valeur demeure cependant tout à fait lisible dans le *Cours de linguistique générale*, ce pour quoi, à nouveau, il nous semble plus juste de parler de problématique autre transparaissant ça et là dans le *Cours de linguistique générale* – et lui conférant son statut historique – plutôt que de falsification de la pensée de Saussure, à laquelle les manuscrits et notes d'étudiants permettraient de remédier. Il y a dans le *Cours de linguistique générale*, pour ainsi dire des pentes structuralistes, que l'on peut emprunter ou refuser au nom du concept de valeur. Hjelmslev les emprunte résolument et en fait les axes de sa lecture de Saussure et de sa théorisation de la langue. Il faut noter, par ailleurs, que la

La distinction fondamentale et unique en linguistique dépend donc de savoir :

Si on considère *un signe ou une figure vocale comme signe* (Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie etc., *le tout étant inséparable*), ce qui implique directement quatre termes irréductibles et trois rapports entre ces quatre termes, tous trois devant être en outre transportés par la pensée dans la conscience du sujet parlant

ou si on considère un signe ou une figure vocale *comme figure vocale (phonétique)*, ce qui n'entraîne ni l'obligation immédiate de considérer un seul autre terme, ni celle de se représenter autre chose que le fait objectif ; mais ce qui est aussi une façon abstraite d'envisager la langue : parce qu'à chaque moment de son existence il n'EXISTE linguistiquement que ce qui est aperçu par la conscience, c'est-à-dire ce qui est ou devient *signe*.

II. Domaine *linguistique* de la *pensée* qui devient IDÉE DANS LE SIGNE ou de la *figure vocale* qui devient SIGNE DANS L'IDÉE : ce qui n'est pas deux choses, mais une, contrairement à la première erreur fondamentale. Il est aussi littéralement vrai de dire que le mot est le signe de l'idée que de dire que l'idée est le signe du mot : elle l'est à chaque instant, puisqu'il n'est pas possible, même, de fixer et de limiter matériellement un mot dans la phrase sans elle.

Qui dit *signe* dit *signification* ; qui dit *signification* dit *signe* ; prendre pour base le *signe* (seul) n'est pas seulement inexact mais ne veut absolument rien dire, puisqu'à l'instant où le signe perd la totalité de ses significations, il n'est rien qu'une figure vocale ;

I. Domaine *non linguistique* de la pensée pure, ou sans signe vocal, et hors du signe vocal.

^X C'est dans ce domaine, de quelque science qu'il relève, que doit être reléguée toute espèce de catégorie absolue de l'idée, si on la donne vraiment comme absolue, si on prétend poser par exemple que la catégorie SOLEIL, ou la catégorie du FUTUR ou celle du SUBSTANTIF *pour autant qu'on les donne comme vraiment absolues et indépendantes des signes vocaux* d'une langue, ou des infinies variétés de signes quelconques. Ce n'est pas au linguiste d'examiner depuis où peut réellement commencer cet affranchissement du signe vocal, si certaines catégories préexistent et si d'autres post-existent au signe vocal ; si par conséquent certaines sont absolues et nécessaires pour l'esprit et d'autres relatives et contingentes ; si certaines peuvent continuer d'exister en dehors du signe pendant que les autres ont un signe, etc.. Seule l'idée relative aux signes [] » (Saussure, 2002a : p. 43-45). Nous reviendrons *infra* sur ce rapport de théorisation que la théorie saussurienne incite à postuler pour rendre compte de la distinction synchronie/diachronie.

³⁸⁷ Les notes de Gautier donnent en effet : « Cette unité **diachronique** est mystérieuse. » (Saussure, 1967 : p. 413).

³⁸⁸ Cette notion de fait grammatical interpelle tout particulièrement le lecteur de *Programme et méthodes de la linguistique théorique*. Voir, ci-dessus, les passages cités par Jakobson, ainsi que ceux que nous citons *infra*.

notion saussurienne d'identité reste trouble ou « mystérieuse », dans la mesure où elle est moins un concept qu'un opérateur de théorisation – un point de questionnement où se dit la nécessité d'une théorisation de la langue (ce qui explique la corrélativité ou le perpétuel glissement, eux-mêmes difficiles à concevoir, c'est-à-dire à stabiliser – voir ci-dessus notre « d'une certaine manière » –, entre négativité et théorisation). Ce qui est significatif, c'est que les structuralistes, rédacteurs et autres lecteurs du *Cours de linguistique générale*, n'aient pas entendu cet appel et aient ainsi transposé sur le plan de l'objet des propositions à visée théorique.

La lecture hjelmslevienne de Saussure se caractérise ainsi par une compréhension unilatérale du concept de valeur, qui n'en retient que la dimension horizontale, là où la valeur saussurienne – renvoyant à une combinaison-délimitation – est, comme nous l'avons vu plus haut, indissolublement horizontale et verticale. A la dualité son/sens se substitue le couple forme/substance. C'est ce qui apparaît de manière extrêmement nette dans l'interprétation que Hjelmslev propose des analogies saussuriennes de la valeur économique et du jeu d'échec, qui viennent soutenir ou illustrer le concept de valeur. On lit ainsi dans « Structural Analysis of Language » (1948) :

« Ferdinand de Saussure peut, à beaucoup d'égards, être considéré comme le fondateur de la science moderne du langage. Il fut aussi le premier à réclamer une approche structurale, c'est-à-dire une description scientifique du langage en termes de relations entre les unités, sans qu'il soit tenu compte d'aucune propriété que pourraient avoir ces unités autre que celles relevant directement des relations ou pouvant en être déduites. Ainsi, Saussure affirmait que les sons d'une langue parlée ou les caractères d'une langue écrite devraient être décrits respectivement, non pas d'abord en termes de phonétique ou de graphologie, mais seulement en termes de relations mutuelles, et que, de la même façon, les unités du contenu linguistique (les unités de signification) devraient être décrites, non pas d'abord en termes de sémantique, mais seulement en termes de relations mutuelles. Selon Saussure, il serait erroné de considérer la linguistique comme un simple agrégat de descriptions physique, physiologique, et acoustique des sons de la parole, et de recherches sur la signification des mots, et, pouvons-nous ajouter, d'interprétations psychologiques de tels sons et de telles significations. Au contraire, les unités véritables du langage ne sont pas les sons, ou les caractères écrits, ou les significations : les unités véritables de la langue sont les relata que ces sons, ces caractères et ces significations représentent. L'essentiel, ce n'est pas les sons, les caractères et les significations comme tels, mais leurs relations mutuelles à l'intérieur de la chaîne du discours et à l'intérieur du paradigme de la grammaire. Ces relations forment le système d'une langue, et c'est ce système intrinsèque qui est caractéristique d'une langue par opposition à d'autres langues, alors que la représentation par des sons, des caractères et des significations ne relève pas du système et peut être changée sans affecter le système. [...] Ne manquons pas d'observer, cependant, que Saussure n'entendait pas écarter tout à fait la phonétique et la sémantique ; mais il entendait qu'elles soient subordonnées à l'étude du système de relations, et il assignait à la phonétique et à la sémantique le rôle modeste de sciences auxiliaires. Aux sons et aux significations il substituait des valeurs linguistiques, définies par les positions relatives des unités à l'intérieur du système. Il comparait ces valeurs à celles de l'économie : de la même façon qu'une pièce, un billet de banque et un chèque peuvent être différentes représentations ou manifestations d'une seule et même valeur, et cette valeur, disons par exemple une livre ou un shilling, demeurer la même quelle que soit sa manifestation – de même, les unités de l'expression linguistique demeurent les mêmes quels que soient les sons qui les représentent, et les unités du contenu linguistique

demeurent les mêmes quelles que soient les significations qui les représentent³⁸⁹. »
(H.Str. : p. 35-36).

On retrouve dans ce passage la dimension de la description et de la définition des unités de langue. La conception saussurienne du langage, qualifiée de « structurale », y est présentée comme une approche descriptive purement formelle à laquelle est subordonnée la description de la substance, dans le cadre de la phonétique et de la sémantique, sciences « auxiliaires ». Saussure, en réalité, n'établit aucun parallélisme entre phonétique et sémantique. S'il peut parler, comme il est apparu ci-dessus, de psychologie pure comme répondant de la phonologie pure, son rejet de la phonologie hors de la linguistique ne se double pas d'un rejet – ni même d'une mention – analogue d'une discipline qui concernerait la « substance du contenu », sémantique ou psychologie. C'est là, au contraire, une interprétation proprement hjelmslevienne, où la forme se substitue au rapport son/sens, son et sens étant dès lors, tout comme chez les phonologues, des donnés, qu'il s'agit seulement de formaliser et pour cela d'analyser en forme et substance. Par ailleurs, phonologie pure et psychologie pure, chez Saussure, ne sont pas écartées au nom de la forme mais au nom de la combinaison. C'est ce qui apparaît dans les deux passages cités ci-dessus³⁹⁰, que confirme cet autre, extrait des « Anciens items » :

« S'il est une vérité à priori, et ne demandant rien d'autre que le bon sens pour s'établir, c'est que s'il y a des réalités psychologiques, et s'il y a des réalités phonologiques, aucune des deux séries séparées ne serait capable de donner un instant naissance au moindre fait linguistique.

Pour qu'il y ait fait linguistique il faut l'union des deux séries, mais une union d'un genre particulier, – dont il serait absolument vain de vouloir explorer en un seul instant les caractères, ou dire d'avance ce qu'elle sera. » (Saussure, 2002a : p. 103).

³⁸⁹ « Ferdinand de Saussure may in many respects be considered the founder of the modern science of language. He too was the first to call for a structural approach to language, i.e. a scientific description of language in terms of relations between units, irrespective of any properties which may be displayed by these units but which are not relevant to the relations or deducible from the relations. Thus, Saussure would have it that the sounds of a spoken language, or the characters of a written language, should be described, not primarily in terms of phonetics or of graphiology, respectively, but in terms of mutual relations only, and, similarly, the units of the linguistic content (the units of meaning) should be described primarily not in terms of semantics but in terms of mutual relations only. According to Saussure, it would be erroneous to consider philology as a mere aggregate of physical, physiological, and acoustic descriptions of speech sounds, and of investigations into the meanings of words, and, we may add, of psychological interpretations of such sounds and meanings. On the contrary, the real units of language are not sounds, or written characters, or meanings : the real units of language are the relations which these sounds, characters, and meanings represent. The main thing is not the sounds, characters, and meanings as such, but their mutual relations within the chain of speech and within the paradigms of grammar. These relations make up the system of a language, and it is this interior system which is characteristic of one language as opposed to other languages, whereas the representation by sounds, characters, and meanings is irrelevant to the system and may be changed without affecting the system. [...] We should not fail to observe, however, that Saussure did not mean to discard phonetics and semantics altogether ; but he meant them to be subordinate to the study of the relational system, and he assigned to phonetics and semantics the modest role of ancillary sciences. For sounds and meanings he would substitute linguistic values, defined by the relative positions of the units within the system. He compared these values with the values of economics : Just as a coin, a bank note, and a check may be different representations or manifestations of one and the same value, and this value, say e.g. a pound or a shilling, remains the same whatever the manifestation, in the same way the units of the linguistic expression remain the same irrespective of the sounds representing them, and the units of the linguistic content remain the same irrespective of the meanings representing them. » (H.Str. : p. 69-70).

³⁹⁰ Voir Saussure (1972) : p. 157, et Saussure (1997) : p. 15, cités ci-dessus.

La « forme » (au sens saussurien d'attribut descriptif) n'intervient que dans la mesure où cette combinaison est en même temps délimitation d'unités :

« Mais réciproquement, s'il peut paraître paradoxal que le son soit quelque chose de [], on en peut dire autant de l'idée qui s'attache à un mot qui s'attache aux différentes unités. Elle aussi ne représentera jamais qu'un des éléments de la valeur, et ce sera une illusion de croire qu'au nom de cet élément on puisse traiter par la psychologie pure les différentes unités de la langue. En outre et par parenthèse je n'entends pas dire que le mot soit du moins fixé par ^{idée}/_{son} : en disant [que] idée n'est qu'un des éléments, je ne veux pas dire qu'ils soient deux en tout, par exemple

$\left\{ \begin{array}{c} \text{idée a} \\ \text{son a} \end{array} \right. \begin{array}{c} \diagup \\ \diagdown \end{array} \begin{array}{c} \text{idée b} \\ \text{son b} \end{array} \right\} \quad A/B \quad \text{etc.}^{391} \gg \text{(Saussure, 2002a : p. 290).}$

Le concept saussurien de valeur apparaît de manière assez nette dans le deuxième paragraphe du quatrième chapitre de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale*, intitulé « La valeur linguistique considérée dans son aspect conceptuel », ce qui est d'autant plus intéressant pour notre propos que ce paragraphe a pour pendant le troisième paragraphe de ce chapitre, intitulé « La valeur linguistique considérée dans son aspect matériel » :

« Prenons d'abord la signification telle qu'on se la représente et telle que nous l'avons figurée p. 99. Elle n'est, comme l'indiquent les flèches de la figure, que la contre-partie de l'image auditive. Tout se passe entre l'image auditive et le concept, dans les limites du mot considéré comme un domaine fermé, existant pour lui-même.

Mais voici l'aspect paradoxal de la question : d'un côté, le concept nous apparaît comme la contre-partie de l'image auditive dans l'intérieur du signe, et, de l'autre, ce signe lui-même, c'est-à-dire le rapport qui relie ses deux éléments, est aussi, et tout autant la contre-partie des autres signes de la langue.

Puisque la langue est un système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée des autres [...] comment se fait-il que la valeur, ainsi définie, se confonde avec la signification, c'est-à-dire avec la contre-partie de l'image auditive ? [...] on ne voit pas pourquoi le rapport constaté entre divers morceaux A, B, C, D, etc., n'est pas distinct de celui qui existe entre le recto et le verso d'un même morceau, soit A/A', B/B', etc.

Pour répondre à cette question, constatons d'abord que même en dehors de la langue, toutes les valeurs semblent régies par ce principe paradoxal. Elles sont toujours constituées :

1° par une chose *dissemblable* susceptible d'être *échangée* contre celle dont la valeur est à déterminer ;

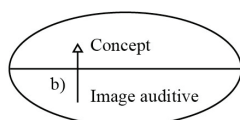
2° par des choses *similaires* qu'on peut *comparer* avec celle dont la valeur est en cause.

Ces deux facteurs sont nécessaires pour l'existence d'une valeur. Ainsi pour déterminer ce que vaut une pièce de cinq francs, il faut savoir : 1° qu'on peut l'échanger contre une quantité déterminée d'une chose différente, par exemple du pain ; 2° qu'on peut la comparer avec une valeur similaire du même système, par exemple une pièce d'un franc, ou avec une monnaie d'un autre système (un dollar, etc.). De même un mot peut être échangé contre quelque chose de dissemblable : une idée ; en outre, il peut être comparé avec quelque chose de même nature : un autre mot. Sa valeur n'est donc pas fixée tant qu'on se borne à constater qu'il peut être « échangé » contre tel ou tel concept,

³⁹¹ Ce passage, extrait des « Notes préparatoires pour les cours de linguistique générale », correspond manifestement au passage du deuxième cours que nous mentionnons dans la note précédente. Faisant partie des « Nouveaux documents », il est inconnu de l'édition Engler.

c'est-à-dire qu'il a telle ou telle signification ; il faut encore le comparer avec les valeurs similaires, avec les autres mots qui lui sont opposables. Son contenu n'est vraiment déterminé que par le concours de ce qui existe en dehors de lui. Faisant partie d'un système, il est revêtu, non seulement d'une signification, mais aussi et surtout d'une valeur, et c'est tout autre chose³⁹². » (Saussure, 1972 : p. 159-160).

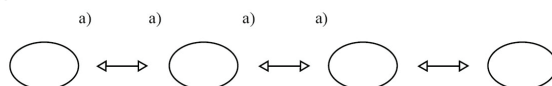
³⁹² La source de ce passage (voir Saussure, 1967 : p. 258-260) se trouve dans le troisième cours. Constantin a noté : « Prenons d'abord la signification comme nous la représentons <et l'avons-nous-mêmes marquée> :



<La flèche marque signification comme contrepartie de l'image auditive>. IMAGE-I-1-p276 ???

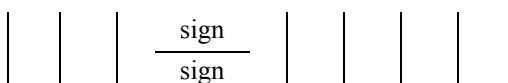
Dans cette vue, la signification est la contrepartie de l'image auditive et rien d'autre. Le mot apparaît ou est pris comme un ensemble isolé et absolu. – intérieurement il contient l'image auditive ayant pour contrepartie un concept.

Voici le paradoxe, en langage baconien “la caverne” contenant un piège, c'est que la signification qui nous apparaît comme la contrepartie de l'image auditive est tout autant la contrepartie des termes coexistants dans la langue. Nous venons de voir que la langue représente un système où tous les termes apparaissent liés par des rapports : IMAGE-I-1-p276bis ???



Au premier abord, pas de rapports entre flèches a) et flèches b).

La valeur d'un mot ne résultera que de la coexistence des différents termes... La valeur est la contrepartie des termes coexistants. Comment cela se confond-il avec <ce qui est contrepartie de l'image auditive ? Autre figure : série de cases :



Le rapport à l'intérieur d'une case et entre les cases est bien difficile à distinguer>

La signification comme contrepartie de l'image et la signification comme contrepartie des termes coexistants se confondent.

<Avant exemple, constatons que :> La valeur en la prenant en dehors de la linguistique paraît comporter partout la même vérité paradoxale. Terrain délicat. Il y a deux éléments formant la valeur. <Très difficile dans n'importe quel ordre de dire ce qu'est la valeur. Aussi prendrons-nous beaucoup de précautions> La valeur est déterminée 1°) par une chose dissemblable qu'on peut échanger, qu'on peut marquer ainsi ↑ et 2°) par des choses similaires qu'on peut comparer ↔



<Il faut ces deux éléments pour la valeur>.

Par exemple une pièce de vingt francs : il entre dans sa valeur une chose dissemblable que je peux échanger (par exemple livres de pain).

2°) la comparaison de la pièce de vingt francs avec pièces d'un franc, de deux francs, etc., ou pièces de valeur similaire (guinée).

La valeur est à la fois la contrepartie de l'un et la contrepartie de l'autre. Jamais on ne pourra trouver la signification d'un mot en ne <considérant que chose échangeable> mais on est obligé de comparer la série <similaire> de mots comparables.

On ne peut prendre les mots isolément. C'est ainsi que le système d'où procède le terme est une des sources de la valeur. C'est la somme des termes comparables par opposition à l'idée échangée. La valeur d'un mot ne sera jamais déterminée que par le concours des termes coexistants qui le limitent ; <ou pour mieux appuyer sur le paradoxe relevé :> ce qui est dans le mot n'est jamais déterminé que par le concours de ce qui existe autour de lui (ce qui est dans le mot, c'est la valeur) – autour de lui syntagmatiquement ou autour de lui associativement.

Il faut aborder <le mot> du dehors en partant du système et des termes coexistants. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 282-284). On lit par ailleurs dans les « Notes pour le cours III » : « Ce qui est inséparable de toute valeur,

c'est de faire partie d'une série juxtaposée de grandeurs formant un système.
ou ce qui fait la valeur, ce n'est pas <ni>

La comparaison avec la valeur économique apparaît à nouveau dans le troisième paragraphe, consacré à « [l]a valeur linguistique considérée dans son aspect matériel » :

« D'ailleurs il est impossible que le son, élément matériel, appartienne par lui-même à la langue. Il n'est pour elle qu'une chose secondaire, une matière qu'elle met en œuvre. Toutes les valeurs conventionnelles présentent ce caractère de ne pas se confondre avec l'élément tangible qui leur sert de support. Ainsi ce n'est pas le métal d'une pièce de monnaie qui en fixe la valeur ; un écu qui vaut nominalelement cinq francs ne contient que la moitié de cette somme en argent ; il vaudra plus ou moins avec telle ou telle effigie, plus ou moins en deça et au-delà d'une frontière politique. Cela est plus vrai encore du signifiant linguistique ; dans son essence, il n'est aucunement phonique, il est incorporel, constitué, non par sa substance matérielle, mais uniquement par les différences qui séparent son image acoustique de toutes les autres³⁹³. » (Saussure, 1972 : p. 164).

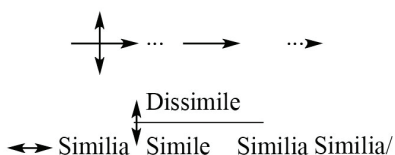
Une note de De Mauro précise : « Autre passage essentiel pour éclairer la notion de la langue comme forme pure, de la langue-schéma de Hjelmslev » (Saussure, 1972 : p. 466, note

a) d'être inséparable d'une série de grandeurs opposables formant un *système*, ~~ou~~ <ni>
b) d'avoir []
mais les deux choses à la fois et inséparablement ~~à leur tour~~ liées entre elles.
~~mais de trouver <sa détermination> A LA FOIS <dans un système = série> comparable des grandeurs de même ordre et dans un []~~

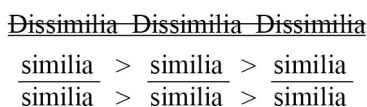
Valeur est ~~tout à fait~~ <éminemment> synonyme <à chaque instant> de terme situé dans un système <de termes similaires>, de même qu'il est ~~tout à fait~~ <éminemment> synonyme à chaque instant de chose échangeable <contre un objet dissimilaire>. Prenant la chose échangeable d'une part (-:-), et les termes adjacents à la val de l'autre les termes co-systématiques (-:-|-:-|-:-|-:-), cela n'offre aucune parenté.

C'est le propre de la *valeur* de mettre en rapport ces deux choses. Elle les met en rapport d'une manière ~~telle qu'on peut dire dangereuse pour~~ <qui va jusqu'à désespérer> l'esprit par l'impossibilité de scruter si ces deux faces de la valeur diffèrent <pour elle ou en quoi>.

La seule chose ~~certaine~~ <évidente> <indiscutable> est que la valeur va dans ces deux axes, est déterminée selon ces deux axes *concurrentement* : IMAGE-I-1-#011 ???

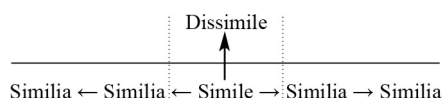


Il n'est pas absolument important de s'apercevoir que les *similia* à leur tour ~~valent un~~ <sont chacun naturellement pourvus de leur >*dissimile*, et que le tableau juste serait donc IMAGE-I-1-#012 ???



Au contraire, c'est ce tableau final et banal qui fait ressembler la valeur à ~~une chose~~ <quelque réalité absolue>, qui voit sa règle en elle, en laissant supposer faussement que tous se règle en elle.

Garder en tout cas le schéma IMAGE-I-1-#013 ???



Le rapport *Simile* : *Dissimile* est une chose parfaitement différente du rapport *Simile* : *Similia*, et ce rapport est néanmoins insaisissablement et jusqu'au tréfonds de la notion de valeur []/ » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 282-284 [voir Saussure, 2002a : p. 335-336]).

³⁹³ La source de ce passage (voir Saussure, 1967 : p. 266-267), qui se trouve dans le deuxième cours, a été citée ci-dessus. Voir Saussure (1997) : p. 15.

235). De fait, la formule « constitué, non par sa substance matérielle, mais uniquement par les différences qui séparent son image acoustique de toutes les autres³⁹⁴ » est sans aucun doute susceptible d'une interprétation formelle du type de celle de Hjelmslev et il est peu heureux, de ce point de vue, qu'elle vienne gloser la comparaison avec la valeur économique qui, quant à elle, est rédigée d'une manière assez fidèle et n'est aucunement interprétable en termes de rapport forme/substance : Saussure se contente de dire, comme dans d'autres passages cités ci-dessus, que la valeur n'est pas constituée par la matérialité de son support. Quoi qu'il en soit, le propos de Hjelmslev, relativement à cette comparaison de la valeur économique, va à l'encontre de celui du *Cours de linguistique générale*. Saussure évoque un élément matériel susceptible d'être doté de plusieurs valeurs, dans la mesure où la valeur n'est pas inhérente à leur substance matérielle ; Hjelmslev, quant à lui, énumère différents éléments matériels (pièce, billet de banque, chèque) qui sont diverses représentations ou manifestations d'une seule et même valeur formelle. La comparaison avec la valeur d'échange des sciences économiques se voit ainsi déplacée du rapport son/sens au rapport forme/substance. Ce déplacement apparaît de manière extrêmement nette dans « Langue et parole » :

« Le schéma est déterminé (c.-à-d. présupposé) par l'acte aussi bien que par l'usage et par la norme, et non inversement. Pour le faire voir, il suffit de rappeler la théorie des valeurs établie par F. de Saussure, théorie intimement liée à la conception de la langue comme schéma. Cette face de la doctrine saussurienne mérite notre attention dans tous ses détails finement calculés. A ne considérer que l'aspect extérieur du problème on pourrait être tenté peut-être de comparer la valeur linguistique à une valeur purement logico-mathématique : tout comme 4 est une valeur attribuable à la grandeur *a*, les sons et les significations seraient les valeurs par rapport aux formes ; les formes seraient dès lors les variables et les faits matériels les constantes. Mais la comparaison qui se justifie est, on le sait, une autre : celle qui rapproche non la valeur purement logico-mathématique, mais la *valeur d'échange des sciences économiques*. De ce point de vue, c'est la forme qui constitue la valeur et la constante, et c'est la substance qui renferme les variables, auxquelles différentes valeurs sont attribuables selon les circonstances. Ainsi une pièce de monnaie et un billet de banque peuvent changer de valeur, tout comme un son ou un sens peuvent changer de valeur, c.-à-d. d'interprétation par rapport à différents schémas. Il est vrai d'autre part que, pour être de beaucoup préférable à la comparaison avec la valeur purement logico-mathématique, la comparaison avec la valeur d'échange cloche sur un point fondamental, ce qui ne manque pas d'être observé par le maître : une valeur d'échange est définie par le fait d'égaliser telle quantité déterminée d'une marchandise, ce qui sert à la fonder sur des données naturelles, tandis qu'en linguistique les données naturelles n'ont aucune place. Une valeur économique est par définition un terme à double face : non seulement elle joue le rôle de constante vis-à-vis des unités concrètes de l'argent, mais elle joue aussi elle-même le rôle de variable vis-à-vis d'une quantité fixée de la marchandise qui lui sert d'étalon. En linguistique au contraire il n'y a rien qui corresponde à l'étalon. C'est pourquoi le jeu d'échecs et non le fait économique reste pour F. de Saussure l'image la plus fidèle d'une grammaire. Le schéma de la langue est en dernière analyse *un jeu* et rien de plus. D'ailleurs on pourrait dire que dès le moment où les diverses nations ont abandonné l'étalon métallique pour adopter l'étalon papier, il s'est produit dans le monde économique une situation plus comparable à la structure simple d'un jeu et d'une grammaire. Mais la comparaison de la langue schéma avec un

³⁹⁴ Dont la source, d'après Engler, se trouve un peu plus haut dans le deuxième cours : « Ces signes agissent donc non par leur valeur intrinsèque mais par leur position relative comme dans un jeu d'échecs. » (Saussure, 1997 : p. 8).

jeu reste plus exacte et plus simple. D'autre part, c'est la notion de valeur, empruntée (pour le jeu aussi bien que pour la grammaire) aux sciences économiques, qui sert le mieux à nous éclairer sur l'espèce de fonctions qui lie le schéma aux autres couches du langage : tout comme une pièce d'argent est en vertu de la valeur et non inversement, le son et la signification sont en vertu de la forme pure et non inversement. Ici comme partout, c'est la variable qui détermine la constante et non inversement. Dans tout système sémiologique, le schéma constitue la constante, c'est-à-dire la présupposée, tandis que par rapport au schéma la norme, l'usage et l'acte sont les variables, c'est-à-dire les présupposantes. » (H.LEP : p. 86-87).

Le fonctionnement de la valeur d'échange des sciences économiques est présenté, dans ce passage, de manière légèrement différente : il ne s'agit plus de différentes manifestations d'une seule et même valeur formelle mais d'attribution de différentes valeurs formelles à un seul et même élément substantiel³⁹⁵. La notion d'attribution n'est cependant qu'une contrepartie de celle de manifestation, comme en témoigne ce passage de « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », déjà cité ci-dessus :

« Dans le mot *roc* il y a trois formes de l'expression ou éléments de l'expression. Pour autant qu'il y a unification sur ce point, ces trois éléments de la forme peuvent être manifestés de n'importe quelle manière : par les sons [r], [ɔ], [k], les lettres *r*, *o*, *c*, par trois figures géométriques, trois couleurs ou trois gestes à quoi nous aurions conféré ces valeurs formelles déterminées une fois pour toutes ou provisoirement³⁹⁶. » (H.Üb. : p. 157).

Hjelmslev oppose par ailleurs la valeur d'échange des sciences économiques à la valeur logico-mathématique, valeur également conçue en termes d'attribution mais dans le cadre d'un rapport inverse où c'est l'élément formel qui reçoit sa valeur des différents éléments substantiels qui lui sont attribués. La valeur saussurienne se voit ainsi réinterprétée en termes de type de rapport entre forme et substance : rapport où la substance présuppose la forme contre rapport où la forme présuppose la substance. La suite du développement s'apparente, dans cette perspective, et bien que de manière confuse, à une négation de la dimension de la combinaison. Hjelmslev, en effet, ne semble pas réellement distinguer entre la valeur d'échange de la valeur économique, son fondement sur un étalon, et l'existence d'une base naturelle, dont seul le troisième est considéré par Saussure comme non valable en

³⁹⁵ Hjelmslev utilise à ce propos le terme d'*interprétation*, et renvoie, pour celui-ci, au passage suivant du *Cours de linguistique générale* : « S'ils [les changements phonétiques] attaquent la langue en tant que système de signes, ce n'est qu'indirectement, par le changement d'interprétation qui en résulte ; or ce phénomène n'a rien de phonétique (voir p. 121). » (Saussure, 1972 : p. 37). Les notes d'étudiants confirment qu'une telle lecture peut être qualifiée de contresens : « Riedlinger : Ce système en se transmettant s'altère dans son **matériel**, ce qui altère le rapport du signe à la pensée. C'est vrai pour tout système de signes. / Gautier : « Le système, dans sa marche dans le temps, s'altère dans son **matériel**. Or le rapport entre le sens et le signe s'altère de ce fait. Quand le signe change, il faut que le sens change/ Bouchardy : « En se transmettant ce système s'altère. <C'est vrai pour tout système de signes.> Or l'altération du matériel affecte le rapport du signe à la pensée. » (Saussure, 1967 : p. 54). L'« interprétation », à nouveau ici, concerne le rapport son/sens, et non le rapport forme/substance.

³⁹⁶ « Im deutschen Worte *mit* gibt es drei Ausdrucksformen oder Ausdruckselemente. Wenn wir nur darüber einig werden, können wir diese drei Formenelemente in beliebiger Weise manifestieren : Durch die Laute [m], [i], [t], durch die Buchstaben *m*, *i*, *t*, durch drei geometrische Figuren, drei Farben oder drei Gebärden, denen wir diese bestimmten Formenwerte ein für allemal oder bis auf weiteres beigelegt haben. » (H.Üb. : p. 231).

linguistique, comme en témoigne le passage suivant du *Cours de linguistique générale*, auquel renvoie Hjelmslev à l'appui de son argumentation :

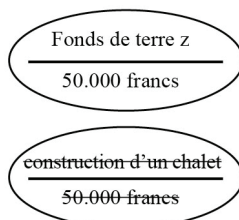
« C'est au linguiste que cette distinction [entre synchronie et diachronie] s'impose le plus impérieusement ; car la langue est un système de pures valeurs que rien ne détermine en dehors de l'état momentané de ses termes. Tant que par un de ses côtés une valeur a sa racine dans les choses et leurs rapports naturels (comme c'est le cas dans la science économique – par exemple un fonds de terre vaut en proportion de ce qu'il rapporte), on peut jusqu'à un certain point suivre cette valeur dans le temps, tout en se souvenant qu'à chaque moment elle dépend d'un système de valeurs contemporaines. Son lien avec les choses lui donne malgré tout une base naturelle, et par là les appréciations qu'on y rattache ne sont jamais complètement arbitraires ; leur variabilité est limitée. Mais nous venons de voir qu'en linguistique les données naturelles n'ont aucune place. » (Saussure, 1972 : p. 116).

On lit de manière encore plus claire dans les notes préparatoires au troisième cours et les notes de Constantin du troisième cours qui constituent les deux sources³⁹⁷ de ce passage :

« Quand on arrive 3° aux sciences qui s'occupent <non plus de la valeur ayant une racine dans les choses,> de la valeur arbitrairement fixable (sémiologie), = signe arbitr[aire(ment)] ~~au point de vue psychologique~~ <fixable> (linguistique), alors la nécessité de distinguer les deux axes atteint le dernier maximum, vu que, même par simple évidence *a priori*, ne vaut que ce qui est instantanément valable.

~~Tant que la valeur a au moins par un de ses deux côtés sa racine dans les choses,~~

Toute valeur a deux côtés comme le signe arbitraire <linguistique>. Tant que cette valeur a, au moins par un de ses côtés, une racine dans les choses, par exemple



<Valeur : par rapport au franc>,

il est encore relativement ~~possible de mépriser~~ possible de la suivre dans le temps avec les variations de sa valeur, et sans oublier que ~~le second côté de la valeur varie également~~ la contre-valeur (50.000 fr.) varie à son tour de valeur, selon les états d'abondance de l'or, etc.

Mais tout cela garde une valeur finale de par les choses, et ne peut le plus souvent dépasser une certaine limite.

Au contraire dans l'association ~~de valeur~~ constituant le signe il n'y a rien depuis le premier moment que deux valeurs *existant l'une par* <en vertu de> l'autre (arbitraire du signe).

Si l'un des deux côtés du signe linguistique pouvait passer pour <avoir> une existence en soi, ce serait le côté conceptuel, l'idée comme base du signe./ » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 258-259 [voir Saussure, 2002a : p. 333])

« 3°) Quand on arrive <au troisième degré>, à système de valeurs (valeur arbitraire <(arbitrairement fixable) comme sémiologie>), la nécessité de distinguer les deux axes devient maximum. Car *a priori* ne vaut que ce qui est instantanément valable.

³⁹⁷ Voir Saussure (1967) : p. 178.

Toute valeur a deux côtés comme le signe linguistique. Tant que cette valeur au moins par un de ses côtés a son pied, sa racine dans les choses, par exemple un fonds de terre Z correspondant à 50000 francs – il est encore relativement possible de suivre cette valeur dans le temps avec ses variations, sans oublier cependant qu'à tout moment on pourra en douter (quand on pense par exemple que la contre-valeur comme 50000 est elle-même sujette à varier selon les moments d'abondance de l'or, etc.). Mais cela garde une certaine base tangible, les matérialités resteront là.

Au contraire, dans l'association constituant le signe, il n'y a rien que deux valeurs (principe de l'arbitraire du signe).

Si l'un des côtés du signe pouvait passer pour avoir quelque base en soi, ce serait le côté conceptuel. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 258-259).

Il apparaît nettement, à la lecture de ces deux passages, de même que dans le passage correspondant du *Cours de linguistique générale*, que la « base naturelle » concerne l'un des côtés du signe et non la valeur d'échange, non plus que l'étalon. Il s'agit pour Saussure, à nouveau, de poser l'absolue identité des deux axes horizontal et vertical de la valeur. Il s'agit en revanche pour Hjelmslev d'abolir la dimension de la combinaison, au profit d'un autre type de verticalité, où la valeur formelle « joue le rôle de constante vis-à-vis des unités concrètes de l'argent », c'est-à-dire des sons ou des significations³⁹⁸, et d'un autre type de rapport horizontal, celui des possibilités combinatoires d'un jeu³⁹⁹.

³⁹⁸ Aussi, si Hjelmslev, en excluant tout fondement sur les « données naturelles », associe, comme Saussure, forme et arbitraire, il s'agit significativement chez lui, comme nous l'avons déjà souligné ci-dessus (voir notre note 370), d'arbitraire du rapport entre forme et substance et non plus d'arbitraire du signe.

³⁹⁹ L'utilisation hjelmslevienne de la comparaison du jeu d'échecs est en effet extrêmement littérale, comme en témoigne ce passage de *Sproget* (1940-1946), sur lequel nous reviendrons *infra* pour la conception du signe dont il témoigne : « En prenant une comparaison, que l'on pourrait sans doute poursuivre plus loin, on peut dire qu'une langue est construite à la manière d'un jeu, par exemple, d'un jeu d'échecs ou de cartes. Les éléments, ce sont les pièces ou les cartes ; de même que les jeux différents, les langues différentes ont des règles totalement ou partiellement différentes. Ces règles indiquent la façon dont on doit ou ne doit pas se servir d'un élément, d'une pièce, d'une carte donnés. Elles limitent dans une certaine mesure les possibilités de combinaison, mais, dans la langue, comme dans le jeu d'échecs, le nombre de combinaisons possibles, de formations de signes possibles, demeure immense. On peut appeler structure d'un jeu l'ensemble des règles indiquant le nombre de pièces existant dans le jeu et la façon dont chacune de ces pièces peut se combiner avec les autres, et elle diffère de l'usage du jeu de la même manière que la structure de la langue diffère de l'usage de la langue. Pour décrire l'usage du jeu il faudrait donner des renseignements, non pas tant sur la manière dont on *peut* jouer (c'est la structure), mais sur la manière dont on *a l'habitude* de jouer ou dont, en fait, on a joué jusque-là (car c'est là l'usage), donc sur les combinaisons consacrées par l'habitude dans des conditions données ; – de même pour décrire l'usage d'une langue, on devrait fournir des renseignements sur les signes habituellement utilisés, à un moment et dans un milieu déterminés, dans des conditions données. Qui veut décrire l'usage du jeu doit en outre indiquer la manière dont sont faites les pièces d'habitude, ou dont on les a faites jusque-là, ou celle qui est la plus indiquée, ainsi que l'aspect sous lequel se présente généralement chaque pièce ou chaque type de pièces, ou sous lequel elles se sont présentées jusque-là (le cheval aux échecs se présente comme une tête de cheval, etc.), – de même une description de l'usage d'une langue devrait préciser la matière, graphique, phonique, etc., dont sont faits les éléments ainsi que l'aspect particulier sous lequel chacun apparaît. Tout usage du jeu en présuppose la structure, le contraire n'étant pas vrai : à une même structure du jeu peut correspondre toute une variété d'usages. La structure du jeu reste la même, de quelque façon qu'on se serve des règles données ; c'est pourquoi une même structure peut servir à des combinaisons toujours nouvelles, à des jeux toujours nouveaux, de même qu'une même structure de la langue peut servir à former des signes toujours nouveaux. En outre la structure du jeu reste identique, encore qu'on fabrique les pièces dans une autre matière ou qu'on leur donne un autre aspect ; à cet égard, la structure du jeu donne une liberté complète, avec la seule restriction que si deux pièces obéissent à des règles combinatoires différentes, elles doivent être assez faciles à distinguer l'une de l'autre. A ce propos on peut rappeler qu'il est possible de jouer aux échecs télégraphiquement sans se servir de pièces du tout ; les éléments du jeu sont alors désignés par des signes Morse. » (H.Sp. : p. 66-67) [« Med en sammenligning, der

La comparaison avec le jeu d'échecs est interprétée par Hjelmslev de la même manière formelle que l'analogie de la valeur économique. On lit ainsi dans « Structural Analysis of Language », à la suite du passage cité ci-dessus :

« La comparaison favorite de Saussure était celle du système de la langue avec un jeu d'échecs ; une pièce du jeu se définit exclusivement par ses relations avec les autres pièces et par ses positions relatives sur l'échiquier ; la forme extérieure des pièces, la matière dans laquelle elles sont faites – que ce soit l'ivoire, le bois ou toute autre substance – n'ont rien à voir avec le jeu. Une pièce, disons par exemple un cavalier, qui a habituellement la forme d'une tête de cheval, pourrait être remplacée par n'importe quelle autre pièce qui par convention serait adoptée pour le même usage ; si durant la partie d'échecs un cavalier vient par accident à tomber sur le sol et à se briser, nous pouvons prendre n'importe quel objet d'une taille adéquate, et assigner à cet objet la valeur d'un cavalier. De la même façon, un son peut être remplacé par un autre son, ou un son par une lettre, ou par tout autre signal conventionnel, et, dans les deux cas, le jeu, le système, demeure le même. Je pense qu'on peut ajouter, comme conséquence aux affirmations de Saussure, que, durant l'évolution historique d'une langue, des sons peuvent être affectés de changements importants pour le système, et de changements qui ne le sont pas ; de la sorte, nous pourrions aboutir à une distinction fondamentale entre les changements de structure de la langue, d'une part, et de simples changements de sons n'affectant pas le système, d'autre part. Un simple changement de son pourrait être comparé au pion des échecs qui, arrivant à l'extrémité opposée de l'échiquier, prend, selon, les règles du jeu, la valeur d'une reine et assure les fonctions d'une reine. Dans ce cas, la valeur de la reine est assumée par une pièce de forme extérieure tout à fait

måske nok kan gennemføres videre, kan man sige, at et sprog er indrettet på lignende måde som et spil, f. eks. skakspil eller kortspil. Elementerne er brikkerne eller kortene ; ligesom forskellige spil har også forskellige sprog helt eller delvis forskellige spilleregler. Disse spilleregler angiver, på hvilken måde et givet element, en given brik, et givet kort må bruges, og på hvilke ikke. Disse spilleregler indskrænker i nogen grad muligheden for kombinationer, men ligesom i skakspillet er også i sproget antallet af mulige kombinationer, mulige tegndannelser, dog uoverskuelig stort. Indbegrebet af de regler, der angiver, hvor mange brikker der findes i et spil, og hvordan hver af disse brikker må kombineres med andre, kan man kalde spillets bygning, og den er forskellig fra spillebrugen på samme måde som sprogbygningen er forskellig fra sprogbrugen. Til en redegørelse for spillebrugen måtte høre oplysninger om, ikke alene hvordan man *kan* bære sig ad (thi det er spillets bygning), men hvordan man i givne situationer *plejer* at bære sig ad eller faktisk hidtil har båret sig ad (thi det er spillets brug) ; altså hvilke kombinationer der under givne betingelser har vanemæssig hævd, – ligesom man i en redegørelse for sprogbrugen måtte give oplysninger om, hvilke tegn det i et givet sprog på et bestemt tidspunkt i et bestemt miljø under givne betingelser er skik at anvende. Og til en redegørelse for spillebrugen måtte også høre oplysninger om, af hvilket materiale brikkerne sædvanligvis er lavet eller hidtil har været lavet eller mest hensigtsmæssigt laves, og hvordan hver brik eller art af brikker vedtægtsmæssigt ser ud eller hidtil har set ud (springeren i skak ser ud som et hestehoved, osv.), – ligesom en redegørelse for sprogbrugen også måtte indbefatte en beskrivelse af, hvilket materiale (skrifttegn, lyd osv.) elementerne laves af, og hvordan de enkelte skrifttegn, lyd osv. nærmere er beskafte. Enhver spillebrug forudsætter spillets bygning, ikke omvendt ; og til en og samme bygning af spillet kan svare flere varierende spillebrug. Spillets bygning forbliver den samme, hvordan man end benytter de givne regler ; netop derfor kan en og samme spillebygning bruges til stadig nye kombinationer, stadig nye spil, ligesom en og samme sprogbygning kan bruges til at danne stadig nye tegn. Og spillets bygning forbliver den samme, selv om man laver brikkerne af et andet materiale eller giver dem et andet udseende ; i den henseende giver spillets bygning fuldkommen frihed med den ene indskrænkning, at de brikker, der har andre kombinationsregler end de andre, skal være tilstrækkelig, tydeligt forskellige fra dem. Man kan i denne sammenhæng minde om, at det er muligt at spille skak telegrafisk, uden overhovedet at benytte brikker ; spillets elementer er da betegnede med grafiske morsetegn. » (H.Sp. : p. 45-46)].

différente ; mais malgré cette transformation externe, une reine reste une reine à l'intérieur du système⁴⁰⁰. » (H.Str. : p. 36-37)

et de même dans « Pour une sémantique structurale » (1957) où, par ailleurs, la dimension de la définition apparaît à nouveau de manière extrêmement nette :

« Du principe même de l'arbitraire de la manifestation, c.-à.d. de la relation entre forme et substance, découle la conséquence logique qu'une même forme peut revêtir diverses substances. Dans l'état actuel des recherches ce fait apparaît avec une netteté particulière dans le plan de l'expression, où il se présente très souvent à l'observation immédiate : une même forme peut être manifestée, par exemple, par une substance phonique et par une substance graphique. Cet exemple est utile pour faire voir la distinction exacte entre forme et substance, et la position exacte de la valeur par rapport à cette distinction. Non seulement tout ce qui est relationnel, mais tout ce qui est corrélationnel et différentiel concerne la forme et reste indépendant des faits matériels de la manifestation. Dès qu'on y ajoute un élément matériel d'ordre ou bien spécifiquement phonique ou bien spécifiquement graphique, on est devant un fait de substance. Le fait différentiel reste un fait de forme, et de forme pure, à condition de ne pas ajouter encore, dans la définition, un trait différentiel d'ordre phonique ou graphique.

Que la valeur reste ainsi un élément de la forme pure devient d'ailleurs évident par les comparaisons établies par F. de Saussure avec le jeu d'échecs et les valeurs économiques : "non seulement un autre cavalier, mais même une figure dépourvue de toute ressemblance avec celle-ci sera déclarée identique, pourvu qu'on lui attribue la même valeur". Une pièce d'agent est échangeable avec une autre d'un métal différent ou d'une autre effigie, avec un billet de banque, un papier de change, un chèque : "ce n'est pas le métal d'une pièce de monnaie qui en fixe la valeur⁴⁰¹".

⁴⁰⁰ « Saussure's favourite comparison was that of the language system with a game of chess : a chess-man is defined exclusively by its relations to the other chess-men and by its relative positions on the chess-board, whereas the external shape of the chess-men, and the substance of which they are made (whether ivory or wood or whatever it may be) is immaterial to the game. A chess-man, say e.g. a knight, which usually has the shape of a horse's head, might be replaced by any other piece which by convention might be adopted for the same purpose ; if during the game of chess a knight is by accident dropped on the floor and goes to pieces, we can take any conceivable object of a convenient size, and assign to that object the value of a knight. In the same way, one sound can be replaced by another sound, or a sound by a letter, or by other conventional signals, and, in both cases, the game, the system, remains the same. I think we may add, in consequence of Saussure's statements, that during the historical evolution of a language, sounds may undergo changes which are material to the system, and others which are not ; thus we would arrive at a fundamental distinction between changes of language structure, on one hand, and mere sound changes not affecting the system, on the other. A mere sound change might be comparable to the pawn in chess which, when arriving at the opposite end of the chess-board, will, according to the rules of the game, assume the value of a queen and take over the functions of a queen ; in this case, the value of the queen is taken over by a piece of a quite different external shape ; but irrespective of this external change, a queen remains a queen within the system. » (H.Str. : p. 70-71).

⁴⁰¹ Hjelmslev donne ici la référence suivante : « F. de Saussure, *op. cit.*, chap. IV, § 3. » (H.Sem. : p. 116, note 2). Il s'agit apparemment du chapitre IV de la deuxième partie, consacré à « La valeur linguistique ». Le paragraphe 3 s'ouvre sur un passage que nous avons cité ci-dessus lors de notre analyse des textes de Jakobson : « Si la partie conceptuelle de la valeur est constituée uniquement par des rapports et des différences avec les autres termes de la langue, on peut en dire autant de sa partie matérielle. Ce qui importe dans le mot, ce n'est pas le son lui-même, mais les différences phoniques qui permettent de distinguer ce mot de tous les autres, car ce sont elles qui portent la signification. » (Saussure, 1972 : p. 163). Il se poursuit par un développement sur la corrélation existant entre arbitraire et différentiel (Saussure, 1972 : p. 163-164), qui s'achève sur l'affirmation que les signes « agissent [...] non par leur valeur intrinsèque, mais par leur position relative » (Saussure, 1972 : p. 164). Suivent le passage sur le caractère incorporel du signifiant, cité ci-dessus et dont est extraite la citation de Hjelmslev (Saussure, 1972 : p. 164) puis le passage sur la valeur oppositive, relative et négative des phonèmes, également cité ci-dessus (Saussure, 1972 : p. 164-165). Le paragraphe se clôt sur une comparaison de

Ajoutons, pour être complet, que ce qui vaut pour la description de la valeur vaut pour celle des variantes au même titre⁴⁰². Une fois données les fonctions formelles, un simple calcul mathématique permet d'en prédire le nombre possible (c'est pour les variantes contextuelles un nombre limité et exactement défini, pour les variantes libres (de chaque variante contextuelle) un nombre en principe illimité). Au moment d'y ajouter une description des sons prononcés ou des traits de plume, *mais pas avant ce moment*, on est dans le domaine de la substance. » (H.Sem. : p. 116-117).

Hjelmslev renvoie, dans « Pour une sémantique structurale », à deux passages du *Cours de linguistique générale*. Le premier⁴⁰³ se trouve à la fin du troisième chapitre de la deuxième partie, intitulé « Identités, réalités, valeurs » :

« Enfin, toutes les notions touchées dans ce paragraphe ne diffèrent pas essentiellement de ce que nous avons appelé ailleurs des *valeurs*. Une nouvelle comparaison avec le jeu d'échecs nous le fera comprendre (voir p. 125 sv.). Prenons un cavalier : est-il à lui seul un élément du jeu ? Assurément non, puisque dans sa matérialité pure, hors de sa case et des autres conditions du jeu, il ne représente rien pour le joueur et ne devient élément réel et concret qu'une fois revêtu de sa valeur et faisant corps avec elle. Supposons qu'au cours d'une partie cette pièce vienne à être détruite ou égarée : peut-on la remplacer par une autre équivalente ? Certainement : non seulement un autre cavalier, mais même une figure dépourvue de toute ressemblance avec celle-ci sera déclarée identique, pourvu qu'on lui attribue la même valeur. On voit donc que dans les systèmes sémiologiques, comme la langue, où les éléments se tiennent réciproquement en équilibre selon des règles déterminées, la notion d'identité se confond avec celle de valeur et réciproquement.

Voilà pourquoi en définitive la notion de valeur recouvre celles d'unité, d'entité concrète et de réalité. Mais s'il n'existe aucune différence fondamentale entre ces divers aspects, il s'ensuit que le problème peut-être posé successivement sous plusieurs formes. Que l'on cherche à déterminer l'unité, la réalité, l'entité concrète ou la valeur, cela reviendra toujours à poser la même question centrale qui domine toute la linguistique statique. » (Saussure, 1972 : p. 153-154).

Les deux expressions « revêtu de sa valeur » et « on lui attribue la même valeur », qui, chez Saussure, renvoient à la dimension de la combinaison⁴⁰⁴, sont interprétées par Hjelmslev

la langue à cet autre système de signes qu'est l'écriture, dont la source se trouve dans le deuxième cours, et que nous avons cité ci-dessus lors de notre analyse des textes de Martinet. Pour les sources de ce paragraphe, voir Saussure (1967) : p. 264-270.

⁴⁰² Nous reviendrons *infra* sur cette question des variantes.

⁴⁰³ Nous suivons l'ordre des références de Hjelmslev, qui est d'ailleurs troublant dans la mesure où celui-ci ne précise pas la section du *Cours de linguistique générale* dont relèvent les chapitres auxquels il fait référence : « F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, chap. III, C, cf. aussi chap. V, fin. » (H.Sem. : p. 116, note 1).

⁴⁰⁴ Dont la fin du premier paragraphe rappelle à nouveau qu'elle est en même temps délimitation d'unités, c'est-à-dire que la signification, comme la phonie, est purement différentielle (*i. e.* distincte et différenciante), ce qui apparaît de manière encore plus claire dans le passage du deuxième cours qui a servi de source (voir Saussure, 1967 : p. 248-250) à ce développement du *Cours de linguistique générale* : « On aura l'occasion de s'apercevoir de nouveau que dans tout système comme la langue il n'y a rien d'autre que des valeurs. De quoi sont formées ces valeurs ? Cela diffère selon la base de chaque système. Il n'y a que ceci de constant, que les valeurs ne sont jamais des unités simples, et elles le sont moins que partout dans la langue où on ne peut pas même délimiter une unité matérielle en dehors de sa valeur !

Nous sommes revenus à un point que nous avons <déjà> touché. Pour simplifier, M. de Saussure ne fait pas de différence fondamentale entre <ces cinq choses :> une valeur, une identité, une unité, une réalité (au sens linguistique, réalité linguistique) et un élément concret linguistique. <Pour ne pas sembler prendre des choses extraordinaires> prenons ce cavalier du jeu d'échecs. Est-ce un élément concret du jeu d'échecs ? Assurément

en termes de rapport forme/substance, d'une manière analogue à ce qui se passe pour l'analogie de la valeur économique. La distinction que fait « Structural Analysis of Language » entre deux types de changements semble trouver un écho dans le second passage du *Cours de linguistique générale* auquel se réfère Hjelmslev, qui clôt le cinquième chapitre de l'introduction, intitulé « Éléments internes et externes de la langue » :

« La linguistique externe peut accumuler détail sur détail sans se sentir serrée dans l'étau d'un système. [...] »

Pour la linguistique interne, il en va tout autrement : elle n'admet pas une disposition quelconque ; la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre. Une comparaison avec le jeu d'échecs le fera mieux sentir. Là, il est relativement facile de distinguer ce qui est externe de ce qui est interne : le fait qu'il a passé de Perse en Europe est d'ordre externe ; interne, au contraire, tout ce qui concerne le système et les règles. Si je remplace des pièces de bois par des pièces d'ivoire, le changement est indifférent pour le système : mais si je diminue ou augmente le nombre des pièces, ce changement-là atteint profondément la "grammaire" du jeu. Il n'en est pas moins vrai qu'une certaine attention est nécessaire pour faire des distinctions de ce genre. Ainsi dans chaque cas on posera la question de la nature du phénomène, et pour la résoudre on observera cette règle : est interne tout ce qui change le système à un degré quelconque. » (Saussure, 1972 : p. 43).

Ce passage, dont, à nouveau, Tullio de Mauro note que « [l]a conception de la langue comme système (langue-schéma de Hjelmslev) » (Saussure, 1972 : p. 429, note 91) s'y « trouve [...] pour la première fois définie de la façon la plus nette » (Saussure, 1972 : p. 429, note 91), est relativement fidèle, dans sa rédaction, au développement du deuxième cours qui en constitue la source⁴⁰⁵ :

« <Tant que l'on parlera de choses du genre de celles énumérées plus haut, on pourra ajouter des détails aux détails sans se sentir dans l'étau d'un système.> [...] Dans la

non puisque pris dans sa matérialité seule, hors de sa case <et d'autres circonstances> il représente quelque chose pour la matière universelle mais totalement rien pour le jeu d'échecs ; ce qui sera concret ce sera le cavalier revêtu de sa valeur, faisant un avec elle. A-t-il une identité ? Totalement dans la mesure où il aura une valeur. <On constate non seulement que tout autre cavalier mais que> même des figures qui n'auraient aucune ressemblance avec ce cavalier, pourvu qu'elles diffèrent de toutes autres, seront déclarées identiques pour le jeu d'échecs, pourvu qu'elles aient même valeur. D'où l'on voit que la mesure de l'identité dans les systèmes <dont nous nous occupons> n'est pas la même qu'ailleurs ; on voit le lien entre l'identité et l'unité, l'une étant la base de l'autre. <C'est la même chose, placé dans une sphère systématique, de parler de réalité ou de valeur, mais aussi d'identité et de valeur, et réciproquement. C'est là ce qui compose toute cette sphère.> Il faut se garder de donner à ces entités une autre base. Ne pas prendre les syllabes comme réalités. C'est quelque chose déjà d'y ajouter la signification – mais insuffisant. La valeur ce n'est pas la signification. La valeur est donnée par d'autres données ; <elle est donnée – en plus de la signification – par le rapport entre un tout et une certaine idée,> par la situation réciproque des pièces dans la langue [...] C'est la valeur elle-même qui fera la délimitation ; l'unité n'est pas délimitée fondamentalement, voilà ce qui est particulier à la langue.

<Le mot est l'unité la plus fortement délimitée.> Le linguiste qui voudrait délimiter l'unité du mot devrait rechercher sur quoi cette séparation du mot se fonde, <ce qui pourrait faire le sujet d'une année de cours. Il est des écritures qui ne connaissent pas la séparation des mots.> Les illettrés <(lettres de cuisinières)> ignorent la séparation <exacte des mots.> Elle se ramène toujours à la valeur et à l'identité par la valeur ; l'unité est inexistante d'avance, <hors de la valeur.>

Cela ramène toujours à la question : qu'est-ce qu'une valeur, identité, élément concret ? La division intérieure de la linguistique est basée forcément sur ces entités de valeur, etc. <Nous ne voyons pas d'autres identités que celles de valeur. Réalité, élément concret, unité, identités se confondent.> » (Saussure, 1997 : p. 28-30).

⁴⁰⁵ Voir Saussure (1967) : p. 64-65.

linguistique interne ça change, n'admet pas un ordre quelconque, c'est un système qui n'admet que son ordre propre.

<Si on préfère> on peut au lieu de parler d'organisme parler de système ; cela vaut mieux et cela revient au même : donc <(définition)> linguistique externe : tout ce qui concerne la langue sans entrer dans son système. La comparaison d'un jeu d'échecs n'est pas sans intérêt : la valeur de chaque pièce ressort d'un système <(ensemble)> complexe <de conditions plutôt que de la valeur propre à chaque pièce.> On verrait assez clairement ce qui est interne ou externe dans ce qui a pu marquer l'histoire du jeu d'échecs : ainsi son passage de Perse en Europe est externe ; est seul interne ce qui regarde le système. Cependant on ne voit pas toujours du premier coup ce qui intéresse le système, et les choses extérieures ne sont pas toujours aussi extérieures que celles mentionnées : par exemple si les pièces sont d'ivoire ou de bois c'est indifférent au système, donc extérieur ; si l'on admet une figure ou une rangée de cases de plus c'est important pour le système intérieur. Il faudra dans certains cas discuter s'il s'agit d'intérieur ou d'extérieur. <Définition.> Est intérieur : ce qui est susceptible de changer les valeurs à un degré quelconque ; ou chaque fait externe n'est à considérer pour la théorie que dans la mesure où il peut changer les valeurs. On aura l'occasion de s'apercevoir de nouveau que dans tout système comme la langue il n'y a rien d'autre que des valeurs. De quoi sont formées ces valeurs ? Cela diffère selon la base de chaque système. Il n'y a que ceci de constant, que les valeurs ne sont jamais des unités simples, et elles le sont moins que partout dans la langue où on ne peut pas même délimiter une unité matérielle en dehors de sa valeur ! » (Saussure, 1997 : p. 27-28).

Le propos saussurien, dans ce développement, se place sur un terrain mal délimité, ce qui en rend l'interprétation délicate. Il est en effet tout à la fois question de deux linguistiques – la linguistique externe et la linguistique interne –, et de deux types de phénomènes, dont on ne sait pas absolument, dès lors, s'ils concernent les idiomes à décrire, ou la langue, comme tendrait à le faire penser l'organisation du développement du deuxième cours autour de la notion de valeur. C'est là, pourrait-on dire, un développement saussurien qui prête à confusion entre système et structure⁴⁰⁶. Il n'en demeure pas moins, d'une part, que le développement du *Cours de linguistique générale* se pose clairement – malgré l'utilisation, peut-être malheureuse, du nom *changement*, repris ensuite par *phénomène* – comme ayant trait à la distinction de deux linguistiques et de deux types de phénomènes, et non de deux types de changements, et, d'autre part, que « structure » ne signifie pas « forme » au sens hjelmslevien. Il nous semble qu'une glose possible de ce passage, dans son interprétation hjelmslevienne, serait ce développement de « De l'essence double du langage », où, par ailleurs, la dépendance de l'identité diachronique à l'égard de l'identité synchronique apparaît de manière tout à fait claire :

« – L'*échange*, comme seule expression véritable de tout mouvement dans la langue.

Il y a deux sortes d'*échange*, qui sont complètement distincts, dans la vie de la langue, mais il n'y a point en revanche de *changement*. Pour qu'il y eût *changement*, il faudrait qu'il y eût une matière définie en elle-même à un moment donné ; c'est ce qui n'arrive jamais ; on ne prononce un mot que pour sa valeur.

Dans l'*échange* l'unité est établie par une valeur idéale, au nom de laquelle on déclare *plus ou moins* adéquats entre eux des objets matériels qui peuvent d'ailleurs être absolument dissemblables et de plus constamment renouvelés chacun dans leur

⁴⁰⁶ Il ne nous semble pas, en effet, que Saussure ait nécessairement – en tout cas continûment – mesuré l'enjeu qui est selon nous celui de sa théorie de la langue : la distinction entre langue et idiome. Voir *infra*.

substance. C'est exactement le caractère de tous les "changements" ou "mouvements" linguistiques.

Il n'y a point d'autre principe d'*unité* que celui de l'unité de valeur, par conséquent pas de changement qui n'ait la forme d'un échange. Maintenant, il y a différents genres de *valeurs* dépendant de la base qu'on prend.

– Si l'on remplace les louis par des napoléons, c'est un changement. » (Saussure, 2002a : p. 60-61).

On lit en revanche dans « Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l'espèce du grec et du latin » (1954) :

« Ce fait se complique par l'identité quasi absolue qui subsiste entre les systèmes des taxèmes de l'expression du grec ancien et celui du grec moderne, malgré un changement très considérable de la substance phonique ou prononciation. Ce fait rappelle à bien des égards celui de l'islandais. On voit que la prononciation peut différer du tout au tout sans que le système des taxèmes de l'expression en soit affecté. » (H.GL : p. 276)

où il ne s'agit plus de valeur – au sens saussurien – d'un élément matériel, mais de système de taxèmes de l'expression, c'est-à-dire d'éléments purement formels⁴⁰⁷.

Comme il est déjà apparu ci-dessus, la substitution hjelmslevienne de l'opposition forme/substance au concept saussurien de valeur détermine une interprétation empirique des propos saussuriens sur le caractère inessentiel, du point de vue linguistique, de la nature phonique de la langue. On lit ainsi dans « Langue et parole » :

« On s'aperçoit facilement que, d'entre ces trois acceptions du mot *langue*⁴⁰⁸, celle qui conçoit la langue comme *schéma* est la plus proche du sens qu'on a l'habitude d'assigner à ce mot, lorsqu'il s'agit en pratique d'identifier une langue : le français télégraphié et le français des sourds-muets est en effet la même "langue" que le français "normal". Si on veut parvenir à une définition qui touche l'essentiel du sens attribué dans la vie quotidienne et pratique au mot *langue*, c'est évidemment le sens de schéma qu'il faut retenir. » (H.LEP : p. 83)

et de même dans « Structural Analysis of Language » :

« On peut ajouter, par parenthèse, que cette manière de voir de Saussure, qui ne signifiait rien de moins qu'une révolution dans la linguistique traditionnelle – celle-ci s'étant occupée uniquement des sons et des significations – est bel et bien en accord avec l'usage de tous les jours, et recouvre exactement l'idée que l'homme de la rue pourrait se faire d'une langue. C'est une simple banalité de dire que, par exemple, le danois parlé, le danois écrit, le danois télégraphié au moyen du code Morse, le danois transmis par pavillons selon le code international de la marine, est, dans tous ces cas, essentiellement une seule et même langue, et non pas quatre langues différentes. Les unités qui la composent sont différentes d'un cas à l'autre, mais la charpente des relations entre ces

⁴⁰⁷ Un taxème, d'après *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* est un « élément virtuel », ce qui, dans la mesure où la virtualité (par opposition à la réalisation) renvoie à l'impossibilité d'être soumis une analyse particulière (c'est-à-dire une analyse qui peut être effectuée sur un objet donné, mais non sur n'importe quel objet), signifie que les taxèmes sont les éléments irréductibles de la chaîne de l'expression, ultérieurement analysables en glossèmes ou invariants irréductibles obtenus par une analyse universelle (c'est-à-dire par une analyse qui peut être effectuée sur n'importe quel objet). Voir H.Om. : p. 56-57 [p. 37] et les définitions qui figurent en annexe de l'édition française ou anglaise, ainsi que l'index de l'édition danoise, qui renvoie quant à lui au corps du texte.

⁴⁰⁸ Voir ci-dessus la distinction entre schéma, norme et usage.

unités demeure la même, et c'est ce qui nous permet d'identifier la langue : en conséquence, cette charpente doit être l'objet principal et la préoccupation essentielle de la linguistique, alors que les représentations de fait ou les manifestations de cette charpente n'ont rien à voir avec la langue au sens strict du mot⁴⁰⁹. » (H.Str. : p. 36).

Si Hjelmslev peut ainsi rapporter l'identité d'une langue dont les locuteurs utilisent différents canaux de communication à une communauté de schéma c'est uniquement dans la mesure où sa tripartition schéma/norme/usage lui permet, d'un autre point de vue, de concevoir ces différents types de communication comme des langues différentes. C'est, autrement dit, parce qu'il interprète de manière tout à la fois littérale et empirique la définition saussurienne de la langue comme une forme, à laquelle, comme nous l'avons vu ci-dessus, il substitue une distinction d'objets. Dans le cadre de celle-ci, la langue parlée et la langue écrite peuvent être appréhendées comme des manifestations substantielles d'une seule et même forme, comme différents types de dénomination des éléments d'une langue purement formelle et à l'existence indépendante. Dans la perspective théorique saussurienne, en revanche, l'appréhension de la langue comme forme n'implique aucune remise en cause du caractère phonique de la langue et s'inscrit dans le cadre d'une linguistique dont l'objet principal est la langue parlée, langue parlée dont l'écriture ne constitue qu'une représentation. On lit ainsi dans le *Cours de linguistique générale* :

« Langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts ; l'unique raison d'être du second est de représenter le premier ; l'objet linguistique n'est pas défini par la combinaison du mot écrit et du mot parlé ; ce dernier constitue à lui seul cet objet. Mais le mot écrit se mêle si intimement au mot parlé dont il est l'image, qu'il finit par usurper le rôle principal ; on en vient à donner autant et plus d'importance à la représentation du signe vocal qu'à ce signe lui-même. C'est comme si l'on croyait que, pour connaître quelqu'un, il vaut mieux regarder sa photographie que son visage⁴¹⁰. » (Saussure, 1972 : p. 45).

⁴⁰⁹ « It may be added, incidentally, that this view of Saussure's, which meant nothing short of a revolution to conventional philology, conventional philology having been concerned with sounds and meanings only, is in perfect accordance with everyday usage, and covers exactly what the man in the street would suppose a language to be. It is nothing but a mere commonplace to state that e.g. Danish when spoken, Danish when written, Danish when telegraphed by means of the morse code, Danish when signalized by means of the international flag code of the navies, is, in all these cases, essentially one and the same language, and not essentially four different languages. The units of which it is composed differ from one of these cases to another, but the framework of relations between these units remains the same, and this is what makes us identify the language ; accordingly, this framework must be the main object and the chief concern of philology, whereas the actual representations or manifestations of this framework are immaterial to the language in this stricter sense of the word. » (H.Str. : p. 69-70).

⁴¹⁰ Ce passage a été rédigé à partir de développements des trois cours (voir Saussure, 1967 : p. 67-70). Il s'agit, pour, le premier cours, du développement suivant : « De fait il est impossible de prendre pour base de la linguistique le mot écrit ; ce serait en restreindre <fort> l'objet. Le but de l'alphabet est de fixer par des signes conventionnels ce qui existe dans la parole. Il n'y a pas deux sortes de mots (au moins dans toute écriture phonétique et non purement idéologique comme le chinois) ; le mot écrit n'est pas coordonné au mot parlé mais <il> lui est subordonné. La prééminence revient donc de droit au mot parlé sur le mot écrit. [...] »

[...] La langue a donc une tradition orale autrement fine <et tenace> que celle de l'écriture ; c'est pourquoi il nous faut encore une fois revendiquer la prééminence du mot parlé sur le mot écrit.

Pourtant nous ne pouvons pas nous passer du mot écrit comme document : il ne pourrait être remplacé que par le phonographe. (Il existe des collections phonographiques à l'Université de Vienne pour des usages linguistiques.) Mais même en ne le considérant que comme document il faut se garder de diverses erreurs qui

On peut montrer à nouveau ici que là où Saussure théorise la langue, Hjelmslev en fait un existant formel. On lit ainsi dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics* :

« Linguistic form is in principle independent of the substances to which it is applied, but the form may dominate the substance to this extent, that not all segments of the substance lend themselves equally well to be formed in a given glosseme. Thus the system is independent of the specific substance in which it is expressed ; a given system may be equally well expressed in any one of several substances, e. g. in writing as well as in sounds. The choice of substance for expression is purely conventional and depends on the usage, not on the norm or system. The fact that articulated sound is the most common means of expression, is not a consequence of any peculiarity inherent in the system, but is due to the anatomico-physiological constitution of man⁴¹¹. » (H.Out. : p. 3).

Hjelmslev oppose ici deux types d'explication de la prééminence de l'expression vocale : par le système d'une part, par la constitution anatomo-physiologique de l'homme d'autre part, là où Saussure distingue, pour sa part, entre langue et instrument d'exécution. On se souvient, en effet, de ce passage du *Cours de linguistique générale*, cité ci-dessus lors de notre analyse des textes de Martinet :

« Ainsi pour Whitney, qui assimile la langue à une institution sociale au même titre que toutes les autres, c'est par hasard, pour de simples raisons de commodité, que nous nous servons de l'appareil vocal comme instrument de la langue : les hommes auraient pu aussi bien choisir le geste et employer des images visuelles au lieu d'images acoustiques.

proviendraient d'une trop grande confiance : ce serait une erreur de concevoir le rapport du mot écrit au mot parlé ainsi :

$$\frac{\text{mot écrit}}{\text{mot parlé}} = \text{objet (de la linguistique)}$$

<Nous aurions ainsi une> unité indéfinissable qui ne serait ni le mot écrit ni le mot parlé ni tous les deux. Le vrai rapport est exprimé par l'équation :

mot parlé = objet

(mot écrit, document) » (Saussure, 1996 : p. 5-6). Nous reviendrons ci-dessous sur les développements des deuxième et troisième cours (Saussure, 1997 : p. 82-86 ; Saussure & Constantin, 2005 : p. 143). Pour la notion de représentation, voir également, dans le *Cours de linguistique générale* : « Ainsi, bien que l'écriture soit en elle-même étrangère au système interne, il est impossible de faire abstraction d'un procédé par lequel la langue est sans cesse figurée ; il est nécessaire d'en connaître l'utilité, les défauts et les dangers. » (Saussure, 1972 : p. 44). Le terme *figuré* ne se trouve pas dans les notes d'étudiants du troisième cours qui constituent la source de ce passage (voir Saussure, 1967 : p. 67). Il est cependant largement corroboré par les développements saussuriens sur l'écriture. On trouve par ailleurs dans les notes de Constantin, – inconnues des éditeurs – le terme d'*image* : « Même pour notre langue maternelle, c'est l'image écrite de cette langue qui flotte toujours devant nos yeux. [...] »

<Nous ne pouvons faire abstraction d'écriture> Qu'est-ce que cet instrument de l'écriture dont nous usons, en quoi est-il utile ou dangereux par les pièges qu'il peut tendre, par les erreurs qu'il peut susciter ? » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 143). On notera enfin, toujours pour cette notion de représentation, que le chapitre VI de l'introduction du *Cours de linguistique générale* s'intitule « Représentation de la langue par l'écriture » (le titre est repris du troisième cours, dont l'un des chapitres est ainsi intitulé).

⁴¹¹ « La forme linguistique est en principe indépendante des substances auxquelles elle est appliquée, mais la forme peut dominer la substance au point que tous les segments de la substance ne se prêtent pas aussi bien à être formés dans un glosseme donné. Le système est ainsi indépendant de la substance spécifique dans laquelle il est exprimé : un système donné sera exprimé aussi bien par telle substance que par telle autre, par exemple par l'écriture aussi bien que par des sons. Le choix de la substance pour l'expression est purement conventionnel, et dépend de l'usage, non de la norme ou du système. Le fait que les sons articulés soient les moyens d'expression les plus répandus n'est pas une conséquence de quelque particularité inhérente au système, mais est dû à la constitution anatomo-physiologique de l'homme. »

Sans doute cette thèse est trop absolue ; la langue n'est pas une institution sociale en tous points semblables aux autres (v. p. 107 sv. et p. 110) ; de plus, Whitney va trop loin quand il dit que notre choix est tombé par hasard sur les organes vocaux ; ils nous étaient bien en quelque sorte imposés par la nature. Mais sur le point essentiel, le linguiste américain nous semble avoir raison : la langue est une convention, et la nature du signe dont on est convenu est indifférente. La question de l'appareil vocal est donc secondaire dans le problème du langage. » (Saussure, 1972 : p. 26)

dont la source principale⁴¹² est ce développement du troisième cours :

« Passons aux détails ; considérons la langue comme produit social. Parmi les produits sociaux, il est naturel qu'on se demande s'il y en a un autre qui puisse être mis en parallèle avec la langue. Le linguiste américain Whitney qui, vers 1870, a exercé une grande influence par son livre "Les principes et la vie du langage" a étonné en comparant la langue à une institution sociale, en disant qu'elle rentrait d'une façon générale dans la grande classe des institutions sociales. En cela il suivait la voie juste ; il est d'accord avec nos idées. "C'est en somme par hasard, disait-il, que les hommes se sont servis du larynx, des lèvres, de la langue pour parler, ils ont trouvé que c'était plus commode, mais s'ils s'étaient servis de signes visuels, ou avec les mains, la langue resterait parfaitement la même dans son essence, il n'y aurait rien de changé". C'était juste car il faisait bon marché de l'exécution. Cela revient à ce que nous disions : le seul changement c'est que les images acoustiques dont nous parlions seraient remplacées par des images visuelles. Whitney voulait extirper l'idée qu'il y eût dans la langue une faculté naturelle ; en effet institution sociale s'oppose à institution naturelle. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 88).

A la distinction hjelmslevienne entre schéma et usage répond donc chez Saussure une opposition entre langue et instrument, convention et signe (au sens commun), institution et exécution. Un passage des « Notes pour un article sur Whitney » permet de préciser les choses :

« Dans toute son œuvre, Whitney n'a cessé de se placer sur ce terrain mais il y a deux passages plus propres encore que tout le reste à faire sentir depuis le premier moment, exactement la pensée []. Dans un des derniers chapitres de *Life and Growth of Language* Whitney dit que les hommes se sont servis de la voix pour donner des signes à leurs idées comme ils se seraient servi du geste ou d'autre chose, et parce que cela leur a

⁴¹² Les autres sources de ce passage (voir Saussure, 1967 : p. 33-34) se trouvent dans le deuxième cours : « L'idée de l'Américain Whitney <cf. Vapereau, *Les Contemporains*> qui dit que la langue est une institution est juste. Va trop loin <quand il dit que> c'est une institution qui a pris par hasard pour moyen d'expression les organes vocaux, <et que si nous parlons c'est que nous avons reconnu que c'était plus commode que de se servir <par exemple> de nos doigts ; mais> M. de Saussure ne veut pas insister sur le côté naturel de la langue. Cette institution est avant tout une convention, mais ce qui distingue immédiatement la langue de toute autre convention c'est qu'elle porte sur des milliers de signes employés des millions de fois tous les jours. » (Saussure, 1997 : p. 3-4), ainsi qu'un peu plus loin dans le troisième cours : « Notre appareil vocal est-il fait pour parler, articuler, comme nos jambes pour marcher, c'est une question qui a été discutée. Whitney dit qu'en somme nous avons choisi notre appareil vocal pour parler, au lieu d'un autre système de signes parce qu'il était le plus commode. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 215), « La faculté du langage articulé, ce qui peut faire penser qu'elle est naturelle, c'est la disposition de notre appareil vocal. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 215). Sur la question du caractère naturel du langage parlé, les notes de Dégallier et de Joseph sont plus explicites que celles de Constantin, et ainsi plus proches du *Cours de linguistique générale* : « Dégallier : Malgré Whitney, on peut admettre, à cause de disposition de notre appareil vocal, que cet emploi en est naturel. / Joseph : Cependant, en dépit de Whitney, on peut admettre, étant donné les dispositions de l'appareil vocal, que cet emploi est naturel. » (Saussure, 1967 : p. 34).

semblé *plus commode en [mot ill.]* de se servir de la voix. Nous estimons que ces deux lignes, qui ressemblent à un gros paradoxe, [apportent] la plus juste idée philosophique qui ait jamais été donnée du langage ; mais en outre que notre plus journalière pratique des objets soumis à notre analyse, aurait tout à gagner à partir de cette donnée. Car elle établit ce fait que le langage n'est rien de plus qu'un cas particulier du signe, hors d'état d'être jugé en lui-même » (Saussure, 2002a : p. 215).

Il est ici question de signe – cette fois au sens saussurien –, axe, comme nous l'avons vu plus haut, de la théorisation saussurienne de la langue. Il fallait noter, de fait, dans les notes de Constantin, les notions d'image acoustique et d'image visuelle, qui témoignent de ce que l'opposition entre institution et exécution est liée à la délimitation et à la théorisation de l'objet langue comme objet sémiologique (et, en tant que tel, indifférent à sa nature phonique, c'est-à-dire à son instrument d'exécution)⁴¹³. On lit ainsi dans le *Cours de linguistique générale* :

« En accordant à la science de la langue sa vraie place dans l'ensemble de l'étude du langage, nous avons du même coup situé la linguistique tout entière. Tous les autres éléments du langage, qui constituent la parole, viennent d'eux-mêmes se subordonner à cette première science, et c'est grâce à cette subordination que toutes les parties de la linguistique trouvent leur place naturelle.

Considérons, par exemple, la production des sons nécessaires à la parole : les organes vocaux sont aussi extérieurs à la langue que les appareils électriques qui servent à transcrire l'alphabet Morse sont étrangers à cet alphabet ; et la phonation, c'est-à-dire l'exécution des images acoustiques, n'affecte en rien le système lui-même. Sous ce rapport, on peut comparer la langue à une symphonie, dont la réalité est indépendante de la manière dont on l'exécute ; les fautes que peuvent commettre les musiciens qui la jouent ne compromettent nullement cette réalité. » (Saussure, 1972 : p. 36).

L'opposition est ici entre système et exécution⁴¹⁴ mais il s'agit bien d'exécution d'une image acoustique, image acoustique dont il a été posé plus haut qu'elle est l'un des deux composants du signe :

« 3° Tandis que le langage est hétérogène, la langue ainsi délimitée est de nature homogène : c'est un système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de

⁴¹³ De ce point de vue, malgré leur confusion, ces notes de Mme Sechehay et de Dégallier apparaissent comme heureusement complémentaires : « Sechehay : La langue n'est que correspondance entre idées et **appareil** d'exécution. » (Saussure, 1967 : p. 34), « Dégallier : Juste, car langue n'est que correspondance entre exécution et image acoustique, exécution phonatoire, visuelle ou autre. Donc rang **secondaire** de l'**appareil** phonatoire. » (Saussure, 1967 : p. 34).

⁴¹⁴ On retrouve un peu plus loin dans le *Cours de linguistique générale* une telle opposition : « 4° le moyen de production du signe est totalement indifférent, car il n'intéresse pas le système (cela découle aussi du premier caractère [l'arbitraire]). Que j'écrive les lettres en blanc ou en noir, en creux ou en relief, avec une plume ou un ciseau, cela est sans importance pour leur signification. » (Saussure, 1972 : p. 165-166), qui, par ailleurs, ne figure pas dans les sources : « Riedlinger : 4° Indifférence totale du **moyen de production du signe** (découle également de 1°) ; **que je les écrive en blanc, noir, creux, relief** etc., <c'est indifférent>. / Gautier : 4° Indifférence totale du **moyen de production du signe** (de toutes les manières possibles, etc.). / Bouchardy : 4° Indifférence totale de la façon de produire le signe. On peut creuser, mettre en relief, écrire à la plume, à la craie les signes, c'est indifférent. / Constantin : 4° Indifférence totale du moyen de production du signe – indifférent qu'on les creuse dans du bois, du marbre, écrit sur papier. <En relief ou en creux.> » (Saussure, 1967 : p. 270). Il s'agit bien cependant, dans ce passage, de signe : « cela est sans importance pour leur signification ».

l'image acoustique, et où les deux parties du signe sont également psychiques.»
(Saussure, 1972 : p. 32).

La comparaison de la symphonie provient du troisième cours⁴¹⁵, où on la trouve à deux reprises, dans des développements où la dimension de la combinaison apparaît de manière très nette :

« Quand on a séparé la langue de la faculté du langage, on a séparé : 1°) ce qui est social de ce qui est individuel, 2°) ce qui est essentiel de ce qui est plus ou moins accidentel. En effet, on verra plus loin que c'est l'union de l'idée avec un signe vocal qui suffit à constituer toute la langue. L'exécution phonatoire, voilà ce qui rentre dans la faculté individuelle, c'est là ce qui est dévolu à l'individu. Mais c'est comparable à l'exécution d'un chef d'œuvre musical par un instrument ; beaucoup peuvent l'exécuter, mais ce morceau est parfaitement indépendant de ces diverses exécutions.

L'image acoustique liée à une idée, c'est là l'essentiel de la langue. C'est dans l'exécution phonatoire que sont contenus tous les accidents, car la répétition inexacte de ce qui était donné, c'est là l'origine de cet immense ordre de faits, les changements phonétiques, qui sont de nombreux accidents. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 87-88)

« N'est-il pas excessif de voir dans la langue la partie essentielle, primordiale du langage ? Les autres phénomènes prennent presque d'eux-mêmes une place subordonnée et arrivent à se classer d'une façon dictée par des considérations même non linguistiques. La phonologie par exemple étudie la phonation nécessaire pour la parole. La phonation en apparence pourrait réclamer une place de premier ordre au sein des phénomènes de langage ; apparaît comme aussi inessentielle que les différents appareils électriques qui peuvent servir à transmettre tels ou tels signes de l'alphabet Morse. Ces signes étant visibles aux deux extrémités quel que soit l'appareil qui les ait transmis, peu importe. <Rôle de la phonation d'exécuter des images apparaît subordonné.>

<Langue est comparable à œuvre musicale> Une œuvre musicale n'existe que par la somme des exécutions qui en sont faites. Les exécutions sont indifférentes à l'œuvre. <Une symphonie est une réalité existante, sans son exécution> De même les exécutions par la parole de ce qui est donné dans la langue peuvent paraître comme inessentielles.

Ce point de vue est d'accord avec celui qui jugera la phonologie par le dehors. C'est une étude physiologique, commencée par les physiologistes, et on peut la leur laisser. De cette façon la linguistique n'est pas à cheval sur deux domaines : linguistique et physiologie.

Il faut donc bien partir de la langue comme du seul fait essentiel. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 219).

Cette métaphore est absente du développement correspondant du deuxième cours où le propos, fondamentalement analogue, s'en trouve d'une certaine manière explicité, puisqu'il est question, en lieu et place de la symphonie ou de la composition musicale, de « langue [subsistant] dans le cerveau » :

« Mais, <2> <comme pour toute valeur dépendant de facteurs sociaux,> ce n'est pas ce qui entre dans un signe linguistique qui peut donner une idée de ce qu'est ce signe. Tout cela n'est que la matière utilisée ; la valeur peut varier sans que ces éléments varient. Nous en revenons à ce que nous disions : la langue n'est pas dans ce qui nous frappe anthropologiquement, dans ce qui est indispensable pour la produire (le son, l'idée,

⁴¹⁵ Voir Saussure (1967) : p. 53-54.

considérés seuls). Nous aurons certainement un objet très complexe mais pas plus complexe que toute autre valeur.

Ce que nous avons dit suffira pour déterminer ce qui rentre ou qui ne rentre pas dans la linguistique et pour en classer les différents sujets.

D'emblée il y a un point que nous pouvons voir assez clairement. Il y a une étude qui ne rentre pas dans la linguistique : c'est la physiologie de la parole (la manière dont joue l'appareil vocal, <[dont] se produisent les sons> – différentes méthodes, celle de Rousselot). On la dit auxiliaire de la linguistique, mais à notre point de vue <elle> est absolument en dehors de la linguistique : dans un système de valeurs qui ne reçoit sa consécration que par la masse l'instrument n'importe pas, l'acte par lequel on produit l'impression acoustique n'importe pas <non plus.> (<Pour la valeur> la façon de produire et de frapper le métal d'une pièce de monnaie importe encore bien moins que le métal lui-même !) Dans la mesure où l'on aura fait abstraction de cette étude on aura une juste idée du sujet linguistique. Mais en pratique cette étude est très importante pour bien comprendre les changements du son qui rentrent dans la partie historique de la linguistique. Mais quand même l'histoire des sons <(= phonétique)> est une chose capitale dans la langue, la manière dont se sont produits ces changements est indifférente. (Dans le mot = association <d'une impression> acoustique et d'une idée, tout se passe dans le cerveau ; quand on a détaché ce qui a produit cette impression il y a encore toute la langue dans le cerveau, par exemple de l'homme qui dort. Par cette voie on se rend compte <aussi> de ce qu'il y a dans la langue et de ce qu'est le phénomène linguistique.) » (Saussure, 1997 : p. 16-17).

On lit de même dans le troisième cours :

« Dans la langue nous avons un <objet> fait de nature concrète. Ces signes ne sont pas des abstractions, tout spirituels qu'ils soient. L'ensemble des associations ratifiées socialement qui constitue la langue a son siège dans le cerveau ; c'est un ensemble de réalités semblables aux autres réalités psychiques. Il faut ajouter que la langue est tangible, c'est-à-dire traductible en images fixes comme des images visuelles, ce qui ne serait pas possible pour les actes de la parole par exemple. La phonation du mot représente toutes sortes de mouvements de l'air, musculaires etc. <qu'il serait extrêmement difficile de connaître. Mais dans la langue, il n'y a plus que l'image acoustique, et cela peut se traduire en image fixe>

Nous avons dans la langue une somme de signes évocables, mais le mouvement n'interviendra que par la parole et ces signes dans leur état latent sont parfaitement réels (déposés comme des images photographiques dans le cerveau). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 218).

La langue saussurienne apparaît ainsi comme un « existant psychique⁴¹⁶ », et qui n'est psychique que dans la mesure où il est sémiologique, articulation de la pensée et du son dans des signes qui ne sont ni des manifestations, ni des existants formels, mais des *articulus*, en tant que tels indifférents à leur nature substantielle ou au moyen de leur exécution⁴¹⁷. Il est

⁴¹⁶ C'est ainsi, sans doute, qu'il faut comprendre ce passage du troisième cours qui, hors contexte, pourrait être susceptible d'une interprétation hjelmslevienne : « A 4) : <(c'est moins évident.)> Est-il si nécessaire que la langue se prononce par l'organe vocal ? Non, les mots peuvent être transposés dans l'écriture. L'instrument n'y fait rien. Ainsi la comparaison de la langue avec un système de signes nous permet d'aller jusque là, d'affirmer que là n'est pas l'essence de la langue. » (Saussure, 1997 : p. 8).

⁴¹⁷ Voir encore, sur ce point, dans le deuxième cours, cette affirmation très suggestive : « Tout ce qui éloigne la langue d'un autre système sémiologique, bien que cela paraisse plus important à première vue, doit être écarté comme le moins essentiel <pour étudier sa nature> (ainsi le jeu de l'appareil vocal : il y a des systèmes sémiologiques qui ne s'en servent pas, qui sont basés sur tout autre chose). » (Saussure, 1997 : p. 13), ainsi que

notable, dans cette perspective, que Hjelmslev soit conduit à rejeter comme « psychologique » – et dès lors substantielle –, la notion saussurienne d’image acoustique :

« D’autre part, cette idée du *schéma*, bien que nettement prédominante dans la conception saussurienne, n’en est pas le seul facteur constitutif. L’“image acoustique” dont il est parlé à maint endroit du *Cours* ne saurait être que la traduction psychique d’un fait matériel ; elle attache donc la langue à une matière donnée et l’assimile à la *norme*. » (H.LEP : p. 84).

Il s’agit chez Hjelmslev du reflet psychologique de la substance manifestant la forme. Il s’agit chez Saussure du signifiant dont la substitution au son a permis la théorisation de la langue.

La dimension de l’existant formel est prégnante dans les développements hjelmsleviens sur la multiplicité des moyens d’expression. Il est ainsi question par exemple, dans « Et sprogvindens kabeligt causeri » (1941), de formes linguistiques latentes, en tant que telles totalement indépendantes de la substance, à laquelle elles ne doivent rien de leur existence :

« La relation entre le système que nous avons d’abord établi en nous fondant sur la subdivision fonctionnelle du texte et, d’autre part, le système physique (ou les autres systèmes dans lesquels celui-ci se manifeste) est une détermination⁴¹⁸. En effet, cette manifestation n’est pas nécessaire – les unités linguistiques peuvent bien exister sans être manifestées – en ce cas on les appelle latentes⁴¹⁹. En revanche, il ne peut exister par exemple aucun son linguistique sans une langue ; mais seulement des sons physiques qui ne sont pas linguistiques. L’élément manifestant détermine donc l’élément manifesté. Il en résulte aussi qu’aucun type précis de manifestation n’est nécessaire. Dans une langue réellement existante, il est probable qu’une unité linguistique se manifeste toujours par certains objets bien définis, par exemple une unité de contenu par certaines significations précises, une unité d’expression par certains sons. Cependant, on pourrait remplacer ces significations et ces sons par d’autres significations et par d’autres sons ou bien par des éléments de signe tout à fait différents, par exemple par des lettres, sans avoir, pour cette raison, ni à redéfinir les unités fonctionnelles ni à les faire changer de caractère. » (H.Cau. : p. 80).

Aussi ces développements font-ils apparaître, mieux que tous autres, à quel point la réflexion hjelmslevienne s’inscrit dès l’abord dans le cadre de la problématique des rapports forme/substance, témoignant ainsi de ce que la forme, reflet empirique du concept saussurien

ce passage du premier cours : « Nous sommes venus à la physiologie phonologique par l’écriture et à l’occasion de l’écriture : il fallait fixer le moyen de sortir des incertitudes de l’écriture. Il n’en résulte pas que la physiologie phonologique soit l’a b c, la base ou une partie intégrante de la linguistique. Jusqu’ici, comme nous le faisons déjà remarquer, nous n’avons pas fait de linguistique : La langue est un système de signaux : ce qui fait la langue c’est le rapport qu’établit l’esprit entre ces signaux. La matière, en elle-même, de ces signaux peut être considérée comme indifférente. Nous sommes obligés il est vrai de nous servir pour les signaux d’une matière phonique et d’une seule matière, mais même si les sons changeaient, la linguistique ne s’en occuperait pas, pourvu que les rapports restent les mêmes ; (ex. des signaux maritimes : il ne sera rien changé au système si les couleurs des palettes déteignent !) <Les sons ne sont que la matière nécessaire.> La physiologie phonologique n’est donc qu’une étude purement auxiliaire. » (Saussure, 1996 : p. 23).

⁴¹⁸ C’est-à-dire, dans la terminologie de Hjelmslev, un rapport de présupposition unilatérale.

⁴¹⁹ Il est ainsi question, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, d’un phonème qui n’est pas manifesté dans la substance : « [...] *f̃* bliver staaende, men kun som betonet (*pitf̃n* (accent paa *f̃*)) og sjældent : det er ikke gennemført i materialet. » « *f̃* subsiste, mais seulement comme accentué (*pitf̃n* (accent sur *f̃*)) et de loin en loin : il n’est pas réalisé dans la substance. »] (H.Spr. : p. 125).

de valeur, est essentiellement contre-théorique : elle est un présupposé de l'analyse hjelmslevienne, à laquelle elle s'impose comme une évidence.

Dans certains textes, la multiplicité des substances de l'expression, constatable empiriquement, est présentée comme un argument en faveur de l'indépendance de la forme à l'égard de la substance. On lit ainsi dans « On the Principles of Phonematics » :

« La phonématique doit considérer les phonèmes comme des éléments du système de la langue, indépendamment de leur symbolisation particulière. Ils peuvent être symbolisés au moyen de sons, mais ils peuvent tout aussi bien être symbolisés par d'autres moyens : par exemple des lettres ou tous autres signes adoptés par au moins deux individus.

Il n'y a aucune connexion nécessaire entre le son et la langue. Ce qui est décisif, c'est que des symboles autres que les sons peuvent être utilisés pour exprimer des phonèmes⁴²⁰. » (H.PP : p. 135),

puis dans « Accent, intonation, quantité » :

« En linguistique générale on a reconnu depuis longtemps que la langue est une forme et non une substance⁴²¹, que les éléments linguistiques sont définis par leur valeur fonctionnelle et non par la substance dans laquelle ils se manifestent, et que par conséquent la linguistique doit être organisée comme une morphologie qui fait abstraction de la substance et de ses qualités. Mais la linguistique est encore loin d'avoir tiré toutes les conséquences pratiques de ce principe. Nous avons essayé nous-même d'en tirer les conséquences théoriques nécessaires et de présenter quelques applications typiques. Par opposition à la linguistique classique qui d'une façon générale s'occupe de la substance plutôt que de la forme, la morphologie idéale dont nous parlons peut recevoir le nom de GLOSSÉMATIQUE, et les éléments linguistiques peuvent être appelés GLOSSÈMES. On peut dire par exemple que le circonflexe et l'aigu sont dans les langues baltiques et dans quelques autres langues indo-européennes des glossèmes qui dans les différentes langues sont exprimés par des phonèmes différents. Pour la définition de ces glossèmes les qualités, physiques ou psychologiques, des phonèmes ne comptent point. On peut estimer l'indépendance par le fait que, au lieu d'être exprimés par des phonèmes, les glossèmes peuvent s'exprimer d'une façon aussi nette et pleinement suffisante en employant des graphèmes : les signes ~ et ´ peuvent être substitués aux phonèmes sans occasionner aucune sorte d'ambiguïté glossématique. » (H.AIQ : p. 183-184)

enfin dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« La théorie du langage telle qu'elle est établie se maintient ou tombe avec ce que nous avons appelé le principe d'empirisme⁴²² (cf. chapitre 3). Celui-ci nous amène (avec les réserves nécessaires quant à la terminologie même, cf. chapitre 13 et 15), à accepter comme une nécessité logique la distinction saussurienne entre forme et "substance" (sens) dont il résulte que la "substance" ne peut en elle-même définir une langue. On doit pouvoir s'imaginer des substances radicalement différentes du point de vue de la

⁴²⁰ « Phonematics must consider the phonemes as elements of the language system, without regard to the particular way in which they are symbolized. They may be symbolized by means of sound, but they may be symbolized quite as well by several other means, e.g. by means of letters, or any other signals adopted by two or more individuals.

There is no necessary connexion between sounds and language. The decisive fact is that other symbols than sounds *can* be used to express phonemes. » (H.PP : p. 159).

⁴²¹ Hjelmslev renvoie ici à nouveau aux pages 157 et 169 du *Cours de linguistique générale*. Voir H.AIQ : p. 183, note 3.

⁴²² Sur ce principe, voir *infra*.

hiérarchie de la substance qui soient rattachées à une seule et même forme linguistique ; la relation arbitraire entre la forme linguistique et le sens⁴²³ en fait une nécessité logique.

La longue domination de la phonétique traditionnelle a du reste eu pour effet de limiter la conception que les linguistes ont de la notion de langage “naturel” d’une manière manifestement non empirique, c’est-à-dire inadéquate parce que non exhaustive. On a cru que la substance de l’expression du langage parlé devait exclusivement consister en “sons”. Comme les Zwirners l’ont dernièrement fait remarquer, on a ainsi négligé le fait que la parole est accompagnée par la mimique et le geste, certaines de ses parties pouvant même être remplacées par eux, et, comme disent les Zwirners, qu’en réalité non seulement les organes de la parole (gorge, bouche et nez) mais la musculature à fibre striée tout entière contribuent à l’exercice du langage “naturel”.

On peut d’ailleurs remplacer la substance sonore-gestuelle et gestuelle habituelle par n’importe quelle autre substance appropriée, quand les circonstances modifiées s’y prêtent. La même forme linguistique peut ainsi se manifester par écrit, comme il arrive dans la notation phonétique ou phonématique et dans les orthographes dites “phonétiques”, comme celle du finnois. Il s’agit là d’une “substance” graphique qui s’adresse uniquement à l’œil et n’a pas besoin d’être transposée en “substance” sonore pour être perçue ou comprise. Du point de vue de la substance justement, cette “substance” graphique peut être de nature diverse. Il peut aussi exister d’autres “substances” : il suffit de penser aux codes signalétiques des flottes de guerre qui peuvent fort bien être employés comme manifestation d’une langue “naturelle”, comme l’anglais par exemple, ou à l’alphabet des sourds-muets.

Deux objections s’opposent souvent à ces vues. Selon la première, toutes ces substances sont “dérivées” par rapport à la substance sonore-gestuelle et gestuelle, et “artificielles” par opposition au caractère “naturel” de cette dernière. Il peut même alors se produire des “dérivations” à plusieurs degrés ; ce serait le cas d’un code signalétique ou d’un alphabet des sourds-muets dérivés de l’écriture qui dériverait elle-même du

⁴²³ C’est-à-dire la matière (*mening*). Sur cet usage particulier du terme « sens », voir notamment H.Om. : p. 67-75 [p. 46-52], que nous envisagerons *infra*, dans le chapitre 2. La traduction de Una Canger a fait l’objet de nombreuses critiques. François Rastier écrit par exemple dans son introduction aux *Nouveaux essais* : « On a aussi respecté, en règle générale, les usages introduits par les précédentes traductions françaises d’œuvres de Hjelmslev, notamment celle de la deuxième édition des *Prolégomènes*, due à Una Canger. On a cependant nommé *matière* la substance sémiotiquement non formée (*purport*, dans le *Résumé*). Comme le remarque Claude Zilberberg, ce choix est conforme à la tradition saussurienne (cf. le *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, p. 164). D’ailleurs, le mot *sens*, retenu par Una Canger, n’avait suscité que de fâcheuses confusions. » (Hjelmslev, 1985 : p. 22). Hjelmslev utilise *purport* en anglais, *Stoff* en allemand et, en français, *matière*. La traduction de Una Canger est cependant loin d’être injustifiée. Il existe en effet en danois un terme proche du terme allemand, et distinct de celui de *substans* : *Stof*, que Hjelmslev aurait pu utiliser, sans parler d’un autre terme signifiant *matière*, et utilisé à l’occasion dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* : *emne*. Par ailleurs, le terme de *sens* cadre bien avec la redéfinition dont le signe fait l’objet dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. Enfin, même en faisant abstraction de la différence de problématique, il n’existe pas de correspondance univoque entre la « matière » saussurienne et le « mening » hjelmslevien. C’est du reste la notion, et non le terme, qu’incrimine Martinet dans une communication assez polémique de 1993 : « En revanche, qu’avons-nous affaire du principe de non contradiction comme condition liminaire de notre entreprise ? Qui serait assez fou pour prétendre quelque chose et son contraire ? Pourquoi établir un principe qui risque de nous empêcher de reconnaître que ce qui vaut dans un cas ou sur un plan ne vaut pas dans un autre cas et sur un autre plan ?

Que c’est, en fait, bien cela qu’on a en tête nous est révélé à la page 79 des *Prolégomènes*, lorsqu’on y déclare que “le plan de l’expression et le plan du contenu peuvent être décrits exhaustivement et non contradictoirement, comme construits de façon tout à fait analogue, de sorte que l’on peut prévoir dans les deux plans des catégories définies de façon tout à fait identique”. Peu de lecteurs attentifs auront souscrit à l’affirmation de la page 75 que “la prononciation de l’anglais [britannique] *got*, de l’allemand *Gott* et du danois *godt* représentent des formations différentes d’un même sens d’expression”. On peut affirmer n’importe quoi si l’on est prêt à donner à un mot, ici *sens*, une valeur qui permet de confirmer la thèse qu’on défend. » (Martinet, 1997 : p. 56-57).

langage “naturel”. La seconde fait remarquer que, dans un certain nombre de cas, un changement de “substance” est accompagné d’un changement de forme linguistique ; ainsi, toutes les orthographes ne sont pas “phonétiques” et conduiraient l’analyse à établir un inventaire de taxèmes différent, et peut-être à reconnaître des catégories différentes de celles de la langue parlée.

La première de ces objections est sans valeur, car le fait qu’une manifestation soit “dérivée” d’une autre ne change rien au fait que c’est bien une manifestation de la forme linguistique considérée. De plus, il n’est pas toujours possible de décider entre ce qui est dérivé et ce qui ne l’est pas ; on ne doit pas oublier que l’invention de l’alphabet remonte à la préhistoire, de sorte que soutenir qu’il repose sur une analyse phonétique n’est jamais qu’avancer une des hypothèses diachroniques possibles ; on peut aussi penser qu’il est basé sur une analyse formelle de la structure de la langue. La linguistique moderne sait d’ailleurs fort bien que les considérations diachroniques ne sont pas pertinentes pour la description synchronique.

La seconde objection n’est pas plus pertinente que la première, car elle ne change rien à la constatation du fait général qu’une forme linguistique est manifestée dans la substance donnée⁴²⁴. Elle offre néanmoins l’intérêt de montrer qu’à un même système de

⁴²⁴ Ce point est longuement explicité dans l’« Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l’espèce du grec et du latin », où Hjelmslev analyse en détail les rapports entre systèmes graphiques et phoniques : « Dans le cas spécial d’une conformité entre le système de graphématèmes et le système de phonématèmes il ne s’agit pas exactement, il est vrai, de deux systèmes, mais d’un même système manifesté par deux substances différentes, la substance phonique et la substance graphique respectivement.

Dans le cas de non-conformité ou de conformité incomplète il s’agit évidemment de deux systèmes différents qui d’ailleurs sont manifestés chacun par sa propre substance, c’est-à-dire par l’aspect extérieur donné par l’usage aux signes de l’écriture et aux sons du langage respectivement. Il est possible de faire abstraction de la substance et de décrire la forme linguistique pure par les relations et corrélations contractées par les éléments de l’expression ou taxèmes. » (H.GL : p. 272). Voir également, dans « La stratification du langage », où l’on retrouve par ailleurs la remarque concernant le rapport entre systèmes de contenu et d’expression formulée dans ce passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* : « Les hypothèses s’imposent d’autant plus qu’elles sont suscitées inévitablement par certains faits évident qui sautent aux yeux et qui demandent une explication.

Un de ces faits, et peut-être le plus saillant, est la multiplicité des substances. C’est un fait bien connu, par exemple, qu’une seule et même forme de l’expression peut être manifestée par des substances diverses : phonique, graphique, signaux par pavillon, etc. On hésite souvent devant ce fait ; on l’explique de façons diverses. On peut le discuter, mais on ne peut pas l’écarter. Le fait reste.

A propos de ce fait il semble utile de faire trois observations.

D’abord, s’il est dit qu’une même forme sémiotique peut revêtir des substances diverses, il importe de comprendre que, dans la terminologie glossématique que nous utilisons ici, *substance* veut dire substance sémiotique : $\Lambda \cdot g^{\circ}$. La substance est déjà sous la domination de la forme sémiotique ou $*g^{\circ}$. C’est une substance sémiotiquement formée. Or, pour paradoxal que cela puisse paraître à première vue, c’est précisément cette notion particulière de substance qui nous sera utile pour faire ressortir le rapport entre forme et substance. Un exemple le fera voir. Dans le cas normal d’une langue telle que le français ou l’anglais, l’analyse phonématique et l’analyse graphématique du plan de l’expression ne feraient que fournir deux formes sémiotiques différentes, et non une seule et même forme sémiotique manifestée par des substances différentes. Ce cas n’offre donc pas l’exemple désiré. Pour l’obtenir, il faut que la forme sémiotique reste identique à elle-même, mais qu’elle soit manifestée différemment. Des exemples valables sont fournis par une prononciation (donc substance phonématique) et une notation phonologique correspondante (ou une orthographe susceptible d’en faire fonction) (donc substance graphématique), ou bien par une orthographe (donc substance graphématique) et un système de signaux par pavillons où chaque signal ou chaque pavillon, correspond à un seul graphème (lettre de l’alphabet par exemple ; donc, substance “mappématique”, s’il nous est permis d’introduire le terme) ou une dactylolalie comme celle des sourds-muets (substance que nous appelons “gérématique”). Dans les exemples de ce genre il faut pouvoir dire que, malgré le fait (inévitabile) que la substance reflète la forme sémiotique, plusieurs substances concourent pour manifester la forme. On voit du même coup d’ailleurs qu’il sera impossible de renverser les termes, et de prétendre qu’une même substance puisse revêtir des formes sémiotiques différentes.

contenu peuvent correspondre des systèmes d'expression différents. La tâche du linguiste est dès lors non seulement de décrire le système d'expression effectivement constaté, mais de calculer quels sont les systèmes d'expression possibles d'un système de contenu donné, et vice-versa. C'est là un fait qu'on peut facilement démontrer expérimentalement que n'importe quel système d'expression linguistique peut se manifester par des substances d'expression extrêmement différentes⁴²⁵.

Ainsi, plusieurs usages phonétiques et plusieurs usages écrits peuvent être rattachés à un seul système d'expression d'un et même schéma linguistique. Une langue peut subir un changement de nature purement phonétique sans que le système d'expression de son schéma linguistique en soit affecté, tout comme elle peut subir un changement de nature sémantique sans que le système de contenu de son schéma linguistique en soit en rien affecté. C'est seulement ainsi qu'il est possible de distinguer entre les *changements phonétiques* et les *changements sémantiques* d'une part, et les *changements formels* d'autre part.

Partant des considérations fondamentales que nous avons exposées, il n'y a rien de surprenant dans tout ceci. Les grandeurs de la forme linguistique sont de nature "algébrique" et n'ont pas de dénominations naturelles, aussi peuvent-elles être désignées arbitrairement de différentes façons⁴²⁶. » (H.Om. : p. 131-134).

[...]

Ensuite, pour bien comprendre la multiplicité possible des substances par rapport à la forme sémiotique, il faut se rendre compte du fait que la règle donnée vaut pour la forme de chaque plan pris à part : pour γ^o [contenu] et pour g^o [expression] respectivement. Or il convient de rappeler à ce propos le caractère arbitraire de la fonction sémiotique qui réunit γ^o et g^o ; ce fait, qui révèle une analogie entre la fonction sémiotique et la manifestation, et sur lequel nous aurons à revenir, signifie qu'une même forme de contenu peut être exprimée par plusieurs formes d'expression, et inversement, fait responsable justement de la situation que l'on vient de constater pour les systèmes d'expression, à manifestation graphique et phonique respectivement, de l'anglais et du français. Mais même la forme d'expression dont la manifestation coutumière est d'ordre phonique peut, on le sait, pour l'anglais ou le français être rendue par une notation phonologique, donc en utilisant une substance différente ; de même, l'alphabet anglais ou français peut être rendu par des signaux par pavillons, et ainsi de suite. Donc, ce qui vaut pour une langue dont l'usage ne permet qu'une seule forme de l'expression vaut au même titre pour chacune des formes d'expression (c.-à.-d. pour chaque $*g^o$) d'une langue qui, comme le français ou l'anglais, admet plusieurs formes de cet ordre : une seule et même forme peut revêtir des substances diverses, mais non inversement. » (H.SL : p. 58-60).

⁴²⁵ Hjelmslev mentionne ici, parmi les « considérations et les analyses plus anciennes de l'écriture faites d'un point de vue structural » (H.Om. : p. 133, note 2) [« Ældre betragtninger over og analyser af skrift fra et strukturelt synspunkt » (H.Om. : p. 93, note 3)], le développement du *Cours de linguistique générale* où Saussure recourt à une comparaison avec l'écriture. Voir Saussure (1972) : p. 165-166, passage que nous avons cité ci-dessus, et dont la source se trouve dans le deuxième cours (voir ci-dessus), en Saussure (1997) : p. 7-8. Saussure, comme nous l'avons vu, y présente l'écriture comme un « système de signes similaire à celui de la langue » (Saussure, 1997 : p. 7), susceptible, pour cette raison, d'être pris comme « terme de comparaison pour éclairer toute cette question » (Saussure, 1972 : p. 165). Le parallélisme se situe donc entre langue et écriture, qui « sont deux systèmes de signes distincts » (Saussure, 1972 : p. 45), et non pas, comme chez Hjelmslev, entre écriture et phonie. Hjelmslev précise cependant : « Il n'a pas encore été effectué d'analyse de l'écriture qui fasse abstraction des sons. » (H.Om. : p. 133, note 2) [« En analyse af skrift uden hensyn til lyd er endnu ikke gennemført. » (H.Om. : p. 93, note 3)]. Sur le caractère de fait empiriquement constatable de la multiplicité des substances de l'expression, voir également le début du développement de « La stratification du langage » que nous avons cité dans la note précédente.

⁴²⁶ « Den opstillede sprogteori staar og falder med det til grund lagte princip, som vi har kaldt empiriprincippet (3). Dette fører os til (med de nødvendige forbehold over for selve terminologien, cf. 13, 15) med logisk nødvendighed at akceptere Saussures distinktion mellem form og "substans", hvorefter videre følger, at "substansen" ikke i sig selv kan være sprogdefinierende. Man maa kunne tænke sig flere substanser, der fra substanshierarkiets synspunkt er væsensforskellige, tilordnede en og samme sprogform ; det arbitrære forhold mellem sprogform og mening gør dette til en logisk nødvendighed.

Un tel argument témoigne de ce que Hjelmslev n'envisage pas d'autre alternative qu'une appréhension de la langue en termes de forme : phonique, et ainsi inséparable de la substance, ou pure, et ainsi susceptible d'être manifestée par différentes substances. On lit de même dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » :

« La forme de l'expression linguistique peut-elle exister simplement comme forme phonique et n'être reconnue et définie que phonétiquement ? Pour formuler le problème plus précisément, la matière phonique est-elle la seule apte à remplir la fonction de substance pour la forme de l'expression linguistique ? Est-il exclu que la forme de l'expression s'imprime sur une autre substance que la substance phonétique ? La réponse est évidente : il doit être possible de fondre dans les mêmes formes une autre matière que

Den klassiske fonetiks herskerstilling igennem lange tidsrum har iøvrigt bevirket at endogsaa begrebet det "naturlige" talesprog er blevet indskrænket i lingvisternes opfattelse paa en maade der er paaviseligt uempirisk, dvs uhensigtsmæssig fordi ikke-udtømmende. Man har tænkt sig at talesprogets udtrykssubstans udelukkende skulde bestaa af "lyd". Som især Zwirner i nyeste tid har gjort opmærksom paa, har man herved overset at talen ledsages af og at visse taledele kan erstattes af mimik og gestus, og at i virkeligheden, som Zwirner siger, ikke blot de saakaldte taleorganer (hals, mund og næse) men hele den tværstribede muskulatur medvirker ved udøvelsen af det "naturlige" talesprog).

Videre kan det lade sig gøre at erstatte den usuelle lydlig-mimisk-gestikulatoriske substans med en hvilken som helst anden der under ændrede ydre omstændigheder frembyder sig som egnet dertil. Saaledes kan en og samme sprogform manifesteres udelukkende i skrift, saaledes lyddrette ortografier som f. ex. den finske. Her er en grafisk "substans", der udelukkende henvender sig til øjet og ikke for at opfattes eller forstaas behøver at transponeres til en lydlig, indført i stedet for denne. Og denne grafiske "substans" kan, netop fra et substanssynspunkt, være af helt forskellig art. Ogsaa andre "substanser" kan indtræde ; man behøver blot at tænke paa orlogsmarinernes flagkoder, der meget vel kan bruges til at manifestere et "naturligt" sprog, f. ex. engelsk, eller paa de døvstummes haandalfabet.

Her gør man ofte to modbetragtninger gældende. Den ene er at alle disse substanser er "afledte" i forhold til den lydlig-mimisk-gestikulatoriske og "kunstige" i modsætning til dennes "naturlighed"; der kan endda, siger man, forekomme saadanne "afledninger" af flere grader, som naaer en flagkode eller et haandalfabet er afledet af skriften, som igen er afledet af det "naturlige" sprog. Den anden modbemærkning er at en anden "substans" i mange tilfælde er ledsaget af en ændret sprogform ; saaledes er ikke alle ortografier "lyddrette" men vilde ved analyse føre til opstilling af et andet taxeminventar og maaske til dels andre kategorier end talesproget.

Den første af disse modbemærkninger er irrelevant, fordi det at en manifestation er "afledet" i forhold til en anden ikke tjener til at afkræfte at den faktisk er en manifestation af den betragtede sprogform. Hertil kommer at det ikke altid er saa givet hvad der er afledet og hvad ikke ; man maa ikke glemme at bogstavskriftens opfindelse skjuler sig i forhistorien), saa at hævdelser af at den hviler paa en lydlig analyse kun er een af de mulige diakroniske hypoteser ; den kan ogsaa have beroet paa en formal analyse af sprogstrukturen). Men desuden er diakroniske betragtninger, som det er bekendt nok fra nyere sprogvidenskab, irrelevante for den synkroniske beskrivelse.

Den anden modbemærkning er irrelevant, fordi den ikke rækker ved det almindelige faktum, at en sprogform er manifesteret i den betragtede substans. Iagttagelsen har imidlertid interesse ved at vise at der til et og samme indholdssystem kan svare forskellige udtrykssystemer. Sprogteoretikerens opgave bliver herefter ikke blot den at beskrive det faktisk foreliggende udtrykssystem men at beregne hvilke udtrykssystemer der overhovedet er mulige som udtryk for et givet indholdssystem, og *vice versa*. Men det er en kendsgerning, som let lader sig eftervise experimentelt, at et hvilket som helst sprogligt udtrykssystem kan manifesteres i vidt forskellige udtrykssubstanser.

Saaledes kan der ogsaa til et og samme sprogbygningsudtrykssystem tilordnes forskellige lydlig sprogbrug og forskellige skriftlige sprogbrug. Et sprog kan undergaa en forandring der er af rent lydlig art uden at sprogbygningens udtrykssystem berøres deraf, og ligeledes en forandring der er af rent semantisk art uden at sprogbygningens indholdssystem berøres deraf. Kun ad denne vej er det muligt at skelne mellem *lydforskydninger* og *betydningsforskydninger* paa den ene side og *formforskydninger* paa den anden.

Ud fra vor hele grundbetragtning er der egentlig intet som helst overraskende i alt dette. Sprogformens størrelser er af "algebraisk" natur og har ingen naturgiven benævnelse ; de kan derfor benævnes vilkaarligt paa mangfoldige maader. » (H.Om. : p. 91-94).

la seule matière phonique. Il ne peut pas être vrai que les sons articulés soient la seule matière possible de l'expression linguistique⁴²⁷. » (H.Üb. : p. 154).

C'est d'ailleurs l'essence même de la démarche hjelmslevienne qui, de ce que « la "substance" ne peut en elle-même définir une langue », conclut – ce qui ne va pas de soi, comme en témoigne la démarche saussurienne⁴²⁸ –, que la langue est une forme. Ce donné premier de la forme est également lisible, dans le développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, dans l'argument diachronique⁴²⁹, où les deux solutions envisagées –

⁴²⁷ « Kann die sprachliche Ausdrucksform nur als Lautform existieren, und nur auf phonetischem Wege erkannt und definiert werden? Ist, um das Problem noch schärfer zu formulieren, der Lautstoff der einzige Stoff, welcher geeignet ist, der sprachlichen Ausdrucksform als Substanz zugeordnet zu werden? Könnte nicht die sprachliche Ausdrucksform ebensowohl einem anderen Stoff als gerade dem phonetischen ihr Gepräge abgeben? Die Antwort liegt auf der Hand: Es *muß* möglich sein, einen anderen Stoff als den lautlichen in dieselben Formen zu gießen. Es *kann* nicht richtig sein, daß die artikulierten Laute der einzig mögliche sprachliche Ausdrucksstoff wären. » (H.Üb. : p. 228).

⁴²⁸ Mais nous jouons ici sur le terme *définir*, qui renvoie chez Saussure à une démarche étimologique, chez Hjelmslev à une démarche analytique (définition des éléments). Dans ce jeu de mots cependant – dont la polysémie du terme *identité*, signalée ci-dessus, n'est qu'un écho – se noue l'enjeu du structuralisme. Il est évident, en effet, que dans cette perspective, la définition au sens saussurien, même non thématisée, comme c'est le cas chez Hjelmslev – à la différence de ce qui a lieu, comme nous l'avons vu ci-dessus, chez les phonologues (et, comme on le verra, chez Benveniste) –, ne saurait être que présupposée, et la linguistique structurale, conséquemment, irrémédiablement empirique. Il faut d'ailleurs noter, dans ce passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, cette idée, sur laquelle nous reviendrons *infra*, qu'« à un même système de contenu peut correspondre des systèmes d'expression différents », qui témoigne à nouveau de ce que la forme hjelmslevienne est inséparable du donné du son et du sens.

⁴²⁹ Cet argument est repris dans l'« Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l'espèce du grec et du latin » : « Ce ne sont que les cas de transposition [le texte donne « transition », ce qui est manifestement une coquille ; Hjelmslev distingue en effet entre deux types de rapports entre les systèmes graphiques et phoniques d'une même langue : un rapport de *transposition directe*, lorsqu'il y a conformité entre les deux systèmes, et un rapport de *transposition indirecte* lorsque les deux systèmes ne se recouvrent pas.] plus ou moins directe qui nous retiendront dans la suite. Dans ces cas, l'écriture est communément considérée comme dérivée de la prononciation, comme un artifice destiné à rendre la prononciation en la transposant dans l'ordre visuel, en la symbolisant ou même en l'exprimant par des images représentatives. Cette thèse qui attribue au système graphique un rôle secondaire par rapport au système phonique est fondée évidemment sur certaines expériences, certaines hypothèses d'ordre historique ou préhistorique. Il semble être communément adopté que toute langue a été parlée avant d'être écrite. Ici, on oublie souvent qu'il s'agit la plupart du temps plutôt d'hypothèses que d'expériences. Mais, même si on adopte cette hypothèse qui a été contestée à plusieurs reprises, et à bon droit, il ne s'ensuit pas que la création d'une écriture, et même d'une écriture permettant une transposition entre le graphique et le phonique, soit nécessairement fondée sur une analyse des faits phoniques. En créant l'alphabet, p. ex., on a pu se contenter d'une analyse proprement structurale, bien que grossière, des éléments de l'expression compris dans la langue, et nécessaires pour différencier les significations, sans s'occuper des faits spécifiques à la substance phonique. Ce serait là une tentative d'analyse de la forme de l'expression linguistique sans égard à l'aspect particulier revêtu par la prononciation. On s'en serait tenu de la sorte au moment différentiel même sans la soumettre à une analyse ultérieure. C'est ce moment différentiel même *in abstracto* qui est symbolisé arbitrairement par les différences entre les signes de l'alphabet. Il est vrai que cela aussi est une hypothèse, mais dans ce domaine on est réduit forcément à émettre des hypothèses, et l'hypothèse que nous venons d'avancer mériterait peut-être l'attention au même titre que l'hypothèse courante. Notre hypothèse est d'ailleurs rendue vraisemblable par le fait que l'analyse phonique du langage ne surgit qu'à une époque très tardive, alors que la création de l'alphabet se perd dans la préhistoire, et que, en outre, l'aspect extérieur choisi pour les lettres de l'alphabet ne symbolise d'aucune façon directe les différences spécifiques qui s'observent entre les phonèmes correspondants. Il est donc, à mon avis, possible et même très probable que, en créant l'alphabet, et aussi d'ailleurs en adaptant l'alphabet, déjà créé, pour les besoins d'une langue donnée, on a procédé directement à une tentative pour analyser le plan de l'expression linguistique en taxèmes et à les rendre par des signes arbitraires qui ne visent pas à refléter les

dérivation de la forme graphique à partir de la forme phonique ou manifestation directe de la forme linguistique dans une substance graphique – impliquent toutes deux une préexistence de la forme, dont l’existence est ainsi présupposée sans être expliquée. Les considérations génétiques ou diachroniques – mais qui sont par là même en prise sur le langage comme phénomène – se voient du reste écartées au profit de considérations synchroniques, c’est-à-dire, en réalité, analytiques : « le fait qu’une manifestation soit “dérivée” d’une autre ne change rien au fait que c’est bien une manifestation de la forme linguistique considérée », « les considérations diachroniques ne sont pas pertinentes pour la *description* synchronique⁴³⁰ » [nous soulignons]. La forme hjelmslevienne a de fait un statut relativement ambivalent puisqu’elle est à la fois objet et principe d’analyse d’une part, existant formel définitoire de la langue d’autre part, ambivalence symptomatique de son caractère d’évidence. On lit ainsi dans « La syllabation en slave » (1937) :

« Une langue est un système d’éléments définis par leurs rapports mutuels de fonction et sans égard à la matière dans laquelle ils s’expriment. Ce système ne change en rien si à l’expression phonique on substitue l’expression par l’écriture ou par n’importe quel autre appareil sémiologique conventionnel. La langue est une forme et non une substance⁴³¹, et la forme linguistique reste en principe indépendante de la substance dans laquelle elle se manifeste. » (H.Syll. : p. 173).

La formulation est notable, en ce qu’il est question, d’une part, de définition des éléments, et d’autre part, de définition de la langue comme une forme. L’ambivalence est de même très sensible dans ce passage de *Sproget*, où l’on retrouve la notion d’algèbre introduite en conclusion du développement d’*Omkring sprogteoriens grundlæggelse* que nous avons cité ci-dessus :

« La désignation ou dénomination des éléments (cf. page 34⁴³²) n’est pas fixée par la structure de la langue et peut donc varier arbitrairement par rapport à celle-ci ; les

différences qui s’observent ou plutôt qui auraient pu s’observer, dans l’ordre phonique. » (H.GL : p. 270-271). Voir également H.Üb. : p. 154-155 [p. 228-229], cité ci-dessous.

⁴³⁰ On trouvera dans l’« Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l’espèce du grec et du latin », un argument plus empirique. On lit en effet, à la suite du passage cité dans la note précédente : « Si de ce point évolutif, dont le caractère forcément hypothétique le prive d’une grande partie de son intérêt, on passe au point de vue synchronique, le rapport hiérarchique qui se présente entre le système phonique et le système graphique ne laisse pas place au doute. Il s’agit de deux systèmes coexistants et dont les droits sont égaux. Il s’agit de deux systèmes qui peuvent manifestement être utilisés indépendamment l’un de l’autre. Les expériences psychologiques font voir nettement que la lecture et l’écriture peuvent être exécutés sans avoir recours aux faits de prononciation, qui au contraire dérouteraient souvent au lieu d’être utiles. Il est vrai que dans nos sociétés tout enfant normal apprend à parler avant d’apprendre à lire et à écrire, mais ce fait “ontogénétique”, si on veut, qui d’ailleurs peut bien être derrière l’hypothèse qui vient d’être mentionnée, selon laquelle l’écriture est secondaire par rapport au langage parlé, reste sans importance pour l’évaluation du rapport statique entre les deux ordres de faits. Il n’est même pas question d’invoquer le rôle respectif qui est dévolu à chacun de ces systèmes dans l’utilisation qu’en fait l’adulte arrivé au terme de sa formation. Il n’est pas question de l’utilisation, mais de l’existence même des deux systèmes. Il paraît évident que, en principe, ils sont sur le même pied. » (H.GL : p. 271-272).

⁴³¹ On trouve ici à nouveau la référence aux pages 157 et 169 du *Cours de linguistique générale*. Voir H.Syll. : p. 173, note 2.

⁴³² Hjelmslev renvoie sans doute au passage suivant : « Considérons maintenant les *éléments d’expression* dont se composent ces mots dans les différentes langues. Dans l’écriture ces éléments de l’expression sont désignés par des lettres, dans la parole par des sons du langage. » (H.Sp. : p. 34) [« Vi vil nu interessere os for de

éléments d'une même structure linguistique peuvent être désignés ou dénommés arbitrairement de quelque manière que ce soit, pourvu que l'on conserve le nombre d'éléments distincts exigés par la structure. Par exemple, on peut utiliser des symboles graphiques, et désigner chaque élément par une lettre. Ces lettres doivent être différentes entre elles, mais peuvent du reste avoir l'aspect que l'on voudra. Nous pouvons choisir et faire varier librement leur forme, leur couleur, etc., tout en gardant la même structure de la langue. Nous pourrions désigner la même structure par un système d'écriture que nous aurions inventé, par un code convenu de signes graphiques, et pourtant la langue que nous désignerions resterait la même. Ainsi nous pouvons utiliser, pour désigner les éléments d'expression français, un autre alphabet que le latin, éventuellement l'alphabet morse, le français n'en serait pas altéré. On peut aussi dénommer les éléments acoustiquement, et désigner chaque élément par une onde sonore spécifique, le choix des ondes étant en lui-même sans importance, pourvu qu'elles soient assez différentes entre elles (l'oreille humaine peut d'ailleurs être entraînée à distinguer des nuances très subtiles ; ce que nous avons dit des organes de la parole reste vrai ici ; l'oreille aussi est un prestidigitateur, mais, entraînée spécialement à distinguer les différences qui jouent un rôle dans la langue maternelle, elle devient de moins en moins capable de distinguer les nuances utilisées dans d'autres langues ; aussi prétend-on souvent, influencé par les habitudes de la langue maternelle, que ces nuances sont physiquement impossibles à percevoir). Sans importance non plus est le moyen de production des ondes : un phonographe, une bande cinématographique, une machine parlante, un sifflet à main, aussi bien que la bouche et la gorge humaines. Les éléments de la structure de la langue peuvent être dénommés encore par des pavillons dessinés et coloriés de différentes façons ; ainsi les navigateurs, dans le monde entier, utilisent un système international de signaux qui leur permet de se parler en anglais ou en toute autre langue ; de même chaque marine de guerre a son propre code de pavillons, qui permet aux équipages de se parler dans la langue nationale. L'alphabet manuel des sourds-muets est un autre exemple d'une désignation ou dénomination spéciale des éléments d'expression d'une langue. On allongerait sans fin la liste des exemples : chaque homme, selon son ingéniosité, peut trouver une multitude de nouveaux moyens pour mettre en pratique une même structure linguistique, pour parler une même langue.

Les éléments de la structure de la langue rappellent les grandeurs avec lesquelles opère l'algèbre : a , b , c , x , y , z , etc., grandeurs auxquelles on peut substituer, dans l'arithmétique, des valeurs différentes et, dans le calcul pratique, des nombres différents représentant des choses différentes. Pourvu que l'on observe les règles de l'algèbre, on peut désigner et dénommer les grandeurs comme on veut⁴³³. » (H.Sp. : p. 64-66).

udtrykselementer, som disse ord i de forskellige sprog er sammenstillet af. Disse udtrykselementer betegner man i skrift med bogstavtegn og i tale med sproglyd. » (H.Sp. : p. 16)].

⁴³³ « Elementernes betegnelse (sml. side 16) eller benævnelse er ikke fastsat af sprogbygningen og kan altså variere vilkårligt i forhold til denne ; elementerne i en og same sprogbygning kan betegnes eller benævnes vilkårligt på hvilke som helst måder, når blot det antal elementer holdes adskilt, som sprogbygningen kræver. Elementerne kan man f. eks. benævne grafisk, således at hvert element betegnes med sit bogstav. Disse bogstaver skal være indbyrdes forskellige, men kan iøvrigt have lov til at se ud ganske efter behag. Deres form, deres farve osv. kan vi vælge frit og variere den frit under stadig bibeholdelse af den samme sprogbygning. Den samme sprogbygning kunne vi betegne med et nyopfundet skriftsystem, en kode med særlige skrifttegn, som vi traf aftale om, og det sprog, vi betegnede, ville dog forblive det samme. Vi kan f. eks. betegne de danske udtrykselementer ved hjælp af andre alfabeter end det latinske eller ved hjælp af morsealfabetet, og det er stadig væk lydefrit dansk. Man kan også benævne elementerne lydligt, således at hvert element betegnes med sin specifikke lydbølge, og det er forøvrigt ligegyldigt, hvilke lydbølger det er, blot de er indbyrdes tilstrækkelig forskellige (og det menneskelige øre kan opøves til at høre meget fine nuancer ; det gælder her det samme som ovenfor er sagt om taleorganerne ; også øret er en tusindkunster ; men af den specielle træning, det har fået til at høre de nuancer, der spiller en rolle i modersmålet, hæmmes det i evnen til at høre de nuancer, der spiller en rolle i andre sprog, og som tit er af en sådan art, at man ud fra sit modersmåls lydvaner ville være tilbøjelig til at

En effet, s'il est question, tout au long de ce passage, de « dénomination » des éléments linguistiques, dans une perspective logiciste⁴³⁴, il s'agit dans le même temps, au moyen de ces dénominations, de « mettre en pratique une même structure », de « parler une même langue ». De même, dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », Hjelmslev ne distingue pas entre manifestation (celle-ci étant dans le même temps une formation de la substance⁴³⁵) d'une part, et analyse linguistique d'autre part, dans le même temps que la manifestation est associée au paramètre phénoménal de la communication :

« Quiconque est d'avis que la forme de l'expression ne peut être imaginée en dehors de la substance phonique ni inscrite dans une autre substance ne saurait comprendre de quelle manière l'humanité a créé une écriture alphabétique. Il n'est pas possible d'affirmer que l'écriture alphabétique s'appuie sur une analyse phonétique. D'autre part, il est extrêmement invraisemblable que, dans les temps reculés où l'humanité a inventé l'écriture alphabétique, on ait eu quelque clarté en matière d'analyse phonétique ; les événements phonétiques sont en effet normalement tout à fait inconscients pour tout locuteur. C'est donc là une hypothèse qu'on peut écarter avec assurance. On peut également indiquer que l'écriture alphabétique n'est justement pas phonétique et qu'elle est même jusqu'à aujourd'hui restée largement aphonétique et aphonologique, ce qui s'explique soit le fait qu'elle est une mise en forme partiellement inexacte, c'est-à-dire une tentative de modelage (*Formung*) partiellement vouée à l'échec, ou encore par le fait que le système linguistique permet à l'intérieur du même cadre général différentes mises en forme – les deux explications ne sont d'ailleurs pas inconciliables : le modelage que produit l'écriture alphabétique doit être considéré comme une mise en forme linguistique possible, car l'expression écrite ne se conçoit guère si elle est en contradiction directe avec la langue. Mais par ailleurs il est clair qu'une écriture orthographique ne s'appuie pas nécessairement sur une analyse phonétique ; elle peut tout autant prendre directement appui sur une analyse linguistique. L'invention de l'écriture alphabétique impliquait

erklære det for fysisk umuligt at opfatte de forskelle, der drejer sig om) ; det er også ligegyldigt, hvordan lydbølgerne er frembragt : af en grammofon eller en filmsstrimmel eller en talemaskine eller en signalføjte eller menneskets mund og hals. Sprogbygningens elementer kan også benævnes f. eks ved hjælp af flag med forskellige figurer i forskellige farver ; på den måde taler søfarende verden over med hinanden på engelsk eller på hvilke som helst andre sprog ved hjælp af et internationalt signalsystem ; de forskellige orlogsmarinere har deres særlige flagkoder af lignende art, ved hjælp af hvilke de taler med hinanden på deres modersmål. De døvstummes håndalfabet er et andet eksempel på en særlig slags betegnelse eller benævnelse af et sprogs udtrykselementer. Man kunne blive ved med den slags eksempler, og man kunne alt efter graden af éns opfindsomhed konstruere nye, der stadig ville kunne bruges til at udøve en og samme sprogbygning, tale et og samme sprog.

Sprogbygningens elementer minder om de størrelser, algebraen arbejder med : størrelser som *a*, *b*, *c*, *x*, *y*, *z* osv., for hvilke man i aritmetikken kan indsætte forskellige talbetegnelser og i praktisk regning forskellige benævnte tal med forskellige benævnelser. Når blot man overholder de i algebraen givne forudsætninger, kan man i øvrigt betegne og benævne størrelserne, som man vil. » (*H.Sp.* : p. 43-45). Notons une fois pour toutes qu'il y a dans *Le Langage* un véritable problème de traduction. « Struktur » et « bygning » sont tous deux traduits par « structure », là où dans les *Prolégomènes à une théorie du langage*, « bygning » est traduit par « schéma ». Or schéma et structure doivent être maintenus distincts dans la théorie hjelmslevienne, le schéma étant pris dans la distinction schéma/usage et la structure étant une notion plus large que celle de schéma. Nous reviendrons *infra* sur ces deux notions.

⁴³⁴ On retrouve en effet ici la valeur logico-mathématique que Hjelmslev refusait dans « Langue et parole », mais qui, à partir du moment où il est entendu que la substance présuppose la forme, et non inversement, est naturellement convoquée par ce que l'on a pu appeler, conformément à un terme de Saussure lui-même, l'algèbrisme saussurien. Voir *infra*.

⁴³⁵ Nous retrouvons ici, semble-t-il, la dualité de la notion hjelmslevienne de manifestation, à la fois expression ou représentation de la forme et attribution de valeurs formelles aux éléments de la substance, qui se voit ainsi formée. Voir *supra*.

qu'on reconnaisse la nécessité de créer un nombre donné de signes écrits, parce que la langue a besoin, pour assurer la compréhension, d'un nombre donné de distinctions. En inventant l'écriture alphabétique, l'humanité n'a pas compris, ni cherché à comprendre, l'articulation de la prononciation, mais bien l'articulation de la langue. On a directement imprimé et fixé la forme de l'expression dans la matière graphique. Il va de soi qu'il ne s'agit pas de se représenter cette analyse primitive sous la forme d'une réflexion théorique, mais qu'il y avait là seulement une intuition pratique ; il n'y a rien d'étonnant à ce qu'une telle analyse n'ait pas suffisamment approfondi le réel de la langue pour éviter de confondre forme et substance : dans la première linguistique européenne, les formes de l'expression sont simplement appelées lettres, γράμματα ; on sait que cette terminologie était encore de rigueur au début du XIX^e siècle ; chez Rasmus Rask le mot *Bogstav* (lettre) est encore la désignation utilisée pour l'élément de l'expression linguistique et par exemple il appelle encore la mutation consonantique germanique une *transition littérale* (*Buchstabenübergang*) ; dans la "grammaire allemande" de Jacob Grimm (2^e éd., 1822), le chapitre traitant des éléments de l'expression est intitulé : "Des lettres" ; on sait que Pott, en 1833, pour ses *Etymologische Forschungen* a choisi la devise : *Literae suus honos esto ; litera animi nuntia*. Il serait injuste de croire que les anciens linguistes en utilisant le terme de *lettre* n'avaient en tête que le signe écrit : *lettre* signifie bien chez eux forme de l'expression linguistique, élément de l'expression ; simplement, ils ne disposaient pas d'un meilleur nom. Ils étaient parfaitement conséquents dans leur description, menée sur ces bases, de l'apparence graphique des lettres comme de leur valeur phonique ; c'est ce que fait par exemple Bopp lorsque, dans le premier chapitre de sa grammaire comparée, il traite du "système graphique et phonique". On y décrit l'effet des formes de l'expression linguistique dans la substance graphique et dans la substance phonétique. C'est bien pourquoi "lettre" était un terme approprié pour l'ancienne linguistique, parce que depuis des générations on était habitué à dire qu'une lettre peut autant être écrite que prononcée. Il est beaucoup plus difficile de saisir qu'un son peut être écrit de telle ou telle manière. L'idée qu'un son puisse avoir telle ou telle prononciation paraissait absurde, car le son était considéré comme d'emblée identique à la prononciation. "Lettre" était un terme approprié parce qu'il était de longtemps détaché de la substance, et pouvait être mis en relation avec n'importe quelle substance. Ce ne fut certainement pas un progrès de remplacer, comme ce fut le cas avec l'apparition de la phonétique linguistique, le terme "lettre" par le terme "son". On reprenait à son compte l'antique hypostase de la forme et de la substance, et l'on n'eut pas le temps de détacher également ce nouveau terme de la substance, d'autant que le positivisme de l'époque faisait de la matière la seule réalité, et considérait la forme comme une abstraction arbitraire. Il est pourtant intéressant d'observer que cette hypostase de la forme et de la substance, l'identification de l'élément de l'expression et du son linguistique, ne fut introduite consciemment dans le système qu'assez tard. Lorsque la phonétique apparut, la conscience héréditaire de la *lettre*, l'identification de l'élément et de la forme dans l'expression était encore vivace. Comme la phonétique est une science beaucoup plus récente que la linguistique, les éléments présents dans la forme furent pour elle un donné, et sa tâche fut d'étudier la façon dont ces éléments sont prononcés. Les interrogations de la phonétique pratique se situent dans ce cadre : par exemple, le *p* français, le *a* allemand sont prononcés de telle ou telle manière... Si, à ce stade, il n'y avait pas eu un mouvement de recul par rapport au concept abstrait de forme et si, dans la phonétique classique, on n'avait pas été à ce point enclin à lui nier toute réalité linguistique reconnaissable, on aurait nécessairement fait le saut qui consiste à reconnaître la réalité telle qu'elle est, et évité d'hypostasier la forme et la substance. Mais au moment où la linguistique et la phonétique en arrivèrent à la phase réflexive, elles ont mal résolu la question : reconnaissant l'existence d'éléments de l'expression, elles prétendaient les définir phonétiquement. C'est alors qu'apparut le "phonème". Les différentes théories du phonème sont des tentatives pour opérer l'identification de la

forme avec la substance et de les conjoindre de manière indissoluble dès la définition. On définit donc la forme de l'expression linguistique en termes de forme phonique. La seule tentative pour éviter une hypostase complète fut la notion de représentation phonique distinguée de la forme phonique. Mais on s'avisa bientôt que ce nouveau psychologisme est à la source de nouvelles confusions, et comme aucune issue ne leur semblait possible, la plupart des théoriciens du phonème se sont en fin de compte satisfaits de définir les éléments de l'expression par des traits phoniques.

Quel que soit le caractère spécifique de la valeur qu'on attribue à la substance phonique – comme seule universelle, seule produite inconsciemment, comme la plus apte, peut-être, aux différenciations ou pour quelque autre raison – elle n'est dans tous les cas qu'une substance de l'expression parmi beaucoup d'autres. La langue, y compris donc l'expression linguistique, peut en tant que telle être pensée sans substance phonique et peut être projetée sur n'importe quelle autre substance. L'écriture, elle aussi, n'est qu'une substance parmi d'autres, une parmi une infinité d'autres substances possibles. N'importe quels symboles peuvent faire office d'éléments de l'expression linguistique : signes de divers types, formes et couleurs, etc. L'alphabet digital des sourds-muets, l'alphabet morse, la signalisation par fanions, tout code ou toute écriture chiffrée... autant d'exemples ! Là non plus, il ne saurait être question d'imaginer que l'alphabet ordinaire est une condition nécessaire pour tous ces alphabets particuliers. De même que l'alphabet ordinaire peut être aphonétique, on peut imaginer des alphabets particuliers qui soient analphabétiques, c'est-à-dire des mises en forme de l'expression qui ne coïncident pas avec l'alphabet ordinaire, sans pour autant entrer en contradiction avec les possibilités que donne le système linguistique. On peut donc imaginer de nouvelles tentatives, indépendantes de la mise en forme existante, phonique et écrite, et qui soient aptes à remplir le rôle de forme de l'expression. La seule condition que doivent remplir de telles entreprises est que la société qui en fait usage pour ses besoins de communication soit unifiée sur ce point – que l'unification soit arbitraire ou non, consciente ou non, naisse d'un consensus tacite à la Rousseau ou d'une entente explicite, que la société concernée soit petite ou grande⁴³⁶. » (H.Üb. : p. 154-157).

⁴³⁶ « Wenn man sich auf den Standpunkt stellen würde, daß die sprachliche Ausdrucksform ohne Lautsubstanz nicht gedacht und in keine andere Substanz eingelegt werden könnte, wäre es unverständlich, in welcher Weise sich die Menschheit eigentlich eine Buchstabenschrift hätte schaffen können. Es geht nicht an, zu behaupten, daß die Buchstabenschrift auf einer phonetischen Analyse beruhe. Einerseits ist es überaus unwahrscheinlich, daß man sich schon in den entlegenen Zeiten, wo die Buchstabenschrift erfunden wurde, über die phonetische Analyse klar geworden wäre ; sind doch die phonetischen Vorgänge dem Sprecher normalerweise ganz unbewußt. Eine solche Annahme kann man ruhig als unmöglich ablehnen. Auch kann darauf hingewiesen werden, daß die Buchstabenschrift eben nicht phonetisch ist und sogar bis auf heute zum großen Teil unphonetisch und unphonologisch geblieben ist, was entweder dadurch zu erklären ist, daß sie eine zum Teil sachlich unrichtige Formung ist, also einem zum Teil mißlungenen Formungsversuch darstellt, oder dadurch, daß das Sprachsystem innerhalb desselben allgemeinen Rahmens verschiedene Formungen möglich macht – zwei Erklärungen, welche übrigens nicht unvereinbar sind : Die durch die Buchstabenschrift geschaffene Formung muß doch wohl als eine sprachlich mögliche hingenommen werden, da der schriftliche Ausdruck schwerlich als direkt sprachwidrig aufgefaßt werden kann. Andererseits aber ist es klar, daß eine Buchstabenschrift nicht notwendig auf phonetischer Analyse beruht ; sie kann ebenso gut direkt auf einer sprachlichen Analyse beruhen. Man war sich bei der Erschaffung der Buchstabenschrift darüber klar geworden, daß man so und so viel verschiedene Schriftzeichen schaffen mußte, weil die Sprache so und so viel Unterschiede im Ausdruck nötig machte, um das sprachliche Verständnis zu sichern. Nicht die Gliederung der Aussprache, sondern die Gliederung der Sprache selber hat man bei der Erfindung der Buchstabenschrift erkannt, oder zu erkennen versucht. Nicht die phonetische Substanz hat man in eine graphische transponiert, sondern die sprachliche Ausdrucksform hat man direkt in den graphischen Stoff geprägt, um sie festhalten zu können. Selbstverständlich hat man sich diese primitive Analyse nicht als eine theoretische Reflexion, sondern vielmehr als eine praktische Intuition vorzustellen, und es kann daher nicht wunder nehmen, daß man nicht tief genug in der wahren Sachverhalt eingedrungen war, um die Verwechslung von Form und Substanz zu vermeiden : In der ersten europäischen

Sprachwissenschaft werden die sprachlichen Ausdrucksformen ganz einfach Buchstaben, γράμματα, genannt, eine Terminologie, die bekanntlich noch bis in den Anfang des 19. Jahrhunderts hineinreicht; bei *Rasmus Rask* ist Bogstav (Buchstabe) noch die Bezeichnung für das sprachliche Ausdruckselement, und er nennt z. B. noch die germanische Lautverschiebung einen Buchstabenübergang; in *Jacob Grimms* „Deutscher Grammatik“, 2. Ausg. 1822, trägt das Kapitel über die Ausdruckselemente die Überschrift: „Von den buchstaben“; und noch *Pott* hat sich bekanntlich in 1833 für seine „Etymologische Forschungen“ das Motto gewählt: *Litterae suus honos esto; litera animi nuntia*. Es wäre unrecht zu glauben, daß die ältern Sprachforscher mit dem Terminus „Buchstabe“ nur das Schriftzeichen berücksichtigen: „Buchstabe“ heißt bei ihnen soviel als sprachliche Ausdrucksform, sprachliches Ausdruckselement; man hatte eben keinen besseren Namen dafür. Und ganz folgerichtig konnte man auf dieser Grundlage beschreiben, einerseits wie die Buchstaben aussehen, andererseits wie die Buchstaben lauten, sowie *Bopp* es tut, wenn er im ersten Kapitel seiner Vergleichenden Grammatik über das „Schrift- und Lautsystem“ handelt. Man beschreibt hier, wie sich die sprachlichen Ausdrucksformen in der graphischen bzw. in der phonetischen Substanz auswirken. „Buchstabe“ war für die ältere Sprachwissenschaft deshalb ein glücklicher Terminus, weil man schon von alters her daran gewohnt war, zu sagen, daß ein Buchstabe sowohl geschrieben wie auch ausgesprochen werden kann. Daß man auch davon sprechen kann, daß ein Laut so und so geschrieben wird, ist viel schwieriger einzusehen; und daß ein Laut eine gewisse Aussprache haben kann, mußte als sinnlos erscheinen, denn der Laut ist ja an sich mit der Aussprache identisch. „Buchstabe“ war eben deshalb ein glücklicher Terminus, weil er von alters her von der Substanz losgelöst war und auf eine beliebige Substanz bezogen werden konnte. Es war ganz sicher nicht als ein Fortschritt anzusehen, wenn man nach dem Einzug der Phonetik in die Sprachwissenschaft den Terminus „Laut“ statt „Buchstabe“ einführte. Man mußte hier die uralte Hypostasierung von Form und Substanz noch einmal mitmachen, und man hatte nicht Zeit genug, um auch diesen neuen Terminus von der Substanz loszulösen, umso mehr, als der Positivismus den Stoff als einzige Tatsache ansah und die Form als eine willkürliche Abstraktion auffaßte. Es ist aber interessant zu beobachten, daß die Hypostasierung von Form und Substanz, die Identifikation von Ausdruckselement und Sprachlaut, erst ziemlich spät bewußt in System gesetzt wurde. Als die Phonetik aufkam, war das ererbte Bewußtsein vom „Buchstaben“, vom Ausdruckselement gleich Ausdrucksform, noch lebendig. Da doch die Phonetik die in der sprachlichen Form vorhandenen Elemente der Gegebenen, und die Aufgabe der Phonetik ist, zu untersuchen, wie diese Elemente ausgesprochen werden; die Fragestellung der praktischen Phonetik spielt sich meistens innerhalb dieses Rahmens ab, und es heißt: das französische *p* wird so und so ausgesprochen, das deutsche *a* wird so und so ausgesprochen, usw. Hätte man nicht auf diesem Stadium gerade dem abstrakten Formenbegriff gegenüber Scheu empfunden, und wäre man nicht in der klassischen Phonetik so unbedingt geneigt gewesen, dem abstrakten Formenbegriff jede theoretisch anerkennbare Realität abzuspochen, so hätte man auf Grund der phonetischen Praxis auf dem Sprunge stehen müssen, den wahren Tatbestand zu erkennen und die Hypostasierung von Form und Substanz zu vermeiden. Als aber die Sprachwissenschaft und die Phonetik zu ihrer Besinnungsstunde gelangen, haben sie das Problem in falscher Weise gelöst, und haben erklärt: Es gibt sprachliche Ausdruckselemente, aber diese sprachlichen Ausdruckselemente sind eben phonetisch zu definieren. In dem Augenblick ist das „Phonem“ zur Welt gekommen. Die verschiedenen Phonemtheorien sind Versuche, die Form mit der Substanz zu identifizieren und definitionsmäßig mit der Substanz unauflöslich zu verbinden. Die sprachliche Ausdrucksform wird als Lautform definiert. Nur auf eine Weise hat man es versucht, die Hypostasierung nicht ganz mitzumachen, nämlich indem man statt Lautform Lautvorstellung eingesetzt hat. Man hat aber bald eingesehen, daß dieser Psychologismus zu neuen Verwechslungen führt, und da kein anderer Ausweg möglich erschien, sind die meisten Phonemtheoretiker letzten Endes dabei stehen geblieben, die Ausdruckselemente durch lautliche Merkmale zu definieren.

Welchen Sonderwert man der lautlichen Substanz auch beimessen mag – als der einzigen universellen, als der einzigen unbewußt hervorgebrachten, als der vielleicht differenzierungsfähigsten Ausdruckssubstanz, oder was sonst – immer bleibt sie nur eine Ausdruckssubstanz unter vielen. Die Sprache, und auch der sprachliche Ausdruck, kann für sich allein ohne Lautsubstanz gedacht werden, und kann in eine beliebige andere Substanz projiziert werden. Auch die Schrift ist nur eine unter vielen, ja unter einer Unendlichkeit von Möglichkeiten. Beliebige Symbole können sich für die sprachlichen Ausdruckselemente einstellen: Gebärden verschiedener Art, verschiedene geometrische Figuren, Farben, Flaggen von verschiedener Form und Farbe, usw. Das Fingeralphabet der Taubstummen, das Morsealphabet, das Flaggenalphabet, jede Code und jede Geheimschrift sind ebensoviel Beispiele dafür. Und auch hier darf man sich die Sache nicht so vorstellen, als ob das gewöhnliche Alphabet notwendige Voraussetzung solcher Sonderalphabete wäre. Wie das gewöhnliche Alphabet unphonetisch sein kann, so können auch unalphabetische Sonderalphabete erdacht werden, d. h. Ausdrucksformungen, welche mit dem gewöhnlichen Alphabet nicht kongruent wären, ohne dafür den im Sprachsystem gegebenen Möglichkeiten zu widersprechen. Also neue Versuche, unabhängig von der schon

Création de l'alphabet et analyse phonétique ou phonologique sont en effet présentées dans ce passage comme deux types de formation de la substance, qui sont en tant que telles des tentatives d'analyse du système linguistique. On lira de même, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« La manière de procéder sera pourtant exactement la même pour le plan du contenu que pour celui de l'expression. De même qu'en poursuivant l'analyse fonctionnelle on peut résoudre le plan de l'expression à des composantes qui contractent des relations mutuelles (ainsi que cela s'est produit expérimentalement tant dans l'invention de l'alphabet que dans les théories modernes du phonème), on doit aussi, par une analyse semblable, résoudre le plan du contenu à des composantes contractant des relations mutuelles qui sont plus petites que les contenus minimaux de signes⁴³⁷. » (H.Om. : p. 88).

Dans le même temps cependant, les diverses formations de la substance sont envisagées en termes d'usage et de besoins de communication. Dans ce cadre, les réflexions sur l'hypothèse de la forme et de la substance et sur la nécessité de distinguer ces deux données ont, à nouveau, un statut tout à fait ambivalent où l'analytique – on retrouve d'ailleurs la dimension de la définition – le dispute au phénoménal ou à l'existentiel, existentiel dont témoignait par exemple la notion d'approximation que l'on trouvait dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics* :

« If there exist two or more apparatuses of expression which are differentiated at different points, it is necessary to choose one of them as basis for the reduction, because the form elements found on the basis of different apparatuses of expression, constitute mutually incompatible systems. It is in the nature of things that no one of these systems can be demonstrated to be identical with the cinematic system of the language⁴³⁸, but it is reasonable to suppose, as a working hypothesis, that the system which rests on the most differentiated apparatus of expression, is the nearest possible approximation to the cinematic system. Consequently the most differentiated apparatus of expression is chosen as basis for the reduction. The phonetic apparatus of expression will always prove to be the most differentiated, and will therefore be chosen wherever possible. When the phonetic apparatus of expression is not known, the most differentiated one of the known

vorliegenden lautlichen und schriftlichen Formung der sprachlichen Ausdrucksform gerecht zu werden. Voraussetzung für solche Unternehmungen ist nur, daß die Gesellschaft, welche die Sprache als Verständigungsmittel benutzt, sich darüber geeinigt hat, – ob auch diese Einingung willkürlich oder unwillkürlich, bewußt oder unbewußt, als eine ausdrückliche Verabredung oder als ein stillschweigender *Rousseauscher consensus* zu Stande gekommen ist, und ob auch die Gesellschaft, von der es sich handelt, noch so klein ist. » (H.Üb. : p. 228-231).

⁴³⁷ « Fremgangsmaaden vil imidlertid for indholdsplanet være ganske den samme som for udtryksplanet. Ligesom et mindste tegnudtryk gennem en funktionsbehersket videreanalyse kan oplozes i mindre bestanddele med indbyrdes relation (saaledes som det forsogsvis er sket dels i fjerne tiders opfindelse af bogstavskriften dels i nyere tiders fonemteorier), maa ogsaa et mindste tegnindhold gennem en saadan analyse opløses i mindre bestanddele med indbyrdes relation. » (H.Om. : p. 61). Deux notes de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* précisent que « et mindste tegnudtryk » et « et mindste tegnindhold » sont remplacés, dans la version anglaise de 1961, respectivement par « the expression plane » et « the content plane » (voir Hjelmslev, 1943 : p. 119 note « Side 61, linie 22 » et « Side 61, linie 26 », Hjelmslev, 1953 : p. 42 et Hjelmslev, 1961 : p. 67), et une autre note précise que la version anglaise ajoute à la fin du paragraphe « that are smaller than the minimal-sign-contents » (voir H.Om. : p. 119 note « Side 61, linie 23 » qui renvoie en réalité à la ligne 28, Hjelmslev, 1953 : p. 43 et Hjelmslev, 1961 : p. 67).

⁴³⁸ Il s'agit de la forme de l'expression (au sens de forme pure).

apparatuses of expression must be chosen ; in that case the approximation will be less close, but the attempt cannot be dismissed as impossible⁴³⁹. » (H.Out. : p. 8-9).

Il faut noter, par ailleurs, dans le développement de « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », l'interprétation formelle des travaux des premiers comparatistes, que l'on retrouvera dans l'« Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l'espèce du grec et du latin » :

« Au contraire, il convient de rappeler que toutes les anciennes langues indo-européennes ne sont connues directement que par l'écriture, et que, de fait et pratiquement, la comparaison indo-européenne se fait au moyen de l'écriture. La comparaison génétique des langues indo-européennes est dans une large mesure et principalement une comparaison graphémique, à laquelle on surajoute des hypothèses plus ou moins vraisemblables d'ordre phonique. Ceci a d'ailleurs rendu nécessaire de très bonne heure de reconnaître l'existence du taxème et de trouver un terme pour le désigner. Or, faute d'un terme vraiment adéquat, on est retombé tout naturellement sur le terme *lettre*, qui en réalité jusque dans la première moitié du XIX^e siècle sert à désigner non pas uniquement les caractères de l'écriture, mais aussi l'unité abstraite de la forme de l'expression linguistique qui est derrière le fait phonique et le fait graphique, et qui les réunit dans la synthèse qu'il faut. » (H.GL : p. 269)

et contre laquelle le *Cours de linguistique générale*, aussi bien que les notes d'étudiants, s'inscrivent en faux⁴⁴⁰. On lit en effet dans le *Cours de linguistique générale* :

« La langue a donc une tradition orale indépendante de l'écriture, et bien autrement fixe ; mais le prestige de la forme écrite nous empêche de le voir. Les premiers linguistes s'y sont trompés, comme avant eux les humanistes. Bopp lui-même ne fait pas de distinction nette entre la lettre et le son ; à le lire, on croirait qu'une langue est inséparable de son alphabet. Ses successeurs immédiats sont tombés dans le même piège ; la graphie *th* de la fricative *þ* a fait croire à Grimm, non seulement que ce son est double, mais encore que c'est une occlusive aspirée ; de là la place qu'il lui assigne dans sa loi de mutation consonantique ou "Lautverschiebung" (voir p. 199). Aujourd'hui encore des hommes éclairés confondent la langue avec son orthographe ; Gaston Deschamps ne disait-il pas de Berthelot "qu'il avait préservé le français de la ruine" parce qu'il s'était opposé à la réforme orthographique ? » (Saussure, 1972 : p. 46)

⁴³⁹ « S'il existe deux ou plusieurs instruments d'expression qui sont différenciés sur différents points, il est nécessaire de choisir l'un d'entre eux comme base pour la réduction, parce que les éléments de la forme trouvés sur la base de différents instruments d'expression constituent des systèmes mutuellement incompatibles. Il est dans la nature des choses qu'aucun de ces systèmes ne puisse être démontré identique au système cénématique de la langue, mais il est raisonnable de supposer, à titre d'hypothèse de travail, que le système qui repose sur l'instrument d'expression le plus différencié constitue l'approximation la plus proche du système cénématique. En conséquence l'instrument d'expression le plus différencié est choisi comme base pour la réduction. L'instrument d'expression phonétique se révélera toujours être le plus différencié, et sera donc choisi partout où cela sera possible. Quand l'instrument d'expression phonétique n'est pas connu, le plus différencié des instruments d'expression connus doit être choisi ; en ce cas l'approximation sera moins proche, mais la tentative ne peut pas être rejetée comme impossible. »

⁴⁴⁰ C'est là, d'ailleurs, le sens de la « Critique du témoignage de l'écriture » à laquelle renvoie Hjelmslev dans son « Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l'espèce du grec et du latin » lorsque, parlant de comparaison graphémique des langues indo-européennes, il envisage d'en déduire la prononciation de celles-ci : « Il serait naturel de demander enfin *comment* on peut connaître l'orthoépée d'une langue morte. Mais on est trop bien renseigné sur les divers indices qui se présentent pour qu'une énumération soit utile ou nécessaire. F. de Saussure résume ces indices dans le 3^e paragraphe de son VII^e chapitre, intitulé *Critique du témoignage de l'écriture*. » (H.GL : p. 278).

et de même dans les deuxième et troisième cours⁴⁴¹ :

« On peut dire que toute la première période de la linguistique indo-européenne est restée très incomplètement dégagée de l'écriture et qu'elle a pris à tout moment l'un pour équivalent de l'autre, ou en tout cas <qu'elle n'a pas cru> que son seul objet est ce qui est parlé.

Ce <serait> excusable si cette période n'avait duré si longtemps. L'écriture <se trouve dans cette situation particulière que> considérée vis-à-vis de la langue, est une chose qui est nulle. Même si elle était photographiquement exacte, ne constituerait qu'un simple document (comme l'image de l'objet <n'est pas substituable à l'objet qu'on étudie>). Mais <en même temps> elle reste <presque toujours> le seul moyen direct de connaître les langues (bien que n'étant <en soi> qu'un moyen indirect !) C'est ce qui excuse l'erreur. Ce n'est <que peu à peu> qu'on a vu <l'importance centrale,> la nécessité <de ne rien céder à l'écriture, ou plutôt> de séparer rigoureusement les deux choses : <d'un côté> la langue parlée = objet linguistique ; <de l'autre l'>écriture = document <donnant la reproduction en tout cas, et> ordinairement <la reproduction> inexacte et qui offre <donc> les plus grands dangers si on essaie de la substituer à l'objet véritable. [...]»⁴⁴²

<C'est à tous les pas qu'il est nécessaire de se débarrasser du jour faux sous lequel on verra la langue à cause de l'écriture.> Il arrivait qu'on avait des conceptions qui n'étaient situées ni dans l'écriture ni dans le langage. On ne s'était pas demandé quelle est la nature de l'objet qu'on avait à étudier. <Comme cela n'avait pas été exploré> on le considérait comme un quatrième règne de la nature, une autre <sphère, qui> suggérait des manières de raisonner étrangères aux autres disciplines.

On a affaire à des illusions les plus tenaces quand on veut rendre la linguistique abordable. <Il n'est pas facile de se débarrasser du voile que met l'écriture.> Il faut toute une éducation, <même quand on est averti,> pour voir la langue nue, non revêtue de l'écriture. Elle n'est pas même une coquille, mais une guenille.

[...]

La première chose est de se débarrasser de l'idée que le mot parlé tire une partie de son existence du mot écrit (quitte à y revenir pour faire <comme> une pathologie de la langue qui est falsifiée très souvent par l'écriture). <Même des hommes qui sont à même, semble-t-il, d'être bien informés, comme> Gaston Deschamps <(confond la langue française avec l'orthographe en disant, il y a quelques semaines à l'Académie, que Berthelot "s'est opposé à la ruine de la langue française", c'est-à-dire à la réforme de l'orthographe !)> tombent dans cette erreur pour ne pas s'être occupés de linguistique. Un philologue distingué semblait croire qu'aussi longtemps que l'on <n>avait pas écrit deux *m*, deux *p*, le latin ne les avait pas prononcés (discussion sur : *Nūmius* ou *Nummius* ?) <Evidemment il ne l'aurait pas soutenu en toutes lettres comme une thèse, mais cela trahit la confusion inconsciente que beaucoup font. Il suffit que ces choses soient proférées, s'agglomèrent : on a alors un ensemble de notions très fausses et très dangereuses.> Dans cette méprise la linguistique se trompait sur la situation du document vis-à-vis de l'objet à étudier. » (Saussure, 1997 : p. 82-86)

« Dans un ouvrage <même> comme la grammaire de Bopp il est difficile de voir la différence qu'il fait entre la langue écrite et la langue parlée, la lettre et le son.

Telle est la puissance du mirage par lequel on est porté à confondre les deux choses : ce qui est écrit et ce qui est parlé.

Notre première notion de la langue est un tout mixte, composé de deux choses. Réciproquement porter son attention sur l'écriture et la mettre à sa place, ce sera rectifier

⁴⁴¹ Voir Saussure (1967) : p. 70-72.

⁴⁴² Se trouve ici l'exemple de Grimm repris dans le *Cours de linguistique générale*. Voir Saussure (1997) : p. 83.

notre idée de la langue elle-même. <Non dégagée de l'écriture, la langue est un objet non défini>. La langue et l'écriture sont deux systèmes de signes dont l'un a pour mission <uniquement> de représenter l'autre. Il semblerait que leur valeur respective et réciproque ne court pas de risque d'être méconnue, l'une n'est que la servante ou l'image de l'autre. Mais en fait cette image se mêle dans notre esprit si intimement à la chose qu'elle prend la place principale. C'est comme si une photographie d'une personne finissait par passer pour un document plus sûr sur la physionomie de cette personne. On accorde une plus grande importance à l'image qu'à la chose réelle⁴⁴³. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 143).

Là où Saussure cherche à établir « la nature de l'objet que l'on a à étudier », Hjelmslev se fonde sur l'évidence de la forme, qu'il s'agit de définir et d'appréhender indépendamment de la substance. De ce que la reconstruction ignore la prononciation, il conclut que la langue peut se concevoir sans son, c'est-à-dire qu'elle est une forme. On lit ainsi dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » :

« Curieusement l'indo-européaniste croit – ou du moins a souvent cru – qu'il pourrait déterminer, entièrement ou partiellement, la prononciation de la langue indo-européenne. Le phonétisme du linguiste est, dans ce domaine, devenu presque caricatural. Car c'est justement la force de la linguistique génétique et de la méthode par reconstruction que l'on puisse et doive ignorer complètement la prononciation. Lorsque je constate que sanscrit *bhārāmi*, grec φέρω, lat. *ferō* et goth. *baíra*, reflète une forme indo-européenne **bhērō*, et que donc l'équation sanscrit *bh* = grec φ = lat. *f* = goth. *b* représente **bh* indo-européen à l'initiale, j'ai simplement enregistré que le premier élément de l'expression de ce mot doit nécessairement avoir son origine dans le même élément de la langue de base. La façon dont cet élément était prononcé dans chacune de ces langues est entièrement indifférente pour cette constatation. Il s'agit d'éléments de la forme et non de sons. Seule la concordance régulière des éléments formels dans des langues apparentées m'apporte la preuve de leur parenté ; la méthode qui me fournit les preuves nécessaires est totalement indépendante des hypothèses phonétiques. La méthode de la linguistique génétique apporte précisément la preuve qu'il est possible de se représenter une forme de l'expression linguistique sans substance, que la langue peut se concevoir sans sons⁴⁴⁴. » (H.Üb. : p. 158-159).

⁴⁴³ Voir également, dans le troisième cours, sur la confusion entre mot écrit et mot parlé : « Un des grands défauts communs, au point de vue de l'étude, à la philologie et à la phase comparative, c'est d'être resté servilement attaché à la lettre, à la langue écrite, ou à ne pas distinguer nettement entre ce qui pouvait être de la langue parlée réelle et son signe graphique. Par là, il arrive que le point de vue littéraire se confond plus ou moins avec le point de vue linguistique, mais en outre, plus matériellement, le mot écrit est confondu avec le mot parlé ; deux systèmes superposés de signes qui n'ont rien à faire entre eux, graphiques et parlés, sont mêlés. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 84), « Forcément, comme il fallait le remarquer, pour avoir des documents autant que possible sur toute époque, la linguistique devra s'occuper continuellement de la langue écrite, et souvent elle aura à emprunter ses lumières à la philologie pour se diriger mieux au milieu de ces textes écrits ; mais elle fera toujours la différence entre le texte écrit et ce qu'il recouvre ; elle n'y verra que l'enveloppe, ou la façon extérieure de se faire connaître, de son véritable objet, qui est la langue parlée uniquement. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 85).

⁴⁴⁴ « Der Indogermanist glaubt nämlich merkwürdigerweise – oder hat wenigstens oft geglaubt – die Aussprache der Grundsprache ganz oder teilweise bestimmen zu können. Auf diesem Gebiete der Sprachwissenschaft ist der Phonetismus des Sprachforschers fast zur Karikatur gesteigert. Denn das ist doch eben die Stärke der genetischen Sprachforschung und der rekonstruktiven Methode, daß man von der Aussprache ganz und gar absehen kann und absehen muß. Wenn ich konstatiere, daß skr. *bhārāmi*, gr. φέρω, lat. *ferō* und got. *baíra* eine indogermanische Formel **bhērō* widerspiegeln, und daß also die Gleichung skr. *bh* = gr. φ = lat. *f* = got. *b* ein indogermanisches **bh* im Anlaut vertritt, so habe ich einfach registriert, daß das erste Ausdruckselement dieses

C'est une telle interprétation formelle qui préside à la lecture hjelmslevienne du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, comme en témoigne ce long développement de « Quelques réflexions sur le système phonique de l'indo-européen » (1937) :

« On n'a pas besoin d'insister sur le fait que le phénomène que les étymologistes du 18^{me} siècle appelaient *litera* et que la linguistique indo-européenne du 19^{me} siècle appelait *son* (du langage) n'est pas identique à ce que la linguistique générale de nos jours (l'école de D. Jones aussi bien que l'école de N. Troubetzkoy) appelle *son*. On ne reconstruit pas des variantes mais des phonèmes. La méthode même assure qu'il ne peut pas en être autrement. Elle consiste toujours à observer les *literarum permutationes* dans l'acception moderne, les correspondances régulières et singulières qui font supposer une origine commune, et le *son* indo-européen que nous posons n'est que la formule par laquelle on exprime cette supposition même. Le *u* (*w*) indo-européen est la formule qui exprime l'identité primitive du *v* (spirante et la plupart du temps labiodentale) de l'indo-iranien, de l'albanais et du balto-slave avec le *w* (bilabiale et probablement semi-voyelle) du germanique et de l'italique. L'arménien y répond en partie par *g*, en partie par une sorte de *v*, du reste indéfinie. Dans la mesure où il se conserve en vieil irlandais le *u* se présente le plus souvent comme un *f*. En grec il ne reste à très peu près qu'un zéro. Dans ces conditions toute assertion sur la prononciation (ou les prononciations) de l'élément indo-européen est réduite à être forcément conjecturale⁴⁴⁵. Ce qu'on reconstruit c'est un

Wortes in den verschiedenen Sprachen auf ein und dasselbe Element der Grundsprache zurückgehen muß. Wie aber das erste Ausdruckselement des indischen, griechischen, lateinischen und gotischen Wortes in jeder dieser Sprachen ausgesprochen wurde, ist mir bei dieser Konstatierung ganz gleichgültig. Es handelt sich um Formelemente und nicht um Laute. Nur die konstante Übereinstimmung der Formelemente in verwandten Sprachen liefert den Beweis ihrer Verwandtschaft, und die Methode dieser Beweisführung ist von phonetischen Hypothesen ganz unabhängig. Die Methode der genetischen Sprachwissenschaft liefert eben den Beweis dafür, daß man sich eine sprachliche Ausdrucksform ohne Substanz vorstellen kann, daß Sprache ohne Laute gedacht werden kann. » (H.Üb. : p. 233).

⁴⁴⁵ Voir encore, sur ce point, dans *Sproget* : « On constate les fonctions des éléments, nous l'avons vu, sans égard à la façon dont les éléments sont nommés ou désignés dans les langues considérées (par exemple par des lettres ou par des sons) ; les formules d'éléments établies seront donc d'un caractère également abstrait. En prenant par exemple les langues indo-européennes, il est certes évident que les éléments qu'on compare dans les différentes langues sont désignés par des lettres : il s'agit de langues mortes comme le grec et le latin de l'Antiquité, l'ancien indien, le gotique, etc. ; seules les lettres sont à notre disposition (sur la prononciation on ne peut faire, pour chacune de ces langues, que des hypothèses plus ou moins probables). De ce que ces différentes langues ont utilisé des lettres, pourquoi ne concluons-nous pas que la langue indo-européenne originelle ait eu elle aussi des lettres ? C'est sans doute parce que nous savons, par hasard, que les alphabets grec et latin (et également l'alphabet indien) sont des transformations de l'alphabet sémitique, ayant ainsi une origine non indo-européenne ; mais c'est aussi et surtout parce que la méthode utilisée ne permet pas d'affirmer quoi que ce soit sur la désignation des éléments de la langue originelle. Evidemment c'est le cas aussi (on serait tenté de dire a fortiori) de la désignation par des sons déterminés dans la prononciation. On ne peut faire à ce sujet que des hypothèses – et ce n'est pas nécessaire. Les hypothèses qu'on peut former possèdent un degré plus ou moins grand de probabilité, mais il ne s'agit toujours que de probabilité, jamais de certitude ; que i.-e. **m* ait été prononcé à peu près comme notre *m*, possède un degré très fort de probabilité ; que i.-e. **A* ait été prononcé à peu près comme le premier *e* de *proprement* (ainsi qu'on l'a supposé entre autres choses), possède un degré minime de probabilité. En conséquence il est fâcheux que la linguistique classique ait désigné les fonctions des éléments comme des *lois phonétiques* et ait par exemple désigné les fonctions des consonnes pour le germanique (p. 41) et pour le haut-allemand (p. 46) trouvées par Rask, comme la *mutation consonantique* respectivement germanique et haut-allemande (Rask lui-même les a appelées *mutations de lettres*, ce qui est une désignation bien plus honnête et plus sobre). » (H.Sp. : p. 117-118) [« Elementfunktionerne erkendes, som vi har set, uden hensyn til, på hvilken måde elementerne i de betragtede sprog er benævnte eller betegnede (f. eks. ved bogstaver eller ved lyd), og de elementformler, der opstilles, må derfor også nødvendigvis være af en lignende abstrakt karakter. Tager vi f. eks. de indo-europæiske sprog, er det ganske vist klart, at de elementer, man sammenligner i

élément simplement défini par la différence qu'il a dû présenter d'avec tout autre élément reconstruit par la même méthode. Il s'agit évidemment de différences sans terme positif

de différentes sprog, er benævnte med bogstavtegn ; det drejer sig jo om døde sprog som oldtidens græsk og latin, oldindisk, gotisk osv. osv., og det står jo kun skrifttegnene til disposition ; om udtalen kan man for hvert af disse sprog kun opstille mere eller mindre sandsynlige hypoteser. Når man nu ikke fra disse forskellige sprogs bogstavtegn slutter sig til, at det indo-europæiske grundprog har haft bogstavtegn, skyldes det ikke blot, at vi tilfældigvis véd, at det græske og latinske alfabet (og ligeledes det indiske) er omdannelser af det semitiske og altså har en ikke-indo-europæisk oprindelse ; det skyldes først og fremmest, at metoden slet ikke ville tillade at sige noget som helst om hvordan grundsprogets elementer har været benævnt. Det samme gælder naturligvis (man kunne fristes til at sige : i endnu højere grad) om benævnelsen ved bestemte lyd i udtalen. Herom kan kun opstilles hypoteser – og behøver ikke at opstilles hypoteser. De hypoteser, man kan opstille, har en større eller mindre grad af sandsynlighed, men det drejer sig altid kun om sandsynlighed, aldrig om vished ; at i.-e. **m* har været udtalt omtrent som vort *m*, har en meget stærk sandsynlighedsgrad ; at i.-e. **A* har været udtalt omtrent som sidste vokal i vort ord *sele* (således som man *bl.a.* har antaget), har en meget ringe sandsynlighedsgrad. Som følge heraf er det uheldigt, når man i den klassiske lingvistik har betegnet elementfunktionerne som *lydlove* og f. eks. betegnet de af Rask fundne konsonantfunktioner for germansk (s. 22) og for højtysk (s. 26) som henholdsvis den germanske og den højtyske *lydforskydning* (Rask kaldte dem selv *bogstavovergange*, hvad der er en adskilligt mere redelig og sober benævnelse). » (H.Sp. : p. 83-84)], et « Nous ne savons pas avec certitude

[...]

4. comment se présentait l'usage de cette langue (en admettant qu'il y ait eu usage, cf. 1), et plus particulièrement

[...]

b) comment les éléments de l'expression ont été désignés ou nommés dans le langage parlé, dans l'écriture, ou dans toute autre forme de manifestation éventuelle » (H.Sp. : p. 114-115) [« Vi véd ikke med sikkerhed

[...]

4. hvordan sprogbrugen i dette sprog har været indrettet (forudsat at der har været nogen sprogbrug, jf. 1.), specielt

[...] b) hvordan udtrykselementerne har været betegnet eller benævnt i tale, skrift eller på anden måde » (H.Sp. : p. 81-82)]. Voir également, dans « Accent, intonation, quantité » : « Ici encore c'est le système idéal et non les actualisations qui comptent.

Superflu de dire que ce ne sont pas les manifestations non plus. La prononciation d'un état préhistorique reste inconnue. La méthode reconstructive consiste à poser des cénématèmes et peut être effectuée sans se laisser troubler par les prononciations. La linguistique reconstructive se trouve ici dans une position particulièrement favorable dont elle devrait profiter. » (H.AIQ : p. 212), « Il est certain que, en faisant abstraction comme il le faut des actions analogiques et des événements diachroniques survenus, une seule voyelle cénématique suffit pour expliquer ce qu'on appelle "le système vocalique" de l'indo-européen. En des conditions définies, sous l'influence des accents d'une part, de certains éléments marginaux de l'autre, cette voyelle recevait des prononciations diverses.

On ne sait pas quelles ont été ces prononciations, et on n'a pas besoin de le savoir ; on sait par contre que ces prononciations ont différé entre elles, ce qui seul importe. Arbitrairement on peut désigner la voyelle indo-européenne par la lettre *a* (ainsi que l'a fait H. Möller), et les diverses manifestations qu'elle contracte par les notations "*a*", "*e*", "*o*", "*ā*", "*ē*", "*ō*" respectivement. Les éléments marginaux qui sont en partie responsables de ces variantes de l'*a* indo-européen peuvent être désignés arbitrairement par *E*, *y* et *Ĝ*² (en faisant abstraction des faits sémitiques comme il le faut dans la théorie synchronique de l'indo-européen). Dans les cas où le départ entre *E*, *y* et *Ĝ* est impossible nous les rendons par *∇* (c'est l'*ʾ* de la théorie courante).

La théorie proposée par H. Möller sur l'influence des accents sur la prononciation de *a* peut être maintenue sans émettre aucune hypothèse sur la nature phonique de ces accents. Ici encore la prononciation reste inconnue. C'est parce que la théorie indo-européenne est forcément d'ordre cénématique que les objections qui y ont été faites du point de vue phonique restent sans valeur pour la méthode. L'hypothèse selon laquelle les accents indo-européens seraient des accents musicaux (prononcés par des tons) reste à part. Il faudrait plutôt renverser les termes : s'il est vrai qu'un accent musical ne peut pas influencer le timbre d'une voyelle cette interprétation phonique doit être abandonnée dès que les faits cénématiques y contredisent. L'hypothèse cénématique ne prétend ni que les accents soient musicaux ni que les variantes vocaliques soient des variantes de timbre. Cette hypothèse est émise par les phonéticiens et la responsabilité est à eux. La grammaire de l'indo-européen ne peut être faite qu'en faisant abstraction consciemment des considérations aprioriques de la phonétique. » (H.AIQ : p. 214).

(F. de Saussure, *Cours*, p. 166). Il s'agit en l'espèce d'un *phonème* *W* selon la terminologie de M. M. Grammont (*Phonétique*, p. 9-10).

Le caractère d'un tel phonème est facile à établir. Ce ne peut pas être un phonème dans le sens de Baudouin de Courtenay et de M. Troubetzkoy (das psychische Äquivalent eines Lautes ; Lautvorstellung ; Lautabsicht ; dernièrement : "ce qu'on s' imagine prononcer", *Journal de psychologie*, 1933.232⁴⁴⁶). Il va de soi que, lorsqu'il s'agit d'un état de langue préhistorique, les assertions psychologiques n'ont pas plus de chance d'être certaines que les assertions physiologiques. Il ne peut pas non plus s'agir du phonème dans le sens adopté plus tard officiellement par l'école phonologiste (phonème = unité phonologique non susceptible d'être dissociée en unités phonologiques plus petites et plus simples ; phonologie = partie de la linguistique traitant des phénomènes phoniques au point de vue de leurs fonctions dans la langue ; *Travaux du Cercle ling. de Prague*, 4, p. 309, 311⁴⁴⁷). On va voir plus loin que cette définition (qui par ailleurs est en contradiction flagrante avec la méthode pratiquée par les "phonologues") ne vaut nullement pour les "sons" indo-européens tels qu'on les a conçus jusqu'ici. Il s'agit d'une troisième sorte de "phonèmes", définis comme éléments *commutables*, c'est-à-dire susceptibles d'entraîner un changement du contenu (de la signification) en se substituant l'un à l'autre.

Il est vrai qu'on a tenté quelquefois d'établir pour l'indo-européen d'autres sons que ces phonèmes purs et simples. On a introduit dans les reconstructions un *z*, un *ñ* et un *ŋ* (voire même un *ŋ̃*) qui ne sont pas commutables avec *s* et *n* mais qui, à condition d'avoir existé, n'ont pu être que des variantes combinatoires de *s* et de *n* respectivement. Pour vraisemblable qu'elle paraisse, cette conjecture phonétique va contre la méthode et est en effet superflue ; il reste plus prudent et plus correct de noter **ni-sdo-* et **penk^we* au lieu de **ni-zdo-* et **penk^we*. Ce que l'on reconstruit selon cette méthode est une *norme* linguistique, et on ne dispose pas de moyens pour déterminer l'*usage* par lequel cette norme a été exécutée.

3. On voit que le mot PHONÈME a plusieurs sens (en fouillant la littérature actuelle il serait facile de les multiplier). Mais outre les trois sens principaux qu'on vient de passer en revue il y en a un quatrième, en principe radicalement différent, et qui a fait époque dans la linguistique indo-européenne. C'est le sens qui y a été attribué par F. de Saussure. Le *A* introduit par lui n'est pas une valeur phonique mais algébrique. S'il l'a désigné comme "phonème", c'est qu'il voulait éviter toute définition par rapport à la prononciation, dans la norme aussi bien que dans l'usage. Le rôle phonique de cet élément reste indécis, à ce point qu'on ne sait pas si du point de vue phonique il est voyelle ou consonne. L'élément en question est défini par deux caractères : "il n'est parent ni de l'*e* (*a*₁) ni de l'*o* (*a*₂)" (*Système primitif*, p. 52) et il est "coefficient sonantique" (*op. cit.*, p. 135). Ces deux caractères suffisent pour définir l'élément en tant que terme d'un système, terme oppositif et négatif. C'est une définition de fonction, et non de prononciation.

⁴⁴⁶ On lit en effet dans « La phonologie actuelle » : « Le phonéticien cherche, pour ainsi dire, à pénétrer dans les organes articulatoires et à étudier leur fonctionnement dans tous les détails, ainsi qu'on étudie le travail d'un mécanisme. Le phonologue, par contre, cherche à pénétrer dans la conscience linguistique d'une communauté linguistique (peuple, couche sociale, etc.) et à étudier le contenu des idées phoniques différentielles dont se composent les signifiants des mots de la langue donnée. Grossièrement parlé, la phonétique recherche *ce qu'on prononce en réalité* en parlant une langue, et la phonologie *ce qu'on s' imagine prononcer*. » (Troubetzkoy, 1933a : p. 149). Cette définition, comme nous l'avons vu plus haut, a été provisoirement assumée par Martinet, qui, aussi bien que Troubetzkoy, s'est ensuite attaché à la récuser.

⁴⁴⁷ Il s'agit des définitions du « Projet de terminologie standardisée » : « **Phonologie** [...] – Partie de la linguistique traitant des phénomènes phoniques au point de vue de leurs fonctions dans la langue. » (Cercle linguistique de Prague, 1931 : p. 309), « **Phonème** [...] – Unité phonologique non susceptible d'être dissociée en unités phonologiques plus petites et plus simples. » (Cercle linguistique de Prague, 1931 : p. 311). Voir aussi *supra* notre note 218.

Les conjectures phoniques n'ont pas tardé à se présenter. Le *A* saussurien est devenu dans la théorie de Hübschmann une voyelle phonique, dans la théorie de H. Möller une consonne phonique. Les détails de cette interprétation phonique sont hardis. Pour trouver l'intermédiaire entre l'*i* indo-iranien et l'*a* européen, on retombe sur le son *a*, dont le choix reste irrémédiablement arbitraire. M. Holger Pedersen est d'un avis différent : il pense que le *A* saussurien en position centrale se prononce *a*. Les valeurs phoniques qu'on peut attribuer avec quelque vraisemblance au *A* saussurien en position marginale sont forcément conjecturales, tout au moins dans la même mesure que celles du *u* indo-européen qu'on vient de mentionner. C'est à bon droit que M. J. Kuryłowicz s'est borné récemment à appeler les éléments de ce genre "certains éléments consonantiques", en refusant de discuter la prononciation, qui reste sans importance pour la théorie. La seule chose certaine est que l'élément en question a la fonction d'un coefficient sonantique.

Ce que l'on reconstruit selon cette méthode est un *système* linguistique, et on ne dispose pas de moyens pour déterminer la *norme* dans laquelle ce système s'est manifesté.

Mais à strictement parler cette dernière méthode de reconstruction est pour tous les éléments linguistiques la seule vraiment légitime. En principe la détermination de la prononciation, de la manifestation dans la norme aussi bien que dans l'usage et dans la parole, se réduit à être purement conjecturale et dépasse la méthode, qui ne consiste qu'à reconstituer les éléments oppositifs et négatifs d'un système, définis au point de vue de leur fonction, et par là même établis d'une façon certaine. Les *sons* de l'indo-européen, les *phonèmes* dans l'acception saussurienne, se définissent comme des formes pures, sans égard à leur expression. Ils sont identiques à ce que nous avons proposé d'appeler CÉNÈMES (*AIQ* § 2).

Ce n'est pas là une pure question de définition ni de terminologie. Une chaîne de phonèmes ne recouvre pas nécessairement les cénèmes qui correspondent en principe à chacun des phonèmes qu'elle comporte. La première syllabe de russe *столы́* contient le phonème *a* mais le cénème *o* ; la première syllabe de *колоко́ла* contient le phonème *a* mais le cénème *o*. On le voit par *сто́л* et *коло́кол* et par le fait que la manifestation de *o* par les phonèmes *a* et *a* est liée mécaniquement à des conditions cénématiques (à l'accent). Ce sont ces faits que nous appelons syncrétisme (cas de *колоко́ла*) et implication (cas de *столы́*) (*AIQ* § 5, 8, 11). De plus, une chaîne peut comporter un cénème latent qui se manifeste par zéro (*AIQ* § 11) ; franç. *grand* se termine par le cénème *d* qui devient latent en des conditions déterminées (il se prononce p. ex. dans fém. *grande*) ; franç. *grande* se termine par le cénème *a* qui passe à l'état latent en des conditions déterminées (il se prononce d'ordinaire dans *grande prison* p. ex.).

Il peut même arriver qu'un seul et même cénème se manifeste par deux phonèmes (commutables). La méthode exige que la fonction seule décide, et si la fonction est identique les deux éléments doivent être identifiés. Il est certain que, en utilisant cette méthode, les prétendus phonèmes indo-européens *j* et *ǵ* ne représentent qu'un même cénème. Supposé que les deux phonèmes aient existé, le phénomène consiste simplement en ceci que le grec a transporté dans le système une différence qui dans la langue-mère relevait de la norme.

La reconstruction traditionnelle est une reconstruction de la manifestation et non du système. » (H.Ré. : p. 141-144).

Hjelmslev oppose ici, dans la lignée des développements sur le phonème *r* analysés plus haut, différents types de phonèmes, caractérisés par différents types de définition. Le premier d'entre eux relève, si l'on en croit les autres textes de Hjelmslev, de l'usage. Il s'agit du phonème phonétique ou phonologique, défini par sa prononciation ou, chez les phonologues, par des critères psychologiques. Le deuxième relève de la norme et est l'objet des reconstructions traditionnelles. Il s'agit d'un élément commutable, défini différentiellement. Il

est notable que la référence faite à ce propos au *Cours de linguistique générale* se double d'une référence à Grammont. Il s'agit en effet dans un cas de linguistique et de pure négativité (de valeur), dans l'autre de phonologie et de définition positive (et, dans la mesure où le propos est d'ordre panchronique, asystématique⁴⁴⁸). Le passage du *Cours de linguistique générale* est le suivant :

« Tout ce qui précède revient à dire que *dans la langue il n'y a que des différences*. Bien plus : une différence suppose en général des termes positifs entre lesquels elle s'établit ; mais dans la langue il n'y a que des différences *sans termes positifs*. Qu'on prenne le signifié ou le signifiant, la langue ne comporte ni des idées ni des sons qui préexisteraient au système linguistique, mais seulement des différences conceptuelles et des différences phoniques issues de ce système. Ce qu'il y a d'idée ou de matière phonique dans un signe importe moins que ce qu'il y a autour de lui dans les autres signes. La preuve en est que la valeur d'un terme peut être modifiée sans qu'on touche ni à son sens ni à ses sons, mais seulement par le fait que tel autre terme voisin aura subi une modification (voir p. 160)⁴⁴⁹. » (Saussure, 1972 : p. 166).

On lit en revanche dans le premier chapitre de la première partie du *Traité de phonétique* (« La phonologie et le phonème ») auquel renvoie Hjelmslev :

« La *phonologie* est l'étude des sons du langage et de leurs combinaisons indépendamment des langues dans lesquelles ils peuvent entrer. Naturellement elle ne les impose pas aux langues, mais c'est dans les langues qu'elle les rencontre. Seulement, dans les langues ils n'apparaissent guère à l'état isolé ; ils sont en contact et en mélange avec d'autres, et ils se présentent toujours sous un aspect particulier. La phonologie les extrait des langues par analyse, et les examine en eux-mêmes et pour eux-mêmes.

Voici comment s'opère cette analyse. Soit le mot français *pur*. Celui qui entend prononcer ce mot y saisit trois éléments distincts, pas un de plus, pas un de moins, un *p*, un *u*, un *r*. Le mot *pur* constitue une chaîne acoustique et dans cette chaîne il y a trois anneaux qui font chacun sur l'oreille une impression différente et chacun une impression homogène. Dans chacun l'oreille reconnaît une unité. Que l'un occupe plus de place que l'autre dans la durée totale du mot, peu importe. Quels sont les organes du sujet parlant qui sont entrés en jeu pour la prononciation de ce mot et quels ont été les mouvements divers de ces organes, est une question qui peut présenter un grand intérêt, mais qui n'importe pas non plus pour l'analyse, l'examen de la suite de ces mouvements ne permettant pas de voir où un son finit et où l'autre commence. Chacun de ces éléments que distingue l'analyse acoustique est un *phonème*.

La première phase acoustique homogène que nous avons reconnue au commencement du mot *pur*, notre oreille la retrouvera dans des mots comme *pic*, *part*, *râpe*, *souper*, etc. ; la seconde dans *Ulysse*, *Saül*, *funeste*, *vendu*, etc. ; la dernière dans *rivière*, *restaurant*, *ruban*, *cirque*, *araignée*, etc. Ces phonèmes pourront présenter dans les différents cas des nuances ou des particularités individuelles ; ils resteront le même phonème, qui ne peut être confondu avec aucun autre. On pourra donc parler de l'espèce *P*, qui ne peut pas être confondue avec l'espèce *U* ou avec l'espèce *R*, de même que l'on peut parler de l'espèce *homme*, bien qu'il n'y ait pas deux hommes qui ne diffèrent plus ou moins l'un de l'autre, et cette espèce ne peut pas être confondue avec l'espèce *chat* ou

⁴⁴⁸ Les définitions que Grammont donne de la phonologie et du phonème sont d'ailleurs inspirées de celles de Saussure. Voir Grammont, 1933b : p. 9, note 1 et p. 10, note 1.

⁴⁴⁹ Les sources de ce passage se trouvent dans le troisième cours (voir Saussure & Constantin, 2005 : p. 288-289, dont l'essentiel a été cité ci-dessus) et, pour les dernières lignes, dans le deuxième cours (voir Saussure, 1997 : p. 15-16, cité ci-dessus). Voir Saussure (1967) : p. 270-272 et Saussure (1972) : p. 466, note 241.

avec l'espèce *chien*. Quand on considérera ainsi le phonème en lui-même et abstraction faite de toute langue on fera de la phonologie.

Ce n'est pas à dire que l'on spéculera sur un phonème tellement idéal et irréel qu'il ne pourra plus trouver place dans aucune langue. L'espèce *homme* est tellement peu étrangère aux hommes, qu'il n'est pas un seul homme qui n'en fasse partie. L'espèce *P* comprend de même tous les *p* de toutes les langues, et même tous les *p* possibles, réalisés ou non. C'est-à-dire qu'une étude phonologique du phonème *P* décrira tous les caractères spécifiques qui constituent ce phonème par opposition avec les autres phonèmes, et envisagera aussi toutes les variations qu'il peut subir sans cesser d'être *P*, toutes les nuances dont il est susceptible selon les langues, ou, dans une même langue, selon les positions qu'il peut occuper, les voisinages, les contacts et les combinaisons qu'il peut éprouver, les fonctions qu'il peut remplir.

Mais pour décrire un phonème l'impression acoustique est tout à fait insuffisante. Elle nous permet de distinguer les anneaux de la chaîne, mais non d'analyser ces anneaux ou unités acoustiques. C'est ici qu'il faut recourir à la parole ; il faut examiner comment le sujet parlant produit ces unités acoustiques, quels sont les mouvements physiologiques qu'il exécute. En face de la chaîne des sons il y a la chaîne des actes de parole et l'on remarque bien vite qu'au même son correspond le même acte. Le *phonème* est donc en définitive la somme de l'unité entendue et de l'unité parlée, l'une conditionnant l'autre.

Lorsqu'on a analysé un certain nombre de chaînes parlées, on constate que le nombre des mouvements articulatoires est assez limité et que beaucoup de phonèmes ont des traits communs. C'est ce qui permet de les répartir en séries et de les classer. » (Grammont, 1933b : p. 9-10).

De fait, comme il apparaîtra plus nettement ci-dessous, à l'instar des phonologues, Hjelmslev n'établit aucune discontinuité entre phonologie et linguistique, ce qui est une conséquence logique de la substitution de la notion de forme au concept de valeur ou, ce qui revient au même, de la mécompréhension hjelmslevienne de la notion saussurienne de négativité, dont témoigne, ici, la référence à ce passage du *Cours de linguistique générale*. Le troisième et dernier⁴⁵⁰ type de phonème relève du système (du schéma). Il s'agit d'un élément purement oppositif et négatif, d'une pure forme définie fonctionnellement, à l'exclusion de tout trait définitoire substantiel⁴⁵¹, telle, selon Hjelmslev, le phonème du *Mémoire* de

⁴⁵⁰ Hjelmslev le présente comme un quatrième type. Nous verrons ci-dessous que le troisième type qu'il envisage se confond soit avec le deuxième (il s'agit du phonème des phonologues, une fois épuré du psychologisme des premiers travaux), soit avec le quatrième – qui devient dès lors le troisième – (il s'agit du phonème hjelmslevien, purement formel, doté d'une définition analogue à celle des phonologues mais obtenu par une méthode tout autre : « On va voir plus loin que cette définition (qui par ailleurs est en contradiction flagrante avec la méthode pratiquée par les “phonologues”) ne vaut nullement pour les “sons” indo-européens tels qu'on les a conçus jusqu'ici. »). Il est clair, dès à présent, que la problématique hjelmslevienne est fondamentalement la même que celle des phonologues.

⁴⁵¹ C'est-à-dire, dans la terminologie hjelmslevienne, d'un cénème. Dans le paragraphe 2 de « Accent, intonation, quantité » auquel renvoie Hjelmslev, les cénèmes sont définis comme des glossèmes (éléments purement formels) de l'expression (cénématèmes) qui sont constitutifs de la chaîne linguistique, à la différence des prosodèmes comme l'accent ou l'intonation, qui ne font que caractériser celle-ci : « On a vu plus haut que l'accent et l'intonation ont ceci de particulier qu'ils caractérisent le chaînon sans le constituer. Les glossèmes qui présentent cette particularité peuvent être appelés PROSODEMES, par opposition aux constituants ou CÉNÈMES. Ainsi dans *lips*, les éléments *l*, *i*, *p* et *s* sont des cénèmes, alors que *`* est un prosodème (ou, si on veut, deux prosodèmes : l'accent et le zéro d'intonation). » (H.AIQ : p. 185). Voir H.AIQ : p. 183-185 pour l'ensemble du paragraphe.

Saussure⁴⁵². Au-delà de l'interprétation *a posteriori*, Hjelmslev voit là, il faut le souligner, un concept saussurien, affirmant à propos du *A* que si Saussure « l'a désigné comme "phonème", c'est qu'il voulait éviter toute définition par rapport à la prononciation, dans la norme aussi bien que dans l'usage ». On lira de même dans *Sproget* :

« (Nous ajouterons que c'est Saussure qui a introduit le terme de "coefficient", de même que celui de "phonème", qui jouit de nos jours d'une grande faveur parmi les linguistes ; cf. page 155.) Saussure introduisit – faute de mieux – cette désignation des éléments de l'expression du langage pour éviter la confusion avec les "sons" de l'usage linguistique, pour désigner donc ce qui figure, dans sa théorie, comme de pures "grandeurs algébriques" ; par une ironie du destin, la théorie de Saussure fut si mal comprise par ses contemporains et une bonne partie de la postérité que cette désignation s'emploie maintenant en général comme synonyme de "son linguistique", identification que Saussure voulait justement éviter⁴⁵³. » (H.*Sp.* : p. 165).

puis dans « Structural Analysis of Language » :

« Au début, Saussure arriva à cette opinion par le biais de réflexions sur le système vocalique indo-européen. Dès 1879, l'analyse entreprise par Saussure dans son célèbre *Mémoire* lui avait révélé que dans certains cas les prétendues voyelles longues peuvent sans inconvénient être réduites à des combinaisons entre une voyelle simple et une unité spécifique particulière que Saussure symbolisa par un **A*. La supériorité d'une telle analyse sur l'analyse traditionnelle est de fournir une solution plus simple, les prétendues voyelles longues étant écartées comme telles du système, et de révéler une analogie frappante entre des séries apophoniques qui avaient été jusqu'alors considérées comme radicalement différentes. [...] Cette analyse fut menée seulement pour des raisons internes, dans le but de parvenir à une vision plus profonde du système fondamental ; elle n'était fondée sur aucun fait observable dans les langues comparées ; c'était une opération interne effectuée à l'intérieur du système indo-européen. Une preuve directe de l'existence d'un **A* a plus tard été fournie par le Hittite, mais seulement après la mort de Saussure. L'unité **A* a été interprétée, du point de vue phonétique, comme une laryngée. Mais il importe bien de noter que Saussure lui-même ne se serait jamais aventuré à avancer une telle interprétation phonétique. Pour lui, le **A* n'était pas un son, et il prit soin de ne le définir par aucune propriété phonétique, ce qui aurait été sans rapport avec son raisonnement. Seul le système l'intéressait, et, dans ce système, **A* était défini par des relations bien déterminées avec les autres unités du système et par sa faculté d'occuper des positions définies à l'intérieur de la syllabe. Cela est expressément affirmé par Saussure lui-même, et c'est le célèbre passage où il introduit le terme *phonème* pour désigner une unité qui n'est pas un son mais qui peut se représenter ou se manifester par un son.

⁴⁵² Ou celui de Møller : « Les seuls essais qui aient été faits jusqu'ici pour établir le système cénématique de l'indo-européen sont dûs à F. de Saussure et à Herman Möller. » (H.*Ré.* : p. 145). Voir aussi H.*AIQ* : p. 214, cité ci-dessus.

⁴⁵³ « (Vi kan tilføje, at det er Saussure, der har indført betegnelsen "koefficient", og vi kan med det samme nævne, at det også er Saussure, der i lingvistikken har indført en anden betegnelse, som nu til dags har fundet stor yndest hos lingvisterne, nemlig betegnelsen "fonem" (jf. s. 114). Saussure indførte – i mangel af bedre – denne betegnelse for sprogets udtrykselementer for at undgå forveksling med sprogbrugens "lyd", altså for at betegne det, der i hans teori står som rent "algebraiske størrelser" ; det er en skæbnens ironi, at Saussures teori blev så grundigt misforstået af samtiden og en god del af eftertiden, at denne betegnelse nu alm. bruges som ensbetydende med "sproglyd", altså netop den identifikation, som Saussure ville undgå. » (H.*Sp.* : p. 121).

Les conséquences théoriques de cette position furent tirées par Saussure dans son *Cours de linguistique générale*. C'est là que nous trouvons exposé l'arrière-plan théorique qui a été résumé au début du présent article⁴⁵⁴. » (H.Str. : p. 37-38).

Il y a là, pour autant que nous puissions en juger⁴⁵⁵, une interprétation du *Mémoire* que celui-ci ne soutient pas. On ne peut en effet parler à propos du *Mémoire* de concept de phonème, puisque le terme y est employé de manière assez lâche et, surtout, n'est jamais défini. Comme le souligne Siertsema dans son ouvrage *A Study of Glossematics* :

« De Saussure introduces the terme “phoneme” almost imperceptibly, to him there is nothing uncommon in it.

When reading his *Mémoire sur le système primitif des voyelles* (1878), one suddenly realizes that the author has been using the term *phonème* all the time. He has not defined it. He just uses it⁴⁵⁶. » (Siertsema, 1955 : p. 1-2).

Aussi n'y a-t-il *a fortiori* aucun des passages du *Mémoire* dont on puisse parler comme d'un « célèbre passage où [Saussure] introduit le terme *phonème* pour désigner une unité qui

⁴⁵⁴ « At the outset, Saussure arrived at this view through a consideration of the Indo-European vowel system. As early as 1879, the analysis undertaken by Saussure of that system in his famous *Mémoire* had shown him that in some cases the so-called long vowels can be conveniently reduced to combinations of a simple vowel plus a particular unit which by Saussure was symbolized by *A. The advantage of such an analysis over the classical one is that of furnishing a simpler solution, the so-called long vowels being discarded as such from the system, and of revealing a striking analogy between ablaut series which had been considered up till then as radically different. [...] This analysis was carried out for internal reasons only, in order to gain a profounder insight in the fundamental system ; it was not based on any evidence available in the languages compared ; it was an internal operation within the Indo-European system. Direct evidence for the existence of *A has later on been furnished by Hittite, but not until after Saussure's death. The unit *A has been interpreted, from the phonetical point of view, as a laryngeal. But it is well worth noting that Saussure himself would never have ventured any such phonetic interpretation. To him, the *A was not a sound, and he took care not to define it by any phonetic properties, this being immaterial to his argument ; his concern was the *system* only, and in this system *A was defined by its definite relations to the other units of the system, and by its faculty of taking up definite positions within the syllable. This is stated expressly by Saussure himself, and this is the famous point where he introduces the term *phoneme* to designate a unit which is not a sound, but which may be represented or manifested by a sound.

The theoretical consequences of this view were worked out by Saussure in his *Cours de linguistique générale*. This is where we find expounded the theoretical background which has been summarized in the beginning of the present paper. » (H.Str. : p. 71-72).

⁴⁵⁵ Nous n'avons en effet aucune formation dans le domaine de la linguistique historique et comparée. Notre connaissance du *Mémoire*, malgré une lecture attentive de ce texte et de divers commentaires, demeure ainsi nécessairement partielle. Notre réflexion doit beaucoup aux travaux de Reichler-Béguelin (1990, 2000), Béguelin (2003, 2009), Bergounioux (2007, 2009, 2010, à paraître, s. d.), Havet (1879), Jonsson (1978), Koerner (1987b), Kuryłowicz (1978), Lamberterie (2005, 2007), Lindeman (1987), Morpurgo Davies (2004), Polomé (1965), Sandoz (2009), Sofia (2009b), Szemerényi (1973), Utaker (2002), Vallini (1969), Watkins (1978) et Zilberberg (1985). Il ne nous semble pas, cependant, qu'une compréhension intime du *Mémoire* soit indispensable à notre propos, qui concerne moins le *Mémoire* en tant que tel que les rapports de la linguistique et de la reconstruction.

⁴⁵⁶ Eli Fischer-Jørgensen écrit de même dans son article « Form and substance in glossematics » : « And it is not quite correct that the term “phoneme” was introduced in connection with the “coefficient sonantique”. Hjelmslev says : “his concern was the system only and in this system A was defined by its definite relations to the other units of the system, and by its faculty of taking up definite positions within the syllable. This is the famous point where he introduced the term *phoneme* to designate a unit which is not a sound, but which may be represented or manifested by a sound.” But the term phoneme is not introduced at this point ; it is used from the very beginning of Saussure's book to designate all sorts of vowels and consonants, and it is introduced without any definition, as if it were a well-known term. » (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 5).

n'est pas un son mais qui peut se représenter ou se manifester par un son ». En outre, si les phonèmes du *Mémoire* sont effectivement considérés dans le cadre d'un système⁴⁵⁷, et si Saussure, dont le raisonnement se fonde prioritairement sur l'étude des formes et des alternances, c'est-à-dire des relations entre phonèmes⁴⁵⁸, considère de fait leur prononciation comme un élément secondaire⁴⁵⁹, ils n'en demeurent pas moins, comme le souligne à nouveau Siertsema, des sons, et non de pures formes au sens de Hjelmslev :

« Hjelmslev does not state where de Saussure says that this A is not a sound ; I have not been able to find it in the *Mémoire*. De Saussure's further observations seem rather to point to a phonetic conception of A. For instance, when on p. 49 he says that A "n'est parent ni de l'e (a₁) ni de l'o (a₂)", and on p. 61, where he states : "Ce phoneme qui dans le groupe du sud ne diffère de A *bref* que par la *quantité*, chez elles (les langues du nord, BS) en général se distingue encore par la *teinte*" (italics mine). » (Siertsema, 1955 : p. 2).

Il s'agit, ce nous semble, d'éléments irréductibles du signifiant, qui sont en tant que tels, d'une part, phoniques⁴⁶⁰, et d'autre part susceptibles, dans la mesure où la langue « ne demande que la différence » (Saussure, 1972 : p. 165), d'être considérés de manière algébrique⁴⁶¹. On lit ainsi dans le manuscrit relatif à la *Théorie des sonantes*⁴⁶² :

⁴⁵⁷ Le *Mémoire* s'ouvre ainsi sur ces lignes : « Étudier les formes multiples sous lesquelles se manifeste ce qu'on appelle l'a indo-européen, tel est l'objet immédiat de cet opuscule : le reste des voyelles ne sera pris en considération qu'autant que les phénomènes relatifs à l'a en fourniront l'occasion. Mais si, arrivés au bout du champ ainsi circonscrit, le tableau du vocalisme indo-européen s'est modifié peu à peu sous nos yeux et que nous le voyions se grouper tout entier autour de l'a, prendre vis-à-vis de lui une attitude nouvelle, il est clair qu'en fait c'est le système des voyelles dans son ensemble qui sera entré dans le rayon de notre observation et dont le nom doit être inscrit à la première page. » (Saussure, 1922 : p. 3). Cette dimension a été mise en exergue, bien que selon des perspectives différentes, par tous les commentateurs du *Mémoire* que nous avons lus, dont certains parlent de structuralisme (voir Koerner, 1987b : p. 207, Reichler-Béguelin, 2000 : p. 181, Kuryłowicz, 1978, Morpurgo Davies, 2004 : p. 26-27, et Bergounioux, 2007, 2009 : p. 33, 2010, (*à paraître*), s. d. ; voir aussi Zilberberg, 1985).

⁴⁵⁸ On relève ainsi cette proposition : « La véritable définition de a₂ est, ce me semble : la voyelle qui, dans les langues européennes, alterne régulièrement avec e au sein d'une même syllabe radicale ou suffixale. » (Saussure, 1922 : p. 66). Voir par ailleurs, notamment, la « démonstration a priori » (Saussure, 1922 : p. 113) qui permet à Saussure d'établir « la primordiale du dualisme a₁ : A » (Saussure, 1922 : p. 113), en Saussure (1922) : p. 113-115. Nous reviendrons sur ce point *infra*, dans le premier chapitre de la deuxième partie.

⁴⁵⁹ Voir notamment : « Cette possibilité écartée, il n'y a plus qu'une solution plausible au problème : transporter tel quel dans la langue mère le schéma obtenu pour l'euro-péen, sauf, bien entendu, ce qui est de la détermination exacte du son que devaient avoir les différents phonèmes. » (Saussure, 1922 : p. 115). Par ailleurs, les notations des phonèmes ne montrent aucun « souci de réalisme phonétique » (Bergounioux, *à paraître* : p. 10).

⁴⁶⁰ Ce qui apparaît nettement dans les développements relatifs à la représentation de la langue par l'écriture que nous avons cités ci-dessus.

⁴⁶¹ Considération qui, comme le souligne Eli Fischer-Jørgensen, justifie dans le *Mémoire* une certaine distinction entre phonème et son : « The word "son" is used very rarely, but at any rate in one place it is clear that it is not used in the same sense as "phoneme". Saussure mentions that (part of) the European vowel system may be transposed into Indo-European "sauf, bien entendu, ce qui est de la détermination exacte du son que devaient avoir les différents phonèmes", and on the preceding page he says that European o and ā must have been "dans la langue mère, distincts l'un de l'autre et distincts de tous autres phonemes". This comes very close to the statement in Saussure's *Cours* that the essential thing about phonemes is not their positive phonetic quality, but the simple fact that they are different. But it is all rather implicit, and, by the way, quite natural in the case of a reconstructed language. » (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 5-6).

⁴⁶² Voir également le passage du premier cours que nous avons cité lors de notre analyse des textes de Benveniste (Saussure, 1996 : p. 116-117) et qui constitue la source du développement du *Cours de linguistique générale* où les phonèmes sont définis comme des unités oppositives, relatives et négatives (Saussure, 1972 : p. 164-165, cité ci-dessus), ainsi que de cet autre (voir Saussure, 1967 : p. 495-496) : « Enfin, pour connaître les

« Y a-t-il une immense différence à prétendre que l'e indo-européen se prononçait peut-être ä et non e (ästi et non esti) ? De l'aveu de tout le monde, cela n'a pas la moindre importance aussi longtemps du moins que nous pouvons séparer cet élément de a, de o, etc. La valeur absolue des différents éléments est une chose non-seulement indifférente dans le travail de reconstruction mais même, osons-nous affirmer, remarquablement indifférente dans un état de langue quelconque directement soumis à notre analyse. On peut changer tous les r uvulaires d'une langue en r dentals, tous ses θ en t et ainsi de suite, et on n'aura pas changé l'état réciproque des termes qui constitue la langue, pourvu seulement que le changement de la valeur absolue n'entraîne aucune perturbation dans les valeurs relatives, en amenant par exemple la confusion (partielle ou totale) de deux éléments en un seul élément. Tout cela est, ou devrait être, l'a b c d'une considération sur la langue. » (Saussure, 2002b : p. 50-51).

Comme nous le notions ci-dessus, et comme l'ont souligné nombre des commentateurs du *Mémoire*⁴⁶³, l'analyse saussurienne du système vocalique indo-européen se fonde notamment sur des considérations morphologiques. Elle présente, en cela, quelque analogie avec la démarche hjelmslevienne de définition purement fonctionnelle des unités linguistiques, démarche que, comme nous le verrons ci-dessous, Hjelmslev qualifie lui-même de morphonologique, et qu'il oppose en tant que telle à la démarche phonologique des praguais. Mais si le phonème saussurien est une unité irréductible du signifiant – fût-il par ailleurs possible de la considérer d'un point de vue phonologique au sens saussurien –, le phonème algébrique (le cénème) hjelmslevien est bien un phonème dans la mesure où il ne se définit pas autrement que comme une unité formelle. Il ne saurait en effet y avoir chez Hjelmslev de discontinuité entre phonème et signifiant – phonologie (phonématique ou cénématique) et morphologie –, qu'établissait seul chez Saussure le concept de valeur : tous deux, comme la langue elle-même, sont des formes. Aussi Hjelmslev, à la différence de Saussure, ne

unités phoniques d'une langue il n'est pas indispensable de caractériser leur qualité positive ; il faut les considérer comme des entités différentielles dont le propre est de ne pas se confondre les unes avec les autres (voir p. 164). Cela est si bien l'essentiel qu'on pourrait désigner les éléments phoniques d'un idiome à reconstituer par des chiffres ou des signes quelconques. Dans **ēk₁wōs*, il est inutile de déterminer la qualité absolue de *ē*, de se demander s'il était ouvert ou fermé, articulé plus ou moins en avant, etc. ; tant qu'on n'aura pas reconnu plusieurs sortes de *ē*, cela reste sans importance, pourvu qu'on ne le confonde pas avec un autre des éléments distingués de la langue (*ā*, *ō*, *ē*, etc.). Cela revient à dire que le premier phonème de **ēk₁wōs* ne différerait pas du second de **mēdh₁wōs*, du troisième de **āgē*, etc., et qu'on pourrait, sans spécifier sa nature phonique, le cataloguer et le représenter par son numéro dans le tableau des phonèmes indo-européens. Ainsi la reconstruction de **ēk₁wōs* veut dire que le correspondant indo-européen de latin *equos*, sanscrit *açva-s*, etc., était formée de cinq phonèmes déterminés pris dans la gamme phonologique de l'idiome primitif. » (Saussure, 1972 : p. 303). Nous n'avons pas cité, ci-dessus, la fin du développement du premier cours, qui fournit la matière des dernières lignes de ce passage : « Reprenons notre reconstruction **medhjos*. Est-ce que la détermination du e a une grande importance ? Si l'on n'a pas reconnu plusieurs sortes de e en indo-européen cela nous est complètement indifférent, pourvu que nous ne tombions pas sur un élément revendiqué par la langue, que e soit différencié de *a*, *o* etc. Cela revient à dire que le second élément de **medhjos* ne différerait pas du premier de **esti* et du troisième de **agē*, qu'il pourra une fois pour toutes être catalogué par un numéro représentant une valeur quelconque, pourvu qu'elle ne se confonde pas avec celle des autres numéros. Donc, pourvu que nous restions dans une certaine limite nos reconstructions ont un sens plein. » (Saussure, 1996 : p. 117).

⁴⁶³ A commencer par Kruszewski qui, comme le rappelle Jakobson, note que Saussure « fit en fait de la morphologie la clé de la recherche phonétique » (J.Kaz. : p. 217) [« made morphology the clue for phonetic research » (J.Kaz. : p. 409)]. Voir notamment Bergounioux (2007) : p. 269 et 273 *sqq.* [Bergounioux (2010) : p. 106 et 115 *sqq.*], Havet (1978) : p. 116-117 et 118, Kuryłowicz (1978) : p. 7, 8, 9-10, 11, 13-14 et 24-25, Reichler-Béguelin (1990) : p. 27 et 28-30, Reichler-Béguelin (2000) : p. 174, Béguelin (2003) : p. 160-161, Watkins (1978) : p. 63 et 65, et surtout Vallini (1969).

distingue-t-il pas entre langue et idiome, faisant de l'idiome reconstruit un modèle de langue là où chez Saussure la définition de la langue légitime un type d'analyse des idiomes. C'est là le sens, en effet, de la continuité qu'établit Hjelmslev entre le *Mémoire* et le *Cours de linguistique générale*, et dont témoigne, outre le passage de « Structural Analysis of Language » cité ci-dessus, ce développement de « Langue et parole » :

« Aussi paraît-il que c'est cette première acception du terme langue⁴⁶⁴ que le *Cours de linguistique générale* vise surtout à soutenir. C'est elle seule qui dépouille la langue de tout caractère matériel (phonique par exemple)⁴⁶⁵ et qui sert à séparer l'essentiel de l'accessoire⁴⁶⁶. C'est elle seule qui justifie la fameuse comparaison avec le jeu d'échecs, pour lequel le caractère matériel des pièces reste sans importance, tandis que leur position réciproque et leur nombre seuls importent⁴⁶⁷. C'est encore elle seule qui justifie l'analogie établie entre une grandeur linguistique et une pièce d'argent, échangeable avec une autre pièce d'un métal différent ou d'une autre effigie, avec un billet de banque, un papier de change, un chèque⁴⁶⁸. C'est elle enfin qui est derrière la maxime fondamentale selon laquelle la langue est une *forme*, non une *substance*⁴⁶⁹. On peut ajouter que c'est elle qui est derrière tout le *Mémoire sur le système primitif des voyelles* du même auteur, où le tout du système indo-européen est conçu comme un pur *schéma* composé d'éléments qui (bien que qualifiés de "phonèmes" faute de mieux) se définissent uniquement par leurs fonctions réciproques internes. Cette conception de la langue a, en effet, été reprise et développée par M. Sechehaye qui, dans son travail de 1908, soutient avec raison qu'on peut concevoir la langue sous un aspect algébrique ou géométrique et symboliser ses éléments arbitrairement de façon à en fixer l'individualité, mais non leur caractère matériel. » (H.LEP : p. 83-84).

On retrouve ici de manière significative la référence jakobsonienne aux travaux de Sechehaye, que Hjelmslev réitère un an plus tard dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* lorsqu'il écrit :

« La tâche principale de la linguistique est donc de construire une science de l'expression et une science du contenu sur des bases internes et fonctionnelles, sans admettre de données phonétiques ou phénoménologiques dans la science de l'expression ni de données ontologiques ou phénoménologiques dans la science du contenu (ce qui ne veut pas dire naturellement qu'on néglige les prémisses épistémologiques sur lesquelles toute science se fonde). Il se constituerait ainsi, en réaction contre la linguistique traditionnelle, une linguistique dont la science de l'expression ne serait pas une phonétique et dont la science du contenu ne serait pas une sémantique. Une telle science serait alors une algèbre de la langue qui opérerait sur des grandeurs non dénommées – c'est-à-dire

⁴⁶⁴ C'est-à-dire l'appréhension de la langue comme système ou schéma. Cf. *supra*.

⁴⁶⁵ Hjelmslev renvoie ici à Saussure (1972) : p. 21, 36, et 164 cités ci-dessus, ainsi qu'à Saussure (1972) : p. 56, cité également *supra*, dans le cadre de notre analyse des textes de Jakobson (il s'agit du passage du *Cours de linguistique générale* où l'assignation de la phonologie à la parole est justifiée par le fait que la langue, loin d'être constituée par les mouvements phonatoires, est à appréhender comme un système basé sur l'opposition psychique des impressions acoustiques).

⁴⁶⁶ Hjelmslev renvoie ici au passage suivant du *Cours de linguistique générale* : « En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel. » (Saussure, 1972 : p. 30). La source de ce passage (voir Saussure, 1967 : p. 41) a été citée ci-dessus : Saussure & Constantin (2005) : p. 87.

⁴⁶⁷ Hjelmslev renvoie ici à Saussure (1972) : p. 43 et p. 153-154, cités ci-dessus.

⁴⁶⁸ Hjelmslev renvoie ici à Saussure (1972) : p. 159 sv. et 164, cités ci-dessus.

⁴⁶⁹ Hjelmslev renvoie ici, comme à l'ordinaire, à Saussure (1972) : p. 157 et 169.

dénommées arbitrairement, sans qu'il existe pour elles de désignations naturelles – et qui n'acquerraient de désignations motivées que par leur rattachement à la substance.

Confrontée à cette tâche essentielle, dont la solution a été presque complètement négligée jusqu'ici dans l'étude des langues, la linguistique verra un vaste domaine de réflexion et de recherche s'ouvrir à elle. En ce qui concerne l'expression linguistique, ce travail a déjà été commencé à notre époque dans des domaines limités⁴⁷⁰. » (H.Om. : p. 101-102)

il ajoute en note :

« Ce point de vue apparaît clairement et délibérément dans le *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, Leipzig, 1879, de F. de Saussure ; la méthode a été explicitement formulée par son élève A. Sechehaye (*Programme et méthodes de la linguistique théorique*, Paris, 1908, pp. 111, 133, 151)⁴⁷¹. » (H.Om. : p. 102, note 1).

Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre référence, Hjelmslev renvoie aux trois développements suivants de *Programme et méthodes de la linguistique théorique* :

« Nous entendons par "forme" quelque chose qui est au langage concret dans l'ordre de la pensée, l'analogue de ce que les qualités géométriques d'un objet sont à cet objet dans l'ordre de la perception.

Analysée dans ses éléments, cette forme se compose avant tout *des idées dont dispose le sujet parlant*. Ces idées plus ou moins claires sont faites de vastes associations de représentations, associées à leur tour avec des représentations de symboles correspondants : ainsi les idées que nous mettons sous les mots *cheval* ou *maison*. Le symbole c'est l'idée, et l'idée c'est le symbole ; il y a solidarité entre eux dans la pensée, et chacune de ces associations est un élément formatif à la fois dans l'intelligence (*Weltanschauung*) et dans la grammaire. La conformité de la pensée avec la langue repose sur cette identité foncière de leurs éléments respectifs.

Il n'en est pas moins vrai que cette forme se réalise par l'intermédiaire de signes conventionnels, et qu'on peut la distinguer de la qualité matérielle, contingente, dont ces signes sont faits.

Il n'y a aucune relation nécessaire, aucune identité entre l'idée de l'animal solipède que chacun connaît, et les deux syllabes du vocable *che-val* avec lequel cette idée est associée. En pratique ce monde des idées qui est le substitut du monde extérieur, ne saurait exister dans l'intelligence sans un lexique correspondant, comprenant des mots d'une qualité matérielle quelconque mais suffisamment différenciés entre eux. En théorie cependant, on peut concevoir cette forme de la pensée qui est en même temps une forme

⁴⁷⁰ « Lingvistikken maatte da se sin hovedopgave i at tilvejebringe en udtrykslære og en indholdslære paa et internt-funktionelt grundlag, for udtrykslærens vedkommende uden lydlige eller fænomenologiske forudsætninger, for indholdslærens uden ontologiske eller fænomenologiske forudsætninger (hvilket selvfølgelig ikke betyder uden de erkendelsesteoretiske forudsætninger som al videnskab hviler paa). Til forskel fra den klassiske sprogvidenskab vilde der her tilvejebringes en lingvistik hvis udtrykslære ikke var en lydlære og hvis indholdslære ikke var en betydningslære. En saadan videnskab vilde være en sprogets algebra, der opererede med ubenævnte størrelser, dvs arbitrært benævnte størrelser uden naturgiven benævnelse, og som først gennem substansilordningen vilde faa en motiveret benævnelse.

Idet lingvistikken stilles over for denne hovedopgave, hvis løsning i al hidtidig sprogvidenskab har været saa godt som fuldstændig forsømt, forestaar der for lingvistikken et saare omfattende tænknings- og forskningsarbejde. For det sproglige udtryks vedkommende er der i nyere tid paa begrænsende omraader sket en begyndelse hertil. » (H.Om. : p. 71).

⁴⁷¹ « Synspunktet træder klart og bevidst frem allerede i F. de Saussures *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, Leipzig 1879 ; metoden er tydelig formuleret af hans elev Alb. Sechehaye (*Programme et méthodes de la linguistique théorique*, Paris 1908, p. 111, 133, 151). » (H.Om. : p. 72, note 1).

de la grammaire, en dehors du lexique particulier dans lequel elle se réalise. On peut supposer un autre lexique, comprenant tout autant de vocables également différenciés, mais absolument différents de ceux qui se trouvent être en usage. Au lieu de *cheval* rien n'empêche d'imaginer une autre combinaison de signes articulatoires, ou même de n'en imaginer aucune et de penser seulement un symbole algébrique, un *a* ou un *x* qui serait le substitut abstrait et général du signe quelconque dans lequel cette idée se réalise.

Nous distinguons donc entre l'aspect matériel, concret et *conventionnel* du lexique, et son aspect abstrait ou algébrique, sa forme en un mot. » (Sechehaye, 1908a : p. 111-112)

« Il est évident que le facteur formel de la langue, l'idée générale des procédés mis en œuvre, se peut fort bien concevoir abstraction faite des sons conventionnels qui servent de support matériel à ce mécanisme. Nous l'avons montré en définissant l'objet de cette morphologie grammaticale (p. 111 sv.). Nous avons assimilé déjà cette science à une espèce d'algèbre, et nous dirons bientôt plus exactement dans quelle mesure cette assimilation se justifie. Ce que nous avons déjà dit suffit pour affirmer que de même que la forme, le nombre et le mouvement peuvent être pensés par les mathématiciens en dehors de toutes les applications particulières qu'ils trouvent dans la nature, de même la grammaire peut être pensée dans sa forme sans que la qualité des sons mis en œuvre soit prise en considération. » (Sechehaye, 1908a : p. 133)

« Chaque langue suppose un *système phonologique*, c'est-à-dire une collection d'idées ou si l'on aime mieux, de représentations de sons. Ce système phonologique fait partie de sa grammaire ; il correspond à une disposition physiologique acquise.

L'existence de ce système est un procédé grammatical d'un ordre particulier, mais analogue à bien des égards à tous les autres procédés. En dernière analyse, ce système est porteur de toute pensée dans le langage, puisque les symboles n'existent et n'ont de caractère propre que par son secours. Il constitue lui aussi une "forme" dans le sens où nous avons entendu ce terme, car on peut concevoir le système phonologique sous son aspect algébrique et remplacer les trente, cinquante ou cent éléments qui le composent dans une langue donnée, par autant de symboles généraux qui fixent leur individualité, mais non pas leur caractère matériel. » (Sechehaye, 1908a : p. 151).

Ces développements nous semblent remarquables à trois égards : le rapport son/sens y fait figure de donné, la notion de concept y est conçue de manière analytique, enfin la phonologie y est appréhendée sur le modèle du signe. Comme nous l'avons vu ci-dessus, Hjelmslev articule différemment morphologie et phonologie, qu'il ne conçoit pas, à la différence des phonologues, en termes de niveaux d'analyse. Sa problématique est cependant fondamentalement analogue à celle des phonologues et de Sechehaye, dans la mesure où, tout comme celle-ci, elle est analytique. La distinction entre morphologie et phonologie y cède la place, comme il apparaît par exemple dans le passage d'Omkring sprogteoriens grundlæggelse cité ci-dessus, à une distinction entre science de l'expression et science du contenu qui, tout comme la première, implique le donné du rapport son/sens. La notion de forme y prend la place du concept de valeur, restaurant la continuité entre morphologie et phonologie, signifiant et phonème, et déterminant dès lors une problématique phonologique. Du reste, ce n'est que progressivement que Hjelmslev renoncera à la notion de niveau d'analyse et les premiers textes font nettement apparaître la manière dont la notion de forme se substitue à la dimension saussurienne de l'articulation – et, dans le même temps, la

singularité de la perspective hjelmslevienne, où le donné de la forme est premier et relègue le rapport *son/sens* au second plan⁴⁷². On lit ainsi dans « On the Principles of Phonematics⁴⁷³ » :

« On a souvent affirmé que les phonèmes constituent la partie *externe* de la langue, tandis que les unités grammaticales et lexicales en constitueraient la partie *interne*. Il n'en est rien. Les éléments phonématiques, grammaticaux et lexicaux sont à la fois des phénomènes internes et externes.

La terminaison *-z* de *dɔg-z* est une entité constituée de trois parties : le *contenu*, la *forme* et l'*expression*. Le *contenu* est défini comme le rôle fonctionnel joué par cette unité dans la langue, son but ou sa destination dans l'économie grammaticale de la langue ; dans cet exemple, le contenu s'identifie au *sens*. La *forme* est la place occupée par cette unité dans le *système* de la langue. La forme est définie par la *valeur*, c'est-à-dire par le minimum différentiel de contenu nécessaire pour distinguer cette unité des autres unités du même type. La valeur dépend des oppositions : en anglais le pluriel s'oppose au singulier, en lithuanien au singulier et au duel. Dans ces deux langues, le sens du pluriel est identique, mais la valeur en est différente. L'*expression* est la manière dont cette unité est symbolisée ou matérialisée.

Ainsi la terminaison *-z* est en anglais un *élément grammatical d'expression*. Mais la terminaison *-z* n'est pas un phonème. Le grammairien identifierait la terminaison *-z* au *-n* de *ɔks-n*, identification que ne ferait jamais le phonématicien. Le phonématicien identifierait le *-z* de *dɔg-z* au *-z* de *hæz*, qui est totalement différent du point de vue grammatical.

La valeur de *-z* est très différente selon qu'il est considéré comme une unité phonématique ou grammaticale.

Cela démontre que le phonème possède une valeur, que c'est une entité : un phonème est doté d'une *forme*, en ceci qu'il occupe une place dans un *système* phonématique, qui dépend à son tour de sa *valeur* phonématique ; et un phonème est doté d'une *expression*, une certaine symbolisation de la matérialisation⁴⁷⁴. » (H.PP : p. 133-134).

⁴⁷² Nous reprendrons cette question dans le deuxième chapitre.

⁴⁷³ Voir également les passages de *Sprogsystem og sprogforandring* qui sont relatifs à la double tripartition, cités ou référencés dans notre note 376.

⁴⁷⁴ « It has often been maintained that phonemes constitute the *outer* side of the language, whereas grammatical and lexical units should constitute its *inner* side. This is not so. Both phonematic, grammatical and lexical elements are at the same time inner and outer phenomena.

The ending *-z* in *dɔg-z* is an entity consisting of three parts : *content*, *form*, and *expression*. The *content* is defined as the functional role played by this unit in the language, its purpose or destination in the grammatical economy of the language ; in this example, the content is the same as the *meaning*. The *form* is the place occupied by this unit in the language *system*. The form is defined by the *value*, that is, by the differential minimum of content necessary to keep this unit apart from other units of the same sort. The value depends on the oppositions : in English the plural is opposed to the singular, in Lithuanian to the singular and to the dual. In the two languages the meaning of the plural is the same, but the value is different. The *expression* is the way in which this unit is symbolized or materialized.

Thus the ending *-z* is in English a *grammatical element of expression*. But the ending *-z* is not a phoneme. The grammarian would identify the ending *-z* with the *-n* of *ɔks-n*, and identification which would never occur to the phonemetician. The phonemetician would identify the *-z* of *dɔg-z* with the *-z* of *hæz*, which from the grammatical point of view is entirely different. *z*, considered as a phonematic unit, has a value very different from the value it has when considered as a grammatical unit.

This shows that a phoneme has a value, that it is an entity : a phoneme has a *content*, a functional destination in the phonematic economy of the language ; a phoneme has a *form*, i.e. it occupies a place in a phonematic *system*, this again depending on its phonematic *value* ; and a phoneme has an *expression*, a certain symbolization or materialization. » (H.PP : p. 157-158).

A la dimension saussurienne de l'articulation se substitue ici un point de vue analytique envisageant divers types d'analyse de la chaîne⁴⁷⁵ et d'appréhension des unités⁴⁷⁶, dont est par ailleurs postulé le caractère formel. On lira de même, une fois la glossématique établie, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Que l'expression d'un signe, mot ou suffixe, puisse consister en une seule syllabe ou en un seul phonème ne veut pas dire que la syllabe et le phonème soient des expressions de signes. D'un certain point de vue, le *s* de *in-dé-com-pos-able-s* est l'expression d'un signe ; d'un autre point de vue, c'est un phonème. Les deux points de vue conduisent à la reconnaissance de deux objets différents. On peut fort bien conserver la formulation selon laquelle l'expression d'un signe *s* ne comprend qu'un seul phonème, mais ce serait tout autre chose que d'identifier l'expression de signe au phonème ; en effet le phonème entre dans d'autres combinaisons où il n'apparaît pas comme expression de signe (par exemple, dans le mot *sur*)⁴⁷⁷. » (H.Om. : p. 63).

Il y a donc, chez Hjelmslev, une problématique phonologique. Comme chez les phonologues, en effet, on peut parler d'intégration de la phonie à la langue (et de la

⁴⁷⁵ Voir, dans *Sprogssystem og sprogforandring* : « Vi veed allerede, at der lader sig gøre at opløse en række som denne i tre slags elementer :

Fonematikerens elementer [er de mindste lydlige enheder, for saa vidt disse spiller en rolle i den sproglige række] : *fonemerne*.

Semantikerens elementer [er de mindste begrebsenheder, for saa vidt disse spiller en rolle i den sproglige række] : lad os kalde dem *lexikalierne*.

Grammatikerens elementer [er de mindste formenenheder, for saa vidt disse spiller en rolle i den sproglige række] : vi kalder dem [med et fælles navn] *grammatemerne*. » [« Nous savons déjà que l'on peut résoudre une chaîne comme celle-là en trois sortes d'éléments :

Les éléments phonématiques [sont les plus petites unités phoniques qui jouent un rôle dans la chaîne linguistique] : les *phonèmes*.

Les éléments sémantiques [sont les plus petites unités conceptuelles qui jouent un rôle dans la chaîne linguistique] : appelons-les les *lexicalies*.

Les éléments grammaticaux sont les plus petites unités formelles qui jouent un rôle dans la chaîne linguistique : nous les appelons [au moyen d'un terme conçu exprès] les *grammatèmes*. »] (H.Spr. : p. 52). Voir également H.Spr. : p. 30-31 et p. 131-133, où l'on trouve une analyse tout à fait analogue à celle de ce développement de « On the Principles of Phonematics », à propos cette fois, respectivement, des éléments *t* et *ø*.

⁴⁷⁶ Il s'agit en revanche chez Saussure de deux types de découpage (linguistique et phonologique) et non d'analyse, renvoyant à deux types d'identité (et non de définitions).

⁴⁷⁷ Le texte danois (de même que le texte de la première édition anglaise) est plus développé que le texte français : « Af et tegn, f. ex. et ord eller en endelse, kan bestaa af een stavelse og kan bestaa af eet fonem, betyder ikke at stavelsen er et tegn eller at fonemet er et tegn ; det betyder blot at visse størrelser maa overføres uinddelte fra een operation til en anden, og selv om disse størrelser i en vis mening kan siges at være identiske, er de dog fra textanalysens synspunkt forskellige emner alt efter den operation de henhører i, fordi deres funktionelle definition skifter ved overgangen fra en operation til en anden [cela signifie seulement que certaines entités doivent être transférées inanalysées d'une opération à une autre, et bien que ces entités puissent en un certain sens être dites identiques, ce sont cependant des objets différents selon l'opération à laquelle elles appartiennent, puisque leur définition fonctionnelle change avec le passage d'une opération à une autre]. *I i forsam-l-ing* er fra eet synspunkt (i een inddelingsoperation [dans une opération d'analyse]) et tegn, fra et andet synspunkt (i en anden inddelingsoperation [dans une autre opération d'analyse]) et fonem ; de to synspunkter fører til erkendelse af to forskellige emner ; man kan meget vel bibeholde den formulering af tegnet *l* indbefatter eet og kun eet fonem, men det er ikke det samme som at identificere tegnet med dette fonem : fonemet indgaar i andre forbindelser hvor det ikke er tegn (f. ex. i ordet *tal*). » (H.Om. : p. 41-42). C'est en revanche dès la première édition anglaise que la lexie *expression de signe* (*sign expression*) a été substituée au terme danois *tegn* (*signe*). Voir H.Om. : p. 118, note « Side 41, linie 7 f.n. - side 43, linie 6 », Hjelmslev (1953) : p. 28, et Hjelmslev (1961) : p. 47. On note que, significativement, le développement danois met en exergue la dimension de la définition.

phonologie à la linguistique), la seule différence étant que la forme se substitue au principe de pertinence : le son est intégré à la langue non en tant que substance pertinente mais par le biais de son avatar formel. L'essentiel est qu'il s'agit dans les deux cas de perspective analytique et, conséquemment, d'appréhension structurale de la langue : la langue n'est pas théorisée mais appréhendée comme structure et, comme nous le verrons, les phonologues, comme Hjelmslev, s'inscrivent dans une problématique des rapports forme/substance étrangère à la pensée saussurienne⁴⁷⁸ (où il ne s'agit pas de forme mais de valeur), cependant

⁴⁷⁸ Il est significatif, dans ce cadre, que si Hjelmslev célèbre l'algèbrisme saussurien du *Mémoire*, Jakobson et Martinet, quant à eux, invitent à le dépasser. On lit ainsi dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » : « On parviendrait à éviter de semblables divergences [entre état de langue reconstruit et lois générales découvertes par la typologie] en s'en tenant à la méthode proposée par Saussure pour la reconstruction d'un phonème indo-européen. "On pourrait, sans spécifier sa nature phonique, le cataloguer et le représenter par son numéro dans le tableau des phonèmes indo-européens." A présent, cependant, nous nous tenons à égale distance de l'empirisme naïf, qui rêvait d'un enregistrement phonographique des sons de l'indo-européen, et de la position opposée, agnostique, qui répugne à explorer le système phonologique de l'indo-européen et réduit timidement ce système à un simple catalogue numérique. » (J.Typ.I : p. 76) [« One could find an escape from such discrepancies by practicing Saussure's approach to the reconstruction of an IE phoneme : "On pourrait, sans spécifier sa nature phonique, le cataloguer et le représenter par son numéro dans le tableau des phonèmes indo-européens." At present, however, we are equally far from the naive empiricism which dreamt about a phonographic record of IE sounds and from its opposite, an agnostic reluctance to inquire into the patterning of the IE phonemes and a timid reduction of their system to a mere numerical catalogue. » (J.Typ.I : p. 529)], et de même dans la version de 1981 de *L'Économie des changements phonétiques* : « Il est important d'être conscient de la nature linguistique exacte des unités que nous postulons dans une reconstruction phonologique.

Il ne s'agit pas d'une reconstruction purement algébrique où les symboles, lettres ou diacritiques, que nous employons ne sont pas censés représenter une réalité phonique déterminée. L'emploi d'un $\mathfrak{a}$ pour représenter les "laryngales", qui était celui de Saussure et que maints comparatistes pratiquent encore, est symptomatique d'un désir de garder la comparaison et la reconstruction sur un plan d'abstraction où l'on se croit sûr de ne pas outrepasser les données d'où l'on part. Or, il me paraît qu'on ne doit pas hésiter à s'engager plus avant et à choisir ses symboles graphiques en fonction de ce que l'on sait de la vraisemblance phonologique. Ce que nous avons ci-dessus désigné comme A^w a, comme équivalent algébrique, une forme $\mathfrak{a}^3$ strictement immotivée. A^w n'est pas plus hasardé que $\mathfrak{a}^3$ et il a l'avantage d'expliciter la nature phonique pertinente des faits observables dont on est parti pour reconstruire cette unité : la rétractation de l'articulation notée par A , le trait de labiovélarisation marqué par $[w]$. Le symbole $\mathfrak{a}^3$ ne nous disait rien de ce que la réalité notée avait en commun avec les $*k^w$, $*g^w$, $*gh^w$ de la reconstruction traditionnelle. C'est ce que fait A^w et ce qui nous permet de mieux de mieux comprendre l'origine de certaines formes.

Cependant, bien que nos unités soient, comme les phonèmes, des faisceaux de traits distinctifs, nous ne prétendons pas qu'elles soient, à coup sûr, des phonèmes. Elles peuvent parfaitement être ce qu'on désigne comme des archiphonèmes, c'est-à-dire l'ensemble des traits distinctifs communs à plusieurs phonèmes. » (M.ECP.1981 : p. 257-258). Martinet argumente cette position à quelques reprises. Voir déjà, en 1957, dans « Phonologie et laryngales », la discussion de la méthode algébrique relativement à la question des sonantes-laryngales (M.Lar. : p. 117 *sqq.*, notamment p. 129-136), ainsi que la discussion de *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (M.Ste. : p. 141-160), avec notamment tout le travail d'« interprétation phonologique » (M.Ste. : p. 149) des symboles algébriques. Voir également, à cet égard, M.Apo. : p. 216 *sqq.* et 233, ainsi que dans « Le couple *senex-senatus* et le "suffixe" -k- » (1955/1973-1975) : « Rien ne nous permet ici de numéroter la "laryngale", c'est-à-dire de préciser sa nature phonologique. » (M.Cou. : p. 160-161). La « méthode algébrique » de Saussure est par ailleurs évoquée en 1972 dans « Saussure (Ferdinand de) », en ces termes, dont on ne sait trop que penser, puisque l'on peut se demander si Martinet ne considère pas ici le travail de Saussure comme une étape vers la reconstruction phonologique, qui opère elle aussi avec des « grandeurs oppositives et relationnelles », mais substantielles et positivement caractérisées : « Le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1879) du jeune comparatiste dégage ce qui va être reconnu comme le système vocalique de l'indo-européen commun et, en posant l'existence d'un "coefficient sonantique" disparu par allongement de la voyelle précédente, il ouvre la voie à ce qui deviendra, plus tard, la théorie des "laryngales". Pour la première fois, la reconstruction se fait "algébrique" en

opérant, non plus avec des sons, mais avec des grandeurs oppositives et relationnelles. » (M.Sa. : p. 696). Inversement, l'interprétation hjelmslevienne du *Mémoire* confine au formalisme au sens de Martinet, comme en témoigne ce passage de *Sproget* : « Une conception systématique de ce genre, relativement aux formules communes, fut développée pour la première fois par le Suisse Ferdinand de Saussure dans une œuvre de 1879 qui fait date dans l'histoire de la linguistique, mais qui ne trouva pas à l'époque une audience très large, car elle était trop étrangère aux idées du temps. Peut-être pourrait-on même dire que, si l'importance pratique des découvertes de Saussure est reconnue de tous ceux qui s'occupent des problèmes génétiques dans le domaine indo-européen, c'est tout récemment seulement qu'ont été réunies les conditions nécessaires pour comprendre la portée théorique de cette œuvre. Elle a pour caractéristique, d'une part, de considérer les formules communes comme un système et d'en tirer toutes les conséquences, et, d'autre part, de ne pas leur conférer d'autre réalité que celle-ci, par conséquent de ne pas les considérer comme des sons préhistoriques, avec une prononciation déterminée, qui se seraient transformés par degrés pour donner les sons des diverses langues indo-européennes.

Cette manière de voir devait nécessairement conduire à des progrès pratiques en ce qui concerne l'explication même des phénomènes indo-européens. Justement parce que Saussure considère les formules communes comme un système et, en plus, comme un système libéré de déterminations phonétiques concrètes, bref comme une pure structure, il est amené dans cette œuvre à appliquer à la langue originelle indo-européenne elle-même, citadelle pourtant des théories sur la transformation du langage, les méthodes qui seront exemplaires pour l'analyse de tout état linguistique, et qui peuvent servir de modèle à qui veut analyser une structure linguistique. Saussure place devant lui ce système considéré en lui-même et pose la question : comment l'analyser de façon à obtenir l'explication la plus simple et la plus élégante ? Autrement dit : comment réduire au minimum le nombre de formules ou d'éléments nécessaires pour rendre compte de tout ce mécanisme ?

Par là Saussure fut amené à traiter le système indo-européen, ce que personne n'avait pu faire auparavant, ou, en d'autres termes, à introduire une méthode nouvelle, une méthode structurelle, dans la linguistique génétique. » (H.Sp. : p. 163-164) [« En sådan systembetragtning over for fællesformlerne blev første gang anlagt af schweizeren Ferdinand de Saussure i et arbejde fra 1879, der skulle komme til at gøre epoke i lingvistikkens historie, men som ikke fandt ret udbredt forståelse i samtiden, fordi betagtningsmåden lå den for fjernt ; man kan endda sige, at selv om den praktiske betydning af Saussures opdagelser erkendes af enhver, der i vor tid arbejder på det indo-europæiske område med genetiske problemer, har vi måske først i den allerseneste tid fået de fulde forudsætninger for at forstå dette værks teoretiske rækkevidde. Dets særkende er, at det på den ene side betragter fællesformlerne som et system og drager alle konsekvenser heraf, og at det på den anden side ikke lægger anden realitet i dem end denne, altså ikke betragter dem som forhistoriske lyd med en bestemt udtale, der gradvis skulle have forandret sig til lydene i de enkelte indo-europæiske sprog.

Denne betagtningsmåde måtte nødvendigvis føre til praktiske fremskridt m.h.t. selve forklaringen af indo-europæiske forhold. Netop fordi Saussure betragter fællesformlerne som et system, og tilmed som et system, der er frigjort for konkrete lydige bestemmelser, altså kort sagt som en blot sprogbygning, føres han til i dette værk over for selve det indo-europæiske grundprog, selve sprogforandringsteoriens højborg, at anlægge metoder, der vil være mønstergyldige ved analysen af enhver sprogtilstand, og som kan tages som mønstereksempel på, hvordan en sprogbygning skal analyseres. Saussure tager dette system for sig i sig selv og stiller det spørgsmål : hvordan analyserer jeg det, således at jeg derigennem får den simpleste og eleganteste forklaring ? Anderledes udtrykt : hvor få formler eller elementer kan jeg nøjes med at operere med for at gøre rede for hele denne mekanisme?

Og herved kom Saussure til at foretage sig ting med det indo-europæiske system, som ingen havde kunnet foretage sig før, og altså med andre ord at indføre en ny metode, en sprogbygningsmetode, i den genetiske lingvistik. » (H.Sp. : p. 119-120)]. Voir également, outre H.Str. : p. 37-38, cité ci-dessus, les développements d'« Accent, intonation, quantité », centrés sur la notion d'actualisation, sur laquelle nous reviendrons *infra*. La position benvenistienne, sur la question de la reconstruction, est différente de celle des phonologues comme de celle de Hjelmslev, comme en témoigne cette affirmation de *Hittite et indo-européen* : « On a trop cherché à convertir les laryngales en réalités phonétiques. Nous avons toujours pensé que le statut qui leur convenait présentement était celui d'êtres algébriques. Loin d'en être gênée, la reconstruction indo-européenne s'en trouve facilitée. Les modèles de reconstruction ne doivent pas dépendre d'interprétations phonétiques encore largement conjecturales et qui seraient nécessairement "historiques". » (B.HIE : p. 10). Mais, comme nous le verrons ci-dessous, Benveniste est, des quatre auteurs de notre corpus, celui chez lequel la problématique des rapports forme/substance est la moins opérante. Dans « Saussure après un demi-siècle », il résume l'état des recherches non en termes de forme et de substance, mais en termes, sans doute plus saussuriens, de système et de phonétique : « En 1927, M. Kuryłowicz retrouvait dans une langue historique, le hittite, nouvellement déchiffré alors, sous la forme du son écrit *h*, le phonème défini cinquante ans auparavant par Saussure comme phonème

que Hjelmslev, comme les phonologues, accepte le donné premier du son et du sens, et avec lui le postulat de l'existence d'une continuité entre linguistique et phonologie. Aussi bien, dans l'« Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l'espèce du grec et du latin », Hjelmslev identifie-t-il phonologie saussurienne et phonologie pragoise :

« Je vous préviens cependant, dès l'abord, qu'il y a un terme que j'évite soigneusement : c'est celui de *phonologie*, et ceci pour plusieurs raisons. L'exploitation outrancière qui en a été faite a surchargé ce terme de sens différents, voire même opposés, au point de le rendre inutilisable sans précision explicite⁴⁷⁹. En anglais britannique c'est chose courante d'utiliser le terme de *phonology* pour désigner une discipline diachronique ou évolutive, l'étude de l'histoire des sons, par opposition à la phonétique, *phonetics*, discipline universelle d'une part, discipline synchronique de l'autre, comprenant dans le dernier cas non seulement l'étude des sons, mais aussi celle des phonèmes, *phonemes*, dans le sens d'éléments différentiels. Dans la tradition française, précisée dans le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, tradition qui, sous cette forme précisée, ne cessera sans doute pas de revendiquer, dans un avenir incalculable, une estime toute particulière, c'est juste l'inverse : ici, *phonologie* correspond exactement à la *phonétique* des Anglais, en y comprenant l'étude des sons et celle des phonèmes différentiels, alors que le terme de *phonétique* est réservé à désigner la *phonologie* des Anglais ou l'histoire des sons, y compris d'ailleurs les phonèmes dans la mesure où les deux termes de *son* et de *phonème* ne sont pas employés indifféremment. Pour Grammont, par contre, la ligne de démarcation entre la phonologie et la phonétique n'est pas celle de la synchronie et de la diachronie, mais celle entre l'universel et le spécifique. Chez lui, la *phonologie* est l'étude des sons du langage ou de leurs espèces, dites *phonèmes*, indépendamment des langues dans lesquelles ils peuvent entrer, alors que la *phonétique*, consacrée à une langue donnée ou à une succession historique de langues données, peut être synchronique ou *descriptive* d'une part, diachronique ou *évolutive* de l'autre⁴⁸⁰. Dans la terminologie du

sonantique indo-européen. Cette belle observation faisait entrer dans la réalité l'entité théorique postulée par le raisonnement en 1878.

Naturellement, la réalisation phonétique de cette entité comme *h* en hittite apportait au débat un élément nouveau, mais de nature différente. A partir de là deux orientations se sont manifestées dans la recherche. Pour les uns il s'agissait avant tout de pousser plus loin l'investigation théorique, de mettre au jour notamment dans la morphologie indo-européenne les effets et les combinaisons de ce "coefficient sonantique". On découvre aujourd'hui que ce phonème n'est pas unique, qu'il représente une classe entière de phonèmes, inégalement représentés dans les langues historiques, qu'on appelle les "laryngales". D'autres linguistes accentuent au contraire l'analyse descriptive de ces sons ; ils cherchent à en définir la réalité phonétique ; et comme le nombre de ces laryngales est encore matière à discussion, on voit d'une année à l'autre se multiplier les interprétations, qui donnent lieu à de nouvelles controverses. Ce problème est aujourd'hui au centre de la théorie de l'indo-européen ; il passionne les diachronistes autant que les descriptivistes. Tout cela atteste la fécondité des vues introduites par Saussure, et qui ne se sont accomplies que dans ces dernières décennies, un demi-siècle après avoir été publiées. Ceux même des linguistes d'aujourd'hui qui n'ont pas lu le *Mémoire* en restent tributaires. » (B.Sau. : p. 36).

⁴⁷⁹ On lisait de même dans *Sprogssystem og sprogforandring* : « Navnet "fonologi" er i øvrigt daarligt, da det allerede bruges med flere andre betydninger, f.ex. betegner "Phonologie" hos Schleicher lydlære, hos Saussure lydfysiologi, hos Grammont almen fonetik i modsætning til specielle sprogs fonetik og i engelsk tradition ofte lydhistorie. » [« Le terme "phonologie" est du reste inadéquat parce qu'il est déjà utilisé avec plusieurs autres significations, par exemple "Phonologie" désigne chez Schleicher l'étude des sons, chez Saussure la physiologie des sons, chez Grammont la phonétique générale par opposition aux phonétiques des langues particulières, et dans la tradition anglaise, souvent l'histoire des sons. »] (H.Spr. : p. 119-120).

⁴⁸⁰ Voir, dans le *Traité de Phonétique* : « La phonétique a pour objet l'étude des sons du langage ou *phonèmes*. Il s'agit essentiellement du langage humain, qui est le plus complexe, le plus riche, le plus varié, le plus perfectionné ; mais le langage des animaux n'est nullement exclus [*sic*].

Cercle linguistique de Prague la phonologie est, on le sait, constituée par l'étude fonctionnelle des faits phoniques et recouvre par conséquent une moitié environ de la phonologie de Saussure et la plus grande partie de la phonétique de Grammont qui, chez lui, s'oppose à sa phonologie. En anglais américain, ce terme a été remplacé par celui de *phonémique*, et il est devenu d'usage de réunir la *phonémique* qui étudie et compare les systèmes spécifiques à certains états de langue, et la *phonétique* qui, chez les Américains, désigne les possibilités phoniques du langage humain, indépendamment des systèmes dans lesquels ils peuvent entrer, sous le terme général de *phonologie*. » (H.GL : p. 268-269)

ce qui, significativement, est conforme à la lecture jakobsonienne de Saussure, de même qu'à celle de Martinet qui, d'une certaine manière, « hjelmslévisé » Saussure⁴⁸¹. Dans cette perspective, la problématique hjelmslevienne fait figure de redoublement de la démarche phonologique, dans le cadre de la problématique des rapports forme/substance.

2. REDOUBLEMENT DE LA DÉMARCHE PHONOLOGIQUE

C'est de fait, comme il a pu apparaître ci-dessus, en termes de rapport entre forme et substance que Hjelmslev définit la spécificité de sa théorie par rapport à celle des autres théoriciens des sons du langage et, notamment, des phonologues de Prague. Il écrit ainsi dans « Structural Analysis of Language » :

« Dans un précédent article⁴⁸², je me suis efforcé de démêler, autant qu'il est possible, les différents niveaux ou strates que l'on peut distinguer dans les méditations de Saussure, et

Il y a lieu de distinguer la phonétique *descriptive* d'une part, et la phonétique *évolutive* d'autre part.

La phonétique descriptive peut envisager les phonèmes en tant que possibilités articulatoires, indépendamment et en quelque sorte au-dessus des langues. Elle vise à les décrire au point de vue de leur constitution intime, de leur production physiologique, de leur effet acoustique, de leur impression psychique, sans rechercher dans quelle langue ils sont réalisés ni même à proprement parler s'ils le sont dans aucune. On lui donne alors, lorsqu'on veut préciser qu'il s'agit essentiellement de spéculations théoriques, le nom de *phonologie*. Ou bien elle s'applique à la description des phonèmes d'une langue donnée à une date donnée. Elle mérite alors proprement le nom de *phonétique statique*, soit qu'elle considère des phonèmes isolés, soit qu'elle embrasse tout le système phonique de la langue et cherche à le coordonner. » (Grammont, 1933b : p. 1).

⁴⁸¹ On se souvient, par exemple, de ce passage de « La pertinence », cité ci-dessus : « Mais la distance qu'il faut nécessairement prendre, au nom de la pertinence, vis-à-vis de l'opposition langue-parole, doit finalement aboutir à son rejet pur et simple. Il est clair que si les traits pertinents de la substance phonique doivent être considérés comme des éléments constitutifs d'une langue – et c'est là le message fondamental de la phonologie –, comme on ne saurait nier qu'ils appartiennent à la parole au sens le plus normal du terme, cela veut dire qu'ils participent conjointement de la langue et de la parole, ce qui rend impossible le maintien de l'opposition. C'est probablement le sentiment confus qu'à insister sur le caractère linguistique de certains traits de la phonie, on se mettait en conflit avec un enseignement révéral, qui nous a longtemps valu des formulations gênées, où l'on insistait sur l'existence de l'opposition plus que sur l'identité de ses membres, sur le fait, par exemple, qu'en français, /m/ et /b/ s'opposent, plus que sur la présence et l'absence du trait de nasalité qui sert à les opposer. On a pu parfois, à la lecture de ces formulations édulcorées, se demander ce qui opposait, en la matière, la phonologie à la glossématique. » (M.Per. : p. 100). On lira de même dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* : « The *langue-parole* dichotomy, the most popular feature of Saussure's teaching was also fatal to the development of a dynamic approach, *langue*, the real object of linguistics, being conceived as a purely abstract system of relations, a point that was later fully emphasized and developed by Louis Hjelmslev. » [« La dichotomie *langue-parole*, trait le plus populaire de l'enseignement de Saussure, fut également fatale au développement de l'approche dynamique, la *langue*, le véritable objet de la linguistique, étant conçu comme un système de relations purement abstrait, point qui fut plus tard pleinement mis en valeur et développé par Louis Hjelmslev. »] (M.ICPS : p. 2).

⁴⁸² Il s'agit de « Langue et parole ». Voir H.Str. : p. 39, note 5 [p. 73, note 4].

de mettre à jour ce qui, à mon sens, est l'idée entièrement neuve et réellement féconde de son œuvre. C'est, si je ne me suis pas trompé, la conception du langage comme une structure purement relationnelle, comme un schéma, par opposition avec l'usage (phonétique, sémantique, etc.) dans lequel ce schéma se manifeste à l'occasion.

D'un autre côté, il est évident que – sous réserve que mon interprétation de la théorie saussurienne soit bonne – cette théorie ne pouvait guère être comprise par la majorité de ses contemporains et successeurs, ceux-ci s'étant habitués à la tradition fondamentalement différente de la linguistique conventionnelle. Ce qu'ils adoptent en grande partie, alors, ce sont ces parties de l'œuvre de Saussure où la *langue* ne se résout pas à la forme pure, mais où la langue est conçue comme une forme incluse dans la substance, et non indépendante de la substance. C'est par exemple ainsi que l'école de phonologie de Prague a utilisé les idées de Saussure ou, comme on pourrait peut-être légitimement le dire, se les est appropriées : pour elle le phonème est une abstraction phonétique, mais une abstraction uniquement et précisément phonétique, et donc radicalement différente de ce que, à mon sens, le phonème de Saussure doit avoir été. C'est pourquoi l'approche structurale du langage, au sens réel du mot, conçue comme une approche purement relationnelle du schéma du langage, indépendamment de la manifestation dans l'usage linguistique, n'a été entreprise par des linguistes que de nos jours.

S'il n'est pas trop prétentieux de parler de ses propres efforts, j'aimerais affirmer, modestement mais avec force, qu'une telle approche structurale du langage, considéré simplement comme un modèle de relations mutuelles, a été et restera ma préoccupation essentielle dans toutes mes entreprises à l'intérieur de ce champ d'études. Par opposition à la linguistique conventionnelle, j'ai proposé le nom de *glossématique* (dérivé de γλῶσσα, langage) pour désigner ce type purement structural de recherche linguistique. Je suis convaincu que cette nouvelle tendance apportera des informations de haute valeur sur la nature profonde du langage, et qu'elle est susceptible, non seulement de procurer un supplément utile à des études anciennes, mais de jeter un jour totalement neuf sur de vieilles idées. En ce qui me concerne, mon effort porte du côté de la *langue*, étudiée et conçue comme simple forme, comme un schéma indépendant de l'usage. Saussure résume ainsi ce qu'il considérait lui-même comme l'idée fondamentale de son Cours : "*la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même*". C'est la dernière phrase de ses conférences. Feu Charles Bally, qui lui succéda à la chaire de linguistique de l'université de Genève, m'écrivit quelques mois avant sa mort une lettre dans laquelle il disait : "Vous poursuivez avec constance l'idéal formulé par F. de Saussure dans la phrase finale de son Cours de linguistique générale." En vérité, c'est une chose étonnante que cela n'ait jamais été fait jusqu'à une date récente⁴⁸³. » (H.Str. : p. 39-40).

⁴⁸³ « In a previous paper I have endeavoured to disentangle, as far as it goes, the various layers or strata which can be observed in Saussure's meditations, and to lay bare what to my mind is the entirely new and really profitable idea in his work. This is, if I am not mistaken, the conception of language as a purely relational structure, as a pattern, as opposed to the usage (phonetic, semantic, etc.) in which this pattern is accidentally manifested.

It is obvious, on the other hand, that, provided that I am right in my interpretation of Saussure's theory, this theory could hardly have been understood by the majority of his contemporaries and successors, trained as they were in the fundamentally different tradition of conventional philology. What is mainly taken up by them, then, are those parts of Saussure's work where *langue* is not identified with pure form but where language is conceived as a form within the substance, and not independent of the substance. This is, e.g., the way in which Saussure's ideas came to be utilized, or, as it may perhaps be legitimate to say, appropriated by the Prague school of phonology, where the "phoneme" is a phonetic abstraction, but definitely a phonetic one, and radically different from what, to my mind, Saussure's phoneme must have been. This is why the structural approach to language, in the real sense of the word, conceived as a purely relational approach to the language pattern

On retrouve ici, dans le cadre de la filiation avec Saussure et d'un rapport adelphe avec l'école de Prague, la distinction d'objets dont il a été question ci-dessus. Hjelmslev oppose en effet dans ce passage la forme phonique, incluse dans la substance, qui constitue selon lui l'objet de la phonologie, à la forme pure, qu'il institue en objet de la glossématique. Ainsi, de la même manière que les phonologues définissaient la spécificité de leur point de vue dans le cadre d'une opposition entre phonétique (substance phonique envisagée d'un point de vue purement physique) et phonologie (substance phonique envisagée d'un point de vue linguistique, c'est-à-dire fonctionnel et structural), Hjelmslev, dans une sorte de redoublement de la démarche phonologique, définit sa propre perspective dans le cadre d'une opposition entre phonologie (forme phonique, abstraction phonétique) et glossématique (forme pure, abstraction formelle). Et si, pour certains phonologues⁴⁸⁴, la phonétique a pour objet la parole tandis que la phonologie s'attache à l'étude de la langue, de même, pour Hjelmslev, la glossématique étudie le système (le schéma), là où phonologie et phonétique ne s'intéressent qu'à l'usage. On lit en effet dans « On the Principles of Phonematics » :

« Un seul et même système *phonématique* peut être prononcé au moyen de systèmes *phonologiques* très différents.

Le choix des symboles adoptés par l'usage n'a pas la moindre importance pour la norme. Les phénomènes d'usage ne sont pas pertinents pour l'identification de la norme et du système.

La phonématique doit considérer les phonèmes comme des éléments du système de la langue, indépendamment de leur symbolisation particulière. Ils peuvent être symbolisés au moyen de sons, mais ils peuvent tout aussi bien être symbolisés par d'autres moyens : par exemple des lettres ou tous autres signes adoptés par au moins deux individus.

Il n'y a aucune connexion nécessaire entre le son et la langue. Ce qui est décisif, c'est que des symboles autres que les sons peuvent être utilisés pour exprimer des phonèmes.

Ni la phonétique ni la phonologie n'étudient les phonèmes. La phonétique et la phonologie doivent être définies comme des théories de l'usage phonématique, tandis que

independently of the manifestation in the linguistic usage, has not been taken up by philologists before the present day.

If talking on one's own efforts would not be considered too pretentious, I should like to state, modestly but emphatically, that such a structural approach to language, considered merely as a pattern of mutual relations, has been and still will be my chief concern in all my endeavours within this field of study. In contradistinction to conventional philology, I have proposed the name *glossematics* (derived from γλῶσσα "language") to denote this purely structural kind of linguistic research. I am convinced that such a new departure will yield highly valuable information about the very intimate nature of language, and is likely not only to provide a useful supplement to older studies, but to throw an entirely new light on old ideas. As far as I am concerned, my endeavour is on the side of *langue* studied and conceived as a mere form, as a pattern independently of the usage. Saussure summarizes in the following words what he himself considers as the fundamental idea of his lecture : "*la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même*". This is the last sentence of his lectures. The late Professor Charles Bally, who was the successor of Saussure in the chair of linguistics in the University of Geneva, wrote a letter to me some few months before his death in which he said : "Vous poursuivez avec... constance l'idéal formulé par F. de Saussure dans la phrase finale de son Cours de linguistique générale." Indeed, it is an astonishing fact that this has never been done up to recent times. » (H.Str. : p. 73-74).

⁴⁸⁴ Il s'agit en réalité du seul Troubetzkoy (voir *supra*, les notes 135 et 344). L'enjeu, cependant, reste le même : celui de la distinction d'objets. Voir *infra*, le chapitre 3 de cette première partie.

la phonématique entend être une théorie des normes⁴⁸⁵ et des systèmes phonématiques⁴⁸⁶. » (H.PP : p. 135).

On retrouve dès lors dans la démarche hjelmslevienne tous les éléments constitutifs de la démarche phonologique. En premier lieu, l'opposition entre phonologie (et phonétique) et glossématique est solidaire d'une opposition entre deux types de définition des unités linguistiques. On lit ainsi dans *Sprogsystem og sprogforandring* :

« [...] er enhver forandring i udtalen afgørende for systemets bygning ?

Dette vil nutidens fonetikere hævde, at den er. Baade den klassiske fonetik, der betragter alle udtalenuancer som lige væsentlige, og den for tiden saa moderne fonologi, der henlægger afgørelsen ikke til fysiologien, men til psykologien, og betragter den psykologiske fornemmelse af modsætningerne i organstillinger og artikulationsmaader som alene væsentlig – begge disse to retninger maa nødvendigvis antage, at de nævnte forandringer er systemforandringer. [...]

Men man kan ogsaa stille sig paa et andet standpunkt. Vi har set at sprogvidenskaben er hverken lig med fysiologi eller med psykologi, men at sprogvidenskaben kan betragtes som en autonom videnskab, og bør betragtes som saadan. Og vi har set, at systemet er ikke et psykologisk fænomen, men et overindividuel, et socialt fænomen.

Heraf maa følge, at det er urigtigt at definere fonemerne ved hjælp af extralingvistiske kriterier, hvad enten de, som i fonetikken, er hentede fra fysiologien, eller de, som i fonologien, er hentede fra psykologien. Over for fonetik og fonologi vil jeg sætte *fonematik*, læren om de lydlige enheder, ikke som fysiologiske og ikke som psykologiske enheder, men som sproglige enheder. Det eneste afgørende kriterium for deres definition og deres adskillelse kan herefter være fonemernes function i sproget. Fonemernes function i sproget er en tredobbelt : for det første grupperer de sig paa bestemte maader i stavelser [...] For det andet indgaar de i alternationer, aflyd og omlydsforhold. For det tredje indgaar de i implikationer, gaar sammen i overkategorier, som G/K i *gig gik*. Fonematikken maa grundlægges paa et studium af grupperingsforhold, alternationer og implikationer, og i denne sammenhæng er alle fysiologiske og psykologiske forhold uvedkommende. Hvorledes fonemerne udtales, spiller ingen rolle. Det spiller en rolle for normen, men ikke for systemet⁴⁸⁷. » (H.Spr. : p. 44-45).

⁴⁸⁵ Hjelmslev adopte ici une bipartition différente de celle qu'il adoptera dans les textes ultérieurs : *système* (*schéma*), *norme / usage, acte*, au lieu de *système* (*schéma*) / *norme, usage, acte*. Nous reviendrons *infra* sur cette mise en place progressive.

⁴⁸⁶ « One and the same *phonematic* system may be pronounced by means of very different *phonological* systems. It is without the slightest importance to the norm, which symbols are adopted by the usage. For the recognition of the norm and of the system, usage phenomena are irrelevant.

Phonematics must consider the phonemes as elements of the language system, without regard to the particular way in which they are symbolized. They may be symbolized by means of sound, but they may be symbolized quite as well by several other means, e.g. by means of letters, or any other signals adopted by two or more individuals.

There is no necessary connexion between sounds and language. The decisive fact is that other symbols than sounds *can* be used to express phonemes.

Neither phonetics nor phonology study phonemes. Phonetics and phonology must be defined as theories of phonematic usage, whereas phonematics are meant to be the theory of phonematic norms and systems. » (H.PP : p. 159).

⁴⁸⁷ « [...] tout changement dans la prononciation est-il décisif pour la structure du système ?

Les phonéticiens actuels affirmeront que oui. Aussi bien la phonétique classique, qui considère toutes les nuances de prononciation comme également essentielles, que la phonologie tant à la mode ces temps-ci, pour qui la décision revient non pas à la physiologie, mais à la psychologie, et qui considère le sentiment psychologique

Hjelmslev oppose en effet ici deux types de définition des entités linguistiques : une définition extra-linguistique, physiologique (phonétique) ou psychologique (phonologique), et une définition linguistique, fonctionnelle, celle de sa propre phonématique, qui se distingue en tant que telle aussi bien de la phonétique que de la phonologie, d'ailleurs rassemblées sous le chef des « phonéticiens actuels ». On lit de même un an plus tard dans « On the Principles of Phonematics » :

« Par *phonématique*, j'entends une science qui traite des phonèmes exclusivement en tant qu'éléments de langue.

J'ai l'intention dans cet article de décrire les méthodes par lesquelles les phonèmes peuvent être définis en accord avec leur nature linguistique.

Je réserve le nom de *phonématique* à la science qui utilise de telles méthodes, et j'ai l'intention d'examiner si les différentes sciences phonétiques connues jusqu'à nos jours doivent être considérées comme identiques ou non à la phonématique.

Les phonèmes étant des éléments linguistiques, aucun phonème ne peut être décrit correctement que par des critères linguistiques, par sa fonction dans la langue. Il n'y a pas de critères extra-linguistiques qui puissent être pertinents, ni de critères physiques, physiologiques ou psychologiques. S'il est vrai que la langue est un fait social existant en dehors et indépendamment des individus, le langage ne peut alors être défini comme un phénomène psychologique. En conséquence, il ne doit être tenu aucun compte de la conscience linguistique des individus dans la définition des phonèmes. La méthode psychologique ainsi que l'analyse subjective doivent laisser place à une méthode purement systématique et à une méthode objective.

La phonétique et la phonologie diffèrent donc de la phonématique. Le phonème phonologique est défini comme un *son-idée* [*sound-idea*] ou une *intention phonétique*, et la phonologie fonde exclusivement le système des phonèmes sur des *sons-idées* et sur le sentiment linguistique⁴⁸⁸. » (H.PP : p. 133).

des oppositions dans la position des organes et les modes d'articulation comme seul essentiel. Ces deux points de vue doivent nécessairement considérer que les changements mentionnés sont des changements du système. [...]

On peut cependant également adopter un autre point de vue. Nous avons vu que la science du langage ne se confond ni avec la physiologie ni avec la psychologie, mais que la science du langage peut être considérée comme une science autonome, et doit être considérée comme telle. Nous avons également vu que le système n'est pas un phénomène psychologique, mais un phénomène supraindividuel et social.

Il doit s'ensuivre qu'il n'est pas adéquat de définir les phonèmes à l'aide de critères extralinguistiques, qu'on les emprunte, comme en phonétique, à la physiologie ou, comme en phonologie, à la psychologie. Au-dessus de la phonétique et de la phonologie je veux instituer la *phonématique*, la science des unités phoniques, non pas en tant qu'unités physiologiques, ni en tant qu'unités psychologiques, mais en tant qu'unités phoniques. Le seul critère décisif pour leur définition et pour leur distinction ne peut être, à partir de là, que la fonction des phonèmes dans la langue. La fonction des phonèmes dans la langue est triple : en premier lieu, ils se groupent d'une manière définie en syllabes [...] En second lieu ils entrent dans des alternances, des relations d'apophonie et d'umlaut. En troisième lieu, ils entrent dans des implications, s'unissent dans des supercatégories, comme G/K dans *gig gik*. La phonématique doit reposer sur l'étude des relations de groupement, des alternances et des implications, et de ce point de vue aucune des relations physiologiques et psychologiques ne rentre en ligne de compte. La manière dont les phonèmes sont prononcés ne joue aucun rôle. Elle joue un rôle pour la norme, mais non pour le système. »

⁴⁸⁸ « By *phonematics* I understand a science which treats phonemes exclusively as elements of language.

I want to examine in this paper the methods by which phonemes can be defined and described according to their linguistic nature.

I reserve the name of *phonematics* to the science proceeding by these methods, and I want to examine whether the different phonetic sciences up to now are to be considered as identical with phonematics or not.

On retrouve ainsi chez Hjelmslev l'enjeu phonologique d'un point de vue linguistique sur les faits phoniques et d'une définition linguistique du phonème. Il est remarquable que l'on retrouve avec lui le refus du psychologisme, et ce d'autant que ce psychologisme est le fait non seulement des premiers travaux phonologiques mais également des premiers travaux de Hjelmslev lui-même. Comme nous le verrons ci-dessous, les *Principes de grammaire générale* (1928) définissent la langue comme un fait psychologique. On lira ensuite dans les *Études baltiques* (1931) :

« Par un fait *phonologique* on comprend un fait qui ne concerne que les *sons* (ordre physique) ; par un fait *phonématique* on comprend un fait qui ne concerne que les *phonèmes* (les idées de sons, ordre psychologique)⁴⁸⁹. » (H.EB : p. XI).

C'est seulement dans *Sprogssystem og sprogforandring* puis dans *La Catégorie des cas* qu'interviennent la critique du psychologisme et l'assomption d'une définition de la langue – elle-même provisoire, comme nous le verrons *infra* – comme *fait social*, et non plus psychologique. Hjelmslev écrit ainsi dans la première livraison de *La Catégorie des cas* (1935) :

« Il s'ensuit de ces principes que la valeur ou signification fondamentale est une réalité objective. Elle est trouvée par une observation des faits selon une analyse objective ; elle est le résultat d'une induction. Pour la trouver, le grammairien n'a pas besoin d'avoir recours au phénomène subjectif constitué par le sentiment linguistique des sujets parlants ; au contraire la considération de ce facteur variable et fuyant ne servirait qu'à troubler le résultat. Le système linguistique et les valeurs dont il consiste ne sont pas des faits psychologiques. Le système et les valeurs sont indépendants de l'individu ; ils ne relèvent pas de lui mais de la société, c'est-à-dire de la norme. » (H.Cat.I : p. 86)

puis à nouveau quelques pages plus loin, où il est nommément question des phonologues :

« Par la vue totaliste qui est à la base de ces considérations la grammaire générale se range *en principe* à côté de la phonologie actuelle. La différence consiste en ceci que la phonologie, telle qu'elle est professée pour le moment, cherche (à tort, selon nous) à fonder le système sur le sentiment des sujets parlants, alors que la grammaire générale, telle que nous la concevons, constate dans le système un fait objectif d'ordre social et indépendant des individus. Mais en grammaire aussi bien qu'en matière phonique, les dernières phases de l'évolution sont devenues de plus en plus psychologues. L'heure est venue de prévenir contre ces procédés. Car le psychologisme est adopté au détriment du

As phonemes are linguistic elements, it follows that no phoneme can be correctly defined except by linguistic criteria, i.e. by means of its function in the language. No extra-lingual criteria can be relevant, i.e. neither physical nor physiological nor psychological criteria.

If it is true that language is a social institution, existing outside of and independently of the individuals, it must follow that language cannot be defined as a psychological phenomenon. Consequently the language feeling of the individuals must not be taken into account in the definition of phonemes. The psychological method and the subjective analysis must be replaced by a purely systematological method and by an objective analysis.

It follows from this that both phonetics and phonology are different from phonematics. The phonological phoneme is defined as a *sound-idea* or a *phonetic intention*, and phonology establishes the systems of phonemes exclusively on sound-ideas and language feeling. » (H.PP : p. 157).

⁴⁸⁹ On trouve par ailleurs, dans le corps du texte, une opposition entre point de vue physique et point de vue du système : « [...] les deux espèces de diphtongues équivalent indifféremment à une longue du point de vue du système de la langue, et probablement même du point de vue purement physique. » (H.EB : p. 9).

point de vue à la fois objectif et systématologique qui est seul conforme aux faits. »
(H.Cat.I : p. 90).

On note que, comme Martinet, Hjelmslev associe psychologisme et analyse subjective, et milite en faveur d'une analyse objective des faits linguistiques. On lisait de même quelques pages plus haut :

« Pour comble de malheur, la linguistique de nos jours a pris une forte allure de psychologisme et a institué une idolâtrie de ce sentiment linguistique des sujets parlants qui n'est en réalité que l'effet immédiat de la doctrine traditionaliste. Cette méthode est devenue fatale. Elle a réussi à empêcher totalement la reconnaissance des faits par une analyse objective. » (H.Cat.I : p. 76)

et dans *Sprogssystem og sprogforandring* :

« *Fonologien*, som er udarbejdet af Prag-skolen, hvis mest fremtrædende repræsentanter er N. S. Trubetzkoy og Roman Jakobson, definerer fonemet som en lydhensigt, eller en lydforestilling, hvoraf lyden blot er en realisation. Kun de lydforskelle, der bevirker betydningsforskelle, anses for at have fonologisk gyldighed.

[...]

Karakteristik for fonoligen er endvidere opstillingen af korrelationer (d.v.s. fonologiske modsætninger, der findes ved en række par), f.ex. stemthedskorrelationen, der i tjekkisk og mange andre sprog findes i *p : b t : d k : g* o.s.v., og antagelsen af, at de to led i korrelationen ikke er ligeberettigede, idet det ene led, f.ex. det stemte *d*, er "merkmalhaltig" (karakteriseret), det andet "merkmallos" (ikke-karakteriseret), f.ex. det ustemte *t*.

[...]

Denne teori betegner et vigtigt skridt henimod en systembetragtning, og der er her indført et skel mellem væsentligt og uvæsentligt, som man f.ex. savner i mange dialektbeskrivelser, der er alt for nuancerede. Men man kan rejse forskellige indvendinger mod den :

1° Lydhensigt og lydforestilling er tvivlsomme begreber at inddrage. [...] I stedet for denne psykologisme bør man tilstræbe en objektiv analyse ; d.v.s. man maa bruge funktionelle kriterier⁴⁹⁰. » (H.Spr. : p. 118-119).

⁴⁹⁰ « *La phonologie* qui est élaborée par l'école de Prague, dont les plus remarquables représentants sont N. S. Trubetzkoy et Roman Jakobson, définit le phonème comme une intention phonique ou comme une représentation phonique dont les sons sont simplement une réalisation. Seules les différences phoniques qui déterminent des différences de sens sont considérées comme ayant une valeur phonologique.

[...]

Sont en outre caractéristiques de la phonologie l'établissement de corrélations (c'est-à-dire d'oppositions phonologiques que l'on trouve dans une série de paires), par exemple la corrélation de sonorité qui, en tchèque et dans beaucoup d'autres langues, se trouve dans *p : b t : d k : g*, etc., et la thèse que les deux membres de la corrélation ne sont pas égaux en droit, puisque l'un des deux, par exemple la sonore *d* est "merkmalhaltig" (caractérisé), l'autre "merkmallos" (non caractérisé), par exemple la sourde *t*.

[...]

Cette théorie marque un pas important vers une conception systématique, et il y est introduit une distinction entre essentiel et inessentiel que l'on regrette dans nombre de descriptions de dialectes, qui sont trop nuancées. Mais on peut soulever contre elle différentes objections :

1° L'intention phonique et l'image phonique sont sans aucun doute des notions à supprimer. [...] Au lieu de ce psychologisme on doit tendre à une analyse objective ; c'est-à-dire que l'on doit utiliser des critères fonctionnels. »

Par ailleurs, comme chez Martinet également, le système linguistique est appréhendé comme une réalité objective, dont le sentiment des sujets parlants ne sera au mieux qu'un reflet, plus ou moins exact :

« Le système linguistique, et le système casuel qui en fait partie, est d'ordre social et est en principe potentiel. Le système est un fait objectif dont les sujets parlants n'ont nullement besoin d'avoir conscience, dont quelques sujets parlants peuvent avoir une conscience juste et d'autres sujets parlants une conscience défectueuse ou fautive. Le système et les faits qu'il comporte sont susceptibles de diverses interprétations par les sujets parlants comme par le linguiste. Mais sur le sentiment plus ou moins vague des sujets parlants les résultats et les hypothèses du linguiste ont cet avantage d'être objectifs et sans parti pris. » (H.Cat.I : p. 87-88).

Mais si cet antipsychologisme est ainsi commun à Hjelmslev et aux phonologues qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, ont rapidement rejeté comme non-linguistique la définition du phonème comme *Lautabsicht*, l'ont remplacée par une définition linguistique (fonctionnelle, mais, précisément, en un sens différent de celui que Hjelmslev donne à ce terme), et ont travaillé à mettre en place des critères d'analyse purement objectifs qui leur permettent de n'avoir plus recours au sentiment linguistique, la démarche des phonologues demeure extra-linguistique aux yeux de Hjelmslev. On se souvient, notamment, de ce passage de « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », cité ci-dessus, où Hjelmslev prend en compte l'amendement que les phonologues ont apporté à leur doctrine⁴⁹¹ sans pour autant leur reconnaître le bénéfice d'une définition proprement linguistique du phonème :

« La seule tentative pour éviter une hypostase complète [entre forme et substance] fut la notion de représentation phonique distinguée de la forme phonique. Mais on s'avisa bientôt que ce nouveau psychologisme est à la source de nouvelles confusions, et comme aucune issue ne leur semblait possible, la plupart des théoriciens du phonème se sont en fin de compte satisfaits de définir les éléments de l'expression par des traits phoniques⁴⁹². » (H.Üb. : p. 156).

Les phonologues se contentent en effet d'une définition substantielle du phonème, qui ne saurait être, en tant que telle, que physique, physiologique ou psychologique, et ainsi, pour Hjelmslev, extralinguistique⁴⁹³. La critique hjelmslevienne de la théorie phonologique, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, se poursuit ainsi de la manière suivante :

⁴⁹¹ Voir aussi, H.Ré. : p. 142, cité ci-dessus, où le propos est plus explicite puisque Hjelmslev distingue deux définitions phonologiques du phonème : la définition comme *Lautabsicht* et la définition du *Projet*, ainsi que H.Out. : p. 1, cité ci-dessous.

⁴⁹² « Nur auf eine Weise hat man es versucht, die Hypostasierung nicht ganz mitzumachen, nämlich indem man statt Lautform Lautvorstellung eingesetzt hat. Man hat aber bald eingesehen, daß dieser Psychologismus zu neuen Verwechslungen führt, und da kein anderer Ausweg möglich erschien, sind die meisten Phonemtheoretiker letzten Endes dabei stehen geblieben, die Ausdruckselemente durch lautliche Merkmale definieren. » (H.Üb. : p. 230).

⁴⁹³ Le refus du psychologisme demeure ainsi présent dans les textes ultérieurs, comme corollaire du refus de toute définition substantielle. Voir par exemple H.Str. : p. 35 [p. 69], cité ci-dessus. Voir également, pour les premiers textes, H.Üb. : p. 149 [p. 223], H.AIQ : p. 184 et H.Ré. : p. 142, également cités ci-dessus, ainsi que H.Out. : p. 1, cité plus bas. On trouve par ailleurs dans « Accent, intonation, quantité » une autre référence au psychologisme des phonologues : « On a souvent parlé d'un accent de mot et d'un accent de syntagme. On a même proposé d'établir une "phonologie du mot" et une "phonologie du syntagme" entre lesquelles il

« 2° Som eneste objektive kriterium bruger fonologerne udtalen. Systemerne er opbygget paa psykofysiologi og maa betegnes som extralingvistiske.

3° Der er en hel række fejl paa enkelte punkter i teorien, men de kunne nok lade sig rette.

Det er saaledes klart, at fonologien ikke bygger paa formen ; den kan bedst defineres som læren om den fonematiske struktur. Jespersen har til en viss grad ret i at skrive, at hans “Fonetik” tillige er en fonologi, og at hans “Modersmaalets fonetik” tillige er en dansk fonologi⁴⁹⁴. » (H.Spr. : p. 119).

Il apparaît à nouveau nettement que la démarche hjelmslevienne à la fois double et redouble la démarche phonologique, dont elle est l’analogue (il s’agit de définir linguistiquement le phonème, contre toute tentation extralinguistique, psychologique ou autre⁴⁹⁵) et l’outrance ou l’abstraction (il s’agit de définir le phonème comme une forme pure, sans référence aucune à la substance).

C’est pourquoi, tout comme, notamment, chez Martinet, mais de manière d’autant plus patente, l’autonomie de la linguistique qui est revendiquée a un statut profondément ambivalent : elle est certes liée à une définition linguistique des éléments mais cette définition prend la place d’une théorisation et présuppose la langue, de sorte qu’il s’agit moins, en réalité, de définition linguistique que de définition formelle. Aussi la référence à Saussure que l’on trouve dans ce passage de « La syllabation en slave » nous semble-t-elle significative :

« Une langue est un système d’éléments définis par leurs rapports mutuels de fonction et sans égard à la matière dans laquelle ils s’expriment. Ce système ne change en rien si à l’expression phonique on substitue l’expression par l’écriture ou par n’importe quel autre appareil sémiologique conventionnel. La langue est une forme et non une substance⁴⁹⁶, et la forme linguistique reste en principe indépendante de la substance dans laquelle elle se manifeste. Il peut y avoir des cas où les distinctions opérées par la substance (phonique, par exemple) recouvrent exactement celles opérées par le système, et où par conséquent les faits du système peuvent être définis sans ambiguïté par des critères matériels. Mais il est évident a priori qu’en d’autres cas une telle méthode reste impraticable, puisqu’elle ne tient pas compte de ce qui du point de vue de la langue est l’essentiel, à savoir la fonction. Si ce danger est présent pour les éléments linguistiques, il l’est à plus forte raison encore pour les unités, c’est-à-dire pour les chaînes définies par leur structure, ou, en d’autres termes, par les lois fonctionnelles dirigeant la combinaison possible des éléments du système. Mais la syllabe est précisément une telle unité.

importerait de faire le départ. Il est tout indiqué que ces notions peuvent être utiles pour la phonologie qui étudie les phonèmes et leur rendement psychologique. Mais ce serait une grave erreur de les introduire en glossématique ou dans la linguistique proprement dite. » (H.AIQ : p. 185). Hjelmslev renvoie ici (voir H.AIQ : p. 185, note 1) au texte de Jakobson « Die Betonung und ihre Rolle in der Wort- und Syntagmaphonologie ».

⁴⁹⁴ « 2° Les phonologues utilisent comme unique critère objectif la prononciation. Les systèmes sont bâtis sur la psychophysiologie et doivent être caractérisés comme extra-linguistiques.

3° Il y a toute une série d’erreurs sur des points particuliers de la théorie, mais elles ne pourraient être rattrapées.

Il est ainsi clair que la phonologie ne se fonde pas sur la forme ; il serait plus approprié de la définir comme l’étude de la structure phonématique. Jespersen a raison, jusqu’à un certain point, d’écrire que sa “phonétique” est en même temps une phonologie et que sa “phonétique de la langue maternelle” est en même temps une phonologie du danois. »

⁴⁹⁵ Aussi Jakobson pouvait-il prendre pour épigraphe une affirmation de « On the Principles of Phonematics ». Voir plus haut.

⁴⁹⁶ On trouve ici à nouveau la référence aux pages 157 et 169 du *Cours de linguistique générale*. Voir H.Syll. : p. 173, note 2.

Sans vouloir contester la possibilité qu'il y aurait d'arriver à une véritable définition phonétique ou phonologique de la syllabe, nous voudrions insister sur le fait que la syllabe reste une unité purement fonctionnelle, une unité linguistique d'importance capitale, même si une définition phonétique ou phonologique reste impossible. A cet égard la syllabe n'occupe aucune situation à part. La voyelle et la consonne sont également des faits linguistiques de la plus haute importance, bien que phonéticiens et phonologues ne nous aient jamais donné des définitions qui permettent d'en faire le départ sans ambiguïté. Mais c'est un fait digne d'attention que la linguistique elle-même ne souffre point de cet inconvénient prétendu. Sans se soucier si peu que ce soit de la définition phonique de voyelle et de consonne, le linguiste pose ses définitions purement fonctionnelles tirées d'une observation objective de la langue même. Ainsi le linguiste indo-européen sait mieux que tout phonéticien ou phonologue ce qu'est, et ce que doit être pour lui, une voyelle, une consonne, une sonante, et il pose comme base de cette distinction une notion de syllabe gagnée par la voie de l'empirie et sans s'occuper des difficultés théoriques et aprioriques ressenties si vivement par le phonéticien.

Ainsi les linguistiques spéciales ont forcément dans leur pratique pris leur point de départ dans la pure fonction, dans le système, en faisant abstraction non seulement de la parole mais aussi de l'usage dans lesquels le système se manifeste et s'emploie dans une communauté donnée. Mais les concepts fonctionnels, bien que purement opérationnels en dernière analyse, ne sont guère présents à la conscience théorique du linguiste. Pour les présenter il faut une linguistique fonctionnelle générale, indépendante des détails d'un système particulier, apte par conséquent à donner aux définitions adoptées par les linguistiques spéciales les retouches nécessaires, et dont toute linguistique spéciale ne serait qu'une application. Pour établir une telle discipline une seule chose est nécessaire : "il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue même et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage". Aussi longtemps que la linguistique s'obstine à n'étudier que les faits extra-linguistiques – phoniques d'un côté, logiques de l'autre – elle ferme les yeux sur son véritable et unique objet. Pour notre part nous nous sommes efforcé d'établir une telle linguistique dans le sens propre du terme. Pour éviter toute confusion nous avons donné à cette linguistique purement fonctionnelle un nom particulier, celui de GLOSSÉMATIQUE, en qualifiant de GLOSSÈMES les éléments qu'elle dégage. Par la théorie glossématique nous visons à compléter les points de vue possibles en matière linguistique par celui qui nous semble être le principal, mais nous ne visons nullement à supplanter les autres points de vue possibles. Les linguistiques phonétique, logique, psychologique restent indispensables ; seulement elles gagneraient d'utilité en se fondant sur la glossématique. » (H.Syll. : p. 173-175).

Hjelmslev renvoie ici au passage suivant du *Cours de linguistique générale* :

« Ainsi, de quelque côté que l'on aborde la question, nulle part l'objet intégral de la linguistique ne s'offre à nous ; partout nous rencontrons ce dilemme : ou bien nous nous attachons à un seul côté de chaque problème, et nous risquons de ne pas percevoir les dualités signalées plus haut ; ou bien, si nous étudions le langage par plusieurs côtés à la fois, l'objet de la linguistique nous apparaît un amas confus de choses hétéroclites sans lien entre elles. C'est quand on procède ainsi qu'on ouvre la porte à plusieurs sciences – psychologie, anthropologie, grammaire normative, philologie, etc., – que nous séparons nettement de la linguistique, mais qui, à la faveur d'une méthode incorrecte, pourraient revendiquer le langage comme un de leurs objets.

Il n'y a, selon nous, qu'une solution à toutes ces difficultés : il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage. En effet, parmi tant de dualités, la langue seule paraît être susceptible d'une définition autonome et fournit un point d'appui satisfaisant pour l'esprit. » (Saussure, 1972 : p. 24-25).

Dans le *Cours de linguistique générale* comme dans les notes du troisième cours qui comptent parmi les sources de ce passage⁴⁹⁷, il s'agit d'introduire à la définition de la langue dans le cadre des deux distinctions corrélatives langue/langage et langue/parole. Les notes du deuxième cours témoignent de même de ce que le propos saussurien, ici, est résolument théorique :

« Pour assigner une place à la linguistique il ne faut pas prendre la langue par tous ses côtés ; il est évident qu'ainsi plusieurs sciences, psychologie, physiologie, anthropologie, <grammaire, philologie>, etc., pourront revendiquer la langue comme leur objet. Cette voie analytique n'a donc jamais abouti à rien. Nous suivrons une voie synthétique. Il faut prendre ce qui apparaît essentiel au sentiment, et alors nous pourrions assigner au reste sa véritable place dans la langue.

Est-ce si difficile ? N'est-il pas évident qu'avant tout la langue est un système de signes et qu'il faut recourir à la science des signes qui nous fait connaître en quoi peuvent consister les signes, leurs lois, etc. ? » (Saussure, 1997 : p. 7).

En dépit du terme d'*évidence* – qui n'en demeure pas moins notable –, il s'agit dans ce passage de délimitation de la langue dans le tout du langage, grâce à la définition de celle-ci comme système de signes, c'est-à-dire comme domaine des articulations. On peut penser, en revanche, que la lecture hjelmslevienne de ce passage du *Cours de linguistique générale* est fortement projective et fondée sur une surinterprétation du terme *manifestation* : il ne s'agit pas de définir la langue mais de l'appréhender comme forme pour pouvoir ordonner les faits de langage et de substance.

Il est question par ailleurs, dans ce passage de « La syllabation en slave », d'unités et non seulement d'éléments linguistiques. On lit de même dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » :

« Même si l'on a en apparence réussi à définir par des traits phoniques les éléments de la forme de l'expression linguistique, cette apparence elle-même s'évanouit aussitôt qu'on s'intéresse aux catégories de la forme de l'expression linguistique. On n'a jamais réussi à définir phonétiquement la voyelle, la consonne, la syllabe. Tout philologue sait quels éléments de sa langue sont des voyelles, lesquels sont des consonnes, où il y a une syllabe, et où il y a deux syllabes. Mais aucun linguiste ne sait ce que de tels objets sont réellement, et la raison en est sans nul doute que le linguiste veut à tout prix être phonéticien, alors que ces concepts sont tout à fait extérieurs au domaine de la phonétique. Ces unités ne peuvent être définies que fonctionnellement, ce sont des formes sans lien naturel avec la substance⁴⁹⁸. » (H.Üb. : p. 158)

puis dans « The Syllable as a Structural Unit » (1938) :

⁴⁹⁷ Voir Saussure (1967) : p. 30-31, et, dans le troisième cours, Saussure & Constantin (2005) : p. 87 et 214-215. Voir également, outre le passage du deuxième cours cité ci-dessus, Saussure (1997) : p. 2.

⁴⁹⁸ « Ist er auch scheinbar gelungen, die einzelnen *Elemente* der sprachlichen Ausdrucksform durch lautliche Merkmale zu definieren, so schwindet selbst dieser Schein, wenn von den *Kategorien* der sprachlichen Ausdrucksform die Rede wird. Nie ist es gelungen, den Vokal, den Konsonanten, die Silbe phonetisch zu definieren. Jeder Philologe weiß, welche Elemente in seiner Sprache Vokale sind und welche Konsonanten, wo wir eine Silbe haben und wo zwei. Kein Linguist weiß aber, was diese Sachen sind, und die Ursache ist unzweifelhaft, daß der Linguist um jeden Preis Phonetiker sein will, und daß diese Begriffe ganz außerhalb des Bereiches der Phonetik liegen. Diese Größen können eben nur funktionell definiert werden, sie sind Formen, die mit der Substanz keine Naturverbindung haben. » (H.Üb. : p. 232).

« La syllabe n'est pas nécessairement de nature phonique. Dans toute expression linguistique, c'est-à-dire dans tout ensemble de sons, d'écrits, de gestes, de signaux, etc., des syllabes peuvent être ou non présentes, selon la structure de l'expression considérée. En sanscrit védique, par exemple, où l'écriture présente une manifestation graphique des accents, les syllabes peuvent être identifiées directement par l'étude de l'écriture sans aucune connaissance de la prononciation. Il n'y a aucune raison de ne pas considérer de la même manière la situation de l'allemand moderne, où le système phonique présente une manifestation phonétique des accents et où, par conséquent, les syllabes peuvent être identifiées directement d'après l'étude de la prononciation, sans recours à une quelconque connaissance de l'écriture. La syllabe peut être manifestée par une chaîne de sons, ou de caractères ou de tous autres symboles utilisables à cet effet. La syllabe doit être définie indépendamment de sa manifestation spécifique.

Ma définition de la syllabe comme chaîne d'expression ne comprenant qu'un et un seul accent ne présuppose qu'une notion particulière : *l'accent*. Il est désormais clair, d'après ce que je viens de dire, que la manifestation spécifique de l'accent doit être sans incidence sur sa définition ; sinon, on ne pourrait l'adopter comme base de la définition de la syllabe, qui doit être établie indépendamment du phénomène de la manifestation⁴⁹⁹. » (H.Sy. : p. 165-166)

et dans « La structure morphologique » (1939) :

« Ce qui vaut pour le contenu vaut en principe pour l'expression également (cf. F. de Saussure, *Cours*, p. 180⁵⁰⁰). L'accent est fonction de la syllabe qu'il caractérise, et

⁴⁹⁹ « The syllable is not necessarily of phonic nature. In any linguistic expression, i. e., in any pattern of sounds, of writing, of gestures, of signals, etc., syllables may be present or not, according to the structure of the expression observed. In Vedic Sanskrit, for instance, where the writings system comprises a graphic manifestation of accents, syllables can be recognized directly by a study of the writing without any knowledge of the pronunciation. There is no reason why this situation should not be appreciated in the same way as the situation of Modern German, where the sound system comprises a phonetic manifestation of accents, and where consequently syllables can be recognized directly by a study of the pronunciation without any knowledge of the writing. The syllable may be manifested by a chain of sounds or of characters or of any other symbols usable for manifestation. The syllable must be defined independently of its specific manifestation.

In my definition of the syllable as a chain of expression including one and only one accent, the only special notion presupposed is that of *accent*. Now it is clear from what has just been said, that the specific manifestation of accent must be immaterial for its definition ; otherwise it could not be adopted as the basis of the definition of the syllable, which must be established irrespective of the phenomena of manifestation. » (H.Sy. : p. 239-240). On lit de même quelques pages plus loin : « Il va sans dire que la manifestation spécifique est sans incidence sur la définition de la modulation, comme sur celle de l'accent. La définition vaut pour toute modulation, indépendamment de sa manifestation particulière dans la prononciation par des degrés de hauteur, des changements d'intonation, des degrés d'intensité, des changements d'intensité ; et à l'écrit par des traits de différents types, etc. Les définitions données sont purement fonctionnelles. » (H.Sy. : p. 168) [« It goes without saying that the specific manifestation is immaterial to the definition of the modulation as well as to that of the accent. The definition holds good for any modulation, irrespective of its particular manifestation in pronunciation by pitch degrees, pitch movements, stress degrees, stress movements, etc., and in writing by different sorts of strokes, etc. The definitions given are purely functional » (H.Sy. : p. 242)].

⁵⁰⁰ Il s'agit du passage suivant du *Cours de linguistique générale*, dont, comme nous l'avons vu ci-dessous, Jakobson utilisait les sources pour nourrir sa lecture projective de la phonologie saussurienne : « Ainsi il ne suffit pas de dire, en se plaçant à un point de vue positif, qu'on prend *marchons* ! parce qu'il signifie ce qu'on veut exprimer. En réalité l'idée appelle, non une forme, mais tout un système latent, grâce auquel on obtient les oppositions nécessaires à la constitution du signe. Celui-ci n'aurait par lui-même aucune signification propre. Le jour où il n'y aurait plus *marche* ! *marchez* ! en face de *marchons* !, certaines oppositions tomberaient et la valeur de *marchons* ! serait changée *ipso facto*.

Ce principe s'applique aux syntagmes et aux phrases de tous les types, même les plus complexes. [...]

Inversement ce procédé de fixation et de choix régit les unités les plus minimales et jusqu'aux éléments phonologiques, quand ils sont revêtus d'une valeur. Nous ne pensons pas seulement à des cas comme *pâtir* (écrit

inversement ; à l'intérieur de la syllabe certaines consonnes peuvent entrer en groupe avec certaines autres, certaines voyelles peuvent former diphtongues, et ces unités consonantiques et vocaliques sont fonctions les unes des autres. La catégorie des accents, de consonnes, des voyelles et leurs sous-catégories sont ainsi définies par la faculté de leurs membres d'entrer en des unités relationnelles. Il n'y a pas d'autre définition empirique possible, et elle s'impose immédiatement⁵⁰¹. » (H.SM : p. 137).

La perspective hjelmslevienne semble ici relativement différente de celle des phonologues : au lieu des concepts opérationnels de Martinet, fondés, dans le cadre de l'abstraction martinettienne, sur une opération de sélection qui en garantit le caractère phonologique et linguistique, des catégories formelles, définies préalablement, valables pour toute langue, et dont on observe la manifestation dans la substance. De fait, comme il apparaîtra plus clairement ci-dessous, la démarche est inverse : au lieu d'une abstraction (au sens martinettien) suivie d'une formalisation, le postulat d'une forme dont les éléments sont définis dans le cadre des catégories, et qui permettra l'analyse de la substance. L'enjeu reste cependant fondamentalement le même : redéfinir et appréhender linguistiquement la réalité substantielle⁵⁰² (fût-ce sous la forme de son avatar formel) et la définir au lieu de la théoriser,

“petite”) vis-à-vis de *pōti* (écrit “petit”) ou lat. *dominī* vis-à-vis de *dominō*, etc., où la différence repose par hasard sur un simple phonème, mais au fait plus caractéristique et plus délicat, qu'un phonème joue par lui-même un rôle dans le système d'un état de langue. Si par exemple en grec *m*, *p*, *t*, etc., ne peuvent jamais figurer à la fin d'un mot, cela revient à dire que leur présence ou leur absence à telle place compte dans la structure du mot et dans celle de la phrase. Or dans tous les cas de ce genre, le son isolé, comme toutes les autres unités, sera choisi à la suite d'une opposition mentale double : ainsi dans le groupe imaginaire *anma*, le son *m* est en opposition syntagmatique avec ceux qui l'entourent et en opposition associative avec tous ceux que l'esprit peut suggérer, soit :

a n m a

v

d » (Saussure, 1972 : p. 179-180). Il apparaît à nouveau ici que la problématique hjelmslevienne n'est pas réellement distincte de celle des phonologues : à certains égards, et *mutatis mutandis*, la distinction hjelmslevienne entre forme de l'expression et forme du contenu n'est qu'un avatar de l'opposition entre morphologie et phonologie ou de la double articulation. Voir *infra*.

⁵⁰¹ Voir encore, dans « Note sur les oppositions supprimables » (1939) : « Rappelons simplement que ces distinctions, aussi bien que les distinctions ultérieures qui en découlent (p. ex. celle qui permet de définir les diverses catégories de morphèmes à l'intérieur d'un seul et même type) sont gagnées par un examen des *fonctions* qui s'observent dans le domaine de la *forme* à l'intérieur d'un seul et même plan : les faits observés sont à la fois des faits fonctionnels et des faits formels. » (H.Sup. : p. 92), et dans « Grundtræk af det danske udtrykssystem med særligt henblik på stødet » (1948) : « En konsekvent gennemførelse af den glossematiske metode medfører, at kategorierne defineres uafhængigt af manifestationsarten. » [« Une application conséquente de la méthode glossématique implique que les catégories soient définies indépendamment des types de manifestation. »] (H.Gru. : p. 17). Voir aussi H.Sy. : p. 171 [p. 244], cité ci-dessous. Voir par ailleurs, pour l'opposition entre deux types de définitions, formelle et substantielle : « Encore une fois, la manifestation spécifique des constituants est étrangère à la définition » (H.Sy. : p. 169) [« Here again the specific manifestation of the constituent units is immaterial to the definition » (H.Sy. : p. 243)], « Il est entendu que ces définitions, étant purement fonctionnelles, restent sans rapport aux faits de l'expression » (H.Syll. : p. 175), « Ici encore les faits concrets de l'expression restent à part » (H.Syll. : p. 176), « En scénématique c'est la fonction et non la prononciation qui compte. » (H.AIQ : p. 199), « [...] leur classification est purement phonique, non scénématique » (H.AIQ : p. 190, note 3 de la page 189).

⁵⁰² Ce qui implique d'en refuser toute autre appréhension, notamment phonétique, refus qui constitue le point commun des deux démarches de Martinet et de Hjelmslev, dont la différence est par ailleurs, comme nous l'avons vu ci-dessus, pointée par Martinet : Hjelmslev adopte une démarche formelle, et c'est pourquoi il est considéré par Martinet comme un formaliste d'une part, un universaliste d'autre part. Nous retrouverons cette divergence ci-dessous. Il est significatif, dans cette perspective, que les définitions hjelmsleviennes soient refusées par Martinet au nom du sens commun, qui implique, dans ce cas précis, une prise en compte de la

c'est-à-dire recréer la réalité, comme dans toute démarche théorique, mais la recréer dans le cadre d'une distinction d'objets.

On retrouve de fait chez Hjelmslev, avec la distinction de deux types de définition, l'opposition des phonologues entre deux types de réalités⁵⁰³ répondant à deux points de vue distincts. Cette opposition apparaît de manière très nette dans les développements de « Accent, intonation, quantité », et notamment dans ce passage⁵⁰⁴ :

« Il a été parlé plus haut de l'indépendance qui existe entre les faits linguistiques d'accent et d'intonation d'un côté et les faits phoniques d'intensité et de ton de l'autre. Mais l'indépendance entre les faits linguistiques et les faits phoniques va plus loin. Les intonations indo-européennes subsistent en serbe et en tchèque, exprimées par la QUANTITÉ, et si le circonflexe est exprimé en serbe par la quantité longue, il est exprimé en tchèque par la quantité brève. On dira qu'il y a dans ces langues un changement de système, et que c'est par diachronisme si dans les systèmes du serbe et du tchèque on introduit les intonations indo-européennes. Juste ou non, cette assertion devrait être d'abord soumise à une épreuve. Et ce ne sont pas des considérations phoniques qui décident. Pour résoudre le problème il faudrait rechercher non pas les faits phoniques en eux-mêmes ni pour eux-mêmes, mais les éléments linguistiques qu'ils expriment. L'expression possible d'une intonation par la quantité ne peut pas être exclue a priori.

Mais il y a mieux. Les expériences montrent qu'une intonation peut être exprimée par ce qui est du point de vue phonique une consonne. En des conditions définies l'aigu indo-européen est exprimé en letton commun non par un mouvement de ton, mais par le coup de glotte. Il en est de même dans le žemaitė du nord-ouest. Il y a intonation dans ces conditions au même titre que dans les autres, bien qu'il ne s'agisse plus d'un phonème émis simultanément avec les phonèmes qui constituent le chaînon modifié, mais tout au contraire d'un phonème qui est lui-même un constituant inséré dans le chaînon. Ce qui est du point de vue des phonèmes un constituant est du point de vue des éléments linguistiques un exposant qui, au même titre que les autres exposants (accents, intonations), sans faire partie du chaînon sert à le caractériser. Entre les phonèmes et les éléments linguistiques il y a indépendance à ce point qu'il peut y avoir contradiction.

Cette attitude intra-linguistique, qui se méfie des faits matériels de l'expression, est caractéristique de la linguistique baltique non seulement dans le domaine de l'accent et de l'intonation, mais également dans celui de la QUANTITÉ. La différence entre un phonème long et un phonème bref peut du point de vue linguistique se réduire à une identité. Pour les "monophthongues" *a* et *e* du lituanien occidental, la différence de quantité est du point de vue linguistique inexistante, bien qu'une analyse phonique permette facilement de discerner deux quantités pour chacune de ces voyelles. La quantité longue est dans ces "monophthongues" un phénomène accidentel qui accompagne

substance (voir *M.PFP* : p. 18-20 et *M.Gru.* : p. 96-97, cités ci-dessus). Inversement, Hjelmslev reproche aux phonologues leur définition phonétique des catégories (voir également ci-dessous).

⁵⁰³ Qui fait figure de répondant analytique de la notion saussurienne d'identité.

⁵⁰⁴ Mais on relève également, par exemple, ces affirmations : « Le système est identique à celui du lituanien ; ce ne sont que les faits d'expression qui diffèrent. » (*H.AIQ* : p. 194), « Ici encore il n'y a aucun rapport nécessaire entre le cénématème et son expression. » (*H.AIQ* : p. 193), « Là où il y a différence de prononciation il y a identité cénématique.

Notre interprétation surprendra celui qui apporte les idées de la phonétique classique. Là où il y a (dans les dialectes occidentaux) identité phonique il y a différence cénématique. Mais d'un point de vue fonctionnel le fait n'a rien de surprenant. Le cénématème restant indépendant de son expression, deux cénématèmes peuvent en effet recevoir une même prononciation, pourvu que les conditions s'excluent mutuellement. » (*H.AIQ* : p. 198), « Prétendre à la légère qu'un fait cénématique soit eo ipso présent dans la prononciation est déjà ne pas avoir compris. La langue exige pour être comprise une observation intellectuelle. » (*H.AIQ* : p. 205). La dernière de ces citations est notable, en ce qu'elle fournit, à nouveau, un appui pour la critique martinettienne du formalisme.

invariablement le circonflexe : un *a* ou un *e* est long dès qu'il est muni du circonflexe ; il est bref du moment qu'il n'y a pas de circonflexe, que la syllabe soit accentuée ou non : *kāsa* "il creuse", mais *kàsti* "creuser", *kasù* "je creuse" ; *pěša* "il plume, épluche", mais *pěšti* "plumer", *pešù* "je plume". Liée d'une façon mécanique à l'intonation, la quantité de *a* et de *e* n'a en lituanien occidental aucune existence proprement linguistique. Là où il y a deux "phonèmes", il n'y a qu'un seul élément linguistique. L'observation synchronique du lituanien occidental impose cette conséquence qui a en effet été tirée par les grammairiens. » (H.AIQ : p. 182-183).

Hjelmslev, à propos du terme de *phonème*, renvoie en note à un article de Troubetzkoy⁵⁰⁵, confirmant ainsi que le « point de vue phonique » est aussi bien phonologique que phonétique.

Ces deux réalités s'opposent de manière à la fois beaucoup plus nette et beaucoup plus complexe que dans le cadre de la distinction entre phonétique et phonologie puisqu'il s'agit non pas d'un même objet, le son, envisagé de deux points de vue différents dont le second fait apparaître une réalité distincte de la première, mais, comme nous l'avons vu ci-dessus, de deux objets distincts ou, comme l'écrit Hjelmslev dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », d'un objet double, constitué de deux composants :

« La langue consiste en forme du contenu et en forme de l'expression, et il semble justifié de parler à leur propos de forme conceptuelle et de forme phonique. Ces composés que sont la forme conceptuelle et la forme phonique consistent en deux composants et peuvent *a priori* être examinés de deux points de vue, celui de la substance et celui de la forme. De même que le concept linguistique doit nécessairement être en même temps linguistique et sémantique, le son du langage doit être en même temps linguistique et phonique. [...]

Comme pour la forme conceptuelle, il y a pour la forme physique deux types de définitions possibles *a priori* : une qu'on peut dire phono-phonétique, l'autre linguistico-fonctionnelle⁵⁰⁶. » (H.Üb. : p. 152-153).

Le point de vue, dans cette perspective, est lié à un type d'objet. Ainsi, si Hjelmslev, dans *Sproget*, peut écrire que « [l]a linguistique classique a tout particulièrement développé la science des sons (la phonologie, la phonétique) aux points de vue physiologique et physique⁵⁰⁷ » (H.Sp. : p. 151), on lit par ailleurs dans un texte antérieur de quelques années, « La notion de rection » (1939) :

« Ce qui constitue la particularité de la phonologie de la dernière moitié du XIX^e siècle, c'est que, du moins en partie, on ferme les yeux sur la forme, définie par la fonction, pour s'en tenir d'une façon beaucoup trop exclusive à l'étude de la substance destinée à

⁵⁰⁵ « Voir N. Troubetzkoy dans les Travaux du Cercle linguistique de Prague 1.55. » (H.AIQ : p. 183, note 1). Il s'agit de Troubetzkoy (1929b), où il est question entre autres du vocalisme lituanien.

⁵⁰⁶ « Die Sprache besteht aus Inhaltsformen und Ausdrucksformen, und es scheint, daß wir statt dessen auch Begriffsformen und Lautformen sagen können. Diese Komposita : Begriffsform und Lautform, enthalten zwei Bestandteile und können demnach *a priori* aus zwei Gesichtspunkten betrachtet werden : aus dem Gesichtspunkt der Substanz oder aus dem der Form. Wie der sprachliche Begriff etwas auf einmal Sprachliches und Semantisches sein muß, so muß der Sprachlaut auf einmal etwas Sprachliches und etwas Lautliches sein. [...]

Wie für die sprachliche Begriffsform, sind auch für die sprachliche Lautform zweierlei Definitionen *a priori* möglich : eine phonetisch-lautliche und eine sprachlich-funktionelle. » (H.Üb. : p. 227-228).

⁵⁰⁷ « DEN klassiske lingvistik hat ganske særlig opdyrket lydlæren (*fonologien, fonetikken*) fra fysiologisk og fra fysisk synspunkt » (H.Sp. : p. 111).

remplir la forme (en l'espèce : de la substance phonique). D'ailleurs cette particularité subsiste encore au début du XX^e siècle, et la phonologie de nos jours, en définissant les éléments par des critères phoniques seulement, en porte manifestement l'empreinte. » (H.Rec. : p. 151).

Il était de même question, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, d'une part de point de vue, et d'autre part d'objet ou de réalité :

« Fonematikken kan betegnes som læren om sprogmaterialets enheder, fonemerne, som er defineret udelukkende efter deres funktionelle rolle i sproget. Den fonematiske morfologi maa skelnes klart dels fra den grammatiske struktur, dels fra den fonematiske struktur⁵⁰⁸. » (H.Spr. : p. 116)

« Den fonematiske struktur er udtalen af de fonematiske størrelser. Den er emnet for *den klassiske fonetik*, der er læren om sprogets lyd set fra fysisk og fysiologisk synspunkt⁵⁰⁹. » (H.Spr. : p. 116).

C'est là, d'ailleurs, le sens de l'indépendance de la forme par rapport à la substance dont il a été question ci-dessus. On lit ainsi à nouveau dans « *Forme et substance linguistiques* » (1939) :

« *M. Hjelmslev*, en prenant son point de départ dans la doctrine de F. de Saussure (surtout *Cours* 157, 169), discute les rapports entre *forme et substance linguistiques*, et présente la théorie "glossématique" qu'il a développée dans quelques publications récentes. En s'appuyant sur le principe de l'arbitraire du signe, il soutient que la forme linguistique est indépendante de la substance dans laquelle elle se manifeste, et que la forme ne peut être reconnue et définie qu'en faisant abstraction de la substance et en se plaçant sur le terrain de la fonction. » (H.FS : p. 67).

Cette distinction entre deux objets renvoie tout d'abord à un mouvement d'abstraction dont il faudrait dire qu'il est mené plus loin chez Hjelmslev que chez les phonologues. C'est ce qui apparaît, notamment, dans les premiers textes, par exemple dans ce passage de la *Synopsis of an Outline of Glossematics* :

« The glossematic system is found inductively through a series of ascending abstractions : an empirical study of the practice leads to the recognition of the usage, a study of the usage to the recognition of the norm, and a study of the norm to the recognition of the system. Thus glossematics is inductive, and this induction is followed by a deduction which is nomology⁵¹⁰. » (H.Out. : p. 3)

ou dans cette formulation frappante de *Sprogssystem og sprogforandring* :

⁵⁰⁸ « La phonématique peut être définie comme la science des unités de la substance linguistique, les phonèmes, qui sont définis exclusivement d'après leur rôle fonctionnel dans la langue. La morphologie phonématique doit être clairement distinguée d'une part de la structure grammaticale, d'autre part de la structure phonématique. »

⁵⁰⁹ « La structure phonématique est la prononciation des quantités phonématiques. Elle est l'objet de la *phonétique classique*, qui est la théorie des sons du langage vus d'un point de vue physique et physiologique. »

⁵¹⁰ « Le système glossématique est trouvé inductivement par une série d'abstractions ascendantes : une étude empirique de la pratique mène à la reconnaissance de l'usage, une étude de l'usage à la reconnaissance de la norme, et une étude de la norme à la reconnaissance du système. La glossématique est donc inductive, et cette induction est suivie d'une déduction qui est la nomologie. »

« *Fonematikken* (i snævrere forstand = beskrivelsen af det fonematiske system (den fonematiske form)) adskiller sig fra baade Pragsskolens fonologi og Bloomfields teori⁵¹¹. Man maa trænge gennem de ydre realisationer ind til formen og maa gaa ud fra fonierne, tegnudtrykkene⁵¹². » (H.Spr. : p. 120).

Cette abstraction a cependant un statut particulier puisque – comme en témoigne déjà dans ce passage le terme de *déduction*, sur lequel nous reviendrons *infra* – elle est corrélatrice du postulat de deux objets distincts, dont l'un, la substance, manifeste ou exprime le second, la forme :

« Dans la théorie linguistique qui a gagné quelque réputation, bonne ou mauvaise, sous le nom de *glossématique*, dérivée non de γλώσσημα, qui a un sens différent, mais directement de γλῶσσα, théorie qui est représentée par celui qui vous parle en ce moment, on va même plus loin [que la distinction entre *phonème* et *graphème*] en distinguant entre *phonème* et *phonématème*, *graphème* et *graphématème*, en surajoutant encore une fois le suffixe -ημα, suffixe qui, à en juger par l'usage qu'on en fait dans la linguistique moderne, semble être né coiffé. De plus, on dit que les phonématèmes et les graphématèmes sont les manifestations de *taxèmes*, de τάξις, et que ces taxèmes, à leur tour, se composent de *glossèmes* ou éléments irréductibles de l'expression⁵¹³. » (H.GL : p. 267-268).

Dans cette perspective, en effet, l'abstraction (en un sens qui se rapprocherait de celui que donne Martinet à ce terme) est inséparable d'une information ou, comme le dit aussi Hjelmslev, d'une projection. C'est ce qui apparaît de manière très nette dans « Pour une sémantique structurale » :

« Pour décrire la manifestation des invariants on peut choisir divers procédés, dont le plus satisfaisant semble être celui qui consiste à établir par abstraction un "concept" ou terme générique rendant compte autant que possible de toutes les manifestations de variantes qu'il y a lieu de constater comme possibles. C'est ainsi que dans le plan de l'expression, on doit définir le *phonématème* et le *graphématème* (le *phonème* et le *graphème*). D'une façon analogue, c'est ce procédé qui permet de définir le *sématème*, en réunissant dans un "concept" ou terme générique les significations particulières qu'il y a lieu de considérer comme possibles en partant d'un usage donné dont on peut déduire, en suivant ce

⁵¹¹ Le paragraphe tout juste précédent était consacré à la théorie de Bloomfield : « *Leonard Bloomfield* définirer fonologien som studiet af signifikante talelyd, og fonemet som "a minimum unit of distinctive sound feature". Han afviser systemer af den type, der blev opstillet af Pragfonologerne, som irrelevante, og definere selv de enkelte fonemer ved deres indbyrdes kombinationsmuligheder, saaledes at alle fonemer, der kan indgaa forbindelse med samme andet fonem kombineres i eet "structural set", og de enkelte fonemer defineres ved, hvilke "structural sets" de indgaar i. » [« *Leonard Bloomfield* définit la phonologie comme l'étude des sons prononcés signifiants, et le phonème comme "a minimum unit of distinctive sound feature". Il rejette comme non pertinents les systèmes du type de ceux qui ont été établis par les phonologues de Prague, et définit quant à lui les phonèmes particuliers par leurs possibilités de combinaisons mutuelles, de sorte que tous les phonèmes qui peuvent entrer en combinaison avec le même autre phonème se combinent en un "structural set" et que les phonèmes particuliers sont définis selon les "structural sets" où ils peuvent s'intégrer. »] (H.Spr. : p. 120).

⁵¹² « *La phonématique* (au sens le plus strict = description du système phonématique (de la forme phonématique)) se distingue aussi bien de la phonologie de l'école de Prague que de la théorie de Bloomfield. On doit dépasser les réalisations extérieures et s'éloigner des phonies, des expressions de signe, pour pénétrer de force jusqu'à la forme. »

⁵¹³ Voir également, dans *La stratification du langage* (1954) : « phonématème (grandeur phonique manifestant un taxème de l'expression » (H.SL : p. 50), « graphématème (grandeur graphique manifestant un taxème de l'expression » (H.SL : p. 50).

procédé, une norme. Mais phonématème (phonème), graphématème (graphème) et sémátème ne se confondent nullement avec la valeur ; ils en restent au contraire nettement distincts. Ils constituent la “*forme matérielle*” ; mais “*forme matérielle*” ne veut dire qu’un reflet de la forme pure, projetée sur la substance, se nourrissant de ses bienfaits, et obtenu par une induction surajoutée des significations particulières qui, d’une façon analogue, sont les projections matérielles des variantes offertes par la forme pure. » (H.Sem. : p. 117).

Aussi d’une certaine manière y a-t-il chez Hjelmslev deux abstractions successives, dont la distinction est liée à la solution de continuité qu’il postule entre forme et substance. De ces deux abstractions, il faut noter qu’elles impliquent d’une part une communauté de démarche avec les phonologues, liée à l’abstraction elle-même⁵¹⁴, c’est-à-dire à la perspective

⁵¹⁴ On retrouve d’ailleurs chez Hjelmslev, notamment dans les premiers textes, la dimension du tri. On relève ainsi, dans « Accent, intonation, quantité » et dans « Quelques réflexions sur le système phonique de l’indo-européen », les propositions suivantes : « L’“accent d’intensité” du français moderne qui est un fait phonique sans valeur glossématique » (H.AIQ : p. 185), « [...] ceci revient à dire qu’il y a entre les phonèmes prosodiques des intervalles qui ne comptent pas du point de vue fonctionnel » (H.AIQ : p. 186), « [...] comme le mouvement musical en lituanien, le mouvement dynamique qui en serbo-croate peut accompagner la courbe tonale est un fait purement accidentel et sans valeur cénématique » (H.AIQ : p. 194), « Dans les deux cas la longueur est un fait d’actualisation et reste par conséquent sans valeur cénématique. » (H.AIQ : p. 216), « On a vu plus haut (p. 3) que dans les “monophthongues” lituaniennes *a* et *e* la quantité n’est qu’un fait phonique accidentel qui accompagne d’une façon mécanique les accents et qui reste par conséquent sans valeur cénématique. » (H.AIQ : p. 197), « [...] la différence qualitative doit être considérée comme un fait phonique accidentel et qui ne fait qu’accompagner d’une façon mécanique la différence de quantité » (H.AIQ : p. 199), « [...] enfin, si la voyelle passe à l’état latent dans deux syllabes consécutives, ce fait entraîne un allongement compensatoire du phonème exprimant le cénème vocalique de la syllabe immédiatement précédente. C’est ainsi que la seule voyelle *a* se manifeste, selon les conditions qui se présentent, par zéro ou par les phonèmes *a*, *e*, *o*, *ā*, *ē*, *ō*, qui du point de vue cénématique ne sont que des variantes mécaniques. » (H.Ré. : p. 146). De même, dans *Sprogssystem og sprogsforandring*, Hjelmslev distinguait, à l’encontre des phonologues, entre phonèmes relevant du système et phonèmes relevant de la norme (et ainsi dépourvus de forme) : « *Inventaret* kan i de forskellige sprog være systematiseret i forskellig grad. Fonemerne udgør ikke et system i samme forstand som de grammatiske elementer, men indeholder, som vi senere ogsaa vil se det for det semantiske omraades vedkommende, et centralt og periferisk omraade. Der findes løsgængere, flere eller færre, som staar uden for systemet og kun er definerede ved deres plads i normen. En grundfejl ved fonologien er netop, at man mener, at foneminventaret *en bloc* er et system eller lader sig opfatte gennem et system. Et særligt tilfælde heraf er forekomsten af “fremmede fonemer”, f. ex. *f* i litauisk, der kun findes foran vokal, *r* og *l* i stavelsens begyndelse i laaneord [...] Det samme gælder *ʒ* i tysk, der kun findes i fremmedord, f. eks. *Journal*. » [« *L’inventaire* peut être systématisé, dans les différentes langues, à différents degrés. Les phonèmes ne forment pas un système dans le même sens que les éléments grammaticaux, mais comportent, comme nous le verrons également plus tard pour le domaine sémantique, un domaine central et un domaine périphérique. Il y a des éléments indépendants, nombreux ou non, qui se tiennent à l’extérieur du système et peuvent être définis seulement par leur place dans la norme. Une erreur fondamentale de la phonologie est justement de penser que l’inventaire des phonèmes est *en bloc* un système ou concevable de manière systématique. L’occurrence des phonèmes étrangers en est un cas particulier, par exemple le *f* en lituanien, qui ne se trouve que devant voyelle, *r* et *l* au début des syllabes dans les mots empruntés [...]. Il en est de même du *ʒ* en allemand, que l’on trouve seulement dans les mots étrangers, par exemple *Journal*. »] (H.Spr. : p. 121). On se souvient par ailleurs, de ces deux affirmations de *Sprogssystem og sprogsforandring* et « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », citées ci-dessus : « Denne teori [la théorie phonologique] betegner et vigtigt skridt henimod en systembetragtning, og der er her indført et skel mellem væsentligt og uvæsentligt, som man f.ex. savner i mange dialektbeskrivelser, der er alt for nuanceret. » [« Cette théorie marque un pas important vers une conception systématique, et il y est introduit une distinction entre essentiel et inessentiel que l’on regrette dans nombre de descriptions de dialectes, qui sont trop nuancées. »] (H.Spr. : p. 119), « Mais ce qu’il y a de réellement nouveau dans cette approche, c’est la découverte d’une frontière à l’intérieur du domaine phonétique en général, frontière qu’on avait jusqu’alors insuffisamment prise en considération : la frontière entre ce qui est pertinent au plan linguistique et ce qui ne l’est pas. » (H.Üb. : p. 150) [« Aber das wirklich Neue in dieser Betrachtungsweise ist die Entdeckung einer bisher nicht genügend

analytique, et dont témoigne ce passage de l'« Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l'espèce du grec et du latin », où Hjelmslev associe description de la substance par éléments différentiels et description de la forme linguistique pure, corrélatives du postulat d'une réalité distincte de la réalité phonétique, sous la commune dénomination de « phonémique » :

« On peut distinguer, s'il y a lieu, la description de la substance pure, de la substance phonique ou des sons d'une part et, de l'autre, la description de cette substance par éléments différentiels, y compris ou non la description de la forme linguistique pure, ou, en l'espèce, des taxèmes de l'expression définis par un réseau de relations. Si, devant le dédale constitué par la terminologie actuelle de la linguistique, nous désignons résolument la première de ces études comme *phonétique* et l'autre, celle qui est d'ordre structural ou fonctionnel, comme *phonémique*, on peut observer que la phonémique des langues mortes ne pose aucun problème spécial. Elle dérive par nécessité, comme toujours, de la phonétique. Dans la mesure où l'on connaît la prononciation, on peut en dériver le système phonémique, conjectural au même degré, ou plus conjectural encore. » (H.GL : p. 275)

et d'autre part une différence de méthode, qui institue la réalité phonémique en réalité distincte de la réalité phonologique, et fait du redoublement de la démarche phonologique qu'est la démarche hjelmslevienne, un redoublement correctif. On lit ainsi dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« [...] dans le plan de l'expression, les taxèmes seront *grosso modo* les formes linguistiques qui se manifestent par les phonèmes, avec, toutefois, cette réserve qu'une analyse rigoureuse effectuée selon le principe de simplicité conduit souvent à des résultats essentiellement différents de ceux des analyses phonématiques tentées jusqu'ici⁵¹⁵. » (H.Om. : p. 126).

Cette double implication apparaît de manière très nette à la comparaison de ces deux passages de « Accent, intonation, quantité » et de « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » :

« De la masse amorphe et infiniment variée de l'expression les cénématèmes sont extraits par une série bien définie d'opérations successives dont le but est une réduction. Par opposition aux mouvements physiques (sons, traits d'écritures, etc.) qui concourent pour les exprimer, les cénématèmes sont des éléments constants et irréductibles. La réduction

beobachteten Grenze innerhalb des Gebietes der Phonetik im weiteren Sinne : der Grenze zwischen dem sprachlich Relevanten und dem sprachlich Irrelevanten. » (H.Üb. : p. 224)].

⁵¹⁵ « [...] for udtryksplanets vedkommende til taxemerne *grosso modo* være de sprogformer der manifesteres af fonemer, hvorved den dog er at tage det forbehold, at en efter simpelhedens princip strengt gennemført analyse ofte fører til væsentlig andre resultater end de hidtil forsøgte fonematiske analyser. » (H.Om. : p. 88). On lisait déjà en 1936 dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics* : « As the aim of the glossematic induction is to find elements of the greatest possible degree of abstraction, it is necessary to carry the reduction as far as the material permits at each successive stage. This principle leads to more far-reaching reductions than is customary both in traditional grammar and semantics on the one hand and in phonology and phonetics on the other. » [« Comme le but de l'induction glossématique est de trouver des éléments du plus haut degré d'abstraction possible, il est nécessaire de mener la réduction aussi loin que le permettent, à chaque stade, les matériaux soumis à l'analyse. Ce principe conduit à des réductions d'une plus grande portée que celles auxquelles nous ont habitués aussi bien la grammaire et la sémantique traditionnelles d'une part, que la phonologie et la phonétique d'autre part. »] (H.Out. : p. 4).

n'est achevée qu'au moment où l'élément obtenu est maximal du point de vue paradigmatic – renfermant autant de variantes que possible – et minimal du point de vue syntagmatic – les cénématèmes étant les parties les plus petites dans lesquelles on peut, par une analyse glossématique, décomposer la chaîne parlée (ou écrite).

Les réductions doivent être précédées d'une opération préliminaire que nous appelons la CATALYSE et qui consiste à assurer un rendement complet des opérations ultérieures, en remplissant la chaîne observée d'autant d'éléments qu'il est possible sans entraîner une altération du sens. Ainsi une chaîne phonique telle que lit. *ràts* se fait catalyser à *rātas*. Pour les prosodèmes baltiques la catalyse n'apporte guère de faits qui resteraient sans elle inaperçus ; nous avons fait mention de la catalyse ici pour pouvoir l'utiliser plus loin.

Par opposition à la catalyse toutes les opérations ultérieures visent à l'ANALYSE. La principale de ces opérations, et la seule qui pour les prosodèmes lituaniens entre en ligne de compte, est celle que nous avons appelée la COMMUTATION, et qui consiste à reconnaître autant de cénématèmes qu'il y a des éléments qui en se substituant l'un à l'autre peuvent entraîner un changement du contenu. » (H.AIQ : p. 186-187)

« L'objet commun de la phonétique et de la linguistique est le son du langage. Je pourrais également dire le phonème, mais je préfère éviter ce terme dans l'immédiat ; le terme de "phonème" suscite en effet aussitôt la représentation de définitions, au reste diverses et en partie contradictoires ; le terme de "son du langage" a au moins le mérite de ne pas être associé à une telle représentation. Personne ne sait ce qu'est un son du langage, mais tout le monde sait qu'il en existe. Il n'est pas difficile d'indiquer comment un son du langage peut être reconnu. Au lieu de son du langage, on pourrait parler de "forme phonique". Le son du langage apparaît pour autant que le matériau sonore est soumis par la langue à une mise en forme, pour autant qu'on impose certaines limites, linguistiquement pertinentes, au monde sonore. Dans le déroulement syntagmatic de l'articulation, la mise en forme linguistique fixe un certain nombre de limites ; par exemple, la suite phonique [ts] se trouve être dans une langue scindée par une frontière, [t] et [s] étant dans cette langue deux sons différents ; dans une autre langue, la suite [ts] n'est pas scindée mais seulement entourée de frontières : dans ce cas, [ts] est un "son du langage". De telles frontières sont également établies sur l'axe paradigmatic, c'est-à-dire parmi les sons qui peuvent apparaître alternativement en un même point de la suite articulatoire. Dans certaines langues, tel le gallois, il existe une frontière entre les / sonore et sourd : [l̥] et [l] y sont des sons du langage différents. Dans d'autres langues, par exemple en allemand, une telle frontière n'existe pas : [l̥] et [l] sont des variantes du même son du langage. La littérature récente nous a suffisamment familiarisés avec ces questions. Ce qui est ici en cause, c'est évidemment la différence connue depuis Wilhelm von Humboldt entre matière et forme. Les sons en tant que données physiques sont la matière de l'expression qui est spécifiquement imprimée par la forme de l'expression linguistique et, du même coup, se présente comme une substance face à la forme. Aussi longtemps qu'on considère la matière en tant que telle, on est en présence de phénomènes physiques ; dès qu'on considère la matière en tant que substance subordonnée à la forme, on est en présence des sons du langage. La reconnaissance du son du langage s'effectue donc au prix d'une abstraction, en écartant certains aspects de la matière phonétique donnée, qui paraissent sans pertinence pour la forme linguistique, et en considérant que d'autres aspects sont au contraire pertinents ; on les considère ainsi tantôt comme genre proche, tantôt comme différence spécifique par rapport aux paramètres définitoires du son du langage. On met en jeu, dans cette analyse, le "principe de la pertinence abstractive" selon l'expression de

K. Bühler ; la matière du langage est traitée comme substance pour une forme linguistique⁵¹⁶. » (H.Üb. : p. 151-152).

Il faut en effet noter, dans ces deux développements, les termes d'*extraction* et d'*abstraction*, ainsi que la notion bülherienne de pertinence abstractive, qui témoignent d'une fondamentale communauté de démarche avec les phonologues, cependant que la distinction entre matière et substance introduite par « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » témoigne à nouveau de la dimension de l'information et de ce que l'abstraction hjelmslevienne est subordonnée au postulat et à l'édification préalable d'une forme, véritable principe d'analyse de la substance. Autrement dit, là où les phonologues, grâce au principe de pertinence ou à la fonction, extraient de la substance les éléments de la structure, Hjelmslev tente, à travers l'analyse du donné linguistique, de parvenir à la forme, qui lui permettra ensuite d'analyser la substance et ainsi d'abstraire de celle-ci une forme matérielle.

Il y avait dans un long développement de « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » que nous avons cité ci-dessus une idée tout à fait remarquable. Il y était en effet question du positivisme de la phonétique classique, pour laquelle la matière était la seule et unique réalité, et la forme une abstraction arbitraire :

« Ce ne fut certainement pas un progrès de remplacer, comme ce fut le cas avec l'apparition de la phonétique linguistique, le terme "lettre" par le terme "son". On reprenait à son compte l'antique hypostase de la forme et de la substance, et l'on n'eut pas le temps de détacher également ce nouveau terme de la substance, d'autant que le positivisme de l'époque faisait de la matière la seule réalité, et considérait la forme

⁵¹⁶ « Der gemeinsame Gegenstand der Phonetik und der Sprachwissenschaft ist der Sprachlaut. Ich könnte auch das Phonem sagen, vermeide aber lieber bis auf weiteres diesen Terminus ; der Terminus "Phonem" erweckt sofort die Vorstellung von Definitionen, und zwar von verschiedenen, zum Teil sich widersprechenden Definitionen ; der Terminus "Sprachlaut" erweckt meistens keine solche Vorstellung. Kein Mensch weiß, was ein Sprachlaut ist, aber jeder Mensch weiß, daß es Sprachlaute gibt. Es ist nicht schwer anzugeben, auf welchem Wege ein Sprachlaut erkannt wird. Statt Sprachlaut könnte man nämlich auch *Lautform* sagen. Der Sprachlaut kommt in der Weise zu Stande, daß der phonetisch gegebene Lautstoff von der Sprache einer Formung unterworfen wird, indem in die Lautwelt gewisse sprachlich relevante Grenzen eingelegt werden. In dem syntagmatischen Verlauf der Artikulation werden durch die sprachliche Formung bestimmte Grenzen eingelegt ; die Lautfolge [ts] ist zum Beispiel in einer Sprache von einer Grenze durchschnitten, indem [t] und [s] in dieser Sprache zwei verschiedene Sprachlaute sind ; in einer anderen Sprache ist die Lautfolge [ts] von keiner Grenze durchschnitten, sondern nur von Grenzen umgeben : in dieser Sprache macht [ts] einen einzigen Sprachlaut aus. Auch auf der paradigmatischen Axe, also unter den Lauten, welche an derselben Stelle der Artikulationsreihe abwechselnd eintreten können, werden solche Grenzen eingelegt. Zwischen dem stimmhaften und stimmlosen *l* gibt es in einigen Sprachen, wie zum Beispiel im Kymrischen, eine Grenze : [l̥] und [l] sind verschiedene Sprachlaute. In anderen Sprachen, z. B. im Deutschen, gibt es keine solche Grenze : [l̥] und [l] sind Varianten desselben Sprachlautes. Diese Erscheinungen sind aus der neueren Literatur genügend bekannt. Offensichtlich handelt es sich hier von dem seit *Wilhelm von Humboldt* bekannten Unterschied von Stoff und Form. Die Laute als physische Tatsachen sind der Ausdrucksstoff, welcher von der sprachlichen Ausdrucksform sein spezifisches Gepräge bekommt, und dadurch der Form gegenüber als Substanz auftritt. Solange wir den Stoff an sich betrachten, haben wir vor uns die Laute als physische Erscheinungen ; sobald wir den Stoff als eine der Form zugeordnete Substanz betrachten, haben wir die Sprachlaute. Die Erkenntnis des Sprachlautes geschieht also durch eine Abstraktion, indem man aus dem phonetisch gegebenen Stoff gewisse Momente ausscheidet, welche für die sprachliche Form irrelevant erscheinen, und indem man gewisse andere Momente als relevante annimmt und diese als *genus proximum* und *differentia specifica* zu Definitionsmerkmalen des Sprachlautes erhebt. Man bedient sich bei dieser Analyse, wie es *Karl Bühler* treffend ausgedrückt hat, des "Prinzips der abstraktiven Relevanz", indem der Sprachstoff als Substanz auf die Sprachform bezogen wird. » (H.Üb. : p. 225-226)

comme une abstraction arbitraire. Il est pourtant intéressant d'observer que cette hypostase de la forme et de la substance, l'identification de l'élément de l'expression et du son linguistique, ne fut introduite consciemment dans le système qu'assez tard. Lorsque la phonétique apparut, la conscience héréditaire de la *lettre*, l'identification de l'élément et de la forme dans l'expression était encore vivace. Comme la phonétique est une science beaucoup plus récente que la linguistique, les éléments présents dans la forme furent pour elle un donné, et sa tâche fut d'étudier la façon dont ces éléments sont prononcés. Les interrogations de la phonétique pratique se situent dans ce cadre : par exemple, le *p* français, le *a* allemand sont prononcés de telle ou telle manière... Si, à ce stade, il n'y avait pas eu un mouvement de recul par rapport au concept abstrait de forme et si, dans la phonétique classique, on n'avait pas été à ce point enclin à lui nier toute réalité linguistique reconnaissable, on aurait nécessairement fait le saut qui consiste à reconnaître la réalité telle qu'elle est, et évité d'hypostasier la forme et la substance. Mais au moment où la linguistique et la phonétique en arrivèrent à la phase réflexive, elles ont mal résolu la question : reconnaissant l'existence d'éléments de l'expression, elles prétendaient les définir phonétiquement. C'est alors qu'apparut le "phonème". Les différentes théories du phonème sont des tentatives pour opérer l'identification de la forme avec la substance et de les conjoindre de manière indissoluble dès la définition. On définit donc la forme de l'expression linguistique en termes de forme phonique. La seule tentative pour éviter une hypostase complète fut la notion de représentation phonique distinguée de la forme phonique. Mais on s'avisa bientôt que ce nouveau psychologisme est à la source de nouvelles confusions, et comme aucune issue ne leur semblait possible, la plupart des théoriciens du phonème se sont en fin de compte satisfaits de définir les éléments de l'expression par des traits phoniques⁵¹⁷. » (H.Üb. : p. 155-156).

On pense de suite, à la lecture de ce passage, à certains développements martinettiens analysés plus haut, dont la visée, précisément, était de donner un statut réaliste à l'abstraction constitutive de la démarche phonologique, grâce au postulat d'une structure immanente à la

⁵¹⁷ « Es war ganz sicher nicht als ein Fortschritt anzusehen, wenn man nach dem Einzug der Phonetik in die Sprachwissenschaft den Terminus "Laut" statt "Buchstabe" einführt. Man mußte hier die uralte Hypostasierung von Form und Substanz noch einmal mitmachen, und man hatte nicht Zeit genug, um auch diesen neuen Terminus von der Substanz loszulösen, umsomehr, als der Positivismus den Stoff als einzige Tatsache ansah und die Form als eine willkürliche Abstraktion auffaßte. Es ist aber interessant zu beobachten, daß die Hypostasierung von Form und Substanz, die Identifikation von Ausdruckselement und Sprachlaut, erst ziemlich spät bewußt in System gesetzt wurde. Als die Phonetik aufkam, war das ererbte Bewußtsein vom "Buchstaben", vom Ausdruckselement gleich Ausdrucksform, noch lebendig. Da doch die Phonetik die in der sprachlichen Form vorhandenen Elemente das Gegebene, und die Aufgabe der Phonetik ist, zu untersuchen, wie diese Elemente ausgesprochen werden ; die Fragestellung der praktischen Phonetik spielt sich meistens innerhalb dieses Rahmens ab, und es heißt : das französische *p* wird so und so ausgesprochen, das deutsche *a* wird so und so ausgesprochen, usw. Hätte man nicht auf diesem Stadium gerade dem abstrakten Formenbegriff gegenüber Scheu empfunden, und wäre man nicht in der klassischen Phonetik so unbedingt geneigt gewesen, dem abstrakten Formenbegriff jede theoretisch anerkennbare Realität abzusprechen, so hätte man auf Grund der phonetischen Praxis auf dem Sprunge stehen müssen, den wahren Tatbestand zu erkennen und die Hypostasierung von Form und Substanz zu vermeiden. Als aber die Sprachwissenschaft und die Phonetik zu ihrer Besinnungsstunde gelangen, haben sie das Problem in falscher Weise gelöst, und haben erklärt : Es gibt sprachliche Ausdruckselemente, aber diese sprachlichen Ausdruckselemente sind eben phonetisch zu definieren. In dem Augenblick ist das "Phonem" zur Welt gekommen. Die verschiedenen Phonemtheorien sind Versuche, die Form mit der Substanz zu identifizieren und definitionsmäßig mit der Substanz unauflöslich zu verbinden. Die sprachliche Ausdrucksform wird als Lautform definiert. Nur auf eine Weise hat man es versucht, die Hypostasierung nicht ganz mitzumachen, nämlich indem man statt Lautform Lautvorstellung eingesetzt hat. Man hat aber bald eingesehen, daß dieser Psychologismus zu neuen Verwechslungen führt, und da kein anderer Ausweg möglich erschien, sind die meisten Phonemtheoretiker letzten Endes dabei stehen geblieben, die Ausdruckselemente durch lautliche Merkmale definieren. » (H.Üb. : p. 230).

substance et obtenue par extraction. Hjelmslev s'installe à l'inverse dans le formalisme de l'abstraction arbitraire, dont il postule de même, cependant, la réalité et l'existence objectivement observable. Comme le souligne Martinet dans « Structure et langue », il s'agit d'un autre type de délimitation entre structure et objet :

« Un des points de vue relatifs à la structure linguistique qui a été le mieux explicité est celui qu'a exposé Louis Hjelmslev. Selon le regretté linguiste danois, seuls interviendraient, dans cette structure, les rapports existant entre les éléments à l'exclusion de la nature substantielle de ces éléments ou des traits de la substance, phonique ou sémantique, qui les distinguent les uns des autres. Ceci, certes, ne veut pas dire que la structure ne soit pas représentée dans l'objet lui-même, mais plutôt que l'objet lui-même est un complexe de rapports et que les éléments substantiels qui s'y mêlent n'en font pas partie : sons et significations sont proprement étrangers à la langue. Ce qui distingue ce point de vue de celui des réalistes n'est pas une conception différente des rapports entre objet et structure, mais une autre délimitation de l'objet. L'expérience toutefois a montré qu'une vision aussi désincarnée de l'objet langue peut aboutir, en pratique, à des élaborations qui sont, par rapport à la structure établie sur les bases de la substance pertinente, aussi distantes que pourraient l'être les constructions de ceux pour qui la structure est un produit de leur propre intelligence. » (M.St. : p. 298).

Cet autre type de délimitation est cependant solidaire d'une différence de méthode, dont le principe a été établi ci-dessus : à une extraction corrélatrice d'une formalisation, Hjelmslev substitue une double abstraction, édification de la forme puis projection de la forme sur la substance⁵¹⁸, de sorte que, bien qu'il s'agisse dans les deux cas d'abstraction, Martinet ne nous semble pas fondé à affirmer, comme il le fait dans « Fonction et structure en linguistique », que le principe de pertinence, tel qu'il le définit, est « le fondement de la linguistique structurale » :

« Il n'est pas facile de préciser ce qu'ont en commun les diverses tendances et les différentes écoles qui ont reçu, historiquement, l'épithète de structuraliste. Venus d'horizon de la pensée souvent fort éloignés les uns des autres, les structuralistes pragois, danois et américains, ont en commun certaines pratiques, comme la commutation qui se fonde sur le rapprochement de segments de textes partiellement différents, comme ceux qu'on désigne, sur le plan phonologique, comme des "paires minimales". De ce fait, le résultat des analyses est, d'une école à une autre, assez semblable pour être généralement utilisable, même si l'on doit se souvenir que les "allophones" des uns sont les "variantes combinatoires" des autres.

Les fondements théoriques sont, au départ, assez différents. Considérons, par exemple, la réalité phonique. Chez les disciples de Bloomfield, elle est considérée comme intégralement valable pour le linguiste : un phonème groupe un certain nombre de sons différents, dits "allophones" qui représentent la réalité linguistique de base. Chez

⁵¹⁸ Ce qui signifie, à la limite, que la forme vient doubler la substance, de sorte que si, chez les phonologues, le phonème subsume les variantes, les variantes hjelmsleviennes sont au contraire, tout comme les cénèmes, appréhendables en premier lieu sur le plan de la forme. On se souvient en effet de ce passage de « Pour une sémantique structurale », cité ci-dessus : « Ajoutons, pour être complet, que ce qui vaut pour la description de la valeur vaut pour celle des variantes au même titre. Une fois données les fonctions formelles, un simple calcul mathématique permet d'en prédire le nombre possible (c'est pour les variantes contextuelles un nombre limité et exactement défini, pour les variantes libres (de chaque variante contextuelle) un nombre en principe illimité). Au moment d'y ajouter une description des sons prononcés ou des traits de plume, *mais pas avant ce moment*, on est dans le domaine de la substance. » (H.Sem. : p. 116-117). Voir *infra*, le deuxième chapitre de cette première partie.

les Danois, rien de la réalité phonique (ni sémantique) n'est, proprement, linguistique : seuls comptent les rapports entre les unités ; là où les autres structuralistes voient une unité phonique, le phonème, les glossématiciens identifient un cénème, c'est-à-dire une "unité vide". Chez les Pragoïs, seuls comptent certains aspects de la réalité phonique reconnus comme pertinents du fait de leur fonction distinctive dans la langue : un phonème est un faisceau de traits distinctifs dits, de ce fait, pertinents.

En fait, les positions se sont assouplies au cours du temps. Bloomfield lui-même a suggéré l'identification du phonème aux traits distinctifs qu'on y relève, et l'on constate, dans les derniers écrits de Hjelmslev, des concessions à la substance, phonique ou sémantique, à condition qu'elle soit "formée", c'est-à-dire qu'elle participe aux faisceaux de relation, ce qui équivaut à reconnaître le caractère linguistique des traits distinctifs. On aboutit donc, de façon plus ou moins explicite, à reconnaître le principe de pertinence comme le fondement de la linguistique structurale. » (M.Fo. : p. 34-35).

Hjelmslev écrivait à l'inverse, dans « Quelques réflexions sur le système phonique de l'indo-européen », que la définition du phonème que l'on trouve dans le *Projet* est « en contradiction flagrante avec la méthode pratiquée par les "phonologues" » (H.Ré. : p. 142). C'est là en effet, selon lui, une définition juste mais dont seule peut se prévaloir la méthode glossématique :

« Mais l'opération cénématique consiste tout au contraire à ne reconnaître que l'effectif minimum. Les cénèmes ne peuvent être que les éléments les plus petits dans lesquels on peut, par une analyse fonctionnelle, décomposer la chaîne parlée (*AIQ* § 4). On est de retour ici à la définition officielle de l'école phonologiste ; mais on est loin de la pratique des phonologues ; car le système cénématique de l'indo-européen n'est pas celui qu'on établit d'ordinaire, et qui pour les voyelles se plie si volontiers à la triangulation des phonologues. » (H.Ré. : p. 145).

La méthode hjelmslevienne partage avec celle des phonologues l'opération de la commutation. On lit ainsi dans « Notes sur les oppositions supprimables » :

« C'est cette dernière fonction [la fonction sémiologique] qui, par l'épreuve de la commutation, permet de dresser l'inventaire des différences formelles dans les deux plans et l'inventaire des unités minimales (p. ex. "phonèmes") qui en résulte. » (H.Sup. : p. 92)

et de même dans « La structure morphologique » :

« Le système linguistique est un système sémiologique. Dans un tel système, la fonction principale, celle qui sert à différencier le système sémiologique de tout autre système et qui en constitue la *differentia specifica* et le trait fondamental, est la fonction qui établit le *signe* en tant que tel, la fonction qui réunit le signifiant et le signifié ou l'expression et le contenu, en d'autres termes, le lien qui réunit chaque signifié avec son ou ses signifiant(s) respectif(s), et inversement, et le fait même qu'une pensée peut devenir signifié et qu'une phonation peut devenir signifiant. La condition la plus élémentaire d'une méthode empirique est donc de respecter cette fonction fondamentale et de la prendre pour norme de toutes les classifications.

C'est cette fonction sémiologique fondamentale qui seule permet de dresser, pour un système linguistique donné, l'inventaire des valeurs qui y appartiennent, au moyen de ce procédé que nous avons appelé l'épreuve de la *commutation*, et qui consiste à reconnaître autant de valeurs qu'il y a des quantités sémantiques qui en se substituant l'une à l'autre peuvent entraîner un changement de l'expression. » (H.SM : p. 125)

enfin⁵¹⁹ dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« A chaque stade de l'analyse nous devons pouvoir inférer de variantes à invariantes au moyen d'une méthode spécialement conçue qui fixe les critères nécessaires pour une telle réduction.

Lorsqu'il s'agit des invariantes du degré supérieur du plan de l'expression, c'est-à-dire de ce qu'on appelle les phonèmes de la langue parlée dans les théories admises jusqu'à présent, la linguistique moderne a prêté une certaine attention à cette question et a essayé d'élaborer une telle méthode de réduction. Dans la plupart des cas, on en est pourtant resté à une définition réaliste et plus ou moins vague du phonème qui ne fournit aucun critère objectif applicable en cas de doute. Des efforts précis ont été faits dans deux écoles pour essayer d'élaborer une méthode objective de réduction : l'école de Londres autour de Daniel Jones, et l'école de phonologie issue du Cercle de Prague animée par le regretté N. S. Troubetzkoy. Les méthodes de réduction qu'elles ont construites montrent à la fois une ressemblance caractéristique et une différence intéressante.

[...]

[...] l'intérêt méthodologique que provoque la différence entre les procédés des deux écoles n'est pas mince. Toutes deux s'accordent à voir quelque chose de caractéristique dans le fait que les phonèmes, contrairement aux variantes, ont une fonction *distinctive* : l'échange d'un phonème contre un autre phonème peut provoquer une différence de contenu (par exemple, *rat* - *rit*), alors qu'il n'en est pas de même si l'on échange une variante contre une autre variante du même phonème (par exemple, deux prononciations différentes, l'une ouverte, l'autre fermée, du *a* dans *rat*). Les phonologues de Prague fondent leur définition sur ce critère, en disant qu'une opposition entre phonèmes est une opposition distinctive. L'école de Londres suit une autre voie. [...]

[...] Mais le Cercle de Prague a indubitablement raison de conserver le critère distinctif comme trait pertinent. La tentative de l'école de Londres illustre les difficultés insurmontables qui ne manquent pas de surgir si l'on néglige ce trait. L'affirmation de ce principe est le mérite principal du Cercle de Prague, même si, par ailleurs, on doit faire de sérieuses réserves sur tous les points de la théorie et de la pratique de ce qu'on appelle la phonologie.

L'expérience que l'on a des méthodes de réduction déjà essayées semble montrer qu'il est nécessaire de considérer le facteur distinctif comme pertinent pour l'enregistrement des invariantes et pour la distinction entre invariantes et variantes. On rencontre une différence entre invariantes dans le plan de l'expression quand il s'y trouve une corrélation (par exemple, entre *a* et *i* dans *rat* - *rit*) à laquelle correspond une corrélation dans le plan du contenu (celle qu'il y a entre les grandeurs du contenu "rat" et "rit") de telle sorte qu'il existe une *relation* entre la corrélation de l'expression et la corrélation du contenu. Cette relation est la conséquence immédiate de la fonction sémiotique, de la solidarité entre la forme de l'expression et la forme du contenu.

Certaines recherches de la linguistique traditionnelle se sont donc rapprochées ces temps derniers de la reconnaissance de ce fait ; mais on ne l'a fait sérieusement qu'à propos des figures du plan de l'expression. Cependant, pour la compréhension de la structure de la langue comme pour l'élaboration de l'analyse, il est extrêmement important de voir que ce principe doit être étendu également à toutes les autres

⁵¹⁹ Voir également, dans la deuxième livraison de *La Catégorie des cas*, ce développement sur la notation phonématique : « Dans un travail de grammaire la notation de l'expression n'est pas d'une grande importance ; il suffit de tenir compte des différences phoniques susceptibles d'entraîner une différence dans le contenu examiné ; mais il n'est pas toujours souhaitable de les reproduire toutes mécaniquement dans les notations. Nous avons pris le parti d'éviter les notations qui à première vue choqueraient peut-être par leurs extravagances celui qui est accoutumé à la notation traditionnelle d'une langue donnée, et d'une façon générale nous avons évité d'introduire des interprétations phonématiques, qui à plus forte raison réclameraient souvent une argumentation pour se justifier. » (H.Cat.II : p. III-IV).

invariantes de la langue quel que soit leur degré ou leur place dans le système. Il est valable pour toutes les grandeurs de l'expression, quelle que soit leur étendue, et non seulement pour les grandeurs minimales ; et il est valable aussi bien pour le plan du contenu que pour le plan de l'expression. Ce n'est là en réalité que la conséquence logique de la reconnaissance du principe pour les figures de l'expression⁵²⁰. » (H.Om. : p. 82-86).

Il est question, dans « La structure morphologique », du plan du contenu, et le développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* fait nettement apparaître que la commutation, chez Hjelmslev, tout comme le principe de pertinence chez Martinet⁵²¹, est un principe d'analyse de la langue dans son ensemble et non seulement du donné phonétique. On lit de même quelques pages plus loin :

⁵²⁰ « Medens varianterne registreres umiddelbart ved en mekanisk deling af den forelagte kæde [Alors que les variantes sont enregistrées immédiatement par une division mécanique de la chaîne], maa man paa hvert trin af inddelingen kunne slutte fra varianter til invarianter ved hjælp af en særlig udarbejdet metode, der fastsætter de nødvendige kriterier for en saadan reduktion.

Hvor det drejer sig om udtryksplanets invarianter af højeste grad, for talesprogets vedkommende i den hidtidige teori de saakaldte fonemer, har man i nyere sprogvidenskab viet dette spørgsmaal en vis opmærksomhed og gjort de første forsøg til udarbejdelse af en saadan reduktionsmetode. I mangfoldige tilfælde er man dog blevet staaende ved en mere eller mindre vag realdefinition af fonemet, der ikke afgiver brugbare objektive kriterier i tvivlstilfælde. Inden for to skoler i moderne sprogvidenskab har man bevidst søgt udarbejdelse af en objektiv reduktionsmetode, nemlig i Londonskolen, hvis leder er Daniel Jones, og i den fra Pragkredsen udgaaende fonologi, hvis førstemand var den nu afdøde N. S. Trubetzkoy. De reduktionsmetoder som er udarbejdet i disse to lejre opviser baade en karakteristisk lighed og en interessant forskel.

[...]

Forskellen mellem de to skolars fremgangsmaade er [...] af ikke ringe metodisk interesse. Begge skoler er enige om at se noget karakteristisk i at fonemer i modsætning til varianter har en *distinktiv* funktion : man kan ved at udskifte et fonem med et andet fremkalde en indholdsfor-skel (f. ex. *lak* – *læk*), medens dette ikke er muligt naar man udskifter en variant med en anden variant af samme fonem (f. ex. to forskellige udtaler, en aaben, og en lukket, af *a'* et i *lak*). Pragfonologerne fastlægger dette kriterium definitorisk, idet de definerer en fonemmod-sætning som en distinktiv modsætning. Londonskolen gaar en anden vej. [...]

[...] Men Pragkredsen har utvivlsomt ret i at fastholde det distinktive kriterium som det relevante ; Londonskolens forsøg viser de uovervindelige vanskeligheder der ellers opstaar. Den stærke hæv-delse af dette princip er Pragkredsens hovedfortjeneste ; over for dens teori iøvrigt og over for dens praxis inden for den saakaldte fonologi maa der dærimod paa alle andre punkter tages stærke forbehold.

Erfaringer fra de forsøgte reduktionsmetoder synes da allerede at vise at det er tvingende at betragte det distinktive moment som det relevante for registreringen af invarianter og for adskillelsen mellem invarianter og varianter. En invariantfor-skel er til stede i udtryksplanet, naar der dæ-r bestaar en korrelation (f. ex. korrelationen mellem *a* og *æ* i *lak* – *læk*), som modsvares af en korrelation i indholdsplanet (korrelationen mellem indholdsstørrelserne “lak” og “læk”) paa en saadan maade at der bestaar en *relation* mellem udtrykskorrelationen og indholdskorrelationen. Denne relation er en umiddelbar følge af tegnfunktionen, solidariteten mellem udtryksform og indholdsform.

I visse metoder inden for den klassiske sprogvidenskab har man altsaa i nyere tid nærmet sig denne erkendelse, men for alvor kun for udtryksplanets figurer. For en fostaelse af sprogets struktur og for en tilrettelægning af analysen er det imidlertid af allerstørste vigtighed at gøre sig klart at dette princip skal udvides til at gælde ogsaa for alle sprogets øvrige invarianter, uanset deres grad eller overhovedet deres plads i systemet. Det gælder saaledes for samtlige udtryksstørrelser uanset deres udstrækning, og ikke blot for udtrykkets mindstestørrelser ; og det gælder for indholdsplanet lige saa vel som for udtryksplanet. I virkeligheden er dette kun den logiske konsekvens af princippets anerkendelse for udtryksfigurerne. » (H.Om. : p. 56-59). D'après la note de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, le début de cette citation a été modifié dans la traduction anglaise de 1961, qui donne, comme la traduction française : « At each stage of the analysis we must be able to infer... » (Hjelmslev, 1961 : p. 62). Voir H.Om. : p. 118, note « Side 56, linie 22-23 » et Hjelmslev (1953) : p. 39.

⁵²¹ A ceci près que la double articulation martinettienne interdit l'extension du principe de pertinence au plan du contenu. Voir *infra*.

« L'enregistrement de la relation entre la corrélation de l'expression et celle du contenu doit donc être effectuée dans les deux plans pour toutes les grandeurs du texte. La pertinence du facteur distinctif sera valable pour tout établissement d'inventaire. La corrélation d'un plan qui contracte une relation avec une corrélation de l'autre plan de la langue sera appelée *commutation*⁵²². » (H.Om. : p. 94)

puis quelques années plus tard dans « The Basic Structure of Language » (1947-1950) :

« C'est la commutation qui est à la base des différences de structure les plus évidentes entre les langues. L'analyse phonologique des langues nous l'a suffisamment montré⁵²³. » (H.Bas. : p. 222).

Mais dès les premiers textes, comme il était déjà visible dans un des passages de « Quelques réflexions sur le système phonique de l'indo-européen » cités ci-dessus, où Hjelmslev distinguait entre phonème commutable et phonème algébrique, véritable objet de la linguistique, la commutation est considérée comme une première étape de l'analyse, qui devra être suivie d'opérations de réduction. On lit ainsi dans *Sprogsystem og sprogforandring* :

« Fonemerne defineres som de kommutable enheder inden for fonierne, og inventaret opstilles saaledes paa basis af kommutationsprøven ; d.v.s. at man undersøger, om en udskiftning fremkalder en betydningsændring. Herved opstilles dog foreløbig kun præfonemer ; ved senere reduktioner opnaas fonemerne. Fonemerne er lineære enheder, de følger efter hinanden. Heroverfor staar prosodierne, f.ex. akcent, intonation og stød, der ikke er lineære, men superponerede. Ved kommutation mellem prosodier sker der ikke brud paa linien [...]

Det er vanskeligt paa forskningens nuværende stade at sige, om de opstillede principper er almenlydige. Det kræver en minutøs undersøgelse, som vil være langt mere kompliceret end paa det grammatiske og semantiske omraade. Det vil være nødvendigt at gennemgaa hele foraaet af udtryksenheder⁵²⁴. » (H.Spr. : p. 120)

puis de manière plus assurée dans « On the Principles of Phonematics » :

« L'inventaire phonématique d'une langue doit être établi à partir de l'étude des *commutations* possibles, c'est-à-dire des substitutions d'une valeur à une autre, comme dans *bæth, fæth, hæth, ræth*, etc.

⁵²² « Registreringen af relationen mellem udtrykskorrelation og indholdskorrelation maa altsaa gennemføres for alle textens størrelser i begge planer. Det distinktive moment bliver relevant for al inventariering. En korrelation i eet plan, der paa denne maade har relation til en korrelation i sprogets andet plan, vil vi benævne en *kommution*. » (H.Om. : p. 66).

⁵²³ « The commutation is the fact that is behind the most conspicuous structural differences between languages. The phonemic analysis of languages has shown this sufficiently. » (H.Bas. : p. 146).

⁵²⁴ « Les phonèmes sont définis comme des unités commutables à l'intérieur des phonies et l'inventaire est ainsi établi sur la base de l'épreuve de commutation, c'est-à-dire que l'on examine si un échange produit un changement de sens. Cependant, cette méthode ne permet provisoirement d'établir que des préphonèmes ; les phonèmes sont obtenus par des réductions subséquentes. Les phonèmes sont des unités linéaires, qui se suivent les unes les autres. Leur font pendant les prosodies, par exemple l'accent, l'intonation et le stød, qui ne sont pas linéaires mais superposées. La commutation entre prosodèmes n'entraîne pas de rupture dans la ligne [...]

Il est difficile de dire, à ce stade de la recherche, si les principes établis ont une valeur générale. Cela requiert un examen minutieux, qui sera sensiblement plus compliqué que dans les domaines grammatical et sémantique. Il sera nécessaire de passer en revue tout le fonds d'unités d'expression. »

Mais les unités ainsi obtenues ne sont pas encore des phonèmes. Je les dénommerai *préphonèmes*. Ils peuvent, à travers des opérations successives, être réduits à des phonèmes.

[...]

De plus, la méthode de la commutation nous amène parfois à identifier des phénomènes qu'une analyse phonématique plus poussée révèle ne pas être des phonèmes mais des *prosodies*. J'entends par prosodie un élément qui n'est pas constitutif d'une série mais qui la consolide. En danois, le coup de glotte constitue le symbole phonétique d'une prosodie. Mais par la méthode de la commutation on ne l'identifie que comme un préphonème⁵²⁵ » (H.PP : p. 135-136)

et dans la *Synopsis of an outline of glossematics* :

« *G 2. 1.⁵²⁶ The object of the Second Preglossematic Operation is to find the elements which form segments in one of the heteroplane substances. The operation consists in an analysis of the lexias found in *G 1, the segments formed in lexemes being reduced to chains of smaller segments formed by elements called Preglossemes (*G). The elements are termed preglossemes because they are not irreducible and so cannot be glossemes ; they are made irreducible by a final reduction carried out in *g 1.

The catalysed lexias are analysed by the application of the Second Preglossematic Commutation Test, verified by two additional tests, the Segmentation Tests (*G 2. 9). According to the Principle of Reduction (p.), the result to be aimed at is an inventory of elements which, within the rules of the second preglossematic commutation test, are syntagmatically minimal and paradigmatically maximal.

Γ 2. 1. In Preplerematics, the object of the Second Operation is to find the elements which form segments of the content. These elements are called Preplerematemes⁵²⁷ (I).

G 2. 1. In Precenematics, the object of the Second Operation is to find the elements which form segments of the expression. These elements are called Precenematemes (G)⁵²⁸. » (H.Out. : p. 7)

⁵²⁵ « The phonematic *inventory* of a language must be found by studying the possible *commutations*, i.e. replacings of one value by another, as in *baeth, faeth, haeth, raeth*, etc. But the units we obtain by this method of commutation are not yet phonemes. I shall call them *prephonemes*. They may by further operations be reduced to phonemes.

[...]

Moreover, the method of commutation sometimes leads us to recognize prephonemes which by a further phonematic analysis turn out to be not phonemes but *prosodies*. I understand by a prosody an element not constituting the series, but consolidating the series. In Danish the glottal stop is the phonetic symbol of a prosody. But by the method of commutation we recognize it simply as a prephoneme » (H.PP : p. 159).

⁵²⁶ La majuscule renvoie aux opérations préglOSSématiques, la minuscule que l'on trouvera ensuite aux opérations gLOSSématiques. Voir H.Out. : p. 3-4.

⁵²⁷ Les plérématemes sont le pendant des cénématemes sur le plan du contenu, c'est-à-dire les unités formelles du contenu. La plérématique, corrélativement, est la théorie de la forme du contenu.

⁵²⁸ « L'objet de la Seconde Opération PréglOSSématique est de trouver les éléments qui forment les segments de l'une des substances hétéroplanes. L'opération consiste en une analyse des lexies trouvées en *G 1, les segments formés dans les lexèmes étant réduits à des chaînes de segments formés par des éléments appelés préglOSSèmes. (*G). Les éléments sont appelés préglOSSèmes parce qu'ils ne sont pas irréductibles et ainsi ne peuvent pas être des gLOSSèmes ; ils sont rendus irréductibles par la réduction finale opérée en *g 1.

Les lexies catalysées sont analysées par l'application du Second Test PréglOSSématique de la Commutation, vérifié par deux tests additionnels, les Tests de la Segmentation (*G 2. 9). Selon le principe de réduction (p.) le résultat à obtenir est un inventaire d'éléments qui, dans le cadre des règles du second test préglOSSématique de la commutation, sont minimaux syntagmatiquement et maximaux paradigmaticquement.

Γ 2. 1. Dans la Préplérématique, l'objet de la Seconde Opération est de trouver les éléments qui forment les segments du contenu. Ces éléments sont appelés Préplérématemes (I).

enfin dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » :

« Ce test, que j'appelle test de commutation, permet d'établir combien il y a de plérématèmes dans la langue. Mais il ne faut pas oublier qu'après la commutation d'autres tests doivent être mis à contribution, car le travail consiste à réduire le nombre des éléments à un minimum⁵²⁹ » (H.Üb. : p. 160)

« Il est clair que les cénématèmes peuvent être identifiés et classés à l'aide des mêmes principes. C'est la commutation et les autres procédures de réduction qui permettent d'identifier l'inventaire cénématique⁵³⁰. » (H.Üb. : p. 161).

Pour Hjelmslev, en effet, si la commutation, en tant que corollaire de la fonction sémiologique⁵³¹, est un principe inaliénable de l'analyse linguistique, la fonction sémiologique n'est pas la seule dont il faille tenir compte. Il faut compter avec ce que Hjelmslev appellera plus tard les fonctions de forme ou fonctions des catégories, qui permettent de définir les unités linguistiques d'un point de vue formel – et ainsi éventuellement d'en réduire l'inventaire en rendant possibles des identifications –, là où la commutation ne permet que de les mettre au jour. On se souvient, en effet, de ce passage de *Sprogsystem og sprogforandring* :

« Over for fonetik og fonologi vil jeg sætte *fonematik*, læren om de lydlige enheder, ikke som fysiologiske og ikke som psykologiske enheder, men som sproglige enheder. Det eneste afgørende kriterium for deres definition og deres adskillelse kan herefter være fonemernes function i sproget. Fonemernes function i sproget er en tredobbelt : for det første grupperer de sig paa bestemte maader i stavelser [...] For det andet indgaar de i alternationer, aflyd og omlydsforhold. For det tredie indgaar de i implikationer, gaar sammen i overkategorier, som G/K i *gig gik*. Fonematikken maa grundlægges paa et studium af grupperingsforhold, alternationer og implikationer⁵³² » (H.*Spr.* : p. 45).

On lit de même, un an plus tard, dans « On the Principles of Phonematics » :

« Un système *phonémique* se construit à partir de trois sortes de *relations* phonémiques : les *relations de groupement*, les *implications*, les *alternances*.

G 2. 1. Dans la Précénématique, l'objet de la Seconde Opération est de trouver les éléments qui forment les segments de l'expression. Ces éléments sont appelés Précénématèmes (*G*). »

⁵²⁹ « Durch diese Probe, die ich Kommuation nenne, kann konstatiert werden, wieviel Pleremateme es in der Sprache gibt. Es darf aber nicht übersehen werden, daß nach der Kommuation noch andere Proben hinzukommen müssen, da doch die Aufgabe darin besteht, die Anzahl der Elemente auf ein Minimum zu reduzieren » (H.Üb. : p. 235).

⁵³⁰ « Es ist ohne weiteres klar, daß die Kenemateme sich nach denselben Prinzipien erkennen und klassifizieren lassen. Durch die Kommuation und die weiteren Reduktionene wird das Kenemateminventar erkannt. » (H.Üb. : p. 236).

⁵³¹ Nous reviendrons *infra* (dans le chapitre 2 de cette première partie) sur cette notion de fonction sémiologique.

⁵³² « Au-dessus de la phonétique et de la phonologie je veux instituer la *phonématique*, la science des unités phoniques, non pas en tant qu'unités physiologiques, ni en tant qu'unités psychologiques, mais en tant qu'unités phoniques. Le seul critère décisif pour leur définition et pour leur distinction ne peut être, à partir de là, que la fonction des phonèmes dans la langue. La fonction des phonèmes dans la langue est triple : en premier lieu, ils se groupent d'une manière définie en syllabes [...] En second lieu ils entrent dans des alternances, des relations d'apophonie et d'umlaut. En troisième lieu, ils entrent dans des implications, s'unissent dans des supercatégories, comme G/K dans *gig gik*. La phonématique doit reposer sur l'étude des relations de groupement, des alternances et des implications »

Les *relations de groupement* nous permettent de définir chaque phonème selon ses capacités combinatoires. [...]

Une alternance (comme par exemple ablaut ou umlaut) est définie comme le remplacement d'un phonème par un autre dans des conditions *grammaticales* données.

Une *implication* est le remplacement d'un phonème par un autre dans des conditions *phonématiques* données. [...]

L'analyse des relations de groupement, d'implication et d'alternance permet de définir sans ambiguïté chaque phonème de chaque langue. Cependant tous les phonèmes ne sont pas définis à l'aide de tous ces critères, car il existe des lois générales de compensation qui lient les trois sortes de relations phonétiques et les rendent mutuellement exclusives⁵³³. » (H.PP : p. 137-138)

puis à nouveau dans « La syllabation en slave » :

« Les glossèmes se définissent par leurs FONCTIONS. Les espèces de fonctions qui sont les plus importantes pour la cénématique sont les COMBINAISONS, les DOMINANCES et les ALTERNANCES. De ces phénomènes celui de la dominance seul réclame une explication. La dominance consiste en ceci qu'un cénématème contraint un cénématème de la même chaîne à se réfugier dans un autre cénématème (IMPLICATION [...]) ou bien à se confondre avec un autre cénématème (SYNCRETISME [...]). On sait bien que les implications, les syncrétismes et les faits de dominance qui les dirigent sont en vigueur en plérématique également. En outre il y a d'autres sortes de fonctions que nous passons ici sous silence⁵³⁴. » (H.Syll. : p. 176-177).

Dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics*, la commutation n'est ainsi qu'une étape de l'analyse, qui est suivie de la définition fonctionnelle des éléments dans le cadre de l'établissement des catégories. Cette définition permet des identifications et ainsi une réduction du nombre des éléments, les préglossèmes devenant, par cette opération, glossèmes :

« In detail, the operations of the procedure are as follows :

*G 1. Reduction of expression and content to segments formed in elements called lexemes (e. g. *the-boy-s-talk-ed*).

*G 2. Reduction of segments of content formed in lexemes to smaller segments formed in preplerematemes. Reduction of segments of expression formed in lexemes to smaller segments formed in precenematemes.

⁵³³ « The *phoneme system* is built up by three sorts of *phoneme relations* : *grouping relations*, *implications*, and *alternations*.

The *grouping relations* allow us to define each phoneme according to its combining power. [...]

An *alternation* (as for instance ablaut and umlaut) is defined as the replacing of one phoneme by another under definite *grammatical* conditions.

An *implication* means the replacing of one phoneme by another under definite *phonematic* conditions. [...]

By an examination of grouping relations, of implications and of alternations, every phoneme in every language can be unambiguously defined. But all phonemes are not defined by all these criteria, because there are general laws of compensation between the three sorts of phoneme relations, which make them mutually exclusive. » (H.PP : p. 161).

⁵³⁴ Voir également, de manière plus rapide, dans « Accent, intonation, quantité » : « Dans le système les cénématèmes sont définis par les relations fonctionnelles qui les réunissent et les séparent respectivement. D'entre les diverses espèces de relations on se borne ici à signaler une seule qui joue un rôle particulier pour les prosodèmes lituaniens et faits connexes : nous voulons dire l'IMPLICATION, dont on a vu déjà un échantillon (p. 29). Nous comprenons par implication la substitution d'un cénématème à un autre en des conditions déterminées. L'implication est le résultat d'une DOMINANCE » (H.AIQ : p. 203).

*G. 3. In this operation, categories of preplerematics, resp. precenematic units are established. By a category is meant a functional paradigm ; function is defined so as to include all kinds of combination and government. According to the categories into which they enter, the elements are divided into species (constituents and exponents), and each species into types (constituents into central and marginal, exponents into intense and extense). [...]

*g 1. In this operation, preglossemes are reduced to glossemes, a reduction having been made possible by the preceding study of the functions of the preglossemes. It is necessary and sufficient to recognise as many glossemes as there are elements of different function. [...]

*g 2–3. In these operations, the functional categories found in *G 3 are redistributed according to type, a redistribution having been made necessary by the reduction carried out in *g 1.

*g 4. Correlations between glossemes (cf. HJELMSLEV, *La catégorie des cas* I, p. 111 ff.).

*g 5. Establishment of the system on the basis of the functions of the glossemes⁵³⁵. » (H.Out. : p. 4-5).

Par ailleurs, pour Hjelmslev la commutation est purement formelle, ainsi qu'il le souligne dans « Forme et substance linguistiques » :

« En effet l'épreuve même de la commutation, utilisée si largement par la phonologie, est une épreuve purement fonctionnelle et indépendante de la substance particulière ; il s'ensuit que les unités dégagées au moyen de cette épreuve ne sont pas à définir par des critères de substance mais par des critères fonctionnels ; ainsi les unités de l'expression ne sont pas à définir par des critères phoniques, comme on le fait en phonologie, et les unités du contenu ne sont pas à définir par des critères sémantiques, comme on le fait en lexicologie et, dans une certaine mesure, en grammaire. » (H.F.S : p. 67).

On voit ainsi que si le phonème des phonologues, comme le cénème hjelmslevien, est définissable comme une unité fonctionnelle, la notion de hjelmslevienne de fonction est relativement différente de son homonyme phonologique, dans la mesure, d'une part, où elle ne dit rien de la substance et dans la mesure, d'autre part, où elle est double, renvoyant à la

⁵³⁵ « Le détail des opérations de la procédure est le suivant :

*G 1. Réduction de l'expression et du contenu à des segments formés dans des éléments appelés lexèmes (par ex. *the-boy-s-talk-ed*).

*G 2. Réduction des segments de contenu formés dans des lexèmes à des segments plus petits formés dans des préplérématèmes. Réduction des segments de l'expression formés dans des lexèmes à des segments plus petits formés dans des précénématèmes.

*G 3. Dans cette opération, on établit des catégories d'unités respectivement préplérématiques et précénématiques. Par catégorie, on entend un paradigme fonctionnel ; la fonction est définie de manière à inclure tous les types de combinaison et de rection. Selon les catégories dans lesquelles ils entrent, les éléments sont divisés en espèces (constituants et exposants) et chaque espèce en types (constituants en centraux et marginaux, exposants en intenses et extenses). [...]

*g 1. Dans cette opération, les préglossemes sont réduits à des glossemes, réduction qui a été rendue possible par l'étude précédente des fonctions des préglossemes. Il est nécessaire et suffisant de reconnaître autant de glossemes qu'il y a d'éléments de fonction différente. [...]

*g 2–3. Dans ces opérations, les catégories fonctionnelles trouvées en *G 3. sont redistribuées selon le type, redistribution rendue nécessaire par la réduction opérée en *g 1.

*g 4. Corrélations entre glossemes (cf. HJELMSLEV, *La catégorie des cas* I p. 111 ff.).

*g 5. Établissement du système sur la base des fonctions des glossemes. » Nous reviendrons *infra*, dans le deuxième chapitre de cette première partie, sur les trois dernières opérations de la procédure.

fois à la fonction distinctive, qu'on pourrait dire verticale, et aux fonctions qui régissent les rapports des éléments entre eux, et qu'on pourrait dire horizontales. Ce sont ces dernières, comme on le voit, qui constituent le cœur de cette abstraction supplémentaire caractéristique de la démarche hjelmslevienne en regard de celle des phonologues, et qui consiste à poser, au-delà des unités substantielles, des unités purement formelles dont celles-ci ne sont que la manifestation. On note la présence, parmi ces fonctions, de l'alternance, qui renvoie traditionnellement au niveau morphologique. De fait, Hjelmslev ne cesse d'appeler à l'abandon de la distinction entre phonologie et morphonologie mise en place par la phonologie pragoise⁵³⁶. La critique de cette distinction intervient pour la première fois en 1936 dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics*, où, significativement, elle est corrélée à un refus du psychologisme des phonologues et au réquisit d'une approche immanente du langage :

⁵³⁶ Il est significatif, dans cette perspective et eu égard à ce que nous avons vu ci-dessus relativement à l'utilisation hjelmslevienne du *Mémoire*, que Marie-José Béguelin, dans son article « La méthode comparative et l'enseignement du *Mémoire* », puisse écrire : « Le *Mémoire* est en réalité le premier traité moderne de morpho(n)ologie indo-européenne, voire de morphologie tout court. » (Béguelin, 2003 : p. 161). Voir également Kuryłowicz (1978) : p. 9-10, 11, 13-14 et 25, Lamberterie (2005), Lamberterie (2007) : p. 143 et 146, Morpurgo Davies (2004) : p. 17 et 26, Bergounioux (2007) : p. 276 [Bergounioux (2010) : p. 121], dont on rapprochera dès lors Bergounioux (2007) : p. 275 [Bergounioux (2010) : p. 119], Bergounioux (*à paraître*) : p. 12 et Bergounioux (s. d.) : p. 17. Utaker affirme en revanche : « En tant que partie de la morphologie, l'analogie est un principe pour la formation de nouvelles formes selon le patron de formes déjà existantes. Quantité d'innovations sont dues à l'analogie et sont aussi morphologiques. Saussure n'adhère pas à la représentation dominante de la transformation comme entité (le son) se transformant en une autre dimension. La première précède dans le temps la seconde. Ce type de transformation se limite à la phonétique. En morphologie, par l'analogie, les langues s'interprètent et se transforment continuellement (CLG, 232). Mais ce type de modifications correspond aussi à la capacité des langues à se conserver, en compensant les modifications phoniques. Les formes d'une langue se conservent elles-mêmes parce que, continuellement, elles se reproduisent analogiquement ("refaites analogiquement") (p. 236). Deux métaphores sont centrales : "Le mot est comme une maison dont on aurait changé à plusieurs reprises la disposition intérieure et la destination" (CLG, 252), et "Une langue est une robe couverte de rapiécages faits avec sa propre étoffe" (CLG, 235). C'est toujours la même étoffe qui est remise sur l'ouvrage : "L'immense majorité des mots sont, d'une manière ou d'une autre, des combinaisons nouvelles d'éléments phoniques arrachés à des formes plus anciennes" (CLG, 235).

Cette séparation particulière entre phonétique et morphologie qu'introduit le *Mémoire* est donc justifiée. Aussi est-il trompeur de prétendre que le *Mémoire* constitue un apport à la morphophonétique. Certes, Saussure souligne que les modifications phonétiques ne peuvent être étudiées indépendamment de la morphologie. C'est précisément ce que développe l'École de Kazan (Kruszewski, chap. 2). C'est aussi ce sur quoi insistent les "laryngistes". Kuryłowicz attribue à Saussure l'honneur d'avoir postulé par anticipation la consonne glottalisée dont il a lui-même découvert la présence en hittite. Dans sa *Lecture du mémoire en 1978*, il déclare : « Le *Mémoire* est donc un traité qu'on ne saurait appeler ni phonétique, ni morphologique, il est *morphonologique* » (CFS, 32, 1978, 25). Ma propre lecture tente au contraire de faire voir que le *Mémoire* implique un nouveau mode d'articulation entre morphologie et phonétique. C'est ce qui donne une forme nouvelle à la morphologie en même temps qu'un nouveau concept de système. La phonétique ne peut être recherchée qu'à travers un matériau morphologique. De même, en tant que phénomène historique, la phonétique est quelque chose de primaire, de repris, de transmis. Les modifications phoniques se perçoivent et s'interprètent morphologiquement, de la même façon que la morphologie d'une langue, par l'analogie, se réinterprète constamment : « Les alternances qui en sont résultées ont été saisies par l'esprit qui leur a attaché des valeurs grammaticales » (CLG, 316). Une variation vocalique, en tant que phénomène morphologique, est donnée à un locuteur, mais l'un des termes de cette variation peut se modifier indépendamment de ce phénomène. Le son est alors indépendant de sa morphologie, c'est-à-dire qu'il n'est pas donné aux locuteurs. Les modifications phoniques concernent donc des sons isolés, elles sont mécaniques et "atomiques" ; un fait morphologique suit une logique tout autre. Ce qui modifie une langue (la phonétique) est alors le contraire de ce qui la conserve (la morphologie). » (Utaker, 2002 : p. 120-121). Nous reviendrons sur ce point *infra*, dans le premier chapitre de la deuxième partie.

« This book is an attempt to establish Linguistics as an exact science. To achieve this end, two things are necessary : *immanent* methode and *objective* analysis.

Up to the present, linguistics has never been strictly immanent. Various transcendental methods have been brought in : the expression of language has been studied from the physical and physiological point of view, and furthermore both have been studied from the psychological point of view. But language has never been studied consistently from a purely linguistic point of view, although the demand for an immanent method has often been voiced (F. de Saussure, A. Meillet, and others). Yet it seems obvious that the true nature of an object can only be understood when it is studied from within. And it is indeed well known that by the transcendental methods enumerated above, it has not been possible to evolve a theory giving a complete and unambiguous explanation of the linguistic phenomena.

The psychological approach, which is prevalent at the present time, both in semantics, in grammar, and in phonetics (“phonology”), has the double disadvantage of not only being transcendental, but leading to a merely subjective analysis. In spite of recent revisions of the definitions proposed by the Prague School, calculated to correct this error, “phonology” has remained psychologist both in theory and in practice (cf. the constant references to linguistic feeling and phonetic intentions found even in recent publications, e. g. by N. Trubetzkoy in *Travaux du Cercle linguistique de Prague IV* and in *Journal de psychologie* 1933, p. 232⁵³⁷). The phonological systems are built up on a psychological basis, and linguistic function comes into its own only in an appendix called “morphology”, which again rests on the psychological definitions given in phonology proper⁵³⁸. » (H.Out. : p. 1).

On lira de même ensuite dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », où l’on retrouve l’opposition entre deux types de définition, phono-phonétique et linguistico-fonctionnelle :

« Comme pour la forme conceptuelle, il y a pour la forme physique deux types de définitions possibles *a priori* : une qu’on peut dire phono-phonétique, l’autre linguistico-fonctionnelle. La conception dominante présente la définition phono-phonétique comme fondamentale et l’autre comme seconde, déductible de la première. De ce point de vue, la phonologie a opéré dans une grande clarté et est restée fidèle à la conception

⁵³⁷ Voir ci-dessus la note 446.

⁵³⁸ « Ce livre est une tentative d’établir la linguistique comme science exacte. Pour atteindre ce but, deux choses sont nécessaires : une méthode *immanente* et une analyse *objective*.

Jusqu’à aujourd’hui, la linguistique n’a jamais été strictement immanente. Diverses méthodes transcendantales ont été introduites : l’expression du langage a été étudiée d’un point de vue physique et physiologique, et de plus les deux ont été étudiés d’un point de vue psychologique. Mais le langage n’a jamais été étudié de manière conséquente d’un point de vue purement linguistique, bien que la revendication d’une méthode immanente se soit souvent faite entendre (F. de Saussure, A. Meillet, et d’autres). Cependant, il semble évident que la véritable nature d’un objet ne peut être comprise que si celui-ci est étudié de l’intérieur. Et il est de fait bien connu qu’avec les méthodes transcendantales énumérées ci-dessus, il n’a pas été possible d’élaborer une théorie qui donne une explication complète et non ambiguë des phénomènes linguistiques.

L’approche psychologique qui prévaut aujourd’hui, que ce soit en sémantique, en grammaire ou en phonétique (“phonologie”) a le double désavantage non seulement d’être transcendante, mais de mener à une analyse purement subjective. En dépit des récentes révisions des définitions proposées par l’école de Prague, destinées à corriger cette erreur, la “phonologie” est demeurée psychologue, en théorie et en pratique (cf. les références constantes au sentiment linguistique et aux intentions phonétiques que l’on trouve même dans des publications récentes, par exemple par N. Trubetzkoy dans les *Travaux du Cercle linguistique de Prague IV* et dans le *Journal de psychologie* 1933, p. 232). Les systèmes phonologiques sont édifiés sur une base psychologique, et la fonction linguistique ne montre ce dont elle est capable que dans un appendice appelé “morphologie”, qui à nouveau repose sur les définitions psychologiques données dans la phonologie proprement dite. »

traditionnelle. Dans la phonologie au sens étroit, les phonèmes sont établis et définis sur la base de leurs propriétés phoniques. Dans la morpho-phonologie, on étudie de quelle manière les oppositions phonologiques ainsi constituées sont utilisées par la langue. Les définitions de phonèmes et le système phonématique sont pour la morpho-phonologie des pré-requis nécessaires, et non l'inverse ; la morpho-phonologie ne peut se concevoir en l'absence d'une phonologie au sens étroit, et non l'inverse. En d'autres termes, la définition substantielle, non la définition fonctionnelle, y est la vraie définition de la forme linguistique. La forme de l'expression linguistique est définie phonétiquement, de même que la forme du contenu est définie sémantiquement⁵³⁹. » (H.Üb. : p. 153-154).

Hjelmslev propose quant à lui de subordonner la phonologie à la morphonologie, la définition substantielle à la définition fonctionnelle. On lit ainsi dans « La structure morphologique » :

« L'épreuve de la commutation s'applique dans le plan de l'expression dans l'ordre inverse : elle consiste à reconnaître autant de valeurs qu'il y a de quantités phoniques (graphiques) qui en se substituant l'une à l'autre peuvent entraîner un changement du contenu, principe qui a été largement utilisé par la phonologie⁵⁴⁰. C'est donc le contenu qui décide du nombre et de la délimitation des valeurs de l'expression ; le phonème (graphème) est distinctif par rapport au contenu, comme la valeur du contenu (p. ex. le morphème) est distinctive par rapport à l'expression. Le grand mérite de la phonologie est d'avoir insisté sur le fait que différentes variantes phoniques ou "sons" sont fonctions d'une valeur d'expression, définie par la fonction sémiologique, tout comme les différentes variantes sémantiques ou "significations particulières" qui sont fonctions d'une valeur de contenu, définie par la fonction sémiologique. La variante d'expression se comporte par rapport à sa valeur comme la variante sémantique à la sienne ; la dépendance entre les variantes d'un même phonème n'est pas une fonction mais un simple rapport, dirigé, au même titre que le rapport entre les diverses significations particulières réunies sous une même valeur, par le principe de l'arbitraire du signe, et par conséquent variant d'un état de langue à l'autre.

La phonétique qui néglige ce principe sémiologique et fonctionnel est une discipline apriorique qui ne tient pas suffisamment compte des faits de langue. La tâche du linguiste ne consiste ni à présenter un amas chaotique de sons particuliers, ni à établir des familles de sons munies d'une étiquette générale et comprenant un membre principal, ni à établir des faisceaux de qualités phoniques en conférant à l'une d'entre elles choisie arbitrairement, les titres de marque pertinente. Dans le domaine qui nous occupe, la tâche du linguiste consiste à découvrir pour chaque phonème une phonation fondamentale dont on peut déduire logiquement les phonations particulières ou variantes.

⁵³⁹ « Wie für die sprachliche Begriffsform, sind auch für die sprachliche Lautform zweierlei Definitionen a priori möglich : eine phonetisch-lautliche und eine sprachlich-funktionelle. Von diesen beiden ist nach der herrschenden Auffassung die phonetisch-lautliche die grundlegende, von welcher die sprachlich-funktionelle als sekundäre ableitbar ist. In dieser Hinsicht ist die Phonologie besonders klar verfahren und ist der traditionellen Auffassung treu geblieben. In der Phonologie im engeren Sinne werden die Phoneme auf Grund lautlicher Gegensätze aufgestellt und definiert. In der Morphonologie aber wird untersucht, in welcher Weise die so gegebenen phonologischen Gegensätze von der Sprache ausgenutzt werden. Die Phonemdefinitionen und das Phonemsystem sind für die Morphonologie notwendige Voraussetzungen, nicht umgekehrt ; die Morphonologie ist ohne Phonologie im engeren Sinne undenkbar, nicht umgekehrt. Mit anderen Worten, die Substanzdefinition, nicht die funktionelle Definition ist die wirkliche Definition der sprachlichen Form. Die sprachliche Ausdrucksform ist phonetisch definiert, wie die sprachliche Inhaltsform semantisch definiert ist. » (H.Üb. : p. 228).

⁵⁴⁰ Hjelmslev renvoie ici en note à un article de Martinet : « Voir dernièrement A. Martinet dans les *Acta linguistica*, vol. I, fasc. 1, 1939. » (H.SM : p. 130, note 1). Il s'agit de l'article « Un ou deux phonèmes ? ».

C'est donc la fonction qui doit être prise pour norme de toutes les classifications. Etablir un tableau de sons sans tenir compte des fonctions, établir un tableau éternel des sons du langage, serait un procédé apriorique de tous points analogues à l'apriorisme qui consiste à établir un tableau de significations ou un tableau de "catégories logiques" valables pour toute pensée.

Mais, ici encore, la fonction sémiologique n'est pas la seule qui compte. Il y en a d'autres dont il faut tenir compte en même temps, et s'il est illégitime d'établir des catégories de valeurs de contenus définies par la signification seule sans tenir compte des limites prescrites par la structure fonctionnelle, il n'est pas moins illégitime d'établir des catégories de valeurs d'expression définies par les faits phoniques seuls sans tenir compte des limites prescrites par la structure fonctionnelle. Le procédé habituel de la phonologie consiste à établir d'abord, à l'appui de critères purement phoniques, des catégories d'oppositions entre les phonèmes dégagés par l'épreuve de la commutation ; une fois ces catégories établies, on procède après coup, dans une autre discipline appelée morphonologie, à examiner le rendement fonctionnel des phonèmes. Selon ce procédé les phonèmes ne sont pas définis par leur rendement fonctionnel mais par leur caractère phonique. Mais il convient de renverser les termes et d'établir les catégories d'après les fonctions. Dans le plan de l'expression comme dans celui du contenu, c'est la fonction seule qui compte. En négligeant ce fait on tombe fatalement sous le coup d'une méthode apriorique qui n'est pas adéquate à la réalité de la langue⁵⁴¹. » (H.SM : p. 130-131).

Dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, Hjelmslev reproche aux phonologues leur méthode inductive, qu'il oppose à sa propre méthode déductive :

« La ressemblance consiste en ce qu'aucune des deux écoles [l'école de Londres et l'école phonologique de Prague⁵⁴²] ne reconnaît que la condition nécessaire à l'établissement d'un inventaire est une analyse fonctionnelle du texte. La méthode est inductive (cf. chapitre 4), elle considère que le donné est une masse de sons qu'il s'agit de grouper en classes de sons appelées phonèmes. En principe, ce groupement doit donc se faire sans tenir compte des paradigmes que composent les sons. Par une curieuse inconséquence, les deux écoles partent néanmoins d'une analyse sommaire de l'inventaire des sons de la langue en catégories en traitant des voyelles et des consonnes chacune de leur côté, mais, puisque voyelles et consonnes ne constituent pas des catégories définies par des fonctions linguistiques, on cherche à les définir au moyen de prémisses non linguistiques (physiologiques ou physiques). Par contre, avant le commencement de l'opération, ni la catégorie des voyelles ni celle des consonnes n'est analysée en sous-catégories sur la base de relations (c'est-à-dire selon leur "place" dans la syllabe)⁵⁴³.

⁵⁴¹ On lit de même un peu plus loin : « La structure de la théorie de l'expression finit par se plier à celle de la théorie du contenu. On découvre que dans l'expression il y a des formes également ; on les étudie dans la phonologie ; on couronne ces études en établissant une syntaxe phonologique, dite morphonologie, qui étudie après coup le rendement fonctionnel des phonèmes.

Mais, nous l'avons déjà dit, il convient de renverser les termes. » (H.SM : p. 135-136).

⁵⁴² Voir H.Om. : p. 82-86 [p. 56-59], cité ci-dessus.

⁵⁴³ En réalité, comme nous le verrons ci-dessous, les phonologues définissent également les unités de manière syntagmatique, mais dans un cadre purement phonologique (et non morphonologique). Nous verrons par ailleurs que, significativement, si Hjelmslev ne reconnaît pas le syntagmatisme des phonologues, auxquels il reproche leur substantialisme, Martinet, inversement, ne reconnaît pas le paradigmatisme de Hjelmslev, auquel il reproche son formalisme. Voir ci-dessus les notes 224 et 331.

Cette similarité des deux écoles n'a rien de surprenant, car la méthode déductive que nous avons esquissée (cf. chapitre 4) n'a pas encore été pratiquée jusqu'à présent en linguistique⁵⁴⁴. » (H.Om. : p. 82-83).

A la définition purement fonctionnelle (formelle) des unités linguistiques s'ajoute en effet, dans la perspective hjelmslevienne, la description déductive de la substance, qui permettra seule une définition substantielle des unités linguistiques⁵⁴⁵. On lit ainsi dans « The Syllable as a Structural Unit » :

« La totalité de cette théorie déductive de la plérématique et de la cénématique, mise au point par M. Uldall et moi-même sous le nom de *glossématique*, fonde les définitions des formes sur les fonctions qui les lient. La syllabe, la voyelle et la consonne sont des unités de forme fonctionnelle et ne peuvent être définies qu'en tant que telles.

Mais à la description des formes pures on peut ajouter une description des substances qu'elles informent : une description du sens et de la prononciation, de l'écriture, etc. On définit à leur tour les substances à partir des relations fonctionnelles qu'elles entretiennent avec les formes, et elles ne peuvent être adéquatement décrites que par déduction à partir des formes. Si la phonétique n'a pas encore réussi à donner une définition conséquente de la syllabe, de la voyelle et de la consonne, la raison en est que ces unités ont été conçues comme de pures unités sonores. Ce sont à la fois des unités sonores et formelles, et ce ne sont des unités sonores que parce que ce sont des unités formelles. La syllabe phonétique et la syllabe graphique doivent être définies comme des manifestations de la syllabe cénématique, dans les langues où la syllabe cénématique est réalisée dans le système formel⁵⁴⁶. » (H.Sy. : p. 171).

⁵⁴⁴ « Ligheden består i at man fra ingen af siderne erkender at forudsætningen for en inventariering er en funktional textanalyse. Metoden er den induktive (4) der gaar ud fra at det givne er en masse af enkeltlyd, som det saa er opgaven at samle i lydklasser, de saakaldte fonemer ; denne samlen af lyd i fonemer maa da principielt foregaa uden hensyn til i hvilke paradigmer lydene indgaar. Ved en ejendommelig inkonsekvens gaar man alligevel ud fra en vis grov kategoriinddeling af sprogets samlede lydinventar, idet vokaler og konsonanter behandles hver for sig ; men vokal og konsonant er ikke sprogligt funktionsbestemte kategorier, men soges defineret ud fra ikkesproglige forudsætninger (fysiologiske eller fysiske). Dærimod er vokalkategorien og konsonantkategorien ikke inden operationens paabegyndelse inddelte i underkategorier paa grundlag af relation (efter deres "plads" i stavelsen).

I dette lighedspunkt er der intet overraskende, da den af os skitserede deduktive metode (4) ikke hidtil har været praktiseret i sprogvidenskaben. » (H.Om. : p. 57).

⁵⁴⁵ En réalité, l'expression « méthode déductive » a dans ce passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* un sens plus large que celui que nous retenons présentement : la description déductive de la substance n'est qu'un aspect de la méthode déductive hjelmslevienne, qui consiste avant tout (c'est l'objet du chapitre 4 de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* auquel renvoie Hjelmslev) en une analyse déductive du donné linguistique procédant par mise en évidence d'unités fonctionnelles de plus en plus restreintes, cadre de la définition fonctionnelle des unités (voir *supra* l'opposition entre concepts opérationnels martinettiens et catégories formelles hjelmsleviennes, et la note 543). Voir déjà H.SM : p. 142, cité ci-dessous. Dans cette perspective, comme il apparaît tant dans « La structure morphologique » que dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, la commutation est moins une première étape de l'analyse – elle n'apparaît comme telle que dans les premiers textes – qu'une opération de réduction à laquelle il est procédé dans le cadre des catégories établies au fur et à mesure de l'analyse déductive. Nous reviendrons sur cet aspect de la théorie hjelmslevienne dans le chapitre 2 de cette première partie.

⁵⁴⁶ « This whole deductive theory of plerematics and cenematics, established by Mr. Uldall and myself under the common name of *glossematics*, bases the definitions of forms on their function among themselves. The syllable, the vowel, and the consonant are functional form units and can only be defined as such. But to the description of the pure forms can be added a description of the substances formed by them : a description of the meaning and of the pronunciation, the writing, etc. The substances again are defined by their function to the forms, and can only be described correctly by a deduction from the forms. If phonetics has not as yet succeeded in giving a consistent

C'est dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics* – où, comme nous l'avons vu ci-dessus, Hjelmslev parle déjà de « déduction » –, que se trouve posée pour la première fois l'impossibilité d'une science de la substance indépendante de la glossématique, science de la forme linguistique :

« Form elements are called *glossems*, and the branch of linguistics which deals with glossems (the theory of system and norm) is called *glossematics*, while the branch which treats of the substances formed in the glossems (the theory of usage and practice) is called *nomology* (which includes stylistics). It follows from the above that a definitive nomological description of a language is impossible without a preceding glossematic analysis. Up to the present, linguistics has suffered from the fact that it has been, to a large extent, nomology without glossematics⁵⁴⁷. » (H.Out. : p. 2-3).

A cette « nomologie sans glossématique » répondait, dans le long passage de « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » que nous avons cité au début de la présente analyse, la phonétique indépendante de la linguistique de la conception classique, conception qui incluait par ailleurs, inversement, la phonétique (ou, dans le cas des phonologues, une partie de la phonétique) dans la linguistique. A celle-ci, Hjelmslev oppose une phonétique subordonnée à la linguistique, corollaire d'une « science aphonétique de l'expression » dont l'objet est la forme pure :

« En partant de la conception traditionnelle, nous avons dans ce qui précède établi que deux types de définitions de la forme phonique sont *a priori* possibles : une phonophonétique et une fonctionnelle-linguistique. Nous venons de montrer qu'au lieu de forme phonique, il faut établir *in abstracto* la forme de l'expression. Il s'ensuit directement que la définition phonético-phonique de la forme de l'expression doit désormais être écartée. Seule reste possible la définition fonctionnelle-linguistique. La forme de l'expression linguistique n'est pas une forme phonique, mais une forme fonctionnelle, et doit alors être conçue comme telle. Il doit donc être possible de construire une théorie de l'expression linguistique indépendamment de la substance de l'expression, une doctrine de l'expression linguistique qui ne soit pas une phonétique ni même une phonologie, une science aphonétique de l'expression. Cette discipline doit être construite. Ces considérations ne sont pas de ma part un jeu théorique ou une simple proposition, mais bien l'indication d'une nécessité pratique. Ce n'est que lorsque cette tâche nécessaire sera remplie qu'une nouvelle phonétique pourra s'imposer, capable de décrire la substance informée et ses variantes par une présentation déductive, sur la base des données de la morphologie de l'expression. Au lieu de construire une “morpho-phonologie” sur la “phonologie”, il faut au contraire construire la doctrine des oppositions phoniques sur une science fonctionnelle abstraite. A l'opposé de la

definition of the syllable, the vowel, and the consonant, the reason is that these units have been conceived as pure sound units. They are sound units and form units at the same time, and they are only sound units because they are form units. The phonetic and the graphic syllable must be defined as manifestations of the cenematic syllable, in those languages where the cenematic syllable is realized in the form system. » (H.Sy. : p. 244-245).

⁵⁴⁷ « Les éléments de la forme sont appelés *glossèmes*, et la branche de la linguistique qui s'occupe des glossèmes (la théorie du système et de la norme) est appelée *glossématique*, tandis que la branche qui s'occupe des substances formées dans les glossèmes (la théorie de l'usage et de la pratique) est appelée *nomologie* (celle-ci incluant la stylistique). Il suit de ce que qui précède qu'une description nomologique définitive d'une langue est impossible sans une analyse glossématique préalable. Jusqu'à aujourd'hui, la linguistique a souffert du fait d'avoir été, dans une large mesure, une nomologie sans glossématique. »

conception traditionnelle, il faut dire : sans linguistique, pas de phonétique. Sans langue, pas de sons du langage⁵⁴⁸. » (H.Üb. : p. 159).

L'abstraction supplémentaire qui caractérise, par rapport à celle des phonologues, la démarche hjelmslevienne, se solde donc par la mise en place d'une nouvelle discipline, la phonématique, science déductive de la substance et distincte, en tant que telle, de la phonologie comme de la phonétique. Le texte s'achève en effet sur les propositions suivantes :

« Ces indications doivent ici nous suffire à montrer qu'une théorie formelle de l'expression linguistique est possible, de même qu'elle l'est pour le contenu.

Les sciences de la substance, disciplines empirico-déductives, doivent être subordonnées à cette discipline purement linguistique : il s'agit d'une part d'une sémantique déductive, et d'autre part, d'une phonétique déductive, d'une graphématique et d'autres branches de la science des symboles. Ces disciplines ont pour tâche de décrire les manifestations de la langue dans l'usage.

Je propose le terme de phonématique pour la phonétique déductive. De par sa nature déductive, et du fait de sa dépendance par rapport à la cénématique, elle se distingue de la phonétique traditionnelle, bien qu'elle puisse lui emprunter ses techniques et beaucoup de ses résultats expérimentaux. Une phonétique inductive est une chose impossible, comme cela est avéré depuis longtemps. Une phonétique qui voudrait identifier ses phonèmes par des moyens physiques serait une science apriorique, autant que l'ontologie pure ou la doctrine philosophique des catégories. Seule la phonétique linguistique est une science empirique. Il y a des phonéticiens qui se sont avisés de ce fait et qui ont admis complètement la dépendance de leur science par rapport à la linguistique, en particulier Eberhard et Kurt Zwirner. Aucun phonéticien expérimental n'a mieux qu'eux compris que la phonétique ne pouvait se faire sans emprunter à la linguistique le concept de classe phonique, et que la classe phonique devait être définie à partir de la morphologie.

Pour nous résumer brièvement : de par la nature de son objet, la linguistique se divise en une théorie du contenu et une théorie de l'expression. La partie morphologique de la théorie de l'expression est la cénématique et il faut lui associer la phonétique déductive ou phonématique, qui est l'une des théories de la substance ; cette discipline, dans la mesure où elle utilise des méthodes expérimentales, peut parfaitement être nommée phonométrie⁵⁴⁹. » (H.Üb. : p. 162-163).

⁵⁴⁸ « Im Vorhergehenden haben wir, von der traditionellen Auffassung ausgehend, für die sprachliche Lautform zweierlei Definitionen als a priori möglich hingestellt : Eine phonetisch-lautliche und eine sprachlich-funktionelle. Es hat sich jetzt erwiesen, daß statt Lautform Ausdrucksform in abstracto gesetzt werden muß. Es folgt unmittelbar, daß die phonetisch-lautliche Definition der Ausdrucksform von jetzt an ausgeschlossen ist. Es bleibt nur die sprachlich-funktionelle Definition der Ausdruckselemente als möglich übrig. Die sprachliche Ausdrucksform ist eben keine Lautform, sondern eine Funktionsform, und muß als solche erfaßt werden. Und es muß möglich sein, eine sprachliche Ausdruckstheorie unabhängig von der Ausdruckssubstanz aufzubauen, eine Lehre vom sprachlichen Ausdruck, welche keine Phonetik ist und auch keine Phonologie. Eine aphonetische Ausdruckslehre. Und eine solche Disziplin muß aufgebaut werden. Man darf sich diese Erwägungen weder als eine theoretische Spielerei noch als einen bloßen Vorschlag meinerseits vorstellen. Es ist ein Hinweis auf eine praktische Notwendigkeit. Und nur wenn diese notwendige Aufgabe gelöst ist, kann sich eine neue Phonetik einstellen, welche auf Grundlage der Ergebnisse der Ausdrucksmorphologie in deduktiver Darstellung die geformte Substanz und ihre Varianten beschreibt. Statt eine "Morphonologie" auf "Phonologie" aufzubauen, muß gerade umgekehrt die Lehre von den lautlichen Gegensätzen auf der abstrakten Funktionswissenschaft aufgebaut werden. Denn im Gegensatz zur traditionellen Auffassung muß gesagt werden : Ohne Sprachwissenschaft keine Phonetik. Ohne Sprache keine Sprachlaute. » (H.Üb. : p. 233-234).

⁵⁴⁹ « Diese Andeutungen müssen hier genügen, um nachzuweisen, daß eine reine Formentheorie des sprachlichen Ausdrucks wie auch des sprachlichen Inhalts möglich ist.

Ainsi, au-delà – et dans le cadre – d’une autre distinction d’objets, s’institue chez Hjelmslev une autre méthode de description dont la langue, non seulement comme notion, mais également comme objet, est le principe d’analyse ou, comme le pose Hjelmslev dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, la « base formelle » :

« La procédure [d’analyse du texte prescrite par la théorie du langage] est purement formelle, en ce sens qu’elle considère les unités de la langue comme composées d’un certain nombre de figures⁵⁵⁰ auxquelles s’appliquent certaines règles de transformation précises. Ces règles sont établies sans considérer la substance dans laquelle les figures et les unités se manifestent. La hiérarchie linguistique et, par voie de conséquence, la déduction linguistique aussi, sont indépendantes des hiérarchies physique et physiologique et en général des hiérarchies et déductions non linguistiques qui pourraient conduire à une description de la “substance”. Il ne faut donc attendre de cette procédure déductive ni une sémantique ni une phonétique mais, tant pour l’expression de la langue que pour son contenu, une “algèbre linguistique” qui constitue la base formelle pour le rattachement des déductions de substance non linguistique⁵⁵¹. » (H.Om. : p. 123-124).

Comme nous l’avons vu ci-dessus lors de notre analyse des textes de Martinet, il en est de même dans la théorie phonologique mais les choses y apparaissent avec moins de clarté, en

Dieser rein sprachwissenschaftlichen Disziplin müssen dann die Substanzwissenschaften als empirisch-deduktive Disziplinen zugeordnet werden : Einerseits eine deduktive Semantik, andererseits eine deduktive Phonetik, eine Graphematik und andere Teilgebiete der Symbolistik. Diese Disziplinen haben zur Aufgabe, die Manifestation der Sprache im Sprachgebrauch zu beschreiben.

Für die deduktive Phonetik möchte ich den Namen *Phonematik* vorschlagen. Durch ihre deduktive Natur und durch ihre Abhängigkeit von der Kenematik steht sie im Gegensatz zu der bisherigen Phonetik, obwohl sie ihre Technik wie auch viele Erfahrungen von der früheren Phonetik übernehmen kann. Eine induktive Phonetik ist eine Unmöglichkeit und hat sich längst als eine Unmöglichkeit erwiesen. Eine Phonetik, welche ihre Phoneme mit physischen Mitteln erkennen wollte, wäre eine ebenso apriorische Wissenschaft als die reine Ontologie oder die Kategorienlehre der Philosophie. Empirische Phonetik heißt sprachwissenschaftliche Phonetik. Einige Phonetiker haben dies auch eingesehen und sich auf die Abhängigkeit von der Sprachwissenschaft ganz eingestellt, insbesondere Eberhard Zwirner und Kurt Zwirner. Kein Experimentalphonetiker hat wie sie eingesehen, daß die Phonetik ohne den von der Sprachwissenschaft übernommenen Begriff der Lautklasse nicht durchkommen kann, und daß die Lautklasse von der sprachlichen Morphologie aus definiert werden muß.

Um kurz zusammenzufassen : Die Sprachwissenschaft zerfällt der Natur ihres Gegenstandes gemäß in eine Inhaltstheorie und eine Ausdruckstheorie. Der morphologische Teil der Ausdruckstheorie ist die Kenematik, und zu ihr gesellt sich als eine der Substanztheorie die deduktive Phonetik oder Phonematik, welche, insoweit sie mit experimentalphonetischen Methoden verfährt, sehr glücklich Phonometrie genannt werden kann. » (H.Üb. : p. 237-238).

⁵⁵⁰ Le terme de *figure* prend chez Hjelmslev un sens particulier : il s’agit des éléments linguistiques que l’on obtient par la décomposition des signes et qui ne sont pas eux-mêmes des signes, tels que les phonèmes ou les sèmes. Sur cette notion, définie ici de manière assez grossière, voir *infra*.

⁵⁵¹ « Proceduren er i den forstand rent formal, at den betragter sprogets enheder som bestaaende af et antal figurer for hvilke der gælder bestemte omformningsregler. Disse regler udfindes uden hensyn til den substans hvori figurerne og enhederne manifesteres ; det sproglige hierarki og følgelig ogsaa den sproglige deduktion er uafhængige af det fysiske og psykologiske og overhovedet af de ikkesproglige hierarkier og deduktioner som vilde kunne føre til en beskrivelse af “substansen”. Man maa derfor ikke af denne deduktive procedure vente nogen betydningslære eller nogen lydlære, men baade for sprogets udtryk og for sprogets indhold kun en “sproglig algebra”, der udgør det formale grundlag for en tilordning af ikkesproglige “substans”-deduktioner. » (H.Om. : p. 86). Dès 1953, dans la version anglaise, « psykologiske » est remplacé par « physiological » (voir H.Om. : p. 120, note « Side 86, linie 16 » et Hjelmslev, 1953 : p. 62). Pour la subordination de la *phonétique* (et de la *sémantique*) à la linguistique, voir encore, dans « Structural Analysis of Language » : « [...] la phonétique et [...] la sémantique [...] présupposent l’analyse structurale du schéma linguistique. » (H.Str. : p. 41) [« [...] phonetics and semantics [...] presuppose the structural analysis of the language pattern. » (H.Str. : p. 75)].

raison de l'immanence de la structure à la substance et de la distinction maintenue entre fonction (principe de l'analyse) et structure (résultat de l'analyse). De ce point de vue, la théorie hjelmslevienne, en poussant l'abstraction un degré plus loin que les phonologues – avec les différences de méthode et de définition de la notion de fonction que cela implique et le double mouvement d'abstraction qui en résulte (de la substance à la forme, puis de la forme à la substance) – permet de clarifier les enjeux de la problématique phonologique, et plus généralement structuraliste : d'une part l'ordonnancement, dans le cadre d'une forme, des faits de langage, qui suppose en tant que tel une définition préalable de la langue (comme forme ou comme appariement du son et du sens, structure fonctionnelle), d'autre part la possibilité d'une formalisation des idiomes, c'est-à-dire le postulat de l'existence de structures manifestées par les idiomes. Aussi ce passage de « Forme et substance linguistiques » nous semble-t-il tout particulièrement remarquable :

« La description et le classement purement fonctionnels des unités, et des éléments dont elles se composent, une fois achevés, l'étude de la substance (phonique, graphique, sémantique) peut et doit s'opérer selon un procédé déductif. L'erreur de la linguistique classique était de vouloir bâtir une théorie inductive, ce qui est par définition chose impossible, parce que la substance ne se reconnaît qu'à travers une forme ; privée de la forme, la substance se réduit à une "masse amorphe et indistincte", une "nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité" (F. de Saussure). Cette erreur se retrouve dans la phonologie actuelle. Tout en sauvegardant une méthode empirique, qui s'oppose à l'apriorisme de la phonétique classique et de la philosophie, le procédé inductif doit être remplacé par un procédé strictement déductif. » (H.FS : p. 68).

On reconnaît ici les termes de la « fiction théorique » du *Cours de linguistique générale*, où se trouve formulée de manière magistrale la définition saussurienne de la langue comme domaine des articulations, et dont la forme même nous avait semblé révélatrice de la nature de la langue. Or, de ce passage constitutif et caractéristique entre tous de la perspective étiologique saussurienne, Hjelmslev fait une lecture analytique, dans le cadre de laquelle la forme, et avec elle la langue, perdent tout statut théorique pour devenir condition de l'analyse. Dans cette perspective, si la langue est définie comme forme, comme, par exemple, dans ce passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* où, significativement, Hjelmslev utilise à nouveau l'adjectif *amorphe* :

« On ne peut donc non plus introduire d'avance une description de la substance comme base de la description linguistique ; mais la description de la substance présuppose, au contraire, la description de la forme linguistique. Le vieux rêve d'un système universel de sons et d'un système universel de contenu (système de concepts) est de ce fait irréalisable, et n'aurait de toute façon aucune prise sur la réalité linguistique. Il n'est certainement pas superflu, devant certaines survivances de la philosophie médiévale qui ont réapparu récemment, de préciser que des types universaux de sons ou un schéma éternel de concepts ne peuvent pas être établis avec des méthodes empiriques. Les différences entre les langues ne proviennent pas des réalisations différentes d'un type de substance, mais des réalisations différentes d'un principe de formation ou, en d'autres

termes, de différentes formes par rapport à un sens identique mais amorphe⁵⁵². » (H.Om. : p. 99)

une telle définition ne dit rien de la langue elle-même⁵⁵³ mais ne fait que constater le caractère de structure *sui generis* de tout idiome, qui détermine une certaine méthode d'analyse. On lit ainsi dans « Et sprogvindenskabeligt causeri » :

« Le principe de simplicité est d'une importance décisive pour la relation qui existe entre forme et substance. A ce propos, l'expérience fait découvrir que l'on atteindra un système beaucoup plus simple, dont on démontrera qu'il est sans contradiction, si l'on établit d'abord le système linguistique pour y attacher *après* le système physique, et non l'inverse. L'objet de la phonétique et de la sémantique est la projection du système linguistique sur le système physique ou ontologique et non le contraire ; en effet, si, inversement, on projette un système physique ou ontologique sur le système linguistique, si l'on transpose la totalité des fonctions physiques ou ontologiques qui sont connues au niveau linguistique, on n'obtiendra pas de congruence entre les deux systèmes. On pourra en obtenir une seulement en aménageant la déduction physique ou ontologique de manière à faire correspondre ces points d'aboutissement avec ceux de la langue. Et il va sans dire que la congruence présente une solution plus simple et exempte de contradiction, ce qui n'est pas le cas de l'incongruence. L'expérience montre que l'on ne peut expliquer les unités linguistiques de manière exhaustive non contradictoire ni par la voie de la physique ni par celle de l'ontologie ; en revanche, on peut par la voie linguistique expliquer sans contradiction les unités physiques ou ontologiques qui servent de moyen à l'expression linguistique et au contenu linguistique. Par la voie purement physique, on ne peut pas expliquer pourquoi, en grec et en finlandais, *n* peut apparaître en position finale alors que *m* ne le peut pas ; ou bien pourquoi *lg-* constitue un groupe initial impossible en danois et non pas en russe. On doit au contraire considérer ces faits linguistiques comme donnés, avant de pouvoir leur attribuer une description physique. On voit ici, avec une netteté particulière, l'importance du deuxième axiome de Descartes, qui stipule la division des problèmes en vue d'obtenir la meilleure solution. » (H.Cau. : p. 80-81).

Il était question, dans le passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, de systèmes universels de sons ou de concepts et l'on retrouve de fait chez Hjelmslev, dans ce cadre, le refus martinettien des universaux. On lit ainsi dans « La notion de rection » :

« Dans les deux plans, le mécanisme linguistique est épuisé par la description des relations et des corrélations⁵⁵⁴ et de leurs fonctions mutuelles. Cette description est

⁵⁵² « Der kan derfor ikke som forudsætning for sprogbeskrivelsen forudindføres en substansbeskrivelse, men beskrivelsen af substansen forudsætter tværtimod beskrivelsen af den sproglige form. Den gamle drøm om et universelt lydssystem og om et universelt indholdssystem (begrebssystem) lader sig derfor ikke realisere eller vil i alle tilfælde forblive uden nogen som helst mulig kontakt med den sproglige virkelighed. Det er sikkerlig ikke overflødigt, lige over for visse selv i nyeste tid forekommende udløbere af middelalderlig filosofi, at præcisere at almenlydige lydtyper eller et evigt idéskema ikke med sproglig gyldighed lader sig opstille ad empirisk vej. Sprogforskellene beror ikke paa forskellig realisation af en substansstype, men paa forskellig realisation af et formprincip, eller, anderledes udtrykt, paa en forskellig form over for en identisk men amorf substans. » (H.Om. : p. 69). Il est question, dès la première traduction anglaise, de *purport* (« sens, matière ») et non de *substance*. Voir Hjelmslev (1953) : p. 49 et H.Om. : p. 119, note « Side 69, linie 5 f. n ». Nous reviendrons *infra*, dans le chapitre 2 de cette première partie, sur la distinction entre substance et matière ou sens.

⁵⁵³ Nous touchons ici à ce que nous appellerons plus loin le problème du constructeur (voir le chapitre 2 de la deuxième partie) : appréhender la langue comme principe de formation ou comme forme ne dit rien de son étiole (et oblige, corrélativement, à envisager à nouveau la question de l'origine).

indépendante de la substance dans laquelle se manifestent les termes des fonctions. De la sorte la linguistique structurale s'affranchit de toutes idées métaphysiques préétablies sur la substance du contenu (tableau éternel des catégories de la pensée) et sur la substance d'expression (tableau éternel des sons du langage). Elle s'affranchit de la sorte de tout apriorisme et de toute induction, et elle s'organise comme une science autonome. » (H.Rec. : p. 160)

puis dans « Pour une sémantique structurale » :

« La linguistique a été libérée de ces spéculations grâce à la séparation toujours grandissante entre la linguistique d'une part et la logique réelle ou logique des concepts, de l'autre. Sans cette scission historique l'*ars magna* aurait pu devenir pour la linguistique une impasse comparable à celle créée par les essais plus modernes pour établir une phonologie universelle ou science universelle des sons (ou de phonèmes dans le sens d'espèces phoniques), essais avec lesquels elle a exactement ceci de commun de méconnaître le caractère spécifique du système d'un état de langue donné, et les différences entre les langues⁵⁵⁵. » (H.Sem. : p. 107-108).

A une structure apriorique obtenue par un examen inductif de la substance, Hjelmslev entend substituer une forme objectivement constatée et susceptible de permettre ensuite l'analyse de la substance, dont toute analyse universelle est dès lors impossible. Aussi, tout comme Martinet, Hjelmslev parle-t-il d'empirisme, comme dans ce passage de « La structure morphologique » :

« A la morphologie s'ajoute donc la théorie de la substance ou, dans le domaine qui nous occupe, la sémantique, et à la théorie de la norme s'ajoute celle de l'usage. La tâche de la linguistique structurale n'est donc pas épuisée en déduisant forme de forme ; on peut déduire également la substance possible de la forme, et l'usage possible de la norme.

La linguistique classique, et la linguistique critique qui lui a succédé, ont estropié les termes techniques – souvent dès leur création – au point de les rendre inutilisables dans une théorie exacte. Garder les termes traditionnels veut dire rester incompréhensible. C'est pourquoi nous proposons le terme de *glossématique* pour indiquer la linguistique à la fois empirique et déductive, et qui par cette méthode s'oppose à la grammaire et à la phonologie. » (H.SM : p. 142)

bien qu'il ne s'agisse plus, comme chez Martinet, d'apriorisme formel, mais d'apriorisme psychologique, sémantique ou physique, c'est-à-dire substantiel⁵⁵⁶. On lisait ainsi quelques pages plus haut dans le même texte :

⁵⁵⁴ C'est-à-dire des rapports syntagmatiques et paradigmatiques. Voir *infra*, la première section du chapitre 2 de cette première partie.

⁵⁵⁵ Voir également, dans « Otto Jespersen » : « Parmi ses contributions [à Jespersen] à la phonétique celles qui visent aux artifices pratiques et techniques ne sont pas les moindres. Avant tout le système de formules *antalphabétiques*, inventé dès 1889 (*The Articulations of Speech Sounds*), constitue un instrument très ingénieux et utile pour décrire d'une façon exacte et détaillée les positions des organes, et il présente en outre le grand avantage théorique de rappeler constamment qu'il est impossible de dresser un tableau éternel des sons du langage, et que les dimensions physiologiques sont des continus, admettant une infinité de variations, et dans lesquelles il n'existe pas de frontières universelles, mais seulement pour chaque langue les frontières imposées à la matière par le système propre à cette langue. » (H.Jes. : p. 47).

⁵⁵⁶ C'est pourquoi le refus hjelmslevien des universaux prend la forme particulière d'un refus d'une typologie linguistique fondée sur l'usage, au profit d'une typologie linguistique fondée sur la structure (le système ou le schéma) qui, en tant que telle, tomberait sous le coup de la critique martinettienne du formalisme universaliste. Voir notamment H.Sp. : p. 151-159 [p. 111-117], développement sur lequel nous reviendrons *infra*.

« Les méthodes apriorique et empirique pourraient recevoir aussi les dénominations de *subjective* et d'*objective* respectivement : toute classification apriorique se fait de toutes pièces et sans vérification possible ; son unique raison d'être est dans l'appréciation subjective et arbitraire du théoricien. Que cette appréciation soit née de quelque considération métaphysique ou du "sentiment linguistique" – qu'elle résulte de réflexion ou d'introspection, peu importe. Non seulement toute métaphysique, mais aussi tout psychologisme est par définition apriorique. La structure d'une langue est une donnée objective ; à l'instar de toute autre donnée objective, elle se prête à des interprétations diverses : à l'interprétation objective, conforme à son objet, et à n'importe quelle interprétation subjective, conforme à quelque idée préconçue, théorique ou pratique, intelligente ou naïve, intellectuelle ou sentimentale, consciente ou non. Il convient de se méfier de l'interprétation subjective sous ses aspects variés : souvent elle prend une allure quasi-objective en agissant sous le couvert de quelque objectivation artificielle. » (H.SM : p. 131).

On retrouve ici, face au construit qu'est le système saussurien, le donné de la structure qui est constitutif du structuralisme et dont la théorie hjelmslevienne fait apparaître de manière très claire la dépendance à l'égard de la problématique des rapports forme/substance, pendant analytique du concept saussurien de valeur.

La problématique des rapports forme/substance constitue ainsi le cadre commun des théories phonologique et hjelmslevienne, comme le souligne Hjelmslev lui-même lorsqu'il définit, dans « Otto Jespersen » (1945), la période moderne, structuraliste, saussurienne, et phonologique aussi bien que glossématique, comme celle à laquelle assigne ses tâches la découverte de la forme derrière la substance :

« Donc, pour pouvoir apprécier à fond la pensée de Jespersen et porter un jugement équitable sur elle, il faut essayer de se pénétrer des idées de son époque et de faire table rase de ce qui lui a succédé. Or c'est là une abstraction qui peut être malaisée à accomplir : il faut se rendre compte de l'immense différence qui sépare les deux époques. C'est une différence du tout au tout. Le fait qui décide pour notre génération, c'est la *découverte de la forme* derrière la substance, la découverte et la mise en relief d'une structure relativement constante derrière la bigarrure variée des manifestations : le phonème derrière les sons, la forme grammaticale et lexicale derrière les significations. Pour la génération de Jespersen c'est tout le contraire : pour elle le grand exploit est la *découverte de la substance*, la mise en relief de la manifestation au détriment de la forme qui avait seule fait l'objet de la linguistique d'autrefois : donc, remplacement de la "lettre" par le son, remplacement du schéma rigide de la grammaire traditionnelle par les multiples nuances des significations. En un mot, on pourrait caractériser notre époque par la devise : découverte de la langue, et celle de Jespersen par la devise opposée : découverte de la parole. Deux grandes découvertes, égales en importance sans doute, et qui toutes deux, chacune de son point de vue, se réclament de la *réalité* : la réalité de la nuance et de la variation contre celle de la forme et de la constance ; la variante contre l'invariant. Or pour saisir l'essentiel dans la pensée de Jespersen il convient de ne pas perdre de vue que pour lui, comme pour sa génération, la grande découverte et la grande réalité restait celle de la phonétique et de la sémantique classiques, celle du fait psychophysologique de la parole. De ce point de vue tout autre fait devient pour ainsi dire instinctivement secondaire et est subordonné à ce fait principal.

Cette circonstance permettra de comprendre l'attitude de Jespersen vis-à-vis du structuralisme en général et de la linguistique saussurienne en particulier. Le compte rendu qu'il a donné en 1916 du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure, et qu'il n'a pas hésité à reproduire en langue française en 1933 (*Linguistica* 109-15), ne se

comprendra que de ce point de vue ; le compte rendu contient en effet des injustices évidentes qui ne s'expliquent que par le fait que la pensée de F. de Saussure n'a pas été saisie par son critique : le principe lui échappe simplement. On le voit tout particulièrement par la façon dont il a attaqué, à plusieurs reprises, la distinction fondamentale entre *langue* et *parole* (cf. surtout *Linguistica* 128-9), tout en l'utilisant à l'occasion comme une étiquette pour ainsi dire superposable à une doctrine foncièrement différente (v. *Analytic Syntax* 120). Son attitude vers le point de vue phonémique est analogue, ce qui explique qu'il en est venu jusqu'à dire que son traité de phonétique danoise aurait pu porter aussi bien le titre de "Phonologie" (*Modersmålets fonetik*, 3^e éd., 1934, p. 2), observation qui ne manquera pas de surprendre le lecteur (le livre comprend à la fin un relevé rapide des combinaisons de sons utilisées en danois, sous le titre un peu trompeur d'"aperçu phonologique")⁵⁵⁷. L'explication est que Jespersen a vu dans le structuralisme un supplément extérieur à la linguistique classique, non une modification fondamentale de son édifice. La demande d'un renouvellement des méthodes lui a paru une exagération ; il a cru pouvoir concilier les deux points de vue, tout en restant dans les cadres de la linguistique classique et en conservant celle-ci comme point de départ et comme fondement. » (H.Jes. : p. 52-53).

C'est ce dont témoigne, par ailleurs, l'opposition martinettienne entre réalisme et formalisme, que cristallise, notamment, la notion hjelmslevienne de latence. Dans le chapitre qu'il consacre, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, à la notion de syncrétisme⁵⁵⁸, notion qu'il définit de manière purement formelle comme une catégorie établie par une superposition, c'est-à-dire par une fonction suspendue entre deux éléments, Hjelmslev précise en note, à propos de la notion de latence qu'il considère comme un cas particulier de superposition :

⁵⁵⁷ On lisait ci-dessus (voir H.Spr. : p. 119) une appréciation toute différente de la « phonologie » de Jespersen, dont se rapproche celle-ci, formulée une dizaine de pages auparavant : « Mais il y a surtout deux considérations qui l'ont amené [Jespersen] à nier l'exactitude de la loi phonétique dans la perspective qu'il appelait "microscopique" : c'est d'une part l'importance relative des mots pour la société qui les utilise (c'est là le point de vue qu'il a qualifié plus tard d'"anthropocentrique", et qui n'est pas sans rapport avec un certain utilitarisme pratique dans toute sa manière de voir), et d'autre part le lien nécessaire qui unit l'expression au contenu. Dans ses deux postscriptums il a insisté surtout sur ce dernier point, qui est en effet une position-clef dans sa méthode. C'est de ce point de vue qu'il a étudié d'abord les changements subis par le système casuel de l'anglais, et ensuite le système général de la grammaire, qu'il divise en deux parties fondamentales : la morphologie, qui considère le jeu de l'expression et du contenu en partant de l'expression, et la syntaxe, qui considère ce même jeu en partant du contenu (v. surtout *Philosophy of Grammar*, 1924, p. 39-46, avec renvois). C'est de ce point de vue aussi qu'il a étudié la phonétique et qu'il s'est opposé aux néo-grammairiens, ce qui se voit d'une façon particulièrement nette dans son postscriptum de 1904 (*Linguistica*, p. 193-7). ; c'est ainsi que – malgré l'abîme indéniable qui sépare ses travaux phonétiques du structuralisme moderne – il a pu réclamer avec une certaine raison sur plusieurs points les droits d'un précurseur du point de vue phonémique, et que la Réunion phonologique internationale tenue à Prague en 1930 a pu saluer en sa personne "un des pionniers des nouvelles méthodes en linguistique" (*Linguistica*, p. 212, note). » (H.Jes. : p. 43). Il apparaît cependant, même à la lecture de ce passage – dont le propos dès lors ne saurait se confondre avec celui de *Sprogssystem og sprogforandring* –, qu'il s'agit pour Hjelmslev, dans ce texte, de définir le dénominateur commun du structuralisme, et non pas de mettre en évidence la spécificité de sa propre perspective. On trouve quelques pages plus haut une autre appréciation de la phonétique jespersenienne à l'aune du point de vue structural : « Parmi les disciplines générales la *phonétique* est sans doute celle à laquelle Jespersen a apporté les contributions les plus durables. [...] Ce n'est pas non plus que les résultats soient à considérer comme définitifs ; au contraire les points de vue préconisés sont sujets à discussion, et le fond même de la discipline sera sans doute à remanier d'un bout à l'autre en accentuant d'une façon plus suivie et plus fondamentale le point de vue structural et en faisant dominer d'une façon plus décisive la forme linguistique sur la matière phonique. » (H.Jes. : p. 46).

⁵⁵⁸ Il s'agit du chapitre XVIII. Voir H.Om. : p. 113-119 [p. 78-83].

« A. Martinet a fait état d'un *h* latent dans son analyse du français (*Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, XXXIV, 1933, p. 201 *sqq.*)⁵⁵⁹. » (H.Om. : p. 119, note 1).

On lit de fait dans les « Remarques sur le système phonologique du français » :

« En fait ce qu'on appelle "*h* aspiré" n'a pas d'existence propre comme une consonne ordinaire ou même le *Vokaleinsatz* de l'allemand ; et, pourtant, partout ailleurs que dans les dictionnaires, il se manifeste phonétiquement en empêchant l'apparition de phénomènes normaux de sandhi ; ainsi *hêtre* et *être* qui sont lexicographiquement des homonymes, se présentent dans la pratique de la langue de façon très différente : on a dans un cas *oêtr*, *lætr*, *leêtr*, etc., dans l'autre *õnêtr*, *lêtr*, *lezêtr*, etc., c'est-à-dire une opposition corrélatrice hiatus/liaison, à laquelle on doit en français reconnaître une valeur phonologique du même ordre que celle qui par exemple existe en anglais entre *h* + voyelle et voyelle simple, c'est-à-dire entre *h* d'une part et d'autre part les phénomènes normaux de sandhi, parmi lesquels les liaisons tout comme en français. Historiquement d'ailleurs, le français est parti sur ce point d'un état analogue à celui de l'anglais et l'évolution phonétique qui a fait passer *h* à zéro n'a pas eu, du fait de l'opposition en question, d'influence sur le système phonologique de la langue.

Je crois donc qu'il est nécessaire, lorsqu'on dresse le tableau phonologique du français de ne pas négliger l'opposition corrélatrice hiatus/liaison dont le rendement fonctionnel vrai n'est peut-être pas aujourd'hui très considérable [...] mais opposition qui, avec l'extension de l'enseignement à toutes les classes de la population, ne semble pas près de disparaître. Le phonologue a, me semble-t-il, parfaitement le droit d'introduire, pour des raisons pratiques, le signe *h* dans le système qu'il construit puisque le *h* dit aspiré a, dans l'économie du français, exactement la même valeur que le phonème *h* d'autres langues. » (M.Rem. : p. 338-339).

Il s'agit là, comme nous l'avons signalé ci-dessus, du premier article publié par Martinet, et c'est de fait en tant que tel que celui-ci l'appréhende dans ses *Mémoires d'un linguiste*, en des termes extrêmement significatifs pour notre propos :

« Dès que j'ai connu les développements post-praguois de la pensée de Hjelmslev, ma réaction immédiate a été de méfiance et de rejet. Mais ça n'a jamais pris de forme violente du fait de l'excellence de nos rapports personnels. Je n'avais guère publié jusqu'alors qu'un article sur la phonologie du français. J'y marquais déjà mes distances vis-à-vis de la "morpho(pho)nologie". J'y critiquais les vues d'un romaniste hollandais, du nom de Weerenbeck, qui s'était emmêlé les pattes en arguant des alternances pour établir le système phonologique du français. Mais, comme beaucoup de phonologues débutants d'alors, j'étais séduit par le formalisme, la prise de distance par rapport à la réalité physique observable, et j'avais posé, pour le français contemporain, un phonème fantôme, le /h/, ce qui simplifiait considérablement la présentation de la langue... aux dépens de la réalité linguistique d'aujourd'hui, et en considérant comme nulle et non avenue une évolution phonique bien caractérisée.

Toutefois, entre 1933, date de rédaction de l'article, et juillet 1935, date du Congrès de phonétique de Londres, mon réalisme foncier s'était affirmé et j'avais écarté ce qui me paraissait, dès lors, une pirouette irresponsable. Or, c'est précisément ce que Hjelmslev... et Uldall qui collaborait avec lui... avaient retenu de mon article et sur quoi ils avaient construit leur théorie de la latence. A les écouter l'un et l'autre, en séance et hors séance,

⁵⁵⁹ « Med et latent *h* har A. Martinet opereret ved analysen af fransk (*Bulletin de la Société de linguistique de Paris* XXXIV, 1933, p. 201 f.). » (H.Om. : p. 83, note 1).

j'ai vite perçu que tout tournait, pour eux, autour du rejet de toute substance, phonique ou sémantique⁵⁶⁰. » (M.Mé. : p. 238-239).

Il ne faut cependant pas oublier que derrière cette opposition entre réalisme martinettien (et plus largement, pour notre présent propos⁵⁶¹, phonologique) et formalisme hjelmslevien se trouve la différence de méthode que nous avons essayé de mettre en évidence ci-dessus. Or, signe remarquable de la communauté de problématique qui lie Hjelmslev aux phonologues, si Martinet prête – à tort – à Hjelmslev une utilisation du principe de pertinence, Hjelmslev, inversement, croit les phonologues capables d'une démarche formaliste analogue à la sienne. On lit en effet dans « Notes sur les oppositions supprimables » :

« Puisque la forme se définit uniquement par la fonction, le but du linguiste est de postuler, pour chaque fait particulier, une raison fonctionnelle partout où il est possible de le faire. On ne saurait le faire qu'en prenant son point de départ dans la fonction même, et en procédant par conséquent selon une méthode strictement *déductive*. Pour sauvegarder la méthode immanente et proprement linguistique, et pour en assurer le plus grand rendement possible, il convient de prendre résolument son point de départ dans les fonctions pures et dans les formes qu'elles permettent de dégager, pour projeter ensuite le système ainsi obtenu sur les faits de la substance.

Dans le système linguistique il n'y a peut-être pas de domaine plus susceptible de nous éclairer sur la nécessité d'une telle méthode que celui des *oppositions*. L'épreuve même de la commutation ne permet de saisir entre les unités dégagées ("phonèmes" etc.) que de simples *différences*. Mais ces diverses différences ne sont pas toutes du même ordre. Inductivement, et à ne considérer que les faits de substance, on peut les classer a priori de diverses façons, par exemple en les concevant toutes comme des oppositions⁵⁶² ; déductivement, et en se fondant sur les fonctions de forme, on aboutit à une distinction a posteriori, non seulement possible mais nécessaire, entre les oppositions véritables (et linguistiquement pertinentes en tant que telles) d'une part et les différences pures et simples de l'autre. Ce n'est que la fonction de forme qui nous fournit un critérium objectif et empirique permettant de distinguer ce qui au point de vue de la langue est

⁵⁶⁰ Voir également, à la page suivante : « Je crois que ce qui rendait impossible mon adhésion aux thèses hjelmsléviennes était mon intérêt pour la diachronie, mon goût de la dynamique et la théorie de l'économie qui en résulte. Chez lui, en effet, le rejet de toutes les substances aboutit à totalement obscurcir tout ce qui n'affecte que la substance et ne paraît pas, à première vue, affecter les rapports entre les unités. Il se refuse à voir que des changements de substance entraînent presque nécessairement une modification des relations. Je me rappelle des écrits de lui où, pratiquement, il tenait pour nulle et non avenue l'évolution phonique du slave. En exagérant à peine, on pourrait dire que sa présentation du russe d'aujourd'hui tendait à l'identifier à l'indo-européen commun. Tout cela se fondait sur la théorie de la latence qui dérivait de mon traitement du "h aspiré" français. Pour ma part, dès 1935, j'en étais bien loin. » (M.Mé. : p. 240), ainsi que Martinet (1985b) : p. 15-16.

⁵⁶¹ Car Jakobson, par ailleurs, est aux yeux de Martinet un formaliste. Il l'est cependant d'une manière différente de Hjelmslev, ce qui seul nous retient à ce stade de notre analyse.

⁵⁶² Hjelmslev précise ici en note : « Dans la doctrine phonologique on a commencé par faire le départ entre les "corrélations", conçues comme des oppositions dans le sens propre du terme, et les "disjonctions", qui se réduiraient à de simples différences (voir N. S. Trubetzkoy, *Travaux du Cercle linguistique de Prague* IV, p. 96 sv., avec renvois bibliographiques). Plus tard, le Prince Trubetzkoy a proposé un classement différent en traitant en principe toute différence comme une opposition (*Journal de psychologie* XXXIII, p. 5 sv. ; voir surtout p. 17). » (H.Sup. : p. 93, note 1). Il renvoie ici à Troubetzkoy (1931d) et Troubetzkoy (1936a). On lit de fait à la page 17 de ce deuxième article : « La théorie des oppositions phonologiques que nous venons d'esquisser ici est le résultat d'un travail pratique sur des matériaux concrets. L'étude d'un très grand nombre de systèmes phonologiques de langues les plus diverses nous a amené à la conviction qu'il était impossible de répartir toutes les oppositions phonologiques entre deux classes seulement (les "corrélations" et les "disjonctions"), comme la phonologie l'avait fait jusqu'à présent, et nous avons jugé nécessaire de remplacer cette division par une classification plus complexe. » (Troubetzkoy, 1936a : p. 17).

distinct, et de faire le départ entre les différences qui sont en même temps des oppositions linguistiques et les différences qui au point de vue linguistique ne restent que des différences. Sans l'appui de la fonction de forme, tout classement est possible, et aucun classement n'est nécessaire. Au point de vue de la fonction de forme, un seul classement se révèle comme étant à la fois possible et nécessaire.

Le cas de la "suppression" ou de la "neutralisation"⁵⁶³ d'une différence linguistique, étudié récemment par le regretté Prince Trubetzkoy et par M. A. Martinet, donne de ce principe une illustration particulièrement nette. Les recherches du Prince Trubetzkoy et de M. Martinet ont fait voir que les "oppositions", définies en elles-mêmes par des faits de substance (en l'espèce, par des faits phoniques), réclament au point de vue linguistique une importance toute particulière dans les cas où elles sont accompagnées d'un fait de fonction. La suppression d'une différence est due à un conditionnement fonctionnel et est en elle-même d'ordre purement formel, puisqu'elle consiste en la fusion de deux formes sans égard à la substance spécifique dans laquelle elles se manifestent. L'"opposition", par contre, considérée en elle-même et abstraction faite de sa suppression possible, reste par définition un fait de substance, et qui se définirait d'une façon toute différente en passant d'une substance à une autre, p. ex. de la substance phonique à la substance graphique. Le Prince Trubetzkoy a très bien dit que, à la suite de cette circonstance, c'est la suppression seule qui permet d'établir une opposition "phonologique" selon un principe objectif et sans tenir compte de faits extra-linguistiques. M. Martinet a vu également que pour une "corrélation" ordinaire l'apparement est d'ordre phonique, tandis que dans le cas de la "neutralisation" il est d'ordre fonctionnel.

Cette découverte est susceptible d'amener une révolution dans les conceptions de la phonologie. La phonologie s'était placée dès le début sur le terrain de la méthode inductive, en se proposant de monter graduellement de la substance à la forme, des faits concrets aux faits de plus en plus abstraits. Mais le rôle particulier joué par la suppression par rapport à l'opposition suffit pour faire voir qu'il y aura lieu de renverser les termes, et de se placer de prime abord sur le terrain de la forme et de la fonction pure pour en déduire après coup les faits de substance. Le caractère linguistique des faits phoniques (y compris les faits phonologiques) ne se laisse définir qu'à la base d'un examen des fonctions. » (H.Sup. : p. 92-94).

On retrouve, dans ce passage, la démarche d'analyse de la substance à partir de la forme qui prend la place, chez Hjelmslev, du principe de pertinence. Dans ce cadre, Hjelmslev propose une lecture de la notion phonologique de neutralisation qui, précisément, fait fi de ce qu'implique ce dernier, à savoir une extraction suivie d'une formalisation. Hjelmslev fonde ici ses analyses sur deux articles de Troubetzkoy⁵⁶⁴ et un article de Martinet⁵⁶⁵, dont il mentionne, plus particulièrement, les développements suivants :

« Es muß besonders betont werden, daß merkmallose und merkmaltragende Glieder nur bei aufhebbaren phonologischen Gegensätzen bestehen. Nur bei diesen hat der Unterschied zwischen merkmallösen und merkmaltragenden Oppositionsgliedern ein objectives phonologisches Dasein, und nur in diesem Falle ist man wirklich imstande, das

⁵⁶³ Hjelmslev précise en note : « En nous reportant à la doctrine phonologique, nous employons le terme de "suppression" (au lieu de "neutralisation"), en suivant la terminologie utilisée par le Prince Trubetzkoy dans ses dernières publications (voir aussi *Journal de psychologie*, XXXIII, p. 12 sv.). » (H.Sup. : p. 93, note 2). Troubetzkoy écrit de fait dans son « Essai d'une théorie des oppositions phonologiques » : « Parmi les oppositions phonologiques bilatérales il convient donc de distinguer les oppositions *supprimables* (ou neutralisables) et les oppositions *constantes*. » (Troubetzkoy, 1936a : p. 12), et le terme utilisé dans la suite de l'article est « supprimable ».

⁵⁶⁴ Il s'agit de Troubetzkoy (1936a) et de Troubetzkoy (1936b).

⁵⁶⁵ Cet article ne figure pas dans notre corpus. Il s'agit de « Neutralisation et archiphonème » (Martinet, 1936).

Merkmal des phonologischen Gegensatzes mit völliger Objektivität und ohne Heranziehung außerlinguistischer Forschungsmittel zu bestimmen. Ist ein phonologischer Gegensatz constant, so läßt sich das Verhältnis zwischen seinen Gliedern manchmal wohl als Verhältnis zwischen Merkmallosem und Merkmaltragendem denken, dies bleibt jedoch nur eine logische oder psychologische, nicht aber eine phonologische Tatsache⁵⁶⁶. » (Troubetzkoy, 1936b : p. 34)

« La neutralisation, aboutissant, là où elle se produit, à la déphonologisation d'une opposition, a pour effet de limiter l'indépendance mutuelle de deux ou de plusieurs phonèmes. En d'autres termes, la neutralisation établit l'existence d'une unité phonologique simple dont certaines réalisations phonétiques acquièrent, dans des cas bien définissables, une indépendance phonologique mutuelle. Sans doute, pour la plupart des couples (ou groupes) de phonèmes neutralisables, la non-différenciation reste-t-elle l'exception, tandis que l'indépendance mutuelle est la règle ; mais l'existence, même rare et exceptionnelle, de cette non-différenciation, imprime un caractère particulier aux relations mutuelles des phonèmes de couples (ou groupes) neutralisables. Il est, en effet, évident que si dans certains cas, deux (ou plusieurs) phonèmes s'opposent, non plus indépendamment à chacun des autres phonèmes de la langue, mais comme une seule unité opposée à d'autres unités, ces phonèmes seront sentis comme étroitement apparentés. C'est précisément ce qui se produit dans le cas d'une corrélation, avec cette différence que, dans ce dernier cas, l'apparement est d'ordre phonique, tandis que dans le cas de neutralisation, il est d'ordre fonctionnel. » (Martinet, 1936 : p. 49)

« En conclusion, il semble que l'existence de la neutralisation soit, sinon indispensable, du moins d'un grand secours pour faire naître dans la conscience phonologique le soupçon de l'existence d'une corrélation. Lorsqu'un phonologue étudie une langue autre que sa langue maternelle, il se trouvera bien de relever avec soin tous les cas de neutralisation que présente la langue avant d'établir définitivement le nombre et la nature des corrélations ; là où il n'aura pas trouvé de neutralisation, il pourra sans doute indiquer l'existence de deux séries phoniques parallèles, mais fera bien de ne pas parler de marque et d'archiphonème. Lors même qu'on étudie sa langue maternelle, il est toujours utile de se laisser guider par des considérations autres que purement subjectives, et l'examen des neutralisations peut mener à des critères objectifs sûrs. » (Martinet, 1936 : p. 52).

Il apparaît nettement, à la lecture de ces différents développements, que la neutralisation, pour Troubetzkoy comme pour Martinet, est en premier lieu un fait de fonction distinctive et que ce n'est qu'en tant que tel qu'il permet de définir les oppositions du système. Il s'agit en revanche, chez Hjelmslev, d'une fonction de forme constitutive d'une opposition manifestée dans la substance, comme en témoigne à nouveau le développement conclusif de l'article :

⁵⁶⁶ Voir également notamment, dans les *Principes de phonologie* : « Ainsi donc il y a des cas où la neutralisation d'une opposition privative indique clairement et objectivement quel terme de cette opposition est non-marqué et quel terme est marqué : dans le "cas III" le terme non-marqué de l'opposition neutralisée sert d'unique représentant de l'archiphonème ; dans le "cas IV" il sert à représenter l'archiphonème dans la position de différenciation maxima des phonèmes.

Parfois la neutralisation d'une opposition donne une indication sur le caractère marqué d'un terme d'une autre opposition. Souvent en effet une opposition neutralisable est neutralisée au voisinage du terme marqué d'une opposition apparentée. Par ex. en artchine (langue du Caucase oriental) l'opposition entre les consonnes arrondies et non-arrondies est neutralisée devant *o*, *u*, ce qui désigne *o*, *u* comme les termes marqués des oppositions *o-e*, *u-i*.

Par la neutralisation, les oppositions logiquement privatives deviennent donc effectivement privatives et la distinction entre les termes d'opposition marqués et non-marqués reçoit un fondement objectif. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 87).

« Une opposition linguistique, telle qu'elle s'observe dans la substance, est donc le reflet de la corrélation entre les membres d'un paradigme. Elle ne peut être trouvée qu'en partant du fait même du paradigme, c'est-à-dire de la fonction de forme, pour décrire selon un procédé déductif comment ce paradigme se manifeste dans la substance. Il y a des cas où il y a plusieurs manifestations possibles, et où la description reste ambiguë. Mais il y en a d'autres où un autre fait de fonction vient s'ajouter au fait simple du paradigme, savoir la fusion qui vient d'être étudiée entre deux formes à l'intérieur du paradigme. Sans l'appui de ce fait il reste souvent impossible d'indiquer si un terme donné (p. ex. du couple β B) est intensif ou extensif, et quelle est l'orientation du paradigme⁵⁶⁷. C'est la fusion qui décide, la fusion ne pouvant avoir lieu qu'entre un terme intensif et un terme extensif (par exemple, entre un terme marqué et un terme non-marqué). La fusion, considérée comme fait de substance, s'explique donc par le fait que la forme linguistique exige entre les termes confondus cette opposition particulière qui pourrait recevoir la dénomination de *polarité*, l'opposition entre un terme intensif et un terme extensif.

C'est ainsi que les faits plérématiques servent à corroborer les derniers résultats de la phonologie en ce qui concerne les rapports entre la suppression et les faits purement fonctionnels. Mais on ne saurait plus parler ni de suppression ni de neutralisation. Ces termes présupposent l'opposition ; mais l'opposition ne préexiste pas à la suppression, tout au contraire, elle est constituée par la suppression même. Le fait primaire est la *superposition* de deux formes différentes ; la superposition se manifeste en une fusion ; elle a pour effet de provoquer une polarité entre les termes qui se superposent l'un à l'autre.

Les remarques qui précèdent sont forcément incomplètes et sommaires. Nous avons voulu simplement saisir un point où il y a une conformité particulière entre la doctrine phonologique et la nôtre, et où nous apprécions d'une façon toute particulière la pénétration de la pensée du Maître disparu à la mémoire duquel ce volume est dédié. » (H.Sup. : p. 97).

Il est difficile de savoir si, comme le pensent Martinet et, dans une moindre mesure, Benveniste⁵⁶⁸, la glossématique est issue de la phonologie pragoise, ce que Hjelmslev, quant à lui, récuse totalement, comme en témoigne la lettre qu'il écrivit à Martinet en 1946 pour le remercier de son compte rendu de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Vous avez fait un effort, tout naturel, pour placer mon travail dans une perspective historique ; il est évident que le lecteur a le droit de demander une telle orientation. Ces efforts vous conduisent à souligner surtout les liens qui unissent la glossématique à la phonologie pragoise. Votre exposé fait déjà sentir que vous prévoyez sur ce point une certaine protestation de ma part. On pourrait se demander pourquoi vous la prévoyez, pourquoi vous devez la prévoir ; et la réponse n'est pas loin. C'est que vous avez manifestement tort en disant à la page 20 que "la phonologie a été la première tentative de quelque envergure pour ordonner, selon le principe autonome de la fonction

⁵⁶⁷ Ces termes sont définis notamment dans *La Catégorie des cas*, qui est l'ouvrage auquel renvoie Hjelmslev dans ce développement (voir H.Sup. : p. 96, note 3). Hjelmslev divise la zone sémantique des paradigmes en trois cases, respectivement positive, neutre et négative. La case choisie comme pôle du système détermine l'orientation du paradigme. Cette case est dite « intensive » car elle a une tendance à concentrer la signification, et les éléments dont la signification se concentre sur cette case sans jamais la dépasser sont dits « intensifs ». Les autres cases, qui ont au contraire tendance à répandre la signification, sont dites « extensives », et les éléments qui occupent les cases extensives sont dits « extensifs ». Ils ont tendance à se répandre sur l'ensemble de la zone sémantique, y compris, donc, sur la case intensive. Voir H.Cat.I : p. 112-113. Voir également H.Cor. : p. 40, 41-42 et 50, H.Spr. : p. 77 et 104, H.Es. : p. 173 et H.Rés. : p. 123-124 [p. 45-46].

⁵⁶⁸ Voir la note 59 de l'introduction.

linguistique, la vaste catégorie des faits phoniques ou d'expression⁵⁶⁹, et, plus encore (puisque la réserve que vous introduites (*sic*) par les mots "de quelque envergure" laisse la porte ouverte aux appréciations subjectives), que "c'est d'elle que sont nées, par extension et par réaction, toutes les diverses tendances de la pensée structuraliste dont nous pouvons aujourd'hui constater l'existence⁵⁷⁰". Même si, dans la dernière phrase, vous ne pensez qu'à la théorie de l'expression pure et non à la grammaire ou morphologie, vous faussez à mon avis la perspective. La glossématique mise à part, la phonologie pragoise ne constitue pas la première, mais au contraire la dernière tentative de l'ordre indiqué. Il y avait d'abord Porzezinski⁵⁷¹ et Baudouin de Courtenay, qui par l'école polono-russe ont exercé une influence très considérable en Europe orientale, influence qui a été, on ne saurait le nier, d'une certaine envergure, et dont la phonologie pragoise ne constitue qu'un dernier retentissement ; il y avait d'autre part Saussure, dont l'influence en Europe occidentale n'a pas été moindre. Mais il y avait aussi, indépendamment de ces grands courants de l'Europe continentale, un Daniel Jones et un Edward Sapir, pour ne citer que ces noms, qui, bien avant le Congrès de La Haye qui a été le berceau de la phonologie, ont fondé des écoles puissantes en Angleterre et en Amérique. Comparez maintenant ces diverses doctrines, celle de Prague y compris, avec celle de la glossématique ; où trouve-t-on les véritables analogies ? La glossématique est-elle réellement, à votre avis, plus proche de ce que vous appelez la "phonologie orthodoxe" que par exemple de Jones ou de Sapir (et de son successeur Bloomfield) ?

Il est toujours difficile, cela va sans dire, de mesurer les influences historiques. Mais pour les influences que j'ai subies personnellement, je vous avoue que c'est celle de Saussure, de Sapir et de Jones et de leurs élèves qui a été décisive. La phonologie de Prague m'a semblé, dès le début, constituer plutôt un recul par rapport à ses devanciers, sauf sur les points – nombreux il est vrai – où elle n'a fait en principe que les répéter. Je ne vous le dis pas pour discréditer les Pragois, mais simplement pour vous expliquer la conception que je me fais de mon évolution personnelle ; elle est en effet, dans la mesure où je puis en juger moi-même, indépendante de la phonologie de Prague. J'ajoute volontiers que, si cela me semble vrai pour moi personnellement, le cas est plus évident encore pour l'autre jumeau du couple glossématicien : Uldall était disciple de Jones et de Sapir uniquement ; il lisait de bonne heure Saussure ; il n'a pris connaissance des vues pragoises que cinq ans plus tard que moi, et il les a, dès le début, considérées comme moi-même⁵⁷².

On peut dire avec raison que de telles confessions personnelles ne présentent aucun intérêt. Il faut juger non par elles mais par la littérature. A ce propos, il y a un passage délicat de votre exposé introducteur (c'est p. 20-21⁵⁷³) où il paraît que vous insinuez que

⁵⁶⁹ Voir M.Su. : p. 72, cité ci-dessus.

⁵⁷⁰ Voir M.Su. : p. 72, cité dans l'introduction.

⁵⁷¹ Sur Porzezinski, voir la note de Michel Arrivé (Hjelmslev, 1985 : p. 199, note 5).

⁵⁷² Michel Arrivé note que « [c]es précisions sur la formation de H. J. Uldall sont entièrement confirmées par la liste de ses publications et par les indications biobibliographiques fournies par Eli Fischer-Jørgensen dans son Introduction à la 2^e édition (1967) de *Outline of Glossematics* » (Hjelmslev, 1985 : p. 200, note 7). Voir Fischer-Jørgensen (1967).

⁵⁷³ On lit de fait dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » : « La glossématique, dont Louis Hjelmslev est le véritable créateur, peut fort bien se présenter aujourd'hui comme une discipline originale, indépendante de tout ce qui a pu être fait avant elle, les travaux de Saussure mis à part. Il n'en reste pas moins qu'elle s'est tout d'abord manifestée comme la prise de position de quelques linguistes danois par rapport à la phonologie. Ceci résulte clairement d'un exposé que l'on trouvera dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Copenhague* (II, 1934, p. 13 et s.). Lorsqu'en 1935, au Congrès de phonétique de Londres, MM. Hjelmslev et Uldall présentèrent sur une scène internationale le résultat de leurs recherches dans le domaine de l'expression linguistique, ils s'abstinrent soigneusement de marquer ce qui les rattachait ou les opposait à la phonologie orthodoxe, désirant ainsi accentuer au maximum le caractère original de leur contribution. Mais les congressistes ne s'y trompèrent pas, et d'ailleurs le terme de "phonématique", utilisé alors

dans les communications présentées par Uldall et moi au Congrès de Londres, nous aurions voulu dissimuler les dettes que nous aurions eues à la phonologie : “Ils s’abstinrent soigneusement de marquer ce qui les rattachait ou les opposait à la phonologie orthodoxe.” Il vous suffira sans doute de relire le texte de ma communication de Londres (p. 49 en bas, p. 51 l. 10 et 23-25⁵⁷⁴) pour vous rendre compte d’une petite inadvertance de votre part. (Ce que vous dites à la p. 21 l. 4-7 m’échappe complètement, le terme de “phonème” étant manifestement beaucoup plus ancien que la phonologie.)

Il me semble aussi que vous jugez un peu hâtivement de l’exposé trouvé dans le *Bulletin de Copenhague* n° 99 (cité par vous à la p. 20). Le Cercle s’était proposé naturellement d’analyser et de discuter les contributions les plus récentes à la linguistique générale ; à cette époque-là, les contributions des phonologues se présentaient tout naturellement à ce travail ; par suite de cette circonstance, les discussions devaient nécessairement être une “prise de position de quelques linguistes danois par rapport à la phonologie” ; il va de soi que cette prise de position était pour quelques-uns des membres négative, pour les autres positive ; les adhérents étaient en grande majorité, ils étaient supportés par Brøndal qui était un des membres les plus actifs, et c’est tout indiqué que la petite commission qu’on a établie devait, à cette époque et dans ces circonstances, porter le nom de la commission phonologique. Il serait téméraire d’en tirer des conclusions sur la formation de certains esprits qui ont pris part à ces discussions et qui, grâce à une formation antérieure, n’ont pas adhéré aux principes de la phonologie, et qui ont cherché à établir, sur une base différente, une théorie indépendante de l’expression linguistique. D’ailleurs, comme vous le savez, le Cercle a été fondé le 24 septembre 1931, et c’est le 29 octobre de la même année que j’ai présenté ma communication sur “La méthode immanente en linguistique” ; cela suffit déjà pour faire voir que ce ne sont pas les discussions de la commission phonologique qui ont décidé mes points de vue.

par les deux linguistes danois pour désigner la discipline qu’ils préconisaient, ne pouvait laisser aucun doute sur ses antécédents.

Un an plus tard, la phonématique avait vécu, ou plus exactement elle s’intégrait sous le nom de cénématique à une discipline plus large, la glossématique. A la cénématique, étude des unités d’expression ou *cénèmes* (de κενός, “vide”) s’opposait la plérématique, étude des unités de contenu ou *plérèmes* (de πλήρης “plein”). Ainsi se trouvaient éliminés tous les termes qui pouvaient rappeler le rôle qu’avait joué la phonologie dans la genèse de la nouvelle doctrine. » (M.Su. : p. 72-73).

⁵⁷⁴ Il s’agit de « On the Principles of Phonematics ». Voir les passages cités ci-dessus. Dans l’article de *Il Protagora* mentionné par Eli Fischer-Jørgensen dans sa contribution à *Hjelmslev aujourd’hui*, Martinet commet une autre « inadvertance », relevée par Eli Fisher-Jørgensen : il affirme qu’en raison d’une « hostilité personnelle » (Martinet, 1985b : p. 17) de Hjelmslev envers Troubetzkoy, « Die Aufhebung der phonologischen Gegensätze » n’est pas cité dans « Note sur les oppositions supprimables », ce qui, comme nous l’avons vu ci-dessus, est faux (Martinet parle d’ailleurs du volume 8 des *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, alors qu’il s’agit du volume 6). Voir Martinet (1985b) : p. 16-17 et la réponse d’Eli Fischer-Jørgensen, dans Fischer-Jørgensen (1997a) : p. 27-28. Cette opinion de Martinet vient renforcer ses positions relatives au rapport entre structuralisme et principe de pertinence : « A retrouver, à près de cinquante ans de distance, le texte des *Prolégomènes*, on perçoit mieux ce qu’il y a de négatif dans les positions hjelmsléviennes : le rejet de l’aspect fonctionnaliste de la pensée “pragoise”, celle au contact de laquelle s’est dégagée la conception glossématique. On notera avec intérêt que ce rejet est, en fait, partagé par les linguistes tchèques contemporains sans que l’on puisse discerner si l’enseignement glossématique y est pour quelque chose. Qu’il soit, chez Hjelmslev, en rapport avec sa passion universaliste, la chose ne peut faire de doute. Mais il y a certainement autre chose, de plus personnel, et qui est l’antipathie qu’il éprouvait pour Troubetzkoy. Je n’en ai jamais découvert la source. Même avec un ami, on hésite à procéder à une inquisition de cette sorte. L’apport bühliérien, fondamental, à la pensée phonologique, est volontairement passé sous silence. La notion de pertinence qui devrait être à la base de toute pensée épistémologique, est ignorée. C’est elle qui réhabilite la substance, puisqu’elle permet d’en retenir ce qui compte. Ce n’est qu’à la suite des critiques qui lui ont été adressées que Hjelmslev a accepté, à contre-cœur, d’opérer avec la “substance formée”, ce qui était, en fait, reconnaître sa défaite. » (Martinet, 1997 : p. 58-59).

Je me suis exprimé si longuement à ce sujet pour m'expliquer devant vous. Je n'y attache qu'une importance purement personnelle. Que le public ou la postérité pense que je suis un phonologue métamorphosé ou non, ou que j'ai été influencé ou non par la phonologie, cela ne m'intéresse pas. Il paraît un peu, d'après votre exposé, comme si la phonologie était encline à revendiquer certains droits que la glossématique lui refuserait ; vaut-il vraiment la peine ? Vous citez vous-même, avec une justesse impeccable, à la p. 29 en bas et à la p. 30⁵⁷⁵, les endroits où (conformément à l'engagement que j'ai pris dans mon livre p. 8 en bas⁵⁷⁶) j'ai signalé ce qui me semble être le mérite des phonologues ; il me semble que j'ai fait mon devoir, et je regrette un peu si vos lecteurs ne gagnent pas cette impression ; je n'ai aucune vanité qui me pousse à me faire plus original que je ne suis. Que ce soit dit franchement. » (H.LAM : p. 198-202).

Il est vrai, à la décharge de Martinet, que les formulations du *Bulletin de Copenhague* peuvent prêter à surinterprétation. On lit en effet dans celui-ci :

« Les discussions animées qui ont eu lieu dans nos réunions sur les principes de la phonologie ont amené quelques membres (L. HJELMSLEV, P. LIER, H.-J. ULDALL) à établir une théorie nouvelle qu'ils appelaient d'abord *phonématique* et qu'ils se proposaient d'appliquer provisoirement au danois moderne. Les premiers résultats de ce travail ont été résumés dans deux communications données au 2^{me} Congrès International des Sciences Phonétiques tenu à Londres au mois de juillet 1935 (L. HJELMSLEV : *On the Principles of Phonematics* ; H.-J. ULDALL : *The Phonematics of Danish* ; voir les *Proceedings* du Congrès (sous presse)), dans deux leçons données par L. HJELMSLEV à l'Université de Leeds le 13-14 mai 1935 sous le titre de *Introduction to Phonematics*, et dans une communication donnée par L. HJELMSLEV à la Société de philologie nordique de Copenhague (voir *Selskab for nordisk Filologi, Aarsberetning for 1935*, p. 6 sv.).

L'activité du comité glossématique. – Pendant les recherches poursuivies, L. HJELMSLEV et H.-J. ULDALL se sont consacrés surtout au problème des relations mutuelles entre le système phonématique et le système grammatical, et ont par là même repris le travail du comité grammatical qui avait pour quelque temps suspendu son activité. A la suite des recherches entreprises depuis quelques années par L. HJELMSLEV (voir ses livres *Principes de grammaire générale* (*Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Historisk-filologiske Meddelelser*, XVI, 1, 1928) et *La catégorie des cas I* (*Acta Iutlandica* VII, 1, 1935) et des communications données par lui au Cercle linguistique le 27/4 1933 (*Structure générale des systèmes grammaticaux*) et le 18/5 1933 (*Recherches provisoires sur les cas*)), L. HJELMSLEV et H.-J. ULDALL ont fini par réunir dans une théorie d'ensemble appelée *glossématique* la théorie des "phonèmes" et la théorie "grammaticale" et "sémantique", qui reçoivent maintenant le nom de *cénématique* et de *plérématique* respectivement » (Hjelmslev & Uldall, 1936 : p. 14).

Michel Arrivé, dans les notes dont il accompagne la publication de cette lettre, écrit à ce propos :

⁵⁷⁵ Voir M.Su. : p. 81-82, où Martinet résume le propos de H.Om. : p. 82-86 [p. 56-59] cité ci-dessus.

⁵⁷⁶ On lit de fait au bas de cette page 8 : « Vi bygger paa den hidtidige sprogforsknings erfaringsmateriale, der i reinterpreteret form udgør sprogteoriens stof. Vi slutter os explicit til fortiden paa de enkelte punkter hvor resultaterne os bekendt er naaet af andre før os. » (H.Om. : p. 8-9) [« Dans une grande mesure nous nous appuyons sur les matériaux recueillis par la recherche linguistique antérieure, matériaux, qui, réinterprétés, constitueront l'essentiel de la théorie du langage. Nous adhérons explicitement au passé sur certains points où nous savons que des résultats positifs ont été atteints par d'autres avant nous. » (H.Om. : p. 14)].

« Eli Fischer-Jørgensen décrit très clairement (*op. cit.*, p. III⁵⁷⁷) ce moment de l'élaboration de la glossématique. Sa description – qui ne s'éloigne guère de celle donnée ici par Hjelmslev – confirme cependant que c'est sans doute sur ce point que Hjelmslev a le plus tendance à réduire le rôle de la phonologie dans l'élaboration de sa théorie : elle a au moins tenu lieu de point de référence. » (Hjelmslev, 1985 : p. 201, note 10).

François Rastier, dans son introduction aux *Nouveaux essais*, note quant à lui :

« A. Martinet affirme que la glossématique est issue avant tout d'une réflexion sur les relations phonologiques (cf. *infra*, p. 176). Ce point de vue paraît quelque peu unilatéral. Certes, la communication de Hjelmslev au II^e Congrès international des Sciences phonétiques (1935 ; traduite ici : cf. *Sur les principes de la phonématique*, p. 133) peut être considérée comme la première mise en œuvre publique de la glossématique. Mais on constate, en relisant les ouvrages cités ci-dessus, que la morphosyntaxe a eu au moins autant d'importance que la phonologie dans la formation de la glossématique. La phonologie et la morphosyntaxe hjelmsléviennes sont d'ailleurs à l'évidence issues de la même problématique. » (Hjelmslev, 1985 : p. 15, note 14).

De même, Eli Fischer-Jørgensen après avoir noté que « [m]any of the fundamental ideas of glossematics are found already in » (Fischer-Jørgensen, 1965 : p. VI) les *Principes de grammaire générale*, puis que *La Catégorie des cas* « is somewhat off the track leading from *Principes* to glossematics » (Fischer-Jørgensen, 1965 : p. VIII), se contente de remarquer que si « [u]ntil the middle of the thirties Hjelmslev had been primarily interested in the content of language, and particularly in grammar » (Fischer-Jørgensen, 1965 : p. IX), « glossematics started from an analysis of linguistic expression » (Fischer-Jørgensen, 1965 : p. IX) et que « [t]his was due to two facts : the emergence of Prague phonology⁵⁷⁸ and the collaboration between Hjelmslev and the Danish phonetician Hans Jørgen Uldall⁵⁷⁹ » (Fischer-Jørgensen,

⁵⁷⁷ Voir, dans Fischer-Jørgensen (1967) : « Shortly after his arrival in Copenhagen in 1933, Uldall had become a member of the Linguistic Circle and of its phonological committee. This committee had been set up in 1931 with the purpose of working out a phonological description of Danish according to the theories of the Prague School. This was never completed, but the discussions in the committee led to a close collaboration between Hjelmslev, Uldall, and Paul Lier, which was decisive for Uldall's whole future work. Together they worked out a new theory which they called phonematics, and which was presented by Hjelmslev and Uldall at the Congress of Phonetic Sciences in London in 1935, where Uldall gave a paper on "The Phonematics of Danish". The main idea was that phonemes should not be defined on the basis of their relevant phonetic features, but on the basis of their functions, viz. combination, alternation, and implication. The choice of functions points to the influence of Sapir and Bloomfield. » (Fischer-Jørgensen, 1967 : p. III). Voir également Fischer-Jørgensen (1965) : p. IX-X.

⁵⁷⁸ Et le texte de *Hjelmslev aujourd'hui* précise à ce propos : « Pour réaliser l'idée d'une collaboration active on a immédiatement établi [au cercle linguistique de Copenhague nouvellement créé] trois commissions de travail : une commission bibliographique assurant l'orientation internationale, une commission de grammaire et une commission de phonologie. La commission bibliographique fut très active dès le début, et le service bibliographique du Cercle a très bien fonctionné jusqu'à la mort de Hjelmslev. [...] »

Les deux autres commissions n'ont pas eu une vie très longue. Selon la suggestion de Roman Jakobson la commission de phonologie devait faire part des soi-disant "phonologische Arbeitsgemeinschaften", que les phonologues de Prague établissaient dans divers centres européens et qui avaient la tâche de fournir une description de la langue locale selon les méthodes des Praguais. Mais à Copenhague on n'était pas enclin à se subordonner à cette tâche imposée du dehors.

La commission a eu quelques discussions théoriques, et puis on a laissé tomber le projet Praguais. Plus tard il y avait d'autres commissions, dont la commission glossématique a joué un grand rôle. » (Fischer-Jørgensen, 1997a : p. 27).

⁵⁷⁹ Voir également, dans « Form and substance in glossematics » : « Until the beginning of the thirties Hjelmslev had been almost exclusively interested in grammar, in linguistic content. The new theories of the Prague

1965 : p. IX). Elle confirme par ailleurs l'analyse de Rastier lorsqu'elle écrit, dans son introduction à la deuxième édition de l'ouvrage de Uldall :

« In 1935 it was planned that Hjelmslev should write a treatise on phonematics and Uldall a phonematics of Danish. At the end of 1935 they introduced a distinction between phonematics and cenematics, the latter being purely formal, and consequently the title was changed to "Outline of Cenology". This book was planned as a joint work, to be written by Hjelmslev and Uldall, and in March 1936 they asked for a subvention for publication from the Rask-Ørsted Foundation. About Christmas, however, they discovered that cenematics and formal grammar, as described by Hjelmslev in his earlier work *Principes de grammaire générale*, could be combined into a single discipline, in which content and expression were to be analysed according to the same principles. At the suggestion of Uldall they called this new discipline "glossematics". The name is found for the first time in their correspondence in a letter from Hjelmslev, January 5, 1936. In April they decided to let their planned joint work deal with the whole of glossematics, and the title was accordingly changed to "An Outline of Glossematics"⁵⁸⁰. » (Fischer-Jørgensen, 1967 : p. IV)

puis dans « Roman Jakobson and Denmark » :

« The discussions in the phonological committee back in the 1930's did not result in a phonological description of Danish, but they inspired Hjelmslev and Uldall to work out a new theory for the description of the so-called expression, which they first called phonematics, later cenematics, and which they presented at the phonetics congress in London in 1935. Here they claimed that the individual phonemes should not be defined on the basis of their (distinctive) phonetic qualities, but on the basis of their syntagmatic functions. And after the congress they combined phonematics and formal grammar, as defined in Hjelmslev's *Principes*, into a single discipline, which they called glossematics. Martinet (*Il Protagora* 1985, p. 17⁵⁸¹) states that without Prague there had been no glossematics, and he reproaches Hjelmslev for not recognizing his debts to Prague phonology. But I do not think he is right. Glossematics is a further development of Hjelmslev's ideas in *Principes*. He is not really influenced by the ideas of Prague phonology, he rather developed phonematics in reaction to them. » (Fischer-Jørgensen, 1997b : p. 19).

Aussi pourrait-on être tenté de croire Hjelmslev lorsqu'il affirme, dans sa lettre à Martinet, ne pas saisir le lien dérivationnel qu'établit ce dernier entre sa propre phonématique et le phonème pragois, et distingue, dans « Structural Analysis of Language », deux origines distinctes du terme de *phonème*, dans la filiation desquelles s'inscrivent respectivement l'école de Prague et la glossématique :

« [...] Le terme *phonème* a été introduit par Saussure, indépendamment de N. Kruszewski, et dans la même année ; (voir J. Baudouin de Courtenay, *Versuch einer*

phonologists turned his interests to the expression plane, and this interest was increased through his collaboration with the Danish phonetician H. J. Uldall, which started in 1933. Inspired by, and in conscious reaction to, the Prague school, Hjelmslev and Uldall set up their so-called "phonematic" theory in 1935. The main point was that phonemes, once they have been set up by commutation, should be defined by combinatory relations, alternations and implications. Form is in this article defined as the place occupied by the unit in the language system, and distinguished from content and expression. » (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 4-5).

⁵⁸⁰ Voir aussi Fischer-Jørgensen (1966) : p. 4.

⁵⁸¹ Voir la note 59 de l'introduction.

Theorie phonetischer Alternationen, Strasbourg, 1895, pp. 4-7). Le sens dans lequel il l'utilise (*op. cit.* p. 7 en note) ainsi que, Baudouin de Courtenay (*op. cit.* p. 9) est totalement différent de celui de Saussure. La tradition du Cercle linguistique de Prague remonte aux auteurs polonais mentionnés ci-dessus⁵⁸². » (H.Str. : p. 38, note 3).

S'opposeraient ainsi deux lectures phonologiques de Saussure, instituant un terrain commun sur lequel, pour reprendre les termes de Michel Arrivé, la phonologie aurait « tenu lieu de point de référence » pour la phonématique puis la cénématique hjelmsleviennes⁵⁸³.

Quoi qu'il en soit⁵⁸⁴, le fait fondamental est que, comme nous croyons l'avoir montré, la problématique phonologique est commune à la phonologie et à la glossématique, qui n'en représentent que des modalités différentes. L'analyse des textes jakobsoniens et martinettiens nous a révélé son ancrage dans la problématique des rapports son/sens, et son caractère a-théorique d'édification d'un objet et d'appréhension structurale de la langue ; l'analyse des textes hjelmsleviens nous montre, derrière l'appréhension structurale de la langue, la problématique des rapports forme/substance, c'est-à-dire, en lieu et place du concept de valeur, l'édification de la langue comme forme, un objet en lieu et place d'un concept. De même que la notion saussurienne de forme était corrélative du concept de système, de même, la notion structuraliste de structure, avatar analytique des concepts de système et de valeur, est à appréhender en termes de forme. La forme structuraliste, à son tour, est solidaire d'une problématique des rapports son/sens, dont le fonctionnement est inévitable dès lors que le concept saussurien de valeur, instrument de la théorisation du son et du sens, est annihilé. Aussi, tandis que chez les phonologues le rapport son/sens, donné dans la définition de la langue comme instrument de communication, détermine une édification de la structure au moyen d'une analyse fonctionnelle de la substance qui ancre la théorie dans la problématique des rapports forme/substance, à l'inverse, chez Hjelmslev, l'appréhension de la langue comme forme et principe d'analyse de la substance est inséparable de l'acceptation du donné du son et du sens, dont témoigne, outre la symétrie de l'expression et du contenu, le recours à la commutation. Le caractère contre-théorique de la problématique phonologique (l'objet en lieu et place du concept, la structure en lieu et place du système) apparaît ainsi déterminé par un couple d'obstacles épistémologiques corrélatifs : celui de la problématique des rapports son/sens et celui de la problématique des rapports forme/substance. C'est pourquoi il nous

⁵⁸² « [...] The term *phoneme* has been introduced by Saussure independently of N. Kruszewski, and in the same year (see J. Baudouin de Courtenay, *Versuch einer theorie phonetischer alternationen*, Strassburg 1895, pp. 4-7). The sense in which it was used by him (*op. cit.*, p. 7, foot-note) and, later, by Baudouin de Courtenay (*op. cit.*, p. 9), is entirely different from that of Saussure. The tradition of the Prague Linguistic Circle goes back to the above-mentioned-Polish authors. » (H.Str. : p. 72, note 2). Voir également, dans l'« Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l'espèce du grec et du latin » : « Pour le dire en passant, on est bien renseigné sur l'origine terminologique du mot *phonème*, qui a été introduit dans la linguistique par Kruszewski et Ferdinand de Saussure, d'ailleurs indépendamment l'un de l'autre, mais j'ignore qui a été le premier à introduire, à une date plus récente, le terme de *graphème*. » (H.GL : p. 267).

⁵⁸³ Aussi note-t-on avec intérêt cette hypothèse d'Eli Fischer-Jørgensen : « It is not until 1936, in the small synopsis of glossematics that Saussure's formula "La langue est une forme, non une substance", is quoted for the first time, and from now on the terminology form-substance is used in all Hjelmslev's writings. Probably Saussure's influence on the Prague phonologists has caused Hjelmslev to read his *Cours* again, and he now found formulations which confirmed him in his new conception of the task of linguistics. » (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 4).

⁵⁸⁴ Le deuxième chapitre de cette première partie apportera de nouveaux éléments de réponse.

semble que c'est en termes de modulation de cette double problématique qu'il faut appréhender le structuralisme européen, ce que nous nous proposons de montrer dans le chapitre suivant.

Volume II

CHAPITRE 2

LA DOUBLE PROBLÉMATIQUE DES RAPPORTS SON/SENS ET DES RAPPORTS FORME/SUBSTANCE : CONSTRUCTION ET DÉCOMPOSITION DU RAPPORT SON/SENS

Indifférence de la langue à la substance (Saussure), immanence de la forme à la substance (Jakobson, Martinet, Benveniste), indépendance de la forme par rapport à la substance (Hjelmslev), c'est en ces termes, ce nous semble, que l'on peut caractériser la configuration que dessine le structuralisme européen dans sa filiation saussurienne, et où s'opposent la problématique théorique saussurienne et la problématique empirique structuraliste, la théorisation de la langue et son édification dans le cadre du rapport son/sens, qu'il s'agisse, comme chez les phonologues et Benveniste, de construire le rapport son/sens, dans la logique d'une réélaboration de la valeur en fonction, ou, comme chez Hjelmslev, de le décomposer pour en abstraire une forme, réélaboration analytique des concepts saussuriens de valeur et de système. C'est ce que nous nous proposons d'étudier en détail dans ce chapitre afin, dans le cadre d'une exposition par ailleurs nécessaire – pour la suite de notre argumentation – d'un pan important des théories linguistiques de Hjelmslev, Jakobson, Martinet et Benveniste, de faire apparaître d'une part la spécificité et dans le même temps la communauté d'enjeu et de problématique de ces quatre théories, et d'autre part, par là même, la profonde corrélativité des deux problématiques des rapports forme/substance et des rapports son/sens, que nous n'avons fait qu'entrevoir dans le premier chapitre et dont la mise en évidence permettra de mesurer la radicalité de la rupture que constitue la théorie saussurienne de la langue.

C'est chez Hjelmslev (1), où le donné de la structure est premier, que la problématique des rapports forme/substance est la plus lisible, la glossématique se donnant pour objet la construction de la langue comme forme. Chez les phonologues, et de même chez Benveniste (2), c'est à l'inverse le donné du rapport son/sens qui est premier, et la réélaboration de la notion de valeur prend dès lors une forme plus structurale que formelle. Benveniste, Martinet et Jakobson s'inscrivent en effet tous trois dans une problématique de l'expression, qui détermine une construction du rapport son/sens aux fins de représentation de la langue et de son fonctionnement. S'opposent ainsi, comme nous le verrons, deux démarches qui, bien que communément déterminées par une réélaboration structuraliste du concept saussurien de valeur, se distinguent cependant par leur mode de structuralisme (construction de la langue comme forme, construction du rapport son/sens). Il est cependant notable que les élaborations des phonologues et, dans une moindre mesure, de Benveniste, s'ancrent, tout comme celle de Hjelmslev, dans la problématique des rapports forme/substance, dont le caractère d'obstacle épistémologique apparaît ainsi de manière tout particulièrement nette, cependant qu'inversement la forme glossématique, issue d'une décomposition du rapport son/sens, est également appréhendable comme une construction de celui-ci. La forme apparaît ainsi comme un mode du donné du rapport son/sens, et la notion de fonction corrélatrice de ce donné comme un avatar de la notion de forme. Comme nous le verrons dans un second temps, cette profonde communauté de problématique détermine, chez les quatre auteurs de notre corpus,

un rejet du principe, fondamental dans la théorie saussurienne, de l'arbitraire du signe (3) et une sémiotique en lieu et place d'une sémiologie (4).

I. La forme hjelmslevienne

La problématique phonologique, d'intégration de la phonie à la langue appréhendée et construite comme structure, n'est évidemment qu'un aspect de la théorie linguistique de Hjelmslev, dont il est d'une certaine manière relativement arbitraire de l'abstraire, comme nous l'avons fait pour des raisons à la fois logiques et historiques¹. Au-delà de cette problématique, en effet, la théorie hjelmslevienne est appréhendable dans son ensemble – c'est-à-dire sans prééminence du plan de l'expression – comme une réélaboration structuraliste du concept saussurien de valeur, dans le cadre de la double problématique des rapports forme/substance et des rapports son/sens. Elle est d'autant plus remarquable pour notre propos que son élaboration progressive² démontre d'une manière admirable la corrélativité de ces deux problématiques entre elles et avec la notion de structure qui est au cœur du structuralisme. Si, en effet, la glossématique se caractérise par la construction de la langue comme forme et comme réseau de fonctions, cette élaboration a un double terreau : celui, d'une part, d'un structuralisme qu'on pourrait appeler grammatical, réactivé dans le cadre de la linguistique générale à la jointure des XIX^e et XX^e siècles (A), mais également celui, d'autre part, de la problématique des rapports son/sens, dont la problématique des rapports forme/substance, élaboration structurale, apparaît ainsi comme une forme particulière (B).

A. Élaboration structurale et existant formel

Conformément à l'objet de notre présente démonstration, nous procéderons ici de manière chronologique, analysant tout d'abord les textes antérieurs à la glossématique (1), avant d'envisager les textes postérieurs à 1936 (2).

1. DE LA STRUCTURE À LA FORME

Le premier ouvrage de Hjelmslev, *Principes de grammaire générale* (1928), est un ouvrage de grammaire, et c'est dans le cadre de l'examen de la « création possible d'une théorie du système morphologique du langage » (H.PGG : p. 3) que seront entendus les

¹ Nous en revenons ainsi au problème, soulevé à la fin du chapitre 1, du rôle de la théorie phonologique dans la constitution de la théorie hjelmslevienne. Il s'agit moins cependant pour nous d'y apporter une réponse que de le questionner pour faire apparaître l'inhérence de la problématique phonologique au structuralisme et la profonde corrélativité des différentes problématiques constitutives de ce courant linguistique.

² Il nous semble que l'on peut distinguer quatre périodes principales dans notre corpus : (1) de 1928 à 1935, période que l'on pourrait appeler « pré-glossématique », (2) de 1936 au début des années 1940, où apparaissent les premiers textes glossématiques, dont le premier, *Synopsis of an Outline of Glossematics*, est co-signé avec Uldall, (3) du début des années 40 au début des années 50, période marquée par la publication de l'ouvrage majeur de Hjelmslev, *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, et la rédaction de *Sproget*, contemporaine de celle d'*Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (voir la note 13 de l'annexe IA), (4) de 1954 aux derniers textes de notre corpus (1957), période inaugurée par la publication de l'important article « La stratification du langage ». Eli Fischer-Jørgensen distingue quant à elle trois périodes, n'instituant pas de coupure en 1954 (voir Fischer-Jørgensen, 1965 : p. V). Le *Résumé of a Theory of Language* est datable des troisième et quatrième périodes (voir la note 20 de l'annexe IA).

concepts saussuriens de système et de valeur, dont la dimension théorique est ainsi dès l'abord annihilée au profit d'une dimension structurale.

a) Ordre de la grammaire et évidence du système

Le dessein de Hjelmslev, dans les *Principes de grammaire générale*, est de fonder une grammaire scientifique. Hjelmslev écrit ainsi dans les premières pages de l'ouvrage :

« La situation est la même un peu partout : il y a une contradiction entre la linguistique scientifique et la grammaire proprement dite.

En face de cette situation, il y a lieu de rappeler que, si la grammaire est un moyen utile d'exposer les faits pour des buts pratiques, cela n'est point sa face essentielle. Avant tout, la grammaire peut et doit être *une discipline scientifique*. La conception élémentaire qui est à la base de toute théorie grammaticale, et qui est à la base aussi de la théorie gréco-latine, cette "conception grammaticale" que nous avons indiquée, contient tout au moins une vérité relative. Elle mériterait d'être étudiée, et les idées qu'elle comporte mériteraient d'être mises en rapport avec les idées, opposées ou différentes, qui constituent la conception prédominante de la linguistique moderne. La valeur pratique n'en serait pas moins grande que la valeur théorique. Le fondement une fois assuré, la théorie grammaticale deviendra plus utile que jamais pour l'exposé pratique des faits du langage.

C'est un devoir de la linguistique d'examiner la création possible d'une *grammaire scientifique*. » (H.PGG : p. 15-16).

Cette « conception grammaticale », qui n'est pas « nécessairement d'ordre linguistique » (H.PGG : p. 8), mais à laquelle il s'agit de donner un statut scientifique (et ainsi linguistique), est une conception systématique de la langue, où prédomine la notion d'organisation. On lisait ainsi quelques pages plus haut :

« D'abord, en se fondant sur l'état de fait, en observant la langue telle qu'elle existe pour le sujet parlant placé dans la société ambiante, on a conçu le langage comme organisation. On a vu dans ce trait son caractère essentiel. Les données empiriques, ainsi entendues, amènent à croire que toute langue, en tout temps et en tout lieu, est dominée par une forme, qui s'exprime dans une série de catégories constituant un système. Le langage est *un état*. On peut appeler ceci la *conception grammaticale*. Elle est la plus ancienne des conceptions émises en matière linguistique. » (H.PGG : p. 7).

Les termes d'*organisation* et de *catégories* (constituant un système) témoignent d'une conception du système bien différente de celle de Saussure : il ne s'agit pas de négativité, mais de classification. La grammaire, pour Hjelmslev, est la science des catégories grammaticales :

« On a vu que la grammaire n'est pas une science diachronique, mais une science synchronique ; elle est une théorie de catégories, et plus particulièrement des catégories constituées par les éléments grammaticaux, c'est-à-dire les sémantèmes et les morphèmes. » (H.PGG : p. 107)

c'est-à-dire notamment³ une « théorie de catégories » :

« On sait que la science grammaticale repose uniquement et nécessairement sur la notion de catégorie. Il importe donc avant tout de faire état de la nature essentielle de la catégorie, considérée dans son sens purement grammatical. » (H.PGG : p. 163).

On voit que, comme Saussure, Hjelmslev associe « grammaire » et « synchronique » (« Le langage est *un état*. », « la grammaire [...] est une science synchronique »), dans le cadre d'une opposition entre synchronie et diachronie. Mais il s'agit chez lui, non de valeur, au sens saussurien, mais de ce que l'on pourrait appeler une hypothèse structurale et synchronique, et la distinction synchronie/diachronie a un sens totalement différent de celui qu'avait institué Saussure⁴. Hjelmslev n'oppose pas, comme Saussure, deux points de vue mais, ce qui est autre chose, deux conceptions de la langue, dont seule la première, la conception grammaticale et synchronique, fait de la systématique un caractère essentiel de celle-ci :

« Mais la conception grammaticale n'est pas la seule qui soit possible. La méthode historique et comparative, qui a dominé la linguistique dans la plus grande partie de sa phase moderne, repose sur une conception entièrement différente. Prise dans sa forme typique, cette conception est *non-grammaticale*. D'après elle, l'état grammatical n'est qu'un caractère accessoire du langage. S'il y a, à chaque moment donné, une forme de la pensée dominant la matière linguistique, cette forme est extérieure à la langue même. Elle n'est pas essentielle, elle est fortuite. Les catégories sont arbitraires, le système contestable et sujet à changements infinis. La structure particulière d'un état de langue n'est que le résultat fortuit d'une évolution dont le but n'est pas dans la création d'une forme. » (H.PGG : p. 8).

La notion d'état, ici, dans la mesure où Hjelmslev parle dès l'abord d'état grammatical, renvoie moins à un type d'objet d'études qu'à une appréhension de la langue comme « forme de la pensée dominant la matière linguistique », comme « création d'une forme », c'est-à-dire comme étant essentiellement systématique. Dans cette perspective, la conception statique ne se distingue de la conception grammaticale que dans la mesure où elle en est la condition de possibilité. On lit ainsi dans *Sprogssystem og sprogforandring* :

« Opfatter man saaledes forandringen som den væsentligste faktor i sproget, maa man til gengæld betragte den tilstand, som sproget udgør, som en tilfældighed, hvis aarsag er den, at det sprogstof, som hver generation modtager som overlevering fra forfædrene, til enhver tid maa ordnes paa en saadan maade, at det kan tilegnes og anvendes med sikkerhed.

De to opfattelser, som her er skitseret, har kæmpet om magten igennem sprogvidenskabens historie. Snart har man lagt vægten paa sprogets tilstand som det væsentlige og betragtet sprogets forandringer som en akcessorisk tilfældighed. Ud fra denne betragtning er man blevet ført til at hævde, at ethvert sprog til enhver tid udgør ikke blot en tilstand, en status, en institution, men en ordnet tilstand, et lovkompleks, et

³ Nous verrons en effet *infra* qu'une telle définition de la grammaire est double : elle définit la grammaire comme science des catégories, ce qu'il nous importe ici de mettre en exergue, mais également comme science des (catégories constituées par les) éléments grammaticaux, ce qui apparaît très nettement dans la citation de la page 107.

⁴ La distinction synchronie/diachronie fera l'objet du premier chapitre de la deuxième partie, et nous n'en dirons ici que ce qui est utile à notre argumentation.

system. Det er den *systematiske* sprogbetragtning. Snart har man hævdet, at forandringen maatte være det væsentlige, og at tilstanden var en tilfældighed. Denne opfattelse fører til det standpunkt, at tilstanden ikke er andet end det resultat, som forandringerne har naaet paa et givet tidspunkt ; herefter er tilstanden altsaa nok en status, som man kan gøre op, men ikke et lovkomplex eller et system. Sproget som tilstand er nok underkastet grammatikkens regler, men disse regler har undtagelser, de er ikke gennemførte med streng systematisk konsekvens, og baade reglerne og undtagelserne er ikke andet end det tilfældige resultat af en række forandringer. Det karakteristiske for denne synsmaade er, at den lader systembegrebet træde i baggrunden eller helt kan undvære det, og jeg vil dærför, uden at det er min hensigt at lægge noget nedsættende ind i min terminus, tegne denne opfattelse som den *usystematiske*⁵. » (H.Spr. : p. 12-13).

La conception évolutive, en subordonnant l'état aux changements (dont il est considéré comme le résultat), empêche la reconnaissance de la nécessité de celui-ci, c'est-à-dire d'une logique propre, linguistique, qui le soutient et le constitue, là où l'appréhension de la langue comme essentiellement statique conduit au postulat d'une nature organisée et régulière du langage. Autrement dit, seule la conception statique permet la reconnaissance et l'étude des catégories, comme le pose Hjelmslev dans les *Principes de grammaire générale* :

« Il n'y a pas de progrès possible en grammaire sans des études synchroniques. En toute grammaire, "il s'agit d'un objet complexe et systématique, mettant en jeu des valeurs coexistantes"⁶. La grammaire étudie précisément la langue en tant que système de catégories. La grammaire n'est que synchronique.

C'est ainsi que nous avons pu identifier, au début de ce livre, le point de vue synchronique avec la conception grammaticale, et assigner au point de vue diachronique le caractère de non-grammatical. Dès son origine, la théorie grammaticale est née de la conception synchronique de la langue. Elle repose uniquement sur elle. Car ce n'est que dans la synchronie que se font voir les catégories et les systèmes. Dans la diachronie, les faits grammaticaux prennent un aspect fortuit et arbitraire, accessoire et immotivé.

La place de la grammaire par rapport à la première subdivision de la linguistique est donc établie. La grammaire est par définition synchronique, et elle ne se prête que d'une

⁵ « Si l'on conçoit ainsi le changement comme le facteur le plus important dans la langue, on doit en revanche considérer l'état que constitue la langue comme une contingence, qui est due au fait que la matière linguistique que chaque génération reçoit de ses ancêtres comme une tradition doit, à chaque époque, être ordonnée d'une manière telle qu'elle puisse être acquise et utilisée avec sûreté.

Les deux conceptions esquissées ici ont lutté pour le pouvoir au cours de l'histoire de la linguistique. Tantôt on a mis l'accent sur l'état linguistique comme aspect essentiel et considéré les changements linguistiques comme une contingence accessoire. Partant de cette considération, on a été jusqu'à soutenir que toute langue, à toute époque, ne constitue pas seulement un état, une situation, une institution, mais un état ordonné, un ensemble de lois, un système. C'est la conception *systématique* de la langue. Tantôt on a soutenu que les changements linguistiques seraient l'essentiel, et que l'état était une contingence. Cette conception conduit au point de vue selon lequel l'état n'est rien d'autre que le résultat auquel les changements ont abouti à moment donné ; par suite l'état est bien, ainsi, une situation, dont on peut faire le bilan, mais non un ensemble de lois ou un système. La langue comme état est bien soumise à des règles grammaticales, mais ces règles connaissent des exceptions, elles ne sont pas entièrement mises en œuvre avec de rigoureuses conséquences systématiques, et les règles comme les exceptions ne sont rien d'autre que le résultat contingent d'une série de changements. Ce qui est caractéristique de ce point de vue est qu'il laisse la notion de système s'effacer, ou plutôt qu'il peut se passer de cette notion, et c'est pourquoi, sans qu'il entre dans mes intentions d'impliquer par mes termes quelque chose de disqualifiant, je désignerai cette conception comme la conception *asystématique*. »

⁶ Saussure (1972) : p. 185. La référence est donnée par Hjelmslev (voir H.PGG : p. 54, note 1). Nous reviendrons ci-dessous sur cette référence au *Cours de linguistique générale*.

manière secondaire à l'étude diachronique qui est étrangère à la nature même du système grammatical en tant que tel. » (H.PGG : p. 54).

Hjelmslev reprend ici la notion saussurienne de point de vue, mais pour l'assimiler à celle de conception d'une part, la conserver sous les espèces de celle d'étude d'autre part. Synchronie et diachronie renvoient ainsi en premier lieu à deux conceptions, puis, dans le cadre de la conception synchronique et grammaticale, à deux types d'étude d'un objet dès lors appréhendé comme système⁷. Le propos saussurien est profondément différent et, d'une certaine manière, implique un trajet inverse. La définition de la langue comme système – comme système de valeurs – est première, et la distinction entre synchronie et diachronie en est une conséquence. Saussure pose en effet que le concept de système étant solidaire de celui de valeur dans la mesure où celui-ci est déterminé notamment par la notion de négativité, il ne peut qu'impliquer d'une part le point de vue synchronique (qui en est le point de vue constitutif) et d'autre part, corrélativement, l'impossibilité de l'existence d'unités panchroniques, c'est-à-dire la discontinuité absolue des deux points de vue synchronique et diachronique. La corrélativité des deux concepts de valeur et de synchronie apparaît de manière très nette dans ce passage du *Cours de linguistique générale* que nous avons cité dans le chapitre 1 :

« C'est au linguiste que cette distinction [entre synchronie et diachronie] s'impose le plus impérieusement ; car la langue est un système de pures valeurs que rien ne détermine en dehors de l'état momentané de ses termes. » (Saussure, 1972 : p. 116)

de même que dans les sources de ce passage, également citées *supra* :

« Quand on arrive 3^o aux sciences qui s'occupent <non plus de la valeur ayant une racine dans les choses,> de la valeur arbitrairement fixable (sémiologie), = signe arbitr[aire(ment)] ~~au point de vue psychologique~~ <fixable> (linguistique), alors la nécessité de distinguer les deux axes atteint le dernier maximum, vu que, même par simple évidence *a priori*, ne vaut que ce qui est instantanément valable. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 258 [voir Saussure, 2002a : p. 333])

« 3^o) Quand on arrive <au troisième degré>, à système de valeurs (valeur arbitraire <(arbitrairement fixable) comme sémiologie>), la nécessité de distinguer les deux axes devient maximum. Car *a priori* ne vaut que ce qui est instantanément valable. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 258).

Il faut mentionner également ce développement des *Écrits de linguistique générale*, où l'opposition des deux points de vue synchronique et diachronique, dans sa dimension de conséquence de la négativité des unités de langue, apparaît clairement :

« A ce que nous osons dire la loi tout à fait finale du langage est qu'il n'y a jamais rien qui puisse résider dans un terme (par suite directe de ce que les symboles linguistiques sont sans relation avec ce qu'ils doivent désigner, donc que *a* est impuissant à rien désigner sans le secours de *b*, celui-ci de même sans le secours de *a* ; ou que tous deux ne valent donc que par leur réciproque *différence* ; ou qu'aucun ne vaut, même par une partie quelconque de soi (je suppose "la racine" etc.), autrement que par ce même plexus

⁷ Nous reviendrons *infra*, dans le premier chapitre de la deuxième partie, sur ce dédoublement complexe.

de différences, éternellement négatives. On s'étonne. Mais où serait en vérité la possibilité du contraire ? [Où] un seul instant le point de rayonnement positif dans tout le langage puisqu'il n'y a point d'image vocale qui réponde plus qu'une autre à ce qu'elle est chargée de dire. C'est l'évidence absolue, même a priori, qu'il n'y aura jamais un seul fragment de langue qui puisse être fondé sur autre chose, comme principe ultime, que sa non-coïncidence, ou sur le degré de sa non-coïncidence, avec le reste ; la forme positive étant indifférente, jusqu'à un degré dont nous n'avons encore aucune idée après avoir appris cinq ou six langues où [] ; car ce degré est entièrement égal à zéro.

Formule  (Note)

(Ou :)

Cela n'a d'importance que selon le point de vue rétrospectif ou prospectif où on [].

Toute règle, toute phrase, tout mot, relatif aux choses du langage, évoque nécessairement ou bien le rapport a/b ou bien le rapport $\frac{a}{a'}$, sous peine de ne rien signifier du tout si on l'analyse. » (Saussure, 2002a : p. 218-219). 

On trouve également dans le *Cours de linguistique générale* un argument moins radical ou moins essentiel, et en apparence plus proche de celui de Hjelmslev :

« Ajoutons que plus un système de valeurs est complexe et rigoureusement organisé, plus il est nécessaire, à cause de sa complexité même, de l'étudier successivement selon les deux axes. Or aucun système ne porte ce caractère à l'égal de la langue : nulle part on ne constate une pareille précision des valeurs en jeu, un si grand nombre et une telle diversité de termes, dans une dépendance réciproque aussi stricte. La multiplicité des signes, déjà invoquée pour expliquer la continuité de la langue, nous interdit absolument d'étudier simultanément les rapports dans le temps et les rapports dans le système. » (Saussure, 1972 : p. 116).

La lecture des sources⁸ fait apparaître que le syntagme « rigoureusement organisé » est, significativement, dû aux éditeurs, mais même dans les notes d'étudiants, il est clair que Saussure, dans ce passage, envisage moins la définition de la langue comme système que les modalités de son étude dans le cadre de l'analyse des langues particulières, s'approchant ainsi de la notion de structure. On lit en effet dans le deuxième cours :

« Il est probable que dans toutes les sciences qui s'occupent de la valeur on retrouverait l'obligation plus ou moins impérieuse de classer les faits en deux séries différentes. Ainsi l'histoire économique doit être distinguée de l'économie politique. Les ouvrages <récents> qui tendent à être scientifiques dans ce domaine accentuent cette distinction. Mais plus les valeurs forment un système serré, plus cette nécessité grandit : aucun système n'est serré comme la langue : serré = précision des valeurs (la moindre nuance change les mots), multiplicité des genres de valeur, multiplicité immense des termes, des unités <en jeu dans le système,> réciproque et stricte dépendance des unités entre elles : tout est syntactique dans la langue, tout est un système. » (Saussure, 1997 : p. 44-45)

puis dans le troisième :

⁸ Voir Saussure (1967) : p. 178-179.

« La multiplicité des signes composant une langue fait qu'il sera pour ainsi dire impossible de suivre les deux axes simultanément. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 262).

La perspective, cependant, reste profondément différente de celle de Hjelmslev⁹. Saussure, outre qu'il ne parle pas d'organisation, n'oppose pas deux conceptions de la langue, dont l'une seulement ferait équivaloir état et système mais, comme nous l'écrivions ci-dessus, pose que la distinction synchronie/diachronie est une conséquence logique de la définition de la langue comme système, et, par là même, redéfinit cette distinction comme antinomie indépassable entre deux points de vue constitutifs de deux types d'objets. Aussi ce passage du *Cours de linguistique générale*, relatif à la « conception grammaticale », est-il significativement différent des propos hjelmsleviens des *Principes de grammaire générale* :

« D'autre part, comment ont procédé ceux qui ont étudié la langue avant la fondation des études linguistiques, c'est-à-dire les "grammairiens" inspirés par les méthodes traditionnelles ? Il est curieux de constater que leur point de vue, sur la question qui nous occupe, est absolument irréprochable. Leurs travaux nous montrent clairement qu'ils veulent décrire des états ; leur programme est strictement synchronique. Ainsi la grammaire de Port-Royal essaie de décrire l'état du français sous Louis XIV et d'en déterminer les valeurs. Elle n'a pas besoin pour cela de la langue du moyen âge ; elle suit fidèlement l'axe horizontal (voir p. 115) sans jamais s'en écarter ; cette méthode est donc juste, ce qui ne veut pas dire que son application soit parfaite. La grammaire traditionnelle ignore des parties entières de la langue, telle que la formation des mots ; elle est normative et croit devoir édicter des règles au lieu de constater des faits ; les vues d'ensemble lui font défaut ; souvent même elle ne sait pas distinguer le mot écrit du mot parlé, etc.

On a reproché à la grammaire classique de n'être pas scientifique ; pourtant sa base est moins critiquable et son objet mieux défini que ce n'est le cas pour la linguistique inaugurée par Bopp. Celle-ci, en se plaçant sur un terrain mal délimité, ne sait pas exactement vers quel but elle tend. Elle est à cheval sur deux domaines, parce qu'elle n'a pas su distinguer nettement entre les états et les successivités.

Après avoir accordé une trop grande place à l'histoire, la linguistique retournera au point de vue statique de la grammaire traditionnelle, mais dans un esprit nouveau et avec d'autres procédés, et la méthode historique aura contribué à ce rajeunissement ; c'est elle qui, par contre-coup, fera mieux comprendre les états de langue. L'ancienne grammaire ne voyait que le fait synchronique ; la linguistique nous a révélé un nouvel ordre de phénomènes ; mais cela ne suffit pas ; il faut faire sentir l'opposition des deux ordres pour en tirer toutes les conséquences qu'elle comporte. » (Saussure, 1972 : p. 118-119).

Saussure, comme Hjelmslev, associe grammaire classique et synchronie, mais il affirme en outre vouloir établir un point de vue synchronique renouvelé, et renouvelé en premier lieu par l'opposition entre synchronie et diachronie, qui est seule « féconde comme point de vue » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 261). C'est ce qui apparaît de manière encore plus claire dans le développement du troisième cours qui constitue la source de ce passage¹⁰, et où, par

⁹ Sans compter – mais les deux points ne sont pas indépendants – que la notion de structure, chez Saussure, se soutient du concept de système, ce qui n'a pas lieu chez les structuralistes. C'est là, précisément, l'enjeu du donné de la structure. Voir *infra*.

¹⁰ Voir Saussure (1967) : p. 182-185.

ailleurs, la dimension de définition de l'objet est plus nettement mise en exergue que dans le *Cours de linguistique générale* :

« On posera cette question : si la linguistique qui s'est développée depuis Bopp ne représente qu'un point de vue historique sur la langue, un point de vue mêlé et mal défini. <que représente le travail des linguistes antérieurs ? – (grammairiens français, latins)>

Elles représentent <les grammaires> un point de vue scientifique entièrement irréprochable au point de vue qui nous occupe. Dans ces grammaires, ou avec ces grammaires, on sait ou non si l'on veut décrire un état ; pas un instant elles ne nous laissent un doute là-dessus. Elle <(la grammaire de Port-Royal)> veut par exemple fixer les valeurs du français de Louis XIV, sans y mêler la valeur du français du moyen âge ou du latin. <Elle remplissait complètement axe horizontal> Sa base <de la grammaire classique> était beaucoup plus scientifique que celle de la linguistique postérieure, parce que celle-ci se plaçant devant terrain illimité dans le temps ; ne sait plus exactement ce qu'elle a devant elle. La grammaire traditionnelle ne connaissait que des époques. La linguistique devra choisir entre les époques et les successivités. L'objet qu'elle <(la grammaire traditionnelle)> prenait était bien séparé d'un autre.

<Cela n'implique pas qu'elle fût parfaite ou complète> La grammaire traditionnelle ignore des parties entières de la langue : la formation des mots. C'est une grammaire normative, c'est-à-dire qu'elle croit devoir se préoccuper de lois à édicter au lieu d'être constatative des faits existants. Elle n'a pas de point de vue d'ensemble sur la langue. Ne sait pas <quelle est la nature des choses dont elle s'occupe>, si elle est dans une sphère psychique et autre, [ne] distingue pas la plupart du temps le mot écrit du mot parlé.

Après avoir fait de l'histoire linguistique très longtemps et après en avoir trouvé résultats précieux, il faudra revenir au point de vue statique, mais y revenir avec un point de vue renouvelé. Ce sera une des utilités de l'étude historique d'avoir mieux fait comprendre ce qu'était un état. <Donc même pour linguistique statique on gagnera à avoir fait linguistique historique> On aura de toutes façons gagné à avoir fait linguistique historique.

La grammaire traditionnelle ne s'est occupée que de faits statiques ; la linguistique nous a révélé tout le côté historique de la langue. Elle nous a fait connaître un nouvel ordre de faits ; mais ce que nous disons : ce n'est que l'opposition des deux ordres qui est féconde comme point de vue. Il ne faut pas en rester à constater qu'il y a des faits évolutifs et des faits statiques. Il y a lieu de les séparer afin d'en voir complètement le contraste. C'est à quoi nous arrivons.

On ne conteste pas existence des deux ordres, mais on ne les oppose pas suffisamment. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 260-261).

On lisait de même dans les « Notes pour un article sur Whitney » :

« Nous nourrissons depuis bien des années cette conviction que la linguistique est une science *double*, et si profondément irrémédiablement double qu'on peut à vrai dire se demander s'il y a une raison suffisante pour maintenir sous ce nom de linguistique, une unité factice, génératrice précisément de toutes les erreurs, de tous les inextricables pièges contre lesquels nous nous débattons chaque jour, avec le sentiment []

Avant que cette dualité fondamentale ait été reconnue, au moins discutée, nous admettons qu'il peut y avoir d'une part des opinions simplement chimériques, et d'autres qui ont le mérite de ne pas contredire la réalité des faits ; de ramener à leur observation ; mais il nous est impossible de concéder que les unes soient plus instructives que les autres, fondées sur la base naturelle, et capables de nous éclairer positivement. C'est à peu près la même chose (toutes proportions gardées) que si l'un disait, après une série d'observations extérieures, que le carré de l'hypoténuse est double du carré des deux autres côtés, que l'autre dit qu'il n'a point de rapport avec eux, que le troisième[, qu'il est

égal à la somme des carrés des autres côtés.] On ne peut refuser au troisième une supériorité dans son résultat, ou dans son coup d'œil, sur les deux autres, ce serait une erreur mais entre celle de ces affirmations qui est juste (et contrôlable, remarquons-le), ou celles dont la fausseté [apparaît] il n'y a pas proprement de progrès de méthode ; et il ne pourra y en avoir que si on renverse [] Aucune de ces affirmations n'a plus de valeur que l'autre, parce que la notion du vrai point de départ leur manque au même degré. » (Saussure, 2002a : p. 210).

De cette antinomie entre les deux points de vue synchronique et diachronique il ne demeure chez Hjeltslev que l'opposition, dans le cadre de la conception grammaticale définie comme conception synchronique – et en raison même de cette équivalence –, entre deux types d'études et d'objets d'étude. Hjeltslev reprend ainsi, dans les *Principes de grammaire générale*, la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, dans un développement¹¹ centré autour de la notion de valeur et organisé, de manière en apparence très saussurienne¹², par l'opposition système/éléments, mais où il s'agit moins, en réalité, de points de vue que de possibilités d'analyse. Hjeltslev pose en effet dans ce développement que le point de vue diachronique n'atteint que les éléments, et que le système n'est appréhendable que d'un point de vue synchronique, de sorte que plus les éléments sont systématiques, moins ils sont accessibles du point de vue diachronique et plus le point de vue synchronique s'impose¹³. Il postule ainsi des éléments panchroniques – donc positifs – auxquels les points de vue synchronique et diachronique sont appliqués aux fins d'analyse, là où il s'agit chez Saussure de points de vue constitutifs, et constitutifs dès lors d'éléments synchroniques *ou* diachroniques. De fait, dans la logique de ce que nous avons vu dans le chapitre 1, s'il s'agit chez Saussure de points de vue synchronique et diachronique, c'est au sens précis de points de vue constitutifs d'unités linguistiques non données dès l'abord. La notion saussurienne de synchronie est ainsi avant tout corrélative de celle d'identité, et par là d'une redéfinition de la notion de système, dans le cadre de la théorisation de la langue. Le point de vue synchronique hjeltslevien, applicable à des unités panchroniques, et dès lors données, n'est en revanche qu'un révélateur de la nature systématique du langage, postulée par ailleurs et qu'il s'agit seulement de reconnaître et d'étudier. Aussi s'agit-il chez lui, non tant de nécessité de la distinction entre synchronie et diachronie que de reconnaissance, au-delà de la conception diachronique, de la légitimité du point de vue grammatical ou synchronique :

« Situationen er den, at spørgsmaalet er ikke, om vi skal anerkende sprogsystem eller vi skal anerkende sprogforandring som den væsentlige faktor, men spørgsmaalet er : om vi er nødt til at operere baade med begrebet sprogsystem og med begrebet sprogforandring, eller om vi kan nøjes med begrebet sprogforandring. I den praktiske metode staar striden

¹¹ Voir H.PGG : p. 46 *sqq.*, développement que nous citons partiellement dans la note 66 et que nous envisagerons plus en détail ci-dessous, puis *infra*, dans le chapitre 1 de la deuxième partie.

¹² L'apparence est cependant vite évanouie : Saussure n'oppose pas, comme le fait Hjeltslev, étude menant aux éléments et étude menant au système, mais définit le changement comme étranger (hétérogène) au système, comme phénomène atteignant les éléments et non les systèmes, ce que, comme nous le verrons *infra*, récuseront tous les structuralistes, dont Hjeltslev. Voir Saussure (1997) : p. 45-46, repris dans le *Cours de linguistique générale* (Saussure, 1972 : p. 119-124) et Saussure & Constantin (2005) : p. 262 et 264 *sqq.*

¹³ Synchronie et diachronie sont ainsi dans les *Principes de grammaire générale* (voir H.PGG : p. 223 *sqq.*) deux types de causalité ou d'explication des éléments. Voir *infra*, le chapitre 1 de la deuxième partie.

altsaa ikke mellem synkronikere, der fornægter forandringen, og diakronikere, der fornægter systemet ; men modsætningen ligger mellem synkronikere, som hævder antinomien mellem synkroni og diakroni, og diakronikere, som bestrider antinomien og hævder at diakronien alene er nok¹⁴. » (H.*Spr.* : p. 25).

Il est par ailleurs question, dans les *Principes de grammaire générale*, d'hypothèse systématique ou structurale :

« On ne peut pas aborder ces études sans soutenir, à titre d'hypothèse de travail, le principe de régularité, selon lequel il y a toujours une raison synchronique pour un fait synchronique¹⁵. Mais, répétons-le, cela n'est qu'une hypothèse. Il faut réserver la possibilité que l'étude de la réalité psychologique¹⁶ aboutisse à la faillite de notre hypothèse. D'autre part, c'est très peu vraisemblable, car la faculté même de parler repose sur cette condition que le système synchronique soit bien organisé et bien articulé.

Mais notre hypothèse ne peut être vérifiée que par le travail même. D'avance, on n'opère que sur des possibilités et des vraisemblances. Si le travail amène, un jour, à distinguer l'état et le système comme deux phénomènes d'ordre différents ou qui ne sont pas nécessairement identiques, il faudra naturellement s'y résigner. Mais on ne peut rien savoir d'avance, et l'identité de l'état et du système nous semble plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, cette identité supposée se justifie aisément comme hypothèse de travail ; elle nous amènera à considérer les faits linguistiques d'un point de vue nouveau et probablement fécond. » (H.*PGG* : p. 226-227).

De même, dans le premier passage de *Sprogssystem og sprogforandring* que nous avons cité ci-dessus, la conception synchronique était posée, moins comme intrinsèquement systématique que comme conduisant à une conception systématique, cependant que la conception diachronique, tout en rejetant le système, reconnaissait l'état. A l'hypothèse systématique répond en effet la possibilité d'une non-équivalence de l'état et du système, qui constitue précisément l'enjeu de l'opposition hjelmslevienne entre les deux conceptions synchronique et diachronique¹⁷. La notion de système, chez Hjelmslev, n'est donc pas interrogée, mais postulée, et corrélativement son rapport à la notion d'état ou de synchronie n'est pas construit mais donné, Hjelmslev se contentant de poser que le point de vue statique seul permet de reconnaître l'essence systématique de la langue – elle-même postulée à titre d'hypothèse – et qu'il est dès lors, comme il était affirmé dans un des passages des *Principes de grammaire générale* cité ci-dessus (H.*PGG* : p. 54), constitutif de la grammaire comme

¹⁴ « La situation est la suivante : la question n'est pas de savoir si nous devons reconnaître comme le facteur essentiel le système linguistique ou le changement linguistique, mais la question est de savoir si nous sommes obligés d'opérer avec la notion de système linguistique et avec la notion de changement linguistique, ou si nous pouvons nous contenter de la notion de changement linguistique. Au niveau de la méthode pratique, le débat ne se situe donc pas entre le synchronicien, qui récusé les changements, et le diachronicien, qui récusé le système ; mais l'opposition se situe entre le synchronicien, qui respecte l'antinomie entre synchronie et diachronie, et le diachronicien, qui méconnaît l'antinomie et soutient que la diachronie seule suffit. »

¹⁵ Voir la note 13 ci-dessus.

¹⁶ Dans les *Principes de grammaire générale*, à la différence des autres textes, Hjelmslev considère le système et la langue comme des réalités psychologiques. Voir *infra*.

¹⁷ Dans *Sprogssystem og sprogforandring*, la relation d'implication entre système et état, autrement dit l'hypothèse structurale, est par ailleurs médiatisée par l'affirmation qu'il existe un lien intrinsèque entre conception systématique et science (voir H.*Spr.* : p. 24). Nous reviendrons *infra*, dans le quatrième chapitre de la première partie, sur les enjeux d'une telle affirmation.

théorie de catégories. En ce sens, il peut opposer diachronie, ou science des successivités linguistiques, et synchronie, ou science des systèmes, c'est-à-dire des catégories, linguistiques :

« Ce qui importe avant tout, c'est de pousser en avant les études synchroniques, pour examiner à fond la nature des catégories. Il y aura lieu ensuite de dégager les rapports qui se laissent établir entre la notion de catégorie, ainsi étudiée, et le point de vue diachronique. La condition indispensable de ces entreprises sera une distinction rigoureuse des deux points de vue fondamentaux. La nécessité s'impose d'organiser les études du langage exactement de ces points de vue différents, en distinguant, d'une part, la *science des successivités linguistiques*, et, d'autre part, la *science des systèmes linguistiques*, ou, plus particulièrement, la *science des catégories linguistiques*. » (H.PGG : p. 78).

Le système, chez Hjelmslev, n'est donc pas un concept, mais une hypothèse, ou, pour reprendre le terme utilisé dans les *Principes de grammaire générale*, un axiome :

« La science des catégories linguistiques repose par nécessité sur un seul axiome, que nous établissons tout d'abord : Les catégories sont, en tant que telles, une qualité fixe du langage. Le principe de classification est inhérent à tout idiome, en tout temps et en tout lieu¹⁸.

Cet axiome est aussi évident qu'il est impossible d'en administrer la preuve inductive. Il a été énoncé par plusieurs auteurs et de côtés différents. » (H.PGG : p. 78).

Il faut noter, ici, le recours à l'évidence, que l'on retrouve un peu plus loin :

¹⁸ Ce « principe de classification » inhérent au langage est convoqué à plusieurs reprises dans les *Principes de grammaire générale*. On lit ainsi quelques pages plus loin : « On ne peut pas repousser ou abolir la notion des catégories, précisément parce qu'elles sont une qualité fixe et essentielle de l'objet avec lequel on travaille. On n'a pas pu échapper au principe de classification, parce que ce principe est une nécessité linguistique. » (H.PGG : p. 83), puis à nouveau : « Le principe de classification, qui est inhérent à tout idiome, rend naturelle et nécessaire la constitution de catégories de sémantèmes.

La probabilité *a priori* de l'existence de telles catégories est donc établie. [...] La nature même du langage rend vraisemblable l'existence de catégories de sémantèmes. » (H.PGG : p. 181). Il faut noter, dans ces deux citations, les notions de nécessité linguistique et de nature du langage, qui disent assez les limites du structuralisme, fondé sur une acceptation du donné de la structure : la linguistique en effet, ne peut se contenter de poser une nature du langage, mais elle doit rendre compte de celle-ci. La seule explication proposée par Hjelmslev dans les *Principes de grammaire générale*, qui n'en est pas une, consiste à poser que « la faculté même de parler repose sur cette condition que le système synchronique soit bien organisé et bien articulé » (H.PGG : p. 227, cité ci-dessus) : « En dernier lieu, l'existence nécessaire de systèmes concrets n'est que la conséquence immédiate de la nature du langage. On sait que la constitution des états de langue repose sur le besoin des hommes de s'entendre entre eux. Les sujets parlants sont conduits incessamment à établir un système fixe, un système reposant exclusivement sur une causalité intérieure. » (H.PGG : p. 237-238). Le concept saussurien de système, en revanche, dans le même temps qu'il permet la théorisation du rapport son/sens, rend compte de la dimension structurale des langues, ainsi qu'il apparaîtra plus clairement ci-dessous. On touche à nouveau ici au problème du constructeur que nous envisagerons dans le deuxième chapitre de la deuxième partie (voir la note 553 du chapitre 1 de cette première partie), comme en témoigne cette remarque des *Principes de grammaire générale*, où le principe de classification va de pair avec une promotion de la langue au statut de sujet : « Il convient de retenir que la formation des systèmes est certainement le phénomène fondamental du langage. La langue s'efforce toujours de garder cette apparence de système rigoureusement articulé. » (H.PGG : p. 235).

« La thèse suivant laquelle les catégories sont une qualité fixe du langage vient d'être posée à titre d'axiome, toute démonstration complète de sa réalité étant par définition impossible. D'autre part, cet axiome s'impose avec une telle évidence qu'on ne saurait guère l'abandonner sans tâcher d'en faire la justification. Il ne semble pas y avoir un seul état de langue connu qui échappe au principe de classification. La négation du principe énoncé dans notre axiome nécessiterait donc un essai pour prouver son incorrection ou du moins son insuffisance. Or, bien qu'on ait abandonné les catégories en pratique et souvent aussi en théorie, on n'a jamais démontré ni tâché de démontrer l'insuffisance de notre principe. Toute linguistique qui écarte en principe les catégories de son domaine, prend son point de départ dans une théorie qui s'oppose à notre axiome. Mais cette théorie reste à prouver. Avertissement inquiétant pour la valeur de la théorie elle-même, mais, d'autre part – il faut bien l'avouer – fait des moins essentiels : il serait peut-être impossible de la prouver ; si l'on voulait l'essayer, il n'y avait en pratique qu'à la maintenir à titre d'hypothèse. » (H.PGG : p. 81-82)

puis dans *Sprogssystem og sprogforandring* :

« Det er nemlig ogsaa en evident sag, at ethvert sprog til enhver tid udgør en tilstand, et organiseret hele, som er underkastet grammatikkens love. Disse love er ubrydelige. Sprogets grundvold er et fast skema, som man maa rette sig efter og indordne sig under, hvis man vil blive forstaaet i dette sprog.

Den, der vilde fremsætte denne anden læresætning, vilde ikke risikere at blive mødt med overraskelse af sine tilhørere. Han vilde snarere risikere at blive mødt med en beskyldning for at fremføre en ren banalitet.

At et sprog er en tilstand, der beherskes af faste love, er nemlig et faktum, som kendes af enhver, hvad enten han studerer sprogvidenskab eller ej. Denne sætning er ikke blot evident. Den er umiddelbart evident¹⁹. » (H.Spr. : p. 11).

Cette évidence de la conception systématique condamne d'avance la théorie linguistique à une simple démarche de preuve et d'édification dans le cadre d'une hypothèse. Hjelmslev écrit ainsi, également dans *Sprogssystem og sprogforandring*, que « [...] af de to betragtningsmaader [systématique et asystématique] er den systematiske altid den umiddelbart evidente²⁰ » (H.Spr. : p. 14), ajoutant quelques pages plus loin :

« Situationen er paradoxal. Videnskaben forholder sig lige omvendt af den sunde fornuft. Videnskabsmanden ex professo taler nu ikke gerne om den sunde fornuft ; han fortrækker at kalde den : den naive realisme. Men vi veed, at for den naive realisme er sprogtilstanden det umiddelbart evidente. For den faglærte sprogforsker er det dærimod

¹⁹ « De fait, il est également évident que toute langue, en tout temps, constitue un état, un tout organisé, qui est soumis aux lois de la grammaire. Ces lois sont infrangibles. Le fondement de la langue est un schéma fixe, auquel on doit se conformer et s'astreindre si l'on veut être compris dans cette langue.

Celui qui énoncerait cette autre thèse ne risquerait pas de se heurter à la surprise de son auditoire. Il risquerait plutôt de se heurter à l'accusation de proférer une pure banalité.

Qu'une langue soit un état qui est dominé par des lois fixes est en effet un fait qui est connu de chacun, qu'il étudie la linguistique ou non. Cette proposition n'est pas seulement évidente. Elle est immédiatement évidente. »

²⁰ « [...] des deux modes d'appréhension, c'est toujours le mode d'appréhension systématique qui est immédiatement évident ». Voir également H.Spr. : p. 15.

nu forandringen, som er det givne : tilstanden, systemet, som først skal gores til genstand for et bevis²¹. » (H.Spr. : p. 24).

C'est à l'administration d'une telle preuve que s'attache Hjelmslev dans les pages qui suivent, dont la problématique est celle de la réalité du système :

« Spørgsmaalet om *systemets realitet* er kærnen i striden mellem synkronisk og diakronisk sprogbetragtning. Kampen er ulige, fordi synkronikeren endnu ikke har gravet sit fundament dybt nok. Systemets existens er en hypotese, som mange synkronikere arbejder med uden at støtte den med andet end en simpel henvisning til den naive realisme. [...] »

Men synkronikeren maa begrunde sin systemteori bedre. Diakronikeren forholder sig under disse forhold skeptisk over for selve systemet og spørger synkronikeren : Hvor i sprogtilstanden findes egentlig det system, som du paastaar existerer²². » (H.Spr : p. 25).

A l'évidence première répond la seule nécessité de « creuser les fondations » de celle-ci, c'est-à-dire tout à la fois d'une démarche de preuve et de réfutation des objections, et d'une mise en œuvre de l'hypothèse dans le cadre de la construction d'une représentation de la langue. Se présente ainsi, dans les *Principes de grammaire générale*, l'objection de l'enchevêtrement des catégories :

« Les limites de deux catégories voisines ne coïncident jamais. Les catégories s'entreprennent. »

Mais cela n'est pas dire que les limites de chacune des catégories, considérée isolément, sont flottantes. Le phénomène constaté ne dispense nullement de dégager le domaine exact de chacune d'entre elles. La chose est tout à fait possible. Mais on comprend que le système dont nous parlons a un aspect singulièrement enchevêtré. Toutefois le système lui-même est une réalité²³. » (H.PGG : p. 235).

²¹ « La situation est paradoxale. La science se comporte juste à rebours du bon sens. L'homme de science ex professo, de nos jours, se montre réticent à parler du bon sens ; il préfère le qualifier de réalisme naïf. Pourtant nous savons que pour le réalisme naïf l'état de langue est ce qui est immédiatement évident. Pour le linguiste professionnel, au contraire, seuls les changements sont donnés : l'état, le système doivent faire l'objet d'une démonstration. »

²² « La question de la *réalité du système* est la pomme de discorde dans le débat entre les conceptions synchronique et diachronique de la langue. Le combat est inégal, parce que le synchronicien n'a pas encore creusé assez profondément ses fondations. L'existence du système est une hypothèse avec laquelle beaucoup de synchroniciens travaillent mais sans la soutenir par autre chose que par une simple référence au réalisme naïf. [...] »

Le synchronicien, lui, doit mieux justifier sa théorie du système. A cet égard, le diachronicien se montre sceptique à l'encontre du système lui-même, et demande au synchronicien : Où, dans l'état linguistique, se trouve au juste le système que tu prétends exister ? »

²³ Voir également, plus loin : « Les faits réels du langage sont de nature à ne pas permettre un schéma dans le sens strict de ce mot. Le système synchronique de n'importe quel état de langue n'est pas pour cela moins rigoureusement articulé. Seulement, les catégories de morphèmes, bien que délimitées strictement chacune pour elles, empiètent l'une sur le domaine de l'autre dans l'emploi pratique qu'on en fait, et, de plus, les catégories fonctionnelles, bien que délimitées strictement chacune pour elle, se superposent en partie l'une à l'autre. » (H.PGG : p. 304). Nous reviendrons *infra*, dans le chapitre 3, sur cette dimension de l'emploi. De même, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, l'enchevêtrement semble concerner seulement ce qui sera plus tard l'usage, la structure (l'expression) et le contenu à l'exclusion de la forme : « [...] person og diatese er indfildtrede i hinanden baade begrebsmæssigt og strukturelt » [« [...] la personne et la diathèse sont enchevêtrées à la fois conceptuellement et structurellement »] (H.Spr. : p. 109).

De même, dans *Sprogsystem og sprogforandring*, c'est dans le cadre de cette question de la réalité du système que sont mises en place les distinctions entre système, norme, usage et acte et entre phonématique, grammaire et sémantique. Nous n'envisagerons ici que la seconde de ces deux distinctions²⁴, qui donne d'ailleurs une mesure extrêmement nette de la distance qui sépare donné de la structure et construit du système. La question se pose, dans *Sprogsystem og sprogforandring*, de la manière suivante :

« [...] diakronikeren [...] vil henviser til, at tilstandslæren inddeles i visse afsnit : lydlære, formlære, syntax, semantik. Systemet maa saa falde fra hinanden i de samme fire dele. Og hvad værre er, der er ikke engang enighed om, hvor mange dele det skal inddeles i, og hvordan de skal defineres, altsaa hvor mange heterogene genstande det paastaaede system bestaar af. Der er almindelig enighed om, at lydlæren paa den ene side, semantikken paa den anden side, staar for sig. Men om forholdet mellem formlære og syntax hersker der uenighed.

Synkronikeren vil svare, at selv om systemet kan inddeles i afsnit, er det dog derfor ligefuldt et systematisk hele. I lydlære, i formlære, i syntax, i semantik behandler vi stadig det samme stof fra forskellige synspunkter. Tager vi en sætning som denne : *Aarhus universitet er nyt*, saa kan jeg ikke opdele denne sætning i en lydlig, en formel, en syntaktisk og en semantisk del, men jeg kan betragte hele sætningen fra lydligt, formelt, syntaktisk eller semantisk synspunkt.

Men det vil her kræves af synkronikeren, at han opbygger systemets inddeling rationelt, saaledes at dets enkelte dele virkelig hænger sammen og udgør et systematisk hele²⁵. » (H.Spr. : p. 29).

Le cadre, ici, est bien celui de la mise en question de la réalité du système. Aussi Hjelmslev ne peut-il interroger la nature des unités linguistiques (interrogation saussurienne – celle de l'identité – à laquelle répond le construit du système), mais seulement envisager celles-ci d'un point de vue systématique, dans le cadre du donné de la structure, évidence dont il s'agit d'administrer la preuve en élaborant à partir des objections. Au donné de la structure répondent ainsi des unités données, ces « unités concrètes déjà données comme un être vivant pour le zoologiste » (Godel, 1957 : p. 29) dont Saussure, dans un entretien avec Riedlinger, refusait l'existence pour poser la question de l'identité²⁶. Il est notable que l'unité du système hjelmslevien, en dépit de sa division en sections, soit celle d'une même matière envisagée à

²⁴ Pour la première, voir *infra*, le chapitre 3 de cette première partie.

²⁵ « [...] le diachronicien [...] alléguera que l'étude statique se divise en certaines sections : science des sons, science de la forme, syntaxe, sémantique. Le système doit ainsi se désagréger en quatre parties correspondantes. Pire encore, il n'existe même pas d'accord concernant la question de savoir en combien de parties il doit se diviser, comment celles-ci doivent être définies, et de combien d'objets hétérogènes le prétendu système se compose. On s'accorde généralement sur le fait que l'étude des sons d'un côté, la sémantique de l'autre, sont à part. En revanche, pour ce qui est de la relation entre étude de la forme et syntaxe le désaccord règne.

Le synchronicien répondra que le système a beau pouvoir être divisé en sections, il n'en est pas moins un tout systématique. Dans l'étude des sons, dans l'étude de la forme, dans la syntaxe, dans la sémantique, il s'agit toujours de la même matière envisagée de différents points de vue. Prenons une phrase comme celle-ci : *Aarhus universitet er nyt* [*L'université d'Aarhus est nouvelle*], je ne peux pas découper cette phrase en parties phonique, formelle, syntaxique et sémantique, mais je peux considérer la phrase dans son ensemble d'un point de vue phonique, formel, syntaxique ou sémantique.

On exigera cependant du synchronicien qu'il construise une division rationnelle du système, de sorte que les différentes parties de celui-ci tiennent vraiment ensemble et constituent un tout systématique. »

²⁶ Voir la note 107 du chapitre 1 de cette première partie.

différents points de vue. La « matière », en effet, si l'on en croit l'exemple qui est donné dans ce passage, est un segment linguistique²⁷ en tant qu'il est soumis à l'analyse, et ainsi envisagé de trois points de vue différents. Autrement dit, l'unité du système dépend de l'adoption d'une perspective analytique. Comme nous l'avons vu rapidement dans le chapitre 1, la perspective analytique structuraliste substitue au « découpage » saussurien des types d'analyse de la chaîne et d'appréhension des unités²⁸. Le donné de la structure, dans l'indépendance que lui confère le structuralisme grammatical hjelmslevien, apparaît ainsi, à l'autre bout de la chaîne, comme tout aussi déterminant dans l'adoption de la perspective analytique que celui du rapport son/sens – dont, comme nous le verrons, et comme il apparaîtra déjà dans ce qui suit, il est pourtant inséparable²⁹. Nous reviendrons ci-dessous sur la « division rationnelle » du système envisagée par Hjelmslev, qui a d'autres enjeux que ceux que nous envisageons présentement³⁰, et nous contenterons ici de rappeler la tripartition admise dans *Sprogsystem og sprogforandring* : sémantique/grammaire/phonématique, dont les objets respectifs sont les lexicalies, les grammatèmes (morphèmes et sémantèmes) et les phonèmes³¹. Cette tripartition était déjà présente dans les *Principes de grammaire générale*, à ceci près que le terme de *grammatème* y était absent, et qu'il ne s'agissait pas de lexicalie mais de mot :

« Toute langue comporte donc trois sortes d'éléments : les phonèmes, qui sont les éléments phoniques ; les sémantèmes et les morphèmes, qui sont les éléments grammaticaux ; les mots, qui sont les éléments lexicologiques et sémantiques. »
(H.PGG : p. 101).

Dans les *Principes de grammaire générale*, l'objet de la grammaire est donné comme étant « les formes » :

« Nous sommes parfaitement d'accord avec M. PEŠKOVSKIY, qui dit : “Il existe une science particulière du langage, qui a pour objet d'étudier le langage considéré comme fait de la nature, ... la grammaire est une branche de cette science, ayant pour but

²⁷ Il s'agit ici d'une phrase, mais dans d'autres passages de *Sprogsystem og sprogforandring* il s'agit de segments plus courts, morphèmes et lexicalies (voir les passages en référence dans la note 475 du chapitre 1 de cette première partie).

²⁸ Dans cette perspective, le rapport son/sens devient un gage de l'analyse. On lit ainsi dans *La Catégorie des cas* : « Chacun des formants des cas dits locaux est composé de deux éléments, qui ne s'emploient pas à l'état isolé, et dont le premier exprime la place occupée par le cas en question dans la dimension de cohérence-incohérence, le second la place occupée par le cas dans la dimension de la direction.

Le tabassaran est donc une langue dont les morphèmes se décomposent en des éléments significatifs plus petits qui n'ont pas l'indépendance relative d'un morphème. Ces éléments significatifs dont se composent les morphèmes recevront ici le nom de *cellules* morphématiques, et leurs expressions seront appelées *particules*. » (H.Cat.I : p. 141-142). Voir *infra*.

²⁹ Nous parcourons ici, d'une certaine manière, le chemin inverse de celui que les textes des phonologues et de Benveniste nous convient à suivre.

³⁰ Dont celui, significativement, de la construction du rapport son/sens, profondément corrélative du donné de la structure, celui-ci fût-il, comme il l'est chez Hjelmslev, premier. Les textes postérieurs, bien que l'abandonnant, ne feront en effet qu'élaborer cette division du système constitutive pour partie de la représentation phonologique de la langue : la distinction sons/formes/mots cèdera la place à la distinction expression/contenu, au fur et à mesure de la mise en place de la distinction forme/substance, l'horizontal se substituant ainsi au vertical sans cependant que la problématique soit modifiée. Voir *infra*.

³¹ Voir les notes 376 et 475 du chapitre 1 de cette première partie, ainsi que, pour la subdivision des grammatèmes en morphèmes et sémantèmes, H.Spr. : p. 52-53.

d'étudier la vie et le développement de ces faits du langage qu'on appelle les 'formes' »
(H.PGG : p. 32, note 2)

puis « la forme » :

« Etant donné que, en réalité, tout fait syntaxique est morphologique en ce sens qu'il concerne uniquement la *forme* grammaticale, et étant donné également que tout fait morphologique peut être considéré comme syntaxique puisqu'il repose toujours sur une connexion syntagmatique entre les éléments grammaticaux en question, nous sommes persuadé que la division possible de la grammaire en morphologie et syntaxe est dénuée de toute importance du point de vue pratique.

La grammaire est, en effet, une discipline *une*, la théorie de la *forme* tout court. Elle est entièrement différente de la théorie *des sons*. C'est cette division seule qui importe, et nullement cette autre entre morphologie et syntaxe. » (H.PGG : p. 94).

On rencontre ici pour la première fois le refus de la distinction entre morphologie et syntaxe qui sera l'un des leitmotivs des textes hjelmsleviens. Ce refus se trouve également exprimé dans le *Cours de linguistique générale*, auquel, précisément, ne manque pas de renvoyer Hjelmslev³². Le premier des deux développements en référence est le chapitre VI de la deuxième partie, intitulé « Mécanisme de la langue », et notamment, peut-on penser³³, le premier paragraphe, relatif aux « solidarités syntagmatiques » :

« La première chose qui nous frappe dans cette organisation, ce sont les *solidarités syntagmatiques* : presque toutes les unités de la langue dépendent soit de ce qui les entoure sur la chaîne parlée, soit des parties successives dont elles se composent elles-mêmes.

La formation des mots suffit à le montrer. Une unité telle que *désireux* se décompose en deux sous-unités (*désir-eux*), mais ce ne sont pas deux parties indépendantes ajoutées simplement l'une à l'autre (*désir* + *eux*). C'est un produit, une combinaison de deux éléments solidaires, qui n'ont de valeur que par leur action réciproque dans une unité supérieure (*désir x eux*). Le suffixe, pris isolément, est inexistant ; ce qui lui confère sa place dans la langue, c'est une série de termes usuels tels que *chaleur-eux*, *chanc-eux*, etc. A son tour, le radical n'est pas autonome ; il n'existe que par combinaison avec un suffixe ; dans *roul-is*, l'élément *roul-* n'est rien sans le suffixe qui le suit. Le tout vaut par ses parties, les parties valent aussi en vertu de leur place dans le tout, et voilà pourquoi le rapport syntagmatique de la partie au tout est aussi important que celui des parties entre elles.

C'est là un principe général, qui se vérifie dans tous les types de syntagmes énumérés plus haut, p. 172 ; il s'agit toujours d'unités plus vastes, composées elles-mêmes d'unités plus restreintes, les unes et les autres étant dans un rapport de solidarité réciproque.

La langue présente, il est vrai, des unités indépendantes, sans rapports syntagmatiques ni avec leurs parties, ni avec d'autres unités. Des équivalents de phrase tels que *oui*, *non*, *merci*, etc., en sont de bons exemples. Mais ce fait, d'ailleurs exceptionnel, ne suffit pas à compromettre le principe général. Dans la règle, nous ne parlons pas par signes isolés, mais par groupes de signes, par masses organisées qui sont elles-mêmes des signes. Dans la langue, tout revient à des différences, mais tout revient aussi à des groupements. Ce mécanisme, qui consiste dans un jeu de termes successifs,

³² Voir H.PGG : p. 94, notes 2 et 3.

³³ La référence de Hjelmslev est relativement vague : « p. 176 sv. ».

ressemble au fonctionnement d'une machine dont les pièces ont une action réciproque bien qu'elles soient disposées dans une seule dimension. » (Saussure, 1972 : p. 176-177).

Le premier paragraphe, tout comme la dernière phrase du deuxième et le début du dernier, sont dûs aux éditeurs³⁴. Les sources donnent en effet, pour le premier cours :

« Nous ne voulons pas rechercher <maintenant> ce qu'il y a dans cet élément racine, pas plus que nous l'avons fait pour les préfixes, car il faudrait distinguer plusieurs espèces de racines. Un mot sur ce terme de racine. Il mérite des reproches mais il a son bon côté ; l'image qu'il évoque n'est pas mauvaise : une racine est la partie d'une plante qu'on ne peut détacher et en même temps dont les fonctions ne coïncident pas avec celles des autres parties. La notion de racine = <considérée comme une> partie d'où se développe le reste est fausse. Si je retranche la racine (*roul-*) il ne reste rien qui soit unité du mot ; c'est pourquoi nous entrons avec les racines dans une <nouvelle> série de groupes, différente des préfixes. En prenant *roul-* comme type de toute racine il ne faudra pas <écrire> *roul* + *is* mais poser

$$roul \begin{matrix} + \\ \times \end{matrix} is$$

+ parce que, comme toujours, il y a succession, $\times$ parce que *roulis* est un produit dont *roul-* et *-is* sont les facteurs : *roul-* n'a une valeur que parce qu'il est devant *-is* et *-is* n'en a une que derrière *roul-*. » (Saussure, 1996 : p. 75-76)

et pour le deuxième :

« C'est dans la mesure où ces autres formes flottent autour de *défaire* que l'on peut analyser, décomposer "défaire" en unités. Il serait indécomposable si les autres formes <avec> "dé-" disparaissaient de la langue : *défaire* ne serait plus qu'une unité ; on ne pourrait <plus> opposer *dé-* et *-faire*.

La syntagmatique n'a pas à s'occuper particulièrement de la syntaxe : dans les sous-unités du mot il y a déjà des faits syntagmatiques. Il n'y a pas besoin de prendre même des mots composés : dans *désireux* il y a deux unités qui se suivent, qui font syntagme. <La valeur de ce qui est dans "désir-eux" est dominée par un fait de disposition dans l'espace que je peux marquer par un tiret.> Mais ce qu'il faut reconnaître c'est que les faits de syntaxe tombent dans <la> syntagmatique : se passent toujours entre deux unités au minimum, et deux unités sont distribuées dans l'espace. » (Saussure, 1997 : p. 56-57)

« En quoi consiste tout ce qui se trouve dans un état de langue ? Nous avons dit que c'était un jeu de différences (vient de ce que le mot est arbitrairement choisi !) Il y a perpétuellement une opposition de valeurs au moyen de différences phoniques mais il s'agit toujours de différences qui se manifestent dans une unité relative ; au sein d'une unité plus vaste qui les réunit nous avons des sous-unités <qui s'opposent entre elles.>

³⁴ Voir Saussure (1967) : p. 290-292, ainsi que Saussure (1972) : p. 470, note 257 et Godel (1957) : p. 117. De Mauro et Godel insistent tous deux sur la « curieuse équivoque » (Saussure, 1972 : p. 470, note 257) qui préside à la dernière phrase du deuxième paragraphe. Celle-ci, cependant, et bien que nous adhérions largement à l'analyse de Godel (voir Godel, 1957 : p. 173-175), ne nous semble pas totalement avérée, dans la mesure où l'interprétation des éditeurs ne nous paraît pas incompatible avec celle de Godel. Voir *infra*. Nous n'en dirions pas autant, en revanche, du deuxième alinéa de la p. 172 du *Cours de linguistique générale*, également signalé par Godel (voir Godel, 1957 : p. 117), et qui nous semble quant à lui assez confus.

Tout revient à des différences, tout revient à des groupements³⁵. » (Saussure, 1997 : p. 51)

« Nous parlons uniquement par syntagmes, et le mécanisme probable est que nous avons ces types de syntagmes dans la tête et qu'au moment de les employer nous faisons intervenir le groupe d'association. » (Saussure, 1997 : p. 54)

enfin pour le troisième :

« Les termes opposés entre eux se trouvent dans une opposition spatiale et le jeu qui s'établit entre eux a pour base ce principe spatial.

L'espace dont nous parlons est bien entendu un espace de temps. Ce qui coexiste syntagmatiquement coexiste dans l'étendue comme les pièces d'une machine (mais ici nous n'avons qu'une seule dimension). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 278).

La rédaction des éditeurs – impliquant ici une opération de compilation interprétative, puisqu'il y a création d'un item –, dans la mesure où elle thématise fortement les notions de dépendance et d'organisation (de structure du mot) aux dépens de celle de valeur, peut faciliter une interprétation (structuraliste) en termes de réseau ou de système syntagmatique, dont on peut penser qu'elle est celle de Hjelmslev, et qu'elle n'est pas pour rien dans la convocation de ce passage à l'appui du refus de la distinction entre morphologie et syntaxe. Une telle convocation suppose en effet, ce nous semble, une lecture unilatérale de ce paragraphe du *Cours de linguistique générale*, qui ne retient que la démonstration de l'existence de rapports syntagmatiques dans le cadre du mot, ou plus globalement de la généralité des rapports syntagmatiques, à l'exclusion d'un autre aspect, très présent dans les notes d'étudiants et largement mis en exergue dans la suite de ce chapitre du *Cours de linguistique générale*³⁶, celui de la dépendance de la valeur à l'égard des solidarités, syntagmatiques, mais aussi associatives. La deuxième référence, de ce point de vue, est éminemment significative. Hjelmslev renvoie en effet à un passage du premier paragraphe du chapitre suivant du *Cours de linguistique générale* (« La grammaire et ses subdivisions »), intitulé « Définitions ; divisions traditionnelles » :

« La morphologie traite des diverses catégories de mots (verbes, noms, adjectifs, pronoms, etc.) et des différentes formes de la flexion (conjugaison, déclinaison). Pour séparer cette étude de la syntaxe, on allègue que cette dernière, a pour objet les fonctions attachées aux unités linguistiques tandis que la morphologie n'envisage que leur forme ; elle se contente par exemple de dire que le génitif du grec *phúlax* "gardien" est *phúlakos*, et la syntaxe renseigne sur l'emploi de ces deux formes.

Mais cette distinction est illusoire : la série des formes du substantif *phúlax* ne devient paradigme de flexion que par la comparaison des fonctions attachées aux différentes formes ; réciproquement, ces fonctions ne sont justiciables de la morphologie que si à chacune d'elles correspond un signe phonique déterminé. Une déclinaison n'est ni une liste de formes ni une série d'abstractions logiques, mais une combinaison de ces deux choses (voir p. 144) : formes et fonctions sont solidaires, et il est difficile, pour ne pas dire impossible, de les séparer. Linguistiquement, la morphologie n'a pas d'objet réel

³⁵ On voit que les éditeurs utilisent ici pour les seuls rapports syntagmatiques une proposition qui vaut pour le système en général. Nous reviendrons *infra* sur ce passage du deuxième cours.

³⁶ Voir *infra*.

et autonome ; elle ne peut constituer une discipline distincte de la syntaxe. » (Saussure, 1972 : p. 185-186).

Il apparaît clairement³⁷, dans ce passage du *Cours de linguistique générale*, que le refus saussurien de la distinction entre morphologie et syntaxe renvoie à la dimension de la combinaison constitutive des unités linguistiques, ce que confirme le développement correspondant du deuxième cours, dont nous élargissons la citation afin qu'y apparaisse un contexte qui nous paraît important :

« Divisions <qu'on peut être conduit à faire> dans le champ synchronique : il est composé de l'ensemble des différences significatives. Celui qui fait de la linguistique synchronique s'occupe du jeu de ces différences significatives. Il est identique <en réalité> de parler de choses synchroniques ou <de parler> de choses significatives. <S'il y avait dans le champ synchronique des choses qui ne soient pas significatives, ce ne serait pas identique, mais cela est impossible pour nous par définition.> Dans le champ synchronique il ne peut exister que des choses significatives : ce qui existe c'est ce qui est ressenti. Ce qui n'est pas ressenti n'est qu'une invention du grammairien. N'est significatif d'autre part que ce qui a une différence synchronique ou les faits synchroniques pour s'exprimer. C'est <la différence qui rend significatif et c'est> la signification qui crée les différences aussi. C'est pourquoi M. de Saussure parlait du jeu des différences significatives <comme exprimant l'objet de la linguistique synchronique.> Il n'y a <pas> de différence de parler des différences, des faits synchroniques, <des unités significatives,> etc. ; <c'est dans la mesure où quelque chose sera significatif qu'il sera synchronique.> Dans cette masse de faits qui font le jeu des différences <significatives, la première remarque à faire c'est qu'il n'y a pas de limite <nettement> tracée d'avance. On peut le voir par la morphologie <qui est un domaine dans l'étude de toutes les langues : sans justifier maintenant qu'elle est éminemment synchronique,> qu'est-ce qu'on entend par là ? (Traduite de *Formenlehre*) : on y établit les différentes formes <de la déclinaison,> de la conjugaison, du pronom, etc. Appelle-t-elle une idée essentiellement différente de celle de grammaire ? On répondra : la grammaire s'occupe des fonctions de ces formes tandis que la morphologie en établit les états. <La morphologie nous dit que le génitif de φύλαξ c'est φύλακος, et la grammaire quand on l'emploie.> Cette distinction au fond est illusoire : on ne peut établir autrement les unités que par la signification <et réciproquement. Quand on pose les différentes formes des cas d'une déclinaison> on veut introduire des différences ; <on veut dire que

³⁷ Et ce d'autant plus que la « p. 144 » à laquelle il est renvoyé comporte le développement suivant : « Les signes dont la langue est composée ne sont pas des abstractions, mais des objets réels (voir p. 32) ; ce sont eux et leurs rapports que la linguistique étudie ; on peut les appeler les *entités concrètes* de cette science.

Rappelons d'abord deux principes qui dominent toute la question :

1° L'entité linguistique n'existe que par l'association du signifiant et du signifié (voir p. 99) ; dès qu'on ne retient qu'un de ces éléments, elle s'évanouit ; au lieu d'un objet concret, on n'a plus devant soi qu'une pure abstraction. A tout moment on risque de ne saisir qu'une partie de l'entité en croyant l'embrasser dans sa totalité ; c'est ce qui arriverait par exemple, si l'on divisait la chaîne parlée en syllabes ; la syllabe n'a de valeur qu'en phonologie. Une suite de sons n'est linguistique que si elle est le support d'une idée ; prise en elle-même elle n'est plus que la matière d'une étude physiologique.

Il en est de même du signifié, dès qu'on le sépare de son signifiant. Des concepts tels que “maison”, “blanc”, “voir”, etc., considérés en eux-mêmes, appartiennent à la psychologie ; ils ne deviennent entités linguistiques que par association avec des images acoustiques ; dans la langue, un concept est une qualité de la substance phonique, comme une sonorité déterminée est une qualité du concept. » (Saussure, 1972 : p. 144-145). La source de ce passage (voir Saussure, 1967 : p. 231-233) se trouve dans le troisième cours. Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 218 (qui constitue également la source de la p. 32) et p. 223-224, cités dans le chapitre 1 de cette première partie.

φύλακος n'a pas la même signification que φύλακα ou φύλακι :> φύλακος en lui n'est absolument rien, n'existe que par son opposition à φύλακι, φύλακα. Mais cette différence n'est pas autre que la différence des fonctions (feuille de papier <dont on ne peut pas découper le recto sans le verso> !) Etude des formes et des fonctions c'est la même chose. Il ne sera donc pas si facile d'établir des compartiments. » (Saussure, 1997 : p. 49-50).

A l'argument – non présenté comme tel par Saussure, mais qui pourrait être repris en ce sens – de la généralité du rapport syntagmatique redéfini comme sphère de la valeur (et non plus, limité à la seule syntaxe, chapitre de la grammaire) s'adjoint ainsi, fondement de tous les autres, celui de la définition de la langue comme jeu de différences significatives, dans le cadre de laquelle forme (signifiant) et fonction (signifié) sont inséparables³⁸. Hjelmslev refuse quant à lui la distinction au nom du caractère corrélatif des faits syntaxique et morphologique, c'est-à-dire du rapport syntagmatique ou de la fonction d'une part, et de la forme d'autre part, et au profit d'une distinction non interrogée dans sa légitimité : la distinction entre forme et sons. Là où Saussure entend constituer le champ linguistique comme synchronique, ce qui signifie, dans la mesure où les unités linguistiques sont définies comme des valeurs – et il faut noter, dans le passage du deuxième cours, cette formule : « C'est la différence qui rend significatif et c'est la signification qui crée les différences aussi. » –, significatif, et constituer, dans ce cadre, des distinctions adéquates à l'objet de la linguistique – la distinction entre syntagmatique et associatif, sur laquelle nous reviendons ci-dessous –, Hjelmslev se contente d'unifier le champ de la grammaire, à laquelle il assigne l'objet (donné) forme, qu'il pose comme étant indissolublement forme et fonction, au sens traditionnel de la morphologie et de la syntaxe, et non plus au sens saussurien de signifiant et de signifié³⁹. On lit encore, plus loin dans les *Principes de grammaire générale* :

« L'étendue et la délimitation de la fonction grammaticale sont de la plus haute importance pour la grammaire, car elles seules permettent de fixer également le domaine exact qui revient à la forme, véritable et unique objet de la grammaire, comme on l'a vu. Tout ce qui est fonction grammaticale est forme, et tout ce qui est forme fait l'objet de la grammaire. » (H.PGG : p. 127-128).

Aussi, s'il n'y a fondamentalement – c'est-à-dire d'une certaine manière, ou sans préjuger de distinctions postérieures, comme racine, suffixe, phrase, dérivés, etc. – chez Saussure qu'un seul type d'unités linguistiques, comme nous l'avons vu ci-dessus Hjelmslev en distingue trois types : les phonèmes (dans le passage cité ci-dessus les sons⁴⁰), les formes et

³⁸ Voir aussi, dans « De l'essence double du langage », Saussure (2002a) : p. 35, cité dans la note 130 du chapitre 1 de cette première partie, ainsi que cette affirmation : « En premier lieu la syntaxe, nous l'avons dit, n'est à aucun moment autre chose que la morphologie vue à l'envers : de sorte qu'il y a déjà dans l'idée que la syntaxe constitue un domaine défini plus propre ou moins propre que la morphologie à être étudié à travers le temps, mais propre à l'être en-dehors d'elle, une de ces erreurs, ou de ces *cavernes*, qui ne comportent plus de remède par la suite. » (Saussure, 2002a : p. 85).

³⁹ Et aussi bien Hjelmslev ne renonce-t-il pas, en réalité, à la distinction entre morphologie et syntaxe, à laquelle il se contentera de substituer une distinction entre syntagmatique et paradigmatic (associatif) bien différente de son homonyme saussurienne, distinction dont il postulera l'interdépendance des deux membres. Dans ce cadre, notamment, les formes seront définies par les fonctions. Voir *infra*.

⁴⁰ Sur la distinction entre son et phonème dans les *Principes de grammaire générale*, voir *infra*.

les mots, introduisant pour seule rectification de la grammaire traditionnelle une réévaluation de la place du syntagme :

« Jusqu'ici, on n'a envisagé la deuxième subdivision de la linguistique que sous une forme provisoire. On a constaté l'existence d'une théorie des sons, des formes, des mots, des syntagmes. Mais il serait possible de concevoir les divers objets linguistiques sous une forme plus précise.

Les unités linguistiques sont, en effet, de trois ordres différents :

1° les phonèmes

2° les sémantèmes et les morphèmes

3° les mots.

C'est bien intentionnellement que nous n'ajoutons pas, sur cette liste, l'unité "phrase". On sait que la phrase est très difficile à définir. Il est vrai que le mot ne l'est pas moins. Mais le mot est une notion indispensable à la linguistique, alors que la notion de phrase nous semble pouvoir être remplacée, sans nuire ni au système ni à la vérité, par cette autre du syntagme ou de la combinaison de mots, le *Wortgefüge* selon RIES. On ne dira pas que la combinaison de mots doit alors constituer la quatrième unité linguistique. La théorie de la combinaison de mots peut être envisagée très facilement comme une théorie de la combinaison des sémantèmes au moyen des morphèmes ; elle peut donc être faite par la même discipline qui s'occupe des sémantèmes et des morphèmes en général. La syntagmatique ne se distingue pas de la morphologie. La combinaison de mots ne peut être considérée que comme une combinaison de sémantèmes et de morphèmes. Il en est autrement du mot : le mot peut être considéré sans égard aux éléments qui le composent ; il est une unité indépendante⁴¹.

⁴¹ Une note de la même page s'appuie sur cette thèse pour réfuter un développement du *Cours de linguistique générale* : « C'est à tort aussi que de SAUSSURE a subordonné la lexicologie à la grammaire. *Cours*, p. 186 sv. En réalité, le mot est une unité indépendante des sémantèmes et des morphèmes qui le composent. La lexicologie et la sémantique considèrent le mot comme unité, sans égard à ses éléments, alors que la grammaire a pour objet les sémantèmes et les morphèmes et leurs rapports réciproques, en faisant abstraction du mot en tant que tel. » (H.PGG : p. 99, note 2). On lit en effet dans le *Cours de linguistique générale* : « D'autre part, est-il logique d'exclure la lexicologie de la grammaire ? A première vue les mots, tels qu'ils sont enregistrés dans le dictionnaire, ne semblent pas donner prise à l'étude grammaticale, qu'on limite généralement aux rapports existants entre les unités. Mais tout de suite on constate qu'une foule de ces rapports peuvent être exprimés aussi bien par des mots que par des moyens grammaticaux. Ainsi en latin *fīō* et *faciō* s'opposent de la même manière que *dīcor* et *dīcō*, formes grammaticales d'un même mot ; en russe la distinction du perfectif et de l'imperfectif est rendue grammaticalement dans *sprosit* : *sprāšivat* "demander", et lexicologiquement dans *skazāt* : *govorit* "dire". On attribue généralement les prépositions à la grammaire ; pourtant la locution prépositionnelle *en considération de* est essentiellement lexicologique, puisque le mot *considération* y figure avec son sens propre. Si l'on compare grec *peithō* : *peithomai* avec franç. *je persuade* : *j'obéis*, on voit que l'opposition est rendue grammaticalement dans le premier cas et lexicologiquement dans le second. Quantité de rapports exprimés dans certaines langues par des cas ou des prépositions sont rendus dans d'autres par des composés, déjà plus voisins des mots proprement dits (franç. *royaume des cieux* et all. *Himmelreich*), ou par des dérivés (franç. *moulin à vent* et polon. *wiatr-ak*) ou enfin par des mots simples (franç. *bois de chauffage* et russe *drová*, franç. *bois de construction* et russe *lēs*). L'échange des mots simples et des locutions composées au sein d'une même langue (cf. *considérer* et *prendre en considération*, *se venger de* et *tirer vengeance de*) est également très fréquent.

On voit donc qu'au point de vue de la fonction, le fait lexicologique peut se confondre avec le fait syntaxique. D'autre part, tout mot qui n'est pas une unité simple et irréductible ne se distingue pas essentiellement d'un membre de phrase, d'un fait de syntaxe ; l'agencement des sous-unités qui le composent obéit aux mêmes principes fondamentaux que la formation des groupes de mots. » (Saussure, 1972 : p. 186-187), développement qui a pour source (voir Saussure, 1967 : p. 305-306) deux passages du deuxième cours, dont le premier fait suite à celui que nous avons cité ci-dessus (sur la morphologie) : « La lexicologie est-elle un compartiment de la grammaire (<lexicologie :> trésor des mots tel qu'il est rangé dans un dictionnaire) ? Cela> semble assez séparé de ce qui est <purement> grammatical (exprime le rapport entre les mots), mais une foule de rapports qui sont

Ces unités linguistiques une fois constatées, elles permettent de faire le départ entre trois groupes de disciplines linguistiques selon la deuxième subdivision :

La phonologie et la phonétique sont les théories des phonèmes ; la grammaire est la théorie des sémantèmes et des morphèmes (et de leurs combinaisons) ; la lexicologie et la sémantique sont les théories des mots. » (H.PGG : p. 98-99).

exprimés par des moyens grammaticaux peuvent être exprimés par des moyens lexicologiques. La barrière est donc <à peu près> illusoire :

$$\frac{fio}{facio} = \frac{dicor}{dico} \quad \frac{(passif)}{(actif)}$$

<c'est-à-dire *fio* se trouve avoir la même valeur vis-à-vis de *facio* que *dicor* vis-à-vis de *dico* ;> telle différence, comme ce qui est parfait et imparfait, s'exprimera dans certaines langues par les temps (grammaire !), mais en slave, par exemple, est exprimé par deux mots séparés, deux verbes différents : <verbe perfectif et verbe imperfectif> (lexicologie !)

La fonction des prépositions est considérée en général comme grammaticale ; mais si je prends le français : “en considération de”, c’est une préposition, si l’on veut, et c’est lexicologique (<je ne peux dire que l’expression ait quitté le sens, soit détachée absolument du mot *considération* ;> simple application de “considération”, élément lexicologique).

πειθω “je persuade”, *πειθομαι* “j’obéis” ; <en grec <différence> grammaticale, en français : lexicologique.> Une quantité de rapports qui s’exprimeront <dans certaines langues> par un génitif ou deux mots placés l’un devant l’autre s’expriment par des mots composés <dans d’autres> (*Zeitrechnung*) qui sont une unité lexicologique.

Ainsi de suite... Si pour tous ces compartiments, qui ont leur utilité dans la pratique, on essaye <rationnellement> de tirer des lignes de démarcation, on <n’>arrive pas à un terrain solide. <Il faut reprendre la question de plus haut. » (Saussure, 1997 : p. 50-51), et dont le second constitue également la source (voir Saussure, 1967 : p. 283) d’un autre passage du *Cours de linguistique générale* (Saussure, 1972 : p. 172) où, comme dans le dernier paragraphe de ce développement, le mot est posé comme étant aussi bien que la phrase un domaine d’application de la notion de syntagme : « Eh bien cette notion du syntagme peut s’appliquer à des unités de n’importe quelle grandeur, de n’importe quelle espèce. On pourrait prendre aussi bien des mots simples et des phrases <que des mots composés comme *hippotrophos*.> Ainsi pour le mot simple ce qu’on appelle la formation du mot a rapport au groupement syntagmatique : je puis ressentir – peut-être pas au même degré – des unités <successives> qui sont : “désir”-“eux”. Et dans une phrase : “que vous dit-il”, c’est un syntagme de même espèce que *désireux*, *hippotrophos* (bien que pas de même espèce !). » (Saussure, 1997 : p. 54). On voit que les deux paragraphes de ce passage du *Cours de linguistique générale* sont issus de deux développements distincts. Leur hétérogénéité ne nous semble cependant pas si grande : le second renvoie à l’argument de la généralité du rapport syntagmatique défini comme une sphère de la valeur dont il a été question ci-dessus, le premier affirme la relativité des distinctions traditionnelles au regard du fait fondamental de l’expression. Hjelmslev note quelques pages plus loin : « Les objections faites par de SAUSSURE, *Cours*, p. 186 sv., n’ont de valeur que dans un système psychologique qui part de la signification pour en chercher l’expression. » (H.PGG : p. 100, note 2). Cette critique est juste mais, précisément, les arguments saussuriens témoignent avant tout de la problématique où se situe la distinction traditionnelle entre lexicologie et grammaire, et c’est pourquoi le maintien par Hjelmslev de la distinction entre mot et forme est extrêmement significatif, témoignant de l’acceptation d’unités données, et s’opposant ainsi radicalement à la démarche saussurienne de recherche d’une division rationnelle dans le cadre de l’espace défini par le concept de valeur : en reprenant « la question de plus haut ». On notera, dans cette perspective, cette affirmation du premier cours, qui répond directement à la thèse hjelmslevienne : « Avant les rapprochements je ne puis écrire *cupiditatem* que lettre à lettre, mais après je puis le séparer en sous-unités : *cup-idi-tat-em*. Le sens du mot est fixé parce qu’il est entouré d’analogues qui font voir le sens partiel en fournissant une série de nouvelles unités inférieures au mot. » (Saussure, 1996 : p. 68). Aussi n’est-il pas sûr que, comme le pense Godel, ce passage du *Cours de linguistique générale* fasse apercevoir « un inconvénient de l’entrecroisement des sources » (Godel, 1957 : p. 118, note 53) et qu’« [i]l eût convenu de corriger ici l’exposé du cours II par celui du cours III sur l’arbitraire absolu et l’arbitraire relatif, utilisé dans le chapitre précédent, ou tout au moins de renvoyer à p. 189 (183), al. 3 » (Godel, 1957 : p. 118), c’est-à-dire au développement du *Cours de linguistique générale* sur les langues lexicologiques et grammaticales, également issu du troisième cours (voir Saussure, 1967 : p. 302-303). Il eût surtout fallu, selon nous, faire apparaître la différence entre les deux distinctions lexicologie/grammaire des deuxième et troisième cours. Voir *infra*.

Et l'on retrouve, dans cette perspective, la synchronie comme point de vue appliqué aux unités, dans le cadre d'une combinaison et d'un ordonnancement des différentes distinctions :

« Du point de vue diachronique aussi bien que du point de vue synchronique, on traite indifféremment de sons, de formes, de mots, de syntagmes. S'il y a deux linguistiques, il n'y a qu'un langage⁴². La première subdivision de la linguistique⁴³ est donc croisée par une autre, celle qui consiste à distinguer la théorie des sons, la théorie des formes, la théorie des mots, la théorie des syntagmes. » (H.PGG : p. 47).

A l'hypothèse structurale et à la démarche de preuve et de mise en œuvre qu'elle détermine (c'est-à-dire au donné de la structure) répondent donc des unités données. La langue devient ainsi un objet à édifier, un ensemble de catégories et d'unités à mettre au jour. L'axiome du principe de classification implique en effet la recherche de catégories purement linguistiques, comme le pose Hjelmslev dans les *Principes de grammaire générale* :

« Il conviendrait, par contre, de reconquérir le principe des catégories pour la linguistique, en essayant de relever les catégories particulières qui lui sont propres. Les catégories linguistiques ne peuvent pas être des calques purs et simples des catégories logiques. Il s'agirait donc, tout en se tenant strictement sur le terrain propre à la linguistique, de dégager les catégories, qui sont, d'après notre axiome, inhérentes au langage.

La science des catégories linguistiques doit se mettre sur le terrain même du langage et rechercher, sans égard aux catégories établies par la logique et la psychologie, les catégories qui sont caractéristiques au langage, qui lui sont propres, et qui ne se retrouvent nulle part en dehors de son domaine.

On n'exagère pas en disant que la science des catégories linguistiques, ainsi entendue, est une science qui n'existe pas encore. [...] Il convient [...] d'insister sur la nécessité d'aborder l'examen des catégories propres au langage, sans points de départ ni de repère dans une quelconque science étrangère.

Si l'on peut aboutir à une notion de catégorie en se plaçant uniquement sur le terrain du langage, nous ne voyons pas la nécessité de chercher une notion pareille ailleurs. Sans contester l'importance qu'il y a à étudier les points de contact qui se laissent établir éventuellement entre deux ou plusieurs sciences voisines, les études proprement linguistiques nous semblent beaucoup plus urgentes, d'autant plus qu'elles sont du ressort immédiat du linguiste. Si l'on est d'avis qu'il faut nécessairement diriger son attention sur une autre discipline pour établir un système de catégories, on a admis en même temps que les catégories en tant que telles ne sont pas une qualité fixe du langage. Toute science des catégories linguistiques doit nécessairement rester tout entière sur le terrain même du langage. » (H.PGG : p. 80-81).

Il est de même question, dans *La Catégorie des cas*, de forme catégorielle propre au langage :

« Il est chose vaine de vouloir prétendre que la linguistique puisse se passer de toute notion épistémologique. La forme du langage est une forme catégorielle. (Cf. plus haut, p. 29.) Ce n'est pas encore dire que la forme catégorielle dont il s'agit préexiste au langage. C'est dire au contraire qu'il y a une forme spécifique d'ordre catégoriel qui est

⁴² Ce à quoi répond chez Saussure, comme il est apparu ci-dessus, et comme nous le verrons plus en détail *infra* dans le chapitre 1 de la deuxième partie, une dualité de la linguistique corrélative d'une dualité de l'objet même.

⁴³ Il s'agit de la division entre synchronie et diachronie.

révélée par le langage, et seulement par lui. Il serait téméraire et inutile de prétendre *a priori* que les catégories révélées par le langage diffèrent par définition de toute catégorie épistémologique établie par des spéculations non-linguistiques. Il est au contraire très peu probable qu'une spéculation vraiment non-linguistique soit possible⁴⁴. Il est tout au moins beaucoup plus vraisemblable d'avance que les spéculations épistémologiques et les tables de catégories établies par elles sont *en partie* bâties sur les faits de langue.

Ceci posé, il s'ensuit qu'il y a deux méthodes possibles pour établir des tables de catégories : il y a une méthode *exclusivement linguistique*, qui se borne à chercher, par un procédé empirique, les catégories reflétées directement dans la langue, les catégories de notions qui recouvrent exactement les catégories de l'expression linguistique ; et il y a une méthode *à la fois linguistique et extra-linguistique*, qui cherche, par des artifices de méthode, des catégories qui ne sont pas reflétées directement par la langue, et qui ne peuvent être exprimées linguistiquement que par une périphrase. Au point de vue linguistique, on peut qualifier la première méthode d'*immanente*, la deuxième de *transcendante*. » (H.Cat.I : p. 49-50)

ainsi que de table de catégories propre à la langue :

« Il est illégitime d'imposer à la langue une table de catégories qui n'a pas été établie selon la méthode intra-linguistique. Tout au contraire, la tâche de la grammaire consiste à dégager la table de catégories propre à la langue et d'en montrer les analogies et les différences avec toute autre table catégorielle. (Cf. plus haut, p. 29 et 32.) » (H.Cat.I : p. 90).

On rencontre ici pour la première fois le thème de l'autonomie de la linguistique et de la spécificité de son objet, central dans le corpus hjelmslevien⁴⁵ et inséparable, dans la mesure où la démarche empirique ou immanente⁴⁶ s'inscrit dans un cadre analytique (celui du donné de la structure), d'une perspective d'édification de l'objet. La langue hjelmslevienne, appréhendée dans le cadre de l'hypothèse structurale, et définie de manière commune (au sens bachelardien du syntagme *connaissance commune*) comme organisation, classification ou système de catégories, ne saurait être en effet, dans la droite ligne de ce que l'on a vu dans le chapitre précédent, qu'un objet – langues ou langage –, et l'on note ainsi que, tout comme

⁴⁴ Nous reviendrons *infra* sur cette idée, présente également chez Benveniste, notamment dans le célèbre texte des *Problèmes de linguistique générale* consacré aux catégories aristotéliennes.

⁴⁵ Ce thème est récurrent dans la littérature structuraliste en général, où il est traité, comme il apparaît déjà ici, sur le mode objectal. Se présente ainsi, au-delà du problème du constructeur (voir la note 18), la question plus vaste du langage, que la structure (par opposition au système) impose de concevoir comme un objet total et continu, en tant que tel nécessairement imaginaire et valorisé. Nous envisagerons cette question dans la troisième partie de ce travail.

⁴⁶ Pour celle-ci, voir encore, dans *La Catégorie des cas* : « La théorie de G. Hermann est originale et ingénieuse. Elle sert à montrer du moins un des procédés possibles pour traduire les résultats de la grammaire aristotélienne dans les termes kantien. C'est instructif, parce que cette démonstration fait voir clairement d'une part les relations étroites qui existent entre tout système grammatical et tout système épistémologique, d'autre part les divergences manifestes qui les séparent.

On peut lui objecter surtout que la méthode utilisée n'est pas empirique. La méthode consiste manifestement à partir des catégories kantien. Elle sert à montrer du moins un des procédés possibles pour traduire les résultats de la grammaire aristotélienne dans les termes kantien. C'est instructif, parce que cette démonstration fait voir clairement d'une part les relations étroites qui existent entre tout système grammatical et tout système épistémologique, d'autre part les divergences manifestes qui les séparent.

On peut lui objecter surtout que la méthode utilisée n'est pas empirique. La méthode consiste manifestement à partir des catégories kantien. Elle sert à montrer du moins un des procédés possibles pour traduire les résultats de la grammaire aristotélienne dans les termes kantien. C'est instructif, parce que cette démonstration fait voir clairement d'une part les relations étroites qui existent entre tout système grammatical et tout système épistémologique, d'autre part les divergences manifestes qui les séparent.

On peut lui objecter surtout que la méthode utilisée n'est pas empirique. La méthode consiste manifestement à partir des catégories kantien. Elle sert à montrer du moins un des procédés possibles pour traduire les résultats de la grammaire aristotélienne dans les termes kantien. C'est instructif, parce que cette démonstration fait voir clairement d'une part les relations étroites qui existent entre tout système grammatical et tout système épistémologique, d'autre part les divergences manifestes qui les séparent.

Mais pour découvrir les catégories proprement linguistiques, catégories dont la valeur épistémologique ne serait pas moindre, il faudrait approcher des faits sans parti pris, dégager par un procédé interne les catégories de la langue, pour les mettre ensuite en rapport avec les autres systèmes épistémologiques existants. » (H.Cat.I : p. 32), ainsi que ce principe de Wüllner adopté par Hjelmlev (voir H.Cat.I : p. 84, et ci-dessous) : « La méthode de la linguistique doit être empirique et non aprioristique. » (H.Cat.I : p. 37).

chez Martinet, bien que d'une manière différente, la dimension objectale du structuralisme hjelmslevien prend ses racines dans un pôle de la théorisation réduit à celui de l'axiome au sens abâtardi du postulat ou de l'hypothèse corrélatifs de l'acceptation d'un donné. Mais c'est là également, comme nous le posons dans le premier chapitre, un corollaire de la problématique phonologique en tant que problématique analytique, et ainsi un trait définitoire du structuralisme. D'une certaine manière, on pourrait parler pour Hjelmslev d'une origine ou d'une détermination grammaticales de la problématique phonologique, solidaire d'une primauté du donné de la structure par rapport au donné du rapport son/sens.

C'est dans ce cadre, dès l'abord structuraliste puisque fondé sur l'acceptation du donné de la structure et ainsi sur une conception commune du système, qu'est entendu et convoqué à titre de référence le concept saussurien de système. On lit en effet, dans les *Principes de grammaire générale* :

« En tout cas, personne ne niera qu'il existe dans chaque grammaire idiosynchrone quelque chose qui ressemble à un système reposant exclusivement sur lui-même.

La chose a été dite par plusieurs linguistes éminents. On peut même dire, dans une certaine mesure, que l'idée a toujours existé. La grammaire dite "descriptive", qui, dans l'histoire de la linguistique, a préexisté de beaucoup à la morphologie diachronique, repose au fond sur l'hypothèse de l'existence de systèmes concrets de catégories. Et cette hypothèse même ne manque pas d'être formulée implicitement depuis très longtemps. Ce n'est cependant que dans les temps modernes qu'on est parvenu à la formuler explicitement et avec toute la netteté nécessaire.

A notre connaissance, G. v. d. GABELENTZ est le premier qui ait formulé explicitement l'idée dont il est question, et qui ait employé expressément, pour désigner les états idiosynchroniques, le mot *système*.

Dans l'école franco-suisse, ce même point de vue est devenu une doctrine fondamentale. Il est au fond même du système théorique établi par F. de SAUSSURE. Pour lui, le langage implique non seulement une évolution, mais aussi un système ; il n'est pas seulement un produit du passé, mais aussi une institution actuelle. C'est là une des dualités du langage mises en lumière par de Saussure⁴⁷ et dont nous avons eu l'occasion de parler plus haut. Elle est, selon nous, extrêmement importante.

Si l'on considère une face de cette dualité, la langue comme "un système qui ne connaît que son ordre propre", on peut la comparer, jusque dans les moindres détails, avec le jeu d'échecs, comparaison qui se trouve en plusieurs endroits dans l'ouvrage de de Saussure⁴⁸. On peut parler de la "grammaire" du jeu d'échecs aussi bien que de la

⁴⁷ Hjelmslev renvoie ici à Saussure (1972) : p. 24 (voir H.PGG : p. 216, note 1), où on lit de fait, dans le cadre de l'énumération visant à montrer que « le phénomène linguistique présente perpétuellement deux faces qui se correspondent et dont l'une ne vaut que par l'autre » (Saussure, 1972 : p. 23) : « A chaque instant il implique à la fois un système établi et une évolution ; à chaque moment, il est une institution actuelle et un produit du passé. Il semble à première vue très simple de distinguer entre ce système et son histoire, entre ce qu'il est et ce qu'il a été ; en réalité, le rapport qui unit ces deux choses est si étroit qu'on a peine à les séparer. » (Saussure, 1972 : p. 24). Nous reviendrons *infra* sur cette question des dualités saussuriennes.

⁴⁸ Hjelmslev renvoie ici à Saussure (1972) : p. 43, p. 125 *sqq.*, et p. 153 (voir H.PGG : p. 216, note 3). Le premier de ces trois passages, dont est extraite la formule « un système qui ne connaît que son ordre propre », a été cité dans le chapitre 1 : il s'agit de la comparaison avec le jeu d'échecs destinée à illustrer la distinction entre linguistiques interne et externe. Le troisième passage, où la comparaison avec le jeu d'échecs est utilisée pour démontrer que « la notion d'identité se confond avec celle de valeur et réciproquement » (Saussure, 1972 : p. 154), a également été cité dans le chapitre 1. La deuxième référence renvoie à une partie du paragraphe « La différence des deux ordres [synchronique et diachronique] illustrée par des comparaisons ». Nous y reviendrons *infra*, lors de notre analyse de la distinction synchronie/diachronie.

“grammaire” de la langue. Ce qui est caractéristique de la grammaire (considérée non comme théorie, mais comme objet) c’est précisément qu’elle constitue un système d’une solidarité absolue. Pour de Saussure, le fait que la linguistique a affaire à des systèmes est une conséquence immédiate de cet autre, auquel de Saussure ne porte pas moins d’importance, que la linguistique est une discipline opérant sur des valeurs. Si les unités linguistiques sont éléments d’un système, c’est précisément qu’elles sont des valeurs. La langue est “un système d’équivalences entre des choses d’ordres différents” : un signifié et un signifiant. Le système de la langue est un système de signes. Le “mécanisme de la langue” comporte nécessairement un système syntagmatique et un système associatif, conditionnés par le principe de l’analogie. C’est ce mécanisme, ces systèmes, qui font l’objet de la grammaire, considérée comme théorie : “La grammaire étudie la langue en tant que système de moyens d’expression”.

Cette doctrine se retrouve chez les élèves de F. de Saussure et, d’une manière générale, chez les linguistes qui ont subi l’influence de l’école franco-suisse. Il est vrai que quelques-uns parmi eux ont fait des réserves que nous allons discuter dans un instant ; mais cela ne change rien au fait que l’idée du système synchronique est adoptée comme principe. Ainsi M. MEILLET dit-il, en se liant à la théorie de de Saussure : “Toute langue est un système rigoureusement articulé... tout se tient dans le système d’une langue”. C’est peut-être l’expression la plus nette et la plus succincte qui ait été donnée de cette doctrine.

La thèse selon laquelle tout état idiosynchronique constitue un système a cependant été émise d’autres côtés encore. H. G. WIWEL, le linguiste danois que nous avons mentionné plus haut, l’a établie également, et indépendamment de v. d. Gabelentz et de de Saussure.

Ces trois auteurs – G. v. d. Gabelentz, F. de Saussure et H. G. Wiwel – sont ceux qui ont posé la thèse sous la forme la plus nette. Ce sont eux qui l’ont introduite dans la science linguistique. C’est surtout le cas de de Saussure, dont l’action a été la plus grande. » (H.PGG : p. 215-217).

On retrouve dès la première phrase de ce développement la question de la réalité du système qui constitue la problématique des *Principes de grammaire générale* et dans le cadre de laquelle Saussure devient l’un des instigateurs de la « thèse selon laquelle tout état idiosynchronique constitue un système », là où, comme nous l’avons vu ci-dessus, celui-ci avait en réalité procédé, d’un même geste – celui de la théorisation de la langue – à la redéfinition de la notion de système et de la distinction synchronie/diachronie. Il est logique, dès lors, que le nom de Saussure ne soit pas cité seul, mais dans une série instituant une lignée, avec un prédécesseur – Georg von der Gabelentz⁴⁹ (1840-1893) –, un contemporain

⁴⁹ Hjelmslev renvoie à Gabelentz (1901), plus précisément aux p. 76, 385 et 481 (voir H.PGG : p. 215, note 2), où l’on trouve le terme de *système*. Les propositions de von der Gabelentz sont profondément différentes de celles de Saussure : dépendantes de la problématique des rapports son/sens (voir également par exemple Gabelentz, 1901 : p. 81), elles définissent corrélativement une notion commune de système, où il ne s’agit de rien d’autre que de dépendance des formes et des catégories les unes à l’égard des autres : « Jede Sprache kleidet ihren Stoff i Formen, wären es auch nur syntaktische und lautmimische. Und jede dieser Formen hat ihren Wirkungs- und Bedeutungskreis, sei dieser noch so weit und vag. Und alle diese Formen bilden zusammen ein System, wenn auch ein noch so einfaches ; und dieses System nenne ich eben die Grammatik. » (Gabelentz, 1901 : p. 385), « Jeder Sprache ist ein System, dessen sämtliche Theile organisch zusammenhängen und zusammenwirken. Man ahnt, keiner dieser Theile dürfte fehlen oder anders sein, ohne dass das Ganze verändert würde. » (Gabelentz, 1901 : p. 481). Hjelmslev allonge ensuite la liste des prédécesseurs. Au dernier paragraphe du développement que nous analysons présentement répond en effet l’affirmation suivante, introductrice d’un nouveau développement où il sera notamment question de Humboldt (voir H.PGG : p. 217 *sqq.*) : « Mais, nous l’avons déjà dit, l’idée est plus ancienne. » (H.PGG : p. 217). Sur les rapports entre Saussure et von der

indépendant – Hylling Georg Wiwel⁵⁰ (1851-1910) – et un continuateur – Antoine Meillet⁵¹ (1866-1936). Hjelmslev, en effet, malgré les nombreuses références au *Cours de linguistique générale*, décline ici la notion commune de système, qui, de fait, « a toujours existé⁵² », et qu'il ne s'agit ainsi que d'explicitier et de rendre plus nette. Les deux principaux éléments en sont l'ordre propre, ou la possibilité d'une explication interne⁵³, impliquant la dimension de la solidarité des éléments, et la notion de catégorie, qui renvoie plus largement à la dimension de l'organisation. Il est en outre souvent question chez Hjelmslev – tout comme, notamment, chez Jakobson –, de cohérence d'une part, de symétrie et d'harmonie d'autre part, notions qui

Gabelentz, voir notamment Koerner (1974), qui répond à Coseriu (1967). Notons que cet article de Coseriu, qui vise à démontrer « la parenté très étroite existant entre les idées de F. de Saussure et celles de Gabelentz » (Coseriu, 1967 : p. 75) et l'influence de von der Gabelentz sur Saussure, témoigne paradoxalement de l'incommensurabilité des deux problématiques de Saussure et de von der Gabelentz, lisible en particulier dans l'exposé des différences séparant les deux théories (notamment p. 78-79, p. 84, p. 88-89, p. 98), les remarques établissant ou faisant voir une certaine proximité des idées de Gabelentz avec celles de la linguistique post-saussurienne (p. 80, p. 92, p. 94-97), et l'interprétation de la théorie saussurienne qui sous-tend les développements (notamment p. 85, p. 92-93).

⁵⁰ Là encore, la conception de Wiwel semble plus proche de celle de Hjelmslev que de celle de Saussure. En particulier, sa distinction entre conception positive (descriptive) et conception historique de la langue est une distinction purement méthodologique. Voir Wiwel (1901) : p. 352-353. L'enjeu, comme le note Hjelmslev lui-même, est moins une nouvelle conception de la langue que les conditions de possibilité d'une grammaire linguistique : « Ici, le grammairien danois H. G. WIWEL publia en 1901 un ouvrage de la plus haute importance sur les principes de la grammaire et leur application à la grammaire danoise. Il se propose dans ce livre de prendre son point de départ uniquement dans la forme grammaticale sans aucune déviation, ni philosophique ni diachronique, et il poursuit ces principes dans le détail avec une élégance et une précision rares. Si Wiwel n'a pas pu exercer l'action désirable sur les progrès de la science grammaticale en dehors de la Scandinavie, c'est sans doute dû uniquement au fait que son livre a été écrit dans une langue inconnue au grand public européen. La vérité est que, dans toute l'Europe, Wiwel est le premier qui ait énoncé, d'une façon conséquente, nette et rigoureuse, le point de vue purement linguistique contre le point de vue purement psychologique, et le point de vue synchronique contre le point de vue diachronique. » (H.PGG : p. 109-110).

⁵¹ La citation est extraite de *La Linguistique* (Meillet, 1916) : « Mais l'observation délicate de l'action de l'homme sur le développement du langage ne suffit pas. Toute langue est un système rigoureusement articulé. Un savant éminent, venu de Genève, mais de vieille famille française, et qui a donné à l'École des hautes études, à Paris, durant dix ans, un enseignement décisif, Ferdinand DE SAUSSURE, a mis en évidence ce côté systématique du langage. Il a montré comment on ramène à leurs principes essentiels des particularités au premier abord très divergentes, et, grâce à lui, on a été amené à voir comment tout se tient dans le système d'une langue. Ce qu'il recherchait, ce ne sont pas des abstractions vagues, plus ou moins applicables à toutes les langues, ce sont les principes particuliers à une langue donnée et qui permettent d'en comprendre toute l'économie. Avec un véritable génie, il a déterminé les principes du vocalisme de l'indo-européen, du rythme quantitatif du grec (et par là de l'indo-européen), de l'accentuation lithuanienne (et par là de l'accentuation slave). La manière dont il unissait le sens de l'abstraction et le sens de la réalité était chose unique. » (Meillet, 1916 : p. 7-8). Voir H.PGG : p. 217, note 2. La formule est cependant relativement fréquente dans l'œuvre de Meillet et intervient pour la première fois en 1893. Voir la note 12 de l'introduction. Meillet, tout comme von der Gabelentz et Wiwel, est un positiviste, au sens que nous donnons à ce terme (voir la note 57 du premier chapitre de cette première partie) : le système est pour lui un ensemble de « principes particuliers à une langue donnée », l'« économie » d'une organisation *sui generis* et non un système de valeurs au sens saussurien. Aussi sa formule n'a-t-elle rien de saussurien au sens des écrits de linguistique générale (et il est significatif que, comme le montre Koerner – voir la note 12 de l'introduction – et comme il apparaît dans ce texte de 1916, Meillet la doive à sa lecture du *Mémoire* et à l'enseignement parisien de Saussure).

⁵² A nouveau, il faut comparer le deuxième paragraphe de ce passage avec le développement du *Cours de linguistique générale* relatif à la grammaire classique que nous avons cité ci-dessus (Saussure, 1972 : p. 118-119 et Saussure & Constantin, 2005 : p. 260-261).

⁵³ Il sera en effet question chez Hjelmslev de causalité. Voir la note 13 du présent chapitre, et *infra*.

sont autant de valorisations inconsciemment attachées à l'idée de système⁵⁴, dont ils empêchent – c'est là un aspect de l'obstacle épistémologique⁵⁵ – d'interroger l'évidence. On lit ainsi par exemple au début de *La Catégorie des cas* :

« Il n'y a peut-être pas de catégorie grammaticale dont l'aspect immédiat soit si clair, si cohérent, si symétrique, si facilement abordable que celle des cas. » (H.Cat.I : p. 1).

Hjelmslev utilise également le terme *harmonieux*, parlant, à la page suivante d'« un système simple, clair et symétrique, et d'une structure harmonieuse » (H.Cat.I : p. 2), et écrivant à propos de la langue lak :

« La langue présente une régularité prononcée. Le système ne comporte pas de syncrétismes. Le principe d'univocité est suivi d'une façon absolue. Les seuls systèmes particuliers qui existent sont des systèmes défectifs d'adverbes qui n'admettent que quelques cas "locaux". Le système est extrêmement symétrique et harmonieux. » (H.Cat.I : p. 160).

Ces valorisations témoignent du caractère commun de la notion hjelmslevienne de système. Cohérence⁵⁶, symétrie⁵⁷ et harmonie sont d'ailleurs, comme le pose Hjelmslev lui-même, des éléments participant de l'évidence du système :

« Le caractère systématique de la langue est un fait évident qui s'impose au premier coup d'œil. En étudiant les cas, impossible de ne pas apercevoir le parallélisme systématique qui les dirige. On a vu dans les chapitres précédents que toute théorie casuelle, à condition d'être cohérente, se laisse ramener à un tableau systématologique. Par ailleurs il va de soi que le caractère systématique de la langue sera d'autant plus évident que la langue comporte un effectif plus grand d'unités. Dans une langue riche en cas le système casuel, sa symétrie et son parallélisme s'imposent encore plus que dans les langues pauvres en cas, par le simple fait que, plus il y a de dimensions, plus le parallélisme se manifeste. On trouvera plus loin des faits évidents de ce genre. Il a été donné plus haut (p. 64), à l'occasion de la théorie de Rask, un échantillon de système où le caractère systématique et le principe de symétrie saute aux yeux. Les faits empiriques se groupent par eux-mêmes selon un principe de symétrie⁵⁸. » (H.Cat.I : p. 87).

Sauf erreur de notre part, la notion d'ordre propre est une notion relativement peu présente dans les textes saussuriens. Elle intervient, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, dans le cadre de la distinction entre linguistique interne et linguistique externe, issue du deuxième cours et reprise rapidement dans le troisième cours⁵⁹. De fait, cette notion concerne

⁵⁴ Voir *infra*, le chapitre 4 de cette première partie.

⁵⁵ Voir Bachelard (1938).

⁵⁶ Pour cette notion, voir encore notamment, dans *La Catégorie des cas* : « Les cas constituent dans toute langue un système cohérent, et la définition d'un cas s'explique par celle de l'autre. » (H.Cat.II : p. 73). Il faut noter, dans cette citation, la notion d'explication. Voir ci-dessous.

⁵⁷ Pour cette notion, voir encore notamment, dans *La Catégorie des cas* : H.Cat.I : p. 96, H.Cat.II : p. 2, 39, 41. Le passage suivant, témoignant du rôle joué par la symétrie dans la théorie, est notable : « L'effectif établi par Kleinschmidt est de 7 cas. Ce nombre ne permettrait pas d'établir un système symétrique. Un système à 7 termes est d'une façon générale impossible. Il faut qu'il y en ait un huitième. » (H.Cat.II : p. 70).

⁵⁸ Voir également quelques pages plus loin : « Puisque les faits casuels se rangent par eux-mêmes selon un principe de symétrie [...] » (H.Cat.I : p. 98).

⁵⁹ Dans les derniers mots du cours. Voir la note suivante.

la structure – effet de la valeur – bien plutôt que le système⁶⁰ et c’est pourquoi, en réalité, elle n’est pas essentielle au propos saussurien, dont elle constitue en quelque sorte le terreau structural qu’il viendra tout à la fois périmer et expliquer⁶¹. Aussi est-il significatif que Hjelmslev tienne cette notion pour centrale, qu’il s’agisse de la conception grammaticale ou de la théorie saussurienne. Se trouve convoquée, dans ce cadre, la notion de solidarité, qui est quant à elle éminemment saussurienne puisqu’elle est constitutive du concept de valeur. Il apparaît nettement, dans ce passage des *Principes de grammaire générale*, que le structuralisme, et notamment, comme nous le verrons, le structuralisme hjelmslevien, s’en saisit quant à lui comme d’un instrument de définition du système⁶², dont il s’agit, encore une fois, d’établir la réalité et de construire la représentation. On lira à nouveau dans *Sprogssystem og sprogforandring*, où l’on retrouve la formule de Meillet et l’affirmation de son origine saussurienne⁶³ :

« Sagen er, at ethvert enkelt-element i et sprogsystem betinges af alle de andre elementer, eller i det mindste af visse andre elementer i dette system. Dette er den franske sprogvidenskabelige skoles hoveddoktrin, sædvanligvis formuleret i denne sætning, som gaar tilbage til Ferdinand de Saussure : “Tout se tient dans le système d’une langue”. Alt

⁶⁰ Aussi, comme nous le notions ci-dessus lors de notre commentaire de ces développements du *Cours de linguistique générale* et du deuxième cours, la distinction des deux linguistiques interne et externe demeure-t-elle difficile à cerner. Il n’est pas anodin, dès lors, que le troisième cours la superpose à – ou lui substitue – une autre distinction, sur laquelle nous reviendrons *infra*, la distinction entre langues et langage. La distinction interne/externe vient en effet conclure (voir la note précédente) un cours organisé en trois parties, mais dont les deux premières seules – « Les langues » et « La langues » – ont été traitées, et dont par ailleurs seule la première a fait l’objet d’un traitement complet : « <Dans ce cours nous n’avons d’à peu près complet que la partie externe [donc « Les langues »]>. Dans la partie interne [donc « La langue »], la linguistique évolutive est laissée de côté pour <la linguistique synchronique et nous avons pris seulement> que principes généraux dans la linguistique.

<C’est en se basant sur ces principes généraux qu’on abordera avec fruit le détail d’un état statique ou la loi des états statiques. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 289). Il faut noter, dans cet ordre d’idées, que la notion d’explication n’est pas totalement absente du corpus saussurien, comme en témoignent, par exemple, ces deux passages des « Notes pour un article sur Whitney » : « [...] [en linguistique les états] ont une raison organique (interne).

La connaissance des antécédents historiques n’aide *pas* à comprendre ou à fixer à aucun moment la relation intérieure du signe avec l’idée ; ainsi, si on remplace la lettre [] il est sans doute intéressant, mais [] » (Saussure, 2002a : p. 208), « Cette maison est une chose ; l’impression qu’en reçoit (que *doit* en recevoir) ma rétine selon des lois parfaitement mathématiques à la distance de cent mètres en est une autre, qui est aussi profondément distincte de la première que possible, et c’est cette dernière seule qui figure le langage. Cette maison s’effondre, croule par un côté.

Si je compare maintenant les deux états de la maison *les deux perspectives reçues*, il est parfaitement vrai qu’ils ne sont pas indépendants l’un de l’autre ce serait un mensonge absolu de croire que l’une procède de l’autre, ou qu’il me sert à quelque chose de connaître soit l’état antérieur de la maison soit la perspective antérieure pour m’expliquer l’état présent de la perspective. Il n’y a aucun moyen de les faire sortir l’une de l’autre au nom des lois de la perspective, quoique ce soit ce qu’on suppose tous les [] » (Saussure, 2002a : p. 210-211). Cela n’est pas à dire, cependant, qu’elle constitue l’enjeu véritable de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie. Le statut de ces affirmations demeure par ailleurs, ce nous semble à la lecture de l’ensemble du développement, relativement ambivalent, d’une manière analogue à ce qui a lieu pour la distinction entre linguistiques interne et externe.

⁶¹ On a là, dans cette dualité, les deux aspects de la langue et de l’idiome (voir ci-dessous et *infra*, le chapitre 4 de cette première partie).

⁶² D’où l’opposition structuraliste par excellence entre système et conglomérat.

⁶³ Voir ci-dessus la note 51.

i sproget hænger sammen. Der gaar forbindelsestraade og betingelsestraade fra det ene element til det andet, fra den ene kategori til den anden. Det er netop i kraft heraf, at sproget *er* et system. At isolere et enkelt fænomen, en enkelt kategori, er at foretage en kunstig analyse, og jo mere man isolerer, jo mere man analyserer, des mindre kan man forklare.

Det vil ikke sige, at analysen ikke skal foretages. Det vil kun sige, at man gennem analysen maa tilsigte en syntese. Analysen er midlet, syntesen maalet⁶⁴. » (H.Spr. : p. 104-105).

Apparaissent nettement, ici, la dimension de l'ordre propre, dont témoignent en particulier les termes *conditionné* et *expliquer*, et la substitution de la définition du système comme conditionnement réciproque à la corrélativité des concepts saussuriens de système et de valeur. La notion de solidarité est par ailleurs inséparable, chez Hjelmslev, du principe de classification, ainsi qu'il apparaît dans le passage suivant des *Principes de grammaire générale* :

« Avant de terminer notre vue d'ensemble sur les catégories grammaticales, il faut mentionner une particularité fort remarquable qui est inhérente aux catégories de morphèmes aussi bien qu'aux catégories fonctionnelles : ces catégories se groupent d'ordinaire entre elles de façon à former des catégories plus larges, des *groupes de catégories*. [...] »

Le principe de classement, qui est, selon notre axiome, inhérent à tout idiome, entraîne ainsi la constitution non seulement de catégories, mais de groupes de catégories. Un système grammatical est d'une nature extrêmement complexe. Rien ne s'y comprend isolément, toute catégorie est en rapport avec une ou plusieurs autres catégories, qui peuvent être du même ordre ou d'un ordre supérieur ou inférieur à elle. Dégager ces rapports entre les catégories est le but dernier de la science grammaticale⁶⁵. » (H.PGG : p. 204-205).

La notion de catégorie, tout comme le principe de classification à laquelle elle renvoie, est totalement étrangère à la linguistique saussurienne, et il y a entre cette hétérogénéité et la spécificité de la notion saussurienne de solidarité un rapport intrinsèque – constitutif, précisément, de la théorisation de la langue – dont il faut souligner à nouveau que la corrélativité des notions structuralistes d'ordre propre et de classification en apparaît comme la forme spécifique au cadre du rapport son/sens. Hjelmslev affirme, dans le développement que nous analysons présentement, que « le fait que la linguistique a affaire à des systèmes est une conséquence immédiate de cet autre, auquel de Saussure ne porte pas moins

⁶⁴ « Le fait est que tout élément particulier d'un système linguistique est conditionné par tous les autres éléments ou à tout le moins par certains autres éléments de ce système. C'est la doctrine principale de l'école linguistique française, généralement formulée dans cette phrase, qui remonte à Ferdinand de Saussure : "Tout se tient dans le système d'une langue." Des fils de connexion et des liens d'implication relient un élément à l'autre, une catégorie à l'autre. C'est précisément en vertu de cela que la langue *est* un système. Isoler un phénomène particulier, une catégorie particulière, c'est entreprendre une analyse artificielle, et plus on isole, plus on analyse, moins on peut expliquer.

Cela ne signifie pas que l'analyse ne doit pas être entreprise. Cela signifie seulement qu'à travers l'analyse on doit viser une synthèse. L'analyse est le moyen, la synthèse, la fin. »

⁶⁵ Il apparaît déjà dans ce passage que, dans la logique de la réélaboration structuraliste de la notion de solidarité, ce sont les rapports constitutifs des structures et des unités linguistiques qui forment l'objet véritable de la linguistique hjelmslevienne, progressivement explicité au fil des textes. Voir *infra*.

d'importance, que la linguistique est une discipline opérant sur des valeurs » puis que « [s]i les unités linguistiques sont éléments d'un système, c'est précisément qu'elles sont des valeurs. La langue est "un système d'équivalences entre des choses d'ordres différents" : un signifié et un signifiant ». La notion de valeur semble ici envisagée dans son aspect vertical, et non seulement, comme dans les citations que nous avons produites dans le chapitre 1, horizontal⁶⁶. Hjelmslev renvoie en premier lieu à ce passage conclusif de la « fiction théorique » du *Cours de linguistique générale*, dont il n'est séparé que par un développement relatif au rapport entre arbitraire et valeur⁶⁷ :

« En outre l'idée de valeur, ainsi déterminée, nous montre que c'est une grande illusion de considérer un terme simplement comme l'union d'un certain son avec un certain concept. Le définir ainsi, ce serait l'isoler du système dont il fait partie ; ce serait croire qu'on peut commencer par les termes et construire le système en en faisant la somme, alors qu'au contraire c'est du tout solidaire qu'il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu'il renferme. » (Saussure, 1972 : p. 157).

Les sources de ce passage⁶⁸ se trouvent dans le troisième cours :

« Prenons d'abord les mots comme termes d'un système, et il y a nécessité de les envisager comme les termes d'un système. Tout mot de la langue se trouve avoir affaire à d'autres mots, ou plutôt il n'existe que par rapport aux autres mots, et en vertu de ce qu'il a autour de lui. C'est ce qui ne peut manquer de devenir toujours plus clair, quand on se demande en quoi consiste la valeur d'un mot, quoique au premier moment une illusion nous fait croire qu'un mot peut exister isolément. La valeur d'un mot ne vaut à tout moment que par rapport aux autres unités semblables. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 277)

« Il fallait avant considérer que les mots sont les termes d'un système.

⁶⁶ C'est en effet le sens principal – sinon le seul – du terme *valeur* dans les *Principes de linguistique générale*. Voir notamment ce passage, sur lequel nous reviendrons ci-dessous : « Or, il est vrai que le système est le principe dominant de toute langue. Non seulement il y a un système morphologique et syntaxique, mais les mots et, à plus forte raison, les sons, forment des systèmes articulés et précis.

Toutefois, les proportions ne sont pas partout les mêmes. Les sons, les formes, les mots, les syntagmes sont des objets différents, et qui, en conséquence de cette différence, se comportent différemment par rapport au système. Les sons (et les représentations phoniques qui en font la base psychologique) ne sont que le matériel d'une langue ; ils n'expriment pas des notions, ils ne font que fournir le matériel nécessaire pour construire les formes, les mots, les syntagmes, qui sont, de leur côté, des signes, des expressions de notions. La notion de *valeur* est inexistante dans le système des sons. Par contre, elle constitue le principe fondamental dans les systèmes des formes, des mots, des syntagmes, bref, dans les systèmes des signes.

Cette différence suffit pour rendre la théorie des sons plus accessible du côté diachronique que ne le sont les autres disciplines linguistiques. L'inexistence des valeurs permet de faire abstraction plus facilement du système en tant que tel, d'isoler les éléments ou les groupes d'éléments sans considérer leur rôle dans la totalité. On peut faire valoir la perspective diachronique dans son intégralité.

Ce procédé a ses inconvénients dès qu'on opère sur des valeurs. Un système d'associations ne se laisse guère décomposer sans qu'on fasse violence aux éléments mêmes qui le composent. Les formes, les mots, les syntagmes forment, à chaque moment donné, un système de valeurs où tout se tient, où la compréhension exacte de chaque élément exige la considération constante de tous les autres. Les signes de valeurs constituent un système qui n'existe que simultanément, qui ne s'explique que synchroniquement. Et les éléments ne s'expliquent que par le système. » (H.PGG : p. 49-50).

⁶⁷ Sur lequel nous reviendrons *infra*, dans la troisième section du présent chapitre.

⁶⁸ Voir Saussure (1967) : p. 255-256.

Dès que nous disions terme <au lieu de mot>, c'est que nous envisagions ses rapports avec d'autres. (L'idée de solidarité avec d'autres mots est évoquée).

Il ne faut pas commencer par le mot, le terme, pour en déduire le système. Ce serait se figurer que les termes ont d'avance une valeur absolue, qu'il n'y a qu'à les échafauder les uns sur les autres pour avoir le système. Au contraire, c'est <du système>, du tout solidaire qu'il faut partir ; ce dernier se décompose en certains termes que du reste il n'est nullement aussi facile à dégager qu'il ne semble. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 281)

« Si l'on revient maintenant à la figure qui représentait le signifié en regard du signifiant [...] on voit qu'elle a sans doute sa raison d'être mais qu'elle n'est qu'un produit secondaire de la valeur. Le signifié seul n'est rien, il se confond dans une masse informe. De même pour le signifiant.

Mais le signifiant et le signifié contractent un lien en vertu des valeurs déterminées qui sont nées de la combinaison de tant et tant de signes acoustiques avec tant et tant de <coupures> qu'on peut faire dans la masse. Que faudrait-il pour <que> ce rapport <entre> le signifiant et le signifié fût <donné> en soi ? Il faudrait avant tout que l'idée soit déterminée <par avance et elle ne l'est pas. C'est pourquoi> ce rapport n'est qu'une autre expression des valeurs prises dans leur opposition. – <(dans leur système). Cela est vrai dans n'importe quel ordre de langue. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 286).

Qu'il s'agisse du *Cours de linguistique générale* ou des notes d'étudiants, le propos de Saussure est clair : comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, l'enjeu du concept de valeur est le refus de la définition traditionnelle – et de première venue – du signe comme union d'un son et d'un sens au profit du postulat d'un rapport son/sens établi par le système, c'est-à-dire défini comme étant articulation, délimitation-combinaison. C'est ce que, malgré une formulation par ailleurs irréprochable de ce point de vue – « Si les unités linguistiques sont éléments d'un système, c'est précisément qu'elles sont des valeurs. La langue est “un système d'équivalences entre des choses d'ordres différents” : un signifié et un signifiant. Le système de la langue est un système de signes. », formulation juste à deux niveaux : celui, bien entendu, de la dimension horizontale de la valeur, mais également celui de la dimension verticale de celle-ci, puisqu'elle semble prendre en compte l'inséparabilité de la combinaison et de la délimitation qui est constitutive du concept de valeur –, ne saisit pas Hjelmslev, qui semble en fait associer valeur et signe sans médiation théorique (sans construction du concept de valeur), c'est-à-dire sans s'interroger sur la manière dont le *Cours de linguistique générale* construit cette équivalence⁶⁹, et qui produit par ailleurs une citation significativement erronée du *Cours de linguistique générale* :

⁶⁹ C'est ce qui expliquerait une autre référence que fait Hjelmslev au *Cours de linguistique générale* à propos de la notion de valeur, difficile à comprendre puisque rien ne concerne, dans la page en question, le rapport d'implication établi par la théorie saussurienne entre valeur (signe) et système, c'est-à-dire la définition de la valeur comme indissolublement verticale et horizontale. On y relève seulement cette affirmation, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous : « Jusqu'ici, les unités nous sont apparues comme des valeurs, c'est-à-dire comme les éléments d'un système, et nous les avons considérées surtout dans leurs oppositions ; maintenant nous reconnaissons les solidarités qui les relient ; elles sont d'ordre associatif et d'ordre syntagmatique, et ce sont elles qui limitent l'arbitraire. » (Saussure, 1972 : p. 182). D'une certaine manière, le structuralisme pourrait être caractérisé par le lien empirique ou objectal qu'il établit entre signe et système, et qui est un avatar de la relation qui articule le concept saussurien de valeur : ce lien est la structure, qui est ainsi intrinsèquement construction du rapport son/sens, ce pour quoi, comme nous l'avons posé *supra* et comme nous le verrons ci-dessous, l'élaboration hjelmslevienne, bien que réellement différente de celle des phonologues et de Benveniste, n'en

« C'est que là [en linguistique], comme en économie politique, on est en face de la notion de *valeur* ; dans les deux sciences, il s'agit d'un *système d'équivalence entre des choses d'ordres différents* : dans l'une un travail et un salaire, dans l'autre un signifié et un signifiant. » (Saussure, 1972 : p. 115).

Il est question, dans ce passage, de « système d'*équivalence* entre des choses d'ordres différents » (nous soulignons), et, dans les notes d'étudiants⁷⁰, unanimement, d'*équilibre* :

« [Dégallier] *Économie politique* s'occupe principalement de l'équilibre **entre** certaines valeurs sociales, comme valeur du **travail** et valeur du capital.

[Mme Sechehay] **L'économie politique** s'occupe principalement de valeurs sociales (**travail** et capital).

[Joseph] *L'économie politique* s'occupe principalement de l'équilibre **entre** certaines valeurs sociales, comme par exemple celle du **travail** et celle du capital.

[Constantin] L'économie politique (*Wirtschaftslehre*) étudie <équilibre entre certaines> valeurs sociales : valeur du travail, valeur du capital. » (Saussure, 1967 : p. 176-177).

Les notes de Saussure donnent de même :

« Nous voyons l'*Économie politique (Wirtschaftslehre)* s'occuper principalement de l'équilibre entre le travail et le capital comme forces sociales, avec toutes les forces intermédiaires. » (Saussure, 1967 : p. 176).

Or, Hjelmslev évoque quant à lui un « système d'*équivalences* entre des choses d'ordres différents » (nous soulignons), passant d'un système d'équivalence, c'est-à-dire qui articule, qui est articulation, et ainsi système de valeurs, à un système d'équivalences, c'est-à-dire d'unités doubles, de signes au sens commun, qu'il ne s'agira dès lors que d'organiser. C'est à cette notion d'équivalence que renvoie également l'ouverture du chapitre VII de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale*, intitulé « La grammaire et ses subdivisions », dont est extraite la citation qui termine le paragraphe et où se trouve par ailleurs la comparaison avec la grammaire du jeu d'échecs à laquelle Hjelmslev faisait également référence :

« La linguistique statique ou description d'un état de langue peut être appelée *grammaire*, dans le sens très précis, et d'ailleurs usuel, qu'on trouve dans les expressions “grammaire du jeu d'échec”, “grammaire de la Bourse”, etc., où il s'agit d'un objet complexe et systématique, mettant en jeu des valeurs coexistantes.

La grammaire étudie la langue en tant que système de moyens d'expression ; qui dit grammatical dit synchronique et significatif, et comme aucun système n'est à cheval sur plusieurs époques à la fois, il n'y a pas pour nous de “grammaire historique” ; ce qu'on appelle ainsi n'est en réalité que la linguistique diachronique. » (Saussure, 1972 : p. 185).

diffère cependant pas outre mesure, doublant le donné de la structure d'un donné du rapport son/sens qui fait de sa linguistique, fût-ce de manière spécifique, une entreprise de construction du rapport son/sens. Pour le lien établi par Hjelmslev entre système et valeur, voir également H.PGG : p. 49-50, cité ci-dessus dans la note 66 et sur lequel nous reviendrons *infra*.

⁷⁰ Voir Saussure (1967) : p. 177. Nous reviendrons *infra* sur ce passage, dont nous donnerons alors le développement source de manière plus complète.

Ces deux paragraphes sont légèrement différents du développement du deuxième cours qui en constitue la source⁷¹ mais ils font bien apparaître⁷² la corrélativité établie par Saussure entre système de valeurs (« objet complexe et systématique, mettant en jeu des valeurs coexistantes », « grammaire », « synchronique ») et système de signes (« système de moyens d'expression », « significatif »), celle du concept et de ce qu'il implique dans la mesure où il en est la théorisation.

De ce que Hjelmslev ne saisit pas le concept saussurien de valeur témoigne également la référence qu'il fait au *Cours de linguistique générale* à propos de la définition de la langue comme système de signes, et qui nous semble significativement non pertinente. Hjelmslev renvoie en effet aux « p. 106 sv. » (H.PGG : p. 216, note 6) du *Cours de linguistique générale*, c'est-à-dire aux dernières pages du paragraphe consacré à l'« Immutabilité » du signe, où est déclinée une série de considérations « topiques » (Saussure, 1972) permettant d'expliquer que « le facteur historique de la transmission la [la langue] domine tout entière et exclu[e] tout changement linguistique général et subit » (Saussure, 1972 : p. 105-106). On y relève quelques affirmations ou développements relatifs à la notion de système ou à celle de système de signes :

« On ajouterait que la réflexion n'intervient pas dans la pratique d'un idiome ; que les sujets sont, dans une large mesure, inconscients des lois de la langue ; et s'ils ne s'en rendent pas compte, comment pourraient-ils les modifier ? » (Saussure, 1972 : p. 106)

« On pourrait aussi discuter un système de symboles, parce que le symbole a un rapport rationnel avec la chose signifiée (voir p. 101) ; mais pour la langue, système de signes arbitraires, cette base fait défaut, et avec elle se dérobe tout terrain solide de discussion » (Saussure, 1972 : p. 106-107)

« 2. – *La multitude des signes nécessaires pour constituer n'importe quelle langue.* La portée de ce fait est considérable. Un système d'écriture composé de vingt à quarante lettres peut à la rigueur être remplacé par un autre. Il en serait de même pour la langue si elle renfermait un nombre limité d'éléments ; mais les signes linguistiques sont innombrables.

⁷¹ Voir Saussure (1967) : p. 303-304.

⁷² Et sans doute en raison de cette légère différence. Les notes de Riedlinger sont en effet plus aisément interprétables que le *Cours de linguistique générale* en termes de définition exclusivement synchronique de la grammaire. Aussi leur propos est-il en quelque sorte inverse et plus conforme à ce que nous avons vu ci-dessus : il s'agit moins de montrer que la notion de système – telle qu'élaborée par Saussure – implique celle de signe (puisque'il s'agit d'un système de valeurs) que d'établir à nouveau que, dans la mesure où la grammaire a affaire au signe, elle a affaire au système défini comme système de valeurs, qui est en tant que tel intrinsèquement synchronique : « Tout ce qui est dans le synchronique d'une langue y compris l'analogie (= conséquence de notre activité) se résume très bien dans le terme de grammaire dans sa conception très voisine de l'ordinaire. On voit intituler un traité du jeu d'échecs grammaire, <de même la grammaire de la bourse> implique un objet complexe et systématique, <s'applique à un système qui met en jeu des valeurs.> Il n'y a pas <pour nous> de grammaire historique, <les termes jurent ensemble :> il n'y a pas de système qui puisse être à cheval sur une suite d'époques. Ce qui est synchroniquement dans une langue est un équilibre qui se réalise de moment en moment. Par grammaire historique on veut dire linguistique diachronique, ce qui est autre chose et est condamné à n'être jamais grammatical.

grammatical = significatif = ressortissant à un système de signes = synchronique *ipso facto* » (Saussure, 1997 : p. 62).

3. – *Le caractère trop complexe du système.* Une langue constitue un système. Si, comme nous le verrons, c'est le côté par lequel elle n'est pas complètement arbitraire et où il règne une raison relative, c'est aussi le point où apparaît l'incompétence de la masse à la transformer. Car ce système est un mécanisme complexe ; l'on ne peut le saisir que par la réflexion ; ceux-là mêmes qui en font un usage journalier l'ignorent profondément. On ne pourrait concevoir un tel changement que par l'intervention de spécialistes, grammairiens, logiciens, etc. ; mais l'expérience montre que jusqu'ici les ingénieries de cette nature n'ont eu aucun succès. » (Saussure, 1972 : p. 107)

qui consonnent avec la conception du système qui est celle de Hjelmslev dans les *Principes de grammaire générale*, celle d'une organisation subconsciente⁷³, mais qui ne comptent pas parmi ceux où se déploie la théorisation saussurienne de la langue comme système de signes au sens de système de valeurs. Or, ces passages sont en revanche à inscrire au nombre de ceux où se joue la limite entre structure et système, dimension que la rédaction des éditeurs, qu'on pourrait dire légèrement structuraliste, accentue relativement en ne mettant pas en exergue la dimension de la valeur et en parlant de lois et de complexité du système là où il s'agit de complexité du contrat entre son et idée⁷⁴. On lit en effet dans les notes d'étudiants⁷⁵ :

« On pourrait [...] invoquer ce fait que l'on n'applique pas la réflexion à la langue <distinction entre conscient et inconscient> et préciser le degré de conscience qui préside en général aux faits de langage. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 239)

« 2°) La multitude immense des signes constituant une langue. Si l'on cherche des points de comparaison, on n'en trouve pas. Et ce fait de la multitude des éléments qui sont en jeu n'est point à dédaigner. Une écriture n'a que vingt à quarante signes. On peut voir un système d'écriture remplacé par un autre. S'il était concevable que la langue ne se composât que de quarante signes par exemple, il serait très concevable que la langue puisse être changée du tout au tout. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 240)

« Déjà dans système de symboles, on peut discuter. Mais pas de norme d'un système arbitraire. Seuls des gram[mairiens] et des log[iciens] pourraient renouveler » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 240)

« 4° Toute langue forme un corps et un système. Il est vrai qu'en premier lieu nous anticipons, <puisque chapitre est inséré au chapitre IV>. C'est le côté par où elle n'est pas entièrement arbitraire, où il lui faut reconnaître une raison relative. Le contrat est beaucoup plus compliqué entre le signe et l'idée,

il ne faut pas le considérer

ainsi :

↓ ↓ ↓
O O O

mais ainsi :

O ——— O ——— O

Aussi de ce côté l'opération qui consisterait en un changement radical échappe à la masse sociale. Il faudrait qu'elle se fasse au sein d'une assemblée de grammairiens et de logiciens. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 240)

⁷³ Voir *infra*.

⁷⁴ Voir ci-dessous.

⁷⁵ Voir Saussure, 1967 : p. 162-163.

« Cette institution est avant tout une convention, mais ce qui distingue immédiatement la langue de toute autre convention c'est qu'elle porte sur des milliers de signes employés des millions de fois tous les jours. Donc c'est un système extrêmement multiple par le nombre des pièces qui le mettent en jeu. » (Saussure, 1997 : p. 4).

Aussi la référence hjelmslevienne nous semble-t-elle significative. Le système, en effet, devient organisation ou structure dès lors qu'il est déconnecté de la notion de valeur, autrement dit, dans la mesure même où se maintient la notion commune de solidarité et avec elle le cadre du rapport son/sens. Or, la notion d'organisation, bien qu'étrangère à la théorie saussurienne, n'en est pas pour autant absente : elle y est réinterprétée, ainsi que nous essaierons de le montrer, dans le cadre mis en place par le concept de valeur.

Les dernières références hjelmsleviennes au *Cours de linguistique générale*, dans ce développement des *Principes de grammaire générale*, concernent les rapports syntagmatiques et associatifs⁷⁶, ainsi que le principe de l'analogie. Hjelmslev évoque un « mécanisme de la langue » composé de deux systèmes, syntagmatique et associatif, « conditionnés par le principe de l'analogie » et constituant l'objet de la grammaire. C'est là, cependant, une interprétation structuraliste du propos saussurien, propos qui nous semble avoir de tout autres enjeux. Chez Saussure, en effet, syntagmatique et associatif ne renvoient pas à deux systèmes, mais à deux sphères de rapports, qui sont des sphères de la valeur. On lit ainsi, en ouverture du cinquième chapitre de la deuxième partie, consacré aux « Rapport syntagmatiques et rapports associatifs » :

« Ainsi, dans un état de langue, tout repose sur des rapports ; comment fonctionnent-ils ?

Les rapports et les différences entre termes linguistiques se déroulent dans deux sphères distinctes dont chacune est génératrice d'un certain ordre de valeurs ; l'opposition entre ces deux ordres fait mieux comprendre la nature de chacun d'eux. » (Saussure, 1972 : p. 170),

alinéas dont l'adverbe inaugural rappelle la fin du chapitre précédent, que nous avons citée dans le chapitre 1, et où le concept de valeur apparaît de manière très nette :

« Unité et fait de grammaire ne se confondraient pas si les signes linguistiques étaient constitués par autre chose que des différences. Mais la langue étant ce qu'elle est, de quelque côté qu'on l'aborde, on n'y trouvera rien de simple ; partout et toujours ce même équilibre complexe de termes qui se conditionnent réciproquement. Autrement dit, *la langue est une forme et non une substance* (voir p. 157). On ne saurait assez se pénétrer de cette vérité, car toutes les erreurs de notre terminologie, toutes nos façons incorrectes de désigner les choses de la langue proviennent de cette supposition involontaire qu'il y aurait une substance dans le phénomène linguistique. » (Saussure, 1972 : p. 168-169).

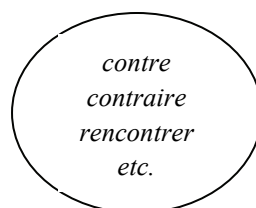
Ces alinéas reproduisent fidèlement les premières lignes du développement du troisième cours, partiellement citées ci-dessus :

⁷⁶ Hjelmslev renvoie alors aux « p. 170 sv., p. 176 sv. » (H.PGG : p. 216, note 7) du *Cours de linguistique générale*, c'est-à-dire aux chapitres V et VI de la deuxième partie, respectivement intitulés « Rapports syntagmatiques et rapports associatifs » et « Mécanisme de la langue ». Ils ont pour source des développements des trois cours : Saussure (1996) : p. 66 *sqq.*, Saussure (1997) : p. 36, 43 et 51-58, Saussure & Constantin (2005) : p. 219, 230-236, 277-281 et 289. Voir Saussure (1967) : p. 276-303, Saussure (1972) : p. 467, note 246, p. 470, notes 255 et 258 et p. 471, note 260.

« Prenons d’abord les mots comme termes d’un système, et il y a nécessité de les envisager comme les termes d’un système. Tout mot de la langue se trouve avoir affaire à d’autres mots, ou plutôt il n’existe que par rapport aux autres mots, et en vertu de ce qu’il a autour de lui. C’est ce qui ne peut manquer de devenir toujours plus clair, quand on se demande en quoi consiste la valeur d’un mot, quoique au premier moment une illusion nous fait croire qu’un mot peut exister isolément. La valeur d’un mot ne vaut à tout moment que par rapport aux autres unités semblables. Le rapport <et la différence> des mots entre eux se déroule suivant deux ordres, dans deux sphères tout à fait distinctes ; chacune de ces sphères sera génératrice d’un certain ordre de valeur et l’opposition <même> qu’il y a entre les deux rend plus claire chacune d’elles. Il s’agit de deux sphères ou de deux façons de coordonner les mots avec d’autres. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 277).

Le développement du deuxième cours s’ouvrirait d’une manière analogue :

« En quoi consiste tout ce qui se trouve dans un état de langue ? Nous avons dit que c’était un jeu de différences (vient de ce que le mot est arbitrairement choisi !) Il y a perpétuellement une opposition de valeurs au moyen de différences phoniques mais il s’agit toujours de différences qui se manifestent dans une unité relative ; au sein d’une unité plus vaste qui les réunit nous avons des sous-unités <qui s’opposent entre elles.> Tout revient à des différences, tout revient à des groupements. Or ici il faut poser une distinction fondamentale <— dont je n’ai rien dit jusqu’ici —> si on veut avancer d’un pas : dès qu’on parle de groupe <dans la langue> il y a une équivoque qu’il faut dissiper. Je puis parler d’un groupe de mots si je considère :



Si nous prenons :

contre-marche

voilà encore un groupe de mots où figure “contre”. Ce sont ces deux sens <dans lesquels nous avons pris “grouper”> qu’il faut éclaircir ici pour avoir la distinction fondamentale dont nous avons besoin. Il y a deux manières pour un mot d’être voisin, coordonné, rapproché, en contact d’un autre ; on peut appeler cela les deux lieux d’existence des mots, ou les deux sphères de rapports entre les mots. » (Saussure, 1997 : p. 51-52).

On lit enfin, en conclusion du développement du troisième cours :

« La conclusion que nous voulons en tirer est celle-ci : quel que soit l’ordre de rapports où un mot fonctionne (il est appelé à fonctionner <dans les deux>), un mot se trouve toujours, avant tout, membre d’un système, solidaire d’autres mots, tantôt dans un des ordres de rapports, tantôt dans un autre ordre de rapports.

Cela va être une chose à considérer pour ce qui constitue la valeur. Il fallait avant considérer que les mots sont les termes d’un système. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 281)

puis dans le développement du même cours sur la valeur :

« La valeur d’un mot ne sera jamais déterminée que par le concours des termes coexistants qui le limitent ; <ou pour mieux appuyer sur le paradoxe relevé :> Ce qui est

dans le mot n'est jamais déterminé que par le concours de ce qui existe autour de lui (ce qui est dans le mot, c'est la valeur) – autour de lui syntagmatiquement ou autour de lui associativement. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 284)

et le troisième cours lui-même s'achève, à un exemple et quelques remarques générales près, sur la précision suivante, relative à un développement où il était montré que « dans la langue, il n'y a que des différences sans termes positifs » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 288) :

« Le lien avec le chapitre intitulé l'arbitraire absolu, l'arbitraire relatif est celui-ci :

Nous avons considéré le mot comme <terme> placé dans un système, <c'est-à-dire comme valeur. – Or> La solidarité des termes dans le système peut être conçue comme une limitation de l'arbitraire, soit la solidarité syntagmatique, soit la solidarité associative⁷⁷. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 289).

Tous ces passages manifestent la subordination de la distinction syntagmatique/associatif au concept de valeur, subordination qui est constitutive de la spécificité de la notion saussurienne de solidarité, et qui définit l'axe de la réélaboration ou de la réinterprétation linguistiques de la notion commune d'organisation. Il importe de noter, en premier lieu, que malgré les apparences⁷⁸, la notion de rapport syntagmatique ou associatif n'abolit pas la dimension de la négativité qui spécifie le concept saussurien de valeur. En témoignent notamment, outre le contexte de la dernière citation que nous avons produite, ce passage des notes de Riedlinger du deuxième cours :

« <Nous avons vu la division rationnelle du synchronique en syntagmes et associations. Le synchronique comprend la théorie des syntagmes et théorie des associations.> Il y a des groupements de différences syntagmatiques et des groupements de différences associatives, mentales. Il n'y a dans la langue que des différences et pas de quantité positive. Mais ces différences peuvent s'exercer sur ces deux axes : ligne parlée et comparaisons <internes> mentales <de forme à forme.> » (Saussure, 1997 : p. 62-63)

ainsi que ce passage des notes de Saussure, extrait de « De l'essence double du langage » :

⁷⁷ Cette idée avait déjà été exprimée un peu plus haut dans le troisième cours. Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 240, cité ci-dessus, où la « raison relative » introduite par le système renvoyait à un « contrat beaucoup plus compliqué entre le signe et l'idée », celui-ci étant illustré par un schéma utilisé d'ordinaire pour le concept de valeur. La rédaction des éditeurs, concernant cette affirmation ultime du troisième cours, est sinon totalement malheureuse, du moins relativement ambivalente : « Jusqu'ici, les unités nous sont apparues comme des valeurs, c'est-à-dire comme les éléments d'un système, et nous les avons considérées surtout dans leurs oppositions ; maintenant nous reconnaissons les solidarités qui les relient ; elles sont d'ordre associatif et d'ordre syntagmatique, et ce sont elles qui limitent l'arbitraire. » (Saussure, 1972 : p. 182). Godel note que « l'idée de mettre en antithèse *oppositions* et *solidarités* revient aux éditeurs » (Godel, 1957 : p. 117). On peut ajouter que cette idée, quoique non entièrement contestable – Saussure, comme il apparaît dans le passage du deuxième cours cité ci-dessus, parle d'oppositions intervenant au sein d'une unité relative, et, par ailleurs, comme nous le verrons ci-dessous, la notion d'arbitraire relatif introduit de fait une autre dimension – est de nature à favoriser une interprétation du type de celle de Hjelmslev, chez qui les solidarités ne sont pas un cadre pour les oppositions – les deux sphères de leur occurrence – mais les axes d'organisation du système ou de la structure qui constitue le cadre des oppositions. Mais il faut dire que la limite entre les deux élaborations peut sembler extrêmement ténue. Voir ci-dessous.

⁷⁸ Voir en particulier la thèse d'Estanislao Sofia (Sofia, 2009b).

« Tout ce que représente pour l'esprit le signal maritime d'un drapeau rouge ou bleu procède, non de ce qu'il est, non de ce qu'on est disposé à y associer, mais exclusivement de ces deux choses : 1° de *sa différence* avec les autres signes figurant au même moment 2° de *sa différence* avec les signes qui auraient pu être hissés à sa place, et à la place des signes qui l'accompagnent. Hors de ces deux éléments négatifs, si l'on se demande où réside l'existence positive du signe, on voit tout de suite qu'il n'en possède aucune, et que ces []⁷⁹ » (Saussure, 2002a : p. 54).

La notion de groupement renvoie en effet avant tout à la définition du syntagmatique et de l'associatif comme les deux sphères où ont lieu les rapports sur lesquels repose la valeur des unités linguistiques. On lisait ainsi dans le développement du deuxième cours que nous avons cité ci-dessus :

« Il y a perpétuellement une opposition de valeurs au moyen de différences phoniques mais il s'agit toujours de différences qui se manifestent dans une unité relative ; au sein d'une unité plus vaste qui les réunit nous avons des sous-unités <qui s'opposent entre elles.> Tout revient à des différences, tout revient à des groupements. » (Saussure, 1997 : p. 51).

Cet aspect est mis en exergue dès le premier cours, qui fait de l'opposition entre constant et variable un élément essentiel de toute association et de l'opération d'analyse (le découpage) qui en est le corrélat. On lit ainsi dans les notes de Riedlinger du premier cours :

« Dans l'association il y a :

1. le rapprochement de formes : l'unité <du mot est> associée immédiatement à ses analogues dans les différentes séries possibles <dans deux séries au moins !>. <Ainsi quadruplex ne sera pas isolé dans le classement intérieur mais sera rapproché> d'une première série qui sera :

I
quadru]pes
quadri]frons
quadr]aginta

puis d'une autre :

II
triplex
simplex
centuplex

Nulle part l'identité ne peut être complète (on aurait alors le même mot !) mais le rapprochement se fait au nom d'une communauté de forme et de sens qui n'est que partielle. Le rapprochement c'est, dans l'association, ce qu'il y a d'élémentaire. Il y a

2. fixation de la valeur. La langue apprécie quelle portion du mot reste constante quand elle fait varier la forme avec ses analogues <des deux séries> : (série I c'est *quadr-*, série II c'est *-plex*). De là vient l'intelligibilité même du mot et en tout cas son exacte valeur.

⁷⁹ La comparaison avec le signal maritime était déjà intervenue plus haut dans le manuscrit, dans un passage mettant également en exergue les deux dimensions du syntagmatique et de l'associatif, mais sous le chef – en réalité analogue – du jeu de signes conférant existence ou valeur linguistiques : « – Une figure vocale devient une forme depuis l'instant crucial [où] on [l']introduit dans le jeu de signes appelé langue, de la même façon qu'un *morceau d'étoffe* dormant à fond de cale devient un *signal* à l'instant où il est hissé 1° parmi d'autres signes hissés au même moment et concourant à une signification ; 2° entre cent autres qui *auraient pu* être hissés, et dont le souvenir ne concourt pas moins à la [] » (Saussure, 2002a : p. 38).

3. Il y aura analyse involontaire (par une opération subconsciente) de la première donnée parce qu'elle se trouve coordonnée non à une seule série mais à deux séries au moins.

Tout rapprochement des analogies implique aussi le rapprochement des différences. C'est en cela que consiste la propre opération du grammairien <lui-même> ; c'est ainsi qu'il arrivera à dégager le sens d'une unité inférieure :

$$\begin{aligned} \text{unité A} &= \langle \text{sous-unités} \rangle a + b \\ (\text{quadruplex}) &= (\text{quadr} + \text{plex}). \end{aligned}$$

Notons que c'est arbitrairement que nous sommes partis de l'unité du mot ; nous aurions pu partir aussi bien de l'unité de la phrase.

Nous voyons comment cette unité du mot peut donner lieu à des sous-unités : si *cupiditatem* = unité A restait isolé il n'aurait pas de valeur délimitée et ne serait pas analysable en sous-unités ; pour qu'il le soit le mécanisme est le même que précédemment : il y aura à rapprocher un élément constant et un élément variable. *-tatem* pourrait être pris pour la sous-unité, mais quand par <d'autres> rapprochements *-tatem* est forcé de s'analyser :

$$\begin{array}{llll} \text{veri/tatem} & & \text{pāc/em} & \\ \text{vani/tatem} & -tatem & \text{lēg/em} & -ēm \\ \text{alacri/tatem} & & & \end{array}$$

on trouve que l'unité inférieure c'est *-tāt-*. On arriverait au même résultat en comparant *cupiditatem* avec *cupidi/tātis*, etc. Avant les rapprochements je ne puis écrire *cupiditatem* que lettre à lettre, mais après je puis le séparer en sous-unités : *cup-idi-tat-em*. Le sens du mot est fixé parce qu'il est entouré d'analogues qui font voir le sens partiel en fournissant une série de nouvelles unités inférieures au mot. Quant à *cup-*, il a été dégagé de *cupidi-* par le rapprochement de

$$\left. \begin{array}{l} \text{cupio} \\ \text{et cupido} \end{array} \right\}$$

Tout mot se trouvera au point d'intersection de plusieurs séries <d'>analogues [...] Cette étoile variera, mais s'imposera toujours pour l'analyse du mot [...] On trouverait d'autres <séries> encore. C'est la combinaison <involontaire> de ces formes <qui fournira> la conscience de plusieurs parties dans le mot⁸⁰. » (Saussure, 1996 : p. 67-69).

On lira ensuite dans le deuxième cours, outre le passage cité ci-dessus :

« Nous parlons uniquement par syntagmes, et le mécanisme probable est que nous avons ces types de syntagmes dans la tête et qu'au moment de les employer nous faisons intervenir le groupe d'association. Au moment où l'on emploie le groupe *lego-metha* <par exemple,> <si nous employons précisément *lego-metha*> c'est que nous possédons différents groupes d'association où se trouvent rangés "lego" et "metha". Ce n'est que la modification due à la variation partielle, cette opposition continuelle entre les membres du groupe qui assure le choix d'un élément au moment du discours. <Nous avons constamment besoin de ces oppositions ; par soi-même *legometha* ne signifie rien.> Le jour où il n'y aurait plus "*legontai*", etc., le sens, <la valeur> de *legometha* serait changé <*ipso facto*, et naturellement celle de *lelektai*, etc. aussi.> Dans chacun des groupes nous

⁸⁰ On lit ensuite, quelques lignes plus bas : « [...] l'association suppose toujours l'appréciation des deux éléments <(variant et constant)> à la fois. » (Saussure, 1996 : p. 69), puis quelques pages plus loin, dans le long développement relatif aux préfixes, racines et suffixes : « <C'est par le contraste de ce qui reste et de ce qui change que les sujets parlants ont conscience des unités.> » (Saussure, 1996 : p. 81), « [...] cette analyse [des sujets parlants] a pour unique moyen de se réaliser la comparaison entre mots analogues, la confrontation de séries diverses. La langue élimine alors tout ce qui est différent de sens et de forme et garde ce qui est pareil. » (Saussure, 1996 : p. 95).

savons ce qu'il faut faire varier pour obtenir la différence dans l'unité. Par conséquent, au moment où le syntagme se produit le groupe d'association intervient, et ce n'est qu'à cause de lui que le syntagme peut se former. Dans la phrase il en sera de même : au moment où l'on dit "Que vous dit-il", dans le type général que nous avons en tête :

que vous dit-il ?

. . .nous. . .

. . .etc. . . .

nous faisons varier un élément. Et ainsi les deux groupements – dans l'espace et mental (par familles) – sont en activité tous les deux : il s'agit d'éliminer tout ce qui n'amène pas la différence voulue. » (Saussure, 1997 : p. 54-55).

Nous reviendrons plus loin sur ce développement, qui institue, dans le cadre de la définition de la langue comme fonctionnement, un rapport particulier entre langue et parole. Ce que nous voulons noter ici est que les groupements syntagmatiques et associatifs y apparaissent (et ce d'autant plus qu'il y est question, non plus d'analyse et d'association, mais du « mécanisme de la langue » et de la parole) non tant – interprétation structuraliste – comme des entités : paradigmes, catégories ou syntagmes, au sens traditionnel, que comme des produits (des manifestations ou des corrélats) de l'activité ou du fonctionnement qu'est la langue dans la mesure où elle est système de valeurs, jeu de la perception des différences dans une unité relative, c'est-à-dire de la fixation des valeurs : des identités.

La dimension du fonctionnement est bien mise en valeur dans le *Cours de linguistique générale*, qui consacre un paragraphe au « Fonctionnement simultané des deux formes de groupements », dont la première moitié reprend le long développement du premier cours que nous avons cité ci-dessus :

« Entre les groupements syntagmatiques, ainsi constitués, il y a un lien d'interdépendance ; ils se conditionnent réciproquement. En effet la coordination dans l'espace contribue à créer des coordinations associatives, et celles-ci à leur tour sont nécessaires pour l'analyse des parties du syntagme.

Soit le composé *dé-faire*. Nous pouvons le représenter sur un ruban horizontal correspondant à la chaîne parlée [...] Mais simultanément et sur un autre axe, il existe dans le subconscient une ou plusieurs séries associatives comprenant des unités qui ont un élément commun avec le syntagme [...] De même, si le latin *quadruplex* est un syntagme, c'est qu'il s'appuie aussi sur deux séries associatives [...] C'est dans la mesure où ces autres formes flottent autour de *défaire* ou de *quadruplex* que ces deux mots peuvent être décomposés en sous-unités, autrement dit, sont des syntagmes. Ainsi *défaire* serait inanalysable si les autres formes contenant *dé-* ou *faire* disparaissaient de la langue ; il ne serait plus qu'une unité simple et ses deux parties ne seraient plus opposables l'une à l'autre. » (Saussure, 1972 : p. 177-179)

auquel elle adjoint ce développement, proche, du deuxième cours⁸¹ :

⁸¹ Le troisième cours se contente de la remarque suivante : « 3°) L'opposition associative ou la coordination associative peut à son tour réfléchir sur l'opposition spatiale. Si *Dummheit* en une certaine mesure contient deux unités, *en-seigne-ment* en contient deux aussi (au nom du syntagme qui passe par la sphère associative). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 280). Voir ci-dessous.

« On pourrait représenter ces deux principes, ces deux activités qui se manifestent synchroniquement par deux axes : ??? »


syntagmatique

Simultanément et sur un autre axe mentalement existant comme dans un nuage <(pensé dans une conscience latente)> toutes les autres possibilités qui peuvent être unies par association :

refaire	}	associatif
parfaire		
<u>faire</u>		
<u>défaire</u>		
déranger		
déplacer		

C'est dans la mesure où ces autres formes flottent autour de *défaire* que l'on peut analyser, décomposer "défaire" en unités. Il serait indécomposable si les autres formes <avec> "dé-" disparaissaient de la langue : *défaire* ne serait plus qu'une unité ; on ne pourrait <plus> opposer *dé-* et *-faire*. » (Saussure, 1997 : p. 56-57),

et dont la seconde reprend le développement du deuxième cours que nous venons de commenter :

« On comprend dès lors le jeu de ce double système dans le discours.

Notre mémoire tient en réserve tous les types de syntagmes plus ou moins complexes, de quelque espèce ou étendue qu'ils puissent être, et au moment de les employer, nous faisons intervenir les groupes associatifs pour fixer notre choix. Quand quelqu'un dit *marchons !*, il pense inconsciemment à divers groupes d'associations à l'intersection desquels se trouve le syntagme *marchons !* Celui-ci figure d'une part dans la série *marche ! marchez !*, et c'est l'opposition de *marchons !* avec ces formes qui détermine le choix ; d'autre part, *marchons !* évoque la série *montons ! mangeons !* etc., au sein de laquelle il est choisi par le même procédé ; dans chaque série on sait ce qu'il faut faire varier pour obtenir la différenciation propre à l'unité cherchée. Qu'on change l'idée à exprimer, et d'autres oppositions seront nécessaires pour faire apparaître une autre valeur ; on dira par exemple *marchez !*, ou bien *montons !*

Ainsi il ne suffit pas de dire, en se plaçant à un point de vue positif, qu'on prend *marchons !* parce qu'il signifie ce qu'on veut exprimer. En réalité l'idée appelle, non une forme, mais tout un système latent, grâce auquel on obtient les oppositions nécessaires à la constitution du signe. Celui-ci n'aurait par lui-même aucune signification propre. Le jour où il n'y aurait plus *marche ! marchez !* en face de *marchons !*, certaines oppositions tomberaient et la valeur de *marchons !* serait changée *ipso facto*.

Ce principe s'applique aux syntagmes et aux phrases de tous les types, même les plus complexes. Au moment où nous prononçons la phrase : "que *vous* dit-il ?", nous faisons varier un élément dans un type syntagmatique latent, par exemple "que *te* dit-il ?" – "que *nous* dit-il ?", etc., et c'est par là que notre choix se fixe sur le pronom *vous*. Ainsi dans cette opération, qui consiste à éliminer mentalement tout ce qui n'amène pas la

différenciation voulue sur le point voulu, les groupements associatifs et les types syntagmatiques sont tous deux en jeu⁸². » (Saussure, 1972 : p. 179-180).

Le *Cours de linguistique générale* consacre par ailleurs plusieurs chapitres de sa troisième partie à l'analogie⁸³, notion traditionnelle que les deux premiers cours⁸⁴ redéfinissent, dans le cadre des développements relatifs aux rapports associatifs et syntagmatiques, comme une manifestation du fonctionnement qu'est la langue. Cette redéfinition apparaît de manière très nette dans le *Cours de linguistique générale*, où l'on retrouve les propositions fondamentales des deux cours⁸⁵. Le troisième paragraphe du chapitre IV (« L'analogie »), intitulé « L'analogie principe des créations de la langue » – titre repris du premier cours⁸⁶ – définit ainsi l'analogie comme un phénomène grammatical, c'est-à-dire significatif :

« L'analogie est d'ordre psychologique ; mais cela ne suffit pas à la distinguer des phénomènes phonétiques, puisque ceux-ci peuvent être aussi considérés comme tels (voir p. 208). Il faut aller plus loin et dire que l'analogie est d'ordre grammatical : elle suppose la conscience et la compréhension d'un rapport unissant les formes entre elles. Tandis que l'idée n'est pour rien dans le phénomène phonétique, son intervention est nécessaire en matière d'analogie. » (Saussure, 1972 : p. 226).

On lisait en effet dès le premier cours⁸⁷ :

⁸² La fin du développement, qui concerne les unités irréductibles du signifiant a été cité dans la note 500 du chapitre 1. Pour la source de celui-ci, voir ci-dessous. Notons par ailleurs que l'expression suivante des notes de Riedlinger – que l'on ne retrouve pas chez Constantin (voir Saussure, 1967 : p. 294) – : « obtenir la différence dans l'unité », semble faire difficulté aux éditeurs, qui la remplacent par « la différenciation propre à l'unité cherchée ». Le terme de *différenciation* est réutilisé à la fin du développement, où il se substitue à nouveau à celui de *différence* : « éliminer mentalement tout ce qui n'amène pas la différenciation voulue sur le point voulu » pour « éliminer tout ce qui n'amène pas la différence voulue ». Cette modification nous semble révélatrice : les éditeurs, qui retranscrivent souvent fidèlement les notes d'étudiants, et parfois même, sur certains points, clarifient la pensée de Saussure (voir ci-dessous), restent fondamentalement positivistes. Aussi s'agit-il pour eux, non de différence (support de valeur) mais de différenciation propre à une unité.

⁸³ Voir les chapitres IV (« L'analogie »), V (« Analogie et évolution »), VI (« L'étymologie populaire ») – où il est montré notamment « en quoi l'étymologie ressemble à l'analogie et en quoi elle en diffère » (Saussure, 1972 : p. 240) –, et VII (« L'agglutination »), dont le deuxième paragraphe s'intitule « Agglutination et analogie ».

⁸⁴ Voir Saussure (1996) : p. 55 *sqq.* et surtout p. 63 *sqq.*, puis p. 90 *sqq.*, et Saussure (1997) : p. 58-62. Le phénomène n'est pas traité dans le troisième cours. Voir ci-dessous.

⁸⁵ Du premier au deuxième cours intervient le changement suivant. Le premier cours envisage d'abord, dans le cadre de la « Première partie. Les évolutions », « Les évolutions phonétiques » (chapitre I), puis les « Changements analogiques » (chapitre II), le traitement de ces derniers incluant un développement sur « Le classement intérieur », où est introduite la distinction entre syntagmatique et associatif (dans ce cours discursif/intuitif, voir ci-dessous). Dans le second cours, la distinction syntagmatique/associatif est introduite la première, dans le cadre d'un développement relatif aux « Divisions qu'on peut être conduit à faire dans le champ synchronique », et le phénomène de l'analogie est traité en conclusion de ce développement. Il est présenté comme un phénomène synchronique (la section en question s'intitule d'ailleurs, dans les notes de Patois, « Champ synchronique »), les changements phonétiques étant quant à eux envisagés dans une autre section (tout juste subséquente), « Champ diachronique ». Le *Cours de linguistique générale* suit – peut-être à tort, mais c'est là un ordre qui est d'une certaine manière plus « pédagogique » – l'ordre du premier cours, tout en intégrant les propositions – plus explicites sinon plus radicales – du cours II.

⁸⁶ Voir Saussure (1996) : p. 63. Une note précise : « F. de Saussure avait d'abord donné comme titre : L'analogie comme activité créatrice de la langue, qu'il a modifié ensuite en celui-là. » (Saussure, 1996 : p. 63, note).

⁸⁷ Voir Saussure (1967) : p. 374. Voir aussi, dans le deuxième cours, Saussure (1997) : p. 62, cité ci-dessus dans la note 72.

« [...] nous avons affaire à un phénomène psychologique ; personne ne le conteste. <Mais il> convient d'appuyer à cette occasion sur le caractère d'innovation, <de création, et non pas de changement> du phénomène analogique. En effet on fausserait toute la psychologie en présentant <l'analogie comme une> intention <des sujets parlants⁸⁸>. <L'analogie> suppose un oubli momentané de l'ancienne forme pour que la nouvelle surgisse, <il n'y a donc pas> opposition, modification. Les phénomènes phonétiques, eux aussi, ont été quelquefois considérés comme psychologiques (cf. une <interprétation> des causes des changements phonétiques assimilés à l'imitation, à la mode). <Ainsi il est> périlleux de se contenter d'opposer le phénomène analogique au phénomène phonétique comme étant psychologique. Il faut <le serrer de plus près et dire que la création analogique est d'ordre grammatical, c'est-à-dire que toute opération de ce genre suppose la conscience, <la compréhension> d'un rapport <de> formes <entre elles,> <ce> qui implique que l'on considère les formes conjointement aux idées qu'elles expriment. Or le sens, l'idée n'est pour rien dans le phénomène phonétique. Donc en disant grammatical, nous avons une épithète qui ne pourra pas s'appliquer au phénomène phonétique. » (Saussure, 1996 : p. 63-64).

L'analogie, dans ce passage, est doublement définie comme création d'une part, phénomène grammatical d'autre part, double définition qui la caractérise comme activité, au double sens de fonctionnement et de parole. Saussure explique ainsi, toujours dans le premier cours :

« Tout est grammatical dans le phénomène analogique, mais <dans l'opération grammaticale, [il] faut> distinguer <deux côtés> : 1) <la compréhension du rapport des formes que l'on compare entre elles (formes génératrices, inspiratrices) et 2)> le produit qu'elles suggèrent, la forme engendrée, inspirée qui est l'*x* de la proportion :

(*je treuve*)

↓

nous poussons : je pousse = nous trouvons → je trouve

Il y a donc différentes espèces d'unités, <la forme engendrée et les formes engendrantes.> Il faut remarquer que la forme engendrée *je trouve* <avant d'être produite est d'abord> voulue pour répondre à une idée précise <que j'ai> dans l'esprit : la première personne du singulier. Les formes <*nous poussons*, *je pousse*> sont seulement pensées <ou plutôt senties dans une demi-inconscience> ; seule la forme *je trouve* est exécutée par la parole. Il faut <donc> se mettre en face de l'acte de la parole pour comprendre <une> création analogique. La nouvelle forme <*je trouve*> ne se crée pas dans une assemblée de savants discutant sur le dictionnaire. Pour que cette forme pénètre dans la langue il faut que 1. quelqu'un l'ait improvisée et 2. improvisée à l'occasion de la parole, du discours, et il en <est> de même pour tous ceux qui sont tombés ensuite dessus. On pourrait appeler la nouvelle forme : forme évoquée, (<suscitée> réellement par la parole, par le besoin) et les autres évocatrices. Ces autres formes ne se traduisent pas par la parole mais restent subconscientes, dans les profondeurs de la pensée, tandis que la forme évoquée <*je trouve*> est manifestée.

Tous <les> faits de langage, <les faits évolutifs surtout,> force<nt> de se placer en face de la parole d'une part, et d'autre part du réservoir des formes pensées <ou> connues

⁸⁸ C'est précisément ce que feront certains structuralistes, notamment Martinet, faussant ainsi « toute la psychologie », c'est-à-dire, à ce qu'il nous semble, toute pensée possible du caractère psychique de la langue et en premier lieu toute appréhension de la langue dans sa dimension d'existant (ce que nous appelons sa consistance, pour éviter le terme d'*objet*). On entrevoit dès à présent l'importance, pour la linguistique, de la distinction entre synchronie et diachronie entendue comme le corrélat de la définition de la langue comme système de valeurs. Voir *infra*.

de la pensée. Il faut un acte <inconscient> de comparaison non seulement pour créer mais pour comprendre les rapports. N'importe quel mot n'arrive à énoncer quelque chose pour l'esprit que parce qu'il est comparé immédiatement avec tout ce qui pourrait signifier quelque chose de légèrement différent (*facias : faciam, facio*). S'il est vrai que l'on a toujours besoin du trésor de la langue pour parler, réciproquement tout ce qui entre dans la langue a d'abord été essayé dans la parole un nombre de fois suffisant pour qu'il en résulte une impression durable : la langue n'est que la consécration de ce qui avait été évoqué <par> la parole. » (Saussure, 1996 : p. 65).

On lira de même dans le *Cours de linguistique générale*⁸⁹ :

« Ainsi tout est grammatical dans l'analogie ; mais ajoutons tout de suite que la création qui en est l'aboutissement ne peut appartenir d'abord qu'à la parole ; elle est l'œuvre occasionnelle d'un sujet isolé. C'est dans cette sphère, et en marge de la langue, qu'il convient de surprendre d'abord le phénomène. Cependant il faut y distinguer deux choses : 1° la compréhension du rapport qui relie entre elles les formes génératrices ; 2° le résultat suggéré par la comparaison, le forme improvisée par le sujet parlant pour l'expression de la pensée. Seul ce résultat appartient à la parole.

L'analogie nous apprend donc une fois de plus à séparer la langue de la parole (voir p. 36 sv.) ; elle nous montre la seconde dépendant de la première et nous fait toucher du doigt le jeu du mécanisme linguistique, tel qu'il est décrit p. 179. Toute création doit être précédée d'une comparaison inconsciente des matériaux déposés dans le trésor de la langue où les formes génératrices sont rangées selon leurs rapports associatifs et syntagmatiques. » (Saussure, 1972 : p. 226-227).

On retrouve, dans ces deux passages, le rapport entre langue et parole entrevu ci-dessus, dans le cadre duquel l'analogie apparaît comme un aspect du jeu des rapports syntagmatiques et associatifs qui constitue le fonctionnement qu'est la langue : au fait fondamental et définitoire de la langue, que « [n]'importe quel mot n'arrive à énoncer quelque chose pour l'esprit que parce qu'il est comparé immédiatement avec tout ce qui pourrait signifier quelque chose de légèrement différent » (la différence dans l'unité), l'analogie n'ajoute que la créativité et l'actualité de la parole. Le *Cours de linguistique générale* peut ainsi ajouter :

« Ainsi toute une partie du phénomène s'accomplit avant qu'on voie apparaître la forme nouvelle. L'activité continuelle du langage décomposant les unités qui lui sont données contient en soi non seulement toutes les possibilités d'un parler conforme à l'usage, mais aussi toutes celles des formations analogiques. C'est donc une erreur de croire que le processus générateur ne se produit qu'au moment où surgit la création ; les éléments en sont déjà donnés. Un mot que j'improviserai, comme *in-décor-able*, existe déjà en puissance dans la langue ; on retrouve tous ses éléments dans les syntagmes tels que *décor-er*, *décor-ation* : *pardonn-able*, *mani-able* : *in-connu*, *in-sensé*, etc., et sa réalisation dans la parole est un fait insignifiant en comparaison de la possibilité de le former.

En résumé, l'analogie, prise en elle-même, n'est qu'un aspect du phénomène d'interprétation, une manifestation de l'activité générale qui distingue les unités pour les utiliser ensuite. Voilà pourquoi nous disons qu'elle est tout entière grammaticale et synchronique. » (Saussure, 1972 : p. 227-228).

L'exemple d'*indécorable* provient du premier cours⁹⁰, où Saussure insiste beaucoup sur le caractère subit de l'analogie⁹¹ :

⁸⁹ Voir Saussure (1967) : p. 375-376.

« Ainsi pour le mot *in-décor-able* : chaque <fragment> ayant été tiré d'un ensemble par une série de comparaisons, ces fragments sont d'avance à la portée des sujets parlants. Il s'agit donc bien d'une construction pourvu <qu'on sous-entende qu'elle est> instantanée. Nous poserions formellement, cette fois-ci, que cette construction instantanée ne se fait que dans la parole, <[en crayon] c'est-à-dire que le langage intérieur peut être considéré comme une préméditation de la parole !>. Il n'y a pas de préméditation, <(sauf,> si l'on veut, dans le langage intérieur ; on peut <en effet se parler à soi-même) et c'est après avoir été lancée souvent dans la parole que la forme nouvelle se fixe dans la langue, <devient une forme> acquise. <Ainsi> le mot *indécorable* existe en puissance dans la langue, <et> sa réalisation <est> un fait insignifiant en comparaison de la possibilité <qui existe de> sa formation. » (Saussure, 1996 : p. 95-96).

La notion d'activité, qui évoque le fonctionnement, provient quant à elle du deuxième cours, où elle revient à quelques reprises. On lit en effet tout d'abord, dans les notes de Riedlinger :

« La langue peut être considérée comme quelque chose que de moment en moment interprète la génération qui la reçoit : c'est un instrument qu'on a essayé de comprendre. <La collectivité présente> ne l'interprète pas du tout comme les générations précédentes parce que, <les conditions ayant changé,> les moyens ne sont pas les mêmes. Il faut donc le premier acte d'interprétation qui est actif (antérieurement on est placé devant une masse à comprendre, ce qui est passif !) Cette interprétation se manifestera par des distinctions d'unités (c'est à quoi aboutit toute l'activité de la langue !) » (Saussure, 1997 : p. 59)

puis à la page suivante :

« Il y a donc toute une partie du phénomène analogique qui s'accomplit avant que l'on voie apparaître la forme nouvelle. Cette simple activité continue par laquelle la langue <décompose> les unités qui lui sont données contient en soi toute l'analogie⁹², <au moins> tous les éléments qui entrent dans la forme nouvelle. » (Saussure, 1997 : p. 60)

enfin en conclusion du développement :

⁹⁰ Pour les sources de ce passage, voir Saussure (1967) : p. 377-379.

⁹¹ Voir notamment : « Nous parlons de construction (<et aussi de> structure des mots etc.) : ce terme est assez juste <à condition de sous-entendre :> construction à l'occasion de la parole. Mais à un autre point de vue le mot de construction est très mauvais : il s'agit pour la langue d'une construction subite tandis qu'un édifice s'élève pierre à pierre. Quand on parle de construction du mot il semble qu'il y ait autant d'époques dans le mot que d'éléments ; il est au contraire contemporain dans toutes ses parties, il éclate armé de tous ses éléments dans la parole. » (Saussure, 1996 : p. 90-91).

⁹² Sur ce point, voir également, quelques lignes plus haut : « Toute espèce de répartition des unités enferme virtuellement la possibilité de faire usage de ces unités » (Saussure, 1997 : p. 60). On notera par ailleurs ce passage proche du premier cours : « Rappelons <qu'en linguistique> quand on parle de création il ne s'agit pas de création ex nihilo : c'est à l'idée contraire que nous a préparés tout ce qui précède. <Il ne s'agira pas même de transformation ; (voir plus haut).> L'activité créatrice ne sera qu'une activité combinatoire, c'est la création de nouvelles combinaisons. Mais une combinaison <faite> avec quels matériaux ? Ils ne sont pas donnés de l'extérieur, il faut que la langue les puise en elle-même, c'est pourquoi il fallait le premier acte de l'analyse : <la langue> passe son temps à interpréter et à décomposer ce qui est en elle, de l'apport des générations précédentes – c'est là sa carrière ! – pour ensuite avec les sous-unités qu'elle a obtenues combiner de nouvelles constructions. Ainsi “*somnoler*” n'a pu être formé qu'en décomposant des verbes en -er et *somnolent* d'une certaine façon. La langue recompose <dans la mesure où> elle décompose et elle sera d'autant plus créatrice dans la mesure où elle aura plus de matériaux. » (Saussure, 1996 : p. 90).

« La création analogique apparaît comme un chapitre particulier, <une branche> du phénomène <de l'activité générale> de l'interprétation, <de la distinction des unités :> la langue se représente les unités et se les dispose de telle ou telle façon, et ensuite elle peut les utiliser pour la création analogique. Nous n'en ferons donc pas un chapitre spécial. » (Saussure, 1997 : p. 62).

Le terme d'*activité*⁹³ est corrélatif, ainsi qu'il apparaît dans le premier de ces trois passages, d'une distinction entre compréhension (passive) et interprétation (active). On lit en revanche dans les *Écrits de linguistique générale*⁹⁴ :

« Analogie		
1. Passivité ou réceptivité. (Interprétation) du signe, ce qui est une activité toute réceptive.	2. Coordination (Digestion)	3. Activité d'après la coordination conçue. (Création au sens de nouvelle application)

» (Saussure, 2002a : p. 266).

L'interprétation se situe ici du côté de la passivité et de la compréhension, l'activité étant réservée à la création, cependant qu'est introduite une troisième notion : celle de coordination. On lit de même dans le *Cours de linguistique générale* :

« Le circuit [de la parole], tel que nous l'avons représenté, peut se diviser encore :
[...]

c) en une partie active et une partie passive : est actif tout ce qui va du centre d'association d'un des sujets à l'oreille de l'autre sujet, et passif tout ce qui va de l'oreille de celui-ci à son centre d'association ;

enfin dans la partie psychique localisée dans le cerveau, on peut appeler exécutif tout ce qui est actif (*c*[oncept] → *i*[mage acoustique]) et réceptif tout ce qui est passif (*i*[mage acoustique] → *c*[oncept]).

Il faut ajouter une faculté d'association⁹⁵ et de coordination, qui se manifeste dès qu'il ne s'agit plus de signes isolés ; c'est cette faculté qui joue le plus grand rôle dans l'organisation de la langue en tant que système (voir p. 170 sv.).

[...]

C'est par le fonctionnement des facultés réceptive et coordinative que se forment chez les sujets parlants des empreintes qui arrivent à être sensiblement les mêmes chez tous.

⁹³ Le terme est également présent chez Gautier, pour le deuxième passage, et chez Patois pour le troisième : « **L'activité continue**lle par laquelle la langue sépare les éléments de la langue en unités explique tous les faits **analogiques**. » (Saussure, 1967 : p. 376), « Les créations analogiques apparaissent donc comme un chapitre particulier de cette activité qui est <en résumé> l'activité d'interprétation. La langue se représente et distribue ses unités de telle ou telle façon, ce qui forme la création analogique. » (Saussure, 1996 : p. 148).

⁹⁴ Engler ne propose aucune datation pour ce manuscrit, notant seulement : « Near to course I-III. » (Engler, 1975, p. 841).

⁹⁵ Saussure ne mentionne qu'une faculté de coordination. La notion de « centre associatif », dans le troisième cours, renvoie à l'association entre image acoustique et concept. Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 215-216. Il n'est pas sûr, cependant – la psychologie associationniste laissée de côté –, que l'ajout des éditeurs soit malheureux. Voir *infra*. Sur les rapports de Saussure à la psychologie associationniste, voir Bergounioux (1995), ainsi que, dans Fehr (1995), ce qui concerne Kruszewski (Fehr, 1995 : p. 96-97). Voir également ci-dessous la note 1541.

[...]

La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement ; elle ne suppose jamais de préméditation, et la réflexion n'y intervient que pour l'activité de classement dont il sera question p. 170 sv.

La parole est au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence » (Saussure, 1972 : p. 30)

qui doit ce postulat de deux facultés au troisième cours⁹⁶ :

« Dans ce circuit, chacun peut voir que des divisions très diverses peuvent être entreprises. [...]

3°) On peut voir division en partie passive <(de l'audition au centre associatif)> et en partie active <(du centre associatif à l'audition)>.

4°) Dans la partie psychique même, prise seule, si nous distinguons la partie active et passive, elle pourra s'appeler exécutive et réceptive.

Si tout en restant dans le cas individuel on considère ce même circuit pour tous les mots, pour toutes les occasions répétées qui se présenteront, il faudra ajouter une case, une opération de coordination régulière <(dès qu'il y aura pluralité d'images verbales reçues)> pour cet ensemble qui arrive peu à peu à la conscience.

Elles entreront dans un certain ordre pour le sujet.

Par cette coordination nous approchons de l'idée de la langue [...]

[...] C'est la partie réceptive et coordinative <(qui est sociale)>, voilà ce qui forme un dépôt chez les différents individus, lequel arrive à être appréciablement conforme chez tous les individus.

C'est cette sphère-là qui nous représente la sphère de la langue. Ce sont ces milliers d'images verbales associées chez les individus à autant de concepts placés en regard. On peut dire qu'en prenant un individu nous aurons dans le seul exemplaire l'image de ce qu'est la langue dans la masse sociale. <Si nous pouvions examiner le dépôt des images verbales dans un individu, conservées, placées dans un certain ordre et classement, nous verrions là le lien social qui constitue la langue>

[...]

[Langue] (Passive et résidant dans la collectivité). Code social, organisant le langage et formant l'outil nécessaire à l'exercice de la faculté du langage.

[Parole] (Active et individuelle). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 216-217).

Dans le troisième cours, la distinction entre actif et passif permet d'opposer parole et langue, comme dans les *Écrits de linguistique générale* création (analogie) et réception. De même, dans le premier cours, l'opposition est entre interprétation et création, l'interprétation faisant cependant suite, comme dans le deuxième cours, à la réception, et renvoyant par ailleurs à la dimension du classement :

« <Récapitulation : L'analogie est créatrice mais auparavant elle devra être organisatrice par le classement des matériaux reçus et emmagasinés. Ce classement est l'ensemble des opérations préalables mais nécessaires dans le for intérieur des sujets parlants, l'interprétation de ce qui a été reçu. C'est grâce à cette interprétation <[en crayon] est active, vid. 2^e cours p. 101 bas> que les matériaux seront ensuite mis en œuvre d'une

⁹⁶ Voir Saussure (1967) : p. 39-41.

façon ou d'une autre à l'occasion de la parole. Le classement doit conduire à une analyse <des mots et des unités inférieures> au mot.>⁹⁷ » (Saussure, 1996 : p. 71).

Or, tout le développement du deuxième cours témoigne en faveur d'une inséparabilité de la compréhension et de l'interprétation. Il faut citer, notamment, le passage suivant des notes de Riedlinger, où Saussure pose que si l'analogie suppose une activité d'interprétation, elle nous ramène, de ce fait même, à la question des unités :

« C'est évidemment une erreur que de croire que c'est à l'instant où surgit une forme nouvelle que surgit le phénomène :> les éléments sont tous donnés <dans les groupes associatifs.> Dans cette formation il y a donc deux caractères : elle est une création et elle n'est pas une création : création au sens de combinaison nouvelle, pas création en ce sens qu'il faut que ces éléments soient déjà prêts, élaborés tels qu'ils se présenteront dans la forme nouvelle.

Exemple plus en notre puissance :

<A tout moment j'ai besoin d'un suffixe en *-able* et il m'arrivera de dire :> *dépistable*, *entamable*, qui n'a peut-être encore jamais été prononcé ; est une formation analogique.

On peut réduire toute formation analogique à la quatrième proportionnelle (pas vrai dans tous les cas mais dans une infinité de cas ; < cf. Ling. gén. 1906/7, II, p. 93 [p. 96] sq.>) :

aimer : aimable = entamer : x

Cette formule revient à ceci, c'est que <la conscience intérieure,> le sentiment de la langue, en tirera ceci : je puis remplacer *-er* par *-able*. <Il y a un élément que je fais varier.> Pour que le modèle concret puisse agir il faut l'analyse. Cette formule, si elle est vraie, implique que nous pouvons décomposer. Nous revenons donc à notre point de vue <des unités :> suivant que la langue distingue telles ou telles unités elle est dans tel ou tel état. » (Saussure, 1997 : p. 60-61).

Dans cette perspective, il nous semble que l'« activité » du deuxième cours ne saurait renvoyer à autre chose qu'à la dimension du fonctionnement, au sens saussurien, dimension dont les *Écrits de linguistique générale* et le troisième cours posent par ailleurs qu'elle implique une activité de coordination⁹⁸. Il est notable, d'ailleurs, que la passivité, dans les *Écrits de linguistique générale*, soit glosée par un syntagme contenant le mot *activité* : « activité toute réceptive », cependant qu'il est inversement question, dans les notes de Riedlinger du premier cours, du classement comme d'une « activité presque passive » :

« Du côté interne (sphère langue) il n'y a jamais préméditation ni même de méditation, de réflexion sur les formes, en dehors de l'acte, <de l'occasion> de la parole, sauf une activité inconsciente, presque passive, en tout cas non créatrice : l'activité de classement. » (Saussure, 1996 : p. 65-66).

C'est donc à la dimension du fonctionnement – à la définition de la langue comme système de valeurs – que renvoient avant tout, dans la théorie saussurienne, les rapports associatifs et syntagmatiques. Chez Hjelmslev, en revanche, la dimension du fonctionnement

⁹⁷ Voir également le passage cité dans la note 92 ci-dessus, où étaient opposées interprétation ou décomposition et activité créatrice.

⁹⁸ Et nous verrons ci-dessous que cette activité de coordination justifie, d'une certaine manière, la distinction entre interprétation et réception.

est inexistante. Aussi, notamment, établit-il entre analogie et rapports associatifs et syntagmatiques un rapport inverse de celui qu'implique la redéfinition saussurienne de l'analogie, parlant, comme nous l'avons vu ci-dessus, de « "mécanisme de la langue" » qui « comporte nécessairement un système syntagmatique et un système associatif, conditionnés par le principe de l'analogie ». Il s'agit ainsi chez lui, non d'une activité ou d'un fonctionnement, au sens saussurien, mais d'un mécanisme⁹⁹ conditionnant une organisation, dans la droite ligne de sa définition du système, directement empruntée à la tradition – c'est-à-dire, comme nous l'avons posé plus haut, commune – et mettant en avant la dimension de l'organisation, qui en est la principale détermination sinon l'exact synonyme, là où elle est chez Saussure une dimension seconde – la première étant celle de la valeur –, et par là-même une notion construite et non plus donnée.

b) Valeur et classement : construction de la notion d'organisation

Le jeu des rapports associatifs et syntagmatiques introduit en effet dans la notion de système qui est définitoire de la langue saussurienne une certaine dimension d'organisation, dont témoigne par ailleurs le postulat d'une faculté de coordination. Il était ainsi question, dans l'un des passages du *Cours de linguistique générale* que nous avons cités ci-dessus, de « formes génératrices [...] rangées selon leurs rapports syntagmatiques et associatifs » (Saussure, 1972 : p. 227). On perçoit, derrière de telles expressions¹⁰⁰, un autre sens du terme *groupement* que celui dont nous avons parlé ci-dessus, et qui semble plus proche de celui que lui attribuent les structuralistes, c'est-à-dire de celui qui préside à la notion (commune) d'organisation. On lit de même en ouverture du chapitre VI de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale*, intitulé « Mécanisme de la langue » :

« L'ensemble des différences phoniques et conceptuelles qui constitue la langue résulte donc de deux sortes de comparaisons ; les rapprochements sont tantôt associatifs, tantôt syntagmatiques ; les groupements de l'un et l'autre ordre sont, dans une large mesure,

⁹⁹ Hjelmslev renvoie à la « p. 226 » (H.PGG : p. 216, note 8) du *Cours de linguistique générale*, c'est-à-dire à la première page du paragraphe « L'analogie principe des créations de la langue », dont nous avons cité des extraits ci-dessus. Le terme de *principe* y figure, outre dans le titre du paragraphe, dans le premier alinéa : « Si après avoir montré ce que l'analogie n'est pas, nous l'étudions à un point de vue positif, aussitôt il apparaît que son principe se confond tout simplement avec celui des créations linguistiques en général. Quel est-il ? » (Saussure, 1972 : p. 226). Le terme ne se trouve pas dans les notes de Riedlinger – seules en cause d'après l'édition d'Engler (voir Saussure, 1967 : p. 374) – : « Jusqu'ici nous n'avons accompli que la partie négative de notre tâche en dégagant le phénomène analogique de l'idée de transformation. Maintenant nous pouvons intituler notre étude positive :

Analogie, principe général des créations de la langue

sans commettre de confusion. » (Saussure, 1996 : p. 63). Il est donc repris du titre du paragraphe, mais au prix d'une légère modification du propos : de l'analogie définie comme le principe des créations de la langue, on passe au « principe de l'analogie ». Or, il est question, dans cette même page 226, de la « formule de la quatrième proportionnelle ». Il ne nous semble pas que la rédaction des éditeurs, ici, falsifie le propos de Saussure, mais on peut penser que la lecture qu'a faite Hjelmslev de ce passage, projective, a été facilitée par le point d'appui offert par ce « principe de l'analogie » résumable en une « formule ».

¹⁰⁰ Celle-ci, en l'occurrence, ne figure pas dans les notes d'étudiants. Voir Saussure (1967) : p. 376 et Saussure (1996) : p. 65, cité ci-dessus. Le terme *rangé* figure cependant dans le deuxième cours : « C'est dans ce trésor qu'est rangé tout ce qui peut entrer en activité dans le second lieu. » (Saussure, 1997 : p. 52).

établis par la langue ; c'est cet ensemble de rapports usuels qui la constitue et qui préside à son fonctionnement. » (Saussure, 1972 : p. 176).

Les deux derniers segments de ce paragraphe, relatifs aux « groupements » et à « cet ensemble de rapports », sont dus aux éditeurs¹⁰¹. On peut discuter la rédaction du deuxième, qui distingue entre « ensemble de rapports » et « fonctionnement », et le paragraphe, dans son ensemble, est relativement éloigné de celui qui selon Engler en constitue la source¹⁰² :

« Observations à ce propos.

Ce qu'un mot a autour de lui sera discuté par le linguiste tantôt dans la sphère syntagmatique, tantôt dans la sphère associative. Ce qu'il y a autour de lui syntagmatiquement, c'est ce qui vient avant ou après, c'est le contexte, tandis que ce qui va autour de lui associativement, cela n'est dans aucun contexte, vient de la conscience. <(uni par lien de la conscience, pas d'idée d'espace)>¹⁰³ » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 279).

Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'un passage du *Cours de linguistique générale* où se conjuguent deux sens de la notion de groupement : celui de la comparaison, qui renvoie au jeu des différences et des identités constitutif de la langue saussurienne, que nous avons seul pris en compte jusqu'ici, et celui de l'organisation¹⁰⁴.

¹⁰¹ Voir Saussure (1967) : p. 290.

¹⁰² Même dans la version de Dégallier, qui est la seule à laquelle avaient accès les éditeurs : « *Observations* : a) "Ce qu'un mot a autour de lui" peut avoir deux sens différents. Syntagmatiquement, c'est le *contexte*, ce qui vient avant ou après, le contexte. Associativement, cela est une simultanéité [?] par le lien de la conscience, pas idée d'espace. » (Saussure, 1967 : p. 290).

¹⁰³ « A ce propos » renvoie à deux phrases tout juste précédentes : « Voilà les deux manières dont un mot est en rapport avec les autres. <C'est un rapport d'un mot avec les autres qui fait le mot, cette distinction de deux sortes de rapports est fondamentale> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 279), où apparaît bien, à nouveau, la dépendance de la distinction syntagmatique/associatif à l'égard du concept de valeur.

¹⁰⁴ Toutes les occurrences de ce terme que l'on trouve dans le *Cours de linguistique générale* sont dues aux éditeurs. On lit cependant dans les notes de Riedlinger du premier cours, comme nous l'avons vu ci-dessus : « L'analogie est créatrice mais auparavant elle devra être organisatrice par le classement des matériaux reçus et emmagasinés. » (Saussure, 1996 : p. 71). Le terme figure par ailleurs sporadiquement dans les écrits de Saussure, ainsi dans la première conférence à l'université de Genève : « En elle-même elle [la langue] est impérissable, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune raison pour que sa transmission s'arrête pour une cause tenant à l'organisation de cette langue. » (Saussure, 2002a : p. 154), dans une note relative à l'analogie : « Il est merveilleux de voir comment de quelque façon que les *événements* diachroniques viennent troubler l'instinct linguistique s'arrange à en tirer le meilleur parti pour une []. Cela fait penser à la fourmière dans laquelle on plante un bâton, et qui à l'instant sera réparée dans ses brèches : je veux dire que la tendance au système ou à l'ordre ne sera jamais lassée : on aura beau couper à une langue ce qui faisait le meilleur de son organisation la veille, on verra le lendemain que les matériaux restants auront subi un arrangement logique dans un sens quelconque, et que cet arrangement est capable de fonctionner à la place de ce qui est perdu, quoique quelquefois dans un tout autre plan général. » (Saussure, 2002a : p. 266-267) et dans les notes préparatoires au troisième cours de linguistique générale : « 2° Toute comparaison est-elle interdite ? Toute comparaison historique oui, mais non toute comparaison sur l'organisation grammaticale./ » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 99 [voir Saussure, 2002a : p. 309]). On trouve également, dans les « Notes pour un livre sur la linguistique générale », la notion d'ordonnement : « (Dans un moment donné)

I. La langue représente un système, intérieurement *ordonné dans toutes ses parties*. » (Saussure, 2002a : p. 202-203).

La dimension de l'organisation est présente dans les trois cours, bien que d'une manière chaque fois relativement différente. Dans le premier cours, le point de départ est le « classement intérieur », dont l'existence est posée comme une « nécessité a priori » :

« <Si> la masse de formes qui composent la langue pour chaque individu ne <restait qu'> un chaos dans chaque tête <la parole et le langage seraient inconcevables>. La nécessité d'un classement, d'un ordre quelconque est une nécessité a priori même sans mettre en avant la psychologie. Comme premier élément de cet ordre nous devons poser : l'association primordiale entre forme et idée et groupe d'idées ; puis une autre association sans laquelle la première ne pourrait <pas> exister : l'association de forme à forme, des formes entre elles.

Dès le début il ne faudrait pas verser dans une sorte d'oubli : quand nous disons <que l'esprit associe une> forme <avec une forme> nous voulons dire la forme revêtue de son idée [...] dans toute association de formes le sens y joue son rôle. » (Saussure, 1996 : p. 66).

L'ordre ou le classement renvoient dans ce passage à « l'association de forme à forme » qui est constitutive du classement intérieur, mais également à « l'association primordiale entre forme et idée et groupe d'idées », qu'elle rend possible et que, réciproquement, elle présuppose. Autrement dit, le classement renvoie ici – en accord avec ce que nous avons vu ci-dessus – à la langue elle-même (le chaos renvoyant dès lors à l'absence de langue, état dans lequel parole et langage sont inconcevables), mais dans la mesure où elle est définie comme division-combinaison. Si donc, dans le premier cours, l'objet du développement est le « classement intérieur », celui-ci est clairement envisagé dans le cadre de la définition de la langue comme système de valeurs. Dans les deuxième et troisième cours, la notion de classement n'est plus initiale, le cadre étant dès l'abord, comme il apparaissait dans les citations produites ci-dessus, celui de la valeur. C'est pourquoi dans ces cours la distinction entre les deux types de groupements syntagmatique et associatif intervient dès le début du développement. Dans le premier cours, en revanche, elle est d'abord annoncée sans être explicitée, puis mise en évidence grâce à l'analyse de la notion d'association. Saussure se contente en effet, au début de son développement, de poser l'existence de deux ordonnances, sans les caractériser :

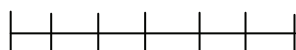
« Ce classement sera le trésor des matériaux constamment mis en œuvre dans la parole. Seulement il y a deux ordonnances très diverses pour ce classement interne et l'usage qui en sera fait dans la parole ; nous aurons à opposer 1. l'ordonnance que prennent les unités du langage dans la parole et après cela

2. les principaux groupe<ments> existant dans la sphère de la langue elle-même. » (Saussure, 1996 : p. 67).

On a ici une sorte de dédoublement de la distinction langue/parole, qui d'une part renvoie à une distinction entre « trésor des matériaux » ou « classement interne » et « mise en œuvre dans la parole », « usage qui en sera fait dans la parole », et d'autre part est utilisée pour soutenir une autre distinction, subordonnée à la première (« deux ordonnances très diverses pour ce classement interne et l'usage qui en sera fait dans la parole »), entre deux ordonnances, « l'ordonnance que prennent les unités du langage dans la parole » et « les principaux groupements existant dans la sphère de la langue elle-même ». Saussure envisage

ensuite « l'association », dont il énumère, comme nous l'avons vu ci-dessus¹⁰⁵, les éléments principaux, au nombre de trois : « le rapprochement de formes », « la fixation de la valeur » et « une analyse involontaire ». Les rapports syntagmatiques, dans ce développement, ne sont présents que sous la forme du syntagme – mot ou phrase¹⁰⁶ – qui est ainsi analysé, et que la notion saussurienne de classement ou d'association – indissolublement groupement et analyse, puisque « [t]out rapprochement des analogies implique aussi le rapprochement des différences » (Saussure, 1996 : p. 67) – pose comme le corrélat de la « série » : celle-ci à la fois l'implique (le groupement est solidaire de l'analyse) et soutient son existence (les séries sont nécessaires à l'analyse du syntagme¹⁰⁷). Mais il y a également une ordonnance propre au syntagmatique, dont la notion d'analyse conduit à constater l'existence :

« La comparaison aboutit à l'analyse et il <en> résulte <des éléments qui sont perçus par la conscience de la langue,> tantôt un radical, tantôt un suffixe etc. La langue ne connaît pas les noms de radical, suffixe, etc. mais on ne peut lui refuser la conscience et l'utilisation de ces différences. La formation analogique est la vérification de cette analyse de la langue, mais il faut se rendre compte de la différence de fonction de toutes ces unités dont les unes sont plus ou moins présentes, d'autres tout à fait présentes à la conscience de la langue. Quel est leur catalogue, leurs variétés ? Lorsqu'on aborde ce sujet l'on voit qu'il faut ajouter quelque chose <aux> différentes unités de la langue. Quand la langue aura perçu par les rapprochements indiqués les unités <qui sont> dans “signifer” elle ne dira pas une autre fois à l'occasion d'une formation nouvelle : *fer-signum*. En effet autre chose <que les unités> se dégage du rapprochement : c'est l'ordre, la suite, la séquence des éléments. Cette question de l'ordre des sous-unités dans le mot se rapporte exactement à <celle> de la place des mots dans la phrase : c'est de la syntaxe, même quand il s'agit de suffixes ; c'est une autre espèce de syntaxe, mais c'en est une tout de même. Toute syntaxe remonte à un principe tellement élémentaire qu'il semble puéril de l'évoquer : <c'est> le caractère linéaire de la langue, c'est-à-dire l'impossibilité de prononcer à la fois deux éléments de <la> langue. C'est ce qui fait que dans toute forme il y a un avant et un arrière. Ce principe est donné par la nature même des choses : je ne puis me représenter le mot que <par une seule ligne formée de parties successives :>



<aussi bien à> l'intérieur <dans le cerveau que dans la sphère de la parole>. <Je vois que dans les deux sphères il y a> deux ordonnances correspondant à deux sortes de relations : d'une part il y a un ordre discursif, qui est <forcément> celui de chaque unité <dans la phrase ou dans le mot (*signi-fer*)>, puis un autre, <l'>ordre intuitif <qui est celui des associations (comme *signifer*, *fero* etc.) qui ne sont pas dans le système linéaire, mais que l'esprit embrasse d'un seul coup.> Une forme <isolée> est liée au temps, c'est-à-dire

¹⁰⁵ Voir Saussure (1996) : p. 67-69, cité ci-dessus.

¹⁰⁶ « Notons que c'est arbitrairement que nous sommes partis de l'unité du mot ; nous aurions pu partir aussi bien de l'unité de la phrase. » (Saussure, 1996 : p. 68).

¹⁰⁷ Donc à son existence, ce pour quoi la fixation de sa valeur dépend de son analyse, comme le pose Saussure à deux reprises : « [...] si *cupiditatem* = unité A restait isolé il n'aurait pas de valeur délimitée et ne serait pas analysable en sous-unités ; pour qu'il le soit le mécanisme est le même que précédemment : il y aura à rapprocher un élément constant et un élément variable. » (Saussure, 1996 : p. 68), « Avant les rapprochements je ne puis écrire *cupiditatem* que lettre à lettre, mais après je puis le séparer en sous-unités : *cup-idi-tat-em*. Le sens du mot est fixé parce qu'il est entouré d'analogues qui font voir le sens partiel en fournissant une série de nouvelles unités inférieures au mot. » (Saussure, 1996 : p. 68).

<qu'elle> a un commencement et une fin : je ne puis avoir deux éléments combinés sur le même point de la ligne :

(*fer-signum*
signifer)

De ce principe dépend tout un ordre de relations dont un bon nombre seront de syntaxe. Cet ordre, la langue l'abstrait par l'analyse aussi bien que les unités elles-mêmes ; <et cela vient de ce que> pas un instant la forme <n'est> appréciée en dehors de son sens : Cette question d'un ordre inévitable est liée intimement à l'appréciation de choses comme radicaux, suffixes etc. » (Saussure, 1996 : p. 70-71).

L'analyse qui est inhérente au classement (à l'association) conduit à la reconnaissance, non seulement d'unités, mais de types d'unités, dont l'existence est liée à un second ordre de relations, différents de celui des comparaisons, et dépendant de la linéarité du discours, celui de la succession ordonnée des éléments dans la parole. Ce nouvel ordre de relations introduit un deuxième niveau d'interdépendance entre rapports associatifs et syntagmatiques : c'est dans le cadre de la comparaison (de l'association) que la langue « abstrait » l'ordre discursif¹⁰⁸, ordre discursif qui, à son tour, détermine des types d'unités. Il faut noter à nouveau, ici, que le cadre est celui de l'articulation : les types d'unités renvoient à des différences (« La langue ne connaît pas les noms de radical, suffixe etc. mais on ne peut lui refuser la conscience et l'utilisation de ces différences. »), cependant que l'abstraction de l'ordre discursif par la langue renvoie à une articulation de la pensée dans la matière phonique : « Cet ordre, la langue l'abstrait par l'analyse aussi bien que les unités elles-mêmes ; <et cela vient de ce que> pas un instant la forme <n'est> appréciée en dehors de son sens : Cette question d'un ordre inévitable est liée intimement à l'appréciation de choses comme radicaux, suffixes etc. » On touche en effet avec l'ordre discursif à une particularité de la matière phonique : la linéarité, à laquelle celui-ci ne fait que se plier et qui l'impose à la langue, certes comme type de rapport, mais au sens de sphère de la valeur, c'est-à-dire de détermination de la forme ou des modalités de l'articulation¹⁰⁹. Aussi, comme nous l'avons vu ci-dessus, la distinction langue/parole est-elle dotée d'un double rôle : l'opposition des deux sphères du « cerveau » et de la « parole », la distinction de deux types d'« ordonnances correspondant à deux sortes de relations » – et l'on note que l'ordonnance est subordonnée aux relations – : l'ordre intuitif et l'ordre discursif. L'ordre discursif implique en effet, dans

¹⁰⁸ Sur ce point, voir encore, un peu plus loin : « Un second fait c'est que la langue a la conscience non seulement des éléments mais aussi de <l'influence> qu'ils exercent les uns sur les autres quand on les place dans un certain ordre ; la langue a le sentiment de leur sens logique, de leur ordre. La syntaxe intérieure du mot est abstraite de la comparaison des formes aussi bien que les éléments <eux-mêmes>. » (Saussure, 1996 : p. 96).

¹⁰⁹ Ce point est très clair dans le développement consacré aux préfixes : « <Ainsi> la langue peut avoir le sentiment de l'existence de ces préfixes à un degré très divers, <et c'est dans la mesure de ce sentiment qu'ils sont une réalité pour la langue. <Ces unités sont donc bien reconnues comme assimilables au mot. Mais il n'en est pas de même de l'ordre dans lequel elles se présentent :> on ne verra jamais la langue dire *trouver-re*, *ziehen-ent* ; je ne puis mettre dans un ordre quelconque ces unités inférieures au mot. D'où cela vient-il ? <De la linéarité du mot :> il n'y a pas de possibilité <pour> le mot de ne pas avoir un commencement et une fin. La langue n'a pas seulement retiré de l'analyse un certain nombre d'unités mais un procédé qui servira à placer ces unités. La linéarité de la langue est la garantie primordiale que l'ordre aura toujours à voir dans le mot ; de cette linéarité découle la nécessité pour le mot d'avoir un commencement et une fin, de ne se composer que d'éléments successifs. » (Saussure, 1996 : p. 74). Nous verrons *infra* que Hjelmslev, tout comme Jakobson et, d'une autre manière, Martinet, abandonne le principe de la linéarité du signifiant. De fait, il ne s'agit pas chez eux de pensée articulée dans la matière phonique, mais de construction d'une structure.

la mesure où il est fondé sur la linéarité du discours, la sphère de la parole, ce qui le distingue de l'ordre intuitif, « qui est celui des associations [...] qui ne sont pas dans le système linéaire, mais que l'esprit embrasse d'un seul coup ». Dans le même temps cependant, les deux ordres, tous deux constitutifs de la langue comme système de valeurs, sont interdépendants, de sorte que leur distinction ne saurait se superposer à celle des deux sphères du cerveau (du classement intérieur) et de la parole, mise en œuvre du trésor de la langue.

Dans le deuxième cours, les rapports entre les deux distinctions langue/parole et syntagmatique/associatif sont présentés d'une manière relativement différente :

« Il y a deux manières pour un mot d'être voisin, coordonné, rapproché, en contact d'un autre ; on peut appeler cela les deux lieux d'existence des mots, ou les deux sphères de rapports entre les mots. Cela correspond à deux fonctions qui sont actives également en nous à propos du langage. D'une part il existe le trésor intérieur qui équivaut au casier de la mémoire ; c'est là ce qu'on peut appeler le magasin ; c'est un des deux lieux, une des deux sphères. C'est dans ce trésor qu'est rangé tout ce qui peut entrer en activité dans le second lieu ; et le second lieu c'est le discours, c'est la chaîne de la parole. Suivant qu'on se place dans l'un ou l'autre lieu d'existence des mots> nous aurons affaire à des groupes, mais à des groupes de nature <tout à fait> différente :

Trésor (magasin)	Discours chaîne
unités d'association	unités discursives
	c'est-à-dire qui se
groupes au sens de	produisent dans le
familles	discours)
	groupes au sens de
	syntagmes »

(Saussure, 1997 : p. 52-53).

On retrouve dans ce passage le terme de *sphère*, mais utilisé cette fois pour désigner les deux types d'ordonnancement, types d'ordonnancement dès lors nettement définis – avant qu'il soit question de types de groupements et de rapports – comme des lieux d'existence et des sphères de rapports, les sphères de la valeur dont il a été question plus haut. Les deux distinctions langue/parole et syntagmatique/associatif s'en trouvent articulées différemment, au moyen d'une seule distinction : entre trésor intérieur et parole, lieux d'existence des mots, auxquels correspondent deux types de groupes, les familles et les syntagmes. Ces groupes sont opposés selon deux paramètres : d'une part leur existence, ou non, dans le discours, d'autre part, en lien avec le premier paramètre, leur soumission, ou non, à un principe spatial et corrélativement à une condition d'ordre. On lit en effet ensuite :

« Dans cette masse d'éléments dont nous disposons virtuellement mais effectivement, dans ce trésor nous faisons des associations. Chaque élément nous fait penser à l'autre : tout ce qui est semblable et dissemblable en quelque sorte se présente autour de chaque mot, autrement le mécanisme de la langue serait impossible. Ainsi un tableau de déclinaison est un groupe d'associations, <ce groupe> a le droit de revendiquer une unité, mais cette unité n'existe pas dans le discours. Dans cette unité il y a quelque chose qui varie et quelque chose qui ne varie pas ; ce sera le caractère de tout groupe <d'association :> au nom de ce qui ne varie pas on associe *dominus* à *domino*, et ce qui varie fait qu'il y a des unités diverses dans ce groupe :

désireux	}	un élément commun un élément qui diffère
soucieux		
malheureux		
etc.		

Donc ces groupes d'association <ont> purement mentaux, n'ont pas une existence simultanée dans le discours. Ces familles ne sont pas <toujours> distinctement délimitées <(une déclinaison pourtant l'est bien, forme un tout parfaitement net)> mais surtout pas spatialement : une des unités ne vient pas à la suite de l'autre, on ne peut pas dire qu'elles viennent dans un ordre quelconque. Il n'y a pas de délimitation spatiale au sein de ces unités (le nominatif n'est pas <le> premier cas dans la conscience de ceux qui parlent !) On ne peut établir graphiquement dans quelle direction "soucieux" est uni à "malheureux". Si nous prenons au contraire les groupes qui sont des syntagmes nous évoquons tout de suite <l'idée d'un ordre <(σύν-ταγμα)> qui a pour condition, pour base une étendue ; les conditions d'étendue font leur apparition. Et ces conditions sont remarquablement simples <dans le langage > il n'y a qu'une ligne, qu'une dimension. <Il n'y a pas deux moyens de faire un syntagme ;> on ne peut faire des syntagmes que par une suite linéaire. Ce qui est spatial doit être traduit bien entendu par une idée de temps, mais l'image de l'espace, étant parfaitement claire, peut être substituée à la notion de temps :

quadrupes
hippo-trophos

forment une unité plus vaste et il y a des sous-unités. Ici alors les différents éléments que nous groupons sont soumis aux conditions de l'étendue : il y a une gauche et une droite (= <un> avant, après, antérieur, postérieur). » (Saussure, 1997 : p. 53-54).

Le groupe associatif, purement mental parce que sans existence dans le discours, non soumis à un quelconque principe d'ordre, est le lieu de la diversité – de la distinction – des unités ; le syntagme a une existence dans le discours, et est soumis, pour cette raison même, aux conditions de l'étendue, ce qui signifie que ses éléments sont ordonnés. Il est ainsi le support d'un autre ordre de relations, d'une autre modalité de la valeur :

« Cela s'étend <aussi loin que l'on voudra et> dans les deux sens : la valeur résultera toujours du groupement par familles et du groupement syntagmatique. <La valeur possible de *m* résultera d'une part> de l'opposition qui est intérieure avec toute espèce d'éléments de même ordre (par exemple *l*, *m* ; les sons possibles en français) :

<amna
l
etc.>

mais il [y] a un autre moyen de valoir, c'est de valoir syntagmatiquement ; là intervient <aussitôt> quelque chose de spatial : c'est d'être placé entre a et n, pour m, dans amna. Ce sont ces deux oppositions perpétuelles : par syntagmes et par tout ce qui diffère, ce que nous n'amenons <pas> mais que nous pourrions amener dans le discours ; c'est sur ces deux oppositions, façons d'être voisin, <ou différent d'autre chose,> que repose le mécanisme d'un état de langue¹¹⁰. » (Saussure, 1997 : p. 55-56).

¹¹⁰ Ce passage a été cité, dans le chapitre 1, dans la version qu'en donne le numéro 15 des *Cahiers Ferdinand de Saussure* (Saussure, 1957 : p. 83-84). Il constitue la source de Saussure (1972) : p. 180, mentionné dans la note 82 ci-dessus.

On retrouve ici, mais dans un autre cadre – celui des sphères de la valeur –, la distinction de deux types de relations mise en place par le premier cours¹¹¹, dont le statut est ainsi modifié : elles ne déterminent plus des ordonnances constitutives d'un classement (ainsi que, d'une manière assez floue, d'un « usage [de celui-ci] dans la parole ») mais des types de valeurs propres à des lieux d'existence des mots. De même, si l'on retrouve également, dans le deuxième cours, l'interdépendance entre les groupements syntagmatiques et associatifs qui avait été si nettement exposée dans le premier cours, celle-ci est présentée d'une manière relativement différente. Le cadre n'est plus celui d'une explicitation de la notion d'association ou de classement, mais celui d'un développement relatif au mécanisme de la parole¹¹² où Saussure pose, comme nous l'avons vu ci-dessus¹¹³, que « [n]ous parlons uniquement par syntagmes » (Saussure, 1997 : p. 54), selon le mécanisme suivant : « nous avons ces types de syntagmes dans la tête et [...] au moment de les employer nous faisons intervenir le groupe d'association » (Saussure, 1997 : p. 54). Dans ce cadre, il est moins question de la corrélativité entre série et syntagme que du rôle des rapports associatifs dans la parole. Bien que n'existant pas dans le discours, le groupement associatif intervient en effet dans le mécanisme de la parole en tant qu'il est la sphère de la délimitation des unités et par là même la condition d'existence du syntagme, qui n'existe comme syntagme que dans la mesure où il est découpé :

« <Nous avons constamment besoin de ces oppositions ; par soi-même *legometha* ne signifie rien.> Le jour où il n'y aurait plus “*legontai*”, etc., le sens, <la valeur> de *legometha* serait changé <*ipso facto*, et naturellement celle de *lelektai*, etc. aussi.> Dans chacun des groupes nous savons ce qu'il faut faire varier pour obtenir la différence dans l'unité. Par conséquent, au moment où le syntagme se produit le groupe d'association intervient, et ce n'est qu'à cause de lui que le syntagme peut se former. » (Saussure, 1997 : p. 54-55).

On retrouve ici le premier niveau d'interdépendance entre rapports associatifs et syntagmatiques, et avec lui la dimension du fonctionnement, mais le cadre de la parole – au lieu de celui du classement – implique la distinction de deux activités¹¹⁴ – au sens explicité plus haut – qui concourent à l'expression ou à la formulation de la pensée, et dont relèvent respectivement les deux composantes du phénomène de l'analogie, interprétation et création : celle, d'une part, des groupements du trésor intérieur, indissolublement groupement et

¹¹¹ On retrouve d'ailleurs à ce propos la distinction discursif/intuitif du premier cours : « Supposons *tri-polis* : voilà un syntagme qui se décompose en deux unités consécutives : *tri-polis*. *Tri-polis* peut valoir pour signifier “l'ensemble de trois villes” ou “qui possède trois villes” (tout autre rapport !) mais c'est un syntagme <parce qu'il y a une succession dans l'espace,> n'est pas une association <comme> *tri*, *triōn*, *tria*, *treis*, laquelle <est> aussi importante pour le mécanisme, mais on ne les aligne pas, on les embrasse d'un coup d'œil de la pensée. (<On peut faire rejoindre en jouant un peu sur les mots> *discursif* et *intuitif*; s'opposent comme *syntagmatique* et *associatif* si *intuitif* = “intueri”, contempler platoniquement sans faire usage dans le discours.) » (Saussure, 1997 : p. 56).

¹¹² Outre une autre affirmation, quelques pages plus loin, en des termes plus proches du premier cours. Voir Saussure (1997) : p. 56-57, cité ci-dessus.

¹¹³ Voir Saussure (1997) : p. 54-55, cité ci-dessus.

¹¹⁴ Voir encore un peu plus loin : « On pourrait représenter ces deux principes, ces deux activités qui se manifestent synchroniquement par deux axes » (Saussure, 1997 : p. 56).

analyse, et en tant que telle solidaire, comme nous l'avons vu ci-dessus, de la notion de syntagme, celle, d'autre part, de la combinaison intervenant dans la parole :

« Et ainsi les deux groupements – dans l'espace et mental (par familles) – sont en activité tous les deux : il s'agit d'éliminer tout ce qui n'amène pas la différence voulue. »
(Saussure, 1997 : p. 55).

Il y a donc, dans le deuxième cours, deux changements notables par rapport au premier cours : d'une part, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, le cadre du développement est clairement défini comme étant celui de la valeur (du concept de système de valeurs, que la distinction entre syntagmatique et associatif vient préciser), et d'autre part, corrélativement, la distinction entre deux ordonnancements internes à la langue (au classement intérieur) et à son usage dans la parole est abandonnée au profit d'une distinction entre deux sphères qui sont aussi deux lieux, ce qui suppose une correspondance plutôt qu'une hiérarchisation entre les deux distinctions langue/parole et associatif/syntagmatique. Là où le premier cours réinterprétait la notion (traditionnelle) de classement en termes de fonctionnement – et parallèlement, comme nous l'avons vu ci-dessus, la notion d'analogie en termes de création (et non de changement) mettant en œuvre une interprétation –, instituant ainsi deux niveaux d'interdépendance entre syntagmatique et associatif correspondant à deux ordonnancements déterminés par deux types de relations, le deuxième cours s'attache à préciser ou à élaborer plus avant le concept de système de valeurs. Il peut dès lors – la langue étant dès l'abord définie comme système de valeurs, et les ordres syntagmatique et associatif comme des sphères de la valeur – assigner clairement les deux ordres de rapports à leur lieu : trésor intérieur et discours. Se trouve ainsi clarifiée, au moins partiellement, la notion de syntagmatique, ainsi que, plus généralement, celle de système. Il y a en effet dans le deuxième cours, la langue étant définie d'abord comme lieu des rapports associatifs, et les rapports syntagmatiques étant assignés à la parole, une dimension d'intégration du syntagmatique à la langue¹¹⁵, au « trésor intérieur », dont témoigne le postulat des « types de syntagmes dans la tête ». Ce postulat est double, tout comme était double l'interdépendance entre syntagmatique et associatif mise en place par le premier cours et comme est double la notion de sphère de la valeur, qui implique, comme nous l'avons vu ci-dessus, non seulement celle de lieu mais également celle de type de rapport : il s'agit, d'une part, du syntagme comme élément de l'association, et d'autre part du syntagme comme support d'un certain type de valeur. Cette deuxième dimension est également présente dans le deuxième cours, où elle est traitée, non plus en termes de classement et d'interdépendance entre rapports associatifs et rapports syntagmatiques, mais en termes de langue, au sens de système de valeurs ou de division-combinaison :

« La syntagmatique n'a pas à s'occuper particulièrement de la syntaxe : dans les sous-unités du mot il y a déjà des faits syntagmatiques. Il n'y a pas besoin de prendre même des mots composés : dans *désireux* il y a deux unités qui se suivent, qui font syntagme.

¹¹⁵ Nous regrettons bien entendu l'homonymie avec la problématique de l'intégration à la langue dont il a été question dans le premier chapitre, et dont il sera à nouveau question dans ce qui suit. Celle-ci nous semble inévitable dans le cadre d'une comparaison entre Saussure et le structuralisme, qui, en tant que telle, ne peut qu'avoir à faire avec la polysémie du mot *langue*.

<La valeur de ce qui est dans “désir-eux” est dominée par un fait de disposition dans l’espace que je peux marquer par un tiret.> Mais ce qu’il faut reconnaître c’est que les faits de syntaxe tombent dans <la> syntagmatique : se passent toujours entre deux unités au minimum, et deux unités sont distribuées dans l’espace. L’idée qu’il y aurait une syntaxe incorporelle hors de ces unités matérielles qu’on peut distribuer dans l’espace, cette idée est fausse. <Il faut une suite pour qu’il y ait un fait de syntaxe.> Exemple caractéristique :

Je puis dire <en anglais :>

the man I have seen

(l’homme j’ai vu) = que j’ai vu

things you would rather have left unsaid

(choses vous auriez de préférence laissées non prononcées) = choses que

vous...

Ici il y a un fait de syntagme manifeste ; mais le *que* est = 0, = le néant, est inexprimé. <Voilà donc le néant qui sert à exprimer ce rapport, dira-t-on !> Mais la réponse est simple : si l’on établit le néant dans la phrase entière on n’y comprend rien du tout ; <en outre> l’idée qu’il manque un mot est tirée de *notre* syntaxe, d’après un modèle qui nous est donné nous suppléons le *que* et disons qu’il = 0. On ne peut donc pas dire qu’il manque un certain *articulus*. <Et surtout on ne peut pas supprimer toute la série.>

C’est donc un rapport qui est supporté par les unités <que nous avons> alignées. Il suffit de prendre la somme des termes présents, et hors de cette somme on ne pourra raisonner sur les faits de syntaxe. <Toujours il faudra une succession quelconque de termes qui seront en syntagmes, pour faire de la syntaxe.> On <ne> peut jamais dire qu’il n’y a pas de mesure adéquate entre la succession <des mots et la pensée.> Du seul fait que la locution est comprise, <comme dans le cas de l’anglais,> résulte qu’en prenant la somme des termes, l’expression <de la pensée> est adéquate. <Plus il est nécessaire de rappeler pour> les petites unités comme le mot <qu’elles> ne sont rien sans le sens qui s’y attache, plus réciproquement dans l’étude des syntagmes étendus (phrases) il faut insister sur les membres réels, sans lesquels la figure de syntaxe ne peut se traduire dans l’espace, <hors desquels> il n’y a rien. » (Saussure, 1997 : p. 57-58).

S’il s’agit toujours en effet, dans ce développement, de cet ordre abstrait par la langue dont il était question dans le premier cours, il ne s’agit plus, en revanche, de types d’unités, mais – élargissement du propos – de procédés syntaxiques, de « faits de syntaxe », dont Saussure s’efforce de démontrer qu’ils sont, comme tous les autres faits de langue, des faits de valeur, c’est-à-dire d’articulation, de pensée articulée dans la matière phonique¹¹⁶. Cette idée,

¹¹⁶ Et non d’expression, au sens traditionnel. De même, dans deux notes item, Saussure envisage l’ellipse en termes de « surplus de valeur » : « *Item*. Dans la proposition la chose la plus remarquable est que se composant au minimum de deux termes logiques (idéaux), elle peut se réduire à un seul terme linguistique, et cela sans que le mot soit décomposable de manière à échapper à la conclusion. Ainsi *fiat* ! ou *sunt*. – Ou probablement de même “qui dit cela ?” – *Dieu*”. Les limites de l’ellipse (la fameuse ellipse) ne s’arrêtent qu’au moment où il n’y aurait plus aucun son articulé, et où le langage cesserait pour faire place à la pensée pure.

Conclusions multiples. A chercher

--- A remarquer entre autres : capacité d’un mot à être, même avec signe visant à cela, proposition complète comme λέγομεν. (non-elliptique).

Item. Le seul mot d’*ellipse* a un sens qui devrait faire réfléchir. Un tel terme paraît supposer que nous savons initialement de combien de termes *devrait* se composer la phrase, et que nous y comparons les termes dont, en fait, elle se compose, pour constater les déficits. Mais si un terme est indéfiniment extensible dans son sens, on voit que le compte que nous croyons établir entre *n* idées et *n* termes est d’une puérilité absolue, en même temps

comme nous l'avons vu ci-dessus, était présente dans le premier cours, bien qu'elle y fût introduite en lien avec la notion de classement. Elle est ici au centre du propos, et la sphère syntagmatique s'en trouve promue, bien plus clairement que dans le premier cours – mais dans la logique même de la caractérisation explicite du développement sur les rapports associatifs et syntagmatiques comme un développement relatif au concept de système de valeurs –, au statut de sphère linguistique, permettant, en tant que telle, la réinterprétation de ce domaine traditionnel de la grammaire qu'est la syntaxe, dont la délimitation était jusqu'ici demeurée empirique. Par ailleurs, et surtout, la dimension du syntagmatique en est clairement posée – là encore plus nettement que dans le premier cours, où cependant, comme nous l'avons vu ci-dessus, cet aspect était déjà sensible – comme une modalité de la valeur, et par là-même, un élément déterminant de la notion saussurienne de système. Or, de fait, il nous semble que la dimension d'intégration du syntagmatique à la langue rend sensible l'existence d'une double détermination de la notion saussurienne de système : par le concept de valeur (qui implique des termes coexistants) et par la notion de syntagmatique, c'est-à-dire par la linéarité de la langue, qui, comme nous l'avons vu, non seulement détermine une modalité particulière de l'articulation, mais implique également la dimension de l'association ou du classement, telles que définies dans les deux premiers cours, comme groupements solidaires de l'analyse.

Les « faits de syntaxe » sont repris, dans le troisième cours, sous le chef des « entités abstraites » :

« *Chapitre IV. Les entités abstraites de la langue.*

C'est un domaine des plus difficiles à explorer. Nous ne voyons ici que des rayons et non la clarté totale. Il <(ce domaine)> suppose l'étude préalable des entités concrètes. <C'est pourquoi nous pourrions le réserver>

<Qu'est-ce qu'on appelle une entité abstraite ?> Il y a beaucoup de choses dans la langue qui reposent sur l'ordre donné aux unités. Comme simple exemple très clair, prenons la manière du vieux français de juxtaposer simplement les mots comme dans l'expression *Hôtel Dieu* (pour Hôtel de Dieu). Il faut qu'il s'agisse d'un nom de personne : *les quatre fils Aymon* (= d'Aymon).

<Ici il y a une idée qui peut être exprimée par une unité (*de*), une sous-unité (grec -*os*), et ici seulement par un ordre>

Ou encore, *je dois* et *dois-je* où c'est l'ordre qui décide de la valeur pour l'idée. Ou encore dans *désireux* (en admettant qu'il y a deux unités : *désir* et *eux*) on ne peut pas dire *eux-désir*. –

Donc il y a un ordre qui est employé ici comme moyen. D'un côté nous constatons bien que cela rentre dans la condition fondamentale que la langue est linéaire. <Si nous pouvons distinguer deux ordres, s'il y a un avant et un après, qui nous est un moyen, c'est que nous courons sur une seule dimension> Dans l'idée d'ordre on pourrait voir plutôt

que d'un arbitraire absolu. Et si quittant la phrase particulière, nous raisonnons en général, on verra probablement très vite que *rien du tout n'est ellipse*, par le simple fait que les signes du langage sont toujours adéquats à ce qu'ils expriment, – quitte à reconnaître que tel mot ou tel tour exprime plus qu'on ne croyait. Réciproquement il n'y aurait pas un seul mot doué de sens sans ellipse, mais dès lors *pourquoi parler d'ellipse* (comme Bréal) comme s'il y avait une norme quelconque au-dessous de laquelle les mots sont elliptiques. Ils le sont sans aucune interruption ou sans aucune appréciation exacte possible du []. L'ellipse n'est autre chose que le surplus de valeur [] » (Saussure, 2002a : p. 102).

une notion abstraite ; on pourrait ranger cela dans les entités abstraites, puisque c'est un moyen. <Il ne semble pas qu'on puisse l'appeler entité concrète>

<Autres exemple :> En latin : *domini*, *regis*, *regum* il n'y a rien dans le *i*, le *is*, le *um* qui coïncide et dont on puisse dire que c'est la même unité et sous-unité. Et cependant il y a ici avec ce support matériel divers, quelque chose qui est la conscience d'une certaine valeur, qui est la même <et dicte un emploi identique. Ici nous quittons tout à fait contact avec support matériel> Il y a une abstraction positive opérée sans doute par tous les sujets parlants. Peut-on méconnaître la puissance présente au sujet parlant, de la valeur de génitif ?

Cela <des identités de ce genre> peut rentrer aussi dans la notion de procédé. Il est difficile d'introduire des classifications et de savoir jusqu'où on peut aller. <Une des grandes difficultés est de savoir si> la langue parlée va elle-même aussi loin que nos analyses grammaticales. Il faudra tout de même toujours en revenir à des unités < identités ou entités> et à des identités du genre que nous avons distingué. Sans une base quelconque, il n'y a pas de procédé imaginable. <L'étude des entités concrètes devra toujours précéder> Tout reposera finalement sur ces unités-là comme base directe ou indirecte. <Il y a toujours le signe concret à la base même quand une chose est exprimée par zéro. – <même quand signe arrive à être zéro>. *L'homme (que) j'ai vu* (en anglais on n'exprime pas que).

The man – I have seen. <Il y a là une unité rendue par zéro. On prendra l'unité> (*the man I have seen*) et on en viendra toujours au support concret.

Il reste à épiloguer sur ce mot *abstrait*. <Dans quel sens prenons-nous ce mot d'abstrait> D'abord, il y a des choses abstraites qui ne sont pas du tout linguistiques. Aussi nous avons dit que si nous essayons de prendre les significations en elles-mêmes en les détachant radicalement du support sonore, du support matériel, on n'est plus dans la linguistique, mais dans la psychologie. Il y a des abstractions, mais comme nous ne sommes pas dans la linguistique, nous ne pouvons entendre par cela les entités abstraites de la langue. De même le son pris en lui-même n'est pas linguistique. 2°) Il y a un sens où l'on pourrait dire au contraire que rien ne peut être abstrait dans la langue ; on pourrait justifier cette terminologie en disant : dans la langue est concret tout ce qui est présent à la conscience des sujets parlants ; en considérant comme abstraite telle ou telle distinction n'appartenant qu'aux grammairiens, mais non ratifiée par la conscience des sujets parlants. Ce n'est pas dans ce sens que nous avons pris concret et abstrait. Nous avons réservé le terme de concret le cas où l'idée a directement son appui dans une unité sonore. Abstrait ayant indirectement son appui dans une opération des sujets parlants¹¹⁷. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 227-230).

Le propos de ce développement, bien que plus large et plus général, est tout à fait assimilable à celui du passage du deuxième cours analysé ci-dessus. La notion d'entité abstraite est postulée aux fins de théorisation, dans le cadre défini par le concept de valeur, de certains faits linguistiques qui pourraient sembler y échapper. Saussure insiste en effet sur la

¹¹⁷ La ponctuation adoptée dans l'édition Komatsu – et qui est celle d'ajouts marginaux de Constantin, Mejía et Gambarara se fondant sur le corps du texte (voir Ms Fr. 3972a : 299) – nous semble, pour ce qui concerne les deux dernières phrases, rendre le propos plus clair : « Nous avons réservé le terme de *concret* : le cas où l'idée a directement son appui dans une unité sonore. *Abstrait* : ayant indirectement son appui par une opération des sujets parlants. » (Saussure, 1993a : p. 85). Mais par ailleurs la préposition *par* – confirmée par la traduction anglaise : *through*, ainsi que par l'édition d'Engler (voir Saussure, 1967 : p. 315), et surtout par le manuscrit, qu'il s'agisse de l'ajout marginal ou du corps du texte – change relativement le sens de la phrase : elle sous-entend « a indirectement son appui [dans une unité sonore] par une opération des sujets parlants », ce qui nous semble faire mieux sens que la version des *Cahiers Ferdinand de Saussure*, dans la mesure où l'opposition entre direct et indirect concerne la matière phonique ou, p. 229, les unités concrètes.

dépendance de ces unités abstraites à l'égard des entités concrètes, et sur le fait qu'il s'agit, même dans ce cas, d'identité (« cela <des identités de ce genre> »). Les entités abstraites envisagées sont de deux ordres, dont l'un renvoie nettement à la dimension de l'organisation. Le premier faisait l'objet du développement du deuxième cours : il s'agit de l'ordre comme procédé, dont il est à nouveau posé qu'il « rentre dans la condition fondamentale que la langue est linéaire ». Le second est un type de groupement associatif, dont la particularité est que « la conscience d'une certaine valeur, qui est la même <et dicte un emploi identique> » s'accommode d'un « support matériel divers ». Le point commun de ces deux types de faits linguistiques est d'être des « moyens », ou plutôt¹¹⁸ des « procédés », dépendants d'une abstraction opérée par les sujets parlants. Aussi ne s'agit-il pas, même dans ce second cas, de classification ou d'organisation au sens traditionnel ou structuraliste, c'est-à-dire d'un classement d'unités positives, mais, encore une fois, d'articulation, de découpage, à ceci près que l'on « quitt[e] tout à fait contact avec le support matériel » qui ne demeure que comme « base indirecte » de l'articulation de la pensée : « abstrait », comme Saussure prend soin de le préciser, ne signifie pas « purement phonique » ou « purement significatif », ni « analysé », au sens de l'analyse linguistique opérant nécessairement sur des unités positives, mais « cas où l'idée a “indirectement son appui [dans une unité sonore] par une opération des sujets parlants” », par opposition au « cas où l'idée a directement son appui dans une unité sonore ». Ce chapitre sur les entités abstraites intervient relativement tôt dans le troisième cours, pour ce qui est de la section consacrée à « La langue ». Le développement relatif aux rapports syntagmatiques et associatifs se trouve en revanche presque à la fin de celui-ci, précédant d'ultimes développements sur la notion de valeur. Saussure, par ailleurs, n'établit aucun lien entre les deux chapitres. Il n'en va pas de même dans le *Cours de linguistique générale*, dont le chapitre « Rôle des entités abstraites en grammaire » fait suite aux trois chapitres « Rapports syntagmatiques et rapports associatifs », « Mécanisme de la langue » et « La grammaire et ses subdivisions », et qui traduit ainsi le paragraphe introducteur du chapitre correspondant du troisième cours :

« Il y a un sujet important qui n'a pas encore été touché et qui montre justement la nécessité d'examiner toute question grammaticale sous les deux points de vue distingués plus haut. Il s'agit des entités abstraites en grammaire. » (Saussure, 1972 : p. 189).

Les éditeurs reprennent ensuite des développements des deux premiers cours, qu'ils combinent avec le chapitre du troisième cours¹¹⁹, et qui leur permettent de donner à leur chapitre la structure suivante : l'exemple du génitif est intégré à un développement relatif à « l'aspect associatif » :

« Envisageons-les [les entités abstraites] d'abord sous l'aspect associatif.

¹¹⁸ Le terme de *moyen* nous semble peu heureux. Il conduit en effet à des formulations liées à la problématique de l'expression : « <Ici il y a une idée qui peut être exprimée par une unité (*de*), une sous-unité (grec *-os*), et ici seulement par un ordre> [...] Donc il y a un ordre qui est employé ici comme moyen. » Nous verrons cependant ci-dessous que ce terme n'est pas fortuit et que lorsqu'il s'agit de syntaxe, il correspond malgré tout à quelque chose dans la perspective saussurienne.

¹¹⁹ Pour les sources de ce chapitre du *Cours de linguistique générale* sur les entités abstraites, voir Saussure (1967) : p. 309-316.

Associer deux formes, ce n'est pas seulement sentir qu'elles offrent quelque chose de commun, c'est aussi distinguer la nature des rapports qui régissent les associations. Ainsi les sujets ont conscience que la relation qui unit *enseigner* à *enseignement* ou *juger* à *jugement* n'est pas la même que celle qu'ils constatent entre *enseignement* et *jugement* (voir p. 173 sv.). C'est par là que le système des associations se rattache à celui de la grammaire. On peut dire que la somme des classements conscients et méthodiques faits par le grammairien qui étudie un état de langue sans faire intervenir l'histoire doit coïncider avec la somme des associations, conscientes ou non, mises en jeu dans la parole. Ce sont elles qui fixent dans notre esprit les familles de mots, les paradigmes de flexion, les éléments formatifs : radicaux, suffixes, désinences, etc. (voir p. 253 sv.).

Mais l'association ne dégage-t-elle que des éléments matériels ? Non, sans doute ; nous savons déjà qu'elle rapproche des mots reliés par le sens seulement (cf. *enseignement*, *apprentissage*, *éducation*, etc.) ; il doit en être de même en grammaire : soit les trois génitifs latins : *dominī*, *rēg-is*, *ros-ārum* ; les sons des trois désinences n'offrent aucune analogie qui donne prise à l'association ; mais elles sont pourtant rattachées par le sentiment d'une valeur commune qui dicte un emploi identique ; cela suffit pour créer l'association en l'absence de tout support matériel, et c'est ainsi que la notion de génitif en soi prend place dans la langue. C'est par un procédé tout semblable que les désinences de flexion *-us*, *-ī*, *-ō*, etc. (dans *dominus*, *dominī*, *dominō*, etc.), sont reliées dans la conscience et dégagent les notions plus générales de cas et de désinence casuelle. Des associations du même ordre, mais plus larges encore, relient tous les substantifs, tous les adjectifs, etc., et fixent la notion des parties du discours.

Toutes ces choses existent dans la langue, mais à titre d'*entités abstraites* ; leur étude est difficile, parce qu'on ne peut savoir exactement si la conscience des sujets parlants va toujours aussi loin que les analyses du grammairien. Mais l'essentiel est que *les entités abstraites reposent toujours, en dernière analyse, sur les entités concrètes*. Aucune abstraction grammaticale n'est possible sans une série d'éléments matériels qui lui sert de substrat, et c'est toujours à ces éléments qu'il faut revenir en fin de compte. » (Saussure, 1972 : p. 189-190),

celui de *the man I have seen* à un autre développement, relatif au « point de vue syntagmatique » :

« Plaçons-nous maintenant au point de vue syntagmatique. La valeur d'un groupe est souvent liée à l'ordre de ses éléments. En analysant un syntagme, le sujet parlant ne se borne pas à en distinguer les parties ; il constate entre elles un certain ordre de succession. Le sens du français *désir-eux* ou du latin *signi-fer* dépend de la place respective des sous-unités : on ne saurait dire *eux-désir* ou *fer-signum*. Une valeur peut même n'avoir aucun rapport dans un élément concret (tel que *-eux* ou *-fer*) et résulter de la seule ordonnance des termes ; si par exemple en français les deux groupes *je dois* et *dois-je* ? ont des significations différentes cela ne tient qu'à l'ordre des mots. Une langue exprime quelquefois par la succession des termes une idée qu'une autre rendra par un ou plusieurs termes concrets ; l'anglais, dans le type syntagmatique *gooseberry wine* "vin de groseilles", *gold watch* "montre en or", etc., exprime par l'ordre pur et simple des termes des rapports que le français moderne marque par des prépositions, à son tour, le français moderne rend la notion de complément direct uniquement par la position du substantif après le verbe transitif (cf. *je cueille une fleur*), tandis que le latin et d'autres langues le font par l'emploi de l'accusatif, caractérisé par des désinences spéciales, etc.

Mais si l'ordre des mots est incontestablement une entité abstraite, il n'en est pas moins vrai qu'elle ne doit son existence qu'aux unités concrètes qui la contiennent et qui courent sur une seule dimension. Ce serait une erreur de croire qu'il y a une syntaxe incorporelle en dehors de ces unités matérielles distribuées dans l'espace. En anglais *the man I have seen* ("l'homme que j'ai vu") nous montre un fait de syntaxe qui semble

représenté par zéro, tandis que le français le rend par *que*. Mais c'est justement la comparaison avec le fait de syntaxe français qui produit cette illusion que le néant peut exprimer quelque chose ; en réalité, les unités matérielles, alignées dans un certain ordre, créent seules cette valeur. En dehors d'une somme de termes concrets on ne saurait raisonner sur un cas de syntaxe. D'ailleurs, par le seul fait que l'on comprend un complexe linguistique (par exemple les mots anglais cités plus haut), cette suite de termes est l'expression adéquate de la pensée.

Une unité matérielle n'existe que par le sens, la fonction dont elle est revêtue ; ce principe est particulièrement important pour la connaissance des unités restreintes, parce qu'on est tenté de croire qu'elles existent en vertu de leur pure matérialité, que par exemple *aimer* ne doit son existence qu'aux sons qui le composent. Inversement – comme on vient de le voir – un sens, une fonction n'existent que par le support de quelque forme matérielle ; si ce principe a été formulé à propos des syntagmes plus étendus ou types syntaxiques, c'est qu'on est porté à y voir des abstractions immatérielles planant au-dessus des termes de la phrase. Ces deux principes, en se complétant, concordent avec nos affirmations relatives à la délimitation des unités (voir p. 145). » (Saussure, 1972 : p. 190-192).

Malgré des formulations parfois ambivalentes de notre point de vue, il nous semble que ce chapitre, dans la forme que lui ont donnée les éditeurs, est tout à fait bienvenu. Il est vrai que, comme nous le notions ci-dessus, Saussure n'établit aucun lien, dans le troisième cours, entre le chapitre sur les entités abstraites et le développement sur les rapports associatifs et syntagmatiques. L'interprétation des éditeurs se trouve cependant justifiée, à ce qu'il nous semble, d'une part par la présence, dans les premier et deuxième cours, de développements semblables à ceux du chapitre sur les entités abstraites du troisième cours mais insérés dans les exposés relatifs aux rapports syntagmatiques et associatifs, et d'autre part, comme le signale l'édition d'Engler¹²⁰, par deux propositions du deuxième cours :

« Tout ce qui compose l'ensemble d'un <état de langue revenait <à ce qu'il nous semblait>> à la théorie des syntagmes et à la théorie des associations. » (Saussure, 1997 : p. 56)

« Il faudra à la fois la théorie des syntagmes et des associations pour expliquer les faits qui se présentent <dans un état de langue.> » (Saussure, 1997 : p. 58)

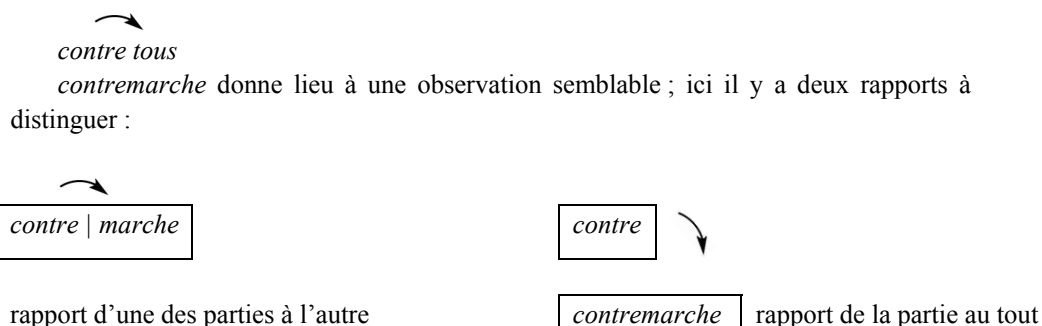
que ne dément pas le troisième cours. Enfin, il nous semble que le chapitre (du troisième cours) sur les entités abstraites constitue, outre, comme nous le verrons ci-dessous, un complément logique de celui-ci, un arrière-plan nécessaire à la juste compréhension du développement du troisième cours sur les rapports associatifs et syntagmatiques, qui est à la fois plus développé, plus systématique, et plus limité que ceux des deux précédents cours. Dans le troisième cours, en effet, plus encore que dans le deuxième, le développement sur les rapports syntagmatiques et associatifs est, comme nous l'avons vu ci-dessus, présenté comme une explicitation de la notion de « terme d'un système¹²¹ », c'est-à-dire comme une élaboration interne au concept de valeur. Aussi, tout comme dans le deuxième cours, l'opposition entre les deux types de rapports est énoncée d'emblée, et en termes de sphères de

¹²⁰ Voir Saussure (1967) : p. 309, colonne 2, segment 2167.

¹²¹ Voir l'introduction et la conclusion du développement, citées ci-dessus, in Saussure & Constantin (2005) : p. 277 et 281.

rapports ou sphères de la valeur¹²². Dans ce cadre, la sphère syntagmatique est présentée, là encore comme dans le deuxième cours – et, *mutatis mutandis*, dans le premier cours –, comme le lieu d'un type spécifique de rapports (ayant pour support l'étendue et pour base un principe spatial), mais avec une insistance plus grande sur la notion de rapport, et cette insistance constitue une autre manière, à la fois plus proche et notablement distincte de celle du premier cours, d'inscrire la syntaxe dans la sphère syntagmatique :

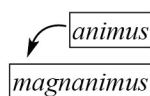
« Il y a 1°) la coordination syntagmatique et la sphère des rapports syntagmatiques.
Exemple : *contre tous*. Ici il y a un rapport qui lie d'une certaine façon *contre* avec *tous*.
On peut l'exprimer ainsi :



De même par exemple : *magnanimus*

1°) Rapport allant de *animus* à l'ensemble *magnanimus*

2°) Rapport entre *magn* et *animus* ???-IMAGE-I-2-#011



Cette combinaison donnant lieu à de certains rapports peut s'appeler un syntagme. C'est la combinaison de deux ou plusieurs unités, également présentes qui se suivent les unes les autres. Si elles se suivaient sans offrir aucun rapport entre elles, nous ne les appellerions pas syntagme, mais plusieurs unités consécutives ayant rapport entre elles <ou avec le tout> forment un syntagme.

Les rapports qui appartiennent au syntagme <par opposition à l'autre genre de rapports qui viendra ensuite> se déroulent dans l'étendue, ont pour support l'étendue. – et la suite des unités dans l'étendue laquelle n'a qu'une seule dimension et une seule direction.

Les termes opposés entre eux se trouvent dans une opposition spatiale et le jeu qui s'établit entre eux a pour base ce principe spatial. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 277-278).

¹²² Le paragraphe d'introduction s'achève en effet sur ces termes, cités ci-dessus : « Le rapport <et la différence> des mots entre eux se déroule suivant deux ordres, dans deux sphères tout à fait distinctes ; chacune de ces sphères sera génératrice d'un certain ordre de valeur et l'opposition <même> qu'il y a entre les deux rend plus claire chacune d'elles. Il s'agit de deux sphères ou de deux façons de coordonner les mots avec d'autres. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 277), repris partiellement en Saussure (1972) : p. 170, également cité ci-dessus.

Nous retrouvons dans ce passage l'opposition, commune aux trois cours, entre rapports fondés sur un principe spatial et rapports indépendants de l'espace¹²³. Mais par ailleurs, sont distingués plusieurs types de syntagmes¹²⁴, c'est-à-dire de rapports dont les unités « mises bout à bout » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 280) sont les « supports¹²⁵ » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 280), et Saussure précise¹²⁶ qu'il est nécessaire, pour que l'on puisse parler de syntagme, qu'il existe un rapport entre les unités. Il s'agit donc bien, dans la logique du développement du deuxième cours, de syntaxe (au sens large), et les éditeurs, dans le chapitre du *Cours de linguistique générale* qu'ils consacrent aux unités abstraites, ont raison de distinguer entre le type *désireux* et le type *dois-je* : les rapports syntagmatiques – l'ordre abstrait par la langue – ne permettent pas seulement de dégager des types d'unités¹²⁷ mais sont également le support de « procédés » syntaxiques. On retrouve d'ailleurs dans ce développement du troisième cours la notion d'expression du chapitre sur les entités abstraites :

« *magn-animus* : Le rapport où est *animus* est syntagmatique. <Idée est exprimée par portion des deux parties mises bout à bout :>

jamais, ni dans *magn* ni dans *animus* on ne trouverait quelque chose qui signifierait “qui possède une grande âme”. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 280).

¹²³ Les rapports associatifs sont symétriquement caractérisés de la manière suivante : « Un mot quelconque évoque tout de suite <par association> tout ce qui peut lui ressembler.

Cette association est tout à fait différente de la première. Cette coordination-là n'a pas pour support l'étendue. Ce n'est pas au nom de leur place dans une chaîne [...] que l'on pourra marquer les rapports entre ces différentes unités. [...] La notion d'espace n'intervient pas ici. <Du reste enseignement n'est pas nécessairement le premier dans la série, il est comme partie d'une constellation :> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 279). Pour l'opposition entre les deux types de rapports, voir également Saussure & Constantin (2005) : p. 279, cité ci-dessous et partiellement cité ci-dessus, ainsi que Saussure & Constantin (2005) : p. 280, cité dans la note 125 ci-dessous.

¹²⁴ Voir Godel (1957) : p. 175.

¹²⁵ Voir cette autre opposition entre les deux types de rapports : « Quand on parle de la structure d'un mot, on évoque la seconde espèce de rapports ; ce sont les unités mises bout à bout comme supports de certains rapports. Si nous parlons d'une chose comme un paradigme de flexion (*dominus, domini, domino*) nous sommes dans un groupe où règne le rapport associatif. Ce ne sont pas des unités mises bout à bout et entrant de ce fait dans un certain rapport. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 280).

¹²⁶ Cette précision figure dans les notes du seul Constantin. Voir Saussure (1967) : p. 279.

¹²⁷ Comme il était explicitement posé dans le premier cours (voir ci-dessus) et comme on peut penser que le rappelle – entre autres – Saussure dans le troisième cours en distinguant entre *contre tous* (valeur de préposition) et *contremarche* (valeur de préfixe, ou de premier élément d'un composé). Nous rejoignons ici partiellement – nous ne nous prononçons pas quant aux notions de « symphone » et d'« autophone » et, corrélativement, il nous semble que dans cette perspective le rapport entre *contre* et *contremarche* est syntagmatique avant d'être associatif (voir ci-dessus la note 34) – l'analyse de Godel : « Il n'y a pas de préfixe *contre* ; il y a une certaine unité *contre*, dont la valeur inclut les fonctions de préposition (*contre tous : pour tous*) et de préfixe (*contremarche : démarche*). » (Godel, 1957 : p. 175). Concernant le rapport entre *contre* et *contremarche*, sa nature syntagmatique paraît confirmée par une proposition que l'on trouve à la page suivante, où sont repris les deux rapports entre *contre* et *tous* ou *marche*, et entre *contre* et *contremarche* : « [...] plusieurs unités consécutives ayant rapport entre elles <ou avec le tout> forment un syntagme. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 278). On lit de même à la dernière page du cours : « [...] dans *couperet* syntagme entre racine et suffixe par opposition à *hache* (solidarité, lien syntagmatique entre les deux éléments) ; *hache* – est absolument arbitraire. *couperet* est relativement motivé (association syntagmatique avec *coupe*) » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 289).

Comme nous l'avons vu ci-dessus, ces procédés syntaxiques sont évoqués dans le premier cours, où il est question, sans réelle autre précision, de syntaxe, et où il est surtout insisté sur l'interdépendance, sur ce point, entre syntagmatique et associatif, et ils font dans le deuxième cours l'objet d'un développement relativement conséquent, où la syntaxe se voit redéfinie comme rapport syntagmatique, mais dans le cadre d'une argumentation centrée autour de la notion d'articulation. Dans le troisième cours en revanche, l'insistance sur la notion de valeur, et l'arrière-plan du développement sur les entités abstraites, qui prend en charge cette argumentation, permet à Saussure une explication de la syntaxe par le syntagmatique conçu comme type de rapports. Inversement, ce nous semble, le chapitre sur les entités abstraites vient soutenir et nourrir une interprétation saussurienne – et non structuraliste – de ce développement du troisième cours relatif aux rapports syntagmatiques.

Il en est de même – on pourrait ajouter *a fortiori* – en ce qui concerne le développement relatif à la sphère associative, où les choses, de manière analogue mais de façon au premier abord plus surprenante, sont également présentées en termes de types de rapports. Saussure poursuit en effet :

« 2°) La coordination associative.

Par association psychique avec d'autres termes existants dans la langue.

Exemple : un mot comme *enseignement* appellera d'une façon inconsciente pour l'esprit en particulier l'idée d'une foule d'autres mots qui par un côté ou par un autre ont quelque chose de commun avec lui. Ce peut être par des côtés très différents. Par exemple *enseignement* se trouvera compris dans une série associative où on verra :

<i>enseignement</i>	Il y a quelque chose de commun dans l'idée représentée et quelque chose de commun dans l'image acoustique. Le signifiant et le signifié forment à la fois cette série associative.
<i>enseigner</i>	
<i>enseignons</i>	
<i>enseigne, etc.</i>	

De même :	<table border="0"> <tr><td> </td><td><i>enseignement</i></td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td><i>armement</i></td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td><i>rendement</i></td><td> </td></tr> </table>		<i>enseignement</i>			<i>armement</i>			<i>rendement</i>	
	<i>enseignement</i>									
	<i>armement</i>									
	<i>rendement</i>									

une autre série associative reposant également sur rapport entre signifiant et signifié, mais dans une autre partie du mot. Série associative reposant sur le signifié :

<table border="0"> <tr><td> </td><td><i>enseignement</i></td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td><i>instruction</i></td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td><i>apprentissage</i></td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td><i>éducation</i></td><td> </td></tr> </table>		<i>enseignement</i>			<i>instruction</i>			<i>apprentissage</i>			<i>éducation</i>	
	<i>enseignement</i>											
	<i>instruction</i>											
	<i>apprentissage</i>											
	<i>éducation</i>											

On peut avoir simple communauté dans les images auditives :

<table border="0"> <tr><td> </td><td><i>blau</i></td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td><i>durchbleuen</i></td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td>ä</td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td>(frapper de verges).</td><td> </td></tr> </table>		<i>blau</i>			<i>durchbleuen</i>			ä			(frapper de verges).		→ n'a pas de rapport avec <i>blau</i> Cf. série associative dans le fait que <i>enseignement</i> étant un substantif est en rapport avec les autres substantifs.
	<i>blau</i>												
	<i>durchbleuen</i>												
	ä												
	(frapper de verges).												

Aussi séries d'association inévitables tantôt au nom de la communauté double du sens et de la forme, tantôt uniquement à cause de la forme <ou sens>. Ces coordinations

peuvent être considérées comme existant dans cerveau aussi bien que les mots eux-mêmes. Un mot quelconque évoque tout de suite <par association> tout ce qui peut lui ressembler. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 278-279).

A première lecture, ou à lecture non avertie, ce passage semble témoigner d'une problématique des rapports son/sens envisageant des unités abstraites au sens – rejeté par Saussure, comme nous l'avons vu ci-dessus – d'unités purement phoniques ou purement significatives, c'est-à-dire, en réalité, fondées sur des entités concrètes positives. Une telle problématique est en contradiction totale avec le cadre posé par l'introduction et la conclusion du développement – celui du concept de valeur –, qui est par ailleurs celui dans lequel le chapitre sur les entités abstraites situe la diversité des rapports associatifs. Or, précisément, si ce passage du troisième cours est repris dans le *Cours de linguistique générale*, dans le chapitre consacré aux « Rapports syntagmatiques et rapports associatifs » :

« Les groupes formés par association mentale ne se bornent pas à rapprocher les termes qui présentent quelque chose de commun ; l'esprit saisit aussi la nature des rapports qui les reliaient dans chaque cas et crée par là autant de séries associatives qu'il y a de rapports divers. Ainsi dans *enseignement*, *enseigner*, *enseignons*, etc., il y a un élément commun à tous les termes, le radical ; mais le mot *enseignement* peut se trouver impliqué dans une série basée sur un autre élément commun, le suffixe (cf. *enseignement*, *armement*, *changement*, etc.) ; l'association peut reposer aussi sur la seule analogie des signifiés (*enseignement*, *instruction*, *apprentissage*, *éducation*, etc.), ou au contraire, sur la simple communauté des images acoustiques (par exemple *enseignement* et *justement*). Donc il y a tantôt communauté double du sens et de la forme, tantôt communauté de forme ou de sens seulement. Un mot quelconque peut toujours évoquer tout ce qui est susceptible de lui être associé d'une manière ou d'une autre. » (Saussure, 1972 : p. 173-174)

les éditeurs, comme nous l'avons vu ci-dessus, y font référence dans le chapitre sur les entités abstraites. Ils convoquent par ailleurs, dans ce cadre, deux développements du premier cours dont le second nous semble tout particulièrement révélateur de la problématique saussurienne. Le premier de ces deux passages constitue également la source de l'extrait du *Cours de linguistique générale* que nous venons de citer, et il fait l'objet, dans celui-ci comme dans le chapitre sur les entités abstraites, d'une interprétation qui nous semble relativement forcée :

« Deux mots comme *chapeau*, *hôtel* <sont dans deux cases séparées> ; avec *chapeau*, *chapelier* nous n'en dirons pas autant, <de même> pour *hôtel*, *hôtelier* <où l'on sent quelque chose de commun, deux cases voisines>. En même temps je puis me rendre compte que l'association ne se borne pas là, <à sentir> que quelque chose de commun existe entre *chapelier* et *hôtelier*, <mais je> comprends que ces rapports et partant <les> associations <peuvent être> très différents, <ainsi> le rapport <ne sera pas le même entre> *chapelier* et *hôtelier* <qu'> entre *hôtel* : *hôtelier* et *chapeau* : *chapelier*.

Nous entrevoyons un lien entre l'association et la grammaire. On arrivera à dire que la somme des associations <— conscientes ou non —> bien étudiées <équivalra aux> classements conscients, méthodiques que pourra faire un grammairien, sauf sur un <seul> point : le grammairien fera intervenir l'histoire. Le groupement des formes tel qu'il résulterait du passé, ce groupement est ignoré complètement du sujet parlant et force le grammairien à établir deux sphères distinctes :

1. étude de la langue dans le temps, et
2. étude de la langue à une époque donnée. » (Saussure, 1996 : p. 66-67).

Il ne nous semble pas, en effet, qu'il revienne au même de dire, comme Saussure, qu'au-delà du sentiment de quelque chose de commun, l'esprit « comprend que ces rapports et partant les associations peuvent être très différents » et d'écrire, comme le font les éditeurs dans le chapitre sur les entités abstraites et dans le développement cité ci-dessus, que le sujet parlant « distingu[e] la nature des rapports qui régissent les associations » (Saussure, 1972 : p. 189) ou que « l'esprit saisit aussi la nature des rapports qui les relient dans chaque cas » (Saussure, 1972 : p. 173). Le sujet parlant, en ce cas, deviendrait grammairien, et dès lors il ne s'agirait plus de langue mais d'idiome. Il est d'ailleurs seulement question, dans le troisième cours, de « côtés très différents » par lesquels les mots ont quelque chose de commun. Mais précisément, les éditeurs ne restituent pas toutes les subtilités du second développement du premier cours sur lequel ils s'appuient, et où il s'agit notamment des rapports entre langue et grammaire :

« La langue associe-t-elle des formes <rapprochées> par le sens seul ? Ainsi <associe>-t-elle *regibus* et *lupis* comme *regibus* - *hostibus* et *lupis* - *filiis* ? Entre *regibus* et *lupis* il y a identité de fonctions (tous deux datif <et ablatif> pluriels) mais aucun prétexte de rapprochement dans la forme elle-même. Dans le rapprochement ordinaire tel que nous l'avons étudié on distingue dans le mot :

Élément variant de sens et de forme	Élément constant de sens et de forme
---	--

par exemple

<i>quadru- tri- centu-</i>	<i>plex</i>
------------------------------------	-------------

C'est la base des rapprochements que nous avons faits ; l'association suppose toujours l'appréciation des deux éléments <(variant et constant)> à la fois. L'association entre *regibus* et *lupis* serait toute différente, ce serait une association unilatérale. Existe-t-elle dans la langue ? Les paradigmes des grammairiens <comme

dominus
domini
domino>

forment <-ils de ces> séries telles que

veritatem
facultatem
etc. ?

Oui et non. Le grammairien <ne fait le tableau>

dominus
dominī
dominō

qu'au point de vue <des différences, que pour> la terminaison *us*, *i*, *o*. La langue rapproche aussi *dominus*, *domini*, *domino* mais parce qu'elle trouve un élément constant

*domin**us*

de forme et de sens. Se demander si la série *us*, *i*, *o* forme un groupe d'association c'est sous-entendre une association unilatérale différente de l'ordinaire. » (Saussure, 1996 : p. 69-70).

Ce passage est à la fois remarquable et insuffisant à la lumière des affirmations ultérieures. S'y trouve posée la question de l'existence d'associations fondées sur le sens seul, à laquelle le troisième cours donnera une réponse positive, mais qui donne lieu, dans le cadre de la notion de classement qui est celui du premier cours, à un développement sur les rapports entre grammaire et langue. Les éditeurs, dans le chapitre sur les entités abstraites ne distinguent pas entre les deux exemples du génitif (*regibus*, *lupis/domini*, *regis*, *rosarum*) et de la désinence casuelle (*dominus*, *domini*, *domino*, etc.), qu'ils traitent tous deux sous le chef de l'association entre désinences. Saussure, en revanche, distingue les deux exemples, se servant du second pour répondre à la question posée par le premier, d'une manière tout particulièrement remarquable dans la mesure où à une question portant sur une association fondée sur le seul sens il répond en interrogeant l'existence d'associations fondées sur la seule variation, sans constance qui en constitue le cadre, c'est-à-dire, en réalité, sans syntagme (puisque, comme nous l'avons vu ci-dessus, constance et variation se répondent comme groupement et analyse). S'affirme à nouveau ici la définition de la langue comme division-combinaison, qui fonde l'interdépendance des deux sphères associative et syntagmatique et fait de leur jeu un fonctionnement¹²⁸. Dans ce cadre, la grammaire est redéfinie comme explicitation de ce dont la langue a conscience, mise au jour d'un classement qui est avant tout un fonctionnement. Le premier cours insiste ainsi sur les notions de conscience et de perception, qui renvoient à la définition de la langue comme fonctionnement au sens d'articulation de la pensée dans la matière phonique. On se souvient, notamment, de cette formule :

« La comparaison aboutit à l'analyse et il <en résulte> <des éléments qui sont perçus par la conscience de la langue¹²⁹,> tantôt un radical, tantôt un suffixe etc. » (Saussure, 1996 : p. 70).

¹²⁸ On lit de même dans le deuxième cours, comme nous l'avons vu ci-dessus : « Ainsi un tableau de déclinaison est un groupe d'associations, <ce groupe> a le droit de revendiquer une unité, mais cette unité n'existe pas dans le discours. Dans cette unité il y a quelque chose qui varie et quelque chose qui ne varie pas ; ce sera le caractère de tout groupe <d'association :> au nom de ce qui ne varie pas on associe *dominus* à *domino*, et ce qui varie fait qu'il y a des unités diverses dans ce groupe » (Saussure, 1997 : p. 53).

¹²⁹ Il est ici question de « conscience de la langue », mais, en lien avec notre remarque de la note 18 ci-dessus, il faut noter que l'emploi de « la langue » en position de sujet est relativement fréquent chez Saussure. On relève ainsi par exemple, dans ce développement du premier cours : « La langue apprécie quelle portion du mot reste constante quand elle fait varier la forme avec ses analogues <des deux séries> » (Saussure, 1996 : p. 67), « La langue associe-t-elle des formes < rapprochées > par le sens seul ? Ainsi <associe>-t-elle *regibus* et *lupis* comme *regibus* - *hostibus* et *lupis* - *filiis* ? » (Saussure, 1996 : p. 69), « La langue rapproche aussi *dominus*, *domini*, *domino* mais parce qu'elle trouve un élément constant

dominus

de forme et de sens. » (Saussure, 1996 : p. 69-70), « La langue ne connaît pas les noms de radical, suffixe etc. mais on ne peut lui refuser la conscience et l'utilisation de ces différences. » (Saussure, 1996 : p. 70), « cette analyse de la langue » (Saussure, 1996 : p. 70), « Quand la langue aura perçu par les rapprochements indiqués les unités <qui sont> dans "*signifer*" elle ne dira pas une autre fois à l'occasion d'une formation nouvelle : *fer-signum*. » (Saussure, 1996 : p. 70), « Cet ordre, la langue l'abstrait par l'analyse aussi bien que les unités elles-mêmes » (Saussure, 1996 : p. 70). Voir aussi par exemple Saussure (2002a) : p. 188, 189, 190, 192. Il se justifie, ce nous semble, par la théorisation saussurienne de la langue comme fonctionnement socialement déterminé (voir *infra*, le chapitre 3 de cette première partie). « la langue » nous paraît en effet renvoyer aux consciences des locuteurs, mais dans la mesure où l'activité perceptive (des unités) qui constitue la langue est

De fait, comme il le pose dans la première des « trois observations préalables » (Saussure, 1996 : p. 71) au développement sur les préfixes, racines et suffixes qui fait suite, dans le premier cours, au développement sur les rapports associatifs et syntagmatiques, l'existence d'un élément n'est pour Saussure rien d'autre que sa perception par le sujet parlant :

« On ne peut pas se demander <en linguistique> si le suffixe existe en lui-même – cette question n'a pas de sens – mais seulement s'il existe <dans> la conscience <du sujet parlant>. Exister <pour> un élément linguistique c'est être délimité <d'avant en arrière ou inversement> avec une valeur <le sens net> que lui <attribue le> sujet parlant. » (Saussure, 1996 : p. 71).

On lisait de même dans « De l'essence double du langage¹³⁰ » :

socialement réglée, ce pour quoi, précisément, elle est perception ou délimitation d'unités *linguistiques*. La position de sujet est ainsi liée à la référence au sujet parlant, et l'utilisation de « la langue » plutôt que d'un syntagme comme « les sujets parlants » à la dimension du social qui constitue « la langue ». Notons ce passage de « De l'essence double du langage », cité ci-dessous, mais remarquable de ce point de vue : « La première expression de la réalité serait de dire que *la langue* (*c'est-à-dire le sujet parlant*) n'aperçoit ni l'idée *a*, ni la forme *A*, mais seulement le rapport a/A ; cette expression serait encore tout à fait grossière. *Il* n'aperçoit vraiment que le rapport entre les deux rapports a/A_{HZ} et abc/A , ou b/A_{RS} et blr/B , etc » (Saussure, 2002a : p. 39 [nous soulignons]), ainsi que cette remarque du deuxième cours : « On se représentait la langue dans une sphère indéfinissable <comme une sorte de végétation> tandis que la linguistique d'aujourd'hui y reconnaît un produit de l'esprit humain : <la langue n'est plus quelque chose se développant par elle-même, elle> est à tout moment l'œuvre de l'esprit collectif. Ceci conduisait entre autres choses à faire la guerre à un certain nombre de métaphores, d'images, dont la linguistique était parsemée. <Ici il y aurait beaucoup à dire> Il y a un certain nombre d'images qu'il faut nécessairement employer, le tout est de s'entendre : on n'osait plus dire “la langue fait ceci ou cela” (la langue n'existe pas comme entité, mais seulement les sujets parlants !) <Les nouveaux linguistes ont peut-être été trop loin.> » (Saussure, 1997 : p. 93).

¹³⁰ Le manuscrit date apparemment de 1891. Voir Harris, R. (2003) : p. 217-218, Engler (2000) : p. 9, et 17-18, Engler (2002) : p. 181, Engler (2004) : p. 15, Arrivé (2007) : p. 61, note 2 et Sofia (2009b) : p. 82, note 60. Notons cependant ces réserves de Depecker : « Il existe d'autres notes manuscrites datant vraisemblablement de ces années, qui jouent souvent en écho des thématiques développées par Saussure dans les manuscrits datés. Mais, outre que les feuillets ne sont pas homogènes et ne semblent pas appartenir à un même tout, leur datation n'est pas avérée. Nous devons ainsi laisser de côté le manuscrit intitulé “*De l'essence double du langage*”, car la date de décembre 1891 qui lui a été attribuée (Engler, 2002 ; Arrivé, 2007), ne nous paraît pas absolument probante. Premièrement, parce que l'ensemble des feuillets ne forme visiblement pas un tout homogène. Deuxièmement, y sont déjà très élaborées des notions comme celle de l'arbitraire des formes par rapport à leur signification, celle de système, de valeur, de sémiologie, etc. Enfin, parce que, si certains passages peuvent relever de cette période, certains termes ou expressions, tel “*point de vue sémiologique (ou du signe-idée)*”, ne se solidifieront que plus tard dans la théorie de Saussure. » (Depecker, 2008 : p. 16-17). Il est vrai que les datations mentionnées par Harris et Sofia ne concernent que quelques feuillets, mais le manuscrit ne nous semble pas aussi hétérogène qu'à Depecker, et nous ne sommes pas réellement convaincue, sans autres arguments, du caractère anachronique des notions de système de valeur, d'arbitraire et de point de vue sémiologique telles qu'elles apparaissent dans ce manuscrit. Par ailleurs, comme nous le verrons *infra* (voir le début du premier chapitre de la deuxième partie), il y a de bonnes raisons de conclure à une rédaction contemporaine de la préparation des conférences d'ouverture de 1891. Chidichimo & Gambarara ne prennent quant à eux position que sur un *terminus a quo* : « Saussure a commencé à écrire ces notes dès octobre 1891, et il a continué longuement non seulement à en ajouter de nouvelles, mais aussi à corriger les anciennes, à noter pour lui-même leur destination et leur importance, et surtout à les relire. » (Chidichimo & Gambarara, 2009 : p. 113). Il est en revanche question dans Gambarara (2007), d'un laps de temps courant de 1891 à 1894 (date des « Notes pour un article sur Whitney ») : « En particulier, les notes sur l'essence double (AdS : 372) précèdent-elles ou suivent-elles le cahier Ms. Fr. 3951/10 [c'est-à-dire la « Note pour un article sur Whitney »] ? [...] »

Ce qui incline à choisir la seconde voie, c'est-à-dire la datation d'Engler (surtout fin 1891, mais aussi après), et à situer ainsi les notes sur l'essence double avant notre cahier, c'est justement le fait qu'aux thèmes et formulations de ces notes-là, il s'ajoute dans ce cahier quelque chose qui n'était pas dans les autres, et qui va

« [...] à chaque moment de son existence [à la langue] il n'EXISTE linguistiquement que ce qui est aperçu par la conscience, c'est-à-dire ce qui est ou devient *signe*. » (Saussure, 2002a : p. 45).

Le rapport entre existence, perception (conscience) et signe – c'est-à-dire la définition du signe comme articulation de la pensée dans la matière phonique – apparaît ici de manière très nette¹³¹. Il est réaffirmé de manière tout aussi nette dans le deuxième cours, à l'occasion d'une définition du « concret » ou du « réel » linguistiques que l'on retrouvera ensuite, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans le chapitre du troisième cours sur les entités abstraites :

« Critère de ce qui est abstraction pure <et de ce qui est concret. A tout moment il est parlé du danger des abstractions. Pour se rendre compte de ce que c'est il faut un critère. Ce critère est dans la conscience de chacun.> Ce qui est dans le sentiment des sujets parlants, ce qui est ressenti à un degré quelconque c'est la signification et on pourra dire alors que le concret réel, pas du tout si facile à saisir dans la langue = ce qui est ressenti, ce qui à son tour = ce qui est significatif à un degré quelconque. » (Saussure, 1997, p. 24).

On lit de même une vingtaine de pages plus loin, en conclusion d'un développement sur les deux perspectives diachronique et synchronique où il était notamment affirmé que la première avait « deux variétés [...] possibles » (Saussure, 1997 : p. 49) :

« Dans l'ordre synchronique il n'y a qu'une variété et qu'une méthode possible. Cette perspective du grammairien, du linguiste a pour étalon la perspective des sujets parlants,

accompagner Saussure pendant les années suivantes : une considération sur la spécificité du caractère social du langage, qui ne peut venir que de la confrontation avec le conventionnalisme de Whitney (bien qu'il soit différent de la position théorique de Saussure). » (Gambarara, 2007 : p. 253-254). Nous croyons en tout cas pouvoir affirmer que les développements qui nous concernent dans la présente analyse sont largement antérieurs aux cours de linguistique générale. Voir *infra*. De même, De Mauro, dans son introduction aux *Scritti inediti di linguistica generale* (traduction italienne, par ses soins, de « De l'essence double du langage »), au terme d'un examen des « indizi interni » (Saussure, 2005a : p. XIV), écrit : « Dunque sembra ragionevole dire che questi *SLG* appartengono ad anni ancora lontani dalle lezioni del 1907-11. » (Saussure, 2005a : p. XVI). Il conclut cependant à une datation plus tardive que 1891 : « Qui, più che nelle lezioni, qui, come in molte altre note personali già edite, Saussure torna più volte sull'importanza fondamentale che ha il collocare la linguistica in un quadro semiologico : la semiologia come matrice teorica della linguistica è presente di continuo. Ciò fa pensare che le note siano a ridosso dei colloqui con Adrien Naville sul rolo della semiologia. Nel complesso si potranno datare nella seconda parte degli anni Novanta dell'Ottocento. » (Saussure, 2005a : p. XVI). Cette note doit beaucoup aux indications bibliographiques et aux travaux d'Estanislao Sofia, malheureusement restés inédits.

¹³¹ Voir également, toujours dans « De l'essence double du langage », ces définitions de la « forme vocale » comme une entité phonique délimitée dans la mesure où elle est ressentie : « – Une forme est une figure vocale qui est pour la conscience des sujets parlants *déterminée*, c'est-à-dire à la fois existante et délimitée. Elle n'est rien de plus ; comme elle n'est rien de moins. Elle n'a pas nécessairement “un sens” précis ; mais elle est ressentie comme quelque chose qui *est* ; qui de plus ne serait plus, ou ne serait plus la même chose, si on changeait quoi que ce soit à son exacte configuration.

(– Je doute qu'on puisse définir la forme par rapport à la figure vocale ; il faut partir de la donnée sémiologique) » (Saussure, 2002a : p. 37), « On appelle *forme* une figure vocale qui est déterminée pour la conscience des sujets parlants⁽¹⁾

[...]

⁽¹⁾ La seconde mention est en réalité superflue, parce qu'il n'existe rien (p. 13) que ce qui existe pour la conscience ; donc si une figure vocale *est déterminée* c'est qu'elle l'est pour de [?] [mot ill.] » (Saussure, 2002a : p. 49).

et il n'y a <pas d'autre méthode> que de se demander quelle est l'impression¹³² des sujets parlants. Pour savoir dans quelle mesure une chose est, il faudra rechercher dans quelle mesure elle est dans la conscience des sujets parlants, [dans quelle mesure] elle signifie. <Donc, une seule perspective, méthode : observer ce qui est ressenti par les sujets parlants.> » (Saussure, 1997 : p. 49).

La méthode, comme en témoignent tant les développements des premier et deuxième cours que le long développement des *Écrits de linguistique générale* sur la morphologie¹³³ que les éditeurs ont utilisé pour le premier de leurs trois « Appendices aux deuxième et troisième parties¹³⁴ », « Analyse subjective et analyse objective¹³⁵ », permet notamment de se prémunir de l'anachronisme contre lequel mettait en garde l'un des passages du premier cours que nous avons cité ci-dessus :

« Nous entrevoyons un lien entre l'association et la grammaire. On arrivera à dire que la somme des associations <— conscientes ou non —> bien étudiées <équivalra aux> classements conscients, méthodiques que pourra faire un grammairien, sauf sur un <seul> point : le grammairien fera intervenir l'histoire. Le groupement des formes tel qu'il résulterait du passé, ce groupement est ignoré complètement du sujet parlant et force le grammairien à établir deux sphères distinctes :

1. étude de la langue dans le temps, et
2. étude de la langue à une époque donnée¹³⁶. » (Saussure, 1996 : p. 66-67).

Mais elle fournit également, comme il apparaît de même dans ce passage du premier cours, un instrument de contrôle des classements du grammairien. On lit ainsi dans le premier cours :

« Le tout est de savoir dans quelle mesure le classement de la langue et du grammairien se correspondent, <de voir> dans quelle mesure existent vraiment ces unités dans la conscience des sujets parlants. » (Saussure, 1996 : p. 71-72)

et de même quelques pages plus loin, de manière tout à fait explicite :

¹³² On trouvait déjà ce terme quelques pages plus haut : « Exemple de *dépit* (cf. Hatzfeld et Darmesteter au mot *dépit* I, et leur méthode, *Introduction*, p. i sq. : c'est une méthode possible mais pas celle qui rend l'image de la langue). La valeur c'est l'impression. Et quelle impression <fait "dépit"> sur un Français d'aujourd'hui ? Il est impossible de fixer cette impression si on n'oublie <pas> l'histoire <de ce mot,> l'idée de "mépris" : le sens "en dépit de" n'a nullement été inspiré par le souvenir de *despectus*. » (Saussure, 1997 : p. 42).

¹³³ Voir Saussure (2002a) : p. 180-196. Ce développement, selon Engler, est datable de 1894. Voir Engler (1975) : p. 838.

¹³⁴ Désignés par erreur, dans notre édition du *Cours de linguistique générale*, comme des « Appendices aux troisième et quatrième parties » (Saussure, 1972 : p. 251). L'édition d'Engler donne bien, en revanche : « Appendices aux deuxième et troisième parties » (Saussure, 1967 : p. 415).

¹³⁵ Voir Saussure (1972) : p. 251-253.

¹³⁶ D'où par exemple, dans le développement des *Écrits de linguistique générale*, des remarques telles que celles-ci : « Rappelons-nous que tout ce qui est dans le sentiment des sujets parlants est phénomène réel. Nous n'avons pas à nous inquiéter de ce qui a pu provoquer ce sentiment. Le morphologiste lui-même *doit* couper *kalb/ir*, car c'est là l'analyse de la langue et cette analyse est son seul guide. Et elle s'atteste par les formations nouvelles : par exemple *kind-er*. » (Saussure, 2002a : p. 185), « Car encore une fois au neuvième siècle, ce qui est vrai, c'est ce que sentent les Allemands du neuvième siècle absolument rien d'autre. Les questions d'origine n'ont rien à voir là-dedans. » (Saussure, 2002a : p. 186).

« Il arrivera dans certains types de langues que l'analyse des grammairiens se présentera sans résidu, sans bavure : <c'est le cas pour le grec>. Mais <il faut> nous demander combien de ces éléments si facilement dégagés étaient réellement ressentis par les Grecs et jusqu'à quel point leur analyse involontaire coïncidait avec l'analyse si rigoureuse, si satisfaisante des grammairiens. <Comme toujours, c'est par les créations analogiques que nous aurons la preuve que telle ou telle unité était réellement ressentie par le sujet parlant,> au point de vue de l'analogie seules les unités vivantes <étant> des matériaux. La réponse <à notre question> est loin de pouvoir se donner d'un seul coup et dans beaucoup de cas elle sera douteuse. Ce qui est certain d'emblée c'est que le total ne se résoudra pas dans un tableau parfaitement net au point de vue statique de la langue : <les hésitations>, les à peu près, les demi-analyses, <les flottements> sont un caractère constant des résultats auxquels arrive la langue <par son activité>¹³⁷. » (Saussure, 1996 : p. 84-85).

Inversement, la théorie linguistique permet de rendre compte, et doit rendre raison, de la possibilité même de ces classements. Saussure écrit ainsi dans le développement des *Écrits de linguistique générale* sur la morphologie :

« L'école moderne a parfaitement saisi la véritable essence des phénomènes de la langue, mais elle s'est montrée remarquablement négligente ou impuissante à définir le rapport qui existe entre les catégories et les faits réels du langage.

Il est très facile et très expéditif de dire : l'expression de *racine* ou de *thème* est surannée ; il doit être bien entendu que ce sont des abstractions. Le langage ne connaît pas de thèmes, de préfixes ou de racines. Toujours est-il que ces termes répondent indéniablement à quelque chose, qu'on demeure désorienté si on ne voit pas la relation, et qu'on oublie complètement de nous dire dans quel sens ils sont faux ou dans quel sens ils sont justifiés, dans quelle mesure nos analyses ont pour corrélatif un fait positif du langage.

Grand principe : ce qui est *réel* dans un état donné du langage, c'est ce dont les sujets parlants ont conscience, tout ce dont ils ont conscience et rien que ce dont ils peuvent avoir conscience¹³⁸.

Or : 1°, dans tout état de langue, les sujets parlants ont conscience d'unités inférieures à l'unité du mot¹³⁹. » (Saussure, 2002, p. 192).

Or, il faut noter que si, bien qu'il ait été question de classement dès les deux premiers cours, le premier cours n'envisageait – les types d'unités mis à part – que les groupements fondés sur des entités concrètes, c'est, dans le troisième cours, dans le chapitre sur les entités abstraites que figurent les propositions relatives au rapport entre grammaire et langue, qui

¹³⁷ Voir également, à l'ouverture du développement sur les préfixes : « Y a-t-il des préfixes en français ? Cela ne signifie pas : y en a-t-il eu, <ou bien> les grammairiens en distinguent-ils ?, mais : y a-t-il des préfixes <présents> à la conscience de ceux qui s'en servent ? » (Saussure, 1996 : p. 72). Ce développement du premier cours sur les préfixes, racines et suffixes est remarquable pour sa mise en exergue de la dimension du fonctionnement. Aussi en avons-nous cité un extrait dans le chapitre 1 (dans la note 121), dont l'idée est rapidement évoquée dans le *Cours de linguistique générale* en Saussure (1972) : p. 182-183. L'ensemble du développement constitue la source du deuxième appendice aux deuxième et troisième parties du *Cours de linguistique générale*, intitulé « L'analyse subjective et la détermination des sous-unités ». Voir Saussure, 1972 : p. 253-258.

¹³⁸ Pour cette notion de réalité, voir encore notamment, dans ce développement : « Je rappelle : *Réalité* = fait présent à la conscience des sujets parlants. » (Saussure, 2002a : p. 186-187).

¹³⁹ Voir également Saussure (2002a) : p. 183-184, où l'on trouve un développement presque semblable.

sont par ailleurs tout à fait analogues à celles des cours précédents et des *Écrits de linguistique générale*. On lit en effet, dans ce chapitre, comme nous l'avons vu ci-dessus :

« Il est difficile d'introduire des classifications et de savoir jusqu'où on peut aller. <Une des grandes difficultés est de savoir si> la langue parlée va elle-même aussi loin que nos analyses grammaticales. Il faudra tout de même toujours en revenir à des unités <identités ou entités> et à des identités du genre que nous avons distingué. Sans une base quelconque, il n'y a pas de procédé imaginable. <L'étude des entités concrètes devra toujours précéder> Tout reposera finalement sur ces unités-là comme base directe ou indirecte. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 229)

puis :

« Il y a un sens où l'on pourrait dire au contraire que rien ne peut être abstrait dans la langue ; on pourrait justifier cette terminologie en disant : dans la langue est concret tout ce qui est présent à la conscience des sujets parlants ; en considérant comme abstraite telle ou telle distinction n'appartenant qu'aux grammairiens, mais non ratifiée par la conscience des sujets parlants. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 229).

Il faut insister à nouveau ici sur ce fondement des entités concrètes, qui témoigne du cadre de la valeur. De fait, si les entités abstraites introduisent en effet, par rapport au premier cours, la dimension de l'abstraction au sens d'opération des sujets parlants, impliquant ainsi un appui indirect dans la matière phonique, il s'agit toujours de perception, donc de découpage, de division-combinaison, c'est-à-dire de valeur. C'est paradoxalement¹⁴⁰ dans « De l'essence double du langage », où la notion de classement est à peine élaborée, que ce point apparaît le plus clairement. Les rapports associatifs, dans ce manuscrit, sont envisagés dans le cadre de la notion de parallélie¹⁴¹ :

« Parallélie εἶμι – δώσω (etc.)

Caractéristique : idée de futur déterminé.

Si on considère chaque membre de la parallélie, il s'exprimera ainsi :

εἶμι	δώσω
futur	futur

Parallélie εἶμι – δίδωμι – φέρομι

Caractéristique de la parallélie :

Bilatérale : idée de première personne
signe concordant.

En considérant chaque suite¹⁴²

εἶμι	
1 ^{re} pers. μι	

¹⁴⁰ Mais également très logiquement. Nous proposerons ci-dessous une explication de cette large antériorité des réflexions sur les entités associatives abstraites par rapport aux notions de syntagmatique et d'associatif – qui, bien que présentes dès « De l'essence double du langage », ne sont réellement élaborées que dans les cours de linguistique générale –, ainsi que, inversement, de ce fait singulier que la notion d'entité associative abstraite, dès lors envisagée dès 1891, est pourtant absente des deux premiers cours.

¹⁴¹ Voir Saussure (2002a) : p. 61-62, que nous citerons et envisagerons ci-dessous.

¹⁴² Chidichimo et Gambarara transcrivent « membre » (Chidichimo & Gambarara, 2009 : p. 118), et signalent en note : « Ecriture très cursive ; cf. *ELG* : 62 “En considérant chaque suite”. » (Chidichimo & Gambarara, 2009 : p. 118, note 67). De fait, à la lecture du manuscrit, il est très difficile de décider entre les deux interprétations, de même que d'exclure la possibilité d'autres restitutions.

Mais chaque parallélie ne peut être déterminée que par la présence d'autres ; ainsi εἶμι –δῶσω par ἔρχομαι – δίδωμι, εἶμι –δίδωμι par la considération des cas où l'on n'a pas -μι, par exemple φέρω, et de la règle selon laquelle on a -μι.

[« Comme il n'y a dans la langue aucune *unité* positive (de quelque ordre et de quelque nature qu'on l'imagine) qui repose sur autre chose que des *différences*, en réalité l'unité est toujours imaginaire, la différence seule existe. Nous sommes forcés de procéder néanmoins à l'aide d'unités positives, sous peine d'être dès le début incapables de maîtriser la masse des faits. Mais il est essentiel de se rappeler que ces unités sont un expédient inévitable de notre [], et rien de plus : aussitôt que l'on pose une unité, cela revient à dire que l'on convient de laisser de côté [] pour prêter momentanément une existence séparée à []

Ainsi la parallélie unilatérale de l'ablatif » (Saussure, 2002a : p. 83)^{143]}

Parallélie *unilatérale* de l'aoriste est celle qui réunit ἔστην, ἔδειξα, ἔλιπον en invoquant l'unité d'une certaine idée. Comme il n'y a pas d'unité correspondante dans les formes cette parallélie est unilatérale.

Or sur quoi repose cette parallélie, puisqu'elle n'est pas donnée par les formes ? Uniquement sur une somme infinie de¹⁴⁴ différences avec d'autres parallélies (lesquelles seront en ce qui les concerne tantôt unilatérales, tantôt bilatérales).

On peut parler en second lieu de la parallélie de l'aoriste en -σα, qui est une parallélie bilatérale, offrant une certaine unité de forme et un lien de l'idée entre ces formes.

La parallélie unilatérale n'est pas plus séparable de la forme que la parallélie bilatérale.

Ainsi la différence avec ἰστάμην : ἐδείκνυν ...

On voit donc que la parallélie dont nous faisons momentanément une unité positive et indépendante des formes, n'est pas positive pour la même raison qu'elle n'est pas indépendante des formes ; ou n'est pas indépendante des formes pour la même raison qu'elle n'est pas positive ;

Ce qu'est la *Catégorie* grammaticale par rapport à la parallélie [] » (Saussure, 2002a : p. 62-63).

On retrouve dans ce passage la notion d'association unilatérale du premier cours, mais avec une légère différence concernant la notion opposée de parallélie bilatérale : celle-ci est moins envisagée comme un cadre de comparaison ou comme une unité fondée sur une identité partielle de forme et de sens, que comme un groupement, une catégorie, dont l'existence, tout comme celle de la parallélie unilatérale, est déterminée par l'existence d'autres groupements. Dans un autre développement du manuscrit, c'est même, à l'inverse du premier cours, la parallélie bilatérale qui est considérée comme un accident :

« Comment décider, en cherchant à rester dans le côté le plus matériel des choses que puisse envisager le morphologiste – comment décider (I) si ἔφην est une *forme d'aoriste* comparable à ἔβην, s'il y a des *formations d'aoriste* telle que εφην à moins d'invoquer tout de suite le *sens* :

¹⁴³ Nous insérons ici, conformément à la transcription de Chidichimo et Gambarara, un passage que les éditeurs des *Écrits de linguistique générale* ont inséré dans un autre développement. La transcription de Chidichimo et Gambarara est conforme au manuscrit, et c'est pourquoi, de fait, « on ne comprend pas la raison » (Chidichimo & Gambarara, 2009 : p. 118) de ce déplacement ni de cette insertion.

¹⁴⁴ Chidichimo et Gambarara transcrivent : « <une somme in<dé>finie de> des différences », les *Écrits de linguistique générale* : « une somme infinie de différences ». Le manuscrit donne, selon nous : « sur des différences », avec dans la marge, pour insertion entre « sur » et « des » : « une somme infinie de ». Amacker transcrit la même chose que les *Écrits de linguistique générale* (voir Saussure, 2011 : p. 162).

1° le sens général d'aoriste 2° le sens particulier contenu dans ἔφην qui fait que cette forme n'est pas un imparfait comme ἐδείκνυν mais un aoriste comme ἔβην et semblable au sens général d'aoriste s'il est bien décrit. Mais (II) d'où tirons-nous maintenant ce sens d'aoriste sans lequel il serait impossible on vient de le voir de classer les formes ? Nous le tirons uniquement et purement de ces formes mêmes : il serait impossible de dégager une *idée* quelconque pouvant être dénommée *aoriste* s'il n'y avait *dans la forme* quelque chose de particulier.

Or (III) comme on l'aperçoit immédiatement cette particularité de la forme ne consiste en rien d'autre que dans le fait aussi *absolument négatif* que possible de l'opposition ou de la différence avec d'autres formes : ainsi ἔδειξα est différent de ἐδείκνυν, de δείκνυμι et de δείξω – ἔλιπον est différent de ἔλειπον, de λείπω, ou de λείψω et λέλοιπα – ἔχεα est différent de χέω, ἔχεον, – ἤνεγκον est différent de φέρω, ἔφερον, οἶσω, ἐνήν. Mais il n'y a rien qui soit *un* et caractéristique entre les formes ἔφην, ἐδείξα, ἔλιπον, ἔχεα, etc. Il pourrait à vrai dire très bien arriver que ces formes eussent quelque chose de commun et de caractéristique ; comme par exemple les imparfaits latins en (-*bam*). Mais ce fait, s'il se produisait, n'aurait aucune importance en principe, devrait être considéré comme un simple accident : pouvant d'ailleurs incontestablement avoir certaines conséquences de son côté comme tous les accidents dont se compose éternellement la langue, mais pas plus que l'invident inverse sur lequel nous venons de nous arrêter.

Il reste maintenant à constater (IV) qu'aucune des considérations n'est séparable.

Nous sommes toujours ramenés aux quatre termes irréductibles et aux trois rapports irréductibles entre eux ne formant qu'un seul tout pour l'esprit : (un signe / sa signification) = (un signe / et un autre signe) et de plus = (une signification / une autre signification). » (Saussure, 2002a : p. 38-39).

Saussure ne distingue donc pas réellement entre les deux types de parallélie – donc, conséquemment entre les entités abstraites et les entités concrètes – dont il lui importe seulement de montrer qu'elles sont « imaginaires », comme toute unité de langue, puisque « la différence seule existe ». Aussi, s'il établit par ailleurs à la fin de son développement un rapport de cause à conséquence entre négativité et non-indépendance des formes, affirmation avec laquelle on retrouve quelque chose de tout à fait analogue à ce qui était posé dans le passage du premier cours analysé ci-dessus, le propos est en réalité différent, à la fois plus net, puisque solidement articulé à une définition de la langue déterminant un traitement général des entités linguistiques, et plus vague, dans la mesure où il n'est pas spécifié. De fait, l'enjeu de « De l'essence double du langage » semble résider avant tout dans la dissipation de l'illusion de positivité qui grève toute entreprise linguistique. A la problématique des rapports son/sens, Saussure oppose la fondamentale négativité des unités de langue, qui implique l'inexistence de tout point de départ. C'est dans ce cadre qu'est réévaluée la notion de catégorie grammaticale, que vise tout particulièrement la notion de parallélie, comme en témoignent la fin du premier développement cité ci-dessus, ainsi que ce passage biffé du même développement, que nous donnons ici avec son contexte :

« <Comme il n'y a pas d'unité correspondante dans les formes cette parallélie est unilatérale.>

[(b.) C'est le premier sens auquel est pris "catégorie grammaticale" : celui où on imagine []

[(suivent sept lignes déplacées ici du bas avec une flèche)]

[(b.) Or si l'on parle ici d'une CATÉGORIE GRAMMATICALE de l'aoriste, []

<Or> Sur quoi repose cette parallélie, puisqu'elle n'est pas donnée par les formes ? »
(Chidichimo & Gambarara, 2009 : p. 119).

Saussure incrimine tout particulièrement le postulat d'idées « extérieures aux signes », « planant dans le domaine de l'idée pure », qu'implique la notion de catégorie grammaticale¹⁴⁵, comme dans ce développement inachevé, explicitement consacré à cette notion :

« Une *catégorie grammaticale*, comme la catégorie du *génitif*, par exemple, est une chose complètement insaisissable, un mot véritablement destitué de sens, dans l'emploi que nous en faisons journallement. Nous ne voulons pas dire, ce qui est certain d'emblée, que cette catégorie n'est ni nécessaire pour l'esprit, ni représentée avec nécessité dans les différentes langues qu'on examinera, ni une dans ce qu'elle embrasse en général, ou en particulier dans telle langue. Nous voulons dire que dans une langue déterminée, où il existe un "génitif", on ne sait jamais ce qui est entendu de moment en moment, de page en page, de ligne en ligne par ce mot "génitif" ou ce qu'on veut exactement généraliser en parlant de la catégorie du génitif dont jouit la grammaire de cette langue. – Prenons par exemple le génitif grec.

Tantôt, on entend par le *génitif* en grec la "distinction *grammaticale* du génitif" d'une certaine idée supérieure aux signes, extérieure aux signes, indépendante des signes, planant dans le domaine de l'idée pure : de telle manière que l'on discute [] »
(Saussure, 2002a : p. 55).

Mais plus généralement, il dénie toute possibilité de prendre son point de départ dans le signe (le signifiant) ou dans la signification, opposant aux considérations grammaticales traditionnelles la définition de la langue comme division-combinaison¹⁴⁶, au regard de

¹⁴⁵ C'est ainsi, ce nous semble, qu'il faut entendre cette remarque du deuxième cours, bien qu'elle soit formulée en des termes inconnus à « De l'essence double du langage », qui s'éclaireront ci-dessous : « Ainsi de savoir quelles sont les différentes choses qui ont droit à s'appeler réalités c'est décider quelles identités elles comportent, <quels liens d'identité existent entre elles,> et quelles catégories d'unités elles peuvent former. Ne pourrait-on pas parler de catégories ? Non, car il faut toujours dans le langage une matière phonique ; celle-ci étant linéaire il faudra toujours la découper. C'est ainsi que s'affirment les unités. » (Saussure, 1997 : p. 23).

¹⁴⁶ Pour cette définition, en tant qu'elle dénie toute possibilité de prendre pour point de départ la forme ou de l'idée, voir encore, également dans « De l'essence double du langage » : « En restant dans le domaine morphologique, nous parlons tantôt de l'identité de sens, tantôt de l'identité de valeur, tantôt de l'identité d'emploi, tantôt de l'identité de forme. Aucune de ces expressions n'a un sens, si l'on ne sous-entend l'identité de sens, de valeur, d'emploi, selon la forme une ou diverse – et réciproquement identité de forme selon le sens, la valeur ou l'emploi un ou divers. Or le tout est solidaire. On ne peut donc pas parler en morphologie, directement, d'*identité* si l'on ne prend que la forme ou le sens

Toute l'étude d'une langue comme système c'est-à-dire d'une morphologie revient, comme on voudra, à l'étude de l'*emploi des formes*, ou à celle de la *représentation des idées*. Ce qui est faux, c'est de penser qu'il y ait quelque part des *formes* (existant par elles-mêmes hors de leur *emploi*) ou quelque part des *idées* (existant par elles-mêmes hors de leur *représentation*).

Admettre la forme hors de son emploi c'est tomber dans la *figure vocale* qui relève de la physiologie et de l'acoustique, c'est en outre plus immédiatement se mettre en contradiction avec soi-même car il y a beaucoup de *formes* identiques de son et qu'on ne songe même pas à rapprocher, ce qui est la meilleure preuve de l'inanité parfaite de l'être *forme* hors de son emploi.

Il n'y a point d'autre *identité* dans le domaine morphologique que l'identité d'une forme dans l'identité de ses emplois (ou l'identité d'une idée dans l'identité de sa représentation). L'IDENTITÉ MORPHOLOGIQUE, il serait inutile de se le dissimuler, est donc une notion excessivement complexe ; » (Saussure, 2002a : p. 31) et : « 1° La figure vocale en elle-même ne signifie rien

laquelle toute considération grammaticale est nécessairement empirique, impliquant le postulat d'unités positives, signes (signifiants) ou significations :

« Il deviendra actuellement de plus en plus impossible de se dissimuler que nous ne possédons pas une seule espèce de distinctions grammaticales qui soit fondée sur un principe défini – ou sur plusieurs principes respectivement définis dans [] »

Nulle part on ne sait où est le terrain ferme d'où partent les définitions : ici on réunit certains signes au nom d'une certaine idée (en supposant donc que le signe par lui-même n'est pas défini) : là on prend un signe comme étant au contraire la chose définie.

Les expressions comme *catégorie grammaticale*, *distinction grammaticale*, *forme grammaticale*, *unité* et *diversité des formes grammaticales*, sont autant de termes courants auxquels nous sommes obligé de dénier tout sens précis. Qu'est-ce qu'une *entité grammaticale* en effet ?

Nous procédons exactement comme un géomètre qui voudrait démontrer les propriétés du cercle et de l'ellipse sans avoir dit ce qu'il nomme un cercle et une ellipse.

Ainsi une notion continuellement employée (sous des formes diverses) et qui paraît claire, *diversité du signe*, ne signifie absolument rien ; on ne peut parler que de la *diversité du signe dans l'idée une* ou de la *diversité du signe dans l'idée diverse*.

Et les deux choses, tout en étant foncièrement différentes, s'entrecroisent tellement en fait qu'il serait profondément faux de dire qu'il suffit de sous-entendre dans chaque cas – vu qu'au bout de quelques minutes on aurait déjà pris le change sans s'en douter sur []

Mais ces deux choses à leur tour ne sont qu'un aspect momentané, une façon empirique d'exprimer les faits : vu que ni l'idée ni le signe, ni la diversité des signes, ni la diversité des idées ne représentent jamais en soi seul un terme donné : il n'y a de donné que la diversité des signes combinés indissolublement et d'une façon infiniment complexe avec la diversité des idées.

Les deux chaos, en s'unissant, donnent un *ordre*. Il n'y a rien de plus vain que de vouloir établir l'ordre en les séparant. Personne, nous le savons, ne songe à les séparer radicalement. On se borne à les dégager l'un de l'autre et à partir *ad libitum* de ceci ou de cela, après avoir préalablement fait de cela ou de ceci une chose censée exister par soi-même. C'est là justement ce que nous appelons vouloir séparer les deux chaos, et ce que nous croyons être le vice fondamental des considérations grammaticales auxquelles nous sommes habitués. » (Saussure, 2002a : p. 51-52).

A la notion traditionnelle de classement, Saussure oppose l'ordre donné par l'union des deux chaos idéique et phonique, et à la problématique des rapports son/sens la complexité de la combinaison de la diversité des signes (signifiants) avec la diversité des significations. On lisait de manière tout à fait explicite quelques pages plus haut, à la suite du long développement sur les aoristes grecs cité ci-dessus :

« *Capital*. Ce n'est pas la même chose, comme on le croit souvent, de parler du rapport de la forme et de l'idée, ou du rapport de l'idée et de la forme : parce que si l'on prend pour base la forme A on embrassera plus ou moins exactement un certain nombre d'idées *a b c* ; (rapport $\frac{abc}{A}$) et que si l'on prend pour base l'idée *a* on embrassera plus ou moins

2° La différence ou l'identité de la figure vocale en elle-même ne signifie RIEN.

3° L'idée en elle-même ne signifie rien

4° La différence ou l'identité de l'idée en elle-même ne signifie RIEN.

5° L'union de ce qui a une signification pour la langue : c'est 1° la différence ou l'identité de l'idée SELON LES SIGNES 2° la différence ou l'identité des signes d'après l'idée ; et les deux choses étant de plus indissolublement unies. » (Saussure, 2002a : p. 73).

exactement un certain nombre de formes AHZ (rapport a/AHZ). On remarque qu'il n'y a donc aucun point de départ ou point de repère fixe quelconque dans la langue.

Il faudrait pour qu'une autre chose se produisît que l'un des deux termes fût déterminé encore artificiellement en soi ; et c'est ce que nous supposons par nécessité et dans une certaine mesure en parlant d'une idée *a* ou d'une forme *A*. Mais en réalité il n'y a dans la langue aucune détermination ni de l'idée ni de la forme ; il n'y a d'autre détermination que celle de l'idée par la forme et celle de la forme par l'idée.

La première expression de la réalité serait de dire que la langue (c'est-à-dire le sujet parlant) n'aperçoit ni l'idée *a*, ni la forme *A*, mais seulement le rapport a/A ; cette expression serait encore tout à fait grossière. Il n'aperçoit vraiment que le rapport entre les deux rapports a/AHZ et abc/A , ou b/ARS et blr/B , etc.¹⁴⁷. » (Saussure, 2002a : p. 39-40).

On trouve par ailleurs dans « De l'essence double du langage » de longs développements sur la synonymie, développements où, comme nous le signalions dans le premier chapitre, la dimension du fonctionnement apparaît de manière extrêmement nette. L'un des caractères remarquables de ces développements est que la synonymie y est envisagée sous son aspect complémentaire qu'est la polysémie. On lit ainsi dans le premier d'entre eux, que Saussure fait précéder de la mention « (Sur la négativité de la synonymie) » :

« Ainsi *soleil* peut sembler représenter une idée parfaitement positive précise et déterminée aussi bien que le mot de *lune* : cependant quand Diogène dit à Alexandre "Ôte-toi de mon soleil", il n'y a plus dans *soleil* rien de soleil si ce n'est l'opposition avec l'idée d'*ombre* ; et cette idée d'*ombre* elle-même n'est que la négation combinée de celle de *lumière*, de *nuit* parfaite, de *pénombre* etc., jointe à la négation de la chose illuminée par rapport à l'espace obscurci etc. Si nous reprenons le mot *lune*, on peut dire, *la lune se lève*, *la lune croît*, *décroît*, *la lune se renouvelle*, nous sèmerons à *la nouvelle lune*, il y aura bien des *lunes* avant que telle chose se produise... et insensiblement nous voyons que 1° tout ce que nous mettons dans *lune* est absolument négatif, ne vient pas d'autre chose que de l'absence d'un autre terme, car, et 2° une multitude d'idiomes exprimeront par des termes tout à fait différents des nôtres, les mêmes faits où nous faisons intervenir

¹⁴⁷ Nous suivons l'ordre du *Cahier Ferdinand de Saussure* n° 61, qui est l'ordre du manuscrit. Voir la note 129 du chapitre 1. Voir encore, pour cette complexité de la combinaison constitutive du fait linguistique, toujours dans « De l'essence double du langage » : « Le système d'une langue ne consiste donc :

Ni dans la coexistence de certaines formes *A*, *B*, *C*, *D*,..., comme le supposent d'innombrables ouvrages de linguistique.

Ni dans la coexistence de certaines idées comme *a b c d*..., ce qu'on est dès le premier moment moins tenté de croire.

Ni dans la coexistence de *rapports entre la forme et l'idée* tels que a/A , b/B , c/C , ; ce qui indique toutefois un certain progrès sur le point de vue précédent : en établissant la *dualité* de chaque terme.

Mais ce système consiste en une *différence* confuse d'idées courant sur la surface d'une *différence* précise de formes, sans que jamais peut-être une différence du premier ordre corresponde exactement à une différence du second, ni qu'une différence du second corresponde à une [] » (Saussure, 2002a : p. 82), ainsi que ces deux passages, cités dans le chapitre 1 : « L'essentiel est toutefois encore ailleurs que dans les remarques précédentes : il faut en revenir toujours à ceci, qu'il n'y a morphologiquement ni *signes* ni *significations*, mais des *différences de signes* et des *différences de significations*, 1° n'existant les unes absolument que par les autres, donc inséparables, mais 2° ne se correspondant pas directement. » (Saussure, 2002a : p. 70) et « Il n'y a dans la langue ni *signes*, ni *significations*, mais des DIFFÉRENCES de signes et des DIFFÉRENCES de signification ; lesquelles 1° n'existent les unes absolument que par les autres (dans les deux sens), et sont donc inséparables et solidaires ; mais 2° n'arrivent jamais à se correspondre directement.

D'où l'on peut immédiatement conclure : que tout, et dans les deux domaines, (non séparables d'ailleurs) est NEGATIF dans la langue, – repose sur une opposition *compliquée*, mais uniquement sur une opposition, sans intervention nécessaire d'aucune espèce de donnée positive. » (Saussure, 2002a : p. 70).

le mot *lune*, exprimant par exemple par un premier mot la lune dans ses phases mensuelles, dans un second la lune comme astre différent du soleil, dans un troisième la lune par opposition aux étoiles, dans un quatrième la lune comme flambeau de la nuit ; dans un cinquième le clair de lune par opposition à la lune même, etc. Et chacun de ces mots n'a toujours de valeur que par la position négative qu'il occupe par rapport aux autres : ce n'est à aucun moment une idée positive, juste ou fausse, de ce qu'est la lune qui dicte la distribution des notions sous les dix ou douze termes qui existent, mais c'est uniquement la présence même de ces termes qui force de rattacher chaque idée ou au premier ou au second, ou à tous les deux par opposition au troisième et ainsi de suite, sans autre donnée que le choix négatif à faire entre les termes, sans aucune concentration de l'idée diverse sur l'objet un. Ainsi il n'y a jamais rien *dans ce mot* que ce qui n'était pas d'avance *hors de lui* ; et ce mot peut contenir, et enferme en germe, tout ce qui n'est pas hors de lui. » (Saussure, 2002a : p. 74-75)

puis dans le troisième¹⁴⁸, déjà partiellement cité dans le chapitre 1 :

« (Proposition n°5.) Considérée à n'importe quel point de vue, la langue ne consiste pas en un ensemble de valeurs *positives* et *absolues* mais dans un ensemble de valeurs *négatives et relatives* n'ayant d'existence que par le fait de leur opposition.

(Corollaire à la proposition 5.) La "synonymie" d'un mot est en elle-même infinie, quoi qu'elle soit définie par rapport à un autre mot.

En effet, il n'y a jamais comme donnée première qu'une barrière négative entre le contenu de tel signe et le contenu de tel autre : de telle manière que toute idée nouvelle qui viendra se présenter trouvera place aussitôt ou sous le premier signe ou sous le second (si elle entre dans tous deux, c'est qu'il y a opposition avec un troisième ou quatrième signe coexistant).

C'est pourquoi vouloir épuiser les idées contenues dans un mot est une entreprise parfaitement chimérique, à moins peut-être de se borner à des noms d'objets matériels et d'objets tout à fait rares, par exemple l'*aluminium*, l'*eucalyptus* etc. [...]

[...] Le fait primaire et fondamental, c'est que dans n'importe quel système de signes qu'on mettra en circulation, il s'établira instantanément une synonymie, car le contraire est impossible, et reviendrait à dire qu'on n'accorde pas de valeurs opposées aux signes opposés. Du moment qu'on leur en accorde une, il est inévitable qu'une opposition d'idées quelconques venant à surprise se loge soit dans un signe existant par opposition à un autre, ou bien dans deux ou trois signes par opposition à un ou deux autres etc.

Aucun signe n'est donc limité dans la somme d'idées positives qu'il est au même moment appelé à concentrer en lui ; il n'est jamais limité que négativement, par la présence simultanée d'autres signes ; et il est donc vain de chercher quelle est la somme des significations d'un mot, » (Saussure, 2002a : p. 77-78).

De fait, dans la perspective saussurienne, toute polysémie implique nécessairement une synonymie, comme le pose Saussure dans un autre développement de « De l'essence double du langage » :

« 3. Diversité de la signification correspondant à une unité de signe.

Deux choses à éliminer : 1° les divers sens d'un mot – qui ne seraient divers que s'ils sont exactement définis chacun par un autre mot. » (Saussure, 2002a : p. 53).

Mais Saussure par ailleurs pose qu'il n'y a pas de synonymes :

¹⁴⁸ Pour le deuxième, voir *infra*.

« Je prends au hasard : Si un écrivain quelque part, au lieu de *vieillesse*, dit : *sénescence*, il est certain que le mot¹⁴⁹ exerce immédiatement son action, c'est-à-dire que des centaines d'associations d'idées qu'il voulait écarter sont écartées, et que des centaines d'associations qu'il voulait évoquer ou suggérer sont évoquées et suggérées. Le mot (*sénescence* ou autre) entre donc dans le vocabulaire, et donc il semble que quelque chose soit créé, et effectivement quelque chose est créé, parce que la création qui va de la pensée au signe est indéfinie absolument. Seulement considérons [].

Si la linguistique était une science organisée comme elle pourrait l'être très facilement, mais comme elle n'est pas jusqu'à présent, une de ses affirmations les plus immédiates serait : *l'impossibilité de créer un synonyme*, comme étant la chose la plus absolue et la plus remarquable qui s'impose parmi toutes les questions relatives au signe. » (Saussure, 2002a : p. 265).

Dans un système de valeurs, en effet, toute idée implique une opposition d'idées, ou, ce qui revient au même, tout signe, du moment où il existe, est nécessairement distinct. La notion de synonymie relève donc d'une autre problématique – la problématique des rapports son/sens – avec laquelle Saussure, en parlant de « négativité de la synonymie », entend précisément rompre. Il nous semble que dans la problématique saussurienne la « synonymie » est à penser comme un cadre de délimitation infinie et infiniment diversifiante, facteur, en ce sens, de polysémie. On retrouve là, *mutatis mutandis*, le procédé même du « synonymiste qui s'émerveille de toutes les choses qui sont contenues dans un mot » (Saussure, 2002a : p. 78), et dont Saussure pose qu'il est vain puisque corrélatif d'une pure négativité :

« [...] vouloir épuiser les idées contenues dans un mot est une entreprise parfaitement chimérique, à moins peut-être de se borner à des noms d'objets matériels et d'objets tout à fait rares, par exemple l'*aluminium*, l'*eucalyptus* etc. Déjà si l'on prend le *fer* et le *chêne*, on n'arrivera pas au bout de la somme de significations (ou d'emplois, ce qui est la même chose) que nous donnons à ces mots, et rien que la comparaison de *fer* avec deux ou trois mots comme (*d'*)*acier*, *plomb*, *or* ou *métal*, rien que la comparaison de *chêne* avec deux ou trois mots comme *saule*, *vigne*, *bois* ou *arbre* représente un infini travail. Quant à épuiser ce qui est contenu dans *esprit* par opposition à *âme* ou à *pensée*, ou ce qui est contenu dans *aller* par opposition à *marcher*, *passer*, *cheminer*, *se porter*, *venir* ou *se rendre* ; une vie humaine pourrait sans exagération s'y passer. Or comme dès l'âge de quinze ou seize ans nous avons un sens aigu de ce qui est contenu non-seulement dans ces mots, mais dans des milliers d'autres, il est évident que ce sens repose sur le pur fait *négatif* de l'opposition des valeurs ; vu que le temps matériellement nécessaire pour connaître la valeur positive des signes nous aurait cent fois et mille fois manqué. » (Saussure, 2002a : p. 77).

La délimitation du sens par les termes comparables¹⁵⁰ – position traditionnelle des synonymistes¹⁵¹ – implique, dans le cadre d'un système de valeurs purement oppositives,

¹⁴⁹ Ici Saussure a fait un ajout, illisible en raison de la déchirure du manuscrit.

¹⁵⁰ Voir par exemple : « Alors même qu'il s'agit de désignations très précises comme *roi*, *évêque*, *femme*, *chien*, – la notion complète enveloppée dans le mot ne résulte que de la coexistence d'autres termes ; le *roi* n'est plus la même chose que le *roi*, s'il existe un *empereur*, ou un *pape*, s'il existe des *républiques*, s'il existe des *vassaux*, des *ducs* etc. ; – le *chien* n'est plus la même chose que le *chien* si on l'oppose surtout au cheval en en faisant un animal impudent et ignoble, comme chez les grecs ; ou si l'on l'oppose surtout à la bête fauve qu'il attaque en en faisant un modèle d'intrépidité et de fidélité au devoir comme chez les Celtes. L'ensemble des idées réunies sous chacun de ces termes correspondra toujours à la somme de celles qui sont exclues par les autres termes et ne

relatives, négatives, une identité toujours renouvelée parce que perçue, et dès lors délimitée dans la seule mesure où elle est comparée et comparée dans la seule mesure où elle est négative. Il faut citer notamment ces deux passages¹⁵² du troisième développement sur la synonymie de « De l'essence double du langage », où à un emploi guidé par un sens positif, Saussure oppose une identité perçue :

« Une autre manifestation flagrante de l'action parfaitement négative des signes, toujours dans l'ordre des faits de synonymie, est livrée par l'emploi figuré des mots (quoiqu'il soit impossible au fond de distinguer jamais l'emploi figuré de l'emploi direct).

Ainsi : si l'idée positive de supplice était la véritable base de l'idée de supplice, il serait tout à fait ridicule de parler par exemple "du supplice de porter des gants trop étroits", ce qui n'a pas le moindre rapport avec les épouvantes du supplice du gril et de la roue. On dira : mais c'est le propre justement de la locution figurée. Très bien. Prenons donc un mot qui représente en somme au sens direct un ensemble de faits tout à fait semblable à celui que représente *supplice* :

On avouera qu'entre le supplice de saint Laurent et notre supplice du gant la distance est telle, qu'en comparaison il n'y en a véritablement aucune entre le *supplice* de saint Laurent et son *martyre*. Une si petite différence dans le fait positif ne devrait avoir aucune conséquence pour la []

Nous voyons donc que ce n'est nullement l'idée POSITIVE contenue dans *supplice* et *martyre*, mais bien le fait NÉGATIF de leur opposition qui fixe toute la série de leurs emplois, permettant n'importe quel emploi pourvu qu'il n'empiète pas sur le domaine voisin (Il faudrait naturellement tenir compte en outre de *tourment*, *torture*, *affres*, *agonie* etc.) » (Saussure, 2002a : p. 79)

« *Autonomie*. On se figure qu'il est très important de définir 1° au sens positif, (ce qui est illusoire car qu'on n'épuisera *jamais*.) 2° au sens immédiat, en quoi consiste l'*autonomie* d'un peuple. pour en tirer 3° les sens figurés. En réalité, il n'y a pas plutôt un mot d'*autonomie* que sa sphère de signification est déjà complètement déterminée et uniquement déterminée par l'opposition où il entre avec *indépendance*, *liberté*, *individualité* etc. : de telle façon que si un seul de ces mots comme *indépendance* etc. n'existait pas, aussitôt le sens d'*autonomie* s'étendrait dans cette direction.

Et ce même fait, purement négatif, de l'opposition avec les mots comparables, est aussi le seul qui fait la justesse des emplois "figurés" ; nous nions en réalité qu'ils soient figurés, parce que nous nions qu'un mot ait une signification positive. Toute espèce

correspond à rien d'autre ; ainsi l'idée de *chacal* sera contenue dans le mot *chien* ou dans le mot *loup* aussi longtemps qu'il ne surgira pas un troisième mot ; l'idée de *dynaste* ou celle de *potentat* sera contenue dans le mot *roi* ou dans le mot *prince* aussi longtemps qu'on ne procédera pas à la création d'un mot différent des premiers, etc. » (Saussure, 2002a : p. 79-80). Voir aussi Saussure (1997) : p. 10-11, cité ci-dessous, ainsi que Saussure & Constantin (2005) : p. 284-285, enfin Saussure (1972) : p. 160-161.

¹⁵¹ Voir par exemple, à l'article « Synonyme » de *L'Encyclopédie*, cette citation de Girard : « Pour acquérir la justesse, il faut se rendre un peu difficile sur les mots, ne point s'imaginer que ceux qu'on nomme *synonymes*, le soient dans toute la rigueur d'une ressemblance parfaite ; en sorte que le sens soit aussi uniforme entr'eux que l'est la saveur entre les gouttes d'eau d'une même source ; car en les considérant de près, on verra que cette ressemblance n'embrasse pas toute l'étendue & la force de la signification, qu'elle ne consiste que dans une idée principale, que tous énoncent, mais que chacun diversifie à sa manière par une idée accessoire qui lui constitue un caractère propre & singulier. La ressemblance que produit l'idée générale, fait donc les mots *synonymes* ; & la différence qui vient de l'idée particulière qui accompagne la générale, fait qu'ils ne le sont pas parfaitement, & qu'on les distingue comme les diverses nuances d'une même couleur. » (Diderot & D'Alembert, *L'Encyclopédie*, tome XV : p. 757, cité par Sofia, 2009b : p. 241-242).

¹⁵² Ces deux passages se suivent dans le manuscrit de Saussure. Nous ne comprenons pas pourquoi les éditeurs des *Écrits de linguistique générale* ont déplacé le deuxième.

d'emploi qui ne tombe pas dans le rayon d'un autre mot, n'est pas seulement partie intégrante, mais partie constitutive du sens de ce mot, et ce mot n'a pas en réalité d'autre sens que la somme des sens non réclamés par un autre¹⁵³. » (Saussure, 2002a : p. 80-81).

Le jeu réciproque de la synonymie et de la polysémie est donc à entendre, non en termes de rapport son/sens, mais dans le cadre de la définition de la langue comme fonctionnement : l'opposition implique des termes comparables (synonymie), dont la comparaison (l'opposition) fera jaillir les unités (les identités), mais elle implique également, dans la mesure où elle est un principe négatif, une identité sans cesse recrée, et dès lors une polysémie infinie, polysémie qui n'a donc d'autre base qu'une synonymie infinie et sans cesse reconfigurée. C'est en ces termes, ce nous semble, qu'il faut comprendre les associations purement sémantiques du troisième cours, telles « instruction, enseignement, apprentissage... », qui apparaissent ainsi, non comme des « catégories », mais comme des cadres de fonctionnement. De fait, l'association, chez Saussure, est avant tout un mode d'existence des unités hors de la parole, dans le trésor intérieur. En témoigne, dans les trois cours, l'appréhension de l'association en termes d'activité, dans le cadre de la définition de la langue comme fonctionnement¹⁵⁴ – qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, implique la

¹⁵³ Voir également sur le « sens figuré », toujours dans « De l'essence double du langage » : « *Corollaire*. – Il n'y a pas de différence entre le sens propre et le sens figuré des mots (ou : les mots n'ont pas plus de sens figuré que de sens propre), parce que leur sens est éminemment négatif.

Parle-t-on par exemple (et nous choisissons exprès un exemple relativement défini [? ; voir Saussure (2011) : p. 206]) d'une personne qui a été le *soleil* de l'existence d'une autre, c'est que 1° on ne pourrait dire qu'elle en a été la *lumière*, ou

2° s'il existait en français soit un terme signifiant *clair de soleil* (comme clair de lune) soit un terme signifiant *dépendance où est la terre par rapport au soleil* ; soit d'autre part deux termes pour *soleil* selon qu'il se lève ou se couche, ou selon qu'on le compare ou non à d'autres corps célestes il est absolument douteux qu'on pût encore employer *soleil* dans la locution soi-disant figurée qui a été employée,

On emploierait un autre terme peut-être beaucoup plus expressif : mais il résulte de là que ce n'est pas l'idée positive l'idée extérieure à la langue de SOLEIL qui fait l'image : que c'est simplement l'opposition avec d'autres termes qui se trouvent eux-mêmes plus ou moins (*moins*) appropriés, comme *étoile*, astre, clarté, *unité*, *but*, *joie*, *encouragement*, [] » (Saussure, 2002a : p. 72). Notons que ce passage, dans le manuscrit, figure à la suite du premier développement sur la synonymie que nous avons cité ci-dessus. Là encore, nous ne comprenons pas la raison de son isolement dans les *Écrits de linguistique générale*.

¹⁵⁴ Voir ci-dessus. La conception de l'association en termes d'activité est lisible dans les trois cours, où l'on relève les expressions suivantes : « [...] quand nous disons <que l'esprit associe une> forme <avec une forme> nous voulons dire la forme revêtue de son idée » (Saussure, 1996 : p. 66), « [...] on sent quelque chose de commun, deux cases voisines » (Saussure, 1996 : p. 66), « sentir » que quelque chose de commun existe entre *chapelier* et *hôtelier* » (Saussure, 1996 : p. 66), « rapprochement » (Saussure, 1996 : p. 67, 68, 69, 70), « rapprocher » (Saussure, 1996 : p. 68, 69), « combinaison involontaire » (Saussure, 1996 : p. 68), « appréciation » (Saussure, 1996 : p. 69), « comparaison » (Saussure, 1996 : p. 70), « interprétation » (Saussure, 1996 : p. 71), « Cela correspond à deux fonctions qui sont actives également en nous à propos du langage. » (Saussure, 1997 : p. 52), « Dans cette masse d'éléments dont nous disposons virtuellement mais effectivement, dans ce trésor nous faisons des associations. Chaque élément nous fait penser à l'autre » (Saussure, 1997 : p. 53), « [...] au nom de ce qui ne varie pas on associe *dominus* à *domino* » (Saussure, 1997 : p. 53), « les différents éléments que nous groupons » (Saussure, 1997 : p. 54), « [...] on ne les aligne pas, on les embrasse d'un coup d'œil de la pensée. » (Saussure, 1997 : p. 56), « [...] intuitif = "intueri", contempler platoniquement sans faire usage dans le discours » (Saussure, 1997 : p. 56), « <(pensé dans une conscience latente)> » (Saussure, 1997 : p. 56), « association psychique » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 278) : « [...] un mot comme *enseignement* appellera d'une façon inconsciente pour l'esprit en particulier l'idée d'une foule d'autres mots qui par un côté ou par un autre ont quelque chose de commun avec lui. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 278), « Un mot quelconque évoque tout de suite <par association> tout ce qui peut lui ressembler. » (Saussure & Constantin,

dimension de la perception. Il était par ailleurs question, dans « De l'essence double du langage » – où, comme nous l'avons vu ci-dessus, les associations sont pourtant envisagées avant tout comme des groupements¹⁵⁵ – de « régime dans lequel un élément mène une existence abstraite au milieu d'autres éléments possibles » :

« – Nous appelons *syntagme* la parole effective, ou la combinaison d'éléments contenus dans une tranche de parole réelle

– ou le régime dans lequel les éléments se trouvent liés entre eux par leur suite et précédence.

Par opposition à la *parallélie* ou parole potentielle, ou collectivité d'éléments conçus et associés par l'esprit, ou régime dans lequel un élément mène une existence abstraite au milieu d'autres éléments possibles,

Toute espèce d'élément vocal (et comme nous le verrons toute espèce d'élément morphologique) est soumis de sa nature à exister sous deux régimes : celui où il devient définissable par rapport à ce qui suit et précède, – celui où il est définissable par rapport à [] » (Saussure, 2002a : p. 61-62).

2005 : p. 279), « [...] ce qui va autour de lui associativement, cela n'est dans aucun contexte, vient de la conscience, <(uni par lien de la conscience, pas d'idée d'espace)> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 279), « On peut dire en renversant l'ordre des deux séries que nous avons considérées que l'esprit établit en tout deux ordres de rapports entre les mots » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 280), « [...] hors de la parole, l'association qui se fait dans la mémoire entre mots offrant quelque chose de commun crée différents groupes, séries, familles » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 280), « La somme des rapports que l'esprit associe aux mots présents » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 281), « Si je vois une colonne dorienne, je pourrais l'associer en une série associative d'objets non présents <rapports associatifs> (colonne ionienne, colonne corinthienne). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 281). Voir aussi dans le *Cours de linguistique générale* : « Ils correspondent à deux formes de notre activité mentale, toutes deux indispensables à la vie de la langue. » (Saussure, 1972 : p. 170). L'abandon structuraliste du terme *associatif* au profit de celui de *paradigmatique* est donc loin d'être anodin.

¹⁵⁵ C'est là, ce nous semble, la spécificité de la notion de parallélie par rapport à l'association des cours de linguistique générale, et non, comme le pense Tullio de Mauro, son caractère de « paradigme morphologique » : « Il termine anticipa ciò che oggi diciamo, dopo Hjelmslev (*Essais de linguistique générale*, "Travaux du Cercle linguistique de Copenhague", 12, 1959, p. 152), *paradigma, rapporto paradigmatico*. La sua emergenza è una delle rare novità di questi *SLG*. Non appare in Engler *Lexique* (nemmeno in un *addendum* dattiloscritto inviatomi dal compianto Engler nel 1970) né, che io sappia, altrove. Saussure gli ha poi preferito i termini *associazione, rapporti associativi*, che coprono non solo l'area delle parallelie, dei rapporti paradigmatici morfologici, ma anche associazioni di mera assonanza, di aree di significato, di reminiscenze psicologiche personali (freudiane ?) : rinvio a *CLG* De Mauro, nota 253. » (Saussure, 2005a : p. 66-67, note 82). On lit notamment dans cette note du *Cours de linguistique générale* : « La théorie freudienne des *lapsus linguae* peut être considérée comme une confirmation clinique de l'hypothèse linguistique de Saussure (cf. par exemple S. Freud, *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris, Payot, p. 5 et suiv.). Après les études de Jung sur les associations verbales (C. G. Jung, *Studies in Word-Associations*, trad. anglaise, Londres 1918) considérées non plus dans une perspective pathologique mais comme faits physiologiques et normaux, une foule d'études psychologiques de la plus grande importance pour les linguistes s'est accumulée en ce sens (cf. Miller *Langage et communication* cit. chap. IX, p. 236-251), confirmant *ad abundantiam* l'intuition fondamentale que Saussure avait héritée de Kruszewski. » (Saussure, 1972 : p. 469, note 253). Comme nous le verrons ci-dessous, nous donnons à cet élargissement de la notion de parallélie un sens significativement différent, qui nous prémunit notamment de ce qui est à notre avis une erreur : l'instauration d'une continuité entre la langue (Saussure) et le langage (Freud). Voir *infra*.

Aussi Saussure parle-t-il parfois, comme il est apparu dans certaines citations produites ci-dessus, de « termes comparables », et non seulement de « termes » (au sens de « termes d'un système », c'est-à-dire de « valeurs ») :

« Et ce même fait, purement négatif, de l'opposition avec les mots comparables, est aussi le seul qui fait la justesse des emplois "figurés" » (Saussure, 2002a : p. 80-81)

« [...] chaque signe, en évoquant une antithèse avec l'ensemble des autres signes comparables à une époque quelconque, en commençant par les catégories générales et en finissant par les particulières, se trouve être délimité, *malgré nous*, dans sa valeur propre. » (Saussure, 2002a : p. 87-88)

« La valeur d'un mot ne vaut à tout moment que par rapport aux autres unités semblables. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 277).

L'association sémantique apparaît ainsi, d'une certaine manière, comme l'association primaire, fondamentale, constitutive du fonctionnement qu'est la langue, tout le contraire d'une abstraction. De fait, par association sémantique, nous entendons ici les associations « lexicologiques » par opposition aux associations « grammaticales » – nous reprenons à dessein une opposition à laquelle, comme nous le verrons ci-dessous, Saussure ne renoncera pas tout à fait – et qui sont quant à elles liées, pour certaines d'entre elles, aux unités abstraites. Il est notable, en effet, que malgré le cadre commun de la complexité de l'union de la diversité des signes (des signifiants) avec la diversité des idées, et en dépit de la non-distinction entre entités abstraites et entités concrètes, parallélie unilatérales et parallélies bilatérales, les catégories grammaticales et les faits de synonymie soient traités différemment dans « De l'essence double du langage ». On lit ainsi, au début d'un développement sur la « diversité du signe dans l'idée » :

« (Examiner) "Diversité du signe dans l'idée" paraît être propre aux éléments grammaticaux. Tandis que dans la synonymie il y a toujours diversité des deux. » (Saussure, 2002a : p. 51).

La synonymie, dans cette perspective, ne présente pas les mêmes difficultés que les catégories grammaticales, comme le pose Saussure dans la suite de son développement, très partiellement cité ci-dessus :

« 1. Diversité du signe correspondant à des significations différentes (ou d'*emplois* différents)

Ici on peut remplacer, si l'on veut, *signification* (ou *emploi*) par *idée* ou autre chose, sans inconvénient grave, parce que tout consistant en une *diversité*, par conséquent relatif, on ne sera pas tenté de donner une existence positive et finie à l'un des deux termes hors de l'autre, ou à partir d'un des deux termes plutôt qu de [?] [] quel que soit les mots dont on se serve.

2. Diversité du signe correspondant à une *signification une* (ou d'un *emploi un*)
(*rathâd – rājñas*¹⁵⁶)

¹⁵⁶ Il s'agit respectivement de l'ablatif singulier de *ratha-*, « roue », et de l'ablatif-génitif singulier de *rājāñ-*, « roi ». Nous remercions Stefano Corno de ses explications.

Ici, il est au contraire très critique de vouloir commencer à parler de la diversité du signe dans *l'IDEE une* au lieu de parler de sa diversité dans *l'emploi un* ou la [] : car c'est tomber dans l'erreur de croire qu'il y a préalablement établies de quelconques catégories idéales, où se meuvent ensuite secondairement les accidents du signe. L'unité de "l'idée" qui préside ici à la différence des signes [?] n'a pas d'autre sanction que le fait d'être ailleurs et à son tour dans la même langue incarnée dans une *unité de signe* par *opposition à une différence d'idées* (cas 3.)

. Si l'on voulait absolument se servir du mot *idée*, il en résulterait qu'on serait obligé de formuler comme suit les deux cas dont nous nous occupons

1^{er} cas simplement : diversité du signe dans l'idée diverse ; – mais

En revanche : *2^e cas* : diversité du signe dans l'idée une, pour autant que cette unité d'idée corresponde quelque part à un signe un.

"Diversité du signe dans l'idée une" *pour autant que l'unité de cette idée pour la langue est attestée ailleurs par une unité de signe (caractérisée naturellement à son tour par une unité d'idée, et ainsi de suite).*

Unité de signe dans une signification diverse (ou dans des emplois divers)

3. Diversité de la signification correspondant à une unité de signe.

Deux choses à éliminer : 1^o les divers sens d'un mot – qui ne seraient divers que s'ils sont exactement définis chacun par un autre mot.

2^o les sens de deux homophones. Comme *son* "sonus" et *son*.

Il reste le cas de *râgñas* ablatif et *râjñas* génitif. » (Saussure, 2002a : p. 52-53).

Saussure envisage ici successivement différents types de rapports son/sens, parmi lesquels la « diversité du signe dans l'idée une » et la « diversité de la signification correspondant à une unité de signe » d'une part sont seuls considérés comme problématiques, et d'autre part ne font l'objet d'un développement particulier que dans la seule mesure où ils concernent les unités grammaticales. La diversité du signe dans l'idée diverse, dans laquelle s'inscrit la synonymie, ne demande pas de développements supplémentaires, dans le cadre du concept de valeur, en raison, précisément, de cette diversité qui prémunit de toute tentation positiviste. La polysémie (lexicologique) est éliminée comme corollaire de la synonymie, ce qui l'assimile au cas général de la diversité du signe dans l'idée diverse. L'homophonie est distinguée de la polysémie, et l'exemple choisi rappelle le développement du troisième cours sur l'identité, dont il a été question dans le chapitre 1 :

« Mais ensuite si nous considérons cet autre point que dans la même phrase je puis dire par exemple : son violon a le même son ; si précédemment je m'étais appliqué sur l'identité du son, je verrais ici que la tranche auditive *son* répétée deux fois ne représente pas une identité.

De même si on surprend la même suite auditive dans : "cet animal porte plume et bec" et "<prête-moi ton> porte-plume", nous ne reconnaissons pas qu'il y a là une identité. Il faut qu'il y ait identité dans l'idée évoquée. Elle comporte, cette identité, un élément subjectif, indéfinissable. Le point exact <où il y a identité> est toujours délicat à fixer. Dans *lentille* (légume et microscope) y a-t-il identité ou non ? Si le moyen nous fait défaut, cela n'est pas notre faute. Il faut la correspondance parfaite dans la tranche auditive avec la correspondance appréciablement parfaite dans l'idée évoquée. <Tout le mécanisme de la langue roule autour d'identité et de différence> Remarquons seulement ici que poser la question des unités ou celle des identités, c'est la même chose. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 226-227).

A la problématique des rapports son/sens, dans le cadre de laquelle se pose la question de la polysémie ou de l'homophonie, Saussure oppose la problématique de l'identité où le mot

n'a pas d'autre existence que d'être délimité, perçu, de sorte qu'il est nécessairement distinct du moment que lui est attribué une valeur différente, sans préjudice de la spécificité de sa figure vocale :

« Un mot n'existe véritablement, et à quelque point de vue qu'on se place, que par la sanction qu'il reçoit de moment en moment de ceux qui l'emploient. C'est ce qui fait qu'il diffère d'une succession de sons, et qu'il diffère d'un autre mot, fût-il composé de la même succession de sons. » (Saussure, 2002a : p. 83).

Dans cette perspective, il faut distinguer, de même que nous l'avons fait pour les associations « lexicologiques », entre associations grammaticales, fussent-elles unilatérales, et associations « phoniques », du type *blau*, *durchbläuen* ou, pour reprendre l'exemple des éditeurs du *Cours de linguistique générale*, *enseignement*, *justement*. De fait, tout comme les premières, celles-ci ne sont pas des associations au sens des associations grammaticales, mais, à nouveau, des cadres de fonctionnement, en deux sens distincts qu'il est intéressant d'opposer. Le cas des homophones (*le son de son violon*, *justement/enseignement*) ne se distingue pas, *mutatis mutandis*, de celui des « synonymes » : les mots sont délimités dans le cadre – purement négatif – de la comparaison. Le cas de *blau/durchbläuen* – d'ailleurs seul mentionné par Saussure dans le troisième cours – est quant à lui analogue, ce nous semble, à celui de *enseignement/armement*, c'est-à-dire à l'association en tant qu'elle est inséparable de l'analyse, cadre de la délimitation des unités dans le syntagme. Les éditeurs l'ont bien compris qui, à la suite de Saussure¹⁵⁷, utilisent l'exemple dans le chapitre sur l'étymologie populaire :

« Il y a d'abord le cas où le mot reçoit une interprétation nouvelle sans que sa forme soit changée. En allemand *durchbläuen* "rouer de coups" remonte étymologiquement à *bliuwan* "fustiger" ; mais on le rattache à *blau*, à cause des "bleus" produits par les coups. » (Saussure, 1972 : p. 239)

et précisent en note, à propos de l'association fondée « sur la simple communauté des images acoustiques (par exemple *enseignement* et *justement*) » :

« Ce dernier cas est rare et peut passer pour anormal, car l'esprit écarte naturellement les associations propres à troubler l'intelligence du discours ; mais son existence est prouvée par une catégorie inférieure de jeux de mots reposant sur les confusions absurdes qui peuvent résulter de l'homonymie pure et simple, comme lorsqu'on dit : "Les musiciens produisent les *sons* et les grainetiers les vendent." Ce cas doit être distingué de celui où une association, tout en étant fortuite, peut s'appuyer sur un rapprochement d'idées (cf.

¹⁵⁷ Voir, dans les notes de Riedlinger du premier cours : « Nous pouvons remarquer :

1. que l'étymologie populaire peut rester latente, c'est-à-dire ne se manifester que par l'interprétation qu'on donne du mot sans que cela provoque un changement de forme et cela par hasard. Ces cas sont aussi nombreux que ceux d'étymologie populaire effective : En allemand *durchbläuen* : fustiger, fouetter, est rattaché à *blau* (idée du *bleu* que laissent les coups ?) avec lequel il n'a rien à faire : vient de

bliuwan "fustiger"

û

eu

La forme n'est donc pas modifiée, mais il y a étymologie populaire rapportant le mot à une autre famille. » (Saussure, 1996 : p. 99).

franç. *ergot* : *ergoter*, et all. *blau* : *durchbläuen*, “rouer de coups”) ; il s’agit d’une interprétation nouvelle d’un des termes du couple ; ce sont des cas d’étymologie populaire (voir p. 238) ; le fait est intéressant pour l’évolution sémantique, mais au point de vue synchronique il tombe tout simplement dans la catégorie : *enseigner* : *enseignement*, mentionnée plus haut (Ed.). » (Saussure, 1972 : p. 174, note 1).

La précision, à la mésinterprétation de la notion saussurienne d’association près, notion que les éditeurs conçoivent en termes de groupement et non en termes de cadre de fonctionnement¹⁵⁸, nous semble juste. L’analogie et l’étymologie populaire ne se distinguent en effet, pour Saussure, que diachroniquement et discursivement, mais sont tous deux, ce qui est le principal du point de vue de la langue (donc de la synchronie), des phénomènes d’interprétation. On lit ainsi dans le premier cours :

« Nous pouvons maintenant nous demander dans quelle mesure ces créations de l’étymologie populaire sont indépendantes <de l’analogie ou y rentrent>. Avant tout il y a dans l’étymologie populaire une interprétation ou mieux une *Umdeutung*, c’est-à-dire une interprétation transposant le sens. L’analogie aussi est basée avant tout sur l’interprétation, qui aboutit aux différents essais d’analyse que nous avons vus. Essai d’analyse donc dans l’analogie et essai d’analyse par exemple dans *marigreoz* ; mais cette ressemblance ne doit pas nous tromper, il faut voir quel est l’objet de cette analyse : à la base de *je traisais* (<type des> formations analogiques) il y a une interprétation et une analyse, mais de quoi ? de *je trayais* ? Nullement. Tout était analysé autour de *je trayais* <(par exemple *taire* : *taisais*)>, lui seul a été oublié et <doit> même l’être pour que la forme rivale *traisais* <puisse> apparaître. C’est pour cela que nous appelons les formations analogiques <des> créations ; parce qu’elles ne s’appuient pas sur ce qu’elles remplacent.

Au contraire dans n’importe quelle formation de l’étymologie populaire c’est la forme ancienne qui est analysée. Ainsi <c’est bien> *maladerie* qui a été analysé en premier lieu et ensuite *ladre* ; la formation populaire suppose au premier chef qu’on se souvienne de l’ancienne forme ; la mémoire quoique imparfaite existe et a bien en vue un certain mot. Donc le fait que dans l’une c’est l’oubli et dans l’autre le souvenir <qui est à la base de l’analyse> dresse une barrière infranchissable entre l’étymologie populaire et l’analogie. On peut considérer le nouveau mot dans l’étymologie populaire comme un croisement, une hybridation : on forme un mot avec deux, c’est une chose qui repose sur un malentendu ; on ne reconnaît plus très bien entre deux mots et on les croise, on mêle deux racines qui n’avaient rien à voir ensemble ; affaire de contact, non seulement d’influence mais de confluence : il y a <là> quelque chose qui peut passer pour vicieux, pour pathologique <quoique ce soit une application extrêmement particulière de l’analogie>, car on voit que cette étymologie <se borne> à certaines catégories de mots : l’étymologie populaire non seulement a une opération différente de l’analogie mais ne peut s’exercer que dans des conditions particulières. Sous ce double point de vue nous devons écarter <les étymologies populaires de l’analogie> et refuser même à l’étymologie populaire le nom de formation ; elle est plutôt une déformation¹⁵⁹. » (Saussure, 1996 : p. 101-102).

¹⁵⁸ D’une certaine manière, l’interprétation des éditeurs est parallèle à celle de De Mauro (*son, enseignement/justement* donnant lieu à des considérations sur les jeux de mots). Voir ci-dessus la note 155.

¹⁵⁹ Voir, dans le *Cours de linguistique générale* : « On voit dès lors en quoi l’étymologie ressemble à l’analogie et en quoi elle en diffère.

Les deux phénomènes n’ont qu’un caractère en commun : dans l’un et l’autre on utilise des éléments significatifs fournis par la langue, mais pour le reste ils sont diamétralement opposés. L’analogie suppose

On voit que par ailleurs, l'étymologie populaire, à la différence de l'analogie, est considérée par Saussure comme un fait tératologique. Une notation de la troisième conférence à l'université de Genève, dans son imprécision même, permet de mieux cerner ce point, et avec lui la différence – minime – entre les deux types d'association – *enseignement* et *armement*, *blau* et *durchbläuen* – :

« Plus généralement ce phénomène [l'analogie] représente une *association de formes* dans l'esprit, qui est dictée par *l'association des idées représentées*. » (Saussure, 2002a : p. 161).

A l'identité de valeur qui préside à l'analogie – la « sanction » que reçoit le mot et qui constitue son existence –, l'étymologie populaire substitue une confusion entre deux mots préalablement sanctionnés comme distincts : la confusion de deux (quasi-)homophones, dès lors « associés » phoniquement.

Sont donc seuls envisagés par Saussure, dans ce développement de « De l'essence double du langage », les « polysémie » et « synonymie » grammaticales, posées comme corrélatives. On peut penser que cette singularité de traitement est liée au fait qu'à la différence de leurs analogues lexicologiques, elles sont liées à l'existence de catégories grammaticales, c'est-à-dire de parallèles au sens de groupements, et que dès lors la dimension du fonctionnement, qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, est nettement affirmée par Saussure, joue à un autre niveau : celui du classement d'une part, des entités abstraites d'autre part. Cette notion d'entité abstraite, non plus d'ailleurs que celle de classement, n'est pas élaborée dans « De l'essence double du langage », où il s'agit seulement de déconstruire la notion traditionnelle de catégorie, que la définition de la langue comme division-combinaison conduit nécessairement à mettre en question et à relativiser. C'est là, en revanche, l'objet des cours de linguistique générale, dont les deux premiers s'attachent à réélaborer linguistiquement – c'est-à-dire dans le cadre de la définition de la langue comme division-combinaison – la notion d'organisation, en partant de l'association (premier cours) puis de la valeur (deuxième cours), et dont le troisième peut ainsi réintroduire la notion d'entité abstraite, dans son double aspect syntagmatique et associatif. Ce qu'apportent les trois cours, c'est la conscience, perceptible dès le deuxième cours à travers le thème de l'intégration du syntagmatique à la langue, d'une double détermination du système linguistique : par le caractère d'articulation de la langue (corrélativité des deux concepts de système et de valeur) et par la dimension du syntagmatique, dimension elle-même double et supportant, dans sa dualité même, la possibilité de l'organisation (le syntagme est à la fois l'unité d'association, où se délimitent

toujours l'oubli de la forme antérieure ; à la base de la forme analogique il *trisait* (voir p. 231), il n'y a aucune analyse de la forme ancienne *il trayait* ; l'oubli de cette forme est même nécessaire pour que sa rivale apparaisse. L'analogie ne tire rien de la substance des signes qu'elle remplace. Au contraire l'étymologie populaire se réduit à une interprétation de la forme ancienne ; le souvenir de celle-ci, même confus, est le point de départ de la déformation qu'elle subit. Ainsi dans un cas c'est le souvenir, dans l'autre l'oubli qui est à la base de l'analyse, et cette différence est capitale.

L'étymologie populaire n'agit donc que dans des conditions particulières et n'atteint que les mots rares, techniques ou étrangers, que les sujets s'assimilent imparfaitement. L'analogie est, au contraire, un fait absolument général, qui appartient au fonctionnement normal de la langue. Ces deux phénomènes, si ressemblants par certains côtés, s'opposent dans leur essence ; ils doivent être soigneusement distingués. » (Saussure, 1972 : p. 240-241).

des unités concrètes, et le support d'un type de valeurs, et ainsi d'entités abstraites). De fait, la dimension du classement est profondément dépendante de la sphère syntagmatique, qu'il s'agisse des « parallèles » bilatérales, c'est-à-dire des associations – grammaticales au sens large, puisque incluant les faits de dérivation et de composition – envisagées dans les deux premiers cours, qui impliquent indissolublement groupement et analyse, des « parallèles » unilatérales, plus abstraites, mais tout aussi dépendantes des formes, fondées de toute façon sur d'autres « parallèles », et dont certaines – les types d'unité du premier cours – sont liées aux valeurs syntagmatiques¹⁶⁰, ou enfin, précisément, des entités abstraites syntagmatiques, telles que l'ordre ou les procédés syntaxiques. Aussi ne pouvait-il être question, dans le premier cours, que d'entités concrètes et d'associations bilatérales, cadres de fonctionnement avant d'être des groupements et ainsi groupements conditionnés par l'existence de syntagmes. Ce n'est qu'une fois clairement conçue l'interdépendance entre syntagmatique et associatif, élaboration de la définition de la langue comme division-combinaison, et clairement aperçu le rôle du syntagmatique, que pouvait être réintroduite la notion d'entité abstraite¹⁶¹, qui en devenait dès lors, à la différence de ce qui a lieu dans « De l'essence double du langage »,

¹⁶⁰ Ces dernières sont présentes dans le troisième cours à travers la comparaison de *contremarche* et *contre tous* et l'évocation de la « série associative dans le fait que *enseignement* étant un substantif est en rapport avec les autres substantifs » (voir ci-dessus).

¹⁶¹ Ceci vaut surtout pour les entités abstraites associatives, les entités abstraites syntagmatiques étant présentes, comme nous l'avons vu ci-dessus, dès les premiers cours, bien que non nommément. Elles impliquent en effet un rapport plus direct avec la matière phonique, ne supposant ni signifiants ni signifiés hypostasiés mais seulement l'abstraction d'un ordre, et de valeurs liées à l'ordre. De ce que ce type d'entités abstraites n'est pas indépendante de la question des unités, au sens concret, témoigne sans ambiguïté cette remarque du début du deuxième cours : « Exemples <qui montrent qu'on en revient toujours à une question d'unités.> Ainsi la distinction des parties du discours. Difficile de comprendre la nature exacte <de cette classification> (est-elle logique, linguistique, etc. ?)

Est-ce que dans “ces gants sont bon marché” “bon marché” est adjectif ? Il y a deux mots, <ce qui est embarrassant, parce qu'en distinguant les parties du discours on avait cru distinguer des mots !> La question de l'unité donc se pose presque tout <de> suite. » (Saussure, 1997 : p. 23). Voir Saussure (1972) : p. 152-153, cité ci-dessus. Notons par ailleurs que ces entités abstraites ne sont pas absentes des *Écrits de linguistique générale*. On lit ainsi, dans les « Notes item » (anciens documents), qu'Engler date de 1897-1900 (voir Engler, 1975 : p. 839-840) : « *Item*. Un adjectif, un substantif, un verbe, n'ont besoin d'aucun signe grammatical pour exister, comme adjectif, comme substantif, comme verbe. Mais si ce fait offre une certaine lumière, il est loin de donner positivement la nature de l'adjectif, ou positivement la nature du substantif —

Item. La très grande différence entre les termes, comme *sujet* etc., qu'on admet dans la phrase, et les “Parties du Discours” :

Les termes de la phrase peuvent ne correspondre à rien linguistiquement, tandis qu'un “adjectif” ou un “adverbe” etc... a au moins pour condition d'être représenté par une forme vocale.

Nous pouvons parler du sujet de la phrase sans que ce sujet soit réellement présent devant nous par aucune traduction matérielle [?], mais nous ne pouvons pas parler d'un substantif sans supposer une enveloppe vocale au substantif. chose très capitale [ce segment figure en-dessous et en marge] (n'ayant d'ailleurs rien qui caractérise cette enveloppe comme celle d'un substantif).

Item. Il y a ces trois sortes :

- sans la nécessité d'une expression vocale : sujet, prédicat.
- Avec la nécessité, mais sans décor vocal correspondant aux catégories : adjectif, substantif, etc.
- Ensuite de vagues expressions de différences... » (Saussure, 2002a : p. 118-119). Sont nettement distinguées, ici, les groupements fondés sur les rapports syntagmatiques (les types d'unités) et les entités abstraites syntagmatiques.

spécifiée comme type d'entité linguistique, fût-elle négative. Sont ainsi en place, au terme du troisième cours, les éléments d'une théorisation de la dimension systématique de la langue, dont le noyau est le concept de valeur, et qui est fondée sur trois distinctions solidement articulées les unes aux autres : (1) le concept de système de valeurs définit la langue comme division-combinaison ; dans ce cadre, qui implique une définition du syntagmatique comme sphère de la valeur, la notion d'organisation est élaborée en termes d'entités concrètes (d'interprétation) et d'entités abstraites fondées sur les entités concrètes et sur le classement (les groupements) qui est corrélatif de leur découpage, (2) syntagmatique et associatif sont définis comme des sphères de la valeur, c'est-à-dire également des lieux et modes d'existence des signes : l'association est le mode d'existence des signes dans la langue, ou le mode de présence de la langue à la conscience et est ainsi avant tout un cadre de fonctionnement ; le syntagme est le mode d'existence des signes dans la parole et constitue ainsi le cadre du découpage des entités concrètes, en même temps qu'il détermine une modalité particulière de l'articulation, instituant la possibilité d'une organisation systématique dans le cadre de laquelle l'association apparaît également comme un groupement, (3) la distinction entre entités concrètes et entités abstraites permet de rendre compte, dans le cadre de la définition de la langue comme division-combinaison, de la dimension du classement dans ce qu'elle peut avoir de plus abstrait et d'apparemment structural.

Il faut noter cependant que, comme il est apparu ci-dessus dans la citation que nous avons produite, la notion d'entité abstraite reste pour Saussure, même dans le troisième cours, « un domaine des plus difficiles à explorer » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 227), dans lequel on ne voit « que des rayons, et non la clarté totale¹⁶² » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 227). Il nous semble que cette difficulté est liée, au moins partiellement, d'une part à la spécificité de la définition saussurienne de la langue, d'autre part – mais ces deux points ne sauraient être indépendants – à la double détermination de la notion de système que nous avons tenté de mettre en évidence, ce que nous allons à présent essayer de montrer au moyen d'un détour par la notion de motivation relative et par la distinction entre « lexicologique » et « grammatical » qui en est corrélatrice. Outre le chapitre sur les entités abstraites et le développement sur les rapports associatifs et syntagmatiques, on trouve en effet dans le troisième cours un chapitre consacré à « L'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif dans la langue » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 230). Ce chapitre suit immédiatement le chapitre sur les entités abstraites, et précède donc d'autant le développement sur les rapports associatifs et syntagmatiques, avec lequel cependant, à la différence de ce qui a lieu pour le chapitre sur les entités abstraites, il est explicitement corrélé. Le développement sur les rapports associatifs et syntagmatiques est en effet suivi de deux chapitres consacrés au concept de valeur¹⁶³, au terme desquels Saussure précise, comme nous l'avons vu ci-dessus :

« Le lien avec le chapitre intitulé l'arbitraire absolu, l'arbitraire relatif est celui-ci :

Nous avons considéré le mot comme <terme> placé dans un système, <c'est-à-dire comme valeur. – Or> La solidarité des termes dans le système peut être conçue comme

¹⁶² On lit de même dans les notes de Dégallier : « Ce domaine est un des plus obscurs, et nous devons être brefs dans ce chapitre. » (Saussure, 1967 : p. 309).

¹⁶³ « Chapitre V. Valeur des termes et sens des mots » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 282), « Chapitre [] <Dans un chapitre suivant, si nous avons le temps :> [...] » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 288).

une limitation de l'arbitraire, soit la solidarité syntagmatique, soit la solidarité associative. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 289).

C'est pourquoi les éditeurs du *Cours de linguistique générale* ont fait de ce chapitre un paragraphe – le dernier : « L'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif » – du deuxième chapitre qu'ils ont consacré aux rapports associatifs et syntagmatiques, le chapitre VI de la deuxième partie, « Mécanisme de la langue ». De fait, la motivation relative est liée au jeu des rapports associatifs et syntagmatiques. On lit ainsi en ouverture du chapitre du troisième cours consacré à celle-ci :

« Nous avons posé comme étant une vérité évidente que le lien du signe par rapport à l'idée représentée est radicalement arbitraire. Dans toute langue, il faut distinguer ce qui reste radicalement arbitraire et ce qu'on peut appeler l'arbitraire relatif. Une partie seulement des signes dans toute langue seront radicalement arbitraires. Chez d'autres <signes> intervient un phénomène au nom duquel on peut distinguer un degré. Au lieu d'arbitraire nous pouvons dire immotivé.

Il arrive que le lien entre le signe et la sonorité est relativement motivé.

Ainsi *vingt* *dix-neuf*

Dans *vingt*, il est absolument immotivé – *dix-neuf* n'est pas complètement immotivé, on voit dans quel sens. *Vingt* en effet ne fait appel à aucun terme coexistant dans la langue, *dix-neuf* fait appel à des termes coexistants dans la langue (*dix* et *neuf*). Eh bien, il essaie de se motiver. Ce qui est dans *dix* et ce qui est dans *neuf* est tout aussi arbitraire. – Avec *dix-neuf*, nous sommes dans la motivation relative. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 230),

passage que les éditeurs du *Cours de linguistique générale* reprennent¹⁶⁴ de manière presque littérale, se contentant d'une petite explicitation de l'exemple :

« Le mécanisme de la langue peut être présenté sous un autre angle particulièrement important.

Le principe fondamental de l'arbitraire du signe n'empêche pas de distinguer dans chaque langue ce qui est radicalement arbitraire, c'est-à-dire immotivé, de ce qui ne l'est que relativement. Une partie seulement des signes est absolument arbitraire ; chez d'autres intervient un phénomène qui permet de reconnaître des degrés dans l'arbitraire sans le supprimer : *le signe peut être relativement motivé*.

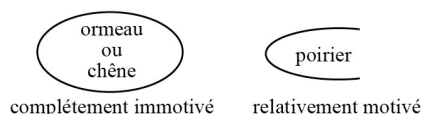
Ainsi *vingt* est immotivé, mais *dix-neuf* ne l'est pas au même degré, parce qu'il évoque les termes dont il se compose et d'autres qui lui sont associés, par exemple *dix*, *neuf*, *vingt-neuf*, *dix-huit*, *soixante-dix*, etc. ; pris séparément, *dix* et *neuf* sont sur le même pied que *vingt*, mais *dix-neuf* présente un cas de motivation relative. » (Saussure, 1972 : p. 180-181).

La motivation relative est définie, dans ces passages liminaires, comme un « appel à des termes coexistants », dont la condition de possibilité est l'existence d'un syntagme, et dès lors également l'existence de séries associatives qui en permettent l'analyse. Saussure, et c'est pourquoi nous signalions l'explicitation des éditeurs, ne semble envisager que le rapport

¹⁶⁴ Voir Saussure (1967) : p. 297-298.

syntagmatique entre *dix* et *neuf*. Il en est de même dans l'autre exemple lexical¹⁶⁵ qu'il commente, où il ne mentionne que le rapport syntagmatique qui lie le radical à son suffixe :

« Alors tout à fait de même, nous pourrions opposer : ???-IMAGE-I-2-#005



poirier est relativement motivé puisque évoque le terme coexistant : *poire* et un second *-ier* (Il essaie de se motiver). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 230-231).

Ce n'est qu'à l'occasion des exemples grammaticaux – au sens étroit : *ships*, opposé à *men* et *sheep*, puis *dōsō*, opposé à *eīmi* et à *edomai* – qu'il convoque la notion de série, expliquant par exemple, à propos du pluriel anglais :

« Un mot comme anglais : *ships* (les navires) qui contient idée de navire et idée de pluralité. Il fait appel en ce qui concerne idée de pluralité à toute une série *birds, flags, books*, etc. Si nous prenons *men* unie à celle de pluralité, au moins quant à l'idée de pluralité, ne fait appel à rien. *Sheep* les moutons – ne fait appel à rien. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 231).

C'est ainsi, sans doute, qu'il faut comprendre, l'opposition entre « limitation syntagmatique » et « limitation associatrice » ou « associative¹⁶⁶ » que l'on trouve à la toute fin du troisième cours, dans ce passage partiellement cité ci-dessus :

« Le lien avec le chapitre intitulé l'arbitraire absolu, l'arbitraire relatif est celui-ci :

Nous avons considéré le mot comme <terme> placé dans un système, <c'est-à-dire comme valeur. – Or> La solidarité des termes dans le système peut être conçue comme une limitation de l'arbitraire, soit la solidarité syntagmatique, soit la solidarité associative. Ainsi ???

↗
 dans *couperet* syntagme entre racine et suffixe
 par opposition à *hache*
 (solidarité, lien syntagmatique entre les deux éléments) ;
hache – est absolument arbitraire.
couperet est relativement motivé
 (association syntagmatique avec *coupe*)

plu } limitation ???
plaire } associatrice » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 289)

et qui semble donner ses droits à une conception qu'on pourrait dire très « syntaxique » du syntagme ou, aussi bien, à une conception « paradigmatique » – au sens des paradigmes morphologiques – des rapports associatifs. Cette distinction, dont on proposera ci-dessous une explication, ne saurait cependant remettre en cause l'interdépendance du syntagmatique et de

¹⁶⁵ Les exemples (lexicaux et grammaticaux) utilisés par Saussure sont repris – quoique non intégralement – dans le *Cours de linguistique générale*. Voir Saussure (1972) : p. 181.

¹⁶⁶ Dégallier note « associative », Constantin « associatrice ». Voir Saussure (1967) : p. 301.

l'associatif, corrélatrice de la définition saussurienne de la langue comme division-combinaison¹⁶⁷ et affirmée par ailleurs – quoique plus faiblement et plus rapidement que dans les deux premiers cours, nous y reviendrons également – dans ce troisième cours :

¹⁶⁷ Nous ne pouvons souscrire, ici, à l'interprétation de Godel, que l'on retrouve chez Amacker, et qui implique en réalité, comme nous le verrons ci-dessous, l'abandon du cadre de la délimitation-combinaison : « La *solidarité associative* est représentée par un exemple nouveau : *plu*

plaire.

Les termes ne sont pas des syntagmes : une délimitation de sous-unités conforme à la méthode saussurienne y est impossible. La solidarité syntagmatique met en jeu simultanément, et dans les termes mêmes, une identité et une différence ; la solidarité associative est purement différentielle, pas plus étroite dans *plaire : plu* que dans *avoir : eu*. L'identité est en dehors des termes, dans le rapport d'équidistance sémantique qui les relie. » (Godel, 1957 : p. 228), « Pour analyser les phrases en mots, ou les mots éventuellement en préfixe, racine et suffixes, il suffisait de “rapprocher un élément constant et un élément variable” (2081 B) ; dans le cas de *plaire - plu*, ou de l'anglais *take - took*, etc., la conception qu'on se fait du mécanisme doit se compliquer, car “le rapprochement” ne peut plus se justifier “au nom d'une communauté de forme et de sens qui n'est que partielle [c'est-à-dire concernant seulement une partie, un sous-segment]” (2067 B). Ce qu'il y a de commun à *take* et à *took*, par exemple, ne réside plus dans un segment matériellement défini du signifiant, mais bien “dans le rapport d'équidistance sémantique” qui s'établit entre *take-took* et *grasp-grasped, go-went*, etc. (cf. Godel, *SM*, 228). On voit qu'il suffit d'un seul cas exceptionnel de ce genre dans une seule langue pour que la notion de mécanisme doive être élargie de manière à tenir compte de ces “rapports d'équidistance sémantique”. Loin de reposer sur la seule “communauté partielle de forme et de sens, trop liée aux réalisations linéaires “concrètes” du procès, le mécanisme est mis en acte grâce au “parallélisme des oppositions” (Godel, *SM*, 225). » (Amacker, 1975 : p. 163-164), « Mais quand la branche de l'étoile associative met en rapport des unités qui sont segmentalement exceptionnelles, c'est-à-dire qui n'occupent leur place qu'en vertu d'un parallélisme significatif et non d'une analysabilité segmentale (en accord avec la conception élargie des associations qui est celle du troisième Cours), alors ces unités sont apparemment immotivées : “Si nous prenons [l'idée de l'anglais] *men* unie à celle de pluralité, au moins quant à l'idée de pluralité [ce mot] ne fait appel à rien [...]. De même futur [grec] *édamai* ‘je mangerai’ ne fait appel à rien pour justifier sa valeur ‘futur’” (2097 s. E). Or c'est juste après ces exemples que Saussure a précisé que “tout ce qui fait d'une langue un organisme *grammatical* demande d'être abordé sous ce point de vue [...] : limitation de l'arbitraire par rapport à l'idée” (2108 C ; cf. la variante citée plus haut). Il ne faut donc pas perdre de vue la possibilité retenue par Saussure que, lorsque la pression du système est assez forte, la solidarité associative suffit à motiver mutuellement deux ou plusieurs termes formant une série, comme dans l'exemple d'un verbe et de son participe passé :

“plu } limitation associative [‘associatrice’ : E]”
plaire }

(2106 B). Cette explication doit être étendue rétrospectivement (selon une démarche typiquement saussurienne, je le répète) au cas de *men* ou de *édamai* : bien loin de ne faire “appel à rien pour justifier [leur] valeur”, ces mots s'analysent non segmentalement (si l'on peut dire) en diverses valeurs, grâce aux parallélismes significatifs dans lesquels se traduit la pression du système ; ils sont donc bien motivés, mais en vertu de la seule “solidarité associative”. » (Amacker, 1975 : p. 178). Voir aussi Godel (1974-1975b) : p. 86-88. Il nous semble quant à nous que la dimension syntagmatique est tout aussi présente dans l'opposition *plu/plaire* que dans l'opposition *couperet/découper*, et qu'elle est en revanche absente dans les oppositions *avoir/eu, go/went*, cas dès lors, selon nous, distincts (relevant de l'entité abstraite mais non de la motivation relative). Il y a bien en effet, dans *plu/plaire* tout comme dans *couperet/découper*, « une identité et une différence », et il faudrait seulement ici distinguer entre phénomène (impliquant une série, des oppositions, les rapports associatifs) et unité (impliquant une délimitation, donc le syntagme), en s'appuyant sur ce développement du deuxième cours où Saussure les distingue pour, précisément, conclure *in fine* à leur identité (puisqu'il s'agit toujours de rapports d'une part, de « découpage dans la ligne » d'autre part) : « Nous avons parlé de phénomène diachronique et synchronique. Nous avons tout de suite posé qu'il y avait nécessairement deux termes entre lesquels ils se passent. Ces termes seront en effet les unités. Ce n'est pas la plus mauvaise façon d'aborder la question des unités <que de l'aborder> par le phénomène. Nous avons vu que :

nacht / nächte

nahti
nächte

Si on veut lui <(phénomène synchronique)> donner une formule adéquate : opposition de son utilisée pour une opposition de sens, il faudra dire entre quelles unités il se passe et on devra tout de suite se demander quelles

unités on a à distinguer : est-ce seulement *nacht* : *nächte* ? Ou bien faut-il considérer toute la série des mots <pareils> ? Ou bien est-ce *a/ä* ? Ou bien est-ce que ça se passe entre le singulier et le pluriel (en tant qu'ils s'attachent à des formes <comme substrat ? Singulier/pluriel en soi ne sont que des abstractions, pas des unités !>) Il est certain donc que ça se passe entre plusieurs unités, mais lesquelles au juste ? On verra alors une chose assez curieuse : qu'il n'y a pas une différence radicale en linguistique entre le phénomène et les unités : paradoxe ! Mais toute unité <linguistique> représente un rapport, <tout phénomène également.> Donc tout est rapport : c'est la pensée qui délimite les unités, le son tout seul ne les délimite pas <d'avance :> il y a toujours rapport avec la pensée. En algèbre on n'aura que des termes complexes :

$$< \frac{a}{b}, (a \times b) >$$

Tous les phénomènes sont des rapports <entre> des rapports. Ou bien parlons de différences : tout n'est que différence utilisée comme opposition et l'opposition donne la valeur. Il y a des différences qu'on peut appeler phénomènes : *nacht/nächte*, mais si on en vient aux unités, ce sont des différences. On peut aller plus loin <et dire que> ce qu'on appelle ailleurs les caractères des unités ne se différencie pas <foncièrement> des unités elles-mêmes. Nous sommes toujours dans une chaîne continue qui est linéaire : *ä* est toujours <foncièrement> de même ordre : c'est toujours une découpe dans la ligne. Eh bien le problème des unités n'est pas foncièrement différent du problème de l'étude des phénomènes. <L'étude des phénomènes est une manière de rendre compte du problème des unités. La linguistique n'a rien de mieux à faire que de s'occuper des unités, mais cela ne diffère pas essentiellement du problème des phénomènes.> L'un et l'autre sont intimement liés : il s'agit toujours de la découpe que fait la pensée dans la masse parlée qui est informe. » (Saussure, 1997 : p. 43-44). On lisait déjà dans le premier cours : « On pourrait se demander si c'est par <l'>analyse et la reconstruction qu'il faut se représenter la création du mot ou simplement par la quatrième proportionnelle. Il y a conflit entre ces deux conceptions : si c'est la quatrième proportionnelle qui prévaut il est inutile de poser l'hypothèse de l'analyse, il n'y a pas besoin de dégager préalablement des éléments comme

in-
décor-
-able

pour créer *indécorable* mais il suffit de prendre le mot entier et de le placer dans l'équation :

$$\text{condamner} : \text{condamnabile} = \text{décorer} : x \\ x = \text{décorable}$$

Nous y gagnerons de ne pas être obligés d'admettre pour le sujet parlant une opération trop semblable à celle du grammairien. Mais <si c'est l'hypothèse de l'analyse qui l'emporte>, comment expliquer des formations comme *gast* : *gäste*, *schwänze* ? Il n'y a pas eu d'analyse car le radical est tantôt *gast*, tantôt *gäst* ; on a transporté simplement un caractère phonique de *gäste* sur *schwanz* : *gast* : *gäste* = *schwanz* : *x*. Si l'on pose *gast* + *e* on ne voit pas aussi bien <ce qui s'est passé> que par la quatrième proportionnelle, mais cependant il n'y a pas <d'>impossibilité : nous avons remarqué <que> dans les racines, <suffixes etc. il peut y avoir> des alternances <et le> sentiment <qu'on a de ces alternances> peut bien exister à côté d'une analyse positive. Cette opposition de méthode se retrouve <entre> la grammaire indoue et nos grammaires modernes. Dans ces dernières on verra généralement que pour former le prétérit d'un verbe <on se sert de> la quatrième proportionnelle : par exemple en allemand, étant donné que *setzen* fait *setzte* au prétérit, former le prétérit de *lachen*, etc.... ; on ne donne à l'élève que des mots complets. La grammaire indoue n'enseigne pas ainsi : elle dira, il y a une racine *setz-*, *lach-* et dans un autre chapitre, il y a une terminaison du prétérit *-te* etc... ; on donne à l'élève le résultat de l'analyse et il doit recomposer. Dans tout dictionnaire sanscrit les verbes sont donnés sous forme de racine. Suivant l'esprit linguistique existant dans telle nation on peut incliner pour un procédé ou pour l'autre. Un exemple en faveur du procédé analytique est celui de l'ancien latin (cf. plus haut *actus*, *āgtos*, *āctus*) qui était arrivé à un haut degré de conscience pour les pièces du mot comme radicaux, suffixes etc. » (Saussure, 1996 : p. 96-97). Notons également ce passage du deuxième cours, où Saussure esquisse une spécification de la notion de phénomène, tout en la rattachant à l'essence du phénomène synchronique, la différence significative : « Peut-être n'est-il pas apparent qu'il y en a un [phénomène] entre *capio* et *percipio* ! (Nous voyons poindre la différence entre phénomène et rapport !) Il y a un phénomène déjà par le fait que cette différence <entre mots qui ont des relations> est une des choses qui contribuent à la signification. <Toute signification est une opposition qui se fonde sur une différence, et une différence qui devient plus ou moins régulière.> Ce n'est plus qu'une question de degré. Il y a une significativité attachée à cette différence ; <c'est l'essence du phénomène synchronique.> Rien de plus significatif qu'une flexion : n'est qu'une différence régulière à laquelle on attribue un sens. » (Saussure, 1997 : p. 38). C'est là, selon nous, une notion distincte de celle d'entité abstraite, qui implique de fait cette « unité de la distance du sens » que mentionnent Godel (Godel, 1957 : p. 140-141) et Amacker (Amacker,

1975 : p. 164) : « L'unité est dans le sens : les différentes formations du verbe sont unies par l'unité de la distance du sens ; entre ἤνεργον et φέρω, même distance qu'entre ἔδειξα et δείκνυμι. Les verbes "mosaïque" comme φέρω sont surtout de nature à éclairer de quelle sorte est l'unité. C'est une mauvaise méthode de s'attacher à des différences de sens absolues : ce qui est vrai, c'est que la modification de sens est tout à fait égale dans les deux exemples ; les points de repère sont à la même distance, de verbe à verbe. On aura ainsi une trigonométrie rigoureuse (p. 400) pour déterminer les différences de sens » (deuxième cours, notes de Riedlinger [R 399-400] non reproduites dans l'édition Komatsu, et cité in Godel, 1957 : p. 140-141). L'alternance implique quant à elle une « unité morphologique » analogue, semble-t-il, à une association bilatérale : « Les *alternances* sont les différences vocales⁽¹⁾ existant au même moment entre formes que l'on juge représenter, à un titre quelconque, une unité morphologique – plus ou moins large, mais à l'exclusion de l'unité dernière qui est l'identité morphologique.

(1) non pas *phonétiques*. [dans le manuscrit cette note se trouve au-dessus du passage] » (Saussure, 2002a : p. 30). Mais Godel et Amacker ont, contrairement à nous (voir *supra*), une conception unifiée de la notion d'association. Voir la note 171 ci-dessous. Ce passage du deuxième cours sur les phénomènes et les unités est repris dans le *Cours de linguistique générale* : « Ce qui est vrai de la valeur est vrai aussi de l'unité (voir p. 154). C'est un fragment de chaîne parlée correspondant à un certain concept ; l'un et l'autre sont de nature purement différentielle.

Appliqué à l'unité, le principe de différenciation peut se formuler ainsi : *les caractères de l'unité se confondent avec l'unité elle-même*. Dans la langue, comme dans tout système sémiologique, ce qui distingue un signe, voilà tout ce qui le constitue. C'est la différence qui fait le caractère, comme elle fait la valeur et l'unité.

Autre conséquence, assez paradoxale, de ce même principe : ce qu'on appelle communément un "fait de grammaire" répond en dernière analyse à la définition de l'unité, car il exprime toujours une opposition de termes ; seulement cette opposition se trouve être particulièrement significative, par exemple la formation du pluriel allemand du type *Nacht : Nächte*. Chacun des termes mis en présence dans le fait grammatical (le singulier sans umlaut et sans *e* final, opposé au pluriel avec umlaut et *-e*) est constitué lui-même par tout un jeu d'oppositions au sein du système ; pris isolément, ni *Nacht* ni *Nächte*, ne sont rien : donc tout est opposition. Autrement dit, on peut exprimer le rapport *Nacht : Nächte* par une formule algébrique a/b , où *a* et *b* ne sont pas des termes simples, mais résultent chacun d'un ensemble de rapports. La langue est pour ainsi dire une algèbre qui n'aurait que des termes complexes. Parmi les oppositions qu'elle comprend, il y en a qui sont plus significatives que d'autres ; mais unité et fait de grammaire ne sont que des noms différents pour désigner des aspects divers d'un même fait général : le jeu des oppositions linguistiques. Cela est si vrai qu'on pourrait fort bien aborder le problème des unités en commençant par les faits de grammaire. Posant une opposition telle que *Nacht : Nächte*, on se demanderait quelles sont les unités mises en jeu dans cette opposition. Sont-ce ces deux mots seulement où toute la série des mots similaires ? ou bien *a* et *ä* ? ou tous les singuliers et tous les pluriels ? etc.

Unité et fait de grammaire ne se confondraient pas si les signes linguistiques étaient constitués par autre chose que des différences. Mais la langue étant ce qu'elle est, de quelque côté qu'on l'aborde, on n'y trouvera rien de simple ; partout et toujours ce même équilibre complexe de termes qui se conditionnent réciproquement. Autrement dit, *la langue est une forme et non une substance* (voir p. 157). On ne saurait assez se pénétrer de cette vérité, car toutes les erreurs de notre terminologie, toutes nos façons incorrectes de désigner les choses de la langue proviennent de cette supposition involontaire qu'il y aurait une substance dans le phénomène linguistique. » (Saussure, 1972 : p. 167-169). Il en est de même du passage du premier cours : « Nous avons remarqué p. 222 que toute création analogique peut être représentée comme une opération analogue au calcul de la quatrième proportionnelle. Très souvent on se sert de cette formule pour expliquer le phénomène lui-même, tandis que nous avons cherché sa raison d'être dans l'analyse et la reconstruction d'éléments fournis par la langue.

Il y a conflit entre ces deux conceptions. Si la quatrième proportionnelle est une explication suffisante, à quoi bon l'hypothèse d'une analyse des éléments ? Pour former *indécorable*, nul besoin d'en extraire les éléments (*in-décor-able*) ; il suffit de prendre l'ensemble et de le placer dans l'équation :

$$\text{pardonner} : \text{impardonnable, etc.,} = \text{décorer} : x. \\ x = \text{indécorable.}$$

De la sorte on ne suppose pas chez le sujet une opération compliquée, trop semblable à l'analyse consciente du grammairien. Dans un cas comme *Krantz : Kränze* fait sur *Gast : Gäste*, la décomposition semble moins probable que la quatrième proportionnelle, puisque le radical du modèle est tantôt *Gast-*, tantôt *Gäst-* ; on a dû simplement reporter un caractère phonique de *Gäste* sur *Kranze*.

« 2°) [...] même dans les faits qui appartiennent à la langue, il y a des syntagmes. Ainsi les mots composés. <Un mot comme *magnanimus* appartient aussi bien au dépôt de la langue que *animus*> Il y a entre autres toute une série de phrases qui sont toutes faites par la langue et que l'individu n'a pas à combiner lui-même.

[...]

3°) L'opposition associative ou la coordination associative peut à son tour réfléchir sur l'opposition spatiale. Si *Dummheit* en une certaine mesure contient deux unités, *enseigne-ment* en contient deux aussi (au nom du syntagme qui passe par la sphère associative). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 279-280).

De ce point de vue, il nous semble que, si l'on excepte la dernière phrase¹⁶⁸, les éditeurs ont raison d'écrire :

« Quand au phénomène lui-même, il s'explique par les principes énoncés au paragraphe précédent : la notion du relativement motivé implique : 1° l'analyse du terme donné, donc un rapport syntagmatique ; 2° l'appel à un ou plusieurs autres termes, donc un rapport associatif. Ce n'est pas autre chose que le mécanisme en vertu duquel un terme quelconque se prête à l'expression d'une idée. Jusqu'ici, les unités nous sont apparues comme des valeurs, c'est-à-dire comme les éléments d'un système, et nous les avons considérées surtout dans leurs oppositions ; maintenant nous reconnaissons les solidarités qui les relient ; elles sont d'ordre associatif et d'ordre syntagmatique, et ce sont elles qui limitent l'arbitraire. *Dix-neuf* est solidaire associativement de *dix-huit*, *soixante-dix* etc., et syntagmatiquement de ses éléments *dix* et *neuf* (voir p. 177). Cette double relation lui confère une partie de sa valeur. » (Saussure, 1972 : p. 182).

La motivation relative, fondée sur l'interdépendance des rapports associatifs et des rapports syntagmatiques, est donc à appréhender, comme le postulent les éditeurs, et comme

Laquelle de ces théories correspond à la réalité ? Remarquons d'abord que le cas de *Kranz* n'exclut pas nécessairement l'analyse. Nous avons constaté des alternances dans des racines et des préfixes (voir p. 216), et le sentiment d'une alternance peut bien exister à côté d'une analyse positive.

Ces deux conceptions opposées se reflètent dans deux doctrines grammaticales différentes. Nos grammaires européennes opèrent avec la quatrième proportionnelle ; elles expliquent par exemple la formation d'un prétérit allemand en partant de mots complets ; on a dit à l'élève : sur le modèle de *setzen* : *setzte*, formez le prétérit de *lachen*, etc. Au contraire la grammaire hindoue étudierait dans un chapitre déterminé la racine (*setz-*, *lach-*, etc.), dans un autre les terminaisons du prétérit (*-te*, etc.) ; elle donnerait les éléments résultant de l'analyse, et on aurait à recomposer les mots complets. Dans tout dictionnaire sanscrit les verbes sont rangés dans l'ordre que leur assigne leur racine.

Selon la tendance dominante de chaque groupe linguistique, les théoriciens de la grammaire inclineront vers l'une ou l'autre de ces méthodes.

L'ancien latin semble favoriser le procédé analytique. En voici une preuve manifeste. [...] Le latin ancien avait donc à un haut degré le sentiment des pièces du mot (radicaux, suffixes, etc.) et de leur agencement. » (Saussure, 1972 : p. 228-230).

¹⁶⁸ Cette phrase est une insertion – malheureuse – des éditeurs. On peut lui opposer, notamment, ces propositions des deuxième et troisième cours : « [...] la valeur résultera toujours du groupement par familles et du groupement syntagmatique. » (Saussure, 1997 : p. 55), « La valeur d'un mot ne sera jamais déterminée que par le concours des termes coexistants qui le limitent ; <ou pour mieux appuyer sur le paradoxe relevé :> Ce qui est dans le mot n'est jamais déterminé que par le concours de ce qui existe autour de lui (ce qui est dans le mot, c'est la valeur) – autour de lui syntagmatiquement ou autour de lui associativement. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 284). Pour les sources de ce passage, voir Saussure (1967) : p. 300-301. Les analyses d'Engler (Saussure, 1967 : p. 300) et de Godel (Godel, 1957 : p. 117) ne sont pas concordantes en ce qui concerne les deux premières phrases, auxquelles chacun d'entre eux donne un substrat différent. La source postulée par Godel (voir Saussure, 1996 : p. 67-68, cité ci-dessus) nous semble de loin la plus convaincante. La troisième phrase a été analysée dans la note 77, ci-dessus.

le confirme la précision donnée par Saussure à la fin du troisième cours, comme un corollaire du « mécanisme de la langue ». Aussi cette notion entretient-elle avec la notion de système un lien d'implication, comme en témoigne cette affirmation des notes de Saussure pour ce troisième cours :

« Réduction, dans tout système de langue, de l'arbitraire absolu à l'arbitraire relatif, ce qui constitue le “système”. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 235).

Il faut rappeler également¹⁶⁹ cet autre passage du troisième cours où, par ailleurs, Saussure utilise le schéma qui lui sert d'ordinaire à illustrer le concept de valeur :

« 4° Toute langue forme un corps et un système. Il est vrai qu'en premier lieu nous anticipons, <puisque chapitre est inséré au chapitre IV>. C'est le côté par où elle n'est pas entièrement arbitraire, où il lui faut reconnaître une raison relative. Le contrat est beaucoup plus compliqué entre le signe et l'idée,

il ne faut pas le considérer

ainsi :

↓ ↓ ↓
O O O

mais ainsi :

O ——— O ——— O
» (Saussure & Constantin, 2005 : p. 240).

Dans le même temps, Saussure identifie¹⁷⁰, dans ce troisième cours, « système » (motivation) et « grammatical », par opposition à « lexicologique », établissant la série d'oppositions suivantes :

« Association interne – externe.

– système : mécanisme grammatical.

– “lexicologique”

– Langues isolantes – coordonnantes.

– Casier. Cases isolées,

Cases se correspondant. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 232)

que l'on peut résumer dans l'opposition terme à terme des deux séries : association interne, lexicologique, langue isolante, case isolée/association externe, système = mécanisme grammatical, langue coordonnante, cases se correspondant, et que déroulera ce chapitre du troisième cours sur l'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif¹⁷¹. De fait, si motivation et système

¹⁶⁹ Voir ci-dessus, et la note 77.

¹⁷⁰ Identification qui est par ailleurs en contradiction totale avec la définition de la grammaire que l'on trouve dans le deuxième cours (voir ci-dessous), et qui témoigne, outre du statut particulier des textes de Saussure, de la complexité et du progressif éclaircissement – ou de la progressive élaboration – de la notion saussurienne de système. Voir la note 41 ci-dessus.

¹⁷¹ La difficulté a été clairement aperçue par Amacker : « Que la motivation relative ait affaire avec la syntaxe et plus généralement avec les rapports syntagmatiques, c'est assez clair : un signe complexe (qui est d'abord analysable syntagmatiquement, comme on l'a vu, en unités concrètes), tel que “couperet”, est relativement motivé (association syntagmatique [*sic*] avec *coupe*) : *couperet*, limitation syntagmatique [de l'arbitraire]” (2106 E). Ceci est vrai de tous les nombreux exemples de motivation relative notés par les étudiants, de *dix-neuf* à l'anglais *book-s* en passant par *poir-ier*, etc. (2094 à 2098 B à F) ; tous ces signes sont ceux où “intervient un phénomène au nom duquel on peut distinguer un degré d'arbitraire” [...] Autrement dit, en première approximation toujours, les signes immotivés seront les signes (segmentaux) inanalysables, ceux qui “ne [font] appel à aucun terme coexistant dans la langue” (2094 B, C, E), comme *vingt*, *dix*, *neuf*, *hache*, etc.

sont donnés comme corrélatifs, Saussure pose par ailleurs que toute langue contient non seulement du relativement motivé, mais également de l'immotivé :

« Toute langue contient parallèlement mêlés en proportions diverses les deux éléments : le parfaitement immotivé et le relativement motivé. Elle les contient dans une proportion diverse et très variable selon les langues. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 232).

C'est là d'ailleurs, comme il le pose un peu plus loin, un critère typologique :

« On peut se rendre compte assez vite en étudiant une langue quelconque, même sans approfondir, de la place plus ou moins considérable qu'elle accorde à l'élément motivé en regard de la masse indestructible de l'immotivé. <Il y a une échelle à établir> sans que l'élément immotivé puisse se réduire à zéro, descendre par évidence au-dessous d'un certain minimum¹⁷². » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 233-234).

Ici, il convient de s'arrêter sur ce qui pourrait être une contradiction assez grave chez Saussure : si *toutes* les unités de la langue sont au centre d'une constellation associative, si, comme les leçons sur la valeur l'ont établi, « la langue représente un système où *tous* les termes apparaissent comme liés par des rapports » (1864 E ; cf. par. 6.6), alors toute unité, segmentale ou abstraite, se trouve *a priori* à même de « faire appel à un terme coexistant » dans la série associative où elle figure. » (Amacker, 1975 : p. 176). Mais Amacker résout la difficulté d'une manière partiellement – mais radicalement – différente de la nôtre en faisant de la motivation une autre condition générale du signe (voir *supra*, la note 167), qui se superpose à l'arbitraire, selon l'opposition grammatical/lexicologique (voir Amacker, 1975 : p. 176-183). C'est là en réalité, selon nous, comme nous essaierons de le faire apparaître *a contrario* dans notre propre interprétation de la pensée saussurienne, renoncer au principe de l'arbitraire du signe, c'est-à-dire au concept de valeur. La motivation systémique ou l'analyse « non-segmentale » implique en effet, dans la mesure même où elle est non-segmentale, des unités positives : le rapport son/sens, dans la perspective saussurienne, est perception ou découpage, et il ne saurait dès lors être qu'arbitraire, c'est-à-dire soit immotivé soit fondé sur une analyse segmentale, et dès lors motivé. Il faut citer, ici, ce passage d'un cours d'étymologie grecque et latine de 1911-1912, où Saussure, ayant défini l'étymologie « comme l'explication d'un mot » (Godel, 1957 : p. 230), précise : « D'une façon générale, “expliquer” c'est ramener à des termes déjà connus. Et dans les conditions linguistiques, ramener à des termes connus, c'est forcément ramener à des mots ; cela résulte de la loi fondamentale qu'il n'y a pas de rapport entre le son et le sens : tout mot étant arbitraire, il s'ensuit qu'aucune explication intérieure ne peut être donnée ; il ne reste donc qu'à ramener le mot à d'autres, qui sont eux-mêmes arbitraires » (Br 3, cité in Godel, 1957 : p. 230 ; voir aussi Saussure, 1967 : p. 433). Le passage est repris dans le *Cours de linguistique générale* : « L'étymologie est donc avant tout l'explication des mots par la recherche de leurs rapports avec d'autres mots. Expliquer veut dire : ramener à des termes connus, et en linguistique *expliquer un mot, c'est le ramener à d'autres mots*, puisqu'il n'y a pas de rapports nécessaires entre le son et le sens (principe de l'arbitraire du signe, voir p. 100). » (Saussure, 1972 : p. 259). Dans Godel (1974-1975b), qui cite Frei (1974), et dans Monneret (2003a), qui renvoie à Godel et à Frei, le principe de l'arbitraire du signe est d'ailleurs explicitement interrogé : voir Godel (1974-1975b) : p. 88-89, Frei (1974), notamment p. 124 *sqq.* et Monneret (2003a) : p. 13-18. C'est dire aussi que, selon nous, le relativement motivé ne renvoie pas au tout du système, ni même au tout de l'organisation de la langue (*eîmi* et *édamai*, considérés d'un certain point de vue, celui du futur, appartiennent à des parallèles unilatérales qui sont des entités abstraites ; ils n'en demeurent pas moins pour Saussure des exemples de signes immotivés : leur délimitation dans le cadre de rapports associatifs ne « justifie » en rien le rapport son/sens qui les constitue). Voir ci-dessous.

¹⁷² Voir, dans le *Cours de linguistique générale* : « Il n'existe pas de langue où rien ne soit motivé ; quant à en concevoir une où tout le serait, cela serait impossible par définition. Entre les deux limites extrêmes – minimum d'organisation et maximum d'arbitraire – on trouve toutes les variétés possibles. Les divers idiomes renferment toujours des éléments des deux ordres – radicalement arbitraires et relativement motivés – mais dans des proportions très variables, et c'est là un caractère important, qui peut entrer en ligne de compte dans leur classement. » (Saussure, 1972 : p. 183).

Saussure distingue alors entre langues « plus lexicologiques », privilégiant « l'instrument lexicologique » et les « casiers isolés » et « langues plus grammaticales », privilégiant « l'instrument grammatical », et les « cases se correspondant » :

« Dans un certain sens qu'il ne faut pas serrer de trop près d'ailleurs mais qui peut servir à rendre sensible une des faces de cette opposition, on pourra dire que les langues dans lesquelles l'immotivé est à son maximum, sont plus lexicologiques, celles où il est à son minimum, sont plus grammaticales, non que cela se corresponde directement et comme par synonymie. Mais il y a là quelque chose de commun dans le principe. En effet, on peut distinguer comme deux pôles contraires, comme deux courants antinomiques entre eux régnant en toutes langues, la tendance à employer l'instrument lexicologique ou la tendance à employer l'instrument grammatical. L'instrument lexicologique <étant> composé de casiers isolés, l'instrument grammatical étant comme une chaîne formée d'anneaux, unis entre eux ; où une unité fait appel à l'autre¹⁷³. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 234).

On retrouve à nouveau ici, ce nous semble, la dualité ou la double détermination de la notion saussurienne de système que nous postulions ci-dessus, et selon laquelle cette notion est à la fois corrélatrice – et en tant que telle concept bien plutôt que notion – du concept de valeur, et dépendante de la dimension du syntagmatique, dimension que, par ailleurs, elle intègre et dont elle commande l'élaboration. C'est cette dualité qui légitime, dans le *Cours de linguistique générale* – y fût-elle partiellement méconnue, comme nous pensons qu'elle l'est –, l'opposition entre chaos et organisation que l'on trouve dans le paragraphe consacré à la motivation relative :

« Tout ce qui a trait à la langue en tant que système demande, c'est notre conviction, à être abordé de ce point de vue, qui ne retient guère les linguistes : la limitation de l'arbitraire. C'est la meilleure base possible. En effet tout le système de la langue repose sur le principe irrationnel de l'arbitraire du signe qui, appliqué sans restriction, aboutirait à la complication suprême ; mais l'esprit réussit à introduire un principe d'ordre et de régularité dans certaines parties de la masse des signes, et c'est là le rôle du relativement motivé. Si le mécanisme de la langue était entièrement rationnel, on pourrait l'étudier en lui-même ; mais comme il n'est qu'une correction partielle d'un système naturellement chaotique, on adopte le point de vue imposé par la nature même de la langue, en étudiant ce mécanisme comme une limitation de l'arbitraire.

Il n'existe pas de langue où rien ne soit motivé ; quant à en concevoir une où tout le serait, cela serait impossible par définition. Entre les deux limites extrêmes – minimum

¹⁷³ On lira de même dans le *Cours de linguistique générale* : « En un certain sens – qu'il ne faut pas serrer de trop près, mais qui rend sensible une des formes de cette opposition – on pourrait dire que les langues où l'immotivité atteint son maximum sont plus *lexicologiques*, et celles où il s'abaisse au minimum, plus *grammaticales*. Non que “lexique” et “arbitraire” d'une part, “grammaire” et “motivation relative” de l'autre, soient toujours synonymes ; mais il y a quelque chose de commun dans le principe. Ce sont comme deux pôles entre lesquels se meut tout le système, deux courants opposés qui se partagent le mouvement de la langue : la tendance à employer l'instrument lexicologique, le signe immotivé, et la préférence accordée à l'instrument grammatical, c'est-à-dire à la règle de construction. » (Saussure, 1972 : p. 183). Malgré les imprécisions terminologiques de Saussure lui-même (voir ci-dessous la note 198), il nous semble que le terme *arbitraire*, dans ce passage, est peu heureux, et qu'il eût mieux valu employer celui d'*immotivé*. La motivation relative, en effet, ne remet pas en cause l'arbitraire du signe, principe fondamental de la linguistique saussurienne. Voir ci-dessous et *infra*, la troisième partie du présent chapitre.

d'organisation et minimum d'arbitraire – on trouve toutes les variétés possibles. »
(Saussure, 1972 : p. 182-183).

Le segment « Si le mécanisme de la langue était entièrement rationnel, on pourrait l'étudier en lui-même ; mais comme il n'est qu'une correction partielle d'un système naturellement chaotique » est une insertion des éditeurs. Godel note que « [l]'idée d'opposer le “mécanisme de la langue” [...] à un “système naturellement chaotique” n'éclaire pas, c'est le moins qu'on puisse dire, la notion de système linguistique » (Godel, 1957 : p. 118). Il est vrai que l'équation assimilant arbitraire et chaotique n'est pas saussurienne, et renvoie à une conception idéologique de l'arbitraire, dont témoigne l'hypothèse « Si le mécanisme de la langue était entièrement rationnel », qui déplace le propos du signe ou du rapport son/sens (cible de la notion de relativement motivé) vers le système, c'est-à-dire, dès lors, la structure. Du reste, le terme de *chaos* et la notion de raison, tous deux présents dans les notes d'étudiants, proviennent de deux développements différents, respectivement des premier – où le cadre était, comme nous l'avons vu ci-dessus, la notion de classement – et troisième cours – où le cadre est celui de la valeur, et où la notion de motivation relative apparaît pour la première (et dernière) fois. Les deux passages ont été cités ci-dessus :

« <Si> la masse de formes qui composent la langue pour chaque individu ne <restait qu'un chaos dans chaque tête <la parole et le langage seraient inconcevables>. La nécessité d'un classement d'un ordre quelconque est une nécessité a priori même sans mettre en avant la psychologie¹⁷⁴. » (Saussure, 1996 : p. 66)

« Toute langue forme un corps et un système. [...] C'est le côté par où elle n'est pas entièrement arbitraire, où il lui faut reconnaître une raison relative. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 240).

La source principale¹⁷⁵ de ce passage du *Cours de linguistique générale* pose nettement l'arbitraire comme la « condition essentielle du signe linguistique » (Saussure, 1972 : p. 184) :

« Tout ce qui fait d'une langue un système <ou un organisme> demande d'être abordé sous ce point de vue, où on ne l'aborde guère en général : <comme une> limitation de l'arbitraire par rapport à l'idée. Implicitement on s'appuiera ainsi sur la meilleure base possible, puisque la donnée fondamentale du signe linguistique, c'est l'arbitraire.

Nous ne choisissons donc pas le premier terrain venu, mais nous prenons comme terrain le principe fondamental, de même que la langue l'a <nécessairement> pris comme terrain pour tout ce qu'elle a construit. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 232).

Il faut noter, dans ce passage, d'une part l'affirmation du caractère principal de l'arbitraire du signe, qui est « la donnée fondamentale du signe linguistique », le « principe fondamental », d'autre part le cadre du signe – il s'agit d'« arbitraire par rapport à l'idée » –, enfin cette idée que l'arbitraire du signe est le « terrain » de la langue, et de la construction de son système¹⁷⁶. Le principe de l'arbitraire du signe est réellement fondamental dans la théorie

¹⁷⁴ Nous pensons que ce passage du premier cours, qui n'est pas mentionné par Engler, constitue l'une des sources du passage en question du *Cours de linguistique générale*.

¹⁷⁵ Voir Saussure (1967) : p. 301-302.

¹⁷⁶ La variante de Dégallier est intéressante : « dans tout ce qu'elle a combiné. » (Saussure, 1967 : p. 301).

saussurienne puisque la langue n'est un système de valeurs que dans la mesure où le signe est arbitraire¹⁷⁷. On lit ainsi à la fin du troisième cours, en conclusion du développement sur la valeur, et précédant tout juste la précision relative au « lien avec le chapitre intitulé l'arbitraire absolu, l'arbitraire relatif » :

« Donc on peut envisager tout le système de la langue comme des différences de sons se combinant avec des différences d'idées.

[...]

Le principe finalement auquel revient la chose est le principe fondamental de l'arbitraire du signe.

Ce n'est que par la différence des signes qu'il sera possible de leur donner une fonction, une valeur. <Si le signe n'était pas arbitraire, on ne pourrait pas dire qu'il n'y a dans la langue que des différences> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 288-289).

De fait, c'est parce que la langue est le lieu de cette « union d'un genre hautement particulier » dont il a été question dans le chapitre 1, où s'articulent deux ordres séparés, sans aucun rapport entre eux (arbitraire du signe), qu'elle ne saurait être autre qu'un système de valeurs : puisqu'on ne peut expliquer le rapport entre son et sens, alors la langue est nécessairement ce terrain qui les fait advenir, c'est-à-dire, aussi bien, l'objet à constituer en étymologie¹⁷⁸. Les notions de perception, de sanction (de valeur) renvoient ainsi à un « tout-un » du signe, défini comme son-sens, dual et non pas double, délimitation et non appariement du son et du sens. Ce « tout-un » du signe est un véritable leitmotiv des écrits de Saussure, en particulier de ses manuscrits. Il faut citer notamment, dans « De l'essence double du langage », ce développement où la différence entre double et dual apparaît de manière très nette :

« – Il y a, malheureusement pour la linguistique, trois manières de se représenter le mot :

La première est de faire du mot un être existant complètement en dehors de nous, ce qui peut être figuré par le mot couché dans le dictionnaire ; au moyen [de] l'écriture¹⁷⁹ dans ce cas le sens du mot devient un attribut, mais par cela-même une chose distincte du mot ; et les deux choses sont dotées artificiellement d'une existence à la fois

¹⁷⁷ Mais précisément, comme nous le verrons dans la troisième partie du présent chapitre, les éditeurs – tout comme les structuralistes – inversent le rapport établi par Saussure entre valeur et arbitraire. Voir Saussure (1972) : p. 157.

¹⁷⁸ Voir notamment ce passage des « Notes pour un article sur Whitney », cité ci-dessus : « A ce que nous osons dire la loi tout à fait finale du langage est qu'il n'y a jamais rien qui puisse résider dans un terme (par suite directe de ce que les symboles linguistiques sont sans relation avec ce qu'ils doivent désigner, donc que *a* est impuissant à rien désigner sans le secours de *b*, celui-ci de même sans le secours de *a* ; ou que tous deux ne valent donc que par leur réciproque *différence* ; ou qu'aucun ne vaut, même par une partie quelconque de soi (je suppose "la racine" etc.), autrement que par ce même plexus de différences, éternellement négatives. On s'étonne. Mais où serait en vérité la possibilité du contraire ? [Où] un seul instant le point de rayonnement positif dans tout le langage puisqu'il n'y a point d'image vocale qui réponde plus qu'une autre à ce qu'elle est chargée de dire. C'est l'évidence absolue, même a priori, qu'il n'y aura jamais un seul fragment de langue qui puisse être fondé sur autre chose, comme principe ultime, que sa non-coïncidence, ou sur le degré de sa non-coïncidence, avec le reste ; la forme positive étant indifférente, jusqu'à un degré dont nous n'avons encore aucune idée après avoir appris cinq ou six langues où [] ; car ce degré est entièrement égal à zéro. » (Saussure, 2002a : p. 218-219).

¹⁷⁹ La conjecture « au moyen » est d'Amacker, qui situe le segment avant le point virgule (avant « dans le dictionnaire »). Une flèche de Saussure semble cependant le situer avant « dans ce cas », ce qui, il est vrai, est bizarre. Voir Saussure (2011) : p. 110.

indépendante l'une de l'autre et indépendante chacune de notre conception ; elles deviennent l'une et l'autre *objectives*, et semblent en outre constituer deux entités.

La deuxième est de supposer que le mot lui-même est indubitablement hors de nous, mais que son sens est en nous ; qu'il y a une chose matérielle physique, qui est le mot ; et une chose immatérielle, spirituelle qui est son sens.

La troisième est de comprendre que le mot pas plus que son sens n'existe hors de la conscience que nous en avons ou que nous voulons bien en prendre à chaque moment. Nous sommes très éloigné de vouloir faire ici de la métaphysique.

Un mot n'existe véritablement, et à quelque point de vue qu'on se place, que par la sanction qu'il reçoit de moment en moment de ceux qui l'emploient. C'est ce qui fait qu'il diffère d'une succession de sons, et qu'il diffère d'un autre mot, fût-il composé de la même succession de sons.

[...] ¹⁸⁰

Ainsi le *lieu* du mot, la sphère où il acquiert une réalité, est purement l'ESPRIT, qui est aussi le seul *lieu* où il ait son sens : on peut après cela discuter pour savoir si la conscience que nous avons du *mot* diffère de la conscience que nous avons de son *sens* ; nous sommes tenté de croire que la question est presque insoluble, et parfaitement semblable à la question de savoir si la conscience que nous avons d'une *couleur* dans un tableau diffère de la conscience que nous avons de sa *valeur* dans l'ensemble du tableau : on appellera peut-être dans ce cas la couleur un *ton*, et le mot une *expression* de l'idée, un *terme significatif*, ou simplement encore un *mot*, car tout paraît être réuni dans le mot *mot* ; mais il n'y a pas de dissociation positive entre l'*idée du mot* et l'*idée de l'idée qui est dans le mot*. » (Saussure, 2002a : p. 82-83).

On lit ensuite dans le premier des « Nouveaux item » :

« *Item*. On commet cette erreur de croire qu'il y a]

1. un mot comme par exemple *voir* existant en soi. 2. une signification, qui est la chose *associée* à ce mot. – Or

c'est-à-dire que c'est l'association-même qui fait le mot, et que hors d'elle il n'y a plus rien.

Meilleure preuve est que *rwar* dans une autre langue aurait autre sens : n'est par conséquent rien en soi : et par conséquent n'est un *mot* que dans la mesure même où il évoque un sens. *Mais, cela vu, il est donc bien clair que vous n'avez plus le droit de diviser*, et d'admettre d'un côté le *mot*, de l'autre sa *signification*. Cela fait tout un. – Vous pouvez seulement constater le *kénôme* $\wedge$ et le sème associatif $\bowtie$ » (Saussure, 2002a : p. 93) ???-IMAGE-I-2-#006 et #007

puis dans les deux derniers où, à nouveau, Saussure oppose nettement double et dual¹⁸¹ :

¹⁸⁰ Les deux paragraphes, dans le manuscrit, sont l'un à la suite de l'autre. Les crochets de suppression sont mis pour le passage inséré dans ce développement par les éditeurs des *Écrits de linguistique générale*. Voir ci-dessus, la note 143.

¹⁸¹ Pour cette opposition, qui peut également se formuler en termes d'opposition entre simple et complexe, voir encore, dans les « Autres écrits de linguistique générale » (nouveaux documents) : « Où est "le signe" dans la conception immédiate que nous nous en faisons ? Il est en A sur la montagne, et sa nature quelle qu'elle puisse être est : *simple* se compose de A.

Où est "LE SIGNE" dans la réalité des choses : Il est sous notre front, et sa nature (matérielle ou immatérielle peu importe est COMPLEXE ; se compose ni de A, ni même de a, mais désormais de l'association a/b avec *élimination* de A, aussi bien qu'avec impossibilité de trouver le signe ni dans b ni dans a pris *séparément*. » (Saussure, 2002a : p. 131).

« *Item*. Lorsqu'on dit "signe", en s'imaginant très faussement que cela pourra être ensuite séparé à volonté de "signification" et que cela ne désigne que la "partie matérielle", (on pourrait s'instruire) rien qu'en considérant que le signe a une limite matérielle, comme sa loi absolue, et que déjà cette limite est en elle-même "un signe", une porteuse de signification. Il est donc entièrement illusoire d'opposer à aucun instant le signe à la signification. Ce sont deux formes du même concept de l'esprit, vu que la signification n'existerait pas sans un signe, et qu'elle n'est que l'expression à rebours du signe, comme on ne peut pas découper une feuille de papier sans entamer l'envers et l'endroit de ce papier, du même coup de ciseaux.

Item. Les réalités sémiologiques ne peuvent à aucun moment se composer []

De sorte que vous êtes placé depuis le début devant ce dilemme : ou bien vous vous occuperez seulement du mouvement de l'index, ce dont vous êtes libre, mais alors il n'y a ni sémiologie ni langue dans ce que vous explorez.

Ou bien, si vous voulez faire de la sémiologie, vous serez obligé non-seulement [] mais, ce qui est autrement difficile, de *constituer vos premières unités* (irréductibles) au moyen d'une combinaison []¹⁸² » (Saussure, 2002a : p. 96-97).

¹⁸² On peut citer encore, cette fois dans les anciens items : « *Item*. – Entre autres, le mot de *sème* écarte, ou voudrait écarter, toute *prépondérance* et toute séparation initiale entre le côté vocal et le côté idéologique du signe. Il représente *le tout du signe*, c'est-à-dire signe et signification unis en une sorte de personnalité. » (Saussure, 2002a : p. 105), « *Item*. Les sujets parlants n'ont aucune conscience des *apostèmes* qu'ils prononcent, pas plus que de *l'idée pure* d'autre part. Ils n'ont conscience que du *sème*. C'est là ce qui assure la transformation parfaitement mécanique de l'apostème à travers les siècles. » (Saussure, 2002a : p. 109), « *Item*. *Le signe, sôme, sème* etc. [en marge en diagonale sur trois lignes, au-dessus du cartouche contenant *Item*] On ne peut vraiment maîtriser le signe, le suivre comme un ballon dans les airs, avec certitude de le rattraper, que lorsqu'on s'est rendu complètement compte de sa nature, – nature double ne consistant nullement dans l'enveloppe et pas davantage dans l'esprit, dans l'air hydrogène qu'on y insuffle et qui ne vaudrait rien du tout sans l'enveloppe.

Le ballon c'est le *sème*, et l'enveloppe le *sôme*, mais cela est loin de la conception qui dit que l'enveloppe est le *signe*, et l'hydrogène la *signification*, sans que le *ballon* soit rien pour sa part. Il est tout pour l'aérostier, de même que le *sème* est tout pour le linguiste. » (Saussure, 2002a : p. 114-115), « *Item*. Capital de noter que toutes les fois que nous sommes rendus attentifs à un détail une nuance [ces deux mots se trouvent dans la marge] de son, par exemple à la prononciation légèrement différente de deux mots, nous avons pour unique moyen de nous interroger nous-même, de bien préciser l'*idée* du mot, comme appelant la prononciation correspondante. Tant il est vrai que dans le *sème* le son n'est pas séparable du reste, et que nous n'avons possession du son que dans la mesure où nous prenons *tout le sème*, donc avec la signification. Pour le mot *chien*, je commence par penser à un chien, si je veux savoir comment je prononce. » (Saussure, 2002a : p. 118). Voir également ce passage des « Notes pour un livre sur la linguistique générale », cité dans le chapitre 1 : « – On a tant de fois opposé le *son* matériel à tout ce qui lui peut être opposé que nous craignons bien que notre nouvelle distinction ne soit confondue avec d'autres. Notre position est toutefois très nette. Parmi les choses qui peuvent être *opposées* au son matériel, nous nions, essentiellement et sans aucune défaillance future dans le détail, qu'il soit possible d'*opposer* l'idée. Ce qui est opposable au son matériel, c'est *le groupe son-idée*, mais absolument pas *l'idée*. » (Saussure, 2002a : p. 202), ainsi que cette remarque du deuxième cours : « Remarques incidentes : l'idée d'unité serait peut-être plus claire pour quelques-un si on parlait d'unités significatives. Mais il faut insister sur le terme unité : autrement on est exposé à se faire une idée fausse <et croire qu>il y a des mots existant comme unités et auxquels s'ajoute une signification. C'est au contraire la signification qui délimite les mots dans la pensée. [...] Ce qui est significatif se traduit par une délimitation d'unité, c'est la signification qui la crée, elle n'existe pas avant : <ce ne sont pas les unités qui sont là pour recevoir une signification.> » (Saussure, 1997 : p. 24 ; voir Saussure, 1972 : p. 153), enfin, dans « De l'essence double du langage », outre ces passages proches de celui que nous avons cité ci-dessus : « Finalement on dira que la comparaison [avec le mélange chimique de l'azote et de l'oxygène dans l'air respirable] est grossière en ce que les deux éléments de l'*air* sont matériels, pendant que la dualité du mot représente la dualité du domaine physique et psychologique. Cette objection se présente ici incidemment et comme sans importance pour le fait linguistique ; nous la saisissons au passage pour la déclarer

La motivation relative introduit en revanche un autre rapport entre son et sens, puisqu'elle met en jeu des termes coexistants et, dans cette mesure même, délimités. Ce point est très net dès le premier cours, malgré la relative ambiguïté de ses développements :

« <Si> la masse de formes qui composent la langue pour chaque individu ne <restait qu'> un chaos dans chaque tête <la parole et le langage seraient inconcevables>. La nécessité d'un classement d'un ordre quelconque est une nécessité a priori même sans mettre en avant la psychologie. Comme premier élément de cet ordre nous devons poser : l'association primordiale entre forme et idée et groupe d'idées ; puis une autre association sans laquelle la première ne pourrait <pas> exister : l'association de forme à forme, des formes entre elles.

Dès le début il ne faudrait pas verser dans une sorte d'oubli : quand nous disons <que l'esprit associe une> forme <avec une forme> nous voulons dire la forme revêtue de son

non avenue et directement contraire à tout ce que nous affirmons. Les deux éléments de l'air sont dans l'ordre matériel, et les deux éléments du mot sont (*dans*) réciproquement dans l'ordre spirituel ; notre point de vue constant sera de dire que non-seulement la signification, mais aussi le signe est un fait de conscience pur (Ensuite que l'identité linguistique dans le temps est *simple*) » (Saussure, 2002a : p. 19), « Il y a dans la langue un côté physique et un côté psychique. Mais l'erreur irrémissible qui se traduira de mille façons dans chaque paragraphe d'une grammaire est de croire que le côté psychique soit *l'idée* pendant que le côté physique est le *son*, la *forme*, le *mot*.

Les choses sont un peu plus compliquées que cela.

Il n'est pas vrai, il est profondément faux de se figurer qu'il y ait opposition entre le son et l'idée, qui sont au contraire indissolublement unis pour notre esprit.

L'opposition []

Ainsi il y a d'une part un *mot* (entité physique), d'autre part sa signification (entité psychique).

Il y a dans la langue un côté physique, et un côté psychique. Cette vérité de sens commun a un sens qui doit être tout à fait précis pour qui veut étudier la langue : il s'agit de savoir quelles sont les choses à ranger dans le domaine physique, et quelles sont les choses à ranger dans le domaine psychique.

La distinction commode traditionnelle, et désastreuse, qui supprime en réalité dans le germe toute étude rationnelle de la langue, est de supposer que le côté psychique, c'est tout simplement L'IDEE ou la signification, pendant que le côté physique [] » (Saussure, 2002a : p. 64), l'opposition entre *interne* (psychique, forme-sens) et *externe* (physique, figure vocale) : « – Il paraît impossible en fait de donner une prééminence à telle ou telle vérité de la linguistique, de manière à en faire le point de départ central : mais il y a cinq ou six vérités fondamentales qui sont tellement liées entre elles, qu'on peut partir indifféremment de l'une ou de l'autre, et qu'on arrivera logiquement à toutes les autres et à toute l'infime ramification des mêmes conséquences en partant de l'une quelconque d'entre elles.

Par exemple, on peut se contenter uniquement de cette donnée :

“Il est faux (et impraticable) d'opposer la *forme* et le *sens*. Ce qui est juste en revanche c'est d'opposer la *figure vocale* d'une part, et la *forme-sens* de l'autre.”

En effet, quiconque poursuit rigoureusement cette idée arrive mathématiquement aux mêmes résultats que celui qui partira d'un principe en apparence très distant, par exemple :

Il y a lieu de distinguer dans la langue les phénomènes *internes* ou *de conscience* et les phénomènes externes, directement saisissables. » (Saussure, 2002a : p. 17), « FORME. – N'est jamais synonyme de figure vocale (§§ []).

– Suppose nécessairement la présence d'un sens ou d'un emploi (§§

– Relève de la catégorie des faits INTÉRIEURS » (Saussure, 2002a : p. 81), « Situation relative des domaines *intérieur* et *extérieur*.

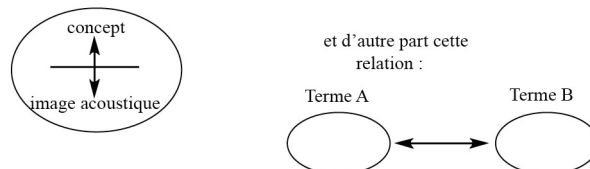
1. Vue par le côté extérieur, il est évident que la langue est incomplète ; mais la grande erreur est de croire qu'il y a parité et symétrie à cet égard entre le côté extérieur et intérieur.

La langue, vue par le côté intérieur [] est PARFAITEMENT COMPLÈTE ; crée la disparité irrémédiable [] les faits *extérieurs* et *intérieurs*, [] représenter comme se complétant [] que l'un forme une chose [le manuscrit est déchiré, de là les blancs] » (Saussure, 2002a : p. 84).

idée [...] dans toute association de formes le sens y joue son rôle. Cela bien entendu prenons l'association de forme à forme : Deux mots comme *chapeau*, *hôtel* <sont dans deux cases séparées> ; avec *chapeau*, *chapelier* nous n'en dirons pas autant, <de même> pour *hôtel*, *hôtelier* <où l'on sent quelque chose de commun, deux cases voisines>. » (Saussure, 1996 : p. 66).

Nous avons déjà analysé ce passage ci-dessus et il nous avait alors semblé que la notion de classement y était définie comme division-combinaison, association de forme(-idée) à forme(-idée) qui est en même temps association entre forme et idée. Sans remettre en cause cette interprétation – dans le cadre de laquelle, comme nous le soulignons, le chaos renvoie à l'absence de langue – il faut noter à présent que la notion de classement est dotée, dans ce passage, d'une certaine ambiguïté, qui va dans le sens de l'interprétation des éditeurs opposant chaos et classement au sens d'organisation. Si, en effet, l'association de forme à forme ne renvoie à rien d'autre qu'au concept de valeur, on ne s'explique pas comment elle peut dans le même temps, comme il est posé dans le deuxième paragraphe, impliquer des « cases voisines » par opposition à des « cases séparées ». Saussure précise alors que « dans toute association de formes le sens y joue son rôle ». Dans le troisième cours, où l'on retrouve, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'opposition entre cases voisines et cases isolées, cette précision fait l'objet d'un long développement, qui, moins ambivalent, est en revanche complexe :

« Nous n'avons pas pénétré autant qu'il est nécessaire dans le phénomène [de la motivation relative] lui-même. Il met en présence deux relations que je n'ai pas séparées jusqu'ici sans les opposer. L'idée de relativement arbitraire fait intervenir deux relations qu'il faut soigneusement distinguer. Nous avons d'une part cette relation dont il a été question : ???-IMAGE-1-2-#012



Le mot de terme employé ici. <Les termes> ce sont les quantités avec lesquelles on a à opérer (terme d'une équation mathématique) ou termes ayant une valeur déterminée, cela revient dans ce sens à unité linguistique. Il y a d'un côté <la première> une relation intérieure, qui n'est autre chose qu'une association entre l'image acoustique et le concept. Chaque terme <chacun des termes de la seconde> implique cette relation interne. C'est la seule qui soit à considérer [...]

L'idée du relativement motivé implique nécessairement un autre terme. En apparence il semble qu'il n'y ait rien de commun entre cette relation interne et cette relation externe avec un terme opposé. Cette relation de terme à terme n'existe pas, autrement qu'en vertu des deux relations internes qui existeront ici [...]

<La relation du concept avec l'image peut exister sans relation avec un terme externe. Mais relation entre deux termes ne peut exister sans réciproque intervention des deux relations internes>

Cela ne frappe pas du tout au premier moment

poirier poire

désireux désir

Il semble que <j'ai> une quantité qui est *désir* et une autre *eux*, et qu'il suffise d'invoquer le mot *désir* coexistant.

[...]

En réalité, je n'ai évoqué <là> que la forme extérieure, l'image auditive. Il n'y a aucun rapport <rapprochement> possible entre ces deux mots si ce n'est pas en réalité le concept désir et l'image désir qui interviennent l'un et l'autre <et d'autre part l'image désireux et le concept désireux>.

[...]

Nous <ne> pourrions <jamais> concevoir la relation d'un mot à l'autre sans concevoir la relation <intérieure> pour chaque mot entre le concept et l'image acoustique. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 234-236).

Saussure développe ici les notions de relations interne et externe des deux séries d'opposition énumérées dans ses notes, citées ci-dessus. Le mot *terme* est défini d'une manière relativement différente de d'habitude, moins comme « terme d'un système » que comme « terme ayant une valeur déterminée¹⁸³ ». Ces deux définitions sont corrélatives dans la théorie saussurienne, mais la deuxième insiste sur la dimension verticale de la valeur. De fait, dans la suite du développement, Saussure fait de la relation interne, de l'association entre image acoustique et concept, la relation déterminante, dont il va jusqu'à poser qu'elle est impliquée par la relation externe. Là où, dans le premier cours, « l'association de forme à forme » était au fondement de « l'association primordiale entre forme et idée », dans ce développement du troisième cours, la « relation de terme à terme n'existe pas, autrement qu'en vertu des deux relations internes », et si « la relation du concept avec l'image peut exister sans relation avec un terme externe », la « relation entre deux termes ne peut exister sans réciproque intervention des deux relations internes ». Un tel propos nous semble double, ou plus exactement décomposable en deux niveaux d'implication. Avant tout, Saussure ne fait que réaffirmer ici cette thèse du premier cours, selon laquelle « quand nous disons que l'esprit associe une forme avec une forme nous voulons dire la forme revêtue de son idée » puisque « dans toute association de formes le sens y joue son rôle », autrement dit la définition de la langue comme division-combinaison qui implique qu'il n'y a pas de signe (donc de forme, au sens de signifiant), sauf à parler d'une image acoustique qui n'est telle que dans la mesure où elle est délimitée par un concept. Mais dans le même temps, il semble que Saussure désigne ici une sorte de renversement de la relation entre les deux rapports – vertical et horizontal – qui sont constitutifs de la valeur, renversement qui définit précisément la motivation relative : l'expression se trouve motivée de s'articuler en termes délimités là où, dans le domaine de l'immotivé, elle s'articule en termes qu'elle délimite¹⁸⁴. Les deux niveaux ne se contredisent

¹⁸³ On lira de même au début du chapitre « *Valeur des termes et sens des mots*. En quoi les deux choses se confondent et se distinguent. » : « Là où il y a des termes, il y a aussi des valeurs. On implique tacitement l'idée de valeur dans celle de terme. Toujours difficile de séparer ces deux idées.

Quand on parle de valeur, on sent que cela devient ici synonyme de sens (signification) » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 282). Voir *infra*.

¹⁸⁴ Peut-être est-ce de cette manière que l'on peut interpréter l'opposition entre direct et indirect que l'on trouve dans les notes de Saussure pour le troisième cours (non reproduites par Mejía et Gambarara) : « Observation.

Base entre autres de l'expression. signification.

direct – indirect

simple – complexe

indécomposable – décomposable.

[synthétique – analytique] [crochets dans le manuscrit] 1. "analytique" ne contient [?] jamais tout.

2. "synthétique"

pas dans la mesure où ils sont le résultat d'un déploiement du concept de valeur, c'est-à-dire d'une élaboration interne au concept de valeur bien que déterminée de manière externe à celui-ci. Nous en revenons ici à la dualité valeur/syntagmatique qui constitue la ligne de force de notre lecture de ces développements de Saussure, et à laquelle il nous semble que le couple arbitraire absolu/motivation relative est parallèle. A l'arbitraire absolu, condition, comme nous l'avons vu ci-dessus, de la valeur, répond le concept de système, corrélatif de celui de valeur et constitutif de la définition de la langue comme division-combinaison, instrument de la rupture avec la problématique des rapports son/sens. C'est là le « terrain » de la langue, « domaine des articulations ». Le relativement motivé renvoie à une deuxième dimension de la notion saussurienne de système, qui est une élaboration de la notion de classement ou d'organisation dans le cadre du concept de valeur, et dont la détermination principale est la dimension du syntagmatique. La détermination externe de cette deuxième dimension est clairement affirmée par Saussure qui – et précisément dans le troisième cours – fait de la linéarité du signifiant – conditionnement de l'axe syntagmatique dans sa forme linguistique – l'un des « deux principes fondamentaux » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 220), le premier, dont la place « est tout au sommet » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 221), étant l'arbitraire :

« Second principe ou seconde vérité primaire. Le signe linguistique (image servant au signe) possède une étendue et cette étendue se déroule dans une seule dimension. De ce principe-là découlent nombre d'applications. Il saute aux yeux. Si nous pouvons découper les mots dans les phrases, c'est une conséquence de ce principe. Il exprime une des conditions auxquelles sont assujettis tous les moyens dont dispose la linguistique.

Cela découle de ce qu'il est acoustique (il se déroule dans le temps qui n'a qu'une dimension linéaire, une seule dimension). Par opposition à telle espèce de signes (signes visuels par exemple) qui peuvent offrir une complication en plusieurs dimensions, le signe acoustique ne peut offrir de complications que dans l'espace qui seraient figurables dans une ligne. Il faut que tous les éléments du signe se succèdent, fassent une chaîne. Il semble que parfois on peut nier la chose : si l'on accentue une syllabe, par exemple, <Il semble qu'on cumule sur le même point des éléments de signes différents, mais illusion> Ce supplément de signe ne vaut que par rapport aux juxtaposés.

De ce caractère résulte aussi que les images acoustiques sont traductibles dans la forme spatiale, d'une manière suffisante, par la ligne que prend cette traduction. La ligne,

“totalement arbitraire” – “partiellement arbitraire” » (Saussure, 2002a : p. 328). Cette conception de la motivation rend également compte d'autres exemples figurant dans les notes de Saussure. Godel mentionnait en effet également d'autres exemples qui ne figurent pas dans les notes d'étudiants, et qui illustraient, avec *dix-neuf* et *poirier*, la différence entre relativement et absolument arbitraire : « Mais Saussure avait noté à part une seconde série d'exemples, qui manquent dans les cahiers d'étudiants : *violet*, *lentille*, *bien (bon)* (N 22.7). Ces exemples suggèrent une motivation purement associative, par transposition grammaticale (*violet*) ou sémantique (*lentille* : légumineuse → verre grossissant ?), par le parallélisme des rapports (*bien* : *bon*, cf. *sagement* : *sage*, etc.) ; on y reconnaît la conception élargie des rapports associatifs, propre au troisième cours, et l'attention croissante que Saussure, peut-être un peu malgré lui, a portée alors aux entités abstraites, non délimitables, de la langue : la transposition, par exemple, est nettement un *procédé*. Il ne s'est pas résolu à introduire ces exemples dans sa leçon, estimant sans doute hasardeux d'exposer à ses étudiants une idée insuffisamment mûrie. » (Godel, 1957 : p. 227). Voir Saussure (2002a) : p. 328 et Saussure & Constantin (2005) : p. 231. *Bien* et *bon* sont également interprétables comme des substantifs (et un adverbe pour *bon*) issus respectivement d'un adverbe et d'un adjectif, et les quatre exemples relèvent ainsi d'une motivation par métaphore ou par dérivation impropre, dans le cadre de la parole. Il ne s'agit pas, dès lors, de motivation associative, mais de la motivation constitutive des incertitudes de l'identité, que Saussure illustre précisément par le terme *lentille* (voir ci-dessus).

parce qu'en effet il n'y a qu'une dimension. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 222-223).

On lit de même un peu plus loin :

« Le deuxième chapitre dans son titre pourrait d'abord porter : *La langue comme système de signes*. <Cela indiquerait la transition>

Alors nous relevons dans ce chapitre deux vérités fondamentales, <deux principes fondamentaux relatifs au signe linguistique> : <1^o> Le signe linguistique est arbitraire. <2^o> Le signe linguistique possède une étendue et cette étendue se déroule dans une seule dimension.>

Une amélioration peut être apportée à la formule de ces deux vérités en employant les termes de *signifiant* et de *signifié*.

<Explication de cette modification de termes :> Quand on entre dans un système de signes de l'intérieur, il y a lieu de poser, <d'opposer> le signifiant et le signifié, ce qui les place vis-à-vis l'un de l'autre <en laissant de côté opposition d'image et de concept>. Le signifiant <(est auditif)> et le signifié <(est conceptuel)> sont les deux éléments composant le signe. Nous dirons donc : <1^o> dans la langue, le lien unissant le signifiant au signifié est un lien radicalement arbitraire. Et <2^o> dans la langue, le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul, <a le> caractère qu'il emprunte au temps :

a) de représenter une étendue

b) de représenter une étendue qui n'est figurable que dans une seule dimension.

<Précédemment, nous donnions simplement le mot *signe* qui laissait confusion> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 237-238).

Il faut noter en particulier, dans le premier passage, l'idée que la linéarité du signifiant « exprime une des conditions auxquelles sont assujettis tous les moyens dont dispose la linguistique », et que l'on retrouve dans les notes de Joseph :

« **Tous** les moyens dont se sert la linguistique lui sont assujettis. Il décide en leur matière. » (Saussure, 1967 : p. 157).

On lira ainsi dans le *Cours de linguistique générale*, qui parle de « deux caractères primordiaux » (Saussure, 1972 : p. 100) du signe linguistique, dont l'énoncé permettra de poser « les principes mêmes de toute étude de cet ordre » (Saussure, 1972 : p. 100), que « [t]out le mécanisme de la langue en dépend » :

« Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps : a) *il représente une étendue*, et b) *cette étendue est mesurable dans une seule dimension* : c'est une ligne.

Ce principe est évident, mais il semble qu'on ait toujours négligé de l'énoncer, sans doute parce qu'on l'a trouvé trop simple ; cependant il est fondamental et les conséquences en sont incalculables ; son importance est égale à celle de la première loi. Tout le mécanisme de la langue en dépend (voir p. 170). Par opposition aux signifiants visuels (signaux maritimes, etc.) qui peuvent offrir des complications simultanées sur plusieurs dimensions, les signifiants acoustiques ne disposent que de la ligne du temps ; leurs éléments se présentent l'un après l'autre ; ils forment une chaîne. Ce caractère apparaît immédiatement dès qu'on les représente par l'écriture et qu'on substitue la ligne spatiale des signes graphiques à la succession dans le temps.

Dans certains cas cela n'apparaît pas avec évidence. Si par exemple j'accentue une syllabe, il semble que j'accumule sur le même point des éléments significatifs différents.

Mais c'est une illusion ; la syllabe et son accent ne constituent qu'un acte phonatoire ; il n'y a pas dualité à l'intérieur de cet acte, mais seulement des oppositions diverses avec ce qui est à côté (voir à ce sujet p. 180)¹⁸⁵. » (Saussure, 1972 : p. 103).

Quant à l'élaboration interne, elle est lisible dans les trois cours, qui construisent le syntagmatique comme sphère de la valeur, définitoire d'une modalité de l'articulation et par là-même instauratrice d'une possibilité d'organisation dont se saisissent « la langue » ou les sujets parlants, « l'esprit », pour « construire », « combiner » sur le « terrain » de l'arbitraire du signe qui est celui de la langue. C'est vers cette élaboration interne de la détermination externe que pointe, ce nous semble, l'idée que « [t]out ce qui fait d'une langue un système ou un organisme demande d'être abordé [...] comme une limitation de l'arbitraire ».

La dimension de l'organisation, dans la mesure où elle est corrélative de la motivation relative (à laquelle, cependant, elle ne se résume pas), implique ainsi une certaine « prise » sur la langue, définitoire de la motivation, mais interne à la condition fondamentale de l'arbitraire du signe. Il faut se souvenir, à ce point, de ce que, comme nous l'avons vu ci-dessus, la distinction syntagmatique/associatif met en jeu la parole et l'expression. Dans le troisième cours, syntagmatique et associatif sont d'abord posées comme deux sphères de rapport distinctes, sans référence aucune aux notions de langue et de parole. Les développements, analysés ci-dessus, se concluent sur une distinction entre assemblage *in absentia* et assemblage *in praesentia* :

« Voilà les deux manières dont un mot est en rapport avec les autres. <C'est un rapport d'un mot avec les autres qui fait le mot, cette distinction de deux sortes de rapports est fondamentale>

Observations à ce propos.

Ce qu'un mot a autour de lui sera discuté par le linguiste tantôt dans la sphère syntagmatique, tantôt dans la sphère associative. Ce qu'il y a autour de lui syntagmatiquement, c'est ce qui vient avant ou après, c'est le contexte, tandis que ce qui va autour de lui associativement, cela n'est dans aucun contexte, vient de la conscience. <(uni par lien de la conscience, pas d'idée d'espace)>

L'entourage d'un mot doit être distingué syntagmatiquement et associativement. –

<Placé dans le syntagme, le mot agit en vertu de ce qu'il a un commencement et une fin, et de ce que les autres mots doivent être avant ou après>

Placé dans la série associative, le commencement et la fin n'interviennent pas.

On pourrait dire : l'assemblage *in praesentia* et l'assemblage *in absentia*. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 279).

Il sera de même question, quelques pages plus loin, d'unités présentes et d'objets non présents, puis de série virtuelle (mnémonique) et de série effective :

« Ces deux ordres de rapports sont irréductibles et tous deux agissants.

Si nous comparons les parties d'un édifice : des colonnes seront dans un certain rapport avec une frise qu'elles supportent ; ces deux pièces sont mises dans un certain rapport comparable au rapport syntagmatique. C'est l'agencement de deux unités présentes. Si je vois une colonne dorienne, je pourrais l'associer en une série associative d'objets non présents <rapports associatifs> (colonne ionienne, colonne corinthienne).

¹⁸⁵ Sur la linéarité du signifiant, voir également, dans le deuxième cours : Saussure (1997) : p. 20-21, cité *infra*.

La somme des rapports avec les mots que l'esprit associe aux mots présents, c'est une série virtuelle, une série formée par la mémoire, une série mnémonique par opposition à l'enchaînement, au syntagme que forment deux unités présentes entre elles. C'est une série effective par opposition à la série virtuelle et engendrant d'autres rapports. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 281).

On peut considérer que l'opposition entre *in absentia* et *in praesentia*, dans la mesure où elle est distincte – bien que dépendante¹⁸⁶ – de l'opposition langue/parole, réalise cette intégration du syntagmatique à la langue que thématise le deuxième cours, ce qui signifie avant tout, ce nous semble, qu'elle permet de clarifier la notion de fonctionnement. La notion de mémoire, ou même de série virtuelle, introduit une dimension interne, psychique, rappelant ainsi que l'association est chez Saussure le mode d'existence des mots hors de la parole – dans la langue –, ce que le troisième cours, avec son développement unifié sur les rapports associatifs, met tout particulièrement en exergue. Or, dans la mesure où certaines associations – les associations qui sont aussi des groupements, et non seulement des cadres de fonctionnement – impliquent l'axe syntagmatique, il semble que l'association soit également le lieu de rapports *in praesentia*, sinon de séries effectives. Et de fait, dans le troisième cours, les rapports entre les deux distinctions langue/parole et associatif/syntagmatique sont pensés en termes d'existence dans la langue d'une part, de difficulté de délimitation d'autre part. Saussure fait ainsi, dans le développement sur les rapports associatifs et syntagmatiques, l'observation suivante :

« 2°) Les syntagmes, quoiqu'à constater dans des combinaisons qui ne sont pas des phrases, ont pour types assez évidents les phrases elles-mêmes. Toute phrase sera un syntagme. Or la phrase appartient à la parole et non à la langue.

Objection : est-ce que le syntagme n'appartient pas à la parole et ne mélangeons-nous pas les deux sphères (langue-parole) pour distinguer les deux sphères (syntagme-association) ?

<C'est en effet ici qu'il y a quelque chose de délicat dans la frontière des domaines>

Question difficile à trancher.

¹⁸⁶ Les éditeurs du *Cours de linguistique générale* l'utilisent d'ailleurs dans un développement qui reprend des éléments des trois cours (voir Saussure, 1967 : p. 277-282) et fait ainsi également fonctionner l'opposition discours/trésor intérieur : « D'une part, dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois (voir p. 103). Ceux-ci se rangent les uns à la suite des autres sur la chaîne de la parole. Ces combinaisons qui ont pour support l'étendue peuvent être appelées *syntagmes*. Le syntagme se compose donc toujours de deux ou plusieurs unités consécutives (par exemple : *re-lire* ; *contre tous* ; *la vie humaine* ; *Dieu est bon* ; *s'il fait beau temps, nous sortirons*, etc.). Placé dans un syntagme, un terme n'acquiert sa valeur que parce qu'il est opposé à ce qui précède ou ce qui suit, ou à tous les deux.

D'autre part, en dehors du discours, les mots offrant quelque chose de commun s'associent dans la mémoire, et il se forme ainsi des groupes au sein desquels règnent des rapports très divers. Ainsi le mot *enseignement* fera surgir inconsciemment devant l'esprit une foule d'autres mots (*enseigner, renseigner*, etc., ou bien *armement, changement*, etc., ou bien *éducation, apprentissage*) ; par un côté ou un autre, tous ont quelque chose de commun entre eux.

On voit que ces coordinations sont d'une tout autre espèce que les premières. Elles n'ont pas pour support l'étendue ; leur siège est dans le cerveau ; elles font partie de ce trésor intérieur qui constitue la langue chez chaque individu. Nous les appellerons *rapports associatifs*.

Le rapport syntagmatique est *in praesentia* ; il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective. Au contraire le rapport associatif unit des termes *in absentia* dans une série mnémonique virtuelle. » (Saussure, 1972 : p. 170-171).

En tout cas même dans les faits qui appartiennent à la langue, il y a des syntagmes. Ainsi les mots composés. <Un mot comme *magnanimus* appartient aussi bien au dépôt de la langue que *animus*> Il y a entre autres toute une série de phrases qui sont toutes faites par la langue et que l'individu n'a pas à combiner lui-même.

Dans le syntagme point délicat : la séparation entre parole et langue. Rapport syntagmatique dans les mots comme

<i>Dummheit</i>

--	--

Aussi que les parties agissent en vertu de ce qu'elles sont en avant ou en arrière : rapports syntagmatiques.

3°) L'opposition associative ou la coordination associative peut à son tour réfléchir sur l'opposition spatiale. Si *Dummheit* en une certaine mesure contient deux unités, *enseigne-ment* en contient deux aussi (au nom du syntagme qui passe par la sphère associative).

On peut dire en renversant l'ordre des deux séries que nous avons considérées que l'esprit établit en tout deux ordres de rapports entre les mots :

1°) hors de la parole, l'association qui se fait dans la mémoire entre mots offrant quelque chose de commun crée différents groupes, séries, familles au sein desquelles règnent différents rapports très divers <mais rentrant dans une seule catégorie> ; ce sont les rapports associatifs.

2°) Dans la parole, les mots sont soumis à un genre de rapports indépendant du premier, et dépendant de leur enchaînement, ce sont les rapports syntagmatiques, dont nous avons parlé.

Ici une objection est soulevée naturellement parce que le second <ordre de> rapports paraît évoquer faits de parole et non faits de langue. <Mais> la langue elle-même connaît ces rapports, quand ce ne serait que dans les mots composés (allemand *Hauptmann*) <ou même dans un mot comme *Dummheit*, ou éventuellement comme s'il vous plaît>, où un rapport syntagmatique règne. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 279-280).

A l'objection selon laquelle la phrase, « type évident » du syntagme, appartiendrait à la parole, Saussure fait ici une double réponse : le constat de « quelque chose de délicat dans la frontière des domaines », et l'affirmation de l'existence de syntagmes « dans les faits qui appartiennent à la langue », affirmation à laquelle s'ajoute aussitôt la reprise de la thèse du rôle de l'opposition associative dans l'existence des syntagmes, abondamment développée dans les deux premiers cours. Semble ainsi s'instituer une distinction entre *mot* et *phrase*, parallèle à l'opposition entre langue et parole, et que vient seulement relativiser l'existence de phrases toutes faites. Cette distinction est également présente dans les « Notes item » (anciens documents) :

« *Item*. Tandis qu'il faut une analyse pour fixer les éléments du mot, le mot lui-même ne résulte pas de l'analyse de la phrase. Car la phrase n'existe que dans la parole, dans la langue discursive, tandis que le mot est une unité vivant en-dehors de tout discours dans le trésor mental.

Item. Ce qui précède n'implique pas que les éléments du mot n'existent jamais comme unités mentales elles-mêmes, mais simplement que le mot se dégage en tout cas sans analyse.

Item. La mémoire en effet ne livre qu'un nombre *tout à fait restreint* de phrases toutes faites. Et il n'en saurait être autrement étant donnée la quantité illimitée de combinaisons possibles avec bien peu de termes. Au contraire la mémoire livre les *mots*

tout faits par milliers. Donc le mot n'a pas pour *premier* mode d'existence d'être un élément de la phrase, il peut être considéré comme existant "avant" la phrase, c'est-à-dire indépendamment d'elle, ce qui n'est pas le cas pour les éléments du mot vis-à-vis de l'unité du mot.

Au reste, *même dans le discursif*, il y a cent cas où l'on est amené à prononcer un *mot*, non une phrase (tous les vocatifs entre autres)

Item. Le fait "éducatif" que nous apprenons peut-être des phrases avant de savoir des mots n'a pas de portée réelle. Il revient à constater que toute la langue entre d'abord dans notre esprit par le discursif, comme nous l'avons dit, et comme c'est forcé. Mais de même que le son d'un mot, qui est une chose entrée également dans notre for intérieur de cette façon, devient une impression complètement indépendante du discursif, de même notre esprit dégage tout le temps du discursif ce qu'il faut pour ne laisser que le mot.

La manière dont le mot s'est fixé est sans importance une fois l'opération faite, pourvu qu'on constate que c'est bien cette unité qui règne. » (Saussure, 2002a : p. 117-118).

Saussure distingue ici entre trois types d'unités, dont les deux premiers ont pour premier mode d'existence le trésor mental, et dont le troisième a pour premier mode d'existence la parole. Les deux premiers types d'unités sont le mot et les éléments du mot, dont la ligne de distinction est l'indépendance par rapport au syntagme : le mot est indépendant de la phrase qui le contient, les éléments du mot ne sont pas indépendants de l'unité du mot. Le troisième type d'unité est la phrase, qui se distingue du mot, fût-il syntagme, par le fait qu'à la différence de ce dernier, elle n'est qu'exceptionnellement livrée « toute faite » par la mémoire. Les deux distinctions se ramènent en réalité à une seule, la première n'étant qu'une répétition de la seconde : la distinction fondamentale est entre mots et phrases, autrement dit entre deux types de syntagmes, appartenant à la langue pour le premier (où ils sont dès lors analysables, mais sans que leurs éléments en deviennent pour cela indépendants de l'axe syntagmatique), appartenant à la parole pour le second, dans la mesure où il implique une certaine liberté de combinaison. La notion de mot est bien présente dans le troisième cours, le terme étant utilisé dans l'intégralité du développement sur les rapports associatifs et syntagmatiques, ainsi que, à la toute fin du cours, dans la remarque sur le « lien avec le chapitre intitulé l'arbitraire absolu, l'arbitraire relatif » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 289), citée à plusieurs reprises ci-dessus. Il nous semble de fait que cette notion est impliquée par la notion même de motivation relative¹⁸⁷, et c'est pourquoi Saussure n'y

¹⁸⁷ Et avant elle par le phénomène de l'analogie, dont la motivation relative apparaît comme un répondant sur le plan de la langue (voir ci-dessous). Saussure affirmait ainsi dans le premier cours : « Pour la création analogique nous avons déclaré prendre l'unité du mot comme base de <notre exposé> ; nous en faisons de même maintenant : il nous suffit de constater que le mot est une unité centrale, <une> chose claire <dans> toute langue <comme il l'est par instinct> bien qu'il soit fort long de <le> définir. » (Saussure, 1996 : p. 92). Il est ensuite question, à la page suivante, d'« unité fondamentale » : « Avec l'agglutination nous avons bien un mot nouveau, mais :

1. Les éléments sont donnés par deux unités fondamentales (mot + mot) tandis que dans la création analogique il s'agira de fractions, de subdivisions de mots. » (Saussure, 1996 : p. 93). Le caractère central du mot est réaffirmé dans le deuxième cours, où l'on peut lire : « <Le mot est l'unité la plus fortement délimitée.> » (Saussure, 1997 : p. 29), et, quelques pages plus haut, après une remise en question de l'apparente évidence du mot – que reprend ce passage du troisième cours (voir ci-dessous) – : « On pourrait essayer sur d'autres unités que les mots qui peuvent s'offrir. Il y a un point de vue qui dit : les unités concrètes ce sont seulement les

phrases, <nous ne parlons que par phrases,> c'est nous qui ensuite cherchons les mots <par abstraction.> Mais cela conduit loin. Si nous prenons la masse des phrases qui se prononcent, leur <grand> caractère est de ne pas se ressembler du tout entre elles, de ne pas offrir un fond commun qui puisse être objet d'étude. <L'immense diversité des phrases peut ressembler à l'immense diversité des individus. Mais les individus ont des caractères communs et essentiels bien plus importants que ces différences.> Les autres sciences peuvent étudier le général dans l'individu en en négligeant les caractères qui <le> différencient <des autres individus.> Dans la phrase tout est diversité et si l'on veut trouver quelque chose de commun on arrive au mot qu'on ne cherchait pas directement ! » (Saussure, 1997 : p. 20). Ce développement trouve écho dans le *Cours de linguistique générale* (voir Saussure, 1972 : p. 148-149). Il en est de même de la proposition selon laquelle l'unité du mot est l'unité la plus fortement délimitée, mais celle-ci trouve malheureusement place dans un développement comprenant des insertions qui réintroduisent la notion commune d'unité (voir *infra*) : « Au point de vue pratique, il serait intéressant de commencer par les unités, de les déterminer et de rendre compte de leur diversité en les classant. Il faudrait chercher sur quoi se fonde la division en mots – car le mot, malgré la difficulté qu'on a à le définir, est une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de central dans le mécanisme de la langue ; – mais c'est là un sujet qui remplirait à lui seul un volume. Ensuite on aurait à classer les sous-unités, puis les unités plus larges, etc. En déterminant ainsi les éléments qu'elle manie, notre science remplirait sa tâche tout entière, car elle aurait ramené tous les phénomènes de son ordre à leur premier principe. On ne peut pas dire qu'on se soit jamais placé devant ce problème central, ou qu'on en ait compris la portée et la difficulté ; en matière de langue on s'est toujours contenté d'opérer sur des unités mal définies. » (Saussure, 1972 : p. 154). Pour les sources de ce développement, voir Saussure (1997) : p. 20-21 et 29-30, cités dans le chapitre 1, ainsi que Saussure (1967) : p. 250-251. Notons également que dans les notes de Saussure sur la morphologie, la mise en évidence de la réalité des divisions en racines, thèmes et suffixes avait pour corollaire le cadre du mot, unité de parole. Voir Saussure (2002a) : p. 182 *sqq.* puis p. 191 *sqq.*, et notamment : « L'ancienne grammaire comparée [...] partageait les mots en *racines*, *thèmes* *suffixes*, etc. et donnait à ces distinctions une valeur absolue. Elle y mettait une telle candeur, que véritablement quand on lit Bopp et son école on en arriverait à croire [?] que [?] les Grecs ~~n'avaient pas~~ avaient apporté avec eux depuis un temps infini {un bagage de racines, thèmes et suffixes et qu'au lieu de se servir des mots pour parler, ils s'occupaient de les confectionner} [tout ce segment est dans la marge] un mot *πατήρ* “le père” et les Latins un mot *pater* mais une racine *pa-* protéger et un suffixe *-ter*, ni un mot *δώσομαι*, mais une racine *δω-*, un suffixe *-σο-* et une désinence personnelle.

Il devait se produire une réaction formidable contre ces aberrations, réaction dont le mot d'ordre, très juste était : Observez ce qui se passe dans les langues d'aujourd'hui, dans le langage de tous les jours. N'attribuez aux périodes anciennes de la langue aucun procédé ou phénomène que ceux qui sont constatables dans le langage vivant. » (Saussure, 2002a : p. 182-183), « La langue avait commencé par puiser quelque part puiser *dans des mots déjà faits* et l'idée d'une racine *bher-* et l'idée d'un élément *-tor-* et d'un élément *-es*, qu'elle ne connaissait pas comme tels, et en outre le modèle général de leur agencement et de leur fonctionnement. Il y avait par exemple peut-être **mentores* les penseurs, ou **wek₂tores* les parleurs, et d'autre part *bherō*, *bhernos* etc... Les éléments que nous abstrayons, auxquelles [*sic*] nous donnons fictivement une existence à eux, ne vivaient qu'au sein des formes antérieures et ce n'est que là que la langue a pu les aller chercher.

Je ne puis supposer qu'un jour on ait pris *can-* dans un répertoire de racines et qu'on ait décrété d'y ajouter *-ere*. Il est sûr que *can-* n'a jamais existé que comme élément de *canere*, élément de *cano*, élément de *canto*, etc. » (Saussure, 2002a : p. 192). D'où la définition de la morphologie citée dans le chapitre 1 (Godel, 1957 : p. 41) : « La morphologie est la science qui traite des unités de sons correspondant à une partie de l'idée et du groupement de ces unités. [...] »

Le vrai nom de *morphologie* serait : la théorie des signes, – et non des formes. » (Saussure, 2002a : p. 182). Il faut mentionner, enfin, ce passage des « Notes sur l'accentuation lituanienne » (1894) : « On vient de voir (négativement) que toutes les études ultérieures sur l'accent auront à traiter du rapport de l'accent d'abord considéré en lui-même, avec autre chose. On peut [...] ?] ajouter tout de suite (positivement) que cet “autre chose” est constamment LE MOT, de manière qu'il n'y a pas plusieurs études, mais seulement une étude à opposer à l'accent vu en lui-même, c'est l'accent vu *dans son rapport au mot*.

[...]

Cet “autre chose” avec quoi l'accent peut entrer en rapport est d'une manière générale *la langue* (savoir toujours la langue déterminée qu'on a décidé d'étudier). Ainsi, la seconde étude prévue d'accent sera l'étude de l'accent par rapport à la langue, du rôle de l'accent dans la langue, ou de l'application qui est faite de l'accent par la langue – après que ledit accent a été premièrement envisagé dans ses caractères :

Il n'y a pas d'objection positive à faire à cette définition. Toutefois si l'on se borne ainsi à prendre la langue en masse, ce qu'il faut entendre par le rôle de l'accent dans la langue reste une chose absolument confuse pour

renonce pas et ne la remet en cause qu'au profit de celle, plus large, de terme, qui permet d'inclure les éléments du mot – dans la mesure où ceux-ci sont aussi des unités, c'est-à-dire des délimitations à faire dans la masse de la langue –, et pour mettre en garde ses auditeurs sur son sens « vague » :

« Il fallait avant tout considérer que les mots sont les termes d'un système.

Dès que nous disions terme <au lieu de mot>, c'est que nous envisagions ses rapports avec d'autres. (L'idée de solidarité avec d'autres mots est évoquée)

Il ne faut pas commencer par le mot, le terme, pour en déduire le système. Ce serait se figurer que les termes ont d'avance une valeur absolue, qu'il n'y a qu'à les échafauder les uns sur les autres pour avoir le système. Au contraire, c'est <du système>, du tout solidaire qu'il faut partir ; ce dernier se décompose en certains termes que du reste il n'est nullement aussi facile à dégager qu'il ne semble. Partant du globe (des valeurs) pour en dégager les différentes valeurs, il est possible que nous rencontrions les mots comme série de termes <à connaître>. (Entre parenthèse. Associativement je puis appeler mot *dominus* aussi bien que *domino*, *domin-* ; syntagmatiquement, je dois prendre ou bien *dominus* ou *domini*).

Pas attacher d'importance au mot de mot. <Le mot de mot reste ici vague pour nous. Le mot terme nous suffit. Le mot mot n'a du reste pas le même sens dans les deux séries. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 281).

La distinction entre mot et phrase est d'ailleurs explicitement convoquée dans le troisième cours, dans une remarque où – et nous en venons ainsi au deuxième type de réponse apporté par Saussure à l'objection évoquée plus haut – la distinction entre langue et parole est envisagée en termes de social et d'individuel :

« Mais restriction : <Mais peut-on séparer à ce point les faits de parole des faits de langue ?> Si nous prenons les mots, les formes grammaticales, tout cela est bien fixé dans un état donné dans la langue. Mais il y a toujours cet élément individuel qu'est la combinaison laissée au choix de chacun pour exprimer sa pensée dans une phrase. Cette combinaison appartient à la parole, car c'est une exécution.

Cette partie-là (2^o usage individuel du code de langue) soulève une question : Ce n'est que dans la syntaxe en somme que se présentera un certain flottement ici entre ce qui est donné dans la langue et ce qui est laissé à l'initiative individuelle. La délimitation est difficile à faire.

<Il faut avouer qu'ici> dans le domaine de la syntaxe, l'élément social et l'élément individuel, <exécution et association fixe>, se mêlent quelque peu, <arrivent à se mêler plus ou moins>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 219-220).

l'esprit, parce que la langue comprend toute espèce d'unités parfaitement diverses ; et que si je rapporte au hasard le rôle de l'accent tantôt à une unité de l'ordre *a*, tantôt à une unité de l'ordre *b*, je ne fais que tâtonner misérablement.

Il faut donc, pour définir ce qu'est le rôle de l'accent dans la langue, le mesurer sur des unités linguistiques de *même ordre* : il faut en outre que la somme de ces unités représente *toute la langue* sinon je risque d'avoir omis un côté peut-être essentiel [... ?]. Si je divisais par exemple la langue en syllabes pour voir en quoi l'accent intéresse chaque syllabe, j'aurais il est vrai rapporté tout le rôle de l'accent à une base définie, et cela constituerait quelque progrès sur ce que nous voyons faire chaque jour. Mais la somme des syllabes ne fait pas la langue ; il y a mille autres choses en elle qu'une succession de syllabes. Où est donc l'unité qui permettra à la fois de déterminer ce qu'est le rôle de l'accent d'après un pôle fixe, et de dire que la valeur obtenue exprime toute sa valeur pour la langue ? Cette unité est *le mot*. Il faut étudier en quoi consistent les relations de l'accent et du mot, et nous aurons déterminé en quoi consistent les relations de l'accent et de la langue. » (Saussure, 2003b : p. 340-341).

On retrouve dans ce passage le constat de la difficulté de trancher nettement, dans les faits, entre langue et parole, difficulté précisément liée à l'existence de deux types de syntagmes, associations fixes et combinaisons à l'occasion de l'exécution. La distinction entre mots et phrases semble donc être une distinction fondamentale dans la pensée saussurienne, qui renvoie en premier lieu à deux modes d'intégration du syntagmatique à la langue : dans le cadre de l'association au sens de groupement, d'une part, dans le cadre de l'abstraction corrélatrice des entités abstraites d'autre part¹⁸⁸, et en second lieu à deux fonctionnements : psychique ou virtuel d'une part, exécutif ou effectif d'autre part¹⁸⁹. Il faut revenir à nouveau, ici, à la notion de motivation relative. On lisait dans les « Notes item » (anciens documents) :

¹⁸⁸ De ce point de vue, le développement du *Cours de linguistique générale* est relativement décevant, malgré des rapprochements significatifs entre différents développements des trois cours : « On pourrait faire ici une objection. La phrase est le type par excellence du syntagme. Mais elle appartient à la parole, non à la langue (voir p. 30) ; ne s'ensuit-il pas que le syntagme relève de la parole ? Nous ne le pensons pas. Le propre de la parole, c'est la liberté des combinaisons ; il faut donc se demander si tous les syntagmes sont également libres.

On rencontre d'abord un grand nombre d'expressions qui appartiennent à la langue ; ce sont les locutions toutes faites, auxquelles l'usage interdit de rien changer, même si l'on peut y distinguer, à la réflexion, des parties significatives (cf. *à quoi bon ? allons donc ! etc.*). Il en est de même, bien qu'à un moindre degré, d'expressions telles que *prendre la mouche, forcer la main à quelqu'un, rompre une lance*, ou encore *avoir mal à (la tête, etc.), à force de (soins, etc.), que vous ensemble ?, pas n'est besoin de..., etc.*, dont le caractère usuel ressort des particularités de leur signification ou de leur syntaxe. Ces tours ne peuvent pas être improvisés, ils sont fournis par la tradition. On peut citer aussi les mots qui, tout en se prêtant parfaitement à l'analyse, sont caractérisés par quelque anomalie morphologique maintenue par la seule force de l'usage (cf. *difficulté* vis-à-vis de *facilité*, etc. *mourrai* en face de *dormirai*, etc.).

Mais ce n'est pas tout ; il faut attribuer à la langue, non à la parole, tous les types de syntagmes construits sur des formes régulières. En effet, comme il n'y a rien d'abstrait dans la langue, ces types n'existent que si elle en a enregistré des spécimens suffisamment nombreux. Quand un mot comme *indécorable* surgit dans la parole (voir p. 228 sv.), il suppose un type déterminé, et celui-ci à son tour n'est possible que par le souvenir d'un nombre suffisant de mots semblables appartenant à la langue (*impardonnable, intolérable, infatigable*, etc.). Il en est exactement de même des phrases et des groupes de mots établis sur des patrons réguliers ; des combinaisons comme *la terre tourne, que vous dit-il ?*, etc., répondent à des types généraux, qui ont à leur tour leur support dans la langue sous forme de souvenirs concrets.

Mais il faut reconnaître que dans le domaine du syntagme il n'y a pas de limite tranchée entre le fait de langue, marque de l'usage collectif, et le fait de parole, qui dépend de la liberté individuelle. Dans une foule de cas, il est difficile de classer une combinaison d'unités, parce que l'un et l'autre facteurs ont concouru à la produire, et dans des proportions qu'il est impossible de déterminer. » (Saussure, 1972 : 172-173). Pour les sources de ce passage, voir Saussure (1967) : p. 283-286. Aux deux passages du troisième cours relatifs aux rapports entre langue/parole et syntagmatique/associatif, les éditeurs adjoignent ici, à raison selon nous, le développement du deuxième cours sur le mécanisme de la parole ainsi que l'exemple d'*indécorable*, issu du premier cours et convoquant le mécanisme de l'analogie. La rédaction affaiblit cependant le propos saussurien : les éditeurs, combinant les deux arguments saussuriens, donnent à leur développement le cadre du degré de liberté des syntagmes, et évoquent successivement des syntagmes de moins en moins figés, expressions toutes faites, syntagmes non réellement analysables, mots analysables et phrases construites sur des patrons réguliers, avant de conclure, comme Saussure, à la difficulté de démêler clairement l'individuel du social. Ce faisant, ils donnent à penser qu'un syntagme peut exister sans être analysable, ce qui est un non-sens dans la perspective saussurienne. Par ailleurs, si la notion de « types généraux » répond bien à celle d'entité abstraite – renvoyant d'ailleurs aux « types de syntagmes dans la tête » du deuxième cours – l'idée des « souvenirs concrets » ne met pas clairement en évidence le rôle des groupements associatifs dans l'intégration du syntagmatique à la langue. Notons que les exemples du deuxième paragraphe sont des éditeurs. Voir Godel (1957) : p. 117 et Saussure (1972) : p. 468, note 250.

¹⁸⁹ Il est remarquable, à ce propos, que dans « De l'essence double du langage » les rapports associatifs et syntagmatiques aient été envisagés en termes de parole, potentielle ou effective, cependant qu'y étaient déjà nettement distinguées les deux dimensions du syntagme concret et de l'ordre. On se souvient, en effet, de ce

« *Item*. Qu'est-ce qu'un mot nouveau, c'est-à-dire la difficulté de faire pénétrer un mot nouveau, sinon l'affirmation de la liaison systématique entre toutes les parties de la langue ? Des milliers de formes de conjugaison ou de... se créent, mais il n'en est pas une qui représente un jet original, surgissant arbitrairement d'une source inconnue. Non-seulement il faut que les éléments en soient puisés dans les combinaisons déjà connues, mais que tout se trouve pour ainsi dire préparé pour faire jaillir la combinaison nouvelle.

Item. La réalité de l'existence des fils qui relient entre eux les éléments d'une langue – bien que fait psychologique immense –, n'a pour ainsi dire pas besoin d'être démontrée. C'est cela même qui fait la langue. » (Saussure, 2002a : p. 103).

La notion de système, dans ces deux items, est donnée comme évidente d'une part, constitutive de la langue d'autre part. Elle est par ailleurs présentée comme constatable empiriquement par l'observation qu'il est impossible de créer un mot nouveau, autrement dit que la création linguistique est assujettie au mécanisme de l'analogie. Il est probable que Saussure pense ici plutôt à la dimension de l'organisation mais, malgré la dimension de l'évidence, la manière qu'il a de l'aborder – par les possibilités d'expression – est nettement originale, c'est-à-dire susceptible de conduire à une autre manière de considérer le phénomène. Elle implique en effet la conscience d'une précédence du système sur les éléments c'est-à-dire de ce que la langue est la condition de toute expression linguistique possible¹⁹⁰. On ne peut s'empêcher de penser ici à la « Note sur le discours¹⁹¹ », où Saussure s'interroge sur les conditions de possibilité du discours, envisageant donc cette fois le plan de la phrase, et opposant concepts isolés dans la langue et mise en rapport de ceux-ci dans le discours :

« La langue n'est créée qu'en vue du discours, mais qu'est-ce qui sépare le discours de la langue, ou qu'est-ce qui, à un certain moment, permet de dire que la langue *entre en action comme discours* ?

Des concepts variés sont là, prêts dans la langue, (c'est-à-dire revêtus d'une forme linguistique) tels que *bœuf, lac, ciel, fort, rouge, triste, cinq, fendre, voir*. A quel moment

développement cité ci-dessus : « – Nous appelons *syntagme* la parole effective, ou la combinaison d'éléments contenus dans une tranche de parole réelle

– ou le régime dans lequel les éléments se trouvent liés entre eux par leur suite et précédence.

Par opposition à la *parallélie* ou parole potentielle, ou collectivité d'éléments conçus et associés par l'esprit, ou régime dans lequel un élément mène une existence abstraite au milieu d'autres éléments possibles,

Toute espèce d'élément vocal (et comme nous le verrons toute espèce d'élément morphologique) est soumis de sa nature à exister sous deux régimes : celui où il devient définissable par rapport à ce qui suit et précède, – celui où il est définissable par rapport à [] » (Saussure, 2002a : p. 61-62).

¹⁹⁰ Ce que Manier formule ainsi dans *Le Jour où l'espace a coupé le temps* : « Schématiquement dit, ce ne sont pas les mots – et a fortiori les cris – qui composent peu à peu la langue, mais la langue qui est toujours déjà là comme lieu matriciel des mots. » (Manier, 1995 : p. 32).

¹⁹¹ On ne sait pas de quand date ce manuscrit, qui se trouve isolé dans un cahier consacré à la métrique védique (ms. fr. 3961/10). Voir Saussure (1990a) : p. 93. Il est possible qu'elle soit assez tardive, dans la mesure où les cahiers consacrés à la métrique védique sont rattachés aux cahiers d'anagrammes (voir Starobinski, 1971 : p. 8), datés de la période allant de 1906 à avril 1909 (1906-1907 pour ce qui concerne le védique, d'après une information aimablement communiquée par Pierre-Yves Testenoire, que nous remercions). Cependant, dans la mesure où il ne s'agit pas de cahiers d'anagrammes, ils peuvent tout aussi bien être antérieurs ou postérieurs, et cette datation est presque totalement hasardeuse.

ou en vertu de quelle opération, de quel *jeu* qui s'établit entre eux, de quelles conditions, ces concepts formeront-ils le DISCOURS ?

La suite de ces mots, si riche qu'elle soit, par les idées qu'elle évoque, n'indiquera jamais à un individu humain qu'un autre individu, en les prononçant, veuille lui signifier quelque chose. Que faut-il pour que nous ayons l'idée qu'on veut signifier quelque chose, en usant des termes qui sont à disposition dans la langue ? C'est la même question que de savoir ce qu'est le *discours*, et à première vue la réponse est simple : le discours consiste, fût-ce rudimentairement, et par des voies que nous ignorons, à affirmer un lien entre deux des concepts qui se présentent revêtus de la forme linguistique, pendant que la langue ne fait préalablement que réaliser des concepts isolés, qui attendent d'être mis en rapport entre eux pour qu'il y ait signification de pensée. » (Saussure, 2002a : p. 277).

Dans une autre note item, Saussure propose le terme de *parasème*, qu'il pose comme un corollaire de la notion de système :

« *Item. Les parasèmes.*

Pour un mot quelconque faisant partie de la langue un second mot, même n'ayant avec le premier aucune "parenté", est un *parasème*. La seule et simple qualité du parasème est de faire partie du même système psychologique de signes ; de manière que si l'on trouve, après observation, qu'un signe donné a sa complète existence hors des signes concurrents du système¹⁹² *qu'il n'y a point d'importance à observer* pour un signe donné l'ensemble des signes concurrents, le mot de parasème devra tomber, et réciproquement il devra subsister si on constate qu'un mot n'est point complètement autonome dans le système dont il fait partie » (Saussure, 2002a : p. 106-107).

Système semble ici avoir le sens de système de valeurs, la notion de parasème n'impliquant « aucune parenté » entre les termes. Il est cependant question, à la page suivante, de l'analogie comme d'une « création parasémique » :

« *Item. Faire une grande attention que dans le changement analogique il n'y a pas de changement d'aposème. Le paradoxe s'éclaire déjà si au lieu de dire "changement d'aposème" on dit changement de l'aposème d'un mot, ou de l'aposème d'un sème. On crée un autre sème (lequel a naturellement de son côté un aposème).¹⁹³ Il n'y a pas changement d'une partie du premier sème. Le changement est entièrement dans le domaine des sèmes. Il est tout entier guidé par le sens.*

C'est une création parasémique. De même qu'il y a des influences parasémiques et des conservations parasémiques. » (Saussure, 2002a : p. 108).

De cette notion confuse de système¹⁹⁴, mais de la conscience d'une précedence du système sur les unités, de cette nécessité de penser les conditions de possibilité de la parole,

¹⁹² Ce segment se trouve dans la marge, de sorte qu'il est difficile de savoir où l'insérer.

¹⁹³ On lit dans la marge, en face de cette phrase : « (un parasème) ».

¹⁹⁴ Confusion dont témoigne, par exemple, ce passage de « De l'essence double du langage » : « Qui dit FORME dit *quatre choses* qu'on oublie toutes les quatre, et ce point est fondamental :

1° Qui dit *forme* dit, primordialement, *diversité de forme* : autrement il n'y a plus même une base quelconque, juste ou fautive, suffisante ou insuffisante, pour raisonner un seul instant sur la *forme*.

2° Qui dit *forme* dit par conséquent *pluralité de formes* : sans quoi la *différence* qui se trouve être à la base de l'existence d'une forme n'est plus possible.

3° Qui dit *forme*, c'est-à-dire différence dans une pluralité []

Forme implique : DIFFÉRENCE : PLURALITÉ. (SYSTÈME ?). SIMULTANÉITÉ. VALEUR SIGNIFICATIVE. » (Saussure, 2002a : p. 35-36).

enfin de cette intuition d'un lien entre système et expression, naîtra, au fur et à mesure de l'élaboration de la pensée saussurienne, un concept original d'organisation ou de classement, dont la notion de motivation relative témoigne de ce qu'il est tout à la fois théorisation de la dimension du classement qui est constitutive de toute langue, et théorisation de la possibilité de ce fonctionnement exécutif de la langue qu'est la parole – c'est-à-dire, aussi bien, définition de la parole comme fonctionnement exécutif de la langue. Il est notable en effet que les développements du premier cours que nous avons analysés ci-dessus aient eu pour point de départ l'examen des changements analogiques, puis de la distinction langue/parole à laquelle cet examen conduit – « Cette opposition de langue et de parole <qui> nous est mise ici dans la main » (Saussure, 1996 : p. 65) –, et enfin, conséquemment, de la notion de classement, puis que ce développement sur l'analogie ait été repris dans le deuxième cours, mais cette fois en conclusion du développement sur les rapports associatifs et syntagmatiques¹⁹⁵, enfin qu'il soit en revanche absent du troisième cours, où il est, qui plus est, « remplacé » par un développement sur la notion nouvelle de motivation relative. Comme nous l'avons noté ci-dessus, la motivation relative implique, par rapport à l'arbitraire, un autre type de rapport son/sens qui, dans le cadre de la négativité constitutive de la langue comme système de valeurs, donne une certaine prise – la seule prise possible dans ce cadre – sur le signe. Par ailleurs, la motivation relative, prenant en charge la dimension de l'organisation telle qu'elle apparaissait dans les premiers cours, c'est-à-dire dans la mesure où elle engage des entités concrètes, se confond avec l'interprétation qui est corrélative de la création analogique, création analogique dont elle apparaît ainsi comme le répondant sur le plan de la langue : leurs effets sont analogues puisqu'il s'agit dans les deux cas d'aller dans le sens du système et de la raison ou de la régularité¹⁹⁶, et elles ne se distinguent que par le lieu de leur fonctionnement, la langue pour l'une (motivation), la parole pour l'autre (création). Il nous semble ainsi, en dernière analyse, que la notion de motivation relative mise en place dans le troisième cours permet d'inscrire dans la langue la possibilité de son fonctionnement exécutif qu'est la parole, et dont la syntaxe, qui renvoie à un autre niveau du classement, celui des entités abstraites, n'est qu'une manifestation¹⁹⁷, bien que spécifique (et dont la spécificité est précisément liée à ce second niveau). Elle donne ainsi corps à la dimension du fonctionnement qui unifie la langue et la parole tout en les spécifiant comme institution et exécution. C'est ce qui explique, ce nous semble, ces deux particularités que nous relevions ci-dessus en analysant les exemples de motivation relative donnés par Saussure, les

¹⁹⁵ Voir la note 85 ci-dessus.

¹⁹⁶ L'analogie, en effet, est unificatrice, comme le pose Saussure dans le premier cours : « Le résultat le plus général du changement phonétique est une action différenciatrice, <la somme des formes existant dans la langue est augmentée.> <Nous verrons que> les changements analogiques sont unificateurs et travaillent à l'encontre des <changements phonétiques>. Ils ne leur sont pas comparables quant à leur essence. » (Saussure, 1996 : p. 55). Voir Saussure (1972) : p. 221.

¹⁹⁷ Nous rejoignons ainsi, d'une certaine manière, et malgré un désaccord important (voir ci-dessus la note 171), les analyses de Frei : « Tous les exemples d'arbitraire relatif donnés par Saussure sont des composés et des dérivés, mais il est aisé de voir, aussi bien par sa démonstration (puisque tout syntagme, et pas seulement les composés et les dérivés, suppose des termes coprésents) que par celle que je viens de faire, que ce sont tous les syntagmes, y compris les phrases les plus complexes, qui relèvent de l'arbitraire relatif. Et quand, dans sa dernière leçon, il énonce la "solidarité syntagmatique" comme l'un des facteurs de la limitation de l'arbitraire, il ne la restreint pas aux composés et aux dérivés. » (Frei, 1974 : p. 122).

conceptions « syntaxique » du syntagme et « paradigmatic » de l'association et la faible thématization de l'interdépendance entre syntagmatique et associatif. Dans cette perspective, en effet, association et syntagme sont présumés, l'association renvoyant avant tout au mode d'existence de la langue, et le syntagme étant la condition de la motivation relative – qu'il s'agisse de « phénomènes » impliquant des séries (limitation associative de l'arbitraire), ou d'unités concrètes, impliquant des rapports syntagmatiques au sens « syntaxique » du troisième cours (limitation syntagmatique de l'arbitraire) –, et l'important est la spécificité du syntagmatique comme sphère de la valeur, ouvrant à la possibilité de la syntaxe, et avec elle du discours.

De ce que, dans la mesure où elle prend en charge (partiellement) la dimension de l'organisation en termes de rapports entre signifiant et signifié, la motivation relative est théorisation de la parole, nous semble également témoigner une note préparatoire de Saussure, qui, bien que trop rapide pour être univoque, paraît faire écho, elle aussi, à la « Note sur le discours » :

« Importance du mot *terme*. Pas concevable.

Réduction, dans tout système de langue, de l'arbitraire absolu à l'arbitraire relatif, ce qui constitue le “système”.

S'il était possible qu'une langue consistât uniquement à dénommer des objets, les différents termes de cette langue n'auraient rapport entre eux, resteraient aussi séparés <les uns des autres> que les objets eux-mêmes » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 235).

On retrouve ici le mot *terme*, mot que, comme nous l'avons vu ci-dessus, Saussure a glosé dans ce développement en insistant sur la dimension verticale de la valeur. Aussi nous semble-t-il qu'Amacker n'a pas tout à fait tort de penser que Saussure, dans ces notes, ne fait pas nécessairement allusion à la conception nomenclaturiste qu'est venu périmer le concept de valeur :

« [...] pour ma part, je ne pense pas que Saussure fasse ici allusion à la conception nomenclaturiste, condamnée et écartée depuis longtemps : il montre simplement, *a posteriori*, les limites pour la linguistique proprement dite de la conception exclusivement sémiologique de la langue, qui finirait par se réduire au squelette décharné de l'exemple hypothétique, ou à une masse inutilisable de signes “séparés” trop nombreux, si cette pseudo-langue servait encore à désigner les “idées”. » (Amacker, 1975 : p. 175).

Amacker fait ici référence à la distinction entre sémiologique et linguistique qu'il a empruntée à Godel et à Simone pour en développer les implications et qui, bien que significativement différente de l'opposition valeur/syntagmatique que nous postulons pour notre part, renvoie également à une certaine dualité de la notion saussurienne de système¹⁹⁸. Il

¹⁹⁸ Voir les notes 167 et 171 ci-dessus. Amacker poursuit : « Par ailleurs, Saussure avait certainement conscience de ce changement de niveau, puisqu'il a proposé tout de suite une modification terminologique que rien d'autre n'autoriserait après l'insistance mise à définir l'arbitraire radical : “Disons au lieu d'*arbitraire* [qui est général] : *immotivé* [qui est propre aux langues naturelles]” (2091 B, cf. C et E). Malheureusement, cette proposition terminologique est restée un peu en l'air, comme c'est souvent le cas dans les Cours. » (Amacker, 1975 : p. 175). Nous gloserions quant à nous : « Disons au lieu d'*arbitraire* [qui est définitoire de la langue] : *immotivé* [qui est la condition des signes non-motivés] ». Signalons par ailleurs, à propos de cette remarque d'Amacker, la prise de position opposée d'Engler qui, dans son article « Théorie et critique d'un principe saussurien : l'arbitraire du

nous semble quant à nous que Saussure ne distingue pas clairement, dans ces lignes rapides, entre les deux déterminations de la notion de système, de sorte que son propos est ambivalent. Mais, par ailleurs, nous ne voyons pas qu'une langue consistant à dénommer des objets puisse être autre chose qu'une nomenclature – c'est-à-dire, aussi bien, soit encore une langue. C'est dans les *Écrits de linguistique générale* que se trouvent les critiques les plus nourries de la conception nomenclaturiste de la langue¹⁹⁹. Dans les anciens items, cette conception est définie comme une généralisation injustifiée du cas particulier de l'onymique, dont Saussure pose que, bien que constatable dans les langues, elle « échappe à la loi générale du signe » :

signe » écrit : « Dans la 1^{re} partie du CLG consacrée à la sémiologie, l'arbitraire est expliqué par le terme d'*immotivé* (CLG I I § 2 al. 6). Ce terme se retrouve dans l'explication du système de la langue et il est en effet trop lié à la théorie de la motivation (CLG 2 VI 3) pour ne pas évoquer tout de suite le point de vue synchronique. Or il s'avère qu'*immotivé* est une intrusion de SM III 121 [soit Saussure & Constantin (2005) : p. 230-236] (motivation) dans SM III 115 [soit Saussure & Constantin (2005) : p. 221-222] (principe de l'arbitraire). Dans SM III 115, S' n'avait parlé que des signes isolés qu'il qualifiait alors d'arbitraires. Dans SM III 121, il explique le mécanisme de la langue et introduit le terme d'*immotivé*. *Immotivé* implique un rapport de signe à signe. Quand S' reprend III 115 dans III 124 [soit Saussure & Constantin (2005) : p. 237-238], il ne dit plus immotivé. Nous sommes sur le plan du principe et nous retrouvons *arbitraire*. » (Engler, 1962 : p. 41-44). La remarque d'Engler est juste, mais la terminologie saussurienne n'en demeure pas moins tout à fait imprécise sur ce point. Dans le deuxième cours et dans les *Écrits de linguistique générale*, le seul terme employé est *arbitraire* (ou *convention*). Il en est de même dans le troisième cours lorsqu'il s'agit, effectivement, du principe de l'arbitraire du signe (voir Saussure & Constantin, 2005 : p. 221-222, 237-238, 249-252, 258-260, 262 et 285-286), mais également lorsqu'il s'agit du système (voir Saussure & Constantin, 2005 : p. 240-241, ainsi que les deux développements consacrés à la motivation relative – Saussure & Constantin (2005) : p. 230-236 et p. 289 –, où Saussure introduit certes le terme *immotivé*, mais pour employer indifféremment ensuite *relativement/absolument arbitraire/immotivé*).

¹⁹⁹ Mais voir également, dans le deuxième cours : « [...] ils [les psychologues, les philosophes et le public] considèrent la langue comme une nomenclature et suppriment ainsi la détermination réciproque des valeurs dans la langue par leur coexistence même. Toutes les grandeurs dépendent les unes des autres : veut-on ainsi déterminer en français ce qu'est "jugement", on ne peut le définir que <par> ce qui l'entoure, soit pour dire ce qu'il est en lui, soit pour dire ce qu'il n'est pas. De même si on veut le traduire dans une autre langue. De là apparaît la nécessité de considérer le signe, le mot, dans l'ensemble du système. De même les synonymes "craindre, redouter" n'existent que l'un à côté de l'autre : "craindre" s'enrichira de tout le contenu de "redouter" tant que "redouter" n'existera pas. Il en serait de même de *chien*, *loup*, quoiqu'on les considère comme des signes isolés. » (Saussure, 1997 : p. 10-11), puis dans le troisième cours : « On a souvent eu tort de se figurer qu'il n'y a dans la langue qu'une nomenclature (*arbre*, *feu*, *cheval*, *serpent*). <Le contenu de la langue ramené à ses premiers traits :> C'est une méthode enfantine. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 220), « Le problème du langage ne se pose à la plupart des esprits que sous la forme d'une *nomenclature*. Au chapitre IV de la Genèse, nous voyons Adam donner des noms []

et si []

on peut dire que []. » (Saussure, 2002a : p. 327). « La valeur est bien un élément du sens, mais il importe de ne pas prendre le sens autrement que comme une valeur.

C'est peut-être une des opérations les plus délicates à faire en linguistique, de voir comment le sens dépend et cependant reste distinct de la valeur. Là éclate différence entre vue du linguiste et vue bornée considérant la langue comme une nomenclature. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 282), enfin dans le *Cours de linguistique générale* : « Pour certaines personnes la langue, ramenée à son principe essentiel, est une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses. [...]

Cette conception est critiquable à bien des égards. Elle suppose des idées toutes faites préexistant aux mots (sur ce point, voir plus loin, p. 155) ; elle ne nous dit pas si le nom est de nature vocale ou psychique, car *arbor* peut être considéré sous l'un ou l'autre aspect ; enfin elle laisse supposer que le lien qui unit un nom à une chose est une opération toute simple, ce qui est bien loin d'être vrai. » (Saussure, 1972 : p. 97).

« *Item*.²⁰⁰ Dès qu'il est question quelque part de la langue, on voit arriver le *mot* et le *sens*, (ou le *signe* et le *sens*) comme si c'était ce qui résume tout, mais en outre toujours des exemples de mots comme *arbre*, *pierre*, *vache*, comme Adam donnant des [], c'est-à-dire ce qu'il y a de plus grossier dans la sémiologie : le cas où elle est (par le hasard des objets qu'on choisit pour être désignés) une simple onymique, c'est-à-dire, car là est la particularité de l'onymique dans l'ensemble de la sémiologie, le cas où il y a un *troisième* élément incontestable dans l'association psychologique du sème, la conscience qu'il s'applique à un être extérieur assez défini en lui-même pour *échapper* à la loi générale du signe. » (Saussure, 2002a : p. 105-106).

Il faut noter les expressions de « troisième élément incontestable dans l'association psychologique du sème » et de « conscience qu'il s'applique à un être extérieur », qui situe l'onymique, paradoxalement (c'est-à-dire contre la valorisation première de « ce qu'il y a de plus grossier [mais aussi, ajouterons-nous, de plus évident] dans la sémiologie »), dans le cadre du fonctionnement psychique, c'est-à-dire, d'une certaine manière, *au terme* de la langue comme étiologie du signe. De fait, dans un autre développement, extrait quant à lui de « Status et motus. Notes pour un livre de linguistique générale, 2²⁰¹ », Saussure associe conception nomenclaturiste et refus, par le biais du postulat d'une « base extérieure donnée au signe », du principe de l'arbitraire du signe :

« La plupart des conceptions que se font ou du moins qu'offrent les philosophes du langage font songer à notre premier père Adam appelant près de lui les divers animaux et leur donnant à chacun leur nom. Trois choses sont invariablement absentes de la donnée qu'un philosophe croit être celle du langage :

1. D'abord cette vérité, sur laquelle nous n'insistons même pas que le fond du langage n'est pas constitué par des noms. C'est un accident quand le signe linguistique se trouve correspondre à un objet défini pour les sens comme un *cheval*, le *feu*, le *soleil* plutôt qu'à une idée comme ἔθηκε «il posa». Quelle que soit l'importance de ce cas, il n'y a aucune raison évidente, bien au contraire, de le prendre comme type du langage. Sans doute ce n'est, dans un certain sens, de la part de qui l'entend ainsi qu'une faute sur l'exemple, Mais il y a là implicitement quelque tendance que nous ne pouvons méconnaître ni laisser passer sur ce que serait en définitive le langage : savoir une nomenclature d'objets. D'objets d'abord donnés. *D'abord* l'objet, puis le signe ; donc (ce que nous nierons toujours), base extérieure donnée au signe, et figuration du langage par ce rapport-ci :

$$\text{Objets} \left\{ \begin{array}{l} *—a \\ *—b \\ *—c \end{array} \right\} \text{Noms}$$

alors que la vraie figuration est : $a - b - c$ hors de toute connaissance d'un rapport effectif comme $*—a$ fondé sur un objet. Si un objet pouvait où que ce soit être le terme sur lequel est fixé le signe, la linguistique cesserait instantanément d'être ce qu'elle est, depuis le sommet jusqu'à la base ; du reste l'esprit humain du même coup, comme il est évident à partir de cette discussion. » (Saussure, 2002a : p. 230).

²⁰⁰ Dans la marge, en diagonale et sur deux lignes : « *Signe* aposème ».

²⁰¹ D'après Engler (voir la note 40 du chapitre 1), qui le considère comme postérieur aux « Notes pour un livre sur la linguistique générale » et aux « Notes pour un article sur Whitney », c'est-à-dire à 1894, et antérieur à 1897 (voir Engler, 1975 : p. 839), ce développement est légèrement antérieur.

La conception nomenclaturiste se caractérise donc avant tout pour Saussure par sa non-reconnaissance du principe de l'arbitraire du signe, ce pour quoi, précisément, le concept de valeur suppose sa négation polémique. Elle est dès lors en contradiction avec l'idée de système, au double sens de système de valeurs et d'organisation : le système de valeurs est un système de valeurs purement négatives et est en tant que tel articulation de la pensée sur la matière phonique, sans mise en jeu aucune de l'objet ; le système, au sens d'organisme grammatical, doit son existence à la dimension du syntagmatique, mais dans la seule mesure où celui-ci est conçu comme une sphère de la valeur. Aussi, le propos saussurien pouvait-il être ambivalent : son ambivalence a pour pendant une articulation interne de la notion de système, celle-ci fût-elle doublement déterminée, articulation interne qui fait de la négativité la condition de possibilité de l'organisation grammaticale. Il faut noter cependant, en lien avec cette ambivalence, que la détermination externe du système est d'une certaine manière doublement externe. Elle est externe, en premier lieu, dans la mesure où elle est dépendante du caractère spécifique de la matière phonique qui entre en jeu dans le fonctionnement de la langue. Mais elle est externe, en second lieu, dans la mesure où elle implique « l'esprit »²⁰². La négativité a en effet pour corollaire le caractère psychique (et non signalétique) de la langue, autrement dit la mise en jeu de la pensée, comme il apparaît de manière très nette dans cet autre développement de « De l'essence double du langage » sur la synonymie, où la conception positiviste est refusée au nom d'un argument d'abord présenté comme psychologique ou épistémologique, selon lequel la langue, mue par la « machine de ses catégories négatives », est délimitation d'idées, et non désignation :

« Autrement dit : Si un mot n'évoque pas l'idée d'un objet matériel, il n'y a absolument rien qui puisse en préciser le sens autrement que par voie négative. – Si ce mot au contraire se rapporte à un objet matériel, on pourrait dire que l'essence même de l'objet est de nature à donner au mot une signification positive. Ici ce n'est plus au linguiste de venir enseigner que nous ne connaissons jamais un objet que par l'idée que nous nous en faisons, et par les comparaisons justes ou fausses que nous établissons ; En fait je ne sais aucun objet à la dénomination duquel ne s'ajoute une, ou plusieurs idées, dites accessoires mais au fond exactement aussi importantes que l'idée principale – l'objet en question fût-il le *Soleil*, l'*Eau*, l'*Air*, l'*Arbre*, la *Femme*, la *Lumière* etc. De telle manière qu'en réalité toutes ces dénominations sont également négatives, ne signifient rien que par rapport aux idées mises dans d'autres termes (également négatifs), n'ont à aucun moment la prétention de s'appliquer à un objet défini en soi, et n'abordent en réalité cet objet, quand il existe, qu'*obliquement*, au nom de telle ou telle idée particulière d'où il résultera (en exprimant la chose grossièrement), parce que nous prenons momentanément ici ce fait extérieur pour base du mot 1° qu'il faudra continuellement changer de terme pour le même objet, appeler par exemple la lumière "clarté", "lueur", "illumination" etc. 2° que le nom du même objet servira pour beaucoup d'autres : ainsi la lumière de l'histoire, les lumières d'une assemblée de savants. Dans ce dernier cas, on se persuade qu'un nouveau sens (dit *figuré*) est intervenu : cette conviction part purement de la supposition traditionnelle que le mot possède une signification absolue s'appliquant à un

²⁰² Voir encore, à ce propos, et en lien précisément avec la dimension de l'arbitraire du signe : « *Item*. Il y a défaut d'analogie entre la langue et toute autre chose humaine pour deux raisons :

1° la nullité interne des signes.

2° la faculté de notre esprit de s'attacher à un terme en soi nul

(Mais ce n'était pas ce que je voulais dire d'abord – j'ai dévié – » (Saussure, 2002a : p. 109).

objet déterminé ; c'est cette présomption que nous combattons. Depuis le premier moment le mot n'aborde l'objet matériel que selon une idée qui est à la fois parfaitement insuffisante si l'on la considère relativement à cet objet et infiniment vaste si on la considère hors de l'objet⁽¹⁾ : Idée dès le commencement négative ;

⁽¹⁾ Elle est toujours trop *étendue* et pas assez *compréhensive* pour employer []

[fin de la page]

qui fait que le sens "propre" n'est qu'une des multiples manifestations du sens général ; à son tour ce sens général n'est pas autre chose que la délimitation quelconque qui résulte de la présence d'autres termes au même moment. Enfin, il est à peine besoin de dire que la différence des termes qui fait le système d'une langue ne correspond nulle part, fût-ce dans la langue la plus parfaite, aux rapports véritables entre les choses ; et que par conséquent il n'y a aucune raison d'attendre que les termes s'appliquent complètement ou même très incomplètement à des objets définis, matériels ou autres.

On dira qu'ils doivent correspondre en revanche aux premières impressions que reçoit l'esprit ; cela est vrai mais ces premières impressions sont telles qu'elles établissent les rapports les plus inattendus entre des choses totalement séparées comme elles tendent continuellement et surtout à diviser des choses absolument unes ; ainsi, à aucun moment, l'impression même que fait un objet matériel, n'a le pouvoir de créer une seule catégorie linguistique ; – il n'y a jamais donc que des termes négatifs dans chacun desquels l'objet nouveau est incomplètement embrassé, en même temps qu'il est disloqué sur plusieurs termes.

Mais ce serait ne pas comprendre où est la puissance de la langue que de se plaindre de son inexactitude. On n'empêchera jamais qu'une seule et même chose ne soit appelée selon les cas une *maison*, une *construction*, un *bâtiment*, un *édifice*, (un *monument*), un *immeuble*, une *habitation*, une *résidence*, et le contraire serait un signe de notre []. Ainsi l'existence des faits matériels est, aussi bien que l'existence des faits d'un autre ordre, indifférente à la langue. Tout le temps elle s'avance et se meut à l'aide de la formidable machine de ses catégories négatives, véritablement dégagées de tout fait concret, et par là même immédiatement prêtes à emmagasiner une idée quelconque qui vient s'ajouter aux précédentes²⁰³. » (Saussure, 2002a : p. 75-76).

La notion même de « pensée » reste encore bien trouble pour la science actuelle, entre détermination neurophysiologique et détermination « mentale » – à défaut d'un autre terme, et

²⁰³ Voir également, plus haut dans le manuscrit, ce développement relativement proche de celui que nous venons de citer : « (note) – On remarquera, en se plaçant au point de vue du moraliste, que si des mots comme *crime*, *passion*, *vertu*, *vice*, *mensonge*, *dissimulation*, *hypocrisie*, *honnêteté*, *mépris*, *estime*, *sincérité* se voient relégués linguistiquement sous de simples catégories négatives et passagères : il y a dans ce cas une véritable immoralité dans la linguistique ou dans la langue. Si cette immoralité était un fait attestable, je dénierai certainement à qui que ce soit le droit alors de cacher que la langue est immorale, ou de se refuser à la constatation d'un fait sous le seul prétexte que ce fait nous offense. Mais je ne vois pas en quoi la morale est plus atteinte que toute autre ramification de la pensée par l'inconvénient fondamental que l'on n'ôtera jamais de la langue. Cet inconvénient, nous l'avons signalé après tous les autres chercheurs :

Il n'y a pas un seul objet matériel, nous l'avons vu, auquel s'applique exactement et exclusivement un mot ; cela ne supprime pas l'existence de ces objets matériels. De même, il n'y a pas un seul fait moral, qu'on puisse exactement et exclusivement enfermer dans un certain terme ; mais cela n'atteint pas un seul instant l'existence de ces faits moraux.

Ce qui peut être proposé comme une question digne d'examen, c'est jusqu'où le mot correspond à un fait moral déterminé, de même qu'on est obligé de rechercher jusqu'où l'idée d'*ombre* par exemple correspond à un fait matériel déterminé. Les deux séries d'investigations ne relèvent plus de la linguistique. J'ajouterais, sans sortir du domaine linguistique, que le fait moral, lequel existe de par l'immédiate conscience que nous en avons, est probablement infiniment plus important comme facteur de la langue que le fait matériel n'arrivant que très indirectement et très incomplètement toujours à notre connaissance. » (Saussure, 2002a : p. 37-38).

pour ne pas dire « psychique », qui implique le langage –, et la dimension de l'organisation ne vient en rien clarifier les choses, pointant vers une dualité du fonctionnement idéique : à la faculté d'association, au double sens – impliqué par le concept même de valeur – de la relation entre son et sens (le « centre associatif » du troisième cours) et du cadre de fonctionnement²⁰⁴ s'ajoute, avec la motivation relative, et plus largement la dimension du classement, une faculté de coordination, dont nous avons vu plus haut qu'elle était postulée par Saussure dans le troisième cours²⁰⁵. C'est pourquoi, au-delà de l'articulation interne de la notion saussurienne de système, il n'est pas sûr que l'objet ainsi construit, « la langue²⁰⁶ », soit unitaire, c'est-à-dire que la langue consiste en autre chose qu'en un système de valeurs, système de valeurs qui implique en tant que tel certaines possibilités qui sont en même temps des nécessités internes, mais qui cependant ne dit rien d'autre de la langue que son essence d'articulation²⁰⁷.

²⁰⁴ Voir ci-dessus la note 95.

²⁰⁵ C'est ainsi, sans doute – dans le cadre de cette dualité de la notion saussurienne de système –, que s'explique l'opposition entre réception et interprétation dont il a été question ci-dessus.

²⁰⁶ Voir, dans le passage du troisième cours sur le système comme limitation de l'arbitraire, cette phrase dont « la langue » est le sujet : « Nous ne choisissons donc pas le premier terrain venu, mais nous prenons comme terrain le principe fondamental, de même que la langue l'a <nécessairement> pris comme terrain pour tout ce qu'elle a construit. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 232). L'interprétation proposée ci-dessus dans la note 129 ne nous paraît pas complètement satisfaisante pour cette occurrence, qui nous semble ainsi plutôt pointer vers une faille ou une incomplétude de la théorisation.

²⁰⁷ C'est peut-être en ce sens que l'on pourrait interpréter ce passage de « De l'essence double du langage », à propos duquel il nous importe cependant de souligner qu'il nous a interpellée par sa résonance avec nos propres idées bien plutôt qu'il ne nous semble constituer une proposition théorique de Saussure : « Assez important :

La *négativité* des termes dans le langage peut être considérée *avant* de se faire une idée du *lieu* du langage ; pour cette négativité, on peut admettre provisoirement que le langage existe hors de nous et de l'esprit ; car on insiste seulement sur ce que les *différents termes* du langage, au lieu d'être différents termes comme les espèces chimiques etc., ne sont que des *différences déterminées* entre des termes qui seraient vides et indéterminés sans ces différences. » (Saussure, 2002a : p. 64). Signalons, par ailleurs, les réflexions des « Notes item » (anciens documents) sur le principe de l'unispatialité (première formulation, probablement, de la linéarité du signifiant), qui, précisément, mettent en jeu des considérations psychologiques, ainsi qu'une remarque des « Notes sur *Programme et méthodes de la linguistique théorique* d'Albert Sechehaye, 1908 », où est explicitement interrogé le rapport entre grammaire et psychologie dans la mesure où celle-ci implique la neurologie. Voir Saussure (2002a) : p. 109-114, et notamment : « *Item*. De la psychologisation des signes vocaux. –

A. Supposons que sur le même disque de lanterne magique on donne successivement

Disque *vert*
 “ *jaune*
 “ *noir*
 “ *bleu*
 “ *bleu* (de nouveau)
 “ *rouge*
 “ *violet*.

il résulterait de l'ensemble de ces signes, la quasi-impossibilité pour la mémoire de se les représenter *dans leur suite*, ou “comme une suite recolligible, *faisant un tour*”.

Or toute la particularité du mot, est d'être un sème colligible, mais reposant sur la succession des syllabes

B. Supposons en second lieu qu'on ne fasse pas *succéder* ces couleurs, mais qu'on les *juxtapose* sur le disque. Mettre ici carrément [vert|jaune|noir] (à gauche vert, ensuite jaune, etc... jusqu'à la droite). On aura dans ce cas une figure, sinon recolligible à tout le monde, du moins commençant à devenir colligible et à être une figure.

C. Il a donc fallu pour que la figure *visuelle* devînt figure abandonner le principe de la succession temporelle, et recourir à [] » (Saussure, 2002a : p. 109-110), « *Item*. Fait que le mot n'est pas assez long pour qu'il ne soit possible de le recolliger dans une seule sensation.

Cette question, sur laquelle nous reviendrons dans la troisième partie de notre travail, est d'autant plus importante que la motivation relative, et avec elle la dimension du classement, implique une prise sur le signe et la langue, ouvrant ainsi vers la parole, mais également vers le langage et l'idiome. Il semble que l'on rejoigne, avec la notion de motivation relative, le jeu combiné de la négativité et de la positivité dont il était question dès « De l'essence double du

C'est là concurremment à la divisibilité temporelle ce qui en fait un pseudo-organisme si puissant d'illusion. » (Saussure, 2002a : p. 110), « Si on voulait représenter vraiment les éléments phoniques successifs d'un mot, il faudrait un écran où viendraient se peindre par lanterne magique des couleurs *successives*, et cependant ce serait faux en ce qu'il nous serait impossible de recueillir ces couleurs successives en une seule impression, et c'est pourquoi le mot écrit tout entier sur l'écran de droite à gauche ou de gauche à droite *spatialement* est une meilleure représentation pour nous du mot lequel est cependant temporel(les).

Le sème acoustique est fondé en grande partie sur la cent fois plus facile mémorisation des formes acoustiques que des formes visuelles. » (Saussure, 2002a : p. 112), « *Item*. De même que la phrase musicale se développe dans le Temps, parce que nous retenons ~~, de même la phrase visuelle qui serait par exemple une ligne de montagnes –

mais chose curieuse : pas de phrase visuelle consistant en moments successifs, et c'est pourquoi nous sommes amené à la représentation graphique. » (Saussure, 2002a : p. 112-113). La remarque sur les rapports entre grammaire et psychologie est la suivante : « ~~~~ Faisant une psychologie du langage, M. Sechehayé n'aurait pas dû, semble-t-il, se dispenser de parler de la localisation cérébrale de Broca, et des observations pathologiques faites sur les diverses formes d'aphasie, lesquelles sont du plus haut intérêt pour juger non-seulement des rapports de la psychologie mais ce qui a une autre portée [?] (*avec*) avec la grammaire elle-même. Je rappelle par exemple les cas d'aphasie où la catégorie des substantifs tout entière manque, alors que les autres catégories établies du même point de vue de la logique restent à disposition du sujet. – » (Saussure, 2002a : p. 259-260). Signalons, enfin, en lien avec l'existence d'un « domaine non linguistique de la pensée pure », postulé dans « De l'essence double du langage » : « I. Domaine *non linguistique* de la pensée pure, ou sans signe vocal, et hors du signe vocal.

^x C'est dans ce domaine, de quelque science qu'il relève, que doit être reléguée toute espèce de catégorie absolue de l'idée, si on la donne vraiment comme absolue, si on prétend poser par exemple que la catégorie SOLEIL, ou la catégorie du FUTUR ou celle du SUBSTANTIF *pour autant qu'on les donne comme vraiment absolues et indépendantes des signes vocaux* d'une langue, ou des infinies variétés de signes quelconques. Ce n'est pas au linguiste d'examiner depuis où peut réellement commencer cet affranchissement du signe vocal, si certaines catégories préexistent et si d'autres post-existent au signe vocal ; si par conséquent certaines sont absolues et nécessaires pour l'esprit et d'autres relatives et contingentes ; si certaines peuvent continuer d'exister en dehors du signe pendant que les autres ont un signe, etc.. Seule l'idée relative aux signes [] » (Saussure, 2002a : p. 44), ces références à la logique et à la psychologie que l'on trouve dans les deuxième et troisième cours : « Ainsi la distinction des parties du discours. Difficile de comprendre la nature exacte <de cette classification> (est-elle logique, linguistique, etc. ?) » (Saussure, 1997 : p. 23), « La linguistique statique s'occupera de rapports logiques et psychologiques <entre termes> coexistants <tels qu'ils sont> aperçus par la même conscience collective (dont du reste une conscience individuelle peut donner l'image – chacun de nous a en soi la langue) et formant un système. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 271), « La linguistique statique peut réclamer bien des choses qu'on range dans linguistique générale.

Elle prendra ce qu'il y a de commun entre tous les états de langue observables. C'est à cette généralisation qu'appartient même ce que l'on a appelé la "grammaire générale" qui comprendra notamment les points où la linguistique touche de près la logique. Les catégories comme le substantif, le verbe, voilà qui peut être réclamé finalement par la linguistique statique, car c'est seulement au moyen d'états de langue que s'établissent les rapports et les différences telles qu'on les trouve dans la grammaire générale. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 275). On voit ici, incidemment, en quoi notre interprétation diffère – au-delà de la lecture des textes saussuriens eux-mêmes, et de l'interprétation des notions de syntagmatique, associatif, motivation relative, etc. – de celle d'Amacker, Godel et De Mauro (voir Amacker, 1975 : p. 163, avec une référence à la note 144 de De Mauro, *in* Saussure, 1972 : p. 447, qui renvoie elle-même à Godel, 1957 : p. 203 et Godel, 1966a : p. 53-54), pour qui la linguistique se spécifie, par rapport à la sémiologie, d'être fondée sur la linéarité du signifiant : ce qui selon eux est sémiologique est pour nous linguistique (nous reviendrons *infra* sur la sémiologie saussurienne, dans les troisième et quatrième parties du présent chapitre), ce qui selon eux est linguistique est pour nous également linguistique, mais en un sens qui reste à déterminer et qui implique sans doute une pluralité d'objets.

langage » et que Saussure évoqua de nouveau à la toute fin du troisième cours. On lit en premier lieu dans « De l'essence double du langage » :

« Il me semble qu'on peut l'affirmer, en le proposant à l'attention [mot ill.] On ne se pénétrera jamais assez de l'essence purement négative, purement *différentielle*, de chacun des éléments du langage auxquels nous accordons précipitamment une existence : il n'y en a aucun, dans aucun ordre, qui possède cette existence supposée – quoique peut-être, je l'admets, nous soyons appelés à reconnaître que, sans cette fiction, l'esprit se trouverait littéralement incapable de maîtriser une pareille somme de différences, où il n'y a nulle part à aucun moment un point de repère positif et ferme. » (Saussure, 2002a : p. 64-65).

On se souvient, par ailleurs, de ce passage, cité ci-dessus :

« Comme il n'y a dans la langue aucune *unité* positive (de quelque ordre et de quelque nature qu'on l'imagine) qui repose sur autre chose que des *différences*, en réalité l'unité est toujours imaginaire, la différence seule existe. Nous sommes forcés de procéder néanmoins à l'aide d'unités positives, sous peine d'être dès le début incapables de maîtriser la masse des faits. Mais il est essentiel de se rappeler que ces unités sont un expédient inévitable de notre [], et rien de plus : *aussitôt que l'on pose une unité, cela revient* à dire que l'on convient de laisser de côté [] pour prêter momentanément une existence séparée à [] » (Saussure, 2002a : p. 83).

Il est question, dans ces deux passages, du linguiste, mais également plus généralement de « l'esprit », c'est-à-dire sans doute également du locuteur, ce que confirment les dernières pages du manuscrit :

« Le phénomène d'*intégration* (ou de *post-méditation*)-*réflexion* est le phénomène double qui résume toute la vie active du langage, et par lequel

1° les signes existants évoquent MÉCANIQUEMENT, par le simple fait de leur présence et de l'état toujours accidentel de leurs *différences* à chaque moment de la langue, un nombre égal non pas de concepts, mais de valeurs opposées pour notre esprit (tant générales que particulières, les unes appelées par exemple catégories grammaticales, les autres taxées de faits de synonymie, etc.) ; cette *opposition* de *valeurs* qui est un fait PUREMENT NEGATIF se transforme en fait positif, parce que chaque signe, en évoquant une antithèse avec l'ensemble des autres signes comparables à une époque quelconque, en commençant par les catégories générales et en finissant par les particulières, se trouve être délimité, *malgré nous*, dans sa valeur propre. Ainsi dans une langue composée au total de deux signes, *ba* et *la*, la totalité des perceptions confuses de l'esprit viendra NÉCESSAIREMENT se ranger ou sous *ba* ou sous *la* : l'esprit trouvera, du simple fait qu'il existe une différence *ba – la* et qu'il n'en existe pas d'autre, un caractère distinctif lui permettant régulièrement de tout classer sous le premier ou sous le second chef (par exemple la distinction de *solide* et de *non solide*) ; à ce moment la somme de sa connaissance positive sera représentée par le caractère commun qu'il se trouve avoir attribué aux choses *ba* et le caractère commun qu'il se trouve avoir attribué aux choses *la* ; ce caractère est positif, mais il n'a jamais cherché en réalité que le caractère négatif qui pût permettre de décider entre *ba* ou *la* ; il n'a point essayé de réunir et de coordonner, il a uniquement voulu différencier. Or et enfin il n'a voulu différencier que parce que le fait matériel de la présence du signe différent qu'il avait reçu (*l'y*) l'y invitait et l'y amenait impérativement, en dehors de son []

Dans chaque signe existant, vient donc à chaque instant S'INTEGRER (se postélaborer) une valeur déterminée, qui n'est jamais déterminée que par l'ensemble des signes présents ou absents au même moment ; et comme le nombre et (*la*) l'aspect réciproque et relatif de

ces signes changent de moment en moment d'une manière infinie, le résultat de cette activité, pour chaque signe, et pour l'ensemble, change aussi de moment en moment dans une mesure non calculable. » (Saussure, 2002a : p. 87-88).

On aperçoit plus clairement, ici, ce qu'implique la notion d'« effet de langue » dont il était question dans le premier chapitre, et qui signifie que parler est avant tout différencier, de sorte que maniement et coordination, dans la mesure où ils impliquent une prise sur la langue, apparaissent comme des éléments de ce fonctionnement, mais également comme des positivations *a posteriori* dont la possibilité est inscrite dans le fonctionnement qu'est la langue. Autrement dit, elles sont constitutives de ce fonctionnement, mais sur le double mode de la perception et du « résultat », de l'effet, c'est-à-dire également, paradoxalement, de l'illusion. Il sera ainsi question, dans le troisième cours²⁰⁸, outre de « différences sans termes positifs », de « quelque chose pouvant ressembler à des termes positifs²⁰⁹ » ainsi que

²⁰⁸ Voir également, dans le troisième cours, Saussure & Constantin (2005) : p. 286-288, développement au propos différent mais aux enjeux proches de celui de « De l'essence double du langage » que nous venons de citer, sur lequel nous reviendrons ci-dessous.

²⁰⁹ On lit de même chez Dégallier : « Grâce à ce que ces différences se conditionnent les unes les autres, nous aurons quelque chose qui peut ressembler à des **termes positifs**, par la mise en regard, la correspondance de telle différence de l'idée avec telle différence du signe.

On pourra alors parler de l'**opposition** des termes à cause de cet élément positif de la combinaison. » (Saussure, 1967 : p. 273), ce qui n'empêchera pas les éditeurs de parler de « termes positifs » : « Tout ce qui précède revient à dire que *dans la langue il n'y a que des différences*. Bien plus : une différence suppose en général des termes positifs entre lesquels elle s'établit ; mais dans la langue il n'y a que des différences *sans termes positifs*. Qu'on prenne le signifié ou le signifiant, la langue ne comporte ni des idées ni des sons qui préexisteraient au système linguistique, mais seulement des différences conceptuelles et des différences phoniques issues de ce système. Ce qu'il y a d'idée ou de matière phonique dans un signe importe moins que ce qu'il y a autour de lui dans les autres signes. La preuve en est que la valeur d'un terme peut être modifiée sans qu'on touche ni à son sens ni à ses sons, mais seulement par le fait que tel autre terme voisin aura subi une modification (voir p. 160).

Mais dire que tout est négatif dans la langue, cela n'est vrai que du signifié et du signifiant pris séparément : dès que l'on considère le signe dans sa totalité, on se trouve en présence d'une chose positive dans son ordre. Un système linguistique est une série de différences de sons combinées avec une série de différences d'idées ; mais cette mise en regard d'un certain nombre de signes acoustiques avec autant de découpures faites dans la masse de la pensée engendre un système de valeurs ; et c'est ce système qui constitue le lien effectif entre les éléments phoniques et psychiques à l'intérieur de chaque signe. Bien que le signifié et le signifiant soient, chacun pris à part, purement différentiels et négatifs, leur combinaison est un fait positif ; c'est même la seule espèce de faits que comporte la langue, puisque le propre de l'institution linguistique est justement de maintenir le parallélisme entre ces deux ordres de différences.

[...]

Dès que l'on compare entre eux les signes – termes positifs – on ne peut plus parler de différence ; l'expression serait impropre, puisqu'elle ne s'applique bien qu'à la comparaison de deux images acoustiques, par exemple *père* et *mère*, ou à celle de deux idées, par exemple l'idée «père» et l'idée «mère» ; deux signes comportant chacun un signifié et un signifiant ne sont pas différents, ils sont seulement distincts. Entre eux il n'y a qu'*opposition*. Tout le mécanisme du langage, dont il sera question plus bas, repose sur des oppositions de ce genre et sur les différences phoniques et conceptuelles qu'elles impliquent. » (Saussure, 1972 : p. 166-167). Une autre source importante de ce passage du *Cours de linguistique générale* (voir Saussure, 1967 : p. 270-274) est Saussure & Constantin (2005) : p. 286, dont l'essentiel a été cité dans le chapitre 1. Notons cependant que Gautier fait état, dans ses notes du deuxième cours, d'une « valeur devenant positive » : « 2° La valeur négative du mot est évidente. Tout consiste en différences.

3° La valeur devient positive grâce à l'opposition, par le voisinage, par le contraste : ἔφην est imparfait, ἔστην aoriste, quoique formés semblablement. » (Saussure, 1967 : p. 270). Voir aussi Godel (1957) : p. 193 et p. 270 (entrée « OPPOSITION (OPPOSÉ, OPPOSITIF) »). Saussure développe ici la comparaison entre langue et écriture. Or, Riedlinger a noté, à propos des lettres, que « cela [les oppositions] se résout bien finalement en la valeur

d'« élément positif de la combinaison », syntagmes qui nous semblent résumer les trois dimensions de la perception, de l'illusion et de l'effet :

« On peut exprimer autrement encore ce que nous avons dit en groupant autour du terme valeur, – en posant ce principe : il n'y a dans la langue (c'est-à-dire dans un état de langue) que des différences. Différence implique pour notre esprit deux termes positifs entre lesquels s'établit la différence. <Mais le paradoxe est que :> dans la langue, il n'y a que des différences sans termes positifs. Là est la vérité paradoxale. Il n'y a du moins de différences que si l'on parle soit des significations soit des signifiés ou des signifiants. <Quand on arrivera aux termes eux-mêmes, résultant de rapports, entre signifiant et signifié>, on pourra parler d'oppositions.

Il n'y a pas à proprement parler des signes mais des différences entre les signes.

Exemple en tchèque :

žena, la femme, génitif pluriel *žen*.

<*žena*, fonctionne tout aussi *žena*, génitif pluriel *ženů*,
žen bien que (qui existait avant)>

Il est clair que dans la langue un signe est aussi bon qu'un autre. Ici, il n'y en a pas.

Seule la différence des signes est en jeu.

ženů vaut parce qu'il est différent de *žena* ;

žen vaut parce qu'il est différent de *žena*.

<Il n'y a que des différences ; pas le moindre terme positif>

Ici, c'est une différence du signifiant dont nous parlons.

Le jeu des signifiants est fondé sur différences.

De même pour les signifiés. Il n'y a que des différences qui seront conditionnées par les différences de l'ordre acoustique. L'idée de futur existera plus ou moins suivant que les différences formées par les signifiés de la langue <entre futur et le reste> seront plus ou moins marquées :

aller fonctionne, parce qu'il est différent

de *allant*

de *allons*

aller/allons/allant

anglais *going* = *aller*, *allant*

<Sans trancher, par le fait qu'il n'y a plus différence acoustique entre deux idées, les idées elles-mêmes ne seront plus différenciées, en tout cas autant qu'en français> Donc on peut envisager tout le système de la langue comme des différences de sons se combinant avec des différences d'idées.

Il n'y a point d'idées positives données, et il n'y a point de signes acoustiques déterminés hors de l'idée. Grâce à ce que les différences se conditionnent les unes les autres, nous aurons quelque chose pouvant ressembler à des termes positifs par la mise en regard de telle différence de l'idée avec telle différence du signe. On pourra alors parler de l'opposition des termes et donc ne pas maintenir qu'il n'y a que des différences <à cause de cet élément positif de la combinaison> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 288-289).

C'est, ce nous semble, à la lumière de cette dialectique de la négativité et de la positivité que s'explique la difficulté du chapitre des entités abstraites dont le constat fut notre point de

négative » : « 2) valeur purement négative et différentielle du signe. <Il n'emprunte sa valeur qu'aux différences.> [...] »

3) Les valeurs de l'écriture n'agissent que comme grandeurs opposées <dans un système défini :> elles sont oppositives, ne sont des valeurs <que> par opposition. <Il y a une limite dans le nombre de valeurs.> (N'est pas tout à fait la même chose que 2) mais se résout bien finalement en la valeur négative. » (Saussure, 1997 : p. 7-8).

départ. Il faut noter en effet que c'est, comme le reste, en termes de jeu combiné de la négativité et de la positivité que doit être pensé, dans la perspective saussurienne, le rapport de la grammaire à la langue. On lisait ainsi dans « De l'essence double du langage » :

« Dans d'autres domaines, si je ne me trompe, on peut parler des différents objets envisagés sinon comme de choses existantes elles-mêmes du moins comme de choses qui résument choses ou entités positives²¹⁰ (à moins peut-être de pousser les faits jusqu'aux limites de la métaphysique, ou de la question de connaissance ; ce dont nous entendons faire complètement abstraction) ; or il semble que la science du langage soit placée à part : en ce que les objets qu'elle a devant elle n'ont jamais de réalité *en soi*, ou *à part* des autres objets à considérer ; n'ont absolument aucun substratum à leur existence hors de *leur différence* ou en *DES différences* de toute espèce que l'esprit trouve moyen d'attacher à *LA différence* fondamentale²¹¹ : mais sans que l'on sorte nulle part de cette donnée fondamentalement et à tout jamais négative, de la DIFFÉRENCE de deux termes, et non des propriétés d'un terme.

Toutes les fois que dans une branche quelconque de la linguistique, et en se réclamant d'un point de vue quelconque, un auteur s'est livré à une dissertation sur un objet de "phonétique", de "morphologie", de syntaxe déterminé – par exemple l'existence d'une distinction grammaticale de féminin en indo-européen, ou bien la présence d'un *ṇ* cacuminal en sanscrit – cela signifie qu'il a voulu étudier un certain secteur de faits *négatifs*, et dépourvus en eux-mêmes de sens et d'existence, – son étude sera profitable *dans la mesure où il aura opposé les termes qu'il fallait opposer* ; pas autrement, et cela dans un sens non banal : à savoir que le fait dont il s'occupe n'existe littéralement pas ailleurs que dans la présence de faits opposables. Or, il est admis que si l'on s'occupe d'une certaine substance chimique, ou d'une certaine espèce zoologique (à moins, je ne songe pas à le répéter, de remettre en question philosophiquement la valeur entière de notre connaissance), on s'occupe vraiment d'un objet ayant son existence à lui *hors des objets du même ordre*. Nous nions au contraire qu'aucun fait de langue, depuis [] n'existe un seul instant pour lui-même hors de son opposition avec d'autres, et qu'il soit autre chose qu'une manière plus ou moins heureuse de résumer les *différences* en jeu : de sorte que seules ces différences existent, et que par là-même tout l'objet sur lequel porte la science du langage est précipité dans une sphère de relativité, sortant tout à fait et gravement de ce qu'on entend d'ordinaire par la "relativité" des faits. » (Saussure, 2002a : p. 65-66).

A la négativité des unités de langue répond la relativité de toute étude des faits de langage, c'est-à-dire, ce nous semble, une positivité qui n'est qu'illusion, mirage d'existence de faits de langage qui n'existent en réalité que sur le mode de la perception. C'est en effet à un double niveau que le concept saussurien de système permet de rendre raison de l'existence de la structure que s'attachent à construire les structuralistes. En premier lieu, la langue n'est système – donc structure –, au double sens de système d'unités relatives et oppositives et d'organisation, que dans la mesure où elle est un système de valeurs. Aussi la distinction syntagmatique/associatif, en tant qu'élaboration fondée sur le concept de valeur, impose-t-elle une réorganisation de la grammaire selon les deux axes qu'elle définit. Dans cette perspective, d'une certaine manière, les notions de « théorie des syntagmes » et de « théorie des

²¹⁰ « *En marge inférieure, dans un cartouche, le jalon : {à formuler autrement}.* » (Saussure, 2011 : p. 106, note 1).

²¹¹ En face en marge, entouré, le segment : « ...mais... que leur différence réciproque fait toute leur existence à chacun ».

associations », de même que celle de « grammaire », deviennent doubles, renvoyant à la fois à la langue et à l'idiome, comme en témoignent, par exemple, ces formules du deuxième cours : « Tout ce qui compose l'ensemble d'un <état de langue revenait <à ce qu'il nous semblait>> à la théorie des syntagmes et à la théorie des associations. » (Saussure, 1997 : p. 56), « Il faudra à la fois la théorie des syntagmes et des associations pour expliquer les faits qui se présentent <dans un état de langue.> » (Saussure, 1997 : p. 58), « Mais en même temps que nous reconnaissons que tout ce qui est synchronique dans une langue peut s'appeler grammaire, nous n'avons pas besoin d'accepter les yeux fermés ce qu'on appelle les subdivisions de cette grammaire. [...] <Nous avons vu la division rationnelle du synchronique en syntagmes et associations. Le synchronique comprend la théorie des syntagmes et théorie des associations.> » (Saussure, 1997 : p. 62). On mesure ainsi l'enjeu de la réévaluation des distinctions traditionnelles dont il a été question ci-dessus, et qui constitue, dans le deuxième cours – seul cours où il en soit question – un préalable au développement sur les rapports associatifs et syntagmatiques²¹², dont sa conclusion précède tout juste l'introduction, à laquelle elle ouvre :

« Ainsi de suite... Si pour tous ces compartiments, qui ont leur utilité dans la pratique, on essaye <rationnellement> de tirer des lignes de démarcation, on <n'>arrive pas à un terrain solide. <Il faut reprendre la question de plus haut.>

En quoi consiste tout ce qui se trouve dans un état de langue ? » (Saussure, 1997 : p. 51-52).

On lira ainsi dans le *Cours de linguistique générale*, dans le paragraphe « Divisions rationnelles » du chapitre qui fait suite aux deux chapitres relatifs aux rapports associatifs et syntagmatiques et qui est consacré à « La grammaire et ses subdivisions » :

« L'interpénétration de la morphologie, de la syntaxe et de la lexicologie s'explique par la nature au fond identique de tous les faits de synchronie. Il ne peut y avoir entre eux aucune limite tracée d'avance. Seule la distinction établie plus haut entre les rapports syntagmatiques et les rapports associatifs suggère un mode de classement qui s'impose de lui-même, le seul qu'on puisse mettre à la base du système grammatical.

Tout ce qui compose un état de langue doit pouvoir être ramené à une théorie des syntagmes et à une théorie des associations. Dès maintenant certaines parties de la grammaire traditionnelle semblent se grouper sans effort dans l'un ou l'autre de ces ordres : la flexion est évidemment une forme typique de l'association des formes dans l'esprit des sujets parlants ; d'autre part la syntaxe, c'est-à-dire, selon la définition la plus courante, la théorie des groupements de mots, rentre dans la syntagmatique, puisque ces groupements supposent toujours au moins deux unités distribuées dans l'espace. Tous les faits de syntagmatique ne se classent pas dans la syntaxe, mais tous les faits de syntaxe appartiennent à la syntagmatique.

N'importe quel point de grammaire montrerait l'importance qu'il y a à étudier chaque question à ce double point de vue. Ainsi la notion de mot pose deux problèmes distincts, selon qu'on la considère associativement ou syntagmatiquement ; l'adjectif *grand* offre dans le syntagme une dualité de forme (*grā garsō* “grand garçon” et *grāt āfā* “grand enfant”), et associativement une autre dualité (masc. *grā* “grand”, fém. *grād* “grande”).

²¹² Au classement, objet du premier cours, succède ainsi dans le deuxième cours la grammaire, autre objet à réévaluer.

Il faudrait pouvoir ramener ainsi chaque fait à son ordre, syntagmatique ou associatif, et coordonner toute la matière de la grammaire sur ses deux axes naturels ; seule cette répartition montrerait ce qu'il faut changer aux cadres usuels de la linguistique synchronique. Cette tâche ne peut naturellement pas être entreprise ici, où l'on se borne à poser les principes les plus généraux. » (Saussure, 1972 : p. 187-188).

Pour ce passage, dans lequel apparaît bien la dimension de réévaluation de la grammaire²¹³ (au sens d'étude des idiomes) dans le cadre mis en place par la théorisation de la langue, les éditeurs du *Cours de linguistique générale* ont utilisé²¹⁴, outre des passages du deuxième cours cités ci-dessus²¹⁵, ces deux développements, qui figurent également dans le deuxième cours :

« Mais en même temps que nous reconnaissons que tout ce qui est synchronique dans une langue peut s'appeler grammaire, nous n'avons pas besoin d'accepter les yeux fermés ce qu'on appelle les subdivisions de cette grammaire. Il y a des cas où morphologie de *regis* idem que sens grammatical et idem que sa syntaxe. La différence lexicologique de *tuli* et *fero* idem que différence grammaticale. <Nous avons vu la division rationnelle du synchronique en syntagmes et associations. Le synchronique comprend la théorie des syntagmes et théorie des associations.> Il y a des groupements de différences syntagmatiques et des groupements de différences associatives, mentales. Il n'y a dans la langue que des différences et pas de quantité positive. Mais ces différences peuvent s'exercer sur ces deux axes : ligne parlée et comparaisons <internes> mentales <de forme à forme.> Cela dit, il serait exagéré de se méfier en pratique des divisions traditionnelles. Il manque entre elles une <véritable> coordination, <d'estimer la véritable valeur de chacune dans l'ensemble.> Elles ne pourront se coordonner qu'en se rangeant sur les deux axes. Mais les grandes divisions sont des fragments correspondant à quelque chose ou bien dans l'ordre syntagmatique ou dans l'ordre associatif. La déclinaison est certainement une des manières dont les formes sont groupées pour le sentiment des sujets parlants. C'est la liaison des divisions que l'on pose qui manque. Une fois explorées il est possible qu'elles aient à changer. La méthode est simplement d'observer, de considérer comme réel ce que la conscience de la langue reconnaît, ratifie, et comme irréel ce qu'elle ne reconnaît pas. Cela met la méthode à la portée de tous : consiste dans l'observation intérieure rectifiée par l'observation de tous.

Par exemple un tableau de déclinaison est-il une invention de grammairien = existet-il ?

Ainsi le développement des chapitres, ou ce contrôle, est un travail à faire d'après une méthode très simple. L'œuvre dans son ensemble <ne> sera <pas facile> pour cela.

Nous <n>avons voulu faire <que> le classement de tout ce qui est synchronique et nous l'avons fait en syntagmatique et associatif » (Saussure, 1997 : p. 62-63)

« Il faudra à la fois la théorie des syntagmes et des associations pour expliquer les faits qui se présentent <dans un état de langue.> S'agit-il d'éclaircir la notion de mot, il faudra l'examiner syntagmatiquement et dans la série des associations. <Je suppose : *grand*, si nous avons d'un côté :> *gran garçon* <et de l'autre> *grant enfant* : nous reconnaissons un mot dans *gran* et *grant* qui ne sont pas la même chose. La différence se produit dans les

²¹³ Voir aussi, pour celle-ci, in Saussure (1972) : p. 152-153, le développement consacré à la question « Qu'est-ce qu'une *réalité* synchronique ? », dont la source se trouve dans un développement du début du deuxième cours (Saussure, 1997 : p. 23-24), cité ci-dessus par fragments, en note ou dans le corps du texte, et sur lequel nous reviendrons ci-dessous.

²¹⁴ Voir Saussure (1967) : p. 307-309.

²¹⁵ Voir Saussure (1997) : p. 49-50, 56 et 57.

syntagmes (<on a *gran* ou *grant*> suivant qu'une voyelle ou une consonne suit...) Dans *gran père* <on y reconnaîtra le même mot,> il y a aussi un syntagme. Mais si l'on constate qu'on appelle *grand*, *grandes* <un même mot,> nous entrons dans les associations <: ce n'est pas étendu dans l'espace.> Il faut donc élucider <la notion du mot> dans les deux sens. Si l'on prétend que *grand* et *grande* ne sont pas <un même mot,> il faudra le défendre, <et on ne pourra le justifier que si l'on se rapporte aux deux divisions : syntagmes et associations.> » (Saussure, 1997 : p. 58).

On retrouve, dans le premier de ces deux passages, l'appréhension de la grammaire comme explicitation de ce qui est dans la conscience des sujets parlants, c'est-à-dire de ce qui constitue la langue. Le deuxième réintroduit quant à lui la question de la délimitation des unités. On lisait en effet au début du deuxième cours :

« 1) Question des unités.

a) Dans la plupart des domaines qui sont objet de science cette question n'a pas même à se poser : ces unités sont toutes données. Dans la zoologie ou la botanique l'unité de l'individu, <bête ou plante,> s'offre d'emblée, assurée comme une base <dès le premier instant.> C'est ce qu'on appelle une unité concrète (c'est-à-dire pas abstraite, n'a pas besoin d'une opération de l'esprit pour exister). C'est la comparaison de ces unités <etc.> pas leur délimitation, qui fera objet de recherche, quand ce ne serait que l'unité de la cellule qui est donnée. L'astronome (unités séparées par l'espace), le chimiste (par exemple bichromate de potasse est une unité absolue <qu'on ne peut mettre un instant en doute comme unité concrète : on peut tout au plus demander ce que c'est, en rechercher la composition>).

b) Quand il arrive que les unités concrètes dans d'autres domaines scientifiques ne se présentent pas avec évidence, alors aussi elles n'ont pas <d'>importance (ainsi on ne voit pas l'unité concrète de l'histoire (individu, époque, nation ?), mais l'histoire peut faire son œuvre sans qu'il lui soit absolument nécessaire d'affirmer qu'elle les prend pour sa base ; elles ne prennent pas de place nécessaire dans l'ensemble de la science).

Le langage par contre 1) a fondamentalement le caractère d'un système qui est fondé sur des oppositions (comme un jeu d'échecs <avec les différentes combinaisons de forces attribuées aux différentes pièces>). La langue étant tout entière dans l'opposition de certaines unités et n'ayant pas d'autre substrat <(la langue ne consiste qu'en ces unités ! Il n'y a dans la langue que le jeu de ces unités les unes par rapport aux autres)> on ne peut pas se passer de connaître ces unités ; nous ne pouvons faire un pas sans y faire appel quelles qu'elles soient. 2) Tombent-elles sous le sens, n'y a-t-il qu'à les saisir ces unités dans lesquelles consiste tout le phénomène du langage ? <La réponse sera très souvent oui : ces unités ce sont les mots.> La langue, semble-t-il, ne consiste qu'en des mots ! <Il s'agit de s'assurer si ces unités sont données comme les individus <dans une espèce> zoologique.> Mais <tout de suite> nous sommes mis en méfiance en voyant qu'on s'est extrêmement disputé pour définir le mot. Faisons l'expérience sur le mot (puisque c'est l'unité qu'on nous propose). Prenons "mois" (admettons tout de suite que "moi" et "mois" sont différents pour nous, bien <qu'on puisse en dire long là-dessus et que pour les distinguer> il y ait déjà une combinaison de son et d'idée <dans cette distinction>). Est-ce que *mois* singulier et *mois* pluriel sont le même mot ? Alors *cheval*, *chevaux* sont aussi le même mot ; mais alors pour y trouver une unité il ne faut prendre ni *cheval* ni *chevaux* mais ce qui résulte en moyenne des deux : nous faisons une abstraction, nous prenons comme unité quelque chose qui n'est plus donné directement, qui est déjà le résultat de l'opération de l'esprit. Mais <il y a une autre ressource.> Si je prends une autre base : la continuité du discours, je vais prendre le mot comme formant une section <dans la chaîne du> discours et non dans l'ensemble de sa signification (ce sont en effet les deux manières de considérer le mot). Mais <il y a tout de suite quelque chose qui nous fait réfléchir :> si nous entendons une langue étrangère nous sommes hors d'état de faire

les coupures, donc ces unités ne sont pas données directement par le côté phonique ; il faut associer l'idée ! Et alors, <si l'on prend le mot comme tranche du discours,> aura-t-on autant d'unités concrètes ? Reprenons seulement *chevaux* ou seulement *mois* et représentons-nous "le mois de décembre" phonologiquement comme le rendrait un phonographe, sans interruption (comme <écrit> dans une inscription grecque qui photographie pour ainsi dire le discours). Faisons les coupures – <mais aussitôt nous voyons que nous faisons intervenir comme organe ici aussi> le côté mental, le sens ! |*mwa*| sera bien une unité, mais dans "un mois et demi" l'unité ne sera plus |*mwa*| mais |*mwaz*|. De nouveau, ou bien nous n'avons plus d'unité <du tout et il faudra renoncer à considérer *mois* ou *cheval* comme étant des mots> ou bien nous n'avons plus d'unité concrète : il faut une combinaison d'unités pour avoir une première unité <et l'on voit qu'il y a tout de suite entorse au principe.> » (Saussure, 1997 : p. 18-19).

On retrouve ici des considérations proches de celles dont il a été question dans le premier chapitre, mettant en jeu les notions de point de vue et d'identité. Aux « individus » (unités concrètes) des autres sciences, Saussure oppose les abstractions que sont les unités linguistiques, qu'il s'agisse des entités concrètes, qu'il faut délimiter avant de pouvoir les comparer, ou des entités abstraites, fruit d'une « opération de l'esprit », telles, dans ce développement, les mots²¹⁶. De fait si, au-delà de la distinction entre unités abstraites et concrètes, on peut dire d'une certaine manière, comme nous l'avons vu ci-dessus, que toutes les entités linguistiques sont « concrètes », si *concret* signifie « ressenti par le sujet parlant », inversement, et de la même manière, on peut dire que toutes les entités linguistiques sont « abstraites », au sens qui apparaît dans le développement du deuxième cours, et selon lequel est « abstrait » ce qui n'est pas donné. On lisait ainsi dans « De l'essence double du langage » :

« Domaine physiologico-acoustique (non linguistique) de la figure vocale (s'imposant comme égale à elle-même en dehors de toute langue)

α.) De prime abord, non-seulement aucune espèce d'individu déterminé en soi, mais aucune espèce d'unité n'est donnée naturellement. Comment procédera-t-on à l'établissement des unités ?

Les *unités* possibles ; et l'*unité* absolue = Identité.

Il y a deux ordres d'*unités* possibles.

²¹⁶ Voir ce passage du cours d'étymologie cité par Godel dans ses *Sources manuscrites* : « *Mot* peut avoir deux sens :

- a) mot concret = mot tel qu'il figure dans le discours, donc ne comportant aucune variation : ῥήτορες, λέγετε ;
- b) mot abstrait = unité abstraite formée par un ensemble de formes flexionnelles <é>changeables :

1^o) ῥήτορες

+ ῥήτορες

+ ῥήτορα

+ ῥήτωρ etc.

2^o) γέγετε

+ λέγετον

+ λέγομεν

etc. » (Br 10, in Godel, 1957 : p. 209). On

se souvient, par ailleurs, de ce passage du troisième cours : « Au contraire, c'est <du système>, du tout solidaire qu'il faut partir ; ce dernier se décompose en certains termes que du reste il n'est nullement aussi facile à dégager qu'il ne semble. Partant du globe (des valeurs) pour en dégager les différentes valeurs, il est possible que nous rencontrions les mots comme série de termes <à connaître>. (Entre parenthèse. Associativement je puis appeler mot *dominus* aussi bien que *domino*, *domin*- ; syntagmatiquement, je dois prendre ou bien *dominus* ou *domini*).

Pas attacher d'importance au mot de mot. <Le mot de mot reste ici vague pour nous. Le mot terme nous suffit. Le mot mot n'a du reste pas le même sens dans les deux séries. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 281). Nous reviendrons *infra* sur la complexité de la notion d'abstraction dans ce développement du deuxième cours.

Celles qui résultent du découpage rationnel ou non de la chaîne sonore, ou syntagme, en différentes fractions qui seront les unités du même corps concret :

Celles qui résultent de la classification des unités du premier ordre par rapport à d'autres unités, du même ordre, détachées d'autres syntagmes, et déclarées semblables au nom de tel ou tel caractère : on obtient alors une unité abstraite, mais qui peut passer pour unité au même titre au moins que les précédentes.

Dans aucune des deux séries les *unités* obtenues ne sont plus qu'une [

Tout le travail du linguiste qui veut se rendre compte, méthodiquement, de l'objet qu'il étudie revient à l'opération extrêmement difficile et délicate de la *définition des unités*.

Dans le langage, de quelque côté qu'on l'aborde, il n'y a point d'individus délimités et déterminés en soi, et qui se présentent nécessairement à l'attention. (Aussitôt qu'on suppose le contraire, comme il est naturel à première vue, on s'aperçoit bientôt qu'on n'a fait qu'isoler arbitrairement et sans méthode tel ou tel fait, uni en réalité à une foule d'autres, sans qu'il soit possible de dire pourquoi dans la masse on s'est cru autorisé à faire telle ou telle démarcation particulière.)

Or il est nécessaire cependant de savoir sur quelles [] » (Saussure, 2002a : p. 26-27).

Il est avant tout question, dans ce passage, des entités de l'ordre vocal, mais dans la mesure où elles ont trait à l'objet étudié par le linguiste et participent de la spécificité de celui-ci : l'absence « d'individus délimités et déterminés en soi ». Les deux types d'unités distingués font penser, sans se confondre avec elle, à la distinction entre entités concrètes et entités abstraites²¹⁷. Un autre développement des notes de Saussure, non reproduit dans les *Écrits de linguistique générale* mais édité par Rossitza Kyheng sur *Texte* !²¹⁸ permet de préciser les choses :

« L'identité est ce qui fournit la base irréductible, en ce sens que nous ne pouvons pas entrer dans la considération des faits particuliers qui se trouvent placés sous cette identité, et que c'est elle qui devient pour nous le fait concret véritable et au-delà duquel il n'y a plus rien. Par exemple, il est impossible []

Mais si toute identité vocale est irréductible par rapport – [] elle peut représenter des unités tantôt réductibles, tantôt irréductibles quand on la prend en elle-même, comme nous le devons.

Il y a d'autres sciences, parmi celles qui s'occupent d'objets concrets, qui sont réduites à chercher dans le fait de l'*identité* leur fondement dernier, c'est-à-dire à n'élever la conception abstraite de l'*espèce* que sur des *identités*, elles-mêmes abstraites, au lieu

²¹⁷ Cette remarque du deuxième cours, déjà citée ci-dessus, témoigne de ce que les deux distinctions sont liées, à l'élaboration de la notion d'entité abstraite – propre, précisément, à la linguistique – près : « Ainsi de savoir quelles sont les différentes choses qui ont droit à s'appeler réalités c'est décider quelles identités elles comportent, <quels liens d'identité existent entre elles,> et quelles catégories d'unités elles peuvent former. Ne pourrait-on pas parler de catégories ? Non, car il faut toujours dans le langage une matière phonique ; celle-ci étant linéaire il faudra toujours la découper. C'est ainsi que s'affirment les unités. » (Saussure, 1997 : p. 23).

²¹⁸ Il s'agit des deux premiers feuillets de ceux des manuscrits découverts en 1996 qui ont été retrouvés et ajoutés aux archives postérieurement à la publication des *Écrits de linguistique générale*. Kyheng, au terme d'un examen visant une proposition de datation, conclut : « Sur le plan terminologique, le feuillet 255-256 se rapproche le plus du manuscrit *De l'essence double* : l'hypothèse d'une éventuelle appartenance à ce manuscrit n'est pas à exclure. » (Saussure, 2008 : p. 9).

de la tirer d'*individus concrets*. Notamment la chimie pour laquelle il n'y a pas d'autre entité première que l'*identité* d'une substance, sans aucun égard aux mille manifestations particulières de cette entité à différents moments et à différents endroits – par opposition à toutes les sciences biologiques et zoologiques, où *le fait individuel* est le fait premier, parce qu'il n'y a jamais d'*identité* entre les faits individuels ; où 2° donc le 1er degré de l'abstraction est représenté par l'espèce, tandis []

--- Mais l'*espèce chimique* !

Il y a primordialement en chimie des *espèces* – lesquelles ne comportent pas d'individus.

On ne peut dire qu'*aka*- soit une espèce vocale ; c'est un fait particulier complexe qui est l'espèce par rapport aux faits identiques.

– Les espèces résultant de l'*identité*

– Les espèces résultant de la *similitude* selon un caractère.

~~~ Supposant : valeur nulle de l'individu

: valeur fondamentale de l'individu. » (Saussure, 2008 : p. 5).

Saussure distingue ici entre deux types d'espèces ou deux types d'abstraction : celui, d'une part, qui substitue à des individus concrets inexistantes une identité, fournissant une « base irréductible », des « faits concrets véritables » malgré l'absence d'individus (ou la valeur nulle des individus ou faits particuliers ainsi déclarés identiques), celui, d'autre part, qui est corrélatif de la classification des unités, où il s'agit non plus d'identité mais de similitude. Il s'agit de deux degrés d'abstraction, dont le premier est propre à la seule linguistique – à laquelle s'ajoute ici, à la différence de ce qui a lieu dans le deuxième cours, la chimie – et dont Saussure, dans un autre développement, très proche, de « De l'essence double du langage », rappelle le caractère incontournable :

« La notion d'identité sera, dans tous les ordres, la base nécessaire, celle qui sert de base absolue : ce n'est que par elle et par rapport à elle qu'on arrive à déterminer ensuite les *entités* de chaque ordre, les termes premiers que le linguiste peut légitimement croire avoir en face de lui.

---

(Ordre vocal) Marche des idées :

Tout ce qui est déclaré identique forme par opposition à ce qui n'est pas identique un *terme fini*, qui n'est pas encore défini et qui peut être quelconque, par exemple un terme compliqué *akarna*, etc., mais qui représente pour la première fois un objet connaissable, tandis que l'observation des faits vocaux particuliers hors de la considération d'identité ne livrait aucun objet.

Un certain être vocal étant ainsi constitué et reconnu au nom d'une identité que nous établissons, puis des milliers d'autres étant obtenus à l'aide du même principe, on peut commencer à classer ces schémas d'identité de toute sorte – que nous prenons, et sommes obligés de prendre, pour les faits premiers particuliers et concrets, quoiqu'ils ne soient chacun dans leur diversité infinie que le résultat d'une vaste opération préalable de généralisation.

Ne pouvait-on se borner à sous-entendre cette grande opération fondamentale ? N'est-il pas de prime abord évident qu'aussitôt qu'on parle d'un groupe *pata* par exemple on veut dire la généralité des cas où un groupe *pata* se trouve être prononcé effectivement ? Et qu'il n'y a donc qu'un intérêt subtil à rappeler que cette entité repose préalablement et foncièrement sur une *identité* ?

On va voir de suite qu'il n'est pas permis impunément de substituer ainsi d'un seul coup des entités abstraites au fait de l'identité de certains faits concrets : parce que nous

aurons affaire à d'autres entités abstraites, et que le seul pôle au milieu de [ ] sera l'identité ou la non-identité. » (Saussure, 2002a : p. 33-34).

Toute unité, en linguistique, est abstraite dans la mesure où elle est le produit d'une identité, et elle ne devient concrète, par opposition à un autre type d'abstraction (celui qui est constitutif de la classification), que dans la seule mesure où le concept d'identité sert de repoussoir à l'évidence première d'une unité donnée (donné qui conduit quant à lui à « substituer ainsi d'un seul coup des entités abstraites au fait de l'identité de certains faits concrets », au lieu de l'abstraction constitutive de l'unité linguistique, abstraction qui conduit donc, paradoxalement, aux seules entités concrètes de la linguistique). On lira de même au début du deuxième cours :

« Le lien d'identité repose donc sur des éléments qu'il faut rechercher et par lesquels on touchera de très près les unités. Et cette question des identités finit par <être> la même que celle des réalités linguistiques. La langue est pleine de réalités trompeuses puisque nombre de linguistes ont créé des fantômes auxquels ils se sont attachés. Mais où est fantôme, où est réalité ? Difficile à dire. Pour l'établir il faut se persuader qu'on n'a pas devant soi des êtres concrets<sup>219</sup>. » (Saussure, 1997 : p. 23).

L'absence d'individus exige en effet, comme corrélat de l'identité, un point de vue, c'est-à-dire une théorisation soutenant la généralisation ou l'abstraction constitutive de l'unité :

« C'est ainsi qu'on ne cesse en linguistique de considérer dans l'ordre B des objets *a* qui existent selon A, mais pas selon B ; dans l'ordre A des objets *b* qui existent selon B mais pas selon A, etc.. Pour chaque ordre en effet, on éprouve le besoin de déterminer l'objet ; et pour le déterminer on recourt machinalement à un second ordre quelconque, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen offert en l'absence totale d'entités concrètes : éternellement donc le grammairien ou le linguiste nous donne pour entité concrète, et pour entité absolue servant de base à ses opérations, l'entité abstraite et relative qu'il vient d'inventer dans un chapitre précédent.

Immense cercle vicieux, qui ne peut être brisé qu'en substituant une fois pour toutes en linguistique la discussion des points de vue à celle des "faits", puisqu'il n'y a pas la moindre trace de *fait linguistique*, pas la moindre possibilité d'apercevoir ou de déterminer un fait linguistique hors de l'adoption préalable d'un point de vue. » (Saussure, 2002a : p. 24).

Mais la linguistique est dans une situation partiellement différente de celle de la phonologie, comme en témoignait ci-dessus la précision liminaire « s'imposant comme égale à elle-même en dehors de toute langue », et comme il apparaît nettement dans cet autre développement de « De l'essence double du langage » :

« §1. L'*identité* dans l'ordre vocal.

Quand j'ouvre deux fois, trois fois, cinq cents fois la bouche pour prononcer *aka*, la question de savoir si ce que je prononce peut être déclaré identique ou non-identique dépend d'un examen.

§2. Les ENTITÉS de l'ordre vocal.

---

<sup>219</sup> Voir Saussure (1972) : p. 153.



Il est immédiatement visible que les *entités* de l'ordre vocal ou bien consistent dans l'identité que nous venons de considérer, par conséquent dans un fait parfaitement abstrait, ou bien ne consistent en rien et ne sont nulle part.

Les faits de parole, pris en eux-mêmes, qui seuls certainement sont *concrets* se voient condamnés à ne signifier absolument rien que par leur identité ou leur non-identité. Le fait par exemple que *aka* est prononcé par telle personne à un certain endroit et à un certain moment, ou le fait que mille personnes à mille endroits et à mille moments émettent la succession de sons *aka*, est absolument le seul fait donné : mais il n'est en [*sic*] pas moins vrai que seul le fait ABSTRAIT, l'*identité acoustique de ces aka*, forme seul l'*entité acoustique aka* : et qu'il n'y a pas à chercher un objet premier plus tangible, que ce premier objet abstrait.

(Il en est de même d'ailleurs pour toute *entité* acoustique, parce qu'elle est soumise au temps ; 1° prend un *temps* pour se réaliser, et 2° tombe dans le néant après ce temps, par exemple pour une composition musicale, comparée à un tableau. Où *existe* une composition musicale ? C'est la même question que de savoir où existe *aka*. Réellement cette composition n'existe que quand on l'exécute ; mais considérer cette exécution comme son existence est faux. Son existence, c'est l'*identité* des exécutions.)

### §3. Les entités de l'ordre vocal sont-elles des entités linguistiques ?

Pour résoudre cette question, il faut se demander ce qu'est une entité vocale.

On a vu qu'elle consiste dans l'identité de deux faits vocaux.

L'identité de deux faits vocaux est-elle subordonnée à la présence d'une langue ?

Non. Hors de tout langage humain, *aka* est égal à *âka*, et étant donné le langage humain *aka* pris dans une langue est égal à *aka* pris dans une autre. S'il y a différence, c'est qu'on a trop grossièrement séparé les entités vocales, et qu'il y a lieu d'en établir deux où on n'en voyait qu'une.

Par conséquent les entités de l'ordre vocal ne sont pas des entités linguistiques.

### §4. Observations sur les paragraphes précédents

*Sur le §2.* – Prendre la langue par le côté du phénomène vocal est certainement la manière la plus simple de toutes de l'aborder, tellement qu'en réalité comme il résulte du §3 ce n'est pas même une manière de l'aborder, or, en admettant même ce procédé, il est extrêmement frappant que d'emblée il devient impossible de raisonner sur des INDIVIDUS donnés, pour généraliser ensuite ; qu'au contraire il faut *commencer par généraliser* en linguiste, si l'on veut obtenir quelque chose qui tienne lieu de ce qu'est ailleurs l'individu. » (Saussure, 2002a : p. 31-33).

L'inexistence d'individus est une conséquence du caractère acoustique de l'objet linguistique, mais par ailleurs, l'identité linguistique est liée aux langues particulières. A la différence de l'identité phonologique, elle suppose l'existence d'une langue. On retrouve ici la présupposition de la langue qui caractérise, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, les élaborations structuralistes, mais avec une différence de taille : la théorisation de cette présupposition, dont l'effet est une radicale discontinuité entre langue et idiome. Dans le lien établi par Saussure entre les deux questions de l'entité ou de l'unité d'une part, de l'identité d'autre part, se noue en effet le rapport entre théorisation de la langue et mise au jour de l'idiome, impliquant sa présupposition. Cette articulation est très nette dans le troisième cours, dont le troisième chapitre s'intitule « Quelles sont les entités concrètes dont se compose la langue » et mêle les considérations sur la nature de l'unité linguistique,

évoquées dans notre premier chapitre<sup>220</sup> – qui se concluent par la proposition « Ce n'est que pour autant que subsiste l'association que nous sommes devant l'objet concret linguistique. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 224) – à un développement relatif à la délimitation de ces entités linguistiques qui sont tout pour la langue et pour le linguiste<sup>221</sup> :

« Entités : essence, ce qui constitue un être (c'est la définition du dictionnaire). Dans certains domaines de science, on a devant soi des êtres organisés et on parlera d'êtres. Dans des domaines comme celui de la langue, on ne peut pas dire que les différents êtres s'offrent du coup aux regards ; il faut choisir un mot. Entité est pour nous ainsi : l'être qui se présente.

Dans la langue prise face à face, sans intermédiaires, il n'y a ni unités ni entités données. Il faut un effort pour saisir ce qui forme les diverses entités contenues dans la langue ou pour éviter de prendre comme entités linguistiques ce qui sont des entités d'un autre ordre. Nous ne sommes pas en face d'être organisés, ou de choses matérielles. Nous sommes très mal placés avec la langue pour voir les entités réelles, puisque le phénomène de la langue est intérieur et fondamentalement complexe. Il suppose l'association de deux choses : le concept et l'image acoustique. C'est pourquoi on peut dire qu'il faut une opération positive et l'application de l'attention pour discerner les entités au sein de la masse que forme la langue.

[...]

Ce n'est que pour autant que subsiste l'association que nous sommes devant l'objet concret linguistique.

On n'a rien fait encore sans délimiter cette entité ou ces unités. Les délimiter est une opération non purement matérielle mais nécessaire ou possible parce qu'il y a un élément matériel.

Quand nous aurons délimité, nous pourrions substituer le nom d'unités à celui d'entités. Dans la situation où nous sommes placés primairement, il n'y a rien de délimité mais heureusement se présente ici cette circonstance, cette condition que nous avons relevée, que la sonorité acoustique se déroule dans une seule dimension. Par conséquent, je ne suis pas dans la situation d'une personne à qui on donnerait feuille de papier et ciseaux et qu'on inviterait à découper. – Mais c'est comme si on nous présentait un fil qu'il n'y a qu'à couper. La délimitation formera des chaînons sur une même ligne.

Nos unités se délimitent par les conditions mêmes du langage d'une façon simple, différente de celle qu'évoque le mot de forme. Pour faire cette délimitation nous pouvons accorder que la meilleure méthode c'est de prendre la parole. La parole ne figure ici que comme un document de langue. En effet, les casiers existant à l'intérieur de notre cerveau, nous ne pouvons les explorer. Obligés d'employer un moyen extérieur, donné dans la parole.

Elle pourra être représentée par une chaîne continue et double, chaîne des concepts et chaîne acoustique ou sonore [...]

Rien d'avance n'est délimité là dedans. Le seul moyen que j'aurai d'établir des unités linguistiques, c'est de contrôler perpétuellement s'il est vrai que le concept soit d'accord avec les divisions introduites. En réalité pour cela il faut comparer une série de chaînes de parole différentes. Ce n'est que dans une certaine mesure qu'en en prenant une seule je puis établir la division.

---

<sup>220</sup> Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 223-224, analysé en I-, C-.

<sup>221</sup> Ce développement du troisième cours, de même que les considérations précédentes, sont repris dans le chapitre II de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale*, avec le développement du deuxième cours cité ci-dessus. Voir Saussure (1967) : p. 231-242 et Saussure (1972) : p. 144-149, partiellement cité dans le premier chapitre, à l'occasion d'une comparaison avec la problématique martinettienne, et sur lequel nous reviendrons *infra*.

par exemple *sižlaprã* <(si je la prends)>  
 si je voulais dire qu'il y a une unité arrêtée ainsi : *sižl*, cela serait réfuté. Par une série d'essais je verrai que les unités que j'ai à distinguer sont celles-ci :

*si – ž – l – aprã*, ou peut-être celles-ci :

*si – ž – la – prã*.

On n'a pas d'autre moyen que de scruter la pensée courant à côté du signe.

Les divisions introduites valent pour les deux choses : chaînes sonores et idée. Elles sont linguistiques.

*siž/la/prã* <en divisant ainsi, on obtient syllabes> ordre de division qui n'a rien de linguistique.

Il faut une quantité d'émissions de parole.

Comment est-ce que je m'assurerai qu'un mot est bien une unité délimitée ? Il faut le prendre dans une série de phrases différentes :

*la) fors (duvã  
 about) fors(*

Si en séparant tout ce qui n'est pas acoustiquement *fors*, en ne gardant que ce qui coïncide, j'aurais avec probabilité délimité une unité qui est linguistique. Mais il faut constater que dans toutes les phrases le même concept coïncide avec la même suite acoustique délimitée. Et si dans telle ou telle phrase comme *ilmãfors* aparle <le concept ne correspond plus, car l'idée n'est plus la même>,

il faut établir deux unités linguistiques distinctes.

Par là, on n'a pas voulu définir le mot.

Toute unité comportera une tranche dans la sonorité liée indissolublement à un concept sans lequel on ne peut pas délimiter la tranche. Nous n'essayons pas pour le moment de définir ces unités ; on pourra ainsi relever des sous-unités. Sans doute, les unités correspondant à ce que nous appelons des mots joueront un très grand rôle, mais il n'y a pas que cela. <Il y a d'autres genres d'unités> On peut prendre comme exemple les mots composés ; – ou *désireux*, *malheureux* unité subordonnée à celle du mot. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 223-226)

avant, comme nous l'avons également vu dans le premier chapitre, d'envisager la question des unités sous une autre forme : la question de l'identité<sup>222</sup>. Si donc la grammaire est explicitation de ce dont la langue a conscience, parallèlement, les opérations du grammairien reproduisent celles du sujet parlant, ce qui signifie d'abord qu'elles impliquent une analyse analogue, la fixation des identités et des différences<sup>223</sup>, mais surtout, corrélativement, qu'elles

<sup>222</sup> Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 226-227, analysé en III-, B-, 1-.

<sup>223</sup> Voir notamment ce passage du deuxième cours déjà cité ci-dessus : « Tout rapprochement des analogies implique aussi le rapprochement des différences. C'est en cela que consiste la propre opération du grammairien <lui-même> ; c'est ainsi qu'il arrivera à dégager le sens d'une unité inférieure » (Saussure, 1996 : p. 67-68), ainsi que dans le développement des notes de Saussure sur la morphologie : « Maintenant il est très vrai que les sujets parlants procèdent toujours en partant du mot fait : c'est-à-dire qu'en formant *oseur*, on ne se dit pas : je combine *os-* et *-eur*. Mais on procède comme suit : graveur : je grave graver [les deux formes sont superposées] = x : oser, j'ose

x = oseur

Mais je vous demande si le grammairien procède lui-même dans ses analyses d'une manière bien différente.

--- Lui aussi part forcément des mots faits : pour dégager *-σις* dans *δόσις*, il compare *δοτός* et il compare par exemple *στάσις*.

*δόσις* : *δοτός* = *στάσις* : *στατός*.

Donc j'isole *-σις* ou *τος* ou *δο*. Donc je pourrais former à l'occasion (*λυτός*) *λύσις*. Qui pourrait même dire si c'est exactement de telle ou telle façon que le sentiment de la langue procède : *graveur* : *graver* = *penseur* : *penser*. Donc (*oser*) *oseur*. » (Saussure, 2002a : p. 184), puis : « La marche que nous suivons en utilisant l'élément *-eur* ou *-os* est, il est vrai, assez différente de celle qu'on suppose généralement d'après l'analyse.

sont fondées sur la définition de l'entité linguistique : comme dépendante d'une identité (comme produit d'une abstraction) d'une part, comme complexe ou duale d'autre part, ce qui signifie en premier lieu qu'elle implique une association, mais également, surtout, qu'elle est non phonologique, concrète à condition d'être négative<sup>224</sup>. Là où les structuralistes procèdent à des identifications dans la matière phonique au nom d'unités linguistiques présupposées (problématique des rapports son/sens, qui ne distingue pas entre identité linguistique et identité phonologique), Saussure demande au linguiste de « scruter » des identités afin que soient découpées dans la masse de la langue des unités linguistiques, au double sens d'unités de la langue (de l'idiome) et d'unités de langue, c'est-à-dire dont la réalité, le caractère concret est garanti par l'abstraction linguistique. Concret et abstrait, dans la mesure où ces qualificatifs concernent toutes les unités linguistiques (c'est-à-dire sans préjuger de la distinction, postérieure, entre entités abstraites et entités concrètes) se répondent ainsi comme point de vue du sujet parlant et point de vue du linguiste, impliquant une dialectique de la négativité (une combinaison qui n'est telle que parce qu'il y a division, et au regard de laquelle toute autre identité, par exemple phonologique, est abstraite au sens de non-linguistique) et de la positivité (une unité délimitée, concrète dans la mesure où elle est le fruit d'un point de vue ou d'une abstraction linguistiques). Dans cette perspective, la classification prend un tout autre sens qu'en phonologie : celui, précisément, des entités abstraites : abstraites parce que supposant une opération des sujets parlants, un appui indirect dans la matière phonique, mais concrètes dans la mesure où elles sont perçues, condition de leur caractère linguistique. Aussi constituent-elles un domaine tout particulièrement difficile pour le linguiste qui, en procédant à l'abstraction constitutive de l'unité linguistique, quitte la langue pour l'idiome et son illusion de positivité, se trouvant ainsi sur un autre terrain d'abstraction (celui de la problématique des rapports son/sens), et d'autant plus difficile que, comme nous avons essayé de le montrer lors de notre analyse de la notion de motivation relative, ces entités sont liées à une certaine prise sur la langue, et se situent ainsi, d'une certaine manière, à la jointure de la langue, de l'idiome et du langage.

Il est clair, dès à présent, que la théorisation saussurienne de la langue et, au-delà du système, de la dimension d'organisation qui en est constitutive, implique des objets distincts : langue et idiome, en premier lieu, mais également, comme nous l'avons suggéré ci-dessus pour y revenir à la fin de ce travail, langage, ainsi que ce que nous pouvons provisoirement qualifier de « matières entrant en jeu dans le fonctionnement de la langue » en référence à la détermination externe de la dimension du syntagmatique. En regard, le trait distinctif des élaborations structuralistes est la coordination de constats empiriques en un objet un, la structure, objet en lieu et place d'un concept.

---

Nous ne nous disons pas : je joins l'élément *os-* et l'élément *-eur*. Non. Nous procédons toujours par proportion :

je grave, ou graver : graveur = *j'ose* ou *oser* : *x*  
*x* = *oseur*.

C'est donc toujours le *mot fait* qui est notre unité fondamentale. Mais cela n'empêche pas que nous n'accomplissions inconsciemment sur le mot fait la même analyse que le linguiste. Nous dégageons un son relatif à telle ou telle idée particulière, comme *oser penser*, et un autre son appelé à marquer une relation déterminée du mot avec cette idée. » (Saussure, 2002a : p. 193).

<sup>224</sup> C'est là, ce nous semble, la rupture saussurienne avec la problématique des rapports son/sens.

### c) *Le problème de la structure*

Si nous revenons à présent à la théorie hjelmslevienne, il faut en effet constater qu'au donné de la structure, à la notion commune de système qui est celle de l'ordre grammatical au sens traditionnel, répond l'élaboration d'une représentation structurale de la langue, qui vient donner corps au principe structural dont il a été question ci-dessus.

Les premiers textes mettent en place une théorie de la structure des catégories, théorie qui, comme nous le verrons, correspond à un aspect particulier de l'élaboration hjelmslevienne, mais qui institue dès alors un objet à la fois proprement structural (constituant une réélaboration positiviste de la notion saussurienne de solidarité) et proprement hjelmslevien : les rapports constitutifs de la structure. On lit ainsi dans l'« Avis au lecteur » qui devait précéder la publication, au début des années 40<sup>225</sup>, de « Structure générale des corrélations linguistiques » (1933) :

« Après la parution de mon livre publié en 1928, *Principes de grammaire générale*, j'avais surtout, dans le domaine de la grammaire générale, orienté mes études vers le problème de la structure générale des catégories morphématiques : nombre possible et rapports mutuels des morphèmes à l'intérieur d'un seul et même paradigme. » (H.Cor. : p. 25),

texte qui cherche de fait à mettre en place une théorie de la structure des catégories et des systèmes grammaticaux :

« Dans les pages qui vont suivre on se propose d'examiner le problème général de la structure des systèmes grammaticaux. » (H.Cor. : p. 27).

A la notion d'organisation, impliquant celle de catégorie, répondent ainsi, dans les textes postérieurs aux *Principes de grammaire générale*, le problème « om morfemkategorierne systematiske opbygning »<sup>226</sup> » (H.Spr. : p. 67), et la mise en place d'une « teori for morfemkategorierne bygning »<sup>227</sup> » (H.Spr. : p. 76). On retrouve en effet, avec ce « problème

---

<sup>225</sup> Le texte fut publié pour la première fois en 1973 dans les *Essais linguistiques II* (voir Hjelmslev, 1973a : p. 57 et Hjelmslev, 1985 : p. 25), mais il aurait manifestement dû être publié une trentaine d'années auparavant, probablement en 1943 ou 1944 : « Le 27 avril 1933 j'avais présenté un premier résultat de mes recherches au Cercle linguistique de Copenhague dans une communication intitulée *Structure générale des systèmes grammaticaux*. Un manuscrit élargi de cette communication, rédigé en langue française, avait été ensuite offert pour le Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague, mais a été rejeté par une décision de la Commission de rédaction en juin 1933. En 1942 le Bureau du Cercle a décidé de la publier immédiatement.

[...] j'ai pensé faire œuvre utile en reproduisant tel quel le texte qui avait été rédigé en 1933, la première partie du présent travail (I) constitue donc une telle reproduction intégrale, avec la seule addition de quelques notes du bas de la page, placées entre crochets pour indiquer leur provenance postérieure.

[...]

Les deuxième et troisième parties du présent travail (II-III) datent de 1943, et servent à préciser ma position actuelle vis-à-vis du problème. » (H.Cor. : p. 25-26). Les éditeurs des *Essais linguistiques II* précisent qu'« [i]l ne se trouve, parmi les papiers de Louis Hjelmslev, aucun manuscrit contenant les précisions indiquées. Probablement il n'a jamais écrit les parties II et III » (H.Cor. : p. 26, note).

<sup>226</sup> « de la structure systématique des catégories de morphèmes ».

<sup>227</sup> « théorie de la construction des catégories de morphèmes ».

général », la notion d'organisation des *Principes de grammaire générale*<sup>228</sup>, mais sous la forme plus précise de la « configuration », qui implique, au-delà des catégories, les éléments et leurs rapports :

« La question définitive, et dont la réponse constitue en chaque cas particulier le résultat, est celle de la structure du système envisagé, ou de la *configuration* contractée par les termes du système<sup>229</sup>. » (H.Cor. : p. 58),

et ainsi, comme il apparaissait dans l'extrait de l'« Avis au lecteur », la double question du nombre et des rapports mutuels des éléments qui constituent les catégories. Le problème central, dans ce cadre, est celui de l'existence de lois générales régissant la configuration des catégories<sup>230</sup>. Hjelmslev écrit ainsi, dans « Structure générale des corrélations linguistiques » :

« En comparant ces systèmes entre eux on se demande si ce qui les réunit est le simple fait *quantitatif* du nombre 2 seulement, ou s'il y a un fait *qualitatif* en jeu en même temps : existe-t-il quelque loi gouvernant le rapport mutuel entre deux termes, valable pour tout système qui en comporte justement deux ? Le rapport entre les termes est-il toujours le même en passant d'un système à un autre, ou est-ce que, d'un cas à l'autre, il se présente diverses conditions qui appellent des lois différentes ?

Le même problème se présente, de façon analogue, pour les systèmes plus compréhensifs [...] Pour chacun de ces systèmes-types on voudrait savoir si l'identité du nombre est accompagnée ou non d'une configuration identique ou analogue des termes, ou bien universelle ou bien limitée à des conditions particulières relevant d'un principe général<sup>231</sup>. » (H.Cor. : p. 29).

On lira ensuite dans *Sprogssystem og sprogforandring* :

« Vi stiller os den opgave at finde de almene love, der behersker morfemkategorierne bygning og udvikling i alt menneskeligt sprog<sup>232</sup>. » (H.Spr. : p. 61).

---

<sup>228</sup> Voir par exemple dans *La Catégorie des cas* : « La découverte suggérée par Roth fait voir que le système casuel est organisé sur la base d'un seul des deux termes extrêmes de la dimension de direction » (H.Cat.I : p. 102), « Et ce système maximum comment est-il organisé ? » (H.Cat.I : p. 105). Voir aussi H.Cat.II : p. 41 et 43.

<sup>229</sup> L'expression « structure du système » est omniprésente dans *La Catégorie des cas*. Voir notamment H.Cat.I : p. IV, cité ci-dessous, ainsi que H.Cat.I : p. 7, 17, 34, 58, 70, 82, 90, 102 et 119. On y trouve également le terme *configuration*. Voir par exemple : « Le paradigme comporte une configuration structurale toujours nette. » (H.Cat.I : p. 72), « Les lacunes du système ne sont pas en contradiction avec les lois générales de solidarité (I p. 125) ; mais elles contribuent à disloquer dans une certaine mesure le système d'ensemble, qui selon les configurations qu'il présente se décompose en deux cantons relativement indépendants » (H.Cat.I : p. 32).

<sup>230</sup> La théorie hjelmslevienne est difficilement séparable de son arrière-plan de grammaire générale, qui apparaîtra ici par la force des choses, mais sur lequel nous reviendrons *infra*, dans le deuxième chapitre de la deuxième partie.

<sup>231</sup> On retrouvera une telle opposition entre *quantitatif* et *qualitatif* dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, à propos de l'articulation des taxèmes en glossèmes (voir H.Om : p. 126-128 [p. 88-89]) : c'est dans ce cadre en effet que trouveront place, dans la théorie glossématique, les élaborations de ces premiers textes. Voir ci-dessus et *infra*.

<sup>232</sup> « Nous nous donnons pour tâche de trouver les lois générales qui gouvernent la construction et l'évolution des catégories de morphèmes dans toutes les langues humaines. » Voir également, quelques pages plus loin : « Vi vender os nu til betydningen og formen for at opstille systemet og se, hvorledes det er bygget og hvorledes det bevæger sig. » [« Nous nous tournons à présent vers la signification et vers la forme afin d'établir le système et de voir comment il est construit et comment il se meut. »] (H.Spr. : p. 67).

C'est là, en réalité, la question de la « structure du système », comme en témoigne ce passage liminaire de *La Catégorie des cas*, qui n'évoque plus des « lois générales » mais, pour un propos analogue, la « structure générale du système » :

« Après avoir situé le problème et discuté les résultats obtenus par la méthode classique, nous donnons dans notre deuxième chapitre un exposé de la structure générale du système casuel et des valeurs qui y entrent, pour procéder ensuite à la démonstration dans le domaine concret. » (H.Cat.I : p. IV).

Les trois textes – « Structure générale des corrélations linguistiques », *Sprogssystem og sprogforandring* et *La Catégorie des cas* – mettent en place une théorie du système qui définit le principe de construction des catégories morphématiques<sup>233</sup>, théorie dont *Sprogssystem og sprogforandring* donne l'expression la plus concise<sup>234</sup> :

« Man iagttager, at de enkelte morfemkategorier alle er opbyggede efter et fælles princip, i en bestemt konstruktionstype, som vi har kaldt skemaet. Skemaet kan have 1, 2 eller 3 dimensioner, hver af disse dimensioner bestaar af et bestemt antal led : 2, 3, 4, 5, eller 6 led, som efter deres betydningsomfang forholder sig til hinanden paa en ganske bestemt, nærmere angivet maade, som intensive (>) og extensive (<), kontrære og kontradiktoriske. Og betragter man en enkelt morfemkategori, f. ex. komparationen, som vi har betragtet indgaaende, kan man med en viss sansynlighed fastsætte dens maximum, dens minimum og endelig dens optimum, det led-antal og den ledfordeling, som skemaet under normale forhold vil være tilbøjelig til at nærme sig under sprogets udvikling<sup>235</sup>. » (H.Spr. : p. 104).

On voit que cette théorie du système, dans le même temps que, postulant l'existence de lois générales ou d'un principe de construction, elle établit un rapport d'implication entre quantitatif et qualitatif, s'organise autour de ces deux questions du nombre et des rapports mutuels des éléments, dont elle fait les deux paramètres de caractérisation des systèmes. Concernant le deuxième paramètre, *Sprogssystem og sprogforandring* et *La Catégorie des cas* ajoutent à ces principes généraux des lois de solidarité régissant le rapport des termes :

---

<sup>233</sup> Il est de même question, dans *La Catégorie des cas*, des « principes qui dirigent la structure générale du système casuel » (H.Cat.I : p. 111) ou des « principes généraux dirigeant la structure des systèmes casuels » (H.Cat.I : p. 125).

<sup>234</sup> Voir H.Cor. : p. 40-41, H.Spr. : p. 76-86 ainsi que, dans *La Catégorie des cas*, les sections « Le problème de la structure du système » (H.Cat.I : p. 98), H.Cat.I : p. 98-104, et « Structure générale » (H.Cat.I : p. 111) H.Cat.I : p. 111-125.

<sup>235</sup> « On observe que les catégories de morphèmes particulières sont toutes bâties d'après un principe commun, dans un type de construction défini que nous avons appelé le schéma. Le schéma peut avoir 1, 2 ou 3 dimensions, chacune de ces dimensions pouvant être orientée positivement, négativement ou de manière neutre et chacune de ces dimensions consistant en un nombre défini de membres : 2, 3, 4, 5 ou 6 membres, qui selon l'étendue de leur signification se comportent les uns avec les autres d'une manière entièrement définie, indiquée plus précisément comme intensive (>) et extensive (<), contraire et contradictoire. Et si on considère une catégorie de morphèmes particulière, par exemple la comparaison, que nous avons considérée de manière exhaustive, on peut avec une certaine vraisemblance déterminer son maximum, son minimum et enfin son optimum, le nombre de membres et la répartition des membres dont le schéma, dans des circonstances normales, va tendre à s'approcher au cours de l'évolution de la langue. »

« Le système est soumis à certaines *lois de solidarité*. Deux termes sont dits solidaires lorsqu'ils sont ou bien présents ou bien absents tous les deux dans n'importe quel système. » (H.Cat.I : p. 125)

et permettant de définir, au-delà des « type[s] de structure générale » (H.Cat.I : p. 121) et des « principaux structures-types possibles » (H.Cat.I : p. 125) dans le cadre des « teoriens muligheder<sup>236</sup> » (H.Spr. : p. 86), « 7 systèmes-types possibles<sup>237</sup> » (H.Cat. : p. 125) ou « normale typer<sup>238</sup> » (H.Spr. : p. 85). Les dimensions sont par ailleurs conçues, dans *La Catégorie des cas*, comme hiérarchiquement ordonnées :

« Les dimensions constituent une hiérarchie dans ce sens que la première dimension est toujours présente dans n'importe quel système casuel, et que la troisième dimension est la plus rarement représentée. En passant successivement des systèmes les plus riches aux systèmes les plus pauvres, on passe successivement de systèmes qui comportent à la fois la première, la deuxième et la troisième dimension, à travers de systèmes qui n'en comportent que la première et la deuxième, pour finir par les systèmes qui ne comportent qu'une seule dimension, qui est toujours la première. » (H.Cat.I : p. 135).

Le paramètre numérique fait l'objet de développements particuliers dans *La Catégorie des cas*, où Hjelmslev pose clairement le « problème de l'amplitude du système » :

« On sait que d'après l'hypothèse de Wundt le système casuel *minimum* comporte 4 cas. C'est une hypothèse qu'il y aura lieu de mettre à l'épreuve. Mais au problème du minimum doit être ajouté celui du *maximum* : quel est le plus grand nombre de cas qui puisse entrer dans un seul système ? Et ce système maximum comment est-il organisé ? Un troisième problème, non moins important, est celui de l'*optimum* du système casuel : il faut examiner quelle est la situation quantitative et extensionnelle<sup>239</sup> qui est préférée pour le système casuel. » (H.Cat.I : p. 104-105)

et distingue entre maxima<sup>240</sup> théorique, absolu et empirique :

« Puisque le système casuel comporte 3 dimensions possibles, et que chacune de ces dimensions peut comporter 6 termes, le *maximum théorique* du système casuel est  $6^3 = 216$ . Il n'y a cependant pas de langue possédant un nombre de cas aussi élevé. On peut présumer que pour chaque catégorie grammaticale il y a à côté du maximum théorique un *maximum absolu*, c'est-à-dire un maximum qui n'est jamais dépassé dans les manifestations réelles du système linguistique. Mais le maximum absolu est difficile à fixer parce qu'à l'état actuel de nos connaissances le principe dirigeant la fixation du maximum absolu est inconnu. Nous nous bornons par conséquent ici à signaler le problème sans le résoudre. D'autre part il est toujours possible de fixer le *maximum empirique*, qui n'est rien que simplement l'effectif quantitatif comporté par le système le plus riche que l'on connaisse. Il va de soi que le maximum empirique n'a qu'une valeur

---

<sup>236</sup> « possibilités de la théorie ».

<sup>237</sup> Et l'on retrouve, à ce propos, la notion de loi générale. Il est ainsi question à ce propos de « lois générales dirigeant la structure du système linguistique » (H.Cat.II : p. 26, 43), de « lois générales de structure » (H.Cat.II : p. 38), et de « lois générales de solidarité » (H.Cat.I : p. 32, H.Cat.II : p. 76).

<sup>238</sup> « types normaux ».

<sup>239</sup> Pour ce terme, voir ci-dessous.

<sup>240</sup> Et minima. Voir H.Cat.II : p. 76.



relative et ne contribue pas à la définition des faits quantitatifs propres au système en question<sup>241</sup>. » (H.Cat.I : p. 137-138).

Les deux oppositions théorique/absolu et théorique/empirique renvoient à une détermination fondamentale de la théorie hjelmslevienne : l'opposition entre possible et réalisé, ou l'appréhension du réel comme une manifestation parmi une infinité d'autres possibles<sup>242</sup>. Là où, comme nous l'avons vu ci-dessus, Saussure se donnait pour objet une étimologie de la nature organisée des langues, de même qu'il s'était donné pour objet une étimologie du signe, Hjelmslev tente quant à lui de définir un principe de construction des langues, explicatif dans la mesure où il détermine des possibilités et des impossibilités de réalisation. Il est d'ailleurs à nouveau question, dans ce passage, de « principe » qui viendrait réduire les possibilités de la théorie et ainsi rendre mieux compte des systèmes attestés qu'il s'agit d'expliquer. Mais au-delà de cette opposition, définitoire du structuralisme, entre concept (saussurien) et objet (hjelmslevien), l'opposition entre possible et réalisé pointe vers une spécificité de la théorie hjelmslevienne, que l'on pourrait qualifier de principe de l'abstraction ou de la réduction explicative. Dans *La Catégorie des cas*, Hjelmslev postule ainsi l'existence d'un système fondamental qui se trouve derrière tous les systèmes particuliers que révèle l'observation des langues, les comprend et les explique<sup>243</sup> :

« Tous les systèmes particuliers devront être étudiés séparément, et ils devront être portés sur le registre d'un *système fondamental* trouvé par une comparaison des systèmes particuliers. L'établissement d'un tel système fondamental est le premier but de la grammaire. Ce système n'a pas de valeur immédiate pour tel sémantème particulier, ni exclusivement pour la plus grande partie des sémantèmes. Ce système n'est peut-être réalisé immédiatement dans aucun système particulier, pas même dans le système normal. Mais ce système fondamental est derrière toutes les manifestations particulières et en constitue la raison d'être. Le problème d'un tel système fondamental, et de ses rapports aux systèmes particuliers, n'a même pas été encore posé par la linguistique. » (H.Cat.I : p. 82-83).

C'est là, comme il le pose quelques pages plus loin, « la plus grande réalité de la grammaire » :

---

<sup>241</sup> Pour les notions de maximum, de minimum et d'optimum dans *Sprogssystem og sprogforandring*, outre H.Spr. : p. 104, cité ci-dessus, voir par exemple H.Spr. : p. 61-62, 67, 73, 86, 104, etc. Voir également, dans *La Catégorie des cas*, H.Cat.I : p. 70, 126, H.Cat.II : p. 2, 76. Nous reviendrons sur la question de l'optimum, qui témoigne d'une conception particulière de l'évolution linguistique, dans le premier chapitre de la deuxième partie.

<sup>242</sup> Voir par exemple ce passage déjà partiellement cité ci-dessus en note : « Le système comporte donc en somme  $5 \times 6 = 30$  positions *possibles*, et dont 23 seulement sont *réalisées*. Les lacunes du système ne sont pas en contradiction avec les lois générales de solidarité (I p. 125) ; mais elles contribuent à disloquer dans une certaine mesure le système d'ensemble, qui selon les configurations qu'il présente se décompose en deux cantons relativement indépendants » (H.Cat.I : p. 32).

<sup>243</sup> Il s'agit d'une autre formulation de Hjelmslev : « Il va de soi que cette variation infinie de systèmes particuliers rend difficile l'établissement d'un système fondamental qui les comprend et les explique. La difficulté pratique consiste surtout en ceci que, une fois posé ce système fondamental, le domaine de chacun des cas qui y entrent reste vague. » (H.Cat.I : p. 14).

« Le centre et la base du système est constitué par le *système fondamental* (plus haut, p. 82) qui est à la fois la plus grande abstraction et la plus grande réalité de la grammaire. » (H.Cat.I : p. 88)

et l'on retrouve à ce propos la dimension idéologique de la structure, lisible dans cette valorisation de l'abstraction :

« Le système casuel du grec est un instrument que l'individu est libre de manier à son gré, à condition d'en connaître le secret. Et le secret du système doit être d'une abstraction sublime et délicate. » (H.Cat.I : p. 3).

On retrouve d'ailleurs, avec cette notion de système fondamental, quelque chose des notions de symétrie et d'harmonie dont il a été question ci-dessus. La section « Le problème du rapport entre le système fondamental et les systèmes particuliers » (H.Cat.I : p. 98) nous révèle en effet qu'à la dimension explicative et réductrice de la notion de « système fondamental » s'ajoute celle de la réduction des irrégularités :

« Ce problème, qui n'a pas été posé jusqu'ici par la science grammaticale, devient plus urgent encore par les découvertes qui viennent d'être faites. Si l'adverbe est une forme casuelle, le nombre des systèmes particuliers aberrants ou défectifs devient plus grand, et le besoin d'une explication s'impose. » (H.Cat.I : p. 98).

Hjelmslev distingue de fait entre systèmes normaux et particuliers, ainsi qu'entre systèmes réguliers et aberrants :

« L'indo-européen est un type de langue sans "régularité", c'est-à-dire sans simplicité et sans univocité. Les langues indo-européennes comportent un amas inextricable de systèmes particuliers, de systèmes défectifs, de systèmes syncrétistes. D'ordinaire ces langues n'offrent pas un système normal dans le sens propre du terme, c'est-à-dire un système-type qui soit vraiment plus répandu que les autres. De plus les systèmes que l'on pourrait considérer comme normaux comportent un nombre de cas fort peu élevé, ce qui veut dire que chacun des cas comporte une signification très abstraite et difficilement tangible<sup>244</sup>.

Pour trancher le problème des cas, il faudrait des systèmes riches, comportant un nombre considérable de cas et par conséquent des significations relativement concrètes et bien délimitées, et il faudrait des systèmes "réguliers", offrant peu de syncrétismes, peu de systèmes particuliers aberrants, peu d'anomalies et peu de déviations dans l'expression. » (H.Cat.I : p. 83)

et on lisait à la page précédant tout juste la section « Le problème du rapport entre le système fondamental et les systèmes particuliers » :

« Vu la nécessité qu'il y a de prendre en considération non seulement le système normal, mais au même titre les systèmes particuliers, y compris les systèmes défectifs et les systèmes aberrants qui se trouvent dans chaque état de langue, il s'ensuit de la définition qui vient d'être donnée qu'il y a toute une série de formations dont la grammaire

---

<sup>244</sup> Sur ce point, voir ci-dessous.

traditionnelle a méconnu la valeur casuelle uniquement parce que leur force de propagation est peu grande<sup>245</sup>. » (H.Cat.I : p. 97).

A nouveau, Hjelmslev postule des « principes généraux » régissant le rapport entre système fondamental et systèmes particuliers<sup>246</sup> :

« Ensuite nous étudierons la forme des cas dans son rapport avec leur expression et leur contenu, en examinant particulièrement les lois dirigeant les syncrétismes et les principes généraux dirigeant le rapport entre le système fondamental et les systèmes particuliers. » (H.Cat.I : p. IV).

Comme il apparaissait dans un des passages cités ci-dessus, le système fondamental ne s'identifie pas au système normal. Il est notable, cependant, que l'identité du système normal et du système fondamental ait quelque chose à voir avec la « grammaire classique » :

« Pour qu'un système s'impose d'une façon nette et incontestable à celui qui apporte les méthodes de la grammaire classique, il faut que l'expression des cas procède invariablement par *formants explicites*, en admettant toutefois que dans un système un seul cas peut être exprimé par le formant zéro. Il faut encore que le *système fondamental* soit identique au *système normal* de la langue examinée. Or pour des raisons que nous avons signalées (I p. 77<sup>247</sup>) ces conditions sont beaucoup plus rares pour les systèmes pauvres que pour les systèmes bien développés.

C'est pour la même raison que dans la première partie de ce travail (I p. 114 sv.<sup>248</sup>) on a été réduit à donner, pour illustrer la structure générale d'une dimension morphématique, des exemples de systèmes particuliers, y compris des systèmes normaux, sans pouvoir établir encore le système fondamental qui leur fournit le support et la raison d'être.

Un seul exemple remplit les conditions requises : l'*osmanli moderne* offre un système à la fois fondamental et normal, comportant 6 cas rangés sur une seule dimension et dont les 5 sont exprimés par des formants explicites, le sixième par le formant zéro. (I p. 123.)

Le système casuel de l'*osmanli moderne* se fait reconnaître sans conflit avec la grammaire classique. Pour tout autre système casuel d'une seule dimension il y aura conflit nécessaire et inévitable. » (H.Cat.II : p. 77).

---

<sup>245</sup> Pour les notions de systèmes normal, particulier et aberrant, voir encore H.Cat.I : p. 81 et 82.

<sup>246</sup> Celles-ci resteront cependant à l'état programmatique : « Dans les exemples qui seront choisis pour illustrer les principes il convient de faire, sur ce premier stade de notre exposé, quelques simplifications. [...] On fera abstraction encore du rapport qui existe entre le système fondamental et les systèmes particuliers. » (H.Cat.I : p. 111).

<sup>247</sup> Il s'agit du passage de la p. 83 du premier tome cité ci-dessus. Eli Fischer-Jørgensen précise, sur la page de faux titre, que « [à] part la correction de quelques fautes d'impression, cette deuxième édition de la "Catégorie des cas" est une photocopie inchangée de la première édition, épuisée depuis quelques temps. », et, de fait, il n'y a pas de différence de pagination avec l'édition originale. La référence suivante (voir la note suivante) nous semble également erronée, également à quatre pages près. Nous ne nous expliquons pas ces décalages.

<sup>248</sup> Il s'agit des p. 118 *sqq.*, où l'exemple de l'anglais moderne est précédé de l'avertissement suivant : « Le système que nous établissons ici pour cette langue n'est pas encore le système fondamental. On considère uniquement le système normal des substantifs ordinaires du genre personnel, mais cette fois en considérant les distinctions opérées au moyen de l'ordre fixe des éléments d'une série, et d'une série assez complète pour ne pas occasionner des syncrétismes. » (H.Cat.I : p. 118), et où il est question, par la suite, de l'*osmanli*. Voir la note précédente.

On notera également, dans cet ordre d'idées, cette étrange notion de « perspicacité du système », corrélée cette fois, et cela est remarquable, à l'application de théories modernes des cas, dont celle de Wüllner, qui « a établi une théorie des cas fort bien fondée et d'une très grande importance<sup>249</sup> » (H.Cat.I : p. 36) :

« C'est [la théorie de Kleinschmidt] une des meilleures applications qui aient été faites de la théorie de BOPP et de WÜLLNER (voir I p. 36 sv.). Il est vrai que l'esquimo se prête mieux que bon nombre d'autres langues à cette application *immédiate* : le système des valeurs casuelles est dans cette langue particulièrement perspicace. » (H.Cat.II : p. 66-67).

La structure hjelmslevienne, fruit d'une élaboration à partir de la notion commune de système et déterminée, en tant que telle, par des valorisations inconscientes, est donc à la fois et indissolublement principe de construction et abstraction explicative du donné appréhendé comme réalisation de possibles : objet explicatif, abstrait et régulier, là où le système saussurien est théorisation de la structure, concept et non abstraction, raison introduite au lieu de régularité transcendante.

On retrouve, dans le cadre de cette élaboration, le thème de l'autonomie de la linguistique. Il s'agit en effet pour Hjelmslev de mettre au jour un principe et un type de structuration proprement linguistiques. Il insiste ainsi, dans « Structure générale des corrélations linguistiques », sur l'irréductibilité des oppositions linguistiques à la logique formelle<sup>250</sup> :

---

<sup>249</sup> Et on lira ensuite : « Sans entrer au préalable dans la théorie des cas établie par WÜLLNER il faut dire dès l'abord que la nouvelle grammaire générale devra suivre les *principes* posés par Wüllner. » (H.Cat.I : p. 84).

<sup>250</sup> C'est là un point d'opposition avec Jakobson, dont Hjelmslev analyse la théorie (telle qu'elle apparaît dans « Zur Struktur des russischen Verbums ») dans « Structure générale des corrélations linguistiques » (voir H.Cor. : p. 38-47) et dans *Sprogssystem og sprogforandring* (voir H.Spr. : p. 69-70). La critique hjelmslevienne porte sur deux points principaux : l'opposition marqué/non marqué et l'aspect stratifié de la structure jakobsonienne. A l'opposition marqué/non-marqué, Hjelmslev substitue l'opposition entre intensif et extensif (voir la note 567 du chapitre 1) : « Le terme extensif a la faculté d'étendre sa signification sur l'ensemble de la zone ; le terme intensif par contre s'installe définitivement dans une seule case et n'en franchit pas les frontières.

[...]

Il nous semble que cette façon de voir est plus réaliste et plus praticable [*sic*] que celle de M. Jakobson : au lieu de marqué et non-marqué c'est *intensif* et *extensif* qu'il faut dire. Le terme extensif n'est pas caractérisé par l'absence de quelque chose, mais par le fait de pouvoir occuper n'importe quelle partie de la zone. Voilà ce qui se présente directement à l'observation. La "marque" est un moyen artificiel introduit par le théoricien en vue d'expliquer quelque chose qui en dernière analyse s'explique mieux, parce que d'une façon plus simple, sans lui. La "marque" est une invention superflue et une complication inutile. Il suffit de porter simplement les faits observés sur le registre de la zone et de voir ce qui se passe. » (H.Cor. : p. 40-42). Hjelmslev oppose en second lieu à la hiérarchie constitutive de la structure jakobsonienne une représentation en termes de réseau de catégories. Regrettant l'absence de règle déterminant le jeu entre les deux principes de distinction marqué/non marqué et inférieur/supérieur (voir H.Cor. : p. 45-46), et notant que les catégories se retrouvent en plusieurs endroits du schéma jakobsonien (voir H.Cor. : p. 46), Hjelmslev conclut : « Il paraît donc inadéquat de se représenter le système grammatical comme une *hiérarchie* où quelques corrélations sont subordonnées à d'autres. Il s'agit bien plutôt d'un *réseau* de catégories qui s'entrecroisent. » (H.Cor. : p. 46). La représentation hiérarchique, en effet, ne tient pas compte des rapports associatifs et de la délimitation des catégories (voir H.Cor. : p. 47), non plus que de « *l'égalité des termes* d'une même catégorie » (H.Cor. : p. 48) : « En un mot : d'après l'analyse par dimensions les sous-catégories forment un *réseau* ; d'après l'analyse par subdivision les sous-catégories forment une *hiérarchie*.

Or nous croyons avoir exposé les raisons qui conduisent à concevoir le système des catégories (et des sous-catégories) comme un réseau et non comme une *hiérarchie*. L'analyse par dimensions est la seule qui puisse rendre compte du fait que, par rapport à la corrélation, à la substitution réciproque et au syncrétisme, les

« La conséquence à tirer de ces hypothèses est que les corrélations linguistiques sont très souvent des oppositions vagues et imprécises, et que par conséquent *il serait faux de vouloir les ramener à un principe rigoureux de type logico-mathématique*. Ce n'est pas la première fois que l'on constate que la langue n'obéit pas à la logique formelle. » (H.Cor. : p. 34).

On lit de même dans *Sprogsystem og sprogforandring* :

« Inden for komparationen, som inden for enhver anden grammatisk kategori, vil de sproglige modsætningsforhold ligge anderledes end de her opstillede logiske. Sproget vil bruge den logiske begrebszone paa en særlig maade og efter et særligt princip<sup>251</sup> » (H.Spr. : p. 77)

puis dans *La Catégorie des cas* :

« *Le système n'est pas construit comme un système logico-mathématique d'oppositions entre termes positifs et négatifs*. Le système linguistique est libre par rapport au système logique qui lui correspond. Il peut être orienté différemment sur l'axe du système logique, et les oppositions qu'il contracte sont soumises à la *loi de participation* : il n'y a pas d'opposition entre *A* et *non-A*, il n'y a que des oppositions entre *A* d'un côté et *A + non-A* de l'autre. La découverte n'a rien de surprenant puisqu'on sait par les recherches de M. LEVY-BRUHL que le langage porte l'empreinte d'une mentalité *prélogique*. » (H.Cat.I : p. 102).

Mais si la langue est ainsi alogique ou « prélogique », le linguiste a besoin d'un point de repère logique qui lui permette d'objectiver cette structuration proprement linguistique :

« Pour vraiment expliquer les faits de langue, il faut tenir compte de leur nature spécifique, sans perdre de vue un seul instant leur caractère illogique ou alogique possible ; mais d'autre part il ne faut pas en rester là ; il faut trouver un point de repère logique qui permette à notre intelligence d'enregistrer les faits. » (H.Cor. : p. 38).

membres d'une même catégorie grammaticale sont sur le même pied, et que chacun de ces membres est, par rapport aux autres, muni à la fois de la même indépendance et de la même dépendance que n'importe quel autre membre. C'est pourquoi, d'entre les deux analyses possibles qui se présentent à priori, notre choix tombe sur celle par dimensions, et non sur celle par subdivision proposée par M. Jakobson. » (H.Cor. : p. 50). Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la substitution de l'opposition extensif/intensif à l'opposition marqué/non marqué est liée à la différence de conception des rapports entre forme et substance qui sépare les deux théories hjelmslevienne et pragoise. Nous reviendrons *infra* sur la stratification jakobsonienne. Notons que la critique du binarisme (accentuée dans *Sprogsystem og sprogforandring*) est ainsi commune à Hjelmslev et à Martinet (voir les notes 198 et 296 du chapitre 1). Il faut constater à nouveau que Hjelmslev et Jakobson (et Martinet) se trouvent sur un terrain commun : celui de la construction de la structure, les différences – dès lors minimes de notre point de vue – ne portant que sur la définition du principe de structuration qui est postulé. Les deux élaborations hjelmslevienne et jakobsonienne, sur ce point précis de la théorie des morphèmes, ont été comparées par Sørensen (1949), Vogt (1949), Zilberberg (1988) et Parret (1987, 1990, 1997). Dans « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) » (1935), Jakobson soumet à son tour la théorie hjelmslevienne (telle qu'elle apparaît dans *La Catégorie des cas*) à une analyse critique. Voir J.Bei. : p. 26-30, p. 32, note 3, ainsi qu'une référence p. 52.

<sup>251</sup> « A l'intérieur de la comparaison, comme à l'intérieur de toute autre catégorie grammaticale, les relations d'opposition linguistiques sont organisées autrement que les relations logiques présentées ici. La langue va utiliser la zone conceptuelle logique d'une manière propre, et d'après un principe propre ». On trouve ici à nouveau, significativement, un syntagme dont « la langue » est le sujet. Voir ci-dessus la note 18.

Il est de même question, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, d'un « logiske baggrund<sup>252</sup> » (H.Spr. : p. 83). Dans *La Catégorie des cas* est mise en place la notion de système sublogique, base commune des deux principes structuraux logique et prélogique (linguistique) :

« Le principe structural dirigeant le système linguistique des cas est par définition prélogique (cf. plus haut p. 102). La relation entre deux objets, qui est la signification des cas, peut être conçue par un système d'oppositions logico-mathématiques ou par un système d'oppositions participatives. Or ce n'est que le système de la dernière espèce qui recouvre les faits du langage et qui permet de les décrire par la voie immédiate. Mais il serait possible de ramener le système de la logique formelle et celui de la langue à un principe commun qui pourrait recevoir le nom de *système sublogique*. Le système sublogique est à la base du système logique et du système prélogique à la fois. Afin de donner une idée générale de la catégorie en question il faut ramener le logique et le prélogique à une base commune en les projetant sur le plan sublogique.

Pour faire cette opération il suffit d'établir pour chaque dimension un système simple d'oppositions, ainsi qu'il a été fait plus haut à la p. 99 et 112. Il suffit d'accepter dans le tableau sublogique les principales cases de la zone conceptuelle, la case positive et la case négative, en y ajoutant, s'il y a lieu, la case neutre, sans entrer dans toutes les nuances possibles de la logique formelle et sans entrer au préalable dans les configurations extensionnelles trouvées dans la langue. Ce tableau simple suffit pour définir chacune des dimensions de la catégorie en question, et le principe structural qui vient d'être développé dans le paragraphe précédent permet d'en déduire par une simple opération mécanique les systèmes linguistiques possibles. » (H.Cat.I : p. 127).

Au principe général dirigeant la structure du système linguistique s'ajoute un système sublogique, à la fois système<sup>253</sup> et principe structural commun, dont le premier principe permettra de déduire les possibilités linguistiques<sup>254</sup>. On retrouve ici, cette fois au niveau de la langue elle-même et non seulement des langues particulières, la dimension d'abstraction et de réduction qui est caractéristique de la démarche hjelmslevienne.

Après le geste inaugural des *Principes de grammaire générale*, les premiers textes de Hjelmslev, s'étant donné pour objet la configuration des catégories, mettent ainsi en place une

---

<sup>252</sup> « arrière-plan logique ».

<sup>253</sup> Voir, pour la catégorie des cas, les deux tableaux en H.Cat.I : p. 130 et 136.

<sup>254</sup> Voir encore sur ce point, ce développement relatif au « système sublogique des cas et des prépositions » (H.Cat.I : p. 134) : « Ce système sublogique comporte donc trois dimensions :

1° direction (rapprochement-éloignement),

2° cohérence-incohérence,

3° subjectivité-objectivité.

Ces trois dimensions suffisent pour expliquer les systèmes de cas et de prépositions observées dans les langues. Pour le comprendre il convient de se souvenir que le principe général dirigeant la structure du système prélogique de la langue permet une spécification plus détaillée et une configuration qui est du point de vue de la logique formelle moins claire que celle qui a été adoptée ici pour le système sublogique. Le système proprement linguistique admet jusqu'à six termes de chaque dimension, et comme on l'a vu dans le chapitre précédent, la configuration extensionnelle de ces termes peut être complexe. Ce sont ces faits qui permettent de porter sur le registre de ces trois dimensions sublogiques l'effectif de cas et de prépositions observé dans chaque état de langue individuel. » (H.Cat.I : p. 134), ainsi que l'introduction des développements sur les systèmes à trois dimensions, où l'on retrouve la notion de manifestation : « Dans les paragraphes suivants de ce travail on montrera par des spécimens typiques comment le système sublogique qui vient d'être établi se manifeste dans les langues, transposé sur le plan prélogique selon le principe structural qui lui est propre, et qui a été développé p. 111 sv. » (H.Cat.I : p. 137).

théorie du système définitoire d'un principe de structuration proprement linguistique. On a là une redéfinition structurale de la notion saussurienne de solidarité ou, ce qui revient au même, l'institution, par rapport à la théorie saussurienne, d'un nouvel objet : les rapports constitutifs de la structure. D'une dimension constitutive d'un concept (le concept de valeur), Hjelmslev fait un objet d'études et, sans rupture, un instrument de définition de la langue – au sens, dès lors, de la caractérisation d'un objet préalablement assigné à un ordre : Hjelmslev étudie les rapports constitutifs des idiomes pour en déduire un principe structural définitoire d'une langue d'avance définie comme structure. C'est là, en réalité, confondre – ou s'empêcher de distinguer, pris dans l'obstacle épistémologique qu'est la notion commune de système – les deux niveaux que la théorisation saussurienne de la langue avait permis d'établir : celui du système de valeurs, dont répond la notion de solidarité, qui renvoie ainsi non pas à des rapports mais à une délimitation réciproque (non pas à des entités mais à un principe<sup>255</sup>), et celui de l'organisation, relativement auquel les rapports, dans la mesure où ils sont impliqués par la notion de solidarité, sont décalés, soit qu'on les situe du côté de l'étiologie, dans le cadre de l'élaboration interne du concept de valeur, soit qu'on les appréhende comme effets de langue, dans le cadre de la structure constitutive de l'idiome en tant qu'il est une langue. A l'opposition saussurienne entre éléments différentiels et éléments positifs se substitue ainsi chez Hjelmslev, comme chez tous les structuralistes, une opposition entre tout organisé et conglomérat, dans le cadre de laquelle les éléments forment système<sup>256</sup> dans la mesure où ils appartiennent à un tout organisé. C'est ce qui apparaît de manière très nette dans ce passage de « Structure générale des corrélations linguistiques » :

---

<sup>255</sup> Ce point apparaît nettement dans ce passage de « De l'essence double du langage » : « – Le *sens de chaque forme, en particulier*, est la même chose que la *différence des formes entre elles*. Sens = valeur différente.

La différence des formes entre elles ne peut être établie toutefois » (Saussure, 2002a : p. 28).

<sup>256</sup> L'expression, comme nous l'avons vu ci-dessus (voir la note 207), est présente dans le troisième cours, mais précisément, ce nous semble, comme témoin de la distinction de deux niveaux : « La linguistique statique s'occupera de rapports logiques et psychologiques <entre termes> coexistants <tels qu'ils sont> aperçus par la même conscience collective (dont du reste une conscience individuelle peut donner l'image – chacun de nous a en soi la langue) et formant un système. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 271 [nous soulignons]). Outre les notes de Constantin, on peut citer celles de Dégallier ainsi que le *Cours de linguistique générale* : « La linguistique statique <se trouvera> s'occuper de **rapports <logiques> et psychologiques <entre termes> coexistants, <tels qu'ils sont> aperçus par la même conscience collective** (dont du reste la conscience individuelle peut donner l'image) et formant un système. » (Saussure, 1967 : p. 227), « La linguistique synchronique s'occupera des rapports logiques et psychologiques reliant des termes coexistants et formant système, tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective. » (Saussure, 1972 : p. 140). Notons que la distinction est répétée lorsqu'il s'agit de la définition de la diachronie, ce qui va dans le sens de la dualité de niveau que nous postulons : « Maintenant la linguistique évolutive s'occupera de rapports entre termes successifs se remplaçant les uns les autres, non soumis à une même conscience et ne formant pas entre eux de système. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 271), « La linguistique évolutive **au contraire** s'occupera de **rapports entre termes successifs**, se remplaçant les uns les autres, **non soumis à une même conscience**, et ne formant pas **entre eux de système**. » (Saussure, 1967 : p. 227), « La linguistique diachronique étudiera au contraire les rapports reliant des termes successifs non aperçus par une même conscience collective, et qui se substituent les uns aux autres sans former système entre eux. » (Saussure, 1972 : p. 140). Les notes de Mme Sechehaye sont incomplètes : « La linguistique statique aura les **rapports logiques et psychologiques** entre **termes existants**, et perçus **par la même conscience collective**. » (Saussure, 1967 : p. 227), celles de Joseph le sont pour la synchronie, mais non pas pour la diachronie : « l'une **s'occupera de rapports logiques et psychologiques, aperçus par la même conscience collective**. L'autre verra **au contraire** des **rapports** entre **termes successifs** se remplaçant les uns les autres, **non soumis à une même conscience**, et ne formant pas **entre eux un système**. » (Saussure, 1967 : p. 227).

« Chacune des catégories énumérées se compose, partout où elle existe, de deux ou de plusieurs membres qui, par le fait même d'appartenir à une même catégorie, entrent dans un rapport mutuel qui sera désigné *corrélation*. [...] C'est par le fait même d'entrer en corrélation que les membres d'une catégorie *forment système* et peuvent être qualifiés de *termes* d'un système. » (H.Cor. : p. 27-28).

L'appartenance à une même catégorie détermine une « entrée en corrélation » des éléments, qui permet de dire que ceux-ci « forment système » ou encore, pour reprendre une formule de *La Catégorie des cas*, qu'ils constituent un système :

« *La grammaire est la théorie des significations fondamentales ou des valeurs et des systèmes constitués par elles, et pour résoudre son problème elle doit procéder par une méthode empirique*<sup>257</sup>. » (H.Cat.I : p. 84).

Dès lors termes d'un système, les éléments doivent être définis dans le cadre de celui-ci, de sorte que les rapports prévalent sur les éléments : sans opposition, pas de système :

« Inden for den enkelte kategori kan antallet af elementer være nul, 2 eller højere, men ikke 1, da systemet beror paa modsætninger<sup>258</sup>. » (H.Spr. : p. 67)

et de même, sans opposition, pas d'élément :

« Il va de soi qu'un effectif comprenant un seul cas serait chose impossible ; un morphème n'existe que par l'opposition à un autre, et qui attribuerait à une langue un seul cas ne lui en attribuerait aucun. » (H.Cat.II : p. 76).

Cette dernière formule a une forte résonance saussurienne mais l'équivalence ainsi instituée entre système et élément, tous deux effets des rapports, est en elle-même révélatrice de la perspective structurale et positiviste, où il s'agit non pas de différences délimitant des unités mais de rapports établissant un système<sup>259</sup>. Certains des rapports constitutifs du système sont d'ailleurs de véritables rapports de force, présupposant, en tant que tels, des éléments positifs. Ainsi en est-il des syncrétismes « contractés » par les éléments :

« [...] les syncrétismes constituent le problème capital dans le domaine des cas, comme dans la morphologie d'une façon générale.

L'existence même des syncrétismes, surprenante au point de vue strictement systématologique, devrait recevoir d'abord une explication synchronique. Il faudrait savoir *pourquoi* certains cas contractent des syncrétismes mutuels alors que certains autres cas ne le font point, et pourquoi certains syncrétismes ont lieu dans certaines déclinaisons et sont exclus dans les autres. » (H.Cat.I : p. 59-60)

et explicables, à nouveau, outre par la « structure du système », par des lois générales :

---

<sup>257</sup> Il était de même question, dans un des passages cités ci-dessus, de la « structure générale du système casuel et des valeurs *qui y entrent* » (H.Cat.I : p. IV [nous soulignons]).

<sup>258</sup> « A l'intérieur de chaque catégorie le nombre d'éléments peut être zéro, 2 ou plus de 2, mais non 1, parce qu'un système repose sur des oppositions. »

<sup>259</sup> Et aussi bien, comme nous le verrons, les textes postérieurs reconnaîtront-ils l'existence de catégories à un seul élément. Voir *infra*.



« Les termes du système peuvent s'unir deux à deux par syncrétismes. On observe des syncrétismes à l'intérieur d'un seul et même système, des syncrétismes synchroniques qui se réalisent dans certains systèmes particuliers. Et on observe des syncrétismes qui se réalisent pendant le passage d'un système à un autre dans le plan évolutif. *Il est probable d'avance que les lois dirigeant les syncrétismes sont en rapport avec les lois dirigeant la structure du système.* Il est probable que les syncrétismes dépendent de la définition extensionnelle des cas qui les contractent. » (H.Cat.I : p. 103-104)

de même que des relations de domination corrélatives des syncrétismes, à propos desquelles on retrouve la formule de Meillet, « un système où tout se tient<sup>260</sup> » :

« Puisque tout se tient dans le système d'une langue, il y a à coup sûr des rapports entre les diverses catégories qui le constituent. Ainsi il faut prévoir que la catégorie casuelle entre en des relations spécifiques avec plusieurs autres catégories. Il y a en effet relation entre les cas et les autres catégories flexionnelles, les catégories syntagmatiques de subordination (sur cette sorte de catégories voir *Princ.* 127 sv.), les catégories fonctionnelles (*Princ.* 198 sv.) et les catégories lexicologiques.

La relation qui existe entre les cas et ces diverses catégories peut être de deux espèces : il peut s'agir d'une *relation sémantique* et d'une *relation d'interdépendance*.

[...]

[...] L'interdépendance entre les catégories est un fait de *domination*. Dans un système grammatical, certaines catégories sont dominantes et certaines autres catégories sont dominées, ces termes entendus dans un sens relatif. [...]

La domination consiste en ceci que *la catégorie dominée engage des syncrétismes sous la pression de la catégorie dominante*.

[...]

Les faits de domination n'expliquent pas les syncrétismes en eux-mêmes ; les syncrétismes en eux-mêmes s'expliquent par la structure du système à l'intérieur duquel ils ont lieu. Mais ce sont les faits de domination qui rendent les syncrétismes possibles et quelquefois nécessaires. » (H.Cat.I : p. 106-108).

La notion de valeur renvoie ainsi chez Hjelmslev, dans le cadre positiviste de sa théorie, à une définition systématique des éléments, c'est-à-dire au caractère *sui generis* de toute structure linguistique dans la mesure où elle est établie par des rapports. On lit ainsi dans « Structure générale des corrélations linguistiques » :

« Ce qu'il importe avant tout de retenir dès l'abord, c'est qu'une *même catégorie peut former plusieurs systèmes* selon les langues dans lesquelles elle se réalise. [...] Les termes que nous employons pour désigner les cas : "génitif", "datif" etc., n'ont une valeur précise qu'en parlant d'une langue définie ; c'est que ces valeurs sont en fonction des corrélations, qui à leur tour dépendent (pour une large part, sinon uniquement) du nombre des termes admis par le système.

Ce qui vaut pour les cas vaut pour n'importe quelle autre catégorie grammaticale au même titre. Le *système* est donc la forme spécifique sous laquelle la *catégorie* se réalise dans une langue donnée ; cette forme se définit par le nombre des termes et par les corrélations qu'ils contractent entre eux. Le problème de la structure des systèmes

---

<sup>260</sup> Voir H.PGG : p. 204-205, cité ci-dessus, auquel ce passage semble répondre. Voir également, pour les relations de domination, H.Spr. : p. 111-112.

grammaticaux se ramène donc à celui, plus précis, des *corrélations* ou des *rapports mutuels contractés par les membres d'un même système*<sup>261</sup>. » (H.Cor. : p. 28).

Hjelmslev oppose ici l'universalité de la catégorie et la diversité de ses réalisations dans les langues particulières, qui rend nécessaire la notion de système, définie comme « forme spécifique sous laquelle la catégorie se réalise dans une langue donnée ». On retrouve les deux dimensions de la caractérisation des systèmes dont il a été question ci-dessus : le paramètre numérique et le paramètre relationnel, dont le principe de structure postulé par Hjelmslev établit la corrélativité. Est nettement posée, par ailleurs, la dépendance de la valeur à l'égard des corrélations constitutives du système et qui constituent conséquemment, comme nous le soulignons à l'instant, l'objet de la théorie linguistique. Dans *Sprogssystem og sprogforandring*, Hjelmslev s'attache, dans la lignée des *Principes de grammaire générale* et de leur injonction de dégager les catégories propres à la langue<sup>262</sup>, à définir un « schéma des catégories » universel, qui se trouve au fondement de tout système grammatical :

« Kategoriskemaet består da af de 4 kategorier : *kasus*, *genus-numerus*, *artikel* og *komparation* i denne orden, med grundbetydningerne henholdsvis : relation, konsistens, realitet og intensitet<sup>263</sup>. » (H.Spr. : p. 108)

« [...] den grammatiske afdeling [...] rummer sprogets eget kategorisystem, det system, som jeg har udviklet nøjere for Dem, og hvis kerne eller grundlag er en kategoritavle omfattende kategorierne relation, konsistens, realitet og intensitet<sup>264</sup>. » (H.Spr. : p. 130).

Il est question, dans le premier de ces deux passages, de signification fondamentale des catégories. Celle-ci renvoie à une zone conceptuelle délimitée, où se répartissent les éléments de la catégorie, d'une manière différente selon chaque langue<sup>265</sup> :

« Hver af disse morfemkategorier udgør en lille verden for sig, en afgrænset begrebszone, som er kategoriens grundbetydning, og inden for hvilken modsætningerne imellem kategoriens enkelte led udspilles<sup>266</sup>. » (H.Spr. : p. 76).

On lira de même dans *La Catégorie des cas*, où la dimension du *sui generis* constitue par ailleurs un thème important de la critique des théories antérieures<sup>267</sup> :

---

<sup>261</sup> L'expression, là encore, est notable.

<sup>262</sup> Réitérée, comme nous l'avons vu ci-dessus (en I-, A-, 1-, a-), dans *La Catégorie des cas*.

<sup>263</sup> « Le schéma des catégories consiste en ces quatre catégories : *cas*, *genre-nombre*, *article* et *comparaison*, dans cet ordre, avec respectivement les significations fondamentales : relation, consistance, réalité et intensité. » Il s'agit là des catégories flexionnelles. Pour les autres types de catégories, voir H.Spr. : p. 110-111. Voir également ci-dessous, I-, A-, 1-, e-.

<sup>264</sup> « [...] la partie grammaticale [...] contient le système de catégories propre à la langue, le système que j'ai développé de la manière la plus approfondie devant vous, et dont le noyau ou le fondement est une table des catégories comprenant les catégories de la relation, de la consistance, de la réalité et de l'intensité. »

<sup>265</sup> Voir H.Spr. : p. 80 et 81, et notamment cette idée d'une « anden konfiguration af betydningerne » [« autre configuration des significations »] (H.Spr. : p. 81). Voir aussi, dans la *Catégorie des cas* : « D'une façon générale le système casuel n'est presque jamais le même en passant d'un état de langue à un autre. Les significations assignées à la catégorie des cas sont réparties différemment sur les cas reconnus par la langue en question. » (H.Cat.I : p. 69).

<sup>266</sup> « Chacune de ces catégories de morphèmes constitue un petit monde à elle seule, une zone conceptuelle délimitée, qui est la signification fondamentale de la catégorie, et à l'intérieur de laquelle ont lieu les oppositions entre chacun des membres de la catégorie. »

« Pour bien poser le problème de la signification des cas, il faut chercher une définition qui permette de délimiter rigoureusement la catégorie sans violer les faits, et déterminer, en s'appuyant sur la totalité des faits empiriques, l'espace de signification propre à la catégorie prise dans son ensemble, pour démontrer ensuite comment les cas particuliers se répartissent sur l'échelle significative<sup>268</sup>. » (H.Cat.I : p. 3).

S'opposent à nouveau, dans ce texte, universalité de la catégorie, et définitions systématiques chaque fois particulières des manifestations concrètes de celles-ci :

« Pour établir une grammaire générale des cas, il faut se borner à fixer la signification fondamentale de la catégorie prise dans son ensemble, pour faire voir ensuite comment chacune des langues porte sur l'échelle significative l'effectif de cas qu'elle comporte. Il n'y a pas de cas *universels*. C'est la catégorie qui est universelle ; ses manifestations concrètes ne le sont pas. » (H.Cat.I : p. 69-70).

Une telle représentation implique en premier lieu une délimitation réciproque des valeurs, dont témoigne la métaphore spatiale :

« A ne considérer que les cas dont l'existence se répète constamment à travers la plupart des paradigmes particuliers, le nombre des cas est en grec relativement très limité. C'est dire que chacun des cas doit recouvrir une étendue assez grande de l'espace de signification dévolue à la catégorie casuelle. » (H.Cat.I : p. 2).

Mais on retrouve par ailleurs, dans ce cadre, la dimension de l'abstraction explicative. On lit en effet quelques dizaines de pages plus loin<sup>269</sup> :

« Il est évident d'avance que la structure du système minimum doit être telle que pour chacun des cas l'étendue de signification est plus large et le contenu de signification plus restreint que dans un système plus riche. Une réduction numérique d'un système casuel veut dire en même temps un accroissement du degré d'abstraction de chacun des cas. Le minimum numérique comportera un maximum d'abstraction dans les significations des cas. Sur le minimum, les cas qui subsistent se prêteront beaucoup moins volontiers aux emplois concrets et locaux que ne le font les cas d'un système plus riche. Le maximum numérique comportera en même temps le maximum d'emplois concrets et locaux. » (H.Cat.I : p. 70).

A l'identité saussurienne, sanction de l'existence des termes, répond, chez Hjelmslev, une identité explicative du donné, abstraite au sens du point de repère générique qui permet de rassembler le divers. Et il faut noter que si l'on peut penser ici à tel texte saussurien, comme, par exemple, ce passage du deuxième cours, cité dans le premier chapitre :

« Le contrat primitif se confond avec ce qui <se> passe tous les jours dans la langue, <avec les conditions permanentes de la langue :> si vous augmentez d'un signe la langue vous diminuez d'autant la signification des autres. <Réciproquement : si, par impossible,

---

<sup>267</sup> Voir H.Cat.I : p. 16-17.

<sup>268</sup> Voir également, à la page suivante : « Délimiter exactement une catégorie est impossible sans une idée précise sur les faits de signification. Il ne suffit pas d'avoir des idées sur les significations de chacune des formes entrant dans la catégorie. Il faut pouvoir indiquer la signification de la catégorie prise dans son ensemble, l'échelle significative sur laquelle les formes particulières sont en jeu. » (H.Cat.I : p. 4).

<sup>269</sup> Voir également H.Cat.I : p. 83, cité ci-dessus.

on n'avait choisi au début que deux signes toutes les significations se seraient réparties sur ces deux signes. L'un aurait désigné une moitié des objets et l'autre, l'autre moitié.<sup>270</sup> » (Saussure, 1997 : p. 12)

la similitude n'est qu'apparente. Outre qu'il s'agit chez Hjelmslev, comme nous l'avons vu ci-dessus, d'éléments positifs, définis par des rapports établissant le système, il n'y a corrélativement chez Saussure rien de tel qu'une zone conceptuelle, fût-elle, en dehors de toute organisation, équivalente à l'ensemble des significations concevables : le sens ou la signification, chez Saussure, est effet de langue, et la délimitation constitutive de l'articulation (de la division-combinaison) n'est pas répartition, structuration, mais différenciation, ainsi qu'il apparaît apparaît dans ce passage de « De l'essence double du langage », cité ci-dessus, et qui fait figure de pendant à la formulation du deuxième cours :

« Ainsi dans une langue composée au total de deux signes, *ba* et *la*, la totalité des perceptions confuses de l'esprit viendra NECESSAIREMENT se ranger ou sous *ba* ou sous *la* : l'esprit trouvera, du simple fait qu'il existe une différence *ba – la* et qu'il n'en existe pas d'autre, un caractère distinctif lui permettant régulièrement de tout classer sous le premier ou sous le second chef (par exemple la distinction de *solide* et de *non solide*) ; à ce moment la somme de sa connaissance positive sera représentée par le caractère commun qu'il se trouve avoir attribué aux choses *ba* et le caractère commun qu'il se trouve avoir attribué aux choses *la* ; ce caractère est positif, mais il n'a jamais cherché en réalité que le caractère négatif qui pût permettre de décider entre *ba* ou *la* ; il n'a point essayé de réunir et de coordonner, il a uniquement voulu différencier. Or et enfin il n'a voulu différencier que parce que le fait matériel de la présence du signe différent qu'il avait reçu (*l'y*) l'y invitait et l'y amenait impérativement, en dehors de son [ ] » (Saussure, 2002a : p. 88).

Comme nous l'avons vu plus haut, la définition saussurienne de la langue implique la mise en jeu de la pensée. Elle implique par là-même, comme il apparaîtra plus nettement ci-dessous, la mise hors-jeu de la signification, qui n'intervient que lorsqu'il s'agit de structure,

---

<sup>270</sup> Voir également dans le *Cours de linguistique générale* : « [...] c'est une idée très fausse de croire qu'en matière de langage le problème des origines diffère de celui des conditions permanentes » (Saussure, 1972 : p. 24), dans les « Nouveaux items » des *Écrits de linguistique générale* : « Item. Quelle question d'origine ? – Origine de la langue. –

Rien ne prouve mieux la nullité de toute recherche sur l'origine de la langue. Mais sur cette question, il ne faut pas se borner aux constatations négatives.

Ce qui prouve l'absence d'une question philosophique de l'origine de la langue, CE N'EST PAS UN FAIT NEGATIF, c'est le fait positif que dès le premier moment un signe vaut  que si [ ] ???

*Item.* ~ Regarder la langue et se demander à quel moment précis une telle chose a “commencé”, est aussi intelligent que de regarder le ruisseau de la montagne et de croire qu'en remontant on trouvera l'endroit précis où il a sa source. Des *choses sans nombre établiront* qu'à tout moment le RUISSEAU existe pendant qu'on dit qu'il naît, et que réciproquement il ne fait que naître pendant qu'on [ ]

On peut discuter éternellement sur cette *naissance*, mais son plus grand caractère c'est d'être parfaitement le même que celui de la croissance. » (Saussure, 2002a : p. 93-94), enfin dans les « Notes pour un livre de linguistique générale » : « ORIGINE DU LANGAGE. – Inanité de la question pour qui prend une juste idée de ce qu'est un système sémiologique et de ses conditions de *vie*, avant de considérer ses conditions de genèse. p. 000. Il n'y a aucun moment où la genèse diffère caractéristiquement de la *vie* du langage, et l'essentiel est d'avoir compris la *vie* » (Saussure, 2002a : p. 228).

donc d'idiome<sup>271</sup>. De ce point de vue, la métaphore spatiale<sup>272</sup>, chez Hjelmslev, est extrêmement révélatrice, mettant précisément en exergue la dimension de la structuration ou de la répartition. On lit ainsi dans *La Catégorie des cas* :

« Une théorie consistante sur la signification d'une catégorie grammaticale se laisse toujours formuler dans un tableau. On peut mesurer la perspicacité et la conséquence d'une théorie par le degré de facilité avec lequel elle permet une interprétation systématologique<sup>273</sup>. » (H.Cat.I : p. 12).

On a déjà, avec cette simple notion de configuration d'un espace sémantique, l'opposition d'une forme et d'une substance, qui ne peut manquer de paraître dès lors qu'il s'agit de structure et, dans le même temps, de son et de sens, c'est-à-dire dès lors qu'il s'agit de répartition et non de différenciation, de signification et non de pensée.

#### d) Grammaire et forme

Il était question, dans le dernier passage de « Structure générale des corrélations linguistiques » que nous avons cité, d'une part de valeur, et d'autre part de termes métalinguistiques imprécis, tels datif ou génitif. C'est là, comme nous allons le voir, l'opposition entre valeur et signification, réellement structurante de ces premiers textes de Hjelmslev, bien que d'une manière relativement ambivalente et complexe<sup>274</sup>.

Cette opposition se trouve également dans le *Cours de linguistique générale*, dans le paragraphe « La valeur linguistique considérée dans son aspect conceptuel<sup>275</sup> », dont la source principale<sup>276</sup> est le chapitre du troisième cours intitulé « Valeur des termes et sens des mots. En quoi les deux choses se confondent et se distinguent<sup>277</sup>. », auquel il faut ajouter ce fragment du deuxième cours<sup>278</sup> :

---

<sup>271</sup> Il apparaît à nouveau ici (voir ci-dessus, à propos des synonymistes) que la novation saussurienne ne réside pas dans la notion de délimitation mutuelle des valeurs, mais dans celle de négativité, autrement dit dans le concept de valeur qui fait de la délimitation une différenciation et substitue au couple son/sens, signe/signification, les deux couples phonie/pensée et signifiant/signifié. Il s'agit moins, en réalité, chez Saussure, de *sens différentiel* que de délimitation par le sens, donc de *différences de sens*.

<sup>272</sup> Voir par exemple : « Le locatif est un cas bien défini qui occupe une place exacte à l'intérieur de la catégorie casuelle. » (H.Cat.I : p. 99).

<sup>273</sup> Outre les tableaux en H.Cat.I : p. 130 et 136, mentionnés ci-dessus, il faut signaler que les dimensions du système occupent également une zone de signification, représentée par un diagramme de trois cases dans lequel il est possible d'inscrire la valeur des cas. Voir notamment H.Cat.I : p. 99.

<sup>274</sup> Ainsi qu'il apparaît à la simple lecture des passages cités ci-dessus, qui superposent à cette opposition entre valeur et signification, une opposition entre signification fondamentale (valeur dans *La Catégorie des cas*, contenu par opposition à la forme dans *Sprogssystem og sprogforandring*, mais dans le cadre d'une double tripartition qui distingue, lorsqu'il s'agit de la grammaire, entre substance et contenu) et forme (configuration de cette signification fondamentale), la signification fondamentale étant ainsi dans le même temps valeur et zone conceptuelle à configurer.

<sup>275</sup> Saussure (1972) : p. 158-162.

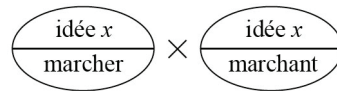
<sup>276</sup> Voir Saussure (1967) : p. 257-264.

<sup>277</sup> Saussure & Constantin (2005) : p. 282-288.

<sup>278</sup> Les éditeurs ont également utilisé deux autres fragments du deuxième cours : Saussure (1997) : p. 10-11, cité ci-dessus, ainsi que Saussure (1997) : p. 28, cité, de même que le passage que nous analysons présentement, dans le chapitre 1.

« <C'est la même chose, placé dans une sphère systématique, de parler de réalité ou de valeur, mais aussi d'identité et de valeur, et réciproquement. C'est là ce qui compose toute cette sphère.> Il faut se garder de donner à ces entités une autre base. Ne pas prendre les syllabes comme réalités. C'est quelque chose déjà d'y ajouter la signification – mais insuffisant. La valeur ce n'est pas la signification. La valeur est donnée par d'autres données ; <elle est donnée – en plus de la signification – par le rapport entre un tout et une certaine idée,> par la situation réciproque des pièces dans la langue :

???-IMAGE-1-2-#013



et ainsi de suite. C'est la valeur elle-même qui fera la délimitation ; l'unité n'est pas délimitée fondamentalement, voilà ce qui est particulier à la langue. » (Saussure, 1997 : p. 29).

Saussure oppose ici valeur et signification, la première étant définie, par opposition à la seconde, comme ce qui est donné « par la situation réciproque des pièces dans la langue » et comme « ce qui fait la délimitation ». Il faut noter que bien qu'il s'agisse d'une redéfinition de la notion de signification, l'opposition valeur/signification n'en est pas moins maintenue, ce maintien allant jusqu'à faire de la signification « une des sources de la valeur » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 284) pour reprendre un mot du troisième cours, qui s'applique quant à lui au système<sup>279</sup>. De fait, comme nous l'avons vu ci-dessus, si la notion de signification est une notion commune, elle renvoie cependant dans cette mesure même à cet effet de langue qu'est le sens, et c'est là, ce nous semble, toute la subtilité de l'opposition saussurienne entre signification et valeur, que nous interprétons en termes de jeu combiné de la positivité et de la négativité : à l'articulation du donné et de sa théorisation répond celle de la langue et de l'effet de langue. Tout le chapitre du troisième cours, comme il apparaît dans son titre même, tend à redéfinir la signification comme valeur, tout en insistant sur la nécessité de maintenir les deux notions distinctes. On lit ainsi, en ouverture du chapitre :

« Là où il y a des termes, il y a aussi des valeurs. On implique tacitement l'idée de valeur dans celle de terme. Toujours difficile de séparer ces deux idées.

Quand on parle de valeur, on sent que cela devient ici synonyme de sens (signification), et cela indique un autre terrain de confusion (ici la confusion qui sera davantage dans les choses elles-mêmes).

La valeur est bien un élément du sens, mais il importe de ne pas prendre le sens autrement que comme une valeur.

C'est peut-être une des opérations les plus délicates à faire en linguistique, de voir comment le sens dépend et cependant reste distinct de la valeur. Là éclate la différence entre vue du linguiste et vue bornée considérant la langue comme une nomenclature. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 282).

La progression de cette introduction est extrêmement révélatrice. Saussure met en garde, en premier lieu, contre la confusion de la signification (ou du sens) et de la valeur, ce qui

<sup>279</sup> On lira ainsi dans le *Cours de linguistique générale*, comme il est apparu dans le chapitre 1 : « Faisant partie d'un système, il est revêtu, non seulement d'une signification, mais aussi et surtout d'une valeur, et c'est tout autre chose. » (Saussure, 1972 : p. 160). Cette proposition est loin d'être univoque. Voir ci-dessous.

serait méconnaître la spécificité de la notion de valeur (en n'en faisant rien d'autre qu'une signification). Il pose ensuite que la valeur est un élément du sens, maintenant ainsi, tout comme dans le deuxième cours, la distinction des deux notions, mais ajoute aussitôt que le sens doit d'abord<sup>280</sup> être appréhendé comme une valeur, annonçant ainsi la théorisation de la signification au moyen du concept de valeur. La dernière proposition réitère l'affirmation paradoxale du titre, en la précisant dans les termes de ce passage liminaire : au lieu de « comment les deux choses se confondent et se distinguent », « comment le sens dépend et cependant reste distinct de la valeur », la « confusion » devenant ainsi « dépendance », c'est-à-dire, selon nous, étiologie, à la fois et indissolublement théorisation et cause. Aussi Saussure, en même temps qu'il parle de dépendance, insiste sur le caractère paradoxal de sa proposition, qui fait « éclater la différence entre vue du linguiste et vue bornée considérant la langue comme une nomenclature ». On lit de même quelques lignes plus loin :

« Voici le paradoxe, en langage baconien “la caverne” contenant un piège, c'est que la signification qui nous apparaît comme la contrepartie de l'image auditive est tout autant la contrepartie des termes coexistants dans la langue. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 282-283).

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre<sup>281</sup>, la suite du développement vise à montrer que « [l]a signification comme contrepartie de l'image et la signification comme contrepartie des termes coexistants se confondent » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 283), autrement dit qu'« il importe de ne pas prendre le sens autrement que comme une valeur ». On lit ensuite :

« On ne peut prendre le mot isolément. C'est ainsi que le système d'où procède le terme est une des sources de la valeur. C'est la somme des termes comparables par opposition à l'idée échangée. La valeur d'un mot ne sera jamais déterminée que par le concours des termes coexistants qui le limitent ; <ou pour mieux appuyer sur le paradoxe relevé > ce qui est dans le mot n'est jamais déterminé que par le concours de ce qui existe autour de lui (ce qui est dans le mot, c'est la valeur) – autour de lui syntagmatiquement ou autour de lui associativement.

Il faut aborder <le mot> du dehors, en partant du système et des termes coexistants. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 284)

où se trouve à nouveau affirmée l'existence d'une double « source de la valeur », c'est-à-dire la bifacialité de celle-ci, dont les deux faces se confondent et se distinguent, puisque l'une, la « signification », est « déterminée » par l'autre, la coexistence. On retrouve par ailleurs dans ce passage le terme de « paradoxe », dont cette conclusion provisoire apparaît comme une glose :

« Le sens d'un terme dépend de présence ou absence d'un terme voisin > Le système conduit au terme et le terme à la valeur.

---

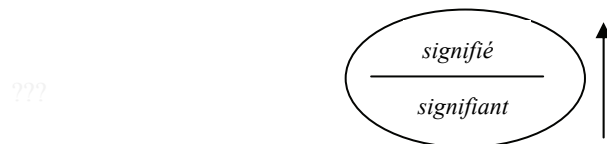
<sup>280</sup> L'adverbe se trouve dans les notes de Dégallier (Saussure, 1967 : p. 258). Voir ci-dessous.

<sup>281</sup> En III-, B-, 1-. Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 282-284 et Saussure (2002a) : p. 335-336, cités dans la note 392 de cette section du premier chapitre, ainsi que Saussure (1972) : p. 159-160.

<Alors on s'apercevra que signification est déterminée par ce qui entoure. Nous en reviendrons ainsi aux chapitres que nous avons vus précédemment, mais par la vraie voie, par le système, non en partant du mot isolé> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 285).

Il ne semble pas, cependant, que la bifacialité de la valeur puisse se résumer dans l'affirmation que la « signification est déterminée par ce qui entoure ». Il faut se rappeler en effet que, comme le posait Saussure dans le deuxième cours, « ce qui est particulier à la langue », est que « c'est la valeur qui fera la délimitation ». C'est ce qui apparaît de manière très nette dans la deuxième partie du chapitre, où Saussure cherche à en « arriver à l'idée de valeur » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 285) en partant « d'une autre base » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 285), c'est-à-dire en déployant l'argumentation qui sera l'une des deux sources de la « fiction théorique » du *Cours de linguistique générale*<sup>282</sup>, concluant :

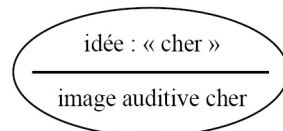
« Si l'on revient maintenant à la figure qui représentait le signifié en regard du signifiant :



on voit qu'elle a sans doute sa raison d'être mais qu'elle n'est qu'un produit secondaire de la valeur. Le signifié seul n'est rien, il se confond dans une masse informe. De même pour le signifiant.

Mais le signifiant et le signifié contractent un lien en vertu des valeurs déterminées qui sont nées de la combinaison de tant et tant de signes acoustiques avec tant et tant de <coupures> qu'on peut faire dans la masse. Que faudrait-il pour <que> ce rapport <entre> le signifiant et le signifié fût <donné> en soi ? Il faudrait avant tout que l'idée soit déterminée <par avance et elle ne l'est pas. C'est pourquoi> ce rapport n'est qu'une autre expression des valeurs prises dans leur opposition. – <(dans leur système). Cela est vrai dans n'importe quel ordre de langue. [...]

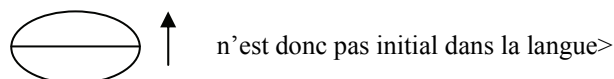
Donc nous voyons que cette représentation ???-IMAGE-1-2-#014



tout en pouvant avoir son usage n'est qu'une façon d'exprimer qu'il y a en français une <certaine> valeur cher <circonscrite dans système français> par opposition à d'autres termes>

<Ce sera une certaine combinaison d'une certaine quantité de concepts avec une certaine quantité de sons> [...]

Le schéma ???



La valeur "cher" est déterminée des deux côtés.

<sup>282</sup> Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 285, cité dans la note 118 du chapitre 1.



Les contours de l'idée <elle-même>, voilà ce que nous donne la distribution des idées dans les mots d'une langue. <Une fois que nous avons les contours, ce schéma peut entrer en jeu>

[...]

Le schéma qui va du signifié au signifiant n'est pas un schéma primitif. <La valeur ne peut pas être déterminée plus par le linguiste que dans d'autres domaines ; nous la prenons avec tout ce qu'il a de clair et d'obscur>

En résumé, le mot n'existe pas sans un signifié aussi bien qu'un signifiant. Mais le signifié n'est que le résumé de la valeur linguistique supposant le jeu des termes entre eux, dans chaque système de langue. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 286-288).

La dialectique de la verticalité et de l'horizontalité de la valeur est ici lumineusement déployée : si le schéma de la signification [verticalité] « n'est pas initial dans la langue », si la signification [verticalité] « n'est qu'un produit secondaire de la valeur » [horizontalité], c'est que « le signifiant et le signifié contractent un lien [verticalité] en vertu des valeurs déterminées [horizontalité] qui sont nées de la combinaison [verticalité] de tant et de tant de signes acoustiques avec tant et tant de <coupures> qu'on peut faire dans la masse [horizontalité] ». On retrouve ici la définition de la langue comme délimitation-combinaison, premier sens de la bifacialité de la valeur, le second renvoyant à la conséquence d'une telle définition : cette dialectique de la négativité et de la positivité, de la théorisation et de l'effet de langue qui est constitutive du concept de valeur et de la langue. Dire, en effet, que la signification est déterminée par la valeur ou que le système est une des sources de la valeur, n'est pas dire autre chose que ce que l'on peut lire à la toute fin du troisième cours, et dont il a été question plus haut : que « [g]râce à ce que les différences se conditionnent les unes les autres, nous aurons quelque chose pouvant ressembler à des termes positifs par la mise en regard de telle différence de l'idée avec telle différence du signe » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 289). Alors le schéma de la signification « peut entrer en jeu », alors « [o]n pourra [...] parler de l'opposition des termes et ne pas maintenir qu'il n'y a que des différences <à cause de cet élément positif de la combinaison> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 288-289). Mais dans le même temps, c'est bien « la valeur qui fait la délimitation », ce qui signifie que, d'un autre point de vue, la signification n'est rien d'autre que la valeur. On lisait ainsi dans « De l'essence double du langage », :

« — Nous n'établissons aucune différence sérieuse entre *les termes valeur, sens, signification, fonction* ou *emploi* d'une forme, ni même avec *l'idée* comme *contenu* d'une forme ; ces termes sont synonymes. Il faut reconnaître toutefois que *valeur* exprime mieux que tout autre mot l'essence du fait, qui est aussi l'essence de la langue, à savoir qu'une forme ne *signifie* pas, mais *vaut* : là est le point cardinal. Elle *vaut*, par conséquent elle implique l'existence d'autres *valeurs*.

Or du moment qu'on parle *des valeurs* en général, au lieu de parler par hasard de *la valeur* d'une forme (laquelle dépend absolument de ces valeurs générales), on voit que c'est la même chose de se placer dans le monde des signes ou dans celui des significations, qu'il n'y a pas la moindre limite définissable entre ce que les formes *valent* en vertu de leur différence réciproque et matérielle, ou (*de*) ce qu'elles *valent* en vertu du sens que nous attachons à ces différences. C'est une dispute de mots. » (Saussure, 2002a : p. 28).

De cette double opposition qui informe la distinction saussurienne entre valeur et signification, connaissance commune/connaissance scientifique, effet/étiologie, c'est surtout, ce nous semble, la seconde qui est lisible dans le *Cours de linguistique générale*. Il faut noter en effet qu'à l'ordinaire le paragraphe « La valeur linguistique considérée dans son aspect conceptuel » n'est pas totalement exempt d'une certaine dimension structuraliste. On lit ainsi, en ouverture de celui-ci :

« Quand on parle de la valeur d'un mot, on pense généralement et avant tout à la propriété qu'il a de représenter une idée, et c'est là en effet un des aspects de la valeur linguistique. Mais s'il en est ainsi, en quoi cette valeur diffère-t-elle de ce qu'on appelle la *signification* ? Ces deux mots seraient-ils synonymes ? Nous ne le croyons pas, bien que la confusion soit facile, d'autant qu'elle est provoquée, moins par l'analogie des termes que par la délicatesse de la distinction qu'ils marquent.

La valeur, prise dans son aspect conceptuel, est sans doute un élément de la signification, et il est très difficile de savoir comment celle-ci s'en distingue tout en étant sous sa dépendance. Pourtant il est nécessaire de tirer au clair cette question, sous peine de réduire la langue à une simple nomenclature (voir p. 97). » (Saussure, 1972 : p. 158).

Les éditeurs opposent ici valeur et signification d'une manière légèrement différente de Saussure, postulant d'avance deux notions distinctes et omettant cette idée, pourtant présente également dans les notes de Dégallier<sup>283</sup> qu'« il importe de ne pas prendre le sens autrement que comme une valeur ». De même, au terme de la comparaison avec la valeur économique, la proposition saussurienne selon laquelle « le système d'où procède le terme est une des sources de la valeur » devient :

« Son contenu [au mot] n'est vraiment déterminé que par le concours de ce qui existe en dehors de lui. Faisant partie d'un système, il est revêtu, non seulement d'une signification, mais aussi et surtout d'une valeur, et c'est tout autre chose<sup>284</sup>. » (Saussure, 1972 : p. 160).

Le propos des éditeurs, à nouveau ici, n'est pas ininterprétable en termes saussuriens, mais est également passible d'une lecture structuraliste. De fait, dans la suite du chapitre, Bally et Sechehaye font fonctionner une opposition entre valeur et signification qui nous semble totalement étrangère à la perspective saussurienne et où, d'une manière toute hjelmslevienne, la signification est commune aux différentes langues, cependant que la valeur renvoie à une délimitation *sui generis* de celle-ci :

---

<sup>283</sup> « **La valeur est bien un élément** du sens ; mais il importe de ne pas prendre le sens, d'abord, autrement que comme une valeur. **Très difficile de voir comment** le sens reste dépendant, et cependant distinct, de la valeur ; mais **nécessaire**, si on n'en reste pas à conception de la **langue** comme une **nomenclature**. » (Saussure, 1967 : p. 258).

<sup>284</sup> On lisait pourtant chez Dégallier et M<sup>me</sup> Sechehaye, tout comme chez Constantin : « Dégallier : C'est ainsi que le **système**, d'où procède le terme, est la source, une des sources de la **valeur**. / Mme Sechehaye : Le **système**, d'où procède le terme, est une des sources de la **valeur**. » (Saussure, 1967 : p. 260). Notons que la formule de Dégallier va même dans le sens d'une élimination de la signification au profit de la valeur, ce qui est effectivement un des aspects du propos saussurien, dans le cadre de l'opposition entre connaissance commune et connaissance scientifique.

« Le français *mouton* peut avoir la même signification que l'anglais *sheep*, mais non la même valeur » (Saussure, 1972 : p. 160)

« Ainsi la valeur d'un pluriel français ne recouvre pas celle d'un pluriel sanscrit, bien que la signification soit le plus souvent identique » (Saussure, 1972 : p. 161).

Dans les notes d'étudiants, malgré de nombreux exemples, cette opposition entre valeur et signification n'apparaît quasiment pas. On lit en effet dans les notes de Dégallier et de Mme Sechehaye :

« **La valeur d'un pluriel** [« du pluriel » chez Mme Sechehaye] allemand ou latin n'est pas la valeur **d'un pluriel sanscrit**, mais **la signification** est la même. » (Saussure, 1967 : p. 262)

mais c'est là une occurrence isolée, et dont les notes de Constantin confirment le caractère « pédagogique » :

« La valeur d'un pluriel allemand ou latin n'est pas la valeur d'un pluriel sanscrit. <mais> La signification, si l'on veut, est la même<sup>285</sup>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 284).

Une remarque de la collation Sechehaye est cependant éminemment significative. A propos de ce passage du troisième cours, cité ci-dessus :

« Le sens d'un terme dépend de présence ou absence d'un terme voisin> Le système conduit au terme et le terme à la valeur.

<Alors on s'apercevra que signification est déterminée par ce qui entoure. Nous en reviendrons ainsi aux chapitres que nous avons vus précédemment, mais par la vraie voie, par le système, non en partant du mot isolé> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 285)

et confirmé par les notes de Dégallier :

« Le sens d'un **terme** dépend de présence ou absence d'un terme voisin.

Depuis le système, nous arrivons à l'idée de **valeur**, non de sens. Système conduit au terme. Alors on s'apercevra que <la> signification **est déterminée par ce qui entoure**. » (Saussure, 1967 : p. 261),

Sechehaye et Bally notent à tour de rôle :

« Je crois avoir bien interprété cette énigme : *signification* et *sens* sont synonymes et *ce qui entoure* doit vouloir dire l'occasion, le contexte, et non les rapports qui établissent la valeur comme on pourrait le croire (A. S.). – En fait, de Saussure n'a jamais défini la signification (Ch. B.). » (Saussure, 1967 : p. 261).

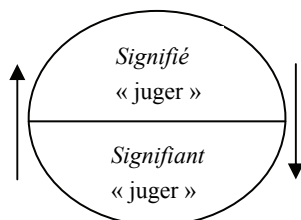
---

<sup>285</sup> On retrouve ce type de modalisation à propos du futur de l'ancien germanique, cette fois dans les notes de Dégallier comme dans celles de Constantin : « L'ancien germanique ne possède pas de futur. <de forme propre pour le futur> Il l'exprime par le présent. Mais c'est une manière de dire. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 287), « <L'>ancien germanique ne possède pas de futur, **de forme propre pour le futur**. Il l'exprime **par le présent**, mais c'est une manière de dire » (Saussure, 1967 : p. 263). Mme Sechehaye note quant à elle : « L'ancien germanique ne possède pas de futur : il l'exprime **par le présent**. C'est donc une valeur, non une idée prédéterminée. » (Saussure, 1967 : p. 263).

A l'opposition structuraliste entre universel et *sui generis* s'adjoint ici cette autre opposition, également structuraliste, entre valeur « en langue », et signification « en discours ». Mais s'il est vrai que Saussure « n'a jamais défini la signification » – « et pour cause ! », pourrait-on répondre à Bally –, les éditeurs semblent s'être abstenus de le faire et c'est pourquoi cette opposition ne transparaît pas vraiment dans la rédaction du *Cours de linguistique générale*. Aussi le caractère légèrement structuraliste de la rédaction des éditeurs n'empêche-t-il pas qu'apparaisse clairement la dimension de l'étiologie qui articule le couple saussurien valeur/signification. On lit en effet en conclusion de l'énumération des exemples :

« Dans tous ces cas nous surprenons donc, au lieu d'*idées* données d'avance, des *valeurs* émanant du système. Quand on dit qu'elles correspondent à des concepts, on sous-entend que ceux-ci sont purement différentiels, définis non pas positivement par leur contenu, mais négativement par leurs rapports avec les autres termes du système. Leur plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres ne sont pas.

On voit dès lors l'interprétation réelle du schéma du signe. Ainsi ???



veut dire qu'en français un concept “juger” est uni à l'image acoustique *juger* ; en un mot il symbolise la signification ; mais il est bien entendu que ce concept n'a rien d'initial, qu'il n'est qu'une valeur déterminée par ses rapports avec d'autres valeurs similaires, et que sans elles la signification n'existerait pas. Quand j'affirme simplement qu'un mot signifie quelque chose, quand je m'en tiens à l'association de l'image acoustique avec un concept, je fais une opération qui peut dans une certaine mesure être exacte et donner une idée de la réalité ; mais en aucun cas je n'exprime le fait linguistique dans son essence et dans son ampleur. » (Saussure, 1972 : p. 162)

alinéas dans lesquels on peut seulement regretter que le terme « schéma<sup>286</sup> » ait été remplacé par celui de « concept » et qu'ait été simplifiée la dialectique de la verticalité et de l'horizontalité que nous avons essayé de mettre en évidence ci-dessus.

Il apparaît ainsi que, comme nous le soulignons ci-dessus, la théorie saussurienne met hors jeu la signification<sup>287</sup>, qui ne se maintient que comme effet de langue. Plus précisément, il faudrait dire que, d'une manière analogue à ce qui a lieu pour le couple – parallèle, précisément, chez les structuralistes, mais non chez Saussure – forme/substance, la théorie saussurienne se caractérise par une asymétrie ou une dualité de niveau du couple

<sup>286</sup> Également présent, là encore, dans les notes de Dégallier : « Le schéma : ???

 n'est donc pas **initial** dans la langue. » (Saussure, 1967 : p. 264).

<sup>287</sup> De ce point de vue, Godel a raison de souligner que « l'inutilité des mots *sens*, *signification* saute aux yeux » (Godel, 1957 : p. 242), position sur laquelle il reviendra dans « De la théorie du signe aux termes du système » (Godel, 1966a), se rangeant ainsi à une lecture structuraliste de Saussure, telle, par exemple, celle de De Mauro dans la note 231 de son édition du *Cours de linguistique générale* (Saussure, 1972 : p. 464-465), qui mentionne les positions de Godel que nous venons de rappeler.

valeur/signification, qui ne fonctionne – au lieu de se réduire à une unité, par effet de théorisation – que dans la mesure où est parallèlement postulée la distinction langue/idiome, qui est un corollaire, eu égard à la spécificité de la langue, de la distinction entre théorisation et donné, connaissance scientifique et connaissance commune. Le structuralisme se caractérise au contraire par le maintien d'un parallélisme entre les deux termes de l'opposition, valeur et signification étant appréhendées comme deux objets qui se supposent l'un l'autre et se définissent l'un par rapport à l'autre. A ces « valeurs émanant du système », Hjelmslev substitue ainsi, comme nous l'avons vu ci-dessus, des « valeurs définies dans le système », par opposition à la définition extralinguistique parce qu'extrasytémique qu'est la signification. On retrouve ici, *mutatis mutandis*, la problématique phonologique, dont on voit dès lors clairement qu'elle est inhérente au structuralisme. Elle l'est en effet dans la mesure où elle est une problématique des rapports forme/substance, problématique corrélatrice, comme nous le posons ci-dessus, du donné de la structure.

La distinction valeur/signification, présentée comme héritée de Saussure<sup>288</sup>, apparaît pour la première fois dans « Structure générale des corrélations linguistiques » :

« Le problème qui nous occupe n'est pas un problème *sémantique* mais un problème *structural*. Il ne peut pas être tranché en montant inductivement des actes individuels de la *parole* pour dégager simplement ce qui leur est commun. Il s'agit au contraire de décrire les faits de *langue*, en observant directement les *fonctions*. On sait maintenant quelles sont les principales de ces fonctions : il y a d'une part le syncrétisme et la substitution, deux faces complémentaires d'un seul et même fait, celui de la corrélation ; il y a d'autre part le fait de suppléance, qui traduit l'appartenance des termes à une même catégorie, et qui sert d'indice pour décider lequel de deux termes est intensif (ou marqué) et lequel est extensif (ou non-marqué). Pour autant que les faits sémantiques entrent dans ces considérations, c'est sous l'aspect de *valeurs* et non sous celui de *significations*. Ce qu'on cherche pour chacun des termes, c'est une définition *extensionale*, non *intensionale*. C'est la forme et non la substance qui compte. » (H.Cor. : p. 50).

Hjelmslev met ici en place une sextuple opposition : entre sémantique, parole, observation inductive, signification, définition intensionale et substance d'une part, structural, langue, examen des fonctions, valeur, définition extensionale et forme d'autre part. Il faut noter ici, outre la distinction forme/substance, ainsi présente dès ce texte, et la distinction langue/parole, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous puis dans le chapitre suivant, que l'on retrouve, avec les deux types de définition et les oppositions entre structural et sémantique, fonction et signification, les éléments de la problématique phonologique. On relève ainsi, au fil du texte, ces affirmations qui sont l'exact symétrique des affirmations relatives à l'opposition phonétique/phonologie (phonologie/phonématique ou cénématique) que nous avons citées dans le chapitre 1 :

« [...] ce qui sépare sémantème et morphème n'est pas une différence de signification, mais de fonction. » (H.Cor. : p. 56)

---

<sup>288</sup> Dans une note, à propos de l'expression « signification zéro » de Peškovskij : « En terminologie saussurienne on dirait “valeur” au lieu de “signification”. » (H.Cor. : p. 32, note 4).

« Ce qui a été dit de la différence entre sémantème et morphème vaut pour la différence entre dérivation et flexion également : *ce qui les sépare n'est pas une différence de signification, mais de fonction.* » (H.Cor. : p. 57)

« Le problème que nous envisageons n'est pas de nature sémantique mais de nature *fonctionnelle*. Puisque l'expérience montre que diverses fonctions peuvent recouvrir une même zone sémantique, il s'ensuit que la définition fonctionnelle (structurale) des catégories est en principe indépendante de leur contenu sémantique (valeur et signification<sup>289</sup>). » (H.Cor. : p. 63).

Il faut noter, en outre, que parmi les fonctions définitoires de la valeur se trouve la commutation. Une note datant du début des années 40 précise en effet, à propos de la « substitution » : « Commutation. » (H.Cor. : p. 50, note 1). Une autre note de la même époque précisait de même quelques pages plus haut, à propos du terme « substitution » tel qu'il apparaissait dans ce passage :

« Ce qui détermine le nombre des membres appartenant à une même catégorie, c'est à notre avis les substitutions possibles qui s'observent à une même place de la chaîne. » (H.Cor. : p. 47),

« Nous dirions aujourd'hui : *commutation(s)*. » (H.Cor. : p. 47, note 1). La distinction valeur/signification fait l'objet d'une forte thématisation dans *La Catégorie des cas*, où l'on peut lire, en premier lieu :

« *Le principe dirigeant la structure du système est d'ordre extensional et non d'ordre intensional.* Les termes du système (les cas en l'espèce) sont ordonnés selon l'*étendue* respective des concepts exprimés et non selon le *contenu* de ces concepts. Ce qui constitue les oppositions à l'intérieur du système, ce n'est pas le rapport intensional qui a lieu entre les cas en question, c'est leur rapport extensional.

On sait en effet que les cas ne sont pas des formes éternelles qui peuvent être fixées une fois pour toutes. En s'en tenant au point de vue intensional, il serait impossible d'établir un registre universel des concepts casuels. C'est une observation évidente qui a été faite assez souvent qu'il n'y a pas de nominatif ou de datif universel, il n'y a que le nominatif ou le datif de tel état de langue déterminé. Si l'idée casuelle, prise *in abstracto*, est universelle, les diverses faces de cette idée, les idées casuelles *in concreto*, ne le sont pas. Ce qui est appelé datif en latin est autre chose que ce qui en grec porte le même nom ; l'ablatif du sanskrit n'est pas l'ablatif latin. Les dénominations qu'on donne aux cas ne sont pas pour cela à abandonner. Ce sont des dénominations *intensionales approximatives*. Le datif latin possède *grossièrement* le même contenu sémantique que le datif grec ; l'ablatif latin comprend *grossièrement* le même contenu sémantique que l'ablatif sanskrit. Ces approximations sont commodes, mais elles sont sans rapport avec le système, et c'est le système qui détermine la définition d'un cas. La définition d'un cas est déterminée par les autres cas entrant dans le système et par sa valeur différentielle par rapport à ces autres cas, qui est un fait extensional.

Tout signe linguistique est défini du point de vue *extensional* par sa *valeur*, du point de vue *intensional* par sa *signification*. A une même signification peuvent correspondre

---

<sup>289</sup> Nous reviendrons ci-dessous sur cette assignation de la valeur à l'ordre sémantique. On pourrait ajouter à cette série le développement relatif à la classification logique des genres grammaticaux, et où sont opposées « structure fonctionnelle » (H.Cor. : p. 51) et « analyse intensionale » (H.Cor. : p. 51). Voir H.Cor. : p. 50-51.

des valeurs différentes ; ce qui au point de vue intensional est un seul et même cas est au point de vue extensional susceptible de plusieurs définitions différentes.

La *valeur* relève du *système* et de la *norme* qui en émane. La *signification*, entendue ici par son opposition à la valeur, relève de l'*usage*. » (H.Cat.I : p. 102-103).

Le propos est analogue à celui de « Structure générale des corrélations linguistiques », que Hjelmslev situe seulement ici dans le cadre des développements sur le caractère *sui generis* des réalisations particulières des catégories universelles du langage. S'opposent alors étendue et contenu, et, à nouveau, deux types de rapports et de définitions, extensional et intensional, valeur (différentielle) et signification, enfin langue (système et norme) et parole (usage). La fin du développement fait nettement apparaître que valeur et signification, tout comme, au niveau phonologique, fonction et substance phonique, sont, dans la mesure où il s'agit de deux types de définition, deux objets relatifs à des points de vue différents. On lit de même quelques pages plus loin :

« [...] une même définition intensionale peut recevoir plusieurs interprétations extensionnelles. La définition extensionnelle est une définition de valeur et dépend exclusivement du nombre et du caractère des termes avec lesquels le terme envisagé entre en opposition. Il est donc tout indiqué que dans un système à quatre termes les définitions seront autres que dans un système à deux termes bien que les faits intensionaux soient en partie les mêmes. » (H.Cat.I : p. 119).

On trouve par ailleurs le terme même de « point de vue », comme dans ce passage du deuxième volume :

« [...] la différence est bien là au point de vue intensional, mais au point de vue de la forme grammaticale la différence se définit par rapport à la catégorie de genre et non par rapport à celle des cas ; au point de vue de la catégorie des cas il y a identité. » (H.Cat.II : p. 29)

ou dans cet autre, où il faut noter en outre le terme « saussurien » *algébrique*, utilisé également, comme nous l'avons vu ci-dessus, à propos des unités cénématiques :

« [...] au point de vue de la norme et de la valeur abstraite, définie exclusivement par la zone d'adhérence-inadhérence, le subessif lak est identique à l'adessif kûri et inversement. Ce n'est que par le contenu intensional que, en passant d'une langue à l'autre, le subessif et l'adessif restent en principe ce qu'ils sont, désignant dans les emplois proprement locaux les idées de "sous" et de "près" respectivement, idées qui dans toute leur représentation massive et intuitive restent absentes de la valeur propre des cas. On voit dans quelle mesure il y a indépendance entre définition extensionnelle et intensionnelle, entre valeur et signification, entre norme et usage. C'est l'usage seul qui justifie notre terminologie ; en effet toute notre terminologie grammaticale est intensionnelle et a trait à l'usage exclusivement ; pour exprimer la définition extensionnelle de la norme il faut recourir aux formules algébriques<sup>290</sup>. » (H.Cat.II : p. 49).

---

<sup>290</sup> Voir encore : « Du point de vue des significations on pourrait être tenté de conclure que l'orientation est négative. [...] Mais il faut se souvenir que la valeur, fait extensionnel, est différent de la signification, et il y a des raisons qui nous amènent à croire que la troisième dimension du système casuel du tabassaran présente en réalité l'orientation *neutre*. » (H.Cat.I : p. 143). Voir encore, par ailleurs, pour l'opposition entre deux types de

Valeur et signification renvoient ainsi chez Hjelmslev à deux identités – au sens de l'être-cela<sup>291</sup> – corrélatives de deux définitions : l'identité structurale et l'identité sémantique. L'identité structurale est plus précisément l'identité explicative du donné dont il a été question ci-dessus. Il faut noter, en effet, que l'on retrouve ici la dimension de l'abstraction explicative, dans la mesure où la notion de valeur est intrinsèquement liée à celle d'emploi. Il était déjà question, dans les *Principes de grammaire générale*, d'une distinction entre fonction grammaticale et emploi, corrélatrice d'une opposition entre forme et signification :

« La fonction grammaticale est distincte de l'*emploi*. Disons par exemple qu'un certain adverbe s'emploie parfois comme interjection : ce fait n'affecte point la fonction grammaticale de l'élément considéré. C'est à l'emploi qu'appartiennent la plupart des distinctions de la stylistique : un certain sémantème peut être employé comme hyperbole, comme métaphore, comme périphrase, sans qu'il change de fonction grammaticale. L'emploi ne concerne pas la forme. Il entre dans les cadres de la signification. » (H.PGG : p. 126-127).

Dans *La Catégorie des cas*, Hjelmslev établit un rapport d'expression entre valeur et signification :

« La configuration extensionale ne recouvre pas nécessairement la situation intensionale, ou, en d'autres termes, la valeur n'est pas identique à la signification. Ainsi la disparition d'une des trois dimensions n'entraîne pas la conséquence inévitable et nécessaire que la signification contenue dans cette dimension disparaîtrait sans laisser de traces. Dans les cas qui restent après la réduction le contenu sémantique peut comporter une certaine dose des idées intensionales qui reviennent à la dimension disparue. Dans une langue qui par exemple ne dispose pas de la dimension de cohérence-incohérence, il peut bien être possible d'exprimer au moyen des cas la distinction de cohérence-incohérence, mais seulement d'une façon implicite qui n'a pas de rapport au système. Toute idée peut être exprimée dans toute langue, mais non dans tout système. » (H.Cat.I : p. 135).

On lit de même dans le deuxième volume :

« Dans les systèmes à deux dimensions, qui feront l'objet de la présente section de notre étude, c'est toujours la dimension de subjectivité-objectivité qui manque, ce qui n'implique cependant pas nécessairement que l'idée de subjectivité-objectivité soit dans ces systèmes inexprimable. » (H.Cat.II : p. 1)

puis à nouveau :

« Même si le système comporte des cas dont la signification subjective paraît évidente, on ne peut pas encore être sûr qu'il faille leur attribuer une *valeur* de subjectivité. En effet nous avons signalé dans un chapitre précédent (I p. 135) qu'il peut arriver qu'une dimension soit absente sans que les significations qui en relèvent le soient également. Les

---

définitions et deux objets : « Mais le superessif, le subessif et le postlatif, qui se trouvent dans les deux langues, ne sont en réalité par les mêmes cas en passant d'une langue à l'autre. La raison en est que les noms que nous donnons aux divers cas sont grossiers et uniquement intensionaux, alors que les définitions structurales sont exactes tout en étant exclusivement extensionales. » (H.Cat.I : p. 182), « Le phénomène intensional appelé datif se traduit normalement en une configuration extensionale admettant à la fois réciprocité et "repos". » (H.Cat.II : p. 9).

<sup>291</sup> Voir le chapitre 1.



idées propres à une dimension peuvent, en l'absence de la dimension, se greffer sur les dimensions qui subsistent. » (H.Cat.II : p. 27).

Une telle relation d'expression donne un nouveau sens à la distinction d'objets qu'est la distinction valeur/signification, et la distinction forme/substance se double d'une distinction identité/emplois, sur laquelle repose la possibilité d'une tension entre valeur et signification :

« La *valeur* relève du *système* et de la *norme* qui en émane. La *signification*, entendue ici par son opposition à la valeur, relève de l'*usage*. (Pour ces termes, voir plus haut, p. 88)

Il s'ensuit que dans un système donné on peut prévoir un *état de tension entre la tenue extensionale et la tenue intensionale d'une forme*. Dans une langue en stabilité, l'usage sera exactement conforme aux exigences du système ; les divers emplois d'un cas préférés dans l'usage ne dépasseront jamais les limites posées par la définition extensionale du cas. Mais il peut y avoir des langues où la situation est autre, où la stabilité est incomplète, et où il y a une certaine tension entre la signification intensionale fixée par l'usage et la valeur extensionale fixée par la norme<sup>292</sup>. » (H.Cat.I : p. 103).

On voit déjà, ici, que la problématique structurale, dans la mesure où elle substitue l'explication et la construction (l'abstraction, en un sens non bachelardien) à l'étiologie, implique une certaine lecture de la distinction langue/parole – qui fera l'objet du prochain chapitre. La notion de forme est ainsi dès l'abord dotée d'une certaine dualité, parallèle à la dualité substance/emplois ou parole. Cette dualité est lisible dès ces premiers textes de Hjelmslev, où la problématique phonologique de l'intégration à la langue se déploie dans deux directions différentes, celle de l'invariant et celle de la systématisation.

Il n'est pas question, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, de valeur ni de distinction entre valeur et signification, mais de signification fondamentale, notion qui cependant, tout comme celle de valeur, renvoie à une « détermination purement linguistique des significations » :

« En semantisk definition maa nemlig være en saadan, der samler de forekommende særbetydninger i en enhed, forklarer de forskellige logiske, og forresten ogsaa ulogiske, anvendelser som følger af een grundbetydning, som ligger bag udtrykket. En saadan rent sproglig betydningsbestemmelse foretog grækerne ikke<sup>293</sup>. » (H.Spr. : p. 48).

Il faut noter, ici, les notions d'unification et d'explication des emplois, qui convoquent à nouveau la dimension de l'abstraction explicative. On lira de même, dans le cadre de l'analyse du système grammatical :

---

<sup>292</sup> Voir encore notamment, pour ces rapports de conformité ou de tension entre valeur et signification, H.Cat.I : p. 182 et 183 et H.Cat.II : p. 23 et 55. Nous reviendrons *infra*, dans le premier chapitre de la deuxième partie, sur cet aspect de la théorie hjelmslevienne.

<sup>293</sup> « Une définition sémantique doit en effet être telle qu'elle réunit les significations particulières existantes en une unité, explique les différents emplois logiques, et d'ailleurs également illogiques, qui découlent d'une signification fondamentale qui est derrière l'expression. Les Grecs n'ont pas entrepris une telle détermination purement linguistique des significations. »

« Vor opgave er at finde een fælles grundbetydning, som gælder for alle særlige anvendelser af komparativ-superlativen<sup>294</sup>. » (H.Spr. : p. 78)

puis :

« Men formaalet maa være, for hver enkelt kategori at finde een og kun een grundbetydning, hvorudfra samtlige tilfælde, baade de mere konkrete og de mere abstrakte, lader sig forklare<sup>295</sup>. » (H.Spr. : p. 93)

et enfin :

« Tal er ikke *betydningen* af numerus ; tal er en speciel *anvendelse* af numerus, en anvendelse iblandt flere andre, og som i fællesskab med disse andre lader sig deducere af een fælles grundbetydning, som er mere abstrakt, men som egner sig adskilligt bedre til at operere med ved den *samlede* beskrivelse af sproget, og som desuden maa antages at komme sandheden nærmere, saa længe man overhovedet fastholder, at sproget har en mening<sup>296</sup>. » (H.Spr. : p. 96).

Il s'agit là du domaine grammatical, mais la question se pose également dans le domaine sémantique, et les développements de Hjeltslev, sur ce point, font très nettement apparaître la dimension de l'intégration à la langue ainsi que ce qui sépare les deux notions saussurienne et hjeltslevienne d'identité, autrement dit la spécificité de la notion d'invariant, éminemment structuraliste. Hjeltslev s'attache à récuser la « populære opfattelse<sup>297</sup> » (H.Spr. : p. 134) selon laquelle « et ords betydning er fastsat ved en angivelse af den ting, som ordet betegner<sup>298</sup> » (H.Spr. : p. 134), et qui a « to konsekvenser : 1) at et ord ikke i sig selv har noget indhold, men blot er et udtryk, en etikette, som klæbes paa visse uden for sproget liggende begreber ; 2) at et ord kan have flere forskellige betydninger<sup>299</sup> » (H.Spr. : p. 134). Il apparaît déjà que l'enjeu de cette réfutation est un ordonnancement des significations. C'est là, en effet, le seul motif possible du pointage de la deuxième conséquence et, par ailleurs, la première conséquence témoigne qu'il s'agit moins, avec la conception populaire, d'une conception nomenclaturiste, que d'une conception atomiste qui dénie au mot toute identité linguistique en lui refusant une unité. De fait, Hjeltslev remarque ensuite<sup>300</sup> que cette conception populaire conduit à faire de la sémantique une étude lexicographique, qui, en tant

---

<sup>294</sup> « Notre tâche est de trouver une signification fondamentale commune qui vaille pour tous les emplois particuliers du comparatif-superlatif. »

<sup>295</sup> « Mais l'objectif doit être, pour chaque catégorie particulière, de trouver une, et une seule, signification fondamentale à partir de laquelle l'ensemble des cas, les plus concrets comme les plus abstraits, puissent être expliqués. »

<sup>296</sup> « Le nombre n'est pas *la signification* du nombre ; le nombre est un *emploi* spécial du nombre, un emploi parmi plusieurs autres, et qui de conserve avec ces autres emplois se laisse déduire d'une signification fondamentale commune, qui est plus abstraite mais avec laquelle il est vraiment préférable d'opérer lors de la description *complète* d'une langue, et qui de plus doit être considérée comme la plus proche approximation de la vérité tant que l'on maintient généralement que la langue a un sens. »

<sup>297</sup> « conception populaire ».

<sup>298</sup> « on fixe la signification d'un mot en indiquant ce qu'il désigne ».

<sup>299</sup> « deux conséquences : 1) qu'un mot n'a pas en lui-même un quelconque contenu mais est seulement une expression, une étiquette, qui est accolée à certains concepts existant en dehors de la langue, 2) qu'un mot peut avoir plusieurs significations différentes ».

<sup>300</sup> Voir H.Spr. : p. 134-138.

que telle, ne permet pas de distinguer entre système, norme, usage et exercice de la langue, c'est-à-dire entre emplois et signification, et son analyse se conclut sur le développement suivant :

« Og spørger man saa, hvad det da er, som bestemmer disse grænser for ordets forskydelighed i normen, saa maa svaret nødvendigvis blive, at det maa være en egenskab ved ordet selv, en egenskab *i* ordet, som altid følger det, som udgør dets væsen, og som gør det egnet til at udtrykke visse begreber, men uegnet til at udtrykke visse andre. Og denne egenskab ved ordet maa være dets *betydning*.

Men heraf maa vi drage den slutning, at betydningen maa være en slevstændig faktor, som er forskellig fra de i omverdenen givne ting eller begreber. Medens de ting eller begreber, som ordet bruges til at dække over, varierer, maa ordets egenbetydning være en constant faktor, som bestemmer og afgrænser dets forskydelighed i forhold til begreberne, og det maa være denne faktor, som gør, at vi overalt anerkender at vi har at gøre med eet og samme ord.

Bag ved de typiske særbetydninger, som normen tillader, maa da ligge en *grundbetydning* af mere abstrakt karakter, hvorudfra de foreliggende eller mulige særbetydninger lader sig deducere. Ud af en abstrakt grundbetydning udspringer en fast række i normen mulige særbetydninger : [...] Vi har hermed tilbagevist den populære opfattelse. Et ord er ikke en etikette ; ordet har i sig selv et indhold, bærer i sig en betydning. Og vil man sige, at ordets grundbetydning er en abstraktion, som teoretikeren foretager saa at sige for sin egen fornøjelse, vil jeg henvise til en argumentation, jeg tidligere har givet : Denne abstraktion er en realitet, endda en større realitet end særanvendelserne ; denne abstraktion er nemlig det eneste middel, hvorved vi kan forklare, hvad der foregaar i sprogtilstanden. Kun igennem denne abstraktion naar vi til at objektivere betydningsbegrebet, og objektiveringens er igen en forudsætning for videnskabelig behandling, hvilket igen vil sige : forstaaelse.

Vi slutter altsaa, at vi paa semantikkens omraade med samme ret som paa grammatikkens omraade kan dele det sproglige tegn i tre vandrette planer : en struktur, en form *og et indhold* ; alle disse tre sider hører med til at konstituere det sproglige tegn, i dette tilfælde ordet. Kun er der at bemærke, at et ord ligesom et fonem kan staa uden for formen, uden for systemet. Det gælder f. ex. netop ordet *ræv* eller det gælder det før omtalte ord *ø*. Et saadant ord er da kun defineret ved sit sammenspil i normen mellem struktur og indhold. Det er jo indlysende, at det ikke kan være defineret ved sin struktur alene ; semantikkens væsentligste opgave er netop fastsættelsen af ordenes indhold, af deres grundbetydning. Hvis ordet ikke havde et indhold, vilde der ikke kunne gives nogen forklaring paa det forhold, at vi i en række konkrete tilfælde i sprogudøvelsen benytter os af det samme ord og ikke af flere forskellige ord<sup>301</sup>. » (H.Spr. : p. 137-138).

---

<sup>301</sup> « Si on se demande, alors, ce qui peut définir ces limites à la mobilité du mot dans la norme, la réponse sera nécessairement que cela doit être une propriété du mot lui-même, une propriété *dans* le mot, qui suit toujours celui-ci, qui constitue son identité et qui le rend propre à représenter certains concepts et impropre à en représenter certains autres. Et cette propriété du mot doit être sa *signification*.

Mais il faut en tirer la conclusion que la signification est nécessairement un facteur indépendant, qui est différent des choses ou des concepts donnés dans le monde qui nous entoure. Alors que les choses ou les concepts pour la désignation desquels est utilisé le mot varient, la signification propre du mot doit être un facteur constant qui définit et délimite la mobilité de celui-ci par rapport aux concepts, et cela doit être ce facteur qui fait que nous reconnaissons partout que nous avons affaire à un seul et même mot.

Derrière les significations particulières typiques que la norme permet, il doit exister une *signification fondamentale* d'un caractère plus abstrait, de laquelle les significations particulières existantes ou possibles se laissent déduire. D'une signification fondamentale abstraite naît une série déterminée de significations particulières possibles dans la norme [...] Nous avons ainsi repoussé la conception populaire. Un mot n'est pas

Au mot « étiquette » de la conception populaire, Hjelmslev oppose un signe bi- ou tripartite, doté d'une structure (d'une expression) et d'un contenu, et éventuellement d'une forme<sup>302</sup>. De même que Saussure, il refuse la dualité signe/signification au profit d'une dualité de type signifiant/signifié, c'est-à-dire d'une dualité interne au signe. Mais à la différence du signe saussurien, le signe hjelmslevien est positif et, corrélativement, abstrait au sens de l'abstraction structuraliste. Si Hjelmslev pose tout d'abord que la signification est le « facteur qui fait que nous reconnaissons partout que nous avons affaire à un seul et même mot », évoquant, par cette formulation, la notion saussurienne d'identité, la fin du développement nous révèle qu'il s'agit en réalité d'expliquer les possibilités de désignation multiple d'un même mot, et ainsi que l'identité hjelmslevienne est l'instrument d'une définition linguistique, moins du mot ou du signe – en tant que tel, donné, comme en témoigne la toute fin du développement – que de la signification, dans une perspective d'intégration de la signification à la langue. La signification fondamentale, qui « constitue l'identité du mot », est avant tout, comme Hjelmslev le pose dès le premier paragraphe, ce « qui le rend propre à représenter certains concepts et impropre à en représenter certains autres ». Elle est en outre ce qui constitue son identité d'invariant (de « facteur constant ») dans la variation des concepts et des choses qu'il a pour rôle de désigner. On retrouve à ce propos la notion de possibilité, et avec elle l'abstraction explicative caractéristique de la démarche hjelmslevienne. On notera, en lien avec cette problématique d'intégration de la signification à la langue, qui conduit au postulat d'un invariant explicatif du donné, l'assomption d'une gnoséologie particulière, où l'objectivation est liée à l'abstraction, mais à une abstraction objectale qui consiste à rassembler le donné bien plutôt qu'il ne l'explique, ou à ne l'expliquer que dans la mesure, précisément, où il est donné, donné d'avance comme signification linguistique.

La notion de signification fondamentale est également présente dans *La Catégorie des cas*, où Hjelmslev insiste tout particulièrement sur la nécessité d'une démarche rigoureusement abstractive, et non purement inductive. On lit ainsi tout d'abord :

---

une étiquette ; le mot a en lui-même un contenu, porte en lui une signification. Et si quelqu'un me dit que la signification fondamentale du mot est une abstraction que le théoricien effectue pour ainsi dire pour son propre plaisir, je renverrai à une argumentation que j'ai développée plus tôt : cette abstraction est une réalité, une réalité encore plus grande que les emplois particuliers : cette abstraction est en effet l'unique moyen par lequel nous pouvons expliquer ce qui se produit dans l'état de langue. C'est seulement à travers cette abstraction que nous parvenons à objectiver le concept de signification, et l'objectivation à son tour est un fondement pour l'étude scientifique, ce qui signifie à son tour : la compréhension.

Nous concluons donc que, dans le domaine de la sémantique, avec le même droit que dans le domaine grammatical, nous pouvons diviser le signe linguistique en trois plans horizontaux : une structure, une forme *et un contenu* ; ces trois aspects entrent tous dans la constitution du signe linguistique, en ce cas précis du mot. Il faut seulement remarquer qu'un mot tout comme un phonème peut être hors de la forme, hors du système. Cela vaut par exemple précisément pour le mot *ræv* [renard] ou pour le mot *ø* [île] précédemment mentionné. Un tel mot est alors défini seulement par la concordance dans la norme entre structure et contenu. Il est en effet évident qu'il ne peut pas être défini par sa structure seule ; la tâche la plus importante de la sémantique est précisément la détermination du contenu des mots, de leur signification fondamentale. Si le mot n'avait pas de contenu, on ne pourrait donner aucune explication de ce fait que dans toute une série de cas concrets nous nous servons, dans l'exercice de la langue, du même mot, et non de plusieurs mots différents. »

<sup>302</sup> Nous reviendrons ci-dessous sur ce point.

« Ici il est évident que la signification fondamentale du génitif n'a pas été reconnue. Pour les autres cas, on s'est efforcé de trouver une signification générale valable pour tous les emplois. Ces efforts échouent devant la complexité du génitif. D'un tel embarras il y a deux expédients, qui sont méthodiquement condamnables, mais qui sont les mêmes qui sont toujours choisis en pareil cas par les Grecs et par leurs disciples anciens et modernes : ou bien on scinde en deux ou plusieurs parties ce qui pour la langue est une unité complexe, ou bien on choisit arbitrairement entre les emplois concrets de la forme en question une seule en la nominant signification principale, et en concevant les autres significations possibles comme dérivées ou métonymiques. Ces deux principes, celui de la *scission extralinguistique* et celui de la *métonymie*, constituent depuis l'antiquité les Scylla et Charybde de la linguistique. Que l'on choisisse l'un des deux expédients ou l'autre, le premier devoir du savant a été négligé : le respect des faits. » (H.Cat.I : p. 5-6).

On retrouve en premier lieu, dans cette critique, le refus de l'atomisme<sup>303</sup>, auquel s'ajoute la distinction entre signification fondamentale, abstraite, et signification principale. On lira de même dans le deuxième volume :

« D'autre part la signification fondamentale ne se confond nullement avec la signification principale (Hauptbedeutung). » (H.Cat.II : p. 46, note 1)

puis :

« Mais il convient au contraire d'embrasser l'ensemble des faits, et de ramener toutes les significations particulières à une seule signification fondamentale assez abstraite et assez large pour les réunir sans donner une place d'honneur à une seule d'entre elles (cf. I p. 84 sv.). » (H.Cat.II : p. 72).

Hjelmslev distingue par ailleurs entre signification fondamentale et signification générale, renvoyant, sur ce point, à Jakobson<sup>304</sup> :

---

<sup>303</sup> Dont nous verrons *infra* les présupposés, au premier rang desquels se trouve le rapport son/sens. Pour cette critique, voir également H.Cat.I : p. 16, ainsi que cette formule notable : « Encore plus condamnable serait le procédé qui consiste à isoler les divers emplois contractés par une seule et même unité sans établir la signification fondamentale dont ils émanent. Par ce procédé on n'arrive qu'à dissoudre chaque cas dans une poussière et à perdre de vue les traits essentiels du phénomène. Mais on a déjà vu que la scission extralinguistique constitue encore aujourd'hui la méthode communément adoptée. » (H.Cat.I : p. 87).

<sup>304</sup> A « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre ». Voir H.Cat.II : p. 46, note 1. Jakobson écrivait en effet, évoquant le premier volume de *La Catégorie des cas* : « Seine Hauptthesen knüpfen an die großartige Arbeit Wüllners an, die ihr Zeitalter weit überholt hat : "Die Grammatik ist eine Theorie der Grundbedeutungen oder der Werte und der durch sie gebildeten Systeme, und um ihre Aufgabe zu lösen, muß sie empirisch vorgehen" (Hjelmslev, 84). Der Forscher hebt aus dieser Formel drei Kernprobleme hervor : *Grundbedeutung*, *System*, *empirisches Verfahren*.

Der erste Begriff wird durch die folgende Bestimmung klargestellt : "Ein Kasus wie eine Sprachform überhaupt bedeutet nicht einige verschiedene Dinge ; er bedeutet ein einziges Ding, er trägt einen einzigen abstrakten Begriff, aus dem man die konkreten Verwendungen ableiten kann" (85). Ich nehme Anstoß nur an dem Terminus *Grundbedeutung* (*signification fondamentale*), welcher leicht fehlerhaft mit der Bezeichnung *Hauptbedeutung* (*signification principale*) identifiziert werden kann, während der Verfasser richtig denjenigen Begriff im Auge hat, den der Terminus *Gesamtbedeutung* (*signification générale*) genauer wiedergibt. » [« Ses thèses cardinales ont partie liée à l'imposant travail de Wüllner qui a largement surclassé son siècle : "*La grammaire est la théorie des significations fondamentales ou des valeurs et des systèmes constitués par elles, et pour résoudre son problème elle doit procéder par une méthode empirique.*" (Hjelmslev, 84) Par cette formulation, le chercheur met en évidence trois problèmes cruciaux : la *signification fondamentale*, le *système* et la *procédure empirique*.

« [...] la valeur est une signification fondamentale (*Grundbedeutung*), nullement une signification générale dans le sens d'une "Gesamtbedeutung". » (H.Cat.II : p. 46).

De fait, pour lui, seule l'abstraction respecte les faits, dans la mesure où elle est explicative du donné, qui en est déduit. C'est là un des principes de Wüllner, repris par Hjelmslev<sup>305</sup> :

« La conception ou l'idée qu'il s'agit de chercher dans une forme linguistique doit être une idée une, une seule signification fondamentale (*Grundbedeutung*) d'un degré d'abstraction assez grand pour permettre d'en déduire tous les emplois concrets de la forme. » (H.Cat.I : p. 37).

La démarche préconisée combine ainsi l'induction et l'abstraction :

« Il s'ensuit de ces principes<sup>306</sup> que la valeur ou signification fondamentale est une réalité objective. Elle est trouvée par une observation des faits selon une analyse objective ; elle est le résultat d'une induction. [...]

[...] la valeur d'un cas n'est pas identique à la somme des emplois qu'il contracte dans l'usage. La valeur d'un cas est le minimum différentiel de signification qui rend possible les emplois constatés et très souvent certains autres emplois encore. » (H.Cat.I : p. 86-88).

Dans *La Catégorie des cas*, par ailleurs, ainsi qu'il apparaissait dans la citation relative à la distinction entre signification fondamentale et signification générale, la signification fondamentale est identifiée avec la valeur. On se souvient, en effet, de cette définition de la grammaire, citée ci-dessus :

« La grammaire est la théorie des significations fondamentales ou des valeurs et des systèmes constitués par elles, et pour résoudre son problème elle doit procéder par une méthode empirique<sup>307</sup>. » (H.Cat.I : p. 84).

Dans *Sprogssystem og sprogforandring*, en revanche, la signification fondamentale était assignée au contenu, par opposition à la forme. Ce contenu, cependant, solidaire de la forme, est un contenu formé et susceptible par ailleurs, au moins en ce qui concerne les formes

---

La première notion est explicitée par la définition suivante : "Un cas, comme une forme linguistique en général, ne signifie pas plusieurs choses différentes ; il signifie une seule chose, il porte une seule notion abstraite dont on peut déduire les emplois concrets." (85). Je n'é mets de réserve qu'à propos du terme de *signification fondamentale*, qu'on est facilement tenté, à tort, d'identifier avec la désignation *signification principale*, alors que l'auteur a en vue, en réalité, la notion qui est plus justement rendue par le terme de *signification générale*. »] (J.Bei. : p. 27). Nous reviendrons *infra* sur la notion jakobsonienne de signification générale. Les deux notions ont été comparées par Sørensen. Voir Sørensen (1949) : p. 127-128.

<sup>305</sup> Voir la note 249, ci-dessus.

<sup>306</sup> Voir H.Cat.I : p. 85-86, cité ci-dessous.

<sup>307</sup> Voir également cette opposition entre valeur exprimée et faits empiriques, parallèle à l'opposition signification fondamentale/emplois : « La tâche de la grammaire linguistique consiste à définir les cas par la valeur exprimée, tout en restant en conformité avec les faits empiriques offerts par les usages observés. » (H.Cat.I : p. 89), ainsi que cette notion de variante d'une même valeur : « On peut poser comme règle générale que lorsque deux significations, qui peuvent être considérées comme apparentées l'une à l'autre, apparaissent en des conditions mutuellement exclusives, elles sont des variantes sémantiques d'une seule et même valeur. » (H.Cat.II : p. 56-57).

grammaticales, d'une définition systématique, comme en témoigne le passage suivant, où s'opposent non plus signification fondamentale et emplois mais emplois et définition systématique :

« Infinitiv har i en række af sprogene faaet en noget indskrænket anvendelse, hvilket ikke berører dens væsen eller dens plads i systemet. Til infinitiv kan, som før nævnt, svare forskellige anvendelsestyper i norm og i usus, netop fordi infinitiven er extensiv, og uden at der derfor bliver nogen forskel i dens systematiske definition<sup>308</sup>. » (H.Spr. : p. 156-157).

C'est là un point commun avec *La Catégorie des cas*, où la signification fondamentale, dans la mesure où elle est une valeur, est définie dans le cadre du système, qu'il s'agisse des éléments des catégories ou des catégories elles-mêmes. Hjelmslev parle tout d'abord d'un double procédé d'obtention de la signification fondamentale, l'abstraction (solidaire d'une induction) et l'examen du système :

« L'expérience montre que le seul procédé qui paraisse possible est celui de la vraie théorie localiste, dont le principe a été conçu depuis Maxime Planude et a été formulé rigoureusement par Wüllner : le procédé qui consiste à partir d'une notion de *direction* assez abstraite pour être manifestée dans tous les plans possibles, qu'il s'agisse de l'espace, du temps ou des conditions syntagmatiques et logiques.

Ce n'est pas dire que la théorie localiste épuise les faits. L'expérience montre également qu'elle ne suffit pas pour expliquer tous les cas de toutes les langues. La direction constitue la première dimension, et la dimension fondamentale, de la catégorie casuelle. D'autres dimensions s'y ajoutent, qu'il reste encore à définir. Mais quelles que soient ces dimensions, le principe restera le même : toujours la constatation des emplois particuliers doit être suivie d'une synthèse par laquelle on établit la signification fondamentale, la valeur du cas envisagé. Un cas, comme une forme linguistique en général, ne signifie pas plusieurs choses différentes ; il signifie une seule chose, il porte une seule notion abstraite dont on peut déduire les emplois concrets. (Voir la citation de WÜLLNER, plus haut, p. 41.)

Si on admet qu'un cas envisagé constitue une seule unité, cette unité doit être définie par sa valeur et uniquement par elle (cf. plus haut, p. 20). A une seule unité du système doit correspondre une seule valeur. Cette valeur ou signification fondamentale est trouvée par une comparaison des emplois auxquels se prête le cas en question, et par une considération des oppositions qu'il contracte dans le système. La valeur est le minimum différentiel de signification. » (H.Cat.I : p. 85-86).

Mais on lit par la suite :

« L'unité, définie par sa valeur, est donc un fait objectif qui fait partie de l'ensemble de la langue, c'est-à-dire d'un système où tout se tient. Une unité est définie par ses rapports aux autres unités du même système. C'est dire que le procédé par *définitions individuelles*, qui consiste à définir chacun des cas pris à part et en faisant abstraction du système, n'a aucune chance d'apporter le résultat désiré. A ce procédé atomistique il faut

---

<sup>308</sup> « Dans un bon nombre de langues, l'infinitif a été doté d'un emploi quelque peu étroit, sans que cela n'atteigne son être ou sa place dans le système. Comme mentionné précédemment, à l'infinitif peuvent correspondre différents types d'emploi dans la norme et dans l'usage, précisément parce que l'infinitif est extensif, et sans que cela modifie en quelque manière sa définition systématique. »

substituer une vue totaliste, qui fait du *système* à la fois le point de départ et le but dernier des recherches<sup>309</sup>. [...]

[...]

[...] les emplois doivent être expliquée par la valeur ; la valeur de chaque cas doit être définie par son rôle dans le système casuel ; la catégorie casuelle doit être en dernière analyse expliquée par son rôle dans le système d'ensemble de la langue. » (H.Cat.I : p. 86-87)

et de même quelques pages plus loin :

« [...] les emplois sont expliqués par la signification fondamentale ; les significations fondamentales sont expliquées par la structure du système. » (H.Cat.I : p. 89-90).

On en arrive ainsi au deuxième aspect de la problématique de l'intégration de la signification à la langue, telle qu'elle se manifeste dans ces premiers textes, celui de la systématisation. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1<sup>310</sup> et rappelé ci-dessus, dans *Sprogssystem og sprogforandring* Hjelmslev distingue trois systèmes : phonématique, grammatical et sémantique, tous trois composés d'unités tripartites, consistant en une structure (une expression), une forme et un contenu. Dans ce cadre, les développements hjelmsleviens mettent tout particulièrement en valeur la dimension de la systématisation. On lit ainsi au début de l'ouvrage, juste après l'institution de la distinction entre système et norme :

« [...] problemet om forholdet mellem sprogtilstand og sprogssystem [...] er blevet til problemet om forholdet mellem sprognorm og sprogssystem.

Diakronikeren vil nemlig nu indvende, at selv om normen maa betragtes paa den angivne maade, inddelt i tre gange tre synspunkter, saa skylder vi beviset for, at alt, hvad der indgaar i disse rubrikker, lader sig systematisere. Han maa indrømme, at fonemerne lader sig behandle som et system. Og han maa indrømme, at det samme gælder de grammatiske enheder. Men over for de semantiske enheder er han skeptisk. Semantiske enheder er jo f. ex. *ko, hest, svin, bog, pen, stol, bord*, osv. Kan det lade sig gøre at opfatte dem som et specifikt sprogligt system af modsætninger og ligheder? Nej, dette maa vi indrømme. Inden for semantikken findes der et stort overdrev af enheder, som, uden at danne et sprogligt system, indgaar i den sproglige norm. Men vi kan paa den anden side minde om, at der ogsaa inden for semantikken findes enklaver, hvor vi har systemer. Præpositionerne, adjektiverne lader sig i hvert fald behandle som et system af ligheder og modsætninger<sup>311</sup>. » (H.Spr. : p. 33).

---

<sup>309</sup> Notons, ici, cette opposition entre atomisme et vue totaliste ou « [p]oint de vue systématologique » (H.Cat.I : p. 86). Voir ci-dessus et *infra*.

<sup>310</sup> Voir la note 376.

<sup>311</sup> « [...] le problème du rapport entre état linguistique et système linguistique [...] est devenu le problème du rapport entre norme linguistique et système linguistique.

Le diachronicien va en effet objecter, à présent, que même si la norme peut être considérée de la manière indiquée, selon une division en trois fois trois points de vue, il reste à prouver que tout ce qui entre dans ces rubriques se laisse systématiser. Il doit concéder que les phonèmes sont traitables en termes de système. Il doit également concéder qu'il en est de même pour les unités grammaticales. Mais pour ce qui est des unités sémantiques, il est sceptique. Les unités sémantiques sont par exemple *ko, hest, svin, bog, pen, stol, bord* [*vache, cheval, cochon, livre, plume, chaise, table*] etc. Peut-on les appréhender comme un système linguistique spécifique d'oppositions et de similarités ? Nous devons concéder que non. Dans la sémantique, il y a un vaste domaine d'unités qui, sans former un système linguistique, entrent dans la norme linguistique. Mais d'un autre



La problématique de l'intégration à la langue apparaît ici de manière très nette. Il s'agit en effet, d'une part, de systèmes constatés ou dont il s'agit de prouver l'existence, et d'autre part de considération structurale de domaines et d'unités préalablement délimités. Tout comme Martinet attribuait aux phonologues le mérite d'avoir reconnu le caractère systématique des sons du langage, de même qu'il avait été reconnu de longue date en morphologie, Hjelmslev s'inscrit ici dans une démarche d'extension de la considération systématique au domaine sémantique, fût-elle, à ce stade de la théorie, partielle. On lira de même à la fin de l'ouvrage :

« I modsætning til fonematikken og grammatikken er semantikken et omraade, der maa anses for endnu at være fuldkommen uopdyrket fra systemteoretisk synspunkt. Baae paa fonematisk og grammatisk omraade findes der forarbejder af værdi ; paa semantisk omraade har den hidtidige forskning indskrænket sig til at registrere en masse enkeltheder og iøvrigt regne med sprogudviklingens fuldkomne lunefuldhed. Det systemteoretiske arbejde paa semantisk omraade besværliggøres uhyre af denne omstændighed, og hertil kommer yderligere, at de semantiske systemer i regelen er talstærkere end de fonematiske og grammatiske og dærfør vanskeligere at behandle. Systemsemantikken er dærfør endnu kun i sin allerførste begyndelse.

Men de iagttagelser, man ved et første spadestik i denne ubearbejdede jord kan gøre, peger tydeligt i en bestemt retning. Semantikken har det tilfælles med fonematikken, at hele dens omraade ikke ligger systematiseret. Hele det mest iøjnefaldende og mest konkrete ordforraad i et sprog ligger oven i købet uden for systemet. Men det er ikke det afgørende. Det afgørende er, at en systembetragtning lader sig gennemføre paa et visst begrænset, men til gengæld centralt omraade<sup>312</sup>. » (H.*Spr.* : p. 144-145).

Apparaissent clairement, ici, les conséquences de l'acceptation d'unités données, dont il a été question plus haut, qui ne laisse à la démarche du linguiste que la modalité de l'intégration à la langue<sup>313</sup>. Le système apparaît ainsi, dans la perspective objectale qui est celle de Hjelmslev, comme le lieu du linguistique, d'une manière relativement complexe, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous, puisqu'il s'agit à la fois de relations proprement linguistiques

---

côté, nous pouvons rappeler que dans le sémantique il existe également des enclaves où nous avons des systèmes. Les prépositions, les adjectifs sont en tout cas traitables en termes de système de similarités et d'oppositions. »

<sup>312</sup> « A la différence de la phonématique et de la grammaire, la sémantique est du point de vue de la théorie du système un domaine que l'on peut considérer comme étant encore entièrement à défricher. Aussi bien dans le domaine phonématique que dans le domaine grammatical on trouve des études de qualité ; dans le domaine sémantique les recherches se sont bornées jusqu'ici à enregistrer une masse de détails et par ailleurs à prendre en compte tous les caprices de l'évolution de la langue. Ce travail de théorisation du système sur le domaine sémantique est rendu immensément plus difficile par cette circonstance, et à cela s'ajoute encore que les systèmes sémantiques sont en règle générale plus fournis que les systèmes phonématiques et grammaticaux et pour cette raison plus difficiles à manier. La sémantique systématique, pour cette raison, n'en est encore qu'à ses balbutiements.

Cependant les observations que l'on peut faire suite à un premier coup de bêche dans cette terre encore inculte pointent clairement dans une direction précise. La sémantique a cela de commun avec la phonématique que tout son domaine n'est pas systématisé. Le fonds de mots le plus évident et le plus concret d'une langue est dans son ensemble en dehors du système. Ce n'est toutefois pas cela qui est déterminant. Ce qui est déterminant est qu'il est possible de mener à son terme une considération systématique sur un domaine certes limité, mais en revanche central. »

<sup>313</sup> Aussi, significativement, le cadre est-il celui de la distinction système/norme, c'est-à-dire langue/parole, au sens structuraliste (voir *infra*, le chapitre 3 de cette première partie).

instituées entre les unités – et l’on mesure ici à nouveau la distance qui sépare les rapports hjelmsleviens des différences saussuriennes :

« Begrebet *ø* indgaar i de relationer, det logisk set maa kunne indgaa i efter sit indhold : det kan sættes i modsætning til *land* eller til *fastland* eller til *halvø*, men af disse mulige logiske modsætninger har sproget ikke udvalgt nogle, som det fortrinsvis gør til sine. Helt anderledes forholder det sig med det ord, som her staar ved siden af *ø* : ordet *til*<sup>314</sup> ; dette ords betydningsindhold er en speciel art relation, en retningsangivelse, og dette begrebsindhold kan logisk set sættes i forhold til en hvilken som helst anden tænkelig relation eller retningsangivelse ; men af alle disse tænkelige logiske relationer har sproget udvalgt sig visse bestemte, som sproget gør til sine egne, nemlig dem, som er udtrykt ved vore præpositioner<sup>315</sup>. » (H.Spr. : p. 132-133)

d’un système contenant des unités qui en relèvent :

« Et bestemt led i kategorien, i dette tilfælde komparativ, trænges op i et hjørne af skemaet<sup>316</sup> » (H.Spr. : p. 89)

« [...] *allra aller* gled ud af kasussystemet<sup>317</sup> » (H.Spr. : p. 89)

et d’une forme qui s’institue entre structure (expression) et contenu, comme il apparaîtrait dans ce passage déjà cité :

« Kun er der at bemærke, at et ord ligesom et fonem kan staa uden for formen, uden for systemet. Det gælder f. ex. netop ordet *ræv* eller det gælder det før omtalte ord *ø*. Et saadant ord er da kun defineret ved sit sammenspil i normen mellem struktur og indhold<sup>318</sup>. » (H.Spr. : p. 138).

Ce dernier aspect, sur lequel nous reviendrons longuement *infra*, est tout particulièrement remarquable dans l’image qu’il offre. Il faut noter, en effet, que l’idée même d’une systématisation partielle<sup>319</sup>, impliquant l’existence d’éléments hors système, témoigne de ce que dans la perspective hjelmslevienne, si le système est le lieu du linguistique – ou parce

---

<sup>314</sup> Dans ce développement, les exemples font référence à la phrase *Vi sejlede fra ø til ø* [Nous naviguions d’île en île]. Voir H.Spr. : p. 131.

<sup>315</sup> « Le concept *ø* [île] entre dans les relations dans lesquelles d’un point de vue logique il doit pouvoir entrer selon son contenu : il peut être mis en opposition avec *land* [terre/côte] ou avec *fastland* [continent] ou avec *halvø* [presqu’île], mais la langue n’a pas sélectionné quelques unes de ces oppositions logiques possibles pour les faire siennes de préférence aux autres. Elle se comporte tout autrement avec le mot qui est ici à côté de *ø* : le mot *til* [jusqu’à] ; le contenu de signification de ce mot est une relation d’un type particulier, une indication de direction, et ce contenu conceptuel peut d’un point de vue logique être mis en relation avec n’importe quels autres relation ou indicateur de direction concevables ; mais parmi toutes ces relations logiques concevables, la langue s’est choisie certaines relations définies qu’elle a faites siennes, à savoir celles qui sont exprimées par nos prépositions. »

<sup>316</sup> « Un membre déterminé de la catégorie, dans ce cas précis le comparatif, est poussé dans un coin du schéma ».

<sup>317</sup> « *allra aller* glissèrent hors du système casuel ».

<sup>318</sup> « Il faut seulement remarquer qu’un mot tout comme un phonème peut être hors de la forme, hors du système. Cela vaut par exemple précisément pour le mot *ræv* [renard] ou pour le mot *ø* [île] précédemment mentionné. Un tel mot est alors défini seulement par la concordance dans la norme entre structure et contenu. »

<sup>319</sup> Voir aussi, pour cette idée, H.Spr. : p. 121, cité dans le chapitre 1, ainsi que, pour le système sémantique, H.Spr. : p. 132-134, que nous n’avons cité ici que partiellement. Voir également H.Spr. : p. 147, cité ci-dessous.

qu'il l'est –, il *s'ajoute* au rapport son/sens, qu'il vient médiatiser et dont il ne saurait, dès lors, être la théorisation. Pour le structuralisme, structure et son/sens sont toujours deux données séparés, et c'est pourquoi, comme nous le posons ci-dessus, la linguisticité implique la forme. Et on voit ici qu'en effet, qu'il s'agisse de valeur, d'invariant ou de systématisation, il s'agit toujours, d'une part, de structure, mais également, d'autre part, creuset dont émerge la notion de forme, d'opposition avec un autre du linguistique : signification, emplois, substance ou extérieur du système.

La notion de forme est donc loin d'être absente de ces premiers textes de Hjelmslev, mais il faut noter que son statut y est peu clair, qu'il s'agisse de sa nature propre ou des oppositions dans lesquelles elle entre. Dès les *Principes de grammaire générale*, Hjelmslev institue une rupture entre son et signe :

« Or, il est vrai que le système est le principe dominant de toute langue. Non seulement il y a un système morphologique et syntaxique, mais les mots et, à plus forte raison, les sons, forment des systèmes articulés et précis.

Toutefois, les proportions ne sont pas partout les mêmes. Les sons, les formes, les mots, les syntagmes sont des objets différents, et qui, en conséquence de cette différence, se comportent différemment par rapport au système. Les sons (et les représentations phoniques qui en font la base psychologique) ne sont que le matériel d'une langue ; ils n'expriment pas des notions, ils ne font que fournir le matériel nécessaire pour construire les formes, les mots, les syntagmes, qui sont, de leur côté, des signes, des expressions de notions. La notion de *valeur* est inexistante dans le système des sons. Par contre, elle constitue le principe fondamental dans les systèmes des formes, des mots, des syntagmes, bref, dans les systèmes des signes.

Cette différence suffit pour rendre la théorie des sons plus accessible du côté diachronique que ne le sont les autres disciplines linguistiques. L'inexistence des valeurs permet de faire abstraction plus facilement du système en tant que tel, d'isoler les éléments ou les groupes d'éléments sans considérer leur rôle dans la totalité. On peut faire valoir la perspective diachronique dans son intégralité.

Ce procédé a ses inconvénients dès qu'on opère sur des valeurs. Un système d'associations ne se laisse guère décomposer sans qu'on fasse violence aux éléments mêmes qui le composent. Les formes, les mots, les syntagmes forment, à chaque moment donné, un système de valeurs où tout se tient, où la compréhension exacte de chaque élément exige la considération constante de tous les autres. Les signes de valeurs constituent un système qui n'existe que simultanément, qui ne s'explique que synchroniquement. Et les éléments ne s'expliquent que par le système. » (H.PGG : p. 49-50).

On retrouve dans ce passage la dépendance entre signe et solidarité que Hjelmslev emprunte, sans l'interroger ni l'élaborer – sans la comprendre, donc –, au concept saussurien de valeur. De la particularité de cet emprunt témoigne à nouveau ici la distinction, dans le cadre de l'hypothèse structurale – on retrouve en effet ici l'axiome du système comme principe dominant de toute langue –, de deux types de système, selon qu'y intervient, ou non, la notion de valeur (entendue ici, comme ci-dessus, au sens vertical, comme il apparaît notamment dans l'expression « signes de valeur »). La notion de valeur, comme en témoigne également cet autre passage :

« Si les formes mentionnées remontent à trois cas différents en latin, cette vérité ne suffit pas pour établir le système synchronique du français. Car la valeur des formes a été laissée hors de considération, et la valeur seule conditionne le système. » (H.PGG : p. 65)

fait ainsi figure de détermination du système linguistique, mais dans le cadre de la problématique des rapports son/sens, ou, ce qui revient au même sur ce point, dans le cadre de l'hypothèse structurale : le signe étant une unité donnée, il est possible d'en abstraire les sons et de faire de la signification, dans la mesure où elle est une valeur, c'est-à-dire dans la mesure où elle est différentielle, l'ordre du linguistique, ce que l'on pourrait formuler, inversement, en termes d'intégration de la signification à la langue au moyen d'une appréhension différentielle de celle-ci. Hjelmslev peut alors distinguer entre matériel d'une langue et signe, celui-ci étant ainsi constitué comme une abstraction, un objet « algébrique » indépendant de la forme particulière qu'il peut revêtir. On lit en effet plus loin dans l'ouvrage :

« La grammaire peut se passer du phonème également. Non seulement du son, mais du phonème en général : nous croyons avoir avantage à comprendre par "phonème" toute unité phonique (soit simple soit composée) sans égard à sa valeur éventuelle dans le système non-phonique, alors que le terme de "son" sera réservé à désigner un phonème qui n'a pas de valeur en lui-même. C'est dire qu'un phonème, qui n'est pas un son, est un signifiant. Parmi les phonèmes-signifiants, on peut distinguer les phonèmes de sémantèmes, les phonèmes de morphèmes, les phonèmes de mots. Dans *enterrer*, par exemple, [ter] est un phonème de sémantème, [q] et [e] sont des phonèmes de morphèmes, et [qtere] est un phonème de mot. Mais – on le verra – ces phonèmes-signifiants n'ont pas plus d'importance en grammaire que le simple son. » (H.PGG : p. 100).

Or, comme nous l'avons vu ci-dessus, et comme nous allons le voir en détail dans ce qui suit, cet ordre particulier du signe qu'est la grammaire est précisément celui de la forme et des formes. Il est notable, dès lors, que Hjelmslev dans ce passage à la fois distingue entre son et phonème-signifiant et déclare la grammaire indifférente à cette distinction. En effet, si la forme grammaticale, comme il apparaît déjà dans ce que nous venons de voir, est une abstraction dans l'ordre de la valeur<sup>320</sup>, la distinction entre phonème-signifiant et son, relative au plan de l'expression, ne saurait valoir pour elle, cependant que, corrélativement, la problématique phonologique ne saurait se constituer que de manière interne au plan de l'expression, c'est-à-dire dans le cadre d'une autre distinction entre forme et substance<sup>321</sup>. C'est pourquoi la distinction entre phonème-signifiant et son ne pourra être pertinente qu'une fois sa direction inversée, c'est-à-dire son utilité reconnue – avec la commutation – pour distinguer entre forme et substance de l'expression<sup>322</sup>. Il apparaît ainsi, et l'on retrouve ici,

---

<sup>320</sup> Abstraction incomplète dans ces premiers textes de Hjelmslev, d'où l'ambivalence de la notion de valeur que nous évoquerons ci-dessous.

<sup>321</sup> C'est là, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, la spécificité de la problématique phonologique hjelmslevienne, par où elle se distingue de celle des phonologues.

<sup>322</sup> Mais il faudra, préalablement, que la distinction entre phonème-signifiant et son ait été reconnue pertinente pour le système phonique lui-même, ce qui, à la lecture du passage suivant, ne semble pas être le cas dans les *Principes de grammaire générale* : « On a vu que la fonction grammaticale n'existe que dans les sémantèmes. La

quoique d'une autre manière, la médiatisation du rapport son/sens par la forme dont il a été question ci-dessus, que la distinction hjelmslevienne entre forme et substance, corrélative de la notion de structure, est également corrélative d'une rupture entre son et sens<sup>323</sup>.

C'est pourquoi sans doute la notion de forme reste difficile à cerner dans les *Principes de grammaire générale*, renvoyant à la fois à une strate du signe et à un ordre propre, sans que l'objet de la grammaire se stabilise jamais, oscillant entre « la forme » et « les formes ». Hjelmslev propose en effet, dans les *Principes de grammaire générale*, une révision du schéma « saussurien » du signe, à partir d'une distinction de Sechehaye, reprenant à son compte la distinction que fait ce dernier, dans *Programme et méthodes de la linguistique*<sup>324</sup>, entre aspect phonique et forme grammaticale :

« On sait que le terme de “forme” est, en matière linguistique, parmi ceux qui prêtent le plus à l'équivoque. D'une manière générale, nous pouvons donner notre adhésion aux distinctions si nettes faites par M. SECHEHAYE. Nous distinguons avec lui l'*aspect* phonique, concret et conventionnel, c'est-à-dire le système des phonèmes, et la *forme* grammaticale, abstraite et algébrique, c'est-à-dire le système des idées-symboles dont dispose le sujet parlant, ces idées-symboles étant, de leur côté, en partie des sémantèmes, en parties des morphèmes. La forme est constituée par le fait que ces idées-symboles sont classés dans notre esprit dans certaines catégories.

La grammaire, qui n'est que la science de ces catégories, ne peut se constituer sans rendre compte de cette distinction. » (H.PGG : p. 112-113).

La définition de la forme, dans ce passage, est d'emblée complexe. Hjelmslev distingue en effet entre deux systèmes : le système des phonèmes, ou aspect phonique, et le système des idées-symboles, ou forme grammaticale. Il s'agit donc de deux ordres, correspondant à deux types d'unités : les phonèmes d'une part, les idées-symboles, morphèmes et sémantèmes, d'autre part. Dans le même temps, la forme est liée à la catégorisation, étant « constituée par le fait que ces idées-symboles sont classés dans notre esprit dans certaines catégories » et la grammaire, science de la forme, étant définie comme « science de ces catégories ». La forme renvoie donc à la fois à un type d'unités et au système, à la catégorisation. Corrélativement, on trouve dans les *Principes de grammaire générale*, plusieurs définitions de la grammaire (et de la forme), qui mettent en valeur, selon le cas, l'un ou l'autre de ces deux aspects, voire essaient de les combiner. On trouvait ainsi, dans les passages cités plus haut, cette définition de la grammaire comme « théorie des sémantèmes et des morphèmes » :

« [...] la grammaire est la théorie des sémantèmes et des morphèmes (et de leurs combinaisons) » (H.PGG : p. 99)

mais également cette définition de la forme, qui insiste sur la dimension de la catégorisation :

---

fonction phonique, de son côté, n'existe que dans les phonèmes, – soit dans les phonèmes de sémantèmes, soit dans les phonèmes de morphèmes, soit dans les sons. » (H.PGG : p. 127).

<sup>323</sup> C'est là, bien entendu, ainsi que nous essaierons de le montrer dans la deuxième section de la présente analyse (I-, B-) une démarche diamétralement opposée à celle de Saussure, et qui témoigne de l'ancrage de la théorie hjelmslevienne dans la problématique des rapports son/sens.

<sup>324</sup> Voir les extraits cités dans le premier chapitre, et *infra*.

« Les données empiriques, ainsi entendues, amènent à croire que toute langue, en tout temps et en tout lieu, est dominée par une forme, qui s'exprime dans une série de catégories constituant un système. » (H.PGG : p. 7)

insistance que l'on retrouve plus loin dans l'ouvrage :

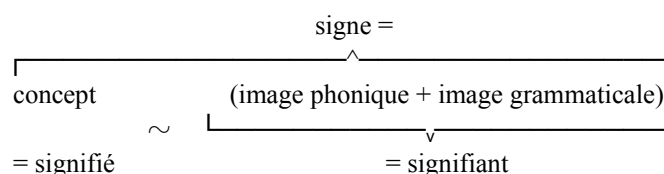
« La forme n'est constituée que par une série de catégories subconscientes » (H.PGG : p. 116).

Une autre définition de la grammaire, également citée ci-dessus, met quant à elle en valeur les deux dimensions de la catégorisation et du type d'unités :

« On a vu que la grammaire n'est pas une science diachronique, mais une science synchronique ; elle est une théorie de catégories, et plus particulièrement des catégories constituées par les éléments grammaticaux, c'est-à-dire les sémantèmes et les morphèmes. » (H.PGG : p. 107).

La forme, par ailleurs, est appréhendée comme une strate du signe. Hjelmslev pose en effet que le signifiant est constitué de deux composants, l'aspect phonique et la forme grammaticale, rebaptisés, en terminologie « saussurienne », « image phonique » et « image grammaticale » :

« On sait que selon F. de SAUSSURE le signe linguistique est constitué par l'association d'un signifié (concept) avec un signifiant (une image acoustique ou verbale)<sup>325</sup>. Or, le signifiant comprend précisément les deux choses que nous venons de distinguer : une image phonique, d'une part, et une image grammaticale, de l'autre. L'entité avec laquelle la linguistique a à opérer peut donc être exprimée par la formule que voici :



où ~ indique une association. » (H.PGG : p. 115-116).

Chaque strate du signe correspond à un ordre de conditionnement autonome, ainsi qu'il apparaît dans le développement suivant :

« Il y a *différence totale* entre la forme et le phonème, aussi bien qu'entre la forme et le signifié. Nous voulons ici appeler l'attention sur deux ordres de faits particuliers qui amènent à ce résultat :

---

<sup>325</sup> Hjelmslev renvoie aux pages 98 *sqq.* du *Cours de linguistique générale* (voir H.PGG : p. 115, note 2), soit au paragraphe « Signe, signifié, signifiant », premier paragraphe du premier chapitre de la première partie, intitulé « Nature du signe linguistique ». Il est évident que le signe hjelmslevien n'a rien de commun avec le signe saussurien tel qu'il est défini dans ce paragraphe et dans les deux développements du troisième cours qui en constituent la source (voir Saussure, 1967 : p. 147-151, et Saussure & Constantin, 2005 : p. 220-221, partiellement cité ci-dessus dans la note 199 et p. 237-238, également partiellement cité ci-dessus) : comme nous le soulignons ci-dessus, pour y revenir *infra*, la construction de la forme, ainsi insérée entre signifiant et signifié, vient en lieu et place de la théorisation du rapport son/sens.

1°. Il y a des différences phoniques auxquelles il n'y a pas de différences formelles correspondantes. Le phonème du pluriel de l'anglais moderne est parfois un -s sourd (*cats*) et parfois un -s sonore (*dogs*) ; cette différence est due à des conditions phoniques et est sans importance pour la forme. – D'autre part, il y a aussi des identités phoniques auxquelles il n'y a pas d'identités formelles correspondantes. Le même -s – sourd ou sonore – sert, en anglais, à indiquer le pluriel dans le nom et le singulier (et la troisième personne) dans le verbe.

2°. Il y a des différences formelles auxquelles il n'y a pas de différences sémantiques correspondantes. Si par exemple un seul et même adjectif, tel que, en latin, *bonus bona bonum*, revêt trois formes différentes pour les trois genres, cela n'est pas l'indice d'une différence de signification ; la différence formelle sert à indiquer, tout simplement, que l'adjectif en question dépend de tel ou tel substantif donné. De même que la différence de l's sourd et de l's sonore en anglais est due uniquement à des conditions phoniques sans influencer la forme, il faut dire que la différence de *bonus bona bonum* est due uniquement à des conditions formelles sans influencer la signification.

Cela posé, il est établi que la forme est un facteur dont la différence avec l'image phonique et avec le signifié est évidente. La forme est un facteur indépendant, et qui doit en principe être étudié indépendamment du phonème et de la signification. La grammaire est en principe indépendante de la phonologie aussi bien que de la sémantique. Cela n'empêche pas qu'il y a interdépendance en même temps. On va revenir sur elle.

Constatons ici que, ce qui est décisif pour le grammairien en tant que tel, c'est la forme et non pas ni phonème ni signification. L'aspect phonique comporte en toute langue nombre de distinctions et de catégories phoniques qui n'ont rien affaire avec la forme. [...] Le système phonique de n'importe quelle langue comporte, en effet, beaucoup de catégories qui n'ont aucune valeur grammaticale. Toute catégorie phonique peut coïncider avec une catégorie grammaticale ou lui rester étrangère.

D'autre part, la forme grammaticale diffère aussi complètement de la signification. S'il y a des catégories phoniques sans des valeurs grammaticales correspondantes, il y a aussi des catégories de concepts qui n'ont pas de valeur grammaticale. On ne parle pas ici des concepts purs, qui sont différents du signifié. Même les signifiés, les concepts linguistiques, se rangent sans aucun doute en certaines catégories qui ne s'expriment pas dans le signifiant. Les concepts linguistiques étant d'ordre psychologique, il faut prévoir qu'ils font partie, avec les concepts purs, de certaines catégories psychologiques et logiques qui ne sont pas en même temps des catégories formelles.

Dans tout acte grammatical, il convient donc de distinguer trois sortes d'éléments : la signification, la forme, le phonème. » (H.PGG : p. 117-120).

On retrouve ici la dimension de la catégorisation avec la mention des « catégories phoniques » et des « catégories de concepts<sup>326</sup> », mais il n'est plus question de types d'unités : l'aspect phonique est identifié au phonème, mais à l'opposition morphèmes et sémantèmes/mots s'est substituée l'opposition forme/signifié ou signification. On note

---

<sup>326</sup> Il est notable que de même qu'il déclare la grammaire indifférente à la distinction entre phonème-signifiant et son, Hjelmslev associe ici les signifiés ou concepts linguistiques et les concepts purs dans des catégories logiques et psychologiques. Il en ira différemment, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, où sont distinguées relations linguistiques et relations logiques. Par ailleurs, il ne sera plus jamais question de catégories sémantiques ni, après « On the Principles of Phonematics », de système sémantique. C'est en effet l'ordre de la grammaire qui deviendra, dans les textes glossématiques, la forme du contenu, la sémantique étant renvoyée à la substance (selon des modalités que nous préciserons). A l'inverse, la mise en place du plan de l'expression impliquera une élaboration du système phonologique qui permette d'y distinguer entre forme et substance (et dont l'idée de systématisation partielle n'est qu'une étape), ce pour quoi, d'ailleurs, la dimension de l'invariant y aura moins d'importance. Voir *infra* et ci-dessus les notes 320 à 322.

cependant que, dans le même temps, il s'agit toujours de tripartition phonologie/grammaire/sémantique, dont on a vu ci-dessus qu'elle répondait à la distinction des trois types d'unités, phonèmes/morphèmes et sémantèmes/mots. Hjelmslev distingue de fait, dans une note de son ouvrage, entre sémantique, impliquant le mot, et significatif, impliquant le signifié grammatical :

« Afin de distinguer nettement la grammaire, qui s'occupe des sémantèmes et des morphèmes, de la *sémantique*, qui s'occupe des mots seuls, on se sert de l'adjectif "*significatif*" pour désigner les faits de signification en grammaire. » (H.PGG : p. 157, note 2)

et oppose l'ordre grammatical aux deux ordres sémantique et significatif :

« Et en effet, il n'y a pas de différence phonique sans une cause synchronique. Seulement la cause synchronique<sup>327</sup> peut être de trois ordres différents :

1°. La cause synchronique peut être d'ordre *significatif* ou *sémantique*. Les deux phonèmes différents correspondent donc à deux éléments grammaticaux différents ou bien à deux mots différents.

2°. La cause synchronique peut être d'ordre *morphologique*, sans être ni phonique ni significative ou sémantique. [...]

3°. La cause synchronique peut être d'ordre *phonique*, c'est-à-dire il peut s'agir de ce que nous avons appelé la fonction phonique. » (H.PGG : p. 229-230).

Il existe d'ailleurs un ordre de conditionnement sémantique, puisqu'aux trois types d'unités répondent, ainsi qu'il est apparu ci-dessus, trois systèmes, mais également trois ordres de catégorisation. Hjelmslev postule en effet l'existence, dans les *Principes de grammaire générale*, outre de catégories phoniques et de catégories sémantiques, de catégories lexicologiques ou catégories de mots :

« Du premier point de vue, la catégorie constatée est d'ordre grammatical. Du dernier point de vue, elle serait d'ordre lexicologique.

Mais c'est là un cas exceptionnel. Il existe d'autres catégories qui sont également d'ordre lexicologique, mais qui ne sont pas en même temps des catégories grammaticales, c'est-à-dire des catégories de mots qui ne sont pas en même temps des catégories de sémantèmes. [...]

On voit donc que les trois espèces de catégories établies plus haut, les catégories de sémantèmes, les catégories de morphèmes, et les catégories fonctionnelles, n'épuisent pas la liste des *catégories linguistiques* existantes. [...]

Mais les trois catégories-types que nous avons établies d'abord sont les seules *catégories grammaticales* qui existent. Les catégories linguistiques qui restent ne sont pas de nature grammaticale : elles sont de nature lexicologique ou bien de nature sémantique.

Ajoutons, pour être complet, qu'il existe bien entendu aussi des catégories dans le domaine des phonèmes. Mais elles ne risquent pas d'être confondues avec les catégories grammaticales et nous pouvons les passer sous silence. » (H.PGG : p. 212-213).

---

<sup>327</sup> Nous reviendrons *infra* (I-, B-, 3-) sur cette notion de cause synchronique ainsi que sur la correspondance entre les trois strates du signe que, comme il apparaissait dans la citation précédente, Hjelmslev postule par ailleurs.



Ces deux tripartitions ne s'articulent cependant pas sans difficulté, comme en témoignent, outre la dualité catégories sémantiques/catégories lexicologiques, les développements relatifs à la significativité des catégories de sémantèmes. On a vu ci-dessus que Hjelmslev distinguait entre ordres sémantique (signification des mots) et ordre significatif (signification des sémantèmes et des morphèmes). On retrouve cette distinction quelques pages plus loin, au début d'un chapitre consacré au contenu significatif des catégories grammaticales :

« Il s'agit ici de savoir quels sont les rapports qui existent entre la forme et le signifié. Grave question, car, pour les faits purement significatifs, les faits syntagmatiques ne jouent aucun rôle. Pour savoir ce qui, dans la forme, est significatif et ce qui ne l'est pas, on n'a recours qu'à la signification seule.

Or, les faits de signification sont difficiles à saisir. On sait que tout dans le langage est subconscient. Si, dans une certaine mesure, les sujets parlants peuvent se rendre compte des faits d'ordre sémantique, l'ordre significatif échappe à leur conscience la plupart du temps. C'est dire qu'une signification de mot est relativement facile à définir, mais une signification de morphème (ou de sémantème) extrêmement difficile<sup>328</sup>. » (H.PGG : p. 164).

Il est question, ici, de rapport entre forme et signifié, mais, comme nous le signalions ci-dessus, le développement porte, à travers celui-ci, sur la significativité des catégories grammaticales. La spécificité des catégories de sémantèmes, dans ce cadre, est d'être nécessairement dotées d'un contenu significatif, dans le même temps qu'en l'absence de particularités formelles, leur existence est sujette à caution. Si, en effet, « les catégories de morphèmes ont une réalité incontestable » (H.PGG : p. 197), et si « [i]l est [...] évidemment possible d'établir des catégories constituées par des sémantèmes qui ont une même fonction » (H.PGG : p. 199), c'est-à-dire des « catégories fonctionnelles » (H.PGG : p. 199), bien que celles-ci « constituent le seul domaine où l'on ait douté sérieusement et comme par principe du contenu significatif » (H.PGG : p. 201) et qu'on soit « devenu sceptique à l'égard d'une existence possible de catégories significatives qui correspondraient à de telles distinctions formelles » (H.PGG : p. 201) de sorte que « le contenu significatif des catégories fonctionnelles (du reste inétablies) est encore une question ouverte » (H.PGG : p. 202), c'est à l'inverse le contenu significatif des catégories de sémantèmes qui est établi, tandis que l'existence même de ces catégories est encore à démontrer :

« Les catégories de sémantèmes sont des catégories significatives ; mais il résulte de ce que nous avons soutenu sur le caractère des catégories grammaticales par opposition aux catégories psychologiques et logiques, que des catégories de notions (de signifiés seulement) ne font pas partie des catégories grammaticales. Or, les catégories de

---

<sup>328</sup> Voir également, pour cette distinction des deux ordres significatif et sémantique, dans le même développement : « [...] le contenu significatif des catégories fonctionnelles (du reste inétablies) est encore une question ouverte.

Les catégories fonctionnelles constituent donc sans doute le domaine où notre hypothèse sera surtout mise à l'épreuve. Nous sommes persuadé que, dans ce domaine aussi bien que dans les autres, on peut réussir à dégager des catégories formelles pourvues d'un contenu significatif, si l'on se décide à suivre le procédé que nous avons indiqué : prendre son point de départ dans les expressions et en chercher les significations.

C'est dire que les catégories qu'on vient à établir doivent être dégagées sans égard à la signification lexicologique. La grammaire est une discipline qui est par définition indifférente à l'égard de tout problème d'ordre sémantique. » (H.PGG : p. 202).

sémantèmes sont, en réalité, tout autre chose : elles sont des catégories caractérisées par des particularités communes de forme. Ces particularités communes de forme se dégagent, en vertu de notre principe, par des identités phoniques accompagnées par des identités significatives. Le contenu significatif de ces catégories est donc établi d'avance.

Nous nous trouvons ici dans le domaine (un peu suspect, il est vrai) des théories du symbolisme de la forme, ou, comme on l'appelle plus souvent, mais moins complètement, du "symbolisme des sons (phonèmes)". C'est là le problème éternel du *φύσει* ou *θέσει* qui a toujours suscité la curiosité.

On peut dire que ce problème est encore en suspens, puisque la théorie du symbolisme de la forme est toujours des plus controversées. Sans vouloir aborder en détail ce délicat problème, arrêtons-nous un instant pour voir ce qu'il y a de vraisemblable ou non dans la théorie symboliste. C'est précisément dans la mesure où elle peut être vérifiée, que les catégories de sémantèmes, comprises comme des catégories formelles, pourvues d'un contenu significatif, peuvent exister. La vérification de la théorie serait donc la preuve à la fois de l'existence formelle et du contenu significatif de ces catégories. » (H.PGG : p. 171-172).

L'argumentation en faveur de l'existence de catégories de sémantèmes se présente ainsi comme une défense de la théorie symboliste<sup>329</sup>, et le développement concerne dès lors, non le rapport entre forme et signifié, mais le rapport entre son et idée, éventuellement créateur de forme<sup>330</sup>. Autrement dit, la question des rapports entre forme et signifié ne peut être maintenue comme objet du développement que si l'on entend par forme l'existence de catégories, ce qui signifie qu'il y a conflit entre les deux statuts de la forme comme ordre propre d'unités et strate du signe : l'existence de catégories introduit la forme dans le signe mais, dans le même temps, le sémantème ne saurait être d'avance une unité formelle<sup>331</sup>.

---

<sup>329</sup> Nous reviendrons *infra* sur ce développement, de même que sur le « principe » de l'analyse hjelmslevienne.

<sup>330</sup> Il faut noter à ce sujet cette référence à la notion saussurienne de limitation de l'arbitraire, où, significativement, le propos saussurien se trouve inversé : « Bien des faits du langage servent à montrer que, même une forme qui n'est pas née immédiatement d'un fond significatif, c'est-à-dire qui était dénuée de contenu significatif dès l'origine et dans la perspective diachronique, revêt une signification plus ou moins nette dès qu'elle entre dans un système synchronique. On sait la force suggestive exercée par la forme, et mise en lumière surtout par ESAJAS TEGNER. Les sujets parlants introduisent dans une forme quelconque un certain contenu significatif. L'organisation grammaticale même repose sur ce besoin, et on ignore complètement les limites de cette force qui agit dans le subconscient. La limitation de l'arbitraire, discutée d'une manière si féconde par F. de SAUSSURE, est difficile justement parce qu'il est difficile de savoir dans quelle mesure l'analyse objective recouvre l'analyse subjective et subconsciente. Le signe, qui est arbitraire, peut-être relativement motivé. Dans bon nombre de cas, la motivation peut être entièrement subconsciente ; il faut s'en souvenir pour ne pas affirmer à la légère qu'elle est inexistante. » (H.PGG : p. 168). Au lieu d'une organisation déterminée par l'existence d'un axe syntagmatique et rendant possible la motivation relative du signe, l'établissement d'une correspondance entre son et sens entraînant la création de catégories. Au donné du rapport son/sens répond à nouveau le donné de la structure, et la forme émerge du rapport son/sens. Voir *infra*. Hjelmslev renvoie ici (voir H.PGG : p. 168, notes 3 et 4), outre à une page du paragraphe « L'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif », aux deux premiers appendices des deuxième et troisième parties, « A. Analyse subjective et analyse objective » et « B. L'analyse subjective et la détermination des sous-unités ».

<sup>331</sup> Une première version de cette analyse, dont la rédaction remonte à janvier 2007, est à paraître dans le troisième numéro du supplément électronique à la revue *Histoire Epistémologie Langage* (Toutain, à paraître, 1). Elle nous semble à présent tout à fait imprécise et insuffisante, voire erronée sur certains points, tels le rapprochement entre forme hjelmslevienne et relativement motivé saussurien. Comme nous le suggérons dans la note précédente, il n'est pas sûr, en effet, que Hjelmslev ait réellement identifié relativement motivé et mécanisme grammatical. Notons quand même que le passage en question concerne l'ensemble des catégories grammaticales et non les seules catégories de sémantèmes, ce qui va dans le sens de notre première interprétation (dont la portée est cependant limitée par les remarques de la note précédente : l'enjeu de ce passage nous semble

Mais au-delà de cette difficulté d'articulation entre les deux tripartitions, il faut noter que, qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, la notion de forme est liée à la dimension de la catégorisation et, en second lieu, à l'émergence de trois ordres d'organisation distincts, phonique, grammatical et sémantique. C'est là précisément, sans doute, l'une des déterminations de la double définition de la forme dans ces *Principes de grammaires générales*. Dans une telle perspective, en effet, la dimension de la catégorisation, commune aux trois strates du signe, est insuffisante pour spécifier la forme, qui doit ainsi par ailleurs s'attacher un type d'unités. Ce lien privilégié de la forme à la grammaire, que ne démentiront pas les textes postérieurs, témoigne de l'origine grammaticale du structuralisme hjelmslevien et, corrélativement, de la dépendance de la notion de forme à l'égard de celle de structure, dépendance qui explique elle-même l'importance de la dimension de la catégorisation. Mais dans le même temps, Hjelmslev a à faire avec le signe, et c'est là, comme nous le suggérons ci-dessus, une autre détermination de cette dualité de la notion de forme qui caractérise les *Principes de grammaire générale*. Hjelmslev, comme tous les structuralistes, s'est donné pour tâche l'élaboration de ces deux données de la structure et du rapport son/sens – auxquels nous consacrons respectivement les deux sections de la présente analyse –, dont la quadripartition glossématique apparaît ainsi comme une forme particulière, liée à ce que l'on pourrait appeler une « horizontalisation » du signe.

A cet égard, *Sprogssystem og sprogforandring* témoigne d'une deuxième étape de l'élaboration hjelmslevienne, où le mouvement centripète en direction de la grammaire se trouve accentué, en même temps que s'affirme le caractère formel de la structure et que se met en place la distinction forme/substance. On retrouve dans ce texte, comme nous l'avons rappelé à plusieurs reprises, la double tripartition des *Principes de grammaire générale*, Hjelmslev distinguant d'une part entre systèmes phonématique, grammatical et sémantique, donc entre phonèmes, grammatèmes (morphèmes et sémantèmes) et lexicalies, et d'autre part entre trois strates du signe, la structure (l'expression), la forme et le contenu. Hjelmslev pose par ailleurs<sup>332</sup> que le système est constitué par la forme dans les trois divisions (phonématique, grammatical, sémantique). Le système s'affirme donc moins comme ordre propre d'unités que comme ordre de la systématisation instituant la forme entre l'expression et le contenu. Les deux tripartitions n'en demeurent pas moins aussi difficiles à articuler que dans les *Principes de grammaire générale*, difficultés qui déterminent une valorisation paradoxale de la grammaire. C'est dans *Sprogssystem og sprogforandring* qu'apparaît pour la première fois, dans notre corpus, la notion d'information. Elle permet à Hjelmslev d'établir cette « division rationnelle du système » dont il a été question plus haut :

« Men hvorpaa beror da systemets tredeling i fonetik, grammatik og semantik? Vi forstaar det, naar vi fastholder den tanke, at det centrale i sproget er formen, den specifikt sproglige form, og naar vi spørger, hvorfor denne form findes, hvad det er den tjener til. Sproget henter sit materiale fra verdener, som er fremmede for sproget selv : det henter sine betydningsenheder fra begrebsverdenen ; det henter sine lydlige enheder fra den fysiske verden. Men betydningerne er ikke rent logiske begreber, saa sandt som

---

à présent résider moins dans l'assimilation de la forme et de la langue que dans la dépendance de la forme à l'égard du rapport son/sens qui fera l'objet de la deuxième section de la présente analyse).

<sup>332</sup> Voir H.*Spr.* : p. 37-38, cité dans la note 376 du chapitre 1.

sprogvidenskab og logik er forskellige videnskaber ; og fonemerne er ikke lig med fysiske lyd, saa sandt som sprogvidenskab er noget andet end fysiologi, fysik, akustik. Det der sker i sproget, er, at begreberne paa den ene side, de fysiske lyd paa den anden side, formes paa en særlig maade, udvælges efter et særligt system, som er det sproglige, og at struktur og betydning svejses sammen i en særlig form. Den sproglige formning bestaar da i den omsmeltning af det materiale, som begrebsverdenen og den fysiske verden leverer, en omsmeltning i en trilogi, saaledes at formen bliver central og dominerende. Men idet materialet formes i et system, falder dette system efter sin oprindelse i tre dele : et semantisk system, som er begreberne som sprogligt materiale med deres form og struktur ; et fonetisk system, som er lydene som sprogligt materiale med deres form og indhold ; og som centrum, som systemets allerhelligste, hvortil semantik og fonetik kun er forgaarde, et grammatisk system, som er selve formen, den blotte form, med sin struktur og sit indhold. Vi har altsaa ikke simpelt hen et tredelt system. Men vi har et system bestaaende af tre dele, som alle maa ses fra de samme tre synspunkter. Først ved denne betragtning bliver systemet harmonisk, først herved opfylder vi diakronikerens forlangende om et bevis for systemets indre sammenhæng<sup>333</sup>. » (H.Spr. : p. 32-33).

On retrouve ici, avant tout, l'axiome des *Principes de grammaire générale* : « ce qui est central dans la langue est la forme », qui détermine une interrogation faussée, puisque si Hjelmslev se demande « pourquoi cette forme existe », il ne s'interroge que sur le but et non sur les causes de cette existence<sup>334</sup>. Aussi la réponse se fera-t-elle en termes d'information et non d'étiologie. Dans ce cadre, la dimension de l'intégration à la langue est à nouveau très sensible, la forme permettant de distinguer entre « significations » et « concepts purement logiques », puis de même entre « phonèmes » et « sons physiques ». La représentation de la langue qui est proposée dans ce passage est par ailleurs tout à fait notable. Ces trois sections du système à envisager de trois points de vue différents impliquent en effet deux domaines périphériques où la forme répond à la substance mais se double d'un autre élément dont la

---

<sup>333</sup> « Mais sur quoi repose donc la tripartition du système en phonétique, grammaire et sémantique ? Pour le comprendre, il faut garder à l'esprit que ce qui est central dans la langue est la forme, la forme linguistique spécifique, et se demander pourquoi cette forme existe, ce à quoi elle sert. La langue prend sa substance dans des mondes qui sont étrangers à la langue elle-même : elle prend ses unités de signification dans le monde conceptuel ; elle prend ses unités phoniques dans le monde physique. Cependant les significations ne sont pas des concepts purement logiques, de la même manière que la science du langage et la logique sont des sciences différentes ; les phonèmes, quant à eux, ne sont pas identiques aux sons physiques, de la même manière que la science du langage ne se confond pas avec la physiologie, la physique, l'acoustique. Ce qui se passe dans la langue, c'est que les concepts d'une part, les sons physiques de l'autre, sont formés d'une manière particulière, sont ordonnés d'après un système particulier, qui est le système linguistique, et sont soudés ensemble comme structure et signification dans une forme particulière. La formation linguistique consiste donc en une conversion de la substance que fournissent le monde conceptuel et le monde physique, une conversion en une trilogie, de telle sorte que la forme devienne centrale et dominante. Toutefois, comme la substance est formée en un système, ce système se divise d'après son origine en trois parties : un système sémantique, c'est-à-dire les concepts comme substance linguistique avec leur forme et leur structure, un système phonétique, c'est-à-dire les sons comme substance linguistique avec leur forme et leur contenu, et comme centre, comme sanctuaire du système, dont le sémantique et le phonétique ne sont que des vestibules, un système grammatical, qui est la forme elle-même, la pure forme, avec sa structure et son contenu. Nous n'avons donc pas purement et simplement un système tripartite. Nous avons un système constitué de trois parties, qui peuvent chacune être considérées à partir des trois mêmes points de vue. Pour la première fois, avec cette conception, le système devient harmonieux, et pour la première fois, avec elle, nous faisons la preuve, demandée par le diachronicien, de la cohésion intérieure du système. »

<sup>334</sup> Voir *infra*. Se pose à nouveau ici, de manière particulièrement aiguë, le problème du constructeur.

provenance et la nature sont obscures (la structure pour le système sémantique, le contenu pour le système phonématique), et un domaine central où la forme n'informe rien, mais se trouve « pure », et doublée, également, d'une structure et d'un contenu dont le statut n'est pas plus clair qu'en ce qui concerne les domaines phonématique et sémantique. Il faut noter, à ce propos, l'expression « sanctuaire du système », qui témoigne d'une forte valorisation de la notion de forme, valorisation qui atteste à nouveau du caractère d'obstacle épistémologique de celle-ci, mais qui, par ailleurs, n'est sans doute pas pour rien dans les paradoxes auxquels nous confronte la représentation de la langue proposée ici par Hjelmslev. On retrouve en effet, avec cette représentation, le double statut de la forme des *Principes de grammaire générale*, à la fois strate du signe et ordre propre d'unités, mais cette dualité en institue une autre, due au prisme de la distinction forme/substance qui s'affirme dans ce texte : celle de l'appréhension de la forme comme lieu du linguistique, dans le cadre de la problématique de l'intégration à la langue, et comme ordre grammatical, ordre par excellence de la structure, donc de la forme. Se trouve en effet circonscrit un domaine privilégié du système linguistique, le système grammatical, domaine de la pure forme, là où les domaines sémantique et phonématique ont affaire à la substance. Il était significativement question, dans les *Principes de grammaire générale*, du moule de la forme grammaticale dans lequel se coule toute pensée :

« La forme est, pour ainsi dire, un intermédiaire entre la pensée et la parole. M. DELACROIX est un de ceux qui l'ont dit le plus nettement. Mais il faut insister surtout sur ceci que la forme est toujours présente là où il y a un fait d'ordre grammatical. [...] Il n'y a pas d'expression linguistique sans que le contenu de la pensée soit forgé dans un moule spécial, celui de la forme grammaticale. » (H.PGG : p. 120).

Or, si dans *Sprogsystem og sprogforandring* la forme grammaticale n'est plus liée à la pensée, qui est rejetée du côté du sémantique, elle a en revanche pour corrélat « la propre substance de la langue » par opposition aux substances « extérieures » qui sont formées dans les systèmes phonématique et sémantique, substance linguistique qui n'est autre que le « propre système de catégories de la langue » :

« I den gennemgang af sprogets system, som vi i disse forelæsninger foretager i den hensigt at belyse forholdet mellem sprogsystem og sprogforandring, er vi idag naaet til sprogsystemets tredie og sidste afdeling, den *semantiske* afdeling. Vi husker, at den fonematiske afdeling rummer det sprogligt formede lydmateriale. Den semantiske afdeling rummer paa tilsvarende maade det sprogligt formede *begrebsmateriale*. I modsætning til begge disse afdelinger er det den grammatisk afdeling og kun den, som rummer sprogets eget kategorisystem, det system, som jeg har udviklet nøjere for Dem, og hvis kærne eller grundlag er en kategoritavle omfattende kategorierne relation, konsistens, realitet og intensitet. Grammatikken alene rummer sprogets eget materiale og intet andet ; den er sprogsystemets centrale afdeling. I forhold hertil er begge de to andre afdelinger, den fonematiske og den semantiske, periferiske : i deres system giver de en formning af et materiale, som synes ikke at være sprogets eget, men at være hentet udefra og indoptaget i sproget : paa den ene side den lydlige verdens, paa den anden side begrebsverdenens materiale. Endvidere findes der baade i den fonematiske afdeling og i den semantiske afdeling et omraade, som ikke beherskes af systemet ; vi saa sidst, at der paa det fonematiske omraade sandsynligvis findes løsgængere, fonemer, som ikke lader sig passe ind i systemet, og det er umiddelbart givet, at der paa semantisk omraade findes saadanne løsgængere : sprogets samlede betydningsstof udgør ikke et system, men udgør en broget masse af benævnelser for alle de ting, vi erkender omkring os, og som vi har

brug for at benævne, men hvis indbyrdes sammenhænge er uensartede og arbitrære. Endelig kommer hertil, at de forandringer, som det fonematiske og det semantiske system undergaar igennem sprogets udvikling, kun inden for visse rammer følger deres egne love, men ofte er betingede af krav, der stilles til dem fra det grammatiske systems side. Paa tre maader er altsaa det grammatiske system overordnet det fonematiske og det semantiske system: Grammatikken alene rummer sprogets eget materiale; grammatikken alene er fuldt systematiseret over hele sit omraade; og de grammatiske forhold betinger de fonematiske og de semantiske systemforhold<sup>335</sup>. » (H.Spr. : p. 130).

Aussi, comme il apparaît également dans ce passage<sup>336</sup>, n'y a-t-il pas, dans l'ordre grammatical, de reste ou d'éléments hors système. On lit de même quelques pages plus loin :

« Det viser sig nu videre, at det er langt fra alle sprogets elementer, der indgaar i sprogets system. Man kan skelne imellem elementer, der indgaar i faste indbyrdes relationer af specifikt sproglig karakter, og som altsaa staar i systemet, og andre elementer, for hvilke dette ikke er tilfældet: løsgaaende elementer, som hører hjemme i normen, men som ikke er systematiserede. Vi har fundet, at af sprogets tre omraader: det fonematiske, det grammatiske og det semantiske omraade, er det kun det centrale omraade, det grammatiske, som foreligger fuldt systematiseret: intet grammatisk element kan

---

<sup>335</sup> « Dans la traversée du système de la langue que nous effectuons dans ces leçons dans le but de mettre en évidence le rapport entre le système linguistique et le changement linguistique, nous avons aujourd'hui atteint la troisième et dernière partie du système linguistique, la partie *sémantique*. Nous nous rappelons que la partie phonématique contient la substance phonique linguistiquement formée. De la même manière, la partie sémantique contient la substance *conceptuelle* linguistiquement formée. A la différence de ces deux parties, c'est la partie grammaticale et elle seule qui contient le système de catégories propre à la langue, le système que j'ai développé de la manière la plus approfondie devant vous, et dont le noyau ou le fondement est une table des catégories comprenant les catégories de la relation, de la consistance, de la réalité et de l'intensité. La grammaire seule contient la substance propre à la langue et rien d'autre, elle est la partie centrale du système de la langue. A cet égard, les deux autres parties, la phonématique et la sémantique, sont toutes deux périphériques: dans leur système elles donnent forme à une substance qui ne semble pas être propre à la langue, mais avoir été cherchée à l'extérieur et incorporée dans la langue: d'une part la substance du monde phonique, de l'autre celle du monde des concepts. Enfin, aussi bien dans la partie phonématique que dans la partie sémantique, il y a un domaine qui n'est pas gouverné par le système; nous avons vu la dernière fois qu'il y a probablement dans le domaine phonématique des éléments indépendants, des phonèmes qui ne se laissent pas insérer dans le système, et il on voit immédiatement que l'on trouve dans le domaine sémantique de tels éléments indépendants: la matière significative totale de la langue ne constitue pas un système, mais une masse hétérogène de dénominations pour toutes les choses que nous percevons autour de nous et que nous avons besoin de dénommer, mais dont la dépendance mutuelle est disparate et arbitraire. S'ajoute à cela que les changements que les systèmes phonématique et sémantique subissent au cours de l'évolution de la langue ne suivent leurs lois propres qu'à l'intérieur d'un certain cadre et sont souvent conditionnés par une exigence qui leur est imposée par le système grammatical. Le système grammatical est donc le supérieur hiérarchique des systèmes phonématique et sémantique de trois manières différentes: seule la grammaire contient la substance propre à la langue; seule la grammaire est entièrement systématisée sur tout son domaine; et les relations grammaticales conditionnent les systèmes de relations phonématique et sémantique. »

<sup>336</sup> Nous reviendrons *infra*, dans le premier chapitre de la deuxième partie, sur les rapports diachroniques entre les différents systèmes. Voir encore, pour ceux-ci: H.Spr. : p. 122. Notons, en outre, que si dans l'évolution les facteurs extralinguistiques ont une influence sur les systèmes phonématique et sémantique, « grammatikken er helt uafhængig af dem » [« la grammaire est totalement indépendante d'eux »] (H.Spr. : p. 129). Voir par ailleurs également, pour les rapports hiérarchiques entre les trois systèmes: « Det centrale er grammatik og form. Det fonematiske system er tjener i forhold til baade det grammatiske og det semantiske. » [« Le cœur du système est la grammaire et la forme. Le système phonématique est subalterne par rapport aux deux systèmes grammatical et sémantique. »] (H.Spr. : p. 116) « Grammatikken, og til en viss grad semantikken, har overherredømme over fonematikken. » [« La grammaire, et à un certain degré la sémantique, ont souveraineté sur la phonématique. »] (H.Spr. : p. 129).

nogensinde staa uden for systemet. Paa fonematisk omraade er dette dærimod muligt, og paa semantisk omraade er det et meget hyppigt tilfælde : sprogets ordforraad kan inddeles i et centralt og et periferisk omraade, og det er kun det centrale omraade, bl. a. omfattende præpositionerne, pronominerne, de primære adjektiver og adverbier og visse meget abstrakte verber, som udgør systemer. Alle de mere konkrete ord, bl. a. det store flertal af substantiver og verber, er ikke systematiserede, men hører kun hjemme i normen<sup>337</sup>. » (H.Spr. : p. 147).

Il est notable, dans cette perspective que, de surcroît, l'organisation du domaine sémantique soit fondée sur la classification catégorielle de la grammaire<sup>338</sup>. Nous verrons en effet que dans le cadre de la quadripartition glossématique, en même temps que la langue sera identifiée à la forme (de l'expression et du contenu), une partie du domaine sémantique, et notamment ce qui concerne les dénominations, sera renvoyée à l'usage, donc à la substance, l'autre partie étant incorporée à la forme du contenu, qui rassemblera la grammaire et cette partie du système sémantique. *Sprogssystem og sprogforandring* met ainsi en place une distinction forme/substance qui ne laisse pas d'être paradoxale, puisqu'elle détermine d'une part une information liée à la systématisation et à la problématique de l'intégration à la langue, et d'autre part un ordre purement formel, lieu du linguistique et cœur du système, dont la substance est le système de catégories de la langue. Il apparaît à nouveau ici que la grammaire est chez Hjelmslev le modèle et le berceau de la problématique structurale qui le conduit à la notion de forme, inscrivant les premiers textes de Hjelmslev dans une logique d'extension de la forme qui finira par avoir raison du cadre du signe et du triple découpage syntagmatique hérités de cette même grammaire.

On trouve encore, dans *La Catégorie des cas*, la double appréhension de la forme comme strate du signe et comme ordre propre d'unités. On lit en effet dans les quelques pages consacrées aux symboles, abréviations et à la terminologie :

« Par *forme* nous entendons (comme dans nos *Principes de grammaire générale*) la partie à la fois tangible et non-conventionnelle du signe linguistique<sup>339</sup>. Pratiquement la forme d'une unité est identique à la définition qu'elle reçoit du point de vue extensional, c'est-à-dire à sa valeur. La forme n'est donc selon nous ni un fait extérieur ni un fait intérieur. Le fait intérieur (non-tangible) du signe est appelé dans ce livre le *contenu* ; pratiquement il est identique à la définition intensionale d'une unité, c'est-à-dire à sa signification. Le fait

---

<sup>337</sup> « Il apparaît alors à nouveau que tous les éléments de la langue n'entrent pas, loin de là, dans le système linguistique. On peut distinguer entre les éléments qui entrent dans des relations mutuelles fixes d'un caractère spécifiquement linguistique et qui sont donc intégrés dans le système, et d'autres éléments pour lesquels ce n'est pas le cas : des éléments errants qui appartiennent à la norme mais qui ne sont pas systématisés. Nous avons montré que des trois domaines de la langue : le domaine phonématique, le domaine grammatical et le domaine sémantique, seul le domaine central, le domaine grammatical est complètement systématisé : aucun élément grammatical ne peut jamais être hors du système. Dans le domaine phonématique c'est au contraire possible, et dans le domaine sémantique c'est très souvent le cas : le fonds de mots de la langue peut être divisé en domaines central et périphérique et seul le domaine central, comportant entre autres les prépositions, les pronoms, les adjectifs primaires et les adverbes ainsi que certains verbes très abstraits, constitue des systèmes. L'ensemble des mots les plus concrets, entre autres la grande majorité des substantifs et des verbes, n'est pas systématisé, mais est du ressort de la seule norme. »

<sup>338</sup> Voir H.Spr. : p. 139-142.

<sup>339</sup> Nous reviendrons *infra* sur ces deux notions de tangibilité et de non-conventionalité.

extérieur (tangible et conventionnel) du signe, qui en linguistique française reçoit d'ordinaire la dénomination d'*aspect phonique*, est appelé dans ce livre l'*expression*<sup>340</sup>.

Les termes de *sémantème* et de *morphème* sont réservés à désigner les unités *formelles*. Les unités *expressives* qui y correspondent sont désignées par les termes de *formatif* et de *formant* respectivement. Ainsi la désinence latine *-us* de la deuxième déclinaison des adjectifs est un formant, c'est-à-dire une unité d'expression, qui cumule plusieurs morphèmes, c'est-à-dire plusieurs unités de forme : le morphème de nominatif, le morphème de singulier et le morphème de masculin. Chacun de ces morphèmes peut être exprimé par d'autres formants : ainsi le morphème de nominatif peut être exprimé par le formant *-ī*, qui à son tour cumule le morphème de nominatif avec le morphème de pluriel, et ainsi de suite. » (H.Cat.I : p. XII).

Comme dans *Sprogsystem og sprogforandring*, il s'agit moins ici de catégorisation – ou seulement indirectement – que de définition systématique des éléments. Dans ce cadre, la forme est identifiée à la valeur et la signification au contenu, sans cependant qu'il soit question de substance ni d'information. On lira de même dans le corps de l'ouvrage :

« Tout fait linguistique est un fait de valeur et ne peut être défini que par sa valeur. Un fait linguistique se définit par la place qu'il occupe dans le système, et cette place lui est assignée par la valeur. Pour les éléments et les catégories significatifs, la valeur est identique au minimum différentiel de signification. Il s'ensuit qu'une catégorie grammaticale ne peut être définie que par quelque trait significatif. » (H.Cat.I : p. 20).

On voit que comme dans les *Principes de grammaire générale*, la valeur est ce qui détermine le système – ici la forme – pour une raison qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, apparaissait déjà dans les *Principes de grammaire générale*, mais que « On the Principles of Phonematics<sup>341</sup> », datant de la même année que *La Catégorie des cas*, permet de préciser :

« La terminaison *-z* de *dog-z* est une entité constituée de trois parties : le *contenu*, la *forme* et l'*expression*. Le *contenu* est défini comme le rôle fonctionnel joué par cette unité dans la langue, son but ou sa destination dans l'économie grammaticale de la langue ; dans cet exemple, le contenu s'identifie au *sens*. La *forme* est la place occupée par cette unité dans le *système* de la langue. La forme est définie par la *valeur*, c'est-à-dire par le minimum différentiel de contenu nécessaire pour distinguer cette unité des autres unités du même type. La valeur dépend des oppositions : en anglais le pluriel s'oppose au singulier, en lithuanien au singulier et au duel. Dans ces deux langues, le sens du pluriel est identique, mais la valeur en est différente. L'*expression* est la manière dont cette unité est symbolisée ou matérialisée.

[...]

[...] le phonème possède une valeur, [...] c'est une entité : un phonème est doté d'une *forme*, en ceci qu'il occupe une place dans un *système* phonématique, qui dépend à

---

<sup>340</sup> Pour la tripartition du signe dans *La Catégorie des cas*, voir également ce passage déjà cité ci-dessus : « Ensuite nous étudierons la forme des cas dans son rapport avec leur expression et leur contenu » (H.Cat.I : p. IV).

<sup>341</sup> Où l'on retrouve par ailleurs le triple découpage syntagmatique : « Les éléments phonématiques, grammaticaux et lexicaux sont à la fois des phénomènes internes et externes. » (H.PP : p. 134) [« Both phonematic, grammatical and lexical elements are at the same time inner and outer phenomena. » (H.PP : p. 158)].



son tour de sa *valeur* phonématique ; et un phonème est doté d'une *expression*, une certaine symbolisation de la matérialisation<sup>342</sup>. » (H.PP : p. 134).

La valeur, en effet, comme il apparaît dans ce passage, est liée aux oppositions, ce que Hjelmslev exprimait, dans le premier passage de *La Catégorie des cas*, en termes de définition extensionale. Elle n'en est pas moins intrinsèquement liée à la signification, comme en témoignent, dans *La Catégorie des cas* et dans « On the Principles of Phonematics », les expressions « minimum différentiel de signification » et « minimum différentiel de contenu ». On retrouve ici la dimension de l'invariant, invariant dont il faut à présent noter, en lien avec la complexité de la notion de forme telle qu'elle apparaît dans ces premiers textes, que son statut est ambivalent. Si en effet Hjelmslev associe ici forme et valeur, il peut également distinguer, par ailleurs, entre fonction et valeur, structural et extensional. On se souvient en effet de ce passage de « Structure générale des corrélations linguistiques », où la valeur est assignée au contenu par opposition à la définition fonctionnelle et structurale :

« Le problème que nous envisageons n'est pas de nature sémantique mais de nature *fonctionnelle*. Puisque l'expérience montre que diverses fonctions peuvent recouvrir une même zone sémantique, il s'ensuit que la définition fonctionnelle (structurale) des catégories est en principe indépendante de leur contenu sémantique (valeur et signification). » (H.Cor. : p. 63).

Il faut noter de même dans cet autre passage, également cité ci-dessus, la réserve « Pour autant que les faits sémantiques entrent en considération » :

« Le problème qui nous occupe n'est pas un problème *sémantique* mais un problème *structural*. Il ne peut pas être tranché en montant inductivement des actes individuels de la *parole* pour dégager simplement ce qui leur est commun. Il s'agit au contraire de décrire les faits de *langue*, en observant directement les *fonctions*. [...] Pour autant que les faits sémantiques entrent dans ces considérations, c'est sous l'aspect de *valeurs* et non sous celui de *significations*. Ce qu'on cherche pour chacun des termes, c'est une définition *extensionale*, non *intensionale*. C'est la forme et non la substance qui compte. » (H.Cor. : p. 50).

Et on lit encore dans le deuxième volume de *La Catégorie des cas* :

---

<sup>342</sup> « The ending -z in *dɔg-z* is an entity consisting of three parts : *content*, *form*, and *expression*. The *content* is defined as the functional role played by this unit in the language, its purpose or destination in the grammatical economy of the language ; in this example, the content is the same as the *meaning*. The *form* is the place occupied by this unit in the language *system*. The form is defined by the *value*, that is, by the differential minimum of content necessary to keep this unit apart from other units of the same sort. The value depends on the oppositions : in English the plural is opposed to the singular, in Lithuanian to the singular and to the dual. In the two languages the meaning of the plural is the same, but the value is different. The *expression* is the way in which this unit is symbolized or materialized.

[...]

[...] a phoneme has a value, [...] it is an entity : a phoneme has a *content*, a functional destination in the phonematic economy of the language ; a phoneme has a *form*, i.e. it occupies a place in a phonematic *system*, this again depending on its phonematic *value* ; and a phoneme has an *expression*, a certain symbolization or materialization. » (H.PP : p. 158).

« Ce qui décide en dernier lieu, ce ne sont ni les faits intensionaux ni les faits extensionaux ; ce sont les faits proprement structuraux du système fonctionnel, c'est-à-dire les *syncrétismes*<sup>343</sup>. » (H.Cat.II : p. 26).

L'opposition entre valeur (extensional, forme) et signification (intensional, substance) semble ainsi se doubler d'une opposition entre structure (fonction) et contenu (valeur et signification). Il faut noter, à ce propos, que comme le pose Hjelmslev dans un des passages de *La Catégorie des cas* cité ci-dessus (H.Cat.I : p. 20), la définition sémantique des catégories est liée au fait que la valeur équivaut au minimum différentiel de signification. Or, nous avons vu ci-dessus que cette définition sémantique permettait de déterminer une zone conceptuelle où se répartissaient les éléments de la catégorie, selon une organisation *sui generis*. De fait, la valeur hjelmslevienne est à la fois, dans ces premiers textes, forme et invariant, liée, en tant que telle, par le biais de la parole ou des emplois, à ce qui sera ensuite la substance. Elle ne saurait être, dans cette perspective, qu'une abstraction au sens évoqué ci-dessus (un existant formel né d'un signifié), imparfaitement réalisée dans ces premiers textes, mais pourtant latente comme en témoigne ce passage de « Structure générale des corrélations linguistiques », où l'extensional semble cette fois renvoyer à la pure forme tandis que la zone sémantique de la catégorie renvoie à la définition intensionale, et où, en conséquence, se dessine la notion de projection de la forme sur la substance, version abstraite de l'organisation *sui generis* d'une zone conceptuelle :

« A ce propos il faut se demander surtout quelle est la position de la question de la *définition intensionale de la zone sémantique de chacune des catégories morphématiques* (nous désignons cette question par l'abréviation *Int.*). Faudrait-il trancher cette question avant de pouvoir aborder la question *Ext.* ? Théoriquement nous n'hésitons pas à répondre négativement : on peut en effet étudier les faits extensionaux (les faits de suppléance p. ex.) sans avoir étudié d'abord le problème de la signification. D'autre part nous ne croyons pas qu'on puisse étudier les significations sans une connaissance préalable des formes et des fonctions. Une signification est toujours et nécessairement signification de quelque chose, et l'étude des significations présuppose la connaissance du porteur de ces significations. Théoriquement c'est donc la question *Int.* qui présuppose la question *Ext.*, et non inversement. Du point de vue pratique, nous estimons cependant qu'il est utile d'avoir en vue les deux questions à la fois ; la recherche demande dans une certaine mesure qu'on les considère ensemble, et surtout l'exposé des résultats de la recherche gagne en évidence et en perspicuité et sera plus facilement accessible si les faits structuraux sont projetés sur une matière sémantique. » (H.Cor. : p. 60).

Il faut relever notamment, dans ce passage, la distinction entre signification et porteur de la signification, qui préfigure la conception du signe que Hjelmslev propose dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* selon laquelle l'unité linguistique, formelle, est signe de la substance.

Il apparaît ainsi que, dès les premiers textes, l'élaboration de la notion de structure est corrélative d'une émergence de la notion de forme et d'une distinction entre forme et substance. Cette émergence s'accompagne de la reconnaissance du caractère central de la

---

<sup>343</sup> Cette proposition nous paraît par ailleurs peu compatible avec cette autre, citée ci-dessus : « Il est probable que les syncrétismes dépendent de la définition extensionale des cas qui les contractent. » (H.Cat.I : p. 104).

dimension du syntagmatique, et ainsi de l'émergence d'une autre notion, déterminante pour la notion glossématique de forme, celle de dépendance.

#### e) Syntagmatique et dépendance

Les élaborations que nous venons d'analyser concernent avant tout l'aspect paradigmatique du système linguistique, mais nous soulignons en introduction de cette analyse qu'il s'agissait là d'un aspect particulier de la théorie hjelmslevienne. De fait, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la forme hjelmslevienne est avant tout syntagmatique. Or, bien que la théorie de la structure du système concerne les seuls rapports paradigmatiques, l'importance de la dimension syntagmatique est reconnue dès les *Principes de grammaire générale*. Hjelmslev écrit ainsi à propos de la forme qui constitue l'objet de la grammaire :

« Il faut comprendre par forme, non seulement la forme du signe même, pris isolément, mais également la forme qu'impose le signe à la série articulatoire dont il fait partie. Ces phénomènes sont, tous deux également, des faits *directement tangibles* ou sensibles, des faits *formels*. Et la dernière espèce de forme est de première importance. "Il ne faut pas envisager le mot isolé : ce n'est qu'une abstraction vaine ; le mot ne se manifeste que dans la phrase" (MEILLET). Et ce qui est vrai du mot, est vrai également, et à plus forte raison, des éléments grammaticaux. Il importe, en matière de grammaire, de ne point négliger la *construction*. » (H.PGG : p. 121-122).

La forme hjelmslevienne est donc, dès l'abord, double, renvoyant non seulement à la forme du signe isolé mais également à la construction, dualité liée au lieu de manifestation du mot : la phrase, dans laquelle par définition le mot n'est jamais isolé mais pris dans des rapports de rection (« la forme qu'impose le signe à la série articulatoire dont il fait partie »). Hjelmslev propose ainsi, dans les *Principes de grammaire générale*, une définition particulière de la fonction, qui fait de celle-ci « une espèce de forme » :

« Nous comprenons par fonction grammaticale :

1° la faculté de se combiner exclusivement avec certains morphèmes donnés, et

2° la faculté de se combiner avec les autres sémantèmes exclusivement au moyen de certains morphèmes donnés.

Il nous semble nécessaire de restreindre le terme de fonction grammaticale à ces deux acceptions précises. On a besoin d'un terme technique qui exprime sans ambiguïté exactement ce que nous venons de dire ; si l'on prend le terme de fonction grammaticale dans l'acception traditionnelle plus étendue, il se confond inévitablement avec le terme de *signification* ou de *sens*. Selon nous, la fonction grammaticale est, tout au contraire, *une espèce de forme*. Un morphème qui indique le prétérit, a la signification du temps passé ; dans un tel cas, on n'a pas affaire à une fonction, mais à une signification. Le terme de fonction grammaticale ne s'applique jamais aux morphèmes. Ce ne sont que les sémantèmes qui peuvent avoir une fonction. Mais et les sémantèmes et les morphèmes ont leur propre signification. » (H.PGG : p. 123).

Il s'agit ici de l'ordre grammatical, mais la notion de fonction est plus large, et renvoie en réalité à la dimension du système, donc de la forme. Hjelmslev affirme en effet par ailleurs l'existence d'une fonction phonique constitutive des systèmes de phonèmes :

« Ajoutons, pour être complet, qu'il y a aussi une fonction en dehors de l'ordre grammatical. A côté de la *fonction grammaticale*, il faut reconnaître une *fonction phonique*, c'est-à-dire la faculté de se combiner exclusivement avec certains phonèmes donnés. On a vu que la fonction grammaticale n'existe que dans les sémantèmes. La fonction phonique, de son côté, n'existe que dans les phonèmes, – soit dans les phonèmes de sémantèmes, soit dans les phonèmes de morphèmes, soit dans les sons. » (H.PGG : p. 127).

Il faut prêter attention à cette redéfinition qui distingue fonction et signification, et qui dessine déjà une voie profondément différente de celle qu'a suivie Saussure. Chez Saussure, en effet, si syntagmatique et associatif renvoient à des types de rapports entre les unités, type de rapport et type de valeur ne se superposent pas, de sorte qu'en un sens – c'est-à-dire *mutatis mutandis* – la « fonction » reste une « signification » : syntagmatique et associatif sont des sphères de la valeur, deux types d'entourage du signe, deux types de délimitation, mais la valeur reste une, n'étant rien d'autre que la sanction de l'existence du signe (dans l'ordre syntagmatique et dans l'ordre associatif). Chez Hjelmslev, en revanche, syntagmatique et paradigmatic sont des types de rapports définitoires des unités linguistiques et, comme nous le verrons ci-dessous, ils sont en tant que tels passibles d'une ordonnance qui n'est pas étrangère, au moins dans ces premiers textes, à la distinction entre fonction et signification. Il faut noter, avant toute chose, que, dès les *Principes de grammaire générale*, les rapports syntagmatiques ont un rôle particulier dans la construction du système puisqu'ils permettent de constituer les catégories :

« On a vu que la forme et les catégories sont indépendantes de ce qui est conventionnel dans un état de langue. Ce ne sont donc pas les phonèmes qui constituent les catégories grammaticales. C'est, bien au contraire, la *construction* même. » (H.PGG : p. 122).

La construction s'oppose ainsi aux phonèmes, ce que l'on peut considérer, eu égard aux textes postérieurs, comme les prémices de la distinction entre définition formelle ou fonctionnelle et définition substantielle (bien que les phonèmes renvoient à l'expression en général, et non seulement à la substance de l'expression en particulier). Hjelmslev distingue ensuite trois types de catégories grammaticales, les catégories de sémantèmes, les catégories de morphèmes et les catégories fonctionnelles :

« Parmi les catégories grammaticales, telles que nous les entendons, on peut distinguer trois espèces différentes :  
1° les catégories de sémantèmes,  
2° les catégories de morphèmes,  
3° les catégories fonctionnelles. » (H.PGG : p. 171).

Le nombre et la nature des catégories grammaticales varient au cours des premiers textes<sup>344</sup>, qui semblent composer avec les notions grammaticales traditionnelles. Dans les

---

<sup>344</sup> Voir, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, H.Spr. : p. 110-111, mentionné ci-dessus dans la note 263 et où il est question de « flere andre arter af kategorier » [« plusieurs autres types de catégories »] (H.Spr. : p. 110) que les catégories flexionnelles, parmi lesquelles Hjelmslev mentionne, outre les catégories fonctionnelles, les « reverterede kategorier » [« catégories inversées »] (H.Spr. : p. 110). La *Catégorie des cas* reconnaît quant à elle l'existence de catégories syntagmatiques (catégories de subordination). Voir H.Cat.I : p. 109. Enfin, comme

textes glossématiques, comme nous le verrons, il n'y aura plus qu'un type de catégories, celui des catégories fonctionnelles – dont la définition sera dès lors élargie, et non plus cantonnée à l'équivalence avec les parties du discours – c'est-à-dire – sans préjudice par ailleurs de la spécificité des éléments linguistiques qui y entrent, morphèmes, sémantèmes, etc. – des catégories définies syntagmatiquement. Aussi est-ce sans surprise que l'on constate que les *Principes de grammaire générale* donnent aux catégories fonctionnelles une importance toute particulière. Ces catégories, en effet, comme nous l'avons vu ci-dessus, sont établies par la fonction :

« Ainsi, chaque sémantème d'un système grammatical donné possède la faculté de se combiner avec certaines morphèmes donnés, à l'exclusion de tout autre. De même chaque sémantème possède la faculté de se combiner avec les autres sémantèmes de la série, mais exclusivement au moyen de certains morphèmes donnés ; [...]

Cette faculté des sémantèmes est ce que nous avons appelé *la fonction*. On sait que la fonction est une propriété des seuls sémantèmes ; elle ne se trouve jamais dans les morphèmes.

Il est donc évidemment possible d'établir des catégories constituées par les sémantèmes qui ont une même fonction. Tous les sémantèmes n'ont pas la même fonction, mais il existe des catégories de sémantèmes dont la fonction est identique. Ce sont là les catégories *fonctionnelles*.

Les catégories fonctionnelles sont identiques à ce qu'on appelle généralement *les parties du discours*. » (H.PGG : p. 199).

Elles constituent pour Hjelmslev la partie essentielle de la grammaire :

« Ajoutons encore que les catégories fonctionnelles constituent, par rapport aux catégories de morphèmes et aux catégories de sémantèmes, la partie essentielle de la théorie grammaticale. Pour les catégories de sémantèmes, elles sont un phénomène rare ; elles sont aussi sujettes à discussion, et elles n'ont, en outre, aucun rapport immédiat avec les deux autres sortes de catégories. Elles constituent un domaine à part et qui est par définition périphérique. Il est vrai, au contraire, que les catégories de morphèmes occupent une place plus centrale dans le système. Il faut cependant remarquer qu'elles n'ont d'existence, pour ainsi dire, que par les catégories fonctionnelles. Un morphème n'a de justification que par le fait qu'il y a des sémantèmes qui se combinent avec lui ; un morphème n'a pas d'existence indépendante. Dès lors, bien qu'il soit sans doute nécessaire de considérer les catégories de morphèmes à part avant de considérer les catégories fonctionnelles, c'est par l'étude de ces dernières que les catégories de morphèmes reçoivent leur place dans le système et décèlent leur vrai caractère. Une catégorie de morphèmes n'existe que parce qu'elle est à la base d'une ou de plusieurs catégories fonctionnelles.

C'est donc par l'étude des catégories fonctionnelles que la théorie grammaticale atteint son but. C'est elle seule qui révèle le fonctionnement du système grammatical. Elle est plus près de la vie même. » (H.PGG : p. 203-204).

On retrouve ici la singularité des catégories de sémantèmes, dont il a été question ci-dessus, qui se double dans ce développement d'une commune subordination des catégories de

---

nous le verrons ci-dessous, « Structure générale des corrélations linguistiques », *Sprogssystem og sprogforandring* et *La Catégorie des cas* distinguent tous trois entre catégories dérivatives et catégories fonctionnelles.

morphèmes et des catégories fonctionnelles à la combinaison, c'est-à-dire à l'axe syntagmatique. Notons, par ailleurs, cette idée que l'étude des catégories fonctionnelles « révèle le fonctionnement du système grammatical » et « est plus près de la vie même ». Les catégories fonctionnelles, écrit également Hjelmslev un peu plus loin, sont « la partie essentielle de tout système grammatical », et constituent en tant que telles l'objet primordial de la grammaire :

« Les catégories fonctionnelles peuvent être caractérisées comme la partie essentielle de tout système grammatical. C'est dans elles que se posent, en dernier lieu, tous les problèmes d'ordre grammatical. Elles fournissent à la fois le point de départ et le but de tout travail grammatical. [...] »

[...] Le fondement de la théorie des catégories fonctionnelles est nécessaire pour pouvoir créer la grammaire scientifique. » (H.PGG : p. 296).

Parmi les fonctions, Hjelmslev accorde une importance toute particulière à celle de la rection, qui constitue selon lui « un des faits les plus importants dans le domaine de la fonction grammaticale<sup>345</sup> » (H.PGG : p. 138). Cette notion de rection, dans les *Principes de grammaire générale*, est encore très marquée par son substrat grammatical, comme en témoigne cet énoncé de ses caractères essentiels, qui fait place non seulement à la notion de dépendance mais également à l'indication du type de dépendance<sup>346</sup> :

« [...] le caractère essentiel de la rection est la *dépendance* [...] »

Mais la dépendance n'est pas le seul trait qui caractérise la rection. [...] Ainsi, la rection n'exprime pas seulement la dépendance, mais elle indique aussi de quel ordre est cette dépendance. » (H.PGG : p. 138-139).

Elle n'en introduit pas moins la notion de dépendance, dont le passage suivant montre qu'elle est une détermination fondamentale de la notion hjelmslevienne de système, dans la mesure où s'y trouvent associés synchronique et syntaxique :

« Si la prédominance du système synchronique, par rapport aux événements diachroniques, est évidente dans la théorie des signes en général, elle est plus évidente encore dans la théorie des syntagmes. Pour les formes et les mots, on peut, tout en gardant la considération du système, accuser à son gré l'un ou l'autre de ses éléments, en faisant abstraction plus ou moins des autres. Pareil procédé a ses inconvénients, mais il sera souvent possible, même s'il s'agit du système associatif. Il devient à peu près impossible lorsqu'il s'agit d'un système syntagmatique. Non seulement les éléments syntaxiques n'existent que dans le système virtuel de la langue, mais, ce qui est plus, ils n'existent que dans certaines séries d'éléments morphologiques. Ils n'existent que dans et par la "phrase", dans le sens élargi de ce terme. Voilà pourquoi on ne peut pas, en syntaxe, envisager des éléments isolés. On ne peut envisager que des séries d'éléments simultanés. Tout fait syntaxique dépend d'une série de rapports qui est éminemment synchronique. Un fait syntaxique est par définition lié à un système de simultanités. Il ne se justifie que dans ce système, il n'a pas de raison sans lui. En syntaxe, il n'y a pas d'éléments. Il n'y a que le système. » (H.PGG : p. 51-52).

---

<sup>345</sup> Voir H.PGG : p. 137-154.

<sup>346</sup> Hjelmslev distingue ainsi entre rection pure et rection complexe, selon qu'il y a indication ou non du caractère spécial de la dépendance. Voir H.PGG : p. 140-141.

Il est question, dans ce passage, d'une totale subordination des éléments au système, et l'on retrouve, avec celle-ci, cette dépendance du mot à l'égard de la phrase dont il a été question ci-dessus, et qui détermine la dualité de la forme hjelmslevienne. Il est notable, dans cette perspective, que Hjelmslev qualifie le phénomène de « principe constituant et fondamental de toute organisation grammaticale » :

« Ainsi, la subordination se justifie grammaticalement dès qu'on invoque les faits de la *rection*. D'une manière générale, nous sommes persuadés que la rection est un phénomène dont on ne saurait être dispensé de tenir compte en grammaire, mais qui fournit, au contraire, un principe qui se montrera souvent particulièrement fécond. C'est la rection surtout qui est à la base de toute distinction d'ordre grammatical. Elle joue un rôle important pour les catégories. Dans n'importe quelle expression, il n'y a pas de terme qui ne soit pas régi, ni qui ne soit pas régissant. [...] La transitivité, la rection, est le principe constituant et fondamental de toute organisation grammaticale, syntaxe aussi bien que morphologie. Elle est au fond même du langage.

C'est que toute distinction entre morphologie et syntaxe est impossible. Tout ce qui est d'ordre grammatical est d'ordre syntagmatique. La grammaire est la théorie de la combinaison des sémantèmes et des morphèmes entre eux ; il est vrai qu'on peut distinguer les combinaisons de contact et les combinaisons de distance, mais cette distinction ne relève en principe que de la phonologie ; elle intéresse uniquement l'aspect phonique, et la grammaire n'y entre pour rien : il peut y avoir contact dans une langue où il y a distance dans une autre, et inversement. La forme d'un état de langue, la fonction d'un sémantème résident uniquement dans la construction<sup>347</sup>. » (H.PGG : p. 153-154).

On retrouve ici le refus de la distinction entre morphologie et syntaxe, dont on mesure à présent l'enjeu, celui d'une construction du système à partir de l'axe syntagmatique, conçu dès ces premiers textes comme celui de la dépendance des unités entre elles. On lisait de même plus haut, en référence au lien établi entre synchronie et syntaxe dans le passage cité ci-dessus :

« Ce qui a été dit pour la syntaxe vaut pour la morphologie également. Les rapports syntagmatiques dominent la morphologie aussi bien que la syntaxe proprement dite. D'un certain point de vue, tous les rapports grammaticaux sont des rapports transitifs. Toute morphologie est syntaxe. Toute syntaxe est morphologie. » (H.PGG : p. 53)

puis à nouveau plus loin dans l'ouvrage, cette fois à propos de la définition de la fonction comme une « espèce de forme » et de l'assignation de la construction à la forme :

---

<sup>347</sup> Pour l'importance de la rection, voir encore, quelques pages plus loin : « Il n'y a pas de forme grammaticale qui soit en dehors du système de la rection. Toute forme est active ou passive à l'égard de la rection, aucune forme n'est neutre à cet égard.

Et la rection appartient, elle-même, à la forme grammaticale. La faculté de régir n'est rien que la faculté de se combiner avec les autres sémantèmes exclusivement au moyen de certains morphèmes donnés ; la faculté d'être régi n'est rien que la faculté de se combiner exclusivement avec certains morphèmes donnés. La rection est une fonction.

La rection est donc une notion fondamentale de la grammaire. Il en est de même de la subordination. La distinction des termes primaire, secondaire et tertiaire domine également tout système grammatical. » (H.PGG : p. 160). Sur la subordination et sur cette distinction entre termes primaire, secondaire et tertiaire, fondée sur la distinction entre rection pure et rection complexe (voir la note précédente), voir H.PGG : p. 147-153.

« C'est cette conception de la forme – conception qui nous semble indispensable –, qui rend difficile de maintenir la division de la grammaire en morphologie et en syntaxe. Nous croyons, en effet, qu'il n'existe pas de fait morphologique qui ne fasse partie, en même temps, de la syntaxe. [...] Inversement, il n'y a pas, non plus, de fait d'ordre syntaxique qui n'entre également dans la morphologie : si la syntaxe doit être la théorie des fonctions grammaticales (tel que nous entendons ce terme), elle est par là même une théorie des formes. Voilà pourquoi nous sommes enclin, pour notre part, à réunir la morphologie et la syntaxe du système traditionnel en une seule discipline, la théorie de la forme. » (H.PGG : p. 125-126).

La notion de dépendance, telle qu'elle apparaît ici, est totalement étrangère à la perspective saussurienne. Elle témoigne en effet d'une conception « abstraite » ou « formelle » du syntagme, dont relève précisément la notion de type de rapports corrélatif d'un type de définition des unités que nous évoquions ci-dessus. Ainsi, dès les *Principes de grammaire générale*, le syntagme est rendu indépendant de l'ordre des mots, qui devient un procédé, c'est-à-dire l'expression d'un rapport à l'existence indépendante et antérieure :

« Précisons encore que notre définition de la fonction grammaticale permet d'y comprendre le procédé grammatical constitué par "l'ordre des mots" ou, comme nous préférons dire, *l'ordre des éléments*. L'agencement des entités dans la série est très souvent un phonème-signifiant. On est déjà habitué à le considérer comme tel. Si un sémantème exige un certain agencement de cet ordre, cela veut dire qu'il se combine avec les autres sémantèmes au moyen d'un morphème exprimé par ce phonème particulier. Cette propriété du sémantème en question fait donc partie de sa fonction grammaticale, et, par conséquent, de sa forme. Par la place qu'occupe, dans la série des éléments, un sémantème donné, il indique ses rapports aux éléments voisins. Cette place fait donc en elle-même partie de la forme totale du sémantème. » (H.PGG : p. 125).

Comme nous l'avons vu ci-dessus, il est également question, chez Saussure, de procédé syntaxique, mais il s'agit alors de l'« expression » d'un sens, autrement dit, dans la perspective saussurienne, de valeur, alors qu'il s'agit chez Hjelmslev de fonction, c'est-à-dire de rapport ou de propriété (de définition) d'une unité. Le syntagme, dans cette perspective, est redéfini comme une combinaison soumise à des lois. On lit ainsi dans *Sprogssystem og sprogforandring* :

« Semantem og morfem knyttes sammen i faste forbindelser efter bestemte love.

Et semantems evne til at forbindes med visse bestemte morfemer med udelukkelse af visse andre kalder vi dets *funktion* [...] Et semantems evne til at forbindes med andre semantemer i rækken ved hjælp af visse bestemte morfemer med udelukkelse af visse andre kalder vi ogsaa dets *funktion* [...] Kort og godt vil vi da ved funktion forstaa : et semantems forbindelsesmuligheder i rækken. Disse forbindelsesmuligheder viser sig ofte som det, man kalder *styrelse* [...]

Den sammenknytning, der finder sted, dels af semantemer og morfemer, dels af flere semantemer ved hjælp af morfemer, fører til dannelsen af visse faste forbindelser [...] Enhver saadan fast forbindelse kalder man et *syntagme*. (σύνταγμα "sammenstilling, samling").



Man ser let, at der maa findes syntagmer af forskellige grader og af forskellige arter<sup>348</sup>. » (H.Spr. : p. 53-54).

A un support de la valeur, Hjelmslev substitue un schéma de rection (forme) d'une part, un procédé (expression ou substance) d'autre part, ce qui présuppose une perspective d'édification du système linguistique, où il s'agit de définir les unités et de rendre compte des formes. Tout comme Saussure, Hjelmslev construit le système à partir de l'axe syntagmatique, mais, à nouveau ici, il faut souligner que cette construction se situe sur le plan de l'objet, et non plus du concept : à une étologie succède une édification, à une interdépendance des deux axes dans le cadre du concept de valeur, condition de la théorisation, une ordonnance de ceux-ci dans l'édification analytique d'une structure.

De fait, tandis que, comme nous l'avons vu ci-dessus, les corrélations permettent une définition extensionale des unités, définition qui est associative, comme en témoigne le passage suivant de « Structure générale des corrélations linguistiques », où sont identifiés corrélations et rapports associatifs :

« Les diverses corrélations établies par M. Jakobson ne sont pas sur le même pied. Il y a rapport associatif, et par conséquent corrélation, entre le neutre et le féminin, entre le neutre et le masculin, entre la 3<sup>e</sup> personne ("l'impersonnel") et la 1<sup>re</sup>, entre la 3<sup>e</sup> personne et la 2<sup>me</sup>. Ces rapports associatifs, ces corrélations sont des données que la théorie ne doit pas méconnaître. Or la théorie de M. Jakobson, en scindant les catégories de la façon exigée par son principe de dichotomie, n'en rend pas suffisamment compte. Elle sert à estomper les frontières qui se dessinent nettement dans l'objet qu'elle devait décrire. » (H.Cor. : p. 47)

et qui est par ailleurs indifférente à la rection<sup>349</sup>, donc au rapport syntagmatique, comme il apparaît dans cet autre passage de « Structure générale des corrélations linguistiques » :

« Il y aurait peut-être lieu de faire observer expressément que nous n'avons pas compris les faits de *rection* dans notre enquête. Un premier relevé rapide nous a convaincu que par rapport à la rection les divers membres d'un système ne présentent entre eux aucune différence de principe, et que la faculté de régir ou d'être régi n'est pas réservée à certaines places du système par opposition à d'autres. Il est vrai que cette première impression n'est pas nécessairement correcte ; c'est une question qui sera à reprendre. » (H.Cor. : p. 59),

---

<sup>348</sup> « Sémantèmes et morphèmes s'associent dans des combinaisons fixes selon des lois définies.

La faculté d'un sémantème de se lier avec certains morphèmes définis à l'exclusion de certains autres, nous l'appelons *fonction* [...] La faculté d'un sémantème de se lier avec d'autres sémantèmes dans la chaîne au moyen de certains morphèmes définis à l'exclusion de certains autres, nous l'appelons également *fonction* [...] En un mot, nous entendrons par *fonction* les possibilités de combinaison d'un sémantème dans la chaîne. Ces possibilités de combinaison prennent souvent la forme ce qu'on appelle la *rection* [...]

L'association qui s'opère, d'une part entre sémantèmes et morphèmes, d'autre part entre plusieurs sémantèmes à l'aide de morphèmes, aboutit à la formation de certaines combinaisons fixes [...] On appelle chacune de ces combinaisons fixes un *syntagme* (σύνταγμα, "union", "assemblage").

On voit facilement qu'il doit exister des syntagmes de différents degrés et de différents types. »

<sup>349</sup> Dont Hjelmslev rappelle par ailleurs l'importance : « Le rôle de la rection a été largement méconnu par la grammaire traditionnelle ; la rection est décisive pour tout morphème flexionnel. Voir à ce propos ce que nous avons dit à la page 153 sv. de nos *Principes*. » (H.PGG : p. 57, note 2), « Rappelons à ce propos que la rection est un fait plus répandu qu'il n'apparaît en partant de la grammaire traditionnelle ; cf. plus haut, § 68 note 2. » (H.PGG : p. 59, note 1).

il est question, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, de définition syntagmatique des éléments. On retrouve en effet dans cet ouvrage le refus de la distinction entre morphologie et syntaxe<sup>350</sup>, mais celui-ci s'y trouve lié à la reconnaissance de la nécessité d'une définition syntagmatique des formes :

« Man ser, at begrebet *syntax*, som jeg stadig kredser om som en grib om et aadsel, er et begreb, som maa opløses. Ogsaa udtrykket *syntax* er forresten et sprogligt udtryk, der dækker forskellige logiske begreber. Med *syntax* kan man mene læren om elementernes betydning ; det kan da ikke udskilles af grammatikken som særskilt disciplin, thi grammatikkens opgave er den ene : at studere formen med hensyn til dens udtryk og dens betydning<sup>351</sup>. Med *syntax* kan man mene læren om elementernes forbindelse ; men ogsaa denne lære vil være knyttet uadskilleligt til elementerne selv ; elementerne eksisterer kun i kraft af deres forbindelse ; elementernes definition beror ene og alene paa deres forbindelse. For saa vidt kunde man godt sige, at al grammatik er *syntax*. Men da selve forbindelsen er formen, udgør formen, konstituerer formen, kan man med samme ret sige, at al grammatik er morfologi. Hovedsagen er, at al *syntax* er morfologi, og al morfologi *syntax*. Der er ikke to discipliner, der er kun een. Og endelig kan man med *syntax* mene læren om sætningen defineret som den frie forbindelse, men uden for lingvistikken overhovedet og bliver stilistik. Det gør den ikke ringere, men det placere den rigtigere<sup>352</sup>. » (H.Spr. : p. 57).

Hjelmslev développe ici l'idée de la dépendance du mot à l'égard de la phrase que l'on trouvait dans les *Principes de grammaire générale*, d'une manière qui donne ses droits à la totale subordination des éléments au système qu'il postulait également dans ce texte. A la définition syntagmatique des éléments répond ainsi la subordination de l'existence de ceux-ci à la combinaison, premier pas vers la définition de la forme comme réseau de dépendances<sup>353</sup>.

<sup>350</sup> Qui sera réitéré également dans *La Catégorie des cas*, mais sans autre précision : « Il faut abandonner selon nous la distinction entre morphologie et syntaxe » (H.Cat.I : p. III).

<sup>351</sup> Nous reviendrons *infra* sur cet argument d'apparence saussurienne. Notons déjà qu'il s'agit chez Hjelmslev deux refus distincts de la distinction entre morphologie et syntaxe, au nom du rapport son/sens d'une part, au nom de la corrélativité de la forme et de la fonction ou de l'appartenance de la fonction à la forme d'autre part, tandis qu'il s'agit chez Saussure d'une démarche unique et unifiée : la distinction entre morphologie et syntaxe est refusée au nom du concept de valeur, puis prise en charge par la distinction entre associatif et syntagmatique, dans le cadre de l'élaboration interne de ce concept.

<sup>352</sup> « On voit que la notion de *syntaxe*, autour de laquelle j'ai constamment tourné comme un vautour autour d'une charogne, est une notion qui doit être analysée. L'expression *syntaxe* est également au premier chef une expression linguistique qui couvre différentes notions logiques. On peut entendre par *syntaxe* l'étude de la signification des éléments : elle ne peut, en ce cas, être séparée de la grammaire comme une discipline distincte, car la tâche de la grammaire est la suivante : étudier la forme en considération de son expression et de sa signification. On peut entendre par *syntaxe* l'étude de la combinaison des éléments, mais cette étude sera de même indissociablement attachée aux éléments eux-mêmes ; les éléments n'existent qu'en vertu de leur combinaison ; la définition des éléments repose purement et simplement sur leur combinaison. En ce sens on pourrait dire à juste titre que toute grammaire est *syntaxe*. Toutefois, comme la combinaison elle-même est la forme, procède de la forme, constitue la forme, on peut tout aussi bien dire que toute grammaire est morphologie. Au fond, toute *syntaxe* est morphologie, et toute morphologie *syntaxe*. Il n'y a pas deux disciplines, il n'y en a qu'une. Enfin, on peut entendre par *syntaxe* l'étude de la phrase définie comme combinaison libre. La *syntaxe* ainsi considérée tombe alors non seulement hors de la grammaire, mais hors de la linguistique en général et devient stylistique. Cela ne la rend pas moins importante mais la situe plus justement. »

<sup>353</sup> Notons à ce propos que s'il n'est pas question, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, de définition syntagmatique des catégories, les types d'éléments sont définis, tout comme les éléments eux-mêmes, par leur rôle dans la chaîne. Voir H.Spr. : p. 52-53, où Hjelmslev distingue, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, entre phonèmes, grammatèmes et lexicalies, qu'il définit comme des unités minimales des trois ordres « for saa

C'est là, semble-t-il, un corrélat de la perspective analytique et du point de départ dans la parole, comme en témoigne cet autre passage, quelques pages plus haut :

« Vi maa begynde med at betragte selve det raastof, som sproget byder os, nemlig den sproglige række. [...] »

[...] Sprogudøvelsen foregaar altid i rækker som denne, hvor de enkelte elementer er ordnede paa en bestemt maade, efter mere abstrakte og generelle skemaer, som ligger bag ved rækken i dens konkrete fremtræden. Og det der elementerne og deres ordning efter disse skemaer, som det er lingvistens opgave at gøre rede for. Det, der foregaar i lingvistens laboratorium, er altid en analyse af faktiske rækker. Og dette er det lingvistens første pligt at huske. Ethvert element maa forklares og defineres ved sin rolle i rækken. Elementerne maa aldrig løsrives fra rækken i den forstand, at vi glemmer, at deres eneste existensberettigelse er den at indgaa i saadanne rækker. Elementerne er ifølge deres væsen redskaber, som maa defineres ved det, de yder, ved deres funktion. Den grammatik, der glemmer dette, er en død og unyttig papirgrammatik<sup>354</sup>. » (H.Spr. : p. 51-52).

Il est nettement question, ici, d'explication et de définition des éléments, et il faut noter, sur ce point, la polysémie de la notion de fonction telle qu'elle apparaît dans ce passage, renvoyant à la fois à la dimension de la destination et de l'instrument (acception principale de cette notion dans les élaborations des phonologues) et à celle de la relation syntagmatique de combinaison<sup>355</sup> : le système hjelmslevien est construit pour rendre compte de la parole, « matière première de la linguistique », mais dans une perspective de réduction abstractive et explicative, qui s'oppose sur ce point également – mais en conséquence de ce qui précède – à la perspective étiologique saussurienne, dans le cadre de laquelle la théorisation de l'organisation est également théorisation de la possibilité de la parole. Il faut prêter attention, à ce propos, à la distinction entre deux types de syntagmes que mettait en place le passage de *Sprogssystem og sprogforandring* relatif à la notion de syntaxe que nous avons cité ci-dessus : la phrase, définie comme combinaison libre et assignée à la stylistique, et les syntagmes, régis par des schémas de rection, qui font l'objet de la grammaire<sup>356</sup>. C'est là, avec celui de la définition des éléments, le deuxième aspect du traitement de la distinction

---

vidt disse spiller en rolle i den sproglige række » [« qui jouent un rôle dans la chaîne linguistique »] (H.Spr. : p. 52), puis, « efter deres rolle i rækken » [« d'après leur rôle dans la chaîne »] (H.Spr. : p. 53), entre sémantèmes et morphèmes.

<sup>354</sup> « Nous devons commencer par considérer la matière première même que nous offre la langue, à savoir la chaîne linguistique. [...] »

[...] L'usage linguistique se réalise toujours dans des chaînes comme celle-ci, où les éléments particuliers sont ordonnés d'une manière définie, d'après des schémas plus abstraits et plus généraux, qui sous-tendent la chaîne dans sa présentation concrète. Et c'est de ces éléments et de leur agencement d'après ces schémas que le linguiste doit rendre compte. Ce qui se passe dans le laboratoire du linguiste est toujours une analyse des chaînes réelles. Et c'est le premier devoir du linguiste dont il faille se souvenir. Chaque élément doit être expliqué et défini par son rôle dans la chaîne. Les éléments ne doivent jamais être séparés de force de la chaîne, au sens où nous oublierions que l'unique justification de leur existence est d'entrer dans de telles chaînes. Les éléments sont dans leur essence des instruments qui doivent être définis par ce qu'ils produisent, par leur fonction. La grammaire qui oublie cela est une grammaire sur le papier, morte et inutile. »

<sup>355</sup> Significativement, on retrouvera cette polysémie dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, à ceci près qu'il s'agira cette fois d'acception logico-mathématique, et non plus grammaticale, sans pour autant que soit abandonné l'aspect syntagmatique. Voir H.Om. : p. 49-50 [p. 31-32], cité *infra*.

<sup>356</sup> Voir également, sur ce point, H.Spr. : p. 56-57.

associatif/syntagmatique dans ces premiers textes. Or, ainsi que nous allons essayer de le faire apparaître dans ce qui suit, ces deux aspects sont en réalité intrinsèquement liés l'un avec l'autre, et ce lien témoigne précisément de la double dimension structurale et d'abstraction explicative du système hjelmslevien, en tant qu'elle s'oppose à la dimension étiologique (étiologie de l'organisation, étiologie de la parole) du système saussurien.

Comme nous l'avons vu plus haut, Hjelmslev envisage la distinction entre syntagmatique et associatif en termes de systèmes, parlant, comme nous avons pu le constater à nouveau dans le passage assignant le syntagmatique au synchronique que nous avons cité ci-dessus, de « système associatif » et de « système syntagmatique<sup>357</sup> ». Les *Principes de grammaire générale* établissent en outre un rapport privilégié entre syntagmatique et grammaire d'une part, associatif et ordres sémantique et significatif d'autre part. On se souvient, en effet, de ce passage :

« Il s'agit ici de savoir quels sont les rapports qui existent entre la forme et le signifié. Grave question, car, pour les faits purement significatifs, les faits syntagmatiques ne jouent aucun rôle. Pour savoir ce qui, dans la forme, est significatif et ce qui ne l'est pas, on n'a recours qu'à la signification seule. » (H.PGG : p. 164).

On lira de même plus loin :

« Et, quoi qu'il en soit, un système de significations, même dans le sens de Noreen, est par définition exclusivement associatif ; nous ne voyons pas comment les rapports syntagmatiques pourraient y entrer. » (H.PGG : p. 222).

Sont ainsi associés significatif ou sémantique et associatif. Le développement suivant semble corrélativement associer syntagmatique et grammaire :

« Le terme "forme intérieure" peut induire à croire qu'il ne s'agit que du système associatif, non du système syntagmatique. Il a, en effet, été compris de cette façon par certains auteurs tels que LAZARUS et, de nos jours, par A. MARTY et par MM. BELČIKOV et TAPIRO. Ce point de vue est différent de celui de v. HUMBOLDT et de STEINTHAL, qui voyaient dans "la forme intérieure" surtout un système syntagmatique. Il faut naturellement y comprendre aussi bien le système syntagmatique que le système associatif. Mais le terme de "forme intérieure" s'applique tout particulièrement au rapport associatif, puisque le mot "intérieur" semble indiquer que les faits envisagés sont "*in absentia*" dans une série mnémonique virtuelle<sup>358</sup>. C'est là un grave inconvénient. C'est la même interprétation aussi qui est à la base de cette identification du système sémantique et de la "forme intérieure" qui se trouve chez STEINTHAL. Mais il convient de souligner que le système concret<sup>359</sup> est avant tout d'ordre *grammatical*. » (H.PGG : p. 220-221).

---

<sup>357</sup> Aussi était-il question, en ouverture des *Principes de grammaire générale*, des rapports associatifs et syntagmatiques comme de deux objets d'étude : « [...] la linguistique revient de plus en plus à poser les problèmes synchronique et sémantique du système et le problème général du langage. On reprend l'étude des rapports associatifs et syntagmatiques des états de langues particuliers et de l'état du langage en général. » (H.PGG : p. 4).

<sup>358</sup> Voir Saussure (1972) : p. 171, cité ci-dessus. La référence est donnée par Hjelmslev (H.PGG : p. 221, note 1).

<sup>359</sup> Pour la distinction entre système abstrait et système concret, voir *infra*.

Enfin, si les deux développements cités ci-dessus déniaient toute connexion entre syntagmatique et signification, la remarque suivante postule symétriquement une absence de rapport entre morphologique et associatif :

« Il semble que tous les exemples qu'on pourra citer de différences phoniques dont la cause est morphologique, sont d'ordre syntagmatique. Dans la perspective synchronique, il ne semble pas y avoir une causalité morphologique d'ordre associatif. Ce fait est très curieux et intéressant. » (H.PGG : p. 230, note 1).

Hjelmslev distingue par ailleurs, également dans les *Principes de grammaire générale*, entre deux types de grammaire, la grammaire associative et la grammaire syntagmatique, empruntant cette distinction à Sechehaye :

« Notre conception de la grammaire par rapport au mot semble être conforme à celle professée par M. SECHEHAYE, qui distingue la grammaire associative, qui s'occupe des sémantèmes, et la grammaire syntagmatique, qui s'occupe des morphèmes. Dans un tel système, le mot ne joue aucun rôle. » (H.PGG : p. 100-101).

La distinction se trouve dans *La Structure logique de la phrase*, dans l'appendice « Note sur le classement des disciplines linguistiques<sup>360</sup> » :

« Le premier objet que la science de la langue considérée comme institution ait à étudier, c'est le signe conventionnel simple et autonome, le signe qui est par lui-même, à côté d'autres signes également autonomes, porteur d'une signification [...] Pour le signe de langue on se sert des mots *sème* ou *sémantème* et autres semblables ; une désignation de discipline fondée sur ces termes conduirait fatalement à une confusion avec les disciplines déjà dénommées : *sémantiques*, *sémasiologie*, *sémiologie*. Pour trouver un nom exact et commode nous faisons appel à la distinction juste et féconde établie par F. de Saussure entre le rapport associatif et le rapport syntagmatique et nous parlerons de *grammaire associative*. En effet, le signe arbitraire et autonome est celui qui est significatif uniquement en vertu de différences de sens et de forme que l'on peut constater entre lui et les autres signes autonomes de la langue. Or, ces signes n'ayant aucun contact nécessaire entre eux dans la phrase, ces différences ne se constatent que par l'association des idées. [...]

A cette grammaire associative vient s'en ajouter une autre, la grammaire *syntagmatique*. Celle-ci a pour objet tout ce que par opposition à *sémantème* on appelle *morphèmes*. Ce ne sont pas tous les syntagmes (toutes les successions de signes), mais tous les signes qui n'existent que par et pour les syntagmes.

Dans les systèmes de signes scientifiques, par exemple dans les symboles mathématiques, il est relativement aisé de mettre la limite entre ce qui est signe autonome et signe de combinaison. [...]

Cette comparaison peut donner une première idée de ce qu'est l'outil syntagmatique en grammaire. Il y a des termes de liaison et de combinaison : verbe, copule, prépositions, conjonctions, suffixes, indices divers, il y a aussi des signes qui sont constitués par la seule position réciproque des termes ; ce sont les règles d'ordonnance et de construction. Mais il ne faudrait pas croire que la distinction entre ce qui est associatif et ce qui est syntagmatique soit toujours aisée à faire. La langue, produit extrêmement complexe d'une activité collective inconsciente, ne saurait rien représenter de simple et

---

<sup>360</sup> Voir H.PGG : p. 101, note 1.

de logiquement organisé. Sa fin est pratique, et la perfection théorique n'est point son fait. [...]

D'ailleurs une remarque contribuera à élucider cette question. Ces deux procédés ne se juxtaposent pas et ne sont pas extérieurs l'un à l'autre. Au contraire, il y a entre eux un rapport très net d'emboîtement. Le procédé associatif se suffit à lui-même, et rien ne l'empêche, en théorie, de fonctionner seul. Le procédé syntagmatique, qui est une complication ajoutée au premier, présuppose toujours l'existence du procédé associatif, sans lequel il n'a pas de base dans la réalité. Il est facile de le montrer avec les symboles mathématiques. Un symbole de relation comme celui de la multiplication, pour autant qu'il a une valeur propre, la doit à la comparaison faite implicitement avec d'autres termes de valeur analogue (+ – : etc.) ; et si cet élément de la comparaison portant sur la matérialité même du signe vient à manquer, c'est encore par d'autres comparaisons que le signe syntagmatique devient opérant. L'indice *prime* existe non seulement vis-à-vis de l'indice *seconde*, mais aussi vis-à-vis de l'indice *zéro* (*a a' a''*). Toute différence se constate par association d'idées, et si nous prenons le procédé le plus abstrait, celui de l'ordonnance pure, on peut dire que 173 s'oppose à 371, 137, etc. ; d'ailleurs ces groupes n'ont point de sens en dehors des valeurs qui s'attachent à 1, 7 et 3 comme signes autonomes, lesquels sont du ressort de l'association. En grammaire on fera les mêmes constatations qu'il s'agisse de désinences, de particules, d'ordonnances ou d'alternances phoniques.

Qui dit donc "grammaire associative", entend par là ce qui dans la description d'un état de langue est du ressort de l'association pure, mais par "grammaire syntagmatique" il faut comprendre tous les faits ou procédés de combinaison qui, dans la phrase, viennent se greffer sur les faits associatifs. » (Sechehaye, 1950 : p. 221-223).

La distinction de Sechehaye, distinction entre deux types de « procédés », a très peu à voir avec la distinction saussurienne, mais cela n'empêche pas qu'elle lui soit, d'une certaine manière, parallèle. Tout comme Saussure, Sechehaye oppose des rapports constitutifs de la langue, les rapports associatifs, et des rapports qui s'ajoutent à ces derniers, les rapports syntagmatiques. En outre, là où Saussure distingue deux sphères de la valeur, Sechehaye distingue deux types de signes, les « signes autonomes » et les « signes de combinaison », et ainsi entre deux types de significations. Or, précisément, l'emprunt hjelmslevien est tout à fait approximatif puisque, comme nous l'avons vu ci-dessus, associatif et syntagmatique sont nettement appréhendés par Hjelmslev comme des types de rapports : même si les morphèmes sont des outils de combinaison, la dimension syntagmatique renvoie avant tout à des schémas de rection. Par ailleurs, tandis que Sechehaye parle de signes, Hjelmslev parle de catégories :

« Les catégories de sémantèmes sont du ressort de la grammaire associative, les catégories de morphèmes et les catégories fonctionnelles sont du ressort de la grammaire syntagmatique, suivant le système de M. SECHEHAYE. » (H.PGG : p. 211).

On retrouve ici, semble-t-il, la spécificité des catégories de sémantèmes par rapport aux deux autres types de catégories, et, dans la mesure où, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'existence des catégories de sémantèmes est sujette à caution, cependant que, par ailleurs, comme il est également apparu ci-dessus, « [c]e ne sont que les sémantèmes qui peuvent avoir une fonction » (H.PGG : p. 123), il est probable que la distinction des deux types de grammaire renvoie à tout autre chose qu'à la distinction que fait Sechehaye entre deux types

de signes<sup>361</sup>. Si, en effet, seuls les sémantèmes peuvent avoir une fonction, ils relèvent nécessairement de la grammaire syntagmatique – laquelle s’occupe précisément des catégories fonctionnelles, seules conservées à partir de *Sprogsystem og sprogforandring*. En outre, si les catégories de sémantèmes sont sujettes à caution, c’est qu’elles relèvent, comme nous l’avons vu ci-dessus, des rapports entre son et idée, sans médiation de la forme, et notamment des rapports syntagmatiques. Les sémantèmes sont donc passibles d’une définition purement associative, en même temps que leurs catégories sont en réalité à définir de manière syntagmatique. Autrement dit, la distinction de deux types de grammaire renvoie avant tout, chez Hjelmslev, à une distinction entre deux types de définition, associative et syntagmatique. Or, elle renvoie dans le même temps, dans les textes postérieurs, à la distinction entre deux types de syntagmes dont il a été question plus haut. On lit en effet dans « Structure générale des corrélations linguistiques » :

« Nous proposons de définir une catégorie flexionnelle comme une catégorie à la fois associative et syntagmatique, et de l’opposer par ce trait aux catégories dérivatives et aux catégories de sémantèmes, qui relèvent uniquement de l’ordre associatif. » (H.Cor. : p. 53)

puis quelques pages plus loin :

« L’existence de la différence entre *flexion* et *dérivation* n’est pas moins évidente que celle de la différence entre sémantème et morphème. Mais à l’état actuel de nos connaissances la définition de cette différence n’est pas moins vague que l’autre.

Nous pensons que la différence est à chercher dans l’opposition entre *rapports syntagmatiques* et *rapports associatifs*.

D’entre les syntagmes on distingue ceux qui relèvent de la *parole* et ceux qui relèvent de la *langue* ; ce qui est caractéristique des premiers par opposition aux derniers, c’est la liberté de la combinaison. Dans la langue le syntagme est une unité figée, dont l’une des parties appelle nécessairement l’autre. L’appel le plus typique de cet ordre est la *rection*.

Donc il paraît que du point de vue de la langue on est en présence d’un rapport purement associatif lorsqu’il s’agit de termes entre lesquels le sujet parlant a libre choix, et lorsque le choix d’un de ces termes dans une chaîne donnée est déterminé exclusivement par ce qu’on désire exprimer ; par contre on est en présence d’un rapport syntagmatique, relevant de la langue, dès le moment où le choix d’un terme dans une chaîne donnée n’est pas déterminé par ce qu’on désire exprimer, mais par les faits mécaniques de la rection.

En partant de ces définitions, on peut constater qu’un rapport syntagmatique, relevant de la langue, est un fait relativement rare ; il se combine volontiers avec un rapport associatif, un choix à la fois libre et restreint entre certaines possibilités. » (H.Cor. : p. 56-57).

Comme nous l’avons vu ci-dessus, on trouve également chez Saussure<sup>362</sup> une distinction entre deux types de syntagmes, mots et phrases, selon qu’il existe, ou non, une liberté de

---

<sup>361</sup> On retrouve ici la superposition des types de définition des unités et des types de rapport dont il a été question ci-dessus.

<sup>362</sup> Et Hjelmslev renvoie d’ailleurs ici, outre, pour les rapports associatifs et syntagmatiques, à Saussure (1972) : p. 170 sv. (voir H.Cor. : p. 56, note 1), à Saussure (1972) : p. 172. Voir H.Cor. : p. 56, note 2. Ces développements du *Cours de linguistique générale* ont été cités et analysés ci-dessus.

combinaison. Mais la distinction saussurienne est une distinction entre deux lieux d'occurrence des unités linguistiques, entre unités de la langue et unités de la parole, combinaisons virtuelles et combinaisons exécutées, témoignant de l'inscription dans la langue de la possibilité de la parole, définie comme fonctionnement exécutif de la langue. Il s'agit en revanche chez Hjelmslev de deux types d'explication de la parole au sens de la « matière première du linguiste » (par opposition au concept, ou à la notion de parole) : par le sens (ce qu'on désire exprimer), déterminé par la définition associative, et par le schéma de rection, déterminant une définition syntagmatique. On lira de même dans *Sprogssystem og sprogforandring* :

« Jeg har i en tidligere forelæsning udviklet, at det, som gør, at sproget udgør et system, er det faktum, at sproget i sin kerne består af et net af faste relationer, faste modsætnings- og lighedsforhold imellem givne enheder. Saaledes udgør f. ex. alle de morfemer, der eksisterer i sproget, et system. Systemets relationer kan nu være af to slags : De kan være *syntagmatiske* eller *paradigmatiske*. Vi har i rækken set eksempler paa syntagmatiske relationer : der består et bestemt fast forhold imellem leddene inden for samme syntagme, imellem det *styrende* led og det *styrede* led, og disse relationer er underkastet bestemte love, som beror paa det syntagmatiske system. Hvert semantem har, hvad jeg sidst kaldte den givne *funktion*... Disse funktioner er syntagmatiske relationer.

De paradigmatiske relationer er af en anden art. De beror, som deres navn udsiger, paa, at enhederne indgaar i paradigmer, dvs. i skemaer af modsætnings- og lighedsforhold, som er uafhængige af syntagmatikken :

lær-er  
lær-e  
lær-ling  
lær-dom

De enheder, der indgaar i dette paradigme, er faktisk uafhængige af syntagmatikken i den forstand, at det er ikke styrelsesforhold, der bevirker, om jeg siger *lærer lære lærling*... Mit valg af een af disse former er dikteret udelukkende af den mening, jeg ønsker at udtrykke, og ikke af et krav, som stilles af noget andet led i rækken.

Der findes altsaa et syntagmatisk system, som består af semantemer eller af led med en bestemt funktion. Og der findes et paradigmatisk system, som består af morfemer, der ikke er bestemte af styrelsesforhold. Dette sidste system er *afledningernes* system.

Men der findes endnu et tredje system, en tredje slags relationer :

jeg : mig  
husk-er : -ede : -et<sup>363</sup>  
mi-n : -t  
mi- : di-

Vi kan for det første se, at disse relationer er paradigmatisk eller *kan være* paradigmatiske : Om jeg i denne række vælger at sige jeg *husker* eller jeg *huskede*, beror kun paa den mening, jeg ønsker at udtrykke, og ikke paa noget styrelsesforhold ; om jeg siger *husker* eller *huskede*, afhænger jo kun af, til hvilket tidspunkt jeg ønsker at henlægge min erindren, og hvad enten jeg siger jeg *husker* eller jeg *huskede*, vil mit syntagme være lige korrekt. Og egentlig gælder det samme om valget af *min* i stedet for

---

<sup>363</sup> Nous traduisons le verbe à la première personne, bien qu'en danois la terminaison soit identique à toutes les personnes. Hjelmslev, dans tout ce développement, s'appuie en effet sur la phrase suivante : *jeg husker min gamle lærers fortolkning af latinske digteres værker* [je me souviens du commentaire que faisait mon vieux maître des œuvres des poètes latins] (voir H.Spr. : p. 51).



*din* eller *hans*. Om jeg vælger at sige *min* eller *din* eller *hans* afhænger jo kun af, *hvis* lærer det er, jeg ønske at omtale<sup>364</sup>.

Men for det andet kan vi se, at disse relationer foruden at være paradigmatiske tillige er syntagmatiske eller *kan være syntagmatiske*; der gaar en styrelseslinie fra *jeg* til *husker*: den betyder, at jeg har lov til at sige *husker* eller *huskede* eller *huskes* eller *huskedes*, men saa heller ikke mere: jeg har ikke lov til at sige: *husket* eller *huskende* i den forbindelse, hvori det staar. *jeg* → *min*: jeg har lov at sige *din* og *hans*, men ikke lov at sige *sin*. Og der kan tænkes tilfælde, hvor syntagmatikken ikke engang giver mig valget imellem flere former: han sagde, at han *huskede*.

Der er altsaa paa een gang paradigmatiske og syntagmatiske. Det ses let, at det system, vi her staar over, er *bøjningernes* system.

Her ser vi altsaa forskellen paa afledning og bøjning: Afledningerne er udelukkende paradigmatiske; bøjningerne er dærmød paa een gang paradigmatiske og syntagmatiske<sup>365</sup>. » (H.Spr. : p. 59-60).

---

<sup>364</sup> Voir la note précédente.

<sup>365</sup> « J'ai, dans une leçon précédente, développé l'idée que ce qui fait que la langue constitue un système est le fait que la langue en son noyau se compose d'un réseau de relations fixes, de rapports fixes d'opposition et de similitude entre des unités données. Ainsi, par exemple, tous les morphèmes qui existent dans la langue forment un système. Les relations du système peuvent cependant être de deux sortes: elles peuvent être *syntagmatiques* ou *paradigmatiques*. Nous avons vu dans la chaîne des exemples de relations syntagmatiques: il existe une relation définie fixe entre les membres d'un même syntagme, entre le membre *régissant* et le membre *régi*, et cette relation est soumise à des lois définies qui reposent sur le système syntagmatique. Chaque sémantème a ce que j'ai appelé la dernière fois une *fonction* donnée. Ces fonctions sont des relations syntagmatiques.

Les relations paradigmatisques sont d'un autre type. Elles reposent, comme leur nom l'indique, sur le fait que les unités entrent dans des paradigmes, c'est-à-dire dans des schémas de rapports d'opposition et de similitude qui sont indépendants du syntagmatique:

lær-er [maître]  
lær-e [doctrine]  
lær-ling [disciple]  
lær-dom [savoir]

Les unités qui entrent dans ce paradigme sont en effet indépendantes du syntagmatique au sens où il n'y a pas de rapport de rection qui opère si je dis *lærer lære lærling*... Mon choix de l'une de ces formes est exclusivement dicté par le sens que je souhaite exprimer, et non par une exigence posée par un autre membre de la chaîne.

Il existe donc un système syntagmatique qui se compose de sémantèmes ou de membres dotés d'une fonction définie. Et il existe un système paradigmatisque qui se compose de morphèmes qui ne sont pas définis par des rapports de rection. Ce dernier système est le système des *dérivations*.

Mais on trouve enfin un troisième système, un troisième type de relations:

jeg [je]: mig [me, moi]  
husk-er [me souviens]: -ede [me souvint]: -et [souvenu]  
mi-n [mon, ma, genre commun]: -t [mon, ma, genre neutre]  
mi- [mon, ma]: di- [ton, ta]

Nous pouvons voir tout d'abord que ces relations sont paradigmatisques ou *peuvent être* paradigmatisques: si dans cette chaîne je choisis de dire *jeg husker* ou *jeg huskede*, cela dépend seulement du sens que je souhaite exprimer et non de quelque rapport de rection: si je dis *husker* ou *huskede*, cela dépend seulement du point du temps auquel je souhaite attribuer mon souvenir, et que je dise *jeg husker*, ou que je dise *jeg huskede*, mon syntagme sera également correct. Et il en est de même, en réalité, du choix de *min* à la place de *din* ou de *hans* [son]. Si je choisis de dire *min* ou *din* ou *hans* cela dépend seulement du professeur dont je souhaite parler.

Mais en second lieu on peut voir que ces relations, en sus d'être paradigmatisques, sont en même temps syntagmatiques ou *peuvent être* syntagmatiques: il y a une ligne de rection de *jeg* à *husker*: elle signifie que j'ai le droit de dire *husker* ou *huskede* ou *huskes* [présent passif] ou *huskedes* [parfait passif] mais pas plus: je n'ai pas le droit de dire: *husket* ou *huskende* [me souvenant] dans la combinaison dont il s'agit. *jeg* → *min*: j'ai le droit de dire *din* et *hans*, mais non le droit de dire *sin* [son, réfléchi]. On peut également imaginer un cas où le

Hjelmslev associe explicitement dans ce passage relations constitutives du système de la langue et rapports associatifs et syntagmatiques – pour lesquels il continue cependant de parler de deux systèmes –, ce passage témoignant ainsi à nouveau de l'émergence d'une appréhension de la forme comme réseau de relations ou de dépendances. Hjelmslev distingue ensuite trois types de système, ajoutant aux deux systèmes des flexions et des dérivations dont il était question dans « Structure générale des corrélations linguistiques », le système syntagmatique, composé notamment de sémantèmes. La position se trouve ainsi renversée par rapport aux *Principes de grammaire générale*, où les catégories de sémantèmes étaient assignées à la grammaire associative, assignation que nous avons jugée peu convaincante. Dans le même temps, tout comme dans « Structure générale des corrélations linguistiques », se trouvent clairement distingués deux types d'explication de la parole, par le sens et la définition paradigmatique d'une part, par le schéma de rections<sup>366</sup> et la définition syntagmatique d'autre part, auxquels correspondent, comme il apparaît dans le développement suivant, deux types de valeur, syntagmatique et paradigmatique : ???

« Den stærke intensitet, som komparativ-superlativ betegner, kan som bekendt enten være en relativ eller en absolut intensitet. Der foreligger saakaldt relativ intensitet, naar man sammenligner en genstand med to eller flere andre : *Pierre est meilleur que Jean. Pierre est le meilleur de tous les garçons*. I saa fald har komparationsgraden syntagmatisk værdi : den øver indflydelse paa omgivelserne gennem styrelsesforhold (cf. s. 59).

Der foreligger saakaldt absolut intensitet, naar man ikke foretager nogen sammenligning mellem forskellige genstande, men blot angiver, at egenskaben er til stede med stærk intensitet : *les meilleurs souhaits*. I saa fald har komparationsgraden ingen syntagmatisk værdi, men kun paradigmatisk værdi : komparativ-superlativen har ingen indflydelse paa rækken, men er kun defineret ved, at den indgaar i et paradigme sammen med positiven *bon*<sup>367</sup>. » (H.Spr. : p. 78).

---

syntagmatique, cette fois, ne me donne pas le choix entre plusieurs formes : han sagde [il a dit], at han huskede [qu'il se souvenait].

Ces relations sont ainsi à la fois paradigmatiques et syntagmatiques. On voit facilement que le système auquel nous sommes confrontés est le système des *flexions*.

Nous voyons donc, ici, la différence entre dérivation et flexion : les dérivations sont exclusivement paradigmatiques ; les flexions sont au contraire à la fois paradigmatiques et syntagmatiques. »

<sup>366</sup> Notons, à ce propos, la proposition : « De paradigmatiske relationer er af en anden art. De beror, som deres navn udsiger, paa, at enhederne indgaar i paradigmer, dvs. i skemaer af modsætnings- og lighedsforhold, som er uafhængige af syntagmatikken [...] De enheder, der indgaar i dette paradigme, er faktisk uafhængige af syntagmatikken i den forstand, at det er ikke styrelsesforhold, der bevirker, om jeg siger *lærer lære lærling...* » [« Les relations paradigmatiques sont d'un autre type. Elles reposent, comme leur nom l'indique, sur le fait que les unités entrent dans des paradigmes, c'est-à-dire dans des schémas de rapports d'opposition et de similitude qui sont indépendants du syntagmatique [...] Les unités qui entrent dans ce paradigme sont en effet indépendantes du syntagmatique au sens où il n'y a pas de rapport de rection qui opère si je dis *lærer lære lærling...* »], où est clairement lisible la redéfinition hjelmslevienne de la notion saussurienne de syntagmatique : à la dimension spatiale s'est substituée la notion de rection.

<sup>367</sup> « L'intensité forte que signifie le comparatif-superlatif peut, comme on sait, être soit une intensité relative, soit une intensité absolue. Il y a ce qu'on appelle une intensité relative quand on compare un objet avec deux ou plusieurs autres objets : *Pierre est meilleur que Jean. Pierre est le meilleur de tous les garçons*. Dans un tel cas le degré de comparaison a une valeur syntagmatique : il exerce une influence sur le contexte à travers une relation de rection.

Il y a ce qu'on appelle une intensité absolue quand on ne procède à aucune comparaison entre des objets différents, mais qu'on indique simplement que la propriété est présente avec une forte intensité : *les meilleurs*

Dans cette perspective, comme le pose Hjelmslev dans *Sprogssystem og sprogforandring* en l'assignant à la stylistique, la phrase ne relève pas de la langue ni de la linguistique. On lira de même dans *La Catégorie des cas* :

« Abstraction faite de la théorie localiste, qui se borne à appliquer la méthode immanente dans un domaine spécial et bien délimité, ce n'est que plus tard qu'une grammaire immanente dans le sens propre du terme a été instituée. Un pas essentiel dans cette voie a été fait par J. RIES qui a montré que la *phrase* n'est pas une unité grammaticale, et par F. DE SAUSSURE qui détermine la phrase comme relevant de la parole et non de la langue (1916.178<sup>368</sup>). Ces progrès ont rendu nécessaire d'abandonner en grammaire la notion purement logique de la phrase et de lui substituer deux autres notions : la notion du *syntagme* (le *Wortgefüge* selon RIES), qui relève de la *langue*, et qui constitue un concept plus étroit que le concept traditionnel de phrase, et la notion de la *phrase* définie dans un sens nouveau, plus large que le concept traditionnel de phrase, de façon à y comprendre tout énoncé fermé, que cet énoncé soit lié ou non au schéma rigide du jugement logique qui exige la distinction d'un sujet et d'un prédicat ; cette nouvelle notion de *phrase* ne relève pas de la langue mais de la *parole* ; elle fait l'objet non pas de la linguistique, mais de la stylistique.

Pour fixer les idées il y a lieu d'ajouter une remarque, dont le principe sera encore repris plus loin. Dans toute communauté linguistique il convient de distinguer non seulement entre parole et langue dans le sens saussurien ; il convient de faire le départ exact entre *parole*, *usage* et *norme*. Par *parole* nous comprenons l'exécution de la langue par l'individu. Par *l'usage* nous comprenons l'exécution habituelle de la langue par la masse. Par la *norme* nous comprenons le système et les distinctions exigées par lui. C'est la norme qui constitue seule le véritable objet de la linguistique. En adoptant ces termes qui apportent une précision utile, on peut dire que la phrase relève ou bien de la parole ou bien de l'usage, mais qu'elle ne relève jamais de la norme. [...]

[...]

[...] Le syntagme est une réalité grammaticale. Le syntagme est un schéma de rections soumis aux règles de la norme, lié au système d'une langue donnée, et par là même radicalement différent de la notion générale et extra-linguistique de phrase. » (H.Cat.I : p. 50-52)

texte où Hjelmslev distingue par ailleurs entre syntaxique (parole) et syntagmatique (langue), écrivant à propos de la théorie de Rumpel :

« La théorie n'est pas d'ordre syntagmatique, elle est d'ordre *syntaxique* dans le sens scholastique et extra-linguistique de ce terme. » (H.Cat.I : p. 49).

La tâche de la linguistique est en effet de construire un système explicatif de la parole et, pour ce faire, de dégager de la parole les « manifestations du mécanisme linguistique<sup>369</sup> » (H.Cat.I : p. 1), en ne conservant que les rapports proprement linguistiques :

---

*souhaits*. Dans un tel cas, le degré de comparaison n'a pas de valeur syntagmatique, mais seulement une *valeur paradigmatique* : le comparatif-superlatif n'a aucune influence dans la chaîne, mais est seulement défini par le fait qu'il entre dans un paradigme avec le positif *bon*. »

<sup>368</sup> Il s'agit en fait, comme ci-dessus, de Saussure (1972) : p. 172. P. 178 renvoie à la pagination de la première édition.

<sup>369</sup> Voir, au tout début de l'ouvrage : « Dans la grande majorité des langues, les cas dominent d'une façon impressionnante, et plus que n'importe quelle autre catégorie flexionnelle, toutes les manifestations du mécanisme linguistique, syntagmatiques aussi bien que paradigmatiques. » (H.Cat.I : p. 1).

« Il est illégitime d'imposer à la langue une analyse logique du jugement. Ici encore, la tâche consiste à dégager les rapports paradigmatiques et syntagmatiques propres à la langue, en faisant abstraction intentionnellement de toutes autres espèces de rapports concevables. » (H.Cat.I : p. 91).

Le syntagmatique, chez Hjelmslev, est ainsi « intégré à la langue » – pour reprendre une expression que nous avons utilisée lors de notre analyse des textes saussuriens – sous la forme d'un schéma de rection déterminant des possibilités explicatives de la parole. On lit ainsi dans les dernières pages de *Sprogssystem og sprogforandring* :

« Syntagmatikken ligger i norm og usus, og systemet rummer mange syntagmatiske muligheder, som norm og usus ikke udnytter<sup>370</sup>. » (H.Spr. : p. 155).

La structure hjelmslevienne, dans sa dualité de système paradigmatique et syntagmatique, apparaît donc comme un objet construit pour rendre compte de la parole, sur fond de définition des unités qui y entrent. Dans ce cadre, les rapports entre syntagmatique et paradigmatique sont doubles : si, comme nous l'avons vu ci-dessus, certains développements militent en faveur d'une définition syntagmatique des catégories et paradigmatique des éléments, les développements sur les grammaires associative et syntagmatique impliquent quant à eux une double définition des éléments, sans spécification supplémentaire. En outre, dans *La Catégorie des cas*, la reconnaissance de deux types d'explication de la parole détermine une subordination du syntagmatique au paradigmatique. Hjelmslev pose à nouveau dans ce texte que « tout élément flexionnel est à la fois syntagmatique et paradigmatique. » (H.Cat.I : p. 22), écrivant ensuite, à propos des cas :

« Les cas constituent une catégorie *flexionnelle*. Une catégorie flexionnelle est toujours à la fois *paradigmatique et syntagmatique*. C'est ainsi que nous voudrions définir la flexion. C'est par ce trait qu'elle se distingue de la dérivation, uniquement paradigmatique, avec laquelle elle a été dans la linguistique classique si souvent confondue. Pour les cas ce caractère est évident. Le choix d'un cas dans une série donnée est déterminé d'une part par les faits de rection, de l'autre par ce qu'on désire exprimer. Pour le voir il suffit de se rendre compte du fait que d'une part il y a dans toute langue une rection casuelle dont la raison est la parenté sémantique qui existe entre le terme régissant et le morphème casuel du terme régi, et que d'autre part le morphème casuel comporte une signification propre indépendante des faits de rection. (Cf. plus haut, p. 52 sv.)

Ce double rôle des cas, qui a été reconnu implicitement dans le moyen-âge (plus haut, p. 22), fait voir qu'il n'est pas possible de concevoir le rapport casuel comme un rapport syntagmatique pur et simple. La rection casuelle n'est pas un fait mécanique ; elle s'explique par la valeur des cas en question. En d'autres termes, les faits syntagmatiques présupposent les faits paradigmatiques et en sont la conséquence. C'est ce fait capital qui a été négligé par la théorie syntaxique des cas. » (H.Cat.I : p. 105).

On lisait de même plus haut, de manière plus générale :

---

<sup>370</sup> « Le syntagmatique réside dans la norme et dans l'usage, et le système contient beaucoup de possibilités syntagmatiques que n'exploitent pas la norme et l'usage. »

« Il faut se souvenir que la rection n'est dans aucune langue un fait purement mécanique. Si un terme du syntagme est régi en cas par un autre, c'est qu'il y a entre eux un rapport de signification. » (H.Cat.I : p. 54).

Hjelmslev reconnaît l'existence d'une définition syntagmatique des cas, comme en témoigne le passage suivant :

« En déterminant ainsi la méthode à adopter, nous ne le croyons pas superflu de prévenir à un malentendu possible. Si le cas ne peut pas être défini par les faits syntaxiques, c'est-à-dire par les faits relevant de la logique et de la stylistique (générale et spéciale), il ne s'ensuit pas que le cas ne puisse pas être défini par les relations qui ont lieu à l'intérieur du syntagme et qui sont reflétées par les faits morphologiques de la rection. Le syntagme est une réalité grammaticale. Le syntagme est un schéma de rections soumis aux règles de la norme, lié au système d'une langue donnée, et par là même radicalement différent de la notion générale et extra-linguistique de phrase. » (H.Cat.I : p. 52)

mais explique la rection par la valeur sémantique. On trouve ainsi, dans le deuxième volume, cette analyse :

« [...] d'autre part les oppositions syntagmatiques s'expliqueraient fort bien par la première dimension, à condition d'y admettre cinq termes au lieu de trois. La configuration

α Er  
A N  
β G  
B D  
γ Ad

serait en pleine conformité avec les faits de signification et de fonction. » (H.Cat.II : p. 42).

C'est pourquoi il est moins question, dans ce texte, de deux valeurs, syntagmatique et paradigmaticque, que d'absence de signification, dans le cas d'« emplois "abstraites" et purement syntagmatiques » (H.Cat.I : p. 144), ou lorsqu'il s'agit de « cas vraiment syntagmatiques dans le sens propre et exclusif de ce terme » (H.Cat.I : p. 145), de « cas "grammaticaux" ou purement syntagmatiques<sup>371</sup> » (H.Cat.I : p. 181). C'est là une ordonnance des deux axes syntagmatique et paradigmaticque que récuseront les textes postérieurs, pour y revenir ensuite d'une autre manière. Entre temps, syntagmatique et paradigmaticque auront reçu d'autres définitions, et la signification aura été assignée à la substance<sup>372</sup>.

<sup>371</sup> Pour ceux-ci, voir également H.Cat.II : p. 27, 30, 31, 32, etc., et, pour les emplois syntagmatiques, H.Cat.II : p. 39.

<sup>372</sup> Il fallait noter, dans cette perspective, le terme de *mening* utilisé dans un passage de *Sprogssystem og sprogforandring* cité ci-dessus : « Tal er ikke *betydningen* af numerus ; tal er en speciel *anvendelse* af numerus, en anvendelse iblandt flere andre, og som i fællesskab med disse andre lader sig deducere af een fælles grundbetydning, som er mere abstrakt, men som egner sig adskilligt bedre til at operere med ved den *samlede* beskrivelse af sproget, og som desuden maa antages at komme sandheden nærmere, saa længe man overhovedet fastholder, at sproget har en mening. » [« Le nombre n'est pas *la signification* du nombre ; le nombre est un *emploi* spécial du nombre, un emploi parmi plusieurs autres, et qui de conserve avec ces autres emplois se laisse déduire d'une signification fondamentale commune, qui est plus abstraite mais avec laquelle il est vraiment préférable d'opérer lors de la description *complète* d'une langue, et qui de plus doit être considérée comme la plus proche approximation de la vérité tant que l'on maintient généralement que la langue a un sens. »] (H.Spr. :

Au terme de cette analyse des premiers textes de Hjelmslev, il apparaît donc que la linguistique hjelmslevienne se caractérise par l'adoption d'une notion commune de structure, qui conduit à la problématique des rapports forme/substance et institue une problématique objectale où la notion de valeur donne lieu à l'étude des rapports constitutifs de la structure, et où à la triple théorisation de Saussure (théorisation du signe, de l'organisation et de la parole) se substitue la construction d'une structure explicative de la parole. Dans le cadre de cette construction, la problématique des rapports forme/substance semble aux confins de trois voies différentes. En premier lieu, la théorie de la structure du système, théorie du système paradigmatisée de la langue, implique la dimension du *sui generis*, qui conduit à celle de l'information. Elle est par ailleurs liée, dans le cadre de l'analyse de la parole, au postulat d'un invariant, dont le statut, comme nous l'avons vu, est ambivalent. En second lieu, les notions de catégorisation et de systématisation, déterminations structurales (grammaticales) de la forme, jouent dans le cadre du signe, dont elles impliquent l'analyse et la formalisation, en même temps que celui-ci maintient la notion de forme dans un statut ambivalent, entre ordre propre d'unités et strate du signe. Enfin, à l'analyse de la parole répond également l'importance de la dimension du syntagmatique, fondamentale dans le jeu des catégories et dans le cadre de laquelle la forme s'identifie à un réseau de dépendances. Cette dimension demeure cependant subordonnée à celle, corrélative du système paradigmatisé, de l'invariant, fruit d'une incomplète abstraction. La prééminence de la dimension paradigmatisée témoigne en premier lieu du cadre de la notion commune de structure, dont la détermination principale est la dimension de l'organisation. Elle témoigne en outre de l'héritage saussurien, tel qu'il a été réinterprété dans le cadre de cette problématique structurale.

Ainsi triplement déterminée par les trois cadres de la structure, du rapport son/sens et de l'analyse de la parole (tous périmés par la théorisation saussurienne de la langue, ce pour quoi ils répondent point par point aux trois aspects de celle-ci, dont ils imposent chaque fois la reprise sur le mode objectal), la forme glossématique est le fruit d'une opération d'abstraction et de formalisation qu'il nous faut à présent étudier, et qui implique notamment la réélaboration des notions de syntagmatique et de paradigmatisée dans le cadre de la construction analytique de la structure.

## 2. PROBLÉMATIQUE PHONOLOGIQUE ET PROBLÉMATIQUE SÉMANTIQUE :

### LA QUADRIPARTITION GLOSSÉMATIQUE

Les années 1935 et 1936, années d'intense collaboration entre Hjelmslev et Uldall en vue de la corédaction et de la publication d'une *Outline of Glossematics*, marquent un changement important dans la pensée et dans la production de Hjelmslev. La *Synopsis of an Outline of Glossematics*, préparée pour le Congrès International de Linguistes de septembre 1936 et corédigée par Hjelmslev et Uldall, constitue l'acte de naissance d'une nouvelle théorie linguistique, la glossématique, dans le cadre de laquelle la langue est définie comme une forme qui sert d'intermédiaire entre deux substances :

---

p. 96). Le *mening* deviendra en effet, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, la *matière* (*Stoff, purport*), le *sens* selon la traduction d'Una Canger.

« As particularly emphasised by F. de Saussure, language is form, not substance. Language is the form through which the physical substance and the substance of ideas, which are in themselves amorphous, are made to correspond to each other as expression and content respectively. Consequently, all linguistic analysis must be morphological and cannot be achieved through a mere description of the substances. As the linguistic form does not necessarily coincide with any other known form, this morphology must be immanent<sup>373</sup>. » (H.Out.: p. 2)

ou, comme dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes » (1936), comme une forme organisée entre deux substances :

« La langue est une forme organisée entre deux substances<sup>374</sup>, dont l'une lui sert de *contenu* et l'autre d'*expression*. Les éléments de cette forme, ou *glossèmes*, sont donc, d'une part, les éléments servant à former le contenu, ou *plérématèmes* (de πλήρης : qui peuvent être remplis d'un contenu), et, de l'autre, les éléments servant à former l'expression, ou *cénématèmes* (de κενός : qui ne peuvent pas être remplis d'un contenu). Les deux *plans* de la langue qui sont ainsi constitués, le plan plérématique et le plan cénématique, offrent dans leur structure une analogie parfaite. » (H.Es. : p. 161).

Cette nouvelle définition de la langue introduit, par rapport aux textes précédents, trois changements majeurs. En premier lieu, la structure est devenue forme, et la problématique des rapports forme/substance, émergente dans les premiers textes comme corrélat de la notion de structure, est promue au rang de problématique centrale. Parallèlement, comme il apparaît dans la citation de l'« Essai d'une théorie des morphèmes », le cadre du signe a été abandonné, au profit d'une représentation et d'une construction « isomorphiste<sup>375</sup> » de la

---

<sup>373</sup> « Comme cela a été tout particulièrement mis en valeur par F. de Saussure, la langue est forme, non substance. La langue est la forme par l'intermédiaire de laquelle la substance physique et la substance des idées, qui sont en elles-mêmes amorphes, sont mises en correspondance l'une avec l'autre comme expression et contenu respectivement. En conséquence, toute analyse linguistique doit être morphologique, et ne peut être accomplie au moyen d'une simple description des substances. Comme la forme linguistique ne coïncide pas nécessairement avec une autre forme connue, cette morphologie doit être immanente. »

<sup>374</sup> Hjelmslev renvoie ici aux pages 155-169 du *Cours de linguistique générale*, c'est-à-dire à l'ensemble du chapitre IV de la deuxième partie, intitulé « La valeur linguistique ».

<sup>375</sup> Le terme d'*isomorphisme* est usuel depuis l'article publié par Kuryłowicz dans *Recherches structurales* 1949, « La notion d'isomorphisme » (Kuryłowicz, 1949c). Spang-Hanssen en relativise avec raison la pertinence : « In the literature about glossematics the word "isomorphism" is often used to mean a doctrine of parallelism between the content plane and the expression plane (cf. e. g., J. Kuryłowicz in RS, Rulon Wells in<sup>3</sup>). This word does not, however, belong to glossematic terminology, and no general doctrine of this nature forms part of glossematic theory. Admittedly, the question of parallelism between the planes plays an important part in glossematics, but under specified conditions.

In the first place, possible parallelisms or differences between content and expression as regards usage (substance) cannot be the subject of a fundamental glossematic doctrine, since glossematics studies the usage from the point of view of the schema (form). Turning to the form, or more precisely : the form of content and the form of expression, it is a fundamental doctrine of glossematics that the content plane and the expression plane are *not* in conformity with each other : There is not a one-to-one relation between the elements (functives) of the one plane and the elements (functives) of the other (cf. PTL 72). If in fact the description of the planes leads to structures between which a one-to-one relation is ascertainable there will be no formal justification for keeping the planes apart, and according to the simplicity principle only one plane (one structure) shall be set up. However, glossematics insists in the distinction between content(-form) and expression(-form) as being characteristic of language, in fact as part of the definition of language (and semiotics in general) as distinct from non-semiotic systems. Hence it follows that a doctrine maintaining that content-form and expression-form are isomorphous is decidedly "unglossematic".

langue. Enfin, et corrélativement à ce second point, le triple découpage syntagmatique, auquel répondait une tripartition du système, a cédé la place à une organisation bipartite de la structure en système de l'expression et système du contenu<sup>376</sup>. On retrouve, dans ce cadre, la référence à Saussure des textes analysés dans le premier chapitre, dont il faut noter à nouveau qu'elle est liée au postulat d'un existant formel, qui se substitue au concept d'articulation. L'intertexte donne, comme nous l'avons vu :

« Le rôle caractéristique de la langue vis-à-vis de la pensée n'est pas de créer un moyen phonique matériel pour l'expression des idées, mais de servir d'intermédiaire entre la pensée et le son, dans des conditions telles que leur union aboutit nécessairement à des délimitations réciproques d'unités. [...] »

La linguistique travaille donc sur le terrain limitrophe où les éléments des deux ordres se combinent ; *cette combinaison produit une forme, non une substance.* » (Saussure, 1972 : p. 156-157).

L'expression « servir d'intermédiaire » est des éditeurs, les notes d'étudiants donnant toutes, avec une remarquable uniformité, « créer un milieu intermédiaire » :

« Riedlinger : [...] **le rôle <caractéristique> du langage vis-à-vis de la pensée, ce n'est pas <d'être> un moyen phonique, matériel, mais** c'est de créer un milieu **intermédiaire** de telle <nature> que le compromis **entre la pensée et le son aboutit** d'une façon inévitable **à des unités** <particulières>.

Gautier : **Le rôle caractéristique** du langage **vis-à-vis de la pensée, ce n'est pas d'être un moyen phonique, mais** c'est de créer un milieu **intermédiaire entre la pensée et le son**, des **unités** d'une espèce particulière.

Bouchardy : Le rôle caractéristique du langage vis-à-vis de la pensée, ce n'est pas [d'être] un moyen phonique, matériel, mais c'est de créer un milieu <intermédiaire> de telle manière que l'alliance – <le compromis> – idée et son aboutissent <d'une façon inévitable> à des unités.

Constantin : Le rôle du langage vis-à-vis de la pensée, ce n'est pas [d'être] un moyen phonique, un moyen matériel d'expliquer des pensées, comme déjà toute claire, définie. Faut qu'elle aboutisse à des unités. » (Saussure, 1967 : p. 253).

---

But for the very reason that a comparison of the planes with regard to a possible one-to-one relation is essential in order to establish the structure(s) in question as a language structure, the planes must be kept apart during the entire procedure of analysis, *and* this procedure must in the two planes be based on the same principles and must in a certain sense endeavour to find parallelisms between the structure of the planes. This conclusion might be called a doctrine of isomorphism if one would insist on setting up such a doctrine with regard to glossematics. But, as shown, it is a mere consequence of the distinction between expression and content. » (Spang-Hanssen, 1961 : p. 140-141). Hjelmslev l'aurait de fait certainement récusé, si l'on en croit un échange des *Actes de la conférence européenne de sémantique* (B.Ac. : p. 21-25), au cours duquel il dit notamment : « [...] isomorphisme signifie un réseau de dépendances exactement identiques dans les deux plans (cela existe pour les signaux de trafic, ou encore pour la pendule qui sonne l'heure parce que là, dans le plan du contenu, on peut compter un, deux, trois, etc. jusqu'à douze, ce qui est exactement ce qui se passe dans le plan de l'expression... Voilà ce que j'entends par isomorphisme, mais peut-être aviez-vous mal compris mon idée. Je crois qu'il faut comprendre par isomorphisme le fait que les relations sont exactement identiques dans les deux cas, ce qui n'arrive pas pour le système des phonèmes, d'une part, et le système des morphèmes, du contenu, d'autre part. » (B.Ac. : p. 22). Nous avons fait le choix de l'utiliser pour nous conformer à l'usage de Martinet, qui parle, en contrepoint de sa théorie de la double articulation, de l'« isomorphisme » hjelmslevien.

<sup>376</sup> Les deux derniers changements sont datables de l'avènement de la glossématique. Comme nous l'avons vu ci-dessus, « On the Principles of Glossematics », fruit des débuts de la collaboration avec Uldall, et première ébauche de la cénématique, conserve le cadre du signe et le triple découpage de la chaîne linguistique.



Mais, quoi qu'il en soit, il est bien question, dans le *Cours de linguistique générale*, d'une langue servant d'intermédiaire puis d'une combinaison produisant une forme, ce qui devient chez Hjelmslev « la forme par l'intermédiaire de laquelle la substance physique et la substance des idées [...] sont mises en correspondance » : une forme factrice de combinaison au lieu d'une forme née d'une combinaison dans la mesure où celle-ci est en même temps délimitation d'unités. Le propos est même partiellement renversé dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes », où si les glossèmes sont des éléments « servant à former » le contenu et l'expression, inversement les substances « servent » de contenu et d'expression à la forme qu'est la langue. Cette définition glossématique de la langue constitue l'axe d'une appréhension de la linguistique comme morphologie, et, en second lieu, comme morphologie immanente, dans la droite ligne des premiers textes, où l'hypothèse structurale était corrélative d'un dessein de mise au jour d'une structure ou d'une structuration proprement linguistiques<sup>377</sup>. Au donné de la structure répond à présent un existant formel. Il est question, dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics*, de même que dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes », d'une forme, mais cette forme, dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes », est constituée de deux types d'éléments, les cénématèmes et les plérématèmes<sup>378</sup>, et ainsi de deux plans. On lit de même dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics* :

« The glossemes are of two kinds : such as form the substance of expression, and such as form the substance of content. Glossemes forming the substance of expression are called *cenematemes* (from κενός ; incapable of being filled with a content) ; glossemes forming the substance of content are called *plerematemes* (from πλήρης : capable of being filled with a content). Consequently glossematics is divided into two planes : *cenematics* and *plerematics*<sup>379</sup>. » (H.Out. : p. 2).

Il s'agit ici de deux plans de la glossématique, mais dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes » Hjelmslev évoquait des « plans de la langue », et les textes postérieurs, bien que maintenant l'unité de la langue comme « forme organisée entre deux substances<sup>380</sup> », feront état de deux formes, la forme du contenu et la forme de l'expression. Comme l'ont souligné

---

<sup>377</sup> Il est d'ailleurs question, dans « La stratification du langage », de « forme *spécifique* organisée entre deux substances » (H.SL : p. 45 [nous soulignons]), l'adjectif, malgré la référence à Saussure, étant un ajout hjelmslevien : « [...] une des définitions possibles (et même, selon nous, la définition la plus fondamentale) d'une *langue*, dans l'acception saussurienne de ce terme, est celle qui consiste à la définir comme une forme spécifique organisée entre deux substances : celle du contenu et celle de l'expression, donc comme une forme spécifique de contenu et d'expression » (H.SL : p. 45).

<sup>378</sup> Voir encore, sur ce point, et pour cette définition de la langue, dans « La syllabation en slave » (1937) : « Puisque la langue est une forme qui sert d'intermédiaire entre une expression et un contenu il y a deux sortes de glossèmes : ceux qui forment l'expression ou CÉNÉMATÈMES (de κενός : éléments vides de signification), et ceux qui forment le contenu ou PLÉRÉMATÈMES (de πλήρης). » (H.Syll. : p. 175), dans « Accent, intonation, quantité » (1937) : « La langue est une forme qui sert d'intermédiaire entre une expression et un contenu, et elle comporte par suite deux sortes d'éléments morphologiques ou de glossèmes : ceux qui forment l'expression et ceux qui forment le contenu. » (H.AIQ : p. 184).

<sup>379</sup> « Les glossèmes sont de deux types : ceux qui forment la substance de l'expression, et ceux qui forment la substance du contenu. Les glossèmes qui forment la substance de l'expression sont appelés *cénématèmes* (de κενός : inaptes à être remplis d'un contenu) ; les glossèmes qui forment la substance du contenu sont appelés *plérématèmes* (de πλήρης : aptes à être remplis d'un contenu). En conséquence, la glossématique se divise en deux plans : la *cénématique* et la *plérématique*. »

<sup>380</sup> Voir notamment H.SL : p. 45, cité dans la note 377.

notamment François Rastier et Eli Fischer-Jørgensen<sup>381</sup>, la définition glossématique de la langue est appréhendable en premier lieu comme résultant de la conjonction de la phonématique de « On the Principles of Phonematics » et de la grammaire structurale des premiers textes de Hjelmslev, autrement dit, à la lumière de nos précédentes analyses, comme aboutissement d'une double problématique phonologique : problématique phonologique venant doubler et approfondir une problématique « sémantique », c'est-à-dire s'insérant dans une problématique grammaticale structurale et venant y clarifier le modelage par la distinction forme/substance.

#### *a) Isomorphisme et problématique sémantique*

Le premier texte glossématique de Hjelmslev à traiter avec quelques détails des rapports entre linguistique et phonétique est, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », où Hjelmslev convoque la distinction humboldtienne entre matière et forme et postule une mise en forme – syntagmatique et paradigmaticque – de la matière phonique par la langue, qui fait de celle-ci une substance linguistique<sup>382</sup>. Hjelmslev évoque parallèlement, dans ce texte, les rapports entre sémantique et linguistique :

« Dans le domaine de l'expression, lorsqu'on considère ainsi le son du langage sous l'angle de la distinction humboldtienne entre matière et forme, on voit que l'opération intellectuelle d'abstraction par laquelle nous passons de la matière de l'expression à la forme de l'expression est très exactement analogue à celle qui, dans le domaine du contenu, fait passer de la matière du contenu à la forme du contenu. Dans le monde des idées aussi, la langue, en informant la matière, pose des frontières comme par exemple lorsque telle langue distingue entre le passif et le moyen, le présent et le futur, le masculin et le neutre... alors que telle autre langue ne le fait pas. Cette mise en forme du contenu transforme la matière du contenu en substance du contenu, et les idées deviennent des idées langagières (*Sprachideen*), c'est-à-dire des concepts. Toute forme linguistique du contenu, tout concept linguistique doit être défini de telle sorte qu'on écarte certains éléments de signification comme variantes sémantiques, et au contraire qu'on intègre les autres, comme paramètres pertinents, à la définition. On a jusqu'à présent oublié de dire que la sémantique au sens étroit est une discipline auxiliaire extérieure à la linguistique. Si c'est là ce qu'on soutient à propos de la phonétique, il faut le faire également à propos de la sémantique.

Le problème des rapports de la phonétique à la linguistique ne peut manifestement pas être résolu sans prendre en compte le problème en tout point analogue des rapports entre la sémantique et la linguistique, et la question gagne en clarté lorsqu'on maintient l'analogie humboldtienne de la relation matière/forme dans le domaine de l'expression comme dans celui du contenu, sans jamais les perdre de vue. Dans la pratique linguistique effective comme dans la théorie, on a le plus souvent oublié cela ; la linguistique classique considère la phonétique et la grammaire comme deux domaines n'ayant pas de convergence ; leur liaison est alors de type plus ou moins mystique, et on ne décrit pas de similitude au niveau des structures internes.

---

<sup>381</sup> Voir les citations produites dans le chapitre 1.

<sup>382</sup> Voir H.Üb. : p. 151-152 [p. 225-226], cité dans le chapitre 1.

Or il y a effectivement dans les deux plans du langage, le plan du contenu et le plan de l'expression, des formes qui ont un comportement parfaitement similaire envers la matière qu'elles informent<sup>383</sup>. » (H.Üb. : p. 152).

A la problématique phonologique, commune avec les phonologues, Hjelmslev adjoint ainsi une problématique sémantique, entièrement symétrique à la première. A l'abstraction permettant de passer de la matière de l'expression à la forme de l'expression répond une abstraction analogue permettant de passer de la matière du contenu à la forme du contenu, et à la définition d'une forme d'expression, selon le principe de la pertinence abstractive, celle d'une forme du contenu, obtenue de même en écartant les variantes et en retenant les paramètres pertinents ; à la mise en forme de l'expression par la langue répond une mise en forme du contenu ; enfin, à la phonétique répond la sémantique, discipline également extralinguistique. Le deuxième paragraphe de ce développement est remarquable, faisant apparaître de manière tout particulièrement nette l'inhérence de la problématique phonologique à la problématique structurale. L'appréhension isomorphiste de la langue, dans le cadre de laquelle la phonétique (les rapports entre phonétique et linguistique) ne saurait être appréhendée qu'à la lumière de la sémantique (des rapports entre sémantique et linguistique), est en effet opposée à une liaison « de type plus ou moins mystique » entre phonétique et grammaire. On ne saurait mieux dire que la glossématique est le fruit d'une conjonction et d'une formalisation des disciplines traditionnelles que sont la phonétique et la grammaire, sans interrogation de leur nature ou de leur légitimité. C'est à l'inverse, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, en approfondissant la différence existant entre ces deux disciplines que Saussure a élaboré sa théorie de la langue, s'inscrivant ainsi en faux contre toute problématique phonologique, c'est-à-dire contre toute phonologie au sens moderne – dans la mesure où elle est considérée comme linguistique –, mais également contre toute

---

<sup>383</sup> « Indem wir auf dem Gebiete des sprachlichen Ausdrucks den Sprachlaut von dem Gesichtspunkt der Humboldtschen Unterscheidung von Stoff und Form betrachten, leuchtet es ein, dass die abstraktive Gedankenoperation, wodurch wir vom Ausdrucksstoff zur Ausdrucksform gelangen, ganz genau analog ist mit der, wodurch wir auf dem Gebiete des sprachlichen Inhalts vom Inhaltsstoff zur Inhaltsform gelangen. Auch in die Ideenwelt werden von der Sprache durch eine Formung bestimmte Grenzen eingelegt, wie wenn z. B. diese Sprache Passiv und Medium, Präsens und Futurum, Maskulinum und Neutrum unterscheidet, und jene andere Sprache nicht. Durch diese Inhaltsformung wird der Inhaltsstoff zur Inhaltssubstanz, und werden die Ideen zu Sprachideen, d. h. zu Begriffen. Und jede sprachliche Inhaltsform, jeder sprachliche Begriff muß in der Weise definiert werden, dass man von gewissen Sonderbedeutungen als semantischen Varianten absieht und gewisse andere als relevante Merkmale in die Definition aufnimmt. Hier hat man bis jetzt vergessen zu sagen, daß die Semantik im engeren Sinne eine außerhalb der Sprachwissenschaft gelegene Hilfsdisziplin ist. Wenn man aber das für die Phonetik behauptet, muß folgerichtig genau dasselbe für die Semantik behauptet werden.

Das Problem von den Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft kann augenscheinlich nicht ohne Berücksichtigung des ganz analogen Problems von den Beziehungen der Semantik zur Sprachwissenschaft gelöst werden, und die Fragestellung gewinnt an Klarheit, wenn man die Humboldtsche Analogie der Stoff-Form-Relation auf dem Gebiete des Ausdrucks und auf dem Gebiete des Inhalts festhält und sie nie aus den Augen verliert. In der sprachwissenschaftlichen Praxis wie auch in der Theorie hat man sie meistens aus den Augen verloren, und für die klassische Sprachwissenschaft sind Phonetik und Grammatik zwei absolut inkongruente Gebiete, welche wohl in irgend eine mystische Verbindung miteinander treten, aber in ihrer inneren Struktur keine Ähnlichkeit aufweisen.

Aber es gibt also tatsächlich in den beiden Seiten der Sprache, in der Inhaltsseite wie in der Ausdrucksseite, Formen, welche sich zu dem von ihnen geformten Stoff, zu dem Inhalt bzw. zu dem Ausdruck, prinzipiell ganz analog verhalten. » (H.Üb. : p. 226-227).

problématique sémantique, c'est-à-dire contre toute problématique qui ne remet pas en cause le donné du son et du sens et qui, corrélativement, s'attache à la structure. C'est pourquoi la démarche hjelmslevienne a pu parcourir un chemin inverse de celui des phonologues, s'inscrivant d'abord dans une problématique grammaticale et structurale qui le conduit vers une problématique des rapports forme/substance, dans le cadre de laquelle s'élaborera également une phonématique. Hjelmslev peut ainsi écrire, dans « La structure morphologique », rejoignant les revendications des phonologues<sup>384</sup> :

« La langue est une forme et rien de plus. Le terme de *morphologie*, dans le sens qu'il reçoit d'habitude en linguistique, est une survivance qui est loin de répondre à nos connaissances actuelles. Cénématique, phonématique, phonémique, phonétique (de l'école de D. Jones), phonologie (de l'école de N. Trubetzkoy), phonométrie – sans énumérer encore les multiples nuances présentées par quelques-unes de ces diverses disciplines – se sont accordées à reconnaître que l'expression comporte une forme aussi bien que le contenu. La forme de l'expression s'ajoute à celle du contenu. Tout dans la langue est forme. Toute linguistique est morphologie. » (H.SM : p. 141).

Dans « Pour une sémantique structurale » (1957), le structuralisme – dans lequel s'inclut la glossématique hjelmslevienne –, est d'ailleurs explicitement présenté comme une continuation de la linguistique classique, « structuraliste avant la lettre » :

« La question qui est ici mise en discussion est née d'une situation.

Impliquée déjà dans la notion de *langue* dans l'acception saussurienne (opposée à la *parole* d'une part, au *langage* de l'autre), l'idée de *structure* s'est emparée des esprits de bon nombre de linguistes pendant les dernières décades (ce n'est que dans les années 30 que les termes même de *structure*, *structural*, *structuralisme* deviennent usuels en linguistique), et s'est imposée sans doute à l'esprit de tout linguiste dans les deux domaines où elle se présente avec une évidence tellement nette que l'idée paraît indispensable : le plan de l'expression (phonèmes, graphèmes) d'une part, et le domaine de la morphologie, de l'autre. Quelques abus mis à part, comme ceux commis par une prétendue stylistique exclusivement affective et par quelques tendances de la phonétique expérimentale classique, abus qui ont ceci de commun d'avoir perdu de vue la fonction linguistique des faits étudiés, la structuration évidente des objets examinés avait, dans les deux domaines qui viennent d'être indiqués, créé forcément, et d'une façon quasi-inévitable, un structuralisme avant la lettre, et on a dans toutes les époques reconnu ou établi des systèmes phoniques (ou graphiques) et des systèmes morphologiques (ou grammaticaux) conçus en principe comme des réseaux de rapports (surtout de corrélations<sup>385</sup>). A ces disciplines la linguistique structurale n'a fait que fournir une formule qui s'adapte, et s'adapte particulièrement bien ; à suivre toute la courbe du développement de notre science, en essayant de regarder les choses au-dessus de la mêlée et de faire abstraction des débats qui aujourd'hui retentissent encore autour de nous, on découvrira sans doute à la longue qu'une comparaison impartiale des méthodes pratiques utilisées en matière de phonologie et de morphologie par la linguistique classique et

---

<sup>384</sup> Voir M.Li. : p. 83, M.Ph. : p. 13, M.DP : p. 14 et M.Pr. : p. 47-48, cités dans la section II-, A-, 2- du chapitre 1.

<sup>385</sup> Autrement dit, dans la terminologie hjelmslevienne, de rapports paradigmatiques (par opposition aux rapports syntagmatiques que sont les « relations »). Comme nous l'avons vu ci-dessus, ce fut également le premier objet de la théorie hjelmslevienne de la structure, et bien que leur importance ait été reconnue dès les premiers textes, c'est à la glossématique qu'il reviendra de placer les rapports syntagmatiques au cœur de la théorie de la langue. Voir *supra* et *infra*.

celles utilisées par la linguistique structurale fait sentir plutôt une continuation qu'une rupture, et que la contribution apportée à ces disciplines par la linguistique structurale consiste essentiellement en une prise de conscience, une précision du principe qui dirige la méthode, méthode qui s'était déjà avérée inévitable. » (H.Sem. : p. 105-106).

Il apparaît nettement, dans ce passage, que le structuralisme, ainsi que les problématiques phonologique et sémantique qui en sont constitutives et dans le cadre desquelles il s'est élaboré, prend racine dans cette idée de première venue qu'est la structure – au sens commun – : tout part, en effet, de « la structuration évidente » des sons et de la grammaire d'une langue. On lisait de même vingt ans plus tôt dans « Indlæning til sprogvidenskaben » (1937) :

« [...] le langage révèle dans sa phonétique et dans sa grammaire une structure systématique favorable au plan et à la méthode, de sorte que la vue comparative et générale devient quelque chose de plus qu'une estimation subjective et s'approche de la pensée exacte. Cela fait de la linguistique la plus rationnelle des disciplines humanistes générales<sup>386</sup>. » (H.Ind. : p. 20).

Dans ce cadre, la sémantique, et avec elle la problématique sémantique, a un statut particulier, dont témoigne, dans les premiers textes, le triple découpage syntagmatique, qui maintient, en regard du parallélisme qui s'institue – comme corrélat de la notion commune de structure – entre problématique phonologique et problématique sémantique (c'est-à-dire, dans les premiers textes : l'écho des thèmes phonologiques que constitue dans la théorie de la structure la problématique de l'intégration de la signification à la langue et l'émergence, à l'image de la structure grammaticale, de formes phonique et sémantique), la dualité morphologie/sémantique. A l'évidence de la structuration des domaines phoniques et morphologiques répond en effet le caractère en apparence astructural (non structuré) du vocabulaire :

« S'il y a un domaine où le scepticisme à l'égard du point de vue structural retrouve son véritable champ d'aventure et son vrai terrain de jeu, c'est celui du *vocabulaire*. Par opposition aux phonèmes (au sens large) (et aux graphèmes etc.) aussi bien qu'aux morphèmes, les éléments du vocabulaire, les *vocables* ou *mots*, ont ceci de particulier d'être nombreux, voire même d'un nombre en principe illimité et incalculable. Il y a plus : le vocabulaire est instable, il change constamment, il y a dans un état de langue un va et vient incessable de mots nouveaux qui sont forgés à volonté et selon les besoins et de mots anciens qui tombent en désuétude et disparaissent. Bref, le vocabulaire se présente au premier abord comme la négation même d'un état, d'une stabilité, d'une synchronie, d'une structure<sup>387</sup>. A première vue, le vocabulaire reste capricieux et juste le contraire d'une *structure*. C'est pourquoi tout essai pour établir une description structurale du vocabulaire, et, à plus forte raison, une sémantique structurale, semble être voué à l'échec et devient facilement la proie du scepticisme. C'est aussi pourquoi la *lexicologie* reste une case vide dans la systématique de notre science, et qu'elle se réduit forcément à n'être qu'une *lexicographie*, ou simple énumération d'un effectif instable et

---

<sup>386</sup> Il est question dans ce passage, non de structuralisme, mais de rationalité et de scientificité. De fait, il s'agit là pour Hjelmslev, comme nous le verrons ci-dessous, de caractères définitoires et justificateurs du structuralisme. On aperçoit à nouveau ici la dimension idéologique de la notion de structure, que nous envisagerons dans le quatrième chapitre de cette première partie.

<sup>387</sup> On note à nouveau ici le rapport établi par Hjelmslev entre synchronie et structure. Voir *supra*, la première section de la présente analyse.

indécis de certaines grandeurs mal définies auxquelles on attribue un fatras inextricable de multiples emplois différents et apparemment arbitraires. Enfin, c'est pourquoi la *sémantique*, ce fruit tardif parmi les disciplines linguistiques, est née d'un diachronisme et en partie d'un psychologisme exclusifs, et qu'elle a des difficultés à trouver ses assises dans les cadres d'une linguistique structurale. A la différence de la phonologie et de la grammaire structurales, une sémantique structurale ne saurait guère se réclamer de devanciers. Il y a un abîme qui la sépare des anciens essais pour établir une sémantique universelle ou *ars magna* » (H.Sem. : p. 106-107).

On retrouve, dans ce passage, la critique de la lexicographie développée dans *Sprogsystem og sprogforandring*, mais que Hjelmslev formule cette fois dans le cadre de la plérématique. La quadripartition glossématique signe en effet l'abandon du triple découpage syntagmatique en phonèmes, grammatèmes et mots, doublant le refus – effectif, comme nous l'avons vu ci-dessus, dès les premiers textes – de la distinction entre morphologie et syntaxe, de celui d'une autre distinction traditionnelle, la distinction entre morphologie et lexicologie. On lit ainsi dans « La structure morphologique » :

« Au prime abord la morphologie se distingue :

1° de la théorie des sémantèmes, ou mieux : de la théorie des non-morphèmes compris dans la base du syntagme ; en terminologie traditionnelle : de la *lexicologie*. Par opposition à cette discipline, la morphologie traditionnelle a pour seul objet les éléments compris dans la caractéristique, dits aussi les *morphèmes*. Dans la mesure où elle dépasse ces limites et pénètre dans le domaine de la base, c'est uniquement pour établir les catégories de bases définies par leur faculté d'entrer en relation avec certaines caractéristiques, c'est-à-dire les parties du discours, et nullement pour analyser la base même et en déterminer les éléments. Nous ne croyons pas pour notre part que cette démarcation soit tenable. D'une part la méthode déductive exige qu'on parte de l'ensemble global et qu'on le considère, même dans ses subdivisions, comme une totalité ; d'autre part la lexicologie, science éminemment mécanique et chaotique jusqu'ici, retrouverait son principe structural en s'approchant de la morphologie et en la prenant pour modèle ; ajoutons à ce propos que la démarcation ne se fait pas d'une façon mécanique ou extérieure : il y a des unités telles que les prépositions, les conjonctions, les pronoms, qui sont à cheval sur les deux domaines, et si la lexicologie a grandement besoin d'une analyse structurale, il n'en est pas moins vrai que la morphologie a besoin d'une analyse plus approfondie de la base. Nous constituons en effet la théorie glossématique du contenu comme une discipline globale, la *plérématique* : les éléments plérématiques (que nous appelons plérématèmes) sont de deux espèces : les *plérèmes*, destinés à former les bases, et les *morphèmes* : mais nous entrevoyons la présence possible de morphèmes non seulement dans la caractéristique (*morphèmes fondamentaux*), mais aussi dans la base (*morphèmes convertis*). On le dit ici en passant. Contentons-nous de constater que l'objet de la discussion qui nous occupe est le *morphème*, par opposition au plérème. On peut en tirer une conséquence terminologique : on peut abandonner dès maintenant le terme ambigu de *morphologie* et lui substituer le terme plus précis de *morphématique*.

2° de la théorie de l'expression ou *cénématique*, qui s'oppose à la plérématique et en constitue le corrélat. En terminologie traditionnelle : la morphologie se distingue de la phonologie (dans le sens large de ce terme). » (H.SM : p. 143).

A la dualité de la grammaire et de la lexicologie est ainsi substituée une théorie unifiée du contenu. Les arguments avancés par Hjelmslev à l'appui de la constitution d'une telle « discipline globale » sont notables. Le premier a trait à la « démarche déductive » adoptée

par Hjelmslev, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous mais dont il faut noter ici que, fondamentalement syntagmatique, elle implique une redéfinition de la lexicologie comme science des « bases », et non plus, comme dans les *Principes de grammaire générale*, des mots. A un découpage « hiérarchique » de la chaîne syntagmatique est ainsi substitué un découpage « progressif » (déductif) fondé sur une relation entre tout et parties. Le second argument est lié à la problématique sémantique, Hjelmslev affirmant la nécessité d'une analyse structurale, instrument d'une intégration à la langue. Le troisième argument, enfin, est celui de l'existence d'un domaine commun à la lexicologie et à la grammaire. Hjelmslev renvoie à ce sujet<sup>388</sup> au développement du *Cours de linguistique générale* relatif aux rapports entre lexicologie et grammaire considérées comme des disciplines traditionnelles<sup>389</sup>, dont le propos est tout à fait différent de celui de Hjelmslev : il n'est pas question, dans le *Cours de linguistique générale*, d'unité « à cheval sur les deux domaines », mais de sens et de structure syntagmatique analogues dans les mots et dans les formes grammaticales. Comme nous l'avons vu ci-dessus, la distinction est rejetée par Saussure puis redéfinie dans le cadre des élaborations sur la motivation relative. Hjelmslev se contente de l'intégrer sans remettre en cause ni repenser les unités traditionnelles, dont il ne fait qu'organiser autrement le découpage. De même que la glossématique unifie en une même appréhension structurale les sons et les unités significatives, reconnues en cela même comme étant tout à la fois analogues et distinctes, la plérématique permet l'appréhension structurale des unités lexicologiques sans remettre en cause l'existence des unités traditionnelles, qu'elle ne fait que combiner et ordonner<sup>390</sup>. L'isomorphisme hjelmslevien apparaît ainsi en premier lieu, dans la logique de la problématique grammaticale des textes précédents et de son structuralisme de première venue, comme une unification structurale de la linguistique traditionnelle. On lit ainsi dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Partant de ce point de vue, il sera facile d'organiser les domaines secondaires de la linguistique selon un schéma judicieux et de dépasser une fois pour toutes la subdivision actuelle de la grammaire en phonétique, morphologie, syntaxe, lexicographie et sémantique, subdivision peu satisfaisante, boiteuse à bien des égards, et dont les domaines se chevauchent en partie<sup>391</sup>. » (H.Om. : p. 78).

Comme il apparaissait dans l'extrait de « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », il a par ailleurs une double implication, renvoyant à une double

<sup>388</sup> Voir H.SM : p. 143, note 1.

<sup>389</sup> Voir Saussure (1972) : p. 186-187, développement cité ci-dessus dans la note 41.

<sup>390</sup> Ce passage de « Pour une sémantique structurale » ne fait ainsi qu'amender cette remarque des *Principes de grammaire générale*, citée ci-dessus dans la note 41 : « C'est à tort aussi que de SAUSSURE a subordonné la lexicologie à la grammaire. *Cours*, p. 186 sv. En réalité, le mot est une unité indépendante des sémantèmes et des morphèmes qui le composent. La lexicologie et la sémantique considèrent le mot comme unité, sans égard à ses éléments, alors que la grammaire a pour objet les sémantèmes et les morphèmes et leurs rapports réciproques, en faisant abstraction du mot en tant que tel. » (H.PGG : p. 99, note 2). Parallèlement, comme nous le verrons dans ce qui suit, Hjelmslev renvoie le signe à l'usage, et la signification à la substance, reconstituant ainsi le mot hors de la langue.

<sup>391</sup> « Ud fra dette synspunkt vil det blive let at organisere lingvistikkens underdiscipliner efter et velbegrunnet skema og paa afgørende maade at naa ud over den hidtidige paa mange maader utilfredsstillende og haltende, til dels ogsaa overlappende inddeling af sproglæren i lydlære, formlære, syntax, ordbog og betydningslære. » (H.Om. : p. 54).

information de la matière par la langue et à une analogie de structure entre les deux plans. Le deuxième aspect est abondamment thématisé. Il est ainsi question, dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics*, de principes de construction analogues :

« It has been found that there is a strict parallelism, even a point-to-point correspondence, between the two glossematic planes, plerematics and cenematics. The procedure through which the glossemes are found, is exactly the same for both planes, and so are the relations between the glossemes. This shows that the two planes are built up on the same principles<sup>392</sup>. » (H.Out. : p. 4).

L'analogie des relations existant entre les glossèmes est à nouveau affirmée dans « The Syllable as a Structural Unit » :

« Cette dépendance entre accents d'une même chaîne doit s'apparenter à une sorte de phénomène de *rection*. L'interdépendance des accents, ou exposants de l'expression, n'est pas fondamentalement différente de l'interdépendance des unités grammaticales, ou unités de contenu. Tout comme le nom peut posséder deux cas, dont un doit être choisi dans une connexion l'autre dans une autre connexion, un thème accentuel comme *dvk* peut avoir deux accents, dont un doit être choisi dans une connexion et l'autre dans une autre. Le thème accentuel possède une déclinaison accentuelle. Il n'a jamais été reconnu qu'il peut exister des phénomènes d'accord et d'inflexion dans le plan de l'expression aussi bien que dans celui du contenu ; mais cela paraît incontestable<sup>393</sup>. » (H.Sy. : p. 167)

qui évoque par ailleurs un parallélisme de structure des deux plans :

« Le parallélisme frappant dans la structure des deux plans, le plan du contenu et le plan de l'expression, corrobore hautement la valeur intrinsèque de ma définition de la syllabe<sup>394</sup>. » (H.Sy. : p. 171).

On lit de même dans « Et sprogvideoskabeligt causeri » :

« Le contenu et l'expression sont organisés tout à fait selon le même principe, et ont exactement les mêmes fonctions et renferment les mêmes catégories possibles » (H.Cau. : p. 78).

Les autres textes insistent quant à eux exclusivement sur l'homologie des structures catégorielles de l'expression et du contenu. On lit ainsi dans « Essai d'une théorie des morphèmes » :

---

<sup>392</sup> « On a constaté qu'il y avait un parallélisme strict, et même une correspondance point par point, entre les deux plans glossématiques, la plérématique et la cénématique. La procédure au moyen de laquelle sont découverts les glossèmes est exactement la même pour les deux plans, et il en est de même pour les relations entre les glossèmes. Cela montre que les deux plans sont construits selon les mêmes principes. »

<sup>393</sup> « This dependence between accents belonging to the same chain must be a sort of *government*. The interdependence between accents, or exponents of the expression, is not fundamentally different from the interdependence between grammatical units, or units of the content. Just as a noun can have two cases, of which one must be chosen in one connexion and the other in another connexion, so an accent theme like *dvk* can have two accents, of which one must be chosen in one connexion and the other in another connexion. The accent theme has accent declension. It has not been recognized before that there may be government and inflexion in the plane of expression as well as in that of content ; but it seems incontestable. » (H.Sy. : p. 241).

<sup>394</sup> « The striking parallelism in the structure of the two planes, the plane of content and the plane of expression, highly corroborates the internal value of my definition of the syllable. » (H.Sy. : p. 244).



« Les catégories les plus larges et les plus simples sont les deux plans, définis par une fonction hétéroplane. En descendant à l'intérieur de chacune de ces deux catégories on passe successivement par des catégories à la fois de plus en plus restreintes et de plus en plus complexes. Mais la structure de cette hiérarchie est dans les deux plans exactement la même. » (H.Es. : p. 162)

puis dans « Accent, intonation, quantité » :

« Il est impossible de tirer ici toutes les conséquences théoriques qui découlent de ce principe [présidant à la définition du prosodème]. Contentons-nous de signaler brièvement que la définition donnée pour le prosodème vaut en plérématique pour le morphème [flexionnel] : le prosodème est le morphème cénématique, le morphème est le prosodème plérématique. L'analogie qui vient d'être constatée entre les morphèmes casuels et les accents du lituanien n'a donc rien de fortuit. » (H.AIQ : p. 210, note 3)

dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » :

« De même, on a établi que la structure catégorielle de l'expression linguistique est entièrement adaptée à celle du contenu<sup>395</sup>. » (H.Üb. : p. 162)

« Les modulations sont donc la contrepartie cénématique des morphèmes verbaux, et les accents la contrepartie des morphèmes nominaux<sup>396</sup>. » (H.Üb. : p. 162)

et dans « La structure morphologique » :

« La fonction sémiologique fondamentale<sup>397</sup> sert à distinguer les deux classes les plus larges et les plus simples de la langue : le plan du contenu (du signifié) et celui de l'expression (du signifiant). On a parlé jusqu'ici des catégories qui s'observent dans le plan du contenu, parce que c'est à l'intérieur de ce plan que se pose le problème de la structure morphologique. Mais ce qui vient d'être dit sur le plan du contenu vaut pour le plan de l'expression également, et il y a lieu d'y insister dès l'abord en vue de faire voir que le principe de la structure linguistique dépasse les cadres de la structure morphologique, qui ne constitue de ce principe qu'une réalisation particulière. » (H.SM : p. 130)

enfin dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« On s'aperçoit ainsi que les deux faces de la langue (les plans) ont une structure catégorielle parfaitement analogue, découverte qui nous semble être d'une portée considérable pour la compréhension du principe structural de la langue et même de la nature de la sémiotique<sup>398</sup>. » (H.Om. : p. 128)

« Une fois effectuée, l'analyse montre en outre que le plan de l'expression et celui du contenu peuvent être décrits, exhaustivement et non contradictoirement, comme

---

<sup>395</sup> « Und es hat sich auch gezeigt, daß die kategorielle Struktur des sprachlichen Ausdrucks mit der des sprachlichen Inhalts ganz kongruent ist. » (H.Üb. : p. 237).

<sup>396</sup> « Die Modulationen sind also das kenematische Gegenstück der Verbalmorpheme, und die Akzente sind das Gegenstück der Nominalmorpheme. » (H.Üb. : p. 236).

<sup>397</sup> Sur la fonction sémiologique, voir ci-dessous.

<sup>398</sup> « Det viser sig herigennem at sprogets to sider (planerne) har fuldkommen analog kategorielt opbygning, en opdagelse der forekommer os at være af vitrækkende betydning for en forstaaelse af sprogets strukturprincip eller overhovedet af sprogets "væsen". » (H.Om. : p. 90).

construits de façon tout à fait analogue, de sorte que l'on peut prévoir dans les deux plans des catégories définies de façon tout à fait identique. Cela ne fera que confirmer de nouveau le bien-fondé de la conception selon laquelle expression et contenu sont des grandeurs de même ordre, égales à tous égards<sup>399</sup>. » (H.Om. : p. 78-79).

On retrouve à ce propos la dimension de l'élaboration à partir de la linguistique traditionnelle. On lit en effet dans « Note sur les oppositions supprimables » :

« En examinant de plus près les faits particuliers qui s'observent ou bien dans la langue en général, ou bien dans telle langue particulière, on se rend compte qu'il y a certains faits qui s'observent plus facilement dans l'un des deux plans, d'autres qui s'observent plus facilement dans l'autre. Ce n'est pas dire que, dans la langue en général, les faits en question ne soient pas présents dans les deux plans à la fois. C'est dire simplement que, en partant forcément des données connues de la linguistique traditionnelle, on aperçoit souvent plus facilement un fait donné dans l'un des deux plans que dans l'autre. Il s'ensuit qu'il sera toujours recommandable, utile et même nécessaire de confronter autant que possible les deux plans, et de ne pas se contenter de les étudier séparément. Il est certain que le linguiste aurait toujours avantage à comparer les deux plans, et à mener cette comparaison jusqu'au bout. » (H.Sup. : p. 92)

puis :

« On est donc ici en présence d'un de ces cas où au prime abord certains faits s'observent mieux dans l'un des deux plans que dans l'autre, sans que cela tienne à une différence réelle entre les deux plans. » (H.Sup. : p. 96).

« Le verbe et la phrase nominale » (1948) s'achève de même sur la remarque suivante :

« Nous enseignons depuis longtemps que les deux faces du signe linguistique, celle du contenu et celle de l'expression, sont construites selon les mêmes principes. Nous pensons que l'étude qui précède servira à confirmer cette thèse. Ce n'est qu'en se rendant compte de la structure du contenu de la "phrase nominale", telle que nous croyons l'avoir découverte, que l'analogie du principe structural du contenu avec celui de l'expression devient vraiment évidente.

Sur le plan de l'expression, le syntagmatisme est la *syllabe*, et la caractéristique intense est le degré d'*accent*. La syllabe correspond donc au nom ; la syllabe est, si l'on veut, le nom de l'expression, et le nom est la syllabe du contenu. De même, l'accent est, si l'on veut, la caractéristique "nominale" de l'expression, et la caractéristique nominale est l'accent du contenu. La variation des degrés de l'accent d'une même base syllabique est, si l'on veut, la *déclinaison* de l'expression. Comme le contenu, l'expression aussi connaît des *nexus* ; sur le plan de l'expression, la caractéristique extense est la *modulation*. La modulation correspond donc à cette caractéristique que l'on qualifie traditionnellement de "verbale" ; c'est, si l'on veut, la caractéristique "verbale" de l'expression, et la caractéristique "verbale" est la modulation du contenu. La variation des modulations d'une même base nexuelle est, si l'on veut, la *conjugaison* de l'expression. Or, cette analogie devient particulièrement évidente dès le moment où l'on se rend

---

<sup>399</sup> « Men desuden viser analysen, naar den gennemføres, at udtryksplan og indholdsplan lader sig beskrive udtømmende og modsigelsesfrit som opbyggede paa indbyrdes fuldkommen analog maade, saaledes at der forudses fuldstændig ens definerede kategorier i de to planer. Dette betyder en yderligere væsentlig bekræftelse paa rigtigheden af at opfatte udtryk og indhold som in enhver henseende sideornede og ligeberettigede størrelser. » (H.Om. : p. 54-55).

compte que la caractéristique dite “verbale” n’est pas verbale en réalité, mais nexuelle ; c’est caractéristique de proposition qu’il faut dire, comme on le voit par notre analyse de la “phrase nominale”. Cette analyse faite, tout s’arrange et s’éclaire, et on voit facilement que le contenu connaît des caractères extenses au même titre que l’expression, et de la même nature que ceux de l’expression. » (H.VPN : p. 199-200)

et, comme nous l’avons vu ci-dessus, il est question, dans « The Syllable as a Structural Unit », de phénomènes de rection dans le plan de l’expression<sup>400</sup>. On lit encore dans « Note sur les oppositions supprimables » :

« Puisque dans la linguistique traditionnelle la “phonologie” et la “morphologie” ont été toujours séparées par une cloison absolument étanche, on a fermé les yeux sur les analogies entre les deux domaines, en s’empêchant ainsi d’en tirer profit des deux côtés. La linguistique traditionnelle est prisonnière de l’illusion qui consiste à croire que, si les faits de l’expression sont la plupart du temps restreints à agir à l’intérieur de leur propre plan, et sans avoir des répercussions sur le plan du contenu, les faits du contenu sont presque constamment en jeu sur les deux plans à la fois. C’est une erreur. Chaque plan a son organisation à lui il est vrai, mais chaque plan a des répercussions sur l’autre. Dans le signe linguistique, le signifiant et le signifié sont deux faits complémentaires, interchangeables et exactement égaux ; il serait erroné d’attribuer à l’un des deux plans une priorité par rapport à l’autre, et de vouloir prétendre que l’un des deux plans soit subordonné à l’autre et non inversement. » (H.Sup. : p. 94-95).

Hjelmslev signale en note, à propos des « analogie entre les deux domaines » :

« Le Prince Trubetzkoy les a signalées incidemment, *Journal de psychologie*, XXXIII, p. 13, note. » (H.Sup. : p. 94, note 4)

On lit de fait dans l’« Essai d’une théorie des oppositions phonologiques » :

« Il est évident que la distinction entre les oppositions bilatérales supprimables et les oppositions constantes – qui, entre autres, n’est pas exclusivement propre à la phonologie et peut-être constatée dans d’autres systèmes de signes – a une importance capitale pour la structure des systèmes phonologiques. » (Troubetzkoy, 1936a : p. 13)

Troubetzkoy précisant en note, pour l’incidente :

« En morphologie, on se rappellera p. ex. la suppression des oppositions de genre au pluriel en allemand, la suppression de l’opposition entre le futur et le subjonctif présent à la première personne du singulier des verbes de la première conjugaison en latin, etc. » (Troubetzkoy, 1936a : p. 13, note 1).

En outre, comme nous l’avons vu dans le premier chapitre, et comme nous le verrons plus en détail *infra*, les élaborations des phonologues ont vocation à s’étendre du domaine phonologique aux autres aspects de la langue, et la linguistique traditionnelle, comme nous avons essayé de le faire apparaître, est le terrain commun du structuralisme. C’est pourquoi, comme le pose Hjelmslev lui-même dans le passage de « Note sur les oppositions supprimables » que nous venons de citer, l’isomorphisme hjelmslevien s’oppose surtout au

---

<sup>400</sup> Voir également H.AIQ : p. 210.

signe orienté des phonologues, également hérité de la linguistique traditionnelle. Il faut noter, sur ce point, que les deux aspects de cet isomorphisme, la double information et l'analogie de structure, sont corrélatifs, comme le pose également Hjelmslev dans « Note sur les oppositions supprimables » :

« Des recherches de linguistique générale entreprises récemment ressort de plus en plus le fait particulièrement intéressant d'une analogie de structure entre les deux *plans* de la langue : celui du contenu et celui de l'expression. La distinction dans les deux plans entre *forme* et *substance*, dont nous croyons avoir montré autre part la nécessité, n'est pas la seule analogie qui se présente ; d'autre part elle est la plus profonde, puisqu'on n'arrive pas à reconnaître les autres analogies sans partir de cette distinction élémentaire. La distinction entre la forme et la substance une fois faite, on est à même d'établir dans le domaine de la forme, selon une méthode rigoureusement identique dans les deux plans, les *espèces* et les *types*. » (H.Sup. : p. 91).

L'isomorphisme hjelmslevien est en effet profondément lié au redoublement de la problématique phonologique qui, comme nous l'avons vu déjà dans le premier chapitre et comme il apparaîtra plus nettement dans les analyses qui suivent, loin d'être un simple redoublement, implique une conception différente de la notion de fonction et substitue ainsi à la verticalité du rapport son/sens l'horizontalité du rapport des unités entre elles. C'est en quoi, malgré un commun enjeu structuraliste et une commune détermination par la double problématique des rapports son/sens<sup>401</sup> et des rapports forme/substance, la forme hjelmslevienne, instrument des problématiques phonologique et sémantique, se distingue de la fonction des phonologues.

#### *b) Hypothèse structurale et description déductive de la substance*

Tout comme la problématique phonologique dont il a été question dans le premier chapitre, la problématique sémantique apparaît de manière très nette dans les textes glossématiques. Nous avons évoqué ci-dessus les thèses de « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft ». Le long développement cité en ouverture de la présente section de notre analyse se poursuit par cet autre, qui le relie à l'exposition, citée dans le chapitre 1, des deux types de définition de la « forme physique », « phono-phonétique » et « linguistico-fonctionnelle » :

« La langue consiste en forme du contenu et en forme de l'expression, et il semble justifié de parler à leur propos de forme conceptuelle et de forme phonique. Ces composés que sont la forme conceptuelle et la forme phonique consistent en deux composants et peuvent *a priori* être examinés de deux points de vue, celui de la substance et celui de la forme. De même que le concept linguistique doit nécessairement être en même temps linguistique et sémantique, le son du langage doit être en même temps linguistique et phonique. Une forme conceptuelle linguistique peut être définie sémantiquement, c'est-à-dire d'après son contenu de signification, ou bien grammaticalement, c'est-à-dire d'après sa fonction. Lorsque je dis d'un génitif qu'il est un possessif, j'utilise une définition sémantique, c'est-à-dire une définition substantielle ; lorsque je dis de ce même génitif

---

<sup>401</sup> Il apparaît nettement, en effet, dans ce passage, que la forme hjelmslevienne est issue d'une analyse ou d'une décomposition du rapport son/sens, dès lors donné. Voir *infra*.

qu'il se distingue des autres cas en ce qu'il marque une relation de dépendance ou qu'il peut être régi par un substantif, j'ai donné une définition grammaticale, c'est-à-dire formelle. Le subjonctif est défini sémantiquement lorsqu'on parle de mode de l'"irréel" ; lorsqu'on parle d'un mode dépendant régi par certaines conjonctions ou verbes, on en donne une définition formelle. Toute forme du contenu relève de deux types de définitions. Or, en général, seule la définition substantielle, sémantique, est considérée dans la linguistique traditionnelle comme décisive. Il semble que, pour le linguiste, la substance soit plus importante que la fonction. Pour le dire d'une manière abrupte, il y a là quelque chose d'étrange et qui prête à réflexion. Mais cela tient simplement à ce que dans ce domaine aussi on n'accorde pas la primauté à la linguistique. On s'imagine que dans le domaine des idées il existe une discipline indépendante de la linguistique, une science des idées pures ou de la matière idéelle qu'on appelle aussi ontologie ou "philosophie", et que cette discipline est indispensable à la linguistique. La linguistique, pense-t-on, doit au moins dans une certaine mesure être ontologique et intégrer des entités ontologiques. Sans ontologie, pas de linguistique ; sans concepts ou oppositions conceptuelles, pas de langue. De même qu'elle est dépendante de la phonétique physique, la linguistique est dépendante de la sémantique ontologique ; comme la phonétique physique, la sémantique ontologique pourrait se concevoir sans linguistique<sup>402</sup>. » (H.Üb. : p. 152-153).

Sont ici opposées, parallèlement à ce qui a lieu sur le plan de l'expression, deux définitions des unités linguistiques, significativement – au regard des premiers textes<sup>403</sup> – qualifiées de sémantique (substantielle) et de grammaticale (formelle). Notons qu'il faut entendre par « forme conceptuelle » (et par « forme phonique ») la « forme matérielle » par opposition à la forme pure<sup>404</sup>, comme il apparaissait déjà dans le développement cité ci-

<sup>402</sup> « Die Sprache besteht aus Inhaltsformen und Ausdrucksformen, und es scheint, daß wir statt dessen auch Begriffsformen und Lautformen sagen können. Diese Komposita : Begriffsform und Lautform, enthalten zwei Bestandteile und können demnach a priori aus zwei Gesichtspunkten betrachtet werden : aus dem Gesichtspunkt der Substanz oder aus dem der Form. Wie der sprachliche Begriff etwas auf einmal Sprachliches und Semantisches sein muß, so muß der Sprachlaut auf einmal etwas Sprachliches und etwas Lautliches sein. Eine sprachliche Begriffsform kann semantisch, d. h. nach ihrem Bedeutungsinhalt, definiert werden, oder sie kann grammatisch, d. h. nach ihrer Funktion, definiert werden. Wenn ich von einem Genitiv sage, er sei possessivisch, habe ich eine semantische Definition, also eine Substanzdefinition gegeben ; wenn ich von demselben Genitiv sage, er sei als Abhängigkeitskasus den anderen Kasus entgegengesetzt und könne von einem Substantiv regiert werden, habe ich eine grammatische, also eine Formdefinition gegeben. Konjunktiv als Irrealis ist semantisch definiert, Konjunktiv als ein von gewissen Konjunktionen oder Verben regierter Abhängigkeitsmodus ist formell definiert. Jede mögliche Inhaltsform ist beiden Arten von Definitionen zugänglich. Für gewöhnlich aber wird die Substanzdefinition, die semantische Definition, von der traditionellen Sprachwissenschaft als ausschlaggebend angesehen. Für den Sprachforscher scheint die Substanz wichtiger zu sein als die Funktion. Das kann, wenn es in dieser schroffen Weise formuliert wird, sonderbar anmuten und schon zum Nachdenken Anlaß geben. Aber es kommt einfach daher, daß man auch auf diesem Gebiete das Primat der Sprachwissenschaft nicht einräumt. Man stellt sich vor, daß es auf dem Gebiete der Ideenwelt eine von der Sprachwissenschaft unabhängige Disziplin geben muß, eine Wissenschaft der reinen Ideen oder des Ideenstoffes, auch Ontologie oder "philosophie" genannt, und daß diese Disziplin für die Sprachwissenschaft unentbehrlich ist. Die Sprachwissenschaft muß – so heißt es – wenigstens zu einem gewissen Grade ontologisch sein und ontologische Größen in ihre Rechnung eintragen. Ohne Ontologie keine Sprachwissenschaft, ohne Begriffe oder Begriffsgegensätze keine Sprache. Wie von der physischen Phonetik ist die Sprachwissenschaft auch von der ontologischen Semantik abhängig. Une wie die physische Phonetik ist auch die ontologische Semantik, wenigstens möglicherweise, auch ohne Sprachwissenschaft denkbar. » (H.Üb. : p. 227). Nous avons légèrement modifié la traduction française, « abhängig » étant traduit par « indépendante ».

<sup>403</sup> Mais également au regard des textes glossématiques eux-mêmes, caractérisés par une définition primordialement syntagmatique de la fonction et de la forme. Voir *infra*.

<sup>404</sup> Il en sera de même dans « Sprogets indholdsform som samfundsfaktor ». Voir H.Sam. : p. 100-101, cité *infra*.

dessus, où il était question de traits pertinents. La proximité avec les phonologues est ici maximale, mais le terme de *composé* n'est pas anodin et témoigne de la rupture qu'institue la problématique hjelmslevienne (le redoublement de la problématique phonologique) entre forme et substance. L'opposition entre les deux types de définition, fonctionnelle et sémantique ou substantielle, parcourt l'ensemble des textes glossématiques. On lit ainsi dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes » :

« Les concepts de “nexus” et de “jonction” ainsi définis ne correspondent que grosso modo au “nexus” et à la “jonction” de Jespersen. Ils en diffèrent par le fait d'être définis du point de vue de la forme et non de celui de la substance (plérématique). » (H.Es. : p. 165, note 2)

puis dans « La nature du pronom » (1937) :

« Le contenu positif du pronom est purement *morphématique*.

Ceci permettra de donner, sur la base de la définition sémantique et psychologique qui a été si heureusement trouvée, une définition intra-linguistique, c'est-à-dire purement fonctionnelle, de la catégorie du pronom<sup>405</sup>. » (H.Pro. : p. 202)

et dans « La structure morphologique » :

« De toute évidence les catégories connues sous le nom traditionnel de “parties du discours” sont en principe d'ordre fonctionnel. Dans les langues où elles existent, les deux grandes parties du discours, et quelques sous-catégories à l'intérieur du nom telles que le substantif et l'adjectif, sont distinguées par leur fonction différente. Les parties du discours ainsi définies constituent un système de catégories fonctionnelles, qui fait partie de la structure morphologique de la langue. Ce qui les définit au sein de cette structure, c'est leur fonction et non leur signification. » (H.SM : p. 128)

enfin dans « Le verbe et la phrase nominale », à propos de deux définitions du verbe :

« On peut faire observer d'ailleurs que les deux définitions citées (I-II) ne s'excluent pas mutuellement, puisqu'elles opèrent à des niveaux différents : la définition universelle est d'ordre sémantique, la définition générale est d'ordre structural (ou grammatical) (dans le sens restreint de ces termes)<sup>406</sup>. » (H.VPN : p. 178).

Le traitement des rapports entre forme et substance reprend les deux aspects de la problématique de l'intégration à la langue qui étaient lisibles dans les premiers textes, celle de la systématisation et celle de l'invariant. On retrouve en premier lieu, dans ce cadre, le réquisit d'une description déductive de la substance. On lit ainsi dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes » :

---

<sup>405</sup> Voir encore, dans ce texte : « La conversion morphématique et le syncrétisme dans la base confirment du point de vue fonctionnel, intra-linguistique, le fait sémantique que dans le pronom les détails de la représentation se réduisent à zéro, et le fait psychologique que le pronom présente l'adhésion indicative. » (H.Pro. : p. 207).

<sup>406</sup> Voir encore, dans ce texte : « Notre résultat est donc en pratique le même que celui de Madvig, *Sprogvidenskabelige Strøbemærkninger*, Copenhague, 1871, bien que l'argumentation soit autre. Le problème structural est différent du problème psychologique du “sous-entendu”. » (H.VPN : p. 188, note 1).

« Somme toute, il semble qu'on a réussi à définir chacune des catégories morphématiques par des critères purement fonctionnels et purement formels, sans tenir compte de la substance du contenu, c'est-à-dire des "significations". Ce sont de telles définitions qui seules assurent à la linguistique une méthode objective<sup>407</sup>. C'est en se fondant sur ces définitions purement morphologiques qu'on peut procéder à l'examen, non moins indispensable à la linguistique, de la substance du contenu, qui est en elle-même amorphe, mais qui se fait décrire à travers les démarcations fixes posées par la forme linguistique. » (H.Es. : p. 169-170)

puis de même dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » :

« Ce qui vaut pour l'expression vaut aussi au plan du contenu linguistique. Il faut créer une science des formes fonctionnelles grammaticales et lexicales sans que la sémantique interfère, une science asémantique des formes du contenu. Et ce n'est que sur la base de cette morphologie du contenu que l'on pourra construire une sémantique déductive<sup>408</sup>. » (H.Üb. : p. 159)

enfin dans « La notion de rection » : « La signification est un fait qui ne se reconnaît que déductivement, et présuppose la fonction. » (H.Rec. : p. 152). Cette idée d'une description déductive de la substance semble une élaboration, dans le cadre de la problématique des rapports forme/substance, de la dimension de la systématisation, dans la mesure où, fondée sur la définition de la langue comme forme, elle fait de la forme le lieu du linguistique (comme le système dans les premiers textes), tout en posant face à celle-ci une substance amorphe, et dépendante, en cela, de la forme. Il s'agit toujours d'intégration à la langue, mais par le rattachement à une forme, et non plus dans le cadre d'une structuration – et non pas par ailleurs, comme chez les phonologues (conséquence du redoublement de la problématique phonologique), dans celui d'une extraction. Il était ainsi question, dans ce passage de l'« Essai d'une théorie des morphèmes » d'une substance du contenu « en elle-même amorphe ». Le terme *amorphe*, corrélatif de la notion de forme, n'est pas sans convoquer l'intertexte saussurien. Et on lit de fait dans « La structure morphologique » :

« La grammaire, ou théorie apriorique du contenu linguistique, définit le plus souvent (totalement ou en partie, ce qui n'importe pas) les catégories par les significations, non par les fonctions, et les catégories qu'elle établit selon cette méthode ne se recouvrent pas avec les catégories réelles. Si dans une certaine mesure les parties du discours par exemple ont été mieux définies dans Denys de Thrace que dans la grammaire moderne, c'est que les critères adoptés par l'auteur de la Τέχνη n'ont pas paru valables pour les langues modernes. On a fait la découverte que les démarcations fonctionnelles trouvées dans la langue grecque ne sont pas universelles, et pour sauver la doctrine classique il a fallu insister de plus en plus sur les caractères sémantiques qui sont apparemment plus constants, puisque plus universels. On s'éloigne de la sorte de plus en plus de la structure morphologique.

---

<sup>407</sup> Hjelmslev renvoie à ce propos aux *Principes de grammaire générale*, « surtout p. 28 » (H.Es. : p. 170, note 1), où il est de fait question de « *critériums de forme* » (H.PGG : p. 28). Nous envisagerons ces développements *infra*, dans la deuxième section (B-) de la présente analyse.

<sup>408</sup> « Was für den sprachlichen Ausdruck gilt, gilt auch für den sprachlichen Inhalt. Es muß eine Lehre der grammatischen und lexikalischen Funktionsformen geschaffen werden, ohne daß die Semantik ihren Finger mit im Spiel hat. Eine asemantische Lehre der Inhaltsformen. Und erst auf Grundlage dieser Inhaltsmorphologie kann eine deduktive Semantik aufgebaut werden. » (H.Üb. : p. 234).

Mais on finit par découvrir que la constance des faits sémantiques est une illusion, et qu'ils constituent un point de repère extrêmement vague et fuyant. "Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité". Les faits ontologiques, pour intéressants qu'ils puissent paraître, ne fournissent pas le moyen de donner d'une catégorie linguistique une définition précise. » (H.SM : p. 132).

Le caractère amorphe ou « nébuleux » de la pensée antélinguistique, dont le postulat et la prise en considération sont un élément de la théorisation saussurienne de la langue, devient chez Hjelmslev un argument en faveur de l'impossibilité d'une définition sémantique des catégories linguistiques. On retrouve ici le donné du son et du sens, la claire distinction établie par Saussure entre pensée et signification (et signifié) – et corrélativement entre phonie et son (et signifiant) – étant recouverte par la notion vague de « fait ontologique » ou de « fait sémantique » qu'il y a derrière celle de « substance du contenu ». Par ailleurs, « amorphe » semble ici un autre nom d'une absence ou d'une illusion de constance. Comme nous le soulignons dans le premier chapitre, Hjelmslev fait une lecture analytique de la « fiction théorique » saussurienne, c'est-à-dire une lecture objectale – en référence à l'idiome qu'il s'agit de décrire – et méthodologique, la forme étant posée comme une condition de l'analyse. On se souvient, notamment<sup>409</sup>, de ce passage de « Forme et substance linguistiques » (1939) :

« La description et le classement purement fonctionnels des unités, et des éléments dont elles se composent, une fois achevés, l'étude de la substance (phonique, graphique, sémantique) peut et doit s'opérer selon un procédé déductif. L'erreur de la linguistique classique était de vouloir bâtir une théorie inductive, ce qui est par définition chose impossible, parce que la substance ne se reconnaît qu'à travers une forme ; privée de la forme, la substance se réduit à une "masse amorphe et indistincte", une "nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité" (F. de Saussure). Cette erreur se retrouve dans la phonologie actuelle. Tout en sauvegardant une méthode empirique, qui s'oppose à l'apriorisme de la phonétique classique et de la philosophie, le procédé inductif doit être remplacé par un procédé strictement déductif. » (H.FS : p. 68).

---

<sup>409</sup> Voir également H.Cau. : p. 80-81, cité à ce propos dans le premier chapitre. La référence à l'épistémologie de Descartes y est extrêmement significative : « On voit ici, avec une netteté particulière, l'importance du deuxième axiome de Descartes, qui stipule la division des problèmes en vue d'obtenir la meilleure solution. » (H.Cau. : p. 81), rappelant cette proposition, sur laquelle nous reviendrons *infra* : « A notre époque, des linguistes éminents n'ont pas manqué de souligner et même de déplorer la complexité énorme des phénomènes linguistiques ; mais de même que l'objet ne se laisse appréhender que par l'intermédiaire de la méthode, la complexité de l'objet dépend elle aussi entièrement de celle de la méthode. Il n'est pas nécessaire de considérer le langage comme compliqué ; on peut le considérer comme simple. Il est alors nécessaire que l'on emploie sciemment le principe de simplicité lors de l'élaboration de la méthode, en tenant compte du deuxième axiome cartésien : "Diviser chacune des difficultés... en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre." » (H.Cau. : p. 73). Il s'agit effectivement pour Hjelmslev de décomposer un objet donné : la langue, le langage, non distingué des langues (voir *infra*). On ne peut s'empêcher de penser ici, bien qu'au prix d'un élargissement partiellement métaphorique – il s'agit en effet pour Bachelard de montrer que « la base de la pensée objective chez Descartes est trop étroite pour expliquer les phénomènes physiques » (Bachelard, 1934 : p. 142) –, à ce passage du *Nouvel esprit scientifique* de Bachelard : « Alors que la science d'inspiration cartésienne faisait très logiquement du complexe avec du simple, la pensée scientifique contemporaine essaie de lire le complexe réel sous l'apparence simple fournie par des phénomènes compensés ; elle s'efforce de trouver le pluralisme sous l'identité, d'imaginer des occasions de rompre l'identité par-delà l'expérience immédiate trop tôt résumée dans un aspect d'ensemble. » (Bachelard, 1934 : p. 143). Voir surtout Bachelard (1934) : p. 142-153, développement dont la résonance avec notre propos apparaîtra plus nettement lorsqu'il sera question du langage et non seulement de la langue.



Il n'est plus question, dans ce passage, de définition sémantique, mais d'impossibilité de l'induction, la déduction renvoyant à une analyse de la substance qui prend son point de départ dans la forme. Amorphe, la substance est donnée comme inconnaissable, si ce n'est à travers une forme. Hjelmslev écrit de même dans « La structure morphologique » :

« La langue est une forme et rien de plus. [...] La forme de l'expression s'ajoute à celle du contenu. Tout dans la langue est forme. Toute linguistique est morphologie.

La forme est définie par les fonctions et s'oppose à la *substance*<sup>410</sup> : dans le plan du contenu, à la substance des idées ; dans le plan de l'expression, à celle des sons (ou d'autres moyens d'expression). Une substance ne se reconnaît que par une forme, apriorique ou apostériorique. La forme apostériorique dont on peut déduire la substance des idées ou les significations est la forme du contenu linguistique, la seule forme apostériorique en matière d'ontologie. Par conséquent la morphologie linguistique permet seule l'établissement d'une ontologie empirique. Il n'y a pas de philosophie sans linguistique. » (H.SM : p. 141).

Du caractère inconnaissable (amorphe) de la substance découle l'alternative induction/déduction ou forme apriorique (non empirique car imposée arbitrairement à la réalité)/forme apostériorique (empirique car mise au jour à travers une analyse du donné). C'est pourquoi la démarche hjelmslevienne est nécessairement double, « redoublée » par rapport à celle des phonologues : la description de la substance suppose une mise au jour de la forme. Mais il faut noter, en lien avec l'équivalence entre « amorphe » et « sans constance » qu'établissait l'autre passage de « La structure morphologique » que nous avons cité ci-dessus, que cette alternative est interne à la problématique des rapports forme/substance, dont la circularité dénonce le caractère *ad hoc*. Il faut autrement dit s'interroger sur la signification de ce postulat d'une substance amorphe – dans la mesure où, relatif à la signification et non plus à la pensée au sens de Saussure, il n'a plus rien de saussurien. L'alternative induction/déduction, apriorique/apostériorique est consécutive au postulat de la nécessité méthodologique d'une forme (nécessité liée au caractère amorphe de la substance), qui implique à son tour l'existence d'une forme, et ainsi une appréhension de la langue en termes de forme. Mais inversement, c'est la définition première de la langue comme forme qui impose l'idée d'une substance amorphe, la forme impliquant en tant que telle un autre amorphe, ou à tout le moins formé. C'est pourquoi la notion de structure est intrinsèquement liée, comme nous l'avons vu dans l'analyse des premiers textes, à la problématique des rapports forme/substance. La définition de la langue comme forme n'est ainsi qu'un avatar de l'hypothèse structurale (l'axiome des *Principes de grammaire générale*), et l'on retrouve avec elle l'impossibilité de toute démarche de conceptualisation. Chez Hjelmslev, tout comme chez Martinet, l'alternative induction/déduction est liée à un primat de la description, mais, et c'est la raison pour laquelle sa démarche formaliste fait si clairement apercevoir les tenants et les aboutissants du structuralisme, la primauté du donné de la structure et le redoublement de la

---

<sup>410</sup> Hjelmslev renvoie ici à « F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 169. » (H.SM : p. 141, note 1), c'est-à-dire, comme à l'ordinaire, à la proposition : « [...] partout et toujours ce même équilibre complexe de termes qui se conditionnent réciproquement. Autrement dit, *la langue est une forme et non une substance* (voir p. 157). » (Saussure, 1972 : p. 169). Il est inutile de préciser que Saussure n'envisage rien de tel qu'une forme « définie par les fonctions ».

démarche phonologique qui en est corrélatif dévoilent les présupposés structuralistes de celui-ci, autrement dit la dimension d'appréhension structurale du donné – c'est-à-dire, en réalité, de la substance. De même que le principe de pertinence relève, comme nous avons essayé de le montrer dans le premier chapitre, d'une gnoséologie *ad hoc* qui vient soutenir une appréhension fonctionnelle et structuraliste de la langue, l'idée d'une substance amorphe et en tant que telle inconnaissable n'est qu'une conséquence de l'hypothèse structurale qui est à l'origine de la linguistique hjelmslevienne. Le primat de la description témoigne de ce que l'on pourrait appeler l'obstacle (épistémologique) du *sui generis*, entrevu à la fin du premier chapitre, qui rive la linguistique structurale à une démarche objectale, analytique et descriptive et lui impose la problématique des rapports forme/substance. Celui-ci apparaît de manière très nette dans ce développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Le linguiste doit autant s'attacher aux ressemblances qu'aux différences des langues ; ce sont là deux aspects complémentaires du même phénomène. La ressemblance entre les langues réside dans le principe même de leur structure ; leur différence provient de l'exécution *in concreto* de ce principe. C'est donc dans le langage et dans la structure interne des langues que se trouvent à la fois leurs ressemblances et leurs différences ; ni les unes ni les autres ne reposent sur quelque facteur étranger au langage. Dans les langues ressemblances et différences appartiennent à ce que, avec Saussure, nous avons appelé la forme, et non à la substance qui est formée. A priori, on pourrait peut-être supposer que le sens qui s'organise appartient à ce qui est commun à toutes les langues, et donc à leurs ressemblances ; mais ce n'est qu'une illusion, car il prend forme de manière spécifique dans chaque langue ; il n'existe pas de formation universelle, mais seulement un principe universel de formation. Le sens en lui-même est informe, c'est-à-dire non soumis en lui-même à une formation quelconque. Si limites il y a ici, elles se trouvent dans la formation et non pas dans le sens. C'est pourquoi le sens lui-même est inaccessible à la connaissance, puisque la condition de toute connaissance est une analyse, de quelque nature qu'elle soit. Le sens ne peut donc être reconnu qu'à travers une formation, sans laquelle il n'a pas d'existence scientifique.

C'est pour cette raison qu'il est impossible de prendre le sens, que ce soit celui de l'expression ou celui du contenu, pour base de description linguistique. Une telle tentative ne serait possible que sur la base d'une formation du sens établie a priori une fois pour toutes et qui, quelle que soit sa structure, serait incongrue à la plupart des langues. C'est pourquoi la construction d'une grammaire sur des systèmes ontologiques spéculatifs est tout aussi vouée à l'échec que la construction de la grammaire d'une langue donnée sur une autre langue<sup>411</sup>. » (H.Om. : p. 98-99).

---

<sup>411</sup> « Sprogforskeren maa i lige grad interessere sig for sprogenes lighed og for sprogenes forskel, to komplementære sider af samme sag. Sprogenes lighed er selve deres strukturprincip ; sprogenes forskel er dette princip udførelse *in concreto*. Baade sprogenes lighed og sprogenes forskel beror da i sproget og i sprogene selv, i deres interne struktur, og hverken sprogenes lighed eller sprogenes forskel hviler i nogen uden for sproget liggende faktor. Baade sprogenes lighed og sprogenes forskel beror paa det vi siden Saussure har kaldt formen, ikke paa den substans der formes. Den mening der formes kunde maaske a priori formodes at høre med til det for alle sprog fælles og altsaa til sprogenes lighed ; men det er en illusion, eftersom meningen formes paa specifik maade i hvert af sprogene, og der altsaa ikke findes nogen universel formning men kun et universelt formningsprincip. Meningen er i sig selv uformet, ikke i sig selv underkastet formning men blot tilgængelig for formning, og for en hvilken som helst formning ; skulde der her findes skranker, ligger de i formningen, ikke i meningen. Meningen er derfor i sig selv utilgængelig for erkendelse, eftersom forudsætningen for erkendelse er en eller anden analyse ; meningen kan kun erkendes gennem en formning, og har altsaa ingen videnskabelig existens uden denne.

Ce passage propose une analyse analogue à celle de « La structure morphologique », où au caractère amorphe du sens répond la nécessité d'une forme (apriorique ou apostérieure), et où, dans ce cadre, une procédure où la forme, par opposition au sens (à la matière), constitue la base de la description linguistique est posée comme seule adéquate parce que seule empirique. Et comme dans « La structure morphologique », la langue est définie comme une forme, d'une manière qui rend difficile de décider lequel du sens (matière) ou de la forme détermine l'autre. La langue est appréhendée comme une structure, la distinction entre « principe de structure » (« langage ») et « exécution *in concreto* de ce principe » (« structure interne ») rendant compte du caractère *sui generis* de toute structure linguistique. Le sens (matière), bien qu'universel, est exclu du patrimoine commun des langues en raison de son caractère amorphe<sup>412</sup> (ici informe<sup>413</sup>), impliquant une information, dans la mesure où cette information se trouve chaque fois différente, et en raison, d'autre part, d'une appréhension de la langue comme « principe universel de formation », par opposition à « formation universelle », qui renvoie à l'appréhension de la langue comme structure. A la définition de la langue comme principe de structure déterminant des structures *sui generis*<sup>414</sup> répond donc le postulat d'un sens à la fois amorphe (corrélât de la forme) et informé de manière chaque fois différente, dans une symétrie parfaite qui dénonce à nouveau la circularité de la problématique des rapports forme/substance et le caractère *ad hoc* de cette distinction. L'impossibilité de prendre le sens pour base de la description linguistique<sup>415</sup> – et avec elle les

---

Det lader sig derfor ikke gøre at lægge meningen – udtryksmeningen eller indholdsmeningen – til grund for sprogbeskrivelsen. Vilde man gøre det maatte det ske paa grundlag af en paa forhaand foretagen, een gang for alle opstillet meningsformning, der, hvordan den end struktureredes, uvægerlig vilde være inkongruent med de fleste sprog. Heri ligger det, at baade grammatikkens opbygning paa spekulative ontologiske systemer og en given grammatiks opbygning paa et andet sprogs grammatik nødvendigvis er fordømt til at strande. » (H.Om. : p. 68-69).

<sup>412</sup> Le sens (matière) se voit également, sur ces bases, éliminé comme inconnaissable. Nous touchons là à la conception hjelmslevienne de la science, sur laquelle nous reviendrons *infra*.

<sup>413</sup> Mais il est question quelques lignes plus bas d'un « sens identique mais amorphe » (H.Om. : p. 99) [« identisk men amorf substans » (H.Om. : p. 69)]. Voir H.Om. : p. 99 [p. 69], cité dans le chapitre 1 et ci-dessous.

<sup>414</sup> Voir encore sur ce point, dans *Sproget* : « Mais si la structure [bygning] de la langue conditionne l'identité d'une langue, elle est aussi à la base de la différence entre les langues. » (H.Sp. : p. 62) [« Men ikke blot er det sprogbygningen, der betinger et sprogs identitet ; det er oså den, der væsentligt betinger forskellen mellem sprog. » (H.Sp. : p. 41)]. Voir également H.Om. : p. 68 [p. 46], cité *infra*.

<sup>415</sup> Sur ce point, voir également les textes cités à la fin du chapitre 1, ainsi que, dans *Sproget*, outre H.Sp. : p. 151-159 [p. 111-117], également mentionné à la fin du premier chapitre, développement relatif à l'expression, ce développement relatif au contenu : « Il faudra rester plus sceptique à l'égard des tentatives, qui ont surtout fleuri dans le passé, d'établir une science du contenu linguistique sur la base de la logique conceptuelle, entre autres raisons parce qu'il y a, dans ce genre de tentatives, un *cercle vicieux* : la logique conceptuelle a été fondée sur le langage (particulièrement la logique d'Aristote qui n'aurait jamais eu la forme qu'elle a, si elle n'avait été pensée en grec) ; la logique conceptuelle est toujours une langue déguisée, et le fait qu'elle soit arbitrairement transformée ou subtilisée ne semble pas améliorer la situation.

Les chances pour une typologie de la signification sont donc encore très faibles. Et l'on doit se rendre compte d'avance qu'elle aura exactement les mêmes difficultés à vaincre que la typologie phonétique : dans le monde des choses et des idées chaque langue place ses propres limites, un signe de l'une ne correspond pas à un signe de l'autre, chose bien connue de tout traducteur ; les langues ne sont pas plus conformes les unes aux autres par rapport au monde des choses que par rapport au monde des sons. » (H.Sp. : p. 158) [« Mere skeptisk må man forholde sig over for de især i ældre tid florerende forsøg på at opbygge en sproglig betydningslære på begrebslogikken, bl. a. fordi den slags forsøg kører i ring : begrebslogikken er dannet på grundlag af sproget (Aristoteles' logik ville bl. a. aldrig være kommet til at se ud, som den gør, hvis den ikke havde været tænkt på

distinctions entre phonétique et phonologie ou cénématique, sémantique et plérématique, forme et substance – ne renvoie pas à autre chose qu’au caractère *sui generis* de toute langue, pensé en termes de structure dans la mesure où il s’agit avant tout d’appréhension structurale de la substance. Aussi « amorphe » peut-il équivaloir à « sans constance », c’est-à-dire à une illusion de constance qui renvoie à un point de vue substantiel, par opposition au point de vue linguistique qu’est le point de vue formel, lié à l’hypothèse structurale et permettant de rendre compte du caractère *sui generis* de toute langue. Il est ainsi question, dans ce qui suit, de différences formelles – et non substantielles<sup>416</sup> – entre les langues, où l’on retrouve la définition de la langue comme forme, c’est-à-dire l’hypothèse structurale :

« On ne peut donc non plus introduire d’avance une description de la substance comme base de la description linguistique ; mais la description de la substance présuppose, au contraire, la description de la forme linguistique. Le vieux rêve d’un système universel de sons et d’un système universel de contenu (système de concepts) est de ce fait irréalisable, et n’aurait de toute façon aucune prise sur la réalité linguistique. Il n’est certainement pas superflu, devant certaines survivances de la philosophie médiévale qui ont réapparu récemment, de préciser que des types universaux de sons ou un schéma éternel de concepts ne peuvent pas être établis avec des méthodes empiriques. Les différences entre les langues ne proviennent pas des réalisations différentes d’un type de substance, mais des réalisations différentes d’un principe de formation ou, en d’autres termes, de différentes formes par rapport à un sens identique mais amorphe<sup>417</sup>. » (H.Om. : p. 99).

L’obstacle du *sui generis* est commun à l’ensemble du structuralisme, mais la spécificité de la linguistique hjelmslevienne est de raisonner en termes d’information plutôt que d’appariement du son et du sens et de pouvoir ainsi se passer de la définition de la langue comme instrument de communication qui justifie, chez Martinet, l’analyse fonctionnelle (et ainsi structurale). La langue hjelmslevienne, en vertu de l’hypothèse structurale, est définie comme forme<sup>418</sup>, définition qui prend en charge les deux pôles phonologiques de la fonction

---

græsk) ; begrebslogikken er altid et sprog i forklædning, og at det er vilkårligt omlavet eller subtiliseret, synes ikke at gøre sagen bedre.

Udsigterne til en betydningstypologi er altså endnu svage. Og man må på forhånd gøre sig klart, at den vil få nøjagtig de samme vanskeligheder at kæmpe med som lydtypologien : i tingenes og forestillingernes verden lægger hvert sprog sine grænser ; et tegn i ét sprog svarer ikke til et tegn i et andet sprog, hvad enhver oversætter véd ; ligesom fra lydverdenens synspunkt er heller ikke fra tingsverdenens synspunkt sprogene indbyrdes kongruente. » (H.Sp. : p. 117)]. Voir *supra* la note 44.

<sup>416</sup> La substance renvoyant, depuis « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », à la substance sémiotiquement formée (par opposition à la matière ou au sens, informe).

<sup>417</sup> « Der kan derfor ikke som forudsætning for sprogbeskrivelsen forudindføres en substansbeskrivelse, men beskrivelsen af substansen forudsætter tværtimod beskrivelsen af den sproglige form. Den gamle drøm om et universelt lydssystem og om et universelt indholdssystem (begrebssystem) lader sig derfor ikke realisere eller vil i alle tilfælde forblive uden nogen som helst mulig kontakt med den sproglige virkelighed. Det er sikkerlig ikke overflødigt, lige over for visse selv i nyeste tid forekommende udløbere af middelalderlig filosofi, at præcisere at almengyldige lydtyper eller et evigt idéskema ikke med sproglig gyldighed lader sig opstille ad empirisk vej. Sprogforskellene beror ikke paa forskellig realisation af en substansstype, men paa forskellig realisation af et formprincip, eller, anderledes udtrykt, paa en forskellig form over for en identisk men amorf substans [purport, voir la note 552 du chapitre 1] » (H.Om. : p. 69).

<sup>418</sup> Aussi, à la différence de Martinet (mais non, comme nous le verrons, de Jakobson), est-il conduit à faire fonctionner la distinction langues/langage, structures et principe de structure. Voir *infra*.

et de la structure. Elle n'en est pas moins, comme en témoigne la gnoséologie inhérente à la problématique des rapports forme/substance, un objet en lieu et place d'un concept, élaboration du donné de la structure (notion présupposée, soutenant l'objet) dans le cadre de la perspective analytique qui est corrélative de celui-ci : l'appréhension structurale du donné (de la substance), à laquelle renvoie la dimension de la systématisation. Et l'on retrouve précisément, avec une telle définition, la dimension de l'autonomie de la linguistique, c'est-à-dire l'injonction des premiers textes de mettre au jour une structuration proprement linguistique, devenue, dans le cadre de la problématique des rapports forme/substance, injonction de décrire la langue comme une forme, indépendamment de la substance, c'est-à-dire, comme il est apparu ci-dessus, de faire de la linguistique une morphologie. On lit ainsi dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Les considérations que nous avons été amenés à faire à la suite de la distinction établie par Saussure entre forme et substance conduisent à reconnaître que la langue est une forme et qu'il existe en dehors de cette forme une matière non linguistique, la "substance" saussurienne – le sens, qui contracte une fonction avec cette forme. Alors qu'il revient à la linguistique d'analyser la forme des langues, il sera tout aussi naturel que les autres sciences en analysent le sens ; en projetant les résultats de la linguistique sur les résultats de ces autres sciences, on aura la projection de la forme linguistique sur le sens dans une langue donnée. Etant donné que la formation linguistique du sens est arbitraire, c'est-à-dire qu'elle se fonde non sur le sens mais sur le principe même de la forme et sur les possibilités qui découlent de sa réalisation, ces deux descriptions, linguistique et non linguistique, doivent être faites indépendamment l'une de l'autre<sup>419</sup>. » (H.Om. : p. 99-100).

De la distinction « saussurienne » entre forme et substance découle une conception de la linguistique comme description de la forme des langues, distincte et indépendante, en tant que telle, des sciences de la substance. C'est pour une telle linguistique, dont l'objet est nouveau, que, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, Hjelmslev a jugé nécessaire de forger le nom de *glossématique*. On lit ainsi à la page suivante<sup>420</sup> :

« De ce point de vue, on doit donc conclure que, tout comme les autres disciplines scientifiques peuvent et doivent analyser le sens linguistique sans prendre la forme linguistique en considération, la linguistique peut et doit analyser la forme linguistique sans se préoccuper du sens qui s'y rattache dans les deux plans. Alors que le sens du

---

<sup>419</sup> « De overvejelser vi i det foregaaende er fort til at anstille i direkte konsekvens af den saaussureske distinktion mellem form og substans, fører altsaa frem til den opfattelse, at sproget er en form, og at der uden om denne form, med funktion til den, foreligger et ikkesprogligt emne, den saakaldte substans. Medens det tilkommer lingvistikken at analysere den sproglige form, vil det lige saa selvfølgelig tilfalde andre videnskaber at analysere substansen ; af en afbildning af lingvistikkenes resultater paa disse andre videnskabers resultater vil da fremgaa sprogformens projektion paa substansen i et givet sprog. Da den sproglige formning af meningen er arbitrær, dvs ikke begrundet i substansen men i formens eget princip og dens deraf følgende realisationsmuligheder, maa disse to beskrivelser, den sproglige og den ikkesproglige, foregaa uafhængigt af hinanden. » (H.Om. : p. 69-70). Ce paragraphe a subi quelques modifications dans la deuxième édition anglaise : « den saakaldte substans » [« ce qu'on appelle la substance »] est devenu « Saussure's "substance" – the purport » (Hjelmslev, 1961 : p. 77), et « substans » est devenu « purport » (Hjelmslev, 1961 : p. 77). Voir Hjelmslev (1943), note « Side 70, linie 1 » et Hjelmslev (1943) : p. 120, note « Side 70, linie 3, 5 og 7 ». Cette modification, nécessaire à la cohérence de la théorie hjelmslevienne, est d'importance. Voir *infra*.

<sup>420</sup> Voir encore H.Om. : p. 123-124 [p. 86], cité dans le chapitre 1, et sur lequel nous reviendrons *infra*.

contenu et celui de l'expression doivent être considérés comme décrits de manière adéquate et suffisante par les sciences non linguistiques, c'est à la linguistique qu'il revient spécifiquement de décrire la forme linguistique et de rendre possible sa projection sur les objets extra-linguistiques qui, pour le linguiste, sont la substance de cette forme. La tâche principale de la linguistique est donc de construire une science de l'expression et une science du contenu sur des bases internes et fonctionnelles, sans admettre de données phonétiques ou phénoménologiques dans la science de l'expression ni de données ontologiques ou phénoménologiques dans la science du contenu (ce qui ne veut pas dire naturellement qu'on néglige les prémisses épistémologiques sur lesquelles toute science se fonde). Il se constituerait ainsi, en réaction contre la linguistique traditionnelle, une linguistique dont la science de l'expression ne serait pas une phonétique et dont la science du contenu ne serait pas une sémantique. Une telle science serait alors une algèbre de la langue qui opérerait sur des grandeurs non dénommées – c'est-à-dire dénommées arbitrairement, sans qu'il existe pour elles de désignations naturelles – et qui n'acquerraient de désignations motivées que par leur rattachement à la substance.

Confrontée à cette tâche essentielle, dont la solution a été presque complètement négligée jusqu'ici dans l'étude des langues, la linguistique verra un vaste domaine de réflexion et de recherche s'ouvrir à elle. En ce qui concerne l'expression linguistique, ce travail a déjà été commencé à notre époque dans des domaines limités.

Notre théorie du langage a été inspirée dès l'abord par cette reconnaissance, et elle se propose de constituer cette algèbre immanente de la langue. Pour marquer son désaccord avec les études linguistiques précédentes et son indépendance de principe à l'égard de la substance extra-linguistique, nous lui avons donné un nom particulier qui a d'ailleurs été utilisé dans les travaux préparatoires à la théorie depuis 1936 : nous l'appelons *glossématique* (de γλῶσσα, "langue") et entendons par *glossèmes* les formes minimales que la théorie dégage comme bases d'explication, c'est-à-dire les invariants irréductibles. Une telle dénomination n'aurait pas été nécessaire si le terme de *linguistique* n'avait pas été employé abusivement pour désigner une étude erronée du langage à partir de points de vue transcendants qui ne sont pas pertinents<sup>421</sup>. » (H.Om. : p. 101-103)

---

<sup>421</sup> « Fra det her anlagte synspunkt maatte man da slutte, at ligesom de forskellige fagvidenskaber uden for lingvistikken kan og skal foretage en analyse af den sproglige mening uden hensyn til den sproglige form, kan og skal lingvistikken foretage en analyse af den sproglige form uden hensyn til den mening, der i begge planer kan lægges i den. Medens indholdsmeningen og udtryksmeningen maa anses for at være tilstrækkeligt og paa eneste adækvate maade beskrevet af de ikkesproglige videnskaber, maatte der tilfalde lingvistikken den særlige opgave at beskrive den sproglige form, for derved at muliggøre projektion af denne paa de ikkesproglige emner, som fra sprogets synspunkt udgør dettes substans. Lingvistikken maatte da se sin hovedopgave i at tilvejebringe en udtrykslære og en indholdslære paa et internt-funktionelt grundlag, for udtrykslærens vedkommende uden lydlige eller fænomenologiske forudsætninger, for indholdslærens uden ontologiske eller fænomenologiske forudsætninger (hvilket selvfølgelig ikke betyder uden de erkendelsesteoretiske forudsætninger som al videnskab hviler paa). Til forskel fra den klassiske sprogvidenskab vilde der her tilvejebringes en lingvistik hvis udtrykslære ikke var en lydlære og hvis indholdslære ikke var en betydningslære. En saadan videnskab vilde være en sprogets algebra, der opererede med ubenævnte størrelser, dvs arbitrært benævnte størrelser uden naturgiven benævnelse, og som først gennem substansordningen vilde faa en motiveret benævnelse.

Idet lingvistikken stilles over for denne hovedopgave, hvis løsning i al hidtidig sprogvidenskab har været saa godt som fuldstændig forsømt, forestaar der for lingvistikken et saare omfattende tænknings- og forskningsarbejde. For det sproglige udtryks vedkommende er der i nyere tid paa begrænsende omraader sket en begyndelse hertil.

Nærværende sprogteori har fra sin første planlæggelse været inspireret af denne erkendelse, og tilsigter at tilvejebringe en saadan immanent sprogets algebra. For at markere dens forskel fra hidtige arter af sprogstudium og dens principielle uafhængighed af den ikkesprogligt definerede substans har vi givet den et særligt navn, som har været benyttet i forarbejderne til teorien siden 1936 : vi kalder den *glossematik* (af γλῶσσα, "et sprog"), idet

tout comme on lisait dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » :

« Cette nouvelle science des formes linguistiques pures pourrait simplement s'appeler morphologie, si ce terme n'était déjà réservé par avance à une partie de la grammaire, ce qui pourrait être à la source de malentendus. Je l'appelle donc glossématique, et les éléments de la forme linguistique, je les appelle glossèmes. Les glossèmes qui sont prédéterminés à prendre en charge un contenu, les formes du contenu, je les appelle *plérématèmes* (de πλήρης : formes à remplir). Les glossèmes prédéterminés pour l'expression sans être déterminés par eux-mêmes à prendre en charge un contenu, je les nomme *cénématèmes* (de κενός). La glossématique se scinde donc en une plérématique, ou morphologie du contenu, et une cénématique, ou morphologie de l'expression<sup>422</sup>. » (H.Üb. : p. 159)

et, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1<sup>423</sup>, dans « La structure morphologique » :

« A la morphologie s'ajoute donc la théorie de la substance ou, dans le domaine qui nous occupe, la sémantique, et à la théorie de la norme s'ajoute celle de l'usage. La tâche de la linguistique structurale n'est donc pas épuisée en déduisant forme de forme ; on peut déduire également la substance possible de la forme, et l'usage possible de la norme.

La linguistique classique, et la linguistique critique qui lui a succédé, ont estrophié les termes techniques – souvent dès leur création – au point de les rendre inutilisables dans une théorie exacte. Garder les termes traditionnels veut dire rester incompréhensible. C'est pourquoi nous proposons le terme de *glossématique* pour indiquer la linguistique à la fois empirique et déductive, et qui par cette méthode s'oppose à la grammaire et à la phonologie. » (H.SM : p. 142).

La linguistique hjelmslevienne se veut ainsi morphologie. Dans cette perspective, la forme se constitue, au-delà de la substance à appréhender structuralement – mais, comme nous avons essayé de le faire apparaître dans ce qui précède, par abstraction dans le cadre d'une telle appréhension – comme objet de la description linguistique. Aussi n'est-il pas seulement question, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, de description linguistique de la substance, mais également de sciences de la substance. A cette conception nouvelle – toujours plus objectale – de l'autonomie de la linguistique, science de la langue définie comme forme, répond une conception nouvelle de la substance et de sa description, où la dépendance à l'égard de la linguistique n'est que partielle (limitée à la projection). Dans cette perspective, en effet, où l'intégration à la langue se fait sous forme formelle (par rattachement à une forme

---

vi ved *glossemer* forstaar de mindsteformer teorien fører til at opstille som forklaringsgrundlag, de irreduktible invarianter. En saadan særbenævnelse skulde ikke have været nødvendig dersom betegnelsen *lingvistik* ikke i saa høj grad var blevet misbrugt om et forfejlet sprogstudium der udgaar fra transcendent og irrelevante synspunkter. » (H.Om. : p. 71-72). Nous reviendrons *infra* sur les notions de dénomination et de base d'explication.

<sup>422</sup> « Diese neue Wissenschaft der reinen Sprachformen könnte einfach Morphologie genannt werden, wenn nicht dieser Terminus schon im voraus für ein Teilgebiet der Grammatik in Anspruch genommen wäre und demnach leicht zu Mißverständnissen Anlaß geben könnte. Ich nenne sie *Glossematik*, und die Sprachformelemente Glosseme. Die Glosseme, welche dazu bestimmt sind, einen Inhalt aufzunehmen, also die Inhaltsformen, nenne ich Pleremateme (von πλήρης : füllbare Formen). Die Glosseme, welche für den Ausdruck bestimmt sind und nicht an sich dazu bestimmt sind, einen Inhalt aufzunehmen, nenne ich Kenemateme (von κενός). Die Glossematik zerfällt demnach in eine Plerematik oder Inhaltsmorphologie und eine Kenematik oder Ausdrucksmorphologie. » (H.Üb. : p. 234).

<sup>423</sup> Voir également, dans ce chapitre, H.Str. : p. 39 [p. 73] et H.Syll. : p. 174-175.

à l'existence indépendante), la substance peut devenir un objet à part entière, dont la linguistique ne saurait dire que l'information, à l'exclusion de sa nature ou de son être<sup>424</sup> dont l'étude revient dès lors à d'autres sciences.

Dès « Et sprogvídenskabeligt causeri » (1941), il est question de description de la manifestation « en partant d'une subdivision fonctionnelle de la substance dans laquelle elle a lieu » :

« Toutes les unités ainsi déterminées de manière fonctionnelle se manifestent, ou plus exactement *peuvent* être manifestées, dans le cas des unités de l'expression, par des sons, des caractères graphiques, ou d'une autre manière, et, dans le cas des unités du contenu, par ce qu'on appelle des significations. Lors de la description, on peut classer ces manifestations à n'importe quelle étape de l'analyse. Il faut décrire la manifestation en partant d'une subdivision fonctionnelle<sup>425</sup> de la substance dans laquelle elle a lieu. » (H.Cau. : p. 79).

On lit ensuite dans *Sproget*, où il est question de « mise en correspondance » de deux systèmes, notion proche de celle de projection :

« Le contenu du langage, c'est le monde même qui nous entoure ; les significations particulières d'un mot, ces significations particulières que nous avons appelées des individus (cf. p. 150), sont les *choses* mêmes du monde : la lampe que voici sur ma table est une signification particulière du mot *lampe* ; je suis moi-même une signification particulière du mot *homme*<sup>426</sup>. Mais naturellement ces choses se rangent en *catégories* de

---

<sup>424</sup> Nature ou être dont la phonologie, quant à elle, dit nécessairement quelque chose, l'intégration à la langue se faisant sous la forme d'une extraction. Voir *infra*.

<sup>425</sup> Hjelmslev précise de fait, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, que *substance* s'oppose à *forme* mais non à *fonction* : « Il faut naturellement insister tout particulièrement sur le fait que le concept de “substance” ne s'oppose pas au concept de fonction, et qu'il ne peut désigner qu'une totalité fonctionnelle en elle-même, qui se comporte d'une manière définie vis-à-vis d'une “forme” donnée, comportement semblable à celui du sens vis-à-vis de la forme linguistique. » (H.Om. : p. 103) [« Det bør naturligvis udtrykkelig fastholdes, at “substans” ikke træder i modsætning til begrebet funktion, men kun kan være benævnelse for en i sig selv funktionel helhed der forholder sig til en betragtet “form” paa en bestemt maade, saaledes som meningen forholder sig til sprogformen. » (H.Om. : p. 72)]. Il peut ainsi parler de hiérarchie (sur ce terme, lié à l'analyse, donc aux fonctions et à la forme, voir *infra*) extra-linguistique : « L'analyse non linguistique du sens doit donc conduire par déduction (au sens que nous donnons à ce terme) à la reconnaissance d'une hiérarchie extra-linguistique qui contracte une fonction avec la hiérarchie linguistique obtenue par la déduction linguistique.

Nous appellerons la hiérarchie linguistique *schéma linguistique*, et les résultantes de la hiérarchie extra-linguistique *usage linguistique* quand elles se rattachent au schéma linguistique. Nous dirons en outre que l'usage linguistique *manifeste* le schéma linguistique, et appellerons *manifestation* la fonction contractée par le schéma et l'usage. Ces termes n'ont, provisoirement, qu'un caractère opérationnel. » (H.Om. : p. 104) [« Den ikkesproglige meningsanalyse maa da gennem en deduktion i vor forstand føre til erkendelse af et ikkesprogligt hierarki, der har funktion til det gennem den lingvistiske deduktion vundne sproglige hierarki.

Vi vil benævne det sproglige hierarki *sprogbygningen*, og det ikkesproglige hierarkis resultanter, naar de tilordnes en sprogbygning, *sprogbrugen*. Vi vil endvidere benytte den talemaade, at sprogbrugen *manifesterer* sprogbygningen, idet funktionen mellem sprogbygning og sprogbrug benævnes *manifestation*. Disse termini henstaar foreløbig som operationelle. » (H.Om. : p. 73)]. Nous reviendrons *infra* sur cette relativisation de la distinction forme/substance, qui est un aspect important de la théorie hjelmslevienne.

<sup>426</sup> On lisait de même dans « Et sprogvídenskabeligt causeri » : « Dans la plupart des cas, cette substance est de nature physique ou bien elle peut être réduite à une telle nature. Cette tribune est une signification possible du signe “tribune”, et cette tribune est de nature physique. Croire que la substance de contenu serait nécessairement plus immatérielle que la substance d'expression est pure fantaisie, mais c'est là une idée répandue qui vient



toutes sortes. Or, une autre difficulté, c'est qu'on ne sait guère quelle est la science qui s'occupe d'établir ces catégories. On n'aurait pas tort de dire que toutes les sciences le font ; toutes les sciences autres que la linguistique sont, à proprement parler, des théories relatives au contenu linguistique étudié indépendamment de la structure de la langue, de même que la physiologie des sons et l'acoustique physique sont la science de l'expression linguistique. Mais il semble raisonnable de penser que la psychologie en particulier pourra fournir une classification des expériences vécues susceptible d'être mise en correspondance avec le système de catégories que présente la structure linguistique ; on peut espérer notamment une collaboration fructueuse entre la linguistique et la psychologie la plus récente, dans la mesure où celle-ci a entrepris une description phénoménologique de l'entourage humain tel qu'il est vécu immédiatement<sup>427</sup>. » (H.Sp. : p. 157-158).

Dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, contenu et expression sont envisagés, dans la logique de la conception isomorphiste qui est celle de Hjelmslev, de manière exactement analogue, et psychologie d'une part, physiologie des sons et acoustique physique d'autre part sont subsumées sous les chefs communs de description physique et description phénoménologique. Dans ce cadre, il est à nouveau question de description phénoménologique et de psychologie<sup>428</sup>, puis, à partir de 1961 (date de la deuxième édition anglaise), d'anthropologie sociale :

---

d'une division arbitraire du physique et du psychique datant de l'Antiquité et du Moyen Age. » (H.Cau. : p. 79-80). Nous reviendrons *infra* sur la conception du signe dont de telles propositions témoignent.

<sup>427</sup> « Sprogets indhold er selve den verden, der omgiver os ; et ords mindste særbetydninger, de særbetydninger, der er individer (jf. s. 110), er selve *tingene* i verden : den lampe, der står dér på mit bord, er en sårligbetydning af ordet *lampe* ; jeg selv er en særbetydning af ordet *menneske*. Men disse *ting* ordner sig naturligvis i *kategorier* af mange arter. En anden vanskelighed er nu den, at man knap nok véd, hvad det er for en videnskab, der beskæftiger sig med opstilling af disse kategorier. Man kan med en vis ret sige, at der er samtlige videnskaber ; samtlige andre videnskaber end lingvistikken er egentlig teorier om det sproglige indhold studeret uafhængigt af sprogbygningen, ligesom lydfysiologi og fysisk akustik er læren om det sproglige udtryk studeret uafhængigt af sprogbygningen. Man kan specielt sige, at psykologien må formodes at være den videnskab, der snarest kunne levere en kategorifordeling af de oplevede ting i verden, sådan at denne kategorifordeling ville egne sig til en afbildning på sprogbygningens kategorisystem ; og man må vistnok nærmest håbe, at det arbejde, som psykologerne i nyeste tid har påbegyndt med en "fænomenologisk" beskrivelse af den af mennesker umiddelbart oplevede omverden kan føre frem til et frugtbart samarbejde med lingvistikken. » (H.Sp. : p. 116-117).

<sup>428</sup> Cette notion de psychologie était significative. Comme nous le verrons *infra*, la conception naïve du signe qui est celle de Hjelmslev – et dont témoigne, ici comme dans « Et sprogvidenskabeligt causeri » et *Sproget* –, cette idée que la substance du contenu est (partiellement) constituée des choses désignées par les signes – ne permet pas de dépasser la conception commune des rapports entre langue et pensée, à laquelle renvoie, dans ce passage, la distinction choses/conception. On notera, dans cette perspective, cette précision de « La stratification du langage », à rapprocher de la substitution du terme *paradigmatique* au terme *associatif* (voir ci-dessus la note 154) : « Chose curieuse, la linguistique, qui s'était mise en garde bien longtemps contre toute teinte de "psychologisme", semble ici, ne serait-ce que dans une certaine mesure et les proportions bien gardées, être de retour à l'"image acoustique" de F. de Saussure, et également au "concept", à condition d'interpréter ce mot en stricte conformité avec la doctrine que nous venons d'exposer, bref, reconnaître, bien qu'avec les réserves qu'il faut, que des deux côtés du signe linguistique on est en présence d'un "phénomène entièrement psychique". Mais c'est plutôt une partielle coïncidence de nomenclatures qu'une analogie réelle. Les termes introduits par F. de Saussure, et les interprétations données dans le *Cours*, ont été abandonnées parce qu'ils prêtent à l'équivoque, et il convient de ne pas refaire les erreurs. D'ailleurs nous hésitons pour notre part devant la question de savoir dans quelle mesure les recherches que nous avons ici préconisées peuvent être considérées comme étant d'ordre psychologique ; la raison est que la psychologie paraît être une discipline dont la définition laisse encore considérablement à désirer. » (H.SL : p. 65). Comme Martinet, et contre Saussure, Hjelmslev élabore une notion « purement linguistique » de signe, exempte notamment de toute psychologie. La dimension psychologique, si

« [...] la description du sens doit être conçue, tant pour l'expression que pour le contenu linguistique, comme revenant essentiellement à la *physique* et à l'*anthropologie* (sociale). Nous énonçons cela sans prendre de position spéciale par rapport à certains points de contestation en philosophie moderne. La substance des deux plans peut être considérée en partie comme constituée d'objets physiques (les sons dans le plan de l'expression et les choses dans le plan du contenu), et en partie comme la conception que le sujet parlant a de ces objets ; il faudrait donc effectuer, pour les deux plans, une description physique et une description phénoménologique du sens<sup>429</sup>. » (H.Om. : p. 100).

La notion d'anthropologie sociale apparaît pour la première fois dans « La stratification du langage » (1954), où Hjelmslev aborde la « question des grands principes de la structure interne de la substance » (H.SL : p. 57-58). La thèse fondamentale de ce développement est qu'« [...] une même substance comporte [...] plusieurs aspects, ou, comme nous préférons dire, plusieurs *niveaux*. » (H.SL : p. 60) :

« A l'analyse (qui n'est pas nécessairement une partition ou une division) le tout se présente justement comme comportant divers aspects ou niveaux qui se correspondent et se complètent et que l'analyse doit dégager. Elle ne saurait le faire sans se rendre compte d'un certain ordre hiérarchique de ces niveaux » (H.SL : p. 60).

Pour la substance du contenu, le niveau immédiat est un niveau d'appréciation sociale :

« De toute évidence c'est la description par évaluation qui pour la substance du contenu s'impose immédiatement. Ce n'est pas par la description physique des choses signifiées que l'on arriverait à caractériser utilement l'usage sémantique adopté dans une communauté linguistique et appartenant à la langue qu'on veut décrire ; c'est tout au contraire par les évaluations adoptées par cette communauté, les appréciations collectives, l'opinion sociale. La description de la substance doit donc consister avant tout en un rapprochement de la langue aux autres institutions sociales, et constituer le point de contact entre la linguistique et les autres branches de l'anthropologie sociale. C'est ainsi qu'une seule et même "chose" physique peut recevoir des descriptions sémantiques bien différentes selon la civilisation envisagée. [...]

Il est vrai que ces considérations ne concernent pas que la substance, et qu'elles ont de graves répercussions sur l'analyse formelle des unités en question. Il n'en reste pas moins que la substance immédiate du contenu semble consister en des éléments d'appréciation ; on peut même dire que, grâce à cette analyse formelle, le niveau immédiat de la substance se réduira à plus forte raison à n'être que d'une nature nettement appréciative.

En somme, un examen provisoire de la substance du contenu invite à conclure que à l'intérieur de cette substance le niveau primaire, immédiat, parce que seul directement pertinent du point de vue linguistique et anthropologique, est un niveau d'appréciation sociale. [...]

---

elle est maintenue, est rejetée à la substance. Mais dans la mesure même où la forme renvoie à une autonomie objectale, l'objet ainsi construit ne permet aucune articulation de la linguistique aux autres sciences, conséquence ultime de la non-théorisation de la langue. Voir *infra*.

<sup>429</sup> « [...] baade for det sproglige udtryk og for det sproglige indhold maa meningsbeskrivelsen i alt væsentligt tænkes at kunne tilfalde dels *fysikken* dels *psykologien*. Begge planers substans lader sig anskue dels som fysiske emner (i udtryksplanet lyd, i indholdsplanet ting) dels som sprogdøverens opfattelse af disse emner ; der skulde følgelig for begge planers vedkommende behøves en fysisk og en fænomenologisk beskrivelse af meningen. » (H.Om. : p. 70). On lit donc ici *psykologien*, tandis que « (social) anthropology » date de 1961. Voir Hjelmslev (1953) : p. 49, Hjelmslev (1961) : p. 78 et Hjelmslev (1943) : p. 120, note « Side 70, linie 21 ».

Il paraît donc que le premier devoir du linguiste, ou, plus généralement, du sémiotiste, qui voudrait entreprendre une description de la substance du contenu consisterait à décrire ce que nous avons appelé le niveau de l'appréciation collective, en suivant le corps de doctrine et d'opinion adopté dans les traditions et les usages de la société envisagée. » (H.SL : p. 61-62).

On retrouve, dans ce développement, la notion d'anthropologie sociale, qui semble définir un ensemble de disciplines rassemblant la linguistique et les sciences relatives aux autres institutions sociales, entre lesquelles l'étude du premier niveau de la substance du contenu doit constituer un point de jonction. A ce niveau répond, sur le plan de l'expression, celui de « la description auditive, ou, plus généralement, la description par aperception, qui s'assimile bien à la description des appréciations collectives que nous avons envisagée pour la substance du contenu<sup>430</sup> » (H.SL : p. 63). Les deux autres niveaux, également communs aux deux substances, sont les niveaux physique et socio-biologique<sup>431</sup>. L'ensemble s'organise de la manière suivante :

« Concluons donc, du moins provisoirement, que toute substance sémiotique, ou  $\Lambda \ast g$  (considérée constamment à l'intérieur d'un seul et même plan) comporte plusieurs niveaux, entre lesquels il y a bien entendu des fonctions définies et un ordre hiérarchique. Il paraît que le niveau qui est en tête de cet ordre hiérarchique est le niveau d'appréciation collective qui, en conséquence de cette circonstance, peut être considéré comme la substance par excellence, la seule substance (dans le sens le plus étroit de ce terme) qui du point de vue sémiotique soit immédiatement pertinente. On peut exprimer ce fait dans la terminologie fonctionnelle en disant que ce niveau, ou substance sémiotique immédiate, qui évidemment sélectionne la forme qu'elle manifeste, et avec laquelle elle est complémentaire, est à son tour sélectionné<sup>432</sup> par les autres niveaux, parmi lesquels nous avons envisagé deux : le niveau physique et le niveau socio-biologique. Ces deux derniers niveaux sont d'ailleurs spécifiés également par la substance sémiotique immédiate. Ajoutons en outre, pour essayer d'être complet, que relation et corrélation<sup>433</sup> semblent être orientées en sens inverse pour ce qui est des rapports entre le niveau physique et le niveau socio-biologique : le niveau physique semble sélectionner le niveau socio-biologique, et le niveau socio-biologique semble spécifier le niveau physique. » (H.SL : p. 63-64).

Il est question, dans ce passage, de fonctions internes à la substance, régissant le rapport entre les différents niveaux<sup>434</sup>. Comme il est apparu ci-dessus et comme nous le verrons plus en détail ci-dessous, la notion de fonction est au cœur de la notion hjelmslevienne de forme,

---

<sup>430</sup> Sur cette description, voir H.SL : p. 63-64.

<sup>431</sup> Voir H.SL : p. 62-63 puis p. 68.

<sup>432</sup> La *sélection*, et, dans ce qui suit, la *complémentarité* et la *spécification*, sont des types de fonctions. Hjelmslev distingue en effet trois types de fonctions : la dépendance unilatérale (*détermination* : *sélection* du point de vue syntagmatique, *spécification* du point de vue paradigmatique), la dépendance bilatérale (*interdépendance* : *solidarité* du point de vue syntagmatique, *complémentarité* du point de vue paradigmatique) et l'absence de dépendance malgré l'existence d'un rapport réciproque (*constellation* : *combinaison* du point de vue syntagmatique, *autonomie* du point de vue paradigmatique). La détermination et l'interdépendance sont des *cohésions*, l'interdépendance et la constellation sont des *réciprocités*. Voir *infra*.

<sup>433</sup> Voir la note 385 ci-dessus.

<sup>434</sup> Il ne semble pas que cette analyse de la substance en niveaux, impliquant des fonctions, soit superposable à ce que Hjelmslev entend par ailleurs par hiérarchie extralinguistique, dans la mesure où à chaque niveau correspond une science de la substance (voir la note 425 ci-dessus, et *infra*).

dont elle définit la spécificité. Mais il est net dès à présent qu’au-delà de la forme, la notion de fonction implique celle de structure, définie comme réseau de fonctions et cadre d’une ordonnance des langues et de la description : forme et substance d’une part, niveaux de la substance d’autre part, constituent ensemble une vaste structure dessinée par les fonctions qui les relient et les constituent. C’est en effet également en termes de fonction qu’est exprimée, dans les textes glossématiques, l’indépendance de la forme par rapport à la substance qui fonde la légitimité de la linguistique hjelmslevienne, conçue comme une morphologie. On lit ainsi, comme nous l’avons vu dans le premier chapitre, dans « Et sprogvídenskabeligt causeri » :

« La relation entre le système que nous avons d’abord établi en nous fondant sur la subdivision fonctionnelle du texte et, d’autre part, le système physique (ou les autres systèmes dans lesquels celui-ci se manifeste) est une détermination<sup>435</sup>. En effet, cette manifestation n’est pas nécessaire – les unités linguistiques peuvent bien exister sans être manifestées – en ce cas on les appelle latentes. En revanche, il ne peut exister par exemple aucun son linguistique sans une langue ; mais seulement des sons physiques qui ne sont pas linguistiques. L’élément manifestant détermine donc l’élément manifesté. » (H.Cau. : p. 80)

et de même dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« La substance ne conditionne donc pas nécessairement la forme linguistique, alors que la forme linguistique conditionne obligatoirement la substance. En d’autres termes, la *manifestation* est une sélection dans laquelle la forme linguistique est la constante et la substance, la variable. Du point de vue formel, nous définissons la manifestation comme une sélection entre hiérarchies et dérivés de hiérarchies différentes. On peut, en accord avec Saussure, appeler *forme* la constante (la *manifestée*) d’une manifestation. Si la forme est une langue, nous l’appelons *schéma linguistique*. Toujours en accord avec Saussure, on peut appeler *substance* la variable (la *manifestante*) d’une manifestation ; nous appellerons *usage linguistique* une substance qui manifeste un schéma linguistique<sup>436</sup>. » (H.Om. : p. 134-135).

Hjelmslev insiste longuement sur la distinction entre substance et niveau d’une part, stratum – nom commun aux quatre entités que sont la forme de l’expression, la forme du contenu, la substance du contenu et la substance de l’expression<sup>437</sup> –, substance et niveau d’autre part. En premier lieu, substance et niveau renvoient à deux types de distinction différents. Les substances ne constituent aucun système et renvoient simplement à diverses manifestations d’une même forme. Les niveaux, en revanche, constituent un système universel, commun à toutes les substances :

---

<sup>435</sup> Voir ci-dessus la note 432.

<sup>436</sup> « Substansen er altsaa ikke en nødvendig forudsætning for sprogformen, men sprogformen en nødvendig forudsætning for substansen. *Manifestationen* er med andre ord en selektion i hvilken sprogformen er konstanten og substansen den variable ; vi formaldefinerer manifestation som en selektion mellem hierarkier og mellem derivater af forskellige hierarkier. Konstanten i en manifestation (den *manifesterede*) kan i tilslutning til Saussure kaldes *formen* ; er formen et sprog, kalder vi den *sprogbygningen*. Den variable i en manifestation (den *manifesterende*) kan i tilslutning til Saussure kaldes *substansen* ; en substans der manifesterer en sprogbygning kalder vi et *sprogbrug* (*usus*). » (H.Om. : p. 94).

<sup>437</sup> Nous reviendrons *infra* sur cette élaboration propre à « La stratification du langage ».

« Somme toute, le fait qu'une seule et même forme ou \*g° peut, à l'intérieur de chaque plan pris à part, être manifestée par deux ou plusieurs substances, ne se confond pas avec cet autre fait, bien différent, que chacune des substances comporte plusieurs niveaux (nous les avons prévus en nombre de trois) dont l'un est en tête, puisque sélectionné par les autres, et, par suite de cette circonstance, peut se définir comme la substance sémiotique immédiate. Substance et niveau de ne se confondent pas. Il paraît que les niveaux constituent, sans égard à la substance considérée, un système universel (pour lequel il faut prévoir, naturellement, des lacunes possibles dans les réalisations concrètes), ce qui n'est pas le cas des substances. » (H.SL : p. 65-66).

En second lieu, la diversité des substances et des niveaux est interne au stratum de la substance, qui contracte en bloc une fonction avec la forme. Hjelmslev ajoute en effet :

« Il y a d'ailleurs plusieurs autres circonstances, que l'on trouvera dans la suite, qui induisent à penser que les niveaux se comportent entre eux autrement que les substances entre elles, et – on peut l'ajouter – que ni les substances ni les niveaux ne constituent des strata différents : c'est au contraire l'ensemble de la catégorie composée des diverses substances (chacune organisée dans un système de niveaux) appartenant à une seule et même forme ou \*g° relevant d'un seul plan, qui constitue, par rapport à cette forme, un seul stratum, bien que diversifié de la façon indiquée. » (H.SL : p. 66).

De fait, substances et niveaux suivent les mêmes règles relativement aux relations qui les structurent, tandis que forme et substance se distinguent par des relations intrinsèques (internes au stratum) différentes :

« La nature de ces relations intrinsèques semble être spécifique à la forme et à la substance respectivement, et susceptible par conséquent de définir une différence entre forme et substance à l'intérieur de chaque plan, tandis que, au contraire, les diverses substances et les divers niveaux semblent suivre à cet égard les mêmes règles. C'est tout au moins un indice heuristique pour ne pas confondre la différence entre substances et celle entre niveaux avec celle entre strata. » (H.SL : p. 66).

Enfin, les niveaux se caractérisent par une correspondance de structure interne qui n'existe ni entre les différentes substances – qu'il s'agisse de matières différentes ou d'une seule et même matière qui joue le rôle de substance pour différentes formes et est ainsi diversement informée –, ni entre forme et substance, ni, comme nous le verrons plus en détail ci-dessous, entre expression et contenu :

« La substance semble donc demander une base d'analyse différente de celle exigée par la forme sémiotique propre. Or, malgré ce principe de solidarité des catégories qui leur est commun, les diverses substances peuvent bien présenter des structures très différentes entre elles, et il en est sans doute de même, bien que probablement à un degré moindre, pour une seule et même matière faisant partie de sémiotiques différentes. Nous le considérons en outre comme probable que, à l'intérieur d'une seule et même substance faisant partie d'une seule et même sémiotique, il y a une certaine correspondance de structure interne dans les différents niveaux, de façon à rendre les niveaux connexes mutuellement superposables selon un principe qui reste encore à trouver. Une telle conformité ne se retrouve ni entre les diverses substances, ni entre substance et forme, ni d'ailleurs entre les deux plans γ° [contenu] et g° [expression]. Cette considération nous conduit à éviter de classer les niveaux comme des strata. » (H.SL : p. 69).

« La stratification du langage » propose ainsi une représentation structurale de la langue, forme et substance incluses, c'est-à-dire comme schéma manifesté ou comme usage analysé linguistiquement. Hjelmslev propose même, sur la base de celle-ci, une explication du fait de la multiplicité des substances de l'expression, ainsi que, inversement, de l'existence, dans les langues ordinaires, d'une substance du contenu unique<sup>438</sup> :

« La distinction opérée entre substance et niveau nous aidera à mieux comprendre le fait de la multiplicité des substances. Cette multiplicité possible est due à un fait curieux concernant le rapport mutuel entre les niveaux : le niveau d'appréciation, ou substance sémiotique immédiate, ne recouvre pas par nécessité le domaine intégral de chacun des autres niveaux ; il peut au contraire se concentrer à n'en refléter qu'un secteur choisi, si bien que, une fois fait ce triage, ce secteur choisi est seul projeté sur l'écran du niveau d'appréciation ; ce secteur seul est donc pertinent pour la substance dans un tel cas. Il est évident que ce qui constitue la véritable différence entre des substances telles que la substance phonique, la substance graphique, les signaux par pavillons etc. est le choix de secteur des niveaux socio-biologiques et physique : il peut s'agir, pour se borner à une indication grossière, de l'ordre acoustique ou de l'ordre visuel, et ces deux secteurs peuvent encore se subdiviser, de façon à n'en faire valoir qu'une partie, comme c'est quelquefois le cas pour les couleurs qui peuvent être pertinentes pour les signaux par pavillons mais non pour les caractères de l'alphabet.

Il s'ensuit qu'une telle délimitation de secteurs dans les deux niveaux inférieurs de la substance est la condition de la multiplicité des substances. Du moment que ce sectionnement manque à se produire, et que la substance couvre le domaine intégral des niveaux inférieurs sans se concentrer sur un secteur particulier, il ne peut y avoir qu'une seule substance. » (H.SL : p. 69-70).

On retrouve dans ce passage la notion de projection, mais utilisée de manière relativement différente de ce que l'on a vu ci-dessus. En effet, il semble qu'il ne s'agisse pas ici d'analyse mais de modalités de la manifestation, ou de phénomènes annexes à l'information de la substance par la forme. La dimension de l'information, dont il a été question plus haut<sup>439</sup>, est un élément central de la quadripartition glossématique, en tant que celle-ci est liée à la définition de la langue comme une forme organisée entre deux substances, et postule ainsi en premier lieu un existant formel définitoire de la langue. Elle témoigne d'une perspective « pseudo-étimologique » – ou plutôt « génétique » –, à la fois héritée de Saussure et inhérente à la perspective analytique dans la mesure où celle-ci, démarche d'édification et non de théorisation, substitue un objet à un concept. Il y a ainsi chez Hjelmslev – comme, nous le verrons, chez tous les structuralistes – une réversibilité entre les deux perspectives analytique et génétique<sup>440</sup>, dont témoignaient ci-dessus dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur

---

<sup>438</sup> Voir H.SL : p. 70. Hjelmslev envisage également le cas des sémiotiques connotatives (voir *infra*) dont le plan d'expression est constitué par une sémiotique linguistique, « où le domaine de la substance de l'expression occupe un domaine illimité » (H.SL : p. 70).

<sup>439</sup> Et qui est explicite jusqu'aux derniers textes de Hjelmslev. Voir notamment H.Om. : p. 67-75 [p. 46-52] et H.Sam. : p. 100-101, que nous analyserons en B-, 3-.

<sup>440</sup> Il y a en revanche chez Saussure, comme nous l'avons vu ci-dessus, discontinuité et non réversibilité entre les deux perspectives analytique et étimologique : l'analyse linguistique mime le fonctionnement qu'est la langue, et le mimant elle met au jour une structure qui est effet de langue. Autrement dit, la réversibilité entre fonctionnement et analyse linguistique laisse la structure hors jeu. C'est cette perspective génétique inhérente au structuralisme qui pose le problème du constructeur. Comme nous le verrons, les élaborations hjelmsleviennes et phonologiques posent ce problème de manière différente. Le primat de la problématique des rapports son/sens

Sprachwissenschaft » les deux pôles de l'abstraction et de l'information, et, dans le chapitre 1, l'ambivalence de la notion hjelmslevienne de forme, à la fois objet et principe d'analyse et existant formel définitoire de la langue. De même, dans « Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l'espèce du grec ou du latin », à la fonction existant entre forme et substance répond une analyse pensée en termes de catalyse (c'est-à-dire d'interpolation de valeurs absentes mais présupposées par les valeurs présentes<sup>441</sup>) :

« Le fait même qu'une manifestante peut faire défaut ou peut être latente justifie la direction adoptée pour les flèches désignant la manifestation : la flèche regarde la grandeur dont la présence est nécessaire pour l'apparition de l'autre grandeur, celle qui constitue le point de départ de la flèche. C'est la manifestée, en l'espèce le taxème, qui est présupposée ou, comme nous disons, *sélectionnée* par la manifestante, en l'espèce par le graphématème et le phonématème respectivement.

Il est vrai que, d'un point de vue différent, on peut dire aussi que la forme linguistique pure, la manifestée, en l'espèce le taxème, fait défaut, du moins à première vue, puisque cette grandeur ne s'offre pas à l'observation immédiate. Mais c'est là un cas différent.

Dans le cas d'une telle absence d'une certaine grandeur, on peut interpoler cette grandeur par le procédé que nous avons appelé *catalyse*. On peut, disons-nous, *encatalyser* la grandeur. Ainsi, et puisqu'on peut dire que la manifestée ne s'offre pas à l'observation immédiate, il est justifié de dire, si on veut, que l'analyse que nous entreprenons permet d'encatalyser ou d'interpoler la manifestée. » (H.GL : p. 274)

et dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* l'analyse du donné est conçue comme une encatalysation de la forme :

« C'est essentiellement sur la base des considérations et des définitions qui ont été exposées dans les chapitres précédents, définitions précisées et complétées ensuite par un nombre nécessaire de règles de caractère plus technique, que la théorie du langage prescrit une *analyse du texte* ; cette analyse conduit à reconnaître une forme linguistique derrière la "substance" immédiatement perceptible et une langue (un système) derrière le texte ; le système consiste en *catégories* dont les définitions permettent de déduire les *unités* possibles de la langue. Le noyau de cette procédure est une catalyse qui en les introduisant rattache la forme à la substance et la langue au texte<sup>442</sup>. » (H.Om. : p. 123).

---

impose aux phonologues un rapport d'abord analytique à la substance, mais le donné de la structure qui est corrélatif de la non-théorisation de la langue introduit la perspective génétique, et avec elle le problème du constructeur. Inversement, chez Hjelmslev, l'appréhension de la langue comme forme est solidaire d'une problématique indissolublement analytique et génétique, mais, dans la mesure où le redoublement de la problématique phonologique est lié à une élaboration particulière du pôle – commun avec les phonologues – de l'abstraction, le problème du constructeur se trouve partiellement désamorcé – mais demeure, étant inhérent au structuralisme.

<sup>441</sup> Sur la notion de catalyse, voir notamment le chapitre 19 de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (H.Om. : p. 120-122 [p. 83-85]). Voir également H.AIQ : p. 187, et H.Out. : p. 7, cités dans le chapitre 1, et H.Rés. : p. 72-74.

<sup>442</sup> « Væsentlig paa grundlag af de overvejelser og begrebsbestemmelser som der er gjort rede for i de foregaaende afsnit af nærværende skrift, præciserede og supplerede med det fornødne antal regler af mere teknisk art, foreskriver sprogteorien nu en *textanalyse*, der fører til bag den for sanseiagttagelse umiddelbart tilgængelige "substans" at erkende en sproglig form, og bag teksten et sprog (system) bestaaende af *kategorier* af hvis definitioner man kan deducere sprogets mulige *enheder*. Kærnen i denne procedure er en katalyse, gennem

De fait, comme nous avons essayé de le montrer en évoquant la circularité de la problématique des rapports forme/substance, la forme hjelmslevienne n'est qu'un autre nom de l'hypothèse structurale, ce qui signifie que la définition de la langue n'est que le revers d'un mode d'appréhension du donné, ce que nous formulions dans le premier chapitre en termes de double présupposition d'une définition de la langue et de la possibilité de formaliser les idiomes, ou de l'objet au-delà de la notion<sup>443</sup>. La spécificité de la démarche hjelmslevienne (caractérisée par un redoublement de la problématique phonologique) implique cependant une autre dualité de l'objet mis en place par la quadripartition glossématique, à la fois objet et principe d'analyse. Au pôle de l'abstraction répondent ainsi, dans les textes plus tardifs (à partir de 1941), les notions de projection et de dénomination<sup>444</sup>, qui témoignent, au-delà de l'objet d'analyse (la forme à extraire ou abstraire de la substance), d'une forme appréhendée comme principe d'analyse, « base formelle pour le rattachement des déductions de substance non linguistique » selon le mot de ce passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, cité dans le premier chapitre :

« La procédure [d'analyse du texte prescrite par la théorie du langage] est purement formelle, en ce sens qu'elle considère les unités de la langue comme composées d'un certain nombre de figures<sup>445</sup> auxquelles s'appliquent certaines règles de transformation précises. Ces règles sont établies sans considérer la substance dans laquelle les figures et les unités se manifestent. La hiérarchie linguistique et, par voie de conséquence, la déduction linguistique aussi, sont indépendantes des hiérarchies physique et physiologique et en général des hiérarchies et déductions non linguistiques qui pourraient conduire à une description de la "substance". Il ne faut donc attendre de cette procédure déductive ni une sémantique ni une phonétique mais, tant pour l'expression de la langue

---

hvilken formen indkatakyseres til substansen, og sproget indkatalyseres til texten. » (H.Om. : p. 86). Sur les notions de catégorie, d'unité, de langue et de texte, voir *infra*.

<sup>443</sup> Double présupposition dont, comme nous le verrons *infra*, la notion de langage, présente chez Hjelmslev et Jakobson, n'est qu'une explicitation. Aussi est-il significatif que, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, Martinet, dont les élaborations d'ordre gnoséologique se caractérisent par un refus du concept, s'inscrit en faux contre cette notion.

<sup>444</sup> Voir H.Sp. : p. 64-66 [p. 43-45] et H.Om. : p. 134 [p. 94], cités dans le chapitre 1, ainsi que ce passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, où l'on retrouve par ailleurs la notion de projection : « Les grandeurs "algébriques" dont se sert la procédure n'ont aucune dénomination naturelle, mais doivent pourtant être désignées d'une manière quelconque. En accord avec le caractère de l'ensemble de la théorie du langage, cette dénomination sera arbitraire et adéquate. Grâce à leur caractère arbitraire, ces dénominations ne comportent rien qui implique la manifestation, et grâce à leur adéquation, elles sont choisies de telle sorte qu'on puisse, le plus simplement possible, y rattacher des renseignements sur la manifestation. En raison du rapport arbitraire entre forme et substance, une seule grandeur de la forme linguistique pourra être manifestée par des formes de substance tout à fait dissemblables d'une langue à une autre. La projection de la hiérarchie de la forme sur celle de la substance peut être essentiellement différente selon les langues. » (H.Om. : p. 124) [« De "algebraiske" størrelser med hvilke proceduren opererer har ingen naturgiven benævnelse, men paa naturligvis benævnes paa en eller anden maade ; denne benævnelse er vilkaarlig og hensigtsmæssig, i overensstemmelse med sprogteoriens hele karakter. I benævnelseernes vilkaarlighed ligger at de intet involverer om manifestationen ; i deres hensigtsmæssighed ligger at de vælges saaledes at det paa den simplest mulige maade bliver muligt at tilordne oplysninger om manifestationen. Paa grund af det arbitrære forhold mellem form og substans vil en og samme sprogformsstørrelse kunne manifesteres af helt forskellige substansformer, naar man gaar fra eet sprog til et andet ; projektionen af formhierarkiet paa substanshierarkiet kan fra sprog til sprog blive væsentlig forskellig. » (H.Om. : p. 86)]. Nous reviendrons *infra* sur les implications du caractère arbitraire et adéquat des dénominations. Sur ce point, voir également, H.LAM : p. 204.

<sup>445</sup> Voir la note 550 du chapitre 1.



que pour son contenu, une “algèbre linguistique” qui constitue la base formelle pour le rattachement des déductions de substance non linguistique<sup>446</sup>. » (H.Om. : p. 123-124).

C’est toute l’ambivalence de l’appréhension de l’analyse en termes de catalyse, où l’abstraction est oblitérée par une sorte d’information analytique, introduction de la forme derrière la substance, projection de la forme sur la substance ou analyse de la substance par son rattachement à une forme qui se voit ainsi dénommée. On retrouve ici le redoublement de la problématique phonologique, qui à la dualité fonction/structure des phonologues oppose une forme ambivalente, à la fois objet et principe d’analyse, et dont on avait déjà vu, dans le premier chapitre, qu’il impliquait une inséparabilité de l’abstraction et de l’information. Il faut seulement prendre garde, à présent, que cette information est à la fois information (existant formel) et projection ou dénomination (principe d’analyse), autrement dit que la première duplicité de la forme hjelmslevienne vient dédoubler le premier pôle, et ainsi créer une seconde duplicité. C’est dans le jeu combiné et la ramification de ces deux duplicités<sup>447</sup>,

---

<sup>446</sup> « Proceuren er i den forstand rent formal, at den betragter sprogets enheder som bestaaende af et antal figurer for hvilke der gælder bestemte omformningsregler. Disse regler udfindes uden hensyn til den substans hvori figurerne og enhederne manifesteres ; det sproglige hierarki og følgelig ogsaa den sproglige deduktion er uafhængige af det fysiske og psykologiske og overhovedet af de ikkesproglige hierarkier og deduktioner som vilde kunne føre til en beskrivelse af “substansen”. Man maa dærfør ikke af denne deduktive procedure vente nogen betydningslære eller nogen lydlære, men baade for sprogets udtryk og for sprogets indhold kun en “sproglig algebra”, der udgør det formale grundlag for en tilordning af ikkesproglige “substans”-deduktioner. » (H.Om. : p. 86). Dès 1953, dans la version anglaise, « psykologiske » est remplacé par « physiological » (voir H.Om. : p. 120, note « Side 86, linie 16 » et Hjelmslev, 1953 : p. 62). Pour la subordination de la phonétique (et de la sémantique) à la linguistique, voir encore, dans « Structural Analysis of Language » : « [...] la phonétique et [...] la sémantique [...] présupposent l’analyse structurale du schéma linguistique. » (H.Str. : p. 41) [« [...] phonetics and semantics [...] presuppose the structural analysis of the language pattern. » (H.Str. : p. 75)].

<sup>447</sup> Notons déjà ici, pour y revenir ci-dessous, cette précision du premier passage de « La stratification du langage » que nous avons cité ci-dessus : « C’est ainsi qu’une seule et même “chose” physique peut recevoir des descriptions sémantiques bien différentes selon la civilisation envisagée. [...] »

Il est vrai que ces considérations ne concernent pas que la substance, et qu’elles ont de graves répercussions sur l’analyse formelle des unités en question. Il n’en reste pas moins que la substance immédiate du contenu semble consister en des éléments d’appréciation ; on peut même dire que, grâce à cette analyse formelle, le niveau immédiat de la substance se réduira à plus forte raison à n’être que d’une nature nettement appréciative. » (H.SL : p. 61), que l’on retrouve dans « Pour une sémantique structurale » (1957), qui reprend l’analyse en niveaux : « La substance sémantique comporte plusieurs *niveaux* ; les niveaux extrêmes, et en même temps les niveaux les plus importants et les plus connus, sont le niveau physique d’une part, et le niveau d’aperception et d’évaluation ou d’appréciation collective, de l’autre. Pour donner une description exhaustive et adéquate de l’ensemble il faut évidemment décrire tous les niveaux, et leurs rapports mutuels. Pour ce qui est de ces derniers, il y a entre les niveaux un ordre hiérarchique qu’il convient de dégager. De toute évidence c’est la description par évaluation qui s’impose immédiatement, et c’est le niveau d’appréciation qui constitue la constante qui est présupposée (sélectionnée) par les autres niveaux, y compris le niveau physique (qui, on le sait, peut manquer), et qui seul permet, entre autres choses, de rendre compte d’une façon scientifiquement valable des “métaphores”. Ce n’est pas par la description physique des choses signifiées que l’on arriverait à caractériser utilement l’usage sémantique adopté dans une communauté linguistique et appartenant à la langue qu’on veut décrire ; c’est tout au contraire par les évaluations adoptées par cette communauté, les appréciations collectives, l’opinion sociale. La description sémantique doit donc consister avant tout en un rapprochement de la langue aux autres institutions sociales, et constituer le point de contact entre la linguistique et les autres branches de l’anthropologie sociale. C’est ainsi qu’une seule et même “chose” physique peut recevoir des descriptions sémantiques bien différentes selon la civilisation envisagée. [...] On entrevoit que de telles définitions sémantiques auront de graves répercussions sur l’analyse purement formelle des unités en question. » (H.Sem. : p. 118-119). La distinction forme/substance semble renvoyer ici à un partage des tâches, qui fragilise l’existant formel corrélatif du principe d’analyse au profit d’un objet d’analyse construit pour rendre compte du donné de la manière la plus simple

conséquence, pour la première, de la dimension de la systématisation qui est corrélative de l'hypothèse structurale, et pour la seconde du redoublement de la problématique phonologique, que se construisent les notions hjelmsleviennes de forme, de structure et d'analyse telles que les élaborent les textes glossématiques, et de la spécificité desquelles témoigne en premier lieu la construction glossématique de la notion d'invariant.

*c) La question de l'invariant : donné de la structure et lecture formaliste de Saussure*

Cette notion, dans la mesure où la substance renvoie à la diversité du donné, semble être connexe à celle de systématisation. Aussi, comme nous le verrons *infra*, est-ce une dimension importante des élaborations structuralistes, et notamment des phonologues, chez lesquels elle est l'instrument d'une unification et d'une intégration à la langue, mais également l'unité de fonctionnement de la structure et de son « utilisation » par les locuteurs. La perspective hjelmslevienne de construction d'une forme, corrélative, comme il apparaîtra plus nettement dans la suite de cette analyse puis dans le troisième chapitre de cette première partie, d'une mise à distance de l'expression et de la parole, est significativement différente : l'invariant y est descriptif, et la dimension du fonctionnement y est absorbée par celle de la réduction et de l'explication, dans un cadre purement formel. Par ailleurs, la rupture entre forme et substance dont témoigne la notion de description déductive de la substance implique un statut particulier de l'invariant, à la fois unificateur ou subsompteur de variantes et en tant que tel facteur de structuration de la substance, et indépendant de celle-ci. Tout comme les premiers textes, les textes glossématiques font fonctionner l'opposition entre valeur et signification. L'un des

---

possible, selon le deuxième principe de Descartes (voir ci-dessus la note 409). La question des métaphores était également évoquée dans « La stratification du langage » : « Pour le dire en passant, la méthode qui consiste à décrire le niveau d'appréciation sociale présente aussi l'avantage, indispensable au linguiste, de pouvoir rendre suffisamment compte des "métaphores", qui dans quelques cas jouent un rôle au moins aussi considérable que le "sens propre", et qui le plus souvent proviennent justement d'une telle appréciation collective qui arbitrairement met en évidence certaines qualités attribuées de préférence (souvent alternativement, par syncrétisme) à l'objet envisagé (par exemple si, dans telle ou telle langue, "renard" peut signifier un "homme rusé" ou un "homme roux"). Les terminologies scientifiques sont pour une large part créées exprès pour éviter de telles implications métaphoriques ou appréciations collectives et traditionnelles ; elles n'y arrivent souvent que partiellement, et, à moins de se cantonner dans un fourré de formules absolument arbitraires, elles partagent en principe le sort d'une langue naturelle. » (H.SL : p. 62). Voir aussi, à la toute fin du texte : « On pourra, si on le désire, se complaire à bâtir des allégories plus ou moins spirituelles, en prétendant par exemple que la substance graphique "exprime" la substance phonique, donc considérer ces deux substances comme des "plans" du second degré, ou bien que les niveaux inférieurs seraient des "substances" du second degré par rapport à la substance sémiotique immédiate considérée comme "forme" du second degré. Mais nous avons justement voulu prémunir contre cet abus de métaphores et d'une terminologie qui porte encore l'empreinte de ce "corps de doctrine" qui constitue le niveau supérieur de la substance du contenu du langage, mais dont la science doit s'affranchir. » (H.SL : p. 76-77). Enfin, on retrouve dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel » (1956) la notion d'appréciation collective : « [...] les faits sémantiques sont, on l'a déjà signalé plus haut, par définition des faits d'appréciation, d'évaluation, et non des faits "objectifs" qu'il serait possible de définir en dehors d'un cadre ethnique, social, et souvent même psychologique. » (H.An. : p. 224). Voir également H.An. : p. 223, cité ci-dessous. Notons qu'on lisait déjà, dans *La Catégorie des cas* (il s'agit d'un autre principe de Wüllner) : « Le phénomène désigné par le signe linguistique n'est pas d'ordre objectif mais d'ordre subjectif. Le sujet parlant ne choisit pas les formes grammaticales selon les exigences de l'état de chose objectif ou réel, mais selon un principe imposé par la conception ou l'idée (*Anschauung oder Idee*) par laquelle il regarde le fait objectif. » (H.Cat.I : p. 37). C'est là, comme nous le verrons *infra* (en B-3-), un héritage du psychologisme des *Principes de grammaire générale*.

textes les plus représentatifs, du point de vue de la problématique sémantique, est « Pour une sémantique structurale », où l'on peut lire :

« Introduire la notion de *structure* dans l'étude des faits sémantiques est y introduire la notion de *valeur* à côté de celle de *signification*, selon la méthode qui a été exposée d'une façon nette et fondamentale dans le fameux chapitre<sup>448</sup> du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure qui réunit, comme dans le foyer d'une lentille, les idées constitutives de la linguistique analytique. C'est en tirant les conséquences logiques de ces idées, conséquences qui ont été tirées par la linguistique moderne pour la théorie de l'expression, et qui doivent être tirées dans la même mesure pour celle du contenu, que l'on arrive à établir le principe d'une sémantique structurale. » (H.Sem. : p. 111-112).

On retrouve dans ce passage la lecture structuraliste de l'opposition saussurienne entre valeur et signification, dans le cadre de laquelle les termes de l'opposition renvoient à deux objets distincts, dont l'un seulement, le premier, est linguistique<sup>449</sup>. La corrélativité entre systématisation (« Introduire la notion de *structure* dans l'étude des faits sémantiques ») et invariant (« est y introduire la notion de *valeur* à côté de celle de *signification* ») y apparaît de manière très nette, de même que le parallélisme entre problématique phonologique et problématique sémantique. Hjelmslev envisage la seconde comme une extension de la première, dans la logique de son propre cheminement qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, de la grammaire et de la problématique sémantique qu'implique la problématique structurale, le conduit à la phonologie puis, dans le sillage de l'abandon du triple découpage syntagmatique (phonème, grammatème, mot), à la problématique sémantique au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire relative aux significations « lexicales », et non plus seulement « grammaticales<sup>450</sup> ». La quadripartition glossématique est liée, par rapport aux premiers textes, à une clarification des rapports entre les deux distinctions valeur/signification et forme/substance. Dès l'« Essai d'une théorie des morphèmes », la « signification fondamentale », dont le statut, dans les premiers textes, était relativement ambivalent, est assignée à la substance par opposition à la forme, définie par les fonctions. Hjelmslev écrit en effet :

« Entre forme et substance il n'y a aucun lien nécessaire, le signe linguistique restant en principe arbitraire ; cela n'empêche pas d'autre part qu'il puisse y avoir un lien possible. C'est ainsi que, sans qu'il y ait conformité absolue entre les catégories que nous venons d'établir et certaines catégories notionnelles, il y a toutefois une certaine *affinité*, qui fait qu'une catégorie notionnelle se prête avec une facilité particulière à être formée dans une catégorie morphologique donnée, et que l'on peut prévoir un optimum où cette affinité aboutit à une harmonie absolue entre forme et substance.

---

<sup>448</sup> Hjelmslev précise : « F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, chap. IV, particulièrement § 2. » (H.Sem. : p. 111, note 4), c'est-à-dire le chapitre « La valeur linguistique », dont le deuxième paragraphe s'intitule « La valeur linguistique considérée dans son aspect conceptuel ». Voir ci-dessus.

<sup>449</sup> Notons d'ailleurs en passant l'expression extrêmement significative pour notre propos de « linguistique analytique ».

<sup>450</sup> Le domaine du « vocabulaire » dont il a été question ci-dessus. Nous verrons *infra* (en B-, 3-), que la présentation, dans certains textes, de la problématique sémantique (grammaire et lexique) comme un prolongement de la problématique phonologique a également un autre enjeu, lié à la définition glossématique du signe, que Hjelmslev voudrait opposer à la définition traditionnelle.

C'est cet optimum – souvent réalisé d'ailleurs – qui est envisagé dans le tableau synoptique où j'ai esquissé les significations fondamentales qu'il paraît possible d'établir pour chacune des catégories, en descendant de la la catégorie intense et de la catégorie extense jusqu'aux dimensions. Il va de soi que ces définitions sémantiques doivent être d'un tel degré d'abstraction qu'elles permettent d'expliquer, par une simple déduction, toutes les *variantes* (significations particulières) manifestées et toutes les variantes possibles. » (H.Es. : p. 170).

On retrouve ici la notion de signification fondamentale des catégories et des dimensions, mais celle-ci est nettement distinguée de la forme elle-même, avec laquelle elle entretient un rapport d'attribution régi par le double principe de l'arbitraire et de l'affinité<sup>451</sup>. Corrélativement, il est explicitement question de « formation » des catégories notionnelles ou des significations fondamentales dans les catégories morphologiques. La « signification fondamentale », dans ce texte comme dans quelques autres, équivaut à la « valeur », comme en témoignent les explications que Hjelmslev donne ensuite :

« La valeur de la personne grammaticale est celle de subjectivité-objectivité ; la valeur principale des diathèses est celle de cohérence-incohérence » (H.Es. : p. 170).

Le statut de la notion de valeur est en effet peu stable dans les textes glossématiques, qui distinguent entre valeur (forme) et signification (substance), mais également, comme dans certains des premiers textes, entre fonction (forme) et valeur et signification (substance), tout en appréhendant la valeur, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, en termes de rapport entre forme et substance. Nous verrons cependant que cette instabilité n'est pas exempte d'une certaine cohérence et qu'elle est de toute façon révélatrice de la spécificité de la notion hjelmslevienne d'invariant<sup>452</sup>. Il faut noter également dans ce passage de l'« Essai d'une théorie des morphèmes » les notions d'abstraction et de déduction, dont nous avons vu l'importance dans *La Catégorie des cas*. On lit de même dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel » (1956) :

« Pour décrire la signification (peut-être potentielle, ce qui ne veut pas dire condamnée à un état latent absolument définitif, comme on l'a vu) on peut choisir divers procédés : ou bien énumérer les significations particulières (dans les cas où on est à même de les constater, en tant que possibilités) ; ou bien se concentrer sur un domaine où la répartition des formes semble particulièrement facile à motiver (le masculin et le féminin utilisés pour désigner les êtres mâles et femelles respectivement (tout en admettant une certaine participation) constituent un exemple typique), en considérant les autres emplois, qui semblent arbitraires, comme représentant l'état latent, le manque de manifestation, et en considérant éventuellement les imaginations poétiques ou spontanées comme des improvisations métaphoriques ; ou bien encore établir par abstraction, selon la méthode

---

<sup>451</sup> Ces deux notions sont récurrentes dans les passages que nous analysons dans cette section. Nous les envisagerons *infra*, dans la troisième partie du présent chapitre.

<sup>452</sup> Notons que la difficulté semble surtout valoir pour le plan du contenu, ce que l'on peut expliquer de deux manières. D'une part, derrière la redéfinition de la valeur comme forme subsiste le sens traditionnel du terme de valeur que l'on trouve par exemple chez les phonologues, et selon lequel « valeur » est synonyme de « signification ». D'autre part, la linguistique hjelmslevienne, comme toute linguistique, et d'autant plus qu'elle est une linguistique structurale, est confrontée aux difficultés particulières que pose le plan du contenu, plus difficile à appréhender en termes de structure, et posant dès l'abord la question de la motivation, sans cesse mise à mal par l'évolution et la diversification des significations.

esquissée plus haut, un “concept” ou terme générique rendant compte autant que possible (et, ici encore, réserve faite de la participation) de toutes les significations particulières qu’il y a lieu de constater comme possibles. Le dernier procédé semble être seul satisfaisant, parce que c’est le seul qui s’accorde avec la méthode générale de la science. Le terme générique peut être établi, il faut bien le comprendre, sans impliquer aucun postulat d’existence. C’est une méthode de description simplement, par laquelle on rassemble et explique le plus grand nombre possible de possibilités particulières en les ramenant à une formule générale. » (H.An. : p. 227-228).

Dans *La Catégorie des cas*, la synonymie entre « signification fondamentale » et « valeur » impliquait une signification fondamentale à la fois abstraite, et explicative, en tant que telle, des significations particulières, et définie dans le cadre du système. Il s’agit ici, en revanche, d’une signification non seulement substantielle, mais également « potentielle », et qui renvoie à une méthode de description. Il y a donc, dans le cadre de la quadripartition glossématique, deux objets distincts : la forme, définie fonctionnellement, et la substance, dont relève le terme générique abstrait, qui est conçu comme une « formule générale », un artifice descriptif dont l’établissement n’implique « aucun postulat d’existence ». Autrement dit, la rupture entre forme et substance a pour conséquence une double démarche explicative : par édification de la forme d’une part, qui sera ainsi projetée sur la substance, par établissement d’une formule générale à laquelle sont ramenées les significations particulières d’autre part. Les choses apparaissaient de manière un peu différente dans « La structure morphologique » (1939). Dans ce texte, comme dans l’« Essai d’une théorie des morphèmes », la valeur est assignée à la substance, la forme étant définie comme un « fait fonctionnel » et la valeur comme une « projection de la forme dans la substance, la manifestation usuelle d’une forme » :

« Toute forme peut revêtir une substance. La norme lui permet en principe de revêtir n’importe laquelle : le signe est en principe arbitraire. Mais l’usage a ses préférences et tend à réaliser une affinité entre une forme donnée et la substance dans laquelle elle se manifeste.

La valeur, dont il a été question plus haut, n’est que la projection d’une forme dans la substance, la manifestation usuelle d’une forme (c’est-à-dire, pour le répéter : d’un fait fonctionnel). La signification particulière en est autant, car les variantes à leur tour sont également les manifestations d’une forme ; pour les variantes combinatoires (p. ex. le génitif adnominal et adverbial en latin) cela va sans dire, puisqu’elles engagent des relations différentes ; mais il en est de même des variantes dites libres, puisqu’elles se répartissent selon la loi de la contingence mise en lumière en phonométrie par MM. E. et K. Zwirner. » (H.SM : p. 141-142).

On rencontre ici pour la première fois la notion de variante formelle, qui implique une sorte de doublage de la substance par la forme. Là où les phonologues postulent un invariant subsompteur de variantes substantielles, Hjelmslev pose l’existence d’éléments formels projetés dans la substance, invariants auxquels répondent des valeurs, et variantes auxquelles répondent des significations particulières. Notons dès à présent la distinction de deux types de variantes, dont les premières, variantes combinatoires, sont données comme plus évidemment formelles que les autres dans la mesure où « elles engagent des relations différentes », c’est-à-

dire des « fonctions syntagmatiques<sup>453</sup> » différentes. La notion de variantes formelles témoigne à nouveau de l'existence de deux objets distincts, la forme et la substance, existence qui cependant, dans ce texte, est à la fois nettement postulée et moins clairement soutenue que dans les textes postérieurs. C'est dans « La structure morphologique<sup>454</sup> » qu'apparaît pour la première fois la définition de la structure comme un réseau de fonctions. On lit tout d'abord, en ouverture du texte :

« La *structure* est le trait constitutif d'une langue, comme, d'une façon générale, d'un système. La structure relève du fait que les parties du système dépendent l'une de l'autre et n'existent qu'en vertu de cette dépendance, et que les dépendances à leur tour dépendent l'une de l'autre également. Qui dit structure dit *dépendance* entre les faits d'un système (c'est-à-dire, entre les parties d'un système et entre les dépendances qu'elles engagent). Donc, étudier une structure est étudier des dépendances. Pour reconnaître une structure selon son principe inhérent et constitutif, il faut se placer de prime abord sur le terrain des dépendances et les prendre pour norme de toutes les classifications<sup>455</sup>. C'est cette attitude simplement que nous voudrions qualifier ici d'*empirique*. Toute autre attitude méconnaîtrait le principe inhérent et constitutif de la structure même et sera désignée, par suite de cette circonstance, comme *apriorique*. » (H.SM : p. 122).

Hjelmslev distingue ensuite, parmi les dépendances, entre fonctions et simples rapports :

« En vertu du principe général (valable pour toute opération scientifique) qui veut que, toutes choses égales d'ailleurs, la solution la plus simple soit préférable à toutes les solutions plus compliquées, il est superflu de décrire à part les dépendances dont l'existence est la conséquence logique ou mécanique d'autres dépendances, et qui n'existent qu'en vertu de ces autres dépendances.

L'imparfait de l'indicatif présente en français alternativement la signification d'un passé imperfectif et celle de l'"irréel" supposé. Ce fait constitue en français une dépendance entre les deux significations en question ; mais cette dépendance n'existe qu'en vertu de la dépendance séparée entre chacune de ces significations et l'imparfait de l'indicatif. Ce qui réunit les deux significations, c'est la forme grammaticale et rien de plus. Sans la forme grammaticale, il n'y aurait en français aucune dépendance entre les deux significations. Il suffit donc de constater la dépendance entre l'imparfait de l'indicatif d'une part, les deux significations de l'autre, pour que l'on soit à même d'en déduire logiquement, et par une opération immédiate, la dépendance qui se trouve entre les deux significations.

La description d'une structure est donc épuisée par la description de ces dépendances qui ne sont pas purement dépendantes, et le principe de la simplicité veut qu'on ramène la structure à un réseau de telles dépendances. Ces dépendances peuvent recevoir le nom de *fonctions*, les dépendances purement dépendantes celui de *rapports*. En l'espèce il y a une fonction entre l'imparfait de l'indicatif français d'une part, et les deux significations du passé imperfectif et de l'"irréel" supposé, de l'autre ; entre les deux significations il y a un rapport qui découle mécaniquement de la fonction constatée. Il suffit donc de constater la fonction pour pouvoir conclure au rapport. On décrit une structure, on en découvre le mécanisme en ramenant les dépendances qu'elle comporte à des fonctions.

---

<sup>453</sup> Nous renvoyons une fois pour toutes à la note 385, ci-dessus.

<sup>454</sup> Ainsi que dans « La notion de rection », texte contemporain, publié également en 1939. Voir *infra*.

<sup>455</sup> Voir, dans le *Cours de linguistique générale* : « [...] il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage. » (Saussure, 1972 : p. 25). Nous reviendrons ci-dessous sur les enjeux d'une telle définition de la structure.

Le principe qui vient d'être énoncé vaut pour toute structure et pour tout système. Mais nous estimons que en matière linguistique il présente une importance particulière. Il y a deux considérations surtout qui nous conduisent à y insister :

[...] <sup>456</sup>

2° En négligeant le principe on en reste, dans le domaine des significations, à une description mécanique et extérieure, et on court le risque d'ignorer la face essentielle du problème sémantique. Négliger le fait que la fonction entre la forme grammaticale et les significations particulières prime le rapport entre celles-ci, c'est hypostasier ce rapport et réduire la définition sémantique de la forme même à un simple répertoire de significations différentes ; on substituerait de la sorte à la signification fondamentale, à l'idée platonique renfermée dans la forme, une famille de significations particulières qui resterait un amas chaotique, et on n'y remédierait pas par le succédané qui consiste à leur assigner, à titre de nom de famille, quelque signification générale, ou à conférer à l'une d'entre elles, choisie arbitrairement, les titres de chef de famille ou de signification principale ; on n'y remédierait pas davantage en considérant la prétendue signification générale comme un faisceau de qualités sémantiques et en conférant à l'une d'entre elles, choisie selon un principe non moins arbitraire, les titres de marque pertinente (relevantes Merkmal) ; un tel procédé, qui semble devenir à la mode actuellement, par une phonologisation de la sémantique, ne constitue qu'un autre aspect de la théorie de la famille de significations ou de la signification principale, et souffre des mêmes inconvénients.

Une variante (aussi bien qu'une qualité) est toujours fonction d'une forme ; une signification particulière (ou une qualité sémantique) – qu'elle soit "principale" ("pertinente") ou non – est toujours fonction d'une signification fondamentale, qui ne se confond pas avec la signification "générale", mais qui en diffère par son plus haut degré d'abstraction, et dont on peut, non pas trier mécaniquement, mais déduire logiquement les significations particulières. » (H.SM : p. 122-124)

concluant :

« Les fonctions constituent donc le principe qui est derrière celui de la dépendance, et par conséquent le véritable principe inhérent et constitutif de la structure. C'est par suite de cette circonstance que la tâche du linguiste consiste à ramener les dépendances à des fonctions. Ceci permet de préciser ce qu'il faut entendre par la méthode que nous avons appelée empirique : c'est la méthode qui se place de prime abord sur le terrain des *fonctions* et les prend pour norme de toutes les classifications. Toute autre méthode méconnaîtrait le principe fondamental de la structure même et serait apriorique. En face d'une structure, la méthode empirique est la méthode *fonctionnelle*. » (H.SM : p. 125).

La distinction entre fonctions et rapports est liée, comme il apparaît dans ce développement, à un principe fondamental de l'analyse hjelmslevienne, le principe de simplicité. Il faut noter, à cet égard, la notion de « mécanisme », tout particulièrement révélatrice de la spécificité du système hjelmslevien, spécificité à laquelle renvoie également, ainsi que nous essaierons de le faire apparaître dans ce qui suit, le doublage de la substance par la forme qu'implique la notion de variante formelle. Les rapports entre forme et substance sont envisagés de manière relativement ambivalente dans ce passage. Il faut souligner, en premier lieu, que si la distinction entre fonction et rapport implique la notion de forme, – forme définie, comme nous l'avons vu ci-dessus, comme « fait fonctionnel » –, le traitement

---

<sup>456</sup> Nous envisagerons ci-dessous la première considération.

de l'exemple de l'imparfait français fait intervenir la « forme grammaticale » et les « significations particulières », autrement dit un élément formel d'une part, et des faits substantiels d'autre part. Dans le même temps, il est question, dans l'avant-dernier paragraphe, de « définition sémantique » de la forme, à propos de laquelle nous retrouvons les critiques et les injonctions d'abstraction des premiers textes ainsi que de l'« Essai d'une théorie des morphèmes » et de « Animé et inanimé, personnel et non-personnel ». Enfin, le dernier paragraphe évoque à nouveau, semble-t-il, l'existence de variantes formelles, et les deux affirmations successives de la dépendance des variantes à l'égard de la forme et de la dépendance des significations particulières à l'égard de la signification fondamentale mettent encore une fois en exergue le doublage de la substance par la forme, corrélatif, tout comme dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », d'une déduction à partir de la signification fondamentale. Cette ambivalence est lisible dans l'ensemble du texte, où dans le même temps que, comme nous l'avons vu ci-dessus, la valeur est définie comme « forme matérielle », c'est ce même terme de *valeur* que Hjelmslev utilise pour dénommer l'invariant établi par les fonctions et décelé par l'épreuve de commutation. On lit ainsi à propos du contenu, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre :

« Le système linguistique est un système sémiologique. Dans un tel système, la fonction principale, celle qui sert à différencier le système sémiologique de tout autre système et qui en constitue la *differentia specifica* et le trait fondamental, est la fonction qui établit le *signe* en tant que tel, la fonction qui réunit le signifiant et le signifié ou l'expression et le contenu, en d'autres termes, le lien qui réunit chaque signifié avec son ou ses signifiant(s) respectif(s), et inversement, et le fait même qu'une pensée peut devenir signifié et qu'une phonation peut devenir signifiant. La condition la plus élémentaire d'une méthode empirique est donc de respecter cette fonction fondamentale et de la prendre pour norme de toutes les classifications.

C'est cette fonction sémiologique fondamentale qui seule permet de dresser, pour un système linguistique donné, l'inventaire des valeurs qui y appartiennent, au moyen de ce procédé que nous avons appelé l'épreuve de la *commutation*, et qui consiste à reconnaître autant de valeurs qu'il y a des quantités sémantiques qui en se substituant l'une à l'autre peuvent entraîner un changement de l'expression. [...]

La violation la plus grave de la méthode empirique serait donc celle qui consiste à négliger la fonction sémiologique même et l'épreuve de commutation qui en découle, et à méconnaître le fait élémentaire que c'est l'expression (le signifiant) qui décide du nombre et de la délimitation des valeurs du contenu (ou du signifié). La grammaire qui ne tiendrait pas compte de l'expression constituerait le modèle le plus flagrant d'une grammaire *a priori*. » (H.SM : p. 125-126)

puis de même, comme nous l'avons également vu dans le premier chapitre, à propos de l'expression :

« L'épreuve de la commutation s'applique dans le plan de l'expression dans l'ordre inverse : elle consiste à reconnaître autant de valeurs qu'il y a de quantités phoniques (graphiques) qui en se substituant l'une à l'autre peuvent entraîner un changement du contenu, principe qui a été largement utilisé par la phonologie. C'est donc le contenu qui décide du nombre et de la délimitation des valeurs de l'expression ; le phonème (graphème) est distinctif par rapport au contenu, comme la valeur du contenu (p. ex. le morphème) est distinctive par rapport à l'expression. Le grand mérite de la phonologie est d'avoir insisté sur le fait que différentes variantes phoniques ou "sons" sont fonctions



d'une valeur d'expression, définie par la fonction sémiologique, tout comme les différentes variantes sémantiques ou "significations particulières" qui sont fonctions d'une valeur de contenu, définie par la fonction sémiologique. La variante d'expression se comporte par rapport à sa valeur comme la variante sémantique à la sienne ; la dépendance entre les variantes d'un même phonème n'est pas une fonction mais un simple rapport, dirigé, au même titre que le rapport entre les diverses significations particulières réunies sous une même valeur, par le principe de l'arbitraire du signe, et par conséquent variant d'un état de langue à l'autre<sup>457</sup>.

La phonétique qui néglige ce principe sémiologique et fonctionnel est une discipline apriorique qui ne tient pas suffisamment compte des faits de langue. La tâche du linguiste ne consiste ni à présenter un amas chaotique de sons particuliers, ni à établir des familles de sons munies d'une étiquette générale et comprenant un membre principal, ni à établir des faisceaux de qualités phoniques en conférant à l'une d'entre elles choisie arbitrairement, les titres de marque pertinente. Dans le domaine qui nous occupe, la tâche du linguiste consiste à découvrir pour chaque phonème une phonation fondamentale dont on peut déduire logiquement les phonations particulières ou variantes. » (H.SM : p. 130).

On retrouve, dans ce passage, l'injonction d'abstraction et le caractère explicatif<sup>458</sup> de l'invariant, ici la « phonation fondamentale ». Mais comme nous le soulignons ci-dessus, et ce fait ajoute à l'ambivalence des rapports entre forme et substance et de la notion de valeur dont il vient d'être question, la position de Hjelmslev, dans « La structure morphologique », est relativement différente de celle qu'il tient dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel ». Il est en effet question par ailleurs, dans ce texte, dans le cadre de l'opposition entre fonction (forme) et substance (valeur et signification), de description déductive de la substance à partir de la forme. On lit ainsi :

« La morphématique se distingue en effet par définition :

1° de la *sémantique*. Les morphèmes ne se définissent pas par leur signification ni par leur valeur sémantique, mais par leurs fonctions. Valeur et significations possibles se déduisent de la forme, et non inversement. L'usage se déduit de la norme. La substance du contenu est à part et n'entre pas dans la structure. » (H.SM : p. 144)

puis :

« [...] on peut comprendre par "morphologie" 1° l'étude de la fonction des morphèmes ; 2° l'étude de la valeur et des significations des morphèmes (étude qui présuppose la notion même de morphème et qui par conséquent est une discipline subordonnée à la première, dont elle est à déduire) » (H.SM : p. 145)

et :

---

<sup>457</sup> Les formulations de ce paragraphe mettent en relief la proximité de la problématique hjelmslevienne des textes grammaticaux et de la problématique phonologique, et ainsi cette dimension de la glossématique d'être – d'un point de vue à la fois historique et logique – née d'une conjonction de la grammaire et de la phonologie. Tout se passe comme si les phonologues avaient donné sens, pour Hjelmslev, à la distinction entre son et phonème-signifiant qu'il posait dans les *Principes de grammaire générale*. Voir ci-dessus en A-, 1-, d- et *infra* (B-, 3-).

<sup>458</sup> Et structural, au sens idéologique. Il faut noter, en effet, dans le dernier paragraphe, l'expression « amas chaotique », que l'on retrouve quelques pages plus loin : « [...] toute grammaire qui se contente d'un amas chaotique de significations particulières sans se rendre compte du lien fonctionnel qui les réunit » (H.SM : p. 138). Voir ci-dessus, et *infra*, le chapitre 4 de cette première partie.

« Pour répondre aux exigences de la méthode déductive l'étude de la norme doit précéder celle de l'usage ; l'étude du contenu doit précéder celle de son expression ; l'étude de la fonction plérématique doit précéder celle de la substance plérématique (valeur et signification). » (H.SM : p. 145)

enfin :

« IX. – Le morphème ne se confond pas avec son contenu ; les significations possibles sont à déduire des formes, et l'usage de la norme. » (H.SM : p. 147).

La dernière formulation laisse supposer qu'à l'explication par la signification fondamentale postulée dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes » et dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel » s'ajoute, dans « La structure morphologique », une déduction à partir de la forme. De fait, si la notion de rassemblement que l'on trouvait dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel » rappelle la démarche inductive des premiers textes, Hjelmslev, dans « La structure morphologique », s'inscrit en faux contre une telle démarche :

« Il y a enfin la méthode à la fois empirique et déductive, qui est seule adéquate à la réalité, et qui s'impose avec nécessité. Une valeur sémantique par exemple ne se reconnaît pas par les significations particulières ; une valeur ne se reconnaît que par son opposition à d'autres valeurs, et l'opposition à son tour est en vertu de sa catégorie et s'explique par elle seulement. On ne saurait jamais reconnaître la valeur en collectionnant scrupuleusement et patiemment, selon un procédé inductif, toutes les significations particulières qui se rencontrent pour conclure après coup du particulier au général. Cette possibilité est une illusion ; on n'arriverait jamais à collectionner toutes les significations particulières d'une valeur, et la conclusion n'aboutirait jamais ; car l'induction reste par définition incomplète. Impossible de savoir si la collection est complète ou non ; mieux encore : on peut être sûr qu'elle ne l'est jamais, puisqu'il ne s'agit pas de collectionner les significations particulières réalisées dans un texte donné, mais de collectionner les significations particulières *possibles*. Et le nombre des significations possibles dépasse par définition celui des significations réalisées. Les significations possibles sont potentiellement renfermées dans la valeur dont elles émanent, et on ne possédera jamais la totalité du particulier sans se placer dès l'abord sur le point d'Archimède fourni par le général.

Impossible donc de conclure inductivement de la parole à la langue, impossible de conclure inductivement de l'usage à la norme ; la latitude de variabilité est toujours moins grande dans l'usage que dans la norme, et un usage donné ne constitue qu'une réalisation de certaines possibilités admises par la norme sans les épuiser. » (H.SM : p. 139).

Hjelmslev oppose ici deux démarches : la démarche inductive et généralisante qui définit la valeur à partir des significations particulières constatées et la démarche déductive, dans le cadre de laquelle la valeur est définie de manière systématique, c'est-à-dire, comme dans les premiers textes<sup>459</sup>, par les oppositions, qui dépendent à leur tour de la catégorie<sup>460</sup>. Comme en

---

<sup>459</sup> A ceci près que les textes glossématiques mettent en place une stricte ordonnance des axes syntagmatique et paradigmatique, que nous envisagerons ci-dessous. Aussi la démarche de Hjelmslev est-elle entièrement déductive. Voir *infra*, et *supra* la note 545 du chapitre 1.

<sup>460</sup> Voir également H.SM : p. 144, cité *infra*.

témoigne l'argumentation de Hjelmslev, une telle démarche est liée au caractère explicatif de la structure, dans sa spécificité – lisible, comme nous l'avons vu ci-dessus, dès les premiers textes – d'explication en termes de réalisation de possibles. La structure hjelmslevienne apparaît en effet à de nombreux égards comme un système de possibilités – possibilités de parole, au double sens de l'usage (substance) et de la conjonction syntagmatique<sup>461</sup> – et, comme nous l'avons posé ci-dessus, ce statut particulier n'est pas étranger à la spécificité de la notion hjelmslevienne d'invariant. Nous verrons que l'on rejoint ici, en réalité, le principe de simplicité et la notion de mécanisme entrevus plus haut.

Il n'était pas encore question, dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics*, de possibilités, mais, d'une manière proche de ce que l'on a vu dans *Sprogssystem og sprogsforandring*, de limites de variabilité :

« The limit of variability fixed by the norm is based on the extensional definitions of the elements given in the norm<sup>462</sup> » (H.Out. : p. 2).

On retrouve ici la notion de définition extensionale<sup>463</sup>, qui renvoie à la théorie de la structure des premiers textes, mais qui est attribuée, dans ce passage – comme, ainsi que nous l'avons vu plus haut, dans certains passages des premiers textes, mais à la différence de ce qui a lieu dans « La structure morphologique » – à la norme, par opposition au système, et ainsi à la forme, par opposition à la substance<sup>464</sup>. Mais les deux positions ne semblent pas totalement antinomiques, et c'est d'une certaine manière une conciliation de celles-ci que propose « Pour une sémantique structurale ». On retrouve en premier lieu dans ce texte, dans une perspective analogue à celle de « La structure morphologique », la notion de projection de la forme sur la substance, et avec celle-ci celle de « forme matérielle », que l'on trouvait notamment, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » :

« Pour décrire la manifestation des invariants on peut choisir divers procédés, dont le plus satisfaisant semble être celui qui consiste à établir par abstraction un “concept” ou terme générique rendant compte autant que possible de toutes les manifestations de variantes qu'il y a lieu de constater comme possibles. C'est ainsi que dans le plan de l'expression, on doit définir le *phonématème* et le *graphématème* (le *phonème* et le *graphème*). D'une façon analogue, c'est ce procédé qui permet de définir le *sématème*, en réunissant dans un “concept” ou terme générique les significations particulières qu'il y a lieu de considérer comme possibles en partant d'un usage donné dont on peut déduire, en suivant ce

<sup>461</sup> Comme nous l'avons vu ci-dessus, Hjelmslev propose une explication du donné de la parole, là où il s'agit chez Saussure d'étiologie. Voir aussi *infra*, le chapitre 3 de cette première partie. Cette spécificité de la démarche hjelmslevienne détermine par ailleurs une conception particulière de l'évolution linguistique, à la fois proche et distincte de celle des phonologues. Dans une telle perspective, en effet, le changement vient par surcroît, étant d'abord conçu comme réalisation d'un possible. Voir *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie.

<sup>462</sup> « La limite de variabilité fixée par la norme est fondée sur les définitions extensionales des éléments données dans la norme ».

<sup>463</sup> Dont l'usage, bien qu'isolé, sauf erreur de notre part, dans les textes glossématiques, n'est pas en voie de péremption comme en témoigne le terme « intensional » que l'on trouve dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel » (voir H.An. : p. 224, cité ci-dessus).

<sup>464</sup> Comme en témoigne l'exemple du *r* que donne ensuite Hjelmslev. Voir H.Out. : p. 2, cité dans la note 377 du chapitre 1.

procédé, une norme. Mais phonématème (phonème), graphématème (graphème) et sémátème ne se confondent nullement avec la valeur ; ils en restent au contraire nettement distincts. Ils constituent la “*forme matérielle*” ; mais “*forme matérielle*” ne veut dire qu’un reflet de la forme pure, projetée sur la substance, se nourrissant de ses bienfaits, et obtenu par une induction surajoutée des significations particulières qui, d’une façon analogue, sont les projections matérielles des variantes offertes par la forme pure. » (H.Sem. : p. 117).

Il est question, dans ce passage, outre de « manifestations des invariants », de « manifestations de variantes », et ainsi, tout comme dans « La structure morphologique », de variantes formelles dont les significations particulières sont des manifestations. Pour le reste – mise à part la modification de sens du terme *valeur*, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous, et qui témoigne à nouveau de l’instabilité de ce terme dans les textes glossématiques –, la position est analogue à celle de « Animé et inanimé, personnel et non-personnel » – ainsi que, *mutatis mutandis*, à celle de la *Synopsis of an Outline of Glossematics* – : au lieu d’un usage déduit de la norme, Hjelmslev parle ici d’une norme déduite de l’usage, d’une « forme matérielle » obtenue par une « induction surajoutée des significations particulières », d’un « terme générique » réunissant « les significations particulières qu’il y a lieu de considérer comme possibles ». A la « forme matérielle » des premiers textes glossématiques, renvoyant, dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », au pôle de l’abstraction commun avec les phonologues, et dans « La structure morphologique », dans le cadre du redoublement de la problématique phonologique, à une manifestation d’un invariant fonctionnel défini systématiquement, répond donc ici une « forme matérielle », certes également manifestation d’un invariant, mais obtenue de manière inductive, sans mise en jeu d’autre chose que de la seule substance. Il semble ainsi que, dans ce texte tout comme dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », le doublage de la substance par la forme implique deux identités : l’identité formelle des variantes et des invariants d’une part, l’identité substantielle de la forme matérielle d’autre part, ainsi qu’une double explication ou une double analyse de la substance : par la projection de la forme dans la substance, qui permet de distinguer entre sémátème et significations particulières<sup>465</sup>, et par l’établissement du sémátème, qui permet de rendre compte des significations particulières. La notion de définition systématique (et formelle) n’est pourtant pas absente de « Pour une sémantique structurale ». Il est d’abord question, dans ce texte, corrélativement à la distinction entre valeur et signification dont, comme nous l’avons vu ci-dessus, Hjelmslev affirme la nécessité pour toute appréhension structurale de la sémantique, de commutation. Cette distinction introduite, Hjelmslev ajoute en effet aussitôt :

« La fonction décisive est la *commutation*, ou corrélation qui contracte une relation avec une corrélation du plan opposé de la langue. Deux membres d’un paradigme appartenant au plan de l’expression (ou au signifiant) sont dits *commutables* (ou *invariants*) si le remplacement de l’un de ces membres par l’autre peut entraîner un remplacement analogue dans le plan du contenu (ou dans le signifié) ; et inversement, deux membres d’un paradigme du contenu sont commutables si le remplacement de l’un par l’autre peut

---

<sup>465</sup> Et, sur le plan de l’expression, entre phonématème ou graphématème et variantes phoniques ou graphiques. On note, à nouveau ici, le parallélisme des deux problématiques phonologique et sémantique.

entraîner un remplacement analogue dans l'expression. Deux membres d'un paradigme qui ne sont pas commutables peuvent être appelés *substituables* (ou *variantes*). On peut, s'il y a lieu, élargir ces notions de façon à les faire valoir non pour les paradigmes seulement, mais pour les catégories (p. ex. la catégorie des cas sans égard à la distinction entre les divers paradigmes qu'elle comporte : paradigmes pronominaux, nominaux, etc. ; la catégorie des consonnes sans égard à la distinction entre position initiale et finale de syllabe, etc.), en admettant ainsi l'existence de variantes "contextuelles" ou "combinatoires", dont chacune relève de son paradigme à elle, à côté des variantes libres qui relèvent d'un seul et même paradigme. » (H.Sem. : p. 112).

Dans la lignée de « Structure générale des corrélations linguistiques », où parmi les fonctions définitoires de la valeur se trouvait la « substitution », c'est-à-dire, comme le précisait une note plus tardive, la commutation<sup>466</sup>, la commutation est définie, dans ce texte comme dans les autres textes glossématiques, comme une fonction, plus précisément comme une fonction paradigmatisque (« corrélation ») d'un plan qui contracte une fonction syntagmatique (« relation ») avec une fonction paradigmatisque de l'autre plan. Cette fonction permet de distinguer entre invariants et variantes, définis respectivement comme membres commutables et substituables d'un paradigme ou d'une catégorie. On lisait de même dans « Langue et parole » (1942) :

« Nous distinguons d'autre part les *commutations* et les *substitutions* : à l'intérieur d'un paradigme il y a *commutation* entre deux termes du signifiant dont l'échange peut entraîner l'échange de deux termes correspondants du signifié, et entre deux termes du signifié dont l'échange peut entraîner l'échange de deux termes correspondants du signifiant. Il y a au contraire *substitution* entre deux termes d'un paradigme qui ne remplissent pas cette condition. Ainsi il y a toujours substitution entre variantes, commutation entre invariants. » (H.LEP : p. 80)

puis dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, où Hjelmslev ajoute par ailleurs les notions de permutation et de mutation :

« La corrélation d'un plan qui contracte une relation avec une corrélation de l'autre plan de la langue sera appelée *commutation*. Ceci n'est qu'une définition pratique ; dans la théorie, nous nous efforçons d'obtenir une formulation plus abstraite et plus générale. Tout comme on peut imaginer une corrélation – et un échange correspondant à l'intérieur d'un paradigme – contractant une relation avec une corrélation correspondante – et à un échange correspondant à l'intérieur d'un paradigme –, dans l'autre plan de la langue, on peut aussi imaginer une relation – et une transposition à l'intérieur d'une chaîne – contractant une relation avec une relation correspondante – et à une transposition correspondante à l'intérieur d'une chaîne – dans l'autre plan de la langue. Dans ce cas, nous parlerons de *permutation*. Il y a souvent permutation entre des signes d'étendue relativement grande. Les *mots* peuvent être définis simplement comme les signes minimaux entre lesquels il y a permutation aussi bien dans l'expression que dans le contenu. Nous choisissons de désigner la commutation et la permutation sous le terme commun de *mutation*. Du moment où les dérivés de même de même degré appartenant à un même processus ou à un même système sont dits constituer un *rang*, nous définissons la mutation comme la fonction existant entre les dérivés de premier degré d'une même classe et contractant une relation avec une fonction entre d'autres dérivés de premier

---

<sup>466</sup> Voir ci-dessus.

degré d'une même classe et appartenant au même rang. La *commutation* sera donc une mutation entre les membres d'un paradigme et la *permutation* une mutation entre les parties d'une chaîne.

Par *substitution* nous désignerons l'absence de mutation entre les membres d'un paradigme. La substitution est donc pour nous le contraire de la commutation. Il résulte des définitions que certaines grandeurs n'ont ni commutation ni substitution mutuelles ; ce sont les grandeurs qui n'entrent pas dans un même paradigme, comme par exemple une voyelle et une consonne, ou *h* et *η*, dans l'exemple de Jones mentionné ci-dessus.

Les *invariantes* sont alors des corrélats à commutation mutuelle, et les *variantes* des corrélats à substitution mutuelle<sup>467</sup>. » (H.Om. : p. 94-95).

Il y a là une différence majeure avec les phonologues, pour qui, comme nous l'avons vu lors de notre examen des textes de Martinet, la commutation est un outil. Cet aspect n'est pas absent de la démarche hjelmslevienne, comme en témoigne par exemple dans ce passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* la notion d'échange, mais sa mise en exergue est toujours solidaire, dans les textes glossématiques, soit, comme ici<sup>468</sup>, d'une définition de la

---

<sup>467</sup> « En korrelation i eet plan, der paa denne maade har relation til en korrelation i sprogets andet plan, vil vi benævne en *kommuation*. Dette er en praktisk definition ; i teorien tilstræber vi ganske vist en abstraktere og mere generel formulering. Ligesom der kan tænkes en korrelation, og en udskiftning inden for et paradigme, der har relation til en tilsvarende korrelation og til en tilsvarende udskiftning inden for et paradigme i sprogets andet plan, saaledes kan der ogsaa tænkes en relation, og en omstilling inden for en kæde, der har relation til en tilsvarende relation og til en tilsvarende omstilling inden for en kæde i sprogets andet plan : i saa fald vil vi tale om en *permutation*. Permutation findes hyppig mellem tegn af relativt stor udstrækning ; *ord* kan ligefrem defineres som de mindste tegn hvis udtryk, og ligeledes hvis indhold, har indbyrdes permutation. Som fællesbetegnelse for *kommuation* og *permutation* vælger vi *mutation*. Idet derivater af samme grad og hørende til et og samme forløb eller til et og samme system siges at udgøre en *række*, definerer vi *mutation* som en mellem førstegradsderivater af en og samme klasse foreliggende funktion, der har relation til en funktion mellem andre førstegradsderivater af en og samme klasse og hørende til den samme række. *Kommuation* er da en mutation mellem leddene af et paradigme, og *permutation* en mutation mellem delene af en kæde.

Ved *substitution* forstaar vi fraværelse af mutation mellem leddene af et paradigme ; substitution i vor forstand er altsaa *kommuation*ens modsætning. Af definitionerne følger, at visse størrelser hverken har indbyrdes *kommuation* eller indbyrdes substitution, nemlig saadanne størrelser der ikke indgaar i et og samme paradigme ; saaledes f. ex. en vokal og en konsonant, eller *h* og *η* i Jones' ovennævnte modelexempler.

*Invarianten* er da korreleret med indbyrdes *kommuation*, og *varianten* er korreleret med indbyrdes substitution. » (H.Om. : p. 66-67). Voir aussi H.Rés. : p. 100 [p. 17] et, pour la définition de la commutation, H.SL : p. 55, cité ci-dessous.

<sup>468</sup> Ou encore dans ce passage de « The Basic Structure of Language », où il est question de la commutation comme d'une « épreuve », mais également comme d'une « relation fondamentale importante entre les unités linguistiques » : « Il nous faut maintenant remarquer un fait qui a une importance considérable pour la philologie comparée. C'est la commutation qui est à la base des différences de structure les plus évidentes entre les langues. L'analyse phonologique des langues nous l'a suffisamment montré. Des éléments qui commutent dans une langue ne sont que des variantes dans une autre : *s* et *z* sont commutables en anglais, parce que changer *seal* en *zeal* entraîne un changement du contenu. En danois au contraire, si vous remplacez *s* par *z*, ce qui peut avoir lieu accidentellement, il ne s'ensuit jamais de changement du contenu ; *s* et *z* sont donc en danois deux variantes d'un seul et même élément commutable. On doit donc faire l'inventaire d'une langue par une épreuve de commutation, c'est la technique qui nous est nécessaire pour analyser, différencier et comparer les langues. [...]

La même remarque vaut pour le contenu. Quand nous disons que les formes simples du verbe anglais n'ont que deux temps : le présent et le passé, cela veut dire que ce paradigme a deux éléments commutables et seulement deux. Les paradigmes correspondants du français et du latin possèdent plus de deux éléments commutables, dont certains ne correspondent qu'à des variantes en anglais. Ainsi le futur est un élément commutable en français et en latin parce qu'il possède son expression propre, différente de celle du présent (il y a commutation entre *ueniō* et *ueniam* et entre *je viens* et *je viendrai*) alors que la conjugaison anglaise n'a pas de flexion propre au futur et que le futur n'est qu'une variante du présent : *I come*, *I am coming*, *I shall come*.

commutation comme une fonction constitutive de la structure, et définitoire, par là même, de la forme linguistique, soit de la mention de sa dépendance à l'égard de la fonction sémiologique, également constitutive de la structure<sup>469</sup>. En effet, si la commutation peut

---

Ceci montre que la commutation est une relation fondamentale importante entre les unités linguistiques et que l'épreuve de commutation est un outil d'investigation indispensable qui permet non seulement de rendre compte de la structure d'une langue à un stade donné de son développement, et des changements linguistiques, mais aussi d'établir une typologie des langues. Tout grammairien qui néglige la commutation et la distinction entre les éléments commutatifs et les variantes en est immédiatement puni. » (H.Bas. : p. 222-223) [« Now we should not fail to observe a fact which has certain momentous bearings on comparative philology. The commutation is the fact that is behind the most conspicuous structural differences between languages. The phonemic analysis of languages has shown this sufficiently. What in one language are commutables, are in different language mere variants : [s] and [z] are commutables in English, because a change of *seal* into *zeal* entails a change in the content. In Danish, on the other hand, if you replace [s] by [z], which may be done accidentally, a change in the content can never ensue ; consequently, in Danish, [s] and [z] are two variants of one and the same commutable. Thus, the inventory of a language must be recorded through a commutation test, and it is the commutation test which provides us with the technique necessary for analyzing and distinguishing and comparing languages. [...] ]

This holds for the content as well. When we state that in the simple forms of the English verb there are two and only two tenses : the present tense and the past tense, this means that in this paradigm there are two and only two commutables. In the corresponding paradigm of French and Latin there are more than two commutables, some of these commutables corresponding to mere variants in English. Thus, the future tense is a particular commutable in French and Latin, because it has its proper expression different from that of the present tense (there is commutation between *ueniō* and *ueniam* and between *je viens* and *je viendrai*), whereas the English conjugation has no proper inflection form for the future, and the future is nothing but a variant of the present tense : *I come*, *I am coming*, *I shall come*.

This goes to show that commutation is a fundamental and important relation between linguistic units, and that the commutation test is an indispensable means of investigation, not only to account for the structure of one single language in one single stage of development, but also to account for changes in language and to establish different linguistic types. Any neglect of commutation, and of the distinction between commutables and variants brings its own punishment to the grammarian. » (H.Bas. : p. 146-147)]. Voir également H.Sp. : p. 134-135 [p. 96-98], cité ci-dessous, où, dans le même temps qu'il s'agit de l'épreuve de commutation, la commutation est donnée comme une « caractéristique essentielle de la langue », constitutive de sa définition : « Nous avons atteint ici une caractéristique essentielle de la langue, par laquelle elle se distingue des autres structures. Si nous prenons la *commutation* dans l'acception particulière que nous avons donnée ici à ce mot, nous pouvons, de façon succincte, définir la langue comme une structure où les éléments de chaque catégorie commutent les uns avec les autres. » (H.Sp. : p. 135) [« Vi er her nået frem til en hovedejendommelighed ved sproget, hvorved der står i modsætning til andre strukturer. Når vi forstår *udveksling* på den særlige måde, i hvilken vi her har brugt dette ord, kan vi i korthed *definere sproget som en struktur, hvis kategoriled har indbyrdes udveksling*. » (H.Sp. : p. 98)].

<sup>469</sup> Notons par ailleurs que, pour une part corrélativement, la réversibilité de la commutation fait l'objet d'une thématization particulière chez Hjelmslev, ainsi qu'il apparaît à la lecture des deux extraits de « Langue et parole » et de « Pour une sémantique structurale » que nous venons de citer. De même, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, l'évocation de la commutation pragoise se conclut, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, sur l'affirmation du caractère central de la commutation, incluant sa pertinence pour le plan du contenu : « On rencontre une différence entre invariants dans le plan de l'expression quand il s'y trouve une corrélation (par exemple, entre *a* et *i* dans *rat - rit*) à laquelle correspond une corrélation dans le plan du contenu (celle qu'il y a entre les grandeurs du contenu "rat" et "rit") de telle sorte qu'il existe une *relation* entre la corrélation de l'expression et la corrélation du contenu. Cette relation est la conséquence immédiate de la fonction sémiotique, de la solidarité entre la forme de l'expression et la forme du contenu.

Certaines recherches de la linguistique traditionnelle se sont donc rapprochées ces temps derniers de la reconnaissance de ce fait ; mais on ne l'a fait sérieusement qu'à propos des figures du plan de l'expression. Cependant, pour la compréhension de la structure de la langue comme pour l'élaboration de l'analyse, il est extrêmement important de voir que ce principe doit être étendu également à toutes les autres invariants de la langue quel que soit leur degré ou leur place dans le système. Il est valable pour toutes les grandeurs de l'expression, quelle que soit leur étendue, et non seulement pour les grandeurs minimales ; et il est valable aussi bien pour le plan du contenu que pour le plan de l'expression. Ce n'est là en réalité que la conséquence logique

également être présentée comme une épreuve, comme dans les deux passages de « La structure morphologique » relatifs à la commutation que nous avons cités ci-dessus, c'est, comme il apparaissait dans le premier d'entre eux, dans la mesure où elle est symptomatique – et, en tant que fonction, corrélatrice – de la fonction sémiologique<sup>470</sup>. Aussi lit-on ensuite, dans « Pour une sémantique structurale » :

---

de la reconnaissance du principe pour les figures de l'expression. » (H.Om. : p. 85-86) [« En invariantforskel er til stede i udtryksplanet, naar der daer bestaar en korrelation (f. ex. korrelationen mellem *a* og *æ* i *lak* – *læk*), som modsvares af en korrelation i indholdsplanet (korrelationen mellem indholdsstørrelserne “lak” og “læk”) paa en saadan maade at der bestaar en *relation* mellem udtrykskorrelationen og indholdskorrelationen. Denne relation er en umiddelbar følge af tegnfunktionen, solidariteten mellem udtryksform og indholdsform.

I visse metoder inden for den klassiske sprogvidenskab har man altsaa i nyere tid nærmet sig denne erkendelse, men for alvor kun for udtryksplanet figurer. For en fastholdelse af sprogets struktur og for en tilrettelægning af analysen er det imidlertid af allerstørste vigtighed at gøre sig klart at dette princip skal udvides til at gælde ogsaa for alle sprogets øvrige invarianter, uanset deres grad eller overhovedet deres plads i systemet. Det gælder saaledes for samtlige udtryksstørrelser uanset deres udstrækning, og ikke blot for udtrykkets mindstestørrelser ; og det gælder for indholdsplanet lige saa vel som for udtryksplanet. I virkeligheden er dette kun den logiske konsekvens af principets anerkendelse for udtryksfigurerne. » (H.Om. : p. 59)]. On lit ensuite quelques lignes plus bas : « La relation constatée est en outre réversible, en ce sens que la distinction entre invariantes et variantes, dans le plan du contenu, doit s'effectuer selon le même critère : il n'existe deux invariantes différentes du contenu que si leur corrélation a une relation par rapport à une corrélation de l'expression. Dans la pratique, il existe donc deux invariantes distinctes du contenu si leur échange peut entraîner un échange correspondant dans le plan de l'expression. Ce fait est tout particulièrement évident lorsqu'il s'agit de signes : lorsque, par exemple, l'échange de deux expressions de propositions entraîne un échange de deux contenus de propositions, l'échange des deux contenus de propositions entraînera aussi un échange des deux expressions de propositions ; c'est le même phénomène, vu simplement du côté opposé. » (H.Om. : p. 86-87) [« Endvidere er den konstaterede relation i den forstand reversibel, at adskillelsen mellem invarianter og varianter inden for indholdsplanet maa ske efter ganske det samme kriterium : der foreligger to forskellige indholdsinvarianter, dersom deres korrelation har relation til en udtrykskorrelation, ellers ikke ; i praksis foreligger der altsaa to forskellige indholdsinvarianter dersom en udskiftning af den ene med den anden kan fremkalde en tilsvarende udskiftning inden for udtryksplanet. For tegnenes vedkommende er dette i særlig grad umiddelbart indlysende : naar t. ex. to sætningsudtryks indbyrdes udskiftning medfører en udskiftning af to sætningsindhold, vil ogsaa udskiftningen af de to sætningsindhold medføre en udskiftning af de to sætningsudtryk ; det er kun den samme sag set fra den modsatte side. » (H.Om. : p. 60)]. Cette réversibilité, notamment dans la mesure où elle est « tout particulièrement évidente lorsqu'il s'agit de signes », est également prise en compte dans la démarche des phonologues. Mais comme nous le verrons *infra*, cette réversibilité y reste largement implicite, pour trois raisons principales : la non-reconnaissance de l'existence de figures du contenu (voir *infra*), la construction d'une structure orientée (au regard de l'isomorphisme hjelmslevien) et, corrélativement à ce dernier point, le fonctionnement relativement problématique de la problématique sémantique. Voir également H.Sp. : p. 134-135 [p. 96-98], cité ci-dessous, ainsi que H.SM : p. 130, cité ci-dessus, et la note 452. Et il faut noter, dans ce dernier développement, l'utilisation du terme « distinctif », dont la pertinence pour le plan du contenu comme pour celui de l'expression est remarquablement révélatrice, en ce qu'elle témoigne de la différence de perspective qui sépare l'isomorphisme de la structure orientée (« distinctif » ne saurait plus, dès lors, avoir partie liée avec le sens, comme c'est le cas dans l'élaboration des phonologues) et, dans le même temps, par la possibilité même de cette modification sémantique, de la présupposition de la langue qu'implique, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la problématique phonologique, et que précisément, comme nous l'avons également vu dans ce qui précède, la problématique hjelmslevienne des rapports forme/substance met tout particulièrement en évidence.

<sup>470</sup> Voir également H.Om. : p. 85 [p. 59], cité dans la note précédente, ainsi que, dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes », cette note relative à la « fonction [...] hétéroplane (fonction d'un plan à l'autre) » (H.Es. : p. 161-162) : « C'est cette sorte de fonction qui se révèle par la “commutation”. » (H.Es. : p. 162, note 1), enfin dans « Note sur les oppositions supprimables » : « A ces fonctions *homoplanes* il importe d'ajouter la fonction *hétéroplane* qui a lieu entre les unités des deux plans et qui sert à constituer le signe linguistique en tant que tel. C'est cette dernière fonction qui, par l'épreuve de la commutation, permet de dresser l'inventaire des différences formelles dans les deux plans et l'inventaire des unités minimales (p. ex. “phonèmes”) qui en résulte. » (H.Sup. :



« Du principe même de la commutation découle la nécessité de reconnaître, à l'intérieur de la langue même, deux plans : celui du contenu et celui de l'expression. En des termes saussuriens : le signe est le total du signifié et du signifiant. Plus encore : le signe est établi par la relation qui réunit ces deux faces. Encore c'est la commutation qui fait voir que cette relation constitutive du signe, cette *fonction sémiotique* qui est constitutive de la langue même, change d'un état de langue à l'autre, et que par conséquent la structure du contenu ainsi que celle de l'expression diffère selon les états de langue qui s'observent. C'est par l'épreuve de la commutation que l'on parvient à dégager les différences structurales entre les états de langues, et à faire un premier pas décisif vers une typologie linguistique. C'est en effet l'épreuve de la commutation qui seule permet de déterminer le nombre des membres d'une catégorie reconnu par un état de langue donné, et les comparaisons font voir que ce nombre peut être fort différent : l'effectif de cas, de prépositions, de temps, de modes, de conjonctions etc. etc. peut différer du tout au tout en passant d'une langue à l'autre. Ce n'est pas tout : l'épreuve de la commutation, et les comparaisons qu'elle permet d'établir, font souvent voir comment les membres d'une catégorie sont différemment agencés au point de vue paradigmatique, que les limites entre les membres ne se recouvrent pas (comme dans l'exemple de *arbre* : *bois* : *forêt*) ou qu'il peut y avoir participation (ou remplacement facultatif) entre eux (p.ex. suppléance d'un membre "marqué" par un membre "non-marqué" ; p.ex., dans bon nombre de systèmes de genres grammaticaux, suppléance du féminin par le masculin, et, dans les systèmes de temps, suppléance fréquente du prétérit et du futur par le présent). – Tout ceci prémunit d'une façon décisive contre tout essai de prendre comme base des classements extra-linguistiques : "Dans tous ces cas nous surprenons donc, au lieu d'idées données d'avance, des *valeurs* émanant du système"<sup>471</sup> (F. de Saussure). C'est la découverte de la commutation, et du principe de l'arbitraire du signe, qui sauvegarde la méthode empirique et qui interdit tout retour à l'*ars magna*. » (H.Sem. : p. 114).

L'épreuve de la commutation est présentée, dans ce passage, comme un révélateur de la fonction sémiotique qui est constitutive du signe et de la langue et dont dépend la structure des deux plans. Elle permet, en tant que telle, la mise au jour des différences structurales entre les langues<sup>472</sup>. Or, et nous en venons ainsi, à la dimension de la définition systématique des invariants, ces différences sont de deux ordres : quantitatif et qualitatif, selon une bipartition présente, comme nous l'avons vu ci-dessus, dès les premiers textes. L'épreuve de la commutation permet tout d'abord de déterminer le nombre des membres d'une catégorie, autrement dit le nombre d'invariantes. C'est là, si l'on en croit ce passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, un élément central de la structure des langues :

---

p. 92). Nous reviendrons ci-dessous sur le rapport entre ces deux fonctions que sont la fonction sémiotique, qui est une relation, et la commutation, qui est une corrélation, rapport qui n'est nulle part mieux explicité que dans « The Basic Structure of Language » et qui pointe vers la définition hjelmslevienne de la langue comme système de possibilités de signes.

<sup>471</sup> Saussure (1972) : p. 162, cité ci-dessus.

<sup>472</sup> Et l'on retrouve, dans ce cadre, l'interprétation du concept saussurien de valeur en termes de *sui generis*. Voir ci-dessus. Nous reviendrons *infra* (en B-, 3-) sur les implications, par rapport à la définition saussurienne du signe, de la notion de fonction sémiotique. Notons cependant dès à présent, en lien avec la réversibilité du pseudo-étiologique en analytique dont il a été question ci-dessus, que la double définition de la commutation comme fonction et comme épreuve est révélatrice, à nouveau, du caractère objectal de l'élaboration hjelmslevienne. On retrouve ici, d'une autre manière, la dimension du *sui generis* et le donné de la structure, dont se révèle ainsi le lien intrinsèque, même dans une élaboration formelle comme l'est celle de Hjelmslev, avec la problématique des rapports son/sens : comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, au concept saussurien de valeur, Hjelmslev substitue un objet : les rapports constitutifs de la structure. Voir *infra*.

« La structure spécifique d'une langue, les traits qui la caractérisent par opposition à d'autres langues, la différencient d'elles, la leur font ressembler, déterminant ainsi sa place dans la typologie des langues, ces traits sont donc établis quand on précise quelles catégories définies relationnellement la langue comporte et quel nombre d'invariantes entrent dans chacune d'elles<sup>473</sup>. Le nombre d'invariantes à l'intérieur de chaque catégorie est fixé par l'épreuve de commutation. Ce que, en accord avec Saussure, nous avons appelé la forme linguistique et qui, de manière différente d'une langue à l'autre, pose ses frontières arbitraires dans un continuum de sens en lui-même amorphe, repose exclusivement sur cette structure<sup>474</sup>. » (H.Om. : p. 95-96)

et qui renvoie à une définition fonctionnelle des invariants, dans le cadre de la commutation considérée cette fois comme une corrélation :

« Une classe qui contracte une fonction avec une ou plusieurs classes à l'intérieur du même rang sera appelée *somme*. Une somme syntagmatique sera une *unité*, une somme paradigmatisque sera une *catégorie*. Une *unité* sera donc une chaîne qui contracte une relation avec une ou plusieurs chaînes à l'intérieur du même rang et une *catégorie* sera un paradigme qui contracte une corrélation avec un ou plusieurs paradigmes à l'intérieur du même rang. Par *établissement* nous entendons une relation qui existe entre une somme et une fonction y entrant ; nous disons que la fonction *établit* la somme et que la somme est *établie par* la fonction. Par exemple, dans la paradigmatisque (ou système linguistique), nous pouvons constater l'existence de diverses catégories à corrélation mutuelle qui, prises séparément, sont établies par la corrélation qui existe entre leurs membres. Pour les catégories d'invariantes, cette corrélation est une commutation ; pour la catégorie de variantes<sup>475</sup>, c'est une substitution<sup>476</sup>. » (H.Om. : p. 109).

---

<sup>473</sup> On retrouve ici l'ordonnance des deux axes syntagmatique et paradigmatisque, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous.

<sup>474</sup> « Det enkelte sprogs specifikke struktur, de træk der karakteriserer et givet sprog i modsætning til andre, til forskel fra andre, i lighed med andre, og som bestemmer det enkelte sprogs typologiske plads, fastsættes ved en angivelse af, hvilke relationsdefinerede kategorier sproget har, og hvilket antal invarianter der indgaar i hver af dem. Antallet af invarianter inden for den enkelte kategori fastsættes ud fra kommutationsprøven. Det som vi i tilslutning til Saussure har kaldt den sproglige form, der, paa forskellig maade fra sprog til sprog, lægger sine arbitrære grænser i et i sig selv amorft substanskontinuum, beror udelukkende herpaa. » (H.Om. : p. 67). Le texte danois donne « substanskontinuum », et le texte anglais de 1961, suivi par la traduction française, « purport-continuum », ce qui est plus en accord avec l'appréhension hjelmslevienne des rapports forme/substance/sens (matière) telle qu'elle apparaît dans le chapitre 13 de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. Voir Hjelmslev (1943) : p. 119, note « Side 67, linie 25 ». On notera cependant que cette modification n'intervient que dans la seconde édition anglaise, à la différence de celle, analogue mais intervenant dès 1953, que nous avons signalée dans le premier chapitre de cette première partie (voir la note 552 de ce chapitre).

<sup>475</sup> L'original danois, de même que les deux versions anglaises (voir Hjelmslev, 1953 : p. 54 et Hjelmslev, 1961 : p. 85) donnent « les catégories de variantes ».

<sup>476</sup> « En klasse der har funktion til en eller flere andre klasser inden for samme række vil vi kalde en *sum*. En syntagmatisk sum kalder vi en *enhed*, en paradigmatiske sum en *kategori*. En *enhed* bliver altsaa en kæde der har relation til en eller flere andre kæder inden for samme række, og en *kategori* bliver et paradigme der har korrelation til et eller flere andre paradigmer inden for samme række. Ved en *etablering* forstaar vi en relation der bestaar mellem en sum og en i denne indgaaende funktion, og som funktionen indgaar som konstant [et que la fonction contracte comme constante] ; funktionen siges at *etablere* summen, og summen at *etablere af* funktionen. Saaledes kan vi f. ex. i paradigmatisken (sprogsystemet) konstatere existensen af forskellige kategorier der har indbyrdes korrelation og som hver især er etablerede af korrelationen mellem deres led ; denne korrelation er for invariantkategorierne vedkommende en kommutation, for variantkategorierne vedkommende en substitution. » (H.Om. : p. 76). La définition de la notion d'établissement a été modifiée dans

L'épreuve de la commutation permet cependant, par ailleurs, de déceler différents agencements paradigmatiques, qui sont dès lors également constitutifs de la structure de la langue mais renvoient à un autre type de rapport entre forme et substance. Hjelmslev mentionne tout d'abord la diversité des limites que la forme établit dans la substance. Cet aspect de la structure était également développé dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et dans « Sprogets indholdsform som samfundsfaktor » (1953), où il était question de rattachement de différentes variantes substantielles à un même invariant formel, dans une perspective dès lors plus proche de celle des phonologues. Hjelmslev envisage ainsi, dans « Sprogets indholdsform som samfundsfaktor », les deux questions du nombre et de la répartition des invariants, mais en termes d'information, et dès lors de limites :

« La masse totale de la signification, si l'on peut dire, la somme de tout ce qui peut être exprimé au moyen de signes, est spécifiquement et arbitrairement découpée par le système de signes de chaque langue de manière à définir la forme du contenu ou forme sémantique de cette langue... Des langues européennes qui nous sont familières disposent, avec de légères différences, des deux pronoms distincts *il* et *elle*, c'est-à-dire de deux signes différents qui donnent forme à la substance du contenu, en y introduisant une limite définie. D'autres langues comme le chinois, le finnois ou le hongrois ne marquent pas cette limite. Ces langues ont un seul pronom, un seul signe qui signifie indifféremment *il* ou *elle*, ou qui peut être traduit indifféremment par *il* ou *elle* ; ou, en d'autres termes, il possède des variantes *il* et *elle* selon le contexte... Des langues européennes qui nous sont familières distinguent entre *frère* et *sœur* ; le malais cependant ne fait pas cette distinction et possède un seul signe ou mot signifiant indifféremment "frère" ou "sœur", si bien que seul le contexte ou la paraphrase peuvent indiquer avec certitude laquelle des deux variantes sémantiques est manifestée. D'autres langues ne se contentent pas de distinguer entre frères et sœurs, mais distinguent aussi cadets et aînés. Ainsi le chinois et le hongrois, par exemple, ont quatre mots correspondant à nos deux mots *frère* et *sœur*, à savoir : un mot signifiant frère aîné, un mot signifiant frère cadet, un pour sœur aînée, et un pour sœur cadette. C'est-à-dire que la forme du contenu de ces langues établit plus de distinctions à l'intérieur de la substance du contenu que ne le font nos langues. Nous découvrons aussi qu'une seule et même zone de substance dans le contenu est mise en forme de différentes manières dans des langues différents, si bien que, quoiqu'il y ait des distinctions dans deux langues, elles sont établies à des endroits différents et elles entretiennent donc des relations décalées. Un exemple bien connu en est la relation des deux mots français *arbre* et *bois* avec les deux mots danois *træ* (arbre, bois) et *skov* (bois, forêt). La ligne qui sépare *arbre* et *bois* n'est pas la même que la ligne qui sépare *træ* et *skov* : la variante sémantique "bois en tant que matériau" par opposition à "bois en tant que plante" prend en français la forme d'une variante contenue dans le mot *bois*, et en danois celle d'une variante dans le mot *træ*<sup>477</sup>. » (H.Sam. : p. 100-101).

---

la deuxième traduction anglaise. Voir Hjelmslev (1953) : p. 54 et Hjelmslev (1961) : p. 85. Sur les aléas de cette définition, voir Whitfield (1985).

<sup>477</sup> « Hele meningsmassen, om man vil, indbegrebet af alt det der kan betegnes igennem tegn, formes i hvert sprogs tegnsystem på sin specifikke og arbitrære måde til dette sprogs indholdsform eller semantiske form. – Velbekendte europæiske sprog disponerer, med visse nuanceforskelle, over de to forskellige pronominer *han* og *hun*, altså to forskellige tegn, der former indholdssubstansen og lægger en bestemt grænse ind i den. Visse andre sprog, som kinesisk, finsk og ungarsk, lægger ikke denne grænse, har kun ét pronomen, altså kun ét tegn, der forskelsløst betyder eller kan oversættes ved "han" og "hun", eller, som man siger, alt efter sammenhængen har de to varianter "han" og "hun". – Velbekendte europæiske sprog skelner mellem *broder* og *søster* ; malajisk derimod kender ikke denne forskel i sin sprogform, men har kun ét tegn, kun ét ord, der forskelsløst betyder

Il est question, ici, de « variantes contenues dans un mot », mais il s'agissait explicitement, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, de variantes substantielles rattachées à une même forme :

« [...] c'est ainsi que le mot *bois* est le signe de tel objet déterminé dans le paysage et, au sens traditionnel, cet objet n'entre pas dans le signe lui-même. Or cet objet du paysage est une grandeur relevant de la substance du contenu, grandeur qui par sa dénomination, est rattachée à une forme du contenu sous laquelle elle se range avec d'autres grandeurs de la substance du contenu, par exemple la matière dont est faite ma porte. [...] la séquence de sons [bwa], en tant que fait unique prononcé *hic et nunc*, est une grandeur appartenant à la substance de l'expression qui, par la seule vertu du signe, se rattache à une forme de l'expression sous laquelle on peut assembler d'autres grandeurs de substance de l'expression (autres prononciations possibles, par d'autres locuteurs ou en d'autres occasions, du même signe)<sup>478</sup>. » (H.Om. : p. 76).

La notion de participation renvoie également aux variantes, mais envisagées sur le plan de la forme. Le *Résumé of a Theory of Language* en donne en effet la définition suivante :

« Déf 71 : Une PARTICIPATION est une corrélation dont les corrélats ont des variantes communes<sup>479</sup>. » (H.Rés. : p. 104)

que l'on retrouve ensuite, bien que sans mention explicite, dans « The Basic Structure of Language » :

« [...] deux éléments commutables peuvent se recouvrir en partie, de telle façon qu'ils ont une ou plusieurs variantes en commun<sup>480</sup>. » (H.Bas. : p. 225).

Ce passage de « Pour une sémantique structurale » introduit ainsi, en regard de la notion d'invariant, un autre aspect de la structure, plus proche de la dimension de la structuration

---

“broder” eller “søster”, således at kun sammenhængen eller omskrivninger kan vise, hvilken af de to semantiske varianter der i et givet tilfælde foreligger. Andre sprog igen lægger ikke blot en grænse mellem mandlige søskende og kvindelige søskende, men også mellem ældre og yngre søskende, således at man f. ex. i kinesisk og i ungarsk har 4 ord svarende til vore 2 ord *broder* og *søster*, nemlig et ord der betyder “ældre broder”, et der betyder “yngre broder”, et der betyder “ældre søster” og et der betyder “yngre søster”. Disse sprogs indholdsform lægger altså flere grænser ind i indholdssubstansen end vore sprog gør. – Der kan også være tale om at et og samme substansområde i indholdet er formet på forskellig måde i de forskellige sprog, således at der vel i begge sprog ligger en grænse, men på forskelligt sted, altså skævt overfor hinanden. Således er forholdet som bekendt ved de to engelske ord *tree* og *wood* overfor de to danske ord *træ* og *skov*. Grænsen mellem *tree* og *wood* er ikke den samme som grænsen mellem *træ* og *skov*, idet den semantiske variant “træ som stof”, i modsætning til “træ som plante”, i engelsk er formet som en variant under ordet *wood*, i dansk derimod som et variant under ordet *træ*. » (H.Sam. : p. 3-4).

<sup>478</sup> « [...] saaledes er ordet *træ* tegn for denne bestemte ting i min have, og denne ting indgaar i en vis (traditionel) forstand ikke i tegnet selv. Men denne ting i min have er en indholdssubstansstørrelse, der gennem betegnelsen tildordnes en indholdsform og indordnes under denne sammen med forskellige andre indholdssubstansstørrelser (f. ex. det stof min dør er lavet af). [...] selve lydrækken [tʁe], som eengangsfænomen, udtalt *hic et nunc*, er en udtrykssubstansstørrelse der gennem betegnelsen, i kraft af tegnet og kun i kraft af det, tilordnes en udtryksform og indordnes under den sammen med forskellige andre udtrykssubstansstørrelser (andre mulige udtaler, af andre personer eller ved andre lejligheder, af det samme tegn). » (H.Om. : p. 52-53).

<sup>479</sup> « A PARTICIPATION is a Correlation in which Correlates have common Variants. » (H.Rés. : p. 22).

<sup>480</sup> « [...] two commutables may overlap in such a way as to have one or more variants in common. » (H.Bas. : p. 149).

(ainsi que, avec la notion de limite, de la notion de limite de variabilité de la *Synopsis of an Outline of Glossematics*) et corrélatif, au moins partiellement, d'un autre type de rapport entre forme et substance. Il est par ailleurs question, dans le développement qui suit, de définition systématique, d'une manière à la fois proche et différente de celle de « La structure morphologique » :

« Il reste à donner à la *valeur* sa place exacte par rapport à la *signification*. L'exposé lumineux du *Cours* de F. de Saussure nous éclaire particulièrement bien sur cette question : « La valeur, prise dans son aspect conceptuel, est sans doute un élément de la signification, et il est très difficile de savoir comme celle-ci s'en distingue tout en étant sous sa dépendance... Faisant partie d'un système, [le mot] est revêtu, non seulement d'une signification, mais aussi et surtout d'une valeur, et c'est tout autre chose... Quand on dit que [les valeurs] correspondent à des concepts, on sous-entend que ceux-ci sont purement différentiels, définis non pas positivement par leur contenu, mais négativement par leurs rapports avec les autres termes du système. Leur plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres ne sont pas... il est bien entendu que ce concept n'a rien d'initial, qu'il n'est qu'une valeur déterminée par ses rapports avec d'autres valeurs similaires, et que sans elles la signification n'existerait pas...<sup>481</sup> »

L'épreuve de la commutation permet d'opérer la distinction fondamentale et décisive entre *forme* et *substance*, dans le plan du contenu aussi bien que dans celui de l'expression. Le rapport entre forme et substance est arbitraire au même titre que celui entre contenu et expression : l'arbitraire du signe se trouve ainsi dédoublé d'un arbitraire entre forme et substance dans chacun des deux plans.

Sans considérer encore la valeur, c'est la signification qui constitue le domaine propre de la substance du contenu. Par rapport à la forme du contenu, la signification a justement ceci de particulier d'être arbitraire, tout comme la phonation par rapport à la forme de l'expression. La forme, de son côté, est constituée par les fonctions (relations sur l'axe syntagmatique, corrélations sur l'axe paradigmatique) contractées par les grandeurs qu'elle comporte, ou, plus exactement : les fonctions définissant ces grandeurs.

La valeur relève-t-elle de la signification ou de la forme du contenu, ainsi définies ? Au premier abord il pourrait paraître que la valeur est à cheval sur les deux : par opposition à la *forme pure*, définie par les fonctions internes, la valeur pourrait sembler représenter la *forme matérielle*, la façon dont la substance se plie à la forme pure. Nous croyons cependant que c'est une erreur, qui ne serait pas en conformité avec la notion de valeur telle qu'elle est conçue par F. de Saussure. Ayant un caractère purement différentiel, oppositif et négatif, la valeur n'a encore rien de sémantique. La valeur, prise dans le sens saussurien, est dans les deux plans de la langue *l'élément qui sert à définir l'agencement paradigmatique des corrélations*. Le nombre de termes qui définit l'effectif d'une catégorie et d'un paradigme, et qui détermine le champ d'action de chacun d'entre eux *en puissance* ; les participations possibles (ou remplacements facultatifs) dont on vient de parler, et le sens qu'elles sont appelées à prendre, – tout ceci s'observe et se prédit sans aucun recours à la substance. C'est ainsi qu'on peut constater l'identité du système des genres grammaticaux en latin et en allemand, ou celui des temps (non composés) en anglais, en danois et en allemand, en y comprenant tout ce qui relève de la valeur, mais sans introduire aucun élément de signification. » (H.Sem. : p. 114-116).

En affirmant que « l'épreuve de la commutation permet d'opérer la distinction fondamentale et décisive entre *forme* et *substance* », Hjelmslev établit, dans ce passage, un rapport privilégié entre forme et invariant d'une part, substance et variantes d'autre part, se

---

<sup>481</sup> Saussure (1972) : p. 158-162, cité ci-dessus.

rapprochant ainsi des phonologues – dont la perspective reste cependant différente dans la mesure où il ne s’agit pas de forme et de substance, mais avant tout de substance pertinente ou non pertinente<sup>482</sup>. On retrouve par ailleurs l’opposition constitutive des problématiques phonologique et sémantique entre phonation et signification, faits de substance, d’une part, et forme d’autre part, forme constituée par les fonctions<sup>483</sup> (syntagmatiques et paradigmatiques), c’est-à-dire par les rapports établissant la structure, objet de la linguistique hjelmslevienne. Mais si Hjelmslev distingue à nouveau, sur ces bases, entre forme pure et forme matérielle, il refuse cependant, à la différence de ce qui a lieu dans « La structure morphologique » (mais en conformité avec la définition du sématème dont il a été question ci-dessus), de définir la valeur comme une forme matérielle, l’assignant à la forme pure. Il est notable, cependant, que la valeur soit alors définie non pas simplement comme un élément, mais comme « l’élément qui sert à définir l’agencement paradigmatique des corrélations<sup>484</sup> » (c’est-à-dire, comme dans le passage précédent, le nombre et le champ d’action des invariants, ainsi que les participations), et ce d’autant que, comme nous l’avons vu ci-dessus, le sématème est quant à lui un élément, un invariant explicatif des variantes constatées ou susceptibles d’être constatées. On retrouve ainsi la définition systématique de « La structure morphologique », mais différemment articulée à la notion d’invariant formel : il ne s’agit plus de définition systématique de l’invariant formel, mais de pouvoir organisateur de celui-ci. Dans cette perspective, si la valeur, au sens des autres textes et notamment de « La structure morphologique », c’est-à-dire au sens de forme matérielle, est bien susceptible d’une définition systématique, cette définition reste interne à la forme et c’est en tant que telle qu’elle est explicative des modalités du rattachement de la substance à la forme, sans préjudice d’une autre démarche explicative, cette fois proprement substantielle et mettant en jeu une « induction surajoutée des significations particulières » en vue de l’établissement d’un concept générique ou sématème (phonématème, graphématème). On lit ensuite en conclusion du développement :

« Nous estimons que ces considérations permettent déjà de répondre utilement à la question de savoir dans quelle mesure les significations peuvent être considérées comme formant une structure. Elles peuvent – et doivent – être considérées ainsi pour deux raisons : (1) parce que les significations particulières dépendent d’un calcul de variantes qui se déduit logiquement des relations possibles prévues dans la description de la forme, et (2) parce que les “significations” générales ou sématèmes dépendent de valeurs qui

---

<sup>482</sup> Nous verrons *infra* que cette affirmation est à nuancer. Elle reste cependant juste du point de vue qui nous occupe présentement, c’est-à-dire dans le cadre d’une analyse visant à mettre en lumière la spécificité de la notion hjelmslevienne d’invariant, qui implique une solution de continuité entre forme et substance.

<sup>483</sup> Notons à ce propos, pour y revenir ci-dessous, la réversibilité établie par Hjelmslev entre *contracter* et *définir*.

<sup>484</sup> Notons que la valeur « saussurienne » est ainsi appréhendée comme étant exclusivement paradigmatique, dans la logique des élaborations de la première partie, mais dans une perspective éminemment non saussurienne. C’est là, en regard du rôle de la dimension syntagmatique dans l’élaboration saussurienne, un trait caractéristique du structuralisme. Qu’il s’agisse de la structure hjelmslevienne, dont nous verrons qu’elle est avant tout syntagmatique, ou de celle des phonologues, que Martinet définit inversement (voir les notes 331 et 543 du chapitre 1) comme étant avant tout paradigmatique, l’axe syntagmatique reste une dimension seconde, dont l’intégration à la langue est ainsi nécessairement corrélative d’une ordonnance des deux axes. Les deux axes syntagmatique et paradigmatique sont ordonnés dans la mesure où leur sont assignés des domaines hétérogènes, qu’il est commode de penser, à la suite de Martinet, et bien que cette assimilation soit en partie trompeuse, en termes de forme et de substance. Voir ci-dessous.

relèvent également de la forme et définissent les corrélations possibles. Les significations, elles, ne se confondent d'ailleurs nullement ni avec les variantes ni avec les valeurs ; variantes et valeurs sont d'un ordre différent. » (H.Sem. : p. 117).

La structuration de la substance est posée ici en termes de dépendance à l'égard de la forme, dépendance qui, dans la logique de ce que l'on a vu ci-dessus, est double : dépendance des significations particulières à l'égard des variantes dont elles sont la manifestation, et dépendance des significations générales ou sémantèmes à l'égard des invariants formels que sont les valeurs. Mais dans les deux cas, le rapport entre forme et substance est médiatisé par des fonctions formelles : relations entre variantes, dans le cadre d'un calcul de variantes pour le premier aspect de la dépendance, corrélations définies par la valeur pour le second. La forme, dans cette perspective, ne dit rien d'autre de la substance que sa structuration, et c'est pourquoi la description de la manifestation implique par ailleurs un deuxième type d'examen, interne à la substance, et qui permet la définition de la forme matérielle. La dimension de la définition systématique qui est corrélative de la valeur est ainsi solidaire, dans « Pour une sémantique structurale », d'un partage des tâches entre description formelle et description substantielle, qui atteste de l'existence d'un hiatus entre forme et substance :

« Non seulement tout ce qui est relationnel, mais tout ce qui est corrélational et différentiel concerne la forme et reste indépendant des faits matériels de la manifestation. Dès qu'on y ajoute un élément matériel d'ordre ou bien spécifiquement phonique ou bien spécifiquement graphique, on est devant un fait de substance. Le fait différentiel reste un fait de forme, et de forme pure, à condition de ne pas ajouter encore, dans la définition, un trait différentiel d'ordre phonique ou graphique. » (H.Sem. : p. 116).

Il était de même question, dans « Notes sur les oppositions supprimables » (1939), de corrélations reflétées par des oppositions<sup>485</sup> :

« Il est évident que, dès que le système linguistique pose un paradigme, il pose en même temps une corrélation. Or cette corrélation, encore purement formelle, exige d'être reflétée dans la substance par une opposition. Nous avons étudié autre part les configurations qui s'observent dans ces oppositions de substance, et les formules auxquelles on peut les ramener. Ces formules reposent sur la loi générale de participation. En effet l'usage répond très souvent aux exigences de la norme en reflétant les corrélations par des participations ; sous la forme la plus simple, la participation se présente comme une opposition privative binaire, désignée par nous par les caractères  $\alpha A$ . C'est l'opposition simple entre un terme marqué (merkmaltragend) et un terme non-marqué (merkmallos). D'autre part une corrélation peut être manifestée aussi par une opposition exclusive ; l'exclusion ne constitue qu'un cas spécial de la participation, et consiste en ceci que certaines cases du terme extensif ne sont pas remplies.

Une opposition linguistique, telle qu'elle s'observe dans la substance, est donc le reflet de la corrélation entre les membres d'un paradigme. Elle ne peut être trouvée qu'en partant du fait même du paradigme, c'est-à-dire de la fonction de forme, pour décrire selon un procédé déductif comment ce paradigme se manifeste dans la substance. Il y a des cas où il y a plusieurs manifestations possibles, et où la description reste ambiguë. Mais il y en a d'autres où un autre fait de fonction vient s'ajouter au fait simple du

---

<sup>485</sup> Incidemment, on mesure à nouveau ici la consistance objectale des rapports hjelmsleviens, qui les distingue des différences saussuriennes. Voir *supra* et *infra*.

paradigme, savoir la fusion qui vient d'être étudiée entre deux formes à l'intérieur du paradigme. » (H.Sup. : p. 96-97).

On retrouve ici la notion de description déductive de la substance, ainsi que les élaborations de *La Catégorie des cas*<sup>486</sup>, et avec elles la dimension structurale des premiers textes. Ces élaborations sont également reprises dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel<sup>487</sup> » :

---

<sup>486</sup> Auxquelles, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre (voir la note 567), renvoie ici Hjelmslev (voir H.Sup. : p. 96, note 3).

<sup>487</sup> Ainsi que, outre dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics* (voir la note 561 ci-dessous) et dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes », où, comme nous l'avons vu ci-dessus, il est question de dimensions et où Hjelmslev renvoie à « *La catégorie des cas I* (*Acta Jutlandica* VII, 1, Aarhus-Copenhague 1935), p. 95 sv., 127 sv. » (H.Es. : p. 169, note 1), dans « Grundtræk af det danske udtrykssystem med særligt henblik på stodet » (1953), où il est question d'affinité avec la substance : « Den følgende opstilling af konsonantsystemet (ligesåvel som af vokalsystemet i næste afsnit) bygger på det princip, at sammenfald (f. eks. mellem *f* og *b* i *købt/køft*) kun kan finde sted mellem en intensiv (betegnet med lille græsk bogstav) og en extensiv (betegnet med stort græsk bogstav), således at der iøvrigt helt igennem, for at imødekomme simpelhedens princip, tilsigtes en opstilling, der udviser størst mulig affinitet til substansen. Om den teoretiske baggrund herfor henvises til Louis Hjelmslev : *Note sur les oppositions supprimables* (*Travaux du Cercle linguistique de Prague* VIII, 1939), p. 51 ff., og *La Catégorie des cas I* (*Acta Jutlandica* VII 1, 1935), p. 113 ff. » [« L'établissement du système consonantique qui va suivre (comme celui du système vocalique dans la prochaine section) est fondé sur le principe que la syncrétisation (par exemple la syncrétisation entre *f* et *b* dans *købt/køft*) ne peut avoir lieu qu'entre un terme intensif (symbolisé par une lettre grecque minuscule) et un terme extensif (symbolisé par une lettre grecque majuscule), de sorte que, de plus, afin de satisfaire au principe de simplicité, nous avons essayé tout du long d'établir un système qui présente la plus grande affinité possible avec la substance. Pour ce qui est de l'arrière-plan théorique, nous renvoyons à Louis Hjelmslev, "Note sur les oppositions supprimables" (*Travaux du Cercle linguistique de Prague* VIII, 1939), p. 51 ff., et *La Catégorie des cas I* (*Acta Jutlandica* VII 1, 1935), p. 113 ff. »] (H.Gru. : p. 19), et comme nous le verrons ci-dessous, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, le *Résumé of a Theory of Language* et « La stratification du langage ». Dans ce dernier texte, conformément à la position de « Note sur les oppositions supprimables » et d'« Animé et inanimé, personnel et non-personnel », mais dans la logique des élaborations relatives à la description de la substance dont il a été question ci-dessus, si la théorie de la structure est reprise du côté de la forme (voir H.SL : p. 67, cité ci-dessous), la notion de système sublogique est également appliquée à la description de la substance : « Dans le domaine de la substance au contraire, les connaissances dont nous disposons actuellement invitent à penser que les relations entre catégories sont, du moins aux stades initiaux de l'analyse, constamment des solidarités. Ceci semble être le cas pour toute substance et en même temps pour tous les niveaux.

Considérons comme un premier exemple le niveau socio-biologique de la substance phonique c'est-à-dire la "physiologie des sons", ou phonologie articulatoire. Ici toute unité, chaque son, doit être caractérisé par rapport à un répertoire de catégories (ou dimensions si l'on veut) dont chacune reflète un système sublogique dont les pôles sont par exemple

sonore : sourd  
nasal : oral  
arrondi : non-arrondi  
latéral : non-latéral  
etc. etc.

De même, dans le niveau des appréciations de la substance phonique, c'est-à-dire dans le niveau auditif, chaque son doit être caractérisé par rapport à un répertoire de catégories dont nous avons essayé de donner plus haut quelques exemples. Dans le niveau physique (acoustique au sens propre), la situation est en principe la même. Il est d'ailleurs moins facile de donner de bons exemples pour ces niveaux, puisque la terminologie laisse encore à désirer et est souvent à cheval sur les deux niveaux.

Nous supposons que ce principe vaut pour toute substance et pour tout niveau, et qu'on est partout en présence de catégories mutuellement solidaires, si bien que chaque unité doit être caractérisée par rapport à toutes ces catégories, et se définit comme composée d'un élément provenant de chacune d'entre elles : toute catégorie est représentée par un de ses membres dans n'importe quelle unité. » (H.SL : p. 68). Mais il est toujours question,



« Les oppositions entre les termes de la catégorie ne sont pas soumises à la loi logique de l'exclusion mais à celle de la participation (dont d'ailleurs l'exclusion est une variante) (cf. l'auteur, *La catégorie des cas*, p. 98-104, surtout p. 102) qui, d'autre part, peut être ramenée à un système sublogique (*ibid.*, p. 127 sv.). En effet, les formules dont on se sert pour étiqueter les termes d'une catégorie sont le plus souvent d'ordre sublogique ; il est dans la nature même des choses qu'on ne puisse faire autrement, et il convient de se rappeler que, en établissant un tel système sublogique, il est impliqué une fois pour toutes que ce système se réalise en se transformant en principe en un système participatif. (On sait d'ailleurs qu'un côté essentiel de ce fait a été découvert et souligné par des grammairiens russes pour être précisé par M. Roman Jakobson, v. *Charisteria Mathesio*, p. 74 sv.). C'est pourquoi toute terminologie bâtie sur l'exclusion logique est, à la prendre au pied de la lettre, forcément approximative, et que des oppositions telles que "animé" : "inanimé", "personnel" : "non-personnel", "masculin" : "féminin" etc. sont, quelle que soit, au point de vue intensional, la signification exacte qu'on leur attribue, des simplifications trompeuses qui ne correspondent qu'indirectement à la réalisation linguistique » (H.An. : p. 224)

où elles sont de même situées d'abord du côté de la forme, comme en témoigne la notion de « vérification dans la substance » que l'on trouve quelques pages plus loin :

« En rappelant le coup d'œil que nous venons de jeter sur l'histoire des recherches, on se rend compte que, par la méthode adoptée, Meillet reprend justement les études là où H. E. Bindseil et Lucien Adam les avaient laissées, en écartant les confusions intervenues. C'est cependant Meillet qui couronne ce développement, en ramenant, par l'artifice de méthode nécessaire, les faits complexes de l'indo-européen à un système sublogique qui s'adapte, et qui s'identifie immédiatement à celui de la famille maya-kičë par exemple (décrit déjà dans le *Grundriss* de Fr. Müller ; cp. Alfred M. Tozzer, *A Maya Grammar*, 1921, p. 32, 36 sv. ; il ne semble pas que Meillet ait jamais signalé cette coïncidence). On s'explique facilement que ce système se reconnaisse plus facilement en maya-kičë qu'en indo-européen : c'est que le maya-kičë est beaucoup moins éloigné de l'optimum de manifestation, tandis que pour l'indo-européen il faut remonter à des termes génériques plus abstraits pour pouvoir tenter une vérification dans la substance sémantique, tout en restant forcé d'admettre des participations assez étendues ; sur ce point, l'indo-européen a demandé, avant de se rendre, des analyses plus subtiles et d'un ordre plus conjectural que bien des langues américaines. » (H.An. : p. 234)

---

parallèlement, de projection de la forme dans la substance et ainsi de configuration paradigmatique déterminée par le système, comme en témoigne le début de la note dont l'appel se trouve à la fin de la citation que l'on vient de produire : « Il va de soi qu'il faut prévoir, ici comme partout, des syncrétismes et des participations, selon le système reconnu par la sémiotique particulière qui fait l'objet de l'analyse. Ainsi un son, dans une langue donnée, n'est pas a priori nécessairement ou sourd ou sonore ; il peut être sourd et sonore (que ce soit alternativement ou à force d'un glissement au cours de son émission), et il peut (du moins théoriquement) recevoir la définition "ni sourd ni sonore", laquelle représente la case neutre de la catégorie ; même dans le dernier cas, la catégorie est donc représentée. » (H.SL : p. 68-69, note 3). Notons encore, dans la *Conférence européenne de sémantique* : « [...] ce que j'ai fait pour étudier les catégories, c'est établir des dimensions permettant de définir chaque cas par deux ou trois exposants selon des définitions sémantiques, et selon un principe qui est bâti sur un principe de participation, c'est-à-dire de partie et de non-partie » (B.Ac. : p. 79). Il est question ici, significativement, de définition *sémantique*. Voir ci-dessous.

et où, par ailleurs, il est question, tout comme dans les premiers textes, d'organisation et de structuration, comme par exemple dans la citation suivante<sup>488</sup> :

« Les faits apportés ont ainsi révélé de bonne heure l'existence dans le monde linguistique d'autres structures que celles que l'on avait connues jusque-là, d'autres structururations possibles de la catégorie du genre » (H.An. : p. 230).

S'achève ainsi, ce nous semble, l'élaboration glossématique de la notion d'invariant et de la dimension de la systématisation dont elle est corrélative et qui est constitutive des problématiques phonologique et sémantique. La théorie de la structure était intrinsèquement mêlée, dans les premiers textes et, malgré la clarification des rapports entre les deux distinctions forme/substance et valeur/signification (ou phonation) et la reconnaissance de l'importance de la commutation, jusque dans « La structure morphologique », à la dimension de l'invariant. Elle se trouve à présent intégrée à une théorie structurale plus vaste, dans le cadre de laquelle elle ne concerne que l'aspect qualitatif de la structuration de la substance qui vient en complément de l'aspect quantitatif solidaire de la fonction sémiologique et de la commutation (ainsi que, comme nous le verrons dans ce qui suit, des fonctions syntagmatiques). Les rapports entre les deux dimensions de l'invariant et de la systématisation s'en trouvent clarifiés. Ils ont, semble-t-il, deux aspects. En premier lieu, la structuration est information de la substance, projection d'un système d'invariants et de variantes formelles. Dans ce cadre, la distinction entre invariants et variantes est centrale, et c'est pourquoi la commutation peut-être appréhendée, comme elle l'est dans « Pour une sémantique structurale » – mais également, d'une certaine manière, dans « La structure morphologique », à travers l'ambivalence de la notion de valeur<sup>489</sup> – comme l'instrument d'une distinction entre

---

<sup>488</sup> Mais voir également, notamment : « la configuration des systèmes individuels à chaque état de langue » (H.An. : p. 237), « Le sorabe enfin organise le tout dans un système un » (H.An. : p. 251), « l'organisation des systèmes casuels particuliers » (H.An. : p. 253).

<sup>489</sup> C'est là par ailleurs, semble-t-il, une conséquence de la notion de différence de substance évoquée par Eli Fischer-Jørgensen (voir Fischer-Jørgensen, 1949 : p. 223, cité ci-dessous), comme il apparaît dans ce passage de « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » : « Lorsque la substitution d'un concept par un autre peut provoquer la substitution d'une expression par une autre, il y a pour les deux concepts deux plérématèmes ; sinon il n'y a pour les deux concepts qu'un plérématème avec deux variantes sémantiques. [...] »

Lorsque la substitution d'une expression par une autre peut entraîner la substitution de concepts, il y a pour les deux expressions deux cénématèmes ; sinon, il n'y a qu'un cénématème avec deux variantes. » (H.Üb. : p. 160-161) [« Wenn durch den Umtausch eines Begriffes gegen einen anderen ein Umtausch eines Ausdrucks gegen einen anderen erfolgen kann, gibt es für die beiden Begriffe zwei Pleremateme, sonst gibt es für die beiden Begriffe nur ein Plerematem mit zwei semantischen Varianten. [...] »]

Wenn durch den Umtausch eines Ausdrucks gegen einen anderen ein Umtausch eines Begriffes gegen einen anderen erfolgen kann, gibt es für die beiden Ausdrücke zwei Kenemateme, sonst gibt es für die beiden Ausdrücke nur ein Kenematem mit zwei Ausdrucksvarianten. » (H.Üb. : p. 234-236). On lit ainsi dans *Sproget* : « [...] si l'on produit une simple différence dans l'expression incapable d'entraîner une différence dans le contenu, on n'a produit qu'une différence de prononciation, non pas une différence linguistique ; et si la différence produite ne concerne que le contenu sans entraîner une différence dans l'expression, elle n'est qu'une différence de pensée, non pas une différence linguistique. » (H.Sp. : p. 135) [« [...] hvis man kun frembringer en forskel i udtrykket, der ikke kan medføre nogen forskel i indholdet, har man kun frembragt en udtaleforskelse, men ikke en sproglig forskel ; og hvis man kun frembringer en forskel i indholdet, der ikke kan medføre en forskel i udtrykket, har man kun frembragt en tankeforskelse, men ikke en sproglig forskel. » (H.Sp. : p. 98), tout comme on lisait dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics* : « The rules of the Second Preglossematic Commutation Test demand that a given difference in one substance must be capable of being accompanied by a difference in

forme (invariants) et substance (variantes). Les variantes formelles ont en effet un statut à part, dont témoigne, dans « Pour une sémantique structurale », la dimension du calcul, et qui apparaît de manière très nette dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. Dans cet ouvrage, la distinction entre variantes et invariants est envisagée à deux reprises, en termes de réduction, tout d'abord, puis en termes de calcul. Le premier développement intervient dans le quatorzième chapitre, intitulé « Invariantes et variantes<sup>490</sup> », à l'orée duquel Hjelmslev pose deux principes, tous deux déduits du principe de simplicité<sup>491</sup> dont il était question dans « La structure morphologique », le principe d'économie et le principe de réduction :

*« Principe d'économie : La description se fait selon une procédure qui doit être organisée de telle sorte que le résultat en soit le plus simple possible, et qui doit être arrêtée quand elle ne conduit plus à une simplification ultérieure.*

*Principe de réduction : Chaque opération de la procédure doit être continuée ou répétée jusqu'à ce que la description soit épuisée, et doit, à chaque stade, conduire à l'enregistrement des objets dont le nombre est le plus petit possible.*

---

the heteroplane substance, but not necessarily by the same difference in all cases. The commutation test leads to the recognition of as many elements as there are commutable segments within the lexias of the language, whatever their length. Even though the commutation of two segments be valid only in a limited number of cases, the two segments must nevertheless be regarded as formed by two different elements. For the neutralisation of commutability see \*G 2. 8.

Γ 2. 2. In prepleremematics, the rules of this test demand that a given difference of content must be capable of being accompanied by a difference of expression, but not necessarily by the same difference in all cases.

G 2. 2. In precenemematics, the rules of this test demand that a given difference of expression must be capable of being accompanied by a difference of content, but not necessarily by the same difference in all cases. » (H.Out. : p. 8-9) [« Les règles du Second Test Préglossématique de la Commutation demandent qu'une différence donnée dans une substance soit susceptible d'être accompagnée d'une différence dans la substance hétéroplane, mais pas nécessairement de la même différence dans tous les cas. Le test de la commutation mène à la reconnaissance d'autant d'éléments qu'il y a de segments commutables à l'intérieur des lexies de la langue, quelle que soit leur longueur. Même si la commutation de deux segments n'est valide que dans un nombre limité de cas, les deux segments doivent néanmoins être regardés comme formés par deux éléments différents. Pour la neutralisation de la commutabilité, voir \*G 2. 8.

Γ 2. 2. Dans la préplérématique, les règles de ce test demandent qu'une différence de contenu donnée soit susceptible d'être accompagnée d'une différence d'expression, mais pas nécessairement de la même différence dans tous les cas.

G 2. 2. Dans la précénématique, les règles de ce test demandent qu'une différence d'expression donnée soit susceptible d'être accompagnée d'une différence de contenu, mais pas nécessairement de la même différence dans tous les cas. »]. Mais, comme nous le verrons ci-dessous, ce texte manifeste un état dépassé de la glossématique hjelmslevienne.

<sup>490</sup> « Invarianter og varianter ».

<sup>491</sup> La formulation de ce principe intervient dans le sixième chapitre. Voir H.Om. : p. 29 [p. 18]. Nous n'envisageons ici que ce qui concerne la dimension de la réduction explicative. Nous reviendrons *infra*, dans le deuxième chapitre de la deuxième partie, sur cet aspect de l'épistémologie hjelmslevienne. Notons qu'un principe d'économie était déjà convoqué dans *La Catégorie des cas* : « Mais ensuite il y a une considération de principe qui nous force à établir ce système sur deux dimensions seulement : établir dans ces conditions un système à trois dimensions serait contraire à la bonne méthode, qui consiste à *ne jamais établir plus de dimensions qu'il ne paraît strictement nécessaire*. La nécessité d'un tel principe est évidente : sans lui il n'y aurait aucune limite aux improvisations subjectives du grammairien, et le nombre de dimensions à établir pour expliquer un système donné dépendrait uniquement de l'ingéniosité de l'observateur ; puisque pour le système casuel le maximum théorique est plus élevé que 2<sup>7</sup>, rien n'empêcherait de lui assigner 7 dimensions ; et même en s'en tenant au maximum empirique, on serait libre de lui assigner 5 dimensions parce qu'il dépasse le chiffre 2<sup>5</sup>. Ce serait là introduire des complications inutiles. Il convient de sauvegarder contre une telle aberrance de méthode en posant le *principe d'économie* que nous venons d'invoquer. » (H.Cat.II : p. 26).

Les grandeurs inventoriées à chaque stade de l'analyse seront appelées *éléments*. En ce qui concerne l'analyse elle-même, nous pouvons donner une *formulation plus précise du principe de réduction* :

*Toute analyse (ou tout complexe d'analyses) dans laquelle on enregistre des fonctifs<sup>492</sup> avec une fonction donnée comme base d'analyse doit être organisée de telle sorte qu'elle conduise à l'enregistrement d'éléments en nombre le plus petit possible<sup>493</sup>. » (H.Om. : p. 80-81).*

On lit ensuite :

« Pour satisfaire à cette exigence, on doit disposer d'une méthode qui permette, dans des conditions précisément fixées, de *réduire* deux grandeurs à une seule ou, comme on dit plus souvent, d'*identifier* deux grandeurs l'une à l'autre. Soit un texte divisé en phrases qui sont divisées en propositions, elles-mêmes divisées en mots ; si l'on dresse un inventaire dans chaque division, on pourra toujours constater qu'il y a en plusieurs endroits du texte la "même" phrase, la "même" proposition, le "même" mot : on peut donc dire que chaque phrase, chaque proposition et chaque mot apparaissent en plusieurs exemplaires. Nous dirons que ce sont des *variantes* de grandeurs qui sont, elles, des *invariantes*. On voit du reste immédiatement que les fonctions aussi bien que les grandeurs ont ainsi des variantes, de sorte que la distinction entre variantes et invariantes est valable pour les fonctifs en général. A chaque stade de l'analyse nous devons pouvoir inférer de variantes à invariantes au moyen d'une méthode spécialement conçue qui fixe les critères nécessaires pour une telle réduction<sup>494</sup>. » (H.Om. : p. 81-82).

Cette méthode, comme nous l'avons vu, est la commutation, qui permet ainsi de « distinguer entre forme et substance ». Mais Hjelmslev pose par ailleurs l'existence de

---

<sup>492</sup> Un fonctif est un terme de fonction. Voir ci-dessous.

<sup>493</sup> « *Økonomiprincippet* : Beskrivelsen sker gennem en procedure. Proceduren skal indrettes saaledes at resultatet bliver det simplest mulige, og skal standses naar den ikke fører til yderligere simplifikation.

*Reduktionsprincippet* : Hver enkelt operation i proceduren skal fortsættes eller gentages indtil beskrivelsen er udtømt, og skal paa hvert trin føre til registrering af de emner som er af det laveste antal.

De inventarierede størrelser vil vi paa hvert trin benævne *elementer*. Med henblik paa analysen giver vi følgende *præciserede formulering af reduktionsprincippet* :

Enhver inddeling (resp. ethvert inddelingskomplex) i hvilken (hvilket) funktiver registreres med en given funktion som inddelingsgrund skal anlægges saaledes at den (det) fører til registrering af det lavest mulige antal elementer. » (H.Om. : p. 55-56).

<sup>494</sup> « For at kunne imødekomme dette krav maa man disponere over en metode der tillader under nærmere fastsatte betingelser at *reducere* to størrelser til een, eller, som det ofte formuleres, at *identificere* to størrelser med hinanden. Hvis vi tænker os en text delt i perioder, disse i sætninger, disse i ord, disse i stavelser, og et inventar optaget for hver inddeling, vil vi bestandig kunne konstatere at vi paa flere steder i texten har "en og samme" periode, "en og samme" sætning, "et og samme" ord, "en og samme" stavelse : hver periode, hver sætning, hvert ord, hver stavelse kan sige at forekomme i flere exemplarer. Disse exemplarer vil vi kalde *varianter*, og de størrelser de er exemplarer af, *invarianter*. Forøvrigt ses det umiddelbart at ikke alene størrelser men ogsaa funktioner paa denne maade har varianter, saa at adskillelsen mellem varianter og invarianter er gyldig for funktiver i almindelighed. Medens varianterne registreres umiddelbart ved en mekanisk deling af den forelagte kæde, maa man paa hvert trin af inddelingen kunne slutte fra varianter til invarianter ved hjælp af en særlig udarbejdet metode, der fastsætter de nødvendige kriterier for en saadan reduktion. » (H.Om. : p. 56). Notons que s'il est question, dans l'original danois, de syllabes (stavelser), cette unité n'est plus mentionnée dès la première version anglaise. Voir Hjelmslev (1953) : p. 38-39 et Hjelmslev (1961) : p. 61-62. Les deux versions anglaises donnent cependant, à la place, « *etc.* », que ne reprend pas la traduction française. Pour l'autre écart existant entre les deux versions danoise et française, voir la note 520 du premier chapitre.

variantes formelles. On lit en effet en ouverture du chapitre 16, « Variantes dans le schéma linguistique<sup>495</sup> » :

« Tant dans le schéma linguistique que dans l'usage linguistique, on peut réduire certaines grandeurs à être des exemplaires de certaines autres (cf. chapitre 14). Un fonctif quelconque du schéma linguistique peut, à l'intérieur de celui-ci et sans mettre en cause la manifestation, s'articuler en variantes. Ceci découle de la définition même des variantes (cf. chapitre 14). L'articulation<sup>496</sup> est du reste universelle, non pas particulière (cf. chapitre 11), puisqu'un fonctif quelconque peut toujours être articulé un nombre illimité de fois en un nombre arbitrairement fixé de variantes. C'est pourquoi les variantes, comme les invariants irréductibles, sont en général virtuelles, au sens que nous avons défini (cf. chapitre 11), tandis que les invariants réductibles sont seules réalisées<sup>497</sup>.

Dans la science moderne de l'expression, orientée vers la phonétique, on a l'habitude de distinguer entre deux sortes de variantes : les variantes dites "libres", qui sont indépendantes de l'entourage, et les variantes dites "liées" ou "conditionnées" (ou encore "combinatoires", terme que nous ne recommandons pas), qui n'apparaissent dans la chaîne que dans certains entours. Lorsque l'analyse est exhaustive, on peut dire qu'une grandeur quelconque du plan de l'expression a autant de variantes liées qu'elle a de relations possibles dans la chaîne. On peut dire aussi que, dans les mêmes conditions, une grandeur quelconque a autant de variantes libres qu'elle a d'exemplaires possibles, étant donné que, pour un enregistrement phonétique de sensibilité suffisante, deux exemplaires du même phonème ne sont jamais exactement identiques. Nous appellerons *variations* les variantes "libres" et *variétés* les variantes "liées". Les *variations* sont définies comme des variantes combinées, car elles ne sont pas supposées par des grandeurs définies et coexistantes dans la chaîne et elles n'en supposent pas elles-mêmes : les variations contractent une combinaison. Les *variétés* sont définies comme des variantes solidaires, car une variété donnée est toujours supposée par une variété donnée d'une autre invariante dans la chaîne (ou d'un autre exemplaire d'une invariante) et la suppose elle-même ; dans la syllabe *ta* entrent deux variétés de deux invariantes : une variété de *t* qui ne peut apparaître qu'avec *a*, et une variété de *a* qui ne peut apparaître qu'avec *t* ; il y a solidarité entre elles.

La distribution des variantes en deux catégories, que la science moderne de l'expression suggère, est, comme on le voit, extrêmement importante du point de vue fonctionnel ; c'est pourquoi elle doit être faite partout. Etant donné la situation actuelle de la linguistique, il importe de souligner à ce propos qu'une articulation en variantes est tout aussi possible et tout aussi nécessaire dans la science du contenu que dans celle de l'expression. Toutes les significations dites contextuelles manifestent des variétés et toutes les significations spéciales manifestent des variations. Il est en outre important, afin de satisfaire à l'exigence de simplicité, d'insister sur le fait que, dans les deux plans de la langue, l'articulation en variations présuppose l'articulation en variétés, puisqu'une invariante doit d'abord être articulée en variétés et les variétés ensuite en variations : les variations spécifient les variétés. Il semble pourtant possible qu'à une articulation exhaustive en variations on puisse rattacher une articulation en variétés, et ainsi de suite.

---

<sup>495</sup> « Varianter i sprogybygningen ».

<sup>496</sup> Dans la terminologie hjelmslevienne, l'*articulation* est l'analyse d'une paradigmatique, cependant que la *division* (*partition* dans le *Résumé of a Theory of Language*) est une l'analyse d'une syntagmatique. Voir *infra*.

<sup>497</sup> Pour les quatre termes : *universel*, *particulier*, *virtuel*, *réalisé*, voir la note 407 du chapitre 1.

Dans la mesure où cela est possible, la spécification est transitive<sup>498</sup>. » (H.Om. : p. 105-106).

On retrouve en premier lieu, dans ce développement, la distinction, notée plus haut dans un passage de « La structure morphologique », de deux types de variantes, liées ou combinatoires, et libres. Ces types sont définis par les relations syntagmatiques qui les caractérisent : combinaison (relation sans présupposition) pour les variations, solidarité (relation de présupposition bilatérale) pour les variétés<sup>499</sup>. Il s'agit de fait, comme nous l'avons vu plus haut, du pôle syntagmatique de l'explication de la manifestation. En second lieu, l'articulation en variantes est présentée comme une articulation universelle, qui relève en tant que telle de l'ordre du calcul, ou de l'analyse de la forme en dehors de toute manifestation. Il est de même question, dans *Sproget*, de division « générale » et de « calcul » :

« A l'enregistrement des éléments il faut, en analysant une langue, ajouter un enregistrement de leurs *variantes*. Il y en a de deux espèces : les *variétés* qui sont reliées

---

<sup>498</sup> « Saavel i sprogbygningen som i sprogbrogen kan visse størrelser reduceres til at være exemplarer af visse andre (cf 14). Et hvilket som helst funktiv i sprogbygningen kan, *inden for denne*, uden hensyn til manifestationen, underkastes en leddeling i varianter. Dette følger af selve definitionen af variant (14). Variantleddelingen er iøvrigt universel, ikke partikulær (11), eftersom et hvilket som helst funktiv altid kan leddes et ubegrænset antal gange i et virkkelig fastsat antal varianter. Varianter er derfor i regelen, ligesom de irreduktible invarianter, i henhold til de givne definitioner (11) virtuelle, medens reductible invarianter alene er realiserede.

I den nyere lydligt orienterede udtrykslære plejer man at skelne mellem to slags varianter : de saakaldte “frie” varianter, der optræder uden afhængighed af omgivelserne, og de saakaldte “bundne” eller “betingede” (eller, med et udtryk som vi ikke vil anbefale, “kombinatoriske”) varianter, der kun optræder i bestemte omgivelser i kæden. En hvilken som helst udtryksstørrelse kan, naar analysen føres til bunds, siges at have lige saa mange bundne varianter som den har mulige relationer i kæden. Og en hvilken som helst udtryksstørrelse kan, naar analysen føres til bunds, siges at have lige saa mange frie varianter som den har mulige exemplarer, idet for en tilstrækkelig fintmærkende experimentalfonetisk registrering to exemplarer af samme sproglyd aldrig er fuldkommen ens. De “frie” varianter vil vi her kalde *variationer*, og de “bundne” varianter *varieteter*. *Variationer* defineres som kombinerede varianter, idet de ikke forudsættes af eller forudsætter nogen bestemte størrelser som koeksisterende i kæden ; *variationer* indgaar kombination. *Varieteter* defineres som solidariske varianter, idet en given varietet altid paa een gang forudsættes af og forudsætter en given varietet af en anden invariant (eller af et andet invariantexemplar) i kæden ; i stavelsen *ta* indgaar der to varieteter af hver sin invariant, nemlig en varietet af *t*, der kun kan optræde sammen med *a*, og en varietet af *a*, der kun kan optræde sammen med *t* ; imellem dem bestaar der solidaritet.

Den inddeling af varianterne i to kategorier, som saaledes er antydnet af den nyere udtrykslære, er som det ses af funktional vigtighed og bør gennemføres overalt. Herunder er det, over for sprogvidenskabens nuværende situation, vigtigt at fremhæve at en variantleddeling er lige saa mulig og nødvendig i indholdslæren som i udtrykslæren. Alle saakaldte kontextbetydninger manifesterer varieteter, og særbetydninger herudover manifesterer variationer. Desuden er det, for begge sprogets planer, af hensyn til kravet om simplest mulig beskrivelse, vigtigt at fastholde, at variationsleddelingen forudsætter varietetsleddelingen, idet en invariant først maa leddes i varieteter og derefter varieteterne i variationer : variationerne specificerer varieteterne. Dog synes det muligt, at der til en udtømt variationsleddeling paany kan tilknyttes en varietetsleddeling, o. saal. v. ; for saa vidt dette er muligt, foreligger der en transitiv specifikation. » (H.Om. : p. 73-74).

<sup>499</sup> Il s'agit de relations entre variantes, donc, d'une certaine manière, d'un deuxième niveau de relations, le premier étant celui où se définissent les invariantes. On a là, *mutatis mutandis*, quelque chose d'analogue à la distinction que fait Martinet entre plusieurs types de pertinences : distinctive (invariantes) et autres (variantes) : à l'explication par le rapport son/sens se substitue chez Hjelmslev, dans le cadre de la quadripartition glossématique, une explication formelle. Voir *infra*. Pour cette définition des variétés et des variations, voir également, outre H.Sp. : p. 149 [p. 109], cité juste ci-dessous, H.Rés. : p. 101 [p. 18].

à leur entourage par une relation de présupposition réciproque, et les *variations* qui varient librement et qui n'entretiennent avec leur entourage qu'une relation sans présupposition. [...] Du point de vue de la structure [du schéma<sup>500</sup>] de la langue cette division en variantes est générale, c'est-à-dire que, par un calcul préalable, on peut l'appliquer à n'importe quelles grandeurs : toute grandeur a autant de variétés que de possibilités de relation, et chacune de ces variétés peut se subdiviser en un nombre infini de variations. Ce qu'il y a de caractéristique, c'est que la division en variétés et la division en variations s'épuisent à tour de rôle si bien que, lorsqu'on continue l'analyse, il viendra un moment où on ne peut plus diviser les variétés en variétés, mais seulement en variations, et puis un moment où l'on ne peut plus continuer à diviser les variations en variations, mais seulement en variétés, et ainsi de suite<sup>501</sup>. » (H.Sp. : p. 149).

C'est là, comme le pose également Hjelmslev, la condition d'une analyse exhaustive. La notion de spécification transitive sur laquelle s'achèvent les deux développements de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et de *Sproget*<sup>502</sup> est extrêmement révélatrice de la spécificité de la perspective hjelmslevienne, dans laquelle il s'agit moins de construction d'un existant formel par subsomption des manifestations substantielles que des conditions d'une analyse exhaustive, enjeu du doublage de la substance par la forme dont il a été question ci-dessus. Les variantes sont ainsi constatées puis expliquées dans le cadre de la forme (par les relations), et enfin, comme le pose Hjelmslev dans « Pour une sémantique structurale », décrites dans leur manifestation substantielle :

« Ajoutons, pour être complet, que ce qui vaut pour la description de la valeur vaut pour celle des variantes au même titre. Une fois données les fonctions formelles, un simple calcul mathématique permet d'en prédire le nombre possible (c'est pour les variantes contextuelles un nombre limité et exactement défini, pour les variantes libres (de chaque variante contextuelle) un nombre en principe illimité). Au moment d'y ajouter une description des sons prononcés ou des traits de plume, *mais pas avant ce moment*, on est dans le domaine de la substance. » (H.Sem. : p. 116-117).

On retrouve ainsi le partage des tâches dont il a été question ci-dessus à propos de la théorie de la structure et de l'explication paradigmatique de la manifestation, mais dont il faut noter, à présent, qu'il est lié à une modalité particulière de construction de l'existant formel : dans le cadre d'une analyse exhaustive doublée d'une réduction explicative des variantes aux invariables. La notion de variante formelle implique en effet un double mouvement : mouvement de réduction d'une part, mouvement d'explication par la réalisation de possibles calculés d'autre part. Et tout comme « Pour une sémantique structurale » instituait, par rapport

---

<sup>500</sup> Voir la note 433 du chapitre 1.

<sup>501</sup> « Til registreringen af elementerne må man ved analysen af et sprog tilføje en registrering af disses *varianter*. Af dem findes der to slags : *varietetterne*, der er bundne til deres omgivelser i en gensidig forudsætningsforbindelse, og *variationerne*, der varierer frit, og kun står i forudsætningsfri forbindelse med deres omgivelser. [...] Fra sprogbygningens synspunkt er denne variantinddeling almen, dvs. den kan ved en forhåndsregning foretages over for hvilke som helst størrelser : enhver størrelse har lige så mange varieteter, som den har forbindelsesmuligheder, og hver af disse varieteter kan videreinddeles i indtil et uendeligt antal variationer. Det ejendommelige er, at varietetsinddelingen og variationsinddelingen skiftevis udtømmes, således at der ved fortsat inddeling kommer et punkt, hvor varieteter ikke kan videreinddeles i varieteter, men kun i variationer, og derefter et punkt, hvor variationerne ikke kan videreinddeles i variationer, men kun i varieteter, o. sål. v. » (H.Sp. : p. 109-110).

<sup>502</sup> Voir également H.Rés. : p. 102 [p. 19-20].

à « La structure morphologique », un nouveau type de rapport entre invariant formel et définition systématique, la notion de réduction de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* modifie légèrement la perspective établie par la distinction entre fonctions et rapports : il ne s'agit plus de dépendance entre invariant et variantes primant le rapport entre variantes, perspective de subsomption des variantes par un invariant, mais d'identification de plusieurs variantes en un invariant qui les contient comme possibles. C'est là le sens du postulat de l'existence de variantes formelles, ainsi que, corrélativement, de deux invariants, formel et substantiel, et de l'indépendance de la forme par rapport à la substance. Les variantes appartiennent à la forme dans la mesure où elles sont calculées<sup>503</sup> ; elles sont au contraire réalisées dans la substance, ce qui signifie tout à la fois manifestées (expliquées) et constatées (réductibles), indépendamment de leur nature substantielle. Il est ainsi question, dans « The Basic Structure of Language », de nécessité de la structure interne d'une part, de possible manifestation d'autre part :

« On peut appeler *variantes* les quantités qui ne sont pas commutables à l'intérieur d'un seul et même paradigme. Nous devons en principe donner une variante positionnelle pour chaque position [...] Il nous faut de plus prévoir en principe une variante libre pour chaque événement réalisé dans une même position [...]

Ces variantes répondent à une nécessité logique de la structure interne, elles découlent de ce qu'il n'y a pas d'événements absolument identiques dans la réalité. On peut parfois reconnaître dans la manifestation l'existence de ces variantes intérieures à la structure interne. Au niveau du contenu on peut trouver une signification différente au même élément commutable selon la position et le contexte où on se trouve. Un "garçon" peut, selon le contexte, être un enfant du sexe mâle ou un jeune homme, et votre garçon n'est pas le même garçon que le mien. L'élément de contenu : "pluriel", qui est commutable, peut avoir une signification différente dans un contexte où il est combiné avec "première personne" et dans un autre où il l'est avec d'autres personnes grammaticales : un personnage de sang royal peut se désigner lui-même en employant le pluriel (*We are not amused*), et il en est de même pour un journaliste ou pour l'auteur d'un livre. Au niveau de l'expression, la manifestation graphique peut refléter les

---

<sup>503</sup> Voir encore, dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique*, cette intervention de Hjelmslev, où l'appartenance des variantes au schéma est liée à la possibilité de les prévoir ou de les calculer d'avance, avant toute étude de la substance : « M. HJELMSLEV – [...] je suis très enclin à me ranger complètement à l'avis de M. Frei pour admettre que les variantes – quelques variantes en tout cas – appartiennent à la langue. Je dirai même que les variantes combinatoires appartiennent par nécessité non seulement à la forme de la substance, mais même au schéma purement abstrait, car les variantes combinatoires peuvent être prévues avant l'étude de la substance.

Il y a autant de variantes combinatoires que de conditions variables conditionnées, c'est un simple calcul mathématique que d'établir des variantes combinatoires – et cela appartient au schéma. Voilà pourquoi.

M. BENVENISTE – Qu'entendez-vous par variantes combinatoires obligatoires ? Il peut y avoir des variantes combinatoires non obligatoires ?

M. HJELMSLEV – Je dirai alors simplement variantes combinatoires... J'ajouterai que même les variantes libres me semblent appartenir au schéma, à condition de ne pas considérer la substance car, même les variantes libres peuvent être calculées d'avance. On peut dire qu'il y a autant de variantes libres que de situations possibles, et qu'elles sont alors en nombre illimité.

Je voudrais donc soutenir que toute variante appartient à la langue même, à son schéma, à condition de ne pas considérer la substance, la matière qui entre dans ces formes. » (B.Ac. : p. 47-48). Pour la notion de variante formelle, voir encore, dans « La stratification du langage » : « [...] en français, la grandeur phonique [~] (nasalité) a, dans certains cas démontrables [*sic*], la valeur d'une variante (définie) du taxème *n* (comme dans le mot qui s'écrit "bon"). » (H.SL : p. 49).



variantes positionnelles (pensez par exemple à la répartition de *s* et de *f* en allemand, et à celle de  $\sigma$  et de  $\varsigma$  en grec), aussi bien que les variantes libres, comme on le voit dans l'écriture de personnes différentes. La manifestation de variantes en phonétique est un fait si bien connu que je n'ai pas besoin d'en donner d'exemple<sup>504</sup>. » (H.Bas. : p. 221-222).

Inversement, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, l'exigence d'analyse exhaustive s'inscrit en faux contre toute possibilité d'hypothèse de certaines variantes, c'est-à-dire d'une démarche qui ne soit pas purement formelle, au sens de la réduction explicative :

« [...] la "signification" attribuée à chacune de ces grandeurs minimales doit être comprise comme purement contextuelle. Aucune des grandeurs minimales, pas même le radical, n'a d'existence "indépendante" telle qu'on puisse lui accorder des significations lexicales. Et, selon le point de vue fondamental que nous avons adopté d'une analyse continue sur la base des fonctions dans le texte, il n'existe pas de significations reconnaissables autres que les significations contextuelles. Toute grandeur, et par conséquent tout signe, sont définis de façon relative et non absolue, c'est-à-dire uniquement par leur place dans le contexte. Il devient alors absurde de distinguer entre les significations purement contextuelles et celles qui pourraient exister en dehors de tout contexte, ou – avec les vieux grammairiens chinois – entre des mots "vides" et des mots "pleins". Les significations dites lexicales de certains signes ne sont jamais que des significations contextuelles artificiellement isolées ou paraphrasées. Pris isolément, aucun signe n'a de signification. Toute signification de signe naît d'un contexte, que nous entendions par là un contexte de situation ou un contexte explicite, ce qui revient au même ; en effet, dans un texte illimité ou productif (une langue vivante, par exemple), un contexte situationnel peut toujours être rendu explicite<sup>505</sup>. » (H.Om. : p. 62).

---

<sup>504</sup> « Within one and the same paradigm, units which are not mutually commutable may be called *variants*. In principle, we shall have to recognize a positional variant for each position [...] Further, we shall have to state in principle a free variant for each occurrence in one and the same position [...]

This variation is a logical necessity in the internal structure, a simple consequence of the fact that there are, in this world, no absolute identities. This variation in the internal structure may be recognizable in the manifestation. In the content, a different meaning may be attached to one and the same commutable in different positions and in different occurrences. According to the context, a "boy" may mean a male child or a young man, and your boy is not the same boy as my boy. The content commutable "plural" may have a different meaning when combined with other grammatical persons : A royal person may speak about himself in the plural (*We are not amused*), and so may a newspaper man or the author of a book. – In the expression, the graphic manifestation may reflect positional variants (witness, e. g., ligatures in English and the distribution of *s* and *f* in, German, and of  $\sigma$  and  $\varsigma$  in Greek), and free variants, as shown in differences of handwriting in different persons. The manifestation of variants in phonetics is so well-established a fact that I need hardly give any examples. » (H.Bas. : p. 146). Les « ligatures in English » sont omises dans la traduction.

<sup>505</sup> « [...] den "betydning", som hver saadan mindstestørrelse kan siges at være bærer af, maa være at forstaa som en ren kontekstbetydning. Ingen af mindstestørrelserne, heller ikke roden, har en saadan "selvstændig" existens at der kan tilskrives dem en lexikalsk betydning. Men ud fra det grundsynspunkt vi har anlagt : den fortsatte inddeling paa basis af funktioner i teksten, eksisterer der overhovedet ikke andre erkendelige betydninger end kontekstbetydninger ; enhver størrelse, og altsaa ogsaa ethvert tegn, er defineret relativt, ikke absolut, og kun ved sin plads i konteksten. Det er fra dette synspunkt meningsløst at skelne mellem betydninger der kun opstaar i konteksten og betydninger der kunde antages at have en existens uafhængigt af den, eller – med de gamle kinesiske grammatikere – mellem "tomme" og "fulde" ord. De saakaldte lexikalske betydninger i visse tegn er ikke andet end kunstigt isolerede kontekstbetydninger, eller kunstige omskrivninger af saadanne. I absolut isolerethed har intet tegn nogen betydning ; enhver tegnbetydning opstaar i en kontekst, idet vi hermed mener en situationskontext eller en explicit kontekst, hvilket er uden forskel, da vi i en ubegrænset eller produktiv tekst (et levende sprog) altid kan transformere en situationskontext til explicit. » (H.Om. : p. 41).

C'est, ce nous semble, notamment dans le cadre de cette démarche de réduction explicative que prennent sens les principes de réduction et de simplicité évoqués ci-dessus, et que l'on retrouve, dans le *Résumé of a Theory of Language*, à propos des variantes elles-mêmes :

« Il découle de Pr 4 [c'est-à-dire du principe de réduction<sup>506</sup>] qu'on doit opérer avec le plus petit nombre possible de variantes<sup>507</sup>. » (H.Rés. : p. 102).

Le doublage de la substance par la forme qu'implique la notion de variantes formelles institue donc entre forme et substance, dont est postulée l'indépendance, un rapport d'explication corrélatif de l'existence de deux identités ou de deux invariants, formel et substantiel. Cette explication, à son tour, est double : syntagmatique, et paradigmatique lorsqu'il s'agit de la répartition des variantes manifestées. Dans ce cadre, la structuration de la substance renvoie en second lieu à un rattachement des variantes substantielles aux invariants, par le biais d'une analyse des configurations paradigmatiques (la théorie de la structure). Celles-ci sont définies par l'invariant formel mais mises en œuvres dans la substance. On notera, à ce propos, cette remarque du *Résumé of a Theory of Language* :

« Règ 1 : L'articulation d'un fonctif en variantes est universelle en ce que la même méthode d'articulation d'un fonctif est applicable à n'importe quel autre fonctif [...]

Dans certains cas particuliers, cependant, cette articulation universelle en variantes peut être complétée par une articulation particulière [Règ 63, 68, 73, 143, 145, 146, 147, 149 et 150]. Une articulation en variantes est désignée comme particulière quand il est impossible de fixer arbitrairement le nombre des variantes.

En dehors de ces cas, l'articulation en variantes, en conformité avec Pr 2 [c'est-à-dire avec le principe de simplicité<sup>508</sup>], ne doit pas être effectuée dans les opérations

---

<sup>506</sup> Voir H.Rés. : p. 88 [p. 2].

<sup>507</sup> « It follows from Pr 4 that one must operate with the lowest possible number of variants. » (H.Rés. : p. 20). Voir également, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, et à propos cette fois des invariants, le principe de généralisation (H.Om. : p. 89-91 [p. 62-64]), ainsi que, dans « Et sprogvidenskabeligt causeri », ce développement sur la commutation où, significativement, le cadre est celui de la définition de la langue comme système de possibilités de signes (voir ci-dessous) : « Afin d'expliquer la chose [la langue comme système de possibilités de signes] de façon claire, il est encore nécessaire d'indiquer comment le théoricien s'y prend pour parvenir à la connaissance d'un nombre restreint d'éléments sémiotiques. Il se sert de ce qu'on appelle une épreuve de commutation ou d'échange. Quelle que soit la manifestation étudiée, c'est la possibilité de produire de nouveaux signes par substitution qui fixe le nombre d'éléments : en danois (aussi bien par le son que par la graphie), *m, f, h, n* et *s* constituent cinq éléments différents, parce que nous pouvons faire apparaître cinq signes différents en les échangeant : *mat, fat, hat, nat, sat*. De la même manière, *a, æ, i* et *u* seront quatre éléments différents en danois, parce que nous avons des séries de signes telles que *mat, mæt, mit, mut*. La description la plus simple, et donc la plus correcte, sera celle qui se contente du nombre d'éléments le moins élevé possible. Par conséquent, le théoricien se donne pour objet de réduire le plus possible la quantité d'éléments nécessaires à toute description linguistique.

Les unités qui ne permettent pas l'échange indiqué ne sont pas des éléments mais des variantes d'éléments. Alors que *s* sonore et *s* sourd ou bien *l* sonore et *l* sourd existent dans certaines langues en tant qu'éléments, en danois il s'agit là de variantes. » (H.Cau. : p. 83). Notons enfin, dans *Sproget*, cette appréciation des analyses saussuriennes du *Mémoire* : « Ces analyses et ces réductions amènent à un système de formules indo-européennes d'une simplicité extraordinaire. » (H.Sp. : p. 168) [« Man stiler gennem den slags analysereduktioner hen imod et indoeuropæisk formelsystem af overordentlig simpelhed. » (H.Sp. : p. 124)].

<sup>508</sup> Voir H.Rés. : p. 88 [p. 1].

individuelles soumises à \*GgB [composante générale<sup>509</sup>], mais doit être effectuée une fois pour toutes au cours de la présente Op<sup>510</sup>. » (H.Rés. : p. 101-102).

Ces cas particuliers sont en effet, notamment, les cas de syncrétismes et de défectivation<sup>511</sup>, autres faits paradigmatiques envisagés dans les premiers textes puis repris dans le cadre de l'élaboration glossématique<sup>512</sup>, où le syncrétisme, comme nous l'avons vu rapidement dans le premier chapitre, est défini en termes de suspension de la commutation :

« Nous pouvons maintenant aborder le phénomène connu dans la grammaire traditionnelle sous le nom de *syncrétisme* et dans la phonologie moderne sous celui de *neutralisation*, qui consiste en ce fait que, dans certaines conditions, la commutation entre deux invariants peut être suspendue. [...] »

Pour de tels cas nous employerons le terme de *suspension*, et nous introduirons la définition générale suivante : quand un fonctif donné est présent dans certaines conditions et absent dans d'autres, nous dirons que, dans les conditions où le fonctif est présent, il y a *application* de ce fonctif – et celui-ci est dit *s'appliquer* – et, dans les conditions où le fonctif est absent, il y a *suspension* ou *absence* de ce fonctif, qui est alors dit *suspendu* ou *absent*.

---

<sup>509</sup> Hjelmslev distingue en effet, dans le *Résumé of a Theory of Language*, entre une composante universelle et une composante générale, dont la première est présupposée par la seconde. Conformément à la définition hjelmslevienne du terme *universal*, elles renvoient à deux opérations définies de la manière suivante : « Déf 1 : Une Op ayant donné un résultat est dite UNIVERSELLE s'il est montré que cette Op peut être effectuée sur n'importe quel objet. – Les résultats d'une Op universelle sont appelés UNIVERSELS. – Déf opp : Déf 65, PARTICULIER.

Déf 2 : Une Op ayant donné un résultat est dite GÉNÉRALE s'il est affirmé que cette Op peut être effectuée sur n'importe quel objet sous certaines conditions, mais non sous toutes les conditions. » (H.Rés. : p. 88) [« Df 1. An Op with a given result is called UNIVERSAL if it is asserted that the Op can be performed on any object whatsoever. -- The resultants of a universal Op are called UNIVERSALS. -- opp Df 65 PARTICULAR.

Df 2. An Op with a given result is called GENERAL if it is asserted that the Op can be performed on any object whatsoever under certain conditions, but not under all conditions. » (H.Rés. : p. 2)]. Voir ci-dessous pour cette notion d'analyse.

<sup>510</sup> « Rg 1. The articulation of a functive into variants is universal, in that the same method of articulation that is applicable to one functive is applicable to any other [...] »

In special cases, however, this universal articulation into variants can be supplemented by a particular articulation (Rgg 63, 68, 73, 143, 145, 146, 147, 149, and 150). An articulation into variants is shown to be particular when it is impossible to set the number of variants arbitrarily.

Apart from these cases, the articulation into variants, in accordance with Pr 2, is not to be performed in the individual Opp under \*GgB, but is performed once and for all in the present Op. » (H.Rés. : p. 19).

<sup>511</sup> Voir H.Rés. : p. 83 et 86.

<sup>512</sup> Voir en particulier, H.Es. : p. 171-173, cité ci-dessous, H.Sup. : p. 97, cité dans le chapitre 1, H.Rés. : 122-123 [p. 43-45] et p. 81-86, H.Bas. : p. 226 [p. 149], H.Sem. : p. 112, ainsi que le chapitre 18 de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (H.Om. : p. 113-119 [p. 78-83]. Notons que dans « Accent, intonation, quantité », la notion de dominance (définie, comme dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes », dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et dans le *Résumé of a Theory of Language*, comme une fonction) est liée à l'unité actualisée, par opposition à l'unité idéale (voir H.AIQ : p. 210). Sur cette opposition, voir *infra*, le chapitre 1 de la deuxième partie.

Nous appellerons *superposition* une mutation suspendue entre deux fonctifs, et la catégorie établie par une superposition sera (dans les deux plans de la langue) un *synchrétisme*<sup>513</sup>. » (H.Om. : p. 113).

Le traitement de la distinction valeur/signification (phonation), dans les textes glossématiques, fait ainsi apparaître une double dualité, dont la spécificité est de mieux en mieux élaborée au fil des textes : dualité d'une part, de deux identités, formelle et substantielle, entre lesquelles la description déductive de la substance n'établit d'autre pont que celle d'une information de la substance par la forme (à laquelle renvoie la description déductive de la substance), et qui institue entre forme et manifestation un rapport d'explication ; dualité, d'autre part, dans ce cadre, de deux types d'explication formelle de la manifestation – qui s'ajoutent à l'explication substantielle que constitue l'établissement d'une forme matérielle –, relationnel (calcul des variantes) et corrélational (définition des configurations), qui n'est pas sans rappeler les deux types d'explication de la parole mis en place par les premiers textes, et associés, eux aussi, à la distinction syntagmatique/associatif. Il faut noter, en ce qui concerne la seconde dualité, deux types de faits. En premier lieu, il est notable que si, comme nous venons de le voir, la théorie de la structure des premiers textes est reprise du côté de la forme, certains propos de Hjelmslev témoignent de son lien privilégié à la substance. On lit en effet dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* :

« M. HJELMSLEV – Il y a deux formes : la forme en soi, et la forme de la substance – deux choses très différentes.

M. BENVENISTE – Et c'est pour l'une que vous prétendez réserver le nom de - schème - ?

M. ULMANN – Qu'entendez-vous par - la forme en soi - ?

M. HJELMSLEV – C'est le système de relation, indépendamment de la substance, la catégorie définie par les relations.

M. FREI – Pourriez-vous me donner des exemples ?

M. HJELMSLEV – Disons que toute catégorie morphématique est définie par quelques relations – disons par relations à l'intérieur d'un même - lexis - (relation - entre -). Cela nous permet de distinguer les catégories morphématiques et de les définir sans avoir recours à la substance, sans avoir aucun recours à la signification, tandis que, d'autre part,

---

<sup>513</sup> « Vi vil nu kunne behandle det fænomen, der i den klassiske grammatik kendes under benævnelsen *synkretisme* og in den nyere fonologi under navnet *neutralisation*, og som bestaar i at kommutationen mellem to invarianter under givne betingelser kan være ophævet. [...] »

Vi vil i et saadant tilfælde sige at kommutationen under de foreliggende betingelser er *suspenderet*, idet vi indfører følgende almindelige definition : Naar der er givet et funktiv som under visse forudsætninger er til stede og under visse andre forudsætninger er fraværende, siges der under de forudsætninger hvor funktivet er til stede at foreligge *ikrafttræden* af det paagældende funktiv, saaledes at dette under de paagældende forudsætninger siges at være eller træde *i kraft*, – og under de forudsætninger hvor funktivet er fraværende at foreligge *suspension* eller *udebliven* af det paagældende funktiv, saaledes at dette under de paagældende forudsætninger siges at være eller blive *suspenderet* eller at *udeblive*.

En suspenderet mutation mellem to funktiver kalder vi en *overlapping*, og den kategori der etableres af en overlapping vil vi (i begge sprogets planer) kalde en *synkretisme*. » (H.Om. : p. 78-79). La modification intervenue dans la première traduction anglaise, et reprise dans la traduction française, est minime. On lit en effet au début du deuxième paragraphe : « For such instances we shall use the term *suspension* » (Hjelmslev, 1953 : p. 56), au lieu de « Vi vil i et saadant tilfælde sige at kommutationen under de foreliggende betingelser er *suspenderet* » [« Nous dirons dans un tel cas que la commutation, dans les conditions considérées, est *suspendue* »]. Voir H.Om. : p. 120, note « Side 78, linie 6, f. n. ».

il s'agit de décrire la forme de la substance, de la signification, la - valeur -, au sens saussurien du terme, non plus des catégories, mais de chacun des membres, l'opposition entre le singulier et le pluriel, l'opposition entre un cas et l'autre ; c'est déjà non pas la forme pure et simple, mais la forme de la signification, et dans la mesure où on attribue la signification. » (B.Ac. : p. 55).

Hjelmslev oppose ici la forme pure en soi ou pure, qui est également purement syntagmatique puisque constituée des seules catégories définies par les relations syntagmatiques, et la forme de la substance, paradigmatisée dans la mesure où elle met en jeu les oppositions entre les éléments de la catégorie. Notons que, significativement, il s'agit dans les deux cas de « valeur, au sens saussurien du terme ». On retrouve un peu plus loin une telle association entre forme et syntagmatique d'une part, substance et paradigmatisée d'autre part, lorsque Hjelmslev affirme :

« La réponse à votre question semble que les systèmes qu'il s'agit d'établir doivent être analogues au système du plan de l'expression, c'est-à-dire en plérémique<sup>514</sup> il s'agirait d'établir des systèmes de ces éléments où chaque élément est défini par ses relations possibles, où chaque élément est défini par les places qu'il peut occuper dans toutes les définitions données par les lexicographes, les relations que cet élément a par rapport à d'autres mots entrant dans ces définitions, qui sont des analyses<sup>515</sup>. » (B.Ac. : p. 128)

affirmation qu'il complète par la précision suivante :

« Je n'avais pas tout à fait terminé : je n'ai parlé que de la plérémique. Suit la sémémique, où l'on définit les éléments par oppositions ; on pourra discuter comment définir les oppositions en principe, mais il s'agit là d'oppositions, et je crois qu'il faut alors, ici, envisager non seulement les éléments irréductibles, mais même les unités plus larges, les mots qui s'opposent, même si ces mots se définissent explicitement par des unités complexes<sup>516</sup>. » (B.Ac. : p. 129).

Bien que l'on ne puisse prétendre que ces propos remettent en cause la position tenue dans « Pour une sémantique structurale » ou « Animé et inanimé, personnel et non-personnel » – textes, qui plus est, postérieurs –, ils n'en témoignent pas moins, ce nous semble, de

---

<sup>514</sup> Il s'agit, selon la terminologie légèrement différente – puisque consensuelle – des *Actes de la conférence européenne de sémantique*, de la théorie du contenu dans le cadre du schème, donc de la forme pure. La sémémique, dont il est question dans la citation suivante, est la théorie du contenu dans le cadre de la norme, donc de la forme de la substance. Voir B.Ac. : p. 91 et 101.

<sup>515</sup> Voir *infra* la définition hjelmslevienne de la définition. Hjelmslev parle ici de ce qu'il appelle les figures du contenu, équivalents, sur le plan de l'expression, des phonèmes (taxèmes de l'expression). Voir également *infra*.

<sup>516</sup> On lira de même dans « Pour une sémantique structurale » : « La décomposition du signe que nous envisageons [il s'agit de même de la décomposition en figures du contenu] n'a pas pour conséquence d'abandonner la description sémantique des signes dans leur totalité, et même des signes d'étendue différente et appartenant à des niveaux différents. Ici encore l'analogie est absolue avec l'analyse de l'expression et avec la description phonologique par exemple. La description phonologique ne se réduit pas à une pure description de la prononciation des phonèmes seuls : au contraire, la description complète exige qu'on y ajoute la prononciation des phrases, des syllabes, du "mot phonétique". De même, la description sémantique ne se réduit pas à la pure description sémantique des éléments de contenu dégagés par l'analyse, mais le devoir subsiste de décrire la manifestation des unités plus larges. La *signification du mot* reste, après l'analyse comme avant, un sujet essentiel de la sémantique, et le "mot sémantique", le mot lexical, ou le mot tout court, réclame ses droits. » (H.Sem. : p. 120).

l'existence d'un certain lien entre syntagmatique et forme, d'une part, paradigmatic et substance, d'autre part, qui ne ferait d'ailleurs que prolonger la distinction des premiers textes entre explication syntagmatique et mécanique d'une part, explication paradigmatic et sémantique d'autre part, de la parole. Il faut rappeler, à ce propos, cette définition de la structure que l'on trouve dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, dont l'aspect qualitatif est exclu :

« La structure spécifique d'une langue, les traits qui la caractérisent par opposition à d'autres langues, la différencient d'elles, la leur font ressembler, déterminant ainsi sa place dans la typologie des langues, ces traits sont donc établis quand on précise quelles catégories définies relationnellement la langue comporte et quel nombre d'invariantes entrent dans chacune d'elles<sup>517</sup>. Le nombre d'invariantes à l'intérieur de chaque catégorie est fixé par l'épreuve de commutation. Ce que, en accord avec Saussure, nous avons appelé la forme linguistique et qui, de manière différente d'une langue à l'autre, pose ses frontières arbitraires dans un continuum de sens en lui-même amorphe, repose exclusivement sur cette structure<sup>518</sup>. » (H.Om. : p. 95-96).

Il faut se souvenir également, et nous en venons ainsi au second type de faits, du lien privilégié établi par Hjelmslev, dans « La structure morphologique », entre variantes combinatoires, définies syntagmatiquement, et forme. En réalité, comme nous l'avons vu ci-dessus<sup>519</sup>, toutes les variantes sont définies syntagmatiquement. Les variantes combinatoires gardent cependant, du point de vue explicatif, un statut privilégié, dans la mesure où, comme il apparaissait dans les passages cités ci-dessus, elles sont prévisibles et en nombre limité. On lit ainsi encore dans « Et sprogvidenskabeligt causeri » :

« On a divisé les variantes en variantes combinatoires, qui dépendent du contexte, et en variantes libres, qui en sont indépendantes. Celles dites combinatoires sont définies de manière fonctionnelle. Lorsque deux unités sont combinées dans une chaîne, chacune d'elles se manifeste comme la variante demandée par l'autre ; il y a donc une relation bilatérale entre de telles variantes. Mais chaque variante combinatoire peut varier à nouveau, d'où résultent les variantes dites libres. On ne pourra rien dire d'avance sur l'apparition d'une variante donnée comme représentant d'une variante combinatoire donnée ; les variantes libres n'ont qu'une fonction réciproque. Comme Eberhard Zwirner a essayé de le démontrer, on peut décrire leur apparition en se basant sur la formule binomiale. La seule loi qui gouverne leur apparition est celle de l'arbitraire. Indépendamment de la physique théorique, la théorie linguistique est parvenue, sur ce point, à une situation dont le caractère paradoxal n'est ni plus important ni moindre que celui de la physique. Lorsqu'on mène l'analyse jusqu'au bout, et que la description de l'objet est épuisée par la méthode fonctionnelle choisie, on se trouve en dernier lieu (et on

---

<sup>517</sup> On retrouve ici l'ordonnance des deux axes syntagmatique et paradigmatic, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous.

<sup>518</sup> « Det enkelte sprogs specifikke struktur, de træk der karakteriserer et givet sprog i modsætning til andre, til forskel fra andre, i lighed med andre, og som bestemmer det enkelte sprogs typologiske plads, fastsættes ved en angivelse af, hvilke relationsdefinerede kategorier sproget har, og hvilket antal invarianter der indgaar i hver af dem. Antallet af invarianter inden for den enkelte kategori fastsættes ud fra kommutationsprøven. Det som vi i tilslutning til Saussure har kaldt den sproglige form, der, paa forskellig maade fra sprog til sprog, lægger sine arbitrære grænser i et i sig selv amorft substanskontinuum, beror udelukkende herpaa. » (H.Om. : p. 67). Pour les divergences entre les textes danois et français, voir ci-dessus la note 474.

<sup>519</sup> Voir également H.Sem. : p. 117, cité ci-dessus.

pourrait dire : par conséquent) devant des phénomènes auxquels aucune loi n'est applicable pour la méthode choisie, et qui peuvent donc tout au plus être l'objet d'un enregistrement purement statistique. » (H.Cau. : p. 83-84).

Les variantes libres peuvent être calculées, mais, à la différence des variantes combinatoires, elles ne sont pas explicables par des lois<sup>520</sup>. Et là encore, cette remarque des *Actes de la conférence européenne de sémantique* est significative :

« Pour préciser, on pourrait dire que s'il s'agit seulement de variations combinatoires, la fonction ne s'imposerait pas. La question de la signification s'impose justement parce qu'il semble y avoir des formes libres, des variantes libres du contenu, alors que dans le plan de l'expression, les choses sont plus simples, toutes les variantes pouvant être considérées comme conditionnelles. » (B.Ac. : p. 111).

On lit de même à la page suivante :

« Il s'agit de variantes combinatoires ; il y aurait possibilité de tout réduire à une seule étude plérémique du schème libre simplement. C'est seulement quand il y a variante libre que se pose la question du sémémique : nous sommes là dans la substance, sur le plan de la langue. » (B.Ac. : p. 112).

Ce rapport privilégié entre forme et syntagmatique n'est pas passé inaperçu aux yeux de Martinet, qui, dans son compte-rendu de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, reproche à Hjelmslev de ne pas envisager la question de l'identité<sup>521</sup> :

---

<sup>520</sup> Cette référence à la physique est, en comparaison avec ceux de Jakobson (voir la note 97 du premier chapitre), relativement peu fréquente dans les textes de Hjelmslev. Il est cependant remarquable qu'elle y soit présente. Ce type de référence témoigne en effet, ce nous semble, du caractère importé de la scientificité structuraliste, autrement dit de sa nature d'idéologie scientifique. Voir *infra*, le quatrième chapitre de cette première partie.

<sup>521</sup> Le reproche est réitéré ensuite dans « Structural Linguistics » (1953), mais en des termes beaucoup plus rapides : « Glossematicians, with their constant emphasis on the distinctness and complete parallelism of the two planes of "expression" and "content", avoid what might be called the "phonemic bias" in the treatment of meaningful units. In practice, they do not seem to be too much concerned with problems of identification on either plane. Since they normally operate with well-known languages, they usually take meaningful units for granted, so that the phonemic discrepancy between the *-ae* of Latin *rosae* and the *-is* of *ciuis* is no problem. Their linguistic identity will be amply established when they are shown to "contract" exactly the same "functions". The fact that the Latin genitive is expressed (cf. the phrase "plane of expression" in reference to the domain of distinctive units) by means of different "formants" (approximately the Yale "allomorphs") has no bearing at all upon the study of its relational comportment. » [« Les glossématiciens, avec leur constante insistance sur la distinction et le complet parallélisme des deux plans de "l'expression" et du "contenu" évitent ce que l'on pourrait appeler le "préjugé phonémique" dans leur traitement des unités significatives. En pratique, ils ne semblent pas très concernés par les problèmes d'identification sur aucun des deux plans. Puisqu'ils opèrent normalement avec des langues bien connues, ils considèrent habituellement les unités significatives comme allant de soi, de sorte que la divergence phonémique entre le *-ae* du latin *rosae* et le *-is* de *ciuis* ne leur pose aucun problème. L'identité linguistique de ces derniers sera amplement établie quand on aura montré qu'ils "contractent" exactement les mêmes "fonctions". Le fait que le génitif latin soit exprimé (cf. le syntagme "plan de l'expression" en référence au domaine des unités distinctives) au moyen de différents "formants" (approximativement les "allomorphes" de Yale) n'a aucun rapport avec l'étude de son comportement relationnel. »] (M.Str. : p. 581). Voir également, dans « Où en est la phonologie ? » : « Le problème de la détermination des traits pertinents est, en fait, si difficile à résoudre dans bien des cas, qu'on pourrait être tenté de suivre ceux qui, en pratique, l'écartent, résolvent empiriquement celui de l'identification des phonèmes et, pour leur classement, se fondent uniquement sur leurs latitudes combinatoires. Cette façon de procéder peut

« Une des affirmations les plus décisives de Hjelmslev est que, si nous voulons fonder scientifiquement notre discipline, nous devons considérer l'existence "réelle" des objets comme une hypothèse métaphysique dont nous devons nous dégager pour ne voir dans ces objets que des points de croisement de faisceaux de relations. Tout l'enseignement relatif à la forme et à la substance découle de là. C'est essentiellement sur ce point que Hjelmslev se sépare des structuralistes qui l'ont précédé. Ceux-ci, certes, ne désirent opérer qu'avec des concepts dégagés par opposition, mais, sur le plan de l'expression (en phonologie) tout au moins, ils ne croient pas pouvoir se passer d'un recours à la substance pour définir les unités qu'ils ont isolées. Il est certain que l'élimination totale de la substance donne à la linguistique un aspect beaucoup plus "scientifique", "algébrique" va même jusqu'à dire Hjelmslev. Mais on peut à bon droit se demander si cet aspect résolument abstrait est celui qui convient réellement à la linguistique si l'on veut que celle-ci soit bien adaptée à son objet. Nous sommes convaincus, non seulement de la légitimité du point de vue synchronique dans notre discipline, mais même de la nécessité de ne se livrer à aucune recherche diachronique que sur la base d'études exhaustives d'états de langue. Toutefois l'importance que nous attachons à la synchronie ne va pas jusqu'à nous faire croire que l'évolution linguistique soit un problème indigne de l'attention des vrais linguistes. Il ne faudrait pas qu'à l'exclusivisme des généticiens succédât celui des synchronistes. Or, s'il se révèle que c'est dans la substance, plus que dans la forme, que se trouvent les germes de l'évolution linguistique, l'établissement des structures "algébriques" des glossématiciens nous aura fort mal préparé à l'examen indispensable de la réalité diachronique. Et même, sans quitter le plan synchronique, et en admettant qu'il est hautement désirable de donner, des structures examinées, la description la plus formelle possible, sommes-nous certains de pouvoir, sur la seule base de leurs relations mutuelles, définir de façon satisfaisante toutes les unités que nous aurons dégagées ? Melle Fischer-Jørgensen, dans un excellent compte rendu du livre de Hjelmslev<sup>522</sup>, fait remarquer qu'en danois, les deux unités d'expression *p* et *k* ont des "fonctions" identiques et devront de ce fait recevoir des définitions identiques. En birman, selon Troubetzkoy, la situation serait encore beaucoup plus grave puisque toutes les consonnes recevraient la même définition, de même que toutes les voyelles.

Il est une question essentielle que Hjelmslev élude et qui est celle de l'identité linguistique. Qu'est-ce qui nous permet de dire que deux mots ou deux phonèmes que nous retrouvons à quelque distance l'un de l'autre dans un texte, sont un seul et même mot, un seul et même phonème ? Pourquoi le *p* de *prendre* est-il la même unité glossématique que le *p* de *pelle* ou celui de *cap* ? Ce problème, pourtant central, Hjelmslev ne l'aborde pas dans son livre. Si nous nous référons à des entretiens particuliers que nous avons eus avec lui (il y a maintenant six ans, il est vrai), nous pouvons dire que pour justifier l'identification des unités, il invoque leur permutabilité :

---

sembler à première vue conduire à des résultats qui diffèrent peu de ceux qu'obtiennent les analystes plus exigeants. Elle paraît à certains plus rigoureuse parce qu'éliminant, ou ayant l'air d'éliminer, toute référence à la substance phonique, elle permet de tracer une frontière bien plus nette entre la phonétique traditionnelle et le traitement fonctionnel et structural de l'expression linguistique. Mais comme elle n'aboutit à ce résultat qu'en supposant résolu le problème essentiel de l'identification, on peut douter de son caractère proprement scientifique. » (M.Ou. : p. 74).

<sup>522</sup> Voir Fischer-Jørgensen (1943) : p. 92, où l'on peut lire : « Men nu kunde man jo endda indrømme, at substanshensyn ganske vist er nødvendige ved identificeringen – som atter er en forudsætning for definitionerne – men selve definitionerne skal grundet paa funktionen i forløbet, og ikke paa substans. Men nu viser sig i praksis, at der altid vil blive elementer, der har helt ens funktioner, og altsaa bliver ens definerede. Det vilde fx. være tilfældet med *p* og *k* paa dansk, og antagelig flere konsonanter endnu, og hyppigt er det ogsaa tilfældet med vokalerne. Man kan altsaa definere visse kategorier ved forbindelsesmulighederne i forløbet, men indenfor en kategori bliver der adskillige elementer, som gennem kommutationen kan erkendes som forskellige, men man kan ikke sige, hvori forskellen bestaar. » (Fischer-Jørgensen, 1943 : p. 92). La référence est donnée par Martinet (voir M.Su. : p. 89, note 5).



si je remplace le *p* de *pelle* par celui de *prendre*, on comprendra tout de même *pelle* ; par conséquent le *p* de *pelle* et celui de *prendre* sont linguistiquement identiques. Même si nous admettons que, par ce biais, le glossématicien évite le recours à la substance, nous restons persuadés que la permutation le mènera nécessairement à des impasses : que se passera-t-il si je permute le *p* de *pelle* et celui de *cap* ? Il est difficile de préjuger des résultats qu'on obtiendrait, par exemple en permutant des tranches découpées dans un film parlant, mais Hjelmslev est-il certain que *pelle* avec le *p* de *cap* resterait identifiable ? Mieux encore : si, en danois, je remplace la voyelle de *send* "envoie" par celle de *ret* "droit", j'obtiens quelque chose que les Danois interpréteront comme *Sand* "sable" ; et pourtant nous savons que Hjelmslev, tout comme les phonologues, reconnaît dans la voyelle de *send* et celle de *ret* une même unité. Identifier la voyelle de *ret* et celle de *Sand* serait se fier aveuglément à la substance et, ce faisant, non seulement heurter le bon sens et le "sentiment linguistique" des Danois, mais, et c'est l'essentiel, se refuser tout moyen d'aboutir à dresser un système cohérent des voyelles de la langue. Hjelmslev donc ne nous convainc pas qu'il soit possible de dégager les unités d'expression sans avoir recours, jusqu'à un certain point, à la substance phonique.

Reste la substance du contenu, le sens, dont Hjelmslev désire également s'abstraire dans l'établissement de la structure. [...]

En fait, Hjelmslev, fidèle à sa méthode, n'utilise pas sur le plan du contenu un autre procédé que celui qu'il préconise lorsqu'il s'occupe de l'expression. Ce sont les possibilités combinatoires qu'il va mettre à contribution. Elles nous ont paru insuffisantes lorsqu'il s'agissait de définir *p* et *k* en danois, ou les différentes consonnes du birman. Mais elles sont ici infiniment plus variées, et c'est certainement grâce à elles que Hjelmslev pourrait par exemple, sans invoquer le sens des différentes racines, rattacher l'aoriste ἦλθον au présent ἔρχομαι, plutôt qu'à λέγω ou à ὁρῶ. Lorsqu'il identifie "jument" à "cheval femelle", il n'a pas du tout l'intention d'établir une identité substantielle, et l'on doit sans doute supposer effectuée une opération analogue à celle qui lui permet d'identifier le *p* de *prendre* et celui de *pelle*. Nous avouons que le caractère scientifique d'une telle opération nous échappe. » (M.Su. : p. 88-91).

Les premières lignes de ce développement mettent en exergue une détermination centrale de la notion hjelmslevienne de forme. Martinet pense probablement à ce passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« On reconnaîtra donc sans peine que l'essentiel, au fond, n'est pas de diviser un objet en parties, mais d'adapter l'analyse de façon qu'elle soit conforme aux dépendances mutuelles qui existent entre ces parties et nous permette aussi de rendre compte de ces dépendances de manière satisfaisante. C'est là la seule manière d'assurer l'adéquation de cette analyse et d'en faire, selon la théorie métaphysique de la connaissance, un reflet de la "nature" de l'objet et de ses parties.

Les conséquences de cette constatation sont essentielles pour comprendre le principe d'analyse : l'objet examiné autant que ses parties n'existent qu'en vertu de ces rapports ou de ces dépendances ; la totalité de l'objet examiné n'en est que la somme, et chacune de ses parties ne se définit que par les rapports qui existent, 1) entre elle et d'autres parties coordonnées, 2) entre la totalité et les parties du degré suivant, 3) entre l'ensemble des rapports et des dépendances et ces parties. Les "objets" du réalisme naïf se réduisent alors à des points d'intersection de ces faisceaux de rapports ; cela veut dire qu'eux seuls permettent une description des objets qui ne peuvent être scientifiquement définis et compris que de cette manière. Les rapports ou les dépendances que le réalisme naïf tient pour secondaires et présupposant les objets, deviennent pour nous essentiels : ils sont la condition nécessaire pour qu'existent des points d'intersection.

La reconnaissance de fait qu'une totalité ne se compose pas d'objets mais de dépendances, et que ce n'est pas sa substance mais bien les rapports internes et externes

qui ont une existence scientifique, n'est certes pas nouvelle. Elle semble pourtant l'être en linguistique. Postuler des objets comme quelque chose de différent que des termes de rapports, c'est introduire un axiome superflu et une hypothèse métaphysique dont la linguistique ferait mieux de se libérer.

Il est vrai que des recherches linguistiques récentes sont sur le point de reconnaître certains faits qui, à condition d'être étudiés à fond, devraient logiquement conduire à cette conception. Depuis Ferdinand de Saussure, on a souvent soutenu qu'il existait entre certains faits d'une langue une interdépendance telle qu'une langue donnée ne peut présenter l'un de ces faits sans présenter aussi l'autre. Cette idée est sans aucun doute juste, bien qu'elle ait souvent été poussée trop loin et exploitée de façon abusive. Tout paraît indiquer que Saussure reconnaît la priorité des dépendances dans la langue. Il cherche partout des rapports, et il affirme que la langue est forme et non substance<sup>523</sup>. » (H.Om. : p. 36-37).

Hjelmslev affirme de fait, dans ce développement, que l'objet n'existe qu'en vertu des rapports qui le constituent et dans lesquels il entre, de sorte que ces rapports sont, d'une part, logiquement premiers, et d'autre part, seuls nécessaires scientifiquement parlant. C'est là, comme le souligne Martinet, « l'enseignement relatif à la forme et à la substance », et c'est à cette conception que renvoie, dans « La structure morphologique », la définition de la structure comme un réseau de fonctions, définition corrélatrice, comme il a pu apparaître ci-dessus, d'une subordination de l'existence à la reconnaissance des dépendances. On se souvient, en effet, de ce passage :

« La *structure* est le trait constitutif d'une langue, comme, d'une façon générale, d'un système. La structure relève du fait que les parties du système dépendent l'une de l'autre et n'existent qu'en vertu de cette dépendance, et que les dépendances à leur tour

---

<sup>523</sup> « Man naar hurtig til den erkendelse, at hovedsagen egentlig slet ikke kan være at dele en genstand i dele, men at indrette analysen saaledes at den underordner sig og tillader fyldestgørende at gøre rede for de forbindelseslinier, de afhængigheder, der bestaar mellem disse dele indbyrdes, hvorved delingen alene bliver adækvat og ud fra en metafysisk erkendelsesteori kan siges at afspejle genstandens og dens deles "natur".

Naar den fulde konsekvens drages af denne erkendelse, naar man til det resultat, som er yderst vigtigt for at forstaa analysens princip, at saavel undersøgelsesgenstanden som dens dele kun har existens i kraft af disse forbindelseslinier eller afhængigheder, at undersøgelsesgenstandens helhed kun lader sig definere ved indbegrebet af dem, og hver af dens dele kun ved de forbindelseslinier eller afhængigheder som gaar fra den til andre sideordnede dele, fra den til helheden og fra den til dens dele af næste grad, og ved indbegrebet af de forbindelseslinier og afhængigheder som disse dele af næste grad indgaar med hinanden. Den naive realismes genstande er for denne betragtning, efter denne erkendelse, kun krydsningspunkter for bundter af saadanne afhængigheder eller forbindelseslinier, i den forstand at genstande kun lader sig beskrive ved hjælp af dem og kun lader sig definere og opfatte videnskabeligt ad denne vej. Forbindelseslinierne eller afhængighederne, som for den naive realisme staar som det sekundære, der forudsætter genstandene, bliver for denne betragtning det primære, der forudsættes af deres krydsningspunkter.

Denne erkendelse, at en totalitet ikke bestaar af ting men af sammenhænge, og at ikke substansen men kun dens relationer indadtil og udadtil har videnskabelig existens, er visselig ikke ny i videnskaben, men turde være det i sprogvidenskaben. Postuleringen af genstande som noget fra relationernes termer forskelligt er et overflødigt axiom og følgelig en metafysisk hypotese, som sprogvidenskaben vil have nytte af at befri sig for.

I nyere sprogvidenskab er man ganske vist paa en maade paa vej til at gøre visse erkendelser som i virkeligheden, dersom de blev tænkt igennem, konsekvent maatte føre til denne opfattelse. Siden F. de Saussure har det ofte været hævdet at der bestaar en interdependens mellem visse emner inden for et sprog, saaledes at et sprog ikke kan have det ene af disse emner uden ogsaa at have det andet. Tanken er utvivlsomt rigtig, selv om den ofte er blevet overdrevet og har været urigtigt udført. Alt tyder paa at Saussure har indset forbindelsesliniernes prioritet i sproget. Han søger overalt "rapports", og han hævder at sproget er form, ikke substans. » (H.Om. : p. 21-22).

dépendent l'une de l'autre également. Qui dit structure dit *dépendance* entre les faits d'un système (c'est-à-dire, entre les parties d'un système et entre les dépendances qu'elles engagent). Donc, étudier une structure est étudier des dépendances. Pour reconnaître une structure selon son principe inhérent et constitutif, il faut se placer de prime abord sur le terrain des dépendances et les prendre pour norme de toutes les classifications. C'est cette attitude simplement que nous voudrions qualifier ici d'*empirique*. Toute autre attitude méconnaîtrait le principe inhérent et constitutif de la structure même et sera désignée, par suite de cette circonstance, comme *apriorique*. » (H.SM : p. 122).

On retrouve, avec cette conception – et Hjelmslev, dans le développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, fait explicitement référence à Saussure<sup>524</sup> – l'interprétation objectale de la notion saussurienne de valeur qui caractérise la linguistique hjelmslevienne. Il apparaît ici de manière encore plus nette que dans les premiers textes que ce sont les rapports constitutifs de la structure linguistique qui forment l'objet hjelmslevien, profondément différent, en cela, de l'objet saussurien. La structure a pris la place de la négativité, de sorte que la positivité de l'objet n'est pas remise en cause – axe, comme nous l'avons vu ci-dessus, de la théorisation saussurienne de la langue – mais éliminée comme hypothèse métaphysique, c'est-à-dire, en réalité, par abstraction, au sens hjelmslevien de la « division des difficultés » ou du partage des tâches. Le donné de la structure n'est pas questionné mais instrumentalisé, dans le cadre d'une perspective analytique, en vue d'une redéfinition de l'objet comme objet formel, terme de rapports et non objet autonome, où l'on retrouve l'opposition structuraliste entre tout organisé et conglomérat<sup>525</sup>. Cette dernière opposition est nettement mise en valeur dans « Pour une sémantique structurale » :

---

<sup>524</sup> Dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique*, il accepte de même le qualificatif de « conception différentialiste », que les premiers échanges ont rapporté à la « conception saussurienne de la valeur » (B.Ac. : p. 2) : « M. HJELMSLEV – Je désirerais vous donner une définition de “forme” à mon point de vue : par forme je comprends un réseau de relations, de fonctions, de dépendances. Au niveau de l'expression, c'est la même chose pour les deux plans : ce sont des relations qui définissent une unité. Une consonne est définie comme une unité qui peut mentir [manquer ?] dans une syllabe, alors que la voyelle est nécessaire.

D'autre part, il faut considérer aussi les formes syntagmatiques et paradigmatisées. Chaque élément, disons chaque phonème dans le plan de l'expression, chaque taxème, si vous voulez, dans le plan du contenu, est défini (et je suis sûr d'être ici d'accord avec M. Frei), par ses relations avec les autres éléments du même système.

M. BENVENISTE – Vous vous en tenez donc à une conception différentialiste ?

M. HJELMSLEV – Complètement. Dans mon système, chaque élément est défini par ses relations avec d'autres éléments (Approprations). » (B.Ac. : p. 29-30).

<sup>525</sup> On retrouve donc ici tous les éléments des premiers textes, à l'exception du « principe de structure proprement linguistique » qui est définitoire de la langue. Comme nous l'avons vu ci-dessus, cependant, cette notion est inhérente à la définition de la linguistique comme une morphologie, et c'est pourquoi, comme nous le verrons *infra*, cette dimension est loin d'être absente des textes glossématiques. Notons déjà, dans le développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, cette idée « qu'il exist[e] entre certains faits d'une langue une interdépendance telle qu'une langue donnée ne peut présenter l'un de ces faits sans présenter aussi l'autre ». Nous reviendrons ci-dessous, puis *infra*, dans le chapitre 4 de cette première partie, sur la dimension d'épistémologie générale de ces passages, encore plus lisible dans « [Linguistique structurale] » (1948) : « Enfin, l'hypothèse demande de considérer cette entité autonome comme étant constituée *essentiellement* de *dépendances internes*. Elle soutient que l'analyse de cette entité permet de dégager constamment des parties qui se conditionnent réciproquement, et dont chacune dépend de certaines autres et ne serait concevable ni définissable sans ces autres parties. Elle ramène son objet à un réseau de dépendances, en considérant les faits linguistiques comme étant en raison l'un de l'autre. Par là elle s'oppose à toute hypothèse qui énonce ou qui présuppose l'existence de “faits” précédant logiquement les rapports qui les réunissent. Elle nie l'existence scientifique d'une substance absolue, ou d'une réalité qui serait indépendante des rapports. Elle veut qu'on

« Est *structure* une *entité autonome de dépendances internes*. *Structure* s'emploie ici "pour désigner, par opposition à une simple combinaison d'éléments, un tout formé de phénomènes solidaires, tels que chacun dépend des autres et ne peut être ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux. Cette idée est le centre de ce qu'on appelle aussi théorie des formes". La théorie de la forme ou théorie des formes "consiste à considérer les phénomènes non plus comme une somme d'éléments qu'il s'agit avant tout d'isoler, d'analyser, de disséquer, mais comme des ensembles (*Zusammenhänge*) constituant des unités autonomes manifestant une solidarité interne, et ayant des lois propres. Il s'ensuit que la manière d'être de chaque élément dépend de la structure de l'ensemble et des lois qui le régissent. Ni psychologiquement, ni physiologiquement, l'élément ne préexiste à l'ensemble : il n'est ni plus immédiat ni plus ancien ; la connaissance du tout et de ses lois ne saurait être déduite de la connaissance séparée des parties qu'on y rencontre". Ajoutons encore une citation<sup>526</sup> : il faut entendre l'idée de *forme* "sur le modèle d'un système où l'on ne peut enlever ou ajouter une partie sans altérer les autres ou sans déterminer un regroupement général". C'est sur une idée identique que se fonde la linguistique structurale. Comme nous l'avons dit plus longuement ailleurs<sup>527</sup>, il faut comprendre par *linguistique structurale* un ensemble de recherches reposant sur une *hypothèse* selon laquelle il est *scientifiquement légitime* de décrire le langage comme étant une structure dans le sens adopté plus haut pour ce terme. » (H.Sem. : p. 109).

L'enjeu, à nouveau, est celui de l'appréhension structurale du donné, dont seule est modifiée la formulation : en termes de dépendances et non de structuration. Aussi Hjelmslev pouvait-il distinguer entre fonctions et rapports, nuancant ainsi, comme il apparaît également dans le développement cité de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, la formule emblématique des premiers textes, « un système où tout se tient » :

« 1° La fameuse maxime selon laquelle *tout se tient dans le système d'une langue* a été souvent appliquée d'une façon trop rigide, trop mécanique et trop absolue. Il convient de bien garder les proportions. Il importe de reconnaître que tout se tient, mais que tout ne se tient pas dans la même mesure, et que à côté des interdépendances il y a aussi des dépendances purement unilatérales aussi bien que de pures constellations. Le système linguistique est d'une souplesse plus délicate que la maxime précitée, prise au pied de la lettre, ne le fait supposer ; et s'il est vrai que le système se tient, la tâche du linguiste est de découvrir dans quelle mesure il se tient, et sur quels points il ne se tient pas. La structure ne se confond pas avec l'interdépendance ; la notion même de structure implique la possibilité d'une indépendance relative entre certaines parties du système. Décrire la structure c'est rendre compte des dépendances et des indépendances à la fois. » (H.S.M. : p. 123-124).

---

définisse les grandeurs par les rapports et non inversement. Au "réalisme naïf" qui prédomine dans la vie quotidienne et qui a prédominé jusqu'ici dans la linguistique, la linguistique structurale propose d'ajouter, à titre d'essai, une conception *fonctionnelle*, qui voit dans les fonctions (dans le sens logico-mathématique de ce terme), c'est-à-dire dans les dépendances, le véritable objet de la recherche scientifique. » (H.Lin. : p. 31-32).

<sup>526</sup> Les trois citations sont respectivement de Lalande (à l'entrée « Structure »), Claparède et Guillaume, tous deux cités par Lalande (aux entrées « "Théorie de la forme" » et « Forme »). Voir Lalande (1926) : p. 1031-1032, 372 et 372-373. Il est significatif que les thèses structuralistes soient ainsi formulables dans les termes la psychologie de la forme : c'est là, d'une part, une conséquence logique de l'acceptation par la linguistique structurale de la notion commune de structure, et, d'autre part, un témoignage du caractère d'idéologie scientifique du structuralisme, les deux points n'étant pas indépendants l'un de l'autre. Voir *infra*, le quatrième chapitre de cette première partie.

<sup>527</sup> Dans « [Linguistique structurale] » (1948). Voir ci-dessous.

Cet objet spécifique à la linguistique hjelmslevienne que sont les rapports constitutifs de la structure situe celle-ci dans une tout autre problématique que la linguistique saussurienne. Mais il détermine par ailleurs une perspective relativement différente de celle des phonologues, qui justifie, d'une certaine manière, les critiques martinettiennes que nous avons citées ci-dessus. Plutôt que d'appréhension structurale, il serait possible – et plus précis – de parler de forme particulière de la non-théorisation du rapport son/sens qui est corrélative de cette appréhension, et qui se traduit, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, par un égard quasi-exclusif pour la dimension horizontale de la valeur. On pourrait parler, chez Hjelmslev, par rapport aux phonologues, d'une sorte d'horizontalisation des fonctions, qui le conduit à renoncer ou, plus exactement, à construire autrement la notion phonologique de fonction qui est au cœur des élaborations martinettienne et jakobsonienne et qui, quant à elle, reprend la dimension verticale de la valeur. Il faut prendre garde, à ce point, au lien intrinsèque, lisible dans le développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* cité ci-dessus, qu'établit la théorie de Hjelmslev entre dépendance ou fonction et analyse, conçue comme analyse d'un texte (d'une syntagmatique linguistique). L'analyse est ainsi définie, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, comme un enregistrement de dépendances et de rapports entre les termes du texte soumis à l'analyse :

« L'analyse consiste donc en fait à enregistrer certaines dépendances ou certains rapports entre des termes que, selon l'usage consacré, nous appellerons les parties du texte, et qui existent justement en vertu de ces rapports et seulement en vertu d'eux<sup>528</sup>. Que ces termes soient appelés parties et tout le procédé d'analyse est dû au fait qu'il existe aussi des rapports entre ces termes et la totalité (c.-à-d. le texte) dans laquelle ils sont dits entrer ; rapports dont l'analyse doit aussi rendre compte au même titre. Le facteur particulier qui caractérise la dépendance entre la totalité et les parties, qui la différencie d'une dépendance entre la totalité et d'autres totalités et fait que les objets découverts (les parties) peuvent être considérés comme intérieurs et non extérieurs à la totalité (c'est-à-dire au texte), semble être l'*homogénéité* de la dépendance : toutes les parties coordonnées résultant de la seule analyse d'une totalité dépendent de cette totalité d'une façon homogène. Cette homogénéité caractérise aussi la dépendance entre les parties<sup>529</sup> » (H.Om. : p. 43)

et la fonction une « dépendance qui remplit les conditions d'une analyse » :

« Une dépendance qui remplit les conditions d'une analyse sera appelée *fonction*. Ainsi, nous dirons qu'il y a une fonction entre une classe et ses composantes (entre une chaîne

---

<sup>528</sup> Voir également H.Om. : p. 41-42 [p. 26], cité ci-dessous.

<sup>529</sup> « Analysen betaar altsaa i virkeligheden i en registrering af visse afhængigheder eller forbindelseslinier der bestaar mellem visse termer, som vi efter hævdunden sprogbrug kan kalde textens dele, og som eksisterer netop i kraft af disse afhængigheder eller forbindelseslinier og kun i kraft af dem. At vi kan kalde disse termer dele, og hele processen en inddeling eller en analyse, beror paa at der ogsaa findes afhængigheder eller forbindelseslinier af en særlig art mellem de omtalte termer og den helhed (texten) hvori de siges at indgaa, afhængigheder som det da ligeledes er analysens opgave at registrere ; det særlige moment som præger afhængigheden mellem heldheden og delene, og som gør den forskellig fra en afhængighed mellem heldheden og andre helheder, og bevirker at de fundne emner (delene) kan anskues som liggende inden i og ikke uden for heldheden (texten), synes at være afhængighedens *ensartethed* : sideordnede dele, der fremgaar af en enkelt inddeling af en helhed, afhænger paa indbyrdes ensartet maade af denne helhed. Dette ensartethedstræk genfinder vi i den afhængighed der bestaar imellem de saakaldte dele indbyrdes » (H.Om. : p. 26-27).

et ses parties, entre un paradigme et ses membres), tout comme il y a fonction mutuelle entre les composantes (parties et membres). On appellera fonctionnels d'une fonction les termes entre lesquels celle-ci existe, entendant par *fonctif* un objet qui a une fonction par rapport à d'autres objets. Un fonctionnel est dit *contracter* sa fonction. Il résulte des définitions que des fonctions peuvent aussi être des fonctionnels, puisqu'il peut y avoir fonction entre des fonctions. Ainsi, il existe une fonction entre la fonction que contractent les parties entre elles et la fonction contractée entre la chaîne et ses parties. Un fonctionnel qui n'est pas aussi une fonction sera appelé *grandeur*<sup>530</sup>. » (H.Om. : p. 49).

Dans une telle perspective, de fait, les unités linguistiques n'ont d'autre existence possible que d'être enregistrées comme termes de fonctions, au moyen d'une analyse qui permet d'en constater l'existence. Or, il faut noter que, dans la mesure où il s'agit d'analyse d'un texte, les fonctions sont en premier lieu syntagmatiques, comme en témoigne d'ailleurs cette remarque terminologique de Hjelmslev que l'on trouve quelques lignes plus bas, et qui fait nettement apparaître la différence de perspective avec les phonologues :

« Nous avons adopté ici le terme de *fonction* dans un sens qui se situe à mi-chemin entre son sens logico-mathématique et son sens étymologique, ce dernier ayant joué un rôle considérable dans toutes les sciences, y compris la linguistique. Le sens où nous l'entendons est formellement plus voisin du premier, sans pourtant lui être identique. C'est précisément d'un tel concept médiateur dont nous avons besoin en linguistique. Nous pourrions dire qu'une grandeur à l'intérieur d'un texte ou d'un système a des fonctions données et nous approcher ainsi de l'emploi logico-mathématique, en exprimant par là : premièrement que la grandeur considérée entretient des dépendances ou des rapports avec d'autres grandeurs, de sorte que certaines grandeurs en présupposent d'autres, et deuxièmement que, mettant en cause le sens étymologique du terme, cette grandeur fonctionne d'une manière donnée, remplit un rôle particulier, occupe une "place" précise dans la chaîne. En un sens, on peut dire que l'acception étymologique du mot *fonction* est sa définition réaliste, que nous évitons d'explicitier et de faire entrer dans le système des définitions parce qu'elle suppose des prémisses plus nombreuses que celles de la définition formelle à laquelle elle est réductible<sup>531</sup>. » (H.Om. : p. 49-50).

---

<sup>530</sup> « En afhængighed der opfylder betingelserne for en inddeling vil vi benævne en *funktion*. Der siges altsaa at bestaa funktion mellem en klasse og dens afsnit (en kæde og dens dele resp. et paradigme og dets led) og mellem afsnittene (delene resp. leddene) indbyrdes. En funktions termer vil vi benævne dens funktiver, idet vi ved et *funktiv* vil forstaa et emne der har funktion til andre emner. Et funktiv siges at *indgaa* sin funktion. Af definitionerne følger at funktioner kan være funktiver, idet der kan bestaa funktion imellem funktioner ; saaledes bestaar der en funktion mellem den funktion der indgaas af kædens dele indbyrdes, og den funktion der indgaas mellem kæden og delene. Et funktiv der ikke er en funktion vil vi benævne en *størrelse*. » (H.Om. : p. 31).

<sup>531</sup> « Udtrykket *funktion* har vi her knæsat i en bemærkelse der ligger formidrende imellem den matematisk-logiske og den etymologiske (hvilken sidste ogsaa har spillet en betydelig rolle i videnskaben, herunder sprogvidenskaben), i formal henseende nærmest ved den første uden dog at være identisk med den. Det er netop et saadant formidrende og forenende mellembegreb vi i lingvistikken har brug for. Vi vil kunne sige at en størrelse inden for teksten (eller inden for systemet) har givne funktioner, og dærmed mene for det første, med tilnærmelse til den matematisk-logiske betydning, at den omtalte størrelse har afhængigheder eller forbindelseslinier til andre størrelser, saaledes at visse størrelser forudsætter andre, og for det andet, med tilnærmelse til den etymologiske betydning, at den omtalte størrelse fungerer paa en bestemt maade, udfylder en bestemt rolle, indtager en bestemt "plads" i kæden. Paa en made kan man sige at den etymologiske betydning af ordet *funktion* er dets realdefinition, som vi undgaar at explicitere og indrangere i definitionssystemet, fordi den bygger paa flere forudsætninger end den givne formaldefinition og viser sig reducerbar til denne. » (H.Om. : p. 31-32).

Comme ci-dessus dans *Sprogsystem og sprogforandring*<sup>532</sup>, la dimension de l'instrument, commune avec les phonologues, est glosée en termes de « rôle » ou de « place » dans la chaîne, donc en termes de fonction syntagmatique. C'est pourquoi, si Martinet a tort lorsqu'il prétend que l'analyse hjelmslevienne est uniquement syntagmatique<sup>533</sup>, ce contre quoi s'inscrit en faux l'analyse proposée ci-dessus, au terme de laquelle on ne peut au contraire que noter, avec Eli Fischer-Jørgensen, qu'« [i]t is not correct that glossematics is only interested in syntagmatic, not in paradigmatic functions<sup>534</sup> » (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 11, note 34), la corrélation qu'il établit entre forme et syntagmatique reste en partie juste. Ainsi que nous allons essayer de le faire apparaître dans ce qui suit, elle désigne en effet une réelle spécificité de la démarche hjelmslevienne.

Les deux critiques adressées par Martinet<sup>535</sup> à Hjelmslev concernent la question de l'identité, qu'il s'agisse de l'impossibilité de définir les unités sur la base de leurs seules relations syntagmatiques, ou de l'identification des variantes combinatoires (exemple de *prendre, pelle, cap*). Hjelmslev y répond dans sa lettre à Martinet du 20 mai au 18 juillet 1946 :

« Vient la question de l'“identité” (p. 37 et s. de votre exposé<sup>536</sup>). Vous dites que je l'élude ; mais ce que j'élude c'est une attitude purement théorique, comme vous le voyez par la note p. 56 ; je préfère parler de “réduction” au lieu d'“identification” ; mais il va de soi que le fait reste en pratique le même ; et Dieu sait que je n'élude pas le fait ; c'est en pratique le fait essentiel de toute analyse linguistique. Vous comprenez facilement qu'en exposant les prolégomènes je n'ai pas pu aborder toutes les questions techniques ; et la “réduction” est surtout une technique, technique compliquée, et qui demande une *Anleitung* qui dépasserait largement les cadres de ce livre. J'ai indiqué brièvement p. 89 comment il faut procéder lorsqu'une catégorie comporte deux ou plusieurs membres et je ne saurais développer plus largement cette partie de ma doctrine sans donner des exemples concrets, précédés d'une analyse qui ferait de cette lettre un imposant mémoire. Le problème que vous posez semble être celui-ci : Comment savoir à quelle invariante appartient une variante donnée ? Je comprends bien qu'on me pose constamment ce problème ; mais la solution me semble facile. Je réponds : on ne le sait pas. Oui, c'est la substance qui décide. C'est-à-dire : dans la description de la “forme”, on est libre de caser une variante donnée où l'on veut ; au point de vue de la forme, il n'y a pas de critérium qui permette une décision inambiguë. Dès le moment où l'on procède à étudier la “substance” (c'est-à-dire, dans la métalinguistique<sup>537</sup>), on obtient des critères. Donc, on peut théoriquement procéder de deux manières : en énumérant les variantes d'une invariante, on peut les choisir à son gré ; ou bien, on peut les choisir d'une telle façon qu'on sache que dès le moment où l'on procède à la métalinguistique on n'aura pas à

<sup>532</sup> Voir H.Spr. : p. 51-52, cité ci-dessus, ainsi que la note 355.

<sup>533</sup> Notons par ailleurs que, comme nous le verrons *infra*, une telle assimilation entre syntagmatique et forme n'est pas sans mener à certaines apories dans la théorie martinettienne elle-même.

<sup>534</sup> On lit de même plus loin : « Hjelmslev was also interested in paradigmatics » (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 27).

<sup>535</sup> Nous n'envisageons ici que le seul argument synchronique. Pour l'argument diachronique, voir *infra*, la deuxième section du présent chapitre, ainsi que, pour son arrière-plan théorique, le premier chapitre de la deuxième partie.

<sup>536</sup> C'est-à-dire M.Su. : p. 89-91, cité ci-dessus.

<sup>537</sup> Une note de Michel Arrivé précise : « Hjelmslev utilise ici *métalinguistique* avec le sens qu'il donne à *métasémiologie* dans les *Prolégomènes* : “Dans la pratique, la métasémiologie est identique à la description de la substance” (p. 156). » (Hjelmslev, 1985 : p. 204, note 15). Sur la métasémiologie, voir *infra*.

refaire le travail. Le dernier procédé est évidemment le plus simple, et par conséquent préférable. Toutes les dénominations d'éléments choisies en linguistique sont en effet choisies selon ce principe d'économie ; on peut, au point de vue de la forme, constater un élément, il faut une dénomination pour cet élément ; on l'appelle *a* ; pourquoi ? Parce qu'on sait qu'il est manifesté par un *a* et non par un *e* ou un *i*. Il me semble qu'on serait bien fou si l'on faisait autre chose ; et il me semble aussi que cette dénomination, arbitraire en principe, n'a rien à faire avec la constatation de l'élément.

Il faut peut-être ajouter, bien qu'il semble superflu, que je n'ai jamais prétendu qu'on puisse épuiser la description d'une langue en faisant abstraction de la substance. Une description complète demande une description de la forme et de la substance. Il n'y a aucun moment où j'ai nié ce fait. Il me semble pourtant que sur ce point vous invitez le lecteur à penser autrement. » (H.LAM : p. 203-204).

La « note p. 56 » mentionnée par Hjelmslev est une note relative aux notions de réduction et d'identification dont il a été question ci-dessus, note où, ayant évoqué la nécessité d'une « méthode qui permette, dans des conditions précisément fixées, de *réduire* deux grandeurs à une seule ou, comme on dit plus souvent, d'*identifier* deux grandeurs l'une à l'autre » (H.Om. : p. 81<sup>538</sup>), il précise :

« Sous sa dernière forme, la théorie présuppose sur ce point une analyse approfondie du concept d'*identité linguistique*. Il en a été traité de plusieurs points de vue dans des textes récents (par exemple par F. de Saussure, *Cours*, 2<sup>e</sup> éd., p. 150 *sqq.*, et, sur la base de la hiérarchie des types de Russell, par A. Penttilä (*Actes du IV<sup>e</sup> Congrès international de linguistes*, Copenhague, 1938, p. 160 *sqq.*) en accord avec U. SAARNIO, *Untersuchungen zur symbolischen Logik (Acta philosophica Fennica I, Helsingfors, 1935)* ; et par Penttilä et Saarnio dans *Erkenntnis* IV, 1934, p. 28 *sqq.*). Les résultats provisoires qui ont été obtenus suffisent à montrer combien il est difficile d'arriver à la méthode par définitions formelles, et qu'il est plus simple d'y parvenir au moyen du concept de *réduction*. On peut donc ici écarter le problème de l'identité comme une complication superflue<sup>539</sup>. » (H.Om. : p. 81, note 1).

Hjelmslev renvoie ici au troisième chapitre de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale*, « Identités, réalités, valeurs », et notamment, probablement, à la section « A. Qu'est-ce qu'une *identité* synchronique ? » dont il a été question dans le premier chapitre. L'identité linguistique postulée par Hjelmslev, et opposée, d'une manière en apparence très saussurienne – mais en réalité objectale, donc relevant d'une problématique radicalement différente –, à l'identité substantielle, nous avait alors semblé être une identité structurale, positive bien que formelle, c'est-à-dire corrélatrice d'un être-cela. La mention des travaux de Penttilä et Saarnio témoigne à nouveau de cette interprétation en termes de distinction d'objet et d'identité

<sup>538</sup> Voir ci-dessus.

<sup>539</sup> « I den sidste formulering forudsætter teorien paa dette punkt en nærmere analyse af begrebet *lingvistisk identitet*. Dette er blevet behandlet fra flere sider i den nyere litteratur (saaledes af F. de Saussure, *Cours*, p. 150 ff., og paa grundlag af Russells typehierarki af A. Penttilä (*Actes du IV<sup>e</sup> Congrès international de linguistes*, København 1938, p. 160 ff.), i tilslutning til U. Saarnio, *Untersuchungen zur symbolischen Logik (Acta Philosophica Fennica I, Helsingfors 1935)*, sml. Penttilä & Saarnio i *Erkenntnis* IV, 1934, p. 28 ff.). De herved fremkomne foreløbige resultater synes imidlertid tilstrækkelige til at vise at det er vanskeligt ad denne vej gennem formaldefinitioner at danne indgang til metoden, og at dette simplere kan ske gennem begrebet *reduktion*. Identitetsproblemet kan derfor afvises i denne sammenhæng som en unødigt komplikation. » (H.Om. : p. 56, note 1).



caractérisée ou positive. Ceux-ci, en effet, distinguant entre mots au sens d'occurrences particulières (individus), mots au sens des mots subsumant ces occurrences (classes d'individus), mots au sens des mots paradigmatiques, c'est-à-dire rassemblant les différentes formes flexionnelles d'un même mot (classes de classes d'individus)<sup>540</sup>, pensent l'identité en termes de classe, donc de propriétés. Comme nous l'avons posé à plusieurs reprises, la problématique saussurienne impose quant à elle de rompre avec cette notion d'être-cela. La notion saussurienne d'identité implique bien, comme chez Hjelmslev, Penttilä et Saarnio, celle d'identification – il s'agit de dire d'une unité linguistique qu'elle est « la même » qu'une autre – mais cette identification est pensée en termes de perception – ou d'existence, c'est-à-dire d'identité toujours renouvelée – et non d'assimilation. Elle est pensée, autrement dit, dans les termes du concept de valeur que met en jeu la dernière section de ce chapitre du *Cours de linguistique générale*<sup>541</sup>, c'est-à-dire dans le cadre de la théorisation du rapport son/sens, au regard de laquelle la notion d'identité fait figure de problème, au sens bachelardien<sup>542</sup>. Il est possible que cette spécificité de la notion saussurienne d'identité (qui est ainsi un appel à théorisation) ne soit pas pour rien dans l'affirmation hjelmslevienne que « [l]es résultats provisoires qui ont été obtenus suffisent à montrer combien il est difficile d'arriver à la méthode par définitions formelles », difficulté qui le conduit à « éluder une attitude purement théorique » et à recourir au « concept de réduction », dont il faut souligner qu'il ne rompt pas avec la notion d'assimilation, comme en témoigne l'expression « *identifier* deux grandeurs l'une à l'autre ». S'opposent ici à nouveau la perspective étiologique saussurienne et la perspective analytique hjelmslevienne, dans le cadre de laquelle, comme nous venons de le voir, la structure renvoie en premier lieu à une méthode d'analyse, mais dont par ailleurs, comme nous l'avons également posé ci-dessus, la spécificité s'élabore dans une démarche d'abstraction à partir d'un objet dont la positivité n'est pas remise en cause. Hjelmslev parle ici de réduction, notion qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, témoigne d'un rapport particulier entre forme et manifestation, rapport d'explication et non pas, comme chez les phonologues, de subsumption. Dans « La stratification du langage » (1954), il sera question d'identité numérique. Evoquant « la *commutation* [...] et, d'une façon plus générale, les corrélations entre variantes qui, à n'importe quel stade de l'analyse de chaque plan, permettent l'identification des éléments<sup>543</sup> » (H.SL : p. 55), précise en note : « Dans le sens de "l'identification d'un criminel". V. Lalande, *op. cit.*, III, p. 69. » (H.SL : p. 55, note 1). Il s'agit là de l'exemple utilisé par Lalande pour illustrer la notion d'identité numérique, que convoque d'ailleurs explicitement Hjelmslev à la page suivante, où il est question des « exigences de commutations et d'identités numériques prévues par la forme » (H.SL : p. 56). On lit en effet dans le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, à l'entrée « Identification » :

---

<sup>540</sup> Voir Saarnio (1938) et Penttilä & Saarnio (1934).

<sup>541</sup> Voir Saussure (1972) : p. 153-154, cité dans le premier chapitre.

<sup>542</sup> Voir la note 110 du chapitre 1 de cette première partie.

<sup>543</sup> Eli Fischer-Jørgensen précise dans « Form and Substance in Glossematics » : « "Identification" comprises not only the identification of free variants, but, as appears from a provisional draft, also the reduction of elements in complementary distribution. » (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 20).

« **A.** Action d'identifier, c'est-à-dire de reconnaître pour identique, soit numériquement, p. ex., "l'identification d'un criminel" ; soit en nature, p. ex. quand on reconnaît un objet comme appartenant à une certaine classe (comme étant une clef, un chapeau, un aliment), ou encore quand on reconnaît une classe de faits pour assimilable à une autre : "L'identification de la lumière et de l'onde électromagnétique." » (Lalande, 1926 : p. 453).

La notion d'identité numérique est précisée à l'entrée « Identité » :

« **A.** Caractère de ce qui est identique, au sens **A.** [...] »

**B.** Caractère d'un individu, ou d'un être assimilable à cet égard à un individu dont on dit qu'il est identique au sens **B.**, ou qu'il est "le même" aux différents moments de son existence [...]

Ces deux premiers sens sont désignés indistinctement, d'ordinaire, sous le nom d'*identité numérique*. » (Lalande, 1926 : p. 455)

qui renvoie à l'entrée « Identique », où l'on peut lire :

« Ce terme s'applique :

**A.** A ce qui est unique, quoique perçu, conçu ou nommé de plusieurs manières différentes. [...]

**B.** A un individu (ou à un être assimilable à cet égard à un individu), quand on dit qu'il est "le même" ou "identique à lui-même" à différents moments de son existence, malgré les changements parfois considérables qui peuvent y être survenus.

**C.** A deux ou plusieurs objets de pensée qui, tout en étant numériquement distincts, sont considérés comme présentant exactement toutes les mêmes propriétés ou qualités. » (Lalande, 1926 : p. 454).

Le sens C est celui de l'identité « qualitative » ou « spécifique », à laquelle s'oppose l'identité numérique. On lit en effet également à l'entrée « Identité » :

« **C.** Caractère de deux objets de pensée, distincts dans le temps ou dans l'espace, mais qui présenteraient toutes les mêmes qualités. – Ce sens est désigné d'ordinaire sous le nom d'*identité qualitative* ou *spécifique*. » (Lalande, 1926 : p. 455).

On a là une manière commode d'opposer les deux élaborations de Hjelmslev et des phonologues. La notion d'identité qualitative implique une définition par propriétés ou qualités qui permet un classement ou une subsumption des occurrences sous un invariant qui en définit les propriétés communes. C'est là la définition de l'invariant que l'on trouve chez les phonologues, qu'il s'agisse de Martinet ou de Jakobson. Le problème posé dans l'exemple de *prendre*, *pelle*, *cap* trouve en effet, dans *Phonology as Functional Phonetics*, la solution suivante :

« Certains linguistes, comme le P<sup>r</sup> Hjelmslev, qui tiennent à ce que soit maintenue une nette distinction entre le système et la façon dont il se manifeste dans l'acte de la parole, refusent d'aller au-delà de l'analyse acoustique élémentaire qui nous permet d'obtenir les phonèmes. Hjelmslev, à juste titre, ne nomme pas les unités qu'il dégage des "phonèmes", ce mot impliquant une certaine valeur phonique, mais des "cénèmes", c'est-à-dire des unités vides. Cela serait parfaitement justifié si la méthode acoustique nous donnait la possibilité d'identifier nos unités d'expression avec une parfaite sécurité et une précision scientifique. Revenons aux résultats obtenus à la suite de notre comparaison de textes.

Nous aurons découvert que le *m-* de <maille> est distinct du *b-* de <bail>, du *p-* de <paille>, du *t-* de <taille>, etc. ; que le *m-* de <moule> est différent du *b-* de <boule>, du *p-* de <poule>, du *t-* de <Toul>, etc. Mais comment savons-nous que le *m-* de <maille> et celui de <moule> sont identiques ? Est-il satisfaisant du point de vue scientifique d'affirmer qu'en les intervertissant nous obtiendrions encore les mots <maille> et <moule> ? Quelle serait la situation si nous remplaçons le *b-* de <beau> par celui de <aube> ? En danois, où toutes les voyelles sont ouvertes au contact de [r], si nous remplaçons la voyelle de *send* "envoyer" par celle de *ret* "juste", nous n'obtiendrions plus *send*, mais quelque chose que les Danois comprendraient probablement comme *Sand* "sable" ; cependant, personne ne disconvient que *send* et *ret* possèdent le même phonème vocalique.

Si nous identifions le *m-* de <maille> et le *m-* de <moule>, ce n'est pas parce qu'ils nous paraissent semblables à l'oreille, mais parce qu'en comparant chacun de ces deux mots avec une série d'autres mots qui présentent des différences minimales nous avons déterminé pour les deux *m* le même ensemble de qualités distinctives permanentes que nous appelons des traits pertinents<sup>544</sup>. » (M.PFP : p. 42-43).

---

<sup>544</sup> « Some linguists, like Professor Hjelmslev, who insist on maintaining a sharp distinction between the system and the way it manifests itself in actual speech, refuse to go farther than the elementary acoustic analysis which affords us phonemes. Quite rightly Hjelmslev does not call the units he evolves "phonemes", as this word implies a certain phonic value, but "cenemes", i.e. empty units. This would be quite justified if the acoustic method afforded us the possibility of identifying with perfect safety and scientific accuracy our units of expression. Let us come back to the results achieved by our comparison of texts : we shall have seen that the *m-* of *mail* is distinct from the *b-* of *bail*, the *p-* of *pail*, the *t-* of *tail*, etc.; that the *m-* of *mole* is different from the *b-* of *bowl*, the *p* of *pole*, the *t-* of *toll*, etc. But how do we know that the *m-* of *mail* and that of *mole* are identical ? Is it scientifically satisfying to say that if we interchanged them we would still obtain the words *mail* and *mole* ? How should we fare if we replaced the *b-* of *bad* by that of *cab*? In Danish, where all vowels are lowered when in contact with [r], if we replaced the vowel of *send* "send" by that of *ret* "right", we would no longer have *send*, but something that Danes would probably understand as *Sand* "sand", though nobody will deny that *send* and *ret* have the same vocalic phoneme.

If we identify the *m-* of *mail* and the *m-* of *mole* it is not because they sound to us similar, but because, by comparing each of the two words with a series of minimally differentiated other words, we have determined for both *m*'s the same set of permanent distinctive qualities which we call relevant features. » (M.PFP : p. 3-4). « Semblables à l'oreille » est peut-être une allusion à la position des descriptivistes américains, auxquels Martinet s'oppose notamment dans « Neutralisation et syncrétisme » (1968) : « En gros, on peut dire que le concept de neutralisation n'a aucun sens pour ceux qui définissent le phonème comme une famille de sons physiquement analogues, en distribution complémentaire, alors qu'il s'impose naturellement à ceux pour qui la notion d'opposition, c'est-à-dire, en phonologie, la possibilité de distinguer un signifiant d'un autre signifiant, prime celle de phonème. S'il doit y avoir opposition pour qu'il y ait phonèmes distincts, l'impossibilité systématique de réaliser une opposition dans un contexte phonique bien caractérisé doit nécessairement être relevée et mise en valeur. La situation est encore plus nette si l'on définit le phonème comme une somme de traits pertinents dégagés par opposition : si /t/ est défini comme apical, non nasal et *sourd*, c'est qu'il s'oppose notamment à /d/ apical, non nasal et *sonore*. Là où des occlusives apicales sans vibration glottale, prononcées donc [t], s'opposent à des labiales et des dorsales analogues ([p], [k]) et à des nasales apicales ([n]), mais où les locuteurs ne sauraient distinguer une sonore de la sourde, un [t] se définira comme apical et non nasal, mais ne sera plus sourd de façon distinctive. Il sera, phonologiquement, ce qui est commun à /t/ et à /d/ là où ils s'opposent, c'est-à-dire apical et non nasal. Il ne sera plus /t/, mais une réalisation de l'archiphonème /t-d/.

La conception du phonème comme une famille de sons, qui remonte, en dernière analyse, à Daniel Jones, est celle qui a, de façon générale, prévalu chez les structuralistes américains. Elle avait, auprès d'antimentalistes, l'avantage de faire l'économie du recours à la signification qu'implique la commutation. Mais, par son simplisme, elle préparait la réaction idéaliste qui nous a valu le transformationisme contemporain. Pour ceux qui ne distinguent pas entre réalité physique et réalité linguistique, la tentation peut être grande de rechercher, par des moyens dont on peut parfois mettre en doute le caractère scientifique, une "structure profonde" au-delà de la réalité superficielle des présentations de l'école bloomfieldienne. Il n'y a certes pas identité entre la "réalité

On lit de même ensuite dans « Où en est la phonologie ? » :

« Ce qui nous retiendra d'abord est le problème central, souvent traité par prétérition et que nous pourrions intituler l'identification des unités phonologiques. Nous résumerons les données en ces termes : par la commutation, nous arrivons à isoler des unités distinctives dans des positions bien déterminées ; en français, le rapprochement des mots *banc, pan, van, faon, dent, temps, zan, sang, gens, champ, gant, camp, lent, rang, ment*, permet de distinguer 15 unités distinctives que nous sommes tentés de noter au moyen des lettres *b, p, v, f*, etc.

Si nous rapprochons maintenant *bout, pou, vous, fou, doux, toux, zou, sou, joue, chou, goût, cou, loup, roue, mou*, nous pouvons dégager de nouveau 15 unités que nous serons de nouveau tentés de noter au moyen de *b, p, v, f*, etc. En pratique, on n'hésitera pas à décréter l'identité du premier élément de *banc* et de celui de *bout* qu'on appellera le phonème /b/. Au nom de quel principe nous permettrons-nous cette identification ? [...]

Invoquer, comme on a pu être tenté de le faire, la permutabilité des éléments à identifier, ne paraît pas mener très loin, car, tout d'abord, on ne sait pas si, par exemple, un Français continuerait à identifier le mot *banc* si l'on s'avisait, dans un film parlant, par exemple, de remplacer son [b] par celui de *cab*, et, d'autre part, il est des cas où la réalisation de toute une série de phonèmes est si profondément modifiée par un contexte particulier, que les variantes, en cette position, d'un phonème A sont objectivement beaucoup plus proches de la réalisation normale de B que de celle de A, tandis que les réalisations de B dans la même position ressemblent à celles qui sont normales pour C, et ainsi de suite, sans qu'il y ait jamais confusion de phonèmes : supposons une langue (c'est, de façon un peu schématisée, le cas du danois) où toutes les voyelles soient ouvertes par un [r] subséquent ; dans toute autre position, devant [n] par exemple, on trouvera les timbres [i, e, ε, a] ; devant [r] on aura, pour les non-arrondies [e, ε, a, ɔ]. Se fonder sur la permutabilité aboutirait à assimiler le [e] de [er] au [e] de [en], etc. On aboutirait à dégager 5 unités distinctes, alors que, dans aucune position, il n'y a plus de 4 possibilités distinctives, et que les fonctionalistes, d'accord en cela avec le sentiment des sujets, reconnaissent ici quatre phonèmes seulement.

[...]

La véritable solution consiste à identifier les unités dégagées par commutation, non pas du fait de l'analogie de leur structure phonique qui frappe du fait de leur comparaison deux à deux, d'une série commutative à une autre, mais sur la base des traits distinctifs qui les distinguent des autres phonèmes d'une même série [...] En d'autres termes,

---

linguistique" des fonctionalistes et la "structure profonde" des chomskyens. Mais on comprendra que les théories transformationnelles et génératives n'aient pas, aux yeux de fonctionalistes avertis, le caractère d'enrichissement qu'elles avaient nécessairement pour de jeunes linguistes américains nourris au sobre brouet de leurs maîtres structuralistes. » (M.Neu. : p. 63-64), et « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975) : « If one has been taught, not only that phonological systems are made up of discrete units, but also that these units are basically the same in all languages, and that even if a discrete unit may well appear under the form of different allophones, these allophones can be listed and identified, so that they, in a sense, partake in the discreteness of the phonemes, one hardly avoid concluding that no change can take place except by means of jumps from one unit or allophone to another. Only those who know that linguistic identity does not imply physical sameness, can accept the notion that discreteness does not rule out infinite variety and be thus prepared to perceive the gradualness of phonological shifts. » [« Si l'on nous a appris, non seulement que les systèmes phonologiques sont constitués d'unités discrètes, mais également que ces unités sont fondamentalement les mêmes dans toutes les langues, et que même si une unité discrète peut sans aucun doute apparaître sous la forme de différents allophones, ces allophones peuvent être listés et identifiés, de sorte que, en un sens, ils participent à la discrétion des phonèmes, on pourra difficilement éviter de conclure qu'aucun changement ne peut prendre place si ce n'est par voie de sauts d'une unité à une autre ou d'un allophone à un autre. Seuls ceux qui savent que l'identité linguistique n'implique pas la similitude physique peuvent accepter l'idée que la discrétion n'exclut pas la variété infinie et sont ainsi préparés à percevoir la gradualité des changements phonologiques. »] (M.In. : p. 38).

l'identification du phonème résulte de l'énumération de ses caractéristiques pertinentes, celles qui assurent la distinction entre ce phonème et les autres phonèmes de la langue. Or, dans le cas du phonème, l'identification se confond avec la définition. Aussi sommes-nous pleinement d'accord avec Troubetzkoy lorsqu'il propose d'appeler phonème la totalité des caractères pertinents d'un complexe phonique. » (M.Ou. : p. 69-73)

puis dans les *Éléments de linguistique générale* :

### « 3-9. Un même son pour deux phonèmes et vice-versa

Des opérations du type de celles qui précèdent nous permettent d'établir la segmentation phonématique des énoncés, c'est-à-dire de préciser de combien de phonèmes se compose tel ou tel signifiant, par exemple trois dans *ruche* et dans *rampe*, quatre dans *cruche*, cinq dans *cruchon*. On est tenté de croire qu'elles nous permettent également de déterminer quels sont les phonèmes de la langue, dans ce sens qu'une fois réalisée l'analyse de tous les signifiants, on peut rapprocher les segments dégagés dans les différents signifiants et considérer comme des exemplaires du même phonème ceux qui se ressemblent autant que le *-ampe* de *rampe* ressemble au *-ampe* de *lampe*. On identifierait de la sorte un même phonème /r/ à l'initiale de *ruche* et à celle de *rouge*. Toutefois, lorsque nous avons rapproché *lampe* et *rampe*, nous avons constaté une identité physique de ce que l'orthographe note *-ampe* dans les deux cas, ce qui nous a permis de localiser dans l'initiale la différence entre les deux signifiants. Mais nous n'en avons pas conclu que *lampe* et *rampe*, à l'initiale près, étaient formés des mêmes phonèmes, parce que nous savons que l'identité physique ne permet pas de conclure à l'identité linguistique ; un même phonème se réalise différemment selon l'entourage, et un même son, selon l'entourage, peut être la réalisation de phonèmes différents. En danois, par exemple, le phonème /æ/ se réalise comme [ɛ] dans *net* "joli", mais comme [a] dans *ret* "correct" ; le son [a] qui est une réalisation du phonème /æ/ dans *ret*, est une réalisation du phonème /a/ dans *nat* "nuit". Si l'identité physique n'entraîne pas l'identification linguistique, c'est que le /r/ danois a pour effet d'ouvrir les articulations vocaliques d'avant qui sont en contact avec lui. Or, le danois distingue phonologiquement entre quatre degrés d'ouverture pour ces voyelles, et ceci aussi bien en contact avec /r/ qu'ailleurs. Le phonème de premier degré d'ouverture ne peut être caractérisé par son timbre,<sup>545</sup> qui varie entre [i] et [e] selon le contexte, mais par ce qui le distingue, en toutes positions, des autres voyelles d'avant, à savoir son ouverture minima. De même, ce qui fait l'unité du phonème noté /æ/ est le fait qu'il y a, à l'avant de la bouche, deux phonèmes plus fermés que lui et un plus ouvert, c'est-à-dire qu'il est du troisième degré d'ouverture. C'est là ce qui l'oppose aux autres phonèmes, sa réalisation variant selon les contextes de [ɛ] à [a]. Ce [ɛ] et ce [a] sont, dans leurs contextes respectifs, dans un rapport identique avec les autres voyelles.

### 3-10. Définir les segments avant de les rapprocher

On ne saurait donc dire que *ruche* et *rouge* commencent par le même phonème avant d'avoir constaté qu'ils sont, avec les unités susceptibles de figurer dans leurs contextes respectifs *-uche* et *-ouge*, dans un rapport identique. Le cas est parallèle à celui du [ɛ] du danois *net* et du [a] du danois *ret*, qui sont reconnus comme un seul et même phonème parce qu'ils sont définis l'un et l'autre, relativement aux autres unités susceptibles d'apparaître dans les mêmes contextes qu'eux, comme de troisième degré d'ouverture. Avant donc de procéder à l'établissement de l'inventaire des phonèmes, il faudra définir chaque segment en précisant ce qui, dans son environnement phonique, le distingue de tous ceux qui auraient pu y figurer. Une fois ceci terminé, on identifiera comme des

<sup>545</sup> La virgule date de 1967. Voir M.ÉL.1960 : p. 60 et M.ÉL.1967 : p. 69.

réalisations d'un seul et même phonème les segments provenant de contextes différents qui présentent la même définition. » (M.ÉL. : p. 68-69)

« En principe, l'inventaire qui précède est celui des unités distinctives qui figurent ou pourraient figurer devant *-ouche*, et l'analyse, dans d'autres contextes, est susceptible d'aboutir à des inventaires plus riches ou moins fournis. Les unités de ces nouveaux inventaires seront identifiées avec celles qu'on a dégagées ci-dessus en rapprochant, non point ce qui, à l'oreille, paraît semblable, mais ce qui est caractérisé par les mêmes traits pertinents. Représentent un seul et même phonème les unités des différents inventaires qui sont dans les mêmes rapports avec les autres unités de leur inventaire respectif : l'initiale de *bûche* et celle de *bouge* seront identifiées comme des réalisations d'un même phonème /b/ parce que ces deux unités se définissent, l'une et l'autre, comme 1° "bilabiale", 2° "sonore", 3° "non nasale"<sup>546</sup>. » (M.ÉL. : p. 74).

L'invariant martinettien, comme nous l'avons déjà vu dans le premier chapitre, est défini comme un « ensemble de traits pertinents », traits pertinents qui sont constitutifs de son identité – dès lors qualitative – et fournissent un critère linguistique pour le classement des faits phoniques ou l'identification des unités phonologiques – dès lors liés à une subsumption de variantes. L'invariant jakobsonien relève du même type d'analyse. Les critiques jakobsoniennes de la position hjelmslevienne sont en effet très proches de celles de Martinet. On lit ainsi tout d'abord dans « Phonology and Phonetics » (1955) :

« La conception que l'on pourrait appeler "algébrique" vise à séparer au maximum le phonème du son, et, corrélativement, la phonématique de la phonétique. Selon le champion de cette tendance, Hjelmslev, la linguistique doit devenir "une algèbre du langage, opérant avec des entités anonymes, c'est-à-dire des entités nommées arbitrairement, sans désignation naturelle". En particulier, le "plan de l'expression", comme il a rebaptisé l'aspect nommé *signans* dans la tradition stoïcienne et scolastique, et *signifiant* dans l'œuvre de celui qui a fait revivre cette tradition, Ferdinand de Saussure, doit être étudié sans recours aucun à des prémisses phonétiques<sup>547</sup>.

En fait cependant, entreprendre de réduire le langage à ses invariants ultimes, au moyen d'une simple analyse de leur distribution dans le texte et sans référence à leurs corrélats empiriques, c'est courir à un échec certain. Si, en anglais, on compare les deux séquences /ku/ et /uk/, on n'obtiendra aucune information sur l'identité du premier segment dans l'un de ces exemples avec le second segment dans l'autre, à moins de mettre en jeu les propriétés sonores communes aux /k/ initial et final et celles communes à /u/ dans les deux positions. La confrontation des syllabes /ku/ et /ki/ ne nous autorise

---

<sup>546</sup> Voir également, dans *A Functional View of Language* (1961-1962) : « Il est tout à fait essentiel d'essayer de comprendre pourquoi nous insistons tous pour considérer le [t] de *tare* et celui de *rate* comme un seul et même phonème. Nous ne le faisons pas pour des raisons théoriques et abstraites bien définies, mais seulement parce que ces deux [t] se révèlent être le produit de la même habitude musculaire, avec seulement les adaptations nécessaires imposées par les contextes respectifs. Tous deux sont empêchés de dériver par les mêmes inhibitions, créées par la nécessité de la maintenir distincte d'autres habitudes articulatoires, et qui sont les mêmes pour le [t] de *tare* et pour celui de *rate*. » (M.LF : p. 17-18) [« It is quite essential to try to understand why we all insist on calling the [p] of *pat* and that of *tap* one and the same phoneme. We do so for no cogent theoretical and abstract reason, but only because both appear to be the product of the same muscular habit with just the necessary adaptations imposed by the respective contexts. Both are prevented from drifting by the same inhibitions determined by the necessity of keeping them distinct from other articulatory habits, the same ones for the [p] of *pat* and that of *tap*. » (M.FVL : p. 8)], ainsi que M.Ba. : p. 13, que nous envisagerons *infra*.

<sup>547</sup> Cette appréciation de la distinction saussurienne signifiant/signifié est fréquente sous la plume de Jakobson. Voir l'introduction, et *infra*, la deuxième section du présent chapitre.

pas à assigner les deux segments initiaux à un même phonème /k/, comme deux variantes apparaissant à l'exclusion l'une de l'autre devant des voyelles différentes, à moins que nous n'ayons identifié les traits communs qui unifient les variétés rétractée et avancée du phonème /k/ et le différencient de tous les autres phonèmes de la même langue. Seul un test de ce genre nous permet de décider si le [k–] rétracté dans /ku/ est une réalisation du même phonème que le [k+] avancé dans /ki/ plutôt que du même phonème que le [g+] dans /gi/. C'est pourquoi, en dépit de l'exigence théorique d'une analyse totalement indépendante de la substance sonore, en pratique – troublante contradiction – “on tient compte de la substance à toute étape de l'analyse”, comme le note Eli Fischer-Jørgensen<sup>548</sup>. » (J.PP : p. 115-116).

On retrouve, dans ce développement, l'argument martinettien de la nécessité, pour l'identification des phonèmes, du recours aux traits substantiels, sous ses deux aspects de l'impossibilité d'une définition exclusivement syntagmatique – que Jakobson qualifie significativement de distributionnelle – et de la définition des unités par leurs « propriétés sonores ». La notion d'identité numérique renvoie quant à elle à une conception différente de l'invariant. Comme le souligne Eli Fischer-Jørgensen dans son article « Remarques sur les principes de l'analyse phonémique » :

« Il paraît qu'il y a en tout cas cette différence de principe entre la glossématique et les autres doctrines, que, pour la glossématique, l'analyse n'a pas pour but de donner une classification des faits phoniques, mais d'aboutir à une description de la langue comme un réseau de fonctions. Les taxèmes ne sont que les points de croisement de ces fonctions, et ils sont définis par les fonctions qu'ils peuvent contracter sans égard à la substance dans laquelle ils se manifestent (il y a ici un accord partiel avec Bloomfield). » (Fischer-Jørgensen, 1949 : p. 231).

L'invariant hjelmslevien n'est pas subsompteur de variantes mais, ce qui est relativement différent, articulables en variantes, qui sont ainsi « les mêmes » au sens de l'identité numérique. On retrouve ici, comme le note Eli Fischer-Jørgensen dans la remarque citée, la définition exclusivement fonctionnelle des éléments, et la subordination de l'existence à la

---

<sup>548</sup> « The approach one might call “algebraic” aims at the maximal estrangement between phoneme and sound or, correspondingly, between phonemics and phonetics. The champion of this trend, Hjelmslev, calls on linguistics to become “an algebra of language, operating with unnamed entities, i.e. arbitrarily named entities without natural designation”. Particularly, the “expression plane” of language, as he christened the aspect named *signans* in Stoic and Scholastic tradition and in the work of its revival, Ferdinand de Saussure, is to be studied without any recourse to phonetic premises.

Each ventures, however, to reduce language to its ultimate invariants by means of a mere analysis of their distribution in the text and with no reference to their empiric correlates is condemned to failure. The comparison of two English sequences – /ku/ and /uk/ – will yield no information on the identity of the first segment in one of these samples with the second segment in the other sample, unless we bring into play sound properties common to initial and final /k/ and those common to /u/ in both positions. The confrontation of the syllables /ku/ and /ki/ does not authorize us to assign both initial segments to one phoneme /k/ as two variants appearing to their mutual exclusion before two different vowels, unless we have identified the common features, unifying the retracted and advanced variety of the phoneme /k/ and differentiating it from all the other phonemes of the same language. Only by means of such a test are we able to decide whether the retracted [k–] in /ku/ implements the same phoneme as the advanced [k+] in /ki/ and not the advanced [g+] in /gi/. Therefore, despite the theoretical requirement of an analysis totally independent of the sound substance, in practice “on tient compte de la substance à toute étape de l'analyse”, as Eli Fischer-Jørgensen exposed the troubling discrepancy. » (J.PP : p. 474).

reconnaissance des dépendances. La spécificité de la conception hjelmslevienne apparaît de manière très nette dans ce passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, où Hjelmslev pose que toute grandeur est une somme<sup>549</sup> :

« Il résulte des définitions<sup>550</sup> que des fonctions existent toujours entre des sommes ou entre des fonctions, autrement dit que toute grandeur est une somme. Le facteur qui a rendu possible cette manière de voir réside naturellement dans le fait que le nombre des variantes est illimité et que l'articulation en variantes peut se poursuivre indéfiniment, de telle sorte que toute grandeur peut être considérée comme une somme ou tout au moins comme une somme de variantes. C'est l'exigence de description exhaustive qui rend nécessaire cette manière de voir.

En théorie, cela revient à dire qu'une grandeur n'est rien d'autre que deux ou plusieurs grandeurs à fonction mutuelle, résultat qui souligne une fois de plus l'existence scientifique des seules fonctions (cf. chapitre 9)<sup>551</sup>. » (H.Om. : p. 109-110).

Si « une grandeur n'est rien d'autre que deux ou plusieurs grandeurs à fonction mutuelle » alors il ne saurait exister d'invariant au sens des phonologues, mais seulement des termes constatés par l'examen des fonctions, puis réduits par l'examen d'autres fonctions permettant de constater d'autres termes qui pourront être des invariants au sens hjelmslevien et qui auront ainsi une identité formelle<sup>552</sup> mais qui ne seront pas identifiés au sens des phonologues. Tout dépend en effet, comme le posait Hjelmslev dans un autre chapitre, du point de vue adopté :

---

<sup>549</sup> Pour la notion de somme ou « classe qui contracte une fonction avec une ou plusieurs classes à l'intérieur du même rang », voir H.Om. : p. 109 [p. 76], cité ci-dessus.

<sup>550</sup> Des notions de somme, unité, catégorie, et établissement. Voir la note précédente.

<sup>551</sup> « Af definitionerne følger at funktioner altid finder sted enten imellem summer eller imellem funktioner, eller, anderledes udtrykt, at enhver størrelse er en sum. En medvirkende grund til at denne betragtningsmaade kan gennemføres er naturligvis at varianternes antal er ubegrænset og variantleddelingen kan fortsættes ubegrænset, saaledes at enhver størrelse kan betragtes som en sum, nemlig i hvert fald som en sum af varianter. Betragtningssmaaden nødvendiggøres af kravet om udtømmende beskrivelse.

I teorien er dette ensbetydende med at en størrelse ikke er andet end to eller flere størrelser med indbyrdes funktion, et resultat, der er velegnet til yderligere at understrege funktionernes videnskabelige eneexistens (9). » (H.Om. : p. 76).

<sup>552</sup> Voir notamment, dans « Pour une sémantique structurale » (H.Sem. : p. 115, cité ci-dessus), la réversibilité entre constater et définir que nous avons notée ci-dessus (voir la note 483). De même, dans *Sproget*, la commutation permet non seulement de distinguer, mais également de définir les éléments : « A chaque niveau de cette division [la division du texte], on peut établir des catégories définies par un des types de relations que nous venons de mentionner [...] Or, un phénomène intéressant apparaît alors : les membres de toutes les catégories établies de cette façon, ont cette particularité que si l'on échange l'un d'eux contre un autre, cela peut entraîner un changement dans le plan opposé de la langue. Considérons par exemple les membres de la catégorie des consonnes et de celle des voyelles (nous les avons appelés les éléments de l'expression) ; ce qui définit chacun d'entre eux, pris isolément, et le distingue des autres membres de la même catégorie, c'est que si on le remplace par un autre dans un signe, cela pourra entraîner une différence dans le contenu linguistique (dans le sens) ; qu'en anglais *p, s, l* et *f* soient quatre éléments de l'expression différents et qu'en anglais *i, u, o* et *a* soient quatre éléments de l'expression différents, ressort justement du fait que si l'on échange, à la même place de la chaîne, un d'eux contre un autre, cela entraîne une différence de contenu : *pit sit lit fit pit put pot pat* (cf. page 56). C'est à l'aide d'une telle *épreuve de commutation* qu'on peut fixer le nombre des membres d'une catégorie linguistique. Il est évident que la même chose s'applique, d'une manière analogue, aux éléments du contenu du langage : "nominatif" et "génitif", "présent" et "prétérit, aussi bien que n'importe quelles parties lexicales, sont linguistiquement différents en vertu du fait qu'on peut, en les échangeant les uns contre les autres, provoquer une différence d'expression. Il est également évident que cette épreuve ne s'appliquera pas seulement à ce que nous avons appelé des éléments de l'expression et du contenu, mais à n'importe quels membres de n'importe quelles catégories : par exemple deux propositions diffèrent parce que leurs expressions et leurs contenus sont



« Il y aura toujours solidarité entre une fonction et (la classe de) ses fonctifs : on ne peut concevoir une fonction sans ses termes, qui ne sont eux-mêmes que les points extrêmes de cette fonction et, par conséquent, inconcevables sans elle. Si une seule et même grandeur contracte alternativement plusieurs fonctions différentes, et semble pouvoir être conçue comme sélectionnée par ces fonctions, il ne s'agit pourtant pas là d'un seul fonctif, mais de plusieurs, qui deviennent des objets différents selon la fonction à partir de laquelle on les considère. D'un autre point de vue, cela n'empêche pas que l'on puisse parler de "même" grandeur, par exemple quand on considère les fonctions qui y entrent (qui sont contractées par ses parties) et l'établissent. Si plusieurs séries de fonctifs contractent une seule et même fonction, cela veut dire qu'il y a solidarité entre la fonction et l'ensemble de ses fonctifs ; par suite, chaque fonctif sélectionne la fonction<sup>553</sup>. » (H.Om. : p. 66).

C'est à ce jeu du constat et de la réduction impliquant de nouveaux constats que nous semble renvoyer le terme de « technique » utilisé par Hjelmslev dans sa réponse à Martinet. Nous avons vu ci-dessus le rôle de la commutation dans l'opération de réduction. Dans sa lettre, Hjelmslev fait référence à une autre procédure, valable « lorsqu'une catégorie comporte deux ou plusieurs membres », et mentionnée « p. 89 » de *Omkring sprogteoriens*

---

différents ; si l'on produit une simple différence dans l'expression incapable d'entraîner une différence dans le contenu, on n'a produit qu'une différence de prononciation, non pas une différence linguistique ; et si la différence produite ne concerne que le contenu sans entraîner une différence dans l'expression, elle n'est qu'une différence de pensée, non pas une différence linguistique. » (H.Sp. : p. 134-135) [« På hvert trin af denne inddeling kan man opstille kategorier definerede ved en bestemt af de arter af forbindelse, som vi lige har nævnt [...] Nu viser der sig det interessante, at en hvilken som helst af de kategorier, vi på denne måde når til at opstille, består af led, som har den ejendommelighed, at når man udveksler ét af dem med et andet, kan der derved fremkomme en forskel i sprogets modsatte side. Hvis vi f. eks. ser på de led, der indgår ind konsonanternes kategori og i vokalerne kategori, så vil disse led (vi har kaldt dem udtrykselementerne) hver for sig være defineret som forskelligt fra de andre led i samme kategori derved, at når man udveksler det med ét af de andre, kan der derved fremkomme en forskel i det sproglige indhold (i det pågældende tegns betydning) ; at *m*, *s*, *t* og *g* er fire forskellige udtrykselementer i dansk, og at *æ*, *a*, *i* og *u* er fire forskellige udtrykselementer i dansk, ses netop deraf, at når man på samme plads i kæden udveksler ét af dem imod et andet, fremkaldes der derved en indholdsforhold : *mæt sæt tæt gæt mæt mat mit mut* (sml. s. 36). Det er ved hjælp af en sådan *udvekslingsprøve*, at man overhovedet kan fastsætte antallet af leddene i en sproglig kategori. Det er indlysende, at det samme gælder på tilsvarende måde om sprogets indholdselementer : "nominativ" og "genitiv", "præsens" og "præteritum" såvel som hvilke som helst leksikalske bestanddele er sprogligt forskellige i kraft af, at man ved at udveksle dem mod hinanden kan fremkalde en udtryksforskell. Og det er ligeledes indlysende, at denne prøve ikke blot må finde anvendelse på det, vi her har kaldt udtrykselementerne og indholdselementerne, men på hvilke som helst led i hvilke som helst kategorier : to sætninger er f. eks. forskellige ved at have både forskelligt indhold og forskelligt udtryk ; hvis man kun frembringer en forskel i udtrykket, der ikke kan medføre nogen forskel i indholdet, har man kun frembragt en udtaleforskell, men ikke en sproglig forskell ; og hvis man kun frembringer en forskel i indholdet, der ikke kan medføre en forskel i udtrykket, har man kun frembragt en tankeforskell, men ikke en sproglig forskell. » (H.Sp. : p. 97-98)].

<sup>553</sup> « Der vil altid bestaa solidaritet mellem en funktion og (klassen af) dens funktiver : en funktion er utænklig uden sine termer, og termerne er kun endepunkter for funktionen og altsaa utænkkelige uden den. Dersom en og samme størrelse skiftevis indgaar forskellige funktioner, og saaledes tilsyneladende kunde kaldes selekteret af disse, drejer det sig fra tilfælde til tilfælde ikke om et og samme funktiv, men om forskellige funktiver, forskellige emner alt efter det synspunkt der anlægges, dvs alt efter den funktion de betragtes ud fra ; dette hindrer ikke at der ud fra andre synspunkter ogsaa kan tales om den "samme" størrelse, f. ex. ud fra en betragtning af de funktioner der indgaar i den (indgaas af dens afsnit) og etablerer den. Dersom flere sæt af funktiver indgaar en og samme funktion, betyder det at der er solidaritet mellem funktionen og indbegrebet af disse funktiver, og at hvert enkelt funktiv som følge heraf selekterer funktionen. » (H.Om. : p. 44-45).

*grundlæggelse*. Ce développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* est relatif à l'analyse des taxèmes<sup>554</sup> en glossèmes :

« Dans les opérations finales de l'analyse, la théorie du langage aboutira à une division qui atteint des grandeurs plus petites que celles qui ont été jusqu'ici considérées comme des invariants irréductibles. Ceci s'applique non seulement au plan du contenu, où nous avons vu que la linguistique traditionnelle est loin d'avoir poussé l'analyse à fond, mais aussi au plan de l'expression. Dans les deux plans, la division fondée sur la relation atteindra un stade où la sélection est employée pour la dernière fois comme base d'analyse. A ce stade, l'analyse conduira à l'enregistrement d'un inventaire de *taxèmes* qui seront des éléments virtuels ; dans le plan de l'expression, les taxèmes seront *grosso modo* les formes linguistiques qui se manifestent par les phonèmes, avec, toutefois, cette réserve qu'une analyse rigoureuse effectuée selon le principe de simplicité conduit souvent à des résultats essentiellement différents de ceux des analyses phonématiques tentées jusqu'ici. On sait pourtant que ces taxèmes peuvent, à leur tour, être divisés par une analyse *universelle* qui les classe selon des règles spécifiques en systèmes à deux, trois ou plusieurs dimensions. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de ces règles qui reposent sur le fait que, à l'intérieur d'une même catégorie, les éléments linguistiques ne diffèrent pas seulement quantitativement mais aussi qualitativement. Nous nous contentons de signaler, pour le principe, ce fait jusqu'ici négligé par les linguistes, que lorsqu'un inventaire de taxèmes est "organisé en un système", la conséquence logique en est une division ultérieure de chaque taxème. Supposons par exemple qu'une catégorie ait un inventaire de 9 taxèmes et que ceux-ci soient classés, selon des règles spéciales de répartition qualitative, dans un système à deux dimensions comportant trois membres par dimension de sorte que les 9 taxèmes soient décrits comme un produit de  $3 \times 3$  ; les membres des dimensions seront des parties de taxème, puisque chacun des 9 taxèmes apparaît maintenant comme une unité comprenant un membre d'une dimension et un membre de l'autre ; les 9 taxèmes seront ensuite décrits comme des produits de  $3 + 3 = 6$  invariants, c'est-à-dire les membres des dimensions ; on obtient par cette opération une description plus simple qui satisfait plus complètement au principe de réduction, sous sa forme précisée (cf. chapitre 14). Les deux dimensions contractent, en tant que catégories, une solidarité mutuelle et chaque membre d'une dimension contracte une combinaison avec chaque membre de l'autre dimension. Les membres des dimensions apparaissent ainsi comme des parties de taxème et comme des invariants irréductibles. C'est de l'extension de l'inventaire que dépend essentiellement la possibilité d'une telle "organisation en système" d'un inventaire de taxèmes. Quand la chose est possible, ce sont alors les membres des dimensions et non les taxèmes qui deviennent les points terminaux de l'analyse ; nous appellerons *glossèmes* ces points terminaux, et, si nous admettons qu'un taxème d'expression se manifeste en général par un phonème, un glossème d'expression se manifestera d'ordinaire par une partie de phonème<sup>555</sup>. » (H.Om. : p. 126-128).

---

<sup>554</sup> Voir la note 407 du chapitre 1. Notons qu'Eli Fischer-Jørgensen mentionne également ce développement dans le compte-rendu cité par Martinet. On lit en effet à la suite du passage cité ci-dessus dans la note 522 : « – Nu foretager glossematiken ganske vist en systematisk opstilling af elementerne i en kategori, hvorved hvert element faar sin plads. Hvis der fx. er 9 elementer, opstilles de i to dimensioner med 3 led i hver ; hvis der er 6 i to dimensioner med  $3 \times 2$  o.s.v., dimensionsleddene kaldes glossemer. Men det er en rent mekanisk opløsning i primfaktorer med vilkaarlig anbringelse af elementerne. En egentlig definition kan de først faa ved hjælp af substansen. » (Fischer-Jørgensen, 1943 : p. 92).

<sup>555</sup> « I analysens slutoperationer vil sprogteorien føre til en deling der fører ned til størrelser af mindre udstrækning end de der hidtil har været anset for de irreduktible invarianter. Dette gælder ikke blot i indholdsplanet, hvor vi har set at den klassiske sprogvidenskab er meget langt fra at have ført analysen til bunds,

Hjelmslev renvoie ici à *La Catégorie des cas* et à « Structure générale des corrélations linguistiques<sup>556</sup> » et l'on retrouve de fait à nouveau, dans ce développement, les élaborations structurales des premiers textes, reprises, comme dans les autres textes glossématiques analysés ci-dessus, du côté de la forme, et sous le chef des différences qualitatives entre les éléments. On lira de même dans « La stratification du langage<sup>557</sup> » :

« Le taxème est défini simplement comme l'élément dégagé au stade où l'analyse par sélection est épuisée ; les taxèmes sont après coup analysés en glossèmes dont les catégories sont par définition mutuellement solidaires. » (H.SL : p. 67).

Les « règles spécifiques » auxquelles fait allusion Hjelmslev dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* sont celles de l'articulation (analyse d'un paradigme ou d'une catégorie) libre, dont le *Résumé of a Theory of Language* donne la définition suivante : « articulation d'une classe donnée de fonctifs en l'absence de toute fonction comme base d'analyse<sup>558</sup> » (H.Rés. : p. 103). L'articulation libre s'oppose à l'articulation liée ou « articulation d'une classe donnée de fonctifs pourvue d'une fonction donnée comme base d'analyse<sup>559</sup> » (H.Rés. : p. 103), sur laquelle nous reviendrons ci-dessous, et dont nous nous contenterons ici de dire que c'est de ce stade de l'analyse que relève l'opération de commutation. Dans le *Résumé of a Theory of*

---

men ogsaa i udtryksplanet. I begge planer vil delingen med relation som inddelingsgrund ende i en inventariering af *taxemer*, dvs virtuelle elementer ; for udtryksplanets vedkommende til taxemerne grosso modo være de sprogformer der manifesteres af fonemer, hvorved den dog er at tage det forbehold, at en efter simpelhedens princip strengt gennemført analyse ofte fører til væsentlig andre resultater end de hidtil forsøgte fonematiske analyser. Det vides imidlertid at disse taxemer i regelen lader sig videredele paa grundlag af en *universel* inddeling, der fremkommer ved deres indordning paa grundlag af særlige regler i to-, tre- eller flerdimensionale systemer. Disse særlige regler, som beror paa at de sproglige elementer under en og samme kategori ikke er blot numerativt men ogsaa kvalitativt forskellige, kan vi ikke her komme ind paa, men maa nøjes med rent principielt at paapege det hidtil af sprogforskerne upaaagtede forhold, at naar et taxeminventar "opstilles i system", medfører dette som logisk konsekvens en yderligere deling af det enkelte taxem. Lad os f. ex. tænke os at der i en kategori registreres et inventar paa 9 taxemer, og at disse ud fra de særlige regler for kvalitativ fordeling lader sig opstille i et todimensionalt system med 3 led i hver dimension, saaledes at de 9 lader sig beskrive som et produkt af  $3 \times 3$ . Selve dimensionsleddene vil da være taxemdele, idet hvert af de 9 taxemer nu fremtræder som en enhed indbefattende eet led af den ene dimension og eet led af den anden dimension. De 9 taxemer lader sig herefter beskrive som produkter af  $3 + 3 = 6$  invarianter, nemlig dimensionsleddene, hvorved der er opnaaet en simplere beskrivelse, og det præciserede reduktionsprincip (14) i højere grad imødekommet. De to dimensioner vil, qua kategorier, have indbyrdes solidaritet, og hvert led i den ene dimension vil have kombination til hvert led i den anden dimension. Dimensionsleddene vil paa denne maade fremtræde som taxemdele og som de irreduktible invarianter. Om en saadan "opstilling i system" af et taxeminventar lader sig gennemføre afhænger væsentlig af inventarets omfang. Saa snart det lader sig gennemføre vil det blive dimensionsleddene og ikke taxemerne der er analysens endepunkter ; disse endepunkter benævner vi *glossemer*, og hvis vi forudsætter at eet udtrykstaxem gennemgaaende manifesteres af eet fonem, vil altsaa et udtryks-glossem gennemgaaende manifesteres af en fonemdel. » (H.Om. : p. 88-89). Une note de l'édition danoise signale une légère modification intervenue dans la deuxième édition anglaise : l'ajout, entre « delingen med relation som inddelingsgrund » et « en inventariering af *taxemer* », à la place de « ende i », de « will reach a stage in which selection is used for the last time as the basis of analysis. The analysis at this stage will lead to » (Hjelmslev, 1961 : p. 99). Voir Hjelmslev (1943) : p. 120, note « Side 88, linie 9, f. n » et Hjelmslev (1953) : p. 63.

<sup>556</sup> Voir H.Om. : p. 127, note 2 [p. 89, note 2].

<sup>557</sup> Hjelmslev renvoie alors au développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. Voir H.SL : p. 67, note 4.

<sup>558</sup> « Articulation of a given Functival Class without a given Function as basis of Analysis » (H.Rés. : p. 21). Sur cette articulation, voir H.Rés. : p. 103-126 [p. 21-50].

<sup>559</sup> « Articulation of a given Functival Class with a given Function as basis of Analysis » (H.Rés. : p. 21).

*Language* comme dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et « La stratification du langage », cette articulation liée intervient au stade final de l'analyse, celui de la division des taxèmes en glossèmes ou, ce qui revient au même, de l'articulation des catégories de taxèmes en dimensions permettant l'organisation des taxèmes en un système (selon l'expression de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*) selon les règles de l'articulation libre<sup>560</sup>. Mais elle y intervient également à tous les stades de l'analyse en complément de l'articulation liée<sup>561</sup>. On lit en effet, dans le cadre de la composante universelle<sup>562</sup> :

« Règ 24 : S'il est impossible d'identifier de façon non équivoque chaque corrélat dans une catégorie au moyen d'articulations liées, le résultat de l'articulation libre fournit la seule désignation possible des corrélats. Au cours de \*GgB [composante générale] cette désignation des corrélats comme participants peut être introduite à n'importe quel endroit où il est impossible d'identifier chaque corrélat de façon non équivoque à travers une articulation liée. Si la classe donnée comprend un nombre illimité de corrélats, une désignation peut être introduite dans n'importe quelle section de la classe<sup>563</sup>. » (H.Rés. : p. 126)

puis en conséquence dans le cadre de la composante générale :

« Rg 74. Since bound articulation with commutation as basis of analysis does not lead to unambiguous determination of each element in itself, every functival category can be subjected to free articulation in accordance with Rg 24. The requirement of exhaustive description contained in Pr 1 [principe d'empirisme<sup>564</sup>] implies that free articulation is demanded if the elements of a functival category are of restricted number<sup>565</sup>. » (H.Rés. : p. 86).

Aussi Hjelmslev pouvait-il parler, dans la lettre à Martinet, d'une technique de réduction valable pour toutes les catégories contenant plusieurs éléments. Les opérations de réduction semblent impliquer avant tout des fonctions paradigmatiques<sup>566</sup>, et c'est pourquoi, comme

---

<sup>560</sup> Voir H.Rés. : p. 122, 168-169 et 252. Voir aussi, dans la préface de Whitfield, Hjelmslev (1975) : p. XXVI-XXVII.

<sup>561</sup> Dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics* (voir H.Out. : p. 4-5, cité ci-dessus), cette articulation libre intervenait, sous l'espèce des « corrélations entre glossèmes », en \*g 4, c'est-à-dire à la dernière étape de la description de la norme et de la découverte des relations constitutives du système. Elle renvoyait ainsi aux deux aspects formel et substantiel de la description (voir ci-dessus). Par ailleurs, les préglossèmes et les glossèmes étant dès l'abord, dans ce texte, des éléments minimaux (voir ci-dessous), la notion de stade de l'analyse n'y est pas pertinente.

<sup>562</sup> Voir la note 509 ci-dessus.

<sup>563</sup> « Rg 24. If it is impossible to identify unambiguously each correlate under a category through bound articulations, the result of the free articulation provides the only designation of the correlates. In the course of \*GgB this designation of correlates as participants can be introduced everywhere where it is impossible to identify each correlate unambiguously through a bound articulation. If the given class includes an unlimited number of correlates, designation can be introduced within any section of the class whatsoever. » (H.Rés. : p. 49-50).

<sup>564</sup> Voir H.Rés. : p. 88 [p. 1], et *infra*.

<sup>565</sup> « Règ 74 : Puisque l'articulation liée avec la commutation comme base d'analyse ne conduit pas à une détermination non ambiguë de chaque élément en lui-même, toute catégorie de fonctifs peut être soumise à une articulation libre en accord avec la Rg 24. L'exigence de description exhaustive contenue dans le Pr 1 implique que l'articulation libre est requise si les éléments d'une catégorie de fonctifs sont en nombre limité. »

<sup>566</sup> Dans le *Résumé of a Theory of Language*, Hjelmslev envisage l'articulation libre aussi bien pour les classes de relats que pour les classes de corrélats : « Règ 4 : Une articulation libre n'est pas applicable à la classe des

nous le soulignons ci-dessus, Martinet n'est pas justifié d'assimiler comme il le fait forme et syntagmatique. Il n'en demeure pas moins que, comme nous l'avons vu plus haut, dans le cadre de l'analyse du texte, le paradigmatique entretient un lien privilégié avec la substance. En témoigne encore, dans « La stratification du langage », ce long développement sur les points de vue syntagmatique et paradigmatique :

« Les classes de cette sorte [les trois classes de strata, soit contenu et expression, forme et substance du contenu, forme et substance de l'expression] se laissent concevoir du point de vue syntagmatique ou du point de vue paradigmatique, donc comme des chaînes ou comme des paradigmes, respectivement. Il est vrai que, en l'espèce, c'est la conception syntagmatique qui s'impose le plus, parce que les strata se présentent à l'analyse immédiate comme coëxistant, et que par conséquent la fonction génératrice d'une classe de strata est pour l'analyse immédiate une relation (ou conjonction logique) entre les strata compris dans la classe. Aussi la théorie a-t-elle jusqu'ici insisté d'une façon exclusive, bien que toute naturelle, sur les relations entre strata ; on les retrouvera d'ailleurs dans un instant. Mais pour être complet il faut y suppléer en concevant les strata comme alternant, donc comme les membres d'un paradigme dont la fonction génératrice est une corrélation. Puisque ce point de vue ne constitue qu'un corollaire qui

---

fonctifs prise en sa totalité, laquelle peut être soumise uniquement à une articulation liée : la corrélation-relation étant prise comme base d'analyse, la classe peut être universellement articulée en classe de corrélats et en classe de relats, et la mutation étant prise comme base d'analyse, elle peut être articulée particulièrement en classe de variantes et en classe d'invariantes. Si la classe de corrélats et la classe de relats sont chacune articulées ensuite par une articulation libre, celle-ci conduit à l'enregistrement des mêmes dérivés dans les deux classes.

Une articulation libre doit par conséquent être équivalente à l'articulation d'une classe de fonctifs qui est un dérivé de la classe de fonctifs prise en sa totalité. Etant donné que l'articulation universelle de la classe de fonctifs prise en sa totalité est une articulation en une classe de corrélats et une classe de relats, il découle qu'aucune classe de fonctifs soumise à une articulation libre ne peut comprendre à la fois des corrélats et des relats. Par voie de conséquence, une articulation libre sera soit une articulation d'une classe donnée de corrélats (ou un paradigme donné) sans corrélation donnée comme base d'analyse, soit une articulation d'une classe donnée de relats (ou une chaîne donnée) sans relation donnée comme base d'analyse. » (H.Rés. : p. 103-104) [« Free articulation is not applicable to the class of functionives as a whole (the totality of all functionives), which is amenable only to bound articulation : with correlation-relation as basis of analysis, it can be universally articulated into the class of correlates and the class of relates, and, with mutation as basis of analysis, it can be particularly articulated into the class of variants and the class of invariants. If the class of correlates and the class of relates are each further articulated by free articulation, the articulation will lead to registration of the same derivatives in the two classes.

Free articulation must therefore be equivalent to articulation of a functional class that is a derivate of the class of functionive as a whole. Since the universal articulation of the class of functionives as a whole is an articulation into the class of correlates and the class of relates, it follows that no functional class subjected to free articulation can include both correlates and relates. Consequently, free articulation will be either an articulation of a given class of correlates (or a given paradigm) without a given correlation as basis of analysis, or an articulation of a given class of relates (or a given chain) without a given relation as basis of analysis. » (H.Rés. : p. 21-22)]. Dans la suite du développement, cependant, il n'est question que de corrélats (nous ne nous expliquons pas, en outre, que Hjelmslev puisse parler d'articulation de classes de relats, ce qui nous semble une contradiction dans les termes). Par ailleurs, comme il apparaît clairement avec l'analyse des taxèmes en glossèmes, il y a une réversibilité des points de vue syntagmatique et paradigmatique, bien qu'impliquant un décalage : à l'analyse des taxèmes en glossèmes (syntagmatique) contractant, de même que les dimensions, des relations mutuelles répond une articulation de la catégorie de taxèmes correspondante en dimensions et des dimensions en glossèmes. Nous reviendrons *infra* sur les rapports entre syntagmatique et paradigmatique. Notons par ailleurs que l'on pourrait ajouter à ces opérations de réduction l'établissement des syncrétismes et déféctivations dont il a été question ci-dessus, et dont il est traité notamment dans « Essai d'une théorie des morphèmes » (voir H.Es. : p. 172-173), qui, dans la composante générale du *Résumé* prend place entre la commutation et l'articulation libre. Voir H.Rés. : p. 81-86.

ne présente que rarement un véritable intérêt pratique, nous ne ferons que le mentionner brièvement. Indiquons simplement que, de ce point de vue, les plans paraissent être mutuellement autonomes, tandis que, à l'intérieur de chaque plan, forme et substance sont mutuellement complémentaires ; [...]

Mais, nous l'avons dit, les relations entre strata offrent un intérêt beaucoup plus considérable que les corrélations. Or, de ce point de vue encore, il y a différence entre les deux distinctions saussuriennes. La relation qui réunit les deux plans (la *relation sémiotique*, ou, plus spécialement, dans le cas d'une sémiotique ordinaire, la *dénotation*) est, on le sait, une solidarité, tandis que la relation entre forme et substance (qui s'appelle *manifestation*) est une sélection, la substance sélectionnant (manifestant) la forme.

[...]

[...] Puisque la forme est, à l'intérieur de chaque plan, sélectionnée par la substance, il est possible en partie (mais non, croyons-nous, de tous les points de vue), de concentrer les relations entre les deux plans (et des grandeurs relevant de deux plans différents) de façon à considérer ces relations comme contractées par la forme du contenu (ou par des grandeurs qui en relèvent) et la forme de l'expression (ou par ses grandeurs) simplement, en faisant abstraction dans les deux plans de la substance. Il est de première importance pratique de savoir quelles sont les relations qui permettent une telle concentration.

La réponse à cette question n'est pas loin. Puisque la détermination (fonction unilatérale entre la substance comme variable et la forme comme constante) n'est valable que du seul point de vue syntagmatique (comme une sélection), tandis que du point de vue paradigmatique il y a réciprocité (plus particulièrement : complémentarité) entre forme et substance, la substance ne peut jouer le rôle d'une variable que dans les cas nets où pour l'analyse immédiate le syntagmatique est seul en cause. Dans ces cas donc, il paraît certain que le champ de relation entre les plans peut être concentré de la façon indiquée, c'est-à-dire à ne comprendre que la forme seule, tandis qu'on peut prévoir d'autres cas, rendus plus compliqués par le fait d'un concours entre syntagmatique et paradigmatique, et où par conséquent la substance doit être comprise dans les deux plans (ou dans les grandeurs qui en relèvent) pour définir les fonctions qu'ils contractent entre eux.

Il paraît certain que l'interdépendance constituée par la fonction sémiotique est d'ordre nettement syntagmatique (donc, comme nous l'avons dit, une solidarité), et que, en conséquence de ce fait, la relation sémiotique doit être considérée comme contractée par la forme du contenu et la forme de l'expression seules, sans le concours des substances [...]

Faisons remarquer tout de suite que le fait que la corrélation entre les plans paraît pouvoir se définir comme une autonomie ne sert pas à compliquer la situation : du point de vue paradigmatique aussi bien que du point de vue syntagmatique, les plans ne contractent qu'une réciprocité, et il n'y a pas pour les plans le conflit entre le paradigmatique et le syntagmatique qui s'observe pour forme et substance.

Il paraît, d'autre part, que la *commutation*, qui est, pour l'analyse immédiate et d'ailleurs de tous les points de vue, une corrélation (qui contracte une relation avec une corrélation du plan opposé), et, d'une façon plus générale, les corrélations entre variantes qui, à n'importe quel stade de l'analyse de chaque plan, permettent l'identification des éléments, constituent le domaine propre dans lequel le concours de la substance (dans le cas où elle existe) s'impose. La question ne se pose d'ailleurs qu'en des circonstances particulières, à savoir pour la vérification d'un objet empirique, tel qu'une langue qui fait l'objet d'une enquête ; pour les autres cas (structures résultant d'un pur calcul, ou d'une reconstitution génétique) la substance, même si elle est introduite, est construite à dessein de façon à satisfaire aux exigences de commutations et d'identités numériques prévues par la forme. Donc, dès qu'il s'agit de la commutation, et des identifications d'éléments qui en dérivent, le plan ne se réduit pas à la forme pure, mais se définit comme  $*g^{\circ}(V)$

[plan] :  $\gamma^{\circ}$ (V) [plan du contenu] et  $g^{\circ}$ (V) [plan de l'expression] respectivement. » (H.SL : p. 53-56).

Ce passage, comme le souligne Eli Fischer-Jørgensen dans son article « Form and Substance in Glossematics<sup>567</sup> », n'est pas simple à interpréter. Les points de vue paradigmatique et syntagmatique semblent y être d'abord appliqués aux strata eux-mêmes. Eli Fischer-Jørgensen donne à ce propos l'indication suivante :

« Whitfield, however, tells me that, according to Hjelmslev's own explanation of the passage, his idea was that there is autonomy between content and expression because there is no necessary link between the content system and the expression system of a given language (the Greek content system might be combined with the Latin expression system and vice versa), whereas there is a necessary link between the form and the substance (here understood as a category of the possible substances (speech, writing etc.)) of a given language, probably because substance is formed purport, formed by the form of that particular language. » (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 19, note 65).

Nous reviendrons ci-dessous sur les implications des thèses concernant les deux plans, dont on peut se contenter ici de souligner qu'elles témoignent tout à la fois de l'arbitrarité du rapport entre contenu et expression<sup>568</sup> (autonomie) et du rôle de la fonction sémiologique dans l'analyse (solidarité) dont il a été question ci-dessus. Concernant les rapports entre forme et substance, il faut mentionner également ce passage de « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », extrêmement éclairant :

« La question est de savoir s'il faut reconnaître ou non l'existence de purs opérateurs syntaxiques, de purs indices de construction dénués de signification, donc dépourvus de substance. On est ici en présence d'une difficulté générale de la morphologie.

La difficulté réside surtout en ceci que, si la réponse à cette question est affirmative, l'épreuve de commutation est vouée à l'échec : deux grandeurs qui ne possèdent jamais, dans aucune condition, la faculté de se manifester dans une substance, cessent du même

---

<sup>567</sup> « No explanations or arguments are given, and Hjelmslev has not come back to these distinctions later. It is difficult to see what his arguments might have been, nor is it quite easy to see what is meant exactly by the syntagmatic and the paradigmatic point of view. » (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 19).

<sup>568</sup> On se souvient de ces deux passages de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et de « La stratification du langage », cités dans le premier chapitre : « [...] à un même système de contenu peuvent correspondre des systèmes d'expression différents. La tâche du linguiste est dès lors non seulement de décrire le système d'expression effectivement constaté, mais de calculer quels sont les systèmes d'expression possibles d'un système de contenu donné, et vice-versa. » (H.Om. : 133) [« [...] der til et og samme indholdssystem kan svare forskellige udtrykssystemer. Sprogteoretikerens opgave bliver herefter ikke blot den at beskrive det faktisk foreliggende udtrykssystem men at beregne hvilke udtrykssystemer der overhovedet er mulige som udtryk for et givet indholdssystem, og vice versa. » (H.Om. : p. 93)], « Or il convient de rappeler à ce propos le caractère arbitraire de la fonction sémiotique qui réunit  $\gamma^{\circ}$  et  $g^{\circ}$  ; ce fait, qui révèle une analogie entre la fonction sémiotique et la manifestation, et sur lequel nous aurons à revenir, signifie qu'une même forme de contenu peut être exprimée par plusieurs formes d'expression, et inversement, fait responsable justement de la situation que l'on vient de constater pour les systèmes d'expression, à manifestation graphique et phonique respectivement, de l'anglais et du français. » (H.SL : p. 59). Notons que dans le *Résumé of a Theory of Language*, il s'agissait de complémentarité. Voir H.Rés. : p. 134, cité ci-dessous. Dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes », il s'agissait en revanche de constellation : à propos de « Les catégories les plus larges et les plus simples sont les deux plans, définis par une fonction hétéroplane. » (H.Es. : p. 162), Hjelmslev précisait en effet en note : « Plus exactement : par une combinaison hétéroplane. Voir plus loin. » (H.Es. : p. 162, note 2), la combinaison étant dans ce texte une fonction facultative (voir ci-dessous).

coup d'être mutuellement commutables. D'autre part, si la réponse donnée est négative, il semble que cela revient à dire que, pour sauver l'épreuve de commutation et pour arriver à donner une description exhaustive et à dresser l'inventaire complet des morphèmes de la langue soumise à l'examen, il faut attribuer à ces morphèmes une substance sémantique qui se soustrait à la vérification empirique.

Mais il n'en est rien. La question ne se pose pas dans ces termes ; mais il est vrai que, formulée autrement, la question subsiste, et que la réponse qu'on y donnera est susceptible de déplaire aux esprits qui se raccrochent à la confiance en l'existence possible d'une observation immédiate sans théorie (implicite ou non). Comme tous les paradoxes, celui qu'on vient de formuler résulte de certaines assumptions implicites. Le paradoxe est bien fait pour illustrer la nature de la substance et le rapport entre substance et forme.

Puisque la substance sélectionne la forme, il s'ensuit logiquement qu'une forme peut "exister", c'est-à-dire être scientifiquement reconnaissable, même si on ne trouve pas empiriquement une substance dans laquelle elle se manifeste. D'autre part, la sélection que l'on vient de mentionner implique aussi la possibilité de remplacer, pour une forme donnée, une grandeur de substance par une autre, y compris la possibilité de remplacer la substance zéro par une substance explicite. En outre, forme et substance sont mutuellement complémentaires, ce qui implique logiquement la possibilité constante qu'il y a de conférer une substance à une forme. C'est, si on veut, et avouons-le franchement, une opération arbitraire, mais légitime puisque le rapport entre forme et substance est toujours, par définition, arbitraire. » (H.An. : p. 222-223).

De ce que forme et substance sont complémentaires découle la possibilité constante de conférer une substance à une forme, mais également la nécessité, dans le cas de la « vérification d'un objet empirique », donc de l'analyse linguistique au sens traditionnel, de prendre en compte la substance. Mais de ce que la substance sélectionne la forme découle le postulat de l'existence de la forme hors de la substance ou de la possibilité de reconnaître scientifiquement une forme qui n'est pas manifestée, ainsi que la possibilité, lorsque le syntagmatique est seul en jeu, d'une analyse purement formelle, sans prise en compte de la substance. Autrement dit, dans le même temps que la forme est un principe d'analyse de la substance, la forme doit être reconnue en tant que forme manifestée, se constituant ainsi en objet d'analyse. C'est ce que pose Hjelmslev d'une autre manière dans sa lettre à Martinet lorsqu'il répond à la question soulevée par celui-ci à travers l'exemple de *p* dans *prendre*, *pelle*, *cap* en termes de dénomination qui ne se confond pas avec la constatation de l'élément, réitérant le propos de ce développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, cité dans le chapitre 1 :

« Les grandeurs "algébriques" dont se sert la procédure n'ont aucune dénomination naturelle, mais doivent pourtant être désignées d'une manière quelconque. En accord avec le caractère de l'ensemble de la théorie du langage, cette dénomination sera arbitraire et adéquate. Grâce à leur caractère arbitraire, ces dénominations ne comportent rien qui implique la manifestation, et grâce à leur adéquation, elles sont choisies de telle sorte qu'on puisse, le plus simplement possible, y rattacher des renseignements sur la manifestation. En raison du rapport arbitraire entre forme et substance, une seule grandeur de la forme linguistique pourra être manifestée par des formes de substance tout à fait dissemblables d'une langue à une autre. La projection de la hiérarchie de la forme



sur celle de la substance peut être essentiellement différente selon les langues<sup>569</sup>. » (H.Om. : p. 124).

La forme est indépendante de la substance, dont elle permet l'analyse, et c'est pourquoi le constat des éléments reste une chose distincte de leur dénomination. Elle n'en est pas moins à décrire comme forme manifestée et explicative, en tant que telle, de la manifestation, l'objet se déployant à nouveau, sur fond de réduction, en principe d'analyse. Aussi, comme le souligne également Hjelmslev dans sa lettre à Martinet, toute analyse exhaustive doit-elle prendre en compte la substance aussi bien que la forme. On lit ainsi encore dans « La stratification du langage » :

« [...] la nécessité d'une description exhaustive exig[e] [...] que dans la description la hiérarchie de la forme, épuisée par l'établissement des glossèmes, soit accompagnée, s'il y a lieu, des hiérarchies des substances<sup>570</sup> » (H.SL : p. 66).

Dans cette perspective, si la forme est constituée de fonctions paradigmatisques aussi bien que syntagmatiques, c'est le pôle syntagmatique du principe d'analyse qui l'institue comme forme, que le paradigmatisque viendra objectaliser et constituer en principe d'analyse, au sens cette fois d'objet explicatif de la manifestation.

De ce point de vue, l'assimilation martinettienne entre forme et syntagmatique, bien que fautive à proprement parler, n'est pas totalement dénuée de justification. Il faut revenir ici à un passage de « Pour une sémantique structurale » que nous avons cité ci-dessus, et où se trouvent formulés les principes d'un traitement glossématique d'un exemple tel que celui de *prendre, pelle, cap* :

« La fonction décisive est la *commutation*, ou corrélation qui contracte une relation avec une corrélation du plan opposé de la langue. Deux membres d'un paradigme appartenant au plan de l'expression (ou au signifiant) sont dits *commutables* (ou *invariants*) si le remplacement de l'un de ces membres par l'autre peut entraîner un remplacement analogue dans le plan du contenu (ou dans le signifié) ; et inversement, deux membres d'un paradigme du contenu sont commutables si le remplacement de l'un par l'autre peut entraîner un remplacement analogue dans l'expression. Deux membres d'un paradigme qui ne sont pas commutables peuvent être appelés *substituables* (ou *variantes*). On peut, s'il y a lieu, élargir ces notions de façon à les faire valoir non pour les paradigmes seulement, mais pour les catégories (p. ex. la catégorie des cas sans égard à la distinction

---

<sup>569</sup> « De "algebraiske" størrelser med hvilke proceduren opererer har ingen naturgiven benævnelse, men paa naturligvis benævnes paa en eller anden maade ; denne benævnelse er vilkaarlig og hensigtsmæssig, i overensstemmelse med sprogteoriens hele karakter. I benævnelseernes vilkaarlighed ligger at de intet involverer om manifestationen ; i deres hensigtsmæssighed ligger at de vælges saaledes at det paa den simplest mulige maade bliver muligt at tilordne oplysninger om manifestationen. Paa grund af det arbitrære forhold mellem form og substans vil en og samme sprogformsstørrelse kunne manifestere af helt forskellige substansformer, naar man gaar fra eet sprog til et andet ; projektionen af formhierarkiet paa substanshierarkiet kan fra sprog til sprog blive væsentlig forskellig. » (H.Om. : p. 86).

<sup>570</sup> On lisait déjà dans *Sprogssystem og sprogforandring*, bien qu'avec des enjeux différents : « Usus er ikke afgørende for et sprogs definition ; eet og samme sprog kan tales med forskellig usus i forskellige egne og i forskellige miljøer. Men usus indgaar nødvendigt i ethvert sprogs intimere beskrivelse. » [« L'usage n'est pas déterminant pour la définition d'une langue ; une seule et même langue peut être parlée avec différents usages dans différentes régions et dans différents milieux. Mais l'usage entre nécessairement dans la description la plus intime de chaque langue. »] (H.Spr. : p. 147).

entre les divers paradigmes qu'elle comporte : paradigmes pronominaux, nominaux, etc. ; la catégorie des consonnes sans égard à la distinction entre position initiale et finale de syllabe, etc.), en admettant ainsi l'existence de variantes "contextuelles" ou "combinatoires", dont chacune relève de son paradigme à elle, à côté des variantes libres qui relèvent d'un seul et même paradigme. » (H.Sem. : p. 112).

C'est là une procédure qui n'est pas si différente de la « commutation expérimentale » évoquée par Martinet, et dont Eli Fischer-Jørgensen parle en 1949 comme d'un état dépassé de la théorie hjelmslevienne :

« Comment la glossématique fait-elle donc l'identification (ou, comme M. Hjelmslev préfère dire pour éviter les implications métaphysiques : comment fait-elle la réduction) entre les différentes séries commutables, sinon par la substance ?

Il semble qu'au début M. Hjelmslev ait cru pouvoir utiliser l'épreuve de la commutation dans tous les cas. (Cette épreuve n'est naturellement pas indépendante du fait qu'il y a des différences de substance – ce n'est que par cette épreuve qu'on arrive à distinguer forme et substance – mais elle est indépendante de la substance particulière.) Ce serait donc pour les unités qui ne se trouvent pas dans le même paradigme une commutation "expérimentale". On met p. ex. en allemand un [ç] à la place d'un [x] après une voyelle postérieure pour examiner si cela amène des changements dans le contenu<sup>571</sup>. Mais nous pouvons souscrire sans réserve à l'excellente critique qu'a donnée M. Martinet de cette méthode. On ne peut pas savoir ce qui se passe quand on construit des mots qui n'existent pas dans la langue et qui sont même en contradiction avec les règles sur la distribution des variantes, et en plus on risque de faire des identifications fausses quand il y a intersection de la manifestation des invariants dans les positions différentes. Car cette méthode reviendrait simplement à faire les identifications d'après la parenté de substance. En danois, p. ex., les voyelles /ɛ/ et /a/ sont plus ouvertes après *r* qu'après les autres consonnes, et si l'on mettait par commutation expérimentale la voyelle de /rɛt/ entre *m* et *t*, on aurait certainement quelque chose qu'on interpréterait comme /mat/ au lieu de /mɛt/.

Mais dans ses écrits plus récents, M. Hjelmslev semble avoir abandonné cette idée. » (Fischer-Jørgensen, 1949 : p. 223).

On retrouve ici, et cela est significatif, la critique martinettienne de « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev ». On lira ensuite dans « Form and Substance in Glossematics » :

« In this discussion it is important to distinguish between the discovery procedure by which the elements and functions are set up, and the subsequent definition of elements and categories. It is beyond dispute that once the formal units have been set up by means

---

<sup>571</sup> Eli Fischer-Jørgensen renvoie ici à « Neue Wege der Experimentalphonetik », p. 156, où on lit en effet : « Die Verteilung von [x] und [ç] ist also Funktion der Silbe, und da die Silbe zum Ausdruck und also zum demselben Plan wie [x] und [ç] gehört, beruht der Unterschied von [x] und [ç] auf einer homoplanen Funktion. Wenn nun, wie in diesem Falle, die homoplane Funktion mit sich führt, dass zwei Grössen unter gegenseitig exklusiven Bedingungen auftreten, muss versucht werden, ob die eine Grösse durch die andere ersetzt werden kann, ohne dass ein Unterschied im anderen Plan erfolgen kann. Man muss also versuchen, den Laut [ç] in die Stellung im Silbenschluss unmittelbar hinter einem Hinterzungenvokal einzuführen, und den Laut [x] in die Silbenstellen einzuführen, wo [ç] gebräuchlich ist, und es wird sich zeigen, dass dieser experimentelle Umtausch nie eine Änderung des Inhalts zur Folge hat. Die Folgerung ist, dass die Laute [x] und [ç] zusammen nur eine Ausdruckseinheit der deutschen Sprache vertreten ; [x] und [ç] sind nicht zwei sprachliche Einheiten, sondern zwei *bedingte Varianten* ein und derselben sprachlichen Einheit. » (Hjelmslev, 1938 : p. 156).

of commutation and identification they can be defined by purely formal relations without any consideration of their manifestation.

This is very essential, and it is Hjelmslev's great merit to have emphasized this fact and proposed definitions of this kind at a time when most definitions of categories were substantial. The possibility and utility of such definitions cannot be denied. – The criticism has been directed towards the assertion that it should be possible to discover the formal units without having recourse to substantial criteria.

It is at this point that there has been some change in Hjelmslev's view during the period treated here, and a more conspicuous change from 1952. There is no doubt that from the very beginning his own interest was mainly directed towards the formal definition of linguistic units, and that he was not particularly interested in discovery procedures. Thus, much disagreement was due to the fact that he and his critics were thinking of different stages of the analysis, and, in a way, our objections were irrelevant. On the other hand there is no doubt either that in the beginning Hjelmslev did not himself distinguish clearly between discovery procedure and linguistic description (in the sense of a formalised exposition), and that he thought that a formal glossematic analysis could start with a text in an unanalyzed language, when only the meaning of the text was known, and that the commutation test and the reduction (identification of variants) could be carried out without taking the particular substance into account, because the commutation test would only be based on the fact that there is a difference, no matter which, and reduction of variants in complementary distribution might be made by means of "experimental commutation", i.e. exchange of pieces of tape. It was not until this formal analysis had been completed that the projection of the form on the substance should be undertaken. In his first papers we find formulations like "La forme ne peut être reconnue et définie qu'en faisant abstraction de la substance"<sup>572</sup> or "Die Definition und die Erkenntnis der Einheiten und der Kategorien der Sprache können und müssen stattfinden ohne jede Rücksicht auf den Stoff, worin sie sich manifestieren"<sup>573</sup>. These formulations may be interpreted as concerning a discovery procedure, and the context (i. e. the proposal of making commutations with pieces of tape) shows that this interpretation was at any rate partly correct.

After having given up the "experimental commutation" in 1941, Hjelmslev answered the objections concerning the identification in a different way. He said that this problem only turns up because people want to introduce substance into the formal procedure. If we find 10 commutable consonants initially and 5 finally, this may be expressed, in the formal procedure, by saying that there are 5 consonants which appear both initially and finally, and 5 which only appear initially, and that is all we want to know at this stage where we operate with unnamed elements. It is not until we come to the description of substance, where the formal units are projected on the purport, that the question of identification arises, it is not until this stage that we are interested in knowing whether e. g. initial p- should be identified with final -p or with final -r.

The procedure was, however, later slightly modified in so far as it is considered appropriate to give the formal units "names" in accordance with the later description of the substance<sup>574</sup>. But this should be considered as a purely practical device. In a letter from 1948 a distinction is made between (1) the theory, in which the description of the form is made independently of substance, (in the formal analysis all possible reductions of variants are foreseen, later, when the form is projected on the substance, one of these is

---

<sup>572</sup> H.F.S. : p. 67, cité dans le premier chapitre. La référence est donnée par Eli Fischer-Jørgensen (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 15, note 51).

<sup>573</sup> Hjelmslev (1938) : p. 158. La référence est donnée par Eli Fischer-Jørgensen (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 15, note 52).

<sup>574</sup> Eli Fischer-Jørgensen renvoie ici à « OSG, p. 86. » (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 15, note 53). Il s'agit de H.Om. : p. 124 [p. 86], cité ci-dessus.

chosen), and (2) the practice, where both substance and form are taken into account in the commutation test at each step, in order to obtain the most economical reduction of variants<sup>575</sup>. » (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 13-15).

Eli Fischer-Jørgensen propose ici une lecture tout à fait remarquable de l'évolution de la pensée de Hjelmslev, et il apparaît nettement, ce nous semble, que, bien qu'abandonnée, la commutation expérimentale demeure néanmoins sous les espèces de la dénomination adéquate : Hjelmslev n'a tenu compte des critiques de type martinettien qu'en élaborant plus avant, dans le cadre de la double dualité constat/réduction, réduction/explication qui caractérise sa démarche d'analyse et de description déductive de la substance (de dénomination), la rupture qu'il postule entre forme et substance. Il est notable qu'Eli Fischer-Jørgensen soit conduite à distinguer entre procédure de découverte et définition par des

---

<sup>575</sup> Sur cette distinction entre théorie et pratique, voir également, dans « Remarques sur les principes de l'analyse phonémique » : « Il paraît qu'il y a en tout cas cette différence de principe entre la glossématique et les autres doctrines, que, pour la glossématique, l'analyse n'a pas pour but de donner une classification des faits phoniques, mais d'aboutir à une description de la langue comme un réseau de fonctions. Les taxèmes ne sont que les points de croisement de ces fonctions, et ils sont définis par les fonctions qu'ils peuvent contracter sans égard à la substance dans laquelle ils se manifestent (il y a ici un accord partiel avec Bloomfield). Il est donc sans influence pour les définitions que la substance soit phonique ou graphique ou d'une autre nature. – Mais ce n'est qu'à travers une manifestation quelconque que l'on peut dégager la forme. Pour qu'on puisse faire l'épreuve de la commutation, il est nécessaire de constater que les manifestations sont différentes, mais il n'est pas nécessaire de savoir en quoi consistent ces différences. Pour les réductions ultérieures entre les commutables trouvés dans des positions différentes, on a la possibilité théorique de ne plus tenir compte de la substance. Mais vu que ces réductions doivent se faire à toutes les étapes de l'analyse et que, du point de vue de la forme, il y aura en chaque cas plusieurs possibilités de réduction, il s'ensuit que l'analyse de la forme consistera en un calcul des différentes solutions possibles, dont le chiffre sera sans doute énorme. On peut alors après coup choisir celle des solutions qui donnera la description la plus simple de la manifestation. C'est ce que M. Hjelmslev prétend faire en théorie, et c'est ce qui lui permet de dire que l'analyse est indépendante de la substance. Mais dans la pratique on tient compte de la substance à toute étape de l'analyse, et il ne s'agit pas, comme pour l'épreuve de la commutation, des seules différences, mais de la constatation d'une certaine hiérarchie de différences et de ressemblances qui rendent une identification plus ou moins arbitraire qu'une autre.

Cette distinction de la théorie et de la pratique est assez subtile. Et en tout cas il faut donner pour l'analyse pratique des indications exactes sur l'importance des critères substantiels par rapport aux autres critères. La difficulté nous semble surtout être celle-ci : il ne ressort pas d'une manière tout à fait claire des exposés des principes de l'analyse glossématique jusqu'ici accessibles, dans quelle mesure le principe de généralisation est supérieur au principe qui exige l'inventaire le plus simple des taxèmes ; et on se demande en outre si ce principe de généralisation n'implique pas des égards à la substance. » (Fischer-Jørgensen, 1949 : p. 231-232). Voir également par ailleurs dans ce même article, pour le rôle de la substance dans les réductions : « Il y aura donc toujours un grand nombre de cas, où la règle de l'inventaire le plus simple (des taxèmes et des signifiants), ne suffit pas. Il faut alors choisir le procédé qui est en lui-même le plus simple. Et c'est ici que la substance entre en jeu. Car – toutes choses égales d'ailleurs – on choisit la solution permettant le rattachement le plus simple de la substance à la forme (c'est une règle générale que toutes les opérations sont parcourues tentativement avant qu'on ne fixe l'analyse définitive). Il faut par conséquent faire les réductions qui sont conformes aux exigences de la substance. Si on a trouvé par l'épreuve de la commutation 8 consonnes initiales et 8 consonnes finales, il faut chercher à les réunir deux par deux, et s'il n'y a pas de critères formels, on fait cette réduction d'après la parenté phonique.

Nous tenons à souligner ici qu'il ne s'agit pas seulement de décider à quel taxème appartient tel son d'un mot particulier ; il s'agit de réductions qui auront souvent des conséquences pour la définition relationnelle des taxèmes. » (Fischer-Jørgensen, 1949 : p. 227).

relations purement formelles<sup>576</sup>, et ainsi, dans la suite de son analyse, à considérer la théorie glossématique comme une procédure de contrôle :

« In its present form the glossematic procedure is a purely formalised description meant as a control of the results gained at earlier stages of the investigation. In the first stage the linguist tries to learn the language he wants to describe, in the second stage the linguist will try to gain an intuitive insight into the system of the language and make tentative recordings of the text. At these two stages there is no necessity to raise the question of the relation between form and substance, since both should be “recognized” in their intimate interplay and unity. These stages cannot be submitted to a formal scientific control. At the final stage the description must be formalized and thereby revised through an objective control. In order to do this the linguist must have a strict and explicit procedure at his disposal. The glossematic procedure is an instrument of control. This procedure is based on certain working hypotheses, e.g. that there is a system behind the text, and that it is possible to describe language as “form” in such a way that substance is not in principle taken into account in the description. “In principle” means that it is permissible to use names and classifications which – without reducing the claim of a purely formal description – will simplify the projection on the substance. Since the same form can be projected on different substances, one should not start with the description of the substance. The trained linguist will not separate these stages strictly, but try to apply some of the glossematic procedures tentatively already at earlier stages.

[...] But, as pointed out by Haas, glossematic analysis is of course not meant simply to add a final touch to existing methods of analysis. Already at the earlier tentative stages of analysis the linguist will have the final glossematic methods in view. It is, however, quite clear that at this time Hjelmslev did not pretend that the discovery procedure could be purely formal. » (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 16-17)

avant de remettre en cause cette interprétation en considération des modifications introduites dans « La stratification du langage », dans le cadre du développement relatif aux points de vue syntagmatique et paradigmatique :

« It appears from these quotations that the problem of the relation of form and substance is here primarily seen as the problem of the relation between form and substance in the discovery procedure (since the “identifications” belong to this level). On the whole it seems that the different paradigmatic and syntagmatic definitions of the relations between the strata represent a later theoretical superstructure meant to justify the use of substance found necessary for the identifications. This latter claim is found already in a draft prepared for a meeting of the Linguistic Circle in December, 1951, but the definitions

---

<sup>576</sup> Cette remarque de « Structural Variation in Language » (1962), de Martinet, semble un écho de cette distinction : « In the eyes of those who extend linguistic structure to the relationships within classes, the disadvantage of having to operate with less clearly defined quantities seems definitely outweighed by the clearer understanding of the nature of language afforded by the study of paradigmatic reality. They argue that, in the course of the analytic procedure, no one can identify two different segments of utterance as one same unit without some reference to at least some aspect of its substance, be it phonic or semantic. Now, it is sounder not to forget at a later stage what has been operated with before, the more so if it may help us in our task as linguists. » [« Aux yeux de ceux qui étendent la structure linguistique aux relations à l'intérieur des classes, le désavantage d'avoir à opérer avec des quantités moins clairement définies semble définitivement compensé par la plus claire compréhension de la nature de la langue que permet l'étude de la réalité paradigmatique. Ils arguent du fait que, au cours de la procédure analytique, personne ne peut identifier deux segments différents de l'énoncé comme étant une même unité sans se référer à au moins un aspect de la substance de celle-ci, qu'elle soit phonique ou sémantique. Maintenant, il est plus sérieux de ne pas oublier à un stade ultérieur ce avec quoi on a opéré auparavant, surtout si cela peut nous aider dans notre tâche de linguistes. »] (M.Var. : p. 235-236).

mentioned are not proposed until 1954. Here Hjelmslev seems to have forgotten his own distinction from 1951 between the initial steps of the analysis (the discovery procedure) and the final formal analysis. He might have admitted the necessity of substance in the discovery procedure and maintained the glossematic procedure (including commutation as a defining function) as purely formal. But the result that the commutation test and the identifications are no longer said to be undertaken without regard to substance, is in accordance with the opinion of most other linguists, including the present writer. » (Fischer-Jørgensen, 1966 : p. 20).

Comme nous le notions ci-dessus, il y a en effet dans la démarche hjelmslevienne un double mouvement : mouvement de réduction consécutif au constat et impliquant de nouveaux constats, et mouvement d'explication de la manifestation, double mouvement qui implique à la fois (mais sans que les deux distinctions se superposent) une abstraction – au sens des phonologues – et une dénomination ou analyse déductive de la substance, autrement dit une structure ou une forme qui est à la fois objet et principe d'analyse. C'est cette dualité – ou cette difficulté, mais nous cherchons seulement ici à mettre en évidence la conception hjelmslevienne de la structure et la problématique dont elle témoigne, et c'est pourquoi la question de la praticabilité ou de l'opérativité de la méthode hjelmslevienne nous importe peu – que pointent, ce nous semble, les phonologues, qui distinguent quant à eux, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, entre principe d'analyse (fonction, principe de pertinence) et objet d'analyse (structure<sup>577</sup>), et qui adoptent ainsi une démarche différente, dans le cadre de laquelle la commutation n'est qu'un outil et où l'ordre des opérations est inversé par rapport à celui de la démarche hjelmslevienne : au lieu d'un constat suivi d'une réduction au moyen de la commutation, indissociables d'une définition des éléments qui se confond avec leur identification, une opération de commutation au terme de laquelle les unités sont définies (syntagmatiquement et paradigmatiquement) et ainsi identifiées. Leur critique porte ainsi à faux, visant une définition uniquement syntagmatique d'unités inventoriées dans le cadre de la commutation là où la définition hjelmslevienne des unités, à la fois syntagmatique et paradigmatique, est inhérente à une double opération de constat et de réduction qui implique d'une part une inversion des deux opérations phonologiques de la définition syntagmatique (puis paradigmatique) et de la commutation, et d'autre part, corrélativement, une redéfinition de ces opérations : la commutation, conçue comme une fonction, est définitoire des unités, et réciproquement, la définition syntagmatique des unités, qui est mise au jour de termes de fonction, est intrinsèquement établissement de leur « inventaire », fût-il provisoire. Mais elle désigne nettement<sup>578</sup> le renversement opéré par

---

<sup>577</sup> Ce qui d'ailleurs ne va pas non plus sans difficultés, comme il a déjà pu apparaître dans le premier chapitre.

<sup>578</sup> De même que des analyses comme celles de Sierstema qui, significativement, distinguant, d'une manière proche d'Eli Fischer-Jørgensen, entre mise au jour des entités d'une part, description et définition de celles-ci d'autre part : « [...] it seems that the whole procedure of the analysis of language with respect to *substance* and *function*, as suggested by Hjelmslev, may be summarized as follows :

1. The entities of the two planes, expression and content, of a particular language must be *found* and recognized both by their *heteroplane functions* and in their *substance*.

2. Once the entities have been found and recognized they must be *described* and defined by their *homoplane functions* *without* reference to their *substance*. This description will be an algebraic notation.

[...] » (Sierstema, 1955 : p. 25), argumente en faveur d'une situation de la commutation au stade initial de l'analyse : « It is clear that this analysis makes no problem of the identification of the elements ; it presupposes

this identification. In casu : it presupposes that we recognize a headclause as a headclause and a subclause as a subclause, or we could never register them. In the case of phonemes : if a registration is required of selections we can only conclude that in a certain case we have a selection by comparing one of the phonemes of the “chain” concerned with other “chains” to find out if the phoneme can occur without the other, which implies an identification of the phoneme in other surroundings. Therefore, all Hjelmslev says about identification in this analysis is merely that we recognize the units : “If we imagine a text divided into sentences, these into clauses, these into words, etc., and an inventory taken for each division, we shall always be able to observe that in many places in the text we have ‘one and the same’ sentence, ‘one and the same’ clause, ‘one and the same’ word etc. : many specimens of each sentence, each clause, each word, etc. can be said to occur”. (OSG p. 56, italics mine). Identification is presupposed.

Consequently, when Hjelmslev says on p. 77 OSG that we investigate “which of the... a priori possible functival categories are realized... by *dividing* each of the functival categories into members *on the basis of the commutation test*”, this is, as far as I can see, a superfluous addition, because in order to recognize some part of a text as a *realization* of a certain functival category we must first have identified it as “that particular part” which stands to another “particular part” in such a relation as makes up the functional category we are looking for. In order to recognize a certain part, for instance, as a selected part, we must *identify* it every time it occurs so as to make sure that it is “selected”. For a category is something obtained synthetically, it is, as Hjelmslev says, a *sum*, and a functional category is “*obtained from all* these (i.e. first-degree selection) units”. That means : *first* comes the recognition of the units, *then* the uniting of them into a category.

Of course we can only make an inventory of the various functives which enter into a certain function when we have first distinguished them as different by the commutation test, but it would seem that the commutation test takes place *before* the division of the text into “classes divided into segments, then these segments... into segments, and so on...” (OSG p. 33).

This is especially clear in the field of the smallest units of expression, the phonemes. In so far as the commutation test actually precedes the analysis into “dependences”, therefore, we can follow Hjelmslev when he says that “each of the functival categories is divided into members *on the basis of the commutation test*, although the word “divided” seems to be out of place here and does not describe what Hjelmslev intends to be done. It seems to be as much out of place as the presumption, on p. 56 OSG, that in a registration of functives with a given function as basis of division we should first register, and mechanically, only *variants* of phonemes and that afterwards “we must be able to *infer from variants to invariants*” (which procedure is called “reduction”). As was said already : in order to recognize a certain element as a functive of some particular function we must be able to recognize it in *more than one place* in the chain, which implies identification of its two or more variants *as variants* of one and the same element. If we find, e.g., the groups [hai] and [ai], how should we know that it is the realization of a selection and that *h* is the selecting unit if we could not ascertain at the same time from the rest of the text that *the same* [ai] occurs alone but that *h wherever it occurs* presupposes other units ?

Indeed : “pour mener l’analyse à bout il faut faire des identifications entre les différents ‘microphonèmes’, il faut les réduire à être des variantes conditionnées d’une même invariante. Pour faire cette réduction, on ne peut pas en principe se servir de l’épreuve de commutation, parce que ces quantités n’ont ni commutation ni substitution. Il faut d’autres critères. Et le critère principal employé par presque toutes les écoles phonémiques est celui de la parenté phonique”. (Eli Fischer-Jørgensen, *Remarques sur les principes de l’analyse phonématique. recherches* 1949, p. 220).

#### 6. “Place” of the commutation test.

On account of the above it seems that we have to “place” the commutation test chronologically not only before the inventorization at each successive stage of the analysis, but before the whole of Hjelmslev’s analysis (analysis no. 2), that is, before the division of the “unanalyzed” text into “classes and these into segments”. » (Siertsema, 1955 : p. 172-174), et récuse la subordination de l’existence à la reconnaissance des dépendances : « In the seven places on p. 22 OSG where Whitfield translates “dependences” he has not translated the other term Hjelmslev uses : *linking lines*. It is a pity that this term has been omitted from the translation, it is a less abstract word than “dependences” and a book like OSG cannot afford to lose one of its few concrete, clear terms. And it is no doubt on purpose that every time Hjelmslev uses the word “afhængigheder”, “dependences”, on p. 22 he precedes or follows it up by the word “forbindelseslinier”, “linking line, communication lines” ; mostly he has : “linking lines *or* dependences”, once : “linking lines *and* dependences”, while in the last case he leaves out “dependences” altogether, stating only that de Saussure recognized the priority of “linking lines” in language : “Alt tyder paa at Saussure har indset *forbindelsesliniernes* prioritet i sproget”. It is these “forbindelseslinier”, these “linking lines”, which remind us that, to determine a “line” in *language*, we must have *two points* specified. We can of course consider the “objects” of naive realism as nothing but intersections of

l'élaboration hjelmslevienne de la notion de structure, renversement corrélatif du redoublement de la problématique phonologique, constitutif de cette spécificité de la structure hjelmslevienne d'être à la fois objet et principe d'analyse, et renvoyant, en dernière analyse, à une appropriation différente de la notion saussurienne de valeur, liée à la primauté du donné de la structure par rapport au donné du rapport son/sens. Il faut prendre garde, en effet, à l'importance, dans les critiques des phonologues, de la dimension de l'analyse de la substance. Dans le passage de *Phonology as Functional Phonetics* que nous avons cité ci-dessus, Martinet opposait « analyse acoustique élémentaire » et analyse phonologique permettant une identification sur la base d'une définition en termes de traits pertinents. Cette opposition entre phonétique et phonologie, ou cette volonté d'une analyse réellement linguistique de la substance phonique sont encore plus nettes dans les critiques jakobsoniennes de la glossématique. On lit ainsi dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) :

« Il n'est pas possible de confiner l'analyse phonologique aux seules relations syntagmatiques. Les tentatives pour identifier une catégorie phonologique uniquement sur la base des règles de distribution aboutissent inévitablement à une impasse. On ne peut, par exemple, citer comme définition phonologique de base des obstruents voisés du polonais le fait qu'elles sont limitées à des positions non finales, pas plus qu'on ne peut définir le wagon-restaurant comme le wagon qu'on ne trouve jamais entre deux wagons de marchandises. Pour dire que les wagons-restaurants ou les obstruents voisés n'apparaissent pas dans une position donnée, nous devons d'abord savoir comment identifier les wagons-restaurants et les distinguer des wagons de marchandises, des wagons de voyageurs et des wagons-lits, ou comment distinguer les obstruents voisés des non voisés.

Certains observateurs ont été enclins à croire que, sans aucun recours à la "substance sonore", l'analyse d'une série de mots russes tels que /z,át/ "gendre", /z,áp/ "terre de labours", /z,áp/ "avait froid", /v,ás/ "ligature", /v,ás/ "orme", /v,ál/ "languissant", /dán/

---

linking lines, but to know where those intersections are we must be given the points between which the linking lines are drawn. Linking lines link two somethings – and what are these somethings in language? If we are not given the two terms between which these linking lines are established we could not even determine our linking lines. And in language the "terms" are only recognized in their substance (see p. 24 above).

It is remarkable that a few lines further Hjelmslev drops the idea of objects as "intersections" and states that "the postulation of objects as something different from the *terms* of relationships is a superfluous axiom". There is no objection to this latter statement as long as we remember that in order to establish a relationship we must also establish the terms between which there is such a relationship. I do not deny – and it is good that Hjelmslev emphasizes this so strongly – that the terms of a relationship themselves may be further specified in detail by stating the nature of the relationship of which they are terms. But I do deny that the terms of a relationship could be entirely defined by that relationship only. The concept of relationship loses its sense without the concept of the terms being established as well. It goes without saying that the concept of a "term" cannot be established without its being "directed to" the other "term", i.e. without specifying the "item" by its "function". But this function, this "relation" to the other item specifies precisely the substance related as its "being a term", and qualifies the "item", the "thing", the "object", the "substance" as a "term", or – to use Hjelmslev's terminology – as a "functive". A definition of a relation, of a "function" in language, therefore, implies a "substance" anyhow. » (Siertsema, 1955 : p. 100-101). Siertsema mentionne par ailleurs la critique de Martinet (Siertsema, 1955 : p. 104), dans le cadre d'une énumération d'observations illustrant le fait « [t]hat substantial differences are at the bottom also of glossematic analysis » (Siertsema, 1955 : p. 100), ainsi que la conception de la procédure glossématique comme une procédure de contrôle défendue par Fischer-Jørgensen, dont elle pose qu'elle ne justifie pas « the idea of a purely formal analysis irrespective of the substance » (Siertsema, 1955 : p. 105).



“tribut”, /dán/ “donné”, /bás/ “basse”, /páx/ “aine”, /pál/ “linguet”, conduirait à une distinction entre /a/ comme phonème “central” ou simplement phonème vocalique, et les autres éléments de cette série comme phonèmes “marginaux”, consonantiques. Ces observateurs déclarent que l’entité /a/ est centrale, car elle peut apparaître seule dans un texte, alors que les phonèmes marginaux ne se présentent jamais seuls. Toutefois un tel raisonnement est fondé sur l’identité présumée de tous les /a/ qui figurent dans la série. En fait, comme l’a noté D. Jones, dans des positions fortement accentuées, ces spécimens présentent au moins cinq variétés clairement distinguables, depuis un son d’avant proche de [ɛ] jusqu’à une voyelle large très arrière ; en outre, plusieurs nuances intermédiaires peuvent être détectées par l’oreille. La phonologie n’admet pas d’opérations “avec des entités anonymes”. L’acte d’identification  $a_1 = a_2$  est indispensable, et il n’y a que deux façons possibles de procéder. Ou bien l’identification se fait en recourant à une notion inévitablement vague de ressemblance phonétique, ce qui constitue une introduction incontrôlée de la matière phonétique brute dans la phonologie, ou bien l’analyse phonologique considère et analyse délibérément la substance physique dans le but de faire apparaître les valeurs strictement relatives, oppositives, superposées aux “prémisses phonétiques” par le code de la langue. C’est de cette dernière façon que l’étude phonologique des relations paradigmatiques surmonte les contingences phonétiques brutes et révèle la dichotomie systématique des traits distinctifs ; cette dichotomie est fondamentalement le même principe logique qui sous-tend la structure grammaticale de la langue<sup>579</sup>. » (J.Ret.1 : p. 142-143).

Jakobson propose ici une argumentation un peu différente de celle de Martinet, allant jusqu’à identifier relations syntagmatiques et restrictions combinatoires, et à privilégier, dès lors, une définition paradigmatique des unités, qui permette leur identification. Mais il oppose nettement, dans ce cadre, « introduction incontrôlée de la matière phonétique brute dans la phonologie » et « analyse phonologique » ou analyse de la substance physique « dans le but de faire apparaître les valeurs strictement relatives, oppositives, superposées aux “prémisses

---

<sup>579</sup> « It is not possible to confine phonemic analysis to syntagmatic relations only. Attempts to identify a phonemic category on the basis of distributional rules alone unavoidably result in an impasse. One cannot, for instance, cite as the primary phonemic definition of the Polish voiced obstruents the fact that they are limited to non-final positions, any more than one could define a dining car as the car in a train which is never found between two freight cars. In order to state that diners or voiced obstruents do not appear in a given position, we must first and foremost know how to identify diners and distinguish them from freight cars, coaches, and Pullmans, or voiced from voiceless obstruents.

Some observers have been prone to believe that, without any recourse to the “sound substance”, the analysis of such a series of Russian words as /z,át,/ “son-in-law”, /z,áp,/ “ploughland”, /z,áp/ “shivered”, /v,ás,/ “ligature”, /v,ás/ “elm”, /v,ál/ “languid”, /dán,/ “tribute”, /dán/ “given”, /bás/ “bass”, /páx/ “groin”, /pál/ “bollard”, would yield a distinction between /a/ as “central”, or simply, vowel phoneme, and the other elements of this series as “marginal”, consonant phoneme. These observers declare the entity /a/ to be central, for it may appear alone in a text, while the marginal phonemes never stand by themselves. Such reasoning, however, is based on a preassumed sameness of all the /a/’s which figure in the series. As a matter of fact, as D. Jones has noticed, these specimens present at least five fairly distinguishable varieties, beginning with a front sound close to [ɛ] and ending with a very back wide vowel ; moreover, several intermediate shades may be detected by the ear. Phonemics admits no operations “with unnamed entities”. The identifying act,  $a_1 = a_2$  is indispensable, and there are only two possible courses. Either the identification is made by resort to an unavoidably vague notion of phonetic resemblance, which is an uncontrolled infiltration of gross phonetic matter smuggled into phonology, or phonemic analysis deliberately considers and processes the physical matter in order to elicit the strictly relative, oppositive values superimposed on the “phonetic premises” by the coding rules of language. It is in the latter way that phonemic study of paradigmatic relations overcomes the gross phonetic contingencies and discloses the consistent dichotomy of the distinctive features which is basically the same LOGICAL PRINCIPLE that underlies the grammatical structure of language. » (J.Ret.1 : p. 639-640).

phonétiques” par le code de la langue ». Il sera de même question une vingtaine d’année plus tard dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978), d’« emploi incontrôlé d’un matériau phonique brut échappant à l’analyse qui le transmuterait en forme linguistique » :

« La recherche de règles distributionnelles à la fois obligatoires et probabilistes constitue donc une tâche importante pour l’étude des traits distinctifs. Mais il s’agit d’une tâche qui, non seulement ne se suffit pas à elle-même, mais n’est en aucune façon réalisable sans un recours constant, d’une part, à la substance phonique et, d’autre part, à la face sémantique des traits en question. C’est là un fait qu’on a souvent cherché à nier. Sur le premier point, que les traits distinctifs consistent en oppositions formelles spécifiées et individualisées par le matériau phonique dont elles sont faites, certains partisans radicaux de la glossématique se sont efforcés d’extraire le système des constituants premiers sans la moindre référence à cette substance phonique. L’un d’entre eux, par exemple, au cours d’une discussion animée au Cercle linguistique de Copenhague, le 26 mai 1950, attaqua la conception pragoise du langage (voir Fischer-Jørgensen, 1966 : 26 et suiv.) en arguant que, pour une langue artificielle avec des formants tels que *a*, *pa*, *ta* et *at*, il existait un moyen pratique d’extraire la voyelle *a* en la définissant comme le seul constituant capable d’apparaître à l’état isolé. Mais il est clair qu’une telle opération suppose que l’on sache au préalable que tous les [a] de la série représentent une seule et même entité. Si l’on s’interdit toute référence à la matière phonique, l’idée d’une équation possible entre les quatre [a] ne peut que donner l’impression d’avoir été “achetée au marché noir de la substance sonore”, pour citer l’un des participants à cette discussion. Cette contrebande, cet emploi incontrôlé d’un matériau phonique brut échappant à l’analyse qui le transmuterait en forme linguistique aboutit à ouvrir sans raison un abîme infranchissable entre la forme et la substance inarticulée.

D’autre part, certains ont essayé de déterminer les phonèmes d’une langue donnée à partir de critères purement distributionnels. C’est ainsi qu’on a tenté de définir les obstruantes voisées du polonais comme étant des consonnes qui n’apparaissent pas en fin de mot. D’où la plaisanterie, bien connue des linguistes américains : “Un wagon-restaurant est un wagon qui ne peut apparaître entre deux wagons de marchandises”. Il va de soi qu’une telle définition ne peut servir à analyser la composition du train, puisque l’énoncé même de cette loi distributionnelle exige que nous sachions au préalable quels composants se laissent identifier comme wagons de marchandises ou comme wagons-restaurants, et que nous connaissions les utilités particulières de ces deux types de wagons (qui ont, du reste, donné naissance à leurs noms). Or, de même que la fonction première d’un wagon-restaurant est de servir des repas, le but premier du trait voisé-non voisé est de servir à distinguer des significations verbales (tâche qui, là encore, explique que l’on ait ajouté l’attribut “distinctif” au nom “trait”). Certes, les règles distributionnelles appliquées aux traits viennent en spécifier le rôle discriminatoire, ainsi que les contraintes pesant sur le rôle et l’interaction entre traits distinctifs, redondants et configuratifs ; mais ces règles ne sauraient fonder la définition et la spécification des traits distinctifs. Il en résulte donc une primauté des traits sur les règles qui limitent le champ d’action des oppositions distinctives. C’est l’existence de ces oppositions organisées en système qui permet aux sons d’être porteurs de sens et au langage de remplir ses fonctions. Des “règles de circulation” aident à réguler la communication, mais, sans véhicules, il n’y aurait pas de circulation<sup>580</sup>. » (J.SS : p. 68-69).

---

<sup>580</sup> « The search for both compulsory and probabilistic distributional rules is a pertinent task within the study of distinctive features, but it is neither self-sufficient nor even achievable without constant recourse both to the sound matter and to the semantic facet of any feature. Stubborn arguments intended to vitiate the indispensability of both of these aspects have been raised repeatedly in linguistic literature.

L'argumentation se déploie ici suivant l'axe du rapport son/sens qui est au cœur de la problématique phonologique, et il apparaît nettement, dans ce passage, que l'analyse phonologique, analyse linguistique de la substance, est étude de l'appariement du son et du sens. C'est pourquoi, d'une part, elle ne peut ignorer la substance, dont elle doit au contraire établir la linguisticité ou la *structure* –, et c'est pourquoi, d'autre part, elle ne peut se passer d'identifier les unités, au moyen de leur *fonction*, qui permet leur définition. Chez Hjelmslev, comme chez les phonologues, la problématique phonologique impose une analyse de la substance, mais le terreau du structuralisme grammatical détermine chez Hjelmslev une perspective relativement différente de celle des phonologues. Le primat du rapport son/sens conduit les phonologues à une analyse fonctionnelle de la substance, dans le cadre de laquelle est édifiée la structure conçue comme existant fonctionnel. La notion première est celle de fonction, avatar de la dimension verticale de la valeur, dont le rapport avec celle de structure est construit de manière seconde. Le primat de la structure (ou de la dimension horizontale de la notion de valeur) conduit en revanche Hjelmslev à une prise de distance avec la substance, dans le cadre d'une définition « horizontale » – c'est-à-dire, dans la perspective analytique, d'abord syntagmatique – de la fonction qui est une élaboration de la notion de structure. La construction de la forme est ainsi intrinsèquement liée à un primat du syntagmatique, instrument d'une appréhension purement formelle – ou primordialement structurale – de la substance dans le cadre de laquelle le rapport son/sens sera repris comme dimension seconde. De ce point de vue, comme il apparaîtra plus clairement par la suite, la définition

---

The distinctive features consist of formal oppositions specified and individualized by the phonic prerequisites they are built of. Radical partisans of glossematics have endeavored to extract the system of primitive constituents with no reference to sound substance at all. On May 26, 1959, in a lively discussion in the Copenhagen Linguistic Circle, a staunch partisan of glossematics, which presumed to liberate “form” from “substance”, attacked the Praguian views of language (cf. Fischer-Jørgensen 1966 : 26ff.). For an artificial language with such formatives as *a*, *pa*, *ta*, and *at*, this discussant believed he had found a practicable way to extract the vowel *a* by characterizing this constituent as the only one able to appear by itself. Such an operation, however, presupposes the knowledge that the [a]'s of this whole series implement one and the same entity. If all reference to the phonic matter is prohibited, the idea of the four equated [a]'s appears to be, as was polemically stated in a methodological argument, “bought on the black market of sound substance”. Such contraband, uncontrolled use of sound material unsubjected to analytic operations which would transmute this raw material into a linguistic form, creates an illegitimate, unbridgeable chasm between form and inarticulate substance.

On the other hand, attempts have been made to determine the phonemes of a given language through purely distributional criteria. Thus, for instance, Polish voiced obstruents were tentatively defined as consonants which do not occur at the end of a word. Such methodological tentatives gave rise to a witty definition popular a while back among American linguists : “a dining car is a car which cannot occur between two freight cars.” We cannot use this definition as a point of departure in an analysis of the train's composition because in order to state this distributional law we must know beforehand which of the train's constituents may be identified as freight cars and which as dining cars, and we must recognize the specific tasks of these two kinds of cars (which even gave rise to their names, referring to “freight” and “dining”). The primary function of a dining car is to serve meals, just as the primary aim of the feature voiced~voiceless is to serve as a device for the distinction of verbal meaning (and this task brought about the addition of the attribute “distinctive” to the noun “feature”). Both a dining car which is not destined to provide meals and a distinctive feature which does not serve to differentiate meanings are contradictions in terms. The distributional rules applied to the features specify the latter's sense-discriminative role, the constraints on this role, and the interplay between the distinctive, redundant, and configurative features, but such rules can hardly underlie the definition and specification of the distinctive features. This situation implies the primacy of the features over the rules which limit the operativeness of distinctive oppositions which enables sounds to carry a meaning and language to fulfill its functions. “Traffic rules” help to regulate communication, but without vehicles there would be no traffic. » (J.SS : p. 56-57).

glossématique de la commutation comme une corrélation est appréhendable comme une horizontalisation de la fonction distinctive des phonologues<sup>581</sup>.

Le redoublement de la problématique phonologique dont il a été question dans le premier chapitre renvoie ainsi, ce nous semble, à une lecture de Saussure que l'on pourrait qualifier de « formaliste » – pour éviter le terme « structural » auquel nous réservons un emploi d'hyperonyme, et par opposition à la lecture « fonctionnaliste » des phonologues – élaborée dans le cadre de la problématique phonologique et y déterminant une redéfinition de la notion d'invariant sur fond de relégation de la dimension paradigmaticque (si prégnante dans les premiers textes) et de promotion corrélatrice de la dimension syntagmaticque au rang de dimension constitutive de la structure. La structure hjelmslevienne n'en est pas moins, tout comme celle des phonologues, une construction du rapport son/sens. Cette lecture formaliste de Saussure et cette horizontalisation du rapport son/sens sont en effet solidaires, au-delà de l'existant formel (définitoire de la langue aussi bien qu'objet et principe d'analyse) institué par la quadripartition glossématique, d'une définition particulière de la structure comme réseau de fonctions, dont il nous faut à présent analyser de plus près les enjeux et implications.

## ***B. Structure et décomposition du rapport son/sens***

### **1. FORME ET STRUCTURE : LA LANGUE COMME RÉSEAU DE FONCTIONS**

Comme nous l'avons vu ci-dessus, c'est dans « La structure morphologique » qu'apparaît pour la première fois la définition hjelmslevienne de la structure comme un réseau de fonctions<sup>582</sup>. La formulation est notable en ce qu'elle calque celle d'une proposition importante du *Cours de linguistique générale*<sup>583</sup> :

---

<sup>581</sup> Comme nous le notions dans le premier chapitre, la fonction, dans cette perspective, ne dit rien de la substance. Aussi l'analyse hjelmslevienne de la substance conduit-elle à des résultats profondément différents de ceux des phonologues, comme en témoigne, dans « La stratification du langage », cette note relative au développement sur l'analyse de la substance en catégories solidaires, c'est-à-dire selon les principes de la théorie de la structure des premiers textes (voir ci-dessus la note 487) : « D'une façon générale, il n'y a jamais *absence* d'une catégorie dans une unité de substance. On voit que notre analyse diffère de celle des adhérents de la théorie des "traits distinctifs". Nous en discuterons autre part les fondements. Ajoutons seulement, pour la clarté du présent exposé, que dans un exemple tel que celui fourni par le g russe, nous n'hésitons pas à reconnaître que c'est une consonne orale (ou, tout au moins, à la caractériser positivement par rapport à la catégorie "nasal" : "oral"). Omettre, dans la définition phonématique du g russe, toute mention de ce fait, serait commettre une fausse analogie d'après les analyses par sélection : on ne procéderait pas en d'autres cas de la même façon. Ainsi, données les unités *pe*, *po*, *to* (mais, au même stade de l'analyse, ni *te*, ni *e*), on peut et doit identifier le *p* de *pe* comme un *p*. De même, en regard de *tr* et *pr*, et de l'absence, au même stade de l'analyse, de *f* et de *pf*, on identifierait bien le *t* dans *tf*. » (H.SL : p. 69, note 3 de la page précédente).

<sup>582</sup> Comme nous l'avons vu ci-dessus et dans le premier chapitre, la notion de fonction est cependant présente dès les textes du début des années 30. Par ailleurs, dès 1936, elle a un rôle constitutif de la structure, comme en témoigne, dans « Essai d'une théorie des morphèmes », outre les définitions fonctionnelles des catégories morphologiques (voir H.Es. : p. 163 *sqq.*), la reprise des élaborations structurales des premiers textes (universalité des catégories et caractère *sui generis* de leur réalisation dans les langues particulières) en termes de fonction, sur lequel nous reviendrons ci-dessous (voir H.Es. : p. 171-173).

<sup>583</sup> Voir ci-dessus la note 455.

« La *structure* est le trait constitutif d'une langue, comme, d'une façon générale, d'un système. La structure relève du fait que les parties du système dépendent l'une de l'autre et n'existent qu'en vertu de cette dépendance, et que les dépendances à leur tour dépendent l'une de l'autre également. Qui dit structure dit *dépendance* entre les faits d'un système (c'est-à-dire, entre les parties d'un système et entre les dépendances qu'elles engagent). Donc, étudier une structure est étudier des dépendances. Pour reconnaître une structure selon son principe inhérent et constitutif, il faut se placer de prime abord sur le terrain des dépendances et les prendre pour norme de toutes les classifications. C'est cette attitude simplement que nous voudrions qualifier ici d'*empirique*. Toute autre attitude méconnaîtrait le principe inhérent et constitutif de la structure même et sera désignée, par suite de cette circonstance, comme *apriorique*. » (H.SM : p. 122).

On lit en effet dans le *Cours de linguistique générale* :

« Ainsi, de quelque côté que l'on aborde la question, nulle part l'objet intégral de la linguistique ne s'offre à nous ; partout nous rencontrons ce dilemme : ou bien nous nous attachons à un seul côté de chaque problème, et nous risquons de ne pas percevoir les dualités signalées plus haut ; ou bien, si nous étudions le langage par plusieurs côtés à la fois, l'objet de la linguistique nous apparaît un amas confus de choses hétéroclites sans lien entre elles. C'est quand on procède ainsi qu'on ouvre la porte à plusieurs sciences – psychologie, anthropologie, grammaire normative, philologie, etc., – que nous séparons nettement de la linguistique, mais qui, à la faveur d'une méthode incorrecte, pourraient revendiquer le langage comme un de leurs objets.

Il n'y a, selon nous, qu'une solution à toutes ces difficultés : il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage. En effet, parmi tant de dualités, la langue seule paraît être susceptible d'une définition autonome et fournit un point d'appui satisfaisant pour l'esprit<sup>584</sup>. » (Saussure, 1972 : p. 24-25).

Nous reviendrons *infra* sur ce passage, où se lisent notamment la théorisation de la langue et l'ordonnance du langage dans le cadre de la distinction langue/parole, et dont, par ailleurs, la rédaction doit beaucoup aux éditeurs. Mais l'usage qu'en fait Hjelmslev est tout à fait significatif : s'il s'agit, dans le *Cours de linguistique générale*, de langue et de manifestations du langage, il s'agit chez Hjelmslev de dépendances et de structure, au terme d'un enchaînement de présupposés et d'affirmations (une langue est un système ; la structure est le trait constitutif des systèmes, donc des langues ; la structure est liée aux dépendances, ce pour quoi étudier une structure est étudier des dépendances ; l'attitude empirique consiste à se placer sur le terrain des dépendances, seul moyen de reconnaître la structure selon son principe inhérent et constitutif). On assiste ici à une sorte de dédoublement de l'hypothèse structurale qui n'est pas sans évoquer le « tour de passe-passe » présidant à l'éviction martinettienne de la dimension du concept. Il n'est plus question en effet, ici, d'hypothèse structurale (la langue est un système), mais d'appréhension structurale du système (la structure est le trait constitutif des systèmes) et empirique de la structure (se placer sur le terrain des dépendances<sup>585</sup> pour reconnaître la structure selon son principe inhérent et

---

<sup>584</sup> Pour les sources de ce passage, voir *infra*.

<sup>585</sup> Ou des fonctions. Comme nous l'avons vu ci-dessus, on lit en effet ensuite, une fois distingué entre fonctions et rapports : « Les fonctions constituent donc le principe qui est derrière celui de la dépendance, et par conséquent le véritable principe inhérent et constitutif de la structure. C'est par suite de cette circonstance que la

constitutif). La linguistique structurale hjelmslevienne, dans cette perspective, semble moins liée à l'hypothèse structurale, au sens des premiers textes, qu'à la mise en place d'une linguistique empirique, au moyen d'une assumption rigoureuse du point de vue structural et d'une définition adéquate de la notion de structure. On lit ainsi dans « La notion de rection » (1939) :

« Le terme de linguistique structurale marque encore aujourd'hui un programme plutôt qu'une réalisation. Née d'hier, la linguistique structurale est encore loin de s'être développée complètement ou de s'être organisée d'une façon définitive. Il serait même prématuré et téméraire de formuler dès aujourd'hui de quelque façon précise et détaillée le programme dont elle s'inspire. Ce n'est que la devise même qui se présente à l'esprit impartial, et pour l'énoncer il faut s'en tenir à une formule très large et forcément provisoire : est linguistique structurale toute linguistique qui voit dans la langue une structure et qui fait de la structure la norme de toutes ses classifications.

Cette définition suffit en effet pour caractériser d'emblée les efforts faits dans ce domaine, et pour servir d'étiquette préalable à l'orientation nouvelle de la linguistique, orientation qui est née de besoins intérieurs ressentis assez vivement pour assurer que du point de vue adopté il n'y aura pas de retour possible.

Il est certain d'autre part que la définition n'est que provisoire, et qu'elle ne satisfait pas aux exigences plus rigoureuses. Si le but est acquis, les moyens sont encore sujets à discussion. Si la linguistique structurale a pour objet la structure, cet objet même reste encore à étudier et à définir. La devise déclenchera l'action, et le programme la réalisation. C'est pour servir à ce travail que notre revue voit le jour.

Pour notre part nous avons indiqué ailleurs<sup>586</sup> quelles sont les principales conséquences logiques à tirer du point de vue adopté, et esquissé les cadres d'une méthode structuraliste, en insistant sur les différences qui la séparent de celle de la linguistique classique. Nous croyons avoir fait ressortir que la structure d'une langue est un réseau de dépendances, ou, pour le dire d'une façon à la fois plus exacte, plus technique et plus simple, un réseau de fonctions. » (H.Rec. : p. 148-149).

Mais, comme nous l'avons posé ci-dessus, cette définition n'est cependant rien d'autre – et c'est là l'enjeu de ce dédoublement de l'hypothèse structurale –, qu'un double ou une autre formulation de cette hypothèse, comme il apparaît nettement à la lecture de « [Linguistique structurale] » (1948). Ce texte, qui s'ouvre sur une définition de la linguistique structurale que Hjelmslev commente ensuite point par point :

« On comprend par *linguistique structurale* un ensemble de *recherches* reposant sur une *hypothèse* selon laquelle il est scientifiquement légitime de décrire le langage comme étant *essentiellement* une *entité autonome de dépendances internes*, ou, en un mot, une *structure*. » (H.Lin. : p. 29)

---

tâche du linguiste consiste à ramener les dépendances à des fonctions. Ceci permet de préciser ce qu'il faut entendre par la méthode que nous avons appelée empirique : c'est la méthode qui se place de prime abord sur le terrain des *fonctions* et les prend pour norme de toutes les classifications. Toute autre méthode méconnaîtrait le principe fondamental de la structure même et serait apriorique. En face d'une structure, la méthode empirique est la méthode *fonctionnelle*. » (H.SM : p. 125).

<sup>586</sup> Dans « La structure morphologique ». Voir H.Rec. : p. 148, note 2.

propose en effet quant à lui une explicitation de l'hypothèse structurale, dont la notion de dépendance apparaît ainsi comme une composante. Le terme « entité » est glosé de la manière suivante :

« D'abord, l'hypothèse veut qu'on conçoive le langage *essentiellement* comme une *entité*. Par là elle s'oppose à toute hypothèse qui voudrait concevoir le langage essentiellement comme un conglomérat ou ensemble fortuit d'éléments hétérogènes, obtenu par simple addition de ces éléments. C'est dire qu'elle nie le droit de considérer un état de langue comme n'étant rien que le produit mécanique de forces aveugles (ou lois diachroniques de nature singulière) et qui ne serait pas constitué par certains principes inhérents (ou lois synchroniques de nature générale). Elle nie également le droit de considérer un état de langue comme un simple moment passager d'une évolution, transition fuyante et fluctuation incessante. D'autre part l'hypothèse ne nie pas les contingences (telles que la rencontre du système linguistique avec le mécanisme psycho-physiologique de l'homme, ou l'existence de tel mot et non de tel autre) ; elle ne nie pas non plus la variation (p. ex. les variantes phonétiques et sémantiques) ; elle nie seulement que les contingences et la variation constituent l'essence de son objet. La linguistique structurale ne part pas de grandeurs trouvées fortuitement et isolées arbitrairement, et qu'il s'agirait ensuite d'additionner pour obtenir l'objet intégral qui ne serait rien que la somme de ses parties. Elle part au contraire de l'ensemble, dont elle étudie les parties en tenant compte constamment de l'entité dont elles émanent. Elle propose ce point de vue hypothétiquement, à titre d'essai, en ajoutant cette méthode à celle qui ont été jusqu'ici essayées en matière linguistique. » (H.Lin. : p. 31).

On retrouve ici l'opposition entre structure et conglomérat qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, se substitue chez Hjelmslev à l'opposition saussurienne entre négativité et positivité<sup>587</sup>. Mais on retrouve également, associée à celle-ci, l'opposition des premiers textes entre conception synchronique et conception diachronique, attestant d'une continuité entre l'hypothèse structurale des premiers textes et la définition glossématique de la langue comme réseau de fonctions<sup>588</sup>. Il était question, dans la définition de la linguistique structurale, de description du langage, et les passages cités ci-dessus mettent en exergue la dimension de la classification. Comme il apparaît à la fin de ce développement, l'hypothèse structurale détermine en effet une méthode, dans la logique même de la démarche structuraliste qui, comme nous l'avons vu plus haut, est avant tout une appréhension structurale des faits de langage. C'est dans ce cadre qu'intervient la notion de dépendance<sup>589</sup>, qui renvoie chez

---

<sup>587</sup> Et l'on ne peut s'empêcher de penser, ici, à ce passage du *Cours de linguistique générale*, cité ci-dessus : « En outre l'idée de valeur, ainsi déterminée, nous montre que c'est une grande illusion de considérer un terme simplement comme l'union d'un certain son avec un certain concept. Le définir ainsi, ce serait l'isoler du système dont il fait partie ; ce serait croire qu'on peut commencer par les termes et construire le système en en faisant la somme, alors qu'au contraire c'est du tout solidaire qu'il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu'il renferme. » (Saussure, 1972 : p. 157).

<sup>588</sup> Les deux autres aspects déclinés par Hjelmslev sont le caractère contingent de la substance phonique (traduction objectale des positions saussuriennes, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre) et la dimension de l'invariant. Evolution aveugle, contingence et variation dessinent en creux la forme ou la structure hjelmsleviennes dans leur aspect idéologique, évoqué plus haut, et qui détermine, comme il apparaît nettement ici, l'opposition entre structure et conglomérat. Voir *infra*, le chapitre 4 de cette première partie.

<sup>589</sup> Dans « Pour une sémantique structurale », comme nous l'avons vu ci-dessus, la notion de dépendance est glosée dans les termes de l'opposition entre structure et conglomérat. Voir H.Sem. : p. 109, cité ci-dessus. Corrélativement, la dimension gnoséologique – proprement hjelmslevienne dans sa dimension radicalement

Hjelmslev à une véritable gnoséologie structuraliste. Hjelmslev écrit en effet ensuite, commentant le syntagme « de dépendances internes » :

« Enfin, l'hypothèse demande de considérer cette entité autonome comme étant constituée *essentiellement* de *dépendances internes*. Elle soutient que l'analyse de cette entité permet de dégager constamment des parties qui se conditionnent réciproquement, et dont chacune dépend de certaines autres et ne serait concevable ni définissable sans ces autres parties. Elle ramène son objet à un réseau de dépendances, en considérant les faits linguistiques comme étant en raison l'un de l'autre. Par là elle s'oppose à toute hypothèse qui énonce ou qui présuppose l'existence de "faits" précédant logiquement les rapports qui les réunissent. Elle nie l'existence scientifique d'une substance absolue, ou d'une réalité qui serait indépendante des rapports. Elle veut qu'on définisse les grandeurs par les rapports et non inversement. Au "réalisme naïf" qui prédomine dans la vie quotidienne et qui a prédominé jusqu'ici dans la linguistique, la linguistique structurale propose d'ajouter, à titre d'essai, une conception *fonctionnelle*, qui voit dans les fonctions (dans le sens logico-mathématique de ce terme), c'est-à-dire dans les dépendances, le véritable objet de la recherche scientifique. » (H.Lin. : p. 31-32).

On retrouve ici la circularité de la problématique des rapports forme/substance, dans le cadre de laquelle la structure, dans le même temps qu'elle ne renvoie à rien d'autre qu'à l'hypothèse structurale, s'institue en gnoséologie justificatrice de celle-ci, tout comme, *mutatis mutandis*, le principe de pertinence dans le cadre du fonctionnalisme martinettien. S'il y a donc dédoublement de l'hypothèse structurale, cette hypothèse structurale est indissolublement définitoire (de la langue), méthodologique et gnoséologique, et c'est pourquoi, comme nous le posons ci-dessus, ce dédoublement n'est en réalité qu'une reformulation de celle-ci. Il n'en est pas moins nécessaire pour la constitution d'un espace où la linguistique hjelmslevienne puisse se définir, comme dans « La structure morphologique », comme empirique. La notion d'empirisme suppose en effet une relation d'adéquation descriptive, qui, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, se construit chez les phonologues dans le cadre de la distinction fonction/structure (dont la circularité révèle cependant précisément, comme nous avons essayé de le montrer, un structuralisme premier), mais qui, dans la mesure où la forme hjelmslevienne est indissolublement objet et principe d'analyse, s'institue chez Hjelmslev de manière relativement différente. Un développement tout à fait révélateur, de ce point de vue, est celui qui ouvre « La stratification du langage », et où Hjelmslev énonce l'« axiomatique » du structuralisme d'une manière extrêmement remarquable :

« On ne saurait rendre compte, même d'une façon rudimentaire, de la linguistique d'aujourd'hui – ni même, d'une façon plus générale, de la science de l'homme, dont elle fait partie – sans donner une large part à la double distinction entre *forme* et *substance* et entre *contenu* (*signifié*) et *expression* (*signifiant*). Cette double distinction en effet, introduite par F. de Saussure et développée dans certaines branches de la linguistique moderne, constitue le noyau autour duquel gravitent forcément, à des distances diverses, toutes discussions de méthode et de principe. L'introduction de cette double distinction a été une découverte, sinon (comme nous le croyons d'ailleurs pour notre part) d'une

---

structurale – apparaît à peine, s'effaçant derrière le socle commun du structuralisme : l'opposition entre structure et conglomérat, interprétation de la dimension horizontale de la valeur saussurienne.



méthode nécessaire, du moins d'une méthode possible. Or, cette double distinction possible une fois découverte, on n'y échappe plus, et quelle que soit l'attitude qu'il adopte par rapport à ce problème ou aux multiples problèmes qui en dérivent, le linguiste est obligé de prendre conscience du problème fondamental soulevé par cette double distinction. Toute méthode linguistique, explicite ou non, peut et doit se définir par rapport aux deux distinctions fondamentales.

Pour notre part nous avons pensé faire œuvre utile en tirant expérimentalement les conséquences extrêmes de la double distinction saussurienne, en vue de permettre à la linguistique de faire ressortir nettement les avantages et les difficultés comportés par une telle axiomatique. Puisque une des définitions possibles (et même, selon nous, la définition la plus fondamentale) d'une *langue*, dans l'acception saussurienne de ce terme, est celle qui consiste à la définir comme une forme spécifique organisée entre deux substances : celle du contenu et celle de l'expression, donc comme une forme spécifique de contenu et d'expression, la tâche qui consiste à tirer toutes les conséquences de la double distinction mentionnée peut être ramenée à une formule encore plus simple : il s'agit en effet simplement de déduire toutes les conclusions qu'on peut dégager de la phrase finale du *Cours de linguistique générale* : "la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même". (Naturellement, *objet* doit être entendu ici dans le sens que lui attribue Pascal.) C'est dans ce sens que l'on peut qualifier la méthode ici préconisée comme étant celle de la linguistique *immanente*.

Qu'il nous soit permis de rappeler à ce propos une formule que nous avons présentée dès le début de notre activité dans ce domaine :

"D'une façon générale, tous les auteurs qui ont traité de grammaire... posent le problème grammatical d'autant de points de vue différents. Par là même, ils ont contribué largement à éclaircir le problème méthodologique... Nous espérons cependant" (pouvoir) "compléter utilement la série des points de vue possibles... en y ajoutant un nouveau point de vue, jusqu'ici négligé, et qui pourtant nous semble être le point de vue principal, celui qui consiste à se placer, d'une manière empirique, sur le terrain du langage même, en délimitant le plus nettement possible les faits linguistiques, d'un côté, des faits non-linguistiques, de l'autre"<sup>590</sup>.

En effet, cette attitude seule permettra de dégager, dans le réseau de fonctions dans lequel elle est ancrée, la langue comme l'objet auquel on vise et dont on part pour opérer toutes déductions. » (H.SL : p. 45-46).

Le raisonnement hjelmslevien, dans ce passage, se laisse résumer comme suit : (1) la double distinction forme/substance, expression/contenu est le cadre de définition de toute méthode linguistique, ce pour quoi il importe d'en tirer les conséquences extrêmes, et de mettre ainsi en évidence les avantages et les difficultés d'une telle axiomatique, (2) la définition la plus fondamentale d'une langue, au sens saussurien, est celle-ci : « forme spécifique organisée entre deux substances : celle du contenu et celle de l'expression », c'est pourquoi (3) tirer les conséquences de la double distinction forme/substance, expression/contenu revient à déduire toutes les conclusions que l'on peut dégager de la phrase finale du *Cours de linguistique générale*, autrement dit (4) à établir une linguistique immanente, qui fait une nette délimitation entre faits linguistiques et non linguistiques, et se donne ainsi les moyens de dégager la langue du réseau de fonctions dans lequel elle est ancrée. Il apparaît nettement, à la lecture d'un tel raisonnement, que Hjelmslev entend (et dès

---

<sup>590</sup> H.PGG : p. 5. La référence est donnée par Hjelmslev (voir H.SL : p. 46, note 2). Nous reviendrons *infra* sur ce passage.

lors inscrit) la définition « saussurienne » de la langue dans le cadre de l'axiomatique structuraliste – admirablement résumée, par ailleurs, par la double distinction forme/substance, expression/contenu, ainsi que nous essayons de le montrer dans ce travail – et que cette axiomatique, dans sa forme hjelmslevienne, implique d'une part une définition préalable de la langue, en termes d'expression et de contenu, de forme et de substance – éléments nodaux et définitoires de la structure hjelmslevienne –, et d'autre part une certaine gnoséologie ou méthodologie, dont la notion d'objet visé est un élément central<sup>591</sup>. C'est cette notion qui est derrière le sens pascalien du terme « objet », dont la convocation témoigne à nouveau de cette lecture de Saussure en termes de distinction d'objets que nous avons essayé de mettre en évidence dans le premier chapitre. Hjelmslev précise en effet en note :

« A. Lalande, *Vocabulaire de la philosophie*, 4<sup>e</sup> éd., p. 531, col. 2, alinéa B (“ce que nous nous proposons d'atteindre ou de réaliser en agissant”)<sup>592</sup>. » (H.SL : p. 46, note 1).

L'adjectif « spécifique » que Hjelmslev introduit ici dans la définition glossématique de la langue rappelle l'injonction des premiers textes de mettre au jour une structuration proprement linguistique, auxquelles se rapportent les exigences d'immanence et d'empirisme sur lesquelles s'achève le développement. On retrouve ici un espace à la fois tout à fait semblable et déplacé (en réalité inversé) par rapport à celui que dessinait « La structure morphologique ». L'axiomatique tient le rôle de l'hypothèse structurale, la définition « saussurienne » de la langue celui de la définition de la structure comme réseau de fonctions, et la disjonction des deux crée de même la dualité nécessaire à l'existence de la relation d'adéquation qui est constitutive de l'empirisme. Cet empirisme, cependant, ne renvoie plus à la structure, mais à la langue appréhendée comme forme. Il ne s'agit plus, autrement dit, de justification de la méthode, mais inversement de définition de la langue, sur fond d'une méthode préalablement définie. Or, tout comme celui de « La structure morphologique », cet espace est en réalité factice, dans la mesure où, tout comme celui-ci, il est le fruit d'un dédoublement de l'hypothèse structurale ou de la notion de structure. Le raisonnement correct serait en effet, ce nous semble : (1) la langue est une forme spécifique organisée entre deux substances, celle de l'expression et celle du contenu, et l'on peut, à partir de là, (2) considérer que l'axiomatique de la linguistique est définie par la double distinction forme/substance, expression/contenu, et, dans cette perspective, (3) déduire toutes les conclusions que l'on peut dégager de la phrase finale du *Cours de linguistique générale*, dans la mesure où l'on entend « objet » au sens pascalien de « ce que nous nous proposons d'atteindre ou de réaliser en agissant », revient à adopter une méthode structurale au sens de la construction analytique d'un objet visé, méthode qui (4) doit être empirique. Dans ce nouveau raisonnement, l'axiomatique apparaît comme une conséquence de la définition de la langue, et la définition de la langue comme un postulat premier. Le raisonnement hjelmslevien, quant à lui, ne thématise le postulat que constitue une telle définition que dans la mesure où elle répond d'avance à une axiomatique préalablement définie. La définition de la langue peut ainsi venir

---

<sup>591</sup> Objet visé qui est aussi, conformément à la dualité de la démarche et de la forme hjelmsleviennes, le point de départ d'une déduction, ainsi qu'il apparaît à nouveau dans ce passage.

<sup>592</sup> Voir Lalande (1926) : p. 702.

convoquer un empirisme dont les modalités sont par ailleurs créées de toutes pièces dans l'axiomatique adoptée, cette axiomatique n'étant elle-même qu'une élaboration de l'hypothèse structurale que reitère le postulat de la définition de la langue. Ce dédoublement constitutif d'une axiomatique destinée à servir de cadre à la définition de la langue apparaît de manière très nette sur la question de la définition fonctionnelle de la structure. Dans « La notion de rection », s'attachant, comme nous l'avons vu ci-dessus, à faire apparaître la continuité existant entre linguistique traditionnelle et linguistique structurale, Hjelmslev envisage la notion de rection comme un « fait structural reconnu par la doctrine classique » :

« Pour la présente étude nous avons saisi une notion susceptible à la fois d'élucider les rapports qui unissent la linguistique structurale avec la linguistique classique, et de faire voir comment nous voulons entendre la linguistique structurale : à savoir la notion de *rection*, qui est d'importance capitale pour la linguistique classique aussi bien que pour la linguistique structurale. Etant une fonction entre signes, la rection est en effet un fait structural reconnu par la doctrine classique, donc une de ces notions qu'il convient de conserver, tout en la soumettant à une analyse plus stricte et plus suivie. » (H.Rec. : p. 150).

Dans la suite du texte, sont distingués les trois types de fonction reconnus par la glossématique, la détermination, l'interdépendance et la constellation<sup>593</sup> :

« On peut dire, en conclusion<sup>594</sup>, – en employant une terminologie qui se montrera utile – que la rection (ou la concordance) est, dans les cas qui viennent d'être étudiés, une *détermination*. [...] »

[...] Logiquement, la détermination, ou appel nécessaire d'un terme par un autre, n'est pas la seule possibilité fonctionnelle qui se présente. La détermination est une dépendance unilatérale et obligatoire. Mais on pourrait concevoir, par contraste, d'une part une *interdépendance* ou dépendance bilatérale et obligatoire, de l'autre une pure *constellation* ou dépendance facultative<sup>595</sup>. » (H.Rec. : p. 157)

---

<sup>593</sup> Voir la note 432 ci-dessus.

<sup>594</sup> Voir H.Rec. : p. 155-157.

<sup>595</sup> Cette distinction de trois types de fonction apparaît pour la première fois dans les textes de 1939. Il est déjà question cependant dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes », de fonctions obligatoires et facultatives : « Les fonctions sont de diverses espèces. Sans vouloir aborder encore la classification complète des fonctions possibles, signalons la distinction évidente entre les fonctions *facultatives* et les fonctions *obligatoires*. Dans toute fonction il y a deux catégories qui s'appellent mutuellement ; or cet appel peut être nécessaire ou non. Si l'appel n'est pas nécessaire, ni de l'un ni de l'autre côté, la fonction est facultative. Si l'une des deux catégories entrant dans la fonction appelle nécessairement l'autre, et/ou inversement, il y a fonction obligatoire. En laissant de côté au préalable les faits de déféctivation et de simplification (fonction conditionnant les syncrétismes), la fonction facultative peut recevoir le nom de *combinaison*, et la fonction obligatoire celui de *détermination*. » (H.Es. : p. 163), ainsi que de fonctions bilatérales et unilatérales, et de complémentarité et d'autonomie : « Ceci nous permet de procéder à la classification complète et définitive des *fonctions* :

1° *Sélection* = fonction qui réalise une corrélation. Les membres d'une telle corrélation sont autonomes.

a) *Combinaison* = sélection facultative.

b) *Détermination* = sélection obligatoire (unilatérale ou bilatérale).

2° *Dominance* = fonction qui établit une corrélation. Les membres d'une telle corrélation sont complémentaires.

α) *Déféctivation*.

β) *Simplification*. » (H.Es. : p. 163), enfin de fonctions homosyntagmatiques et hétérosyntagmatiques : « D'un autre point de vue, il faut distinguer la fonction *homosyntagmatique* (ayant lieu à l'intérieur d'un seul et

dont la rection est reconnue comme un sous-type, étant non seulement une détermination, mais plus précisément une « *détermination hétérosyntaxmatique* » (H.Rec. : p. 158). De même, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, Hjelmslev pose l'existence de trois types de fonctions :

« Outre les interdépendances, il faut prévoir des dépendances unilatérales où l'un des termes présuppose l'autre, mais non l'inverse, et encore des dépendances plus lâches où les deux termes ne se présupposent pas mutuellement, mais peuvent néanmoins figurer ensemble (dans le processus ou dans le système<sup>596</sup>), par opposition à des termes qui sont incompatibles et s'excluent mutuellement.

Dès que l'on a admis l'existence de ces diverses possibilités, l'exigence d'une terminologie adéquate s'impose. Nous adopterons provisoirement<sup>597</sup> des termes

---

même syntagme) et la fonction *hétérosyntaxmatique* (fonction entre des éléments appartenant à des syntagmes différents). » (H.Es. : p. 163). La *rection* y est appelée *direction* (voir H.Es. : p. 164, et 164 note 2 ainsi que H.Rec. : p. 158, note 1). De ce point de vue, ce texte fait figure de transition entre la théorie structurale des premiers textes et l'élaboration formelle en termes de réseau de fonctions. Voir déjà ci-dessus la note 582.

<sup>596</sup> *Processus* et *système* renvoient aux dimensions respectivement syntagmatique et paradigmatique. Voir *infra*.

<sup>597</sup> Hjelmslev donnera en effet ensuite des définitions formelles, qui seront reprises dans le *Résumé of a Theory of Language* : « Nous pouvons maintenant donner un aperçu systématique des différentes espèces de fonctions dont nous prévoyons avoir besoin dans la théorie du langage, et présenter en même temps les définitions formelles des fonctions que nous n'avons introduites qu'à titre opératoire jusqu'à présent.

Par *constante* nous entendrons un fonctif dont la présence est une condition nécessaire à la présence du fonctif par rapport auquel il a une fonction. Par *variable*, au contraire, nous entendrons un fonctif dont la présence n'est pas une condition nécessaire à la présence du fonctif par rapport auquel il a une fonction. Ces définitions s'appuient sur des concepts non spécifiques et indéfinissables : *présence*, *nécessité*, *condition*, ainsi que sur les définitions de fonction et de fonctif.

En partant de là nous pouvons définir l'*interdépendance* comme une fonction entre deux constantes, la *détermination* comme une fonction entre une constante et une variable, et la *constellation* comme une fonction entre deux variables.

Dans certains cas, nous aurons besoin d'une désignation commune pour l'interdépendance et la détermination qui sont les deux espèces de fonctions dont au moins un des fonctifs est une constante : nous les appellerons *cohésions*. Nous pourrions également avoir besoin d'une désignation commune pour l'interdépendance et la constellation, qui ne possèdent chacune qu'une seule sorte de fonctifs, l'interdépendance ne reliant que des constantes et la constellation que des variables : nous les appellerons *reciprocités*, terme qui indique bien que, contrairement à la détermination, ces deux fonctions ne sont pas "orientées". » (H.Om. : p. 51-52) [« Vi vil nu kunne give en systematisk oversigt over forskellige arter af funktioner som vi maa forudse at faa brug for i sprogteorien, og samtidig give formaldefinitioner af de funktionsbegreber vi i det forudgaaende har indført operationelt.

Ved en *konstant* vil vi forstaa et funktiv hvis tilstedeværelse er en nødvendig betingelse for tilstedeværelsen af det funktiv som det har funktion til ; ved en *variabel* vil vi modsat forstaa et funktiv hvis tilstedeværelse ikke er en nødvendig betingelse for tilstedeværelsen af det funktiv som det har funktion til. Disse definitioner forudsætter visse ikkespecifikke indefinable : *tilstedeværelse*, *nødvendighed*, *betingelse*, og definitionerne af funktion og af funktiv.

Paa dette grundlag kan vi definere *interdependens* som en funktion mellem to konstanter, *determination* som en funktion mellem en konstant og en variabel, og *konstellation* som en funktion mellem to variable.

I visse tilfælde kan vi faa brug for et fællesnavn for interdependens og determination (de to slags funktion blandt hvis funktiver der forekommer en eller flere konstanter) : vi kalder dem tilsammen *konnexioner*. Ligeledes kan vi i visse tilfælde faa brug for en fællesbetegnelse for interdependens og konstellation (de to slags funktion som har det træk fælles at hver af dem har funktiver af een og kun een slags : interdependensen lutter konstanter, konstellationen lutter variable) : vi kalder dem tilsammen *reciprociteter*, et navn der frembyder sig naturligt fordi disse to slags funktion i modsætning til determinationen ikke er "retningsbestemte". » (H.Om. : p. 32-33)]. Dans le *Résumé of a Theory of Language*, voir H.Rés. : p. 92 [p. 6-7] (détermination), H.Rés. : p. 96 [p. 12] (sélection), H.Rés. : p. 58-59 (spécification), H.Rés. : p. 127-128 [p. 51] (interdépendance), H.Rés. : p. 100 [p. 17-18] (solidarité), H.Rés. : p. 109 [p. 30] (complémentarité), H.Rés. : p. 128 [p. 51] (constellation),

opérationnels pour les possibilités qui ont été envisagées ici. Les dépendances réciproques, où les deux termes se présupposent mutuellement, seront pour nous des *interdépendances*. Les dépendances unilatérales, où l'un des termes seulement suppose l'autre, mais non l'inverse, seront appelées *déterminations*. Enfin, les dépendances plus lâches, où deux termes sont dans un rapport réciproque sans que l'un présuppose l'autre seront appelées *constellations*.

Nous pouvons distinguer dès maintenant les trois sortes de dépendances selon qu'elles entrent dans un processus ou dans un système<sup>598</sup>. Nous appellerons *solidarité* l'interdépendance entre termes dans un processus, et *complémentarité* celle entre termes dans un système. La détermination entre termes dans un processus sera nommée *sélection*, et entre termes dans un système, *spécification*. Les constellations seront appelées *combinaisons* dans un processus, et *autonomies* dans un système<sup>599</sup>. » (H.Om. : p. 38)

puis, après avoir mentionné des « cas de sélection [...] depuis longtemps connus sous le nom de rection, bien que ce concept reste mal défini<sup>600</sup> » (H.Om. : p. 39), conclut :

---

H.Rés. : p. 100 [p. 18] (combinaison), H.Rés. : p. 109 [p. 30] (autonomie), H.Rés. : p. 72 (cohésion) et H.Rés. : p. 72 (réciprocité). Hjelmslev précise, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* : « En formulant les définitions de nos trois espèces de fonctions, nous n'avons prévu que les cas où il y a deux fonctionnels qui les contractent, et seulement deux. On peut prévoir que les fonctions pourront être contractées par plus de deux fonctionnels, mais on pourra toujours considérer ces fonctions *multilatérales* comme des fonctions entre des fonctions *bilatérales*. » (H.Om. : p. 52) [« Definitionerne af de tre slags funktioner har vi formuleret saaledes at der regnes med det tilfælde at der er 2 og kun 2 funktioner der indgaar dem. Det kan forudses for alle tre slags funktioner at de kan indgaas af flere end 2 funktioner ; men disse *flersidige* funktioner kan betragtes som funktioner mellem *tosidige* funktioner. » (H.Om. : p. 33)]. Dans le *Résumé of a Theory of Language*, certaines formules sont curieuses : la définition mentionne deux termes mais présente dans le même temps la fonction bilatérale comme un cas particulier, comme dans cette définition de l'interdépendance : « Déf 125 : L'INTERDÉPENDANCE est une fonction entre deux constantes. [...] Quand les constantes qui contractent l'interdépendance sont deux et seulement deux, l'interdépendance peut être appelée une FONCTION BILATÉRALE ou BILATÉRALITÉ. » (H.Rés. : p. 127-128) [« Df 125. INTERDEPENDENCE is a Function between two Constants. [...] When the constants that contract the interdependence are two and only two, the interdependence can be called a BILATERAL FUNCTION or BILATERALITY. » (H.Rés. : p. 51)] . Voir de même les définitions de la solidarité et de la complémentarité.

<sup>598</sup> Cette distinction était envisagée dès 1939, comme en témoigne cette note de « La notion de rection » : « Rappelons en passant que le terme de *combinaison* peut être utilisé pour la constellation syntagmatique ; pour plus de simplicité, nous n'avons pas dans le présent travail utilisé des termes spéciaux pour distinguer les fonctions syntagmatiques (relations) et paradigmatisques (corrélations). » (H.Rec. : p. 158, note 1).

<sup>599</sup> « Foruden interdependenser maa der kunne forudses ensidige afhængigheder, hvor den ene term forudsætter den anden men ikke omvendt, og endvidere friere afhængigheder der bestaar i at to termer vel ikke indgaar noget forudsætningsforhold men dog har den egenskab at kunne forbindes med hinanden (i forløbet eller i systemet), hvorved de staar i modsætning til termer der ikke har denne egenskab men skyr hinanden.

Saa snart man har indset existensen af disse forskellige muligheder paatrænger sig det praktiske krav om en hensigtsmæssig terminologi. Vi vil foreløbig operationelt indføre termini for de muligheder vi her har regnet med. De gensidige afhængigheder, hvor den ene term forudsætter den anden og omvendt, vil vi vedtægtsmæssigt kalde *interdependenser*. De ensidige afhængigheder, hvor den ene term forudsætter den anden men ikke omvendt, kalder vi *determinationer*. Og de friere afhængigheder, hvor to termer har indbyrdes forbindelse men hvor den ene ikke forudsætter den anden og den anden ikke den ene, kalder vi *konstellationer*.

Hertil føjer vi med det samme særbetegnelser for de tre slags afhængigheder efter som de indgaar i et forløb eller i et system. Interdependens mellem termer i et forløb vil vi kalde *solidaritet* ; interdependens mellem termer i et system kalder vi *komplementaritet*. Determination mellem termer i et forløb benævner vi *selektion*, og determination mellem termer i et system *specifikation*. Konstellationer inden for et forløb kalder vi *kombinationer*, og konstellationer inden for et system *autonomier*. » (H.Om. : p. 23-24).

<sup>600</sup> « [...] selektionerne [...] forlængst kendt under navnet styrelse (reaktion), selv om dette begreb henstaar som udefineret » (H.Om. : p. 2). Voir H.Om. : p. 39-41 [p. 24-26] pour ce développement.

« On devrait donc considérer comme certain qu'un texte et n'importe laquelle de ses parties sont analysables en parties définies par des dépendances de cette nature. Le principe de l'analyse consistera, par conséquent, dans la reconnaissance de ces dépendances : les parties définies par l'analyse ne doivent être considérées que comme les points d'intersection de faisceaux des rapports. On ne peut donc entreprendre l'analyse avant que ces dépendances soient décrites et ramenées à des types principaux, puisque la base d'analyse doit être choisie, dans chaque cas particulier, selon des rapports pertinents, et on ne peut en décider qu'à condition de savoir quels sont les rapports à décrire pour que la description soit exhaustive<sup>601</sup>. » (H.Om. : p. 41-42).

Cette distinction de trois types de fonctions apparaît ainsi comme une élaboration de la notion commune de structure, dans le cadre de la démarche hjelmslevienne de formalisation et corrélativement de syntagmatisation de celle-ci, et l'importance de la notion de rection témoigne de ce que la spécificité de la démarche hjelmslevienne est au moins partiellement déterminée par le terreau grammatical dans lequel elle a pris naissance<sup>602</sup>. Mais par ailleurs, comme il apparaît dans ce passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, la notion de fonction est conçue comme à une détermination externe de l'analyse, impliquée par la définition de la structure comme un réseau de fonctions. On lit ainsi également dans « Langue et parole » :

« Puisqu'une structure est par définition un tissu de dépendances ou de fonctions (dans l'acception logico-mathématique de ce terme), une tâche principale de la linguistique structurale consistera à étudier les fonctions et leurs espèces. Il s'agira de faire un relevé des espèces de rapports nécessaires et suffisants pour pouvoir décrire de la façon à la fois la plus simple et la plus complète toute structure sémiologique. Cette tâche précède logiquement toutes les autres. Il nous suffira cependant de présenter brièvement d'entre les diverses espèces de fonctions celles dont nous aurons besoin pour l'argumentation qui va suivre. Il s'agira de deux fois deux notions, très simples d'ailleurs : nous distinguons d'une part, 1<sup>o</sup> les dépendances bilatérales ou *interdépendances*, ayant lieu entre termes qui se présupposent mutuellement, et 2<sup>o</sup> les dépendances unilatérales ou *déterminations*, ayant lieu entre termes dont l'un (dit le *déterminant*) présuppose l'autre (dit le *déterminé*) mais non inversement. » (H.LEP : p. 79-80)

tout comme on lisait un an plus tôt dans « Et sprogvidenskabeligt causeri » :

« Rien n'existe en dehors des totalités fonctionnelles. L'objet est identique à la somme de ses propres fonctions et de celles qui existent entre ses parties. Voilà comment se définit l'objet. [...] »

Il s'avère alors que l'on a besoin d'un nombre très limité de types de fonctions extrêmement simples pour décrire les phénomènes linguistiques. A proprement parler,

---

<sup>601</sup> « Det turde da kunne anses for givet, at en text og en hvilken som helst af dens dele lader sig inddele i dele definerede ved afhængigheder af den omtalte art. Analysens princip maa følgelig være respekt for disse afhængigheder : de dele som analysen skal føre til maa helt igennem kunne opfattes som krydsningspunkter for bundter af forbindelseslinier. Analysen kan da ikke foretages førend disse forbindelseslinier. Analysen kan da ikke foretages førend disse forbindelseslinier er beskrevne i deres hovedarter, idet nemlig inddelingsgrunden i det enkelte tilfælde maa være afhængig af hvilke forbindelseslinier der er relevante, hvilket igen vil sige : hvilke forbindelseslinier det gælder om at faa beskrevet for at faa beskrivelsen til at være udtømmende. » (H.Om. : p. 26).

<sup>602</sup> Il faut rappeler, à ce propos que, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'importance de la notion de rection, notion grammaticale, a été reconnue dès les *Principes de grammaire générale*.

une spécification des fonctions en fonctions *unilatérales*, *bilatérales* et *réciproques* suffira. J'appelle une fonction *unilatérale* quand la présence d'un de ses deux arguments est une condition nécessaire à la présence de son autre argument, sans que l'inverse soit vrai ; ou, pour exprimer la même chose d'une manière plus intelligible : lorsqu'il existe entre deux objets une relation telle que l'un implique nécessairement l'autre, sans que la réciproque soit vraie, nous parlerons de fonction unilatérale. Cet auditoire se compose de membres et d'invités ; la présence d'un membre est une condition nécessaire à la présence d'un invité, mais l'inverse n'est pas vrai ; un invité pris dans cet auditoire évoque nécessairement la présence d'un membre de cet auditoire, mais l'inverse n'est pas vrai ; il existe donc une fonction unilatérale entre membre et invité. – Nous aurons une fonction *bilatérale* lorsque les termes ne peuvent pas exister l'un sans l'autre, le premier impliquant nécessairement le second et le second nécessairement le premier. Un couple de fiancés, ou un mari et son épouse nous offrent des exemples de fonction bilatérale. – Nous aurons une fonction *réciproque* quand le premier terme n'implique pas nécessairement le second, ni le second nécessairement le premier ; dans cet auditoire il y a deux fonctions réciproques : une entre les membres et une entre leurs invités.

J'aimerais donner encore un autre nom à la fonction unilatérale : je l'appellerai *détermination*. Si j'introduis ce terme, c'est parce qu'il est commode de pouvoir dire de la fonction unilatérale qu'un de ses arguments *détermine* l'autre, et inversement que le second argument est *déterminé* par le premier. Nous introduisons donc un usage linguistique selon lequel, dans cet auditoire, les invités déterminent les membres, alors que les membres sont déterminés par leurs invités.

A l'aide de cet ensemble extrêmement simple de notions fonctionnelles, on pourra soumettre les phénomènes linguistiques à des analyses extrêmement détaillées<sup>603</sup>. » (H.Cau. : p. 76-77).

---

<sup>603</sup> On lira ensuite, à propos cette fois des fonctions paradigmatiques : « Les fonctions que nous avons mentionnées plus haut sont toutes des *fonctions de chaîne* ; entre les éléments qui entrent dans un seul et même paradigme il existe d'une manière semblable des *fonctions paradigmatiques*. Ces fonctions paradigmatiques ne sont d'ailleurs pas essentiellement différentes des fonctions de chaîne, et elles sont susceptibles de la même subdivision. Si deux membres d'un même paradigme exigent la présence l'un de l'autre, de sorte que l'on ne peut jamais avoir un paradigme qui renferme l'un sans que l'autre y soit aussi et inversement, alors nous aurons une fonction paradigmatique bilatérale entre les membres en question. Nous aurons une fonction paradigmatique unilatérale, si l'on peut avoir un paradigme renfermant les deux membres, à l'exclusion de l'autre, l'inverse n'étant pas vrai. Enfin, on aura une fonction paradigmatique réciproque lorsque chacun des deux membres est susceptible d'entrer dans d'autres paradigmes dans lesquels l'un de ces deux membres ne figure pas en tant que membre. » (H.Cau. : p. 84). Voir encore, pour la distinction des trois types de fonction, outre H.Bas. : p. 226-228 [p. 149-151], dont il sera question ci-dessous, dans *Sproget* : « Evidemment, l'analyse ou division du texte ne sera pas un morcellement arbitraire ; elle se fera sur la base d'une observation des *relations* existant entre ses parties (voir page 56). Ces relations peuvent appartenir aux types suivants :

Nous devons distinguer d'abord entre les *relations de présupposition* et les *relations sans présupposition*. Nous dirons que deux grandeurs ont une relation de présupposition, lorsque la présence dans la chaîne de l'une est la condition nécessaire de la présence de l'autre. Et nous parlerons de *relation sans présupposition* (ou combinaison) lorsqu'il n'existe pas une telle présupposition, lorsque, par conséquent, on peut avoir n'importe laquelle des grandeurs sans que l'autre soit présente.

[...]

Nous devons subdiviser les relations de présupposition en relations *réciproques* et *unilatérales*. Une relation de présupposition est réciproque lorsque chacune des deux grandeurs est la condition de l'autre. Elle est unilatérale lorsqu'une grandeur est la condition de l'autre, et que le contraire n'est pas vrai. » (H.Sp. : p. 131-132) [« Analysen eller inddelingen af teksten må naturligvis ikke være en tilfældig opdeling, men må foretages på grundlag af en iagttagelse af de *forbindelser*, der består mellem dens bestanddele (se s. 35). Disse forbindelser kan være af følgende slags :

Vi må først skelne imellem *forudsætningsforbindelser* og *forudsætningsfri forbindelser*. Vi vil sige, at to størrelser har *forudsætningsforbindelse*, når den ene størrelses tilstedeværelse i kæden er en nødvendig

Il apparaît ainsi que, d'une manière analogue à ce qui a lieu chez Martinet, bien que selon des modalités différentes, la définition de la langue s'oblitére dans une axiomatique (méthode et gnoséologie), cependant que, par ailleurs, en raison de la spécificité de la perspective hjelmslevienne, cette même définition vient dédoubler le pôle de la structure, et ainsi instituer un objet pour une méthode empirique. Dans ce cadre, l'opposition entre apriorisme et empirisme ou aposteriorisme dont il a été rapidement question dans le premier chapitre joue chez Hjelmslev un rôle tout à fait analogue à celui de l'opposition réalisme/formalisme dans les textes martinettiens. On se souvient notamment de ce passage de « La structure morphologique », cité dans le premier chapitre :

« Les méthodes apriorique et empirique pourraient recevoir aussi les dénominations de *subjective* et d'*objective* respectivement : toute classification apriorique se fait de toutes pièces et sans vérification possible ; son unique raison d'être est dans l'appréciation subjective et arbitraire du théoricien. Que cette appréciation soit née de quelque considération métaphysique ou du "sentiment linguistique" – qu'elle résulte de réflexion ou d'introspection, peu importe. Non seulement toute métaphysique, mais aussi tout psychologisme est par définition apriorique. La structure d'une langue est une donnée objective ; à l'instar de toute autre donnée objective, elle se prête à des interprétations diverses : à l'interprétation objective, conforme à son objet, et à n'importe quelle interprétation subjective, conforme à quelque idée préconçue, théorique ou pratique, intelligente ou naïve, intellectuelle ou sentimentale, consciente ou non. Il convient de se méfier de l'interprétation subjective sous ses aspects variés : souvent elle prend une allure quasi-objective en agissant sous le couvert de quelque objectivation artificielle. » (H.SM : p. 131).

Hjelmslev invitait de même quelques pages plus haut à « respecter les fonctions linguistiques objectivement données » (H.SM : p. 128), puis à « respecter objectivement les catégories les plus fondamentales et les plus larges, comme celle des sémantèmes et celle des morphèmes, mais aussi les catégories plus étroites qui en dérivent, et qui se distinguent également par des critères fonctionnels » (H.SM : p. 128). Le dédoublement de l'hypothèse structurale apparaît à nouveau de manière très nette. Hjelmslev affirme que la structure est une donnée objective, qui demande en tant que telle l'établissement d'une méthode structurale appropriée, d'une « théorie empirique appropriée » (H.SM : p. 146) qui permettra d'« établir la linguistique comme une science » (H.SM : p. 146). Mais, comme nous l'avons vu, cette

---

forudsætning for den anden størrelses tilstedeværelse, altså når den ene størrelse nødvendigvis fremkalder den anden. Og vi vil tale om *forudsætningsfri forbindelse*, når der ikke består en sådan forudsætning mellem størrelserne, altså når man kan have en af størrelserne uden at den anden er til stede.

[...]

*Forudsætningsforbindelserne* må vi videre inddele i *gensidige* og *ensidige*. En gensidig forudsætningsforbindelse har vi mellem to størrelser, når den ene er forudsætning for den anden og den anden for den ene. En ensidig forudsætningsforbindelse har vi mellem to størrelser, når den ene er forudsætning for den anden, men ikke omvendt den anden for den ene. » (H.Sp. : p. 94-96) puis : « Comme nous avons distingué, à l'intérieur de la chaîne, entre les relations de présupposition, unilatérale ou réciproque, et les relations sans présupposition, nous pouvons ici, d'une manière complètement analogue, distinguer entre des *corrélations* de *présupposition*, *réciproque* ou *unilatérale*, et *sans présupposition*. » (H.Sp. : p. 142) [« På ganske samme måde som vi inden for kæden skelnede mellem gensidige og ensidige forudsætningsforbindelser og forudsætningsfri forbindelser, kan vi her skelne imellem *ensidige* og *gensidige forudsætningsforhold* og *forudsætningsfri forhold*. » (H.Sp. : p. 104)].



donnée objective n'est rien d'autre que le « point de vue structural » dont il est question dans « La notion de rection », et dont l'établissement d'une méthode structurale appropriée découle comme une « conséquence logique » :

« On n'insistera pas ici davantage sur ces conséquences logiques de la linguistique structurale. Il suffit de les signaler brièvement pour faire voir que c'est par le point de vue structural seulement, et par les conséquences logiques qui en découlent, que la linguistique réussira enfin à monter au rang d'une science, et à s'affranchir définitivement des appréciations subjectives et vagues, des intuitions spirituelles et des généralisations inductives et prématurées dont elle a été jusqu'ici prisonnière. La linguistique structurale, et elle seule, pourra mettre fin à la situation déplorable qui a été si bien caractérisée par Meillet : "Chaque siècle a eu la grammaire de sa philosophie... Il y a autant de linguistiques qu'il y a de linguistes". Une fois la linguistique structurale réalisée, elle amènera d'un coup l'objectivation de notre science. » (H.Rec. : p. 149).

La méthode empirique, pour Hjelmslev, est intrinsèquement déductive. On lit ainsi dans « La structure morphologique », dans le corps du texte :

« La distinction entre méthode inductive et déductive ne se confond pas avec celle entre méthode empirique et apriorique. Le mouvement qui va du particulier au général ou inversement du général au particulier est indépendant du caractère apriorique du général et du particulier.

Si ce principe est vrai d'une façon générale, il s'impose en matière linguistique avec une force particulière. Les catégories de la langue sont des faits à la fois généraux et apostérieurs, à la fois abstraits et objectifs. Dans la langue, comme dans tout système sémiologique, la forme dans laquelle se coule la pensée est une donnée empirique qui s'impose objectivement. Impossible par conséquent de confondre dans ce domaine empirisme et induction.

On a déjà vu en outre que en matière linguistique la méthode empirique implique la méthode déductive. Reconnaître une structure c'est dégager la hiérarchie qui la domine, en descendant déductivement des catégories les plus larges et les plus abstraites (on a dit plus haut : les plus simples, ce qui revient au même) aux catégories de plus en plus étroites et de moins en moins abstraites (par conséquent de plus en plus complexes). » (H.SM : p. 137-138).

puis dans les thèses finales :

« IV. – La méthode empirique implique la nécessité d'une méthode déductive.

V. – La structure morphologique constitue une hiérarchie qui ne connaît que son propre ordre, et qui ne peut être reconnue qu'au moyen d'une procédure irréversible<sup>604</sup>. » (H.SM : p. 147)

---

<sup>604</sup> On lisait de même plus haut, dans le cadre du développement sur la signification fondamentale (voir ci-dessus) : « (On ne se dissimulera pas dès maintenant que la méthode empirique implique la nécessité d'un procédé déductif ; on reviendra sur ce point (a 2). Les formes grammaticales et leurs significations constituent dans toute langue une hiérarchie qui ne se dégage que déductivement. C'est pourquoi il nous est impossible de montrer ici comment le principe énoncé pourrait s'appliquer à l'exemple invoqué plus haut : les deux significations particulières constatées dans l'imparfait de l'indicatif français se déduisent de la signification fondamentale de cette forme ; mais à son tour la signification fondamentale de l'imparfait se déduit de celle de l'aspect en général, et celle de l'aspect se déduit de celle des morphèmes dits verbaux, et ainsi de suite. La définition sémantique de n'importe quelle forme grammaticale présuppose toute une procédure déductive et

et de même dans « La notion de rection » :

« Nous croyons avoir fait ressortir que la structure d'une langue est un réseau de dépendances, ou, pour le dire d'une façon à la fois plus exacte, plus technique et plus simple, un réseau de fonctions. La structure constitue une hiérarchie qui ne connaît que son ordre propre et à laquelle il n'y a qu'une seule entrée possible ; pour la reconnaître selon son principe inhérent il faut suivre une procédure à la fois déductive et irréversible, en descendant graduellement des faits les plus abstraits (généraux, simples) aux faits de plus en plus concrets (particuliers, complexes). La méthode qui se borne strictement à observer cette hiérarchie déductive a été qualifiée par nous d'empirique. » (H.Rec. : p. 148-149).

Or, cette procédure déductive est intrinsèquement liée à une notion sous-jacente à l'empirisme hjelmslevien, celle d'évidence, qui vaut tant pour l'appréhension fonctionnelle – au sens hjelmslevien – de la structure que pour la structure de la langue. On lit ainsi dans les thèses finales de « La structure morphologique » :

« I. – Dans l'étude de la structure morphologique, la méthode appropriée est celle qui fait de la fonction la norme de toutes les classifications.

II. – La fonction linguistique est une donnée apostérriorique et évidente. La méthode fonctionnelle est donc une méthode empirique.

III. – La grammaire a été jusqu'ici en principe d'ordre apriorique. » (H.SM : p. 147)

et on lisait de même, dans le corps du texte, à propos cette fois de la structure de la langue :

« La structure de la langue s'impose immédiatement à l'esprit observateur et a donc tous les caractères d'un objet empiriquement accessible. Car la méthode empirique est celle qui part des évidences vérifiables pour progresser aux faits moins évidents au premier abord mais qui se vérifient après coup. C'est ainsi que quelques grandes catégories simples, abstraites et fondamentales de la structure linguistique ont été reconnues de bonne heure et pour ainsi dire immédiatement : contenu et expression, sémantème et morphème, les diverses catégories morphologiques. On a pu les préciser plus tard et pourra encore les préciser ; on les a reconnues par le fait même qu'elles s'imposent. Il y a certaines évidences primitives sur lesquelles on ne ferme pas les yeux. D'autre part les catégories les plus inférieures, les plus complexes et les moins larges, ont été reconnues tard par la linguistique ; telles les sons dont l'étude détaillée ne surgit qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est que ces faits à la fois minimes et complexes ne sont pas immédiatement accessibles par une méthode empirique, et c'est en effet par un apriorisme qu'on les a introduits. » (H.SM : p. 138).

Il est clair, à la lecture de ce dernier passage, que la méthode déductive n'est empirique que dans la mesure où elle prend son point de départ dans certains faits linguistiques évidents, point d'appui pour la reconnaissance des faits non accessibles au premier abord. On retrouve ici en premier lieu, dans le cadre de cette synonymie significative entre empirisme et évidence, le donné de la structure, ainsi que son corollaire qu'est le donné du rapport son/sens, double donné qui, à nouveau, inscrit la linguistique structurale dans la continuité de

---

irréversible qui ne connaît que son propre ordre et à laquelle il n'y a qu'une seule entrée possible.) » (H.SM : p. 124-125).

la linguistique traditionnelle, comme le note Hjelmslev lui-même dans « La notion de rection » :

« Si la linguistique structurale constitue un point de vue nouveau, et si la méthode à la fois déductive et empirique qui en découle n'a été jusqu'ici pratiquée d'une façon suivie ou logique, tout lien avec le passé n'en est pas pour cela définitivement rompu. Si la linguistique classique a procédé dans une large mesure selon des méthodes inductives et aprioriques, il ne s'ensuit pas qu'elle l'ait fait au détriment de tout tentative déductive ou empirique. Il y a en effet des fonctions sémiologiques qui s'imposent avec tant d'évidence qu'on ne réussit jamais à les négliger complètement. La fonction sémiologique n'est donc pas une notion nouvelle ; ce qui est nouveau, c'est le point de vue structural qui met la fonction sémiologique au premier plan et la considère comme le trait constitutif de la langue. » (H.Rec. : p. 150).

Il est à nouveau question, dans ce passage, de « point de vue structural », significativement défini comme un point de vue nouveau permettant un empirisme systématique, autrement dit, dans un nouveau dédoublement de l'hypothèse structurale, qui institue cette fois la dualité fonctions sémiologiques constitutives de la langue/structure de la langue, comme un point de vue empirique. La notion d'évidence joue ainsi chez Hjelmslev un rôle globalement analogue à celui que joue chez Martinet l'extraction corrélatrice du principe de pertinence. De même que l'adéquation de la structure à la réalité phonologique est garantie, dans l'élaboration martinettienne, par la réalité des traits pertinents extraits de la substance, les points terminaux de la déduction hjelmslevienne sont aposterioriques dans la mesure où ils sont obtenus dans le cadre d'une déduction prenant son point de départ dans les évidences vérifiables. Aussi, d'ailleurs, la déduction a-t-elle un rôle relativement différent dans les deux théories. Elle est chez Martinet un préalable à la description, corrélatif de la démarche définitionnelle avec laquelle elle constitue le « cadre axiomatique » de l'analyse. Elle est en revanche au principe même de l'analyse hjelmslevienne. On retrouve ici, à nouveau, la spécificité de la structure hjelmslevienne, à la fois objet et principe d'analyse. De fait, dans les deux cas, la définition de la langue constitue un préalable à l'analyse, ce que la démarche définitionnelle de Martinet fait nettement apparaître, et ce dont témoignent, chez Hjelmslev, les apories de la notion d'empirisme. Hjelmslev précise en effet dans « La notion de rection », à propos de la qualification d'empirique qu'il appose à « la méthode qui se borne strictement à observer cette hiérarchie déductive » :

« Ajoutons par ailleurs que cette qualification n'implique rien de métaphysique. Le principe de la simplicité, valable pour toute science, veut que, toutes choses égales d'ailleurs, la solution la plus simple soit préférable à toutes les solutions plus compliquées. Or la méthode empirique, ou méthode sémiologique immanente, qui voit dans la fonction de signe le fait fondamental de l'objet étudié, constitue une solution plus simple que n'importe quelle méthode apriorique qui aux faits sémiologiques surajoute des faits extra-sémiologiques qui ne servent qu'à la complication inutile, d'une part par leur présence même, de l'autre par l'impossibilité de leur vérification sur la matière sémiologique. La méthode empirique est donc celle simplement qui observe le principe de la simplicité. » (H.Rec. : p. 149).

Hjelmslev tente ici de désontologiser la notion d'empirisme en la rapportant au principe de simplicité. Mais il apparaît, à la lecture de son argumentation, que la simplicité dépend

elle-même d'une adéquation à la réalité, dans la mesure où elle suppose une distinction entre faits sémiologiques et faits extra-sémiologiques, ainsi que la possibilité d'une vérification, autrement dit une définition préalable de la langue à l'aune de laquelle mesurer l'adéquation des diverses méthodes de description. Dans cette perspective, l'opposition hjelmslevienne entre induction et déduction est tout aussi problématique que son homonyme martinettienne, bien qu'avec des enjeux partiellement différents. Dans « La stratification du langage », le développement cité ci-dessus conduit à cette caractérisation de la glossématique, dont le premier point concerne la « procédure analytique » :

« Or les efforts pour creuser assez profondément nos assises sur cette base nouvelle se sont trouvés constituer un travail de bien longue haleine. Ce n'est que graduellement et par tâtonnements que nous sommes arrivé, si nous osons le dire, à mesurer toute la portée de la découverte, à découvrir toutes les conséquences qui en découlent, et à pousser à la perfection l'instrument fourni par les nouvelles notions. C'est ainsi que nous sommes arrivé à établir la doctrine connue sous le nom de *glossématique* qui, de fait et pratiquement, peut être caractérisée par quatre traits particuliers : 1° celui de recommander comme la seule adéquate une procédure analytique (dite aussi déductive, d'un terme qui s'est montré prêter à l'équivoque), et de considérer la synthèse (ou description des unités par les parties qui les composent, ou, pour mieux dire, par leurs fonctions intérieures génératrices) comme présupposant l'analyse ; 2° celui d'insister sur la forme, jusqu'ici négligée en faveur de la substance ; 3° celui de vouloir comprendre dans la forme linguistique celle du contenu, et non seulement celle de l'expression<sup>605</sup> ; et, en conséquence de ces principes, 4° celui de considérer le langage, dans le sens communément adopté par les linguistes, comme un cas particulier d'un système sémiotique, c'est-à-dire d'un système comportant des plans différents et, à l'intérieur de chaque plan, une différence entre forme et substance (réserve faite de l'absence de substance telle qu'on la constate dans le cas d'un système construit, p. ex. en linguistique génétique ou dans un calcul typologique, à moins qu'on n'y ajoute une manifestation spécifique), et de situer la linguistique dans les cadres d'une sémiotique (ou sémiologie) générale. » (H.SL : p. 46-47).

Ce point fait l'objet d'un développement particulier dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, qui y consacre son quatrième chapitre, intitulé « Théorie du langage et induction<sup>606</sup> » :

« L'assertion de notre principe d'empirisme ne nous rend nullement esclave de la méthode inductive, si l'on entend par là l'exigence d'un passage graduel du particulier au général, ou d'un objet limité à un autre qui le soit moins. Nous nous trouvons de nouveau devant des termes qu'il est du ressort de l'épistémologie d'analyser et de préciser, mais que nous aurons plus tard l'occasion d'employer dans un sens plus précis que nous ne

---

<sup>605</sup> Voir ci-dessus la note 450. Nous reviendrons également *infra* sur le quatrième point, dans le cadre d'un développement consacré aux théories ou aux élaborations sémiotiques des auteurs de notre corpus en regard de la sémiologie saussurienne (voir la quatrième section du présent chapitre). Notons cependant que le présent développement anticipera quelque peu, par la force des choses, sur celui-ci. En effet, l'acceptation des données de la structure et du rapport son/sens est nécessairement corrélative d'un dépassement de la linguistique en sémiotique, qu'il s'agisse, comme chez les phonologues, de type de communication ou, comme chez Hjelmslev, de type de structure. La redéfinition hjelmslevienne de la langue dans le cadre de l'analyse structurale, symptôme d'un évitement du concept, est ainsi inséparable d'un horizon sémiotique, sur fond duquel la langue est définie comme type de structure.

<sup>606</sup> « Sprogteori og induktion ».

pouvons le faire ici. Il y a là encore un problème terminologique qu'il nous faudra résoudre en collaboration avec l'épistémologie. Mais il ne s'agit pour l'instant que de préciser notre position vis-à-vis de la linguistique antérieure. Celle-ci se caractérise typiquement par la construction d'une hiérarchie de concepts qui va des sons particuliers au phonème (classe de sons), des phonèmes particuliers aux catégories de phonèmes, des divers sens à la signification générale ou fondamentale et enfin aux catégories de significations. On a coutume en linguistique de parler alors d'*induction*. On peut la définir brièvement comme le passage de la composante à la classe et non pas de la classe à la composante. C'est un mouvement qui synthétise au lieu d'analyser, qui généralise au lieu de spécifier.

L'expérience met en évidence les inconvénients d'une telle méthode. Elle conduit inévitablement à l'extraction de concepts hypostasiés comme réels. Ce réalisme (au sens médiéval du terme) ne fournit pas de base utilisable de comparaison, étant donné que les concepts ainsi obtenus n'ont pas de valeur générale et ne s'appliquent qu'à un état d'une langue donnée. La terminologie traditionnelle complète montre l'échec de ce réalisme : les classifications de la grammaire inductive, telles que "génitif", "parfait", "subjonctif", "passif", etc., en sont des exemples frappants. Aucun de ces termes, dans son acception courante, n'est susceptible d'une définition générale. Génitif, parfait, subjonctif et passif recouvrent des phénomènes tout à fait différents pour deux langues comme, par exemple, le latin et le grec. Tous les concepts de la linguistique traditionnelle, sans aucune exception, sont dans le même cas. L'induction, dans ce domaine, ne conduit pas des fluctuations à la constance, mais seulement des fluctuations à l'accidentel. En dernier ressort, la méthode inductive entre en conflit avec le principe d'empirisme que nous avons formulé : elle ne permet pas de dresser une description non contradictoire et simple.

Si l'on veut partir des données supposées de l'expérience, c'est précisément le procédé inverse qui s'impose. Si l'on peut parler de données (nous laissons cela comme une condition dans le sens épistémologique), ces données sont, pour le linguiste, le *texte* dans sa totalité absolue et non analysée. Le seul procédé possible pour dégager le système qui sous-tend ce texte est une analyse qui considère le texte comme une classe analysable en composantes ; ces composantes sont à leur tour considérées comme des classes analysables en composantes, et ainsi de suite jusqu'à exhaustion des possibilités d'analyse. On peut définir brièvement ce procédé comme un passage de la classe à la composante, et non comme la démarche inverse. C'est un mouvement qui analyse et spécifie et non un mouvement qui synthétise et généralise, le contraire de la démarche inductive telle que la linguistique traditionnelle la connaît. La linguistique contemporaine, qui illustre cette opposition, a désigné ce procédé, et d'autres plus ou moins analogues, du terme de *déduction*<sup>607</sup>. » (H.Om. : p. 20-22).

---

<sup>607</sup> « Hævdelsen af vort saakaldte empiriprincip er ikke ensbetydende med hævde af induktivisme, naar herved forstaas kravet om en gradvis opadstigen fra noget specielt til noget alment, eller fra noget mere begrænset til noget mindre begrænset. Atter her bevæger vi os i termini der kræver erkendelsesteoretisk analyse og præcisering, denne gang termini som vi selv senere vil faa lejlighed til at anvende i præcisere bemærkelse end det her er muligt. Og atter her vil der baade nu og senere blive et terminologisk mellemværende tilbage med erkendelsesteorien. Det drejer sig foreløbig for os om at klare vor position lige over for den hidtidige lingvistik. I sin typiske form stiger denne i sin begrebsdannelse fra de enkelte lyd til fonemet (lydklassen), fra de enkelte fonemer til deres kategori, fra de enkelte særbetydninger til almenbetydningen eller grundbetydningen, fra denne til betydningskategorien. Denne fremgangsmaade plejer vi i lingvistikken at betegne som *induktiv*. Kort kan den bestemmes som en fremadskriden fra afsnit til klasse, ikke modsat fra klasse til afsnit. Det er en syntetisk bevægelse modsat en analytisk, en generaliserende metode modsat en specificerende.

Denne metode har allerede rent erfaringsmæssigt sine tydelige ulemper. Den fører uundgåeligt til abstraherende opstilling af begreber der hypostaseres som reelle ; denne realisme (i ordets middelalderlige forstand) afgiver ikke et brugbart sammenligningsgrundlag, eftersom de begreber man her naar til ikke er almene

Comme l'a noté Eli Fischer-Jørgensen dans son compte-rendu de 1943<sup>608</sup>, Hjelmslev utilise ici les termes de déduction et d'induction d'une manière très particulière. L'induction et la déduction renvoient en effet, dans l'acception philosophique traditionnelle, à des rapports entre propositions<sup>609</sup>, là où Hjelmslev raisonne en termes d'objets. Mais de fait, le propos de ce développement est relativement ambivalent : s'il s'agit d'analyse linguistique et plus précisément d'analyse du « texte » considéré comme les « donnée de l'expérience », il s'agit dans le même temps de « concepts » de « valeur générale », autrement dit de langue, sinon de définition de la langue. La critique de la méthode inductive joue ainsi sur un double plan. Cette méthode est tout d'abord rejetée comme non empirique, d'une manière tout à fait analogue à ce qui avait lieu concernant la forme et la substance – distinction à laquelle, précisément, l'opposition entre induction et déduction est loin d'être étrangère, comme nous l'avons vu ci-dessus. De même que la forme est la condition d'une analyse de la substance, en

---

og altsaa ikke generaliserbare ud over den enkelte sprotilstand. Hele den nedarvede terminologi lider under denne mislykkede realisme : grammatikkens induktivt naaede klassebegreber som “genitiv”, “perfektum”, “konjunktiv”, “passiv” osv. afgiver slaaende eksempler ; ingen af dem lader sig i deres hidtidige bemærkelser definere alment : genitiv, perfektum, konjunktiv og passiv er noget helt andet i eet sprog som f. ex. latin, end i et andet sprog som f. ex. græsk. Tilsvarende gælder uden nogen undtagelse om den klassiske sprogvidenskabs øvrige begreber. Induktionen fører derfor paa dette omraade ikke fra fluktuation til konstans men kun til tilfældighed ; induktionen er da i sidste instans i strid med det af os opstillede empiriprincip : den egner sig ikke til at sikre en modsigelsesfri og simpel beskrivelse.

En udgaaen fra de formentlig givne erfaringsdata byder netop den modsatte procedure. Dersom noget er givet (vi hensætter dette conditionaliter i erkendelsesteoretisk forstand), er dette givne for sprogforskeren den endnu uanalyserede *text* i dens uinddelte og absolutte helhed. Den eneste mulige fremgangsmaade for at søge tilordnet et system til denne texts forløb vil være en analyse, hvorigennem teksten anskues som en klasse der deles i afsnit, disse afsnit paany som klasser der deles i afsnit o. saal. v. indtil inddelingen er udtømt. Fremgangsmaaden kan da kort bestemmes som en fremadskriden fra klasse til afsnit, ikke modsat fra afsnit til klasse, en analytisk og specificerende bevægelse, ikke en syntetisk og generaliserende. Det modsatte af en induktion i hævdivunden sprogvidenskabelig forstand. I den nyeste tids sprogvidenskab, hvor denne kontrast er aktualiseret, har man betegnet denne fremgangsmaade eller tilnærmelser til den med ordet *deduktion*. » (H.Om. : p. 12-13).

<sup>608</sup> « Kravet om den deduktive metode er et vigtigt punkt i glossematiken. Men man maa være klar over, at ordet “deduktion” her bruges paa en særlig maade, som afviger fra den sædvanlige erkendelsesteoretiske, og som heller ikke er almindelig i sprogvidenskab. I reglen tænker man ved deduktion paa, at der ud fra visse givne (mere almene) sætninger sluttes til andre (mere specielle) sætninger. Matematiken er saaledes et deduktivt system. Saadan bruger Hjelmslev det ogsaa nogler steder, men p. 29, hvor deduktion defineres, beskrives den som en forstat inddeling, hvor hver inddeling forudsætter den forudgaaende. Og kort efter sættes deduktion simpelt hen lig med tekstanalyse. Forfatteren mener ikke, at dette kommer i modsætning til logikens anvendelse, idet man ved en logisk slutning ogsaa kan sige, at en sætning fremgaar af en anden ved analyse eller inddeling. Men saa er det i hvert fald en ny og videre anvendelse af begreberne analyse og inddeling end normalt. » (Fischer-Jørgensen, 1943 : p. 85).

<sup>609</sup> Voir par exemple, dans le dictionnaire de Lalande : « **INDUCTION** [...] **B.** (Sens usuel dans la langue philosophique) : opération mentale qui consiste à remonter d'un certain nombre de propositions données, généralement singulières ou spéciales, que nous appellerons *inductrices*, à une proposition ou à un petit nombre de propositions plus générales, appelées *induites*, telles qu'elles impliquent toutes les propositions inductrices. » (Lalande, 1926 : p. 506-507), « **DEDUCTION** [...] **A.** LOG. Opération par laquelle on conclut rigoureusement, d'une ou de plusieurs propositions prises pour prémisses, à une proposition qui en est la conséquence nécessaire, en vertu des règles logiques. » (Lalande, 1926 : p. 204). Notons par ailleurs cette remarque critique : « Il n'est pas exact de définir la déduction comme le raisonnement qui va “du général au particulier”, soit qu'on entende par cette formule équivoque et courante : “De l'universel au particulier” soit qu'on entende : “Du plus général au plus spécial.” [...] »

La définition précédente étant écartée, il ne reste plus de raison pour faire de la déduction et de l'induction deux espèces antithétiques entre lesquelles se diviserait d'une manière exhaustive le genre raisonnement. » (Lalande, 1926 : p. 204-205).

elle-même informe, la déduction est le seul procédé adéquat pour l'analyse des données de l'expérience, qui sont « le *texte*, dans sa totalité absolue et non analysée ». En effet, de même que, dans la mesure où la substance est amorphe, une description de la substance indépendante de la forme linguistique apostériorique se ferait nécessairement à partir d'une forme apriorique, de même l'induction suppose nécessairement, dans la mesure où le texte est une totalité non analysée, des déductions implicites. On lit ainsi au chapitre des définitions formelles de la déduction, de la synthèse et de l'induction<sup>610</sup> :

« Par *synthèse*, nous entendons la description d'objets en tant que composantes d'une classe (la *synthèse*, comme l'*analyse* devient dès lors un "dépliant"), et par *induction*, une synthèse continue avec détermination entre les synthèses qui y entrent. Si la procédure adoptée comporte à la fois analyse et synthèse, le rapport de présupposition existant entre elles apparaîtra toujours comme une détermination où la synthèse présuppose l'analyse, et non l'inverse. Ceci résulte naturellement du fait que la donnée immédiate est une totalité non analysée (le texte, cf. chapitre 4). Il s'ensuit qu'une procédure purement inductive (mais qui comporterait nécessairement des déductions implicites) ne saurait satisfaire à l'exigence d'exhaustivité qui entre dans le principe d'empirisme. Il y a donc une justification formelle de la méthode déductive défendue au chapitre 4. Rien de ceci, du reste, n'interdit que l'on parcoure la hiérarchie après coup dans la direction opposée, ce qui n'apporte pas de nouvelles résultantes, mais peut fournir un angle nouveau qu'il peut parfois être utile d'adopter pour les mêmes résultantes<sup>611</sup>. » (H.Om. : p. 46).

On retrouve, avec ce parallélisme des deux argumentations, la connexité, dans la théorie hjelmslevienne, de la forme et de la dimension syntagmatique. Sous couvert de déduction, il s'agit en effet d'analyse syntagmatique du texte, selon la définition hjelmslevienne de l'analyse que nous avons mentionnée ci-dessus. C'est ce dont témoigne sans équivoque la définition formelle de la déduction comme « complexe d'analyses avec détermination entre les analyses qui y entrent » :

« La première tâche de l'analyse consiste donc à effectuer une division du processus. Le texte est une chaîne et toutes les parties (propositions, mots, syllabes, etc.) sont également des chaînes, à l'exception de parties irréductibles qui ne peuvent être soumises à l'analyse.

L'exigence d'exhaustivité interdit de s'en tenir à une simple division du texte ; mais les parties qu'elle discerne devront à leur tour être divisées, et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la division. Nous avons défini l'analyse de telle sorte que rien n'y indique si elle est simple ou continue ; une analyse (et donc aussi une division) ainsi définie peut contenir une, deux ou plusieurs analyses ; le concept d'analyse (ou de division) est un

---

<sup>610</sup> Voir également pour ces définitions, dans le *Résumé of a Theory of Language* : H.Rés. : p. 93 [p. 7-8].

<sup>611</sup> « Ved en *syntese* forstaar vi en beskrivelse af emner som afsnit af en klasse (og *syntese* er da atter et "harmonikabegreb" ligesom sin modsætning *analyse*), og ved en *induktion* vil vi forstaa en fortsat syntese med determination mellem de dæri indgaaende synteser. Dersom en procedure bestaar baade af en analyse og af en syntese, vil forudsætningsforholdet mellem analysen og syntesen bestandig kunne vises at være en determination, hvor syntesen forudsætter analysen men ikke omvendt ; dette er en simpel følge af at den uinddelte helhed er det umiddelbart givne (saaledes texten, cf. 4). Heraf følger videre at en blot induktiv procedure (nødvendigvis med implicit deduktion) ikke vilde kunne imødekomme det i empiriprincippet indgaaende krav om udtømmende beskrivelse. Hermed er givet en formal begrundelse af den i 4 hævdede deduktive metode ; denne hindrer iøvrigt ikke at hierarkiet bagefter kan gennemløbes i modsat retning, hvorved der ikke fremkommer nye resultanter men kun en ny synsvinkel som det undertiden kan være hensigtsmæssigt at anlægge iver for de samme resultanter. » (H.Om. : p. 29).

“dépliant”. En outre, on peut maintenant considérer que la description de l’objet donné (c’est-à-dire le texte) n’est pas épuisée par une division continue, même menée à son terme, à partir d’une seule base d’analyse, mais que l’on peut élargir la description, c’est-à-dire enregistrer de nouvelles dépendances, par de nouvelles divisions effectuées sur d’autres bases d’analyse. Nous parlerons alors de *complexe d’analyses*, ou *complexe de divisions*, c’est-à-dire de classe d’analyses (ou divisions) d’une seule et même classe (ou chaîne).

L’analyse exhaustive du texte aura alors la forme d’une procédure qui se compose d’une division continue ou d’un complexe de divisions dans lequel chaque opération consistera en une simple division minimale. Chaque opération que comporte cette procédure présupposera les opérations précédentes et sera présupposée par les opérations suivantes. Il en sera de même si la procédure adoptée est un complexe de divisions : chaque division menée à son terme est présupposée par d’autres divisions, et/ou en présuppose d’autres à son tour. Il y a détermination entre les composantes de la procédure, de telle sorte que les composantes suivantes toujours présupposent les précédentes, mais non l’inverse. [...] Nous appellerons une telle totalité de procédure une *déduction*, et définirons formellement la déduction comme une analyse continue ou un complexe d’analyses avec détermination entre les analyses qui y entrent<sup>612</sup>. » (H.Om. : p. 45-46).

A la description déductive de la substance préconisée par Hjelmslev répond en effet, comme il a pu apparaître dans le premier chapitre<sup>613</sup> une démarche entièrement déductive impliquant une définition relationnelle des catégories. On se souvient notamment de cet autre passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, cité dans le premier chapitre :

« La ressemblance consiste en ce qu’aucune des deux écoles [l’école de Londres et l’école phonologique de Prague] ne reconnaît que la condition nécessaire à l’établissement d’un inventaire est une analyse fonctionnelle du texte. La méthode est inductive (cf. chapitre 4), elle considère que le donné est une masse de sons qu’il s’agit de grouper en classes de sons appelées phonèmes. En principe, ce groupement doit donc

---

<sup>612</sup> « Analysens første opgave er da den at foretage en deling af textens forløb. Texten er en kæde, og alle delene (f. ex. sætninger, ord, stavelser, og hvad man ellers vil nævne) er ligeledes kæder, undtagen saadanne eventuelle sidstedele der ikke kan gøres til genstand for inddeling.

Kravet om udtømmende beskrivelse vil medføre at man ikke kan blive staaende ved en enkelt deling af texten men at de heraf fremgaaende dele igen maa deles, og saaledes videre gennem en stadig fortsat deling, indtil denne er udtømt. Vi har defineret inddeling saaledes at der intet er involveret om hvorvidt den er enkel eller fortsat ; en inddeling (og altsaa ogsaa en deling) kan i henhold til definitionen indbefatte een, to eller flere inddelinger ; (ind)-deling er et “harmonikabegreb”. Videre kan det nu tænkes, at beskrivelsen af det forelagte emne (texten) ikke er udtømt med en saadan fortsat (og i sig selv udtømt) deling ud fra een inddelingsgrund, men at beskrivelsen kan fortsættes (dvs nye afhængigheder registreres) gennem andre delinger ud fra andre inddelingsgrunde. Vi vil saa fald tale om et (*ind*)delingskomplex, dvs en klasse af (ind)delinger af en og samme klasse (kæde).

Den samlede textanalyse vil altsaa tage form af en procedure, bestaaende af en fortsat deling eller et delingskomplex, og hvori hver enkelt operation bestaar i en enkelt mindstedeling. Inden for denne procedure vil hver operation forudsætte de forudgaaende operationer og forudsættes af de efterfølgende operationer. Ligeledes vil, dersom proceduren er et delingskomplex, hver af de udtømte delinger der indgaar i dette forudsættes af og/eller forudsætte andre dæri indgaaende udtømte delinger. Der bestaar mellem procedurens afsnit determination, saaledes at det efterfølgende bestandig forudsætter det forudgaaende men ikke omvendt ; [...] En saadan procedurehældhed vil vi kalde en *deduktion*, idet vi formaldefinerer deduktion som en fortsat inddeling eller et inddelingskomplex med determination mellem de dæri indgaaende inddelinger. » (H.Om. : p. 28-29).

<sup>613</sup> A propos de la critique hjelmslevienne de la distinction entre phonologie et morphonologie. Le développement qui suit avait été annoncé dans la note 545 de ce chapitre.



se faire sans tenir compte des paradigmes que composent les sons. Par une curieuse inconséquence, les deux écoles partent néanmoins d'une analyse sommaire de l'inventaire des sons de la langue en catégories en traitant des voyelles et des consonnes chacune de leur côté, mais, puisque voyelles et consonnes ne constituent pas des catégories définies par des fonctions linguistiques, on cherche à les définir au moyen de prémisses non linguistiques (physiologiques ou physiques). Par contre, avant le commencement de l'opération, ni la catégorie des voyelles ni celle des consonnes n'est analysée en sous-catégories sur la base de relations (c'est-à-dire selon leur "place" dans la syllabe).

Cette similarité des deux écoles n'a rien de surprenant, car la méthode déductive que nous avons esquissée (cf. chapitre 4) n'a pas encore été pratiquée jusqu'à présent en linguistique<sup>614</sup>. » (H.Om. : p. 82-83).

On retrouve ici l'inversion de la démarche des phonologues, qui, comme nous le verrons plus en détail ci-dessous, implique une subordination de la commutation à l'établissement des catégories. De fait, comme le souligne également Eli Fischer-Jørgensen dans son compte-rendu<sup>615</sup>, la démarche des phonologues suppose également une analyse du texte, analyse qui, comme nous l'avons vu plus haut, est seulement conçue comme un préalable à l'édification de la structure, dans le cadre de la définition des éléments, là où l'édification hjelmslevienne de la structure se confond quant à elle avec l'analyse du texte, cadre du constat et de la définition des éléments. C'est ici que se justifie l'accusation martinettienne de formalisme. Comme le note Eli Fischer-Jørgensen, dès lors :

« Forskellen mellem glossematiken og den hidtige sprogvidenskab synes altsaa ikke at kunne bringes paa en saa simpel formel som analyse over for syntese, eller deduktion over for induktion. Derimod bestaar der den forskel, at Hjelmslevs metode skal gælde for alle sprog, og at han opstiller en nøje gennemtænkt og i alle enkeltheder vel defineret analyseprocedure. Opstillingen af denne procedure er noget afgørende nyt. » (Fischer-Jørgensen, 1943 : p. 85-86).

En effet, et c'est là le second pan de la critique hjelmslevienne de la démarche inductive, lisible seulement dans le tout premier passage cité, l'induction est rejetée par Hjelmslev comme étant incapable de « conduire des fluctuations à la constance », c'est-à-dire à des concepts de valeur générale. La déduction hjelmslevienne combinerait quant à elle respect des structures *sui generis* et obtention de concepts de valeur générale. Il faut noter à ce propos que

---

<sup>614</sup> « Ligheden bestaar i at man fra ingen af siderne erkender at forudsætningen for en inventariering er en funktional textanalyse. Metoden er den induktive (4) der gaar ud fra at det givne er en masse af enkeltlyd, som det saa er opgaven at samle i lydklasser, de saakaldte fonemer ; denne samlen af lyd i fonemer maa da principielt foregaa uden hensyn til i hvilke paradigmer lydene indgaar. Ved en ejendommelig inkonsekvens gaar man alligevel ud fra en vis grov kategoriinddeling af sprogets samlede lydinventar, idet vokaler og konsonanter behandles hver for sig ; men vokal og konsonant er ikke sprogligt funktionsbestemte kategorier, men soges defineret ud fra ikkesproglige forudsætninger (fysiologiske eller fysiske). Dærimod er vokalkategorien og konsonantkategorien ikke inden operationens paabegyndelse inddelte i underkategorier paa grundlag af relation (efter deres "plads" i stavelsen).

I dette lighedspunkt er der intet overraskende, da den af os skitserede deduktive metode (4) ikke hidtil har været praktiseret i sprogvidenskab. » (H.Om. : p. 57).

<sup>615</sup> « Noget andet er, om glossematiken virkelig er saa radikalt forskellig fra den sædvanlige sprogvidenskab paa dette punkt. Man har ogsaa hidtil i sprogvidenskab først fundet de enkeltstørrelser, man generaliserede udfra, ved en mere eller mindre fuldkommen tekstanalyse. » (Fischer-Jørgensen, 1943 : p. 85).

les textes glossématiques proposent à certains égards une élaboration structurale des notions grammaticales (et phonologiques). Les premiers textes glossématiques mettent en effet en place une hiérarchie des catégories, fondée sur une division séparée des deux plans de l'expression et du contenu. Il est tout d'abord question, dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics*, d'une division des éléments en espèces et en types puis de redistribution des catégories fonctionnelles selon le type<sup>616</sup> :

« \*G. 3.<sup>617</sup> In this operation, categories of preplerematics, resp. precenematic units are established. By a category is meant a functional paradigm ; function is defined so as to include all kinds of combination and government. According to the categories into which they enter, the elements are divided into species (constituents and exponents), and each species into types (constituents into central and marginal, exponents into intense and extense). [...] »

\*g 1. In this operation, preglossemes are reduced to glossemes, a reduction having been made possible by the preceding study of the functions of the preglossemes. It is necessary and sufficient to recognise as many glossemes as there are elements of different function. [...]

\*g 2–3. In these operations, the functional categories found in \*G 3 are redistributed according to type, a redistribution having been made necessary by the reduction carried out in \*g 1<sup>618</sup>. » (H.Out. : p. 4-5).

Puis dès l'« Essai d'une théorie des morphèmes », Hjelmslev expose sa théorie déductive, sa « hiérarchie des catégories » (H.Es. : p. 163) qui des deux plans conduit aux dimensions, en passant « successivement par des catégories à la fois de plus en plus restreintes et de plus en plus complexes<sup>619</sup> » (H.Es : p. 162). De même, dans « The Syllable as a Structural Unit » (1938), Hjelmslev affirme la nécessité de définitions déductives :

« Cela contribue à démontrer que la consonne et la voyelle ne peuvent être réellement définies que lorsque la syllabe, au sens propre du terme, est prise comme unité de base. Toutes nos définitions doivent être déductives, en passant graduellement des unités les plus étendues aux unités les plus restreintes. Au sein de la déduction, la syllabe a un rôle défini, en tant qu'elle est présupposée par les définitions de la voyelle et de la consonne<sup>620</sup>. » (H.Sy. : p. 169-170)

---

<sup>616</sup> Comme il a pu apparaître dans le premier chapitre, et comme il apparaît à nouveau ici, la *Synopsis of an Outline of Glossematics* est antérieure au renversement constitutif de la spécificité de la théorie hjelmslevienne. Voir *infra*.

<sup>617</sup> Voir la note 526 du premier chapitre.

<sup>618</sup> « \*G 3. Dans cette opération, on établit des catégories d'unités respectivement préplerématiques et précénématiques. Par catégorie, on entend un paradigme fonctionnel ; la fonction est définie de manière à inclure tous les types de combinaison et de rection. Selon les catégories dans lesquelles ils entrent, les éléments sont divisés en espèces (constituants et exposants) et chaque espèce en types (constituants en centraux et marginaux, exposants en intenses et extenses). [...] »

\*g 1. Dans cette opération, les préglOSSÈMES sont réduits à des glosSÈMES, réduction qui a été rendue possible par l'étude précédente des fonctions des préglOSSÈMES. Il est nécessaire et suffisant de reconnaître autant de glosSÈMES qu'il y a d'éléments de fonction différente. [...]

\*g 2–3. Dans ces opérations, les catégories fonctionnelles trouvées en \*G 3. sont redistribuées selon le type, redistribution rendue nécessaire par la réduction opérée en \*g 1. »

<sup>619</sup> Voir H.Es. : p. 163-169.

<sup>620</sup> « This goes to show that the consonant and the vowel can only be consistently defined when the syllable, in the proper sense of the word, is taken as the basic unit. All our definitions must be deductive, by descending

et développe « la totalité du paradigme déductif qui conduit à la définition de la syllabe et à la distinction des voyelles et des consonnes<sup>621</sup> » (H.Sy. : p. 170) et qui lui permet ensuite de parler de la « totalité de cette théorie déductive de la plérématique et de la cénématique, mise au point par M. Uldall et moi-même sous le nom de *glossématique*<sup>622</sup> » (H.Sy. : p. 171). Cette hiérarchie de catégories était également détaillée, quoique de manière moins complète, dans « La syllabation en slave<sup>623</sup> » (1937). On la retrouve ensuite<sup>624</sup> dans un autre texte de 1938, « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft<sup>625</sup> », puis dans *Sproget*<sup>626</sup>, enfin dans le *Résumé of a Theory of Language*, dans le cadre de la redistribution des catégories qui fait suite à l'analyse du texte<sup>627</sup>. Les développements de l'« Essai d'une théorie des morphèmes » relèvent de la grammaire générale<sup>628</sup>, comme en témoigne le passage suivant :

« Les catégories morphologiques que nous avons énumérées sont *générales*, elles ne sont pas *universelles*. Elles ne sont pas réalisées dans le système de n'importe quel état de langue, mais elles résident dans le système du langage à titre de *possibilités*. Ces catégories sont mutuellement *autonomes*, non *complémentaires*, c'est-à-dire même si les catégories ne se réalisent pas toutes dans une langue donnée, on peut déterminer celles des catégories qui s'y réalisent ; même si, au cas extrême, une seule catégorie se réalise, on peut en constater l'existence et identifier la catégorie réalisée par rapport au système du langage. Par là les catégories dont nous parlons s'opposent aux simples *plérématèmes*, qui ne sont pas autonomes mais complémentaires ; c'est pourquoi par exemple un système à 3 genres s'organisera autrement qu'un système à 2 genres ; c'est aussi pourquoi on ne saurait envisager une langue possédant un seul genre grammatical ; si le

---

gradually from larger to smaller units. Within the deduction, the syllable has its definite role, as being presupposed by the definitions of the vowel and the consonant. » (H.Sy. : p. 243).

<sup>621</sup> « total paradigmatic deduction leading to the definition of the syllable and to the distinction of vowels and consonants » (H.Sy. : p. 243). Il est ainsi question, dans l'original anglais, de *deduction paradigmatic*. Nous reviendrons *infra* sur cette notion, qui renvoie, au moins dans les textes postérieurs, à un stade de la procédure glossématique. Pour cette déduction, voir H.Sy. : p. 170-171 [p. 243-244].

<sup>622</sup> « whole deductive theory of pleremetics and cenemetics, established by Mr. Uldall and myself under the common name of *glossematics* » (H.Sy. : p. 244).

<sup>623</sup> Voir H.Syll. : p. 175.

<sup>624</sup> Outre, très rapidement, dans « Accent, intonation, quantité », avec renvoi à l'« Essai d'une théorie des morphèmes ». Voir H.AIQ : p. 210, et p. 210, note 3, cité ci-dessus.

<sup>625</sup> Voir H.Üb. : p. 160-162 [p. 235-237].

<sup>626</sup> Voir H.Sp. : p. 142-147 [p. 105-108].

<sup>627</sup> Voir H.Rés. : p. 140-168 puis p. 223-252. Cet aspect de la procédure glossématique est traité avec quelques détails par Whitfield dans sa préface au *Résumé of a Theory of Language*. Voir Hjelmslev (1975) : p. XX *sqq.* Voir également, pour les tenants et les aboutissants de cette étape de la procédure, H.Rés. : p. 116-117 et 121.

<sup>628</sup> Il est encore question, par ailleurs, dans « Accent, intonation, quantité », de lois de structure, au sens de « lois fondamentales dirigeant la structure du langage ». Voir notamment : « Il paraît que le système prosodématique de n'importe quelle langue est dirigé par une loi générale qui veut que les deux types prosodématiques (l'accent et la modulation) n'admettent jamais à l'intérieur d'eux des catégories plus petites. Les accents et les modulations d'un état de langue donné ne se rangent jamais en des catégories ni en des dimensions susceptibles de s'entrecroiser ou de constituer des multiples. » (H.AIQ : p. 195), « Un système linguistique possédant en même temps des "intonations" syllabiques et des "accents" syllabiques est un système impossible, contraire aux lois fondamentales dirigeant la structure du langage. » (H.AIQ : p. 196), « Le système à trois accents était né du besoin de rétablir l'unité accentuelle. Mais dès le moment où elle s'est procuré un régime d'actualisation qui permette de consolider l'unité accentuelle sur des bases nouvelles, la langue se débarrasse de l'exubérance du système accentuel et retombe sur le système à deux accents. Il ne faut pas y voir un mouvement conservateur : ce n'est pas le système primitif qui appelle à nouveau une réalisation ; c'est l'optimum absolu qui s'impose, ce sont les lois générales du langage qui finissent par triompher. » (H.AIQ : p. 222).

nombre de genres passe sous le chiffre 2, les genres disparaissent. Il est vrai que les *dimensions*, qui sont les catégories générales minimales, occupent à l'égard de cette distinction une situation à part : l'existence d'une seule dimension peut être constatée, mais du point de vue morphologique on ne saurait l'identifier par rapport aux autres dimensions de la même catégorie ; ce ne sont que les faits de signification qui en permettent l'identification.

Les catégories ou corrélations dont nous avons parlé jusqu'ici sont donc les catégories ou corrélations *préétablies* du langage, *préexistant* à la langue, générales et réalisables. Ce sont les combinaisons et les déterminations qui les réalisent dans une langue donnée. Mais à l'intérieur de chaque dimension il peut y avoir des catégories ou corrélations plus petites constituées par les syncrétismes et quelques faits analogues. Ces catégories et corrélations sont d'une nature différente. Sans préexister dans le langage, elles s'établissent dans chaque langue prise à part. Ce sont les déféctivations et les simplifications qui les établissent dans une langue donnée.

Ceci nous permet de procéder à la classification complète et définitive des *fonctions* :

1° *Sélection* = fonction qui réalise une corrélation. Les membres d'une telle corrélation sont autonomes.

a) *Combinaison* = sélection facultative.

b) *Détermination* = sélection obligatoire (unilatérale ou bilatérale).

2° *Dominance* = fonction qui établit une corrélation. Les membres d'une telle corrélation sont complémentaires.

α) *Déféctivation*.

β) *Simplification*.

Ajoutons qu'il est justifié de dire que les catégories établies par la dominance sont des corrélations. On peut montrer que les *syncrétismes*, résultantes de la simplification, ne peuvent avoir lieu qu'entre un terme intensif et un terme extensif. Dans le système que j'ai établi autre part, et que je suis obligé de me dispenser de répéter ici, les termes intensifs sont α β γ, les termes extensifs A B Γ. Pour donner un exemple, citons le genre de l'adjectif en latin. C'est une dimension comprenant trois termes : le féminin, le masculin et le neutre : *ea is id*. Dans *bonam bonum* il y a syncrétisme entre le masculin et le neutre. Dans *gravis grave* il y a syncrétisme entre le féminin et le masculin. Jamais il n'y a syncrétisme particulier entre le féminin et le neutre. La raison est que le féminin et le neutre sont intensifs tous les deux. Les syncrétismes exigent donc le système :

β f. B m. γ n.,

système qui est en effet en conformité avec les significations.

Dire que chacun des syncrétismes et chacune des corrélations établies par la simplification ne préexiste pas dans le langage n'est donc pas nier la présidence d'un principe structural. » (H.Es. : p. 171-173).

On retrouve ici les élaborations des premiers textes, où le postulat de catégories « universelles » rend compte de la diversité des réalisations de chacune des langues particulières, structures *sui generis* caractérisées par les catégories qui y sont réalisées d'une part, par les corrélations internes à ces catégories générales et établies par la dominance d'autre part. Comme dans *Sprogsystem og sprogforandring*, il est question d'une « table des catégories<sup>629</sup> » constituées des quatre catégories de la relation, de la consistance, de l'intensité et de la réalité :

---

<sup>629</sup> H.Spr. : p. 108 et 130, cités ci-dessus.

« En résumant les dimensions à l'intérieur de chaque catégorie, on a abouti à une table de quatre catégories aprioriques et fondamentales : celle de la *relation*, celle de l'*intensité*, celle de la *consistance* et celle de la *réalité*. » (H.Es. : p. 173).

La distinction entre général et particulier est reprise dans le *Résumé of a Theory of Language*, où les déféctivations et les syncrétismes correspondent, comme nous l'avons vu ci-dessus, à des articulations particulières en variantes, dans le cadre des réductions qui ont lieu à chaque étape de l'analyse du texte, là où les catégories générales sont reprises dans le cadre de la redistribution, donc en termes de réalisation, ou d'absence de réalisation de catégories prévisibles dans le calcul de la procédure d'analyse. La déduction hjelmslevienne renvoie ainsi d'une part à la spécificité de la forme hjelmslevienne<sup>630</sup>, et d'autre part à une élaboration structurale de la définition traditionnelle de la langue. Tout comme chez Martinet, bien que de manière partiellement différente – dans le cadre d'une structure qui est à la fois objet et principe d'analyse –, la définition de la langue est présupposée, et l'empirisme hjelmslevien est lié à un évitement du concept que rend sensible le dédoublement de l'hypothèse structurale. Mais la déduction renvoie par ailleurs au dédoublement de l'hypothèse structurale lui-même, par l'opération duquel la définition de la langue semble obtenue de manière empirique, dans le cadre d'une analyse qui cependant, tout à l'inverse, la présuppose, comme structure et comme type de structure.

Les fonctions constitutives de la structure de la langue sont, comme il a pu apparaître dans ce qui précède, au nombre de trois. Dans « Note sur les oppositions supprimables », Hjelmslev distingue en effet entre fonctions de forme, manifestation et fonction sémiologique :

« Rappelons simplement que ces distinctions [entre espèces et types], aussi bien que les distinctions ultérieures qui en découlent (p. ex. celle qui permet de définir les diverses catégories de morphèmes à l'intérieur d'un seul et même type) sont gagnées par un examen des *fonctions* qui s'observent dans le domaine de la *forme* à l'intérieur d'un seul et même plan : les faits observés sont à la fois des faits fonctionnels et des faits formels.

Outre cette fonction entre formes appartenant à un seul et même plan (*fonction de forme*) il y en a d'autres. Le rapport qui s'observe entre la forme et la substance est une fonction également (dite *manifestation*), et qui présente également une analogie entre les deux plans. A ces fonctions *homoplans* il importe d'ajouter la fonction *hétéroplane* qui a lieu entre les unités des deux plans et qui sert à constituer le signe linguistique en tant que tel. C'est cette dernière fonction qui, par l'épreuve de la commutation, permet de dresser l'inventaire des différences formelles dans les deux plans et l'inventaire des unités minimales (p. ex. "phonèmes") qui en résulte. » (H.Sup. : p. 92).

Parmi ces trois fonctions ou types de fonction, une place particulière revient à la fonction sémiologique ou sémiotique que, comme nous l'avons vu plus haut lorsqu'il a été question de la commutation, Hjelmslev considère comme une fonction fondamentale et constitutive de la langue. On lit ainsi dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« La distinction entre l'expression et le contenu, et leur interaction dans la fonction sémiotique, sont fondamentales dans la structure du langage. Tout signe, tout système de

---

<sup>630</sup> Et il nous faudra envisager plus avant, dans ce cadre, l'opposition analyse/synthèse qui est corrélative de l'opposition déduction/induction, ce que nous ferons ci-dessous.

signes, tout système de figures au service des signes, toute langue enfin renferme en soi une forme de l'expression et une forme du contenu. C'est pourquoi l'analyse du texte doit, dans son tout premier stade, conduire à une division en ces deux grandeurs. Pour être exhaustive, l'analyse doit être menée de telle sorte qu'à chaque stade nous divisions en parties les plus étendues possible, c'est-à-dire des parties en nombre le plus faible possible, que ce soit à l'intérieur de la chaîne tout entière ou à l'intérieur de l'une quelconque de ses sections. Si un texte comprend, par exemple, et des phrases et des propositions, on peut montrer que le nombre des propositions est plus élevé que celui des phrases. On ne doit donc pas s'aventurer de prime abord à diviser le texte en propositions, mais bien le diviser en phrases, et passer ensuite à la division en propositions. Si l'on s'attache à ce principe, on s'apercevra qu'au premier stade un texte est toujours divisible en deux parties ; ce nombre extrêmement faible leur garantit l'étendue maximale, et ce sont la *ligne de l'expression* et la *ligne du contenu* qui, de part la fonction sémiotique, sont solidaires l'une de l'autre. On divise alors la ligne de l'expression et celle du contenu, prises séparément, en tenant nécessairement compte de leur interaction à l'intérieur des signes. De même, la première articulation du système de la langue conduira à établir ses deux paradigmes les plus larges : la *face de l'expression* et la *face du contenu*. Pour désigner par un même terme d'une part la *ligne de l'expression* et la *face de l'expression*, et d'autre part la *ligne du contenu* et la *face du contenu*, nous avons choisi respectivement les termes de *plan de l'expression* et de *plan du contenu* (nous avons choisi ces termes conformément à la formulation de Saussure que nous avons citée précédemment : "le plan (...) des idées (...) et (...) celui (...) des sons").

Tout au long de l'analyse, cette façon de procéder apporte à la fois clarté et simplification, en même temps qu'elle éclaire d'une manière inconnue jusqu'ici tout le mécanisme de la langue. Partant de ce point de vue, il sera facile d'organiser les domaines secondaires de la linguistique selon un schéma judicieux et de dépasser une fois pour toutes la subdivision actuelle de la grammaire en phonétique, morphologie, syntaxe, lexicographie et sémantique, subdivision peu satisfaisante, boiteuse à bien des égards, et dont les domaines se chevauchent en partie. Une fois effectuée, l'analyse montre en outre que le plan de l'expression et celui du contenu peuvent être décrits, exhaustivement et non contradictoirement, comme construits de façon tout à fait analogue, de sorte que l'on peut prévoir dans les deux plans des catégories définies de façon tout à fait identique. Cela ne fera que confirmer de nouveau le bien-fondé de la conception selon laquelle expression et contenu sont des grandeurs de même ordre, égales à tous égards.

Les termes mêmes de *plan de l'expression* et de *plan du contenu* et, de façon plus générale, d'*expression* et de *contenu* ont été choisis d'après l'usage courant et sont tout à fait arbitraires. De par leur définition fonctionnelle il est impossible de soutenir qu'il soit légitime d'appeler l'une de ces grandeurs *expression* et l'autre *contenu* et non l'inverse. Elles ne sont définies que comme solidaires l'une de l'autre et ni l'une ni l'autre ne peuvent l'être plus précisément. Prises séparément, on ne peut les définir que par opposition et de façon relative, comme fonctionnels d'une même fonction qui s'opposent l'un à l'autre<sup>631</sup>. » (H.Om. : p. 77-79).

---

<sup>631</sup> « Udtrykkets og indholdets adskillelse og sammenspil i tegnfunktionen er grundlæggende for ethvert sprogs struktur. Ethvert tegn, ethvert tegnsystem, ethvert til tegnformaal indrettet figursystem, ethvert sprog indbefatter i sig en udtryksform og en indholdsform. Textens analyse maa derfor ogsaa paa allerførste trin føre til en deling i disse to størrelser. For at være udtømmende maa analysen indrettes saaledes at man paa hvert trin deler i de dele der er af størst udstrækning, dvs af laveste antal enten inden for den delte kæde i dens helhed eller inden for et hvilket som helst vilkaarligt udsnit af denne ; dersom en text f. ex. baade indbefatter perioder og sætninger, kan man vise at antallet af sætninger er højere end antallet af perioder ; man maa da ikke springe direkte ned til

On assiste en premier lieu dans ce passage à une ordonnance des fonctions conforme à l'isomorphisme dont il a été question ci-dessus. La fonction sémiotique détermine la première étape de l'analyse, qui est suivie d'une division continue des deux lignes de l'expression et du contenu selon les fonctions de forme (et à l'aide de la commutation, qui permet de tenir compte de l'interaction des deux plans à l'intérieur des signes), révélant une structure absolument analogue dans chacun des deux plans. Notons à nouveau que, malgré la référence à Saussure, il n'y a rien de commun entre les deux couples saussuriens signifiant/signifié et sons/idées et le couple hjelmslevien expression/contenu que la distinction forme/substance vient subdiviser pour une correspondance terme à terme avec ces derniers. Outre la dualité ligne/face, totalement étrangère à la théorie saussurienne, et liée à une élaboration particulière de la distinction syntagmatique/paradigmatique sur laquelle nous reviendrons ci-dessous, il faut noter la démarche d'analyse du rapport son/sens – analyse en plans du contenu et de l'expression, et division séparée des deux lignes –, qui présuppose, en tant que telle, une définition sémiotique de la langue et témoigne ainsi d'une inscription du donné du rapport son/sens dans le donné de la structure. C'est à quoi renvoie la fonction sémiotique, dont le statut par rapport à la théorie saussurienne est dès lors tout à fait particulier : instrument, avec les autres fonctions constitutives de la structure, d'une définition formelle des éléments et de la construction de la langue comme forme, elle est ainsi tout à la fois le fruit d'une réélaboration de la dimension horizontale de la valeur ou du donné de la structure et un témoin du donné du rapport son/sens corrélatif de ce dernier, que l'élaboration hjelmslevienne ne fait que reprendre et redéfinir structurellement<sup>632</sup>, dans le cadre du dédoublement de

---

delingen i sætninger, men skal først dele i perioder og derefter dele disse i sætninger. Naar dette princip gennemføres, vil det vise sig, at enhver text altid paa første trin lader sig dele i to og kun to dele, hvis ekstremt lave antal garanterer deres maximale udstrækning : nemlig *udtrykslinien* og *indholdslinien*, som igennem tegnfunktionen har indbyrdes solidaritet. Udtrykslinien og indholdslinien deles derefter videre hver for sig, naturligvis under behørig hensyntagen til deres sammenspil i tegnene. Paa samme maade vil sprogsystemets første leddeling føre til opstilling af dets to mest omfattende paradigmer : *udtrykssiden* og *indholdssiden*. Som fællesnavn for *udtrykslinie* og *udtryksside* samt for *indholdslinie* og *indholdsside* har vi brugt henholdsvis betegnelserne *udtryksplan* og *indholdsplan* (en betegnelse der er valgt i tilknytning til Saussures oven citerede formulering : “le plan.. des idées.. et celui.. des sons”).

Denne fremgangsmaade viser sig gennem hele analysen at tilvejebringe stor klarhed og simplifikation samt at kaste lys over sprogets hele mekanisme paa en hidtil ukendt maade. Ud fra dette synspunkt vil det blive let at organisere lingvistikens underdiscipliner efter et velbegrundet skema og paa afgørende maade at naa ud over den hidtidige paa mange maader utilfredsstillende og haltende, til dels ogsaa overlappende inddeling af sproglæren i lydlære, formlære, syntax, ordbog og betydningslære. Men desuden viser analysen, naar den gennemføres, at *udtryksplan* og *indholdsplan* lader sig beskrive udtømmende og modsigelsesfrit som opbyggede paa indbyrdes fuldkommen analog maade, saaledes at der forudses fuldstændig ens definerede kategorier i de to planer. Dette betyder en yderligere væsentlig bekræftelse paa rigtigheden af at opfatte udtryk og indhold som in enhver henseende sideornede og ligeberettigede størrelser.

Selve betegnelserne *udtryksplan* og *indholdsplan* og overhovedet *udtryk* og *indhold* er valgt i tilslutning til hævdede forestillinger og er aldeles arbitrære. Det er ud fra deres funktionelle definition ikke muligt at hævde berettigelsen af at kalde netop den ene af disse størrelser *udtryk* og den anden *indhold*, og ikke omvendt. De er kun definerede ved at være indbyrdes solidariske, og hver af dem kan ikke identificeres herudover. De er hver for sig kun bestemte oppositivt og relativt, som indbyrdes modsatte funktiver af en og samme funktion. » (H.Om. : p. 53-55).

<sup>632</sup> Nous avons parlé ci-dessus, à propos d'un fragment du deuxième paragraphe, d'unification structurale de la linguistique traditionnelle. On lit de même dans « The Basic Structure of Language » : « Nous avons déjà vu que la première division du texte doit distinguer les deux faces : la chaîne du contenu et la chaîne de l'expression. Cette distinction devra toujours être la première étape de l'analyse d'un texte quel qu'il soit, d'un langage

l'hypothèse structurale. On retrouve d'ailleurs, en ouverture du développement, la désontologisation de l'empirisme dont il a été question ci-dessus. Hjelmslev pose tout d'abord que distinction et interaction entre expression et contenu sont fondamentales dans la structure du langage, de sorte que la première étape de l'analyse du texte doit être une division en lignes de l'expression et du contenu. Mais dans un second temps, convoquant à nouveau l'impératif de déduction, il fait de cette division une conséquence de l'exigence d'exhaustivité, donnant ainsi l'illusion d'une redéfinition de la langue dans le cadre d'une analyse structurale empirique et guidée par des impératifs de description. On lit de même dans *Sproget*<sup>633</sup>, où la langue est par ailleurs définie par la commutation, qui fait alors figure de trait définitoire constaté par voie d'analyse et subordonné au premier<sup>634</sup> :

« Si l'on veut être sûr d'avoir de la langue une description exhaustive où toutes les relations soient enregistrées, on ne peut pas, dès le départ, décomposer le texte au maximum, et déterminer tout de suite les éléments les plus petits entre lesquels on puisse démontrer une relation ; il faut soumettre le texte à une série de divisions successives de façon à établir, à chaque niveau, aussi peu de parties que possible. De cette façon, tout texte linguistique peut se décomposer d'abord en deux parties : un *plan du contenu* et un *plan de l'expression*. Entre eux il existe une relation de présupposition réciproque : si nous avons affaire à une langue, il doit y avoir aussi bien un contenu qu'une expression. Puis, on continue à subdiviser chacun de ces deux plans en parties et en parties de parties [...] jusqu'aux plus petits éléments.

A chaque niveau de cette division, on peut établir des catégories définies par un des types de relations que nous venons de mentionner : une catégorie, par exemple celle des subordonnées, ou à un autre niveau celle des consonnes, sera définie comme présupposante ; une autre catégorie, par exemple celle des principales, ou à un autre

---

restreint comme d'un langage passe-partout. La grammaire traditionnelle a le plus souvent négligé cette première étape, et il en a résulté une grande confusion ; en morphologie et en syntaxe, on ne sait presque jamais exactement si l'on a affaire au contenu ou à l'expression ou aux deux. Pourtant cette première étape est de la plus grande importance, parce qu'elle est la base nécessaire de tout le reste de l'analyse. Quand on continue l'analyse après cette première étape, le contenu et l'expression doivent être analysés séparément, mais on doit prêter une constante attention à leurs rapports réciproques. » (H.Bas. : p. 191-192) [« We have seen already that the first division of the text must be that into the two sides : the chain of content and the chain of expression. This will always be the first step to be taken in the analysis of any text, whether in restricted or in pass-key languages. This first step is mostly disregarded by conventional grammar, and much confusion has come out of this ; in accident and in syntax one hardly ever knows exactly whether one is dealing with content or with expression or with both. Nevertheless this first step is of the highest importance, because it is the necessary basis of all further analysis. When the analysis is carried on from this first step, content and expression must be analysed separately, although with constant and due regard to their mutual interplay. » (H.Bas. : p. 127)]. Notons que le terme *face* (*side*) dans « The Basic Structure of Language », a le sens générique de *plan*, terme qui est d'ailleurs parfois utilisé par la traductrice (voir par exemple H.Bas. : p. 213 [p. 140-141], cité ci-dessous). On trouve de même dans *Sproget* le terme « side » (voir par exemple H.Sp. : p. 134-135 [p. 96-98], cité ci-dessous), traduit en français par « plan », mais en dysharmonie avec la terminologie de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, où *side* vaut pour « face », et *plan* pour « plan ».

<sup>633</sup> Voir également dans « Et sprogvindskabeligt causeri », où est cette fois invoqué le principe de simplicité : « L'objet de l'analyse est bien entendu un texte – que celui-ci se manifeste graphiquement sous la forme d'un message écrit ou phoniquement sous la forme d'un message oral. Nous aurons connaissance de la signification du texte, par exemple par une traduction dans une autre langue, c'est-à-dire par un texte parallèle. Compte tenu du principe de simplicité, il faudra effectuer la division la plus simple à chaque étape de la procédure ; à la première étape, on aboutira à une division du texte en deux : un *plan du contenu* et un *plan de l'expression*. [...] »

On continuera par diviser chacun des deux aspects de la langue d'après les mêmes critères. » (H.Cau. : p. 77).

<sup>634</sup> A la différence de ce qui a lieu dans d'autres passages. Voir ci-dessous la note 674.



niveau celle des voyelles, sera définie comme présupposée, et ainsi de suite. Or, un phénomène intéressant apparaît alors : les membres de toutes les catégories établies de cette façon, ont cette particularité que si l'on échange l'un d'eux contre un autre, cela peut entraîner un changement dans le plan opposé de la langue. Considérons par exemple les membres de la catégorie des consonnes et de celle des voyelles (nous les avons appelés les éléments de l'expression) ; ce qui définit chacun d'entre eux, pris isolément, et le distingue des autres membres de la même catégorie, c'est que si on le remplace par un autre dans un signe, cela pourra entraîner une différence dans le contenu linguistique (dans le sens) ; qu'en anglais *p, s, l* et *f* soient quatre éléments de l'expression différents et qu'en anglais *i, u, o* et *a* soient quatre éléments de l'expression différents, ressort justement du fait que si l'on échange, à la même place de la chaîne, un d'eux contre un autre, cela entraîne une différence de contenu : *pit sit lit fit pit put pot pat* (cf. page 56). C'est à l'aide d'une telle *épreuve de commutation* qu'on peut fixer le nombre des membres d'une catégorie linguistique. Il est évident que la même chose s'applique, d'une manière analogue, aux éléments du contenu du langage : "nominatif" et "génitif", "présent" et "prétérit, aussi bien que n'importe quelles parties lexicales, sont linguistiquement différents en vertu du fait qu'on peut, en les échangeant les uns contre les autres, provoquer une différence d'expression. Il est également évident que cette épreuve ne s'appliquera pas seulement à ce que nous avons appelé des éléments de l'expression et du contenu, mais à n'importe quels membres de n'importe quelles catégories : par exemple deux propositions diffèrent parce que leurs expressions et leurs contenus sont différents ; si l'on produit une simple différence dans l'expression incapable d'entraîner une différence dans le contenu, on n'a produit qu'une différence de prononciation, non pas une différence linguistique ; et si la différence produite ne concerne que le contenu sans entraîner une différence dans l'expression, elle n'est qu'une différence de pensée, non pas une différence linguistique.

Nous avons atteint ici une caractéristique essentielle de la langue, par laquelle elle se distingue des autres structures. Si nous prenons la *commutation* dans l'acception particulière que nous avons donnée ici à ce mot, nous pouvons, de façon succincte, définir la langue comme une structure où les éléments de chaque catégorie commutent les uns avec les autres<sup>635</sup>. » (H.Sp. : p. 134-135).

---

<sup>635</sup> « For at være sikker på at få en udtømmende beskrivelse af sproget, således at alle forbindelser registreres, kan man ikke straks slå teksten i stykker i de mindste elementer, der kan vises at have indbyrdes forbindelse, men man må underkaste teksten en fortløbende serie af inddelinger, således at man på hvert trin inddeler i så få dele som muligt. Enhver sproglig tekst kan på denne måde først deles i to dele : en *indholdsside* og en *udtryksside*. Mellem dem består der en gensidig forudsætningsforbindelse : hvis det overhovedet er et sprog, vi har at gøre med, må der være både et indhold og et udtryk. Hver af disse to sider af sproget inddeler man så videre og videre i dele og deles dele [...] helt ned til de mindste elementer.

På hvert trin af denne inddeling kan man opstille kategorier definerede ved en bestemt af de arter af forbindelse, som vi lige har nævnt : én kategori, f. eks. på ét trin bisætningernes, på et andet trin konsonanternes, vil blive defineret som forudsættende ; en anden kategori, f. eks. på ét trin hovedsætningernes, på et andet trin vokalerne, vil blive defineret som forudsat : o. sål. v. Nu viser der sig det interessante, at en hvilken som helst af de kategorier, vi på denne måde når til at opstille, består af led, som har den ejendommelighed, at når man udveksler ét af dem med et andet, kan der derved fremkomme en forskel i sprogets modsatte side. Hvis vi f. eks. ser på de led, der indgår ind konsonanternes kategori og i vokalerne kategori, så vil disse led (vi har kaldt dem udtrykselementerne) hver for sig være defineret som forskelligt fra de andre led i samme kategori derved, at når man udveksler det med ét af de andre, kan der derved fremkomme en forskel i det sproglige indhold (i det pågældende tegns betydning) ; at *m, s, t* og *g* er fire forskellige udtrykselementer i dansk, og at *æ, a, i* og *u* er fire forskellige udtrykselementer i dansk, ses netop deraf, at når man på samme plads i kæden udveksler ét af dem imod et andet, fremkaldes der derved en indholdsforbindelse : *mæt sæt tæt gæt mæt mat mit mut* (sml. s. 36). Det er ved hjælp af en sådan *udvekslingsprøve*, at man overhovedet kan fastsætte antallet af leddene i en sproglig kategori. Det er indlysende, at det samme gælder på tilsvarende måde om sprogets indholdselementer :

Plutôt que de traits définitoires, il est question, dans « The Basic Structure of Language » (1947), de « bases d'analyses » :

« L'analyse devrait être exhaustive. Pour remplir cette condition, elle doit passer par le plus grand nombre d'étapes possible, car cela permet de rendre compte d'un plus grand nombre d'unités. Les unités découvertes à chaque étape doivent être de la plus grande extension possible. Puisque nous ne pouvons pas en juger avant que l'analyse soit entièrement terminée, notre critère ne sera pas l'extension mais le nombre des unités : nous devons à chaque étape établir des unités dont le nombre soit le plus petit possible.

Nous ne pouvons effectuer l'analyse sans base préalable ; c'est bien sûr dans les différentes sortes de relations que nous devons la trouver. La base de l'analyse devra varier selon les structures, puisque la structure est définie par les relations qui la composent. L'induction fondée sur l'analyse des différentes langues observées jusqu'à présent a montré que deux principaux stades d'analyse sont nécessaires et suffisants. Le premier stade recouvre l'analyse des rections mutuelles. Cela permet de diviser le texte en ses deux faces : contenu ↔ expression (c'est-à-dire le plus petit nombre de parties en lesquelles nous pouvons diviser notre objet). Le deuxième stade consistera en une analyse de chacun des deux plans pris séparément, cette analyse se faisant sur la base de la rection unilatérale. Une telle analyse est exhaustive quand on ne peut plus trouver d'unités qui entrent dans une relation de contrainte unilatérale. Ces unités qui, du point de vue de la structure interne, sont les unités minimales, peuvent être appelées *taxèmes* (du grec *taxis* "série, séquence, procès").

A chaque étape de l'analyse des rections unilatérales, il faudra établir un inventaire des unités découvertes sur la base de l'épreuve de commutation, qui permet de distinguer entre les éléments commutables et les variantes. Il faudra aussi, à chaque étape, classer les éléments commutables en catégories selon qu'ils peuvent régir d'autres unités, être régis par elles ou les deux<sup>636</sup>. » (H.Bas. : p. 228-229).

---

“nominativ” og “genitiv”, “præsens” og “præteritum” såvel som hvilke som helst leksikalske bestanddele er sprogligt forskellige i kraft af, at man ved at udveksle dem mod hinanden kan fremkalde en udtryksforskel. Og det er ligeledes indlysende, at denne prøve ikke blot må finde anvendelse på det, vi her har kaldt udtrykselementerne og indholdselementerne, men på hvilke som helst led i hvilke som helst kategorier : to sætninger er f. eks. forskellige ved at have både forskelligt indhold og forskelligt udtryk ; hvis man kun frembringer en forskel i udtrykket, der ikke kan medføre nogen forskel i indholdet, har man kun frembragt en udtaleforskel, men ikke en sproglig forskel ; og hvis man kun frembringer en forskel i indholdet, der ikke kan medføre en forskel i udtrykket, har man kun frembragt en tankeforskel, men ikke en sproglig forskel.

Vi er her nået frem til en hovedejendommelighed ved sproget, hvorved der står i modsætning til andre strukturer. Når vi forstår *udveksling* på den særlige måde, i hvilken vi her har brugt dette ord, kan vi i korthed *definere sproget som en struktur, hvis kategoriled har indbyrdes udveksling*. » (H.Sp. : p. 96-98).

<sup>636</sup> « Analysis should be exhaustive. To fulfil this condition and to guarantee that the analysis is exhaustive, analysis must go through as many stages as possible, because this makes it possible to account for a larger number of units. At each stage, the units recognized must be of the largest possible extent. Since we do not know anything about the extent before the entire analysis has been carried out, the criterion must be not the extent, but the number : at each stage, we have to divide into the parts which are of the lowest possible number.

We cannot analyse without a basis of analysis, and this basis must naturally be sought in the different kinds of relation. The basis of analysis will have to be different for different structures, the structure being defined by the relations of which it is built up. Inductive experience has shown that for all languages hitherto observed, the necessary and sufficient analysis will have to pass through two main stages. The first stage will be an analysis according to mutual government. This leads to the division of the text into two sides : content ↔ expression (the lowest possible number of parts into which the object could be divided). The second stage will be an analysis of each of the two sides considered separately, and this analysis has to be carried out on the basis of one-sided government. [It] goes on and on till exhausted, i. e. till no more units can be found which can enter into one-

Le double statut de la fonction sémiotique, évoqué ci-dessus, apparaît ici de manière très nette : considérée comme base d'analyse, la fonction sémiotique semble instituée dans le cadre de l'analyse structurale préconisée par l'axiomatique hjelmslevienne, là où, comme nous l'avons vu ci-dessus, elle renvoie en réalité à la formalisation d'une évidence première, celle du rapport son/sens. On lit de même dans le *Résumé of a Theory of Language* :

« Inductive experience shows that for all semiotics so far observed the analysis into content line and expression line in the approximately established meaning of those terms will be the one among the possible solidarity-analyses that leads to the highest number of functional categories with realized functival categories<sup>637</sup>. » (H.Rés. : p. 135).

La langue apparaît ainsi comme un type de structure (répondant à un type d'analyse), dont les éléments (au premier rang desquels expression et contenu) sont définis de manière purement fonctionnelle, c'est-à-dire notamment désontologisée. Aux deux stades de l'analyse préconisés dans « The Basic Structure of Language<sup>638</sup> » répond ainsi dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et dans le *Résumé of a Theory of Language*, une définition formelle de la sémiotique (donc de la langue) comme structure de composantes<sup>639</sup> (première étape) analysables en termes de relation d'une part, de commutation d'autre part (deuxième étape) :

« Nous pouvons, à partir de ces prémisses, définir formellement une sémiotique comme une hiérarchie<sup>640</sup> dont n'importe quelle composante admet une analyse ultérieure en classes définies par relation mutuelle, de telle sorte que n'importe quelle de ces classes admette une analyse en dérivés définis par mutation mutuelle<sup>641</sup>. » (H.Om. : p. 135)

« Déf 24 : Une SÉMIOTIQUE (symbole :  $\gamma^0 g^0$ ) est une hiérarchie dont chacune des composantes admet une analyse ultérieure en classes définies par relation mutuelle, de

sided government with each other. These units, which from the point of view of the internal structure are the minimal ones, can be called *taxemes* (from Greek *taxis* "a series, a sequence, a succession").

At each stage of this analysis according to one-sided government, an inventory of the units recognized will have to be established on the basis of the commutation test, thus distinguishing between commutables and variants. And, at each stage, the commutables will have to be classified in categories according to their faculty of being governing or governed or both. » (H.Bas. : p. 151).

<sup>637</sup> « L'expérience inductive montre que, pour toutes les sémiotiques observées jusqu'ici, l'analyse en ligne du contenu et en ligne de l'expression, dans le sens approximativement établi de ces termes, sera, de toutes les analyses sur la base de la solidarité qui sont possibles, celle qui mène au plus grand nombre de catégories fonctionnelles avec catégories de fonctifs réalisées. » Le choix de la solidarité comme base d'analyse est justifié, en amont, de manière analogue. Voir H.Rés. : p. 132-134.

<sup>638</sup> Voir également, outre le *Résumé of a Theory of Language*, H.SL : p. 67.

<sup>639</sup> Dans le *Résumé of a Theory of Language*, un *plan* est défini comme une composante d'une sémiotique : « Un PLAN (symbole :  $*g^0$ ) est une composante d'une sémiotique. » (H.Rés. : p. 96) [« A PLANE (symbol :  $*g^0$ ) is a Component of a Semiotic. » (H.Rés. : p. 11)]. Les composantes sont des « objets qui sont enregistrés par une seule analyse comme dépendant les uns des autres et de la classe de façon homogène ». Voir H.Om. : p. 44-45 [p. 27-28], cité ci-dessous, ainsi que H.Rés. : p. 90 [p. 4].

<sup>640</sup> Une hiérarchie, dans la terminologie hjelmslevienne est une classe de classes, une classe étant un objet soumis à l'analyse. Voir H.Om. : p. 44-45 [p. 27-28], cité ci-dessous. Voir également H.Rés. : p. 90-91 [p. 4-5].

<sup>641</sup> « Ud fra de i det foregaaende givne forudsætninger føres vi til at formaldefinere et sprog som et hierarki, af hvis afsnit et hvilket som helst tillader en videreinddeling i klasser definerede ved indbyrdes relation, saaledes at en hvilken som helst af disse klasser tillader en inddeling i derivater definerede ved indbyrdes mutation. » (H.Om. : p. 94). Dès 1953, il s'agit de *semiotic*. Voir Hjelmslev (1953) : p. 68.

telle sorte que chacune de ces classes admette une analyse en dérivés définis par mutation mutuelle<sup>642</sup>. » (H.Rés. : p. 96).

Hjelmslev peut alors écarter, comme dans le dernier paragraphe du développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* cité ci-dessus, la définition traditionnelle de la langue qu'il s'est pourtant contenté de formaliser. On lit de même plus loin :

« Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les concepts d'expression et de contenu ne peuvent donner lieu à des définitions formelles, car ce sont des désignations assignées arbitrairement à des grandeurs qui n'existent que par opposition l'une à l'autre et ne peuvent être définies que négativement<sup>643</sup>. » (H.Om. : p. 150-151).

C'est là, comme il est logique à la lumière de ce que nous avons vu, l'un des enjeux de l'isomorphisme, qui s'oppose en tant que tel à la conception du signe corrélatrice de la structure orientée. On lit ainsi encore dans le *Résumé of a Theory of Language* :

« Since endoplanes have mutual solidarity and are thus both constants, and since they are also complementary, assignment of distinct designations to each of the two endoplanes is arbitrary. But (here as everywhere in such cases) in our terminology and formulae we follow as far as possible the traditional conception where there is one. Now the traditional conception erroneously posits the axiom that the one endoplane, called the expression plane, selects the other, called the content plane. This axiom rests on an unjustified conclusion from the (more or less clearly perceived) fact that the physical hierarchy, which is specified by the expression substance, specifies the ontological hierarchy, which is specified by the content substance. This specification from physics to ontology is quite external to the endosemiology and finds no place in the object under investigation if the glossematic procedure can be carried out (i. e., if the object is an endosemiology). Consequently, this specification cannot be registered within the internal glossematic procedure and neither, therefore, can it legitimately influence its results.

Throughout the whole glossematic procedure, consequently, the concepts of *plane*, *content plane*, and *expression plane* retain their purely operative definition, and this is why their definition (in contrast to that of *connotative* ; see Df 276) can and must be introduced already at this point<sup>644</sup>. » (H.Rés. : p. 134).

---

<sup>642</sup> « Df 24. A SEMIOTIC (symbol :  $\gamma^o g^o$ ) is a Hierarchy, any of whose Components admits of a further Analysis into Classes defined by mutual Relation, so that any of these classes admits of an analysis into Derivates defined by mutual Mutation. » (H.Rés. : p. 11).

<sup>643</sup> « Nu er som allerede bemærket begreberne udtryk og indhold ikke velegnede som grundlag for formaldefinitioner, fordi udtryk og indhold er vilkaarlig fordelte benævnelser paa størrelser der kun er defineret oppositivt og negativt. » (H.Om. : p. 105-106). Voir également H.Om. : p. 144 [p. 101].

<sup>644</sup> « Puisque les endoplans ont une solidarité mutuelle et sont tous deux des constantes, et puisqu'ils sont également complémentaires, l'assignation de désignations distinctes à chacun de ces deux endoplans est arbitraire. Mais (ici comme partout dans de tels cas) dans notre terminologie et dans nos formules, nous suivons autant que possible la conception traditionnelle quand il y en a une. Cependant, la conception traditionnelle pose de manière erronée l'axiome selon lequel l'un des endoplans, appelé le plan de l'expression, sélectionne l'autre, appelé le plan du contenu. Cet axiome repose sur une conclusion injustifiée, tirée du fait (plus ou moins clairement perçu) que la hiérarchie physique, qui est spécifiée par la substance de l'expression, spécifie la hiérarchie ontologique, qui est spécifiée par la substance du contenu. Cette spécification de la physique à l'ontologie est tout à fait externe à l'endosémiologie et ne trouve pas place dans l'objet soumis à l'investigation si la procédure glossématique peut être appliquée (c'est-à-dire si l'objet est une endosémiologie). En conséquence, cette spécification ne peut pas être enregistrée dans le cadre de la procédure glossématique interne, ni, en conséquence, influencer légitimement sur ses résultats.

Cette définition opérationnelle, dans le *Résumé of a Theory of Language*, est la suivante :

« The designations CONTENT PLANE or PLEREMATIC (symbol :  $\gamma^\circ$ ) and EXPRESSION PLANE or CENEMATIC (symbol :  $g^\circ$ ) are assigned arbitrarily as distinct names for Planes whose number within a Semiotic is two and only two<sup>645</sup>. » (H.Rés. : p. 95).

Hjelmslev envisage en effet, dans *Sproget*, puis dans le *Résumé of a Theory of Language* et dans « La stratification du langage », la possibilité de sémiotiques ou de langues pluriplanes et non seulement biplanes. On lit ainsi dans *Sproget* :

« Nous pouvons considérer comme un fait acquis que chaque langue a deux plans et seulement deux : le plan du contenu et le plan de l'expression. Dans la théorie on doit aussi envisager la possibilité qu'une langue révèle, à la première étape de l'analyse, trois ou plusieurs plans, mais il n'est pas raisonnable de supposer que cette structure existe dans aucune langue quotidienne, et nous pouvons donc, ici, faire abstraction de cette possibilité<sup>646</sup>. » (H.Sp. : p. 141-142)

puis dans le *Résumé of a Theory of Language* :

« In the calculus underlying Rgg 76-82, only semiotics with two planes have been considered. In a complete calculus, provision will have to be made for semiotics with three or more planes, and special rules will have to be set up for them<sup>647</sup>. » (H.Rés. : p. 92),

où le signe est significativement défini comme une unité pluriplane :

« A SIGN (symbol :  $\gamma^g$ ) is a Pluriplane Unit<sup>648</sup>. » (H.Rés. : p. 193)

enfin dans « La stratification du langage » :

« Ajoutons d'ailleurs, pour être complet, que, théoriquement du moins, une sémiotique peut comporter plus de deux plans. » (H.SL : p. 60).

---

En conséquence, tout au long de la procédure glossématique, les concepts de *plan*, *plan du contenu* et *plan de l'expression* conservent leur définition purement opérationnelle, et c'est pourquoi leur définition (au contraire de celle de *connotatif*; voir Déf 276) peut et doit être introduite déjà à ce point. »

<sup>645</sup> « Les désignations PLAN DU CONTENU ou PLÉRÉMATIQUE (symbole :  $\gamma^\circ$ ) et PLAN DE L'EXPRESSION ou CÉNÉMATIQUE (symbole :  $g^\circ$ ) sont assignées arbitrairement comme noms distincts pour les plans dont le nombre, dans une sémiotique, est deux et seulement deux. » Voir également ce qui concerne les désignations « ligne de l'expression/du contenu » et « face de l'expression/du contenu » : H.Rés. : p. 112 et p. 169-170. Le *Résumé of a Theory of Language* donne par ailleurs des définitions formelles des termes de « ligne » et de « face », qui ne figurent pas dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* : « A LINE (symbol :  $\# \odot$ ) is a Part of a Syntagmatic. » (H.Rés. : p. 112) [« Une LIGNE (symbole :  $\# \odot$ ) est une partie d'une syntagmatique. »], « A SIDE (symbol :  $\# \odot$ ) is a Member in a Paradigmatic. » (H.Rés. : p. 169) [« Une FACE (symbole :  $\# \odot$ ) est un membre dans une paradigmatic. »].

<sup>646</sup> « Vi kan gå ud fra som givet, at ethvert sprog har to sider, og kun to sider : indholdssiden og udtrykssiden. Man må i teorien regne også med den mulighed, at et sprog ved første inddeling viser sig at have tre eller flere sider, men det er urimeligt at antage, at denne struktur findes i noget dagligsprog, og vi kan derfor se bort fra denne mulighed her. » (H.Sp. : p. 103-104).

<sup>647</sup> « Dans le calcul qui sous-tend les Rgg 76-82, n'ont été considérées que les sémiotiques à deux plans. Dans un calcul complet, il faudra prendre des dispositions pour les sémiotiques à trois ou plus de trois plans, et établir pour elles des règles spéciales. » Voir aussi H.Rés. : p. 113 et p. 158.

<sup>648</sup> « Un signe (symbole :  $\gamma^g$ ) est une unité pluriplane. ».

Les deux plans n'étant des éléments de la structure linguistique que dans la mesure où ils permettent la meilleure analyse du texte, leur nombre n'a de fait aucune raison objective d'être limité. La possibilité d'une structure multiplanaire n'en présuppose pas moins la définition de la langue comme structure biplanaire, dont elle constitue dès lors, selon une démarche proprement hjelmslevienne, et dans le cadre du dédoublement de l'hypothèse structurale, une élaboration explicative : la structure biplanaire qui est celle de toutes les langues étudiées jusqu'à ce jour n'est qu'une possibilité parmi d'autres, également contenues dans la structure sémiotique. La démarche hjelmslevienne apparaît ainsi comme une démarche de formalisation ou d'élaboration structurale de la définition traditionnelle de la langue, dans le cadre de laquelle la langue est redéfinie comme type de structure, et ancrée dans une axiomatique qui la constitue en déterminant d'un type d'analyse. Le dédoublement de l'hypothèse structurale permet en effet, comme nous l'avons vu, une distinction de l'axiomatique et de l'objet d'analyse (donc de la définition de la langue), que matérialise la notion de généralité que l'on trouve dans le *Résumé of a Theory of Language*. A la distinction entre universel et particulier, ce texte ajoute en effet une distinction entre universel et général<sup>649</sup> :

« Déf 1 : Une Op ayant donné un résultat est dite UNIVERSELLE s'il est montré que cette Op peut être effectuée sur n'importe quel objet. – Les résultats d'une Op universelle sont appelés UNIVERSELS. – Déf opp : Déf 65, PARTICULIER.

Déf 2 : Une Op ayant donné un résultat est dite GÉNÉRALE s'il est affirmé que cette Op peut être effectuée sur n'importe quel objet sous certaines conditions, mais non sous toutes les conditions<sup>650</sup>. » (H.Rés. : p. 88).

Comme le souligne Francis Whitfield dans sa préface :

« \*GgB (the general component of \*Gg) has as its aim an analysis of a given object to determine whether or not it is a semiotic and, if so, what kind of semiotic it is. The "general" character of the component stems from its condition that the object subjected to analysis belongs to the class of semiotics. If at any point the object is revealed not to be a semiotic, the analysis cannot be carried through, and the procedure ceases to be applicable<sup>651</sup>. » (Hjelmslev, 1975 : p. XIX).

Dans ce cadre, la définition d'une sémiotique détermine une procédure particulière (détaillée dans la composante générale) qui permettra de déterminer si l'objet soumis à l'analyse est, ou non, une sémiotique. On lit ainsi dans le *Résumé of a Theory of Language* :

« Since from the very beginning of the procedure it is conjectured that the given object is a semiotic (otherwise it would be pointless to apply the procedure -- cf. \*GgBOA and since the procedure is designed to verify the conjecture (cf. \*GgBOA), the procedure must aim at satisfying Df 24<sup>652</sup> by attempting to analyze the object into components any

<sup>649</sup> Voir ci-dessus la note 509.

<sup>650</sup> « Df 1. An Op with a given result is called UNIVERSAL if it is asserted that the Op can be performed on any object whatsoever. -- The resultants of a universal Op are called UNIVERSELS. -- opp Df 65 PARTICULAR.

Df 2. An Op with a given result is called GENERAL if it is asserted that the Op can be performed on any object whatsoever under certain conditions, but not under all conditions. » (H.Rés. : p. 2).

<sup>651</sup> Voir H.Rés. : p. 56.

<sup>652</sup> La définition d'une sémiotique, voir ci-dessus.

of which admits a further analysis into classes defined by mutual *relation* so that any of these classes admits an analysis into derivatives defined by mutual *mutation*. The whole elaboration of the procedure is determined by this aim.

It follows from what has been said that *relation*, and not correlation, must be taken as basis of analysis for the whole procedure<sup>653</sup>. » (H.Rés. : p. 56-57)

puis de même plus loin à propos de la commutation :

« Rg 49. It follows from the aims of the procedure that the criterion for determining the number of the elements (and thereby for deciding whether a given functival category is realized or virtual, since one possibility is that the number of element is 0) is necessarily different in \*GII [division du texte en lignes (de l'expression et du contenu)] from the criterion used in the higher (later) Opp. One aim of the procedure is to determine whether the given object is a semiotic or a non-semiotic, and the procedure must therefore be so constructed as to meet Df 24. This means that an attempt must be made in each Op to articulate the functival categories into elements with mutual mutation (in practice, commutation, since the elements are members in a category). But this *commutation test* cannot, in the nature of the case, be made in \*GII since that Op merely registers the components of the hierarchy without further analyzing them (cf. Df. 24). The commutation test, therefore, is made only in Opp higher than \*GII. In \*GII the criterion for determining the number of the elements rests exclusively in another test, the *derivate test*, which must also (together with the commutation test) be carried out in each of the higher Opp<sup>654</sup>. » (H.Rés. : p. 70-71).

La définition hjelmslevienne de la langue est exposée de manière systématique dans « The Basic Structure of Language », où, significativement, les choses sont présentées en termes de « charpente fondamentale » et d'ordonnancement de la « déroutante multiplicité du langage », autrement dit en termes d'objet ou d'existant formel explicatif plutôt que d'analyse :

« J'essaierai de vous faire considérer le langage comme une structure, de vous aider à démêler la charpente fondamentale qui sous-tend la déroutante multiplicité du langage, et

---

<sup>653</sup> « Puisque depuis le début de la procédure il est conjecturé que l'objet en question est une sémiotique (sans quoi il serait vain d'appliquer la procédure -- cf. \*GgBOA) et puisque la procédure est conçue pour vérifier la conjecture (cf. \*GgBOA), la procédure doit viser à satisfaire Déf 24 en tentant d'analyser l'objet en composantes dont chacune admet une analyse ultérieure en classes définies par *relation* mutuelle, de sorte que chacune de ces classes admette une analyse en dérivés définis par *mutation* mutuelle. Toute l'élaboration de la procédure est déterminée par ce but.

Il résulte de ce qui a été dit que la *relation*, et non la corrélation, doit être prise comme base d'analyse pour l'ensemble de la procédure. »

<sup>654</sup> « Règ 49. Il résulte des buts de la procédure que le critère pour déterminer le nombre des éléments (et par là même pour décider si une catégorie donnée de fonctifs est réalisée ou virtuelle, puisqu'une possibilité est que le nombre des éléments soit 0) est nécessairement différent en \*GII des critères utilisés dans les Opp supérieures (ultérieures). Un des buts de la procédure est de déterminer si l'objet en question est une sémiotique ou une non-sémiotique, et la procédure doit ainsi être construite de manière à satisfaire Déf 24. Cela signifie qu'une tentative doit être faite, dans chaque Op, d'articuler les catégories de fonctifs en éléments avec mutation mutuelle (en pratique, commutation, puisque les éléments sont membres d'une catégorie). Mais cette *épreuve de commutation* ne peut pas, dans ce cas précis, être faite en \*GII puisque cette Op enregistre simplement les composantes de la hiérarchie sans les analyser plus avant (cf. Déf 24). L'épreuve de commutation, en conséquence, n'est faite que dans les Opp supérieures à \*GII. En \*GII le critère pour déterminer le nombre des éléments repose exclusivement sur une autre épreuve, l'*épreuve de dérivé*, qui doit également (avec l'épreuve de commutation) être effectuée lors de chacune des Opp supérieures. »

de vous faire comprendre les différents aspects du langage à l'aide de quelques principes généraux d'une grande simplicité<sup>655</sup>. » (H.Bas. : p. 181).

Hjelmslev s'attache ainsi à définir un type de structure, une « structure de base » définitoire du langage, dont il pose qu'elle est constituée de cinq traits fondamentaux :

« Ma tâche première, et essentielle, sera d'expliquer la *structure de base* du langage. Par structure de base j'entends les traits inhérents à tout langage, qu'il soit passe-partout ou restreint [...]

Cette structure de base se révèle être composée de cinq traits fondamentaux. Certains de ces traits sont spécifiques aux langages, alors que d'autres se retrouvent dans des structures non linguistiques ; mais ces traits non spécifiques sont liés si étroitement aux traits spécifiques qu'il nous faut les inclure dans notre description de la structure de base<sup>656</sup>. » (H.Bas. : p. 184-185).

Les deux premiers traits sont l'existence de deux plans et de deux axes (syntagmatique et paradigmatique). Ils constituent la « base de la structure de base » :

« Au cours des deux premières conférences nous avons examiné deux traits fondamentaux que l'on doit considérer comme inhérents à toute structure linguistique : Dans une telle structure nous sommes en présence de deux plans : le contenu et l'expression, et de deux axes : le texte, ou procès linguistique, et la langue, ou système linguistique. Pour rendre compte de la structure de base du langage de façon exhaustive, il faut encore considérer trois autres traits. Ces trois traits sont dans une certaine mesure tout aussi fondamentaux que les deux premiers qui ont été mentionnés ; il ne peut y avoir langage sans que les cinq traits soient présents ensemble ; si nous soupçonnons une structure quelconque d'être un langage, il nous faut vérifier la présence de ces traits, et s'il en manque un seul nous devons alors exclure la structure considérée de la classe des langages et la voir comme une structure non linguistique. Mais si on peut se permettre de parler de la base de la structure de base, ce sont les deux traits étudiés les premiers qui forment cette base. Les trois autres traits impliquent les deux premiers et doivent être dérivés de ceux-ci<sup>657</sup>. » (H.Bas. : p. 213).

---

<sup>655</sup> « My endeavour will be to make you look upon language as a structure, to help you to unravel the fundamental framework which underlies the bewildering multiplicity of language, and to make you understand the various aspects of language with the help of a few general principles of great simplicity. » (H.Bas. : p. 121).

<sup>656</sup> « My first, and essential, task will be to expound the *basic structure* of language. Under basic structure I include the features inherent in any language, whether pass-key languages or restricted languages [...]

This basic structure will turn out to be made up of five fundamental features. Some of these features are specific to languages, whereas others recur in non-linguistic structures ; but these non-specific features are so inseparably bound up with the specific ones that we shall have to include them in our account of the basic structure. » (H.Bas. : p. 122-123).

<sup>657</sup> « In the first two lectures, we have examined two fundamental features which must be considered inherent in any language structure : In any such structure, we are confronted with two sides : the Content and the Expression, and with two axes : the Text, or the linguistic Succession, and the Language, or the linguistic System. To give a complete account of the basic structure of language, there are still three remaining features to be considered. In a way, these three remaining features are just as fundamental as the two that have been mentioned first ; there can be no language without all the five features taken together ; every structure which we may suspect of being a language, will have to be tested in regard to all these features, and if only one of these five features is missing, the structure under observation will have to be excluded from the class Language, and to be considered as a non-linguistic structure. But if it is permissible to speak of the basis of the basic structure, this



Le troisième trait est intrinsèquement lié aux deux premiers, mettant en jeu, comme le posait Hjelmslev à la page précédente, l'interaction des deux plans et des deux axes :

« Comme nous le savons, il y a une interaction constante entre les deux faces<sup>658</sup> du langage, contenu et expression, et une constante interaction entre les deux axes, texte et langue ; mais ces deux interactions sont elles-mêmes entrelacées : il y a une interaction constante entre les deux plans d'une part et les deux axes d'autre part. C'est ce que nous allons voir maintenant, et c'est là mon troisième point, le troisième trait fondamental que nos trois modèles ont en commun avec les langages ordinaires<sup>659</sup>. » (H.Bas. : p. 212).

Il s'agit de la dénotation d'une part, de la commutation d'autre part, envisagées comme deux faces d'un même phénomène. Hjelmslev présente tout d'abord les choses en termes de dénotation :

« Le troisième trait que nous mentionnerons concerne la manière spécifique dont les paradigmes du contenu et les paradigmes de l'expression sont liés les uns avec les autres.

[...]

Une ligne<sup>660</sup> reliant [...] une unité précise du contenu et une unité précise de l'expression, peut être appelée *relation de signe* ou *dénotation*. [...] Une unité de contenu et une unité d'expression qui rentrent dans une relation de signe peuvent être appelés respectivement *contenu de signe* et *expression de signe*. J'appellerai *signe* l'élément complexe composé d'un contenu de signe et d'une expression de signe. [...] Cette terminologie est, dans une certaine mesure, différente de l'acception courante et habituelle du mot "signe" [...] mais la terminologie que nous préconisons ici est utile parce qu'elle nous remet constamment en mémoire le jeu réciproque du contenu et de l'expression, jeu essentiel dans tous les signes : Il n'y aurait pas de signe s'il n'y avait un contenu et une expression<sup>661</sup>. » (H.Bas. : p. 213-215).

La dimension d'analyse (et de construction) du rapport son/sens apparaît ici de manière très nette. Il est notable, en effet, que celui-ci soit doublement représenté dans la structure de base du langage, avec le caractère biplan, et dans la relation constitutive du signe. C'est là un

---

basis is made up of the two features first mentioned. The three remaining features imply the two others and must be derived from them. » (H.Bas. : p. 140-141).

<sup>658</sup> Voir la note 632 ci-dessus.

<sup>659</sup> « There is, as we know, a constant interaction between the two sides of language, content and expression, and a constant interaction between the two axes, text and language ; but these two interactions are interwoven ; there is a constant interaction between the two sides on the one hand and the two axes on the other. That is what we shall show next; and that will be my third point, the third fundamental feature which our three models share with ordinary languages. » (H.Bas. : p. 140).

<sup>660</sup> Hjelmslev fait référence à un schéma sur lequel s'appuie son argumentation et où les unités du contenu et de l'expression sont reliées par des lignes courbes.

<sup>661</sup> « The third feature to be mentioned concerns the particular way in which paradigms of the content and paradigms of the expression are bound up with each other.

[...]

[...] a connecting line between a definite unit of the content and a definite unit of the expression may be called a *sign relation* or a *denotation*. [...] A content unit and an expression unit entering into sign relations with each other may be called a *sign content* and a *sign expression*, respectively. A complex made up of a sign content and a sign expression I shall call a *sign*. To some extent, this terminology is different from the popular, everyday use of the word "sign" [...] but the terminology here advocated is useful because it constantly reminds us of the interplay of content and expression which is material to all signs : There would be no sign without a content and an expression. » (H.Bas. : p. 141-142).

aspect de l'élaboration hjelmslevienne qu'il importe de noter ici, d'une part parce qu'il témoigne, comme nous l'avons vu ci-dessus, de l'élaboration structurale de la définition traditionnelle de la langue où se joue l'évitement hjelmslevien du concept, d'autre part dans la mesure où il est constitutif de la spécificité de la structure hjelmslevienne, fondée, comme nous avons essayé de le montrer plus haut, sur une horizontalisation du rapport son/sens. On retrouve, à ce propos, la dimension de la redéfinition du signe, avec le refus de « l'acception courante et habituelle du mot "signe" », redéfinition dont une remarque fait cependant nettement apparaître, si l'en était besoin, le caractère de simple formalisation :

« [...] l'utilisation du terme "signe" telle que je la préconise ici – qui est d'ailleurs adoptée par un grand nombre de philologues – présente des avantages considérables. Pour ne citer qu'un fait qui est pertinent dans le cadre de notre exemple : l'unité d'expression 687 peut représenter le central "Museum", et elle peut représenter le numéro de téléphone "six cent quatre-vingt-sept". Il serait malcommode de dire qu'il s'agit du même signe dans les deux cas ; il vaut mieux dire qu'il s'agit d'une seule et même expression de signe qui rentre dans deux signes différents, ces deux signes ne différant que par le contenu de signe<sup>662</sup>. » (H.Bas. : p. 215).

De cette horizontalisation du rapport son/sens témoigne la notion d'interaction entre les deux plans et les deux axes, définitoire de la commutation qui est appréhendée, comme dans les passages analysés ci-dessus, comme une relation<sup>663</sup> :

« Dans la présentation de ces faits, nous avons parlé de relation entre des unités déterminées de contenu et des unités déterminées d'expression leur correspondant. Mais on aurait pu dire la même chose en parlant de relation entre des unités d'un seul et même plan du langage. [...] Le fait que nous avons observé peut ainsi être décrit en termes de relation entre des relations [...]

Une relation entre deux unités d'un même plan du langage, qui est liée à une relation entre deux unités de l'autre face de ce langage, est appelée *commutation*, et deux éléments qui entrent dans une *commutation* réciproque sont dits commutables. [...]

Nous voyons donc qu'un seul et même fait réel peut être expliqué de deux façons différentes : Il peut être décrit en termes de *dénotation*, c'est-à-dire décrit comme une simple relation entre un contenu de signe et une expression de signe, et il peut l'être comme une relation complexe, une relation entre relations<sup>664</sup>. » (H.Bas. : p. 216-217).

---

<sup>662</sup> « [...] the use of the term "sign" here advocated – and which is adopted by a great many linguists – presents considerable advantages. Just to point out one fact that is relevant for our present example : the expression unit 687 may stand for the exchange "Museum", and it may stand for the telephone number "six eight seven". It would not be convenient to say that it is the same sign in the two cases ; it is better to say that it is one and the same sign expression entering into two different signs, – the two signs differing in regard to the sign content only. » (H.Bas. : p. 142).

<sup>663</sup> De même que le terme *face* (voir la note 632 ci-dessus), le terme *relation* a dans « The Basic Structure of Language » un sens générique, équivalant à « fonction » ou « rapport », sans distinction de points de vue syntagmatique ou paradigmatique.

<sup>664</sup> « What has here been stated in terms of a relation between a definite unit of the content and a corresponding definite unit of the expression, can equally well be stated in terms of a relation between units within one and the same side of the language. [...] the fact we have observed can be stated in terms of a relation between relations [...]

Les définitions d'une sémiotique ou d'une langue que nous avons citées ci-dessus attestent d'une préférence pour la formulation en termes de commutation. On lit de fait ensuite dans « The Basic Structure of Language » :

« En résumé, le troisième trait fondamental de la structure de base du langage est la *commutation* qui consiste en une relation entre des relations du plan du contenu et des relations du plan de l'expression<sup>665</sup>. » (H.Bas. : p. 226).

Il est de même question dans « Structural Analysis of Language » (1948) de la commutation comme de la « relation fondamentale qui est la clé même de la compréhension des langues au sens linguistique du mot » :

« La théorie logistique du langage a été établie indépendamment de la linguistique, et il est évident que les logiciens, bien qu'ils parlent constamment du langage, négligent d'une façon sans doute indéfendable les résultats d'une approche linguistique du langage. Ce qui a eu pour effet de desservir la théorie logistique du langage. En particulier, le concept de signe proposé par ces savants a des défauts considérables et reste sans aucun doute inférieur à celui de Saussure. Les logiciens ne comprennent pas que le signe linguistique a deux faces, un contenu et une expression, dont chacune peut être soumise à une analyse purement structurale. Et les logiciens négligent par là même la *commutation*, la relation fondamentale qui est la clé même de la compréhension des langues au sens linguistique du mot<sup>666</sup>. » (H.Str. : p. 41-42).

Ce privilège de la commutation est susceptible de deux types d'explication. En premier lieu, si tous les éléments de la langue sont commutables, tous n'entrent pas dans une relation de dénotation :

« La première de ces descriptions [dénotation] est évidemment beaucoup plus simple que la seconde [commutation], et il serait peut-être raisonnable de se demander pourquoi on devrait rendre compte du fait simple de la dénotation en termes malcommodes de commutation. Cela est pourtant nécessaire. La raison en est qu'il y a des unités qui entrent en commutation sans entrer dans une relation de dénotation, si bien que la commutation n'est pas seulement une manière différente d'expliquer la dénotation, mais bien un fait séparé, qui est lié à la dénotation mais qui ne lui est pas réductible.

---

A relation between two units within one side of the language, which is bound up with a relation between two units within the other side of the language, is called *commutation*, and two elements entering into mutual commutation are called *commutables*. [...]

Thus we see that one and the same actual fact can be accounted for in two different ways : It can be stated in terms of *denotation*, i. e., it can be described as a simple relation between a sign content and a sign expression, and it can be stated in terms of *commutation*, i. e., it can be described as a complex relation between relations. » (H.Bas. : p. 142-144).

<sup>665</sup> « To sum up, the third fundamental feature in the basic structure of language is the *commutation*, consisting in a relation between relations in the content and relations in the expression. » (H.Bas. : p. 149).

<sup>666</sup> « Logistic language theory has been carried out without any regard to philology, and it is obvious that logicians, while constantly talking about language, are neglecting in a somewhat indefensible way the results of the philological approach to language. This has had a detrimental effect on logistic language theory. In particular, the sign concept advocated by these scholars has considerable shortcomings and is unmistakably inferior to that of Saussure ; it is not understood by logicians that the linguistic sign is two-sided, comprising a content and an expression, both of which can be submitted to a purely structural analysis. And logicians are therefore neglecting the *commutation*, the fundamental relation which is the very clue to the understanding of languages in the philological sense of the word. » (H.Str. : p. 76).

[...]

Les contenus de signe et les expressions de signe peuvent donc être analysés en *composantes de signe*, c'est-à-dire en contenus qui ne sont pas liés à une expression précise, et en expressions qui ne sont pas liées à un contenu précis ; et ces composantes de signes peuvent commuter.

[...]

L'existence de composantes de signes commutables est un fait courant dans les langages passe-partout<sup>667</sup>. » (H.Bas. : p. 217-219).

En second lieu, comme nous l'avons posé ci-dessus, et comme il apparaît nettement dans l'extrait de « Structural Analysis of Language », la commutation, dans le même temps qu'elle dépend de la fonction sémiotique, dont elle est le revers, permet l'analyse séparée des faces du signe, et réalise ainsi l'horizontalisation du rapport son/sens qui est constitutif du formalisme hjelmslevien. Le quatrième trait fondamental concerne les fonctions homoplans définitoires des unités linguistiques :

« On peut passer très brièvement sur le quatrième trait fondamental. Il a été mentionné implicitement dans les conférences précédentes, mais il est suffisamment important pour être donné ici séparément. Ce quatrième trait fondamental est l'existence de *relations bien définies* entre les unités linguistiques<sup>668</sup>. » (H.Bas. : p. 226).

Ces relations sont, comme dans les autres textes, les relations de dépendance unilatérales et bilatérales, facultatives ou obligatoires :

« Comme nous l'avons remarqué, on peut parler de ces relations en termes de *combinaison* et de *rection*. Il y a *rection* quand une unité en implique une autre, de telle sorte que l'unité impliquée est une condition nécessaire pour que l'unité qui l'implique soit présente. [...]

Dans tous ces cas la *rection* est unilatérale. On dit que l'unité qui est présupposée par une autre est régie par celle-ci [...]

Une *rection* peut aussi être bilatérale, ou mutuelle, s'appliquant aux deux unités. [...]

Deux unités peuvent se combiner sans qu'il y ait entre elles de *rection*. On peut alors appeler la relation qui existe entre elles *combinaison* [...]

---

<sup>667</sup> « The first of these statements is evidently much simpler than the second one, and it might reasonably be asked why the simple fact of denotation should be accounted for in this clumsy way, in terms of commutation. This, however, is necessary. The reason is that there are units which enter into commutation without entering into denotation, so that commutation is not just another way of accounting for the fact of denotation but the commutation proves to be a separate fact, which is bound up with denotation, but which is not reducible to denotation.

[...]

Thus, sign contents and sign expressions may be analyzed into *sign components*, i. e., contents which are not bound up with a definite expression, and expressions which are not bound up with a definite content, and such sign components can be commutables.

[...]

The existence of commutable sign components is a quite ordinary fact in pass-key languages. » (H.Bas. : p. 144-145).

<sup>668</sup> « The fourth fundamental feature can be stated very briefly. It is a fact which has been stated implicitly in the preceding lectures, but which is not so important that it has to be stated separately. The fourth fundamental feature is the existence of *definite relations* between linguistic units. » (H.Bas. : p. 149). La traduction et le texte anglais tiennent ici un propos inverse. Nous ignorons s'il s'agit d'une erreur de traduction ou d'une erreur d'édition du texte anglais, ou, enfin, d'une ambiguïté du manuscrit lui-même.

Telles sont les relations possibles entre les unités linguistiques<sup>669</sup>. » (H.Bas. : p. 226-228).

Il est logique que les relations définitoires des unités linguistiques ne puissent être d'une autre nature que les relations constitutives de la structure entendue au sens de principe d'analyse ou de l'axiomatique structurale. Il n'en demeure pas moins remarquable, ce nous semble, que ces relations aient ainsi le double statut de condition de l'analyse et de fait structural définitoire de la langue (et il est significatif, dans cette perspective, à l'égard de ce que nous avons vu plus haut, qu'il soit ici question de rection plutôt que d'interdépendance et de détermination). On retrouve ici le dédoublement de l'hypothèse structurale dont il a été question ci-dessus, dans le cadre duquel, si la structure fondamentale du langage semble définie comme type de structure, c'est au contraire la notion de structure, au sens du principe d'analyse, qui est une élaboration et une extrapolation à partir de celle-ci, destinée à lui servir d'horizon. Mais ce dédoublement n'est pas seulement symptomatique, comme nous l'avons posé plus haut, d'un évitement du concept ; il détermine par ailleurs, corrélativement et en lien avec la particularité de la fonction sémiotique que nous avons notée ci-dessus, d'être à la fois le fruit d'une réélaboration de la dimension horizontale de la valeur et le témoin du donné du rapport son/sens, une démarche de construction du rapport son/sens. La distinction entre structure et forme que l'on peut inférer des développements de « La stratification du langage » peut en effet être considérée comme un écho problématique de ce double statut des relations définitoires des unités linguistiques :

« Dans notre examen des différences entre les classes de strata, il paraît naturel de commencer par les classifications des strata qui recouvrent les deux distinctions saussuriennes, celle entre  $\gamma^0$  (V) et  $g^0$  (V) (qui est la distinction des deux plans) et celle entre  $*g^0$  et  $\Lambda *g^0$  (ou entre forme et substance).

On peut faire observer d'abord qu'une première différence entre ces deux distinctions est dans le stade d'analyse où elles s'imposent : la distinction entre contenu et expression est supérieure à celle entre forme et substance, si bien que, dans la procédure de l'analyse, la bifurcation qui conduit à séparer la hiérarchie constituée par le plan du contenu et celle constituée par le plan de l'expression se trouve à un stade antérieur à celle qui sépare forme et substance. C'est pourquoi il faut parler, comme nous l'avons fait déjà en effet et comme nous aurons à le faire dans la suite, de la "forme du contenu", de la "substance du contenu", de la "forme de l'expression" et de la "substance de l'expression", alors qu'il serait insensé, parce qu'inadéquat, de parler d'un "contenu de substance", d'un "contenu de forme", d'une "expression de substance", ou d'une "expression de forme". La distinction entre contenu et expression est le premier carrefour, celle de forme et substance le second, et la distinction de forme et de substance est donc subordonnée à celle entre les plans.

---

<sup>669</sup> « As have been pointed out, these relations can be stated in terms of *combination* and *government*. A *government* takes place when one unit implies another unit, so that the unit implied is a necessary condition of the presence of the unit implying it. [...]

In all these cases, the government is unilateral, one-sided. The unit which is implied by another unit is said to be *governed* by this unit

A government may also be bilateral, two-sided or mutual. [...]

Two units may be combined without any government taking place. In this case, the relation between them can be called *combination*. [...]

These are the possible relations between linguistic units. » (H.Bas. : p. 149-151).

De la sorte, la distinction des plans se greffe sur celle des substances, et la deuxième distinction saussurienne se traduira non par la simple distinction entre  $*g^\circ$  [forme sémiotique] et  $\Lambda *g^\circ$  [substance sémiotique], mais par la distinction entre  $\gamma^\circ$  [forme du contenu] et  $\Lambda \gamma^\circ$  [substance du contenu] d'une part, et par celle entre  $g^\circ$  [forme de l'expression] et  $\Lambda g^\circ$  [substance de l'expression] de l'autre. Il n'y a pas de fonction (ou dépendance immédiate) entre  $\Lambda \gamma^\circ$  [substance du contenu] et  $g^\circ$  [forme de l'expression], ni entre  $\Lambda g^\circ$  [substance de l'expression] et  $\gamma^\circ$  [forme du contenu], ni d'ailleurs entre  $\Lambda \gamma^\circ$  [substance du contenu] et  $\Lambda g^\circ$  [substance de l'expression]. En d'autres termes, la multiplication des deux distinctions saussuriennes conduit déjà à établir exactement trois classes de strata : 1°  $\gamma^\circ(V)$  [contenu] et  $g^\circ(V)$  [expression], 2°  $\gamma^\circ$  [forme du contenu] et  $\Lambda \gamma^\circ$  [substance du contenu], 3°  $g^\circ$  [forme de l'expression] et  $\Lambda g^\circ$  [substance de l'expression]. » (H.SL : p. 52-53).

Si la distinction entre forme et substance est postérieure à la distinction entre contenu et expression, alors la langue ne saurait être définie comme « forme organisée entre deux substances » que dans le cadre de la structure, structure qui fait dès lors figure de cadre analytique de la définition de la langue, mais dont il faut noter que, dans la mesure où elle renvoie à une analyse fonctionnelle, elle est également forme<sup>670</sup>. Dans cette perspective, la fonction sémiotique, interne à la structure, est externe à la forme constitutive de la langue, dont elle préside précisément à l'établissement. Inversement, la langue comme forme, définie par la commutation et les fonctions homoplans, est interne à la structure fondamentale du langage, dans le cadre de laquelle elle est instituée par le rapport son/sens<sup>671</sup>. Au dédoublement de l'hypothèse structurale, qui, impliquant, sous couvert d'empirisme, une élaboration formelle de la définition traditionnelle de la langue, est symptomatique d'un évitement du concept, répond ainsi non seulement une extrapolation à partir du donné de la structure, mais également, corrélativement, une construction du rapport son/sens. C'est à une telle construction, dans sa spécificité hjelmslevienne, que renvoie, en dernière analyse, l'horizontalisation du rapport son/sens, dont il apparaît à présent nettement qu'elle s'institue dans le cadre de ce dédoublement de l'hypothèse structurale. Celui-ci, en effet, en même temps qu'il permet une redéfinition analytique de la langue, rend possible, dans la mesure où il dédouble non seulement l'hypothèse structurale, mais également, par là même, la forme définitoire de la langue, une reconstruction de celle-ci dans le cadre du rapport son/sens. De cette dimension de reconstruction témoigne notamment le cinquième trait de la structure fondamentale du langage, qui est celui de la non-conformité des deux plans et qui, significativement, mettant en jeu les composantes de signes, est impliqué dans la nécessité d'une double formulation du troisième trait, en termes de commutation, instrument de l'horizontalisation du rapport son/sens, et en termes de dénotation. On lit ainsi dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Ce qui décide s'il y a un signe ou non n'est pas le fait qu'il soit interprété, c'est-à-dire qu'il lui soit rattaché un sens du contenu. En vertu de la sélection qui existe entre le schéma et l'usage sémiotiques, il n'y a, pour le calcul de la théorie, aucun système interprété, mais seulement des systèmes interprétables. Il n'y a donc aucune différence

<sup>670</sup> Comme nous le verrons *infra*, cette dualité de la notion de forme a été notée par Hjelmslev lui-même (voir H.SL : p. 56-57), pour qui elle ne semble pas faire difficulté.

<sup>671</sup> Là où précisément chez Saussure, *mutatis mutandis*, son et sens sont effets de langue.

sur ce point entre l'algèbre pure ou le jeu d'échecs d'un côté et par exemple une langue de l'autre. Pour décider si les jeux, ou d'autres systèmes de quasi-signes tels que l'algèbre pure, sont ou non des sémiotiques, il faut voir si leur description exhaustive exige que l'on opère en reconnaissant deux plans, ou si le principe de simplicité peut être appliqué de telle sorte qu'un seul plan soit suffisant.

La condition qui exige que l'on opère en reconnaissant deux plans doit être que, lorsqu'on tente de les poser on ne puisse pas démontrer que les deux plans ont tout à fait la même structure avec une relation univoque entre les fonctifs d'un plan et ceux de l'autre plan. Nous exprimerons cela en disant que les deux plans doivent ne pas être *conformes* l'un à l'autre. Deux fonctifs sont dits conformes si n'importe quel dérivé particulier d'un des fonctifs contracte exclusivement les mêmes fonctions qu'un dérivé particulier de l'autre fonctif et inversement. Nous pouvons dès lors énoncer la règle selon laquelle deux composantes d'une même classe que l'on tente d'établir doivent être réduites à une seule si elles sont conformes et non commutables. L'épreuve instituée par cette règle, que nous nommerons *épreuve de dérivé*, est exigée par la théorie pour chaque stade de l'analyse du texte, parallèlement à l'épreuve de commutation ; ces deux épreuves sont conjointement nécessaires pour décider si un objet donné est ou non une sémiotique. Nous ne nous entendrons pas ici sur l'application de cette épreuve aux dérivés du plus haut degré de la sémiotique (le processus) et considérerons seulement les dérivés de premier degré de la sémiotique : les deux plans. Ceux-ci ne contractent pas de commutation mutuelle et seule leur conformité ou leur non-conformité permet de décider s'ils doivent être identifiés ou traités séparément (remarquons à ce propos que, dans le premier cas, la théorie du langage n'a pas lieu d'être appliquée à l'objet considéré)<sup>672</sup>. L'expérience inductive montre que l'épreuve de dérivé a un résultat négatif pour toutes les langues observées jusqu'ici, et aura sans aucun doute le même résultat pour plusieurs autres structures considérées déjà comme des sémiotiques ou qui, de ce fait, doivent l'être dès maintenant. Il semble tout aussi indubitable que l'épreuve de dérivé a un résultat positif pour plusieurs des structures que les théories modernes se plaisent à considérer comme des sémiotiques. Cela se voit facilement en ce qui concerne les jeux purs où l'interprétation retrouve une grandeur de contenu correspondant à chaque grandeur d'expression (pièce ou autre), de sorte que les réseaux fonctionnels des deux plans que l'on tentera d'établir seront identiques. Une telle structure n'est donc pas une sémiotique au sens où l'entend la théorie du langage<sup>673</sup>. » (H.Om. : p. 140-142).

---

<sup>672</sup> Sur cette épreuve de dérivé, voir notamment, également, H.Rés. : p. 71-72, ainsi que H.Rés. : p. 70-71, cité ci-dessus.

<sup>673</sup> « Det afgørende for om der foreligger et tegn eller ikke er ikke om det er interpreteret, dvs om der er tilordnet en indholdsmening. Paa grund af selektionen mellem sprogbygning og sprogbrug eksisterer der for sprogteoriens kalkyle ingen interpreterede men kun interpreterbare systemer. Heri ligger der altsaa ingen forskel mellem f. ex. skakspillet og den rene algebra paa den ene side og f. ex. et dagligsprog paa den anden. Men afgørelsen af hvorvidt spil eller andre quasi-tegnssystemer som den rene algebra er sprog eller ej maa søges i, om en udtømmende beskrivelse af dem nødvendiggør at operere med to planer, eller om simplehedens princip kan gennemføres saa vidt at man kan nøjes med at operere med eet.

Forudsætningen for at det er nødvendigt at operere med to planer maa være at de to planer, naar de opstilles tentativt, ikke kan vises helt igennem at have samme struktur men en een-entydig relation mellem det ene plans funktiver og det andet plans funktiver. Vi vil udtrykke dette ved at sige at planerne ikke maa være indbyrdes *konforme*. To funktiver siges at være konforme, dersom et hvilket som helst partikulært derivat af det ene funktiv udelukkende indgaar samme funktioner som et partikulært derivat af det andet funktiv, og omvendt. Vi kan herefter opstille den regel, at to tentativt opstillede afsnit af en og samme klasse skal reduceres til eet afsnit, dersom de er indbyrdes konforme og ikke har indbyrdes kommutation. Den prøve som denne regel instituerer, og som vi benævner *derivatprøven*, foreskriver vi i sprogteorien for hvert enkelt trin af textanalysen sideordnet med kommutationsprøven ; disse to prøver i forening er nødvendige for at afgøre om et forelagt emne er et sprog eller ej. Vi skal ikke her komme ind paa denne derivatprøves anvendelse paa sprogets (textens) derivater af højere

On voit que cette non-conformité des plans conditionne le caractère biplan (ou pluriplan) de la structure envisagée. Il s'agit moins, dans cette perspective, d'un cinquième trait définitoire de la structure fondamentale du langage que d'une explicitation du premier, dont le caractère fondamental et externe d'initiateur d'une construction, apparaît ainsi d'autant plus nettement<sup>674</sup>. Aussi, à nouveau, cette non-conformité peut-elle être l'instrument d'une définition formelle de la langue, fruit d'une réélaboration structurale de la définition traditionnelle. Cet aspect est plus nettement mis en exergue dans *Sproget* :

« Cependant, il peut être utile, dans une certaine mesure, de rétrécir notre définition<sup>675</sup> en ajoutant ceci : nos langues quotidiennes ont toujours cette particularité remarquable qu'un seul élément de l'expression ne correspond pas, c'est-à-dire n'a pas de relation, à un seul élément du contenu, et vice-versa, mais que dans la plupart des cas une unité composée de plusieurs éléments de l'expression a une relation avec une unité composée de plusieurs éléments du contenu. Nous avons vu plus haut (page 55) qu'il peut fort bien se produire qu'un seul élément de l'expression corresponde à un seul élément du contenu, par exemple le génitif anglais 's ; mais c'est un cas particulier et aucune règle ne peut en être conclue relativement à l'ensemble de la structure de la langue ; dans le cas ordinaire un signe se compose de deux ou plusieurs éléments de l'expression avec deux ou plusieurs éléments du contenu connexes. [...]

---

grad, men skal kun betragte sprogets førstegradsderivater, planerne. Disse har ikke indbyrdes kommutation, og det afgørende for om de skal behandles som adskilte eller skal identificeres med hinanden (i hvilket sidste tilfælde sprogteoriens anvendelighed paa det forelagte emne ophører) er derfor udelukkende om de er indbyrdes konforme eller ej. Induktiv erfaring viser at for alle hidtil observerede dagligsprog har derivatprøven negativt udfald, og utvivlsomt vil den have det over for adskillige andre strukturer der hidtil har været regnet for sprog, eller som i kraft heraf viser sig at maatte regnes derfor. Men lige saa utvivlsomt synes det at være, at for adskillige af de strukturer som man i nyere teori ynder at kalde sprog har derivatprøven positivt udfald. Dette er let at se for de rene spils vedkommende, hvor det ved interpretationen fremkommer een indholdsstørrelse svarende til hver een udtryksstørrelse (brik el. Ign.), saaledes at funktionsnettet vil blive ganske det samme i de to planer naar disse tentativt opstilles. En saadan struktur er da ikke et sprog i sprogteoretisk forstand. » (H.Om. : p. 99-100). Il est question, dans la version originale danoise, de *sprog* (langue) et de *dagligsprog* (langue quotidienne). Dès la première édition anglaise, il sera question de *semiotics*. Voir Hjelmslev (1953) : p. 71-72, et Hjelmslev (1943) : p. 121, notes « Side 99, linie 7 », « Side 99, linie 11 », « Side 99, linie 7, f. n. », « Side 99, linie 5 f. n. » et « Side 100, linie 3, 6, 11, 15, 16, 17, 19 ».

<sup>674</sup> Il faut noter également, dans cette perspective, ces formules de « Et sprogvidenskabeligt causeri » et « Pour une sémantique structurale », où la division primaire en deux plans semble impliquée par la commutation : « L'épreuve de commutation entraîne que l'échange de deux éléments d'expression peut impliquer un échange de deux éléments de contenu, et *vice versa*. Aussi la langue est-elle une structure que l'analyse divise en deux classes principales : contenu et expression. A l'intérieur de chacune de ces deux classes principales, et de n'importe laquelle de leurs subdivisions, la règle suivante est respectée : un échange de deux unités dans une classe principale peut impliquer un échange de deux unités dans l'autre classe. » (H.Cau. : p. 84), « Du principe même de la commutation découle la nécessité de reconnaître, à l'intérieur de la langue même, deux plans : celui du contenu et celui de l'expression. En des termes saussuriens : le signe est le total du signifié et du signifiant. Plus encore : le signe est établi par la relation qui réunit ces deux faces. » (H.Sem. : p. 114). Il est possible cependant que ces formules témoignent d'une influence de la problématique phonologique, au sens des phonologues (ce qui ne signifie pas « influence des phonologues » : comme nous l'avons vu ci-dessus, et comme nous le verrons plus en détail *infra* d'une autre manière, une telle problématique phonologique est au cœur des premiers textes de Hjelmslev, où, par ailleurs, on trouve déjà quelque chose de tel que la commutation), que Hjelmslev s'approprie par le renversement que nous avons essayé de mettre en évidence. Voir ci-dessous.

<sup>675</sup> Celle de la langue comme « structure où les éléments de chaque catégorie commutent les uns avec les autres », citée ci-dessus (voir H.Sp. : p. 135 [p. 98]).



Le langage n'est donc pas tel qu'à chaque élément du contenu corresponde un seul élément de l'expression et vice versa ; la correspondance est entre unités du contenu et unités de l'expression, chaque unité étant composée d'une pluralité d'éléments. [...]

Pour tenir compte de cette particularité nous devons préciser notre définition de la langue : *Pour qu'une structure puisse être reconnue comme une langue, il faut que la relation de présupposition réciproque entre le contenu et l'expression ne s'accompagne pas d'une relation identique entre chaque élément d'un plan et un élément de l'autre.*

Si nous introduisons cette restriction, il n'y a pas de doute qu'une partie des systèmes pris tout à l'heure pour exemples ne pourront plus être définis comme des langues. Nous n'examinerons pas ici ce problème plus en détail. Il est de moindre importance ; mais la restriction mentionnée est utile pour une autre raison : quand on sort du domaine des langues quotidiennes, il est souvent difficile de décider si les structures considérées doivent être divisées en un plan du contenu et un plan de l'expression ; on renoncera donc à la division si chaque élément d'un plan correspond à un élément de l'autre et que les éléments, dans chacun des deux plans, soient définis par des relations exactement identiques<sup>676</sup>. » (H.Sp. : p. 136-139).

On lit de même ensuite dans « The Basic Structure of Language » :

« Il arrive qu'on trouve des correspondances rigoureuses entre toutes les relations du plan du contenu et de celui de l'expression : c'est le cas des feux de signalisation et de l'horloge simple qui ne sonne que les heures.

Mais parfois aussi il se trouve que l'inventaire et le système ne sont pas semblables dans les deux plans de la structure : le cadran téléphonique (MUS), le carillon (q1 + 1), et tous les langages passe-partout connus. Cette particularité est liée dans une certaine mesure à l'existence des composantes de signe.

Dans le premier cas, la distinction entre les deux plans de la structure se fonde sur une supposition inutile. Puisque c'est la solution la plus simple permettant de rendre compte des faits de façon satisfaisante qui est préférable à toute autre solution, on ne devrait pas distinguer entre le contenu et l'expression dans le cas des feux de signalisation.

---

<sup>676</sup> « Imidlertid kan vi i nogen grad indsnævre vor definition på hensigtsmæssig måde ved at gøre en tilføjelse. Hvis vi ser på vore dagligsprog, vil vi finde, at de altid er bygget på den ejendommelige måde, at ét udtrykselement ikke svarer til (dvs. har forbindelse med) ét indholdselement og omvendt, men at i de fleste tilfælde en enhed bestående af flere udtrykselementer har forbindelse med en enhed bestående af flere indholdselementer og omvendt. Vi har tidligere (s. 35) set, at det meget vel kan forekomme, at ét udtrykselement svarer til ét indholdselemente, f. eks. dansk -s ; men det er et særtilfælde, og det gælder aldrig gennem hele sprogets struktur ; det almindelige er, at et tegn består af to eller flere udtrykselementer med to eller flere dertil knyttede indholdselementer. [...]

Sproget er altså ikke sådan bygget, at der til hvert indholdselement svarer ét og kun ét udtrykselement og omvendt, men sådan, at en enhed af indholdselementer svarer til en enhed af udtrykselementer og omvendt [...]

Man kunne nu optage denne ejendommelighed i sprogets definition. Den måtte formuleres således : *For at en struktur skal kunne anerkendes som et sprog, forlanger vi, at der til den gensidige forudsætningsforbindelse mellem indhold og udtryk ikke helt igennem svarer en gensidig forudsætningsforbindelse parvis mellem samtlige udtrykselementer og samtlige indholdselementer.*

Hvis vi indfører denne indskrænkning, er der ingen tvivl om, at en del af de eksempler, vi før hentydede til, ikke længere bliver bestemt som sprog. Vi skal ikke her undersøge dette nærmere. Det er mindre væsentligt ; men den omtalte indskrænkning er nyttig af en anden grund : uden for dagligsprogenes område vil man ofte stå over for den situation, at det er vanskeligt at afgøre, om det er nødvendigt at inddele den foreliggende struktur i en indholdsside og en udtryksside ; det skal da undlades, dersom svarer til element mellem de to sider, således at elementerne i begge siderne ville blive defineret hver for sig ved nøjagtig de samme forbindelser. » (H.Sp. : p. 99-101).

Puisque tous les langages passe-partout se rangent dans le second cas, il faut considérer la *non-conformité* comme le cinquième trait fondamental de la structure de base du langage. Les feux de signalisation et l'horloge simple qui ne sonne que les heures ne sont pas des langages.

C'est là ce qui nous permet de définir exactement ce que nous voulons entendre par *langage*, et d'échapper à l'utilisation très lâche et très vague qui est faite de ce terme dans la langue quotidienne et dans les ouvrages philosophiques, où tout ce qui ressemble de près ou de loin à un signe est souvent appelé langage de façon injustifiée<sup>677</sup>. » (H.Bas. : p. 230-231).

Hjelmslev pose ici que la non-conformité « est liée dans une certaine mesure à l'existence des composantes de signes ». En revanche, dans « *Structural Analysis of Language* », où Hjelmslev mentionne ses analyses de « *The Basic Structure of Language* » et les « cinq traits fondamentaux qui, selon [s]a définition, sont inclus dans la structure fondamentale de toute langue au sens conventionnel<sup>678</sup> » (H.Str. : p. 43), la non-conformité est rapportée univoquement à l'existence des composantes de signes :

« 1°) Une langue consiste en un contenu et une expression.

2°) Une langue consiste en une progression, ou texte, et un système.

3°) Contenu et expression sont liés entre eux par la commutation.

4°) Il existe certaines relations définies, à l'intérieur du procès et à l'intérieur du système.

5°) Il n'y a pas de correspondance terme à terme entre le contenu et l'expression, mais les signes peuvent être décomposés en constituants plus petits. Ces constituants du signe sont, par exemple, les éléments appelés "phonèmes", que j'aimerais mieux appeler taxèmes de l'expression, et qui n'ont en eux-mêmes aucun contenu mais qui peuvent servir à former des unités dotées d'un contenu, des mots par exemple<sup>679</sup>. » (H.Str. : p. 43-44).

---

<sup>677</sup> « [...] we may find a one-to-one correspondence, so that all relations are the same within the content and within the expression; [this is the case with the] traffic lights, [and with the] simple clock striking the hours only.

Or we may find differences, so that inventory and system are different in the two sides of the structure : [this is true e. g. of the telephone] dial, [where the sign content "Museum" corresponds to a sign expression 687] (MUS) [consisting of the commutable sign components 6, 8, and 7, and of the clock chime] (q1 + 1), [as well as of] all pass-key languages hitherto observed. This peculiarity is to some extent bound up with the existence of sign components.

In the first case, the two sides of the structure are founded upon an unnecessary assumption. The simplest possible solution capable of accounting sufficiently for the facts being preferable to any other solution, content and expression should not be distinguished in traffic lights, nor in the simple clock (striking hours only).

Since all pass-key languages represent the second case, this feature should be adopted as relevant to the basic structure of language :

5° Non-conformity.

This measure enables us to define exactly what we want to understand by a *language*, and to escape from the very wide and very vague uses of this word which are found in everyday speech and in philosophical works, where everything recalling more or less a sign is often inappropriately called a language. » (H.Bas. : p. 151-152). Les éditeurs du manuscrit ont procédé à quelques ajouts permettant notamment d'explicitier les exemples. Ces ajouts sont entre crochets.

<sup>678</sup> « five fundamental features which, according to my definition, are involved in the basic structure of any language in the conventional sense » (H.Str. : p. 77).

<sup>679</sup> « 1. A language consists of a content and an expression.

2. A language consists of a succession, or a text, and a system.

3. Content and expression are bound up with each other through commutation.

Cette notion de composante de signes est en effet centrale dans l'élaboration hjelmslevienne, où la construction du rapport son/sens détermine une appréhension et une définition de la langue comme système de possibilités de signes.

## 2. STRUCTURE ET SYSTÈME : LA LANGUE COMME SYSTÈME DE POSSIBILITÉS DE SIGNES

Comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises, les modifications qui, au cours du développement de la glossématique, ont affecté la conception de la commutation sont au cœur du renversement constitutif de la spécificité des notions hjelmsleviennes de forme et de structure. Dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics*, la commutation constitue l'une des premières étapes de l'analyse, d'une manière assez semblable à ce qui a lieu chez les phonologues. On se souvient, en effet, de ce passage, cité dans le chapitre 1 :

« In detail, the operations of the procedure are as follows :

\*G 1. Reduction of expression and content to segments formed in elements called lexemes (e. g. *the-boy-s-talk-ed*).

\*G 2. Reduction of segments of content formed in lexemes to smaller segments formed in preplerematemes. Reduction of segments of expression formed in lexemes to smaller segments formed in precenematemes.

\*G. 3. In this operation, categories of preplerematics, resp. precenematic units are established. By a category is meant a functional paradigm ; function is defined so as to include all kinds of combination and government. According to the categories into which they enter, the elements are divided into species (constituents and exponents), and each species into types (constituents into central and marginal, exponents into intense and extense). [...]

\*g 1. In this operation, preglossemes are reduced to glossemes, a reduction having been made possible by the preceding study of the functions of the preglossemes. It is necessary and sufficient to recognise as many glossemes as there are elements of different function. [...]

\*g 2–3. In these operations, the functional categories found in \*G 3 are redistributed according to type, a redistribution having been made necessary by the reduction carried out in \*g 1.

\*g 4. Correlations between glossemes (cf. HJELMSLEV, *La catégorie des cas* I, p. 111 ff.).

\*g 5. Establishment of the system on the basis of the functions of the glossemes<sup>680</sup>. » (H.Out. : p. 4-5).

4. There are certain definite relations within the succession and within the system.

5. There is not a one-to-one correspondence between content and expression, but the signs are decomposable in minor components. Such sign components are e. g. the so-called phonemes, which I should prefer to call taxemes of expression, and which in themselves have no content, but which can build up units provided with a content, e. g., words. » (H.Str. : p. 78).

<sup>680</sup> « Le détail des opérations de la procédure est le suivant :

\*G 1. Réduction de l'expression et du contenu à des segments formés dans des éléments appelés lexèmes (par ex. *the-boy-s-talk-ed*).

\*G 2. Réduction des segments de contenu formés dans des lexèmes à des segments plus petits formés dans des préplérématèmes. Réduction des segments de l'expression formés dans des lexèmes à des segments plus petits formés dans des précénématèmes.

\*G 3. Dans cette opération, on établit des catégories d'unités respectivement préplérématiques et précénématiques. Par catégorie, on entend un paradigme fonctionnel ; la fonction est définie de manière à inclure tous les types de combinaison et de rection. Selon les catégories dans lesquelles ils entrent, les éléments sont

L'ordre des opérations, dans ce premier texte glossématique, est donc le suivant : segmentation de la chaîne, commutation corrélative d'une autre segmentation de la chaîne, établissement de catégories fonctionnelles à partir de l'inventaire ainsi obtenu, permettant la réduction des préglossèmes à des glossèmes, redistribution des catégories, étude des corrélations entre glossèmes, enfin établissement du système. A la notion de réduction près, la démarche est assez proche de celle des phonologues, faisant se succéder établissement d'un inventaire par segmentation et commutation et définition syntagmatique puis paradigmatisque des éléments, permettant l'établissement du système. L'existence d'une segmentation préalable et la concomitance de la segmentation et de la commutation<sup>681</sup> impliquent une limitation de la commutation aux éléments minimaux, les glossèmes, qui seront les unités du système. On lit d'ailleurs un an plus tard dans « Accent, intonation, quantité » (1937) :

« La réduction n'est achevée qu'au moment où l'élément obtenu est maximal du point de vue paradigmatisque – renfermant autant de variantes que possible – et minimal du point de vue syntagmatique – les cénématèmes étant les parties les plus petites dans lesquelles on peut, par une analyse glossématique, décomposer la chaîne parlée (ou écrite).

---

divisés en espèces (constituants et exposants) et chaque espèce en types (constituants en centraux et marginaux, exposants en intenses et extenses). [...]

**\*g 1.** Dans cette opération, les préglossèmes sont réduits à des glossèmes, réduction qui a été rendue possible par l'étude précédente des fonctions des préglossèmes. Il est nécessaire et suffisant de reconnaître autant de glossèmes qu'il y a d'éléments de fonction différente. [...]

**\*g 2–3.** Dans ces opérations, les catégories fonctionnelles trouvées en **\*G 3.** sont redistribuées selon le type, redistribution rendue nécessaire par la réduction opérée en **\*g 1.**

**\*g 4.** Corrélations entre glossèmes (cf. HJELMSLEV, *La catégorie des cas* I p. 111 ff.).

**\*g 5.** Établissement du système sur la base des fonctions des glossèmes. »

<sup>681</sup> Voir également, sur ce point, cet autre passage cité dans le chapitre 1 : « **\*G 2. 1.** The object of the Second Preglossematic Operation is to find the elements which form segments in one of the heteroplane substances. The operation consists in an analysis of the lexias found in **\*G 1**, the segments formed in lexemes being reduced to chains of smaller segments formed by elements called Preglossemes (**\*G**). The elements are termed preglossemes because they are not irreducible and so cannot be glossemes ; they are made irreducible by a final reduction carried out in **\*g 1**.

The catalysed lexias are analysed by the application of the Second Preglossematic Commutation Test, verified by two additional tests, the Segmentation Tests (**\*G 2. 9**). According to the Principle of Reduction (p. ), the result to be aimed at is an inventory of elements which, within the rules of the second preglossematic commutation test, are syntagmatically minimal and paradigmatically maximal.

**Γ 2. 1.** In Prepleremematics, the object of the Second Operation is to find the elements which form segments of the content. These elements are called Preplerematemes (*Γ*).

**G 2. 1.** In Precenematics, the object of the Second Operation is to find the elements which form segments of the expression. These elements are called Precenematemes (*G*). » (*H.Out.* : p. 7) [« L'objet de la Seconde Opération Préglossématique est de trouver les éléments qui forment les segments de l'une des substances hétéroplanes. L'opération consiste en une analyse des lexies trouvées en **\*G 1**, les segments formés dans les lexèmes étant réduits à des chaînes de segments formés par des éléments appelés préglossèmes. (**\*G**). Les éléments sont appelés préglossèmes parce qu'ils ne sont pas irréductibles et ainsi ne peuvent pas être des glossèmes ; ils sont rendus irréductibles par la réduction finale opérée en **\*g 1**.

Les lexies catalysées sont analysées par l'application du Second Test Préglossématique de la Commutation, vérifié par deux tests additionnels, les Tests de la Segmentation (**\*G 2. 9**). Selon le principe de réduction (p. ) le résultat à obtenir est un inventaire d'éléments qui, dans le cadre des règles du second test préglossématique de la commutation, sont minimaux syntagmatiquement et maximaux paradigmatisquement.

**Γ 2. 1.** Dans la Préplérématique, l'objet de la Seconde Opération est de trouver les éléments qui forment les segments du contenu. Ces éléments sont appelés Préplérématèmes (*Γ*).

**G 2. 1.** Dans la Précénématique, l'objet de la Seconde Opération est de trouver les éléments qui forment les segments de l'expression. Ces éléments sont appelés Précénématèmes (*G*). »].

[...]

Mais la commutation doit être accomplie en tenant compte du principe qui vient d'être énoncé : il ne faut reconnaître comme des commutables que les éléments qui sont du point de vue syntagmatique minimaux. » (H.AIQ : p. 187).

Par ailleurs, la commutation est conçue comme mettant en jeu des différences de substance, ainsi qu'il apparaît dans le passage suivant :

« The rules of the Second Preglossematic Commutation Test demand that a given difference in one substance must be capable of being accompanied by a difference in the heteroplane substance, but not necessarily by the same difference in all cases. The commutation test leads to the recognition of as many elements as there are commutable segments within the lexias of the language, whatever their length. Even though the commutation of two segments be valid only in a limited number of cases, the two segments must nevertheless be regarded as formed by two different elements. For the neutralisation of commutability see \*G 2. 8.

Γ 2. 2. In preplerematics, the rules of this test demand that a given difference of content must be capable of being accompanied by a difference of expression, but not necessarily by the same difference in all cases.

G 2. 2. In precenematics, the rules of this test demand that a given difference of expression must be capable of being accompanied by a difference of content, but not necessarily by the same difference in all cases<sup>682</sup>. » (H.Out. : p. 8-9).

Enfin, la démarche est inductive<sup>683</sup>, et met en jeu la distinction langue/parole sur laquelle nous reviendrons dans le troisième chapitre de cette première partie :

« The glossematic system is found inductively through a series of ascending abstractions : an empirical study of the practice leads to the recognition of the usage, a study of the usage to the recognition of the norm, and a study of the norm to the recognition of the system. Thus glossematics is inductive, and this induction is followed by a deduction which is nomology.

The induction is carried out according to a definite procedure comprising the following stages :

A preparative set of operations, called *Preglossematics* (\*G 1–3), which lead from practice to usage ;

The *First Glossematic Operation* (\*g 1), which leads from usage to norm and is based on the description of the usage given in \*G 3 ;

---

<sup>682</sup> « Les règles du Second Test Préglossématique de la Commutation demandent qu'une différence donnée dans une substance soit susceptible d'être accompagnée d'une différence dans la substance hétéroplane, mais pas nécessairement de la même différence dans tous les cas. Le test de la commutation mène à la reconnaissance d'autant d'éléments qu'il y a de segments commutables à l'intérieur des lexies de la langue, quelle que soit leur longueur. Même si la commutation de deux segments n'est valide que dans un nombre limité de cas, les deux segments doivent néanmoins être regardés comme formés par deux éléments différents. Pour la neutralisation de la commutabilité, voir \*G 2. 8.

Γ 2. 2. Dans la préplérématique, les règles de ce test demandent qu'une différence de contenu donnée soit susceptible d'être accompagnée d'une différence d'expression, mais pas nécessairement de la même différence dans tous les cas.

G 2. 2. Dans la précénématique, les règles de ce test demandent qu'une différence d'expression donnée soit susceptible d'être accompagnée d'une différence de contenu, mais pas nécessairement de la même différence dans tous les cas. »

<sup>683</sup> Tout comme elle l'était, notamment, dans *Sprogssystem og sprogforandring*. Voir H.Spr. : p. 120, cité dans le chapitre 1 et *infra*.

*The Second, Third, and Fourth Glossematic Operations (\*g 2–4)*, in which the norm is described, and the relations constituting the system are found ;

*The Fifth Glossematic Operation (\*g 5)*, in which the system is finally reached<sup>684</sup>. » (H.Out. : p. 3-4).

Dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », la commutation semble conserver son statut d'opération initiale, suivie d'une organisation en paradigmes et d'autres procédures de réduction, qui restent non spécifiées :

« Lorsque la substitution d'un concept par un autre peut provoquer la substitution d'une expression par une autre, il y a pour les deux concepts deux plérématèmes ; sinon il n'y a pour les deux concepts qu'un plérématème avec deux variantes sémantiques. Lorsque dans un groupe nominal grec on remplace le concept "plusieurs" par le concept "deux", cela peut se traduire par un changement dans l'expression ; la même opération dans un groupe nominal allemand ne peut pas provoquer de changement dans l'expression. C'est pourquoi il y a en grec un duel à côté du pluriel, et pas en allemand. Ce test, que j'appelle test de commutation, permet d'établir combien il y a de plérématèmes dans la langue. Mais il ne faut pas oublier qu'après la commutation d'autres tests doivent être mis à contribution, car le travail consiste à réduire le nombre des éléments à un minimum ; ce n'est pas ici le lieu d'en parler. Sur la base de la commutation, les éléments s'organisent en paradigmes, c'est-à-dire en classes d'éléments qui peuvent alternativement occuper une même place dans la chaîne.

[...]

Il est clair que les cénématèmes peuvent être identifiés et classés à l'aide des mêmes principes. C'est la commutation et les autres procédures de réduction qui permettent d'identifier l'inventaire cénématique. Lorsque la substitution d'une expression par une autre peut entraîner la substitution de concepts, il y a pour les deux expressions deux cénématèmes ; sinon, il n'y a qu'un cénématème avec deux variantes. C'est pourquoi il y a en gallois un cénématème pour le *l* sonore et un autre pour le *l* sourd, puisque dans cette langue la substitution du *l* sonore par le sourd produit une différence au niveau du contenu. En allemand au contraire, il n'y a qu'un cénématème qui englobe deux variantes, le *l* sourd et le *l* sonore, puisque la substitution d'un *l* par un autre [*sic*] est sans effet au niveau du contenu<sup>685</sup>. » (H.Üb. : p. 160-161).

---

<sup>684</sup> « Le système glossématique est trouvé inductivement par une série d'abstractions ascendantes : une étude empirique de la pratique mène à la reconnaissance de l'usage, une étude de l'usage à la reconnaissance de la norme, et une étude de la norme à la reconnaissance du système. La glossématique est donc inductive, et cette induction est suivie d'une déduction qui est la nomologie.

L'induction est menée selon une procédure définie qui comprend les stades suivants :

Un ensemble préparatoire d'opérations, appelé *Préglossématique (\*G 1–3)*, qui mène de la pratique à l'usage.

La *Première Opération Glossématique (\*g 1)*, qui mène de l'usage à la norme et est fondée sur la description de l'usage donnée en *\*G 3* ;

*Les Deuxième, Troisième et Quatrième Opérations Glossématiques (\*g 2–4)*, au cours desquelles la norme est décrite et sont trouvées les relations constituant le système ;

La *Cinquième Opération Glossématique (\*g 5)*, au cours de laquelle le système est enfin atteint. »

<sup>685</sup> « Wenn durch den Umtausch eines Begriffes gegen eine anderen ein Umtausch eines Ausdrucks gegen einen anderen erfolgen kann, gibt es für die beiden Begriffe zwei Pleremateme, sonst gibt es für die beiden Begriffe nur ein Plerematem mit zwei semantischen Varianten. Wenn man in einem griechischen Nomen den Begriff "mehrere" durch den Begriff "zwei" ersetzt, kann in dem Ausdruck eine Veränderung erfolgen. Wenn man in einem deutschen Nomen dasselbe tut, kann eine Veränderung im Ausdruck nicht erfolgen. Eben deshalb gibt es im Griechischen neben dem Plural einen Dual, im Deutschen aber nicht. Durch diese Probe, die ich Kommutation nenne, kann konstatiert werden, wieviel Pleremateme es in der Sprache gibt. Es darf aber nicht übersehen

Dans « La structure morphologique », en revanche, la méthode est déductive et, corrélativement, la commutation est subordonnée à l'établissement des catégories. Hjelmslev écrit en effet :

« Mais la fonction sémiologique n'est pas la seule qui compte dans le système d'une langue, et il y a d'autres fonctions dont il faut tenir compte en même temps. Les valeurs minimales dont on vient de parler (en l'espèce, les morphèmes) ne sont pas les seules quantités fonctionnelles de la langue. Une valeur est fonction de la catégorie à laquelle elle appartient, et la catégorie à son tour est fonction d'une catégorie plus large. Ici encore, on est en face de la déduction hiérarchique qui ne connaît que son propre ordre, et les délimitations qu'elle impose n'admettent aucune infraction. Etablir une catégorie qui ne se reconnaît pas par la fonction serait encore négliger les exigences de la méthode empirique ; une catégorie est définie par sa fonction au sein du système, c'est-à-dire par une fonction entre signes, et toute autre catégorie admise par la théorie serait donc par définition une intruse apriorique.

Ces deux péchés contre la bonne méthode – celui qui consiste à négliger la fonction sémiologique et celui qui consiste à négliger la fonction des catégories – se combinent facilement, l'un entraînant l'autre. A cause de l'interdépendance des fonctions la commutation doit s'accomplir toujours à l'intérieur d'une seule et même catégorie. Or, à force de négliger les limites entre les catégories (en d'autres termes : à force de négliger les fonctions qui les séparent) on arrive facilement, et par un glissement pour ainsi dire imperceptible, à relâcher le contrôle de la fonction sémiologique et à dresser un inventaire de valeurs qui ne correspond pas aux faits objectifs. Vouloir décrire le système morphologique d'une langue sans tenir compte de la hiérarchie fonctionnelle qui la domine serait méconnaître la structure de cette langue<sup>686</sup>. » (H.SM : p. 126-127).

On lira de même ensuite dans « Et sprogvíðenskabeligt causeri » :

« L'épreuve de commutation consiste bien entendu à échanger une unité contre une autre unité qui gardera la même "position" (définie de manière fonctionnelle) dans la chaîne. Les éléments qui ont les mêmes fonctions à l'intérieur de la chaîne pourront donc à tour de rôle, mais pas simultanément bien entendu, entrer dans la "position" donnée de la

---

werden, daß nach der Kommulation noch andere Proben hinzukommen müssen, da doch die Aufgabe darin besteht, die Anzahl der Elemente auf ein Minimum zu reduzieren ; auf diese anderen Proben brauche ich aber hier nicht einzugehen. Auf Grund der Kommulation ordnen sich die Elemente in Paradigmen, d. h. Klassen von Elementen, die an demselben Platze in der Kette abwechselnd eintreten können.

[...]

Es ist ohne weiteres klar, daß die Kenemateme sich nach denselben Prinzipien erkennen und klassifizieren lassen. Durch die Kommulation und die weiteren Reduktionene wird das Kenemateminventar erkannt. Wenn durch den Umtausch eines Ausdrucks gegen einen anderen ein Umtausch eines Begriffes gegen einen anderen erfolgen kann, gibt es für die beiden Ausdrücke zwei Kenemateme, sonst gibt es für die beiden Ausdrücke nur ein Kenematem mit zwei Ausdrucksvarianten. Deshalb gibt es im Kymrischen ein Kenematem für das stimmhafte *l* und ein anderes Kenematem für das stimmlose, weil in dieser Sprache der Umtausch des stimmhaften *l* gegen das stimmlose einen Inhaltsunterschied hervorrufen kann. Im Deutschen gibt es nur ein Kenematem, welches das stimmhafte und das stimmlose *l* als Varianten umfaßt, weil der Umtausch von dem einen *l* gegen das andere immer für Inhaltsunterscheidungen ohne Belang ist. » (H.Üb. : p. 234-236).

<sup>686</sup> Voir également, notamment, H.SM : p. 130-131, cité dans le premier chapitre, ainsi que H.Om. : p. 82-83 [p. 28-29], cité ci-dessus. Notons qu'on lisait déjà dans *La Catégorie des cas* : « En grammaire, deux éléments homonymes restent distincts s'ils appartiennent à deux ordres morphématiques différents (deux paradigmes différents). » (H.Cat.II : p. 4, note 1), et de même plus loin : « Dans un tel cas les homonymes restent distincts parce qu'ils ne relèvent pas d'un seul et même paradigme dans le sens étroit de ce mot, c'est-à-dire d'une seule et même dimension » (H.Cat.II : p. 44).

chaîne. De tels éléments qui, chacun à leur tour, peuvent prendre la même fonction dans la chaîne constituent un *paradigme*. » (H.Cau. : p. 84).

Dans « Et sprogvidenskabeligt causeri », par ailleurs, la commutation ne met plus en jeu des différences de substance, mais des « éléments », ce qui signifie que, conformément à la notion de réduction dont il a été question plus haut, elle concerne les éléments formels avant d'être une procédure d'analyse de la substance (d'abstraction au sens de la perspective analytique) :

« L'épreuve de commutation entraîne que l'échange de deux éléments d'expression peut impliquer un échange de deux éléments de contenu, et *vice versa*. Aussi la langue est-elle une structure que l'analyse divise en deux classes principales : contenu et expression. A l'intérieur de chacune de ces deux classes principales, et de n'importe laquelle de leurs subdivisions, la règle suivante est respectée : un échange de deux unités dans une classe principale peut impliquer un échange de deux unités dans l'autre classe. » (H.Cau. : p. 84).

Elle s'applique en outre, comme il apparaît également dans ce passage, à toutes les étapes de l'analyse. Ce point est tout particulièrement mis en exergue dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. On se souvient, notamment, de ce passage, partiellement cité dans le chapitre 1 :

« Cependant, pour la compréhension de la structure de la langue comme pour l'élaboration de l'analyse, il est extrêmement important de voir que ce principe [de la commutation] doit être étendu également à toutes les autres invariants de la langue quel que soit leur degré ou leur place dans le système. Il est valable pour toutes les grandeurs de l'expression, quelle que soit leur étendue, et non seulement pour les grandeurs minimales ; et il est valable aussi bien pour le plan du contenu que pour le plan de l'expression. Ce n'est là en réalité que la conséquence logique de la reconnaissance du principe pour les figures de l'expression.

Si, au lieu de considérer les figures, on considère maintenant les signes – non pas un signe isolé, mais deux ou plusieurs signes en corrélation mutuelle – on trouvera qu'il y a toujours une relation entre une corrélation de l'expression et une corrélation du contenu. L'absence d'une telle relation est justement la preuve du fait qu'on est en présence non de deux signes différents, mais de deux variantes du même signe. [...] La différence entre les signes et les figures réside, de ce point de vue, seulement dans le fait que, tant qu'il s'agit de signes, ce sera toujours la même différence de contenu qui sera provoquée par une même différence d'expression, alors que, pour les figures, une même différence d'expression pourra provoquer selon les cas des échanges différents entre les grandeurs du contenu (comme par exemple *rat - ris, pas - pis, las - lis*)<sup>687</sup>. » (H.Om. : p. 85-86)

---

<sup>687</sup> « For en fostaelse af sprogets struktur og for en tilrettelægning af analysen er det imidlertid af allerstørste vigtighed at gøre sig klart at dette princip skal udvides til at gælde ogsaa for alle sprogets øvrige invarianter, uanset deres grad eller overhovedet deres plads i systemet. Det gælder saaledes for samtlige udtryksstørrelser uanset deres udstrækning, og ikke blot for udtrykkets mindstestørrelser ; og det gælder for indholdsplanet lige saa vel som for udtryksplanet. I virkeligheden er dette kun den logiske konsekvens af principets anerkendelse for udtryksfigurerne.

Dersom man i stedet for at betragte figurer betragter tegn, og ikke et enkelt tegn men to eller flere tegn i indbyrdes korrelation, vil man bestandig finde at der er relation mellem en udtrykskorrelation og en indholdskorrelation ; dersom en saadan relation ikke er til stede er det netop kriteriet for at der ikke foreligger to forskellige tegn men kun to forskellige tegnavianter. [...] Forskellen mellem tegn og figurer i denne henseende



de même que de cet autre, qui conclut le développement, et que nous avons également cité dans le premier chapitre :

« L'enregistrement de la relation entre la corrélation de l'expression et celle du contenu doit donc être effectuée dans les deux plans pour toutes les grandeurs du texte. La pertinence du facteur distinctif sera valable pour tout établissement d'inventaire. La corrélation d'un plan qui contracte une relation avec une corrélation de l'autre plan de la langue sera appelée *commutation*<sup>688</sup>. » (H.Om. : p. 94).

Conformément aux propositions de « La structure morphologique », la procédure exposée dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et dans le *Résumé of a Theory of Language* est marquée, par rapport à celle dont la *Synopsis of an Outline of Glossematics* traçait les linéaments, d'une inversion significative. Hjelmslev évoque tout d'abord des inventaires fonctionnels à établir, pour des raisons d'exhaustivité, à chaque stade de la division<sup>689</sup> :

« Dans chaque division particulière nous pourrions faire l'inventaire des grandeurs qui contractent les mêmes relations, c'est-à-dire qui peuvent occuper une seule et même "place" dans la chaîne. Nous pouvons, par exemple, faire l'inventaire de toutes les propositions qui pourraient être intercalées à la place d'une proposition donnée. Dans certaines conditions, cela pourrait conduire à l'inventaire de toutes les propositions principales et de toutes les propositions subordonnées. On peut également faire l'inventaire de tous les mots, de toutes les syllabes et de toutes les parties de syllabes ayant des fonctions données. Dans certaines conditions, cela pourrait conduire à l'inventaire de toutes les parties de syllabes centrales. L'exigence d'exhaustivité rend nécessaire de dresser de tels inventaires ; cela permettra d'enregistrer une fonction d'un type particulier entre les grandeurs qui peuvent occuper une seule et même place dans la chaîne<sup>690</sup>. » (H.Om. : p. 58-59).

---

er kun, at saa længe det drejer sig om tegn vil det altid være den samme indholdsfor-skel der fremkaldes af en og samme udtryksfor-skel, men naar det drejer sig om figurer vil en og samme udtryksfor-skel fra tilfælde til tilfælde kunne fremkalde forskellige udskiftninger mellem indholdsstørrelser (jf *lak – læk, mat – mæt, tam – tøm*). » (H.Om. : p. 59-60).

<sup>688</sup> « Registreringen af relationen mellem udtrykskorrelation og indholdskorrelation maa altsaa gennemføres for alle textens størrelser i begge planer. Det distinktive moment bliver relevant for al inventariering. En korrelation i eet plan, der paa denne maade har relation til en korrelation i sprogets andet plan, vil vi benævne en *kommution*. » (H.Om. : p. 66).

<sup>689</sup> Et l'on retrouve à ce propos, dans la formulation, la prééminence des rapports sur les éléments.

<sup>690</sup> « Ved hver enkelt deling vil vi kunne opstille et inventar over de størrelser der har samme relationer, dvs som kan indgaa paa een og samme "plads" i kæden. Vi kan f. ex. opstille et inventar over alle de sætninger der kunde indsættes paa en given sætnings plads og udfylde de samme funktioner som denne ; under givne betingelser vilde dette kunne føre til et inventar over alle hovedsætninger og et inventar over alle bisætninger. Ligeledes kan der opstilles et inventar over alle ord, alle stavelser, alle stavelsedele med given funktion ; under givne betingelser vilde optagelsen af et inventar over alle centrale stavelsedele og et inventar over alle marginale stavelsedele. For at imødekomme kravet om udtømmende beskrivelse vil optagelsen af saadanne inventarer være en nødvendighed. Den vil tillade at registrere en særlig art funktion mellem de størrelser indbyrdes som kan indtage en og samme plads in kæden. » (H.Om. : p. 38). Une note signale que le segment « og udfylde de samme funktioner som denne » [« et qui remplissent les mêmes fonctions que celle-ci »] a été supprimé dans la traduction anglaise (voir H.Om. : p. 117, note « Side 38, linie 20 »). Voir Hjelmslev (1953) : p. 26. Une autre modification doit être signalée : la suppression de « og et inventar over alle marginale stavelsedele » [« et un inventaire de toutes les parties de syllabes marginales »]. Voir Hjelmslev (1953) : p. 26.

La procédure est détaillée dans le chapitre « Fonction et somme<sup>691</sup> », où Hjelmslev introduit les notions de catégorie fonctionnelle et de catégorie de fonctifs, les catégories de fonctifs correspondant, comme en témoigne la similitude des exemples utilisés, aux inventaires fonctionnels précédemment mentionnés :

« L'analyse doit être faite de telle sorte que, en tenant compte du principe d'empirisme et de tous les autres principes qui en découlent, on choisisse la base d'analyse qui soit adéquate. Supposons que l'on choisisse la sélection comme base d'analyse. Il s'agit alors, dans la première opération, de diviser la chaîne proposée en unités de sélection de premier degré ; la catégorie que forment toutes ces unités sera nommée *catégorie fonctionnelle*, et nous entendrons par là la catégorie des fonctifs enregistrés par une seule base d'analyse avec une fonction donnée prise comme base d'analyse. Dans une telle catégorie fonctionnelle on pourra imaginer quatre sortes de fonctifs :

1. fonctifs qui ne peuvent apparaître que comme sélectionnés ;
2. fonctifs qui ne peuvent apparaître que comme sélectionnants ;
3. fonctifs qui peuvent apparaître et comme sélectionnés et comme sélectionnants ;
4. fonctifs qui ne peuvent apparaître ni comme sélectionnés ni comme sélectionnants (c'est-à-dire fonctifs qui ne contractent que des solidarités et/ou des combinaisons, ou qui ne contractent aucune relation).

Nous appellerons chacune de ces catégories une *catégorie de fonctifs* ; nous entendrons donc par là des catégories que l'articulation d'une catégorie fonctionnelle enregistre selon les possibilités des fonctifs. L'opération consiste à rechercher, en analysant chacune de ces catégories de fonctifs en membres sur la base de l'épreuve de commutation, lesquelles de ces quatre catégories de fonctifs a priori possibles sont réalisées, et lesquelles sont virtuelles ; nous avons appelé ces membres des *éléments*. Quand l'analyse est division en unités de sélection de premier degré, les éléments sont donc unités particulières de sélection de premier degré que la division conduit à enregistrer.

Prenons de nouveau comme exemple concret la division de la chaîne en propositions principales et subordonnées. Les propositions principales appartiendront à la première catégorie de fonctifs, les subordonnées à la deuxième. Pour simplifier, supposons que la troisième et la quatrième catégorie de fonctifs se trouveront être toutes les deux virtuelles. [...]

Si la base d'analyse est une solidarité ou une combinaison, c'est-à-dire une réciprocité syntagmatique, les catégories de fonctifs seront alors :

1. fonctifs qui ne peuvent apparaître que comme solidaires ;
2. fonctifs qui ne peuvent apparaître que comme combinés ;
3. fonctifs qui peuvent apparaître et comme solidaires et comme combinés ;
4. fonctifs qui ne peuvent apparaître ni comme solidaires ni comme combinés (c'est-à-dire fonctifs qui ne contractent que des sélections ou qui ne contractent aucune relation)<sup>692</sup>. » (H.Om. : p. 110-112).

<sup>691</sup> « Funktion og som ».

<sup>692</sup> « Inddelingen maa foregaa saaledes, at man først under hensyntagen til empiriprincippet og de deraf afledede principper vælger den inddelingsgrund som er hensigtsmæssig. Lad os tænke os at selektion vælges til inddelingsgrund. I den første operation gælder det da om at dele den forelagte kæde i selektionsenheder af 1. grad ; den kategori der udgøres af samtlige disse enheder kan vi benævne *funktionskategorien* ; herved forstaas altsaa kategorien af de funktiver der registreres ved en enkelt inddeling med en given funktion som inddelingsgrund. Der vil inden for en saadan funktionskategori kunne tænkes fire slags funktiver :

1. funktiver der kun kan optræde som selekterede ;
2. funktiver der kun kan optræde som selekterende ;

Il s'agit là, selon la terminologie du *Résumé of a Theory of Language*, de l'articulation liée mentionnée ci-dessus<sup>693</sup>, dans le cadre de laquelle, comme il apparaît à la lecture de ce développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, la commutation est une opération seconde par rapport à la segmentation du texte qui permet l'établissement des catégories. Comme nous l'avons vu ci-dessus, il s'agit d'une opération de réduction, subordonnée à l'établissement des catégories, et non plus, comme chez les phonologues et comme dans les premiers textes, d'une opération préalable à une définition syntagmatique et paradigmatisque des éléments. De même, dans le *Résumé of a Theory of Language*, l'ordre des opérations, dans le cadre de la composante générale, est le suivant : choix de l'analyse, établissement de la catégorie fonctionnelle, articulation de la catégorie fonctionnelle en catégories de fonctifs, articulation des catégories de fonctifs en éléments, cette dernière opération comprenant les étapes suivantes : épreuve de dérivé et épreuve de commutation, établissement des catégories défectives, établissement des syncrétismes, et articulation libre<sup>694</sup>. La procédure dessine ainsi un partage entre syntagmatique (analyse du texte et établissement des catégories corrélatifs d'un constat valant définition des éléments) et paradigmatisque (enregistrement des corrélations dans le cadre des procédures de réduction, autre modalité du constat et de la définition des éléments) nettement différent de celui qui prévaut, comme nous le verrons, chez les phonologues. Et de fait, comme nous allons le voir à présent, si la notion hjelmslevienne de structure est d'abord syntagmatique, elle entretient de ce fait un lien tout à fait particulier avec celle, paradigmatisque, de système, corrélatif d'une appréhension et d'une construction de la langue comme système de possibilités de signes. S'il s'agissait, dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics*, d'abstraction à partir de la parole, il s'agit en revanche, dans les textes ultérieurs, d'analyse du texte, c'est-à-dire de l'aspect syntagmatique de la langue.

---

3. funktiver der kan optræde baade som selekterede og som selekterende ;

4. funktiver der hverken kan optræde som selekterede eller som selekterende (dvs funktiver der kun indgaar solidariteter og/eller kombinationer, eller som slet ikke indgaar relation).

Hver af disse fire kategorier vil vi kalde en *funktivkategori* ; ved *funktivkategorier* forstaar vi altsaa de kategorier der registreres ved leddeling af en funktionskategori efter funktivmuligheder. Inddelingsoperationen gaar ud paa at undersøge hvilke af disse fire paa forhaand mulige funktivkategorier der er realiserede og hvilke der er virtuelle, idet hver af funktivkategorierne paa grundlag af kommutationsprøven inddeles i led ; disse led har vi kaldt *elementer*. Naar inddelingen er en deling i selektionsenheder af 1. grad, bliver altsaa elementerne de enkelte selektionsenheder af 1. grad som delingen fører til at registrere.

Lad os som anskueligt eksempel paany tænke paa kædens deling i hovedsætninger og bisætninger. Hovedsætningerne vil høre til funktivkategori 1, bisætningerne til funktivkategori 2 ; lad os for simplifikationens skyld tænke os at funktivkategori 3 og funktivkategori 4 begge viser sig at være virtuelle. [...]

Dersom inddelingsgrunden er solidaritet eller kombination, altsaa syntagmatisk reciprocitet, vil funktivkategorierne blive :

1. funktiver der kun kan optræde som solidariske ;

2. funktiver der kun kan optræde som kombinerede ;

3. funktiver der kan optræde baade som solidariske og som kombinerede ;

4. funktiver der hverken kan optræde som solidariske eller som kombinerede (dvs funktiver der kun indgaar selektioner, eller som slet ikke indgaar relation). » (H.Om. : p. 77-78).

<sup>693</sup> Voir H.Rés. : p. 127-130 [p. 50-55].

<sup>694</sup> Voir H.Rés. : p. 68-87, ainsi que le très commode sommaire établi par Whitfield, p. VII. Voir également, pour les notions de catégorie fonctionnelle et de catégorie de fonctifs, H.Rés. : p. 61.

« On sait que le mécanisme de la langue est établi par un réseau de rapports syntagmatiques et paradigmatiques qui se conditionnent mutuellement ; soit en cénématique :

*C*

 $n$ 

*S*

*puer-*

 $\bar{l}$ 

*lūd-*

*unt*

Hjelmslev renvoie ici, par deux fois, au *Cours de linguistique générale*, tout d'abord au chapitre « Mécanisme de la langue » puis, pour le « réseau de rapports syntagmatiques et paradigmatiques », au chapitre « Rapports syntagmatiques et rapports associatifs<sup>695</sup> ». Mais dès l'abord, et en conformité avec la réélaboration des textes précédents, la perspective est profondément différente de celle de Saussure. Il apparaît nettement, en effet, dans ce passage, que l'élaboration hjelmslevienne est fondée sur une analyse du rapport son/sens. Les rapports syntagmatiques et paradigmatiques sont envisagés sur chacun des deux plans séparément, et, par ailleurs, constituent le cadre d'élaboration de la distinction expression/contenu elle-même : la fonction sémiotique est une relation, et les plans, comme il apparaît dans le passage suivant, sont des catégories (donc des paradigmes) :

On lira de même ensuite dans « The Syllable as a Structural Unit » :

838

« Une langue est une catégorie constituée de deux membres appelés *plans* qui sont définis comme étant liés l'un à l'autre de telle sorte qu'une unité formée d'éléments d'un plan peut renvoyer à une unité constituée d'éléments appartenant à l'autre plan.

Un de ces plans, le plan *plérématique*, donne forme au *contenu*, la substance ontologique ; l'autre, le plan *cénématique*, forme *l'expression*, la substance physique (sons, écriture, gestes, etc.). Chaque plan est une catégorie<sup>696</sup> » (H.Sy. : p. 170).

Si l'examen des relations permet de définir les glossèmes en les assignant à des catégories et ainsi d'établir le système, cela vaut en premier lieu pour la relation entre expression et contenu, dont le système – c'est-à-dire la langue, ainsi définie dès « The Syllable as a Structural Unit » comme une catégorie – apparaît ainsi comme une construction, fondée sur son analyse. C'est là, comme en témoigne la définition des glossèmes « par le fait d'appartenir à une catégorie donnée, c'est-à-dire par [leur] place dans le système », une nouvelle élaboration de la notion commune d'organisation. Dans la mesure où il ne s'agit plus d'articulation (au sens saussurien), le cadre est purement formel (c'est-à-dire déterminé par la problématique des rapports forme/substance qui vient en lieu et place de la théorisation des rapports son/sens), et c'est pourquoi Hjelmslev peut rejeter le « psychologisme » saussurien, dès lors assignable à ce qu'il appelle la substance du contenu<sup>697</sup>. On lit ainsi dans une note de l'« Essai d'une théorie des morphèmes » :

« C'est pour éviter le psychologisme adopté dans le *Cours* de F. de Saussure que je substitue le terme de “rapport paradigmatique” à celui de “rapport associatif”<sup>698</sup>. » (H.Es. : p. 161, note 3).

De même, sur le plan syntagmatique, Hjelmslev récuse la validité du principe de la linéarité du signifiant, dont nous avons vu le caractère fondamental dans la théorie saussurienne, où il est précisément l'un des axes de construction théorique de la notion commune d'organisation. On lit ainsi en premier lieu dans « Et sprogvideoskabeligt causeri » :

« Le temps est en effet tout à fait éliminé dans un système de cette nature. Une des deux propriétés du signe formulées par Saussure est son caractère linéaire ; le fait que toute chaîne linguistique se déroule dans un “avant” et un “après” s'avère être une propriété de la manifestation phonique, graphique, psychologique et phénoménologique du signe, et non une propriété du signe même. » (H.Cau. : p. 79).

---

<sup>696</sup> « A language is a category of two members, called *planes*, which are defined as being related to each other in such a way that a unit consisting of members of one plane may call forth a unit consisting of members of the other plane. One of these planes, the *plerematic* plane, gives form to the *content*, the ontological substance ; the other, the *cenematic* plane, forms the *expression*, the physical substance (sounds, writing, gestures, etc.). Each plane is a category » (H.Sy. : p. 243-244).

<sup>697</sup> Voir H.SL : p. 65, cité ci-dessus dans la note 428.

<sup>698</sup> On lira de même dans une note de « Structure générale des corrélations linguistiques », dans un ajout datant du projet de publication du texte : « On sait qu'on distingue depuis F. de Saussure les rapports *syntagmatiques* et *associatifs* : *Cours*, p. 170 sv. [Pour des raisons théoriques il sera utile de remplacer le terme de rapport *associatif* par celui de rapport *paradigmatique* cf. *Actes du IV<sup>e</sup> Congrès international de linguistes*, p. 140, n. 3. Nous n'avons guère besoin d'insister sur le fait que notre terminologie de 1931, empruntée simplement à la tradition saussurienne, n'implique aucun psychologisme.] » (H.Cor. : p. 56, note 1). Comme il a pu apparaître ci-dessus, le terme « paradigmatique » est utilisé dès *Sprogssystem og sprogorandring*.

Dans « The Basic Structure of Language », conformément au postulat d'isomorphisme, la critique est étendue à la linéarité du signifié, où l'on retrouve la critique du psychologisme :

« Au cours de la première conférence<sup>699</sup> nous avons montré qu'un procès est soumis à une règle générale d'ordre des positions. Ceci est vrai des procès en général comme des procès linguistiques, ou des textes, en particulier. Cette règle d'ordre ne porte pas atteinte à la liberté de construire de nouvelles unités avec les mêmes éléments, quoique cette liberté puisse être restreinte ou même abolie par des règles particulières dans les textes de certains langages restreints. La règle de l'ordre veut que toute unité complexe, par exemple toute phrase ou tout mot assigne une position précise à ses constituants.

A propos de l'importance de cette règle générale, j'aimerais ajouter une remarque qui n'a qu'une portée théorique mais qui permet d'approfondir notre compréhension de la structure linguistique.

Quand nous parlons de l'ordre des positions dans la structure linguistique, nous devrions prendre soin de ne pas penser à un ordre dans l'espace ou dans le temps. La règle structurale de l'ordre est en elle-même purement interne, bien qu'elle puisse bien sûr se manifester dans l'espace ou dans le temps, comme elle le fait dans l'écriture et dans la parole, et quand les feux de signalisation, le cadran téléphonique ou le carillon sont mis en mouvement. De même que l'ordre gouvernant une inférence logique, où la prémisses est le point de départ d'où découle la conclusion, est un ordre interne à la structure logique, l'ordre qui gouverne les séquences linguistiques est un ordre interne à la structure linguistique. Il reste à remarquer que la différence entre la structure logique et la structure linguistique n'est qu'une fiction, car les logiciens modernes reconnaissent que l'inférence logique n'est qu'une construction linguistique restreinte par des règles spécifiques. Dans les deux cas l'ordre interne peut se manifester par un ordre externe dans le temps ou dans l'espace. Cela n'influe en rien sur l'ordre interne, et on ne trouve d'ailleurs pas toujours un ordre externe qui corresponde à l'ordre interne. En ce qui concerne le contenu linguistique, c'est seulement d'un point de vue psychologique que l'on peut défendre l'existence de l'ordre temporel, et cela très superficiellement ; le processus de la pensée n'est pas dans tous ses détails une suite d'éléments séparés qui se succèdent simplement les uns aux autres. Ceci devient encore plus évident quand on réfléchit à ce qu'est le contenu linguistique et à ce que sont les éléments qui le composent ; il est peu probable que l'on trouve quelqu'un pour affirmer qu'un locuteur qui dirait *bonus* penserait séparément "bon", "nominatif", "singulier", "masculin" et "le degré positif de la comparaison". On trouve une fusion similaire dans la manifestation de l'expression linguistique ; non seulement il y a des éléments surimposés, comme l'accent d'intensité et la hauteur<sup>700</sup>, mais les phonéticiens contemporains savent bien que les

---

<sup>699</sup> Voir H.Bas. : p. 193-194 [p. 128-129], cité ci-dessous.

<sup>700</sup> Notons, à ce propos, cette remarque de « Grundtræk af det danske udtrykssystem med særligt henblik på stødet » (1948) : « En konsekvent gennemførelse af den glossematiske metode medfører, at kategorierne defineres uafhængigt af manifestationsarten. Dette er gjort i den ovenfor skitserede analyse, og man er herved nået til væsentlig andre resultater end i 1935 [dans « On the Principles of Phonematics »]. Medens prosodemerne dengang søgtes defineret som størrelser der er simultane med temaet (altså ved et substanskriterium) og derfor kaldtes simultanfonemer eller hyperfonemer (et standpunkt, som den nyeste amerikanske lingvistik endnu befinder sig på, nå den benævner disse størrelser suprasegmentale), defineres de nu udelukkende på grundlag af deres funktion i sprogbygningen. » [« Une application conséquente de la méthode glossématique implique de définir les catégories indépendamment de la nature de la manifestation. Cela a été fait dans l'analyse esquissée ci-dessus, de sorte qu'on obtient des résultats essentiellement différents de ceux de 1935. Alors qu'à cette époque nous avons tenté de définir les prosodèmes comme des entités simultanées au thème (c'est-à-dire en utilisant un critère de substance), et qu'en conséquence nous les avons qualifiés de phonèmes simultanés ou hyperphonèmes (point de vue qui est encore maintenu dans la littérature américaine récente, où ces entités sont qualifiées de suprasegmentales), à présent nous les définissons exclusivement sur la base de leur fonction dans le

articulations des sons ne sont pas produites séparément, mais sont généralement simultanées, de telle sorte qu'un groupe de consonnes, par exemple, n'est pas une séquence d'articulations séparées, une par consonne, mais une "co-articulation" complexe dont il peut être difficile de démêler les composants isolés<sup>701</sup>.

Nous devons donc prendre soin de ne pas confondre l'ordre linguistique interne avec son imparfaite manifestation dans l'espace et dans le temps. L'ordre linguistique interne est, tout comme l'ordre logique, non une question d'"avant" et d'"après", mais principalement une question de *compatibilité* et de *conditionnement*. Nous pouvons facilement remplacer ces termes logiques par des termes courants en philologie. "Compatibilité" veut dire *possibilité combinatoire* et conditionnement veut dire *rection*, au sens grammatical du terme ; la rection n'est en rien restreinte aux unités les plus grandes de contenu (comme la syntaxe traditionnelle tend à nous le faire croire), mais agit aussi bien au niveau de l'expression sans qu'intervienne l'étendue des unités concernées. Nous développerons cette remarque plus tard. Ce qui nous importe à présent c'est de comprendre qu'une étude de la structure du langage exige une description du texte en termes d'ordre logique et non en termes d'espace et de temps, quoique le texte se manifeste dans l'espace et dans le temps, et puisse être utilement représenté par une ligne.

Dans la mesure où l'ordre est reflété en tant que tel par une manifestation dans l'espace et dans le temps, sa manifestation sera linéaire. C'est principalement pour cette raison que nous avons tendance à représenter le procès, ou le texte, par une ligne. [...] le texte en tant que tel est indépendant de sa manifestation particulière. Nous sommes libres de choisir toute manifestation du texte qui nous permet de rendre compte de la règle générale de l'ordre, règle à laquelle obéit la structure linguistique interne<sup>702</sup>. » (H.Bas. : p. 197-199).

---

schéma linguistique. »] (H.Gru. : p. 17). Il est significatif que la critique du principe de la linéarité du signifiant n'intervienne que dans les textes glossématiques, où le donné de la structure s'est doublé d'une élaboration formelle et d'un abandon du cadre du rapport son/sens. Voir *infra*, la section 3- de la présente analyse. Il faut souligner, cependant, que ce principe ne peut être correctement interprété que sur fond de rupture avec la problématique des rapports son/sens. Aussi la portée de la remarque précédente est-elle limitée à la théorie hjelmslevienne qui, aussi bien, finit par se ranger à des arguments que l'on trouve également, notamment, chez Jakobson. Voir ci-dessous et la note suivante. Le principe de la linéarité du signifiant était par ailleurs invoqué dans *La Catégorie des cas* et dans *Sprogssystem og sprogforandring*. Voir H.Spr. : p. 120, cité dans le chapitre 1 et H.Cat.I : p. 69, cité *infra*.

<sup>701</sup> Nous verrons *infra* que l'on trouve chez Jakobson une critique relativement semblable du principe saussurien de la linéarité du signifiant, ainsi qu'une notion proche de « cumul des signifiés ». De fait, qu'il s'agisse de Jakobson ou de Hjelmslev, il s'agit, *mutatis mutandis*, d'analyse du rapport son/sens.

<sup>702</sup> « It has been shown in the first lecture that a succession is submitted to a general rule of positional order. This holds good of successions in general as well as of linguistic successions, or texts, in particular. This rule of order does not infringe the liberty of building up new units of the same elements, though this liberty may be limited by particular rules, or even abolished, in the texts of some restricted languages. The rule of positional order involves that each complex unit, e. g. each sentence or each word, assigns definite positions to its component elements.

In view of the importance of this general rule, I should like to add a point which is only of theoretical consequence, but which helps to deepen our insight in linguistic structure.

When speaking of positional order in linguistic structure, we should be careful not to be thinking of an order in space or time. The structural rule of order is in itself purely internal, though it may of course manifest itself in space or time, as it actually does in writing and in speech, and when the traffic lights, the telephone dial, or the clock chime are set in motion. Just as the order governing a logical inference, where the basic assumption is the starting-point from which the conclusion follows, is an internal order of logical structure, so the order governing linguistic sequences is an internal order of linguistic structure. It remains to be said that the difference between logical and linguistic structure is merely fictitious, modern logicians admitting that the logical inference is nothing but a linguistic construction restricted by specific rules. In both cases, the internal order may manifest itself as an external order in time or in space. This is by no means material to the internal order, and there is not always evidence of an external order corresponding to the interior one. As for the linguistic content, the order in

On lit enfin dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* :

« A ce propos, la question des dimensions ne se pose qu'en considérant la substance. Dans le schéma de la langue, où il ne s'agit que de relations pures, la question ne se pose pas : il n'y a ni linéarité, ni non-linéarité.

Dans le schéma, où on ne considère pas encore la substance, la question ne se pose pas de savoir s'il y a ou non linéarité, parce qu'il s'agit de considérations qui ne passent pas dans le temps.

(Remarque en anglais de M. Firth)

D'où l'avantage de faire ce que propose M. Bazell, c'est-à-dire appliquer la méthode de la morphologie aux autres disciplines, arriver à un réseau de dépendances de relations indépendamment du temps, et donc indépendamment de la ligne. » (B.Ac. : p. 49).

L'argumentation de « The Basic Structure of Language » est notable. Hjelmslev ne se contente pas, comme dans « Et sprogvídenskabeligt causeri », de rejeter la linéarité à la substance, mais dans un même mouvement, intègre la linéarité à la forme, ou la réélabore formellement en la redéfinissant comme ordre logique, et démontre que la manifestation, ordre de la linéarité au sens substantiel, est parfois imparfaite en ce qu'elle contrevient de temps à autre au principe de la linéarité, seule traduction possible de l'ordre logique. Il faut parler ici à nouveau, comme dans les premiers textes, d'intégration du syntagmatique à la langue, sur le mode objectal de la construction du système qui se substitue, chez Hjelmslev, à l'élaboration saussurienne de la notion commune d'organisation. Le syntagme devient le cadre d'une définition formelle des unités, déterminant la construction du système, et, comme

---

time can only be maintained from a psychological point of view and only very broadly ; the process of thinking is not in all its details a string of separate elements following neatly one after another. This becomes still more evident when we really think of what the linguistic content is like, and what are the elements belonging to it ; nobody would be likely to maintain that a speaker saying *bonus* thinks separately "good", "nominative", "singular", "masculine", and "the positive degree of comparison". There is a similar fusion in the manifestation of linguistic expression ; not only are there superimposed elements, such as stress and pitch but modern phoneticians are well aware of the fact that sound-articulations are not produced separately, but very often work together simultaneously, so that a consonant group, for instance, is not a sequence of separate articulations, one for each of the consonants, but a complex "co-articulation" whose single components may be hard to disentangle.

Thus, we would take care not to confound the internal linguistic order with its imperfect outward manifestation in space and time. The internal linguistic order is, just like the logical one, not a matter of "before" and "after", but is chiefly a matter of *compatibility* and of *conditioning*. We can easily replace these logical terms by others which are customary in conventional linguistics. Compatibility means *combining power*, and conditioning means *government* in the grammatical sense of the word ; government is by no means restricted to large units of the content (as conventional syntax would make us believe), but is operative in the expression as well, and irrespective of the extent of the units concerned. This will be gone into later. Our present concern is to understand that an approach to language structure necessitates a description of the text in terms of logical order, and not in terms of space and time, though the text manifests itself in space and time, and may profitably be represented as a line.

In so far as the order is reflected as such in the manifestation in space or time, this manifestation will be linear. This is chiefly why we are inclined to represent the succession, or the text, as a line. [...] the text as such is independent of the particular manifestation. We are free to choose any representation of the text which allows us to account for the general rule of positional order prevailing in the internal linguistic structure. » (H.Bas. : p. 130-131). Voir également, à la page suivante : « [...] les positions dans le texte sont définies par les possibilités combinatoires et non, comme notre représentation pourrait le suggérer, par la simple juxtaposition. » (H.Bas. : p. 200) [« [...] the positions in the text are defined by combining power and government and not, as our graphic representation might suggest, by simple juxtaposition. » (H.Bas. : p. 132)].



nous allons le voir dans ce qui suit, le syntagmatique est ainsi intégré à la langue sous la forme d'un donné dont il faut rendre compte, dans la logique de la perspective d'explication de la parole qui était celle des premiers textes.

On retrouve donc en premier lieu, dans les textes glossématiques, la redéfinition du syntagme – au sens « saussurien<sup>703</sup> » – comme combinaison régie par des lois. On lit notamment dans « Accent, intonation, quantité » :

« Ce qui est surtout caractéristique de ces accents lituaniens, et des accents du même type qui se trouvent en d'autres langues, c'est que dans la chaîne ils ne se combinent pas d'une façon libre. Leur combinaison syntagmatique est déterminée par une loi qui veut qu'une unité accentuelle comprenne toujours un seul accent haut actualisé, ni plus ni moins. L'unité accentuelle dont nous parlons se reconnaît grâce à cette loi et n'est définie par aucun critérium extérieur, ni plérématique ni phonique. » (H.AIQ : p. 188).

De même, dans « La syllabation en slave », les « unités » sont définies comme des « chaînes définies par leur structure, ou, en d'autres termes, par les lois fonctionnelles dirigeant la combinaison possible des éléments du système » (H.Syll. : p. 174). Or, il fallait noter, dans le développement de l'« Essai d'une théorie des morphèmes » cité ci-dessus, la définition de la fonction comme correspondant aux « rapports syntagmatiques possibles » d'un élément, alliée à une appréhension des corrélations comme étant « à la base du système linguistique ». Comme nous l'avons vu ci-dessus, la fonction hjelmslevienne est primordialement syntagmatique. On lit de même dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » :

« Pour se faire une opinion de ce qu'est la fonction en linguistique et de ce que sont les critères fonctionnels dans les définitions glossématiques, le mieux est de partir de la plérématique. Par le terme "fonction", je désigne une relation syntagmatique, une relation entre deux éléments dans la même chaîne. La fonction peut concerner le plan cénématique comme le plan plérématique. Ainsi, la réaction grammaticale est une fonction plérématique de ce type. Mais en dehors de cette fonction homoplane, il y a une fonction hétéroplane, par laquelle on passe d'un plan à l'autre ; c'est elle qui permet de distinguer les différents éléments de la forme. Lorsque la substitution d'un concept par un autre peut provoquer la substitution d'une expression par une autre, il y a pour les deux concepts deux plérématèmes ; sinon il n'y a pour les deux concepts qu'un plérématème avec deux variantes sémantiques<sup>704</sup>. » (H.Üb. : p. 160).

---

<sup>703</sup> Hjelmslev utilise en effet les termes de *chaîne* ou d'*unité*. Le terme « syntagme » est conservé, mais très précisément redéfini : « Est syntagme une unité composée d'un thème et des exposants fondamentaux qui le caractérisent et qui peuvent être appelés la *caractéristique* du syntagme. » (H.Es. : p. 164), « Une unité (définition plus haut p. 316) qui comporte à la fois des constituants et des exposants est un SYNTAGME. » (H.Syll. : p. 175-176). Voir ensuite H.Sy. : p. 170 [p. 244], H.VPN : p. 197 et H.Gru. : p. 17, ainsi que H.Rés. : p. 196, dont la terminologie est différente.

<sup>704</sup> « Um sich von der sprachlichen Funktion und von den für die glossematischen Definitionen belangreichen Funktionskriterien eine Idee zu machen, kann man am besten von der Plerematik ausgehen. Unter Funktion verstehe ich eine syntagmatische Beziehung, eine Beziehung zwischen zwei Elementen in derselben Kette. Die Funktion kann sich in ein und demselben Plane abspielen, im kenematischen oder im plerematischen Plan. Eine plerematische Funktion dieser Art ist die grammatische Rektion. Aber außer dieser homoplanen Funktion gibt es auch eine heteroplane, also eine Funktion, welche von dem einen Plan in den anderen übergreift. Durch diese heteroplane Funktion werden die einzelnen Formelemente unterschieden. Wenn durch den Umtausch eines

Elle détermine par ailleurs deux types de définition des entités linguistiques, selon qu'il s'agit des catégories, définies par la fonction homoplane, ou des éléments, définis par la fonction hétéroplane. Hjelmslev ajoute en effet :

« Sur la base de la commutation, les éléments s'organisent en paradigmes, c'est-à-dire en classes d'éléments qui peuvent alternativement occuper une même place dans la chaîne.

Si donc les éléments sont définis par la fonction hétéroplane, les catégories se laissent définir par la fonction homoplane, en particulier par la rection, ce que nous savons déjà en principe grâce à la grammaire traditionnelle. [...]

Alors que, comme nous venons de le voir, les éléments cénématiques sont définis par la fonction hétéroplane, les catégories cénématiques le sont par la fonction homoplane<sup>705</sup>. » (H.Üb. : p. 160-161).

Dans « The Syllable as a Structural Unit », la définition de la fonction est moins restrictive : « Par *fonction*, nous entendons ici une dépendance directe d'un type quelconque<sup>706</sup>. » (H.Sy. : p. 166), et les textes postérieurs reconnaissent deux types de fonctions, syntagmatiques et paradigmatisques. La dualité originelle entre fonctions syntagmatiques et définitoires des entités linguistiques et corrélations établissant le système demeure cependant sous la forme d'une construction du système dans le cadre de l'analyse du texte, dont l'horizontalisation du rapport son/sens dont il a été question ci-dessus n'est qu'une manifestation particulière. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, Hjelmslev se livre dans « La structure morphologique » à une critique de la distinction que font les phonologues entre phonologie et morphonologie, vecteur, selon lui, d'une définition substantielle, et non fonctionnelle, des entités linguistiques. Cette critique vaut également, en vertu de l'isomorphisme, sur le plan du contenu, où il s'agit cette fois, comme dans les premiers textes, de la distinction entre morphologie et syntaxe, que Hjelmslev refuse au nom de l'interdépendance entre fonctions syntagmatiques et paradigmatisques. On lit ainsi tout d'abord :

« Si le grec et le latin avaient été de caractère “analytique”, “polysynthétique”, “agglutinant” ou “isolant”, ils n'auraient pas invité à cet aménagement de la théorie ; dans tous ces types de langues les faits paradigmatisques et syntagmatiques s'enchevêtraient trop pour que l'on puisse réussir à établir des cloisons étanches entre la morphologie et la syntaxe, au point d'en faire deux disciplines autonomes et indépendantes. » (H.SM : p. 135)

puis :

---

Begriffes gegen eine anderen ein Umtausch eines Ausdrucks gegen einen anderen erfolgen kann, gibt es für die beiden Begriffe zwei Pleremate, sonst gibt es für die beiden Begriffe nur ein Pleremate mit zwei semantischen Varianten » (H.Üb. : p. 234-235).

<sup>705</sup> « Auf Grund der Kommuation ordnen sich die Elemente in Paradigmen, d. h. Klassen von Elementen, die an demselben Platze in der Kette abwechselnd eintreten können.

Während also die Elemente durch die heteroplane Funktion definiert sind, definieren sich die Kategorien durch die homoplane Funktion, also unter anderem durch die Rektion, was prinzipiell aus der herkömmlichen Grammatik ohne weiteres bekannt ist. [...]

Während also die kenematischen Elemente durch die heteroplane Funktion definiert sind, definieren sich die kenematischen Kategorien durch die homoplane Funktion. » (H.Üb. : p. 235-236).

<sup>706</sup> « By *function* is here meant a direct dependence of any kind. » (H.Sy. : p. 240).

« La grammaire apriorique, divisée en morphologie et syntaxe, a évolué. Elle admet des nuances. Les définitions de la morphologie et de la syntaxe fourmillent et sont encore sujettes à discussion. Par hasard les deux notions fondamentales qui portent l'édifice, le Mot et la Proposition, restent encore à définir. La théorie s'enrichit de plus en plus par la connaissance intime d'un nombre de langues de plus en plus grand. La pratique s'adapte à ces connaissances dans la mesure du possible. Aujourd'hui, morphologie et syntaxe se définissent différemment en théorie il est vrai ; la définition pratique est acquise : dans toutes les théories, et selon toutes les définitions théoriques proposées, la morphologie est la théorie des formes, et la syntaxe celle du rendement fonctionnel des formes reconnues en morphologie. La syntaxe ne peut être abordée que par celui qui connaît d'avance les faits de la morphologie.

La structure de la théorie de l'expression finit par se plier à celle de la théorie du contenu. On découvre que dans l'expression il y a des formes également ; on les étudie dans la phonologie ; on couronne ces études en établissant une syntaxe phonologique, dite morphonologie, qui étudie après coup le rendement fonctionnel des phonèmes.

Mais, nous l'avons déjà dit, il convient de renverser les termes. Tout mécanisme comprend deux sortes de dépendances : la dépendance paradigmatique (c'est la dépendance "ou-ou" entre termes alternatifs ou la disjonction logique) et la dépendance syntagmatique (c'est la dépendance "et-et" entre termes coexistants ou la conjonction logique) ; c'est la dépendance entre ces deux sortes de dépendances qui constitue le mécanisme et qui en conditionne et détermine le jeu. En faisant abstraction des simples rapports comme il convient, les fonctions paradigmatiques sont les corrélations, et les fonctions syntagmatiques sont les relations. Or ces deux sortes de fonctions sont fonctions l'une de l'autre ; le système, qui est par définition paradigmatique, n'existe qu'en vertu de la conjonction syntagmatique<sup>707</sup>.

Ainsi la catégorie, classe fondamentale de la paradigmatique, est définie par la faculté de ses membres d'entrer en des relations spécifiques ; et l'unité, classe fondamentale de la syntagmatique, est définie par l'appartenance de chacun de ses membres à une catégorie spécifique. » (H.SM : p. 135-136).

On retrouve en premier lieu, dans ce développement, le « mécanisme [...] établi par un réseau de rapports syntagmatiques et paradigmatiques qui se conditionnent mutuellement » de l'« Essai d'une théorie des morphèmes ». Le mécanisme « saussurien » se voit ainsi réélaboré en termes de dépendances entre des dépendances, et la convocation des notions de conjonction et de disjonction logique témoigne à nouveau, par rapport à la théorie saussurienne, du formalisme – c'est-à-dire de l'élaboration formelle du donné de la structure – de la démarche hjelmslevienne. Cette dépendance entre des dépendances a cependant un statut particulier. Comme nous l'avons vu ci-dessus, « La structure morphologique » est le premier texte glossématique où la langue soit explicitement définie comme réseau de fonctions. La fonction, dans cette perspective, n'est plus définie comme un rapport syntagmatique, mais, comme nous l'avons vu ci-dessus, comme une dépendance non purement dépendante, et elle englobe dès lors également les corrélations constitutives du système. Les textes postérieurs reconnaissent de même l'existence de deux types de fonction, syntagmatique (fonction « et... et », entre termes coexistants) et paradigmatique (fonction « ou... ou », entre termes alternants). On lit ainsi par exemple dans « Et sprogvíðenskabeligt causeri » :

---

<sup>707</sup> Hjelmslev renvoie à nouveau ici (voir H.SM : p. 136, note 1) au *Cours de linguistique générale*, à savoir au paragraphe « Fonctionnement simultané des deux formes de groupements » et au chapitre « La grammaire et ses subdivisions ». Voir *supra*.

« L'épreuve de commutation consiste bien entendu à échanger une unité contre une autre unité qui gardera la même "position" (définie de manière fonctionnelle) dans la chaîne. Les éléments qui ont les mêmes fonctions à l'intérieur de la chaîne pourront donc à tour de rôle, mais pas simultanément bien entendu, entrer dans la "position" donnée de la chaîne. De tels éléments qui, chacun à leur tour, peuvent prendre la même fonction dans la chaîne constituent un *paradigme*. Un paradigme consiste en des unités qui peuvent apparaître alternativement, mais qui ne peuvent pas coexister, tandis qu'une chaîne se compose d'unités coexistantes. Les fonctions que nous avons mentionnées plus haut sont toutes des *fonctions de chaîne* ; entre les éléments qui entrent dans un seul et même paradigme il existe d'une manière semblable des *fonctions paradigmatiques*. Ces fonctions paradigmatiques ne sont d'ailleurs pas essentiellement différentes des fonctions de chaîne et elles sont susceptibles de la même subdivision. » (H.Cau. : p. 84)

puis dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, où il est à nouveau question de conjonction et de disjonction logiques :

« Une autre distinction, essentielle pour la théorie du langage, est celle qui existe entre la fonction "et... et" ou "conjonction", et la fonction "ou... ou" ou "disjonction". C'est sur elle que se fonde la distinction entre processus et système : dans le processus, dans le texte, se trouve un et... et, une conjonction, ou une coexistence entre les fonctifs qui y entrent. Dans le système, au contraire, existe un ou... ou, une disjonction ou une alternance entre les fonctifs qui y entrent<sup>708</sup>. » (H.Om. : p. 52).

La définition syntagmatique (par les fonctions homoplantes) des catégories trouve ainsi son horizon, avec la reformulation de la définition de la chaîne comme combinaison régie par des lois en termes de dépendance entre syntagmatique et paradigmatique : « l'unité, classe fondamentale de la syntagmatique, est définie par l'appartenance de chacun de ses membres à une catégorie spécifique ». Cet horizon est le mécanisme hjelmslevien, admirablement résumé par la formule : « le système, qui est par définition paradigmatique, n'existe qu'en vertu de la conjonction syntagmatique ». Autrement dit, le système n'est établi que pour rendre compte des unités, cependant qu'inversement l'unité n'est reconnaissable et définissable que dans la mesure où on la rapporte au système qui la sous-tend. La dépendance entre syntagmatique et paradigmatique renvoie ainsi à une construction du système dans le cadre de l'analyse du texte, et le refus de la distinction entre morphologie et syntaxe, qui renvoyait chez Saussure à la dimension de l'articulation, renvoie chez Hjelmslev à une définition particulière de la langue comme système explicatif des unités syntagmatiques. Cette critique de la distinction entre morphologie et syntaxe est récurrente dans les textes glossématiques. On lit ainsi à nouveau dans « La notion de rection<sup>709</sup> » :

---

<sup>708</sup> « En anden for sprogteorien vigtig adskillelse er den mellem funktionen baade-og eller den logiske konjunktion og funktionen enten-eller eller den logiske disjunktion. Det er den der ligger til grund for adskillelsen mellem forløb og system : i forløbet, i teksten, foreligger et baade-og, en konjunktion eller koexistens mellem de dæri indgaaende funktiver ; i systemet foreligger et enten-eller, en disjunktion eller en alternation mellem de dæri indgaaende funktiver. » (H.Om. : p. 33-34).

<sup>709</sup> Voir également, quelques pages plus loin dans « La structure morphologique » : « D'autre part il faut, on l'a vu, abandonner la distinction entre morphologie et *syntaxe*, et reconnaître l'interdépendance primordiale des relations et des corrélations. » (H.SM : p. 144).

« Catégorie et rection sont donc en fonction l'une de l'autre ; la catégorie se reconnaît en tant que telle par la rection, et la rection à son tour est en vertu de la catégorie. Le syntagmatique et le paradigmatisque se conditionnent constamment. Aussi n'a-t-on jamais réussi malgré tous les efforts, à séparer complètement la morphologie et la syntaxe. On ne saurait le faire qu'en abandonnant résolument toute méthode empirique ou immanente. A condition de conserver si peu que ce soit un procédé objectif, on est forcé d'introduire des considérations manifestement "syntaxiques" en "morphologie" – en y introduisant par exemple les catégories de la préposition et de la conjonction dont la seule raison d'être est dans le syntagmatique – et de caser dans la "syntaxe" des faits pleinement "morphologiques" – en réservant forcément à la "syntaxe" la définition de presque toutes les formes que l'on prétend avoir reconnues en "morphologie". » (H.Rec. : p. 153)

puis dans « Pour une sémantique structurale<sup>710</sup> » :

« Si la morphologie et la syntaxe sont considérées comme deux disciplines distinctes entre elles (et non comme deux axes qui s'entrecroisent et restent interdépendants : axe "associatif" ou paradigmatisque et axe syntagmatique), la conception d'une syntaxe structurale se prête déjà, à la différence de la morphologie, aux critiques des esprits

---

<sup>710</sup> On retrouve en outre dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* des arguments proches de ceux des premiers textes, mais dans un développement qui en fait nettement apparaître les enjeux : la construction du système dans le cadre de l'analyse du texte. On lit en effet dans le développement consacré à la notion de rection (voir ci-dessus) : « La linguistique traditionnelle n'a traité de telles dépendances de façon systématique que si elles existaient entre deux ou plusieurs mots et non à l'intérieur d'un seul mot. Cette attitude n'est pas sans rapport avec la division de la grammaire en morphologie et en syntaxe dont, depuis l'antiquité, la linguistique a soutenu la nécessité. D'accord sur ce point avec certaines tendances récentes, nous serons bientôt conduit à abandonner cette thèse comme inadéquate. Si l'on pousse cette thèse à sa limite – ce qui a quelquefois été fait –, la morphologie ne se prêterait qu'à une description du système et la syntaxe à la seule description du processus. Il n'est pas inutile de pousser cette distinction jusqu'à sa conséquence logique, car cela fait apparaître le paradoxe avec évidence : si tel était le cas, on ne pourrait logiquement enregistrer des dépendances relevant du processus que dans la syntaxe et non dans la morphologie, c'est-à-dire entre les mots d'une même phrase, mais ni à l'intérieur d'un seul mot ni entre ses parties. On voit d'où vient l'intérêt exclusif porté aux phénomènes de rection.

Point n'est pourtant besoin de renoncer à toutes les conceptions traditionnelles pour voir qu'il existe, à l'intérieur du mot, des dépendances analogues à celles que les mots contractent entre eux dans la phrase, dépendances susceptibles d'une analyse et d'une description de même nature. » (H.Om. : p. 40) [« Den klassiske sprogvidenskab har kun interesseret sig systematisk for saadanne afhængigheder inden for teksten for saa vidt som de fandt sted imellem to eller flere forskellige ord, ikke indenfor et og samme ord. Det hænger sammen med den inddeling i formlære og syntax, som den klassiske sprogvidenskab siden oldtiden har villet hævde nødvendigheden af, og som vi hurtig vil fores til – forøvrigt her i tilslutning til nyere retninger – at forlade som inadækvat. Drager man konsekvensen deraf, saaledes som det ogsaa undertiden er sket, er formlæren kun tilgængelig for en systembeskrivelse, og sætningslæren kun for en forløbsbeskrivelse ; det er sundt at drage denne konsekvens, fordi den faar paradoxet til at springe i øjnene. Der skulde da logisk kun kunne registreres forløbsafhængigheder inden for sætningslæren, ikke inden for ordlæren, dvs mellem sætningens ord indbyrdes, men ikke inden for det enkelte ord eller mellem dettes dele. Deraf den ensidige interesse for styrelsen.

At der imidlertid inden for ordet foreligger afhængigheder af ganske analog natur med sætningens, og tilgængelige for den samme inddeling og tilsvarende beskrivelse, kan vi se uden at behøve at forlade tilvante forestillinger. » (H.Om. : p. 25)]. La distinction est par ailleurs mise à mal, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, par la notion de connectif, qui permet d'appréhender la distinction entre parties du discours et fonction en termes d'invariant et de variantes. Voir H.Om. : p. 93-94 [p. 65-66], dont la conclusion est : « Autrement dit, la classification des fonctifs en invariants et variantes que nous sommes en train d'établir ébranlera la base de la bifurcation traditionnelle de la linguistique en morphologie et syntaxe. » (H.Om. : p. 94) [« Den inddeling af funktiver i invarianter og varianter vi er ved at foretage slaar med andre ord grunden væk under fødderne paa den klassiske tvedeling af sproglæren i formlære og syntax. » (H.Om. : p. 66)], ainsi que H.Om. : p. 128 [p. 90]. Pour l'extension de la notion de rection à l'ensemble de la langue, voir également H.Bas. : p. 199 [p. 131], cité ci-dessus.

sceptiques. Aussi croyons-nous qu'une syntaxe structurale ne sera concevable qu'à condition d'abandonner le schisme qui la sépare traditionnellement de la morphologie, de rompre les cloisons étanches établies entre ces deux "disciplines" et de reconnaître que corrélations (morphologiques) et relations (ou rapports syntagmatiques) se conditionnent mutuellement, et que le secret du mécanisme grammatical est dans le jeu combiné entre catégories morphologiques contractant des relations "syntaxiques" (p. ex. prépositions et cas) et unités syntagmatiques contractant des corrélations et formant catégories, et que par conséquent les morphèmes sont à concevoir comme les éléments fondamentaux qui par leur force de relations établissent la proposition (Sapir). C'est ainsi seulement que la nécessité d'une méthode structurale d'ordre "syntaxique" crève les yeux, et que la rection (y compris la concordance), fait éminemment structural, revendique l'estime qui lui revient. » (H.Sem. : p. 106).

Comme il apparaît dans la citation produite ci-dessus, il est question, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, de système et de processus. Et de fait, si, dans « La structure morphologique », Hjelmslev parle de la « structure morphologique » (H.SM : p. 147) comme d'un « réseau de fonctions paradigmatisques et syntagmatiques qui sont en fonction les unes des autres » (H.SM : p. 147) et de même, dans « Langue et parole » (1942), du « mécanisme interne (réseau de rapports syntagmatiques et paradigmatisques) de la langue considérée comme *schéma* » (H.LEP : p. 81), la dualité de fonction (syntagmatique/paradigmatique) détermine une dualité d'objet. Il est ainsi question, dans « La notion de rection », non d'un « réseau de rapports syntagmatiques et paradigmatisques », mais de deux réseaux de fonctions, respectivement syntagmatique et paradigmatique :

« La détermination, l'interdépendance et la constellation s'observent dans le paradigmatique (réseau de fonctions entre termes alternatifs) aussi bien que dans le syntagmatique (réseau de fonctions entre termes coexistants). Le paradigmatique même détermine le syntagmatique, puisque d'une façon générale et en principe on peut concevoir une coexistence sans alternance correspondante, mais non inversement. C'est par cette fonction entre le paradigmatique et le syntagmatique que s'explique leur conditionnement réciproque. La *relation* ou fonction syntagmatique et la *corrélation* ou fonction paradigmatique sont en fonction l'une de l'autre. Le *système* de la langue est établi par l'ensemble des corrélations et des *catégories* constituées par elles, et les catégories à leur tour se définissent syntagmatiquement. La linguistique structurale n'est donc pas uniquement la théorie du système linguistique, mais forcément, et en même temps, la théorie des faits syntagmatiques qui en constituent le contre-coup nécessaire. » (H.Rec. : p. 159).

La notion de mécanisme, que l'on retrouve par ailleurs dans « La notion de rection » – « Dans les deux plans, le mécanisme linguistique est épuisé par la description des relations et des corrélations et de leurs fonctions mutuelles. » (H.Rec. : p. 160) – dissimule ainsi une dualité d'objets. Mais il apparaît nettement, à la lecture de ce passage, que celle-ci importe moins en tant que telle que pour la redéfinition de la langue qu'elle institue. Au double réseau de fonctions répond en effet un système établi par les corrélations et les catégories qu'elles constituent d'une part et une définition syntagmatique des catégories d'autre part, c'est-à-dire le postulat d'une théorie du système linguistique qui doit être intrinsèquement théorie des faits syntagmatiques. Il faut rappeler, à ce point, que la notion hjelmslevienne de fonction est inséparable de celle d'analyse. Processus et système sont ainsi définis, dans *Omkring*

*sprogteoriens grundlæggelse*<sup>711</sup>, comme deux hiérarchies, c'est-à-dire deux objets soumis à l'analyse. On lit en effet dans le chapitre consacré aux « Fonctions<sup>712</sup> » :

« L'*analyse*, dans sa définition formelle, sera donc description d'un objet à travers les dépendances homogènes d'autres objets sur lui et sur eux réciproquement. On appellera *classe* l'objet soumis à l'analyse, et *composantes* de cette classe les objets qui sont enregistrés par une seule analyse comme dépendant les uns des autres et de la classe de façon homogène.

[...]

Une classe de classes sera appelée *hiérarchie*, et nous savons qu'il nous faudra distinguer deux sortes de hiérarchies : les *processus* et les *systèmes*. Nous pourrions nous rapprocher de l'usage courant en adoptant des désignations spéciales pour classe et composante, selon qu'ils seront pris dans un processus ou dans un système. Dans un processus linguistique, les classes seront appelées *chaînes* et les composantes *parties*. Dans un système linguistique, les classes seront appelées *paradigmes* et les composantes *membres*. Correspondant à la distinction entre *parties* et *membres* et lorsqu'il sera utile de spécifier, nous pourrions appeler l'analyse d'un processus *division* et l'analyse d'un système *articulation*<sup>713</sup>. » (H.Om. : p. 44-45).

Dans cette perspective, conformément à la subordination de l'existence à la reconnaissance des fonctions, processus et système renvoient à des points de vue constitutifs de deux ensembles de grandeurs qui, en rigueur, ne sauraient être identifiées les unes aux autres, si ce n'est par une « multiplication de leurs définitions » :

« En un sens, on peut admettre que ce sont les mêmes grandeurs qui entrent dans le processus (le texte) et dans le système linguistiques : considéré comme une partie (dérivé) du mot *rat*, *r* entre dans un processus et par conséquent dans une conjonction, alors que, considéré comme un membre (dérivé) du paradigme

*r*

*m*

il entre dans un système et donc dans une disjonction. Du point de vue du processus, *r* est une partie, du point de vue du système, c'est un membre. Ces deux points de vue distincts

<sup>711</sup> Ainsi que dans le *Résumé of a Theory of Language*. Voir les définitions des termes *analyse* (H.Rés. : p. 89-90 [p. 3]), *partition – division* dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* – et *articulation* (H.Rés. : p. 93 [p. 8]), *hiérarchie* (H.Rés. : p. 91 [p. 5]), *classe* (H.Rés. : p. 90 [p. 4]), *composante* (H.Rés. : p. 90 [p. 4]), *procès – processus* dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* – (H.Rés. : p. 91 [p. 5]), *système* (H.Rés. : p. 91 [p. 5]), *chaîne* (H.Rés. : p. 97 [p. 13]), *paradigme* (H.Rés. : p. 98 [p. 13]), *part* (H.Rés. : p. 134) et *member* (H.Rés. : p. 59). Les définitions des termes *procès* et *système* sont identiques aux définitions formelles de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, citées ci-dessous.

<sup>712</sup> « Funktioner ».

<sup>713</sup> « *Inddeling eller analyse kan vi da i en formaldefinition bestemme som beskrivelse af et emne ved andre emners ensartede afhængighed af det og af hinanden. Det emne der gøres til genstand for inddeling vil vi kalde en klasse, og de andre emner, der ved en enkelt inddeling registreres som ensartet afhængige af klassen og af hinanden, vil vi kalde klassens afsnit.*

[...]

En klasse af klasser vil vi kalde et *hierarki*, og vi véd at vi faar brug for at skelne mellem to slags hierarkier : *forløb* og *systemer*. Vi vil kunne nærme os mere til baade tilvant og hævdvunden sprogbrug ved at indføre særbetegnelser for klasse og afsnit henholdsvis inden for et forløb og inden for et system. Klasser inden for et sprogligt forløb vil vi kalde *kæder*, og en kædes afsnit kalder vi dens *dele*. Klasser inden for et sprogligt system kalder vi *paradigmer*, og et paradigmes afsnit kalder vi dets *led*. Svarende til adskillelsen mellem *dele* og *led* vil vi, hvor det er hensigtsmæssigt at specificere, kunne kalde en forløbsinddeling en *deling*, og en systeminddeling en *leddeling*. » (H.Om. : p. 27-28).

permettent de reconnaître l'existence de deux objets différents, car la définition fonctionnelle varie de l'un à l'autre. Mais, en unissant ou multipliant les deux définitions fonctionnelles distinctes, on pourra s'autoriser à dire que l'on a affaire au "même" *r*. C'est dans cette mesure que l'on peut dire que tous les fonctifs de la langue entrent à la fois dans un processus et dans un système, qu'ils contractent à la fois le rapport de conjonction (ou de coexistence) et celui de disjonction (ou d'alternance). Leur interprétation, dans chaque cas particulier, comme conjoints ou disjoints, coexistants ou alternants, dépendra du point de vue que l'on choisira d'adopter<sup>714</sup>. » (H.Om. : p. 53).

On lisait de même plus haut, à propos des trois ensembles de termes permettant de désigner les types de fonctions reconnus par la glossématique :

« Il est utile de disposer ainsi de trois jeux de termes, le premier pour le processus, le deuxième pour le système et le troisième valable indifféremment pour le processus et le système. Il y a en effet des cas où un même ensemble de termes peut être considéré aussi bien comme processus ou comme système uniquement selon le point de vue que l'on adopte<sup>715</sup>. » (H.Om. : p. 38-39).

Le point de vue syntagmatique, comme le pose Hjelmslev dans « La stratification du langage », est celui de l'analyse immédiate. On se souvient, en effet, de ce passage :

« Les classes de cette sorte [les trois classes de strata, soit contenu et expression, forme et substance du contenu, forme et substance de l'expression] se laissent concevoir du point de vue syntagmatique ou du point de vue paradigmatique, donc comme des chaînes ou comme des paradigmes, respectivement. Il est vrai que, en l'espèce, c'est la conception syntagmatique qui s'impose le plus, parce que les strata se présentent à l'analyse immédiate comme coëxistant, et que par conséquent la fonction génératrice d'une classe de strata est pour l'analyse immédiate une relation (ou conjonction logique) entre les strata compris dans la classe. » (H.SL : p. 53).

On lisait de même dans le *Résumé of a Theory of Language*, dans le cadre de la définition d'une sémiotique dont il a été question ci-dessus :

« It follows from what has been said that *relation*, and not correlation, must be taken as basis of analysis for the whole procedure. There is another reason for this, as well, at least

---

<sup>714</sup> « I en vis mening kan det siges at være de samme størrelser der indgaar i det sproglige forløb (texten) og i det sproglige system : betragtet som bestanddel (derivat) af ordet *lak* indgaar *l* i et forløb og altsaa i konjunktion, og betragtet som bestanddel (derivat) af paradigmet

*l*  
*s*

indgaar *l* i et system og altsaa i disjunktion. Fra forløbets synspunkt er *l* en del, fra systemets synspunkt er *l* et led ; de to synspunkter fører til erkendelse af to forskellige emner, fordi den funktionelle definition skifter ; men ved at forene eller multiplicere de to forskellige funktionelle definitioner kan man anlægge et synspunkt der berettiger til at sige at vi har at gøre med det "samme" *l*. For saa videt kan man sige at alle sprogets funktiver indgaar baade i et forløb og i et system, indgaar baade konjunktion eller koexistens og disjunktion eller alternation, og at deres bestemmelse i det enkelte tilfælde som konjunkte eller disjunkte, koexisterende eller alternerende, afhænger af det synspunkt ud fra hvilket de anskues. » (H.Om. : p. 34).

<sup>715</sup> « Det er praktisk saaledes at disponere over tre sæt termini : eet sæt til anvendelse naar man taler om forløb, et andet sæt til anvendelse naar det drejer sig om et system, og endelig et tredje sæt der indifferent kan bruges baade om forløb og om systemer. Der findes nemlig en del tilfælde hvor en og samme termsamling indifferent lader sig anskue som et forløb og som et system, hvor altsaa forskellen mellem forløb og system udelukkende er en forskel i synspunkt. » (H.Om. : p. 24).



at the beginning of the procedure : for any object, it appears to be the process, and not the system, that is immediately accessible to cognition.

Consequently, since it is conjectured that the given object is a semiotic, it is to be viewed as a syntagmatic and not (in the first instance) as a paradigmatic. And since it is conjectured that the given object may be a language, it is to be viewed (in the first instance) as a text<sup>716</sup>. » (H.Rés. : p. 57).

Il faut noter, dans ce passage, la restriction « au moins au début de la procédure ». De fait, comme le pose également Hjelmslev dans le *Résumé of a Theory of Language*, une analyse exhaustive, d'abord relationnelle puisqu'elle a affaire au texte, implique nécessairement un point de vue paradigmatique :

« [...] an exhaustive analysis cannot be carried out from a relational point of view alone, since

1°, in every analysis (whether of a process or of a system) there is always correlation (and only sometimes relation as well) between a class and its components (or between the function between class and components on the one hand and the function between the components on the other) ;

[...]

2°, the registered relates can be shown to be categories or members of categories ;

3°, the requirement that *mutation* be demonstrated (cf. \*GgB0B) presupposes that both the categories and their members are registered as such, since it is the members of categories that can be shown to have mutual mutation ; the mutation is, consequently, a commutation<sup>717</sup>. » (H.Rés. : p. 59-60).

Les deux points de vue ne sont donc pas exclusifs l'un de l'autre et la primauté du point de vue syntagmatique renvoie avant tout à une subordination de l'étude des corrélations à l'étude des relations, c'est-à-dire, à nouveau, à la construction du système dans le cadre de l'analyse du texte. On lisait ainsi dans « La structure morphologique » :

« Pour répondre aux exigences de la méthode empirique l'étude des relations doit précéder en principe celle des corrélations. » (H.SM : p. 145).

C'est à une telle dualité d'objets corrélatrice d'une méthode et d'une redéfinition de la langue que renvoie, ce nous semble, l'opposition entre catégorie et paradigme (à laquelle

---

<sup>716</sup> « Il résulte de ce qui a été dit que la *relation*, et non la *corrélation*, doit être prise comme base d'analyse pour l'ensemble de la procédure. Il y a une autre raison à cela, également, au moins au début de la procédure : pour tout objet, il apparaît que c'est le procès, et non le système, qui est immédiatement accessible à la connaissance.

En conséquence, puisqu'il est conjecturé que l'objet en question est une sémiotique, il doit être vu comme une syntagmatique et non (en premier lieu) comme une paradigmatique. Et puisqu'il est conjecturé que l'objet en question peut être une langue, il doit être vu (en premier lieu) comme un texte. »

<sup>717</sup> « [...] une analyse exhaustive ne peut être conduite du seul point de vue relationnel, puisque

1°, dans toute analyse (que ce soit d'un procès ou d'un système) il y a toujours corrélation (et quelquefois seulement relation également) entre une classe et ses composantes (ou entre la fonction entre la classe et les composantes d'une part et la fonction entre les composantes d'autre part) ;

[...]

2°, on peut montrer que les relats enregistrés sont des catégories ou des membres de catégories ;

3°, l'exigence que la *mutation* soit démontrée (cf. \*GgB0B) présuppose qu'aussi bien les catégories que leurs membres soient enregistrés comme tels, puisque ce sont les membres des catégories dont on peut montrer qu'ils ont une mutation mutuelle ; la mutation est, en conséquence, une commutation. »

répond, sur le plan syntagmatique, l'opposition unité/chaîne) qui apparaît dans nombre des passages cités ci-dessus. Dans tous ces passages, l'opposition était solidaire d'une définition de la catégorie comme paradigme fonctionnel. On lisait en effet dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics* :

« By a category is meant a functional paradigm ; function is defined so as to include all kinds of combination and government<sup>718</sup>. » (H.Out. : p. 4)

et de même dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes » :

« Les glossèmes ayant une même fonction homoplane constituent une *catégorie*, ce qui veut dire un paradigme fonctionnel. » (H.Es. : p. 162).

Dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », les deux termes étaient utilisés successivement, le paradigme étant défini comme une « classe d'éléments qui peuvent alternativement occuper une même place dans la chaîne », et la catégorie étant donnée comme « définie par la fonction homoplane » :

« Sur la base de la commutation, les éléments s'organisent en paradigmes, c'est-à-dire en classes d'éléments qui peuvent alternativement occuper une même place dans la chaîne.

Si donc les éléments sont définis par la fonction hétéroplane, les catégories se laissent définir par la fonction homoplane, en particulier par la rection, ce que nous savons déjà en principe grâce à la grammaire traditionnelle. [...]

Alors que, comme nous venons de le voir, les éléments cénématiques sont définis par la fonction hétéroplane, les catégories cénématiques le sont par la fonction homoplane<sup>719</sup>. » (H.Üb. : p. 160-161).

Enfin, dans « La structure morphologique », l'interdépendance entre syntagmatique et paradigmaticité était formulée en termes de catégorie et d'unité :

« Ainsi la catégorie, classe fondamentale de la paradigmaticité, est définie par la faculté de ses membres d'entrer en des relations spécifiques ; et l'unité, classe fondamentale de la syntagmatique, est définie par l'appartenance de chacun de ses membres à une catégorie spécifique. » (H.SM : p. 136).

On lit de même dans « La notion de rection » :

« La catégorie est un paradigme muni d'une fonction définie, reconnue la plupart du temps par un fait de rection. » (H.Rec. : p. 152)

---

<sup>718</sup> « Par catégorie, on entend un paradigme fonctionnel ; la fonction est définie de manière à inclure tous les types de combinaison et de rection. »

<sup>719</sup> « Auf Grund der Kommuation ordnen sich die Elemente in Paradigmen, d. h. Klassen von Elementen, die an demselben Platze in der Kette abwechselnd eintreten können.

Während also die Elemente durch die heteroplane Funktion definiert sind, definieren sich die Kategorien durch die homoplane Funktion, also unter anderem durch die Rektion, was prinzipiell aus der herkömmlichen Grammatik ohne weiteres bekannt ist. [...]

Während also die kenematischen Elemente durch die heteroplane Funktion definiert sind, definieren sich die kenematischen Kategorien durch die homoplane Funktion. » (H.Üb. : p. 235-236).

« On a déjà vu que la rection est en vertu de la catégorie, et que la catégorie se définit comme un paradigme muni d'une fonction définie. C'est dire que, pour reconnaître la rection sans ambiguïté, *les termes considérés ne doivent pas être plus larges qu'un paradigme ni moins larges qu'une catégorie.* » (H.Rec. : p. 158).

La catégorie, comme dans les textes précédents, est définie comme « paradigme fonctionnel ». La notion de paradigme, quant à elle, semble liée à celle de commutation, dans la mesure où cette épreuve est subordonnée à l'étude des relations :

« La "catégorie globale" que nous avons établie plus haut, comprenant les prépositions et les verbes régissant l'ablatif, dépasse manifestement les cadres d'un seul paradigme (puisque les verbes et les prépositions ne sont pas mutuellement commutables à la même place de la chaîne)<sup>720</sup>. » (H.Rec. : p. 158).

Elle est liée, autrement dit, comme dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », à la notion de place dans la chaîne. C'est cette notion de paradigme que l'on rencontre en premier lieu dans *Sproget*, dont l'exposition pédagogique fait intervenir, bien que non nommément, la notion d'axe (syntagmatique et paradigmatisque) :

« Les signes forment une *chaîne* et les éléments de chaque signe forment également une chaîne. Nous nommons *relation* la fonction (dépendance, rapport) qui existe entre les signes ou entre les éléments à l'intérieur d'une même chaîne : les signes ou les éléments sont *reliés* entre eux dans la chaîne.

Si nous prenons un signe anglais comme le mot *pit* "puits", nous pouvons former à partir de lui d'autres signes en remplaçant chaque élément par un autre. Nous pouvons entreprendre une telle opération aussi bien avec les éléments de contenu qu'avec les éléments d'expression qui en font partie ; mais nous nous limiterons ici aux éléments d'expression qui sont d'un abord plus facile ; nous pouvons donc remplacer chaque élément d'expression faisant partie du signe *pit* et de cette façon former de nouveaux signes : *pit sit fit lit ; pit put pot pat ; pit pin pig*. Nous pouvons représenter le signe *pit* comme une chaîne horizontale, se déroulant de gauche à droite et puis, sous chaque élément qui en fait partie, placer, dans une colonne verticale, d'autres éléments que l'on pourrait lui substituer :

pit

---

<sup>720</sup> On trouve en revanche dans « Note sur les oppositions supprimables », la définition suivante : « Le paradigme est défini par le nombre limité de ses membres. Voir F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 175. » (H.Sup. : p. 96, note 2). Hjelmslev renvoie à ce passage du *Cours de linguistique générale*, qui clôt le chapitre consacré aux « Rapports syntagmatiques et rapports associatifs » : « Cependant, de ces deux caractères de la série associative, ordre indéterminé et nombre indéfini, seul le premier se vérifie toujours ; le second peut manquer. C'est ce qui arrive dans un type caractéristique de ce genre de groupements, les paradigmes de flexion. En latin, dans *dominus, dominī, dominō*, etc., nous avons bien un groupe associatif formé par un élément commun, le thème nominal *domin-*, mais la série n'est pas indéfinie comme celle de *enseignement, changement*, etc. ; le nombre des cas est déterminé ; par contre leur succession n'est pas ordonnée spatialement, et c'est par un acte purement arbitraire que le grammairien les groupe d'une façon plutôt que d'une autre ; pour la conscience des sujets parlants le nominatif n'est nullement le premier cas de la déclinaison, et les termes pourront surgir dans tel ou tel ordre selon l'occasion. » (Saussure, 1972 : p. 174-175). La source du développement est ténue, et elle se trouve dans les notes du seul Riedlinger (voir Saussure, 1967 : p. 289) : « Ces familles ne sont pas <toujours> distinctement délimitées <(une déclinaison pourtant l'est bien, forme un tout parfaitement net)> mais surtout pas spatialement : une des unités ne vient pas à la suite de l'autre, on ne peut pas dire qu'elles viennent dans un ordre quelconque. Il n'y a pas de délimitation spatiale au sein de ces unités (le nominatif n'est pas <le> premier cas dans la conscience de ceux qui parlent !) » (Saussure, 1997 : p. 53).

sal  
fun  
...  
...

Nous nommerons *paradigmes* les colonnes verticales que nous avons dressées ici ; un paradigme d'éléments est, par conséquent, une classe d'éléments qui peuvent être placés à une même place d'une chaîne. *p i t* est une chaîne ; *p s f* est un paradigme. Nous nommerons *corrélations* la fonction existant entre les membres d'un paradigme. Entre *p*, *i* et *t* nous avons une relation ; entre *p*, *s* et *f*, une corrélation<sup>721</sup>. » (H.Sp. : p. 56-57).

On lit de même dans cet autre texte pédagogique qu'est « The Basic Structure of Language » :

« Pour nous conformer à une terminologie linguistique qui a le poids du temps pour elle, nous pouvons, si nous le désirons, employer le terme de *paradigme* pour désigner une classe d'éléments qui occupent une seule et même position. Puisque la ligne horizontale a été choisie pour représenter les chaînes, les paradigmes seront tout naturellement représentés par des colonnes verticales, ce qui rend compte du fait que les chaînes et les paradigmes se croisent. On peut comparer un paradigme à un film, et chacun de ses membres à une seule image. Quand le film se déroule, les membres du paradigme se mettent au point l'un après l'autre et sont projetés sur l'écran, l'image sur l'écran correspondant ainsi à la position dans le texte.

Cela pourrait suggérer que le paradigme est lui-même un procès. Je ne m'opposerais pas entièrement à cette vue, si ce n'était pour des raisons de terminologie. Procès et système, c'est-à-dire texte et langue, ont beaucoup en commun ; ils comportent les mêmes éléments ; leurs inventaires sont identiques. Ils ne devraient pourtant jamais être identifiés l'un à l'autre ; ce sont deux dimensions qui se croisent, comme le montre la figure p. 187. Nous ne devrions pas manquer de remarquer à ce propos qu'en pratique on les distingue facilement : dans le procès le même élément unique peut se répéter et

<sup>721</sup> « Tegnene danner *kæde*, og elementerne i hvert tegn danner ligeledes *kæde*. Den funktion (afhængighed, sammenhæng), der består mellem tegnene eller mellem elementerne inden for en og samme *kæde*, kan vi kalde *forbindelse* : tegnene, eller elementerne, er *forbundne* med hinanden i *kæden*.

Hvis vi tager et dansk tegn for os som f. eks. ordet *mæt*, kan vi ud fra det danne andre tegn ved at indsætte andre elementer på hvert elements plads. Vi kan foretage en sådan proces både med de indholdselementer, der indgår i tegnet, og med de udtrykselementer, der indgår i det ; men vi vil her indskrænke os til at tale om udtrykselementerne, som er de lettest tilgængelige ; altså, vi kan ombytte hvert udtrykselement, der indgår i tegnet *mæt*, med andre udtrykselementer, og derved danne nye tegn : *mæt sæt tæt gæt* ; *mæt mat mit mut* ; *mæt mæl mær*. Vi kan stille tegnet *mæt* op som en vandret *kæde*, forløbende fra venstre til højre, og så under hvert element, der indgår i det, i en lodret kolonne anbringe andre elementer, der kunne indsættes på hvert elements plads :

*m æ t*  
*s a l*  
*t i r*  
...  
...

Sådanne lodrette kolonner, som vi her har opstillet, vil vi kalde *paradigmer* ; et paradigme af elementer vil altså sige en klasse af elementer, der kan indsættes på en og samme plads i en *kæde*. *m æ t* er en *kæde* ; *m s t* er et paradigme. Den funktion, der består mellem leddene i et paradigme, vil vi kalde et *forhold*. Mellem *m*, *æ* og *t* har vi en forbindelse ; mellem *m*, *s*, *t* og *g* har vi et forhold. » (H.Sp. : p. 35-36). Notons que dans *Sproget*, les termes traduits en français par *relation* et *corrélations* sont différents de ceux qu'utilise Hjelmslev dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (*relation* et *korrelation*) : il s'agit respectivement de *forbindelse* (« combinaison, liaison, assemblage, jonction, union, réunion, conjonction, connexion ») et de *forhold* (« rapport, relation, dépendance, corrélation »).

apparaître sans cesse, alors que cela est impossible dans un paradigme et dans une catégorie<sup>722</sup>. » (H.Bas. : p. 210-211).

Il est question, ici, de dimensions, mais il était question plus haut, comme dans l'ensemble du texte, d'axes du langage :

« Je vais parler maintenant du second trait qu'ils [les exemples de structure envisagés] ont en commun : c'est la corrélation entre deux nouveaux aspects distincts que l'on appellera le *procès* et le *système*. J'appellerai ces deux aspects les *axes* du langage : Dans tout langage et dans toute structure similaire il y a un axe du procès, qu'il est commode de représenter par une ligne horizontale orientée vers la droite, et un axe de système, que l'on peut représenter par une ligne verticale coupant la première<sup>723</sup> » (H.Bas. : p. 190-191).

Dans ces deux textes comme dans « La notion de rection » et dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft », le paradigme est défini comme classe d'éléments commutables, c'est-à-dire comme classe d'éléments qui peuvent occuper la même place dans la chaîne. A nouveau, par ailleurs, comme il apparaît à la fin du premier des deux extraits de « The Basic Structure of Language », cette notion semble distincte de celle de catégorie. Et l'on retrouve de fait dans *Sproget* la définition de la catégorie comme paradigme fonctionnel :

« Il est essentiel de remarquer que l'on ne peut pas placer n'importe quels éléments dans n'importe quel paradigme. [...] »

Nous pouvons donc composer un paradigme avec les éléments qui ne peuvent être introduits qu'à certaines places de la chaîne, et non pas à d'autres. Nous nommerons *catégorie* un tel paradigme<sup>724</sup> » (H.Sp. : p. 56).

---

<sup>722</sup> « To conform ourselves to time-honoured linguistic terminology, we may, if we like, use the word *paradigm* to designate a class of elements fitting in one and the same position. Once the horizontal line has been chosen to represent the chains, the paradigms will very naturally be represented as vertical columns, thus accounting for the fact that chains and paradigms intercross. A paradigm can be compared with a film, and each of its members with a single frame. When the film is set in motion, the members of the paradigm come into focus one after another and are projected onto the screen, the focus of the screen thus corresponding to the position in the text.

This might perhaps suggest the idea that the paradigm in its turn is a succession. I should not be entirely opposed to such a view, if it were not for serious terminological reasons. Succession and system, or text and language, have very much in common ; they consist of the same elements ; their inventories are identical. They could however never be identified with each other ; they are two distinct, mutually intercrossing dimensions, as has been shown in the figure p. 127. We should not fail to observe, by the way, that they are easily distinguished by one practical fact : In the succession one and the same element can repeat itself and occur over and over again, whereas this would be impossible within a paradigm and within a category. » (H.Bas. : p. 139-140).

<sup>723</sup> « The second common feature to be mentioned is the correlation between two further distinct facts, which may be called the *succession* and the *system*. These two facts I shall call the linguistic *axes* : There is in every linguistic structure, and in every similar structure, an axis of succession, which may conveniently be represented by a horizontal line pointing to the right, and an axis of system, which may be represented by a vertical cross line » (H.Bas. : p. 126).

<sup>724</sup> « Men det ejendommelige er nu, at vi ikke kan anbringe hvilke som helst elementer i et hvilket som helst paradigme. [...] »

Vi kan altså lave et paradigme bestående af elementer, der kun kan indsættes på bestemte pladser i kæden, og ikke på andre pladser. Et sådant paradigme vil vi kalde en *kategori*. » (H.Sp. : p. 36-37).

L'opposition entre les deux termes *paradigme* et *catégorie* est extrêmement ténue<sup>725</sup>, comme l'atteste cette reformulation de la définition de la catégorie, totalement superposable à la définition du paradigme citée ci-dessus : « [u]ne catégorie [est] l'ensemble des grandeurs qu'on peut introduire à une place déterminée de la chaîne<sup>726</sup> » (H.Sp. : p. 131). La catégorie paraît ne se distinguer du paradigme que par sa définition explicitement posée comme fonctionnelle, et il semble que si chaîne et paradigme constituent ainsi les axes du langage, sans autre précision, la notion de catégorie renvoie quant à elle précisément à la définition syntagmatique des composantes du paradigmatisque, autrement dit à la construction du système dans le cadre de l'analyse du texte et à la redéfinition de la langue comme système explicatif du processus. Ainsi conçues, les catégories constituent en effet ce que Hjelmslev appelle par ailleurs le schéma de la langue<sup>727</sup> :

« Chaque élément de la langue rentre donc dans une catégorie déterminée, définie par certaines possibilités de combinaison déterminées, et par l'exclusion de certaines autres. Ces catégories constituent, avec leurs définitions, le système d'éléments de la langue, ou bien, ce que nous appellerons la *structure de la langue* [sprogbygning, schéma]. Cette structure détermine quelles syllabes – et par suite quels signes – sont possibles ou impossibles<sup>728</sup>. » (H.Sp. : p. 59).

Dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et le *Résumé of a Theory of Language*, la distinction entre paradigme et catégorie, si elle est superposable à celle dont il vient d'être question, est formulée en termes formels. Comme nous l'avons vu ci-dessus, paradigme et chaîne sont définis comme les classes de hiérarchies respectivement paradigmatisque et syntagmatique. La notion de catégorie (ainsi que celle, correspondante, d'unité) est liée à celle de somme dont il a également été question ci-dessus. On se souvient en effet de ce passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Une classe qui contracte une fonction avec une ou plusieurs classes à l'intérieur du même rang sera appelée *somme*. Une somme syntagmatique sera une *unité*, une somme paradigmatisque sera une *catégorie*. Une *unité* sera donc une chaîne qui contracte une relation avec une ou plusieurs chaînes à l'intérieur du même rang et une *catégorie* sera un paradigme qui contracte une corrélation avec un ou plusieurs paradigmes à l'intérieur du même rang<sup>729</sup>. » (H.Om. : p. 109).

<sup>725</sup> Siertsema note que « [i]t may not be quite clear what exactly is the difference between Hjelmslev's notion of "paradigm" and that of "category", the two words are used in almost the same sense. » (Siertsema, 1955 : p. 177).

<sup>726</sup> « [...] en kategori er indbegrebet af de størrelser, der kan indsættes på en bestemt plads i kæden » (H.Sp. : p. 94).

<sup>727</sup> Rappelons, par ailleurs, cette proposition de « The Syllable as a Structural Unit », citée ci-dessus : « Une langue est une catégorie constituée de deux membres appelés *plans* » (H.Sy. : p. 170) [« A language is a category of two members, called *planes* » (H.Sy. : p. 243)].

<sup>728</sup> « Hvert element i sproget hører altså hjemme i en bestemt kategori, der er defineret ved visse bestemte forbindelsesmuligheder med udelukkelse af visse andre forbindelsesmuligheder. Disse kategorier med deres definitioner udgør sprogets elementsystem eller hvad vi vil kalde *sprogbygningen*. Af denne sprogbygning følger, hvordan sprogets stavelser må se ud, og hvordan de ikke må se ud ; og heraf igen følger hvordan sprogets tegn må se ud, og hvordan de ikke må se ud. » (H.Sp. : p. 39).

<sup>729</sup> « En klasse der har funktion til en eller flere andre klasser inden for samme række vil vi kalde en *sum*. En syntagmatisk sum kalder vi en *enhed*, en paradigmatiske sum en *kategori*. En *enhed* bliver altsaa en kæde der har

On lit de même dans le *Résumé of a Theory of Language* :

« Déf 90 : Une SOMME est une classe qui a une fonction par rapport à une ou plusieurs autres classes de même rang<sup>730</sup>. » (H.Rés. : p. 108)

puis :

« Déf 97 : Une CATÉGORIE (symbole : { }) est un paradigme qui a corrélation avec un ou plusieurs autres paradigmes du même rang<sup>731</sup>. » (H.Rés. : p. 120)

et enfin :

« Df 133. A UNIT (symbol : ") is a Chain that has Relation to one or more other chains within the same Rank<sup>732</sup>. » (H.Rés. : p. 58).

Il est question, dans tous ces passages, de catégories contractant des corrélations et d'unités contractant des relations, en conformité avec la terminologie introduite par Hjelmslev, permettant de distinguer rigoureusement les points de vue syntagmatique et paradigmatisque. On lisait pourtant dans le passage de « Pour une sémantique structurale » cité ci-dessus :

« [...] corrélations (morphologiques) et relations (ou rapports syntagmatiques) se conditionnent mutuellement, et [...] le secret du mécanisme grammatical est dans le jeu combiné entre catégories morphologiques contractant des relations "syntaxiques" (p. ex. prépositions et cas) et unités syntagmatiques contractant des corrélations et formant catégories » (H.Sem. : p. 106).

De même, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, le développement relatif aux catégories fonctionnelles et aux catégories de fonctifs auquel donne lieu cette notion de somme et où, comme nous l'avons vu ci-dessus, il est question de définition des catégories de fonctifs par les relations syntagmatiques, est introduit par cette proposition :

« Dans la pratique, il est particulièrement important dans l'analyse de se rendre compte de ce qu'une relation existe entre des catégories<sup>733</sup>. » (H.Om. : p. 110).

On lit encore dans le *Résumé of a Theory of Language* :

« Relations are always contracted by categories, just as correlations are always contracted by units<sup>734</sup>. » (H.Rés. : p. 83)

---

relation til en eller flere andre kæder inden for samme række, og en *kategori* bliver et paradigme der har korrelation til et eller flere andre paradigmer inden for samme række. » (H.Om. : p. 76).

<sup>730</sup> « Df 90. A SUM is a Class that has Function to one or more other classes within the same Rank. » (H.Rés. : p. 29).

<sup>731</sup> « Df 97. A CATEGORY (symbol : { }) is a Paradigm that has Correlation to one or more other paradigms within the same Rank. » (H.Rés. : p. 40).

<sup>732</sup> « Déf 133. Une UNITE (symbole : ") est une Chaîne qui a une Relation avec une ou plusieurs autres chaînes à l'intérieur du même Rang. »

<sup>733</sup> « I praksis har det under analysen særlig betydning at gøre sig klart, at relation finder sted mellem kategorier. » (H.Om. : p. 77).

A la notion de somme, corrélatrice de celle de fonction, donc d'analyse, répond ainsi une interdépendance du syntagmatique et du paradigmatique, dans le cadre de laquelle la notion de catégorie renvoie nettement à une syntagmatisation du système. On retrouve ici, par ailleurs, avec le « mécanisme » de « Pour une sémantique structurale », cette unité de la langue que postule Hjelmslev en même temps qu'il institue une dualité d'objets, et qu'il faut ainsi interpréter, ce nous semble, dans les termes de la « multiplication des définitions » dont il était question ci-dessus, c'est-à-dire, indissolublement en termes de dualité d'objet et de méthode corrélatrice d'une définition de la langue : la notion de catégorie, définitoire du système, renvoie à la construction du système à partir du processus, dont il permet de rendre compte, celle de corrélation, réciproquement, à l'explication du processus dans le cadre du système, qu'il s'agisse de la commutation, qui permet de distinguer entre variantes et invariant, ou des autres fonctions et procédures de réduction, dont certaines, comme nous l'avons vu ci-dessus, sont tout particulièrement liées à la description des faits de substance. Autrement dit, et pour en revenir à la subordination de l'étude des corrélations à celle des relations ou au partage entre syntagmatique et paradigmatique que nous avons constaté ci-dessus, l'étude des relations permet l'édification du système, celle des corrélations, dans la mesure où elle renvoie au point de vue paradigmatique, l'explication du processus, puis de la manifestation, celle du système comme celle du processus<sup>735</sup>. Le rapport entre substance et forme qui est constitutif de l'abstraction hjelmslevienne se double ainsi d'un rapport analogue (parallèle) entre texte et langue, syntagmatique et paradigmatique, dans le cadre duquel le système est explicatif du processus. On lit ainsi, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« C'est essentiellement sur la base des considérations et des définitions qui ont été exposées dans les chapitres précédents, définitions précisées et complétées ensuite par un nombre nécessaire de règles de caractère plus technique, que la théorie du langage prescrit une *analyse du texte* ; cette analyse conduit à reconnaître une forme linguistique derrière la "substance" immédiatement perceptible et une langue (un système) derrière le texte ; le système consiste en *catégories* dont les définitions permettent de déduire les *unités* possibles de la langue. Le noyau de cette procédure est une catalyse qui en les introduisant rattache la forme à la substance et la langue au texte<sup>736</sup>. » (H.Om. : p. 123).

Si processus et système sont deux objets distincts, c'est donc, comme il apparaît nettement à la lecture de ce passage, dans la mesure où la théorie hjelmslevienne institue entre eux un rapport de type langue/parole qui vient doubler (et, comme nous le verrons, démultiplier) la

---

<sup>734</sup> « Des relations sont toujours contractées par des catégories, tout de même que des corrélations sont toujours contractées par des unités. »

<sup>735</sup> Il est ainsi question, dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » et dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, de double information, syntagmatique et paradigmatique, de la substance. Voir H.Üb. : p. 151-152 [p. 225-226], cité ci-dessus, et H.Om. : p. 67-75 [p. 46-52], cité *infra*.

<sup>736</sup> « Væsentlig paa grundlag af de overvejelser og begrebsbestemmelser som der er gjort rede for i de foregaaende afsnit af nærværende skrift, præciserede og supplerede med det fornødne antal regler af mere teknisk art, foreskriver sprogteorien nu en *textanalyse*, der fører til bag den for sanseiagttagelse umiddelbart tilgængelige "substans" at erkende en sproglig form, og bag teksten et sprog (system) bestaaende af *kategorier* af hvis definitioner man kan deducere sprogets mulige *enheder*. Kærnen i denne procedure er en katalyse, gennem hvilken formen indkatakyseres til substansen, og sproget indkatalyseres til teksten. » (H.Om. : p. 86).



distinction schéma/usage (forme/substance), et dont témoignent, outre les notions d'analyse du texte et de catalyse, que l'on retrouve dans *Sproget* :

« En nous servant des dénominations que nous avons introduites à différents points de ce qui précède, nous pouvons résumer brièvement le procédé de la grammaire en disant que celle-ci part d'une chaîne ou d'un texte, objet de l'analyse, en déduit une relation de présupposition unilatérale entre la chaîne (le texte) et les paradigmes (la chaîne présuppose les paradigmes), et enfin, se fondant sur cette relation, établit les paradigmes<sup>737</sup>. » (H.Sp. : p. 176)

et dans le *Résumé of a Theory of Language* :

« [...] the whole Op-chain \*Gg [glossématique] may be viewed as a catalysis through which the syntagmatic (which is the immediately accessible form in which the given object appears [...]) has encatalyzed to it a paradigmatic to which it has a cohesion (the paradigmatic is selected by the syntagmatic)<sup>738</sup>. » (H.Rés. : p. 74)

l'utilisation des termes de *texte* et de *langue* pour les syntagmatique et paradigmaticque linguistiques. Ce rapport apparaît de manière très nette dans « The Basic Structure of Language », où l'on retrouve par ailleurs, corrélativement, la redéfinition du système comme objet explicatif du processus :

« On a souvent soutenu qu'un langage est un système, et je suis d'accord avec cela en principe, quoi qu'il faille encore préciser ce que l'on entend par système. Mais, même en admettant que le langage possède un système, nous ne devons pas oublier que ce qui est immédiatement observable n'est pas un système, mais *un procès*, ou, comme il est utile de dire quand il s'agit des langues, un *texte*. Le procès, donc, dans le cas des langues, le texte, est l'objet que nous devons analyser. L'analyse se fera en divisant le texte en ses constituants ; chacun de ces constituants du texte, quelle que soit sa longueur, pourra être appelé une *chaîne*. [...] l'objet qu'il nous faut analyser est le texte, le procès linguistique.

A travers l'analyse du procès nous trouvons derrière elle quelque chose que nous pouvons appeler le *système* ; dans le cas où le procès est un texte, le système correspondant peut être appelé une *langue*. Il est donc commode de dire qu'un procès est construit sur un certain système, et qu'un texte est construit sur une certaine langue, ou comme on dit couramment, parlé ou écrit dans une certaine langue. Mais il faut se souvenir que le fait linguistique immédiat n'est pas la langue mais le texte ; c'est seulement à travers l'analyse du texte que l'on apprend à connaître la langue. Cela peut sembler un lieu commun, mais l'expérience montre qu'il est généralement négligé, et la

---

<sup>737</sup> « Når vi benytter os af de betegnelser, vi har indført på forskellige punkter i det foregående, kan vi til slut kort sammenfatte sproglærens fremgangsmåde ved at sige, at den går ud fra en kæde eller en text som genstand for analysen, og at den dærunder slutter til et ensidigt forudsætningsforhold mellem kæden (texten) og paradigmerne (kæden forudsætter paradigmerne) og på grundlag heraf endelig indsupplerer paradigmerne. » (H.Sp. : p. 128-129).

<sup>738</sup> « [...] la totalité de la chaîne d'Op. \*Gg peut être vue comme une catalyse au moyen de laquelle la syntagmatique (qui est la forme immédiatement accessible sous laquelle apparaît l'objet qui est donné [...]) a encatalysé une paradigmaticque avec laquelle elle a une cohésion (la paradigmaticque est sélectionnée par la syntagmatique). »

plupart des grammairiens se comportent comme s'il n'y avait pas de texte du tout, mais seulement un système tombé tout droit du ciel<sup>739</sup>. » (H.Bas. : p. 191-192).

La dimension de l'explication est prise en charge, dans le cadre de la procédure glossématique, par l'opération de synthèse qui succède à l'analyse du texte. Il était déjà question, dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics*<sup>740</sup>, d'établissement du système, dernière étape de la procédure, où était atteint le schéma. Dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et dans le *Résumé of a Theory of Language*, la déduction syntagmatique qui s'achève avec l'analyse des taxèmes en glossèmes (analyse précédée dans le *Résumé of a Theory of Language* d'une redistribution des catégories, comme nous l'avons vu ci-dessus) est suivie d'une déduction paradigmatique puis d'une synthèse. On lit ainsi dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Quand la déduction syntagmatique de l'analyse du texte est terminée, une déduction paradigmatique commence au moyen de laquelle la langue s'articule en *catégories* dans lesquelles les catégories de taxèmes de plus haut degré dans l'analyse du texte sont réparties et d'où ensuite, par synthèse, les *unités* possibles de la langue peuvent être déduites. [...] »

La science des catégories suppose pourtant un appareil si vaste et si cohérent de termes et de définitions que ses détails ne peuvent être exposés avec profit sans que cette science soit présentée dans toute son extension ; d'autre part, de même que la science des unités qui la détermine, elle ne peut être traitée dans les prolégomènes de la théorie<sup>741</sup>. » (H.Om. : p. 128).

De même, dans le *Résumé of a Theory of Language*, les étapes finales de la procédure<sup>742</sup> sont la déduction paradigmatique, « Glosseme-categories » :

---

<sup>739</sup> « It has often been maintained that a language is a system, and I agree with this in principle, though very much depends upon what is meant by a system. But even admitted that there is a system in language, we should not fail to realise that what we observe immediately is not a system, but a *succession*, or, as we can profitably say when talking of languages, a *text*. The succession, and, in the case of languages, the text, is the object we have to analyse. The analysis will consist in dividing the text into its constituent parts ; any such part of the text, whatever its length, may be called a *chain*. [...] the object we have got to analyse is the text, the linguistic succession.

Through the analysis of the succession we may detect something behind it which may be called the *system* ; in the case of the succession being a text, its corresponding system may be called a *language*. Thus we may conveniently say that a succession is built over a certain system, and that a text is built over a certain language, or, as we usually put it, spoken or written in a certain language. But it should be kept in mind that the immediate linguistic fact is not the language but the text, and that it is only through the analysis of the text that we learn to know the language. This may seem a mere commonplace ; but experience shows that it is generally overlooked, and most grammarians start their business as if there were no text at all but simply a system appearing, all complete, out of nowhere. » (H.Bas. : p. 127).

<sup>740</sup> Voir H.Out. : p. 4-5, cité ci-dessus.

<sup>741</sup> « Efter at textanalysens syntagmatiske deduktion er bragt til ende foretages en paradigmatisk deduktion, i hvilken sproget leddes i *kategorier*, paa hvilke textanalysens taxemkategorier af højeste grad fordeles, og hvoraf man atter gennem en *syntese* kan deducere sprogets mulige *enheder*. [...] »

Kategorilæren forudsætter imidlertid et saa omfattende og saa nøje sammenhængende apparat af termini og definitioner, at dens enkeltheder ikke kan omtales med udbytte uden at man fremstiller den i fuldt omfang ; den kan derfor, saavel som enhedslæren der determinerer den, ikke afhandles i teoriens prolegomena. » (H.Om. : p. 89-90).

<sup>742</sup> Voir, dans le sommaire, H.Rés. : p. VIII et IX-XI, ainsi que H.Rés. : p. 122 et 169-211.

« Finally, the requirement of exhaustive description in Pr 1 implies adding to the syntagmatic deduction a paradigmatic deduction which yields a repertory over all the categories into which the glossemes and glosseme-units enter<sup>743</sup>. » (H.Rés. : p. 122)

« On the basis of the preceding syntagmatic deduction [...] a paradigmatic deduction is undertaken, consisting in an articulation of the paradigmatic into glosseme-categories of diminishing size over which the glossemes are redistributed<sup>744</sup>. » (H.Rés. : p. 169)

et la synthèse, « Glosseme-units<sup>745</sup> ». Enfin, dans « The Basic Structure of Language », l'analyse est suivie d'une synthèse :

« Cette analyse doit être suivie d'une étude syntaxique [synthetic account] qui montre de quelle façon les unités supérieures sont construites à partir des unités plus petites, et quelles sont ces unités plus petites<sup>746</sup>. » (H.Bas. : p. 230).

A la définition, fondatrice de la glossématique, de la langue comme structure répond donc, prolongeant l'abstraction qui nous conduit de la structure (et de la substance) à la forme, une appréhension de la langue comme système. Cette deuxième abstraction est très nettement mise en exergue dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, dont la problématique structurale est dès l'abord posée en termes de système (par opposition au processus). On lit ainsi dans le deuxième chapitre, « Théorie du langage et humanisme<sup>747</sup> » :

« Une théorie qui cherche à atteindre la structure spécifique du langage à l'aide d'un système de prémisses exclusivement formelles doit nécessairement, tout en tenant compte des fluctuations et des changements de la parole, refuser de leur accorder un rôle prépondérant et chercher une *constance* qui ne soit pas enracinée dans une "réalité" extra-linguistique ; une constance qui fasse que toute langue soit langage, quelque langue que ce soit, et qu'une langue donnée reste identique à elle-même à travers ses manifestations les plus diverses [...]

Il semble légitime en tout cas de poser a priori l'hypothèse qu'à tout *processus* répond un *système* qui permette de l'analyser et de le décrire au moyen d'un nombre restreint de prémisses. Il doit être possible de considérer tout processus comme composé d'un nombre limité d'éléments qui réapparaissent constamment dans de nouvelles combinaisons. On devrait pouvoir, en se fondant sur l'analyse du processus, regrouper ces éléments en classes, chaque classe étant définie par l'homogénéité de ses possibilités combinatoires, et pouvoir, à partir de ce classement préalable, établir un calcul général exhaustif des combinaisons possibles<sup>748</sup>. [...]

Le langage semble a priori être un domaine dans lequel la vérification de cette thèse pourrait donner des résultats positifs. Une description purement discursive des

---

<sup>743</sup> « Pour finir, l'exigence de description exhaustive du Pr 1 implique d'ajouter à la déduction syntagmatique une déduction paradigmatique qui produit un répertoire de toutes les catégories dans lesquelles entrent les glossèmes et les unités de glossèmes. »

<sup>744</sup> « Sur la base de la déduction syntagmatique précédente [...] est entreprise une déduction paradigmatique, consistant en une articulation de la paradigmatique en catégories de glossèmes de taille de plus en plus réduite dans lesquelles les glossèmes sont redistribués. »

<sup>745</sup> Voir H.Rés. : p. 193-211, et ci-dessous.

<sup>746</sup> « The analysis must be followed by a synthetic account, which shows in what manner the larger units are built up to smaller ones, and which are the smaller units they consist of. » (H.Bas. : p. 152).

<sup>747</sup> « Sprogteori og humanisme »

<sup>748</sup> Nous reviendrons *infra* sur cette dimension du calcul, de même que sur le rapport entre langue et langage qui transparaît dans le premier paragraphe.

événements linguistiques n'a que peu de chances d'éveiller un grand intérêt ; aussi un point de vue systématique qui s'est toujours imposé dans l'étude du langage s'y est-il adjoint : en effet, à travers le processus tel qu'il est réalisé dans le texte, on recherche un système phonologique, un système sémantique et un système grammatical. Mais la linguistique, cultivée jusqu'ici par des philologues humanistes se fixant des buts transcendants et répudiant toute systématique, n'a ni explicité les prémisses ni recherché un principe homogène d'analyse, et de ce fait la linguistique est restée imprécise et subjective, empreinte d'esthétique et de métaphysique, même si l'on oublie les nombreux cas où elle s'est cantonnée dans une simple description anecdotique.

Le but de la théorie du langage est de vérifier la thèse de l'existence d'un système sous-jacent au processus, et celle d'une constance qui sous-tend les fluctuations, et d'appliquer ce système à un objet qui semble tout particulièrement s'y prêter<sup>749</sup>. » (H.Om. : p. 15-17).

Ce passage, organisé autour des notions de « point de vue systématique », de constance et de fluctuation, évoquant les tentatives d'établissement de systèmes phonologiques, sémantiques et grammaticaux, et assignant pour but à la théorie du langage la vérification de « la thèse de l'existence d'un système sous-jacent au processus » semble une nouvelle actualisation de l'hypothèse structurale<sup>750</sup>. On y retrouve notamment la notion d'ordonnancement ou d'unification du divers, dont ce passage de « The Basic Structure of Language » fait apparaître une modalité particulière, propre à la distinction système/processus :

« La caractéristique propre à un procès, et par conséquent à un texte, est qu'il est soumis à la règle générale de l'ordre des positions : elle se compose d'unités dont les éléments sont combinés d'une façon précise et occupent des positions précises.

---

<sup>749</sup> « En sprogteori der saaledes gennem et udelukkende formalt forudsætningssystem søger sprogets specifikke struktur maa nødvendigvis, under stadig hensyntagen til talens fluktuationer og forandringer, men uden at give disse enherredømmet, søge en *konstans*, der ikke forankres i en uden for sproget liggende "virkelighed". En konstans der gør sproget til sprog hvilket sprog det end er, og som gør der enkelte sprog identisk med sig selv under alle dets forskellige manifestationer. [...] »

Paa forhaand skulde den sætning synes at maatte have generel gyldighed, at der til ethvert *forløb* svarer et *system*, gennem hvilket forløbet lader sig analysere og beskrive ved hjælp af et begrænset antal forudsætninger. Ethvert forløb maa antages at kunne anskues som sammensat af elementer af et begrænset antal, der stadig kommer igen i forskellige kombinationer. Disse elementer maatte da paa grundlag af forløbsanalysen kunne ordnes i klasser med ensartede kombinationsmuligheder, og der maatte videre paa grundlag heraf kunne opstilles en almindelig og udtømmende kalkyle over de mulige kombinationer. [...] »

Sproget synes paa forhaand et emne over for hvilket denne tesis har udsigt til at kunne gennemprøves med positivt udfald. Over for dette emne har en blot diskursiv forløbsskildring ingen mulighed for at vække tilstrækkelig interesse, og et supplerende systemsynspunkt har derfor altid gjort sig gældende : man søger i sproget, bag textens forløb, et lydsystem, et betydningssystem, et grammatisk system. Men den hidtige sprogvidenskab, dyrket af filologer med transcendent formaal og med stærk paavirkning fra en mere systemfornægtende humanisme, har ikke ført analysen til bunds, ikke klargjort sig forudsætningerne, ikke bestræbt sig for et ensartet analyseprincip, og er derfor forblevet vag og subjektiv, æstetiserende og metafysisk, selv naar bortses fra de ikke helt faa tilfælde hvor den har forskanset sig i en helt anekdotisk skildringsform.

Sprogteoriens hensigt er at gennemprøve denne tesis om et system bag forløbet, en konstans bag fluktuationen, paa et emne der synes særlig at indbyde dertil. » (H.Om. : p. 9-11).

<sup>750</sup> Voir aussi, en H.Om. : p. 59-60 [p. 39], cité ci-dessous, cette formulation du but de la théorie du langage : « rendre possible une description simple et exhaustive du système qui sous-tend le processus textuel » (H.Om. : p. 59-60) [« muliggørelsen af en simpel og udtømmende beskrivelse af det system der ligger bag ved textens forløb » (H.Om. : p. 39)].

Cet ordre des positions est presque toujours essentiel, si bien que toute modification de cet ordre aurait pour effet de troubler ou de changer l'idée fondamentale transmise. [...]

Un agencement soumis à des règles caractérise donc tout fait linguistique immédiat. Ce n'est pas un flux chaotique de particules se pressant au hasard, mais une chaîne d'unités soigneusement ordonnées<sup>751</sup>. » (H.Bas. : p. 193-194).

On retrouve également la dimension de l'organisation, qui, dans « The Basic Structure of Language » apparaît comme la détermination principale de la notion hjelmslevienne de système. Au lieu des notions de constat et de réduction, on trouve dans « The Basic Structure of Language » une opposition entre inventaire et système, produit d'une réorganisation de l'inventaire :

« Pour rendre compte de l'ordre, nous pouvons ensuite subdiviser notre ligne en sections, dont chacune représente une position dans le texte, à condition de nous souvenir que les positions dans le texte sont définies par les possibilités combinatoires et non, comme notre représentation pourrait le suggérer, par la simple juxtaposition.

[...]

Quand on a soumis le procès à une telle analyse, on peut faire l'*inventaire* de ses constituants ; de plus on peut définir chacun de ces constituants par les positions qu'il peut occuper dans la chaîne (ce qui veut dire en réalité ses possibilités combinatoires et son rôle dans les rections) ; cela nous conduira à réorganiser l'inventaire selon les catégories définies par les positions possibles, et c'est là ce qu'il peut être utile de nommer le *système*<sup>752</sup>. » (H.Bas. : p. 200-202).

C'est là, bien entendu, une simplification par rapport aux autres textes, mais la détermination du système par la notion d'organisation, de même que la corrélativité de cette notion avec la description du processus dans sa dimension de succession ordonnée en devient d'autant plus nettement perceptible. Le premier aspect est à nouveau fortement thématisé dans cet autre développement de « The Basic Structure of Language » :

« On observe l'interaction du procès et du système dans de nombreuses structures autres que le langage. Dans un jeu d'échecs, la disposition des pièces sur l'échiquier quand le

---

<sup>751</sup> « The proper characteristic of a succession, and, consequently, of a text, is that it is submitted to a general rule of positional order : it consists of units whose components are arranged in a definite way so as to take up definite positions.

This positional order is nearly always essential, so that any change in it would have the effect of disturbing or changing the fundamental idea. [...]

Thus there is a regulated arrangement prevailing in every immediate linguistic fact. It is not a chaotic stream of particles tumbling over each other in a haphazard way, but it is a string of carefully arranged units. » (H.Bas. : p. 128-129).

<sup>752</sup> « As a means of accounting for the positional order, we can further subdivide our line into sections, each of which is meant to represent a position in the text, provided that we remember that the positions in the text are defined by combining power and government and not, as our graphic representation might suggest, by simple juxtaposition.

[...]

When the succession has been submitted to such an analysis, we can take down an *inventory* of its component parts ; further, we can define each of these parts by the positions it can take within the chain (which in reality means its combining power and its function as to government) ; this will lead to a rearrangement of the inventory according to categories defined by positional possibilities, and this is what might be profitably be termed the *system*. » (H.Bas. : p. 132-133).

jeu commence et après chaque coup serait un procès ; l'ensemble des pièces serait l'inventaire ; les pièces rangées par ordre d'importance constitueraient le système. Dans un jeu de cartes, la répartition des cartes à chaque donne entre les quatre mains (ou les cartes étalées s'il s'agit d'une réussite) constituerait le procès. Certaines réussites consistent en fait à réduire un inventaire pris au hasard à un système organisé, le jeu étant un réarrangement des cartes d'une façon précise dans un ordre hiérarchique. Un professeur devant un auditoire a en face de lui un procès ; la liste des noms des personnes présentes serait l'inventaire, et la réorganisation de cet inventaire selon des critères que l'on jugerait pertinents, disons par exemple selon les diplômes possédés ou les examens réussis, selon les facultés, les disciplines, ou tout autre critère semblable, établirait un système. Dans ce dernier exemple l'analogie serait plus grande si l'on prenait une classe où les élèves auraient des places définies selon l'âge ou le niveau<sup>753</sup>. » (H.Bas. : p. 211-212).

Le critère, dans le cas d'un processus linguistique ou sémiotique est celui de l'ordre (au sens hjelmslevien des possibilités de combinaison), seule détermination, pour cette raison, de la catégorie, qui devient ainsi définitoire du système, comme en témoigne la remarque suivante :

« Il est donc possible non seulement qu'une catégorie ait un seul élément [...] mais encore qu'un système ne possède à son tour qu'une seule catégorie, si bien que tous les éléments du système sont en même temps éléments de cette catégorie. Ni l'un ni l'autre de ces cas ne nous permettrait de nous passer de la catégorie en tant que telle ; c'est la catégorie qui permet de rendre compte des positions possibles ; même s'il n'y a qu'une catégorie, cette catégorie existe, distincte de son élément. C'est là une nécessité logique ; [...] L'existence de classes à un seul élément est d'ailleurs un lieu commun en logique<sup>754</sup>. » (H.Bas. : p. 203).

On retrouve ici la dimension de l'explication – la catégorie permettant de « rendre compte des positions possibles » –, dont il est clair, à la lecture de ce passage, qu'elle a pris le pas sur celle, héritée des notions saussuriennes de valeur et de système, de la différentialité. On se souvient, en effet, de ces deux affirmations des premiers textes :

---

<sup>753</sup> « The interaction of succession and system is found in many structures outside of language. In a game of chess, the disposition of the men on the chess-board when the game starts and after each move would be a succession ; the whole lot of chess-men would be the inventory ; the chess-men arranged in hierarchic order would be the system. In a card-game, the distribution of the cards in each deal over the four hands, or the cards laid out for patience, would be the succession ; the pack of cards would, if thoroughly shuffled, make an excellent inventory ; if the pack is rearranged according to hierarchic order, this will be the system. Certain kinds of patience actually consist in reducing a casual inventory to a well-organised system, the game being to rearrange the cards in a definite way into hierarchic order. A professor facing his audience has before him a succession ; a list of the names of the persons present would make an inventory, and this inventory rearranged according to the criteria which might be considered relevant, say, e. g., an arrangement as to academic degrees or examinations passed, as to colleges, as to branch of learning or the like, would make a system. In the last example the analogy would be closer if we think of a class-room where the pupils have definite places according to age or efficiency. » (H.Bas. : p. 140).

<sup>754</sup> « Not only can a category have one single member [...] but a system, in its turn, can have one single category, so that all members of the system are at the same time members of this category. This would not, in either case, allow us to dispense with the category as such ; it is the category which accounts for the positional possibilities ; even if there is only one category, there is this category, distinct from the system ; and even if there is only one member within a category, there is this category, distinct from its member. This is a logical necessity ; [...] The existence of classes of one member is, by the way, a logical commonplace. » (H.Bas. : p. 134).

« Inden for den enkelte kategori kan antallet af elementer være nul, 2 eller højere, men ikke 1, da systemet beror paa modsætninger<sup>755</sup>. » (H.*Spr.* : p. 67)

« Il va de soi qu'un effectif comprenant un seul cas serait chose impossible ; un morphème n'existe que par l'opposition à un autre, et qui attribuerait à une langue un seul cas ne lui en attribuerait aucun. » (H.*Cat.* II : p. 76).

C'est donc, ce nous semble, également en termes d'hypothèse structurale qu'il faut appréhender la distinction hjelmslevienne entre système et processus, qui institue ainsi un deuxième niveau d'abstraction. Le rapport entre système et processus n'est d'ailleurs pas exempt d'une certaine circularité, à bien des égards comparable à celle de la problématique des rapports forme/substance. Comme nous l'avons vu ci-dessus, Hjelmslev insiste sur la nécessité d'une analyse du texte pour mettre au jour du système. Il s'agit là, comme il apparaissait à demi-mot dans le développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, et plus nettement dans celui de « The Basic Structure of Language » qui le précédait, des conditions d'une méthode empirique. Mais, comme il apparaît dans ce passage de *Sproget*, cité ci-dessus, cette nécessité n'est cependant qu'une conséquence de la définition hjelmslevienne de la catégorie :

« Une catégorie étant l'ensemble des grandeurs qu'on peut introduire à une place déterminée de la chaîne, nous devons nécessairement, pour déterminer la structure [struktur] d'un état déterminé de la langue, prendre pour point de départ la chaîne, c'est-à-dire ce qui est immédiatement donné à l'observation ; c'est l'analyse de la chaîne qui révèle les catégories. Nous appelons *texte* la totalité d'une chaîne linguistique soumise ainsi à l'analyse<sup>756</sup>. » (H.*Sp.* : p. 131).

C'est ainsi que si le système doit être construit dans le cadre de l'analyse du processus, il est par ailleurs défini comme explicatif ou descriptif du processus, de sorte que la méthode préconisée n'est empirique que dans la mesure où elle est déterminée par une définition préalable de la notion de système. C'est pourquoi si, dans l'un des passages de « La notion de rection » que nous avons cités ci-dessus, il était affirmé que « [l]e paradigmatic même détermine le syntagmatic, puisque d'une façon générale et en principe on peut concevoir une coexistence sans alternance correspondante, mais non inversement » (H.*Rec.* : p. 159), dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, Hjelmslev établit un rapport inverse entre paradigmatic et syntagmatic, où le second présuppose le premier :

« Par *corrélation*, nous entendons donc la fonction ou... ou, et par *relation*, la fonction et... et. Nous appellerons les fonctifs qui contractent ces fonctions respectivement *corrélats* et *relats*. Sur cette base, nous pouvons définir un *système* comme une hiérarchie corrélationnelle, et un *processus* comme une hiérarchie relationnelle.

Or, comme nous l'avons déjà vu (cf. chapitre 2), processus et système sont des concepts d'une grande généralité qui ne sauraient s'appliquer exclusivement à des objets

---

<sup>755</sup> « A l'intérieur de chaque catégorie le nombre d'éléments peut être zéro, 2 ou plus de 2, mais non 1, parce qu'un système repose sur des oppositions. »

<sup>756</sup> « Da en kategori er indbegrebet af de størrelser, der kan indsættes på en bestemt plads i kæden, må vi for at få bestemt en given sprogtilstands struktur nødvendigvis gå ud fra kæden som det for iagttagelsen umiddelbart givne ; ved en analyse af kæden slutter man sig frem til kategorierne. En sproglig helhedskæde, der således gøres til genstand for analyse, kalder vi en *tekst*. » (H.*Sp.* : p. 94).

sémiotiques. Nous trouvons des désignations commodes et traditionnelles d'un processus et d'un système sémiotiques dans les termes *syntagmatique* et *paradigmatique*. Quand il s'agit de la langue naturelle parlée, qui seule nous intéresse pour l'instant, nous pouvons aussi employer des termes plus simples : nous appellerons ici le processus un *texte*, et le système une *langue*<sup>757</sup>.

Un processus et le système qui le sous-tend contractent une fonction mutuelle qui, selon le point de vue adopté, peut être considéré comme une relation ou comme une corrélation. Un examen approfondi de cette fonction montre aisément que c'est une détermination dont le système est la constante : *le processus détermine le système*. Il n'est pas essentiel que, considéré de l'extérieur, le processus soit plus immédiatement perceptible à l'observation, alors que le système doit d'abord être "rattaché" au processus à travers lequel il faut le "découvrir" à partir d'une procédure ; c'est seulement pour cela qu'on ne peut le connaître qu'indirectement, à moins qu'il ne soit immédiatement présenté à partir d'une procédure préalable. Cette situation pourrait conduire à penser que le processus peut exister sans système, et non l'inverse. Mais l'important est que l'existence d'un système soit une condition nécessaire à l'existence d'un processus. Le processus n'existe qu'en vertu du système sous-jacent qui le gouverne et en précise la formation possible. On ne saurait imaginer un processus sans un système qui le sous-tende parce qu'il serait inexplicable, au sens fort du terme. Un système, par contre, n'est pas inconcevable sans un processus. L'existence d'un système ne présuppose pas l'existence d'un processus. Le système n'existe pas en vertu d'un processus.

Il est donc impossible d'avoir un texte sans qu'une langue le sous-tende. Une langue peut, au contraire, exister sans qu'il se trouve de texte construit dans cette langue. Cela veut dire que cette langue est prévue par la théorie du langage comme un système possible, sans qu'aucun processus correspondant en ait été *réalisé*. Le processus textuel est *virtuel*. [...]

S'il n'existe qu'une langue (système), prévue comme possible par la théorie, mais aucun texte (processus) correspondant, naturel ou construit par le théoricien d'après le système, on peut affirmer la possibilité de l'existence de tels textes, mais on ne peut en faire l'objet d'une analyse particulière. Nous dirons donc dans ce cas que le texte est virtuel. Mais un texte, même purement virtuel, présuppose un système linguistique réalisé, au sens de la définition. D'un point de vue réaliste, cette situation vient du fait qu'un processus a un caractère plus "concret" qu'un système, et un système un caractère plus "fermé" qu'un processus<sup>758</sup>. » (H.Om. : p. 55-57).

---

<sup>757</sup> Pour cette terminologie, voir également, outre les passages cités ci-dessus, dans le *Résumé of a Theory of Language* : H.Rés. : p. 91 [p. 5] (*relation*), H.Rés. : p. 91 [p. 5] (*corrélation*), H.Rés. : p. 100 [p. 17] (*corrélât*), H.Rés. : p. 101 [p. 18] (*relat*), H.Rés. : p. 97 [p. 13] (*syntagmatique*) et H.Rés. : p. 97 [p. 13] (*paradigmatique*), et dans « La stratification du langage » : H.SL : p. 50-51. On trouve également, dans le *Résumé of a Theory of Language*, les termes *langue* et *texte*, mais les définitions qui en sont données (voir H.Rés. : p. 98 [p. 14]) sont identiques aux définitions formelles de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, que nous envisagerons *infra*.

<sup>758</sup> « Vi vil da ved *korrelation* forstaa funktionen enten-eller, og ved *relation* funktionen baade-og. De funktiver der indgaar disse funktioner kalder vi henholdsvis *korrelater* og *relater*. Og paa dette grundlag kan vi definere et *system* som et korrelationelt hierarki, og et *forløb* som et relationelt hierarki.

Nu er, som vi allerede har set (2), forløb og system begreber af stor generalitet, som ikke udelukkende kan finde anvendelse paa sproglige emner. Bekvemme og traditionstilknyttede særbetegnelser for et sprogligt forløb og et sprogligt system finder vi henholdsvis i benævnelserne *syntagmatik* og *paradigmatik*. Naar det drejer sig om dagligsproget eller talesproget, som jo foreløbig alene interesserer os, kan vi ogsaa bruge simple betegnelser : forløbet kan vi her kalde en *text*, og systemet et *sprog*.

Et forløb og det sært il hørende ("bagved liggende") system indgaar en indbyrdes funktion, der alt efter synspunktet lader sig anskue som en relation eller som en korrelation. En nærmere undersøgelse af denne funktion viser os let at den er en determination i hvilken systemet er konstanten : *forløbet determinerer systemet*. Det afgørende er nemlig ikke det udvendige forhold, at forløbet er det for iagttagelsen mest umiddelbart



De fait, bien que seul le second rende compte de la spécificité de la théorie hjelmslevienne, les deux points de vue se justifient dans la mesure où ils s'impliquent l'un l'autre : sans processus, pas de système puisque le système n'existe que comme description du processus, mais inversement, sans système pas de processus puisque le processus est inexplicable s'il n'est décrit par le système. La présupposition du système par le processus introduit cependant une dimension supplémentaire, proprement hjelmslevienne : celle de possibilité. Système et processus entretiennent en effet un rapport de possibilité à réalisation. On lit ainsi dans « The Basic Structure of Language » :

« Dans mon analyse du cadran téléphonique, j'ai omis un point de moindre importance. Je n'ai pas tenu compte du fait que le cadran téléphonique permet des combinaisons qui ne sont pas réellement utilisées ; le nombre de numéros de téléphones permis est plus grand que le nombre d'abonnés, et il y aura toujours des numéros inutilisés. Ce fait est instructif. Aurais-je dû pour cela transformer mon analyse ? Absolument pas. Il semble parfaitement légitime de considérer que ce n'est qu'un fait accidentel. Certains numéros de téléphone peuvent rester inutilisés pendant un certain temps et de nouveaux numéros peuvent être introduits à tout instant ; puisque cela n'altère pas le nombre de positions de l'unité d'appel, il serait inconsideré de voir dans ces changements une transformation des systèmes. Ce détail est intéressant, car il a une portée considérable pour l'analyse des langages passe-partout. Cet exemple nous a enseigné que, quand un système est déduit d'une succession donnée, il peut entraîner certaines possibilités qui peuvent un jour être réalisées dans le procès, mais qui ne peuvent être décrites dans le procès observé. La réalisation de ces possibilités rentrerait dans le même système. Le système éclaire ainsi le procès et nous montre des choses que nous n'aurions jamais vues sans lui. Ceci implique que, jusqu'à un certain point, de nouvelles combinaisons peuvent être introduites dans un texte sans influencer sur le langage dans lequel ce texte est parlé ou écrit. C'est exactement ce qui se passe dans les langages passe-partout, et c'est là un fait qui mérite notre attention. En danois nous avons les mots *tit* "souvent", *tæt* "épais", *tot* "touffe", *tut* "doigtier", mais il n'y a pas de mot *tat* ; d'autre part nous avons des mots comme *pap* "carton", *tap* "pivot", *top* "sommets", *tip* "bout", *pat* "sucé (impératif)", *pyt* "mare", *pot* "litre". Ces faits permettent de conclure que *p* et *t* peuvent être les unités marginales

---

tilgængelige, medens systemet først maa "tilordnes" forløbet, "opdages" bagved det gennem en procedure, og saaledes kun er middelbart erkendeligt, for saa vidt det ikke foreligger fremstillet for vore øjne paa grundlag af en tidligere gennemført procedure. Dette uændelige forhold kunde faa det til at se ud som om forløbet kan foreligge uden et system men ikke omvendt ; men det afgørende er at existensen af et system er en nødvendig forudsætning for existensen af et forløb : forløbet bliver til i kraft af at der findes et system bagved som behersker og bestemmer det i dets mulige udformning. Et forløb er utænkeligt – fordi det vilde være i absolut og uigenkaldelig forstand uforklarligt – uden et bagved liggende system. Dærimod er et system ikke utænkeligt uden et forløb ; existensen af et system forudsætter ikke existensen af et forløb. Systemet bliver ikke til i kraft af at der findes et forløb.

Man kan altsaa ikke have en foreliggende text uden at det betyder at der bagved den findes et sprog. Dærimod kan man have et foreliggende sprog uden at der findes en over dette sprog bygget text. Dette vil betyde, at det paagældende sprog vel er forudset af sprogteorien som en systemmulighed, men at intet tilhørende forløb foreligger *realiseret*. Textforløbet er *virtuelt*. [...]

Dersom der kun foreligger et (af sprogteoretikeren som mulighed forudset) sprog (system) men ingen tilhørende (naturligt foreliggende eller af sprogteoretikeren ud fra systemet konstruerede) texter (forløb), kan sprogteoretikeren vel hævde saadanne texters existens som mulighed, men ikke gøre dem til genstand for partikulær inddeling. I henhold hertil siger vi altsaa at texten er virtuel. Men selv en blot virtuel text forudsætter et i definitionernes forstand realiseret sprogsystem. For en realbetragtning hænger dette forhold sammen men at det forløb har en mere "konkret" karakter end et system, og at et system har en mere "afsluttet" karakter end et forløb. » (H.Om. : p. 35-37).

d'une syllabe, et que *a* peut être l'unité centrale d'une syllabe. De plus *t* n'exclut pas qu'un *a* le suive, comme le montrent des mots comme *tap*, etc. Nous pouvons sans risque en conclure qu'un mot comme *tat* est possible en danois ; ce n'est qu'un accident si ce mot n'existe pas en fait. Si par hasard ce mot venait à apparaître, la langue resterait la même. Dans certaines communautés linguistiques, comme la Grande-Bretagne et peut-être plus encore les Etats-Unis, on peut s'attendre à voir de nouveaux mots apparaître à tout instant, mais ils suivent tous les règles combinatoires prévues par le système de la langue, et ils peuvent être introduits sans risque d'affecter en rien la structure de la langue. Il est très remarquable que la langue anglaise, qui possède peut-être un vocabulaire plus riche que la plupart des langues, n'ait pas, de très loin, utilisé les possibilités prévues par son système. Le système est donc avant tout un système de possibilités, quoique les possibilités aient des limites précises. Ce que nous avons observé ici devrait nous retenir de considérer le système comme une simple réflexion mécanique du procès. Il est évident que le système nous apporte quelque chose que le seul procès ne pourrait jamais nous offrir, et qui est le privilège même de la science : la faculté de prédire des événements possibles<sup>759</sup>. » (H.Bas. : p. 208-209).

Il était de même question, dans l'un des passages de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* cités ci-dessus, d'un « système consist[ant] en catégories dont les définitions permettent de déduire les unités possibles de la langue<sup>760</sup> » (H.Om. : p. 123). On retrouve, à ce point, la dimension de l'analyse et de la construction du rapport son/sens. Explicatif du

---

<sup>759</sup> « [...] in my analysis of the telephone dial I have left out one fact of minor importance. I did not take into account that on the telephone dial there may be combinations which are not utilized in actual practice ; the amount of telephone numbers provided for is larger than the number of subscribers, and there will always be some numbers which are out of use. This fact is instructive. Should I, for this reason, have altered my analysis ? Emphatically not. It seems perfectly legitimate to consider this fact accidental. Some telephone numbers may be out of use for a certain time, and new telephone numbers may be introduced at any moment ; so long as this does not interfere with the number of positions within one call unit, it would evidently be too rash to regard such changes as changes of the system. This detail is interesting, because it has certain momentous bearings on the analysis of pass-key languages. We have learnt from this example that when a system has been deduced from a given succession, this system may involve certain possibilities which may some day be realized in the succession, but which cannot be stated in the actual succession. The realization of these possibilities would fit in with the same system. In this way the system throws light on the succession and tells us things we should never know of if it were not for the system. This means that to some extent new combinations can be introduced in a text without affecting the language in which this text is spoken or written. This is exactly what happens in pass-key languages, and it is a fact that deserves attention. In Danish we have the words *tit* "often", *tet* "tight", *tot* "tuft", *tut* "finger-stall", but there is no word *tat* ; on the other hand we have got words like *pap* "pasteboard", *tap* "tap", *top* "top", *tip* "tip", *pat* "suck", *pyt* "pool", *pvt* "quart". This goes to show that there is conclusive evidence for *p* and *t* being possible as marginal units of a syllable, and for *a* being the central unit of a syllable. Further, there is no repulsion between *t* and a preceding or following *a*, to witness words like *pat*, *tap*, etc. We may safely conclude that a word like *tat* is possible in Danish ; the fact that the word does not actually exist is accidental. If by chance this word should some day come into existence, the language would remain the same. In some language communities, such as those of Great Britain and, still more perhaps, the United States, new words are likely to appear at any moment, but they all follow the rules of combination which are provided for in the language system, and they can safely be introduced without in the least affecting the structure of the language. It is an astounding fact that the English language, which is more rich in words than most languages, has not by far exhausted the possibilities provided for in its system. The system, then, is above all a system of possibilities, although the possibilities have their very definite limits. What has been here observed should admonish us not to regard the system as a mere mechanical reflection of the succession. The system evidently provides us with something which the succession alone could never provide us with, and which is the very privilege of science : the faculty of predicting possible events. » (H.Bas. : p. 137-138).

<sup>760</sup> « sprog (system) bestaaende af kategorier af hvis definitioner man kan deducere sprogets mulige enheder » (H.Om. : p. 86). Voir également H.Rés. : p. 201.

processus, le système Hjelmslevien est en effet construit comme un système de possibilités de signes. Une des implications de la quadripartition glossématique est, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'analyse séparée des deux plans. Hjelmslev oppose ainsi, dès les premiers textes glossématiques, les deux points de vue des éléments, où se manifeste une indépendance des deux plans, et des unités, cadre de la rencontre des deux plans. On lit notamment, dans « Accent, intonation, quantité » :

« Le domaine de l'alternance est un de ceux où le plan cénématique et le plan plérématique se rencontrent. Ce n'est pas dire qu'ils se confondent. A strictement parler il n'y a pas d'alternance entre deux cénématèmes en tant que tels ; il n'y a d'alternance qu'entre deux cénématèmes en tant que signes arbitraires. Ce qui entre dans une alternance n'est jamais un élément mais une unité (cf. plus haut, p. 6) ; cf. p. ex. l'alternance entre les groupes [au] et [âi] ([ây]) dans all. “*Baum*, *Bäume*”. L'unité consistant d'un seul élément ne constitue qu'un cas particulier. Le système cénématique est un système fermé ; les faits plérématiques n'y sont pour rien<sup>761</sup>. Maintenir ce point de vue n'est pas contester le fait évident qu'une unité (une chaîne consistant d'un ou de plusieurs cénématèmes) peut revêtir d'un contenu. » (H.AIQ : p. 208).

Hjelmslev écrivait de fait plus haut :

« Pour qu'il y ait rapport mutuel entre le contenu et l'expression, il faut une CHAÎNE de cénématèmes correspondant à une CHAÎNE de plérématèmes. Ainsi dans lit. *lips* “il montera” il y a une chaîne d'idées dont chacune est formée dans un plérématème : “monter”, “3<sup>me</sup> personne”, “diathèse non-réfléchie”, “aspect imperfectif”, “futur”, “indicatif”, “singulier”, et à cette chaîne correspond une chaîne de phonèmes dont chacun est formé dans un cénématème : *l, i, p, s, `* (ou, si on veut, accent accompagné de zéro d'intonation). Il peut arriver qu'une chaîne ne comporte qu'un seul glossème dans l'un des deux plans : ainsi le chaînon *lip* ne comporte que le plérématème “monter”, et le chaînon *-s* ne comporte que le cénématème *s*. Cela n'est qu'un cas spécial. Si pour rendre justice à ces chaînes simples on préfère éviter le terme “chaîne” on peut lui substituer celui d'UNITÉ utilisé par F. de Saussure. La correspondance entre le contenu et l'expression s'opère par un rapport d'unité à unité, non par un rapport d'élément à élément<sup>762</sup>. » (H.AIQ : p. 184-185).

Parallèlement, Hjelmslev distingue entre possibilités combinatoires, relevant du système, et combinaisons effectives, relevant de l'usage :

---

<sup>761</sup> Voir également, sur ce point : « On n'a tenu compte ici que de l'emphase cénématique. L'emphase plérématique est un fait différent et qui, comme tous les faits plérématiques, reste sans rapport immédiat avec le cénématique. » (H.AIQ : p. 196), ainsi que cette formule, qui témoigne de ce qu'il s'agit de deux systèmes internes au système de la langue : « Tout se tient dans le système d'une langue ; le plérématique et le cénématique se conditionnent et se tiennent en équilibre. » (H.AIQ : p. 221-222).

<sup>762</sup> Nous reviendrons *infra* sur le développement dont est extrait ce passage, qui se présente comme une réécriture de la fiction théorique du *Cours de linguistique générale*. Voir également, dans « The Syllable as a Structural Unit », cette proposition, citée ci-dessus : « Une langue est une catégorie constituée de deux membres appelés *plans* qui sont définis comme étant liés l'un à l'autre de telle sorte qu'une unité formée d'éléments d'un plan peut renvoyer à une unité constituée d'éléments appartenant à l'autre plan. » (H.Sy. : p. 170) [« A language is a category of two members, called *planes*, which are defined as being related to each other in such a way that a unit consisting of members of one plane may call forth a unit consisting of members of the other plane. » (H.Sy. : p. 243)].

« Le système cénématique donne les règles selon lesquelles les cénématèmes peuvent se combiner pour former chaînon ; ces règles ne sont encore que des possibilités entre lesquelles l'usage fait un choix qui du point de vue du système a le caractère du fortuit<sup>763</sup>. » (H.AIQ : p. 206).

Il oppose ensuite, dans « La structure morphologique », la cénématique (qui s'attache aux éléments cénématiques) à la théorie des formants (qui s'attache aux unités de l'expression, telles qu'on les constate dans un usage donné) :

« La morphématique se distingue en effet par définition :

[...]

2° de la théorie des *formants*, c'est-à-dire des unités cénématiques servant à exprimer les unités morphématiques. La théorie des formants ne se confond ni avec la morphématique, branche de la plérématique, ni avec la sémantique, ni avec la cénématique ou théorie de la norme de l'expression. L'étude morphématique de la préposition latine *sine* consiste à reconnaître les corrélations plérématiques dont elle fait partie : la description est épuisée en principe en disant qu'elle est une préposition, qu'elle détermine l'ablatif, et qu'elle entre éventuellement en corrélation avec d'autres prépositions qui ont les mêmes relations. L'étude sémantique de la préposition *sine* consiste à lui assigner une valeur, corrélatrice avec les autres valeurs de la même catégorie, et à montrer comment les significations particulières peuvent s'en déduire. L'étude morphématique et l'étude sémantique qui en dérive se font indépendamment du fait que la préposition en question s'exprime par une unité renfermant un *s*, un *i*, un *n* et un *e*, et présentant une relation définie ("ordre" défini) entre ces quantités. Constaté ceci est indiquer le *formant* de l'unité morphématique qui nous intéresse. A son tour l'étude des formants est différente de la cénématique : l'étude du formant ne fait pas voir que *s* et *n* sont des consonnes, entrant, selon les combinaisons possibles, en deux catégories consonantiques différentes, et que *i* et *e* sont des voyelles, entrant, selon les lois des diphtongues latines, en deux catégories vocaliques différentes. La structure et la norme de l'expression, étudiées par la cénématique, ne relèvent pas de l'étude des formants. Les formants relèvent de l'usage et non de la norme, et en effet le formant pourrait changer au point de devenir méconnaissable sans entraîner aucun changement ni de la définition morphématique et sémantique de notre préposition, ni du système cénématique de la langue<sup>764</sup>. » (H.SM : p. 144).

A la distinction entre contenu (sémantique et morphématique, c'est-à-dire, comme nous l'avons vu ci-dessus, substance et forme) et expression (cénématique), Hjelmslev ajoute ainsi une distinction entre éléments et unités, c'est-à-dire, pour une part, système et processus, dans la mesure où celui-ci est réalisé. Sur cette base, la langue est redéfinie, dans « Et sprogvideoskabeligt causeri », comme un système d'éléments servant à former des signes :

« Ce n'est donc pas le schéma de la langue, mais au contraire son usage qui fixe la manifestation habituelle. De même, ce n'est pas le schéma, mais l'usage, qui fixe la gamme de signes, par exemple de mots, qui apparaissent et qui n'apparaissent pas dans une langue actuellement vivante. Le schéma ne fait que fixer des règles relatives aux

---

<sup>763</sup> Voir également plus loin : « La parole n'obéit pas nécessairement à la norme. A strictement parler c'est le système et non les "mots" qu'on peut reconstruire. » (H.AIQ : p. 213).

<sup>764</sup> Voir également, dans les thèses finales : « X. – Le morphème ne se confond pas avec son expression ; le morphème relève de la norme, son expression de l'usage. » (H.SM : p. 147).

combinaisons permises entre les éléments du signe, par exemple les lettres, mais il ne prescrit rien sur leurs combinaisons avec d'autres signes.

Toute langue se présente pour nous comme un système de signes, c'est-à-dire un système composé d'unités d'expression liées à des contenus. Comme on sait, la question de savoir combien de signes (de mots ou de racines) possède une langue donnée n'a pas été posée correctement et ne trouvera donc pas de réponse. La raison en est que la construction de la langue ne dit aucunement quels signes on trouvera dans la langue. Un système linguistique de signes est toujours créatif : les signes constituent une série ouverte, qui peut être allongée selon le besoin et la volonté de la société ou de l'individu (par exemple du poète ou du technicien), et qui, inversement, peut être réduite, puisque certains mots superflus ou indésirables peuvent disparaître de l'usage, ou être rejetés. La quantité de signes que possède une langue n'est pas fixée une fois pour toutes ; elle est indéterminée et doit apparemment rester indéterminée en vertu de la nature même de la langue. Cette propriété d'un système de signes présente un grand avantage, car non seulement le système est valable par rapport à certains états et à certaines situations, mais il peut être adapté à n'importe quelle nouvelle situation, quelle que soit sa nature. Mais si l'on ne démord pas de l'idée qu'une langue est un système fermé et fini, on commet dès le début une faute fondamentale, et on s'interdit par là même de comprendre ce qu'est une langue. Une langue est un système sémiotique ouvert et créatif, par conséquent aucune langue n'est liée à un domaine conceptuel fixe, à un milieu ou à une civilisation déterminée [...].

En effet, cette faculté de créer des signes ne tient pas à autre chose qu'à l'autre propriété (plus profonde) des signes linguistiques : ils sont analysables. Un signe n'est pas un bloc impénétrable, il a été formé par adjonction d'éléments : de contenu (définis fonctionnellement) pour ce qui est du plan du contenu, et d'expression (définis fonctionnellement eux aussi) pour ce qui est du plan de l'expression. Contrairement aux signes, le nombre de ces éléments est fixe et réduit. C'est précisément dans ce fait que réside le secret essentiel du mécanisme si merveilleux qui sous-tend la langue : il est toujours possible de créer un nouveau signe en unissant d'une nouvelle manière les éléments déjà connus, et les éléments que l'on unit sont peu nombreux et vite appris.

Mais on ne peut pas combiner n'importe quoi [...] La raison en est que les fonctions citées plus haut entre les éléments du signe (par lesquelles ces éléments sont définis) donnent certaines règles relatives aux emplois autorisés et non autorisés d'un élément de signe donné, tout à fait comme, dans le jeu d'échecs, certaines règles stipulent les emplois permis et non permis d'une pièce donnée. Comme les différents jeux, les différentes langues ont des règles du jeu qui diffèrent l'une de l'autre, soit totalement soit en partie. Ces règles limitent les possibilités qu'on a de créer des signes, mais comme au jeu d'échecs, le nombre de combinaisons possibles à l'intérieur de la langue reste aussi d'une grandeur incommensurable.

En effet, une langue n'est pas en premier lieu un système de signes ou de mots ; elle est un système d'éléments combinés entre eux par certaines règles – dans le contenu aussi bien que dans l'expression. La théorie des mots est du ressort de la théorie concernant l'usage linguistique, et non de la théorie de la structure. » (H.Cau. : p. 81-82).

Hjelmslev présente ici les choses en termes de « système sémiotique ouvert et créatif », de faculté d'adaptation et de « mécanisme si merveilleux qui sous-tend la langue », rencontrant ainsi, comme nous le verrons *infra*, certains propos des phonologues. Il faut cependant prêter attention à l'analogie du jeu, que, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, l'on retrouve dans « Langue et parole » : « Le schéma de la langue est en dernière analyse *un jeu* et rien de plus. » (H.LEP : p. 86) et surtout dans *Sproget* :

« En prenant une comparaison, que l'on pourrait sans doute poursuivre plus loin, on peut dire qu'une langue est construite à la manière d'un jeu, par exemple, d'un jeu d'échecs ou de cartes. Les éléments, ce sont les pièces ou les cartes ; de même que les jeux différents, les langues différentes ont des règles totalement ou partiellement différentes. Ces règles indiquent la façon dont on doit ou ne doit pas se servir d'un élément, d'une pièce, d'une carte donnés. Elles limitent dans une certaine mesure les possibilités de combinaison, mais, dans la langue, comme dans le jeu d'échecs, le nombre de combinaisons possibles, de formations de signes possibles, demeure immense. On peut appeler structure d'un jeu l'ensemble des règles indiquant le nombre de pièces existant dans le jeu et la façon dont chacune de ces pièces peut se combiner avec les autres, et elle diffère de l'usage du jeu de la même manière que la structure de la langue diffère de l'usage de la langue. Pour décrire l'usage du jeu il faudrait donner des renseignements, non pas tant sur la manière dont on *peut* jouer (c'est la structure), mais sur la manière dont on *a l'habitude* de jouer ou dont, en fait, on a joué jusque-là (car c'est là l'usage), donc sur les combinaisons consacrées par l'habitude dans des conditions données ; – de même pour décrire l'usage d'une langue, on devrait fournir des renseignements sur les signes habituellement utilisés, à un moment et dans un milieu déterminés, dans des conditions données. Qui veut décrire l'usage du jeu doit en outre indiquer la manière dont sont faites les pièces d'habitude, ou dont on les a faites jusque-là, ou celle qui est la plus indiquée, ainsi que l'aspect sous lequel se présente généralement chaque pièce ou chaque type de pièces, ou sous lequel elles se sont présentées jusque-là (le cheval aux échecs se présente comme une tête de cheval, etc.), – de même une description de l'usage d'une langue devrait préciser la matière, graphique, phonique, etc., dont sont faits les éléments ainsi que l'aspect particulier sous lequel chacun apparaît. Tout usage du jeu en présuppose la structure, le contraire n'étant pas vrai : à une même structure du jeu peut correspondre toute une variété d'usages. La structure du jeu reste la même, de quelque façon qu'on se serve des règles données ; c'est pourquoi une même structure peut servir à des combinaisons toujours nouvelles, à des jeux toujours nouveaux, de même qu'une même structure de la langue peut servir à former des signes toujours nouveaux. En outre la structure du jeu reste identique, encore qu'on fabrique les pièces dans une autre matière ou qu'on leur donne un autre aspect ; à cet égard, la structure du jeu donne une liberté complète, avec la seule restriction que si deux pièces obéissent à des règles combinatoires différentes, elles doivent être assez faciles à distinguer l'une de l'autre. A ce propos on peut rappeler qu'il est possible de jouer aux échecs télégraphiquement sans se servir de pièces du tout ; les éléments du jeu sont alors désignés par des signes Morse<sup>765</sup>. » (H.Sp. : p. 66-67).

---

<sup>765</sup> « Med en sammenligning, der måske nok kan gennemføres videre, kan man sige, at et sprog er indrettet på lignende måde som et spil, f. eks. skakspil eller kortspil. Elementerne er brikkerne eller kortene ; ligesom forskellige spil har også forskellige sprog helt eller delvis forskellige spilleregler. Disse spilleregler angiver, på hvilken måde et givet element, en given brik, et givet kort må bruges, og på hvilke ikke. Disse spilleregler indskrænker i nogen grad muligheden for kombinationer, men ligesom i skakspillet er også i sproget antallet af mulige kombinationer, mulige tegndannelser, dog uoverskuelig stort. Indbegrebet af de regler, der angiver, hvor mange brikker der findes i et spil, og hvordan hver af disse brikker må kombineres med andre, kan man kalde spillets bygning, og den er forskellig fra spillebrugen på samme måde som sprogbygningen er forskellig fra sprogbrugen. Til en redegørelse for spillebrugen måtte høre oplysninger om, ikke alene hvordan man *kan* bære sig ad (thi det er spillets bygning), men hvordan man i givne situationer *plejer* at bære sig ad eller faktisk hidtil har båret sig ad (thi det er spillets brug) ; altså hvilke kombinationer der under givne betingelser har vanemæssig hævd, – ligesom man i en redegørelse for sprogbrugen måtte give oplysninger om, hvilke tegn det i et givet sprog på et bestemt tidspunkt i et bestemt miljø under givne betingelser er skik at anvende. Og til en redegørelse for spillebrugen måtte også høre oplysninger om, af hvilket materiale brikkerne sædvanligvis er lavet eller hidtil har været lavet eller mest hensigtsmæssigt laves, og hvordan hver brik eller art af brikker vedtægtsmæssigt ser ud eller hidtil har set ud (springeren i skak ser ud som et hestehoved, osv.), – ligesom en redegørelse for

Cette analogie témoigne en effet d'une conception de la langue significativement différente de celle des phonologues, où, dans la logique de tout ce que nous avons vu ci-dessus, l'analyse et la démarche d'abstraction et de réduction explicative prennent le pas sur le phénoménal. C'est ainsi de propriétés des grandeurs de l'analyse linguistique que part le développement qu'*Omkring sprogteoriens grundlæggelse* consacre aux « Signes et figures<sup>766</sup> » et à la réévaluation de la définition « saussurienne » de la langue comme système de signes :

« On peut remarquer une particularité des grandeurs qui résultent d'une déduction ; nous dirons, provisoirement, qu'une phrase peut être composée d'une seule proposition et une proposition d'un seul mot. Cette caractéristique se rencontre dans les textes les plus variés. Avec l'impératif latin *ī*, "va !" ou l'interjection française *oh*, nous avons une grandeur que l'on peut considérer en même temps comme une phrase, une proposition et un mot. Dans ce cas nous trouvons aussi une syllabe qui comprend une seule partie de syllabe (une partie centrale, cf. chapitre 9). Nous devons tenir compte de cette possibilité en préparant l'analyse. Il convient pour cela d'introduire une "règle de transmission" qui interdira l'analyse ultérieure d'une grandeur donnée à un stade prématuré de la procédure et permettra à certaines grandeurs de passer intactes d'un stade à un autre dans des conditions données, alors que des grandeurs de même degré seront soumises à l'analyse.

Dans chaque division particulière nous pourrons faire l'inventaire des grandeurs qui contractent les mêmes relations, c'est-à-dire qui peuvent occuper une seule et même "place" dans la chaîne. [...]

Quand on compare les inventaires ainsi dégagés aux différents stades de la déduction, il est frappant de voir leur nombre diminuer à mesure que la procédure d'analyse avance. Si le texte est illimité, c'est-à-dire si on peut constamment y ajouter, comme ce sera le cas pour une langue vivante, on pourra enregistrer un nombre illimité de phrases, de propositions et de mots. Tôt ou tard, au cours de la déduction, on rencontre pourtant un point où le nombre des grandeurs inventoriées est limité et dès lors il diminue généralement. Il semble donc certain qu'une langue a un nombre limité de syllabes, bien que ce nombre soit relativement élevé. Si nous pouvons diviser les syllabes en parties centrales et marginales, le nombre des membres de ces classes sera inférieur au nombre de syllabes de la langue. En continuant à diviser les parties de syllabes, on arrive aux grandeurs, qui, dans la terminologie courante, sont appelées phonèmes. Dans toutes les langues, leur nombre doit être si faible qu'il pourra s'écrire avec deux chiffres ; pour beaucoup de langues, il peut même descendre jusqu'à 20.

Ce fait, constaté inductivement dans toutes les langues observées jusqu'ici, est à la base de l'invention de l'alphabet. En fait, s'il n'y avait pas des inventaires limités, la théorie du langage ne pourrait pas espérer atteindre son but : rendre possible une description simple et exhaustive du système qui sous-tend le processus textuel. Si aucun inventaire limité n'était possible au cours de l'analyse, il ne saurait y avoir de description

---

sprogbrugen også måtte indbefatte en beskrivelse af, hvilket materiale (skrifttegn, lyd osv.) elementerne laves af, og hvordan de enkelte skrifttegn, lyd osv. nærmere er beskafte. Enhver spillebrug forudsætter spillets bygning, ikke omvendt ; og til en og samme bygning af spillet kan svare flere varierende spillebrug. Spillets bygning forbliver den samme, hvordan man end benytter de givne regler ; netop derfor kan en og samme spillebygning bruges til stadig nye kombinationer, stadig nye spil, ligesom en og samme sprogbygning kan bruges til at danne stadig nye tegn. Og spillets bygning forbliver den samme, selv om man laver brikkerne af et andet materiale eller giver dem et andet udseende ; i den henseende giver spillets bygning fuldkommen frihed med den ene indskrænkning, at de brikker, der har andre kombinationsregler end de andre, skal være tilstrækkelig, tydeligt forskellige fra dem. Man kan i denne sammenhæng minde om, at det er muligt at spille skak telegrafisk, uden overhovedet at benytte brikker ; spillets elementer er da betegnede med grafiske morsetegn. » (H.*Sp.* : p. 45-46).

<sup>766</sup> « Tegn og figurer ».

exhaustive. De même, plus l'inventaire est restreint au dernier stade de l'analyse, mieux sera satisfaite l'exigence d'une description simple du principe d'empirisme. C'est pourquoi la théorie du langage attache une si grande importance à la possibilité d'une exécution raffinée de l'idée qui, depuis les temps préhistoriques, a présidé à l'invention de l'écriture : l'idée de faire une analyse qui conduise aux grandeurs de l'étendue minimale et du nombre le plus bas possible.

Les deux observations précédentes, qui veulent d'une part qu'une grandeur puisse parfois être de la même étendue qu'une grandeur d'un autre degré (c'est le cas de  $\bar{i}$ ), et d'autre part que les inventaires deviennent de plus en plus restreints au cours de la procédure et, qu'illimités au début, ils deviennent limités, prendront leur importance quand nous nous attacherons à considérer le langage comme un *système de signes*<sup>767</sup>. » (H.Om. : p. 59-61).

---

<sup>767</sup> « Ved størrelser der [...] fremgaar af en deduktion, kan man iagttage en ejendommelighed som vi foreløbigt kan formulere ved at sige at en periode kan bestaa af een sætning, en sætning af eet ord, og et ord af een stavelse. Fænomenet genfindes bestandig i de mest forskelligartede texter. I den latinske imperativ  $\bar{i}$  "gaa !" eller i den danske interjektion *ih* har vi en størrelse der paa en gang maa siges at være en periode, en sætning, et ord, en stavelse, og – vi kan endda føre analysen et trin videre – en stavelsedel (central, cf. 9). Denne mulighed maa vi sørge for at tage behørigt hensyn til ved inddelingens tilrettelæggelse ; man maa i dette øjemed indføre en særlig "overførelsesregel", som tjener til at hindre at en given størrelse videreledes paa et for tidligt trin af proceduren, og som sikrer at visse størrelser under givne betingelser overføres udelte fra trin til trin, samtidig med at størrelser af samme grad underkastes deling.

Ved hver enkelt deling vil vi kunne opstille et inventar over de størrelser der har samme relationer, dvs som kan indgaa paa een og samme "plads" i kæden. [...]

Naar man sammenligner de inventarer der herved fremkommer paa de forskellige trin af deduktionen vil det være iøjnefaldende at deres antal sædvanligvis aftager jævnsides med procedures fremadskriden. Dersom teksten er ubegrænset, dvs forlængelig gennem stadig tilføjelse af yderligere dele, saaledes som det vil være tilfældet for et levende sprog anskuet som text, vil man kunne registrere et ubegrænset antal perioder, et ubegrænset antal sætninger, et ubegrænset antal ord. Før eller senere i løbet af deduktionen kommer der imidlertid et punkt hvor de inventarerede størrelses antal bliver begrænset, og fra da af sædvanligvis stadig faldende. Saaledes synes det sikkert at et sprog har et begrænset antal stavelser, selv om dette antal er relativt højt. Dersom vi kan dele stavelserne i centrale og marginale dele, vil disse klasser omfatte et ledantal der er lavere end sprogets antal af stavelser. Deles stavelsedelene videre naar man ned til de størrelser som i hædvunden terminologi benævnes fonemer ; deres antal turde i alle sprog være saa ringe at det kan skrives med et tocifret tal, og ligger for mange sprogs vedkommende helt nede omkring 20.

Dette antalforhold, der er konstateret gennem induktiv erfaring i alle hidtil observerede sprog, danner basis for alfabetets opfindelse or er overhovedet en væsentlig forudsætning for at sprogteorien kan naa sit maal : muliggørelsen af en simpel og udtømmende beskrivelse af det system der ligger bag ved tekstens forløb. Dersom inventarantallet vedblev at være ubegrænset, hvor langt inddelingen end fortsattes, vilde overhovedet en udtømmende beskrivelse være umulig. Og jo lavere inventarantallet ved den afsluttende inddeling bliver, i desto højere grad kan empiriprincipets krav om simpel beskrivelse imødekommes. Der ligger derfor for sprogteorien megen vægt paa at muliggøre en forfinet gennemførelse af den tanke som siden forhistorisk tid har ligget til grund for skriftens opfindelse, nemlig tanken om tilvejbringelse af den inddeling der fører til størrelser af mindst mulig udstrækning og af det lavest mulige antal.

De to iagttagelser vi her har gjort : at en størrelse undertiden kan være af samme udstrækning som en størrelse af en anden grad (tilfældet  $\bar{i}$ ), og at inventarlistens omfang aftager gennem proceduren, begynder som ubegrænset, derefter bliver begrænset og derefter stadig mere begrænset, vil være af betydning for os naar det faar interesse at betragte sproget som *tegnsystem*. » (H.Om. : p. 37-39). Comme le signalent les notes « Side 38, linie 8-9 » et « Side 39, linie 14-16 » p. 117 de l'édition danoise, le texte a été légèrement modifié dans la traduction anglaise, modification qu'a reprise la traduction française. En premier lieu, « I den latinske imperativ  $\bar{i}$  "gaa !" eller i den danske interjektion *ih* har vi en størrelse der paa en gang maa siges at være en periode, en sætning, et ord, en stavelse, og – vi kan endda føre analysen et trin videre – en stavelsedel (central, cf. 9) [« une syllabe, et – nous pouvons même poursuivre l'analyse un degré plus loin – une partie de syllabe (centrale, cf. 9) »]. » a été modifié en « In the Latin imperative  $\bar{i}$  "go !" or in the English interjection *ah* we have an entity that may be said to be at the same time a sentence, a clause, and a word. In each of these cases, also, we find a



On retrouve tout d'abord, avec la première propriété, la rupture avec la notion de « niveau » (de la structure linguistique) qui est constitutive de la distinction des phonologies entre phonologie et grammaire et à laquelle, comme nous l'avons vu plus haut, renonce en revanche Hjelmslev en instituant la quadripartition glossématique (solidaire d'une horizontalisation des fonctions). Il est ainsi question, dans « The Basic Structure of Language », de différents fonctionnements d'un même élément :

« Il faut premièrement observer qu'une même unité peut tantôt fonctionner comme composante de signe et tantôt constituer à elle seule une expression de signe ou un contenu de signe, et que ces deux fonctions dépendent de la distribution.

Quand un élément du cadran téléphonique représente un nombre (quand, par exemple, l'expression 2 est liée au contenu "deux" ou "un + un"), il constitue une expression de signe complète ; mais quand il représente l'une des lettres du nom d'un central (comme par exemple dans l'unité d'expression 229 qui correspond à Londres à l'unité de contenu "Bayswater"), il n'est qu'une composante de signe.

Quand, en anglais, *s* fait partie du mot *sin* il est composante de signe, mais quand il fonctionne comme terminaison marquant le génitif ou le pluriel (*cat-s*), il a le plein statut d'expression de signe.

On trouve aussi couramment cette double fonction d'une même unité au niveau du contenu.

Pour en revenir aux nombres, l'unité de contenu "un", exprimée par le mot *un*, est un signe de contenu complet ; mais quand elle fait partie de l'unité de contenu plus large : "un + un" exprimée par le mot *deux*, elle n'est alors qu'une composante de signe.

En anglais, quand l'unité de contenu "mâle" est exprimée par le mot *male*, elle a le plein statut de contenu de signe, et il en est de même de l'unité de contenu "cheval" exprimée par le mot *horse*. Mais quand ces deux unités de contenu sont réunies dans l'unité supérieure exprimée par le mot *stallion*, "mâle" et "cheval" cessent d'être chacun un contenu de signe complet ; ils sont devenus de simples composantes de signe<sup>768</sup>. » (H.Bas. : p. 224-225).

syllable that includes only one part of a syllable (central part, *cf.* p. 17). » (Hjelmslev, 1953 : p. 25). La traduction anglaise institue ainsi une rupture entre mot et syllable, plus conforme, en effet, à la distinction entre contenu et expression. La deuxième modification concerne le début du quatrième paragraphe : « As a matter of fact, if there were no restricted inventories, linguistic theory could not hope to reach its goal, which is to make possible a simple and exhaustive description of the system behind the text. » (Hjelmslev, 1953 : p. 26). Seuls les premiers mots diffèrent : « Ce rapport numérique [entre les différents inventaires au fur et à mesure de l'analyse] [...] est plus généralement une condition essentielle pour que la théorie du langage puisse atteindre son but... ».

<sup>768</sup> « First, it must be observed that one and the same unit can function alternatively as a sign component and as a complete sign expression or sign content, these two functions depending on positional distribution.

When a single point of the telephone dial stands for a number (e. g. when the expression 2 is bound up with the content "two" or "one + one"), is a complete sign expression ; but when it stands for one of the letters of an exchange name (as, e. g., in the expression unit 229 which corresponds in London to the content unit "Bayswater"), it is a mere sign component. In English, *s* as a part of the word *sin* is a sign component, but when functioning as the genitive ending or as the plural ending (*cat-s*), it is a complete sign expression.

This double function of one and the same unit is very common in the content as well.

To turn to numerals again, the content unit "one", when expressed by the word *one*, is a complete sign content ; but when it is a part of the larger content unit "one + one", expressed by the word *two*, then the content unit "one" is, in this case, a mere sign component.

When, in English, the content unit "male" is expressed by the word *male*, it is a complete sign content, and so is the content unit "horse" when expressed by the word *horse*. But in the case of these two content units being taken together to form one larger unit expressed by the word *stallion*, "male" and "horse" are no longer, each of them, a complete sign content ; they are now mere sign components. » (H.Bas. : p. 148).

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, il s'agit en revanche dans *Omkring sprogetiens grundlæggelse*, d'objets différents, dépendants de points de vue différents :

« Les syllabes et les phonèmes ne sont pas des expressions de signes, mais seulement des parties des expressions de signes. Que l'expression d'un signe, mot ou suffixe, puisse consister en une seule syllabe ou en un seul phonème ne veut pas dire que la syllabe et le phonème soient des expressions de signes. D'un certain point de vue, le *s* de *in-dé-compos-able-s* est l'expression d'un signe ; d'un autre point de vue, c'est un phonème. Les deux points de vue conduisent à la reconnaissance de deux objets différents. On peut fort bien conserver la formulation selon laquelle l'expression d'un signe *s* ne comprend qu'un seul phonème, mais ce serait tout autre chose que d'identifier l'expression de signe au phonème ; en effet le phonème entre dans d'autres combinaisons où il n'apparaît pas comme expression de signe (par exemple, dans le mot *sur*)<sup>769</sup>. » (H.Om. : p. 63).

Les deux thèses ne sont pas incompatibles, comme en témoigne cette précision du texte de 1943 qui, bien qu'ayant été supprimée à partir de la première traduction anglaise<sup>770</sup>, ne nous semble pas renvoyer à un état dépassé de la théorie hjelmslevienne :

« [...] det betyder blot at visse størrelser maa overføres uinddelte fra een operation til en anden, og selv om disse størrelser i en vis mening kan siges at være identiske, er de dog fra textanalysens synspunkt forskellige emner alt efter den operation de henhører i, fordi deres funktionelle definition skifter ved overgangen fra en operation til en anden<sup>771</sup> » (H.Om. : p. 41-42).

A des composantes de signes subordonnées à l'unité dans laquelle elles entrent, Hjelmslev substitue ainsi des grandeurs enregistrées par l'analyse, analyse dans le cadre de laquelle celles-ci sont définies fonctionnellement (constatées) au lieu d'être mises au jour, et dont le but est une réduction. Il s'agit en effet pour Hjelmslev de parvenir à des « bases d'explication<sup>772</sup> » (H.Om. : p. 103), à des « grandeurs ultimes qui constituent la base du système, et à partir desquelles on doit pouvoir démontrer que toutes les autres grandeurs de la langue sont construites<sup>773</sup> » (H.Om. : p. 80). Conformément à ce dessein, et dans le cadre d'une conception isomorphiste de la langue, Hjelmslev postule l'existence, non seulement,

---

<sup>769</sup> « Stavelser og fonemer er ikke tegn, men kun tegndelev eller tegnderivater [des parties de signe ou des dérivés de signes]. Af et tegn, f. ex. et ord eller en endelse, kan bestaa af een stavelse og kan bestaa af eet fonem, betyder ikke at stavelsen er et tegn eller at fonemet er et tegn ; [...] *l* i *for-sam-l-ing* er fra eet synspunkt (i een inddelingsoperation [dans une opération d'analyse]) et tegn, fra et andet synspunkt (i en anden inddelingsoperation [dans une autre opération d'analyse]) et fonem ; de to synspunkter fører til erkendelse af to forskellige emner ; man kan meget vel bibeholde den formulering af tegnet *l* indbefatter eet og kun eet fonem, men det er ikke det samme som at identificere tegnet med dette fonem : fonemet indgaar i andre forbindelser hvor det ikke er tegn (f. ex. i ordet *tal*). » (H.Om. : p. 41-42).

<sup>770</sup> Voir la note 477 du chapitre 1, où sont détaillées les modifications de ce passage qui sont survenues dans les deux éditions anglaises.

<sup>771</sup> « [...] cela signifie seulement que certaines entités doivent être transférées inanalysées d'une opération à une autre, et bien que ces entités puissent en un certain sens être dites identiques, ce sont cependant des objets différents selon l'opération à laquelle elles appartiennent, puisque leur définition fonctionnelle change avec le passage d'une opération à une autre ».

<sup>772</sup> « de mindsteformer teorien fører til at opstille som forklaringsgrundlag, de irreduktible invarianter » (H.Om. : p. 72).

<sup>773</sup> « sidstestørrelser som er systemets grundpiller og hvoraf alle sprogets øvrige størrelser skal kunne vises at være opbyggede » (H.Om. : p. 55).

comme les phonologues, de « figures de l'expression », mais également de « figures du contenu ». On lit ainsi dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Il s'ensuit inévitablement [de la réversibilité de la relation constitutive de la commutation] que, grâce à cette épreuve d'échange, on doit pouvoir, dans le plan du contenu aussi bien que dans celui de l'expression, enregistrer des figures composant les contenus de signes. Exactement comme dans le plan de l'expression, l'existence de figures n'y sera qu'une conséquence logique de l'existence des signes. C'est pourquoi on peut prévoir avec certitude qu'une telle analyse est possible. Il faut d'ailleurs ajouter tout de suite qu'il est d'une extrême importance de la mener à bien, car c'est là la condition nécessaire d'une description exhaustive du contenu. Une telle description suppose que les signes – qui sont en nombre illimité – sont aussi susceptibles, en ce qui concerne leur contenu, d'être expliqués et décrits à l'aide d'un nombre limité de figures. L'exigence de réduction est ici la même que celle qui s'applique au plan de l'expression : plus le nombre de figures du contenu est réduit, mieux il est possible de satisfaire à l'exigence de la description la plus simple possible du principe d'empirisme.

Une telle analyse en figures de contenu n'a été ni réalisée ni même tentée en linguistique jusqu'à ce jour, bien que l'analyse correspondante en figures de l'expression soit aussi ancienne que l'invention de l'écriture alphabétique (pour ne pas dire plus ancienne : l'invention de l'alphabet suppose en effet une telle analyse de l'expression). Cette inconséquence a eu les suites les plus funestes : confronté avec le nombre illimité des signes, on a vu dans l'analyse du contenu une tâche insoluble, un travail de Sisyphe, un sommet à jamais inaccessible.

La manière de procéder sera pourtant exactement la même pour le plan du contenu que pour celui de l'expression. De même qu'en poursuivant l'analyse fonctionnelle on peut résoudre le plan de l'expression à des composantes qui contractent des relations mutuelles (ainsi que cela s'est produit expérimentalement tant dans l'invention de l'alphabet que dans les théories modernes du phonème), on doit aussi, par une analyse semblable, résoudre le plan du contenu à des composantes contractant des relations mutuelles qui sont plus petites que les contenus minimaux de signes<sup>774</sup>. » (H.Om. : p. 87-88)

---

<sup>774</sup> « En uomgængelig logisk konsekvens er det endelig, at man i indholdsplanet lige saa vel som i udtryksplanet ved hjælp af denne udskiftningsprøve maa kunne registrere figurer, gennem en analyse af de mindste tegnindhold naa ned til de funktiver (størrelser og deres indbyrdes relationer) der sammensætter dem [à travers une analyse des contenus de signe minimaux jusqu'aux fonctifs (les grandeurs et leurs relations mutuelles) dont ils se composent]. Ganske som i udtryksplanet vil existensen af figurer kun være en logisk følge af existensen af tegn. Det kan derfor forudsiges med sikkerhed at en saadan analyse lader sig gennemføre. Og det kan strax tilføjes, at det er af allerstørste betydning at gennemføre den, fordi dens gennemførelse er en nødvendig forudsætning for en udtømmende indholdsbeskrivelse : denne forudsætter at tegnene, hvis antal er ubegrænset, ogsaa for deres indholds vedkommende lader sig forklare og beskrive ved hjælp af et begrænset antal figurer ; og ogsaa reduktionskravet maa her blive det samme som for udtryksplanets vedkommende : jo lavere antallet af indholdsfigurer kan gøres, i desto højere grad er det muligt af imødekomme empiriprincipets krav om den simplest mulige beskrivelse.

En saadan analyse af tegnindhold i indholdsfigurer har den hidtidige sprogvidenskab aldrig foretaget eller blot forsøgt, skønt en tilsvarende analyse af tegnudtryk i udtryksfigurer er saa gammel som selve bogstavskriftens opfindelse (for ikke at sige ældre : bogstavskriftens opfindelse forudsætter jo et gennemført forsøg paa en saadan udtryksanalyse). Denne inkonsekvens har haft de mest katastrofale følger : stillet over for tegnenes ubegrænsede antal har set indholdsanalysen foran sig som en uløselig opgave, et sisyfusarbejde, et uoverstigeligt bjerg.

Fremgangsmaaden vil imidlertid for indholdsplanet være ganske den samme som for udtryksplanet. Ligesom et mindste tegnudtryk gennem en funktionsbehersket videreanalyse kan oplozes i mindre bestanddele med indbyrdes relation (saaledes som det forsøgsvis er sket dels i fjerne tiders opfindelse af bogstavskriften dels i nyere tiders fonemteorier), maa ogsaa et mindste tegnindhold gennem en saadan analyse opløses i mindre

et de même dans *Sproget* :

« [...] nos langues quotidiennes ont toujours cette particularité remarquable qu'un seul élément de l'expression ne correspond pas, c'est-à-dire n'a pas de relation, à un seul élément du contenu, et vice-versa, mais que dans la plupart des cas une unité composée de plusieurs éléments de l'expression a une relation avec une unité composée de plusieurs éléments du contenu. Nous avons vu plus haut (page 55) qu'il peut fort bien se produire qu'un seul élément de l'expression corresponde à un seul élément du contenu, par exemple le génitif anglais 's ; mais c'est un cas particulier et aucune règle ne peut en être conclue relativement à l'ensemble de la structure de la langue ; dans le cas ordinaire un signe se compose de deux ou plusieurs éléments de l'expression avec deux ou plusieurs éléments du contenu connexes. En ce qui concerne l'expression nous avons la chance de savoir – ou de nous imaginer savoir – le nombre d'éléments de l'expression qui entrent dans un signe donné. En ce qui concerne le contenu linguistique, nous sommes, au niveau actuel de la recherche, insuffisamment renseignés. Mais nous pouvons facilement faire une analyse provisoire qui suffira à notre propos actuel. Pour l'expression nous pouvons analyser les mots français *taureau* et *vache* en quatre éléments chacun : *t-au-r-eau* et *v-a-ch-e* respectivement ; pour le contenu, nous pouvons les analyser chacun en deux éléments : "bœuf mâle" et "bœuf femelle". Nous pourrions certainement continuer l'analyse en résolvant de manière analogue le mot *bœuf* (et peut-être aussi les mots *mâle* et *femelle*) en éléments de contenu, mais cela nous entraînerait trop loin et nous pouvons en faire abstraction ici. Le résultat de cette analyse consiste, comme on voit, à remplacer dans un signe le contenu non-composé par un contenu composé dont les éléments apparaissent aussi dans d'autres contenus de la langue (par exemple les éléments de contenu "mâle" et "femelle" entrent dans le contenu des signes *garçon* et *fil*, *coq* et *poule* ; quant à l'élément de contenu "bœuf", il entre, au moins dans le contenu du signe *bœuf*), et notons-le, de sorte que cette commutation d'un contenu non-composé avec un contenu composé n'entraîne pas de changement de l'expression : dire que *taureau* signifie "taureau" ou qu'il signifie "bœuf mâle" revient au même. Ce que nous venons de faire pour le contenu correspond tout à fait à ce que nous sommes plus habitués à faire pour l'expression : lorsque nous décomposons *taureau* en *t*, *au*, *r* et *eau*, nous remplaçons dans un signe l'expression non-composée (c'est-à-dire encore non-analysée) par une expression composée, constituée de parties qui entrent dans l'expression d'autres signes de la langue, et, notons-le, sans que ce remplacement d'une expression non-composée par une expression composée entraîne de changement de contenu : dire que l'idée de "taureau" s'exprime en français par *taureau* ou par *t-au-r-eau*, devient au même. Dans les deux cas, tant dans le contenu que dans l'expression, nous *définissons* la grandeur non-analysée en réunissant d'autres grandeurs, prises dans la même langue ; une définition se fait toujours de cette façon, et les définitions des significations des mots qu'on trouve dans les dictionnaires sont à comprendre comme des tentatives d'une telle analyse du contenu. Pour éviter les malentendus, nous ajouterons que la définition ne consiste évidemment pas à énumérer pêle-mêle des éléments qui entrent dans les signes examinés, mais que la définition pose, en outre, une relation d'un type particulier entre ces parties : la définition de l'expression de *taureau* doit comporter la précision que *t*, *au*, *r* et *eau* doivent se suivre justement en cet ordre ; et, de façon analogue, la définition du contenu

---

bestanddele med indbyrdes relation. » (H.Om. : p. 60-61). Pour les modifications apportées, dans la version anglaise, au dernier paragraphe, voir la note 437 du chapitre 1 de cette première partie. Le premier paragraphe a également été modifié dans la deuxième traduction anglaise. Voir Hjelmslev (1943) : p. 118, note « Side 60, linie 4-2 f. n. », Hjelmslev (1953) : p. 42 et Hjelmslev (1961) : p. 67 : « gennem en analyse... der sammensætter dem » ayant été remplacé par « that compose the sign-content ».

pose une relation logique déterminée entre les parties obtenues dans la décomposition<sup>775</sup>. » (H.Sp. : p. 136-138)

enfin dans « Pour une sémantique structurale » :

« Une description structurale ne pourra s'effectuer qu'à condition de pouvoir réduire les classes ouvertes à des classes fermées. Dans la description structurale du plan de l'expression on a réussi à opérer cette réduction, en concevant les signes comme composés d'éléments dont un effectif relativement bas suffit pour accomplir la description. Il s'agira d'utiliser un procédé analogue pour la description du plan du contenu. Il y a des cas évidents, et connus depuis longtemps, où le contenu d'un signe est décomposable selon un principe analogue à celui qui détermine la décomposition de l'expression. Ainsi, tout comme la désinence latine *-ibus* se compose de quatre éléments d'expression : *i*, *b*, *u* et *s*, elle se compose de deux éléments de contenu, à savoir : "datif/ablatif" et "pluriel". Tout comme le signe anglais *am* se compose de deux éléments d'expression : *a* et *m*, il se compose de cinq éléments de contenu : "be" ("être") + "1<sup>re</sup> personne" + "singulier" + "présent" + "indicatif". Ces éléments se dégagent, on le sait, dans les deux plans par l'épreuve de la commutation. C'est ce procédé qu'il conviendra de généraliser. Il reste à faire à un très grand travail pour ordonner tous les faits lexicaux

---

<sup>775</sup> « Hvis vi ser på vore dagligsprog, vil vi finde, at de altid er bygget på den ejendommelige måde, at ét udtrykselement ikke svarer til (dvs. har forbindelse med) ét indholdselement og omvendt, men at i de fleste tilfælde en enhed bestående af flere udtrykselementer har forbindelse med en enhed bestående af flere indholdselementer og omvendt. Vi har tidligere (s. 35) set, at det meget vel kan forekomme, at ét udtrykselement svarer til ét indholdselemente, f. eks. dansk *-s* ; men det er et særtilfælde, og det gælder aldrig gennem hele sprogets struktur ; det almindelige er, at et tegn består af to eller flere udtrykselementer med to eller flere dertil knyttede indholdselementer. Vi er nu for det sproglige udtryks vedkommende så heldigt stillede, at vi altid véd – eller bilder os ind at vide – hvor mange udtrykselementer der indgår i et givet tegn ; for det sproglige indholds vedkommende véd vi i denne henseende på forskningens nuværende standpunkt utilstrækkelig besked. Men foreløbig analyse kan vi let foretage, og den kan vi godt nøjes med til vort formål her. De danske ord *tyr* og *ko* kan vi for udtrykkets vedkommende analysere i henholdsvis tre og to elementer betegnede med bogstaver : henholdsvis *t*, *y* og *r*, og *k* og *o*. For indholdets vedkommende kan vi analysere dem hver i to elementer : henholdsvis "han-okse" og "hun-okse". Vi kunne sikkert føre analysen videre ved på tilsvarende måde at opløse ordet *okse* (og måske også ordene *han* og *hun*) i indholdsbestanddele, men det ville føre os for vidt, og det kan vi se bort fra nu. Det, vi gør, når vi foretager denne indholdsanalyse af *tyr* og *ko*, er, som man ser, at vi erstatter det usammensatte tegninhold med et sammensat, der består af bestanddele, der indgår i andre af sprogets tegninhold (indholdsbestanddelene "han" og "hun" indgår f. eks. i indholdet af tegnene *han* og *hun*, *dreng* og *pige*, *hane* og *høne* ; hvorvidt indholdsbestanddelen "okse" indgår i nogen sammensatte tegninhold, vil vi ikke her undersøge, da det ville forudsætte den analyse af "okse", som vi med vilje lod ligge : men indholdsbestanddelen "okse" indgår i hvert fald i tegninholdet af ordet *okse*), og vel at mærke således, at denne udveksling af et usammensat tegninhold med et sammensat ikke medfører nogen ændring af udtrykket : om vi siger, at *tyr* betyder *tyr*, eller at det betyder "han-okse", er ét og det samme. Det, vi her har gjort for indholdets vedkommende, svarer ganske til det, vi er mere vant til at gøre for udtrykkets vedkommende : når vi opløser *tyr* i *t* og *y* og *r*, erstatter vi det usammensatte (dvs. endnu uanalyserede) tegnudtryk med et sammensat, der består af bestanddele, der indgår i andre af sprogets tegnudtryk, og vel at mærke således, at denne udveksling af et usammensat tegnudtryk med et sammensat ikke medfører nogen ændring af indholdet : om vi siger, at begrebet "tyr" på dansk udtrykkes ved *tyr* eller ved *t* og *y* og *r*, er ét og det samme. I begge tilfælde, både i indholdet og i udtrykket, *definerer* vi den uanalyserede størrelse ved at sammenstille andre størrelser hentede fra det samme sprog ; en definition fremkommer altid på denne måde, og de definitioner af ordenes betydning, som man finder i ordbøgerne, er at forstå som forsøg på en sådan indholdsanalyse, som vi her har skitseret. For ikke at blive misforstået tilføjer vi, at definitionen naturligvis ikke bare består i en opregning hulter til butler af de bestanddele, der indgår i det undersøgte tegn, men at definitionen tillige sætter en forbindelse af speciel art mellem disse bestanddele : i udtryksdefinitionen af *tyr* må indgå, at *t* og *y* og *r* skal følge efter hinanden netop i denne orden ; og på tilsvarende måde sætter indholdsdefinitionen en bestemt logisk forbindelse mellem de bestanddele, som det opløser tegninholdet i. » (H.Sp. : p. 99-100).

au point de vue de ce principe. Mais un très grand travail préparatoire a déjà été fait par la lexicographie : les définitions lexicographiques des dictionnaires monolingues sont en effet une première approximation de cette tâche<sup>776</sup>. » (H.Sem. : p. 119-120).

---

<sup>776</sup> Il est question, dans ce passage, de même que dans celui de *Sproget*, de définition, notion que Hjelmslev est conduit à appliquer également au plan de l'expression, de même qu'il avait cru pouvoir, inversement, appliquer la notion de figure au plan du contenu. On lit de même dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, où Hjelmslev est ainsi conduit à redéfinir formellement la définition en termes d'analyse : « [...] après la division du texte en ligne de l'expression et ligne du contenu, ces deux lignes doivent se diviser chacune selon un principe commun. Il en résulte que cette division doit être menée aussi loin dans ces deux lignes, c'est-à-dire le plus loin possible. De même que par une division continue de la ligne de l'expression, on arrive tôt ou tard à une frontière à partir de laquelle des inventaires limités succèdent à des inventaires illimités, inventaires qui sont encore constamment réduits par des opérations ultérieures (cf. chapitre 12), il en sera de même de la ligne du contenu quand l'analyse en sera faite. On peut dire que, dans la pratique, l'analyse des figures du plan de l'expression se fait par résolution des grandeurs qui entrent dans des inventaires illimités (des expressions de mots, par exemple) en grandeurs qui entrent dans des inventaires limités, résolution que l'on continue jusqu'à ce qu'on obtienne les inventaires les plus limités. Il en sera de même pour l'analyse des figures du plan du contenu. Alors que l'inventaire des contenus de mots n'est pas limité, les signes minimaux, dans les langues de structure courante, se partagent (sur la base de différences relationnelles) en quelques inventaires illimités (sélectionnés) (comme les inventaires des contenus de racines), et d'autres inventaires (sélectionnants) limités (tels que ceux qui comprennent des contenus de suffixes de dérivation et de désinences flexionnelles, c'est-à-dire des dérivatifs et des morphèmes). Le procédé consiste donc pratiquement à analyser les grandeurs qui entrent dans des inventaires illimités en grandeurs qui entrent dans des inventaires limités. On voit que ce principe a déjà été partiellement appliqué dans l'exemple proposé ci-dessus [voir H.Om. : p. 91 [p. 63-64]] : tandis que "bœuf", "humain", "enfant" et "cheval" restent provisoirement dans des inventaires illimités, "il" et "elle", en leur qualité de pronoms, rentrent dans une catégorie spéciale, définie relationnellement et qui a un nombre limité d'éléments. Notre tâche consistera donc à poursuivre l'analyse jusqu'à ce que tous les inventaires soient aussi restreints que possible.

Par cette réduction de grandeurs du contenu en "groupes", le contenu d'un signe simple se trouve identique à celui d'une chaîne de contenus de signes qui contractent les relations mutuelles données. Les définitions qui rendent compte des mots dans un dictionnaire unilingue sont en principe de cette nature, bien que les dictionnaires jusqu'ici ne se soient pas donnés pour but la réduction ; c'est pourquoi ils n'offrent pas de définitions qui puissent être reprises dans une analyse systématique. Mais ce qui est établi comme équivalent d'une grandeur donnée ainsi réduite, c'est en réalité la *définition* de cette grandeur, formulée dans la langue et dans le plan même de cette grandeur. Nous ne voyons, sur ce point non plus, aucun obstacle à nous servir de la même terminologie pour les deux plans ; et à employer aussi le terme de définition lorsque l'expression de *taureau* est analysée comme composée de la consonne *t*, de la voyelle *ɔ*, de la consonne *r* et de la voyelle *o*. Ceci nous amène à la définition de la définition : par *définition* nous entendons une division soit du contenu d'un signe, soit de l'expression d'un signe. » (H.Om. : p. 91-93) « [...] man efter en deling af teksten i udtrykkslinien og indholdslinien maa dele disse to linier hver for sig efter et fælles princip. Dette maa da i konsekvens af denne indsigt føres lige langt igennem (dvs føres til bunds) over for begge linier. Ligesom man ved en fortsat deling af udtrykkslinien før eller senere naar til en grænse hvor ubegrænsede inventarer afløses af begrænsede, hvorefter disse begrænsede inventarer gennem de videre operationer stadig aftager i omfang (12), vil ganske det samme indtræffe ved en analyse af indholdslinien, naar denne gennemføres. Figuranalysen i udtryksplanet kan siges i praksis at bestaa i at størrelser der indgaar i ubegrænsede inventarer (f. ex. ordudtryk) opløses i størrelser der indgaar i begrænsede, og at denne opløsning fortsættes indtil de mest begrænsede inventarer alene bliver tilbage ; det samme vil gælde figuranalysen i indholdsplanet. Medens ordindholdenes inventar er ubegrænset, vil i sprog af tilvandt struktur allerede mindstetegnene fordele sig (paa grundlag af relationsforskelle) i nogle (selekterede) inventarer, der er ubegrænsede (f. ex. inventarer af rodindhold), og andre (selekterende) inventarer, der er begrænsede (f. ex. inventarer omfattende indhold af aflednings- og bøjningsendelser, altsaa derivativer og morfemer). Processen bestaar da i praksis i at søge de i de ubegrænsede inventarer indgaaende størrelser analyserede i lutter i de begrænsede inventarer indgaaende størrelser. I det eksempel vi benyttede ovenfor viser det sig allerede at dette princip er delvis gennemført : medens "oxe", "menneske", "barn" og "hest" foreløbig henstaar som indgaaende i ubegrænsede inventarer, staar "han" og "hun" i deres egenskab af pronominer i en relationelt defineret særkategori med et begrænset ledantal. Opgaven vil da bestaa i at føre analysen videre indtil alle inventarer er blevet begrænsede, og begrænsede det mest mulige.

Nous en arrivons ainsi à la deuxième propriété, celle de l'existence d'inventaires limités, dont les développements de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, celui du chapitre « Signes et figures » tout comme celui que nous venons de citer, et de même celui de « Pour une sémantique structurale », font nettement apparaître qu'il s'agit en premier lieu, au-delà du constat phénoménal, d'une condition *sine qua non* de l'analyse exhaustive qui constitue le but de la théorie du langage. L'existence de catégories à un seul élément, mentionnée ci-dessus, donne lieu, dans « The Basic Structure of Language », à un développement extrêmement significatif de ce point de vue :

« Serait-il possible qu'une seule catégorie suffise au plan du contenu ou à celui de l'expression d'un langage passe-partout et que cette catégorie ne comporte qu'un seul élément ? A première vue cela semble fort improbable. Et pourtant nous pouvons en trouver un exemple réel, fait qui devrait nous retenir fortement de tirer des conclusions hâtives. Je vais vous exposer cet exemple. Mais il nécessite une courte introduction. Le but de toute analyse structurale du langage est d'expliquer le plus grand nombre de faits possible au moyen du nombre le plus petit possible d'éléments. Ceci n'est rien d'autre que le principe même de simplicité, qui est l'âme de la science. Sa portée pratique augmentera avec la complexité de l'objet étudié. Pour analyser nos langages passe-partout nous avons besoin de systèmes qui comportent le plus petit nombre d'éléments possible. La phonétique moderne a beaucoup fait pour atteindre ce but, en réduisant les sons en phonèmes et en inventant des transcriptions larges qui nous permettront ensuite de rendre compte d'une multiplicité de faits par des moyens très simples. [...] il est raisonnable de nous demander pourquoi l'analyse qui a été entreprise avec tant de succès ne peut être poussée beaucoup plus loin en décomposant les phonèmes en des éléments plus petits qui se retrouveraient peut-être finalement dans tous les phonèmes et permettraient un inventaire encore beaucoup plus simple ? Il est évident que c'est impossible, mais le problème est de savoir pourquoi. La raison de cette nécessaire limitation imposée à l'étude phonologique est la suivante : les traits phonétiques qui seraient les composantes du phonème (le fait qu'il soit sourd ou sonore, nasal ou oral, etc.) sont liés entre eux d'une façon particulière ; ils ne sont pas indépendants les uns des autres au même degré que les phonèmes. Le problème, c'est justement qu'ils sont toujours présents : tout phonème est soit sonore, soit sourd, soit nasal, soit oral, etc. Je dirais qu'il y a une contrainte mutuelle constante entre ces catégories de traits phonétiques. Et cela ne satisfait pas notre besoin d'analyse. Ce que nous avons dit ici des phonèmes serait tout aussi vrai de la plupart des graphèmes. Il y a donc une limite naturelle à l'analyse.

Mais supposons une manifestation telle que les éléments d'un rang correspondant à celui des phonèmes et des graphèmes soient décomposables en particules qui ne soient pas liées par des contraintes mutuelles, supposons donc que l'une d'entre elles puisse constituer à elle seule une unité complète du rang du phonème et du graphème, la limite

---

Ved denne reduktion af indholdsstørrelse til "gruppe" sættes et enkelt tegnindhold lig med en kæde af tegnindhold med givne indbyrdes relationer. De definitioner hvormed ordene oversættes i en eensproget ordbog er principielt af denne art, selv om de hidtidige ordbøger ikke har tilstræbt et reduktionsformaal og derfor ikke leverer definitioner som uden videre kan overtages af en konsekvent gennemført analyse. Men det der indsættes som ækvivalerende med en given størrelse, naar denne saaledes reduceres, er i virkeligheden denne størrelses *definition*, formuleret i samme sprog og i samme plan som det størrelsen selv tilhører. Vi ser heller ikke paa dette punkt noget til hinder for at anvende samme terminologi for de to planer og altsaa ogsaa kalde det en definition naar f. ex. ordudtrykket *tyr* analyseres som bestaaende af konsonanten *t*, vokalen *y* og konsonanten *r* (samt et stød og en accent, "stærktrykket"). Vi føres ad denne vej til definitionens definition : ved en *definition* forstås en deling af et tegnindhold eller af et tegnudtryk. » (H.Om. : p. 64-65)].

de l'analyse se déplacerait alors aussi, et ces particules plus petites seraient les éléments structuraux minimaux. Peut-on inventer un tel objet ? Cela a déjà été fait. C'est le système de coups utilisé, si mes informations sont exactes, par les prisonniers dans le monde entier. Là, un coup peut occuper une position dans le texte ; il correspond généralement à *a*, alors que deux coups ensemble correspondent à *b*, et ainsi de suite pour tout l'alphabet. C'est donc là mon exemple d'un langage passe-partout dont l'expression comprend une seule catégorie, qui ne possède à son tour qu'un seul élément. Il est aussi simple que l'horloge, mais il sert toutes les fins linguistiques ; c'est le système d'expression d'un langage non restreint. Il peut, de plus, servir de manifestation extérieure à n'importe quel langage passe-partout, car ce système consiste en substance à pousser l'analyse jusqu'au stade où les graphèmes sont décomposés en éléments qui remplissent les conditions générales de l'analyse stucturale. Cela n'a pas pour effet de rendre les langages identiques les uns aux autres ; ils se ressemblent en ce qu'ils possèdent un élément d'expression et un seul, mais ils restent différents si l'on tient compte des unités qui sont constituées par ces éléments. Ce n'est donc pas un langage international. Mais c'est un procédé international d'analyse linguistique<sup>777</sup>. » (H.Bas. : p. 205-207).

---

<sup>777</sup> « Would it be possible for the content or for the expression side of a pass-key language to do with one and only one category with one and only one member ? At first glance this seems highly improbable. And yet we can adduce an actual example of this, a fact that should seriously warn us not to jump to any conclusions. I am going to give you that example. But it needs a short introduction.

The end we are aiming at in any structural analysis of a language is that of explaining as many facts as possible by means of the smallest possible number of elements. This is nothing but the very principle of simplicity, which is the soul of science. Its practical bearings will increase with the complexity of the object under investigation. For the analysis of our pass-key languages we need systems comprising the lowest possible number of elements. Modern phonetics has done very much to attain to this end, in reducing sounds to phonemes and in inventing broad transcriptions which will allow us to account for a multiplicity of facts by very simple means. [...] we may reasonably ask why the analysis which has been commenced so successfully cannot be carried on still much further, by decomposing the phonemes into smaller elements which would perhaps ultimately recur in every phonemes and make up a still much simpler inventory? It is obvious that we cannot, but the question is why. The reason for this necessary limitation to the phonemic approach is that the phonetic qualities into which a phoneme can be decomposed (the fact of being voiced or voiceless, nasal or oral, etc. etc.) are linked up with each other in a particular way ; they are not mutually independent to the same degree as phonemes are among themselves. The trouble with them is exactly that they are present everywhere : any phoneme is either voiced or voiceless, either nasal or oral, etc. There is, as I would put it, a constant mutual government between these categories of phonetic qualities. And this does not satisfy our need of analysis. What has been stated here about phonemes would be true of most graphemes as well. So there is after all a natural limit to the analysis.

But if a manifestation were provided for where the elements of a degree corresponding to phonemes and graphemes were split up into particles that were not bound together by mutual government, but were such that one of them could in itself make up a whole unit of the phoneme-grapheme-degree, then the limit of analysis would go down correspondingly, and these smaller particles would be the ultimate structural elements. Can such a device be invented? It has been. It is the rapping system which, if I am sufficiently well informed, is in use among prisoners all over the world. Here one rap can take up one position in the text ; it usually corresponds to *a*, while two raps together correspond to *b*, and so on throughout the alphabet. So this is my example of a pass-key language in the expression of which there is one and only one category with one and only one element. It is as simple as the clock, but it serves all linguistic purposes ; it is the expression system of an unrestricted language. It can, into the bargain, serve as the outward manifestation of any pass-key language, because the device consists substantially in pushing the analysis on to a stage where graphemes are split up into elements which fulfil the general conditions of structural analysis. It does not have the effect of making the languages identical with each other ; they are alike in this that they have one and only one element of the expression, but they will keep on differing in regard to the units which are built up of this element. So this is not an international language. But it is an international device of language analysis. » (H.Bas. : p. 135-137).



On retrouve ici, avec la singularisation de l'analyse des taxèmes en glossèmes, posée comme insatisfaisante du point de vue de l'analyse et étrangère aux « conditions générales de l'analyse structurale », quelque chose du primat du syntagmatique ou du rapport privilégié du paradigmique et de la substance dont il a été question plus haut. En apparaît à présent un nouvel enjeu : l'analyse hjelmslevienne, justifiant en cela l'accusation martinettienne de formalisme, implique une définition particulière de la notion de description, qui la rend solidaire d'une démarche de réduction explicative. Dans cette perspective, l'analyse est fondamentalement syntagmatique, qu'il s'agisse de l'analyse structurale, au sens défini dans ce passage, ou de la commutation, procédure de réduction des variantes à des invariants dont seront déduites en premier lieu des variantes combinatoires. Il est notable que l'on retrouve, à ce propos, l'ambivalence de la notion de manifestation dont il a été question dans le premier chapitre, à la fois manifestation phénoménale, et « procédé d'analyse linguistique ». Cette ambivalence semble en effet renvoyer ici, au-delà de la dualité entre existant formel et objet ou principe d'analyse, à la dualité de l'analyse structurale hjelmslevienne, dont répondent les deux distinctions forme/substance et système/processus ou, ce qui revient au même, à la spécificité de la forme hjelmslevienne. Comme nous le soulignons ci-dessus, la forme hjelmslevienne est d'abord construite comme système (par opposition au processus), et elle est dès lors doublement explicative de l'usage, comme système de signes et comme forme manifestée. L'analogie entre langue et jeu conduisait ainsi Hjelmslev, dans l'un des passages de *Sproget* que nous avons cités ci-dessus, à assigner un double objet à la description de l'usage : l'inventaire et la description des « signes habituellement utilisés », et la description de la « matière [...] dont sont faits les éléments ». Mais, eu égard à la définition hjelmslevienne de la description, si le signe est rejeté à l'usage et si la langue est ainsi définie non comme système de signes mais comme système de possibilités de signes, c'est aux fins également, au-delà de la définition de la langue, de simplification. On lit ainsi dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* :

« Je me permettrai d'ajouter une autre observation : je m'oppose à la thèse qui soutient que la langue est un système de signes ; à mon avis, c'est faux. La langue est un système d'éléments qui servent à bâtir des idées [*sic*] : les éléments du signifiant et du signifié qui peuvent constituer un ensemble concret. Le système de la langue est de ce fait simplifié, le signe se réduit à un fait d'usage, à un fait de parole.

En résumé, je m'oppose à la thèse de Saussure qui soutient que la seule espèce de faits que comporte la langue est l'ensemble des signes. Je m'y oppose parce que, à mon avis, l'essentiel de la langue, dans le sens pur, ce sont les éléments minima du signifiant et du signifié qui servent à construire les signes ; ceux-ci ne sont pas le fait de la langue même : ils sont constitués par l'usage, par la parole. » (B.Ac. : p. 12).

La dualité de la construction hjelmslevienne (forme et système) fait l'objet d'une élaboration systématique dans « La stratification du langage », où Hjelmslev, prolongeant certaines analyses du *Résumé of a Theory of Language*, établit un parallélisme rigoureux entre les deux fonctions que sont la dénotation et la manifestation. C'est l'objet même, précisément, de la notion de stratum dont il a été question ci-dessus, et que Hjelmslev introduit en ces termes :

« En effet, une des thèses que nous allons soutenir (et que l'on trouvera dans les dernières pages du présent exposé) implique, à certains égards, une relation analogue entre la substance du contenu, la forme du contenu, la forme de l'expression et la substance de l'expression, si bien que, si on passe dans l'ordre indiqué (en avant ou en arrière) de l'un de ces quatre compartiments à l'autre, on peut faire pour chaque pas les mêmes observations. Il paraît possible d'énoncer des lois dirigeant les rapports entre ces quatre grandeurs, en les prenant deux à deux, lois qui s'avéreront indifféremment valables pour n'importe laquelle de ces paires. On a par conséquent intérêt à disposer d'un nom commun pour les désigner. C'est un fait digne d'attention d'ailleurs que, dans la terminologie consacrée depuis le *Cours* de Saussure, on dispose du mot *plans* pour désigner le contenu (le signifié) et l'expression (le signifiant), mais non d'un terme commun servant à désigner les quatre grandeurs que nous envisageons. Nous proposons de les appeler *strata*.

Nous jugerons utile pour notre but de mettre ces quatre strata sur le même pied, et de les regarder d'un angle qui les rende coordonnés, ce qui permettra de les manier librement et sans idées préconçues, de les classer de différentes manières, et de comparer à son gré, et de tous les points de vue, les classes de strata ainsi obtenues.

De la sorte on arrivera à constater entre les classes de strata des différences et des analogies. » (H.SL : p. 48).

Les analogies font l'objet des dernières pages du texte, où Hjelmslev s'attache à développer sa « thèse finale » :

« Notre thèse finale, qui va nous occuper maintenant, et à laquelle il a d'ailleurs été fait allusion déjà au début du présent article, concerne une série d'analogies frappantes qui règnent pour chacune des paires suivantes de strata : 1° substance du contenu et forme du contenu, 2° forme du contenu et forme de l'expression, 3° forme de l'expression et substance de l'expression. On peut en effet établir certaines lois qui dirigent les relations entre strata (manifestation d'une part, relation sémiotique ou dénotation, de l'autre), ou plutôt les rapports qui existent entre les relations entre strata (relations "interstratiques" si on veut) d'une part et, de l'autre, les relations qui valent à l'intérieur d'un seul et même stratum (et que nous appellerons relations *intrinsèques*). » (H.SL : p. 70-71).

Le développement fait fonctionner la distinction, introduite dans le *Résumé of a Theory of Language* à propos de l'opération de synthèse dont il a été question ci-dessus, entre unités intrinsèques et extrinsèques. Il était ainsi question, dans le *Résumé of a Theory of Language*, de « somme extrinsèque » :

« A Sum that Contracts Heteroplane Function is called EXTRINSIC<sup>778</sup>. » (H.Rés. : p. 99)

et de « somme intrinsèque » :

« An INTRINSIC SUM is a Sum that is Established by a Homoplane Function<sup>779</sup>. » (H.Rés. : p. 194),

d'unité extrinsèque ou « glossématique » :

« A GLOSSEMATY (symbol : ^) is an Extrinsic Unit<sup>780</sup>. » (H.Rés. : p. 99)

---

<sup>778</sup> « Une somme qui contracte une fonction hétéroplane est appelée EXTRINSEQUE. »

<sup>779</sup> « Une SOMME INTRINSEQUE est une somme qui est établie par une fonction homoplane. »

et de « catégorie extrinsèque » ou « glossie » :

« A GLOSSIA (symbol :  $\gamma()$ ) is an Extrinsic Category<sup>781</sup>. » (H.Rés. : p. 194).

Hjelmslev distinguait par ailleurs entre unités et catégories du plan de l'expression et du plan du contenu, nommant « plérématies » ou « contenus » les glossématies plérématiques :

« A PLEREMATY or CONTENT (symbols :  $\gamma^{\wedge}$ ,  $\gamma \asymp$ ) is a Plerematic Glossematy<sup>782</sup>. » (H.Rés. : p. 99)

et, symétriquement, « cénématies » ou « expressions » les glossématies cénématiques :

« A CENEMATY or EXPRESSION (symbols  $g^{\wedge}$ ,  $g \asymp$ ) is a Cenematic Glossematy<sup>783</sup>. » (H.Rés. : p. 195),

puis, de même, « pléries » les glossies plérématiques :

« A PLERIA is a PLEREMATIC GLOSSIA<sup>784</sup>. » (H.Rés. : p. 195)

et enfin « cénies » les glossies cénématiques :

« A CENIA is a Cenematic Glossia<sup>785</sup>. » (H.Rés. : p. 195).

La notion d'unité extrinsèque (et, corrélativement, celle d'unité intrinsèque) est définie différemment dans « La stratification du langage », où il ne s'agit plus seulement, comme dans le *Résumé of a Theory of Language*, de plans et de fonctions hétéroplane ou homoplane, mais de strata. Les unités extrinsèques y sont ainsi définies, de manière plus large, comme des unités imposées par un stratum à un autre, dans le cadre d'une relation interstratique :

« A l'intérieur de chacune de ces paires, les relations interstratiques consistent en une projection de certaines unités d'un stratum sur l'autre, et inversement. Grâce à cette projection surgissent, dans chaque stratum, outre les unités intrinsèques certaines autres, définies non par les relations reconnues par ce stratum même, mais par la projection, donc des unités qui, du point de vue du stratum considéré, sont étrangères, intruses, imposées à ce stratum par un autre ; nous les appellerons unités *extrinsèques*. » (H.SL : p. 71).

On retrouve en premier lieu, par la suite, les notions, relatives aux deux plans, de glossématique, de cénématique, et de plérématie, ainsi que de glossie, de cénie et de plérie :

« Considérons d'abord la paire centrale, celle qui est constituée par  $\gamma^0$  [forme du contenu] et  $g^0$  [forme de l'expression].

Dans chaque statum de cette paire, les unités extrinsèques sont les deux faces du signe, liées entre elles par la relation sémiotique (ou, dans le cas d'une langue, la

---

<sup>780</sup> « Une GLOSSEMATIE (symbole :  $\gamma^{\wedge}$ ) est une unité extrinsèque. »

<sup>781</sup> « Une GLOSSIE (symbole :  $\gamma()$ ) est une catégorie extrinsèque. »

<sup>782</sup> « Une PLEREMATIE ou CONTENU (symboles :  $\gamma^{\wedge}$ ,  $\gamma \asymp$ ) est une glossématique plérématique. »

<sup>783</sup> « Une CENEMATIE ou EXPRESSION (symboles :  $g^{\wedge}$ ,  $g \asymp$ ) est une glossématique cénématique. »

<sup>784</sup> « Une PLERIE est une GLOSSIE PLEREMATIQUE. »

<sup>785</sup> « Une CENIE est une glossie cénématique. »

dénotation) ; nous proposons de les appeler *glossématiques*, et de désigner une glossématique par la formule  $*g^{\wedge}$ . Dans  $\gamma^{\circ}$  [forme du contenu], ces unités extrinsèques sont les “contenus de signes” ou *plérématis* ( $\gamma^{\wedge}$ ), imposées au plan du contenu par le plan de l’expression ; dans  $g^{\circ}$  [forme de l’expression], les unités extrinsèques sont les “expressions de signes” ou *cénématis* ( $g^{\wedge}$ ), imposées au plan de l’expression par le plan du contenu.

A propos de ces unités nous avons quatre observations à faire.

1°. – Les unités en question, ou glossématiques, sont en principe toujours des *variantes*.

Tout le monde sera d’accord pour reconnaître que c’est souvent le cas, puisque c’est le cas banal des homonymes et des synonymes. Dans ce cas on dit que les glossématiques en question sont des variantes d’une même *glossie* (les plérématis seront les variantes d’une même *plérie*, et les cénématis seront les variantes d’une même *cénie* ; la formule employée pour indiquer une glossie sera ) (, c.-à-d. des parenthèses renversées entre lesquelles sont mises les variantes, ou glossématiques, qui sont membres de la glossie en question).

Ainsi, le fait que, en français écrit,  $g^{\wedge}$ -s sert à exprimer le pluriel de noms et, dans le verbe, la deuxième personne du singulier (*parle-s*) ou un syncrétisme de la première et de la deuxième personne du singulier (*fini-s*, *vend-s*) constitue une homonymie qui produit la plérie

)“plur”, “2<sup>e</sup> p. sg.”, “1<sup>re</sup>/2<sup>e</sup> p. sg.”(

De même, puisque  $g^{\wedge}$ -e exprime le féminin d’adjectifs et le singulier du présent du subjonctif (*vend-e*, *-e-s*) ou d’un syncrétisme de l’indicatif et du subjonctif (*parl-e*, *-e-s*), on obtient la plérie

)“fem.”, “subj. prés. sg.”, “ind./subj. prés. sg.”(

Inversement, les synonymies produisent des cénies, comme p. ex. celle constituée par les désinences du participe passé et par les racines du verbe *aller* :

)-é, -i, -u(

)all-, ir-, r-(

Mais il ne faut que peu de réflexion pour reconnaître que ce que la tradition nous décrit comme des homonymies et des synonymies ne constitue qu’un cas particulier d’un phénomène plus répandu, et qu’il n’y a qu’une différence de degré entre ces cas extrêmes et une foule d’autres où il est également facile de voir la différence des variantes. C’est aussi pourquoi l’homonymie et la synonymie restent dans la linguistique traditionnelle mal définies, et que la tradition tend souvent à élargir considérablement la valeur de ces termes<sup>786</sup>. Il suffit sans doute de rappeler brièvement que les diverses significations d’un même mot nécessiteront sans doute dans bon nombre de cas des définitions partiellement différentes de la forme plérématique ; c’est ainsi que, en français, les mots *plume* ou *fille* constituent sans doute des pléries relativement complexes, et que la forme phonématique du mot français “*plus*” permet d’établir une cénie

)plyz, ply, pyz, py, plys(

<sup>786</sup> *Synonymie et homonymie* reçoivent ainsi dans le *Résumé of a Theory of Language* des définitions formelles : « Cenia-formation can be called *synonymy* and pleria-formation *homonymy*, according to the following Dff :

Df 376. Between Cenematis that Enter into one and the Same Cenia there is said to be SYNONYMY, and the cenematis are said to be SYNONYMOUS or SYNONYMS. -- opp Df 377 HOMONYMY.

Df 377. Between Plerematis that Enter into one and the same Pleria there is said to be HOMONYMY, and the plerematis are said to be HOMONYMOUS or HOMONYMS. -- opp Df 376 SYNONYMY. » (H.Rés. : p. 195) [« La formation d’une cénie est appelée *synonymie* et la formation d’une plérie est appelée *homonymie*, selon les Dff suivantes :

Df 376. Entre les cénématis qui entrent dans une seule et même cénie, on dit qu’il y a SYNONYMIE, et les cénématis sont dites être SYNONYMES ou DES SYNONYMES. -- opp Df 377 HOMONYMIE.

Dff 377. Entre les plérématis qui entrent dans une seule et même plérie, on dit qu’il y a HOMONYMIE, et les plérématis sont dites être HOMONYMES ou DES HOMONYMES. -- opp Df. 376 SYNONYMIE. »].

ou que les diverses formes phonématiques prises par le thème d'adjectif "*grand-*" (devant voyelle initiale, devant consonne, devant *-e* féminin) constituent également une cénie comprenant plusieurs membres. En effet, à y regarder de plus près, les exemples foisonnent, et il convient de reconnaître que les glossématiques sont en principe toujours des variantes.

2°.—Les glossématiques sont *arbitraires*. Ce fait est trop connu pour qu'il y ait lieu d'y insister longuement. En effet, ni au point de vue interstratique ni au point de vue intrinsèque, il n'y a rien d'inhérent qui motive la relation sémiotique particulière pour chaque signe ni la forme particulière prise par la glossématique dans chaque cas donné. C'est aussi pourquoi les homonymies et les synonymies ont ce caractère fortuit, réunissent dans une même catégorie (glossie) des membres absolument disparates et hétérogènes. En outre, sauf quelque cas qui constituent plutôt une exception qu'une règle (langues monosyllabiques par exemple), les glossématiques ne coïncident pas avec des unités intrinsèques ; les étendues des glossématiques sont arbitraires et diverses.

3°.—La troisième observation n'est qu'une conséquence et une explication de celles qui précèdent : la relation interstratique (en l'espèce, la relation sémiotique) relève de l'*usage*. Puisqu'elle ne présente en principe aucun rapport avec les fonctions intrinsèques, la relation interstratique n'a pas d'emprise sur le schéma, si bien que les signes d'une langue peuvent changer du tout au tout sans que la structure interne de la langue en soit affectée.

4°.—Les unités intrinsèques dont une glossématique se compose peuvent être appelées *figures* ; les figures minimales sont les taxèmes ; une glossématique peut être bâtie d'une seule ou de plusieurs figures. Mais il ne faut pas penser que les figures se dégagent par une analyse du signe : elles se dégagent au contraire uniquement par une analyse des unités intrinsèques. Le caractère arbitraire de la glossématique, et particulièrement de son étendue syntagmatique, suffit pour le faire voir. Or, ce qui nous semble ici particulièrement intéressant, c'est que *les unités intrinsèques dont on tire les figures peuvent être d'une étendue syntagmatique plus grande qu'une glossématique dans laquelle elles entrent.* » (H.SL : p. 71-73).

Mais Hjelmslev applique ensuite l'analyse à la manifestation, convoquant, symétriquement, les notions de termes de manifestation, de manifesté et de manifestante, et élargissant l'emploi du terme « figure » :

« Passons maintenant aux deux paires marginales, celles qui sont constituées par forme et substance, ou, plus exactement, par  $\gamma^0$  [forme du contenu] et  $\Lambda\gamma^0$  [substance du contenu] et par  $g^0$  [forme de l'expression] et  $\Lambda g^0$  [substance de l'expression], respectivement. On peut faire à propos de ces paires, et des unités dont elles consistent, exactement les mêmes observations que pour la paire centrale : sur bien des points essentiels, la manifestation, ou relation entre forme et substance à l'intérieur d'un plan, se comporte exactement comme la relation sémiotique ou dénotation. On n'a d'ailleurs pas besoin d'insister longuement sur les traits caractéristiques qui se retrouvent dans les deux paires marginales et qui viennent d'être décrits pour la paire centrale. Ainsi, il est évident que :

1° les unités extrinsèques sont, ici encore, des *variantes* ;

2° les unités extrinsèques sont *arbitraires*, tout comme le choix de substance est, par rapport à une forme donnée, arbitraire ;

3° la relation interstratique, en l'espèce, la manifestation, relève de l'*usage*.

Sur ces trois points il y a donc une analogie très nette entre les deux paires marginales et la paire centrale, à condition évidemment de tenir compte des différences, énumérées plus haut, entre les deux types de paires, et dont la plus décisive est celle que la relation sémiotique est une solidarité tandis que la manifestation est une sélection.

Le quatrième point encore est un point d'analogie, et le seul point qui nous retiendra :

4°.-Pour disposer d'une terminologie relativement simple (correspondant à l'emploi des termes *glossématique*, *plérématique*, *cénématique* pour les variantes d'unités extrinsèques dans le domaine de la paire centrale de strata) nous proposons, pour le domaine des paires marginales de strata, d'appeler une variante d'une unité extrinsèque un *terme de manifestation* ; dans la forme, un terme de manifestation sera appelé une *manifestée* ; dans la substance, un terme de manifestation sera appelé une *manifestante*. Encore, vue l'analogie que nous allons décrire, nous proposons d'élargir l'emploi du terme *figure* de façon à le rendre utilisable aussi pour l'étude des rapports entre forme et substance. Donc, par *figures* on comprendra, dans la forme et dans la substance respectivement, les unités intrinsèques dont un terme de manifestation se compose. Ici encore, un terme de manifestation peut être bâti d'une seule ou de plusieurs figures. [...]

Ici encore on peut montrer que les unités intrinsèques dont on tire les figures peuvent être d'une étendue syntagmatique plus grande qu'un terme de manifestation dans lequel elles entrent. [...]

Cette dernière observation nous semble présenter un intérêt particulier pour la méthode à employer dans l'analyse. La décomposition des unités intrinsèques de substance en des figures (définies, bien entendu, par des fonctions intrinsèques) peut souvent être rapportée à une opération qui dans la procédure est de beaucoup antérieure à celle où l'analyse de la forme permet de dégager les taxèmes. C'est dire que la bifurcation entre forme et substance commence à un moment plus avancé de l'analyse qu'on ne le croit souvent, et que les deux hiérarchies se séparent déjà à ce stade. [...] Ce critérium pour la distinction entre forme et substance sémiotiques semble précieux.

D'une façon plus générale, les quatre observations que nous avons pu faire sur les analogies entre les paires de strata semblent constituer un critérium utile pour déterminer avec plus de rigueur et d'exactitude les frontières entre strata. Nous croyons aussi qu'elles peuvent être utilisées négativement, et qu'elles peuvent servir à montrer, entre autres choses, que les diverses substances qui peuvent se trouver à l'intérieur d'un même plan, et les divers niveaux ne sont pas des strata différents. Ici encore, nous regardons la quatrième observation comme particulièrement décisive. » (H.SL : p. 73-76).

Le fait marquant, dans cet ultime développement de la théorie glossématique, est l'ambivalence du propos. On a là en effet, tout d'abord, une élaboration de la notion de système de possibilités de signes qui en accentue la dimension de représentation du fonctionnement de la langue. Les relations extrinsèques font figure de relations génératrices du signe et de la manifestation, corrélatives d'une définition plus dynamique de l'usage :

« Au cours de la dernière partie de notre exposé on a eu l'occasion de considérer les faits de l'*usage*. Nous croyons en effet que les réflexions que nous avons maintenant terminées permettent de donner une définition non seulement de l'*usage*, mais aussi, plus généralement, de la *parole*, et, d'autre part, plus particulièrement, de la *norme*, dans la mesure où ce terme d'abstraction se montrerait utile. Nous soumettons ces définitions au lecteur :

On peut définir la *parole* par la rencontre même et l'entrecroisement des strata. La parole en effet est, en dernière analyse, tout ce qui est arbitraire dans le langage. La parole se définit comme l'ensemble des relations interstratiques effectivement exécutées.

L'*usage*, à son tour, est évidemment ce qu'il y a de stabilisé dans la parole. L'usage se définit comme l'ensemble des connexions<sup>787</sup> interstratiques effectivement exécutées. – Les combinaisons qui sont des variantes des connexions interstratiques appartiennent à la parole sans appartenir à l'usage. C'est ce qu'on appelle l'*acte* linguistique ou sémiotique.

---

<sup>787</sup> Hjelmslev précise en note : « Ou *cohésions* (ainsi dans *Prolegomena*). » (H.SL : p. 76, note 1).

A la différence de l'usage, la *norme* doit être l'ensemble des relations interstratiques admises.

Le *schéma* sémiotique (et linguistique) par contre est en dehors de cet ordre d'idées : ce terme ne se rapporte qu'aux fonctions intrinsèques dans la forme de chacun des plans pris à part. » (H.SL : p. 76).

On y retrouve par ailleurs la notion de variante<sup>788</sup>, à laquelle, de même, la notion de relation extrinsèque confère un arrière-plan phénoménal, du moins une justification de l'analyse. Enfin, la distinction entre unités intrinsèques, dont sont dégagées les figures, et unités extrinsèques et, dans le *Résumé of a Theory of Language*, la distinction entre glossématiques non-intrinsèques, glossématiques intrinsèques et unités intrinsèques ou non-glossématiques<sup>789</sup> permettent de conjuguer explication par le système (par les fonctions homoplans, ou, pour se situer dans l'élaboration de « La stratification du langage », intrinsèques) et description de l'usage (par les fonctions hétéroplanes ou plus généralement extrinsèques). Cette dimension de représentation du fonctionnement de la langue est notamment exploitée dans « Sprogets indholdsform som samfunsfaktor » (1953), dont il faut citer, en particulier, le passage suivant :

« Le langage est constitué de telle manière que de nouveaux signes peuvent toujours être formés à partir des constituants des signes. Et, comme la relation entre forme et substance et entre contenu et expression est arbitraire, la forme du contenu linguistique et le système sémantique linguistique peuvent – avec suffisamment d'adresse et de connaissance – être manipulés ; et non seulement on peut créer de nouveaux mots avec des significations anciennes ou nouvelles, mais de nouvelles significations ou des significations dénaturées peuvent insidieusement être introduites dans des mots anciens<sup>790</sup>. » (H.Sam. : p. 102).

Mais cette élaboration en termes de strata apparaît dans le même temps comme un aboutissement de la démarche hjelmslevienne de réduction explicative. Il faut noter, en particulier, l'injonction de description séparée des strata qui s'en dégage, et à laquelle renvoie également la distinction entre analyse des unités intrinsèques, visant à l'obtention des figures, et décomposition du signe, simple description de l'usage, distinction à l'occasion de laquelle Hjelmslev insiste longuement sur les différences d'étendue syntagmatique entre unités intrinsèques et unités extrinsèques. L'extension de la notion de figure aux strata qui sont partie prenante de la manifestation semble par ailleurs un pas supplémentaire dans l'éloignement de la définition « réaliste » (au sens hjelmslevien) de la langue et,

---

<sup>788</sup> Voir également dans le *Résumé of a Theory of Language* : « Rg 185. When a single glossematy in one plane has sign-establishing relation to two or more glossematies in another plane, the latter are registered as particular variants (varieties or variations) of one and the same *glossia* » [« Règ. 185. Quand une glossématique simple dans un plan a une relation établissant le signe avec deux ou plus de deux glossématiques dans un autre plan, ces dernières sont enregistrées comme des variantes particulières (variétés ou variations) d'une seule et même *glossie* »] (H.Rés. : p. 194).

<sup>789</sup> Voir H.Rés. : p. 194 *sqq.*

<sup>790</sup> « Sproget er således indrettet, at der af tegnbestanddelene kan dannes stadig nye tegn, og da der består et arbitrært forhold imellem form og substans og imellem indhold og udtryk, så kan der, når man er behændig og kyndig nok, manipuleres med sprogets indholdsform, med sprogets semantiske system, og ikke blot skabes nye ord, med nye eller gamle betydninger, men også umærkeligt indlægges nye betydninger eller forskudte betydninger i gamle ord. » (H.Sam. : p. 5).

corrélativement, la marque d'une dilution de la notion de système de possibilités de signes dans une démarche d'analyse spécifique, déterminée par un idéal de réduction et par la définition particulière de la description qui préside à l'élaboration hjelmslevienne de la distinction système/processus. On trouvait déjà dans *Sproget* une distinction entre syllabe et signes, la langue étant appréhendée comme un système de possibilités de syllabes (ou un système explicatif du processus) avant d'être un système de possibilités de signes :

« Si, voulant approfondir la question, nous demandons à quoi sont dues ces restrictions dans la formation des signes, quelle est la caractéristique structurale de la langue qui fait qu'un signe ne peut être composé n'importe comment, nous en trouverons la raison dans l'existence de règles qui déterminent la structure de la *syllabe*. [...] »

Nous constatons donc que les signes possibles dépendent des syllabes possibles ; la structure du langage ne comporte pas des règles particulières pour la constitution du signe : il peut être une syllabe (par exemple *pit*), un élément de syllabe (par exemple *-s*), ou une réunion de syllabes (ainsi les signes que nous avons introduits tout à l'heure : *paradigme* et *catégorie* se composent chacun de quatre syllabes). Mais il y a dans la structure de la langue des règles particulières pour les *syllabes* : c'est par contrecoup que les signes se conforment aux règles, aucun ne pouvant être construit en infraction avec les règles relatives à la syllabe.

Or, qu'est-ce qu'une syllabe ? Une syllabe n'est pas un signe (le mot *paradis* par exemple se compose de trois syllabes, mais aucune d'elles n'est un signe) ; elle peut coïncider, par pur hasard, avec un signe, parce qu'un signe peut se composer d'une seule syllabe (cf. *ma*) ; mais même dans ce cas la syllabe et le signe ne sont pas la même chose ; la première partie du mot *mari* est la même syllabe que *ma* mais non pas le même signe. Une syllabe est autre chose : c'est une *unité produite par la relation de certains éléments*. La structure de la syllabe dépend des relations dans lesquelles les éléments peuvent entrer, et pour chaque élément ou pour chaque catégorie d'éléments s'appliquent des règles particulières. [...]

Chaque élément de la langue rentre donc dans une catégorie déterminée, définie par certaines possibilités de combinaison déterminées, et par l'exclusion de certaines autres. Ces catégories constituent, avec leurs définitions, le système d'éléments de la langue, ou bien, ce que nous appellerons la *structure de la langue*. Cette structure détermine quelles syllabes – et par suite quels signes – sont possibles ou impossibles.

[...] Mais il ne se trouvera pas toujours que les possibilités de syllabes déductibles de la structure de la langue soient réellement exploitées. [...] il est impossible d'établir aucune espèce de règles pour déterminer les possibilités d'exploitation d'une structure compliquée : que telle possibilité ou telle autre soit élue, c'est un pur hasard.

Quelque chose de tout à fait semblable s'applique aux signes. Comme un signe, de même que tout autre segment de chaîne de la langue, est forcé de suivre les règles structurelles de la formation des syllabes, il s'ensuit que certaines formations de signes sont exclues ; mais il s'ensuit aussi que d'autres formations de signes sont permises. Par conséquent, les possibilités de syllabes citées plus haut sont aussi des possibilités de signes [...] Ce sont des possibilités de signes inexploitées ; et que ce soient elles justement qui sont inexploitées et certaines autres qui sont exploitées, est un pur hasard. Qui plus est : nous sommes libres de les exploiter dès l'instant que nous en aurons envie. [...]

D'une manière immédiate une langue apparaît, nous l'avons dit, comme un système de signes<sup>791</sup>. Nous comprenons maintenant qu'en réalité une langue est d'abord autre

---

<sup>791</sup> On lisait de fait en ouverture du chapitre : « Toute langue se présente immédiatement comme un système de *signes*, c'est-à-dire comme un système d'unités d'expression auxquelles est attaché un contenu (sens). [...] Un



chose, à savoir un système d'éléments destinés à occuper certaines positions déterminées dans la chaîne, à entrer dans certaines relations déterminées à l'exclusion de certaines autres. Ces éléments, on peut, en accord avec les règles qui les régissent, les utiliser pour composer des signes. Le nombre des éléments et les possibilités de liaison de chaque élément sont fixés une fois pour toutes dans la *structure de la langue* [*sprogbygning*]. L'*usage de la langue* décide lesquelles de ces possibilités on exploitera.

Nous pouvons en conclure que, si l'on veut décrire une langue, le procédé le plus mauvais est celui que des considérations superficielles et extérieures présenteraient comme le seul utilisable : commencer par énumérer les signes employés dans la langue. Il va de soi que si l'on veut apprendre une langue, il ne suffit pas de connaître la structure, il faut aussi connaître son usage, mais l'usage de la langue présuppose sa structure, et c'est un raccourci considérable que d'étudier d'abord la structure<sup>792</sup>. » (H.Sp. : p. 57-61).

---

signe peut ne comporter qu'un élément d'expression et un élément de contenu [...] ou bien il peut être composé – aussi bien du côté de l'expression que du côté du contenu – de deux éléments, ou davantage » (H.Sp. : p. 55) [« Ehvert sprog fremtræder umiddelbart for os som et system af tegn, dvs. som et system af udtrykseenheder med et dertil knyttet indhold. [...] Et tegn kan bestå af ét udtrykselement med ét dertil knyttet indholdselement [...] eller et tegn kan – både i indholdssiden og i udtrykssiden – være dannet ved sammenstilling af to eller flere elementer » (H.Sp. : p. 35)].

<sup>792</sup> « Hvis vi vil grave dybere og spørge, hvad disse restriktioner i tegndannelsen beror på, hvad det er for en bygningsejendommelighed i sproget, som bevirker, at et tegn ikke kan se ud på en hvilken som helst måde, vil vi finde, at grunden er, at der findes bestemte regler for *stavelsens* bygning. [...] »

Vi finder altså, at tegnmulighederne simpelt hen beror på stavelsemulighederne. Sprogbygningen er ikke indrettet således, at der findes særlige regler for, hvordan et tegn skal se ud : det kan i sig selv være en stavelse (f. eks. *mæt*) eller ikke (f. eks. *-s*), og det kan bestå af én eller af flere stavelser (de tegn, vi selv for lidt siden indførte : *paradigme* og *kategori*, består således hvert af fire stavelser). Men der findes i sprogbygningen særlige regler for, hvordan *stavelser* skal se ud, og disse regler må naturligvis også tegnene rette sig efter, sådan at intet tegn kan være bygget på en måde, der ville bevirke et brud på reglerne for stavelsebygningen.

Hvad er nu en stavelse for noget ? En stavelse er ikke et tegn (ordet *kategori* består f. eks. af fire stavelser, men ingen af dem er tegn) ; den kan rent tilfældigt falde sammen med et tegn, fordi et tegn bl. a. kan bestå af én og kun én stavelse (tilfældet *mæt*) ; men selv i så fald er stavelse og tegn ikke det samme ; i udtalen er første del af pigenavnet *Mette* samme stavelse som *mæt*, men ikke samme tegn. En stavelse er noget andet : den er en *enhed af elementer*, som opstår ved, at visse elementer indgår forbindelse med hinanden. Hvordan stavelsen kan være bygget, afhænger af, hvilke forbindelser elementerne kan indgå, og her gælder der for hvert element eller for hver kategori af elementer særlige regler. [...]

Hvert element i sproget hører altså hjemme i en bestemt kategori, der er defineret ved visse bestemte forbindelsesmuligheder med udelukkelse af visse andre forbindelsesmuligheder. Disse kategorier med deres definitioner udgør sprogets elementsystem eller hvad vi vil kalde *sprogbygningen*. Af denne sprogbygning følger, hvordan sprogets stavelser må se ud, og hvordan de ikke må se ud ; og heraf igen følger hvordan sprogets tegn må se ud, og hvordan de ikke må se ud.

[...] Men det vil ikke altid være sådan, at de stavelsemuligheder, vi kan uddrage af sprogbygningen, virkelig også foreligger udnyttede. [...] for denne udnyttelse eller udvælgelse af sprogbygningens muligheder lader der sig ikke opstille nogen som helst regler ; om denne eller hin mulighed er udnyttet eller udvalgt, det er et rent tilfælde.

Noget ganske lignende gælder om tegnene. Da et tegn ligesom enhver anden kæde i sproget er nødt til at følge sprogbygningens regler for stavelsedannelse, følger, at visse tegndannelser er udelukkende ; men det følger også, at alle andre tegndannelser er tilladte. De ovenfor anførte stavelsemuligheder [...] er derfor også tegnmuligheder [...] Det er uudnyttede tegnmuligheder ; og at netop de er uudnyttede, og visse andre udnyttede, er en ren tilfældighed. Hvad mere er : det står os frit for at udnytte dem, hvad øjeblik vi får lyst. [...]

Et sprog fremtræder, som vi før sagde, rent umiddelbart for os som et system af tegn. Men vi indser nu, at sprog i virkeligheden først og fremmest er noget andet, nemlig et system af *elementer*, der er bestemt til at indtage visse bestemte pladser i kæden, indgå visse bestemte forbindelser med udelukkelse af visse andre. Disse elementer kan man så *bruge* til at danne tegn i overensstemmelse med de regler, der er givet for elementerne. Elementernes antal og hvert elements forbindelsesmuligheder er fastlagt én gang for alle i *sprogbygningen*. *Sprogbruken* bestemmer, hvilke af disse muligheder man vil udnytte.

De même, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, Hjelmslev, s'attachant à l'examen de la proposition : « la langue est un système de signes », qui « semble être une proposition évidente et fondamentale dont la théorie doit tenir compte dès le départ<sup>793</sup> » (H.Om. : p. 60), distinguait entre structure et finalité de la langue :

« Dans ses tous premiers stades, la tentative d'analyse d'un texte semble confirmer pleinement cette proposition. [...] les inventaires que nous ferons au cours de l'analyse nous conduiront à un système de signes qui sous-tend le processus des signes. [...] »

Même si l'on pousse l'analyse des expressions de signes jusqu'au point où l'on peut la considérer comme épuisée, l'expérience inductive montre que, dans toutes les langues connues, on arrive à un stade dans l'analyse de l'expression où les grandeurs qui apparaissent ne sont plus porteuses de signification et ne sont donc plus des expressions de signes. [...]

De telles considérations nous conduisent à l'abandon d'une tentative d'analyse en "signes", et nous sommes conduits à reconnaître qu'une description en accord avec nos principes doit analyser contenu et expression séparément, chacune des deux analyses dégageant finalement un nombre limité de grandeurs qui ne sont pas nécessairement susceptibles d'être appariées avec les grandeurs du plan opposé.

L'économie relative entre les inventaires de signes et de non-signes répond entièrement à ce qui est probablement la finalité du langage. D'après sa finalité, un langage est avant tout un système de signes ; pour remplir pleinement cette finalité, elle [sic] doit être toujours capable de produire de nouveaux signes, de nouveaux mots ou de nouvelles racines. Mais il doit en outre, malgré cette richesse illimitée, être facile à manier, pratique à apprendre et à employer, ce qui, étant donné l'exigence d'une quantité illimitée de signes, n'est réalisable que si tous les signes sont formés à l'aide de non-signes dont le nombre est limité et même extrêmement réduit. De tels non-signes qui entrent comme parties de signes dans un système de signes, seront appelés ici *figures*, dénomination purement opérationnelle qu'il est commode d'introduire. Le langage est donc tel qu'à partir d'un nombre limité de figures, qui peuvent former toujours de nouveaux arrangements, il puisse construire un nombre illimité de signes. Une langue qui ne serait pas ainsi faite ne saurait remplir sa finalité. Nous avons donc toute raison de penser que nous avons trouvé dans la construction des signes à partir d'un nombre très restreint de figures un trait essentiel et fondamental de la structure du langage.

Les langues ne sauraient être décrites comme de simples systèmes de signes. La finalité que nous leur supposons en fait d'abord des systèmes de signes ; mais, d'après leur structure interne, elles sont surtout quelque chose de différent : des systèmes de figures qui peuvent servir à former des signes. La définition du langage comme système de signes ne résiste donc pas à une observation plus approfondie. Elle ne tient compte que des fonctions externes du langage, des rapports de la langue avec ses facteurs extra-linguistiques, et non de ses fonctions internes<sup>794</sup>. » (H.Om. : p. 60-63).

---

Vi kan heraf slutte, at hvis man vil beskrive et sprog, vil den allerdårligste fremgangsmåde være den, som man måske fra en overfladisk og udvendig betragtning ville have anset for den mest nærliggende og den eneste brugbare, nemlig den, at begynde med en opregning af de tegn, der bruges i det pågældende sprog. Det er en selvfølge, at vil man lære et sprog, er det ikke nok at kende sprogbygningen, men man må også kende sprogbrugen ; men sprogbrugen forudsætter sprogbygningen, og til studiet af sprogbrugen kan man skyde en uhyre genvej ved at begynde med studiet af sprogbygningen. » (H.Sp. : p. 38-40).

<sup>793</sup> « synes paa forhaand en evident og fundamental sætning, som sprogteorien paa et tidligt stadium vil have at tage hensyn til » (H.Om. : p. 39).

<sup>794</sup> « Paa sine første stadier bekræfter textanalysen fuldt ud denne sætning. [...]

La démarche de Hjelmslev, dans ce développement, est remarquable. L'examen de la proposition : « la langue est un système de signes » est en effet conduit dans le cadre d'une analyse du texte, et l'analyse en signes abandonnée au nom de l'enregistrement, au cours de cette analyse, de grandeurs autres que des signes. Cette proposition, autrement dit, est réfutée au nom d'une analyse qui fait fond sur le donné du rapport son/sens. De ce point de vue, la construction de la langue comme système de possibilités de signes est admirablement résumée par la thèse de « La stratification du langage », mentionnée ci-dessus, selon laquelle le rapport entre les plans est à la fois une interdépendance (point de vue syntagmatique) et une constellation (point de vue paradigmatique). Le point de vue syntagmatique renvoie à la démarche d'analyse et de construction du rapport son/sens, le point de vue paradigmatique au caractère fortuit du signe qui est ainsi analysé et réduit. On lisait de même dans « La notion de rection » :

« Ces distinctions [entre syntagmatique et paradigmatique] permettent de définir de façon plus précise la fonction sémiologique, celle qui réunit le plan du contenu à celui de l'expression. Cette fonction est une relation, puisque les deux plans sont coexistants et

---

Selv om nu tegnanalysen føres til bunds indtil den kan siges at være udtømt, viser induktiv erfaring at der i alle hidtil observerede sprog kommer et trin i deduktionen hvor de størrelser der fremgaar ikke længere kan siges at være betydningsbærende og altsaa ikke længere er tegn.

[...]

Vi tør antage at denne samstemmighed mellem alle os bekendte sprog ikke er nogen tilfældighed. [Il nous faut présumer que cette concordance entre toutes les langues connues n'est pas due au hasard.] Den relative økonomi mellem inventarlisterne for tegn og for ikketeegn svarer ganske til det der formentlig er sprogets formaal. Et sprog er efter sit formaal først og fremmest et tegnsystem ; det skal for at være fuldt formaalstjenligt altid være parat til at danne nye tegn, nye ord ellere nye rødder. Men et sprog skal tillige for at være fuldt formaalstjenligt til trods for denne ubegrænsede rigdom være let at haandtere, overkommeligt i tilegnelsen og brugen, hvilket under kravet om en ubegrænset tegnmængde kun kan opnaas ved at tegnene alle er opbyggede af ikketeegn hvis antal er begrænset, og helst stærkt begrænset. Saadanne ikketeegn der indgaar som tegnbestanddele i et tegnsystem vil vi her kalde *figurer* ; det er en rent operationel benævnelse der blot indføres af bekvemmelighedshensyn. Sproget er altsaa saaledes indrettet at der ved hjælp af en haandfuld figurer og gennem stadig nye sammenstillinger af dem kan bygges legio af tegn. Hvis sproget ikke var saaledes indrettet vilde det være et til sit formaal ubrugeligt redskab. Vi har saaledes al grund til at formode at vi i dette træk : tegnenes opbygning af et stærkt begrænset antal figurer, har fundet et væsentligt grundtræk i sprogets struktur.

Sprog lader sig da ikke beskrive som blotte tegnsystemer. Efter deres formentlige formaal er de først og fremmest tegnsystemer ; men efter deres interne struktur er de først og fremmest noget andet, nemlig figursystemer der kan udnyttes til tegndannelse. Definitionen af sproget som et tegnsystem har da efter nærmere analyse vist sig at være ufyldstgørende. Den tager kun sigte paa sprogets eksterne funktioner, sprogets forhold til de ikkesproglige faktorer der omgiver det, men ikke paa sprogets egne, interne funktioner. Det er hvad man maatte vente af en sætning der er nedarvet fra en ensidigt transcendent sprogbetragtning. [C'est ce que l'on pouvait attendre d'une phrase héritée d'une conception du langage exclusivement transcendante.] » (H.Om. : p. 40-44). Ce passage du texte originel a été profondément modifié dès la première traduction anglaise (voir Hjelmslev (1943) : p. 118, note « Side 41, linie 7 f. n. - side 43, linie 6 » et « Side 44, linie 2-3 »). Dans le premier paragraphe « deduktionen » (« la déduction ») a été remplacé par « the analysis of expression », et dans l'ensemble du développement, comme ailleurs, « tegn » (« signe ») a été remplacé par « sign-expression ». La phrase sur laquelle s'ouvre l'avant-dernier paragraphe et celle qui clôt le passage ont été supprimées dans la traduction anglaise. Enfin, un long développement (H.Om. : p. 42-43) a été supprimé et remplacé par ce paragraphe : « Such considerations lead us to abandon the attempt to analyze into "signs", and we are led to recognize that a description in accordance with our principles must analyze content and expression separately, with each of the two analyses eventually yielding a restricted number of entities, which are not necessarily susceptible of one-to-one matching with entities in the opposite plane. » (Hjelmslev, 1953 : p. 28-29). Ce développement traitait de la non-coïncidence des deux frontières séparant signes et non-signes d'une part, inventaires limités et illimités d'autre part : dans la plupart des langues, la seconde intervient avant la première.

non alternatifs. Entre les deux plans il y a interdépendance, puisqu'ils sont complémentaires. Mais entre les unités des deux plans il y a constellation (puisque l'idée n'évoque pas nécessairement le signifiant, et que le signifiant n'évoque pas nécessairement l'idée). » (H.Rec. : p. 159)

et dans « Et sprogvideoskabeligt causeri » :

« L'objet de l'analyse est bien entendu un texte – que celui-ci se manifeste graphiquement sous la forme d'un message écrit ou phoniquement sous la forme d'un message oral. Nous aurons connaissance de la signification du texte, par exemple par une traduction dans une autre langue, c'est-à-dire par un texte parallèle. Compte tenu du principe de simplicité, il faudra effectuer la division la plus simple à chaque étape de la procédure ; à la première étape, on aboutira à une division du texte en deux : un *plan du contenu* et un *plan de l'expression*. Entre ceux-ci, pris dans leur totalité, il y a une fonction bilatérale ; en effet nous n'aurons pas de langue si ces deux aspects ne sont pas présents simultanément. Mais entre un segment quelconque du contenu et un segment quelconque de l'expression, il y a fonction réciproque : aucun des deux n'implique nécessairement l'autre. Une suite de pensées peut exister sans expression correspondante, une suite d'expressions peut exister sans contenu correspondant. On peut penser sans parler et parler sans penser.

On continuera par diviser chacun des deux aspects de la langue d'après les mêmes critères. » (H.Cau. : p. 77)

développements dont les formules finales, notamment celle de « Et sprogvideoskabeligt causeri<sup>795</sup> », sont remarquables, témoignant d'une inversion du rapport des deux distinctions son/sens et pensée/phonie. Cette inversion semble en effet caractéristique du structuralisme qui substitue ainsi la construction du rapport son/sens à la théorisation de celui-ci : la langue est subordonnée au rapport son/sens, et construite à partir de celui-ci comme outil d'expression ou de pensée, là où la rupture saussurienne avec le donné du rapport son/sens subordonne l'analyse à la définition de la langue, dont elle permet ainsi la théorisation. C'est à une telle construction que renvoie, malgré son caractère profondément analytique, la notion hjelmslevienne de système de possibilités de signes, qui, dans la logique du dédoublement de l'hypothèse structurale que nous avons essayé de mettre en évidence ci-dessus, est appréhendable en termes de réélaboration structurale de la définition traditionnelle de la

---

<sup>795</sup> Voir *infra*, dans le deuxième chapitre de la troisième partie, l'exposition de la théorie de Manier. Notons cependant que les notions de parole et de pensée semblent parfois des synonymes de son et de sens, sans implication plus précise. En effet, si on lit, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans « La structure morphologique » : « Le système linguistique est un système sémiologique. Dans un tel système, la fonction principale, celle qui sert à différencier le système sémiologique de tout autre système et qui en constitue la *differentia specifica* et le trait fondamental, est la fonction qui établit le *signe* en tant que tel, la fonction qui réunit le signifiant et le signifié ou l'expression et le contenu, en d'autres termes, le lien qui réunit chaque signifié avec son ou ses signifiant(s) respectif(s), et inversement, et le fait même qu'une pensée peut devenir signifié et qu'une phonation peut devenir signifiant. » (H.SM : p. 125), on lit en revanche dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* : « Si l'on pense sans parler, la pensée n'est pas un contenu linguistique et elle n'est pas le fonctif d'une fonction sémiotique. Si l'on parle sans penser, produisant des séries de sons sans que celui qui écoute puisse y rattacher un contenu, ce sera un abracadabra et non pas une expression linguistique, ce ne sera pas non plus le fonctif d'une fonction sémiotique. » (H.Om. : p. 67) [« Tænker man uden at tale, er tanken ikke et sprogligt indhold og ikke funktiv for en tegnfunktion. Taler man uden at tænke og i form af lydækker hvortil der ikke af nogen tilhører kan knyttes et indhold, er denne tale en abracadabra, ikke et sprogligt udtryk og ikke funktiv for en tegnfunktion. » (H.Om. : p. 45)].

langue. C'est pourquoi la distinction entre structure et finalité nous semble rendre compte très précisément de la spécificité de la démarche hjelmslevienne. La prise en compte de la finalité de la langue, qui n'est pas remise en cause mais seulement mise à l'écart<sup>796</sup>, détermine des propos relativement semblables, *mutatis mutandis*, à ceux des phonologues, réitérés, comme on le voit, après « Et sprogvidenskabeligt causeri », dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, et que l'on retrouve ensuite dans *Sproget* :

« Le rapport entre les éléments et les signes, que nous avons mentionné ici, est le vrai secret de tout le mécanisme merveilleusement pratique de la langue ; bien plus, on pourrait être tenté de dire : le secret génial de la construction de la langue ; on a toujours la possibilité de former des signes nouveaux, rien qu'en regroupant d'une manière nouvelle, mais d'après des règles bien connues, des éléments eux-mêmes bien connus, règles et éléments étant peu nombreux et vite appris. Une poignée d'éléments avec les règles correspondantes données une fois pour toutes, cela suffit pour avoir autant de possibilités de combinaison et partant autant de signes qu'on peut en désirer. Le système des éléments est achevé, mais le système des signes est productif ; les éléments constituent une série close, les signes une série ouverte ; le nombre des éléments est invariable à l'intérieur d'une même langue ; le nombre des signes peut être augmenté suivant les besoins et le bon plaisir de la société ou de l'individu (par exemple du poète ou du technicien), et inversement il peut être réduit, certains mots pouvant sortir de la langue, être supprimés, s'ils deviennent superflus ou indésirables. Du fait de son instabilité, le système des signes n'est pas attaché à certains états ou à certaines situations, il peut s'adapter à tous les changements. C'est pourquoi nulle langue n'est liée à un domaine conceptuel déterminé, à un milieu déterminé ou à une civilisation déterminée ; les américanistes ont souligné avec raison que les langues indiennes seraient aussi aptes que toute autre à exprimer la civilisation occidentale, même si elles n'ont pas eu l'occasion, au service de la civilisation indienne, de fournir des signes pour une multitude de nos concepts, techniques ou scientifiques par exemple ; dès que le besoin s'en ferait sentir, elles pourraient former de tels signes d'une manière parfaitement appropriée. Toute langue possède, en plus des signes effectivement employés, une réserve pratiquement inépuisable de possibilités inexploitées.

En conséquence, on peut imaginer une langue exploitée de plusieurs manières différentes : à une même structure peuvent correspondre les usages les plus dissemblables. On pourrait remplacer un à un tous les mots du dictionnaire français par d'autres, de formation nouvelle, sans modifier pourtant la structure linguistique sous-jacente : il suffirait de conserver les mêmes éléments, sans en ajouter d'autres, et de les grouper en syllabes selon les mêmes règles que dans le dictionnaire primitif.

Mais si des usages différents sont susceptibles de correspondre à une même structure de la langue, l'inverse n'est pas vrai : à un usage ne peut correspondre qu'une seule structure. Dans la fonction qui relie la structure et l'usage, la structure fait figure de constante et l'usage de *variable*. On comprend alors que ce soit la structure d'une langue, et non pas son usage qui décide de son identité et qui la définisse par opposition à une autre.

La structure de la langue spécifie donc le nombre des éléments avec lesquels on doit opérer et la façon dont chacun peut se lier aux autres. Rien de plus. Tous les phénomènes que l'on peut observer par surcroît dans la langue peuvent varier, le nombre des éléments et les règles de construction restant identiques. Ces phénomènes relèvent par conséquent

---

<sup>796</sup> Aux passages cités ici, il faut ajouter, notamment, H.PGG : p. 237-238 et H.Üb. : p. 154 [p. 229] et p. 156-157 [p. 231], cités ci-dessus. Voir également, dans les *Principes de grammaire générale* : « [...] personne n'a prétendu contester que le but du langage soit dans la communication. » (H.PGG : p. 24, note 1).

de l'usage. Ainsi pour la formation des signes, qui n'est que l'exploitation des possibilités de signes<sup>797</sup>. » (H.Sp. : p. 63-64).

On lit de même plus loin :

« Quant au nombre d'éléments que comprend une catégorie dans une langue donnée, c'est l'épreuve de commutation qui décide, et qui révèle les proportions numériques gouvernant, à cet égard, la structure du langage humain. Il est caractéristique que le nombre des éléments est toujours relativement petit : la nature et le but même du langage impliquent qu'on doit pouvoir former, à l'aide d'un petit nombre d'éléments, un nombre pratiquement illimité de signes<sup>798</sup>. » (H.Sp. : p. 147-148).

Le primat accordé à la structure (ou la mise à l'écart de la dimension de la finalité) détermine quant à lui la spécificité de la démarche hjelmslevienne, démarche de construction du langage comme structure, là où, comme nous l'avons posé ci-dessus et comme nous le verrons en détail *infra*, les phonologues et Benveniste s'attachent à la construction et la

---

<sup>797</sup> « Det forhold mellem element og tegn, som vi her har omtalt, er den egentlige hemmelighed ved hele sprogets vidunderlig praktiske mekanisme, ja man kunne fristes til at sige : det geniale i sprogets konstruktion : man har altid mulighed for at danne nye tegn blot ved at sammenstille de samme gammelkendte elementer efter de samme gammelkendte regler på en ny måde, og de elementer, der sammenstilles, og de regler, de sammenstilles efter, er ganske få og hurtigt lærte. En håndfuld elementer med tilhørende forbindelsesregler én gang for alle, og et uoverstigelig stort antal kombinationsmuligheder og dermed af tegn. Elementsystemet er én gang for alle afsluttet, men tegnenes system er produktivt ; elementerne udgør en lukket, men tegnene en åben række ; elementernes antal er inden for et og samme sprog uforanderligt ; tegnenes antal kan forøges efter samfundets eller den enkeltes (f. eks. digterens eller teknikerens) behov og behag, og det kan også omvendt indskrænkes, idet visse ord kan glide ud af sprogbrugen, afskaffes, fordi de er iverflødige eller uønskede. Idet tegnsystemets således er flydende, har det ikke blot gyldighed over for visse tilstande eller situationer, men kan ubegrænset tilpasses til nye af hvilken som helst art. Intet sprog er derfor bundet til noget bestemt begrebsområde, noget bestemt miljø eller nogen bestemt kulturkreds ; kendere af indianersprog har med rette fremhævet, at disse sprog ville være lige så velegnede som ethvert andet til at give udtryk for den vesteuropæiske kultur, selv om de ikke, så længe de tjener indianerkulturen, endnu har uddannet tegn for mangfoldige af vore tekniske videnskabelige og andre begreber ; så snart behovet melder sig, vil de kunne danne sådanne tegn på fuldt formålstjenlig måde. Ethvert sprog har foruden de hidtil benyttede tegn et praktisk talt uudtømmeligt reservefond af hidtil uudnyttede tegnmuligheder.

Man kan som følge af dette forhold tænke sig et sprog udnyttet på flere forskellige måder. Til en og samme sprogbygning kan svare helt forskellige sprogbrug. Man kunne tage hele den danske ordbog og erstatte alle de ord, der står i den, med andre, nydannede ord, der ikke står i den, og under alt dette kunne man dog stadig bibeholde hele den danske sprogbygning : benytte de samme elementer som hidtil og kun dem, og forbinde dem i stavelser efter de samme regler som hidtil.

Medens der således svarer flere forskellige mulige sprogbrug til en og samme sprogbygning, gælder det omvendte ikke : til en og samme sprogbrug kan der kun svare én sprogbygning. I den funktion, der består mellem sprogbygning og sprogbrug, indgår sprogbygningen som *konstant* og sprogbrugen som *variabel*. Det er dette, der gør, at det er rimeligt at sige, at det er sprogbygningen og ikke sprogbrugen, der bestemmer et sprogs identitet og definerer ét sprog i modsætning til et andet.

I sprogbygningen er det altså fastsat, hvor mange selementer der skal opereres med, og hvorledes hvert af disse elementer må forbindes med andre elementer. Intet andet. Alt, hvad der ellers findes i sproget af iagttagelige fænomener, kan variere i forhold hertil og er altså sprogbrug. Således tegndannelsen, udnyttelsen af tegnmulighederne. » (H.Sp. : p. 42-43).

<sup>798</sup> « Ved hjælp af udvekslingsprøven kan man nu udfinde, hvor mange elementer der findes i hver af de opstillede kategorier i de enkelte sprog, og hvilke antalforhold der i denne henseende behersker menneskesprogets struktur. Det er karakteristisk, at elementernes antal altid er relativt ringe : det ligger jo i selve sprogets væsen og bestemmelse, at man ved hjælp af et ringe antal elementer skal kunne danne et praktisk talt ubegrænset antal tegn. » (H.Sp. : p. 108).

représentation du fonctionnement de la langue comme appariement du son et du sens. Un développement révélateur, de ce point de vue, est la présentation, dans « The Basic Structure of Language », du deuxième trait de la structure fondamentale du langage (l'existence de deux plans), où Hjelmslev oppose, de manière extrêmement significative pour notre propos, contenu, lié à la structure de la langue, et signification, liée à l'acte de communication :

« Le premier fait que nous allons considérer est le plus frappant. Il est évident que ces structures, tout comme le langage ordinaire, transmettent ce que nous avons l'habitude d'appeler des "significations". C'est sans aucun doute cela qui nous conduit à les appeler des langages. Elles sont pour ainsi dire faites de signes ou de symboles, et elles ont pour fonction d'exprimer quelque chose. [...] En langage traditionnel, ces signaux ont une "signification".

Depuis quelques années une discussion animée s'est donnée pour objet de trouver ce qu'est réellement la "signification", ou, comme on dit, de trouver la "signification de la signification". Pour simplifier, on peut considérer que les opinions engagées dans cette discussion font partie de deux groupes : les mentalistes et les behavioristes (en utilisant les termes américains qui sont devenus internationaux), et l'on peut dire qu'en gros les mentalistes insistent sur le rôle du locuteur, et les behavioristes sur le rôle de l'auditeur (ou du lecteur) dans le rapport de communication. [...]

Je m'abstiendrai de rentrer maintenant dans cette controverse, non par crainte de me fourrer dans un guépier, mais parce que le problème n'est pas pertinent ici. Je veux dire qu'alors que la présence du locuteur et de l'auditeur (ou du lecteur) est pertinente quand on considère l'événement de communication linguistique dans son ensemble, elle ne l'est pas dans le cadre de toute communication linguistique, et dans une étude de la structure du langage.

L'événement de communication linguistique peut être incomplet, c'est-à-dire que le locuteur ou l'auditeur (ou le lecteur) ou même les deux peuvent être absents. [...]

Il est peut-être bon de remarquer ici que, d'un point de vue logique, la parole est une condition nécessaire à l'existence d'un locuteur et d'un auditeur, alors que l'inverse n'est pas vrai. Un locuteur devient un locuteur et un auditeur devient un auditeur seulement parce qu'il y a parole, alors que la parole peut, comme nous l'avons vu, exister sans l'intervention d'un locuteur ou d'un auditeur.

Je tends donc à penser que l'existence d'un locuteur et d'un auditeur (ou d'un lecteur), ou d'une conscience à l'origine de la parole, et d'un comportement répondant à la parole, ne relève pas de l'événement linguistique en tant que tel. Je n'insisterai pas plus sur cette discussion qui peut-être semble venir d'un sophiste, bien que je croie mon argumentation solide. Mais je tiens beaucoup à mon second point : Locuteur et auditeur ne sont pas pertinents dans l'étude de la structure du langage. Il semble évident pour des raisons purement logiques que tout langage concevable comprend deux choses : une expression et quelque chose qui est exprimé. Il ne peut absolument pas y avoir d'expression qui ne soit expression de quelque chose, et il ne peut y avoir quelque chose d'exprimé sans expression. Ces deux éléments, pris ensemble, sont le fondement de tout langage.

Puisque nous ne sommes pas certains qu'une signification soit nécessairement présente ni au sens mentaliste ni au sens behavioriste, je n'emploierai pas le terme de "signification" pour désigner ce qui est exprimé. Je l'appellerai le *contenu*, terme choisi parce qu'il ne nous engage absolument à rien et réserve ainsi le vrai problème de la signification pour une discussion ultérieure.

Ce qui est le plus important c'est que, même si nous éliminons le locuteur et l'auditeur, et si nous éliminons la signification vue comme conscience du locuteur et comportement de l'auditeur, cela ne nous permettrait pas de réduire le langage à une simple expression. Le contenu est le complément nécessaire de l'expression. Le langage

reste double, c'est une structure à deux faces, comportant *contenu* et *expression*. Je les appellerai les deux plans du langage<sup>799</sup>. » (H.Bas. : p. 187-190).

Quand les phonologues construisent la structure dans le cadre de l'analyse de la communication, Hjelmslev fait abstraction de cette dimension, qu'il considère comme extérieure à la structure de la langue. Mais il s'agit là, précisément, d'une abstraction, et le donné du rapport son/sens n'est pas remis en cause : « Il semble évident pour des raisons purement logiques que tout langage concevable comprend deux choses : une expression et quelque chose qui est exprimé. » Aussi retrouve-t-on dans ce passage, en guise de redéfinition du signe, la problématique de l'intégration de la signification à la langue, dont il nous faut à présent montrer, pour terminer, que la forme structurale que nous avons mise en évidence ci-dessus n'est qu'une forme particulière de la problématique des rapports son/sens.

### 3. DU RAPPORT SON/SENS À LA COMMUTATION

Comme nous l'avons vu ci-dessus, si la problématique hjelmslevienne est dès l'abord structurale, les premiers textes la montrent solidaire du cadre du signe, la quadripartition glossématique apparaissant à cet égard comme une élaboration particulière du double donné

---

<sup>799</sup> « The first fact we shall consider is the most striking one. It is obvious that these structures, just like ordinary language, convey what we are accustomed to call "meanings". This, no doubt, is the capital fact which induces us to call them languages. They are, as it were, made up of signs or symbols, and their function is that of expressing something. [...] Speaking traditionally, there is a "meaning" attached to these signals.

An animated discussion has been going on in recent years in order to make out what "meaning" really is, or, as the phrase goes, to settle the "meaning of meaning". Broadly speaking, the parties engaged in the discussion may be labelled under two headings : mentalists and behaviourists (to use the American terms which have become international), and we may roughly say that mentalists mostly emphasize the speaker and behaviourists the listener (or the reader) involved in the speech situation. [...]

I shall refrain from going into this controversy now, not from fear of poking my head into the hornets' nest, but because the problem is not relevant to my present argument. My point is that, whereas speaker and listener (reader) are relevant to the complete speech event, they are hardly relevant to every speech event, and they are not relevant to language structure.

A speech event may be incomplete, in so far as speaker or listener (reader) or both may be missing. [...]

It may be well here to point out that from a logical point of view speech is a necessary condition of speaker and listener, whereas the reverse is not true. A speaker becomes a speaker, and a listener becomes a listener, only because of the speech, whereas the speech, as we have seen, may take place without any speaker or listener.

Thus I am inclined to think that speaker and listener (reader), or consciousness resulting in speech and behaviour resulting from speech, are hardly relevant to every speech event. I shall not insist upon this, since it may perhaps sound sophistical, although I should think that my argument is pretty water-tight. But I should firmly insist upon my second point : Speaker and listener are not relevant to language structure. For purely logical reasons it seems obvious that any conceivable language involves two things : an expression, and something expressed. There simply cannot be an expression without something expressed, and there cannot be something expressed without an expression. These two things taken together are fundamental to all languages.

Since we are not sure that a meaning is necessarily involved, whether in the mentalistic or in the behaviourist sense, I shall not make use of the term "meaning" to denote the something which is expressed. I shall call it the *content*, a term which is designed to be perfectly non-committal, thus reserving for later discussion the problem of meaning proper.

The main thing is that, even if we eliminated speaker and listener, and if we eliminated meaning considered as consciousness on the part of the speaker and behaviour on the part of the listener, these devices would not enable us to reduce language to mere expression. Expression has content as its necessary complement. Language remains twofold, a two-sided structure, involving *content* and *expression*. I shall call these the two *sides* of language. » (H.Bas. : p. 124-126).



du rapport son/sens et de la structure. Par ailleurs, l'analyse de la notion hjelmslevienne de structure nous a conduits à la reconnaissance d'un dédoublement de l'hypothèse structurale corrélatif d'un évitement du concept mais aussi d'une structure reconstruite dans le cadre du rapport son/sens. Aussi nous faut-il revenir sur cette émergence progressive de la forme, afin de faire apparaître la continuité, des premiers aux derniers textes, de la problématique des rapports son/sens, dont la construction du rapport son/sens à laquelle renvoie l'appréhension de la langue comme système de possibilités de signes n'est qu'une conséquence ou une modalité particulière, liée à la spécificité de l'élaboration hjelmslevienne.

Dans l'un des passages de « La stratification du langage » que nous avons cités ci-dessus, Hjelmslev donnait un extrait de ses *Principes de grammaire générale*, relatif à la délimitation entre faits linguistiques et non linguistiques et à la nécessité de constituer une grammaire proprement linguistique :

« Il [ce livre] est né de la conviction que, malgré tous les mérites des travaux – même récents – qui s'efforcent de fonder la théorie synchronique du langage, ils ont ceci de commun de la fonder sur un terrain étranger au langage même.

D'une façon générale, tous les auteurs qui ont traité de grammaire dans ces dernières années, posent le problème grammatical d'autant de points de vue différents. Par là même, ils ont contribué largement à éclairer le problème méthodologique qui nous occupe. Nous espérons cependant que le présent livre pourra compléter utilement la série des points de vue possibles en matière grammaticale, en y ajoutant un nouveau point de vue, jusqu'ici négligé, et qui pourtant nous semble être le point de vue principal, celui qui consiste à se placer, d'une manière empirique, sur le terrain du langage même, en délimitant le plus nettement possible les faits linguistiques, d'un côté, des faits non-linguistiques, de l'autre. » (H.PGG : p. 5).

Le premier chapitre de l'ouvrage s'intitule « Délimitation de la grammaire » et s'attache notamment, dans sa deuxième partie, aux « [p]oints de vue linguistique et philosophique » (H.PGG : p. 16), afin de « faire une délimitation exacte entre le domaine du langage et les domaines contigus » (H.PGG : p. 18) :

« La délimitation de la grammaire par rapport aux sciences humaines en général est un problème de méthode de première importance. La grammaire doit-elle être étudiée d'un point de vue purement linguistique ou bien d'un point de vue purement psychologique ou logique ? [...]

A strictement parler, il ne s'agit même pas de la place qu'occupe la discipline parmi les sciences. Il s'agit de la place qu'occupe l'objet étudié parmi les faits. Il s'agit donc de réalités, car il est question de la nature de l'objet même de la grammaire. » (H.PGG : p. 16-18).

Mais cette délimitation, dans les *Principes de grammaire générale*, est liée au rapport son/sens et non, comme dans les textes postérieurs, notamment glossématiques, à la structure ou à la forme. En témoignent les « deux principes fondamentaux de la science grammaticale » :

« Les deux principes fondamentaux de la science grammaticale seront les suivants :

- 1°. Il ne faut pas séparer l'expression et la signification ;
- 2°. Il ne faut pas prendre son point de départ dans la signification pour chercher ensuite l'expression qui lui correspond.

On peut en outre prendre son point de départ dans la signification, en suivant deux méthodes différentes :

1° En suivant une méthode *linguistique*, c'est-à-dire en ne reconnaissant que les catégories de significations qui se manifestent dans l'expression. Sous cette condition, la grammaire qui partirait de la signification serait en réalité superflue, puisqu'elle n'aboutirait à dégager que les mêmes catégories qui se trouveraient par le procédé inverse, en partant de l'expression pour chercher la signification. Au surplus, elle ne serait pas la grammaire naturelle, puisque les seules données de la linguistique sont celles de l'expression, non celles de la signification.

2° En suivant une méthode *psychologique*, c'est-à-dire en reconnaissant des catégories de significations qui ne se manifestent pas dans l'expression. Dans la mesure où une telle méthode serait adoptée, la grammaire s'éloignerait du domaine propre de la linguistique.

Dès lors, quelle que soit la méthode adoptée, une grammaire qui prend son point de départ dans la signification, sera, selon nous, toujours inadmissible.

Le deuxième des principes établis est d'ailleurs une conséquence du premier. On ne peut pas partir de la signification sans séparer d'avance la signification de l'expression. Si on ne les sépare pas, mais qu'on les considère, avec F. de SAUSSURE, comme une seule entité, à savoir le signe linguistique, dont les deux faces, le signifiant et le signifié, sont inséparables<sup>800</sup>, le seul procédé possible sera celui qui consiste à partir de l'expression pour chercher la signification. Car l'expression seule nous fournit le critérium pour savoir si une idée est un signifié ou non.

*Selon nous, il n'y a donc qu'un seul procédé grammatical possible : rechercher le rapport entre l'expression et la signification, en partant de l'expression pour chercher la signification. Voilà le but unique de la grammaire scientifique.* » (H.PGG : p. 88-89).

Ces deux principes témoignent d'une lecture analytique des propos saussuriens sur le signe, ainsi que, corrélativement, d'un objet d'emblée différent de l'objet saussurien. Le signe saussurien est en effet interprété en termes de méthode, pour une recherche dont l'objet fait fond sur le donné du rapport son/sens : l'objet hjelmslevien est la signification, et le point de départ dans l'expression un garant d'empirisme. On lit de même plus loin :

« La route naturelle de la grammaire sera toujours celle qui consiste à partir de l'expression pour en chercher la signification. La route opposée, qu'on peut appeler, avec M. BALLY, la "méthode d'identification", ne pourra contenir que des redites. » (H.PGG : p. 91)

puis à nouveau :

« La grammaire doit toujours suivre la méthode qui consiste à partir des expressions en vue de chercher les significations. » (H.PGG : p. 93).

Le « but unique de la grammaire scientifique » est ainsi déterminé par la problématique des rapports son/sens, à laquelle renvoie exemplairement sa formulation : « rechercher le

---

<sup>800</sup> Hjelmslev renvoie ici à « de SAUSSURE, *Cours*, p. 97 sv., et surtout p. 144 » (H.PGG : p. 89, note 1), c'est-à-dire au premier paragraphe du premier chapitre (« Nature du signe linguistique ») de la première partie (« Principes généraux ») du *Cours de linguistique générale*, intitulé « Signe, signifié, signifiant », ainsi qu'à la première page du deuxième chapitre (« Les entités concrètes de la langue ») de la deuxième partie (« La linguistique synchronique »). Le paragraphe « Signe, signifié, signifiant » a été partiellement cité dans la note 134 du chapitre 1 et dans la note 199 du présent chapitre (voir également Saussure, 1972 : p. 98, cité ci-dessous). Le développement de la page 144 a été cité dans la note 37 du présent chapitre.

rapport entre l'expression et la signification, en partant de l'expression pour chercher la signification ». Il s'agit déjà, derrière la signification, de structure, comme en témoigne, dans ce passage, l'évocation des catégories. Il est de même question, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans *La Catégorie des cas*, de « table de catégories propre à la langue », comme dans ce développement qui ouvre la section intitulée « Méthode empirique. » :

« Du principe de la signification fondamentale il s'ensuit immédiatement que les unités linguistiques doivent être respectées en tant que telles. Afin de reconnaître les unités de la langue, et afin de ne reconnaître que les unités qui font partie de la langue, il faut adopter la méthode *immanente* et *intra-linguistique* dont il a été parlé plus haut (p. 50<sup>801</sup>). L'unité linguistique est définie comme une valeur exprimée ; le critérium de son caractère linguistique est qu'elle est constituée par le rapport d'un signifiant à un signifié.

De ce point de vue il y a lieu de prévenir surtout contre trois déviations prévisibles :

1° Il est illégitime d'imposer à la langue une table de catégories qui n'a pas été établie selon la méthode intra-linguistique. Tout au contraire, la tâche de la grammaire consiste à dégager la table de catégories propre à la langue et d'en montrer les analogies et les différences avec toute autre table catégorielle. (Cf. plus haut, p. 29 et 32.)

2° Il est illégitime d'imposer à la langue une analyse logique du jugement. Ici encore, la tâche consiste à dégager les rapports paradigmatiques et syntagmatiques propres à la langue, en faisant abstraction intentionnellement de toutes autres espèces de rapports concevables.

3° Il est illégitime de procéder selon le principe de la scission extra-linguistique, et le principe de la métonymie qui en est la conséquence. » (H.Cat.I : p. 90-91).

On retrouve dans ce passage le gage des rapports son/sens, l'unité linguistique étant définie comme « valeur exprimée<sup>802</sup> », mais l'objet, par le biais de la signification fondamentale, est constitué avant tout par les catégories et leurs unités. Le point de départ dans l'expression détermine quant à lui, au moins dans les *Principes de grammaire générale* – mais également, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans *La Catégorie des cas*, et jusque, *mutatis mutandis*, dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics* –, une méthode inductive<sup>803</sup>. Hjelmslev écrit en effet :

« Bien que la différence et la délimitation entre ce qui est de la grammaire et ce qui n'en est pas, soit aussi simple que nous venons de le montrer, ce départ n'a pas été fait jusqu'ici dans la science grammaticale. On n'a jamais traité les catégories grammaticales du point de vue exclusivement formel. La science des catégories linguistiques est une science qui n'existe pas encore. M. MEILLET l'a dit également : "Il reste à faire un grand travail pour ordonner les faits linguistiques au point de vue de la langue même". G. v. d. GABELENTZ a dit que seule une exposition des faits qui est conforme à son objet mérite le nom de scientifique. La grammaire est encore loin de cet idéal. On ne saurait faire de la grammaire sans se placer sur le terrain du langage même. Se placer par

---

<sup>801</sup> Voir H.Cat.I : p. 49-50, cité ci-dessus.

<sup>802</sup> Voir encore notamment, dans le premier tome : « [...] les "termes de la phrase" sont d'ordre extra-linguistique, étant définis sans égard à l'expression par la langue » (H.Cat.I : p. 48), « Sous la catégorie des cas obliques Marty opère encore un nombre considérable de distinctions subtiles qui n'ont rien de parallèle dans le signifiant. » (H.Cat.I : p. 92).

<sup>803</sup> Méthode qui vaut également, dans ce texte, pour la grammaire générale, Hjelmslev affirmant la possibilité – niée, en revanche, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans « La structure morphologique » – d'une « induction incomplète » (H.PGG : p. 256). Voir H.PGG : p. 256 et 261, et *infra*.

principe sur le terrain de la “philosophie”, cela veut dire nier par principe l’existence et la possibilité d’une grammaire linguistique.

S’il existe en réalité une science indépendante qui s’occupe des faits du langage, la seule méthode admissible de cette science doit être la méthode *empirique*. Les catégories qui constituent le système de cette science doivent s’établir selon une méthode *inductive*.

Ce qui caractérise la méthode adoptée en grammaire jusqu’à présent, c’est qu’on a voulu deviner les faits d’avance au lieu de s’astreindre à tirer de l’examen des faits donnés des principes susceptibles à diriger les recherches. La situation est donc la même en grammaire qu’en sémantique.

La méthode inductive est une condition indispensable pour pouvoir dégager la vérité grammaticale. En se plaçant en dehors du terrain même de la linguistique afin d’établir des catégories grammaticales, on se servirait, au contraire, d’une méthode de *déduction*. Mais la linguistique proprement dite ne peut jamais être une science *a priori*.

[...]

La méthode purement inductive nous semble donc la seule possible en grammaire. On ne peut réaliser une telle méthode qu’en faisant abstraction de toutes les données *a priori* que fournissent la psychologie et la logique et en ignorant intentionnellement toute catégorie qui ne se révèle pas immédiatement dans l’expression linguistique. Nous protestons, comme l’a fait déjà JACOB GRIMM, contre l’emploi de notions logiques et psychologiques en matière grammaticale, puisqu’elles servent à empêcher la description empirique. » (H.PGG : p. 38-42).

De fait, s’il s’agit déjà de structuration, il s’agit cependant encore de rapport son/sens, signification/expression, dont la nature même impose une analyse « verticale » et, en tant que telle, nécessairement particulière. Il était précisément question, dans le développement des *Principes de grammaire générale* sur les « principes fondamentaux de la science grammaticale », d’une méthode « déductive », la méthode psychologique, que Hjelmslev opposait à la méthode linguistique. De fait, à la différence de ce qui a lieu dans les textes postérieurs, si la problématique des *Principes de grammaire générale*, comme celle, encore, de *La Catégorie des cas*, est une problématique de l’expression<sup>804</sup>, elle détermine en tant que

---

<sup>804</sup> Cette problématique n’est qu’un revers de la problématique des rapports son/sens qui consiste à chercher la signification à partir de l’expression. Hjelmslev reconnaît ainsi une certaine utilité à la « méthode d’identification » qu’il rejette par ailleurs comme « superflue » : « Nous ne voulons pas dissimuler l’avantage qu’il peut y avoir à faire quelquefois des répétitions des faits contenus dans la morphologie, par la méthode dite d’identification. Cela est même nécessaire si l’on cherche à donner une description d’ensemble du mécanisme total d’un état de langue. Tout n’est pas fait par la description des diverses pièces détachées de la machine. Il faut ensuite mettre les parties en rapport l’une avec l’autre et voir le fonctionnement de leur totalité. Cela est nécessaire non seulement pour l’apprentissage pratique, pour pouvoir employer la machine, mais aussi pour la compréhension scientifique. Mais dans les deux cas, le fonctionnement de l’ensemble d’un état de langue, le mécanisme total d’un système grammatical, ne peut se comprendre que par un *exercice pratique*. Pour donner une idée complète de ce qu’est un système grammatical donné, il ne suffit pas d’en décrire les parties successives dans un exposé tel que nos grammaires ; il faut y ajouter un apprentissage pratique, qui ne peut jamais faire partie d’une discipline théorique, bien qu’elle soit indispensable au savant. » (H.PGG : p. 92-93). L’idée générale de ce passage est extrêmement proche de celle que défendent les phonologues, et notamment Martinet, qui mettent en avant la dimension de fonctionnement de la langue (à bien distinguer de son homonyme saussurien, qui renvoie quant à lui à une définition de la langue comme fonctionnement, et non, comme ici, à une définition de la langue comme objet fonctionnant ou susceptible de fonctionner). La métaphore de la machine et de ses pièces détachées est d’ailleurs une image que Martinet utilise volontiers. Nous verrons que cette notion de fonctionnement de la langue, dans la mesure, notamment, où elle est corrélatrice de l’idée d’« emploi de la machine », est extrêmement problématique. Il est notable, dans cette perspective, que, comme nous l’avons vu ci-dessus, l’élaboration hjelmslevienne conduise à sa relégation, mais non à sa péremption. Elle subsiste

telle une proximité de la grammaire avec la psychologie. Hjelmslev définit en effet le langage comme une activité de communication du contenu de conscience :

« On peut définir le langage comme une activité dont le but est de communiquer le contenu de conscience d'un individu à l'autre. Par suite, la linguistique est la science qui étudie cette activité<sup>805</sup>. » (H.PGG : p. 23-24).

Dans cette perspective, comme le pose ensuite Hjelmslev, la linguistique, et avec elle la grammaire, relèvent de la psychologie :

« D'autre part, la psychologie, y comprise aussi la logique descriptive, s'occupe d'examiner le contenu même de la conscience humaine.

Dans les deux cas, l'examen en question ne peut se faire sans qu'on dégage en même temps une certaine série de faits subconscients<sup>806</sup> qui sont à la fois les conditions et les conséquences des faits de conscience.

---

d'ailleurs, comme en témoigne la notion d'invariant qui est corrélatrice de la notion d'emploi, sous la forme d'un impensé de la parole : la parole est expliquée ou réduite, au lieu qu'en soit donnée l'étiologie. Pour la notion d'emploi de la langue, voir encore : « La catégorie est fixe, mais son emploi a des limites indéterminées. Prenons un exemple qui fixera les idées. On peut dire en français, à peu près indifféremment : *le cheval est un mammifère, un cheval est un mammifère, et les chevaux sont des mammifères*. On voit donc que, pour exprimer une seule et même pensée, différentes catégories peuvent entrer en jeu : en l'espèce, la "généralité" peut être exprimée par la catégorie du singulier ou par celle du pluriel, et par la catégorie du "défini" ou par celle de l'"indéfini". C'est un des caractères fondamentaux des catégories synchroniques qu'elles *empiètent l'une sur l'autre* dans l'emploi auquel elles se prêtent. C'est que l'emploi de la langue et des *moyens* dont elle dispose est arbitraire et repose sur un acte de volonté du sujet parlant. Si, dans les exemples cités, l'idée objective est identique, si la pensée est une, il y a cependant des nuances subjectives, introduites par les sujets parlants au moyen de telle ou telle expression possible. Les catégories peuvent ainsi servir à exprimer les idées subjectives. Ce phénomène peut compliquer et nuancer le mécanisme d'une langue à l'infini. » (H.PGG : p. 234). Pour la réversibilité des deux méthodes linguistiques « empirique » et « d'identification », voir également H.Spr. : p. 37, cité ci-dessous.

<sup>805</sup> Hjelmslev précise en note : « [...] il ne s'agit pas de l'expression de la pensée seule, mais du contenu de la conscience en général, non seulement de la conscience intellectuelle, mais aussi bien de la conscience affective, l'émotion et la volition ; cf. SCHUCHARDT, *Sprachursprung* II, *Brevier*, p. 208. Au lieu de dire que le langage exprime des *pensées*, il faut dire qu'il exprime des *idées*, – intellectuelles, émotives ou volitives. » (H.PGG : p. 23-24, note 6).

<sup>806</sup> C'est là l'enjeu d'une opposition avec la logique normative (par opposition à la logique descriptive ou psychologique), qui renvoie quant à elle à la pensée consciente : « Toute logique normative ne contient par définition que certaines lois dominant *la pensée consciente*, la pensée artificielle et arbitraire de l'intelligence. La pensée ordinaire, subconsciente et qui échappe au contrôle de l'intelligence, n'obéit aux règles normatives que dans une mesure assez restreinte. Or, c'est précisément cette pensée ordinaire qui s'exprime dans le langage. L'expression dans le langage est le reflet de la pensée naturelle, subconsciente, non de la pensée artificielle, consciente. Ce n'est que dans une mesure excessivement restreinte que le sujet parlant est à même de fléchir les lois de la langue sous celles d'une logique normative. Les tentatives pour extirper de la langue les éléments dits "illogiques" ne peuvent jamais réussir. Elles se heurtent inévitablement à la nature même de la langue et de la grammaire, qui n'a de rapport direct qu'avec les faits de la logique proprement descriptive, la logique psychologique. » (H.PGG : p. 21). On lit de même ensuite, juste avant le passage cité ci-dessus : « La grammaire a bien besoin de la logique, mais d'une logique plus ample et plus tolérante, ce que M. JESPERSEN appelle "a broader-minded logic", qui ne se heurte pas à chaque instant aux caprices de la vie fluctuante. Les seules lois d'une telle logique seraient d'ordre psychologique.

Il est donc exagéré de nier toute relation possible entre la grammaire et la logique. Il en est qui l'ont fait. Ils n'ont pu le faire qu'en négligeant la logique psychologique, la théorie de la pensée naturelle.

Pour la délimitation de la grammaire par rapport aux faits "philosophiques", ce n'est que la psychologie qui entre en ligne de compte. » (H.PGG : p. 23). Pour cette assignation du langage au subconscient, voir encore, plus loin dans l'ouvrage : « [...] les faits linguistiques sont avant tout, et la plupart du temps, des faits *subconscients* »

De ces définitions résultent à la fois l'affinité extrême et la délimitation des deux sciences, la linguistique d'un côté et la psychologie de l'autre. De plus, le rapport qui existe entre ces deux disciplines est identique au rapport qui doit exister entre la grammaire et la psychologie. Car les faits grammaticaux ne sont ni plus psychologiques ni moins linguistiques que tout autre fait du langage.

De nos définitions découle une *affinité* entre la linguistique, entendue comme la théorie du langage, en y comprenant la grammaire, d'un côté, et la psychologie, de l'autre. Cette affinité tient à l'objet même des disciplines en question.

Comme la linguistique en général, la grammaire fait en elle-même partie de la psychologie. Elle en fait une branche particulière. Les faits grammaticaux sont des faits psychologiques. » (H.PGG : p. 24-25).

De fait, si le langage est activité de communication du contenu de conscience, les langues, apparaissent comme des réalités psychologiques :

« La synchronie a donc une existence indépendante, et elle n'a qu'à chercher les explications nécessaires qu'à l'intérieur de son propre domaine. C'est là la seule manière de rendre suffisamment compte de ce qui se passe, en réalité, dans les sujets parlants, et de dégager cette réalité psychologique qui est la seule réalité linguistique. » (H.PGG : p. 226)

des ensembles de faits psychiques :

« Chaque langue qui se trouve en un lieu donné, dans un milieu donné et à une époque donnée, constitue un état idiosynchronique qui se présente comme un ensemble de faits psychiques. » (H.PGG : p. 214).

Mais si la linguistique et la grammaire relèvent ainsi de la psychologie, elles n'en sont pas moins considérées comme des sciences autonomes, dotées d'un objet spécifique : l'expression du contenu de conscience, par opposition à ce contenu lui-même. Si tout fait de langage est psychologique, tout fait psychologique n'est pas linguistique :

« Ce qui constitue la particularité de la grammaire par rapport à la psychologie pure, c'est que l'objet des recherches grammaticales n'est point, et ne peut jamais être, la conscience elle-même, mais les moyens extérieurs de communiquer le contenu de la conscience, c'est-à-dire l'*expression*.

Tout fait du langage est un fait psychologique. Mais on ne peut pas renverser les termes. Non seulement il y a nombre de faits psychologiques qui ne reçoivent pas d'expression dans le langage, mais il y a des notions purement psychologiques qui sont à la base de l'expression grammaticale, sans qu'il y ait pour cela identité ou confusion entre l'ordre grammatical et l'ordre purement psychologique. Rappelons à cet égard la belle parabole établie par STEINTHAL, celle d'un miroir : le langage est un miroir de certains faits psychiques, mais les images de ce miroir ne sont pas nécessairement des reproductions exactes. Il faut prévoir certaines déformations dues au caractère spécial du miroir ; le miroir peut être concave ou convexe, coloré, etc. Les images des idées ne sont donc point identiques aux idées mêmes. Et ce sont les images des idées et non les idées mêmes qui font l'objet de la grammaire. Seulement les faits sont plus compliqués que fait croire cette parabole. Les images du miroir sont des idées également, non, il est vrai, des

---

(H.PGG : p. 120), « tout dans le langage est subconscient » (H.PGG : p. 164), « [...] tout dans la grammaire d'une langue est subconscient » (H.PGG : p. 166), « tout dans la langue est subconscient » (H.PGG : p. 207).

idées purement psychologiques, mais des idées grammaticales. Or, c'est la distinction des idées purement psychologiques et des idées grammaticales qui importe.

F. de SAUSSURE l'a dit avec élégance et précision : Le *signe*, et l'association du signifiant et du signifié, voilà l'objet unique des recherches linguistiques et des recherches grammaticales qui en font partie. C'est donc l'idée du signe, l'association du signifiant et du signifié, qui est l'idée grammaticale. L'idée purement "intérieure", l'idée psychologique proprement dite, c'est-à-dire la notion en tant que telle, ne concerne pas la grammaire. Elle lui reste étrangère.

On aura là un critère indispensable et infaillible par lequel on peut reconnaître ce qui est de la grammaire et ce qui n'en est pas. Une catégorie qui n'est pas fondée sur des *critériums de forme* ne saurait lui appartenir. Car elle ne porterait pas sur les signes, mais exclusivement sur les notions.

Cette délimitation précise des faits grammaticaux par rapport aux faits purement psychologiques nous sera toujours utile pour distinguer les définitions de catégories qui ont une valeur grammaticale de celles qui n'en ont point. Alors que le psychologue en tant que tel peut se désintéresser totalement de l'expression et de la forme, c'est précisément l'expression et la forme qui sont pour le grammairien les facteurs essentiels et décisifs. Il n'existe pas de catégorie grammaticale sans une forme déterminée. Malgré l'évidence indiscutable de ce fait, il a été ignoré complètement par la grammaire traditionnelle, et c'est ainsi que les faits grammaticaux ont été négligés et violés par la science même dont ils font l'objet.

On sait que les définitions données jusqu'ici des catégories grammaticales sont tantôt d'ordre sémantique (p. ex. : "est substantif un mot qui désigne une substance"), tantôt d'ordre syntaxique (p. ex. : "est substantif un mot qui peut prendre fonction de sujet"), tantôt encore d'ordre morphologique (p. ex. : "est substantif un mot qui peut recevoir telles ou telles désinences déterminées"). Or, d'après les délimitations qu'on vient d'établir, il va de soi que les premières de ces définitions, celles d'ordre sémantique, et en partie même celles d'ordre "syntaxique", peuvent être écartées d'avance. Etablir des catégories de mots qui dénominent, qui identifient, qui décrivent, qui désignent une action, qui ont le rôle d'indicateurs, etc., – cela n'est pas faire de la grammaire, du moment que la signification ainsi attribuée aux mots en question, constitue le seul critérium du classement. Pareille catégorie ne devient une catégorie grammaticale qu'au moment où l'on peut démontrer que ces mots, qui évidemment vont ensemble au point de vue purement sémantique, ont des particularités communes au point de vue de la forme, des propriétés formelles qui se trouvent partout à l'intérieur de la catégorie et qui ne se retrouvent jamais en dehors de cette même catégorie.

Etablir des catégories purement psychologiques sans des critères de forme est chose facile et qui n'exige guère de réflexion, mais qui est aussi dénuée de tout intérêt au point de vue grammatical. On pourrait par exemple très aisément établir une catégorie de mots désignant des objets noirs (ou noirâtres), tels que

*charbon graphite ébène nègre nuit encre, etc. ...*

D'une part, il n'y a pas de différence essentielle entre une telle catégorie composée de "mots signifiant des objets noirs ou noirâtres" et, par exemple, telle autre catégorie composée de "mots signifiant une action". Et, d'autre part, aucune de ces deux catégories ne peut exister dans l'expression grammaticale qu'à condition que les mots constituant chacune de ces catégories diffèrent de tout autre mot de la langue au point de vue de la forme et d'une manière uniforme.

A plus forte raison, il est intéressant de voir que les catégories purement sémantiques ou psychologiques qu'on vient à établir, n'ont jamais de chance de coïncider avec les catégories vraiment grammaticales. Il y a une dizaine d'années que le regretté SCHUCHARDT a appelé l'attention sur ce fait capital, mais souvent ignoré. On dit par exemple que le verbe est le mot qui désigne un "procès" ou un état. Eh bien, si on fait

abstraction de la forme (ce qui est justement l'idée de ces définitions), il faut en conclure que des mots tels que *la faim, le sommeil, la marche*, sont des verbes.

Il faut s'écarter de cette sorte de définitions. Qu'on les appelle psychologiques ou logiques, il ne faut jamais les appeler grammaticales. M. SAPIR a donc entièrement raison lorsqu'il dit : "*no logical scheme of the parts of speech – their number, nature, and necessary confines – is of the slightest interest to the linguist.... Everything depends on the formal demarcations...*".

[...]

Qu'on ne dise pas que la grammaire uniquement *formelle* que nous prétendons créer priverait la théorie linguistique de l'esprit ou de la vie même, du "génie" ou de "l'âme" du langage. Qu'on n'oublie pas que la forme grammaticale est elle-même un fait psychologique. S'en tenir à la forme grammaticale n'est pas violer les faits du langage, c'est au contraire leur rendre le droit qui leur revient. [...]

Une considération des faits ne peut pas ignorer que la grammaire fait partie tout entière de la psychologie, dans le sens étendu de ce mot. Mais, du point de vue de la méthode et du procédé pratique, il est indispensable de jalonner au préalable une limite exacte entre les faits grammaticaux et les faits non-grammaticaux, entre la psychologie grammaticale, qui est la grammaire même, d'un côté, et la psychologie pure, de l'autre. La grammaire, considérée comme objet, peut être étudiée indépendamment de la psychologie pure. Elle gagne de la force par cette délimitation rigoureuse. La grammaire scientifique est à ce prix.

Il n'y a pas de "philosophie" du langage. Il n'y a que la linguistique. La grammaire en est une des parties essentielles. » (H.PGG : p. 26-32).

On retrouve, dans ce développement, l'opposition entre empirisme (induction) et méthode psychologique dont il a été question ci-dessus, et avec elle la constitution de la signification linguistique (par opposition à la signification psychologique) en objet de la linguistique. Il est à nouveau question, cependant, de catégories et, par ailleurs, l'argumentation est proche, *mutatis mutandis*, de celle qui, dans les textes postérieurs, viendra à l'appui de la distinction entre définition fonctionnelle et définition sémantique (ou phono-phonétique) et de l'injonction d'une description déductive de la substance. Il faut noter à ce propos cette idée qu'il n'y a pas de philosophie du langage, mais seulement de la linguistique, que l'on retrouve un peu plus loin, formulée d'une manière légèrement différente :

« On a vu que la grammaire n'est pas une science philosophique, mais au contraire une science purement linguistique ; ce n'est que par autant qu'elle appartient à la linguistique qu'elle fait une branche de la psychologie et de la logique descriptive. » (H.PGG : p. 107).

Comme nous l'avons vu ci-dessus, on lira en effet dans les textes glossématiques, par exemple dans « La structure morphologique » :

« Par conséquent la morphologie linguistique permet seule l'établissement d'une ontologie empirique. Il n'y a pas de philosophie sans linguistique. » (H.SM : p. 141).

Or, si Hjelmslev refuse aux catégories sémantiques, logiques ou psychologiques le statut de catégories grammaticales, il appréhende par ailleurs ces catégories grammaticales, conformément à sa définition de la langue comme fait psychologique, comme des faits psychologiques importants, faisant ainsi de la grammaire une discipline indispensable à la psychologie dont elle relève :



« Telles sont donc les différences entre la grammaire d'une part et la science dite "philosophie" de l'autre. Les différences s'imposant d'une façon si nette, il paraît facile de faire le départ des deux ordres de faits en pratique aussi bien qu'en théorie.

Nous avons cependant dit qu'il convient également d'établir une collaboration étroite entre les disciplines en question. Si l'objet n'en est pas identique, il y a toutefois une grande série de faits qui relèvent à la fois de la grammaire et de la psychologie. Il importe avant tout de retenir ceci, que le langage comporte uniquement des faits d'ordre psychologique, "Language is a particular *how of thought*" (SAPIR). Le système des catégories de signifiants reflète un système de catégories psychologiques qui ne peut justement se dégager que par les procédés propres à la linguistique. Le grammairien peut donc dire, avec G. v. d. GABELENTZ : "*Mentes mente peragro*". C'est ainsi que la grammaire fait, dans toutes ses manifestations, partie intégrante de la psychologie et même de la logique descriptive. Mais, en même temps, elle est entièrement indépendante des autres parties de ces disciplines. Elle est une discipline psychologique qui repose sur elle-même.

On peut sans peine indiquer la place exacte qu'occupe la science grammaticale parmi les disciplines psychologiques.

Tout le monde admet de nos jours qu'il y a deux manières différentes pour systématiser les faits psychiques (les signifiés, les idées, les éléments de la pensée et de l'émotion) : Il y a une méthode *directe* et une méthode *indirecte*.

1°. La description et le classement *directs* des faits psychiques font l'objet de la *psychologie* proprement dite. La méthode de cette science entraîne un inconvénient très facile à constater : cette méthode, sous sa forme stricte, ne permet d'aborder qu'un terrain extrêmement restreint. Les seuls faits psychiques que l'on soit à même d'observer à coup sûr par la méthode directe, sont les faits qui se trouvent au-dedans des cadres de l'individu même qui les observe. Composer un traité de psychologie directe, cela veut dire tout simplement décrire et classer les faits de sa propre psychologie. Observer directement ce qui se trouve dans la psychologie d'autrui est chose impossible. Il n'y a, de la sorte, qu'une seule conscience qui puisse faire l'objet de la description : c'est la conscience même qui décrit. Le domaine des recherches s'est réduit au minimum ; il ne comprend qu'un seul individu, l'auteur lui-même. En psychologie, la méthode directe n'est forcément qu'une méthode *introspective*<sup>807</sup>.

Une telle discipline aurait nécessairement des relations très étroites et intimes avec le lyrisme. Le but de la poésie lyrique est précisément dans l'introspection, dans la description de ce que contient la conscience de l'auteur, pensées ou émotions. Ce n'est que la manière d'exposer les résultats qui diffère, dans une certaine mesure, entre les deux disciplines. Comme la poésie lyrique, la psychologie directe conserve toujours l'empreinte de *subjectivité*.

Au point de vue scientifique la valeur d'une telle discipline est minime. Non seulement les autres sciences, comme la grammaire, ne peuvent utiliser que des faits objectifs, mais les résultats qu'admet la méthode directe seront toujours très imprécis. Cela tient à un fait important qu'a constaté F. de SAUSSURE en disant : "Psychologiquement, abstraction faite de son expression par les mots, notre pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte. Philosophes et linguistes se sont toujours accordés à reconnaître que, sans le secours des signes, nous serions incapables de distinguer deux idées d'une façon claire et constante. Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité. Il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue".

---

<sup>807</sup> La méthode indirecte, fondée sur le sentiment linguistique du linguiste, semble cependant tout aussi introspective. Voir H. PGG : p. 246, cité dans la note 815 ci-dessous.

On peut ajouter encore que la méthode introspective ne permet d'étudier que d'une façon très rudimentaire les phénomènes subconscients, dont l'importance est évidente pour la psychologie même.

2°. L'inconvénient inévitable qu'entraîne la psychologie directe disparaît aussitôt que nous envisageons la possibilité d'une méthode *indirecte*. Tout ce qui est immédiatement tangible dans les faits psychiques, ce sont les reflets extérieurs de ces faits. Ce n'est qu'en examinant ces reflets que l'on peut aboutir à l'établissement de lois générales. Ce sont ces reflets seulement qui nous offrent les matériaux *objectifs*. Ces reflets sont, plus précisément, les expressions de la pensée et de l'émotion. On ne peut étudier, d'une manière strictement scientifique, le contenu de la conscience humaine qu'en étudiant la *forme d'expression* de la conscience. De plus, les faits subconscients ne se laissent guère saisir que par là. La science qui s'occupe de ces études est la sémiologie et, plus particulièrement, la linguistique.

Cela posé, les études linguistiques sont en elles-mêmes les seules qui permettent d'étudier, de façon efficace, les faits de psychologie, y compris ceux de la logique descriptive. Et c'est surtout à la grammaire que reviennent ces études. Le fait que la structure grammaticale est subconsciente et qu'elle se révèle en même temps sous une forme immédiatement tangible, la rend particulièrement précieuse pour les études psychologiques.

La psychologie indirecte s'appelle d'ordinaire *psychophysologie*. D'après les diverses sortes de faits psychiques et des manières dont ils se révèlent, la psychophysologie peut se constituer sous des aspects différents. Un des aspects essentiels de la psychophysologie sera la linguistique, et, tout particulièrement, la grammaire. » (H.PGG : p. 42-46).

Il est notable que l'on retrouve, dans le cadre de cette opposition entre psychologie directe et psychologie indirecte, la convocation de la fiction théorique saussurienne qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, justifie dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* la méthode hjelmslevienne de description déductive de la substance. Il s'agit ici d'expression (de « reflets extérieurs »), là de forme, mais la problématique est identique : il ne s'agit pas, comme chez Saussure, de s'interroger sur l'étiologie de la pensée organisée ou, pour formuler les choses en termes de linguistique (qui sont ceux de Saussure), de la signification, mais d'accéder à celle-ci et de se donner les moyens de la décrire<sup>808</sup>. On lit ainsi encore un peu plus loin dans l'ouvrage :

---

<sup>808</sup> Comme nous le verrons dans la troisième partie de ce travail, dans cette perspective toute pensée de la pensée, du langage ou du psychisme est rendue impossible. En témoigne, dans les *Principes de grammaire générale*, cette idée que le langage est le « reflet immédiat de l'état psychologique du sujet parlant » (H.PGG : p. 283), ou de sa mentalité : « *A priori*, il ne semble pas nécessaire que la langue reflète toutes les particularités, même essentielles, de la mentalité du sujet parlant. » (H.PGG : p. 262), ainsi que ce développement où la notion de « réalité psychologique » mêle confusément système linguistique (psychologique) et « sentiment populaire » ou « mentalité naïve » déterminant une certaine appréhension des mots, et sur lesquels ce système linguistique est par ailleurs dit reposer : « La réalité psychologique est la seule réalité qui concerne la linguistique. Avant tout, cette réalité psychologique, qui est au fond même de tout système grammatical, est indépendante de toute réflexion consciente et ignore complètement la diachronie. Un des caractères fondamentaux du sujet parlant est sa grande naïveté : sans vouloir entendre raison, il croit fermement que les mots de sa langue maternelle sont tous φύσει et jamais θέσει. [...] La langue est un système psychologique qui repose sur cette mentalité naïve, et un état de langue ne se comprend pas scientifiquement si l'on perd de vue ce fait un seul instant. La linguistique synchronique ne peut se constituer sans respecter le sentiment populaire qui est à la base de tout système grammatical. » (H.PGG : p. 179-180). Notons par ailleurs que l'on retrouve, avec la parabole du miroir, le problème du constructeur auquel nous avons déjà fait allusion ci-dessus à quelques reprises.

« Si cette hypothèse [celle du contenu significatif des catégories] peut se vérifier, il est hors de doute que l'étude du langage peut servir à dégager, par elle seule, des faits psychologiques. Non seulement toute catégorie formelle est en même temps une catégorie psychologique. Mais si, dans le système synchronique, toute catégorie est par elle seule significative, il faut abandonner le point de vue exprimé par exemple par HERMANN PAUL, d'après lequel la catégorie grammaticale est plus raide, plus conservatrice que ne l'est la catégorie psychologique qui lui a donné naissance, de telle façon qu'une discordance peut s'opérer, avec le temps, entre ce qui est psychologique et ce qui est linguistique. Il est au contraire possible qu'on puisse bâtir une théorie psychologique sur les bases de la grammaire. C'est en général l'inverse qu'on a tenté de faire. » (H.PGG : p. 170),

développement où se dessine nettement, de même, l'horizon de la sémantique déductive, puis à nouveau, où l'on retrouve cette fois l'injonction d'empirisme :

« D'autre part, il convient de retenir ce fait que, la linguistique étant la partie essentielle de la psychologie descriptive, les types qu'elle vient à constituer contribuent grandement à la connaissance des types psychologiques. Seulement les études linguistiques doivent, ici comme ailleurs, se faire indépendamment de la psychologie en tant que telle. Elles doivent être empiriques<sup>809</sup>. » (H.PGG : p. 291).

Il s'agira, dans les textes postérieurs, non de psychologie, mais de sémantique, et, comme nous l'avons relevé plus haut, non, à proprement parler, de pensée, mais de signification ou de substance sémantique. De fait, dans le cadre de la problématique des rapports son/sens, il n'est pas d'autre solution que celle d'une abstraction, au sens structuraliste, qui conduit à une autonomie objectale de la linguistique : objectale, c'est-à-dire structurale, ou formelle. C'est chez Martinet, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la construction de la langue comme réalité observable. Ce sera chez Hjelmslev la construction de la langue comme forme, la problématique des rapports forme/substance apparaissant ainsi comme une forme particulière de la problématique des rapports son/sens. Dans les *Principes de grammaire générale*, le point de vue psychologique s'oppose au point de vue sociologique :

« D'une manière générale, le langage n'est pas exclusivement ni avant tout un fait social. Il est au premier chef un fait psychologique. C'est cette vérité qui a été mise en lumière avec tant d'éclat par l'école de HERBART. C'est à la psychologie collective qu'appartient la linguistique et la grammaire. Les faits sociaux ne peuvent être étudiés que dans les individus qui constituent la société. Un certain nombre de linguistes modernes ont repris, avec raison, cette doctrine. Le problème sociologique n'est pour ces auteurs qu'une face du problème psychologique. Dernièrement, ces linguistes ont reçu l'adhésion d'un

---

<sup>809</sup> Voir encore, cette fois sur le plan de la grammaire générale, que nous envisagerons *infra* : « Mais le système abstrait n'est pas seulement un répertoire de toutes les catégories grammaticales existantes ou connues. Il a une individualité propre à lui, qui tient à ceci qu'il relève immédiatement de la psychologie humaine. Il sert à expliquer la nature de l'esprit humain. » (H.PGG : p. 268), « L'existence d'une catégorie dans un seul état concret suffit, en principe, pour conclure que cette même catégorie existe comme possibilité dans les bases psychologiques du langage. » (H.PGG : p. 271), « Ainsi que l'a souligné surtout M. BOAS, chaque état concret donné n'utilise qu'une petite partie des catégories possibles. Mais ce n'est pas dire que toutes les catégories relevées ne soient pas, en tant que catégories psychologiques, communes à l'ensemble de l'humanité. » (H.PGG : p. 273).

sociologue de bon renom<sup>810</sup>. Un psychologue éminent [Delacroix] a écrit un ouvrage fondamental uniquement en vue de mettre en lumière cette vérité.

Comme l'a dit déjà W. von HUMBOLDT, si le langage est un moyen pour les hommes de se comprendre entre eux, il reste vrai en même temps que le langage est le reflet immédiat de l'état psychologique du sujet parlant. Il y a des faits psychologiques, et par conséquent également des faits linguistiques, qui ne s'expliquent pas suffisamment du point de vue sociologique. Parmi ces faits, les faits de la grammaire tiennent la première place.

Il est évident qu'il y a toujours une interdépendance entre les faits grammaticaux eux-mêmes. Or, le signe linguistique étant entièrement psychique, l'explication la plus proche des faits grammaticaux est une explication d'ordre psychologique, en ce sens du terme. Nous avons souligné suffisamment qu'il ne s'agit pas d'une explication tirée de faits extérieurs à la linguistique ; mais, les faits linguistiques mêmes étant d'ordre psychologique ou, plus précisément, d'ordre psychophysiologique, toute explication linguistique doit être avant tout une explication psychologique, ainsi entendue. » (H.PGG : p. 282-284).

Dans *La Catégorie des cas*, en revanche, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, la langue est appréhendée comme fait social, et non psychologique<sup>811</sup>. On lisait de même dans *Sprogssystem og sprogforandring* :

« Man siger ofte, at det grammatiske system er ubevidst eller underbevidst. Det er urigtigt. Systemet er hverken bevidst eller ubevidst, det har intet med bevidsthed eller med psykologi at gøre. Det ligger ikke i individerne, det ligger i normen, det er overindividuel, det er socialt, det er potentielt, men det er et faktum<sup>812</sup>. » (H.Spr. : p. 34).

Dans *Sprogssystem og sprogforandring*, la grammaire psychologique des *Principes de grammaire générale* est renvoyée à un stade antérieur de la linguistique, représenté notamment par Saussure, et intermédiaire entre la grammaire traditionnelle, logique, et la grammaire linguistique que Hjelmslev s'attache quant à lui à élaborer :

« Den traditionelle grammatik, som vi staar overfor, er en særpræget bygning. Den tilsigter efter sit anlæg et dobbelt formaal : det sproglige og det logiske. Det er en bygning i to etager, af hvilke den underste, den fundamentale, logikken, er kopieret i den øverste, den afledte, grammatikken.

Mange er de mænd, som har baaret sten til denne bygning. Deres buster danner en lang række i vort mindegalleri. Men vi kommer nu til en række for sig, en række af mænd, som efter en nøje prøvelse og efter bedste overbevisning har ment helt at maatte bryde med den gamle bygmesters princip. I denne række finder vi tyskeren H. Steinthal, svejtseren F. de Saussure, vor landsmand H. G. Wiwel. Disse mænd vilde erstatte bygningens nederste etage med en anden. Fundamentet skulde ifølge dem ikke være logik, men psykologi. De fremhæver, at de logiske og de sproglige begreber ikke er kongruente, at logikken er en prokustesseng for grammatikken, og at den sproglige realitet er de forestillinger og de associationer, som findes i de talende individers bevidsthed eller underbevidsthed.

---

<sup>810</sup> Il s'agit de P. Andrei, *Das Problem der Methode in der Soziologie*. Voir H.PGG : p. 283, note 4.

<sup>811</sup> Voir H.Cat.I : p. 86, cité dans le chapitre 1.

<sup>812</sup> « On dit souvent que le système grammatical est inconscient ou subconscient. Cela n'est pas exact. Le système n'est ni conscient ni inconscient, il n'a rien à faire avec la conscience ou avec la psychologie. Il ne se situe pas dans les individus, il se situe dans la norme, il est supraindividuel, il est social, il est potentiel, mais il est un fait. »

[...]

[...] Sproglig betydning og logisk begreb dækker ikke hinanden, det første kan ikke opbygges paa det andet. Sproget er ikke logisk, det kan være ulogisk, det er, som man har sagt, alogisk, eller, som det hedder hos Lévy-Bruhl [i en aandfuld og tankevækkende teori] : sproget er prælogisk, det afspejler en mere primitiv mentalitet end den, der finder udtryk i den bevidste tænknings logik. [...]

[...] Den logiske grammatiks definitioner er ikke sproglige, fordi de definitioner, sproget kræver, ikke er logiske. [...]

Imidlertid betegner ogsaa den psykologiske grammatik fra vort synspunkt en afvej. Den sproglige betydning og den psykologiske forestilling dækker ikke heller nødvendigvis hinanden. Vi har set, at sprogvidenskaben ikke kan være psykologi, men at den maa være autonom, *immanent*, hvile i sig selv. For den immanente grammatik kommer kun de specifikt sproglige fænomener i betragtning, sproget i modsætning til sprogudøvelsen, og vi har set, at disse ikke er psykologiske eller individuelle, men overindividuelle, sociale. Fejlen ved den planlagte psykologiske bygning er, at den nederste etage, som *ikke* er lingvistik, gøres bestemmende for den øverste etages, hovedtagens indretning.

Men den psykologiske grammatik kan med en let modifikation gøres brugbar for vort formaal. Naar man siger, at de grammatiske kategorier er underbevidste eller ubevidste, mener man egentlig dærmød blot, at de ikke er individuelle. Naar man siger, at de ikke er individualpsykologiske, men kollektivpsykologiske, mener man egentlig dærmød blot, at de er sociale. Den psykologiske grammatik lader sig omdanne til immanent grammatik ved en teoretisk afklaring, som ikke faar skæbnesvanger betydning for bygningens indretning og for de resultater, som den psykologiske grammatik allerede har vundet. Kun paa eet punkt sker der en væsentlig forandring i planen : bygningen skal ikke bestaa af to etager, men af een etage, som helt igennem er præget af sproget selv som specifikt fænomen<sup>813</sup>. » (H.*Spr.* : p. 48-51).

---

<sup>813</sup> « La grammaire traditionnelle, à laquelle nous sommes confrontés, est une construction singulière. Dès son origine, elle a poursuivi une double fin : la linguistique et la logique. C'est une construction à deux étages, dont le plus bas, le fondamental, la logique est reproduit dans celui du dessus, le dérivé, la grammaire.

Nombreux sont les hommes qui ont apporté des pierres à cette construction. Leurs bustes font une longue rangée dans notre galerie commémorative. Mais nous arrivons maintenant à une rangée particulière, une rangée d'hommes qui à partir d'un examen approfondi et en toute bonne foi ont pensé devoir rompre entièrement avec le principe des vieux maîtres d'œuvre. Dans cette rangée nous trouvons l'allemand H. Steinthal, le suisse F. de Saussure, notre compatriote H. G. Wiwel. Ces hommes voulaient remplacer l'étage inférieur de la construction par un autre. Le fondement, selon eux, ne devait pas être la logique, mais la psychologie. Ils mirent en évidence le fait que les notions logiques et linguistiques ne sont pas congruentes, que la logique est un lit de Procuste pour la grammaire et que la réalité linguistique est formée des représentations et des associations qui se trouvent dans la conscience ou dans l'inconscient des sujets parlants. [...]

[...] la signification linguistique et le concept logique ne se recouvrent pas l'un l'autre, le premier ne peut pas être construit sur le second. La langue n'est pas logique, elle peut être illogique, c'est-à-dire, comme on l'a dit, alogique, ou dans les termes de Lévy-Bruhl [dans une théorie pleine d'esprit et suggestive] : la langue est prélogique, elle reflète une mentalité plus primitive que celle qui trouve expression dans la logique de la pensée consciente. [...]

[...] Les définitions de la grammaire logique ne sont pas linguistiques, parce que les définitions requises par la langue ne sont pas logiques. [...]

[...]

Cependant, de notre point de vue, la grammaire psychologique fait également fausse route. La signification linguistique et l'idée psychologique ne se recouvrent pas non plus nécessairement. Nous avons vu que la science du langage ne peut pas être une psychologie, mais qu'elle doit être autonome, *immanente*, reposer sur elle-même. Pour la grammaire immanente, seuls les phénomènes spécifiquement linguistiques, la langue par opposition à la pratique de la langue, sont à considérer, et nous avons vu que ceux-ci ne sont pas psychologiques ou individuels,

D'une manière proche des phonologues, et, notamment, de Martinet<sup>814</sup>, Hjelmslev propose ici une histoire de la grammaire qui de la logique conduit à la linguistique immanente, en passant par la psychologie. On retrouve, dans ce cadre, la distinction des deux ordres linguistique et logique, sur laquelle Hjelmslev insiste tout particulièrement, comme nous l'avons vu ci-dessus, outre dans les *Principes de grammaire générale*, dans *La Catégorie des cas*. Dans le même temps, la problématique psychologique des *Principes de grammaire générale* se voit reléguée au passé, dans une première critique, là encore éminemment structuraliste, du psychologisme de Saussure. Il est significativement (et justement) question, cependant, d'une « simple modification » ou d'une « clarification théorique » permettant de transformer la grammaire psychologique en grammaire immanente. Il s'agit en réalité, comme le pointe Hjelmslev lui-même, d'une simple question de terminologie, d'une reformulation des thèses psychologiques en termes de « supraindividuel » ou de « social » : « subconscient » ou « inconscient » signifie « non individuel », et « psychologie collective » « social », mais la problématique est inchangée. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, la dimension du social n'est pas déterminante dans la conception hjelmslevienne de la langue, et il faut la considérer, tout comme la dimension psychologique (dans son opposition à la dimension logique), comme un vecteur passager de constitution de la langue comme objet autonome, dont l'aboutissement est la notion de forme, objet d'une « morphologie immanente ». Et significativement, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'étude de la substance reviendra à la psychologie puis à l'anthropologie sociale<sup>815</sup>.

---

mais supraindividuels, sociaux. L'erreur, dans le plan de la construction psychologique, est que l'étage inférieur, qui n'est pas linguistique, est rendu déterminant pour l'agencement de l'étage supérieur, de l'étage principal.

Mais la grammaire psychologique peut être rendue utilisable pour notre tâche grâce à une simple modification. Quand on dit que les catégories grammaticales sont subconscientes ou inconscientes, on veut simplement dire, en réalité, qu'elles ne sont pas individuelles. Quand on dit qu'elles ne relèvent pas de la psychologie individuelle mais de la psychologie collective, on veut simplement dire, en réalité, qu'elles sont sociales. La grammaire psychologique se laisse transformer en grammaire immanente au moyen d'une clarification théorique qui ne prête pas beaucoup à conséquences pour l'agencement de la construction et pour les résultats que la grammaire psychologique a déjà obtenus. Il n'y a qu'un point où intervienne un changement essentiel dans le plan : la construction ne doit pas consister en deux étages, mais en un seul étage, qui est entièrement empreint de la langue elle-même comme phénomène spécifique. »

<sup>814</sup> Voir *supra*, le premier chapitre.

<sup>815</sup> Pour le refus du psychologisme, voir encore, dans *Sprogssystem og sprogforandring* : « Men formaalet maa være, for hver enkelt kategori at finde een og kun een grundbetydning, hvorudfra samtlige tilfælde, baade de mere konkrete og de mere abstrakte, lader sig forklare. Om de talende individer er sig denne grundbetydning bevidst eller ej, er naturligvis aldeles ligegyldigt. Normale talende individer er sig overhovedet intet bevidst – vedrørende de sproglige kategorier, og de, som er sig noget bevidst, maa man have den dybeste mistillid til : de har nemlig i regelen een eller anden færdig mening, som de enten har lært i skolen, eller som beror paa en meget overfladisk populærfilosofi. Desuden vil de talende individer meget ofte have hver sin mening. Sprogvidenskaben maa engang indse, at betydningslæren ikke kan opbygges paa den saakaldte sprogfølelse. Betydningen i videnskabelig forstand er en objektiv enhed, som intet har med psykologi at gøre. » [« Mais l'objectif doit être, pour chaque catégorie particulière, de trouver une, et une seule, signification fondamentale à partir de laquelle l'ensemble des cas, les plus concrets comme les plus abstraits, puissent être expliqués. Que les sujets parlants soient ou non conscients de cette signification fondamentale est naturellement totalement sans importance. Les sujets parlants normaux ne sont en général conscients de rien – qui touche aux catégories linguistiques, et ceux qui sont conscients de quelque chose doivent inspirer la plus grande méfiance : ils ont en effet, en règle générale, des pensées toutes prêtes, qu'ils ont appris à l'école, ou qui reposent sur une philosophie populaire très superficielle. En outre, les sujets parlants ont très souvent chacun leur propre opinion. La linguistique doit admettre une fois pour toutes que l'étude de la signification ne peut être édifiée sur ce qu'on

La formalisation inhérente à l'élaboration hjelmslevienne semble ainsi déterminée par la problématique des rapports son/sens, dont la problématique des rapports forme/substance apparaît dès lors comme une forme particulière. La spécificité de la forme hjelmslevienne est lisible dès les *Principes de grammaire générale*. Comme nous l'avons noté ci-dessus, si l'objet est la signification, il s'agit dans le même temps, dès ce premier texte, de problématique structurale. Aussi, comme nous l'avons vu plus haut, la notion d'invariant est-elle dotée, dans ces premiers textes, d'une certaine ambivalence. Inversement, la notion d'expression semble double. Il était ainsi question, dans le long développement des *Principes de grammaire générale* relatif à la délimitation entre faits grammaticaux et faits psychologiques que nous avons cité ci-dessus, de signifiant d'une part, mais également, d'autre part, de « critères formels », sans que l'on puisse trancher nettement entre l'opposition traditionnelle forme/sens et l'opposition entre aspect phonique et forme grammaticale que reconnaît Hjelmslev dans les *Principes de grammaire générale*. Par ailleurs, si Hjelmslev y définissait l'idée grammaticale comme « l'idée du signe, l'association du signifiant et du signifié », d'une manière en apparence analogue à Sechehaye, son utilisation de la distinction que fait ce dernier entre aspect phonique et forme grammaticale est loin d'être univoque et littérale. Nous n'avons cité ci-dessus que les premières lignes du développement relatif à cette distinction. La suite est tout à fait révélatrice de la spécificité de la perspective hjelmslevienne :

« On sait que le terme de "forme" est, en matière linguistique, parmi ceux qui prêtent le plus à l'équivoque. D'une manière générale, nous pouvons donner notre adhésion aux distinctions si nettes faites par M. SECHEHAYE. Nous distinguons avec lui l'*aspect* phonique, concret et conventionnel, c'est-à-dire le système des phonèmes, et la *forme* grammaticale, abstraite et algébrique, c'est-à-dire le système des idées-symboles dont dispose le sujet parlant, ces idées-symboles étant, de leur côté, en partie des sémantèmes, en parties des morphèmes. La forme est constituée par le fait que ces idées-symboles sont classés dans notre esprit dans certaines catégories.

La grammaire, qui n'est que la science de ces catégories, ne peut se constituer sans rendre compte de cette distinction. Cette science a pour objet les catégories grammaticales en elles-mêmes, non la technique au moyen de laquelle elles s'expriment. Les catégories grammaticales, voilà la forme ; la technique, voilà l'aspect. La technique ne doit pas être négligée, il est vrai ; mais elle n'intéresse pas immédiatement la grammaire. On sait qu'une même catégorie peut s'exprimer d'une manière différente dans des états de langue différents : ici par l'ordre des mots, là par des préfixes, là encore par des suffixes, et ainsi du reste. Or, ces différences de phonèmes n'ont pas d'importance lorsqu'il s'agit de reconnaître les catégories grammaticales. Malgré les

---

appelle le sentiment linguistique. La signification, dans son acception scientifique, est une unité objective qui n'a rien à faire avec la psychologie. »] (H.Spr. : p. 93) et « Det er klart, at den grundbetydning, man søger, maa blive meget abstrakt, og der er ingen som helst nødvendighed for, at den foreligger i de talende individers bevidsthed. » [« Il est clair que la signification fondamentale que l'on cherche doit être très abstraite et qu'il n'y a pas la moindre nécessité à ce qu'elle existe dans la conscience des sujets parlants. »] (H.Spr. : p. 99). On lisait en revanche dans les *Principes de grammaire générale* : « Il y a cependant une sorte d'états où l'étude synchronique atteint sa perfection. Nous voulons parler de la *langue maternelle* du linguiste qui entreprend cette étude. C'est là la seule langue qu'il connaisse à la perfection, donc la seule qui puisse être utilisée à coup sûr. [...] Il est impossible d'apprendre une langue étrangère d'une façon absolument parfaite. Or, dans les questions de grammaire synchronique, où il s'agit surtout du sentiment intime des sujets parlants, le linguiste a des difficultés à juger sur un état qui n'est pas de sa langue maternelle. » (H.PGG : p. 246).

affirmations de G. v. d. GABELENTZ, nous estimons qu'il est inutile d'attacher trop d'attention à ces phénomènes. Les phonèmes ne sont pas des éléments grammaticaux.

M. SECHEHAYE lui-même a eu tort en soutenant que ces "procédés" appartiennent à la forme puisqu'ils n'ont rien de conventionnel. Cette manière de voir nous semble incompréhensible, d'autant plus que c'est précisément et uniquement dans la distinction entre catégorie et procédé qu'on trouve la justification du départ si heureux opéré par M. Secheyaye entre forme et aspect. Deux langues peuvent avoir une même forme, bien que les procédés par lesquels elle s'exprime diffèrent entièrement d'une langue à l'autre.

Ainsi M. BALLY dit-il : "une même notion peut revêtir des formes grammaticales toutes différentes, soit dans le même idiome, soit surtout d'un idiome à l'autre ; l'idée qu'une action atteint un objet est la même dans une phrase française et dans une phrase mexicaine ; mais la silhouette de la phrase diffère du tout au tout, et c'est là qui intéresse le grammairien". Pour notre part, nous préférierions changer de terminologie : dans le cas envisagé, ce n'est pas la même *notion* qui revêt une forme différente, c'est au contraire la *forme* même qui revêt un *aspect* différent. Mais le fait est juste. Les phonèmes qui expriment les morphèmes et les sémantèmes diffèrent du tout au tout d'une langue à l'autre et d'un état de langue à l'autre ; mais la forme peut rester identique. Nous avons déjà étudié cette existence de la catégorie indépendante du matériel phonique qui l'exprime. C'est que justement les procédés sont conventionnels alors que la forme seule ne l'est pas. » (H.PGG : p. 112-114).

On voit que si Hjelmslev reprend l'opposition secheyayenne entre aspect phonique et forme grammaticale, il lui superpose une distinction entre catégorie grammaticale et technique, qui est plus proche de celle que fait Sapir<sup>816</sup> entre forme (procédés) et fonction grammaticale. Cette distinction avait fait l'objet d'un développement particulier quelques pages plus haut<sup>817</sup>, où on lisait notamment<sup>818</sup> :

« Il est établi que la catégorie a une existence indépendante de l'aspect matériel de la langue. Elle est un fait à part qui ne se confond pas avec le matériel phonique qui l'exprime. Les catégories ont leur propre histoire et leur propre développement indépendant des mots. Ce n'est pas dire qu'il n'y ait pas d'influence de l'aspect matériel de la langue sur le développement des catégories et inversement. Mais la catégorie en tant que telle conditionne éminemment les faits de la diachronie. Il y a un certain type d'emprunt dans lequel c'est la catégorie qui est empruntée indépendamment du phonème ou du mot qui l'exprime. Il arrive assez souvent qu'une langue vient à imiter la manière de dire d'une autre langue, sans qu'il y ait transmission de matière phonique. » (H.PGG : p. 83)

puis, en conclusion :

---

<sup>816</sup> Voir Sapir (1967) : p. 57 *sqq.*, c'est-à-dire Sapir (1921) : p. 57 *sqq.* La référence est donnée par Hjelmslev (voir H.PGG : p. 114, note 2). Nous verrons *infra* que cette distinction est également reprise par Benveniste et Jakobson. Hjelmslev renvoie également à Ollion (1900) : p. 22, où on lit : « C'est en s'élevant au-dessus de la diversité des faits vers leur cause que l'esprit toujours avide d'ordre et d'unité devra chercher à se satisfaire ; puisque la parole n'offre que variété et contradiction ce n'est pas dans l'élément sensible des mots, ni dans les idées qu'ils représentent, mais plutôt dans leurs *formes* que l'on peut espérer découvrir les éléments universels des langues qui sont toutes le reflet de la pensée des hommes. La philosophie du langage doit aboutir à l'étude du sujet. » (Ollion, 1900 : p. 21-22).

<sup>817</sup> Auquel Hjelmslev renvoie également. Voir H.PGG : p. 114, note 2.

<sup>818</sup> Pour l'ensemble du développement, voir H.PGG : p. 83-87.



« La forme d'une langue est indépendante en principe de la technique de la langue. Si, dans les cas concrets, il y a interdépendance, la forme sait diriger la technique bien plutôt que la technique peut diriger la forme. » (H.PGG : p. 87).

Il est question, dans ces deux développements, de technique et de matière phonique. De fait, la notion hjelmslevienne d'aspect phonique semble double, renvoyant à la fois à une opposition entre forme et substance qui reste informulée et à une opposition entre expression et contenu. Comme nous l'avons noté plus haut lors de notre analyse de la notion de forme dans les *Principes de grammaire générale*, la distinction hjelmslevienne entre forme et substance implique d'abord une rupture entre expression et contenu. La distinction de Sechehaye est très nette. Hjelmslev renvoie à trois développements<sup>819</sup> de *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, dont le premier a été partiellement cité dans le chapitre 1 :

« En second lieu, disions-nous, il convient de distinguer dans l'étude du langage organisé la convention d'avec la pensée qui se revêt de cette convention. [...]

Nous ne disons pas qu'il faut séparer le phénomène physiologique du phénomène psychique ; le principe du parallélisme nous l'interdit. Nous ne distinguons pas non plus ce qui est implicite de ce qui est explicite dans le langage. Nous avons expliqué ailleurs la valeur de ces termes, et nous avons reproché à Wundt d'avoir cru pouvoir faire cette distinction (p. 33 sv.). On ne peut pas dans l'analyse de la parole séparer le contenant, c'est-à-dire la forme, le procédé, du contenu, c'est-à-dire de la valeur. Il y a solidarité entre ces deux aspects du phénomène. Le parallélisme psychophysiologique demeure un principe absolu et nous présente une seule chose dont nous voyons les deux faces. La pensée sans la forme et la forme sans sa pensée n'intéressent plus la linguistique. Ce qui resterait après cette opération d'analyse ne serait rien pour elle ; l'objet même de son étude serait détruit.

Mais si la forme et la valeur sont inséparables et ne constituent aux yeux du linguiste qu'une seule et même chose, on peut opposer cette chose à un autre élément de langage dont la nature et le rôle sont entièrement différents : nous voulons parler des sons, des éléments articulatoires, de la matière en un mot dans laquelle cette forme se réalise.

[...]

Nous entendons par "forme" quelque chose qui est au langage concret dans l'ordre de la pensée, l'analogue de ce que les qualités géométriques d'un objet sont à cet objet dans l'ordre de la perception.

Analysée dans ses éléments, cette forme se compose avant tout *des idées dont dispose le sujet parlant*. Ces idées plus ou moins claires sont faites de vastes associations de représentations, associées à leur tour avec des représentations de symboles correspondants : ainsi les idées que nous mettons sous les mots *cheval* ou *maison*. Le symbole c'est l'idée, et l'idée c'est le symbole ; il y a solidarité entre eux dans la pensée, et chacune de ces associations est un élément formatif à la fois dans l'intelligence (*Weltanschauung*) et dans la grammaire. La conformité de la pensée avec la langue repose sur cette identité foncière de leurs éléments respectifs.

Il n'en est pas moins vrai que cette forme se réalise par l'intermédiaire de signes conventionnels, et qu'on peut la distinguer de la qualité matérielle, contingente, dont ces signes sont faits.

---

<sup>819</sup> « *Programme et méthodes*, p. 110 sv. » (H.PGG : p. 112, note 2) et « SECHEHAYE, *op. cit.*, p. 120 et 137 » (H.PGG : p. 112, note 4).

Il n'y a aucune relation nécessaire, aucune identité entre l'idée de l'animal solipède que chacun connaît, et les deux syllabes du vocable *che-val* avec lequel cette idée est associée. En pratique ce monde des idées qui est le substitut du monde extérieur, ne saurait exister dans l'intelligence sans un lexique correspondant, comprenant des mots d'une qualité matérielle quelconque mais suffisamment différenciés entre eux. En théorie cependant, on peut concevoir cette forme de la pensée qui est en même temps une forme de la grammaire, en dehors du lexique particulier dans lequel elle se réalise. On peut supposer un autre lexique, comprenant tout autant de vocables également différenciés, mais absolument différents de ceux qui se trouvent être en usage. Au lieu de *cheval* rien n'empêche d'imaginer une autre combinaison de signes articulatoires, ou même de n'en imaginer aucune et de penser seulement un symbole algébrique, un *a* ou un *x* qui serait le substitut abstrait et général du signe quelconque dans lequel cette idée se réalise.

Nous distinguons donc entre l'aspect matériel, concret et *conventionnel* du lexique, et son aspect abstrait ou algébrique, sa forme en un mot. » (Sechehaye, 1908a : p. 109-112).

Dans une perspective psychologique relativement proche de celle des *Principes de grammaire générale*, Sechehaye distingue entre pensée et convention dont se revêt cette pensée. Mais cette distinction, à la différence de celle de Hjelmslev, est univoque. La pensée est langage, pensée-forme, valeur-forme, ou encore idée-symbole, et cette forme de la pensée s'oppose à la matière phonique dans laquelle elle se réalise. Il s'agit donc d'une opposition entre forme (conçue comme signe) et substance<sup>820</sup>. On lit ainsi encore, dans le deuxième passage auquel renvoie Hjelmslev<sup>821</sup> :

« Résumons cette longue discussion en disant qu'il y a *identité absolue entre la pensée et la grammaire*, que l'on considère son lexique, ses procédés grammaticaux dans leur valeur ou leur mécanisme, ou encore son procédé fondamental qui est l'emploi de symboles pour les idées. Nous avons constaté qu'il n'y a *en grammaire convention*, c'est-à-dire *choix arbitraire*, que là où il s'agit de déterminer la *qualité matérielle des mots et des signes* qui sont nécessaires au lexique et au mécanisme grammatical. » (Sechehaye, 1908a : p. 120-121).

---

<sup>820</sup> Notons qu'il s'agit là, à nouveau, par rapport à Saussure, d'une élaboration objectale : le rapport son/sens (et, ici, pensée/langage) n'est pas théorisé mais postulé, et ainsi décrit comme forme. Aussi, tout comme celle des auteurs de notre corpus, l'élaboration sechehayenne nous confronte-t-elle au problème du constructeur : « Nous admettons donc qu'il y a une forme abstraite du langage organisé qui est la forme même de la pensée, et qu'il y a des sons conventionnels par lesquels cette forme abstraite se réalise, comme une forme géométrique se réalise dans une matière quelconque. A ces deux parties du langage correspondent deux sciences rationnelles que nous appellerons la *morphologie générale* et la *science des sons*. » (Sechehaye, 1908a : p. 122).

<sup>821</sup> Le troisième est le suivant : « Nous avons vu que l'homme qui parle au sein d'une collectivité et qui fait un effort d'intelligence pour comprendre et pour être compris, en vient tout naturellement à remplacer les signes instinctifs du langage prégrammatical par *des symboles*, c'est-à-dire par *des idées de signes* associées à certaines idées. C'est sur ces symboles seulement que l'accommodation des individus les uns aux autres peut se faire, et le symbole dont la formule psychologique est :

$$\text{idée } a = \text{signe } b,$$

nous a paru être à la fois la première et la plus simple des créations grammaticales [...]

Nous avons fait remarquer plus haut (p. 82) que ce symbole porte à lui seul tous les caractères essentiels de la grammaire : il est fixe et conventionnel, et c'est lui qui permet l'accommodation réciproque, l'expression des idées abstraites et l'établissement des règles fixes. Cette constatation déjà intéressante prend toute sa portée quand on se rend compte que non seulement tous ces caractères de la grammaire sont virtuellement réalisés dans le symbole, mais qu'ils ne se réalisent jamais qu'en lui et que par lui. » (Sechehaye, 1908a : p. 136-137). On y retrouve « l'idée de signe » définitoire de l'idée grammaticale hjelmslevienne dans le développement des *Principes de grammaire générale* relatif à la distinction entre faits psychologiques et faits grammaticaux.

Il est question, dans ce développement, de « procédés grammaticaux », relevant de la forme par opposition à la matière phonique. C'est là précisément, comme il apparaît dans le développement des *Principes de grammaire générale*, un point d'opposition avec Hjelmslev, pour qui en revanche, conformément à la distinction entre catégorie et technique, ces procédés relèvent de l'aspect phonique. Hjelmslev renvoie<sup>822</sup> au développement suivant de *Programme et méthodes de la linguistique théorique* :

« Reste à savoir ce qu'il nous faut penser de *ces procédés* qui servent à exprimer ces diverses déterminations. Nous l'avons déjà dit (p. 34 sv.), nous nous refusons à les séparer de la valeur qu'ils ont en propre. Eux aussi font partie de la forme de la pensée et n'ont rien de conventionnel. Cependant pour mieux faire voir comment nous l'entendons, il sera bon d'examiner les choses d'un peu plus près.

Regardons ces procédés en eux-mêmes. Ils sont de diverses natures. Ce sont, pour les classer sous quelques chefs principaux, tantôt des mots spéciaux auxquels un rôle syntactique a été attribué, tantôt des règles de composition, de dérivation, de flexion, d'accord ou d'ordonnance, tantôt des combinaisons diverses de ces différents procédés. Formulons une de ces règles, une des plus simples, par exemple la règle de composition qui régit l'emploi de la particule *que* en latin. *Que*, nous dit-on, est enclitique et se place immédiatement après son substantif : *Senatus populusQUE romanus*. Nous remarquons aussitôt qu'on peut ici de nouveau distinguer deux choses : d'abord la nature du procédé, *sa forme grammaticale* (l'emploi d'une particule enclitique) ; et ensuite la qualité matérielle des éléments de phrase intéressés dans la règle (le son particulier du *que*).

Or nous disons qu'il faut distinguer ces deux éléments dans toutes les règles. » (Sechehaye, 1908a : p. 114-115)

où il apparaît nettement, à nouveau, que la distinction sechehayenne est une distinction entre forme et substance. La référence à Bally est révélatrice de la différence de perspective entre Hjelmslev d'un côté, Bally et Sechehaye de l'autre. La citation est extraite de « La pensée et la langue<sup>823</sup> », et le contexte<sup>824</sup> fait nettement apparaître que l'interprétation hjelmslevienne conduit à une inversion du propos de Bally. Ce n'est pas, en effet, un simple « changement de terminologie » que de remplacer la « notion » par la « forme » et les « formes grammaticales » par l'« aspect », mais un déplacement d'accent et une modification du propos. Comme Sechehaye, Bally s'intéresse à la forme grammaticale spécifique à la langue

<sup>822</sup> Voir H.PGG : p. 113, note 4.

<sup>823</sup> Voir H.PGG : p. 114, note 1.

<sup>824</sup> Voir les exemples donnés par Bally à l'appui de son idée : « Quelques exemples montreront l'autonomie de la grammaire vis-à-vis des idées générales qu'elle exprime.

Page 450, à propos de la notion de durée, il est distingué entre la durée continue et la répétition ; il s'agit de deux notions très différentes dans la réalité, mais qui tendent, surtout en français, à s'exprimer par les mêmes moyens (cf. *il lisait sans cesse* et *il lisait chaquejour deux heures*). Au contraire l'auteur met sur la même ligne deux nuances que la grammaire française distingue bien : la limitation et la non-limitation de cette durée et de cette répétition (cf. *il gémissait, il ne faisait que gémir* et *il a gémi deux fois, toute la nuit*, etc.) ; on cite côte à côte : *La cuisinière épluche les pommes de terre* et *les droits féodaux ont été abolis dans la nuit du 4 août* (p. 438). La grammaire est introduite dans des cadres qui ne sont pas faits pour elle ; les concepts grammaticaux ne recouvrent pas les concepts logiques.

Soit encore la distinction entre prédicat et épithète (pour « prédicat », M. Brunot dit « attribut ») ; les types *l'air est pur* (p. 617) et *granit brut* (p. 633) sont réunis sous un seul chef, la caractérisation ; c'est qu'en effet au point de vue de la réalité il n'y a pas de différence essentielle entre *le ciel est bleu* et *ciel bleu*. Mais l'écart grammatical est considérable ; c'est celui qui sépare l'emploi actuel et l'emploi virtuel des signes » (Bally, 1922b : p. 125).

(« et c'est là ce qui intéresse le grammairien »), qu'il oppose seulement quant à lui, non à l'aspect phonique, mais à la signification au sens qu'ils donneront à ce terme dans le *Cours de linguistique générale*. Hjelmslev s'intéresse en revanche à la forme grammaticale, d'une part en tant que, tout comme la notion de Bally, elle peut être commune aux différentes langues, mais également, d'autre part, et c'est qui nous intéresse ici, dans la mesure où son expression (et non seulement la substance de cette expression) n'importe pas. Bally, comme Sechehaye, oppose une substance à une forme, une idée à sa réalisation. Hjelmslev oppose une forme à son expression, qui est indissolublement substance et expression, tout comme elle est elle-même, dans ces premiers textes, indissolublement forme et contenu. Derrière la notion de procédé, il faut ainsi déceler, ce nous semble, ce qui deviendra la forme de l'expression, et si l'idée grammaticale des *Principes de grammaire générale* est idée de signe ou association du signifiant et du signifié, elle est dans le même temps structure du contenu, première élaboration de ce qui sera ensuite la forme du contenu. Autrement dit, si le cadre, dans les *Principes de grammaire générale*, est celui du rapport son/sens ou expression/signification, le primat du donné de la structure implique la déconstruction de celui-ci : l'objet hjelmslevien n'est pas la forme-idée de Bally et Sechehaye, mais la forme du contenu, indépendante, en tant que telle, de l'expression, procédés ou substance phonique. La quadripartition glossématique apparaît ainsi comme une élaboration particulière du donné du rapport son/sens dans le cadre d'une problématique structurale, et elle est appréhendable en termes de désintrication et d'ordonnance des deux distinctions expression/contenu et forme/substance qui sont, dans les premiers textes, indissolublement mêlées.

Cette intrication apparaît de manière très nette dans une note relative au développement des *Principes de grammaire générale* dont il vient d'être question. Hjelmslev écrit en effet, à propos de la distinction entre forme grammaticale et aspect phonique :

« Il est hors de doute que M. SECHEHAYE et WIWEL (cf. la note 2) ont été les premiers à établir un système qui permette d'opérer cette distinction. W. v. HUMBOLDT, STEINTHAL et G. v. d. GABELENTZ ont bien vu, il est vrai, la nécessité qu'il y a de faire le départ entre ce qu'ils appellent "Form" et ce qu'ils appellent "Stoff" (voir en outre sur cette terminologie, MARTY, *Unters.*, p. 99 sv.). Leur conception de "Form" semble être identique, en effet, à celle adoptée par M. Sechehaye (voir surtout W. v. HUMBOLDT, *Sprachwissenschaftliche Werke*, p. 47, cf. DELBRÜCK, *Einleitung*, p. 53 G. v. d. GABELENTZ, *Die Sprw.*, p. 63). Mais, d'autre part, le "Stoff" n'est pas identique à l'aspect phonique ; ce terme désigne plutôt l'ensemble des matériaux dont dispose le sujet parlant : non seulement les phonèmes, mais aussi les concepts purs. (Cf. W. v. HUMBOLDT, *Sprachwiss. Werke*, p. 49. STEINTHAL, *Charakteristik*, p. 78 sv. *Gr. Log. Psych.*, p. 362-366. G. v. d. GABELENTZ, *Die Sprw.*, p. 324). Il y a donc ici une différence qui importe : le "Stoff" renferme, chez ces auteurs, une partie qui, selon nous, n'est pas d'ordre linguistique, mais d'ordre psychologique. C'est ainsi également que M. OLLION distingue la "forme" et la "matière" (*Philosophie de la grammaire*, p. 11 sv.). » (H.PGG : p. 112-113, note 5).

Il est clair, à la lecture de ce passage, que la distinction hjelmslevienne entre forme grammaticale et aspect phonique est assimilable pour partie à la distinction

forme/substance<sup>825</sup>. Aussi, comme nous l'avons vu ci-dessus<sup>826</sup>, la forme grammaticale est-elle assignée par Hjelmslev, dans les *Principes de grammaire générale*, à l'ordre du signifiant, par opposition au signifié, assignation qui institue une double opposition, entre aspect phonique et forme, et entre forme et signifié. Il est notable cependant que, dans le même temps, Hjelmslev d'une part postule le caractère linguistique de l'aspect phonique et d'autre part, inversement, refuse tout statut linguistique à l'idée psychologique. Dès lors, en effet, ce n'est pas en tant que substance que l'idée psychologique est rejetée hors de la langue, mais en tant que signification sans expression, idée sans signifiant. De même, l'aspect phonique se distingue comme « conventionnel » bien plutôt que comme substantiel, et si Sechehaye distingue entre forme et matière phonique, Hjelmslev postule en revanche, dans les *Principes de grammaire générale*, un signe « entièrement psychique » :

« Mais, d'une manière générale, il n'est pas légitime de dire qu'une partie de la langue soit "intérieure" et une autre "extérieure" ("äussere Form") ; le signe linguistique est entièrement psychique. Même l'aspect phonique n'est pas moins psychique, "intérieur", que la forme grammaticale. Il y a donc des inconvénients à vouloir, à cet égard, mettre la forme grammaticale sur le même plan que le concept, d'une part, et, de l'autre, à établir une différence artificielle entre la forme grammaticale et l'aspect phonique<sup>827</sup>. » (H.PGG : p. 219).

Comme nous l'avons vu ci-dessus, on lit en revanche dans *La Catégorie des cas* :

« Par *forme* nous entendons (comme dans nos *Principes de grammaire générale*) la partie à la fois tangible et non-conventionnelle du signe linguistique. Pratiquement la forme d'une unité est identique à la définition qu'elle reçoit du point de vue extensional, c'est-à-dire à sa valeur. La forme n'est donc selon nous ni un fait extérieur ni un fait intérieur. Le fait intérieur (non-tangible) du signe est appelé dans ce livre le *contenu* ; pratiquement il est identique à la définition intensionale d'une unité, c'est-à-dire à sa signification. Le fait extérieur (tangible et conventionnel) du signe, qui en linguistique française reçoit d'ordinaire la dénomination d'*aspect phonique*, est appelé dans ce livre l'*expression*.

Les termes de *sémantème* et de *morphème* sont réservés à désigner les unités *formelles*. Les unités *expressives* qui y correspondent sont désignées par les termes de *formatif* et de *formant* respectivement. Ainsi la désinence latine *-us* de la deuxième déclinaison des adjectifs est un formant, c'est-à-dire une unité d'expression, qui cumule plusieurs morphèmes, c'est-à-dire plusieurs unités de forme : le morphème de nominatif, le morphème de singulier et le morphème de masculin. Chacun de ces morphèmes peut être exprimé par d'autres formants : ainsi le morphème de nominatif peut être exprimé par le formant *-ī*, qui à son tour cumule le morphème de nominatif avec le morphème de pluriel, et ainsi de suite. » (H.Cat.I : p. XII).

Hjelmslev revient ici, significativement, à l'opposition extérieur/intérieur qu'il rejetait dans les *Principes de grammaire générale*, distinguant ainsi entre le contenu, phénomène intérieur, l'expression, phénomène extérieur, et la forme, qui, comme dans le signe des *Principes de grammaire générale*, n'est « ni un fait extérieur, ni un fait intérieur ». S'accroît ainsi la double opposition des *Principes de grammaire générale* entre forme et expression et

<sup>825</sup> Comme en témoigne par ailleurs l'une des références au *Cours de linguistique générale*. Voir ci-dessous.

<sup>826</sup> Voir H.PGG : p. 115-116, cité ci-dessus, ainsi que ci-dessous.

<sup>827</sup> Voir également H.PGG : p. 283, cité ci-dessus.

entre forme et contenu. Parallèlement, tandis que la forme, « tangible », continue d'être assignée au signifiant par opposition au contenu, l'opposition entre sémantème et morphème d'une part, formatif et formant d'autre part institue entre forme et expression une opposition de type contenu/expression. De fait, dans ces premiers textes, et notamment dans *La Catégorie des cas*, la notion de valeur, dont nous avons noté plus haut l'ambivalence, s'inscrit dans une double opposition, entre valeur et signification, et entre valeur (signification) et expression. Nous avons étudié ci-dessus l'opposition entre valeur et signification, qui renvoie à la dimension de l'invariant. Mais l'opposition entre valeur et expression est tout aussi présente. On retrouve en effet dans *La Catégorie des cas* l'opposition entre catégorie et procédés des *Principes de grammaire générale*, qui s'y conjugue avec le gage des rapports son/sens. Hjelmslev écrit ainsi :

« Tout fait linguistique est un fait de valeur et ne peut être défini que par sa valeur. Un fait linguistique se définit par la place qu'il occupe dans le système, et cette place lui est assignée par la valeur. Pour les éléments et les catégories significatifs, la valeur est identique au minimum différentiel de signification. Il s'ensuit qu'une catégorie grammaticale ne peut être définie que par quelque trait significatif. Le caractère particulier de l'expression est toujours sans aucune importance pour la définition linguistique. Deux langues peuvent posséder une même catégorie, disposée selon un seul et même principe constitutif, et formant un seul et même système, même si en passant de l'une de ces deux langues à l'autre les moyens d'expression diffèrent du tout au tout. (*Princ.* 114 sv.)

D'autre part, si l'expression est sans importance pour la définition des faits linguistiques, les faits différentiels de l'expression sont indispensables lorsqu'il s'agit de reconnaître ce qui est de la langue et ce qui n'en est pas. Les différences linguistiques sont définies comme des différences du signifiant accompagnées de différences du signifié. (*Princ.* 26 sv., 155 sv.) C'est dire que le linguiste est obligé de tenir compte de toute différence de cet ordre, et d'ignorer toutes autres sortes de différences. Or si les différences linguistiques qui sont ainsi définies s'expriment dans telle langue par un procédé particulier, dans telle autre langue par un procédé totalement différent, cela est sans importance. De fait et pratiquement, *les différences d'expression n'ont pas de sens linguistique qu'à l'intérieur d'un seul et même état de langue*<sup>828</sup>.

Par suite, si la linguistique n'a voulu jusqu'ici reconnaître des cas que là où ils s'expriment matériellement par des désinences, reste le problème capital de savoir s'il n'y a pas de langues où la même catégorie, constituée par le même trait significatif différentiel, se retrouve, mais exprimée par d'autres procédés que le procédé désinentiel. S'il y a des langues où l'idée du cas n'est pas exprimée par quelque différence dans le signifiant, le cas est dans ces langues inexistant. Mais s'il y a des langues où l'idée du cas se trouve exprimée par quelque différence, *quelle que ce soit*, dans le signifiant, les cas existent dans ces langues au même titre que dans les langues favorisant le mécanisme désinentiel. » (*H.Cat.I* : p. 20).

On retrouve bien, dans ce passage, le gage des rapports son/sens, les différences linguistiques étant définies, à la suite des propositions des *Principes de grammaire générale*, comme « des différences du signifiant accompagnées de différences du signifié ».

---

<sup>828</sup> Il nous semble que Hjelmslev a voulu écrire : « De fait et pratiquement, *les différences d'expression n'ont de sens linguistique qu'à l'intérieur d'un seul et même état de langue.* » C'est là, en effet, le caractère « conventionnel » de l'aspect phonique. Par ailleurs, telle qu'imprimée, la proposition contredit l'ensemble de l'argumentaire de Hjelmslev, y compris dans ce développement.

Parallèlement, la définition de la valeur comme « minimum différentiel de signification » assigne la forme au contenu (dès lors formel, par opposition au « contenu » proprement dit, c'est-à-dire à la signification par opposition à la valeur), et l'oppose à l'expression, qui dès lors, tout comme dans les *Principes de grammaire générale*, ne saurait être identifiée à la matière phonique. On lit de même plus loin :

« Une catégorie grammaticale est définie par la valeur, non par l'expression. (Cf. plus haut, p. 20.) La forme grammaticale est différente de son expression. (Voir *Princ.* 112 sv.). Or l'expérience fait voir avec évidence que la catégorie des valeurs dites casuelles reçoit une expression linguistique dans les langues dites analytiques au même titre que dans les langues dites synthétiques. Une forme linguistique est une *valeur exprimée*. Les relations dont il est question ici sont dans toute langue des valeurs exprimées. » (H.Cat.I : p. 77).

Il faut noter, par ailleurs, cette formule, qui vient doubler l'opposition forme/expression<sup>829</sup> d'une opposition contenu/expression :

« [...] en grammaire c'est le contenu et non l'expression qui décide. » (H.Cat.I : p. 139).

La notion de « valeur exprimée », doublement déterminée, comme nous venons de le voir, par le gage des rapports son/sens, et par la distinction valeur/expression ou catégorie/procédé, implique une nouvelle spécification de l'empirisme, qui est ainsi lié non seulement, comme dans les *Principes de grammaire générale*, au critérium de l'expression, mais également à une distinction rigoureuse entre valeur et expression et à la reconnaissance du primat de la valeur :

« Il est évident qu'aussi longtemps qu'on ne reconnaît dans une langue du type anglais que les cas qui s'expriment par des désinences, on calque une particularité latine sur une matière qui lui est étrangère. Pour éviter de calquer, il faudrait étudier l'état de langue en question selon la méthode immanente et sans parti pris, et en adoptant comme seul critérium la *valeur exprimée*.

Il est louable, juste et même nécessaire de protester contre le principe de la scission extra-linguistique, et il est évident que pour l'anglais MM. DEUTSCHBEIN et SONNENSCHNEIDER ont adopté ce principe, du moins en partie. Mais il faut éviter de substituer un apriorisme à un autre. Ne reconnaître que les cas exprimés par des désinences est un procédé aussi aprioristique que celui qui consiste à ne vouloir reconnaître que les idées pures sans égard à leur expression.

En face du problème général qui a été ici signalé, il importe surtout de se rendre compte d'abord du fait que la différence de l'analytisme et du synthétisme est une différence d'expression et non de forme. En passant du latin classique au français moderne, ce sont surtout les procédés d'expression qui changent. Les différences de la forme, c'est-à-dire des valeurs catégorielles exprimées, ne sont probablement pas plus grandes entre le latin et le français qu'entre le latin et n'importe quelle autre langue. On prétend qu'il y a des langues possédant une "forme" grammaticale et qu'il y a des langues sans "forme" ; mais cette différence n'est qu'une différence de degré, et non une

---

<sup>829</sup> Pour cette opposition, voir encore : « La structure particulière du latin a porté son empreinte également sur la façon dont on conçoit le rapport entre la forme grammaticale et les moyens de son expression » (H.Cat.I : p. 18), « Si DIRR a pu appeler la déclinaison de cette langue "ein sehr verwickeltes Kapitel", c'est qu'il a pensé à une foule de différences dans l'expression qui restent sans importance pour la forme grammaticale. » (H.Cat.II : p. 3).

différence essentielle (cf. aussi STOUT 197). La différence entre les deux types de langues consiste en ceci que les langues “sans forme” possèdent des systèmes formels réduits et qui approchent du minimum absolu, qu’elles préfèrent procéder par des formants implicites (ordre de mots, formant zéro) et qu’elles réalisent le principe d’*univocité* qui consiste à exprimer partout une même valeur par un seul et même signifiant. » (H.Cat.I : p. 80-81).

Hjelmslev entend ainsi instituer une « théorie sémantique des cas » :

« Mais l’heure pourrait venir où les termes sont renversés, où le principe de la *valeur exprimée* est réalisé, où une théorie *sémantique* des cas fait voler en éclats l’édifice que l’on croit achevé, pour élever sur le terrain vidé un nouvel édifice, plus beau, plus juste et plus harmonieux.

Une fois posée la définition *sémantique* des cas, on sera en possession d’un critérium pour circonscrire exactement la catégorie. Tout ce qui possède la signification adoptée pour la définition devra y entrer, tout ce qui ne possède pas cette signification devra en être exclu. [...]

Pour finir, constatons que le problème général de l’*effectif casuel* de chaque état de langue n’a pas été tranché et qu’il s’impose d’une façon impérieuse. Pour le résoudre, il faut d’abord poser le *problème sémantique* qui attend également la solution. Le problème de l’effectif et celui de la signification se conditionnent mutuellement ; l’un de ces problèmes ne peut pas être isolé de l’autre et n’est pas susceptible d’une solution indépendante. » (H.Cat.I : p. 82-83).

On retrouve ici la détermination d’une zone conceptuelle sur laquelle se répartissent, selon une organisation *sui generis*, les éléments de la catégorie<sup>830</sup>, et qui assigne à la valeur (ou à l’invariant définitoire de la catégorie) le double statut de forme (par rapport à la signification ou au contenu) et de substance (par rapport au système définitoire de la catégorie et des éléments qui y entrent). On voit à présent que cette ambivalence de la notion d’invariant dans les premiers textes est déterminée par l’intrication des deux distinctions forme/substance et expression/contenu : une forme s’institue dans le contenu, qui est à la fois forme du signifié, par opposition à la signification, « valeur exprimée », indépendante, en tant que telle, de l’expression, et forme linguistique gagée par le rapport son/sens. Il est notable, dans cette perspective, que, comme nous l’avons déjà noté plus haut, la dimension de l’expression reste non seulement très peu spécifiée, mais également aussi peu élaborée qu’elle est fortement maintenue dans le cadre de la linguistique. De l’absence de spécification témoigne la polysémie de la notion d’expression qui, comme nous l’avons vu ci-dessus, renvoie aussi bien à la « matière phonique » qu’à des « procédés ». Il est par ailleurs question, dans les *Principes de grammaire générale*, dans les *Études baltiques* et dans *Sprogsystem og sprogforandring*, de « structure ». On lit ainsi dans les *Principes de grammaire générale* :

« L’aspect phonique ne veut donc pas dire que l’ensemble des phonèmes ou même le système de phonèmes que comporte un état de langue donné. L’aspect phonique peut avoir sa *structure* à elle [*sic*], et qui ne se confond nullement avec la forme. C’est à bon droit que M. SAINÉAN distingue “l’expression des catégories grammaticales” des catégories grammaticales mêmes. Mais ce sont les catégories grammaticales mêmes qui

---

<sup>830</sup> Voir notamment H.Cat.I : p. 3, p. 4 et p. 69-70, cités ci-dessus.



font l'objet de la grammaire, et non leur "expression", ainsi entendue. » (H.PGG : p. 115),

puis dans les *Études baltiques* :

« Par *structure* on comprend ce qu'on appelle d'ordinaire la "forme phonétique", par opposition à la *forme* proprement dite, c.-à-d. grammaticale. Les faits relevant de cet ordre sont dits *structuraux*. » (H.EB : p. XI).

Dans les *Études baltiques*, la notion de structure semble distincte de celles de formant et de formatif que l'on trouve ensuite dans *La Catégorie des cas* (ainsi que dans « Structure générale des corrélations linguistiques<sup>831</sup> »). Hjelmslev ajoute en effet :

« Une unité structurale peut recevoir le nom de *type* (on l'appelle d'ordinaire "forme", ce qui est ambigu). – Par *type dominant* on comprend celui entre deux types qui agit sur l'autre par la voie de l'analogie.

Par *phonie* on comprend, conformément à la proposition de M. A. SOMMERFELT (*Norsk tidsskrift for sprogvidenskap* IV, 1930, p. 447), une série de phonèmes ayant une valeur grammaticale ou sémantique (p. ex. *phonie de mot* = série de phonèmes exprimant un mot). » (H.EB : p. XI).

Dans *Sprogssystem og sprogforandring*, en revanche, les deux notions semblent superposables. Dans ce texte, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'expression est appelée « structure », et dans la mesure où Hjelmslev y reconnaît trois types d'unités, les phonèmes, les grammatèmes et les lexicalies, toutes trois dotées d'une structure, d'une forme et d'un contenu, la notion de structure y est double, renvoyant d'une part, lorsqu'il s'agit des phonèmes, à la prononciation<sup>832</sup>, d'autre part, lorsqu'il s'agit des grammatèmes et des lexicalies, à la « forme extérieure », soit respectivement à la « de grammatiske enheders ydre form, redegørelse for de fonemer, hvoraf de bestaar. F. ex. de forskellige kasus' endelser<sup>833</sup> » (H.Spr. : p. 36) et à la « de semantiske enheders, ordenes ydre form, redegørelse for de fonemer hvoraf de bestaar<sup>834</sup> » (H.Spr. : p. 36), c'est-à-dire, pour les grammatèmes, aux formatifs et aux formants<sup>835</sup>. Cette dualité reste distincte de la dualité matière phonique/procédés, dans la mesure où cette dernière notion est inséparable d'un horizon de grammaire générale<sup>836</sup>. Elle n'en pointe pas moins, tout comme cette dernière – et c'est

---

<sup>831</sup> Voir H.Cor. : p. 54, cité ci-dessous.

<sup>832</sup> Voir H.Spr. : p. 36, cité dans la note 376 du chapitre 1.

<sup>833</sup> « forme extérieure des unités grammaticales, compte rendu des phonèmes dont elles se composent. Par exemple les différentes désinences des cas. »

<sup>834</sup> « forme extérieure des unités sémantiques, des mots, compte rendu des phonèmes dont elles se composent. »

<sup>835</sup> Voir H.Spr. : p. 53.

<sup>836</sup> Il faut mentionner, à ce propos, le passage suivant de *La Catégorie des cas* : « D'abord, Wundt a le mérite inestimable d'avoir affranchi la tradition européenne de la théorie désinentielle des cas introduite par l'école gréco-latine. Wundt a découvert que *les mêmes sortes de relations qui dans certaines langues s'expriment par des formants casuels du type explicite ou zéro (par exemple par des désinences casuelles) s'expriment en d'autres langues par l'agencement des éléments*. Il est vrai que cette découverte est facile à faire et qu'elle a été faite en effet avant Wundt. Ainsi dans le *Grundriss* de F. MÜLLER, par exemple, l'ordre des mots est toujours étudié en connexion avec la catégorie des cas, et il est dit souvent que dans telle langue étudiée les relations casuelles sont exprimées implicitement au moyen de l'agencement. Mais Wundt a le mérite d'avoir insisté sur ce fait et d'en avoir fait état du point de vue théorique.

pourquoi l'absence de spécification nous semble significative de l'intrication des deux distinctions forme/substance et expression/contenu – vers la dualité substance/expression qui prévaudra dans les textes postérieurs, lorsque, avec la quadripartition glossématique, le triple découpage syntagmatique aura été abandonné au profit d'une démarche d'analyse progressive et déductive. Comme nous l'avons vu lors de notre analyse de la construction de la langue comme système de possibilités de signes, il sera encore question, dans les textes glossématiques, de théorie des formants, conçue alors comme une théorie distincte de la plérématique (qui renvoie au contenu) comme de la cénématique (qui renvoie aux éléments de l'expression, par opposition aux unités). Il faut noter, à ce propos, le caractère de « conventionalité » attribué par Hjelmslev à l'aspect phonique, et que l'on retrouvera alors sous les espèces de la constellation existant entre contenu et expression, et sous celles de la commutation comme outil de mise au jour des structures *sui generis* de chacune des langues soumises à l'analyse. Il était question, dans la deuxième citation des *Études baltiques* que nous avons produite ci-dessus, de « valeur grammaticale ou sémantique » d'une série de phonèmes. Comme nous l'avons vu ci-dessus, et nous en venons ainsi à l'absence d'élaboration de la dimension de l'expression, on lisait en revanche dans les *Principes de grammaire générale* :

« La grammaire peut se passer du phonème également. Non seulement du son, mais du phonème en général : nous croyons avoir avantage à comprendre par “phonème” toute unité phonique (soit simple soit composée) sans égard à sa valeur éventuelle dans le système non-phonique, alors que le terme de “son” sera réservé à désigner un phonème qui n'a pas de valeur en lui-même. C'est dire qu'un phonème, qui n'est pas un son, est un signifiant. Parmi les phonèmes-signifiants, on peut distinguer les phonèmes de

---

En effet il est évident que l'agencement des entités dans la série articulatoire prend dans nombre de langues le rôle d'un formant exprimant des morphèmes au même titre que les affixes. (Voir pour le principe *Princ.* 125.) Et il est évident surtout que très souvent les relations casuelles s'expriment par ce moyen.

Il faut cependant bien comprendre que nous n'avons pas soutenu que l'agencement exprime *les mêmes cas* qui d'ordinaire s'expriment par des formants explicites. Tout ce que nous voulons soutenir c'est que l'agencement peut exprimer *des cas*. Ce serait chose vaine que de vouloir prétendre que les mêmes cas qui en allemand ou en latin s'expriment par des désinences s'expriment en chinois classique par l'ordre des mots. Les cas du chinois classique ne sont pas identiques aux cas de l'allemand ou du latin. *Mais ce sont des cas*. Les distinctions faites par un ordre fixe des éléments agissent sur le même plan de relation que les distinctions faites par les formants casuels.

D'une façon générale le système casuel n'est presque jamais le même en passant d'un état de langue à un autre. Les significations assignées à la catégorie des cas sont réparties différemment sur les cas reconnus par la langue en question. Il n'y a pas un seul cas finnois dont l'étendue de signification soit la même que celle d'un cas de l'allemand. Cela n'empêche pas de reconnaître que le finnois possède des cas au même titre que l'allemand. De même, en passant d'un système casuel exprimé par des formants explicites à un autre exprimé par des formants implicites, les significations de chacun des cas deviennent différentes, mais la catégorie des cas ne cesse pas pour cela d'exister.

Il est en effet évident *a priori* qu'une catégorie grammaticale ne peut recevoir l'expression par l'agencement qu'à condition de répartir les significations qu'elle comporte de façon à les plier aux exigences constituées par le *caractère linéaire du signifiant*. » (*H.Cat.I* : p. 68-69). Dans ce passage, l'indifférence à l'expression semble ne concerner que les catégories, dans la mesure où elles sont transcendantes à la diversité des langues, tandis que pour ce qui est des langues particulières l'expression reste déterminante pour le contenu. C'est là une position qui sera abandonnée dans les textes postérieurs, où la relation entre expression et contenu sera considérée comme totalement arbitraire, bien que calculable (et où par ailleurs, comme nous l'avons vu ci-dessus, la distinction forme/substance aura conduit à l'abandon du principe de la linéarité du signifiant). On mesure ainsi l'importance de la grammaire générale dans l'élaboration hjelmslevienne de la notion de structure. Voir *infra*.

sémantèmes, les phonèmes de morphèmes, les phonèmes de mots. Dans *enterrer*, par exemple, [ter] est un phonème de sémantème, [q] et [e] sont des phonèmes de morphèmes, et [qtere] est un phonème de mot. Mais – on le verra – ces phonèmes-signifiants n’ont pas plus d’importance en grammaire que le simple son. » (H.PGG : p. 100).

Hjelmslev distingue ici entre phonème-signifiant et son, mais déclare cette distinction indifférente à la grammaire. Cette position sera également celle des textes glossématiques, où la distinction entre forme et substance de l’expression ne vaudra que pour la seule expression. Mais par ailleurs<sup>837</sup>, postulant l’existence d’une fonction phonique analogue à la fonction grammaticale, il y implique aussi bien les phonèmes-signifiants que les sons, révélant ainsi son indifférence à quelque chose de tel qu’une distinction entre forme et substance qui serait interne au plan de l’expression :

« On a vu que la fonction grammaticale n’existe que dans les sémantèmes. La fonction phonique, de son côté, n’existe que dans les phonèmes, – soit dans les phonèmes de sémantèmes, soit dans les phonèmes de morphèmes, soit dans les sons. » (H.PGG : p. 127).

Enfin, si, comme nous l’avons vu ci-dessus, le signe des *Principes de grammaire générale* est entièrement psychique, Hjelmslev renvoyant à ce propos au *Cours de linguistique générale*<sup>838</sup>, il méconnaît cependant la notion saussurienne d’image acoustique qui est corrélative de ce postulat. Hjelmslev précise en effet, à propos de sa propre distinction entre phonème et son :

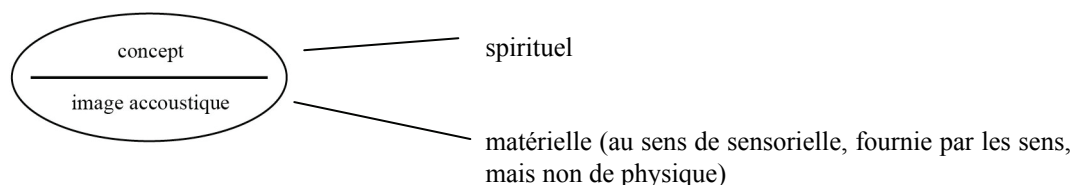
« F. de SAUSSURE fait une distinction différente entre phonème et son, mais qui nous semble inutile et artificielle. *Cours*, p. 98. » (H.PGG : p. 100, note 3)

renvoyant à ce passage du *Cours de linguistique générale* :

« C’est parce que les mots de la langue sont pour nous des images acoustiques qu’il faut éviter de parler des “phonèmes” dont ils sont composés. Ce terme, impliquant une idée

<sup>837</sup> Voir ci-dessus la note 322.

<sup>838</sup> Voir H.PGG : p. 219, note 2, où Hjelmslev renvoie à Saussure (1972) : p. 98, cité dans la note 134 du chapitre 1. Les sources de ce développement se trouvent dans le troisième cours (voir Saussure, 1967 : p. 149) : « Comme nous l’avons reconnu le signe linguistique repose sur une association faite par l’esprit entre deux choses très différentes, mais qui sont toutes deux psychiques et dans le sujet : une image acoustique est associée à un concept. L’image acoustique <n’est pas le son matériel>, c’est l’empreinte psychique du son. ???- 1-2-#008



[...]

Une occasion qu’on a de se mettre en face du caractère tout à fait psychique de nos images acoustiques, c’est d’étudier sur soi-même le langage intérieur. Dans ce langage intérieur, sans remuer les lèvres, nous sommes capables de prononcer <et d’entendre> un discours intérieurement, une poésie. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 220-221). Voir également ci-dessus.

d'action vocale, ne peut convenir qu'au mot parlé, à la réalisation de l'image intérieure dans le discours. En parlant des *sons* et des *syllabes* d'un mot, on évite ce malentendu, pourvu qu'on se souvienne qu'il s'agit de l'image acoustique<sup>839</sup>. » (Saussure, 1972 : p. 98).

Comme nous l'avons vu plus haut, la notion saussurienne d'image acoustique, de même que le caractère psychique du signe, renvoie à la théorisation du rapport son/sens<sup>840</sup>. Elle semble renvoyer, dans les *Principes de grammaire générale*, au gage des rapports son/sens, dans la mesure où il est corrélatif d'une problématique psychologique, l'abandon de celle-ci conduisant *ipso facto*, comme nous l'avons vu, à un retour à l'opposition traditionnelle entre extérieur et intérieur. Et si Hjelmslev, dans les *Principes de grammaire générale*, refuse la distinction saussurienne entre son (psychique) et phonème (physique), dans « Langue et parole », il en rejette en bloc les deux termes à l'usage. On se souvient, en effet, de ce passage cité dans le chapitre 1 :

« L'«image acoustique» dont il est parlé à maint endroit du *Cours* ne saurait être que la traduction psychique d'un fait matériel ; elle attache donc la langue à une matière donnée et l'assimile à la *norme*. » (H.LEP : p. 84).

Nous avons vu par ailleurs que, dans « La stratification du langage », l'image acoustique est assignée au niveau d'appréciation sociale de la substance. Autrement dit, si cette distinction est méconnue dans les *Principes de grammaire générale*, elle sera redoublée, dans les textes postérieurs, par l'opposition forme/substance, dans le cadre de la lecture objectale de la théorie saussurienne que nous avons essayé de mettre en évidence dans le premier chapitre, et qui transparaît déjà dans la convocation, à l'appui de la distinction entre aspect

---

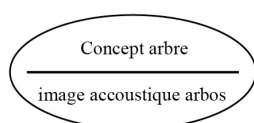
<sup>839</sup> La source de ce passage se trouve également dans le troisième cours, dans le même développement que celui que nous avons cité dans la note précédente : « <Donc partie matérielle est dans le sujet sous forme d'image acoustique> Il sera légitime de parler de syllabes, de son *b*, *a* ; – ce sont les syllabes de l'image acoustique intérieure. Il faut reconnaître que certains termes devraient être écartés ; <par exemple> celui de phonèmes qui implique l'idée <d'action vocale> de parole. Parler d'images vocales <(cf. image acoustique)> est également digne de toutes réserves, – quant à son emploi. – » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 221). Voir Saussure (1967) : p. 149-150.

<sup>840</sup> Voir encore les développements tout juste précédents du troisième cours : « On a souvent eu tort de se figurer qu'il n'y a dans la langue qu'une nomenclature (*arbre*, *feu*, *cheval*, *serpent*). <Le contenu de la langue ramené à ses premiers traits :> C'est une méthode enfantine. Si nous l'adoptons pour un moment, nous verrons facilement en quoi consiste le signe linguistique et en quoi il ne consiste pas. On se place devant une série d'objets et une série de noms [...]

On aura bien deux termes mais quels sont ces termes ? Il y a bien un objet qui est en dehors du sujet, et le nom, dont on ne sait pas bien s'il est vocal ou mental. <*arbos* peut être pris dans ces deux sens différents> Le lien entre les deux n'a rien de clair.

Dans la conception rationnelle nous retrouvons deux termes, mais ces deux termes seront cette fois :

???-I-2-#009



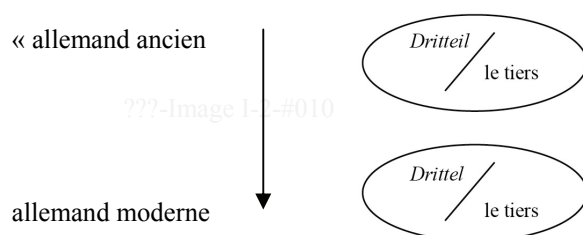
et ils seront tous deux dans le sujet et sont tous deux psychiques, concentrés au même lieu psychique par l'association. Ici le terme le plus matériel serait *arbos*. <et *arbre* le terme le plus psychique>

<Tout rapprochement de termes qui ne serait pas celui-là, nous le répudions comme fausse piste dans cette recherche des deux termes que comprend un signe> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 220-221).

phonique et forme grammaticale, de deux passages du *Cours de linguistique générale*<sup>841</sup>. Le premier se trouve dans le deuxième chapitre de la première partie, « Immutabilité et mutabilité du signe » :

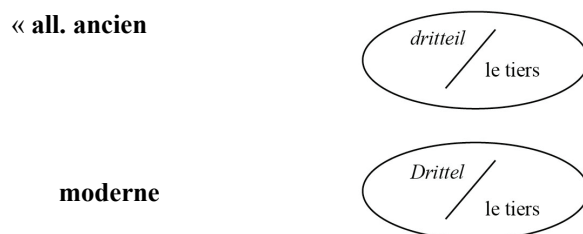
« L'ancien allemand *dritteil*, “le tiers”, est devenu en allemand moderne *Drittel*. Dans ce cas, quoique le concept soit resté le même, le rapport a été changé de deux façons : le signifiant a été modifié non seulement dans son aspect matériel, mais aussi dans sa forme grammaticale ; il n'implique plus l'idée de *Teil* ; c'est un mot simple. » (Saussure, 1972 : p. 109).

La source de ce passage<sup>842</sup> se trouve dans le troisième cours :



Est-ce le signifiant seul qui a changé ? Si l'on veut ; mais de deux manières dont l'une touche de très près à la signification. <De deux manières : 1°) altération non seulement dans forme, mais *Drittel* n'implique plus sens de *Teil*, est un seul mot> En tous cas, déplacement du rapport entre idée et signe. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 242-243).

On lit de même dans les notes de Dégallier : ???-IMAGE-I-2-#010bis



**Rapport, ici, a changé de deux manières :**

1° altération **non seulement dans forme, mais**

[2°] *Drittel* **n'implique plus** sens de *Teil* : **est un seul mot.** » (Saussure, 1967 : p. 167).

Il est clair, à la lecture des notes d'étudiants, qu'il s'agit chez Saussure de découpage, c'est-à-dire de rapport entre signifiant et signifié, et non, comme chez Sechehaye, d'aspect

<sup>841</sup> Voir H.PGG : p. 112, note 2. Hjelmslev renvoie également à Wiwel, qui distingue entre « åndelig-fysiske grundenhed *ordet* » (Wiwel, 1901 : p. 240) et « [d]en rent fysiske enhed [...] *lyden* » (Wiwel, 1901 : p. 240), ainsi qu'aux « grammairiens russes » (H.PGG : p. 112, note 2), dont « la conception de la forme est en principe identique à celle de M. SECHEHAYE et de WIWEL » (H.PGG : p. 112, note 2), malgré des « points de détail où il y a différence, et où les théories de l'école de FORTUNATOV nous semblent moins justes » (H.PGG : p. 112, note 2).

<sup>842</sup> Voir Saussure (1967) : p. 167.

phonique et de forme grammaticale, passés dans le *Cours de linguistique générale* sous les espèces de l'aspect matériel et de la forme grammaticale. Hjelmslev renvoie en second lieu à ce développement du deuxième chapitre de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale*, presque entièrement cité dans le premier chapitre :

« L'entité linguistique n'est complètement déterminée que lorsqu'elle est *délimitée*, séparée de tout ce qui l'entoure sur la chaîne phonique. Ce sont ces entités délimitées ou *unités* qui s'opposent dans le mécanisme de la langue.

Au premier abord on est tenté d'assimiler les signes linguistiques aux signes visuels, qui peuvent coexister dans l'espace sans se confondre, et l'on s' imagine que la séparation des éléments significatifs peut se faire de la même façon, sans nécessiter aucune opération de l'esprit. Le mot de "forme" dont on se sert souvent pour les désigner – cf. les expressions "forme verbale", "forme nominale" – contribue à nous entretenir dans cette erreur. Mais on sait que la chaîne phonique a pour premier caractère d'être linéaire (voir p. 103). Considérée en elle-même, elle n'est qu'une ligne, un ruban continu où l'oreille ne perçoit aucune division suffisante et précise ; pour cela il faut faire appel aux significations. Quand nous entendons une langue inconnue, nous sommes hors d'état de dire comment la suite des sons doit être analysée ; c'est que cette analyse est impossible si l'on ne tient compte que de l'aspect phonique du phénomène linguistique. Mais quand nous savons quel sens et quel rôle il faut attribuer à chaque partie de la chaîne, alors nous voyons ces parties se détacher les unes des autres, et le ruban amorphe se découper en fragments ; or cette analyse n'a rien de matériel<sup>843</sup>. » (Saussure, 1972 : p. 145).

On voit que Saussure n'oppose pas, dans ce passage, forme grammaticale et aspect phonique, mais refuse au contraire le terme de « forme » au nom de la nécessité d'associer signification et aspect phonique pour obtenir les unités. Là encore, au lieu d'une opposition forme/substance, on a une définition de la forme comme association d'un signifiant et d'un signifié (comme articulation), et l'on retrouve ici, significativement, une lecture du *Cours de linguistique générale* analogue à celle que nous avons essayé de mettre en évidence dans le premier chapitre, et dont il apparaît nettement, à présent, qu'elle n'est qu'une conséquence, outre du donné de la structure, du donné des rapports son/sens.

Ainsi, malgré un primat de la problématique structurale déterminant une élaboration particulière du rapport son/sens, qui implique sa décomposition, le cadre du rapport son/sens maintient, dans ces premiers textes, l'unité de l'expression, dont la linguisticité n'est pas interrogée. La problématique des rapports son/sens implique cependant en elle-même une réversibilité du critère du signifiant, dont témoigne fugitivement, dans les *Principes de grammaire générale*, cette remarque :

« On a discuté plus haut les rapports qui existent entre le phonème et la forme. On a vu qu'il y a des différences et des identités dans l'ordre phonique auxquelles il n'y a pas de différences ni d'identités correspondantes dans l'ordre formel. On était amené à voir dans les faits syntagmatiques et dans les faits significatifs les critères qui nous permettent de distinguer le phonème-signifiant du son. D'un point de vue spécial, la question sera reprise plus loin<sup>844</sup>. » (H.PGG : p. 163)

---

<sup>843</sup> Pour les sources de ce passage, voir la note 254 de ce premier chapitre.

<sup>844</sup> Hjelmslev renvoie ici (voir H.PGG : p. 163, note 4) à H.PGG : p. 206 *sqq.*, que nous envisagerons ci-dessous. Il s'agit, significativement, d'un développement où le signifiant est un gage du signifié. Voir également H.PGG :

ainsi que la notion de valeur grammaticale ou sémantique des *Études baltiques*<sup>845</sup>. Nous verrons que cette réversibilité est centrale dans l'élaboration des phonologues, où, précisément, elle ne va pas sans difficulté. C'est à cette réversibilité que renvoie, également, l'ambivalence de statut de la forme grammaticale que nous avons essayé de mettre en évidence, dans la mesure où elle implique à la fois le gage du rapport son/sens, nécessaire à la mise au jour des significations et catégories proprement linguistiques, et une subordination de l'expression au contenu. Mais cette ambivalence renvoie dans le même temps, et c'était l'objet premier de notre développement, à une intrication des deux distinctions forme/substance et expression/contenu, dans le cadre de laquelle le gage des rapports son/sens se double d'une indépendance du contenu à l'égard de l'expression. Aussi la réversibilité qui instituera la quadripartition glossématique prendra-t-elle chez Hjelmslev une forme particulière : celle de la commutation, à laquelle nous conduit précisément, dans ces premiers textes, le double mouvement qui consiste à fonder la signification et la forme sur l'expression et à déclarer le contenu indifférent aux particularités de l'expression.

Il était question, dans l'un des passages des *Principes de grammaire générale* que nous avons cités dans la première partie de la présente analyse, de « principe de régularité » (HPGG : p. 226) et de « raison synchronique » (H.PGG : p. 227), renvoyant à un « système synchronique [...] bien organisé et bien articulé » (H.PGG : p. 227). Une notion centrale, dans cet ouvrage, est en effet celle de « causalité synchronique », qui renvoie à une correspondance entre les trois strates du signe, aspect phonique, forme grammaticale et signifié. Si, comme nous l'avons vu ci-dessus<sup>846</sup>, Hjelmslev postule une indépendance des trois strates du signe, cette indépendance n'est pas exclusive d'une interdépendance :

« Il reste à dire que, s'il convient de faire le départ strict entre la forme grammaticale et l'aspect phonique, y comprise sa structure, les deux ordres de faits peuvent se conditionner mutuellement. S'il y a indépendance réciproque, il peut y avoir interdépendance également. Il y a souvent contact entre le système phonologique d'une langue et la forme grammaticale. Dans l'évolution diachronique, le système phonologique peut influencer le système morphologique, et le système morphologique le système phonologique. On l'a vu plus haut. Et il va de soi que les faits sémantiques et les faits grammaticaux peuvent également se conditionner mutuellement.

S'il est vrai que la forme grammaticale est en principe différente et de l'aspect phonique et de la signification, il ne reste donc pas moins vrai que tout état de langue est un système où tout se tient, où tous les phénomènes sont conditionnés par tous les autres. Dès lors, le grammairien aurait tort de fermer les yeux sur les faits de prononciation et sur

---

p. 156, envisagé ci-dessous, et où, à nouveau, la distinction entre « différences phoniques qui correspondent à des différences sémantiques ou morphologiques » et différences phoniques « qui n'y correspondent pas » renvoie à la reconnaissance de la forme grammaticale et non à celle d'une forme de l'expression.

<sup>845</sup> Notons par ailleurs ce passage de *La Catégorie des cas*, où le postulat d'un système transcendant la variété de l'expression et du contenu (mais qui n'implique pas de forme de l'expression) transparaît nettement : « Le vieux grec est une langue qui se prête mal à une première orientation grammaticale. Présentant dans l'expression une exubérance de formations et une richesse d'anomalies, présentant sur le plan significatif des nuances multiples d'une délicatesse souple et affinée, la langue grecque ne laisse apercevoir qu'indirectement, et par des artifices de méthode, le système constant qui doit être à la base de la réalité variée. D'autre part, les réalités, bien que variées et complexes, laissent soupçonner derrière elles un système simple, clair et symétrique, et d'une structure harmonieuse. » (H.Cat.I : p. 2).

<sup>846</sup> Voir H.PGG : p. 117-120, cité ci-dessus.

les faits de sémantique. Tout en gardant le départ strict entre les trois ordres de phénomènes, il faut les considérer dans leur ensemble.

C'est ainsi que, s'il y a des différences et des identités phoniques auxquelles il n'y a pas de différences ni d'identités formelles correspondantes, et s'il y a des différences formelles auxquelles il n'y a pas de différences sémantiques correspondantes, il convient de rechercher toujours une explication formelle des faits phoniques et une explication sémantique des faits formels. » (H.PGG : p. 120-121).

On retrouve dans ce passage la notion de « système où tout se tient », qui renvoie donc également, dans les premiers textes de Hjelmslev, à la verticalité du rapport son/sens. Comme nous l'avons vu plus haut, il est de même question dans *Sprogsystem og sprogforandring* de « division rationnelle » du système en trois parties, faisant de celui-ci un « tout harmonieux », doté d'une « cohésion intérieure ». On se souvient en effet de ce passage :

« [...] diakronikeren [...] vil henvise til, at tilstandslæren inddeles i visse afsnit : lydlære, formlære, syntax, semantik. Systemet maa saa falde fra hinanden i de samme fire dele. Og hvad værre er, der er ikke engang enighed om, hvor mange dele det skal inddeles i, og hvordan de skal defineres, altsaa hvor mange heterogene genstande det paastaaede system bestaar af. Der er almindelig enighed om, at lydlæren paa den ene side, semantikken paa den anden side, staar for sig. Men om forholdet mellem formlære og syntax hersker der uenighed.

Synkronikeren vil svare, at selv om systemet kan inddeles i afsnit, er det dog dærfor ligefuldt et systematisk hele. I lydlære, i formlære, i syntax, i semantik behandler vi stadig det samme stof fra forskellige synspunkter. Tager vi en sætning som denne : *Aarhus universitet er nyt*, saa kan jeg ikke opdele denne sætning i en lydlig, en formel, en syntaktisk og en semantisk del, men jeg kan betragte hele sætningen fra lydligt, formelt, syntaktisk eller semantisk synspunkt.

Men det vil her kræves af synkronikeren, at han opbygger systemets inddeling rationelt, saaledes at dets enkelte dele virkelig hænger sammen og udgør et systematisk hele<sup>847</sup>. » (H.Spr. : p. 29)

ainsi que de cette conclusion du développement sur l'origine de la tripartition du système :

« Vi har altsaa ikke simpelt hen et tredelt system. Men vi har et system bestaaende af tre dele, som alle maa ses fra de samme tre synspunkter. Først ved denne betragtning bliver

---

<sup>847</sup> « [...] le diachronicien [...] alléguera que l'étude statique se divise en certaines sections : science des sons, science de la forme, syntaxe, sémantique. Le système doit ainsi se désagréger en quatre parties correspondantes. Pire encore, il n'existe même pas d'accord concernant la question de savoir en combien de parties il doit se diviser, comment celles-ci doivent être définies, et de combien d'objets hétérogènes le prétendu système se compose. On s'accorde généralement sur le fait que l'étude des sons d'un côté, la sémantique de l'autre, sont à part. En revanche, pour ce qui est de la relation entre étude de la forme et syntaxe le désaccord règne.

Le synchronicien répondra que le système a beau pouvoir être divisé en sections, il n'en est pas moins un tout systématique. Dans l'étude des sons, dans l'étude de la forme, dans la syntaxe, dans la sémantique, il s'agit toujours de la même matière envisagée de différents points de vue. Prenons une phrase comme celle-ci : *Aarhus universitet er nyt* [*L'université d'Aarhus est nouvelle*], je ne peux pas découper cette phrase en parties phonique, formelle, syntaxique et sémantique, mais je peux considérer la phrase dans son ensemble d'un point de vue phonique, formel, syntaxique ou sémantique.

On exigera cependant du synchronicien qu'il construise une division rationnelle du système, de sorte que les différentes parties de celui-ci tiennent vraiment ensemble et constituent un tout systématique. »



systemet harmonisk, først herved opfylder vi diakronikerens forlangende om et bevis for systemets indre sammenhæng<sup>848</sup>. » (H.Spr. : p. 33).

On lira encore dans « Accent, intonation, quantité » (1937) :

« Tout se tient dans le système d'une langue ; le plérématique et le cénématique se conditionnent et se tiennent en équilibre. » (H.AIQ : p. 221-222).

Il s'agit, dans ce dernier texte, de conditionnement et d'équilibre en diachronie, mais l'affirmation n'en témoigne pas moins du caractère de construction du rapport son/sens de la quadripartition glossématique. Le développement des *Principes de grammaire générale* fait également mention, en premier lieu, de conditionnements diachroniques, envisagés comme des conditionnements mutuels entre aspect phonique et forme grammaticale d'une part, faits grammaticaux et sémantiques d'autre part. Comme nous l'avons vu ci-dessus, dès *Sprogssystem og sprogforandring*, ces conditionnements fonctionnent à sens unique : du système grammatical vers les systèmes phonématique et sémantique, et du système sémantique vers le système phonématique, à l'exclusion d'une influence des systèmes phonématique et sémantique sur le système grammatical ou du système phonématique sur le système sémantique. Autrement dit, la forme s'affirme comme centrale et dominante, impliquant une double orientation du signe, de la forme vers le phonématique et de la forme vers le sémantique, au détriment d'une interdépendance des trois strates du signe, cependant que le cadre du signe maintient encore l'orientation du sémantique vers le phonologique. Dans les *Principes de grammaire générale*, ainsi qu'il apparaît à la fin du développement, où Hjelmslev évoque une « explication formelle des faits phoniques » et « une explication sémantique des faits formels », cette orientation vaut également en synchronie, et, par ailleurs, elle demeure unilatérale<sup>849</sup>. On lit de même plus loin dans l'ouvrage :

« Le signe linguistique se compose de trois parties différentes mais solidaires :

I signifié

II forme

III phonème.

En suivant cette numération, on peut montrer que, du point de vue synchronique, *un nombre plus bas pourra toujours être la cause d'un nombre plus élevé, sans que l'inverse soit possible* :

---

<sup>848</sup> « Nous n'avons donc pas purement et simplement un système tripartite. Nous avons un système constitué de trois parties, qui peuvent chacune être considérées à partir des trois mêmes points de vue. Pour la première fois, avec cette conception, le système devient harmonieux, et pour la première fois, avec elle, nous faisons la preuve, demandée par le diachronicien, de la cohésion intérieure du système. »

<sup>849</sup> A la différence, donc, de ce qui a lieu, dans les *Principes de grammaire générale*, du point de vue diachronique : « Cette interdépendance unilatérale des différentes parties du signe est inexistante du point de vue de la causalité diachronique. De ce point de vue, un fait morphologique peut avoir pour cause un fait d'ordre phonique, et un fait significatif ou sémantique peut avoir pour cause un fait d'ordre phonique ou morphologique. »

La différence constatée tient à ce que le synchronique et le diachronique sont deux ordres logiquement différents. La synchronie et la diachronie ont chacune leurs causalités, qu'il convient de bien distinguer tout en les considérant ensemble. » (H.PGG : p. 233). On retrouve ici, significativement pour notre propos puisqu'il s'agit cette fois de rapport son/sens, l'opposition entre diachronie et système. Voir aussi H.PGG : p. 228-229, partiellement cité ci-dessous, et sur lequel nous reviendrons *infra*.

un fait phonique peut avoir pour cause synchronique un fait d'ordre phonique, morphologique ou significatif ;

un fait morphologique peut avoir pour cause synchronique un fait d'ordre morphologique ou significatif, mais non d'ordre phonique ;

un fait significatif ou sémantique ne peut avoir pour cause synchronique qu'un fait qui est lui-même d'ordre significatif ou sémantique. » (H.PGG : p. 232-233)

Hjelmslev précisant :

« La possibilité même d'une grammaire scientifique repose sur cette constatation : si un fait d'ordre morphologique ou significatif pouvait avoir pour cause un fait d'ordre phonique, ce serait une entreprise vaine que de vouloir étudier forme et signification comme des phénomènes différents du phonème et indépendants de lui, justement parce que, en dernière analyse, on revient toujours au phonème comme seul point de départ possible. » (H.PGG : p. 233).

La problématique, ici, est clairement une problématique de l'expression : significations et forme grammaticale sont la cause du signifiant, qui en devient ainsi le symptôme. Cette problématique s'oppose d'une part, bien entendu, à la problématique saussurienne de l'articulation, dans le cadre de laquelle il ne saurait s'agir de causalité, mais dans le cadre de laquelle également, par ailleurs, il est possible de dire, *mutatis mutandis*, que « forme et signification » ne sont pas des « phénomènes différents du phonème ». Elle s'oppose en outre, d'autre part, à la problématique formelle des textes glossématiques, qui suppose quant à elle une réversibilité des rapports son/sens. Il ne s'agira plus, alors, de causalité, ou, du moins, cette « causalité » sera devenue horizontale. Il faut noter, dans cette perspective, que, précisément, Hjelmslev reconnaît l'existence, dans les *Principes de grammaire générale*, de limites à la causalité synchronique, nécessitant l'intervention – dans une problématique qui reste causale – des ordres de conditionnement phonique, grammatical et sémantique dont il a été question plus haut et que l'on retrouve ici avec le postulat de causes phoniques, morphologiques, significatives et sémantiques pour des faits respectivement phoniques, morphologiques, significatifs et sémantiques. On lisait en effet quelques pages avant le passage que nous venons de citer :

« Notre principe sera donc d'introduire le problème de causalité dans la synchronie. [...] »

C'est sur cette causalité que repose la régularité grammaticale dont il faut supposer l'existence. Elle nous permettra d'expliquer tout ce qui se passe simultanément dans un état de langue, d'expliquer le jeu par ses propres règles.

Il s'agit donc avant tout de savoir en quelle mesure la régularité pourra être expliquée par la causalité sur laquelle elle doit reposer, en quelle mesure la régularité est, en elle-même, une causalité. C'est là qu'est la véritable difficulté.

D'une façon générale, on peut comprendre par régularité grammaticale une correspondance quelconque entre les trois parties dont se compose le signe linguistique : le phonème, la forme, le signifié. On sait qu'une telle correspondance s'établit en quelques cas ; elle est la plus nette là où une identité phonique est accompagnée par une identité syntagmatique ; elle est assez nette aussi dans le cas où une identité phonique est accompagnée par une identité significative. Toutefois, hors de ces cas typiques, extrêmes, la régularité absolue reste plus ou moins douteuse. On a vu que, si nous croyons pouvoir soutenir que toute catégorie morphologique est pourvue d'un contenu significatif, cela n'est qu'une pure hypothèse de travail, et qu'il reste à vérifier. Et il semble certain que

toute différence d'ordre phonique n'est pas la conséquence d'une différence morphologique ou significative. La correspondance est donc loin d'être complète.

La régularité grammaticale serait cependant prouvée si l'on pouvait donner une explication suffisante des aberrations, si, chaque fois qu'une correspondance nette serait rompue, on pourrait en indiquer la cause. Et cela est possible, du moins dans une certaine mesure.

Et en effet, il n'y a pas de différence phonique sans une cause synchronique. Seulement la cause synchronique peut être de trois ordres différents :

1°. La cause synchronique peut être d'ordre *significatif* ou *sémantique*. Les deux phonèmes différents correspondent donc à deux éléments grammaticaux différents ou bien à deux mots différents.

2°. La cause synchronique peut être d'ordre *morphologique*, sans être ni phonique ni significative ou sémantique. Par exemple, la raison pour laquelle la distinction est faite entre *bonus*, *bona*, *bonum*, tient exclusivement à un fait de concordance, c'est-à-dire à un fait d'ordre morphologique.

3°. La cause synchronique peut être d'ordre *phonique*, c'est-à-dire il peut s'agir de ce que nous avons appelé la fonction phonique. Ici encore, on peut distinguer deux groupes de faits :

a. Ceux dont une explication purement phonologique est possible. Rappelons, par exemple, la différence entre l's sourd et sonore de l'anglais *cats* et *dogs*, fait qui s'explique suffisamment par la phonologie combinatoire.

b. Ceux dont une explication purement phonologique est impossible. Si, par exemple, le phonème de sémantème anglais *child* se combine avec le phonème de pluriel *-ren* (accompagné par l'alternance vocalique *ai* : *i*), alors que le phonème de sémantème *ox* se combine avec *-en*, et certains autres phonèmes de sémantèmes avec *-s* pour désigner le pluriel, il semble certain qu'on a affaire ici à un seul et même morphème exprimé par des phonèmes différents. On voit donc [*sic*] ni de raisons morphologiques ou significatives ni de raisons phonologiques pour lesquelles cette différenciation s'est opérée. On ne peut que constater que le phonème de sémantème *child* se combine avec le phonème de morphème *-ren* à l'exclusion de *-en* et de *-s*, et, de même, que le phonème de morphème *-ren* se combine avec le morphème<sup>850</sup> de sémantème [*čild-*] à l'exclusion de [*čaild-*].

Partout où il y a une différence phonique, elle a donc à la base une causalité synchronique tout à fait nette, sauf dans le cas 3°b. Il serait cependant exagéré de désigner ce type comme *irrégulier*. Il y a évidemment une régularité par autant que, pour chaque morphème donné, il n'y a qu'un seul phonème qui se combine avec un phonème de sémantème donné (*child-ren* est "juste", "*child-s*" ne l'est pas). Il y a donc une *règle*, seulement on ne pourra la formuler que d'une façon concrète et par là même peu satisfaisante, savoir par une énumération de toutes les combinaisons nécessaires ou admissibles. Mais il serait peut-être téméraire de parler ici d'une causalité dans le sens profond de ce terme.

Cette limite de la causalité synchronique, cette nature concrète de certaines règles grammaticales, tiennent à ce que le signe est arbitraire. Les phonèmes de sémantèmes se répartissent d'une façon arbitraire sur les phonèmes de morphèmes, et inversement. Mais il ne faut pas perdre de vue que nous possédons des règles qui nous permettent de prévoir quel est le phonème de morphème utilisé dans tel ou tel cas concret. » (H.PGG : p. 228-231).

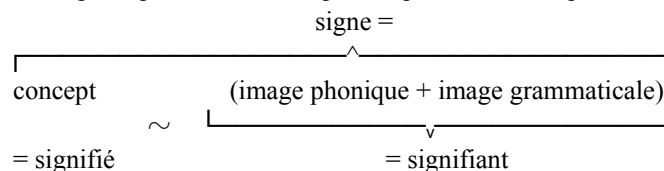
Hjelmslev distingue ainsi entre univocité du rapport son/sens (identités phoniques accompagnées d'identités syntagmatiques ou significatives et, inversement, différences

---

<sup>850</sup> Il nous semble qu'il faut lire « phonème ».

phoniques causées par des différences morphologiques ou significatives), absence d'univocité explicable dans le cadre de l'un ou l'autre ordre de conditionnement et absence d'univocité inexplicable sinon par des règles concrètes. Ce dernier cas constitue la seule véritable limite de la causalité synchronique, et Hjelmslev en rend compte par le principe de l'arbitraire du signe. Comme nous l'avons vu ci-dessus, la glossématique fera quant à elle de l'arbitraire du signe, non plus, comme ici, un type de rapport son/sens, mais le principe régissant la conjonction de l'expression et du contenu<sup>851</sup>. Corrélativement, il ne s'agira plus de causalité, ni même de régularité, mais de structure explicative de la manifestation. Il s'agira toujours, autrement dit, d'explication du rapport son/sens (d'explication et de description du rapport son/sens dans le cadre de la double construction de la structure hjelmslevienne que nous avons essayé de mettre en évidence ci-dessus, comme forme d'une part, comme système d'autre part, et, particulièrement, comme système de possibilité de signes), mais dans le cadre de sa décomposition ou, ce qui revient au même, d'une démarche où analyse et gage du rapport son/sens sont deux choses distinctes. La notion hjelmslevienne de causalité synchronique est en effet relativement complexe, renvoyant à la fois à une explication des faits phoniques constatés, explication « verticale » par une correspondance entre les strates du signe, ou « horizontale » dans le cadre d'un ordre de conditionnement particulier, et à la procédure de découverte dont le phonème est le seul point de départ possible. Nous verrons en effet ci-dessous que les identités phoniques accompagnées d'identités syntagmatiques et significatives sont les critères de reconnaissance de la forme et du signifié. Notons par ailleurs que s'il s'agit, dans ce passage, d'explication des faits phoniques, il s'agissait en revanche dans l'un des passages cités ci-dessus d'explication des faits morphologiques, significatifs et sémantiques aussi bien que phoniques. Or, parallèlement, la forme a un statut tout à fait ambivalent à l'égard de la problématique des rapports son/sens. Comme nous l'avons plus haut et rappelé ci-dessus, la forme grammaticale, dans les *Principes de grammaire générale*, appartient au signifiant :

« On sait que selon F. de SAUSSURE le signe linguistique est constitué par l'association d'un signifié (concept) avec un signifiant (une image acoustique ou verbale). Or, le signifiant comprend précisément les deux choses que nous venons de distinguer : une image phonique, d'une part, et une image grammaticale, de l'autre. L'entité avec laquelle la linguistique a à opérer peut donc être exprimée par la formule que voici :



où ~ indique une association.

Le signifiant renferme tout ce qui, dans les faits du langage, peut être constaté par une méthode *directe*, alors que la constatation du signifié ne peut s'opérer, de façon

<sup>851</sup> On semble retrouver ici une thèse proche de celle de Saussure, pour qui l'arbitraire du signe est au fondement de la langue. Mais les *Principes de grammaire générale* témoignent d'une interprétation de ce principe dans le cadre du rapport son/sens (l'arbitraire est un type de rapport son/sens) dont Hjelmslev, comme nous essayons de le montrer ici, ne se défera jamais. Aussi l'arbitraire hjelmslevien est-il profondément différent de l'arbitraire saussurien. Voir *infra*, la troisième section de ce chapitre.

efficace, que par une méthode *indirecte*. Le signifiant veut dire ce qui est directement tangible ou sensible dans le signe linguistique.

On comprendra donc par *forme* : *tout ce qui, dans le signe, est directement tangible à l'exclusion de tout ce qui y est conventionnel*.

Etant donné que les phonèmes sont de pures conventions, ils n'entrent pas dans la forme. Ce fait n'empêche pas que la forme elle-même soit directement tangible. La forme n'est constituée que par une série de catégories subconscientes, et ces catégories se trouvent uniquement et immédiatement dans l'image verbale ; le signifié même, au contraire, ne s'y trouve pas immédiatement, – sauf dans le cas où il se revêt d'une forme. La forme fait donc partie du signifiant, et non du signifié. » (H.PGG : p. 115-116).

Hjelmslev fait ici référence<sup>852</sup> à sa propre distinction entre méthodes directe et indirecte qui lui permettait plus haut d'opposer psychologie et linguistique. Cette référence institue une subordination du contenu à la forme, qui, à nouveau, semble une préfiguration de la description déductive de la substance à laquelle appelleront les textes glossématiques, tout en renvoyant à l'évidence de la structure dont il sera alors également question. Mais il est notable que ce qui deviendra ainsi la forme, donc la langue hjelmsleviennes, soit d'abord conçu comme signifiant : la quadripartition glossématique fait ainsi figure de reconstruction du signe, originellement double (signifiant/signifié), comme double rapport forme/substance : forme/contenu et forme/expression. Cette tangibilité de la forme est pour Hjelmslev, dans les *Principes de grammaire générale*, la condition *sine qua non* de toute linguistique. Il ajoute en effet :

« Ce fait est capital. La linguistique même est à ce prix. Si la forme n'était pas directement tangible dans le signe, si elle appartenait au signifié seul, ce ne serait que par une méthode purement psychologique que l'on pourrait l'étudier. Si la grammaire fait partie de la linguistique et non de la philosophie, c'est dû uniquement au fait que la forme est différente du concept et fait partie de l'expression. C'est la forme seule qui permet de distinguer le signifié de l'idée psychologique pure, par le fait justement que la forme est directement tangible, c'est-à-dire accessible par une méthode qui n'est pas purement psychologique. » (H.PGG : p. 116-117).

C'est donc, derrière l'expression, la forme qui permet la distinction entre signifié et idée psychologique et qui garantit la possibilité de la méthode indirecte qui caractérise la linguistique et la distingue de la psychologie. Il est ainsi question, pour les catégories, de critères formels :

« On a vu plus haut que, pour reconnaître une catégorie grammaticale, il faut avoir des critères de forme. C'est le signifiant, non le signifié seul, qui est décisif pour la distinction de ce qui est de la linguistique et de ce qui n'en est pas. » (H.PGG : p. 132)

« La grammaire ne peut reconnaître que des catégories formelles. Pour qu'une catégorie ait une existence réelle du point de vue grammatical, il faut qu'elle se définisse par des critères de forme, et non pas par des critères purement sémantiques. » (H.PGG : p. 298).

---

<sup>852</sup> Voir H.PGG : p. 116, note 1.

Il s'agit notamment, pour la première de ces deux occurrences, de critères syntagmatiques, Hjelmslev donnant la primauté à la rection<sup>853</sup>, critères syntagmatiques que l'on retrouve dans cet autre développement des *Principes de grammaire générale* :

« Le rôle du syntagmatique et de la construction en grammaire se voit bien par la place de la forme parmi les faits linguistiques. Les distinctions bien gardées, entre forme et aspect phonique, d'un côté, entre forme et signification, de l'autre, on a vu dans la forme une partie intégrante du signifiant. Mais, d'autre part, il va de soi que ni forme ni signifié ne peuvent être trouvés que par l'intermédiaire du phonème. On sait la différence fondamentale qui existe entre signifié et concept, et que, par opposition au concept, le signifié n'existe que par le signifiant. Le signifié ne peut être trouvé que par une méthode indirecte, psychophysique. La forme, de son côté, ne peut être trouvée que par l'aspect phonique. Un élément grammatical n'existe que par le ou les phonème(s) qui l'exprime(nt). Car "il n'y a pas de faits linguistiques indépendants d'une matière phonique découpée en éléments significatifs"<sup>854</sup> ».

On s'est proposé, dans ce livre, d'étudier la création possible d'une théorie morphologique du langage. Les considérations qui viennent d'être achevées nous permettent de concevoir avec exactitude une condition indispensable pour que ce travail soit possible : l'aspect phonique doit nous permettre, par sa structure même, de dégager la forme. Une grammaire indépendante de la psychologie ne sera possible que dans la mesure où la forme peut être trouvée par une considération des phonèmes – non par cette considération seule, car on sait que les deux faces du signe linguistique sont solidaires et n'existent que par leur association réciproque, mais par cette considération comme seul point de départ. "Aucune abstraction grammaticale n'est possible sans une série d'éléments matériels qui lui sert de substrat, et c'est toujours à ces éléments qu'il faut revenir en fin de compte"<sup>855</sup> (F. de SAUSSURE). La grammaire linguistique est donc à ce prix.

Ce n'est pas dire qu'une même catégorie sémantique ou morphologique doit être exprimée toujours et invariablement par un seul et même phonème. On sait que cela est loin d'être le cas, et si on posait cette condition, la grammaire linguistique serait évidemment une entreprise vaine. En effet, il est inutile de poser cette condition absurde : nous disposons d'un moyen, pleinement suffisant, de distinguer les différences phoniques

---

<sup>853</sup> Voir H.PGG : p. 134 sqq.

<sup>854</sup> Cette citation est extraite du chapitre « Identités, réalités, valeurs » du *Cours de linguistique générale* : « Ainsi la linguistique travaille sans cesse sur ces concepts forgés par les grammairiens, et dont on ne sait s'ils correspondent réellement à des facteurs constitutifs du système de la langue. Mais comment le savoir ? Et si ce sont des fantômes, quelles réalités leur opposer ?

Pour échapper aux illusions, il faut d'abord se convaincre que les entités concrètes de la langue ne se présentent pas d'elles-mêmes à notre observation. Qu'on cherche à les saisir, et l'on prendra contact avec le réel ; partant de là, on pourra élaborer tous les classements dont la linguistique a besoin pour ordonner les faits de son ressort. D'autre part, fonder ces classements sur autre chose que des entités concrètes – dire, par exemple, que les parties du discours sont des facteurs de la langue simplement parce qu'elles correspondent à des catégories logiques, – c'est oublier qu'il n'y a pas de faits linguistiques indépendants d'une matière [nous lisons en réalité *manière*, qui est une coquille (voir Saussure, 1967 : p. 248)] phonique découpée en éléments significatifs. » (Saussure, 1972 : p. 153). La source de ce passage, largement citée lors des analyses précédentes, se trouve dans le deuxième cours. Voir Saussure (1967) : p. 247-248 et Saussure (1997) : p. 23-24. La référence est donnée par Hjelmslev (voir H.PGG : p. 155, note 2).

<sup>855</sup> La citation est extraite du chapitre sur le « Rôle des entités abstraites en grammaire ». Voir Saussure (1972) : p. 190, cité ci-dessus, et pour la source, qui se trouve dans le troisième cours, Saussure (1967) : p. 312 et Saussure & Constantin (2005) : p. 228-229, également cité ci-dessus. La référence est à nouveau donnée par Hjelmslev (voir H.PGG : p. 156, note 1). S'opposent ici à nouveau théorisation et gage du rapport son/sens. Voir *supra*.

qui correspondent à des différences sémantiques ou morphologiques, de celles qui n'y correspondent pas. *Dans l'aspect synchronique, une différence d'ordre phonique reflète toujours une différence analogue d'ordre sémantique ou morphologique, pourvu que chacun des phonèmes différents est accompagné par une construction syntagmatique fixe. Dans la mesure où ce critérium nous échappe, la signification des phonèmes devient seule décisive : si, sous cette condition, il y a identité de signification entre deux phonèmes, il y a identité de forme également (les deux phonèmes recouvrent un seul et même élément grammatical) ; si, au contraire, il y a différence de signification, il y a aussi différence de forme.* Pour fixer les idées, prenons un exemple qui a été utilisé plus haut : en anglais moderne, la différence phonique *sheep : cats* ne correspond probablement à aucune différence d'ordre morphologique, puisque les deux éléments se combinent indifféremment avec *many*, avec *are*, etc., et sans qu'il semble y avoir différence de signification entre les deux phonèmes de pluriel : zéro et *-s*. A ce qu'il semble, cette différence réside donc uniquement dans la fonction phonique, non dans la fonction grammaticale. Ce qui est seul décisif pour le grammairien, ce sont *ou bien les identités phoniques accompagnées par des identités syntagmatiques, ou bien les identités phoniques accompagnées par des identités significatives*. Mais, étant donné que les faits significatifs sont souvent subconscients, les identités du premier ordre jouent un rôle très considérable. A côté de la signification des éléments grammaticaux, la *rection* est un fait de première importance, d'autant plus que, par opposition aux faits significatifs, les faits de rection relèvent immédiatement du signifiant. » (H.PGG : p. 154-157).

La forme des *Principes de grammaire générale* apparaît ici dans toute son ambivalence. Si elle est tangible, elle doit dans le même temps être manifestée dans le signifiant. Par ailleurs, si l'aspect phonique permet ainsi de dégager la forme, il n'est qu'un point de départ, la forme étant dégagée en réalité par un examen du jeu réciproque du signifiant et du signifié. Enfin, ce jeu réciproque du signifiant et du signifié implique à nouveau la forme par l'intermédiaire des relations syntagmatiques, auxquelles Hjelmslev attribue en outre un rôle plus décisif qu'aux faits significatifs. Si donc la forme grammaticale des *Principes de grammaire générale*, appelée à devenir la forme du contenu des textes glossématiques, s'identifie ainsi, dans le cadre de la problématique des rapports son/sens, avec le signifiant, elle n'est cependant accessible que par voie indirecte, et cette voie implique elle aussi la problématique des rapports son/sens, mais à un autre niveau (impliquant l'aspect phonique au lieu de la forme, et où la forme fait cette fois figure, significativement, de contenu et non plus d'expression) et sous la forme nouvelle du jeu réciproque du signifiant et du signifié.

C'est d'un tel jeu réciproque du signifiant et du signifié qu'il est question dans *Sprogssystem og sprogforandring*, dont le développement suivant, eu égard à la notion ultérieure de commutation, est remarquable :

« Formen er det centrale, dominerende lag i sprogtegnet. De forskelle, som spiller en rolle for formsystemet, maa nødvendigvis finde udtryk i strukturen og afspejle sig i indholdet. To lydformer, der adskilles i et sprog og staar i et bestemt systemforhold til hinanden, kan ikke falde sammen i deres udtale : *z* og *s* i fr. *cousin* og *coussin*. Paa samme maade maa naturligvis grammatiske og semantiske former, der adskilles i et sprog, have hver sin struktur. Og det er klart, at formforskelle, der findes i systemet, maa afspejle sig i betydningerne : to kasus kan f. ex. ikke have samme betydning.

Forskeren maa altid begynde med at undersøge strukturen, den ydre realisation, som er det eneste umiddelbart haandgribelige. Han maa dærfra søge ind til indholdet, og endelig gennem sammenspillet mellem struktur og indhold søge ind til formen, som holder struktur og indhold sammen i et fast system.

Det er altsaa en umulig metode, hvis man for første gang skal beskrive et sprog, da at spørge : hvorledes udtrykkes fortiden eller nutiden eller fremtiden i dette sprog ? Man gaar her ud fra begreber, som ikke er bundne til sprogets system, men som er hentede fra en verden uden for sproget. Og det kan meget vel være, at der til den begrebsadskillelse, man her opererer med, slet ikke svarer nogen formadskillelse i sprogets grammatiske system : der findes sprog, hvor verbet ikke bøjes i tider, eller hvor tempussystemet ikke rummer en tredeling, eller hvor det saakaldte tempus slet ikke udtrykker tid.

Det spørgsmaal, der her stilles, faar først mening, naar man i forvejen har foretaget vandringer fra struktur over indhold til form og har konstateret, hvilke specifikt sproglige adskillelser det paagældende sprog rummer. Men i saa fald vil forøvrigt spørgsmaalet allerede være besvaret ved selve denne konstatering. Mange af de grammatikker, som har set lyset igennem civilisationens historie, vilde have været væsentlig bedre, end de er, hvis denne simple sandhed havde været erkendt. Mangen en syntax kunde være forblevet uskrevet. Syntaxen er nemlig i bedste fald en overflødig gentagelse af morfologien, eller af det, som burde have staaet i morfologien. At læse et sprogs morfologi og dærefter dets syntax er som at læse morgenavisen bagfra om aftenen, vel at mærke, hvis morfologien er skrevet, som den burde være, saaledes at den baade gør rede for struktur, betydning og form, med formen som det centrale og dominerende element<sup>856</sup>. » (H.Spr. : p. 36-37).

Il est question, dans ce développement, non seulement de structure comme expression de la forme, mais également de reflet de la forme dans la signification, la forme s'affirmant ainsi toujours plus comme doublement orientée, vers la structure et vers la signification. Et aussi bien est-elle la « strate centrale, dominante, dans le signe linguistique », qui « tient la structure et le contenu en un système fixe ». Corrélativement, la méthode s'appuie nettement sur le jeu

---

<sup>856</sup> « La forme est la strate centrale, dominante, dans le signe linguistique. Les différences qui jouent un rôle pour le système de la forme doivent nécessairement trouver expression dans la structure et se refléter dans le contenu. Deux formes phoniques qui sont distinctes dans une langue et qui sont l'une avec l'autre dans un rapport systématique défini ne peuvent pas se confondre dans leur prononciation : *z* et *s* dans fr. *cousin* et *coussin*. Tout aussi naturellement, les formes grammaticales et sémantiques qui sont distinctes dans une langue ont chacune leur structure. Il est également clair que les différences de forme que l'on trouve dans le système doivent se refléter dans les significations : deux cas, par exemple, ne peuvent avoir la même signification.

Le chercheur doit toujours commencer par examiner la structure, la réalisation extérieure, qui est la seule qui soit immédiatement tangible. Il doit, à partir de là, chercher à pénétrer jusqu'au contenu, et enfin, par le jeu réciproque entre structure et contenu, chercher à pénétrer jusqu'à la forme, qui tient la structure et le contenu en un système fixe.

C'est donc une méthode impossible, si on doit décrire une langue pour la première fois, que de demander : comment s'exprime le passé, ou le présent, ou le futur, dans cette langue ? On prend ici pour point de départ des concepts qui ne sont pas attachés au système de la langue mais qui sont pris dans un monde extérieur à la langue. Il peut très bien se faire qu'à la distinction conceptuelle avec laquelle on a procédé ne réponde aucune distinction de forme dans le système grammatical de la langue : il existe des langues où le verbe ne se conjugue pas en temps, ou où le système des temps ne contient pas de tripartition, ou encore où le soi-disant temps n'exprime pas du tout le temps.

La question qui se pose ici ne fait sens que si l'on a préalablement accompli le cheminement de la structure jusqu'à la forme, en passant par le contenu, et qu'on a constaté quelles distinctions linguistiques spécifiques contient la langue en question. Mais alors la question aura au demeurant déjà trouvé une réponse par cette constatation même. Nombre des grammairiens qui ont vu le jour au cours de l'histoire des civilisations auraient été fondamentalement meilleurs qu'ils ne l'ont été si cette simple vérité avait été connue. Maintes syntaxes auraient pu demeurer non écrites. La syntaxe est en effet dans le meilleur des cas une répétition superflue de la morphologie, ou de ce qui aurait dû figurer dans la morphologie. Lire la morphologie d'une langue puis sa syntaxe est comme lire le journal du matin à rebours le soir, avec cette particularité que si la morphologie est écrite comme elle devrait l'être, morphologie et syntaxe exposent toutes deux la structure, la signification et la forme, avec la forme comme élément central et dominant. »



réciroque du signifiant et du signifié, puisqu'il s'agit de « pénétrer jusqu'au contenu » puis « par le jeu réciroque entre structure et contenu », de pénétrer jusqu'à cette forme qui lie ensemble structure et signification. On retrouve, dans ce cadre, l'opposition entre syntaxe et morphologie, sur laquelle, au lieu de la refuser, Hjelmslev prend appui pour établir la linguistique comme morphologie. C'est donc cette fois – comme, *mutatis mutandis*, chez Saussure – au nom du rapport son/sens que Hjelmslev revient sur cette opposition, qu'il refuse habituellement au nom de la distinction syntagmatique/paradigmatique. Cette dualité entre réévaluation au nom du rapport son/sens et refus au nom de la distinction syntagmatique/paradigmatique est extrêmement révélatrice de la différence de problématique qui sépare les deux élaborations saussurienne et hjelmslevienne. La critique ou la réévaluation, chez Saussure, est une : la distinction morphologie/syntaxe est refusée au nom de l'articulation puis, corrélativement, redéfinie ou resituée à partir de la distinction associatif/syntagmatique. Il s'agit en revanche chez Hjelmslev de deux critiques séparées, et les deux appréhensions de la distinction morphologie/syntaxe (comme démarches sémasiologique et onomasiologique d'une part, paradigmatique et syntagmatique d'autre part) qui les fondent chacune pour leur part ne sont jamais remises en cause par une redéfinition des termes. La première critique n'est représentée que dans les premiers textes, n'ayant plus lieu d'être une fois établie la quadripartition glossématique. A l'unité de la démarche saussurienne, Hjelmslev substitue de fait une construction où s'articulent les deux donnés séparés du rapport son/sens et de la structure : la forme<sup>857</sup>, qui justifie le nom de morphologie, fût-elle encore conçue dans ce texte préglossématique, comme démarche sémasiologique (mais une démarche sémasiologique nouvelle, visant à l'édification d'une forme<sup>858</sup>), et qui

---

<sup>857</sup> Suivant en cela une démarche caractéristique du structuralisme, dont la construction du rapport fonction/structure dans l'élaboration martinettienne avait constitué, dans le premier chapitre, un premier exemple : à la corrélativité des concepts saussuriens répond toujours, dans la problématique structuraliste, une construction. Voir *infra*.

<sup>858</sup> Et qui implique déjà des conventions méthodologiques, comme il apparaît dans le passage suivant : « For at klare det spørgsmaal, om det franske *plus* i *plus riche* er et morfem eller et semantem, maa vi opstille et særligt kriterium for adskillelsen. Vi maa henvise til, at elementet *plus* ogsaa kan bruges uden at et adjektiv følger efter : *il a payé plus que moi, je ne sais plus*, og der er ingen fornuftig tvivl om, at vi i disse tilfælde har det samme element og den samme betydning som i forbindelsen *plus riche*. Og i disse sidste tilfælde er der ingen tvivl om, at *plus* er et semantem. Nu kan man indvende, at det kunde jo tænkes, at et morfem og et semantem havde baade samme struktur og samme betydning, saaledes at vi i de to tilfælde trods fællesskabet i struktur og i betydning dog havde forskellig grammatisk form. Vi maa imidlertid hertil svare, at hvis dette er rigtigt, har videnskaben ingen midler til at foretage en analyse : formen kan som bekendt kun erkendes gennem iagttagelse af strukturen og betydningen. Vi maa derfor her, som saa ofte i videnskaben, sørge for at lave vore definitioner saaledes, at de kan bruges, og dersom de saa gaar entydigt op, dersom de entydigt beskriver fænomenerne og giver et klart billede af dem, kan vi overhovedet ikke naa længere. Vi maa vedtage, at vi i et tilfælde som *plus* har et semantem. Vi maa vedtage ved en praktisk konvention, at hvor baade struktur og betydning stemmer overens, vil vi kun anerkende eet og ikke to forskellige elementer. Vi maa opstille den metodiske sætning, at hvis vi træffer et element, der har samme struktur og samme betydning som et element, der med sikkerhed kan bestemmes som et semantem, saa kalder vi det ene element identisk med det andet. » [« Pour trancher la question de savoir si le français *plus* dans *plus riche* est un morphème ou un sémantème, nous devons établir un critère de distinction spécifique. Nous devons nous en référer au fait que l'élément *plus* peut aussi être utilisé sans qu'un adjectif le suive : *il a payé plus que moi, je ne sais plus*, et on ne peut raisonnablement douter de ce que nous avons dans ces occurrences le même élément et la même signification que dans la combinaison *plus riche*. Dans ces occurrences, *plus* est sans aucun doute un sémantème. On peut objecter, à présent, que l'on pourrait aussi penser qu'il y a un morphème et un sémantème qui ont tous deux la même structure et la même signification, de sorte

précisément, construite dans les textes glossématiques comme primordialement syntagmatique, est définie dans ce passage comme ce qui « tient la structure et le contenu en un système fixe », c'est-à-dire en réalité, comme il apparaît dans un autre développement, comme ce qui vient chez Hjeltslev à la place du rapport son/sens, dont il représente à la fois l'analyse et la construction (distinctes, en tant que telles, du fonctionnement de celui-ci comme gage). On lisait en effet quelques pages plus haut :

« Et givet sprogligt tegn, lad os sige tegnet *nyt*, kan betragtes fra tre og kun tre væsensforskellige synspunkter : det kan betragtes med hensyn til *struktur*, *form* og *indhold*. Med hensyn til hvad jeg her vil kalde dets struktur bestemmer vi det som bestaaende af de tre enheder *n*, *y*, *t*. Med hensyn til dets form bestemmer vi det som et adjektiv i neutrum. Med hensyn til dets indhold bestemmer vi dets betydning : det er det modsatte af *gammelt*.

Af disse tre synspunkter vil i det mindste eet altid vise en forskel, saa snart vi gaar til et andet sprogligt tegn. Jeg kan have den selvsamme struktur : *n*, *y*, *t*, men med en helt anden betydning ; jeg tænker paa det ord, der i retskrivningen gengives som *nydt*. Foruden betydningen er ogsaa formen en anden : det er nu et verbum i perfektum participium. Jeg kan være sikker paa, at saa snart jeg faar et nyt sprogligt tegn, vil det vise sig fra mindst eet af de tre synspunkter. De tre synspunkter er altsaa tilstrækkelige til at beskrive tegnene.

Dette vil nu enhver gaa med til, og de fleste vil være parat til strax at gaa videre og sige, at her har vi altsaa en fornuftig inddeling af sprogvidenskaben : naar vi betragter strukturen, har vi fonetik ; naar vi betragter formen, har vi grammatik ; naar vi betragter indholdet, har vi semantik. Men dette er et skæbnesvangert fejlgreb. For det første er det nemlig givet, at de enheder, grammatiken faar at arbejde med, ikke er bestemte udtømmende ved deres form alene, tillige ved deres betydning. Foruden denne indvendige side har de en udvendig side, et udtryk, og vel at mærke et udtryk, som ikke fra grammatisk synspunkt kan opfattes som en fonetisk enhed. Man maa i den danske grammatik ved behandlingen af neutrum singularis anføre, at dette udtrykkes ved endelsen *-t*, og den enhed, vi her staar over for, neutrumsendelsen *-t*, er ikke en fonetisk, men en grammatisk enhed. Fonetikerens kan ogsaa, fra et helt andet synspunkt, behandle *sin* enhed *t* ; men gør han det, vil det være ham ligegyldigt som *fonetiker*, om denne enhed er mærke for neutrum singularis eller for noget andet eller for slet ingenting. For fonetikerens vil *t*, i *nyt* og *t* i *nydt* og *t* i *væxt* være lige gode, være enheder af nøjagtig samme art og værdi ; for grammatikerens vil de være højst forskellige. Fonetikerens vil endvidere ligestille disse *t* med andre som f. ex. *t* i *tak*, hvor *t* taget for sig slet ikke er en grammatisk enhed. Omvendt vil grammatikerens foretage mange sammenstillinger, som fonetikerens fra sit system aldrig vil finde paa ; grammatikerens vil f. ex. ligestille *-e/* i *dag-e* med *-t/* i *uge-r*. Vi maa altsaa anerkende, at de grammatiske former har en

---

que dans les deux types d'exemples nous avons cependant, malgré la communauté de structure et de signification, deux formes grammaticales différentes. A cet argument, il nous faut cependant répondre que s'il en est ainsi, la science n'a aucun moyen de procéder à une analyse : on sait que la forme ne peut être reconnue que par l'examen de la structure et de la signification. Nous devons donc ici, comme assez souvent en science, prendre soin d'élaborer nos définitions de telle sorte qu'elles soient utilisables, et pourvu qu'elles s'appliquent sans ambiguïté, qu'elles décrivent sans ambiguïté les phénomènes, et donnent une image claire de ceux-ci, nous ne pouvons en général pas aller plus loin. Nous devons décider que, dans un cas comme celui de *plus*, nous avons un sémantème. Nous devons décider, par une convention pratique, que là où la structure et la signification s'accordent nous ne reconnaitrons qu'un et non deux éléments différents. Nous devons établir le principe méthodologique suivant : si nous rencontrons un élément qui a la même structure et la même signification qu'un élément qui peut être identifié comme un sémantème, alors nous traiterons ce premier élément comme identique à l'autre. »] (H.Spr. : p. 64).

udvendig side, som er betinget af deres indvendige side, og som netop derfor ikke er af fonetiske natur.

Men omvendt har ogsaa fonetikken enheder en indvendig side. De fonetiske enheder kan i sig selv, uafhængigt af de grammatiske enheder, have baade form og indhold. De har et indhold, for saa vidt en lydsymbolik er mulig. Er en lydsymbolik mulig, har de fonetiske enheder en betydning, som er af en helt anden art end de grammatiske betydninger. Dette spørgsmaal er omstridt; men det er klogt at lade muligheden for en positiv besvarelse aaben. Men ingen vil bestride, at de fonetiske enheder har en indre form ved siden af den ydre struktur. Den ydre struktur er udtalen, den indre form er enhedernes rolle i sproget, deres plads i systemet. De lydlige enheder indgaar ligesom de grammatiske, men paa en anden maade, i et net af faste relationer, som ikke er afhængig af deres udtale. Hvad enten jeg siger (*gikt*) eller (*gigt*) eller (*gict*), har jeg paa tredie plads i rækken den samme fonetiske form, men forskellig fonetisk struktur. Den fonetiske formenhed, som man kalder fonemet, bestemmes som fonetisk form ved sin plads i det fonetiske system, paa lignende maade som en grammatisk form, f. ex. neutrum, bestemmes ved sin plads i det grammatiske system. Det danske neutrum er bestemt ved, at det staar i et bestemt forhold til fælleskøn, og dette forhold er baade et ligheds- og et forskelsforhold: neutrum og fælleskøn ligner hinanden ved begge at være køn; de danner tilsammen det grammatiske genus; inden for denne overkategori staar de i et indbyrdes modsætningsforhold. Paa lignende maade staar fonemet G baade i et ligheds- og et modsætningsforhold til fonemet K: et modsætningsforhold, fordi sproget gør modsætningsforskelle som *gilde* og *kilde*; et lighedsforhold, fordi G og K i visse andre tilfælde ikke lader sig adskille: de to ord *gig* og *gik* kan begge to udtales baade med *g* og med *k* i slutningen, saaledes at det er umuligt at afgøre, om vi har fonemet G eller fonemet K; vi har et fonem af højere art, som er baade G og K paa een gang, og som i systemet ligger over G og K paa lignende maade som genus ligger over fælleskøn og neutrum.

Det er klart, at ogsaa semantikken enheder har baade en struktur, en form og en betydning. At de har en betydning, veed vi alle. At de har en form, har vi allerede set: *ny* indgaar i et specifikt modsætnings- og lighedsforhold til *gammel*, og til *ung*. Disse tre enheder danner tilsammen en kategori, der indeholder et dobbelt modsætningspar. At de har en struktur, er efter det sagte indlysende: semantikeren opererer med strukturelle enheder som f. ex. /ny/, /gammel/, enheder, som fonetikeren fra sit synspunkt ikke føres til at opstille, og som heller ikke spiller nogen som helst rolle i det grammatiske system.

Naar man studerer et sprog, naar man hører et sprog, vil det altid være strukturen, som direkte iagttages, som er det umiddelbart givne. Forskeren maa fra strukturen trænge ind til form og indhold. Kun ad denne vej kan form og indhold overhovedet konstateres. Mange tidligere forskere har ment, at man inden for grammatikken skulde kunne adskille formlære og syntax saaledes, at formlæren var læren om udtrykket, syntaxen læren om betydningen, eller saaledes, at man i formlæren bevæger sig fra udtryk til betydning, i syntaxen modsat fra betydning til udtryk. Disse fremgangsmaader er udelukkede. Udtryk og betydning er to sider af samme sag og kan ikke adskilles, og den eneste mulige vej bestaar i fra udtrykket at søge til betydningen.

Endvidere ser vi, at formen maa være det centrale lag i sprogtegnet. Formen er nemlig det, der binder struktur og betydning sammen. Alt i sproget er form. Der kan derfor ikke findes nogen særskilt strukturteori eller nogen særskilt betydningsteori, men kun en formlære, en morfologi. Al synkronisk lingvistik er morfologi, læren om den fonetiske, den grammatiske og den semantiske form, læren om systemet<sup>859</sup>. » (H.Spr.: p. 30-32).

---

<sup>859</sup> « Tout signe linguistique donné, disons le signe *nyt* [*nouveau*], peut être considéré de trois, et seulement trois, points de vue essentiellement différents: il peut être considéré quant à sa *structure*, quant à sa *forme* et quant à

---

son *contenu*. Quant à ce que j'appellerai ici sa *structure*, nous le définissons comme composé des trois unités *n*, *y*, *t*. Quant à sa forme, nous le définissons comme un adjectif au neutre. Quant à son contenu, nous définissons sa signification : il est le contraire de *gammelt* [ancien].

De ces trois points de vue, l'un au moins montrera toujours une différence aussitôt que nous passerons à un autre signe linguistique. Je peux avoir la même structure : *n*, *y*, *t*, mais avec une tout autre signification ; je pense au mot qui dans l'orthographe est rendu par *nydt* [goûté]. Outre la signification, la forme également est différente : c'est maintenant un verbe au participe parfait. Je peux être sûr qu'aussitôt que j'ai un nouveau signe linguistique, cela se manifesterait au moins à l'un des trois points de vue. Les trois points de vue sont ainsi suffisants pour décrire les signes.

Aujourd'hui, ce point fait l'unanimité, et la plupart seraient immédiatement prêts à aller plus loin et à affirmer que nous avons également là une division raisonnable de la science du langage : quand nous considérons la structure, nous avons la phonétique, quand nous considérons la forme, nous avons la grammaire, quand nous considérons le contenu, nous avons la sémantique. Il s'agit là toutefois d'une bévée lourde de conséquences. Tout d'abord, il est en effet évident que les unités avec lesquelles travaille la grammaire ne sont pas définies de façon complète par leur seule forme, ni en outre par leur signification. Outre cette face interne, elles possèdent une face externe, une expression et, notez-le, une expression qui ne peut pas, du point de vue grammatical, être considérée comme une unité phonétique. Dans la grammaire danoise, on doit indiquer, dans l'étude du neutre singulier, que celui-ci s'exprime au moyen de la terminaison *-t*, et cette unité à laquelle nous avons affaire, la terminaison neutre *-t*, n'est pas une unité phonétique, mais grammaticale. Le phonéticien peut aussi, d'un tout autre point de vue, étudier son unité *t* ; mais s'il le fait, il lui sera indifférent, en tant que *phonéticien*, que cette unité soit la marque du neutre singulier ou d'autre chose, ou de rien du tout. Pour le phonéticien, le *t* dans *nyt*, le *t* dans *nydt* et le *t* dans *væxt* [croissance] seront équivalents, seront des unités exactement du même type et de la même valeur ; pour le grammairien ils seront très différents. Le phonéticien assimilera en outre ces *t* à d'autres comme par exemple le *t* dans *tak* [merci], où *t* pris en lui-même n'est plus du tout une unité grammaticale. Inversement, le grammairien établira nombre d'ensembles que le phonéticien n'aurait jamais imaginés à partir de son système ; le grammairien assimilera par exemple *-e/* dans *dag-e* [jour-s] à *-t/* dans *uge-r* [semaine-s]. Nous devons ainsi reconnaître que les formes grammaticales ont une face externe, qui est subordonnée à leur face interne, et qui précisément pour cette raison n'est pas de nature phonétique.

Mais inversement les unités phonétiques ont aussi une face interne. Les unités phonétiques peuvent en elles-mêmes, indépendamment des unités grammaticales, avoir à la fois une forme et un contenu. Elles ont un contenu pour autant qu'une symbolique phonique est possible. Si une symbolique phonique est possible, les unités phonétiques ont une signification, qui est d'un tout autre type que les significations grammaticales. Cette question est contestée mais il est avisé de laisser ouverte la possibilité d'une réponse positive. Par contre, personne ne contestera que les unités phonétiques ont une forme intérieure à côté de leur structure extérieure. La structure extérieure est la prononciation, la forme intérieure est le rôle des unités dans la langue, leur place dans le système. Les unités phoniques entrent, tout comme les unités grammaticales, mais d'une autre manière, dans un réseau de relations fixes, qui ne sont pas dépendantes de leur prononciation. Que je dise (*gikt*) ou (*gigt*) ou (*gict*), j'ai à la troisième place de la chaîne la même forme phonétique, mais des structures phonétiques différentes. L'unité de forme phonétique que l'on appelle phonème est définie comme forme phonétique par sa place dans le système phonétique, de même qu'une forme grammaticale, par exemple le neutre, est définie par sa place dans le système grammatical. Le neutre danois est défini par le fait d'entrer dans une relation définie avec le genre commun, et cette relation est à la fois une relation de similitude et de différence : le neutre et le genre commun se ressemblent en ce qu'ils sont tous deux des genres ; ensemble ils forment le genre grammatical ; dans le cadre de cette supercatégorie, ils entrent dans une relation d'opposition mutuelle. D'une manière analogue le phonème G entre avec le phonème K dans une relation qui est à la fois de similitude et d'opposition : une relation d'opposition parce que le langage établit des différences oppositives comme *gilde* et *kilde* ; une relation de similitude parce que G et K, dans certains autres cas, ne se laissent pas distinguer : les mots *gig* et *gik* peuvent tous deux être prononcés avec *g* ou *k* finals, de sorte qu'il est impossible de décider si nous avons le phonème G ou le phonème K ; nous avons un phonème d'un type supérieur, qui est tout à la fois G et K et qui dans le système est supérieur à G et K de même que le genre est supérieur au genre commun et au neutre.

Il est clair que les unités sémantiques ont elles aussi à la fois une structure, une forme et une signification. Qu'elles aient une signification, nous le savons tous. Qu'elles aient une forme, nous l'avons déjà vu : *nyt* entre dans une relation spécifique de similarité et d'opposition avec *gammel* et avec *ung* [jeune]. Ces trois unités forment ensemble une catégorie qui contient une double paire oppositive. Qu'elles aient une structure est évident au vu de ce qui a été dit : le sémanticien opère avec des unités structurelles, comme par exemple /ny/, /gammel/,

Comme nous l'avons vu ci-dessus, la glossématique est appréhendable en termes de combinaison de la phonétique et de la grammaire, sans véritable redéfinition des disciplines traditionnelles. C'est à quoi ce développement, où la forme apparaît nettement dans sa dimension de substitut du rapport son/sens – et ainsi véritablement, au regard de l'élaboration saussurienne, dans sa dimension d'objet venant en lieu et place d'un concept –, donne un relief singulier. Aux définitions « traditionnelles » de la phonétique comme science du « signifiant » ou de la « structure » du signe, de la grammaire comme science de la forme du signe et de la sémantique comme science du « signifié » ou de la signification du signe, Hjelmslev oppose sa double tripartition définitoire de strates du signe d'une part et de types d'unités d'autre part. L'argumentation est double et témoigne nettement de l'élaboration de la notion de forme dans le double cadre de l'analyse et de la construction du rapport son/sens. Il s'agit d'une part de distinguer entre signifiant (les structures des unités grammaticales et des unités sémantiques) et unités phonématiques, le signifiant étant défini comme signifiant par sa subordination à la « face interne » du signe – qui, à la différence de ce qui a lieu dans *La Catégorie des cas*, inclut la forme –, et d'autre part de postuler un ordre de l'expression (ici un ordre phonétique) grâce à un redoublement du rapport son/sens : de même que le signifiant se définit par sa subordination à un signifié, l'unité phonétique a une « face interne ». Notons que si cette face interne, tout comme celle des unités grammaticales et sémantiques, est double, incluant une forme aussi bien qu'un contenu, Hjelmslev insiste sur la forme, qui est quant à elle, à la différence du contenu, incontestable. Or, comme il apparaît à la lecture de l'exemple donné par Hjelmslev, celle-ci est liée notamment à la distinctivité, donc, à nouveau, bien que d'une autre manière, au rapport son/sens. On peut ainsi parler, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, de l'émergence d'un ordre de l'expression, et il est notable que cette émergence soit liée à un redoublement du rapport son/sens, qui vaut ainsi dans le contenu tout comme dans l'expression, et dont ces ordres (et la forme) apparaissent ainsi comme l'analyse (il y a redoublement permettant des distinctions), et la construction (ce rapport est définitoire de chaque unité). Apparaît par ailleurs de manière très nette, la spécificité de la forme hjelmslevienne : la distinction entre signifiant et unité phonétique et entre la « face interne » du phonème et celles des unités grammaticales et sémantiques institue en quelque sorte un double rapport son/sens : celui qui sert de gage à la définition des unités et celui que la forme

---

unités que le phonéticien de son point de vue n'est pas amené à établir, et qui ne jouent pas non plus le moindre rôle dans le système grammatical.

Quand on étudie une langue, quand on entend une langue, c'est toujours la structure qui est observée directement, qui est la donnée immédiate. Le chercheur doit, à partir de la structure, pénétrer jusqu'à la forme et au contenu. Il n'y a que par cette voie que la forme et le contenu peuvent être en quelque manière constatés. Nombre de nos prédécesseurs ont pensé que l'on pouvait distinguer, à l'intérieur de la grammaire, entre étude de la forme et syntaxe, soit que l'étude de la forme fût conçue comme la science de l'expression, et la syntaxe comme la science de la signification, soit que l'on pensât que l'étude de la forme procédât de l'expression à la signification et la syntaxe, à l'inverse, de la signification à l'expression. Ces méthodes sont inadmissibles. Expression et signification sont deux faces de la même chose et ne peuvent pas être distinguées, et l'unique chemin possible consiste à chercher la signification à partir de l'expression.

En outre, nous voyons que la forme doit être la strate centrale du signe linguistique. La forme est en effet ce qui relie structure et signification. Tout dans la langue est forme. C'est pourquoi il ne peut y avoir de théorie de la structure distincte, ou de théorie de la signification distincte, mais seulement une étude de la forme, une morphologie. Toute la linguistique synchronique est morphologie, l'étude de la forme phonétique, grammaticale et sémantique, l'étude du système. »

permettra de construire. On retrouve d'ailleurs dans *Sprogssystem og sprogforandring* la non-pertinence des spécificités de l'expression quant à la définition du contenu que postulent les *Principes de grammaire générale* et *La Catégorie des cas* :

« Ogsaa her maa vi nøjes med en konvention, en vedtægt. Det er rimeligt at vedtage, at naar vi har en paradigmatiske relation mellem former af forskellig struktur, saaledes at denne relation er fuldstændig den samme som den, der normalt findes mellem former af samme struktur, saa er disse to relationer identiske. *god bedre* er komparation, fordi *god* og *bedre* danner et paradigme, de staar i samme forhold til hinanden som de saakaldte regelmæssige komparationer som *kort kortere kortest*, *tyk tykkere tykkest* osv. Vi lærer heraf, og vi vil ofte gense det, af strukturen i sig selv er uden betydning for formen. Formen kræver blot at den udtrykkes ved een eller anden strukturforskel, men om denne strukturforskel er større eller mindre, er ligegyldigt, blot den er tilstrækkelig tydelig. Regelmæssighed er endda unødvendig, blot der er en parallel relation ; der er sprog med lutter uregelmæssighed, men det gør ikke noget, for det er betydningen og ikke strukturen, som er afgørende<sup>860</sup>. » (H.Spr. : p. 65-66).

Il faut noter, dans cette perspective, que si, dans l'avant-dernier paragraphe du développement, Hjelmslev réaffirme, dans le cadre du refus de la distinction entre morphologie et syntaxe, les principes des *Principes de grammaire générale*, prônant à nouveau une démarche purement sémasiologique, le dernier paragraphe ajoute à la solidarité du son et du sens qui est définitoire de la linguistique la promotion de la forme au rang de « strate centrale du signe linguistique », « qui relie structure et signification », la linguistique étant ainsi définie comme morphologie ou « étude du système », par opposition à une « théorie de la structure distincte » et à une « théorie de la signification distincte ». On ne saurait mieux dire que la forme vient en lieu et place du rapport son/sens, qu'elle vient analyser et construire tout en étant gagée par lui.

Cependant, construction et analyse du rapport son/sens, la structure hjelmslevienne permet également la description de celui-ci, ainsi qu'il apparaît nettement dans « Structure générale des corrélations linguistiques », texte un peu antérieur à *Sprogssystem og sprogforandring* et à *La Catégorie des cas* mais que sa publication tardive a doté de notes datant de l'époque glossématique qui le rendent d'autant plus significatif pour notre propos. On retrouve en premier lieu, dans ce texte, l'indépendance entre signifiant et signifié ainsi que la subordination, dans l'ordre de la grammaire, du signifiant au signifié. Hjelmslev écrit en effet :

---

<sup>860</sup> « Ici aussi nous devons nous contenter d'une convention, d'un usage. Il est logique de convenir que lorsque nous avons une relation paradigmatisque entre des formes de structure différente, de telle sorte que cette relation soit strictement identique à celle que l'on trouve normalement entre des formes de même structure, alors ces deux relations sont identiques. *god* [bon] *bedre* [meilleur] relèvent de la comparaison, parce que *god* et *bedre* forment un paradigme, qu'ils entrent dans la même relation mutuelle que les comparaisons dites régulières comme *kort* [court] *kortere* [plus court] *kortest* [le plus court], *tyk* [gros] *tykkere* [plus gros] *tykkest* [le plus gros], etc. Nous apprenons ainsi, et nous aurons souvent l'occasion de le constater, que la structure elle-même est sans signification pour la forme. La forme demande seulement à être exprimée par une différence de structure ou par une autre, mais que cette différence de structure soit grande ou petite est sans importance, du moment qu'elle est suffisamment claire. La régularité n'est même pas nécessaire, du moment qu'il existe une relation parallèle ; certaines langues sont totalement irrégulières, mais cela ne fait rien parce que c'est la signification et non la structure qui est décisive. »

« Nous proposons de réserver les termes de *sémantème* et de *morphème*, et, par suite, celui de *grammatème*, aux unités du signifié. Pour les unités correspondantes du *signifiant*, ou *phonies* de grammatèmes, le vocabulaire habituel dispose déjà d'un nombre suffisant de termes assez inambigus (*thème*, *racine*, *radical* ; *affixe* ou *formatif* ou *formant*, avec les subdivisions *suffixe*, *désinence*, *préfixe*, *infixe*). L'avantage qu'il y a à adapter dans ce sens restreint et précis les termes proposés par M. Vendryes réside surtout en ceci que la terminologie permet de distinguer nettement le signifié et le signifiant. La terminologie proposée permettra p. ex. de dire qu'en anglais le formant (la désinence) *-s* exprime alternativement trois morphèmes : le pluriel, le génitif et la 3<sup>e</sup> personne, et que le morphème "pluriel" s'exprime alternativement par divers formants : *-s*, *-en*, etc. C'est ainsi que nous voudrions rendre compte des faits constatés par M. Jespersen<sup>861</sup> sans avoir recours à la distinction terminologique qu'il opère entre "*forme*" et "*fonction*" et qui nous semble moins nette et moins utile. La terminologie proposée permettra également de distinguer nettement, à l'intérieur d'un formant tel que *-us* dans l'adjectif entrant dans le syntagme latin *bon-us dominus*, trois morphèmes : "masculin", "nominatif" et "singulier". C'est ainsi seulement qu'on évite de surestimer la différence entre le type agglutinant et le type flexionnel (dans le sens restreint du terme), qui se réduit à une différence du signifiant et qui reste sans importance pour l'analyse du signifié. Nous pensons qu'on élimine de la sorte une difficulté qui a été souvent ressentie en matière grammaticale : pour l'analyse du signifié les catégories grammaticales restent aussi distinctes dans le type flexionnel que dans le type agglutinant ; ce n'est que le signifiant qui invite à les confondre.

Nous avons grandement besoin d'une terminologie qui permette d'opérer rigoureusement ces distinctions. *Notre recherche intéressera le signifié, non le signifiant.* » (H.Cor. : p. 54-55).

Notons qu'il s'agit ici, non de forme, mais de signifié, par opposition au signifiant. Et Hjelmslev précise, dans une note du début des années quarante :

« Cet avantage de l'analyse ressortira encore plus nettement dès qu'on se rend compte du fait que l'épreuve de la commutation vaut pour le contenu (le signifié) au même titre que pour l'expression (le signifiant). » (H.Cor. : p. 54, note 5).

S'il s'agit donc de rapport son/sens, il s'agit d'une part de gage des rapports son/sens (ce qui deviendra l'épreuve de la commutation) et d'autre part de description de celui-ci (de ce qu'expriment les signifiants et de la manière dont sont exprimés les signifiés, pour autant que cela concerne l'ordre du contenu). Hjelmslev ajoute ainsi :

« D'ailleurs nous n'avons guère besoin d'insister sur la nécessité qu'il y a de tenir compte des différences observées dans le signifiant en établissant les unités du signifié. Sans cette précaution on ne tiendrait pas compte des différences entre les langues et du fait proprement linguistique. Rappelons à ce propos que, sans rétrécir aucunement la valeur de ce principe, les rapports entre signifié et signifiant peuvent être divers : à une seule unité du signifié peut correspondre une seule unité du signifiant (univocité) ; à une seule unité du signifié peuvent correspondre deux ou plusieurs unités du signifiant (synonymie) ; à deux ou plusieurs unités du signifié peut correspondre une seule unité du signifiant (homonymie) ; – l'expression dans le signifiant d'une unité du signifié peut être

---

<sup>861</sup> Hjelmslev renvoie à « *The Philosophy of Grammar*, p. 46. » (H.Cor. : p. 54), où Jespersen propose un schéma reliant des formes d'un côté (par exemple le *-s* anglais) à leurs fonctions de l'autre (pour le *-s* anglais le pluriel des substantifs, le génitif des substantifs et la troisième personne du singulier au présent des verbes). La distinction que fait Jespersen entre forme et fonction a partie liée avec la distinction morphologie/syntaxe.

zéro ; – une unité du signifié peut être exprimée simplement par la place respective des unités du signifiant.

La découverte du *grammatème*, qui a eu pour conséquence l'abandon du *mot* comme base de l'analyse grammaticale, marque un des progrès les plus décisifs de la grammaire moderne. Les avantages obtenus par ce changement de méthode sont multiples. Insistons sur un seul, d'importance particulière pour la recherche que nous allons entreprendre : le supplétivisme (cas de *je vais, j'irai, j'allais*) ne crée désormais aucune difficulté à l'analyse grammaticale : il est évident qu'il s'agit d'une particularité du signifiant, qui reste sans importance pour l'analyse du signifié ; il s'agit de toute évidence d'un même sémantème exprimé selon les circonstances par des thèmes différents (par des racines différentes) ; c'est un simple cas de synonymie, comparable à tous les égards à celle entre les diverses désinences exprimant le morphème "pluriel" en anglais. » (H.Cor. : p. 55).

Hjelmslev distingue nettement, dans ce passage, deux niveaux d'opérativité du rapport son/sens : celui de l'établissement des grammatèmes ou unités minimales du signifié<sup>862</sup>, niveau principal car lié au « fait proprement linguistique » et dans le cadre duquel le rapport son/sens fait figure de gage de la structure (en tant que telle, *sui generis*), et celui de la diversité des rapports entre signifiant et signifié. Le premier niveau est, *mutatis mutandis*, celui de la commutation, comme en témoigne une autre note du début des années 40, dont l'appel se situe après « fait proprement linguistique » :

« De même, il y a nécessité de tenir compte des différences observées dans le signifié en établissant les unités du signifiant. Il s'agit dans les deux cas de l'épreuve de commutation, opérée au point de vue du contenu (du signifié) et au point de vue de l'expression (du signifiant) respectivement. En 1931 nous n'avions pas encore fait cette découverte, capitale pour la compréhension du mécanisme sémiologique de la langue. » (H.Cor. : p. 55, note 1).

On retrouve ainsi les deux éléments des *Principes de grammaire générale* : l'univocité et l'absence d'univocité, mais d'une autre manière, et dans une perspective inverse. Il ne s'agit plus d'ordres de conditionnement intervenant aux limites de la causalité synchronique conçue comme correspondance entre son et sens, mais d'un principe d'établissement de la structure d'une part, de types de rapport son/sens dont la structure permettra de rendre compte d'autre part. Il était de même question dans *Sprogsystem og sprogforandring*, outre, comme nous l'avons vu ci-dessus, d'indépendance du contenu et de l'expression, postulat nécessaire à une analyse empirique de la forme et du contenu, d'univocité observable dans certaines langues. Hjelmslev parlait ainsi, dans *Sprogsystem og sprogforandring*, d'une structure symptomatique :

« Det led, der har formantiet nul, er extensivt eller ligger i ( $\gamma$ ). Strukturen er symptomatisk<sup>863</sup>. » (H.Spr. : p. 83)

et dans *La Catégorie des cas*, de respect du principe d'univocité :

---

<sup>862</sup> Voir plus haut : « Nous comprenons par grammatème une unité minimale du signifié, ayant son expression spécifique (explicite ou implicite) dans le signifiant. » (H.Cor. : p. 53). Cette notion d'unité minimale, fondamentale dans la perspective structuraliste, est totalement étrangère à la problématique saussurienne : elle suppose en effet l'analyse du rapport son/sens, là où il s'agit chez Saussure d'identité et de perception.

<sup>863</sup> « L'élément qui a le formant zéro est extensif ou est dans ( $\gamma$ ). La structure est symptomatique. »



« Par l'expression aussi bien que par le contenu, le système casuel de l'esquimo présente une extrême régularité. D'une façon générale le principe d'univocité y est observé. C'est un système en équilibre complet<sup>864</sup>. » (H.Cat.II : p. 75).

Il n'y a donc plus, dans ces trois textes, causalité synchronique au sens d'une correspondance entre signifié et signifiant, mais deux ordres de conditionnement qui, bien que n'existant que l'un par l'autre, sont, dans la logique de la distinction forme/procédés qu'établissait par ailleurs Hjelmslev dans les *Principes de grammaire générale*, indépendants l'un de l'autre. Hjelmslev écrit ainsi à propos de la classification intensionale des genres grammaticaux :

« Il est vrai qu'elle ne repose pas uniquement sur les faits de signification, mais aussi sur les faits du signifiant, le genre inanimé se distingue du genre animé par une différence de désinences et de vocalisme ; il relève donc de la déclinaison, tandis que la distinction du féminin et du masculin relève de la formation des thèmes. Ces arguments nous semblent plus précaires : le signifiant ne reflète pas nécessairement le signifié d'une façon absolument fidèle ; le signifié peut changer (au point de vue extensional aussi bien qu'au point de vue intensional) sans que le signifiant le suive du même coup : dans le signifiant il peut y avoir des résidus d'un état antérieur du signifié. En usant de ces arguments on risque par conséquent de compromettre l'analyse *synchronique* du système primitif de l'indo-européen, en y mêlant des considérations valables, il est vrai, pour la reconstitution hypothétique d'un état antérieur (ou pré-indo-européen), mais sans portée pour la description de la langue-mère en tant que système de valeurs. » (H.Cor. : p. 51, note 1).

L'examen du rapport son/sens permet ainsi l'établissement de la structure qui, construction du rapport son/sens, a vocation, en retour, à le décrire et à l'expliquer<sup>865</sup>. Comme nous l'avons vu ci-dessus pour les deux dernières<sup>866</sup>, les notions de signifiant zéro, de synonymie et d'homonymie seront ainsi présentes jusqu'aux derniers textes.

---

<sup>864</sup> Voir également, notamment, H.Cat.I : p. 83 et p. 160 et H.Cat.II : p. 3, cités ci-dessus.

<sup>865</sup> Le rapport son/sens constitue en effet, comme le pose Hjelmslev dans « Commentaires sur la vie et l'œuvre de Rasmus Rask » (1951), l'un des problèmes qui sont « à l'ordre du jour de la linguistique actuelle » : « On voit donc que Rask conçoit la linguistique comme une science empirique dont l'objet principal, et pour ainsi dire unique, est le système de la langue, la forme intérieure et extérieure. On pourrait mettre en doute quelques uns des principes qu'il a inventés et par lesquels il se laisse guider, tels le principe discursif et le principe de la conformité. Il convient cependant de rappeler qu'aujourd'hui encore le débat n'est pas clos sur les problèmes dont ces principes de Rask proposent une solution ; bien au contraire, les problèmes soulevés par la nature du système, le rapport entre le système et la vie du langage ou, en d'autres termes, entre langue et parole, le rapport entre système et discours, ou entre le paradigmatique et le syntagmatique, le rapport entre forme intérieure et extérieure, signifié et signifiant, le motivé ou l'arbitraire du signe, – tous ces problèmes sont à l'ordre du jour de la linguistique actuelle. Loin d'être un enfant du XIX<sup>e</sup> siècle et de n'être que le fondateur de la linguistique dite historique, Rask fournit, au contraire, des contributions de première importance à la linguistique de nos jours. » (H.RR. : p. 10). Hjelmslev mentionne ici un certain nombre de couples « saussuriens ». Il est notable que ces distinctions, qui sont chez Saussure constitutives d'un système articulé de concepts, deviennent ainsi chez Hjelmslev des termes dont il s'agit d'étudier les « rapports ».

<sup>866</sup> Concernant la notion de zéro, voir notamment, dans « The Basic Structure of Language » : « Je ferai remarquer en second lieu qu'on peut avoir une expression de signe zéro. La différence entre *man* et *man's* est que le génitif est exprimé par -s, alors que le non-génitif est exprimé par zéro. » (H.Bas. : p. 225) [« My second remark is that it must be observed that zero can serve as a sign expression. The difference between *man* and *man's* is that the genitive case is expressed by -s, whereas the non-genitive is expressed by zero. » (H.Bas. : p. 148-149)], dans « Le verbe et la phrase nominale » : H.VPN : p. 181, 182, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 191, etc., et en particulier : « Il s'agit plutôt, si nous voyons juste, d'une tendance, manifeste et très répandue il est

vrai, mais pas nécessairement universelle, à choisir, partout où les conditions le permettent, le membre le plus extensif d'une catégorie pour remplir de préférence les fonctions qui peuvent être exprimées par zéro. C'est d'ailleurs une tendance générale qui s'observe en d'autres cas encore, par exemple pour les morphèmes nominaux de bon nombre de langues. » (H.VPN. : p. 185), où l'on retrouve la structure symptomatique de *Sprogssystem og sprogforandring*, enfin dans « Sur l'indépendance de l'épithète » : « [...] l'épithète anglaise (et hongroise) représente un syncrétisme total (exprimé par zéro) des formes casuelles et des nombres grammaticaux qui restent distincts dans le terme primaire » (H.Ép. : p. 219), « le syncrétisme total exprimé par zéro » (H.Ép. : p. 219). Il était également question, dans les *Principes de grammaire générale*, de fonction grammaticale zéro : « Il y a certains sémantèmes qui n'ont pas de fonction grammaticale. On peut citer les interjections, pour ne prendre que cet exemple. Ces sémantèmes n'ont que la signification. Mais il vaut mieux exprimer ce qui se passe de façon positive, et dire que ces sémantèmes ont la *fonction grammaticale zéro*. Car cette qualité peut fournir un critérium essentiel pour distinguer ces sémantèmes des autres. L'absence de fonction grammaticale est par elle seule une qualité qui peut caractériser. » (H.PGG : p. 126), et dans *La Catégorie des cas*, de catégorie zéro : « Le nominatif est aux cas ce qu'est l'indicatif aux modes, le présent aux temps, etc. Le nominatif est ce que M. PEŠKOVSKIJ (30 sv.) a appelé une *catégorie zéro*. » (H.Cat.I : p. 100). Dans les *Principes de grammaire générale* (et de même dans « Structure générale des corrélations linguistiques », voir H.Cor. : p. 32, p. 32, note 6 et p. 55, note 2), renvoyait à quatre passages du *Cours de linguistique générale* : « Voir de SAUSSURE, *Cours*, p. 123, 163, 254, 256. » (H.PGG : p. 126, note 4). Il s'agit des passages suivants : « Ici le génitif (*slov, žen*) a pour exposant zéro. On voit donc qu'un signe matériel n'est pas nécessaire pour exprimer une idée ; la langue peut se contenter de l'opposition de quelque chose avec rien ; ici, par exemple, on reconnaît le gén. pl. *žen* simplement à ce qu'il n'est ni *žena* ni *ženu*, ni aucune des autres formes. Il semble étrange à première vue qu'une idée aussi particulière que celle du génitif pluriel ait pris le signe *zéro* ; mais c'est justement la preuve que tout vient d'un pur accident. La langue est un mécanisme qui continue à fonctionner malgré les détériorations qu'on lui fait subir. » (Saussure, 1972 : p. 123-124), « Le génitif pluriel tchèque *žen* n'est caractérisé par aucun signe positif (voir p. 123) ; pourtant le groupe de forme *žena* : *žen* fonctionne aussi bien que *žena* : *žen* qui l'a précédé ; c'est que la différence des signes est seule en jeu ; *žena* ne vaut que parce qu'il est différent. » (Saussure, 1972 : p. 163), « On a vu (pp. 123 et 163) à propos du génitif tchèque *žen*, par opposition au nominatif *žena*, que l'absence de désinence peut jouer le même rôle qu'une désinence ordinaire. Ainsi en grec *zeúgnū* ! “attelle !” opposé à *zeúgnu-te* ! “attelez !”, etc., ou le vocatif *rhétor* ! opposé à *rhétor-os*, etc., en français *marš* (écrit “marche !”), opposé à *maršō* (écrit “marchons !”), sont des formes fléchies à désinence zéro. » (Saussure, 1972 : p. 254), « De même que plus haut *zeúgnū* ! “attelle !”, nous apparaissait comme un mot fléchi à désinence zéro, nous dirons que *phlōg-* “flamme” est un thème à *suffixe zéro*. » (Saussure, 1972 : p. 255-256). Les sources de ces quatre passages (voir Saussure, 1967 : p. 192, 266, 420-421 et 424) se trouvent respectivement dans le troisième cours, dans le cours de morphologie et dans le cours d'étymologie grecque et latine : « Le signe du génitif pluriel en hongrois a pour exposant zéro ; c'est le fait qu'il soit zéro. <Pas besoin d'avoir toujours figure acoustique en regard d'une idée. Il suffit d'une opposition et on peut avoir x/zéro.>

Sur un terrain semblable on voit mieux qu'un état de langue est un état fortuit. Ce fait n'a aucun rapport avec les valeurs que crée ce système.

La langue est comparable à une machine qui marcherait toujours quelles que soient les détériorations qu'on lui ferait subir. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 266), « Il n'y a pas à proprement parler des signes mais des différences entre les signes.

Exemple en tchèque :

*žena*, la femme, génitif pluriel *žen*.

<*žena*, fonctionne tout aussi *žena*, génitif pluriel *ženŭ*,

*žen* bien que (qui existait avant)>

Il est clair que dans la langue un signe est aussi bon qu'un autre. Ici, il n'y en a pas. Seule la différence des signes est en jeu.

*ženŭ* vaut parce qu'il est différent de *žena* ;

*žen* vaut parce qu'il est différent de *žena*.

<Il n'y a que des différences ; pas le moindre terme positif> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 288), « [...] mais on constate qu'en indo-européen <le vocatif> ne contient pas autre chose que le thème, n'est pas autre chose que le thème. [...] » (Saussure, 1967 : p. 421), « L'idée lexicologique précise, qui appartient à chaque mot d'une famille, résultera :

a) soit des variations que l'on peut obtenir par l'addition d'un suffixe à la racine [...]

b) soit de l'addition de **zéro suffixe** » (Saussure, 1967 : p. 424). Les passages du troisième cours témoignent nettement de la spécificité de la perspective saussurienne, où, à nouveau, il ne s'agit pas d'analyse du rapport

Si donc les premiers textes sont fortement ancrés dans la problématique des rapports son/sens, le primat de la problématique structurale en impose dès l'abord une élaboration particulière, dans le cadre de laquelle la structure apparaît comme un substitut du rapport son/sens, à la fois analyse et construction de celui-ci, dont elle implique ainsi le dédoublement : la structure, gagée par le rapport son/sens, en permet dans le même temps la description et l'explication. Dans les textes glossématiques, le gage du rapport son/sens est pris en charge par la fonction sémiologique et par la commutation. On se souvient, notamment, de ce passage de « La structure morphologique », cité ci-dessus :

« Le système linguistique est un système sémiologique. Dans un tel système, la fonction principale, celle qui sert à différencier le système sémiologique de tout autre système et qui en constitue la *differentia specifica* et le trait fondamental, est la fonction qui établit le *signe* en tant que tel, la fonction qui réunit le signifiant et le signifié ou l'expression et le contenu, en d'autres termes, le lien qui réunit chaque signifié avec son ou ses signifiant(s) respectif(s), et inversement, et le fait même qu'une pensée peut devenir signifié et qu'une phonation peut devenir signifiant. La condition la plus élémentaire d'une méthode empirique est donc de respecter cette fonction fondamentale et de la prendre pour norme de toutes les classifications.

C'est cette fonction sémiologique fondamentale qui seule permet de dresser, pour un système linguistique donné, l'inventaire des valeurs qui y appartiennent, au moyen de ce procédé que nous avons appelé l'épreuve de la *commutation*, et qui consiste à reconnaître autant de valeurs qu'il y a des quantités sémantiques qui en se substituant l'une à l'autre peuvent entraîner un changement de l'expression. [...]

La violation la plus grave de la méthode empirique serait donc celle qui consiste à négliger la fonction sémiologique même et l'épreuve de commutation qui en découle, et à méconnaître le fait élémentaire que c'est l'expression (le signifiant) qui décide du nombre et de la délimitation des valeurs du contenu (ou du signifié). La grammaire qui ne tiendrait pas compte de l'expression constituerait le modèle le plus flagrant d'une grammaire *a priori*. » (H.SM : p. 125-126).

Comme dans les premiers textes, le rapport son/sens est le garant de l'empirisme. On lit de même quelques pages plus loin :

« Ce qui est caractéristique de la méthode apriorique, c'est qu'on néglige la fonction qui constitue le signe et les fonctions qui s'opèrent entre signes ; en d'autres termes, qu'on néglige la structure de la langue, et par conséquent la langue même. Tout fait de langue est par définition fonction du signe ; la méthode apriorique consiste à le considérer comme étant fonction d'autre chose. Le linguiste qui voudrait procéder selon cette méthode abandonnerait le point de vue sémiologique et cesserait d'être linguiste. » (H.SM : p. 129)

puis à nouveau, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans « La notion de rection » :

« [...] la méthode empirique, ou méthode sémiologique immanente, qui voit dans la fonction de signe le fait fondamental de l'objet étudié, constitue une solution plus simple que n'importe quelle méthode apriorique qui aux faits sémiologiques surajoute des faits extra-sémiologiques qui ne servent qu'à la complication inutile, d'une part par leur

---

son/sens, ni de correspondance entre son et sens, mais de différences porteuses de signification. Voir également, sur ce point, Saussure (2002a) : p. 68-70.

présence même, de l'autre par l'impossibilité de leur vérification sur la matière sémiologique. La méthode empirique est donc celle simplement qui observe le principe de la simplicité. » (H.Rec. : p. 149)

Hjelmslev précisant en note :

« Pour la méthode empirique tout fait linguistique est fonction du signe. Mais on peut concevoir des méthodes aprioriques qui considèrent les faits linguistiques comme étant fonction d'autre chose. C'est dire qu'on peut concevoir une linguistique à la fois apriorique et fonctionnelle, une linguistique opérant sur des fonctions sans observer le principe inhérent de la structure proprement linguistique. C'est pour cette raison surtout que le terme, souvent utilisé, de *linguistique fonctionnelle*, nous paraît trop large pour pouvoir être adopté tel quel comme synonyme de *linguistique structurale*. » (H.Rec. : p. 149, note 1).

Mais le rapport son/sens, devenu fonction sémiologique, est à présent, dans l'espace ouvert par le dédoublement de l'hypothèse structurale dont il a été question ci-dessus, interne à la structure qu'il permet d'établir. Comme nous l'avons vu plus haut, la glossématique a en effet ajouté la phonologie à la grammaire et ainsi pris conscience de la réversibilité du critère du signifiant. C'est l'histoire que retrace Hjelmslev lui-même dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Si la grammaire traditionnelle a souvent transféré aveuglément les catégories latines et les membres des catégories aux langues européennes modernes, comme cela avait été fait pour le danois, c'est parce que l'on n'avait pas compris que l'épreuve de commutation est pertinente pour l'analyse du contenu linguistique. Si l'on traite celui-ci sans tenir compte de la commutation, en pratique c'est la même chose que de le considérer sans tenir compte de sa relation avec l'expression linguistique, relation donnée par la fonction sémiotique. Par réaction contre cet état de choses, on a été amené récemment<sup>867</sup> à exiger une méthode grammaticale qui prendrait l'expression comme point de départ pour atteindre ensuite le contenu. Depuis la découverte de toute la portée de la commutation, il apparaît que cette exigence a été formulée de manière imprécise. Il est tout aussi légitime d'exiger que le plan du contenu soit le point de départ d'une analyse du plan de l'expression. Que l'on s'intéresse plus spécialement à l'expression ou au contenu, on ne comprend rien à la structure de la langue si on ne tient pas compte avant tout de l'interaction des deux plans. L'étude de l'expression et celle du contenu sont toutes les deux étude de la relation entre expression et contenu ; ces deux disciplines se supposent mutuellement, sont interdépendantes, et les séparer serait une erreur grave. Comme nous l'avons déjà remarqué (cf. chapitres 9 à 11), l'analyse doit être fondée sur les fonctions<sup>868</sup>. » (H.Om. : p. 96-97).

---

<sup>867</sup> Hjelmslev renvoie ici à ses *Principes de grammaire générale*. Voir H.Om. : p. 96, note 2 [p. 68, note 2].

<sup>868</sup> « Naar man i ældre grammatik ofte blindt overførte det latinske sprogs kategorier og kategoriled til moderne europæiske sprog som f. ex. dansk, skyldtes det at man ikke var klar over kommutationsprøvens relevans for det sproglige indhold. Naar man behandler det sproglige indhold uden at tage hensyn til kommutationen, vil det i praksis være ensbetydende med at man betragter det sproglige indhold uden hensyn til dets ved tegnfunktionen givne relation til det sproglige udtryk. Heraf kommer det at man i nyere tid som reaktion herimod førtes til at kræve en grammatisk metode der tager sit udgangspunkt i udtrykket og dærfra søger ind til indholdet. Efter opdagelsen af kommutationen i dens fulde omfang viser det sig imidlertid at dette krav er unøjagtig formuleret. Med samme ret kan man forlange at man i udtrykslæren skal tage sit udgangspunkt i indholdet og dærfra søge ud til udtrykket. Det afgørende er, at hvad enten man i øjeblikket interesserer sig særlig for udtrykket eller særlig for

Il apparaît nettement, à la lecture de ce passage, que l'analyse linguistique est à la fois « étude de la relation entre expression et contenu » et, en tant que telle, « étude du contenu » d'une part, « étude de l'expression » d'autre part, permettant l'édification de la structure. On retrouve, dans ce cadre, l'indifférence du contenu à l'égard de l'expression, dont Hjelmslev pose dans « La structure morphologique » qu'elle est constitutive de la commutation :

« Par une réaction positiviste contre ces méthodes [aprioriques et ontologiques] (et contre laquelle ces méthodes ont réagi à leur tour) on se raccroche au caractère spécifique de l'expression en vue d'y trouver un point d'appui plus solide et plus tangible. Ici on oublie que l'objet qu'il s'agit d'examiner relève du contenu et non de l'expression de la langue. L'épreuve de la commutation veut que, pour que deux quantités soient pertinentes, elles puissent provoquer, en se substituant l'une à l'autre, un changement dans le plan opposé, mais un changement quelconque, sans égard au caractère spécifique de ce changement. Pour établir deux phonèmes il suffit de savoir que leur substitution mutuelle peut entraîner quelque changement du contenu, quel qu'il soit, et en réalité le changement du contenu est bien différent en passant d'un cas à l'autre. De même, pour établir deux quantités de contenu (par exemple deux morphèmes) il suffit de savoir que leur substitution mutuelle peut entraîner quelque changement de l'expression, quel qu'il soit, et le caractère spécifique de ce changement reste sans importance pour l'établissement et la définition des quantités du contenu. Les diverses désinences de la flexion latine ne dissimulent pas l'identité des morphèmes qu'elles expriment ; ils s'identifient par leur fonction identique. L'opposition entre l'interrogation et l'assertion peut s'exprimer, dans une même langue ou dans deux langues différentes, de façons diverses : ici par des modulations, ici par des affixes, ici par l'ordre des mots ; peu importe : l'opposition est établie si elle peut s'exprimer d'une façon ou d'une autre, et même si l'expression diffère d'un cas à l'autre, l'interrogation et l'assertion engagent dans le plan du contenu des fonctions analogues qui suffisent pour prouver qu'on est en présence de catégories identiques. Dans un autre domaine de la morphologie, l'ordre des mots sert, en anglais par exemple, à distinguer des morphèmes dont les fonctions sont de tous points analogues à celles dévolues aux affixes casuels du latin ou du pronom anglais ; les fonctions suffisent pour identifier la catégorie des cas malgré l'expression différente. La grammaire qui s'appuie sur le caractère spécifique de l'expression est donc aussi apriorique que celle qui se fonde sur la signification seule. » (H.SM : p. 133-134).

Dans ce cadre, le rapport entre expression et contenu est envisagé de manière seconde, comme en témoignent, notamment, les développements de « Sur l'indépendance de l'épithète », où Hjelmslev pose la question suivante :

« Un problème général de l'analyse grammaticale est soulevé par la difficulté qu'il y a de décider dans quelle mesure le contenu et l'expression font route ensemble dans la chaîne syntagmatique. Un exemple de cette difficulté est fourni par la relation entre un terme primaire et ses épithètes (adjectifs nominaux et pronominaux). A propos d'une construction latine telle que *opera virōrum omnium bonōrum ueterum* (cf. Jespersen, *Language*, p. 350 sv.) on peut se demander si le génitif pluriel, exprimé quatre fois, caractérise séparément chacune des bases nominales contenues dans *vir, omnis, bonus* et

---

indholdet, forstaar man intet af sprogets struktur hvis man ikke bestandig først og fremmest tager hensyn til sammenspillet mellem de to planer. Baade udtrykslæren og indholdslæren er en lære om relationen mellem udtryk og indhold ; disse to discipliner forudsætter gensidig hinanden, er interdependente, og kan derfor ikke uden alvorlig skade isoleres fra hinanden. Analysen maa, som vi allerede har sagt (9-11), foretages saaledes at funktionerne lægges til grund. » (H.Om. : p. 67-68).

*uetus*, ou s'il suffit de le considérer comme caractérisant directement, sans l'intervention des quatre syntagmes nominaux, la jonction entière (complexe) qui les renferme. En d'autres termes, on se demande si la répétition est ici un fait qui relève de l'expression seule, ou si, en tant que répétition, elle relève également du contenu. D'autre part, la construction correspondante de l'anglais, *all good old men's work*, pose la question inverse de savoir si le fait que le pluriel et le génitif ne sont exprimés qu'une fois (dans *men's*) oblige de conclure que ces morphèmes ne font que caractériser la jonction entière, et si l'absence de répétition explicite empêche de les considérer comme caractérisant chacun des noms renfermés dans la jonction. » (H.Ép. : p. 208)

puis conclut, dans la lignée de la distinction catégorie/procédé des premiers textes :

« Il paraît, pour finir, que, dans toutes les langues ici envisagées, tout parle en faveur de la Solution I, et que la "mise en facteur" a été une chimère, due au fait qu'on a insisté d'une façon trop exclusive sur les faits de l'expression, sans donner au contenu linguistique l'attention qu'il faut<sup>869</sup>. » (H.Ép. : p. 219).

Nous avons parlé ci-dessus, à propos de la commutation, d'horizontalisation du rapport son/sens. Il faut noter à présent qu'elle renvoie également, solidairement, à un dédoublement du rapport son/sens, corrélatif du dédoublement de l'hypothèse structurale, et dans le cadre duquel la structure est indissolublement principe d'analyse (gage des rapports son/sens) et construction (description et explication) du rapport son/sens. En tant que telle, la structure hjelmslevienne implique un autre type de dédoublement du rapport son/sens, à travers la mise en jeu des deux distinctions forme/substance et expression/contenu. C'est là l'enjeu, précisément, de la substitution du couple contenu/expression au couple son/signification ou signifiant/signifié. On lit ainsi dans une note de « Le verbe et la phrase nominale » (1948) :

« Au lieu de *signifié* et *signifiant*, nous disons *contenu* et *expression*, respectivement. Notre loi n'implique pas nécessairement que les éléments en question comportent une *signification* ; ce sont des *formes*, qui peuvent être pourvues ou dépourvues de "substance". » (H.VPN. : p. 179, note 3).

Un fait significatif, de ce point de vue, est le destin du développement des *Principes de grammaire générale* sur la significativité des catégories grammaticales. La question a été rapidement évoquée ci-dessus<sup>870</sup>. Elle est formulée, dans les *Principes de grammaire générale*, en termes de rapport entre les trois strates du signe. On lit ainsi en ouverture du premier paragraphe du troisième chapitre (« La catégorie grammaticale »), consacré à « L'hypothèse du contenu significatif » :

« On sait qu'une catégorie grammaticale est toujours d'ordre formel. La question se pose cependant de savoir si elle a, ou non, un contenu significatif.

Cette question est importante. Une fois constatées les trois parties du signe linguistique : le phonème, la forme, le signifié, la question s'impose de savoir en quelle

---

<sup>869</sup> Pour l'indépendance entre expression et contenu, voir encore, dans « Le verbe et la phrase nominale » : « Il va de soi que nous ne nions pas le fait que, dans l'*expression*, c'est d'ordinaire le verbe qui reçoit les affixes de conjugaison. Mais notre analyse ne porte pas sur l'expression ; notre résultat vaut pour le *contenu*. [...] C'est une position de fait, non une position de droit. Il n'y a rien dans le contenu qui les prédestine à cette place. C'est un simple refuge qui se présente et dont ils tirent naturellement profit. » (H.VPN. : p. 196).

<sup>870</sup> Voir I-, A-, l-, d-.

mesure elles se conditionnent mutuellement. Mais cette question générale est extrêmement malaisée à trancher.

On a discuté plus haut les rapports qui existent entre le phonème et la forme. On a vu qu'il y a des différences et des identités dans l'ordre phonique auxquelles il n'y a pas de différences ni d'identités correspondantes dans l'ordre formel. On était amené à voir dans les faits syntagmatiques et dans les faits significatifs les critères qui nous permettent de distinguer le phonème-signifiant du son. D'un point de vue spécial, la question sera reprise plus loin.

Il s'agit ici de savoir quels sont les rapports qui existent entre la forme et le signifié. » (H.PGG : p. 164).

En outre, comme nous l'avons vu ci-dessus, la question de la significativité des catégories de sémantèmes engage la théorie symboliste, ainsi conçue en termes « d'identités phoniques accompagnées par des identités significatives » (H.PGG : p. 171). Enfin, Hjelmslev rappelle à nouveau, à propos des catégories fonctionnelles, la nécessité d'une méthode sémasiologique :

« [...] le contenu significatif des catégories fonctionnelles (du reste inétablies) est encore une question ouverte.

Les catégories fonctionnelles constituent donc sans doute le domaine où notre hypothèse sera surtout mise à l'épreuve. Nous sommes persuadé que, dans ce domaine aussi bien que dans les autres, on peut réussir à dégager des catégories formelles pourvues d'un contenu significatif, si l'on se décide à suivre le procédé que nous avons indiqué : prendre son point de départ dans les expressions et en chercher les significations. » (H.PGG : p. 202).

Hjelmslev se contente par ailleurs, dans ce texte, de formuler une « hypothèse significative » :

« Nous sommes persuadé que la question du contenu significatif des faits formels ne pourra être résolue que par une longue série de recherches de détail qui restent à faire. Nous ne tâcherons donc pas de donner ici une réponse qui serait par définition téméraire et prématurée. Mais il y a deux faits sur lesquels nous croyons utile d'insister : d'une part, la question est encore entièrement en suspens ; d'autre part, il n'y a pas lieu de croire que la réponse sera par nécessité négative. C'est à tort qu'on croit généralement que la question est déjà résolue et que la réponse négative est certaine. Afin de se prémunir contre ces erreurs, nous croyons utile de soutenir, jusqu'à nouvel ordre, et à titre d'hypothèse de travail, que *toute catégorie formelle a un contenu significatif*, et non seulement dans la perspective diachronique, mais *synchroniquement*.

La plupart des auteurs qui ont traité de grammaire, admettent un certain nombre de catégories qui sont formelles sans être significatives. Dans ces catégories, le contenu significatif ne serait qu'une vérité diachronique : on suppose bien que l'origine de la catégorie en question est dans une catégorie significative, mais on croit que la catégorie, dans son "aspect formel", a subsisté dans des états plus récents où pourtant sa signification primordiale a disparu. Un exemple classique est le *genre grammatical*. » (H.PGG : p. 164-165).

On lit de même quelques pages plus loin :

« Pour établir la science grammaticale, nous croyons donc nécessaire de présupposer, par principe, le contenu significatif de chacune des catégories à chaque moment de son existence. Il faut se défaire du préjugé qui consiste à considérer *a priori* telle catégorie

comme dénuée de raison ; une fois constatée une catégorie formelle, il faut toujours lui présumer un fond significatif.

Mais précisons, une fois de plus, que nous ne prétendons soutenir notre point de vue qu'à titre d'hypothèse. C'est une question de méthode, non une question de faits. Nous voulons surtout insister sur la nécessité qu'il y a d'aborder les recherches sans parti pris. Une recherche ne peut aboutir si elle désespère d'avance de son succès. Dans la science des catégories grammaticales, il n'y a pas de problème, touchant aux catégories grammaticales, qui ne doive être posé. » (H.PGG : p. 169-170).

On lit enfin, au terme d'un examen des catégories grammaticales « en discutant la probabilité de leur contenu significatif » (H.PGG : p. 171) :

« Nous avons défini la catégorie grammaticale comme une catégorie formelle, pourvue d'un contenu significatif. L'hypothèse du contenu significatif peut maintenant être formulée d'une manière plus détaillée ainsi qu'il suit :

1°. Les catégories de sémantèmes expriment sans ambiguïté des catégories de notions.

2°. Les catégories de morphèmes expriment sans ambiguïté des relations entre les notions.

3°. Les catégories fonctionnelles expriment sans ambiguïté la possibilité des relations d'une notion donnée. » (H.PGG : p. 210).

La question est reprise rapidement dans *Sprogssystem og sprogforandring*, où Hjelmslev parle à nouveau d'hypothèse significative :

« Imidlertid bør man som arbejdshypotese forsøge at fastholde, at betydningstomme kategorier ikke eksisterer. Det er klart, at den grundbetydning, man søger, maa blive meget abstrakt, og der er ingen som helst nødvendighed for, at den foreligger i de talende individers bevidsthed<sup>871</sup>. » (H.Spr. : p. 99).

On se souvient, également, du passage suivant, dont la dernière phrase, d'autant plus remarquable qu'il y est question de *mening*, fait à nouveau référence à une telle hypothèse significative :

« Tal er ikke *betydningen* af numerus ; tal er en speciel *anvendelse* af numerus, en anvendelse iblandt flere andre, og som i fællesskab med disse andre lader sig deducere af een fælles grundbetydning, som er mere abstrakt, men som egner sig adskilligt bedre til at operere med ved den *samlede* beskrivelse af sproget, og som desuden maa antages at komme sandheden nærmere, saa længe man overhovedet fastholder, at sproget har en mening<sup>872</sup>. » (H.Spr. : p. 96).

Dans les *Principes de grammaire générale*, en lien avec les difficultés dont nous avons fait état ci-dessus et dans la perspective de la notion de causalité synchronique, la forme, dans

---

<sup>871</sup> « On doit cependant tenter de soutenir à titre d'hypothèse de travail qu'il n'existe pas de catégorie vide de signification. Il est clair que la signification fondamentale que l'on cherche doit être très abstraite et qu'il n'y a pas la moindre nécessité qu'elle existe dans la conscience des sujets parlants. »

<sup>872</sup> « Le nombre n'est pas la signification du nombre ; le nombre est un *emploi* spécial du nombre, un emploi parmi plusieurs autres, et qui de conserve avec ces autres emplois se laisse déduire d'une signification fondamentale commune, qui est plus abstraite mais avec laquelle il est vraiment préférable d'opérer lors de la description *complète* d'une langue, et qui de plus doit être considérée comme la plus proche approximation de la vérité tant que l'on maintient généralement que la langue a un sens. »



la mesure où elle renvoie à la catégorisation, est partiellement liée à une correspondance entre son et sens : « La causalité synchronique établit des catégories » (H.PGG : p. 233). En témoignent notamment, comme nous venons de le rappeler, les catégories de sémantèmes, liées au symbolisme phonique<sup>873</sup>. Mais cet aspect est également très net dans le développement sur la multiplicité des catégories grammaticales qui clôt l'examen de l'hypothèse significative. Comme nous l'avons vu ci-dessus, Hjelmslev postule en effet l'existence de groupes de catégories :

« Avant de terminer notre vue d'ensemble sur les catégories grammaticales, il faut mentionner une particularité fort remarquable qui est inhérente aux catégories de morphèmes aussi bien qu'aux catégories fonctionnelles : ces catégories se groupent d'ordinaire entre elles de façon à former des catégories plus larges, des *groupes de catégories*. [...] »

Le principe de classement, qui est, selon notre axiome, inhérent à tout idiome, entraîne ainsi la constitution non seulement de catégories, mais de groupes de catégories. Un système grammatical est d'une nature extrêmement complexe. Rien ne s'y comprend isolément, toute catégorie est en rapport avec une ou plusieurs autres catégories, qui peuvent être du même ordre ou d'un ordre supérieur ou inférieur à elle. Dégager ces rapports entre les catégories est le but dernier de la science grammaticale. » (H.PGG : p. 204-205).

Or, « [c]ette stratification du système grammatical peut être très compliquée » (H.PGG : p. 205) :

« En effet, il y a souvent des situations si complexes qu'il devient difficile d'énumérer toutes les subdivisions et tous les groupements possibles. » (H.PGG : p. 205)

et sa mise au jour suppose un examen des rapports son/sens, comme il apparaît dans le développement suivant :

« Nous voulons mettre en lumière surtout deux faces du phénomène :

1°. Ce qui constitue, à première vue, une seule catégorie grammaticale, se révèle quelquefois, à un examen plus attentif, comme une série de subdivisions qui semble se continuer à l'infini. [...] »

2°. A plus forte raison, il faut retenir ce fait, qui est d'importance capitale pour notre méthode, que nos connaissances dans ce domaine sont encore très insuffisantes. Il faut s'attendre à découvrir mainte catégorie et mainte subdivision, maint groupement, qui ont été jusqu'ici inconnus. Même ce que nous croyons être les dernières sous-catégories, peut quelquefois être scindé en des unités encore plus petites. Ce n'est qu'un examen attentif du détail qui peut révéler toutes les catégories, et un tel examen risque encore d'être incomplet. Nous venons d'établir une catégorie du génitif pour le latin, constituée par les désinences *-e*, *-ī*, *-is* et *-s*. Cette catégorie est bien une réalité ; la signification et l'emploi de ces désinences est à tout prendre identique. On ne peut cependant pas être sûr que cette identité de signification soit totale ; il faut réserver la possibilité que des études ultérieures révèlent une différence entre ces désinences apparemment identiques, de façon à définir chacune d'elles par une signification particulière. [...] Dans un tel cas, la tâche peut être rendue ardue par le caractère extrêmement abstrait des significations dont

---

<sup>873</sup> Voir également ci-dessus la note 330.

il s'agit ; il ne faut pas perdre de vue, dans cet ordre d'idées, que tout dans la langue est subconscient, et que les catégories ont, la plupart du temps, un contenu très abstrait.

Nous avons posé un problème analogue, plus haut, pour le genre grammatical. Il s'agit, ici également, d'un groupe de catégories dont la signification n'a pas encore été dégagée.

Il y a des domaines où, en effet, on est en train de découvrir de telles sous-catégories, antérieurement négligées. On a dégagé des différences nettes de signification entre les quatre conjugaisons du latin. [...]

Il est donc hors de doute qu'il y a, dans ce domaine, un grand travail à faire. [...]

Il arrive souvent qu'on a dégagé des catégories de cet ordre sans se donner la peine de chercher à en ramener la signification à une formule d'ensemble. Si cependant la catégorie est une, la signification doit être une également. Il arrive trop souvent que les grammairiens se contentent d'énumérer une série de significations hétérogènes d'une catégorie donnée sans chercher à dégager ce qui, dans toute cette variété, constitue une catégorie une. Ce qu'on trouve dans les grammaires ordinaires sur "l'emploi" (c'est-à-dire la signification) des cas, des articles, des temps, des modes, etc., a très souvent ce caractère. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de cela. A plus forte raison, ces formules d'ensemble pour les catégories plus larges seraient, la plupart du temps, plus faciles à dégager que les significations propres à chacune des sous-catégories. Aussi longtemps qu'on n'envisage pas l'ensemble de ces problèmes, la grammaire synchronique, même des langues qui semblent être les plus connues, reste éloignée de son objet et ne rend compte que très insuffisamment des particularités de la langue. » (H.PGG : p. 205-210).

Ce sont les différences d'expression, dans la mesure où on peut les corrélérer à des différences de signification, qui permettent de dégager des subdivisions, cependant qu'inversement, à une catégorie une doit correspondre une signification une. On retrouve ici la causalité synchronique, comme en témoigne cette autre remarque de Hjelmslev :

« [...] le grammairien aura toutefois toujours avantage à envisager la possibilité que même un cas qui à première vue semble appartenir à 3<sup>o</sup> b ci-dessus<sup>874</sup>, pourra recevoir une explication différente. Ici encore, il peut y avoir des cas où un contenu significatif, à la fois abstrait et subconscient, peut être très malaisé à dégager. Il convient donc d'examiner le contenu significatif du plus près possible pour chacune de ces catégories difficiles. Le grammairien a toujours avantage à restreindre le type 3<sup>o</sup> b à son minimum absolu. » (H.PGG : p. 232).

Or, si la question de la significativité des catégories grammaticales est reprise dans les textes postérieurs, ceux-ci établissent à ce propos un partage très net entre expression/contenu et forme/substance, qui apparaissent ainsi comme deux modalités du signe des *Principes de grammaire générale* et plus généralement des premiers textes. Hjelmslev distingue tout d'abord, dans « Sur l'indépendance de l'épithète » (1956) entre « systèmes particuliers » et « classes lexicales » :

« Ce que l'on appelle traditionnellement les diverses déclinaisons et les diverses conjugaisons d'une langue, ou les classes de flexion (si on prend le mot "flexion" dans le sens large, sans distinguer flexion, agglutination, etc.), sont deux choses distinctes entre lesquelles il importe de faire le départ : 1<sup>o</sup> classes qui peuvent différer ou non, du côté de l'expression, par la flexion propre (au sens large), désinences par exemple, mais dont la différence essentielle est d'un ordre plus profond, chaque classe étant définie par des

---

<sup>874</sup> Voir H.PGG : p. 228-231, cité ci-dessus.

*synchrétismes* à elle et, en conséquence de ce fait, par un *système particulier* (l'auteur, *La Catégorie des cas* I, p. 81) ; un exemple typique est fourni par les diverses déclinaisons du latin qui, par les divers *synchrétismes* qui s'observent dans le système casuel en passant de l'une de ces déclinaisons à l'autre, se ramènent à des systèmes casuels particuliers ; – 2° classes qui, sans différer entre elles par des *synchrétismes* différents (ni d'ailleurs par des défectivations) sont caractérisées, du côté de l'expression, par des différences de flexion propre, désinences par exemple ; en indo-européen commun on peut les ramener la plupart du temps à des différences de thème ; un exemple typique est fourni par les diverses conjugaisons du latin ; nous proposons d'appeler les classes de ce deuxième type *classes lexicales*, en vue de les distinguer nettement des systèmes particuliers.

Il faut entendre que la différence d'expression qu'on observe entre les classes lexicales peut être accompagnée ou non d'une différence de contenu (v. nos *Principes de grammaire générale*, p. 208). D'une façon analogue la différence de contenu (et d'expression) qu'on observe entre les systèmes particuliers n'est pas nécessairement d'ordre purement formel, mais peut être accompagnée ou non d'une différence sémantique entre les classes en question. » (H.Ép. : p. 210-211).

On retrouve ici les deux exemples des *Principes de grammaire générale*, celui des déclinaisons et celui de la conjugaison latines. Ceux-ci sont cependant envisagés comme représentatifs de deux situations distinctes : celle des systèmes particuliers, caractérisés par une différence de forme du contenu, qui peut être accompagnée ou non d'une différence d'expression ou d'une différence de substance du contenu, et celle des « classes lexicales », où la différence ne concerne que l'expression, bien qu'elle puisse éventuellement être accompagnée d'une différence de contenu. On lit de même dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », autre texte de 1956 :

« Ce que l'on appelle traditionnellement les diverses déclinaisons et les diverses conjugaisons d'une langue, ou les classes de flexion, sont deux choses distinctes entre lesquelles il importe de faire le départ : 1° les classes dont chacune est définie par des *synchrétismes* à elle, et qui se ramènent, en conséquence, à des *systèmes particuliers* (*La Catégorie des cas* I, p. 81) ; un exemple typique est fourni par les diverses "déclinaisons" du latin, qui, par les divers *synchrétismes* du système casuel qui s'observent en passant de l'une de ces "déclinaisons" à l'autre, sont en réalité des systèmes casuels particuliers ; 2° les classes qui ne diffèrent pas par les *synchrétismes* (ni par les défectivations) mais, du côté de l'expression, uniquement par des différences de flexion propre, désinences par exemple ; en indo-européen on peut les ramener le plus souvent à des différences de thème ou de formation du thème ; un exemple typique est fourni par les "conjugaisons" du latin.

Nous proposons d'appeler les classes de ce dernier type *classes lexicales*. Ces classes lexicales peuvent être motivées ou non, ce qui revient à dire que la différence qu'on observe entre elles dans l'expression peut être accompagnée ou non d'une différence de contenu (cf. nos *Principes de grammaire générale*, p. 208). » (H.An. : p. 252).

L'objet, comme on le voit, est toujours le rapport son/sens, mais ce qui, dans les *Principes de grammaire générale*, était une notion unique de catégorie et renvoyait au gage des rapports son/sens, est devenu, dans ces textes tardifs, une notion plurielle, fondée sur l'indépendance du contenu et de l'expression, appréhendés d'abord de manière formelle (donc autonome) et

dont on examine ensuite, respectivement, le contenu ou l'expression, puis la manifestation<sup>875</sup>. Hjelmslev peut ainsi distinguer entre deux types de motivation : motivation du rapport expression/contenu ou grammaticale :

« Cette transformation des classes lexicales en systèmes particuliers peut être attribuée à un effort pour donner à ces classes une motivation grammaticale. » (H.An. : p. 252-253)

et motivation du rapport forme/substance ou – pour ce qui concerne le contenu – sémantique<sup>876</sup>. Ce deuxième type de motivation est longuement envisagé dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », où Hjelmslev revient sur la question du genre grammatical qu'il avait envisagée dans les *Principes de grammaire générale*. Il s'agit toujours, mais d'une manière tout autre, d'hypothèse significative :

« Dans sa forme typique le genre grammatical est une catégorie strictement grammaticale, ou plutôt grammaticalisée, relevant avant tout de la forme pure, du schéma même de la langue ; elle prend facilement l'allure d'une catégorie purement mécanique, servant, selon des règles de rection, à de simples buts de concordance (cf. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-eur.*, p. 324 sv. (nous citons la 5<sup>e</sup> éd., 1922) ; J. Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax*, II, p. 18). Dans ce cas extrême, le genre grammatical peut aller jusqu'à devenir, en réalité ou en apparence, sémantiquement immotivé, complètement arbitraire, vide, dénué de signification, ou du moins d'une signification empiriquement décelable et objectivement vérifiable. [...] Donc, à travers les diverses langues du monde qui les connaissent, les genres grammaticaux s'échelonnent graduellement d'un extrême à l'autre : du minimum au maximum de motivation sémantique, des langues du Caucase du nord-est d'une part jusqu'au bantou de l'autre, avec une infinité de stades intermédiaires.

Il s'ensuit que la catégorie du genre pose au linguiste un des problèmes les plus critiques de notre discipline : celui de la définition de la substance sémantique des morphèmes. La question est de savoir s'il faut reconnaître ou non l'existence de purs opérateurs syntaxiques, de purs indices de construction dénués de signification, donc dépourvus de substance. On est ici en présence d'une difficulté générale de la morphologie. » (H.An. : p. 221-222).

Hjelmslev, définissant le genre grammatical comme « une catégorie strictement grammaticale, ou plutôt grammaticalisée, relevant avant tout de la forme pure, du schéma même de la langue » semble ici renoncer à l'hypothèse significative des *Principes de grammaire générale* et de *Sprogssystem og sprogforandring*, qu'il réintroduit cependant sous la forme de cette « difficulté générale de la morphologie » qu'est la question de la « définition de la substance sémantique des morphèmes<sup>877</sup> ». Les termes de la réponse nous sont déjà

---

<sup>875</sup> Dans ce cadre, si, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, le symbolisme phonique était assigné à la signification des phonèmes, dans *Sproget*, il est appréhendé comme relevant de l'usage. Voir H.Sp. : p. 68-69 [p. 46-47]. Voir *infra*.

<sup>876</sup> Voir notamment H.An. : p. 226-227.

<sup>877</sup> Voir également dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* : « Il y a un autre problème qui touche de très près à celui-ci, c'est celui de savoir dans quelle mesure il faut attribuer un sens, une signification, à tous les éléments que l'on obtient : en d'autres termes, y a-t-il des sémèmes ou des plérèmes latins, c'est-à-dire qui se manifestent par 0 zéro, auxquels ne correspond aucune substance ? Cela pourrait être le cas pour certaines variantes du latin - est -, comme par exemple dans cette construction *laudatus est* : y a-t-il lieu d'attribuer une signification dans le sens propre au mot - est - ?

connus par ce développement, largement cité ci-dessus pour l'éclairage qu'il apporte à certaines thèses de « La stratification du langage » :

« La difficulté réside surtout en ceci que, si la réponse à cette question est affirmative, l'épreuve de commutation est vouée à l'échec : deux grandeurs qui ne possèdent jamais, dans aucune condition, la faculté de se manifester dans une substance, cessent du même coup d'être mutuellement commutables. D'autre part, si la réponse donnée est négative, il semble que cela revient à dire que, pour sauver l'épreuve de commutation et pour arriver à donner une description exhaustive et à dresser l'inventaire complet des morphèmes de la langue soumise à l'examen, il faut attribuer à ces morphèmes une substance sémantique qui se soustrait à la vérification empirique.

Mais il n'en est rien. La question ne se pose pas dans ces termes ; mais il est vrai que, formulée autrement, la question subsiste, et que la réponse qu'on y donnera est susceptible de déplaire aux esprits qui se raccrochent à la confiance en l'existence possible d'une observation immédiate sans théorie (implicite ou non). Comme tous les paradoxes, celui qu'on vient de formuler résulte de certaines assumptions implicites. Le paradoxe est bien fait pour illustrer la nature de la substance et le rapport entre substance et forme.

Puisque la substance sélectionne la forme, il s'ensuit logiquement qu'une forme peut "exister", c'est-à-dire être scientifiquement reconnaissable, même si on ne trouve pas empiriquement une substance dans laquelle elle se manifeste. D'autre part, la sélection que l'on vient de mentionner implique aussi la possibilité de remplacer, pour une forme donnée, une grandeur de substance par une autre, y compris la possibilité de remplacer la substance zéro par une substance explicite. En outre, forme et substance sont mutuellement complémentaires, ce qui implique logiquement la possibilité constante qu'il y a de conférer une substance à une forme. C'est, si on veut, et avouons-le franchement, une opération arbitraire, mais légitime puisque le rapport entre forme et substance est toujours, par définition, arbitraire. D'autre part l'arbitraire a bien ses limites puisqu'il y a une affinité bien définie entre certaines formes et certains secteurs de substance. La substance qu'il s'agit d'attribuer à la forme en question n'est par conséquent aucunement une construction en l'air. Admettons que c'est une construction ; mais toute définition sémantique d'une forme du contenu est une construction ; il faut, une fois pour toutes, se défaire de l'illusion qui consiste à croire qu'il y a des faits sémantiques immédiatement observables, et que l'esprit de l'investigateur n'y entre pour rien. Il n'y a qu'une différence de degré entre les cas où la construction semble se vérifier et ceux où elle semble échapper à la vérification. Car il y a deux considérations qu'il importe de retenir : d'abord la vérification n'est pas (ou elle n'est qu'exceptionnellement) d'ordre physique ; ce qui s'agit de vérifier est une appréciation qui *peut* être effectuée par les sujets parlants (y compris l'investigateur, disons-le en passant) ; et, ensuite, ce qu'il s'agit de vérifier n'est pas (ou n'est qu'exceptionnellement) quelque chose de "concret" (sans parler du glissement constant entre le relativement concret et le relativement abstrait) mais un concept, un terme générique ou dénominateur commun. Donc, nous voulons bien que ce soit une construction ; mais la construction doit être bâtie sur un fonds d'expérience tirées d'un système théorique de lois hypothétiques et empiriques fondées sur une comparaison aussi vaste que possible, dans le domaine de l'anthropologie sociale et de la linguistique, lois qui énoncent les affinités possibles et

---

Prenons encore d'autres exemple : la préposition, notamment. La préposition, de façon générale, est considérée du point de vue de la signification, comme se ramenant à un système de pure relation du contenu, et non pas comme dotée d'une signification proprement dite. A ce point de vue, le problème reste à résoudre, et je ne veux que le poser. » (B.Ac. : p. 62-63). Il sera de même question plus loin de « mots absolument vides » (B.Ac. : p. 129) et de « pièces de jeu qui n'ont pas de signification, mais seulement une fonction » (B.Ac. : p. 129).

même, dans certaines conditions déterminées, nécessaires (n'oublions pas d'ailleurs qu'entre le possible et le nécessaire s'intercale la vaste région, graduée à son tour, du probable) entre certaines formes et certaines substances. Il est vrai qu'on est encore loin d'avoir établi un tel système de lois ; cette discipline en est encore à ses débuts ; on n'a pu faire jusqu'ici que dessiner quelques contours (par exemple ici-même, p. 166 sv.), et il faut sans doute avouer que la solution proposée pour le genre (et le nombre) – celle qui consiste à attribuer à ces catégories formelles une affinité avec la catégorie sémantique de *consistance*, et, plus particulièrement, à la catégorie du genre, surtout une affinité avec l'opposition sémantique entre *expansion* et *concentration* et entre *massif* et *ponctuel* – doit être considérée comme étant encore sujette à discussion. Il n'en reste pas moins que le principe méthodologique est celui qui vient d'être indiqué ici. » (H.An. : p. 222-224).

A l'hypothèse significative des *Principes de grammaire générale*<sup>878</sup> répond ici la thèse de la complémentarité entre forme et substance, qui « implique logiquement la possibilité constante qu'il y a de conférer une substance à une forme », « opération arbitraire, mais légitime » et, par ailleurs, maîtrisable par l'établissement de « lois qui énoncent les affinités possibles et même, dans certaines conditions déterminées, nécessaires [...] entre certaines formes et certaines substances ». On retrouve ici l'assignation à la substance de la signification fondamentale des premiers textes<sup>879</sup>, et avec elle la dimension de l'invariant, dont on aperçoit à présent le caractère de signifié (ou de signifiant) abstrait : ce qui, dans les *Principes de grammaire générale* s'énonçait en termes de rapports phonème (forme)/signifié, s'énonce à présent en terme de rapport forme/substance. On retrouve par ailleurs, corrélativement, la rupture entre explication formelle et explication substantielle dont il a été question ci-dessus. Hjelmslev insiste de même, dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique*, sur le caractère de construction de toute définition sémantique :

« On peut souvent inventer les définitions générales, recouvrant tous les cas. Je suis d'accord avec M. Frei : la valeur n'est pas quelque chose d'existant objectivement, c'est une abstraction, quelque chose de fabriqué par l'esprit d'observateurs scientifiques, une alternance comme O et zéro. » (B.Ac. : p. 58).

Hjelmslev se débarrasse ainsi, d'une certaine manière, de toutes les difficultés d'ordre empirique que pose l'analyse des rapports son/sens. En témoigne, dans le développement de « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », la nature de la réponse hjelmslevienne à cette « difficulté générale de la morphologie » : posant la question en termes de « procédure de découverte », Hjelmslev, affirmant que « [l]a question ne se pose pas dans ces termes », y répond en termes de logique des relations formelles. On retrouve ici la spécificité de la perspective hjelmslevienne, qui la distingue, notamment, de celle des phonologues, et il faut

---

<sup>878</sup> A laquelle Hjelmslev renvoie un peu plus loin dans le texte : « Nous estimons qu'en suivant ces principes [voir H.An. : p. 227-228, cité plus haut ; il s'agit de la construction de la signification comme « formule générale »], on arrivera à jeter des bases nouvelles pour l'étude sémantique des morphèmes, et, en l'espèce, des genres grammaticaux, et à faire progresser ces études en les affranchissant de certaines notions stériles qui ne tendent qu'à abandonner la partie par avance et à renoncer a priori à toute solution, telles les notions de "survivance", de "formes dénuées de sens et dépourvues de raison d'être", ou d'"exceptions arbitraires". (Cf. nos *Principes de grammaire générale*, p. 165-171). » (H.An. : p. 228). Il s'agit du développement sur le genre grammatical.

<sup>879</sup> « ici-même, p. 166 sv. » renvoie d'ailleurs à l'« Essai d'une théorie des morphèmes ».

noter, dans cette perspective, cette remarque de Martinet dans son compte-rendu de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Reste la substance du contenu, le sens, dont Hjelmslev désire également s'abstraire dans l'établissement de la structure. On pourrait être tenté d'utiliser sur ce plan les résultats obtenus sur celui de l'expression : un mot sera reconnu comme identique à un autre du même texte si tous deux comportent les mêmes unités d'expression, les mêmes phonèmes, rangés dans le même ordre. Sans doute l'existence de l'homonymie paraît-elle faire difficulté. Il nous faudra identifier le *cousin* de *le cousin est un diptère* et celui de *mon cousin est arrivé*. Notre auteur ne nous révèle pas son point de vue au sujet de l'homonymie. Toutefois, comme il déclare que le danois *Træ* "arbre" et *Træ* "bois" (la substance) sont à considérer comme deux variétés (variantes combinatoires) d'une même unité, et comme il n'y a, toute étymologie mise à part, pas de solution de continuité entre la polysémie du type *Træ* et l'homonymie du type *cousin*, nous pouvons supposer qu'il verrait également dans les mots *cousin* deux variétés d'une même unité.

En fait, Hjelmslev, fidèle à sa méthode, n'utilise pas sur le plan du contenu un autre procédé que celui qu'il préconise lorsqu'il s'occupe de l'expression. Ce sont les possibilités combinatoires qu'il va mettre à contribution. » (M.Su. : p. 90).

Hjelmslev y répond, dans sa lettre de 1946, de la manière suivante :

« P. 38 : C'est vrai que la méthode conduit à identifier les deux *cousins*, c'est-à-dire à les réduire à une même invariante, cela va sans dire. Je me demande pourquoi vous pensez que l'homonymie fait difficulté. C'est la commutation qui décide. A mon avis l'homonymie ne crée des difficultés que pour la théorie classique ; celle-ci ne sait jamais décider s'il faut compter un, deux ou plusieurs mots. Vendryes<sup>880</sup> prétend par exemple

---

<sup>880</sup> On lit en effet dans *Le Langage* : « C'est tout à fait un hasard si le même groupe de sons sert dans une même langue – le français – à désigner un *calcul mental* et un *calcul rénal*. Il se trouve qu'au point de vue étymologique il s'agit d'un même mot. Au contraire, l'étymologiste distingue deux mots différents dans les phrases *il loue une maison* et *il loue la vertu*, ou *il pratique le vol à la tire* et *le vol plané*. Mais le hasard est aussi grand, qui associe en français à un même groupe de sons les sens du latin *locare* et du latin *laudare* et les idées de commettre un larcin et de se tenir dans l'air ou celles du raisonnement arithmétique et les pierres formées dans le rein. Pour celui qui parle les trois cas sont égaux. L'homonymie existe indépendamment des rapports historiques que les mots ont entre eux.

Il y a plus. Quand nous disons qu'un même mot a plusieurs sens à la fois, nous sommes, dans une certaine mesure, dupes d'une illusion. Entre les divers sens d'un mot, seul émerge à la conscience celui qui est déterminé par le contexte. Tous les autres sont abolis, éteints, n'existent pas. Cela est vrai des mots dont la signification paraît le mieux établie. Quand je dis : "ce terrain *rapporte*" ou "ce chien *rapporte*" ou "cet enfant *rapporte*", il s'agit bel et bien de trois verbes différents. De même, quand je dis : "Ne fréquentez pas M<sup>lle</sup> X : c'est une *fille*", ou "M<sup>me</sup> X a eu un bébé, c'est une *fille*", ou "Je vous présente ma *fille*", j'emploie en réalité trois mots différents entre lesquels, au moment où je parle, je n'établis aucun rapport, ni moi ni celui qui m'écoute.

Admettre que les mots aient un sens fondamental et des sens secondaires issus du précédent, c'est poser le problème du point de vue historique ; ce point de vue ne vaut rien ici. Sans doute aux yeux de celui qui embrasse d'un seul regard le développement de la langue, la *plume* de fer est sortie de la *plume* d'oie. Il s'agit d'un même mot qui a pris avec le temps deux acceptions différentes ; et ainsi dans un dictionnaire qui se pique d'indiquer la filière des sens, il convient, sous le mot *plume*, de ranger le sens de *plume* (de fer) après le sens de *plume* (d'oie). Mais dans l'esprit du Français qui parle sa langue aujourd'hui il y a en réalité dans ces deux emplois deux mots différents. Personne n'est embarrassé ni ne souffre d'équivoque en entendant des phrases comme "il vit de sa *plume*" ou "il s'est arraché une *plume*". Chacun comprend sans hésiter que dans la première phrase *il* se rapporte à un écrivain et dans la seconde à un oiseau. Les deux mots sont aussi différents que n'importe quels homonymes. Il y a dans la langue deux mots "plume" correspondant aux deux sens précédents, comme il y a quatre mots "so" (distingués d'ailleurs par l'écriture) dans les phrases "ils sont déposés leurs seaux", "ils ont

(*Le Langage*, p. 207 s.) que français *rapporter* et français *fille* sont chacun trois mots différents, une théorie qui conduit à de tels résultats est-elle supérieure à la mienne ? Non, car le critérium objectif lui échappe. » (H.LAM : p. 204).

S'opposent ici deux problématiques des rapports son/sens : celle de Martinet ne distingue pas entre sens et substance, celle de Hjelmslev est fondée sur une horizontalisation du rapport son/sens qui lui permet de traiter séparément les deux rapports expression/contenu et forme/substance. Aussi, pour Hjelmslev, l'homonymie ne fait-elle pas difficulté : formellement, il n'y a qu'une unité, et le reste est affaire de substance. On lit ainsi dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique*, où il s'agit de sémémique, donc de substance :

« M. HJELMSLEV – La question de savoir si - by - constitue un ou deux mots n'est pas une question à laquelle il peut être répondu par oui ou par non : ce n'est pas une question objective. Il importe avant tout de se rappeler ici que la valeur est une abstraction, comme l'a dit M. Frei. Donc, la valeur que l'on peut considérer ici est une valeur que nous établissons pour la commodité de notre discours, et nous sommes libres de choisir l'un ou l'autre chemin selon le but que nous visons.

M. FREI – Il s'agit de savoir si les deux - by - font partie d'une même valeur.

M. HJELMSLEV – On ne peut, je le répète, poser cette question comme s'il s'agissait d'une réalité objective.

Intervention en anglais de M. FIRTH.

M. HJELMSLEV – Il s'agit d'une définition que nous établissons, et non d'un fait de réalité...

M. FREI – Dans ce cas, la question des homonymes tombe d'elle-même.

M. HJELMSLEV – Non, la question des homonymes se trouve résolue. » (B.Ac. : p. 66-67)

et de même plus loin :

« M. HJELMSLEV – En effet, ce que j'ai voulu dire, c'est que la définition à laquelle on aboutit dans les dictionnaires, ou si vous voulez en sémantique, cette définition est nécessairement une création de celui qui y aboutit. La définition n'a pas d'existence objective, c'est-à-dire, si vous voulez, de sens primaire : c'est une création de l'esprit de l'investigateur. Tout dépend donc du sentiment de l'investigateur : c'est lui qui pose le problème, qui décide comment le résoudre ; il peut dans certains cas, pour la commodité de son exposé, donner deux définitions en distinguant deux mots différents ; dans une autre situation, il est devant quelque chose qui lui semble – bien que ce soit peut-être très complexe – une unité qui permet une définition une, et il se résout à se contenter de cette définition. [...]

M. HJELMSLEV – [...] il semble évident que dès le moment où on peut trouver une définition qui enferme la totalité, ou au moins le maximum, des variantes sémémiques virtuelles, on est en présence d'un mot UN. Dans le cas où on échoue, où on ne pourrait trouver une telle définition, mais où il y a deux groupes, deux catégories de variantes sémémiques qui ne se recouvrent pas, il faut constituer deux groupes. (Approbation de M. Firth).

M. FREI – Donc, il peut exister des homonymes ? Vous avez dit, l'autre jour, qu'il n'y en avait pas.

---

apposé leurs sceaux", "la nature ne fait pas de sauts", "ces enfants sont des sots". » (Vendryes, 1923 : p. 199-200). Voir Hjelmslev (1985) : p. 204, note 17.



L’objet de Hjelmslev est ainsi le même que celui des phonologues : la construction et la description du rapport son/sens, mais la spécificité de son élaboration structurale implique, corrélativement au dédoublement de l’hypothèse structurale, un double dédoublement du rapport son/sens, qui est à la fois condition et objet de l’analyse d’une part, rapport expression/contenu et double rapport forme/substance d’autre part. Mais ces deux dédoublements, en réalité, n’en sont qu’un, ainsi qu’il apparaît à l’analyse des définitions hjelmsleviennes du signe et de la langue, définitions qui témoignent nettement de ce que si la distinction forme/substance n’est à certains égards qu’une autre forme de la distinction expression/contenu, c’est dans la mesure où l’objet de l’analyse constitue d’abord le cadre de celle-ci, la structure hjelmslevienne apparaissant ainsi, dans la logique de ce qui se dessine dès les premiers textes, comme un substitut du rapport son/sens, dans sa double dimension de gage et d’objet de l’analyse. Le point de départ de Hjelmslev, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, est la définition traditionnelle du signe comme « porteur d’une signification » ou « signe de quelque chose », définition qui – significativement – lui servira de base provisoire pour son examen de la proposition « la langue est un système de signes » et sa redéfinition de la langue comme système de possibilités de signes :

« Qu’un langage soit un système de signes semble être une proposition évidente et fondamentale dont la théorie doit tenir compte dès le départ. Quant au sens qu’il faut attacher à cette proposition et surtout au mot *signe*, c’est à la théorie du langage qu’il appartient d’en décider. Nous devons, provisoirement, nous en tenir à la définition traditionnelle, réaliste et imprécise. Elle nous dit qu’un “signe” (ou, comme nous dirons pour anticiper sur une distinction terminologique qui sera introduite plus tard (p. 66), *l’expression d’un signe*) est d’abord et avant tout signe *de* quelque chose d’autre, particularité qui nous intéresse dès l’abord, car elle semble indiquer qu’un “signe” se définit par une fonction. Un “signe” fonctionne, désigne, signifie. S’opposant à un non-signe, un “signe” est porteur d’une signification.

Nous nous en tiendrons là, et essaierons, sur cette base fragile, de décider dans quelle mesure la proposition selon laquelle un langage est un système de “signes” est vraie<sup>881</sup>. » (H.Om. : p. 60).

L’ouverture de ce développement est notable : la définition de la langue comme système de signes est une « proposition évidente et fondamentale » à laquelle il ne s’agit que d’« attacher un sens », ce à quoi renvoie précisément l’élaboration hjelmslevienne, appréhendable, comme nous l’avons vu ci-dessus, en termes de reconstruction de la définition

---

<sup>881</sup> « At et sprog er et system af tegn synes paa forhaand en evident og fundamental sætning, som sprogteorien paa et tidligt stadium vil have at tage hensyn til. Hvad mening der kan lægges i denne sætning, og specielt i ordet *tegn*, maa sprogteorien kunne sige os. Vi maa foreløbig blive staaende ved den vage realbestemmelse som er os overleveret fra traditionen. Ifølge denne er et tegn først og fremmest bestemt ved at være tegn *for* noget andet – en ejendommelighed der paa forhaand er egnet til at gøre os interesserede, da det ser ud til at et tegn er defineret ved en funktion. Et tegn fungerer, betegner, betyder ; et tegn er, i modsætning til et ikketegn, bærer af en betydning.

Vi bliver staaende herved og prøver paa dette vage grundlag at tage stilling til i hvilket omfang den sætning kan være rigtig at et sprog er et system af tegn. » (H.Om. : p. 39-40). Les guillemets accompagnant « signe » datent de la première édition anglaise, de même que la parenthèse concernant la « distinction terminologique ». Voir Hjelmslev (1953) : p. 27, et Hjelmslev (1943) : p. 117, note « Side 39, linie 1 f. n. ».

traditionnelle de la langue. Notons que, bien que s'en tenant « provisoirement » à la « définition traditionnelle, réaliste et imprécise » du signe, Hjelmslev substitue dès lors au terme de signe le syntagme « expression de signe ». De fait, on retrouve ici, en réalité, la problématique de l'intégration de la signification à la langue qui est corrélative de la problématique structurale sous sa forme grammaticale, et qui se substitue, dans la perspective analytique hjelmslevienne, à la théorisation saussurienne de la langue. A cette substitution d'« expression de signe » à « signe » répond en effet chez Saussure l'introduction du terme de « signifiant », qui renvoie à une redéfinition du signe comme terme dual. Il faut noter, en particulier, ces deux constatations des *Écrits de linguistique générale* (1897-1900<sup>882</sup>) :

« *Item*. En faveur d'*Inertôme*. Même un terme comme *sôme* (σῶμα) deviendrait en très peu de temps, s'il avait la chance d'être adopté, synonyme de *sème* auquel il veut être opposé. C'est ici que la terminologie linguistique paie son tribut à la vérité même que nous établissons comme fait d'observation. –

Dans tout terme comme *sôme* au moins deux conditions prédisposent le mot à devenir = signe : 1° Coïncidence de la limite uni-spatiale. De sorte que quand même on veut dire par le *sôme* Zeus, précisément le contraire du *sème* Zeus - –, 2° Lors même qu'on dépouille un signe de son sens, toujours l'esprit met au moins dans le signe (ou le *sôme*) au moins l'INTENTION qui met les MUSCLES en mouvement et prouve ainsi une *volonté*. 3° Le *sôme* sera comme le cadavre divisible en parties *organisées*, ce qui est faux » (Saussure, 2002a : p. 113)

« D'abord le *sème* ?

Le *sôme*<sup>883</sup>. Et il faut cette inélégance plantureuse, profonde, volontaire du terme pour que soit supprimée enfin toute voie à la paronymie perpétuelle faisant dans le discours l'équivoque [ ]

Et encore ne suis-je pas persuadé que, si *sôme* est accepté, on ne revoie *sôme* bientôt, au double sens de nouveau de mot, avec tous les *vices indélébiles* attachés au premier.

La raison est simplement la vie : un mot ne vit que [ ], et il est dans la *vie générale* uniquement à cause de [ ]

Or cette raison est tellement puissante que c'est presque une entreprise impossible de chercher des termes établissant la séparation de ce qui est forme ou sens, j'entends des termes valant absolument et dont on ne soit pas exposé à être victime et dupe au premier détour du chemin. Car ces termes seront toujours empruntés à la dissection du corps vivant : [ ] » (Saussure, 2002a : p. 258)

dont on trouve un écho inversé dans le troisième cours :

« <C'est une question que nous avouons ne pouvoir trancher> Il faut savoir si l'on veut appeler signe le total <(combinaison du concept avec image)>, ou bien si l'image acoustique elle-même peut être appelée signe. <(la moitié plus matérielle)> <En tout cas si *arbos* est appelé signe, ce ne sera jamais qu'autant que portant un concept> Il y a là un point de terminologie à résoudre ; il faudrait deux mots différents. <Nous tâcherons d'éviter les confusions qui pourraient être très graves> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 221)

<sup>882</sup> Voir la note 161 ci-dessus pour les notes *item*, et Engler (1975) : p. 840 pour le deuxième passage.

<sup>883</sup> Pour ces termes, voir notamment une note *item* datant de la même période (voir Engler, 1975 : p. 839) et citée dans la note 182 ci-dessus : Saussure (2002a) : p. 114-115.

« Alors nous relevons dans ce chapitre deux vérités fondamentales, <deux principes fondamentaux relatifs au signe linguistique> : <1<sup>o</sup>> Le signe linguistique est arbitraire. <2<sup>o</sup>> Le signe linguistique possède une étendue et cette étendue se déroule dans une seule dimension.>

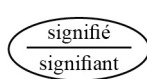
Une amélioration peut être apportée à la formule de ces deux vérités en employant les termes de *signifiant* et de *signifié*.

<Explication de cette modification de termes :> Quand on entre dans un système de signes de l'intérieur, il y a lieu de poser, <d'opposer> le signifiant et le signifié, ce qui les place vis-à-vis l'un de l'autre <en laissant de côté opposition d'image et de concept>. Le signifiant <(est auditif)> et le signifié <(est conceptuel)> sont les deux éléments composant le signe. Nous dirons donc : <1<sup>o</sup>> dans la langue, le lien unissant le signifiant au signifié est un lien radicalement arbitraire. Et <2<sup>o</sup>> dans la langue, le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul, <a le> caractère qu'il emprunte au temps :

- a) de représenter une étendue
- b) de représenter une étendue qui n'est figurable que dans une seule dimension.

<Précédemment, nous donnions simplement le mot *signe* qui laissait confusion>

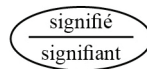
Ajoutons cette remarque : Nous n'aurons pas gagné par là ce mot dont on peut déplorer l'absence et qui désignerait sans ambiguïté possible leur ensemble.



<N'importe quel terme on choisira (signe, terme, mot, etc.) glissera à côté et sera en danger de ne désigner qu'une partie> Probablement qu'il ne peut pas en avoir. ???-IMAGE-1-2-#004

Aussitôt que dans une langue un terme s'applique à une notion de valeur, il est impossible de savoir si on est d'un côté de la barre ou de l'autre ou des deux à la fois.

<Donc très difficile d'avoir un mot qui désigne sans équivoque association



> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 237-238)

puis dans le *Cours de linguistique générale* : ???-IMAGE-1-2-#004

« Cette définition [du signe comme « entité psychique à deux faces »] pose une importante question de terminologie. Nous appelons *signe* la combinaison du concept et de l'image acoustique : mais dans l'usage courant ce terme désigne généralement l'image acoustique seule, par exemple un mot (*arbor*, etc.). On oublie que si *arbor* est appelé signe, ce n'est qu'en tant qu'il porte le concept "arbre", de telle sorte que l'idée de la partie sensorielle implique celle du total.

L'ambiguïté disparaîtrait si l'on désignait les trois notions ici en présence par des noms qui s'appellent les uns les autres tout en s'opposant. Nous proposons de conserver le mot *signe* pour désigner le total, et de remplacer *concept* et *image acoustique* respectivement par *signifié* et *signifiant* ; ces derniers termes ont l'avantage de marquer l'opposition qui les sépare soit entre eux, soit du total dont ils font partie. Quant à *signe*, si nous nous en contentons, c'est que nous ne savons par quoi le remplacer, la langue usuelle n'en suggérant aucun autre. » (Saussure, 1972 : p. 99-100).

Il s'agit en revanche chez Hjelmslev d'un terme double, défini, comme nous l'avons vu ci-dessus, par sa structure plutôt que par sa fonction, mais dans la mesure où la structure rend compte de la fonction. On a là autrement dit, comme nous allons le voir, une reprise objectale de la définition saussurienne de la langue et du signe. La réévaluation de la définition traditionnelle du signe à laquelle procède Hjelmslev dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* intervient dans le chapitre suivant celui qui est consacré aux « Signes et figures », où, comme nous l'avons vu ci-dessus, la langue se voit redéfinie comme système de

possibilités de signes. Il s'agit du chapitre « Expression et contenu<sup>884</sup> », qui s'ouvre sur le développement suivant :

« Jusqu'à présent, nous avons voulu nous en tenir à l'ancienne tradition selon laquelle un signe est avant tout signe *de* quelque chose. C'est là la conception courante à laquelle nous nous sommes conformés, et c'est aussi une conception largement répandue en épistémologie et en logique. Nous voulons pourtant démontrer maintenant qu'elle est insoutenable du point de vue linguistique ; nous sommes d'ailleurs en accord sur ce point avec les théories linguistiques modernes.

Selon la théorie traditionnelle, le signe est l'*expression* d'un *contenu* extérieur au signe lui-même ; au contraire, la théorie moderne (formulée en particulier par F. de Saussure et, ensuite par Léo Weisgerber) conçoit le signe comme un tout formé par une expression et un contenu.

C'est le critère d'adéquation qui doit décider du choix entre ces deux conceptions. Pour ce faire, nous cesserons pour le moment de parler des signes car, ne sachant pas ce qu'ils sont, nous cherchons à les définir, pour parler de ce dont nous avons constaté l'existence, c'est-à-dire de la *fonction sémiotique* posée entre deux grandeurs : *expression* et *contenu*. C'est partant de cette considération fondamentale que nous pourrions décider s'il est adéquat de considérer la fonction sémiotique comme une fonction externe ou interne de la grandeur que nous appelons *signe*.

Nous avons adopté les termes *expression* et *contenu* pour désigner les fonctifs qui contractent la fonction en question, la fonction sémiotique ; ceci est une acception purement opérationnelle et formelle et, dans cet ordre d'idées, nous ne mettons rien d'autre ni rien de plus dans les termes d'*expression* et de *contenu*.

Il y aura toujours solidarité entre une fonction et (la classe de) ses fonctifs : on ne peut concevoir une fonction sans ses termes, qui ne sont eux-mêmes que les points extrêmes de cette fonction et, par conséquent, inconcevables sans elle. Si une seule et même grandeur contracte alternativement plusieurs fonctions différentes, et semble pouvoir être conçue comme sélectionnée par ces fonctions, il ne s'agit pourtant pas là d'un seul fonctif, mais de plusieurs, qui deviennent des objets différents selon la fonction à partir de laquelle on les considère. D'un autre point de vue, cela n'empêche pas que l'on puisse parler de "même" grandeur, par exemple quand on considère les fonctions qui y entrent (qui sont contractées par ses parties) et l'établissent. Si plusieurs séries de fonctifs contractent une seule et même fonction, cela veut dire qu'il y a solidarité entre la fonction et l'ensemble de ses fonctifs ; par suite, chaque fonctif sélectionne la fonction.

Il y a de même solidarité entre la fonction sémiotique et ses deux fonctifs : expression et contenu. Il ne pourra y avoir de fonction sémiotique sans la présence simultanée de ces deux fonctifs, de la même façon que ni une expression et son contenu ni un contenu et son expression ne pourront jamais exister sans la fonction sémiotique qui les unit.

La fonction sémiotique est en elle-même une solidarité : expression et contenu sont solidaires et se présupposent nécessairement l'un l'autre. Une expression n'est expression que parce qu'elle est l'expression d'un contenu, et un contenu n'est contenu que parce qu'il est contenu d'une expression. Aussi est-il impossible, à moins qu'on les isole artificiellement, qu'il existe un contenu sans expression ou une expression sans contenu. Si l'on pense sans parler, la pensée n'est pas un contenu linguistique et elle n'est pas le fonctif d'une fonction sémiotique. Si l'on parle sans penser, produisant des séries de sons sans que celui qui écoute puisse y rattacher un contenu, ce sera un abracadabra et non pas une expression linguistique, ce ne sera pas non plus le fonctif d'une fonction sémiotique. Il ne faut évidemment pas confondre absence de contenu avec absence de sens : le

---

<sup>884</sup> « Udtryk og indhold ».

contenu d'une expression peut parfaitement être caractérisé comme dépourvu de sens d'un point de vue quelconque (celui de la logique normative ou du physicalisme par exemple) sans cesser pour autant d'être un contenu.

Si, dans l'analyse du texte, on omettait de considérer la fonction sémiotique, on ne pourrait pas délimiter les signes, et on ne pourrait absolument pas faire de description exhaustive du texte – par conséquent pas empirique non plus au sens où nous l'entendons – en respectant les fonctions qui l'établissent (cf. chapitre 9). On serait en somme dépourvu de critère objectif utilisable comme base d'analyse<sup>885</sup>. » (H.Om. : p. 65-67).

---

<sup>885</sup> « Vi har hidtil forsættelig henholdt os til den gamle tradition ifølge hvilken et tegn først og fremmest er tegn *for* noget. Vi er hermed i sikker overensstemmelse med populær opfattelse og desuden med en udbredt opfattelse hos erkendelsesteoretikere og logistikere. Det staar imidlertid tilbage for os at vise at denne opfattelse er lingvistisk uholdbar, og vi er her overensstemmelse med nyere sprogteknikning.

Medens for den første betragtning tegnet er et *udtryk* der viser hen til et uden for tegnet selv liggende *indhold*, er for den anden betragtning (der især er fremsat af F. de Saussure og efter ham af L. Weisgerber) tegnet en helhed der fremkommer ved en forbindelse af et udtryk og et indhold.

Hvilken af betragtningerne der skal foretrækkes er et spørgsmaal om hensigtsmæssighed. For at tage stilling til dette spørgsmaal vil vi i øjeblikket undgaa at tale om tegn, som vi ikke véd hvad er, og som vi netop skal søge at faa bestemt, og i stedet tale om det vi mener at have konstateret existensen af, nemlig *tegnfunktionen*, poneret mellem to *størrelser* : et *udtryk* og et *indhold*. Ud fra denne grundbetragtning vil vi saa kunne afgøre, om det er hensigtsmæssigt at betragte tegnfunktionen som en extern eller en intern funktion hos den størrelse som vi vil kalde *tegnet*.

*Udtryk* og *indhold* har vi her indført som betegnelser for de funktiver der indgaar den omspurgte funktion, tegnfunktionen ; der er en rent operationel og formal bestemmelse, og der skal i denne sammenhæng ikke lægges andet eller mere i benævnelserne *udtryk* og *indhold*.

Der vil altid bestaa solidaritet mellem en funktion og (klassen af) dens funktiver : en funktion er utænkkelig uden sine termer, og termene er kun endepunkter for funktionen og altsaa utænkkelige uden den. Dersom en og samme størrelse skiftevis indgaar forskellige funktioner, og saaledes tilsyneladende kunde kaldes selekteret af disse, drejer det sig fra tilfælde til tilfælde ikke om et og samme funktiv, men om forskellige funktiver, forskellige emner alt efter det synspunkt der anlægges, dvs alt efter den funktion de betragtes ud fra ; dette hindrer ikke at der ud fra andre synspunkter ogsaa kan tales om den "samme" størrelse, f. ex. ud fra en betragtning af de funktioner der indgaar i den (indgaas af dens afsnit) og etablerer den. Dersom flere sæt af funktiver indgaar en og samme funktion, betyder det at der er solidaritet mellem funktionen og indbegrebet af disse funktiver, og at hvert enkelt funktiv som følge heraf selekterer funktionen.

Saaledes bestaar der ogsaa solidaritet mellem tegnfunktionen og dens to funktiver : udtryk og indhold. Der vil aldrig foreligge en tegnfunktion uden at begge disse funktiver samtidig er til stede, og et udtryk og dets indhold eller et indhold og dets udtryk vil aldrig foreligge sammen uden at ogsaa tegnfunktionen imellem dem er til stede.

Tegnfunktionen er i sig selv en solidaritet ; udtryk og indhold er solidariske, forudsætter nødvendigvis hinanden. Et udtryk er kun udtryk i kraft af at det er udtryk for et indhold, og et indhold er kun indhold i kraft af at det er indhold for et udtryk. Der kan derfor ikke – undtagen gennem en kunstig isolering – foreligge et indhold uden et udtryk eller et udtryksløst indhold, ej heller et udtryk uden et indhold eller et indholdsløst udtryk. Tænker man uden at tale, er tanken ikke et sprogligt indhold og ikke funktiv for en tegnfunktion. Taler man uden at tænke og i form af lydrækker hvortil der ikke af nogen tilhører kan knyttes et indhold, er denne tale en abracadabra, ikke et sprogligt udtryk og ikke funktiv for en tegnfunktion. Indholdsløshed maa naturligvis ikke forveksles med meningsløshed : et udtryk kan meget vel have et indhold, som fra et eller andet synspunkt (f. ex. den normative logiks eller fysikalismens) lader sig karakterisere som meningsløst, men et indhold er det.

Dersom man ved delingen af teksten undlod at tage hensyn til tegnfunktionen vilde man ikke kunne afgrænse tegnene fra hinanden og vilde ikke kunne dele det enkelte tegn i de figurer hvoraf det bestaar (12) [et on ne pourrait pas diviser le signe individuel en ses figures constitutives (cf. chapitre 12)] og vilde overhovedet ikke kunne levere en udtømmende, følgelig heller ikke en i vor forstand empirisk, beskrivelse af teksten med respekt for de funktioner der etablerer de (9). Man vilde overhovedet være berøvet et objektivt kriterium der kunde afgive en brugbar inddelingsgrund. » (H.Om. : p. 44-46). Un court segment du dernier paragraphe a été supprimé dans la deuxième traduction anglaise. Voir Hjelmlev (1953) : p. 30, Hjelmlev (1961) : p. 49 et Hjelmlev (1943) : p. 118, note « Side 45, linie 4-5 f. n. ».

A la théorie traditionnelle, selon laquelle le signe est signe de quelque chose, Hjelmslev oppose donc un signe double, non pas expression d'un contenu extérieur au signe, mais tout formé d'un contenu et d'une expression. Il s'agit bien, ici, d'intégration de la signification à la langue, sous la forme formelle qu'implique le redoublement de la problématique phonologique (sémantique), et l'on en aperçoit nettement, dans ce passage, l'ancrage dans un dédoublement du rapport son/sens : c'est à partir de la fonction sémiotique, donc du rapport son/sens lui-même, que Hjelmslev entend interroger la notion de signe, c'est-à-dire le rapport son/sens que la théorie linguistique doit construire. Il apparaît clairement, également, que ce dédoublement du rapport son/sens est corrélatif du dédoublement de l'hypothèse structurale dont il a été question ci-dessus. La fonction sémiotique renvoie en effet, dans la mesure où elle est une fonction, à la démarche d'analyse structurale et fonctionnelle, et l'on retrouve, à la fin du développement, les notions d'analyse du texte et d'empirisme. Dans ce cadre, si la fonction sémiotique est ainsi appréhendée, d'une manière en apparence très saussurienne, comme solidarité, elle se voit dans le même temps redéfinie comme un gage de l'analyse, dans des termes formels qui ne dissimulent en rien la problématique sémasiologique héritée des premiers textes. Dans la perspective de ce dédoublement du rapport son/sens, Hjelmslev peut en effet se donner pour objet le choix entre les deux termes d'une alternative qui est en réalité interne à la problématique des rapports son/sens – rappelant ainsi, *mutatis mutandis*, l'alternative induction/déduction envisagée plus haut – : le caractère externe ou interne de la fonction sémiotique, autrement dit la définition du signe par sa fonction d'une part, par sa structure d'autre part. L'opposition interne/externe est extrêmement révélatrice, faisant nettement apparaître que le signe hjelmslevien n'est forme que dans la mesure où il internalise le rapport son/sens, devenant ainsi structure. Sur ces bases, le signe est redéfini comme une forme (doublement) signe de substance. On lit en effet, à la suite d'un développement que nous envisagerons ci-dessous :

« Nous pouvons maintenant revenir à notre point de départ : la signification la plus adéquate du mot *signe*, pour voir clair dans la controverse qui oppose la linguistique traditionnelle à la linguistique moderne. Il semble juste qu'un signe soit signe de quelque chose et que ce quelque chose réside en quelque sorte hors du signe lui-même ; c'est ainsi que le mot *bois* est le signe de tel objet déterminé dans le paysage et, au sens traditionnel, cet objet n'entre pas dans le signe lui-même. Or cet objet du paysage est une grandeur relevant de la substance du contenu, grandeur qui par sa dénomination, est rattachée à une forme du contenu sous laquelle elle se range avec d'autres grandeurs de la substance du contenu, par exemple la matière dont est faite ma porte. Qu'un signe soit signe de quelque chose veut donc dire que la forme du contenu d'un signe peut comprendre ce quelque chose comme substance du contenu. De même qu'auparavant nous sentions le besoin d'employer le mot *sens* pour l'expression aussi bien que pour le contenu, nous devons maintenant, dans un désir de clarté et en dépit de l'attitude consacrée dont l'étroitesse devient évidente, renverser l'orientation du signe. On devrait donc dire qu'un signe est le signe d'une substance de l'expression : la séquence de sons [bwa], en tant que fait unique prononcé *hic et nunc*, est une grandeur appartenant à la substance de l'expression qui, par la seule vertu du signe, se rattache à une forme de l'expression sous laquelle on peut assembler d'autres grandeurs de substance de l'expression (autres prononciations possibles, par d'autres locuteurs ou en d'autres occasions, du même signe).

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le signe est donc à la fois signe d'une substance du contenu et d'une substance de l'expression. C'est dans ce sens que l'on peut

dire que le signe est signe de quelque chose. Il n'y a par contre aucune raison de décider que le signe n'est que le signe de la substance du contenu ou (ce que personne certainement n'a encore imaginé) seulement signe de la substance de l'expression. Le signe est une grandeur à deux faces, une tête de Janus avec perspective des deux côtés, avec effet dans deux directions ; "à l'extérieur", vers la substance de l'expression, "à l'intérieur", vers la substance du contenu.

Toute terminologie est arbitraire et rien ne peut donc interdire l'emploi du mot *signe* pour désigner plus particulièrement la forme de l'expression (ou même si l'on veut la substance de l'expression, ce qui serait cependant aussi absurde qu'inutile). Mais il semble plus adéquat d'employer le mot *signe* pour désigner l'unité constituée par la forme du contenu et la forme de l'expression et établie par la solidarité que nous avons appelée fonction sémiotique. Si le terme est employé pour désigner l'expression seule ou l'une quelconque de ses parties, la terminologie, même protégée par des définitions formelles, court le risque de provoquer ou de favoriser, consciemment ou non, la méprise fort répandue selon laquelle une langue n'est qu'une nomenclature pure et simple, une réserve d'étiquettes destinées à être attachées à des objets préexistants. De par sa nature, le mot *signe* sera toujours lié à l'idée d'un terme désigné ; c'est pourquoi il doit être employé de telle manière que la relation entre le signe et ce qu'il désigne soit mise en évidence le plus clairement possible et ne puisse faire l'objet de simplifications qui le déforment<sup>886</sup>. » (H.Om. : p. 75-77).

On retrouve, dans ce développement la question de la « signification la plus adéquate du mot *signe* », et de fait Hjelmslev se contente d'accommoder la définition traditionnelle, reconnaissant comme « juste qu'un signe soit signe de quelque chose et que ce quelque chose

---

<sup>886</sup> « Vender vi nu tilbage til vort udgangsspørgsmaal, om den mest hensigtsmæssige betydning af ordet *tegn*, er vi i stand til at se klarere ind bag kontroversen mellem den traditionelle og den nyere lingvistiske opfattelse. Det synes rigtigt at et tegn er tegn for noget, og at dette noget i en vis forstand ligger uden for tegnet selv ; saaledes er ordet *træ* tegn for denne bestemte ting i min have, og denne ting indgaar i en vis (traditionel) forstand ikke i tegnet selv. Men denne ting i min have er en indholdssubstansstørrelse, der gennem betegnelsen tildordnes en indholdsform og indordnes under denne sammen med forskellige andre indholdssubstansstørrelser (f. ex. det stof min dør er lavet af). At et tegn er tegn for noget betyder da at tegnets indholdsform kan subsumere dette noget som indholdssubstans. Ligesom vi før følte trang til at bruge ordet *mening* ikke blot om indholdet men ogsaa om udtrykket, føler man her, i klarhedens interesse, trang til, paa trods af hævdvundne forestillinger hvis ensidighed nu bliver os mere og mere klar, at krænge tegnorienteringen rundt ogsaa her : man skulde egentlig med nøjagtig samme ret kunne sige at et tegn er tegn for en udtrykssubstans : selve lydrækken [tæ], som eengangsfænomen, udtalt hic et nunc, er en udtrykssubstansstørrelse der gennem betegnelsen, i kraft af tegnet og kun i kraft af det, tilordnes en udtryksform og indordnes under den sammen med forskellige andre udtrykssubstansstørrelser (andre mulige udtaler, af andre personer eller ved andre lejligheder, af det samme tegn).

Tegnet er da – lad det henstaa som paradox som man vil – tegn for en indholdssubstans og tegn for en udtrykssubstans. I denne forstand kan tegnet siges at være tegn for noget. Der ses dærimod ingen berettigelse i kun at kalde tegnet tegn for indholdssubstansen, eller (hvad ingen ganske vist endnu har fundet paa) kun for udtrykssubstansen. Tgnet er en tosidet størrelse, med janus-agtig perspektiv til to sider, virkning i to retninger ; "udad" mod udtrykssubstansen og "indad" mod indholdssubstansen.

Al terminologi er arbitrær, og intet kan følgelig forhindre brugen af ordet *tegn* som særnavn for udtryksformen (eller, om man vilde, for udtrykssubstansen, hvilket sidste dog turde være mere absurd end nødvendigt). Men det forekommer mere hensigtsmæssigt at bruge ordet *tegn* som navn for den enhed af indholdsform og udtryksform der etableres af den solidaritet som vi har kaldt tegnfunktionen. Anvendes *tegn* som navn for udtrykket alene eller for en del af dette, vil terminologien, selv naar den garderer sig bag formale definitioner, løbe fare for bevidst eller ubevidst at foranledige eller favorisere den udbredte misopfattelse ifølge hvilken et sprog er en blot nomenklatur eller et lager af etiketter beregnede til at hæftes paa præeksisterende ting. Ordet *tegn* vil altid naturnødvendigt være knyttet til forestillingen om et designatum ; ordet *tegn* bør derfor hensigtsmæssigt bruges paa en saadan maade at forholdet mellem tegn og designatum fremgaar saa klart som muligt og ikke bliver genstand for forvanskende simplifikationer. » (H.Om. : p. 52-53).

réside en dehors du signe lui-même » et assurant que « [d]e par sa nature le mot *signe* sera toujours lié à l'idée d'un terme désigné ». Si d'ailleurs Hjelmslev rejette la définition de la langue comme nomenclature, il ne rompt pas avec la notion de référent, comme en témoigne cette idée que « le mot *bois* est le signe de tel objet déterminé dans le paysage ». Comme nous l'avons vu ci-dessus, on lisait de même dans « Et sprogvídenskabeligt causeri » :

« Il faut décrire la manifestation en partant d'une subdivision fonctionnelle de la substance dans laquelle elle a lieu. Dans la plupart des cas, cette substance est de nature physique ou bien elle peut être réduite à une telle nature. Cette tribune est une signification possible du signe "tribune", et cette tribune est de nature physique. Croire que la substance de contenu serait nécessairement plus immatérielle que la substance d'expression est pure fantaisie, mais c'est là une idée répandue qui vient d'une division arbitraire du physique et du psychique datant de l'Antiquité et du Moyen Âge. » (H.Cau. : p. 79-80)

et dans *Sproget* :

« Le contenu du langage, c'est le monde même qui nous entoure ; les significations particulières d'un mot, ces significations particulières que nous avons appelées des individus (cf. p. 150), sont les *choses* mêmes du monde : la lampe que voici sur ma table est une signification particulière du mot *lampe* ; je suis moi-même une signification particulière du mot *homme*<sup>887</sup>. » (H.Sp. : p. 157).

La redéfinition hjelmslevienne du signe consiste seulement en la substitution d'un invariant formel subsompteur de variantes à l'*aliquid quod stat pro aliquo* de la définition traditionnelle, autrement dit, en l'intégration de la signification à la langue. Mais de même que dans les premiers textes la problématique sémasiologique était corrélative d'une indépendance de l'expression et du contenu, de même, ici, la notion de désignation joue dans les deux sens, vers le contenu, mais également vers l'expression, élargissant la problématique de l'intégration de la signification à la langue en une problématique de l'intégration de la substance à la langue. La perspective est pour ainsi dire inverse de celle des phonologues : au lieu d'une analyse structurale, et en réalité « sémantique », du son, une analyse primitivement linguistique – au sens de l'opposition linguistique/psychologie des *Principes de grammaire générale*, c'est-à-dire gagée par le signifiant –, puis structurale, du sens, qui fournit le modèle de celle du son, de même que, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre et comme nous le verrons plus en détail *infra*, la problématique phonologique fournit le modèle de l'analyse des niveaux supérieurs de la structure linguistique. Au rapport son/sens se substitue ainsi une forme double qui vient le médiatiser, dans le cadre d'une problématique structurale gagée par le rapport son/sens, où la forme, constituée par la fonction sémiologique et établie notamment sur la base de la commutation, joue, par rapport aux premiers textes, le rôle du son pour le sens, et du sens pour le son<sup>888</sup>. C'est en ce sens que nous avons pu parler au début de

<sup>887</sup> « Sprogets indhold er selve den verden, der omgiver os ; et ords mindste særbetydninger, de særbetydninger, der er individer (jf. s. 110), er selve *tingene* i verden : den lampe, der står dér på mit bord, er en sårligbetydning af ordet *lampe* ; jeg selv er en særbetydning af ordet *menneske*. » (H.Sp. : p. 116).

<sup>888</sup> On mesure ici l'enjeu de la redéfinition hjelmslevienne de la valeur en termes de rapport entre forme et substance, que nous avons essayé de mettre en évidence dans le premier chapitre. Pour celle-ci, voir encore, dans « La stratification du langage » : « Pour désigner la manifestation (la relation spécifique entre forme et



la présente analyse d'origine grammaticale de la problématique phonologique hjelmslevienne : grammaticale, c'est-à-dire d'analyse de la signification et non des sons d'une part, de construction de la structure – fût-elle gagée par le rapport son/sens dont elle permet par ailleurs la construction – et non de construction du rapport son/sens au sens de l'analyse « sémantique » de la substance phonique d'autre part. C'est en ce sens également que nous parlons ici de reprise objectale de la définition saussurienne de la langue. Là encore, comme nous le verrons lors de l'analyse des textes de Jakobson, Martinet et Benveniste, Hjelmslev vient clarifier un enjeu majeur du structuralisme : celui de la substitution de la forme à l'articulation saussurienne. La dimension de l'intégration de la signification à la langue est très nettement lisible dans un autre développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, où Hjelmslev revient à nouveau sur la définition traditionnelle de la langue :

« Quand on veut tracer la frontière entre sémiotique et non-sémiotique, on est tout d'abord tenté de croire que les jeux sont situés tout près de cette frontière, ou peut-être sur la frontière même. Pour évaluer la structure des jeux comparée à celle des sémiotiques qui n'en sont pas, il n'est pas sans intérêt de comparer la manière dont ces structures ont été considérées jusqu'ici indépendamment l'une de l'autre par la linguistique et par la logistique. Les logiciens ont insisté sur le fait qu'un jeu, le jeu d'échecs par exemple, est un système de transformations obéissant au même principe structural qu'une sémiotique (une sémiotique mathématique, par exemple) et sont enclins à considérer le jeu comme l'exemple-type simple, comme normatif pour la conception d'une sémiotique. Les linguistes, eux, ont vu l'analogie en ce que le jeu est un système de valeurs analogues aux valeurs économiques, et ils ont considéré les langues et les autres systèmes de valeurs comme normatifs pour la conception des jeux. La différence des points de vue a des raisons historiques. La théorie logique des signes a son point de départ dans la méta-mathématique de Hilbert, dont l'idée était de considérer le système des symboles mathématiques comme un système de figures d'expression sans considération aucune de leur contenu, et de décrire ses règles de transformation comme on décrirait les règles d'un jeu, indépendamment de leurs interprétations possibles. Cette idée fut adoptée par les logiciens polonais dans leur "métalogique" et ensuite par Carnap dans une théorie des signes où, en principe, toute sémiotique est considérée comme un simple système d'expression, dans lequel le contenu n'intervient pas. Dans toute métasémiotique, c'est-à-dire dans toute description d'une sémiotique, une *inhaltliche Redeweise* devrait, selon ce point de vue, pouvoir être remplacée par une *formale Redeweise*. La théorie des signes en linguistique a, au contraire, de profondes racines dans la tradition qui veut qu'un signe soit défini par sa signification, tradition avec laquelle Saussure est encore aux prises et qu'il a précisée et mise au point par l'introduction du concept de valeur qui permet la reconnaissance de la forme du contenu et de la bilatéralité du signe conduisant à une théorie des signes qui repose sur

---

substance) on se sert des signes V et Λ. Ces symboles ont été choisis pour évoquer le mot *valeur* : on peut dire en effet (par analogie avec la valeur d'échange des sciences économiques) qu'une grandeur donnée qui relève de la forme constitue la valeur qui dans le système sémiotique considéré est attribuée à la grandeur de substance qui lui correspond et par laquelle elle est manifestée. Par exemple, on peut dire que la grandeur phonique [p] a la valeur *p* (où *p* représente un taxème d'expression d'un état de langue donné), ou, pour prendre un exemple où la différence entre forme et substance se révèle plus nettement dans la notation, que, en français, la grandeur phonique [ ] (nasalité) a, dans certains cas démontrables, la valeur d'une variante (définie) du taxème *n* (comme dans le mot qui s'écrit "bon"). » (H.SL : p. 49), et dans le *Résumé of a Theory of Language* : « Les symboles V et Λ évoquent à dessein le mot "valeur". » (H.Rés. : p. 97) [« The symbols V and Λ are intended to bring to mind the word "value" ("*valeur*"). » (H.Rés. : p. 13)].

l'interaction de la forme de l'expression et de la forme du contenu dans le principe de commutation.

En logique, où le débat sur la nature du signe continue, on semble pour l'essentiel envisager ce problème comme une question de nominalisme ou de réalisme. Pour la théorie linguistique du langage à laquelle la présente étude sert d'introduction, il ne s'agit pas de cela, mais plutôt de décider s'il est nécessaire ou non d'intégrer le *sens du contenu* dans la théorie même des signes. Comme le sens du contenu se révèle superflu pour la définition et la description du schéma sémiotique, une formulation formelle et une attitude nominaliste sont à la fois nécessaires et suffisantes. D'autre part, la description formelle et nominaliste préconisée par la théorie du langage ne se limite pas à la forme de l'expression ; elle trouve au contraire son objet dans l'interaction de celle-ci avec une *forme du contenu*. La distinction faite par Saussure entre forme et substance paraît être exceptionnellement pertinente pour la problématique actuelle de la logistique<sup>889</sup>. » (H.Om. : p. 139-140).

Hjelmslev oppose ici deux types d'intégration de la signification à la langue : par le sens [matière] du contenu (attitude réaliste) et par la forme du contenu (attitude nominaliste, seule pertinente en linguistique). La comparaison avec la logistique<sup>890</sup> est révélatrice de la démarche

---

<sup>889</sup> « Naar man vil undersøge grænsen mellem sprog og ikkesprog ligger det paa forhaand nær at antage at spil ligger nær ved denne grænse eller maaske paa selve grænsen. For bedømmelsen af spillenes struktur, i sammenligning med sprogstrukturer der ikke er spil, er det ikke uinteressant at sammenligne den maade paa hvilken spilstrukturer hidtil er blevet bedømt, uafhængigt af hinanden, fra lingvistisk og fra logistisk side. Fra logistisk side har man lagt vægt paa at et spil som f. ex. skakspillet er et omformningssystem af principielt samme struktur som et sprog (f. ex. et matematisk tegnsprog), og man er mest tilbøjelig til at betragte spillet, som det simple modeltilfælde, som normgivende for opfattelsen af sproget. Fra lingvistisk side har man set analogien i at spillet er et system af værdier, analoge med økonomiske værdier, og betragtet sproget og andre værdisystemer som normgivende for opfattelsen af spil. De to synsmaader har deres forklaring i de historiske forudsætninger. Logistikens tegnteori har sit udgangspunkt i Hilberts metamatematik, hvis idé var at betragte det matematiske tegnsystem som et system af udtryksfigurer under fuldstændig bortseen fra deres indhold og beskrive dets omformningsregler paa samme maade som man kan beskrive reglerne for et spil uden hensyn til en mulig interpretation. Dette overførtes af de polske logikere til deres "metalogik" og udførtes sluttelig af Carnap i en tegnteori hvor principielt alt sprog betragtes som et blot og bart udtrykssystem uden hensyn til indholdet. I ethvert metasprog, dvs i enhver sprogbeskrivelse, skulde herefter en *inhaltliche Redeweise* kunne erstattes af en *formale Redeweise*). Lingvistikens tegnteori dærimod har dybe rødder tilbage i den tradition, ifølge hvilken et tegn er defineret ved sin betydning, en tradition som Saussure endnu kæmper med, og som han præciserer og berigtiger ved indførelsen af værdibegrebet, hvis konsekvens er anerkendelsen af indholdsformen og af tegnets tosidethed, der fører til en tegnteori der bygger paa sammenspillet mellem udtryksform og indholdsform i kommutationsprincippet.

Fra logisk side, hvor debatten om tegnets natur fortsættes, synes man væsentlig at opfatte dette problem som et spørgsmaal om nominalisme eller realisme. For den lingvistiske sprogteori, som nærværende skrift har introduceret i, drejer det sig ikke herom, men dærimod om nødvendigheden af at inddrage *indholdsmeningen* i selve tegnteorien eller ikke. Da indholdsmeningen viser sig undværlig for sprogbygningens definition og beskrivelse, er for saa vidt en formal formulering og en nominalistisk holdning nødvendig og tilstrækkelig ; paa den anden side begrænser sproteoriens formale og nominalistiske beskrivelse sig ikke til udtryksformen men ser sit emne i dennes sammenspil med en *indholdsform*. Saussures adskillelse af form og substans synes at være overordentlig relevant for logistikens nuværende problemstilling. » (H.Om. : p. 97-99).

<sup>890</sup> Que l'on retrouve dans « Structural Analysis of Language » (1948) : « L'approche structurale du langage a certains rapports intimes avec un courant scientifique qui a pris forme indépendamment de la linguistique et qui n'a pas, jusqu'à maintenant, été très remarqué par les linguistes, – je veux parler de la théorie logistique du langage. [...] Dans un précédent ouvrage de Carnap, la *structure* est définie d'une façon qui s'accorde parfaitement avec les vues que j'ai défendues ici, c'est-à-dire comme un fait purement formel et purement relationnel. » (H.Str. : p. 40) [« The structural approach to language has certain intimate relations with a scientific trend which has taken shape in complete independence of philology, and which has not yet been very much noticed by philologists, namely the logistic language theory [...] In an earlier work by Professor Carnap,

hjelmslevienne. Les logiciens substituent en effet une *formale Redeweise* à une *inhaltliche Redeweise*, et Hjelmslev parle explicitement à ce propos de « simple système d'expression, dans lequel le contenu n'intervient pas ». A cette expression sans contenu, Hjelmslev substitue une forme sans substance, qui permet l'intégration formelle de la signification à la langue, ou la redéfinition du signe, traditionnellement appréhendé en termes de fonction ou de signification, par sa structure. On a là une lecture de Saussure éminemment projective : le concept de valeur est interprété en termes de reconnaissance de l'existence d'une forme du contenu, c'est-à-dire d'intégration de la signification à la langue, ou de problématique grammaticale. On lira de même dans « Sprogets indholdsform som samfunds faktor » (1953) :

« En outre, Saussure et ses disciples ont montré qu'il est incorrect de considérer le signe comme une pure expression. Une langue au sens large, y compris, disons, notre langue parlée habituelle, est un système de signes ou de constituants de signes, qui donne forme à la fois à l'expression et au contenu d'une manière spécifique à chaque langue particulière. La masse totale de la signification, si l'on peut dire, la somme de tout ce qui peut être exprimé au moyen de signes, est spécifiquement et arbitrairement découpée par le système de signes de chaque langue de manière à définir la forme du contenu ou forme sémantique de cette langue... [...] »

Ces observations ne sont bien sûr en aucune façon nouvelles en elles-mêmes, puisque ces différences entre les distinctions établies dans les systèmes de la forme linguistique sont la principale pierre d'achoppement dans toute traduction ; mais c'est seulement grâce à la théorie proposée par Saussure et ses disciples que cette observation a été correctement interprétée. Leur point de vue a certes des conséquences capitales pour la sémantique. La forme sémantique n'est pas distincte de la langue ; au contraire, elle est une part importante de la langue elle-même<sup>891</sup>. » (H.Sam. : p. 100-101).

On retrouve ici la notion d'information, et il faut souligner, en effet, qu'en déployant et en formalisant sa problématique grammaticale jusqu'à la quadripartition glossématique, Hjelmslev a en quelque sorte donné corps à la conception de la matière phonique comme un moule de la pensée que refuse Saussure dans son deuxième cours de linguistique générale :

« La pensée de sa nature chaotique est forcée de se préciser parce qu'elle <est> décomposée, elle est répartie par le langage en des unités. Mais il ne faut pas tomber dans l'idée banale que le langage est un moule : c'est le considérer comme quelque chose de fixe, de rigide alors que la <matière phonique est aussi> chaotique en soi que la pensée. <Ce n'est pas du tout cela : ce n'est pas la matérialisation de ces pensées par un son qui est un phénomène utile,> c'est le fait <en quelque sorte> mystérieux que la pensée-son

---

*structure* is defined in a way which agrees completely with the views I have here been advocating, namely, as a purely formal and purely relational fact. » (H.Str. : p. 74-75)]. Voir *infra*.

<sup>891</sup> « Saussure og hans efterfølgere har desuden påvist, at det er urigtigt at betragte tegnet som et blot udtryk. Et sprog i videre forstand, men altså også vort sædvanlige talesprog, et et system af tegn eller af tegnbestanddele, der former både udtryk og indhold på specifik måde i hvert sprog for sig. Hele meningsmassen, om man vil, indbegrebet af alt det der kan betegnes igennem tegn, formes i hvert sprogs tegnsystem på sin specifikke og arbitrære måde til dette sprogs indholdsform eller semantiske form. – [...] »

Disse iagttagelser er jo for så vidt ingenlunde nye, som det er disse forskellige grænselægninger i sprogenes formsystemer som er hovedanstødsstenen ved al oversættelse ; men det er først gennem Saussures og hans efterfølgeres teori, at denne iagttagelse er blevet fortolket på rette måde. Synsmåden har jo svare konsekvenser for semantikken. Den semantiske form ligger ikke udenfor sproget, tværtimod, den er en væsentlig bestanddel af sproget selv. » (H.Sam. : p. 3-4).

implique des divisions qui sont les unités finales de la linguistique<sup>892</sup>. » (Saussure, 1997 : p. 21).

A l'expression Hjelmslev a seulement, petit à petit, substitué la forme, construite dans ce cadre comme forme double, du contenu et de l'expression, et non seulement, comme dans les premiers textes, forme grammaticale, moule de la pensée :

« La forme est, pour ainsi dire, un intermédiaire entre la pensée et la parole. M. DELACROIX est un de ceux qui l'ont dit le plus nettement. Mais il faut insister surtout sur ceci que la forme est toujours présente là où il y a un fait d'ordre grammatical. [...] Il n'y a pas d'expression linguistique sans que le contenu de la pensée soit forgé dans un moule spécial, celui de la forme grammaticale<sup>893</sup>. » (H.PGG : p. 120).

Le rapport son/sens est ainsi devenu double rapport forme/substance, mais dans cette perspective, si la langue est forme, le signe reste combinaison de substances, ainsi qu'il apparaît dans les premières définitions glossématiques de la langue, citées ci-dessus, et notamment dans la toute première, celle de la *Synopsis of an Outline of Glossematics*, qui semble un prolongement de la définition, lue ci-dessus dans *Sprogsystem og sprogforandring*, de la forme, « strate centrale du signe linguistique », comme « ce qui relie structure et signification » :

« As particularly emphasised by F. de Saussure, language is form, not substance. Language is the form through which the physical substance and the substance of ideas, which are in themselves amorphous, are made to correspond to each other as expression and content respectively. Consequently, all linguistic analysis must be morphological and cannot be achieved through a mere description of the substances. As the linguistic form does not necessarily coincide with any other known form, this morphology must be immanent<sup>894</sup>. » (H.Out. : p. 2).

Il est de même question, dans le *Résumé of a Theory of Language*, de spécification de la substance du contenu par la substance de l'expression. On se souvient, en effet, de ce passage cité ci-dessus :

« Since endoplanes have mutual solidarity and are thus both constants, and since they are also complementary, assignment of distinct designations to each of the two endoplanes is arbitrary. But (here as everywhere in such cases) in our terminology and formulae we

---

<sup>892</sup> Voir également dans le *Cours de linguistique générale* : « En face de ce royaume flottant, les sons offriraient-ils par eux-mêmes des entités circonscrites d'avance ? Pas davantage. La substance phonique n'est pas plus fixe ni plus rigide ; ce n'est pas un moule dont la pensée doit nécessairement épouser les formes, mais une matière plastique qui se divise à son tour en parties distinctes pour fournir les signifiants dont la pensée a besoin. » (Saussure, 1972 : p. 155).

<sup>893</sup> Mais on lit encore, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans « La structure morphologique » : « Dans la langue, comme dans tout système sémiologique, la forme dans laquelle se coule la pensée est une donnée empirique qui s'impose objectivement. » (H.SM : p. 137).

<sup>894</sup> « Comme cela a été tout particulièrement mis en valeur par F. de Saussure, la langue est forme, non substance. La langue est la forme par l'intermédiaire de laquelle la substance physique et la substance des idées, qui sont en elles-mêmes amorphes, sont mises en correspondance l'une avec l'autre comme expression et contenu respectivement. En conséquence, toute l'analyse linguistique doit être morphologique, et ne peut être accomplie au moyen d'une simple description des substances. Comme la forme linguistique ne coïncide pas nécessairement avec une autre forme connue, cette morphologie doit être immanente. »

follow as far as possible the traditional conception where there is one. Now the traditional conception erroneously posits the axiom that the one endoplane, called the expression plane, selects the other, called the content plane. This axiom rests on an unjustified conclusion from the (more or less clearly perceived) fact that the physical hierarchy, which is specified by the expression substance, specifies the ontological hierarchy, which is specified by the content substance. This specification from physics to ontology is quite external to the endosemiology and finds no place in the object under investigation if the glossematic procedure can be carried out (i. e., if the objet is an endosemiology). Consequently, this specification cannot be registered within the internal glossematic procedure and neither, therefore, can it legitimately influence its results.

Throughout the whole glossematic procedure, consequently, the concepts of *plane*, *content plane*, and *expression plane* retain their purely operative definition, and this is why their definition (in contrast to that of *connotative* ; see Df 276) can and must be introduced already at this point<sup>895</sup>. » (H.Rés. : p. 134).

La langue hjelmslevienne, « intermédiaire entre une expression et un contenu », apparaît ainsi comme un substitut du rapport son/sens et par là même, d'une certaine manière, de la théorisation saussurienne de la langue : en lieu et place d'un concept, un objet, qui est à la fois principe d'analyse et construction du rapport son/sens, produit et support de la combinaison constitutive de la langue et du signe, dans la mesure où, comme nous l'avons vu ci-dessus, son caractère formel est lié à l'internalisation du rapport son/sens qu'institue la fonction sémiotique. C'est à cette double dimension de la forme hjelmslevienne que renvoient respectivement les deux réécritures de la fiction théorique du *Cours de linguistique générale* que l'on trouve dans notre corpus, celle de « Accent, intonation, quantité » et celle de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. La première, mettant en exergue la dimension de construction du rapport son/sens, se présente significativement comme une appropriation de celle-ci. La seconde, en revanche, mettant en exergue la dimension du principe d'analyse, s'en présente, tout aussi significativement, comme une réécriture corrective. Hjelmslev écrit tout d'abord, dans « Accent, intonation, quantité » :

---

<sup>895</sup> « Puisque les endoplans ont une solidarité mutuelle et sont tous deux des constantes, et puisqu'ils sont également complémentaires, l'assignation de désignations distinctes à chacun de ces deux endoplans est arbitraire. Mais (ici comme partout dans de tels cas) dans notre terminologie et dans nos formules, nous suivons autant que possible la conception traditionnelle quand il y en a une. Cependant, la conception traditionnelle pose de manière erronée l'axiome selon lequel l'un des endoplans, appelé le plan de l'expression, sélectionne l'autre, appelé le plan du contenu. Cet axiome repose sur une conclusion injustifiée, tirée du fait (plus ou moins clairement perçu) que la hiérarchie physique, qui est spécifiée par la substance de l'expression, spécifie la hiérarchie ontologique, qui est spécifiée par la substance du contenu. Cette spécification de la physique à l'ontologie est tout à fait externe à l'endosémiologie et ne trouve pas place dans l'objet soumis à l'investigation si la procédure glossématique peut être appliquée (c'est-à-dire si l'objet est une endosémiologie). En conséquence, cette spécification ne peut pas être enregistrée dans le cadre de la procédure glossématique interne, ni, en conséquence, influencer légitimement sur ses résultats.

En conséquence, tout au long de la procédure glossématique, les concepts de *plan*, *plan du contenu* et *plan de l'expression* conservent leur définition purement opérationnelle, et c'est pourquoi leur définition (au contraire de celle de *connotatif* ; voir Déf 276) peut et doit être introduite déjà à ce point. » On lit en revanche, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans « La stratification du langage » : « Il n'y a pas de fonction (ou dépendance immédiate) entre  $\Lambda\gamma^\circ$  [substance du contenu] et  $g^\circ$  [forme de l'expression], ni entre  $\Lambda g^\circ$  [substance de l'expression] et  $\gamma^\circ$  [forme du contenu], ni d'ailleurs entre  $\Lambda\gamma^\circ$  [substance du contenu] et  $\Lambda g^\circ$  [substance de l'expression]. En d'autres termes, la multiplication des deux distinctions saussuriennes conduit déjà à établir exactement trois classes de strata : 1°  $\gamma^\circ(V)$  [contenu] et  $g^\circ(V)$  [expression], 2°  $\gamma^\circ$  [forme du contenu] et  $\Lambda\gamma^\circ$  [substance du contenu], 3°  $g^\circ$  [forme de l'expression] et  $\Lambda g^\circ$  [substance de l'expression]. » (H.SL : p. 53).

« Pris en eux-mêmes, les glossèmes dont nous avons parlé jusqu'ici ne comportent aucune signification. Ce sont des formes vides de contenu. C'est cette sorte de glossèmes que nous appelons CÉNÉMATÈMES (de κενός). La langue est une forme qui sert d'intermédiaire entre une expression et un contenu, et elle comporte par suite deux sortes d'éléments morphologiques ou de glossèmes : ceux qui forment l'expression et ceux qui forment le contenu. Les cénématèmes forment l'expression ; sans les cénématèmes il n'y aurait ni phonèmes, ni graphèmes ; il n'y aurait qu'une masse sans forme, une masse amorphe de sons ou de traits d'écriture. Les glossèmes qui forment le contenu (les glossèmes comportant une signification) peuvent être appelés PLÉRÉMATÈMES (de πλήρης) ; sans eux la pensée resterait une masse amorphe sans articulations. Pris en eux-mêmes, les plérématèmes sont dénués d'expression, tout comme les cénématèmes sont, pris en eux-mêmes, dénués de contenu. Pour qu'il y ait rapport mutuel entre le contenu et l'expression, il faut une CHAÎNE de cénématèmes correspondant à une CHAÎNE de plérématèmes. Ainsi dans lit. *lips* "il montera" il y a une chaîne d'idées dont chacune est formée dans un plérématème : "monter", "3<sup>me</sup> personne", "diathèse non-réfléchie", "aspect imperfectif", "futur", "indicatif", "singulier", et à cette chaîne correspond une chaîne de phonèmes dont chacun est formé dans un cénématème : *l, i, p, s, `* (ou, si on veut, accent accompagné de zéro d'intonation). Il peut arriver qu'une chaîne ne comporte qu'un seul glossème dans l'un des deux plans : ainsi le chaînon *lip* ne comporte que le plérématème "monter", et le chaînon *-s* ne comporte que le cénématème *s*. Cela n'est qu'un cas spécial. Si pour rendre justice à ces chaînes simples on préfère éviter le terme "chaîne" on peut lui substituer celui d'UNITE utilisé par F. de Saussure. La correspondance entre le contenu et l'expression s'opère par un rapport d'unité à unité, non par un rapport d'élément à élément. » (H.AIQ : p. 184-185).

Hjelmslev renvoie ici<sup>896</sup>, pour sa définition de la langue comme une « forme qui sert d'intermédiaire entre une expression et un contenu », à une page de la fiction théorique du *Cours de linguistique générale*, à laquelle par ailleurs, certaines expressions font immédiatement penser. Mais le texte saussurien se voit profondément modifié par cette réécriture. A l'articulation saussurienne répondent en effet nettement, ici<sup>897</sup>, une combinaison d'une part (« sert d'intermédiaire ») et une information (« forme », « forment ») d'autre part. Deux syntagmes, au moins, sont manifestement empruntés au *Cours de linguistique générale* : « Pris en eux-mêmes » et « masse amorphe », et leur utilisation est extrêmement révélatrice de la différence de perspective qui sépare Hjelmslev de Saussure. La proposition saussurienne, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, est la suivante :

« Psychologiquement, abstraction faite de son expression par les mots, notre pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte. Philosophes et linguistes se sont toujours accordés à reconnaître que, sans le secours des signes, nous serions incapables de distinguer deux idées d'une façon claire et constante. Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité. Il n'y a pas d'idées préétablies et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue. » (Saussure, 1972 : p. 155).

On lit en revanche chez Hjelmslev, d'une part « sans les cénématèmes il n'y aurait ni phonèmes, ni graphèmes ; il n'y aurait qu'une masse sans forme, une masse amorphe de sons et de traits d'écriture », « sans eux [les plérématèmes] la pensée resterait une masse amorphe sans articulations », et d'autre part : « Pris en eux-mêmes, les glossèmes dont nous avons

<sup>896</sup> Voir H.AIQ : p. 184, note 1. Hjelmslev renvoie à Saussure (1972) : p. 156.

<sup>897</sup> Mais voir également, notamment, H.Syll. : p. 175, cité *supra*.

parlé jusqu'ici ne comportent aucune signification. Ce sont des formes vides de contenu. », « Pris en eux-mêmes, les plérématèmes sont dénués d'expression, tout comme les cénématèmes sont, pris en eux-mêmes, dénués de contenu. » Si la forme est ainsi donnée d'avance – ou la langue d'avance définie comme forme, sans autre justification –, les deux dernières propositions sont presque tautologiques, et renvoient sans ambiguïté à un donné du rapport son/sens. A ce donné du rapport son/sens ne saurait répondre qu'une construction de celui-ci et, à nouveau, la forme apparaît comme un substitut du rapport son/sens : les cénématèmes vont doter les plérématèmes d'une expression, tout comme, inversement, les plérématèmes doteront les cénématèmes d'un contenu. C'est ce qu'invite à penser la terminologie forgée par Hjelmslev, où les cénématèmes se définissent comme des formes « vides de contenu » tandis que les plérématèmes « peuvent être remplis d'un contenu », ainsi qu'il apparaît tant dans ce passage de l'« Essai d'une théorie des morphèmes », cité ci-dessus :

« La langue est une forme organisée entre deux substances, dont l'une lui sert de *contenu* et l'autre d'*expression*. Les éléments de cette forme, ou *glossèmes*, sont donc, d'une part, les éléments servant à former le contenu, ou *plérématèmes* (de πλήρης : qui peuvent être remplis d'un contenu), et, de l'autre, les éléments servant à former l'expression, ou *cénématèmes* (de κενός : qui ne peuvent pas être remplis d'un contenu). Les deux *plans* de la langue qui sont ainsi constitués, le plan plérématique et le plan cénématique, offrent dans leur structure une analogie parfaite. » (H.Es. : p. 161),

que dans « Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l'espèce du grec et du latin » :

« La glossématique se divise en deux parties principales, la *plérématique*, de πλήρης, qui s'occupe des *plérématèmes* et des *plérèmes*, c'est-à-dire littéralement des unités qui peuvent être remplies d'un contenu, et la *cénématique*, de κενός, qui s'occupe des cénématèmes et des cénèmes, c'est-à-dire des unités vides par définition ou qui ne peuvent pas être remplies d'un contenu. C'est donc d'une part la théorie de la forme du contenu ou du signifié et, d'autre part, celle de la forme de l'expression ou du signifiant. » (H.GL : p. 268).

Notons que cette terminologie porte par ailleurs la marque de la tripartition du signe des premiers textes, c'est-à-dire de l'orientation du signe du signifiant vers le signifié. Martinet remarquait ainsi, dans ses *Mémoires d'un linguiste* :

« L'application de la pertinence me permet de retenir une partie de la réalité physique des sons, alors que, dès 1935, transparaisait, chez Hjelmslev et Uldall, la notion d'unités distinctives comme faisceaux de relations sans base dans la réalité audible et articulatoire. Tout cela était encore en gestation dans leur esprit, comme l'indiquait le fait qu'ils présentaient leurs vues sous le titre combien substantialiste de “phonématique”. Comme je l'ai indiqué précédemment, c'est dans la ligne d'une remarque de ma part, où je relevais cette inconséquence, puisque *phon-* indiquait une substance, qu'ils ont, au cours de l'année suivante, repensé le problème et rebaptisé la “phonématique” comme la “cénématique”, du grec *kenos* “vide” opposé à la “plérématique” du grec *plērēs* “plein”, étude du signifiant s'opposant à celle des signifiés. Mais ces choix lexicaux suggèrent plutôt la double articulation : plein de quoi, sinon de substance sémantique ? » (M.Mé. : p. 256).

Mais par ailleurs, dans ce passage, « pris en eux-mêmes » ne renvoie pas seulement à une considération isolée des cénématèmes d'une part, des plérématèmes d'autre part, mais également, et corrélativement, à l'opposition entre éléments et chaînes (unités) dont il a été question ci-dessus, creuset de la définition hjelmslevienne de la langue comme système de possibilités de signes. Malgré la référence à Saussure, la notion hjelmslevienne d'unité n'a rien à voir avec son homonyme saussurienne. Comme nous l'avons vu ci-dessus, il s'agit chez Saussure d'articulus, sans préjudice de distinctions ultérieures entre syntagmes, racines, etc.<sup>898</sup> :

« Le rôle caractéristique de la langue vis-à-vis de la pensée n'est pas de créer un moyen phonique matériel pour l'expression des idées, mais de servir d'intermédiaire entre la pensée et le son, dans des conditions telles que leur union aboutit nécessairement à des délimitations réciproques d'unités. La pensée, chaotique de sa nature, est forcée de se préciser en se décomposant. Il n'y a donc ni matérialisation des pensées, ni spiritualisation des sons, mais il s'agit de ce fait en quelque sorte mystérieux, que la "pensée-son" implique des divisions et que la langue élabore ses unités en se constituant entre deux masses amorphes. » (Saussure, 1972 : p. 156).

Hjelmslev distingue en revanche entre unités d'information (éléments) et unités de combinaison (chaîne, unité). On retrouve ici la double dimension de la structure hjelmslevienne que nous avons essayé de mettre en évidence. La structure hjelmslevienne est à la fois forme et système, principe d'analyse de la manifestation et système de possibilités de signes, c'est-à-dire construction ou « pseudo-étimologie » du signe, qui n'est au terme de l'opération que dans la mesure où il fait figure de présupposé. On lisait ainsi dans un texte presque contemporain, « The Syllable as a Structural Unit » (1938) :

« L'affirmation que la syllabe est une chaîne de l'expression ne paraît pas nécessiter de plus ample justification. Il semble évident que dans tout énoncé on doit distinguer le *contenu* ou le sens d'une part, et son *expression* d'autre part, et il s'ensuit qu'en toute langue doivent être distingués deux niveaux : le niveau du contenu, ou, si vous préférez, le niveau interne, et le niveau de l'expression ou niveau externe<sup>899</sup>. » (H.Sy. : p. 165).

De fait, s'il s'agit dans « Accent, intonation, quantité » d'information et de combinaison, il s'agit en revanche dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, de combinaison instituant deux formes et, corrélativement, deux substances :

« Si, dans l'analyse du texte, on omettait de considérer la fonction sémiotique, on ne pourrait pas délimiter les signes, et on ne pourrait absolument pas faire de description exhaustive du texte – par conséquent pas empirique non plus au sens où nous l'entendons – en respectant les fonctions qui l'établissent (cf. chapitre 9). On serait en somme dépourvu de critère objectif utilisable comme base d'analyse.

---

<sup>898</sup> Comme nous le soulignons ci-dessus dans la note 862, la notion d'unité minimale est profondément antisaussurienne.

<sup>899</sup> « That the syllable is claimed as a chain of expression does not seem to need any further justification. It seems obvious that in any utterance a distinction must be made between the *content* or the meaning on the one hand, and its *expression* on the other, and it follows from this that any language must consist of two planes : the plane of content or, if you like, the inner plane, and the plane of expression or the outer plane. » (H.Sy. : p. 239).



Dans le but de préciser la nature de la fonction sémiotique, Saussure s'est hasardé à considérer l'expression et le contenu, pris séparément, sans s'occuper de la fonction sémiotique. Voici ce à quoi il est arrivé :

“Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité. Il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue... La substance phonique n'est pas plus fixe ni plus rigide ; ce n'est pas un moule dont la pensée doit nécessairement épouser les formes, mais une matière plastique qui se divise à son tour en parties distinctes pour fournir les signifiants dont la pensée a besoin. Nous pouvons donc représenter (...) la langue (...) comme une série de subdivisions contiguës dessinées à la fois sur le plan indéfini des idées confuses (...) et sur celui non moins indéterminé des sons (...) ; la langue élabore ses unités en se constituant entre deux masses amorphes (...) *cette combinaison produit une forme, non une substance.*”

Mais cette expérience pédagogique, si heureusement formulée qu'elle soit, est en réalité dépourvue de sens, et Saussure doit l'avoir pensé lui-même. Dans une science qui évite tout postulat non nécessaire, rien n'autorise à faire précéder la langue par la “substance du contenu” (pensée) ou par la “substance de l'expression” (chaîne phonique) ou l'inverse, que ce soit dans un ordre temporel ou dans un ordre hiérarchique. Si nous conservons la terminologie de Saussure, il nous faut alors rendre compte – et précisément d'après ses données – que la substance dépend exclusivement de la forme et qu'on ne peut en aucun sens lui prêter d'existence indépendante.

Une expérience qui, par contre, semble justifiée, consiste à comparer différentes langues et à en extraire ensuite ce qu'il y a de commun à toutes, et ce qui reste commun à toutes langues, quel que soit le nombre de langues que l'on considère. Si l'on fait abstraction du principe de structure proprement dit, qui comporte la fonction sémiotique et toutes les fonctions qu'on peut en déduire – principe qui, en tant que tel, est naturellement commun à toutes les langues, mais dont l'exécution est différente dans chacune d'elles – on découvre que ce facteur commun est une grandeur qui n'est définie que par la fonction qui la lie au principe de structure de la langue et à tous les facteurs qui font que les langues diffèrent les unes des autres. Ce facteur commun, nous l'appellerons le *sens*.

Nous pouvons voir ainsi que, dans différentes langues les chaînes

|                         |            |
|-------------------------|------------|
| <i>jeg véd det ikke</i> | (danois)   |
| <i>I do not know</i>    | (anglais)  |
| <i>je ne sais pas</i>   | (français) |
| <i>en tiedä</i>         | (finnois)  |
| <i>naluvava</i>         | (esquimau) |

ont, malgré toutes leurs différences, un facteur commun : le sens, la pensée même qui, ainsi considérée, se présente provisoirement comme une masse amorphe, une grandeur non analysée, définie seulement par ses fonctions externes, c'est-à-dire par sa fonction contractée avec chacune des propositions citées. [...] On s'aperçoit qu'il doit être analysé d'une manière particulière dans chacune de ces langues, ce que nous ne pouvons comprendre que de cette façon : le sens est ordonné, articulé, formé de manière différente selon les différentes langues [...]

Nous voyons donc que le sens “non-formé” que l'on peut extraire de ces chaînes linguistiques prend forme de façon différente dans chaque langue. Chacune d'elles établit ses frontières dans la “masse amorphe de la pensée” en mettant en valeur des facteurs différents dans un ordre différent, place le centre de gravité différemment et donne aux centres de gravité un relief différent. C'est comme les grains de sable d'une même poignée qui forment des dessins différents, ou encore comme le nuage dans le ciel qui, aux yeux d'Hamlet, change de forme de minute en minute. Tout comme les mêmes grains de sable peuvent former des dessins dissemblables, et le même nuage prendre constamment des formes nouvelles, ainsi, c'est également le même sens qui se forme ou

se structure différemment dans différentes langues. Seules les fonctions de la langue, la fonction sémiotique et celles qui en découlent, déterminent sa forme. Le sens devient chaque fois substance d'une forme nouvelle et n'a d'autre existence possible que d'être substance d'une forme quelconque.

Nous constatons donc dans le *contenu* linguistique, dans son processus, une *forme* spécifique, la *forme du contenu*, qui est indépendante du *sens* avec lequel elle se trouve en rapport arbitraire et qu'elle transforme en *substance du contenu*.

On voit sans difficulté que c'est également vrai du *système* du contenu. On peut dire qu'un paradigme dans une langue et un paradigme correspondant dans une autre langue peuvent recouvrir une même zone de sens qui, détachée de ces langues, constitue un continuum amorphe et non analysé dans lequel les frontières se placent seulement à travers la formation des langues.

[...]

Nous pouvons en conclure que la fonction sémiotique institue une forme dans l'un de ses fonctifs, à savoir le contenu, la *forme du contenu* qui, du point de vue du sens, est arbitraire, et n'est explicable que par la fonction sémiotique dont elle est manifestement solidaire. C'est en ce sens que Saussure a bien évidemment raison de distinguer entre forme et substance.

On peut faire la même remarque à propos du deuxième fonctif de la fonction sémiotique, l'expression. On peut penser par exemple à un domaine phonético-physiologique dont on peut donner une représentation spatiale à plusieurs dimensions, et qui se présente comme un continuum non analysé mais analysable, comme par exemple : sur la base du système de formules "antalphabétiques" de Jespersen. Dans une telle zone amorphe s'encastrent arbitrairement des figures (phonèmes) en nombre variable selon les langues, puisque les frontières s'établissent à des endroits différents du continuum. [...]

La situation étant manifestement la même pour l'expression et pour le contenu, il convient de souligner ce parallélisme par l'emploi d'une même terminologie pour l'expression et pour le contenu. On pourrait donc parler ici d'un *sens de l'expression*, et rien n'empêche de le faire, quoique ce soit contraire à l'habitude. Les exemples cités : le profil médian de la partie supérieure de la bouche et le continuum des voyelles, sont alors des zones phonétiques de sens qui se forment différemment dans les langues selon leurs fonctions spécifiques, et qui en tant que *substance* de l'expression, se rattachent par là à leur *forme* de l'expression.

Nous avons constaté ce phénomène pour le *système* de l'expression, mais nous pouvons, comme nous l'avons fait pour le contenu, démontrer qu'il en est de même du *processus*. La formation spécifique du système d'une langue donnée produit naturellement des effets sur le processus, en vertu de la simple cohésion qui existe entre le système et le processus. D'une part les frontières intérieures au système qui ne coïncident pas d'une langue à l'autre, d'autre part, dans la chaîne les relations possibles entre les phonèmes [...] qui font qu'un *sens de l'expression* ne prend pas la même *forme* dans les différentes langues. [...]

Ceci nous montre que les deux grandeurs qui contractent la fonction sémiotique : l'expression et le contenu, se comportent de façon homogène par rapport à elle : c'est en vertu de la fonction sémiotique, et seulement en vertu d'elle, qu'existent ses deux fonctifs, que l'on peut maintenant désigner avec précision comme la forme du contenu et la forme de l'expression. De même, c'est en vertu de la forme du contenu et de la forme de l'expression, et seulement en vertu d'elles, qu'existent la substance du contenu et la substance de l'expression qui apparaissent quand on projette la forme sur le sens, comme un filet tendu projette son ombre sur une face ininterrompue<sup>900</sup>. » (H.Om. : p. 67-75).

---

<sup>900</sup> « Dersom man ved delingen af teksten undlod at tage hensyn til tegnfunktionen vilde man ikke kunne afgrænse tegnene fra hinanden og vilde ikke kunne dele det enkelte tegn i de figurer hvoraf det bestaar (12) [et on ne

---

pourrait pas diviser le signe individuel en ses figures constitutives (cf. chapitre 12)] og vilde overhovedet ikke kunne levere en udtømmende, følgelig heller ikke en i vor forstand empirisk, beskrivelse af teksten med respekt for de funktioner der etablerer de (9). Man vilde overhovedet være berøvet et objektivt kriterium der kunde afgive en brugbar inddelingsgrund.

Saussure har, for at klarlægge tegnfunktionen, indladt sig paa det kunststykke at prøve at betragte udtryk og indhold hver for sig uden hensyn til tegnfunktionen, og naar til følgende resultat :

“Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n’est nécessairement délimité. Il n’y a pas d’idées préétablies, et rien n’est distinct avant l’apparition de la langue... La substance phonique n’est pas plus fixe ni plus rigide ; ce n’est pas un moule dont la pensée doit nécessairement épouser les formes, mais une matière plastique qui se divise à son tour en parties distinctes pour fournir les signifiants dont la pensée a besoin. Nous pouvons donc représenter (...) la langue (...) comme une série de subdivisions contiguës dessinées à la fois sur le plan indéfini des idées confuses (...) et sur celui non moins indéterminé des sons (...) ; la langue élabore ses unités en se constituant entre deux masses amorphes (...) *cette combinaison produit une forme, non une substance.*”

Men dette pædagogiske tankeexperiment, saa fortrinligt de tend er udført, er i virkeligheden meningsløst, og Saussure maa ogsaa selv have ment dette. I en videnskab der undgaar unødvendige postulater findes der ingen holdepunkt for den antagelse at “indholdssubstansen”, tanken, eller “udtrykkssubstansen”, lydkaeden, i tid eller i hierarkisk orden gaar forud for sproget, eller omvendt. Bibeholder vi Saussures terminologi, maa man – ogsaa netop ud fra hans forudsætninger – gøre sig klart at substansen afhænger i den grad af formen at den lever udelukkende af dens naade og ikke nogen mening kan siges at have selvstændig existens.

Dærimod synes det experiment berettiget, der bestaar i at sammenligne forskellige sprog og saa uddrage, subtrahere det moment der er fælles for dem, og som vedbliver at være fælles for alle sprog hvor mange sprog der end inddrages i sammenligningen. Dette moment vil, naar bortses fra selve det strukturprincip der involverer tegnfunktionen og alle deraf deducerbare funktioner, et princip der naturligvis qua princip er fælles for alle sprogene, men hvis udførelse er særegent for hvert sprog for sig, være en størrelse der kun er defineret ved at have funktion til sprogenes strukturprincip og til alle de momenter der gør sprogene indbyrdes forskellige. Dette fælles moment kan vi kalde *meningen*.

Saaledes kan vi finde, at kæderne

dansk *jeg véd det ikke*  
engelsk *I do not know*  
fransk *je ne sais pas*  
finsk *en tiedä*  
eskimoisk *naluvara*

trods alle forskelligheder har et moment fælles, nemlig *meningen*, selve tanken, der, saaledes betragtet, foreløbig henstaar som en amorf masse, en uanalyseret størrelse, der kun er defineret ved sine eksterne funktioner, nemlig sin funktion til hver af de sproglige sætninger vi har anført. [...] I hvert af de betragtede talesprog viser den sig at maatte analyseres paa sin maade, hvilket vi kun kan forstaa saaledes, at *meningen* er ordnet, artikuleret, formet paa forskellig maade i de forskellige sprog [...]

Vi ser altsaa, at den uformede mening, som kan uddrages af alle disse sproglige kæder, i hvert sprog formes paa sin maade ; hvert sprog lægger sine grænser ind i den amorfe “tankemasse” og fremhæver forskellige momenter i den forskellig orden, lægger tyngdepunktet forskellige steder og giver tyndepunkterne forskelligt relief. Det er som en og samme haandfuld sandskorn, der formes i vidt forskellige mønstre, eller som den sky paa himlen, der for Hamlets blik skifter skikkelse fra minut til minut. Ligesom de samme sandskorn kan lægges i forskellige mønstre, og den samme sky antage stadig nye skikkelser, saaledes er det ogsaa stadig den samme mening, der formes eller struktureres forskelligt i forskellige sprog. Det der bestemmer dens form er udelukkende sprogets funktioner, tegnfunktionen og de deraf deducerbare. *Meningen* bliver hver gang substans for en ny form, og har ingen mulig existens uden at være susbatns for en eller anden form.

Vi konstaterer altsaa i det sproglige *indhold*, i dettes *forløb*, en specifik *form*, *indholdsformen*, der er uafhængig af og staar i arbitrært forhold til *meningen*, og former denne til en *indholdssubstans*.

Der behøves ikke lang overvejelse for at se at dette gentager sig for indholdets *system*. Et paradigme i eet sprog og et tilsvarende paradigme i et andet sprog kan siges at dække en og samme meningszone, der løsrevet fra disse sprog er et uinddelt, amorf kontinuum, hvori der først gennem sprogenes formning indlægges grænser.

[...]

Vi kan af dette forhold slutte, at i den ene af de to størrelser der er tegnfunktionens funktiver, nemlig indholdet, instituerer tegnfunktionen en form, *indholdsformen*, der set fra meningens synspunkt er arbitrær, og

Hjelmslev s'attache cette fois à « corriger » la fiction théorique du *Cours de linguistique générale*, correction qui, significativement, se fait dans les termes de l'appréhension des langues comme structures *sui generis* dont il a été question ci-dessus. Comme en témoigne dès l'abord le premier paragraphe, la perspective est analytique, et s'ancre dans le donné du rapport son/sens. Ce premier paragraphe clôt l'un des développements que nous avons cités ci-dessus, où Hjelmslev posait la question de la définition du signe dans les termes de l'alternative entre appréhension de la fonction sémiotique comme une fonction interne au signe ou appréhension de celle-ci comme une fonction externe au signe. Et c'est de fait à une réévaluation de la fiction théorique saussurienne sur fond de donné du rapport son/sens que se livre Hjelmslev dans ce développement. Comme dans « Accent, intonation, quantité », « pris en eux-mêmes » signifie « pris séparément » (l'un de l'autre) et non, comme chez Saussure, « considérés en dehors de la langue ». Autrement dit, là où Saussure se donne les moyens de concevoir la langue, qu'il définira par sa fonction d'articulation de la pensée, Hjelmslev s'interroge sur la possibilité de faire abstraction de la fonction sémiotique, c'est-à-dire du rapport son/sens définitoire de la langue, dont la définition est ainsi présupposée. Hjelmslev

---

som kun kan forklares ved tegnfunktionen, og øjensynlig er solidarisk med den. I denne forstand har Saussure indlysende ret i at skelne mellem form og substans.

Nøjagtig det samme kan iagttages i den anden af de to størrelser der er tegnfunktionens funktiver, nemlig udtrykket. Ganske som f. ex. farvezonen eller morfemzonerne inddeles forskelligt i forskellige sprog, idet hvert sprog har sit antal farveord, sit antal numeri, sit antal tempora osv., saaledes kan vi ogsaa ud fra en sprogsammenligning gennem subtraktion afdække fælleszoner paa fonetisk omraade, der inddeles forskelligt i forskellige sprog. [De même que, par exemple, la zone des couleurs ou les zones des morphèmes sont subdivisées différemment dans des langues différentes dans la mesure où chaque langue a son propre nombre de noms de couleurs et son propre nombre de nombres, son propre nombre de temps, etc., de même, on découvre, par soustraction à partir d'une comparaison des langues, des zones dans la sphère phonétique qui sont subdivisées différemment dans des langues différentes.] Vi kan f. ex. tænke paa et lydfysiologisk bevægelsesomraade, der naturligvis kan forestilles spatialiseret i adskillige dimensioner, og som kan fremstilles som et uinddelt men inddeleligt kontinuum f. ex. paa basis af Jespersens antalfabetiske formelsystem ; i en saadan amorf zone indfældes i forskellige sprog arbitrært et forskelligt antal figurer (fonemer), idet grænserne lægges paa forskellige steder inden for kontinuet. [...]

Da forholdet øjensynlig for udtrykkets vedkommende er aldedes det samme som for indholdets vedkommende, vilde det være hensigtsmæssigt at kunne understrege denne parallelisme gennem anvendelse af samme terminologi for udtrykket som for indholdet. Vi skulde da her kunne tale om en *udtryksmening*, og selv om dette er uvant synes der ikke herudover at være noget til hinder derfor. De eksempler vi har nævnt : overmundens medianprofil og selvlydskontinuuet, er da fonetiske meningszoner, der formes forskelligt i forskellige sprog alt efter disses specifikke funktioner, og som derved tilordnes deres udtryksform som udtrykssubstans.

Vi har konstateret dette for udtrykkets system ; men ligesom for indholdets vedkommende kan vi ogsaa paavise det samme forhold *forløbet*. Systemets specifikke formning i et givet sprog medfører selvfølgelig paa grund af den blotte konnexion mellem system og forløb virkninger i forløbet. Dels selve de grænser, som er lagt i systemet, og som er inkongruente fra sprog til sprog, dels fornemernes relationsmuligheder i kæden [...] bevirker at en og samme *udtryksmening formes* forskelligt i forskellige sprog. [...]

Denne undersøgelse viser os da, at de to størrelser der indgaar tegnfunktionen : udtrykket og indholdet, forholder sig paa ensartet maade over for denne : i kraft af tegnfunktionen, og kun i kraft af den, eksisterer dens to funktiver, der nu helt nøjagtig kan betegnes som indholdsformen og udtryksformen ; og i kraft af indholdsformen og udtryksformen, og kun i kraft af dem, eksisterer henholdsvis indholdssubstansen og udtrykssubstansen, der fremkommer ved at formen projiceres paa meningen, ligesom naar et udspændt net kaster sin skygge ned paa en uinddelt flade. » (H.Om. : p. 45-52). Dans le premier paragraphe relatif à l'expression, une phrase, figurant dans les deux traductions anglaises (voir Hjelmslev, 1953 : p. 34 et Hjelmslev, 1961 : p. 54), a été omise dans la traduction française. Pour le premier paragraphe, voir ci-dessus la note 885.

prête ainsi à Saussure le dessein de « préciser la nature de la fonction sémiotique », inscrivant par là même la fiction théorique du *Cours de linguistique générale* dans la problématique des rapports son/sens. C'est pourquoi, s'il s'agit, chez Saussure, de langue (au sens du concept de langue qu'il définit), il ne pourra s'agir chez lui que de forme. Aussi Hjelmslev a-t-il beau jeu, ensuite, de démontrer que « [d]ans une science qui évite tout postulat non nécessaire, rien n'autorise à faire précéder la langue par la "substance du contenu" (pensée) ou par la "substance de l'expression" (chaîne phonique) » et que « la substance dépend exclusivement de la forme et qu'on ne peut en aucun sens lui prêter d'existence indépendante ». De fait, pour Hjelmslev, la langue est donnée, non à théoriser, et c'est pourquoi également, comme nous le notions ci-dessus, il n'a pas affaire à (il ne se donne pas pour objet) des existants phénoménaux (la pensée, fonctionnement idéique lié à un fonctionnement physiologique, et la matière phonique, produit des émissions vocales humaines), mais à ces existants ontologiques indéfinis que sont le son et le sens, l'expression et le contenu, donnés linguistiques immédiats que le linguiste a vocation à analyser s'il ne théorise, comme Saussure, leur existence. C'est là précisément la justification et l'enjeu de la substitution d'une « expérience qui, par contre, semble justifiée » et qui consiste, significativement, à « comparer différentes langues et à en extraire ensuite ce qu'il y a de commun à toutes, et ce qui reste commun à toutes langues, quel que soit le nombre de langues que l'on considère », c'est-à-dire à analyser les langues (les idiomes), à cette « expérience pédagogique » « dépourvue de sens », mais répondant en réalité à une problématique étiologique. On retrouve naturellement, dans cette perspective, le partage forme/substance ou structure/sens en lequel, comme nous l'avons vu ci-dessus, consiste la gnoséologie hjelmslevienne, et qui n'est en réalité qu'un autre nom de l'hypothèse structurale. Il faut noter, à ce propos que, significativement, Hjelmslev envisage en premier lieu le contenu, dans la logique de sa problématique primordialement grammaticale. Il faut noter par ailleurs que si Hjelmslev substitue ainsi aux « masses amorphes » de la fiction théorique saussurienne des substances formées qui, en tant que telles, présupposent la langue, c'est pour postuler par ailleurs un sens qui « prend forme de façon différente dans chaque langue » et ainsi réintroduire, d'une certaine manière, un existant antérieur à la langue. Le sens est d'ailleurs assimilé, quelques pages plus loin, à la substance saussurienne :

« Les considérations que nous avons été amenés à faire à la suite de la distinction établie par Saussure entre forme et substance conduisent à reconnaître que la langue est une forme et qu'il existe en dehors de cette forme une matière non linguistique, la "substance" saussurienne – le sens, qui contracte une fonction avec cette forme<sup>901</sup>. » (H.Om. : p. 99).

---

<sup>901</sup> « De overvejelser vi i det foregaaende er fort til at anstille i direkte konsekvens af den saussureske distinktion mellem form og substans, fører altsaa frem til den opfattelse, at sproget er en form, og at der uden om denne form, med funktion til den, foreligger et ikkesprogligt emne, den saakaldte substans [« Saussure's "substance" – the purport » (Hjelmslev, 1961 : p. 77)]. » (H.Om. : p. 69-70). Voir la note 419 ci-dessus. Pour cette notion de sens, voir encore dans « La stratification du langage » : « D'abord, s'il est dit qu'une même forme sémiotique peut revêtir des substances diverses, il importe de comprendre que, dans la terminologie glossématique que nous utilisons ici, *substance* veut dire substance *sémiotique* :  $\Lambda *g^\circ$ . La substance est déjà sous la domination de la forme sémiotique ou  $*g^\circ$ . C'est une substance *sémiotiquement formée*. [...] »

Pour désigner la manifestante sans impliquer qu'elle soit sémiotiquement formée, c'est-à-dire sans distinguer manifestante sémiotiquement formée et manifestante sémiotiquement non-formée, ce qui est une notion

C'est là, en effet, comme nous le soulignons ci-dessus, une conséquence logique de la notion même de forme, qui suppose en tant que telle quelque chose de formé, mais également de l'informe. La seule différence (du point de vue hjemslevien) avec la substance saussurienne, est que le sens est susceptible d'une définition formelle. Il est ici une « grandeur non analysée ». Il sera plus loin « une classe de variables qui manifestent plus d'une chaîne dans plus d'une syntagmatique, et/ou plus d'un paradigme dans plus d'une paradigmaticité<sup>902</sup> » (H.Om. : p. 138). On lit de même dans le *Résumé of a Theory of Language* :

« Déf 37 : Une MATIÈRE est une classe de variables qui manifeste au moins deux chaînes dans au moins deux syntagmatiques et au moins deux paradigmes dans au moins deux paradigmaticités<sup>903</sup>. » (H.Rés. : p. 98)

et dans « La stratification du langage » :

« D'abord, s'il est dit qu'une même forme sémiotique peut revêtir des substances diverses, il importe de comprendre que, dans la terminologie glossématique que nous utilisons ici, *substance* veut dire substance *sémiotique* :  $\Lambda *g^o$ . La substance est déjà sous la domination de la forme sémiotique ou  $*g^o$ . C'est une substance *sémiotiquement formée*. [...]

Pour désigner la manifestante sans impliquer qu'elle soit sémiotiquement formée, c'est-à-dire sans distinguer manifestante sémiotiquement formée et manifestante sémiotiquement non-formée, ce qui est une notion entièrement différente, nous proposons le terme de *matière*<sup>904</sup>. Entre autres choses, ce terme est fait exprès pour permettre de dire qu'une même matière (p. ex. matière phonique, graphique, etc.) peut servir à manifester des formes sémiotiques différentes » (H.SL : p. 58-59).

Il n'en demeure pas moins un substitut des substances phénoménales saussuriennes : un substitut analytique et corrélatif de l'hypothèse structurale, symptôme du donné du son et du sens. Nous avons parlé ci-dessus, à propos du primat de la description, de la circularité de la problématique des rapports forme/substance et de l'hypothèse structurale, d'obstacle du *sui generis*. Il est net, à présent, que celui-ci est déterminé par le double donné de la structure et du rapport son/sens, auquel renvoie, dans ce développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, l'ordonnance des fonctions qui fait l'objet de la démonstration : fonction sémiotique puis manifestation. Formes du contenu et de l'expression, en vertu desquelles existent les substances du contenu et de l'expression, sont instituées par la fonction

---

entièrement différente, nous proposons le terme de *matière*<sup>901</sup>. Entre autres choses, ce terme est fait exprès pour permettre de dire qu'une même matière (p. ex. matière phonique, graphique, etc.) peut servir à manifester des formes sémiotiques différentes » (H.SL : p. 58-59). Hjelmslev précise en note à propos du terme *matière* : « Ou *sens* ; en anglais : *purport*. *Prolegomena*, p. 31. » (H.SL : p. 59, note 1). Il s'agit du développement que nous analysons présentement.

<sup>902</sup> « en klasse af variable der manifesterer mere end een kæde under mere end een syntagmatik, og/eller mere end eet paradigme under mere end een paradigmatic » (H.Om. : p. 97).

<sup>903</sup> « Df 37. A PURPORT is a Class of Variables which manifest more than one Chain under more than one Syntagmatic, and/or more than one Paradigm under more than one Paradigmatic. » (H.Rés. : p. 14).

<sup>904</sup> Hjelmslev précise en note : « Ou *sens* ; en anglais : *purport*. *Prolegomena*, p. 31. » (H.SL : p. 59, note 1). Il s'agit du développement que nous analysons présentement.

sémiotique, par laquelle seule elles sont « explicables<sup>905</sup> ». Autrement dit, comme nous l'avons vu, la forme, construction du rapport son/sens, est gagée par le rapport son/sens, lui-même appréhendé de manière structurale, dans le cadre du double dédoublement du rapport son/sens et de l'hypothèse structurale qui spécifie la structure hjelmslevienne, et qui fait de celle-ci, à proprement parler, le reflet objectal de la théorisation saussurienne de la langue.

Il apparaît ainsi, au terme de cette deuxième analyse des textes hjelmsleviens, que la notion hjelmslevienne de structure est à la fois et indissolublement déterminée par la problématique des rapports forme/substance et par celle des rapports son/sens. L'élaboration hjelmslevienne se caractérise par un primat du donné de la structure, qui détermine une lecture formaliste de Saussure, et un fonctionnement central de la problématique des rapports forme/substance. La structure hjelmslevienne n'en apparaît pas moins comme un substitut et une construction du rapport son/sens, la problématique des rapports forme/substance se laissant ainsi appréhender comme une forme particulière de la problématique des rapports son/sens, reprise objectale de la définition saussurienne de la langue. De fait, le donné de la structure est inséparable du donné du son et du sens, dont il ne peut que déterminer une élaboration particulière : en termes de forme plutôt que de fonction, d'horizontalité plutôt que de verticalité. Aussi, inversement, comme nous l'avons posé ci-dessus et comme nous allons le voir à présent, le primat du rapport son/sens, chez les phonologues et chez Benveniste, détermine une construction du rapport son/sens qui est inséparable, en tant que telle, de la problématique des rapports forme/substance, problématique des rapports forme/substance dont, par ailleurs, le fonctionnement est différent selon qu'il s'agit de communication (Martinet et Jakobson) ou de signification (Benveniste), c'est-à-dire de problématique phonologique corrélative d'une problématique de l'expression ou d'une problématique de l'expression inscrite dans le paradigme phonologique. Si en effet nous avons pu parler d'origine grammaticale de la problématique phonologique hjelmslevienne, il est apparu que cette origine renvoie à une double détermination : par le primat de la structure et par celui de l'étude du contenu (corrélatif d'une démarche sémasiologique), double détermination qui définit précisément les deux axes de la configuration du structuralisme « sémantique » – par opposition au structuralisme « formaliste » de Hjelmslev.

---

<sup>905</sup> C'est là, comme il apparaît dans ce passage, l'un des sens de l'arbitraire hjelmslevien : « arbitraire » signifie ici « explicable formellement » et non substantiellement. C'est là à nouveau, comme nous le verrons *infra*, une reprise objectale du propos saussurien.

## II. Structures jakobsonienne, martinettienne et benvenistienne

Au regard de l'élaboration hjelmslevienne, où le primat du donné de la structure détermine une prise en compte quasi-exclusive de l'aspect horizontal de la valeur, les élaborations jakobsonienne, martinettienne et benvenistienne, déterminées en premier lieu par le donné du rapport son/sens, se caractérisent par la prise en compte des deux dimensions, verticale et horizontale, de celle-ci. Cependant, ces deux dimensions ne s'articulent pas de la même manière chez les phonologues, Jakobson et Martinet, d'une part, et chez Benveniste, d'autre part. Chez les premiers (A), comme il est apparu dans le premier chapitre, la problématique des rapports son/sens est inséparable d'une problématique d'analyse de la substance, et la structure fait figure d'existant fonctionnel, dans le cadre d'une construction du rapport son/sens et d'une représentation du fonctionnement de la communication. Chez Benveniste (B), la problématique des rapports son/sens est avant tout une problématique d'analyse de la signification linguistique. Cet objet spécifique détermine une double démarche de construction du rapport son/sens, dont le second pan, relativement analogue à la démarche des phonologues, est sans cesse relégué par l'appréhension structurale de la signification, ainsi qu'un fonctionnement minimal de la problématique des rapports forme/substance, qui n'apparaît qu'à titre de corrélat de l'appréhension structurale.

### *A. Jakobson et Martinet : de la langue à la communication*

Bien que relativement différentes, les deux démarches jakobsonienne et martinettienne sont fondamentalement analogues, et ainsi appréhendables de manière tout à fait parallèle. Toutes deux se caractérisent en effet par une réélaboration structuraliste du concept saussurien de valeur, dont les maîtres mots sont les notions de fonction et de structure (1), par la mise en place d'une problématique de l'expression déterminant une construction du rapport son/sens qui est dans le même temps représentation du fonctionnement de la communication (2), et par le fonctionnement de la problématique des rapports forme/substance, qui vient doubler celle des rapports son/sens (3).

#### 1. VALEUR, FONCTION ET STRUCTURE

Le terme et la notion de valeur sont très présents dans les textes de Jakobson et de Martinet, mais qu'il s'agisse des uns (a) ou des autres (b), il n'est plus question, en réalité, de valeur, mais de fonction et de sens d'une part, de structure et de structuration d'autre part : la corrélativité des deux dimensions verticale et horizontale, de la combinaison et de la délimitation qui est constitutive du concept saussurien de valeur a cédé la place au double donné du rapport son/sens et de la structure. De ce point de vue, la démarche jakobsonienne est tout particulièrement remarquable, Jakobson<sup>906</sup> procédant à une redéfinition séparée des

---

<sup>906</sup> Pour lequel Patri (1998) soutient la thèse d'une dualité de référence, la conception fonctionnelle du phonème étant héritée de Baudouin (notamment par Polivanov), la conception structurale de Saussure (par le biais de Sechehaye). Voir Patri (1998) : p. 319-323 puis p. 323-330. Patri cite notamment ce passage de *Six leçons sur le son et le sens* : « Mais, en dépit des contradictions, si nombreuses soient-elles, contenues dans la doctrine de



notions saussuriennes corrélatives de valeur (au sens vertical), de système, de différence, de relativité, d'opposition et de négativité, dans une réélaboration que l'on pourrait dire atomisante du concept saussurien de valeur.

*a) Jakobson : disjonction des éléments constitutifs du concept  
saussurien de valeur*

Dès ses premiers textes, Jakobson reprend à son compte la définition saussurienne de la langue comme un « système de valeurs relatives ». On lit ainsi dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » (1927) :

« La thèse de F. de Saussure définissant la langue comme un système de valeurs relatives est presque généralement admise dans la linguistique contemporaine. Cependant on n'a pas été assez conséquent pour en tirer pratiquement toutes les conclusions. » (J.Qu. : p. 4).

Le syntagme « système de valeurs » est relativement fréquent dans les premiers textes de Jakobson. Citons, par exemple<sup>907</sup> :

« Die Mittel der Wortunterscheidung nehmen, gerade wegen ihres mittelbaren Verhältnisses zur Bedeutung, im System der Sprachwerte eine selbständigere Stellung ein als die unmittelbaren Bedeutungsträger<sup>908</sup> » (J.Üb. : p. 255)

« Dagegen erfüllt die ZEIT ALS RELATION im Wertsystem der Sprache, vom Sprachgebilde bis zum Phonem, eine wesentliche Rolle<sup>909</sup>. » (J.Zu : p. 309-310)

« Die phonematische Qualität ist eine weiter nicht mehr zerlegbare, minimale Einheit des sprachlichen Systems der distinktiven Werte<sup>910</sup>. » (J.Zu : p. 303)

« [...] quelles modifications subit chez l'aphasique le système phonématique, c'est-à-dire le systèmes des valeurs sonores qui distinguent les significations<sup>911</sup> ? » (J.Kin. : p. 36-37)

---

Baudouin de Courtenay, c'est à lui et à son école que nous devons la première notion de l'étude fonctionnelle des sons, c'est-à-dire la notion de *phonème*. Et, en dépit des nombreuses contradictions dans la doctrine de Saussure, c'est à lui et à son école que nous sommes redevables de la seconde notion essentielle pour l'étude fonctionnelle des sons, la notion de rapports entre les phonèmes, bref, la notion de *système phonologique*. » (J.Leç. : p. 55-56).

<sup>907</sup> Mais, outre les passages cités ci-après, voir également, notamment, J.Rem. : p. 20, note 12, J.Ar. : p. 94 [p. 548], cités dans le premier chapitre, ainsi que J.Man : p. 313, J.Zu. : p. 306 et J.Leç. : p. 108.

<sup>908</sup> « Les moyens de différenciation des mots occupent, en raison justement de leur rapport médiat à la signification, une position plus indépendante dans le système de valeurs linguistiques que les véhicules immédiats de la signification ».

<sup>909</sup> « En revanche LE TEMPS EN TANT QUE RELATION dans le système de valeurs de la langue, depuis la structure langagière jusqu'au phonème, remplit un rôle essentiel. » Le terme *Sprachgebilde* est emprunté à Bühler. Voir J.Zu. : p. 284, et *infra*, le chapitre 3 de la première partie. Nous suivons donc la traduction adoptée par Samain dans *Théorie du langage*.

<sup>910</sup> « La qualité phonématique est une unité dont on ne peut poursuivre davantage la décomposition, une unité minimale du système linguistique des valeurs distinctives. »

<sup>911</sup> « [...] welche Veränderungen erfährt beim Aphasischen das Phonemsystem, oder, in anderen Worten, das System der bedeutungsunterscheidenden Lautwerte ? » (J.Kin. : 345-346).

Par ailleurs, tout au long de l'œuvre de Jakobson, le terme de *valeur* est employé pour désigner les éléments linguistiques, comme dans ce passage de *Six leçons sur le son et le sens*<sup>912</sup> :

« Maintenant, essayons de nous poser une question trop souvent négligée, celle de l'originalité du phonème. En quoi le phonème se distingue-t-il des autres valeurs linguistiques ? » (*J.Leç.* : p. 69)

ou pour les caractériser comme linguistiques, comme dans cet autre, cité dans le chapitre 1<sup>913</sup> :

« Ces quelques exemples, bien qu'élémentaires, suffisent à révéler la différence cardinale entre le point de vue strictement *phonétique*, qui ne demande qu'à dresser l'inventaire des sons en tant que phénomènes moteurs et acoustiques, et le point de vue dit phonologique, qui nous oblige à examiner la valeur linguistique des sons et à établir les phonèmes, c'est-à-dire le système des sons en tant qu'éléments servant à distinguer les significations des mots. » (*J.Leç.* : p. 47).

Mais il est clair, à la lecture de trois des quatre citations relatives au syntagme « système de valeurs », que la corrélativité des deux notions de valeur et de système, définitoire du concept saussurien de valeur, n'est plus opérante chez Jakobson. Il s'agit en effet, dans ces trois citations, non de « système de valeurs », mais de « système *des* valeurs », ce qui dénote une moindre inhérence des deux notions. Et de fait, comme il est déjà apparu dans le premier chapitre, la valeur jakobsonienne, qu'il s'agisse de l'élément linguistique ou de sa caractérisation, est éminemment positive. Il faut noter, en premier lieu, les syntagmes du type « valeur + caractérisant », tels « valeur significative » ou « valeur phonologique », qui impliquent une positivation de la valeur, caractérisation de l'élément ainsi considéré<sup>914</sup> ou de la valeur qui est attribuée à celui-ci<sup>915</sup>. En témoignent par ailleurs, pour les éléments

---

<sup>912</sup> Mais voir également, notamment : *J.Rem.* : p. 20, note 12 et p. 21, note 12, *J.Ar.* : p. 94 [p. 548], *J.Man.* : p. 315, *J.Loi.* : p. 318, 322 et 326, *J.Zu.* : p. 284, 286, 290, 292, *J.Kin.* : p. 71 [p. 373], p. 75 [p. 376], p. 99 [p. 395], *J.Thé.* : p. 401, 404, *J.Leç.* : p. 62, 79, 94, 108, *J.Fr.* : p. 480 et *J.PP.* : p. 112 [p. 471].

<sup>913</sup> Mais voir également, notamment : *J.Zu.* : p. 292, 294, *J.Kin.* : p. 91 [p. 388 : « Geltung » et non « Wert »], *J.Thé.* : p. 401, *J.Leç.* : p. 25, 28, 29 et 62.

<sup>914</sup> On relève par exemple : « valeur significative » (*J.Rem.* : p. 20, note 12, *J.Man.* : p. 313), « Nullwerte » [« valeur zéro »] (*J.Nu.* : p. 220), « valeur phonologique » (*J.Loi.* : p. 321), « valeur de signe » [« Zeichenwert »] (*J.Zu.* : p. 296, 298, 299, 304), « Lautwerte » [« valeurs phoniques »] (*J.Zu.* : p. 294), « distinktiven Werte » [« valeurs distinctives »] (*J.Zu.* : p. 303), « valeur sémantique » (*J.Loi.* : p. 318), « semantic value » (*J.Patt.* : p. 225), « valeurs perceptives discrètes » (*J.SS.* : p. 78) [« discrete perceptive values »] (*J.SS.* : p. 64), « valeurs phonico-symboliques » (*J.SS.* : p. 228) [« sound-symbolic values »] (*J.SS.* : p. 190).

<sup>915</sup> On relève par exemple : « valeur distinctive » (*J.Rem.* : p. 54, *J.Leç.* : p. 52, 53, 120), « distinctive value » (*J.Imp.* : p. 588), « valeur de signe » (*J.Ar.* : p. 94) [« Zeichenwert »] (*J.Ar.* : p. 548, *J.Zu.* : p. 281), « valeur phonématique » (*J.Loi.* : p. 318, *J.Kin.* : p. 27) [« phonematischen Wert »] (*J.Kin.* : p. 337), « semantic or stylistic value » [« valeur sémantique ou stylistique »] (*J.CSG.* : p. 118), « valeur sémantique » (*J.Bo.* : p. 203, *J.Ver.* : p. 84, 87) [« semantic value »] (*J.Bo.* : p. 493, *J.Ver.* : p. 87, 89), « semantischen Wert » (*J.Zu.* : p. 288), « valeur distinctive de signification » (*J.Kin.* : p. 76) [« bedeutungsbildenden Wert »] (*J.Kin.* : p. 377), « valeur significative » (*J.Leç.* : p. 40, *J.Ver.* : p. 83) [« significative value »] (*J.Ver.* : p. 86), « valeur morphologique » (*J.Int.* : p. 173) [« morphological value »] (*J.Int.* : p. 112), « valeur phonologique » (*J.Prin.* : p. 219), « valeur iconique » (*J.Que.* : p. 34, 35) [« iconic value »] (*J.Que.* : p. 355, 356), « valeur synesthésique » (*J.Que.* : p. 34) [« synesthetic value »] (*J.Que.* : p. 355), « valeur référentielle et cognitive » (*J.PGGP.* : p. 221) [« referential, cognitive value »] (*J.PGGP.* : p. 89), « valeur sémiotique » (*J.Cou.* : p. 14), « semiotic value » (*J.Id.* : p. 422).

linguistiques, la notion de « superposition des valeurs<sup>916</sup> » (J.Loi. : p. 326), ainsi que celles, corrélatives, de « valeur primaire » (J.Loi. : p. 321) et de « valeur secondaire<sup>917</sup> » (J.Loi. : p. 321), sur lesquelles nous reviendrons ci-dessous. Il est en outre question, dans « Zur Struktur des Phonems » (1939), de « positiven und autonomen Wert<sup>918</sup> » (J.Zu. : p. 295) puis de « positiver Eigenwert<sup>919</sup> » (J.Zu. : p. 295), et dans « Un manuel de phonologie générale » (1939), à propos des « notions phonologiques<sup>920</sup> » (J.Man. : p. 315), de « la structure interne de ces valeurs » (J.Man. : p. 315). Notons également, dans « Signe zéro », la commutation entre « valeur » et « qualité positive » :

« En analysant un phonème comme *s* dans ses rapports avec les autres phonèmes du russe, nous constatons que les qualités positives de ce phonème ne participent à aucune opposition contradictoire, c'est-à-dire que la présence de ces qualités ne se trouve jamais opposée à leur absence. En dehors de ces qualités, le phonème *s* n'a que des qualités zéro. Au contraire, le phonème *z'* renferme plusieurs valeurs phonologiques, nettement analysables, par opposition au manque des mêmes valeurs dans les phonèmes corrélatifs (aux qualités de *s* vient s'ajouter la sonorité et la mouillure). » (J.SZ : p. 218)

ainsi que cette remarque de « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) » (1958) :

« In relation to the other cases of the same declensional system each case is characterized by its own invariant general meaning, its own purport (*značimost'*), to use the felicitous

---

<sup>916</sup> Voir également, plus haut : « superposition stable de valeurs » (J.Loi. : p. 322), puis dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* : « hiérarchie de valeurs » (J.Kin. : p. 70 [« *Hierarchie der Werte* » (J.Kin. : p. 373)], « hiérarchisation des valeurs linguistiques » (J.Kin. : p. 99) [« *Überschichtung der sprachlichen Werte* » (J.Kin. : p. 395)], et dans les *Dialogues* : « superposition des valeurs » (J.Dial. : p. 40).

<sup>917</sup> Voir également J.Kin. : p. 64 [p. 367].

<sup>918</sup> « valeur positive et autonome ».

<sup>919</sup> « valeur propre positive ».

<sup>920</sup> Jakobson précise (voir la citation du passage dans le premier chapitre) : « telles que phonèmes, leurs rapports et leurs systèmes », « notions phonologiques » étant repris ensuite par le syntagme « ces valeurs linguistiques », qu'anaphorise dans la citation faite ci-dessus « ces valeurs ». Il est étrange de voir les systèmes qualifiés de valeurs. Il est de même question dans « Zur Struktur des Phonems » de « den Wertcharakter der Sprache und ihrer Bestandteile » [« le caractère de valeur de la langue et de ses éléments »] (J.Zu. : p. 306), et dans « La théorie saussurienne en rétrospection », en alternance, des valeurs de la langue et de la parole et de la langue et de la parole comme valeurs : « En premier lieu la langue et la parole s'opposent logiquement l'une à l'autre, comme des valeurs *virtuelles* d'une part et leur *actualisation* de l'autre. Autrement dit, c'est l'opposition des valeurs en puissance et des valeurs en acte. [...] Est-ce que la norme, la valeur en puissance ne peut être que collective ? [...] Nous avons cherché à démontrer que la langue, valeur virtuelle considérée par Saussure uniquement du point de vue social, peut être également envisagée du point de vue individuel. D'autre part la parole, valeur en acte, est traitée par Saussure comme un phénomène purement individuel. [...] Rappelons-nous encore une fois que la langue et la parole s'opposent l'une à l'autre comme des valeurs virtuelles et des valeurs en acte. [...] Par conséquent la distinction entre la langue, valeur virtuelle, et la parole, valeur en acte, est en principe indépendante de la distinction entre l'ordre social et individuel. [...] La parole, en tant qu'elle met en œuvre les valeurs de la langue, relie l'énonciation momentanée avec le moi permanent de son auteur et avec la collectivité présente. [...]

1. valeur virtuelle dite langue – valeur en acte dite parole

[...]

La mise en œuvre, l'actualisation d'une valeur suppose l'existence de cette valeur, autrement dit, la parole suppose l'existence de la langue, mais la valeur en puissance ne se manifeste qu'en s'actualisant et la langue à son tour suppose la parole. » (J.Thé. : p. 403-427). Voir également J.Kin. : p. 37 [p. 345-346], cité ci-dessous. De telles occurrences témoignent du caractère peu élaboré de la notion jakobsonienne de valeur.

rendering of Saussure's term "valeur" in A. M. Suxotin's translation<sup>921</sup> » (J.Mor.1 : p. 107).

Cette remarque est éminemment significative, témoignant de ce que, pour ce qui concerne les unités significatives, la valeur se confond, dans l'esprit de Jakobson, avec la signification. De fait, la valeur jakobsonienne, positive, renvoie en premier lieu au rapport son/sens, cadre, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, de la linguisticité. Il est ainsi question, dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, d'expression de valeurs :

« [...] nous laissons de côté le système des oppositions réalisées seulement dans des groupes de mots, lesquelles servent à l'expression de valeurs non pas lexicales et morphologiques, mais syntaxiques. » (J.Rem. : p. 8).

Il est inversement question, dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, d'attribution de valeurs :

« Comme l'enfant qui ne se contente pas de réduire purement et simplement le modèle linguistique mais attribue de nouvelles valeurs au système simplifié, l'aphasique n'offre pas simplement un démantèlement de son système antérieurement plus riche, mais parfois même une restructuration<sup>922</sup>. » (J.Kin. : p. 37)

et de même dans « On the Identification of Phonemic Entities » (1949) d'installation de valeurs :

« Among a multitude of acoustico-motor possibilities, there is a restricted number upon which language chooses to set a value<sup>923</sup>. » (J.Id. : p. 423).

---

<sup>921</sup> « En relation aux autres cas du même système de déclinaison chaque cas est caractérisé par sa propre signification générale invariante, sa propre teneur (*značimost'*) [*purport*], pour utiliser l'excellente manière de rendre le terme saussurien "valeur" de la traduction de A. M. Suxotin »

<sup>922</sup> « Und so wie das Kind sein sprachliches Vorbild nicht nur reduziert, sondern öfters das Vereinfachte umwertet und umgestaltet (vgl. § 2), so sehen wir ebenfalls in einem aphasischen Sprachlautsystem nicht nur einen Abbau des vorherigen, reicheren Systems, sondern manchmal auch einen Umbau. » (J.Kin. : p. 345-346).

<sup>923</sup> « Parmi une multitude de possibilités acoustico-motrices, il y en a un nombre restreint sur lesquelles la langue choisit d'installer une valeur. » Voir également notamment, dans « Signe zéro », cette formule, empruntée apparemment à Bally : « signe revêtu d'une valeur déterminée » (J.SZ : p. 212). Le syntagme « revêtu d'une valeur » se trouve à cinq reprises dans le *Cours de linguistique générale* : « [...] il y a identité parce que dans les deux phrases la même tranche de sonorité (*pas*) est revêtue de la même signification. » (Saussure, 1972 : p. 150), « [...] dans sa matérialité pure, hors de sa case et des autres conditions du jeu, il [le cavalier, aux échecs] ne représente rien pour le joueur et ne devient élément réel et concret qu'une fois revêtu de sa valeur et faisant corps avec elle. » (Saussure, 1972 : p. 153), « Faisant partie d'un système, il [le mot] est revêtu, non seulement d'une signification, mais aussi et surtout d'une valeur, et c'est tout autre chose. » (Saussure, 1972 : p. 160), « Inversement ce procédé de fixation et de choix régit les unités les plus minimales et jusqu'aux éléments phonologiques, quand ils sont revêtus d'une valeur. » (Saussure, 1972 : p. 180), « Une unité matérielle n'existe que par le sens, la fonction dont elle est revêtue » (Saussure, 1972 : p. 191). La deuxième seule (voir Saussure, 1967 : p. 243, 249, 260, 296 et 316) est confirmée par les notes d'étudiants : « Riedlinger : Ce qui sera **concret**, ce sera le cavalier **revêtu de sa valeur, faisant un avec elle**. / Gautier : Il ne sera un **élément concret et réel** que lorsqu'il sera **revêtu de sa valeur, faisant un avec sa valeur**. / Bouchardy : Ce qui sera concret, sera le cavalier revêtu de sa valeur, faisant un avec sa valeur. / Constantin : Ce qui sera concret, par conséquent réel, c'est le cavalier revêtu de sa valeur. » (Saussure, 1967 : p. 249). La quatrième a pour source la formule suivante : « Riedlinger : Dans la même mesure où on peut leur attribuer une **valeur**, ce seront des unités dans la langue. /

Dans ce cadre, « valeur » équivaut d'une part à « signification », et d'autre part, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, à « fonction ». Il est ainsi question, par exemple dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* et dans *Six leçons sur le son et le sens*, de valeur fonctionnelle :

« [...] toutefois, quelque variées que soient les formes d'hybridation, lorsque le système de l'idiome *A* "imite" le système de l'idiome *B*, la sélection et la revision des valeurs fonctionnelles des éléments adoptés a toujours lieu du point de vue du système *A*, en correspondance avec les *possibilités* d'évolution et les penchants de ce dernier » (J.Rem. : p. 107)

« En passant de ses thèses préliminaires aux principes internes du traitement linguistique de la matière sonore, il [Saussure] prend pour leur "base naturelle", non pas la valeur fonctionnelle des sons, ni même la conscience linguistique invoquée par Baudouin, mais "l'impression produite par le son sur l'oreille". » (J.Leç. : p. 55)

et le terme de « valeur » commute aisément avec celui de « fonction », comme en témoignent ces passages de « Zur Struktur des Phonems » et « La théorie saussurienne en rétrospection » :

« [...] die Lautform wurde unter dem Gesichtspunkt ihres Zeichenwertes und vor allem ihrer bedeutungsverleihenden Funktion untersucht<sup>924</sup>. » (J.Zu. : p. 281)

« [...] chacune de ces deux variantes a dans la langue en question sa fonction distincte, chacune a sa propre valeur stylistique » (J.Thé. : p. 423)

« Le même mot, le même signe linguistique à force d'être répété change de valeur. A force d'être employés les moyens de la langue émotive s'usent, s'automatisent, perdent leur valeur expressive, et modifient leur fonction. » (J.Thé. : p. 426).

Par ailleurs, si, comme nous l'avons vu ci-dessus, Jakobson, Karcevskij et Troubetzkoy invitaient dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » à « tirer pratiquement toutes les conclusions » de la définition saussurienne de la langue comme système de valeurs, c'était pour ajouter :

---

Gautier : *eu* par exemple est un son qui a une valeur parce qu'il contribue à créer la physionomie du français. / Bouchardy : Dans la même mesure où elles sont une valeur. » (Saussure, 1967 : p. 296). Pour la cinquième, enfin, les notes donnent : « Riedlinger : [...] les petites **unités** comme le mot [...] ne sont rien sans le **sens** qui s'y attache / Gautier : Les petites **unités**, soit le mot, ne sont rien sans le **sens** qui s'y rattache. / Constantin : Les <petites> unités comme les mots ne sont rien sans le sens qu'on y rattache » (Saussure, 1967 : p. 316). La notion d'attribution, que l'on trouve ici dans les notes de Riedlinger, n'est pas absente des textes saussuriens. Voir Saussure (2002a) : p. 29, 43, 111 et 189. Les occurrences du *Cours de linguistique générale* sont dues aux éditeurs (Saussure, 1972 : p. 145 et 154/Saussure, 1967 : p. 235 et 249) ou se situent dans une perspective différente (Saussure, 1972 : p. 161/Saussure, 1967 : p. 262). Il s'agit cependant chez Saussure d'unité duale et non d'attribution, au sens de la problématique des rapports son/sens : du « fait linguistique » de la combinaison, que théorise le concept de valeur. Voir également, pour le terme « revêtu », dans les *Écrits de linguistique générale* : Saussure (2002a) : p. 109 et p. 277. Le terme y fonctionne dans les deux sens (p. 109) ou de manière inversée (p. 277).

<sup>924</sup> « [...] la forme phonique a commencé à être examinée du point de vue de sa valeur de signe et avant tout de sa fonction de pourvoyeuse de signification. »

« La phonologie synchronique d'une langue se borne, dans la plupart des cas, à caractériser les sons du langage du point de vue de la production et sans tenir compte de leur rôle dans le système phonologique. » (J.Qu. : p. 4).

On lit de même ensuite dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« La pierre angulaire de la théorie contemporaine de la langue est la thèse de Saussure sur la langue – système de valeurs relatives à considérer sous l'angle des fonctions remplies par elles. Cette thèse est plus ou moins acceptée dans la linguistique synchronique (encore qu'on n'en ait pas déduit toutes ses conséquences particulières. » (J.Rem. : p. 17)

puis dans *Six leçons sur le son et le sens*:

« La description d'un système de valeurs et le classement de ses éléments ne peuvent être faits que sous l'angle du système en question, c'est-à-dire sous l'angle des tâches que ce système remplit. En ce qui concerne la valeur de l'argent, on ne peut diviser les monnaies en brillantes et ternes, et de la même façon on ne peut attribuer aux composantes d'un système musical ou aux phonèmes d'un système phonologique des qualités qui sont propres à un tout autre système. » (J.Lec. : p. 95).

« Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » et les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* témoignent d'une lecture projective des textes saussuriens, dans le cadre de laquelle la valeur n'est pas distinguée de la fonction. On lit de même dans « La Scuola Linguistica di Praga » (1932) :

« Quantunque già i neogrammatici avessero dichiarato, rivedendo la dottrina di A. Schleicher, naturalista in linguistica, l'indipendenza della linguistica rispetto alle scienze della natura, la linguistica rimaneva ciononostante, salvo rare eccezioni, sulle rotaie del naturalismo tradizionale. I problemi d'ordine causale continuavano a predominare, senza tener conto che è la questione dello *scopo* e non delle *cause* della parola che nasce nello spirito di chi ascolta come la reazione più pronta e più naturale. L'indifferenza verso la questione delle finalità della lingua toglieva alla scienza la possibilità di svelare la diversità delle funzioni della lingua e l'influenza delle diverse funzioni sulla sua forma. Le lingue più "volute" nella loro struttura, particolarmente la lingua letteraria e soprattutto la lingua poetica, restavano inesplorate nella loro particolarità specifica. F. de Saussure ha fatto un notevole passo avanti rispetto ai neogrammatici ortodossi : si è reso conto che accanto al fatto empirico, cioè alla parola individuale, esiste la lingua come norma sociale, e che questa lingua è un sistema di valori relativi che non può essere compreso dalla scienza che dal punto di vista funzionale. Ma egli non ha tratto da ciò tutte le conseguenze, e non ha inteso che la dinamica del sistema d'una lingua, cioè la nascita d'una norma, dev'essere affrontata, del pari che la statica, dal punto di vista teleologico. Perciò il nuovo metodo non trovò applicazione nel campo della linguistica storica<sup>925</sup>. » (J.Sc. : p. 544-545)

---

<sup>925</sup> « Bien que déjà les néogrammairiens aient déclaré, revoyant la doctrine de A. Schleicher, qui relève du naturalisme linguistique, l'indépendance de la linguistique par rapport aux sciences de la nature, la linguistique demeurerait cependant malgré cela, sauf exceptions rares, sur les rails du naturalisme traditionnel. Les problèmes d'ordre causal continuaient à prédominer, sans qu'il soit tenu compte du fait que c'est la question du *but* et non celle des *causes* de la parole qui naît dans l'esprit de celui qui écoute comme réaction la plus immédiate et la

passage où il faut noter, en particulier, l'expression « un sistema di valori relativi che non può essere compreso dalla scienza che dal punto di vista funzionale », puis dans « Structuralisme et téléologie<sup>926</sup> » :

« Dans le langage poétique, ce qui attirait le plus mon attention de chercheur, c'est son caractère *téléologique* : il y a là une finalité mais je me suis tout de suite trouvé en désaccord avec ceux qui affirmaient que ce n'est que la poésie qui, à la différence du langage usuel, est munie d'un but. J'objectais que le langage usuel à son tour a un but, mais un but différent.

L'orientation générale de Saussure fut antitéléologique, ainsi que celle de Baudouin de Courtenay qui prêchait que la science doit répondre à la question des causes et non des buts : telle fut l'idéologie de l'époque dont on trouve encore pas mal de survivances. Même aujourd'hui, il y a des gens pour qui la téléologie est synonyme de théologie. Or, il faut dire que l'intuition obligeait ces deux grands précurseurs de la linguistique moderne à s'écarter de ce dogme dans leurs recherches. » (J.Stru. : p. 126).

La notion jakobsonienne de valeur, liée à celle de téléologie, est ainsi prise dans la problématique des rapports son/sens, qu'il s'agisse de l'étude des significations, sur laquelle nous reviendrons plus loin, ou de la problématique phonologique que nous avons essayé de caractériser dans le premier chapitre, problématique d'analyse fonctionnelle de la substance relativement analogue à celle de Martinet et qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, spécifie le structuralisme jakobsonien (et le structuralisme martinettien) par rapport au structuralisme hjelmslevien. Karcevskij et Troubetzkoy insistent ainsi, dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? », sur la nécessité de distinguer entre « différences significatives » (J.Qu. : p. 4) et « différences extra-grammaticales » (J.Qu. : p. 4). On lit de même dans « La Scuola Linguistica di Praga » :

« I linguisti concepivano la lingua come un idioma estraneo e incomprensibile, come se non si trattasse che d'una catena di percezioni acustiche sprovviste di senso. I suoni del linguaggio si registravano e si misuravano dal punto di vista fisiologico e fisico, con l'aiuto degli strumenti più esatti e più sensibili. Ma si dimenticava completamente che i suoni sono emessi per comunicare qualche cosa, che hanno uno scopo, e che le innumerevoli differenze di suoni che appaiono nella parola non hanno, tutte, le medesime funzioni e lo stesso grado d'importanza. Fra queste differenze vanno messe i rilievo le

---

plus naturelle. L'indifférence envers la question des finalités de la langue ôtait à la science la possibilité de mettre au jour la diversité des fonctions de la langue et l'influence des diverses fonctions sur sa forme. Les langues plus « voulues » dans leur structure, en particulier la langue littéraire, et surtout la langue poétique, demeuraient inexplorées dans leur particularité spécifique. F. de Saussure a fait un remarquable bond en avant par rapport aux néogrammairiens orthodoxes : il s'est rendu compte qu'à côté des faits empiriques, c'est-à-dire de la parole individuelle, il existe la langue comme norme sociale, et que la langue est un système de valeurs relatives qui ne peut être compris par la science que d'un point de vue fonctionnel. Mais il n'a pas tiré de cela toutes les conséquences, et il n'a pas compris que la dynamique du système d'une langue, c'est-à-dire la naissance d'une norme, doit être envisagée, de même que la statique, du point de vue téléologique. C'est pourquoi la nouvelle méthode n'a pas trouvé d'application dans le champ de la linguistique historique. »

<sup>926</sup> Voir encore, dans les « Principes de phonologie historique » (1930-1949) : « Le travail de Ferd. de Saussure nous épargne de prouver qu'une considération de la langue au point de vue synchronique est un mode de connaissance téléologique. » (J.Prin. : p. 218).

opposizioni volute (*postulati* nella terminologia di Engliš), capaci di differenziare in una data lingua i significati<sup>927</sup>. » (J.Sc. : p. 545).

Dès « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? », sont par ailleurs distingués différents types de valeurs, relevant de « systèmes fonctionnels » différents, et rappelant, *mutatis mutandis*, la hiérarchie fonctionnelle de Martinet. On lit ainsi, dans ce texte :

« La phonologie synchronique d'une langue se borne, dans la plupart des cas, à caractériser les sons du langage du point de vue de la production et sans tenir compte de leur rôle dans le système phonologique. Ainsi les différences significatives ne sont pas suffisamment délimitées en elles-mêmes et distinguées des différences extragrammaticales (c.-à-d. combinatoires et extérieurement motivées, ou bien stylistiques et, comme telles, relevant de systèmes fonctionnels différents). » (J.Qu. : p. 4)

puis dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, où il s'agit cette fois des éléments prosodiques, puis de ce qui deviendra la morphonologie :

« Dans le présent travail, pour des considérations d'ordre pratique, nous restreignons conventionnellement la notion de système phonologique : nous n'y avons en vue que le système des oppositions significatives réalisées dans les limites du mot, c'est-à-dire que nous laissons de côté le système des oppositions réalisées seulement dans des groupes de mots, lesquelles servent à l'expression de valeurs non pas lexicales et morphologiques, mais syntaxiques. Il y a là un système à part, quoique solidaire du premier. Le caractère de cette solidarité serait à traduire dans une série de formules exactes. Les éléments phonologiques des groupes de mots sont, par exemple, l'intonation, les pauses, l'accent en tant que signe de l'unité d'un syntagme, la hiérarchie de ces accents (accent de phrase), etc.

Dans les langues slaves, le système des éléments significatifs réalisés dans le mot est un, il ne se subdivise pas en sous-systèmes solidaires entre eux, avec des fonctions spécialisées. Mais c'est un cas particulier. On connaît des exemples d'une plus grande spécialisation fonctionnelle des éléments phonologiques. Ainsi, dans les langues sémitiques, le vocalisme est morphologisé, il sert exclusivement à exprimer les flexions internes du radical. Dans la plupart des langues germaniques, l'accent en tant que facteur significatif ne se réalise pas dans le mot, mais seulement dans le mot composé, où il sert à marquer le rapport réciproque des composants. » (J.Rem. : p. 8-9).

Apparaît nettement, dans ce dernier passage, la corrélativité entre problématique des rapports son/sens et analyse de la substance. Jakobson distingue en outre entre plusieurs types d'oppositions significatives. On lit ainsi en ouverture de « Quelles sont les méthodes les

---

<sup>927</sup> « Les linguistes concevaient la langue comme un idiome étranger et incompréhensible, comme s'il ne s'agissait que d'une chaîne de perceptions acoustiques dépourvues de sens. Les sons du langage étaient enregistrés et mesurés du point de vue physiologique et physique, avec le concours des instruments les plus exacts et les plus sensibles. Mais on oubliait complètement que les sons sont émis pour communiquer quelque chose, qu'ils ont un but, et que les innombrables différences des sons qui apparaissent dans la parole n'ont pas toutes les mêmes fonctions et le même degré d'importance. Parmi ces différences il faut mettre en relief les oppositions voulues (les *postulats* dans la terminologie de Engliš), capables de différencier les significations dans une langue donnée. »



mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » :

« Toute description scientifique de la phonologie d'une langue doit avant tout comprendre la caractéristique de son système phonologique, c.-à-d. la caractéristique du répertoire, propre à cette langue, des différences significatives entre les images acoustico-motrices.

Une spécification plus détaillée des types de ces différences est très désirable. Il est surtout utile d'envisager comme une classe à part de différences significatives les *corrélations* phonologiques. Une corrélation phonologique est constituée par une série d'oppositions binaires définies par un principe commun qui peut être pensé indépendamment de chaque couple de termes opposés. » (J.Qu. : p. 3)

puis :

« Pourtant cette délimitation [entre différences significatives et extragrammaticales] même ne suffirait pas non plus : il serait nécessaire de spécifier les types de différences phonologiques significatives. Il y a deux types fondamentaux de différences entre les images acoustico-motrices. Ce sont – pour nous servir de termes empruntés à la logique – les différences entre les images disjointes et les différences entre les images corrélatives. » (J.Qu. : p. 3).

On lit de même ensuite dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« Le système phonologique présente deux types fondamentaux d'oppositions :

1° les oppositions de phonèmes *corrélatifs*, et

2° les oppositions de phonèmes *disjoints*.

[...]

Ce serait, dans l'analyse du système phonologique, une dangereuse faute de logique, que de projeter sur un même plan les corrélations aussi bien que les oppositions des phonèmes disjoints, et de les traiter sans faire entrer en ligne de compte la différence essentielle qui existe entre l'une et l'autre catégorie, non plus que leurs particularités spécifiques. » (J.Rem. : p. 9-11).

Comme chez Hjelmslev, l'objet, chez Jakobson, est constitué par les rapports définitoires du système :

« Una nuova disciplina linguistica, la fonologia, studia queste opposizioni e il loro rendimento funzionale : essa rileva il repertorio delle opposizioni significative in una data lingua, il sistema che formano fra loro, i diversi tipi di rapporto in questo sistema, come le opposizioni polarizzate o correlazioni<sup>928</sup>. » (J.Sc. : p. 545).

Il était question, dans le premier passage de « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » que nous venons de citer, de « principe commun qui peut être pensé indépendamment de chaque couple de termes opposés ». On lit de même à la suite du second passage :

---

<sup>928</sup> « Une nouvelle discipline, la phonologie, étudie ces oppositions dans leur rendement fonctionnel : elle met en évidence le répertoire des oppositions significatives dans une langue donnée, le système qu'elles forment, les différents types de rapports existant dans ce système, comme les oppositions polarisées et les corrélations. »

« Si les sujets parlants sont conscients d'une corrélation entre les images, ce n'est que grâce à la présence dans leur système phonologique d'une série d'oppositions binaires du même type. Dans ces conditions, la pensée linguistique est à même d'abstraire le troisième terme (ou terme de comparaison) des couples concrets ; d'autre part, le substrat commun aux deux termes de chacun de ces couples se laisse aussi abstraire, et forme une entité réelle dans le système phonologique donné. » (J.Qu. : p. 4)

puis dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« Le premier type d'oppositions [oppositions de phonèmes corrélatifs] est caractérisé par ceci : la conscience de la corrélation des phonèmes en opposition est conditionnée par l'existence, dans un système phonologique donné, de toute une série d'oppositions binaires d'un même type (nous appellerons conventionnellement celles-ci *couples de corrélation*) ; le "principium divisionis" est abstrait par la conscience linguistique, est mis en facteur commun, et peut être pensé indépendamment des couples particuliers en opposition. D'un autre côté, naturellement, on peut abstraire aussi l'élément commun qui unit les deux membres d'une opposition, et ce substrat constitue, dans le système phonologique, une sorte d'unité réelle. L'alternance grammaticale des deux membres d'une opposition (c'est-à-dire l'utilisation morphologique de cette opposition) peut être un important facteur concomitant qui aide à dégager, d'une part le substrat, d'autre part le principium divisionis. » (J.Rem. : p. 9).

Cette notion de « principe commun », de « substrat » ou de « principium divisionis<sup>929</sup> » témoigne d'une individualisation caractérisante de la différence. A ce nouvel objet que constituent les rapports définitoires du système répond un intérêt pour la différence elle-même dans sa nature qualitative, en tant qu'elle permet de caractériser les unités phonologiques. C'est de cette positivation de la différence que témoigne, également, la notion de marque, empruntée à Troubetzkoy et qui dans notre corpus apparaît pour la première fois en 1931, dans « Zur Struktur des russischens Verbums » :

« Eine der wesentlichen Eigenschaften der phonologischen Korrelation besteht darin, dass die beiden Glieder eines Korrelationspaares nicht gleichberechtigt sind : das eine Glied besitzt das betreffende Merkmal, das andere besitzt es nicht ; das erste wird als *merkmalhaltig* bezeichnet, das zweite – als *merkmallos* (s. N. Trubetzkoy in *TCLP*, IV, 97)<sup>930</sup>. » (J.Str. : p. 3).

---

<sup>929</sup> Voir encore dans « Signe zéro » (1937) : « Une corrélation est formée par une série de couples, dont chacun comprend, d'un côté, l'opposition d'une même qualité à son absence et, de l'autre, un substrat commun (par exemple le couple *z'-z* consiste en une opposition de la mouillure et de son manque et en un substrat commun : sifflante constrictive sonore). Mais ce substrat commun peut manquer à l'un des couples : dans ce cas, un phonème est réduit à la qualité en question et opposé tout simplement à l'absence de phonème (ou *phonème zéro*). » (J.SZ : p. 218-219).

<sup>930</sup> « Une des propriétés essentielles des corrélations phonologiques consiste en ce que les deux membres d'une paire corrélatrice ne sont pas équivalents : l'un des membres possède la marque en question, le second ne la possède pas, le premier est désigné comme *marqué*, le second comme *non-marqué* (voir N. Trubetzkoy in *TCLP*, IV, 97). » Jakobson renvoie ici à Troubetzkoy (1931d), où on lit en effet : « *Die zwei Glieder eines korrelativen Gegensatzes sind nicht gleichberechtigt : das eine Glied besitzt das betreffende Merkmal (oder besitzt es in seiner positiven Form), das andere besitzt es nicht (oder besitzt es in seiner negativen Form)*. Wir bezeichnen das erste als *merkmalhaltig*, das zweite – als *merkmallos*. » (Troubetzkoy, 1931d : p. 97). On retrouve la référence à Troubetzkoy dans « Structuralisme et téléologie » : « Les deux éléments qui s'opposent l'un à l'autre

Il faut rappeler, à ce point, les deux types d'emplois du terme de *valeur* que nous avons distingués ci-dessus, selon que celui-ci désigne les éléments linguistiques (« être une valeur ») ou la fonction ou signification des sons ou des formes qui fait de ceux-ci des éléments linguistiques (« avoir une valeur »). Il faut noter en effet, à leur propos, deux choses. En premier lieu, les occurrences du type « être une valeur » renvoient à deux types de référents : les éléments linguistiques eux-mêmes, comme dans l'occurrence citée ci-dessus, ou la valeur des éléments linguistiques, comme dans cette occurrence de *The Sound Shape of Language* :

« Toutefois, il apparaît de plus en plus clairement que, compte tenu de la diversité des systèmes confrontés, il se dégage un schéma général des valeurs phonico-symboliques<sup>931</sup> » (J.SS : p. 228).

En second lieu, le passage des occurrences du type « avoir une valeur » à celles du type « être une valeur » est aisé, comme en témoigne ce passage de *Six leçons sur le son et le sens* :

« Mais nous ne suivons pas Saussure dans son idée préconçue que l'évolution phonique n'a rien à faire avec les valeurs linguistiques des sons. Saussure attribuait aux changements des sons un caractère aveugle, fortuit et "étranger au système de la langue". L'expérience nous montre au contraire que les changements ne peuvent être compris qu'en fonction du système phonologique qui les subit. Par conséquent, le système des sons en tant que valeurs linguistiques peut être étudié dans son évolution aussi bien que dans son état donné, et la phonologie englobe l'étude historique des phonèmes. » (J.Lec. : p. 62-63).

Cette polyvalence de la notion jakobsonienne de valeur, à la fois dénomination des éléments linguistiques et de leur valeur, définitoire des éléments linguistiques, et critère de leur linguistique, nous semble éminemment révélatrice de la perspective tout à la fois et corrélativement positiviste et d'analyse de la substance dans le cadre du rapport son/sens qui est celle de Jakobson. On se souvient, en effet, de cette citation du « Retrospect » des *Selected Writings I*, produite lors de notre analyse de la forme hjelmslevienne :

« [...] l'analyse phonologique considère et analyse délibérément la substance physique dans le but de faire apparaître les valeurs strictement relatives, oppositives, superposées aux "prémisses phonétiques" par le code de la langue<sup>932</sup>. » (J.Ret.1 : p. 143).

Le terme « valeur » semble renvoyer ici en premier lieu, comme dans le passage de *The Sound Shape of Language* que nous avons cité ci-dessus, à l'appariement du son et du sens, des « prémisses phonétiques » et de la « valeur » qui leur est superposée. Mais dans le même temps et, semble-t-il, corrélativement, cette valeur semble un existant, définitoire, en tant que

---

ne sont jamais équipollents : l'un d'eux, hiérarchiquement supérieur, fait contrepoids au partenaire non marqué. C'est un point essentiel de la linguistique structurale telle que je la définis à la suite de Troubetzkoy. » (J.Stru. : p. 127).

<sup>931</sup> « Nonetheless, it becomes ever clearer that when the diversity of the systems brought together is taken into account, a general pattern of sound-symbolic values stands out » (J.SS : p. 190).

<sup>932</sup> « [...] phonemic analysis deliberately considers and processes the physical matter in order to elicit the strictly relative, oppositive values superimposed on the "phonetic premises" by the coding rules of language. » (J.Ret.1 : p. 640).

tel, des éléments linguistiques<sup>933</sup>. Dès les premiers textes, l'analyse de la substance est solidaire du postulat d'un tel existant permettant de subsumer la variété des réalisations substantielles. Il est ainsi question, dans « Die Betonung und ihre Rolle in der Wort- und Syntagmaphonologie » (1930), de réalisation d'une accentuation :

« Diese schwache Steigung des Stimmtons dürfen wir als eine Realisation der phonologisch zweimorigen Betonung betrachten<sup>934</sup>. » (J.Bet. : p. 121).

On lit ensuite dans « Phonemic Notes on Standard Slovak » (1931) :

« B. Hála's instructive work, *Základy spisovné výslovnosti slovenské a srovnání s výslovností českou* (Prague, 1929), contains a great deal of material which bears witness to the fact that the production of most of the sounds and the auditory impression they produce, are the same in both Czech and Slovak standard pronunciation. But once we attempt to establish the phonemic systems of the two standard languages, and to subject these systems to a comparative analysis, we observe an interesting fact : quite often identical sounds or sound groups implement different phonemes in the two languages. Despite the identity of their phonetic implementation, certain phonemes of the two languages differ in their phonological content, a fact resulting from differences in the relations between diverse phonemes within the over-all structure of the given phonemic system. There are, then, considerable similarities in the phonetic inventories of Standard Slovak and Standard Czech, and at the same time salient differences between their phonemic systems<sup>935</sup>. » (J.Slov. : p. 221-222)

et de même dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« Si l'on compare deux langues données, on s'aperçoit que, du point de vue acoustique et moteur, leurs sons peuvent être identiques, mais qu'ils se trouvent être différemment groupés en phonèmes. Ainsi, en Extrême-Orient, nous rencontrons plusieurs langues voisines qui possèdent toutes le son dental *r* ; toutefois, dans certaines d'entre elles, par exemple en tongouse, *r* et *l* sont des phonèmes séparés ; dans d'autres, par exemple en coréen, *r* est à côté de *l* une des deux variantes combinatoires d'un seul phonème liquide ; dans le troisième cas, en vieux-guilyak, *r* et *t* étaient deux variantes combinatoires représentant toutes deux un seul phonème dental. Dans la position intervocalique, l'occlusion – la fermeture du canal vocal nécessaire pour l'articulation d'un *t* – ne s'accomplissait pas, et dans ces conditions c'est sous la forme d'un *r* que se réalisait le phonème dental. D'autre part, un phonème essentiellement identique peut être représenté

---

<sup>933</sup> Cette ambiguïté pourrait être exprimée en terme de fonctionnement simultané et enchevêtré des deux problématiques des rapports son/sens et des rapports forme/substance. Voir *infra*.

<sup>934</sup> « Nous devons considérer cette montée faible du ton de la voix comme une réalisation de l'accentuation phonologiquement bimorique. »

<sup>935</sup> « Le travail instructif de B. Hála, *Základy spisovné výslovnosti slovenské a srovnání s výslovností českou* (Prague, 1929), contient une quantité appréciable de matériaux témoignant du fait que la production de la plupart des sons et les impressions auditives que ces sons produisent sont semblables dans les prononciations standards du Tchèque et du Slovaque. Mais si nous essayons d'établir les systèmes phonémiques des deux langues standards, et de soumettre ces systèmes à une analyse comparative, nous observons un fait intéressant : assez souvent des sons ou groupes de sons identiques implémentent dans les deux langues des phonèmes différents. En dépit de l'identité de leur implémentation phonétique, certains phonèmes des deux langues diffèrent dans leur contenu phonologique, fait qui résulte de différences concernant les relations entre les divers phonèmes à l'intérieur de la structure toute entière du système phonémique en question. Il y a donc de considérables similarités dans les inventaires phonétiques du Slovaque standard et du Tchèque standard, et en même temps des différences saillantes entre leurs systèmes phonémiques. »

dans des langues différentes par des sons d'une diversité considérable au point de vue acoustique et moteur. Ainsi, dans la plupart des langues de l'Extrême-Orient, il n'y a qu'un seul phonème liquide, et si en chinois ce phonème est représenté par un *l*, en japonais par un *r* et en coréen, comme nous l'avons dit, par deux variantes combinatoires, ces différences, purement extérieures, ne changent rien au fait que dans toutes ces langues il n'existe qu'un seul phonème liquide. » (*J.Leç.* : p. 47-48).

On retrouve, dans ces deux passages, l'opposition des deux points de vue phonologique, fonctionnel et systématique, et phonétique, ou acoustico-moteur, définatoires de deux types de réalités. Il s'agit ici de différentes langues<sup>936</sup>, mais l'opposition vaut également, en vertu de l'ambiguïté inhérente à l'opposition phonétique/phonologie<sup>937</sup>, entre langue et parole. Il est ainsi question, dans « *Musikwissenschaft und Linguistik* » (1932), de différentes langues d'une part, de langue et de parole d'autre part :

« L'important en musique, ce n'est pas le donné naturel, ce ne sont pas les sons tels qu'ils sont réalisés, mais tels qu'ils sont intentionnés. L'indigène et l'Européen entendent le même son, mais il a une valeur tout à fait différente pour chacun, car leur conception relève de deux systèmes musicaux entièrement différents ; le son de musique fonctionne comme élément d'un système. Les réalisations peuvent être multiples, l'acousticien peut le déterminer exactement, mais l'essentiel en musique, c'est que le morceau puisse être reconnu comme identique. Il existe donc entre une valeur musicale et ses réalisations exactement la même relation que, dans le langage, entre un phonème et les sons articulés qui représentent ce phonème dans la parole<sup>938</sup>. » (*J.Mus.* : p. 102-103).

Il apparaît nettement par ailleurs, dans ce passage, que si un élément sonore peut être dit avoir une valeur linguistique, et ainsi valoir pour la langue, c'est dans la mesure, dans le même temps, où il est la réalisation d'une valeur linguistique au sens d'élément d'un système. On lit de même dans « *The Role of Phonic Elements in Speech Perception*<sup>939</sup> » (1966) :

---

<sup>936</sup> On touche ici à la dimension du langage, très importante chez Jakobson comme chez Hjelmslev. Voir *infra*.

<sup>937</sup> Voir *supra*, dans le chapitre 1, la section II-, A-, 3-, ainsi que les notes 162, 163 et 305.

<sup>938</sup> « Das Wichtige in der Musik ist nicht die naturalistische Gegebenheit, nicht diejenigen Töne, die realisiert werden, sondern die, die gemeint werden. Der Eingeborene und der Europäer hören denselben Ton und meinen dabei ganz verschiedene Dinge, da sie ihn in Bezug auf zwei verschiedene musikalische Systeme auffassen ; der Ton fungiert in der Musik als "System-Ton". Die Realisationen können mannigfaltig sein, der Akustiker stellt es genau fest, aber das musikalisch Maßgebende ist, daß *das Musikstück als identisch erkannt werden muß*. Es besteht also zwischen einem musikalischen Wert und seinen Realisierungen genau das gleiche Verhältnis wie in der Sprache zwischen einem Phonem und den Lauten, die dieses gemeinte Phonem in der Rede vertreten. ». (*J.Mus.* : p. 551-552). La comparaison avec la musique revient dans *Six leçons sur le son et le sens* (1942-1943) : « Un autre exemple, cette fois-ci emprunté à la musicologie, nous enseigne que les éléments qui obligent l'indigène à envisager deux exécutions d'une mélodie africaine comme deux répétitions du même morceau peuvent être conçues par l'observateur européen comme deux compositions différentes et, vice versa, que toute tentative de cet observateur de reproduire la mélodie en question paraît insolite à l'indigène. Cette divergence des jugements se fonde sur les dissimilarités entre les deux systèmes de valeurs musicales. Ce qui est pertinent et invariable pour l'un des interlocuteurs ne représente pour l'autre qu'une variation accidentelle et futile. » (*J.Leç.* : p. 95).

<sup>939</sup> Pour la notion d'implémentation ou de réalisation, voir encore par exemple, dans les *Preliminaries to Speech Analysis*, *J.Prel.* : p. 595 (implémentation), dans les « Notes on Gilyak » (1939-1957), *J.Gil.* : p. 81 (manifestation), *J.Gil.* : p. 82-83 et 95 (implémentation), ainsi que, dans « Extrapulmonic Consonants (Ejectives, Implosives, Clicks) » : *J.Ex.* : p. 722 et 726-727 (implémentation). Dans ce dernier texte, comme dans « Phonemic Notes on Standard Slovak », la notion d'implémentation est nettement corrélatrice de la distinction phonétique/phonémique.

« Les disjonctions binaires simultanées ou successives réalisées dans un énoncé sont en relation terme à terme avec les traits distinctifs pour autant que le locuteur ait utilisé le code phonologique non elliptique et explicite de sa langue<sup>940</sup> » (J.Rol. : 175).

La distinction phonétique/phonologie est ainsi corrélative d'une opposition entre phonème et variantes, présente dès les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*<sup>941</sup>, et exposée par exemple dans « Phoneme and Phonology » (1932) :

« PHONEME is the basic concept of phonology. By this term we designate a set of those concurrent sound properties which are used in a given language to distinguish words of unlike meaning. In speech, diverse sounds can implement one and the same phoneme. This variety depends on the style of speech and/or on the phonetic environment in which that phoneme occurs. The difference between such sounds is determined by external factors and hence cannot serve to distinguish word meanings. Such sounds are labeled variants of the given phoneme<sup>942</sup>. » (J.Ph. : p. 231).

C'est dans « Un manuel de phonologie générale » qu'apparaît pour la première fois la notion d'invariant. On lit en effet, dans ce texte :

« Baudouin de Courtenay a découvert que *i* antérieur et *y* postérieur représentent en russe un phonème un, *i mutabile* suivant sa terminologie. Le terme est inexact, car le phonème reste intact dans tous ses représentants, et le phonème en question consiste en un faisceau de qualités constantes : c'est une voyelle haute et non-arrondie. Le phonème n'est ni identique au son ni extérieur par rapport au son, mais il est nécessairement présent dans le son, il lui demeure inhérent et superposé : c'est *l'invariant dans les variations*. » (J.Man. : p. 315).

L'argument et la formule se trouvent également dans *Six leçons sur le son et le sens*, où l'on peut lire :

« Déjà Baudouin de Courtenay avait découvert que *i* antérieur et *y* postérieur représentent en russe le même phonème, qu'il nomma *i mutabile*. Le terme est inexact, car le phonème reste intact dans tous ses représentants, le phonème n'est rien d'autre qu'un faisceau d'éléments différentiels constants. Le phonème n'est ni identique au son, ni extérieur au son, mais nécessairement présent dans le son, il lui demeure inhérent et superposé : c'est *l'invariant dans les variations*. » (J.Lec. : p. 94).

---

<sup>940</sup> « The concurrent and sequential bits of information implemented in an utterance stand in a one-to-one relation with the distinctive features, provided that the nonelliptical, explicit phonemic code has been used by the utterer » (J.Rol. : p. 712).

<sup>941</sup> Voir notamment J.Rem. : p. 12 *sqq.* Dans les textes antérieurs, il était question, comme nous l'avons vu ci-dessus dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? », de « différences extragrammaticales ». Voir également J.Cont. : p. 614 et 624.

<sup>942</sup> « Le concept de *phonème* est le concept fondamental de la phonologie. Par ce terme nous désignons un ensemble de ces propriétés phoniques simultanées qui sont utilisées dans une langue donnée pour distinguer des mots de signification différente. Dans le discours, divers sons peuvent implémenter le même phonème. Cette variété dépend du style de discours et/ou de l'environnement phonétique dans lequel ce phonème apparaît. La différence entre de tels sons est déterminée par des facteurs externes et dès lors ne peut servir à distinguer des significations de mot. De tels sons sont appelés des variantes du phonème en question. »

Cette opposition est récurrente dans *Six leçons sur le son et le sens*, dont divers passages témoignent de son lien avec les dimensions de l'analyse de la substance et du classement. La recherche des « principes organisateurs de la matière phonique du langage » (J.Leç. : p. 30) dont il a été question dans le chapitre 1 se confond en effet avec celle des invariants dans la variation. On lit ainsi à propos de la phonétique motrice :

« En élargissant le champ de recherche et en devenant une discipline de plus en plus exacte, l'étude autonome de la phonation décompose les sons qu'elle analyse en une multitude déconcertante de détails, sans pouvoir nous donner elle-même une réponse à la question essentielle, à savoir la valeur assignée par la langue à chacun de ces détails innombrables. En analysant les divers sons d'une langue ou de diverses langues, la phonétique motrice nous offre une multitude écrasante de variations et il lui manque le critère pour distinguer les fonctions et les degrés d'importance de toutes ces variantes observées, et pour nous montrer de cette façon les invariants à travers la variété. » (J.Leç. : p. 28-29)

et de même plus loin, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, à propos de la phonétique acoustique<sup>943</sup> :

« Quand deux sons, comme c'est toujours le cas, présentent en même temps des ressemblances et des dissemblances, l'acoustique, n'ayant pas de critère propre pour évaluer ce qui est d'importance et ce qui ne l'est pas, ne sait pas si c'est la ressemblance ou la dissemblance qui importe dans chaque cas donné. Elle ne sait pas s'il s'agit de deux variantes d'une unité ou de deux unités autonomes. [...] C'est de nouveau le problème des unités dans la variété qui nous tourmente, car, sans solution à ce problème inquiétant, il n'y a point de système, point de classification. La matière phonique du langage tombe en poussière. » (J.Leç. : p. 36-37).

Il s'agit, tout comme la distinction entre phonème et variantes<sup>944</sup>, d'une distinction parallèle à la distinction langue/parole. Invariant et variantes s'opposent ainsi, dans « Phonology and Phonetics » – et bien que la distinction y soit donnée comme également valable pour les variantes elles-mêmes, du moment qu'elles sont déterminables –, comme *sign-design* à *sign-events*<sup>945</sup> :

« On a souvent opposé le phonème au son comme la classe au spécimen. On a caractérisé le phonème comme une famille ou une classe de sons apparentés par une ressemblance phonétique. Des définitions de ce genre sont toutefois vulnérables de plusieurs points de vue.

D'abord, la quête vague et subjective des ressemblances doit faire place à l'extraction des propriétés communes.

En second lieu, la définition comme l'analyse du phonème doivent prendre en considération l'enseignement des logiciens : "On peut définir les classes à partir des

---

<sup>943</sup> Voir également, bien qu'à un autre propos : « En outre, la possibilité d'obtenir le même effet acoustique par des moyens articulatoires différents (en particulier, les compensations fonctionnelles des défauts anatomiques dans les organes phonateurs) nous autorise et nous incite à chercher dans ces articulations divergentes leurs caractères communs, qui conditionnent l'identité de l'effet acoustique et qui révèlent l'essence même de l'articulation, sa constante, son élément pertinent. » (J.Leç. : p. 33).

<sup>944</sup> Mais la notion d'invariant vaut également pour le trait distinctif, véritable unité de la phonologie jakobsonienne, comme nous le verrons ci-dessous.

<sup>945</sup> Voir également notamment, pour ce vocabulaire, J.PW : p. 284, cité *infra*.

propriétés, mais il est à peu près impossible de définir les propriétés à partir des classes<sup>946</sup>. » En fait, quand nous opérons avec un phonème ou avec un trait distinctif, ce à quoi nous avons essentiellement affaire, c'est à une constante qui est présente dans les divers cas particuliers. Si nous disons qu'en anglais le phonème /k/ se rencontre devant /u/, ce n'est pas du tout la famille totale de tous ses sous-membres, mais seulement le faisceau de traits distinctifs communs à tous, qui apparaît dans cette position. L'analyse phonématique est l'étude de propriétés, invariantes à travers certaines transformations.

Enfin, quand nous traitons d'un son qui, dans une langue donnée, figure dans une position déterminée, dans certaines conditions stylistiques déterminées, nous avons de nouveau affaire à une classe d'occurrences et à leur commun dénominateur, et non à un seul et fugitif spécimen. Qu'il s'agisse d'étudier les phonèmes ou les variantes contextuelles (dites *allophones* dans la terminologie de l'école américaine), c'est toujours, comme diraient les logiciens, le *sign-design* ("type sémiotique") et non le *sign-event* ("événement sémiotique") que nous définissons<sup>947</sup>. » (J.PP : p. 112-113).

On retrouve ici la dimension martinettienne de l'extraction, et avec elle le postulat d'un existant support de l'identité des différents sons rencontrés dans la parole. On se souvient, en outre, de ce passage de *The Sound Shape of Language*, cité dans le premier chapitre :

« Le but du linguiste [Baudouin de Courtenay] est donc de découvrir les invariants relationnels dans le flux de la parole, en dépit de ses innombrables variations phonétiques contextuelles et facultatives<sup>948</sup>. » (J.SS : p. 23).

Il est notable, dans cette perspective, que cette distinction constitue l'axe de l'interprétation jakobsonienne de la notion saussurienne de « psychique », interprétée, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, comme une manifestation du « psychologisme » que Jakobson reproche notamment à Baudouin et Ščerba. On lit ainsi dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« Certes, pour Ščerba, la qualité essentielle du phonème, c'est sa faculté de différencier les mots, mais en même temps le savant insiste sur les critères psychologiques du phonème. Le phonème et le son ne sont pas pour lui deux aspects du même phénomène, mais deux phénomènes contigus. Au lieu d'envisager le phonème comme l'aspect fonctionnel du son et le son comme le substratum du phonème, il oppose le son au

---

<sup>946</sup> « R. Carnap, *Meaning and Necessity* (Chicago, 1947), p. 152. » (J.PP : p. 112, note 1 [J.PP : p. 472, note 1]).

<sup>947</sup> « Phoneme has frequently been opposed to sound as class to specimen. It has been characterized as a family or class of sounds related through a phonetic resemblance. Such definitions, however, are vulnerable in several respects.

First, the vague and subjective search for resemblance must be replaced by the extraction of common property.

Second, both the definition and the analysis of the phoneme must take into account the logical lesson that "classes can be defined by properties, but it is hardly possible to define properties by classes." In fact; when operating with a phoneme or distinctive feature we are primarily concerned with a constant which is present in the various particulars. If we state that in English the phoneme /k/ occurs before /u/, it is not at all the whole family of its various submembers, but only the bundle of distinctive features common to all of them that appears in this position. Phonemic analysis is a study of properties, invariant under certain transformations.

Third, when dealing with a sound that in a given language figures in a definite position, under definite stylistic conditions, we are again faced with a class of occurrences and their common denominator and not with a single, fleeting specimen. Whether studying phonemes or contextual variants ("allophones"), it is always, as the logician would say, the "sign-design" and not the "sign-event" that we define. » (J.PP : p. 471-472).

<sup>948</sup> « The linguist's aim was to discover the relational invariants in the flux of speech, with its countless contextual and optional sound variations. » (J.SS : p. 18).



phonème, comme un fait extériorisé, objectif, au fait psychique, subjectif. Cette façon de voir est erronée. Pour s'en persuader, il suffit d'invoquer notre parole intérieure, non extériorisée.

Nous nous parlons à nous-mêmes sans émettre et sans ouïr des sons. Au lieu de prononcer ou d'entendre, nous nous imaginons en train de prononcer ou d'entendre. Les mots de notre parole intérieure ne se composent pas de sons émis, mais de leurs images acoustiques et motrices. Et si un Russe, dans sa parole intérieure, s' imagine prononcer les mots *mel* et *mel'*, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, le premier mot comportera l'image acoustique et motrice d'un *ε* ouvert, le second l'image d'un *e* fermé. Par conséquent l'unité du phonème par rapport à la diversité des sons – par exemple, dans la langue russe, l'unité du phonème /e/ par rapport à ses deux variantes, les sons *ε* ouvert et *e* fermé – ne peut pas être interprétée comme l'unité de l'image psychique par rapport à la variété des émissions. Que veut dire l'unité du phonème, par exemple l'unité du phonème /e/ en russe ? Cela veut dire que la différence entre un *e* fermé et un *ε* ouvert n'est pas en jeu dans le système des moyens sémantiques de cette langue, que cette différence ne sert pas à distinguer les mots. Ce qui sert à la distinction des mots, c'est le caractère moyen d'un /e/ (ouvert aussi bien que fermé) par opposition à la voyelle haute /i/ (*m'il* "cher") et à la voyelle basse /a/ (*m'al* "chiffonna"). » (J.Leç. : p. 51-52)

et de même, plus tard, dans « Phonology and Phonetics » (1955) :

« Selon la plus ancienne de ces conceptions [les conceptions « externes » des rapports entre le phonème et le son<sup>949</sup>], qui remonte à Baudouin de Courtenay mais n'est pas encore morte, le phonème est un son imaginé ou intentionnel, qui s'oppose au son effectivement émis comme un phénomène "psychophonétique" au fait "physiophonétique". C'est l'équivalent psychique d'un son extériorisé. L'unité du phonème, comparée à la variété de ses réalisations, est vue comme résidant dans le décalage entre l'impulsion interne visant à une même prononciation et la vacillation involontaire qui se produit dans l'accomplissement.

Cette conception repose sur deux erreurs : nous n'avons pas le droit de présumer que le corrélat du son dans le langage intérieur se réduit aux traits distinctifs à l'exclusion des traits configuratifs ou redondants. D'autre part, la multiplicité des variantes contextuelles ou facultatives d'un seul et même phonème dans la prononciation réelle est due à la combinaison de ce phonème avec différentes sortes de traits expressifs et redondants ; cependant cette diversité ne gêne pas l'extraction du phonème invariable à partir de toutes ces variations. Ainsi donc, vouloir surmonter l'antinomie entre invariance et variabilité en attribuant la première à l'expérience interne et la seconde à l'expérience externe revient à dénaturer les deux formes d'expérience<sup>950</sup>. » (J.PP : p. 111-112)

---

<sup>949</sup> Voir la note 235 du chapitre 1.

<sup>950</sup> « In the oldest of these approaches, going back to Baudouin de Courtenay and still surviving, the phoneme is a sound imagined or intended, opposed to the emitted sound as a "psychophonetic" phenomenon to the "physiophonetic" fact. It is the mental equivalent of an exteriorized sound. The unity of the phoneme, as compared with the variety of its implementations, is seen as a discrepancy between the internal impetus aiming at the same pronunciation and the involuntary vacillation in the fulfillment.

This conception is based on two fallacies : we have no right to presume that the sound correlate in our INTERNAL speech or in our speech intention is confined to the distinctive features to the exclusion of the configurative, or redundant features. On the other hand, the multiplicity of contextual and optional variants of one and the same phoneme in UTTERED speech is due to the combination of this phoneme with diverse redundant and expressive features ; this diversity, however, does not hamper the extraction of the invariable phoneme from among all these variations. Thus the attempt to overcome the antinomy between invariance and variability by assigning the former to the internal and the latter to the external experience distorts the two forms of experience. » (J.PP : p. 471).

puis dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology » (1958-1960) :

« On se trouve ici en présence d'un des nombreux paradoxes frappants de cette fin de siècle : Baudouin de Courtenay, le père d'un des concepts centraux de la linguistique moderne, était convaincu qu'il avait fourni une définition théorique satisfaisante du phonème en le caractérisant comme "l'équivalent psychique d'un son" ou, d'une manière plus précise, comme "la fusion en un ensemble monolithique de représentations groupant les images motrices de la parole et celles des nuances acoustiques correspondantes – ces deux séries d'images étant unies en un tout par l'image d'une *simultanéité* entre effectuation de l'action et perception des impressions acoustiques". Il édifia de cette façon une conception quasi génétique du phonème en opposant celui-ci, en tant qu'image psychique (ou intention), au son, sa réalisation physique.

Sans considérer l'inconvénient qu'il y a à transférer les problèmes phonologiques de la terre ferme de l'analyse linguistique dans la zone nébuleuse de l'introspection en les rendant dépendants d'inconnues telles que les impulsions psychiques du locuteur, nous trouvons ici deux prémisses injustifiées. Tout d'abord n'apparaît pas clairement la raison pour laquelle les images articulatoires et auditives seraient reliées uniquement aux phonèmes, alors qu'en fait la parole interne met en jeu non seulement des invariants mais aussi des variantes. Par exemple, la différence entre [y] et [i] dans les mots polonais et russes *byl* et *bil* peut exister dans l'introspection en dépit du fait que ces voyelles ne sont pas des phonèmes, mais des variantes combinatoires. Le choix entre les variantes d'arrière et d'avant précède la réalisation effective. Les variables phonétiques et les invariants phonologiques sont tous deux présents dans la parole interne, par exemple le phonème vocalique étroit non arrondi et ses réalisations d'avant et d'arrière dans les deux exemples polonais et russes cités plus haut. Il n'y a donc aucune raison d'opposer un phonème psychique et un son physique<sup>951</sup>. » (J.Kaz. : p. 227-228).

Comme nous l'avons vu ci-dessus, l'argument de la parole intérieure est présent dans le *Cours de linguistique générale*, à l'appui du caractère psychique des images acoustiques, donc des deux faces du signe, ainsi défini comme dual :

« Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais

---

<sup>951</sup> « Here then is one of the numerous and striking paradoxes of the *fin de siècle* : Baudouin de Courtenay, the discover of one of the central concepts of modern linguistics, was convinced that he had provided a satisfactory theoretical definition of the phoneme in characterizing it as "the psychic equivalent of a sound" or more circumstantially as "the fusion in one monolithic representational group of the images of the actions of the articulatory speech organs as well as the images of the acoustic shades connected with these actions – images joined in one whole by the image of *simultaneously performing* the actions and perceiving the impressions of the acoustic shades". In this way a quasi-genetic conception of the phoneme was constructed by opposing it as a psychic image (or intention) to a sound, its physical realization.

Without considering the disadvantageous transfer of phonological problems from the firm ground of linguistic analysis to the hazy area of introspection and their being made dependent on such unknowns as the psychic impulses of the speaker, we find here two unjustified premises. First of all it is not clear why articulatory-auditory images are supposed to relate only to phonemes, while in fact inner speech operates not only with invariants but also with variations. For example the difference between [y] and [i] in the Polish or Russian words *byl* and *bil* can exist in introspection despite the fact that these vowels are not phonemes, but combinatory variants. Anticipation of the choice between the back and front variants precedes the actual phonation. Both the phonetic variables and the phonemic invariants are present in inner speech, e.g. both the narrow, unrounded vowel phoneme and its back and front implementations in the two Polish or Russian words cited above. Thus there is no basis for opposing a psychic phoneme to a physical sound. » (J.Kaz. : p. 419).

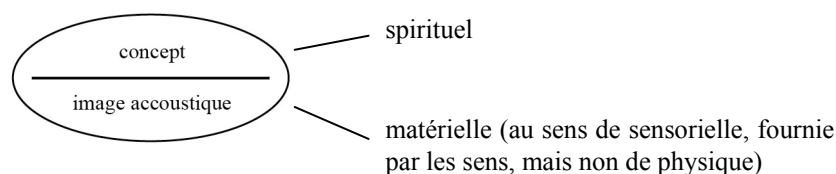
l’empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens ; elle est sensorielle, et s’il nous arrive de l’appeler “matérielle”, c’est seulement dans ce sens et par opposition à l’autre terme de l’association, le concept, généralement plus abstrait.

Le caractère psychique de nos images acoustiques apparaît bien quand nous observons notre propre langage. Sans remuer les lèvres ni la langue, nous pouvons nous parler à nous-mêmes ou nous réciter mentalement une pièce de vers. C’est parce que les mots de la langue sont pour nous des images acoustiques qu’il faut éviter de parler des “phonèmes” dont ils sont composés. Ce terme, impliquant une idée d’action vocale, ne peut convenir qu’au mot parlé, à la réalisation de l’image intérieure dans le discours. En parlant des *sons* et des *syllabes* d’un mot, on évite ce malentendu, pourvu qu’on se souvienne qu’il s’agit de l’image acoustique.

Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces [...] » (Saussure, 1972 : p. 98-99).

On lit de même dans le troisième cours, où se trouve la source de ce passage :

« Comme nous l’avons reconnu le signe linguistique repose sur une association faite par l’esprit entre deux choses très différentes, mais qui sont toutes deux psychiques et dans le sujet : une image acoustique est associée à un concept. L’image acoustique <n’est pas le son matériel>, c’est l’empreinte psychique du son. ???-Image-2-#008



[...]

Une occasion qu’on a de se mettre en face du caractère tout à fait psychique de nos images acoustiques, c’est d’étudier sur soi-même le langage intérieur. Dans ce langage intérieur, sans remuer les lèvres, nous sommes capables de prononcer <et d’entendre> un discours intérieurement, une poésie. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 220-221).

A l’identité saussurienne répond l’invariant jakobsonien, existant subsompteur de variantes construit dans l’analyse de la substance, positif et caractérisé. La solidarité de la problématique des rapports son/sens et de la problématique structurale, au sens de la construction d’un objet et de l’analyse du donné apparaît ainsi de manière très nette : rompre, en acceptant le donné du son et du sens, avec le concept saussurien de valeur, constitué par la corrélativité des deux notions de combinaison et de délimitation, de valeur et de système, dans le cadre de laquelle les éléments linguistiques apparaissent comme purement relatifs, oppositifs, négatifs, implique l’adoption d’une problématique analytique, solidaire du postulat d’un existant structural.

Dans « La Scuola Linguistica di Praga », Jakobson parle de « metodo funzionale e strutturale<sup>952</sup> » (J.Sc. : p. 541). Cette double caractérisation, que, comme nous l’avons vu dans le premier chapitre, l’on retrouve chez Martinet, est révélatrice de l’abandon structuraliste du concept saussurien de valeur : valeur et système ne s’impliquent plus *par définition*, mais sont unis *par postulat*. On lit ainsi un peu plus loin dans le texte :

<sup>952</sup> « méthode fonctionnelle et structurale ».

« [...] le forme grammaticali sono valori puramente oppositivi, e [...] si tratta veramente di un sistema e non di un conglomerato di forme<sup>953</sup> » (J.Sc. : p. 546).

La conjonction de coordination *e* témoigne de l'absence de rapport d'implication entre les deux notions de valeur (ou même, à la différence de ce qui a lieu chez Martinet, de fonction) et de système. Par ailleurs, « système » s'oppose ici à « conglomerat », et cette opposition, de même que la notion de « vrai système », témoignent d'une profonde modification – solidaire de la redéfinition de la valeur en fonction ou signification, c'est-à-dire dans le cadre du rapport son/sens, et de la disjonction corrélatrice des deux notions de système et de valeur – de la notion saussurienne de système. « Système » ne renvoie plus, dans les textes jakobsoniens, à l'absolue relativité d'éléments négatifs (purement différentiels), mais aux deux dimensions de la structuration et de la cohérence, impliquant une légalité ou une nécessité du système, ainsi qu'une conception architectonique de celui-ci. Il faut noter, en premier lieu, que si Jakobson utilise le terme de *système*, il utilise également celui de *structure*, dont les syntagmes « structure du système<sup>954</sup> » témoignent nettement des implications structurales. Jakobson donne d'ailleurs dans *The Sound Shape of Language*, cette définition significative des deux termes de *système* et de *structure*, où la disjonction et le rapport d'addition entre éléments et relations sont nettement assumés :

« Pour le dire avec la concision d'Oskar Lange (1904-1965), “*système* désigne un ensemble d'éléments joint à l'ensemble des relations qui les unissent ; l'ensemble de ces relations (et de leurs transformations isomorphiques) est ce qu'on appelle la *structure* du système.”<sup>955</sup> » (J.SS : p. 203).

Le terme de « structure » cède en outre volontiers la place à ceux de « configuration », d'« agencement », d'« organisation » ou de « structuration », comme dans ce passage de *The Sound Shape of Language*, où le terme « configuration » est emprunté à Sapir, mais où il s'oppose, de manière significative aux notions d'agrégat, de mosaïque et de catalogue mécanique :

« Le système des traits distinctifs, condition formelle nécessaire des fins sémiotiques du langage, est bien loin de n'être, pour reprendre l'image de Cassirer, qu'une “simple mosaïque, un pur agrégat de sensations éparses”. Les cataloguer de façon purement mécanique ne pourrait que nous détourner d'une réelle compréhension de “la

---

<sup>953</sup> « les formes grammaticales sont des valeurs purement oppositives et [...] il s'agit vraiment d'un système et non d'un conglomerat de formes ».

<sup>954</sup> Et, conséquemment, les syntagmes du type « structure de N ». Voir par exemple : « structure du système » (J.Rem. : p. 25 et 86, J.Sc. : p. 543, J.Bei. : p. 67 (« Systembau »), J.Kin. : p. 99 [p. 395] (« Bau »), J.Ret.1 : p. 135 [p. 634] et J.SS : p. 97 [p. 79]), « structure de la langue » (J.En. : p. 20, J.Str. : p. 14, J.Kin. : p. 15 [p. 328] (« Sprachgebilde »), J.Thé. : p. 416 et 426, J.Fr. : p. 479 (« pattern ») et 487, J.Aff. : p. 237, J.Patt. : p. 223 (« pattern »), J.Mor.1 : p. 105, J.Zei. : p. 273 (« Sprachbau »), J.Imp. : p. 586 et 587, J.Lan. : p. 106, J.Kru. : p. 241, J.Ver. : p. 82 [p. 89] (« pattern »), J.SS : p. 264 [p. 220] et J.Dial. : p. 131), « structure du langage » (J.Typ.II : p. 531, J.Lan. : p. 106, J.SS : p. 34 [p. 27], 100 [p. 82], 204 [p. 169] (étonnamment « système-structure » dans la traduction française) et 214 [p. 178] et J.Br. : p. 163), « structure du code » (J.PP : p. 149 [p. 503] et J.PW : p. 282), ainsi que J.Bei. : p. 67 (« Bau ») et J.Imp. : p. 588 (« pattern »).

<sup>955</sup> « In present-day scientific thought, according to the terse formulation of Oskar Lange (1904-1965), “*system* is taken to mean a set of elements together with the set of relations between the elements ; the set of such relations (and of all their isomorphic transformations) is called the *structure* of the system”. » (J.SS : p. 169).

configuration interne du système phonétique d'une langue, ce 'placement' intuitif des sons les uns par rapport aux autres" (voir Sapir, 1949 : 35 et suiv.)<sup>956</sup>. » (J.SS : p. 73-74).

Il est de même question, quelques lignes plus bas, d'« organisation de la langue » par opposition à un « catalogue mécanique » ou à une « collection » :

« Et, pas plus que d'un quelconque catalogue mécanique, on ne saurait se satisfaire d'une simple collection d'universaux supposés, car il ne faut jamais perdre de vue la place qu'occupent ces propriétés dans l'organisation interne de la langue<sup>957</sup>. » (J.SS : p. 74).

La notion de cohérence est récurrente dans les textes de Jakobson. On lit ainsi encore dans « La Scuola Linguistica di Praga » :

« La concezione strutturalistica trasforma notevolmente la linguistica : le ricerche scientifiche non sono tanto arricchite da nuovi materiali (la scienza d'anteguerra aveva messo in circolazione un materiale considerevole) quanto fecondate dalla rivelazione di

---

<sup>956</sup> « The system of distinctive features, the basic formal prerequisite for the semiotic aims of language, is far from being, to use Cassirer's imagery, "a mere mosaic, a mere aggregate of scattered sensations". A bare mechanical catalogue of features would lead us astray from a genuine insight into "the inner configuration of the sound system of a language, the intuitive 'placing' of the sounds with reference to one another" (see Sapir 1949 : 35f.). » (J.SS : p. 60). Voir également par exemple, pour ce terme de *configuration*, J.Thé. : p. 404 et J.Int. : p. 164 [p. 105].

<sup>957</sup> « And a mere stock of assumed universals is, like any mechanical catalogue, an imperfect attainment : the place of these properties in the internal organization of languages should not be lost from view. » (J.SS : p. 61). Nous reviendrons *infra* sur cette notion d'universel, centrale dans la linguistique jakobsonienne. Il est significatif, en tout cas, que la notion de structure s'applique également à ce niveau. Voir *infra*, le chapitre 4 de cette première partie, ainsi que le chapitre 2 de la deuxième partie. Voir également par exemple, pour le terme d'*organisation* : J.Kru. : p. 244, J.Ver. : p. 87 [p. 89], J.Cou. : p. 15, et J.SS : p. 41 [p. 33], p. 152 [p. 125] et p. 154 [p. 127]. Notons également le terme de « réorganisation » (par exemple J.Sl. : p. 447, J.Kru. : p. 247), sur lequel nous reviendrons lors de notre analyse de la distinction synchronie/diachronie pour la vision du changement dont il témoigne. Pour le terme d'*agencement*, voir par exemple J.SZ : p. 213 et 215, et J.Leç. : p. 91 et 113. Le terme de *structuration* est utilisé notamment en anglais, comme dans ce passage de « The Gender Pattern of Russian » (1959) : « There is an expectable difference in the treatment of the neuter gender under the viewpoint 1) of the noun and 2) of the verb or adverbial adjective (adjective combined either with a notional verb or with a real or zero copula). The tension between the two coexisting patternings of the three genders can easily have contributed to the variance in their structural interpretation. » [« On peut s'attendre à une différence dans le traitement du genre neutre sous le point de vue 1) du nom et 2) du verbe ou de l'adjectif adverbial (adjectif combiné soit avec un verbe notionnel soit avec une copule effective ou zéro). La tension entre les deux structururations coexistantes des trois genres a facilement pu contribuer à la variabilité de leur interprétation structurale. »] (J.GPR : p. 186). Voir également, par exemple, J.Ver. : p. 85 [p. 88] (« patterning ») et J.SS : p. 154 [p. 127-128] (« structuration » et « patterning »). Notons que « The Gender Pattern of Russian » est une réponse à l'étude « Animé et inanimé, personnel et non-personnel » de Hjelmslev : « Louis Hjelmslev's notable study "Animé et inanimé, personnel et non-personnel" (*Travaux de l'Institut de Linguistique*, I, Paris, 1956, p. 155 ff.), with its references (on pp. 160, 170, 184 ff.) to my early discussion of some Russian grammatical oppositions (*Charisteria Mathesio*, Prague, 1932, p. 74 ff. [« Zur Struktur des russischen Verbums »]) has stimulated me to sketch a new outline of the Russian grammatical genders. » [« La remarquable étude de Louis Hjelmslev, "Animé et inanimé, personnel et non-personnel" (*Travaux de l'Institut de Linguistique*, I, Paris, 1956, p. 155 sv.), avec ses références (aux pp. 160, 170, 184 sv.) à ma première discussion de quelques oppositions grammaticales du russe (*Charisteria Mathesio*, Prague, 1932, p. 74 sv.) m'a donné envie d'ébaucher une nouvelle esquisse des genres grammaticaux russes. »] (J.GPR : p. 184).

rapporti esistenti tra i fatti linguistici che sembravano precedentemente senza coerenza, e dai contatti istituiti tra fatti linguistici e fatti d'altro ordine<sup>958</sup>. » (J.Sc. : p. 541).

Il s'agit nettement dans ce passage de la coordination de faits préexistants par la mise au jour des rapports qui les lient, et d'une coordination harmonieuse, facteur d'ordre et d'unité. Il est de même question dans *Six leçons sur le son et le sens*, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, de « système cohérent et coordonné » :

« En confrontant les deux inventaires [phonétique et phonologique], nous constatons qu'ils diffèrent essentiellement l'un de l'autre et que l'assortiment des phonèmes est à la fois beaucoup plus restreint, plus net et plus discret dans le sens mathématique du terme. Il nous fait voir un système cohérent et coordonné. » (J.Leç. : p. 47).

S'ajoute, un peu plus loin, la notion de symétrie :

« Nous voyons que le système consonantique du français se trouve être parfaitement cohérent et symétrique dès que le classement de ses composants recourt aux critères intrinsèques. » (J.Leç. : p. 102)

que l'on retrouve dans *The Sound Shape of Language*, à l'occasion d'une autre comparaison entre les deux inventaires phonétique et phonologique :

« Il suffit d'autre part de consulter la riche documentation rassemblée par P. Sedlak (1969) sur les systèmes vocaliques de diverses langues du monde pour que saute aux yeux l'écart entre l'asymétrie et le désordre apparents des schémas vocaliques construits sur des données purement articulatoires, et la très grande régularité de structure, fondée sur des lois relationnelles cohérentes, des traits distinctifs sous-jacents dans ces mêmes langues<sup>959</sup>. » (J.SS : p. 67).

---

<sup>958</sup> « La conception structurale transforme la linguistique de manière remarquable : la recherche scientifique s'est moins enrichie d'un nouveau matériau (la science d'avant-guerre avait mis en circulation un matériel considérable) qu'elle n'a été fécondée par la révélation des rapports existants entre les faits linguistiques qui semblaient auparavant sans cohérence, et par les contacts qui ont été institués entre les faits linguistiques et les faits d'un autre ordre. »

<sup>959</sup> « A persual of the manifold material on the vocalic systems of the world by Sedlak (1969) reveals a striking divergence between the seemingly asymmetric, disorderly vocalic patterns constructed from absolute articulatory data and the strongly regular structure of the consistent relational laws of distinctive features which underlie the languages in question. » (J.SS : p. 55). Pour cette notion de symétrie, voir encore notamment, dans « Einstein and the Science of Language » (1979-1982) : « Enfin, mentionnons que deux problèmes polaires et inséparables ont pénétré les différentes sciences : il s'agit de la symétrie (avec ses diverses transformations) et de l'asymétrie, d'une part, et de la rupture de symétrie, de l'autre. Dans son ouvrage *Thematic Origins of Scientific Thought*, Gerald Holton a fait remarquer que les arguments de symétrie ont pris dans la physique d'Einstein un rôle initiateur et vital. Des concepts dans une grande mesure analogues trouvent une application encore plus étendue dans l'analyse de toute structure linguistique. Mais il faut bien voir qu'en recherche linguistique tout l'ensemble symétrie-asymétrie, à la fois dans son engagement ontologique et dans son rôle de dispositif purement formel, appartient plus aux victoires de demain qu'aux solutions trouvées hier ou aujourd'hui. » (J.Ein. : p. 141) [« Let us finally mention that two polar and inseparable problems – namely, symmetry (with its various transformations) and asymmetry, on the one hand, and the breaking of symmetry, on the other – permeate the diverse sciences. In his *Thematic Origins of Scientific Thought* Gerald Holton pointed out the initiative, vital role that symmetry arguments have acquired in Einsteinian physics. Substantially analogous concepts find an ever wider application in the analysis of any linguistic structure. Yet the entire symmetry-asymmetry complex in linguistic research, both in its ontological commitment and in the role of a pure formal device, must be seen to

La notion de cohérence<sup>960</sup> est un élément important de l'opposition jakobsonienne – structuraliste par excellence, comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler – entre structure ou système et conglomérat. En témoigne, par exemple, cette remarque de « Les enclitiques slaves » (1933) :

« Les lois du groupement des mots, de même que les principes du groupement des phonèmes ne représentent pas une agglomération mécanique de règles éparses mais un système cohérent. C'est à la fois un tout et une partie du système linguistique global. » (J.En. : p. 22)

de même que cette autre de « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966) :

« A mesure que s'affine l'analyse linguistique, les paradigmes, de simples catalogues, deviennent des systèmes cohérents de convergences et divergences structurées<sup>961</sup>. » (J.Rol. : p. 173).

On lit encore dans *The Sound Shape of Language* :

« Depuis des siècles, la notion du langage comme système de procédés structuré et cohérent, des unités les plus petites aux plus grandes, s'est enraciné dans la pensée scientifique et n'a cessé de lutter contre la conception prélogique et stérile qui voudrait n'y voir qu'un agrégat fortuit d'éléments épars. C'est ainsi que Wilhelm von Humboldt, héritier de toute la tradition de la grammaire philosophique et précurseur de nos idées modernes sur le langage, a toujours affirmé que “rien dans la langue ne se soutient seul, mais chaque élément agit comme la partie d'un tout” (IV : 14) ; et encore *dass in der Sprache Alles durch Jedes und Jedes durch Alles bestimmt wird* (V : 394 ; voir Telegdi, 1970). Et la définition de la langue comme un système “où tout se tient” est maintenant dans tous les manuels<sup>962</sup>. » (J.SS : p. 203).

Il est notable que la notion de structure soit donnée par Jakobson comme une notion pluriséculaire. Il s'agit en effet, tout comme chez Hjelmslev, de la notion commune de structure, que résume la formule « système où tout se tient<sup>963</sup> ». On lit de même quelques pages plus loin :

---

belong more to the victories of tomorrow rather than to the solutions of yesterday and today. » (J.Ein. : p. 264)], ainsi que J.Rel. : p. 65 [J.Oth. : p. 690]. Nous reviendrons *infra* sur ce type de comparaison avec d'autres sciences. Nous retrouverons par ailleurs la notion d'asymétrie lorsqu'il sera question du signe linguistique. Voir *infra*, 2-, a-.

<sup>960</sup> Pour celle-ci, voir encore, notamment, J.SZ : p. 211, J.Kaz. : p. 230 [p. 421], J.Rel. : p. 11 [J.Ret.2 : p. 713], J.Ver. : p. 87 [p. 89], J.SS : p. 154 [p. 127] et p. 203 [p. 168].

<sup>961</sup> « With the gradual improvement of linguistic analysis, paradigms change from mere catalogues into coherent systems of structured convergences and divergences. » (J.Rol. : p. 710).

<sup>962</sup> « The idea of language as a structured, coherent system of devices from the smallest to the highest units has for ages been enrooted in sciences striving against the superstitious and lifeless image of a fortuitous aggregate of scattered particulars. Wilhelm von Humboldt, great heir to a centuries-old tradition of philosophical grammar and precursor of present-day linguistic views, insistently claimed that “nothing in language stands by itself but each of its elements acts as a part of a whole” (IV : 14) ; he contended “*dass in der Sprache Alles durch Jedes und Jedes durch Alles bestimmt wird* (V : 394 ; cf. Telegdi 1970). The designation of language as a system “où tout se tient” has entered into the primers of French and international linguistics. » (J.SS : p. 168).

<sup>963</sup> La formule de Meillet figure en épigraphe des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* (voir J.Rem. : p. 7), comme le rappelle Jakobson dans ses *Dialogues* (voir J.Dial. : p. 96).

« Il faut se rappeler, en effet, que le mot *structure* (comme terme et comme concept) appliqué au langage, à ses sons et à leurs propriétés, ne date pas d'aujourd'hui, et qu'il est apparu bien des siècles avant nos slogans actuels et nos tentatives pour maîtriser plus profondément l'idée qu'il recouvre<sup>964</sup>. » (J.SS : p. 153).

Il était question, dans l'un des passages de *The Sound Shape of Language* que nous avons cités ci-dessus, de « lois relationnelles cohérentes ». De fait, la dimension nomothétique est une dimension importante de la structure jakobsonienne. Dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences<sup>965</sup> » (1970), Jakobson parle d'« étude structurale (ou nomothétique) du langage<sup>966</sup> » (J.Rel. : p. 11), et dès les premiers textes de notre corpus, la notion de système semble impliquer celle de loi. On lit ainsi dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » :

« Il est surtout important d'envisager les corrélations comme un type particulier de différences phonologiques, parce que certaines de ces corrélations se trouvent entre elles dans des rapports réguliers, c.-à-d. que l'absence de telle ou telle corrélation dans un système phonologique donné est régulièrement liée soit à l'absence soit, au contraire, à la présence d'une autre corrélation dans le même système. » (J.Qu : p. 4-5).

Dans cette perspective, la phonologie doit être une science nomothétique :

« La phonologie comparée doit formuler les lois générales qui régissent les rapports des corrélations dans les cadres d'un système phonologique donné. » (J.Qu. : p. 3).

On lit de même ensuite dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, où l'on retrouve à ce propos l'opposition entre « structure » et « agglomérat » et où, par ailleurs, les lois de structure sont étendues aux éléments disjoints ainsi qu'au rapport entre nombre de phonèmes et répertoire des combinaisons admises :

« L'analyse comparative des systèmes phonologiques et de leur évolution permet d'aborder le problème central de la phonologie générale – l'exploration des lois de structure des systèmes phonologiques. La conception d'un système phonologique comme un agglomérat fortuit d'éléments doit être abandonnée. Le répertoire des combinaisons admises de phonèmes formant mot est solidaire des autres faits du système phonologique, les dimensions du mot sont liées au nombre des phonèmes (par ex., plus il y a de phonèmes dans une langue, plus sont faibles les dimensions permises du mot). Il y a des faits incompatibles et d'autres au contraire inséparables tant dans le répertoire des corrélations que dans celui des éléments disjoints.

---

<sup>964</sup> « It should be remembered that *structura* (both the concept and the term) as applied to language, to its sounds and their properties, is centuries older than the present-day emphatic slogans around this label and than the new endeavor for a deeper mastery of the same idea. » (J.SS : p. 127).

<sup>965</sup> Comme il est indiqué dans la bibliographie chronologique (voir annexe IB, notes 85 et 88), ce texte peut être considéré comme une version française du « Retrospect » des *Selected Writings II* (1971) et de « Linguistics in its Relations to Other Sciences » (1967). Pour éviter des lourdeurs inutiles, nous ne mentionnerons jamais que le texte français, étant cependant entendu que la référence faite l'est chaque fois, outre à ce texte, à l'un de ses deux correspondants anglais, cité en note et identifiable grâce à son abréviation.

<sup>966</sup> « structural (or in other terms, nomothetic) approach to language » (J.Ret.2 : p. 713).



§ 5. Il y a des corrélations qui coexistent dans certains systèmes phonologiques, et non dans d'autres. Telle est, par ex., la corrélation "caractère sonore ~ caractère sourd des consonnes" dans ses rapports avec les autres corrélations précédemment énumérées. Mais, entre certaines corrélations, il existe des rapports déterminés par de [*sic*] lois rigoureuses :

1. *si a existe, b existe aussi*. Tel est le rapport entre la corrélation "l'une ~ l'autre structures de l'intonation syllabique" et celle "longueur ~ brièveté des voyelles". Si la première de ces deux corrélations se trouve dans un système phonologique donné, la seconde s'y trouve aussi immanquablement. Mais la réciproque n'est pas vraie.

2. *si a existe, b manque*. Tel est le rapport entre la corrélation "accent d'intensité ~ atonie" et celle "longueur ~ brièveté des voyelles". Il en résulte, logiquement : si *b* existe, *a* manque. Mais cela ne veut pas dire que *a* soit présent si *b* est absent et vice versa.

3. *si a manque, b manque aussi*. Il en résulte logiquement : si *b* existe, *a* existe aussi, mais cela ne signifie pas que si *b* manque, *a* manque aussi, ni que si *a* existe, *b* existe aussi. Tel est le rapport entre la corrélation "l'une ~ l'autre structures de l'intonation syllabique" et celle "accent musical ~ atonie".

La confrontation des rapports passés en revue nous permet de déduire plusieurs rapports dérivés : lorsqu'existe la corrélation "l'une ~ l'autre structures de l'intonation syllabique", celle "longueur ~ brièveté des voyelles" existe aussi. Lorsqu'existe la corrélation "l'une ~ l'autre structures de l'intonation syllabique", celle "accent d'intensité ~ atonie" est absente. Lorsqu'on a la corrélation "accent musical ~ atonie", on n'a pas celle "accent d'intensité ~ atonie".

Un des problèmes actuels de la phonologie comparée est d'éclaircir les autres lois des rapports entre les corrélations du système phonologique. Ces rapports, qui ont infailliblement valeur de loi, constituent un des facteurs les plus importants des changements phonologiques. » (J.Rem. : p. 22-23).

Il s'agit là d'« universally valid sound laws<sup>967</sup> » (J.CSL : p. 2) qui permettent d'établir une typologie des systèmes phonologiques, ainsi que, plus largement, des langues. On lit ainsi dans « Phoneme and Phonology » (1932) :

« Certain structural laws of universal validity underlie the composition of any phonological system and limit the variety of systems, so that a phonological typology of the languages of the entire world is quite feasible<sup>968</sup>. » (J.Ph. : p. 231-232).

---

<sup>967</sup> « lois phoniques de validité universelle ». Voir, dans « The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion » (1927) : « The comparison of phonemic systems (both from the diachronic and from the synchronic points of view) enables us to lay down certain universally valid sound laws, e. g., laws which state the incompatibility of a dynamic accent with quantitative vocalic distinctions and with a pitch accent in one phonemic system ; the incompatibility of a pitch accent with some tonality distinctions in consonants ; the co-occurrence of quantitative vocalic distinctions and distinctive intonational varieties of accent in those phonological systems which include a pitch accent. » [« La comparaison des systèmes phonémiques (des deux points de vue diachronique et synchronique) nous met en mesure d'établir certaines lois phoniques de validité universelle, par ex. des lois qui énoncent l'incompatibilité d'un accent dynamique avec des distinctions de quantité vocalique et avec un accent tonal dans un même système phonémique ; l'incompatibilité d'un accent tonal avec des distinctions de tonalité dans les consonnes ; la co-occurrence de distinctions de quantité vocalique et de variétés intonationnelles distinctives de l'accent dans les systèmes phonologiques qui ont un accent tonal. »] (J.CSL : p. 2).

<sup>968</sup> « Certaines lois structurales de validité universelle sous-tendent la composition de tout système phonologique et limitent la variété des systèmes, de sorte qu'une typologie phonologique des langues du monde entier est tout à fait faisable. »

On lisait de même dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« En un mot, la variété des types de structure du système phonologique est limitée, de même qu'est limitée la variété des types de structure du système, aussi bien syntaxique que morphologique, et que, probablement aussi, la multiplicité des types de rapports entre le système phonologique, le système morphologique et le système syntaxique. » (J.Rem. : p. 23).

Il s'agit ici non seulement des systèmes phonologiques, mais plus généralement de la langue. Jakobson signalait en effet en note, à propos des « lois des rapports entre les corrélations du système phonologique » dont il a été question ci-dessus :

« Une typologie similaire des systèmes est également possible par rapport à d'autres plans de la langue. Ainsi Brøndal fait une tentative très intéressante d'établir les combinaisons simultanément possibles des classes de mots. Il constate que certains groupes de classes sont solidaires de sorte que l'existence d'une classe donnée amène la non-existence de certaines autres<sup>969</sup>. » (J.Rem. : p. 23, note 18).

On lit de même dans « Problems in the Study of Literature and Language » (1928) :

« L'analyse des lois structurales de la langue et de la littérature, ainsi que de leur évolution, nous amène inmanquablement à établir une série limitée de types structuraux

---

<sup>969</sup> Jakobson renvoie ici à *Les Parties du discours*. On trouvera, dans « Signe zéro » (1937), une autre mention des travaux de Brøndal, à propos d'une autre « loi de structure » qui n'est pas une loi d'implication : « V. Brøndal a relevé le fait qu'on tend à éviter une complexité excessive dans l'ensemble d'une formation morphologique et que, fréquemment, les formes complexes, par rapport à certaine catégorie, sont relativement simples par rapport à d'autres. De même, en russe, le présent (temps zéro) distingue les personnes, contrairement au passé qui n'a qu'une seule forme pour toutes les personnes ; le singulier (nombre grammatical zéro) distingue les genres grammaticaux, au contraire du pluriel qui les a complètement abolis. Mais, tout en bornant le "cumul des signifiés" (terme et notion, introduits par Bally) le système grammatical ne l'exclut nullement. Le datif ainsi que l'instrumental s'opposent à l'accusatif et au nominatif, en indiquant la position périphérique du désigné dans le contenu de l'énoncé et, sous le point de vue de cette opposition, les deux derniers cas sont des cas zéro. Mais, en même temps, le datif ainsi que l'accusatif signalent que l'objet est affecté par une action et ils se trouvent ainsi opposés à l'instrumental et au nominatif qui, du point de vue de cette opposition, sont des cas zéro. De cette façon, le datif cumule deux valeurs grammaticales, dont l'accusatif en possède une et l'instrumental l'autre. Le nominatif fonctionne comme cas zéro absolu et distingue, conformément au "principe de compensation" de Brøndal, le masculin et le neutre, distinction qui reste étrangère aux cas obliques ("caractérisés"). » (J.SZ : p. 214), « De même, le "principe de compensation" établi par M. Brøndal pour la morphologie et limitant le cumul, trouve des analogies marquantes dans la structure des systèmes phonologiques. » (J.SZ : p. 218). Jakobson renvoie alors à « *Slovo a slovesnost*, III, p. 256. » (J.SZ : p. 214, note 9). On touche ici à la problématique des rapports son/sens. Voir *infra*. La corrélativité des deux problématiques apparaît nettement dans ce passage de « The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics » (1979), où il est à nouveau question de structure gouvernée par des lois : « [...] it was precisely descriptive linguistics that advanced the fundamental questions of the linguistic system and its law-governed structure and in particular laid the foundations for a systematic inquiry into the interrelation of sound form and meaning. » [« [...] c'est précisément la linguistique descriptive qui a mis en avant les questions fondamentales du système linguistique et de sa structure gouvernée par des lois et en particulier qui a posé les fondements d'une enquête systématique sur l'interrelation de la forme phonique et de la signification. »] (J.Im. : p. 314).

qui existent réellement (ou, dans la diachronie, de types d'évolution des structures)<sup>970</sup>. » (J.Pr. : p. 57).

Nous reviendrons *infra* sur l'aspect typologique de la linguistique jakobsonienne, qui implique, au-delà de la langue, la dimension du langage. Nous voulons seulement noter, ici, le caractère nomothétique du système jakobsonien, qui fait de la langue un « lawful structural whole<sup>971</sup> » (J.Ph. : p. 232), un système soumis à des « Strukturprinzipien<sup>972</sup> » (J.Bet. : p. 125), et qui le distingue radicalement de son homonyme saussurien. Ces lois, d'ailleurs, bien que thématiques surtout dans leur universalité, permettent d'abord de caractériser la langue soumise à la description, ce à quoi elles peuvent même se limiter. Ce point apparaît nettement dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » :

« La coexistence de certains traits a permis de mettre en lumière des règles de structuration hiérarchique qui, ou bien sont universelles, ou bien caractérisent phonologiquement un certain type de langues ou une langue donnée de manière spécifique<sup>973</sup>. » (J.Rol. : p. 171).

Il est également question, dans le *Cours de linguistique générale*, de lois synchroniques<sup>974</sup> :

« On parle couramment de lois en linguistique ; mais les faits de la langue sont-ils réellement régis par des lois et de quelle nature peuvent-ils être ? La langue étant une institution sociale, on peut penser *a priori* qu'elle est réglée par des prescriptions analogues à celles qui régissent les collectivités. Or toute loi sociale<sup>975</sup> a deux caractères

---

<sup>970</sup> On note par ailleurs, dans ce passage, outre la mention de la diachronie (voir le premier chapitre de la deuxième partie), l'élargissement à la littérature. La notion jakobsonienne de structure, et c'est là encore un trait structuraliste, n'est pas confinée au champ de la linguistique. Voir *infra*, le chapitre 4 de cette première partie.

<sup>971</sup> « tout structuré selon des lois ». Il s'agit dans ce passage du seul système phonologique. Voir J.Ph. : p. 232, cité dans la note 86 du chapitre 1.

<sup>972</sup> « principes de structure ». Voir J.Bet. : p. 125-126 puis p. 134-136, ainsi que, J.Üb. : p. 257-258.

<sup>973</sup> « The coexistent features have proved to display rules of hierarchical patterning which are either universal or characterize a certain phonological type of languages or specifically one given language. » (J.Rol. : p. 708). Voir par exemple J.Muf. : p. 514. Voir également, peut-être, dans « The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations » (1948), cette référence à la théorie mathématique des groupes, bien qu'il s'agisse alors d'un tout autre type de loi : « Ces minima formels [les morphèmes] doivent être étudiés en termes de *groupes d'ordre* et de *groupes de substitution* (dans le sens de la théorie mathématique des groupes) : par exemple, en latin, l'affixe flexionnel *-mus*, formant un groupe d'ordre avec le thème précédant, est commutable avec un ensemble d'autres affixes, de sorte qu'il exprime la première personne par opposition à *-tis*, le pluriel par opposition à *-ō*, l'actif par opposition à *-mur*, etc. » (J.Int. : p. 163-164) [« These minimums must be investigated in terms of ORDER GROUPS and SUBSTITUTION GROUPS (in keeping with the mathematical group theory), e. g. the Latin inflectional affix *-mus*, forming an order group with the preceding stem, is commutable with a set of other affixes and hence carries the meaning of the first person as opposed to *-tis*, the meaning of the plural in opposition to *-ō*, that of the active as against *-mur*, etc. »] (J.Int. : p. 105)]. On lit dans le *Petit Robert*, à l'entrée « Groupe » : « Ensemble ayant une structure de groupe, où il existe une loi de composition interne, associative, ayant un élément neutre unique, et par laquelle tout élément a un seul symétrique. » On voit déjà, en passant, la réélaboration structuraliste à laquelle est soumise, chez Jakobson, la distinction syntagmatique/associatif. Voir *infra*.

<sup>974</sup> Voir la note 50 du premier chapitre. On comprend mieux, dans cette perspective, l'enjeu du contresens de Jakobson sur la notion saussurienne d'empirisme.

<sup>975</sup> Godel note : « Aucune des deux sources combinées ici (D 246 ; II R 81) ne parle de lois sociales. Saussure parle de lois en général : le terme de loi appelle deux idées : 1) celle de la régularité et de l'ordre [...] ; 2) celle de son caractère impératif, d'une nécessité impérative (R 81). » (Godel, 1957 : p. 116). Voir également Saussure

(1972) : p. 456, note 192. La phrase tout juste précédente est due aux éditeurs. Voir Saussure (1967) : p. 203. Il en va de même du dernier paragraphe. Voir Saussure (1967) : p. 212. Les sources de ce passage (voir Saussure, 1967 : p. 203-212) se trouvent dans les deuxième et troisième cours : « Les faits diachroniques <s'opposent aux synchroniques comme des événements à un système,> ne sont que des événements. Or on ne parle pas avec des événements. Mais ce caractère de faits particuliers conduit assez vite à <la question, si l'on peut> leur attribuer le terme de loi : il n'y a pas de lois puisque tout est particulier dans ce domaine, <puisque> on leur reconnaît le caractère d'accidents. <De fait> on ne peut parler de loi que pour le changement phonétique, qui est d'autre part un fait capital et typique du fait diachronique. Nous sommes <donc> arrêtés par ce terme de lois phonétiques,> qui semble établir avec le synchronique quelque chose de coordonné. Mais il faut opposer la loi phonétique à la loi synchronique. Dans quelle mesure <et en quel sens> sommes-nous en présence de loi dans chaque domaine ? Pour se faire une idée d'une loi synchronique on peut prendre le fait que telle suite de mots est instituée en français dans la phrase (le complément <direct> ne doit pas précéder le verbe), ou bien <dans un tout autre genre :> l'accent <tonique> grec est limité aux trois dernières syllabes : c'est un état de choses. Et ainsi nous n'aurons pas de peine à trouver des faits dans l'ordre synchronique, des faits <d'apparence très différente> auxquels on puisse donner le nom de loi. <Autre exemple :> dans l'ancien slave <tout mot> se termine par une voyelle, et <comme exemple de loi> dans le changement phonétique :

*teste*      *paste*

réduit au 13<sup>e</sup> siècle en

*tête*      *pâte* etc.

*ka* latin > *ča*

ou encore :

*inamicus*      *reddatus*

*inimicus*      *redditus*

A quel point méritent ces différents faits d'être appelés lois ? <Sans vouloir épuiser la notion de loi, il est certain que> le terme de loi appelle deux idées :

- 1) celle de la régularité <ou ordre> d'une part, et
- 2) celle de son caractère impératif, d'une nécessité impérative.

Les exemples synchroniques quels qu'ils soient présentent une régularité, un ordre, mais il n'y a que cela : loi = arrangement = formule d'un ordre établi. N'a pas de caractère impératif dans ce sens que les individus ne peuvent s'en écarter, mais vis-à-vis de la communauté est absolument précaire, rien ne garantit sa stabilité. <Cet ordre est à la merci du lendemain,> aucune sanction n'est donnée : <demain> un dialecte grec peut <franchir l'antépénultième ; il choquera au début mais c'est tout.> Exprime donc un ordre tel qu'il se constitue : c'est comme la loi d'un verger arrangé en quinconce ! C'est comme la loi en vieux-slave, celle qui dit que tout mot finit par une voyelle : quand elle tombe <(jazyk[u]> la loi est violée sans autre. Aujourd'hui des centaines de mots sont terminés par une consonne !

[...]

Ainsi la loi synchronique c'est <simplement> ce qui exprime un ordre établi, mais on peut lui reconnaître le droit de s'appeler loi. (<On parle bien de> loi d'arrangement ! <Nous employons souvent ce mot pour dire ordre établi, compréhensible :> le caractère impératif n'est pas indispensable pour qu'on puisse parler de loi !) » (Saussure, 1997 : p. 46-48), « La différence entre le fait évolutif et le fait statique entraîne que tous les termes secondaires, toutes les notions relatives à l'un et à l'autre présentent les irréductibilités les unes par rapport aux autres. Je ne mentionnerai que la notion de loi. Assurément, il est important de savoir s'il y a oui ou non des lois dans la langue. Or la notion même de loi ne peut s'aborder avec chances de succès que si l'on a préalablement séparé les sphères du diachronique et du synchronique. Il faudra dire :

- a) y a-t-il des lois diachroniques et quelle est leur nature ?
- b) y a-t-il des lois synchroniques et quelle est leur nature ?

Sans cette distinction, on pourra se débattre contre un fantôme. C'est la seule façon de déterminer cette notion.

La confusion partout où on la permettra sera très grave pour la clarté des faits particuliers. Examinons quelques lois.

1<sup>o</sup>) *ca-* > en français *cha-*.

Loi de changement de *k* en *ch* devant *a* français :

*cattus*, *cantus* (*chat*, *chant*).

2<sup>o</sup>) l'accent français est toujours sur la dernière syllabe des mots.

3<sup>o</sup>) la langue grecque termine tous ses mots par voyelles ou bien par consonnes  $\sigma$ ,  $\rho$ ,  $\nu$ . <(Exclut toute autre consonne à la fin des mots)>

4<sup>o</sup>) en grec,  $\sigma$  initial devient *h* ( $\epsilon\pi\tau\alpha$  – *septem*).

5°) en grec, *m* final > *n* (ζυγόν – *jugum*).

6°) en grec, les consonnes occlusives finales (*t* ou *d*, *p* ou *b*, *k*, *g*, etc.), disparaissent : γύναι(κ), ἔφερε(τ), 3° plur. ἔφερον(τ).

Dans cette liste, il y a des lois qui sont synchroniques et d'autres qui ne le sont pas. <Les unes sont selon axe synchronique, les autres selon axe diachronique>

Et si l'on voulait extraire la notion de loi de ces exemples, on se heurterait à cet obstacle caché que les unes courent dans l'axe synchronique et les autres dans l'axe diachronique.

Il faut se demander entre quels termes ils courent (pour savoir s'ils sont diachroniques ou synchroniques).

1°) est diachronique ka (ca)

ce qui était *ka* sera *cha*. ↓ ša (cha)

2°) accent français : contrat entre les différentes tranches représentant les mots [...]

La loi exprime un rapport entre deux termes coexistants (synchroniques). Unité du mot et accent.

3°) on ne peut trouver que les consonnes grecques σ, ρ, ν (<loi> synchronique) à la fin des mots. C'est une loi qui se passe entre termes contemporains. <Contrat entre les tranches de mots et fait de finir toujours par voyelles ou σ, ρ, ν>.

4°) est une loi diachronique – on est entre termes successifs :

ce qui était σ sera *h*.

5°) ce qui était μ sera ν

↓ ζυγόν  
↓ ζυγόν diachronique.

6°) là où il y avait : \*γύναικ, \*ἔφερετ,

il y aura γύναι, ἔφερε.

diachronique.

Une loi synchronique est tellement différente de la diachronique que 3°) exprime le résultat de  $\left\{ \begin{array}{l} 5^\circ \\ 6^\circ \end{array} \right.$

Quand on était dans l'état ζυγόν, \*γύναικ, \*ἔφερετ, la loi 3°) ne valait pas. Il a fallu deux lois diachroniques pour édifier la loi 3°) (synchronique).

Une fois ces lois séparées on peut voir si elles méritent le nom de loi, <étudier> quelle est leur nature.

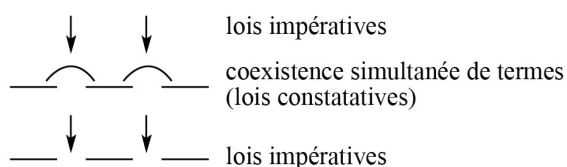
On verra que l'idée même de loi <n'est pas la même sur terrain diachronique et sur terrain synchronique.>

Sur le terrain diachronique, la loi est impérative ou dynamique. Elle fait disparaître une chose et en fait paraître une autre. Elle se traduit par un effet. Il y a une force en elle. *Septa* a dû disparaître. Une loi diachronique exprime une chose impérative qui s'exécute contre toute résistance.

Une loi synchronique exprime un ordre existant. C'est une loi de même genre que celle dont on dit : quelle est la loi dont a été planté arbres du jardin ? Cette loi constate un état de choses, réalisant un ordre. <Pas impérative, pas dynamique>

L'accent français est sur la dernière syllabe. C'est un état de choses, qui contient limitation régulière, exprimant un ordre, donc nous pouvons lui donner le nom de loi. Cet ordre est précaire <par le fait qu'il n'est pas impératif>, il existe tant qu'on le laisse exister. <La loi ne défend pas état de choses contre un changement> Le jour où une autre loi, qui ne s'est produite, aurait supprimé quantité de voyelles en grec. (s'est produite dans apocopes : κατ', απ')

la loi n'existerait plus, elle est à la merci de toute loi diachronique qui la changera : ???-II-1-#120



» (Saussure & Constantin, 2005 : p. 268-269).

Il est clair, à la lecture du passage du deuxième cours, que Saussure distingue précisément entre loi synchronique (non impérative, du point de vue de la communauté) et loi sociale (impérative, du point de vue de l'individu), tout en définissant la première comme une loi sociale, ce pour quoi le cadre d'argumentation des éditeurs est malheureux, impliquant la confusion de deux niveaux distincts (qu'ils tentent ensuite de distinguer dans un paragraphe dont De Mauro rappelle la rédaction en deux temps, signe d'une difficulté ; voir Saussure, 1972 : p. 456, note 193). Mais le propos du *Cours de linguistique générale* reste clair – pour ce qui nous

fondamentaux : elle est *impérative* et elle est *générale* ; elle s'impose, et elle s'étend à tous les cas, dans certaines limites de temps et de lieu, bien entendu.

Les lois de la langue répondent-elles à cette définition ? [...]

La loi synchronique est générale, mais elle n'est pas impérative. Sans doute elle s'impose aux individus par la contrainte de l'usage collectif (v. p. 107), mais nous n'envisageons pas ici une obligation relative aux sujets parlants. Nous voulons dire que *dans la langue* aucune force ne garantit le maintien de la régularité quand elle règne sur quelque point. Simple expression d'un ordre existant, la loi synchronique constate un état de choses ; elle est de même nature que celle qui constaterait que les arbres d'un verger sont disposés en quinconce. Et l'ordre qu'elle définit est précaire, précisément parce qu'il n'est pas impératif. Ainsi rien n'est plus régulier que la loi synchronique qui régit l'accent latin (loi exactement comparable à 2) ; pourtant ce régime accentuel n'a pas résisté aux facteurs d'altération, et il a cédé devant une loi nouvelle, celle du français (voir plus haut p. 122 sv.). En résumé, si l'on parle de loi en synchronie, c'est dans le sens d'arrangement, de principe de régularité.

[...]

Résumons : les faits synchroniques, quels qu'ils soient, présentent une certaine régularité, mais ils n'ont aucun caractère impératif ; les faits diachroniques, au contraire, s'imposent à la langue, mais ils n'ont rien de général.

En un mot, et c'est là que nous voulions en venir, ni les uns ni les autres ne sont régis par des lois dans le sens défini plus haut, et si l'on veut malgré tout parler de lois linguistiques, ce terme recouvrira des significations entièrement différentes selon qu'il sera appliqué aux choses de l'un ou de l'autre ordre. » (Saussure, 1972 : p. 129-134).

Les lois synchroniques saussuriennes sont purement constatatives, et n'ont aucun caractère impératif. Les lois jakobsoniennes sont en revanche des lois de structure, impératives au sens d'une nécessité définitoire d'une architectonique linguistique. Saussure distingue nettement entre le système, notion corrélatrice de celle de valeur et n'impliquant rien d'autre que la solidarité des éléments, et la loi, qui renvoie à des rapports exprimables, rapports constitutifs du système mais non de sa systématisme – constitutifs, autrement dit, de l'idiome, mais non de la langue. Jakobson, en revanche, tout comme Hjelmslev, ne distingue pas entre système et organisation, et c'est pourquoi la solidarité des éléments prend chez lui – c'est une modalité possible du structuralisme – la forme de la loi. S'opposent alors, à nouveau, comme nous l'avons vu ci-dessus avec un passage des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, structure régie par des lois et conglomérat mécanique ou fortuit. On lit encore dans ce dernier texte :

« La théorie d'un processus historique n'est possible qu'à la condition que l'entité qui subit les changements soit considérée comme une structure régie par des lois internes, et non comme un agglomérat fortuit<sup>976</sup>. » (J.Rem. : p. 109)

---

concerne ici (voir *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie) : la loi synchronique saussurienne, à la différence de son homologue jakobsonienne, est purement constatative.

<sup>976</sup> Jakobson poursuit : « La doctrine de Saussure sur la langue considérée comme un système établit les prémisses nécessaires pour une théorie de la langue comme fait synchronique, mais elle continue à attribuer à ce système synchronique une origine fortuite, elle continue à envisager la diachronie comme un agglomérat de changements de provenance accidentelle. » (J.Rem. : p. 109-110). Il apparaît nettement, à la lecture du *Cours de linguistique générale* et des notes d'étudiants (voir la note précédente), notamment du troisième cours, que la notion saussurienne de loi synchronique s'inscrit dans le cadre de la distinction entre synchronie et diachronie, dont nous verrons plus loin les rapports intimes avec la distinction entre idiome et langue. On lit de même dans

puis de même dans « Nicolaj Sergevič Trubetzkoy » (1939) :

« Certes, on soupçonnait déjà que le système phonologique ne se réduit pas à une simple addition mécanique, mais qu'il est plutôt une *Gestalt* ordonnée selon des lois ; il [Trubetzkoy] fut cependant le premier à élaborer concrètement une partie importante de cette doctrine. Il montra que la multiplicité des systèmes vocaliques tend à se résoudre en un nombre limité de modèles déterminés par des lois simples, et il en établit la typologie<sup>977</sup>. » (J.Nik. : p. 308)

et dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » (1957) où, par ailleurs, la dimension de la solidarité apparaît de manière tout particulièrement nette :

« *C'est le système, non l'inventaire, qui est la base de la typologie.* A la question rhétorique de Menzerath, un des plus ingénieux pionniers des recherches typologiques, un niveau de langue donné est-il "simplement la sommation de faits multiples, ou est-il soumis à une structure ?", – la linguistique moderne a répondu sans ambiguïté. Nous parlons du système grammatical ou phonologique du langage, des lois de sa structure, de l'interdépendance des parties entre elles et des parties et du tout. Pour saisir ce système, un simple catalogue de ses composants ne suffit pas<sup>978</sup>. » (J.Typ.I : p. 71)

enfin dans les *Dialogues* (1980) :

---

les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, en ouverture du développement sur les « lois de structure des systèmes phonologiques » que nous avons cité ci-dessus (J.Rem. : p. 22-23), et qui, comme nous l'avons vu, s'achevant, dans la citation que nous en faisons, sur la proposition « Ces rapports, qui ont infailliblement valeur de loi, constituent un des facteurs les plus importants des changements phonologiques. » (J.Rem. : p. 23), ouvre sur un postulat relatif aux lois et modalités du changement phonologique : « Ce n'est pas en renonçant à la notion de "loi phonique" qu'on dépasserait la tradition des néo-grammairiens, mais bien en abandonnant la conception mécanique de cette notion et en l'interprétant téléologiquement. » Le retour à la notion commune de structure – sous la forme particulière de la structure nomothétique propre à la linguistique jakobsonienne – s'accompagne donc, tout à fait logiquement, d'un « dépassement » de la distinction synchronie/diachronie : la loi diachronique se modèle sur la loi synchronique et les lois jakobsoniennes sont panchroniques. Voir *infra*. On retrouve la lecture projective de Saussure dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » : « On voit les points de contact et de convergence entre les recherches de F. de Saussure (1957-1913) et de son confrère E. Claparède (1873-1940), qui a compris que "la manière d'être de chaque élément dépend de la structure de l'ensemble et des lois qui le régissent". » (J.Rel. : p. 15). Il est question, dans le « Retrospect » des *Selected Writings II*, de tout et de parties : « One may recollect the contact and convergences between the research of F. de Saussure and E. Claparède, the explorer of parts and wholes » (J.Ret.2 : p. 715) [« On peut mentionner à ce propos les contacts et les convergences entre les recherches de F. de Saussure et celles d'E. Claparède, l'explorateur des parties et des tous » (J.Ret.2.UV : p. 20)].

<sup>977</sup> « Man vermutete zwar schon, das phonologische System wäre keine mechanische "Und-Verbindung", sondern eine geordnete gesetzmässige Gestaltseinheit, aber erst er baute einen wesentlichen Abschnitt dieser Systemlehre konkret auf. Er zeigte, dass die Vielheit der Vokalsysteme auf eine beschränkte Anzahl symmetrischer, durch einfache Gesetze bestimmter Modelle hinausläuft, und stellte ihre Typologie fest. » (J.Nik. : p. 513). Voir encore, pour la notion de loi, dans ce texte : « système régi par des lois » (J.Nik. : p. 310 [« gesetzmässigen System » (J.Nik. : p. 515)]).

<sup>978</sup> « *Not Inventory, but System Is Base of Typology.* The rhetorical question of Menzerath, one of the ingenious pioneers in typology, whether a given level of language "is merely a summative multitude or is bound by some structure", has received an unambiguous answer in modern linguistics. We speak about the grammatical and phonological system of language, about the laws of its structure, the interdependence of its parts, and of the parts and the whole. To comprehend this system, a mere listing of its components is insufficient. » (J.Typ.I : p. 524-525).

« Il ne faut pas réduire l'analyse phonologique des traits distinctifs à une énumération mécanique. En accordant toujours plus d'attention au lien réciproque interne entre les différentes oppositions, nous arriverons progressivement à intégrer tout le système phonologique, et à découvrir ainsi ses lois conjuguées et sous-jacentes. Tel<sup>979</sup> est actuellement, à mon avis, le programme de recherches qui permettrait de développer sans les corrompre les éléments valables des *Preliminaries*, et en même temps de surmonter les défauts inévitables de cette première expérience. » (J.Dial. : p. 52).

Jakobson écrit encore dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*, citant Benveniste qui oppose lui aussi structure et conglomérat fortuit et voit une nécessité derrière la relativité des valeurs :

« Dans une critique énergique du dernier principe [de Saussure : l'arbitraire du signe], Emile Benveniste (*Acta linguistica*, I/1939) réplique : “[...] Dire que les valeurs sont ‘relatives’ signifie qu’elles sont relatives *les unes aux autres*. Or n’est-ce pas là justement la preuve de leur nécessité ? (...) Si la langue est autre chose qu’un conglomérat fortuit de notions erratiques et de sons émis au hasard, c’est bien qu’une nécessité est immanente à sa structure comme à toute structure<sup>980</sup>. ” Le principe relationnel de structuration implique nécessairement un ordre hiérarchique. Le fait qu’il existe une structure phonologique est une nécessité inébranlable<sup>981</sup>. » (J.Ret.1 : p. 159-160).

La relativité des valeurs devient ainsi chez Jakobson « principe relationnel de structuration ». Il est question, en outre, dans ce passage, d’un « ordre hiérarchique ». On lit de même ensuite dans « Relation entre la science du langage et les autres sciences » :

« L’examen du système linguistique a exigé une vue toujours plus approfondie de sa cohérence intrinsèque et de la nature strictement *relationnelle* et *hiérarchique* de tous ses éléments constitutifs<sup>982</sup>. » (J.Rel. : p. 11-12).

La notion de hiérarchie est en effet un autre aspect important de la structure jakobsonienne, symptomatique de sa dimension architectonique, et intrinsèquement liée à la notion de loi. Il est ainsi question, par exemple, dans « Verbal Communication » (1972), d’« organisation [...] cohérente et hiérarchisée<sup>983</sup> » (J.Ver. : p. 87), et de même dans *The Sound Shape of Language*, d’« organisation hiérarchique<sup>984</sup> » (J.SS : p. 41), et dans

---

<sup>979</sup> Jakobson a mentionné deux autres points dans les lignes qui précèdent. Voir J.Dial. : p. 52-53, cité ci-dessous.

<sup>980</sup> B.Nat. : p. 54-55. Nous reviendrons *infra* sur ce passage.

<sup>981</sup> « In a telling criticism of the latter principle, E. Benveniste (*Acta linguistica*, I/1939) retorts : “[...] Dire que les valeurs sont ‘relatives’ signifie qu’elles sont relatives *les unes aux autres*. Or n’est-ce pas là justement la preuve de leur nécessité ?... Si la langue est autre chose qu’un conglomérat fortuit de notions erratiques et de sons émis au hasard, c’est bien qu’une nécessité est immanente à sa structure comme à toute structure.” The relational principle of patterning necessarily involves a hierarchic order. The fact that there exists a phonemic pattern is an irremovable necessity. » (J.Ret.1 : p. 653).

<sup>982</sup> « The scrutiny of the verbal system demanded an ever deepening insight into its intrinsic coherence and into the strictly relational and hierarchical nature of all its constituents, instead of their mechanical itemization condemned by the pionniers of a structural approach to language [« et d’abandonner l’inventorisation mécanique condamnée par les pionniers de l’analyse structurale » (J.Ret.2.UV : p. 17)]. » (J.Ret.2 : p. 713). Il faut noter, à nouveau, dans le « Retrospect » des *Selected Writings II*, l’opposition entre approche structurale et atomisme mécanique.

<sup>983</sup> « coherent and step-like organization » (J.Ver : p. 89).

<sup>984</sup> « hierarchical organization » (J.SS : p. 33).



« Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » (1957), à la suite du passage cité tout juste ci-dessus, de hiérarchie syntagmatique<sup>985</sup> et de stratification paradigmatique :

« De même que l'aspect syntagmatique du langage présente une hiérarchie complexe de constituants immédiats et médiats, de même l'arrangement paradigmatique des éléments se caractérise par une stratification multiforme<sup>986</sup>. » (J.Typ.I : p. 71).

C'est là, à nouveau, un point d'opposition avec Saussure. Jakobson ajoute en effet :

« Le principe de la division ordonnée prend racine, de plus en plus, tant en grammaire qu'en phonologie : on aura une claire conscience des progrès accomplis si on relit le *Cours* de Ferdinand de Saussure ; Saussure, qui fut le premier à pleinement comprendre l'importance pour la linguistique du concept de système, n'arrivait cependant pas encore à découvrir un ordre obligatoire dans un système aussi distinctement hiérarchisé que celui des cas : "C'est par un acte purement arbitraire que le grammairien les groupe d'une façon plutôt que d'une autre<sup>987</sup>." Même le nominatif, le *cas zéro*, qui est si visiblement le cas initial, n'occupe, d'après Saussure, qu'une place arbitraire dans le système des cas<sup>988</sup>. » (J.Typ.I : p. 71).

On lisait de même dans « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) » (1958) :

« Grammatical analysis forces us to reject the holdover from pre-Saussurian anti-systemic views in the doctrine of Saussure himself, who continued to maintain that it is only the number of cases that is subject to determination : "However, their succession is not spatially ordered, and it is purely arbitrary [!] if the grammarian groups them in one way rather than in another." (See above, fn. 2.) The structural approach to the case system reveals its strictly regular, hierarchical character, with the unmarked N as the primordial case – whereas, according to the view inherited by Saussure from Neogrammarian dogmatism, with its cult of isolated facts, "the nominative is not at all

---

<sup>985</sup> Nous reviendrons sur cet aspect en 2-, a-. Notons que l'on trouve à ce propos, dans « Language and Culture » (1967), le terme d'*architectonique* : « Thus, all languages exhibit the same architectonic pattern : the same hierarchy of constituents from the smallest units to the widest, viz. from distinctive features and phonemes to morphemes, and from words to sentences. » [« Ainsi, toutes les langues exhibent la même structure architectonique : la même hiérarchie de constituants, des unités les plus petites aux unités les plus larges, c'est-à-dire des traits distinctifs et des phonèmes aux morphèmes, et des mots aux phrases. »] (J.Lan. : p. 106).

<sup>986</sup> « As the syntagmatic aspect of language presents a complex hierarchy of immediate and mediate constituents, so also the arrangement of linguistic entities in their paradigmatic aspect is in turn characterized by a multiplex stratification. » (J.Typ.I : p. 525). Voir également, à la page suivante : « Le principe des constituants immédiats n'est pas moins fécond dans l'analyse de l'aspect paradigmatique que dans la décomposition des phrases. » (J.Typ.I : p. 72) [« The principle of immediate constituents is no less productive in the analysis of the paradigmatic aspect than in the parsing of sentences. » (J.Typ.I : p. 525)].

<sup>987</sup> Voir Saussure (1972) : p. 175, cité ci-dessus dans la note 720. La référence est donnée par Jakobson, mais dans la seule traduction française (voir J.Typ.I : p. 71, note 2).

<sup>988</sup> « The principle of ordered division takes ever deeper roots both in grammar and phonology, and we obtain clear evidence of the progress achieved while rereading the *Cours* of Ferdinand de Saussure, the first man who fully understood the significance of the system concept for linguistics and who, at the same time, failed to see the compulsory order in such a distinctly hierarchic system as the pattern of grammatical cases : "C'est par un acte purement arbitraire que le grammairien les groupe d'une façon plutôt que d'une autre." Even such an obviously initial case as the nominative, the *cas zero*, occupies, in Saussure's opinion, an arbitrary place in the case system. » (J.Typ.I : p. 525).

the first case of the declension and the terms can appear in one order or the other, depending on the circumstances.”<sup>989</sup> » (J.Mor.1 : p. 109-110).

S’opposent à nouveau ici le système saussurien et la structure jakobsonienne<sup>990</sup>, et il faut noter en particulier, dans le passage de « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) », cette idée que la position saussurienne serait liée au « culte des faits isolés », avec laquelle on retrouve l’opposition entre structure et conglomérat, qui témoigne de l’inhérence mutuelle, chez Jakobson, des deux notions de structure et de hiérarchisation. Jakobson oppose de même, dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961), toujours à propos du « case system<sup>991</sup> » (J.Imp. : p. 588), « hierarchic structure<sup>992</sup> » (J.Imp. : p. 588) et « summative aggregate<sup>993</sup> » (J.Imp. : p. 588). Et c’est là, de fait, un constituant majeur de l’hypothèse structurale dans sa forme spécifiquement jakobsonienne, comme en témoigne cette remarque des *Dialogues* (1980) :

« Le fait de concevoir toute opposition binaire à n’importe quel niveau de la structure linguistique comme le rapport entre une marque et l’absence de cette marque, est l’aboutissement logique de l’idée qu’un ordre hiérarchique sous-tend tout le système linguistique, dans toutes ses ramifications et manifestations. Les sceptiques prétendent que le chercheur opère d’une manière subjective lorsqu’il distribue les catégories du marqué et du non marqué en oppositions binaires, mais cette distribution est manifeste dans le système de la langue lui-même, aussi est-il parfaitement objectif de l’en abstraire sur la base d’une analyse linguistique. » (J.Dial. : p. 96-97).

On retrouve en effet, ici, d’une part l’hypothèse structurale (« l’idée qu’un ordre hiérarchique sous-tend tout le système linguistique, dans toutes ses ramifications et manifestations ») et d’autre part l’évidence ou l’objectivité du système (« cette distribution est manifeste dans le système de la langue lui-même, aussi est-il parfaitement objectif de l’en abstraire sur la base d’une analyse linguistique »). Il est question par ailleurs, dans ce passage, de même que dans celui de « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) », de marque. Cette notion est en effet l’un des deux opérateurs de la construction de la structure jakobsonienne comme « hiérarchie de valeurs ». En témoignent les réflexions sur le système des cas<sup>994</sup> qui donnent lieu à la remise en cause de

---

<sup>989</sup> « L’analyse grammaticale nous oblige à rejeter un rescapé des vues antisystématiques présaussuriennes dans la doctrine de Saussure lui-même, qui continuait de maintenir que le nombre de cas seul est sujet à détermination : “par contre, leur succession n’est pas ordonnée spatialement, et c’est par un acte purement arbitraire [!] que le grammairien les groupe d’une façon plutôt que d’une autre.” (Voir ci-dessus la note 2). L’approche structurale du système des cas révèle son caractère strictement régulier, hiérarchique, avec le N non-marqué comme cas primordial – alors que, selon la vue que Saussure a héritée du dogmatisme néogrammaire, avec son culte des faits isolés, “le nominatif n’est nullement le premier cas de la déclinaison, et les termes pourront surgir dans tel ou tel ordre selon l’occasion.” » Voir également J.Rel. : p. 20 [J.Ret.2 : p. 719-720], cité ci-dessous.

<sup>990</sup> S’opposent dans le même temps, corrélativement, rapports associatifs saussuriens et rapports paradigmatiques jakobsoniens. Voir ci-dessus la note 973 et *infra*.

<sup>991</sup> « système des cas ».

<sup>992</sup> « structure hiérarchique ».

<sup>993</sup> « somme agrégative ».

<sup>994</sup> Voir également les développements de « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) » (1935), et notamment, pour l’existence d’un ordre des cas, J.Bei. : p. 60.

la thèse saussurienne sur la nature des rapports associatifs. Jakobson écrit par ailleurs dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1935) :

« In the foundations of this inquiry [celle de Kuryłowicz] there are three salient features which unite the report in question [celui de Kuryłowicz, « On the Methods of Internal Reconstruction »] with the reports on the levels of linguistic analysis and on the logical basis of linguistic theory. One of these cardinal features is the primary concern with the PARADIGMATIC axis, in contradistinction to the exclusive care for the SYNTAGMATIC axis in the distributionalists's approach of the recent past.

A second feature, closely connected with the first one and no less important, is the recognition and investigation of the HIERARCHICAL ORDER within the paradigmatic set, an attitude diametrically opposed to the depreciation of ordering in the dogma of the orthodox distributionalists. Is "hierarchy" not the catchword of this Congress ? – There proved to be distinctly hierarchical ties not only between different levels of language but also between correlated units of one and the same level, and it is not by chance that the asymmetrical relation between the marked and unmarked opposites in language again and again emerged in the course of deliberations. The principle of IRREVERSIBLE PREDICTABILITY has been exhibited as an efficient inference from this hierarchical arrangement<sup>995</sup>. » (J.Cong. : p. 599)

corrélant ordre hiérarchique paradigmatique et « relation asymétrique entre opposés marqués et non marqués ». Quant au « principe de prédictibilité irréversible », il nous ramène aux lois d'implications dont il a été question ci-dessus, et qui constituent de fait le second opérateur de la construction de la structure jakobsonienne. On lit ainsi par exemple dans les *Preliminaries to Speech Analysis* (1952) :

« The inherent distinctive features which we detect in the languages of the world and which underlie their entire lexical and morphological stock amount to twelve binary oppositions : 1) vocalic/non-vocalic, 2) consonantal/non-consonantal, 3) interrupted/continuant, 4) checked/unchecked, 5) strident/mellow, 6) voiced/unvoiced, 7) compact/diffuse, 8) grave/acute, 9) flat/plain, 10) sharp/plain, 11) tense/lax, 12) nasal/oral.

No language contains all of these features. Their joint occurrence or incompatibility both within the same language and within the same phoneme is to a considerable extent determined by laws of implication which are universally valid or at least have a high statistical probability : X implies the presence of Y and/or the absence of Z. These laws

---

<sup>995</sup> « Dans les fondements de cette investigation il y a trois traits saillants qui unissent le rapport en question aux rapports sur les niveaux de l'analyse linguistique et sur les bases logiques de la théorie linguistique. Un de ces traits cardinaux est le souci premier de l'axe PARADIGMATIQUE, par opposition à l'attention exclusive pour l'axe SYNTAGMATIQUE qui caractérise l'approche distributionnaliste du passé récent.

Un deuxième trait, étroitement lié avec le premier et non moins important, est la reconnaissance et l'examen de l'ORDRE HIÉRARCHIQUE à l'intérieur de l'ensemble paradigmatique, une attitude diamétralement opposée à la dépréciation de l'ordonnancement dans le dogme des distributionnalistes orthodoxes. "Hiérarchie" n'est-il pas le mot d'ordre du Congrès ? Il a été prouvé qu'il y a des liens clairement hiérarchiques non seulement entre les différents niveaux du langage mais également entre les unités corrélées d'un seul et même niveau, et ce n'est pas par hasard que la relation asymétrique entre les opposés marqués et non marqués dans le langage a émergé à de nombreuses reprises dans le cours des discussions. Le principe de la PRÉDICTIBILITÉ IRRÉVERSIBLE s'est révélé être une déduction efficace à partir de cet arrangement hiérarchique. »

exhibit the stratification of the phonemic patterns and reduce their apparent variety to a limited set of structural types<sup>996</sup>. » (J.Prel. : p. 639-640).

Nous nous contenterons ici de mentionner rapidement cet aspect de la structure jakobsonienne, qui implique non seulement, comme il apparaît à la lecture de ce passage, la dimension du langage, mais également la diachronie, et que nous envisagerons plus loin. Les lois d'implication déterminent en effet une conception de la structure linguistique – des différents systèmes qui la composent – comme une structure stratifiée. Jakobson introduit ainsi, dans « Observations sur le classement phonologique des consonnes » (1938), la notion de « noyau » des systèmes phonologiques de voyelles et de consonnes :

« [...] l'opposition des consonnes *aiguës* et *graves* est une opposition de termes contraires, ainsi que celle des *postérieures* et des *antérieures* ou, du point de vue acoustique, l'opposition des perceptibilités majeure et mineure. Ces deux oppositions, de même que celle des consonnes *nasales* et *orales*, dues toutes les trois à la place et à la structure différentes des *résonateurs*, constituent le noyau du système phonologique des consonnes et trouvent équivalent acoustique exact dans le vocalisme. » (J.Ob. : p. 127)

à laquelle répondent les triangle et carré vocaliques et consonantiques, qui sont les structures vocaliques et consonantiques les plus simples :

« Rappelons que c'est à ces trois oppositions consonantiques que se borne, si on laisse de côté les liquides, sur lesquelles on reviendra ci-dessous, un type archaïque des langues primitives et de même, selon la comparaison heureuse de M. Sommerfelt, le langage enfantin (tel qu'il se présente vers la fin de la première année, ainsi que le précise M. Grégoire). A l'exception de quelques idiomes indiens, les consonnes à perceptibilité mineure se divisent toujours en graves et en aiguës, c'est-à-dire en labiales et dentales. Quant aux consonnes à perceptibilité majeure, c'est-à-dire les vélo-palatales, leur scission en graves et aiguës ou en d'autres termes, en vélaires et en palatales correspondantes reste inconnue à un nombre considérable, sinon à la majorité des langues du monde. Les langues de l'Océanie possèdent les deux variétés de consonantisme oral dans leur forme pure, d'un côté le *triangle*  $p \quad t$ , "système consonantique le plus simple", suivant l'observation précise du P. van Ginneken, et de l'autre le *carré*  $p \quad t$ , représenté par l'aranta que vient d'analyser M. Sommerfelt. Les deux structures offrent, par leur composition et par leur rapport mutuel, une analogie des plus frappantes avec les deux types du *système vocalique* : le carré et le triangulaire. » (J.Ob. : p. 127-128).

Le terme de « structure stratifiée » apparaît quant à lui pour la première fois en 1939, dans le premier texte de Jakobson sur le langage enfantin, « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale ». Jakobson y affirme qu'« en suivant pas à pas la formation du système phonologique chez l'enfant, nous remarquons une *régularité* rigide

---

<sup>996</sup> « Les traits distinctifs inhérents que l'on détecte dans les langues du monde et qui sous-tendent la totalité de leur répertoire morphologique et lexical s'élèvent à douze oppositions binaires : 1) vocalique/non vocalique, 2) consonantique/non consonantique, 3) discontinu/continu, 4) bloqué/non bloqué, 5) strident/mat, 6) voisé/non voisé, 7) compact/diffus, 8) grave/aigu, 9) bémolisé/clair, 10) diésé/clair, 11) tendu/lâche, 12) nasal/oral.

Aucune langue ne contient tous ces traits. Leur occurrence conjointe ou leur incompatibilité, que ce soit dans la même langue ou dans le même phonème, sont déterminées pour une part considérable par des lois d'implication qui sont universellement valides ou qui ont au moins une haute probabilité statistique : X implique la présence de Y et/ou l'absence de Z. Ces lois montrent la stratification des structures phonémiques et réduisent leur apparente diversité à un ensemble limité de types structuraux. ».

dans la suite de ces acquisitions qui, pour la plupart, forment, dans l'ordre du temps, des enchaînements stricts et constants » (J.Loi. : p. 319), que « qu'il s'agisse d'enfants français ou anglais, scandinaves ou slaves, allemands ou japonais, estoniens, indiens du Nouveau-Mexique, chaque description linguistique attentive vient également confirmer le fait que la *chronologie relative* de certaines innovations reste toujours et partout la même » (J.Loi. : p. 319). On retrouve, dans cette perspective, la notion de noyau du vocalisme et du consonantisme, sous les espèces du « consonantisme minimum » et du « vocalisme minimum » :

« D'ordinaire le vocalisme est entamé par une voyelle large et le consonantisme simultanément par une occlusive de l'avant-bouche ; habituellement c'est un *A* et une occlusive labiale. La première opposition consonantique est celle de la nasale et de l'orale et la seconde celle des labiales et des dentales (*P-T, M-N*).

Ces deux oppositions forment le *consonantisme minimum* des langues vivantes du monde et ne peuvent faire défaut que dans des cas d'altérations extrinsèques et mécaniques. Tel est le manque des labiales dans le tlingit (et dans quelques parlers féminins de l'Afrique centrale), manque dû à la mutilation artificielle des lèvres, et même dans ces cas, la classe des labiales tend à être représentée dans le système phonologique par des substituts spécifiques.

A la suite des deux oppositions consonantiques mentionnées, une voyelle étroite vient s'opposer dans le langage enfantin à la voyelle large, et l'étape ultérieure du vocalisme apporte, ou bien un troisième degré d'ouverture, ou bien une scission du phonème étroit en voyelle palatale et vélaire. Chacun de ces deux processus aboutit à un système de trois voyelles, ce qui est le *vocalisme minimum* pour les langues vivantes du monde. Ce vocalisme minimum ainsi que le consonantisme minimum exige visiblement la présence de phonèmes cumulant deux « éléments différentiels » selon la terminologie saussurienne<sup>997</sup> (ainsi dans le système « triangulaire » des voyelles *U, A, I*, le phonème *U* est vélaire par opposition à *I* et étroit par opposition au phonème *A*, et dans le système « linéaire » la voyelle moyenne est complexe : large par opposition à l'étroite et en même temps étroite par opposition à la large). » (J.Loi. : p. 319-320).

Quant aux « acquisitions du consonantisme ou bien du vocalisme enfantin dépassant le minimum signalé » (J.Loi. : p. 320), « leur ordre successif correspond exactement aux lois générales de solidarité *irréversible* qui régissent la synchronie des langues du monde » (J.Loi. : p. 320). Suit le détail de ce parallélisme<sup>998</sup>, dont l'exposition se conclut ainsi :

« On pourrait facilement augmenter le nombre des coïncidences entre l'ordre évolutif du langage enfantin et les lois générales que nous révèle la synchronie des langues du monde et on trouvera sûrement encore plus de correspondances analogues à mesure qu'on aura des données linguistiques précises sur les enfants de groupes ethniques variés. Mais on peut désormais tirer les conclusions résultant du fait même du parallélisme signalé.

Tout système phonologique est une *structure stratifiée*, c'est-à-dire formant des couches superposées. La hiérarchie de ces couches est à peu près universelle et constante. Elle apparaît aussi bien dans la synchronie que dans la diachronie de la langue ; il s'agit, par conséquent, d'un ordre *panchronique*. S'il y a entre deux valeurs phonologiques un rapport de solidarité irréversible, la valeur secondaire ne peut apparaître sans la valeur primaire et la valeur primaire ne peut être éliminée sans la valeur secondaire. Cet ordre se

<sup>997</sup> Voir *supra* le chapitre 1 et ci-dessous.

<sup>998</sup> Voir J.Loi. : p. 320-321.

manifeste dans le système phonologique existant et il en régit toutes les mutations ; le même ordre détermine, comme nous venons de l'observer, l'apprentissage du langage, système en devenir, et – ajoutons – il persiste dans les troubles du langage, système en *désagrégation*<sup>999</sup>. » (J.Loi. : p. 321).

La langue jakobsonienne apparaît ainsi comme une « superposition stable de valeurs » (J.Loi. : p. 322). Il est de même question, dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (1939-1941), de « [s]tratification du système phonématique<sup>1000</sup> » (J.Kin. : p. 50). Mais là encore, il s'agit plus généralement de la structure linguistique. Jakobson écrit en effet, dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » :

« En continuant de confronter les acquisitions linguistiques de l'enfant avec la typologie des langues du monde, on entrevoit que le groupement des phonèmes et le système des significations grammaticales sont également sujets à la même règle de la *superposition des valeurs*. » (J.Loi. : p. 326).

Il est de même question, dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, de « système linguistique » :

« Le devenir du langage enfantin, la dissolution du langage de l'aphasique, la synchronie et la diachronie des langues du monde révèlent un ensemble de lois communes de solidarité. Ces lois attestent le développement par strates du système linguistique, en particulier du système phonématique, et son universalité établit la constance de son ordre de succession<sup>1001</sup>. » (J.Kin. : p. 69)

et Jakobson écrit :

« Si nous comparons par ailleurs les changements linguistiques chez l'enfant et l'aphasique avec la typologie des langues du monde, il apparaît que non seulement le système phonologique mais aussi l'ensemble des combinaisons phonématiques, de même que les constituants à la fois phonétiques et grammaticaux de la langue, sont soumis au même principe de hiérarchisation<sup>1002</sup> » (J.Kin. : p. 99).

---

<sup>999</sup> Sur ce dernier point, voir J.Loi. : p. 321-322.

<sup>1000</sup> « Schichtenbau des Sprachlautsystem » (J.Kin. : p. 356). Il s'agit du titre de la deuxième section du texte, consacrée à l'ordre d'acquisition des différences phoniques par l'enfant et à la désagrégation inversement ordonnée du langage dans l'aphasie. On y retrouve les notions de consonantisme et de vocalisme minima (voir J.Kin. : p. 51-55 [p. 357-360]), ainsi que l'idée d'une « correspondance exacte entre l'ordre temporel de ces acquisitions [« celles des acquisitions consonantiques ou vocaliques de l'enfant qui dépassent le système minimal »] et les lois générales de “solidarité irréversible” (cf. R. Jakobson 1939, p. 28) qui dominent la synchronie de toutes les langues du monde » (J.Kin. : p. 55) [« die erstaunlich genaue Übereinstimmung zwischen der zeitlichen Reihenfolge dieser Erwerbungen [« diejenigen Erwerbungen des kindlichen Konsonantismus oder Vokalismus, die das angeführte Minimum überschreiten »] und den *allgemeinen Gesetzen der einseitigen Fundierung* (solidarité irréversible, vgl. Jakobson 28), welche die Synchronie aller Völkersprachen beherrschen. » (J.Kin. : p. 360)] (voir J.Kin. : p. 55-62 [p. 360-366]). Les développements l'aphasie y sont plus conséquents (voir J.Kin. : p. 64-67 [p. 367-370]).

<sup>1001</sup> « Der Aufbau der Kindersprache, der Abbau der aphasischen Sprache, der Bau und Umbau der Völkersprachen weist eine Reihe gemeinsamer Fundierungsgesetze auf. Diese Gesetze bezeugen den *stufenförmigen Ausbau* des Sprachsystems, insbesondere des Phonemsystems, und ihre Allgemeinheit beweist die Konstanz der Rangordnung » (J.Kin. : p. 372).

<sup>1002</sup> « Vergleichen wir auch weiter den Sprachwandel des Kindes und des Aphasischen mit der Typologie der Völkersprachen, so ergibt sich, dass neben dem Phonemsystem auch der Vorrat der Phonemverbindungen und

On se situe bien, ici, paradoxalement – malgré une analyse structurale et des éléments solidaires –, dans la perspective rejetée par Saussure d’une construction du système à partir des éléments, qu’il n’y aurait qu’à « échafauder les uns sur les autres pour avoir le système » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 281). C’est d’ailleurs par une métaphore architecturale que Jakobson conclut ses développements :

« Nous avons essayé de mettre en relief la stratification rigoureuse de quelques oppositions phonologiques, et de démontrer comment cet ordre apparaît. Le principe est simple jusqu’à paraître banal : il est impossible de placer le toit sans avoir posé la charpente, de même qu’on ne peut pas ôter la charpente sans enlever le toit. Mais c’est à ce principe qu’obéissent la dynamique et la statique de la langue ; il coordonne des faits qui passaient pour disparates, il élimine quelques prétendues “énigmes insolubles”, et il donne un sens unique à des lois en apparence dépareillées et aveugles. Le développement phonologique de l’enfant aussi bien que le développement de l’aphasie n’est dans ses grandes lignes que le corollaire de ce principe. » (J.Loi. : p. 327)

#### « PRINCIPE DE CHANGEMENT DU LANGAGE

Ce principe est simple, jusqu’à la trivialité : *on ne peut ni ériger la superstructure sans avoir créé les fondements correspondants, ni détruire les fondements sans avoir détruit les superstructures*. C’est pourtant à ce principe simple qu’obéissent la dynamique et la statique du langage ; il nous révèle la hiérarchie des constituants linguistiques et résout quelques énigmes que Meringer par exemple tenait encore pour insolubles (p. 209). Le progrès linguistique de l’enfant et la régression de l’aphasique sont pour l’essentiel des conséquences directes et particulièrement évidentes de ce principe. La structure stratifiée du langage est ainsi mise en évidence, et plus la linguistique disposera de données sur le langage des enfants et des aphasiques des différentes familles linguistiques, plus elle sera en mesure de manier avec profondeur et pertinence les lois structurales des différentes langues et du langage en général<sup>1003</sup>. » (J.Kin. : p. 100-101).

La notion de définition systématique n’est pourtant pas absente des textes jakobsoniens, comme en témoigne, dans certains des passages précédemment cités, la notion d’opposition, qui est symptomatique d’un autre aspect de la réélaboration jakobsonienne de la notion saussurienne de valeur. C’est là, à nouveau, une implication de la notion de cohérence, ainsi qu’il apparaît dans ce passage de *The Sound Shape of Language* :

« A mesure que progresse l’étude des traits distinctifs, il apparaît de plus en plus clairement que chaque opposition s’intègre à un tout cohérent et complexe dont les

---

nicht nur die lautlichen, sondern auch die grammatischen Bestandteile der Sprache dem gleichen Prinzip der schichtenweisen Übereinanderlagerung unterworfen sind » (J.Kin. : p. 395). Nous aurions quant à nous traduit le segment « de même que les constituants à la fois phonétiques et grammaticaux de la langue » par « et non seulement les constituants phoniques, mais également les constituants grammaticaux de la langue ».

<sup>1003</sup> « [Grundsatz des Sprachwandels].

Dieser Grundsatz ist bis zur Banalität einfach : *man kann weder den Überbau errichten, ohne den entsprechenden Unterbau geschaffen zu haben, noch den Unterbau ohne den Überbau aufheben*. Aber diesem einfachen Grundsatz gehorcht die Dynamik und die Statik der Sprache : er enthüllt uns die Hierarchie der sprachlichen Bestandteile und beseitigt einige Rätsel, die noch beispielsweise Meringer für unlösbar hielt (209). Der sprachliche Fortschritt des Kindes sowie der Rückschritt des Aphasischen sind im wesentlichen direkte und besonders anschauliche Folgen dieses Grundsatzes. Der Schichtenbau der Sprache ist hier blossgelegt, und je mehr Befunde über die Rede der Kinder und Aphasiker von verschiedenen Volkstämmen die Linguistik zur Verfügung hat, desto tiefer und gründlicher kann sie die Strukturgesetze der Einzelsprachen und der Sprache im allgemeinen anfassen. » (J.Kin. : p. 395-396).

parties ne se laissent adéquatement expliquer qu'à condition de prendre en considération l'interconnexion intime qui unit la totalité de l'unité structurale à chacun de ses sous-systèmes – jusqu'au constituants isolé<sup>1004</sup>. » (J.SS : p. 155).

Cette nécessité d'une définition systématique est reconnue dès les premiers textes. On lit ainsi dans « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) » (1935), où Jakobson commente les principes hjelmsleviens de *La Catégorie des cas* :

« “Dem atomistischen Verfahren muß man einen ganzheitlichen Standpunkt entgegenstellen, der das System zugleich zum Ausgangspunkt und zum Endziel der Forschung macht”, schreibt zutreffend Hjelmslev, “aber ein solches Verfahren ist noch bei weitem nicht erfüllt und deshalb wurde die Kasustheorie bisher noch nicht verwirklicht” (86 f.). Die Erfahrung, daß die Versuche, die einzelnen Kasus isoliert zu bestimmen vergeblich sind, und daß es unumgänglich ist, vom *Gesamtsystem* der *Kasusgegensätze* auszugehen, ist eine naturgemäße Schlußfolgerung eines immanenten Verfahrens gegenüber der sprachlichen Empirie, welcher der Begriff einer isolierten und unabhängig vom System der sprachlichen Gegensätze bestimmbarer Form vollkommen fremd ist<sup>1005</sup>. » (J.Bei. : p. 29).

On lit de même un an plus tard dans « Die Arbeit der sogenannten “Prager Schule” » (1936) :

« Bien que reconnu sur le plan théorique, ce qui est trop souvent oublié dans la pratique de la recherche c'est que les signes du langage, et en particulier les formes grammaticales, sont des valeurs d'opposition ; que ces valeurs sont déterminées par l'édifice du système entier<sup>1006</sup> » (J.Ar. : p. 95).

---

<sup>1004</sup> « The further that research on the distinctive features progresses, the clearer it becomes that any single opposition makes up part of a complex and coherent whole whose parts may be adequately explained only if the intimate interconnection between the total structural unity and its subsystems – down to the single constituents – is taken into consideration. » (J.SS : p. 128).

<sup>1005</sup> « “A ce procédé atomistique il faut substituer une vue totaliste, qui fait du *système* à la fois le point de départ et le but dernier des recherches.” [(H.Cat.I : p. 86-87)], note avec pertinence Hjelmslev, mais “[o]n est encore loin de pratiquer un tel procédé, et c'est pourquoi une théorie des cas n'a pas encore été faite” [(H.Cat.I : p. 87)] (86 f.). L'expérience de la vanité des tentatives de déterminer les cas isolément, et de l'ardente obligation de partir *du système total* des *oppositions casuelles*, est une conséquence naturelle d'une procédure immanente, qui s'oppose à l'empirisme linguistique et à laquelle la notion d'une forme isolée et définissable indépendamment du système des oppositions linguistiques est totalement étrangère. » Jakobson ajoute : « Die Abhandlung über die allgemeine Struktur des Kasussystems, die das lehrreiche Buch Hjelmslevs schließt, und die ich nach dem Erscheinen des angekündigten zweiten Bandes eingehender zu besprechen hoffe, versucht die Gesamtbedeutungen des Kasus im Lichte des Kasussystems als einer Ganzheit zu erörtern. Auch in diesem Falle könnte man gegen die programmatischen Äußerungen des Sprachtheoretikers nicht das Geringste einwenden, sondern es wäre eher zu beanstanden, daß der Verfasser in der konkreten Erforschung der Kasussysteme seinen eigenen Grundsätzen nicht mit genügender Strenge folgt. » [« L'étude consacrée à la structure générale du système casuel qui conclut l'ouvrage suggestif de Hjelmslev et que j'espère discuter plus en détail après la publication du deuxième volume annoncé, tente de mettre en débat les significations générales du cas à la lumière du système casuel pris comme un tout. Là encore, il n'y a rien à objecter aux affirmations programmatiques du linguiste, mais il faudrait plutôt critiquer le fait que l'auteur, dans son exploration concrète des systèmes casuels, ne s'en tienne pas à ses propres principes avec une rigueur suffisante. »] (J.Bei. : p. 29).

<sup>1006</sup> « Obzwar theoretisch anerkannt, wird doch allzu oft in der Forschungspraxis vergessen, dass die sprachlichen Zeichen und im besonderen die grammatischen Formen reine Gegensatz-Werte sind, dass diese Werte durch den Bau des gesamten Systems bestimmt werden » (J.Ar. : p. 548).



Il faut noter, dans ce dernier passage, le syntagme « valeur d'opposition », que l'on retrouve notamment dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* : « [...] la valeur d'opposition devrait être transférée du phonème au trait distinctif<sup>1007</sup> » (Ret.1 : p. 139), et qui témoigne on ne peut plus nettement de la disjonction, dans l'élaboration jakobsonienne, des deux aspects vertical et horizontal de la valeur<sup>1008</sup>. Il faut noter par ailleurs, dans le passage de « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) », l'opposition entre immanence et empirisme linguistique. Dans « Efforts toward an Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics » (1962), Jakobson oppose description matérielle et analyse relationnelle des sons du langage :

« C'est précisément la référence aux tâches accomplies par les éléments phoniques du langage qui a permis aux chercheurs de remplacer peu à peu la description grossièrement matérielle et quantitative des sons du langage par une analyse relationnelle, et de décomposer le continuum du flux sonore en constituants discrets. On appliqua la même attitude strictement relationnelle à l'examen de la morphologie et de la syntaxe ; cela changea et simplifia de façon fondamentale notre représentation du système grammatical, et révéla sa logique interne. Etant donné que la relativité, c'est bien connu, est indissolublement liée au principe d'invariance, la recherche systématique des invariants phonologiques et grammaticaux devint la démarche fondamentale de l'analyse linguistique<sup>1009</sup>. » (J.Eff. : p. 314-315).

Dans ce passage, Jakobson fait dépendre l'analyse relationnelle de l'analyse fonctionnelle, et, par ailleurs, présente la recherche des invariants dont il a été question ci-dessus comme une conséquence de l'analyse relationnelle – sans autre justification cependant, il faut le noter, que cette proposition : « Etant donné que la relativité, *c'est bien connu*, est indissolublement liée au principe d'invariance... » (nous soulignons). C'est là, en réalité, une présentation relativement singulière de la démarche structuraliste jakobsonienne. De fait, une spécificité de l'élaboration jakobsonienne – par rapport, notamment, à l'élaboration martinettienne – est l'absence de véritable construction du rapport entre les deux notions de système et de fonction (ou, d'une certaine manière, de valeur, au sens vertical), en raison d'un intérêt quasi-exclusif pour la « logique du système » dont il est à nouveau question dans ce passage. Par ailleurs, s'il est ici question de relativité liée au principe d'invariance, d'autres passages font

---

<sup>1007</sup> « [...] the oppositive value should be transferred from the phoneme to the distinctive feature » (J.Ret.1 : p. 637).

<sup>1008</sup> Il témoigne en outre, dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*, de la redéfinition jakobsonienne de la notion d'opposition, dont il sera question ci-dessous. On en rapprochera, en ce sens, le syntagme « valeur binaire » que l'on trouve par exemple dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » (1971-1975) : « les valeurs binaires assignées aux traits dans la théorie phonologique » (J.Dis. : p. 14) [« the binary values ascribed to features in phonological theory » (J.Dis. : p. 131)]. Mais les deux aspects, bien entendu, sont liés : la disjonction des deux dimensions verticale et horizontale de la valeur équivaut à une redéfinition de la notion saussurienne de système, ouvrant la voie à celle qu'implique la redéfinition de la notion d'opposition.

<sup>1009</sup> « It was precisely the reference to the tasks performed by the phonic elements of language which enabled the investigators to replace step by step the grossly material, metrical description of speech sounds by a relational analysis and to dissolve the sound-flow continuum into discrete constituents. The same strictly relational attitude was applied also in morphologic and syntactic inquiry and essentially changed and simplified our design of the grammatical system – revealed its internal logic. Since relativity, as is known, is indissolubly linked with the principle of invariance, a systematic search for phonological and grammatical invariants became the fundamental device of linguistic analysis. » (J.Eff. : p. 524).

inversement état d'invariants « relatifs », par opposition à « absolus ». On lit ainsi dans « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) » (1958) :

« The variability of contextual (in Baudouin's terminology – combinatory) meanings of one or another case does not hinder the search for its synchronic common denominator, any more that the diversity of reflexes (for example, Russ. *tri*, Low.-Lusatian *tšo*, Germ. *drei*, Arm. *erek'* "three") prevents uncovering what unites them, i.e. the systematic reconstruction of their common diachronic proto-form. Without a typological orientation towards the determination of variants, the very concept of variation loses its meaning, and linguistic material runs the risk of being turned into a chaotic mass of individual facts, not amenable to analysis and scientific classification.

The general meaning of any one case can only be defined in relation to all the other cases of the same linguistic system. S. K. Šaumjan was correct in recognizing that relativism is the indispensable basis for linguistic analysis, but this thesis does not break with linguistic tradition : the indispensability of a consistently applied relativism was already clearly expressed in the work of Fortunatov and Baudouin de Courtenay<sup>1010</sup>. » (J.Mor.1 : p. 130).

Il s'agit en effet tout d'abord dans ce passage de la recherche d'un « dénominateur commun synchronique » des variantes, donc d'un invariant, puis de « relativisme », au sens de la définition relationnelle de cet invariant. On lit de même dans *The Sound Shape of Language* :

« D'autre part, Baudouin et Winteler, traitant des structures phonétiques de diverses langues, invoquent tous deux explicitement le principe de "relativité [*otnositel'nost'*]" des catégories phonétiques" (1963 : 80), compte tenu du fait que relativité et invariance représentent deux concepts nécessairement complémentaires, ou encore, comme le disent les physiciens, que "le revers de l'invariance [...] c'est la relativité" (Morgenau<sup>1011</sup>, 1961 : 82). D'où l'opportunité de l'avertissement lancé par Gunnar Fant (1973<sup>1012</sup> : 163) à tous ceux qui étudient les sons du langage, quelle que soit leur école : "L'invariance est généralement relative plutôt qu'absolue." En outre, dès le début des années 1870, Baudouin mit en lumière l'existence d'"ensembles d'oppositions [*protivopoložnosti*]

---

<sup>1010</sup> « La variabilité des significations contextuelles (dans la terminologie de Baudouin – combinatoires) de l'un ou l'autre cas ne doit pas empêcher la recherche de leur dénominateur commun synchronique, pas plus que la diversité des reflets (par exemple, rus. *tri*, bas lusacien *tšo*, all. *drei*, arm. *erek'* "trois") n'empêche de découvrir ce qui les unit, c'est-à-dire la reconstruction systématique de leur proto-forme diachronique commune. Sans une orientation typologique du côté de la détermination des variantes, le concept de variation perd sa signification, et le matériel linguistique court le risque de devenir une masse chaotique de faits individuels, impossible à soumettre à une analyse et à une classification scientifique.

La signification générale de n'importe quel cas ne peut être définie qu'en relation avec tous les autres cas du même système linguistique. S.K. Šaumjan avait raison de reconnaître que le relativisme est la base indispensable de l'analyse linguistique, mais cette thèse ne rompt pas avec la tradition linguistique : le caractère indispensable d'un relativisme appliqué de manière conséquente avait déjà été clairement exprimé dans le travail de Fortunatov et de Baudouin de Courtenay. »

<sup>1011</sup> Il s'agit en réalité de Morgenau. Voir la version originale et, la bibliographie de la traduction française. Jakobson et Waugh renvoie ici à *Open Vistas*, New Haven, 1961.

<sup>1012</sup> C'est-à-dire *Speech Sounds and Features*, Cambridge, Mass., 1973.

phonétiques parallèles” et souligna “le lien intime de ces oppositions avec la signification des mots et de leurs constituants” (1963<sup>1013</sup>, I : 80)<sup>1014</sup>. » (J.SS : p. 24).

Jakobson et Waugh parlent ici d’invariance relative, et de la relativité comme d’un « revers de l’invariance », à rebours du rapport d’implication établi dans le passage de « Efforts Toward A Means-Ends Model of Language In Interwar Continental Linguistics » ? cité ci-dessus<sup>1015</sup>. Cette opposition entre relatif et absolu n’est pas totalement superposable à l’opposition entre empirisme, ou description matérielle, et analyse relationnelle, immanente. Il semble au contraire que l’accent se déplace, au fil des textes, de la seconde opposition à la première. Les premiers textes insistent ainsi, concernant l’adoption d’une démarche relationnelle, sur la nécessité de prendre pour objet, plutôt que le phonème, les oppositions qui le définissent. On lit notamment dans « Zur Struktur des Phonems » (1939) :

« Wie schon Saussure nachdrücklich betonte, kommt nicht der lautliche Gehalt eines Phonems an sich, sondern sein Gegensatz zu den anderen Phonemgehalten in erster Linie in Betracht. Nicht das Phonem an sich, sondern der phonematische Gegensatz, bzw. das Phonem als Glied des Gegensatzes (*l’opposition et l’opposé*), wurde dementsprechend von Anfang an zum Grundpfeiler, zum Primärbegriff der phonologischen Forschung<sup>1016</sup>. » (J.Zu. : p. 301)

puis dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (1939-1941) :

« On oublie malheureusement que ce qui importe dans chaque système, y compris celui du langage enfantin, ce ne sont pas les sons isolés, mais les distinctions entre sons, donc avant tout le rapport de chaque son à tous les autres sons du système<sup>1017</sup>. » (J.Kin. : p. 72)

et dans *Six leçons sur le son et le sens* (1942-1943), qui reprend souvent presque textuellement les développements de « Zur Struktur des Phonems » :

« Déjà Saussure soulignait à juste titre que, ce qui importe pour les phonèmes, ce n’est pas du tout l’individualité phonique de chacun d’eux, vue en elle-même et existant pour elle-même. Ce qui importe, c’est leur opposition réciproque au sein d’un système phonologique. Tout phonème suppose un réseau d’oppositions avec les autres phonèmes

---

<sup>1013</sup> C’est-à-dire *Izbrannye trudy po obščemu jazykoznaniju* I & II, Moscou, 1963.

<sup>1014</sup> « Both Baudouin and Winteler, when dealing with sound patterns of diverse languages, invoked verbatim the principle of “relativity [*otnositel’nost’*] of sound categories” (Baudouin, see 1963 I : 80), since relativity and invariance are necessarily two complementary concepts, or as physicists say, “the reverse side of invariance (...) is called relativity” (Morgenau 1961 : 82). Gunnar Fant’s insistent reminder (1973 : 163) to speech sound analysts of different training – “the invariance is generally relative rather than absolute” – becomes more and more opportune. From the early 1870s Baudouin detected and pointed out “sets of parallel sound oppositions [*protivopoložnosti*]” and emphasized “the intimate connection of such oppositions with the meaning of words and of their constituents” (see 1963 I : 80). » (J.SS : p. 19-20).

<sup>1015</sup> Notons par ailleurs, dans la dernière phrase, la conjonction sans autre explication des deux dimensions verticale (le « lien intime avec la signification ») et horizontale (les « oppositions ») de la valeur.

<sup>1016</sup> « Comme Saussure l’a déjà expressément souligné, ce n’est pas le contenu phonique d’un phonème en soi qui entre en ligne de compte, mais son opposition aux autres contenus de phonèmes. Ce n’est donc pas le phonème en soi, mais l’opposition phonématique, ou encore le phonème en tant que terme oppositif (*l’opposition et l’opposé*) qui a été d’entrée de jeu le pilier central, la notion primaire de la recherche phonologique. »

<sup>1017</sup> « Man lässt leider ausser Acht, dass es in jedem, somit auch im kindlichen Sprachsystem nicht um Einzellaute, sondern um Unterscheidungen geht, also zu allererst um das Verhältnis jedes Einzellautes zu allen übrigen Lauten des Systems. » (J.Kin. : p. 374).

du même système. La thèse saussurienne précise : “Les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives.” Nous avons reconnu l’essence de cette thèse capitale<sup>1018</sup>. » (J.Leç. : p. 85).

La référence à Saussure, dans le cadre de laquelle nous retrouvons la positivation de la différence dont il a été question ci-dessus, et avec elle la promotion des rapports constitutifs du système au statut d’objet d’étude – sur fond du contresens relatif à la notion de phonème que nous avons tenté de mettre en évidence dans le premier chapitre –, témoigne de ce que l’on a bien affaire, avec cette notion d’opposition et l’insistance sur la nécessité d’une définition relationnelle des éléments, à une réélaboration de la notion saussurienne de valeur. Les textes postérieurs insistent quant à eux, non plus sur la nécessité d’une définition relationnelle du phonème, mais sur celle d’une définition relative, et non absolue, des traits distinctifs. On lit ainsi dans « Phonology and Phonetics » (1955) :

« Enfin, un trait distinctif est une propriété relationnelle : l’“identité minimale” d’un trait dans ses combinaisons avec différents autres traits simultanés ou successifs réside dans la relation essentiellement identique qui lie les deux termes alternatifs de l’opposition. Peu importe de combien les consonnes de *tot* diffèrent l’une de l’autre génétiquement et acoustiquement : elles ont toutes deux un registre élevé par opposition aux deux labiales de *pop*, et toutes deux présentent une diffusion de l’énergie, par comparaison à la plus grande concentration de l’énergie dans les deux consonnes de *cock*. Que l’identité d’un phonème dans deux variantes contextuelles divergentes soit ressentie par les sujets parlants, peut être illustrée par la reduplication onomatopéique du son dans *cack*, *kick*, *tit*, *peep*, *poop*<sup>1019</sup>. » (J.PP : p. 114)

puis dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1962), où le glissement et le transfert de propriétés de l’analyse des phonèmes à l’étude des traits distinctifs apparaît de manière extrêmement nette :

« *Mutatis mutandis*, l’analyse en traits distinctifs recourt à des procédés semblables à ceux qui ont été utilisés pour la mise à jour des phonèmes. Les deux procédures successives – à savoir la tabulation des “microphonèmes” et l’éllicitation consécutive “des macrophonèmes”, selon la description de W. T. Twaddell<sup>1020</sup>, trouvent un équivalent dans l’analyse ultime qui va, dirons-nous, du “micro-trait” (“le terme de toute différence phonologique minimum”) au “macro-trait”. Twaddell insiste avec raison sur le fait que le passage des microphonèmes aux macrophonèmes (et à plus forte raison des micro-traits aux macro-traits) ne peut reposer sur aucune caractéristique positive constante des unités elles-mêmes, mais seulement sur “une relation qualitative constante” entre les

---

<sup>1018</sup> Voir également, plus bas : « Ferdinand de Saussure nous a fait voir que ce sont uniquement les rapports qui constituent le phonème. » (J.Leç. : p. 88).

<sup>1019</sup> « Third, a distinctive feature is a relational property : the “minimum same” of a feature in its combination with various other concurrent or successive features lies in the essentially identical relations between the two opposite alternatives. No matter how the stops in *tot* may differ from each other genetically and acoustically, they are both high-pitched in opposition to the two labials in *pop*, and both display a diffusion of energy, as compared to a greater concentration of energy in the two stops of *cock*. That the sameness of a phoneme in two divergent contextual variants is sensed by the speakers, may be illustrated by such onomatopoeic sound reduplications as *cack*, *kick*, *tit*, *peep*, *poop*. » (J.PP : p. 473).

<sup>1020</sup> Jakobson renvoie à « On Defining the Phoneme », in *Language Monographs*, XVI, Baltimore, 1935. Voir J.Ret.1 : p. 143, note 34 [J.Ret.1 : p. 640].

microphonèmes (et de même pour les micro-traits) de classes différentes. Le critère déterminant est une relation terme à terme, isomorphe, entre ces classes. [...]

La différence de localisation entre les occlusives du français et les continues correspondantes est un avertissement adéquat contre la conception simpliste qui fait du phonème un agrégat mécanique de composants matériellement invariables. Toute combinaison de traits distinctifs en faisceaux simultanés donne lieu à une variation contextuelle spécifique. Vu les équivoques incessantes, il est nécessaire de mettre encore une fois l'accent sur le fait que tout trait distinctif n'existe que comme "terme d'une relation". La définition d'un tel invariant phonologique ne peut se faire en termes absolus : elle ne peut faire référence à une ressemblance métrique, mais doit reposer uniquement sur l'équivalence relationnelle. Par exemple, dans la structure vocalique du bulgare ou du golde (nanaj), chacune des trois classes de tonalités – aigu (antérieur), bémolisé grave (arrondi postérieur), et non bémolisé grave (non arrondi postérieur) – est représentée par une paire compact (ouvert)-diffus (fermé), à savoir, /e/-/i/, /o/-/u/, /a/-/ə/. L'affinité physico-motrice entre /ə/, le phonème diffus de la première paire, et les phonèmes compacts des deux autres paires, /e/ et /o/, n'a pas de pertinence phonologique, car la même opposition sous-tend les trois paires : /a/ est à /ə/ comme /e/ est à /i/ et comme /o/ est à /u/. L'articulation plus ouverte de /a/ et de /ə/ par rapport aux deux autres paires est une variation contextuelle associée à la présence simultanée des traits grave et non bémolisé (vélaire et non arrondi) ; mais les relations purement abstraites, topologiques, restent inchangées dans les trois paires. Ici nous travaillons avec des formes phénoménales dont les propriétés spécifiques sont, selon l'expression de Ehrenfels, transposables : de telles propriétés ne sont pas affectées par une modification des données absolues sur lesquelles elles reposent.

Naturellement, il peut y avoir des cas où les deux termes d'une opposition phonologique, en particulier de traits contradictoires, sont identifiables au moyen d'indices absolus également, comme voisement et non voisement, ou nasalité et absence de nasalité (pure oralité). Chacune de ces propriétés fonctionne cependant comme un élément d'une paire d'opposés et existe dans la langue tout d'abord comme terme d'une relation logique. En outre, même dans les cas cités, les variations peuvent limiter considérablement l'application de critères absolus à la détection des invariants phonologiques<sup>1021</sup>. » (Ret.1 : p. 143-147).

---

<sup>1021</sup> « *Mutatis mutandis* the analysis into distinctive features employs devices analogous to those that have been used in the elicitation of phonemes. Both consecutive procedures – namely, the tabulation of "micro-phonemes" and the subsequent elicitation of "macro-phonemes", as described in W. T. Twaddell's *On Defining the Phoneme* (1935), find an exact equivalent in the ultimate analysis that proceeds, so to say, from "micro-feature" ("the term of any minimum phonological difference") to "macro-feature". Twaddell is right to insist that the inference from micro-phonemes to macro-phonemes (and, let us add, *a fortiori* from micro-features to macro-features) cannot be based on any constant positive characteristic of the units themselves but solely on "a constant qualitative relation" between the micro-phonemes (and likewise micro-features) of different classes. The determining criterion is a one-to-one, isomorphic relation between these classes. [...]

The localizational difference between the French stops and the corresponding continuants is an appropriate warning against the oversimplified view of a phoneme as a mechanical aggregate of materially invariable components. Every combination of distinctive features into simultaneous bundles results in a specific contextual variation. In view of incessant misunderstandings, it is necessary to reemphasize that any distinctive feature exists only "as a term of relation". The definition of such a phonemic invariant cannot be made in absolute terms – it cannot refer to a metric resemblance but must be based solely on relational equivalence (cf. above, p. 151f.). For instance, in the Bulgarian or Goldic (Nanaian) vowel pattern, each of the three tonality classes – acute (front), grave flat (back rounded), and grave non-flat (back unrounded) – is represented by a pair compact (wider) - diffuse (narrower) – namely, /e/ - /i/, /o/ - /u/, /a/ - /ə/. The physico-motor propinquity between /ə/, the diffuse phoneme of the last pair, and the compact phonemes of the other two pairs, /e/ and /o/, has no phonemic pertinence, for the same opposition underlies all three pairs : /a/ is to /ə/ as /e/ is to /i/ and as /o/ to /u/. The wider

On retrouve en effet, dans ce passage, l'opposition entre analyse physico-motrice et analyse relationnelle, mais au niveau des traits distinctifs eux-mêmes, et non plus de l'analyse des phonèmes. Jakobson parle ainsi un peu plus loin de « traits [...] définis en termes purement relationnels<sup>1022</sup> » (J.Ret.1 : p. 155) et de « [l']invariant relationnel de chaque paire d'opposés<sup>1023</sup> » (J.Ret.1 : p. 155). Il évoque de même dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966) des « traits distinctifs définis rigoureusement en termes relationnels<sup>1024</sup> » (J.Rol. : p. 174), parlant à nouveau, à leur propos, d'invariant relationnel :

« Sans doute tout trait distinctif est-il soumis à des altérations multiples dépendant à la fois de l'environnement phonologique au même point, d'une part, et avant ou après dans la chaîne d'autre part ; toutefois, sous toutes ces variations, tout trait donné reste représenté par son invariant relationnel, polarisé et topologique, aussi longtemps qu'il n'est pas oblitéré dans l'énoncé et que le code phonologique est commun à l'encodeur et au décodeur ; de cette manière, ce dernier peut rapidement adapter ce qu'il perçoit au modèle qui lui est familier, celui-ci exerçant une influence normalisante à l'intérieur du donné perçu (cf. Bruner)<sup>1025</sup>. » (J.Rol. : p. 175).

On lit enfin dans les *Dialogues* (1980) :

« Il faut se garder de substituer à l'opposition logique et mutuelle de deux termes une comparaison empirique et superficielle de deux unités contingentes. Nous devons éviter avec encore plus de cohérence que dans les *Preliminaries*, les définitions pseudo-phonologiques en valeurs absolues. Chaque opposition doit être définie en termes strictement relatifs. » (J.Dial. : p. 51-52).

Il est plus généralement question, dans « Verbal Communication » (1972), de « définitions strictement relationnelles, topologiques<sup>1026</sup> » (J.Ver. : p. 82) de tous les constituants du

---

articulation of /a/ and /ə/ as compared to both other pairs is a contextual variation associated with the concurrence of grave with non-flat (velarity with unroundedness) ; but the purely abstract, topological relations remain unchanged in all three pairs. Here we are dealing with phenomenal forms whose specific properties are, in Ehrenfels' expression, transponible : such properties are not affected by a modification of the absolute data upon which they rest.

Of course, there may be cases when both terms of a phonemic opposition, in particular contradictories, are identifiable through absolute cues also, such as voicing and voicelessness or nasality and its absence (pure orality). Each of these properties, however, functions as one of two conjugated opposites and exists in language primarily as a term of a logical RELATION. Besides, even in the cited cases, variations may considerably limit the applicability of absolute cues to the detection of phonemic invariants. » (J.Ret.1 : p. 640-643).

<sup>1022</sup> « features [...] defined in purely relational terms » (J.Ret.1 : p. 650).

<sup>1023</sup> « [t]he relational invariant of each oppositional pair » (J.Ret.1 : p. 650).

<sup>1024</sup> « distinctive features consistently defined in relational terms » (J.Ret.1 : p. 650).

<sup>1025</sup> « Certainly any distinctive feature undergoes manifold variations dependent both on the concurrent and the sequential phonemic environment (cf. Ivanov). Under all these variations any given feature is, however, represented by its relational, polarized, topological invariant, as long as the feature is not obliterated in the utterance, and as long as the phonemic code is common to the encoder and decoder, so that the latter can promptly match the percept to the familiar model which exerts a normalizing tendency in his percepts (see Bruner). » (J.Rol. : p. 712).

<sup>1026</sup> « strictly relational, topological definitions » (J.Ver. : p. 85). Voir encore notamment, pour ces notions d'invariant et de définition relationnels, outre les passages cités ci-dessous, J.LCT : p. 88 [p. 570], J.Ver. : p. 83 [p. 86], et dans *The Sound Shape of Language* : « Car les traits distinctifs et les indices acoustiques qui servent à les reconnaître, loin de constituer un "cadre abstrait" (Fudge, 1967), supposent l'existence d'une invariance relationnelle concrète et détectable entre les deux membres opposés de chaque paire. Et, s'il arrive à l'occasion

langage et dans « The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics » (1979), de « the steadfastly progressing relativization of the entire linguistic structure and an ever more consistent transformation of linguistics into a science of intralinguistic relations<sup>1027</sup> » (J.Im. : p. 316). L'analyse relationnelle des phonèmes apparaît ainsi comme une première étape dans cette relativisation de la structure linguistique, et dans cette redéfinition de l'objet de la linguistique. C'est ce qui apparaît de manière très nette dans ce passage des *Dialogues* :

---

que la mise en tableau des traits distinctifs se heurte à des objections touchant à l'exactitude des mesures et au degré de précision de la description, celles-ci ne font le plus souvent que traduire une attitude sommairement "métrique", substituée au juste point de vue relationnel et topologique. » (J.SS : p. 104) [« The distinctive features and the auditory cues for their recognition, far from constituting an "abstract framework" (cf. Fudge 1967), assume a concrete and detectable invariance of relation between the two opposite members within each pair. From time to time the tabulation of distinctive features meets with imaginary arguments which question the accuracy of measurements and the degree of descriptive precision. These objections are in most cases based on the substitution of a crude metrical attitude for a sane, relational, topological treatment. » (J.SS : p. 86)], puis : « En fait, l'analyse de la forme phonétique du langage en traits distinctifs ne présente de difficultés que si le chercheur prend pour point de départ, non la relation mutuelle des opposés (entre diésé et non diésé par exemple), mais chacun des opposés en lui-même, car seule une démarche de nature strictement relationnelle est en mesure de saisir ce que veut accomplir le locuteur/auditeur. Ainsi, tant qu'on s'obstinait à traiter trois des unités phonétiques du gilyak, l'aspirée forte [k<sup>h</sup>], la faible [k] et la continue [x], comme trois entités séparées, on se retrouvait nécessairement avec deux relations, l'une entre les occlusives et les continues, l'autre entre deux variétés d'occlusives. Mais, dès lors qu'on s'aperçoit qu'en position initiale, forte, la forte [k<sup>h</sup>] s'oppose uniquement à la faible [k], tandis qu'en position non initiale, faible, [k] n'a en face d'elle que la continue [x], on est bien forcé de reconnaître l'équivalence des deux oppositions entre fort et faible, qui constituent une seule relation réalisée entre position forte comme occlusion plus forte vs. occlusion plus faible et, en position faible, comme présence d'occlusion vs. absence d'occlusion. Et il est remarquable que [k] fonctionne tantôt – en position forte – comme membre faible et tantôt – en position faible – comme membre fort d'une seule et même opposition ; voilà un exemple éloquent d'un phénomène où l'on a souvent cru voir, bien à tort, un "chevauchement de deux phonèmes" (Bloch, 1941). On voit en outre que, dans une approche relationnelle cohérente, la notion subjective et incontrôlable de similitude est systématiquement remplacée par le principe plus contraignant d'équivalence, inséparable pour la science des concepts de relativité et d'invariance. La complémentarité entre l'extraction de l'invariance et la détermination des variables apparaît d'ailleurs clairement dans l'exemple gilyak, où l'aspiration de [k<sup>h</sup>] et le caractère continu de [x] signalent respectivement les positions initiale et non initiale. » (J.SS : p. 63-64) [« Difficulties in the analysis of linguistic sound shape into distinctive features occur only if the inquirer takes as his point of departure not the mutual relation of opposites (e. g., that between sharp and non-sharp), but each opposite in and of itself ; a strictly relational sequence of operations is here the only one able to grasp the speaker/listener's goal. Thus, for example, as long as the three sound units of Gilyak, the strong, aspirated [k<sup>h</sup>], the weak [k], and the continuant [x], were treated as three separate entities, we were faced with two relations, one between stops and continuants and the other between two stop varieties. Yet if we realize that in the initial; strong position the strong [k<sup>h</sup>] is opposed solely to the weak [k], and that the noninitial, weak position [k] is confronted only by the continuant [x], we are forced to recognize the equivalence of the two oppositions between strong and weak, a relation which in the strong position is implemented as a stronger occlusion vs. a weaker one and in the weak position as the presence of occlusion vs. its absence. It is noteworthy that in the strong position the [k] functions as the weak member and in the weak position as the strong member of one and the same opposition : here we face an eloquent example of what has been erroneously taken for the imaginary "overlapping of two phonemes" (Bloch 1941). In a consistently relational approach, the subjective, uncontrollable notion of similarity has been deliberately replaced by the more compelling principle of equivalence, inseparably connected in science with the concepts of relativity and invariance. Moreover, the complementarity between the extraction of invariance and the determination of variables shows up clearly in the Gilyak example : the aspiration of [k<sup>h</sup>] and the continuant character of [x] signal the initial and noninitial position respectively. » (J.SS : p. 52-53)], tous passages sur lesquels nous reviendrons *infra*.

<sup>1027</sup> « la relativisation progressant inébranlablement de la structure linguistique entière et une transformation toujours plus cohérente de la linguistique en une science des relations intralinguistiques ».

« J'ai passé quelque temps au Danemark à travailler en étroite collaboration avec le Cercle linguistique de Copenhague, avec Viggo Brøndal (1887-1942) et Louis Hjelmslev (1899-1965), tous deux dignes héritiers de la grande tradition linguistique danoise. Nos discussions m'ont placé devant l'exigence de me concentrer davantage sur les bases théoriques de la phonologie et de présenter d'une façon plus circonstanciée, plus précise, mes thèses fondamentales. Pour ma part, je contestais l'attitude temporaire du Cercle linguistique de Copenhague qui consistait à enlever de l'objet de notre science la substance phonique du langage, j'insistais sur la nécessité de traiter rigoureusement le rapport entre la forme et la substance. En même temps, ces discussions m'incitaient à exécuter plus minutieusement la tâche que je m'étais fixée, à savoir poursuivre jusqu'au bout le principe de relativité dans l'analyse phonologique. Ce mot d'ordre avait déjà été prononcé dans les premiers tomes des *Travaux du Cercle linguistique de Prague* ; le concept même du phonème y était considéré comme une notion dérivée, comme le produit de l'idée des rapports phonologiques. Mais malgré ce postulat, on laissait encore passer ça et là dans les travaux phonologiques de tendance pragoise des années vingt et trente, certaines définitions d'unités phonologiques faites en des termes physiologiques ou physiques absolus, et non relatifs. Je dois à la vérité de dire que ces débats sur la méthodologie, à Copenhague, m'ont appris à observer une plus grande rigueur dans mes définitions pour ne pas substituer illicitement des valeurs matérielles absolues aux termes strictement relatifs qu'exige une science exacte<sup>1028</sup>. » (J.Dial. : p. 39-40).

Aussi retrouve-t-on à ce niveau également la référence à Saussure, présenté comme un des initiateurs de cette notion de relativité. Dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists » (1952), Jakobson donne ainsi le *Cours de linguistique générale* comme « defining the basic entities of linguistics as relative and oppositive, and presenting the problem of relativity as fundamental for linguistics<sup>1029</sup> » (J.Patt. : p. 223). On lit ensuite dans « Structuralisme et téléologie » (1974) :

« C'est en 1915 que ce groupe d'étudiants qui venait de former le Cercle Linguistique de Moscou a pris la décision d'étudier la *structure* linguistique et poétique du folklore russe et le terme *structure* a déjà acquis pour nous sa connotation relationnelle, bien que le *Cours* de Saussure parue pendant la guerre restait encore inconnu à Moscou.

Arrivé à Prague en 1920, je me suis procuré le *Cours de linguistique générale* et c'est précisément l'insistance, dans le *Cours* de Saussure, sur la question des relations qui m'a surtout impressionnée [*sic*] : elle correspond de manière frappante avec l'accent particulier des peintres cubistes tels que Braque et Picasso non pas sur les choses elles-mêmes, mais sur leurs rapports. La même attitude topologique qui nous hantait en linguistique se manifestait simultanément dans les arts et dans les sciences. » (J.Stru. : p. 125)

puis dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« La nécessité que Saussure proclama d'assigner une définition purement relative et oppositive aux éléments différentiels est devenue la base de toute analyse cohérente en termes d'éléments "ultimes" ou en termes de "traits". L'idée que "les différences entre les propriétés sont en fait discrètes" et que leur aspect différentiel "est réellement le concept

---

<sup>1028</sup> Apparaît nettement, par ailleurs, dans ce passage, la problématique des rapports forme/substance, sur laquelle nous reviendrons *infra*, en II-, A-, 3-, b-.

<sup>1029</sup> « définissant les entités élémentaires de la linguistique comme relatives et oppositives, et présentant le problème de la relativité comme fondamental pour la linguistique ».



fondamental<sup>1030</sup>» se retrouve dans les divers domaines de la science moderne. L'approche topologique – “Ce ne sont pas les choses qui importent, mais leurs relations<sup>1031</sup>” (E.T. Bell) – est tout autant décisive pour la méthodologie de la phonologie<sup>1032</sup>. » (J.Ret.1 : p. 139)

enfin dans *The Sound Shape of Language* :

« [...] jalon d'une recherche linguistique fondée sur les concepts liés de relation et d'invariance, le *Cours de linguistique générale* de Saussure, dans la version élaborée par Bally et Sechehaye, parut en 1916<sup>1033</sup> » (J.SS : p. 26).

Il apparaît nettement, à la lecture des deux passages du « Retrospect » des *Selected Writings I* et de « Structuralisme et téléologie », que la relativité jakobsonienne renvoie moins à une définition relationnelle des éléments qu'à un déplacement d'objet des éléments aux relations constitutives de la structure, dont témoignait, dans la citation de « The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics » (1979) que nous avons produite ci-dessus, l'idée que la linguistique était devenue une science des relations intralinguistiques. De fait, à l'incertitude du rapport d'implication entre invariance et relativité et à la double opposition définitoire de la relativité (relationnel/empirique, relatif/absolu) répond une double implication de la notion de définition relationnelle. La première est l'exigence d'une définition relationnelle des éléments, qui préside à l'opposition entre analyse relationnelle et analyse empirique, et qui a conduit à la décomposition du phonème en traits distinctifs. Jakobson écrit ainsi dans « Structuralisme et téléologie » :

« Dès le début, j'ai cherché à renoncer aux définitions extrinsèques, non linguistiques qu'on donnait d'habitude aux entités phonologiques et j'ai combattu les tentatives d'imposer aux *valeurs* de communication telles que le phonème des définitions premièrement psychologiques, acoustiques ou motrices. Aussi, dès le début de mes recherches phonologiques, j'ai assigné au phonème le rang d'une notion secondaire par rapport au réseau d'oppositions qui détermine la constitution de chaque phonème du système donné. » (J.Stru. : p. 126).

La seconde est la substitution des rapports aux éléments, dont l'exigence est exprimée dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* ainsi que dans « Structuralisme et téléologie », mais également, notamment, dans « Patterns in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » :

---

<sup>1030</sup> « E. Schrödinger, *What is life ?* (New York, 1947) pp. 28 sq. » (J.Ret.1 : p. 139, note 25).

<sup>1031</sup> « E.T. Bell, *The Development of Mathematics* (New York et Londres, 1945), pp. 466 sq. » (J.Ret.1 : p. 139, note 26).

<sup>1032</sup> « The need which Saussure described – to assign a purely relative and oppositive definition to the differential elements – has become the basis for any consistent “ULTIMATE” or “FEATURAL” analysis. The idea that “the differences of properties actually are discrete” and that their differential aspect “is really the fundamental concept” (E. Schrödinger), permeates the various fields of modern science. The topological approach – “it is not things that matter, but the relations between them” (E. T. Bell) – is equally decisive for phonological methodology. » (J.Ret.1 : p. 636-637).

<sup>1033</sup> « [...] as one the landmarks in linguistic research based on the conjunct concepts of relation and invariance, Saussure's *Cours de linguistique générale*, in the version elaborated by its devotees Bally and Sechehaye, appeared in 1916 » (J.SS : p. 21). Voir également J.SS : p. 29 [p. 24], cité ci-dessous.

« Modern mathematics suggests that “it is not things that matter but the relations between them.” In biology also, as Schrödinger professes, the discrete differences of properties are “really the fundamental concept rather than the property itself.” Since the phonemic entities are purely relative, their correlations within the pattern are the core problem which has engrossed linguists of various countries and interests<sup>1034</sup>. » (J.Patt. : p. 225)

et dans *The Sound Shape of Language* :

« Il y avait déjà là [dans l'article « Sound Patterns in Language », de Sapir] l'idée, d'essence topologique, mais qui devait trouver à s'exprimer de multiples façons dans les sciences et les arts contemporains, que, pour toute analyse de structure, “ce ne sont pas les choses qui comptent, mais les relations qui les unissent”, idée qui servit de ligne directrice aux porte-parole du Cercle linguistique de Prague, fondé en 1926. Ces derniers se fixèrent en effet pour tâche de déduire les caractères des phonèmes de leurs interrelations, et dans le “Projet de terminologie phonologique standardisée” de 1930, ils définissent l’“unité phonologique” comme étant un terme d’une opposition. Dès lors, le concept d’“opposition” prend une importance fondamentale pour la découverte des différences phonétiques qui, dans une langue donnée, peuvent servir à distinguer des significations cognitives. Et l’analyse des relations entre unités discriminantes quand au sens devient le préalable indispensable à la mise sur pied de systèmes phonétiques fonctionnels<sup>1035</sup>. » (J.SS : p. 26-27).

Jakobson évoque, dans ce dernier passage, l'importance du concept d'opposition. Deux des passages cités ci-dessus (J.Ret.1 : p. 143-147 [p. 640-643] et J.Dial. : p. 51-52) témoignaient de même de l'existence d'un lien entre relativité et appartenance à une opposition, plus précisément à une opposition binaire. Il nous semble de fait que cette dualité de la notion jakobsonienne de définition relationnelle est liée à une redéfinition des deux notions de système et d'opposition, menant au binarisme que Martinet reproche à Jakobson<sup>1036</sup>. A l'implication relationnelle de la notion de structure, commune à tous les structuralistes dans la mesure où il s'agit d'un aspect de la notion saussurienne de valeur et, au-delà, d'une dimension importante de la notion commune de structure, Jakobson superpose en effet l'exigence d'« oppositions véritables », qui le conduit à substituer les traits distinctifs

---

<sup>1034</sup> « Les mathématiques modernes suggèrent que “ce n'est pas la chose qui importe, mais les relations entre les choses.” En biologie aussi, comme l'enseigne Schrödinger, les différences discrètes des propriétés sont “vraiment les concepts fondamentaux, bien plus que la propriété elle-même”. Comme les entités phonologiques sont purement relatives, leurs corrélations à l'intérieur de la structure sont le problème fondamental qui a absorbé les linguistes de différents pays et d'intérêts différents. »

<sup>1035</sup> « Similarly, the topological idea that in any analysis of structure “it is not things that matter but the relations between them”, an idea which found a manifold expression in contemporaneous sciences and arts, was a main guide for the exponents of the Prague Linguistic Circle, founded in 1926. They endeavored to derive the characteristics of phonemes from the interrelations of these units and in the “Project of Standardized Phonological Terminology” of 1930 they defined a “phonological unit” as a term of an opposition. The concept of “opposition” took on fundamental importance for the inquiry into sound differences able to serve in a given language for the differentiation of cognitive meanings. The question of the relationship between the sense-discriminative units became the necessary requirement for any delineation of functional sound systems. » (J.SS : p. 21-22).

<sup>1036</sup> Dans « Verbal Communication » (1972). Voir J.Ver. : p. 82 [p. 85], cité *infra*, la nécessité de « définitions strictement relationnelles, topologiques » (voir ci-dessus) est d'ailleurs présentée comme une conséquence de deux propriétés du langage, dont la première est la structure oppositionnelle particulière qui le caractérise. La seconde est la dualité invariance/variations, intrinsèquement liée, comme nous le verrons plus loin, à la notion de transformation.

aux phonèmes, justifiant ainsi le dédoublement de l'opposition définitoire de la notion de relativité (l'inséparabilité de l'invariance et de la relativité impose en effet la relativisation de ces nouveaux invariants que sont les traits distinctifs). Cette dualité de démarche apparaît de manière assez nette dans ce passage de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) :

« L'étude de la structure verbale est l'objectif incontestable de la linguistique contemporaine sous tous ses aspects, et les principes cardinaux de cette étude structurale (ou nomothétique) du langage qui sont communs à toutes les nuances et à tous les secteurs de cette recherche peuvent être définis comme les idées conjuguées d'*invariance* et de *relativité*. Le parti pris habituel, cette "tenace acceptation des absolus" stigmatisée par Sapir, a été progressivement surmonté. L'examen du système linguistique a exigé une vue toujours plus approfondie de sa cohérence intrinsèque et de la nature strictement *relationnelle* et *hiérarchique* de tous ses éléments constitutifs<sup>1037</sup>. » (J.Rel. : p. 11-12).

La relativité s'y trouve en effet corrélée aux deux notions de « nature [...] hiérarchique » et de « cohérence intrinsèque ». On lit en outre dans *The Sound Shape of Language* :

« La relation des parties au tout, telle est la question fondamentale qui se pose actuellement à la science du langage. Vouloir l'esquiver, négliger la connexion mutuelle des parties dans leur interdépendance vis-à-vis du tout, c'est faire preuve de cette "acceptation obstinée des absolus" qui, Sapir nous en prévient, "entrave" l'esprit et "obscurcit" l'intelligence.

[...]

L'étude de tous les aspects des sons du langage, en particulier de leurs traits distinctifs, doit donc se fonder sur un strict principe de relativité, qui a pour corollaire la recherche de la structure hiérarchique des divers éléments. Il va de soi qu'un chercheur peut choisir de n'en explorer qu'une partie. Mais il se tromperait gravement s'il oubliait ou, pire, refusait l'effort nécessaire d'intégration qui doit inspirer toute analyse linguistique.

Mais, étudier les traits distinctifs, leur système et les lois qui les sous-tendent, sans tenir compte des oppositions binaires constitutives de chaque trait, est tout aussi insuffisant. Un pur catalogue fait de contingences vaut nécessairement moins que le modèle logique d'un réseau. Aussi est-ce la structure hiérarchique des oppositions (incluant chacune un opposé "marqué"), de leurs combinaisons et interrelations qui constitue le problème fondamental posé à l'analyse<sup>1038</sup>. » (J.SS : p. 282-283).

---

<sup>1037</sup> « The inquiry into the verbal structure is the undeniable aim of contemporary linguistics in all its varieties, and the cardinal principles of such a structural (or in other terms, nomothetic) approach to language that are common to all the shades and sectors of this research may be defined as the conjugate ideas of invariance and relativity. The habitual bias branded by Edward Sapir as a "dogged acceptance of absolutes" which "fetters the mind and benumbs the spirit", was gradually overcome. The scrutiny of the verbal system demanded an ever deepening insight into its intrinsic coherence and into the strictly relational and hierarchical nature of all its constituents, instead of their mechanical itemization condemned by the pioneers of a structural approach to language [« et d'abandonner l'inventorisation mécanique condamnée par les pionniers de l'analyse structurale » (J.Ret.2.UV : p. 17)]. » (J.Ret.2 : p. 712-713).

<sup>1038</sup> « The relation of parts and wholes is the fundamental question which faces the science of language in the latter's manifold facets. Any attempt to disregard the mutual connection of parts in their interdependence with the whole displays the "dogged acceptance of absolutes" which, in the terms of Sapir's warning, "fetters" and "benumbs" the mind.

[...]

A l'opposition entre relativité (relationnalité, interdépendance des parties constitutives du tout) et caractère absolu, répondent ici non seulement la notion de « structure hiérarchique », ainsi que celle de loi sous-tendant les systèmes, mais également celle d'« opposition binaire constitutive de chaque trait », et l'opposition entre « pur catalogue fait de contingences » et « modèle logique d'un réseau », assignant un nouvel objet à l'analyse : « la structure hiérarchique des oppositions [...], de leurs combinaisons et interrelations ». Cette opposition est un leitmotiv des textes jakobsoniens depuis la fin des années 30. On lit tout d'abord dans « Observations sur le classement phonologique des consonnes » (1938) :

« Imaginons une série de consonnes qui ne se distinguent prétendument que par le lieu de leur articulation, par exemple les six occlusives sourdes du tchèque ou du hongrois. Nous avons été jusqu'ici portés à croire que la totalité des traits communs à deux de ces consonnes se rencontre aussi dans les autres consonnes de la même série. Mais cela revient à admettre que chaque point d'articulation dont on chercherait vainement à définir l'équivalent acoustique immédiat, constitue une qualité phonologique indécomposable. Il en résulterait d'autre part que les six phonèmes en question forment entre eux suivant la formule mathématique des combinaisons quinze oppositions disparates, par conséquent quinze qualités différentielles, et que la disposition de ces phonèmes les uns par rapport aux autres dans le système reste indéterminée. Mais, dans ce cas, il n'y aurait à vrai dire ni système ni même oppositions, puisque le système exige un enchaînement ordonné des parties et que l'opposition présuppose des termes contradictoires ou contraires. » (J.Ob. : p. 124-125).

Une « véritable systématisation des oppositions phonologiques<sup>1039</sup> » (J.Ret.1 : p. 138) n'est possible, pour Jakobson, que sur la base d'oppositions binaires, contradictoires ou contraires. Ce sont de telles oppositions, en effet, qui sous-tendent le système phonologique, comme il l'affirme dans les *Dialogues* :

« Il importait [au début de la période américaine] de traiter à fond ce que j'avais déjà indiqué dans mes débuts européens, à savoir l'unité structurale de tout le système phonologique et du principe logique des oppositions binaires qui sous-tendaient ce système, en assurant l'unité et garantissant la perceptibilité optimale des sons du langage. Les tentatives précédentes et nouvelles de considérer les oppositions binaires comme l'une seule des formes possibles de différenciation essentielle, révélèrent à mesure leur carence théorique et effective. » (J.Dial. : p. 49).

Il s'agit moins là cependant, dans l'esprit de Jakobson, d'un type d'opposition, que de la notion même d'opposition. Jakobson procède en effet à une redéfinition de cette notion, qu'il limite aux oppositions binaires, doublant l'opposition structure/conglomérat d'une opposition

---

The study of all the attributes of the speech sound and in particular of the distinctive features must be based on a strict relativity principle which implies a vigilant search for the hierarchic patterning of the different elements. It is evident that a student of language may limit his research to a mere part of these elements. But he would be wrong if he forgot or negated the wider and vital task of integration which must inspire any linguistic analysis.

Any dealings with distinctive features prove to be insufficient so long as the question of their entire system and its underlying laws does not take into account the binary opposition constituting each feature. A catalog of mere contingencies is necessarily superseded by a logical model of the featural network. The hierarchical structure of single oppositions (with a superposed, "marked", opposite), of their combinations, and of their interrelations becomes the fundamental problem of analysis. » (J.SS : p. 235-236).

<sup>1039</sup> « true systematics of phonemic oppositions » (J.Ret.1 : p. 636).

entre « opposition véritable » et « différence contingente ». On lit ainsi un an après « Observations sur le classement phonologique des consonnes », dans « Zur Struktur des Phonems » :

« Wie schon Saussure nachdrücklich betonte, kommt nicht der lautliche Gehalt eines Phonems an sich, sondern ein Gegensatz zu den anderen Phonemgehalten in erster Linie in Betracht. Nicht das Phonem an sich, sondern der phonematische Gegensatz, bzw. das Phonem als Glied des Gegensatzes (*l'opposition et l'opposé*), wurde dementsprechend von Anfang an zum Grundpfeiler, zum Primärbegriff der phonologischen Forschung. Aber falls der Phonemgehalt notwendigerweise den Begriff des Gegensatzes, bzw. des entgegengesetzten Gehaltes mit sich trägt, ja sogar damit erschöpft wird, falls hier die Saussure'sche Formel "*tout est opposition*" wirklich gilt, dann wäre es angebracht, die logischen Folgerungen daraus zu ziehen. Erstens, ein wirkliches Oppositionsglied kann nicht ohne das andere Glied gedacht werden. *L'un implique l'autre*, nach dem treffenden Satz des hervorragenden holländischen Sprachphilosophen H. J. Pos<sup>1040</sup>. Gilt dieser Satz

---

<sup>1040</sup> Jakobson renvoie toujours à Pos (1938) et Pos (1939), où on lit notamment : « Les recherches des derniers temps ont révélé le rôle important de l'opposition dans toutes les couches de la langue, du domaine de la phonologie jusqu'à celui de la syntaxe. L'opposition est un des principes qui constituent le système de la langue. La découverte de ce fait a donné un grand stimulant à la recherche linguistique ; elle en a modifié profondément la méthode : au lieu d'enregistrer minutieusement des faits isolés, on vise à établir un ordre qui permette de voir les structures. L'explication des faits statiques et historiques a été profondément influencée par cette nouvelle méthode.

[...]

La *philosophie* est intéressée à préciser en quoi l'idée d'opposition contribue à la connaissance des faits linguistiques, pour cette raison surtout que l'idée d'opposition fait partie de la logique.

L'opposition n'est pas un fait isolé : c'est un principe de structure. Elle réunit toujours deux choses distinctes, mais qui sont liées de telle façon que la pensée ne puisse poser l'une sans poser l'autre. L'unité des opposés est toujours formée par un concept, qui, implicitement, contient les opposés en lui et se divise en opposition explicite quand il est appliqué à la réalité concrète. Le contenu de l'opposition est postérieur et à la forme et au concept qui en est l'origine.

L'opposition dans les faits linguistiques n'est pas un schéma que la science introduit pour maîtriser les faits, et qui resterait extérieur à ceux-ci. Son importance dépasse l'ordre épistémologique : quand la pensée linguistique range les faits d'après les principes d'opposition et de système, elle rencontre une pensée qui crée ces faits mêmes. » (Pos, 1938 : p. 246), « Ici nous voulons insister sur une autre propriété des phonèmes : leur rapport systématique, qui vient serrer les éléments de façon d'en faire un tout, où les parties sont liées comme si l'ensemble était le produit d'une pensée. On sait que l'opposition caractérise le rapport des phonèmes. C'est un fait d'expérience qui ne se justifie par aucune déduction a priori. [...]

Le caractère d'opposition que nous trouvons aux phonèmes, sans en soupçonner l'origine, mais en constatant l'heureuse simplicité et la cohérence qu'il fournit à l'ensemble des sons d'une langue, nous renvoie de l'expérience linguistique à la logique. Après que celle-ci aura éclairé la nature de l'opposition, il sera utile de retourner à l'opposition particulière et matérielle que révèle l'expérience phonologique. L'opposition en elle-même et dégagée de tout facteur matériel, est de nature éminemment logique : c'est une relation qui ne se constate pas, mais qui se pense. Les opposés sont deux, mais d'une façon particulière : leur dualité n'a pas le caractère indéterminé et contingent de deux objets arbitrairement réunis par la pensée. La particularité consiste à ce qu'étant donné l'un, la pensée déduit l'autre, ce qui n'est pas le cas de la dualité contingente. Dans celle-ci, c'est l'énumération qui rattache les éléments. Le contenu reste entièrement en-dehors de la synthèse. Aussi, le premier élément d'une dualité contingente ne laisse aucunement prévoir quel sera le second. Dans la dualité d'opposition, au contraire, étant donnée [*sic*] l'un, l'autre, sans être donnée [*sic*] est évoqué par la pensée. Et ce dernier ne saurait être d'autre : à l'idée de blanc, il n'y a que celle de noir qui soit opposée, à l'idée de beau celle de laid. Donc les opposés sont distincts de contenu et pourtant liés si intimement entre eux que la présentation de l'un évoque l'autre. D'un point de vue de contenu, rien de plus distinct : – le blanc est plus distinct du noir que le jaune – mais d'un point de vue de la pensée, rien de plus lié, de plus inséparable : l'un implique l'autre, l'un ne saurait être sans l'autre. L'opposition montre deux aspects opposés entre eux à leur tour : les contenus sont très distincts, et pourtant leur distinction est enveloppée dans une unité qui est la raison de leur distinction. La liaison

für ein Phonempaar? Untersuchen wir beispielsweise das Verhältnis zweier Vokalphoneme /u/ und /a/. Das eine kann zweifellos gedacht werden, ohne dass dabei auch das andere zum Vorschein käme. Die mannigfaltigen Oppositionsbegriffe sind in EINER Hinsicht gleich : die Begriffe Vater und Mutter, Tag und Nacht, teuer und billig, gross und klein setzen einander voraus. Bei den Phonemen /u/ und /a/ ist das nicht der Fall. Soll das bedeuten, dass man das Phonemverhältnis nur ungenau als Opposition bezeichnet, und das man hier mit blossen Differenzen, *dualités contingentes*, und keineswegs mit echten Oppositionen zu tun hätte ?<sup>1041</sup> » (J.Zu. : p. 301)

puis de même dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« « Déjà Saussure soulignait à juste titre que, ce qui importe pour les phonèmes, ce n'est pas du tout l'individualité phonique de chacun d'eux, vue en elle-même et existant pour elle-même. Ce qui importe, c'est leur opposition réciproque au sein d'un système phonologique. Tout phonème suppose un réseau d'oppositions avec les autres phonèmes du même système. La thèse saussurienne précise : "Les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives." Nous avons reconnu l'essence de cette thèse capitale. A présent, essayons d'en tirer les conséquences.

---

intime entre le noir et le blanc, tout opposés qu'ils sont, dérive de l'unité du concept de la couleur, qui contient en lui toute la gamme des variations et qui se diversifie jusqu'aux extrêmes du noir et du blanc. Quand on considère les opposés et les variations spécifiques qui se rangent à leurs côtés, on voit que c'est le concept qui, par son unité, rend possible la dualité, non pas arbitraire, mais oppositionnelle. Ce qui produit la distinction entre les couples d'opposés, c'est le fait que l'unité du concept se diversifie comme un genre se divise en espèces. Mais ce qui fait, que tout en se diversifiant, le concept maintient son unité, c'est que les espèces ou les variations ne sont pas des objets hétérogènes les uns par rapport aux autres, distinctes mais de façon arbitraire ; l'unité du concept se maintient dans la variété des espèces par le fait même de la liaison intime entre les opposés. Ce que nous avons caractérisé comme liaison intime jusqu'ici, s'appellerait à plus juste titre et logiquement : l'unité des opposés. Il est aussi juste de dire que les opposés manifestent l'unité du concept auquel ils appartiennent que de dire qu'ils sont un, considérés du point de vue du concept qui leur donne l'existence. Ils sont différents, même opposés, mais d'un autre point de vue ils sont un. Il s'agit de préciser cette différence. Elle tient à la distinction de l'intuition (l'allemand *Anschaung*) et de la pensée. Autant que je me tiens à l'intuition sensible, le noir et le blanc sont distincts, tout simplement différents. Quand je passe de l'intuition à la pensée, je dirai, non seulement que le noir et le blanc sont différents, mais qu'ils sont opposés. L'opposition est une différence extrême et qui ne peut pas être plus grande.

S'en arrêter là, c'est se rendre compte du caractère conceptuel de la différence des opposés. En serrant davantage le rapport du concept à ses spécifications, on comprend qu'il est la source de ces dernières, qui, par rapport à lui, ne sont ni contingentes ni extérieures : c'est le concept lui-même qui se diversifie dans les spécifications, et celles-ci ne sont que des modes du concept, accessibles à l'intuition. » (Pos, 1939 : p. 75-76).

<sup>1041</sup> « Comme Saussure l'a déjà expressément souligné, ce n'est pas le contenu phonique d'un phonème en soi qui entre en ligne de compte, mais son opposition aux autres contenus de phonèmes. Ce n'est donc pas le phonème en soi, mais l'opposition phonématique, ou encore le phonème en tant que terme oppositif (*l'opposition et l'opposé*) qui a été d'entrée de jeu le pilier central, la notion primaire de la recherche phonologique. Mais en admettant que le contenu du phonème implique nécessairement la notion d'opposition, ou encore de contenu opposé, voire s'épuise en celle-ci, en admettant qu'ici la formule saussurienne "*tout est opposition*" s'impose réellement, il serait opportun d'en tirer les conséquences logiques. Tout d'abord, un véritable terme oppositif ne peut pas être pensé sans le terme opposé. *L'un implique l'autre*, selon la formule pertinente de l'éminent philosophe hollandais du langage H. J. Pos. Cette formule est-elle valable pour une paire de phonèmes ? Considérons à titre d'exemple la relation entre les deux phonèmes vocaliques /u/ et /a/. Il ne fait aucun doute que l'un peut être pensé sans que l'autre intervienne. Les multiples notions oppositives sont semblables sous UN point de vue : les notions de père et de mère, de jour et de nuit, de cher et de bon marché, de grand et de petit se présupposent mutuellement. Ce n'est pas le cas des phonèmes /u/ et /a/. Cela signifie-t-il que c'est seulement de manière inexacte que nous qualifions d'opposition la relation entre phonèmes, et que l'on aurait affaire ici à de simples différences, à des *dualités contingentes*, et nullement à d'authentiques oppositions ? »

Avant tout, rappelons ce que la logique nous renseigne [*sic*] sur la nature de toute opposition. Les termes opposés sont au nombre de deux, et ils sont d'une façon particulière liés l'un à l'autre : si l'un est présent, l'esprit en déduit l'autre. Dans la dualité d'opposition, étant donné l'un des termes, l'autre, sans être donné, est évoqué par la pensée. A l'idée de blanc il n'y a que celle de noir qui soit opposée, à l'idée de beau, celle de laid, à l'idée de grand, celle de petit, à l'idée de fermé, celle d'ouvert, et ainsi de suite. Les opposés sont si intimement liés entre eux que la présentation de l'un appelle nécessairement l'autre.

Essayons d'appliquer ces simples vérités logiques à un couple de phonèmes. Analysons par exemple le rapport réciproque de deux phonèmes vocaliques : *u* et *a*. Il n'y a aucun doute que chacun de ces deux phonèmes peut être pensé sans évoquer l'autre. On ne peut penser à la grandeur sans appeler l'idée de petitesse. L'idée de cherté s'oppose nécessairement à celle de bon marché. Mais la notion du phonème *a* ne laisse aucunement prévoir celle du phonème *u*. Il n'y a pas de liaison nécessaire entre ces deux idées. Faut-il en conclure que c'est par simple méprise que le rapport des phonèmes a été désigné comme opposition, et qu'en vérité il s'agirait dans ce cas de simples différences, simples dualités contingentes et non pas d'oppositions véritables ? » (*J.Leç.* : p. 85-86).

Les textes postérieurs thématisent fortement l'opposition entre « différence contingente » et « véritable opposition » ou opposition binaire. On lit ainsi dans « On the Identification of Phonemic Entities » (1949) :

« Where nature presents nothing but an indefinite number of contingent varieties, the intervention of culture extracts pairs of opposite terms. The gross sound matter knows no oppositions. It is human thought, conscious or unconscious, which draws from this sound matter the binary oppositions for their phonemic use. The term *opposition* (or correspondingly, *contrast*) is currently used in modern linguistic literature, but it is still opportune to recall the vital implications of this concept as, for instance, H. J. Pos neatly formulated them : "L'opposition n'est pas un fait isolé : c'est un principe de structure. Elle réunit toujours deux choses distinctes, mais qui sont liées de telle façon, que la pensée ne puisse poser l'une sans poser l'autre. L'unité des opposés est toujours formée par un concept, qui, implicitement, contient les opposés en lui et se divise en opposition explicite quand il est appliqué à la réalité concrète [...]"<sup>1042</sup> » (*J.Id.* : p. 423)

puis dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » :

« L'échelle dichotomique que ces traits [les traits distinctifs] projettent sur la matière phonique fournit un outil précieux tant pour la perception de la parole que pour l'acquisition du langage : la coprésence à l'esprit de deux termes polaires donne à l'opposition binaire plus de force que n'en aurait une dualité contingente où aucun des

---

<sup>1042</sup> « Là où la nature ne présente rien d'autre qu'un nombre indéfini de variétés contingentes, l'intervention de la culture extrait des paires de termes opposés. La matière phonique brute ne connaît aucune opposition. C'est la pensée humaine, consciente ou inconsciente, qui tire les oppositions binaires de cette matière phonique pour son usage phonologique. Le terme *opposition* (ou le terme correspondant de *contrast*) est utilisé couramment dans la littérature linguistique moderne, mais il est toujours opportun de rappeler les implications vitales de ce concept, telles que par exemple H. J. Pos les a nettement formulées : "L'opposition n'est pas un fait isolé : c'est un principe de structure. Elle réunit toujours deux choses distinctes, mais qui sont liées de telle façon, que la pensée ne puisse poser l'une sans poser l'autre. L'unité des opposés est toujours formée par un concept, qui, implicitement, contient les opposés en lui et se divise en opposition explicite quand il est appliqué à la réalité concrète [...]" ».

deux termes ne permet d'inférer quoi que ce soit quant au second (cf. Pos)<sup>1043</sup>. » (J.Rol. : p. 172)

dans « Mark and Feature » (1974) :

« The concept of opposition underlies both the phonological and the grammatical pattern of language. In contradistinction to any pair of mere contingents that carry no predictive information about each other, opposition is an intuitive logical operation which implies the mental copresence of the two opposites. As was pointed out by the perspicacious Dutch analyst of language, Hendrik Pos, the presence of one term necessarily educes the other, opposite one : thus in such couples of abstracts as mobility-immobility, remoteness-proximity, expensiveness-cheapness, the members of each pair are inseparably linked with each other in our minds<sup>1044</sup>. » (J.MF : p. 122)

dans « Der grammatische Aufbau der Kindersprache » (1975) :

« Unter der Relationen, die der Sprachwissenschaftler behandelt, erscheint der echte Gegensatz die binäre Opposition, als der typischste und lehrreichste. Nun wissen wir aus vielfachen Erwägungen, worin die Leistung derartiger Relationen eigentlich besteht. Ich möchte wieder und wieder den hervorragenden holländischen Sprachtheoretiker und Phänomenologen Hendrik Pos zitieren, um die Eigenart der binären Oppositionen zu erörtern. Es ist, laut seiner Bezeichnung, die einfachste logische Operation ; und von allen übrigen Verbindungen und Beziehungen unterscheidet sie sich dadurch, daß wir bei jedem Verfahren mit einer binären Opposition notwendigerweise ihre beiden Glieder im Sinne haben und zum Vergleich heranziehen. So zum Beispiel ist es unmöglich, die Größe zu beurteilen, ohne dabei die Idee des Kleinen in Betracht zu ziehen, der Begriff des Billigen ist undenkbar ohne den des Kostbaren usw. Darin liegt der wirksame Wert derartiger Oppositionen<sup>1045</sup>. » (J.Au. : p. 175)

enfin<sup>1046</sup> dans *The Sound Shape of Language* :

---

<sup>1043</sup> « The dichotomous scale imposed by them upon sound matter provides both the perception of speech and the acquisition of language with an efficient tool : the copresence of both polar terms in our mind makes binary opposition more effective than contingent duality, where neither of the two members can predict something about the other one (see Pos). » (J.Rol. : p. 709).

<sup>1044</sup> « Le concept d'opposition sous-tend à la fois la structure phonologique et la structure grammaticale du langage. Par opposition à toute paire de simples éléments contingents qui ne véhiculent aucune information prédictives l'un à propos de l'autre, l'opposition est une opération logique intuitive qui implique la coprésence mentale des deux opposés. Comme l'a fait remarquer le perspicace analyste du langage hollandais Hendrik Pos, la présence d'un terme dégage nécessairement celle de l'autre terme, du terme opposé : ainsi dans des couples d'abstraites tels que mobilité-immobilité, éloignement-proximité, cherté-bas prix, les membres de chaque paire sont inséparablement liés l'un à l'autre dans notre esprit. »

<sup>1045</sup> « Parmi les relations auxquelles le linguiste a affaire, le véritable contraste, c'est l'opposition binaire, qui apparaît comme la plus typique et la plus suggestive. Or, nous savons, pour les avoir souvent envisagées, en quoi consiste proprement la portée de telles relations. Je voudrais une fois encore citer l'éminent linguiste et phénoménologue hollandais Hendrik Pos, afin de débattre de la spécificité des oppositions binaires. C'est, si on le suit, l'opération logique la plus simple ; et elle diffère de toutes les autres combinaisons et relations en ce que, dans toute procédure impliquant une opposition binaire nous avons nécessairement à l'esprit les deux membres de celle-ci et nous les rapprochons pour les comparer. Ainsi par exemple il est impossible d'évaluer la grandeur sans par là même prendre en considération l'idée de petitesse, la notion de bas prix est impensable sans celle de cherté, etc. C'est là que réside la valeur effective de telles oppositions. »

<sup>1046</sup> Voir également J.Ret.1 : p. 138-139 [p. 637], cité ci-dessous.



« Or, la propriété inaliénable de l'opposition, qui la distingue des différences contingentes, c'est la nécessaire co-présence à notre esprit des deux termes, que nous pensions à l'un ou à l'autre ; autrement dit, c'est l'impossibilité où nous sommes d'évoquer *long* sans avoir simultanément l'idée latente de *court*, ou bien *cher* sans *bon marché*, "voisé" sans "non voisé", et inversement, comme l'a si bien démontré le premier (1938, 1939) le théoricien hollandais Hendrik Pos (1898-1955)<sup>1047</sup>. » (J.SS : p. 29-30)

« L'acquisition progressive des traits distinctifs par l'enfant met en lumière, mieux que tout le reste, le concept fondamental d'*opposition*, ce principe constructeur qui gît au cœur même du langage. Et, tant que n'aura pas tout à fait disparu de la théorie linguistique la malheureuse confusion entre opposition et contingence, il sera bon de rappeler les mots de Pos : "L'opposition n'est pas un fait isolé, c'est un principe de structure. Elle unit toujours deux choses qui sont en même temps distinctes et liées de telle façon que l'une ne peut être conçue sans la présence de l'autre. L'unité des opposés est toujours réalisée à travers un concept qui les contient implicitement tous deux, et qui bifurque en une opposition explicite lorsqu'on l'applique à la réalité. (...) L'opposition dans les données n'est pas un schéma que la science introduirait afin de maîtriser ces données, et qui leur resterait extérieur. Son importance dépasse l'ordre de l'épistémologie : lorsque la pensée linguistique ordonne ses données selon les principes d'opposition et de système, elle rejoint la pensée qui crée ces mêmes données" (Pos, 1938 : 245 ; voir aussi Pos, 1939)<sup>1048</sup>. » (J.SS : p. 212).

C'est une telle conception de l'opposition et, conséquemment, du système, qui détermine le passage du phonème au trait distinctif. Les développements les plus révélateurs, de ce point de vue, sont ceux de « Zur Struktur des Phonems » et de *Six leçons sur le son et le sens* où, comme il apparaît dans les citations produites ci-dessus, Jakobson procède en premier lieu à la redéfinition de l'opposition comme opposition logique (binaire), avant de constater que les rapports entre phonèmes ne satisfont pas à une telle définition. Jakobson poursuit, dans *Six leçons sur le son et le sens*<sup>1049</sup> :

---

<sup>1047</sup> « The inalienable property of opposition which separates it from all other, contingent differences is, when we are dealing with one opposite, the obligatory copresence of the other one in our minds, or in other words, the impossibility of evoking *long* without a simultaneous, latent idea of *short*, or *expensive* without *cheap*, "voiced" without "voiceless", and vice versa, as was for the first time (1938, 1939) brought to light and lucidly demonstrated by the Dutch theoretician of language Hendrik Pos (cf. below pp. 176f.). » (J.SS : p. 24).

<sup>1048</sup> « The child's gradual acquisition of distinctive features sheds an everbrighter light on the fundamental conception of opposition as the innermost constructive principle of the whole of language. As long as the unfortunate confusion of opposition and contingency has not completely disappeared from linguistic theory, it is important to recall the still timely elucidation of the concept in question by Hendrik Pos (1898-1955) : "Opposition is not an isolated fact, it is a principle of structure. It always unites two things which are distinct but at the same time bound to each other in such a way that one cannot be thought of without a co-presence of the other. The unity of opposites is always formed by a concept which implicitly contains both opposites in it, and is bifurcated into an explicit opposition when it is applied to concrete reality. (...) Opposition in givens is not a schema which science introduces in order to master the givens and which would remain extrinsic with respect to them. Its importance exceeds epistemological order : when linguistic thought orders givens according to the principles of opposition and of system, it meets that thought which creates these very givens." [Pos 1938 : 245 ; see also Pos 1939 ; cf. above p. 24] » (J.SS : p. 176).

<sup>1049</sup> Voir de même, dans « Zur Struktur des Phonems », J.Zu. : p. 301-303.

« Avant de répondre à cette question<sup>1050</sup>, je me permets de passer à une autre. Nous avons dit que, ce qui importe dans les phonèmes, ce sont les différences, les différences servant à distinguer les mots. C'est là l'unique valeur linguistique des phonèmes. Précisément, ces différences sont le point de départ de toute étude des phonèmes. Les différences ayant une valeur distinctive sont, nous l'avons vu, plus accessibles à la perception et à la mémoire que les différences dépourvues de toute valeur, mais d'autre part les différences de phonèmes, étant privées de toute signification particulière, forcent la perception et la mémoire et leur imposent de dures exigences. On s'attendrait par conséquent à ce que le nombre de ces valeurs primordiales, valeurs immotivées, soit relativement restreint dans une langue donnée.

[...]

[...] Essayons d'analyser un exemple. Le système vocalique de la langue turque comporte huit phonèmes :

o a ö e  
u y ü i

Les huit phonèmes en question forment entre eux, suivant la formule mathématique des combinaisons, vingt-huit distinctions, donc vingt-huit rapports binaires. Ferdinand de Saussure nous a fait voir que ce sont uniquement les rapports qui constituent le phonème. Or, si conformément à cette tradition saussurienne nous considérons pour le turc les vingt-huit différences mentionnées comme des valeurs primaires et le phonème en lui-même comme quelque chose de secondaire et de dérivé, nous risquerions d'aboutir à une conclusion paradoxale, à savoir que le nombre de valeurs primaires est beaucoup plus élevé que celui des valeurs dérivées : vingt-huit par rapport à huit ! Ainsi, nous nous heurtons à une seconde contradiction apparente, – la première, je vous le rappelle, étant que l'“opposition” des phonèmes ne répond pas au principe logique des oppositions.

Pour écarter d'un coup les deux contradictions, il suffit simplement de se dédire d'une présomption déjà traditionnelle qui a menacé d'induire en erreur toute étude phonologique. On nous a enseigné que les oppositions de phonèmes, et surtout le phonème comme tel, sont indécomposables. Suivant les jalons posés par Baudouin de Courtenay et Saussure, l'étude phonologique a commencé par accepter la définition suivante : “Le phonème est une unité phonologique non susceptible d'être dissociée en unités phonologiques plus petites et plus simples.” Or, cette définition (que notre “Projet de terminologie phonologique standardisée a soumise il y a douze ans à la première réunion phonologique et que cette réunion internationale a approuvée) s'est révélée inexacte. Dans le système phonologique du turc, les voyelles o, a, ö, e s'opposent aux voyelles u, y, ü, i comme phonèmes ouverts aux phonèmes fermés ; les voyelles o, u, a, y s'opposent aux voyelles ö, ü, e, i comme phonèmes postérieurs aux phonèmes antérieurs, et les voyelles o, u, ö, ü s'opposent aux voyelles a, y, e, i comme phonèmes arrondis aux phonèmes non arrondis. De la sorte, les prétendues vingt-huit oppositions vocaliques du turc se laissent réduire en fait à trois oppositions fondamentales : 1) ouverture et fermeture, 2) caractères postérieur et antérieur, 3) arrondissement et non-arrondissement. C'est au moyen de ces trois couples d'éléments différentiels, cette fois-ci vraiment indécomposables, que sont formés les huit phonèmes vocaliques du turc. Ainsi, par exemple, le phonème *i* du turc est une entité complexe qui comprend les trois éléments différentiels suivants : caractère fermé, antérieur, non arrondi.

[...]

Non seulement les différences entre les phonèmes vocaliques du turc, mais toutes les différences de tous les phonèmes de toute langue donnée se dissocient intégralement en oppositions binaires simples et indécomposables. Et, par conséquent, tous les phonèmes

---

<sup>1050</sup> La question : « Faut-il en conclure que c'est par simple méprise que le rapport des phonèmes a été désigné comme opposition, et qu'en vérité il s'agirait dans ce cas de simples différences, simples dualités contingentes et non pas d'oppositions véritables ? » (J.Leç. : p. 86). Voir ci-dessus.

de toute langue donnée – aussi bien les voyelles que les consonnes – se dissocient en *qualités distinctives* indécomposables. Les contradictions apparentes se trouvent être levées. Les oppositions de qualités différentielles sont de véritables oppositions binaires, comme nous les présente la logique, et il est caractéristique de chacune de ces oppositions que l'un des termes implique *nécessairement* son opposé. Ainsi à l'idée de fermeture il n'existe que celle d'ouverture qui soit opposée ; le caractère antérieur et le caractère postérieur s'appellent l'un l'autre, etc.

Par contre le rapport de deux phonèmes est complexe et susceptible de comporter plusieurs oppositions simples ; ainsi en turc la distinction des phonèmes *u* et *o* ne comprend qu'une seule opposition, celle de la fermeture et de l'ouverture ; la distinction des phonèmes *u* et *a* comporte en plus l'opposition de l'arrondissement et du non-arrondissement, et la distinction des phonèmes *u* et *e* ajoute une troisième opposition aux précédentes, celle du caractère postérieur et antérieur. Dans une langue, le nombre de différences entre les phonèmes est naturellement plus élevé que le nombre de phonèmes, tandis que le nombre de qualités distinctives est considérablement plus restreint. Rappelons que les éléments différentiels, tout en servant à distinguer les significations des mots, sont dépourvus de toute signification propre, et que c'est justement le nombre restreint de ces entités vides, leur faible nombre dans toute langue donnée, qui permet à tous les membres de la communauté linguistique de les percevoir, de les garder en mémoire et d'en faire usage. » (J.Leç. : p. 86-91).

L'argumentation de Jakobson est ici tout à fait remarquable. A la première contradiction : l'inexistence de véritables oppositions entre des phonèmes pourtant définis comme oppositifs, s'en adjoint une deuxième : la supériorité du nombre des oppositions phonématiques par rapport au nombre des phonèmes, qui contredit les lois de la perception ou de la psychologie<sup>1051</sup>. Nous reviendrons ci-dessous sur cette valeur spécifique, purement distinctive, des phonèmes, de même que le point de vue perceptif adopté par Jakobson fera l'objet d'un autre développement. Il faut noter, ici, que ce raisonnement, proche de celui d'« Observations sur le classement phonologique des consonnes<sup>1052</sup> », et que l'on retrouve ensuite notamment dans « Mufaxxama – the “Emphatic” Phonemes in Arabic » (1956) où Jakobson oppose aux trois cent vingt-cinq oppositions de Cantineau<sup>1053</sup> les neuf oppositions binaires qu'il obtient quant à lui par son analyse componentielle<sup>1054</sup> tout comme il oppose ici « trois oppositions fondamentales » aux vingt-huit distinctions obtenues « suivant la formule mathématique des combinaisons », témoigne non seulement de considérations exclusivement structurales, mais participe en outre du décentrement du propos de la définition relationnelle à l'étude des relations. La référence à Saussure est extrêmement claire à ce sujet : Jakobson s'efforce de prendre au sérieux l'idée « saussurienne » que « ce sont uniquement les rapports qui constituent le phonème » et dont l'application aux phonèmes conçues comme unités indivisibles lui paraît contradictoire avec la nature et la finalité de la langue. Le deuxième argument, celui de l'existence de véritables oppositions binaires, nous renvoie quant à lui à la

---

<sup>1051</sup> Voir également J.Zu. : p. 301-302, cité ci-dessous. On lit en outre, dans le passage correspondant de « Zur Struktur des Phonems » : « Der Umstand, dass diese distinktiven, jedoch an sich bedeutungslosen Oppositionen numerisch dermassen beschränkt sind, ist, wie wir angaben, psychologisch vollkommen begründet. » [« Le fait que ces oppositions distinctives, pourtant dépourvues en elles-mêmes de signification, soient ainsi limitées en nombre est, comme nous l'avons indiqué, parfaitement fondé psychologiquement. »] (J.Zu. : p. 303).

<sup>1052</sup> Voir J.Ob. : p. 124-125, cité ci-dessus.

<sup>1053</sup> Dans « Esquisse d'une phonologie de l'arabe classique », Cantineau (1946).

<sup>1054</sup> Voir J.Muf. : p. 521, sur lequel nous reviendrons *infra*.

redéfinition jakobsonienne du système et de la notion d'opposition. On lira de même ensuite dans « On the Identification of Phonemic Entities » (1951) :

« Only when brought up to the level of distinctive features, does the linguistic analysis enable us to verify Saussure<sup>1055</sup>'s cardinal statement on phonemic units as first and foremost "*entités oppositives*". The phoneme by itself is not a term of opposition. E. g., the phoneme *b* does not call univocally, reversibly, and necessarily for a definite opposite, while any distinctive feature does. There is no possible distinctive tenseness without laxity, no gravity without acuteness, no higher without lower saturation, or, as Saussure pointed out, no presence of nasal resonance without its absence, and *vice versa*. The dichotomous principle applies here in full force<sup>1056</sup>. » (J.Id. : p. 421)

dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« Le rôle fondamental assigné par Ferdinand de Saussure au concept d'"opposition" en phonologie et en grammaire demandait à être spécifié davantage et à être décrit plus précisément. Peu après le congrès de Gand, l'éminent théoricien hollandais du langage H. J Pos publia ses commentaires éclairants sur les principes et les perspectives de la linguistique structurale. Il fit remarquer que l'opposition est, par essence, une opération logique. La présence d'un terme d'une opposition binaire implique et révèle nécessairement l'autre terme, l'opposé ("A l'idée du blanc, il n'y a que celle du noir qui soit opposée, à l'idée du beau, celle du laid"). Au contraire, dans une dualité contingente, aucun des deux membres ne "permet de faire de prédiction sur l'autre". Il est évident toutefois qu'un phonème n'a pas un seul opposé qu'on puisse prédire. Ainsi, on ne sait quel est l'opposé du phonème turc /u/ avant que celui-ci ait été décomposé en ses traits distinctifs. L'analyse en traits montre que /u/ est une voyelle étroite (diffuse), d'arrière (grave), arrondie (bémolisée). Chacun des traits distinctifs qui constituent ce phonème (et tout phonème quel qu'il soit) appartient à une seule "dualité d'opposition" dans la langue donnée, et n'importe lequel de ses composants implique la coexistence de son opposé dans le même système phonologique : "diffus" s'oppose à "compact", "grave" à "aigu", et "bémolisé" à "non bémolisé"<sup>1057</sup>. » (J.Ret.1 : p. 138-139)

---

<sup>1055</sup> Nous reviendrons ci-dessous sur la référence à Saussure.

<sup>1056</sup> « C'est seulement une fois qu'elle s'est élevée jusqu'au niveau des traits distinctifs que l'analyse linguistique nous permet de vérifier l'affirmation cardinale de Saussure sur les unités phonémiques comme étant en premier lieu des "*entités oppositives*". Le phonème en lui-même n'est pas un terme d'opposition. Par exemple, le phonème *b* n'appelle pas univoquement, de manière réversible et nécessairement un opposé défini, alors que c'est le cas de tout trait distinctif. Il n'y a pas de tension possible sans caractère lâche, pas de gravité sans acuité, pas de saturation plus haute sans saturation plus basse, ou, comme Saussure l'a mis en évidence, pas de résonance nasale sans absence de résonance nasale, et *vice versa*. Le principe dichotomique s'applique ici totalement. »

<sup>1057</sup> « In his illuminating comments on the principles and prospects of structural linguistics, H. J. Pos noted that opposition is in essence a logical operation (cf. S. K. Šaumjan's proper insistence on the logical framework of phonemic relations). The presence of one term of a binary opposition necessarily implies and educes the other, opposite term ("à l'idée du blanc, il n'y a que celle du noir qui soit opposée, à l'idée du beau celle du laid"). On the contrary, in a contingent duality neither of the two members "carries any predicting information about the other" (*TCLP* VIII/1939). It is obvious, however, that a phoneme has no single, predictable opposite. Thus one does not know what the opposite of the Turkish /u/ is until it is broken up into its distinctive features. Analysis into features shows that /u/ is a narrow (diffuse), back (grave), rounded (flat) vowel. Each of the distinctive features which constitute this phoneme (and every phoneme whatever) belongs to a single "dualité d'opposition" within the given language, and any one of these constituents implies the coexistence of its opposite in the same phonemic system : diffuseness is opposed to compactness, gravity to acuteness, and flatness to non-flatness. » (J.Ret.1 : p. 637). La première phrase ne se trouve pas dans le texte original, non plus que dans la traduction de

puis dans *The Sound Shape of Language*<sup>1058</sup> :

« On le voit, la définition saussurienne des unités différentielles comme fondamentalement “négatives, relatives et oppositives” a porté ses fruits. L’idée que l’opposition constitue l’opération logique primordiale, universellement présente chez l’homme dès les premières lueurs de conscience du nourrisson et dès les premiers pas de l’enfant vers la constitution du langage, apparaît alors comme la clef capable d’ouvrir tous les niveaux de la structure verbale. Or, la propriété inaliénable de l’opposition, qui la distingue des différences contingentes, c’est la nécessaire co-présence à notre esprit des deux termes, que nous pensions à l’un ou à l’autre ; autrement dit, c’est l’impossibilité où nous sommes d’évoquer *long* sans avoir simultanément l’idée latente de *court*, ou bien *cher* sans *bon marché*, “voisé” sans “non voisé”, et inversement, comme l’a si bien démontré le premier (1938, 1939) le théoricien hollandais Hendrik Pos (1898-1955). [...] »

Le fait que Saussure et, avant lui, Baudouin (voir plus haut, p. 24) aient eu recours à l’idée d’opposition représente donc un événement décisif. Ce procédé, toutefois, n’était pas applicable au phonème conçu comme un tout. La question : “Quel est l’opposé de [m] en anglais ?” n’a aucun sens. Il n’y a pas dans ce cas *un* opposé. En revanche, comme l’avait déjà vu Saussure (voir plus haut p. 28), le trait de nasalité trouve son véritable, son unique opposé dans l’absence de nasalité : toutes choses égales par ailleurs, la nasalité de [m] s’oppose de toute évidence à la non-nasalité de [b], et de même [n] à [d] ou [ð] à [ɔ]. Aussi en vint-on peu à peu à la conclusion que, partant de l’analyse dichotomique des “corrélations”, il était possible, indispensable même, d’aller plus loin et de procéder à une semblable dissociation binaire de tous les phonèmes en traits distinctifs<sup>1059</sup>. » (J.SS : p. 29-31)

---

*Une Vie dans le langage*. On y lit en revanche : « That triple criterion established by the *Cours de linguistique générale* – that “phonemes are above all else oppositive, relative, and negative entities” had to be put to the test in spite of his fundamental importance for modern linguistics. » (J.Ret.1 : p. 636-637), « Le triple critère établi dans le *Cours de linguistique générale* – que “les phonèmes sont avant tout des entités opposées, relatives et négatives” – devait être remis en question, malgré son importance fondamentale pour la linguistique moderne. » (J.Ret.1.UV : p. 36). La deuxième phrase a de même été légèrement modifiée de l’une à l’autre version : « Dans son lumineux commentaire sur les principes et les buts de la linguistique structurale, H.J. Pos notait que l’opposition est par essence une opération logique (cf. l’insistance de S. J. Shaumjan sur le cadre logique des relations phonologiques) » (J.Ret.1.UV : p. 36).

<sup>1058</sup> Voir également, dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*, quoique l’argument soit un peu différent : « Alors que les phonèmes coïncident pour la plupart dans certains de leurs traits et entretiennent donc l’un envers l’autre une relation de chevauchement mutuel (“relation d’empiètement”, dans les termes de Cantineau), tous les traits distinctifs sont fondés sur le principe d’oppositions véritablement dichotomiques.

[...] Les distinctions minimales reposent sur des “diades” soit équivalentes, soit divergentes, et *il n’y a pas de troisième terme*. » (J.Ret.1 : p. 141) [« While phonemes for the most part coincide in some of their features and thus bear to each other a relation of mutual overlapping (“relation d’empiètement, in Cantineau’s term), all distinctive features are based on the principle of true dichotomous oppositions. » (J.Ret.1 : p. 638)]. Le deuxième paragraphe manque dans l’original anglais.

<sup>1059</sup> « Saussure’s basic definition of differential units as “negative, relative and oppositive” has been seminal. The idea of opposition as the primary logical operation universally arising in humans from the first glimmerings of consciousness in infants and from youngsters’ initial steps in the buildup of language was viewed as the natural key to the inquiry into verbal structure from its highest to its lowest levels. The inalienable property of opposition which separates it from all other, contingent differences is, when we are dealing with one opposite, the obligatory copresence of the other one in our minds, or in other words, the impossibility of evoking *long* without a simultaneous, latent idea of *short*, or *expensive* without *cheap*, “voiced” without “voiceless”, and vice versa, as was for the first time (1938, 1939) brought to light and lucidly demonstrated by the Dutch theoretician of language Hendrik Pos (cf. below pp. 176f.). [...] »

Saussure’s and earlier Baudouin’s (see above, p. 20), recourse to the idea of opposition was an efficacious event ; however, this device was not applicable to phonemes as wholes. The question “what is the opposite of the

« On s'est parfois demandé s'il ne serait pas plus avantageux de travailler avec les phonèmes plutôt que d'opérer directement sur leurs constituants ultimes. Or, lorsqu'on compare les phonèmes et les traits distinctifs du point de vue de la productivité du concept d'opposition, on constate, comme nous l'avons déjà dit (voir plus haut p. 31), que ce concept, uniformément applicable aux seconds, ne l'est jamais aux premiers. Le phonème, faisceau de traits distinctifs, apparaît donc comme une unité, certes importante, mais dérivée, un complexe, l'assemblage simultané d'un ensemble d'unités élémentaires concurrentes<sup>1060</sup>. » (J.SS : p. 36).

Or, il faut noter à ce propos – et c'est là une deuxième raison de qualifier le développement de *Six leçons sur le son et le sens* de remarquable – que l'argumentation de Jakobson a quelque chose de fallacieux, dans la mesure où la décomposition du phonème en traits distinctifs y apparaît comme totalement subordonnée à la résolution des deux contradictions relevées dans ce passage, là où elle est en réalité antérieure à l'identification de celles-ci. Jakobson retrace à quatre reprises le cheminement qui le conduisit du phonème aux traits distinctifs. On lit tout d'abord dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« Au milieu des années 1920, j'ai essayé de découvrir les ressorts qui sous-tendent le développement de la structure phonique du tchèque, depuis la dissolution graduelle de l'unité linguistique du slave commun jusqu'aux temps modernes. Très vite il devint manifeste qu'aucun processus ne pouvait être correctement saisi et éclairci si l'on ne considérait pas la structure du système phonologique qui subit ces changements. Mon esquisse de la phonologie historique du tchèque resta inachevée, mais l'étude plus vaste qui suivit, *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* (publiée en 1929), commençait par le "système phonologique" défini comme un ensemble d'"oppositions phonologiques" qui peuvent servir à distinguer des significations lexicales ou morphologiques et qui ne peuvent être décomposées en oppositions différentielles plus simples. "C'est en eux justement que réside l'essence du système phonologique." La définition du "phonème" était donc déduite de celle d'opposition : les phonèmes étaient traités comme les termes d'oppositions phonologiques irréductibles à des termes plus simples.

Un type d'opposition, que j'avais isolé du reste à titre d'essai et que j'ai appelé pendant un temps "Corrélations", s'avéra par la suite être une clé pour l'analyse structurale complète des systèmes phonologiques. Une corrélation était décrite comme une opposition binaire manifestée par plus d'une paire de phonèmes : l'un des membres de chaque paire de termes contradictoires se caractérise par la présence d'une marque phonologique donnée, et l'autre par son absence ; cette absence peut être renforcée par la présence d'une propriété contraire. Le *principium divisionis*, qui est le même dans toutes les paires corrélées, est "factorisé". Il peut fonctionner indépendamment de chaque paire

---

English [m] ?" makes no sense. There is no unique opposite. But the feature nasality finds its true and single opposite in the absence of nasality, as Saussure anticipated (see above, p. 22) : all other things being equal, the nasality of [m] has its self-evident opposite in the nonnasality of [b], or of [n] in [d], or of (French) [ʃ] in [ɔ]. Step by step it became clear that from the dichotomous analysis of "correlations" it was possible and indispensable to proceed to a similar, binary dissociation of all phonemes into distinctive features. » (J.SS : p. 24-25).

<sup>1060</sup> « It has been questioned whether linguistic operations with phonemes would not be more advantageous than those dealing directly with their ultimate constituents. The comparison of phonemes and distinctive features with respect to the most productive concept of opposition shows, as mentioned above (pp. 25f.), that this concept, consistently applicable to the distinctive features, cannot be extended to the phoneme. A phoneme, being a bundle of distinctive features, proves to be an ever important but derivative unit, a complex, simultaneous construct of a set of elementary concurrent units. » (J.SS : p. 29). Voir également *J.Dial.* : p. 46, cité ci-dessous.

corrélée. [...] Réciproquement, le *tertium comparationis* – l’“archiphonème”, comme j’appelais le noyau commun de deux phonèmes d’une paire corrélée – peut être extrait à son tour de la propriété différentielle et assumer un rôle autonome [...] Parmi les facteurs qui favorisent l’extraction du noyau commun et de la *differentia specifica*, j’ai indiqué les règles morphologiques qui gouvernent l’emploi de telles oppositions phonologiques et l’environnement phonologique qui impose des contraintes à leur occurrence.

La décomposition des phonèmes corrélatifs en leur noyau commun et leur propriété différentielle contredisait visiblement la définition du phonème comme l’“unité phonologique, qui ne peut être dissociée en unités phonologiques plus petites et plus simples”, conception qui survit encore obstinément de nos jours. La contribution fondamentale de Trubetzkoy à la théorie des systèmes vocaliques ne fut pas loin de réduire le vocalisme à un petit nombre d’oppositions binaires. Il a été graduellement montré que chacune de ces oppositions était utilisée dans certains des types existants d’“harmonie vocalique”, ce qui révèle la structure dichotomique de toutes les qualités vocaliques et montre leur autonomie opérationnelle avec une particulière clarté. [...]

[...] Le développement de la recherche phonologique, qui conduisit à une décomposition progressive des phonèmes en leurs qualités distinctives, m’incita en 1932 à redéfinir le phonème comme “l’ensemble des qualités phoniques simultanées qui sont utilisées dans une langue donnée pour distinguer des mots de sens différent” et à voir dans le répertoire de ces propriétés oppositives le fondement de tout système phonologique. Le concept de “qualités différentielles” ou “distinctives” (j’ai adopté en anglais l’expression *distinctive features* “traits distinctifs”, utilisée en 1933 par Sapir et Bloomfield, était destiné à assumer le rôle d’entité discrète ultime qui avait été accordé auparavant au phonème.

[...]

Le 23 mars 1938, mon essai de réduction de la multiplicité des phonèmes au nombre réduit de leurs composants “ultimes” fut discuté tout d’abord au Cercle linguistique de Prague, qui était à cette époque une officine active de la recherche phonologique, et, le 18 juillet, j’ai présenté un rapport sur le même thème au 3<sup>e</sup> Congrès international des sciences phonétiques, à Gand. Dans ces travaux, les consonnes constituaient le centre d’intérêt parce que leur arrangement traditionnel, fondé sur le point d’articulation, semblait défier et empêcher toute véritable systématisation des oppositions phonologiques<sup>1061</sup>. » (J.Ret. : p. 135-138).

---

<sup>1061</sup> « In the mid-twenties I endeavored to disclose the mainsprings which underlie the development of Czech sound pattern, from the gradual dissolution of the Slavic linguistic unity up to modern times. Very soon it became apparent that no processes could be properly grasped and elucidated without envisaging the structure of the phonemic system that undergoes those changes. My sketch of Czech historical phonology remained unfinished, but the broader study which followed, *Remarques sur l’évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* (published in 1929), began with the PHONEMIC SYSTEM, defined as a set of PHONEMIC OPPOSITIONS which may serve to discriminate lexical or morphological meanings and which cannot be broken up into simpler discriminative oppositions. “C’est en eux justement que réside l’essence du système phonologique.” The definition of the PHONEME was thus inferred from that of opposition : phonemes were treated as terms of further irreducible phonemic oppositions (s. above, p. 8f.).

One type of opposition, which I singled out tentatively from among the rest and for a time labeled CORRELATIONS, proved afterwards to be a clue for a thorough structural analysis of phonemic systems. A correlation was described as a binary opposition carried by more than one pair of phonemes : one member of every pair is characterized by the presence of a given phonemic mark, and the other by its absence ; this absence may be supplemented by the presence of a contrary property. The *principium divisionis*, being the same in all the correlated pairs, is “factored out”. It may function regardless of the single correlated pairs (see above, pp. 9ff., 152ff.). [...] Conversely, the *tertium comparationis*, – the “archiphoneme”, as I used to call the common core of two phonemes within a correlated pair (see above, p. 12) – may be abstracted in turn from the differential property and assume an autonomous role [...] Among the factors favoring the extraction both of the common

Jakobson rappelle en premier lieu la définition du phonème qu'il donna dans ses *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, et que nous avons citée dans le premier chapitre :

« Nous appelons *système phonologique* d'une langue le répertoire, propre à cette langue, des "différences significatives" existant entre les idées des unités acoustico-motrices, c'est-à-dire le répertoire des oppositions auxquelles peut être attachée, dans une langue donnée, une différenciation des significations (répertoire des *oppositions phonologiques*). Tous termes d'opposition phonologique non susceptibles d'être dissociés en sous-oppositions phonologiques plus menues sont appelés *phonèmes*. » (J.Rem : p. 8).

Comme le souligne Jakobson, le phonème y est défini d'une part comme terme d'opposition, et d'autre part comme unité indivisible. Mais dès ce texte, comme en témoigne la citation produite également par Jakobson, l'accent était mis sur les oppositions plutôt que sur les éléments du système que sont les phonèmes :

« La définition connue du système phonologique comme "collection d'idées de sons" concentrait involontairement l'attention sur les idées des unités acoustico-motrices elles-mêmes. Les types de leurs rapports mutuels n'étaient pas soumis à l'analyse voulue ; or, c'est en eux justement que réside l'essence du système phonologique. » (J.Rem. : p. 9).

On peut faire, à ce propos, deux remarques. En premier lieu, si le phonème, dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, est défini comme une unité indivisible, l'accent mis sur les oppositions de phonèmes conduit déjà à son analyse componentielle, ce que souligne ensuite Jakobson en parlant de contradiction. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, on lit de même douze ans plus tard dans « Structuralisme et téléologie » :

---

core and of the *differentia specifica*, I pointed to the morphological rules governing the use of such phonemic oppositions and to the phonemic environment setting bounds to their occurrence.

The breaking up of correlative phonemes into their common core and differential property was obviously at variance with the definition of the phoneme as the "phonemic unit, insusceptible of being dissociated into smaller and simpler phonemic units", which obstinately survives even to the present. Trubetzkoy's fundamental contribution to the theory of vowel systems (*TCLP I*, 1929) came close to reducing vocalism to a few binary oppositions. It was gradually shown that each of these oppositions was utilized in some of the extant species of the so-called VOWEL-HARMONY, which lays bare the dichotomous structure of ALL vocalic attributes and displays their operational autonomy with particular clarity. [...]

[...] The advance of phonological research, which led toward a gradual resolution of phonemes into their distinctive attributes, prompted me in 1932 to propose a revised definition of the phoneme as "a set of those concurrent sound properties which are used in a given language to distinguish words of unlike meaning" and to view the repertory of those oppositive properties the foundation of any given phonemic system (see above, p. 231). The concept of DIFFERENTIAL or DISTINCTIVE QUALITIES (for which in English I adopted the term DISTINCTIVE FEATURES, used in 1933 by Bloomfield and Sapir) was to take over that place of ultimate discrete entity which formerly had been granted to the phoneme.

[...]

On March 23, 1938, my attempts at reducing the multiple of phonemes to the subset of their ULTIMATE components were first discussed before the Prague Linguistic Circle, which was at that time an efficient workshop of phonological research, and on July 18 I presented a report on the same theme to the Third International Congress of Phonetic Sciences, under the title "Observations sur le classement phonologique des consonnes" (see above, pp. 272-79). In these papers consonants were the focus of attention, because their traditional arrangement, based upon the point of articulation, seemed to defy and obstruct any true systematics of phonemic oppositions. » (J.Ret. : p. 634-636).



« Dès le début, j'ai cherché à renoncer aux définitions extrinsèques, non linguistiques qu'on donnait d'habitude aux entités phonologiques et j'ai combattu les tentatives d'imposer aux *valeurs* de communication telles que le phonème des définitions premièrement psychologiques, acoustiques ou motrices. Aussi, dès le début de mes recherches phonologiques, j'ai assigné au phonème le rang d'une notion secondaire par rapport au réseau d'oppositions qui détermine la constitution de chaque phonème du système donné.

C'est ce que j'exprimais, dès 1928, dans mes *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* : "Nous appelons système phonologique d'une langue le répertoire, propre à cette langue, des 'différences significatives' existant entre les idées des unités acoustico-motrices, c'est-à-dire le répertoire des oppositions auxquelles peut être attachée, dans une langue donnée, une différence des significations". Mais le même chapitre, "Notions fondamentales", reste encore coupable d'une contradiction interne : j'affirmais à l'époque que "tous termes d'opposition phonologique *non susceptibles d'être dissociés en sous-oppositions phonologiques* plus menues sont appelés phonèmes". Or, un peu plus loin, en introduisant le concept de corrélations, je dis que les phonèmes corrélatifs sont dissociables, car on peut abstraire d'un côté leur *principium divisionis*, et de l'autre, "l'élément commun qui les unit". Il a fallu évidemment poursuivre l'analyse, et en 1931 j'ai posé la question du phonème comme faisceau de traits distinctifs, d'abord dans mon étude sur la phonologie du slovaque et ensuite dans une note sur le phonème pour l'Encyclopédie tchèque. Ma communication au Troisième Congrès International des Sciences Phonétiques (Gand, 1938) a dressé le bilan de cette dissociation systématique des phonèmes, entités complexes, en des éléments différentiels indécomposables. » (J.Stru. : p. 126-127).

Jakobson relie clairement, dans ce passage, définition relationnelle du phonème au sens d'une définition linguistique et non psychologique ou physiologique, et intérêt pour les oppositions, conduisant à une analyse componentielle du phonème. C'est là la première implication de la notion de définition relationnelle que nous avons essayé de mettre en évidence plus haut, et l'on retrouve ici, en filigrane, la notion de fonction, puisqu'il s'agit de « valeurs de communication<sup>1062</sup> ». Il était de même question dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, comme le rappelle également Jakobson dans ce passage, de « différences significatives » et de « répertoire des oppositions auxquelles peut être attachée, dans une langue donnée, une différence des significations ». Il n'est plus question, dans l'examen rétrospectif de *The Sound Shape of Language*, de contradiction, mais la reconnaissance de l'existence des « corrélations phonologiques » y est à nouveau présentée comme un « premier pas vers l'analyse componentielle des phonèmes en traits distinctifs » :

« Dans les années 20, l'analyse des constituants discriminants du langage n'allait pas au-delà des segments successifs de la séquence sonore ; autrement dit, on considérait les phonèmes comme des termes d'oppositions indissociables en oppositions plus petites (voir par exemple RJ, I : 8). [...] Par suite, à considérer le caractère manifestement successif des unités sonores, on était facilement tenté de négliger la simultanéité de leurs composants, même s'il est vrai que la possibilité de traits simultanés, chacun apte à discriminer le sens, n'avait pu manquer d'attirer l'attention de certains chercheurs. Baudouin, par exemple, avait remarqué que "les phonèmes ne sont pas des notes isolées,

---

<sup>1062</sup> Voir le contexte de citation de ce passage de « Structuralisme et téléologie » dans le chapitre 1.

mais des accords composés de plusieurs éléments<sup>1063</sup> (1910), pensée qu'il compléta ensuite dans ses cours à l'université de Saint-Petersbourg en disant que le rôle morphologique et sémantique ne revient pas à la totalité du phonème indivisible, mais seulement à ses éléments constitutifs audio-moteurs, pour lesquels il forgea un terme russe particulier : *kinakema* (1963 : 290). De même, Saussure avait insisté sur la nécessité de décomposer le phonème en ses éléments différentiels, non sans tenir compte de la présence conjointe de facteurs négatifs opposés à des facteurs positifs, comme, par exemple, l'absence de résonance nasale par opposition à sa présence (p. 110).

À la même époque, le comité préparatoire du I<sup>er</sup> congrès international des linguistes, réuni à La Haye en 1928, souleva la question des méthodes les plus appropriées pour donner une image exhaustive d'une langue. Il reçut une réponse de Prague qui soulignait l'existence d'une classe particulière de différences significatives, à savoir une corrélation phonologique "formée d'un ensemble d'oppositions binaires toutes définies au moyen d'un critère commun envisageable indépendamment de chaque couple d'opposés<sup>1064</sup>"; et c'était à la phonologie comparative de formuler les lois générales sous-jacentes à l'interconnexion de ces corrélations dans tout système phonétique concret. Une telle division des couples postulés en un *principium divisionis* et un substrat commun unifiant les deux membres de chaque opposition représentait en fait le premier pas vers l'analyse componentielle des phonèmes en traits distinctifs. Et la première application concrète, et fructueuse, en fut faite par Nikolaj S. Trubetzkoy (1890-1938), dont l'étude<sup>1065</sup> sur les systèmes vocaliques envisagés de ce point de vue parut dans le premier volume des *Travaux du Cercle linguistique de Prague* (1929), dédié au I<sup>er</sup> congrès international des slavistes qui s'était tenu à Prague la même année<sup>1066</sup>. » (J.SS : p. 27-28).

---

<sup>1063</sup> On lit en effet dans « Les lois phonétiques » : « La *confusion* des lettres avec les sons, des *graphèmes* (des représentations des lettres) avec les *phonèmes* (les représentations des sons) a été cause : 1<sup>o</sup> de ce qu'on a tiré des conclusions sur la différence et l'identité des sons en s'appuyant sur la différence et l'identité des lettres ; 2<sup>o</sup> de ce qu'on a en général transporté l'uniformité et l'indivisibilité des graphèmes sur les phonèmes. Tandis que, l'analyse du phonème, c'est à dire d'une idée objectivement composée, mène à sa décomposition en des éléments extrêmes, c'est à dire, en des représentations réellement les plus simples, au point de vue psychique indivisibles. Du côté prononciatif, ce sont les représentations des travaux particuliers (à mon avis injustement nommés "articulations"), du côté auditif, ce sont les représentations des nuances acoustiques, créées par ces représentations unitaires des travaux prononciatifs. J'ose appeler les représentations des travaux prononciatifs – *kinèmes*, et les représentations des nuances acoustiques, indivisibles au point de vue psychique – *akousmes*. La liaison de kinèmes et d'akousmes en un entier forme un *phonème*. Les phonèmes sont non des notes singulières, mais des accords, composés de quelques éléments (p. 69).

L'entier des phonèmes, kinèmes et akousmes, propres à chaque cérébration linguistique, forme les systèmes des représentations phonétiques, qui se groupent objectivement dans les "âmes" humaines » (Baudouin de Courtenay, 1910 : p. 74-75). Voir Baudouin de Courtenay (1972) : p. 271-272.

<sup>1064</sup> Il s'agit de « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? ». Voir J.Qu. : p. 3, cité ci-dessus.

<sup>1065</sup> Il s'agit de Trubetzkoy (1929b). Voir ci-dessous.

<sup>1066</sup> « In the 1920s the analysis of sense-discriminative constituents of language did not go beyond the successive segments of the sound sequence ; in other words, phonemes were viewed as those terms of oppositions which cannot be dissociated into smaller oppositions (see for instance RJ I : 8). [...] The striking successivity of sound units tempted one to disregard the simultaneity of their components, even though hints about the idea of simultaneous features of sounds, each of these elements carrying a sense-discriminative capacity, at times must have attracted the attention of experts. Thus, Baudouin noticed that "phonemes are not separate notes but chords composed of several elements" (1910) and later added in his Petersburg University lectures that a semantic and morphological role is carried out not by total and indivisible phonemes, but only by their fractional motor-auditory "constituent elements", for which he coined a special Russian label, *kinakema* (see 1963 : 290). Similarly, Saussure's lectures in general linguistics stressed the need to resolve the phonemes into their differential elements while taking into account the participation of negative factors as distinguished from positive ones, for instance the absence of nasal resonance in opposition to its presence (1916 : 110).

Les choses sont présentées, dans ce passage, en des termes un peu différents, qui font appel aux notions de successivité et de simultanéité, et situent ainsi la question de l'analyse componentielle du phonème sur un plan plus analytique, relativement indépendant, semble-t-il, de la notion de fonction. Sont d'ailleurs mentionnés deux précurseurs – Baudouin et Saussure – dont la présentation est significative. Celle de Saussure pointe discrètement vers la notion de corrélation, à travers la mention de l'opposition saussurienne entre « facteurs négatifs » et « facteurs positifs », et il est moins question, dans le résumé de la pensée de Baudouin, de différences significatives que d'un transfert de fonction du phonème au trait distinctif<sup>1067</sup>. Il apparaît ainsi que la décomposition du phonème en traits distinctifs est

---

The Preparatory Committee of the First International Congress of Linguists, held in The Hague in 1928, raised the question of the methods appropriate to a comprehensive view of a given language ; a proposition sent in answer from Prague outlined a particular class of significative differences, namely a phonological correlation “constituted by a set of binary oppositions all of which are defined by a common criterion conceivable apart from each couple of opposites” : comparative phonology was entrusted with the formulation of general laws which underlie the interconnection of these correlations within any given sound system. The division of the couples in question into the *principium divisionis* and the common substratum which unifies the two members of any opposition meant the first step in the componential analysis of phonemes into their distinctive features. The first concrete application of this prerequisite, the successful effort of Nikolaj S. Trubetzkoy (1890-1938) to approach the vowel patterns of languages from such a point of view, appeared in the first volume of the *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* (1929), which was dedicated to the First International Congress of Slavists held that year in Prague. » (J.SS : p. 22-23).

<sup>1067</sup> Le passage de Baudouin auquel renvoient ici Jakobson et Waugh est, dans la traduction informelle que nous en a aimablement fournie à notre demande Patrick Sériot, le suivant : « Le cynacème (*kinakema*) est la représentation conjointe du cynème (*kinema*) et de l'acousmème (*akusma*) dans les cas où, grâce au cynème on obtient aussi un acousmème. Par exemple, le cynème des lèvres conjoint à une nuance acoustique labiale constitue le cynacème de la labialité ; mais le cynème de fermeture ou d'occlusion des organes exclut à un moment donné l'acousmème obtenu seulement au moment de l'explosion en tant que fin de l'occlusion. Par conséquent, dans le premier cas, dans le cynacème, le cynème et l'acousmème se trouvent dans une relation de compatibilité, alors que dans le second – dans une relation d'exclusion mutuelle. On peut en dire autant du cynacème de vibration des cordes vocales de la glotte ; mais entre le cynème du travail du palais mou et l'acousmème de la résonance nasale nous constatons une relation d'exclusion mutuelle : lorsque le palais mou travaille, c'est-à-dire lorsqu'il se relève et fait obstacle au passage de l'air vers les fosses nasales, il n'y a pas d'acousmème de résonance nasale, et vice versa. » (*Izbrannye trudy po obščemu jazykoznaniju*, tome I : p. 290). La formulation de *The Sound Shape of Language* est donc entièrement due à Jakobson et Waugh. Notons par ailleurs que l'interprétation qui est proposée de ce passage est tout à fait projective. On lit d'ailleurs dans « The Difference between Phonetics and Psychophonetics » (1927) : « The phoneme consists, in turn, of constituent elements of which we are not aware during linguistic intercourse but which can be obtained by analysis ; they are :

the *kineme*, the articulatory, phonational element of linguistic thought ;

the *acousmeme*, the simplest psychological element of audition or acoustic perception ; and

the *kinakeme*, the complex representative of both the articulatory (phonational) and auditory elements. »

(Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 279-280 [nous soulignons]). Pour les notions de cynème, cynacème et acousmème, voir encore, dans « Les lois phonétiques » : « Conformément au genre de l'association morphologuante et sémasiologuante, différentes unités psychiques de la langue collectivement individuelle peuvent agir comme des totalités indivisibles, ou comme des totalités composées d'éléments intégrants. De cette manière, nous obtenons par degrés : les *syntagmes* comme parties intégrantes de la phrase, les *morphèmes* comme parties intégrantes des syntagmes, les *phonèmes* comme parties intégrantes des morphèmes. Mais le devoir de l'analyse scientifique, qui doit prendre en considération les réalités psychiques, ne nous permet pas de nous arrêter sur les phonèmes. Nous décomposons les phonèmes en des éléments psychiques prononciatifs et auditifs, ne pouvant être décomposés plus loin. Du point initial exécutif de la circulation linguistique, c'est-à-dire, du point d'émission, nous décomposons les phonèmes en éléments prononciatifs, en *kinèmes* ; du point final de réception nous les décomposons en éléments auditifs, en *akousmes*. Je considère ces termes comme indispensables pour la perfection de la pensée abstraite de notre science » (Baudouin de Courtenay, 1910 : p. 69),

antérieure à la notion d'opposition binaire d'une part, et, d'autre part, indépendante de la constitution des rapports en objet de l'analyse linguistique au sens de la deuxième implication de la notion jakobsonienne de définition relationnelle que nous avons essayé de mettre en évidence ci-dessus. Mais il est clair, dans le même temps, que l'analyse componentielle est relativement indépendante, chez Jakobson, du point de vue phonologique au sens de point de vue fonctionnel. Le raisonnement de *Six leçons sur le son et le sens* et de « Zur Struktur des Phonems » est donc fallacieux d'un point de vue historique ou, plus exactement, reconstruit, mais il met par là même en exergue une spécificité de l'élaboration jakobsonienne : le déplacement d'objet des éléments aux rapports, dont le binarisme semble à la fois une détermination et un effet second : une détermination dans la mesure où il est constitutif d'une redéfinition de la notion de système, et ainsi de l'hypothèse structurale jakobsonienne, un effet second dans la mesure où il est corrélatif du passage du phonème aux traits distinctifs, passage déterminé, comme nous venons de le voir, par le « développement de la recherche phonologique », pour reprendre une expression du « Retrospect » des *Selected Writings I*. Or, – et c'est là la seconde des deux remarques que nous annonçons ci-dessus – il est certes clair que, comme le souligne Jakobson tant dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*, que dans « Structuralisme et téléologie » et *The Sound Shape of Language*, les corrélations ont joué un rôle important dans la décomposition des phonèmes, pour des raisons qui apparaissent nettement dans les *Dialogues*, où la distinction des éléments et de leurs propriétés et la conception « abstraite<sup>1068</sup> » de ces dernières sont données comme étant à l'origine de la reconnaissance des corrélations :

« Les différences : unité accentuée-non accentuée et : longue-brève que j'ai dû étudier à fond dans ma comparaison du vers tchèque et du vers russe, indiquaient clairement qu'il fallait procéder à l'analyse des couples d'oppositions où la propriété même de l'opposition – la quantité de la voyelle, par exemple – et les manifestations mutuellement opposées d'un tel rapport – dans ce cas la longueur et la brièveté des voyelles, étaient

---

et dans *A Baudouin de Courtenay Anthology* : « Each psychologically indivisible articulatory element we shall call a *kineme*, and each psychologically indivisible acoustic element, an *acousmeme*, whereas the acoustic result corresponding to the articulatory activity we shall call a *kinakeme*. This is the indivisible and twofold art.-acoustic element, which, Janus-like, has one face turned toward the physiological and motor activities of the speech organs, and the other toward the sphere of acoustics, i.e., the sphere of vibrating air and auditory impressions produced by these vibrations.

The above terms may at first glance seem strange and will undoubtedly startle the reader, and I only use them with reluctance. But I cannot avoid using them, since any newly formulated scientific concept requires its own verbal symbol. » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 325). Nous remercions vivement Patrick Sériot de son aide.

<sup>1068</sup> Voir également, sur ce point, dans « Parts and Wholes in Language » (1960) : « The relation between a concrete object as whole and its properties as parts (Nagel, 1-g) is particularly typical of language, for not only is every classification of morphemes or complex grammatical units based on their abstract, semantic properties, but also each ultimate phonemic constituent, the distinctive feature, presents an abstract, relational, oppositive property. » [« La relation entre un objet concret comme tout et ses propriétés comme parties (Nagel, 1-g) est particulièrement typique du langage, parce que non seulement toute classification de morphèmes ou d'unités grammaticales complexes est fondée sur leurs propriétés sémantiques, abstraites, mais également tout constituant phonémique ultime, le trait distinctif, présente une propriété abstraite, relationnelle, oppositive. »] (J.P.W. : p. 283). Jakobson se réfère dans cet article à un article d'Ernest Nagel, « Wholes, Sums, and Organic Unities » (Nagel, 1963). L'exemple donné par Nagel pour ce sens des mots *tout* et *partie* est le suivant : « In this sense, the character of being cylindrical in shape or being malleable is a part of a given piece of copper wire. » (Nagel, 1963 : p. 138).

mises en relief. Bien plus, l'analyse de ces rapports m'obligeait de faire abstraction, dans le couple d'oppositions longue-brève, des voyelles concrètes qui y étaient soumises. Il en découla l'idée d'une distinction qualitative entre les voyelles, le concept de *a* en dehors de l'opposition quantitative, par exemple, puis d'un rapport quantitatif abstrait entre la durée maxima et minima, c'est-à-dire entre la longueur et la brièveté. Je passai inévitablement des propriétés prosodiques, où la possibilité, voire la nécessité d'une telle analyse était particulièrement nette et urgente, aux autres séries de couples phoniques qui se prêtaient à une séparation similaire, comme la différence : sonore et sourde qui caractérise des couples de consonnes tels que *d-t*, *z-s*, *b-p*, *v-f*, etc. l'analyse a fait nettement apparaître l'indépendance relative, dans le système de la langue et la pensée linguistique, des propriétés associées telles que sourde-sonore, et des unités distinctes du consonantisme (*d/t*, etc.) en dehors de la participation ou l'absence de la voix qui les divise.

Ces considérations m'ont amené, vers la fin des années vingt et au cours de mes recherches sur l'évolution phonologique du russe et des autres langues slaves, à reconnaître un type particulier de rapports phonologiques que j'ai désignés par le terme logique de corrélation. Ce concept se révéla fécond pour la description des systèmes phoniques, mais aussi bien pour l'explication de leurs mutations historiques. C'est sur l'analyse de telles corrélations que se base mon premier traité de phonologie historique, "Evolution phonologique...", qui constitua le deuxième tome des *Travaux du Cercle linguistique de Prague*. Ce tome est sorti en 1929, en même temps que le premier, qui réunissait les articles de différents membres du Cercle sur des questions de structure de la langue, et, entre autres, de phonologie.

Commençant à étudier les sons du langage par rapport à leurs fonctions de signification, nous avons défini le phonème comme l'unité minimale de la langue pouvant servir à différencier les significations. C'est dire que les linguistes percevaient le phonème comme une espèce d'atome indivisible. Entre-temps, l'analyse des corrélations phonologiques avait déjà nécessairement mis en doute l'indivisibilité du phonème – pour prendre l'exemple du phonème *b*, il était possible d'isoler la caractéristique de sonorité face à la surdité sur la base de la proportion  $b : p = d : t$ , ou la caractéristique d'occlusivité s'opposant à celle de fricativité en vertu de la proportion  $b : v = p : f$ , ou encore l'absence de nasalité opposée à sa présence, ainsi qu'il ressort de la proportion  $b : m = d : n$ . » (J.Dial. : p. 27-28).

Mais par ailleurs, ces corrélations ne renvoient pas en premier lieu, contrairement à ce qu'il semble à la lecture du raisonnement de *Six leçons sur le son et le sens* (et de celui, analogue, de « Zur Struktur des Phonems »), à des oppositions binaires de traits distinctifs, mais à des oppositions binaires entre phonèmes. Il est notable, à ce propos, que la définition des corrélations donnée dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*, soit formulée d'une manière toute différente, et d'une certaine façon inverse, de celle des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* et de « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? ». On lit en effet dans ces deux textes, comme nous l'avons vu ci-dessus :

« Une corrélation phonologique est constituée par une série d'oppositions binaires définies par un principe commun qui peut être pensé indépendamment de chaque couple de termes opposés. » (J.Qu. : p. 3)

« Le système phonologique présente deux types fondamentaux d'oppositions :

1° les oppositions de phonèmes *corrélatifs*, et

2° les oppositions de phonèmes *disjoints*.

Le premier type d'oppositions est caractérisé par ceci : la conscience de la corrélation des phonèmes en opposition est conditionnée par l'existence, dans un système phonologique donné, de toute une série d'oppositions binaires d'un même type (nous appellerons conventionnellement celles-ci *couples de corrélation*) » (J.Rem. : p. 9).

Il s'agit en revanche dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*, non plus d'oppositions de phonèmes (d'oppositions binaires entre phonèmes) mais d'une « opposition binaire manifestée par plus d'une paire de phonèmes ». Il est clair à nouveau, ici, que les oppositions de phonèmes étaient envisagées dès les premiers textes de manière tout à fait différente de la présentation qu'en fait Jakobson dans *Six leçons sur le son et le sens* et dans « Zur Struktur des Phonems », et dès lors que les oppositions de traits distinctifs sont avant tout une autre formulation en même temps qu'une autre manière de considérer les oppositions de phonèmes telles qu'envisagées par les premiers phonologues, et non seulement un autre niveau de relations<sup>1069</sup>. C'est là, par ailleurs, une différence importante entre les deux élaborations jakobsonienne et troubetzkoyenne. Qu'il s'agisse du « Retrospect » des *Selected Writings I*, de *The Sound Shape of Language* ou des *Dialogues*<sup>1070</sup>, Jakobson renvoie toujours au même texte de Troubetzkoy, « Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme » (1929). La lecture qu'il en propose dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* semble relativement projective. Troubetzkoy évoque seulement en effet, dans « Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme », le rôle des oppositions dans la décomposition du phonème, sans autre spécification :

« Die assoziative Analyse bleibt aber beim einzelnen Phonem nicht stehen. Vergleicht man z. B. das deutsche Wort *Keil* mit dem Worte *geil*, so bemerkt man, daß zwischen beiden genau derselbe Unterschied besteht, wie zwischen *Pein* und *Bein*. Im Sprachbewußtsein besteht die Gleichung "k : g = p : b", – und dadurch wird jedes Glied dieser Gleichung phonologisch zerlegt : *k* assoziiert sich einerseits mit *g*, andererseits mit *p*, und so löst das Phonem *k* zwei motorisch-akustische Lautvorstellungselemente aus, – die motorisch-akustische Vorstellung des "dorsalen Verschlußlautes", und die der "Tenuis".

Natürlich lassen sich nicht alle Phoneme psychologisch so zerlegen. So ist z. B. das deutsche *l* unzerlegbar, es enthält nur eine einzige motorisch-akustische Lautvorstellung. Der Zerlegung unterliegen nur solche Phoneme, deren einzelne motorisch-akustische

---

<sup>1069</sup> Aussi Cantineau ajoute-t-il, à propos des 325 oppositions consonantiques de son « Esquisse d'une phonologie de l'arabe classique » (voir ci-dessus) : « Sur ce chiffre, il n'y en a qu'un petit nombre qui soient "bilatérales" ou constituent "un rapport exclusif" » (Cantineau, 1946 : p. 110), évoquant ensuite les « grandes corrélations qui forment l'armature du système consonantique arabe » (Cantineau, 1946 : p. 110).

<sup>1070</sup> On lit en effet à la suite du passage cité ci-dessus : « La définition du phonème en tant que faisceau de propriétés distinctives s'imposait – le concept de phonème cédait ainsi la place aux unités sémantico-distinctives les plus simples, aux éléments différentiels tels que la sonorité, l'occlusivité, etc. Cette constatation, précisément, a orienté mes définitions du phonème dès le début des années trente. Le phonème gardait évidemment son importance, mais il se transformait d'unité primaire en unité dérivée, c'est-à-dire en une combinaison d'éléments simultanés – tout comme la syllabe, qui a fonction d'unité dérivée dans la succession temporelle des sons du langage. D'ailleurs, la nouvelle définition théorique du phonème anticipait la découverte des données empiriques nécessaires à sa justification.

Troubetzkoy, dans le premier tome des *Travaux*, appliquait déjà aux voyelles une méthode proche de la décomposition du phonème en éléments constitutifs sémantico-distinctifs ; l'analyse des consonnes resta cependant longtemps en deçà des découvertes attendues. » (J.Dial. : p. 28-29).

Merkmale auch in anderen Phonemen desselben phonologischen Systems vorkommen. *Der psychologische Gehalt eines Phonems ist mithindurch die Beschaffenheit des gesamten phonologischen Systems der betreffenden Sprache bestimmt.* Ein und derselbe Laut entspricht in zwei verschiedenen phonologischen Systemen zwei ganz verschiedenen Vorstellungskomplexen. [...]

Wie man sieht, gibt es Phoneme mit einfachem und mit kompliziertem psychologischen Gehalt, wobei auch der Grad der Komplikation verschieden sein kann. Da alles das auf der Beschaffenheit der phonologischen Systeme beruht, so wird die Erforschung des psychologischen Gehaltes der Phoneme zur Erforschung der Beschaffenheit der phonologischen Systeme. » (Troubetzkoy, 1929b : p. 39-40)

et les oppositions qu'il envisage ne sont pas nécessairement binaires<sup>1071</sup>. A partir de 1930<sup>1072</sup>, Troubetzkoy fait usage de la notion de corrélation, à laquelle il subordonne, dans « Die phonologischen System » (1931), l'existence d'un système phonologique :

---

<sup>1071</sup> Dans son article « Roman Jakobson's Contribution to the Modern Study of Speech Sounds », Morris Halle note qu'« It is significant in the light of later developments in Jakobson's thought that in his very first writings on the subject he tended to lay maximal stress on correlative oppositions. » (Halle, 1977 : p. 141-142, note 15) puis signale et cite partiellement ce passage d'une lettre de Troubetzkoy à Jakobson, datée du 24 octobre 1927 : « A ce propos, j'aimerais vous dire encore la chose suivante. Vous n'examinez, en fait, que le cas le plus simple : l'opposition de *deux* distinctions corrélatives. Mais l'affaire se complique quand ce ne sont plus deux, mais plusieurs distinctions de ce genre qui sont opposées. Ainsi, par exemple, dans toutes les langues caucasiennes (y compris l'arménien et l'ossète), on n'a pas l'opposition "sonores : sourdes", mais l'opposition "sonores : sourdes : éjectives", et, dans les langues caucasiennes occidentales, cette opposition touche non seulement les explosives et les affriquées, mais également les fricatives. Il existe des langues avec un schéma autrement plus complexe des distinctions corrélatives. Ainsi, en lesghes s'opposent quatre types d'explosives (sonores : sourdes faibles, aspirées : sourdes fortes, non aspirées : éjectives), et cette opposition opère systématiquement et est un facteur important aussi bien du système statique que de l'évolution phonétique du lesghes. Parfois, la direction de l'évolution de la langue est conditionnée par une lutte entre une corrélation à deux termes et une corrélation à trois ou quatre termes. Cela peut arriver quand la corrélation à deux termes existe dans un groupe de phonèmes et la corrélation à trois ou quatre termes est propre à un autre groupe de phonèmes. Ainsi, à une certaine époque de la vie du polabe, les consonnes distinguaient, dans la plupart des positions "dureté : mouillure", mais en position devant *e* (issu des *\*e*, *\*b* et *\*o* anciens) elles distinguaient "dureté : mouillure : mi-mouillure" ; cela a amené à des transformations diverses qui ont eu pour résultat le triomphe de la corrélation à deux termes. Il est possible que la "mazurisation" polonaise dialectale soit provoquée par le fait que, grâce au susseyement des sifflantes mouillées et au durcissement des chuintantes, la langue disposait de trois séries de corrélation *c-é-č*, etc., qu'il fallut réduire à deux, car les autres consonnes ne distinguaient que deux séries. Mais cette aspiration à réduire la "pluricorrélation" à une corrélation à deux termes est loin d'être partagée par toutes les langues. Il y en a beaucoup qui tolèrent facilement une pluricorrélation. » (Troubetzkoy, 2006 : p. 142-143), remarquant « The issue of binary vs. multi-valued features that Trubetzkoy and Jakobson continued to debate to the very end of the former's life thus had roots going back to a very early stage in their collaboration. » (Halle, 1977 : p. 143, note 15). Il ne commente pas, cependant, le fait que « [i]n his "Retrospect" to *Selected Writings* I Jakobson comments that Trubetzkoy's paper on vowel systems "came close to reducing the vocalism to a few binary features. It was gradually shown that each of these oppositions was utilized in some of the extant species of the so-called vowel harmony which lays bare the dichotomous structure of all vocalic attributes and displays their operational autonomy with particular clarity." » (Halle, 1977 : p. 129). Une note de Patrick Sériot précise que « [à] cette remarque sur la proposition de RJ – lettre 35, note 1 [cette note identifie la proposition comme étant « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ?] – ce dernier répondit que de telles corrélations en apparence à plusieurs termes forment, en réalité, des échelles d'oppositions binaires. » (Troubetzkoy, 2006 : p. 144, note 4). On lit de fait dans les *Preliminaries to Speech Analysis* : « The dichotomous scale is the pivotal principle of the linguistic structure. The code imposes it upon the sound. »

Only one phonemic relation presents a somewhat different aspect. This is the relation between vowels with a compact and those with a diffuse spectrum (open and close, in articulatory terms). In a language such as Turkish, the vowels are grouped into compact and diffuse pairs, other things being equal : /kes/ "cut !" is to /kis/ "tumor"

as /kol/ “arm” is to /kul/ “slave”. But a language such as Hungarian distinguishes, *ceteris paribus*, three degrees of compactness. Cf. /târ/ “bald” with an open rounded back vowel – /tor/ “feast” with the corresponding mid vowel – /tur/ “rakes up” with the close vowel, and, similarly, in the unrounded front series, /næ/ “take it” – /ne/ “don’t !” – /ni/ “look !”. The minimal distinction remains the same as in Turkish : /o/ and /e/ are opposed to /u/ and /i/ as *relatively* compact to *relatively* diffuse. In Hungarian, however, the same opposition (relatively compact vs. relatively diffuse) reappears in such pairs as /târ/ – /tor/ and /næ/ – /ne/ ; that is to say that /a/ : /o/  $\approx$  /o/ : /u/. In this “phonemic proportion” /o/ (or /e/) functions as the “mean proportional”. It carries two opposites features – compactness vs. the diffuse /u/ (or /i/) and diffuseness vs. the compact /a/ (or /æ/). » [« L’échelle dichotomique est le principe central de la structure linguistique. Le code l’impose au son.

Une relation phonémique seule présente un aspect quelque peu différent. Il s’agit de la relation entre voyelles à spectre compact et voyelles à spectre diffus (ouvertes et fermées en termes articulatoires). Dans une langue telle que le turc, les voyelles sont groupées en paires compactes et diffuses, toutes choses égales par ailleurs : /kes/ “coupe !” est à /kis/ “tumeur” ce que /kol/ “bras” est à /kul/ “esclave”. Mais une langue telle que le hongrois distingue, *ceteris paribus*, trois degrés de compacité. Cf. /târ/ “chauve” avec une voyelle d’arrière arrondie ouverte – /tor/ “fête” avec la voyelle médiane correspondante – /tur/ “ratisse” avec la voyelle fermée, et, de même, dans les séries d’avant non arrondies, /næ/ “prends-le” – /ne/ “ne le fais pas !” – /ni/ “regarde !”. La distinction minimale reste la même qu’en turc : /o/ et /e/ sont opposés à /u/ et /i/ comme *relativement* compacts à *relativement* diffus. En hongrois, cependant, la même opposition (relativement compact vs. relativement diffus) réapparaît dans des paires telles que /târ/ – /tor/ et /næ/ – /ne/ ; c’est-à-dire que /a/ : /o/  $\approx$  /o/ : /u/. Dans cette “proportion phonématique” /o/ (ou /e/) fonctionne comme le “moyen terme proportionnel”. Il porte deux traits opposés – compacité vs. le /u/ (ou /i/) diffus et caractère diffus vs. le /a/ (ou /æ/) compact. »] (J.Prel. : p. 601), puis dans « Phonology and Phonetics » : « Troisièmement, presque tous les traits distinctifs présentent une structure incontestablement dichotomique sur le plan acoustique et, de la même façon, sur le plan moteur. Parmi les traits intrinsèques, seule la distinction compact/diffus dans les voyelles présente souvent un plus grand nombre de termes, le plus souvent trois. Par exemple, /æ/ est à /e/ comme /e/ est à /i/ : la moyenne géométrique /e/ est non-compacte par rapport à /æ/ et non-diffuse par rapport à /i/. Dans des expériences psychologiques on a obtenu /e/ par un mélange de /æ/ et de /i/, ce qui confirme la structure particulière de ce trait vocalique. Des expériences parallèles sur le mixage des voyelles situées sur l’axe des tonalités ont montré que, si on fait entendre simultanément des voyelles graves et aiguës, elles ne sont pas perçues comme une voyelle unique : /u/ et /i/ ne se fondent pas en /y/. L’opposition grave/aigu est manifestement une opposition binaire. » (J.PP : p. 146) [« Third, almost all of the distinctive features show an unquestionably dichotomous structure on their acoustical and, correspondingly, on their motor level. Among the inherent features, only the vocalic distinction compact/diffuse often presents a higher number of terms, mostly three. For instance /æ/ is to /e/ as /e/ is to /i/ : the geometric mean /e/ is non-compact in relation to /æ/ and non-diffuse in relation to /i/. Psychological experiments that obtained /e/ through the mixture of /æ/ and /i/ confirm the peculiar structure of this vocalic feature. Parallel experiments in mixing vowels situated on the tonality axis showed that grave and acute vowels, when sounded simultaneously, are not perceived as a single vowel : /u/ and /i/ do not merge into /y/. The feature grave/acute is a patently binary opposition. » (J.PP : p. 500)] et dans *The Sound Shape of Language* : « Le fait que le trait compact~diffus soit plus lié aux voyelles, et le trait de tonalité plus lié aux consonnes, se reflète dans les différences notables que présente la structuration de ces traits dans les deux systèmes. Ainsi, le trait diffus~compact, qui est nettement dyadique pour les consonnes, et qui l’est également dans le vocalisme de nombreuses langues, montre néanmoins très souvent une plus grande complexité dans ce dernier cas, du fait de l’existence de termes moyens s’ajoutant aux deux extrêmes de compacité et de diffusion. Ici, il faut considérer la particulière fréquence des triangles à cinq voyelles, tel le système des voyelles brèves du tchèque où /a/ ne participe pas des oppositions de tonalité propres à /i, e/ (aiguë) et à /o, u/ (bémolisation). Et, quoiqu’on ait souvent invoqué ce type de triades comme argument contre la généralité des oppositions binaires dans la structure des traits distinctifs, il est parfaitement clair que nous sommes là face à une bifurcation de l’opposition binaire diffus~compact, qui se ramifie en deux oppositions elles aussi binaires : non compact~compact et non diffus~diffus, bifurcation qui n’a rien d’étonnant dès lors que l’on reconnaît dans la relation diffus~compact l’axe fondamental du système vocalique (le caractère accessoire de ce même axe dans le système consonantique expliquant pourquoi celui-ci ne présente jamais de semblables subdivisions). A ce propos, on peut rappeler que /e/ constitue une sorte de moyenne géométrique, étant non compact par rapport à /æ/ compact et non diffus par rapport à /i/ diffus, reproduite par les expériences psychologiques qui ont montré que l’on peut précisément obtenir /e/ par le mélange de /æ/ et de /i/. En revanche, des expériences analogues conduites sur l’axe des tonalités ont révélé que les voyelles graves et aiguës produites simultanément ne sont pas perçues comme une



« Würden in einer Sprache nur disjunkte phonologische Gegensätze bestehen, d. h., würde jedes einzelne Phonem dieser Sprache zu allen übrigen Phonemen in demselben Gegensatzverhältnis stehen, – so würde eine solche Sprache kein phonologisches System besitzen. Das Aufstellen eines phonologischen Systems ist nur deshalb möglich, weil in Wirklichkeit die einzelnen Phoneme jeder Sprache zu einander nicht nur in disjunkten, sondern auch in korrelativen Verhältnissen stehen. » (Troubetzkoy, 1931d : p. 96).

L'enjeu de cette subordination est cependant profondément différent de celui que revendique Jakobson dans « Observations sur le classement phonologique des consonnes<sup>1073</sup> ». Il ne s'agit pas de définition des oppositions, mais d'une part des conditions d'une définition phonologique du phonème, ce qui suppose la possibilité d'assigner à celui-ci un contenu phonologique, et d'autre part des conditions d'existence d'une structure du système, ce qui suppose l'existence de rapports différenciés entre les éléments. On lit ainsi quelques pages plus loin :

« Durch die Teilnahme an einem korrelativen Verhältnis wird ein Phonem für das Sprachbewußtsein in seine Eigenschaften zerlegt. Ein Phonem, das an mehreren korrelativen Gegensätzen beteiligt ist, erscheint immer als eine Verbindung von Eigenschaften. Diese Eigenschaften sind jedoch nicht alle gleichwertig, sie stehen zueinander in verschiedenen Verhältnissen, auf verschiedenen *Stufen der Wesensverwandtschaft*. Dasselbe gilt auch von den korrelativen Gegensätzen, die den Eigenschaften der Phoneme zugrunde liegen. » (Troubetzkoy, 1931d : p. 99-100).

---

seule voyelle intermédiaire (voir Huber, 1934 et RJ, I : 500). On trouve, semble-t-il, des résultats équivalents avec les couleurs situées sur les deux axes correspondants dans leur domaine.

Bref, la coexistence de deux oppositions binaires, compact~non compact et diffus~non diffus, ne crée pas de difficultés d'analyse particulières pour autant que l'on reste fidèle à une approche relationnelle conséquente. » (J.SS : p. 160-162) [« The closer connection of the diffuse ~ compact feature with vocalism and of the tonality feature with consonantism is reflected in the noticeable differences in the structuring of these features within the vocalic and the consonantal patterns. The feature diffuse ~ compact, clearly dyadic in the consonants and dyadic also in the vocalism of numerous languages, shows, nonetheless, a greater complexity in multifarious instances of vocalic organization, namely the occurrence of middle terms in addition to the two extremes of the compact and of the diffuse vowels. It is necessary to take into account the particular frequency of five-vowel triangles such as the Czech system of short vowels [...]

Here the /a/ does not participate in the tonality oppositions characterizing /i, e/ (acuteness) and /o, u/ (flatness). Though these triads have repeatedly been used as an argument against the generality of binary oppositions in the structure of distinctive features, we are, actually, clearly faced in these cases with the bifurcation of the binary opposition diffuse ~ compact into a pair of binary oppositions noncompact ~ compact and nondiffuse ~ diffuse. Such bifurcation appears natural when one acknowledges the diffuse ~ compact relation as the fundamental axis of the vocalic system, whereas the accessory character of the same axis in respect to the consonantal system universally inhibits any subdivisions analogous to the vocalic ones. It must be remembered, for instance, that the existence of the geometric mean /e/, which is noncompact in relation to the compact /æ/ and nondiffuse in relation to the diffuse /i/, is paralleled by the results of psychological experiments in which /e/ was obtained through the mixture of /æ/ and /i/. Analogous experiments in mixing vowels situated on the tonality axis show that grave and acute vowels when sounded simultaneously are not perceivable as a single intermediary vowel (see Huber 1934 ; and RJ I : 500). The treatment of colors located on the two corresponding axes seems to yield equivalent results.

The question of the copresence of two binary oppositions compact ~ noncompact and diffuse ~ nondiffuse does not present particular difficulties in analysis as long as one uses a consistently relational approach. » (J.SS : p. 133-134)]. C'est ce que Martinet considérera, comme nous le verrons dans ce qui suit, comme une « réduction arbitraire ».

<sup>1072</sup> Dans les *Polabischen Studien*. Voir Troubetzkoy (1931d) : p. 97.

<sup>1073</sup> Voir J.Ob. : p. 124-125, cité ci-dessus.

Du reste, Troubetzkoy pose par ailleurs que le système phonologique ne saurait ne comporter que des corrélations :

« Aus dem Gesagten geht hervor, daß korrelative Gegensätze nur in solchen Systemen vorkommen können, in denen auch disjunkte Gegensätze bestehen. » (Troubetzkoy, 1931d : p. 97, note 1)

« Somit scheinen die möglichen Typen der Korrelationsschichtungen bei den Konsonantenphonemen mannigfaltiger als bei den Vokalphonemen zu sein. Allerdings haben alle diese Korrelationsschichtungen immer dieselbe Grundlage, indem sie immer über den disjunkten Lokalisierungsgegensätzen liegen. Das hängt damit zusammen, daß korrelative Gegensätze – nur in solchen Systemen bestehen können, in denen auch disjunkte Gegensätze bestehen (vgl. oben Fußnote 1). Da aber dieser Satz keine Umkehrung zuläßt, so muß es auch solche Sprachen geben, in denen die Konsonantenphonemen keine korrelativen, sondern nur disjunkte Lokalisierungsgegensätze kennen. » (Troubetzkoy, 1931d : p. 113).

En 1933, dans « La phonologie actuelle », il reprend à nouveau à son compte la distinction entre corrélations et disjonctions et, tout comme Jakobson dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* et dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? », ne donne une définition que des seules premières, les secondes étant définies négativement :

« Conformément à son attitude méthodologique, la phonologie actuelle consacre la plus grande attention à l'étude des "oppositions phonologiques" (pour la définition de ce terme voir plus haut, p. 148, note 8). Dans ce domaine, la phonologie actuelle a établi quelques principes de classification qui peuvent, il nous semble, se montrer féconds aussi pour d'autres disciplines scientifiques. Les phonologues distinguent deux sortes d'oppositions phonologiques : les *disjonctions* et les *corrélations*. La "propriété de la corrélation" consiste dans l'opposition de la présence et de l'absence d'une qualité phonologique qui différencie plusieurs couples d'unités phonologiques [...] Quand deux (ou plusieurs) unités phonologiques appartenant au même système s'opposent l'une à l'autre sans former entre elles un couple de corrélation, elles sont *disjointes*, et leur opposition est désignée comme *disjonction* » (Troubetzkoy, 1933a : p. 151-152).

La possibilité d'une analyse des phonèmes n'y est cependant subordonnée, comme dans « Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme » qu'à l'existence d'oppositions, là encore sans autre spécification : « Une qualité phonologique n'existe que comme terme d'une opposition phonologique. » (Troubetzkoy, 1933a : p. 156). C'est là, pour Troubetzkoy, une implication du point de vue phonologique, point de vue relationnel et distinct, en tant que tel, du point de vue phonétique :

« Le phonéticien est nécessairement atomiste ou individualiste (au sens gnoséologique du mot). Chaque son de la parole humaine ne peut être étudié qu'isolément, hors de tout rapport avec les autres sons de la même langue. Et chaque affirmation générale portant sur tous les sons d'une langue, sur sa "base articulatoire" ou bien sur tous les sons du même type ne saurait être qu'une synthèse d'une quantité suffisante d'études partielles consacrées à des sons isolés. En phonologie un pareil procédé est impossible. Puisqu'un phonème est un élément différentiel, une *valeur* linguistique au sens de F. de Saussure, il ne peut être défini que par ses rapports avec les autres phonèmes du même système. Le

phonème ne peut donc pas être étudié hors du système phonologique. Définir un phonème, c'est indiquer sa place dans le système phonologique, ce qui n'est possible que si l'on tient compte de la structure de ce système. C'est donc le système phonologique dans son ensemble qui est le point de départ du phonologue, et ce n'est qu'en partant du système phonologique qu'il arrive au phonème isolé. Cette circonstance crée une opposition profonde entre l'attitude méthodologique de la phonétique et celle de la phonologie. La phonétique, individualiste et atomiste par sa nature, étudie les phénomènes phoniques isolés ; la phonologie, universaliste par sa nature, part du système comme d'un tout organique dont elle étudie la structure. Cette attitude méthodologique *universaliste* propre à la phonologie actuelle est une de ses particularités les plus essentielles, malgré les objections de certains linguistes. » (Troubetzkoy, 1933a : p. 150-151).

On retrouve, dans ce passage – outre l'opposition structuraliste entre atomisme et structure –, la première implication de la notion de définition relationnelle, que l'on peut considérer comme définitoire de la linguistique fonctionnelle et structurale. Envisagée de la sorte, cette notion implique le maintien du phonème au statut d'unité fondamentale, dont l'analyse n'est qu'un corollaire de la définition (dans la mesure, précisément, où celle-ci est relationnelle). Troubetzkoy conserve ainsi jusque dans les *Principes de phonologie* la définition du phonème comme terme d'opposition non divisible en unités phonologiques plus menues. On lit tout d'abord dans l'« Essai d'une théorie des oppositions phonologiques » (1936) :

« Cette distinction [entre oppositions directement et indirectement phonologiques] n'apporte aucun changement essentiel aux définitions de "l'unité phonologique" et du "phonème" proposées par le "Projet de terminologie phonologique standardisée". Le "phonème" reste une "unité phonologique non susceptible d'être dissociée en unités phonologiques plus petites et plus simples". Quant à l'"unité phonologique", il faudra désormais la définir comme "terme d'une opposition *indirectement* ou *directement* phonologique". » (Troubetzkoy, 1936 : p.10, note 1)

puis dans les *Principes de phonologie* (1939) :

« Ces unités phonologiques qui, au point de vue de la langue en question, ne se laissent pas analyser en unités phonologiques encore plus petites et successives, nous les appellerons des *phonèmes*. Le phonème est donc la plus petite unité phonologique de la langue étudiée. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 37-38).

Il faut noter, dans cette dernière définition, la restriction « et successives », qui rappelle l'examen rétrospectif de *The Sound Shape of Language* que nous avons cité ci-dessus. De fait, le phonème troubetzkoyen, tout comme le phonème jakobsonien, est divisible en qualités phonologiques simultanées, qui en permettent la définition. On lit ainsi dans les *Principes de phonologie* :

« Les images phoniques prennent part aux oppositions phonologiques distinctives seulement par leurs particularités phonologiquement pertinentes, et comme chaque phonème doit être un terme d'opposition phonologique, il s'en suit que le phonème coïncide, non pas avec une image phonique concrète, mais seulement avec les particularités phonologiquement pertinentes de cette image. On peut dire que le *phonème* est la somme des particularités phonologiquement pertinentes que comporte une image phonique. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 39-40).

Il s'agit là, comme il apparaît un peu plus loin, d'un corollaire de la définition phonologique, systématique ou relationnelle, du phonème :

« Par l'emploi correct des règles indiquées ci-dessus, on peut établir un inventaire complet de tous les phonèmes d'une langue donnée. Mais on doit aussi déterminer le *contenu phonologique* de chaque phonème pris isolément. Par contenu phonologique nous entendons l'ensemble des traits phonologiquement pertinents d'un phonème, c'est-à-dire les traits qui sont communs à toutes les variantes de ce phonème et qui le distinguent de tous les autres phonèmes de la même langue, en particulier des phonèmes le plus étroitement apparentés. [...] On voit par là que la détermination du contenu phonologique d'un phonème suppose qu'il est un terme du système des oppositions phonologiques existant dans la langue en question. La définition du contenu d'un phonème dépend de la place qu'il occupe dans le système des phonèmes dont il s'agit, c'est-à-dire en dernière analyse des autres phonèmes auxquels il est opposé. Un phonème peut donc recevoir parfois une définition purement négative. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 68-69).

On lit de même plus loin :

« La dépendance qui existe entre le contenu d'un phonème et la place de ce phonème dans le système phonologique, et par suite entre ce contenu et la structure de ce système, est un fait fondamental de la phonologie. Comme les systèmes d'oppositions phonologiques sont différents selon les langues et les dialectes, le contenu phonologique des phonèmes est également différent selon les langues et les dialectes. La différence peut également résider dans la réalisation des phonèmes.

[...]

[...] En résumé on peut dire que le contenu phonologique d'un phonème dépend de la structure du système phonologique dont il fait partie. Et comme le système phonologique est construit différemment dans chaque langue et dans chaque dialecte, il n'arrive qu'avec une relative rareté qu'on rencontre dans deux langues différentes un phonème ayant un contenu phonologique tout à fait pareil. On ne doit pas se laisser tromper par l'emploi de signes de transcription internationale identiques : ces signes ne sont qu'un expédient. Si l'on ne devait désigner par la même lettre que les phonèmes ayant un contenu phonologique tout à fait pareil, on devrait employer pour chaque langue un alphabet particulier. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 74-76).

Troubetzkoy renvoie<sup>1074</sup>, pour la définition du phonème comme ensemble de traits distinctifs, à l'article que Jakobson écrivit pour une encyclopédie tchèque, « Phoneme and Phonology », et que, comme il est apparu ci-dessus, mentionne également ce dernier dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*<sup>1075</sup> et dans « Structuralisme et téléologie », comme témoin, avec « Phonemic Notes on Standard Slovak », de la deuxième étape de son cheminement du phonème aux traits distinctifs. Comme nous l'avons vu plus haut, il est en effet question, dans « Phonemic Notes on Standard Slovak », de contenu phonologique d'un phonème :

« Despite the identity of their phonetic implementation, certain phonemes of the two languages differ in their phonological content, a fact resulting from differences in the

---

<sup>1074</sup> « Voir une définition semblable de R. Jakobson dans l'Encyclopédie tchèque *Ottiv Slovník Naučnj*, Dodatky, II, 1, 608 (s. v. "fonéma"). » (Troubetzkoy, 1949 : p. 40, note 1).

<sup>1075</sup> Voir J.Ret.1 : p. 137, note 19 [p. 636].

relations between diverse phonemes within the over-all structure of the given phonemic system<sup>1076</sup>. » (J.Slov. : p. 222).

Il y est question, par ailleurs, de traits distinctifs :

« The Czech *o, u* are opposed to the phonemes *e, i* as flat grave vowels (i.e., in articulatory terms, rounded back vowels) to non-flat acute (i.e., unrounded front) vowels. The Czech *a* is a neutral vowel without a counterpart from the point of view of tonality. In Standard Slovak *a, o, u* are opposed to the phonemes *ā, e, i* merely as grave to acute vowels (i.e., in articulatory terms, as back to front). The opposition of flat to non-flat is not a distinctive feature delimiting the two series, since both opposites *ā* and *a* are non-flat (i.e., unrounded) vowels. The stressed vowels of Standard Russian form a five membered-triangle phonetically similar to that of the Czech short vowels, but nevertheless the phonemic structure of these vowels with regard to tonality differs in the two languages : in Russian the distinctive feature is the opposition of flat and non-flat, while the differences in gravity and acuteness are not phonemic but merely contextual : each vowel is more advanced (acute) after the palatalized consonants and more retracted (grave) after the non-palatalized (*i-y, ā-a*, etc.)<sup>1077</sup>. » (J.Slov. : p. 224-225).

On lit ensuite dans « Phoneme and Phonology » (1932), comme nous l'avons vu ci-dessus :

« PHONEME is the basic concept of phonology. By this term we designate a set of those concurrent sound properties which are used in a given language to distinguish words of unlike meaning<sup>1078</sup>. » (J.Ph. : p. 231).

Comme il apparaît dans les différents examens rétrospectifs cités ci-dessus, l'étape suivante sera la réduction du système phonologique à un ensemble d'oppositions binaires de traits distinctifs<sup>1079</sup>. Cette réduction est effectuée dans « Observations sur le classement phonologique des consonnes » (1938). On lit tout d'abord, dans ce texte :

---

<sup>1076</sup> « En dépit de l'identité de leur implémentation phonétique, certains phonèmes des deux langues diffèrent dans leur contenu phonologique, fait qui résulte de différences concernant les relations entre les divers phonèmes à l'intérieur de la structure toute entière du système phonémique en question. » Voir également J.Slov. : p. 225.

<sup>1077</sup> « Les *o, u* tchèques sont opposés aux phonèmes *e, i* comme des voyelles graves mates (c'est-à-dire, en termes articulatoires, des voyelles d'arrière arrondies) à des voyelles aiguës non-mates (c'est-à-dire, d'avant non-arrondies). Le *a* tchèque est une voyelle neutre sans contrepartie du point de vue de la tonalité. En slovaque standard *a, o, u* sont opposés aux phonèmes *ā, e, i* simplement comme des voyelles graves à des voyelles aiguës (c'est-à-dire, en termes articulatoires, comme des voyelles d'arrière à des voyelles d'avant). L'opposition de mate à non-mate n'est pas un trait distinctif délimitant les deux séries, puisque les deux opposés *ā* et *a* sont des voyelles non-mates (c'est-à-dire, non-arrondies). Les voyelles accentuées du russe standard forment un triangle de cinq membres phonétiquement similaire à celui des voyelles brèves tchèques, mais néanmoins la structure phonémique de ces voyelles au regard de la tonalité n'est pas la même dans les deux langues : en russe le trait distinctif est l'opposition de mate à non-mate, tandis que les différences dans la gravité et l'acuité ne sont pas phonémiques, mais seulement contextuelles : chaque voyelle est plus avancée (aiguë) après les consonnes palatalisées et plus rétractée (grave) après les non-palatalisées (*i-y, ā-a*, etc.). » Voir aussi J.Slov. : p. 226, 227 et 228.

<sup>1078</sup> « Le concept de *phonème* est le concept fondamental de la phonologie. Par ce terme nous désignons un ensemble de ces propriétés phoniques simultanées qui sont utilisées dans une langue donnée pour distinguer des mots de signification différente. »

<sup>1079</sup> Les étapes sont moins distinctes dans *The Sound Shape of Language* où, par ailleurs, il s'agit plus généralement des praguais, et non du seul Jakobson : « A la suite de cette période d'intense discussion autour des fondements de la phonologie, tant à l'occasion des deux congrès mentionnés que, de façon encore plus

approfondie, lors de la Conférence internationale de phonologie de Prague en 1930, il devint de plus en plus évident que la dissociation méthodique du phonème en ses composants simultanés constituait une tâche indispensable. Au début des années 30, les Praguais désignent le phonème comme étant l’“ensemble, le faisceau, la totalité des propriétés phonétiques concurrentes qui, dans une langue donnée, servent à distinguer des mots de significations différentes”. Ces propriétés, ils les baptisent provisoirement qualités (attributs) différentielles ou distinctives, avant qu’elles ne reçoivent le nom de “traits distinctifs”. C’est en 1933, en effet, que le terme *distinctive features* apparaît dans la littérature linguistique américaine, employé par Sapir dans son article “Language” écrit pour une encyclopédie (voir 1949 : 25), et par Leonard Bloomfield qui, dans *Le Langage* (1933), passe à la même page (79) de l’ancienne conception du phonème comme “unité phonétique distinctive minimale” à sa nouvelle définition comme faisceau de traits distinctifs. (A propos des contradictions de Bloomfield quant à l’emploi de ce terme, voir Twaddell, 1935 : 19 et suiv.) Et c’est Zellig Harris qui, rapportant les efforts des Praguais pour dissocier le phonème en “oppositions binaires”, attire l’attention des linguistes américains sur le fait que le centre d’intérêt s’est ainsi déplacé vers “la découverte des différences au sein des phonèmes en termes de catégories de traits linguistiques relatifs”, démarche relativiste, donc, qu’il approuve expressément. » (J.SS : p. 29) [« After the intense discussion on the foundations of phonology at the two aforementioned congresses, and then in a more comprehensive way at the Prague International Phonological Conference of 1930, the necessity for a consistent dissociation of a phoneme into its simultaneous components was made increasingly clear. At the beginning of the 1930s, the Praguians designated the phoneme as a “set, bundle, totality of those concurrent sound properties which are used in a given language to distinguish words of unlike meaning”. These properties were tentatively labeled differential or distinctive qualities or attributes and later were called “distinctive features”. The English term emerged in the American linguistic literature of 1933, when it was used by Edward Sapir in his encyclopedia article “Language” (see 1949 : 25) and by Leonard Bloomfield, who in his book *Language* oscillated on one and the same page (1933 : 79) between the earlier conception of the phoneme as “a minimum unit of distinctive sound-feature” and its newer, innovative definition as a “bundle of distinctive features”. (On contradictions in Bloomfield’s use of the term “distinctive feature” see Twaddell 1935 : 19ff.) With reference to the Praguian work on the dissociation of phonemes into “binary oppositions”, Zellig Harris brought to the attention of American linguists the fact that the focus of interest had been shifted “toward discovering what are the differences among the phonemes in terms of the relative speech-feature categories” (1951 : 146ff.), and the principle of basing such an analysis upon a relative approach met with his express approval. » (J.SS : p. 23-24)]. L’effet n’en est que plus saisissant : l’analyse du phonème en traits distinctifs y semble intrinsèquement une décomposition en oppositions binaires. On lit d’ailleurs ensuite, comme nous l’avons vu ci-dessus : « On le voit, la définition saussurienne des unités différentielles comme fondamentalement “négatives, relatives et oppositives” a porté ses fruits. l’idée que l’opposition constitue l’opération logique primordiale, universellement présente chez l’homme dès les premières lueurs de conscience du nourrisson et dès les premiers pas de l’enfant vers la constitution du langage, apparaît alors comme la clef capable d’ouvrir tous les niveaux de la structure verbale. Or, la propriété inaliénable de l’opposition, qui la distingue des différences contingentes, c’est la nécessaire co-présence à notre esprit des deux termes, que nous pensions à l’un ou à l’autre ; autrement dit, c’est l’impossibilité où nous sommes d’évoquer *long* sans avoir simultanément l’idée latente de *court*, ou bien *cher* sans *bon marché*, “voisé” sans “non voisé”, et inversement, comme l’a si bien démontré le premier (1938, 1939) le théoricien hollandais Hendrik Pos (1898-1955). [...] »

Le fait que Saussure et, avant lui, Baudouin (voir plus haut, p. 24) aient eu recours à l’idée d’opposition représente donc un événement décisif. Ce procédé, toutefois, n’était pas applicable au phonème conçu comme un tout. La question : “Quel est l’opposé de [m] en anglais ?” n’a aucun sens. Il n’y a pas dans ce cas *un* opposé. En revanche, comme l’avait déjà vu Saussure (voir plus haut p. 28), le trait de nasalité trouve son véritable, son unique opposé dans l’absence de nasalité : toutes choses égales par ailleurs, la nasalité de [m] s’oppose de toute évidence à la non-nasalité de [b], et de même [n] à [d] ou [ʒ] à [ɔ]. Aussi en vint-on peu à peu à la conclusion que, partant de l’analyse dichotomique des “corrélations”, il était possible, indispensable même, d’aller plus loin et de procéder à une semblable dissociation binaire de tous les phonèmes en traits distinctifs. » (J.SS : p. 29-31) [« Saussure’s basic definition of differential units as “negative, relative and oppositive” has been seminal. The idea of opposition as the primary logical operation universally arising in humans from the first glimmerings of consciousness in infants and from youngsters’ initial steps in the buildup of language was viewed as the natural key to the inquiry into verbal structure from its highest to its lowest levels. The inalienable property of opposition which separates it from all other, contingent differences is, when we are dealing with one opposite, the obligatory copresence of the other one in our minds, or in other words, the impossibility of evoking *long* without a simultaneous, latent idea of *short*, or *expensive* without *cheap*, “voiced” without “voiceless”, and vice

« Tout le vocalisme de l'osmanli et tout système vocalique en général obéit au principe de la *dichotomie* et se laisse réduire à un nombre restreint de qualités phonologiques formant des oppositions binaires. La logique distingue deux espèces d'oppositions. Le premier type, opposition des termes *contradictaires*, est une relation entre la présence et l'absence d'un même élément. Exemple : voyelles longues s'opposant aux voyelles sans longueur. Le second type, opposition des termes *contraires*, est une relation entre deux éléments "qui font partie d'un même genre, et qui diffèrent le plus entre eux ; ou qui, présentant un caractère spécifique susceptible de degrés, en possèdent respectivement le maximum ou le minimum". De même dans le domaine du consonantisme comme l'a surtout mis en relief le prince Troubetzkoy, toutes les différences phonologiques du mode d'articulation, de l'intensité et du travail phonatoire secondaire se décomposent intégralement en des oppositions binaires des deux types signalés. Il ne reste que les *distinctions des consonnes d'après le lieu de leur articulation*. Seraient-elles en contradiction avec la dichotomie du système phonologique ? Présenteraient-elles ainsi une exception unique ? » (J.Ob. : p. 124).

Jakobson fait probablement référence, ici, à « Die phonologischen Systeme », où Troubetzkoy énumère, pour les consonnes<sup>1080</sup>, une série d'oppositions corrélatives, et des oppositions disjointes, les « *Lokalisierungsgegensätze*, d. h. die Gegensätze der verschiedenen Artikulationsstellen » (Troubetzkoy, 1931d : p. 103). Mais là où, comme nous l'avons vu ci-dessus<sup>1081</sup>, Troubetzkoy reconnaissait à ce propos la nécessité de l'existence d'oppositions disjointes, Jakobson s'attache en revanche à montrer que cette distinction des consonnes d'après le lieu de leur articulation est également réductible à une série d'oppositions binaires<sup>1082</sup>. On lit ainsi dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« De fait, le principe dichotomique était présent de façon latente dans la classification traditionnelle des consonnes en séries conjuguées telles que : explosives/continues, fortes/douces, aspirées/non aspirées, glottalisées/non glottalisées, voisées/non voisées, pharyngalisées/non pharyngalisées, arrondies/non arrondies, palatalisées/non palatalisées, nasalisées/non nasalisées ; et chacune de ces paires présentait une différence spécifique au niveau articulaire comme au niveau physique. La tâche ultérieure était de reconnaître que le classement habituel des consonnes selon leur point d'articulation était insuffisant pour dresser leur typologie<sup>1083</sup> phonologique qui, comme l'avait clairement vu Sapir, n'a rien à voir avec le simple "point d'articulation". Trois facteurs distincts devaient être distingués : le volume relatif et la configuration de la chambre de résonance (plus ample et moins compartimentée, plus petite et plus compartimentée), la relation

---

versa, as was for the first time (1938, 1939) brought to light and lucidly demonstrated by the Dutch theoretician of language Hendrik Pos (cf. below pp. 176f.). [...]

Saussure's and earlier Baudouin's (see above, p. 20), recourse to the idea of opposition was an efficacious event ; however, this device was not applicable to phonemes as wholes. The question "what is the opposite of the English [m] ?" makes no sense. There is no unique opposite. But the feature nasality finds its true and single opposite in the absence of nasality, as Saussure anticipated (see above, p. 22) : all other things being equal, the nasality of [m] has its self-evident opposite in the nonnasality of [b], or of [n] in [d], or of (French) [ʃ] in [ʒ]. Step by step it became clear that from the dichotomous analysis of "correlations" it was possible and indispensable to proceed to a similar, binary dissociation of all phonemes into distinctive features. » (J.SS : p. 24-25.) La citation de Harris est extraite de (*Methods in Structural Linguistics* (Harris, Z. 1951). Nous reviendrons ci-dessous sur la référence à Saussure.

<sup>1080</sup> Voir Troubetzkoy (1931d) : p. 103-105.

<sup>1081</sup> Voir Troubetzkoy (1931d) : p. 113.

<sup>1082</sup> Voir J.Ob. : p. 124 *sqq.*

<sup>1083</sup> Il s'agirait plutôt, d'après le texte anglais, de topologie.

entre le volume de la chambre de résonance et la position du rétrécissement le plus étroit (centrifuge/centripète), et la relation entre le flux d'air et l'obstruction (turbulence plus forte/turbulence plus faible).

Dès que la suite grossière des points d'articulation eût été décomposée en ces trois oppositions binaires, il devint évident que le consonantisme et le vocalisme partageaient une règle de dichotomie systématique<sup>1084</sup>. » (J.Ret.1 : p. 147).

Dans son « Essai d'une théorie des oppositions phonologiques » (1936), Troubetzkoy recourt, tout comme Jakobson, à la psychologie et à la logique pour définir la notion d'opposition, mais c'est pour proposer un classement des oppositions analogue à celui que l'on trouvera ensuite dans les *Principes de phonologie*, selon une démarche fondamentalement différente de celle qui préside à la redéfinition jakobsonienne de la notion d'opposition<sup>1085</sup> :

« De quelque manière qu'on définisse le phonème, on a toujours affaire à la notion d'*opposition*. Le phonème est le terme d'une opposition phonologique non susceptible d'être dissociée en unités phonologiques plus petites et plus simples (cf. *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, IV, p. 311). Or, puisqu'il en est ainsi, un système de phonèmes suppose un système d'oppositions, la classification des phonèmes suppose une classification d'oppositions. Mais l'"opposition" n'est pas exclusivement une notion phonologique. C'est une notion logique, et le rôle qu'elle joue dans la phonologie rappelle de près son rôle dans la psychologie. Il est impossible d'étudier les oppositions phonologiques (dont les phonèmes ne sont que les termes) sans analyser la notion d'opposition du point de vue psychologique et logique. Et c'est là que le concours des psychologues et des philosophes nous serait particulièrement utile.

Il y a quelques années que l'auteur de ces lignes travaille à une théorie des systèmes phonologiques, et durant tout ce temps il a toujours eu à lutter contre la même difficulté : le manque d'une théorie satisfaisante des oppositions. Peut-être ce manque n'est-il qu'illusoire et ne dépend-il que de l'ignorance de l'auteur en matières de psychologie et de philosophie. Quoi qu'il en soit, nous n'avons même pas réussi jusqu'à présent à trouver une terminologie généralement admise pour désigner les différentes sortes d'oppositions que l'on trouve en phonologie. Dans un article sur "La phonologie actuelle" (*Journal de Psychologie*, XXX, 1933, pp. 227 suiv., et surtout 234-239), nous avons soumis aux lecteurs du *Journal de Psychologie* quelques résultats de nos recherches sur les oppositions phonologiques. Aujourd'hui nous nous proposons de

---

<sup>1084</sup> « As a matter of fact, the dichotomous principle was latently implied in the traditional linguistic classification of consonants into such conjugate series as plosives - continuants, fortes - lenes, aspirated - non-aspirated, glottalized - non-glottalized, voiced - voiceless, pharyngealized - non-pharyngealized, rounded - unrounded, palatalized - non-palatalized, nasalized - non-nasalized ; and each of these pairs presented a clear-cut *differentia specifica*, both in motor and physical terms. The next urgent task was to recognize that the customary alignment of consonants according to their point of articulation was insufficient for plotting the phonemic topology of the consonants, which, as Sapir clearly foresaw, has nothing to do with mere "place of articulation". Three distinct factors had to be singled out : the relative volume and shape of the resonance chamber (amplifier and less divided vs. smaller and more divided), the relation between the volume of the resonance chamber and the position of the narrowest stricture (outward-flanged vs. inward-flanged horn), and the relation between the air flow and the obstruction (stronger vs. weaker turbulence).

As soon as the crude row of articulation points had been resolved into these three binary oppositions, it became obvious that a consistent rule of dichotomy was shared by both consonantism and vocalism (see above, p. 280ff.). » (J.Ret.1 : p. 643). Voir également, de manière plus détaillée, J.SS : p. 31-33 [p. 25-26], ainsi que J.Dial. : p. 33-37.

<sup>1085</sup> Sur cette divergence fondamentale entre les deux théories phonologiques jakobsonienne et troubetzkoyenne, voir Verleyen (2005) : p. 69-89, ainsi que Viel (1984).



discuter ce thème un peu plus en détail, en supposant que ce problème pourrait peut-être attirer l'attention des psychologues. » (Troubetzkoy, 1936a : p. 6-7).

Troubetzkoy distingue ensuite entre oppositions bilatérales et multilatérales<sup>1086</sup>, oppositions directement et indirectement phonologiques<sup>1087</sup>, oppositions proportionnelles et isolées<sup>1088</sup>, enfin oppositions supprimables et constantes<sup>1089</sup>, puis entre plusieurs types de rapports logiques possibles entre les deux termes d'une opposition bilatérale, et ainsi entre oppositions privatives, graduelles et équipollentes<sup>1090</sup>, avant de conclure :

« La théorie des oppositions phonologiques que nous venons d'esquisser ici est le résultat d'un travail pratique sur des matériaux concrets. L'étude d'un très grand nombre de systèmes phonologiques de langues les plus diverses nous a amené à la conviction qu'il était impossible de répartir toutes les oppositions phonologiques entre deux classes seulement (les "corrélations" et les "disjonctions"), comme la phonologie l'avait fait jusqu'à présent, et nous avons jugé nécessaire de remplacer cette division par une classification plus complexe.

Les oppositions bilatérales-proportionnelles-supprimables-privatives, d'une part, et les oppositions multilatérales-isolées, de l'autre, sont les deux extrêmes entre lesquels se trouvent les oppositions combinant différents principes de notre classification. Le degré de cohérence, de symétrie, d'équilibre d'un système phonologique dépend de la répartition numérique des différents types d'oppositions que nous venons d'étudier. » (Troubetzkoy, 1936a : p. 17-18).

Comme le rappelle, après Viel, Verleyen dans sa thèse *Fonction, forme et variation*<sup>1091</sup>, Troubetzkoy écrivait déjà en mai 1934 à Jakobson :

« En ce qui me concerne, je me repose sur mes lauriers et ne travaille presque pas. En rapport avec mon cours de phonologie, j'ai médité et repensé plusieurs choses. Entre autres, je suis de plus en plus convaincu que nous avons séparé trop nettement la corrélation et la disjonction. En réalité, il existe toute une série de nuances intermédiaires. Seules sont clairement perceptibles les corrélations qui sont limitées à certaines positions (car alors dans les autres positions, on trouve des archiphonèmes, grâce auxquels on prend conscience du caractère marqué et non marqué de façon particulièrement claire). Les autres corrélations ne sont ressenties que faiblement ou, à proprement parler, ne sont pas perçues du tout (en russe :  $o : e = u : i$ ,  $d : n = b : m$ ). Les différences de timbre des voyelles ne sont perçues comme corrélations que dans les systèmes rectangulaires. » (Troubetzkoy, 2006 : p. 352-353).

Comme dans les textes précédents, l'analyse componentielle du phonème est subordonnée à l'existence d'oppositions, sans autre spécification. Toute opposition, en effet, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale, suppose l'identification de propriétés communes et distinctives, donc la reconnaissance de « traits distinctifs » :

---

<sup>1086</sup> Voir Troubetzkoy (1936a) : p. 7-9.

<sup>1087</sup> Voir Troubetzkoy (1936a) : p. 9-10.

<sup>1088</sup> Voir Troubetzkoy (1936a) : p. 11-12.

<sup>1089</sup> Voir Troubetzkoy (1936a) : p. 12-14.

<sup>1090</sup> Voir Troubetzkoy (1936a) : p. 14-17.

<sup>1091</sup> Voir Verleyen (2005) : p. 70 et Viel (1984) : p. 161.

« Chaque opposition suppose l'existence d'un certain nombre de traits communs à ses deux termes. Si la totalité de ces traits communs n'est propre qu'aux deux termes d'une opposition donnée, cette opposition est bilatérale. Si, au contraire, la totalité des traits communs aux deux termes d'une opposition donnée se rencontre encore chez d'autres membres du même système, cette opposition est multilatérale. » (Troubetzkoy, 1936a : p. 8).

On lira de même dans les *Principes de phonologie* :

« Une opposition ne suppose pas seulement des particularités par lesquelles les termes de l'opposition se distinguent l'un de l'autre, mais aussi des particularités qui sont communes aux deux termes de l'opposition. Ces particularités peuvent être appelées une "base de comparaison". Deux choses qui ne possèdent aucune base de comparaison, c'est-à-dire aucune particularité commune (par ex. un encrier et le libre arbitre) ne forment pas une opposition. Dans des systèmes d'oppositions comme le système phonologique d'une langue, deux types d'oppositions sont à distinguer : les oppositions bilatérales et les oppositions multilatérales. Dans les oppositions bilatérales la base de comparaison (c'est-à-dire l'ensemble des particularités que les deux termes de l'opposition possèdent en commun) n'est propre qu'à ces deux termes et n'apparaît dans aucun autre terme du même système. Au contraire la base de comparaison d'une opposition multilatérale ne se limite pas exclusivement aux deux termes de l'opposition en question, mais s'étend aussi à d'autres termes du même système. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 69-70).

Les corrélations gardent cependant un caractère privilégié, dans la mesure où elles facilitent l'analyse. Troubetzkoy pose tout d'abord que « pour la structure du système phonologique, ce sont sans doute les oppositions bilatérales qui ont le plus d'importance » (Troubetzkoy, 1936a : p. 9), dans la mesure où « [l]es termes des oppositions bilatérales sont liés entre eux d'une manière beaucoup plus intime que les termes des oppositions multilatérales » (Troubetzkoy, 1936a : p. 9), puis que « [p]our la structure du système, ce sont surtout les oppositions proportionnelles qui sont importantes » (Troubetzkoy, 1936a : p. 11) :

« Les traits différentiels, propres à chacun des termes d'une telle opposition, reçoivent une netteté particulière par le fait que le même rapport entre deux termes se répète plusieurs fois dans le même système. Et cette circonstance facilite la "décomposition phonologique" d'un phonème en tant que terme d'une opposition proportionnelle, c'est-à-dire la conception de ce phonème comme une somme de qualités phonologiques. » (Troubetzkoy, 1936a : p. 11-12).

Enfin, Troubetzkoy souligne la « grande différence psychologique qui existe entre les oppositions phonologiques supprimables et les oppositions phonologiques constantes » (Troubetzkoy, 1936a : p. 12-13), ajoutant :

« Il n'est pas difficile de comprendre la raison de cette différence psychologique. Les termes d'une opposition supprimable ne sont des phonèmes différents que dans des positions où leur distinction est phonologiquement valable. Partout ailleurs ce ne sont que des variations combinatoires d'un seul "archi-phonème", c'est-à-dire d'un phonème dont le contenu phonologique se réduit aux traits communs aux deux termes de l'opposition donnée. Chaque terme d'une opposition supprimable a donc pour ainsi dire deux contenus phonologiques différents, selon la position qu'il occupe dans le mot ; dans certaines positions toutes ces qualités sont phonologiquement valables, dans d'autres

quelques-uns de ces qualités n'ont pas de valeur phonologique et, par conséquent, ne sont plus essentielles. Cette sorte de "double existence" a pour conséquence que, même là où toutes leurs qualités sont phonologiquement valables, les termes d'une opposition supprimable se décomposent phonologiquement en "archiphonème + qualité spécifique". Par contre, dans les termes d'une opposition constante, toutes les qualités conservent leur valeur phonologique dans toutes les positions, et le dégagement de l'archiphonème (c'est-à-dire des traits communs aux deux termes de l'opposition en question) devient par ce fait beaucoup plus difficile. » (Troubetzkoy, 1936a : p. 13).

Dans les *Principes de phonologie*, la position est plus radicale, puisqu'il s'agit de justifier la nécessité de conserver le terme de « corrélation<sup>1092</sup> » :

« Deux phonèmes qui se trouvent l'un vis-à-vis de l'autre dans un rapport d'opposition bilatérale sont par là même étroitement apparentés, car ce qu'ils ont en commun n'apparaît dans aucun autre phonème du même système, et ils sont par conséquent les *seuls de leur espèce*. Par leur opposition ce qui est spécifique, ce qui est spécialement propre à chacun d'eux se détache clairement de ce qui leur est commun, de ce qui les relie ensemble. Par contre deux phonèmes qui sont entre eux dans un rapport d'opposition multilatérale apparaissent comme des unités non-analysables. Dans les phonèmes qui font partie d'une opposition proportionnelle, la particularité différenciante se laisse facilement séparer des autres particularités, car elle apparaît dans plusieurs paires de phonèmes du même système comme particularité différenciante ; elle peut donc facilement être abstraite, c'est-à-dire être conçue indépendamment de toutes les autres particularités. Par contre dans les phonèmes qui participent à une opposition isolée, la particularité différenciante n'est pas si clairement saisissable, puisque justement elle n'apparaît qu'une fois dans le système en question et seulement en liaison avec les autres particularités des phonèmes auxquels elle est propre<sup>1093</sup>. De tous les rapports logiques possibles entre deux phonèmes le rapport privatif est celui dans lequel l'existence ou la non-existence de certaines particularités des phonèmes en question apparaît avec le plus de clarté, et par suite l'analyse du contenu phonologique des phonèmes se trouvant entre deux dans un rapport privatif d'opposition est des plus faciles. Par contre le contenu phonologique des phonèmes se trouvant entre eux dans un rapport équipollent se laisse analyser avec plus de difficulté. Deux phonèmes qui font partie d'une opposition neutralisable sont à considérer, même dans la position de pertinence, comme étroitement apparentés, chacun d'eux ayant la valeur d'une variété particulière de l'archiphonème en question, dont la réalité est garantie par son apparition dans la position de neutralisation. Par contre pour deux phonèmes dont l'opposition est constante, l'appartenance à un archiphonème est beaucoup moins évidente.

De tout cela on peut tirer la conclusion suivante : la participation de deux phonèmes à une opposition bilatérale proportionnelle privative et neutralisable fait que d'une part le contenu phonologique de ces deux phonèmes peut être analysé de la façon la plus claire

---

<sup>1092</sup> Le terme est également présent dans le texte de 1936, mais au passé : « Ce que nous entendions jadis par "corrélation" était une opposition proportionnelle privative, tandis que toutes les autres sortes d'oppositions devaient porter le nom de "disjonctions". » (Troubetzkoy, 1936a : p. 17, note 2). Il s'agit donc d'une opposition bilatérale proportionnelle privative, dans la mesure où, dans ce texte – mais non plus dans les *Principes de phonologie* – la distinction entre oppositions privatives, graduelles et équipollentes ne concerne que les oppositions bilatérales. Voir ci-dessus, et Troubetzkoy (1936a) : p. 17.

<sup>1093</sup> Voir également, sur ce point : « Par le fait qu'un rapport déterminé entre deux phonèmes apparaît dans plusieurs oppositions proportionnelles, il acquiert la possibilité d'être conçu indépendamment des différents phonèmes et d'être utilisé phonologiquement. Et cela conduit à considérer en tant que telles, avec une netteté particulière, les propriétés correspondantes des phonèmes en question et à décomposer avec une facilité particulière les phonèmes en leurs marques phonologiques. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 74).

et que d'autre part ces deux phonèmes sont à considérer comme apparentés entre eux d'une manière particulièrement intime. Par contre deux phonèmes qui se trouvent l'un vis-à-vis de l'autre dans un rapport d'opposition multilatérale isolée (et par suite non neutralisable) sont, quant à leur contenu phonologique, aussi peu clairs que possible, et quant à leur parenté, aussi éloignés l'un de l'autre que possible (ces traits étant particulièrement accusés s'il s'agit d'une opposition hétérogène<sup>1094</sup>).

Si l'on considère d'une part les oppositions bilatérales proportionnelles privatives neutralisables et d'autre part les oppositions multilatérales hétérogènes isolées comme deux extrêmes, tous les autres types d'oppositions se laissent ranger entre ces deux points extrêmes. Plus un système présente d'oppositions bilatérales, homogènes, proportionnelles, privatives et neutralisables, plus il est cohérent. Par contre plus les oppositions logiquement équipollentes, les oppositions isolées, les oppositions multilatérales et les oppositions hétérogènes dominent dans un système, moins ce système est cohérent. Il paraît donc convenable de détacher par une expression particulière les oppositions bilatérales proportionnelles privatives de toutes les autres oppositions. On emploie comme telle dans la littérature phonologique l'expression de "corrélacion". Mais la définition qui est donnée du concept de "corrélacion" et de quelques notions qui y sont liées dans le "Projet de terminologie phonologique standardisée" (TCLP IV, 1930) doit être quelque peu modifiée, car elle a été faite à une époque où la théorie des oppositions était encore incomplètement développée<sup>1095</sup>. Aujourd'hui nous proposons les définitions suivantes :

Par "*paire corrélatrice*" nous entendons deux phonèmes qui se trouvent l'un vis-à-vis de l'autre dans un rapport d'opposition bilatérale proportionnelle logiquement privative. Une *marque de corrélation* est une particularité phonologique par l'existence ou la non-existence de laquelle une série de paires corrélatrices est caractérisée (par ex. la nasalité vocalique qui, en français, différencie les paires corrélatrices *an-a, on-o, in-e, un-eu*). Par *corrélacion* on entendra l'ensemble de toutes les paires corrélatrices qui sont caractérisées par la même marque de corrélation. Un *phonème apparié* est celui qui fait partie d'une paire corrélatrice ; on appellera par contre *non-apparié* un phonème qui ne fait partie d'aucune paire corrélatrice. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 87-89).

---

<sup>1094</sup> Troubetzkoy distingue également, dans les *Principes de phonologie*, entre oppositions multilatérales homogènes et hétérogènes (et, parmi les oppositions homogènes, entre les oppositions linéaires et non-linéaires). Voir Troubetzkoy (1949) : p. 71-72. Cette distinction était rapidement évoquée dans une note de l'« Essai d'une théorie des oppositions phonologiques ». Voir Troubetzkoy (1936a) : p. 17, note 1.

<sup>1095</sup> Ces définitions sont les suivantes : « **Propriété de corrélation** [...] – Opposition de la présence et de l'absence d'un certain caractère phonique qui différencie plusieurs couples d'unités phonologiques et qui, dans le système phonologique donné, peut être conçue abstraction faite de couples particuliers en opposition. [...] **Marque de corrélation** [...] – Caractère phonique qui, opposé à l'absence de ce caractère, forme une propriété de corrélation. [...] **Corrélation phonologique** [...] – Système d'oppositions phonologiques caractérisées par une propriété de corrélation commune. [...] **Couple de corrélation** [...] – Chacune des oppositions phonologiques dont l'ensemble forme une corrélation. [...] **Unités phonologiques corrélatrices** ou **Corrélatifs phonologiques** [...] – Membres d'un couple de corrélation. [...] **Série corrélatrice** [...] – Série d'unités phonologiques corrélatrices caractérisées par la présence ou, au contraire, par l'absence de la même marque de corrélation. [...] **Série corrélatrice marquée** [...] – Série corrélatrice caractérisée par la présence de la marque de corrélation. [...] **Série corrélatrice non-marquée** [...] – Série corrélatrice caractérisée par l'absence de marque de corrélation. [...] **Unités phonologiques disjointes** [...] – Unités phonologiques appartenant à un système, sans former entre eux un couple de corrélation. [...] **Disjonction** [...] – Opposition de deux unités phonologiques disjointes. [...] **Unités corrélatrices simples** [...] – Phonèmes formant par eux-mêmes une corrélation. [...] **Unités corrélatrices complexes** [...] – Groupes indivisibles de phonèmes formant une corrélation. [...] **Phonème de couple** [...] – Phonème, qui, au point de vue d'une certaine corrélation est accompagné dans le système phonologique en question, d'un phonème corrélatif. [...] **Phonème hors couple** [...] – Phonème qui, au point de vue d'une certaine corrélation n'est pas accompagné, dans le système phonologique en question, d'un phonème corrélatif. » (Cercle linguistique de Prague, 1931 : p. 313-315).

Mais Troubetzkoy ajoute :

« La notion de “corrélation” est certes très féconde pour compléter la phonologie. Toutefois dans les premiers temps qui ont suivi sa découverte, son importance a été quelque peu surestimée : on a confondu en une seule masse toutes les oppositions dont les termes ne forment pas une paire corrélatrice, en les désignant par le terme commun de “disjonctions”, de sorte qu’on ne reconnaissait que deux sortes de rapports entre les unités phonologiques : ou corrélation, ou disjonction. Une étude plus précise a montré qu’en réalité il faut distinguer plusieurs espèces d’oppositions phonologiques et que la notion de disjonction dans son contenu primitif, trop général, est stérile. Plus tard devait être découverte la différence de principe entre corrélations neutralisables et non neutralisables. Du reste même une corrélation non neutralisable garde son importance pour la cohérence du système phonologique. Avec cette restriction l’étude des corrélations peut prendre la place qui lui revient dans la phonologie. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 89).

En outre, l’importance accordée par Troubetzkoy aux corrélations, fût-elle, comme le pense notamment Martinet, un héritage du modèle primitif, a des enjeux significativement différents de ceux que met en avant Jakobson. En premier lieu, elle s’inscrit dans une théorie des oppositions fondée sur la reconnaissance d’une pluralité de types d’oppositions, et renvoyant dès lors à un structuralisme relativement différent de celui de Jakobson, où l’opposition est certes première, comme en témoigne notamment le passage suivant :

« L’inventaire des phonèmes d’une langue n’est à proprement parler qu’un corollaire du système de ses oppositions phonologiques. On ne doit jamais oublier qu’en phonologie le rôle principal revient non pas aux phonèmes, mais aux oppositions distinctives. Un phonème ne possède un contenu phonologique définissable que parce que le système des oppositions phonologiques présente une structure, un ordre déterminés. Pour comprendre cette structure, on doit étudier les différents types d’oppositions phonologiques. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 69)

mais ménage par ailleurs, comme il apparaît dans le développement des *Principes de phonologie* sur les corrélations et dans la conclusion de l’« Essai d’une théorie des oppositions phonologiques », la possibilité de degrés de cohérence, de symétrie ou d’harmonie, là où Jakobson oppose « vrai système » et « conglomerat », « opposition véritable » et « dualité contingente ». En second lieu, il s’agit toujours, chez Troubetzkoy, comme nous le notions ci-dessus, et comme il apparaît à nouveau nettement dans le passage des *Principes de phonologie* que nous venons de citer, d’oppositions de phonèmes, de structure d’un système de phonèmes, et de définition phonologique du phonème. Il s’agit en revanche chez Jakobson, à partir de 1938, bien plutôt de que de définition relationnelle du phonème, de systèmes de traits distinctifs, véritables unités minimales de la phonologie. Nous avons distingué, ci-dessus, entre les premiers textes, qui insistent sur la nécessité d’une définition relationnelle du phonème, et les textes postérieurs, insistant quant à eux sur la nécessité d’une définition relative des traits distinctifs. Mais les injonctions à une définition relationnelle du phonème constituent le cadre, non seulement d’un déplacement d’objet des phonèmes aux oppositions, mais également d’un glissement du phonème aux traits distinctifs, comme en témoigne, dans le paragraphe conclusif d’« Observations sur le classement phonologique des consonnes », le syntagme « par conséquent » :

« La théorie phonologique, fidèle aux suggestions de Ferdinand de Saussure, a toujours insisté sur le fait que ce n'est pas le phonème, mais *l'opposition*, et par conséquent la *qualité différentielle*, qui est l'élément primaire du système ; il apparaît de plus en plus nettement que non seulement la diversité des phonèmes est beaucoup plus limitée que celle des sons de la parole, mais qu'également le nombre des qualités différentielles est beaucoup plus restreint que celui des phonèmes. » (J.Ob. : p. 130).

On lit ensuite, un an après, dans « Un manuel de phonologie générale » (1939), où le phonème est envisagé comme « un *faisceau de propriétés distinctives* » (J.Man. : p. 315) :

« Le phonème forme une unité (à savoir la plus petite unité phonologique à deux axes – celui des simultanités et celui des successivités), mais c'est une *unité complexe* : le phonème se décompose en propriétés distinctives. En partant de ces dernières comme *éléments irréductibles*, on analyse leurs rapports, on aboutit ainsi à un classement des oppositions très simple et on réduit le système phonologique à un nombre très restreint d'oppositions binaires. » (J.Man. : p. 315-316)

et dans « Zur Struktur des Phonems » :

« [...] alle Unterschiede aller Phoneme aller Sprachen zerlegen sich restlos in einfache binare Oppositionen, und dementsprechend lösen sich restlos alle Phoneme aller Sprachen – wie Vokale, so auch Konsonanten – in weiter unzerlegbare distinktive Qualitäten auf. Nicht die Phoneme, sondern die distinktiven Qualitäten erscheinen als die primären Elemente der Wortphonologie.

[...]

Jede Sprache verwendet zur Wortunterscheidung diese Oppositionen einerseits einzeln, andererseits bündelartig. Zum Beispiel im Osmantürkischen enthält der Gegensatz der Phoneme /o/ – /u/ oder /u/ – /y/ eine Opposition, der Gegensatz /o/ – /y/ bildet ein Bündel aus zwei und der Gegensatz /o/ – /i/ aus allen drei vokalischen Oppositionen. Somit erweist sich das Phonem als eine komplexe Einheit und nämlich als ein Bündel von distinktiven oder, anders ausgedrückt, phonematischen Qualitäten. Die phonematische Qualität ist eine weiter nicht mehr zerlegbare, minimale Einheit des sprachlichen Systems der distinktiven Werte<sup>1096</sup>. » (J.Zu. : p. 303).

Jakobson affirme plus radicalement dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« En entamant notre cours, nous avons fait remarquer qu'il s'agissait de dégager l'élément phonique le plus minime, le plus restreint chargé d'une fonction signifiante. Cet élément, c'est précisément la *qualité distinctive*, qualité qu'on dégage en dissociant – ou, pour recourir à une métaphore, en brisant – le phonème en ses quanta. C'est aux éléments

---

<sup>1096</sup> « Toutes les différences entre tous les phonèmes de toutes les langues se réduisent intégralement à de simples oppositions binaires, et par conséquent tous les phonèmes de toutes les langues se résolvent intégralement – les consonnes tout autant que les voyelles – en qualités distinctives indivisibles plus avant. Ce ne sont pas les phonèmes mais les qualités distinctives qui apparaissent comme les éléments primaires de la phonologie de mot.

[...]

Chaque langue utilise pour la distinction des mots des oppositions prises une à une d'une part, en faisceau d'autre part. Par exemple en turc osmanli, le contraste entre les phonèmes /o/ – /u/ ou /u/ – /y/ comprend une opposition, le contraste /o/ – /y/ forme un faisceau de deux oppositions et le contraste /o/ – /i/ fait jouer l'ensemble des trois oppositions vocaliques. Le phonème s'avère ainsi être une unité complexe, c'est-à-dire un faisceau de qualités distinctives ou, dit autrement, de qualités phonématiques. La qualité phonématique est une unité dont on ne peut poursuivre davantage la décomposition, une unité minimale du système linguistique des valeurs distinctives. »

différentiels que s'applique totalement la formule que Saussure a tenté d'appliquer aux phonèmes. Les éléments différentiels sont nettement et uniquement "des entités oppositives, relatives et négatives"<sup>1097</sup>. » (J.Leç. : p. 104).

C'est pourquoi, dans « Phonology and Phonetics », le « niveau des traits » a remplacé le niveau phonologique :

« L'analyse linguistique décompose graduellement les unités complexes du discours en *morphèmes*, constituants ultimes possédant une signification propre, et dissout à leur tour ces véhicules sémantiques minimums en leurs composants ultimes, susceptibles de différencier les morphèmes les uns des autres. On appelle ces composants *traits distinctifs*. En conséquence, deux niveaux du langage et de l'analyse linguistique doivent être tenus séparés : d'une part le *niveau sémantique*, qui comprend tout à la fois les unités significatives simples et complexes, du morphème à l'énoncé et au texte, et, d'autre part le *niveau phonologique* [*feature level*]<sup>1098</sup>, qui concerne les unités simples et complexes dont le rôle est seulement de différencier, cimenter, compartimenter, ou de mettre en relief les diverses unités significatives"<sup>1099</sup>. » (J.PP : p. 104).

Ce sont en effet les traits distinctifs qui « sous-tendent » la langue, comme le pose Jakobson dans « Structuralisme et téléologie » (1975) :

« C'est à force d'analyser des poèmes que j'ai commencé à travailler sur la phonologie. Les sons du langage ne sont pas seulement un fait d'expérience externe, acoustique et motrice, mais on y découvre des éléments qui jouent un rôle premier dans le système significatif du langage, et si l'on pousse l'analyse jusqu'au bout, ce sont les traits distinctifs que"<sup>1100</sup> sous-tendent la langue et la texture de la poésie. » (J.Stru. : p. 125).

Le phonème jakobsonien est une unité « dérivée », « secondaire ». On lit ainsi dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » (1971-1975) :

« L'équivalent français de *distinctive feature* est "trait distinctif" – ce qui correspond, dans la nomenclature occasionnelle de Saussure, au terme "élément différentiel" ou bien "élément de différenciation" [36]<sup>1101</sup>, p. 110], alors que l'expression "trait pertinent", qu'utilisent parfois quelques linguistes français, est trompeuse, car n'importe quel

---

<sup>1097</sup> Voir également, dans le « bilan [des] leçons précédentes » (J.Leç. : p. 115) : « Le phonème se décompose en propriétés distinctives. C'est un faisceau de ces propriétés ; donc, en dépit des conceptions surannées mais toujours courantes, le phonème est une entité complexe : ce n'est pas le phonème, mais chacune de ses propriétés distinctives qui est une entité irréductible et purement oppositive. » (J.Leç. : p. 115-116).

<sup>1098</sup> Nicolas Ruwet précise en note : « NDT : Littéralement, "niveau des traits" (*feature level*). La nuance a de l'importance, dans la mesure où Jakobson insiste sur la nécessité de faire une distinction stricte entre le niveau des "traits" et celui des phonèmes (cf. "Retrospect", p. 645). » (J.PP : p. 104, note 2).

<sup>1099</sup> « Linguistic analysis gradually breaks down complex speech units into MORPHEMES, the ultimate constituents endowed with proper meaning, and dissolves these smallest semantic vehicles into the ultimate components capable of differentiating morphemes from each other. These components are termed DISTINCTIVE FEATURES. Correspondingly, two levels of language and linguistic analysis are to be kept apart : on the one hand, the SEMANTIC LEVEL, involving both simple and complex meaningful units from the morpheme to the utterance and discourse and, on the other hand, the FEATURE LEVEL, concerned with simple and complex units which serve merely to differentiate, cement and partition, or bring into relief the manifold meaningful units. » (J.PP : p. 464-465).

<sup>1100</sup> Nous lisons « qui », « que » ne nous semblant avoir aucun sens dans ce contexte.

<sup>1101</sup> Il s'agit de Saussure (1967). Voir ci-dessous.

constituant du langage se révèle pertinent à certains égards : les notions de distinctivité et de pertinence ne coïncident pas.

Un faisceau de traits distinctifs simultanés est appelé un “phonème”, terme introduit dans les années 1870 et progressivement redéfini. C’est un concept important et utile, à condition que l’on soit conscient de son caractère dérivé, secondaire, du point de vue de la structure linguistique, par rapport à ses composants, les traits distinctifs. Les tentatives exagérées, visant à abolir le concept de phonème, sont tout aussi peu fondées que les efforts rétrogrades opposés, ayant pour objectif de réduire l’importance du concept de trait distinctif, ou même de l’écarter, au profit de celui de phonème<sup>1102</sup>. » (J.Dis. : p. 14).

Il faut noter, dans ce passage, cette idée qu’il s’agit d’un concept secondaire « du point de vue de la structure ». Comme nous l’avons vu ci-dessus, il est plus explicitement question, dans *The Sound Shape of Language*, de la notion d’opposition :

« On s’est parfois demandé s’il ne serait pas plus avantageux de travailler avec les phonèmes plutôt que d’opérer directement sur leurs constituants ultimes. Or, lorsqu’on compare les phonèmes et les traits distinctifs du point de vue de la productivité du concept d’opposition, on constate, comme nous l’avons déjà dit (voir plus haut p. 31), que ce concept, uniformément applicable aux seconds, ne l’est jamais aux premiers. Le phonème, faisceau de traits distinctifs, apparaît donc comme une unité, certes importante, mais dérivée, un complexe, l’assemblage simultané d’un ensemble d’unités élémentaires concurrentes<sup>1103</sup>. » (J.SS : p. 36).

On lit encore dans les *Dialogues* :

« La définition du phonème en tant que faisceau de propriétés distinctives s’imposait – le concept de phonème cédait ainsi la place aux unités sémantico-distinctives les plus simples, aux éléments différentiels tels que la sonorité, l’occlusivité, etc. Cette constatation, précisément, a orienté mes définitions du phonème dès le début des années trente. Le phonème gardait évidemment son importance, mais il se transformait d’unité primaire en unité dérivée, c’est-à-dire en une combinaison d’éléments simultanés – tout comme la syllabe, qui a fonction d’unité dérivée dans la succession temporelle des sons

---

<sup>1102</sup> « The French equivalent of “distinctive feature” is *trait distinctif* or, in Saussure’s occasional nomenclature, *élément différentiel*, whereas the term *trait pertinent*, sometimes used by French linguists, is misleading, since any constituent of language proves to be pertinent in some respect and the notions of distinctiveness and pertinence do not coincide.

The bundle of concurrent distinctive features is labeled “phoneme”, according to the French term *phonème*, introduced in the 1870’s and gradually redefined. It is an important and useful concept on the condition that one realizes its derived, from the viewpoint of linguistic structure, secondary character in relation to its components, the distinctive features. The exaggerated attempts to abolish the concept of the phoneme are as equally unfounded as the opposite retrograde efforts to minimize or even to discard the concept of distinctive features in favor of phonemes. » (J.Dis. : p. 131).

<sup>1103</sup> « It has been questioned whether linguistic operations with phonemes would not be more advantageous than those dealing directly with their ultimate constituents. The comparison of phonemes and distinctive features with respect to the most productive concept of opposition shows, as mentioned above (pp. 25f.), that this concept, consistently applicable to the distinctive features, cannot be extended to the phoneme. A phoneme, being a bundle of distinctive features, proves to be an ever important but derivative unit, a complex, simultaneous construct of a set of elementary concurrent units. » (J.SS : p. 29).



du langage. D'ailleurs, la nouvelle définition théorique du phonème anticipait la découverte des données empiriques nécessaires à sa justification<sup>1104</sup>. » (J.Dial. : p. 28-29).

Il est possible que ces « données empiriques » fassent référence à des preuves de cette « autonomie opérationnelle » des traits distinctifs dont il était question dans le retracé du cheminement du phonème aux traits distinctifs que propose le « Retrospect » des *Selected Writings I*, cité ci-dessus, et où Jakobson mentionnait à ce propos le phénomène de l'harmonie vocalique. Cette autonomie des traits distinctifs est affirmée à plusieurs reprises dans les textes de Jakobson. On lit ainsi tout d'abord dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« Les “éléments différentiels” (en d'autres termes, “qualités, propriétés distinctives”, ou “traits distinctifs”) figurent dans la langue, unis en faisceaux. Le phonème est un faisceau d'éléments différentiels. Mais les éléments différentiels ont par eux-mêmes leur place dans l'agencement de la langue, ils y fonctionnent d'une manière autonome. Nous rencontrons par exemple dans maintes langues différentes formes de ce qu'on appelle “harmonie vocalique”. » (J.Leç. : p. 91)

puis dans les *Preliminaries to Speech Analysis* (1952), où l'on retrouve la notion d'« operational autonomy of the distinctive features<sup>1105</sup> » (J.Prel. : p. 641) :

« Despite their multiform interdependence within the phoneme and within the entire phonemic pattern, the different distinctive features remain autonomous. Not only may any feature perform its distinctive function (/gip/ ≠ /gib/ ≠ /gid/), but the identification of a single feature regardless of the different phonemes in which it occurs is seen to play a significant part in language.

The autonomy of various distinctive features clearly comes to light in the grammatical process known in certain languages under the name of *vowel harmony*<sup>1106</sup>. » (J.Prel. : p. 640)

enfin dans les *Dialogues* :

« On peut citer d'éloquents exemples d'une conduite consciente ou inconsciente d'une communauté linguistique à l'égard des traits distinctifs et de leur combinaison. A commencer par les procès productifs de ce qu'il est convenu d'appeler l'harmonie vocalique, qui consiste à étendre l'unité de quelque trait entrant dans la composition des voyelles à toutes les voyelles dans les limites du mot. C'est ce qui se passe pour l'opposition des voyelles aiguës et graves dans la majorité des langues finno-ougriennes et turques, ou l'opposition des voyelles tendues et relâchées dans certaines langues africaines, etc. » (J.Dial. : p. 62).

---

<sup>1104</sup> Il est question un peu plus loin de « notion dérivée », mais il s'agit alors des travaux de Prague, ainsi que d'oppositions, non de traits distinctifs : « [...] le concept même du phonème y [dans les premiers tomes des *TCLP*] était considéré comme une notion dérivée, comme le produit de l'idée des rapports phonologiques. » (J.Dial. : p. 40).

<sup>1105</sup> « autonomie opérationnelle des traits distinctifs ».

<sup>1106</sup> « En dépit de leur interdépendance multiforme à l'intérieur des phonèmes et à l'intérieur de la structure phonémique tout entière, les différents traits distinctifs demeurent autonomes. Non seulement tout trait peut remplir sa fonction distinctive (/gip/ ≠ /gib/ ≠ /gid/), mais l'identification d'un trait unique sans égard aux différents phonèmes dans lesquels il apparaît paraît jouer un rôle significatif dans le langage.

L'autonomie des divers traits distinctifs se dévoile clairement dans le procédé grammatical connu dans certaines langues sous le nom d'*harmonie vocalique*. »

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, Martinet appréhende également le trait pertinent comme « l'unité de base de la phonologie » (M.Ou. : p. 75). Une telle appréhension est cependant liée à une gnoséologie particulière, à laquelle renvoie la conception de la notion de phonème comme un « concept opérationnel ». En outre, elle se combine avec une appréhension « réaliste » du phonème comme unité présente dans le comportement langagier, faisant l'objet de « choix du locuteur ». L'unité de base de la phonologie martinettienne demeure ainsi le phonème, dont les traits pertinents permettent seulement une définition phonologique, ce qui, dans le cadre de la gnoséologie martinettienne, implique que le trait pertinent soit « la seule unité pour laquelle nous postulons une existence réelle » (M.Ou. : p. 75) : elle renvoie en effet à ce qui est retenu de la substance. La notion jakobsonienne d'autonomie des traits distinctifs témoigne d'une tout autre conception de la langue. Comme le souligne Halle dans son article « Roman Jakobson's Contribution to the Modern Study of Speech Sounds » :

« Jakobson begins this paper [« Observations sur le classement phonologique des consonnes »] by declaring that in order to identify (= specify) the phonemes of a language it is necessary to decompose them into their constitutive phonetic features. This was a great step forward, for in effect Jakobson declared here the primacy of the feature over the phoneme. Whereas previously phonemes had been thought of as further undecomposable entities which could be characterized with the help of features, much as chemical elements were once thought to be characterized with the help of such properties as valence, atomic weight, etc., Jakobson proposes here instead that phonemes are nothing but complexes of features, much as chemical atoms are now seen as specific configurations of protons, electrons, etc. » (Halle, 1977 : p. 129-130).

Comme il est apparu dans l'un des passages de *The Sound Shape of Language* que nous avons cités ci-dessus, l'opposition est pour Jakobson le « principe constructeur qui gît au cœur même du langage<sup>1107</sup> » (J.SS : p. 212), et c'est pourquoi, comme le souligne également Halle dans le même article, les traits distinctifs sont au cœur du fonctionnement du langage :

« Jakobson regards the distinctive features as the fundamental building blocks of which all speech sounds in all languages are constructed. He is, therefore, constantly at pains to show that the role of the features is not limited to the characterization of the phonetic attributes of speech sounds but goes well beyond it. He shows that features serve to characterize the acquisition of language by children, the loss of language in aphasia, the distribution of speech sounds in the languages of the world, the restrictions of sound sequences imposed by metrical and other conventions of poetry, and, last but not least, the effects of diachronic sound laws as well as of synchronic phonological rules. He

---

<sup>1107</sup> « the innermost constructive principle of the whole of language » (J.SS : p. 176). Il s'agit en effet du langage, et non seulement du système phonologique. Comme nous le verrons plus en détail *infra*, l'opposition binaire est le principe structurel de tous les niveaux linguistiques. On lit ainsi dans « Verbal Communication » : « [...] chaque constituant isolé de n'importe quel système linguistique repose sur une opposition entre deux contradictoires : la présence d'un attribut ("marqué") par opposition à son absence ("non-marqué"). Tout le réseau du langage présente un arrangement hiérarchique qui, à chaque niveau du système, suit le même principe dichotomique de termes marqués superposés aux termes non marqués correspondants. » (J.Ver. : p. 82) [« [...] every single constituent of any linguistic system is built on an opposition of two logical contradictories : the presence of an attribute ("markedness") in contraposition to its absence ("unmarkedness"). The entire network of language displays a hierarchical arrangement that within each level of the system follows the same dichotomous principle of marked terms superposed on the corresponding unmarked terms. » (J.Ver. : p. 85)].

views the above not only as direct confirmation of the correctness of the postulated features, but also as a means for gaining insight into the functioning and nature of the features themselves. » (Halle, 1977 : p. 132).

Aussi les difficultés de l'analyse en phonèmes reconnues par Martinet<sup>1108</sup> et par Jakobson<sup>1109</sup> n'ont-elles pas le même statut chez les deux linguistes. Il s'agit chez Martinet des difficultés de toute description linguistique, dans la mesure où elle se veut réaliste. Il s'agit en revanche chez Jakobson du caractère dérivé et secondaire du phonème dans la structure linguistique, dans la mesure où, comme nous le verrons plus en détail *infra*, elle renvoie à un modèle de perception du langage. On lit ainsi dans « A New Outline of Russian Phonology » (1959) :

« One may add that the captivating discussion of phonemes and of their transcription eloquently discloses the impediments which remain inevitable as long as the phoneme continues to be interpreted as the “minimal sound unit”. As soon as the place of such an entity is transferred from phonemes to the distinctive features as their ultimate constituents and the phonemes are approached as bundles of such features, all the complications resulting from the so-called neutralization of phonemes simply disappear<sup>1110</sup>. » (J.Ou. : p. 534-535)

proposition à laquelle le « Retrospect » des *Selected Writings I* donne l'éclairage suivant :

« En position de “neutralisation”, les phonèmes réduisent le nombre de leurs composants distinctifs, alors qu'au niveau des traits chaque opposition distinctive est dotée d'une constance perceptive ; et, pour autant que les traits soient convenablement définis en termes purement relationnels, aucun chevauchement ne peut se produire. L'invariant relationnel de chaque paire d'opposés est *per definitionem* réalisé dans chaque contexte

---

<sup>1108</sup> Voir notamment M.Deu. : p. 126-127 et M.DP : p. 43, cités dans le chapitre 1, ainsi que M.DP : p. 67-68.

<sup>1109</sup> Outre les passages cités ci-dessus, voir, dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* : « Une décomposition des unités linguistiques supérieures en leurs traits distinctifs – leurs composants ultimes – est non seulement parfaitement réalisable mais même indispensable. Cela nous fournit la clé des lois structurales du système phonologique. Sans une analyse en traits explicite ou au moins implicite, on ne peut même pas répertorier convenablement les phonèmes d'une langue. [...] »

L'embarrassant problème des phonèmes dits “neutralisés” et de leur assignation disparaît au niveau des traits distinctifs, et le concept d’“archiphonème” trouve ici sa véritable base. [...]

Parmi les problèmes controversés sur le plan des phonèmes mais solubles sans équivoque lorsqu'on passe au niveau des traits, on peut citer les hésitations fréquentes des linguistes entre une interprétation biphonématique ou monophonématique. » (J.Ret.1 : p. 150-152) [« A total resolution of higher linguistic units into distinctive features as their ultimate components is not only quite feasible but even indispensable [...]. It gives us the key to the structural laws of the phonemic system. Without an explicit or at least an implicit analysis into features, the phonemes of a language cannot even be properly listed. [...]

The embarrassing problem of the so-called “neutralized” phonemes and their assignment disappears on the level of distinctive features, and the concept termed “archiphoneme” finds its new and true foundation. [...]

Among problems that are controversial on the plane of phonemes but unequivocally solvable when we move over to the level of features, one could cite the frequent hesitations between a biphonematic and a monophonematic interpretation. » (J.Ret.1 : p. 645-647)]. Le dernier problème mentionné est au centre des préoccupations martinettiennes. Voir les passages en référence dans la note précédente.

<sup>1110</sup> « On peut ajouter que la discussion captivante des phonèmes et de leur transcription démontre éloquentement les obstacles qui demeurent inévitables tant que le phonème continue d'être interprété comme l’“unité phonique minimale”. Dès que la place d'une telle entité est transférée des phonèmes aux traits distinctifs comme à leurs constituants ultimes et que les phonèmes sont abordés comme des faisceaux de tels traits, toutes les complications résultant de ce qu'on appelle la neutralisation des phonèmes disparaissent simplement. »

où le trait donné apparaît, sauf quand ce trait est omis dans une variété de langage elliptique<sup>1111</sup>. » (J.Ret.1 : p. 155-156).

C'est ainsi, également, qu'il faut comprendre la proposition de « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966), selon laquelle seule est possible la segmentation de la chaîne en traits distinctifs :

« Les critiques acerbes émises par Chomsky à propos des insuffisances et contradictions graves présentées par certaines théories phonologiques récentes dénoncent avec vigueur l'attitude qui consiste à traiter les phonèmes comme des unités ultimes indivisibles ; ces critiques perdent toutefois de leur acuité dès qu'on les fait porter sur l'analyse des traits distinctifs définis rigoureusement en termes relationnels.

Les efforts pour trouver une coïncidence entre les frontières de deux traits sont dus à une croyance désuète en la suprématie des phonèmes, croyance allant de pair avec une sous-estimation de l'autonomie relative des traits. Chaque trait comporte ses propres limites et l'ensemble des traits consécutifs révèle un ordre immuable. Au niveau des traits, la segmentation de la chaîne ne présente plus de difficultés. Comme l'a observé Čistovič, l'enchaînement acoustique des traits distinctifs peut être lu par le récepteur comme une succession linéaire de ces traits.

[...]

Les disjonctions binaires simultanées ou successives réalisées dans un énoncé sont en relation terme à terme avec les traits distinctifs pour autant que le locuteur ait utilisé le code phonologique non elliptique et explicite de sa langue (comparer avec les études de Halle et Stevens !). Sans doute tout trait distinctif est-il soumis à des altérations multiples dépendant à la fois de l'environnement phonologique au même point, d'une part, et avant ou après dans la chaîne d'autre part ; toutefois, sous toutes ces variations, tout trait donné reste représenté par son invariant relationnel, polarisé et topologique, aussi longtemps qu'il n'est pas oblitéré dans l'énoncé et que le code phonologique est commun à l'encodeur et au décodeur ; de cette manière, ce dernier peut rapidement adapter ce qu'il perçoit au modèle qui lui est familier, celui-ci exerçant une influence normalisante à l'intérieur du donné perçu (cf. Bruner)<sup>1112</sup>. » (J.Rol. : p. -174-175).

---

<sup>1111</sup> « In positions of "neutralization" the phonemes reduce the number of their distinctive components, whereas on the level of features every distinctive opposition is endowed with a perceptual constancy ; and as far as the features are properly defined in purely relational terms, no overlapping can arise. The relational invariant of each oppositional pair is *per definitionem* actualized in every context where the given feature occurs, unless this feature is omitted in an elliptic variety of speech. » (J.Ret.1 : p. 650).

<sup>1112</sup> « Chomsky's pointed critical remarks against certain grave shortcomings and discrepancies in recent phonological tenets convincingly denounce the treatment of phonemes as indivisible, ultimate units, but lose their edge when applied to the analysis of the distinctive features consistently defined in relational terms.

The quest to find coincidence between the boundaries of different concurrent features is due to the obsolete belief in the supremacy of phonemes and to an underestimate of the relative autonomy of features. Each feature presents its own boundaries and the temporal set of consecutive features displays an unswerving order. On the level of features sequential segmentation offers no intricacies. As Čistovič observed, the acoustical chain of distinctive features can be watched by the perceiver in their linear succession.

[...]

The concurrent and sequential bits of information implemented in an utterance stand in a one-to-one relation with the distinctive features, provided that the nonelliptical, explicit phonemic code has been used by the utterer (comp. with Halle and Stevens !). Certainly any distinctive feature undergoes manifold variations dependent both on the concurrent and the sequential phonemic environment (cf. Ivanov). Under all these variations any given feature is, however, represented by its relational, polarized, topological invariant, as long as the feature is not obliterated in the utterance, and as long as the phonemic code is common to the encoder and decoder, so that the latter can promptly match the percept to the familiar model which exerts a normalizing tendency in his

On lit de même ensuite dans *The Sound Shape of Language*<sup>1113</sup> :

« Les études instrumentales tant au niveau moteur qu’au niveau acoustique ont démontré plus d’une fois combien il est difficile, voire impossible, de segmenter de façon cohérente une séquence en phonèmes. [...] »

Mais tous ces inconvénients disparaissent dès que l’on quitte le niveau du phonème pour segmenter la séquence verbale en une succession de traits distinctifs. Certes, les traits peuvent varier quant aux limites de leur durée, soit qu’ils empiètent sur une bonne partie du phonème précédent, soit qu’au contraire ils commencent au milieu du phonème auquel ils appartiennent ; à moins encore qu’ils ne débordent sur le phonème suivant ou ne cessent au milieu du leur. Il reste qu’abstraction faite de quelques écarts, rares et insignifiants, l’ordre relatif des traits demeure d’ordinaire inchangé. En règle générale, le fait que les limites de réalisation des divers traits puissent varier n’interdit pas leur réunion sur un segment, à tout le moins minimal, de la chaîne, en sorte que, sauf pour le discours négligé et elliptique, il est habituellement possible de localiser leur co-occurrence. C’est donc en fait la segmentation de la séquence en traits successifs qui permet la segmentation ultérieure en phonèmes, et qui fait que l’ordre temporel des phonèmes demeure un facteur indéniablement significatif – cf. russe *rvu*, “je déchire”, *vs rvu*, “je mens”, ou bien tchèque *vře*, “il bout”, *vs řve*, “il crie”, *vs řev*, “grondement”.

Certes, on est bien forcé d’admettre que “nous sommes encore loin de disposer d’un modèle réellement adéquat du processus de perception du discours” (voir Pisoni, 1975 : 98) ; le recours aux “éléments premiers”, encore défendu récemment par Sheila Blumstein et William Cooper (1972 : 208), n’en reste pas moins indispensable, car “au sein de tout système linguistique, chaque phonème se voit caractérisé par le nombre minimal de traits nécessaires pour le distinguer de tous les autres phonèmes du même système”, ce qui garantit l’application la plus exacte possible de ces deux principes vitaux, désormais sous-jacents à toute entreprise scientifique, que sont la relativité et l’invariance. [...]

Une autre raison qui incite à conduire l’analyse des traits aux phonèmes et non pas inversement, et à préférer la transcription en traits à une simple notation de phonèmes inanalysés, est que, ce faisant, on a la possibilité de répondre sans ambiguïté à la question de la présence ou de l’absence de l’un ou l’autre des deux termes d’un trait distinctif donné, tandis que la constitution d’un phonème varie selon le contexte<sup>1114</sup>. » (J.SS : p. 36-39).

---

percepts (see Bruner). » (J.Rol. : p. 711-712). De même, dans les *Preliminaries to Speech Analysis*, c’est la différence entre les traits distinctifs qui permet l’analyse de la chaîne en phonèmes : « The difference between the distinctive features of contiguous bundles permits the division of a sequence into phonemes. This difference may be either complete, as between the last two phonemes /i/ and /ɪ/ in the word *wing* (which have no distinctive features in common) or partial, as between the last two phonemes of the word *apt* – /p/ and /t/ all of whose distinctive features are the same except one : /p/ is grave and /t/ is acute. » [« La différence entre les traits distinctifs de faisceaux contigus permet la division de la séquence en phonèmes. Cette différence peut être complète, comme entre les deux derniers phonèmes /i/ et /ɪ/ dans le mot *wing* (qui n’ont aucun trait distinctif en commun) ou partielle, comme entre les deux derniers phonèmes du mot *apt* – /p/ et /t/ dont tous les traits distinctifs sont identiques sauf un : /p/ est grave et /t/ est aigu. »] (J.Prel. : p. 593).

<sup>1113</sup> Il est également question par ailleurs, dans *The Sound Shape of Language*, de l’harmonie vocalique. Voir J.SS : p. 66 [p. 54].

<sup>1114</sup> « The difficulty or even the impossibility of a consistent segmentation of a sequence into phonemes has again and again been confirmed by instrumental studies both on the motor and on the acoustic level. [...]

[...] Yet, these impediments disappear as soon as we go from the level of phonemes to the segmentation of the speech sequence into the succession of distinctive features. The diverse features can exhibit different limits of duration in the sequence, for they often capture a large portion of the preceding phoneme or on the contrary begin in the middle of the phoneme to which they belong ; they may spread over into the next phoneme or cease

Un point révélateur de la différence de perspective entre Martinet et Jakobson est la question des traits redondants. Jakobson écrit, dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« Une analyse systématique en traits détruit les survivances des discussions d'amateurs selon lesquelles "il ne subsiste aucune bonne raison pour établir parmi les traits une 'distinction' entre 'distinctif' et redondant", ce qui, soit dit en passant, est une répétition d'arguments dressés il y a un demi-siècle contre la phonologie à ses débuts<sup>1115</sup>. » (J.Ret.1 : p. 150-151).

Jakobson fait ici allusion<sup>1116</sup> à un article de Bar-Hillel, « Three Methodological Remarks on "Fundamentals of Language" », où on lit en effet :

« I intend to comment here on one aspect only of the whole problem, which has some special methodological interest, viz. to the claim of the authors that the distinction they make between distinctive and redundant features is an absolute and intrinsic one. I do not think that this claim is anywhere explicitly formulated in the *Fundamentals* but it is everywhere implicitly involved.

[...]

When the articulation of a certain sound S in a language L can be characterized by its possession of the features A, B, C, D, and E – no "different" sound (= type or = design) possessing the same features, and it turns out that wherever a sound in L possesses feature D it also possesses feature E, and vice versa, and that whenever a sound in L, if produced under certain circumstances or in a certain environment, possesses feature B, it also possesses feature C, and vice versa, it makes sense to say that the *feature set* [A, B, C, D, E] characterizing S is redundant to a certain degree under any conditions and in any environment, and to an even stronger degree under certain specific conditions or in certain specific environments. So far, it makes no sense to single out the feature D, rather than E, as being an absolutely redundant feature or to single out B, rather than C, as being a conditionally redundant feature. Such a singling out is extraneous to the situation, though there might be certain purposes for which a conventional assignment of redundancy to some of the features, instead of to the whole set, might be a worthwhile

---

in the middle of their own phoneme. The relative order of these features, however, usually remains the same, apart from rare and insignificant digressions. As a rule, the divergence between the limits of the implementation of different features does not cancel their concurrence in a certain at least minimal segment of the string, so that localization of their co-occurrence is usually preserved, except in the negligent, elliptic variant of speech. Thus, the segmentation of a sequence into successive features permits its further segmentation into phonemes. The temporal order of phonemes remains an undeniably significant factor – cf. Russian *rvu* "I tear" vs *vru* "I lie", or Czech *vře* "boils" vs. *řve* "shouts" vs. *řev* "roar".

One cannot but agree that "we are a long way off from a really well-developed model of the speech perception process" (cf. Pisoni 1975 : 98), yet indeed direct recourse to "the basic primes" defended by Sheila Blumstein and William Cooper (1972 : 208) is indispensable, for "within any language system every phoneme is characterized by the minimum number of features needed to distinguish it from all other phonemes of that system", and such direct recourse ensures the most exact application of those two vital principles of relativity and invariance which underlies any present scientific task. [...]

An additional reason for following the path of analysis from the features to phonemes and not vice versa and for the advantages of a featural transcription over a simple notation of mere unanalyzed phonemes is the possibility of an unambiguous answer to the question of the presence vs. absence of a given distinctive feature in its two terms, whereas the makeup of a phoneme is different according to the context. » (J.SS : p. 29-31).

<sup>1115</sup> « Consistent featural analysis destroys survivals of the amateurish quibble that "there remain no good reasons for the *distinction* between *distinctive* and *redundant* among the features," which incidentally repeats arguments that were raised half a century ago against phonemics in its very inception. » (J.Ret.1 : p. 646).

<sup>1116</sup> Voir J.Ret.1 : p. 150, note 47.

procedure. But it must be clear that for different purposes different assignments are appropriate, and that for some purposes no such assignment might turn out to be helpful.

[...]

Altogether, I believe that there remain no good reasons for the distinction between distinctive and redundant among the features. I believe that all the valuable points incorporated in this terminology can be made as simply, or even more simply, by the “redundant feature set” terminology which avoids, in addition the less desirable points of the “distinctive-redundant feature” terminology. » (Bar-Hillel, 1957 : p. 326-328).

L’argument n’est pas si différent de celui que l’on trouve sous la plume de Martinet dans « Substance phonique et traits distinctifs » (1957/1965) :

#### « VARIATIONS PARALLÈLES

Il se trouve qu’on n’a pas jusqu’ici précisé avec toute la netteté désirable ce que le descripteur doit, en fait, retenir de la substance phonique lorsqu’il dégage les traits pertinents d’une unité phonologique. Troubetzkoy est mort avant d’avoir pu formuler une théorie des traits distinctifs qui était latente dans son œuvre. Ceux qui, au cours de la seconde guerre mondiale et dans la décennie suivante, ont proposé d’identifier le phonème avec la somme de ses traits pertinents, ne l’ont jamais fait sans arrière-pensées : leurs tentatives ont été marquées soit par l’intention d’appliquer les points de vue structuraux à l’étude de l’évolution linguistique<sup>1117</sup>, soit par l’apriorisme qui consiste à préciser les traits pertinents, moins en s’inspirant du système de la langue à l’étude, que par référence à un schéma préétabli dont on postule la valeur universelle<sup>1118</sup>.

Il en résulte que le descripteur, décidé à rejeter les solutions toutes faites des aprioristes, ne sait trop, dans bien des cas, comment se prononcer pour rendre justice au système étudié. Sans aller très loin, considérons l’opposition /t/ ~ /d/ en français. On sait que, dans les usages les mieux connus, les deux phonèmes /t/ et /d/ ne se confondent en aucune position : le /d/ de *médecin* ne se prononce jamais tout à fait exactement comme le /t/ de *jette ça* ! On enseigne, en général, après Grammont, que le [d] de *médecin* est prononcé sans vibrations de la glotte et qu’il diffère du [t] de *jette ça* ! du fait d’une articulation plus “douce”. Comme cette articulation “douce” caractérise également le [d] de *don* en opposition avec l’articulation forte du [t] de *ton*, on est amené à poser que les traits pertinents sont ici respectivement la faiblesse articulaire de /d/, la force articulaire de /t/, puisque ces deux traits sont constamment présents dans toutes les réalisations de chacun des deux phonèmes. Les aprioristes, qui ont décidé une fois pour toutes, de s’exprimer en termes dynamiques lorsque s’opposent deux types d’occlusives, n’hésiteront pas un instant, et noteront ici “faible ~ fort”, à moins que leur parti pris d’économie leur fasse préférer “relâché ~ tendu” qu’on peut utiliser aussi dans d’autres

---

<sup>1117</sup> Martinet renvoie ici à *Économie des changements phonétiques*, « chap. 3 et, en particulier, n. 8 » (M.Sub. : p. 134, note 1). Il s’agit du chapitre « Structure ». La note 8 donne quant à elle : « L’idée que le phonème peut se définir comme un ensemble de caractéristiques phoniques distinctives qui se réalisent simultanément se trouvait en germe dans l’enseignement de Troubetzkoy, et a été dégagée indépendamment par différents linguistes au cours de la seconde guerre mondiale. La formulation ci-dessus est analogue à celle que l’auteur de ces lignes a rédigée pour la deuxième édition (1943) du *Lexique de la terminologie linguistique* de J. Marouzeau. L’analyse des phonèmes en traits distinctifs (en anglais *distinctive features*) telle qu’on la pratique dans ce qui suit, ne doit pas être confondue avec celle des binaristes (cf., ci-dessous, 3.14 et 15). Certes, l’une et l’autre dérivent, en dernière analyse, des recherches phonologiques poursuivies en Europe au cours des années trente sous la direction du maître de Vienne. Mais, tandis que nous avons toujours tendu à éliminer ce qu’il pouvait y avoir de subjectif dans l’analyse troubetzkoyenne et à ne jamais sacrifier l’originalité de chaque système, le binarisme a, au contraire, procédé par affirmations de caractère général et cherché à faire entrer toute réalité phonologique dans des cadres préétablis. » (M.ECP : p. 67-68, note 8).

<sup>1118</sup> Martinet renvoie ici en note aux *Preliminaries to Speech Analysis*. Voir M.Sub. : p. 134, note 2.

circonstances. Mais les esprits plus soucieux d'exactitude hésiteront beaucoup avant d'exclure totalement la sonorité de la liste des traits pertinents du français. Ils feront valoir que c'est réellement la voix qui est le trait important, décisif, partout où elle parvient à se maintenir ; que les éléments dynamiques concomitants ne prennent valeur distinctive que par raccroc ; que là où ceci se produit, ils assurent leur fonction de façon bien peu satisfaisante, puisque les enfants sont susceptibles de ne pas les percevoir jusqu'à un âge assez avancé. Ils mettront peut-être en doute que le [d] de *médecin* soit aussi totalement dépourvu de vibrations glottales que le [t] de *jette ça !* et suggéreront que, si les sujets parviennent à distinguer le [-ds-] du premier du [-ts-] du second, c'est que *médecin* s'identifie pour eux avec la forme [medəsē] qu'ils auront entendue dans la bouche de certains de leurs contemporains ou employée eux-mêmes dans certains styles. Si le chasseur qui parle de sa *gibecière* n'y prononce pas /-bs-/ comme il prononcerait /-ps-/ dans *gypsophile*, c'est peut-être qu'il reste influencé par la prononciation [ʒibəsjeʁ] qu'il a dû pratiquer quand il récitait à l'école ce vers de la fable bien connue : *Mettons-le en notre gibecière*.

En réalité, l'accord n'est réalisé ni sur l'importance comparée en français des deux traits phoniques de force et de voisement, ni sur l'existence d'autres facteurs que force et voix auxquels certains voudraient attacher encore plus d'importance. Dans l'état actuel de la recherche, le descripteur n'a pas à se prononcer sur la nature, articulatoire ou acoustique, exacte des traits multiples et complexes qui distinguent /t/ et /d/ en français ; pour ce faire, il devrait réunir une documentation et poursuivre des recherches instrumentales qui l'emmèneraient bien loin du cadre de sa description, sans qu'il soit jamais sûr d'aboutir à des conclusions valables. Ce qui l'intéresse ici est, non seulement qu'il existe dans la langue une paire de phonèmes distincts qu'on note au moyen des lettres *d* et *t*, mais aussi le fait que le complexe de différences articulatoires ou acoustiques qui existe entre /d/ et /t/, quelles que soient au juste ces différences, varie selon les gens, la situation ou le contexte de la même façon que varie celui qu'on doit supposer entre /b/ et /p/, /v/ et /f/, etc. Ce qui importe n'est pas ce qui peut demeurer de vibrations de la glotte dans l'articulation du /d/ de *médecin* dans telles circonstances et chez tel locuteur, mais l'affaiblissement parallèle de la voix que l'on constate dans le cas du /b/ de *gibecière* ou du /v/ de *clavecin*. C'est sur ces bases qu'on est justifié de poser les proportions

$$\frac{b}{p} = \frac{v}{f} = \frac{d}{t} \text{ etc.}$$

qui forment ce qu'on appelle traditionnellement une corrélation. Si nous trouvons des cas où cesse le parallélisme des variations, nous devons, avant de renoncer à rapprocher les différents couples, vérifier si les comportements divergents ne s'expliquent pas par les conditions particulières imposées par l'articulation locale : labiale, labiodentale, apicale, etc. En résumé, ce qui compte, en matière de classement paradigmatique, ce sont les *variations parallèles de certains groupes*.

#### RAPPORTS CORRÉLATIFS

Cette conception des rapports entre les unités du système peut aboutir à des représentations graphiques qui diffèrent peu des schémas traditionnels. On peut continuer à appeler "corrélation" l'ensemble de deux séries d'unités où chaque série groupe des phonèmes qui présentent un certain parallélisme. Les faits français avec lesquels nous avons opéré ci-dessus continuent donc à se résumer graphiquement comme suit :

$$\begin{array}{ccc} p & f & t \\ b & v & d \end{array} \text{ etc.}$$

Mais il est indispensable de ne pas perdre de vue les différences foncières qui existent entre l'ancienne corrélation et le faisceau de proportions dont le schéma qui précède peut être l'expression graphique.



Dans la pratique phonologique, on entend par corrélation “l’ensemble de toutes les paires corrélatives qui sont caractérisées par la même marque de corrélation”<sup>1119</sup>, c’est-à-dire, en fait, un groupement de phonèmes, bien que les phonèmes n’y figurent qu’au titre de membres d’une paire. Mais à se référer au sens premier du terme “corrélation”, on aperçoit que cet emploi linguistique résulte d’une extension aisément explicable, mais qui a eu pour effet d’obscurcir les problèmes théoriques que posait le classement des oppositions phonologiques. L’adjectif “corrélatif” se dit des choses qui ont entre elles une relation telle que l’existence de l’une fait nécessairement supposer l’existence de l’autre ; les mots *père* et *fils* sont corrélatifs, puisqu’un père suppose l’existence d’un fils (ou d’une fille !) et vice versa. Une corrélation est, naturellement, le rapport des termes corrélatifs. En phonologie, une corrélation devrait être le rapport entre des termes tels que l’existence de l’un fasse nécessairement supposer l’existence de l’autre : l’existence de phonèmes dont le voisement est pertinent (/b/, /d/, etc.) fait nécessairement supposer des phonèmes sourds où est distinctive l’absence de voisement (/p/, /t/, etc.). Non corrélatifs sont au contraire des phonèmes comme une apicale /t/ et une dorsale /k/ en français, puisqu’une apicale /t/ ne fait pas nécessairement supposer la présence dans le système d’une dorsale /k/, ou, vice versa, la dorsale ne fait pas nécessairement supposer la présence de l’apicale. Ceci revient à dire que la définition de /b/ comme une voisée se fait par opposition à /p/ non voisé, tandis que la définition de /t/ comme une apicale se fait positivement sans marquer une opposition avec quelque autre trait déterminé. Mais ceci suggère que la différence entre unités corrélatives et unités non-corrélatives est peut-être *moins dans les faits distinctifs eux-mêmes que dans les termes dont se sert le linguiste pour définir les unités*. Soit une langue comme l’iroquois où sont attestées des consonnes apicales et dorsales, mais où n’existe aucune consonne labiale<sup>1120</sup>. On y définira /t/ comme une apicale et /k/ comme une dorsale ; mais qui pourrait nous empêcher de dire par exemple que /t/ est une apicale et que /k/ est une non-apicale, ce qui reviendrait à dire qu’il y a une corrélation d’apicalité dans cette langue ? En sens inverse, si nous considérons une langue, comme on en trouve un peu partout, où l’on constate trois types d’action glottale à valeur distinctive : la fermeture totale (articulations glottalisées), la position de voix (articulations voisées), la position ouverte (articulations aspirées), nous pouvons fort légitimement caractériser positivement certaines consonnes comme “glottalisées”, d’autre comme “voisées”, d’autres enfin comme “aspirées” sans impliquer aucune corrélation entre les types. En d’autres termes, les articulations au niveau de la glotte ne sont pas, au fond, d’une autre nature que les articulations dans la bouche : d’un côté comme de l’autre, il s’agit d’actions différentes d’un organe déterminé, les cordes vocales dans un cas, la langue dans l’autre. Comme ces organes sont physiquement très différents, leur mode de fonctionnement est fort dissemblable : la glotte ayant relativement peu d’ampleur, c’est l’ensemble de l’organe qui, le plus souvent, se comporte d’une certaine façon ; la langue, gros muscle logé dans un réceptacle d’un volume considérable et variable, peut être utilisée partiellement pour telle action définie dans telle région de la bouche. Mais on sait que l’avant et l’arrière de la glotte ne sont pas nécessairement solidaires.

De façon générale, il y a des zones de l’appareil phonique de l’homme où existent plus de latitudes et où chaque articulation paraît plus indépendante des articulations voisines ; c’est pourquoi on tend à définir /t/ et /k/ sans référence l’un à l’autre. Mais il arrive que, même dans ces zones, la densité des articulations distinctives soit telle qu’on ait intérêt à concevoir la nature phonologique de deux voisins dans le cadre d’une dépendance mutuelle : le terme “sifflant” recouvre un genre articulaire qui, comme en castillan ou en danois, peut ne comporter qu’une seule espèce, mais qui peut aussi en

<sup>1119</sup> Troubetzkoy (1949) : p. 89. La référence est donnée par Martinet (voir M.Sub. : p. 137, note 1).

<sup>1120</sup> Martinet précise à cet endroit : « Cf., par exemple, le système phonologique de l’oneida chez F. G. LOUNSBURY, *Oneida Verb Morphology*, Yale, 1953, p. 27. » (M.Sub. : p. 138, note 1).

comporter deux comme en français, en anglais ou en allemand ; dans ce cas, on distingue, dans l'usage français, entre des “sifflantes” proprement dites et des “chuintantes” alors que l'usage américain oppose “hissing sibilants” à “hushing sibilants”, ou “sibilants” à “shibilants”, marquant bien ainsi la dépendance mutuelle des deux types. Or, dans la littérature phonologique, on s'est toujours refusé à parler ici de corrélation parce que ceci se serait heurté à certains apriorismes fondamentaux.

#### LE BINARISME COMME PROCÉDÉ D'EXAMEN

En réalité, il n'y a pas de solution de continuité entre une opposition du type latin /ā/ ~ /ã/ où le caractère corrélatif semble s'imposer, et une opposition du type /t/ ~ /k/ où chaque unité paraît jouir d'une totale autonomie par rapport à l'autre. Le linguiste doit bien se garder de fonder ses jugements en la matière sur les termes que lui suggèrent la tradition où le hasard de son expérience. Il doit aussi prendre garde de ne pas laisser la façon dont lui-même, dans sa recherche, prend conscience de la réalité, influencer la description de la réalité elle-même : pour reconnaître le caractère linguistique d'un fait, on procède à l'opération qu'on appelle aujourd'hui la “commutation” et qui consiste à remplacer ce fait par un autre de même type afin de constater si ce remplacement a une répercussion sur le sens (si le fait est phonique), sur la phonie (si le fait est sémantique). Comme la commutation met toujours en jeu en même temps deux unités seulement, les rapports binaires en viennent à jouer un rôle primordial dans les opérations mentales du chercheur. Un rapport binaire est un rapport qu'on saisit directement, tandis qu'un rapport ternaire est difficilement imaginable en bloc et tend à être décomposé par l'analyste en une succession de deux ou trois rapports binaires : le complexe des trois types d'action glottale glottalisé, voisé et aspiré conçus comme correspondant à différents degrés d'ouverture de la glotte, s'analysera comme glottalisé-voisé et voisé-aspiré ; la triade apicale du castillan /t d θ/ sera conçue comme /t ~ d/, /d ~ θ/, /θ ~ t/ parce que, pour établir le statut phonologique de chaque unité, on aura opéré avec trois paires comme *nata* ~ *nada*, *modo* ~ *mozo*, *maza* ~ *mata* qui viennent aisément à l'esprit de tout hispanisant, plutôt que de chercher une triade comme *rata* ~ *rada* ~ *raza*. Il suffit d'une seule commutation pour distinguer deux phonèmes, mais il en faut trois pour en distinguer trois.

Si nous avons, ci-dessus, choisi l'iroquois, langue sans consonne labiale, pour illustrer la possibilité d'établir entre /t/ et /k/ une corrélation, c'est qu'à partir d'une langue présentant /p/, /t/ et /k/, il aurait fallu compliquer l'exposé en procédant en deux étapes : établissement d'une première corrélation : “linguale” (/t/ et /k/) ~ “non linguale” (/p/), et d'une seconde : “apicale” (/t/) ~ “non apicale” (/k/). Si nous avons eu recours à des langues à trois articulations glottales distinctives, c'est que si nous n'en avons considéré que deux, sonorité et sourdité par exemple, on aurait toujours pu arguer que le rapport était corrélatif, puisqu'une articulation n'avait valeur distinctive que parce que l'autre coexistait dans la langue ; mais naturellement ceci vaudrait également pour /t/ et /k/ en iroquois, puisque /t/ ne doit être défini comme apical que dans la mesure où il possède un partenaire non apical, quelle que soit la façon, positive ou négative, dont on définit ce partenaire /k/ ; mais si l'on reconnaît que l'adjonction, en iroquois, d'un troisième partenaire /p/ ne changerait rien au statut de /t/, il faudra admettre que l'adjonction à “sonorité” et “sourdité”, d'un troisième partenaire “glottalité” ne change rien au statut de “sonorité”.

On comprend sans doute, dans ces conditions, pourquoi on est tenté de voir dans les rapports naturellement binaires une réalité foncièrement différente de celle sur laquelle se fondent les rapports plus complexes, alors que ceci ne correspond à rien dans les faits : à supposer une série *a-b-c-d* qui se réduit, à travers les siècles, au rapport binaire *a-b*, l'opposition *a ~ b* ne changera pas de statut de ce fait ; *a-b* n'est que la réduction au-delà de laquelle on ne peut aller sans supprimer la série en tant que telle puisqu'une unité ne fait pas une série. Cette différence entre un et plus d'un est fondamentale dans une structure, où les unités n'ont de valeur que par opposition. C'est pourquoi on ne saurait

proprement parler d'une série *a-b-c-d* que dans la mesure où existe une autre série *a'-b'-c'-d'* parallèle à la première. Mais, ici encore, il n'y aura pas de différence foncière entre le système à deux séries et le système à plus de deux séries.

Il n'y a donc guère de justification à retenir la notion de rapport corrélatif dans la théorie phonologique, car son emploi ou son non-emploi, dans un cas donné, serait trop souvent déterminé par des facteurs subjectifs qu'on n'a aucun intérêt à faire intervenir en l'occurrence<sup>1121</sup>.

C'est pourtant ce type de rapport qui a été retenu comme le seul digne de considération par la phonologie primitive. Le "Projet de terminologie standardisée" ne reconnaît comme rapports possibles entre les différents phonèmes d'une même langue que la corrélation et la disjonction, c'est-à-dire qu'il met à part les couples conçus comme binaires et les oppose à tous les autres indistinctement : /p/ ~ /b/ occupe donc une place de choix, tandis que /p/ ~ /t/ et /p/ ~ /k/ sont rejetés avec les oppositions comme /p/ ~ /l/ ou /k/ ~ /u/ dont on n'a guère à signaler l'existence. Cette première manifestation de l'apriorisme binariste<sup>1122</sup> a été l'un des traits les plus critiqués du Projet. Il est certes possible que Troubetzkoy n'en ait accepté le principe qu'à titre transitoire, avec l'intention d'y revenir comme il l'a fait, effectivement, cinq ans plus tard, dans son Essai d'une théorie des oppositions phonologiques. Mais il a gardé jusque dans son livre posthume la conviction du caractère privilégié des oppositions binaires qu'il nomme "bilatérales". C'est cette conviction qui l'a toujours empêché de voir que la neutralisation ne se limite pas nécessairement aux oppositions bilatérales, mais peut se produire toutes les fois où perdent leur pertinence les traits par quoi se distinguent des phonèmes, de base identique, en nombre quelconque : en espagnol par exemple, la série /m/ - /n/ - /ɲ/ présente des oppositions qui se neutralisent en position implosive.

Dans son effort louable pour amender les termes du "Projet" en matière de classement des oppositions, Troubetzkoy a certes fait sensiblement progresser la recherche ; l'analyse détaillée qu'il a présentée méritait d'être faite, et il a bien vu et bien marqué l'importance des oppositions proportionnelles : /p/ ~ /t/ reçoit enfin un statut phonologique. Mais il n'a pas repensé le problème des oppositions binaires. Il déclare que la distinction entre oppositions bilatérales et multilatérales est extrêmement importante ("ausserordentlich wichtig") ; mais il a si peu d'arguments pour étayer son affirmation qu'on peut légitimement se demander s'il est, personnellement, très convaincu. J. Cantineau, qui a repris beaucoup plus tard le problème du classement des oppositions<sup>1123</sup>, a insisté sur l'importance des oppositions proportionnelles et opposé à la

---

<sup>1121</sup> Nous verrons ci-dessous que Martinet, en réalité, n'abandonne pas réellement cette notion.

<sup>1122</sup> Et Martinet note ici : « Troubetzkoy rappelle le rôle décisif joué par R. Jakobson dans la genèse du concept phonologique de corrélation ; cf. *Grundzüge der Phonologie*, Prague, 1939, p. 77, note 1 : « Zum ersten Male wurde der von Jakobson vorgeschlagene und bestimmte Ausdruck "Korrelation" ... an den Haager Linguistenkongress gebraucht. » (M.Sub. : p. 142, note 2). Voir, dans Troubetzkoy (1949) : « L'expression "corrélation", adoptée et proposée par Jakobson, a été employée pour la première fois à propos d'une opposition bilatérale proportionnelle dans sa proposition (contresignée par S. Karcevskij et N. S. Troubetzkoy) au Congrès de Linguistes de La Haye. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 89-90, note 1). Le développement qui suit est repris dans ses grandes lignes dans « Troubetzkoy et le binarisme » (1963). Voir M.Tr. : p. 84-86. Troubetzkoy y est présenté comme ayant tendu, à partir de 1933, « à se libérer partiellement des entraves imposées à la phonologie par l'apriorisme initial inspiré par Jakobson » (M.Tr. : p. 85).

<sup>1123</sup> Voir Cantineau (1955). La référence est donnée par Martinet. Voir M.Sub. : p. 143, note 2. Martinet évoque également cet article dans « Troubetzkoy et le binarisme », à l'occasion d'un développement sur la conception troubetzkoyenne de la neutralisation, analogue à celui de « Substance phonique et traits distinctifs ». Voir M.Tr. : p. 88 et, pour l'ensemble du développement, M.Tr. : p. 87-88. Cantineau, qui reprend la classification troubetzkoyenne du point de vue de la logique symbolique, écrit notamment : « Ce premier classement effectué, nous pouvons maintenant étudier les rapports de chaque opposition avec tout le système de la langue étudiée. Je crois qu'il y a lieu de repenser tout le classement qu'a fait Troubetzkoy de cet autre point de vue. En effet, une des bases de ce second classement (qui pour lui était le premier) est constituée par ce qu'il appelle des

bilatéralité troubetzkoyenne la notion de chaîne d'oppositions homogènes. Mais il n'a pas présenté une critique cohérente de la notion d'opposition bilatérale.

Le binarisme actuel s'explique fort bien comme une extension systématique du rapport corrélatif. Il continue directement l'apriorisme primitif, sans trace d'une influence quelconque de l'effort de Troubetzkoy pour réanalyser les données. A ceux qui s'élevaient contre l'assimilation de /p/ ~ /t/ et de /p/ ~ /a/, Troubetzkoy avait répondu en mettant en relief le caractère proportionnel de /p/ ~ /t/. La réaction binariste a consisté à donner à /p/ ~ /t/, à /t/ ~ /k/, à /s/ ~ /š/ le même statut binaire qu'à /p/ ~ /b/. La chose était facile dans la mesure où l'on estimait avoir le droit de retenir, à son gré, certains aspects du complexe phonique qui assure la distinction entre deux phonèmes voisins dans le système, et d'écarter tous les autres comme superfétatoires ou, comme on dit, "redondants". On a vu ci-dessus comment on pouvait, en termes articulatoires, réduire arbitrairement une série /p/-/t/-/k/ à des rapports binaires où seuls les traits de "lingualité" et d'apicalité" étaient retenus comme pertinents, et où les réalités bilabiales et dorsales étaient privées de statut structural. Les binaristes préfèrent une terminologie acoustique, mais n'opèrent pas autrement.

#### LE TRAIT PERTINENT : ENSEMBLE DE CARACTÉRISTIQUES PHONIQUES

Il n'y a en fait qu'un seul moyen de protéger ici la langue contre l'arbitraire du linguiste, c'est d'interdire à ce dernier de faire son choix parmi les caractéristiques phoniques qui contribuent à la distinction des phonèmes. Ceci revient à dire qu'un trait pertinent est un *ensemble* de caractéristiques phoniques distinctives qui ne se trouvent dissociées nulle part dans le système : l'ensemble des caractéristiques qui distinguent /b/ de /t/ en français ne peut être considéré comme un trait pertinent, car l'existence de /d/ indique qu'articulation bilabiale n'entraîne pas automatiquement en français ce qu'on

---

oppositions BILATERALES, c'est-à-dire des oppositions dont les deux termes sont *les seuls* à posséder un certain élément commun. Ces oppositions, d'après lui, forment des "chaînes" (p-b, b-m ; t-d, d-n, etc.), qui sont les axes verticaux des systèmes phonologiques. Or, A. Martinet a montré en diverses occasions, et notamment dans *BSL*, 42, 1942-1945, fasc. 2, p. 27 [voir M.Gru. : p. 93], que certaines oppositions faisant partie de ces chaînes, b-m, d-n par exemple, ne sont pas vraiment bilatérales (la sonorité n'étant pas un trait *pertinent* des seconds termes), ce qui revient à contester l'existence même de ces chaînes. Mais il reste de l'idée de Troubetzkoy quelque chose à retenir. Classer des objets concrets d'après leurs ressemblances, d'après les traits caractéristiques qu'ils ont en commun, est la première démarche qui se présente à l'esprit, et il n'en va pas autrement pour les phonèmes d'une langue donnée : les classer d'après les traits pertinents qu'ils ont en commun est tout naturel (voir mon article, Les oppositions significatives, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 10, 1952, p. 25-26). Ici encore la logique symbolique nous fournit des principes de classement simples, tirés de ses notions de "prolongation" et d'"intersection".

Je propose d'abord la définition suivante : quand dans plusieurs oppositions l'élément commun aux deux termes est le même, autrement dit quand leurs intersections sont identiques, on dira qu'on a affaire à une chaîne d'oppositions homogènes. On retrouve ainsi par un autre biais les chaînes d'oppositions de Troubetzkoy : dans une chaîne comme "t-d-n", le trait pertinent commun aux différents termes, leur intersection, est leur localisation apico-dentale ; dans une chaîne comme "ch-k-g-ng" en allemand, l'intersection des différents termes est leur localisation dorso-palatale. Rien n'empêche d'ailleurs d'étendre cette notion de "chaîne d'oppositions" : en allemand "ch-s-f" forment une chaîne dont les termes ont en commun le trait pertinent d'être des spirantes ; "m-n-ng" forment également en allemand une chaîne dont les phonèmes ont le trait commun d'être des nasales. » (Cantineau, 1955 : p. 7-8) et – passage auquel Martinet fait référence dans « Troubetzkoy et le binarisme » : « Je ne m'étendrai pas sur le troisième principe de classement des oppositions proposé par Troubetzkoy : d'après l'étendue de leur pouvoir distinctif. En effet l'application que fait Troubetzkoy de ce principe n'est en général pas contestable, et forme une des parties les plus originales et les plus intéressantes de ses *Grundzüge* ; la logique symbolique ne pourrait l'améliorer. Je signalerai seulement que pour Troubetzkoy, seules les oppositions bilatérales sont neutralisables. Si nous laissons tomber la notion de bilatéralité, comme je l'ai proposé, nous devons aussi laisser tomber ce principe, qui, à la réflexion ne présente aucun caractère de nécessité : pour qu'une opposition soit neutralisable, il faut que les deux termes aient en commun certains traits pertinents, donc qu'ils soient en relation d'inclusion ou d'empiètement, mais on ne voit pas pourquoi ces deux termes seraient les seuls du système en question à posséder ces traits pertinents. » (Cantineau, 1955 : p. 9).

appelle “sonorité”, et qu’articulation apicale n’y suppose pas nécessairement “sourdité”. Il faudra donc porter au crédit de /b/ deux traits pertinents : la “bilabialité” et la “sonorité”. “Bilabialité” suppose non seulement une occlusion réalisée au moyen des deux lèvres, mais tout un jeu de l’ensemble des organes buccaux et pharyngaux ; “sonorité”, nous l’avons vu, comporte non seulement des vibrations glottales, mais un certain degré de vigueur articulaire et probablement d’autres caractéristiques qui pourraient être décisives, au moins dans certains contextes. Il ne faut donc pas prendre ces deux termes au pied de la lettre ; “bilabialité” désigne ce qu’il y a de commun dans le comportement de /p/, de /b/ et de /m/ dans les différents contextes où ils apparaissent et qui les distingue des non-bilabiales ; “sonorité” désigne ce qu’il y a de commun dans le comportement de /b/, /v/, /d/, etc., et qui les distingue des non-sonores correspondantes, et n’implique pas nécessairement, dans toutes les réalisations, les vibrations de la glotte. *Le terme qui désigne un trait distinctif doit toujours être compris comme conventionnel et non descriptif.* Ce sera souvent un terme traditionnel, comme “sonorité”, qui a l’avantage de permettre à tous les linguistes d’identifier immédiatement ce dont il est question. Il devra toujours être conçu comme employé entre guillemets là même où l’on se dispensera de cette précaution.

On voit que cette conception du trait pertinent implique un système d’oppositions proportionnelles. Ceci laisse donc supposer qu’un phonème isolé ou les phonèmes d’un couple qui n’entrent pas dans un tel système sont inanalysables en traits pertinents. Ceci est immédiatement clair pour un phonème isolé comme /l/ en français : /l/, comme latérale unique, s’oppose à tous les autres phonèmes du système ; on peut naturellement, si l’on y tient, déclarer que /l/ est caractérisé par le trait pertinent de “latéralité”, mais comme /l/ n’est linguistiquement pas autre chose que “latéralité” et que ce terme est purement conventionnel, on aura plus vite fait de dire que /l/ est “l”.

En principe, il n’existe pas de couple de phonèmes isolé parce que si *x* et *y* se distinguent l’un de l’autre d’une façon qui n’a pas de parallèle dans le système, *x* se définira simplement comme “*x*” et “*y*” simplement comme “*y*”. » (M.Sub. : p. 133-145).

Nous avons cité *in extenso* cette longue réfutation du binarisme par Martinet dans la mesure où elle nous semble extrêmement révélatrice de la différence de perspective qui sépare Jakobson de Martinet. Il apparaît nettement, à la lecture de ce développement, que la démarche martinettienne, conformément à la gnoséologie du principe de pertinence, est avant tout fonctionnaliste. On retrouve en effet ici quelque chose de la distinction entre sélection et description que nous avons essayé de mettre en évidence dans le premier chapitre<sup>1124</sup>. Martinet oppose ainsi « faits distinctifs » identifiés grâce à la commutation et « termes dont se sert le linguiste pour définir les unités », et déploie comme un de ses arguments majeurs l’idée que le binarisme est un « procédé d’examen<sup>1125</sup> » qui, en tant que tel, ne doit pas « influencer

<sup>1124</sup> Voir la note 198 du chapitre 1.

<sup>1125</sup> Le même argument est développé dans « Troubetzkoy et le binarisme ». Voir M.Tr. : p. 88-89, cité dans la note 198 du premier chapitre. On lit de même ensuite dans les *Mémoires d’un linguiste* : « Le binarisme est l’illusion du linguiste qui, dans sa recherche, retient successivement chaque trait pour l’opposer aux autres et identifie les temps de son comportement et la réalité des faits de langue. Il est clair qu’engagés dans cette voie, les linguistes finissent par ne retrouver, dans les structures qu’ils dégagent, que ce qu’ils y ont mis eux-mêmes, et qu’ils ont alors bien raison d’affirmer que la structure n’existe pas dans la réalité, mais dans l’esprit du chercheur. Le fonctionnaliste, lui, a toujours identifié le processus abstraitif comme un outil de recherche permettant de distinguer, parmi les faits observables, ce qui vaut sur tel ou tel plan, et non comme un moyen de s’évader du réel. » (M.Mé. : p. 294). Voir également M.Fou. : p. 112.

la description de la réalité elle-même ». A la description aprioriste des binaristes<sup>1126</sup>, il oppose ainsi son « processus abstraktif<sup>1127</sup> », dans le cadre duquel les traits distinctifs sont définis comme traits pertinents, analysables dans la mesure où ils sont dissociés dans le système et opposés dans la seule mesure où ils sont pertinents. Les traits distinctifs sont ainsi définis dans le cadre du système, grâce à une analyse fonctionnelle<sup>1128</sup>, là où, selon Martinet, les binaristes procèdent à une manipulation des données<sup>1129</sup>. De cette manipulation relève notamment la

<sup>1126</sup> Pour cette association entre apriorisme et binarisme, voir également les passages en référence dans la note 296 du chapitre 1.

<sup>1127</sup> Voir M.Mé. : p. 294, cité dans la note 1125 ci-dessus.

<sup>1128</sup> Voir encore notamment, pour la notion de proportionnalité des rapports, dans les *Éléments de linguistique générale* : « **3-13. Proportionnalité des rapports**

Si nous dégageons de la même façon les traits pertinents de tous les segments minimum qui figurent ou pourraient figurer devant *-ouche* et si nous groupons les segments caractérisés par un certain trait pertinent, nous obtenons les classes suivantes : “sourdes” : p f t s š k ; “sonores” : b v d z ž g ; “non nasales” : b d j ; “nasales” : m n ŋ ; “latérale” : l ; “uvulaire” : r ; “bilabiales” : p b m ; “labio-dentales” : f v ; “apicales” : t d n ; “sifflantes” : s z ; “chuintantes” : š ž ; “palatales” : j ŋ ; “dorso-vélaires” : k g. Les termes choisis pour désigner chacun des traits ne visent pas à donner, de la production phonique en cause, une description exhaustive : l’adjectif “sonore” correspond ici aux termes “accompagné de vibrations glottales” de l’analyse qui précède ; mais ni l’une ni l’autre de ces désignations ne se veut descriptive : on sait, de longue date, que les vibrations des cordes glottales qui accompagnent la prononciation de certaines articulations buccales vont de pair avec d’autres manifestations phonétiques. Ce qu’implique ici sonore, c’est la proportionnalité des rapports de /p/ à /b/, /f/ à /v/, /t/ à /d/, etc. Quelles que soient les réalités phonétiques qui distinguent /p/ de /b/, on maintient qu’elles sont celles-là mêmes qui distinguent /f/ de /v/ avec seulement les différences qu’entraîne l’articulation occlusive et bilabiale dans un cas, fricative et labio-dentale dans l’autre cas. La mise entre guillemets d’une désignation comme “sonore” en marque le caractère largement conventionnel. On remarquera qu’une classe comme /t d n/ est désignée simplement comme “apicale”, alors que l’analyse avait, pour ces trois segments, relevé très précisément une occlusion apicale. Cependant noter ici “occlusion apicale” au lieu d’“apicale” risquerait de suggérer l’existence de deux traits pertinents distincts, alors que, les “apicales” étant en français toujours occlusives, il n’y a jamais deux choix distincts : comme les “apicales” ne sont pas les seules à être occlusives, il faut naturellement retenir “apical” qui est seul spécifique. A noter également que, devant *-ouche*, les segments /m n ŋ/ sont non seulement nasals, mais aussi sonores ; cependant la sonorité n’est pas ici dissociable de la nasalité puisqu’il n’y a pas, dans cette position, de nasales non sonores ; c’est naturellement pourquoi /m n ŋ/ ne figurent pas dans la classe des “sonores” qui sont telles uniquement par opposition à des “non sonores”. » (M.Él. : p. 72-73). Jusqu’en 1967, la nasale ŋ est notée ñ. Voir M.Él. 1960 : p. 64-65.

<sup>1129</sup> Voir également, sur ce point, dans les *Mémoires d’un linguiste* : « L’observation, sans idée préconçue, du fonctionnement des langues n’indique, en aucune façon, que lorsque trois types phonologiques sont à distinguer dans une langue, deux d’entre eux vont nécessairement présenter une base commune qui les opposera, l’un et l’autre, au troisième. Soit les articulations glottales 1. ouverte, 2. vibrante, 3. fermée, qu’on rencontre si fréquemment à la base des systèmes d’occlusives. On peut, en choisissant arbitrairement ses bases, déclarer que 1 et 3 s’opposent à 2 comme des non-voisées à une voisée, ou que 1 et 2 s’opposent à 3 comme des continues à une momentanée, ou encore que 2 et 3 s’opposent à 1 comme impliquant obstruction par opposition au flux sans encombre. Ce genre de pirouette est encore plus facile si l’on fait usage d’un vocabulaire impressionniste se référant à des faits acoustiques. » (M.Mé. : p. 294). Voir également, sur la question plus précise de la redondance, dans *Économie des changements phonétiques* : « Quelle que soit la conception qu’on se fait du “fonctionnement” synchronique d’un système phonologique, on n’y trouve aucune confirmation de la thèse du binarisme généralisé. Et tout ceci nous ramène à la seule opération qui pourrait entraîner l’adhésion si elle était concluante : l’examen objectif de la nature phonique des traits distinctifs. Mais ce que nous trouvons à la place est une manipulation des données qu’un savant élagage des “redondances” finit par adapter aux postulats binaristes. » (M.ECP : p. 75). On notera par ailleurs, dans cette perspective, les développements de Troubetzkoy sur le caractère relatif de la caractérisation d’une opposition comme privative, équipollente ou graduelle : « En étudiant de plus près les trois types que nous venons d’énumérer [privative, graduelle, équipollente], on ne tarde pas à remarquer que la différence entre les oppositions privatives et équipollentes dépend plus ou moins du point de vue dont on part. Les occlusives sonores (*d, b, g*) comportent des vibrations des cordes vocales qui manquent aux occlusives sourdes (*t, p, k*) ; mais ces dernières comportent une tension musculaire des organes de la bouche,

distinction entre traits distinctifs et traits redondants, refusée par Bar-Hillel et Martinet, et qui témoigne, au-delà d'un « formalisme », d'une perspective profondément différente. Les traits distinctifs jakobsoniens sont en effet, comme nous l'avons vu ci-dessus, les unités minimales du système, et c'est pourquoi la distinction entre redondance et distinctivité – qui justement, comme nous le verrons, fonctionne également chez Martinet, mais aux autres niveaux de la structure linguistique – est opérante au niveau des traits distinctifs. Il s'agit moins, chez

---

tension qui manque aux occlusives sonores. Envisagée du point de vue purement phonétique, l'opposition entre les occlusives sourdes et les occlusives sonores est donc équipollente. Mais il suffit de faire abstraction de l'articulation des cordes vocales ou, au contraire, de celle des muscles des organes buccaux, pour que cette opposition devienne privative. Il en est de même pour la plupart des oppositions privatives : elles ne le sont que dans la mesure où on fait abstraction de certaines qualités d'un de leurs termes, sans quoi elles sont équipollentes. D'autre part, la différence entre les oppositions privatives et les oppositions graduelles dépend aussi du point de vue duquel on les envisage. L'opposition entre les voyelles brèves et les voyelles longues devrait être envisagée comme graduelle, puisqu'il s'agit là de deux degrés de durée. Mais dès qu'on envisage la durée des voyelles brèves comme un minimum, l'opposition entre longues et brèves devient privative, puisque dans ce cas les longues possèdent la qualité de dépasser le minimum de durée – qualité qui manque aux brèves. Enfin, dans certains cas, des oppositions équipollentes peuvent être ramenées à des oppositions graduelles, et vice versa : si le français possédait, à côté de *s* et *ch*, une chuintante du type “cacuminal” (comme dans divers idiomes de l'Inde), l'opposition *s-ch*, que nous avons citée comme exemple d'une opposition équipollente, devrait être envisagée comme graduelle.

La distinction entre les oppositions privatives, les oppositions graduelles et les oppositions équipollentes dépend donc du point de vue duquel on les envisage. Il serait pourtant erroné de croire que cette distinction est subjective et arbitraire. Le “point de vue” dont une opposition donnée doit être envisagée est impliqué par le contexte du système. » (Troubetzkoy, 1936a : p. 14-15). On lit de même dans les *Principes de phonologie* : « Une opposition phonique extraite et isolée de son système phonologique et du fonctionnement de ce système est toujours en même temps équipollente et graduelle. Considérons par ex. l'opposition entre bruyantes sourdes et sonores. La phonétique instrumentale enseigne que les consonnes ne sont que très rarement tout à fait sonores ou tout à fait sourdes : dans la plupart des cas, il n'y a que différents degrés de participation de la voix. En outre la sonorité d'une bruyante est liée à la détente de la musculature des organes buccaux, la surdité par contre est liée à sa tension. Le rapport entre *t* et *d* (par ex. en russe ou en français) est donc, d'un point de vue purement phonétique, équivoque. Pour que ce rapport ait une valeur privative, on doit premièrement n'envisager qu'une seule particularité différenciante (par ex. seulement la participation de la voix, ou seulement la tension des muscles de la langue) et faire abstraction de toutes les autres, et deuxièmement poser comme “égal à zéro” le degré le plus faible de la particularité en question. Ainsi par ex. le rapport entre *u* et *o* est privatif si l'on considère ces deux voyelles comme les deux degrés extrêmes d'aperture ou de fermeture et qu'on donne à l'un de ces degrés d'aperture ou de fermeture la valeur d'un “degré zéro” : alors ou bien *u* est le degré “non ouvert” et *o* le degré “ouvert”, ou bien à l'inverse *u* est le degré “fermé” et *o* le degré “non fermé” du phonème vocalique arrondi (ou postérieur). Mais le même rapport devient graduel dès qu'il existe dans le même système vocalique une troisième voyelle dont le degré d'aperture soit encore plus grand que celui de *o* : alors *u* est le terme extrême et *o* le terme moyen d'une opposition graduelle.

La valeur équipollente, graduelle ou privative d'une opposition phonologique dépend donc du point de vue auquel on se place pour la considérer. Mais on ne doit pas croire que cette valeur soit purement subjective et arbitraire : par la structure et le fonctionnement du système phonologique la valeur de chaque opposition est la plupart du temps donnée objectivement et sans équivoque. [...]

Le classement d'une opposition concrète parmi les privatives ou les graduelles dépend donc partiellement de la structure et partiellement du fonctionnement du système des phonèmes. Mais en outre l'opposition elle-même doit contenir quelque chose qui permette de lui attribuer une valeur graduelle ou privative. Une opposition comme *k-l* ne peut en aucune circonstance être privative ou graduelle, puisque ses termes ne peuvent être conçus, ni comme comportant l'affirmation et la négation de la même particularité, ni comme présentant deux degrés différents de cette particularité. Mais l'opposition *u-o* peut être conçue aussi bien comme privative (“fermée”-“non-fermée” ou “ouverte”-“non-ouverte”) que comme graduelle, et le fait qu'elle *doive être considérée* effectivement comme privative, ou graduelle, ou équipollente, dépend de la structure et du fonctionnement du système phonologique en question. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 77-79).

Jakobson, de définir phonologiquement le phonème<sup>1130</sup> que d'identifier les oppositions constitutives du système phonologique de la langue étudiée, ou, plus exactement, dans la

---

<sup>1130</sup> Aspect important, cependant, de la démarche jakobsonienne, et qui, comme nous l'avons vu lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, est un point de communauté avec la démarche martinettienne. C'est là l'une des implications de la notion de définition relationnelle, dont on mesure ainsi la complexité : définition systématique, elle est également substitution, par le biais du passage des phonèmes aux traits distinctifs, des relations aux unités, dans le cadre d'une démarche qui, bien qu'avant tout structuraliste, reste ainsi fonctionnaliste et « substantialiste ». Outre les développements cités ci-dessus en contrepoint de ceux de Hjelmslev, voir notamment, dans « On the Identification of Phonemic Entities », dont l'exergue est, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, un appel hjelmslevien à une définition linguistique du phonème : « And now to return to our starting point : since phonemes are linguistic elements, they are subject to a strictly linguistic analysis which must *specify* all the underlying oppositions and their interrelations. The specific property of any opposition, the phonic nucleus utilized semiotically, must be exactly identified. Otherwise even a rudimentary listing of the phonemes of a given language becomes a *scientifically* insoluble problem. What enables us to treat two units appearing each in a different environment ("microphonemes" in Twaddell's conception), e. g., the Spanish initial stop *d* and the intervocalic spirant *ð*, as pertaining to the same phoneme (Twaddell's "macrophoneme") ? If we did not submit the phonemes to the analysis sketched above, what would authorize us to consider these units equivalent ? Their identification is then, patently or latently, based on the precarious criterion of outer (physical or physiological) "resemblance", or on an even more wavering criterion of subjective feeling for "sameness".

But these difficulties, particularly striking on the "macrophoneme" level, begin already on the "microphoneme" level, when the "method of commutation" is used. Without the advocated internal analysis of the phoneme one can scarcely know which of the three contiguous variations is a phonemic distinction in such a set of Russian words as [*v'era*] "belief" (Nom.) – [*v'er'æ*] "believing", [*v'eru*] "belief" (Acc.) – [*v'er'ý*] "I believe", [*v'erui*] "belief" (Gen.) – [*v'er'i*] "belief" (Dat.). A reference to the *r* in final position would help somewhat ([*žár*] "heat" – [*žár'*] "roast !") but the matching of the intervocalic trill *r* and the more flap-like final *r* returns us to the embarrassing "macrophoneme" problem, and in such a set as [*sláva*] "glory" (Nom.) – [*sláv'æ*] "glorifying", [*slávu*] "glory" (Gen.) – [*sláv'i*] "glory" (Dat.), no reference to other positions is of assistance since the opposition *v/v'* is always prevocalic.

Only in resolving the phonemes into their constituents and in identifying the ultimate entities obtained does phonemics arrive at its basic concept (which insures the consistent use of linguistic criteria sought by Hjelmslev) and thereby definitely breaks with the extrinsic picture of speech vividly summarized by L. Bloomfield : a *continuum* which can be viewed as consisting of any desired, and, through still finer analysis, an infinitely increasable number of successive parts. » [« Et si nous retournons maintenant à notre point de départ : puisque les phonèmes sont des éléments linguistiques, ils sont soumis à une analyse strictement linguistique qui doit *spécifier* toutes les oppositions sous-jacentes et leurs interrelations. La propriété spécifique de chaque opposition, le noyau phonique utilisé sémiotiquement doit être exactement identifié. Autrement, même un inventaire rudimentaire des phonèmes d'une langue donnée devient un problème *scientifiquement* insoluble. Qu'est-ce qui nous permet de traiter deux unités apparaissant chacune dans un environnement différent ("microphonèmes" dans la conception de Twaddell), par exemple l'occlusive initiale espagnole *d* et la spirante intervocalique *ð*, comme appartenant au même phonème (le "macrophonème" de Twaddell) ? Si nous ne soumettions pas les phonèmes à l'analyse esquissée ci-dessus, qu'est-ce qui nous autoriserait à considérer ces unités comme équivalentes ? Leur identification est alors, de manière patente ou latente, fondée sur le critère précaire de leur "ressemblance" externe (physique ou physiologique), ou sur le critère encore plus vacillant du sentiment subjectif de "similarité".

Mais ces difficultés, particulièrement frappantes au niveau des "macrophonèmes", commencent déjà au niveau des "microphonèmes", quand on utilise la "méthode de la commutation". Sans l'analyse interne du phonème préconisée, on peut difficilement savoir laquelle des trois variations contiguës est une distinction phonématique dans un ensemble de mots russes tel que [*v'era*] "croyance" (Nom.) – [*v'er'æ*] "croyant", [*v'eru*] "croyance" (Acc.) – [*v'er'ý*] "je crois", [*v'erui*] "croyance" (Gen.) – [*v'er'i*] "croyance" (Dat.). Une référence au *r* en position finale aiderait dans une certaine mesure ([*žár*] "chaud" – [*žár'*] "rôtis !") mais l'équivalence du trill intervocalique *r* et du *r* final plus battant nous renvoie au problème embarrassant du "macrophonème", et dans un ensemble tel que [*sláva*] "gloire" (Nom.) – [*sláv'æ*] "glorifiant", [*slávu*] "gloire" (Gen.) – [*sláv'i*] "gloire" (Dat.) », aucune référence aux autres positions n'est d'une aide quelconque, puisque l'opposition *v/v'* est toujours prevocalique.



mesure où la dimension du *sui generis* ou de la définition systématique, faisant fond sur des traits distinctifs universels, se concentre sur la constitution du phonème<sup>1131</sup>, d'une définition phonologique par réduction structurale, au lieu qu'il s'agit chez Martinet de définition par constitution à partir d'une analyse fonctionnelle<sup>1132</sup>. L'analyse martinettienne de « Substance

---

C'est seulement en résolvant le phonème en ses constituants et en identifiant les entités ultimes obtenues que la phonémique atteint son concept fondamental (qui assure un usage conséquent des critères linguistiques réclamés par Hjelmslev) et par là rompt définitivement avec l'image extrinsèque du discours nettement résumée par L. Bloomfield : un *continuum* qui peut être vu comme composé de toutes les parties successives que l'on voudra, dont une analyse toujours plus fine peut faire un croître indéfiniment le nombre. » (J.Id. : p. 424-425), ainsi que dans « For the Correct Presentation of Phonemic Problems », où le syntagme « identity of relation » nous semble notable pour ce qu'il pointe de la notion jakobsonienne de définition relationnelle : « With regard to the question of the extraction of the ultimate phonemic entities, the critic [Hall] not only arbitrarily opposes the American studies to “the Prague School’s theories”, but he also discloses a surprising lack of orientation. Instead of operating with the dichotomy of distinctive features as an objective invariant (identity of relation !), he has recourse to such unsuitable criteria of phonemic identification as the resemblance of single sounds. “If two or more phonetically similar sounds complement each other fully in their distribution –i.e., each sound occurring where the other(s) do not”, there is, according to Hall, no question as to their being “positional variants and (!) allophones of the same phoneme”. And what about Danish pre-tonic *d* and post-tonic *d*, which both are “phonetically similar” and nevertheless represent two different phonemes, as the analysis of these consonants into distinctive features clearly shows ? Or what about the Russian palatalized *b* and *v*, which appear only before front vowels, while the non-palatalized *b* and *v* never occur in this position ? Hall’s “criteria” would oblige him to consider the palatalized and the corresponding non-palatalized species as two variants of the same phoneme. They are, however, separate phonemes, as is indicated by the study of ultimate components, which is the only objective means of identifying phonemes. » [« Quant à la question de l'extraction des entités phonémiques ultimes, le critique, non seulement oppose arbitrairement les études américaines aux “théories de l'école de Prague”, mais révèle également un manque d'orientation surprenant. Au lieu d'opérer avec la dichotomie des traits distinctifs comme invariant objectif (identité de relation !), il a recours à des critères d'identification phonémique aussi peu recommandables que la ressemblance de sons individuels. “Si deux ou plus de deux sons phonétiquement similaires se complètent pleinement l'un l'autre dans leurs distribution – c'est-à-dire, chacun des sons se rencontrant là où l'autre ou les autres ne se rencontrent pas”, il est, selon Hall, hors de doute qu'il s'agit de “variantes positionnelles et (!) d'allophones du même phonème”. Que faire alors du prétonique *d* et du post-tonique *d* danois, qui sont tous deux “phonétiquement similaires” et néanmoins représentent deux phonèmes différents, comme le montre clairement l'analyse de ces consonnes en traits distinctifs ? Et que faire des *b* et *v* palatalisés russes, qui apparaissent seulement devant voyelles d'avant, alors que les *b* et *v* non palatalisés ne se trouvent jamais dans cette position ? Les “critères” de Hall l'obligeraient à considérer les espèces palatalisées et les espèces non palatalisées correspondantes comme deux variantes du même phonème. Ce sont, cependant, deux phonèmes séparés, comme l'indique l'étude des composants ultimes, qui est le seul moyen objectif d'identifier les phonèmes. »] (J.Cor. : p. 436). On retrouve, dans ces deux passages, mais orientée vers une autre argumentation (pour une définition linguistique du phonème), la mise en évidence des difficultés d'une analyse cantonnée au niveau des phonèmes.

<sup>1131</sup> Ce point apparaît de manière très nette dans ce passage de *Six leçons sur le son et le sens* : « L'analyse du système phonologique doit nécessairement dégager en premier lieu les qualités distinctives, parce que ce sont elles qui se montrent strictement comparables. La qualité distinctive présente dans le système phonologique d'une langue donnée est foncièrement similaire avec la même qualité faisant partie d'un autre système. Mais en comparant les phonèmes des diverses langues sans les dissocier en qualités distinctives, nous risquons d'identifier des entités qui ne sont identiques qu'en apparence. » (J.Leç. : p. 92).

<sup>1132</sup> Ce pour quoi certains phonèmes peuvent rester inanalysables. C'est là en revanche un point qui reste délicat dans l'analyse de Troubetzkoy, qui continue, comme nous l'avons vu ci-dessus et comme le souligne Martinet, d'attribuer un statut privilégié aux corrélations. Troubetzkoy, de fait, reste éminemment structuraliste, au sens jakobsonien (voir ci-dessous), accordant une grande importance à la notion de cohérence. Voir notamment sur ce structuralisme pragois les travaux de Sériot (1994b, 1999), Toman (1981) et Gasparov (1987). Il est notable cependant que, comme nous le signalions ci-dessus (voir la note 1121) et comme nous le verrons *infra*, Martinet ne renonce pas en réalité à la notion de corrélation, et qu'il y ait chez lui, comme chez Jakobson ou Troubetzkoy, une théorie des systèmes.

phonique et traits distinctifs » fait l'objet, dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*, du commentaire suivant<sup>1133</sup> :

« Les buts que nous avons essayé d'atteindre en choisissant "l'ensemble le plus simple d'éléments nouveaux identifiant et supplantant les phonèmes" ont été résumés de façon concise par Z. S. Harris : l'analyse componentielle doit être "menée pour tous les phonèmes d'une langue" et doit être fondée "non sur des catégories phonétiques absolues (...) mais sur des catégories relatives déterminées par les différences existant entre les phonèmes de cette langue". Etant donné que "tout phonème peut être distingué de n'importe quel autre en termes de combinaison des composants auxquels il est égal", l'analyste "s'intéresse essentiellement aux (...) oppositions binaires"<sup>1134</sup>. Nous sommes totalement d'accord avec A. Martinet : "le binarisme actuel s'explique fort bien comme une extension systématique du rapport corrélatif" et deux termes sont vraiment corrélatifs si "l'existence de l'un fait nécessairement supposer l'existence de l'autre". C'est sans rigueur pourtant qu'il applique ce critère à ses propres exemples. Il déclare que "les mots *père* et *fils* sont corrélatifs, puisqu'un père suppose l'existence d'un fils et vice versa", mais en fait, le concept de père ("ancêtre mâle au premier degré", selon la définition de H. S. Sørensen) n'implique nécessairement que celui d'enfant ("descendant au premier degré") mais pas précisément celui d'"enfant mâle"<sup>1135</sup>. De surcroît, s'il déclare que les phonèmes avec un voisement distinctif impliquent nécessairement l'existence de phonèmes avec un non-voisement distinctif, alors c'est sans raison aucune qu'il nie l'existence d'une relation similaire entre les phonèmes /k/ et /t/ du français. Dans une langue qui possède ces deux phonèmes, chacun est doté d'une des deux qualités opposées compact/diffus, et l'existence de l'une de ces propriétés distinctives implique nécessairement l'existence de sa contrepartie. Au contraire, dans une structure consonantique qui n'a pas d'opposition distinctive entre compact et diffus, la présence de /t/ ne peut évidemment pas impliquer l'existence de /k/. Par exemple, en tahitien, l'occlusive /t/ ne possède que le trait d'acuité par opposition à l'occlusive grave /p/, alors qu'en oneida, qui n'a pas de consonnes labiales, /t/ ne joue aucun rôle dans l'opposition grave/aigu (/a/ : /e/ = /o/ : /i/ = /w/ : /j/), mais ne manifeste que le trait *diffus* (/t/ : /k/ = /i/ : /e/ = /o/ : /a/ = /ū/ : /ā/). Ainsi l'analyse en traits révèle la différence de constitution essentielle qui, en dépit de leur similitude phonétique, existe entre le /t/ de l'oneida et le /t/ tahitien<sup>1136</sup>. » (J.Ret.1 : p. 148-149).

<sup>1133</sup> La référence est donnée par Jakobson. Voir J.Ret.1 : p. 149, note 44 [p. 644].

<sup>1134</sup> Harris, Z. (1951) : p. 146, 147 et 147, note 51. La référence est donnée par Jakobson (voir J.Ret.1 : p. 149, note 43 [p. 645]).

<sup>1135</sup> Martinet ajoute cependant, comme il apparaît dans le développement cité ci-dessus : « (ou d'une fille !) ».

<sup>1136</sup> « The aims we tried to achieve in selecting "the simplest set of new elements identifying and supplanting the phonemes" were pithily summed up by Z. S. Harris : componential analysis is to be "carried out for all the phonemes of a language" and to be based "not on absolute phonetic categories... but on relative categories determined by the differences among the phonemes of that language." Since "every phoneme can be differentiated from every other one in terms of the combination of components which it equals," the analyst is "interested primarily in... binary oppositions" (*Methods in Structural Linguistics*, 1951). We must wholly agree with A. Martinet that "the present-day binarism may be very well interpreted as a consistent extension of correlative connections" and that two terms are actually correlative if "the existence of any one of them makes it necessary to suppose the existence of the other" (*BSL* LIII/1958, p. 77f.). There is no logical consistency, however, in the author's application of this criterion to his own examples. He claims that "the words *father* and *son* are correlative, because a father supposes the existence of a son and vice versa," but in fact the concept of father ("first-degree male ancestor" in H. S. Sørensen's definition) necessarily implies only the concept of a child ("first-degree descendant") but not specifically that of a "male child". Further, if he states that phonemes with distinctive voicing necessarily imply the existence of phonemes with distinctive voicelessness, then there are no grounds whatever for his denial of a similar relation between the French /k/ and /t/. In a language

On lisait en outre plus haut :

« Aux tentatives phonologiques fallacieuses “de définir /t/ et /k/ indépendamment l’un de l’autre”, l’analyse en traits oppose une définition purement relationnelle<sup>1137</sup>. » (J.Ret.1 : p. 141).

Jakobson oppose ici définition relationnelle, fondée sur l’analyse en traits, et définition « indépendante ». Mais « relationnel » signifie pour lui « oppositif » au sens de l’opposition binaire, de sorte qu’il n’envisage d’autre alternative que le choix entre rapport d’implication mutuelle, corrélative de l’existence du trait en question, et absence de rapport, impliquant une autre définition du phonème, au moyen d’autres oppositions. S’il y a donc définition relationnelle, celle-ci est oppositive bien plus que fonctionnelle, et l’analyse en traits est fondamentalement une opération de réduction. Cette moindre inhérence, chez Jakobson par rapport à l’élaboration martinettienne, des deux notions de fonction et de structure, apparaît de manière tout à fait nette dans ce passage de *Six leçons sur le son et le sens* :

« Dans les cas où deux sons divergent considérablement, comme par exemple le *i* palatal et le *y* vélaire du russe, les linguistes ont discuté de la question de savoir si l’on peut interpréter ces deux sons russes comme des variantes d’un même phonème. On se demandait avec embarras quel était le critère qui nous autorisait à englober deux ou plusieurs sons nettement dissemblables sous un phonème unique ; on a alors essayé, sans succès d’ailleurs, de recourir à un critère relevant de la psychologie : la conscience des sujets parlants. Mais, si nous envisageons le phonème comme *un faisceau d’éléments différentiels*, il en résulte, tout à fait objectivement et sans aucune équivoque, que la voyelle palatale /i/ et la voyelle vélaire /y/ représentent en russe le même phonème, puisqu’elles ne sont pas en rapport d’opposition distinctive et qu’elles possèdent en même temps un ensemble d’éléments communs, un faisceau d’éléments différentiels qui les distingue de tous les autres phonèmes de la langue donnée : *voyelle fermée, non arrondie*. » (J.Leç. : p. 93).

La formulation « puisqu’elles ne sont pas en rapport d’opposition distinctive et qu’elles possèdent en même temps un ensemble d’éléments communs, un faisceau d’éléments différentiels qui les distingue de tous les autres phonèmes de la langue donnée » est en effet extrêmement révélatrice par le rapport d’addition qu’elle institue entre distinctivité et identité de traits distinctifs. Il est inenvisageable en revanche, dans la perspective martinettienne<sup>1138</sup>, que des phonèmes en opposition distinctive (de fonction différente) ait une définition analogue ou, inversement, que des phonèmes de définition analogue soient en opposition

---

possessing these two phonemes, each is endowed with two opposite attributes compact/diffuse, and the existence of one of these distinctive properties necessarily implies the existence of the counterpart. On the other hand, in a consonant pattern which has no distinctive opposition of compactness and diffuseness, the presence of /t/ obviously cannot imply the existence of /k/. For instance, in Tahitian the stop /t/ possesses only the feature of acuteness as opposed to the grave /p/, whereas in the Oneida language, deprived of labial consonants, /t/ plays no part in the opposition grave/acute (/a/ : /e/ = /o/ : /i/ = /w/ : /j/) but displays the feature of diffuseness only (/t/ : /k/ = /i/ : /e/ = /o/ : /a/ = /ũ/ : /ĩ/). Thus featural analysis reveals the cardinal constitutional difference between the Oneida /t/ and the Tahitian /t/, in spite of their phonetic similarity. » (J.Ret.1 : p. 644-645).

<sup>1137</sup> « To the fallacious phonological attempts “to define /t/ and /k/ irrespective of each other” the analysis into features opposes a strictly relational definition. » (J.Ret.1 : p. 638).

<sup>1138</sup> Voir les formulations toutes différentes de M.FFP : p. 42-43 [p. 3-4] et M.Ou. : p. 69-73, cités ci-dessus.

distinctive (aient une fonction différente). Si donc Martinet semble avant tout fonctionnaliste, il nous semble que Jakobson est quant à lui, bien que fonctionnaliste, avant tout structuraliste, autrement dit que, tout comme l'élaboration hjelmslevienne, bien que d'une manière différente dans la mesure où il s'agit tout de même chez lui d'analyse de la substance corrélative d'une perspective fonctionnaliste, son élaboration est avant tout déterminée par l'hypothèse structurale. Aussi ce trait définitoire du structuralisme de se fonder sur les deux donnés séparés du rapport son/sens (et de la fonction) et de la structure ou, ce qui revient au même, de se déployer dans une réélaboration atomisante du concept saussurien de valeur, apparaît-elle chez lui avec une clarté toute particulière. Il est significatif, dans cette perspective, que la notion jakobsonienne d'opposition, dans sa spécificité d'opposition binaire, fasse figure de réélaboration de la notion saussurienne d'opposition.

Cette notion d'opposition est en effet sans cesse référée à Saussure<sup>1139</sup>. On lit ainsi dans « For the Correct Presentation of Phonemic Problems » (1951) :

« Opposition is a venerable logical notion with a definitely interdisciplinary usage. Ferdinand de Saussure pointed out its fundamental role in the phonemic and grammatical pattern and from this pioneer of structural linguistics, who, as Bloomfield rightly states, “has given us the theoretical basis for a science of human speech”, the concept *opposition* entered into international European and American linguistic usage. If sometimes, both here and abroad, this concept is rechristened *contrast*, such a renaming crates a number of ambiguities. As C. K. Ogden, who devoted to *opposition* a stimulating book of linguistic and psychological analysis, reasonably states, “the desirability of treating contrast in conjunction with opposition is questionable”. The term *contrast* is usually employed to denote a juxtaposition and comparison of two simultaneous or successive stimuli, contiguous in perception. These two stimuli are mutually influenced in the direction of increasing their apparent difference ; but the existence of one does not imply the existence of the other. On the contrary, two opposites necessarily imply each other if, in the given span of perception, only one of them is present. There is no singular without plural and vice versa in the grammatical opposition of number, and there are no fortes without lenes and vice versa in the phonemic pattern of a language, even if, for the given utterance, the fortes or the lenes are, to speak with Saussure, *in absentia*. Why disguise with a misleading term this concept, pivotal for modern phonemics and for the whole theory of communication, with its productive emphasis on the two-choice situation, when the only reason for such a camouflage is to gloss over the foreign (Swiss) origin of this substantial idea of the modern science of language ? The Saussurian application of the classical cosmopolitan term does not endanger the nationality of American linguistics any more than the great achievement of modern American thought, the mathematical theory

---

<sup>1139</sup> Dans son *Lexique de la terminologie saussurienne*, Engler distingue deux acceptions du terme « opposition » dans le corpus saussurien, tous deux bien représentés dans le *Cours de linguistique générale*. Le premier sens est celui de « non-coïncidence à l'intérieur d'un système » (Engler, 1968a : p. 37), « différence » (Engler, 1968 : p. 37), « position relative » (Engler, 1968a : p. 37). Le second est celui de « rapport de position réciproque entre → signes » (Engler, 1968a : p. 37), « opposition » s'opposant alors à « différence » dans le cadre de la dialectique entre négativité et positivité. Voir Saussure (1972) : p. 166-167 et Saussure & Constantin (2005) : p. 288-289, cités ci-dessus, ainsi que Saussure (1967) : p. 270 et Saussure (1997) : p. 7-8, mentionnés dans la note 209. Voir également Godel (1957) : p. 270.

of communication, loses its originality by its insistent reference to the Russian Markov's process<sup>1140</sup>. » (J.Cor. : p. 442)

et de même dans « Structuralisme et téléologie » :

« Il y a un terme dans le *Cours* de Saussure qui me donnait à penser : c'est celui d'*opposition* qui suggérerait inévitablement l'idée d'une opération logique latente. » (J.Stru. : p. 125)

enfin dans les *Dialogues*<sup>1141</sup> :

---

<sup>1140</sup> « L'opposition est une notion logique vénérable dont l'usage est définitivement interdisciplinaire. Ferdinand de Saussure a mis en lumière son rôle fondamental dans la structure phonémique et grammaticale, et de ce pionnier de la linguistique structurale qui, comme l'a dit justement Bloomfield, "nous a donné les bases théoriques pour une science du langage humain", le concept d'*opposition* est entré dans l'usage linguistique international européen et américain. Si quelquefois, ici ou à l'étranger, ce concept est rebaptisé *contraste*, une telle dénomination crée de nombreuses ambiguïtés. Comme l'a raisonnablement affirmé C. K. Ogden, qui a dédié à l'*opposition* un livre stimulant d'analyse linguistique et psychologique, "le caractère désirable d'un traitement du contraste conjointement avec l'opposition est à interroger". Le terme *contraste* est habituellement employé pour dénoter une juxtaposition et une comparaison de deux stimuli simultanés ou successifs, contigus dans la perception. Ces deux stimuli sont mutuellement influencés par la direction de l'accroissement de leur différence apparente ; mais l'existence de l'un n'implique pas l'existence de l'autre. Au contraire, deux opposés s'impliquent nécessairement l'un l'autre si, dans un empan donné de perception, l'un d'entre eux seulement est présent. Il n'y a pas de singulier sans pluriel, et vice versa, dans l'opposition grammaticale du nombre, et il n'y a pas de fortes sans douces, et vice versa, dans la structure phonémique d'une langue, même si, pour l'énoncé en question, les fortes ou les douces sont, pour parler comme Saussure, *in absentia*. Pourquoi déguiser ce concept, central dans la phonémique moderne et dans l'ensemble de la théorie de la communication, avec son emphase fructueuse sur la situation de choix binaire, sous un terme trompeur, quand l'unique raison d'un tel camouflage est de dissimuler l'origine étrangère (suisse) de cette idée importante de la science du langage moderne ? L'application saussurienne de ce terme cosmopolite classique ne met pas en danger la nationalité de la linguistique américaine, pas plus que la belle réussite de la pensée américaine moderne, la théorie mathématique de la communication, ne perd son originalité par sa référence insistante au processus du russe Markov. »

<sup>1141</sup> Il faut noter également ce passage de « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology » (1958-1960) : « Dans l'esquisse du premier cours de Kazan, que Baudouin prépara durant ses études à Leipzig en 1873, il prête une attention particulière "au mécanisme des sons, à leurs correspondances et à leurs relations dynamiques mutuelles fondées sur l'association de la signification et du son". Il propose de considérer particulièrement "l'influence de certains sons sur le sens et, inversement, l'influence du sens sur la qualité des sons". "Dans la totalité de la langue d'une personne ou d'une nation" il met clairement en lumière le principe de "la relativité des catégories phoniques" et, en particulier "les groupes parallèles de sons fondés sur leurs propriétés physiologiques distinctives", comme la distinction entre sons mous et durs, voisés et non voisés, longs et brefs, accentués et inaccentués, etc.". Sur la base de différences aussi diverses, les langues développent certaines oppositions (*protivopoložnosti*) phoniques parallèles qui constituent le principal objet de la "phonétique morphologique", puisqu'elles sont "intimement liées au sens des mots et à celui de leurs parties". Ces premières suggestions contiennent tous les éléments de base nécessaires à l'approche de la structure phonique de la langue telle que la linguistique l'envisage aujourd'hui en relation avec la logique mathématique. Ce n'était pas sans raison que Baudouin déclarait continuellement que la linguistique "se rapprocherait de plus en plus des sciences exactes" et qu'elle introduirait, à l'exemple des mathématiques, "une façon de penser toujours plus quantitative" et, d'autre part, "de nouvelles méthodes de pensée déductive". De même que "les mathématiques réduisent les quantités infinies à des quantités finies qui peuvent être soumises à une pensée analytique", de même, selon Baudouin, "nous devrions attendre quelque chose de semblable pour la linguistique à partir d'une analyse quantitative parfaite". Ce n'est pas un hasard si le linguiste tchèque J. Zubatý, qui ne voulait voir que les faits, accusait Baudouin de faire de l'algèbre plutôt que de la linguistique. Il est intéressant de noter que Ferdinand de Saussure, qui tendait vers la position de Baudouin, rêvait lui aussi d'une expression "algébrique" des concepts et des relations linguistiques. » (J.Kaz. : p. 206-207) [« In the outline of his first course at Kazan, which Baudouin prepared during his studies at Leipzig in 1873, he devotes particular attention to "the mechanism of sounds, their correspondences and their mutual dynamic relations based on the

« L'un des principes les plus fondamentaux et féconds de Saussure était celui des "oppositions" – idée qu'il avançait rigoureusement – sur lesquelles se construit tout le système de la langue. Sur ce point, je l'ai suivi avec toujours plus d'insistance – et cela dès le moment où j'eus pris connaissance de son *Cours*, que Sechehaye m'envoya peu après mon arrivée à Prague, en 1920. Je devais expliquer à mes auditeurs et à mes collègues de l'École en quoi consistait [*sic*] le développement et les modifications que j'avais apportés à l'idée des oppositions en général et dans leur application à la langue en particulier. Il était indispensable de délimiter exactement le concept d'opposition, en tant qu'opération logique élémentaire, par rapport aux autres types de différence.

Ce trait spécifique des oppositions a été plus d'une fois souligné par les théoriciens de l'entre-deux-guerres, notamment par le phénoménologue hollandais Hendrik Pos (1898-1955) et par le dialecticien russe Aleksej Fedorovič Losev. Suivant ce dernier, "Est corrélatif le concept qui est nécessairement impliqué par un concept donné. Si je dis 'haut', cela signifie que j'ai par là même le concept corrélatif 'bas', si je dis 'bon', cela

---

association of meaning with sound". He proposes to consider especially "the influence of certain sounds on meaning and, vice versa, the influence of meaning on the quality of sounds". "In the totality of the language of a person or a nation" he clearly detects the principle of "relativity of sound categories", and particularly "parallel sets of sounds based on their distinctive physiological properties", such as the distinction of sounds as soft and hard, voiced and voiceless, long and short, stressed and unstressed, *etc.*". "On the basis of such diverse differences languages develop certain parallel sound oppositions [*protivopoložnosti*]", which constitute the main subject matter of "morphological phonetics", since they are "intimately connected with the meaning of words and parts of words". These early hints contain all the primaries of the approach to the sound structure of language which is taken by contemporary linguistics and which is related to mathematical logic. It was not for nothing that Baudouin constantly declared that linguistics would "approach the exact sciences more and more" and introduce, on the model of mathematics, "more and more quantitative thinking", and, on the other hand, "new methods of deductive thinking". "Just as mathematics reduces infinite quantities to finite ones which are susceptible to analytic thinking", similarly, according to Baudouin, "we should expect something similar for linguistics from a perfected qualitative analysis". It is no accident that the Czech linguist J. Zubatý, with his purely fact-oriented attitude, accused Baudouin of doing algebra rather than linguistics. It is interesting that F. de Saussure, who was gravitating towards Baudouin's position, also dreamed about an "algebraic" expression of linguistic concepts and relations. » (J.Kaz. : p. 400-401). On retrouve ici la lecture projective des références saussuriennes à l'algèbre. Voir la note 107 du chapitre 1. Jakobson renvoie ici (voir J.Kaz. : p. 207, note 24 [J.Kaz. : p. , note ]), outre à Godel (1957) : p. 49, cité dans cette note du chapitre 1, à Godel (1957) : p. 44, c'est-à-dire à ce développement de la « Note pour un article sur Whitney », sur laquelle nous reviendrons *infra* : « Au reste, ne nous faisons pas d'illusions. Il arrivera un jour – et nous sommes absolument conscients ici de la portée de [ ] – où on reconnaîtra que les quantités du langage et leurs rapports sont régulièrement exprimables *de leur nature fondamentale* par des formules mathématiques. Non-seulement cela est possible, mais si cela n'est pas possible, il faut renoncer à [ ]. C'est ce qui change beaucoup malgré nous, notre point de vue sur la valeur de tout ce qui a été dit, même par des hommes très éminents. Nous considérons que les essais successifs d'interpréter [ ] marquent une succession d'étapes progressives, sans doute ; mais à peu près de la même façon que si (*par*) une progression d'expériences nous amenait à entrevoir croire que le carré de l'hypoténuse est égal à celui des autres côtés [ ]. A ce moment, il n'y a plus rien à dire, si ce n'est qu'il faut radicalement changer de base, et partir de la définition de la ligne droite sans s'occuper des expériences. Il n'y a pas à s'amuser à des recherches et à des mensurations extérieures pour arriver au fait.

Car en partant du contrat fondamental entre l'esprit et le signe à un moment quelconque [?] l'accident historique alors même qu'il ne serait pas une variable connue, n'est capable d'avance que de produire tel et tel déplacement d'avance concevable d'avance classable, si la théorie des signes est parfaite. Nous voguons en plein *a priori* dans la science qui a en horreur le [ ], c'est-à-dire que la diversité successive des combinaisons linguistiques (dites états de langue) qui sont amenées par l'accident sont éminemment comparables à la diversité des situations d'une partie d'échecs. Or chacune de ces situations ou ne comporte rien, ou comporte une description et une appréciation mathématique ; mais elle ne comporte pas de dissertations flottantes partant de l'extérieur sous prétexte que c'est une force extérieure (le joueur) ou que c'est un événement historique (le coup précédent), qui a changé la position des pièces, et que précédemment la situation du roi, ou l'état du mot x ne serait pas tout à fait la même qu'elle est. » (Saussure, 2002a : p. 206-207).

signifie que j'ai par là-même le concept 'mauvais', etc." (*Muzyka kak predmet logiki*, Moscou, 1927).

L'idée même d'opposition implique la binarité, et ce rapport se manifeste avec une évidence particulière dans le système de la langue, tant au niveau phonologique que grammatical. Saussure a profondément raison lorsqu'il traite dans son *Cours* la présence ou l'absence de nasalité à l'intérieur du phonème comme une opposition linguistique, car on ne peut pas penser la nasalité sans avoir en même temps conscience de l'existence de la non-nasalité, en tant que second facteur négatif des deux facteurs présents dans le système phonologique donné. Mais les rédacteurs de ce *Cours* attribuent à leur maître l'affirmation – en fait, elle ne figure pas dans les notes prises par les étudiants au cours lui-même – que le phonème est une unité oppositive, et cette appréciation pèche, à l'évidence, par inexactitude.

Il est par exemple impossible de dire ce qui est la *contrepartie* unique et imprescriptible du phonème *b*, alors qu'en posant la même question de la contrepartie unique et imprescriptible à propos, non plus du phonème, mais des éléments différentiels, nous transformons la question du phonème *b* en une thèse analytique sur sa décomposition en éléments véritablement oppositionnels : son caractère sonore opposé au caractère sourd (*b* vs *p*), l'absence de nasalité opposée à la présence de celle-ci (*b* vs *m*), son caractère grave opposé au caractère aigu (*b* vs *d*). Au niveau de ces éléments véritablement indivisibles, c'est-à-dire de ce qu'on appelle les "traits distinctifs", nous avons affaire à d'authentiques oppositions binaires. » (*J.Dial.* : p. 45-46).

On retrouve ici le contresens sur la notion saussurienne de phonème analysée dans le premier chapitre – ainsi que la lecture projective des notes d'étudiants qu'il détermine –, contresens qui, ainsi qu'il apparaît à la lecture de ce dernier passage<sup>1142</sup>, est partie prenante de la réélaboration jakobsonienne de la notion saussurienne d'opposition, par l'intermédiaire de la notion de marque. On se souvient, en effet, de cette affirmation de « Observations sur le classement phonologique des consonnes », citée plus haut :

« La théorie phonologique, fidèle aux suggestions de Ferdinand de Saussure, a toujours insisté sur le fait que ce n'est pas le phonème, mais *l'opposition*, et par conséquent la *qualité différentielle*, qui est l'élément primaire du système ; il apparaît de plus en plus nettement que non seulement la diversité des phonèmes est beaucoup plus limitée que celle des sons de la parole, mais qu'également le nombre des qualités différentielles est beaucoup plus restreint que celui des phonèmes. » (*J.Obj.* : p. 130).

Le syntagme « par conséquent » témoigne non seulement, comme nous l'avons posé ci-dessus, d'un glissement du phonème aux traits distinctifs, mais également de la confusion jakobsonienne à l'égard de la notion saussurienne de phonème, qui rend possible l'association entre « opposition » et « qualité différentielle ». La notion de marque intervient pour la première fois, en référence à Saussure, dans « Signe zéro » (1937). Le point de départ des développements, dans ce texte, est la formule du *Cours de linguistique générale* : « la langue peut se contenter de l'opposition de quelque chose avec rien<sup>1143</sup> » (Saussure, 1972 : p. 124) :

« En concevant la langue comme un système cohérent d'oppositions synchroniques et en accentuant son dualisme asymétrique, l'école genevoise a dû nécessairement élucider l'importance de la notion "zéro" pour l'analyse du langage. Selon la formule

---

<sup>1142</sup> Voir également J.SS : p. 28 [p. 22] et p. 31 [p. 25], cités ci-dessus.

<sup>1143</sup> Voir la note 866 ci-dessus.

fondamentale de F. de Saussure, le langage peut se contenter de l'opposition de quelque chose avec rien, et, justement, ce "rien" opposé à "quelque chose" ou, en d'autres termes, le signe zéro a suggéré des vues personnelles et fécondes à Charles Bally. » (J.SZ : p. 211).

Mais Jakobson interprète cette « opposition de quelque chose avec rien » d'une manière toute personnelle, en lien avec sa propre notion de marque<sup>1144</sup> :

« C'est justement sur l'"opposition de quelque chose avec rien", c'est-à-dire sur l'*opposition contradictoire* selon la terminologie de la logique formelle, qu'est basé l'agencement du système grammatical, comme j'ai essayé de le démontrer ailleurs. Ainsi, le système nominal et le système verbal se laissent décomposer en oppositions binaires, dont l'un des termes désigne la présence d'une certaine qualité et, l'autre (terme non caractérisé ou non marqué, bref terme zéro) n'annonce ni sa présence ni son absence. » (J.SZ : p. 213).

On lit de même ensuite dans « Das Nullzeichen » (1939), qui « entwickelt und setzt den Gedankengang fort, welcher in dem Aufsatz des Vortragenden "Signe zéro" (*Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*, Genève, 1939, S. 143-152) skizziert wurde<sup>1145</sup>. » (J.Nu. : p. 220) :

« F. de Saussure : *La langue peut se contenter de l'opposition de quelque chose avec rien*. Soweit ein Nichtvorhandensein zum entsprechenden Vorhandensein in einer binären Opposition steht, wird es dadurch zu einem wahren semiologischen Bestandteil. Es erweist sich immer deutlicher, dass diese "Nullwerte" eine der wesentlichsten und reichhaltigsten sprachlichen Kategorien darbietet. Ein Komplex wird einem gleichartigen Komplex mit einem fehlenden Element (Nullelement) entgegengesetzt.

Zwei Phoneme (Komplexe von simultanen phonematischen Eigenschaften) sind korrelativ : "xyz" ~ "xy". Das zweite (merkmallose) Phonem setzt dem ersten (merkmalhaften) das Fehlen vom "z", d. h. eine *Nulleigenschaft* entgegen. Das französische, dem nasalen /ã/ gegenübergestellte orale /a/ (*a* mit Nullnäsels) unterscheidet sich nach seiner phonematischen Struktur vom deutschen /a/, dem kein Nasalvokal entgegengesetzt ist<sup>1146</sup>. » (J.Nu. : p. 220).

On se souvient, par ailleurs, de ce passage de « Signe zéro », cité dans le premier chapitre, où à la lecture positiviste de la notion saussurienne d'opposition dont témoigne la notion de marque se conjugue le contresens sur la notion de phonème :

---

<sup>1144</sup> Nous reviendrons *infra* sur cette interprétation.

<sup>1145</sup> « développe et poursuit le raisonnement qui avait été esquissé dans l'essai du présent auteur, "Signe zéro" (*Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*, Genève, 1939, p. 143-152) ».

<sup>1146</sup> « F. de Saussure : *La langue peut se contenter de l'opposition de quelque chose avec rien*. Pour autant qu'une absence fait face à la présence correspondante dans une opposition binaire, elle devient par là même un véritable composant sémiologique. Il s'avère toujours plus clairement que cette "valeur zéro" offre une des catégories linguistiques les plus essentielles et les plus riches. Un complexe est opposé à un complexe homologue au moyen d'un élément manquant (un élément zéro).

Deux phonèmes (complexes de propriétés phonématiques simultanées) sont corrélatifs : "xyz" ~ "xy". Le deuxième phonème (non-marqué) oppose au premier (marqué) l'absence de "z", c'est-à-dire une *propriété zéro*. L'orale française /a/ (*a* avec nasalité nulle) opposée à la nasale /ã/ se distingue par sa structure phonématique du /a/ allemand, qui n'est pas opposé à une voyelle nasale. »



« Le système phonologique, enseigne Bally, court parallèlement au système général de la langue. Les corrélations des phonèmes opposent la présence d'une qualité phonique à son absence ou *qualité zéro*. Ainsi *t, s, p* etc. se distinguent des consonnes correspondantes mouillées *t', s', p'* etc. par le manque de mouillure, et les mêmes phonèmes se distinguent de *d, z, b* etc. par le manque de sonorité. Ce qui relie un tel manque aux diverses espèces du signe zéro que nous avons observées dans le domaine de la grammaire, c'est le fait qu'il ne s'agit pas d'un simple rien, mais d'un rien opposé, à l'intérieur du système phonologique, à quelque chose de positif. Déjà F. de Saussure a fait ressortir le rôle des oppositions contradictoires dans la phonologie, en rappelant, à titre d'exemple, l'opposition des voyelles nasales et orales, où "l'absence de résonance nasale, facteur négatif, servira, aussi bien que sa présence, à caractériser des phonèmes"<sup>1147</sup>. » (J.SZ : p. 218).

Les deux notions de marque et d'opposition binaire étant corrélatives, comme il apparaît encore dans ce passage de « Mark and Feature » (1974), partiellement cité ci-dessus :

« The concept of opposition underlies both the phonological and the grammatical pattern of language. In contradistinction to any pair of mere contingents that carry no predictive information about each other, opposition is an intuitive logical operation which implies the mental copresence of the two opposites. As was pointed out by the perspicacious Dutch analyst of language, Hendrik Pos, the presence of one term necessarily educes the other, opposite one : thus in such couples of abstracts as mobility-immobility, remoteness-proximity, expensiveness-cheapness, the members of each pair are inseparably linked with each other in our minds.

With respect to the phonological framework of language, any among its constituent oppositions displays a particular, supplementary item sensed as present in one and absent in the other of the two opposites. In the terminology elaborated and discussed in the Prague international phonological conference of 1930, any entity opposed to its absence was named *priznak* in Russian, *Merkmal* in German, and *marque* in French, later transposed into English as *mark*. The *principium divisionis*, underlying any given opposition and conceived as the latter's property, acquired the following labels : Rus. *različitel'noe svojstvo*, Germ. *distinktive Eigenschaft*, Fr. *propriété distinctive* (or in Saussure's footsteps, *élément différentiel*). In English, Sapir's and Bloomfield's term *distinctive feature* was adopted for the same concept by the phonological research of the forties and contributed to the acceptance and dissemination of the wording *trait distinctif* in French linguistics<sup>1148</sup>. » (J.MF : p. 122),

---

<sup>1147</sup> Voir également, pour une telle convocation de la proposition sur l'absence de résonance nasale, J.Id. : p. 421, cité ci-dessus.

<sup>1148</sup> « Le concept d'opposition sous-tend à la fois la structure phonologique et la structure grammaticale du langage. Par opposition à une paire de simples éléments contingents qui ne véhiculent aucune information prédictives à propos l'un de l'autre, l'opposition est une opération logique intuitive qui implique la coprésence mentale des deux opposés. Comme l'a fait remarquer le perspicace analyste du langage hollandais Hendrik Pos, la présence d'un terme dégage nécessairement celle de l'autre terme, du terme opposé : ainsi dans des couples d'abstraites tels que mobilité-immobilité, éloignement-proximité, cherté-bas prix, les membres de chaque paire sont inséparablement liés l'un à l'autre dans notre esprit.

En ce qui concerne la structure phonologique du langage, chacune de ses oppositions constitutives montre un élément particulier, supplémentaire, senti comme présent dans l'un des deux opposés et absent dans l'autre. Dans la terminologie élaborée et discutée à la conférence phonologique internationale de Prague de 1930, une entité opposée à son absence a été nommée *priznak* en russe, *Merkmal* en allemand, et *marque* en français, transposé plus tard en anglais comme *mark*. Le *principium divisionis*, qui sous-tend toute opposition et est conçu comme la propriété de cette dernière, acquit les désignations suivantes : rus. *različitel'noe svojstvo*, all. *distinktive*

Jakobson pourra ainsi écrire, en ouverture d'« Observations sur le classement phonologique des consonnes », rapportant à Saussure le rapport d'implication, constitutif de sa théorie et de la notion d'opposition binaire qui en est le pivot, entre opposition et traits distinctifs :

« On ne pourrait mieux définir la thèse fondamentale de la phonologie qu'en citant la formule classique de Ferdinand de Saussure : “Les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives.” Nous délimitons les phonèmes d'une langue donnée en découpant dans la chaîne parlée les plus petites tranches phoniques susceptibles de différencier les significations des mots. Nous identifions les phonèmes d'une langue donnée en les décomposant en leurs caractères phonologiques constitutifs, c'est-à-dire que nous établissons pour chaque phonème quelles *qualités* l'opposent aux autres phonèmes du système en question. » (J.Ob. : p. 123).

Et Jakobson ne cesse d'associer, par la suite, le syntagme « trait distinctif » aux syntagmes saussuriens « élément différentiel » ou « élément de différenciation », comme dans ce passage de « The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations » (1948) :

« A son tour le phonème, comme un accord en musique, peut être décomposé en éléments plus petits et simultanés : c'est pourquoi j'ai proposé de définir le phonème comme un ensemble (*set*) ou un faisceau (*bundle* dans la terminologie de Bloomfield) de *traits distinctifs* (ou “éléments différentiels” au sens de Saussure<sup>1149</sup>)<sup>1150</sup>. » (J.Int. : p. 165).

On lit en outre dans « Nikolaj Sergejevič Trubetzkoy » (1939) :

« Il [Trubetzkoy] sut relier avec pertinence le concept de corrélation avec la doctrine de Saussure sur l'opposition phonologique entre présence et absence et développa, ainsi que Martinet, le concept étroitement lié de neutralisation d'opposition (*TCLP* VI<sup>1151</sup>)<sup>1152</sup> » (J.Nik. : p. 309)

---

*Eigenschaft*, fr. *propriété distinctive* (ou, suivant Saussure, *élément différentiel*). En anglais, le terme de Sapir et de Bloomfield, *distinctive feature*, fut adopté pour le même concept par la recherche phonologique des années 40 et a contribué à l'acceptation et à la dissémination du terme *trait distinctif* dans la linguistique française. »

<sup>1149</sup> Jakobson renvoie ici à « Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 83 » (J.Int. : p. 165, note 2). On lit en effet à cet endroit : « On a émis la théorie que dans tout phonème simple considéré dans la chaîne, par exemple *p* dans *pa* ou *apa*, il y a successivement une implosion et une explosion (*àpa*). Sans doute toute ouverture doit être précédée d'une fermeture ; pour prendre un autre exemple encore, si je dis *rp*, je devrai, après avoir opéré la fermeture du *r*, articuler avec la lèvre un *r* ouvrant pendant que l'occlusion du *p* se forme vers les lèvres. Mais pour répondre à cette objection, il suffit de bien spécifier quel est notre point de vue. Dans l'acte phonatoire que nous allons analyser, nous ne tenons compte que des éléments différentiels, saillants pour l'oreille et capables de servir à une délimitation des unités acoustiques dans la chaîne parlée. Seules ces unités acoustico-motrices doivent être considérées ; ainsi l'articulation du *r* explosif qui accompagne celle du *p* explosif est pour nous inexistante, parce qu'elle ne produit pas un son perceptible, ou du moins qu'elle ne compte pas dans la chaîne des phonèmes. » (Saussure, 1972 : p. 83). Il n'est pas sûr, cependant, qu'il s'agisse ici des mêmes éléments de différenciation (Saussure, 1972 : p. 70) ou éléments différentiels (Saussure, 1972 : p. 69 et 72) que ceux qui permettent le classement des phonèmes.

<sup>1150</sup> « In its turn the phoneme, like a chord in music, can be broken up into smaller simultaneous components : therefore in 1932 I proposed (see my *Selected Writings*, I, p. 231 ff.) to define the phoneme as a set (or as Bloomfield formulates it, a bundle) of DISTINCTIVE FEATURES (Saussure's *éléments différentiels*). » (J.Int. : p. 105-106). Voir également J.Dis. : p. 14 [p. 131].

<sup>1151</sup> Voir Troubetzkoy (1936b) et Martinet (1936), dont il a été question dans le chapitre 1.

puis dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966) :

« Vers 1870, les réflexions de Sweet sur “les différences signifiant par elles-mêmes” révélaient déjà comme le procédé fondamental du langage et de la perception de la parole la transformation des items physiques en un ensemble de signaux purement discriminatifs ; à la même époque, Baudouin de Courtenay relevait le caractère strictement relationnel de ces différences conçues comme des oppositions binaires. Ce dernier concept fut ultérieurement éclairci par Saussure et, tout naturellement, amena ces trois linguistes à pressentir pour la première fois que les traits distinctifs étaient bien les éléments différentiels ultimes, revêtus d’une “valeur purement oppositive, relative et négative” (selon Saussure ; cf. Godel). D’une manière analogue, Baudouin finit par interpréter le phonème comme un complexe de composants élémentaires et indivisibles, semblable à un accord musical : il désigna ces composants du nom de *kinakousmata*, du fait qu’ils étaient discernables à la fois aux deux niveaux moteur et acoustique<sup>1153</sup>. » (J.Rol. : p. 171).

La notion jakobsonienne de système ou de structure se caractérise donc, outre par la problématique des rapports son/sens et par une redéfinition du système en structure, par une réélaboration particulière des notions saussuriennes de relativité et d’opposition, corrélative d’une différence significative de perspective avec le fonctionnalisme martinettien. Comme il est apparu dans le premier chapitre, et comme nous le verrons plus en détail dans ce qui suit, la linguistique martinettienne se caractérise par une construction – fût-elle, comme nous l’avons vu, circulaire, dans la mesure où elle fait fond sur un donné premier, c’est-à-dire notamment sur un structuralisme premier – du rapport entre fonction et structure, construction en revanche quasiment absente des textes jakobsoniens. Tout comme l’objet hjelmslevien, bien que d’une autre manière, l’objet de la linguistique jakobsonienne est la structure, ou les rapports qui en sont constitutifs. La fonction est prise en charge d’une autre manière, en termes de signifié plutôt que de principe d’analyse<sup>1154</sup>. C’est là, précisément, un dernier pan de la réélaboration jakobsonienne de la notion saussurienne de valeur : la redéfinition de la négativité comme distinctivité.

---

<sup>1152</sup> « Glücklich verband er den Korrelationsbegriff mit der Lehre Saussure’s über die phonologische Gegenüberstellung eines Vorhandenseins und Nichtvorhandenseins und entwickelte mit Martinet den damit eng zusammenhängenden Begriff der Oppositionsaufhebung (TCLP VI) » (J.Nik. : p. 514).

<sup>1153</sup> « The transformation of physical items into a set of purely discriminative signals as the fundamental device of language and of speech perception was disclosed in Sweet’s deliberations of the seventies on “the independently significant differences”, and the same time Baudouin de Courtenay pointed out the strictly relational character of these differences conceived as binary oppositions. The latter concept was further elucidated by Saussure and necessarily led these three linguists to the first inklings of distinctive features as the ultimate differential elements, endowed with “a purely oppositive, relative, and negative value” (according to Saussure ; cf. Godel!). In a similar way Baudouin finished by interpreting the phoneme as a chordlike complex of elementary, indivisible components, and since they are discernible both on the motor and on the acoustical level he labeled them “kinacousmata”. » (J.Rol. : p. 708).

<sup>1154</sup> Comme nous l’avons vu dans le premier chapitre, et comme il apparaîtra également dans ce deuxième chapitre, c’est là une dimension inhérente, également, à la perspective martinettienne, dans la mesure où la notion de fonction est intrinsèquement liée à la problématique des rapports son/sens. On voit nettement, en considération de ce type de « différences-coïncidences » combien les différentes théories structuralistes analysées dans ce travail ne sont que différentes modalités d’un structuralisme commun et impliquant, en tant que tel, des problématiques et des fonctionnements fondamentalement analogues, bien que présents à des degrés divers, diversement configurés et différemment manifestés.

Cette redéfinition intervient dans « Zur Struktur des Phonems » et dans *Six leçons sur le son et le sens*, où Jakobson s'attache à mettre en lumière la spécificité du phonème par rapport aux autres valeurs linguistiques. On lit ainsi dans *Six leçons sur le son et le sens*<sup>1155</sup> :

« Maintenant, essayons de nous poser une question trop souvent négligée, celle de l'originalité du phonème. En quoi le phonème se distingue-t-il des autres valeurs linguistiques ? Et nous pouvons constater de nouveau dès le premier abord que le phonème occupe parmi toutes les valeurs linguistiques et parmi toutes les valeurs du monde des signes en général, une place tout à fait particulière. Chaque phrase, chaque proposition, chaque groupe de mots, chaque mot et chaque morphème est revêtu de sa propre signification. Certes, cette signification peut être très générale, très fragmentaire et implicite, c'est-à-dire qu'elle peut exiger que le contexte ou la situation la précise ou la complète<sup>1156</sup>. [...] »

Etant donné que le mot présente une unité sémantique, chaque moyen phonique qui sert à signaler les limites des mots ou le nombre des mots dans un tout syntaxique marque *eo ipso* les limites ou le nombre des unités sémantiques. Un moyen phonique délimitatif implique donc en lui-même une valeur sémantique. [...] La phrase est une unité de sens superposée au mot. Et tout moyen phonique qui sert à la délimiter, à la subdiviser ou à signaler la hiérarchie de ses composants est également un signe autonome<sup>1157</sup>. [...]

Les éléments phoniques caractérisant la phrase la délimitent, la divisent et lui donnent un relief, tandis que les éléments phoniques caractérisant le mot en lui-même servent uniquement à distinguer les significations des mots. Les affirmations de quelques linguistes selon qui la langue possède, en plus des éléments servant à distinguer les significations des mots, des éléments phoniques servant immédiatement à distinguer les significations des phrases, sont des assertions imprécises qui peuvent provoquer, et qui ont déjà provoqué, des malentendus. Ces moyens phoniques ne nous donnent aucun renseignement sur le contenu cognitif de la phrase ; ils n'annoncent rien d'autre que sa fonction émotive ou conative, – l'affectivité ou l'appel. [...] L'intonation interrogative ou exclamative, et tout autre moyen phonique de l'appel et de l'affectivité, bref tous les moyens phoniques du langage expressif sont en rapport direct avec l'affect ou l'appel exprimé. [...] C'est dans le fait de l'affectivité ou de l'appel que consiste le signifié immédiat des moyens phoniques en question<sup>1158</sup>.

---

<sup>1155</sup> Qui fait figure, pour certains passages, de traduction développée de « Zur Struktur des Phonems », ce pour quoi nous le citons en priorité et nous contentons, pour les passages en question, de donner le texte allemand en note. Nous signalons cependant, le cas échéant, les passages réellement différents.

<sup>1156</sup> « Was unterscheidet im wesentlichen das Phonem von den übrigen sprachlichen Werten ? Und da müssen wir von vornherein feststellen : das Phonem nimmt unter allen diesen Werten, ja sogar unter allen Werten der Zeichenwelt überhaupt, einen ganz besonderen Platz ein. Jeder Satz, jede Wortverbindung (im Saussure'schen Sinne des Ausdruckes *syntagme*), jedes Wort und jeder grammatische Bestandteil des Wortes besitzt seine eigene positive und konstante Bedeutung. Freilich kann vielfach diese Bedeutung sehr allgemein, sehr lückenhaft und implizit sein, d.h. eine Spezifizierung oder eine Ergänzung seitens des Kontextes oder seitens der Situation erfordern. » (J.Zu. : p. 286).

<sup>1157</sup> « Aus der Tatsache, dass grundsätzlich einem Worte eine semantische Einheit entspricht, ergibt es sich, dass jedes Lautmittel, welches zum Kennzeichnen der Wortgrenzen oder zu Einteilung eines syntaktischen Ganzen in Worte dient, *eo ipso* die Grenzen oder die Zahl der Bedeutungseinheiten signalisiert. Ein lautliches Grenzsinal an sich besitzt also unmittelbar einen eigenen semantischen Wert. [...] Der Satz ist eine Sinneseinheit, die dem Wort übergeordnet ist, und jedes lautliche Mittel, welches ihre Abgrenzung, Einteilung oder die Hierarchie ihrer Bestandteile anzeigt, ist gleichfalls ein autonomes Zeichen. » (J.Zu. : p. 288).

<sup>1158</sup> « Die satzcharakterisierenden lautlichen Elemente – Satzintonation, Satzakzent, Satzpausen usw. – können in den Grenzen der sprachlichen Darstellungsfunktion nur eine einteilende und eine unterordnende, bzw. nebenordnende Rolle spielen. [« Les éléments phoniques caractérisant la phrase – intonation phrastique, accent de phrase, pause phrastique, etc. – ne peuvent jouer, dans les limites de la fonction de représentation linguistique,

Tous les faits mentionnés répondent à la définition du signe due aux scolastiques et adoptée par le théoricien du langage Karl Bühler dans son vaste traité *Sprachtheorie* (Iéna, 1934) : *aliquid stat pro aliquo*. Le mot, et de même le morphème, tel que la racine ou l’affixe, prend la place d’un certain contenu conceptuel ; il est pour ainsi dire son représentant. “Un mot”, dit Ferdinand de Saussure, “peut être échangé contre quelque chose de dissemblable : *une idée*<sup>1159</sup>.” Les moyens phoniques délimitant et divisant la phrase peuvent être échangés contre les divisions de la chaîne des concepts, les moyens phoniques expressifs contre l’affectivité exprimée. Mais quelle est la contrepartie d’un phonème ?<sup>1160</sup>

Signifiant : propriété phonique ; signifié ? Le phonème (et ses composants, auxquels nous reviendrons plus tard) diffère de toutes les autres valeurs linguistiques par le fait qu’il n’est revêtu d’aucune signification particulière. Un morphème ou même un mot peut se composer d’un seul phonème ; ainsi, en français, le phonème *a* nasal fonctionne comme désinence du participe présent (*cach-ant*, *all-ant*) ou comme substantif autonome (*an*) ; mais le phonème *a* nasal dans des mots comme *entrer*, *vent*, *vente*, *sang*, *cancan* n’a rien à voir avec les significations mentionnées, tandis que l’intonation interrogative signale constamment une question, le prolongement de la voyelle en russe ne sert qu’à marquer l’affectivité et le coup de glotte prévocalique en allemand n’énonce autre chose que le commencement du mot. La valeur linguistique du phonème *a* nasal en français, et, en général, de tout phonème d’une langue quelconque, *n’est que de pouvoir distinguer le mot qui contient ce phonème de tout mot qui, toutes choses égales d’ailleurs, contient un*

---

qu’un rôle de subdivision, ainsi que de subordination et/ou de coordination. »] Die Behauptung mancher Sprachforscher, es gebe in der Darstellungssprache neben den bedeutungsunterscheidenden lautlichen Mitteln der Wortcharakteristik auch entsprechende bedeutungsunterscheidende lautliche Mittel der Satzcharakteristik ist ungenau und könnte zu argen Missverständnissen führen : in der Darstellungssprache dienen die lautlichen Satzmittel der Satzcharakteristik einzig und allein der Abgrenzung, Gliederung und Abstufung der Bedeutungen, keinesfalls aber ihrer semantischen Unterscheidung wie es bei den distinktiven lautlichen Wortmitteln der Wortcharakteristik der Fall ist. Demgemäss gibt es in der Darstellungssprache zwei grundfunktionen und -klassen der lautlichen Mittel : 1) *Unterscheidung* (lautliche Unterscheidungsmittel oder phonematische Mittel), 2) *Gliederung* (lautliche Gliederungsmittel) – a) Gipfelbildung (einteilende und abstufende Gipfelsignale), und b) Abgrenzung (Grenzsignale). [« dans la langue représentative les éléments phoniques caractérisant la phrase servent uniquement à la démarcation, à l’articulation ou à la gradation des significations, mais en aucun cas à leur différenciation sémantique, comme c’est le cas des éléments phoniques distinctifs caractérisant le mot. En conséquence il y a dans la langue représentative deux fonctions fondamentales et deux classes fondamentales de moyens phoniques : 1) La *différenciation* (moyens phoniques de différenciation ou phonématiques), 2) L’*articulation* (moyens phoniques d’articulation) – a) la culmination (signes culminatifs subdivisants ou gradants), et b) la démarcation (signes démarcatifs). »].

[...] Das Fragen gehört nicht zur Darstellungsfunktion, sondern – nach Bühlers Terminologie – zur Appelfunktion. [« L’interrogation ne relève pas de la fonction de représentation, mais – selon la terminologie de Bühler – de la fonction d’appel. »] Der Frageton, der Ausrufeton und jedes lautliche Mittel des Appells und der Kundgabe steht zum Ausgedrückten in direkter, unmittelbarer Beziehung. » (J.Zu. : p. 289).

<sup>1159</sup> Saussure (1972) : p. 160, cité dans le premier chapitre.

<sup>1160</sup> « Alle erwähnten Spracherscheinungen entsprechen dem Zeichenbegriff, wie ihn die Scholastiker festgesetzt hatten und Gomperz und Bühler neuerlich aufnahmen : *aliquid stat pro aliquo*. Das Wort und gleicherweise das Morphem, d.h. jedes kleinste grammatische Element des Wortes, also der reine Stamm oder das Affix, fungiert als Stellvertreter eines gewissen begrifflichen Inhaltes. “Un mot, sagt mit Recht Ferd. de Saussure, “*peut être échangé contre quelque chose de dissemblable : une idée.*” Die lautlichen Mittel, welche den Satzbestand abgrenzen, gliedern und abstufen, können gegen eine entsprechende Einteilung auf der Kette der Begriffe, nach Saussure’s Redeweise, ausgewechselt werden, der Frageton gegen die Frage, die expressiven Lautmittel gegen die ausgedrückte Affektfülle. Worin besteht aber das Gegenstück zur wahrnehmbaren Seite eines Phonems ? » (J.Zu. : p. 289-290). La formulation de la dernière phrase, légèrement différente de celle de *Six leçons sur le son et le sens*, est significative, en ce qu’elle fait intervenir la notion traditionnelle de signifiant perceptible (par opposition au signifié intelligible) : « En quoi consiste cependant la contrepartie de la face perceptible d’un phonème ? »

autre phonème. Ainsi *sang* se distingue de *son*, *sein*, *ça*, *seau*, *sou*, *si*, *su*, etc. ; *cachant* se distingue de *cachons*, *cacha*, *cacher*, *cachot*, *cachou*, etc. ; le mot *an* se distingue de *on*, *eau*, *où*, *eu*, etc. Si deux mots se distinguent par plusieurs phonèmes ou par l'ordre des phonèmes, ce sont ces quelques phonèmes qui se chargent du rôle distinctif et qui le partagent entre eux. Ainsi, d'une part quelques infinitifs russes distingués uniquement par leur consonne initiale, par exemple *drat'* "écorcher", *brat'* "prendre", *vrat'* "mentir", *žrat'* "dévorer", et d'autre part ceux qui leur sont opposés par l'ordre des deux premières consonnes : *rvat'* "arracher", *ržat'* "hennir"<sup>1161</sup>.

La formule des scolastiques, *aliquid stat pro aliquo*, reste en vigueur pour tout signe et pour tout élément intégrant du signe. Nous avons vu que tous les composants grammaticaux et lexicaux de la langue répondent à cette formule, de même que tous les moyens phoniques caractérisant la phrase et tous les moyens du langage expressif. Chacun des éléments en question a dans un système linguistique donné sa valeur précise et constante. A la forme phonique de chacun de ces éléments correspond un contenu particulier. Mais quel contenu correspond à la forme phonique du phonème ? La différence de signification, différence précise et fixe, correspond à la différence de deux morphèmes. La différence entre une question et une réponse correspond à la différence entre deux intonations de la phrase, mais quelle est la valeur correspondant à la différence de deux phonèmes ? Ce qui correspond à la différence de deux phonèmes, c'est uniquement le *fait* d'une différence de significations, tandis que le *contenu* de ces significations différentes varie d'un mot à l'autre.

C'est la philosophie du Moyen-Âge qui a abordé le problème du signe, et en particulier le problème du signe linguistique et de ses éléments, avec le plus de finesse. Et c'est Thomas d'Aquin qui a nettement compris que, dans notre cas, il s'agit de signifiants conventionnels (*significantia artificialiter*) qui servent *ad significandum* mais qui, en même temps, pris en eux-mêmes, ne signifient rien. C'est justement le fait que sous ce rapport la position du phonème dans le système linguistique (et dans le monde des signes en général) est complètement unique, c'est justement ce fait-là qui est décisif pour l'analyse du phonème<sup>1162</sup>. » (J.Lec. : p. 69-75).

<sup>1161</sup> « Im Gegensatz zu allen übrigen sprachlichen Werten besitzt das Phonem als solches keine positive Bedeutung. Ein Morphem, ja sogar ein Wort, kann aus einem einzigen Phonem bestehen ; so z.B. fungiert im Französischen das nasale *a* als eine Flexionsendung Participii Presentis (*cachant*, *allant*) oder als ein Sachwort (*an*) ; aber das nasale *a* in Worten wie *entrer*, *vente*, *sang*, usw. hat Nichts gemeinsames mit den erwähnten Bedeutungen, wogegen ein Fragezeichen ständig eine Frage kennzeichnet, die Überdehnung des betonten Vokals im Russischen bleibt stets ein Affektsignal und der harte Einsatz im Deutschen kann nichts anderes als den Wortanfang ankündigen.

Der sprachliche Wert des Phonems "nasales a" im Französischen und eines beliebigen Phonems in jeder Sprache überhaupt besteht einzig darin, dass es ein Morphem, bzw. ein Wort, in welchem es vorkommt, von jedem Worte, welches *ceteris paribus* ein anderes Phonem enthält, unterscheiden kann. So unterscheidet sich das Wort *sang* von den Wörtern *son*, *saint*, *ça*, *saut*, *sou*, *scie* usw., *cachant* von *cachons*, *cacha*, *cachez*, *cachot*, *cachou* usw., *an* von *on*, *un*, *ah*, *eau*, *août* usw. Falls sich zwei Wörter durch mehrere Phoneme oder durch die Phonemordnung voneinander unterscheiden, so fällt die distinktive Rolle einigen Phonemen zu und wird zwischen ihnen sozusagen verteilt. » (J.Zu. : p. 290).

<sup>1162</sup> « Die Formel "*aliquid stat pro aliquo*" gilt, wie wir sehen, im gleichen Masse für alle grammatischen und lexikalischen Teileinheiten der Sprache, für alle, somit auch lautlichen Werte des Appells und der Kundgabe, für alle lautlichen Satzmittel, für alle Grenzsignale, ja sie gilt sogar nicht nur für diejenigen kombinatorischen Phonemvarianten, die zur Wertabgrenzung dienen, sondern sogar für die auxiliär-soziativen lautlichen Mittel. So signalisiert die Betonung der vorletzten Silbe im Lateinischen ihre Länge und kann eventuell für den Hörer als Stellvertreter derselben fungieren. *Aliquid stat pro aliquo* ! [« Comme on le voit, la formule "*aliquid stat pro aliquo*" vaut indifféremment pour toutes les unités grammaticales et lexicales de la langue, y compris, par conséquent, pour toutes les valeurs phoniques de l'appel et de la manifestation, pour tous les moyens phoniques phrastiques, pour tous les signes démarcatifs, elle vaut même non seulement pour les variantes de phonèmes

On retrouve ici, radicalement et nettement assumée, la positivité de la valeur jakobsonienne. Jakobson reprend à son compte la définition traditionnelle du signe comme un *aliquid quod stat pro aliquo*, à laquelle il identifie la notion saussurienne de valeur. Dans cette perspective, la signification est positive, et il ne saurait y avoir, corrélativement, qu'une réélaboration atomisante de cette notion de valeur, fondée sur une disjonction de ses deux dimensions horizontale et verticale. A la dimension verticale répondent, comme nous l'avons vu ci-dessus, les deux notions de signification et de fonction, mais la spécificité du phonème implique, dans ce cadre, de les distinguer et de les spécifier et, conséquemment, de distinguer les deux notions saussuriennes de relativité (dimension horizontale) et de négativité (dimension qui devient verticale chez Jakobson, là où elle concernait chez Saussure le signifié, le signifiant et le signe). Jakobson s'interroge ainsi sur le « signifié » du phonème et oppose « signification positive », « valeur précise et constante » ou « contenu particulier » et « pouvoir distinctif », « fait d'une différence de signification ». C'est là, selon lui, l'opposition saussurienne entre positivité et négativité. Jakobson poursuit en effet :

« Malheureusement, au lieu d'insister sur cette différence cardinale, au lieu de l'accentuer, les investigateurs ont plutôt cherché à l'affaiblir, sinon à l'effacer. Ainsi certains chercheurs, en particulier le linguiste hongrois Laziczius, ont récemment lancé l'idée qu'il n'y a pas de différence de principe mais uniquement des différences de degrés, des différences accessoires, entre les phonèmes d'une part et les autres moyens phoniques de la langue, par exemple les éléments délimitatifs et expressifs. Cependant, comme nous l'avons déjà fait observer, cette différence est frappante et substantielle<sup>1163</sup>.

---

combinatoires qui servent à la démarcation des valeurs, mais même pour les moyens phoniques associatifs auxiliaires. Ainsi l'accentuation de l'avant-dernière syllabe signale la longueur de celle-ci et peut éventuellement fonctionner pour l'auditeur comme suppléant de cette longueur. *Aliquid stat pro aliquo !* »]

Dem Unterschied zweier Morpheme entspricht ein bestimmter und konstanter Bedeutungsunterschied. Dem Unterschied zwischen Frageton und Ausrufeton entspricht ein bestimmter und konstanter Unterschied auf dem Gebiete des Ausgedrückten. Dem Unterschied zwischen einem, mit Trubetzkoy gesprochen, positiven und negativen Grenzsignal entspricht ein bestimmter und konstanter Unterschied zwischen dem Vorhandensein und Nichtvorhandensein einer Wortgrenze. Dem Unterschied zweier auxiliär-soziativen lautlicher Elemente entspricht ein bestimmter und konstanter Unterschied in ihrer phonematischen Umgebung. Was entspricht aber dem Unterschied zweier Phoneme? Es entspricht ihm einzig und allein die Tatsache eines Bedeutungsunterschiedes, wogegen der Inhalt dieses Bedeutungsunterschiedes weder bestimmt noch konstant ist. Wie schon Thomas von Aquin scharfsinnig erkannt hat, handelt es sich um willkürliche Zeichen (*significancia artificialiter*), die *ad significandum* gegeben sind, aber allein für sich genommen nichts bedeuten. [« A la différence entre deux morphèmes correspond une différence de signification déterminée et constante. A la différence entre le ton interrogatif et le ton exclamatif correspond une différence déterminée et constante dans le domaine de l'exprimé. A la différence entre un signe démarcatif positif et un signe démarcatif négatif, selon les termes de Trubetzkoy, correspond une différence déterminée et constante entre la présence et l'absence d'une limite de mot. A la différence entre deux éléments phoniques associatifs auxiliaires correspond une différence déterminée et constante dans leur environnement phonématique. Mais qu'est-ce qui correspond à la différence entre deux phonèmes ? Ce qui lui correspond, c'est uniquement le fait d'une différence de signification, tandis que le contenu de cette différence de signification n'est ni déterminé ni constant. Comme Thomas d'Aquin l'a déjà reconnu avec sagacité, il s'agit de signes arbitraires (*significancia artificialiter*), qui sont donnés *ad significandum*, mais qui pris seulement en eux-mêmes ne signifient rien. »] » (J.Zu. : p. 291-292). Pour la traduction de « auxiliär-soziativ », voir Troubetzkoy (1949) : p. 53, note 1 (Troubetzkoy, 1939b : p. 47, note 1).

<sup>1163</sup> « Der ungarische Sprachforscher Julius von Laziczius, der die lautlichen Mittel, welche zum Appell und zur Kundgabe dienen, unter der Bezeichnung "Emphatica" vereinigt, meint, die Unterschiede zwischen den Phonemen einerseits und den Emphatica und kombinatorischen Varianten andererseits seien "nicht prinzipieller, sondern bloß gradueller Natur". Diese Ansicht ist allerdings unhaltbar. » [« Le linguiste hongrois Julius von Laziczius, qui réunit les moyens phoniques qui servent à l'appel et à la manifestation sous la dénomination

Au contenu particulier, positif, au sens immédiat de tous les autres éléments, les phonèmes opposent une valeur uniquement différentielle, donc une valeur purement négative. Et, tant qu'on n'a pas reconnu la portée de cette différence, l'analyse du phonème est restée entravée et n'a pas été poussée jusqu'au bout. Ferdinand de Saussure a parfaitement compris le caractère purement différentiel et négatif des phonèmes, mais, au lieu d'en tirer les conséquences qui s'imposaient pour l'analyse des phonèmes, il a hâtivement généralisé sa conclusion en cherchant à l'appliquer à toutes les entités linguistiques. Il est allé jusqu'à affirmer qu'il n'y a dans la langue que des différences sans termes positifs. Du point de vue saussurien, la catégorie grammaticale n'est, elle aussi, qu'une valeur négative ; la seule chose qui importe, c'est la non-coïncidence des catégories opposées. Or, dans ce cas-là, Saussure a commis la grave erreur de confondre deux notions différentes. Les catégories grammaticales sont des entités relatives, et leurs significations sont conditionnées par tout le système des catégories de la langue donnée et par le jeu d'oppositions au sein de ce système. Il est par exemple évident que la catégorie grammaticale du pluriel suppose et implique l'existence d'une catégorie opposée, celle du singulier. Mais, ce qui est décisif pour la catégorie du pluriel, ce qui lui donne son droit d'existence dans la langue, c'est sa propre valeur positive, c'est-à-dire la désignation d'une pluralité. Saussure cite un exemple allemand : le singulier *Nacht* "nuit", et le pluriel *Nächte* "nuits". Il est vrai que les deux termes de ce couple se supposent l'un l'autre, mais on ne saurait suivre Saussure quand il nous dit : "Pris isolément, ni *Nacht* ni *Nächte* ne sont rien." Nous ne pouvons pas l'admettre, parce que pour tout sujet parlant *Nächte* est une désignation autonome et directe d'une pluralité concrète. Mais, d'autre part, nous sommes parfaitement en droit de dire que, pris isolément, le phonème *a* nasal n'est rien, car, son unique valeur, c'est sa non-coïncidence avec tous les autres phonèmes du français. Toute opposition de catégories grammaticales a nécessairement un contenu positif, tandis que l'opposition de deux phonèmes n'en a jamais. Les phonèmes, d'après le *Cours* de Saussure, sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives. Or les catégories grammaticales sont aussi des entités oppositives et relatives, mais elles ne sont pas négatives. Voilà donc cette différence qu'on a méconnue.

En caractérisant les phonèmes comme des entités différentielles et négatives, Saussure est porté à constater un état de choses identique dans cet autre système de signes qu'est l'écriture. Il soutient que "la valeur des lettres est purement négative et différentielle" ; ainsi, une même personne peut rendre le même graphème avec diverses variantes, et la seule chose essentielle est que ce signe ne se confonde pas "avec les autres graphèmes". Il va sans dire que l'existence d'un système de graphèmes défini est la prémisses nécessaire pour l'agencement de chaque lettre. Mais, ce qui importe en premier lieu, c'est la valeur particulière, positive de chaque graphème. Certes, la lettre *bêta* doit se distinguer des lettres *alpha*, *gamma*, *delta*, etc., mais la raison d'être du graphème grec *bêta* consiste à désigner le phonème *b*, et tout autre graphème remplit une tâche similaire. L'image graphique fonctionne comme signifiant et le phonème comme son signifié<sup>1164</sup>. » (J.Lec. : p. 75-77).

---

d'"emphatica", pense que les différences entre les phonèmes d'un côté et, de l'autre, les "emphatica" et les variantes combinatoires, ne "sont pas des différences de nature foncière, mais seulement des différences de degré". Cette vue est au demeurant insoutenable. »] (J.Zu. : p. 292).

<sup>1164</sup> « Die These des *Cours de linguistique* – "Les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives" – ist zum Ausgangspunkt der Phonologie geworden. Doch bremste Saussure die eigene bedeutsame Entdeckung der rein oppositiven, relativen und negativen Einheiten im Gebiete der sprachlichen Lautwerte, indem er die Ergebnisse seiner phonologischen Analyse auf die ganze Sprach- und Zeichenwelt mechanisch übertrug. Insofern die Phonologen ihm in diesem Punkte zu folgen geneigt waren, gelangten sie auf einen Irrweg, weil sie aus der erwähnten fruchtbaren Definition die entsprechenden wesentlichen Schlüsse nicht ziehen konnten. Saussure hat vollkommen Recht, wenn er das Phonem als ein reines Unterscheidungsmittel betrachtet.



Ce développement est absolument remarquable. Le point de départ de Jakobson est la « différence cardinale » entre les deux modes de signification du phonème et des autres éléments linguistiques, qu'il qualifie respectivement de « uniquement différentiel donc purement négatif » et de doté d'un « contenu particulier et positif ». La négativité devient ainsi un mode du signe – le phonème étant considéré comme tel –, et est redéfinie comme distinctivité. « Différentiel », terme saussurien, signifie en effet ici « distinctif », « doté d'une valeur de différenciation », c'est-à-dire que la négativité ne renvoie pas à l'être du phonème, mais à la particularité de son signifié<sup>1165</sup>, le phonème étant quant à lui un élément positif, défini positivement grâce aux oppositions de son signifiant. Cet ancrage dans la

---

Doch ist er im Unrecht, wenn er dieselbe Erfahrung verallgemeinert und lehrt, in der Sprache gebe es nur Verschiedenheiten ohne positive Einzelglieder. Er behauptet zum Beispiel, der Wert der Buchstaben sei lediglich negativ und differentiell, und das einzig Wesentliche wäre, dass EIN Zeichen mit den anderen nicht zusammenfällt ; gleichfalls auf dem Gebiete der grammatischen Unterscheidungen sei angeblich "für sich allein genommen ... weder *Nacht*, noch *Nächte* irgend etwas : *donc tout est opposition*".

Sicher ist das Vorhandensein des Alphabetsystems eine notwendige Vorbedingung des Sonderwertes jedes einzelnen Buchstabens, nicht desto weniger ist gerade dieser Sonderwert das Relevanteste. Der Buchstabe *α* muss sich von den Buchstaben *β*, *γ*, usw. unterscheiden, doch ist das Wesentliche, dass der Buchstabe *α* das Phonem /a/ bezeichnet, und jeder einzelne Buchstabe seinen positiven und autonomen Wert besitzt. Das optische Bild fungiert als das Bezeichnende und das Phonem als das Bezeichnete. Die Existenz der Mehrzahl als eine sprachliche Gegebenheit setzt allerdings die Existenz der Einzahl als eine gegenübergestellte Gegebenheit voraus. Aber das Massgebende an der Pluralform, ihre eigentliche Berechtigung in der Sprache ist ihr positiver Eigenwert – das Bezeichnen der Vielheit. Vom synchronischen Standpunkt dürfen wir also nicht sagen : "*pris isolément* Nächte *n'est rien*", denn es ist eine selbständige und unmittelbare Bezeichnung einer konkreten Vielheit, aber wir dürfen und müssen sagen "*pris isolément, le phonème a nasal n'est rien*", denn sein Gegensatz zum nasalen *o*, zum nichtnasalen *a* usw., usw. ist an ihm das einzig geltende. » [« La thèse du *Cours de linguistique* – "*Les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives*" – est devenue le point de départ de la phonologie. Cependant Saussure a fait barrage à sa propre découverte, importante, des unités purement oppositives, relatives et négatives dans le domaine des valeurs phoniques du langage, en transportant mécaniquement le résultat de son analyse phonologique à l'ensemble de l'univers de la langue et du signe. Dans la mesure où les phonologues étaient disposés à le suivre sur ce point, ils ont pris une voie sans issue, parce qu'ils n'ont pas pu tirer de la féconde définition mentionnée les conséquences essentielles qui en découlaient. Saussure a tout à fait raison quand il considère le phonème comme un pur moyen de différenciation. Cependant il a tort quand, généralisant la même expérience, il enseigne que dans la langue il n'y a que des différences sans termes positifs. Il prétend par exemple que la valeur des caractères est purement négative et différentielle, et que le seul fait essentiel est qu'UN signe ne se confond pas avec les autres ; de même dans le domaine des différences grammaticales il faudrait admettre que "*pris isolément* ... ni *Nacht* ni *Nächte* ne sont rien : *donc tout est opposition*".

Il est certain que l'existence du système alphabétique est une condition préalable nécessaire de la valeur particulière de chaque lettre, mais il n'est pas moins certain que cette valeur particulière est justement ce qui est le plus important. La lettre *α* doit se différencier des lettres *β*, *γ*, etc., cependant l'essentiel est que la lettre *α* signifie le phonème /a/, et que chaque lettre particulière ait sa valeur positive et autonome. L'image visuelle fonctionne comme le signifiant et le phonème comme le signifié. L'existence du pluriel en tant que réalité linguistique présuppose en effet l'existence du singulier comme réalité opposée. Mais ce qui est déterminant pour la forme de pluriel, sa réelle légitimité dans la langue, est sa valeur propre positive – la signification de la pluralité. D'un point de vue synchronique nous ne devons donc pas dire : "*pris isolément* Nächte *n'est rien*", car c'est une indication indépendante et immédiate d'une pluralité concrète, mais nous pouvons et devons dire : "*pris isolément, le phonème a nasal n'est rien*", car son opposition à la nasale *o*, à la non-nasale *a*, etc., etc., est ce qui seul compte à son sujet. »] (J.Zu. : p. 294-295).

<sup>1165</sup> Il est d'ailleurs question, lors du « bilan » (J.Leq. : p. 115) des développements, de « charge négative » : « Le phonème, tout en étant un élément au service de la signification, est en lui-même dépourvu de propre signification. Ce qui le distingue de toutes les autres valeurs linguistiques et sémiotiques en général, c'est qu'il n'a qu'une charge négative. » (J.Leq. : p. 115).

problématique des rapports son/sens permet à Jakobson de mettre sur le même plan les élaborations de Laziczius, manifestement ancrées dans cette même problématique<sup>1166</sup>, et de Saussure, tous deux donnés comme ayant cherché à « atténuer » (Laziczius), voire même à « effacer » (Saussure), la « différence cardinale » entre le phonème et les autres éléments linguistiques. La critique des thèses saussuriennes – et c’est pourquoi nous qualifions ce développement de remarquable – fait apparaître en pleine lumière la méprise constitutive du structuralisme. Le contresens analysé dans le chapitre 1, qui consiste à faire de Saussure un précurseur de la phonologie, conduit Jakobson à prêter à celui-ci la démarche structuraliste d’extension des découvertes phonologiques aux autres domaines de la langue, là où, comme nous l’avons vu, la démarche saussurienne, en sus de n’être pas phonologique (en réalité, précisément parce qu’elle ne l’est pas), est inverse, le phonème du *Mémoire* étant une conséquence logique de la théorisation de la langue. Il faut noter, dans cette perspective, les expressions utilisées par Jakobson : dans « Zur Struktur des Phonems<sup>1167</sup> » : « Cependant Saussure a fait barrage à sa propre découverte, importante, des unités purement oppositives, relatives et négatives dans le domaine des valeurs phoniques du langage, en transportant mécaniquement le résultat de son analyse phonologique à l’ensemble de l’univers de la langue et du signe. », « Saussure a tout à fait raison quand il considère le phonème comme un pur moyen de différenciation. Cependant il a tort quand, généralisant la même expérience, il enseigne que dans la langue il n’y a que des différences sans termes positifs. », puis dans *Six leçons sur le son et le sens* : « Ferdinand de Saussure a parfaitement compris le caractère purement différentiel et négatif des phonèmes, mais, au lieu d’en tirer les conséquences qui s’imposaient pour l’analyse des phonèmes, il a hâtivement généralisé sa conclusion en cherchant à l’appliquer à toutes les entités linguistiques », « Il est allé jusqu’à affirmer qu’il n’y a dans la langue que des différences sans termes positifs. », où la thèse fondamentale de la linguistique saussurienne, dont nous avons essayé de mettre en évidence le caractère de « coupure épistémologique », est présentée comme une « généralisation hâtive ». On voit nettement, ici, l’emprise de la problématique des rapports son/sens et de l’évidence ou des constats de première venue – Jakobson s’en réfère d’ailleurs, comme l’avait fait Benveniste sur la question de l’arbitraire du signe, au point de vue du sujet parlant : « pour tout sujet parlant *Nächte* est une désignation autonome et directe d’une pluralité concrète – : à la définition du signe comme un *aliquid quod stat pro aliquo* répond la problématique phonologique, qui renvoie, comme nous avons essayé de le montrer, à une extension de cette définition, et à partir de laquelle Jakobson peut « réfuter » la théorisation du rapport son/sens, tout comme le constat que le soleil « se lève » et « se couche » pourrait conduire à « réfuter » le renversement copernicien. L’analyse des deux développements saussuriens sur *Nacht/Nächte*<sup>1168</sup> et sur l’écriture<sup>1169</sup> fait nettement apparaître la disjonction et la redéfinition

---

<sup>1166</sup> Ce que confirme la lecture de Sebeok (éd.) (1966). Sur les emphatiques, voir notamment Sebeok (éd.) (1966) : p. 43 *sqq.*

<sup>1167</sup> Voir la note 1164.

<sup>1168</sup> Voir Saussure (1972) : p. 167-169, cité dans la note 167, ci-dessus.

<sup>1169</sup> Voir Saussure (1972) : p. 165-166, cité dans le chapitre 1. Notons que, en dépit des guillemets de Jakobson, Saussure n’utilise pas le terme de « graphème ». Cette conception des graphèmes comme des signes de phonèmes est exprimée à un autre endroit de « Zur Struktur des Phonems » : « Trubetzkoy überträgt auf den Bau eines Phonemsystems die Ergebnisse, zu welchen ihn eine exakte Analyse des Buchstabensystems führt. Doch

bleibt auch in diesem Fall ein wesentlicher und folgenreicher Unterschied zwischen den beiden Werten geltend : auch das Graphem ist im Gegensatz zum Phonem *zweifaltig* in seinem *konkreten* Inhalt. Beispielsweise sagen wir : *a* bezeichnet das Phonem /a/. Mit anderen Worten, das Graphem enthält ein optisches Bild auf dem Feld des Bezeichnenden und ein Phonem auf dem Feld des Bezeichneten. » [« Troubetzkoy transpose à la structure d'un système de phonèmes les résultats auxquels le conduit une analyse exacte du système des caractères. Cependant il y a également dans ce cas une différence essentielle et grosse de conséquences entre les deux valeurs en question : le graphème est également, par opposition au phonème, à *double pli* dans son contenu *concret*. On dit par exemple : *a* désigne le phonème /a/. En d'autres termes, le graphème contient une image visuelle dans le domaine du signifiant et un phonème dans le domaine du signifié. »] (J.Zu. : p. 293). On lit de même ensuite dans « Phonology and Phonetics » (1955) : « Il y a une différence cardinale entre les phonèmes et les unités graphiques. Chaque lettre véhicule une désignation *spécifique* – dans une orthographe phonématique, elle désigne d'habitude un des phonèmes ou une certaine série limitée de phonèmes, tandis que les phonèmes ne désignent qu'une pure *altérité* (cf. 2.3). Les signes graphiques qui servent à interpréter les phonèmes ou d'autres unités linguistiques représentent ces unités, comme diraient les logiciens. Cette différence a des conséquences considérables qui se marquent dans les structures fondamentalement dissemblables des lettres et des phonèmes. Les lettres ne reproduisent jamais complètement les différents traits distinctifs sur lesquels repose le système phonématique, et négligent infailliblement les relations structurales entre ces traits. » (J.PP : p. 116) [« There is a cardinal difference between phonemes and graphic units. Each letter carries a SPECIFIC designation – in a phonemic orthography, it usually designates one of the phonemes or a certain limited series of phonemes, whereas phonemes designate nothing but mere OTHERNESS (cf. 2.3). Graphic signs that serve to interpret phonemes or other linguistic units stand for these units, as the logician would say. This difference has far-reaching consequences for the cardinally dissimilar patterning of letters and phonemes. Letters never fully reproduce the different distinctive features on which the phonemic pattern is based and unfailingly disregard the structural relationship of these features. »] (J.PP : p. 475)], puis dans *The Sound Shape of Language* : « Cela dit, alors que les traits distinctifs et leurs combinaisons en phonèmes se distinguent des autres constituants linguistiques par le phénomène de l'«altérité», unique ou, du moins, principal contenu de leur *signatum*, les lettres sont d'une nature différente. En général, le *signatum* d'une lettre consiste en un certain phonème de la langue considérée. Certes, tel ou tel système orthographique peut présenter des contraintes, des limitations sur la relation simple entre lettre et son, telles que l'existence de lettres homophones, mais cela n'entame en rien l'essence des rapports entre unité graphique comme *signans* et unité phonique comme *signatum*. Et, même dans l'écriture logographique, l'entité graphique possède cette unicité du *signatum*, avec cette différence que celui-ci consiste alors en une unité lexicale et non pas phonique. » (J.SS : p. 91) [« While the distinctive features and their combinations into phonemes differ from other linguistic constituents by the phenomenon of “otherness” as the only or at least the main content of their *signatum*, the nature of letters is different. In general, the *signatum* of any given letter is a certain phoneme of the language in question. In diverse spelling systems there may be constraints such as homophonous letters or other limitative rules imposed upon the simple relation between letter and sound, but the essence of the relation between graph as *signans* and phone as *signatum* remains valid. In logographic script, a graphic entity is in turn endowed with a singleness of its *signatum*, but here the *signatum* consists of a lexical unit instead of a phonic one. »] (J.SS : p. 75)]. Voir également dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* : « Proclamer la simple coexistence des systèmes phonologique et graphique tout en niant la nature primaire, fondamentale, du premier serait une distorsion trompeuse de la stratification linguistique réelle, d'un point de vue à la fois théorique et purement descriptif. La thèse centenaire de Hughlings Jackson est toujours la plus réaliste : “Les symboles écrits ou imprimés sont des *symboles de symboles*” : la lettre *b* symbolise de manière irréversible le phonème /b/. On peut rappeler aux dogmatiques qui, de leur propre aveu, “sont incapables de comprendre” cette affirmation linguistique d'irréversibilité que les enfants sourds-muets sont incapables d'acquérir le langage par le seul intermédiaire de la lecture et de l'écriture. » (J.Ret.1 : p. 160) [« To preach the mere coexistence of the phonological and graphic systems while denying the primary, fundamental nature of the former would be a misleading distortion of the actual linguistic stratification, both from a theoretical and from a purely descriptive standpoint. The century-old thesis of Hughlings Jackson is still the most realistic : “Written or printed symbols are *symbols of symbols*” : the letter *b* irreversibly symbolizes the phoneme /b/ (cf. above, p. 474f.). Those dogmatists who, by their own confession, are “at a loss to understand” this linguistic claim of irreversibility may be reminded that deaf-mute children are unable to acquire language through reading and writing. »] (J.Ret.1 : p. 653-654)]. C'est là un point d'opposition avec Hjelmslev, qui a partie liée notamment avec une différence de positionnement par rapport à la distinction forme/substance. Voir *infra*.

commis la grave erreur de confondre ». On retrouve, dans cette analyse, la réélaboration jakobsonienne de la notion de relativité en termes de système ou de structure (de définition relationnelle) et d'opposition. Jakobson souligne ainsi, dans « Zur Struktur des Phonems », que « [l]'existence du pluriel comme réalité linguistique suppose en effet l'existence du singulier comme réalité opposée », et de même dans *Six leçons sur le son et le sens*, d'une part que « [l]es catégories grammaticales sont des entités relatives, et [que] leurs significations sont conditionnées par tout le système des catégories de la langue donnée », et d'autre part, qu'elles le sont « par le jeu d'oppositions au sein de ce système », et « que la catégorie grammaticale du pluriel suppose et implique l'existence d'une catégorie opposée, celle du singulier », « que les deux termes de ce couple se supposent l'un l'autre<sup>1170</sup> ». Dans ce cadre, la relativité et la négativité ne sont plus deux notions corrélatives – si les phonèmes sont des entités relatives et négatives, les autres éléments linguistiques sont des entités relatives mais positives –, mais renvoient pour l'une à la dimension horizontale de la valeur, et pour l'autre, étant redéfinie comme type de signification, à la dimension verticale. Cette distinction de deux types de signification renvoie en réalité à celle de deux types d'opposition

---

<sup>1170</sup> Le traducteur anglais de « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) » (1958) commet d'ailleurs un lapsus significatif, traduisant, dans un développement analogue de Jakobson, « tout est opposition » par « opposition is everything », ce qui est en effet plus conforme à la pensée jakobsonienne : « Despite the fruitfulness of phonological experience for research at other levels of language, one must not automatically apply phonological criteria to grammatical elements ; in contrast to the purely distinctive character of phonological elements, grammatical elements are endowed with their own individual meanings. Phonemes by themselves do not have meaning [...] However, Saussure's thesis "*Nacht* and *Nächte*, taken in isolation, are nothing : thus opposition is everything" (see above, fn. 2) can easily lead to misunderstanding if applied to the morphological level. Certainly, the relation *Nacht* : *Nächte* presupposes the presence of the opposition of the grammatical categories singular and plural in the code of the German language ; but so long as such an opposition is given, the form *Nächte*, taken in isolation, itself implies "more than one night", whereas both /t/ and /d/ by themselves, in reality, "are nothing" ».

Some linguists (particularly Kuryłowicz and de Groot) have expressed the opinion that in those phrases where there is no possibility of a choice between the two cases, the only admissible case is devoid of morphological purport, and fulfills an exclusively syntactic function. The notion that cases semantically "are nothing" in those contexts where no case opposition is possible is a characteristic example of phonological contraband in grammatical studies. » [« En dépit de la fécondité de l'expérience phonologique pour la recherche aux autres niveaux du langage, on ne doit pas appliquer automatiquement les critères phonologiques aux éléments grammaticaux ; à la différence du caractère purement distinctif des éléments phonologiques, les éléments grammaticaux sont dotés de leurs propres significations individuelles. Les phonèmes, en eux-mêmes, n'ont pas de signification [...] Cependant, la thèse de Saussure "*Nacht* et *Nächte*, pris en eux-mêmes, ne sont rien : ainsi l'opposition est tout" (voir ci-dessus la note 2), peut facilement conduire à une méprise si elle est appliquée au niveau morphologique. Assurément, la relation *Nacht* : *Nächte* présuppose la présence de l'opposition des catégories grammaticales singulier et pluriel dans le code de la langue allemande : mais tant qu'une telle opposition est donnée, la forme *Nächte*, prise isolément, implique en elle-même "plus qu'une nuit", tandis qu'aussi bien /t/ que /d/, par eux-mêmes, en réalité, "ne sont rien" ».

Quelques linguistes (en particulier Kuryłowicz et de Groot) ont exprimé l'opinion que dans les syntagmes où il n'y a aucune possibilité de choix entre deux cas, le seul cas admissible était dépourvu de tout contenu morphologique, et remplissait une fonction exclusivement syntaxique. L'idée que les cas sémantiquement "ne sont rien" dans ces contextes où aucune opposition casuelle n'est possible est un exemple caractéristique de contrebande phonologique dans les études grammaticales. »] (J.Mor.1 : p. 110-111). Dans le texte russe, Saussure est cité en français. Voir Jakobson (1971b) : p. 159. Sur le dernier point évoqué dans ce développement de « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) », sur lequel nous reviendrons *infra*, voir aussi J.Mor.1 : p. 130-131, et pour l'ensemble de la discussion, J.Mor.1 : p. 110-112.

(donc de positivité) : oppositions sur le plan du signifié d'une part, sur le plan du signifiant d'autre part. On lit tout d'abord, dans « Zur Struktur des Phonems » :

« Die sprachlichen Werte, laut Saussure werden immer auf folgende Art gebildet : 1) *par une chose* dissemblable *susceptible d'être échangée contre celle dont la valeur est à déterminer* ; 2) *par des choses* similaires *qu'on peut comparer avec celle dont la valeur est en cause*. Auch ein Phonem ist in diesem Sinne doppelseitig, doch das Eigenartige und Seltsame liegt hier darin, dass dem bestimmten und konstanten lautlichen Unterschied zweier Phoneme die blosse Tatsache eines potentiellen Bedeutungsunterschiedes, keinesfalls aber ein bestimmter und konstanter Bedeutungsunterschied entspricht. Um mit Husserl zu sprechen, ist im Phonem der bedeutungsverleihende Akt, keineswegs aber der bedeutungsfüllende Akt gegeben. Ein Unterschied zweier Morpheme enthält stets zwei konkrete eindeutige Unterschiede, nämlich auf dem Felde des Bezeichnenden (*sur le plan du signifiant*) ein Unterschied zweier äusseren Formen und auf dem Gebiete des Bezeichneten (*sur le plan du signifié*) ein Unterschied zweier allgemeinen Bedeutungen. Doch ein Unterschied zweier Phoneme enthält im Gegenteil nur einen einzigen konkreten und eindeutigen Unterschied und zwar auf dem Gebiete des Bezeichnenden (*signans*), und eine blosse Unterscheidungsmöglichkeit, also eine unbestimmte *x*-Zahl der konkreten Unterschiede auf dem Gebiete des Bezeichneten (*signatum*). Infolgedessen ist das System der morphologischen und ähnlichen Gegensätze auf dem Felde des Bezeichneten (*signatum*) fundiert, wogegen das System der phonematischen Gegensätze auf dem Felde des Bezeichnenden (*signans*) liegt<sup>1171</sup>. » (J.Zu. : p. 292-293).

Jakobson se réfère ici au deuxième paragraphe du chapitre IV de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale*, relatif à « La valeur linguistique considérée dans son aspect conceptuel<sup>1172</sup> ». S'y trouve établie, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la corrélativité des deux dimensions de la valeur, définitoire de ce concept. L'interprétation jakobsonienne est tout autre, combinant structure et problématique des rapports son/sens : la « double face » des éléments linguistiques devient correspondance entre deux différences, sur le plan du signifié d'une part, sur le plan du signifiant d'autre part, la singularité du phonème venant de ce que seule l'une de ses deux différences est « concrète et incontestable », tandis que la seconde (sur le plan du signifié) est une « simple possibilité de distinction ». La conséquence de ce constat est la distinction de deux systèmes, fondés, pour le premier, sur le

---

<sup>1171</sup> « Les valeurs linguistiques, d'après Saussure, sont toujours formées de la manière suivante : 1) *par une chose* dissemblable *susceptible d'être échangée contre celle dont la valeur est à déterminer* ; 2) *par des choses* similaires *qu'on peut comparer avec celle dont la valeur est en cause*. De même un phonème est en ce sens à double face, tout en présentant une singularité curieuse, qui consiste en ce qu'à la différence phonique déterminée et constante de deux phonèmes correspond le simple fait d'une différence de signification potentielle, mais en aucun cas une différence de signification déterminée et constante. Pour parler comme Husserl, dans le phonème est donné l'acte de conférer la signification, mais en aucun cas l'acte de remplir la signification. Une différence entre deux morphèmes comporte constamment deux différences concrètes explicites, c'est-à-dire sur le plan du signifiant une différence entre deux formes externes et sur le plan du signifié une différence entre deux significations générales. Mais une différence entre deux phonèmes ne comporte tout au contraire qu'une seule différence concrète et incontestable, qui se situe évidemment sur le plan du signifiant (*signans*), et une simple possibilité de distinction, autrement dit un nombre indéterminé de différences concrètes sur le plan du signifié (*signatum*). D'où il suit que le système des oppositions morphologiques et autres oppositions semblables est fondé sur le plan du signifié tandis que le système des oppositions phonématiques repose sur le plan du signifiant (*signans*). »

<sup>1172</sup> Voir Saussure (1972) : p. 159-160, cité dans le premier chapitre.

plan du signifié, et pour le second sur le plan du signifiant. On lit de même ensuite dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« Le fonctionnement du phonème dans la langue est un phénomène qui nous mène à la conclusion : le phonème fonctionne, *ergo* il existe. On a trop discuté sur le mode de cette existence : cette question, concernant non seulement le phonème mais toute valeur linguistique et même toute valeur en général, est évidemment hors de la portée de la phonologie et même de toute la linguistique, et il serait sensé de l'abandonner à la philosophie, particulièrement à l'ontologie, qui spéculer sur l'être<sup>1173</sup>. La tâche qui s'impose au linguiste, c'est l'analyse approfondie du phonème, l'étude systématique de sa structure. Nous avons pu constater que les phonèmes, éléments phoniques servant à différencier les mots, se distinguent de tous les autres moyens phoniques de la langue et de toutes les valeurs linguistiques en général par le fait qu'ils n'ont aucune signification propre à la fois positive et fixe. De tous les systèmes de signes, c'est uniquement la langue proprement dite, et, dans celle-ci, c'est le mot qui consiste en éléments à la fois significatifs et vides de signification.

Suivant l'observation pénétrante de Ferdinand de Saussure dans le chapitre de son *Cours* traitant de "La valeur linguistique", deux facteurs sont nécessaires à l'existence de toute valeur linguistique, deux rapports – l'un hétérogène, l'autre homogène. Les valeurs linguistiques "sont toujours constituées :

1°) par une chose *dissemblable* susceptible d'être *échangée* contre celle dont la valeur est à déterminer" [...]

"2°) par des choses *similaires* qu'on peut *comparer* avec celle dont la valeur est en cause" [...] Les phonèmes, eux aussi, sont des entités à deux faces, mais leur spécificité consiste dans le fait que la distinction de deux phonèmes ne comporte qu'une seule différence concrète et fixe. Cette différence intervient sur le plan du signifiant, tandis que, sur le plan du signifié, rien n'est donné qu'une simple possibilité de distinguer les significations ; il s'agit donc d'une quantité indéterminée de différences concrètes.

Par conséquent, le classement des morphèmes, c'est-à-dire des unités grammaticales les plus petites et grammaticalement indivisibles, telles que racines ou simples affixes, ainsi que le classement de toutes les entités linguistiques revêtues d'une signification propre à la fois positive et déterminée, diffère essentiellement du classement des phonèmes. Le système des oppositions morphologiques et grammaticales en général est fondé sur le plan du signifié. Ainsi, ce sont les oppositions des significations casuelles qui sous-tendent et déterminent le système de la déclinaison. Par exemple, en latin, il y a une opposition nette entre la signification générale du datif et celle de l'accusatif et une opposition tout à fait analogue entre la signification générale du nominatif et celle de l'ablatif. D'autre part, la signification du nominatif s'oppose logiquement à celle de l'accusatif et, de la même façon, la signification de l'ablatif à celle du datif. Quant à la forme extérieure de toutes ces désinences casuelles, elle est simplement représentée par des tranches phoniques distinctes entre lesquelles il n'y a aucune opposition logique. L'idée de l'objet touché indirectement par l'action appelle nécessairement celle de l'objet touché directement ; bref, la signification du datif implique celle de l'accusatif, mais la forme phonique de la désinence *-o* n'implique nullement celle de la désinence *-um*. L'indication que l'action touche l'objet est un caractère commun à l'accusatif et au datif : cette indication trouve sa contrepartie nécessaire dans l'absence de semblable indication, absence qui constitue un caractère commun au nominatif et à l'ablatif. La signification du pluriel implique la coexistence du singulier, mais, par sa forme, la désinence du pluriel *-i* n'impose pas a priori la désinence correspondante *-us*.

---

<sup>1173</sup> Voir la note 235 du chapitre 1.

Par contre, un couple de phonèmes ne se rapporte à aucun contenu positif, et l'opposition dans ce cas-là ne relève que du signifiant. Citons par exemple les phonèmes français : voyelles ou consonnes nasales (/ã/ ou /n/) opposées aux non-nasales (/a/ ou /d/), consonnes constrictives (/s/ ou /f/) opposées aux occlusives (/t/ ou /p/) et voyelles arrondies (/ü/ ou /ö/) opposées aux non-arrondies (/i/ ou /e/). Sur le plan du signifiant ce sont des oppositions [...] Mais toutes ces différentes oppositions n'ont, sur le plan du signifié, qu'une contrepartie, qui reste toujours la même : le fait de distinguer les significations des mots ; [...] Par conséquent, ce qui est *spécifique* pour chaque couple de phonèmes donné, c'est uniquement leur opposition sur le plan du signifiant. Ces oppositions sont les seules à déterminer la place des divers phonèmes dans le système phonologique de la langue donnée. Partant de là, le classement des phonèmes ne peut se fonder que sur le plan du signifiant. » (J.Leç. : p. 79-82).

Jakobson propose ici une double justification de la différence existant entre les deux classements ou systèmes – le terme « classement » est révélateur de la problématique structurale –, selon qu'il s'agit du phonème ou des autres éléments linguistiques. Concernant le classement grammatical, sont opposées véritables oppositions sur le plan du signifié et simples distinctions « sans opposition logique » sur le plan du signifiant, justifiant un classement fondé sur le signifié. Pour le classement des phonèmes, c'est la spécificité du signifié phonématique qui est invoquée : dans la mesure où les oppositions ne relèvent que du plan du signifiant, le classement ne saurait être fondé sur un autre plan. Cette double justification semble relativement asymétrique, mettant en avant, dans un cas, l'existence d'oppositions véritables, et dans l'autre, la particularité du signifié. Les choses étaient cependant présentées de manière relativement différente dans « Zur Struktur des Phonems » :

« Die Art und Weise der Aufeinanderbezogenheit des Bezeichnenden (*signans*) und Bezeichneten (*signatum*) ist für das Phonem, wie wir gesehen haben, ganz spezifisch, und diese spezifische Art des Bezeichnens spielt für die ganze Systematik der Phoneme eine massgebende Rolle. Für alle übrigen Sprach- bzw. Zeichenwerte gilt der Satz, dass jedes *signans* auf das entsprechende *signatum* von einem konstanten Gehalt bezogen ist. Das *signatum* ist freilich zum Gegenstande der Aussage durchwegs näher als das entsprechende *signans*. Demzufolge ist das letztere dem ersten hierarchisch untergeordnet, besonders wenn es sich um Zeichen der Inhalte, z.B. um Morpheme oder Emphatica, handelt. Zwei Zeichenwerte sind einander entgegengesetzt, falls auf der Ebene des *signatum* eine Opposition besteht. Einer derartigen Opposition kann eine wirkliche Opposition auf der Ebene des *signans* entsprechen. So steht z.B. dem fallenden Verlauf der abschliessenden Intonation der steigende Verlauf einer weiterweisenden Intonation gegenüber oder der senkrechten Kopfgeste für Bejahung die wagerechte Kopfgeste für Verneinung. Im Balkangebiet sind die beiden Bedeutungen zwischen der senkrechten und wagerechten Kopfgeste umgekehrt verteilt. Ein Kopschütteln bedeutet "ja", ein Kopfnicken "nein". Daraus ersehen wir, dass es hier bloß um ein Aufeinanderbezogensein der beiden Oppositionen geht – die Verteilung der Zeichenbedeutungen ist beliebig (*arbitraire*). Die erwähnten Zeichenpaare enthalten eine doppelte Opposition : einerseits Schluss – Weiterweisung, Bejahung – Verneinung auf die Ebene des *signatum*, andererseits fallender – steigender oder vertikaler – horizontaler Verlauf der Ebene des *signans*. Aber vielfach hat eine ausgesprochene Opposition auf der Ebene des *signatum* eine bloße Differenz auf der Ebene des *signans* zum Gegenstück. Wenn wir z.B. den Gegensatz der lateinischen Nominativen-dungen im Singular und Plural ins Auge fassen, beispielsweise -us – -i (*dominus* – *domini*), so sehen wir, dass hier der logischen Opposition zwischen der Singular- und Pluralbedeutung eine einfache Differenz zwischen zwei Lautformen entspricht. Aber wie dem auch sei, wird der

Gegensatz zweier Zeichenwerte durch eine Opposition auf dem Felde des *signatum* gegeben, und gerade die letztere ist für die Stelle dieser Zeichenwerte im bezüglichlichen Zeichensystem massgebend. Das alles gilt für alle Zeichenwerte ausser den Phonemen und dieser Unterschied trennt besonders markant die Systematik der Phoneme und die der *Emphatica* voneinander.

Das Phonem, wie schon dargelegt wurde, besitzt auf der Ebene des *signatum* keinen positiven Gehalt. Auf der Ebene des *signatum* bietet somit ein Phonempaar keine konkrete Opposition dar. Während die Oppositionen aller übrigen Zeichenwerte durch die Oppositionen ihres Bezeichneten (*signatum*) bestimmt sind, kommen bei den Phonemen einzig die Oppositionen ihres Bezeichnenden (*signans*) zur Geltung, und einzig diese Oppositionen bestimmen die Stelle der einzelnen Phoneme im phonologischen System. Im tschechischen Formenpaar /snu/ “des Traumes” – /snū/ “der Träume” wird der Gegensatz des Endungsmorphems “kurzes *u*” und des Endungsmorphems “langes *u*” durch die Opposition der Singular- und Pluralbedeutung bestimmt, wogegen die Opposition des kurzen *u* und des langen *u* als zweier Phoneme auf den Gegensatz zweier lautlichen Eigenschaften, der Kürze und der Länge, hinausläuft. Da die Phoneme reine Unterscheidungsmittel ohne positives Signalement sind, so liegt es eigentlich einzig an ihren Oppositionen<sup>1174</sup>. » (J.Zu. : p. 298-299).

---

<sup>1174</sup> « La manière qu’ont de se rapporter l’un à l’autre le signifiant (*signans*) et le signifié (*signatum*) est en ce qui concerne le phonème, ainsi que nous l’avons vu, tout à fait spécifique, et cette spécificité du signifier joue un rôle déterminant pour toute la systématique des phonèmes. Pour toutes les autres valeurs linguistiques et/ou sémiotiques on peut accorder crédit à la proposition selon laquelle chaque *signans* se rapporte à un *signatum* correspondant doté d’un contenu constant. Il est vrai que le *signatum* est toujours dans une bien plus grande proximité avec l’objet de l’énoncé que le *signans* correspondant. Il s’ensuit que ce dernier est hiérarchiquement subordonné au premier, en particulier quand il s’agit de signes de contenus, et notamment de morphèmes ou d’“*emphatica*”. Deux valeurs de signe sont opposées l’une à l’autre quand il existe une opposition sur le plan du *signatum*. A une telle opposition peut correspondre une véritable opposition sur le plan du *signans*. Ainsi par exemple sont opposés le cours descendant de l’intonation conclusive au cours ascendant de l’intonation relançante ou le signe de tête vertical pour l’acquiescement au signe de tête horizontal pour le refus. Dans l’aire balkanique les deux significations sont distribuées de manière inverse entre les signes de tête vertical et horizontal. L’acte de secouer la tête signifie “oui”, celui de hocher la tête signifie “non”. D’où on voit qu’il s’agit seulement ici d’un rapport réciproque entre les deux oppositions – la distribution des significations de signe est arbitraire. Les paires de signes mentionnées ici contiennent une double opposition : d’un côté conclusion – relance, acquiescement – refus sur le plan du *signatum*, de l’autre mouvement descendant – ascendant ou vertical – horizontal sur le plan du *signans*. Mais très souvent une opposition déclarée sur le plan du *signatum* a pour contrepartie une simple différence sur le plan du *signans*. Si par exemple on envisage la distinction des terminaisons du nominatif latin au singulier et au pluriel, par exemple *-us* – *-i* (*dominus* – *domini*), on voit que, dans ce cas, à l’opposition logique entre les significations de singulier et de pluriel correspond une simple différence entre deux formes phoniques. Mais quoi qu’il en soit, le contraste entre les deux valeurs de signe est donné par une opposition dans le champ du *signatum*, et c’est précisément cette dernière qui est déterminante pour la position de cette valeur de signe dans le système de signes qui s’y rapporte. Tout cela vaut pour toutes les valeurs de signe en dehors des phonèmes et cette différence sépare l’une de l’autre de manière particulièrement prononcée la systématique des phonèmes et celle des “*emphatica*”.

Le phonème, comme nous l’avons déjà exposé, ne possède sur le plan du *signatum* aucun contenu positif. Sur le plan du *signatum* une paire de phonèmes n’offre dès lors aucune opposition concrète. Alors que les oppositions de toutes les autres valeurs de signe sont définies par les oppositions de leur signifié (*signatum*), pour les phonèmes seules les oppositions de leur signifiant (*signans*) sont mises en valeur, et seules ces oppositions déterminent la place de chaque phonème dans le système phonologique. Dans la paire de formes tchèque /snu/ “du rêve” – /snū/ “des rêves” la distinction du morphème de terminaison “*u* bref” et du morphème de terminaison “*u* long” sera définie par l’opposition des significations de singulier et de pluriel, tandis que l’opposition du *u* bref et du *u* long en tant que phonèmes équivaut à la distinction de deux propriétés phoniques, la brièveté et la longueur. Comme les phonèmes sont de purs moyens distinctifs sans signalement positif, il n’y



L'argument est le même pour ce qui concerne la « systématique du phonème » mais il est relativement différent lorsqu'il s'agit de celle des autres éléments linguistiques. Jakobson évoque en effet en premier lieu la subordination du signifiant au signifié, envisageant par ailleurs la possibilité d'une correspondance entre deux oppositions, et non seulement, comme dans *Six leçons sur le son et le sens*, d'une correspondance entre une opposition véritable et une simple différence. Il s'agit moins, autrement dit, dans ce passage, de structure que de problématique des rapports son/sens. Il faut noter, dans cette perspective, la référence, dans le premier passage de *Six leçons sur le son et le sens* que nous avons cité dans ce développement<sup>1175</sup>, à Thomas d'Aquin et à ses *significantia artificialiter*, donnés *ad significandum*<sup>1176</sup>. On a là en effet, comme nous le verrons plus en détail ci-dessous, une

---

va proprement que de leurs oppositions. » Pour la notion de « signe de contenus », voir *infra*, la section IV- du présent chapitre.

<sup>1175</sup> Ainsi que dans le passage correspondant de « Zur Struktur des Phonems ». Voir la note 1162.

<sup>1176</sup> Voir également, pour cette référence, J.Vis. : p. 108 [J.Vis.2 : p. 341], J.Kaz. : p. 201 [p. 395-396], J.SS : p. 41 [p. 33]. Pour autant que nous puissions en juger, la lecture jakobsonienne est projective. Nous n'avons pu trouver la formule *significantia artificialiter* donnés *ad significandum*, mais il semble, à la lecture de l'ouvrage de Manthey auquel Jakobson renvoie dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology » (voir J.Kaz. : p. 201, note 3 [p. 396, note 3]), et Jakobson et Waugh dans *The Sound Shape of Language* (voir J.SS : p. 42 [p. 33]), qu'*artificialiter* renvoie à la conception aquinienne de la *vox* (et du langage, relativement à la question de l'arbitraire du signe ; voir Manthey (1937) : p. 86 *sqq.*) : « Der Ausdruck *vox* ist mehrdeutig. Er bedeutet schlechthin erstens die Stimme oder den Klang und den Laut, und zweitens einen Sprachbestandteil, der vom bloßen Laut, dem *sonus*, dadurch sich unterscheidet, daß er signifikant ist.

Auch diese *vox* wird manchmal von Thomas als Prinzip der Sprache bezeichnet, und als solche ist die *vox* das Kennzeichen der seelischen Geschehnisse, der *passiones animae*. Letzterer Ausdruck kann, wie Thomas selbst erklärt, sowohl dasselbe sein wie “*appetitus sensibilis affectiones*”, als auch als Begriffe, “*intellectus conceptiones*”, aufgefaßt werden. Beide Auffassungen ergeben, wie Thomas selbst in seinem Perihermeneiakommentare zugesteht, einen guten Sinn, da ja auch z. B. der Schmerz durch Stimmtöne, *voces*, kundgetan und bedeutet wird. Doch die vorwiegend hier in diesem Zusammenhange in Betracht kommende Bedeutung von *passiones animae* ist “*intellectus*”, denn hauptsächlich ist hier die Rede von “*voces significantes ex institutione humana*” und nicht *naturaliter*, d. h. von eigentlichen Sprachlauten und nicht von Reflexlauten, die sich auch bei Tieren finden.

Die *voces* sind nun entweder nicht signifikant oder sie sind bedeutend. Die ersteren dürfte Thomas wohl nur in dem Sinne *voces* nennen, wie man einen toten Menschen eben auch “Mensch” nennt, obwohl er keiner mehr ist. Die bedeutenden *voces* wiederum teilt Thomas ein in die *voces*, welche *naturaliter* etwas bedeuten, wie die Laute der Tiere, und solche, die *ex institutione humana* eine Bedeutung besitzen, wie z. b. die *nomina* und *verba*. Nur die letzteren können *interpretationes* genannt werden, weil nur derjenige etwas interpretiert, der etwas kundgeben will. Die natürlichen Sprachlaute aber bilden für die “künstlichen” die notwendige Materie, so wie das Holz die Materie für ein Brett bildet oder überhaupt natürliche Dinge zur Herstellung künstlicher Dinge gebraucht werden. » (Manthey, 1937 : p. 103) et *ad significandum*, dans la mesure où il implique l'absence de signification propre (l'expression *data ad significandum* se trouve chez Thomas d'Aquin ; voir par exemple Manthey (1937) : p. 55 et 94), à ces remarques sur les syllabes : « Die Bestandteile, *elementa*, *principia*, *causae* der Sprache sind – soweit es sich natürlich um eine geschriebene Sprache handelt – die Buchstaben. Für die gesprochene Sprache, meint Thomas, seien die letzten Elemente die Buchstabenlaute, die *elementa vocis*. Die *literae* setzen die Silben, die *syllabae*, zusammen, und aus diesen wiederum bestehen die *voces*. An anderer Stelle meint Thomas, die *voces* seien aus *literae* zusammengesetzt. Er übergeht also die *syllabae* als Zwischenstufe. *Literae* und *syllabae* gehören zu den *synkategorematischen* Wörtern, d. h. sie sind allein für sich genommen nicht bedeutend. Thomas macht sich hierbei nun mit Aristoteles und löst sofort selber den Einwand : im Worte *Sorex* z. B. sei doch die letzte Silbe *rex* bedeutend, denn *rex* bedeute doch den König. Hierzu meint Thomas, insofern der Laut *rex* eben bloß ein Bestandteil des Wortes *Sorex* sei, sei er eben nicht bedeutend, sondern ein bloße *vox*, ein bloßer Laut, die *syllabae* seien also zwar *voces*, aber nicht *voces per se significantes*. Dasselbe gilt für solche Silben, die in zusammengesetzten Namen den Anschein einer selbständigen Bedeutung

représentation de la langue proche de celle que met en place Martinet avec sa notion de double articulation. Jakobson insiste d'ailleurs, dans *Six leçons sur le son et le sens* comme dans « Zur Struktur des Phonems », sur la spécificité du phonème parmi tous les autres types de signes d'avoir un signifié négatif, ainsi que sur la spécificité de la langue, parmi tous les autres systèmes de signes, d'être une « langue des phonèmes<sup>1177</sup> » :

« Il est caractéristique que seul le phonème, ce pivot cardinal du système linguistique, présente par rapport à toutes les autres parties intégrantes de ce système un caractère tout à fait exceptionnel, et il est non moins caractéristique qu'on ne retrouve aucune entité analogue au phonème dans les autres systèmes de signes ; il n'y a de ce point de vue aucune unité semblable ni dans la langue des gestes, ni dans celle des formules scientifiques, ni dans la symbolique du blason, des beaux-arts ou des rites. Karl Bühler a essayé de confronter le phonème avec d'autres signes tels que les timbres-poste et les cachets, mais l'analogie n'est que superficielle. Certes, les timbres-poste et les marques de fabrique sont des signes différentiels mais, contrairement aux phonèmes, chacun de ces signes possède, de surcroît et avant tout, sa propre signification, positive, précise et fixe. Ainsi les timbres-poste de 2 et 3 *cents* américains énoncent non seulement une différence de valeur, mais aussi, et avant tout, d'une part, la destination locale de la lettre donnée (celui de 2 *cents*) et, d'autre part, la destination interurbaine (celui de 3 *cents*). Seul le phonème est un signe différentiel pur et vide. L'unique contenu linguistique ou, en des termes plus larges, l'unique contenu sémiotique du phonème, c'est sa dissimilitude par rapport à tous les autres phonèmes du système donné. Un phonème signifie autre chose qu'un autre phonème dans la même position ; c'est son unique valeur. Un Français peut ne connaître ni l'argotisme *mek* (mec) ni le mot spécial *mok* (moque, bloc de bois lenticulaire), mais en entendant ces mots, il suppose qu'ils signifient deux choses différentes puisqu'ils se distinguent par l'un de leurs phonèmes. C'est à cette valeur d'altérité, selon le terme philosophique, que se réduit, pour le phonème, le *aliquo* de la formule citée<sup>1178</sup>.

---

erwecken. Insofern sie eben Silben des zusammengesetzten Namens sind, sind sie nicht selbstbedeutend. Silben und Buchstaben sind jedoch nur materiale Bestandteile der Sprache. Zur Sprache werden sie erst dadurch, daß sie zu wirklich bedeutenden Sprachformen zusammengesetzt werden. » (Manthey, 1937 : p. 102).

<sup>1177</sup> On rencontre ici, à nouveau, la problématique de la sémiotique, conséquence inévitable de la problématique des rapports son/sens. Voir *infra*, la section IV- du présent chapitre.

<sup>1178</sup> « Die Zweifältigkeit des konkreten Gehaltes unterscheidet von den Phonemen nicht nur alle übrigen Sprachwerte, sondern alle Werte der Zeichenwelt überhaupt. So z.B. entspricht in unserer Gebärdensprache dem Gegensatz zwischen Kopfschütteln und -nicken (*signans*) der Gegensatz zwischen Verneinung und Bejahung (*signatum*).

[...]

Auch die Behauptung Karl Böhlers, die eigenartige Zeichenfunktion der Phoneme komme nicht nur in der Lautsprache vor, sondern sei uns aus dem täglichen Leben bekannt, ist anfechtbar. Diejenigen zeichenartigen Beispiele, welche Bühler zum Vergleich anführt, wie Warenmarken, Briefmarken, usw., sind freilich Unterscheidungszeichen, aber im Gegensatz zum Phonem besitzt jede von ihnen neben dem negativen Unterscheidungswert auch ihre eigene, positive, bestimmte und konstante Bedeutung. So z.B. kennzeichnet eine Postmarke von 20 Öre nicht nur die Tatsache eines abweichenden Wertes gegenüber den Marken von 30 oder 10 oder 7 Öre, sondern vor allem einen geschlossenen Auslandsbrief. [« Le double pli du contenu concret distingue des phonèmes non seulement toutes les autres valeurs linguistiques, mais plus généralement toutes les valeurs de l'univers des signes. Ainsi par exemple, dans notre langage gestuel, à la différence entre l'acte de secouer la tête et l'acte de hocher la tête (*signans*) correspond la différence entre réponse négative et réponse positive (*signatum*).

[...]

De même, l'affirmation de Karl Bühler selon laquelle la particularité de la fonction de signe du phonème ne se rencontre pas seulement dans la langue phonique mais est également attestée dans la vie quotidienne est

Ainsi, la langue proprement dite se distingue des autres systèmes de signes par le principe même de sa constitution. La langue est l'unique système composé d'éléments qui sont en même temps signifiants et vides de signification. C'est donc le phonème qui est l'élément spécifique de la langue. La terminologie philosophique est encline à envisager les systèmes divers de signes comme *des langues* et la langue proprement dite comme *la langue des mots*. On pourrait peut-être la spécifier encore plus nettement en la désignant comme *la langue des phonèmes*. Cette langue des phonèmes est, parmi les divers systèmes de signes, le plus important, elle est pour nous la langue par excellence, la langue proprement dite, la langue tout court, et on pourrait se demander si cette position privilégiée de la langue des phonèmes n'est pas due précisément au caractère particulier des composants, caractère antinomique des éléments en même temps significatifs et vides de toute signification. » (J.Leç. : p. 77-78).

Il était de même question dans « Zur Struktur des Phonems » des phonèmes comme d'un type spécifique de « moyen phonique de représentation », de « signe à même le signe », donc de constituant, et ainsi d'« unité de base » de la langue, en laquelle réside la particularité de celle-ci :

« Die phonematische Qualitäten, bzw. die Phoneme, sind Zeichen ; sie sagen etwas über etwas aus. Sie besitzen also ein *signatum* und beziehen sich auf einen Gegenstand. Unter den beiden Gesichtspunkten sind es Zeichen *sui generis*. Erstens, was ihren Gegenstand betrifft, sind es, mit dem grossen schwedischen Sprachforscher Noreen gesprochen, Zeichen zweiter Hand. Sie beziehen sich auf Zeichen, nämlich auf Morpheme und Wörter. Ein Phonem sagt über das Wort, dem es angehört, dass dieses Wort seiner Bedeutung nach von den anderen Wörtern verschieden ist. Die Phoneme sind nicht "Zeichen für ein Zeichen", wie z.B die chinesische Wortschrift, in der jeder Buchstabe ein Wort, also ein abwesendes Zeichen vertritt. Die Phoneme beziehen sich dagegen auf ein anwesendes Zeichen, sie fungieren als Diacritica, als Zeichen am Zeichen, nach der zutreffenden Formel von Bühler. Das Phonem verhält sich somit zum Worte gleichzeitig als ein Teil zum Ganzen und als ein Zeichen zum Gegenstande. Unter diesem Gesichtspunkte sind die Phoneme, bzw. die phonematischen Qualitäten den übrigen lautlichen Darstellungsmitteln ähnlich ; dagegen was ihr *signatum* betrifft, sind sie, wie wir sahen, allen anderen Sprach- und Zeichenwerten überhaupt krass entgegengesetzt : das Phonem, bzw. die phonematische Qualität, besagt an und für sich nichts positives, einheitliches und konstantes als die blosser Tatsache des Anderseins (*altérité*, nach dem ausgezeichneten französischen philosophischen Terminus). Es gehört zu den sonderbarsten und wesentlichsten dialektischen Antinomien der Sprache, dass dieses

---

contestable. Les exemples de types de signes que Bühler donne à titre de comparaison, comme les marques de fabrique, les timbres, etc., sont assurément des signes différentiels, mais par contraste avec le phonème, chacun d'eux possède également, outre la valeur distinctive négative, sa signification propre, positive, déterminée et constante. Ainsi par exemple un timbre de 20 Öre n'indique pas seulement le fait d'une différence de valeur par rapport aux timbres de 30, de 10 ou de 7 Öre, mais avant tout une lettre cachetée pour l'étranger. »] Nur das Phonem ist ein reines und leeres Unterscheidungszeichen. Der einzige sprachlich bzw. semiotisch geltende Phoneminhalt ist der Gegensatz zu allen anderen Phonemen des gegebenen Systems. Der einzige Wert des Phonems /a/ ist der des Andersbedeutens gegenüber den übrigen Phonemen in gleicher Stellung. Dies und nur dies ist das *aliquo* der zitierten scholastischen Formel im Bezug auf das Phonem. » (J.Zu. : p. 293). Il faut noter cette notion de « double pli » (*Zweifältigkeit*) du signifié, que l'on trouvait également dans le passage cité dans la note 1178, et qui semble renvoyer à la possibilité d'un double signifié : négatif et positif, qui serait celui de toutes les unités autres que le phonème : elles indiquent une différence de signification, ainsi que le contenu de cette différence, là où le phonème se contente de l'indication de la différence.

inhaltreichste von allen Zeichensystemen zugleich als das einzige von diesen Systemen aus leeren, negativen Grundeinheiten aufgebaut ist<sup>1179</sup>. » (J.Zu. : p. 303-304).

---

<sup>1179</sup> « Les qualités phonématiques, ou encore les phonèmes, sont des signes ; ils énoncent quelque chose au sujet de quelque chose. Ils possèdent donc un *signatum* et se rapportent à un objet. Sous les deux points de vue, ce sont des signes *sui generis*. En premier lieu, en ce qui concerne leur objet, ce sont, pour parler comme le grand linguiste suédois Noreen, des signes de seconde main. Ils se rapportent à des signes, c'est-à-dire aux morphèmes et aux mots. Un phonème dit à propos du mot auquel il appartient que ce mot est différent des autres mots quant à sa signification. Les phonèmes ne sont pas des "signes pour un signe", comme par exemple l'écriture lexigraphique chinoise, dont chaque caractère représente un mot, donc un signe absent. Les phonèmes se rapportent en revanche à un signe présent, ils exercent une fonction diacritique, en tant que signes à même le signe, selon l'heureuse formule de Bühler. Le phonème se comporte ainsi vis-à-vis du mot en même temps comme une partie envers le tout et comme un signe envers son objet. De ce point de vue les phonèmes, ou plutôt les qualités phonématiques sont semblables aux autres moyens phoniques de représentation ; en revanche, en ce qui concerne leur *signatum*, ils sont, comme nous l'avons vu, radicalement opposée à toutes les autres valeurs linguistiques et sémiotiques : le phonème, ou plutôt la qualité phonématique ne signifie en lui-même rien de positif, d'homogène et de constant, sinon le simple fait d'être autre (l'*altérité*, pour utiliser cet excellent terme philosophique français). Il appartient aux antinomies dialectiques de la langue les plus singulières et les plus essentielles, que le plus riche de contenu de tous les systèmes de signes soit en même le seul de ces systèmes à être construit à partir d'unités de base vides, négatives. » Nous reviendrons *infra* sur la notion de « signe à même le signe ». Cette traduction nous a été proposée par Pierre Caussat et a été approuvée par Didier Samain, qui proposait également « signe sur le signe », nous signalant à cet égard, en nous précisant les termes allemands, ce passage de *Théorie du langage*, dans la traduction qu'il en a publiée : « Dans la théorie des éléments, nous portons d'abord notre attention sur les mots et nous rangeons la fonction sémiotique des phonèmes dans une vaste classe, bien connue, de signes. Les phonèmes appartiennent à la classe des marques [*Marken*], des traits [*Male*], des critères, des *notae* ; ce sont des traits phoniques sur l'image acoustique du mot [*Lautmalen am Klangbild des Wortes*], qui forment le pendant des traits matériels bien connus depuis toujours en logique, et qu'on a caractérisés comme signes caractéristiques [*Merkmale*], en latin des *notae*. Reproduisons le schéma des termes dénominatifs, des signes (linguistiques) de concept, et soulignons encore une fois leur construction en miroir. » (Bühler, 2009 : p. 424). L'expression « Zeichen an Zeichen » se trouve dans une communication de 1936 au deuxième congrès international de phonétique, dont le texte nous a été aimablement communiqué par Didier Samain : « Die erste [These über Phoneme und Phonologie] hebt hervor, dass die Phoneme im Sprechverkehr als *Zeichen an Zeichen* fungieren. Die Wörter *Tische*, *Tasche*, *Tusche* werden von jedem deutschkundigen Hörer als drei verschiedene Lautsymbole erfasst und zwar an der Differenz ihres Stammvokales. Von dieser Art sind alle grundlegenden Feststellungen der Phonologie. Fordert nun einen Zeichentheoretiker auf, an solchen Tatbeständen sein Können zu bewähren und in exakt definierten Begriffen wiederzugeben, was hier vorliegt ! Nicht wahr, so wird er anheben, Ihr betrachtet in der üblichen Weise das ganze Klanggebilde *Tasche* als ein Lautsymbol, weil es im Sprechverkehr als Zeichen steht für ein bestimmtes Ding oder eine ganze Klasse solcher Dinge. Der Vokal a darin ist ein Teil (ein Stück) dieses ganzen Klanggebildes ; wenn er als Diakritikon gegen *Tusche*, *Tische* fungiert, dann nenne ich auch dies eine Zeichenfunktion. Es ist freilich eine andere als die Symbolfunktion ; aber auch sie ist uns aus dem täglichen Leben bekannt und kommt nicht nur in der Lautsprache vor. Wenn wir sehr ähnliche Dinge leicht und sicher unterscheiden müssen, so lernen wir entweder auf subtile Eigenheiten, die sie schon an sich haben, zu achten oder wir bringen Unterscheidungszeichen eigens an ihnen an. Man nennt im Deutschen derart verwertete Eigenheiten *Male* oder *Marken*. Angeborene Hautfleckchen z. B. heissen *Muttermale*, auch Wunden und Narben sind *Male* ; dagegen nimmt man die auf Waren angebrachten besonderen Erkennungszeichen *Marken*. Es gibt mehrere Untergruppen von *Marken*, neben den Warenmarken auch *Briefmarken*, *Stempelmarken*, u. dgl. m., die ungestempelt einen gewissen Geldwert repräsentieren. In der Umgangssprache ist eine ganz scharfe Begriffsgrenze zwischen *Malen* und *Marken* nicht eingehalten ; doch klänge unserem Ohre *Muttermarken* oder *Briefmale* hart und ungebräuchlich.

Was die Phoneme angeht, so wird man auch für ihre Funktion den Namen "Male" vorziehen. Denn so ist es keineswegs, dass sie einem Klanggebilde nachträglich und von aussen her angeheftet werden wie Briefmarken auf ein versandfertigtes Schreiben. Nein, sie gehören mit zur Lautsubstanz des Wortklangs. Und es ist nur die Frage, ob im psychophysischen System des Sprechers einer Sprache besondere Einrichtungen nötig und getroffen sind, denen es zu verdanken ist, dass die Wortklänge bei ihrer Erzeugung schon richtig mit *Lautmalen* ausgestattet werden. Nehmen wir dies zur Kenntnis, dann ist alles beisammen, was zum einfachen Verständnis

Mais la dimension de la construction du rapport son/sens, lisible également, par exemple, dans ce passage de « Brain and Language : Cerebral Hemispheres and Linguistic Structure in Mutual Light » (1980), où l'on retrouve la notion d'altérité<sup>1180</sup> et où il s'agit par ailleurs, dans la logique de ce que nous avons vu ci-dessus, de traits distinctifs plutôt que de phonèmes :

« The primary informative task of the ultimate components of language, the distinctive features and their phonemic bundles, requires that a mediate, even a multi-mediate relation be established before these elementary quanta, entities lacking by themselves "any singleness of reference" (see Sapir, *Selected Writings*, 34) and designating nothing but mere otherness, become organized into a cohesive referential complex<sup>1181</sup>. » (J.Br. : p. 166)

se double chez Jakobson d'une analyse structurale du son et du sens, comme en témoigne l'accentuation, de « Zur Struktur des Phonems » à *Six leçons sur le son et le sens*, de la grossesse de l'hypothèse structurale, en lien avec l'affermissement de l'équation « système égale oppositions ». Il est ainsi question, dans « Verbal Communication » (1972), d'analyse des unités morphologiques, et de localisation des « paires de contradictoires » :

« L'analyse des unités morphologiques révèle une fois de plus un système d'invariants relationnels – oppositions binaires de catégories grammaticales marquées et non marquées –, mais il y a une différence d'une importance capitale entre une opposition phonologique et une opposition grammaticale : dans le premier cas, les paires de contradictoires résident dans le côté perceptible du langage – *signans* (signifiant) – alors que dans le second elles se trouvent dans le côté intelligible – *signatum* (signifié)<sup>1182</sup>. » (J.Ver. : p. 86)

puis dans *The Sound Shape of Language* de deux types de marque, au niveau des catégories grammaticales et à celui des traits distinctifs :

« La marque au niveau des catégories grammaticales et la marque au niveau des traits distinctifs sont unies par une affinité intrinsèque. Celle-ci, toutefois, se combine à la différence considérable qui sépare ces deux types d'opposition, l'un fondé au plan sémantique du *signatum*, l'autre au plan phonétique du *signans*. Par suite, le terme marqué d'une opposition grammaticale se centre sur un item conceptuel étroitement

---

der These gehört, dass die Phoneme als Zeichen an Zeichen auftreten. Nämlich als Diakritika (Unterscheidungszeichen) an den Lautsymbolen. » (Bühler, 1936 : p. 168). Le néologisme *lexigraphique* veut calquer le terme *Wortschrift*, que l'on ne peut traduire par « idéographique » puisque ce terme traduit *Begriffsschrift*. Le mot est attesté dans le dictionnaire des frères Grimm : « "*schrift, in der das einzelne zeichen ein wort bedeutet*", im unterschied zur buchstaben- oder lautschrift » (tome 30, p. 1619). Le *Duden* le donne comme synonyme de *Silbenschrift* (voir p. 1830), défini comme « *Schrift, deren Zeichen jeweils Silben bezeichnen*. » (p. 1453), mais ce sens est ici impossible, étant donnée l'explicitation qui suit.

<sup>1180</sup> Pour cette notion, voir encore notamment J.OCS : p. 103 [p. 707], cité ci-dessous.

<sup>1181</sup> « La tâche informative primaire des composants ultimes du langage, les traits distinctifs et leurs faisceaux phonémiques, requiert qu'une relation médiate, et même multi-médiate soit établie avant que ces quanta élémentaires, entités qui n'ont par elles-mêmes aucune "unicité de référence" (voir Sapir, *Selected Writings*, 34) et ne désignant rien d'autre qu'une pure altérité, ne s'organisent en un complexe référentiel cohésif. »

<sup>1182</sup> « The analysis of the morphological units once again reveals a system of relational invariants – binary oppositions of marked and unmarked grammatical categories – but there is a difference of basic importance between a phonological and a grammatical opposition : in the former case the coupled contradictories reside in the perceptible side of language (*signans*, or "signifier"), whereas in the latter they lie in its intelligible side (*signatum*, or "signified"). » (J.Ver. : p. 88-89).

spécifié et délimité. Le terme marqué d'une dyade de traits distinctifs, en revanche, s'oppose au terme non marqué par le fait qu'il serre de plus près telle propriété sonore perceptuelle, positive ou négative, située à l'autre pôle par rapport à ce dernier, et par le fait, lié au précédent, que ses occurrences se trouvent limitées à certains contextes séquentiels ou concurrents<sup>1183</sup> » (J.SS : p. 114-115).

Jakobson évoquait de même dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) deux types d'opposition :

« La linguistique postsaussurienne étend aussi la question du rapport entre le signifiant et le signifié à l'aspect phonologique du langage, et place au premier rang de ses préoccupations les questions complexes de l'interaction et de la démarcation des niveaux phonologique et grammatical. La linguistique a saisi la différence essentielle entre les oppositions phonologiques qui sont enracinées dans le signifiant et les oppositions grammaticales fondées sur le signifié<sup>1184</sup>. » (J.Rel. : p. 18)

évoocation que l'on retrouve ensuite dans les *Dialogues* :

« [...] il était particulièrement important de déterminer exactement la différence entre les oppositions binaires sur le plan phonologique d'une part, et sur le plan grammatical d'autre part. l'opposition concerne dans le premier cas le plan du signifiant et dans le second le plan du signifié uniquement. » (J.Dial. : p. 48-49).

Il faut noter, dans cette perspective, que, dans le cadre de cette dichotomie positivité/négativité, là où Martinet parle, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, de « hiérarchie fonctionnelle », il s'agit chez Jakobson de différents types de traits caractérisés par un fonctionnement sémiotique différent, c'est-à-dire, aussi bien, de différents types de signes. Ces traits sont évoqués, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans « Zur Struktur des Phonems » ainsi que dans *Six leçons sur le son et le sens*. On lisait déjà dans « Die Arbeit der sogenannten "Prager Schule" » (1936) :

« Il fallait reconstruire à neuf la classification des *différences* phoniques, leur typologie et la recherche des axes spatiaux et temporels (géographie phonologique et phonologie historique). En cours de travail, il apparaissait que, dans une langue, la distinction entre les phénomènes sonores privés de sens et ceux qui dessinent du sens (*bedeutungsbildenden*) est bien trop simpliste, et que le rapport est multiple entre le sonore et le sémantique. Ainsi les moyens sonores qui sont immédiatement donneurs de

---

<sup>1183</sup> « There is an intrinsic communality between markedness on the level of grammatical categories and markedness on the level of distinctive features. This community is, however, combined with the considerable difference between these two types of opposition, one based on the semantic level of *signatum*, the other on the sound level of *signans*. The constraining, focusing character of the marked term of any grammatical opposition is directed toward a more narrowly specified and delimited conceptual item. In the dyads of distinctive features the marked term is opposed to the unmarked one by its closer concentration on a certain, either positive or negative perceptual sound property polar to that of the unmarked term, and is accordingly characterized by a restriction of occurrence to specific sequential or concurrent contexts » (J.SS : p. 94).

<sup>1184</sup> « In post-Saussurian linguistics the question of relationship between the *signans* and *signatum* has been extended also to the phonological aspect of language, and the entangled questions of interplay between the phonological and grammatical levels as well as of their mutual demarcation have come to the foreground of linguistic attention. The essential difference between the phonological oppositions which are rooted in the *signans* and the grammatical oppositions founded in the *signatum* has been apprehended. » (J.Ret.2 : p. 717-718).

sens, et possèdent en soi une valeur de signe (à savoir comme moyen expressif, comme moyen de liaison syntaxique ou de “frontière de mot”), sont à distinguer rigoureusement des moyens sonores qui font la différence entre les mots, et fonctionnent comme simples parties du signe<sup>1185</sup>. » (J.Ar. : p. 94-95).

Plutôt que de fonction, ou de différentes pertinences, il s’agit déjà, dans ce passage, de « rapport multiple entre le sonore et le sémantique ». On lit ensuite, après « Zur Struktur des Phonems » et *Six leçons sur le son et le sens*, dans les *Preliminaries to Speech Analysis* (1952) :

« The smallest meaningful unit in language is called *morpheme*. A root, a prefix and a suffix are morphemes. A root word is a one-morpheme word. The distinctive features and the phonemes possess no meaning of their own. Their only semantic load is to signalize that a morpheme which, *ceteris paribus*, exhibits an opposite feature is a different morpheme ; cf. /gip/, /gib/ and /gid/. This discriminatory function may be assumed by more than one feature (and phoneme), as in the case of /bit/ and /sed/.

There is no difference in function between diverse features (and phonemes). For instance, the question of what is the specific denotation of nasal consonants or, in particular, of /m/ in English, makes no sense. /m/ in *map*, *mess*, *aim* has on the semantic level no common denominator which would set it off from /n/ or from /b/. This lack of semantic difference between diverse distinctive features makes them purely discriminatory marks which are otherwise empty. It separates them from all other sound features functioning in language. Only these, purely discriminatory and otherwise empty units are used to construct the whole stock of morphemes of all languages of the world.

*Configurational features* are features which signal the division of the sound chain of the utterance into grammatical units of different degrees of complexity. For instance, in languages where the stress is bound to the initial (or final) syllable and, consequently, cannot serve as a distinctive feature, it functions as a border mark which denotes the beginning (or end) of the word. On the contrary, in a language where the stress is free (i. e. can fall on any syllable in the word), its place performs a distinctive function and contains no specific denotation<sup>1186</sup>.

[...]

*Expressive features* are features which signal emotional attitudes of the speaker and the emphasis he puts on some of the particulars conveyed by his utterance. [...] In the expressive features, we deal with a special kind of relation. A neutral, unemotional variety is paired with the expressive variety which presents a “grading gamut” according to the term of Sapir, who defined this type of relation distinctly. Like the configurational features, the expressive features carry their specific denotation. In English the intensified stress, as opposed to the normal stress, denotes an emphatic attitude, and a further reinforcement of stress, a still more emphatic attitude.

---

<sup>1185</sup> « Die Einteilung der lautlichen Unterschiede, ihre Typologie und ihre Erforschung auf der Raum- und Zeitachse (phonologische Geographie und historische Phonologie) musste neu aufgebaut werden. Während der Arbeit zeigte es sich, dass die Unterscheidung von bedeutungsbildenden und bedeutungslosen Lautphänomenen einer Sprache allzu simplistisch und das Verhältnis des Lautlichen zum Semantischen mannigfaltig ist. So sind z. B. die unmittelbar sinngebenden Lautmittel, die an sich einen Zeichenwert besitzen (nämlich die wortabgrenzenden, satzgliedernden und expressiven Mittel) von den wortunterscheidenden Lautmitteln, die als blosse Bestandteile von Zeichen fungieren, streng auseinanderzuhalten. » (J.Ar. : p. 548).

<sup>1186</sup> Sur cette question de l’accent, à double fonction distinctive ou significative selon les langues, voir également, notamment, outre « Die Betonung und ihre Rolle in der Wort- und Syntagmaphonologie » et « Über die Beschaffenheit der Prosodischen Gegensätze » (voir *infra*), J.Zu. : p. 290-291.

The distinctive and the configurational features refer to the meaningful units of the utterance ; the expressive features, to the speaker's attitude, and the redundant features (see 1.2) refer to other sound features : e.g. the redundant "clearness" of the English /l/ denotes that a vowel follows. Possession of a specific denotation unites the redundant features with the configurational and expressive features and separates them from the distinctive features. The "emptiness" of the distinctive features sets them apart from all other sound features<sup>1187</sup>. » (J.Prel. : p. 607-608).

Il est question, à nouveau ici, non seulement de fonction, mais également de « charge sémantique », de « dénotation », de « niveau sémantique », de « différence sémantique » et de « référence ». Comme il apparaît à la lecture de la note dont l'appel figure à la fin de ce passage, une fonction est solidaire d'une dénotation, positive ou négative (ou, dans ce passage, vide ou absente) :

« In certain cases single distinctive features can assume an additional configurational function. In this function they obtain a positive denotation<sup>1188</sup>. » (J.Prel. : p. 608, note 25).

Dans « Toward the Logical Description of Languages in their Phonemic Aspect » (1952), la notion de fonction se double de celle d'information :

---

<sup>1187</sup> « La plus petite unité significative dans le langage est appelée *morphème*. Une racine, un préfixe et un suffixe sont des morphèmes. Un mot racine est un mot d'un seul morphème. Les traits distinctifs et les phonèmes ne possèdent aucune signification en propre. Leur seule charge sémantique est de signaler qu'un morphème qui, *ceteris paribus*, manifeste un trait distinctif opposé est un morphème différent ; cf. /gip/, /gib/ et /gid/. Cette fonction discriminative peut être assumée par plus d'un trait (et d'un phonème), comme dans le cas de /bit/ et /sed/.

Il n'y a aucune différence de fonction entre les divers traits (et phonèmes). Par exemple, la question de savoir quelle est la dénotation spécifique des consonnes nasales ou, en particulier, de /m/ en anglais, n'a aucun sens. /m/ dans *map*, *mess*, *aim* n'a au niveau sémantique aucun dénominateur commun qui puisse le distinguer de /n/ ou de /b/. Cette absence de différence sémantique entre les divers traits distinctifs en fait des marques purement discriminatives et vides par ailleurs. Il les sépare de tous les autres traits phoniques fonctionnant dans le langage. Eux seuls, unités purement discriminatives et vides par ailleurs, sont utilisés pour construire la totalité du répertoire des morphèmes de toutes les langues du monde.

Les *traits configuratifs* sont des traits qui signalent la division de la chaîne phonique de l'énoncé en unités grammaticales de différents degrés de complexité. Par exemple, dans les langues où l'accent est lié à la syllabe initiale (ou finale) et, en conséquence, ne peut pas servir de trait distinctif, celui-ci fonctionne comme une marque de frontière qui dénote le début (ou la fin) du mot. Au contraire, dans une langue où l'accent est libre (c'est-à-dire peut tomber sur toute syllabe du mot), sa place remplit une fonction distinctive et ne contient aucune dénotation spécifique.

Les *traits expressifs* sont des traits qui signalent les attitudes émotionnelles du locuteur et l'emphase qu'il met sur certains des renseignements convoyés par son énoncé. [...] Avec les traits expressifs, nous avons affaire à un type spécial de relation. Un type neutre, non-émotionnel est couplé avec un type expressif qui présente une "gamme de degrés" selon le terme de Sapir, qui définit clairement ce type de relation. Comme les traits configuratifs, les traits expressifs portent leur dénotation spécifique. En anglais l'accent renforcé, par opposition à l'accent normal, dénote une attitude emphatique, et un renforcement supplémentaire de l'accent une attitude encore plus emphatique.

Les traits distinctifs et configuratifs réfèrent aux unités significatives de l'énoncé ; les traits expressifs à l'attitude du locuteur et les traits redondants (voir 1.2) réfèrent aux autres traits phoniques : par exemple la "clarté" redondante du /l/ anglais dénote qu'une voyelle suit. La possession d'une dénotation spécifique unit les traits redondants aux traits configuratifs et expressifs et les sépare des traits distinctifs. La "vacuité" des traits distinctifs les distingue de tous les autres traits phoniques. »

<sup>1188</sup> « Dans certains cas des traits distinctifs uniques peuvent assumer une fonction configurative additionnelle. Dans cette fonction ils obtiennent une dénotation positive. »



« We leave aside here sound features that perform other functions, namely CONFIGURATIONAL features, which signal the division of the utterance into grammatical units of different degrees of complexity, and expressive (or more precisely PHYSIOGNOMIC) features, which signal solely the emotional attitudes of the speaker. [...] These features convey subsidiary information similar to that which is carried by such graphic equivalents of configurational features as spaces or punctuation marks, and such equivalents of physiognomic features as underlining or italicizing. The REDUNDANT features, on the other hand, operate in conjunction with the distinctive features, thereby facilitating the selective process on the part of the listener and lessening the burden on his attention<sup>1189</sup>. » (J.Tow. : p. 451).

On lit de même ensuite dans « Phonology and Phonetics » (1955), où s'ajoute la notion de désignation et où l'on retrouve, à travers Sapir, celle de « référence » :

« Comme la différenciation des unités sémantiques est, de toutes les fonctions qu'est appelé à remplir le son dans le langage, celle dont on peut le moins se dispenser, il est naturel que les protagonistes de l'acte de parole apprennent avant toute chose à réagir aux traits distinctifs. Il serait trompeur, cependant, de croire qu'ils ont pris l'habitude d'ignorer tous les autres aspects des sons de la parole. En plus des traits distinctifs, le sujet parlant dispose d'autres types de traits codés porteurs d'information ; chaque membre d'une communauté linguistique a appris à les manipuler, et la science du langage n'a pas le droit de les négliger.

Les *traits configuratifs* signalent la division de l'énoncé en unités grammaticales de différents degrés de complexité, particulièrement en phrases et en mots, soit qu'ils mettent ces unités en relief et en indiquent la hiérarchie (ce sont les *traits culminatifs*), soit qu'ils les délimitent et les intègrent (ces sont les *traits démarcatifs*).

Les *traits expressifs* (ou *emphatiques*) mettent une emphase relative sur différentes parties de l'énoncé ou sur différents énoncés et suggèrent les attitudes émotionnelles de l'énonciateur.

Tandis que les traits distinctifs ou configuratifs renvoient aux unités sémantiques, c'est à ces deux types de traits à leur tour que renvoient les traits redondants. Les *traits redondants* aident à l'identification d'un trait (ou d'une combinaison de traits) adjacent ou simultané, soit distinctif soit configuratif. Le rôle auxiliaire des redondances ne doit pas être sous-estimé. Dans certaines circonstances, les traits redondants peuvent même se substituer aux traits distinctifs. [...]

[...] La possession d'une "désignation" spécifique particulière rapproche les traits redondants des traits configuratifs et expressifs et les sépare des traits distinctifs. Quel que soit le trait distinctif en cause, la désignation est toujours la même : tout trait distinctif désigne que le morphème auquel il appartient n'est pas le même qu'un morphème ayant un autre trait à la place correspondante. Un phonème, comme le remarque Sapir, "n'a pas de référent qui lui soit propre". Les phonèmes ne désignent qu'une pure *altérité*. Cette absence de désignation individuelle sépare les traits distinctifs, et leurs combinaisons en phonèmes, de toutes les autres unités linguistiques.

---

<sup>1189</sup> « Nous laissons de côté, ici, les traits phoniques qui remplissent d'autres fonctions, à savoir les traits CONFIGURATIFS, qui signalent la division de l'énoncé en unités grammaticales de différents degrés de complexité, et les traits expressifs (ou plus précisément PHYSIOGNOMONIQUES), qui signalent seulement les attitudes émotionnelles du locuteur. [...] Ces traits convoient une information similaire à celle qui est véhiculée par des graphèmes équivalents aux traits configuratifs comme les espaces ou les marques de ponctuation, et par des équivalents de traits physiognomoniques comme le soulignement ou la mise en italiques. Les traits REDONDANTS, d'autre part, opèrent conjointement aux traits distinctifs, facilitant ainsi le processus de sélection du côté de l'auditeur et allégeant la charge de son attention. »

Le code des traits employé par l'auditeur n'épuise pas l'information qui lui est communiquée par les sons du message reçu. La forme sonore du message lui donne des indications sur l'identité de l'émetteur. En comparant le code du locuteur et le sien propre, l'auditeur peut inférer l'origine, le niveau d'éducation et le milieu social de l'émetteur. Les propriétés naturelles du son permettent d'identifier le sexe, l'âge, le type psychophysiologique de l'émetteur, et, finalement, de se remettre une personne de connaissance. Certaines voies ouvertes à l'exploration de ces *indices physiognomoniques* ont été indiquées dans la *Schallanalyse* de Sievers, mais il reste encore à en entreprendre l'étude systématique<sup>1190</sup>. » (J.PP : p. 109-111).

### On lit enfin dans *The Sound Shape of Language* :

« Dès lors que l'analyse sait rendre compte des divers constituants des sons du langage, il ne saurait y avoir le moindre conflit entre l'étude des unités linguistiques et celle des unités physiques, puisque chacune de ces dernières ne peut être définie qu'en liaison étroite avec le rôle qu'elle remplit au plan de la perception du langage. Tout *signans* doit s'envisager en relation avec son *signatum* (voir plus haut p. 21). Et le fait de s'intéresser à l'ensemble des traits et de leurs tâches ne doit en aucun cas dissimuler la profonde et complexe différence, d'ordre hiérarchique, qui sépare les traits distinctifs "indépendamment signifiants" de tous les autres traits portés par les sons du langage [...]

La différence essentielle entre les traits distinctifs et tous les autres réside dans le fait que, pour reprendre la formule concise de Sapir, ils sont les seuls à être "dépourvus, au premier chef du moins, d'unicité de référence" (Sapir, 1949 : 34). Ainsi, la nasalité de la consonne initiale de *mon* signale que, toutes choses égales par ailleurs, un autre mot

---

<sup>1190</sup> « Since the differentiation of semantic units is the least dispensable among the sound functions in language, speech participants learn primarily to respond to the distinctive features. It would be deceptive, however, to believe that they are trained to ignore all the rest in speech sounds. Beside the distinctive features, the speaker has at his command other types of coded information-bearing features, which any member of a speech community has been trained to manipulate and which the science of language has no right to disregard.

CONFIGURATIVE FEATURES signal the division of the utterance into grammatical units of different degrees of complexity, particularly into sentences and words, either by singling out these units and indicating their hierarchy (CULMINATIVE FEATURES) or by delimiting and integrating them (DEMARCATIVE FEATURES).

EXPRESSIVE FEATURES (OR EMPHATICS) put the relative emphasis on different parts of the utterance or on different utterances and suggest the emotional attitudes of the utterer.

While the distinctive and the configurative features refer to semantic units, these two types of features are, in turn, referred to by the redundant features. REDUNDANT FEATURES help to identify a concurrent or adjoining feature or combination of features, either distinctive or configurative. The auxiliary role of redundancies must not be underestimated. Under certain circumstances they may even substitute for distinctive features. [...]

[...] Possession of a single specific designation unites the redundant features with the configurative and expressive features and separates them from the distinctive features. Whatever the distinctive feature, its denotation is always the same : any such feature signals that the morpheme to which it pertains is not the same as a morpheme having another feature in the corresponding place. A phoneme, as Sapir remarked, "has no singleness of reference." All phonemes designate nothing but mere OTHERNESS. This lack of individual designation separates the distinctive features, and their combination into phonemes, from all other linguistic units.

The code of features used by the listener does not exhaust the information he receives from the sounds of the incoming message. From its sound shape he extracts clues to identify the sender. By correlating the speaker's code with his own code of features, the listener may infer the origin, educational status, and social environment of the sender. Natural sound properties allow the identification of the sex, age, and psychophysiological type of the sender, and, finally, the recognition of an acquaintance. Some ways toward the exploration of these PHYSIOGNOMONIC INDICES were indicated in Sievers' *Schallanalyse*, but their systematic study still remains on the agenda. » (J.PP : p. 468-471). Notons par ailleurs que la notion d'information conduit au postulat d'une continuité entre signe et indice, ainsi qu'en témoigne le dernier paragraphe. C'est là un trait que l'on retrouvera chez Martinet et qui semble inhérent à la problématique de l'expression. Voir *infra*.

commençant par la consonne non nasale correspondante aura, avec une probabilité proche de 1.0, une signification différente. La même relation se retrouve entre *non* et *don*, *laine* et *laide*. Bref, l'unique *signatum* d'un trait distinctif, dans son rôle premier, purement discriminatoire de sens, est l'"altérité" ; et la règle veut qu'il suffise d'une seule modification d'un seul trait pour produire soit un mot de sens différent, soit un groupe de sons dépourvu de signification – voir *marbre* et \**barbre*. Les oppositions distinctives n'ont aucun contenu positif au niveau du *signatum*, elles ne font qu'annoncer la quasi-impossibilité de mots ou de morphèmes ayant le même sens mais différant par les traits distinctifs. En fait, l'opposition réside ici non pas dans le *signatum* mais dans le *signans* : il apparaît que les éléments phoniques sont polarisés dans un but sémantique, polarisation inséparable du rôle sémiotique des traits distinctifs.

[...]

Les traits non distinctifs, en revanche, sont tous investis d'une "unicité de référence". Et le *signatum* positif d'un trait redondant n'est autre que la présence contiguë de tel ou tel trait distinctif. [...]

Un trait configuratif, d'autre part, peut indiquer la limite ou bien l'unité d'un mot. Les traits affectifs communiquent au destinataire quelques-uns des sentiments éprouvés par le destinataire. Et, en règle générale, les traits (les "indices") physiognomoniques, disons une voix de soprano, renseignent sur la personne du locuteur (dans notre exemple, une femme). Dans tous les cas que nous venons de voir, le chemin qui va du *signans* au *signatum* est beaucoup plus court qu'il ne l'est pour les traits distinctifs. Or, c'est précisément ce manque d'immédiateté, associé au fait qu'on est d'ordinaire surtout intéressé par le contenu cognitif du message, qui oblige l'auditeur à diriger la majeure partie de son attention – essentiellement subliminale – sur les traits distinctifs et non sur les autres types de traits. [...]

[...] En deux mots, l'intonation interrogative annonce qu'un énoncé se termine et, en même temps, que les interlocuteurs sont priés de continuer le discours ; elle se trouve donc, à la différence de ces transmetteurs de sens que sont les phonèmes et les traits distinctifs, mais à l'instar de n'importe quelle expression affective ou conative, dans un rapport direct, immédiat, à son *signatum*.

On est donc amené à distinguer entre les éléments constitutifs des signes linguistiques servant, soit indépendamment, soit à titre d'auxiliaires redondants, à discriminer les significations des morphèmes, des mots et des constructions syntaxiques, et, d'autre part, les propriétés qui appartiennent au contour, au cadre du message verbal. C'est de ces dernières que relèvent la prosodie phrasique et les facteurs affectifs du discours, ainsi que toutes les propriétés spécifiquement physiognomoniques<sup>1191</sup>. » (J.S.S : p. 56-61).

---

<sup>1191</sup> « If the analyst accounts for the different constituents of speech sounds, no conflict can arise between the study of linguistic and physical units, since any physical unit must be defined in intimate association with the role it fills in the perception of language. Any *signans* should be approached in relation to its *signatum* (see above, p. 17). The preoccupation with the entire variety of features and their tasks must in no case conceal the profound, hierarchical, and multilateral difference between the distinctive features and all other features carried by the speech sounds. The striking divergence between these "independently significant" features and the rest of the features [...]

[...] The chief difference between the distinctive features and all other kinds of features lies in the fact that the distinctive features are not the only ones which, according to Sapir's concise formulation, have "no singleness, or rather primary singleness, of reference" (1949 : 34). The nasality of the initial consonant in the word *mill* signals that, all other things being equal, another word beginning with the corresponding consonant without nasality will, with a probability near to 1.0, not have the same meanings as the word with the nasal consonant. The same relationship exists between *nil* and *dill*, or between *rim* and *rib*. The sole *signatum* of any distinctive feature in its primary, purely sense-discriminative role is "otherness" ; as a rule a change in one feature confronts us either with a word of another meaning or with a nonsensical group of sounds : cf. *mesh* and \**bes*. Distinctive

Le cadre est explicitement, dans ce passage, celui de la relation entre *signans* et *signatum*, du « chemin qui va du *signans* au *signatum* », et dont la spécificité des traits distinctifs implique pour eux un allongement. Nous verrons que cette opposition entre véhicules médiats et immédiats de la signification est commune à Martinet et Jakobson. Il n'en demeure pas moins que Jakobson, à la différence de Martinet, dissout la fonction dans la signification, dont elle est redéfinie comme un type<sup>1192</sup>. On notera, dans cette perspective, ce passage du « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« L'interrelation des traits distinctifs, configuratifs (surtout démarcatifs), expressifs et redondants requiert un examen comparatif précis. Un tel examen doit en particulier éviter toute confusion entre ces ensembles de traits essentiellement hétérogènes et tout effacement des limites effectives entre leurs fonctions divergentes. Le préjugé qui consiste à confiner la recherche phonologique aux seuls traits distinctifs et à les désigner totalement arbitrairement comme les seuls qui soient utiles et pertinents déforme tout autant la réalité. Leur caractère discret, qui les distingue spécifiquement de la gamme graduée des traits expressifs, ne donne pas au linguiste le droit d'écarter ces derniers<sup>1193</sup>. » (J.Ret.1 : p. 152)

qui semble, à travers l'opposition entre « discret » et « graduée », largement exploitée, comme nous le verrons, par celle-ci, faire référence à la linguistique martinettienne, et qui rappelle en

---

oppositions have no positive content on the level of the *signatum* and announce only the nearly certain unlikeness of morphemes and words which differ in the distinctive features used. The opposition here lies not in the *signatum* but in the *signans* : phonic elements appear to be polarized in order to be used for semantic purposes. Such a polarization is inseparably bound to the semiotic role of distinctive features.

[...]

All features other than the distinctive features are invested with a "singleness of reference". The positive *signatum* of a redundant feature is the presence of a certain contiguous distinctive feature. [...]

A configurative feature may signal the limit or the unity of a word. Emotive features import to the addressee certain feelings of the addresser. As a rule, physiognomic features ("indices") such as soprano voice indicate a female speaker. In all these cases, there is a much more immediate path from the *signans* to the *signatum* than there is in dealing with distinctive features. This lack of immediacy, as well as the usual orientation of the listener toward the ideational content of the message, requires him to concentrate his chief, mostly subliminal, attention on the distinctive features in contrast to all other types of features. [...]

In short, interrogative intonation announces the end of an utterance and at the same time a requirement addressed to interlocutors for a continuation of the discourse ; in contradistinction to mediators of meaning such as phonemes and distinctive features, the interrogative intonation stands like any conative or affective expression in a direct, immediate relation to its *signatum*.

One can differentiate those constitutive elements of linguistic signs which serve either independently or as a redundant auxiliary to discriminate the meanings of morphemes, words, and their syntactic constructions from the contouring, framing properties of the verbal message. It is to this properties that the sentential prosody and the emotive factors of speech belong. [...] the specifically physiognomic properties of discourse belong to the same kind of components. » (J.SS : p. 46-50).

<sup>1192</sup> C'est d'ailleurs en termes de sémiotique que sont envisagées, dans « Zur Struktur des Phonems », les différentes définitions, plus ou moins inclusives, de la phonologie, là où il s'agit chez Martinet de pertinence. Voir J.Zu. : p. 297-298, que nous envisagerons *infra*, dans la section IV- du présent chapitre.

<sup>1193</sup> « The interrelation of distinctive, configurative (especially demarcative), expressive and redundant features (see above, p. 469) requires precise comparative scrutiny. Such inquiry must particularly avoid any confusion between these essentially heterogeneous sets of features and any effacement of the actual limits between their divergent functions. Equally distorting is a prejudiced request to confine phonological investigation to the distinctive features alone and to label them quite arbitrarily as the only relevant and pertinent ones. Their discreteness, which sets them apart specifically from the grading gamut of expressive features, does not entitle the linguist to dismiss the latter. » (J.Ret.1 : p. 647).

tout cas cette remarque de « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » (1971-1975) citée ci-dessus, dont l'adjectif « français » et le syntagme « trait pertinent » semblent à nouveau impliquer Martinet :

« L'équivalent français de *distinctive feature* est “trait distinctif” – ce qui correspond, dans la nomenclature occasionnelle de Saussure, au terme “élément différentiel” ou bien “élément de différenciation” [36, p. 110], alors que l'expression “trait pertinent”, qu'utilisent parfois quelques linguistes français, est trompeuse, car n'importe quel constituant du langage se révèle pertinent à certains égards : les notions de distinctivité et de pertinence ne coïncident pas<sup>1194</sup>. » (J.Dis. : p. 14).

On lit de même ensuite dans *The Sound Shape of Language* :

« L'expression *traits pertinents* pour désigner les traits distinctifs, très répandue en France, conduit aisément à des conceptions erronées. Car, outre les traits distinctifs, la charpente sonore du langage contient encore d'autres types de traits fonctionnels, tout aussi pertinents, d'une pertinence dont on peut discuter le degré, mais en aucun cas l'existence. Et, pour aussi ardemment “pro-traits” qu'on soit, on ne devrait jamais négliger la présence et le fonctionnement, d'ailleurs évidents, de ces autres classes de traits. Bref, on ne devrait jamais oublier que les sons du langage sont des outils de la communication verbale, entièrement constitués d'un ensemble de traits de types divers, qui contribuent tous à accomplir un réseau de tâches précisément indispensables à cette communication, de telle sorte que, dans le processus de celle-ci, aucun d'entre eux n'est insignifiant ou inexistant. Et la conception, vieillie mais encore récurrente, qui voudrait que la description phonétique des phénomènes articulatoires et physico-psycho-acoustiques néglige le rôle de ceux-ci dans le langage et leur importance pour la communication, cette conception, non contente d'inhiber la recherche, a pour défaut principal d'écarter arbitrairement la question fondamentale que pose la multiplicité des buts de ces phénomènes.

Une telle négligence ne peut qu'écourter dangereusement le travail du chercheur et distordre les classifications rationnelles. Particulièrement vaine est l'analyse perceptuelle, psycho-acoustique, du langage qui ne prend pas en considération les diverses valeurs linguistiques des stimuli sensoriels perçus par l'auditeur natif, dont la réponse sélective dépend précisément des indices informationnels, pour la plupart socialement codés, portés par ces stimuli<sup>1195</sup>. » (J.SS : p. 40).

---

<sup>1194</sup> « The French equivalent of “distinctive feature” is *trait distinctif* or, in Saussure's occasional nomenclature, *élément différentiel*, whereas the term *trait pertinent*, sometimes used by French linguists, is misleading, since any constituent of language proves to be pertinent in some respect and the notions of distinctiveness and pertinence do not coincide. » (J.Dis. : p. 131).

<sup>1195</sup> « The frequent French designation of distinctive features as *traits pertinents* easily leads to misconceptions ; besides distinctive features the sound shape of language contains a few other kinds of likewise pertinent, functional features. Only the degree and not the fact of their pertinence can be questioned. One may be an adamant “featurist”, but one should not disregard the manifest copresence and functioning of classes of features other than the distinctive ones. It should not be forgotten that speech sounds are tools of verbal communication and that their entire makeup is an ensemble of diverse types of features, all of which fulfill an interplay of tasks essential for communication. In the process of communication, none of these features remains insignificant or immaterial. The obsolete but recurrent view of a phonetic description of articulatory and physico- and psycho-acoustic phenomena as one which disregards their role in language and their communicative significance not only inhibits inquiry, but above all arbitrarily suppresses the fundamental question of the manifold goals that these phenomena pursue.

Cette conjugaison de la construction du rapport son/sens (impliquant une analyse de la substance) et d'un certain primat, dans ce cadre, de l'hypothèse structurale, semble spécifique à la linguistique jakobsonienne, qui fait ainsi apparaître, en regard de la linguistique hjelmslevienne, une autre modalité de la réélaboration atomisante du concept saussurien de valeur qui est définitoire du structuralisme, ce que l'on pourrait formuler d'une autre manière en parlant de fonctionnement aveuglant de la problématique des rapports son/sens et d'obstacle épistémologique de l'hypothèse structurale, tout particulièrement mis en évidence par la critique jakobsonienne de Saussure. L'élaboration martinettienne, comme il est apparu en filigrane, représente une troisième modalité de cette disjonction des deux dimensions verticale et horizontale de la valeur, à la fois très proche et relativement différente de celle que représente la linguistique jakobsonienne.

### *b) Martinet : fonctionnalisme et structuralisme*

#### *α- La valeur martinettienne*

Le terme de *valeur* est très présent dans le corpus martinettien, où il renvoie selon les cas à l'une ou à l'autre dimension de la notion saussurienne. Celle-ci implique en premier lieu, pour Martinet, un appariement conventionnel (lié à une convention sociale) du son et du sens. On lit ainsi dans « *La vie secrète du langage* » (1967) :

« En d'autres termes, le phonème est une valeur, comme un billet de cent francs qui vaut cent francs, non du fait de sa réalité physique à base de cellulose, mais parce qu'un groupe d'êtres humains tombe d'accord pour lui conférer un certain pouvoir dans les échanges. » (M.Vi. : p. 65)

puis de même dans *Évolution des langues et reconstruction* (1973-1975) :

« [...] les comportements humains sont des valeurs, ce qui veut dire qu'on doit toujours y retrouver, au-delà de leur apparence immédiate, ce qu'y voient les membres du groupe social. » (M.ELR : p. 6).

Les langues sont encore caractérisées, dans la préface à *Le Langage* (1968), comme des « ensembles de valeurs conventionnelles » (M.LL : p. XII), et il est question, dans *Syntaxe générale* (1985), de « valeurs sociales<sup>1196</sup> » (M.SG : p. 23). C'est cette dimension verticale

---

Such lack of respect for the multifold significance of sound shapes causes a dangerous truncation of the analyst's task and curbs rational classification. Particularly vain is psychoacoustic, perceptual speech analysis if done without regard for those diverse linguistic values of the sensory stimuli which are picked up by the native perceiver, whose selectional response to such stimuli depends precisely on their informational cues, most of them socially codified. » (J.SS : p. 32-33).

<sup>1196</sup> Voir également, dans « Que doit-on entendre par "connotation" ? » (1979) : « Il s'agit [avec les connotations] de traits qui, certes, intéressent directement le linguiste parce qu'ils participent, dans un sens, à la signification des unités linguistiques, mais qui, à strictement parler, ne font pas partie de la langue conçue comme un système de conventions commun à tous les membres de la communauté.

Il s'agit de tout ce qu'évoque, pour un individu déterminé, tel ou tel signe de la langue, au-delà des valeurs que tous les usagers de la langue s'accordent à lui attribuer. » (M.Que. : p. 168).

que Martinet met en exergue dans la notice qu'il consacre à Saussure dans l'*Encyclopædia Universalis* (1972) :

« Il [l'arbitraire du signe] est un des aspects d'une autonomie linguistique qui implique également le choix et la délimitation des signifiés. De là se dégage également la notion de valeur qui suppose "un système d'équivalence entre des choses d'ordres différents". » (M.Sa. : p. 696).

On lisait déjà dans « Arbitraire linguistique et double articulation » (1957), à propos des « exposés saussuriens relatifs à l'arbitraire du signe » (M.ADA : p. 33) :

« Noter, en effet, que rien dans les choses à désigner ne justifie le choix de tel signifiant pour tel signifié, marquer que les unités linguistiques sont des valeurs, c'est-à-dire qu'elles n'existent que du fait du consensus d'une communauté particulière, tout ceci revient à marquer l'indépendance du fait linguistique vis-à-vis de ce qui n'est pas langue. » (M.ADA : p. 33).

Il ne s'agit pas cependant, chez Martinet, de « combinaison » au sens saussurien, c'est-à-dire du fait de valoir<sup>1197</sup>, mais d'attribution, et ainsi du fait d'avoir (d'être apparié à) une valeur (dès lors positive), et par là seulement de valoir pour la langue. Il s'agit, autrement dit, d'analyse de la substance et de problématique des rapports son/sens. La dimension de l'attribution apparaît nettement, par exemple, dans cette affirmation de « La pertinence » (1973) :

« En fait, les sociétés humaines appariant à des faits naturels les valeurs qui caractérisent chacune de leurs cultures. » (M.Per. : p. 106).

On lit de même dans « La prononciation du français entre 1880 et 1914 » (1985) :

« Tant que Parisiens et Bourguignons restent en contact, ils s'habituent, les uns et les autres, à donner les mêmes valeurs langagières à des réalités physiques variables. » (M.PF : p. 342-343).

Le terme de « valeur » apparaît en outre avec quelque fréquence dans des syntagmes du type « avoir une valeur » ou « attribuer une valeur », ou encore « *valeur* + complément du

---

<sup>1197</sup> Voir notamment ce passage de « De l'essence double du langage » que nous avons cité ci-dessus : « – Nous n'établissons aucune différence sérieuse entre *les termes valeur, sens, signification, fonction* ou *emploi* d'une forme, ni même avec *l'idée* comme *contenu* d'une forme ; ces termes sont synonymes. Il faut reconnaître toutefois que *valeur* exprime mieux que tout autre mot l'essence du fait, qui est aussi l'essence de la langue, à savoir qu'une forme ne *signifie* pas, mais *vaut* : là est le point cardinal. Elle *vaut*, par conséquent elle implique l'existence d'autres *valeurs*. »

Or du moment qu'on parle *des valeurs* en général, au lieu de parler par hasard de *la valeur* d'une forme (laquelle dépend absolument de ces valeurs générales), on voit que c'est la même chose de se placer dans le monde des signes ou dans celui des significations, qu'il n'y a pas la moindre limite définissable entre ce que les formes *valent* en vertu de leur différence réciproque et matérielle, ou (*de*) ce qu'elles *valent* en vertu du sens que nous attachons à ces différences. C'est une dispute de mots. » (Saussure, 2002a : p. 28). Le syntagme « avoir une valeur » est également très présent dans les textes saussuriens, mais il y fait figure, ce nous semble, de construction à verbe support, c'est-à-dire qu'il équivaut strictement à « valoir ».

nom à valeur d'appartenance<sup>1198</sup> ». Souvent, également, « valeur » est accompagné d'un adjectif, donnant lieu à des syntagmes comme « valeur fonctionnelle », « valeur distinctive », « valeur phonologique », « valeur significative », etc. Il s'agit alors de valeurs caractérisées, dont l'existence implique une linguisticité. On lit ainsi par exemple, dès 1933, dans les « Remarques sur le système phonologique du français » :

« [...] l'allemand ne connaîtrait *ü* et *ö* que dans les pluriels de mots à voyelle radicale *u* et *o* qu'il ne serait pas permis de contester la valeur fonctionnelle des deux timbres différents et par conséquent leur qualité de phonème<sup>1199</sup>. » (M.Rem. : p. 331).

Dans les syntagmes autres que « valeur fonctionnelle », le terme « valeur » commute volontiers avec ceux de « fonction » ou de « rôle », comme dans ce passage de « Un ou deux phonèmes ? » (1939) :

« Nous pouvons rapprocher de ce cas ce qui se passe dans une langue où le groupe [-mr-] tend à se prononcer [-mbr-], c'est-à-dire là où le synchronisme des deux articulations labiale et nasale est affecté ; dans ce cas, le [b] n'a, en cette position, aucune valeur distinctive ; mais si, dans une langue, la présence ou l'absence de [b] en cette position peut permettre de distinguer entre les mots et les formes, là où, par exemple, [amra] et [ambra] ne sont pas phonologiquement équivalents, il se trouvera qu'après une articulation identique [m], on pourra distinguer entre [br] et [r], et que par conséquent [b] aura un rôle distinctif<sup>1200</sup>. » (M.Deu. : p. 126).

Par ailleurs, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre type de syntagme et d'occurrence, le glissement est aisé de la dimension de la fonction de l'élément à celle de la caractérisation de

<sup>1198</sup> Voir par exemple M.ECP : p. 64 et 167, M.ECP.1981 : p. 183, M.Él. : p. 22, 62, 191 et 210, M.LF : p. 49 [M.FVL : p. 36], M.Sub. : p. 141, M.Cho. : p. 321, M.No. : p. 97, M.Sy. : p. 141, M.Ve. : p. 109, M.Poi. : p. 53, M.Ce. : p. 112, M.Ste. : p. 154, M.FDL : p. 159 et M.Pou. : p. 26.

<sup>1199</sup> Pour le syntagme « valeur fonctionnelle », voir encore notamment M.Rem. : p. 333, M.Ber. : p. 114, M.PFP : p. 7, M.LF : p. 63 [M.FVL : p. 47]. Notons par ailleurs, sans aucune prétention à l'exhaustivité, les syntagmes « valeur linguistique » (M.PFP : p. 45 [p. 8-9], M.Ou. : p. 68, M.Gen. : p. 226, M.Él. : p. 84 et 86, M.Ac. : p. 154, M.FDL : p. 127, M.SG : p. 242), « valeur phonologique » (J.Rem. : p. 332, 336 et 338, M.Gé. : p. 22, 31, 58, 62, 64, 65, 66, 100, 131 et 144, M.PMD : p. 9, 10, 50 et *passim*, M.Pho. : p. 267, M.PFC : p. 38, 39, 53, 69, 70, etc.), « valeur différenciative » (M.Gé. : p. 19, M.PFP : p. 2 et 30, M.ECP : p. 130), « valeur expressive » (M.Gé. : p. 33, 34, 39, 42, 49, 50, 118, 134, 138 et 143, M.ECP : p. 135, M.Él. : p. 63, M.LS : p. 46, M.Que. : p. 167), « valeur symbolique » (M.Gé. : p. 41 et 160), « valeur distinctive » (M.Deu. : *passim*, M.PFC : p. 38, M.Ber. : p. 113, M.PFP : p. 10, M.Su. : p. 94, M.Oc. : p. 102 et 103, M.Fun.E : p. 72 [sans correspondant dans M.Fun.I], et *passim*, M.ECP : p. 19, note 12, p. 136 et *passim*, M.DP : p. 12, M.Él. : p. 17, 63, 81, 82 et 92, M.Var. : p. 237, M.PSD : p. 52, M.Ac. : p. 150, M.Sub. : p. 135, 138 et 141, M.Be. : p. 52, M.IPD : p. 76, M.Ev. : p. 189, M.Pou. : p. 17 et 27, M.Poi. : p. 54, M.Ste. : p. 151), « valeur de trait pertinent » (M.PFC : p. 175), « valeur suggestive » (M.ECP : p. 28), « valeur affective » (M.Gé. : p. 124, M.ECP : p. 40, M.Cla. : p. 418), « valeur significative » (M.DP : p. 12, M.Va. : p. 177, M.Pré. : p. 148, M.Psy. : p. 208, M.Mé. : p. 377, M.SG : p. 177, M.GFF : p. 41), « valeur contrastive » (M.Él. : p. 63, M.Poi. : p. 54), « valeur d'indication » (M.PSD : p. 54 et 55), « valeur communicative » (M.No. : p. 92, M.Ve. : p. 109), « valeur stylistique » (M.Ap. : p. 18, M.Lo. : p. 44), « valeur connotative » (M.Us. : p. 201), « valeur subjective » (M.Psy. : p. 208), « valeur signifiante » (M.Es. : p. 213), « valeur notifiative » (M.Mé. : p. 316).

<sup>1200</sup> Voir également par exemple, pour une telle situation de commutation effective (« *in praesentia* ») entre « valeur » et « fonction » : M.Gé. : p. 33, M.PMD : *passim*, M.Bu. : p. 100, M.Ele. : p. 108, M.Él. : p. 63, M.Va. : p. 179, M.Poi. : p. 54. Signalons également les deux formulations identiques, cités ci-dessous, de « Linguistique appliquée » (1969) et de « Fonction et structure en linguistique » (1971), qui ne diffèrent que parce que l'une (M.LA : p. 212) a le terme de « fonction », là où l'autre (M.Fo. : p. 40) a le terme de « valeur ».



la valeur, dont l'indépendance et la positivité qu'implique la notion d'attribution apparaissent ainsi nettement. Il faut noter par exemple, en ce qui concerne le premier type de syntagme, ce passage de « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980), où le syntagme « avoir une valeur » s'inverse en « la valeur qu'il a » :

« Les monèmes dits grammaticaux sont, le plus souvent, caractérisés par le fait qu'ils sont *des déterminants non déterminables* : dans le segment d'énoncé *le grand arbre*, le nom *arbre* reçoit deux déterminants, deux éléments qui précisent la valeur qu'il a en l'occurrence. Ce sont *le* et *grand*. » (M.Sy. : p. 141).

Pour ce qui est des syntagmes « valeur + adjectif », on trouve, à côté des syntagmes comme « valeur fonctionnelle » ou « valeur distinctive » mentionnés ci-dessus, où la dimension de la fonction est prédominante, d'autres syntagmes – « valeur + adjectif » ou « valeur + complément du nom caractérisant » – comme « valeur pronominale », « valeur diminutive », « valeur féminine » ou « valeur de datif », où c'est cette fois la dimension de la caractérisation positive de la valeur qui prédomine<sup>1201</sup>. Ce glissement vers la caractérisation positive de la valeur concerne avant tout la fonction des formes linguistiques, plutôt que celle des sons, fait qu'il faut rapprocher d'une autre particularité de l'utilisation martinettienne du terme de « valeur » : la quasi-synonymie, dans de nombreuses occurrences, avec les termes de « sens » et de « signification ». On trouve en effet dans le corpus martinettien deux autres types d'occurrences du terme « valeur » : un premier type où celui-ci est employé seul et équivaut à « sens » ou « signification »<sup>1202</sup>, que les termes commutent effectivement ou non<sup>1203</sup>, et un second type, où il apparaît dans des syntagmes comme « valeur sémantique », « valeur signifiée », « valeur de sens », etc.<sup>1204</sup>. Il est difficile, en réalité, de tracer des limites

<sup>1201</sup> On relève par exemple, là encore sans aucune prétention à l'exhaustivité : « valeur intensive » (M.Gé. : p. 34 et 38), « valeur itérative » (M.Gé. : p. 38), « valeur suffixale » (M.PMD : p. 70), « valeur relationnelle » (M.Ele. : p. 108), « valeur connective » (M.Phr. : p. 234), « valeur pronominale » (M.LF : p. 30 [M.FVL : p. 19]), « valeur de datif » (M.LF : p. 81 [M.FVL : p. 163]), « valeur modale » (M.Neu. : p. 74), « valeur numérale » (M.Soi. : p. 228), « valeur féminine » (M.Cou. : p. 150), « valeur adjectivale » (M.Cou. : p. 153), « valeur diminutive » (M.Es. : p. 213), « valeur d'affixe de dérivation » (M.El.1967 : p. 142, M.SG : p. 41), « valeur locative » (M.SG : p. 174), « valeur allative » (M.SG : p. 174), « valeur ergative » (M.SG : p. 234), « valeur d'agent » (M.SG : p. 118, 227 et 234), « valeur actualisante » (M.SG : p. 201), « valeur d'une épithète » (M.SG : p. 186), « valeur dative » (SG : p. 181), « valeur ordinale » (M.SG : p. 130), « valeur sélective » (M.SG : p. 113), « valeur thématique » (M.SG : p. 116), « valeur d'indicateur de fonction » (M.GFF : p. 42), « valeur péjorative » (M.Cou. : p. 154).

<sup>1202</sup> Voir par exemple M.Gé. : p. 43, M.DAL : p. 21, M.Él. : p. 15, 16, 35, 85, 94, 107, 112, 130, 137, 173, 177 et 184, M.Él.1967 : p. 136, M.Fo. : p. 36, M.Pou. : p. 33, M.Ap. : p. 11, M.Lo. : p. 40, M.Que. : p. 168 et 172, M.Mon. : p. 158, 159, 160, 161 et 162, M.Pré. : p. 150, M.Emp. : p. 17 et 20, M.Pe. : p. 121, 122, 128 et 129, M.Ste. : p. 42, 124, 125, etc., M.Pq. : p. 251, M.Mé. : p. 280, 336, 337, 353 et 378, M.Lim. : p. 381 et 384, M.Au. : p. 126, M.CPC : p. 449, M.MS : p. 432, M.IE : p. 4, M.Lan. : p. 70, M.Op. : p. 1, M.Fai. : p. 129, 133 et 134, M.En. : p. 78, M.GFF : p. 11, 31, 43, 44, 50, 74, etc., M.Wha. : p. 391, M.Poi. : p. 55, 56 et 59, M.Soi. : p. 227 et 229, M.Ca. : p. 15, M.Per. : p. 101, M.Sci. : p. 57, M.Dis. : p. 136, 137 et 138, M.Or. : p. 403 et 408, M.SG : p. 8, 44, 69, 76, 99, 111, 120, 188, etc., M.Mo. : p. 174, M.Sy. : p. 142. Voir également les occurrences où il s'agit de la valeur du message ou de l'énoncé : M.El. : p. 17, 89 et 103, M.Phr. : 233 et 234, « M.Fr. : p. 15, M.PSD : p. 58, M.Pré. : p. 146.

<sup>1203</sup> Pour une telle situation de commutation effective, voir par exemple, pour « sens » : M.Lim. : p. 381, M.CPC : p. 449, M.GFF : p. 11, pour « signification » : M.Fai. : p. 133.

<sup>1204</sup> On relève par exemple : « valeur sémantique » (M.Gé. : p. 93 et 151, M.LF : p. 189 [M.FVL : p. 159], M.SS : p. 194, M.Fo. : p. 39, M.Ap. : p. 16, M.Lo. : p. 43, M.Cou. : p. 151, M.Que. : p. 166, M.Emp. : p. 18, M.Ve. :

claires entre le premier de ces deux types d'occurrences et les occurrences du type « valeur de datif » dont il a été question ci-dessus. En outre, là encore, le glissement est aisé du pôle « avoir une valeur » au pôle « être une valeur », comme en témoignent notamment les occurrences du syntagme « valeur significative », qui relèvent des deux pôles, ainsi que, par exemple, cette occurrence de « La double articulation linguistique » (1949), qui nous semble indécidable :

« Ce que l'on peut appeler l'articulation linguistique en unités significatives résulte du fait que, pour exprimer une situation qui peut bien paraître au sujet comme un tout absolument unique, inanalysable, et irréductible à ses expériences antérieures et à celles d'autrui, il faudra utiliser une succession d'unités dont chacune a une valeur sémantique particulière<sup>1205</sup>. » (M.DAL : p. 22).

Le pôle « avoir une valeur » se double donc chez Martinet, tout comme chez Jakobson, du pôle « être une valeur », témoignant en premier lieu, outre d'une perspective positiviste<sup>1206</sup>, de

---

p. 107, M.Ste. : p. 259, M.SG : p. 146), « valeur signifiée » (M.ECP.1981 : p. 12, M.Él. : p. 210, M.Fon. : p. 4, M.Ax. : p. 437 et 442, M.Mon. : p. 157, 158, 160 et 162, M.Emp. : p. 22, M.Pe. : p. 119 et 121, M.Cla. : p. 419, M.Ve. : p. 108, M.Poi. : p. 56 et 58, M.VEA : p. 13, M.Or. : p. 406, M.SG : p. 100, 101, 109, 174, 175, 176, 184 et 188, M.GFF : p. 159, 166, 172 et 220), « valeur de sens » (M.Él. : p. 210, M.Sy. : p. 140, M.FDL : p. 127, M.SG : p. 65, 107, 184 et 247, M.GFF : p. 31, 85 et 99), « valeur signifiante » (M.Pou. : p. 32, M.Mon. : p. 159, M.In. : p. 35, M.Wha. : p. 399, M.Poi. : p. 54-55, M.SG : p. 98), « valeur axiologique (sémantique) » (M.Fon. : p. 11, note 10), « valeur significative » (M.Ax. : p. 437, 440, M.SG : p. 187, M.GFF : p. 156, 157, 164, 172, 215, 216, 217, 219 et 220), « valeur conceptuelle » (M.Ax. : p. 440).

<sup>1205</sup> Voir également, notamment, M.SS : p. 184. Des syntagmes comme « valeur morphologique » (par exemple M.Gé. : p. 23 et 43), « valeur grammaticale » (par exemple M.Emp. : p. 20), « valeur lexicale » (M.Li. : p. 94, M.Pou. : p. 38) sont passibles de la même ambiguïté. Notons également les occurrences où, au lieu de sens, il est question d'information. Dans ce type d'occurrence, en effet, on passe facilement de la valeur informationnelle comme attribut de l'élément à la valeur informationnelle elle-même, à partir du moment où il y a évaluation quantitative de celle-ci. On peut citer, pour illustrer ces deux pôles, les deux passages suivants, extraits respectivement des *Éléments de linguistique générale* et de *A Functional View of Language* : « Si, dans un contexte, ne peut figurer que *oui* ou que *non*, et que *oui* et *non* y soient également probables, l'emploi de *oui* ou de *non* donne une quantité d'information égale à l'unité. Ici, nous n'attribuons pas de valeur informationnelle aux phonèmes successifs de *oui* et de *non*, puisque nous avons posé que seuls *oui* et *non* étaient possibles et que, par conséquent, le /...i/ de *oui* et le /...õ/ de *non* n'apportaient rien au message qui ne fût impliqué par le /u.../ et par le /n.../. » (M.Él. : p. 183), « Mais les traitements divergents ne sont que des réactions locales au déséquilibre créé par la fréquence élevée et la valeur peu informative des géminées. » (M.LF : p. 178) [« But the diverging treatments are nothing but locally determined reactions to the unbalance deriving from the high frequency and low informational value of geminates. » (M.FVL : p. 149)]. Pour d'autres situations d'équivalence entre « valeur » et « information », voir notamment les syntagmes « valeur informationnelle » (M.Deu.1965 : p. 129, M.ECP.1981 : p. 110, M.LF : p. 178 [M.FVL : p. 149]), « valeur d'information » (M.ECP.1981 : p. 13, M.Gen. : p. 228, M.Él. : p. 183 et 191, M.PSD : p. 55, M.Ré. : p. 57), « valeur informative » (M.LF : p. 186 [M.FVL : p. 157], M.Wha. : p. 392, M.Pq. : p. 252, M.Mé. : p. 255, M.SG : p. 143), « valeur informatrice » (M.Ste. : p. 175). On trouve également quelques occurrences où « valeur » et « valeur significative » commutent avec « information », comme par exemple en M.Pe. : p. 112 et M.GFF : p. 156.

<sup>1206</sup> Visible par ailleurs dans toute une série d'expressions telles « valeur originelle » (M.SG : p. 175, M.GFF : p. 128, 193 et 219), « valeur commune » (M.GFF : p. 172), « valeur centrale » (M.GFF : p. 174), « valeur de base » (M.GFF : p. 181), « valeur essentielle » (M.SG : p. 186), « valeur nulle » (M.SG : p. 177-178), « valeur zéro » (M.Suj. : p. 275, note « p. 79 »), « absence de valeur » (M.GFF : p. 83, 85, 99, 121, 127-128, 167, 172 et 211), « valeur positive » (M.Mon. : p. 158), « valeur signifiée positive » (M.Mon. : p. 158) – il est également question dans « The Foundations of a Functional Syntax » de « positive *signifié* » (M.Fou. : p. 267, note « p. 34 ») – ainsi que, notamment, dans les développements relatifs aux variantes du signifié et à la multiplicité des valeurs d'une forme. Il est question dans « Analyse et présentation » (1970) des « variations contextuelles et situationnelles » d'un signifié (M.An. : p. 146), et dans *Syntaxe générale* (1985) d'« un même fonctionnel pour

la problématique des rapports son/sens. On notera, à ce propos, cette déclaration de Martinet, lors de la discussion qui suivit la conférence « Fonction et pertinence communicative » :

« C'est à partir de l'opposition phonétique/phonologie que j'ai imaginé l'opposition sémantique/axiologie. Certains m'ont objecté : "Pourquoi axiologie, science des valeurs ? Les phonèmes aussi sont des valeurs." C'est vrai, mais reconnaissons que, lorsqu'on parle de valeur, c'est en règle générale plutôt les valeurs signifiées que l'on désigne. » (M.Pe. : p. 125).

---

lequel on peut dégager une valeur signifiée qui couvre bien ses différentes variantes » (M.SG : p. 174). Martinet évoque de même, dans les *Éléments de linguistique générale*, « la face signifiée du monème, dont la valeur varie selon les contextes ou les situations aussi largement que la réalisation d'un phonème » (M.ÉL. : p. 107). Il s'agit en revanche, dans « Que faire du "mot" ? » (1986), de différentes valeurs qu'il faut ramener à l'unité : « Non seulement la linguistique fonctionnelle n'apporte aucune réponse à la question de savoir si deux formes identiques sont le même monème ou deux monèmes différents, mais elle enseigne qu'il n'y a, en stricte synchronie, aucune réponse possible. Ce sera à chaque lexicographe de trancher, en faisant, s'il le désire, intervenir l'étymologie, si elle est disponible. Il s'efforcera, là où c'est possible, d'ordonner les différentes valeurs de façon que s'impose la possibilité, voire la justification, du passage de l'une à la suivante. Il présentera peut-être tout d'abord une valeur qui n'est plus de celles qui sont synchroniquement attestées, disons, pour *table*, "surface plane", si elle permet à l'utilisateur du dictionnaire de ramener à l'unité les valeurs divergentes. » (M.Fai. : p. 134). Dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, où il est de même question des « différentes valeurs » (M.GFF : p. 186) d'un terme, des « deux valeurs possibles » (M.GFF : p. 130) d'un monème, de monèmes pouvant « présenter [...] des valeurs très variées » (M.GFF : p. 241), ou encore d'éventail de valeurs : « Les valeurs de l'impératif vont du commandement à la prière en passant par la défense, l'exhortation et l'invitation. » (M.GFF : p. 120), « Selon les contextes, le monème subjonctif peut exprimer tout un éventail de valeurs, telles que concession, opposition, supposition, rejet indigné d'une hypothèse, étonnement, etc... » (M.GFF : p. 121), « De toutes les modalités verbales du français, le parfait est celle qui assume les valeurs les plus divergentes, sans, bien entendu, que les usagers, face à l'identité formelle du monème, en prennent jamais conscience. » (M.GFF : p. 128), « Il n'est pas rare qu'une même forme, identifiable dans tous les cas comme adverbe, présente des valeurs très divergentes qui entraînent des compatibilités différentes. » (M.GFF : p. 134), « Le monème *comme*, bien caractérisé par sa forme stable et ses valeurs qui se concentrent autour de la ressemblance, l'équivalence et la concomitance » (M.GFF : p. 198), « En tant que temporel, *comme* se démarque de ses autres valeurs (§ 4.70) par l'emploi du passé avec le prédicatoïde qu'il introduit » (M.GFF : p. 215), le terme de « valeur », dans certaines occurrences, en vient à commuter avec « trait de sens » (voir M.GFF : p. 107, 183, 189, 237-238, 238, 239 et 241, ainsi que M. Poi. : p. 62). Il est ainsi question de monèmes qui « comportent en même temps » (M.GFF : p. 123) plusieurs valeurs (voir également M.GFF : p. 125 et 240), ainsi que de « sélection », et d'« actualisation », notamment en ce qui concerne les rapports entre base et dérivé : « Un classement fonctionnel des suffixes se fonde sur la nature des rapports entre base et dérivé.

Ces rapports peuvent être de type syntaxique :

[...]

Ils peuvent être de type axiologique :

1° apport d'un trait de sens [...]

2° sélection de telle ou telle valeur de la base. » (M.GFF : p. 237-238), « Une valeur possible du suffixe est donc actualisée du fait de la base à laquelle il est associé. Dans un même dérivé, cette actualisation peut avoir lieu du fait du contexte où figure le dérivé » (M.GFF : p. 238). Voir également notamment M.GFF : p. 107, 128 et 241. Mentionnons enfin, toujours dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, le postulat d'une équivalence ou d'une comparabilité de certaines valeurs. Il est en effet question, dans ce texte, de formes ayant la même valeur (voir M.GFF : p. 101, 175, 203, 215, 221 et 239), de valeurs proches (voir M.GFF : p. 114, 127, 204, 205 et 222), de valeurs « en rapport d'opposition ou d'égalité » (M.GFF : p. 251), enfin de reproduction de la valeur d'un monème par un autre monème (M.GFF : p. 226 et 228).

Mais, là encore comme chez Jakobson, cette oscillation entre « avoir une valeur » et « être une valeur » témoigne également, en particulier au niveau phonologique<sup>1207</sup>, d'un traitement positiviste de la question de l'identité. Il ne s'agit pas seulement, en effet, dans les syntagmes du type « valeur distinctive », de fonction, mais aussi, dans certaines occurrences, de l'être des éléments linguistiques. On lit ainsi en ouverture de « L'axiologie, étude des valeurs signifiées » (1977) :

« A la base du développement de la linguistique générale contemporaine se trouve la distinction entre une étude de la phonie du langage humain comme réalité directement observable, la phonétique, et une discipline qui vise à dégager les valeurs distinctives de chaque langue, la phonologie. » (M.Ax. : p. 437)

et de même quelques pages plus loin<sup>1208</sup> :

« D'autre part, il ne fait pas de doute que, dans l'enseignement de Saussure, les signifiés sont des valeurs. Sans doute, les unités distinctives sont-elles également des valeurs, et la théorie phonologique a beaucoup insisté là-dessus ; mais une fois ceci acquis, on ne verra pas grand inconvénient à réserver le terme d'axiologie à l'étude des valeurs conceptuelles, puisqu'on dispose du terme largement admis de phonologie pour le traitement des valeurs distinctives. » (M.Ax. : p. 440).

On en arrive ainsi à la dimension horizontale de la valeur, dont Martinet, comme Hjelmslev et Jakobson, fait une lecture structuraliste et positiviste. Martinet reprend partiellement à son compte la proposition saussurienne selon laquelle la « plus exacte caractéristique » (Saussure, 1972 : p. 162) des éléments linguistiques<sup>1209</sup> « est d'être ce que les autres ne sont pas » (Saussure, 1972 : p. 162). On lit ainsi tout d'abord dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« On a pu être tenté d'interpréter l'affirmation de Saussure selon laquelle une “valeur” linguistique est tout ce que les autres “valeurs” du même système ne sont pas dans le sens

---

<sup>1207</sup> C'est là, en effet, la particularité de ce niveau linguistique. A la positivité de la signification, de la « valeur significative », répond la définition des phonèmes, « valeurs distinctives » auxquelles il convient de donner « leur propre valeur, autre qu'“algébrique” » (M.ECP.1981 : p. 196). Voir ci-dessous.

<sup>1208</sup> Voir encore notamment, pour « valeur phonologique » : « Pour les reconnaître [les latitudes articulatoires retenues par une langue], on pourra se référer à leurs qualités acoustiques, à la façon dont diverses machines peuvent les enregistrer ou, plus simplement et directement, en relevant la façon dont elles sont produites dans la phonation. Le détail de cette production pourra varier selon les locuteurs et les contextes, mais on s'efforcera de retrouver les constantes de chaque unité, celles qui la distinguent de toutes les autres dans la langues. Pour les noter graphiquement, on utilisera les lettres et les signes que les phonéticiens ont proposés pour leurs jalons, mais on les marquera comme des valeurs phonologiques en les plaçant entre des barres obliques : [i] désigne une réalité physique considérée indépendamment de toute valeur assumée dans une langue donnée ; /i/ est la désignation d'un phonème, qui, dans une langue particulière, permet, par sa présence là où un autre phonème pourrait apparaître, de distinguer un message d'un autre » (M.Ce. : p. 112-113), où apparaît nettement la dimension de la définition (voir la note précédente et ci-dessous) et où « valeur phonologique » commute avec « phonème », pour « valeur contrastive » : M.SG : p. 242 et pour « valeur linguistique » : M.Lar. : p. 118 et M.SG : p. 101.

<sup>1209</sup> Il s'agit dans ce passage des « valeurs émanant du système » (Saussure, 1972 : p. 162) que sont les signifiés. Voir ci-dessus. La formule elle-même est due aux éditeurs. Voir Saussure (1967) : p. 263. Elle n'en est pas moins, ce nous semble, tout à fait saussurienne.

que le champ de dispersion<sup>1210</sup> de chaque phonème n'a d'autres limites que celui des autres phonèmes. Ceci n'est certes pas universellement vrai. Il est vain, assurément, de se demander si [ɸɛ̃] serait interprété par des sujets français comme *pin* ou comme *fin*, parce que ni /p/ ni /f/ ne sont normalement rendus par [ɸ], et que si, dans des circonstances extraordinaires, quelqu'un disait [ɸɛ̃], l'interprétation en *pin*, *pain*, *fin* ou *faim* dépendrait du contexte. Dans le cadre d'une communauté linguistique homogène, il est probable que le champ de dispersion normal de chaque phonème, dans un contexte déterminé, ne sera pas contigu à ses voisins, mais qu'il y aura entre deux champs une marge de sécurité représentée par une sorte de "no man's land". » (M.Fun.E : p. 47-48 [M.Fun.I : p. 43-44]).

Martinet livre ici une interprétation empirique de la proposition saussurienne, dans le cadre de laquelle il ne s'agit plus d'indifférence à la substance d'une langue qui « ne demande que la différence » (Saussure, 1996 : p. 116), mais de la définition d'un « champ de dispersion » dont répond un invariant garant de l'identité du phonème dans ses différentes réalisations. Martinet comprend en effet cette proposition comme étant relative à la possibilité de rattacher toute réalisation phonique à un phonème : la question est de savoir si la réalisation [ɸ] est susceptible, ou non, d'être rattachée à un phonème de la langue française, à savoir [p] ou [f] qui en sont les plus proches phonétiquement parlant. A cette interprétation « substantielle » répond significativement, dans « Saussure (Ferdinand de) », une interprétation « formelle » de type Hjelmslevien, à laquelle elle vient s'opposer :

« Pour marquer la cohérence interne de la langue, Saussure emploie le terme de *système*. Ses formulations, en la matière, sont très catégoriques : les unités linguistiques sont fondamentalement oppositives et chacune est ce que les autres ne sont pas. C'est dans la même ligne qu'on doit comprendre la formulation sur laquelle se fonde la glossématique : "La langue est une forme et non une substance." A côté de cela qui peut n'être qu'outrance verbale, on trouve des justifications de l'utilisation des traits de substance qui assurent le maintien des oppositions. Sur ce point, les phonologues peuvent se réclamer du *Cours* à l'égal de L. Hjelmslev. » (M.Sa. : p. 696).

De fait, qu'il s'agisse de Martinet (comme, ainsi que nous l'avons vu, de Jakobson) ou de Hjelmslev – et nous aurons l'occasion d'y revenir –, il s'agit d'invariant positif, défini systématiquement et auquel se rattachent les réalisations de la parole. La notion d'identité,

---

<sup>1210</sup> Voir le paragraphe précédent, intitulé « Champ de dispersion » : « Il est bien évident que la prononciation par un sujet donné d'un phonème donné, dans le même mot, varie d'une émission à une autre. La variation est normalement imperceptible, mais il n'y a pas à proprement parler deux prononciations identiques. Dans certaines conditions, la variation peut être considérable. En tout cas, nous devons tenir compte de la possibilité d'un "champ de dispersion", même dans le parler d'une seule personne et à plus forte raison sans doute si nous considérons tous les membres d'une communauté. L'existence de ce champ de dispersion ne fait pas de doute lorsqu'on considère un phonème dont les variations combinatoires sont importantes, c'est-à-dire une unité phonologique dont la réalisation varie largement selon le contexte, comme par exemple le français /k/ dont le champ de dispersion couvre une grande partie de la zone palato-vélaire, ou le russe /a/ qui peut varier de [æ] à [ɑ]. Mais ce que l'on tient à souligner ici n'est pas la dispersion résultant de variations combinatoires, mais bien celle qui peut affecter un phonème bien identifié dans un contexte bien caractérisé. » (M.Fun.E : p. 47 [M.Fun.I : p. 43]). Martinet introduit ensuite la notion de « centre de gravité » du champ de dispersion : « Pour chacun d'entre eux [les phonèmes], du moins dans un contexte donné, il doit y avoir un optimum que nous pourrions appeler le centre de gravité de son champ de dispersion. Mais, dans la pratique, on ne fera pas mouche à tout coup. On risque même d'en être assez loin. » (M.Fun.E : p. 48 [M.Fun.I : p. 44]).

dans cette perspective, est inséparable de celle d'identification, comme il apparaît à nouveau dans ce passage de « *Some Basic Principles of Functional Linguistics* » (1976) :

« European structural linguistics, as distinct from the American variety, ultimately harks back to Saussure's formulation according to which "a language is a coherent whole" ("un système où tout se tient"). Saussure even went so far as to state that a linguistic unit IS everything the other units of the same system are not. This is a very drastic formulation. In practice, the underlying principle suffers frequent limitations : in English and in French, the /l/ phoneme is regularly described as "lateral", but we cannot assume that, although /l/ is the only lateral, any laterally produced sound would be identified as /l/. It is certainly preferable to avoid a reference to the *essence* of things and simply state that every unit is to be exclusively *defined* in reference to the other units of the same system, a system being, properly and strictly, a set of units that have the same compatibilities<sup>1211</sup>. » (M.Ba. : p. 8-9).

On retrouve, dans ce passage très proche de celui de « *Function, Structure and Sound Change* », l'interprétation empirique de la proposition saussurienne, dont apparaît cependant bien plus nettement l'ancrage dans une perspective analytique et positiviste : là où Saussure part de la langue, Martinet se donne pour objet premier les réalisations, ce pour quoi l'être (l'identité) devient pour lui « essence », essence qu'il peut désontologiser, puisqu'il s'agit d'analyse, en parlant de « définition ». Se dessine ainsi une autre articulation entre système et valeur que celle qui est définitoire du concept saussurien de valeur : celle, structuraliste, de la définition relationnelle, également constitutive, comme nous l'avons vu ci-dessus, des linguistiques hjelmslevienne et jakobsonienne. Il faut noter, à ce propos, qu'aussi bien dans « *Function, Structure and Sound Change* » que dans « *Some Basic Principles of Functional Linguistics* », Martinet procède à une légère modification de la proposition saussurienne, ajoutant, dans les deux textes, le syntagme « du même système », et redéfinissant, dans le second le texte, le système comme un « ensemble d'unités qui ont les mêmes compatibilités ». Il est de même question dans les *Mémoires d'un linguiste*, où Martinet, à l'occasion d'un commentaire de « *Some Basic Principles of Functional Linguistics* », revient une dernière fois sur la proposition saussurienne, d'unités « de même type » :

« 2. Une unité linguistique est ce que les autres du même type ne sont pas

C'est "astucieux" et "excitant", mais à prendre avec plusieurs grains de sel. Sur le plan des unités lexicales, c'est une justification de la théorie des champs de Joost Trier. Mais, bien entendu, le lexique n'est structuré que par places. *Pomme, poire, prune*,

---

<sup>1211</sup> « La linguistique structurale européenne, en tant que distincte de la variété américaine, remonte en dernière analyse à la formulation de Saussure selon laquelle "une langue est un tout cohérent" ("un système où tout se tient"). Saussure a même été jusqu'à affirmer qu'une unité linguistique EST tout ce que les autres unités du même système ne sont pas. C'est une formulation très radicale. En pratique, le principe sous-jacent admet de fréquentes limitations : en anglais et en français, le phonème /l/ est régulièrement décrit comme "latéral", mais nous ne pouvons présumer que, bien que /l/ soit le seul phonème latéral, tout son produit de manière latérale sera identifié comme un /l/. Il est certainement préférable d'éviter la référence à l'*essence* des choses et d'affirmer simplement que toute unité doit être *définie* exclusivement en référence aux autres unités du même système, un système étant, proprement et strictement, un ensemble d'unités qui ont les mêmes compatibilités. ». Voir aussi dans le résumé en français : « A) *Principes saussuriens de départ et corollaires*

A1. – "Une langue est un système où tout se tient."

A2. – Une unité linguistique est ce que les autres de même type ne sont pas.

A3. – On ne définit une unité qu'en référence aux autres du même système. » (M.Ba. : p. 14).

*banane* s'opposent beaucoup plus fondamentalement sur le plan de la nature que sur celui de la langue. L'analyse dite "componentielle" de *pomme* aboutit au trait unique *pomme*. Donc pas de structuration possible. Ça fait un peu plus de sens en grammaire. En phonologie, on peut sans doute arguer qu'un Français, par exemple, ne saurait interpréter [Φ], intermédiaire entre [p] et [f], ni comme /p/ ni comme /f/. Mais s'il entend [Φas] dans ce qu'il pense être du français, il cherchera, dans le contexte, les indications nécessaires pour savoir s'il doit comprendre *pas* ou *fas*. Donc, dans la pratique de la langue, la formulation vaut pour la phonologie et les autres plans très structurés, et il était bon qu'elle soit faite. » (M.Mé. : p. 297).

L'argument de « Function, Structure and Sound Change » et de « Some Basic Principles of Functional Linguistics » est utilisé ici en faveur de la thèse « saussurienne ». Par ailleurs, la dimension de l'invariant se double de celle de la structuration, qui vient en lieu et place de la notion saussurienne de relativité. Il était de même question dans les *Éléments de linguistique générale*, de deux types d'unités : celles qui appartiennent « à une série ouverte, qui ne comporte peut-être aujourd'hui qu'un nombre restreint d'unités, mais qui peut à tout instant s'accroître » (M.Él.1960 : p. 136) et celles qui appartiennent « à une série fermée telle que le nombre des éléments qu'elle comporte ne puisse varier sans entraîner une réorganisation structurale » (M.Él.1960 : p. 136) :

« [...] on est peu tenté de rechercher combien le français comporte de suffixes comme -age ou -is (dans *cordage*, *lattis*) susceptibles de former des substantifs à partir de substantifs, parce qu'ils constituent un système assez lâche pour qu'à tout moment puisse apparaître un autre suffixe du même type qui n'affecterait pas leur valeur et leurs emplois. Il en va autrement d'un système comme celui du nombre ou celui de l'article en français où deux unités opposées recouvrent l'ensemble du domaine de telle sorte que, là où la question se pose, il faut nécessairement choisir entre singulier et pluriel, défini et indéfini. Dans un cas de ce genre, toute nouvelle unité devrait se tailler un domaine aux dépens des unités traditionnelles<sup>1212</sup>. » (M.Él.1960 : p. 136-137).

La proposition « être ce que les autres ne sont pas » se trouve ainsi dédoublée, renvoyant à la fois à l'impossibilité de « réalisations intermédiaires », dès lors nécessairement rattachées à l'un ou l'autre invariant de la langue (c'est la définition de la « discrétion »), et à une définition « componentielle » dans le cadre de la structure. Il faut noter en outre, dans le

---

<sup>1212</sup> Ces considérations ont été supprimées de l'édition de 1980, mais pour des raisons qui n'affectent pas cette idée d'une plus ou moins grande structuration des systèmes, centrale, comme nous le verrons, dans la linguistique de Martinet. Cette suppression est en effet liée à l'abandon de la distinction entre « morphème » et « lexème », ainsi qu'il apparaît à la comparaison de l'introduction du paragraphe que l'on trouve à partir de 1980 : « Lorsqu'on se croit tenu d'opposer, dès le départ, des monèmes grammaticaux et des monèmes lexicaux, la question semble se poser de savoir dans quelle catégorie se rangent les affixes. Les affixes, comme les grammaticaux forment des classes d'effectif limité qu'on peut donc énumérer dans les grammaires. Traditionnellement, on ne rangeait pas les affixes dans les dictionnaires. Mais, bien entendu, tout cela n'est guère décisif. » (M.Él. : p. 136), et de celle que l'on trouve dans les éditions précédentes : « On pourrait hésiter à classer les affixes parmi les lexèmes en faisant valoir qu'ils ne font pas, en général, l'objet d'un article particulier dans les dictionnaires. Mais ce serait donner trop d'importance à une tradition qui n'est pas toujours respectée, et il vaut mieux remonter à la réalité linguistique qui détermine, en dernière analyse, le comportement des lexicographes. Il s'agit, en fait, de savoir si l'on doit ranger ou non les affixes parmi les modalités. Le critère retenu ci-dessus (4-19) pour distinguer lexèmes et morphèmes était le caractère limité des inventaires dans le cas de ces derniers, et il convient naturellement de voir s'il s'applique ici. » (M.Él. 1960 : p. 136). Voir la note 1967 ci-dessous.

passage des *Mémoires d'un linguiste*, que si la notion de structuration y est explicitement corrélée à celle d'invariant, Martinet concluant son développement relatif à la phonologie par la proposition « Donc, dans la pratique de la langue, la formulation vaut pour la phonologie et les autres plans très structurés », c'est cette possibilité de rattacher toute réalisation à un invariant ou cette nécessité de l'identification que Martinet thématise lorsqu'il est question de la phonologie, et non celle, seule convoquée lorsqu'il s'agit de lexique, de la structuration. On retrouve ici, ce nous semble, la dualité de la notion martinettienne de valeur dans sa dimension verticale : à la fois signification et fonction et, lorsqu'il s'agit du pôle « être une valeur », signification et identité. De fait, comme nous allons le voir dans ce qui suit, c'est la notion de fonction qui permet de construire, dans la linguistique martinettienne, le rapport entre valeur (verticale) et structure, cette construction impliquant en tant que telle – dans la mesure où elle fait fond sur un double donné – la dualité fonction/signification, c'est-à-dire plus précisément, pour faire apparaître l'absence de recouvrement, malgré un parallélisme certain, avec la distinction entre phonologie et autres niveaux linguistiques, fonction/rapport son-sens.

Cette dualité apparaît de manière très nette à l'examen des critères définitoires de la valeur martinettienne, qui renvoient, dans la logique de ce que nous venons de voir, aux deux dimensions verticale et horizontale de la valeur ainsi qu'à la convention sociale. Les deux premiers critères sont la fonction et l'appartenance à une langue particulière. On lit ainsi dans *Phonology as Functional Phonetics* (1946) :

« Les variantes utilisées par certaines personnes et non par d'autres doivent également être rangées parmi les variantes fonctionnelles si elles résultent de conditions ou de traditions linguistiques particulières. La même voyelle, prononcée par un homme, une femme ou un enfant, a dans chaque cas un timbre différent. Mais évidemment cette différence de timbre n'a pas de valeur linguistique. Elle ne caractérise pas en tant que telle une structure linguistique donnée et, en conséquence, n'intéresse pas le phonologue. Mais, lorsque par exemple un paysan bourguignon prononce en français des *r* roulés, cette particularité est un phénomène social et par conséquent linguistique. Ce n'est pas chez lui la marque d'une intention définie. Il ne fait que parler à sa manière habituelle. Cependant ses auditeurs ne manquent pas d'être informés par sa prononciation sur l'origine sociale et même, dans une certaine mesure, géographique, du locuteur<sup>1213</sup>. » (M.PFP : p. 45-46).

Les deux critères semblent ici solidaires, le fait d'être lié à une tradition linguistique particulière conférant à une réalisation le statut de variante fonctionnelle, dotée, en tant que telle d'une « valeur linguistique ». Mais il s'agit de variante, non de phonème, et la notion de fonction a souvent chez Martinet une acception beaucoup plus restreinte, impliquant

---

<sup>1213</sup> « Such variants as are used by some people but not by others are to be ranged with functional variants too if they results from particular linguistic conditions or traditions. The same vowel pronounced by a man, a woman, or a child has in each case a different pitch. But of course this different pitch has no linguistic value. It does not characterize a given linguistic structure as such, and in consequence, need not concern the phonologist. But when, for instance, a peasant from Burgundy pronounces in French rolled tongue-tip *r*'s, this peculiarity is a social and therefore linguistic phenomenon. It is not with him the result of a definite intention. He just speaks the way he is used to speaking. But his hearers do not fail from his pronunciation to get information as to the social and even, though vaguely, geographical origin of the speaker. » (M.PFP : p. 8-9).



notamment cette « marque d'une intention définie » qui est donnée ici comme accessoire. On lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale*, dans un paragraphe portant le titre « Traits caractéristiques non fonctionnels » :

« On ne parle de fonction des éléments phoniques que dans la mesure où ceux-ci résultent d'un choix du locuteur. Mais on doit signaler l'existence de traits phoniques qui renseignent autrui, que celui qui parle le veuille ou non, sur sa personnalité, sa place dans la société ou sa région d'origine, et qui ont droit de figurer dans une description phonologique dans la mesure où ils n'ont ces valeurs que dans une communauté linguistique particulière : en français, par exemple, il serait bon de signaler l'existence pour le phonème /r/ de deux variantes principales, l'une dite "grasseyée" propre aux milieux urbains, et l'autre dite "roulée" encore très répandue dans les campagnes, bien qu'en régression. Il ne saurait, bien entendu, être question de signaler dans une description phonologique que les hommes parlent avec un timbre plus grave que celui des femmes, puisque ceci correspond à des différences somatiques universelles et ne caractérise pas en propre une communauté particulière. Mais lorsque, dans certaines langues de l'Asie du Nord-Est, on constate qu'un même phonème noté /c/ se réalise comme [tʃ] chez les hommes et comme [ts] chez les femmes, on ne saurait passer ce fait sous silence, puisque dans telle autre langue, en italien par exemple, hommes et femmes s'entendent pour prononcer [tʃ] à l'initiale de *cinque* et [ts] à celle de *zucchero*. » (M.Él. : p. 62).

L'existence d'une fonction est subordonnée, dans ce passage, à celle d'un choix du locuteur. Cette définition restrictive implique une désolidarisation des deux notions de fonction et de valeur, la seconde devenant ainsi plus large que la première. On lit de même dans *A Functional View of Language*, où il n'est pas question de valeur, mais où l'argument est analogue :

« On ne peut véritablement atteindre à une certaine clarté dans notre discipline sans établir une sorte de hiérarchie fonctionnelle. Il nous faudra certainement déclarer que tel trait ou tel aspect de la parole n'est pas linguistique. Ce sera par exemple le cas de la montée initiale de la courbe mélodique dans un énoncé : cette montée est due au fait que la glotte, partant d'un état de repos, devra atteindre un certain degré de tension et que le locuteur n'attendra probablement pas que ce degré soit atteint. Nous aurons aussi à distinguer différents niveaux de pertinence : certains Français prononcent leurs *r* comme une vibrante apicale [r], d'autres comme une fricative dorsale [ʀ]. On trouve cette situation en Allemagne, en Hollande et dans quelques autres communautés linguistiques. Mais elle est loin d'être universelle. C'est un phénomène de culture et non point un résultat inévitable du fonctionnement psychique et physiologique de l'homme. Mais cette particularité articulatoire n'a pas de fonction, si nous réservons ce terme aux cas qui supposent un choix de la part du locuteur. Elle ne doit donc pas occuper une place centrale dans la discipline. Elle peut toutefois renseigner l'auditeur sur l'origine, urbaine ou rurale, du locuteur et, en conséquence, colorer son interprétation du message. On doit donc faire mention de tout cela dans une description du français ou de l'allemand, et comment pourrions-nous refuser complètement l'épithète "linguistique" à quelque chose qu'il est du devoir du linguiste de décrire<sup>1214</sup> ? » (M.LF : p. 41).

---

<sup>1214</sup> « Actually, no clarity can be achieved in our discipline without establishing some sort of functional hierarchy. We shall, no doubt, have to state that some feature or some aspect of speech is *not* linguistic : this will be said, for instance, of the initial rise of the speech melodic curve ; this rise is due to the fact that the glottis,

Dans cette perspective, la valeur ne renvoie à rien d'autre qu'à un appariement conventionnel du son et du sens, sans autre spécification, le rapport établi par la linguistique martinettienne entre valeur et système apparaissant ainsi nettement comme une construction seconde, c'est-à-dire interne à la problématique des rapports son/sens. A cette dualité fonction/valeur répondent en effet deux définitions différentes de la valeur, l'une, restrictive et intrinsèquement liée à la dimension du système, et l'autre, plus large, qui ne se prévaut en fait que de la problématique des rapports son/sens. Cette dernière définition apparaît par exemple dans « Neutralisation et syncrétisme » (1968) :

« Le concept de neutralisation, comme celui d'archiphonème qui en dérive, est loin d'être d'un emploi universel dans l'usage linguistique contemporain. Il est en effet de ceux qui ne trouvent leur justification que dans le cadre d'une linguistique fonctionnaliste, c'est-à-dire chez les chercheurs qui ont reconnu que les unités linguistiques sont des valeurs et que ces valeurs se fondent sur la contribution de chacune à l'établissement de la communication. » (M.Neu. : p. 62).

En ce qui concerne la définition restrictive, on peut citer ces deux passages, extraits respectivement de « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème » (1956) et de *Syntaxe générale*, relatifs, pour l'un, à la valeur distinctive, et pour l'autre à la valeur signifiée :

« Pour la langue en tant qu'outil de communication, N'A DE VALEUR LINGUISTIQUE QU'UN TRAIT QUI PERMET, À LUI SEUL, DE DISTINGUER ENTRE DEUX ÉNONCÉS PAR AILLEURS IDENTIQUES<sup>1215</sup>. » (M.Gen. : p. 224)

---

starting from a state of rest, will have to reach some degree of tension, and that the speaker is not likely to wait until that degree is reached. Yet we shall have to distinguish different levels of linguistic relevancy : some French speakers pronounce their *r*'s as a tongue-tip trill, others as a dorsal fricative. This is found in Germany, Holland, and in some other linguistic communities. But it is far from universal. It is a culturally conditioned trait, not an inescapable result of the working of man's psychic and physiological make-up. It has no function, if we reserve this term to cases where some choice of the speaker is involved. It may, however, inform the hearer about the origin, urban or rural, of the speaker and, consequently, colour his interpretation of the message. Some mention of all this must be included in a description of French or German, and how could we totally deny the epithet "linguistic" to something which it is the duty of the linguist to describe ? » (M.FVL : p. 29).

<sup>1215</sup> Voir également, notamment, ce passage de *Phonology as Functional Phonetics*, où « assume une fonction différenciatrice » commute avec « principe de la valeur » : « As regards what is usually called secondary accent, a phenomenon which one observes in the long words of numerous languages, it is to be noted that it frequently is purely rhythmical, i.e. completely dependent on the place of the chief accent or on the phonematical structure of the words. In such cases it has, of course, no specific differentiating function. In other languages it is to be found in compound words where the proper accent of one of the elements is retained as chief accent of the whole, and that of another element appears as secondary or even as tertiary accent. [...] In such a case, it may, though rarely, assume a differentiating function [...] In English, where both the rhythmic principle and the principle of value are at work, with a strong tendency to give more weight to the former, it would probably be difficult to find such a pair as the Danish one given above. » [« En ce qui concerne ce qu'on appelle généralement l'accent secondaire, un phénomène que l'on observe dans les mots longs de nombreuses langues, il faut noter qu'il est souvent purement rythmique, c'est-à-dire complètement dépendant de la place de l'accent principal ou de la structure phonématique des mots. Dans de tels cas il n'a bien sûr aucune fonction différenciatrice spécifique. Dans d'autres langues, on le trouve dans des mots composés où l'accent propre de l'un des éléments est conservé comme accent principal de l'ensemble, et celui d'un autre élément apparaît comme un accent secondaire ou même tertiaire. [...] Dans un tel cas, il peut, bien que rarement, assumer une fonction différenciatrice [...] En anglais, où le principe rythmique et le principe de la valeur sont tous deux opérants, avec une forte tendance à donner plus

« Une unité de sens, qu'il s'agisse d'un monème ou d'une fonction, n'a de valeur signifiée que pour autant qu'elle est ressentie par l'auditeur comme résultant d'un choix du locuteur. Tout ce qui, dans l'énoncé est automatiquement déterminé soit par le contexte, soit par une obligation tenant au complexe d'habitudes qu'on désigne comme la structure de la langue, est, ou bien non enregistré, ou bien porté au crédit de ce qui en est la cause. » (M.SG : p. 176).

On retrouve en outre à ce point, ainsi qu'il apparaît dans le passage de *A Functional View of Language*, la notion de hiérarchie fonctionnelle<sup>1216</sup> dont il a été question dans le premier chapitre, et qui implique en particulier la prise en compte d'autres fonctions que la fonction distinctive, notamment les fonctions contrastive et expressive. Ces fonctions résultent également, comme toute fonction, d'un choix du locuteur, comme en témoigne le traitement qui leur est réservé dans les *Éléments de linguistique générale*<sup>1217</sup>. On lit en effet dans le paragraphe qui précède tout juste celui que nous avons cité ci-dessus, et dont le titre « Trois fonctions fondamentales » fait directement pendant au titre de celui-ci :

« L'analyse phonologique vise à identifier les éléments phoniques d'une langue et à les classer selon leur fonction dans cette langue. Leur fonction est **distinctive**, ou **oppositive**, lorsqu'ils contribuent à identifier, en un point de la chaîne parlée, un signe par opposition à tous les autres signes qui auraient pu figurer au même point si le message avait été

---

d'importance au premier, il serait probablement difficile de trouver une paire telle que la paire danoise donnée ci-dessus. »] (M.PFP : p. 13-14).

<sup>1216</sup> Pour laquelle Martinet parle également, et l'expression est notable, de « hiérarchie de valeurs ». On se souvient, par exemple, de ce passage de *Économie des changements phonétiques*, cité dans le premier chapitre : « L'analyse fonctionnelle et structurale, lorsqu'on la conduit judicieusement, c'est-à-dire sans négliger aucun aspect de l'objet à l'étude et en veillant que tempéraments et partis pris ne viennent pas déformer la réalité, conduit à une hiérarchie des valeurs au moins aussi "réelle" et infiniment plus productive que la masse des faits considérés un à un. » (M.ECP : p. 7). On retrouve cette expression dans « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème » : « [...] il n'est certainement pas inutile de préciser ce qu'on entend ici par l'examen fonctionnel d'un problème : un tel examen vise à déterminer dans quelle mesure un fait de langue donné contribue à assurer la compréhension mutuelle. [...] Un examen fonctionnel ainsi compris se justifie, d'une part, sur le plan de la description des états de langue où il contribue à établir la hiérarchie des unités linguistiques. [...] »

[...] Avant l'apparition des doctrines structuralistes et, aujourd'hui encore, là où ces doctrines n'ont pas pénétré, les linguistes saisissaient l'objet de leur science, la langue, plus par l'introspection que par l'observation de ses manifestations dans la parole ou par l'examen objectif du rôle, dans l'échange linguistique, des différentes unités mises en cause. La hiérarchie des valeurs linguistiques s'établissait donc moins en fonction du rôle effectif des unités dans le procès de communication, que selon l'aide apportée à l'esprit, dans son effort pour organiser le monde sensible, par les diverses catégories de la langue. » (M.Gen. : p. 217-218), puis dans *La Description phonologique* : « A l'examen, ces deux systèmes, des signes et des phonèmes, révèlent de profondes analogies organiques : dans l'un et dans l'autre les unités s'organisent selon une hiérarchie que décèle l'application de critères analogues. Certains traits des structures linguistiques, comme cette hiérarchie constitutive des systèmes, n'avaient jamais été nettement dégagés par les grammairiens qui, sur le plan de la première articulation, opéraient avec une réalité extrêmement complexe, une fois même le départ réalisé entre traits proprement grammaticaux et faits de lexique. » (M.DP : p. 14). Il s'agit plutôt cependant, dans ce dernier passage, de la « hiérarchie structurale » que Martinet établit en reprenant à son compte, dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956), la notion pragoise de marque : « Transportée sur le plan morphologique, la notion de marque doit nous permettre d'établir une hiérarchie des valeurs grammaticales » (M.Li. : p. 84). Sur cet emprunt, voir ci-dessous.

<sup>1217</sup> Voir également, notamment, M.DP : p. 37, cité *infra*, où cependant la démarcation est plus floue avec les « traits caractéristiques non fonctionnels », et pour la fonction contrastive, M.SG : p. 241-242, également cité *infra*.

différent : dans l'énoncé *c'est une bonne bière*, le signe *bière* /bier/ est identifié comme tel par ses quatre phonèmes successifs, chacun d'eux jouant son rôle par le fait qu'il est distinct de tous les autres phonèmes qui pourraient figurer dans le contexte. Mais à côté de cette fonction phonologique essentielle, les éléments phoniques d'une langue peuvent assumer des fonctions **contrastives** lorsqu'ils contribuent à faciliter, pour l'auditeur, l'analyse de l'énoncé en unités successives. C'est ce que fait l'accent en général et tout particulièrement dans une langue comme le tchèque où il se trouve régulièrement sur la première syllabe de chaque mot. C'est ce que fait aussi le phonème /h/ de l'anglais qui joint à sa fonction distinctive (*hill* distinct de *ill*, *pill*, *bill*, etc.) une fonction de démarcation, puisque, dans cette langue, /h/ ne saurait, dans le vocabulaire traditionnel, apparaître qu'à l'initiale d'un monème. Une autre fonction phonologique est la fonction **expressive** qui est celle qui renseigne l'auditeur sur l'état d'esprit du locuteur sans que celui-ci ait recours, pour cette fin, au schéma de la double articulation. C'est ainsi qu'en français, un allongement et un renforcement du /p/ d'*impossible* dans *cet enfant est impossible* peut être interprété comme l'indication d'une irritation réelle ou feinte. » (M.Él. : p. 61-62).

« Fonction » équivaut alors à « valeur », dans sa définition restrictive, comme il apparaît par exemple dans les développements de la page suivante où les deux termes semblent commuter sans reste :

« Le même trait phonique peut exercer une certaine fonction dans une langue et avoir une valeur toute différente dans une autre langue : la fermeture glottale qui, en arabe d'Égypte par exemple, est un phonème, n'a, en allemand, aucune valeur distinctive, mais bien une valeur contrastive en ce qu'elle indique le début des radicaux à initiale vocalique : dans *verachten*, de *ver-* et de *achten*, une fermeture glottale sépare le -r- du -a- suivant. En hottentot et en boschiman existe à titre de phonème le clic qui, répété, sert en français à signaler une légère irritation et se note, selon les auteurs, *taratata* ou *tststs*, c'est-à-dire que les langues de l'Afrique du Sud attribuent une fonction distinctive à ce qui a, en français, valeur expressive. » (Él. : 63).

Il faut prendre garde, cependant, à l'équivalence qu'établit Martinet, dans le paragraphe « Trois fonctions fondamentales », entre « distinctive » et « oppositive<sup>1218</sup> », et qui nous conduit au troisième critère définitoire de la valeur martinettienne, le caractère systématique. Ce critère apparaît par exemple dans *l'Économie des changements phonétiques*, où il se trouve couplé avec celui de la fonction :

« Ce qui compte n'est pas l'identité de la substance, phonique ou sémantique, mais la façon dont se réalisent les fins dernières de la langue. Une émission vocale n'a aucune valeur jusqu'à ce qu'elle soit replacée dans le cadre des rapports particuliers à une langue. » (M.ECP : p. 64).

On retrouve ici la notion de définition relationnelle, comme en témoigne ce passage de *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1976/1986), à propos de la reconstruction grammaticale :

---

<sup>1218</sup> Et que l'on retrouve par exemple dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982). Voir M.Poi. : p. 54, cité *infra*.

« [...] il convient de partir des formes attestées, de chercher à leur attribuer une valeur à tel point de l'évolution, c'est-à-dire en opposition avec telle ou telle autre existant à la même époque » (M.Ste. : p. 182).

Il s'agit là cependant, à nouveau, fût-ce seulement partiellement, d'un critère restrictif. On notera en premier lieu que, bien que fondamental, comme nous le verrons en particulier avec l'élaboration de l'axiologie, ou science des valeurs signifiées, ce critère du système est relativement ambivalent. On lit ainsi, dans la discussion qui suivit la conférence « Fonction et pertinence communicative » (1981), l'échange suivant :

« Ö. GÖKSU. – Si je ne me trompe bien que ce ne soit pas explicite, les notions de phonétique, de phonologie et de sémantique figurent dans votre définition de la langue<sup>1219</sup>.

A. MARTINET. – Je n'ai pas dit phonétique, j'ai dit vocal.

Ö. GÖKSU. – "... leur nombre et leur rapport mutuel diffèrent d'une langue à une autre."

A. MARTINET. – C'est la phonologie ça.

Ö. GÖKSU. – Phonétique et phonologie y figurent, à mon avis, en tant que notion. Mais l'axiologie n'y figure pas. Je me demande si on ne peut pas ajouter un syntagme : "Les monèmes dont les valeurs dépendent de leur rapport mutuel ?"

A. MARTINET. – Oui, c'est juste.

Ö. GÖKSU. – Parce que la valeur d'un monème dépend, à mon avis, des rapports paradigmatiques avec les autres monèmes.

A. MARTINET. – Bien sûr, vous avez tout à fait raison. Vous avez mis le doigt sur le fait qu'à l'époque où j'ai rédigé ma définition, je n'avais pas pensé à l'axiologie. » (M.Pe. : p. 127).

Martinet reconnaît ici le caractère central, pour la définition de la phonologie et de l'axiologie, sciences, respectivement, des valeurs distinctives et significatives, de la notion de système. Mais ce passage de la discussion n'est pas reproduit dans *Fonction et dynamique des langues* – ouvrage publié, à la différence de *Les Introuvables d'André Martinet* dont est extraite la citation que nous venons de produire, par Martinet lui-même –, où Martinet le résume de la manière suivante :

« A M. Göksu, qui demandait si, dans la définition d'une langue, il ne convenait pas d'ajouter, après "monèmes", "dont les valeurs dépendent de leurs rapports mutuels", et, d'autre part, si l'on peut parler d'une axiologie ou d'une sémantique fonctionnelles :

Effectivement. La notion de valeur compléterait utilement ce qui y est dit d'un "contenu sémantique". Mais il faudrait alors rappeler aussi que les phonèmes sont des valeurs, ce qui alourdirait la définition et la rendrait moins accessible aux débutants. » (M.Pe.FDL : p. 39).

Ce passage est étrange, dans la mesure où il semble d'une part, à le comparer avec son substrat, que la proposition « leur nombre et leur rapport mutuel diffèrent d'une langue à l'autre » n'implique plus automatiquement la notion de « valeur », cependant que, d'autre part, Martinet y affirme explicitement un rapport d'implication entre « valeur » et

---

<sup>1219</sup> Voir par exemple M.Él. : p. 20-21, cité dans le premier chapitre.

détermination par les « rapports mutuels ». Cela est d'autant plus remarquable que Martinet ajoute, reprenant presque littéralement sa réponse à M. Göksu<sup>1220</sup> :

« C'est certainement d'une axiologie fonctionnelle qu'il s'agit. A partir du moment où vous marquez que c'est la pertinence fonctionnelle communicative qui vous dirige dans vos choix et vos classements, vous êtes dans le domaine fonctionnel. Vous savez que le terme de fonctionnel a été employé initialement par les Praguois. Ils ont présenté la phonologie comme une étude fonctionnelle et structurale. Structurale, on sait pourquoi. Cela implique simplement que les unités valent les unes par les autres, donc du fait de rapports paradigmatiques. Fonctionnelle, précisément parce qu'ils opéraient avec la pertinence. Seulement, dans l'histoire de la phonologie, les gens ont tenté de mettre l'accent sur *structural* et, lorsque Hjelmslev a créé sa glossématique, qui était une prise de position par rapport à Prague, c'est *structural* qui a été définitivement mis en valeur. » (M.Pe.FDL : p. 39).

« Fonction » et « structure » apparaissent nettement, dans ce passage, comme ces deux donnés séparés dont il a été question dans le premier chapitre. Or, ils sont tous deux constitutifs, en tant que tels, de la notion martinettienne de valeur, qui implique en retour une autre dualité que celle que nous notions ci-dessus (entre fonction et rapport son/sens), la dualité structure/fonction, qui apparaît quant à elle à l'examen du troisième critère, celui de la définition relationnelle ou de la systématité. A l'ambivalence de ce critère répond en effet une certaine corrélativité entre fonction et système, liée à la notion de discrétion et ne concernant ainsi que la seule fonction distinctive, corrélativité qui permet de parler, à propos des trois critères de la valeur, de restriction progressive : de l'appariement conventionnel à la fonction (impliquant, au-delà du rapport son/sens, un choix du locuteur), puis au système (fonction distinctive), fonction et système renvoyant dès lors pour partie à des modes de la valeur et impliquant ces deux dualités inhérentes au traitement martinettien du double donné du rapport son/sens et de la structure que nous venons de signaler : rapport son-sens/fonction d'une part, structure/fonction (système) d'autre part. Martinet distingue ainsi, dans « Arbitraire linguistique et double articulation », entre deux types d'unités linguistiques, les phonèmes et les monèmes, unités discrètes, et les unités prosodiques, non-discrètes :

« La théorie de la double articulation aboutit à distinguer nettement parmi les productions vocales entre des faits centraux, ceux qui entrent dans le cadre qu'elle délimite, et des faits marginaux, tous ceux qui, en tout ou en partie, échappent à ce cadre.

Les faits centraux ainsi dégagés, signes et phonèmes, sont ceux dont le caractère conventionnel, arbitraire au sens saussurien du terme, est le plus marqué ; ils sont d'une

---

<sup>1220</sup> L'échange, tel que reproduit dans *Les Introuvables d'André Martinet*, est le suivant : « Ö. GÖKSU. – Comme une deuxième étape de ma question, est-ce qu'on peut parler d'une axiologie ou d'une sémantique fonctionnelle ?

A. MARTINET. – Oui, automatiquement, à partir du moment où vous marquez que c'est la pertinence fonctionnelle communicative qui vous dirige dans vos choix et vos classements, vous êtes dans le domaine fonctionnel. Vous savez que le terme "fonctionnel" a été employé initialement par les Praguois. Ils ont présenté la phonologie comme une étude fonctionnelle et structurale. Structurale, on sait pourquoi. Cela implique simplement que les unités valent les unes par les autres, donc du fait de rapports paradigmatiques. Fonctionnelle, précisément parce qu'ils opéraient avec la pertinence. Seulement dans l'histoire de la phonologie, les gens ont tenté de mettre l'accent sur "structural", et lorsque Hjelmslev a créé la glossématique, qui était une prise de position par rapport à Prague, c'est "structural" qui a été définitivement mis en valeur. » (M.Pe. : p. 128).

nature qu'après les mathématiciens on nomme "discrète", c'est-à-dire qu'ils valent par leur présence ou par leur absence, ce qui exclut la variation progressive et continue : en français, où l'on possède deux phonèmes bilabiaux /p/ et /b/, toute orale bilabiale d'un énoncé ne peut être que /p/ ou /b/ et jamais quelque chose d'intermédiaire entre /p/ et /b/ ; *bière* avec un *b* à moitié dévoisé n'indique pas une substance intermédiaire entre la bière et la pierre ; le signe *est-ce que*, défini exactement comme /esk/, marque une question et jamais rien de plus ou de moins ; pour le nuancer, il faudra ajouter à la chaîne un nouveau signe, également discret, comme *peut-être*.

Les faits marginaux sont en général, par nature, exposés à la pression directe des besoins de la communication et de l'expression ; certains d'entre eux, tels les tons, peuvent participer au caractère discret constaté pour les unités des deux articulations ; mais la plupart gardent le pouvoir de nuancer le message par des variations dont on ne saurait dire si elles sont ou non des unités nouvelles ou des avatars de l'ancienne : c'est le cas de l'accent qui, certes, participe au caractère discret lorsqu'il contraste avec son absence dans des syllabes voisines, mais dont le degré de force peut varier en rapport direct et immédiat avec les nécessités de l'expression ; c'est encore le cas de l'intonation où même un trait aussi arbitrisé que la mélodie montante de l'interrogation *il pleut ?* comporte un message qui variera au fur et à mesure que se modifiera la pente ou que s'esquisseront des inflexions de la courbe. » (M.ADA : p. 35-36).

On lit de même dans les *Éléments de linguistique générale*<sup>1221</sup>, où l'intonation est donnée comme non-discrète dans la mesure où « [i]l ne s'agit en aucune façon d'une montée par paliers où le choix d'un niveau déterminé aboutirait à un énoncé radicalement différent, mais bien d'une situation où toute modification, quelle qu'elle soit, de la courbe mélodique entraîne une modification parallèle et proportionnelle du sens de l'énoncé » (M.Él. : p. 22) :

« Lorsqu'il s'agit, non plus de deux directions différentes de la courbe d'intonation, mais de deux phonèmes, la situation est tout autre. Les mots *pierre* /pier/ et *bière* /bier/ ne se distinguent que par l'emploi dans l'un du phonème /p/ là où l'autre a /b/. On peut passer insensiblement de l'articulation caractéristique de /b/ à celle de /p/ en réduisant progressivement les vibrations des cordes vocales. Physiologiquement donc, nous trouvons ici la même continuité sans accroc que nous avons constatée pour la montée de la voix. Mais tandis que tout changement dans la montée de la voix entraînait une modification minime peut-être mais réelle du message, rien de tel ne se produit dans le cas des vibrations qui caractérisent /b/ par rapport à /p/. Tant qu'elles restent perceptibles, le mot prononcé sera compris "bière". Mais lorsque est atteint un seuil, qui peut d'ailleurs varier selon le contexte et la situation, l'auditeur comprendra "pierre", c'est-à-dire que l'initiale ne sera plus interprétée comme /b/, mais comme /p/. Le sens du message changera donc du tout au tout. Si le locuteur articule mal, ou s'il y a du bruit et que la situation ne facilite pas ma tâche d'auditeur, je pourrai hésiter à interpréter ce que j'entends comme *c'est une bonne bière* ou *c'est une bonne pierre*. Mais je devrai nécessairement choisir entre l'une ou l'autre interprétation. La notion d'un message intermédiaire ne fait aucun sens. De même qu'on ne peut rien concevoir qui soit un peu moins "bière" et un peu plus "pierre", on ne saurait envisager une réalité linguistique qui ne serait pas tout à fait /b/ ou serait presque /p/ ; tout segment d'un énoncé reconnu comme du français sera nécessairement identifiable OU comme /b/ OU comme /p/ OU comme un des 32 autres phonèmes de la langue. On résume tout ceci en disant que les phonèmes sont des unités **discrètes**. Ce caractère discret des phonèmes était

---

<sup>1221</sup> La distinction entre unités discrètes et non-discrètes est récurrente dans le corpus martinettien, où elle a partie liée, comme il apparaît notamment dans « Arbitraire linguistique et double articulation », avec la conception martinettienne de l'arbitraire du signe. Aussi y reviendrons-nous également *infra*.

naturellement impliqué dans l'indication donnée ci-dessus que les phonèmes sont en nombre fixe dans chaque langue. Notre graphie alphabétique, qui est à l'origine un calque de l'articulation phonématique, en a bien gardé le caractère discret : on peut, dans un texte manuscrit, hésiter à interpréter quelque chose comme un *u* ou comme un *n*, mais on sait qu'il s'agit nécessairement de *u* ou de *n*. La lecture implique l'identification de chaque lettre comme l'une d'un nombre déterminé d'unités pour chacune desquelles le compositeur d'imprimerie a une case particulière, et non point l'interprétation subjective du détail de la forme de chaque lettre individuelle. Un texte bien imprimé est un texte où les différences entre les *a* individuels successifs sont si minimes qu'elles ne troublent en rien l'identification de tous ces *a* comme la même unité graphique. Il en va de même avec les énoncés et les phonèmes : l'énoncé sera d'autant plus clair que les réalisations successives d'un même phonème seront plus immédiatement identifiables comme la même unité phonique. Ceci rejoint ce qui a été dit ci-dessus de la solidarité qui unit le /m/ de *masse* et le /m/ de *mal*. Il s'agit en fait de la même unité comme le marque la transcription identique, unité que les sujets ont intérêt à réaliser de la même façon s'ils veulent faciliter la compréhension de ce qu'ils disent.

Les unités discrètes sont donc celles dont la valeur linguistique n'est affectée en rien par des variations de détail déterminées par le contexte ou diverses circonstances. Elles sont indispensables au fonctionnement de toute langue. Les phonèmes sont des unités discrètes. Des traits prosodiques comme les faits d'intonation présentés ci-dessus ne le sont pas. Mais d'autres faits prosodiques, caractérisés comme tels parce qu'ils ne s'intègrent pas à la segmentation phonématique, sont discrets comme les phonèmes : il s'agit des **tons** qui sont en nombre déterminé dans chaque langue : il n'y en a pas en français, ni dans la plupart des langues européennes ; on en compte deux en suédois, quatre en chinois du nord, six en vietnamien. » (M.Él. : p. 22-24).

On retrouve ici la notion d'invariant subsompteur de réalisations<sup>1222</sup> ainsi que l'interprétation de la proposition « une unité linguistique est ce que les autres ne sont pas » qui

---

<sup>1222</sup> La dimension de l'invariant apparaît également de manière très nette dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957) : « The needs of communication and expression do not directly affect the phonemes of the language as such, because the latter are distinctive units without a meaning of their own, units whose linguistic value lies in their presence or their absence and is not susceptible to degrees ; phonemes are “discrete” units : whether the /b/ of *back* is articulated energetically or slovenly, whether the frequency of the glottal vibrations which normally accompany its performance is considerable or very low, *back* will remain exactly the same unit ; as long as *back* remains distinct from *pack*, *tack*, *sack*, etc., the normal conditions for the functioning of the language are secured. » [« Les besoins de la communication et de l'expression n'affectent pas directement les phonèmes de la langue comme tels, parce que ces derniers sont des unités distinctives sans signification par eux-mêmes, des unités dont la valeur linguistique réside dans leur présence ou dans leur absence et n'est pas susceptible de degrés ; les phonèmes sont des unités “discrètes” : que le /b/ de *back* soit articulé énergiquement ou négligemment, que la fréquence des vibrations glottales qui accompagnent habituellement sa réalisation soit considérable ou très faible, *back* restera exactement la même unité ; aussi longtemps que *back* reste distinct de *pack*, *tack*, *sack*, etc., les conditions normales de fonctionnement de la langue sont assurées. »] (M.Ph. : p. 17), ainsi que dans « La vie secrète du langage » : « La phonologie n'aborde, en fait, qu'un seul aspect du langage, celui des sons, longtemps considéré comme marginal, mais dont les phonologues établissent le caractère proprement linguistique. Derrière l'infinie variété distinctive des productions phoniques de l'homme, ils découvrent les unités distinctives, les phonèmes, dont chaque langue présente un nombre déterminé. Cela implique que le phonème est une unité “discrète” qui est présente ou absente, sans qu'il puisse être question qu'elle soit jamais, ici ou là, plus ou moins ceci ou cela. Le phonème est linguistiquement toujours identique à lui-même, quelles que soient les différences physiques qu'on pourrait constater d'une de ses réalisations à une autre, chez différentes personnes et dans diverses circonstances. En d'autres termes, le phonème est une valeur, comme un billet de cent francs qui vaut cent francs, non du fait de sa réalité physique à base de cellulose, mais parce qu'un groupe d'êtres humains tombe d'accord pour lui conférer un certain pouvoir dans les échanges. » (M.Vi. : p. 65).



prévalait dans les *Mémoires d'un linguiste*. La notion de discrétion est en effet l'une des interprétations martinettiennes de la notion saussurienne de différentialité ou d'opposition<sup>1223</sup>. Mounin peut ainsi écrire dans l'article « Langage » qu'il rédigea pour *La Linguistique, Guide alphabétique* :

« Un dernier caractère important du langage, mis en évidence au XX<sup>e</sup> siècle, est le fait qu'il fonctionne au moyen de signes **discrets** (on dit aussi différentiels). C'est leur propriété de ne valoir que par leur présence ou leur absence, d'être forcément ou semblables ou différents » (M.LGA : p. 168).

Aussi la notion de système entretient-elle un lien privilégié avec la notion de discrétion. Les unités discrètes constituent ainsi, dans l'*Économie des changements phonétiques*, un « système au sens étroit du terme » :

« On sait d'autre part que les systèmes phonologiques sont formés d'unités "discrètes", de nombre bien déterminé, qui valent par leur présence ou leur absence, sans que leur participation soit jamais susceptible de degrés, et tout trait phonique qui, en se modifiant graduellement, modifierait concurremment le contenu du message, cesserait *ipso facto* de faire partie du système phonologique au sens étroit du terme. » (M.ECP : p. 159).

De fait, comme le souligne Martinet dans « A New Generation of Phonemes, The French Intervocalic Stops » (1982), la discrétion est au fondement de la distinctivité :

« I don't know how many of my readers operate with and appreciate the notion of phonological system. Some linguists don't and even go further : recently it has been fashionable in some quarters to query the conception of phonemes as discrete units. The argument goes as follows : people who do not use exactly the same phonemic units are found to understand one another ; therefore phonemes may be discrete, if we consider the idiolect, but not if we operate with a language as a means of communication ; furthermore, even on the plane of each idiolect, there are cases, on record where a given speaker abandons some distinctions he used to make. Since this is not likely to take place overnight, it means that, over a certain period, it was impossible to count the phonemes of that idiolect. The conclusion which is drawn is that a new theory should be established, which would not be based upon the concept of discreteness.

All this reminds one of the old dispute regarding "phonetic laws". As you remember, some linguists assumed and proclaimed that there were no exceptions to phonetics laws and that wherever the final result was not the one which had been predicted by the law, the law had to be revised because one of the conditions had been forgotten or disregarded. Others maintained that, even then, there would be exceptions and therefore the very notion of phonetic laws should be discarded. Most sober-minded linguists were of the opinion that, if we wanted to identify the exceptions that were to be accounted for by reference to some other principle, we had to assume that there was a "rule", i.e., that in most cases the fate of a given sound appearing in a given position would be the same irrespective of the meaning of the segments where it appeared.

The establishment, in the thirties, of phonological systems, amounted to presenting a synchronic justification of the "regular sound laws" of a former generation : it presupposes that the segmental items of a given language are reducible to a set of distinctive units. If they are distinctive, they have to be discrete : there is nothing between

---

<sup>1223</sup> Notons que l'on retrouve d'ailleurs, dans le développement des *Éléments de linguistique générale*, jusqu'à la comparaison avec l'écriture. Voir également M.SG : p. 7-9, commenté en ce sens dans le chapitre 1.

a *pear* and a *bear*. They cannot be distinctive unless they are distinct, and the necessity of distinguishing between significant units, or, for the sake of simplicity, words, entails that of keeping the phoneme distinct<sup>1224</sup>. » (M.Ne. : p. 161-162).

Dans cette perspective, la valeur systémique, au sens restreint de la valeur des unités discrètes, apparaît comme un mode de la valeur, mode de la valeur selon lequel une unité vaut par sa présence ou par son absence et non seulement parce qu'il lui est apparié un sens ou une fonction<sup>1225</sup>, et dont la mise en évidence est pour Martinet l'un des grands apports du structuralisme linguistique comme il le pose dans *Évolution des langues et reconstruction* :

---

<sup>1224</sup> « Je ne sais pas combien, parmi mes lecteurs, opèrent avec, et font cas de la notion de système phonologique. Certains linguistes ne le font pas, et vont même plus loin : il fut récemment à la mode dans certains endroits de mettre en question la conception des phonèmes comme des unités discrètes. L'argument est le suivant : les gens qui n'utilisent pas exactement les mêmes unités phonémiques se comprennent les uns les autres ; en conséquence, les phonèmes peuvent bien être discrets si nous considérons l'idiolecte, mais non si nous opérons avec une langue considérée comme un moyen de communication ; de plus, même sur le plan de chaque idiolecte, il y a des cas avérés où un locuteur donné abandonne certaines distinctions qu'il avait l'habitude de faire. Puisqu'il ne semble pas que cela se soit passé du jour au lendemain, cela veut dire que pendant une certaine période il était impossible de compter les phonèmes de cet idiolecte. La conclusion qui est tirée est que l'on doit établir une nouvelle théorie, qui ne soit pas fondée sur le concept de discrétion.

Tout cela rappelle la vieille querelle concernant les "lois phonétiques". On se souvient que quelques linguistes postulaient et décrétaient qu'il n'y avait aucune exception aux lois phonétiques et que partout où le résultat final n'était pas celui qui avait été prédit par la loi, la loi devait être revue parce que l'une des conditions avait été oubliée ou négligée. D'autres soutenaient que, même là, il y aurait des exceptions et qu'en conséquence la notion elle-même de loi phonétique devait être abandonnée. Des linguistes plus sensés étaient d'avis que si nous voulions identifier les exceptions qu'il fallait prendre en compte en référence à quelque autre principe, il fallait postuler qu'il y avait une "loi", c'est-à-dire que dans la majorité des cas le destin d'un son donné apparaissant dans une position donnée serait le même, indépendamment de la signification des segments où il apparaissait.

L'établissement, dans les années trente, des systèmes phonologiques, équivalait à présenter une justification synchronique des "lois phoniques régulières" de la génération précédente : il présuppose que les éléments segmentaux d'une langue donnée sont réductibles à un ensemble d'unités distinctives. Si elles sont distinctives, elles doivent être discrètes : il n'y a rien entre une *pear* et un *bear*. Elles ne peuvent être distinctives sans être distinctes, et la nécessité de distinguer entre les unités significatives, ou, pour faire simple, les mots, implique celle de garder les phonèmes distincts. »

<sup>1225</sup> Voir également notamment (voir ci-dessus la note 1221), dans « Phonetics and Linguistic Evolution » : « Among the elements thus defined [les éléments prosodiques], some have a distinctive function identical in its principle with that of phonemes and their linguistic value just like that of the latter, lies in their presence or their absence : these are the tones, either combined with accent as in Scandinavian, Serbo-Croatian, and Northern Chinese, or independent of all accent as in the "tone-languages" of South-eastern Asia or those of Central Africa. » [« Parmi les éléments ainsi définis, quelques-uns ont une fonction distinctive identique dans son principe à celle des phonèmes, et leur valeur linguistique, tout comme celle de ces derniers, réside dans leur présence ou dans leur absence : ce sont les tons, soit combinés avec l'accent, comme en scandinave, en serbo-croate et en chinois du nord, soit indépendants de tout accent, comme dans les "langues à tons" de l'Asie du Sud-Est ou de l'Afrique Centrale. »] (M.Ph. : p. 18), dans les *Éléments de linguistique générale* : « On classe dans la prosodie tous les faits de parole qui n'entrent pas dans le cadre phonématique, c'est-à-dire ceux qui échappent, d'une façon ou d'une autre, à la deuxième articulation. Physiquement, il s'agit en général de faits phoniques nécessairement présents dans tout énoncé parlé [...] On comprendra, dans ces conditions, que linguistiquement ces faits ne puissent guère valoir par leur présence ou leur absence en un point, mais plutôt par leurs modalités, variables d'une partie à une autre d'un énoncé. En conséquence, ils se prêtent moins bien à caractériser des unités discrètes que d'autres » (M.Él. : p. 83), et dans *Syntaxe générale* : « En d'autres termes, il convenait, dans tous les domaines du savoir, d'échapper au subjectivisme, d'opérer sur des données vérifiables, de restreindre, provisoirement, ses ambitions à un champ limité et, pour l'étude de ce champ, de choisir un point de vue bien défini. Cette façon d'opérer permet souvent d'aboutir à ce qu'on désigne comme des unités discrètes, c'est-à-dire des unités qui s'opposent absolument sans qu'il soit possible de passer graduellement de l'une à l'autre. [...] Ceci ouvre la voie à des traitements statistiques, voire généralement mathématiques. » (M.SG : p. 7).

« On répète volontiers, depuis plus de vingt ans, que la linguistique est une science pilote. Nous dirons plutôt qu'elle a, pour la première fois, fait la preuve qu'on peut opérer avec des grandeurs discrètes lorsqu'on traite de certains aspects du comportement humain. » (M.ELR : p. 5).

Mais mode de la valeur, la discrétion l'est non seulement dans la mesure où elle renvoie à un type de rapport son/sens, mais également dans la mesure où elle implique un type particulier de systématité ou de définition relationnelle. Si, en effet, cette notion implique la dimension de l'invariant, la réciproque ne semble pas vraie, comme en témoignent les développements de *A Functional View of Language* sur l'intonation :

« Le problème central de l'intonation consiste à trouver la relation qui existe entre les niveaux tels qu'ils sont posés par le descripteur et leur réalité linguistique, c'est-à-dire le comportement des locuteurs. Ce problème, encore à peine formulé, n'a jamais été, à ma connaissance, soumis à une étude approfondie. Il semble clair que ces niveaux ne sont pas des unités discrètes, puisque des variations de hauteur dans la réalisation de ces niveaux peuvent faire varier parallèlement et proportionnellement le sens du message. Un niveau impliquant l'amertume ou le mépris sera d'autant plus amer ou méprisant qu'il sera prononcé plus bas. Avec les phonèmes, qui sont typiquement des unités discrètes, la façon précise dont est prononcé un phonème ne peut pas changer le message : *bon* reste "bon" et rien d'autre, sans aucune variation de sens, quel que soit le degré de voisement de son /b/ initial, tant qu'il y en a suffisamment pour le maintenir distinct de *pont*. Mais, si les niveaux d'intonation ne sont pas des unités discrètes, correspondent-ils ou ne correspondent-ils pas, dans une langue donnée, à certains comportements habituels ? Si c'est le cas, cela signifie qu'un certain type de situation entraîne normalement le choix d'un certain niveau qui, comme nous l'avons vu, détermine une certaine direction de la courbe mélodique. Dans ce cas, toute déviation perceptible de cette direction doit être considérée et classée comme une déviation individuelle par rapport à une norme. C'est une variation significative mais qui reste la variante d'une unité définie. La réponse à cette difficile question pourrait être obtenue en soumettant à un examen statistique un très grand nombre d'enregistrements instrumentaux. Il faudrait évidemment entreprendre cette étude pour les langues les plus diverses avant d'être en mesure de présenter un traitement linguistique général reposant sur des bases sérieuses.

Que de telles habitudes d'intonation existent, cela est un fait acquis. Ce sont quelques uns de ces traits qui permettent de dire qu'une personne a tel ou tel "accent". Mais il reste à déterminer dans quelle mesure ces habitudes entravent ou empêchent l'utilisation individuelle des implications naturelles de la mélodie du discours<sup>1226</sup>. » (M.LF : p. 50-51).

---

<sup>1226</sup> « The central problem of intonation, a problem which, having hardly been formulated, has, to my knowledge, never been tackled, is that of the relation between the levels as posited by the language describer, and their linguistic reality, or, in other words, the behaviour of speakers. It seems clear that they are not discrete units because it is never quite immaterial for the message whether the "level" is performed a little higher or a little lower : a level implying bitterness or contempt will be the more bitter or contemptuous if it is pronounced a little lower than may be usual ; with phonemes, which are typically discrete, the precise way a phoneme is pronounced cannot change the message : *dab* remains "dab" and nothing else, whatever the amount of voicing of its initial /d/, as long as there is enough of it to keep *dab* distinct from *tab*. But, if intonational levels are not discrete, do they or do they not, in a given language, correspond to some habitual comportments ? If they do, it means that a certain type of situation normally entails the choice of a certain level, which, as we have seen, determines a certain direction of the melodic curve. If this is the case, any perceptible deviation from this direction must be considered and classified as an individual deviation from a norm. It is a meaningful variation, but still a variant of a type. The answer to this query could only be obtained through a mass of instrumental

Ainsi que nous le verrons plus en détail *infra*, la notion de discrétion est seulement valorisée comme renvoyant au proprement linguistique, dans le cadre d'une opposition qui n'est pas sans rappeler, *mutatis mutandis*, l'opposition entre structure et atomisme. On lit ainsi dans « Réflexions sur la phrase » (1961) :

« De façon générale, dès qu'interviennent les faits d'intonation dans la valeur du message, on quitte le domaine proprement linguistique des unités discrètes, celles qui autorisent un traitement statistique des faits de langue et une délimitation rigoureuse des unités et des catégories, pour tomber dans celui des variations infinitésimales qui ne peuvent recevoir une représentation symbolique qu'en conséquence d'un choix subjectif et partiellement arbitraire du descripteur. » (M.Phr. : p. 234)

et de même dans « La vie secrète du langage<sup>1227</sup> » :

« Ce qui est scandaleux chez le phonème, c'est non seulement qu'il n'est phonème que parce que sans nuances, mais que c'est précisément en sa qualité de fait humain qu'il s'oppose, par son monolithisme fonctionnel, à l'infinie variété de ses réalisations physiques. Ce qui est grave, c'est qu'on peut désormais faire le compte exact des phonèmes d'un énoncé. Cela permet un traitement quantitatif des faits linguistiques fondé, non plus sur une évaluation approximative et subjective de ressemblances et de différences physiques, mais sur le résultat d'une analyse objective d'énoncés oraux enregistrés. Ce n'est plus l'arbitraire du chercheur qui fixe ce qui doit être compté, mais l'objet lui-même, et cet objet est un comportement humain. L'évaluation quantitative rigoureuse s'impose donc dans un domaine qui avait longtemps été conçu comme celui de l'appréciation qualitative. » (M.Vi. : p. 66).

La notion martinettienne de valeur est donc relativement complexe, impliquant deux types de dualités qui répondent aux deux dimensions de la valeur saussurienne : entre rapport son/sens et fonction d'une part, entre système et fonction d'autre part. Ces dualités, dont le regroupement en deux types n'empêche pas la multiplicité – en effet, comme nous l'avons déjà signalé, les dualités signification/fonction, signification/identité, structuration/invariant, structure/fonction, structuralisme/fonctionnalisme, gradualité/discrétion, définition relationnelle/discrétion, pour ne citer que celles que nous avons passées en revue, ne se recouvrent pas – et que nous rencontrerons à plusieurs reprises dans le cours de ce travail, notamment, dans la mesure où elles sont symptomatiques des difficultés de la représentation structuraliste de la langue, dans la deuxième partie de celui-ci, témoignent avant tout, comme nous l'avons posé plus haut, du double obstacle épistémologique de la problématique des rapports son/sens et de l'hypothèse structurale qui fait pendant, dans les élaborations structuralistes, à la corrélativité des deux dimensions constitutives du concept saussurien de valeur. Mais elles témoignent également, en second lieu, de la spécificité de la perspective martinettienne, dont la particularité notable, notamment par rapport à Jakobson, est la

---

recordings submitted to a statistical examination. This, of course, would have to be done for a large number of the most diverse languages before a well-founded general linguistic treatment could be presented.

That such intonational habits exist need not be further substantiated. They are some of the features that often enable people to state that some person has this or that "accent". But it remains to be determined how far such habits actually hamper or prevent individual uses of the natural implications of speech melody. » (M.FVL : p. 37-38).

<sup>1227</sup> Voir également M.SG : p. 7, cité dans le premier chapitre et dans la note 1225 ci-dessus.

redéfinition de la différentialité en discrétion, impliquant une construction du rapport entre fonction et structure. La valeur, dans le cadre de cette construction, apparaît en effet nécessairement, sur fond du double donné des rapports son/sens et de la structure, comme un type de valeur, type de rapport son/sens et type de valeur systématique, et à la première dualité, commune, *mutatis mutandis* à Jakobson, qui oppose négativité et positivité, et à Martinet, qui oppose quant à lui signification et fonction d'une part, gradualité et discrétion d'autre part, s'en ajoute une seconde, liée à une double élaboration de l'hypothèse structurale. La linguistique martinettienne apparaît ainsi réellement comme « fonctionnelle » et « structurale », c'est-à-dire tout d'abord structurale parce que fonctionnelle ( $\beta$ ), mais également purement structurale ( $\gamma$ ).

### $\beta$ - Système et solidarité

La notion martinettienne de système ou de structure renvoie en premier lieu à la dimension de la solidarité. On lit ainsi dans « Structure et langue » (1965) :

« Tout incite à voir dans une langue un faisceau d'habitudes, c'est-à-dire un comportement humain. Une structure linguistique se présente, dans ces conditions, comme la manière dont les différentes habitudes constitutives de ce faisceau se conditionnent les unes les autres. » (M.St. : p. 295-296).

Martinet parle ici de conditionnement. De nombreux textes mettent plus précisément en exergue la dimension de la définition relationnelle des éléments linguistiques. On lit ainsi dans « La phonologie synchronique et diachronique » (1938/1965) :

« On ne devra pas définir le *k* anglais comme une occlusive, puisqu'il n'existe pas en anglais de phonème spirant de même lieu d'articulation. Au contraire, le *k* allemand devra être caractérisé comme occlusif, puisqu'il existe en allemand un phonème spirant correspondant (réalisé sous forme de *ich-* ou *ach-*Laut). Dans certains dialectes tcherkesses il existe un phonème *k* qui se réalise objectivement comme le *k* de l'allemand. Mais tandis que la consonne allemande se laisse assez facilement définir comme une occlusive (par opposition à *ch*), une forte (par opposition à *g*) et une dorsale (par opposition à *t*), le *k* tcherkesse doit être caractérisé phonologiquement comme une sourde (par opposition à *g*), une faible (par opposition au *k* fort ou géminé), une infraglottale (par opposition au *k* supraglottal), une non-arrondie (par opposition à l'arrondie *k*<sup>o</sup>), et enfin une dorsale (par opposition à l'apicale *t*). On voit, par ce dernier exemple, ce qu'il faut entendre par système phonologique d'une langue : les phonèmes ne sont ce qu'ils sont que par opposition aux autres phonèmes de la langue. Chaque phonème contribue à déterminer la nature phonologique de ses voisins, et voit la sienne propre déterminée par eux. » (M.PSD : p. 61)

puis de même dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique<sup>1228</sup> » (1980) :

---

<sup>1228</sup> Voir également dans *Économie des changements phonétiques* (1955) : « A supposer qu'on identifie les phonèmes /a/ de deux langues différentes, on ne pourra pas considérer que la même pression s'exerce sur chacune de leurs réalisations dans la chaîne puisque chaque langue a son système phonologique propre. Aussi, au nom du principe que dans un système tout se tient et que la nature d'une des parties dépend de celle des autres, se refusera-t-on à de semblables identifications. » (M.ECP : p. 25). Nous reviendrons *infra* sur la notion de pression.

« [...] ce ne sont pas les mêmes phonèmes que vous avez d'une langue à une autre. Vous n'avez pas le droit de dire : le phonème /p/ existe en français et en turc. On a un phonème /p/ en turc et un phonème /p/ en français. Ceci parce que chaque phonème se définit par rapport aux autres phonèmes en fonction des oppositions établies à l'intérieur du système, et que, si les oppositions ne sont pas les mêmes, nous avons affaire à des phonèmes différents. La nature et les rapports mutuels vont donc différer d'une langue à l'autre. » (M.Emp. : p. 16)

et dans *Vers l'écrit avec alfonic (Écoles maternelles et cours préparatoires)* (1983), où l'on retrouve la notion de conditionnement :

« [...] les phonèmes d'une langue forment un système, c'est-à-dire un ensemble d'unités qui se conditionnent les unes les autres. La nature de chacune est donc sous la dépendance de celle des autres. » (M.VEA : p. 15).

Il est question, dans tous ces passages, de phonèmes, mais la thèse vaut également pour les éléments de première articulation. C'est ainsi en termes de définition oppositive de valeurs solidaires qu'est conçue l'axiologie, science des valeurs significées :

« Si, dans la phrase *Les petits enfants passeront à midi*, on remplace le monème “passe” par le monème “mange”, on obtient une nouvelle phrase, *les petits enfants mangeront à midi*, qui a un “sens” différent de la première.

Chacun des monèmes de la première phrase est susceptible d'être ainsi échangé avec tout monème de la classe à laquelle il appartient, par exemple *les* avec *mes*, *petits* avec *bons*, *passer* avec *dormir*, “futur” avec “passé”, *à* avec *vers*, *midi* avec *minuit*.

Chacun de ces échanges a pour résultat une nouvelle phrase, de structure syntaxique identique à chacune des autres, mais de sens différent. Ceci veut dire que tout monème participe au sens de la phrase où il figure, y compris les modalités et les fonctionnels. On désigne cette participation comme sa **valeur**.

Cette valeur se dégage en opposant le monème considéré à tous les monèmes de la même classe **dans un contexte donné**. Ainsi dans le contexte *les petits enfants... -ront à midi*, *passe-...* s'oppose à *mange-...*, *dormi-...* et aussi à *arrive-*, *parti-...*, etc.

On appelle **axiologie** l'étude des valeurs ainsi dégagée **par opposition**. Cela n'a, bien entendu, de sens qu'à l'intérieur d'une langue donnée, puisque chaque monème n'est opposé qu'aux monèmes de la même langue, et non à des notions abstraites de valeur universelle. L'axiologie établit donc ce qu'on appelle couramment le “sens” des unités linguistiques. Ceci vaut aussi bien pour les monèmes qui constituent les entrées du dictionnaire que pour ceux qui, étant toujours amalgamés ou non isolés dans la graphie, n'apparaissent que dans la grammaire. » (M.GFF : p. 21-22).

On lit de même dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

« Le grammairien fonctionnaliste, en face des classes de monèmes qu'il vient de dégager, s'abstient, en général, de caractériser sémantiquement chacune d'entre elles [...] son premier devoir n'est pas de porter un jugement sur ce qui distingue sémantiquement des classes parfaitement identifiées par leurs compatibilités, mais de marquer ce qui, à l'intérieur de chaque classe, oppose les unes aux autres des unités de compatibilités identiques. Lorsque, par exemple, on a relevé qu'en français, *le*, *ce* et *mon* figurent dans un même paradigme commutatif et appartiennent de ce fait à une même classe d'actualisateurs du nom, on ne peut guère s'abstenir de dégager ce qui les distingue, à savoir ce qu'on désigne comme leur valeur, le trait “défini nu” pour *le*, le trait “démonstratif” pour *ce*, le trait “possessif” + celui de 1<sup>ère</sup> personne pour *mon*. On a

proposé et utilisé le terme d'*axiologie* pour désigner l'étude de telles valeurs oppositives. Il doit naturellement être clair que l'axiologie s'étend également aux classes de lexicaux : c'est bien par opposition que l'on dégage les traits de sens qu'on fait figurer dans le lexique sous la forme un peu édulcorée d'une définition de dictionnaire. La grammairien n'a donc nullement le monopole de l'axiologie. » (M.Poi. : p. 61-62).

Il y a donc, pour Martinet, dépendance des éléments à l'égard du système, au sens d'une détermination de la nature de ces derniers par les oppositions, qui en permettent la définition linguistique, phonologique ou axiologique<sup>1229</sup>. Le système peut ainsi être défini, dans *La Description phonologique* (1956), comme un « ensemble d'oppositions<sup>1230</sup> ». C'est là une reformulation proprement martinettienne de la proposition saussurienne « un élément linguistique est ce que les autres ne sont pas ». Martinet évoque ainsi dans les *Mémoires d'un linguiste* le « principe de base de la linguistique structurale post-saussurienne, selon lequel un élément n'existe que du fait de ce qui le distingue des autres éléments du même système » (M.Mé. : p. 93). On note qu'il ne s'agit plus, dans cette formule, de définition, comme c'était le cas ci-dessus, mais d'existence. Dans le même temps, il n'est plus question d'« être autre », mais, dans la perspective positiviste martinettienne, de « ce qui le distingue », qui réintroduit l'aspect définitionnel. Ce double aspect est sensible dans de nombreuses formulations. Martinet insiste en premier lieu sur le caractère exclusivement oppositif des unités linguistiques, qui n'existent que dans la mesure où elles sont opposées à d'autres. On lit ainsi dans « Réflexions sur l'opposition verbo-nominale » (1950) :

« On entend parfois des linguistes se prononcer, dans le cas d'une famille linguistique donnée, en faveur de l'antériorité du nom ou de celle du verbe. Prises au pied de la lettre, des affirmations de ce type n'ont pas grand sens : une langue qui ne connaît pas la distinction entre nom et verbe ne possède ni noms ni verbes, mais des éléments lexicaux indifférenciés sur ce plan. » (M.Ré. : p. 211)

et de même dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

---

<sup>1229</sup> Inversement, la « structure du système » dépend de la nature des éléments linguistiques : « D'autre part, pour quiconque est habitué à penser les langues comme des ensembles dont toutes les parties sont solidaires, l'interprétation du cas en -s comme un ergatif remet en question la structure du système casuel tout entier et, naturellement, les rapports du verbe et du nom, dans le système et dans le discours. » (M.Li. : p. 92-93), « Ces changements en progrès ne tendent pas nécessairement à éliminer certaines oppositions et à en préparer d'autres. Il peut y avoir simplement modification de la nature articulaire et acoustique d'un ou de plusieurs phonèmes, dans toutes les positions où ils apparaissent ou dans certaines positions seulement. [...] »

Les modifications du type que nous venons de considérer ne changent pas le nombre des phonèmes de la langue ou, plus exactement, s'il s'agit de modifications limitées à certains contextes, le nombre d'oppositions phonologiques disponibles dans une position déterminée. On ne peut pas dire cependant que le système ne soit pas affecté, puisque les rapports des phonèmes dans le système peuvent fort bien être tout autres, à l'issue du processus : lorsqu'en haut-allemand, un /d/ ancien devient /t/ (anglais *do*, allemand *tun*), il acquiert un trait, la sourdité, qu'il a désormais en commun avec /p/ et /k/ et perd celui de sonorité qu'il partageait précédemment avec /b/ et /g/ ; c'est une réorganisation du système qui a permis à l'ancien /d/ d'occuper la place d'un ancien /t/ passé à /ts/ ou /ss/ dorsoalvéolaire ; les phonèmes ne se sont pas confondus dans le système, ils ne se sont pas télescopés dans la chaîne parlée, mais ils sont désormais dans des rapports nouveaux dont on devra tenir compte si l'on veut comprendre l'évolution à venir. » (M.Pr. : p. 61-62).

<sup>1230</sup> « Il [le phonologue] doit encore, dans la mesure où la chose est possible, préciser l'importance respective des différentes oppositions dont l'ensemble forme le système phonologique de la langue. » (M.DP : p. 47).

« Il convient de faire remarquer que “série” et “ordre” sont des concepts oppositionnels, tout comme n’importe quelle autre entité phonologique. De même qu’un phonème, en tant que phonème, présuppose d’autres phonèmes, une série présuppose une ou plusieurs autres séries, un ordre un ou plusieurs autres ordres. » (M.Fun.E : p. 70 [M.Fun.I : p. 55])

puis dans *Des Steppes aux océans. L’indo-européen et les « Indo-Européens »* :

« Or, il n’y a jamais, dans une langue, “un ton” au singulier. Le ton est une unité oppositive, ce qui veut dire qu’il y en a toujours plus d’un. » (M.Ste. : p. 176).

C’est en revanche la dimension de la définition qui est mise en avant dans cette remarque de *Syntaxe générale* :

« Définir l’ergativité par opposition à autre chose qu’il faudrait appeler l’accusativité est en accord avec une vision structurelle des faits. » (M.SG : p. 232)

ainsi que dans « Neutralisation et syncrétisme » (1968), lorsqu’il est question de base commune d’une opposition : Martinet pose tout d’abord que cette base commune est établie par opposition :

« En phonologie, la base commune s’établit par opposition avec les autres phonèmes susceptibles d’apparaître dans le même contexte » (M.Neu. : p. 76)

puis que son analysabilité est suspendue à l’existence d’autres oppositions que celles qui permettent de l’établir :

« La base commune est naturellement ici la notion de nombre. Elle n’est pas analysable en traits distincts, comme c’est souvent le cas pour les phonèmes, et ceci pour la raison évidente que le système, ou, si l’on veut, la classe des unités opposables se réduit ici aux deux termes en cause et qu’il n’y a pas d’autres oppositions qui permettraient une analyse de la base commune. » (M.Neu. : p. 77).

On se souvient, par ailleurs, de ce passage des *Mémoires d’un linguiste*, cité plus haut, où la proposition saussurienne selon laquelle une unité linguistique est ce que les autres ne sont pas est interprétée en termes de structuration en traits, autrement dit en termes d’oppositions, mais également de définition :

« 2. Une unité linguistique est ce que les autres du même type ne sont pas

C’est “astucieux” et “excitant”, mais à prendre avec plusieurs grains de sel. Sur le plan des unités lexicales, c’est une justification de la théorie des champs de Joost Trier. Mais, bien entendu, le lexique n’est structuré que par places. *Pomme, poire, prune, banane* s’opposent beaucoup plus fondamentalement sur le plan de la nature que sur celui de la langue. L’analyse dite “componentielle” de *pomme* aboutit au trait unique *pomme*. Donc pas de structuration possible. » (M.Mé. : p. 297).

On retrouve en réalité ici la double dimension de la valeur martinettienne, verticale et horizontale, fonctionnelle et structurale, à laquelle renvoie la notion de distinction. Il est ainsi question, dans « Linguistique appliquée » (1969) et dans « Fonction et structure en linguistique » (1971), non seulement de la « nature » des éléments linguistiques, mais également de leur « fonction » ou de leur « valeur » :



« [...] chaque langue est une structure où la nature et la fonction de chaque élément sont sous la dépendance de celles des autres éléments de la structure » (M.LA : p. 212)

« Il a fallu que la phonologie intègre à la langue proprement dite les faits phoniques pour qu'on arrive à concevoir la phonie de chaque langue comme une structure caractérisée, comme toute structure, par l'interdépendance de ses éléments constitutifs. Ceci reconnu, on a constaté que, sur ce plan du langage comme sur tous les autres, la nature et la valeur d'un élément est sous la dépendance des autres éléments de la structure » (M.Fo. : p. 40).

A la notion d'opposition (« horizontale ») répond de fait, ainsi qu'il apparaît dans ce passage de « La marque et l'altérité » (1957), où Martinet se réfère de nouveau à Saussure, celle de choix (« verticale ») :

« L'enseignement de Ferdinand de Saussure a convaincu les linguistes que rien ne vaut dans la langue que par opposition et ceci est vrai de toutes les unités linguistiques, qu'elles soient phoniques et distinctives, ou significatives, c'est-à-dire douées d'une forme et d'un sens : dans une langue où, comme en français, toutes les unités phoniques réclament normalement la même participation des poumons et de la cage thoracique, l'action thoraco-pulmonaire n'a pas de statut linguistique puisqu'elle est toujours la même, et toujours présente, et que les sujets parlants n'ont jamais à choisir entre une action de ce type et une autre du même type, ce qui est la condition même de l'existence d'une opposition ; un ton est proprement une inflexion mélodique indispensable pour identifier exactement un mot donné ou une forme déterminée ; il n'y a pas de tons en français, mais il y en a en chinois ; une langue n'a pas de tons si elle ne distingue, au moins entre deux d'entre eux, par exemple un ton montant et un ton descendant ; dire qu'une langue n'a qu'un ton voudrait dire que cette langue n'a pas de tons.

Les oppositions forment donc la trame de toute réalité linguistique. » (Alt. : 193-194).

L'opposition est présentée ici comme la condition d'existence des unités linguistiques, mais on voit en outre dans ce passage que cette condition est elle-même conditionnée : par l'existence d'un choix, donnée comme « la condition même de l'existence d'une opposition ». On lit plus précisément dans « La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé » (1958) :

« Or, c'est l'existence d'un choix qui crée l'opposition, et c'est l'opposition qui confère aux faits de parole un statut proprement linguistique. » (M.Er. : p. 222).

L'opposition semble ainsi tout à la fois corrélatrice de la fonction, dont elle conditionne l'existence, et fondée par la notion de choix<sup>1231</sup>, dont nous avons vu ci-dessus les rapports avec celle de fonction. On retrouve ici la circularité des rapports entre fonction et structure que nous avons vue dans le chapitre 1, et la double implication de la notion de choix – opposition et fonction – est tout à fait notable, témoignant on ne peut plus clairement de

---

<sup>1231</sup> Ces deux aspects apparaissent nettement dans « Le sujet comme fonction linguistique et l'analyse syntaxique du basque » (1962), où on lit tout d'abord, témoignant de la corrélativité entre fonction (valeur) et opposition : « Comme toutefois les faits linguistiques ne valent que par opposition, les linguistes répugnent à parler d'un passif là où il n'est pas en opposition avec un actif. » (M.Suj. : p. 243), Martinet ajoutant en note, « Sur la notion de choix comme fondement des valeurs linguistiques, cf. A. MARTINET, *Éléments de linguistique générale*, 1-19 et 1-20. » (M.Suj. : p. 243, note 1). Sur ces deux paragraphes des *Éléments de linguistique générale*, où la notion de choix apparaît solidaire de la distinction syntagmatique/paradigmatique, voir *infra*, II-, A-, 2-, b-, β-.

l'absence de corrélativité théorique entre fonction et structure, dont le rapport doit ainsi se trouver fondé, postulé comme mode de construction du rapport son/sens. A la double dualité existence/définition, fonction/nature répond alors celle de la fonction et de l'opposition, tout à la fois gagée et construite par le rapport son/sens que rappelle ici la notion de choix. Les unités martinettiennes ne sont donc pas, comme le sont les unités saussuriennes, essentiellement oppositives et relatives – délimitées – mais choisies, fonctionnelles, et comme telles opposées. Dans cette perspective, la notion d'opposition, tout à la fois condition et, avec la notion de choix, implication, de l'existence d'une fonction, renvoie non tant à un mode d'existence des unités linguistiques, qu'à un critère de linguisticité et à un mode de définition d'unités préalablement identifiées : sons ou significations, définis et assignés à des invariants ou à des variantes là où ils sont chez Saussure reconnus comme identiques, ce qui signifie « étant ». Il s'agissait, dans ces deux passages, des unités elles-mêmes. Mais la procédure de définition des unités linguistiques peut également trouver à se formuler en termes de choix. Ainsi, s'il était question, dans le long développement de « Substance phonique et traits distinctifs » que nous avons cité lors de notre analyse des textes de Jakobson, et de même ci-dessus dans « Neutralisation et syncrétisme », de possibilité de dissociation d'un trait autrement considéré comme unique, dans les *Éléments de linguistique générale*, l'analyse des phonèmes en traits distinctifs est subordonnée à l'identification de « choix uniques » :

« L'identification des segments minima, préalable à toute identification des phonèmes, suppose qu'on compare la nature phonétique du segment choisi avec celle des autres segments qui peuvent figurer dans le même contexte ou, en d'autres termes, qui sont en opposition avec lui. Soit, par exemple, le premier segment du mot *douche* ; il est en opposition avec le premier segment de *souche*. On note dans un cas une explosion, précédée d'une fermeture du chenal expiratoire effectuée au niveau des dents supérieures par la pointe de la langue et accompagnée de vibrations des cordes vocales. Dans l'autre cas, on observe une friction de l'air effectuée entre les alvéoles supérieures et la partie antérieure du dos de la langue, sans accompagnement de vibrations glottales. A ce point de l'analyse, nous ne savons pas si ces différentes caractéristiques vont, ou non, toujours de pair. S'il se vérifiait plus tard qu'en français l'explosion apico-dentale est toujours accompagnée de voix et que la friction pré-dorso-alvéolaire est toujours sourde, c'est-à-dire que l'une et l'autre résultent toujours d'un choix unique du locuteur, on devrait considérer chacun de ces complexes articulatoires comme un trait pertinent ou distinctif unique. Mais dès que nous faisons intervenir le mot *touche*, nous notons que le premier segment de ce mot s'oppose à l'initiale de *douche*, non pas du fait de l'articulation de la pointe de la langue, qui est la même, mais du fait de l'absence de vibrations glottales concomitantes. Pour réaliser *douche*, il faut donc, à l'initiale, faire le choix, 1<sup>o</sup> de l'articulation occlusive apicale commune à *douche* et à *touche*, 2<sup>o</sup> d'une articulation glottale caractéristique qui distingue *douche* de *touche*. Si maintenant nous rapprochons *mouche*, nous notons que *douche* diffère de ce mot en ce que son occlusion initiale est apicale et non labiale et en ce qu'elle est accompagnée d'un relèvement du voile du palais qui empêche l'air de pénétrer dans les fosses nasales, tandis que le premier segment de *mouche* comporte, avant l'explosion labiale, une échappée de l'air par le nez. Rien jusqu'ici ne nous dit qu'en français l'occlusion labiale sonore ne soit pas toujours accompagnée d'un échappement de l'air par le nez. Mais l'intervention de *bouche* montre qu'occlusion labiale et qualité nasale sont dissociables et représentent en conséquence deux traits distinctifs, et le *-nouche* du nom *Minouche* indique que l'on peut combiner occlusion apicale et qualité nasale. Ceci implique par contre coup que la prononciation du premier segment de *douche* suppose un troisième choix : le relèvement du voile du palais

qui le distingue du premier segment de *-nouche*. Faire intervenir *couche* n'apporterait aucun élément nouveau ; l'occlusion dans ce cas est dorsale et non apicale et sans accompagnement de vibrations glottales, mais ceci ne fait ressortir aucun trait particulier de l'articulation du premier segment de *douche*. L'initiale de *louche* présente, elle aussi, une articulation apicale, mais avec un échappement de l'air des deux côtés de la langue (articulation latérale). Ce segment est donc à caractériser comme latéral. Comme, quoi qu'on fasse, on ne trouve ni devant *-ouche*, ni nulle part ailleurs en français, une latérale qui ne soit pas apicale, il faut considérer qu'il y a dans ce cas un choix unique et, en conséquence, un seul trait pertinent : le premier segment de *louche* s'oppose en tant que latéral à l'ensemble des autres segments susceptibles de figurer devant *-ouche* ; puisque le caractère apical n'est pas ici à retenir comme pertinent, il n'y a pas à dissocier, dans le cas du premier segment de *douche*, un trait pertinent qui serait le caractère non-latéral. Nous retiendrons donc pour ce segment trois traits pertinents : 1° l'occlusion apicale, 2° la sonorité, 3° la non-nasalité ou oralité. » (M.Él. : p. 70-72).

L'existence d'un choix apparaît ainsi à nouveau comme le corrélat de l'unité en tant que celle-ci est oppositive. Mais celle-ci est également positive, et l'existence d'un choix signifie dès lors l'appariement à une fonction. Dans ce cadre la notion de définition fait figure, comme il était déjà apparu lors de notre analyse des textes de Jakobson, d'opérateur de construction du rapport entre fonction et structure dans la mesure où celui-ci engage la nature, et non seulement l'existence des unités. C'est là en effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, l'enjeu de la notion de pertinence. On lit notamment dans « La phonologie » (1938) :

« En résumé, le caractère non arrondi du *i* et le caractère occlusif du *k* existent *objectivement* dans l'une et l'autre des langues rapprochées, mais, dans un cas, ces caractères sont pertinents, dans l'autre, ils ne le sont pas. Tout ceci équivaut à dire que les phonèmes d'un même idiome sont solidaires les uns des autres, puisque la nature de chacun d'eux dépend de la nature des autres. C'est en ce sens qu'on peut parler pour chaque idiome d'un système phonologique particulier : il s'agit d'un système d'oppositions qui permet aux différents phonèmes de la langue de rester distincts. » (M.Phon. : p. 262).

Opposition et pertinence apparaissent alors comme des notions corrélatives : la définition phonologique du phonème, dans la mesure où elle implique des traits pertinents, est nécessairement oppositive, cependant qu'inversement, ces oppositions permettent aux phonèmes de « rester distincts ». Martinet écrit ainsi, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1 :

« L'énumération ou, comme on dit, l'inventaire des phonèmes de la langue étudiée, est parfois conçue comme la fin dernière des études phonologiques, alors qu'elle n'en est, en fait, que la base. Ces phonèmes que l'on vient d'isoler, il va s'agir maintenant de donner de chacun d'eux une définition phonologique. Pour cela, on ne retiendra de leurs caractéristiques que celles qui sont pertinentes, c'est-à-dire qui l'opposent aux autres phonèmes à l'exclusion des autres qui ne sauraient présenter d'intérêt que pour le phonéticien<sup>1232</sup>. » (M.Phon. : p. 261).

---

<sup>1232</sup> Voir encore, bien qu'il ne soit pas question de pertinence, mais seulement d'opposition, dans « Occlusives and Affricates with Reference to some Problems of Romance Phonology » (1949) : « At a later stage of the research, the distinctive units previously evolved must be defined, and this will be achieved by listing the

Le phonème, distinctif et distinct (et de même les unités significatives, significatives et distinctes), est défini comme tel, c'est-à-dire par les oppositions qui lui confèrent caractère distinct et distinctivité (signification), et le trait pertinent (ou, sur le plan des unités significatives, le trait de sens<sup>1233</sup>) est dès lors intrinsèquement un trait oppositif :

« Le phonème y n'est pas sur la même ligne que z ou ž par exemple, parce que la sonorité n'est pas pour lui un trait phonologique (dégagé par opposition). » (M.PFC : p. 219).

Il n'est cependant tel que dans la mesure où il est choisi, et distinct et distinctivité impliquent dès lors, symptôme de la dualité nature/fonction, deux niveaux de fonction. Cette démarche de définition des unités distinctives est inhérente à toute linguistique fonctionnelle, et commune, dès lors, aux deux linguistiques jakobsonienne et martinettienne. Mais, comme nous le posons ci-dessus, la thématization de cette dimension de la structure est spécifiquement martinettienne, Jakobson insistant quant à lui sur le caractère structural de telles définitions. Il importe de souligner que le rapport ainsi établi entre pertinence et opposition ne va pas de soi, mais qu'il s'agit, tout au contraire, d'un postulat fonctionnaliste et structuraliste. C'est ce que fait clairement apparaître la querelle entre Martinet et Grammont<sup>1234</sup> dont *Le Français moderne* fut la tribune, suite, précisément, à la parution dans le numéro 6 de l'article de Martinet « La phonologie ». Grammont répondit à celui-ci par un article intitulé « La néophonologie », dans lequel il écrit notamment :

« Il paraît qu'il y a une "opposition" entre *chou* et *joue* ; pour le néophonologue sans doute, qui veut à tout prix "opposer" ces deux mots et d'autres comme *coussin* et *cousin* (p. 132 et 133), mais pas pour le sujet. J'ai déjà dit (*Revue des langues romanes*, t. 67, p. 574 et suiv.<sup>1235</sup>) ce que je pense de ces prétendues "oppositions". Pour le sujet elles

---

features that oppose every one of them to any other of the language. » [« A un stade ultérieur de la recherche, les unités distinctives que l'on a développées plus haut doivent être définies, et cela sera réalisé au moyen d'un inventaire des traits qui opposent chacune d'entre elles à toute autre dans la langue. »] (M.Oc. : p. 104).

<sup>1233</sup> Voir M.Poi. : 61-62, cité ci-dessus, ainsi que, par exemple, dans la *Grammaire fonctionnelle du français* : « L'étude axiologique des actualisateurs du nom a pour objet de déterminer par quels traits de sens ils se distinguent les uns des autres. Dans le cas d'un monème qui assure ce rôle d'actualisation sans qu'on puisse lui attribuer aucun autre trait de sens spécifique, on parlera d'actualisateur neutre. » (M.GFF : p. 40-41).

<sup>1234</sup> Vilkou-Poustovaïa (2002) propose une analyse analogue de cette querelle, bien que différente dans le détail et quant à ses enjeux.

<sup>1235</sup> Il s'agit du compte rendu des *Éléments de phonologie française* (1935) de Gougenheim, où l'on peut lire, en orthographe partiellement « fonetik » : « Une fois admis les principes sur lesquels repose cet ouvrage, nous devons déclarer qu'il est fait avec un soin, une précision et une compétence remarquables.

Mais ce sont ces principes mêmes, avec lesquels nous n'entrons pas en contact pour la première fois, dont il nous faut avouer que nous ne saisissons pas la portée. Lorsqu'on a décrit le système fonique du français, dressé le tableau des catégories de fonèmes qui y sont représentées, la liste des fonèmes qu'il possède dans chaque catégorie et celle de leurs combinaisons, – et l'on n'a pas attendu pour cela l'invention de la phonologie pragoise, – qu'est-ce qu'il y a de surprenant à ce qu'un mot comme *poisson* ne diffère de *poison* que parce qu'ils présentent l'un un *s* sourd, l'autre un *z* sonore, qu'est-ce qu'il y a d'instructif à le signaler (p. 43 ?) Ces mots sont semblables pour tout le reste ; peut-on s'en étonner si l'on considère combien le système fonique du français est limité ? Parce que *poison* présente quelques vibrations glottales de plus que *poisson* on nous déclare que ces deux mots "s'opposent" ; cette opposition (qui n'existe pas pour un Danois ou un Allemand qui apprend le français) est due purement au hasard, un hasard qui d'ailleurs est tout naturel ; mais il n'en résulte pas que ces deux mots aient un rapport quelconque l'un avec l'autre, et l'un n'évoque pas l'idée de l'autre, si ce n'est, éventuellement, pour quelqu'un qui a une très grande habitude de voir et d'envisager les mots *écrits*. Alors qu'est-ce que cette prétendue opposition nous apprend ? Et que nous apprend l'opposition que l'on peut signaler pour

sont inexistantes, et un mot de ces couples n'éveille pas l'autre dans son esprit ; quand on les rapproche deux à deux, il saisit entre eux une différence, non une opposition ; il voit que dans l'un il met un *ch* et dans l'autre un *j*, dans l'un un *s* et dans l'autre un *z*, et cela lui paraît tout naturel, puisqu'il y a dans sa langues des *ch* et des *j*, des *s* et des *z*. Ses réflexions ne vont généralement pas plus loin ; s'il a quelque peu réfléchi à l'orthographe il sait aussi qu'il prononce un *z* dans *sixaine* comme dans *dizaine* et un *s* à la fin de *six* et de *dix* ; ses spéculations s'arrêtent là.

Il ne semble pas qu'en notant ces "oppositions" on découvre quelque chose de bien nouveau. "On peut parler pour chaque idiome d'un système phonologique particulier : il s'agit d'un système d'oppositions qui permet aux différents phonèmes de la langue de rester distincts" (p. 135). Or il y a longtemps que lorsqu'un phonéticien dresse le tableau phonique d'un idiome il donne "aux différents phonèmes de la langue [des caractérisations] qui leur permettent de rester distincts". » (Grammont, 1938 : p. 205-206).

Si l'on fait la part d'une certaine mauvaise volonté ironique de la part de Grammont<sup>1236</sup>, et que l'on ne prend pas à la lettre la référence au point de vue du sujet parlant<sup>1237</sup>, cette critique, bien que superficielle, n'est pas dénuée d'intérêt : Grammont sépare, d'une manière relativement saussurienne<sup>1238</sup>, phonologie – au sens saussurien de « physiologie des sons » –

leur consonne médiane entre les six mots suivants : *château*, *chapeau*, *chabot*, *shako*, *Chaillot*, *chameau*, ou l'opposition marquée par la présence de la syllabe *lu* devant cette consonne dans *chalumeau* avec *chameau*, qui n'a que *zéro* à offrir à cette place ?

Et s'il est vrai que le langage ne consiste qu'en "oppositions", que dire de mots comme *fô* (il faut, c'est faux, une faux), ou comme *sê* (sain, sein, seing, saint, ceint, cinq), ou encore *tã* (tan, tant, taon, temps, tend), qui ne présentent aucune opposition fonologique ? En faudrait-il conclure qu'ils n'existent pas ? » (Grammont, 1933a : p. 574-575).

<sup>1236</sup> Encore plus visible dans les quelques lignes qui précèdent tout juste cette citation : « D'abord qu'est-ce que c'est que cette phonologie ? "Il y a déjà, nous dit-on p. 131, une discipline qui se consacre à l'étude des éléments phoniques du langage : c'est la phonétique... De façon un peu sommaire, on a pu dire que la phonétique étudie ce que l'on prononce en réalité, tandis que la phonologie cherche à déterminer ce qu'on croit prononcer." [...] »

Après ces définitions on passe aux exemples et l'on va nous faire connaître ce que les sujets "croient" prononcer. On propose donc à un sujet le mot *chou* ; il le prononce, et il "croit" qu'il a prononcé *chou*, et ceux qui l'ont entendu "croient" aussi qu'il a prononcé *chou*. Ils ont les uns et les autres raison de le "croire", car il a réellement prononcé *chou*. Mais où veut-on en venir ? » (Grammont, 1938 : p. 205). Voir également le passage cité dans la note précédente.

<sup>1237</sup> Ce que fait en revanche, en toute logique (c'est-à-dire dans la logique du parallélisme psycho-fonctionnel dont il a été question dans le chapitre 1), Martinet, qui répond : « "De façon un peu sommaire, avais-je écrit, on a pu dire que... la phonologie cherche à déterminer ce qu'on croit prononcer." Présentée avec précaution, cette formule, plus frappante qu'exacte, s'adressait essentiellement au lecteur non spécialiste pour l'aider à saisir l'exemple qui suit et le préparer à comprendre ce qu'on entend par pertinence. Négligeant les réserves qu'impliquait le premier élément de cette phrase, et sans vouloir entendre que la phonologie "n'est satisfaite qu'après avoir justifié à l'aide des faits toutes les nuances du sentiment linguistique" (p. 134), M. Grammont a fait un sort au verbe "croire" : selon lui, le phonologue n'aurait qu'à entériner, purement et simplement, toutes les illusions phoniques du sujet parlant, y compris celles qui sont dues aux bizarreries orthographiques, et sortirait de son rôle dès qu'il essaye de s'élever au-dessus des "croyances". » (M.Di. : p. 276).

<sup>1238</sup> Grammont se réfère d'ailleurs à Saussure : « D'abord qu'est-ce que c'est que cette phonologie ? "Il y a déjà, nous dit-on p. 131, une discipline qui se consacre à l'étude des éléments phoniques du langage : c'est la phonétique... De façon un peu sommaire, on a pu dire que la phonétique étudie ce que l'on prononce en réalité, tandis que la phonologie cherche à déterminer ce qu'on croit prononcer." Ces affirmations sont peu exactes. Il existe depuis longtemps déjà une phonologie, telle que l'a conçue F. de Saussure ; elle étudie "la physiologie des sons" (F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, 1922, p. 55). C'est tout autre chose que la discipline nouvelle, et puisque ceux qui ont imaginé celle-ci n'ont pas pu trouver un autre terme pour la désigner nous l'appellerons néophonologie pour la distinguer du moins de l'ancienne, qui subsistera. Quant à la phonétique elle

et sentiment du sujet parlant au sens de sentiment *linguistique* des différences. Il ajoute d'ailleurs :

« “En français les phonèmes *š* et *ž* s’opposent par l’absence ou la présence de vibrations des cordes vocales. Mais cette caractéristique positive, la sonorité, se trouve distinguer les deux phonèmes de bien d’autres couples, par ex. *s/z*, *f/v*, *p/b*, etc.” (p. 135). Le sujet, qui n’est pas phonéticien, sent qu’il y a une différence entre *p* et *b*, entre *š* et *ž* ; en quoi consiste-t-elle ? Il n’en a pas la moindre idée. Si on lui dit que c’est la même différence, il ne comprend pas. Si on lui dit que le *b* est sonore et que le *p* ne l’est pas, il se demande si on se moque de lui. Si on lui parle du jeu des cordes vocales, il abandonne la partie. Mais notre néophonologue lui-même, qui “cherche à déterminer ce qu’on croit prononcer”, comment sait-il que la différence, qu’il appelle une “opposition”, est [surtout] affaire de sonorité ? Comment sait-il que dans un cas le sujet “croit prononcer” une sourde et dans l’autre cas une sonore ? Est-ce qu’il ne serait pas un peu sorti de son domaine ? Est-ce qu’il ne serait pas un peu phonéticien ? Comment connaît-il le jeu des cordes vocales ? Est-ce qu’il n’aurait pas commis l’hérésie de faire un peu de cette paléophonologie qui étudie “la physiologie des sons” ? Est-ce que la différence, disons “l’opposition” pour prendre son vocabulaire, entre ce qu’il nous expose et ce que l’on enseignait auparavant ne reposerait pas essentiellement sur une différence de mots ? » (Grammont, 1938 : p. 206).

Martinet répond par une référence à la commutation, dans le cadre de laquelle il distingue différence et opposition, et affirme la nécessité de déterminer la nature des différences phonématiques :

« Comme le sujet, lorsqu’il parle, n’oppose pas [consciemment] chaque phonème à tous les autres phonèmes de la langue, M. Grammont ne reconnaît pas l’existence d’oppositions phonologiques. Lors même qu’on rapproche deux quasi-homonymes, le sujet ne perçoit pas, dit-il, une opposition mais une différence.

En effet, entre les deux noms de lieu *Champéry* et *Chambéry*, il y a une différence ; mais dans la phrase rectificatrice “j’ai dit à Champéry, pas à Chambéry”, il y a une mise en valeur de cette différence, mise en valeur que l’on ne peut guère reprocher aux phonologues d’appeler une opposition. De cet exemple, on conclura que *p* et *b* sont opposables, ou qu’il y a, en français, la possibilité d’une opposition *p/b*. Un sujet français estime évidemment superflues toutes les considérations qui précèdent, mais le phonologue qui sait par expérience qu’il est des parlers où l’on trouve des [p] et des [b] objectivement différents, mais non opposables, considère cette possibilité du français comme tout à fait digne d’intérêt ; il exprime la chose en disant que l’opposition *p/b* fait partie du système des possibilités phoniques du français.

---

ne se consacre pas “à l’étude des éléments phoniques du langage”, mais à “l’étude des évolutions des sons” (F. de Saussure, *Ibid.*, p. 56). Pourtant la phonologie se réclame de la doctrine saussurienne ; on voit mal à quel titre. » (Grammont, 1938 : p. 205). Voir également Grammont (1933b) : p. 9, cité dans le premier chapitre. Mais Martinet a évidemment beau jeu de répondre : « M. Grammont s’en prend tout d’abord à notre terminologie. F. de Saussure avait donné des termes “phonétique” et “phonologie” certaines définitions acceptées par M. Grammont. Comme, sur ce point, les phonologues n’ont pas cru devoir suivre de Saussure, il n’est pas étonnant que M. Grammont trouve “peu exactes” les distinctions qu’on établit au début de l’article incriminé. Seulement, comme il s’agit avant tout de se faire comprendre, et que tout le monde comprend “phonétique” au sens large, au sens où M. Grammont lui-même nous a donné un *Traité de phonétique* dont un chapitre s’intitule “Phonologie”, c’est par opposition à cette phonétique que nous avons essayé de définir la phonologie telle que nous l’entendons et qu’on l’entend généralement aujourd’hui. » (M.Di. : p. 275).

Comme il lui faudra examiner dans un chapitre ultérieur le problème du maintien des diverses oppositions du système, le phonologue ne sort pas de son rôle lorsqu'il cherche à déterminer quelle est la nature, acoustique aussi bien qu'articulatoire, de la différence entre les divers phonèmes. M. Grammont nous rappelle que les phonéticiens ont fait cela depuis longtemps ; c'est vrai, mais sans distinguer nettement entre les caractères phoniques pertinents et les autres, sans se mettre d'accord sur ce qu'on doit considérer comme un phonème ou une variante. Combien de fois n'avons-nous pas lu ou entendu dire qu'il y avait en français trois *a* et deux *i*. Dans son *Traité de prononciation*, p. 25 et 45, M. Grammont se trouve d'accord avec les phonologues pour y reconnaître deux *a* et un seul *i* ; suivant son sentiment linguistique, il a, sans s'en douter, appliqué le principe de pertinence. Pourquoi, au lieu de chicaner sur les termes, ne pas reconnaître que la distinction établie par les phonologues entre ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas valait d'être faite explicitement ? » (M.Di. : p. 276-277)

provoquant cette nouvelle réponse de Grammont :

« Pour ce qui est des “oppositions” je m'en tiens à ce que j'ai dit : ce sont des *différences*. Je ne vois pas plus d'opposition entre le *p* et le *b* de *Champéry/Chambéry* qu'entre ceux de *pont/bond*, qu'entre l'*s* et le *v* de *cerceau/cerveau*. Quant à l'“opposition” *b/zéro* que note M. Gougenheim dans son petit livre, p. 16, j'en suis à me demander si c'est une plaisanterie ; pourquoi ne pas dire qu'il y a “opposition phonologique” entre *casquette* et *chapeau*. » (Grammont, 2000 : p. 280-281).

Séparant phonétique et sentiment linguistique du sujet parlant, refusant de reconnaître, au-delà des différences, l'existence d'oppositions, Grammont met en évidence, outre la démarche d'intégration de la phonie à la langue qui est au cœur de la problématique phonologique, le postulat que constitue l'établissement d'une corrélativité entre fonction et structure. Les phonèmes de Grammont sont différents pour la langue, et distincts phonétiquement grâce à tout un jeu de caractéristiques. Les phonèmes martinettiens sont linguistiquement opposés car distincts et, en tant que tels, distinctifs. La notion d'opposition est ainsi convoquée à l'appui de la démarche fonctionnelle : c'est par l'examen des oppositions qu'est mise au jour la pertinence, dans la mesure où celle-ci suppose, en tant que telle, l'opposition. Mais inversement, c'est la démarche fonctionnelle qui fonde la démarche structurale : les phonèmes ne sont opposés que dans la mesure où ils sont distinctifs, et pour cette raison distincts et définissables comme tels. Comme nous le signalions ci-dessus, la notion martinettienne de solidarité témoigne donc à nouveau de la circularité du rapport entre fonction et structure dont il a été question dans le chapitre 1, et qui apparaît à présent comme un aspect de la réélaboration martinettienne du concept saussurien de valeur, et ce d'autant mieux que la définition, en tant qu'opérateur de la construction du rapport entre fonction et structure, fait alors figure de symptôme de la dualité valeur/nature ou définition/existence. Comme nous le soulignons alors : à la corrélativité des deux concepts saussuriens de valeur et de système répond la circularité, constitutive de la phonologie, du rapport entre les deux notions de structure et de fonction, rendant manifeste la distance qui sépare l'appariement de la division-combinaison, la fonction de la valeur, au sens saussurien. Si la fonction, d'une certaine manière, est explicative de la structure, comme le souligne Martinet dans « Fonction et structure en linguistique » lorsqu'il écrit :

« C'est l'appartenance à une même pertinence qui établit, entre les traits composants d'un type de comportement ou de produits de l'activité humaine, cette cohésion qu'on constate lorsqu'on déclare qu'ils forment une structure. Dans les langues, comme ailleurs, c'est la communauté de fonction qui fonde la structure. » (M.Fo. : p. 37)

le fonctionnalisme apparaît également comme l'outil, élaboration et avatar du donné du rapport son/sens, d'une appréhension structurale de la réalité. On lit ainsi tout d'abord, dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » (1946) :

« Nous n'avons pas l'intention d'insister longtemps ici sur le fait que fonctionnalisme et structuralisme ne sont pas des points de vue contradictoires, ni même divergents. Disons seulement que la considération d'un idiome comme une structure, ou mieux comme un complexe de structures, résulte directement d'un classement des faits linguistiques opéré sur la base de leur fonction. » (M.Su. : p. 72)

avant que, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, le fonctionnalisme ne soit présenté comme un correctif du structuralisme. Comme il est déjà apparu dans le premier chapitre, où la problématique de l'intégration de la phonie à la langue avait pour corollaire une appréhension structurale des faits de langage, l'hypothèse structurale trouve d'ailleurs également à se formuler pour elle-même, comme par exemple dans « Où en est la phonologie ? », où la réalité qu'il s'agit de cerner grâce aux concepts opérationnels est présentée comme une réalité structurale :

« Il n'y a pas des langues à syllabes et des langues à mores. Il y a des langues où les faits structuraux apparaissent dans toute leur netteté si l'on utilise la notion de syllabe, et d'autres langues où il vaut mieux avoir recours à la notion de more. » (M.Ou. : p. 79-80).

On trouve de même, dans « De la sonorisation des occlusives initiales en basque » (1950/1955), l'idée que « l'expérience structurale » (M.So. : p. 388) renvoie à « un aspect essentiel, jusqu'ici négligé, de la réalité linguistique » (M.So. : p. 388), et il est question, dans « Function, Structure, and Sound Change », de « functional and structural reality<sup>1239</sup> » (M.Fun.I : p. 59, note 59). On notera enfin, dans la préface de *A Functional View of Language*, cette définition de la langue comme « a set of internal relations<sup>1240</sup> » (M.FVL : p. vii), et dans « Structural Variation in Language » (1962), cette « practical identification of "language" with "language structure"<sup>1241</sup> » (M.Var. : p. 234). On lit en outre dans la préface de *A Functional View of Language* :

« On avait rappelé [dans la préface à *A Functional View of Language*] que ce qui différencie une langue d'une autre langue n'est pas, comme on le croit trop souvent, une manière différente de combiner des sons préexistants pour évoquer les mêmes objets ou les mêmes concepts, avec des déviations marginales qu'on nomme "accent" ou "idiotismes", mais bien plutôt une organisation *sui generis* où certains types phoniques particuliers sont investis d'une certaine fonction pour former des signes spécifiques. Chacun de ces signes correspond à un élément de l'expérience. Cette expérience ne peut être communiquée au moyen de la langue qu'après avoir été analysée en divers éléments

---

<sup>1239</sup> « réalité fonctionnelle et structurale ».

<sup>1240</sup> « un ensemble de relations internes ».

<sup>1241</sup> « quasi-identification de "langue" à "structure de la langue" ».



dont chacun correspond à un signe, et chaque signe devra être classé selon les fonctions particulières qu'il remplit dans la communication linguistique<sup>1242</sup>. » (M.LF : p. 8).

Martinet oppose ici à la conception nomenclaturiste sa propre conception structurale et fonctionnelle de la langue, dans le cadre de laquelle, conformément à ce que nous venons de voir, la fonction est donnée comme organisatrice de la réalité en structure. Il s'agit cependant, non pas de système, mais d'organisation<sup>1243</sup>, ou encore, lorsqu'il s'agit, dans « Linguistique appliquée » (1969), de s'opposer aux conceptions universalistes, de « tout structuré » :

« On entrevoit comment ceci [les recherches en traduction automatique] a pu conduire à un engouement pour ce qu'on appelle des universaux du langage et à une conception des faits linguistiques qui rappelle celle des philosophies du langage de périodes préscientifiques où la conception de la langue comme une réalité universelle empêchait la considération de chaque langue comme un tout structuré. » (M.LA : p. 213)

et non seulement de la définition relationnelle dont il a été question ci-dessus :

« [...] chaque langue est une structure où la nature et la fonction de chaque élément sont sous la dépendance de celles des autres éléments de la structure, et [...], d'une langue à l'autre, il n'y a, en principe, aucun rapport nécessaire, aucun point de contact, sinon l'existence de part et d'autre de traits qui permettent d'identifier l'une et l'autre comme des langues » (M.LA : p. 212).

On retrouve d'ailleurs chez Martinet l'opposition jakobsonienne et hjelmslevienne entre structure et conglomérat. On se souvient, en effet<sup>1244</sup>, de ce passage de « Où en est la phonologie ? », cité dans le premier chapitre :

« Un autre aspect fondamental de la discipline phonologique, et de celles qui s'apparentent à elle, est la conception de la langue comme une structure, ou mieux comme une structure de structures, dans ce sens que chacun des éléments linguistiques

---

<sup>1242</sup> Dans la mesure où il s'agit d'une paraphrase, l'original est légèrement différent : « What differentiates a language from another language is not, as still widely believed, another way of combining ready-made sounds (or letters!) for evoking the same things or concepts, with specific but marginal deviations called "accent" and "idioms", it is a *sui generis* organization where particular sound types are given a certain role in shaping specific signs. Each of these corresponds to one of the elements into which experience has to be analysed before it can be communicated by means of language and is to be classified according to the particular functions it assumes in linguistic communication. » (M.FVL : p. viii).

<sup>1243</sup> Voir également notamment, pour cette notion d'organisation *sui generis*, dans « Structural Linguistics » (1953) : « It would thus seem that, underlying all divergences, there must be, common to structuralists of all hues, some sort of general substratum which secures the basic unity of linguistic structuralism. It is suggested that this substratum is the conviction, or at least the more or less conscious assumption, that what characterizes a language and opposes it to all others is a *sui generis* type of organization that transcends any random similarities between actual performances of isolated items. » [« Il semblerait ainsi que, sous-tendant toutes les divergences, il doive y avoir, commun aux structuralistes de toutes nuances, une sorte de substrat général qui garantisse l'unité fondamentale du structuralisme linguistique. On suggère que ce substrat est la conviction, ou du moins l'assomption plus ou moins consciente que ce qui caractérise une langue et l'oppose à toutes les autres est un type d'organisation *sui generis* qui transcende toute similarité de hasard entre les performances réelles d'unités isolées. »] (M.Str. : p. 575). Il s'agit de fait, comme le souligne Martinet, d'une hypothèse définitoire du structuralisme : ce que nous avons appelé ci-dessus, lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, l'obstacle épistémologique du *sui generis*. Voir *infra*, II-, A-, 2-, b-, γ-.

<sup>1244</sup> Voir également, notamment, M.Fo. : p. 37-38, cité ci-dessous en note.

n'est pas conçu comme autonome, mais comme solidaire d'autres éléments de même type fonctionnel, de telle sorte qu'on ne doit pas voir dans la langue un simple conglomerat d'unités indépendantes dont on pourrait étudier la nature et les avatars sans s'occuper de leurs voisins. Au point de vue néogrammairien, qui nous a valu, par exemple, des chapitres traitant de l'évolution de *u* latin depuis l'époque de Cicéron jusqu'à nos jours, sans référence aux autres unités des systèmes successifs, s'oppose la conception structuraliste selon laquelle on ne saurait rien comprendre de la nature et de l'évolution d'un phonème si on ne le replace pas à chaque instant dans le système où il a assumé ses fonctions. On aperçoit comment fonctionnalisme et structuralisme vont de pair : le classement des unités linguistiques sur la base de leurs fonctions aboutit à établir une hiérarchie où chacun reçoit le traitement qui lui revient, non du fait de son apparence sensible, mais de celui de sa contribution au fonctionnement de l'ensemble, c'est-à-dire où les traits dégagés ne prennent de sens et de valeurs linguistiques que par leur solidarité et leur interdépendance. » (M.Ou. : p. 67-68).

Il faut noter, dans cette perspective, que la notion « saussurienne » de relativité ne vaut pas absolument dans la théorie martinettienne de la structure, mais se combine sans difficulté avec une définition absolue des unités, comme en témoigne cette proposition de « Substance phonique et traits distinctifs », citée ci-dessus avec le long développement auquel elle appartient, selon laquelle il n'y a pas de différence fondamentale entre « deux et plus de deux », mais seulement entre « un et plus d'un » :

« On comprend sans doute, dans ces conditions, pourquoi on est tenté de voir dans les rapports naturellement binaires une réalité foncièrement différente de celle sur laquelle se fondent les rapports plus complexes, alors que ceci ne correspond à rien dans les faits : à supposer une série *a-b-c-d* qui se réduit, à travers les siècles, au rapport binaire *a-b*, l'opposition *a ~ b* ne changera pas de statut de ce fait ; *a-b* n'est que la réduction au-delà de laquelle on ne peut aller sans supprimer la série en tant que telle puisqu'une unité ne fait pas une série. Cette différence entre un et plus d'un est fondamentale dans une structure, où les unités n'ont de valeur que par opposition. C'est pourquoi on ne saurait proprement parler d'une série *a-b-c-d* que dans la mesure où existe une autre série *a'-b'-c'-d'* parallèle à la première. Mais, ici encore, il n'y aura pas de différence foncière entre le système à deux séries et le système à plus de deux séries. » (M.Sub. : p. 141).

Il est de même question, dans l'*Économie des changements phonétiques*, de définition « absolue » des ordres, par opposition aux séries<sup>1245</sup> :

« On pourrait presque dire que, par définition, les ordres ne sont pas susceptibles de mutations qui changeraient leurs rapports mutuels avec les autres ordres. C'est que, comme nous l'avons vu, un ordre est, en principe, dans le même rapport avec tous les autres ordres de la corrélation ou du faisceau : un ordre labial n'entretient pas de rapports plus étroits avec un ordre apical, d'articulation plus voisine, qu'avec un ordre dorsal plus lointain. A l'intérieur d'un ordre, les rapports entre phonèmes sont étroitement hiérarchisés et normalement binaires : /p/ est dit "non-voisé" uniquement parce que /b/ "voisé" existe dans le système ; s'il n'y avait pas de /b/, /p/ continuerait peut-être à se

---

<sup>1245</sup> Sur ces deux notions d'ordre et de série, voir ci-dessous. Témoigne encore de cette limitation par la structuration de la relativité des éléments du système cette remarque relative à la notion de marque : « Si, pour illustrer la contribution que peut apporter la linguistique structurale aux recherches de grammaire comparée, j'ai choisi de traiter, dans ce qui précède, de la notion de marque, c'est surtout parce qu'elle se fonde sur les rapports mutuels de deux unités, rapports qu'on peut isoler, sans trop d'artifice, du reste du système. » (M.Li. : p. 97).

prononcer sans voix, mais l'absence de voix n'étant plus distinctive ne ferait plus partie de la définition de /p/ ; /p/ et /b/ non-nasals, ont en commun quelque chose que /m/ n'a pas et sont, de ce fait plus étroitement apparentés l'un à l'autre que chacun d'eux avec /m/. Mais l'ordre labial restera "labial" quels que soient le nombre et la nature des autres ordres du système ; un ordre labial et un ordre labiodental peuvent mettre en jeu pour se réaliser un même organe, la lèvre inférieure, mais il n'ont pas en commun une même articulation comme en ont une /p/, /b/ et /m/. » (M.ECP : p. 181).

De fait, les notions saussuriennes de relativité et de système ne renvoient pas seulement, chez Martinet, à la dimension de la définition relationnelle et à l'élaboration corrélatrice du rapport entre fonction et structure, mais également à celles de la cohérence et de la structuration. On lit ainsi dans *La Phonologie du mot en danois* :

« A la base de la pensée phonologique, on trouve la constatation que chaque phonème d'une langue présente, en commun avec d'autres phonèmes, certaines caractéristiques articulatoires, et que des séries de phonèmes s'opposent les uns aux autres par la présence ou l'absence de ces caractéristiques. Établir le système phonologique d'une langue consiste, pour une grande part, à déterminer le nombre, la nature, l'extension, voire même les rapports mutuels de ces différentes caractéristiques. » (M.PMD : p. 6).

Martinet parle de même dans *La Description phonologique*, outre de fonction, de « place d'un élément » dans le système :

« La phonologie est une phonétique fonctionnelle et structurale, ce qui veut dire qu'elle classe les sons de chaque langue selon le rôle de chacun dans cette langue et en fonction de leurs rapports avec les autres sons de la langue. Ce n'est donc pas le descripteur qui décidera ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas. Ceci ressortira de la fonction des unités et de leur place dans le système. » (M.DP : p. 15).

### γ- Système et structuration

Le terme de « structure » est présent dès les tous premiers textes de Martinet, dans deux types de syntagmes. Il est tout d'abord question de « structure linguistique » ou de « structure phonologique », soit qu'il s'agisse de « langue » (ou de plan de la langue), « structure » commutant alors avec « système<sup>1246</sup> », soit qu'il s'agisse de la « structure linguistique (ou phonologique) de la langue<sup>1247</sup> », la commutation avec « système » devenant alors moins aisée, dans la mesure où l'on tend vers la dimension de la structuration<sup>1248</sup>. Le deuxième type de syntagme combine les deux termes de « structure » et de « système » en « structure du

<sup>1246</sup> Citons, à titre d'exemple, pour « structure linguistique » : M.PFP : p. 9, M.LF : p. 190 [M.FVL : p. 160] ; pour « structure grammaticale » : M.LF : p. 86 [M.FVL : p. 68-69] – la commutation est ici effective entre *structure* et *système (pattern)* – ; pour « structure » : M.LF : p. 85 [M.FVL : p. 68] et 86 [M.FVL : p. 68].

<sup>1247</sup> Voir par exemple, pour « structure linguistique » : M.Gé. : p. 20 ; pour « structure phonologique » : M.PMD : p. 62, M.Not. : p. 166 ; pour « structure phonique » : M.Not. : p. 155 ; pour « structure de la langue » : M.Er. : p. 218, M.LF : p. 69 [M.FVL : p. 53], M.Var. : p. 233, M.Pou. : p. 35. Il est parfois difficile de distinguer entre les deux types d'occurrences. Voir par exemple M.Ou. : p. 68, où la commutation avec *langue* est impossible sans pour autant que la commutation avec *système* le soit, ainsi que M.Ou. : p. 69, où les deux commutations sont possibles, sans pour autant que l'ajout du complément du nom « de la langue » soit exclu.

<sup>1248</sup> Aussi ce deuxième type d'occurrence a-t-il parfois un sens très proche de celui du deuxième type de syntagme, notamment lorsqu'il est question de « structure de la langue ».

système », la dimension de la structuration ou de l'organisation étant cette fois définitivement mise en valeur<sup>1249</sup>. Martinet parle d'ailleurs volontiers, plutôt que de structure, de structuration. On lit ainsi dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) :

« [...] on n'avait pas, dès lors, reconnu avec assez de clarté le caractère structuré de tous les aspects du langage. » (M.Ev. : p. 168).

Martinet parle de même dans « Ce que n'est pas la phonologie » (1983) de « l'articulation des signifiants en unités distinctives qui forment une structuration parfaitement distincte de celle des signes » (M.Ce. : p. 113), ainsi que de « l'examen de cette structuration et des unités qui la fondent qu'on désigne comme la phonologie » (M.Ce. : p. 113). Comme nous l'avons vu ci-dessus dans *A Functional View of Language*, on trouve également dans le corpus martinettien le terme d'« organisation ». Signalons encore, dans *Économie des changements phonétiques*, la mention du « français du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècles, qui était en train d'organiser tout son système vocalique autour de la quantité<sup>1250</sup> » (M.ECP : p. 249). Il faut noter, également, la présence de métaphores architecturales, telles celle-ci, que l'on trouve dans « De la sonorisation des occlusives initiales en basque » (1950/1955) :

« En second lieu, on comprendrait mal qu'une langue livrée à elle-même laisse s'écrouler tout un pan de son édifice phonologique » (M.So. : p. 379)

ou dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) :

« L'expérience montre que certaines langues conservent de larges pans de leur structure phonologique sans y rien changer pendant des siècles » (Pr. : 61).

Il est de même question, dans les *Éléments de linguistique générale* des « fondements de la structure linguistique » (M.Él. : p. 118). Enfin, Martinet fait souvent appel à la notion de cohérence, autre élaboration de celle de solidarité. On lit ainsi dans *A Functional View of Language*, à propos du terme *structure* :

« Ce terme sous-entend évidemment une cohérence des composantes mais il indique en même temps la prédominance de l'ensemble sur les parties<sup>1251</sup> » (M.LF : p. 11).

Martinet écrit de même dans « Phonetics and Linguistic Evolution » que « the phonological system is a coherent whole<sup>1252</sup> » (M.Ph. : p. 15), et évoque, dans « De la sonorisation des occlusives initiales en basque », un « souci de cohérence structurale<sup>1253</sup> »

---

<sup>1249</sup> Voir par exemple : M.Pho. : p. 271, M.Not. : p. 162, M.Ou. : p. 68, M.Li. : p. 93, M.Sci. : p. 53.

<sup>1250</sup> Il est également question, dans « De la variété des unités significatives » (1962), d'élaboration : « Notre système de notation des nombres présente toutefois un degré d'abstraction et de condensation qu'on ne saurait attendre des systèmes moins consciemment élaborés que sont les systèmes linguistiques. » (M.Va. : p. 178).

<sup>1251</sup> « It points, of course, to a coherence of the components, but, at the same time, to the aloofness of the whole from all the rest. » (M.FVL : p. 3).

<sup>1252</sup> « le système phonologique est un tout cohérent ».

<sup>1253</sup> « A voir les difficultés auxquelles se heurte la diffusion des points de vue structuralistes, on pourrait s'étonner de constater, dès les premières tentatives pour reconstruire l'indo-européen commun, les traces d'un certain souci de cohérence structurale » (M.So. : p. 370).

(So. : 370) dans la reconstruction. C'est là, également, une interprétation de la notion saussurienne de solidarité. On se souvient, en effet, de ce passage de « Some Basic Principles of Functional Linguistic » (1976) :

« European structural linguistics, as distinct from the American variety, ultimately harks back to Saussure's formulation according to which "a language is a coherent whole" ("un système où tout se tient"). Saussure even went so far as to state that a linguistic unit IS everything the other units of the same system are not<sup>1254</sup>. » (M.Ba. : p. 8)

qui introduisait dans ce texte la notion de définition relationnelle. Il faut noter, à présent, la traduction de « un système où tout se tient » par « a coherent whole ». Comme nous l'avons vu, d'après Koerner, la formule est due à Meillet, qui l'utilise pour la première fois dans « Les lois du langage I : Les lois phonétiques » (1893). Or, dans ce contexte initial, la formule est liée à la notion de base d'articulation<sup>1255</sup> :

« Les divers éléments phonétiques de chaque idiome forment un système où tout se tient. Les personnes qui ont appris à prononcer une langue étrangère ont pu s'en rendre compte : ce n'est pas seulement parce qu'il prononce mal le *th* ou les consonnes finales que le Français est inintelligible en parlant l'anglais, c'est que la ni position des lèvres, ni celle de la langue ne sont les mêmes pour parler les deux langues, et que pas une seule des voyelles n'est rigoureusement identique dans les deux. Or l'enfant, en apprenant à parler, s'assimile non une articulation isolée, mais l'ensemble du système. » (Meillet, 1893 : p. 318-319).

On lit ainsi dans les *Mémoires d'un linguiste*, dans le développement relatif à « Some Basic Principles of Functional Linguistics » :

« 1. Une langue est un système où tout se tient

Ceci, avant même de lire Saussure (ou Meillet, puisque la formule est de lui), était bien mon sentiment. Chaque langue représente un monde à part, un complexe particulier de faits cohérents. Mais là, j'étais plus prêt à accepter les formulations de Sapir relatives au *drift*, ancêtre idéalisé de mon économie dynamique<sup>1256</sup>.

---

<sup>1254</sup> « La linguistique structurale européenne, en tant que distincte de la variété américaine, remonte en dernière analyse à la formulation de Saussure selon laquelle "une langue est un tout cohérent" ("un système où tout se tient"). Saussure a même été jusqu'à affirmer qu'une unité linguistique EST tout ce que les autres unités du même système ne sont pas. »

<sup>1255</sup> Cette notion, d'après Koerner, a été « first enunciated by Felix Franke (1860-1886) » (Koerner, 1999 : p. 190).

<sup>1256</sup> Il existe en effet chez Martinet un rapport d'implication entre solidarité des éléments et dépendance sur le plan diachronique, ainsi qu'il apparaît dans le passage suivant de « Fonction et structure en linguistique » : « Être structuraliste, en linguistique, implique nécessairement, semble-t-il, qu'on considère qu'une langue est une structure. On pourrait arguer qu'il y a dans cet emploi du terme une extension métaphorique du type de celles dont on doit toujours se défier en matière scientifique. Toutefois, si emploi métaphorique il y a, on constate que cet emploi est fort ancien puisqu'en latin même, le mot *structura* avait, à partir du sens premier d'arrangement des pierres dans une maçonnerie, ceux d'arrangement des os dans le corps et même d'arrangement des mots dans le discours : *verborum quasi structura*.

Dans les usages contemporains, on note tout d'abord des emplois du terme en biologie et en psychologie, par exemple, avec une valeur statique pour désigner l'ensemble des éléments de base, indépendamment et par opposition à la dynamique de leur fonctionnement [Une note de 1975 précise : « Il serait plus exact de dire ici que ces emplois sont faits sans référence ou par opposition à la dynamique de leur fonctionnement. » (M.Fo. : p. 262, note « pp. 5-6 »)]. Cela n'est pas sans rappeler le synchronisme statique et exclusif du "structuralisme" à

Avant de prendre contact avec les phonologues, j'avais rencontré la notion de base d'articulation assez répandue au début de ce siècle : chaque langue aurait une façon particulière de placer les organes de la parole au moment où l'on va parler. Cette notion me paraît fondée sur des observations assez précises [...]

Cette notion de base d'articulation n'est donc pas à écarter. Mais, dans un sens analogue, on va beaucoup plus loin quand on opère avec le système phonologique. Dans ce cadre, on peut non seulement opposer sur un plan impressionniste, mais opérer des rapprochements. » (M.Mé. : p. 296).

Cette notion, de même que celle de cohérence à laquelle elle est liée, témoignent d'une perspective profondément différente de la perspective saussurienne, où la notion de relativité des valeurs a cédé la place à celle d'identité d'une structure. Aussi est-ce sur une profonde mécompréhension de la pensée saussurienne que repose l'idée, développée dans l'*Économie des changements phonétiques*, que la phonologie pragoise doit être créditée de l'élaboration de la notion de système :

« Les premiers phonologues, désireux de mettre l'accent sur l'originalité de leur doctrine, n'ont guère cherché à dégager les apparentements qui pouvaient exister entre celle-ci et la pratique de devanciers dont ils ne s'étaient pas directement inspirés. En matière de synchronie, ils n'avaient d'ailleurs, à cette date, aucun rival et étaient véritablement les premiers à dépasser l'affirmation cent fois répétée que les unités d'une langue (y compris les unités phoniques) forment un système où tout se tient, et les vagues déclarations relatives à l'existence d'une base d'articulation commune à tous les membres de chaque communauté linguistique. Enfin, on essayait pour de bon de déterminer précisément ce qu'était ce système ou cette base. » (M.ECP : p. 45-46).

---

la mode. Par un raffinement subséquent, l'accent est mis, dans "structure", sur la solidarité des phénomènes constitutifs qui l'oppose au simple conglomerat d'éléments. Dans une telle structure, la nature de chaque élément *dépend* de celle des autres au point qu'il n'est ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux. Ce sont ces notions qui sont à la base de la théorie de la *Gestalt*.

Il y a deux façons d'interpréter un tel énoncé : une première, plus abstraite, est une interprétation synchronique qui ne retient que le verbe *être* et non le verbe *dépendre* : les choses n'existent et ne peuvent être définies que comme termes de relation. Cette conception débouche, en linguistique, sur la théorie hjelmsléviennne sous sa forme originale du rejet de toute substance.

Une seconde interprétation, qui retient le verbe *dépendre*, rétablit des faisceaux de relations causales entre les parties du tout. La dépendance suppose que le statut d'un élément change si change le statut d'un élément dont il dépend. On peut certes concevoir la structure comme immuable : dans un édifice, par exemple, la stabilité du toit dépend de celle des murs portants ; si les murs cèdent, le toit cédera, mais la structure sera *ipso facto* détruite.

Mais si cela est vrai pour la structure d'un édifice donné, cela ne saurait valoir pour des structures qui doivent, sans jamais cesser de fonctionner, s'adapter à l'évolution du monde. En matière d'architecture, ce serait la structure conçue, non comme celle d'un édifice particulier, mais celle d'un type, comme l'immeuble d'appartements, l'adaptation se constatant par la comparaison d'édifices de dates différentes. Une langue se range sans conteste dans le type des structures qui s'adaptent : elle est une structure de faisceaux d'habitudes susceptibles de se modifier sous la pression des besoins changeants de la communication dans la communauté qui l'utilise. » (M.Fo. : p. 37-38). La structure martinettienne est ainsi intrinsèquement dynamique. Nous reviendrons sur ce point dans le premier chapitre de la deuxième partie, lors de notre analyse de la distinction synchronie/diachronie.

Il est à nouveau question, dans ce passage, de « base d'articulation » et de « système où tout se tient<sup>1257</sup> ». Martinet écrit de même quelques pages plus loin, à propos du « “sentiment” de la structure » (M.ECP : p. 64) :

« Tous ceux qui, directement ou indirectement, ont pris contact avec la pensée saussurienne le portent plus ou moins en eux. Mais peu d'entre eux ont essayé d'identifier les faits qui sont à la base de ce sentiment, ou, s'ils l'ont tenté, ils se sont égarés dans le labyrinthe de la psychologie introspective et, finalement, se sont contentés, pour concrétiser leur pensée, de répéter avec les maîtres qu'une langue est un système où tout se tient. » (M.ECP : p. 64).

Il s'agit à nouveau, ici, de cohérence. Martinet prend en effet pour exemple les travaux de Grammont<sup>1258</sup>, qui « est un de ceux qui se sont prononcés le plus nettement en faveur d'une conception structurale du langage » (M.ECP : p. 64), et qui affirme que « “[...] si une modification se produit dans une partie du système, il y a des chances pour que tout l'ensemble du système en soit atteint, car il est nécessaire qu'il reste cohérent<sup>1259</sup>” » (M.ECP : p. 65), ce que Martinet commente de la sorte :

« Mais en pratique Grammont, dans son *Traité*, n'apporte rien sur ce point qui n'ait été connu depuis longtemps. Ce qui l'a empêché d'aborder de plain-pied le structuralisme explicatif, c'est ce qui restait de verbal et de mal explicité dans la progression de sa pensée : Pourquoi est-il “nécessaire” que le système “reste cohérent” ? Que veut dire exactement “cohérent” en parlant d'un système phonique ? » (M.ECP : p. 65).

On lit ensuite, toujours dans l'*Économie des changements phonétiques* :

« Il fallait, pour permettre d'aborder avec fruit l'étude structurale des phénomènes évolutifs, le puissant effort de clarification et de classement des faits phoniques que représente la phonologie à ses débuts. Pour la première fois, au lieu d'invoquer les systèmes, on cherche à les établir, noir sur blanc. Aujourd'hui, les deux articles que Troubetzkoy a consacrés aux systèmes vocaliques et aux systèmes consonantiques sont, à bien des égards, dépassés, mais ils représentent la première tentative typologique sérieuse en la matière, et c'est d'eux que dérivent les premières recherches de phonologie diachronique. En choisissant le critère précis et maniable de la fonction distinctive, les phonologues ont obtenu d'éliminer la subjectivité de leurs transcriptions linéaires. Mais leurs tableaux de phonèmes, fondés en dernière analyse sur une appréciation de ce qui, abstraction faite de l'influence des articulations simultanées, est identique ou différent, font intervenir des jugements qui augmentent les risques d'erreur. On les a beaucoup critiqués et il faut reconnaître que, pour une langue donnée, le résultat peut varier d'un phonologue à un autre. Mais ceci vaut surtout pour la synchronie où, puisque le tableau

---

<sup>1257</sup> Voir encore notamment, pour cette formule, dans « La Phonologie » : « C'est probablement dans le domaine de la prosodie que les phonologues ont, jusqu'ici, dégagé le plus de faits intéressants et qui montrent bien comment tout se tient dans un système phonologique. » (M.Phon. : p. 268), et dans « “C'est jeu, le Mareuc !” » : « [...] s'il est vrai que tout se tient dans une langue, un phénomène, même aussi particulier et limité que l'avancée de *o* ouvert, réclamerait, pour être expliqué de façon satisfaisante, un examen complet de l'évolution du système vocalique du français depuis plusieurs siècles et, pour le moins, une monographie condensant le résultat de plusieurs années de recherches et d'observations. » (M.Jeu. : p. 195).

<sup>1258</sup> C'est à Grammont que Toman, se fondant sur un texte de 1895, attribue la première occurrence de la formule « système où tout se tient », ce que réfutent Koerner et Peeters. Voir Toman (1987).

<sup>1259</sup> Grammont (1933b) : p. 167. La référence est donnée par Martinet. Voir M.ECP : p. 65, note 4.

est une fin et non un outil, on croit pouvoir se permettre certains coups de pouce pour mieux équilibrer sa construction. On verra ci-dessous (3.17) quelles précautions il faut prendre pour obtenir des schémas à double entrée utilisables dans les recherches diachroniques. En tout cas, avec tous leurs défauts, les tableaux de phonèmes ont eu l'avantage de présenter les systèmes sous des formes que l'on percevait d'un coup d'œil et qui en révélaient souvent les déséquilibres latents. » (M.ECP : p. 66)

puis dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957) :

« It is Trubetzkoy's merit to have shown what was to be understood in the phrase "phonological system"<sup>1260</sup>. » (M.Ph. : p. 30).

Il y a de fait chez Martinet, tout comme chez Troubetzkoy, et à l'inspiration de celui-ci, une véritable théorie du système ou, plus exactement, de son organisation. Dès ses premiers textes, Martinet utilise certaines notions relatives à la théorie pragoise des oppositions et des systèmes phonologiques<sup>1261</sup>, mais ce n'est qu'en 1952, dans « Function, Structure and Sound Change », que les notions de cette théorie du système font l'objet d'un véritable développement. Martinet distingue alors entre séries, ordres, corrélations et faisceaux, qu'il définit de la manière suivante :

« On dira que des phonèmes consonantiques caractérisés par une même articulation forment une SÉRIE, si leurs autres articulations caractéristiques sont situées en différents points, le long du canal expiratoire. Ainsi, en français, /p/, /t/, /k/, qui sont tous caractérisés par la même articulation glottale, mais distingués par la région où se place l'occlusion, forment une série, et de même /b/, /d/, /g/. On dira des phonèmes caractérisés par une même articulation située en un point donné du canal expiratoire, mais distingués l'un de l'autre par quelque autre articulation distinctive, qu'ils forment un ORDRE. Ainsi en français /p/, /b/, /m/ forment un ordre bilabial, /t/, /d/, /n/ un ordre apical et ainsi de suite. Pour ce qui est des voyelles, il semble avantageux de baptiser "série" l'ensemble des phonèmes caractérisés par un même type de cavité de résonance (comme, par exemple, la cavité antérieure très réduite qui caractérise les voyelles dites d'avant), mais distinguées par divers degrés d'ouverture de la bouche, et "ordre" l'ensemble des phonèmes caractérisés par le même degré d'ouverture, mais distingués par différents types de cavité de résonance. En français /i/, /e/, /ɛ/, forment une série d'avant ; /i/, /ü/, /u/ un ordre fermé. En ces matières, on a souvent avantage à grouper /y/ et /w/ avec les voyelles, et à les considérer comme formant un ordre spécial s'ils sont phonologiquement distincts de /i/ et de /u/.

[...] Séries et ordre présupposent une unité plus grande les groupant en un tout, à savoir, la CORRÉLATION, qui comprend deux séries parallèles et un certain nombre de phonèmes accouplés appartenant aux mêmes ordres. [...]

<sup>1260</sup> « Il revient à Troubetzkoy d'avoir montré ce que l'on devait entendre par le syntagme "système phonologique". »

<sup>1261</sup> Il est ainsi question notamment dans les « Remarques sur le système phonologique du français » (1933) d'« oppositions corrélatives » (M.Rem. : p. 335), dans la *Gémination consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* (1937), de « phonème [...] senti comme "marqué" » (M.Gé. : p. 48, note 2), dans *La Phonologie du mot en danois* (1937) d'« unités phonologiques disjointes » (M.PMD : p. 37) ainsi que de corrélations, d'archiphonèmes et de marques (M.PMD : p. 13, 19, 32 *sqq.*, 36 et 62), dans « La phonologie » de corrélations, de séries corrélatives, de faisceaux de corrélations, de marque et de phonèmes disjointes (M.Ph. : p. 262-267), dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) de « corrélation » (M.PFC : p. 151) et de « marque » (M.PFC : p. 220) d'une corrélation, et dans *Phonology as Functional Phonetics* de « mark of a correlation » (M.PFP : p. 23).



[...]  
 [...] Deux corrélations parallèles ou plus, forment ce qu'on appelle un FAISCEAU. »  
 (M.Fun.E : p. 69-72 [M.Fun.I : p. 55-57]).

On voit que malgré les conclusions de « Substance phonique et traits distinctifs » (1957/1965), citées ci-dessus, Martinet conserve la notion de corrélation<sup>1262</sup>. Il conserve également celle d'opposition binaire, ou bilatérale :

« Les rapports entre phonèmes d'un même ordre sont habituellement assez différents de ceux qui existent entre phonèmes d'une même série. Dans un ordre ils sembleraient être en général bilatéraux, alors que dans une série ils seraient multilatéraux. En d'autres termes, les phonèmes du même ordre formeraient une opposition binaire, ou, s'ils sont plus de deux, un complexe d'oppositions binaires. Au contraire, le rapport est le même entre tous les phonèmes d'une série. Si une langue a, entre autres phonèmes, /p/, /b/, /m/, /t/, /d/, /n/, ils formeront trois séries, et un ordre labial, un ordre apical, et ainsi de suite. D'où :

|   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|
| p | t | . | . | . |
| b | d | . | . | . |
| m | n | . | . | . |

Il est vraisemblable que les phonèmes /m/ et /n/ seront normalement voisés, mais ils pourront à l'occasion être dévoisés sans perdre leur identité ;

- /p/ sera défini comme
  - dévoisé par opposition à /b/,
  - non-nasal par opposition à /m/,
  - labial par opposition à /t/ et à d'autres ;
- /b/ sera défini comme
  - voisé par opposition à /p/,
  - non-nasal par opposition à /m/,
  - labial par opposition à /d/ et à d'autres ;
- /m/ sera défini comme
  - nasal par opposition à /p/ et /b/ et
  - labial par opposition à /n/ et à d'autres.

Il est clair que /p/ et /b/ ont deux caractéristiques en commun, la non-nasalité et la labialité, qu'ils sont seuls à partager. On dit qu'ils forment une opposition bilatérale, et, considérés tous deux comme une seule unité, ils entrent dans une autre opposition bilatérale avec /m/. On peut aussi dire que /p/ et /b/ sont en RAPPORT EXCLUSIF, puisqu'ils sont les seuls phonèmes à partager les traits distinctifs de labialité et de non-nasalité.

Le rapport entre les différents phonèmes d'une série (ou les différentes paires d'une corrélation) semble être d'une nature différente. En théorie du moins, chacun d'entre eux s'oppose exactement de la même façon à chacun des autres en particulier. Ceci explique pourquoi une corrélation, qui est le système partiel cohérent le plus simple, comprend un nombre indéterminé d'ordres, mais seulement deux séries de phonèmes, qui sont deux à deux dans un rapport exclusif, le même pour toutes les paires. » (M.Fun.E : p. 71-72 [M.Fun.I : p. 56-57]).

On trouve cependant dans « Function, Structure and Sound Change » un développement<sup>1263</sup> qui annonce celui de « Substance phonique et traits distinctifs », bien qu'il ne mette en valeur que des contre-exemples :

<sup>1262</sup> Ces développements figurent également, en effet, dans la version de 1981. Voir M.ECP.1981 : p. 48 *sqq.*

<sup>1263</sup> Également conservé dans la version de 1981. Voir M.ECP.1981 : p. 51-52.

« En pratique cependant, il semblerait y avoir des exceptions à cette opposition bien tranchée entre bilatéralité à l'intérieur des ordres, et multilatéralité caractéristique des séries. On pourrait concevoir un ordre labial formé de /p'/ (aspiré), /p/ et /p'/ (glottalisé) comme une triade plutôt que comme la combinaison de deux oppositions binaires (/p'/ et /p/ opposés comme un tout à /p'/, ou /p'/ et /p/ en face de /p'/?). Dans beaucoup de langues, il semble exister un rapport particulièrement étroit entre un ordre de sifflantes et un ordre de chuintantes, car il n'est pas rare que la sifflante et la chuintante d'une même série s'excluent mutuellement de certaines positions où, en conséquence, on ne peut plus dire que leur opposition garde valeur distinctive et où l'on dit qu'elle est NEUTRALISÉE. Ceci est le cas dans bien des usages portugais où l'on ne connaît que des chuintantes en position implosive. En allemand, des faits du même type sont compliqués par une neutralisation de l'opposition de voix : à l'initiale, par exemple, on ne trouve que [z], [š] devant voyelle et [š] devant consonne. Dans le cas des systèmes vocaliques, trois voyelles du même ordre, comme /i/, /ü/, /u/ forment une triade, et les présenter, comme on le fait souvent, dans le cadre de deux oppositions binaires est certainement déformer la réalité. D'un autre côté, dans certaines langues, les phonèmes d'une même série comme /i/ et /e/ ou /e/ et /ε/ s'excluent mutuellement de certaines positions, ce qui crée entre eux un certain apparemment. » (M.Fun.E. : p. 72-73 [M.Fun.I : p. 57-58]).

Il s'agit là de considérations pratiques, par opposition à la « rigueur [...] un peu théorique » (M.ECP : p. 181) avec laquelle est exposée la théorie martinettienne du système, dont il faut ainsi « marqu[er] [...] les limites<sup>1264</sup> » (M.ECP : p. 181). Les notions de corrélation et de marque, donc de rapport binaire, n'en demeurent pas moins des notions importantes de la linguistique martinettienne. On lit ainsi encore dans « La phonologie synchronique et diachronique » (1938/1965) où, par ailleurs, apparaissent nettement les deux niveaux de la définition relationnelle et des rapports constitutifs de la structure :

« L'interdépendance des phonèmes n'est cependant pas la seule caractéristique des systèmes phonologiques : lorsqu'il définit les différentes unités phonologiques d'une langue, le linguiste s'aperçoit bientôt qu'une même caractéristique pertinente, la sonorité par exemple, reste seule à distinguer entre les deux membres d'un certain nombre de couples de phonèmes : c'est ainsi qu'en russe *p* ne se distingue phonologiquement de *b* que par l'absence de la sonorité, les différences de force d'articulation se révélant à l'analyse phonologique comme non pertinentes. Or, la même caractéristique, la sonorité, se trouve distinguer, par sa présence ou son absence, outre les deux membres du couple *p/b*, ceux des couples *f/v*, *t/d*, *s/z*, etc. L'ensemble de ces couples forme ce que les phonologues appellent une corrélation. La sonorité est dite, dans le cas dont nous nous occupons, marque de la corrélation ; les phonèmes sonores du russe sont dits marqués et les sourds non marqués. On appellera équipollente une corrélation comme celle qui rassemble les phonèmes occlusifs et spirants du français, et pour laquelle il n'est possible d'exclure des préoccupations phonologiques ni la sonorité, ni les différences dynamiques.

Les deux séries d'une corrélation (série marquée et série non marquée) n'appartiennent souvent qu'à cette seule corrélation ; mais l'une d'entre elles, ou même

---

<sup>1264</sup> Significativement, la critique du binarisme s'ouvre de la sorte : « Des considérations théoriques ont conduit certains linguistes à essayer de réduire toutes les oppositions phonologiques au type qui semble prévaloir à l'intérieur des ordres, c'est-à-dire au type binaire. » (M.Fun.E. : p. 73 [M.Fun.I : p. 58]). On retrouve ensuite la dimension descriptive de la structure martinettienne, dans un ajout de la traduction d'*Économie des changements phonétiques* : « Cependant, dépouillé de l'appareil physico-mathématique dont on l'a revêtue pour l'agrément des esprits avides de rigueur abstraite, cette théorie apparaît plus comme une vue de l'esprit que comme un effort pour coordonner les résultats d'observations préalables. » (M.ECP : p. 73).

toutes deux, peux aussi appartenir à une autre corrélation. Il en résulte alors ce qu'on appelle un faisceau de corrélations. » (M.PSD : p. 61-62)

puis dans les *Éléments de linguistique générale*, jusque dans la version de 1996 :

« On pourra naturellement classer les phonèmes ainsi dégagés comme on l'a fait ci-dessus pour les segments distinctifs devant *-ouche*<sup>1265</sup>, et tenter de présenter schématiquement les proportions du système en plaçant sur des droites qui se coupent les phonèmes caractérisés par un même trait pertinent. Une classe de phonèmes consonantiques caractérisés par un même trait, comme /p f t s š k/ en français, qui s'ordonnent le long du chenal expiratoire est dite **série** ; les consonnes comme /t d n/ ou /š ž/, qui s'articulent au même point de ce chenal, et au moyen du même jeu du même organe, forment ce qu'on appelle un **ordre**. On distingue, en français, entre une série sourde, une série sonore et une série nasale, entre les ordres bilabial, labio-dental, apical, sifflant, chuintant, palatal et dorso-vélaire. Deux séries comme /p f t s š k/ et /b v d z ž g/ forment ce qu'on appelle une **corrélation**. Ce terme implique que chacune des deux séries n'existe en tant que telle que du fait de l'existence de l'autre. Le trait pertinent qui distingue les deux séries s'appelle la **marque**. Ici la marque est la "sonorité". » (M.ÉL. : p. 74).

La notion de marque<sup>1266</sup> conduit à celle de structuration hiérarchique du système. Martinet écrit ainsi dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956) :

« Une des notions dégagées par la phonologie, et qui peut se révéler des plus fertiles en morphologie diachronique, est celle de "marque". Certains phonèmes dits "marqués" sont considérés comme la somme des caractéristiques distinctives d'un autre phonème dit "non-marqué" plus un trait distinctif particulier dit "marque" : en russe, le phonème marqué /d/ est la somme des traits distinctifs propres au phonème /t/, apicalité, oralité, caractère dur, plus le trait distinctif de voix qui le distingue de /t/. L'établissement de cette hiérarchie entre /d/ et /t/ n'est pas fondé sur une idée préconçue de l'importance relative des vibrations de la glotte et de la force articulatoire dans la production des deux sons [d] et [t], mais sur le fait qu'en russe l'opposition /t/ ~ /d/ se neutralise au profit de /t/ à la finale de mot ; là où la distinction n'existe pas et où ce n'est pas le contexte qui impose tantôt la voix, tantôt l'absence de voix, les locuteurs font l'économie des vibrations de la glotte qui se révèlent ainsi comme le trait additionnel, la "marque". Le phonème non-marqué est linguistiquement plus simple, le phonème marqué linguistiquement plus complexe. Transportée sur le plan morphologique, la notion de marque doit nous permettre d'établir une hiérarchie des valeurs grammaticales ; elle nous amène à concevoir qu'une catégorie donnée, cas, temps ou mode, dite "marquée", a un contenu significatif identique à celui de telle autre catégorie du même type, augmentée d'une distinction sémantique supplémentaire qui est la "marque". La catégorie à qui manque la "marque" est, naturellement, dite "non-marquée" ; elle est conçue comme plus simple, plus fondamentale. » (M.Li. : p. 84-85).

La notion de hiérarchie apparaît également dans *La Linguistique synchronique*, où le texte est repris partiellement en première partie d'un chapitre intitulé « La hiérarchie des

---

<sup>1265</sup> Voir M.ÉL. : p. 72-73, cité ci-dessus dans la note 1128.

<sup>1266</sup> Voir également notamment, pour cette notion de marque, M.Sé. : p. 252, 253 et 256, M.PC : p. 359, M.Ste. : *passim* et M.Ag. : p. 155. Dans ces deux derniers textes, il s'agit de grammaire, et la notion est utilisée de manière plus souple.

oppositions significatives » (M.LS : p. 186). Le texte s'ouvre sur ces lignes, où se lit à nouveau nettement la conjugaison martinettienne du réalisme et du structuralisme :

« La notion de marque est de celles qui sont indispensables pour bien comprendre la structuration du langage. On peut cependant hésiter à la présenter à des débutants en linguistique générale. En effet, lorsqu'elle est utilisée sans précaution, elle entraîne souvent l'utilisateur à des conclusions hâtives et à des affirmations *a priori*. Le seul moyen de se prémunir, dans ce cas, contre l'arbitraire est de toujours se fonder sur des critères formels et de s'abstenir de parler de marque lorsque ces critères ne s'appliquent pas. Lorsque l'application de différents critères donne des résultats divergents, on s'abstiendra de trancher et l'on se contentera d'exposer les faits.

C'est en phonologie que cette notion a été tout d'abord dégagée. Elle y a fait, au départ, plus de mal que de bien. Mais employée avec discernement, elle peut y rendre des services. » (M.Li.LS : p. 186-187).

La deuxième section de ce chapitre est constituée par le texte « La marque et l'altérité » (1957). Elle est annoncée de la manière suivante :

« Le fait que la marque des monèmes n'ait été illustrée, dans ce qui précède, qu'au moyen d'unités grammaticales ne doit pas faire croire que la notion de marque ne puisse s'appliquer aussi bien aux éléments du lexique. On en trouvera des exemples dans la seconde partie du présent chapitre. » (M.Li.LS : p. 189).

Martinet y traite de « la structuration oppositionnelle du langage humain » (M.Alt. : p. 193), parlant à ce propos d'un « schéma linguistique assez simple où se confrontent les oppositions marquées et les oppositions équipollentes » (M.Alt. : p. 195) :

« Les oppositions forment donc la trame de toute réalité linguistique. Une opposition suppose identité et différence. Dans toute opposition il y a une base commune aux deux termes et, bien entendu, une différence entre ces deux termes<sup>1267</sup>. L'élément différentiel peut n'appartenir qu'à un des membres de telle sorte que l'autre membre s'identifie à la base commune ; mais chacun des membres peut également présenter un élément positif distinct s'ajoutant à la base commune. On distinguera de ce fait d'une part entre des oppositions marquées où l'un des membres, dit non marqué, est caractérisé par la base sans addition, et l'autre, dit marqué, par la base plus un élément additionnel, dit "marque", et d'autre part des oppositions équipollentes où chacun des membres ajoute à la base un élément additionnel.

Cette distinction vaut sur tous les plans de la langue. On le constate chez les unités distinctives, les "phonèmes" où base commune et éléments différentiels sont strictement phoniques : en français le /a/ de *râpe* et le /ã/ de *rampe* ont en commun une articulation buccale identique ; le /a/ se contente de cette articulation buccale ; mais le /ã/ y ajoute une articulation nasale. On trouve là le type même d'une opposition d'une unité non marquée

---

<sup>1267</sup> Pour cette notion de base commune, voir également « Neutralisation et syncrétisme », où on lit notamment : « Il n'y a, bien entendu, neutralisation que dans la mesure où les membres de l'opposition en question sont en rapport exclusif, c'est-à-dire ont en commun un ensemble de traits distinctifs qu'ils sont les seuls à avoir en commun. » (M.Neu. : p. 66), « Nous avons vu que, pour qu'on puisse, en phonologie, parler de neutralisation, il faut que les unités neutralisables soient en rapport exclusif, c'est-à-dire qu'elles aient une base commune qu'elles sont les seules à présenter. Cette base commune s'exprime en termes de traits distinctifs. » (M.Neu. : p. 76). Voir également dans « L'analyse psychogrammaticale » (1990) : « Nous savons tous que les oppositions n'ont de sens qu'entre des termes qui ont une base commune, et que ce ne peut être qu'à l'intérieur d'un système qu'on découvrira de véritables contraires. » (M.Psy. : p. 207).

à une unité marquée dite parfois “opposition privative”. La marque, ici, est la nasalité. En français le /ɛ/ de *bette* et le /a/ de *batte* ont en commun une articulation vocalique dite antérieure ; ils diffèrent du fait que l’un est plus fermé, l’autre plus ouvert. Cette opposition est de type équipollent.

La distinction entre privatif et équipollent se retrouve chez les autres unités linguistiques, les unités significatives qui participent de la forme et du sens. Dans ce cas, comme il y a deux faces, le caractère de l’opposition va se retrouver dans la forme et dans le sens, dans l’aspect phonique et dans le contenu sémantique. Soit le mot *tigre* ; formellement il s’oppose à *tigresse* comme terme non marqué s’opposant à un terme marqué, la marque formelle étant le suffixe *-esse* ; sémantiquement *tigre* s’emploie normalement pour désigner l’espèce et tout individu adulte lorsque le sexe est inconnu ou n’importe pas ; à cette base sémantique commune à *tigre* et à *tigresse*, ce dernier ajoute la spécification de féminité qui est la marque sémantique de l’opposition, celle qui précisément correspond à l’élément formel *-esse*. L’opposition *tigre/tigresse* est donc de type privatif. Celle de *tigre/lion* est équipollente, car, à la base commune de félin sauvage, s’ajoutent de part et d’autre les traits positifs qui caractérisent l’une et l’autre espèce ; la base formelle commune est l’appartenance des phonèmes en cause au même système, le système français. » (M.Alt. : p. 194-195).

Ce schéma, cependant, est insuffisant. En effet, l’opposition de dextre à sénestre à laquelle Martinet s’attache dans ce texte, est « une opposition qui n’est pas marquée, mais qui n’est pas non plus équipollente » (M.Alt. : p. 196) :

« S’agirait-il d’un rapport qui serait en marge des oppositions linguistiques ordinaires et, par conséquent, de quelque chose que la langue n’arrive pas à intégrer complètement, ou bien devons-nous penser que l’observation linguistique a été sur ce point un peu déficiente et qu’il y aurait tout de même place dans la langue pour un type d’opposition dont le statut respectif des membres change selon le point de vue du moment ? » (M.Alt. : p. 196).

Martinet est ainsi conduit à postuler l’existence d’un autre type d’opposition, « celle qui n’est pour ainsi dire pas durcie dans la langue, la hiérarchie des deux membres n’étant pas fixée une fois pour toutes, mais laissée au libre choix des usagers » (M.Alt. : p. 198), type « bien illustré par Émile Benveniste lorsqu’il a traité de la valeur préhistorique du suffixe *-tero* en indo-européen » (M.Alt. : p. 196-197), et qu’il appelle le rapport d’altérité.

C’est là, cependant, un aspect un peu marginal de la théorie martinettienne du système, dont le noyau est constitué par la théorie des systèmes phonologiques telle qu’elle apparaît dans « Function, Structure and Sound Change ». Une notion importante, dans ce cadre, est celle de case vide du système, relativement récurrente dans notre corpus<sup>1268</sup> et qui témoigne nettement de la substitution de la dimension de la structuration à celle de relativité des valeurs. Les cases vides sont en effet, selon la définition de « Remarques sur le consonantisme sémitique » (1953), des « possibilités théoriques que la langue ne met pas à contribution » (M.Sé. : p. 250). Cette notion de possibilité théorique semble inhérente à toute construction de structure, dans la mesure où, explicative du donné, elle appréhende celui-ci comme un résultat

---

<sup>1268</sup> Voir par exemple M.Ph. : p. 264, 271 et 272, M.Fun.E : p. 80 et 81 [M.Fun.I : p. 62 et 63], M.Sé. : p. 250 et 252, M.Ph. : p. 28, M.Lar. : p. 125, M.Jeu. : p. 204, note 1, M.Af. : p. 171, M.Él. : p. 205, M.Var. : p. 238 et 239, M.PSD : p. 64, M.Par. : p. 200, note 2, M.Got. : p. 88, M.Lan. : p. 213-214, M.ICPS : p. 183.

ou un produit conditionné, dont elle énonce précisément les conditions<sup>1269</sup>. Elle renvoie à l'identité de la structure que nous évoquions ci-dessus, et qui apparaît nettement dans certaines formulations relatives au changement linguistique. On lit par exemple dans « Structural Variation in Language » (1962) :

« In the field of significant units, the problem, at this point, is less one of preservation and elimination of distinctions which it is the duty of phonemes to secure, than one of how the semantic extension of each unit is checked by its “neighbors” i.e., the units of the same class that are semantically akin. This is particularly significant when a new unit has found its way into the class. This increase in the number of units may in itself have far less importance for the language as a means of communication than the implications the presence of the newcomer will have for the internal organization of a large section of the class if not for the class as a whole. It should, of course, be perfectly clear that the receptivity of a class for new units is largely determined by the nature of its internal organization : if a specific designation for females is a wide-spread feature of the class, that class (or, more exactly here, the substantival classes) will be very receptive for new designations or females (“filling of gaps”)<sup>1270</sup>. » (M.Var. : p. 238).

On retrouve ici la notion de « case vide », et le changement est conçu en termes d'intégration à une structure ou de réorganisation<sup>1271</sup>, là où la notion de valeur relative conduit à une conception en termes de modification de l'équilibre qu'est le système de la langue à

---

<sup>1269</sup> Cette notion est récurrente lorsqu'il s'agit des combinaisons de phonèmes. Martinet fait ainsi fonctionner dans *La Phonologie du mot en danois* (voir M.PMD : p. 62-65) une opposition entre réalisé et potentiel d'une part, potentiel et irréalisable, non-réalisation d'une potentialité et fait de structure phonologique d'autre part. On retrouve cette opposition dans *La Description phonologique* où Martinet affirme qu'« [a]ucune langue n'utilise intégralement toutes ses possibilités phonologiques. » (M.DP : p. 41) et évoque des formes qui « n'entrent pas dans les possibilités théoriques du parler d'Hauteville » (M.DP : p. 68), ainsi que, inversement, des combinaisons « théoriquement possibles » (M.DP : p. 92), dont la non attestation est due au « hasard du lexique » (M.DP : p. 91), ou aux « hasards de l'étymologie et de l'emprunt » (M.DP : p. 91). Il est de même question dans « De l'économie des formes du verbe en français parlé » (1952) des « latitudes phonologiques de la langue » (M.Éc. : p. 106), dans « Notes sur la phonologie du français vers 1700 », des « possibilités phonologiques » (M.Not. : p. 160) d'un usage, et on lit dans les *Éléments de linguistique générale* : « [...] dans toutes les langues, il n'y a qu'une minorité des combinaisons phonématiques possibles qui soient réellement mises à profit pour former des mots ou des monèmes » (M.Él. : p. 70), puis quelques pages plus loin : « Nous savons que les latitudes phonologiques d'une langue ne sont jamais intégralement utilisées, loin de là. » (M.Él. : p. 97).

<sup>1270</sup> « Dans le domaine des unités significatives, le problème, sur ce point, est moins un problème de préservation et d'élimination des distinctions qu'il revient aux phonèmes de préserver, qu'un problème qui a trait à la manière dont l'extension sémantique de chaque unité est arrêtée par les “voisins” de celle-ci, c'est-à-dire les unités de la même classe qui sont sémantiquement apparentées. Cela est tout particulièrement significatif quand une nouvelle unité s'est frayé un chemin dans une classe. Cette augmentation du nombre d'unités peut en elle-même avoir beaucoup moins d'importance pour la langue en tant qu'instrument de communication que ne vont en avoir les implications de la présence du nouveau venu pour l'organisation interne d'une large section de la classe, sinon pour la classe dans son ensemble. Il devrait, bien sûr, être parfaitement clair que la réceptivité d'une classe pour une nouvelle unité est largement déterminée par la nature de l'organisation interne de celle-ci : si une désignation spécifique pour les femelles est un trait largement répandu dans la classe, cette classe (ou plus exactement ici, les classes substantivales), vont être très réceptives pour de nouvelles désignations de femelles (“remplissage de case vide”). »

<sup>1271</sup> Il est question, dans les premiers textes, de « reclassement phonologique » (M.Gé. : p. 100 et 101, M.PMD : p. 6 et 44) et de « réadaptation » (M.PMD : p. 57). Pour la notion de réorganisation, voir par exemple : « réorganisation » (M. Fun.I : p. 76, M.Var. : p. 233, M.Unv. : p. 323 et 325, M.R. : p. 59, M.Pr. : p. 59 et 61, M.SG : p. 169), « reshaping » (M.Fun.I : p. 77).

chaque instant de son existence, sans possibilité de structure transcendante au changement. On lit de même dans « Affinité linguistique » (1952-1959) :

« Il conviendra, d'autre part, de se rappeler que l'expansion d'un trait donné est favorisée ou contrariée par la configuration structurale de la langue réceptrice. Ceci peut contribuer à expliquer pourquoi l'isoglosse d'un phénomène déterminé ne coïncide pas, sur certains points, avec une frontière linguistique alors que, sur d'autres points, elle se confond avec cette dernière. En termes plus généraux, nous dirons que des formes ou des schèmes étrangers seront plus aisément adoptés s'ils s'intègrent sans difficulté dans la structure. On note peu de résistance à l'adoption lorsque le trait nouveau correspond à une case vide du système. » (M.Af. : p. 171)

puis dans les *Éléments de linguistique générale*, où il est non seulement question d'intégration, mais également de conformation :

« On n'oubliera pas toutefois qu'une innovation, pour être acceptée, doit se conformer ou s'intégrer à cet ensemble d'habitudes linguistiques que nous désignons comme la structure. » (M.Él. : p. 193).

Il y a ainsi chez Martinet une identité de la structure, une intégrité du système, qui est plus ou moins atteinte par les différents changements. Il est ainsi question, par exemple, dans « Function, Structure and Sound Change », de langues ayant des difficultés à préserver « l'intégrité de leur système » (M.Fun.E : p. 89 [voir M.Fun.I : p. 67]), ainsi que d'un système qui « offre des signes évidents de désintégration » (M.Fun.E : p. 89 [voir M.Fun.I : p. 66]), et de même dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) de préservation de « l'intégrité phonologique de la langue » (M.Unv. : p. 304), dans *Économie des changements phonétiques*, de mise en danger de « l'intégrité du système » (M.ECP : p. 99), et dans *La Prononciation du français contemporain*, d'un système « gravement atteint » (M.PFC : p. 218). On lit en outre dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« [...] il y a partout des exceptions qui confirment la règle au sens vrai de l'expression. C'est seulement à partir du moment où elles atteignent un pourcentage assez considérable qu'on peut dire que la structure est en danger, qu'elle est en train d'évoluer. Si elle l'est, une théorie qui voudrait que toutes ces structures soient immuables ne tient pas. » (M.Mé. : p. 282).

Une autre notion importante de la théorie martinettienne du système est celle d'intégration, qui renvoie directement à la notion troubetzkoyenne d'harmonie, seule évoquée dans les premiers textes<sup>1272</sup> puis abandonnée en raison de son caractère « mystique » ou

---

<sup>1272</sup> Voir M.PMD : p. 6, 11 et 13, note 1 et M.Ph. : p. 271. On relève également le terme de « symétrie » (M.PMD : p. 7). L'harmonie des systèmes est liée à la présence de corrélations : « Un système parfaitement harmonieux serait celui où tous les phonèmes viendraient se ranger dans une corrélation ou un faisceau de corrélation unique, et où toutes les cases de cette corrélation seraient soigneusement pourvues. » (M.Ph. : p. 271). Inversement, dans *La Phonologie du mot en danois*, la notion d'unité disjointe est associée au désordre : « Alors que les occlusives du danois nous sont apparues dans le cadre d'une corrélation d'aspiration parfaitement régulière, à laquelle on pouvait joindre l'opposition 0/h, les fricatives se présentent dans un désordre complet, comme autant d'unités phonologiques disjointes. » (M.PMD : p. 37).

« idéaliste<sup>1273</sup> » et du caractère téléologique de la tendance à l'harmonie<sup>1274</sup>. C'est dans « Function, Structure and Sound Change<sup>1275</sup> » que, sauf erreur, cette notion est évoquée pour la première fois dans notre corpus. Martinet y oppose « oppositions intégrées dans une corrélation ou un faisceau de corrélations » (M.Fun.E : p. 79 [M.Fun.I : p. 61]) et « phonèmes extérieurs au système intégré » (M.Fun.E : p. 79 [M.Fun.I : p. 61]), étant entendu qu'il y a en réalité *divers degrés d'intégration structurale* :

« Lorsqu'on s'occupe de l'attraction du système, il est souvent tentant d'opposer des *phonèmes intégrés* à des *phonèmes non-intégrés*, mais il est beaucoup plus exact d'opérer avec divers degrés d'intégration structurale. » (M.Fun.E : p. 85 [M.Fun.I : p. 63]).

Bien que distincte de la notion troubetzkoyenne d'harmonie, dont l'arrière-plan est en effet nettement idéologique<sup>1276</sup>, la notion martinettienne d'intégration n'en renvoie pas moins à la notion commune de système, et à ses présupposés de symétrie et d'organisation ordonnée. Or, l'opposition entre intégration et non-intégration au système<sup>1277</sup> a partie liée avec les notions de centre et de marges, ainsi qu'il apparaît dans *A Functional View of Language*, où il

---

<sup>1273</sup> Voir, dans les *Mémoires d'un linguiste* : « La seule dette précise que je dois signaler revient à Troubetzkoy : il y a de lui un petit article sur le changement de /g/ en /h/ en ukrainien et en tchèque qui avait retenu mon attention. A sa lecture, j'ai pris plus nettement conscience de la notion de pression paradigmatique, c'est-à-dire de l'influence des uns sur les autres des phonèmes susceptibles de figurer dans les mêmes contextes. Pour voir l'étendue de ma dette, il faudrait que je le relise. Je pense que l'influence était indirecte, car il avait une vision très idéaliste des choses. Je tiens de son gendre Isatchenko qu'il était spiritualiste, très religieux, et même mystique à ses heures, ce qui expliquerait son utilisation de la notion d'harmonie des systèmes qui nous entraîne assez loin du fonctionnalisme. » (M.Mé. : p. 258-259), puis quelques pages plus loin : « L'exposé d'une telle thèse [celle de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*] a l'avantage de faire mieux saisir ce qu'implique ce que j'ai désigné comme le point de vue traditionnel, mais qui n'est en fait que le sens commun dégagé de toutes les tentations idéalistes, celui qui fait intervenir l'économie des systèmes plutôt que l'harmonie troubetzkoyenne. » (M.Mé. : p. 293).

<sup>1274</sup> Voir par exemple ce passage de « Phonetics and Linguistic Evolution » : « It is Trubetzkoy's merit to have shown what was to be understood in the phrase "phonological system". But the phonological theory of linguistic evolution could only bear its fruit when extricated from the teleological trappings with which the founders of the movement had insisted on clothing it. The concept of "system harmony" with which Trubetzkoy had tried to operate (Trubetzkoy, 1932), had soon revealed itself incapable of accounting for more than isolated trends in the phonological evolution of a language, and one was tempted to approve the falling back on descriptivist positions which Jakobson's *Prinzipien der historischen Phonologie* (1931) actually stood for. In order to escape from this deadlock, we have had to reset all phenomena within the frame of causality, and stress the permanent antinomy between the needs of expression and inertia of speech organs, an antinomy which is finally resolved into what is now called the economy of systems. » [« Il revient à Troubetzkoy d'avoir montré ce que l'on devait entendre par le syntagme "système phonologique". Mais la théorie phonologique de l'évolution linguistique ne pouvait porter ses fruits qu'une fois dégagée des ornements téléologiques dont les fondateurs du mouvement avaient absolument voulu la vêtir. Le concept d'"harmonie du système" avec lequel Troubetzkoy avait essayé de procéder (Troubetzkoy, 1932) s'était bientôt avéré incapable de rendre compte d'autre chose que de tendances isolées dans l'évolution phonologique d'une langue, et l'on avait été tenté d'approuver la retombée dans les positions descriptivistes que promeuvent en réalité les *Prinzipien der historischen Phonologie* de Jakobson (1931). Pour échapper à cette impasse, nous avons dû remettre tous les phénomènes dans le cadre de la causalité, et insister sur l'antinomie permanente entre les besoins d'expression et l'inertie des organes de la parole, antinomie qui se résout finalement dans ce que l'on appelle maintenant l'économie des systèmes. »]. (M.Ph. : p. 30). Nous reviendrons sur ce point ainsi que sur cette notion de tendance à l'harmonie lors de notre analyse de la distinction synchronie/diachronie, c'est-à-dire dans le premier chapitre de la deuxième partie.

<sup>1275</sup> Où, par ailleurs, il est également question d'harmonie. Voir M.Fun.E : p. 89 [M.Fun.I : p. 66].

<sup>1276</sup> Voir ci-dessus la note 1132.

<sup>1277</sup> Pour cette notion d'intégration, voir encore, notamment, M.Con. : p. 236 et M.Ph. : p. 28.



est question des « parties centrales des systèmes vocalique et consonantique<sup>1278</sup> » (M.LF : p. 97), Martinet précisant en note :

« La notion de système central (*core system*) est empruntée à une contribution présentée par Eugene DORFMAN à l'assemblée de l'Association des langues modernes de Chicago (Chicago, Meeting of the Modern Language Association) qui s'est tenue le 28 déc. 1959. Il désigne la section des fricatives et des occlusives du système phonématique et comprend également toute autre consonne pouvant être classée dans les séries et les ordres de cette section<sup>1279</sup>. » (M.LF : p. 97, note 17)

et écrivant un peu plus loin, à propos des consonnes :

« En ce qui concerne les consonnes, il est bon de distinguer entre le noyau central du système et les parties marginales. Le noyau central consiste en certaines proportions dont la présentation en tableau comporte en général un certain nombre de séries horizontales composées chacune d'une succession de phonèmes réalisés en différents points du chenal articuloire, mais ayant un trait concomitant en commun. Ce que j'appelle un *ordre* est précisément la classe des phonèmes articulés en un même point et au moyen des mêmes organes en ce point ; les ordres apparaissent en colonnes verticales sur le tableau<sup>1280</sup>. » (M.LF : p. 100).

Il s'agit ici des systèmes phonologiques, mais la notion d'intégration a son répondant sur le plan des unités significatives, dans le cadre des développements sur le processus de l'analogie<sup>1281</sup>. On lit ainsi dans « De l'économie des formes du verbe en français parlé » (1952) :

« Une langue facile en soi sera celle où, à chaque génération, tombera dans l'oubli un lot de procédés et de formes difficiles à retenir et à manier parce que peu fréquents et ne s'intégrant pas dans des complexes analogiques assez puissants<sup>1282</sup>. » (M.Éc. : p. 93-94)

et de même dans *A Functional View of Language* :

« Mais un abaissement de la fréquence qui, en lui-même, ne mettrait pas en danger la survivance d'une forme, peut devenir fatal si cette forme se trouve isolée dans la

---

<sup>1278</sup> « the cores of our vocalic and consonantal pattern » (M.FVL : p. 78).

<sup>1279</sup> « The notion of "core system" is borrowed from a paper presented by Eugene Dorfman at the Chicago Meeting of the Modern Language Association on 28 Dec. 1959. It designates the occlusives-fricative section of the phonematic pattern, which whatever other consonants fit in the series and orders of that section. » (M.FVL : p. 78, note 1).

<sup>1280</sup> « As regards consonants, it will be useful to distinguish between the core system and a margin. The core system is made up of a number of proportions whose usual diagrammatic presentation offers a number of horizontal series, each a succession of phonemes produced at different points of the articulatory channel, but with a concomitant feature in common. What I call an order is precisely the class of phonemes articulated at the same point; orders appear as vertical columns on the charts. » (M.FVL : p. 81).

<sup>1281</sup> Martinet utilise au moins une fois le terme d'*analogie* dans le domaine phonologique, dans *La Prononciation du français contemporain* : « [...] cette dissociation d'un archiphonème en trois individualités phonologiques différenciées par le timbre est unique dans le système vocalique français, et par conséquent instable parce que n'étant soutenue par aucune analogie. » (M.PFC : p. 119).

<sup>1282</sup> Voir également, un peu plus loin, cette idée que les ressources de l'analogie sont une menace pour les irrégularités (M.Éc. : p. 109 et 115).

structure<sup>1283</sup>, s'il s'agit, par exemple, d'un verbe qui ne se conjugue pas selon un modèle analogique très répandu<sup>1284</sup>. » (M.LF : p. 185).

On retrouve là encore la notion de marge, par exemple dans « Le couple *senex-senatus* et le “suffixe” -k- » (1955/1973-1975), où il est question de « condition d'existence un peu marginale » (M.Cou. : p. 152) d'une classe de mots, et de « ségrégation grammaticale et sémantique » (M.Cou. : p. 154) d'un groupe de mots. On glisse ici, cependant, vers un au-delà de la structure, l'opposition noyau/marges, interne à la structure, laissant place à une distinction entre la structure elle-même et ses marges. On mesure ainsi les enjeux de la conception commune de la structure : si la structure martinettienne est formée d'éléments solidaires, elle est dans le même temps transcendante par rapport à ceux-ci, auxquels elle attribue une place et qui peuvent lui être extérieurs ou intégrés. La langue, à nouveau, n'est pas constituée, mais appréhendée structurellement, dans le cadre d'une hypothèse seconde, greffée et articulée au donné premier de la définition de la langue comme instrument de communication<sup>1285</sup>. On retrouve de fait, avec cette notion de marge de la structure, la circularité des rapports entre fonction et structure, et avec elle le double donné des rapports son/sens et de la structure. Cette notion est présente dès les tous premiers textes de Martinet. Il est ainsi question, dans *La Phonologie du mot en danois*, à propos des « éléments étrangers de la langue » (M.PMD : p. 74), de « types phoniques constants » (M.PMD : p. 75) et de « types fortuits » (M.PMD : p. 75). On retrouve ensuite la notion de marge dans « Antoine Meillet, *Introduction à l'étude comparée des langues indo-européennes* » (1950), où Martinet écrit :

« On trouve, dans toute langue, un certain nombre de traits que le théoricien ne devrait pas chercher à intégrer dans le système qu'il pose sous peine de faire échouer son projet. » (M.Mei. : p. 106).

---

<sup>1283</sup> Cette notion d'isolement est également présente dans « De l'économie des formes du verbe en français parlé ». Voir par exemple : « En fait, l'isolement formel de *rompre* doit être largement responsable de son obsolescence. » (M.Éc. : p. 109).

<sup>1284</sup> « But a lowering of the frequency which, in itself, would not endanger the survival of a form, may seal its doom if it is somehow isolated in the structure, if, for instance, it is a verb that is not inflected according to a widespread analogical pattern. » (M.FVL : p. 156).

<sup>1285</sup> Le caractère second du système apparaît nettement dans la démarche définitionnelle de Georges Mounin dans l'article « Langage » de *La Linguistique, Guide alphabétique*, dans le cadre de laquelle la notion de *système* intervient pour spécifier la langue parmi les instruments de communication : « Une seconde démarche consiste à distinguer les moyens de communication des systèmes de communication : c'est-à-dire, d'une part, les phénomènes de communication qui, apparemment, n'utilisent pas d'unités relativement stables quant à leur forme et leur signification, combinés selon des règles stables ; d'autre part, les phénomènes de communication où l'on peut mettre en évidence la présence de telles unités et de telles règles. C'est ce trait qu'on a souligné comme spécifique dans les définitions du langage présentées depuis cent ans environ. Avant de résoudre le problème de savoir si l'affiche est un langage, si les arts sont des langages, il faudra voir s'il existe des ressemblances ou des différences spécifiques entre ces types de communication et celui qui fonctionne dans les langues naturelles. Le caractère systématique ainsi dégagé de certaines formes de communication ne définit pas spécifiquement les langues naturelles, sauf par rapport à tous les autres moyens de communication (non systématiques). Il y a d'autres systèmes de signes (ou de symboles), la carte géographique, la numérotation des autobus à Buenos-Aires ou celle des chambres d'hôtel, les feux de signalisation des navires, etc., dont le caractère systématique a été remarquablement mis en évidence. De plus, il ne faut pas oublier qu'il y a, dans les langues naturelles, des faits hors système, les interjections, les mots-phrases, qui fausseraient les analyses du fonctionnement du langage si leur caractère aberrant n'était aperçu et spécifié. » (M.LGA : p. 166).

Il s'agit cette fois des éléments expressifs de la langue :

« Ces traits appartiennent à un domaine où l'arbitraire linguistique entre en conflit avec les motivations psychologiques pour former ce qu'on pourrait appeler les franges expressives de la langue. » (M.Mei. : p. 106).

Ce type de marges est à nouveau envisagé dans l'*Économie des changements phonétiques*, où Martinet insiste sur la nécessité de mettre à part ces « aberrances synchroniques » (M.ECP : p. 30), et de bien distinguer entre « fait central » (M.ECP : p. 29) et « fait marginal » (M.ECP : p. 29), « norme » (M.ECP : p. 29) et « exception » (M.ECP : p. 29), « domaines marginaux du langage » (M.ECP : p. 30), et « mots ordinaires » (M.ECP : p. 30), qui sont des « réalités qualitativement différentes » (M.ECP : p. 29) :

« On ne gagne rien, ni en diachronie ni en synchronie, à intégrer de force ces éléments dans le courant des changements phonétiques réguliers ou dans le cadre des oppositions phonologiques normales<sup>1286</sup> » (M.ECP : p. 30).

Ce type de marge est tout particulièrement mis en valeur par Martinet, d'autant qu'il rencontre, par élargissement, la distinction entre les deux modes de la valeur dont il a été question ci-dessus. On lit en effet dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Là où je parlerai de marges, c'est lorsqu'après avoir groupé tous les faits observés en une structure cohérente, on rencontre un cas isolé qui n'entre pas dans cette structure. [...] »

Il faut donc identifier des marges, reconnaître qu'une formalisation intelligente se fonde sur une pertinence qui, dans un premier temps, va laisser en marge certains éléments qu'on abordera peut-être ultérieurement sous un nouvel angle, celui, par exemple, de la pertinence expressive.

A une plus grande échelle, on pourra dire que ma définition d'une langue comme "doublement articulée" et à caractère vocal correspond à des données qui sont compatibles avec un nombre considérable de marges<sup>1287</sup>. Cette définition implique que les éléments qu'elle ne recouvre pas sont marginaux dans le sens qu'ils peuvent apparaître sans être indispensables. Soit, par exemple, les éléments mélodiques. Ils interviennent implicitement dans ma définition, puisque "vocal" implique "vibration des cordes vocales". Mais la prosodie n'intervient pas, car je n'envisage pas la nécessité, pour un objet que j'appellerai une "langue", d'une utilisation linguistique des faits prosodiques. Il me paraît clair que c'est le fait que ma première langue est le français qui m'a enhardi à faire abstraction des faits prosodiques, car le français n'a ni tons ni accent.

---

<sup>1286</sup> On lit de même en 1981 : « L'erreur, aussi bien en synchronie qu'en diachronie, consisterait à intégrer de force au système ces faits marginaux. Il convient certes de ne jamais oublier leur existence ; dans l'examen du fonctionnement d'une langue donnée, il faut les identifier et les décrire soigneusement, car la façon dont ils se manifestent varie d'une communauté à une autre. Mais, à les mettre sur le même plan que les traits qui participent aux rapports oppositionnels généraux, on s'expose à confondre des plans distincts et à ne pas reconnaître l'autonomie fondamentale des deux articulations du langage en phonèmes et en monèmes que Saussure avait entrevue lorsqu'il énonçait l'arbitraire du signe linguistique. » (M.ECP.1981 : p. 14).

<sup>1287</sup> Ce passage d'une échelle à l'autre rappelle une page de *A Functional View of Language*, où après un long examen comparé des deux types de description formaliste et réaliste, Martinet écrit : « Toute tentative pour faire entrer de force l'ensemble des faits centraux et marginaux dans le même cadre, présente des risques sur tous les plans de la description linguistique, et, en tout premier lieu, dans les tentatives pour définir l'objet de notre science. » (M.LF : p. 31) [« The danger inherent in the attempts to squeeze all facts, central or marginal, into the same pattern exists on all planes of linguistic description. It lurks, from the start, in attempts to define the object of our science. » (M.FVL : p. 20)].

Lorsqu'on me demande, en ce qui concerne l'intonation en français, comment justifier que les questions puissent être caractérisées par la montée de la voix, je réponds que nous avons affaire à un geste vocal qui se trouve suppléer d'autres possibilités linguistiques : inversion du sujet, utilisation d'*est-ce que*. Il est vrai que cette suppléance est très fréquente, mais elle demeure marginale, dans la mesure où cette montée de la voix n'est pas une unité discrète, la question se faisant plus ou moins insistante selon les modalités de la courbe.

[...]

[...] Encore une fois, les marges sont aussi intéressantes que le noyau central, mais dégager ce dernier nécessite l'établissement de certaines techniques linguistiques, alors que pour dégager les premières il faut un certain bon sens, plus la connaissance du noyau central.

*Néanmoins, on peut étudier les marges avec les méthodes de la linguistique fonctionnelle.*

Je dirai même que cette étude, c'est précisément les identifier comme marges. A ce moment-là, tous les concepts qui nous ont servi à dégager le noyau linguistique nous seront extrêmement utiles pour interpréter les marges. On ne pourra jamais le faire proprement hors d'un cadre fonctionnaliste. Vous avez les fonctions proprement dites, et les niveaux auxquels se manifestent les fonctions qu'il faut distinguer sinon, on mettrait les tons et les phonèmes dans le même sac. Puis l'intonation et tout ce qui reste de la phonie de l'énoncé qui n'a pas encore été fonctionnellement identifié. » (M.Mé. : p. 325-329).

On retrouve dans ce passage la notion de cohérence, en lien, significativement, avec l'opposition entre structure (« structure cohérente ») et marges (« cas isolé »). Mais on y retrouve également la notion de pertinence, qui intervient pour justifier cette opposition, de même que la définition martinettienne d'une langue implique une nouvelle distinction entre noyau central (discrétion) et marges (gradualité). Il apparaît ainsi nettement que la linguistique martinettienne repose sur un doublage de la structure par la pertinence ou par la corrélativité entre structure et fonction qui est constitutive de la notion de discrétion, ainsi que, inversement, sur l'appréhension de la langue comme type de structure et de communication. Fonction et structure se fondent donc l'une l'autre sans cesser d'être deux donnés séparés<sup>1288</sup>, renvoyant, pour le premier, à la problématique des rapports son/sens et

---

<sup>1288</sup> C'est, comme nous le verrons, dans ce jeu que s'établit le dynamisme de la structure martinettienne, fonctionnant et évoluant. Aussi, comme nous essaierons de le montrer dans la deuxième partie de ce travail, ne saurait-il s'agir d'autre chose que d'une représentation imaginaire de la langue. Il s'agit en effet, là encore, de marges impliquées par une certaine formalisation. Certains textes thématisent ainsi l'existence d'un autre type de marges, résidus de structures antérieures ou annonces de structures à venir. Il est question par exemple dans « La classe des noms propres en français et ailleurs » (1982) de « survivance "hors système" » (M.Cla. : p. 413), et de même dans « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème » (1956), de « résidu non résorbé d'un état de langue plus ancien » (M.Gen. : p. 219). On lit en outre dans « Réflexion sur le vocalisme indo-européen » (1972), où l'on retrouve par ailleurs la notion d'éléments étrangers : « Or, quiconque a pris la peine de faire l'analyse phonologique d'une langue sait qu'on se heurte toujours à des faits plus ou moins isolés, résidus d'un état plus ancien de la langue ou résultats d'emprunts ou d'imitations sporadiques. Une étude diachronique ne saurait s'en abstraire, qu'une présentation synchronique doit les mettre à leur place qui est marginale si l'on veut donner une représentation valable du fonctionnement du système. » (M.Vo. : p. 111). Cette notion de fonctionnement de la structure ou de « fonctionnement général de la langue » (M.Vo. : p. 112), intrinsèquement liée, comme nous le verrons, à celle de dynamisme, est récurrente dans le corpus martinettien. C'est ainsi, également, que sont prises en charge les exceptions à la discrétion des phonèmes dont il était question dans le passage de « A New Generation of Phonemes, the French Intervocalic Voiced Stop » (M.Ne. : p. 161-162, voir également M.Ép. : p. 9) que nous avons cité ci-dessus : « "...en nombre déterminé dans chaque

pour le second à l'hypothèse structurale. Si donc la linguistique jakobsonienne se caractérise, malgré une problématique fonctionnaliste, par un très fort fonctionnement de l'hypothèse structurale, la gnoséologie et le réalisme martinettiens, distinguant entre fonction (sélection) et structure (description), et soutenant ainsi le structuralisme d'un fonctionnalisme, apparaissent en dernière analyse comme une élaboration fonctionnelle d'un structuralisme fondamental, dans le cadre de la problématique des rapports son/sens. Au système saussurien répond l'hypothèse structurale des structuralistes, pendant inévitable de la problématique des rapports son/sens dans la mesure où la notion de système y a perdu toute consistance théorique. La spécificité de la linguistique martinettienne est de faire apparaître cette corrélativité avec une netteté toute particulière, due, précisément, à cette illusion d'un structuralisme résultant tout entier d'une appréhension fonctionnelle du donné et dénonçant ainsi son caractère analytique.

---

*langue*” : là encore nous sommes très dépendants de ce que nous allons appeler *langue*. Parce que si vous me dites, de but en blanc, “combien y a-t-il de phonèmes en français ?” Je répondrai : “dans lequel ?”, “Chez moi ou chez ma femme ?” Pour ma part, j’en ai 36 ; elle se contente de 32. Je distingue entre /a/ et /ɑ/ ; elle ne le fait pas. Et vraiment ce n’est pas la peine ; si ça vous ennuie, ne le faites pas.

Ici, certains linguistes vous arrêtent. “Êtes-vous bien sûr qu’on sait toujours exactement de combien de phonèmes on dispose ?” Et, de fait, il y a des moments où l’on n’est pas sûr. Entre les âges de 24 et 34 ans, j’ai perdu certaines distinctions phonologiques en français. Si donc vous m’aviez demandé, à 30 ans où j’en étais, j’aurais peut-être hésité. Cela n’empêche pas, cependant, qu’on doive poser le caractère discret des phonèmes, quitte à reconnaître que, dans certains cas, il y a des bavures, des cas limites. » (M.Emp. : p. 15-16).



## **Volume III**





## 2. PROBLÉMATIQUE DE L'EXPRESSION ET CONSTRUCTION DU RAPPORT SON/SENS

Ainsi qu'il est déjà apparu dans le premier chapitre, la problématique phonologique, cadre d'une réélaboration fonctionnaliste et structuraliste du concept saussurien de valeur, est une problématique des rapports son/sens. Il s'agit plus précisément, chez Jakobson et chez Martinet, de problématique de l'expression, déterminant une construction du rapport son/sens à visée de représentation du fonctionnement de la communication. Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, cette construction fait apparaître de manière très nette la dualité analyse fonctionnelle/analyse structurale, dans la mesure où la représentation du fonctionnement de la communication a pour revers ou pour fondement l'analyse du rapport son/sens et la construction de la structure dans le cadre du rapport son/sens. S'opposent seulement, à nouveau, structuralisme jakobsonien (a) et fonctionnalisme martinettien (b).

### a) Jakobson : construction du rapport son/sens et analyse structurale

#### α- « Aliquid stat pro aliquo » : le signe comme principe d'analyse

Comme nous l'avons vu ci-dessus, Jakobson reprend à son compte la définition traditionnelle du signe comme un *aliquid quod stat pro aliquo*, qui fournit le point de départ des développements de « Zur Struktur des Phonems » et de *Six leçons sur le son et le sens*<sup>1289</sup>, où elle préside à la réélaboration du concept saussurien de valeur. On lit de même dans « The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations » (1948) :

« La pensée structuraliste moderne l'a clairement établi : le langage est un système de signes, la linguistique est partie intégrante de la science des signes, la *sémiotique* (ou, dans les termes de Saussure, la *sémiologie*). La définition médiévale du signe – *aliquid stat pro aliquo* – que notre époque a ressuscitée, s'est montrée toujours valable et féconde. C'est ainsi que la marque constitutive de tout signe en général, du signe linguistique en particulier, réside dans son caractère double : chaque unité linguistique est bipartite et comporte deux aspects, l'un sensible et l'autre intelligible – d'une part le *signans* (le *signifiant* de Saussure), d'autre part le *signatum* (le *signifié*). Ces deux éléments constitutifs du signe linguistique (et du signe en général) se supposent et s'appellent nécessairement l'un l'autre<sup>1290</sup>. » (J.Int. : p. 162)

---

<sup>1289</sup> Voir J.Zu. : p. 289-290 et 291 et J.Leç. : p. 73-74, cités ci-dessus.

<sup>1290</sup> « As modern structural thinking has clearly established, language is a system of signs, and linguistics is part of the science of signs, or SEMIOTIC (Saussure's *sémiologie*). The ancient definition of the sign – "*aliquid stat pro aliquo*" – has been resurrected and proposed as still valid and productive. Thus the essential property of any sign in general, and of any linguistic sign in particular, is its twofold character : every linguistic unit is bipartite and involves two aspects – one sensible and the other intelligible – or, in other words, both a *signans* (Saussure's *signifiant*) and a *signatum* (*signifié*). These two constituents of any linguistic sign (and of any sign in general) necessarily presuppose and require each other. » (J.Int. : p. 103).

puis dans « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique<sup>1291</sup> » (1974) : « Tout signe est un *renvoi* (suivant la formule *aliquid stat pro aliquo*). » (J.Cou. : p. 16). Le développement de « The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations » est important : Jakobson y postule la dualité du signe linguistique, qui renvoie à une inséparabilité des deux faces du signe et à un rapport d'implication mutuelle entre celles-ci, mais son recours à l'opposition sensible/intelligible témoigne sans ambiguïté d'un retour, malgré l'utilisation des termes saussuriens, à la définition traditionnelle du signe, à laquelle il attribue à juste titre une existence pluriséculaire. Le signe jakobsonien, à la différence du signe saussurien, n'est pas « de nature homogène » (Saussure, 1972 : p. 32), et c'est pourquoi il n'est pas dual mais double. La dualité sensible (perceptible)/intelligible ou interne/externe est relativement récurrente dans les textes de Jakobson. Il est ainsi question par exemple, dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962) de « the external and internal sides of the verbal sign<sup>1292</sup> » (J.Cong. : p. 601), et dans « On the Identification of Phonemic Entities » (1949), Jakobson reprend à son compte l'affirmation de Hjelmslev selon laquelle « [l]es éléments phonématiques, grammaticaux et lexicaux sont à la fois des phénomènes internes et externes » (H.PP : p. 134), qu'il commente en termes d'unité biface :

« “Both phonematic, grammatical and lexical elements – the cited paper insists – are at the same time inner and outer phenomena<sup>1293</sup>.” As a matter of fact, this twofold nature of any phonemic entity, uniting it with all the superordinated linguistic constituents, was ascertained at the very outset of phonemic inquiry<sup>1294</sup>. » (J.Id. : p. 418).

On lit de même dans « Zeichen und System der Sprache » (1959), à propos de « dem bilateralen *signum* als Verbindung des *signans* und des *signatum*<sup>1295</sup> » (J.Zei. : p. 274) :

« Der Grundunterschied zwischen den beiden besteht, von einem linguistischen Standpunkt aus gesehen darin, daß das *signans* notwendigerweise wahrnehmbar ist, während das *signatum* übersetzbar<sup>1296</sup> ist<sup>1297</sup>. » (J.Zei. : p. 274)

---

<sup>1291</sup> Voir également dans « Language in Relation to Other Communication Systems » (1968) : « La nécessité qu'il y a de les interpréter comme quelque chose qui sert à inférer l'existence de quelque chose d'autre (*aliquid stat pro aliquo*) transforme les index involontaires en une variété de signes, mais nous devons tenir compte de façon systématique de la différence décisive entre la “communication”, qui implique un émetteur véritable ou présumé, et l’“information”, dont la source ne peut être considérée comme un émetteur par celui qui interprète les indications reçues. » (J.OCS : p. 98) [« The need for their interpretation as something that serves to infer the existence of something else (*aliquid stat pro aliquo*) makes the unwitting indexes into a variety of signs, but we must consistently take into account the decisive difference between *communication* which implies a real or alleged addresser and *information* whose source cannot be viewed as an addresser by the interpreter of the indications obtained. » (J.OCS : p. 703)]. Là encore, il apparaît nettement qu'une telle définition du signe implique en elle-même une sémiotique. Voir ci-dessus la note 1177.

<sup>1292</sup> « les faces externe et interne du signe verbal ».

<sup>1293</sup> H.PP : p. 158, cité dans le chapitre 1 puis ci-dessus.

<sup>1294</sup> « “Les éléments phonématiques, grammaticaux et lexicaux – insiste la communication mentionnée – sont à la fois des phénomènes internes et externes.” [H.PP : p. 134] A vrai dire, la nature double de toute entité phonémique, qui l'unit avec tous les constituants linguistiques superordonnés, fut établie dès les premiers commencements de la recherche phonémique. »

<sup>1295</sup> « le *signum* bilatéral comme combinaison du *signans* et du *signatum* ».

<sup>1296</sup> Nous reviendrons ci-dessous sur cette substitution de « traduisible » à « intelligible ».

et encore dans « Communication and Society » (1973) :

« *Signans* meant the perceptible and *signatum* the intelligible, translatable aspect of the *signum* (sign)<sup>1298</sup>. » (J.CS : p. 99).

On se souvient, également, de ce passage de « Verbal Communication » (1972), cité ci-dessus :

« L'analyse des unités morphologiques révèle une fois de plus un système d'invariants relationnels – oppositions binaires de catégories grammaticales marquées et non marquées –, mais il y a une différence d'importance capitale entre une opposition phonologique et une opposition grammaticale : dans le premier cas, les paires de contradictoires résident dans le côté perceptible du langage – *signans* (signifiant) – alors que dans le second elles se trouvent dans le côté intelligible – *signatum* (signifié)<sup>1299</sup>. » (J.Ver. : p. 86).

Les textes jakobsoniens sont par ailleurs émaillés de nombreuses références aux théories anciennes du langage (ainsi qu'à certaines plus modernes, mais qui se situent dans la continuité des premières), dont une caractéristique majeure est cette opposition entre perceptible et intelligible, interne et externe avec laquelle, comme nous l'avons vu ci-dessus, viendra rompre la théorisation saussurienne du signe<sup>1300</sup>. Comme nous l'avons vu dans l'introduction générale, on lit notamment dans « Linguistic Glosses to Goldstein's "Wortbegriff" » (1958) :

« The initial section of chapter one in the first part of Ferdinand de Saussure's *Cours de linguistique générale*, published posthumously, teaches that any verbal sign is a two-faced entity : "Both constituents are intimately united and summon forth each other." The sign in its totality is generated by an association between the two constituents – *signifiant* (signifier) and *signifié* (signified). In Saussure's opinion, "The latter terms have the advantage of marking their opposition to each other and to the whole which they build together."

Some interpreters of Saussurian doctrine are prone to believe that his theory of the two-fold structure of linguistic entities is a novelty, but Saussure's approach to the sign both in concepts and terms originates, in fact, from a tradition lasting over two thousand years. His definition of the total *signe* as a combination of *signifiant* et *signifié* literally corresponds both to the Stoic *semeion* consisting of two primordial aspects – *semainon* and *semainomenon* – and to St. Augustine's adaptation of the ancient greek model : *signum* = *signans* + *signatum*. This conception was inherited by the schoolmen and was, furthermore, revitalized by the semantic theories of the nineteenth and very early twentieth centuries, particularly by Bolzano and his followers.

---

<sup>1297</sup> « La différence fondamentale entre les deux consiste, d'un point de vue linguistique, en ce que *le signans est nécessairement perceptible, tandis que le signatum est traduisible.* »

<sup>1298</sup> « *Signans* signifiait l'aspect perceptible et *signatum* l'aspect intelligible, traduisible du *signum* (signe). »

<sup>1299</sup> « The analysis of the morphological units once again reveals a system of relational invariants – binary oppositions of marked and unmarked grammatical categories – but there is a difference of basic importance between a phonological and a grammatical opposition : in the former case the coupled contradictories reside in the perceptible side of language (*signans*, or "signifier"), whereas in the latter they lie in its intelligible side (*signatum*, or "signified"). » (J.Ver. : p. 88-89).

<sup>1300</sup> Voir notamment les passages cités dans la note 182.

The *signans* is perceptible, the *signatum* intelligible. Or, to put it more concretely and operationally, in Charles Peirce's terms : the *signatum* is translatable. Thus we perceive the sound-shape of the word *tree* and, on the other hand, we may translate this word by other verbal signs with more or less equivalent *signata* but each with a different *signans* : for instance, by the technical synonym *arbor*, by the paraphrase *woody plant*, or by corresponding foreign names like the French *arbre*, the German *Baum*, the Russian *derevo*<sup>1301</sup>. » (J.Gol. : p. 267).

On a là une interprétation proprement jakobsonienne de la théorie saussurienne du signe. Comme nous l'avons vu ci-dessus, en effet, le signe saussurien ne saurait être dit « généré par une association entre les deux constituants – le *signifiant* et le *signifié* », comme s'il s'agissait de son et de sens donnés d'avance, et dont le signe, double, ne serait que la combinaison. C'est bien là, en revanche, comme le souligne Jakobson, la définition traditionnelle – et effectivement pluriséculaire<sup>1302</sup> – du signe, également reprise, comme nous l'avons vu, par

---

<sup>1301</sup> « La section initiale du chapitre un de la première partie du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, publié de manière posthume, enseigne que tout signe verbal est une entité à deux faces : “Ces deux éléments sont intimement unis et s'appellent l'un l'autre” [Saussure, 1972 : p. 99]. Le signe dans sa totalité est généré par une association entre les deux constituants – le *signifiant* et le *signifié*. Selon Saussure, “ces derniers termes ont l'avantage de marquer l'opposition qui les sépare soit entre eux, soit du total dont ils font partie.” [Saussure, 1972 : p. 99].

Quelques interprètes de la doctrine saussurienne sont enclins à croire que sa théorie de la structure double des entités linguistiques est une nouveauté, mais l'approche saussurienne du signe, qu'il s'agisse des concepts ou des termes, a son origine, en fait, dans une tradition remontant à deux mille ans. Sa définition du *signe* total comme une combinaison d'un *signifiant* et d'un *signifié* correspond littéralement et au *semeion* stoïcien consistant en deux aspects primordiaux – le *semainon* et le *semainomenon* – et à l'adaptation faite par St Augustin du modèle des anciens grecs : *signum* = *signans* + *signatum*. Cette conception a été héritée par les scolastiques et fut, en outre, revitalisée par les théories sémantiques du dix-neuvième siècle et du tout début du vingtième siècle, en particulier par Bolzano et ses successeurs.

Le *signans* est perceptible, le *signatum* intelligible. Ou, pour rendre cela plus concret et plus opérationnel, dans les termes de Charles Peirce : le *signatum* est traduisible. Ainsi nous percevons la forme phonique du mot *tree* et, d'un autre côté, nous pouvons traduire ce mot par d'autres signes verbaux qui ont des *signata* plus ou moins équivalents mais sont dotés chacun d'un *signans* différent : par exemple, par le synonyme technique *arbor*, par la paraphrase *woody plant*, ou par des noms étrangers correspondants comme le français *arbre*, l'allemand *Baum*, le russe *derevo*. »

<sup>1302</sup> A ceci près que le propos jakobsonien est un peu rapide, comme le notent les auteurs de l'article « Signifiant/Signifié » du *Vocabulaire européen des philosophies* : « Le couple [signifiant/signifié] présente une telle évidence qu'on le projette à l'identique de manière récurrente sous l'autorité de divers précurseurs : Aristote/les Stoïciens, Augustin, Port-Royal. L'idée que le couple *signifiant/signifié* vient de Port-Royal a pour origine l'exposé que fait Michel Foucault de la théorie classique du signe (*Les Mots et les Choses*, p. 57-81). [...] »

On trouve les mêmes précurseurs chez Lacan, qui les tient de Jakobson (voir ci-dessous [« Qu'est-ce que le signifiant ? »

Le signifiant – tel que le promeuvent les rites d'une tradition linguistique qui n'est pas spécifiquement saussurienne, mais remonte jusqu'aux Stoïciens d'où elle se reflète chez saint Augustin – est à structurer en termes topologiques. En effet, le signifiant est d'abord ce qui a effet de signifié, et il importe de ne pas élider qu'entre les deux, il y a quelque chose de barré à franchir.

J. Lacan. *Le Séminaire*, livre XX. *Encore*, “À Jakobson”, p. 22. » (Cassin (dir.), 2004 : p. 1184)]. Et la nouveauté de Lacan lui-même est ainsi mise en série et en exceptionnalité par Jean-Claude Milner :

“D'un strict point de vue morphologique, Saussure pouvait s'inspirer du couple *semainonta/semainomena*, qu'on trouve chez Aristote et chez les Stoïciens, ou du couple *signans/signatum*, qu'on trouve chez saint Augustin. Mais, en français, il semble bien n'avoir eu aucun prédécesseur. Le fait que le signifiant soit du côté de l'actif et le signifié du côté du passif ne semble pas avoir été thématiqué avant Lacan.” (J.-C. Milner, *Le Périple structural*, p. 42 sq., n. 13).

Les précurseurs mythiques sont bel et bien et précurseurs et mythiques » (Cassin (dir.), 2004 : p. 1176). En premier lieu, le *semeion* stoïcien n'est pas la combinaison d'un *semainon* et d'un *semainomenon* : dans les écrits stoïciens, *semeion* d'un côté, *semainon* et *semainomenon* de l'autre répondent à deux problématiques différentes. D'après Simone, le *semeion* est une notion de logique, et renvoie à une démarche déductive : « Le σημεῖον des stoïciens, de même que chez Aristote, est à la fois un fait réel et une proposition de la forme, évidemment “transitive” et “synthétique”, “si cela, alors cela” : εἰ τόδε, τόδε. La capacité de se servir de signes en ce sens, c'est-à-dire avec l'intention d'élargir le domaine de ses propres connaissances, est une conséquence de la nature et de la constitution même de l'homme (ἐπεταὶ ἄρα τῇ φύσει καὶ κατασκευῇ τῶνθρώπου τὸ καὶ σημεῖον ὑπάρχειν). Le σημεῖον stoïcien est donc, du point de vue logique, un énoncé (ἀξιῶμα), de forme non simple (οὐχ ἀπλοῦν), puisqu'il se compose, comme nous l'avons vu, de deux parties distinctes. » (Simone, 1972 : p. 7). Sextus Empiricus écrit de fait dans *Against the Logicians* : « But perhaps it will be proper for us first to deal shortly with the view they [les Stoïciens] accept, according to which the sign (*semeion*) is, they maintain, a proposition, and on this account an intelligible. Thus, in describing it, they say that “The Sign is an antecedent proposition in a valid hypothetical major premiss, which serves to reveal the consequent.” » (Sextus Empiricus, 1935 : p. 367) et dans les *Esquisses pyrrhoniennes* : « Selon les dogmatiques, parmi les choses, les unes sont obvie, les autres obscures, et parmi les obscures, les unes sont obscures une fois pour toutes, d'autres occasionnellement obscures, d'autres obscures par nature. [...] Or, disent-ils, les choses obvie n'ont pas besoin de signe (*semeion*). En effet elles sont saisies par elles-mêmes ; mais les choses obscures une fois pour toutes n'en ont pas besoin non plus puisque par principe elles ne sont pas saisies ; en revanche les choses obscures occasionnellement et obscures par nature sont saisies par le moyen de signes, qui ne sont pas identiques : les choses obscures occasionnellement par le moyen des signes commémoratifs, les choses obscures par nature par le moyen des signes indicatifs. Ils appellent signe commémoratif celui qui, ayant été observé avec évidence avec ce qu'il signifie en même temps qu'il nous tombe sous le sens, alors que le signalé (*semeioton*) est obscur, nous amène au souvenir de ce qui a été observé en même temps que lui et qui ne tombe pas pour l'instant avec évidence sous le sens, comme pour la fumée et le feu. A l'inverse, un signe indicatif, à ce qu'ils disent, est celui qui n'a pas été observé avec évidence en même temps que son signalé, mais signifie ce dont il est le signe à partir de sa nature et de sa constitution propres, comme les mouvements du corps sont signes de l'âme. D'où la définition qu'ils donnent de ce signe : “Un signe indicatif est une proposition antécédente dans un énoncé connectif valide qui décèle le conséquent.” [...] »

Le signe, donc, pour autant que l'on s'attache à ce que les dogmatiques en disent, est inconcevable. Ainsi, ceux qui semblent en avoir traité rigoureusement, les stoïciens, voulant établir le concept de signe, disent que le signe est une proposition antécédente qui décèle le conséquent dans un énoncé connectif valide. Et ils disent aussi que la proposition est un exprimable (*lekton*) complet assertible dans la mesure où il le peut de lui-même, qu'un énoncé connectif valide est celui qui ne commence pas par le vrai pour finir par le faux. [...] Ils appellent antécédent le précédent dans un énoncé connectif qui commence par le vrai et finit par le vrai. Il est révélateur du conséquent, puisque “elle a du lait” semble bien rendre clair “elle a été enceinte” dans l'énoncé connectif suivant : “Si elle a du lait, elle a été enceinte.” » (Sextus Empiricus, 1997 : p. 255-261). On lit ainsi encore dans le premier tome des *Théories du signe et du sens* de Rey : « Outre leurs réflexions sur le langage, la sémantique et la logique, les Stoïciens ont transmis par leurs commentateurs la première théorie sémiotique d'ensemble. Selon eux, le signe (σημεῖον) met en relation un événement naturel, qui devient alors signifiant, avec un autre événement. La relation entre σημεῖον et σημειοτόν, entre événement indice (ou symptôme) et événement indiqué, par laquelle se manifeste une connaissance nouvelle, est assimilée à la relation entre une proposition antécédente et son conséquent dans un raisonnement bien formé. Donc, à une relation entre *axiomata*, variété de *lekta*, eux-mêmes en relation de signifié avec un signe linguistique (voir plus haut). La relation d'inférence “si... alors”, en tant que raisonnement, manifeste rationnellement la relation “naturelle” signe-signifié, qui ne doit pas être confondue avec la relation linguistique entre les sons articulés et leurs sens. » (Rey, 1973 : p. 39). Ces sons articulés et leur sens sont le *semainon* et le *semainomenon*, étudiés par la dialectique, qui d'après Diogène Laërce, est « la science de la discussion correcte dans le domaine des discours qui se déroulent par question et réponse » (Diogène Laërce, 2006 : p. 58) : « La dialectique, comme le dit Posidonios, est la science de ce qui est vrai, de ce qui est faux et de ce qui n'est ni l'un ni l'autre. Elle concerne, comme le dit Chrisippe, les signifiants et les signifiés. » (Diogène Laërce, 2006 : p. 71), « L'Ancien Stoïcisme divisait la dialectique en deux parties, l'une portant sur le signifiant, τὸ σημαῖνον, et l'autre sur le signifié, τὸ σημαίνόμενον. » (Baratin, 1982 : p. 261). Les Stoïciens distinguent ainsi, comme le pose Boulnois dans son ouvrage *Être et représentation*, « la signification linguistique, entre signifiant et signifié (*semainon/semainomenon*, Sextus Empiricus, *Adversus mathematicos* VIII, 11-12) et l'inférence du signe (*semeion/semeioton*, Sextus Empiricus, *Hypotyposes pyrrhoniennes* II, 104-106 ; *Adversus Mathematicos* VIII, 245-257) » (Boulnois, 1999 : p. 27, note 1). Ces deux

problématiques restent distinctes chez les Stoïciens, même si, comme le souligne Simone (voir également Todorov, 1977 : p. 20 *sqq.*), elles sont articulables, en raison de l’homogénéité des deux structures du langage et de la relation inférentielle, dont témoigne la symétrie des deux couples *semainon/semainomenon* et *semeion/semeioton* : « Il ne fait pas de doute que la théorie augustinienne du signe linguistique n’est possible que comme conséquence des analyses stoïciennes. Comme on sait, les stoïciens sont les premiers à introduire dans la théorie linguistique la distinction entre σημαῖνον et σημαίνόμενον, qui était absente de la réflexion antérieure (cf. par exemple Sextus Empiricus, *Adv. Math.* 8.11ss ; v. aussi Diog. Laërt. 7.26 ; la distinction trouva un vaste écho dans le domaine latin également, comme on l’induit par exemple de Sénèque, *Ad Luc.* 89.17). Cette distinction met en lumière le fait que le langage est un phénomène à deux faces (comme le dira, à l’époque moderne, F. de Saussure), dont l’une (la φωνή, le σημαῖνον) renvoie à l’autre (le σημαίνόμενον). Par conséquent, la composition du langage est parfaitement homogène à celle du signe en général, qui est une chose capable de dévoiler quelque chose d’autre, différent d’elle-même. » (Simone, 1972 : p. 11, note 14). Voir également Darrell Jackson (1969) : p. 46-49, qui soutient que « instead of being novel, Augustine’s use of “sign” seems to be in agreement with the Stoic tradition » (Darrell Jackson, 1969 : p. 49), mais au prix de l’établissement d’un parallélisme entre *semeion* et *semainon* (Darrell Jackson, 1969 : p. 48), qui témoigne à la fois de l’homogénéité des deux relations linguistique et logique, et de l’inexistence, chez les Stoïciens, d’une triade *semeion/semainon/semainomenon*. Il y a bien chez les Stoïciens une relative élaboration de la notion de signifiant, dans le cadre d’une « hiérarchie en pyramide » (Baratin, 1982 : p. 262) : « La plupart (des Stoïciens) sont d’accord entre eux pour estimer devoir commencer la théorie dialectique par le lieu relatif au son vocal. Le son est de l’air frappé ou le sensible propre de l’ouïe, comme le dit Diogène de Babylone dans son *Manuel sur le son*. Chez l’animal, le son vocal est de l’air frappé à la suite d’une impulsion ; chez l’homme, il est articulé et émis à partir de la pensée, comme le dit Diogène ; il arrive à maturité à partir de quatorze ans. Et la voix est un corps selon les Stoïciens, comme le disent Archédèmos, dans son traité *Sur le son*, Diogène, Antipatros et Chrysippe au deuxième livre de ses *Physiques*. Car tout ce qui agit est un corps ; or le son vocal agit, procédant vers les auditeurs à partir de ceux qui l’émettent.

Une lexie [*lexis*, d’après la note du traducteur] est, selon les Stoïciens, comme le dit Diogène, un son vocal transcritible, comme “jour”. Une expression [*logos*, d’après la note du traducteur] est un son vocal signifiant émis à partir de la pensée, <par exemple “il fait jour”>. Une forme dialectale est une lexie caractérisée comme appartenant à une nation ou au monde grec, ou bien une lexie propre à une région, c’est-à-dire variable selon le dialecte, par exemple l’emploi de *thalatta* en Attique, ou d’*hèmerè* en Ionie.

Les éléments de la lexie sont les vingt-quatre lettres. Lettre se dit en trois sens : <l’élément phonétique>, le caractère correspondant à l’élément et le nom qui lui est attribué, par exemple *alpha*. Parmi les éléments phonétiques, les voyelles sont au nombre de sept : α, ε, η, ι, ο, υ, ω ; les muettes sont au nombre de six : β, γ, δ, κ, π, τ.

Le son vocal diffère de la lexie, car le bruit aussi est un son vocal, tandis que seul le son vocal articulé est une lexie. <La lexie diffère de l’expression, car l’expression a toujours un sens>, tandis que la lexie peut n’avoir pas de sens, comme le “blituri”, qui n’est en aucun cas une expression. S’exprimer diffère également d’émettre des sons vocaux : on émet en effet des sons vocaux, mais on exprime (par la parole) des éléments logiques, lesquels sont précisément aussi des exprimables. » (Diogène Laërce, 2006 : p. 65-67). Voir Baratin (1982) : p. 262. Mais par ailleurs, les notions stoïciennes de signifiant et de signifié sont profondément dépendantes de la notion de discours ainsi que des interrogations sur la connaissance et la vérité qui sont au cœur de la dialectique, et la dualité *semainon/semainomenon* apparaît ainsi comme une distinction (appréhension du) monde (pensée, modes de raisonnement)/langage (constituants de la langue, modes d’expression). Diogène Laërce écrit ainsi : « La dialectique se divise en lieu relatif aux signifiés et en lieu relatif au son vocal [φωνή, d’après la note du traducteur] ; le lieu des signifiés (se divise) en lieu relatif aux représentations et en lieu relatif aux exprimables qui subsistent à partir d’elles : les propositions et les (autres exprimables) complets, les prédicats et les réalités semblables, prédicats droits et renversés, genres et espèces, de même arguments, modes et syllogismes et les sophismes dépendant du langage ou des choses dites elles-mêmes ; on distingue parmi ceux-ci les arguments du menteur et de celui qui dit la vérité, ou encore ceux du Négateur, les sorites (et les arguments qui leur sont semblables, qu’ils soient elliptiques, embarrassants ou conclusifs), les Voilés, les Cornus, les Personnes et les Moissonneurs.

Mais constitue également un lieu propre de la dialectique, celui que nous avons déjà mentionné qui concerne le son vocal lui-même : on y montre ce qu’est le son transcritible et quelles sont les parties du discours ; (on y traite) du solécisme, du barbarisme, des poèmes, des ambiguïtés, du langage harmonieux, de la musique, ainsi que, selon certains, des définitions, des divisions et des expressions. » (Diogène Laërce, 2006 : p. 59-60). On lit ensuite en conclusion de l’exposé : « Ainsi se présentent les Stoïciens en logique afin d’établir le plus fermement possible que le sage est toujours dialecticien. Car toutes les réalités sont vues par le mode d’examen qui

---

s'exprime dans les raisonnements, tout ce qui concerne le lieu physique et aussi tout ce qui concerne le lieu éthique – car inutile de parler de son utilité pour la logique –, de même à propos de la rectitude des noms, comment les lois ont imposé leur ordre sur les actions, on ne saurait en parler (sans la dialectique). Comme il existe deux pratiques qui tombent sous la vertu (dialectique), l'une examine ce qu'est chacun des êtres, l'autre comment on l'appelle.

Et voilà donc comment se présente pour eux la partie logique. » (Diogène Laërce, 2006 : p. 87-88). On lit de même dans les *Lettres à Lucilius*, à l'endroit mentionné par Simone : « Reste à diviser la partie de la philosophie qui est relative au raisonnement. Tout discours est, soit continu, soit coupé en interrogations et en réponses. On a pris le parti d'appeler celui-ci "dialectique", et celui-là "rhétorique". La "rhétorique" s'occupe des mots, des idées, du plan. La "dialectique" a un double objet. Elle s'attache aux termes et à la chose signifiée, c'est-à-dire au fond des idées et aux paroles qui les expriment. » (Sénèque, 2004 : p. 899). On est loin, ici, de la notion de signe comme combinaison d'un son et d'un sens. En outre, d'après Baratin, *semainon* et *semainomenon* sont des notions relatives, non au mot, mais à l'énoncé : « Selon la conception stoïcienne, ce n'est que dans l'énoncé que se réalise la jonction du signifiant et du signifié. Le mot n'a pas de place dans cette analyse, et n'apparaît aucunement dans la présentation rapportée par Diogène Laërce. L'explication de ce point de vue est fournie par une remarque communément attribuée aux Stoïciens, et plus précisément à Chrysippe. Cette remarque, fondamentale dans la pensée stoïcienne, est que tout mot est ambigu. Entre la présentation de Diogène Laërce et cette remarque, le lien n'est pas trop obscur, et l'on peut, du moins, en proposer une interprétation. Partant de la constatation que la séquence phonique correspondant à l'élément appelé *mot* est susceptible de correspondre à des signifiés variables selon les contextes où elle apparaît, ce qu'Aristote avait déjà largement noté à propos de l'homonymie et de la synonymie, les Stoïciens en tirent la conclusion que ce type de séquence phonique n'est pas en lui-même le lieu d'une jonction entre un signifiant et un signifié : il ne l'est qu'en tant qu'élément de la séquence plus large où il apparaît, c'est-à-dire l'énoncé. L'idée est ainsi qu'un mot n'est pas en lui-même porteur d'un signifié, mais seulement en tant qu'il est le constituant d'un énoncé. Il n'y a donc pas de *mots* dans cette analyse, mais seulement des *constituants de l'énoncé*, qui se définissent selon le type de signification dont ils sont porteurs dans un énoncé, ou selon la fonction qu'ils y occupent, c'est-à-dire toujours par rapport à l'énoncé. Et seul l'énoncé représente à proprement parler la jonction d'un signifiant et d'un signifié. » (Baratin, 1982 : p. 262-263). C'est, toujours d'après Baratin, avec saint Augustin que le lieu de jonction du signifiant et du signifié devient le mot : « Dans la conception augustinienne, en revanche, cette jonction se réalise dans le mot, combinaison d'une *vox* et d'un *dicibile*, comme on l'a vu. Il y a donc, de l'analyse stoïcienne à celle d'Augustin, un déplacement du centre de l'analyse, qui passe de l'énoncé au mot. » (Baratin, 1982 : p. 263). On lit de même dans le *Vocabulaire européen des philosophies* : « Augustin considère que c'est le terme simple, et non plus l'énoncé, qui est "le point de jonction entre signifiant et signifié". » (Cassin (dir.), 2004 : p. 840). Mais – et c'est le second point –, si l'on a bien, chez saint Augustin, qui définit le mot comme « ce qui est proféré par une voix articulée accompagnée de signification » (Saint Augustin, 1998 : p. 370) [« quod cum aliquo significatu articulata voce profertur » (Saint Augustin, 1941 : p. 32)], c'est-à-dire effectivement comme un signe (voir notamment Saint Augustin, 1998 : p. 364 [Saint Augustin, 1941 : p. 20]), inséparable, en tant que tel, de son signifié (voir notamment Saint Augustin, 1998 : p. 364 et 388 [Saint Augustin, 1941 : p. 20 et 72]), quelque chose qui est de l'ordre d'une triade *signe, signifiant, signifié*, dans la mesure où, comme l'affirment Isabelle Bochet et Goulven Madec dans leurs « Notes complémentaires » au *De Doctrina Christiana*, ce dernier articule les deux problématiques restées non articulées chez les Stoïciens : « En conclusion, l'apport d'Augustin dans sa réflexion sur le signe ne semble pas tant d'avoir innové sur tel ou tel point de détail que d'avoir tenté une synthèse de données traditionnelles (cf. T. TODOROV, p. 55). C'est ainsi, par exemple, qu'il regroupe, sous la même catégorie de *signum* et dans le même développement, ce qui faisait l'objet d'une étude distincte chez Aristote et chez les Stoïciens : le signe comme instrument d'inférence, d'une part, et le signe linguistique, d'autre part » (Saint Augustin, 1997 : p. 493), les termes de *signans* et de *signatum* sont apparemment totalement absents du corpus augustinien. Saint Augustin fait en effet fonctionner les couples *vox (sonum)/dicibile, dictio/dicibile* (voir Baratin, 1982 : p. 261, Cassin (dir.), 2004 : p. 840, Darrell Jackson, 1969 : p. 20 *sq.* et Rey, 1973 : p. 64) et *vox articulata/significatus (significatio)* (voir Simone, 1972 : p. 12), et le couple *signans/signatum (significans/significatum)* apparaît en réalité, d'après Irène Rosier-Catach, « dans le contexte très précis de la définition du sacrement, au XII<sup>e</sup> siècle » (Cassin (dir.), 2004 : p. 1181). Dans ce contexte, cependant, « ce ou ces couples terminologiques ne sont quasiment pas appliqués au signe linguistique : si l'on parle très fréquemment de *significatum* ou de *res significata* pour le signifié, il s'agit le plus souvent du signifié d'un mot (*dictio, vox*), plus rarement d'un signe (*nota, signum*). » (Cassin (dir.), 2004 : p. 1182). Ces indications sont elles aussi rapides et incomplètes, mais il est clair, dès lors, que si le donné du son et du sens est le donné primordial de la linguistique ou plus largement des réflexions sur le langage, la notion de signe, telle qu'elle

Hjelmslev et Martinet. Le point commun de tous les auteurs mentionnés<sup>1303</sup> est d'adopter le cadre de la représentation – signification ou communication –, et de la dualité perceptible/intelligible. En premier lieu, aucune de ces théories n'est indépendante de ce troisième terme qu'est le référent, dont le signifié n'est qu'une conception ou un outil de signification. Diogène Laërce rappelle ainsi la priorité de la représentation :

« Les Stoïciens considèrent qu'il faut mettre en premier lieu la théorie relative à la représentation et à la sensation, dans la mesure où le critère, par lequel la vérité des choses est connue, est génériquement une représentation, et dans la mesure où la théorie de l'assentiment – et celle de l'appréhension et de l'intellection –, qui vient avant les autres, ne peut exister sans la représentation. La représentation vient en effet en tête, puis la pensée, qui est prédisposée pour la parole, exprime par le langage ce qu'elle éprouve du fait de la représentation. » (Diogène Laërce, 2006 : p. 62).

Comme le soulignent les auteurs de l'article « Signifiant/Signifié » du *Vocabulaire européen des philosophies*, « le couple [semainon/semainomenon] ne fonctionne pas sans troisième terme, de l'ordre du référent<sup>1304</sup> » (Cassin (dir.), 2004 : p. 1177), le *tugkhanon*. Sextus Empiricus écrit ainsi dans *Contre les logiciens* :

« Autre sujet de désaccord entre les dogmatiques : le vrai et le faux, les uns les ont situés dans le signifié, d'autres dans le son vocal, d'autres encore dans le mouvement de la pensée. La première tendance est représentée par les Stoïciens.

---

apparaît dans les écrits modernes mais non saussuriens au sens que nous donnons à ce mot, n'est pas corrélatrice de ce donné, mais tout au contraire le fruit d'une élaboration progressive dont on aperçoit ici, bien que de manière fragmentaire et schématique, quelques étapes. Ainsi, ce que nous appelons la « définition traditionnelle du signe » a elle-même une histoire, dans laquelle s'inscrit la rupture saussurienne, ce que souligne Milner dans *Le Périple structural* : « Il faut donc se garder de replacer trop vite Saussure dans une tradition, pourtant ancienne et parfaitement connue de lui. Il vaut la peine de rappeler ce qu'elle était. Il n'est certes pas nouveau qu'on définisse l'élément fondamental du langage comme un signe. Pourtant, cette définition ne va pas de soi. Historiquement, théories du langage et théories du signe étaient originellement séparées ; les théories grecques du langage ne recourent pas à la notion de signe ; quant à la notion de signe, elle est développée pour elle-même, sans référence particulière au langage. Chez les stoïciens, elle désigne fondamentalement une forme de raisonnement : du perceptible, conclure à un imperceptible. [...] »

Par rapport à cette conception générale, c'est un mouvement théorique de grande importance que de soutenir que le langage en général et le nom en particulier ont la structure du signe. Il semble que la décision soit attribuable à saint Augustin, dans le *De Dialectica*. Elle replace implicitement le langage dans la logique d'un raisonnement qui va du perceptible à de l'imperceptible. Par exemple, on suppose que le langage constitue fondamentalement la manifestation perceptible d'une pensée en elle-même imperceptible. Ou que le propre du mot est de pouvoir désigner une chose, en tant que précisément elle manque. On ajoute souvent que, en tant que signe, le langage est le plus souvent entièrement hétérogène à ce qu'il manifeste (thème de l'arbitraire). Cette doctrine s'articule donc aisément au dualisme cartésien de l'âme et du corps ; on comprend qu'elle ait séduit Arnauld et Nicole, au point de rencontre de l'augustinisme et du cartésianisme. L'extraordinaire influence de la *Logique de Port-Royal* a fait le reste. Impossible désormais de parler de langage ou de langue sans parler de signe ; impossible aussi de parler de signe sans parler du langage. » (Milner, 2002 : p. 25-26). C'est ce que la présentation jakobsonienne, outre qu'elle ne rend pas justice à la théorie saussurienne, ne permet pas de percevoir, donnant au contraire l'illusion d'une définition immuable du signe depuis les Stoïciens jusqu'à Saussure et aux structuralistes.

<sup>1303</sup> Qui relèvent ainsi d'une problématique qui semble commune à la lumière de la théorisation saussurienne du signe, ce qui ne préjuge pas, cependant, de profondes différences entre les différentes élaborations, constitutives de l'histoire de la notion et du concept de signe. Voir la note précédente.

<sup>1304</sup> Todorov écrit de même dans *Théories du symbole* : « [...] l'objet, bien qu'extérieur au langage, est nécessaire à la définition. » (Todorov, 1977 : p. 17).



Ils disent que le signifiant [*semainon*<sup>1305</sup>], le signifié [*semainomenon*] et le référent [*tugkhanon*] sont tous trois liés entre eux. Le signifiant c'est, disent-ils, le son vocal [*phônê*], par exemple *Dion*. Le signifié, c'est le contenu de pensée manifesté par le son vocal, et que nous comprenons, nous, quand il se présente à notre pensée avec le son vocal, alors que les gens qui ne parlent pas notre langue ne le comprennent pas, même s'ils entendent ce son vocal. Quand au référent, c'est l'objet extérieur correspondant – Dion lui-même en l'occurrence.

De ces trois composants, deux sont des corps, le son vocal et le référent, mais le troisième est un incorporel, le contenu de pensée signifié, ou *énonçable* (*lekton*). C'est l'énonçable qui est vrai ou faux, mais pas n'importe quel énonçable, car il en existe un *incomplet* et un *complet*. Ce qui est appelé *assertion* relève de l'énonçable complet, et c'est de l'assertion, précisément, qu'ils donnent le signalement général en ces termes : "Est une assertion ce qui est vrai ou faux". » (Desbordes & Baratin, 1981 : p. 128).

Dans cette perspective, le signifié peut être distinct de la chose, il est tout d'abord ce qui en est dit, et, dans le cadre de la signification, ce qui permet de la signifier :

« Tout d'abord, "le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique" (*Cours de linguistique générale*, publié par C. Bally et A. Sechehaye, Payot, 1966, p. 98) : la relation de désignation entre le langage et le monde, ou, pour affiner, entre le signe et son référent, ne se confond pas avec la signification, interne au signe. Ce refus du principe de nomenclature, qui suppose une réserve préalable de choses désignées par une étiquette et implique que le sens d'un mot correspond à un fragment de réel, est parfaitement compatible, contrairement à ce qu'on affirme souvent, tant avec Aristote qu'avec les Stoïciens : chacun d'eux a en effet soigneusement distingué la monstration du dehors, ou référentialité, et la signification requise par le fonctionnement interne du signe (voir SIGNE). Il y a sur ce point une lignée d'Aristote aux Stoïciens et à Saussure, même si l'articulation entre ces deux relations n'est pas identique. » (Cassin (dir.), 2004 : p. 1180).

Il est en revanche chez Saussure, dont la théorisation marque ainsi une rupture bien plutôt qu'elle ne témoigne d'une « continuité » avec celle des Stoïciens, fragment de pensée, en dehors de toute référence à la chose<sup>1306</sup>. La problématique de la communication est centrale

<sup>1305</sup> Voir Sextus Empiricus (1935) : p. 245-246. Mais la traduction anglaise, suivant le texte grec, inverse *signifiant* (*thing signifying*) et *signifié* (*thing signified*).

<sup>1306</sup> Milner poursuit (voir le passage cité dans la note 1303) : « C'est ce que semble faire Saussure, mais à la vérité, il dit tout autre chose que Port-Royal.

Comme le modèle augustinien (et comme le modèle stoïcien dont dérive saint Augustin), le modèle port-royaliste est fondé sur l'asymétrie : la fumée est signe du feu, la respiration est signe de vie, l'expression du visage est signe du sentiment, mais la réciproque n'est pas vraie. Pour reprendre les expressions d'Arnauld et Nicole : dans le signe, l'idée de la chose qui représente excite l'idée de la chose représentée, et la relation ne peut être renversée.

Or, le modèle saussurien du signe linguistique n'est justement pas un modèle asymétrique. Bien au contraire, il est fondamentalement structuré par la réciprocité : "une suite de sons n'est linguistique que si elle est le support d'une idée (...) Des concepts (...) ne deviennent entités linguistiques que par association avec des images acoustiques" (*CLG*, II, 2, § 1). En opposant sa propre terminologie ("nous appelons *signe* la combinaison du concept et de l'image acoustique") à la terminologie courante ("dans l'usage courant, ce terme désigne généralement l'image acoustique seule", *CLG*, I, 1, § 1), Saussure ne fait rien de moins que de récuser la théorie classique : le signe comme une réalité (l'image acoustique *arbor* par exemple), représentant, grâce à une relation asymétrique, une autre réalité : la chose appelée *arbor* ou éventuellement l'idée de cette chose.

C'est précisément pour souligner cette réciprocité que Saussure invente une nouvelle terminologie, fondée sur la réciprocité apparente du couple actif/passif ; plutôt que d'image acoustique et de concept, il préfère parler de

dans la théorie de saint Augustin, comme en témoignent par exemple les définitions du signe, du *De Doctrina Christiana* et du *De Dialectica*, articulées autour de la distinction perceptible/intelligible<sup>1307</sup> :

« Un signe, en effet, est une chose qui, outre l'impression qu'elle produit sur les sens, fait qu'à partir d'elle quelque chose d'autre vient à la pensée<sup>1308</sup> » (Saint Augustin, 1997 : p. 137)

---

*signifiant* et de *signifié* (CLG, I, 1, § 1). Ces termes sont devenus usuels et l'on a oublié l'innovation qu'ils représentaient. Elle est pourtant capitale. Il n'y a de signifié que dans la mesure où il y a un signifiant ; le signifiant n'est tel que dans la mesure où il y a un signifié. Plus encore que le texte du *Cours*, celui de l'"Index" (dû aux éditeurs) est à cet égard d'une netteté absolue : à l'entrée "signifiant", il commente : "n'existe que par le signifié et réciproquement". On comprend pourquoi les schémas saussuriens comportent des doubles flèches.

Comme Michel Foucault l'avait souligné dans *Les Mots et les Choses* (Paris, Gallimard, 1966, p. 72-81), la doctrine port-royaliste du signe se fondait sur la relation de représentation. Cette relation est asymétrique : A représente B n'implique pas que B représente A. Or, il est remarquable que Saussure ne parle justement pas de représentation. Le terme décisif dans la doctrine est celui d'*association* ; or, la relation d'association est réciproque : A est associé à B implique que B est associé à A. Le signifiant ne représente pas le signifié ; il lui est associé et, du même coup, le signifié à son tour est associé au signifiant. Si quelque chose représentait, ce pourrait être tout au plus le signe dans son ensemble, mais on remarquera que cette relation-là, c'est-à-dire la relation du signe à la chose signifiée, n'importe nullement à Saussure. On assiste là à un déplacement décisif : Saussure construit un modèle du signe qui se disjoint de toute théorie de la représentation.

Autrement dit, la notion de signe a été profondément modifiée. Saussure du reste ne recourt au mot *signe* lui-même qu'avec répugnance, comme si la notion proposée était suffisamment transformée pour appeler en droit une désignation inédite : "si nous nous en contentons, c'est que nous ne savons par quoi la remplacer" (CLG, I, 1, § 1). L'ironie a voulu que, par le succès du *Cours*, cette notion nouvelle de signe soit devenue "naturelle". Autrement dit, ceux qui ont été formés par Saussure ne comprennent littéralement plus les textes antérieurs à Saussure. Saussure a opacifié les stoïciens en recouvrant la séparation qui règne chez eux entre théorie du "langage" (conçue comme théorie du "dire") et théorie du signe ; il a opacifié saint Augustin en recouvrant la nouveauté que représente chez ce dernier la réunion d'une théorie du langage et d'une théorie du signe ; il a opacifié Arnauld et Nicole et avec eux, si Foucault a raison, toute la philosophie classique en instituant un modèle symétrique et réciproque du signe. » (Milner, 2002 : p. 26-28). Il ne nous semble pas, quant à nous, et c'est ce que le présent travail essaie de mettre en évidence, que cette définition soit devenue « naturelle ». Seule l'est devenue la notion d'association, sans rupture, d'ailleurs, à ce qu'il nous semble, avec la problématique de la représentation, comme le démontrent notamment les théories jakobsonienne et martinettienne. Or, c'est le concept d'articulation, et la rupture avec la signification qui en est corrélative, qui fait rupture dans la théorie saussurienne. La notion d'association n'en est qu'un élément, donc d'un certain point de vue un épiphénomène. Voir ci-dessous.

<sup>1307</sup> Également présente chez les Stoïciens, comme il apparaît dans la citation de Sextus Empiricus produite ci-dessus. Voir, dans l'article « Signifiant/signifié » du *Vocabulaire européen des philosophies* : « [...] le signifiant et le signifié saussuriens sont homogènes, tous deux "psychiques" – Saussure précise avec soin qu'il ne s'agit pas avec le signifiant du "son matériel, chose purement physique", mais de "l'empreinte psychique de ce son", présente aussi dans le discours intérieur que nous nous tenons "sans remuer les lèvres ni la langue" (*ibid.*, p. 98) [...] Au contraire, le signifiant et le signifié stoïciens sont hétérogènes ; le premier, contrairement au signifiant de Saussure, est un corps, alors que le second est un contenu de pensée, selon le point de vue, plus ou moins incorporel ou incorporé (le *sêmainomenon* proprement dit désigne le contenu de pensée incorporé dans un signifiant, mais c'est un *lekton* incorporel en tant qu'il est seulement virtuellement énoncé, et un *pragma* indépendamment de toute incorporation [M. Baratin, *La Naissance de la syntaxe à Rome*, p. 31]). La liaison stoïcienne entre signifiant et signifié est ainsi de part en part dynamique, liée non pas à "une conception abstraite de la langue" (C. Imbert, "Théorie de la représentation et doctrine logique dans le stoïcisme ancien", p. 33), mais à l'événement des actes de parole qui incorporent les énonçables, si bien que chacune des deux séries, signifiants comme signifiés, a ses degrés et son autonomie. »

<sup>1308</sup> « Signum est enim res praeter speciem, quam ingerit sensibus, aliud aliquid ex se faciens in cogitationem venire » (Saint Augustin, 1997 : p. 136). Les exemples donnés sont des exemples de signes « naturels » (voir Saint Augustin, 1997 : p. 137/136), de sorte qu'apparaît d'autant mieux le rôle de l'auditeur. Le signifié est lié à

« Le mot est, pour chaque chose, un signe qui, énoncé par le locuteur, peut être compris par l'auditeur.

La chose est un objet quelconque, perceptible aux sens ou à l'esprit, ou qui échappe à la perception.

Le signe est ce qui, se présentant en tant que tel à la perception sensible, présente aussi quelque chose à la perception intellectuelle.

Parler, c'est donner un signe au moyen de sons articulés<sup>1309</sup>. » (Baratin & Desbordes, 1981 : p. 214).

Dans cette perspective, le signifié est une « contrepartie mentale » de la chose, comme le souligne Simone dans son article « Sémiologie augustinienne » :

« Dans ces passages<sup>1310</sup>, Augustin propose une conception nettement mentaliste du signe (en pleine conformité avec l'interprétation qu'il nous paraît nécessaire de donner de la notion stoïcienne de λεκτόν). Le signifié (*significatio, significatus*) n'est pas simplement, comme dans le schéma de la sémantique aristotélicienne, le référent externe du signe linguistique, mais sa contrepartie mentale<sup>1311</sup> » (Simone, 1972 : p. 13, note 17).

Il faut citer, en particulier, cette longue tirade du dialogue *De Magistro* :

---

la compréhension du signe : « Un passage du *De doctr. Christ.* (II 1.1) fait encore mieux ressortir le caractère et la fonction respectifs des éléments constitutifs du *signum* : “*signum est enim res, praeter speciem quam ingerit sensibus, aliud aliquid ex se faciens in cogitationem venire*”. Si nous appliquons cette définition au cas particulier du signe linguistique, nous voyons que la *vox articulata* (qui, en l'espèce, remplit la fonction de la *species quam [signum] ingerit sensibus*) est le véhicule, le signal, qui sert à éveiller *in cogitatione* quelque chose de différent, à savoir, comme nous l'avons vu, le *significatus* du signe. On trouve dans le *De mag.* (2.3) le même éclaircissement : “*omnibus quae ore tuo erumpunt signum mihi das ut intelligam aliquid*”. Dans la conception augustinienne, le signe linguistique, pour répondre pleinement aux deux fonctions que nous savons, doit être employé dans sa totalité, c'est-à-dire en tant que combinaison de *vox articulata* et *significatus*. C'est à la condition seulement de le comprendre conformément à sa nature qu'on accomplit un acte vraiment linguistique et doué de valeur ; mais si, dans le discours, les *voces* se trouvent vidées de cet *aliud aliquid* qui en est la seule justification, on aboutit au radotage : “*quando non habemus quid significemus, omnino stulte verbum aliquod promimus*” (*De mag.*, 2.3), à des paroles dépourvues de toute utilité (*sonum frustra emittis : ibid.*). La double constitution du signe linguistique n'est donc pas seulement un fait qu'il faut constater, mais aussi une fin à laquelle il convient de tendre si l'on veut réaliser la fonction première du langage, la communication. » (Simone, 1972 : p. 13-14).

<sup>1309</sup> « Verbum est uniuscuiusque rei signum, quod ab audiente possit intellegi, a loquente prolatum. Res est quidquid vel sentitur vel intellegitur vel latet. Signum est quod et se ipsum sensui et praeter se aliquid animo ostendit. Loqui est articulata voce signum dare. » (Saint Augustin, 1975 : p. 86). Todorov commente cette définition de la manière suivante : « C'est encore une définition, mais définition double, car elle met en évidence deux relations distinctes : la première entre le signe et la chose (c'est le cadre de la désignation et de la signification) ; la seconde entre le locuteur et l'auditeur (et c'est le cadre de la communication). » (Todorov, 1977 : p. 34-35). Boulnois écrit de même dans *Être et représentation* : « Augustin pense la signification comme une relation triadique, entre une chose, l'espèce sensible perçue par les sens, une autre, le signifié, et un interprète, la pensée médiatrice. » (Boulnois, 1999 : p. 18). Voir également Darrell Jackson (1969) : p. 13 et 15, Simone (1972) : p. 16-17, Saint Augustin (1997) : p. 484, Todorov (1977) : p. 42 et Cassin (dir.) (2004) : p. 1163. Comme le souligne Simone, qui parle de « fondement social de l'activité sémiotique » (Simone, 1972 : p. 15), il s'agit là par ailleurs d'une prise en compte du caractère conventionnel du langage. Mais il est significatif, précisément, que la dimension sociale soit pensée dans le cadre de la communication, et comme lien conventionnel entre le son et le sens. Voir *infra*, le troisième chapitre de cette première partie.

<sup>1310</sup> Simone vient de citer la définition du signe du *De Doctrina Christiana*.

<sup>1311</sup> Voir également les développements de Darrell Jackson sur la « cogitatio » et le « dicibile », in Darrell Jackson (1969) : p. 19 *sqq.*

« Car enfin, si nous y regardons de plus près, peut-être ne trouveras-tu rien qui ne soit enseigné par son signe. Car lorsqu'un signe m'est adressé, s'il me trouve ignorant de la chose dont il est le signe, il ne peut rien m'enseigner, mais s'il me trouve savant, qu'apprends-je par le signe ? [...] Avant de l'avoir découvert, ce mot n'était pour moi qu'un son ; mais j'ai appris que c'était un signe quand j'ai découvert la chose dont il était le signe, que j'ai apprise non assurément, comme je l'ai dit, par la signification, mais par la forme visible. Ainsi le signe s'apprend plus par la connaissance de la chose que la chose par la mise à disposition du signe.

[...]

Pour mieux le comprendre, imagine que c'est maintenant la première fois que nous entendons dire "tête" ; et, ignorant si cette voix n'est que son ou si elle signifie aussi quelque chose, nous cherchons ce que c'est que "tête" – souviens-toi que ce n'est pas la connaissance de la chose qui est signifiée que nous voulons avoir, mais celle du signe même, connaissance dont nous manquons, bien évidemment, aussi longtemps que nous ignorons ce dont il est le signe ; si donc, tandis que nous cherchons ainsi, la chose même nous est montrée du doigt, nous apprenons, en la voyant, le signe que nous avons seulement entendu, mais que nous ne connaissions pas encore. Cependant, puisque dans un signe il y a deux éléments, le son et la signification, assurément nous ne percevons pas le son par le signe, mais par le fait que l'air est frappé par le son même ; quant à la signification, c'est par le fait de voir la chose qui est signifiée. Car le doigt tendu ne peut signifier rien d'autre que ce vers quoi il est tendu ; or, il est tendu non vers le signe, mais vers la partie du corps qui est appelée "tête". C'est pourquoi ce mouvement ne peut me faire connaître ni la chose, que je connaissais, ni le signe, vers lequel le doigt ne se tend pas. Mais je ne me soucie guère de ce doigt tendu, parce qu'il me semble être le signe de la monstration plutôt que celui des choses qui sont montrées, comme l'adverbe "voici" ; car nous avons même coutume de tendre le doigt pour accompagner la préposition, de peur qu'un seul signe de monstration ne suffise pas. J'essaie surtout de te persuader, si je le peux, de ceci : par ces signes que nous appelons "mots", nous n'apprenons rien ; car, comme je l'ai dit, c'est par la connaissance de la chose même qui est signifiée que nous apprenons la valeur du mot, c'est-à-dire sa signification, cachée dans le son, plutôt que nous ne la saisissons par cette signification.

[...]

Voici ce que valent les mots : si on leur attribue le plus qu'on peut, ils ne font que nous avertir pour que nous cherchions les choses ; ils ne les montrent pas de telle sorte que nous les connaissions. Mais celui-là m'enseigne quelque chose qui présente, soit à mes yeux, soit à un de mes sens corporels, soit à mon esprit lui-même ce que je veux connaître. Donc, nous n'apprenons les mots que par les mots, et même moins : le son et le bruit des mots, car si les choses qui ne sont pas des signes ne peuvent pas être des mots, même un mot déjà entendu, j'ignore s'il est un mot jusqu'à ce que je sache ce qu'il signifie. Donc, la connaissance des mots achève la connaissance des choses ; mais entendre les mots ne nous les apprend pas ; car les mots que nous connaissons, nous ne les apprenons pas, et ceux que nous ne connaissons pas, nous ne pouvons dire que nous les avons appris à moins d'avoir saisi leur signification, qui n'est pas atteinte par l'audition des voix émises mais par la connaissance des choses signifiées. C'est assurément un raisonnement très vrai, et il est très vrai d'énoncer que lorsque des mots sont proférés, soit nous savons ce qu'ils signifient, soit nous l'ignorons ; si nous le savons, c'est un rappel plutôt qu'une acquisition, mais si nous l'ignorons, ce n'est certes pas un rappel, mais c'est peut-être un avertissement d'avoir à le chercher<sup>1312</sup>. » (Saint Augustin, 1998 : p. 397-400).

---

<sup>1312</sup> « Quod si diligentius consideremus, fortasse nihil invenies, quod per sua signa discatur. Cum enim mihi signum datur, si nescientem me invenit cujus rei signum sit, docere me nihil potest : si vero scientem, quid disco

Le signifié augustinien est le *terminus a quo et ad quem* de l'acte sémiotique<sup>1313</sup>, et le signe est un véhicule de la pensée, qui lui préexiste, et qu'il vient désigner, c'est-à-dire traduire et montrer. On lit ainsi encore dans le quinzième livre du *De Trinitate*<sup>1314</sup> :

---

per signum ? [...] Quod priusquam reperissem, tantum mihi sonus erat hoc verbum : signum vero esse didici, quando cuius rei signum esset inveni ; quam quidem, ut dixi, non significatu, sed aspectu didiceram. Itaque magis signum re cognita, quam signo dato ipsa res discitur.

Quod ut apertius intelligas, finge nos primum nunc audire quod dicitur, caput ; et nescientes utrum vox ista sit tantummodo sonans, an aliquid etiam significans, quaerere quid sit caput (memento nos non rei quae significatur, sed ipsius signi velle habere notitiam, qua caremus profecto, quamdiu cuius signum est ignoramus) : si ergo ita quaerentibus res ipsa digito demonstratur, hac conspecta discimus signum quod audieramus tantum, nondum noveramus. In quo tamen signo, cum duo sint, sonus et significatio, sonum certe non per signum percipimus, sed eo ipso aure pulsata ; significationem autem re, quae significatur, aspecta. Nam illa intentio digiti significare nihil aliud potest, quam illud in quod intenditur digitus : intentus est autem non in signum, sed in membrum quod caput vocatur. Itaque per illam neque rem possum nosse quam noveram, neque signum in quod intentus digitus non est.

Sed de intentione digiti non nimis curo ; quia ipsius demonstrationis signum mihi videtur potius, quam rerum aliquarum quae demonstrantur, sicut adverbium quod, Ecce, dicimus ; nam et cum hoc adverbio digitum solemus intendere, ne unum demonstrandi signum non sit satis. Et id maxime tibi nitor persuadere, si potero, per ea signa quae verba appellantur, nos nihil discere ; potius enim, ut dixi, vim verbi, id est significationem quae latet in sono, re ipsa quae significatur cognita, discimus, quam illam tali significatione percipimus.

[...]

Hactenus verba valuerunt, quibus ut plurimum tribuam, admonent tantum ut quaeramus res, non exhibent ut noverimus. Is me autem aliquid docet, qui vel oculis, vel ulli corporis sensui, vel ipsi etiam menti praebebat ea quae cognoscere volo. Verbis igitur nisi verba non discimus, imo sonitum strepitumque verborum : nam si ea quae signa non sunt, verba esse non possunt, quamvis jam auditum verbum, nescio tamen verbum esse, donec quid significet sciam.

Rebus ergo cognitis, verborum quoque cognitio perficitur ; verbis vero auditis, nec verba discuntur. Non enim ea verba quae novimus, discimus ; aut quae non novimus, didicisse nos possumus confiteri, nisi eorum significatione percepta, quae non auditione vocum emissarum, sed rerum significatarum cognitione contingit.

Verissima quippe ratio est et verissime dicitur, cum verba proferuntur, aut scire nos quid significant, aut nescire : si scimus, commemorari potius quam discere ; si autem nescimus nec commemorari quidem, sed fortasse ad quaerendum admoneri. » (Saint Augustin, 1941 : p. 94-100).

<sup>1313</sup> Voir par exemple, dans le *De Doctrina Christiana* : « Les signes intentionnels sont ceux que tous les êtres vivants s'adressent mutuellement pour manifester autant qu'ils le peuvent les mouvements de leur esprit, tout ce qu'ils sentent et tout ce qu'ils pensent. La seule raison qu'on a de signifier, c'est-à-dire de faire des signes, est de mettre au jour et de faire passer dans l'esprit d'autrui ce que porte dans son esprit celui qui fait signe. » (Saint Augustin, 1997 : p. 139) [« Data vero signa sunt quae sibi quaeque uiuentia inuicem dant ad demonstrandos, quantum possunt, motus animi sui uel sensa aut intellecta quaelibet. Nec ulla causa est nobis significandi, id est signi dandi, nisi ad depromendum et traiciendum in alterius animum id quod animo gerit, qui signum dat. » (Saint Augustin, 1997 : p. 138)].

<sup>1314</sup> Voir, dans *Théories du signe et du sens* : « La démarche d'Augustin est onomasiologique : il y a le pensé, puis la nécessité de le communiquer, enfin l'adoption d'un *signum* matériel (le "son de la parole") pour assurer cette fonction :

« La pensée formée par la chose que nous connaissons est un mot qui n'est ni grec, ni latin ni d'aucune autre langue. Mais comme il est nécessaire de le transmettre à la connaissance de ceux à qui nous parlons, un signe est adopté par lequel il est signifié [...] »

Le mot qui s'entend au-dehors est un signe du mot qui donne la lumière intérieure, et le nom de *verbum* est plus adéquat au second ; car ce qui est prononcé par la bouche de chair est le son du mot (*vox verbi*) [...] ; notre verbum devient un son articulé en empruntant, non en se consumant de manière à être changé en son. » (*De Trinitate*, 15, § 10 et 11). » (Rey, 1973 : p. 63-64). Le dernier paragraphe cité par Rey est extrait du chapitre XI, où le « verbe » représenté par le signe est donné comme dire du savoir « tel qu'il est », là où le signe corporel n'exprime que le savoir « tel qu'il peut être vu ou entendu par le corps » : « Le verbe qui sonne au dehors est donc le signe du verbe qui luit au-dedans, et qui, avant tout autre, mérite ce nom de verbe. Ce que nous proférons de bouche n'est que l'expression vocale du verbe : et si, cette expression, nous l'appelons verbe, c'est que le verbe l'assume pour la traduire au dehors. Notre verbe devient donc en quelque façon voix matérielle, assumant

cette voix pour se manifester aux hommes de façon sensible : comme le Verbe de Dieu s'est fait chair, assumant cette chair pour se manifester lui aussi aux hommes de façon sensible. Et de même que notre verbe devient voix sans se changer en voix : de même le Verbe de Dieu s'est fait chair, mais n'allons pas croire qu'il se soit changé en chair. C'est en assumant le sensible, non en s'absorbant en lui, que notre verbe se fait voix, que le Verbe s'est fait chair. Voilà pourquoi quiconque désire trouver quelque ressemblance du Verbe de Dieu, ressemblance d'ailleurs mêlée de multiples dissemblances, ne doit pas considérer ce verbe humain qui sonne aux oreilles, ni quand nous le proférons de vive voix, ni quand nous le pensons en silence. Car, même silencieusement, on peut penser le son des mots, se réciter intérieurement des poèmes, les lèvres restant muettes : non seulement le rythme des syllabes, mais encore la mélodie des chants, bien qu'ils soient choses matérielles et relèvent du sens de l'ouïe, sont, par l'intermédiaire d'images immatérielles qui leur correspondent, présents à la pensée de ceux qui silencieusement remuent tous ces souvenirs.

Mais il nous faut dépasser ces expériences pour atteindre le verbe humain, qui est une sorte de similitude où nous pouvons voir quelque peu, comme en énigme, le Verbe de Dieu. Il ne s'agit pas de ce verbe de Dieu adressé à tel ou tel prophète et dont il est dit : *"le verbe de Dieu se répandait de plus en plus"* (Act., VI, 7) ; ou encore : *"la foi vient de la prédication entendue, et la prédication se fait par le verbe du Christ"* (Rom., X, 17) ; ou enfin : *"Lorsque vous avez reçu de nous le verbe de Dieu que nous vous avons fait entendre, vous l'avez reçu non comme verbe de l'homme, mais, ainsi qu'il l'est véritablement, comme verbe de Dieu"* (I Thess., II, 13). D'innombrables textes similaires dans les Écritures parlent de ce verbe de Dieu, qui, en des langues multiples et diverses, se trouve disséminé dans les cœurs et sur les lèvres des hommes. Si l'on parle alors de verbe de Dieu, c'est qu'il nous livre un enseignement divin et non pas humain. Mais le Verbe de Dieu qu'à travers cette ressemblance nous cherchons maintenant à voir en quelque façon, c'est celui dont il a été dit : *"Le Verbe était Dieu"* ; dont il a été dit : *"Tout a été fait par lui"* ; dont il a été dit : *"Le Verbe s'est fait chair"* (Jean, I, 1, 3, 14) ; dont il a été dit : *"La source de la sagesse, c'est le Verbe de Dieu au plus haut des cieux"* (Eccli., I, 5). Il nous faut donc parvenir jusqu'à ce verbe de l'homme, à ce verbe d'un être doué d'une âme raisonnable, à ce verbe de l'image de Dieu – non l'image née de Dieu, mais l'image créée par lui, – verbe qui n'est ni proféré dans un son, ni pensé à la manière d'un son, qui est nécessairement impliqué dans tout langage, mais qui, antérieur à tous les signes dans lesquels il se traduit, naît d'un savoir immanent à l'âme, quand ce savoir s'exprime dans une parole intérieure, tel quel. La vision de la pensée est alors la réplique exacte de la vision du savoir. Ce savoir, quand il se traduit par un son ou par un signe corporel, ne se traduit pas tel qu'il est, mais tel qu'il peut être vu ou entendu par le corps. Mais quand ce qui est dans le verbe reproduit exactement ce qui est dans la connaissance, c'est alors qu'il y a un verbe vrai, vérité, telle que l'homme la souhaite : à savoir, que ce qui est dans la connaissance soit aussi dans le verbe ; que ce qui n'est pas dans la connaissance ne soit pas non plus dans le verbe ; on reconnaît là le *"Cela est, cela n'est pas"* (Matth., v, 37). » (Saint Augustin, 1955 : p. 471-475) [*« Proinde verbum quod foris sonat, signum est verbi quod intus lucet, cui magis verbi competit nomen. Nam illud quod profertur carnis ore, vox verbi est : verbumque et ipsum dicitur, propter illud a quo ut foris appareret assumptum est. Ita enim verbum nostrum vox quodam modo corporis fit, assumendo eam in qua manifestetur sensibus hominum ; sicut Verbum Dei caro factum est, assumendo eam in qua et ipsum manifestaretur sensibus hominum. Et sicut verbum nostrum fit vox, nec mutatur in vocem ; ita Verbum Dei caro quidem factum est, sed absit ut mutaretur in carnem. Assumendo quippe illam, non in eam se consumendo, et hoc nostrum vox fit, et illud caro factum est. Quapropter quicumque cupit ad qualemcumque similitudinem Verbi Dei, quamvis per multa dissimilem, pervenire, non intueatur verbum nostrum quod sonat in auribus, nec quando voce profertur, nec quando silentio cogitatur. Omnium namque sonantium verba linguarum etiam in silentio cogitantur, et carmina percurruntur animo, tacente ore corporis : nec solum numeri syllabarum, verum etiam modi cantilenarum, cum sint corporales, et ad eum, qui vocatur auditus, sensum corporis pertinentes, per incorporeas quasdam imagines suas praesto sunt cogitantibus, et tacite cuncta ista volventibus.*

Sed transeunda sunt haec, ut ad illud perveniatur hominis verbum, per cuius qualemcumque similitudinem sicut in aenigmate videatur utcumque Dei Verbum : non illud quod factum est ad illum vel illum prophetam, et de quo dictum est, *"Verbum autem Dei crescebat et multiplicabatur"* (Act., VI, 7) ; et de quo iterum dictum est, *"Igitur fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi"* (Rom., X, 17) ; et iterum, *"Cum accepissetis a nobis verbum auditus Dei, accepistis non ut verbum hominum, sed sicuti est vere verbum Dei"* (I Thess., II, 13). Et innumerabilia similiter in Scripturis dicuntur de Dei verbo, quod in sonis multarum diversarumque linguarum per corda et ora disseminatur humana. Ideo autem verbum Dei dicitur, quia doctrina divina traditur, non humana. Sed illud Verbum Dei quaerimus qualitercumque per hanc similitudinem nunc videre, de quo dictum est, *"Deus erat Verbum"* ; de quo dictum est, *"Omnia per ipsum facta sunt"* ; de quo dictum est, *"Verbum caro factum est"* (Joan., I, 1, 3, 14) ; de quo dictum est, *"Fons sapientiae Verbum Dei in excelsis"* (Eccli., I, 5). Pervenendum est ergo ad illud verbum hominis, ad verbum rationalis animantis, ad verbum non de Deo natae, sed a Deo factae

« Quiconque peut comprendre ce qu'est le verbe, non pas seulement avant qu'il résonne au dehors, mais avant même que la pensée ne roule en elle-même l'image de ces sons (ce verbe en effet n'appartient à aucune langue, à aucune de celles que nous appelons "*linguae gentium*", au nombre desquelles se trouve notre langue latine) ; – quiconque, dis-je, peut comprendre ce qu'est le verbe, peut déjà voir, à travers ce miroir et dans cette énigme, quelque ressemblance de ce Verbe dont il est dit : "*Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu*" (Jean, I, 1). Lorsque nous disons une chose vraie, c'est-à-dire une chose que nous savons, notre verbe, nécessairement, naît du savoir conservé dans la mémoire : il est totalement de même sorte que le savoir dont il naît. La pensée qui s'est formée à partir de ce que nous savons déjà est le verbe prononcé au fond du cœur : verbe qui n'est ni grec, ni latin, qui n'appartient à aucune langue ; mais lorsqu'il est besoin de le porter à la connaissance de ceux auxquels nous parlons, nous avons recours à quelque signe pour le faire entendre. Ce signe, la plupart du temps, c'est un son ; parfois c'est un geste : le premier s'adresse aux oreilles, le second au regard, afin que des signes corporels transmettent à des sens également corporels ce que nous avons dans l'esprit. Faire un signe par geste, qu'est-ce autre chose en effet que parler d'une façon visible ? La sainte Écriture apporte une preuve de ce que j'avance ; on lit en effet dans l'Évangile de S. Jean : "*En vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous me trahira. Les disciples se regardaient les uns les autres, ne sachant de qui il parlait. Or, l'un d'eux était couché sur le sein de Jésus ; c'était celui que Jésus aimait. Simon Pierre lui fit donc signe pour lui dire : qui est celui dont il parle ?* (Id., XIII, 21-24). Pierre exprime donc par signe ce qu'il n'osait dire par mots. Mais ces signes corporels et autres de ce genre supposent la présence de ceux qui nous voient, nous écoutent et auxquels nous parlons ; l'écriture par contre a été inventée pour nous permettre de nous entretenir même avec les absents : les lettres sont signes des sons, comme les sons dans la conversation sont signes de la pensée<sup>1315</sup>. » (Saint Augustin, 1955 : p. 469-471).

---

imaginis Dei, quod neque prolativum est in sono, neque cogitativum in similitudine soni, quod alicujus linguae esse necesse sit, sed quod omnia quibus significatur signa praecedit, et gignitur de scientia quae manet in animo, quando eadem scientia intus dicitur, sicuti est. Simillima est enim visio cogitationis, visioni scientiae. Nam quando per sonum dicitur, vel per aliquod corporale signum, non dicitur sicuti est, sed sicut potest videri audiri per corpus. Quando ergo quod in notitia est, hoc est in verbo, tunc est verum verbum, et veritas, qualis exspectatur ab homine, ut quod est in ista, hoc sit et in illo, quod non est in ista, non sit et in illo : hic agnoscitur, "*Est, est ; Non, non*" (Matth., v, 37). » (Saint Augustin, 1955 : p. 470-474)].

<sup>1315</sup> « Quisquis igitur potest intelligere verbum, non solum antequam sonet, verum etiam antequam sonorum ejus imagines cogitatione volvantur : hoc enim est quod ad nullam pertinet linguam, earum scilicet quae linguae appellantur gentium, quarum nostra latina est : quisquis, inquam, hoc intelligere potest, jam potest videre per hoc speculum atque in hoc aenigmate aliquam Verbi illius similitudinem, de quo dictum est, "*In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum*" (Joan., I, 1). Necesse est enim cum verum loquimur, id est, quod scimus loquimur, ex ipsa scientia quam memoria tenemus, nascatur verbum quod ejusmodi sit omnino, cujusmodi est illa scientia de qua nascitur. Formata quippe cogitatio ab ea re quam scimus, verbum est quod in corde dicimus : quod nec graecum est, nec latinum, nec linguae alicujus alterius ; sed cum id opus est in eorum quibus loquimur perferre notitiam, aliquod signum quo significetur assumitur. Et plerumque sonus, aliquando etiam nutus, ille auribus, ille oculis exhibetur, ut per signa corporalia etiam corporis sensibus verbum quod mente gerimus innotescat. Nam et innuere quid est, nisi quodam modo visibiliter dicere ? Est in Scripturis sanctis hujus sententiae testimonium ; nam in Evangelio secundum Joannem ita legitur : "*Amen, amen dico vobis, quia unus ex vobis tradet me. Aspiciebant ergo ad invicem discipuli, haesitantes de quo diceret. Erat ergo unus ex discipulis ejus recumbens in sinu Jesu, quem diligebat Jesus : innuit ergo huic Simon Petrus et dicit ei, Quis est de quo dicit*" (Id., XIII, 21-24) ? Ecce innuendo dixit, quod sonando dicere non audebat. Sed haec atque hujusmodi signa corporalia sive auribus sive oculis praesentibus quibus loquimur exhibemus : inventae sunt autem litterae, per quas possemus et cum absentibus colloqui : sed ista signa sunt vocum, cum ipsae voces in sermone nostro earum quas cogitamus signa sint rerum. » (Saint Augustin, 1955 : p. 468-470).

Ce passage du *De Trinitate* est mentionné par le scolastique Guillaume d'Ockham<sup>1316</sup> au début du premier chapitre de la première partie de sa *Somme de logique*, où la dimension d'appariement du son et du sens apparaît de manière très nette<sup>1317</sup> :

« De même que selon Boèce, dans son commentaire du *Peri hermeneias*, il y a trois sortes de phrases, à savoir écrites, parlées et conçues, ces dernières n'existant que dans l'intellect, de même il y a trois sortes de termes : écrits, parlés et conçus. Le terme écrit est une partie d'une proposition tracée sur un corps, qui est vue ou peut être vue par un œil corporel. Le terme parlé est une partie d'une proposition proférée oralement et destinée à être entendue par une oreille corporelle. Le terme conçu est une intention ou une impression psychique, signifiant ou consignifiant quelque chose par nature, destinée à faire partie d'une proposition mentale et à supposer pour cette chose. Ces termes conçus et les propositions qui en sont composées sont donc ces paroles mentales dont saint Augustin dit dans le livre XV du *De Trinitate* qu'elles n'appartiennent à aucune langue parce qu'elles se tiennent seulement dans l'esprit et ne peuvent être proférées extérieurement, bien que des sons vocaux soient prononcés à l'extérieur, en tant que signes qui leur sont subordonnés.

Je dis que les sons vocaux sont des signes subordonnés aux concepts ou aux intentions de l'âme, non pas parce qu'en comprenant au sens propre le mot "signe", ces sons signifieraient de manière propre et première ces concepts de l'âme, mais parce que les mots sont créés par imposition pour signifier les choses mêmes qui sont signifiées par les concepts de l'esprit ; de sorte que le concept signifie d'abord quelque chose naturellement et que le son vocal signifie cette même chose de façon seconde<sup>1318</sup> » (D'Ockham, 1988 : p. 4-6).

Qu'il s'agisse, donc, des Stoïciens, de Saint Augustin ou de Guillaume d'Ockham, le signifié ne se distingue que superficiellement de la chose, étant, au mieux, sinon sa traduction ou sa représentation, la chose elle-même *in cogitatione*, son répondant linguistique, interne à l'acte de signification ou de communication. Réciproquement, le signifiant n'est pas réellement distingué du signe, comme il apparaît nettement à la lecture de ce passage de Guillaume d'Ockham<sup>1319</sup>, de même que, notamment, dans les développements du *De*

---

<sup>1316</sup> Nommément mentionné dans « Quest for the Essence of Language ». Voir J. Que. : p. 22-23, cité ci-dessous.

<sup>1317</sup> Une fois substitué le « concept » au « verbe ». Voir la note 1314. Les commentaires de Patrick Hochart (1999) font très nettement apparaître la dépendance du concept ockhamien à l'égard de la chose.

<sup>1318</sup> « Est autem sciendum quod sicut secundum *Boethium*, in *I Perihermenias*, triplex est oratio, scilicet scripta, prolata et concepta, tantum habens esse in intellectu, sic triplex est terminus, scilicet scriptus, prolatus et conceptus. Terminus scriptus est pars propositionis descriptae in aliquo corpore, quae oculo corporali videtur vel videri potest. Terminus prolatus est pars propositionis descriptae in aliquo corpore, quae oculo corporali videtur vel videri potest. Terminus prolatus est pars propositionis ab ore prolatae et natae audiri aure corporali. Terminus conceptus est intentio seu passio animae aliquid naturaliter significans vel consignificans, nata esse pars propositionis mentalis, et pro eodem nata supponere. Unde isti termini concepti et propositiones ex eis compositae sunt illa verba mentalia quae beatus *Augustinus*, XV *De Trinitate*, dicit nullius esse linguae, quia tantum in mente manent et exterius proferri non possunt, quamvis voces tamquam signa subordinata eis pronuntientur exterius.

Dico autem voces esse signa subordinata conceptibus seu intentionibus animae, non quia proprie accipiendo hoc vocabulum "signa" ipsae voces semper significant ipsos conceptus animae primo et proprie, sed quia voces imponuntur ad significandum illa eadem quae per conceptus lentis significantur, ita quod conceptus primo naturaliter significat aliquid et secundario vox significat illud idem » (D'Ockham, 1988 : p. 4-6).

<sup>1319</sup> Notons que d'après les auteurs de l'article « Signifiant/Signifié » du *Vocabulaire européen des philosophies* : « En latin médiéval, le terme *signum* est souvent équivoque et désigne soit le signe dans son ensemble, soit



*Magistro*, où la dualité signe/mot double la dualité son/signification. Il en est de même chez Bolzano, autre auteur mentionné par Jakobson, dont la définition du signe ne met en jeu que deux termes, le signe (ou sa représentation) et le signifié (la représentation signifiée, ou l'objet lui-même), comme en témoigne la définition du signe que l'on trouve au paragraphe 285 de la *Wissenschaftslehre* :

« Ein Gegenstand [...] durch dessen Vorstellung wir eine andere in einem denkenden Wesen mit ihr verknüpfte Vorstellung erneuert wissen wollen, heißt uns ein *Zeichen*. Die objective Vorstellung, deren entsprechende subjective durch die Vorstellung des Zeichens angeregt werden soll, heißt die *bezeichnete* Vorstellung, auch die *Bedeutung* des Zeichens. Ist die bezeichnete Vorstellung eine Gegenstandsvorstellung, so pflegt man zuweilen auch ihren *Gegenstand* selbst den *bezeichneten*, oder die *Bedeutung* des Zeichens zu nennen. » (Bolzano, 1989 : p. 85).

Chez Peirce<sup>1320</sup>, enfin, la relation est triadique mais, comme chez les précédents, les termes en sont non le signe, le signifiant et le signifié<sup>1321</sup>, mais la chose, le signe ou « representamen », et son « interprétant » ou signifié<sup>1322</sup> :

---

seulement le signifiant, pour lequel on trouve également *signans*, par opposition au signifié *signatum* » (Cassin (dir.), 2004 : p. 1180).

<sup>1320</sup> Dont Jakobson rappelle fréquemment l'allégeance aux théories anciennes du langage, notamment celles du moyen-âge. On lit notamment dans « Quest for the Essence of Language » : « Il [Peirce] avait une conscience aiguë du caractère inadéquat des prémisses théoriques générales sur lesquelles se fondaient les recherches de ses contemporains. Le nom même de sa science des signes remonte à l'antique *sêmeiôtikê* ; Peirce estimait hautement, et exploita largement l'expérience des logiciens anciens et médiévaux, "penseurs de l'ordre le plus élevé", non sans condamner sévèrement la "fureur barbare" avec laquelle était communément traitée "la merveilleuse finesse des scolastiques". En 1903, il exprima la ferme conviction que si, au lieu de laisser tomber dans l'oubli la vieille "doctrine des signes", on en avait poursuivi l'élaboration avec ardeur et avec génie, le XX<sup>e</sup> siècle aurait pu, dès sa naissance, disposer de sciences particulières d'importance aussi vitale que, par exemple, la linguistique, "déjà notablement plus avancées qu'on n'ose espérer qu'elles le seront au terme de la première moitié du siècle. » (J.Que. : p. 22-23) [« He keenly realized the inadequacy of general theoretical premises in the research of his contemporaries. The very name for his science of signs goes back to the antique *σημειωτική* ; Peirce praised and widely utilized the experience of the ancient and medieval logicians, "thinkers of the highest order", while condemning severely the usual "barbarous rage" against "the marvellous acuteness of the Schoolmen". In 1903 he expressed a firm belief that if the early "doctrine of signs" had not been sunk but pursued with zeal and genius, the twentieth century might have opened with such vitally important special sciences as, for instance, linguistics "in a decidedly more advance condition than there is much promise that they will have reached at the end of 1950." » (J.Que. : p. 346). Voir également, dans « Henry Sweet's Paths Toward Phonemics » (1961) : « Un concept supplémentaire apparaît, lié à l'approche fonctionnelle et nettement étranger à la doctrine linguistique prédominante à la fin du dix-neuvième siècle. C'était l'idée de totalité, que Sweet met en évidence par opposition à l'esprit atomisateur du dogme établi : "Pour ma part, j'ai la ferme opinion que nos méthodes actuelles, exagérément analytiques, (...) représentent un échec en comparaison des méthodes synthétiques du Moyen Age, qui saisissaient les phrases comme des tous", alors qu'aujourd'hui "on les assemble comme les pièces d'une mosaïque". Il conclut que "toute réforme véritable fera intervenir, au moins en partie, un retour à ces méthodes plus anciennes". Il est remarquable que, comme Sweet, son contemporain américain plus âgé, Charles Sanders Peirce, tout en prévoyant le développement d'une science sémiotique dans le futur, ait également déploré et attaqué le statut qu'elle avait alors et qu'il ait invoqué l'héritage supérieur de la tradition scolastique. » (J.Hen. : p. 269) « There appears one more concept, conjugate with the functional method of approach and quite alien to the predominant linguistic doctrine of the late nineteenth century. This was the idea of totality, emphasized by Sweet against the disintegrating spirit of the current dogma : "I, for one, am strongly of the opinion that our present exaggeratedly analytical methods \*\*\* are a failure compared with the synthetic methods of the Middle Ages, by which sentences were grasped as wholes", whereas at present they are "put together like pieces of mosaic work". The critic concludes that "any real reform will involve, partially at least, a return to these older methods". It is remarkable that similarly to Sweet, his older American contemporary

---

Charles Sanders Peirce also, while anticipating the development of a semiotic science in the future, deplored and assailed its present status and invoked the Schoolmen's superior legacy. » (J.Hen. : p. 466)].

<sup>1321</sup> Aussi ne saurait-on affirmer, avec Jakobson, que « Peirce, tout comme Saussure, établit une distinction nette entre les “qualités matérielles”, le signifiant de tout signe, et son “interprétant immédiat”, c'est-à-dire le signifié. » (J.Que. : p. 24) [« Peirce likewise makes a clear-cut distinction between the “material qualities”, the signans of any sign, and its “immediate interpretant”, that is, the signatum. » (J.Que. : p. 346)]. On voit que Saussure n'est pas nommé dans le texte original. Mais “likewise” semble renvoyer à la lignée des penseurs ayant distingué signifiant et signifié, et qui va donc selon Jakobson des Stoïciens à Saussure. Voir J.Que. : p 22-23 [p. 345], cité ci-dessous.

<sup>1322</sup> C'est là une représentation très simplifiée – vulgarisante – de la définition peircienne du signe, qui ne doit pas induire à l'assimiler à ce qu'elle n'est pas : une définition mettant en jeu la triade signifiant (signe)/signifié/référent. En premier lieu, il s'agit moins, chez Peirce, de signe que de sémiose, de « relation réelle, au sens d'agissante, du signe » (Deledalle, 1976b : p. 19) – ce pour quoi pour Deledalle le signe ne se confond pas avec le representamen (voir Deledalle, 1974 : p. 390-391 et 396 et Deledalle, 1978 : p. 216) ; l'interprétation de la distinction signe/representamen est relativement différente chez Thibaud (voir Thibaud, 1983 : p. 5) et chez Eco (voir Eco, 1980 : p. 79-80) – : « (Il est important de comprendre ce que j'entends par *semiosis*. Toute action dynamique, ou action de la force brutale, physique ou psychique, ou bien s'exerce entre deux sujets [qu'ils réagissent également l'un sur l'autre ou que l'un soit agent et l'autre patient, entièrement ou partiellement] ou bien est en tout cas la résultante d'actions entre paires. Mais par “semiosis”, j'entends, au contraire, une action ou influence qui est ou implique la coopération de *trois* sujets, tels qu'un signe, son objet et son interprétant, cette influence tri-relative n'étant en aucune façon réductible à des actions entre paires. Σημείωσις en grec de l'époque romaine, dès la période cicéronienne, si ma mémoire est fidèle, signifiait l'action de presque n'importe quel signe ; et ma définition confère à tout ce qui agit de cette manière le titre de “signe”.) » (Peirce, 1978 : p. 133-134). Tiercelin parle de même de « signe en acte » : « La notion de Tiercéité ne définit pas ce qu'est un signe : elle définit une relation de signes : “Je limite le mot représentation à l'opération d'un signe” (1.540). “Le signe lui-même est un lien” (Ms. 517). Le concept central de la sémiotique peircienne n'est donc ni celui de représentation ni celui de *representamen*, ni même celui de signe, c'est celui de signe en acte : il s'agit moins d'une théorie générale de la représentation que d'une théorie de la production et de la reproduction des signes et de leur interprétation, bref, de la traduction possible de signes en d'autres signes : “Le sens d'un signe est le signe dans lequel il doit être traduit” (4.132). “Le ‘sens’ est... en sa première acception, la traduction d'un signe en un autre système de signes” (4.127). » (Tiercelin, 1993 : p. 61). Dans ce cadre, l'objet du signe n'est pas réductible à la « chose », mais est lui-même un signe (Peirce, 1978 : p. 115 ; voir Deledalle, 1974 : p. 394, Deledalle, 1978 : p. 216 et 224, Deledalle, 1980 : p. 26, Tiercelin, 1993 : p. 66-67, Thibaud, 1983 : p. 8 et Thibaud, 1986 : p. 25) : « Quel objet le signe interprétant désigne-t-il à l'attention du signe representamen ? Un objet dans sa transparente nudité de non-signe ? L'objet, s'il est, ne peut que faire signe, être signe. Il n'y a d'objets que par signe. Mais il n'y a de signe authentique que dans la triadicité de l'acte de signifier, non au sens de vouloir dire, mais de faire signe, et que PEIRCE appelle la *semiosis*. Ce faire-signer n'est pas un clin d'œil d'initiés ; il est production d'objets dans tous les sens du terme : innovation qu'il jette devant (*ob-jectum*), révolution, transformation du monde. » (Deledalle, 1980 : p. 26). Il se dédouble par ailleurs en objet dynamique et objet immédiat : « Nous avons à distinguer l'objet immédiat, qui est l'objet comme le signe lui-même le représente, et dont l'être par suite dépend de sa représentation dans le signe, de l'objet dynamique qui est la réalité qui par un moyen ou un autre parvient à déterminer le signe à sa représentation. » (Peirce, 1978 : p. 189 ; voir Deledalle, 1978 : p. 225, Tiercelin, 1993 : p. 68-71, Thibaud, 1983 : p. 8-11 et 27, Thibaud, 1986 : p. 23-25 et Savan, 1980 : p. 15-17). Comme il apparaît dans la définition, l'interprétant est également un signe (voir Deledalle, 1974 : p. 385, 390 et 397, Deledalle, 1980 : p. 26, Thibaud, 1983 : p. 6 et 15, Savan, 1980 : p. 21 et Eco, 1980 : p. 87) – à la réserve, pour Deledalle, qui s'oppose sur ce point à Thibaud (voir Thibaud, 1983 : p. 25 et Thibaud, 1986 : p. 39) et à Tiercelin (voir Tiercelin, 1993 : p. 75), de l'interprétant final (voir Deledalle, 1974 : p. 391-393 et 397, Deledalle, 1978 : p. 220, Deledalle, 1980 : p. 26) –, et il faut de même distinguer entre plusieurs types d'interprétants, qui renvoient à différents points de vue ainsi qu'à différents aspects ou à différentes phases du processus sémiotique, interprétants immédiat, dynamique et final : « Eu égard à l'interprétant, nous avons également à distinguer, en premier lieu, l'interprétant immédiat qui est l'interprétant tel qu'il est révélé dans la compréhension correcte du signe lui-même, et est ordinairement appelé la *signification* du signe ; alors qu'en second lieu nous avons à noter l'interprétant dynamique qui est l'effet réel que le signe, en tant que signe, détermine réellement. Enfin il y a ce que j'appelle provisoirement l'interprétant final qui renvoie à la manière dont le signe tend à se représenter lui-même comme étant en relation avec son objet. » (Peirce, 1978 : p. 189), interprétants affectif, énergétique ou logique : « Maintenant le problème de ce qu'est la

---

“signification” d’un concept intellectuel ne peut être résolu que par l’étude des interprétants ou effets signifiés propres des signes. Les interprétants appartiennent à trois classes générales comprenant quelques subdivisions importantes. Le premier effet signifié propre d’un signe est un sentiment que le signe produit. Il y a presque toujours un sentiment que nous finissons par interpréter comme étant la preuve que nous comprenons l’effet propre du signe, bien que le fondement de vérité en soit fréquemment très peu solide. Cet “interprétant affectif”, comme je l’appelle, peut être beaucoup plus que ce sentiment de reconnaissance ; et, dans certains cas, il est le seul effet signifié propre que le signe produit. Ainsi l’exécution d’un morceau de musique de concert est un signe. Elle communique, et ce intentionnellement, les idées musicales du compositeur ; mais celles-ci d’ordinaire consistent simplement en une série de sentiments. Si un signe produit un autre effet signifié propre, il le produira par le moyen de l’interprétant affectif, et ce nouvel effet impliquera toujours un effort. Je l’appelle interprétant énergétique. Cet effort peut être musculaire comme dans le cas du commandement de mettre l’arme au pied. Mais il s’exerce beaucoup plus fréquemment sur le monde intérieur, il est un effort mental. Il ne peut jamais être la signification d’un concept intellectuel, puisqu’il est un acte singulier, alors que le concept a une nature générale. Mais quel autre genre d’effet peut-il y avoir encore ?

Avant de nous demander quelle est la nature de cet autre effet, peut-être conviendrait-il de lui donner un nom. Je l’appellerai l’*interprétant logique*, sans pour autant décider si ce terme s’étendra ou non à autre chose qu’à la signification d’un concept général, bien que certainement en relation étroite avec elle. » (Peirce, 1978 : p. 130) – voir Deledalle (1978) : p. 220-221, Tiercelin (1993) : p. 72-73, Thibaud (1983) : p. 18, note 46, et 21-23, Thibaud (1986) : p. 38, note 68 et 40-41, et Savan (1980) : p. 19-21. Enfin, les relations entre signification, fondement, interprétant et objet sont relativement complexes. On peut se reporter, pour les relations entre signification, interprétant et objet, au « Commentaire » de Deledalle : « Peirce parle parfois comme si l’interprétant était la *signification* du signe (4.536). A strictement parler, cependant, un interprétant, même immédiat, ne peut pas être la signification d’un signe. Comme l’a fort bien montré Murray G. Murphey, l’interprétant d’un signe est “un second signe qui est déterminé par le signe primitif à renvoyer au même objet auquel le signe primitif renvoie et qui traduit la signification du signe primitif”. Ce que dit Peirce, en effet, est que le signe est “un véhicule qui communique à l’esprit quelque chose de l’extérieur. Ce pour quoi il est mis est appelé son objet ; ce qu’il communique, sa *signification* ; et l’idée à laquelle il donne naissance, son *interprétant*” (1.339). La relation du signe, de l’interprétant et de la signification est donc inversée. Un signe a une signification qui ne peut être saisie que par le moyen de la signification d’un autre signe qui est le signe interprétant. Ce dernier a une signification comme le signe primitif, mais on ne saisit la signification du signe primitif que parce qu’on saisit la signification du signe interprétant. La série infinie des interprétants, dont nous avons dit qu’elle était une possibilité abstraite, ne constituait pas de toute manière un obstacle, puisque la signification se situe en dehors de la série. La signification est liée à l’action du signe, non au signe en tant que tel. Or, le signe peut conduire à des actions de types différents. Ce peut être une action concrète particulière déterminée accidentelle ou une action obéissant à une règle. Dans ce dernier cas, la règle est la signification de l’interprétant logique ultime, de l’habitude. “Le critère pragmatique”, écrit Justus Buchler, qui cite Peirce, soutient que prédiquer un terme d’un objet “équivalait à déclarer qu’une certaine opération [...] appliquée à cet objet aurait [...] un résultat déterminé descriptible en termes généraux” (5.483).

A condition de préciser que la signification, qui est un “concept général” requiert le support d’un signe, fût-il interprétant, il est légitime de dire que la signification est l’“effet signifié du signe” (5.475) et donc que la signification est l’interprétant du signe. Si l’on met l’accent sur l’*action* du signe, la relation du signe avec son interprétant ou effet signifié se présente ainsi. L’action du signe s’exerce soit dans le monde intérieur – le monde de la pensée –, soit dans le monde extérieur. Dans celui-ci, il est signe et porteur de *sens* ; dans celui-là, symbole et porteur de *signification* : c’est l’univers des symboles-significations, pour employer l’expression de Dewey. C’est là que se joue le jeu *déductif* dont le point de départ est une signification conjecturale que des phénomènes qui font problème suggèrent, et le point d’arrivée une signification hypothétique à mettre à l’épreuve comme solution possible du problème (5.480-481). Tout cela ressortit à la logique proprement dite, qui traite de la déduction, de l’induction et de l’abduction. » (Deledalle, 1978 : p. 222-223), « L’interprétant n’est pas l’objet du signe. Cela, sans quoi la théorie peircienne ne serait pas triadique, se tire non seulement de la description que nous avons donnée de l’interprétant, mais du fait que l’interprétant logique ultime est l’habitude et que l’interprétant d’un signe est la signification de cet interprétant. De ce que l’interprétant logique ultime d’un signe est l’habitude, il ressort évidemment que l’interprétant ne peut pas être l’objet du signe auquel l’habitude donne un sens conforme à l’objet. De même le signe ne peut-il pas avoir sa propre signification pour objet. “L’objet d’un signe est une chose ; sa signification en est une autre. Son objet est la chose ou l’occasion, aussi indéfinie soit-elle, à laquelle on va l’appliquer. Sa signification est l’idée qu’il attache à cet objet, que ce soit par simple supposition, décision ou affirmation” (5.6). » (Deledalle, 1978 : p. 225), et pour la notion de fondement, à

« Ma définition d'un representamen est la suivante : UN REPRESENTAMEN est le sujet d'une relation triadique avec un second appelé son OBJET, POUR un troisième appelé son INTERPRETANT, cette relation triadique étant telle que le REPRESENTAMEN détermine son interprétant à entretenir la même relation triadique avec le même objet pour quelque interprétant. » (Peirce, 1978 : p. 117).

Là encore, le cadre est celui de la communication<sup>1323</sup>, dans une perspective qui peut rappeler, *mutatis mutandis*, celle de saint Augustin :

« Un signe, ou *representamen*, est quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre. Il s'adresse à quelqu'un, c'est-à-dire crée dans l'esprit de cette personne un signe équivalent ou peut-être un signe plus développé<sup>1324</sup>. Ce signe qu'il crée, je l'appelle l'*interprétant* du premier signe. Ce signe tient lieu de quelque chose : de son *objet*. Il tient lieu de cet objet, non sous tous rapports, mais par référence à une sorte d'idée que j'ai appelée quelque fois le *fondement* du representamen. » (Peirce, 1978 : p. 121).

---

l'ouvrage de Tiercelin : « Dans chaque cas, il faut distinguer entre la signification que le fondement signifie et le fondement lui-même. La signification est ce que l'on est justifié à interpréter ; le fondement est ce qui justifie ou détermine cette interprétabilité. » (Tiercelin, 1993 : p. 67 ; voir Tiercelin, 1993 : p. 66-67), ainsi qu'aux articles de Thibaut : « On pourrait résumer les rapports entre *ground*, representamen, objet immédiat et objet dynamique en disant que le *ground* représente la façon dont l'objet dynamique est appréhendé au travers du *representamen* et l'objet immédiat le résultat de cette appréhension. Mais la description d'un tel objet immédiat ne peut être élaborée qu'au moyen d'autres signes, et ce sont précisément ces signes qui deviennent les "*interprétants*" du signe originel. En ce sens l'objet dynamique n'est qu'une possibilité concrète qui n'acquiert sa réalité qu'au travers d'un processus d'interprétation au moyen d'interprétants qui vont expliciter, par de nouveaux signes, ce que le representamen choisit en fait de l'objet dynamique en fonction du *ground*. » (Thibaut, 1983 : p. 10 ; voir également Thibaut, 1983 : p. 7, 9 et 12 et Thibaut, 1986 : p. 22).

<sup>1323</sup> Il faut mentionner à ce propos ce qui semble un contresens de Jakobson, qui écrit dans « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique » (1974) : « D'après la thèse soutenue par Saussure, depuis ses préparatifs de 1894 pour une étude inachevée sur William Dwight Whitney (citée par Jakobson, 1973 : 279 sq.), "le langage n'est rien de plus qu'un *cas particulier* de la Théorie des Signes" et "ce sera la réaction capitale de l'étude du langage dans la théorie des signes, ce sera l'horizon à jamais nouveau qu'elle aura ouvert, que de lui avoir appris et révélé *tout un côté nouveau du signe*, à savoir que celui-ci ne commence à être réellement connu que quand on a vu qu'il est une chose non seulement transmissible, mais de sa nature *destiné à être transmis*" (donc, dans les termes de Peirce, exigeant la participation d'un "*interpreter*"). » (J.Cou. : p. 11). Il s'agit de ce passage de la « Note pour un article sur Whitney » : « 1. Le langage n'est rien de plus qu'un *cas particulier* de la théorie des Signes [...]

2. Ce sera la réaction capitale de l'étude du langage sur la théorie des signes, ce sera l'horizon à jamais nouveau qu'elle aura ouvert [ ], que de lui avoir appris et révélé *tout un côté nouveau du signe*, à savoir que celui-ci ne commence à être réellement connu que quand on a vu qu'il est une chose non seulement transmissible, mais de sa nature *destiné à être transmis*, 2<sup>o</sup> modifiable

– Seulement, pour celui qui veut faire la théorie du langage, c'est la complication centuplée [ ] » (Saussure, 2002a : p. 220), à la lecture duquel il est clair qu'il s'agit de transmission dans le temps, et non de communication. Le cadre de la communication est une des implications de la notion peircienne de sémiose (voir la note précédente). Deledalle écrit ainsi que « la sémiotique peircienne est à la fois une sémiotique de la représentation, de la communication et de la signification » (Deledalle, 1976a : p. 11), puis que « [l]a sémiotique de Peirce est [...] une sémiologie de la communication » (Deledalle, 1978 : p. 214), bien qu'« elle traite de la signification » (Deledalle, 1978 : p. 214). Voir également Thibaut (1986) : p. 21-22.

<sup>1324</sup> Voir encore : « Un signe entretient une relation conjointe avec la chose dénotée et avec l'esprit. » (Peirce, 1978 : p. 143).

Dans toutes les théories mentionnées, la triade se réduit donc volontiers à une dyade<sup>1325</sup>, en vertu de ce glissement terminologique que dénonce, comme nous l'avons vu plus haut,

---

<sup>1325</sup> Les commentateurs de Peirce insistent sur le caractère fondamentalement et irréductiblement triadique de la notion peircienne de signe, qu'ils opposent notamment au caractère dyadique du signe saussurien. Voir par exemple Deledalle (1974) : p. 386 et 390, Tiercelin (1993) : p. 57-58, 58 et 65, Thibaud (1986) : p. 21, et pour la comparaison avec Saussure Deledalle (1974) : p. 385, Deledalle (1976a) : p. 9-10, Deledalle (1976b) : p. 18, Deledalle (1978) : p. 217. La triade peircienne n'en demeure pas moins réductible, de notre point de vue – c'est-à-dire sans remettre en cause l'interprétation triadique –, à une dyade, le signe n'étant pas constitué comme dual, c'est-à-dire théorisé. Sont particulièrement révélateurs de ce point de vue, ce développement de Peirce : « L'action du signe requiert un peu plus d'attention. Souvenons-nous de la distinction déjà faite entre l'action dyadique ou dynamique et l'action triadique ou intelligente. Un événement A peut, sous l'action de la force brutale, produire un événement B ; et l'événement B peut à son tour produire un troisième événement C. Le fait que l'événement C est sur le point d'être produit par B n'a aucune espèce d'influence sur la production de B par A. Il est impossible qu'il en ait, puisque l'action de B en produisant C est un événement futur contingent au moment où B est produit. Telle est l'action dyadique, qui est ainsi appelée parce que chacune de ses étapes concerne une paire d'objets.

Mais maintenant, lorsqu'un biologiste examine au microscope un animalcule et se demande si les mouvements de cet animal sont ceux d'un être intelligent – fût-ce du degré le plus bas de l'intelligence –, le test qu'il utilisait quand j'allais à l'école et qu'il utilise toujours, je suppose, consiste à s'assurer qu'un événement A produit un second événement B *comme moyen* de produire un troisième événement C. Autrement dit, ou bien B sera produit s'il produit ou s'il est probable qu'il produise C, ou bien B ne sera pas produit s'il ne produit pas ou s'il n'est pas probable qu'il produise C. Supposons, par exemple, qu'un officier commandant un peloton ou une compagnie d'infanterie donne l'ordre : "Arme au pied !" Cet ordre est bien entendu un signe. Cette chose qui est la cause d'un signe en tant que tel est appelé l'*objet* (dans le langage ordinaire, l'objet "réel", mais plus exactement l'objet *existant*) représenté par le signe : le signe est déterminé à quelque espèce de correspondance avec cet objet. Dans le cas présent, l'objet que l'ordre représente est que l'officier veut que la crosse des mousquets repose sur le sol. Néanmoins, l'action de sa volonté sur le signe n'est pas simplement dyadique ; car s'il pensait que les soldats étaient sourds-muets ou ne connaissaient pas un mot de français ou étaient de nouvelles recrues n'ayant reçu aucun entraînement ou étaient décidés à ne pas obéir, sa volonté ne l'aurait probablement pas conduit à donner cet ordre. Bien que cette condition se réalise la plupart du temps, elle n'est cependant pas essentielle à l'action d'un signe. Car l'accélération du poulx est un symptôme probable de fièvre et la montée du mercure dans un thermomètre ordinaire ou la flexion de la double lamelle de métal dans un thermomètre métallique est l'indication ou, pour employer le terme technique, l'*indice* d'une élévation de la température atmosphérique qui n'en agit pas moins sur lui d'une façon purement brutale et dyadique. Mais, dans ces cas-là, il y a tout de même une représentation mentale de l'indice appelée *objet immédiat* du signe ; et cet objet produit bien triadiquement l'effet voulu ou propre du signe strictement au moyen d'un autre signe mental ; et que ce caractère triadique soit considéré comme essentiel apparaît dans le fait que si le thermomètre est relié dynamiquement à un appareil de chauffage ou de réfrigération de façon à contrôler l'un et l'autre effet, nous ne disons pas d'ordinaire qu'il y a *sémiosie* ou action d'un signe, mais au contraire qu'il y a une "régulation automatique", idée qui est opposée, dans nos esprits, à celle de *sémiosie*. Pour le propre résultat signifié d'un signe, je propose le nom d'*interprétant* du signe. L'exemple de l'ordre donné aux soldats de mettre l'arme au pied montre qu'il n'a pas besoin d'avoir un mode d'être mental. Que l'interprétant soit nécessairement un résultat triadique est une question de mots, c'est-à-dire de l'extension que nous donnons au terme "signe" ; mais il me semble qu'il convient de faire de la production triadique de l'interprétant un caractère essentiel du "signe" et de donner à un concept plus vaste, comme un métier à tisser Jacquard, par exemple, le nom de "quasi-signes". Sur cette base, il est très facile (sans vouloir descendre dans des détails dont je ne veux pas ennuyer le lecteur) de voir ce qu'est l'interprétant d'un signe : il est tout ce qui est explicite dans le signe lui-même, indépendamment de son contexte et des circonstances de son expression. Mais on pourra se demander où se situe la ligne de démarcation entre l'interprétant et l'objet. Il conviendra, pour s'en faire une petite idée, et c'est tout ce que nous pouvons nous permettre ici, de voir comment la question se pose dans le cas de la proposition. L'interprétant d'une proposition est son prédicat ; son objet est les choses dénotées par son sujet ou ses sujets (y compris les objets grammaticaux, directs et indirects, etc.). Prenons la proposition "Chat échaudé craint l'eau froide." Son prédicat peut être considéré soit comme tout ce qui est exprimé, soit comme : "ou n'a pas été échaudé ou craint l'eau froide", soit encore : ou "n'a pas été échaudé" ou "craint l'eau froide" ou "craint" ou "est vrai" ; et cette énumération n'est pas exhaustive. Mais où tirerons-nous la ligne de démarcation la plus exacte ? Je réponds que

Saussure. Ces références de Jakobson à d'autres théories du langage témoignent ainsi de la profonde différence qui sépare la triade jakobsonienne signe/signifiant/signifié de son homonyme saussurienne : le couple signifiant/signifié n'y est rien d'autre qu'un énième avatar de la distinction mot/chose ou signe/signification, dans la mesure où, à la différence de

---

le but de cette phrase étant compris comme devant communiquer des informations, appartient à l'interprétant tout ce qui décrit la qualité ou le caractère de l'information communiquée, et à l'objet tout ce qui, sans décrire cette information, la distingue de toutes les autres informations ; et qu'il faut *peut-être* rattacher une troisième partie de cette proposition aux informations en considérant la manière dont on les présente, à la garantie de vérité qu'elles offrent, etc., mais j'incline plutôt à penser que tout ceci se rapporte au sujet. De ce point de vue, le prédicat est : "est ou n'est pas un chat, ou n'a pas été échaudé, ou n'a pas l'occasion de craindre l'eau froide, ou ne craint pas l'eau froide" ; alors que le sujet est : "tout objet individuel que l'interprète peut choisir dans l'univers de l'expérience quotidienne ordinaire." (Peirce, 1978 : p. 126-129), ainsi que des explications telles que : « Est signe tout ce qui répond à cette définition [citée ci-dessus] aux trois conditions fort bien mises en évidence par Greenlee (105). Première condition nécessaire, mais non suffisante : le signe doit avoir "des qualités qui servent à le distinguer, un mot doit avoir un son particulier différent du son d'un autre mot" (7.356). Mais il ne suffit pas de percevoir un son pour le reconnaître comme signe. Deuxième condition nécessaire, mais non suffisante : le signe doit avoir un objet, mais la relation de deux objets ne suffit pas à faire de l'un le signe de l'autre : la relation de la girouette avec le vent est impuissante à faire de la girouette le signe de la direction du vent. Il faut pour cela un troisième élément : l'interprétant. D'où la troisième condition nécessaire et suffisante : la relation sémiologique doit être triadique, comporter un *representamen*, un objet et un interprétant : le *REPRESENTAMEN* (qualités perçues d'un objet) doit être reconnu comme signe d'un *OBJET* par le moyen d'un *INTERPRETANT* (1.541). » (Deledalle, 1974 : p. 390), « La relation qu'exprime le signe est *logiquement* triadique et ne peut pas être autre chose. D'une part, une triade est inanalysable en dyades, nous l'avons montré. L'idée même de combinaison implique celle de tiercéité, car "une combinaison est quelque chose qui est ce qu'il est par les parties qu'il met en relation" (1.363). D'autre part, les relations conceptuelles dyadiques seraient inexplicables "si nous ne tenions pas compte des relations triadiques qui, généralement, les sous-tendent" (3.608). Ainsi, pour prendre un exemple que Peirce développe longuement dans un des textes qu'on a pu lire dans le présent volume (2.309-322), une proposition copulative n'est qu'apparemment dyadique. Bien que la proposition copulative ait même "plus évidemment un sujet et un prédicat", elle "prédique la relation authentiquement triadique de la *tricoexistence* : P et Q et R coexistent" (2.318).

Le troisième terme indispensable, c'est l'*interprétant*, dont Peirce dit qu'il est le "signifié propre" du signe, résultat ou effet au sens scientifique (5.473, 475). A l'origine de ce concept, il y a une lecture critique d'un texte de Kant où il est dit que "le jugement est la comparaison d'une chose avec quelque marque (ou attribut)". Par "comparaison", il faut entendre que dans tout jugement une idée est subsumée sous une autre. Par suite, toute comparaison – en plus de ce à quoi elle renvoie et que Peirce appelle un "relat", d'un fondement et d'un corrélat – requiert "une représentation médiatrice qui représente le relat comme représentation du même corrélat que cette représentation médiatrice elle-même représente. On peut appeler cette représentation médiatrice un *interprétant* parce qu'elle remplit la fonction d'un interprète qui dit qu'un étranger dit la même chose que lui (1.553). Sans interprétant, la comparaison – dans le sens où comparer est subsumer – du relat et du corrélat est impossible. » (Deledalle, 1978 : p. 217-218), « Affirmer ici l'irréductibilité de la relation triadique, c'est donc refuser de réduire la signification véhiculée par le signe à une relation directe, non médiatisée entre un signe et ce que le signe signifie (son objet) : il n'y a donc pas de relation-signe, là où on peut s'attendre à trouver la signification donnée d'avance dans le signe. Le "résultat signifié d'un signe" auquel Peirce va donner le nom d'interprétant n'est pas de l'ordre de la régulation automatique. Aussi un métier à tisser Jacquard, dont le résultat signifié est d'une certaine façon déjà donné dans le signe, n'est-il qu'un quasi-signe. » (Tiercelin, 1993 : p. 64). Le signe peircien est triadique dans la mesure où il est moins signe que sémiose, c'est-à-dire prise de conscience, interprétation, opérativité du signe, et il demeure en tant que tel fondamentalement dyadique – c'est-à-dire double par opposition à dual, ou encore impensé – : mise en rapport d'un signe et de son objet, fût-ce au sens peircien très particulier de l'indication, par opposition à l'expression (voir la note 1675 ci-dessous), dans lequel s'inscrit la conception peircienne de la signification comme distincte de l'objet aussi bien que de l'interprétant et du fondement (voir la note 1322 ci-dessus). De cette problématique des rapports entre signe et objet témoigne au premier chef la tripartition icône/indice/symbole. Voir Peirce (1978) : p. 139-166, ainsi que Deledalle (1974) : p. 395-397, Deledalle (1978) : p. 231, 232-233 et 235, Tiercelin (1993) : p. 67, Thibaud (1983) : p. 9-10 et Thibaud (1986) : p. 27-33.

ce qui a lieu chez Saussure, la notion de signe n'introduit pas de nouvelle dimension (étimologique ou théorique), mais ne sert qu'à dénommer une dualité première, la dualité son/sens. Le signe, dans cette perspective, est moins une entité combinant signifiant et signifié, qu'un autre de nom de la langue (c'est-à-dire en réalité, comme nous le verrons, des idiomes) conçue comme appariement du son et du sens. C'est d'ailleurs la question du rapport entre son et sens que mettent en exergue les deux autres principaux passages de notre corpus où la théorie saussurienne du signe est assimilée à celles des Stoïciens, de Saint Augustin et des scolastiques<sup>1326</sup>. On lit en effet dans « Quest for the Essence of Language » (1965) :

« Etant donné que “dans le discours humain, des sons différents ont une signification différente”, le fameux manuel que publia Leonard Bloomfield en 1933 concluait qu’“étudier la coordination entre certains sons et certaines significations, c’est étudier la langue”. Déjà, un siècle plus tôt, Wilhelm von Humboldt enseignait qu’“il existe entre la son et la signification une apparente connexion, laquelle cependant ne se prête que rarement à une élucidation exacte, n’est souvent qu’entrevue et dans la plupart des cas demeure obscure”. Depuis l’Antiquité cette connexion a constitué, pour la science du langage, un éternel problème. L’oubli total dans lequel cependant l’avaient laissée sombrer les linguistes du passé récent peut être illustré par les louanges couramment adressées à la prétendue nouveauté de l’interprétation par Ferdinand de Saussure du signe, en particulier du signe verbal, comme unité indissoluble de deux constituants – le *signifiant* et le *signifié* – alors que cette conception, aussi bien que la terminologie dans laquelle elle s’exprimait, était entièrement reprise de la doctrine stoïcienne, vieille de douze cents ans. Cette doctrine considérait le signe (*sêmeion*) comme une entité constituée par la relation entre le signifiant (*sêmainon*) et le signifié (*sêmainomenon*). Le premier était défini comme “sensible” (*aisthêton*) et le deuxième comme “intelligible” (*noêton*), ou bien, pour utiliser un concept plus familier aux linguistes, “traduisible”. En outre, la référence apparaissait comme clairement distinguée de la signification par le terme *tynkhanon*. On trouve dans les écrits de Saint Augustin une adaptation et un développement plus poussé des recherches sur l’action des signes (*sêmeiôsis*), avec recours à des termes calqués du grec, le *signum* par exemple dit être constitué par le *signans* et le *signatum*. Notons à ce propos que ce couple de concepts et d’étiquettes en corrélation ne fut adopté par Saussure qu’au milieu de son dernier cours de linguistique générale, peut-être par le truchement de la *Noologie* de H. Gomperz (1908)<sup>1327</sup>. La doctrine citée est au fondement de la philosophie médiévale du langage, dont il faut admirer le développement, la profondeur et la variété de points de vue. Le double caractère de tout signe et, pour reprendre les termes d’Ockham, la “double cognition” qui en résulte furent parfaitement assimilés par la pensée scientifique du Moyen Âge<sup>1328</sup>. » (J.Que. : p. 22-23)

<sup>1326</sup> Voir la note 41 de l’introduction générale de ce travail.

<sup>1327</sup> D’après Gambarara (1972), cet ouvrage ne figure pas dans la bibliothèque de Ferdinand de Saussure. La problématique de Gomperz est de toute façon très différente de celle de Saussure. Jakobson fait probablement allusion aux références stoïciennes de Gomperz, qui donnent lieu aux termes allemands *Bezeichnende*, *Bezeichnete*. Voir notamment Gomperz (1908) : p. 80 *sqq.*

<sup>1328</sup> « Since “in human speech, different sounds have different meaning”, Leonard Bloomfield’s influential manual of 1933 concluded that “to study this coordination of certain sounds with certain meanings is to study language.” And one century earlier Wilhelm von Humboldt taught that “there is an apparent connection between sound and meaning which, however, only seldom lends itself to an exact elucidation, is often only glimpsed, and most usually remains obscure.” This connection and coordination have been an eternal crucial problem in the age-old science of language. How it was nonetheless temporarily forgotten by the linguists of the recent past may be illustrated by repeated praises for the amazing novelty of Ferdinand de Saussure’s interpretation of the

puis dans *The Sound Shape of Language* :

« D’une manière générale, le passé est riche en aperçus remarquables, d’ordre théorique et empirique, dont beaucoup, après des siècles de dédain et d’oubli, resurgissent tout à coup, souvent sans référence à l’original, pour donner naissance à des propositions neuves et fructueuses. Telle fut, par exemple, la destinée historique de la thèse stoïcienne, vieille de deux mille ans, selon laquelle le signe *sēmeion*, est une entité formée par la relation entre le *sēmainon* (“signifiant”) et le *sēmainomenon* (“signifié”). Formule que Ferdinand de Saussure (1857-1913) reprit avec insistance pendant le dernier semestre de son cours : “Le signifiant et le signifié sont les deux éléments composant le signe”<sup>1329</sup>, (p. 152 ; voir Gołbiewski<sup>1330</sup>), et qui s’intégra à son *Cours de linguistique générale*, compilé après sa mort par ses disciples Charles Bally (1865-1947) et Albert Sechehaye (1870-1946) et publié en 1916. Or, cette thèse, dont l’invention est souvent attribuée à tort au Genevois, demeure inégalée pour la clarté avec laquelle elle dégage les deux constituants sémiotiques, l’un (le *sēmainon*, le *signans*, le signifiant) directement donné, l’autre (le *sēmainomenon*, le *signatum*, le signifié) appelé par le premier. En cela, toute la question, à la fois abstraite et concrète, de la relation entre *signans* et *signatum* dans le domaine des signes (*signa*) et, en particulier, dans les divers aspects du langage

---

sign, in particular the verbal sign, as an indissoluble unity of two constituents – *signifiant* and *signifié* – although this conception jointly with its terminology was taken over entirely from the twenty-two-hundred-year-old Stoic theory. This doctrine considered the sign (σημεῖον) as an entity constituted by the relation of the signifier (σημαῖνον) and the signified (σημαινόμενον). The former was defined as “perceptible” (αἰσθητὸν) and the latter as “intelligible” (νοητὸν) or, to use a more linguistic designation, “translatable”. In addition, reference appeared to be clearly distinguished from meaning by the term τυγχάνων. St. Augustine’s writings exhibit an adaptation and further development of the Stoic inquiry into the action of signs (σημαίωσις), with Latinized terms, in particular *signum* comprising both *signans* and *signatum*. Incidentally, this pair of correlative concepts and labels were adopted by Saussure only at the middle of his last course in general linguistics, maybe through the medium of H. Gomperz’s *Noologie* (1908). The outlined doctrine underlies the medieval philosophy of language in its magnificent growth, depth, and variety of approaches. The twofold character and the consequent “double cognition” of any sign, in Ockham’s terms, was thoroughly assimilated by the scientific thought of the Middle Ages. » (J. Que. : p. 345).

<sup>1329</sup> Il s’agit d’une formule des notes de Dégallier, que l’on retrouve sous une forme amplifiée dans les notes de Constantin : « Le signifiant (est auditif) et le signifié (est conceptuel) sont les deux éléments composant le signe. » (Saussure, 1967 : p. 152).

<sup>1330</sup> On lit notamment dans ce long article consacré à la pensée linguistique de Saint Augustin : « A l’égard du signe on peut prendre deux attitudes : tantôt on le considère comme *res*, abstraction faite de sa valeur significative, tantôt l’on considère sa fonction de signifier. [...] »

Le signe est donc opposé à la *res* dans le sens absolu. Je dis, dans le sens absolu, car le signe implique la *res* dans le sens relatif. Ne distinguons nous pas dans sa notion le *signans* et le *signatum*, ou, pour s’exprimer avec plus de précision, le signe en tant que *res* et son rapport à une autre chose ? Si Augustin dit : “Omnis doctrina vel rerum est, vel signorum, sed res per signa discuntur”, il entend par *rerum est* les choses en elles-mêmes, c. à d. dans le sens absolu, en tant qu’elles sont l’objet immédiat de la connaissance ; par *res per signa discuntur*, les choses par rapport au *signans*, c. à d. dans le sens relatif, en tant qu’elles sont l’objet médiat de la connaissance.

Le nom de signe convient au *signans* ; Augustin le définit comme “res praeter speciem, quam ingerit sensibus, aliud aliquid ex se faciens in cogitationem venire”. Le signe suggère donc quelque pensée. » (Gołbiewski, 1932 : p. 9). Le développement sur le signe est introduit de la manière suivante : « Homme de science, St. Augustin dut se demander dans quelle catégorie des phénomènes placer le langage. Or il le plaça dans le domaine des signes. Je veux m’arrêter sur cette notion, car c’est précisément de nos jours qu’on définit ainsi la langue. » (Gołbiewski, 1932 : p. 8), Gołbiewski renvoyant en note à « De Saussure, Cours de linguistique général [*sic*], 1922. » (Gołbiewski, 1932 : p. 28, note 9).



appartient à l'exploration progressive de la vie culturelle de l'humanité, source inépuisable de nouvelles découvertes et de nouvelles énigmes<sup>1331</sup>. » (J.SS : p. 21).

Un passage significatif, de ce point de vue, bien que malheureusement inachevé<sup>1332</sup>, est ce développement de « La théorie saussurienne en rétrospection » (1942) :

« Et maintenant on peut se demander pourquoi précisément la linguistique insiste catégoriquement sur sa dichotomie [langue/parole] et pourquoi dans une quantité de disciplines apparentées, bien qu'une distinction analogue entre les valeurs virtuelles et actualisées existe, le rôle de cette distinction est beaucoup plus restreint. Ainsi, en étudiant les rites on pourrait à bon droit distinguer entre le rite comme modèle, comme convention sociale d'une part et chaque exécution particulière du même rite d'autre part, mais il est immédiatement évident que cette distinction n'a pas dans ce cas la même portée que la distinction parallèle entre la langue et la parole en linguistique. Citons un exemple encore plus frappant. La ressemblance est grande entre une langue, système de valeurs linguistiques, et un inventaire de timbres-poste en vigueur et de règles de leur emploi. La parole correspondrait par conséquent à chaque cas concret d'emploi des timbres en question. Or, en philatélie, science des timbres-poste, l'emploi concret des règles comporte par rapport aux règles d'emploi fort peu d'aspects remarquables. Par contre, la langue et la parole présentent une différence essentielle, nette, évidente, à savoir une différence interne. En quoi consiste cette différence ? Où se cache-t-elle ?

---

<sup>1331</sup> « Many remarkable theoretical and empirical assertions of the past, after suffering long-term disregard and oblivion, reappear, often with no reference to the original model, and turn into new, effective propositions. Such was, for instance, the historical destiny of the 2000-year-old Stoic thesis which treated the sign, *SĒMEION*, as an entity constituted by the two correlatives : the *SĒMAINON* ("the signifier") and the *SĒMAINOMENON* ("the signified"). In the last semester of his series of courses in linguistic theory, Saussure took over and emphatically recommended this formula – "le signifiant et le signifié sont les deux éléments composant le signe" (1916 : 152 ; cf. Gołbiewski) – and it entered into his posthumous *Cours de linguistique générale*, compiled by Saussure's disciples Charles Bally (1865-1947) and Albert Sechehaye (1870-1946) and published in 1916. This thesis, often mistakenly viewed as an invention of the Genevan, is unsurpassed because of its clear ascertainment of the two semiotic constituents, one (*SĒMAINON*, "signans", *signifiant*) directly given and the other (*SĒMAINOMENON*, "signatum", *signifié*) prompted by the first. Both abstract and concrete questions of the relationship between *signans* and *signatum* in the realm of signs (*signa*) and especially in the various aspects of language belong to the continuously increasing penetrations into the cultural life of humanity which engender ever-new solutions and ever-new puzzles. » (J.SS : p. 17).

<sup>1332</sup> Voir Waugh (1984) : « Le texte publié ici pour la première fois correspond à une partie du cours sur la théorie linguistique de Saussure. N'ayant pas à l'époque l'habitude de parler français en public, Jakobson avait rédigé d'avance des notes complètes sur la première partie de ce cours (des remarques d'introduction et une discussion très détaillée de l'antinomie langue/parole), se servant de cet aide-mémoire en vue d'une présentation orale plus familière. Pour la deuxième partie, il avait des notes plutôt incomplètes et sommaires. Cette partie portait sur le signe linguistique et traitait des thèmes suivants, entre autres : la notion de phonème, l'aspect acoustique du phonème comme faisant partie de la langue, le signifiant comme n'étant pas la pure matérialité, les propriétés délimitatives et émotives, les variantes stylistiques, le signe zéro, le signifié comme entité linguistique qui n'égale ni l'idée ni le référent [*sic*], la linguistique comme partie intégrale de la sémiologie, le contenu du signe comme hiérarchie, la polysémie du mot dans la langue et l'univocité du mot dans la parole, le nom propre et les mots déictiques comme phénomènes de la langue, l'homogénéité de la langue, le système des cas, les parties du discours, le mot, la parole en tant que composante du signifié, le langage comme unité et sous-unité, l'idée du système dans la doctrine saussurienne, l'ordre hiérarchique dans le système linguistique. [...]

Étant donné le fait que les sections sur le signe linguistique sont sous forme de notes sommaires et que les sections sur langue/parole (ainsi que la partie du résumé à la fin du manuscrit qui fait référence à ces sections) constituent, au contraire, un texte intégral, nous avons pris la décision de ne publier que cette partie du manuscrit. » (Waugh, 1984 : p. 157-158). Malgré des demandes répétées et insistantes à plusieurs personnes, dont le MIT et Linda Waugh, nous n'avons pu obtenir de copie de cette deuxième partie, non plus que d'informations supplémentaires relative à celle-ci.

Nous nous trouvons devant l'une des questions de linguistique les plus décisives, les plus fondamentales et pourrait-on ajouter, en consultant l'histoire de la pensée linguistique, l'une des questions les plus embrouillées.

C'est Saussure qui nous donne une réponse de principe pénétrante et féconde, mais en l'accompagnant d'un commentaire déroutant. Il enseigne que la langue est un tout homogène, contrairement à la parole hétérogène par nature. Cette thèse est l'un des principes fondamentaux de la linguistique générale, tandis que l'interprétation de cette homogénéité et de cette hétérogénéité paraît aujourd'hui insatisfaisante : "La langue", dit Saussure, "est un système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique, et où les deux parties du signe sont également psychiques" (32) ; par contre la parole est à cheval sur différents domaines, étant physiologique d'une part, psychique de l'autre. Ces vues sont en nette contradiction avec la réalité linguistique. Premièrement la parole, elle aussi, peut être un phénomène "uniquement psychique" : c'est le cas de la parole intérieure qui à un autre propos est décrite par Saussure lui-même de la façon suivante : "Le caractère psychique de nos images acoustiques apparaît bien quand nous observons notre propre langage. Sans remuer les lèvres ni la langue nous pouvons nous parler à nous-mêmes ou nous réciter mentalement une pièce de vers" (98). Secundo – l'idée du son peut être accompagnée de son extériorisation ou non, mais dans les deux cas le signe linguistique, par exemple le mot, reste une entité à deux faces, dont l'une est le son du mot et l'autre le sens du mot. L'idée du son ainsi que celle du sens, le *cogito*, est un phénomène mental, mais le contenu de cette idée, le *cogitatum*, est essentiellement différent. D'un côté, c'est l'aspect matériel du signe linguistique et de l'autre son aspect conceptuel, par conséquent deux éléments en soi nettement hétérogènes. Or, ce qui importe n'est pas le mode d'existence, ce n'est pas le *cogito*, mais le *cogitatum*, ce n'est pas la représentation, mais le représenté ! Il s'agit de démontrer que non seulement la représentation du signe linguistique, mais avant tout le contenu de cette représentation, le signe de la langue lui-même est homogène, c'est-à-dire que les composants du signe, tout en étant hétérogènes par leur nature, deviennent homogènes dans le signe de la langue et redeviennent indispensablement hétérogènes dans la parole. Ce problème exige une analyse attentive de la structure du signe linguistique. [...] » (J.Thé. : p. 429-431).

La lecture jakobsonienne de la distinction saussurienne langue/parole sera envisagée dans le prochain chapitre. Il importe cependant de souligner, ici, que Jakobson transcrit les propos saussuriens (ceux du *Cours de linguistique générale*, et *a fortiori* des notes d'étudiants) d'une manière beaucoup trop imprécise pour ne pas en voiler l'enjeu, enjeu manifestement en rupture avec sa propre problématique. Il ne s'agit pas, en effet, chez Saussure, d'une opposition entre langue et parole, mais entre langue et langage :

« Tandis que le langage est hétérogène, la langue ainsi délimitée est de nature homogène : c'est un système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique, et où les deux parties du signe sont également psychiques. » (Saussure, 1972 : p. 32).

Les notes d'étudiants, à l'exception de celles de Joseph, confirment la leçon du *Cours de linguistique générale* :

« Dégallier : **Langue ainsi délimitée est un objet de nature homogène, tandis que pas le langage.** *Langue système de signes où les deux parties du signe sont psychiques.*

Mme Secheyaye : La langue est un objet de nature homogène. C'est un système de signes, reposant sur des images acoustiques, où les deux parties du signe sont psychiques.

Joseph : **Ainsi délimitée la langue est un phénomène de nature homogène**, alors que la parole, au contraire, **est très hétérogène. C'est une série de signes.**

Constantin : La langue ainsi délimitée est un objet de nature homogène. (Tandis que pas le langage.) C'est un système de signes, où les deux parties du signe sont du reste psychiques. » (Saussure, 1967 : p. 43).

La différence est d'importance. Opposer, comme le fait Jakobson, la langue à la parole comme un objet homogène à un objet hétérogène, revient à caractériser deux objets par des propriétés opposées, objets dès lors donnés au lieu d'être constitués. Comme nous le verrons plus en détail *infra*, Saussure s'attache en revanche à délimiter – c'est-à-dire à constituer – dans le tout du langage, inconnaissable parce qu'hétérogène, un objet homogène, à partir duquel il deviendra possible de concevoir ce tout, dès lors défini comme « langue + parole » c'est-à-dire, comme nous avons déjà commencé de le voir lors de notre analyse de la conceptualisation saussurienne de la dimension d'organisation, au moyen de deux concepts ordonnés. On lit ainsi dans le *Cours de linguistique générale* :

« Pour toutes ces raisons, il serait chimérique de réunir sous un même point de vue la langue et la parole. Le tout global du langage est inconnaissable, parce qu'il n'est pas homogène, tandis que la distinction et la subordination proposées éclairent tout. » (Saussure, 1972 : p. 38).

Et ce n'est pas la parole, dans cette perspective, qui est hétérogène, mais son étude, qui s'oppose en cela à l'étude de la langue :

« L'étude du langage comporte donc deux parties : l'une, essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu ; cette étude est uniquement psychique ; l'autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage, c'est-à-dire la parole y compris la phonation : elle est psycho-physique. » (Saussure, 1972 : p. 37).

La linguistique de la parole, dans la mesure où elle doit aussi étudier la phonation, comprend en effet nécessairement, outre la partie psychologique, une partie physique. Ces deux étapes successives du raisonnement saussurien : délimitation de l'objet « langue » dans le tout du langage et caractérisation des deux linguistiques de la langue et de la parole apparaissent nettement dans les notes d'étudiants<sup>1333</sup> :

« Nous concluons, s'il est vrai que les deux objets langue et parole se supposent l'un l'autre, ne peuvent exister l'un sans l'autre, en revanche ils sont si peu semblables de nature, qu'ils appellent chacun leur théorie séparée. En cherchant chimériquement à ramener sous le même point de vue ces deux parties du langage, on ne fera jamais qu'une discipline assez confuse. Le tout global formé par le langage est inclassable parce que pas unité homogène.

Il y a donc < dans étude une partie comprenant étude de la partie individuelle du langage, de la parole > comprenant la phonation : c'est l'étude de la parole, et une seconde étude : partie du langage mise par delà la volonté de l'individu ; convention sociale, qui est l'étude de la langue. La première étude sera forcée d'être psychophysique ; la seconde sera uniquement psychique, vu que l'association des

---

<sup>1333</sup> Voir Saussure (1967) : p. 56 et 58.

phénomènes de langue est psychique dans ses deux composants.» (Saussure & Constantin, 2005 : p. 237).

La langue est d'abord théorisée comme langue – partie sociale du langage, entièrement psychique, où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique – puis définie comme objet d'une théorie particulière. La différence entre les deux perspectives jakobsonienne et saussurienne apparaît bien dans la suite des développements de Jakobson. Jakobson affirme l'existence d'une parole « uniquement psychique », le discours intérieur. La référence à Saussure est notable : il ne s'agit pas, en effet, dans le *Cours de linguistique générale*, d'une description faite « à un autre propos », mais, comme nous l'avons vu ci-dessus<sup>1334</sup>, d'un argument empirique en faveur du caractère psychique de l'image acoustique. Et il ne s'agit pas, en ce sens, de la parole comme d'un phénomène distinct de la langue, mais de la parole comme phénomène *linguistique*, dans le cadre de la dépendance que la théorisation de la langue institue entre langue et parole. Il s'agit en revanche chez Jakobson de de la parole comme phénomène constaté, à la définition triviale (dont témoignent les comparaisons avec les rites et avec les timbres-poste) : les valeurs actualisées, par opposition à la langue comme ensemble de valeurs virtuelles. Langue et parole sont ainsi considérées comme deux manifestations du langage, où s'observent son et sens, également donnés<sup>1335</sup>. On ne peut que retrouver, dans cette perspective, la définition traditionnelle du signe. De fait, la notion de psychique se voit totalement réinterprétée, signifiant « mental » ou « intérieur » par opposition à l'extériorisation, et renvoyant, dans le cadre de l'opposition entre *cogito* ou représentation et *cogitatum* ou représenté, à un mode d'existence d'une entité dotée d'une existence propre. Cette entité, et s'énonce ici la définition traditionnelle du signe, est hétérogène, étant composée, puisqu'il s'agit de son et de sens, d'un phénomène matériel et d'un phénomène conceptuel. Jakobson oppose alors hétérogénéité dans la parole et homogénéité dans la langue, et l'on retrouve à ce point l'antipsychologisme dont il a été question dans le premier chapitre<sup>1336</sup> : à l'homogénéité saussurienne du *cogito*, Jakobson se propose de substituer l'homogénéité du *cogitatum*, homogénéité linguistique et non psychologique, mais qui est dans cette mesure même, ainsi que nous avons essayé de le montrer lors de notre analyse de la gnoséologie martinettienne et de la notion hjelmslevienne de forme, imaginaire, obtenue par abstraction et sur le mode de l'autonomie objectale. Il ne s'agit plus alors, en effet, de pensée et d'articulation, mais de signification et de rapport entre son et sens, de la « structure du signe linguistique » que la linguistique jakobsonienne se donne pour objet d'édifier<sup>1337</sup>. Chez Jakobson, de même que chez Hjelmslev et Martinet, la langue ou le signe comme objet postulés ou présumés puis construits viennent en lieu et place de la théorisation du rapport son/sens. Cette « parole entièrement psychique » qu'est la

---

<sup>1334</sup> Voir Saussure (1972) : p. 98-99, cité ci-dessus.

<sup>1335</sup> De ce point de vue, on a ici une lecture des deux distinctions saussuriennes langue/parole et signifiant/signifié qui est très proche de celle des *Principes de phonologie* de Troubetzkoy (voir notamment les notes 135 et 136 du chapitre 1), sur laquelle nous reviendrons *infra*, dans le troisième chapitre de cette première partie.

<sup>1336</sup> Voir la section I-, B-, ainsi que la note 235.

<sup>1337</sup> Il serait certainement extrêmement intéressant de lire la deuxième partie du manuscrit de Jakobson. Le résumé qu'en donne Linda Waugh (voir le passage cité dans la note 1332 ci-dessus) nous confronte cependant à des thèmes familiers.

parole intérieure fait l'objet d'un autre développement dans *The Sound Shape of Language*, où se trouvent caractérisés les rapports entre pensée et langage :

« Il est important de noter que, même chez l'adulte, quoique à un moindre degré, la parole intérieure conserve des traces de la forme phonétique, traces motrices qui sont les mouvements inconscients de la langue qui l'accompagnent d'ordinaire. Les recherches d'A. N. Sokolov sur la relation entre pensée et parole intérieure ont bien montré que celle-ci "se fonde génétiquement sur la parole explicite dont elle est la *projection intériorisée*, et sous l'influence directe de laquelle elle ne cesse de se développer et de s'améliorer. Malgré son caractère elliptique et généralisateur, la parole intérieure ne possède aucune structure logique et grammaticale qui lui soit propre" (1959 : 513 ; voir aussi Sokolov 1968, ouvrage jusqu'à présent décisif). Le fait est que la parole intérieure se révèle radicalement elliptique ; la forme phonétique des mots y est évoquée à l'esprit de façon purement fragmentaire, quand elle ne disparaît pas tout à fait ("*signans* zéro"). Toutefois, ni ce dépouillement ni la tendance à remplacer les unités verbales par d'autres unités sémiotiques ne nous autorisent à en revenir à l'hypothèse que la pensée serait asémiotique, privée de mots, voire de signes.

En réalité, on ne saurait sans perversité vouloir amputer la communication verbale, notion fondamentale, de cette partie pour elle vitale et normalement inséparable qu'est la parole intérieure. Dans un Etat totalitaire, un policier demanda à un savant quel était le livre en grec qui se trouvait sur son bureau ; le savant répondit : "Les *Dialogues* de Platon." "Des dialogues ? Mais avec qui ?" "Avec lui-même", fut, paraît-il, la réponse, irréfutable. Les deux paroles, l'intériorisée et l'extériorisée, forment un pont entre la personne et son environnement et sont également riches de références et de créativité verbale ; toutes deux portent le legs du passé et anticipent l'avenir.

Un fait essentiel est que la représentation de la forme phonétique des mots elliptiquement présents dans la parole intérieure subsiste dans la pensée, comme l'a fait subtilement remarquer F. F. Fortunatov (1848-1914) : "D'une certaine façon, les phénomènes du langage relèvent eux-mêmes de la pensée", et "le langage comme tel, expression de nos pensées par la parole, n'est qu'en raison du fait qu'il existe dans la pensée" (1956 : 111 et suiv.). On ne saurait guère aller plus loin dans l'idée que des liens insécables unissent la forme phonétique à sa contrepartie sémantique.

La structure du langage en sous-tend toutes les manifestations, patentes et latentes, et il ne peut y avoir de rupture entre la structure et ses fins : structure sans fonction et fonction sans structure sont des fictions également vides de sens. Les concepts que nous possédons sont appréhendés et délimités par le fait même d'être nommés ; c'est cette activité verbalisante qui les pourvoit de permanence dans le temps et de continuité dans l'espace, qui, par là, garantit la stabilité et la solidité de nos rapports avec l'environnement, ce qui a pour effet de renforcer nos attaches au passé et nos liens créateurs avec le futur. Ainsi, la pensée devient objet de l'activité lexicale et discursive, tandis que les mots et les phrases, considérés dans leurs interactions, deviennent eux-mêmes objets de la pensée<sup>1338</sup>. » (J.SS : p. 99-100).

---

<sup>1338</sup> « It is noteworthy that the sound shape preserves its motor traces in the unconscious movements of the tongue which usually, though to a lesser extent, accompany even the adult's inner speech. A. N. Sokolov's investigation of the relation between thought and inner speech shows how the latter "arises genetically on the basis of outer speech as its *interior projection* and constantly develops and improves under the direct influence of external speech. In spite of its elliptic and generalized character, inner speech does not possess any separate; idiosyncratic, logical and grammatical structure" (1959 : 513 ; cf. his conclusive book of 1968). Inner speech is radically elliptic ; the sound shape of words receives a merely fragmentary evocation in our mind, and frequently they totally lose their phonic makeup ("*zero signans*"). However, neither these losses nor the tendency to replace

On retrouve dans ce passage l'appréhension de la parole intérieure comme « parole entièrement psychique » au sens de parole « intériorisée » par opposition à la parole « extériorisée ». De même que dans « La théorie saussurienne en rétrospection », également, cette parole intériorisée se trouve définie comme un phénomène « à deux faces » : malgré son caractère intériorisé et elliptique, cette parole n'est pas dépourvue de *signans* puisque « la parole intérieure conserve des traces de la forme phonétique » et que « la représentation de la forme phonétique des mots elliptiquement présents dans la parole intérieure subsiste dans la pensée ». Mais cette corrélativité du *signans* et du *signatum* est également interprétée en termes de rapport langage/pensée, d'une manière profondément ambiguë. Jakobson et Waugh posent tout d'abord que malgré le caractère fragmentaire ou « zéro » du *signans* dans le cas de la parole intérieure, la pensée n'est pas « asémiotique, privée de mots, voire de signes ». Il s'agit à la fois de démontrer que la pensée est de la parole intérieure (« on ne saurait sans perversité vouloir amputer la communication verbale, notion fondamentale, de cette partie pour elle vitale et normalement inséparable qu'est la parole intérieure ») – idée en consonance avec les thèses saussuriennes<sup>1339</sup> : si la langue est articulation de la pensée, alors, en retour,

---

verbal signs by other semiotic units permits us to return to an assumption of wordless, or even signless, asemiotic thinking.

It would be a perverse castration to separate the cardinal idea of verbal communication from its vital and normally undetachable constituent, inner speech. In an authoritarian state, a scientist, asked by a police searcher what the Greek book on his desk was, answered, "Plato's Dialogues". – "Dialogues ? But with whom ?" – "With himself" was the alleged and intrinsically right answer. Both inner and uttered speech form a bridge between the person and his environment and both of these linguistic performances are rich in quoted speech and in verbal creativity ; both exteriorized and interiorized speech carry the legacy of the past and the anticipation of the future.

It is an essential fact that the representation of the sound shape of the words which function elliptically in our internal speech remains in our thought, as was pointed out by the sagacious linguist F. F. Fortunatov (1848-1914). He realized that "in a certain respect, the phenomena of language themselves appertain to the phenomena of thought", and that "language as such, when our thoughts are expressed in speech, has its being precisely because it exists itself in our thinking" (1956 : 111 ff.). It is difficult to pursue more consistently the idea of the inseverable ties between the sound shape and its semantic counterpart.

The structure of language underlies all of its manifestations, both patent and latent, and there can be no rupture between the structure and its purposes : an afunctional structure and a nonstructured function are both pointless and empty fictions. Our concepts are apprehended and delineated by the very fact of being named ; this verbalizing activity endows them with permanence in time and continuity in space, and in this way secures and enhances our conservative ties with the past and creative connections with our future by securing and enforcing our intercourse with the environment. Our thought turns into an object of our naming and propositional activities, and our words and sentences in their interaction are converted into independent objects of our thought. » (J.SS : p. 81-82).

<sup>1339</sup> Mais, significativement, dans une perspective qui en inverse les éléments : il ne s'agit plus d'articulation de la pensée, mais d'intériorisation d'un dialogue. On lit ainsi dans « Verbal Communication » (1972), où l'on retrouve la référence à Fortunatov : « Les progrès linguistiques de l'enfant dépendent de sa capacité à développer un métalangage, c'est-à-dire de comparer des signes verbaux et de parler du langage. Le métalangage en tant que partie du langage est également un trait structural sans analogue dans les autres systèmes de signes. Le fondateur de l'école linguistique de Moscou, F. F. Fortunatov (1848-1914), soulignait que "les phénomènes de langage eux-mêmes appartiennent aux phénomènes de la pensée". La communication entre les personnes, qui est l'une des pré-conditions indispensables pour que l'enfant accède à la parole, est progressivement complétée par une intériorisation du langage. Le langage intérieur, le dialogue avec soi-même, est une superstructure importante de l'échange verbal. Ainsi que le montre l'étude des troubles du langage, les détériorisations [*sic*] du langage intérieur prennent une place importante parmi les désordres verbaux. Une moindre dépendance à l'égard de la censure environnante contribue au rôle actif du langage intérieur dans la montée et la mise au point d'idées nouvelles. » (J.Ver. : p. 88-89) [« The progress of a child's language depends on his ability to develop a

penser est activité de langage – et – cette fois en totale rupture avec les thèses saussuriennes –, « que des liens insécables unissent la forme phonétique à sa contrepartie sémantique ». Il s'agit à la fois, autrement dit, de rapports pensée/langage et de rapports son/sens, significativement repris en structure/fonction. Parallèlement, les rapports pensée/langage semblent doubles, engageant à la fois, d'une part, dans le cadre de la définition de la pensée comme parole intérieure, une appréhension de la pensée comme pensée langagière – appréhension qui semble dès lors une illusion, ou un effet de formulation<sup>1340</sup> – et d'autre part une interaction entre pensée et langage, activité verbalisante d'un côté, activité métalinguistique de l'autre, dans le cadre desquelles le langage apparaît comme un outil de la pensée, ce que confirment d'autres passages de notre corpus, tel celui-ci, extrait de « Language and Culture » (1967) :

---

metalanguage, that is, to compare verbal signs and to talk about language. Metalanguage as a part of language is, again, a structural trait that has no analogues in other sign systems. The founder of the Moscow linguistic school, F. F. Fortunatov (1848-1914), stressed that "the phenomena of language themselves appertain to the phenomena of thought". Interpersonal communication, which is one of the indispensable preconditions for the infant's access to speech, is gradually supplemented by an internalization of language. Inner speech, one's dialogue with oneself, is a powerful superstructure on our verbal intercourse. As the study of language disturbances shows, impairments of inner speech take a conspicuous place among verbal disorders. A lesser dependence on the environmental censorship contributes to the active role of inner speech in the rise and shaping of new ideas. » (J.Ver. : p. 90-91)]. Voir également, juste avant notre passage, J.SS : p. 98-99 [p. 81]. Nous reviendrons sur ce point dans la troisième partie de notre travail.

<sup>1340</sup> Voir la note précédente. On retrouve ici, d'une certaine manière, la rupture entre langue et parole qui est corrélative de la problématique des rapports son/sens (comme nous l'avons vu ci-dessus, et comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre qui suit, la parole saussurienne est en revanche « fonctionnement exécutif de la langue ») : la pensée jakobsonienne n'est pas fonctionnement langagier, mais avant tout « forme de parole », dans le cadre de laquelle la langue est utilisée comme instrument de la pensée plutôt que comme instrument de communication. On lit ainsi dans « La théorie saussurienne en rétrospection » : « Les psychologues (cf. Delacroix) constatent que le langage intérieur n'est pas continu, au moins chez la plupart des sujets. Très fragmentaire dans les opérations de basse tension, le langage intérieur même dans la méditation réfléchie peut n'être que partiel. "Les phrases", dit Egger, "peuvent être abrégées. Ces mots n'ont un sens si plein que pour l'individu qui les conçoit... Des expressions synthétiques comme : 'Malheureux...! Un autre...! Jamais...!' suffisent, même isolées de tout contexte explicatif quand nous nous parlons à nous-mêmes." C'est un langage dérivé présentant des énoncés implicites, extrêmement elliptiques et des mots se substituent arbitrairement à d'autres mots ou à des phrases entières. Souvent ces mots ne sont pensés que partiellement, avec des élisions ; le côté extérieur de ces mots peut se présenter sous forme d'images uniquement acoustiques ou uniquement motrices, ou bien sous la forme d'images optiques des mots écrits. Ou enfin le côté extérieur du mot, son signifiant manque de surgir, et nous concevons uniquement l'unité et la signification de ce mot sans support phonique ou graphique : c'est ce que K. Goldstein, l'éminent psychiatre de Harvard, appelle "le concept du mot" (*Wortbegriff*). Chacun de nous connaît ce sentiment, quand on veut dire un mot : on sait qu'il existe et on connaît exactement sa signification, mais sa forme phonique ne vient pas à l'esprit.

Le langage intérieur n'est donc qu'un substitut, un reflet du langage extériorisé, il n'en est qu'une ébauche et il ne devient langage autonome, langage véritable, langage déployé, (langage) explicite, complet, qu'en tendant vers l'extériorisation, vers l'entretien. Et à mesure que le langage intérieur se déploie et se rapproche du langage parlé, il est enclin à assumer une forme dialogique, forme d'un véritable entretien avec soi-même ou avec un interlocuteur imaginaire. L'introspection et les belles-lettres nous fournissent une quantité d'exemples de ces quasi-dialogues. » (J.Thé. : p. 413-414). Là où Saussure institue un fonctionnement, Jakobson parle de déploiement du langage, d'une continuité entre deux paroles qui ne sont langue que dans la mesure où elles sont pures structures, purs appariements du son et du sens, dans le cadre de construction fourni par la langue. Autrement dit, comme nous le verrons *infra*, la langue jakobsonienne ne rend compte du comportement verbal que dans la mesure où elle perd ses contours de langue, tout en faisant figure de structure linguistique, donc de langue.

« We observe a set of universal features in the structure of languages. Thus, all languages exhibit the same architectonic pattern : the same hierarchy of constituents from the smallest units to the widest, viz. from distinctive features and phonemes to morphemes, and from words to sentences. Any language whatever displays the same rules of implication and superposition, the same order alien to other sign systems. This structure of language turns it into an indispensable tool of thought and endows it with an imaginative and creative power. Language enables us to build ever new sentences and utterances, and to speak about things and events which are absent and remote in space and in time ; to evoke nonexistent fictitious entities as well. The humane essence of language lies in the liberation of sayers and sayees from a confinement to the *hic et nunc*<sup>1341</sup>. » (J.Lan. : p. 106).

Dans cette perspective, il n'y a en réalité ni pensée ni, surtout, langue, mais du son et du sens, une structure et ses fonctions. La langue jakobsonienne est appariement ou, pour

---

<sup>1341</sup> « Nous observons un ensemble de traits universels dans la structure des langues. Ainsi, toutes les langues montrent la même structure architectonique : la même hiérarchie de constituants du plus petit au plus large, c'est-à-dire des traits distinctifs et des phonèmes jusqu'aux morphèmes, et des mots aux phrases. Toute langue quelle qu'elle soit met en jeu les mêmes lois d'implication et de superposition, le même ordre étranger aux autres systèmes de signes. Cette structure du langage en fait un instrument indispensable de la pensée, et le dote d'un pouvoir imaginaire et créatif. Le langage nous rend capables de construire de nouvelles phrases et de nouveaux énoncés, et de parler de choses et d'événements qui sont absents, ou révolus dans l'espace et dans le temps, de même que d'évoquer des entités fictives non existantes. L'essence humaine du langage réside dans la libération des locuteurs et des auditeurs d'un confinement au *hic et nunc*. » La dimension de l'outil apparaît également assez nettement dans ce passage de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) : « La variabilité des significations, en particulier les déplacements de sens nombreux et d'une grande portée ainsi qu'une aptitude illimitée pour les paraphrases multiples sont précisément les propriétés qui favorisent la créativité d'une langue naturelle et confèrent non seulement à l'activité poétique mais aussi à l'activité scientifique des possibilités d'invention continues. Ici, l'indéterminé et le pouvoir créateur apparaissent comme totalement solidaires. L'un des principaux chercheurs qui ont ouvert la voie à l'étude mathématique du problème du fini, Emil Post, a souligné le rôle décisif que le "langage ordinaire" joue dans la "naissance d'idées nouvelles", leur ascension "au-dessus de la mer de l'inconscient" et la mutation ultérieure de processus vagues et intuitifs "en relations entre des idées précises" (224, p. 430). Le concept freudien du "ça" a certainement été suggéré par les tournures impersonnelles de l'allemand en *es* ; le dérivé allemand *Gestalt* a facilité la constitution d'un nouveau courant en psychologie (cf. Ehrenfels 74 et Cassirer 46). Comme le fait observer Hutten, "le discours technique ne peut fonctionner sans langue métaphorique" et des mots figurés comme "champ" et "flux" ont laissé une empreinte dans la pensée des physiciens (117, p. 84). C'est le langage naturel qui offre un soutien puissant et indispensable à "l'aptitude à inventer des problèmes, à la capacité de réflexion imaginative et créatrice", donc considéré par celui qui étudie l'évolution humaine comme "la caractéristique la plus significative de l'intelligence". » (J.Rel. : p. 29-30) [« The variability of meanings, their manifold and far-reaching figurative shifts, and an incalculable aptitude for multiple paraphrases are just those properties of natural language which induce its creativity and endow not only poetic but even scientific activities with a continuously inventive sweep. Here, indefiniteness and creative power appear to be wholly interrelated. One of the chief pioneers in the mathematical discussion of the finiteness problem, Emil Post, pointed to the decisive role which "language of the ordinary kind" plays in the "birth of new ideas", their rise "above the sea of the unconscious", and the subsequent mutation of vaguer, intuitive processes "into connections between precise ideas" (141, p. 430). The Freudian concept "id" was certainly prompted by the *es-Sätze* ; the German conspicuous derivative *Gestalt* favored the kneading of a new trend in psychology. As Hutten remarks, the incentive "technical discourse cannot do without metaphorical language" and such figurative terms as "field" and "flow" left their sensible imprint on physical thought (70, p. 84). It is just natural language that offers a mighty and indispensable support to "the ability to invent problems, capacity for imaginative or creative thinking", a gift viewed by the explorer of human evolution as "the most significant characteristic of intelligence" (65, p. 359). » (J.Oth. : p. 659-660)]. Notons également certains développements relatifs à la grammaire, comme J.PGGP : p. 221 [p. 88-89] ou J.Rel. : p. 35 [J.Oth. : p. 665], cités ci-dessous, où il est question d'interaction entre pensée et langue. Nous reviendrons *infra* sur la conception du symbolique dont témoignent de telles affirmations.



reprendre les termes de « La théorie saussurienne en rétrospection », « homogénéisation » du son et du sens, mais comme structure d'une part, comme instrument d'autre part, instrument de communication ou instrument de la pensée<sup>1342</sup>. Il ne s'agit pas, d'ailleurs, de langue, mais plus généralement de signes : Jakobson et Waugh réfutent l'idée d'une pensée « asémiotique », et évoquent une « tendance à remplacer les unités verbales par d'autres unités sémiotiques ». On lisait de même dans « La théorie saussurienne en rétrospection » où, par ailleurs, la langue apparaît nettement, dans le cadre de la parole intérieure, comme un outil de la pensée :

« Quelle est la place du langage intérieur dans notre vie ? En règle générale, l'homme pense plus qu'il ne parle. La pensée a besoin de signes ; parmi ces signes une place importante appartient aux signes linguistiques. Ceux-ci jouent un grand rôle, sans pourtant exercer de monopole comme le montrent les nombreuses observations des psychologues. La pensée peut se passer des mots en recourant aux autres séries de signes. Par conséquent on ne saurait adhérer à la formule suivante de Saussure : "abstraction faite de son expression par les mots, notre pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte" (155). Ce n'est pas l'expression par les mots qui est indispensable pour la pensée, mais l'expression par des signes quelconques, par exemple par des formules algébriques ou par d'autres idéogrammes. Saussure lui-même ajoute immédiatement avec raison que "sans le recours [*sic*] des signes nous serions incapables de distinguer deux idées d'une façon claire et constante". Mais quelques lignes plus loin il substitue de nouveau la langue aux signes, bien qu'il reconnaisse que la langue n'est pas l'unique "système de signes exprimant des idées", mais seulement le plus important de ces systèmes variés<sup>1343</sup> (33). » (J.Thé. : p. 413)

et on lira encore dans « Einstein and the Science of Language » (1979-1982<sup>1344</sup>) :

---

<sup>1342</sup> Voir J.Thé. : p. 413-414, cité dans la note 1340. Nous reviendrons *infra*, dans la troisième partie de ce travail, sur les enjeux de cette conception de la langue comme outil de la pensée, que l'on trouve également chez Martinet et Benveniste, et qui est une conséquence importante de la problématique des rapports son/sens quant aux enjeux des différentes théories linguistiques pour l'appréhension du langage. Voir déjà ci-dessus la note 1339.

<sup>1343</sup> On lit en effet dans le *Cours de linguistique générale* : « La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc., etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes. » (Saussure, 1972 : p. 33). L'interprétation jakobsonienne des propositions de la « fiction théorique » est remarquable, témoignant d'une conception sémiotique et non sémiologique du signe, c'est-à-dire d'une conception de celui-ci comme notion donnée et non comme concept constitutif du concept de langue. Voir ci-dessous, et *infra*, la quatrième section du présent chapitre.

<sup>1344</sup> La citation date quant à elle de 1943-1945. Il s'agit en effet d'un développement rédigé à la demande d'Hadamard pour son livre *An Essay on the Psychology of Invention in the Mathematical Field*, paru en 1945 : « L'éminent mathématicien Jacques Hadamard – qui était à cette époque le doyen pour les sciences de l'École libre des Hautes Études créée à New York par des réfugiés français, et professeur invité dans plusieurs universités américaines – a fait une enquête sur le processus de l'invention mathématique ; il s'agit d'une recherche qu'il avait commencée à Paris et qu'il a poursuivie en 1943-1944, en relation avec toute une série de conférences qu'il a données à l'École libre. Son travail systématique sur ce sujet aboutit à un livre, publié en 1945. A différentes occasions, il prit contact avec moi pour discuter de problèmes rattachant ce projet séduisant à la science des signes verbaux et des autres signes. Suivant la proposition d'Hadamard, je rédigeai ma conception linguistique, alors succincte, de ce problème embarrassant : les réflexions sans mots. Il l'inséra dans son étude » (J.Ein. : p. 132) [« The prominent mathematician Jacques Hadamard – at the time, dean of sciences in the École Libre des Hautes Études, created in New York by French refugees, and a visiting professor at several American universities – pursued his inquiry into the process of mathematical discovery, research he had begun in Paris and developed during 1943-1944 in connection with his extensive course of lectures at the École Libre. His

« Les signes sont un soutien nécessaire de la pensée. Pour la pensée socialisée (stade de la communication) et pour la pensée en train de se socialiser (stade de la formulation), le système des signes le plus courant est le langage proprement dit ; mais la pensée intérieure, surtout quand elle est créatrice, use volontiers d'autres systèmes de signes qui sont plus souples, moins standardisés que le langage et qui laissent davantage de liberté, de dynamisme à la pensée créatrice... Parmi tous ces signes ou symboles, il faut distinguer entre des signes conventionnels, empruntés aux conventions sociales, d'une part, et, d'autre part, des signes personnels qui, à leur tour, peuvent se subdiviser en signes constants, appartenant aux habitudes générales, au schéma individuel de la personne considérée et en signes épisodiques créés *ad hoc* et qui ne participent qu'à un seul acte créateur<sup>1345</sup>. » (J.Ein. : p. 132).

Inversement, il s'agit en réalité de définir la langue comme structure inséparable de sa fonction et fonction impensable sans sa structure, c'est-à-dire comme phénomène sémiotique. De fait, s'il est question, dans *The Sound Shape of Language*, de pensée et de langage, l'argumentation avait déjà été proposée en 1958, dans « Linguistic Glosses to Goldstein's "Wortbegriff" », en termes plus généraux de son et de sens :

« The *Cours de linguistique générale* repeatedly points out that in language, concept and sound-substance reciprocally qualify each other ("un concept est une qualité de la substance phonique, comme une sonorité déterminée est une qualité du concept"<sup>1346</sup>), and denies the possibility of divorcing the two correlates.

In *Hunger*, Knut Hamsun, with his unusual insight into language, gives, however, a comprehensive description of a *signans* emerging without a *signatum*. In a delirium of weakness and prostration the hero of this novel imagines that he has discovered a new word :

"It is not in the language ; I discovered it. "Kuboa". It has letters as a word has. ... With the most singular jerks in my chain of ideas I seek to explain the meaning of my new word. There was no occasion for it to mean either God or the Tivoli ; and who said that it was to signify cattle show ? ... No, on second thoughts, it was not absolutely necessary that it should mean padlock, or sunrise. ... I had fully formed an opinion as to what it should not signify. ... No ! ... it is impossible to let it signify emigration or tobacco factory" (2, pp. 87ff.).

Hamsun's observation is precise : as soon as a sound-sequence has been interpreted as a *signans*, it demands a *signatum*, and, as far as the "new word" is believed to belong to the given language, its meaning with high probability is expected to be in some respect divergent from the meanings of the other words in the same language. Thus one has an opinion "as to what it should not signify" without knowing "what it should signify".

---

systematic work on this subject resulted in a book published in 1945. On various occasions he approached me to discuss problems linking this attractive project with the science of verbal and other signs. In accordance with Hadamard's proposal, I sketched, and he inserted into his study, my brief linguistic outlook of those days on the puzzle of wordless deliberations » (J.Ein. : p. 255)].

<sup>1345</sup> « Signs are a necessary support of thought. For socialized thought (stage of communication) and for the thought which is being socialized (stage of formulation), the most usual system of signs is language properly called; but internal thought, especially when creative, willingly uses other systems of signs which are more flexible, less standardized than language and leave more liberty, more dynamism to creative thought. \*\*\* Amongst all these signs or symbols, one must distinguish between conventional signs, borrowed from social convention and, on the other hand, personal signs which, in their turn, can be subdivided into constant signs, belonging to general habits, to the individual pattern of the person considered and into episodic signs, which are established *ad hoc* and only participate in a single creative act. » (J.Ein. : p. 255).

<sup>1346</sup> Saussure (1972) : p. 144-145, cité dans la note 37 de ce chapitre. Voir également Saussure & Constantin (2005) : p. 224, cité dans le chapitre 1.

Hamsun's *kuboa*, or any word one knows to exist in a given language without remembering its meaning, is not a *signans* without a *signatum* but a *signans* with a zero *signatum*. In principle this difference is the same as between the absence of any ending, e.g., in the Latin adverb *semper*, and a zero ending, e.g., in the Latin nominative *puer* confronted with the real endings of the other cases within the same paradigm – *pueri*, *puero*, *puerum* – and of nominative forms like *amicus*. A word with an unknown meaning is supposed to signify something other than words with familiar meanings<sup>1347</sup>. » (J.Gol. : p. 269).

Jakobson reprend ici l'une des propositions saussuriennes établissant l'inséparabilité du signifiant et du signifié, mais pour convoquer aussitôt un contre-argument révélateur d'une problématique tout autre : un cas d'émergence d'un *signans* dépourvu de *signatum*, et argumenter, comme dans *The Sound Shape of Language*, en faveur de l'inexistence de *signans* dépourvus de *signatum*. Ce contre-argument se situe au niveau empirique de l'expérience particulière, laissant un instant supposer l'existence de *signans* et de *signatum* indépendants et dont il s'agirait de vérifier, en toute circonstance, la corrélativité. L'argumentation se trouve ainsi déplacée par rapport à la thèse saussurienne : il ne s'agit plus de définition du signe<sup>1348</sup> ou de la langue, mais, ce qui est tout différent, d'une assignation de la langue et de ses constituants à l'ordre du signe, préalablement défini comme implication mutuelle d'un signifiant et d'un signifié. A l'étiologie du signe s'est substitué le postulat d'une langue sémiotique au sens du *aliquid stat pro aliquo*, et le signe s'épuise dans le rapport d'implication qui le constitue. L'argumentation repose, comme dans *The Sound Shape of Language*, sur une indistinction du zéro dans la langue (*kuboa* ou *puer*) et du zéro pour le

---

<sup>1347</sup> « Le *Cours de linguistique générale* montre à plusieurs reprises que dans la langue le concept et la substance phonique se qualifient mutuellement (“un concept est une qualité de la substance phonique, comme une sonorité déterminée est une qualité du concept”), et nie la possibilité d'un divorce des deux corrélatifs.

Dans *Faim*, Knut Hamsun, avec son étonnante pénétration linguistique, donne cependant une description détaillée d'un *signans* émergeant sans *signatum*. Dans un délire de faiblesse et de prostration le héros de ce roman imagine qu'il a découvert un nouveau mot :

“Il n'existe pas dans la langue, je l'ai inventé, *kubouô*. Il a des lettres comme un mot [...] Avec les sautes les plus extraordinaires de raisonnement, je cherchai à délimiter la signification de mon nouveau mot. Il n'avait pas besoin de signifier ‘Dieu’ ni ‘Tivoli’ et qui avait dit qu'il devait signifier ‘foire au bétail’ ? En y réfléchissant bien, il n'était même pas absolument nécessaire qu'il signifiait ‘cadenas’ ou ‘lever du soleil’. [...] Je m'étais fait une opinion sur ce qu'il ne devait pas signifier [...] Non, mais c'est justement cela qui est impossible : lui faire signifier ‘émigration’ ou ‘manufacture de tabac’ !” (Hamsun, 1994 : p. 59-60).

L'observation de Hamsun est précise : aussitôt qu'une séquence phonique a été interprétée comme un *signans*, elle demande un *signatum*, et, pour autant que le “nouveau mot” est pensé comme appartenant à une langue donnée, on s'attend avec une forte probabilité à ce que sa signification diverge à certains égards des significations des autres mots de la même langue. On a ainsi une idée “sur ce qu'il ne devait pas signifier” sans savoir “ce qu'il devait signifier”. Le *kubouô* de Hamsun, ou n'importe quel mot que l'on sait exister dans une langue donnée sans se rappeler sa signification, n'est pas un *signans* sans *signatum*, mais un *signans* à *signatum* zéro. En principe cette différence est la même que celle qui existe entre l'absence de toute terminaison, par exemple, dans l'adverbe latin *semper*, et une terminaison zéro, par exemple dans le nominatif latin *puer* opposé aux véritables terminaisons des autres cas à l'intérieur du même paradigme – *pueri*, *puero*, *puerum* – et aux formes de nominatif comme *amicus*. Un mot de signification inconnue est supposé signifier quelque chose d'autre que les mots de signification bien connue. » Ce roman est également mentionné dans *Six leçons sur le son et le sens* et dans « Zur Struktur des Phonems ». Voir J.Leç. : p. 71 et J.Zu. : p. 288.

<sup>1348</sup> Nous nous opposons ici, d'une certaine manière, à l'appréhension milnerienne du signe saussurien comme « terme primitif » (Milner, 2002 : p. 25). Voir ci-dessus la note 1343 et *infra*, la troisième section du présent chapitre.

locuteur (*kuboa*, dans la mesure où il est appréhendé comme mot et ainsi assimilé à tout mot de la langue dont on a oublié la signification), comme en témoigne également l'examen de la notion de *Wortbegriff* auquel ouvre ce développement :

« The reverse question of a *signatum* with a zero *signans* has particularly been promoted by Kurt Goldstein. In *Language and Language Disturbances* he sums up his previous studies on the disembodied "word-concept" (*Wortbegriff*) as "an experience in principle different from sensory and motor phenomena" (I, p. 93).

There are various degrees of switching off the *signans* in our verbal behavior. Unuttered speech may be easily externalized. Even on certain levels of silent speech or reading there occurs a phonetic innervation ; kymographic records detect microscopic motions of the tongue. A person sensitive to verse is handicapped in silent reading of poetry when he clamps his tongue between his teeth. Inner speech, strongly, often drastically elliptic, scrappy grammatically and phonetically, is readily convertible into a more explicit message.

Only in cases when there no restitution for the obliterated *signans*, this extinction pertains not to a certain style of individual speech but to individual speech in general. The forgetting of words in language disturbances or in the verbal pathology of everyday life may serve as illustration. One knows exactly the meaning of a word and realizes that this word exists but cannot produce it because its sound-shape has slipped from recollection. It happens that some residue of the *signans* is preserved : for instance, the person remembers that the word has an *m* or *n* in it and has three syllables with the stress on the penult. But often no traces remain in the memory – a complete blank.

A Russian woman with a violent aversion to worms was unable to recollect the verb *kišét* "to swarm", frequently used with reference to worms. She could say nothing about the sound-shape of this verb, but she realized perfectly that it differed from the sound-shape of all the other Russian words she used. We may say that she had an opinion as to how the word should *not* sound, without remembering how it should sound. The woman was, furthermore, fully aware of the lexical and syntactic contexts in which this verb may appear ; in particular she knew its different grammatical uses in constructions like *izbá kišéla tarákánami* ("the hut swarmed with cockroaches") and, on the other hand, *v izbé kišéli tarákány* ("cockroaches swarmed in the hut"). Finally, incapable of using this verb herself, she recognized it, when it was employed by other people.

This typical example shows that even the most radical emancipation of the *Wortbegriff* from sensory and motor phenomena actually does not abolish the *signans* ; both a zero *signans* and the rules of its relation to the verbal environment remain. One could say with W. James that "the absence of an item is a determinant of our representation quite as positive as its presence can ever be" (3, p. 584). While disappearing from the active vocabulary of the speaker, the word retains its integral *signans* in the passive vocabulary of the listener<sup>1349</sup>. » (J.Gol. : p. 269-270).

---

<sup>1349</sup> « La question inverse d'un *signatum* avec *signans* zéro a été promue en particulier par Kurt Goldstein. Dans *Language and Language Disturbance*, il résume ses études antérieures sur la désincarnation du "concept du mot" (*Wortbegriff*) comme "expérience différente en principe des phénomènes sensoriels et moteurs" (1, p. 93).

Il y a différents degrés d'extinction du *signans* dans notre comportement verbal. Le discours non proféré peut être facilement externalisé. Même à certains niveaux de discours ou de lecture silencieux il y a une innervation phonétique ; les enregistrements kymographiques détectent de microscopiques mouvements de la langue. Une personne sensible au vers est handicapée dans la lecture silencieuse de la poésie quand elle serre sa langue entre ses dents. Le discours intérieur, fortement, et souvent radicalement elliptique, grammaticalement et phonétiquement confus, est aisément convertible en un message plus explicite.

C'est seulement dans les cas où il n'y a pas de restitution du *signans* oblitéré que cette extinction relève non d'un certain style de discours individuel, mais du discours individuel en général. L'oubli de mot dans les

On gagne à nouveau l'impression, à la lecture de ce développement, qu'il s'agit d'argumenter en faveur de l'inséparabilité du *signans* et du *signatum*. Il apparaît clairement, dès lors, que le signe jakobsonien n'est pas constitutif de la langue au sens de la linguisticité d'un idiome, ou même au sens de l'existence de signes particuliers, mais un mode d'existence de celle-ci ou le postulat d'un lien inaliénable entre son et sens. Autrement dit, l'argumentation jakobsonienne présuppose la langue comme objet donné et cadre de l'examen : l'argumentation consiste à démontrer que les manifestations empiriques de la langue sont de l'ordre du signe, non à redéfinir celle-ci au moyen du concept de signe, et le signe ne dit rien d'autre de la langue que l'inséparabilité du son et du sens. Les notions jakobsoniennes de langue et de signe, dans la mesure où elles sont corrélatives, apparaissent ainsi comme des postulats définitoires d'un certain type d'analyse, cadres et opérateurs d'une construction de la langue. Aux objets donnés que sont le son, le sens et la langue, répondent un mode de construction, et conséquemment un objet, venant en lieu et place d'un concept.

On comprend mieux, ainsi, ce qu'implique la définition jakobsonienne de la linguistique comme étude du rapport son/sens, énoncée dans deux des développements relatifs aux théories anciennes du langage que nous avons cités ci-dessus, et que l'on retrouve notamment dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*, où Jakobson écrit, citant à nouveau Bloomfield :

« Le langage poétique, délaissé par les néogrammairiens mais qui présente les aspects linguistiques les plus évidemment délibérés, orientés et intégrés, était un domaine qui appelait un nouveau type d'analyse et surtout exigeait de nous l'étude du jeu réciproque entre le son et le sens. En fait, "étudier cette coordination de certains sons avec certains sens, c'est", dans la formulation concise de Bloomfield, "étudier le langage"<sup>1350</sup>. » (J.Ret.1 : p. 134).

---

désordres du langage ou dans la pathologie verbale de la vie de tous les jours peut servir d'illustration. On connaît exactement la signification d'un mot et on se rend compte que ce mot existe, mais on ne peut le produire parce que sa structure phonique a glissé hors de notre souvenir. Il arrive que quelque résidu du *signans* soit préservé : par exemple la personne se rappelle que le mot contient un *m* ou un *n* et a trois syllabes avec accent sur la pénultième. Mais souvent aucune trace ne demeure dans la mémoire – un blanc complet.

Une femme russe qui avait une violente aversion pour les vers de terre était incapable de se souvenir du verbe *kišét'*, "grouiller", fréquemment utilisé en référence aux vers de terre. Elle ne pouvait rien dire à propos de la structure phonique de ce verbe, mais elle se rendait parfaitement compte qu'il différait de la structure phonique de tous les autres mots russes qu'elle utilisait. Nous pouvons dire qu'elle avait une opinion sur la manière dont le mot *ne* devait *pas* sonner, sans se rappeler comment il devait sonner. La femme était, en outre, pleinement consciente des contextes lexicaux et syntaxiques dans lesquels ce verbe pouvait apparaître ; en particulier elle connaissait ses différents emplois grammaticaux dans des constructions comme *izbá kišéla tarakánami* ("la cabane grouille de cafards") et, d'autre part, *v izbé kišéli tarakány* ("les cafards grouillent dans la cabane"). Enfin, incapable d'employer ce verbe elle-même, elle le reconnaissait quand il était employé par d'autres gens.

Cet exemple typique montre que même la plus radicale émancipation du *Wortbegriff* à l'égard des phénomènes sensoriels et moteurs n'abolit pas, en réalité, le *signans* ; demeurent à la fois un *signans* zéro et les règles de sa relation à l'environnement verbal. On peut dire avec W. James que "l'absence d'une chose détermine nos représentations de manière tout aussi positive que sa présence pourrait jamais le faire" (3, p. 584). Alors qu'il disparaît du vocabulaire actif du locuteur, le mot conserve l'intégralité de son *signans* dans le vocabulaire passif de l'auditeur. »

<sup>1350</sup> « Poetic language, disregarded by neogrammarian doctrine but presenting the most patently deliberate, goal-directed, and integrated linguistic species, was a field that called for a new type of analysis and particularly required us to study the interplay between sound and meaning. Actually, "to study this coordination of certain

La perspective est nettement positiviste et descriptive, comme en témoignent également les formulations de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » :

« Il ne faut cependant jamais oublier que les procédés et les concepts verbaux – en d’autres termes, tous les signifiants et tous les signifiés, dans leurs interrelations – exigent tout d’abord une analyse et une interprétation purement linguistique<sup>1351</sup>. » (J.Ret. : p. 43).

Pour Jakobson, le linguiste est un « recodeur », il traduit dans son métalangage scientifique les signes qui sont objectivement donnés dans la réalité et qu’il soumet à son analyse. Jakobson parle ainsi dans « Zeichen und System der Sprache » (1959) de « réalisme naturel de la position du linguiste » :

« Überhaupt glaube ich, daß es heutzutage unsere Grundaufgabe ist, ja unser Schlagwort sein sollte, realistisch zu werden, eine durchaus realistische Sprachwissenschaft aufzubauen und jeden Fiktionalismus in der Linguistik zu bekämpfen. Wie müssen uns die Frage stellen : welches ist die wirkliche sprachliche Konvention, die in einer gegebenen Sprachgemeinschaft den Redeaustausch ermöglicht und den verschiedenartigen Aufgaben der Kommunikation wirksam dient ? Da fragen manche Linguisten, warum sich die Sprachwissenschaft in ihrer Fragestellung von der Physik absondern soll. Warum ist es dem Sprachforscher nicht gegönnt, sein eigenes System der Symbole, sein schöpferisches Modell dem untersuchten Stoff aufzuzwingen, wie es in den Naturwissenschaften üblich ist ? Zwar beobachten wir in vielen Hinsichten eine immer bedeutendere und fruchtbarere Annäherung zwischen den Naturwissenschaften und der Linguistik, doch ist es notwendig, auch die spezifischen Unterschiede im Auge zu behalten. In der Londoner Schule der mathematischen Informationstheorie hat man den Grundunterschied scharfsinnig erkannt und die Kommunikationsprobleme von den übrigen Informationsfragen getrennt. Es handelt sich hier in erster Reihe um die Abgrenzung zweier Klassen der Zeichen – der Indices und der Symbole, wie Peirce sie nennt. Die Indices, die der Physiker<sup>1352</sup> der Außenwelt entnimmt, sind nicht umkehrbar, und er transformiert diese naturgegebenen Indices in ein eigenes System wissenschaftlicher Symbole. In der Sprachwissenschaft ist die Situation grundverschieden. Die Symbole sind unmittelbar in der Sprache vorhanden. Anstatt des Gelehrten, der gewisse Indices aus der Außenwelt extrahiert und sie in Symbole umbaut, findet hier ein Austausch der Symbole zwischen den an der Kommunikation Beteiligten statt. Die Rolle des Senders und Empfängers ist hier auswechselbar. Deswegen ist auch

---

sounds with certain meanings” in Leonard Bloomfield’s terse formulation, “is to study language” (*Language*, 1933). » (J.Ret.1 : p. 633). Il est de même question, dans « The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics » (1979) (voir ci-dessus la note 969), d’« enquête systématique sur l’interrelation de la forme phonique et de la signification » : « On the one hand, the application of the comparative-historical method to the question of the ancestors and kinship ties of diverse and heterogeneous families deepened and enriched the problematics of language reconstruction ; on the other hand, it was precisely descriptive linguistics that advanced the fundamental questions of the linguistic system and its law-governed structure and in particular laid the foundations for a systematic inquiry into the interrelation of sound form and meaning. » [« D’une part, l’application de la méthode historico-comparative à la question des ancêtres et des liens de parenté de familles diverses et hétérogènes a approfondi et enrichi la problématique de la reconstruction du langage ; d’autre part, c’est précisément la linguistique descriptive qui a mis en avant les questions fondamentales du système linguistique et de sa structure gouvernée par des lois et en particulier qui a posé les fondements d’une enquête systématique sur l’interrelation de la forme phonique et de la signification. »] (J.Im. : p. 314).

<sup>1351</sup> « One must, however, constantly remember that verbal processes and concepts – in short, all the *signantia* and *signata* in their interrelations, require, first and foremost, a purely linguistic analysis and interpretation. » (J.Oth. : p. 671).

<sup>1352</sup> Nous lisons « Physiker ».

die Aufgabe der Sprachwissenschaft eine ganz andere. Wir suchen einfach diesen Kode, der objektiv in der Sprachgemeinschaft gegeben ist, in eine Metasprache zu übersetzen. Symbole sind für den Naturforscher ein wissenschaftliches Werkzeug, während sie für den Linguisten außerdem und vor allem der eigentliche Gegenstand seiner Forschung sind. Der Physiker Niels Bohr hat diesen naturgemäßen Realismus der linguistischen Stellungnahme scharfsinnig erkannt<sup>1353</sup>. » (J.Zei. : p. 276).

On lit de même un an plus tard dans « *Linguistics and Communication Theory* » (1960) :

« Dans son programme pour une science future des signes (la sémiotique), Charles Peirce notait ceci : “Un légisigne est une loi qui est un signe. Cette loi est d’ordinaire établie par les hommes. Tout signe conventionnel est un légisigne”. Les symboles linguistiques sont donnés comme un exemple frappant de légisignes. Les interlocuteurs appartenant à la même communauté linguistique peuvent être définis comme les usagers effectifs d’un seul et même code embrassant les mêmes légisignes. Un code commun est leur instrument de communication, qui fonde effectivement et rend possible l’échange de messages. C’est ici que réside la différence essentielle entre la linguistique et les sciences physiques, différence qu’a fait ressortir la théorie de la communication, et surtout l’école anglaise, qui trace une nette ligne de démarcation entre la théorie de la communication et celle de l’information. Néanmoins, cette distinction, aussi étrange que cela paraisse, est parfois négligée par les linguistes. “Les *stimuli* reçus de la Nature”, comme l’indique sagement Colin Cherry, “ne sont pas des images de la réalité mais les documents à partir desquels nous construisons nos modèles personnels”. Tandis que le physicien crée des constructions théoriques, appliquant son propre système hypothétique de nouveaux symboles sur les *indices* extraits, le linguiste, lui, recode seulement, il traduit dans les symboles d’un métalangage les *symboles* déjà existants qui sont en usage dans la langue de la communauté linguistique donnée<sup>1354</sup>. » (J.LCT : p. 91)

---

<sup>1353</sup> « Je crois foncièrement qu’aujourd’hui, notre tâche principale est, et ce devrait être notre mot d’ordre, de devenir réalistes, de construire une science du langage absolument réaliste et de combattre tout fictionnalisme en linguistique. Nous devons nous poser la question : quelle est la convention linguistique effective, qui rend possible les échanges dans une communauté linguistique donnée et qui remplit de fait les différentes tâches de la communication ? De nombreux linguistes demandent pourquoi la linguistique doit se distinguer de la physique dans sa méthodologie. Pourquoi n’est-il pas permis au linguiste d’imposer son propre système de symboles, son modèle créatif à la matière soumise à l’examen, comme il est d’usage dans les sciences de la nature ? Il est vrai que nous observons à maints égards un rapprochement fructueux entre les sciences de la nature et la linguistique, mais il est nécessaire d’avoir également présentes à l’esprit les différences spécifiques. Dans la théorie mathématique de l’information de l’école de Londres, on a pertinemment reconnu la différence fondamentale et le problème de la communication a été séparé des autres questions relatives à l’information. Il s’agit ici en premier lieu de la démarcation de deux classes de signes – les indices et les symboles, selon la dénomination proposée par Peirce. Les indices que le physicien extrait du monde extérieur, ne sont pas réversibles, et celui-ci transforme ces indices donnés par la nature en un système de symboles scientifiques qui lui est propre. En linguistique, la situation est fondamentalement différente. Les symboles sont immédiatement présents dans la langue. A la place du savant, qui extrait certains indices du monde extérieur et qui les remodèle en symboles, on trouve ici un échange de symboles qui a lieu entre les participants de la communication. Les rôles du destinataire et du destinataire sont ici interchangeables. Dès lors la tâche de la linguistique est tout autre. Nous cherchons simplement à traduire en un métalangage ce code donné objectivement dans la communauté linguistique. Pour le spécialiste des sciences de la nature, les symboles sont un instrument scientifique, tandis que pour le linguiste ils sont en outre et avant tout l’objet propre de sa recherche. Le physicien Niels Bohr a pertinemment reconnu ce réalisme naturel de la position du linguiste. »

<sup>1354</sup> « In his program for the future science of signs (semiotics) Charles Peirce stated : “A Legisign is a law that is a Sign. This law is usually established by men. Every conventional sign is a legisign.” Verbal symbols are cited as a salient example of legisigns. Interlocutors belonging to one given speech community may be defined as

puis dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) :

« Ma thèse réitérée sur les oppositions distinctives inhérentes à la structure du langage était conçue comme une description intrinsèque littérale de phénomènes réels et non pas du tout comme une façon imagée et métaphorique de s'exprimer. Toutes les distinctions fonctionnant dans le langage sont acquises, utilisées, perçues et interprétées par les participants de la communication verbale, et le linguiste les recode comme il fait pour tous les autres constituants superposés du stock de symboles que possèdent les usagers de la langue. Le linguiste traduit ce système de symboles en un système correspondant appelé "métalangage". A cet égard, il y a une différence essentielle entre une science physique, qui impose son propre code de symboles sur les "index" (au sens de C. S. Peirce), et la phénoménologie du langage, dont la tâche est de résoudre le code interne qui sous-tend effectivement tous les symboles verbaux et, comme disait Sapir, tous les "atomes symboliques". Le code verbal est une propriété réelle de toute communauté linguistique donnée, et, dès lors, la controverse linguistique bien connue entre la position du *hocus pocus* et celle de la "vérité donnée par Dieu" (*God-given truth*) est sans objet. Toute opposition phonologique ou grammaticale n'est ni une fiction ni de la métaphysique, mais simplement et uniquement une vérité imposée par le code (*code-given truth*)<sup>1355</sup>. » (J.Ret.1 : p. 155)

enfin dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » :

« Aux termes du séminaire commun sur la physique et la linguistique que nous avons conduit avec Niels Bohr, au cours de sa visite au Massachusetts Institute of Technology en 1957-58, nous étions parvenus à la conclusion que l'opposition entre la linguistique, discipline moins précise, et les sciences dites "exactes", notamment la physique, est injuste. En réalité, dans ces sciences "l'observation est essentiellement un processus irréversible" (23, p. 232), l'*information* que le physicien obtient du monde extérieur consiste simplement en "indices" à sens unique et, dans leur interprétation, il superpose à l'expérience son propre code de "symboles", accomplissant ainsi un "travail d'imagination" (pour reprendre l'expression de Brillouin : (28, p. 21) supplémentaire,

---

actual users of one and the same linguistic code encompassing the same legisigns. A common code is their communication tool, which actually underlies and makes possible the exchange of messages. Here is the essential difference between linguistics and the physical sciences, and this difference has been distinctly and repeatedly singled out in the theory of communication, especially by its English school, which insists on a clear-cut line of demarcation between the theory of communication and of information. Nevertheless, this delimitation, strange as it seems, is sometimes disregarded by linguists. "The stimuli received from Nature," as Colin Cherry wisely stresses, "are not pictures of reality but are the evidence from which we build our personal models." While the physicist creates his theoretical construct, imposing his own hypothetical system of new symbols upon the extracted *indices*, the linguist only recodes, translates into symbols of a metalanguage those extant *symbols* which are used in the language of the given speech community. » (J.LCT : p. 573-574).

<sup>1355</sup> « My reiterated thesis on the distinctive oppositions inherent in the structure of language (see especially pp. 315, 499f.) was meant as a literal intrinsic description of actual phenomena and not at all as a picturesque and metaphorical way of expression. All the distinctions functioning in a language are acquired, performed, perceived and interpreted by the participants of verbal communication, and the linguist recodes them as he does all other superposed constituents of the symbolic stock possessed by the language users. The linguist translates this system of symbols into a correlated system termed "metalanguage". In this respect there is an essential difference between a physical science which imposes its own code of symbols upon the "indexes" observed (in C. S. Peirce's meaning of this term) and the phenomenology of language, whose task is to break up the inner code actually underlying all verbal symbols and, as Sapir used to say, all "symbolic atoms". The verbal code is a real property of any given speech community, and therefore the notorious linguistic controversy between the "hocus-pocus" position and the "God-given truth" is aimless. Any phonemic or grammatical opposition is neither fictional nor metaphysical, but simply and solely a CODE-GIVEN truth. » (J.Ret.1 : p. 649-650).



tandis que, dans chaque collectivité des sujets parlants, le code de symboles verbaux existe et fonctionne en qualité d'instrument indispensable et efficace qui sert au processus réversible d'*intercommunication*. Par conséquent, le chercheur réaliste qui participe virtuellement à cet échange de symboles verbaux ne fait que les traduire par un code de symboles métalinguistiques et peut donc atteindre un degré de vraisemblance plus élevé dans l'interprétation des phénomènes observés<sup>1356</sup>. » (J.Rel. : p. 65-66).

On retrouve ici deux thèmes importants de la linguistique martinettienne : le réalisme et la spécificité de la linguistique par rapport aux autres sciences. La perspective est relativement différente, dans la mesure, d'une part, où le réalisme s'oppose au fictionnalisme et non au formalisme, c'est-à-dire concerne l'objet plutôt que la description, et d'autre part, où la spécificité de la linguistique est pensée dans le cadre de l'opposition information/communication, au lieu de l'opposition martinettienne entre nature et culture. La première divergence semble un effet ou un corrélat de l'opposition, mise en évidence ci-dessus, entre le structuralisme jakobsonien et le fonctionnalisme martinettien, l'hypothèse structurale jakobsonienne s'affirmant aux dépens du principe de pertinence et de la gnoséologie qu'il détermine, fondée sur la dualité sélection/description. La seconde divergence permet de mettre en évidence, plus nettement que nous n'avons pu le faire jusqu'ici, un second aspect du caractère contre-théorique du structuralisme. Le principe de pertinence nous confrontait à la présupposition de l'objet langue, principe d'analyse du donné linguistique et de construction du rapport son/sens. La notion de recodage, et l'équivalence qu'elle implique entre les objets du physicien et du linguiste – tous deux sémiologiques, index ou symboles – témoignent quant à elles, outre d'une méconnaissance de la dimension théorique, de la croyance en l'existence d'« unités concrètes déjà données comme un être vivant pour le zoologiste » (Godel, 1957 : p. 29), c'est-à-dire de ce que le donné du signe dissimule un donné plus profond, celui de la définition de la langue comme instrument de communication. Nous posons ci-dessus que si l'argumentation jakobsonienne relative à la notion de signe consiste en l'assignation de la langue à un ordre sémiotique préalablement défini, c'est dans la mesure où la langue est donnée comme cadre de l'examen. Il faut noter à présent que, parallèlement ou corrélativement, si le linguiste est un recodeur, c'est dans la mesure où il se donne pour objet le signe, et non la langue, langue dont on s'imagine qu'il n'y a rien à en dire de plus que sa nature d'instrument de communication. Jakobson écrit ainsi dans « La théorie saussurienne en rétrospection » :

---

<sup>1356</sup> « The joint seminar on physics and linguistics which we conducted with Niels Bohr over ten years ago at M.I.T. resulted in the conclusion that the contraposition of linguistics as a discipline of inferior precision to the so-called "exact" sciences and, particularly, to physics is one-sided. Actually, the *information* obtained from the outer world by the physicist consists merely of one-way "indexes", and in their interpretation he imposes upon the experience his own code of "symbols", an additional "work of imagination" (in Brillouin's parlance : 18 p. 21), whereas the code of verbal symbols actually exists and functions within any speech community as an indispensable and efficient tool in the reversible process of *intercommunication*. Consequently, the realistic investigator, a factual or virtual participant in such an exchange of communication symbols, merely translates them into a code of metalinguistic symbols and, hence, is enabled to achieve a higher verisimilitude in the interpretation of the phenomena observed. » (J.Oth. : p. 690). Pour la distinction entre information (index) et communication (symboles), voir également J.OCS : p. 98 [p. 702-703].

« Saussure commence ses réflexions sur le contenu de notre science par la phrase suivante : “La matière de la linguistique est constituée d’abord par toutes les manifestations du langage humain”. Le concept primordial de “langage” reste de prime abord sans définition, ce qui est complètement légitime vu l’évidence immédiate de cette notion pour chaque sujet parlant. Les phénomènes marginaux n’entravent aucunement cette évidence, au contraire ils la mettent plutôt en relief. Quand nous nous demandons par exemple si les animaux possèdent un langage ou non, c’est justement l’évidence de la notion “langage” qui nous permet de poser cette question. Ainsi quand le psychologue hollandais Revesz révisé la question mentionnée dans une étude parue récemment dans les publications de l’Académie Néerlandaise et arrive à la conclusion que ce que nous appelons “langage”, ce que nous comprenons sous le terme “langage” manque aux animaux, ce raisonnement est rendu précisément possible par l’évidence immédiate du contenu de ce terme. Et si au contraire d’autres savants attribuent aux animaux la possession du langage, ce n’est pas par une autre interprétation de la notion “langage” que ces auteurs aboutissent à leur conclusion ; mais uniquement par une autre interprétation de la conduite des animaux, disons par une interprétation plus anthropomorphiste, tandis que la notion “langage” reste invariable. Nous sommes en mesure d’employer le nom “langage” dans des significations transposées, élargies ; on pourrait par exemple citer le langage des gestes ou le jeu traditionnel recourant au langage des fleurs, mais dans tous ces cas tout sujet parlant a l’idée claire d’un sens figuré par opposition au langage proprement dit, au langage des mots.

La notion de langage est évidente et par conséquent la notion de la linguistique comme science du langage. Cependant Saussure, en posant la question “Quel est l’objet à la fois intégral et concret de la linguistique ?” annonce dès le début que “cette question est particulièrement difficile” et il finit même par déclarer que l’objet intégral de la linguistique “nous apparaît comme un amas confus de choses hétéroclites sans lien entre elles” (24). Pour éclaircir cette conclusion paradoxale du grand linguiste, nous devons suivre de plus près son raisonnement. Selon Saussure

“D’autres sciences opèrent sur des objets donnés d’avance et qu’on peut considérer ensuite à différents points de vue ; dans notre domaine, rien de semblable. Quelqu’un prononce le mot français *nu* : un observateur superficiel sera tenté d’y voir un objet linguistique concret ; mais un examen plus attentif y fera trouver successivement trois ou quatre choses parfaitement différentes, selon la manière dont on le considère : comme son, comme expression d’une idée, comme correspondant du latin *nudum*, etc. Bien loin que l’objet précède le point de vue, on dirait que c’est le point de vue qui crée l’objet, et d’ailleurs rien ne nous dit d’avance que l’une de ces manières de considérer le fait en question soit antérieure ou supérieure aux autres.” (23)

Cette citation nous suffit. Posons-nous à présent la question : est-ce vrai que le langage se distingue par son caractère multiple des autres outils de la civilisation humaine ? Essayons d’appliquer *mutatis mutandis* le même point de vue à un autobus. En imitant le passage cité, on pourrait donc dire qu’un observateur superficiel serait tenté d’y voir un objet technique concret ; mais un examen plus attentif y fera trouver successivement trois ou quatre choses parfaitement différentes, selon la manière dont on le considère : comme métal, comme moyen de transport, comme correspondant de l’ancien omnibus à chevaux. Pourtant nous savons bien que ce qui importe avant tout dans tout outil, aussi bien dans la machine que dans le langage, c’est sa fonction. Le procédé rapporté par Saussure, l’examen soi-disant attentif d’un phénomène linguistique reflète exactement non pas ce phénomène comme tel, mais la manière néogrammairienne de l’aborder. C’est l’esprit atomisant de la fin du siècle qui autorisait les linguistes à traiter le côté phonique, les sons du langage, sans se soucier de leur rôle dans le langage, sans considérer leur fonction linguistique. Et c’est le même esprit atomisant qui permettait aux linguistes de l’époque d’étudier les correspondants successifs dans

l'histoire d'un langage, les changements linguistiques, sans aucun égard pour le système qui subit ces changements, c'est-à-dire pour leurs fonctions.

Saussure entrevoit et c'est son grand mérite ainsi que celui de son contemporain Baudouin de Courtenay, que ce n'est pas le son qui fait le langage. Il dit nettement que le son n'est que l'instrument de la pensée et n'existe pas pour lui-même. Mais comment peut-il dans ce cas-là soutenir que rien ne nous dit d'avance que l'une des manières de considérer le fait linguistique soit antérieure ou supérieure aux autres ? La linguistique n'a à s'occuper ni du son pour lui-même, ni de l'idée pour elle-même, vu que ni le son lui-même, ni l'idée en elle-même ne peut faire le langage. C'est donc justement l'observateur soi-disant superficiel du langage qui a raison. Il ne concevra comme langage ni un groupe de sons dépourvu de tout sens ni une idée inexprimée ; le mot l'intéresse en premier lieu comme l'*expression* d'une *idée*, idée dans le sens le plus large du terme, tandis que la question des correspondants historiques de ce mot ne s'impose pas par nécessité au sujet parlant. Par conséquent le point de vue primaire et essentiel est, en dépit de l'opinion citée, objectivement donné. La linguistique envisage tous les éléments constitutifs d'un autobus par rapport aux besoins du transport. » (J.Thé. : p. 398-400).

La proposition citée par Jakobson au début de son développement ouvre le deuxième chapitre de l'introduction du *Cours de linguistique générale*, intitulé : « Matière et tâche de la linguistique ; ses rapports avec les sciences connexes » :

« La matière de la linguistique est constituée d'abord par toutes les manifestations du langage humain, qu'il s'agisse des peuples sauvages ou des nations civilisées, des époques archaïques, classiques ou de décadence, en tenant compte, dans chaque période, non seulement du langage correct et du "beau langage", mais de toutes les formes d'expression<sup>1357</sup>. » (Saussure, 1972 : p. 20).

Dans ces développements préliminaires, il est effectivement question du langage comme d'une notion évidente, c'est-à-dire comme de ce domaine qu'on s'accorde en général à considérer comme l'objet de la linguistique, autrement appelée « science du langage ». Saussure s'attache ensuite à distinguer, délimiter et définir l'objet spécifique de la linguistique telle qu'il la conçoit, établissant ainsi, dans le cadre, tout d'abord, de la distinction langue/parole<sup>1358</sup>, le concept de langue. C'est ce dont prend acte le *Cours de linguistique générale*, dont le troisième chapitre de l'introduction s'intitule « Objet de la linguistique » et introduit la distinction langue/parole. Y figure précisément (dans le premier paragraphe, intitulé « La langue ; sa définition ») la deuxième proposition saussurienne mentionnée par Jakobson, constat préliminaire, comme nous l'avons vu plus haut<sup>1359</sup>, à la délimitation de la

---

<sup>1357</sup> La source se trouve dans le troisième cours (voir Saussure, 1967 : p. 19-20) : « Une étude scientifique [des langues] aura pour matière toute espèce de modification du langage humain ; elle ne fera pas un choix entre telle ou telle période plus ou moins éclatante au point de vue littéraire, ou plus ou moins célèbre à cause de son peuple ; elle donnera son attention à n'importe quel idiome, obscur ou fameux, et de même à n'importe quelle période, ne donnant pas une préférence par exemple à ce qu'on appelle une "période classique", mais donnant un intérêt égal aux périodes dites de décadence ou archaïques. De même au sein d'une époque quelconque, elle ne pourra pas se permettre de choisir la langue la plus cultivée, mais elle s'occupera à la fois des formes populaires plus ou moins opposées à la langue dite cultivée ou littéraire. La linguistique s'occupe donc du langage à toute époque et dans toutes les manifestations qu'il revêt. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 85).

<sup>1358</sup> Voir *supra*, et *infra*, le chapitre 3 de cette première partie.

<sup>1359</sup> Voir Saussure (1972) : p. 24-25, cité dans le premier chapitre.

langue dans le tout du langage. La démarche jakobsonienne est tout autre, faisant fond, quand à elle, sur l'évidence de cette notion considérée comme totalité à analyser comme telle, c'est-à-dire en se gardant de toute « atomisation ». Il faut noter en particulier l'appel au point de vue de première venue qu'est le point de vue du sujet parlant, que l'on retrouve notamment dans « Les lois phoniques du langage enfantin<sup>1360</sup> » : « ce qui est complètement légitime vu l'évidence immédiate de cette notion pour chaque sujet parlant », « tout sujet parlant a l'idée claire d'un sens figuré par opposition au langage proprement dit, au langage des mots », « C'est donc justement l'observateur soi-disant superficiel du langage qui a raison. » L'argumentation du premier paragraphe est par ailleurs tout à fait remarquable, Jakobson exprimant de manière on ne peut plus claire son incapacité à imaginer que l'on puisse redéfinir la notion de langage, qui fait ainsi plus que jamais figure de cadre de son examen. La troisième et dernière citation produite par Jakobson a été analysée dans le premier chapitre, comme témoignage de la rupture saussurienne avec l'empirisme. Comme nous l'avons vu, Saussure<sup>1361</sup> y dénonce l'illusion d'une « substance » linguistique, c'est-à-dire d'objets donnés soumis à l'analyse du linguiste, invitant à s'interroger sur les points de vue constitutifs de ces unités, support de leur identité. Comme Jakobson et Martinet, Saussure postule une spécificité de la linguistique par rapport aux autres sciences, mais d'une manière profondément différente, à savoir en dépassant le donné de l'idiome pour s'interroger sur la langue<sup>1362</sup>. Comme nous l'avons vu plus haut, Jakobson résout tout autrement le problème de

---

<sup>1360</sup> Voir J.Loi. : p. 327, cité ci-dessous dans la note 1375.

<sup>1361</sup> Comme nous l'avons vu alors, la source de ce développement se trouve dans des notes de Saussure. Voir Saussure (2002a) : p. 198-199, cité ci-dessus.

<sup>1362</sup> Aussi Jakobson a-t-il tout à la fois tort et raison lorsqu'il écrit, dans « Relation entre la science du langage et les autres sciences » : « L'acoustique est la seule branche de la physique qui ait un objet commun avec la science du langage. Or, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les réorientations progressives de la physique et de la linguistique ont, sur quelques points essentiels d'épistémologie, apporté des enseignements, et soulevé des questions, qui se trouvent être communs aux deux disciplines et méritent une étude concertée. F. de Saussure croyait encore que "dans la plupart des domaines qui sont objets de science, la question des unités ne se pose même pas, elles sont données d'emblée" (244, p. 23). Les linguistes pensaient alors que leur discipline était la seule où la définition des unités soulevait des difficultés. Or des problèmes semblables se posent aujourd'hui dans divers secteurs de la connaissance. En physique des particules, par exemple, on se demande si les particules "élémentaires" qui constituent le noyau ne sont pas construites à partir d'unités discrètes encore plus petites appelées "quarks" et les principes qui sont à la base de ces controverses entre physiciens ou bien entre linguistes sont d'intérêt pour ces deux disciplines et aussi pour d'autres. » (J.Rel. : p. 64-65) [« Acoustics is the only branch of PHYSICS that shares a common subject matter with the science of language. Yet the gradual reorientations both in physics and linguistics throughout our century brought forward some crucial epistemological lessons and questions which turned out to be common to both sciences and deserve a concerted discussion. F. de Saussure still believed that "dans la plupart des domaines qui sont objets de science, la question des unités ne se pose même pas, elles sont données d'emblée" (156, p. 23) ; at that time linguistics seemed to its protagonists to be the only discipline having difficulties in positing its elementary units. Today similar problems have spread over various fields of knowledge. Thus, particle physics, for instance, is faced with the controversial question whether the "elementary" particles that form the nucleus are not built from even smaller discrete units labeled "quarks", and the underlying principles of these physical and linguistic debates are of mutual interest and use also for other fields of knowledge. » (J.Oth. : p. 689)]. Il a tort dans la mesure où l'objet de la linguistique reste irréductiblement singulier, impliquant une rupture entre langue et idiome, raison dans la mesure l'objet de la physique, tout comme celui de la linguistique, doit être constitué. Nous procédons ici cependant, précisément, à une lecture projective de ce passage de Jakobson, qui établit plutôt, semble-t-il, un parallèle entre les unités élémentaires de la physique et celles de la linguistique, conformément à sa notion de « définition » des unités. Voir par exemple J.Int. : p. 165 [p. 106], cité ci-dessous. La citation du *Cours de linguistique générale* ne se

l'identité des unités linguistiques, en termes d'invariant, c'est-à-dire d'abstraction, au sens structuraliste, dans le cadre de l'examen des unités données soumises à l'analyse du linguiste. On lit ainsi dans « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique » (1974), à propos de la théorie peircienne des signes :

« Suivant cet enseignement (cf. en particulier II.249, 292sq., 301, et IV.447 sq., 537), “the mode of being of the symbol is different from that of the icon and from that of the index.” A l'opposé de ces deux catégories, le symbole en tant que tel n'est pas un objet ; ce n'est rien qu'une loi-cadre qu'on doit nettement distinguer de sa mise en œuvre sous formes de “répliques” ou “occurrences” (*replicas, instances*), comme Peirce tente de les désigner. L'élucidation du caractère générique propre aux signifiants ainsi qu'aux signifiés dans le code de la langue (chacun de ces aspects “is a kind and not a single thing”) a ouvert de nouvelles perspectives à l'étude sémiotique du langage. » (J.Cou. : p. 8).

Or, Jakobson écrivait dans « The World Response to Whitney's Principles of Linguistic Science » (1971) :

« Le carnet de Saussure sur Whitney s'ouvre par un principe sémiotique fondamental : “L'objet qui sert de signe n'est jamais ‘le même’ deux fois : il faut dès le premier moment un examen ou une convention initiale pour savoir au nom de quoi et dans quelles limites nous avons le droit de l'appeler le même ; là est la fondamentale différence avec un objet quelconque”.

Cette assertion manifeste une étroite correspondance avec la recherche continue de Charles Sanders Peirce sur la relation entre les légisignes (*Legisigns*) et les occurrences (*Replicas*) ou récurrences (*Instances*). En général, les remarques de Saussure sur la *sémiologie*, remarques que lui ont inspirées ses méditations sur Whitney, sont nettement apparentées aux idées *sémiotiques* de Peirce, qui ne se réfère cependant nulle part à son compatriote de la Nouvelle-Angleterre<sup>1363</sup>. » (J.Whi. : p. 280).

---

trouve pas à la p. 23 mais à la page 149, dans le paragraphe conclusif du chapitre « Les entités concrètes de la langue » (voir ci-dessus) : « Dans la plupart des domaines qui sont objets de science, la question des unités ne se pose même pas : elles sont données d'emblée. Ainsi, en zoologie, c'est l'animal qui s'offre dès le premier instant. L'astronomie opère aussi sur des unités séparées dans l'espace : les astres ; en chimie, on peut étudier la nature et la composition du bichromate de potasse sans douter un seul instant que ce soit un objet bien défini.

Lorsqu'une science ne présente pas d'unités concrètes immédiatement reconnaissables, c'est qu'elles n'y sont pas essentielles. En histoire, par exemple, est-ce l'individu, l'époque, la nation ? On ne sait, mais qu'importe ? On peut faire œuvre historique sans être au clair sur ce point.

Mais de même que le jeu d'échecs est tout entier dans la combinaison des différentes pièces, de même la langue a le caractère d'un système basé complètement sur l'opposition de ses unités concrètes. On ne peut ni se dispenser de les connaître, ni faire un pas sans recourir à elle ; et pourtant leur délimitation est un problème si délicat qu'on se demande si elles sont réellement données.

La langue présente donc ce caractère étrange et frappant de ne pas offrir d'entités perceptibles de prime abord, sans qu'on puisse douter cependant qu'elles existent et que c'est leur jeu qui la constitue. C'est là sans doute un trait qui la distingue de toutes les autres institutions sémiologiques. » (Saussure, 1972 : p. 149). Pour les sources de ce passage, voir la note 221 ci-dessus. La dernière phrase semble une interprétation des éditeurs, qui n'est cependant pas dépourvue de pertinence. Voir *infra*, la troisième section du présent chapitre.

<sup>1363</sup> « Saussure's Whitney notebook opens with a fundamental semiotic statement : “The object which serves as a sign is never ‘the same’ twice : from the first we need an investigation or an initial convention in order to know for what reason [and] within what limits we have the right to call it the same ; there is its fundamental difference with any other object.”

La notion saussurienne d'identité est ainsi interprétée par Jakobson en termes de dualité convention abstraite/occurrence<sup>1364</sup>, c'est-à-dire en termes positivistes, et c'est là, pour lui, une prise en compte de la spécificité de l'objet de la linguistique, objet qui, bien que donné,

---

This assertion displays a close correspondence with the continual inquiry of Charles Sanders Peirce into the relationship between *Legisigns*, and *Replicas* (or *Instances*). In general Saussure's remarks on *sémiologie*, inspired by his meditations on Whitney, are essentially akin to the *semiotic* ideas of Peirce who, however, nowhere refers to his New England countryman. » (J. Whi. : p. 229).

<sup>1364</sup> C'est là, en effet, *mutatis mutandis*, la conception peircienne. Voir notamment, dans *Écrits sur le signe* : « Un légisigne est une loi qui est un signe. Cette loi est d'ordinaire établie par les hommes. Tout signe conventionnel est un légisigne, [mais non l'inverse]. Le légisigne n'est pas un objet singulier, mais un type général qui, on en a convenu, doit être signifiant. Tout légisigne signifie par son application dans un cas particulier, qu'on peut appeler sa *réplique* : Par exemple, le mot "the" qui apparaît d'ordinaire en anglais quinze à vingt-cinq fois par page. Il est à chaque fois le même mot, le même légisigne. Chaque cas particulier est une réplique. La réplique est un sinsigne [soit « une chose ou un événement existant réel qui est un signe » (Peirce, 1978 : p. 139)]. Ainsi, tout légisigne requiert des sinsignes. Mais ces derniers ne sont pas des sinsignes ordinaires, comme le sont des reproductions particulières qui sont considérées comme signifiantes. Et la réplique ne serait pas signifiante sans la loi qui la rend signifiante. » (Peirce, 1978 : p. 139), « Un symbole est un signe qui renvoie à l'objet qu'il dénote en vertu d'une loi, d'ordinaire une association d'idées générales, qui détermine l'interprétation du symbole par référence à cet objet. Il est donc lui-même un type général ou une loi, c'est-à-dire un légisigne. A ce titre, il agit par l'intermédiaire d'une réplique. » (Peirce, 1978 : p. 140-141), « Un symbole est un representamen dont le caractère représentatif consiste précisément en ce qu'il est une règle qui déterminera son interprétant. Tous les mots, phrases, livres et autres signes conventionnels sont des symboles. Nous parlons d'écrire ou de prononcer le mot "homme" ; mais c'est seulement une *réplique* ou matérialisation du mot qui est prononcée ou écrite. Le mot lui-même n'a pas d'existence bien qu'il ait un être réel, dont la réalité *consiste* en ce que les existants se conformeront à lui. C'est un mode général de succession de trois sons ou representamens de trois sons, qui ne devient un signe que par le fait qu'une habitude ou loi d'acquisition a pour effet que l'on interprète ses répliques comme signifiant un homme ou des hommes. Le mot et sa signification sont tous deux des lois générales ; mais des deux le mot seul prescrit les qualités de ses répliques en elle-mêmes. A part cela, le "mot" et sa "signification" ne diffèrent pas l'un de l'autre, sauf si l'on attache un sens spécial à "signification". » (Peirce, 1978 : p. 161-162), « Un symbole, comme nous l'avons vu, ne peut pas indiquer une chose particulière ; il dénote un genre de chose. De plus, il est lui-même un genre et non une chose singulière. Vous pouvez écrire le mot "étoile", mais vous ne créez pas le mot pour autant, pas plus que si vous l'effacez, vous ne le détruisez. Le mot vit dans l'esprit de ceux qui l'utilisent. Même s'ils sont tous endormis, il existe dans leur mémoire. Nous pouvons donc admettre, si besoin est, que les "généraux" sont de simples mots, sans aucunement dire, comme le supposait Occam, qu'ils sont réellement individuels. » (Peirce, 1978 : p. 165), « Une des façons de juger de l'étendue d'un manuscrit ou d'un livre est de compter le nombre de mots qu'il contient. Il y aura ordinairement environ vingt *the* dans une page d'anglais et, bien entendu, ils comptent pour vingt mots. En un autre sens du mot "mot" cependant, il n'y a qu'un mot "the" en anglais ; et il est impossible que ce mot repose visiblement sur un page ou soit porté par la voix, pour la raison qu'il n'est pas une chose singulière ou un événement singulier. Il n'existe pas ; il ne fait que déterminer les choses à exister. Je propose d'appeler une forme significative définie de ce genre, un *type* [ou légisigne]. Un événement singulier qui arrive une fois et dont l'identité se limite à cette seule occurrence, ou à un seul objet, ou à une seule chose qui est dans un endroit singulier, à un instant singulier du temps, cet événement ou cette chose n'étant significative que parce qu'elle survient juste au moment et à l'endroit où elle survient – tel que ce mot ou cet autre sur une ligne singulière d'une page singulière d'un exemplaire singulier d'un livre – je m'aventurerai à l'appeler une contremarque [ou sinsigne]. Un caractère signifiant indéfini comme un ton de voix ne peut être appelé ni un type ni une contremarque. Je propose d'appeler ce signe un *ton* [ou qualisigne]. Pour qu'un type puisse être utilisé, il faut qu'il soit incorporé dans une contremarque qui sera un signe du type et par là de l'objet que le type signifie. Je propose d'appeler la contremarque d'un type une *instance* [ou réplique] de ce type. Il peut donc y avoir vingt instances du type "the" dans une page. » (Peirce, 1978 : p. 190). Voir également Deledalle (1974) : p. 39, Deledalle (1978) : p. 230-231, 234, 235-236 et Thibaud (1986) : p. 32. Deledalle et Rhétoré font une lecture de Saussure relativement analogue à celle de Jakobson. Voir Deledalle (1976b) : p. 21-22, Deledalle (1978) : p. 237-239, et Rhétoré (1986) : p. 44-45.

n'est cependant pas une chose. On lisait de même dans « Quest for the Essence of Language » (1965) :

« Non seulement un symbole est incapable de désigner aucune chose particulière et “désigne nécessairement une espèce de chose”<sup>1365</sup>, mais “il est lui-même une espèce et non une chose singulière”. Un symbole, par exemple un mot, est une “règle générale” qui ne remplit sa fonction signifiante qu’à travers les différents cas particuliers auxquels elle s’applique, à savoir les *répliques*, prononcées ou écrites, qui elles sont de l’ordre de la chose. Quelque variées que puissent être ces incarnations du mot, il demeure, en toutes ces occurrences, “un seul et même mot”<sup>1366</sup>. » (J. Que. : p. 37).

La perspective fonctionnelle qui sous-tend l’analyse en termes abstraits d’invariant et de variations trouve sa justification dans la réécriture du développement saussurien à laquelle se livre Jakobson dans ce passage de « La théorie saussurienne en rétrospection »<sup>1367</sup>. Il est sans doute inutile d’insister trop longuement sur les limites de la comparaison jakobsonienne du mot *nu* à un autobus. L’argumentation est cependant tout à fait saisissante, dans la mesure où s’il s’agit pour une part d’argumenter en faveur de la définition de la langue comme instrument de communication, cette définition est dans le même temps présupposée par l’argumentation, faisant figure, à nouveau, de cadre de l’examen. L’« imitation du passage cité » est ainsi dès l’abord faussée par le présupposé – largement implicite – de l’appréhension de la langue comme un outil, dont témoigne la question à laquelle elle répond : « est-ce vrai que le langage se distingue par son caractère multiple des autres outils de la civilisation humaine ? » Il ne s’agit pas en réalité, dans ce qui suit, du mot *nu*, mais du signe – au sens jakobsonien de l’*aliquid quod stat pro aliquo* ou de l’instrument de communication<sup>1368</sup> – *nu*, outil au même titre qu’un autobus. Aussi Jakobson peut-il ensuite faire valoir l’argument selon lequel « nous savons bien que ce qui importe avant tout dans tout outil, aussi bien dans la machine que dans le langage, c’est sa fonction », et qualifier la démarche saussurienne d’atomiste, lui opposant la démarche d’analyse sémiotique du langage dont il a été question

---

<sup>1365</sup> Il s’agit là encore de la théorie peircienne. Voir la note précédente.

<sup>1366</sup> « A symbol is not only incapable of indicating any particular thing and necessarily “denotes a kind of thing”, but “it is itself a kind and not a single thing.” A symbol, for instance a word, is a “general rule” which signifies only through the different instances of its application, namely the pronounced or written – thinglike – *replicas*. However varied these embodiments of the word, it remains in all these occurrences “one and the same word”. » (J. Que. : p. 358).

<sup>1367</sup> Et qui rappelle, *mutatis mutandis*, la comparaison martinettienne du trousseau de clefs. Voir la note 238 du premier chapitre.

<sup>1368</sup> On trouve un tel raccourci dans « Zur Struktur des Phonems » où il est question de « das Phonem als ein Werkzeug der Mitteilung » [« le phonème comme instrument de communication »] (J. Zu. : p. 285). De même, dans ce développement de « La théorie saussurienne en rétrospection », la comparaison s’étend sans transition du mot à la langue : dans l’ensemble du développement, l’autobus est le comparant du mot *nu*, mais le texte s’achève sur une comparaison de la langue à un autobus : « La linguistique envisage tous les éléments constitutifs d’un autobus par rapports aux besoins du transport. », implicite dans les formulations d’ouverture : « Posons-nous à présent la question : est-ce vrai que le langage se distingue par son caractère multiple des autres outils de la civilisation humaine ? Essayons d’appliquer *mutatis mutandis* le même point de vue à un autobus. ». De fait, qu’il s’agisse de langue, de phonème ou de mot, c’est-à-dire de la langue ou de ses unités, il s’agit toujours de correspondance entre son et sens. Langue et signe sont en revanche, dans la théorie saussurienne, des concepts ordonnés : la langue est *système* de signes, le signe présupposant ainsi d’autres signes et ne pouvant dès lors s’égaliser à la langue.

ci-dessus : considérer ensemble, et non isolément, le son et le sens, injonction que l'on retrouve par exemple dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » (1971-1975) :

« [...] pour la linguistique contemporaine, ainsi que pour le locuteur ou l'auditeur, les sons de la parole fonctionnent nécessairement comme porteurs de sens. Son et sens sont, tant pour la langue que pour la linguistique, une indissoluble dualité<sup>1369</sup>. » (J.Dis. : p. 13)

et dans « Parts and Wholes in Language » (1960) :

« The frequent inability of students in linguistics to go from a fractional totality to another totality that is higher or to another fraction that is lower has given rise to various isolationist trends in the science of language. For example, the outer, perceptible part of the sign, its *signans*, was examined deliberately without reference to the whole sign, which unites *signans* with *signatum*, that is, with the intelligible, translatable, semantic part of the total *signum*<sup>1370</sup>. » (J.PW : p. 280)

« When Nagel (1-d<sup>1371</sup>) reminds us that the word *whole* may refer “to a property of an object or process, and *part* to some analogous property which stands to the first in certain specified relations”, we can cite our previous example of the *signum* as the whole and the *signans* and *signatum* as its indispensably conjugated parts. Notwithstanding the experimental interest of their artificial separation in certain phases of linguistic investigation, the final aim of this analysis is the study of the two parts in relation to the whole of the sign<sup>1372</sup>. » (J.PW : p. 282).

Il apparaît nettement, ainsi, que de la même manière que la théorisation saussurienne de la langue est corrélatrice d'un renoncement au donné de l'idiome, la démarche de « recodage » ou de construction du rapport son/sens est profondément dépendante de l'obstacle épistémologique que constitue la définition de la langue comme instrument de communication. A une telle définition ne saurait en effet jamais répondre qu'une édification, dans la mesure où le signe, ne disant rien d'autre de la langue que ce qu'implique cette définition, c'est-à-dire une certaine structure, est alors intrinsèquement un principe d'analyse. A la définition de la langue comme instrument de communication répond ainsi une analyse

---

<sup>1369</sup> « [...] for contemporary linguistics there is no such field as sounds for themselves only. For the speaker and listener speech sounds necessarily act as carriers of meaning. Sound and meaning are, both for language and for linguistics, an indissoluble duality. » (J.Dis. : p. 130).

<sup>1370</sup> « La fréquente incapacité des étudiants en linguistique à aller d'une totalité fractionnelle à une autre totalité d'ordre supérieur ou à une autre fraction d'ordre inférieur a donné naissance à diverses tendances isolationnistes dans la science du langage. Par exemple, la partie extérieure, perceptible du signe, son *signans*, fut examinée délibérément sans référence à la totalité du signe, qui unit le *signans* au *signatum*, c'est-à-dire à la partie intelligible, traductible, sémantique du *signum* total. »

<sup>1371</sup> Les exemples donnés par Nagel sont les suivants : « Thus, a force in physics is commonly said to have for its parts or components other forces into which the first can be analyzed according to a familiar rule. Similarly, the physical brightness of a surface illuminated by two sources of light is sometimes said to have for one of its parts the brightness associated with one of the sources. » (Nagel, 1963 : p. 137). Nagel précise en outre : « In the present sense of the words, a part is not a spatial part of the whole. » (Nagel, 1963 : p. 137).

<sup>1372</sup> « Quand Nagel (1-d) nous rappelle que le mot *tout* peut renvoyer “à une propriété d'un objet ou d'un processus, et *partie* à une propriété analogue qui se trouve dans certaines relations spécifiées avec la première”, nous pouvons citer notre précédent exemple du *signum* comme tout et du *signans* et du *signatum* comme ses parties indispensablement conjuguées. Malgré l'intérêt expérimental de leur séparation artificielle dans certaines phases de l'investigation linguistique, le but final de cette analyse est l'étude des deux parties en relation au tout du signe. »



fonctionnelle, et l'on retrouve ici le double donné de la langue (comme notion et comme objet, instrument de communication ou appariement du son et du sens et principe d'analyse) auquel nous confrontait, dans le premier chapitre, l'examen de la problématique phonologique, manifestation aussi bien que noyau de la problématique structuraliste des rapports son/sens. On lisait déjà plus haut dans « La théorie saussurienne en rétrospection » :

« Chaque partie constituante de la langue peut être étudiée en deux sens différents. On peut se demander quelle est l'origine d'un élément donné et quel a été à une étape antérieure de la même langue le phénomène correspondant. C'est justement le problème cardinal de la linguistique historique du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais la question peut être posée d'une tout autre manière. On peut se demander : quel est le but de l'élément donné ? quelle est sa fonction dans le langage ? comment se rapporte cette partie à l'ensemble de la langue ? quelle est la place de cet élément dans la langue donnée et dans la langue en général ? Cette manière d'aborder les faits linguistiques a été, comme nous l'avons déjà fait remarquer, très caractéristique des étapes anciennes de la science du langage. Est-ce que nous avons le droit en examinant cette ancienne attitude purement descriptive, franchement synchronique, de la considérer comme une conception défectueuse, accessoire ou même manquant de caractère scientifique ? Non, une telle désapprobation, fréquente dans la littérature néogrammairienne est totalement inadmissible<sup>1373</sup>. Quand on entend des mots, des phrases, des énoncés, c'est *une* question – primaire et naturelle – qui vient s'imposer *avant tout* : quel est le but de ces mots, de ces phrases, de ces énoncés ? Toute définition du langage, y compris celle que l'on trouve dans les manuels néogrammairiens, le détermine comme un moyen servant à telle ou telle fin, comme un instrument adapté à sa propre fin, et par conséquent le premier devoir de la science est d'étudier le rapport entre le moyen et la fin c'est-à-dire d'examiner les parties constitutives de la langue du point de vue de leurs fonctions et de leurs rapports mutuels. Certes, cette tâche de la linguistique n'est pas l'unique tâche de la science en question. Elle n'exclut aucunement les diverses tâches ultérieures, mais c'est sa tâche primaire et comme telle indispensable. » (J.Thé. : p. 394-395).

On lit de même ensuite dans « Boas' View of Grammatical Meaning » (1959) :

« Il était clair pour Boas que toute différence dans les catégories grammaticales est porteuse d'une information sémantique. Si le langage est bien un outil servant à transmettre de l'information, il doit être impossible de décrire les parties constitutives de cet instrument sans égard à leurs fonctions, de même que la description d'une automobile qui ne se référerait pas aux tâches de ses parties actives serait incomplète et inadéquate. Boas ne renonça jamais à la question-clé : quelle est, du point de vue de l'information, la différence entre les procédés grammaticaux observés ? Il n'entendait pas accepter une théorie non sémantique de la structure grammaticale et toute allusion défaitiste à la prétendue obscurité de la notion de sens lui paraissait elle-même obscure et dépourvue de sens<sup>1374</sup>. » (J.Bo. : p. 202-203).

---

<sup>1373</sup> On voit que Jakobson identifie « synchronique » et « fonctionnel », relisant l'histoire de la linguistique à l'aune de cette identification. Voir *infra*, le chapitre 1 de la deuxième partie.

<sup>1374</sup> « It was clear to Boas that any difference of grammatical categories carries semantic information. If language is a tool serving to convey information, one cannot describe the constituent parts of this instrument with disregard of their functions, just as a description of an automobile without any reference to the tasks of its working parts is incomplete and inadequate. Boas never gave up the key question : what is the informational difference between the grammatical processes observed ? He would not accept an antisemantic theory of

et dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« Les manuels de linguistique de nos années d'université définissaient le langage comme un instrument de communication, mais en fait ceux-ci s'intéressaient presque uniquement à la généalogie (au pedigree) des *disjecta membra* du langage. On n'y trouvait aucune réponse aux questions cruciales suivantes : Comment les divers composants de cet instrument fonctionnent-ils ? Quelle est la relation multiforme, le jeu réciproque entre les deux côtés de stout signe verbal – l'aspect sensible, perceptible, que les Stoïciens ont appelé *signans* (le signifiant), et l'aspect intelligible ou, à proprement parler, traduisible, qu'ils ont nommé *signatum* (le signifié)<sup>1375</sup> ? » (J.Ret.1 : p. 131).

---

grammatical structure, and any defeatist allusion to the imaginary obscurity of the notion of meaning seemed to Boas itself obscure and meaningless. » (J.Bo. : p. 493).

<sup>1375</sup> « Though the linguistic textbooks of our college years used to define language as an instrument of communication, chief attention in these manuals was paid to the pedigree of its *disjecta membra*. No answer appeared to the crucial questions : how do the diverse components of this tool operate ? what is the multiform relationship and interplay between the two sides of any verbal sign – its sensuous, perceptible aspect, which the Stoics labeled *signans* (the signifier), and the intelligible or, properly, translatable aspect, which they termed *signatum* (the signified) ? » (J.Ret.1 : p. 631). Comme dans « La théorie saussurienne en rétrospection », Jakobson oppose ici approche génétique et approche fonctionnelle. Cette opposition, comme nous l'avons déjà souligné (voir la note 93 du chapitre 1) est récurrente dans les textes de Jakobson. On se souvient, notamment, de ce passage de « Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics » (1962) : « Le titre de ce chapitre [« Efforts... »] définit ce courant commun comme visant à la réalisation d'un modèle des moyens et des fins dans le langage. Ces efforts proviennent d'une conception universellement admise du langage comme moyen de pensée et de communication. On peut trouver dans n'importe quel manuel des déclarations sur le langage en tant qu'outil, instrument, véhicule, etc., mais, aussi étrange que cela puisse paraître, la tradition linguistique du siècle dernier n'a pas tiré la conclusion apparemment évidente découlant de ce truisme. Ainsi, le besoin élémentaire d'analyser tous les ressorts du langage du point de vue des tâches qu'ils accomplissent a émergé comme une innovation audacieuse. L'absence prolongée de toute étude des relations entre les moyens et les fins dans le langage – absence qui marque encore quelques préjugés universitaires – trouve son explication historique dans une crainte invétérée à l'égard des problèmes liés à la finalité. Dès lors, les problèmes de genèse l'ont emporté sur ceux d'orientation, la recherche des conditions préalables a supplanté l'examen des buts. » (J.Eff. : p. 314) [« The title of this paper defines this common drift as aiming toward a means-ends model of language. These efforts proceed from a universally recognized view of language as a tool of communication. Statements about language as a tool, instrument, vehicle, etc., can be found in any textbook, but, strange as it seems, the apparently self-evident inference from this truism was not drawn in the linguistic tradition of the last century. Thus the elemental demand to analyze all the instrumentalities of language from the standpoint of the tasks they perform emerged as a daring innovation. The prolonged neglect of any inquiry into the means-ends relationship in language – a neglect which still survives in some academic biases – finds its historical explanation in the inveterate fear of problems connected with goal-directedness. Therefore questions of genesis outweighed those of orientation, search for prerequisites supplanted the examination of aims. » (J.Eff. : p. 523)]. Il est notable qu'il s'agisse non seulement d'analyse fonctionnelle mais également de finalisme, c'est-à-dire, à nouveau, de définition de la langue. Le « finalisme » constitue en effet un autre argument en faveur de la définition de la langue comme instrument de communication, énoncé par Jakobson dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » (1939) : « Hanté – malgré tout son élan novateur – par l'esprit anti-finaliste de la fin du siècle dernier, F. de Saussure enseigne ce qui suit : “Par opposition à l'idée fausse que nous nous en faisons volontiers, la langue n'est pas un mécanisme créé et agencé en vue des concepts à exprimer”. Or à présent nous sommes à même de répliquer, que par opposition à l'hypercriticisme destructif de l'époque en question, c'est le sens commun, c'est précisément l'idée que nous, sujets parlants, nous faisons volontiers de la langue, qui est parfaitement véridique : la langue est en fait un instrument régi et agencé en vue des concepts à exprimer. Elle s'empare efficacement des sons et elle transforme ces données naturelles en des qualités oppositives, aptes à porter le sens. Les lois de la structure phonologique que nous venons d'aborder en sont une preuve. » (J.Lo. : p. 327). Le « finalisme » jakobsonien a ainsi pour revers une perspective « pseudo-étiologique » proche, *mutatis mutandis*, de celle de Hjelmslev (voir ci-dessus), perspective inévitable dès lors que l'on cherche à représenter la langue sans se départir d'une perspective purement analytique. Voir *infra* la section

L'analyse fonctionnelle renvoie en premier lieu, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, à l'analyse phonologique, entendue comme analyse du rapport son/sens. On lit ainsi dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« Les sons du langage ne peuvent être compris, délimités, classifiés, expliqués que sous l'angle des tâches qu'ils remplissent dans la langue. La description motrice, acoustique et auditive de la matière phonique doit être subordonnée à son analyse structurale. Autrement dit, la *phonétique*, discipline auxiliaire, doit être mise au service de la *phonologie*, qui, elle, est une partie intégrante de la linguistique. La phonologie, qui à ses débuts ne relevait que trop d'un empirisme mécanique et rampant, hérité de la phonétique désuète, cherche de plus en plus à s'émanciper. Il s'agit d'examiner les sons du langage par rapport au sens dont ils sont revêtus, bref les sons en tant que signifiants, et d'élucider avant tout la structure du rapport entre les sons et le sens. En analysant l'aspect phonique du mot, nous le dissolvons en une suite d'unités distinctives, ou phonèmes<sup>1376</sup>. » (J.Lec. : p. 115)

puis, comme nous l'avons vu plus haut, dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) :

« La linguistique postsaussurienne étend aussi la question du rapport entre le signifiant et le signifié à l'aspect phonologique du langage, et place au premier rang de ses préoccupations les questions complexes de l'interaction et de la démarcation des niveaux phonologique et grammatical<sup>1377</sup>. » (J.Rel. : p. 18).

Il est de même question, dans *The Sound Shape of Language*, à propos de la phonologie, de « la question de base : celle de la relation entre le son et le sens » :

« C'est vers les années 1870 qu'une poignée de jeunes chercheurs dispersés dans plusieurs pays s'attaqua avec énergie et de manière conséquente à la tâche consistant à dégager et identifier les constituants indivisibles du langage qui servent à différencier les unités linguistiques fondamentales douées d'un sens propre, telles que les mots et leurs éléments grammaticaux signifiants (les "morphèmes"). Trois d'entre eux, en particulier – l'anglais Henry Sweet (1845-1912), le Polonais Jan Baudouin de Courtenay (1845-1929) et le Suisse Jost Winteler (1846-1929) –, presque parfaitement contemporains, posèrent résolument la question de base : celle de la relation entre le son et le sens. A partir de

---

3- de la présente analyse puis le deuxième chapitre de la deuxième partie. La citation de Saussure est extraite du chapitre trois de la première partie du *Cours de linguistique générale*, intitulé « La linguistique statique et la linguistique évolutive » : « Par opposition à l'idée fausse que nous nous en faisons volontiers, la langue n'est pas un mécanisme créé et agencé en vue des concepts à exprimer. Nous voyons au contraire que l'état issu du changement n'était pas destiné à marquer les significations dont il s'imprègne. Un état fortuit est donné : *fôt* : *fēt*, et l'on s'en empare pour lui faire porter la distinction du singulier et du pluriel ; *fôt* : *fēt* n'est pas mieux fait pour cela que *fôt* : *\*fōti*. Dans chaque état l'esprit s'insuffle dans une matière donnée et la vivifie. » (Saussure, 1972 : p. 121-122). Pour les sources de ce passage, voir *infra*. Pour la définition jakobsonienne de la langue comme instrument de communication, voir encore notamment J.LCT : p. 91 [p. 573], cité ci-dessus et J.Ver. : p. 77 [p. 81], cité ci-dessus, ainsi que J.Cong. : p. 601 et J.CS : p. 98, également cités *infra*.

<sup>1376</sup> Voir encore, à la fin de la première leçon : « La prochaine fois, nous essaierons de préciser, ce qu'est la phonologie et comment elle réussit à rallier le problème du son à celui du sens. » (J.Lec. : p. 38).

<sup>1377</sup> « In post-Saussurian linguistics the question of relationship between the *signans* and *signatum* has been extended also to the phonological aspect of language, and the entangled questions of interplay between the phonological and grammatical levels as well as of their mutual demarcation have come to the foreground of linguistic attention. » (J.Ret.2 : p. 717-718).

1877, Sweet sépara nettement les sons “indépendamment signifiants”, pouvant correspondre à des différences de sens, de toutes les autres “différences qui ne sont pas signifiantes et ne peuvent modifier le sens” (voir RJ, II : 456 et suiv.). De même, dès 1869, Baudouin aborda le problème des différences de son qui “servent à distinguer des significations” (voir 1974 : 258), et l’établissement des “connexions entre sons et sens” devint le souci principal de sa recherche et de son enseignement au cours des décennies suivantes (voir 1963, I ; RJ, II : 394 et suiv. ; Stankiewicz, 1972). Winteler, enfin, dans sa thèse de 1876, établit une distinction radicale entre les variations qu’il qualifie de “traits accidentels” et les “propriétés essentielles”, à savoir les invariants du niveau phonétique discriminants quant au sens. Et, afin d’extraire ces invariants et de les identifier, il fit un usage délibéré des paires minimales (voir RJ, 1972a), suivi en cela par Sweet<sup>1378</sup>. » (J.SS : p. 22)

puis, à propos des unités phoniques du langage, de *signans* et de *signatum* :

« Dès lors que l’analyse sait rendre compte des divers constituants des sons du langage, il ne saurait y avoir le moindre conflit entre l’étude des unités linguistiques et celle des unités physiques, puisque chacune de ces dernières ne peut être définie qu’en liaison étroite avec le rôle qu’elle remplit au plan de la perception du langage. Tout *signans* doit s’envisager en relation avec son *signatum* (voir plus haut p. 21)<sup>1379</sup>. » (J.SS : p. 56-57).

Mais si la fonction des sons du langage est ainsi appréhendée comme un *signatum*, inversement, le *signatum* est à concevoir comme une fonction. On lit ainsi dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962) :

« Language and discourse (or, in other terms, code and exchange of messages) appeared to be in a relation of MEANS and ENDS, the same relation as that between the *signans* and *signatum* or as the relation between form and sense (in Benveniste’s definition, the relation between dissociation and integration). The mode in which opposition stands to identification is likewise a relation between means and ends<sup>1380</sup>. » (J.Cong. : p. 602)

---

<sup>1378</sup> « Consistent efforts toward the delineation and identification of those further-indivisible constituents of language which serve to differentiate fundamental linguistic units endowed with their own meaning such as words and their meaningful components (“morphemes”) was begun in the 1870s by a few young pioneers scattered throughout different countries. Three of these far-sighted scholars, all three born in the mid-1840s – the Englishman Henry Sweet (1845-1912), the Pole Jan Baudouin de Courtenay (1845-1929), and the Swiss Jost Winteler (1846-1929) – resolutely advanced the basic question of the relationship between sound and meaning. From 1877 on, Sweet outspokenly separated the “independently significant” sounds which may correspond to differences of meaning from all other “differences which are not significant and cannot alter the meaning” (cf. RJ II : 456ff.). As early as 1869 Baudouin broached the subject of the differences in sounds which are “used to differentiate meanings” (see 1974 : 258), and the elaboration of “connections between sounds and meaning” became the main concern of his research and teaching through the next decades (see 1963 I ; cf. RJ II : 394ff. ; Stankiewicz 1972). In his thesis of 1876, Winteler unswervingly distinguished variations labeled “accidental features” from “essential properties”, sense-discriminative invariants on the sound level of language. In order to extract and identify these invariants he made deliberate use of minimal pairs (cf. RJ 1972) and was followed in this technique by Sweet. » (J.SS : p. 17-18).

<sup>1379</sup> « If the analyst accounts for the different constituents of speech sounds, no conflict can arise between the study of linguistic and physical units, since any physical unit must be defined in intimate association with the role it fills in the perception of language. Any *signans* should be approached in relation to its *signatum* (see above, p. 17). » (J.SS : p. 46).

<sup>1380</sup> « La langue et le discours (ou, en d’autres termes, le code et l’échange de messages) se révèlent être dans une relation de MOYENS et de FINS, la même relation que celle qui existe entre le *signans* et le *signatum* ou que celle

et de même dans « Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics » (1962) :

« L'emphasis mise sur la dualité de tout signe verbal, reprise par Saussure à la tradition stoïcienne et scholastique, aboutit nécessairement à de nouvelles conclusions quand la relation entre les deux aspects du signe, son *signans* et son *signatum*, fut revue systématiquement du point de vue des moyens et des fins et que les deux "principes" saussuriens "de base" – l'arbitraire du signe et la *linéarité* du signifiant – se révélèrent illusoires<sup>1381</sup>. » (J.Eff. : p. 315).

Comme il était déjà apparu dans le premier chapitre, l'analyse fonctionnelle qui est au cœur de la problématique phonologique, fruit d'un dédoublement du signe, est fondamentalement homologue à l'analyse des rapports son/sens, et c'est pourquoi, inversement, la problématique phonologique est vouée à se redoubler pour une construction de la langue comme structure orientée, « totalité intégralement structurée des liens entre le *signans* et le *signatum*<sup>1382</sup> » (J.SS : p. 73). Il est ainsi question, dans « Language in Relation to Other Communication Systems » (1968), du langage comme d'un système entièrement sémiotique :

« Le langage est l'exemple d'un système purement sémiotique. Tous les phénomènes linguistiques – depuis les composants les plus petits jusqu'aux énoncés entiers et à leur échange – fonctionnent toujours et uniquement comme signes<sup>1383</sup>. » (J.OCS : p. 98).

C'est là, à nouveau, l'occasion d'une lecture projective du *Cours de linguistique générale*. On lit en effet dans « On the Identification of Phonemic Entities » (1949) :

« "Both phonematic, grammatical and lexical elements – the cited paper insists – are at the same time inner and outer phenomena." As a matter of fact, this twofold nature of any phonemic entity, uniting it with all the superordinated linguistic constituents, was ascertained at the very outset of phonemic inquiry. Beginning in the early eighties, Baudouin de Courtenay repeatedly stated that from the semantic point of view "the utterance breaks up into sentences, sentences into significative words, words into morphological components or morphemes and morphemes into phonemes". For "a morpheme is divisible only into components which are of the same nature as itself : they, too, must be significative". Thus, a dissociation of the morpheme into physical or physiological elements, i.e. into sounds, would be, according to Baudouin de Courtenay, "an unjustified and paralogical jump in division".

Likewise for Ferdinand de Saussure any linguistic constituent is necessary a "twofold entity" ("entité à deux faces"<sup>1384</sup>). "Une unité matérielle n'existe que par le sens,

---

qui existe entre forme et sens (dans la définition de Benveniste, la relation entre dissociation et intégration). Le mode sur lequel l'opposition fait face à l'identification est de même une relation entre moyens et fins. »

<sup>1381</sup> « The emphasis on the duality of any verbal sign, taken over by F. de Saussure from Stoic and Scholastic tradition, necessarily brought new results when the relation between the two aspects of the sign, its *signans* and *signatum*, was consistently revised from the means-ends angle, and the two Saussurian "basic principles" – the arbitrariness of the sign and the linearity of the *signans* – proved to be illusory. » (J.Eff. : p. 524).

<sup>1382</sup> « utterly structured totality of links between the *signans* and the *signatum* » (J.SS : p. 60).

<sup>1383</sup> « Language is an example of a purely semiotic system. All linguistic phenomena – from the smallest components to entire utterances and their interchange – act always and solely as signs. » (J.OCS : p. 703).

<sup>1384</sup> Il s'agit dans le *Cours de linguistique générale* – et l'omission est significative – d'« entité psychique à deux faces » (Saussure, 1972 : p. 99).

la fonction dont elle est revêtue ; ce principe est particulièrement important pour la connaissance des unités restreintes, parce qu'on est tenté de croire qu'elles existent en vertu de leur pure matérialité. ... Inversement ... un sens, une fonction n'existent que par le support de quelque forme matérielle.<sup>1385</sup> » (J.Id. : p. 418).

On reconnaît ici le développement du *Cours de linguistique générale* sur les entités abstraites<sup>1386</sup>, dans le cadre duquel le terme de fonction – dû, par ailleurs, aux éditeurs, ce qu'ignorait évidemment Jakobson en 1949<sup>1387</sup> – désigne une fonction syntaxique, non une fonction au sens jakobsonien. Par ailleurs, si la proposition saussurienne peut effectivement être dite s'appliquer à « tout constituant linguistique », la définition saussurienne du « constituant linguistique » est profondément différente de son homologue jakobsonienne, et notamment, comme nous l'avons vu, n'est pas applicable aux phonèmes. Or, il est probable, à la comparaison des deux mentions de Baudouin et de Saussure et en considération de la manière dont il coupe la citation, que Jakobson projette dans le syntagme « unités restreintes » ses propres unités minimales, là où il s'agit chez Saussure de mots :

« Une unité matérielle n'existe que par le sens, la fonction dont elle est revêtue ; ce principe est particulièrement important pour la connaissance des unités restreintes, parce qu'on est tenté de croire qu'elles existent en vertu de leur pure matérialité, que par exemple *aimer* ne doit son existence qu'aux sons qui le composent. » (Saussure, 1972 : p. 191)

« Riedlinger : <Plus il est nécessaire de rappeler pour> les petites **unités** comme le mot <qu'elles> ne sont rien sans le **sens** qui s'y attache, [...]

Gautier : Les petites **unités**, soit le mot, ne sont rien sans le **sens** qui s'y rattache.

Constantin : Les <petites> unités comme les mots ne sont rien sans le sens qu'on y rattache » (Saussure, 1967 : p. 316).

On lit de même ensuite dans *The Sound Shape of Language* :

« Ainsi, la pertinente mise en garde du jeune Baudouin de Courtenay contre tout “saut injustifié et paralogique” amenant à passer sans transition d'unités sémantiques comme la phrase ou le mot et ses composants grammaticaux minimaux (les “morphèmes”, comme il les appelait déjà) au matériel sonore brut, sans tenir compte de la fonction sémiologique de celui-ci, a été peu à peu confirmée par la recherche linguistique, en même temps que le

---

<sup>1385</sup> « “Les éléments phonématiques, grammaticaux et lexicaux – insiste la communication mentionnée – sont à la fois des phénomènes internes et externes.” [H.P.P. : p. 134] A vrai dire, la nature double de toute entité phonémique, qui l'unit avec tous les constituants linguistiques superordonnés, fut établie dès les premiers commencements de la recherche phonémique. A partir du début des années 80, Baudouin de Courtenay ne cessa d'affirmer que d'un point de vue sémantique “l'énoncé se décompose en phrases, les phrases en mots significatifs, les mots en composants morphologiques ou morphèmes et les morphèmes en phonèmes”. Parce qu’“un morphème n'est divisible qu'en composants qui sont de la même nature que lui : ils doivent également être significatifs ». Ainsi, une dissociation du morphème en éléments physiques ou physiologiques, c'est-à-dire en sons, serait, selon Baudouin de Courtenay, “un saut injustifié et paralogique dans la division”.

De même pour Ferdinand de Saussure, tout constituant linguistique est nécessairement une entité à deux faces. “Une unité matérielle n'existe que par le sens, la fonction dont elle est revêtue ; ce principe est particulièrement important pour la connaissance des unités restreintes, parce qu'on est tenté de croire qu'elles existent en vertu de leur pure matérialité. ... Inversement ... un sens, une fonction n'existent que par le support de quelque forme matérielle.” »

<sup>1386</sup> Voir Saussure (1972) : p. 190-192, cité ci-dessus.

<sup>1387</sup> Voir Saussure (1967) : p. 319.

problème de la relation entre les deux faces du signe verbal – *signans* et *signatum* – se voyait élargi jusqu’à inclure les unités phonétiques du langage elles-mêmes. Et c’est tout le développement ultérieur de la linguistique qui a fait écho à l’idée de Saussure selon laquelle un constituant linguistique est toujours une “entité à deux faces” et “toute unité matérielle n’existe que par le sens, la fonction qui lui est impartie”<sup>1388</sup>. » (J.SS : p. 26).

On retrouve, avec une telle lecture, ainsi qu’il apparaît nettement dans ce dernier passage, la problématique de l’intégration de la phonie à la langue, exprimée en termes d’extension de la problématique des rapports son/sens, c’est-à-dire de dédoublement du signe. Il s’agit, conformément à l’injonction d’analyser son et sens dans leurs interrelations, de considérer les unités phoniques comme des signes. On lit ainsi dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« Toute entité linguistique, de la plus large à la plus petite, est la conjonction nécessaire d’un *signans* et d’un *signatum*. Ainsi, le trait distinctif ne peut se définir que par son *signans*, une propriété phonique oppositive, lié à son *signatum*, la fonction distinctive du trait, sa capacité de différencier des sens<sup>1389</sup>. » (J.Ret.1 : p. 162-163).

Jakobson opposait de même, dans « The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations » (1948), problématique phonologique et problématique phonétique en termes de prise en compte de la dualité du signe linguistique. On se souvient de ce passage, cité ci-dessus :

« La pensée structuraliste moderne l’a clairement établi : le langage est un système de signes, la linguistique est partie intégrante de la science des signes, la *sémiotique* (ou, dans les termes de Saussure, la *sémiologie*). La définition médiévale du signe – *aliquid stat pro aliquo* – que notre époque a ressuscitée, s’est montrée toujours valable et féconde. C’est ainsi que la marque constitutive de tout signe en général, du signe linguistique en particulier, réside dans son caractère double : chaque unité linguistique est bipartite et comporte deux aspects, l’un sensible et l’autre intelligible – d’une part le *signans* (le *signifiant* de Saussure), d’autre part le *signatum* (le *signifié*). Ces deux éléments constitutifs du signe linguistique (et du signe en général) se supposent et s’appellent nécessairement l’un l’autre<sup>1390</sup>. » (J.Int. : p. 162).

---

<sup>1388</sup> « Thus, the astute warning of the young Baudouin de Courtenay against “an unjustified and paralogical jump” from the treatment of such semantic units as sentences, words, and their minimal grammatical components (“morphemes” as he named them) to the gross sound matter without any regard for its semiotic function has been corroborated by decades of linguistic research, and the question of the relationship between the two sides of verbal signs – the *signans* and the *signatum* – has finally been extended to the sound units of language as well. Saussure’s view that any linguistic constituent is “une entité à deux faces” and that “any material unit only exists through the sense, the function it is endowed with”, has been echoed, discussed, and worked through in the subsequent development of linguistics. » (J.SS : p. 21).

<sup>1389</sup> « Every linguistic entity, from the largest down to the very smallest, is a necessary conjunction of *signans* and *signatum*. Thus the distinctive feature is definable only by its *signans*, an oppositive sound property, coupled with its *signatum*, the distinctive function of the feature – its capacity to differentiate meanings. » (J.Ret.1 : p. 656).

<sup>1390</sup> « As modern structural thinking has clearly established, language is a system of signs, and linguistics is part of the science of signs, or SEMIOTIC (Saussure’s *sémiologie*). The ancient definition of the sign – “*aliquid stat pro aliquo*” – has been resurrected and proposed as still valid and productive. Thus the essential property of any sign in general, and of any linguistic sign in particular, is its twofold character : every linguistic unit is bipartite and involves two aspects – one sensible and the other intelligible – or, in other words, both a *signans* (Saussure’s

Or, Jakobson poursuit, renouvelant, *mutatis mutandis*, l'analyse de « La théorie saussurienne en rétrospection » :

« Mais, dans la mesure où les chercheurs appliquèrent systématiquement les méthodes isolatrices postulées par les néo-grammairiens, ces deux aspects des phénomènes linguistiques, le sensible et l'intelligible, furent conçus exclusivement comme des domaines fermés et indépendants. On ne tint plus aucun compte de l'unité du signe. L'étude des sons du langage, coupés de leur fonction signifiante, perdit inévitablement sa connexion étroite avec la linguistique comme discipline sémiologique et menaça de devenir une simple branche de la physiologie et de l'acoustique ; quant au problème strictement linguistique des significations, ou bien on l'oublia dans la quête de leur arrière-plan psychologique, ou bien on le confondit avec le "royaume extrinsèque des objets non linguistiques" – selon l'expression de Charles Morris.

On ne peut mener à bien l'analyse d'un signe linguistique quel qu'il soit, qu'à la condition d'étudier son aspect sensible à la lumière de son aspect intelligible (le *signifiant* à la lumière de son *signifié*) et réciproquement. Le dualisme indissoluble de tout signe linguistique est le point de départ de la linguistique moderne dans le combat obstiné qu'elle mène sur deux fronts. Le son et le sens : ces deux domaines doivent être complètement incorporés dans le champ de la science du langage ; il faut analyser systématiquement les sons de la parole à la lumière du sens, et le sens lui-même, en se référant à la forme phonique. Nous pouvons et nous devons résoudre un signe linguistique complexe en ses éléments constitutifs. Nous pouvons et nous devons obtenir finalement les plus petites unités linguistiques, mais il nous faut toujours garder présente à l'esprit l'idée que, si l'analyse linguistique, et en général l'analyse sémiotique, résout des unités sémiotiques complexes en unités plus petites, il s'agit toujours d'unités sémiotiques. Chacune de ces unités, même les unités ultimes, doit avoir deux faces, comprendre à la fois une face *signifiante* et une face *signifiée*<sup>1391</sup>. » (J.Int. : p. 162-163).

La hiérarchie des unités<sup>1392</sup>, à l'exception du dernier niveau, est analogue à celle de Baudouin (voir ci-dessus<sup>1393</sup>). L'unité la plus grande est l'*énoncé* (*utterance*), l'énoncé

---

*signifiant*) and a *signatum* (*signifié*). These two constituents of any linguistic sign (and of any sign in general) necessarily presuppose and require each other. » (J.Int. : p. 103).

<sup>1391</sup> « But as long as linguists consistently applied the isolating method postulated by the neogrammarian school, these two aspects of linguistic phenomena, the sensible and the intelligible, were envisaged quite uniquely as entirely independent and closed domains. Thus the unity of the sign was disregarded. The study of speech sounds cut off from their significant function inevitably lost its intimate connection with linguistics as a semiotic discipline and threatened to become merely a branch of physiology and of acoustics, whereas the strictly linguistic problem of meaning was either forgotten in the search for their psychological backgrounds or mistaken for the extrinsic "realm of non-linguistic objects" (according to Charles Morris' terse formulation).

An analysis of any linguistic sign whatever can be performed only on condition that its sensible aspect be examined in the light of its intelligible aspect (the *signans* in the light of the *signatum*) and vice versa. The indissoluble dualism of any linguistic sign is the starting point of present-day linguistics in its stubborn struggle on two fronts. Sound and meaning – both these fields have to be thoroughly incorporated into the science of language : speech sounds must be consistently analyzed in regard to meaning, and meaning, in its turn, must be analyzed with reference to the sound form. We can and must resolve a complex linguistic sign into its constituent signs. We can and must finally obtain the smallest linguistic units, but we have to remember that any linguistic and in general semiotic analysis resolves more complex semiotic units into smaller but still semiotic units. Any such unit, even the ultimate, must be twofold and comprise both a *signans* and a *signatum*. » (J.Int. : p. 103-104).

<sup>1392</sup> Pour l'ensemble du développement, voir J.Int. : p. 163-165 [p. 104-106].

<sup>1393</sup> Ainsi que Baudouin de Courtenay (1910) : p. 69 (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 267), cité ci-dessus dans la note 1067.



minimum étant la *phrase (sentence)*, qui « consiste en *mots*<sup>1394</sup> » (J.Int. : p. 163) Ceux-ci correspondent aux « plus petits éléments effectivement séparables<sup>1395</sup> » (J.Int. : p. 163) et se décomposent eux-mêmes en *unités formelles minima (minimum formal units)* ou *minima formels (formal minimums)*, autrement appelées *morphèmes (morphemes)*, qui sont les « plus petite[s] unité[s] linguistique[s] dotée[s] d'un sens propre<sup>1396</sup> » (J.Int. : p. 163) et se décomposent à leur tour en *phonèmes (phonemes)*, dont « [l]a fonction sémiotique [...], à l'intérieur d'une unité linguistique plus complexe, est de signaler que cette unité a un autre sens qu'une unité équipollente qui, toutes choses égales d'ailleurs, contient un autre phonème à la même place<sup>1397</sup> » (J.Int. : p. 164). Comme nous l'avons vu ci-dessus, le phonème se décompose enfin en *traits distinctifs (distinctive features)*, « ou “éléments différentiels” au sens de Saussure<sup>1398</sup> » (J.Int. : p. 165). Et Jakobson prend soin de préciser, à nouveau :

« Toutes les différences existant entre les phonèmes d'une langue donnée peuvent se ramener à des oppositions binaires, simples et indécomposables, de traits distinctifs. Il est donc possible de désintégrer tous les phonèmes de n'importe quelle langue en traits distinctifs eux-mêmes indivisibles. Le système des phonèmes (ou, comme disait Sapir, “le système des atomes symboliques”) est réductible à un réseau de quelques traits distinctifs (à un système, pourrait-on dire, de particules élémentaires) : le parallélisme est complet avec l'évolution récente des concepts en physique. En déterminant de la sorte la composition intrinsèque d'un phonème, nous appliquons des critères strictement *sémiotiques*, les mêmes que pour les unités plus complexes : le *signifiant* est envisagé dans sa relation au *signifié*<sup>1399</sup>. » (J.Int. : p. 165)

avant de conclure :

---

<sup>1394</sup> « consists of WORDS » (J.Int. : p. 104).

<sup>1395</sup> « its minimal actually separable components » (J.Int. : p. 104).

<sup>1396</sup> « the smallest linguistic unit charged with its own meaning » (J.Int. : p. 104).

<sup>1397</sup> « The semiotic function [...] within a higher linguistic unit is to denote that this unit has another meaning than a equipollent unit with *ceteris paribus* contains another phoneme in the same position. » (J.Int. : p. 105). On retrouve ici la singularité du phonème par rapport aux autres unités sémiotiques de la langue (voir ci-dessus) : « Les *unités formelles minima* peuvent être décomposées en unités linguistiques plus petites. Voilà qui est contradictoire, semble-t-il, puisque toute unité linguistique a, par définition, deux faces et que, en même temps, nous définissons le “minimum formel” comme la plus petite unité dotée d'un sens propre. Quelle est donc la valeur sémiotique des *phonèmes*, ces unités plus fines en lesquelles nous décomposons les minima formels ? Nous sommes ici à un niveau plus bas de la *sémiosis* : le phonème participe à la signification, sans avoir pourtant de signification propre. » (J.Int. : p. 164) [« The MINIMUM FORMAL UNITS are resolvable into smaller linguistic units. This statement seems to contain a contradiction since any linguistic unit is *per definitionem* twofold and since at the same time we define the “formal minimum” as the smallest unit charged with its own meaning. What is the semiotic value of phonemes, the smaller units into which we resolve the formal minimum ? It is a lower level of SEMIOSIS : the phoneme participates in the signification, yet has no meaning of its own. » (J.Int. : p. 105)].

<sup>1398</sup> « Saussure's *éléments différentiels* » (J.Int. : p. 105-106).

<sup>1399</sup> « All differences of phonemes in any language can be resolved into simple and undecomposable binary oppositions of distinctive features. Hence all phonemes of any language can be fully dissociated into further indivisible distinctive features. The pattern of phonemes (or as Sapir says, “the system of symbolic atoms”) can be reduced to a net of few distinctive features (a system, one might term it, of primary particles) : the parallel to the recent development of physical concepts is complete. When ascertaining thus the intrinsic composition of a phoneme, we apply strictly SEMIOTIC CRITERIA, just as for the higher units : the *signans* is envisaged in relation to its *signatum*. » (J.Int. : p. 106).

« Ainsi les progrès méthodologiques accomplis par la phonologie conduisent à renverser les barrières qui tenaient séparées, comme des aires non pertinentes l'une par rapport à l'autre, l'étude des sons du langage et la science propre des signes linguistiques<sup>1400</sup>. » (J.Int. : p. 165).

On lit encore dans les *Dialogues* :

« La pierre angulaire de notre compréhension et structuration de la phonologie fut le rapport entre le son et le sens. L'exigence que j'avais de tenir compte du sens d'une manière conséquente, m'obligeait, dans mes discussions en Amérique, à insister particulièrement sur les questions liées au sens et sur l'élaboration ultérieure et successive des principes d'application de ces questions à la phonologie. La conception de tout signe linguistique à n'importe quel niveau comme la combinaison de deux aspects de la langue, à savoir le signifiant et le signifié, que Saussure tenait de l'ancienne doctrine des stoïciens, devait être appliquée d'une façon précise et exhaustive à tous les niveaux de l'analyse linguistique et à chacun de ces niveaux pris séparément. Cela concernait au même titre la syntaxe, la morphologie et l'analyse des sons du langage. Je devais démontrer que l'opposition en soi de ces deux aspects, le signifiant et le signifié, était de toute évidence une opposition binaire, puis élargir le concept logique d'opposition binaire à tous les phénomènes grammaticaux et phonologiques. » (J.Dial. : p. 48-49)

et enfin, quoique le propos soit plus général dans la mesure où l'argumentation semble concerner les deux niveaux des unités supérieures et minimales, dans « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique » (1974) :

« Ceux qui considèrent le système des signes de la langue comme le seul ensemble digne d'être l'objet de la science des signes commettent une pétition de principe. L'égoïsme des linguistes qui tiennent à exclure de la sphère sémiotique les signes organisés de façon différente que ne le sont ceux de la langue réduit en fait la sémiotique à un simple synonyme de la linguistique. Mais les desseins pour restreindre l'étendue de la sémiotique vont parfois encore plus loin.

A tous les niveaux et sous tous les aspects du langage le rapport réciproque entre les deux faces du signe, le signifiant et le signifié, reste en vigueur, mais il est évident que le caractère du signifié et la structuration du signifiant changent suivant le niveau du phénomène linguistique. Le rôle privilégié de l'oreille droite (et, proprement dit, celui de l'hémisphère gauche du cerveau) uniquement dans la perception des sons du langage est une manifestation primaire de leur valeur sémiotique, et toutes les composantes phoniques (que ces soient des traits distinctifs, démarcatifs ou stylistiques ou bien même des éléments strictement redondants) fonctionnent comme signes pertinents, munis chacun de son propre signifié. Chaque niveau supérieur apporte de nouvelles particularités de signifiante : elles changent substantiellement en montant l'échelle qui mène du phonème au morphème et de là aux mots (avec toute leur hiérarchie grammaticale et lexicale) pour passer ensuite par divers niveaux de structures syntaxiques jusqu'à la phrase (*sentence*), puis au groupement des phrases dans l'énoncé et finalement à la séquence des énoncés dans le dialogue. *Chacune* de ces étapes successives est caractérisée par ses propriétés nettes et spécifiques et par le degré de sa soumission aux règles du code et aux exigences du contexte. En même temps chacune de ses parties dans la mesure du possible prend part à la signifiante du tout. La question de savoir ce que signifie un morphème, un mot, une phrase ou un énoncé donné est également valable

---

<sup>1400</sup> « In this way improvement in the methods of phonemics removes the barrier which has kept apart the study of speech sounds and the proper science of linguistic signs as "mutually irrelevant" areas. » (J.Int. : p. 106).

pour toutes ces unités. La complexité relative de signes tels qu'une période syntaxique, un monologue ou un entretien ne change rien au fait que nécessairement et dans n'importe quel phénomène du langage tout est signe. Du trait distinctif jusqu'au tout du discours les entités linguistiques, malgré leurs différences de structure, de fonction et d'envergure, restent toutes soumises à une science commune et unique, celle des signes.

[...]

Dans les recherches sémiotiques qui abordent les questions de langage on devra prendre garde contre une attribution imprudente des caractères spéciaux de la langue aux autres systèmes sémiotiques. En même temps on se gardera d'ôter à la sémiotique l'étude des systèmes de signes qui ont peu de ressemblance avec la langue et de poursuivre cette action d'ostracisme jusqu'à déceler une couche prétendument "non-sémiotique" dans le langage même. » (J.Cou. : p. 14-15).

La problématique phonologique est intrinsèquement une problématique des rapports son/sens, et c'est pourquoi cette homologie entre l'analyse des divers niveaux du langage, et la construction corrélatrice d'une structure orientée caractérise également la linguistique martinettienne, dans le cadre de laquelle, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la problématique phonologique est interprétable, tout comme chez Jakobson, en termes de dédoublement de la distinction son/sens. Mais ces formulations en termes de sémiotique nous confrontent à nouveau à la spécificité de la perspective jakobsonienne, où ce que Martinet conçoit en termes de fonction est pensé en termes de signifié. Le redoublement de la problématique phonologique – ou le dédoublement du signe – est marqué d'une dualité irréductible, inhérente au cadre d'analyse que fournit le signe. S'il s'agit en effet, comme le pose Jakobson dans l'un des passages de « The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations » (1948) que nous avons cités ci-dessus, d'« analyser systématiquement les sons de la parole à la lumière du sens, et le sens lui-même, en se référant à la forme phonique », la structure orientée implique dans le même temps la primauté de l'analyse sémantique. On lit ainsi tout d'abord, également dans « The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations » :

« Cette discrédence entre les unités formelles et les unités de sens, cette asymétrie entre le *signifiant* et le *signifié* – asymétrie qui est particulièrement frappante dans le type classique des langues indo-européennes – a été à juste titre présentée comme un des traits structuraux caractéristique du signe linguistique. Mais qui dit asymétrie ne dit pas manque de correspondance entre les deux aspects, et la solidarité entre les formes et leurs fonctions sémantiques demeure évidente. Les *minima sémantiques* d'une langue donnée ne peuvent se définir que par rapport à leurs contreparties formelles, et, inversement, on ne peut déterminer les *unités formelles minima* sans se référer à leurs contreparties sémantiques<sup>1401</sup>. » (J.Int. : p. 164)

et de même dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » (1971-1975) :

---

<sup>1401</sup> « This discrepancy between the formal units and the semantic units, this asymmetric dualism of *signans* and *signatum*, particularly striking in the classic type of Indo-European languages, has been rightly pointed out as a pertinent structural trait of the linguistic sign. But the asymmetry does not mean a lack of correspondence between these two aspects, and the mutual solidarity of the forms and their semantic functions remains quite evident. The SEMANTIC MINIMUMS of a given language can be stated only with reference to their formal counterparts, and vice versa, the MINIMAL FORMAL UNITS cannot be determined without reference to their semantic counterparts. » (J.Int. : p. 105). Nous reviendrons ci-dessous sur cette notion d'asymétrie.

« [...] pour la linguistique contemporaine, ainsi que pour le locuteur ou l'auditeur, les sons de la parole fonctionnent nécessairement comme porteurs de sens. Son et sens sont, tant pour la langue que pour la linguistique, une indissoluble dualité. Dans le rapport mutuel du son et du sens, ni l'un ni l'autre ne peuvent être considérés comme une simple colonie : la dualité du son et du sens doit être étudiée, à la fois, sous l'angle du son et sous l'angle du sens<sup>1402</sup>. » (J.Dis. : p. 13).

Mais dans le même temps, la langue est définie comme « le système de transformations par le moyen duquel un ensemble de signifiants est converti en un ensemble de signifiés<sup>1403</sup> » (J.LCT : p. 93), ce qui implique sa construction comme structure orientée, dans le cadre d'une analyse qui est moins réversible qu'elle n'est une analyse sémantique du son, matière phonique ou formes. Dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*, citant Whorf, Jakobson parle, d'une manière qui nous semble profondément ambiguë, de « recherche du sens » :

« Quel que soit le niveau de langue que nous examinons aujourd'hui, nous ne pouvons qu'être d'accord avec Benjamin Lee Whorf (1936) sur le fait que "l'essence même de la linguistique, c'est la recherche du sens"<sup>1404</sup>. Cette conception d'un lien indissoluble entre

---

<sup>1402</sup> « [...] for contemporary linguistics there is no such field as sounds for themselves only. For the speaker and listener speech sounds necessarily act as carriers of meaning. Sound and meaning are, both for language and for linguistics, an indissoluble duality. Neither of these factors can be considered as a simple colony of the other : the duality of sound and meaning must be studied both from the angle of sound and from that of meaning. » (J.Dis. : p. 130).

<sup>1403</sup> « the conventional transformations by which a set of *signantia* is converted into a set of *signata* » (J.LCT : p. 575). Voir également, quelques pages plus haut : « D'après McKay, le mot-clé de la théorie de la communication, c'est la notion de possibilités préconçues ; la linguistique dit la même chose. Dans aucune des deux disciplines il n'y a eu le moindre doute sur le rôle fondamental joué par les opérations de sélection dans les activités verbales. L'ingénieur admet que l'émetteur et le receveur d'un message verbal ont en commun à peu près le même "système de classement" de possibilités préfabriquées, et, de la même manière, la linguistique saussurienne parle de la *langue* qui rend possible l'échange de *parole* entre les interlocuteurs. Un tel "ensemble de possibilités déjà prévues et préparées" implique l'existence d'un code, et ce code est conçu par la théorie de la communication comme "une transformation convenue, habituellement terme à terme et réversible" par le moyen de laquelle un ensemble donné d'unités d'information est converti en une séquence de phonèmes et vice versa.

Le code assortit le signifiant au signifié et le signifié au signifiant. Aujourd'hui, grâce au traitement par la théorie de la communication des problèmes de codage, la dichotomie saussurienne entre langue et parole peut recevoir une nouvelle formulation, beaucoup plus précise, ce qui lui donne une valeur opérationnelle neuve. Réciproquement, dans la linguistique moderne, la théorie de la communication peut trouver de riches informations sur la structure stratifiée, aux aspects multiples et compliqués, du code linguistique. » (J.LCT : p. 90) [« Preconceived possibilities, according to MacKay, "is the key phrase in communication theory", and a similar claim comes from linguistics. In neither discipline has there been any doubt about the fundamental role of selective operations in verbal activities. The engineer assumes a "filing system" of prefabricated possibilities more or less common to the sender and receiver of a verbal message, and Saussurian linguistics speaks correspondingly about *langue*, which makes possible an exchange of *parole* between interlocutors. Such an "ensemble of possibilities already foreseen and provided for" implies a code, conceived by communication theory as "an agreed transformation – usually one-to-one and reversible" – by which one set of informational units is converted into another set, for instance, a grammatical unit into a phonemic sequence and vice-versa. The code matches the *signans* with its *signatum* and the *signatum* with its *signans*. Today, with respect to the treatment of coding problems in communication theory, the Saussurian dichotomy *langue/parole* can be restated much more precisely and acquires a new operational value. Conversely, in modern linguistics communication theory may find illuminating information about the stratified structure of the intricate linguistic code in its various aspects. » (J.LCT : p. 572-573)]. Sur cette lecture de la distinction saussurienne langue/parole, voir *infra*, le chapitre 3 de cette première partie.

<sup>1404</sup> Voir, dans *Linguistique et anthropologie* : « L'essence même de la linguistique est la recherche des significations, et avec l'amélioration des méthodes scientifiques elle devient inévitablement plus psychologique

*son* et *sens* considérés comme les deux parties intégrales du langage doit être développée et approfondie<sup>1405</sup>. » (J.Ret.1 : p. 165-166).

De fait, si la construction jakobsonienne, de même que la construction martinettienne, exhibe cette dualité inhérente au redoublement de la problématique phonologique et à la construction de la structure orientée, moins fonctionnaliste et plus structuraliste que cette dernière, elle en propose une élaboration structurale et sémantique, au double sens de l'analyse fonctionnelle des sons et de l'analyse structurale du sens. Dans ce cadre, il s'agit moins d'analyse fonctionnelle que d'analyse du rapport son/sens et, par ailleurs, la représentation du fonctionnement de la communication, profondément structurale, est inséparable d'une analyse sémantique, impliquant dès lors une double construction des rapports entre structuration et fonctionnement. C'est ce que nous essaierons de mettre en évidence dans ce qui suit, en analysant successivement la construction jakobsonienne de la structure orientée, impliquant une dualité structuration/fonctionnement profondément étrangère à la perspective saussurienne ( $\beta$ ) puis la problématique sémantique et son articulation avec la problématique phonologique dans le cadre de la structure orientée ( $\gamma$ ).

#### $\beta$ - Construction de la structure orientée : structuration et fonctionnement

##### *i- Hiérarchie paradigmaticque et hiérarchie syntagmaticque*

Comme nous l'avons vu ci-dessus, la notion de stratification occupe une place importante dans la représentation jakobsonienne de la langue et de la structure. Or, cette notion est à entendre en un double sens, paradigmaticque, mais également syntagmaticque. On lit ainsi, comme nous l'avons vu plus haut, dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962) :

« Is "hierarchy" not the catchword of this Congress ? – There proved to be distinctly hierarchical ties not only between different levels of language but also between correlated units of one and the same level, and it is not by chance that the asymmetrical relation between the marked and unmarked opposites in language again and again emerged in the course of deliberations<sup>1406</sup>. » (J.Cong. : p. 599)

---

et culturelle du fait de cette quête, tout en conservant cette précision presque mathématique dans les termes, due à l'aspect systématique des phénomènes relevant du domaine linguistique. » (Whorf, 1969 : p. 45). La référence est donnée par Jakobson. Voir J.Ret.1 : p. 165, note 84.

<sup>1405</sup> « Whatever level of language we approach today, from the highest units to the ultimate components, we can only agree with Benjamin Lee Whorf that "the very essence of linguistics is the quest for meaning". I hope in my forthcoming book to develop and deepen this conception of an indissoluble bond between SOUND and MEANING as the two integral parts of language. » (J.Ret.1 : p. 658). On voit que le texte des *Écrits linguistiques II* est un peu différent de l'original anglais, dont la traduction, dans *Une Vie dans le langage*, est la suivante : « Quel que soit le niveau de langage étudié, nous ne pouvons que rejoindre B. L. Whorf lorsqu'il affirme que "l'essence de la linguistique est la recherche du sens". Je compte développer et approfondir dans un prochain ouvrage cette notion d'un lien indissoluble entre *son* et *sens*, les deux parties intégrantes du langage. » (J.Ret.1.UV : p. 61).

<sup>1406</sup> « "Hiérarchie" n'est-il pas le mot d'ordre du Congrès ? Il a été prouvé qu'il y a des liens clairement hiérarchiques non seulement entre les différents niveaux du langage mais également entre les unités corrélées

et dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » (1957) :

« De même que l'aspect syntagmatique du langage présente une hiérarchie complexe de constituants immédiats et médiats, de même l'arrangement paradigmatique des éléments se caractérise par une stratification multiforme<sup>1407</sup>. » (J.Typ.I : p. 71).

Il s'agit cette fois de la langue comme hiérarchie de niveaux linguistiques. Une telle représentation de la langue est implicite dans les premiers textes, où il est question, par exemple dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*<sup>1408</sup>, de systèmes phonologique, morphologique et syntaxique, ainsi que de divers types de rapports entre ces systèmes. La première mention explicite de l'existence de niveaux linguistiques, sauf erreur de notre part, se trouve dans « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) » (1935), où l'on peut lire :

« Steigen wir von der sprachlichen Synchronie zur vergleichend-historischen Kasuslehre empor oder versuchen wir das skizzierte Schema des modernen russischen Kasussystems und dasjenige des verbalen Baues in die zeitgemässe Untersuchung der Gesamtheit der russischen Redeteile und ihrer Wechselbeziehungen einzugliedern, oder suchen wir endlich nach den Grundsätzen einer Typologie der Kasussysteme, die trotz ihrer Vielheit so auffallende Übereinstimmungen in ihren Baugesetzen aufweisen, so bedarf auch alle diese Arbeit, um fruchtbar zu sein, einer sorgfältigen Unterscheidung der verschiedenen Grade der sprachlichen Teilganzen, insbesondere zweier Stufen, nämlich des Wortes und Wortgefüges<sup>1409</sup>. » (J.Be. : p. 70-71).

Le fait notable, dans ce développement, est que la notion de niveau linguistique y est strictement subordonnée au découpage progressif de la chaîne en segments (*Teilganzen*) de différents degrés. Les notions de tout et de partie sont centrales dans la conception jakobsonienne de la hiérarchie des niveaux linguistiques. Elles sont convoquées dès 1933 dans « Les enclitiques slaves » :

« La position des enclitiques dans la phrase constitue une des questions fondamentales concernant l'ordre des mots. Les lois du groupement des mots, de même que les principes du groupement des phonèmes ne représentent pas une agglomération mécanique de règles éparses mais un système cohérent. C'est à la fois un tout et une partie du système linguistique global. Le lien étroit subsistant entre les différentes tranches de cet ensemble apparaît de plus en plus nettement et on voit les faits phonologiques, morphologiques et

---

d'un seul et même niveau, et ce n'est pas par hasard que la relation asymétrique entre les opposés marqués et non marqués dans le langage a émergé à de nombreuses reprises dans le cours des discussions. »

<sup>1407</sup> « As the syntagmatic aspect of language presents a complex hierarchy of immediate and mediate constituents, so also the arrangement of linguistic entities in their paradigmatic aspect is in turn characterized by a multiplex stratification. » (J.Typ.I : p. 525).

<sup>1408</sup> Voir J.Rem. : p. 23, cité ci-dessus.

<sup>1409</sup> « Si nous remontons de la synchronie linguistique à la théorie historico-comparative des cas ou si nous tentons d'intégrer le schéma du système des cas du russe moderne que nous avons esquissé ainsi que celui de la structure du verbe dans l'étude contemporaine portant sur l'ensemble des parties du discours du russe et de leurs corrélations, ou, enfin, si nous nous préoccuons des principes d'une typologie des systèmes casuels, qui, en dépit de leur grand nombre, révèlent des similitudes frappantes eu égard aux lois de structure, tous ces travaux requièrent, pour être fructueux, une distinction rigoureuse entre les différents degrés de segments linguistiques, en particulier entre deux niveaux, celui du mot et celui du syntagme. »

syntactiques former une chaîne ininterrompue dans l'évolution d'un système linguistique. » (J.En. : p. 22).

On les retrouve ensuite notamment dans « Die Arbeit der sogenannten "Prager Schule" » (1936), où Jakobson évoque « la question fondamentale du rapport, nomothétique, entre la partie et le tout<sup>1410</sup> » (J.Ar. : p. 96), puis surtout dans « Parts and Wholes in Language » (1960), où il est à nouveau question de différents degrés d'unités linguistiques, et où l'on retrouve la hiérarchie, déclinée ci-dessus, de « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique », c'est-à-dire celle de « The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations », mais augmentée du niveau du discours :

« The frequent inability of students in linguistics to go from a fractional totality to another totality that is higher or to another fraction that is lower has given rise to various isolationist trends in the science of language. For example, the outer, perceptible part of the sign, its *signans*, was examined deliberately without reference to the whole sign, which unites *signans* with *signatum*, that is, with the intelligible, translatable, semantic part of the total *signum*.

Another frequent limitation was to treat the *sentence* as the highest linguistic unit. Superior wholes, namely *utterances*, which may embrace a higher integer of sentences, and the *discourse*, which normally is an exchange of utterances, remained outside the scope of linguistic analysis.

On the other hand, the sentence was often seen as the shortest actual verbal unit, while inferior entities such as the *word*, or at least its smallest meaningful constituent, the *morpheme* (and, even more, its *phonemic* components), were considered mere scientific constructs imposed by scientists upon the verbal reality. The fact that all of these entities, from the *discourse* to its ultimate components (*distinctive features*), have quite different statuses in respect to the verbal code and present diverse degrees of relative dependence does not justify the attempts to exclude some of these units from the realistic and comprehensive portrayal of language as it actually is – a multistoried hierarchy of wholes and parts<sup>1411</sup>. » (J.PW : p. 280-281).

L'argument de ce passage est très proche, *mutatis mutandis*, de celui du long développement de « La théorie saussurienne en retrospection » que nous avons analysé ci-dessus, où l'évidence du langage se formulait en termes de refus de l'atomisme. La notion de

---

<sup>1410</sup> « die grundlegende Frage nach dem gesetzmässigen Verhältnis zwischen dem Teil und dem Ganzen » (J.Ar. : p. 549).

<sup>1411</sup> « La fréquente incapacité des étudiants en linguistique à aller d'une totalité fractionnelle à une autre totalité d'ordre supérieur ou à une autre fraction d'ordre inférieur a donné naissance à diverses tendances isolationnistes dans la science du langage. Par exemple, la partie extérieure, perceptible du signe, son *signans*, fut examinée délibérément sans référence à la totalité du signe, qui unit le *signans* au *signatum*, c'est-à-dire à la partie intelligible, traductible, sémantique du *signum* total.

Une autre restriction fréquente fut de traiter la *phrase* comme l'unité linguistique la plus haute. Les tous supérieurs, à savoir les *énoncés*, qui peuvent comprendre un plus grand nombre de phrases, et le *discours*, qui est habituellement un échange d'énoncés, demeurent en dehors du champ de l'analyse linguistique.

D'un autre côté, la phrase a souvent été vue comme la plus petite unité verbale réelle, tandis que les entités inférieures comme le *mot*, ou au moins son constituant significatif le plus petit, le *morphème* (et, *a fortiori*, ses composants *phonémiques*), furent considérés comme de simples constructions scientifiques imposées par les scientifiques à la réalité verbale. Le fait que toutes ces entités, du *discours* à ses composants ultimes (les *traits distinctifs*) aient des statuts tout à fait différents à l'égard du code verbal et présentent divers degrés de dépendance relative, ne justifie pas les tentatives d'exclure certaines de ces unités d'une interprétation réaliste et complète du langage tel qu'il est réellement – une hiérarchie de parties et de tous à niveaux multiples. »

« tout » dessine ainsi, à l’horizon de l’analyse de la chaîne, l’évidence du langage qui la détermine comme répondant d’une perspective dès lors nécessairement analytique. On lit pareillement dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962), où il est par ailleurs question, de manière significative, de « divers degrés d’abstraction dans l’analyse linguistique » :

« To everyone who watched the discussions of this Congress, the general tendency to overcome any leveling and flattening of language and linguistics became quite obvious. The focusing upon the hierarchy of levels revealed a superposition of levels, sublevels, and intermediary ranks in language, a strict order in the rules of derivation, and different degrees of abstraction in linguistic analysis. Each unit of language, and language itself, appeared simultaneously and indissolubly as a whole and as a part of a superior, wider context ; and even if an individual linguist could still confine himself to some separate ranks of this scale, none of the ranks may be omitted or expunged by linguistic science. It is precisely the unrestricted scope of this multifarious science which has been patently demonstrated by our Ninth Congress<sup>1412</sup>. » (J.Cong. : p. 602).

De même que le langage jakobsonien est dualité indissoluble du son et du sens, il est, de manière tout aussi évidente, pluralité de niveaux linguistiques, impliquant une correspondance entre donné du discours et représentation de la langue. La langue est ainsi construite comme structure orientée, par le biais d’une analyse progressive d’énoncés permettant l’établissement de niveaux linguistiques dont on analysera ensuite la structuration. C’est ainsi que s’articulent les deux dimensions de la représentation jakobsonienne de la langue comme stratification, comme en témoigne un autre développement de « Parts and Wholes in Language », où la notion de partie est dotée d’une double acception et permet ainsi l’introduction, en complément de la division, de la dimension du classement :

« If by “whole” we understand “any class, set, or aggregate of elements”, then “part” may designate “either any proper subclass of the initial set or any element in the set” (Nagel, 1-c)<sup>1413</sup>. The structure of the verbal code is perhaps the most striking and intricate example of whole-part relations that are built hierarchically. From the sentence model as a whole we pass to various syntactic patterns of sentences, on the one hand, and to the grammatical constituents of the sentence, on the other. When we reach the level of the word, then either word classes or, again the morphological constituents of the word serve as parts. Gradually we arrive at the ultimate stage – the analysis of the smallest meaningful units into distinctive features. An important structural particularity of

---

<sup>1412</sup> « Pour quiconque a assisté aux discussions de ce Congrès, la tendance générale à vaincre tout nivellement et tout aplatissement est devenue tout à fait évidente. L’attention portée à la hiérarchie des niveaux a révélé une superposition de niveaux, sous-niveaux, et rangs intermédiaires dans le langage, un ordre strict de règles de dérivation, et différents degrés d’abstraction dans l’analyse linguistique. Chaque unité du langage, et le langage lui-même, est apparu simultanément et indissociablement comme un tout et comme une partie d’un contexte supérieur, plus large ; et même si un linguiste particulier peut encore se confiner à un rang distinct dans cette échelle, aucun des rangs ne peut être omis ou supprimé par la science linguistique. C’est précisément le champ sans restrictions de cette science multiple qui a été manifestement démontré par notre neuvième Congrès. »

<sup>1413</sup> Nagel donne l’exemple suivant : « Thus, by a part of the whole consisting of all the books printed in the United States during a given year may be understood either all the novels printed that year, or some particular copy of a novel. » (Nagel, 1963 : p. 137).



language is that at no stage of resolving higher units into their component parts does one encounter informationally pointless fragments<sup>1414</sup>. » (J.PW : p. 282-283).

La construction jakobsonienne de la langue comme structure de niveaux linguistiques implique ainsi deux axes de construction, qui déterminent une double stratification : syntagmatique d'une part, fondée sur la division de la chaîne, paradigmatique d'autre part, fondée sur le classement des unités de chaque niveau. On a là une réélaboration structuraliste – et, conséquemment, interne à la problématique des rapports son/sens – de la distinction saussurienne associatif/syntagmatique, avec laquelle le concept d'articulation et la notion saussurienne de fonctionnement cèdent la place à une dualité fonctionnement/structuration, dont la particularité est d'être à la fois structuraliste et proprement jakobsonienne.

#### *ii- Le syntagme comme cadre d'analyse : combinaison et constitution*

La notion de syntagme est présente dès les premiers textes mais elle a dès l'abord un sens profondément différent de celui que lui donne Saussure. Jakobson distingue tout d'abord, dans « Die Betonung und ihre Rolle in der Wort- und Syntagmaphonologie » (1930), entre phonologie de mot et phonologie de syntagme :

« Wort- und Syntagmaphonologie sind streng von einander zu unterscheiden. Um Wortphonologie handelt es sich, wenn das lautliche Merkmal ein Wort von einem anderen nach der Bedeutung unterscheidet und somit Wörter als einzelne Spracheinheiten differenziert werden.

*Syntagma* nennen wir, Baudouin de Courtenay folgend, das Wort in seiner Beziehung zur Wortverbindung, d. h. das Wort als Bestandteil des Satzes. Um *Syntagmaphonologie* handelt es sich, wenn gewisse lautliche Merkmale das Wort als Bruchteil einer umfassenderen sprachlichen Einheit, nämlich des Satzes, markieren. Die syntagmaphonologischen Merkmale zeigen die Wörter im Kontext einer Wortverbindung an. [...]

Die Abstufung der Syntagmabetonungen (die *Satzbetonung*) dient zur Differenzierung der Satzbedeutungen.

[...]

Diese beiden *syntaktischen Funktionen* der Betonung sind untrennbar miteinander verknüpft : fungiert die Betonung als Bestandteil der Syntagmaphonologie, so fungiert sie gleichzeitig als Bestandteil der Stazphonologie und umgekehrt<sup>1415</sup>. » (J.Bet. : p. 118-119).

---

<sup>1414</sup> « Si par “tout” on comprend “toute classe, ensemble ou agrégat d'éléments”, alors “partie” peut désigner “soit toute sous-classe appropriée de l'ensemble initial soit tout élément de l'ensemble” (Nagel, 1-c). La structure du code verbal est peut-être l'exemple le plus saisissant et le plus complexe de relations tout-partie construites hiérarchiquement. Du modèle de la phrase comme tout nous passons aux diverses structures syntaxiques des phrases, d'une part, et aux constituants grammaticaux de la phrase, d'autre part. Quand nous atteignons le niveau du mot, alors soit les classes de mots soit, à nouveau, les constituants morphologiques du mot font office de parties. Progressivement, nous arrivons au stade ultime – l'analyse des plus petites unités significatives en traits distinctifs. Une particularité structurale importante de la langue est qu'à aucun stade de la résolution des unités supérieures en leurs parties constituantes on ne doit enregistrer des fragments inutiles du point de vue informationnel. »

<sup>1415</sup> « La *phonologie de mot* et la *phonologie de syntagme* doivent être rigoureusement distinguées l'une de l'autre. Il s'agit de phonologie de mot quand la marque phonique distingue un mot d'un autre quant à la signification, et qu'ainsi les mots sont différenciés en tant qu'unités particulières de la langue.

La définition du syntagme (« mot comme composant de la phrase ») ainsi que la formule « le mot dans son rapport avec la combinaison de mots » insistent sur la notion de constituant, insistance qui consonne avec la mise en place d'une échelle d'unités linguistiques impliquant, notamment, la distinction entre syntagme et phrase. Cette échelle est explicitement déclinée par Baudouin de Courtenay à l'occasion de la définition du syntagme que l'on trouve dans *A Baudouin de Courtenay Anthology* (« Les lois phonétiques », 1910), et que nous avons citée ci-dessus<sup>1416</sup> :

« Conformément au genre de l'association morphologuisante et sémasiologuisante, différentes unités psychiques de la langue collectivement individuelle peuvent agir comme des totalités indivisibles, ou comme des totalités composées d'éléments intégrants. De cette manière, nous obtenons par degrés : les *syntagmes* comme parties intégrantes de la phrase, les *morphèmes* comme parties intégrantes des syntagmes, les *phonèmes* comme parties intégrantes des morphèmes. Mais le devoir de l'analyse scientifique, qui doit prendre en considération les réalités psychiques, ne nous permet pas de nous arrêter sur les phonèmes. Nous décomposons les phonèmes en des éléments psychiques prononciatifs et auditifs, ne pouvant être décomposés plus loin. Du point initial exécutif de la circulation linguistique, c'est-à-dire, du point d'émission, nous décomposons les phonèmes en éléments prononciatifs, en *kinèmes* ; du point final de réception nous les décomposons en éléments auditifs, en *akousmes*. Je considère ces termes comme indispensables pour la perfection de la pensée abstraite de notre science » (Baudouin de Courtenay, 1910 : p. 69).

Si, comme nous l'avons vu ci-dessus, Saussure distingue entre plusieurs types de syntagmes et reconnaît un statut particulier à la phrase, la distinction entre syntagme et phrase est en revanche profondément étrangère à sa théorie : les notions saussuriennes de syntagme et de syntagmatique sont absolument parallèles, le syntagme ne renvoyant pas à un type d'unité inscrit dans une échelle mais à un type de groupement définitoire d'une sphère de rapports entre unités. Il y a au contraire dans ce passage de « Die Betonung und ihre Rolle in der Wort- und Syntagmaphonologie » une disjonction entre l'axe syntagmatique et le syntagme, défini de manière restrictive comme « composant de la phrase ». Corrélativement,

---

Suivant en cela Baudouin de Courtenay, nous appelons *syntagme* le mot dans son rapport avec la combinaison de mots, c'est-à-dire le mot comme composant de la phrase. Il s'agit de *phonologie de syntagme* quand une certaine marque phonique marque le mot comme fraction d'une unité linguistique plus ample, c'est-à-dire la phrase. Les marques de la phonologie de syntagme situent les mots dans le contexte d'une combinaison de mots. [...]

La gradation des accents de syntagme (l'*accentuation de phrase*) sert à la différenciation des significations de phrase.

[...]

Ces deux *fonctions syntaxiques* de l'accentuation sont inséparablement liées l'une à l'autre : si l'accent fonctionne comme composant de la phonologie de syntagme, il fonctionne alors en même temps comme composant de la phonologie de phrase, et vice versa. »

<sup>1416</sup> Voir la note 1067. Il est évidemment impossible de prétendre que c'est à cette définition que se réfère Jakobson, qui avait accès à une part beaucoup plus significative de l'œuvre de Baudouin de Courtenay. On lit dans une note du « Projet de terminologie phonologique standardisée » (1931) signée de Jakobson (« R. J. ») : « Le terme *syntagme* est utilisé dans le Projet dans le même sens dans lequel l'utilise Baudouin de Courtenay. Il appelle syntagme une unité indivisible au point de vue syntaxique, c'est-à-dire le mot comme élément d'une unité grammaticale plus complexe, notamment de la proposition. Cf. p. ex. Введение въ языковѣдѣніе, SPb. 1913/1914, 52, 191 ; Encyklopedia Polska, Tome III, Section III, première partie, 167 sq. » (Cercle de Prague, 1931 : p. 322, note « Sur **Syntagme** »).

l'axe syntagmatique jakobsonien ne renvoie pas à une sphère de rapports, mais à l'axe de l'analyse de la chaîne, le syntagme, au sens générique d'unité correspondant à l'axe syntagmatique, étant ainsi construit comme cadre d'analyse. La phonologie de mot a affaire à la différenciation des unités, la phonologie de syntagme à l'intégration des unités dans une unité plus vaste, ou à la division de cette unité plus vaste en unités plus restreintes. Ces deux dimensions se trouvent plus clairement définies dans « Phoneme and Phonology » (1932), où l'on retrouve la distinction entre deux phonologies, mais sous une forme légèrement modifiée :

« *Word phonology* inventories the phonemes peculiar to a given language, their interrelations and possible combinations. It uses statistics to determine the functional load of these phonemes and their combinations, as well as their frequency in the vocabulary and in current speech. A special branch of word phonology is *morphological phonology* or *morpho(pho)nology*, which analyzes the phonological structure of the various morphological components of the word. While word phonology deals with those sound distinctions which are able to differentiate word meanings, *syntactical phonology* studies phonic differences capable of delimiting a word within a word group or of differentiating the meanings of word groups as wholes<sup>1417</sup>. » (J.Ph. : p. 232).

Il n'est plus question, ici, de syntagmes, mais de groupes de mots d'une part, de phonologie syntaxique d'autre part. La phonologie syntaxique semble recouvrir ce qui concerne le mot dans le syntagme et ce qui concerne les significations des phrases, et la distinction entre syntagme et axe syntagmatique dont témoignaient les thèses de « Die Betonung und ihre Rolle in der Wort- und Syntagmaphonologie » est ainsi moins manifeste<sup>1418</sup>. S'institue en revanche de manière très nette, et dans la logique de cette disjonction, une dénivellation entre deux statuts du syntagme au sens générique. La phonologie de mot est à nouveau définie comme l'étude des distinctions phoniques qui

---

<sup>1417</sup> « La *phonologie de mot* inventorie les phonèmes propres à une langue donnée, leurs interrelations et leurs combinaisons possibles. Elle utilise la statistique pour déterminer la charge fonctionnelle de ces phonèmes et de leurs combinaisons, aussi bien que leur fréquence dans le vocabulaire et dans le langage courant. Il y a une branche spéciale de la phonologie de mot, la *phonologie morphologique* ou *morpho(pho)nologie*, qui analyse la structure phonologique des différents composants morphologiques du mot. Alors que la phonologie de mot s'occupe des distinctions sonores qui sont capables de différencier les significations des mots, la *phonologie syntaxique* étudie les différences phoniques capables de délimiter un mot à l'intérieur d'un groupe de mots ou de différencier les significations des groupes de mots en tant que tous. »

<sup>1418</sup> Mais on lira à nouveau dans « Zur Struktur des Phonems » (1939) : « Jeder Satz, jede Wortverbindung (im Saussure'schen Sinne des Ausdrucks *syntagme*), jedes Wort und jeder grammatische Bestandteil des Wortes besitzt seine eigene positive und konstante Bedeutung. » [« Toute phrase, toute combinaison de mots (au sens saussurien de l'expression *syntagme*), tout mot et tout composant grammatical du mot possède sa propre signification positive et constante. »] (J.Zu. : p. 286). Le terme *syntagme* est relativement peu présent chez Jakobson et c'est pourquoi sa définition n'importe pas réellement. Dans les hiérarchisations d'unités dont il a été question ci-dessus, il n'y avait pas de niveaux intermédiaires entre le mot et la phrase. Il n'en demeure pas moins significatif que la distinction entre phrase et syntagme ait pu trouver place dans les textes de Jakobson. On trouve une autre référence au « syntagme saussurien » dans « Signe zéro », datant de 1937 : « La désinence zéro du GP1 n'a survécu que chez les noms qui distinguaient, de telle ou telle autre manière, GP1 du NSg – fût-ce par la désinence (NSg *žena*, *selo* – GP1 *žěl*, *sěl*) – par la place de l'accent (NSg *vólos* – GP1 *volós*) par un suffixe de dérivation (NSg *bojarin* – GP1 *bojar*) ou par la composition des syntagmes (dans le sens saussurien du mot) où ces formes casuelles sont usitées (NSg *aršin* nom de mesure – GP1 *aršin* qui apparaît presque toujours accompagné des noms de nombre). » (J.SZ : p. 212). Voir également J.Kar. : p. 519.

différencient les significations des mots, s'opposant à la phonologie syntaxique, qui traite quant à elle des différences phoniques qui délimitent un mot à l'intérieur d'un groupe de mots ou qui différencient les significations des groupes de mots en tant que tels. Lui est cependant assigné un double objet : l'inventaire des phonèmes et l'étude de leurs combinaisons, y compris dans le cadre de la morphonologie, avec l'apparition d'un nouveau terme, celui de « structure » au sens de la structure d'une combinaison. La structure phonologique peut ainsi être définie, dans les *Preliminaries to Speech Analysis* (1952), comme un ensemble de traits distinctifs auquel s'adjoignent des lois de combinaisons des traits distinctifs en phonèmes et des phonèmes en séquence :

« Any one language code has a finite set of distinctive features and a finite set of rules for grouping them into phonemes and also for grouping the latter into sequences ; this multiple set is termed *phonemic pattern*<sup>1419</sup>. » (J.Prel. : p. 594).

On retrouve ici l'interprétation hjelmslevienne du « groupe » ou de la combinaison syntagmatique en termes de « structure régie par des lois », qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, est éminemment analytique. Et, là encore, « structure » – pris cependant alors au sens plus général de « tout », sans connotation nomothétique – s'oppose à « somme mécanique ». On lit en effet dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« Une séquence de phonèmes n'est pas une simple somme mécanique, mais une structure présentant certains caractères supplémentaires. Ainsi, par lui-même, le phonème *i* du russe ne comporte que deux éléments différentiels : c'est un phonème fermé et non arrondi, mais, à ces qualités distinctives, le groupement des phonèmes vient ajouter des caractères spécifiquement combinatoires, à savoir le caractère postérieur [y] après une consonne non mouillée et le caractère antérieur [i] dans toute autre combinaison. [...] »

Tout ce que nous venons de dire sur la combinaison des phonèmes successifs pourrait également s'appliquer à la combinaison simultanée des éléments différentiels en phonèmes. Le phonème ne peut être lui non plus considéré comme une simple somme mécanique des éléments différentiels qui le constituent ; le phonème est, lui aussi, une structure présentant certains caractères combinatoires. » (J.Leç. : p. 102-103).

Le syntagme (au sens générique) apparaît ainsi en premier lieu comme un cadre d'analyse pour l'établissement des unités d'ordre inférieur, permettant la mise au jour d'un système d'unités différenciatrices et de leurs lois de combinaisons. La phonologie syntaxique renvoie à un autre statut du syntagme. Il s'agit cette fois des unités en tant que constituants d'une unité plus vaste, et d'autres types de fonctions phoniques. Le syntagme apparaît alors comme le cadre d'un autre type d'analyse (l'établissement des différences phoniques à fonction de délimitation) ou comme un autre type d'unité, également solidaire d'un type particulier de différences phoniques (les différences phoniques à fonction de différenciation sémantique des groupes de mots). La distinction des deux types de phonologie prendra en effet, dans les textes postérieurs, la forme d'une distinction de trois types de fonctions, puis de deux types de traits. On lisait déjà dans « Über die Beschaffenheit der prosodischen Gegensätze » (1931) :

---

<sup>1419</sup> « Tout code linguistique comprend un ensemble fini de traits distinctifs et un ensemble fini de règles relatives au groupement de ces traits en phonèmes et, également, au groupement des phonèmes en séquences ; cet ensemble multiple est appelé *structure phonologique*. »

« Welche sind die Funktionen der Betonung in der Sprache ?

1. Die *Unterscheidung* der Wortbedeutungen. Vgl. russ. *mùka* (Qual) – *mukà* (Mehl) ; *xvalì kùmu kumù* (lobe dem Gevatter die Gevatterin) – die Dativform des Subst. mask. ist hier von der Akkusativform des Subst. fem. lediglich durch die Betonungsstelle unterschieden.

2. Die *Gliederung* eines Wortgefüges in einzelne Worteinheiten. Wir müssen zwei verschiedene Formen der Gliederung streng auseinanderhalten :

a) Die *Einteilung* des Wortgefüges in einzelne Worteinheiten mittels einer Gipfelbildung : eine Worteinheit wird durch einen phonologischen Gipfel gekennzeichnet und die Betonung fungiert als ein derartiger Gipfel. Im angeführten russischen Satz oder im entsprechenden tschechischen *chvìl kmòtrovi kmòtřenku* sind ebenso viele Worteinheiten wie Wortgipfel, bzw. Betonungen vorhanden.

b) Die *Wortabgrenzung* : Die Betonung kennzeichnet eine der Wortgrenzen – den Wortanfang oder den Wortschluss ; so ruht im angeführten tschechischen Beispiel und im Tschechischen überhaupt die Betonung auf der ersten Wortsilbe.

3. Die *Abstufung* der Worte in einem Wortgefüge. Die russische Wortfolge *ràdost' ljubít'* (Freude lieben) hat zwei verschiedenen syntaktischen Bedeutungen : fällt hier die stärkere Betonung auf das Substantiv, so ist es dem Verbum als Objekt zugeordnet (die Freude lieben) ; falls aber die stärkere Betonung dem Verbum zufällt, so ist dieses dem Substantiv zugeordnet (die Freude am Lieben). Da es sich hier aber nicht mehr um die Wortbetonung an sich, sondern um die Hierarchie der Wortbetonungen im Satz (Satzbetonung) handelt, so lassen wir vorläufig diese Frage beiseite, weil sie über den Bereich unseres Themas hinausgeht<sup>1420</sup>. » (J.Üb. : p. 254-255).

Comme nous l'avons vu ci-dessus, la distinction est reprise dans « Zur Struktur des Phonems » et dans *Six leçons sur le son et le sens*<sup>1421</sup>, avant que ne soit introduite, en 1952, la distinction entre traits distinctifs et configuratifs<sup>1422</sup>. Au jeu des deux axes syntagmatique et associatif que postule la théorie saussurienne – le syntagme étant un lieu d'existence et de délimitation des unités, et réciproquement le groupe d'association la condition de l'existence

---

<sup>1420</sup> « Quelles sont les fonctions de l'accentuation dans la langue ?

1. La *distinction* des significations des mots. Voir russ. *mùka* (supplice) – *mukà* (farine) ; *xvalì kùmu kumù* (le compère loue la commère) – la forme de datif du substantif masculin se distingue ici de la forme d'accusatif du substantif féminin par la seule position de l'accent.

2. L'*articulation* d'un syntagme en unités de mots séparées. Nous devons distinguer rigoureusement deux formes différentes d'articulation :

a) La *distribution* du syntagme en unités de mots séparées au moyen d'un procédé culminatif : une unité de mot est caractérisée par une culmination phonologique et l'accentuation fonctionne comme une culmination de ce type. Dans la phrase russe mentionnée ou dans la phrase tchèque correspondante *chvìl kmòtrovi kmòtřenku* il y a autant d'unités de mots qu'il se trouve de culminations ou encore d'accentuations.

b) La *démarcation de mots* : L'accentuation marque l'une des limites de mot – le début du mot ou la fin du mot ; ainsi dans l'exemple tchèque mentionné et en tchèque en général l'accent se trouve sur la première syllabe du mot.

3. La *gradation* des mots dans un syntagme. La suite de mots russe *ràdost' ljubít'* (joie aimer) a deux significations syntaxiques différentes : si l'accent le plus fort tombe sur le substantif, alors celui-ci est subordonné au verbe comme objet (aimer la joie) ; mais si l'accent le plus fort revient au verbe, alors celui-ci est subordonné au substantif (la joie d'aimer). Comme cependant il ne s'agit plus ici de l'accentuation de mot en soi, mais de la hiérarchie des accents de mot dans la phrase (accentuation de phrase), nous laissons provisoirement cette question de côté, parce qu'elle sort du champ de notre sujet. »

<sup>1421</sup> Voir J.Zu. : p. 289 et J.Leç. : p. 71-72, cités ci-dessus. Voir aussi J.Ar. : p. 94-95 [p. 548], également cité ci-dessus.

<sup>1422</sup> Voir J.Prel. : p. 607-608, J.Tow. : p. 451, J.PP : p. 109-111 [p. 468-471], J.Ret.1 : p. 152 [p. 647] et J.SS : p. 56-61 [p. 46-50], cités ci-dessus.

du syntagme – l’élaboration jakobsonienne substitue ainsi une dualité intrinsèque de toute unité non irréductible (et en ce sens à considérer comme un syntagme, au sens générique), chacune d’entre elle étant à la fois cadre d’analyse pour l’établissement des unités d’ordre inférieur et de leur système et constituant d’une unité supérieure fournissant le cadre d’un autre type d’analyse. On retrouve ici l’ordonnance jakobsonienne des deux axes et des deux hiérarchies syntagmatiques et paradigmatiques dont il a été question ci-dessus, à la démarche d’édification de la structure dans le cadre de l’analyse de la chaîne répondant ainsi une dualité entre constitution (analyse) et combinaison (synthèse). Cette dualité, inhérente à l’appréhension jakobsonienne du syntagme comme cadre d’analyse, apparaît à la fois comme un support et comme une manifestation de la dualité structuration/fonctionnement qui caractérise la réélaboration jakobsonienne de la distinction saussurienne syntagmatique/associatif, et dont témoigne au premier chef le couple simultanéité/successivité, premier des multiples « correspondants » jakobsoniens de la distinction saussurienne associatif/syntagmatique.

### iii- Simultanéité/successivité

Cette distinction apparaît pour la première fois en 1939, dans trois textes : « Un manuel de phonologie générale », « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » et « Zur Struktur des Phonems », et dans deux types de développements. Le premier type, que l’on retrouve dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, concerne le langage enfantin et l’aphasie. On lit tout d’abord dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » :

« La période du babil enfantin commence par des sons indéterminés que les observateurs disent n’être encore ni consonnes ni voyelles, ou bien, ce qui revient au même, être les deux à la fois. La période du babil aboutit à la délimitation nette de la consonne et de la voyelle. Au point de vue moteur, les deux catégories s’opposent l’une à l’autre comme resserrement et dilatation. C’est un *A*, voyelle large, qui offre le maximum de dilatation ; d’autre part les consonnes occlusives présentent l’ouverture zéro, et parmi les occlusives ce sont les labiales qui ferment la cavité buccale tout entière. On pouvait s’attendre *a priori* à ce que, justement, ce contraste maximum fût appelé à entamer la distinction entre vocalisme et consonantisme au seuil du langage enfantin, et l’expérience vient confirmer cette attente.

C’est sur l’axe des *successivités* que surgit, au début, l’opposition des deux catégories. L’occlusive labiale forme, en combinaison avec la voyelle, le germe de la syllabe. L’opposition des phonèmes sur l’autre axe, celui des *simultanéités*, selon la bonne terminologie saussurienne, n’existe pas encore. Et c’est pourtant cette opposition qui est la prémisse nécessaire de la fonction distinctive des phonèmes. La syllabe, *cadre* phonématique, exige un *contenu* phonématique, cadre et contenu étant, comme l’a fait observer Viggo Brøndal, deux notions solidaires<sup>1423</sup>.

Tuyau sans fermeture et tuyau à fermeture – ou en d’autres termes voyelle et consonne – voici une nouveauté qui intervient : ainsi surgit la *première opposition sur l’axe des simultanéités* – l’opposition des occlusives orale et nasale : pendant que la voyelle reste caractérisée par l’absence de tuyau à fermeture, la consonne se scinde en deux – l’une munie d’un seul tuyau à fermeture et l’autre, qui ajoute au premier un tuyau

---

<sup>1423</sup> Voir ci-dessous la note 1425.

collatéral ouvert, et synthétise ainsi les traits spécifiques de l'occlusive orale et de la voyelle. Cette synthèse est la conséquence naturelle de l'opposition *consonne-voyelle*, tandis que les voyelles nasales, opposées aux orales comme un double tuyau ouvert à un seul tuyau ouvert, présentent dans la langue un fait beaucoup plus spécial et moins contrastant. C'est pourquoi les voyelles nasales, de même que les consonnes à double occlusion, apparaissent rarement dans les langues du monde et très tardivement chez les enfants destinés à parler ces langues ; par contre l'opposition universelle des consonnes nasales et orales est la première opposition qui tend à prendre une valeur significative dans le langage enfantin. » (J.Loi. : p. 322-323)

développement repris et étoffé, deux ans plus tard, dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (1941) :

« La période de babil débute chez l'enfant par ce qu'on appelle le "gazouillis" : la langue garde la position de repos et des sons indéterminés et neutres sont produits. Les observateurs ont coutume de dire que ce ne sont au début ni des consonnes ni des voyelles, ou, en d'autres termes, que ce sont les deux à la fois.

Le premier stade du langage enfantin commence par une distinction et une délimitation nettes entre consonnes et voyelles. Cette opposition peut encore être reconnue par l'aphasique alors que toutes les autres distinctions phoniques ont déjà disparu. Du point de vue moteur, ces deux classes fondamentales de sons de la langue s'opposent l'une à l'autre en tant que resserrement et dilatation. Le maximum de la dilatation est atteint avec la voyelle large *a*. L'opposé extrême de cette voyelle *a* est formé par les occlusives et plus particulièrement par les labiales qui obturent toute la cavité buccale. On pouvait s'attendre a priori à ce que, justement, ce contraste maximum soit appelé à entamer la distinction entre vocalisme et consonantisme au seuil du langage enfantin, et l'expérience vient confirmer cette attente.

[...]

Quelle est la nature du rapport initial entre consonne et voyelle ? Les sons de la langue (ou les autres valeurs linguistiques) peuvent entretenir entre eux deux types de rapport. Comparons les deux mots allemands *blau* et *flau* ; *b* et *f* sont dans un rapport de substitution, et chacun d'eux entretient avec le *l* suivant une relation de succession. Avec Saussure (*op. cit.*, p. 170 sq.), on qualifie cette dernière relation de syntagmatique, la relation entre éléments d'une même série substitutive étant qualifiée d'associative, ou, suivant l'expression plus exacte de Hjelmslev, de "paradigmatique"<sup>1424</sup>. Le rapport de succession précède chez l'enfant celui de la substitution, le contraste successif précède le simultané. L'opposition entre consonne et voyelles prend place sur l'axe syntagmatique.

L'occlusive labiale associée au son *a* fournit le modèle de la syllabe ; le cadre phonématique est ainsi créé ; il ne lui manque plus que le contenu phonématique, car – comme le soulignait Brøndal – "il n'y a de cadre ou vide que par rapport au contenu ou plein"<sup>1425</sup>. L'axe paradigmatique doit être construit : le son ne peut avoir de fonction distinctive et donc significative tant que n'apparaît pas la série substitutive.

<sup>1424</sup> Jakobson renvoie ici à l'« Essai d'une théorie des morphèmes ». Voir J.Kin. : p. 75, note 95 [p. 376, note 95]. Voir H.Es. : p. 161, note 3, cité ci-dessus. Chez Jakobson, comme chez Hjelmslev, il s'agit de structuration au lieu de délimitation, et c'est pourquoi le terme de « paradigmatique » est effectivement plus exact.

<sup>1425</sup> On lit en effet dans « Les oppositions linguistiques » : « Une opposition précise joue toujours à l'intérieur d'une même catégorie. Or il semble qu'il faille distinguer entre deux séries de catégories linguistiques : les genres et les relations. Les genres – de caractère "global" – sont ou bien relatifs ou bien descriptifs : d'une part on distingue la chose et son rapport (notions corrélatives : il n'y a de chose ou objet que par opposition à un rapport) ; d'autre part on distingue le cadre et son contenu (notions également corrélatives, puisqu'il n'y a de cadre ou vide que par rapport au contenu ou plein). » (Brøndal, 1938b : p. 163). La référence est donnée par Jakobson (voir J.Kin. : p. 75, note 97 [p. 377, note 97]). Voir également, quelques pages plus loin : « Comme

[...]

L'occlusive et la voyelle – tuyau à fermeture et tuyau sans fermeture – alternent dans les syllabes. A cela vient s'ajouter maintenant une innovation : la première opposition paradigmatisque entre occlusive orale et nasale. Tandis que la voyelle reste caractérisée comme auparavant par l'absence d'un tuyau à fermeture, la consonne se divise en deux entités autonomes. L'une est pourvue d'un tuyau à fermeture et l'autre ajoute au tuyau à fermeture un autre tuyau collatéral ; à la cavité buccale obturée vient s'ajouter la cavité nasale ouverte conjoignant ainsi les traits spécifiques des occlusives et des voyelles. Cette synthèse est la conséquence naturelle de l'opposition "consonne-voyelle".

La voyelle nasale, en revanche, qui oppose un canal ouvert double au canal ouvert simple de la voyelle orale, avec pour seul effet l'accroissement de la qualité vocalique, est une entité bien plus compliquée et bien moins contrastée. C'est pour cette raison justement que les voyelles nasales, c'est-à-dire les sons à ouverture double, de même que les consonnes dites éjectives (ou occlusives glottales), c'est-à-dire les sons à fermeture double, sont relativement rares dans l'ensemble des langues et apparaissent relativement tard chez les enfants destinés à parler ces langues, tandis que l'opposition universelle entre consonnes orales et nasales est en même temps la première opposition paradigmatisque des débuts du langage et la plus résistante dans l'aphasie. Dans le langage enfantin, elle représente, c'est bien connu, la première opposition phonique tendant à acquérir une valeur distinctive de signification<sup>1426</sup>. » (J.Kin. : p. 73-76).

---

universelles et nécessaires, c'est-à-dire inhérentes au langage et par conséquent à l'esprit humain, il faut considérer :

[...]

2° Les oppositions entre le *vif* et le *mort*, et entre le *vide* et le *plein* (selon la terminologie pittoresque des grammairiens chinois ; nous avons dit ici : entre rapport et chose, entre cadre et contenu) – oppositions qui sont à la base des classes de mots, des cas grammaticaux et des diathèses verbales, – et d'autre part entre les diverses espèces de relations, fondement des formes particulières et de toute la synonymie spéciale » (Brøndal, 1938b : p. 166).

<sup>1426</sup> « Die Lallperiode wird beim Kinde mit dem sogen. "Gurren" eingeleitet : die Zunge behält ungefähr ihre Ruhelage bei, und es werden unbestimmte, neutrale Laute erzeugt. Die Beobachter pflegen zu sagen, anfangs seien es weder Vokale, noch Konsonanten, oder anders gefasst, es sei Beides zugleich.

Die *erste* Kindliche *Sprachstufe* beginnt mit einem deutlichen Auseinanderhalten und Abgrenzen von *Konsonant* und *Vokal*, und derselbe Gegensatz kann auch noch dann vom Aphasischen erkannt werden, wenn die übrigen Lautunterschiede schon aufgegeben sind. Unter dem motorischen Gesichtspunkt sind diese beiden Grundklassen der Sprachlaute als *Hemmung* und *Öffnung* einander entgegengesetzt. Das Optimum der Öffnung wird im breiten *a*-Vokal erreicht. Den äussersten Gegensatz zum *a*-Vokal bilden die Verschlusslaute, und unter dem Verschlusslauten sind es wiederum die Lippenlaute, die den ganzen Mundraum sperren. Man könnte von vornherein erwarten, dass gerade dieser einfachste und maximale Kontrast berufen ist, an der Schwelle der Kindersprache die Unterscheidung zwischen Vokalismus und Konsonantismus zu eröffnen, und tatsächlich wird diese Erwartung durch die Erfahrung gerechtfertigt.

[...]

Welcher Art ist das anfängliche Verhältnis zwischen Konsonant und Vokal ? Sprachlaute (oder andere sprachliche Werte) können bekanntlich in zweierlei Beziehungen zueinander stehen. Vergleichen wir die deutschen Worte *blau* und *flau*. Zwischen *b* und *f* besteht hier ein Verhältnis des *Statteinander*, zwischen jedem von diesen Lauten und dem folgenden *l* ein Verhältnis des *Nacheinander*. Man bezeichnet mit Saussure (*o.c.* 170 ff.) das letztere Verhältnis als *syntagmatisch* und das Verhältnis zwischen den Elementen einer und derselben Wechselreihe als assoziativ oder, der genaueren Ausdrucksweise Hjelmslev's folgend, als *paradigmatisch*. Das Verhältnis des Nacheinanderseins entsteht beim Kinde vor dem des Statteinanderseins, der sukzessive Kontrast vor dem simultanen. Der Gegensatz zwischen Konsonant und Vokal tritt nämlich auf der syntagmatischen Achse auf.

Der labiale Verschlusslaut in Verbindung mit dem *a*-Laut schafft das Modell der Silbe : der phonematische Rahmen ist somit gegeben, nun bedarf er eines phonematischen Gehaltes, da – wie Brøndal mit Recht betont – "il n'y a de cadre ou *vide* que par rapport au contenu ou *plein*." Die paradigmatische Achse muss aufgebaut



Il faut noter en premier lieu que Jakobson fait ici une étrange lecture du *Cours de linguistique générale*. Il existe de fait chez Saussure une opposition entre axe des simultanités et axes des successivités, mais celle-ci ne concerne en rien la distinction associatif/syntagmatique, étant relative à l'opposition entre synchronie et diachronie. On lit en effet dans le *Cours de linguistique générale*, dans le paragraphe « Dualité interne de toutes les sciences opérant sur les valeurs » qui ouvre le troisième chapitre de la première partie, intitulé « La linguistique statique et la linguistique évolutive » :

« Il est certain que toutes les sciences auraient intérêt à marquer plus scrupuleusement les axes sur lesquels sont situées les choses dont elles s'occupent ; il faudrait partout distinguer selon la figure suivante<sup>1427</sup> : 1° l'axe des simultanités (AB), concernant les rapports entre choses coexistantes, d'où toute intervention du temps est exclue, et 2° l'axe des successivités (CD), sur lequel on ne peut jamais considérer qu'une chose à la fois, mais où sont situées toutes les choses du premier axe avec leurs changements.

Pour les sciences travaillant sur des valeurs, cette distinction devient une nécessité pratique, et dans certains cas une nécessité absolue. Dans ce domaine on peut mettre les savants au défi d'organiser leurs recherches d'une façon rigoureuse sans tenir compte des deux axes, sans distinguer le système des valeurs considérées en soi, de ces mêmes valeurs considérées en fonction du temps<sup>1428</sup>. » (Saussure, 1972 : p. 115-116).

---

werden : die distinktive und somit bedeutungsbildende Funktion kann vom Sprachlaut nicht ausgeübt werden, solange eine Wechselreihe nicht zustande kommt.

Verschlusslaut und Vokal, oder, anders ausgedrückt, gesperrtes Ansatzrohr und offenes Ansatzrohr, wechseln in der Silbe ab, und nun tritt eine Neuerung hinzu : es entsteht der erste paradigmatische Gegensatz – der des *oralen* und *nasalen Verschlusslautes*. Während der Vokal wie früher durch das Nichtvorhandensein eines Verschlussrohrs eindeutig gekennzeichnet bleibt, spaltet sich der Konsonant in zwei autonome Gebilde : das eine ist mit einem einzigen Verschlussrohr versehen, wohingegen das andere zu diesem Verschlussrohr noch ein offenes Nebenrohr, nämlich zu gesperrten Mundhöhle die offene Nasenhöhle hinzufügt und somit die spezifischen Züge des Verschlusslautes und des Vokals vereinigt. Diese Synthese ist eine naturgemässe Folge des Gegensatzes “Konsonant ~ Vokal”.

Ein *nasaler Vokal* dagegen, der dem einfachen offenen Rohr des *oralen Vokals* ein doppeltes offenes Rohr entgegengesetzt und somit lediglich eine Steigerung der Vokalbeschaffenheit darbietet, ist ein viel verwickelteres und ein viel weniger kontrastierendes Gebilde. Eben deshalb erscheinen die nasalen Vokale, d.h. Sprachlaute mit zweifacher Öffnung, ebenso wie die sogen. *ejektiven* (oder *glottokklusiven*) *Konsonanten*, d.h. Sprachlaute mit doppeltem Verschluss, relativ selten in den Völkersprachen und relativ spät bei den Kindern dieser Völker, während der universale Gegensatz der oralen und nasalen Konsonanten zugleich der erste paradigmatische Gegensatz beim Sprachanfang und der widerstandsfähigste bei der Apahasia ist. In der Kindersprache ist dies, wie bekannt, der erste lautliche Gegensatz, der einen bedeutungsbildenden Wert sich anzueignen sucht. » (J.Kin. : p. 375-377).

<sup>1427</sup> Figure où sont représentés deux axes qui se croisent : l'axe AB, horizontal, nu, l'axe CD, vertical, muni d'une flèche qui l'oriente vers le bas. Voir Saussure (1972) : p. 115. Dans les notes d'étudiant de même que dans celles de Saussure, les deux axes sont dotés d'une flèche, l'axe horizontal étant orienté vers la droite. Voir Saussure (1967) : p. 177, Saussure & Constantin (2005) : p. 258 et Saussure (2002a) : p. 333, ainsi que la note suivante.

<sup>1428</sup> La source de ce passage se trouve dans le troisième cours (voir Saussure, 1967 : p. 177). On lit ainsi dans les notes de Constantin : « Même les sciences qui s'occupent de choses auraient avantage à marquer plus complètement les deux axes où existent les choses : axe des contemporanéités (ou des rapports entre les choses coexistantes), lequel équivaut à faire disparaître le facteur temps, et l'axe des successivités – (ou rapport des choses successives) – choses multipliées par le temps.

La confusion jakobsonienne des deux distinctions a sa source dans la notion de succession, qui est commune aux deux. Comme nous l'avons vu ci-dessus, on lit en effet dans le *Cours de linguistique générale* :

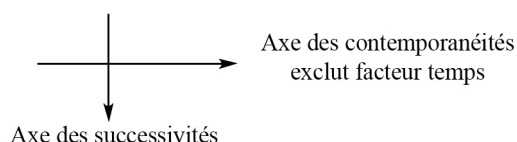
« D'une part, dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois (voir p. 103). Ceux-ci se rangent les uns à la suite des autres sur la chaîne de la parole. Ces combinaisons qui ont pour support l'étendue peuvent être appelées *syntagmes*. Le syntagme se compose donc toujours de deux ou plusieurs unités consécutives (par exemple : *re-lire* ; *contre tous* ; *la vie humaine* ; *Dieu est bon* ; *s'il fait beau temps, nous sortirons*, etc.). Placé dans un syntagme, un terme n'acquiert sa valeur que parce qu'il est opposé à ce qui précède ou ce qui suit, ou à tous les deux. » (Saussure, 1972 : p. 171-172).

Jakobson écrit d'ailleurs dans « Zur Struktur des Phonems » :

« Die Phoneme, die Morpheme, die Satzglieder, "gehen – gemäss der Formulierung Saussure's – Beziehungen unter sich ein, die auf dem linearen Charakter der Sprache beruhen". Diese Verkettung der abwechselnden Einheiten oder "syntagmatische" Beziehung, wie sie der Genfer Meister nennt, ist offenkundig mit der Achse des Nacheinander identisch<sup>1429</sup>. » (J.Zu : p. 307).

Les rapports entre associatif et simultanité sont plus troubles. Les notes d'étudiants associent syntagmatique et simultanité, au sens de « présence simultanée dans le discours » :

« Riedlinger : Donc ces groupes d'association <sont> purement mentaux, n'ont pas une existence simultanée dans le discours.

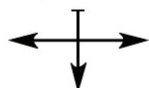


<Dans axe vertical nous avons les choses multipliées par le temps>

Quand on arrive aux sciences qui s'occupent de valeur, cela <(distinction)> devient une nécessité <(beaucoup plus sensible pratiquement)> < et suivant le cas une nécessité théorique de premier ordre.>

On ne peut établir une science nette hors de la séparation des deux axes. – » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 258), et de même dans les notes préparatoires de Saussure : « La vérité vraie est que même les sciences qui s'occupent de *choses* auraient avantage à marquer plus complètement la différence entre les deux axes où existent les choses

??-IMAGE-II-1-117-bis



l'axe des contemporanéités (où on peut faire disparaître le facteur Temps)

et l'axe ~~du Temps~~ <des> successivités  
(Choses multipliées par le Temps).

Quand on arrive aux sciences qui s'occupent de *valeurs*, la distinction qui n'était que presque facultative jusque-là, devient une nécessité théorique et pratique de premier ordre. On peut dès cet instant, ~~presque~~ mettre au défi qui que ce soit d'établir une science nette hors de la séparation des deux axes. / » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 258 [voir Saussure, 2002a : p. 332-333]).

<sup>1429</sup> « Les phonèmes, les morphèmes, les constituants de phrase "contractent – suivant la formulation de Saussure – des relations entre eux, qui reposent sur le caractère linéaire de la langue". Cet enchaînement des unités alternantes ou relation "syntagmatique", comme l'appelle le maître de Genève, est manifestement identique à l'axe des successivités. »

Gautier : Les groupes d'association sont mentaux ; ils ne représentent pas une simultanéité (?).

Constantin : Les groupes d'association sont donc purement *mentaux*. Ils ne représentent pas une présence simultanée dans le discours. » (Saussure, 1967 : p. 289).

Dégallier a cependant noté par ailleurs :

« *Observations* : a) “ce qu’un mot a autour de lui” peut avoir deux sens différents. Syntagmatiquement, c’est le *contexte*, ce qui vient avant ou après, le contexte. Associativement, cela est une simultanéité [?] par le lien de la conscience, pas idée d’espace. » (Saussure, 1967 : p. 282/290).

Il nous semble que les deux propositions ne sont en rien contradictoires, mais bien plutôt aussi imprécises l’une que l’autre. Les unités se succèdent dans le discours, et c’est pourquoi, en toute rigueur, elles ne peuvent être dites simultanées. Elles n’en sont pas moins simultanément présentes dans le discours, c’est-à-dire combinées, là où les unités en rapport associatif s’excluent l’une l’autre et là où, surtout, les groupements associatifs n’ont aucune existence dans la parole. Les unités en rapport associatif sont quant à elles simultanées dans la seule mesure où elles ne sont pas successives, c’est-à-dire où leur rapport, à la différence du rapport syntagmatique, n’est ni spatial, ni temporel : comme nous l’avons vu plus haut, si le rapport syntagmatique, mettant en jeu le temps ou l’espace, est support de valeur, le rapport associatif est d’abord pure délimitation. Le terme de « simultanéité » semble donc moins doté d’un sens positif et opposé, en tant que tel, à celui de « successivité » qu’il ne permet de caractériser les rapports associatifs par opposition aux rapports syntagmatiques, dont la notion de successivité n’est qu’un attribut parmi d’autres. Autrement dit, les rapports associatifs et syntagmatiques ne s’opposent pas, chez Saussure, comme des rapports entre termes simultanés à des rapports entre termes successifs. On lit en revanche dans « Zur Struktur des Phonems », à la suite du passage cité ci-dessus :

« Andererseits steht jede von diesen aufeinanderfolgenden Einheiten in Wechselbeziehung mit abwesenden Einheiten, die an ihrer Stelle auftreten können. So steht jedes von den beiden aufeinanderfolgenden Morphemen *dominorum* einer Reihe wechselbarer Morpheme gegenüber (*amicorum*, *virorum* usw. im ersten Falle, *domini*, *dominos*, *dominis* usw. im zweiten). Saussure bezeichnet diese Verbindungen als “assoziativ”, Hjelmslev als “paradigmatisch”, was uns entschieden geeigneter scheint. Diese paradigmatischen Verbindungen finden auf der Achse *des simultanéités* ihren Platz<sup>1430</sup>. » (J.Zu : p. 307)

et la notion de simultanéité renvoie chez Jakobson, non à une atemporalité mais à un axe temporel. On lit ainsi par exemple dans « Language in Relation to Other Communication Systems » (1968) :

---

<sup>1430</sup> « D’autre part, chacune de ces unités successives est en corrélation avec des unités absentes, qui peuvent apparaître à sa place. Ainsi chacun des deux morphèmes successifs *domin-orum* se trouve face à une série de morphèmes échangeables (*amicorum*, *virorum* etc. dans le premier cas, *domini*, *dominos*, *dominis*, etc. dans le deuxième). Saussure qualifie ces relations d’“associatives”, Hjelmslev de “paradigmatiques”, ce qui nous semble incontestablement plus adéquat. Ces relations paradigmatiques trouvent leur place sur l’axe *des simultanéités*. »

« Un trait essentiel distingue les signes auditifs des signes visuels. Dans les systèmes de signes auditifs, ce n'est jamais l'espace mais seulement le temps qui agit comme facteur de structuration ; plus précisément le temps dans ses deux axes : la successivité et la simultanéité<sup>1431</sup> » (J.OCS : p. 96).

Il faut noter à ce propos, en second lieu, que, chez Saussure, la notion de succession et l'intervention de la temporalité n'ont pas du tout le même sens selon qu'il s'agit de l'axe syntagmatique ou de la diachronie. Il est évident que l'axe syntagmatique ou la linéarité du signifiant ne sauraient être soumis à un autre temps que celui de la diachronie<sup>1432</sup>. Il n'en demeure pas moins que linéarité du signifiant ou axe syntagmatique d'une part, diachronie d'autre part, renvoient à deux conceptualisations et à deux objets tout à fait différents l'un de l'autre. Les rapports syntagmatiques sont des rapports entre unités d'un même système ; le point de vue diachronique concerne une seule entité envisagée selon l'axe du temps, c'est-à-dire un rapport entre deux états successifs d'une même entité. Le temps de la diachronie est le temps concret de l'existence des langues, dans lequel s'inscrit la parole. En tant que tel, il ne fait pas l'objet d'une quelconque conceptualisation, mais, comme nous le verrons *infra*, entre comme paramètre dans la conceptualisation de la langue, l'identité synchronique, constitutive de la langue, étant posée comme irréductible à l'identité diachronique, dans la logique de la dialectique négativité/positivité dont il a été question ci-dessus. Le temps de la linéarité du signifiant ou de l'axe syntagmatique est en revanche, dans la conceptualisation saussurienne, un temps « intégré » à la langue – au sens de l'intégration du syntagmatique à la langue dont il a été question ci-dessus –, c'est-à-dire un temps abstrait, support de relation<sup>1433</sup>. Or, nous lisons précisément dans « Zur Struktur des Phonems » :

« Die auf Saussure zurückgehende Ansicht, wonach das Phonem, das sprachliche Zeichen überhaupt und das Sprachgebilde im Ganzen an und für sich zeitlos wäre, ist richtig nur soweit hier die messbare physikalische Zeit gemeint wird. Dagegen erfüllt die ZEIT ALS RELATION im Wertsystem der Sprache, vom Sprachgebilde bis zum Phonem, eine wesentliche Rolle<sup>1434</sup>. » (J.Zu : p. 309-310)

et de même dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« L'opinion qu'en soi le phonème, et plus généralement le signe linguistique et la langue entière, sont en dehors du temps n'est justifiée qu'autant qu'il s'agit du *temps physique mesurable*. Par contre, le temps en tant que relation remplit dans le système des valeurs linguistiques, à partir de l'ensemble de la langue jusqu'au simple phonème, un rôle essentiel. Tout en déclarant que la science de la langue travaille sur des valeurs, la

---

<sup>1431</sup> « An essential trait distinguishes auditory signs from visual ones. Within the systems of auditory signs never space but only time acts as a structural factor, namely, time in its two axes, sequence and simultaneity » (J.OCS : p. 701). Voir également, notamment, J.*Dial.* : p. 62 et J.*Ret.*6 : p. 64 [p. 890], cités ci-dessous.

<sup>1432</sup> En ce sens, notre présente argumentation ne contredit pas celle d'Arrivé, par exemple dans Arrivé (2007). Voir Arrivé (2007) : p. 77-81 puis p. 121-137. Voir également notamment Arrivé (1992).

<sup>1433</sup> Et nous nous rapprochons ici, *mutatis mutandis*, de la position de Pétroff, qui réfute Arrivé (1992) et est à son tour réfuté par Arrivé (2007). Voir Pétroff (2004) : p. 177 *sqq.* et Arrivé (2007) : p. 129 *sqq.*

<sup>1434</sup> « Le point de vue remontant à Saussure selon lequel le phonème, le signe linguistique en général et la structure langagière dans son ensemble seraient, pris en eux-mêmes, soustraits au temps n'est vraie que si l'on pense au temps mesurable de la physique. En revanche le temps en tant que relation dans le système de valeurs de la langue, depuis la structure langagière jusqu'au phonème, remplit un rôle essentiel. »

doctrine saussurienne n'a pas pris en considération le fait que, dans un système de valeurs, le facteur temps lui aussi devient une valeur. Et particulièrement le temps considéré en fonction de la langue se trouve être une valeur constitutive de cette dernière, bref une valeur linguistique. » (J.Leç. : p. 112-113).

Nous reviendrons plus loin, dans le premier chapitre de la deuxième partie, sur ce télescopage des deux distinctions simultanité/successivité et associatif/syntagmatique, dans la mesure où elle témoigne, comme il apparaît nettement à la lecture de ces deux passages, d'une lecture particulière de la distinction saussurienne synchronie/diachronie, à la fois communément structuraliste – à un point de vue constitutif d'unités irréductibles les unes aux autres, Jakobson substitue, comme Hjelmslev, Martinet et Benveniste, un champ de rapports entre unités préexistantes – et spécifiquement jakobsonienne – le temps comme relation est « intégré » à la langue conçue comme support d'intégration structurale, système de systèmes totalisant<sup>1435</sup>. Mais l'on retrouve également, avec ce télescopage, la réélaboration jakobsonienne des notions saussuriennes de syntagmatique et d'associatif. Si, en effet, la « successivité », qu'il s'agisse de diachronie ou de syntagme, renvoie au temps comme relation, c'est, ainsi que nous allons tenter de le faire apparaître dans ce qui suit, dans la mesure où l'intégration du syntagmatique à la langue se fait chez Jakobson d'une manière très particulière, sous la double forme de la redéfinition du syntagme en termes de cadre d'analyse dont il a été question ci-dessus et d'une appréhension des deux axes comme des axes de structuration de la langue, dont le postulat vient en lieu et place de la théorisation du rapport son/sens.

Il faut revenir, en premier lieu, aux deux développements de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » et de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* que nous avons cités ci-dessus, et qui témoignent d'une profonde modification des deux notions saussuriennes de syntagmatique et d'associatif. Le fait notable est le postulat d'une certaine indépendance entre les deux types de relations, syntagmatique et paradigmatique, dans lesquelles entrent les unités. La « délimitation nette de la consonne et de la voyelle », opposition qui « surgit, au début » « sur l'axe des *successivités* », précède en effet, dans la reconstitution des premiers temps du langage enfantin que propose Jakobson, l'apparition de la première « opposition des phonèmes sur l'autre axe, celui des *simultanités* », qui, alors, « n'existe pas encore » : « Le rapport de succession précède chez l'enfant celui de la substitution, le contraste successif précède le simultané. » Il ne s'agit, certes, que de « germe de la syllabe », puisque « la syllabe, *cadre* phonématique, exige un *contenu* phonématique ». Mais précisément, Jakobson ne saurait mieux dire que l'élément est indépendant des relations dans lesquelles il entre : le cadre préexiste au contenu qui vient le remplir et auquel il est ainsi, préalablement, donné forme. De fait, l'avènement du contenu suppose tout autre chose que des relations constitutives : l'existence d'une fonction, conférée par l'axe paradigmatique : « L'opposition des phonèmes sur l'autre axe, celui des *simultanités*, selon la bonne terminologie saussurienne, n'existe pas encore. Et c'est pourtant cette opposition qui est la prémisse nécessaire de la fonction distinctive des phonèmes. » De

---

<sup>1435</sup> Sur ce dernier point, voir, outre le premier chapitre de la deuxième partie, les troisième et quatrième chapitres de cette première partie.

ce que la fonction – bien que conférée relationnellement, conformément à la réélaboration structuraliste de la notion saussurienne de valeur en termes de définition relationnelle – est quelque chose de distinct des relations, et par là des éléments, témoignent sans ambiguïté cette idée que « cette synthèse [réalisée par l’occlusive nasale] est la conséquence naturelle de l’opposition *consonne-voyelle* », de même que cette autre, sur laquelle se closent les deux développements, que l’opposition ainsi advenue « *tend à prendre une valeur significative* » (nous soulignons), valeur significative qui ne lui est donc pas inhérente. On lit en outre un peu plus loin dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » :

« Dans l’acquisition du langage, la première opposition vocalique est postérieure aux premières oppositions consonantiques : il y a donc un stade où les consonnes remplissent déjà une fonction distinctive, tandis que la voyelle unique ne sert encore que d’appui à la consonne et de matière pour les variations expressives. Donc nous voyons les consonnes prendre la valeur de phonèmes avant les voyelles. » (J.Loï. : p. 325)

et de même dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* :

« Au cours du développement du langage enfantin, la première opposition vocalique n’apparaît qu’après l’opposition consonantique clair-obscur. Il existe ainsi une étape du développement où les consonnes exercent déjà une fonction distinctive tandis que la voyelle, unique, ne sert encore que d’appui à la consonne et de matière aux variations expressives. On peut résumer de la manière suivante la transformation des sons en éléments constitutifs des significations : les consonnes, qui se divisent pour ainsi dire en blanches et noires sur la ligne de base, apparaissent en premier ; il s’y ajoute dans un deuxième temps les voyelles, réparties sur la ligne verticale selon leur degré de chromatisme<sup>1436</sup>. » (J.Kin. : p. 84-85).

Les sons sont donc d’abord perçus comme distincts puis se transforment petit à petit en « éléments constitutifs des significations », selon la logique, concomitante de la définition relationnelle – et l’on retrouve ici la séparation structuraliste des deux aspects horizontal et vertical de la valeur –, de l’attribution. Il faut prêter attention, dans cette perspective, à cette formule du développement de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* : « *L’axe paradigmatic doit être construit* : le son ne peut avoir de fonction distinctive et donc significative tant que n’apparaît pas la série substitutive. » (nous soulignons). Il s’agit bien, de fait, de construction, comme en témoigne cet autre développement de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* :

« L’apparition du processus fondamental – distinction des consonnes labiales et dentales – aussi bien que la première manifestation du processus accessoire – différenciation des voyelles selon leur largeur et leur étroitesse – introduisent les étapes essentielles du

---

<sup>1436</sup> « Beim Aufbau der Kindersprache entsteht der erste vokalische Gegensatz erst nach dem Helligkeitsgegensatz der Konsonanten : es gibt somit eine Entwicklungsstufe, auf der die Konsonanten eine distinktive Funktion bereits ausüben, während der einzige Vokal noch lediglich als Stützvokal und als Träger der expressiven Variationen fungiert. Man kann den Werdegang der Laute zu bedeutungsbildenden Elementen in folgender Weise zusammenfassen : zuerst treten die Konsonanten auf, die sich auf der Grundlinie sozusagen in Schwarz-Weiss spalten ; dann gesellen sich zu ihnen die Vokale, die sich auf der Senkrechten nach den Farbigkeitsgraden anordnen. » (J.Kin. : p. 384).

développement linguistique. L'opposition entre labiales et dentales, déjà décrite comme deuxième opposition consonantique (succédant à oral ou nasal) conduit à la séparation de deux unités linguistiques hiérarchiquement subordonnées l'une à l'autre. Ce sont d'une part la *qualité distinctive*, et d'autre part le *phonème* en tant que faisceau de qualités distinctives. Chez l'enfant, dont l'inventaire linguistique se limite à "*papa*" et "*mama*", chaque phonème ne possède qu'une seule qualité distinctive : *p* = oral, *m* = nasal. Avec l'apparition de "*tata*" (et éventuellement de "*nana*") naît la cooccurrence de deux qualités pour un seul phonème (par exemple, *p* = oral + labial). Mais le principe de base "un phonème, un mot (c'est-à-dire une phrase)" reste encore valable ; on peut donc parler d'un mot-*p*, d'un mot-*m*, etc. (ou d'une phrase-*p* ou d'une phrase-*m*). La voyelle est essentiellement un phénomène accessoire, et c'est au moyen du redoublement syllabique que se signale aux débuts du langage enfantin la valeur linguistique du son ou l'indépendance d'une unité linguistique. La différenciation des voyelles selon leur étroitesse ou leur largeur (par exemple, "*papa - pipi*"), permet d'isoler le *phonème* du *mot* ("*papa*" contient dorénavant deux phonèmes – *p* et *a*). L'axe syntagmatique du mot (la séquence de ses constituants) se combine à son contenu, soit à l'axe discriminant du sens. L'ambiguïté initiale d'un mot décroît lorsque croît le nombre des traits distinctifs cooccurrents dans un phonème, et lorsque s'allonge dans le mot la séquence des phonèmes. Des exemples de la riche prolifération d'homonymes à ce stade de l'enfance ont été notés par Bloch : "*avé*" (*laver, lever, trouver*), "*asé*" (*casser, chercher, marcher, ramasser*), etc. (Bloch, 1921 b, p. 704 sq.). A ces deux clivages vient d'en joindre un troisième : l'énoncé fondamental "un mot, une phrase" devient caduc, et la phrase en tant qu'unité supérieure s'oppose maintenant au mot, élément de la phrase. Le mot se scinde alors éventuellement en une totalité morphologique d'un côté, et en morphème de l'autre, celui-ci subordonné à celle-là<sup>1437</sup>. » (J.Kin. : p. 90-91).

S'institue dans ce passage, dans le cadre de la dualité cadre/contenu, une certaine interdépendance entre les deux axes. Il faut cependant noter l'irrégularité de celle-ci. L'avènement d'une nouvelle opposition consonantique confère une fonction aux qualités

---

<sup>1437</sup> « Sowohl durch das erste Auftreten des Grundprozesses, d. h. durch die Unterscheidung der labialen und dentalen Konsonanten, als auch durch die Erste Äusserung des akzessorischen Prozesses, d. h. durch die Differenzierung der Vokale nach Breite und Enge, werden wesentliche Etappen des sprachlichen Aufbaus eingeleitet. Die Gegenüberstellung von Labial und Dental, d. h., wie gesagt, der zweite konsonantische Gegensatz (nach Oral ~ Nasal) bringt die Scheidung zweier einander übergeordneter sprachlicher Einheiten mit sich : *distinktive Qualität* einerseits und *Phonem* als Bündel der distinktiven Qualitäten andererseits. Beim Kinde, dessen sprachlicher Vorrat aus *papa* und *mama* besteht, enthält jedes Phonem eine einzige distinktive Qualität : *p* = Oral, *m* = Nasal ; sobald *tata* (und eventuell auch *nana*) hinzukommt, entsteht ein Beisammen zweier Qualitäten in einem einzigen Phonem ,(z. B. *p* = Oral + Labial). Aber auch weiter gilt der Grundsatz "ein Phonem, ein Wort (bzw. ein Satz)", man kann also von einem *p*-Wort, von einem *m*-Wort usw. (bzw. von einem *p*-Satz oder *m*-Satz) sprechen ; der Vokal ist lediglich eine Begleiterscheinung, und durch die Silbenreduplikation wird in den Anfängen der Kindersprache die sprachliche Geltung des Lautes, bzw. die Abgeschlossenheit einer sprachlichen Einheit signalisiert.

Durch die Differenzierung der Vokale nach ihrer Breite und Enge, beispielsweise *papa-pipi*, entsteht ein Auseinanderhalten von *Phonem* und *Wort* (z. B. *papa* enthält nunmehr zwei Phoneme – *p* und *a*). Die syntagmatische Achse des Wortes (die Folge seiner Bestandteile) gliedert sich an seinen bedeutungsbildenden Gehalt an. Je reicher das Beisammen der distinktiven Qualitäten im Phonem und das Nacheinander der Phoneme im Worte wird, desto mehr tritt die ursprüngliche Vieldeutigkeit des Wortes zurück. Als Beispiele der anfänglichen üppig wuchernden Homonyme beim Kinde vgl. die von Bloch notierten *avé* ("laver, lever, trouver"), *asé* ("casser, chercher, marcher, ramasser"), u.ä. (ß 704 f.). Zu den beiden genannten Spaltungen gesellt sich eine weitere : der Grundsatz "ein Wort, ein Satz" wird aufgehoben, und nun werden einander Satz als übergeordnete Einheit und Wort als Satzelement entgegengesetzt, worauf eventuell eine Spaltung des Wortes in morphologische Ganzheit und Morphem als untergeordnete Einheit folgt. » (J.Kin. : p. 388-389).

distinctives, qui se différencient ainsi du phonème, et dont, à la différence de ce que l'on vient de voir, la fonction (liée à l'existence d'oppositions) semble ainsi conditionner l'existence. La situation, apparemment parallèle, est cependant légèrement différente en ce qui concerne la distinction entre phonème et mot, puisque dans le cas de cette dernière, l'unité ainsi créée est l'unité supérieure, et non plus l'unité inférieure, dont l'existence est ainsi préalable. Jakobson parle à nouveau, ici, de cadre syntagmatique et de contenu, ou « axe discriminant du sens », mais la relation n'est pas non plus assimilable à celle qui lie la syllabe et le phonème. Dans le cas de cette dernière dualité, la syllabe présentait des unités successives encore a fonctionnelles, que la construction de l'axe paradigmatique venait doter d'une fonction, lui conférant un contenu. Dans le cas de la dualité mot/phonème, en revanche, la fonction des unités, de même que leur succession, semblent impuissantes à conférer un contenu au cadre syntagmatique qu'est le mot, qui apparaît ainsi comme étant tout autre chose qu'une syllabe – une autre unité significative ou fonctionnelle et non un simple cadre syntagmatique –, et une unité distincte, en tant que telle, du phonème. Enfin, le troisième clivage, entre mot et phrase, puis le quatrième, entre totalité morphologique et morphème, semblent indépendants de toute opposition paradigmatique. Il faut noter, en lien avec cette irrégularité de l'interdépendance des deux axes, que les seules oppositions envisagées sont des oppositions phonématiques, qui confèrent successivement contenu phonématique à la syllabe, existence à la qualité distinctive et contenu à l'axe syntagmatique du mot. Il s'agit donc moins, en réalité, d'interdépendance entre les deux axes syntagmatique et paradigmatique que de la construction progressive d'un outil à partir d'un contraste initial sur l'axe syntagmatique, constitutif du cadre de la syllabe, construction dont les étapes principales sont : l'attribution d'une fonction aux phonèmes, la reconnaissance de l'existence d'unités inférieures aux phonèmes, la séparation des deux fonctions distinctive (phonème) et significative (mot), enfin la prise de conscience de la hiérarchie des unités significatives. Il s'agit d'ailleurs non pas, comme chez Saussure, de fonctionnement mais, significativement, d'ontogenèse, syntagmatique et paradigmatique renvoyant ainsi à une structuration distincte d'un fonctionnement qui la suppose. Or, on retrouve ici, précisément, la construction du syntagme comme cadre d'analyse, ainsi que la dualité qui en est corrélative, selon laquelle tout constituant est à la fois analysable et élément d'une hiérarchie qui lui assigne un rôle, c'est-à-dire constitué et combiné. Ainsi le phonème est-il à la fois constituant de la syllabe, à laquelle il confère son contenu phonématique, et constituant du mot, dont il est un composant distinctif. De même, si l'existence de la qualité distinctive est subordonnée à l'analyse du phonème et à l'existence d'oppositions phonématiques, l'existence du mot suppose quant à elle la reconnaissance d'une succession d'unités distinctives. La dualité de la structuration et du fonctionnement semble ainsi un produit de la réélaboration du syntagme en termes de cadre d'analyse, et de la dualité constitution/combinaison qui est corrélative de cette dernière, instrument d'une constitution progressive des deux hiérarchies paradigmatique et syntagmatique puis de leur articulation en une structuration qui permettra de rendre compte du fonctionnement de la langue. Il est clair cependant, et c'est pourquoi nous parlions ci-dessus de modalité aussi bien que de support, que le fait déterminant est l'adoption d'une perspective analytique et structurale, dans le cadre de laquelle l'examen et la construction d'une structuration viennent en lieu et place de la théorisation du rapport son/sens.



Ce deuxième aspect apparaît de manière tout à fait nette dans le second type de développements relatifs à la distinction successivités/simultanéités, qui concerne le principe de la linéarité du signifiant. Ces développements apparaissent tout d'abord dans « Zur Struktur des Phonems » puis, dans une reprise parfois textuelle de cette première élaboration, dans *Six leçons sur le son et le sens*. L'argument principal, dans les deux textes, est celui du caractère complexe du phonème qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, est appréhendé par Jakobson comme un faisceau de traits distinctifs. On lit ainsi dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« En entamant notre cours, nous avons fait remarquer qu'il s'agissait de dégager l'élément phonique le plus minime, le plus restreint chargé d'une fonction signifiante. Cet élément, c'est précisément la *qualité distinctive*, qualité qu'on dégage en dissociant – ou, pour recourir à une métaphore, en brisant – le phonème en ses quanta. C'est aux éléments différentiels que s'applique totalement la formule que Saussure a tenté d'appliquer aux phonèmes. Les éléments différentiels sont nettement et uniquement “des entités oppositives, relatives et négatives.

A présent, il s'agit de préciser le rapport entre les qualités distinctives et le phonème, et d'ébaucher le modèle de celui-ci. Commençons par nous poser la question suivante : comment se fait-il qu'on ait à peu près méconnu les qualités distinctives et leurs oppositions et qu'on ait persisté à considérer le phonème comme l'unité phonologique indivisible à la fois la plus petite et la plus simple ? Deux raisons paraissent avoir été décisives.

Premièrement, l'étude phonologique, en particulier l'analyse des phonèmes, ne s'est émancipée que peu à peu du pouvoir illimité de l'empirisme. Longtemps, l'image uniquement matérielle du *son* tendait à se substituer à la notion fonctionnelle de phonème. On était trop accoutumé au dénombrement mécaniste de la phonation pour pouvoir d'emblée tirer au clair ce qui est *pertinent* pour tel ou tel phonème. Certaines oppositions binaires étaient bien évidentes, mais d'autres restaient encore dissimulées. En particulier, les consonnes différenciées d'après le lieu de leur articulation ont échappé longtemps à la classification dichotomique.

Un autre obstacle, non moins grave, a entravé la dissociation du phonème. Il s'agit d'une loi conçue par Saussure comme l'un des deux principes fondamentaux du signe linguistique. Ce principe proclame le caractère linéaire du signifiant<sup>1438</sup> ; le caractère fut attribué à la forme extérieure de tout signe linguistique. Voici la formule du *Cours* : “Le

---

<sup>1438</sup> « Wir konnte es geschehen, dass man gerade die distinktiven Qualitäten und ihre Oppositionen beinahe verkannt hat, und das Phonem fortwährend als die einfachste phonologische Einheit gedeutet wurde ? Es gibt scheinbar zweierlei Gründe dafür. Einerseits vermochte die phonologische Forschung und im besonderen die Phonemanalyse sich nicht auf ihren ersten Schriften vom Rohmaterial loszulösen. Die phonologisch relevanten Merkmale blieben bisweilen verborgen und irrümlicherweise schienen manche Phonemarten, besonders die sogenannten Grundreihen der Konsonanten, keine polaren Eigenschaften aufzuweisen und somit den binaren Oppositionen der distinktiven Qualitäten entschieden auszuweichen. Andererseits hat hier der Saussure'sche “zweite Grundsatz” – *caractère linéaire du signifiant* – bis vor kurzem bremsend gewirkt. » [« D'où vient que ce soient justement les qualités distinctives et leurs oppositions qui aient été quasiment méconnues, et que le phonème ait été perpétuellement interprété comme l'unité phonologique la plus simple ? Il y a apparemment deux séries de raisons à cela. D'une part, la recherche phonologique, et tout particulièrement l'analyse phonématique, n'ont pu se dégager dès leurs premiers écrits du matériau brut. Les marques phonologiquement pertinentes demeuraient parfois cachées et de nombreux types de phonèmes, en particulier les séries de consonnes qu'on appelle fondamentales, semblaient à tort ne présenter aucune propriété polaire et ainsi échapper résolument aux oppositions binaires des qualités distinctives. D'autre part, le “deuxième principe fondamental” de Saussure – *caractère linéaire du signifiant* – a joué ici, jusqu'à une date très récente, un rôle de frein. »](J.Zu : p. 304).

signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps : *a*) il représente une étendue, et *b*) cette étendue est mesurable dans une seule dimension : c'est une ligne<sup>1439</sup>. Il est stupéfiant que ce principe ait pris racine au sein de cette même école genevoise qui a réussi à mettre en relief le caractère non linéaire de l'autre face des signes linguistiques, la non-linéarité, ou "dystaxie", du signifié. Ainsi Charles Bally, le fidèle élève de Saussure, a résolument condamné la croyance simpliste selon laquelle le discours serait normalement linéaire et que les lignes se succéderaient par simple juxtaposition. Il a démontré dans son livre intitulé *Linguistique générale et linguistique française* (Berne, 1932) qu'un signe peut accumuler sur le même point, simultanément, des signifiés différents. Bally soutient qu'"il y a un *cumul des signifiés* quand un signifiant unique et indécomposable renferme plusieurs valeurs" nettement analysables en vertu d'une série d'oppositions. Ainsi, la désinence -*ō* du verbe latin *am-ō* comporte l'idée de la première personne par opposition à la désinence de *am-ās*, l'idée du singulier par opposition à la désinence de *amāmus*, l'idée du présent par opposition à la désinence de *amābam*, et ainsi de suite.

Or, en ce qui concerne l'aspect phonique de la valeur linguistique, c'est-à-dire dans le domaine du signifiant, nous avons montré par un procédé similaire un phénomène tout à fait analogue qu'on pourrait appeler *cumul des signifiants*. Ainsi, le phonème /b/ du français comporte une articulation relâchée (avec la voix présente) par opposition au phonème /p/, l'occlusion (avec une faiblesse de frottement) par opposition à /v/, l'absence de résonance nasale par opposition à /m/, le timbre grave (dû au résonateur indivis) par opposition à /d/, et ainsi de suite. Bally lui-même fut théoriquement porté à chercher dans le système phonologique un phénomène correspondant au cumul des signifiés, mais un obstacle spécieux l'a arrêté à mi-chemin. Le *Cours* de Saussure (p. 171 de la 2<sup>e</sup> édition) enseigne que "le caractère linéaire de la langue exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois" et, fidèle aux préceptes de son maître, Bally finit par constater qu'il est impossible de prononcer deux sons à la fois ! Ce raisonnement est un cercle vicieux, puisque par son du langage on comprend justement *tout* l'ensemble des mouvements articulatoires qu'on produit ou plutôt qu'on croit produire simultanément. Autrement dit, on définit le son par l'impossibilité de prononcer deux unités de ce genre à la fois. Mais on peut parfaitement émettre à la fois plusieurs qualités distinctives. Non seulement on le peut, mais c'est ce qu'on fait normalement, *les phonèmes étant des unités complexes*<sup>1440</sup>.

<sup>1439</sup> Voir Saussure (1972) : p. 103, cité ci-dessus.

<sup>1440</sup> « Es ist befremdend, dass dieser irreführende Grundsatz gerade auf derselben Genfer Schule lastet, welche auf die sogenannte "Dystaxie", d. h. auf das Nichtlineare an der Sprache einen aussergewöhnlich grossen Wert legt. Charles Bally, der Treue Schüler Saussure's, bekämpfte auf's Schärfe die simplistische Ansicht, die Rede sei in der Regel linear und die Sprachzeichen seien verbunden *par simple juxtaposition*. Er zeigte an einleuchtenden Beispielen die synchronische Koppelung der signata (*cumul des signifiés*). Ein einziges und zeitlich unzerlegbares *signans* kann nämlich einige Werte gleichzeitig vereinigen, die sich durch entsprechende Oppositionen deutlich absondern lassen : in der Endung des lateinischen *amo* ist die Bedeutung der ersten Person im Gegensatz zu *amas* enthalten, die Singularbedeutung im Gegensatz zu *amamus*, die Präsens-Bedeutung im Gegensatz zu *amabam*, usw. Mittels eines gleichen Verfahrens haben wir eine vollkommen parallele Erscheinung auf der Ebene des Bezeichnenden festgestellt, die man entsprechend *cumul des signifiants* nennen könnte. Das Osmantürkische /o/ enthält die maximale Sättigung (bzw. Breite) im Gegensatz zu /u/, die Dunkelheit (bzw. hintere Bildung) im Gegensatz zu /ö/ und den gedämpften Klang (bzw. Rundung) im Gegensatz zu /a/. Charles Bally ist zwar theoretisch geneigt auf dem Gebiete der Phonologie ein genaues Gegenstück zum "*cumul des signifiés*" zu suchen, doch schreckt ihn ein scheinbares Hindernis ab "*il est impossible de prononcer deux sons à la fois*". Ja, freilich kann man nicht zwei Sprachlaute gleichzeitig erzeugen, aber zwei und mehrere lautliche Eigenschaften doch ! Der evidente logische Fehler stammt jedoch nicht von Bally, sondern schon von seinem Lehrer. » [« Il est déconcertant que ce principe déroutant grève justement l'école de Genève, cette même école qui accorde à ce qu'elle appelle la "Dystaxie", c'est-à-dire à la non-linéarité dans la langue une valeur exceptionnellement grande. Charles Bally, le fidèle disciple de Saussure, a combattu avec la plus grande vigueur le point de vue simpliste selon lequel le discours serait normalement linéaire et les

Déjà Saussure, en se proposant de déterminer, selon son expression, “les éléments différentiels des phonèmes” (*Cours*, p. 68), a effleuré le problème des qualités distinctives, mais il n’a pu le résoudre avant tout en raison de sa propre thèse sur le “caractère linéaire du signifiant”. L’unité de l’acte phonatoire exclut, d’après Saussure, la possibilité d’accumuler “sur le même point des éléments significatifs différents” (*Cours*, p. 103). Mais, d’abord, l’unité d’un acte phonatoire n’exclut nullement sa complexité. Sous ce rapport, on pourrait le comparer à un accord musical, unité et faisceau en même temps. Baudouin de Courtenay s’était déjà avisé d’une telle analogie. Saussure lui-même a noté à un autre propos que chaque phonème met plusieurs “facteurs en jeu”, dont chacun est doué d’une “valeur différenciatrice” (p. 69). Et, avant tout, comment Saussure détermine-t-il l’unité de l’acte phonatoire ? La chaîne phonique, enseigne-t-il, se découpe en tranches caractérisées par l’unité d’impression acoustique, et l’acte phonatoire qui correspond à cette unité est par le fait de cette correspondance également envisagé comme une unité<sup>1441</sup>.

Saussure appelle à maintes reprises la linguistique, ainsi que toutes les sciences travaillant sur des valeurs, à marquer scrupuleusement les axes sur lesquels sont situées les choses dont on s’occupe. Il distingue rigoureusement deux axes : “1) *l’axe des simultanités* (AB) concernant les rapports entre choses coexistantes, d’où toute intervention du temps est exclue, et 2 ) *l’axe des successivités* (CD).”

[...] <sup>1442</sup>

Sur quel axe Saussure établit-il l’unité et l’irréductibilité de l’acte phonatoire ? Il opère, nous l’avons vu, sur l’axe des successivités. “C’est dans la chaîne de la parole

signes linguistiques reliés *par simple juxtaposition*. Il a montré à l’aide d’exemples éclairants le *cumul des signifiés* en synchronie. Un *signans* unique et temporellement indivisible peut en effet réunir simultanément plusieurs valeurs, qui se laissent clairement isoler au moyen d’oppositions concordantes : dans la terminaison du latin *amo* sont contenues la signification de la première personne, par opposition à *amas*, la signification du singulier par opposition à *amamus*, la signification du présent par opposition à *amabam*, et ainsi de suite. C’est par un procédé analogue que nous avons établi un phénomène tout à fait parallèle sur le plan du signifiant. Le /o/ turc osmanli contient la saturation (ou encore l’étendue) maximale par opposition à /u/, le caractère sombre (ou encore la formation arrière) par opposition à /ö/ et le timbre assourdi (ou encore l’arrondissement) par opposition à /a/. Sans doute Charles Bally est-il théoriquement disposé à chercher l’exact pendant au *cumul des signifiés* dans le domaine de la phonologie, cependant il est intimidé par un obstacle apparent : “*il est impossible de prononcer deux sons à la fois*”. Oui, on ne peut assurément pas produire en même temps deux sons du langage, mais deux ou plusieurs propriétés phoniques, si ! L’évidente faute logique ne vient cependant pas de Bally, mais se trouve déjà chez son maître. »] (J.Zu : p. 304-305).

<sup>1441</sup> « Es ist ganz merkwürdig, dass Saussure die Frage der Phonemanalyse und der distinktiven Eigenschaften eigentlich angetastet hat, aber seine widersprechende These, das Bezeichnende verlaufe einzig auf der Zeitlinie, hat ihm die Lösung unmöglich gemacht. Er ahnt zwar die Aufgabe, die unterscheidenden Elemente der Phoneme (*éléments différentiels des phonèmes*) zu bestimmen, aber plötzlich schliesst er die Möglichkeit aus, zwei Elemente zu gleicher Zeit auszusprechen, und erklärt, es sei hier ein einziger Laugungsakt. Wie wird denn diese Einheit bestimmt ? Die lautliche Kette (*la chaîne phonique*) wird in Abschnitte eingeteilt, die durch die Einheitlichkeit des akustischen Eindruckes charakterisiert sind, der entsprechende Lautgebungsakt wird als einheitlich aufgefasst. » [« Il est tout à fait singulier que Saussure ait lui-même posé la question de l’analyse des phonèmes et des propriétés distinctives, mais que sa thèse contradictoire stipulant que le signifiant ne se déroule que sur la ligne du temps lui ait rendu la solution impossible. Sans doute pressent-il la tâche de définir les éléments différentiels des phonèmes, mais tout soudain il exclut la possibilité de prononcer deux éléments en même temps, et il explique qu’il y a là un acte indivisible de production phonique. Comment donc cette unité est-elle déterminée ? La chaîne phonique est subdivisée en sections qui sont caractérisées par l’unité de l’impression acoustique, l’acte correspondant de production phonique est conçu comme unitaire. »] (J.Zu : p. 305).

<sup>1442</sup> On trouve ici, comme dans « Zur Struktur des Phonems » (voir ci-dessous) un schéma analogue à celui du *Cours de linguistique générale* (voir Saussure, 1972 : p. 115), à ceci près qu’il inverse les deux axes pour les rendre superposables aux axes syntagmatique et associatif (voir Saussure, 1972: p. 177-178). Voir J.Leç. : p. 107 et J.Zu. : p. 306.

entendue”, dit-il, “que l’on perçoit immédiatement si un son reste semblable ou non à lui-même ; tant qu’on a l’impression de quelque chose d’homogène, ce son est unique.” Le temps articulatoire qui correspond à ce temps acoustique homogène est considéré comme unité. Grâce au caractère homogène du temps acoustique, le temps articulatoire qui lui correspond est évalué également comme unité. C’est l’unité de l’acte phonatoire. Il s’agit donc d’une unité dans le temps, d’une homogénéité dans le temps, d’une irréductibilité dans le temps. Ces faits se rangent sur l’axe des successivités, et il n’en résulte rien pour l’unité, l’homogénéité et l’irréductibilité de l’acte phonatoire et du phonème sur l’axe des simultanités<sup>1443</sup>. Par conséquent, les faits cités par Saussure ne peuvent en aucun cas étayer le caractère linéaire du signifiant et réfuter le cumul des qualités distinctives. » (J.Leç. : p. 104-108).

Comme cela a été maintes fois souligné de diverses manières, la critique jakobsonienne du principe saussurien de la linéarité du signifiant ne tient pas compte de la spécificité de la conception saussurienne du phonème et du signifiant. Tullio de Mauro écrit ainsi dans une note de son édition critique du *Cours de linguistique générale* :

« Le principe saussurien a généralement été compris comme faisant aussi et surtout référence à la succession de phonèmes (au sens non saussurien du terme) : cf. par exemple Martinet 1966.21 (“Le caractère linéaire des énoncés explique la successivité des monèmes et des phonèmes. Dans ces successions, l’ordre des phonèmes a valeur distinctive tout comme le choix de tel ou tel phonème... La situation est un peu différente en ce qui concerne les unités de première articulation”). Le principe a été compris dans le même sens par R. Jakobson pour qui il contredit la définition du phonème comme “a set of concurrent distinctive features” (Jakobson, 1956. 60-61, 1962. 207). On peut naturellement répliquer à Jakobson que la définition du *phonème* donnée dans le C.L.G. 68 et sv. ne concerne pas le phonème au sens non saussurien, au sens de Jakobson (v. CLG 65 n. 115 et 66 n. 117), c’est-à-dire ne concerne pas ce que Saussure appelle “unités irréductibles” et que nous appelons aujourd’hui “phonème<sup>1444</sup>”. Mais l’objection décisive est ailleurs. Saussure parle d’un principe qui régit la structure des signifiants ; il ne pense pas aux “unités irréductibles” (que convienne ou non pour celles-ci une définition qui le conçoive comme des combinaisons de traits distinctifs), puisque ces unités sont des éléments du signifiant mais non pas des signifiants : pour Saussure, il n’y a pas de signifiant là où il n’y a pas de signifié, il n’y a pas de signifiant autre que le *recto* d’un *verso* sémantique, et les “unités irréductibles” n’ont pas de signifié, ne sont pas des signes, mais des éléments constitutifs d’un signe. Le principe de la linéarité ne vaut pas pour elles, mais pour les signifiants, si bien qu’il ne peut pas y avoir de contradiction entre ce principe et l’éventuelle nature simultanément composite des unités irréductibles, des phonèmes en notre sens moderne. » (Saussure, 1972 : p. 447-448, note 145).

Godel<sup>1445</sup>, qui note également :

---

<sup>1443</sup> « Die Einheit und Unzerlegbarkeit (*irréductibilité*) des Lautgebungsaktes wird somit, um die Saussure’schen Termini zu gebrauchen, auf der Achse des Nacheinander (*l’axe des successivités*) festgestellt, woraus noch an und für sich, und da liegt der grundsätzliche Fehler der Genfer, für die Einheit und Unzerlegbarkeit dieses Aktes auf der Achse des Beisammen (*l’axe des simultanités*) gar nichts folgt. » [« L’unité et l’irréductibilité de l’acte de production phonique sont par là même, pour utiliser les termes saussuriens, établis sur l’axe des successivités, d’où cependant, et là est l’erreur fondamentale du Genevois, ne découlent pas pour cet acte pris en soi son unité et son irréductibilité sur l’axe des simultanités. »] (J.Zu : p. 305).

<sup>1444</sup> Comme nous l’avons vu dans le chapitre 1 (voir la note 61), De Mauro ne reconnaît pas la discontinuité que nous postulons pour notre part entre les deux problématiques phonologique et linguistique.

<sup>1445</sup> Voir Godel (1957) : p. 203 *sqq.*

« La phonologie moderne ne s'en tient plus au "phonème", unité déjà complexe, dans laquelle on ne doit voir qu'un faisceau de "traits pertinents". A ce niveau, il apparaît que la langue repose, en dernière analyse, sur des combinaisons d'éléments *simultanés* ; on est donc amené à en nier le caractère linéaire. Mais cette critique, on le voit, n'atteint pas le principe de linéarité au sens où le prenait Saussure. » (Godel, 1957 : p. 205)

a quant à lui cette remarque pénétrante :

« On ne doit pas perdre de vue que, pour lui [Saussure], l'analyse phonologique n'atteint pas la réalité linguistique. Il importe peu que, dans *a/p/o/d/e/i/k/t/o/s* (N 18), les unités de son soient distinctes : elles le sont aussi bien dans un segment découpé au hasard, */podei/* ou */ikto/*, par exemple. On ne voit vraiment pas quelle place on pourrait faire, dans l'analyse saussurienne, à l'étude des différences acoustiques selon les méthodes de la phonologie : pour comparer des signifiants comme */trē/* et */tru/*, */tru/* et *tur/*, il faut déjà savoir que *train*, *trou*, *tour* sont des mots français – donc, avoir résolu le problème des unités réelles de la langue. Mais à ce moment, l'étude de ces différences n'offrirait d'intérêt que si elles correspondaient à des différences régulières entre les signifiés. » (Godel, 1957 : p. 204).

De fait, le principe de la linéarité du signifiant n'est pas étranger à la discontinuité entre phonologie et linguistique dans laquelle s'ancre la théorie saussurienne de la langue, et c'est pourquoi sa remise en cause, dans la forme spécifique qu'elle prend chez Jakobson, nous confronte à nouveau aux enjeux de la problématique phonologique. Jakobson qualifie le raisonnement saussurien de « cercle vicieux », parlant également à ce propos, dans « Zur Struktur des Phonems<sup>1446</sup> », de « faute logique ». On lit de même dans « On the Identifications of Phonemic Entities » (1949) :

« The attempt to warrant this "fundamental principle" [celui de la linéarité du signifiant] by a reference to the impossibility of implementing two phonemes at the same time is nothing but a vicious circle, since the phoneme is defined by the impossibility of implementing two such units simultaneously. This arbitrary thesis prevented both its author and the phonemicists following in his tracks from solving the pivotal problem which he himself astutely foresaw : the task of "determining the distinctive features (*éléments différentiels*) of the phonemes". The group relations were still examined only in terms of sequences and not at all in terms of bundles<sup>1447</sup>. » (J.Id. : p. 420)

puis dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) :

« Bien que Ferdinand de Saussure ait saisi et décrit l'interrelation existant entre les deux coordonnées du langage – l'axe de la "simultanéité" et l'axe de la "successivité" –, sa suggestion prophétique que des "éléments différentiels" constituaient le phonème ne put se développer parce qu'il partageait de façon persistante avec son époque la croyance

---

<sup>1446</sup> Voir la note 1440.

<sup>1447</sup> « La tentative de justifier ce "principe fondamental" par une référence à l'impossibilité d'implémenter deux phonèmes en même temps n'est rien d'autre qu'un cercle vicieux puisque le phonème est défini par l'impossibilité d'implémenter deux unités de cette sorte simultanément. Cette thèse arbitraire empêcha aussi bien son auteur que les phonemistes qui le suivirent dans cette voie de trouver une solution au problème central qu'il avait lui-même prévu avec finesse : la tâche de "déterminer les traits distinctifs (*éléments différentiels*) des phonèmes". Les relations de groupe étaient encore examinées seulement en termes de séquence et pas du tout en termes de faisceaux. »

conventionnelle en la linéarité du *signans* (“linéarité du signifiant”). Ce cercle vicieux entrava pour longtemps toute analyse en traits distinctifs<sup>1448</sup>. » (J.Ret.1 : p. 137-138)

et dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978) :

« Dans les années 20, l’analyse des constituants discriminants du langage n’allait pas au-delà des segments successifs de la séquence sonore ; autrement dit, on considérait les phonèmes comme des termes d’oppositions indissociables en oppositions plus petites (voir par exemple RJ, I : 8). Conception qui n’était que le corollaire de la thèse traditionnelle, reprise en particulier par Saussure, pour laquelle les sons du langage sont purement linéaires et ne se laissent mesurer que sur une seule dimension : “C’est une ligne” (p. 157<sup>1449</sup>). Mais ce principe recouvre en fait un raisonnement circulaire, dans la mesure où les sons, définis comme autant de segments d’une séquence temporelle, ne sont pas censés être perçus simultanément<sup>1450</sup>. » (J.SS : p. 27-28).

Comme nous l’avons vu ci-dessus, on lit effectivement dans le *Cours de linguistique générale*<sup>1451</sup> :

« D’une part, dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois (voir p. 103). » (Saussure, 1972 : p. 170).

Il ne s’agit pas là, cependant, d’une définition des éléments, mais d’une conséquence du principe de la linéarité du signifiant – le signifiant étant linéaire, les unités linguistiques sont nécessairement successives –, et c’est pourquoi nous ne voyons nulle circularité dans le propos saussurien. Dans tous les textes de Saussure, le principe de la linéarité du signifiant (ou de la langue) est posé en termes de propriété du signifiant linguistique, conséquence du caractère phonique, donc temporel, de celui-ci. On se souvient, tout d’abord, de ces deux passages du troisième cours, cités ci-dessus :

« Second principe ou seconde vérité primaire. Le signe linguistique (image servant au signe) possède une étendue et cette étendue se déroule dans une seule dimension. De ce principe-là découlent nombre d’applications. Il saute aux yeux. Si nous pouvons découper les mots dans les phrases, c’est une conséquence de ce principe. Il exprime une des conditions auxquelles sont assujettis tous les moyens dont dispose la linguistique.

---

<sup>1448</sup> « Although the interrelation between the two co-ordinates of language – the axis of SIMULTANEITY and the axis of SUCCESSIVENESS – had been apprehended and delineated by F. de Saussure, his foresighted intimation of “differential elements” constituting the phoneme could not unfold because he persistently shared with his epoch the conventional belief in the linearity of the *signans* (“linéarité du signifiant”). This vicious circle hampered all analysis into differential features for a long time. » (J.Ret.1 : p. 636).

<sup>1449</sup> Saussure (1972) : p. 103 ou Saussure (1967) : p. 157.

<sup>1450</sup> « In the 1920s the analysis of sense-discriminative constituents of language did not go beyond the successive segments of the sound sequence ; in other words, phonemes were viewed as those terms of oppositions which cannot be dissociated into smaller oppositions (see for instance RJ I : 8). This view was a corollary of the traditional, especially the enduring Saussurian, thesis ascribing a mere linearity to the sounds of language which are measurable in one dimension only : “c’est une ligne” (1916 : 157). This principle is based on a vicious circle : sounds defined as segments of a temporal sequence are not supposed to be perceived as simultaneous. » (J.SS : p. 22). On retrouve ensuite l’allusion aux éléments différentiels de Saussure. Voir J.SS : p. 28 [p. 22], cité ci-dessus.

<sup>1451</sup> Voir Saussure (1996) : p. 70, cité ci-dessus.

Cela découle de ce qu'il est acoustique (il se déroule dans le temps qui n'a qu'une dimension linéaire, une seule dimension). Par opposition à telle espèce de signes (signes visuels par exemple) qui peuvent offrir une complication en plusieurs dimensions, le signe acoustique ne peut offrir de complications que dans l'espace qui seraient figurables dans une ligne. Il faut que tous les éléments du signe se succèdent, fassent une chaîne. Il semble que parfois on peut nier la chose : si l'on accentue une syllabe, par exemple, <Il semble qu'on cumule sur le même point des éléments de signes différents, mais illusion> Ce supplément de signes<sup>1452</sup> ne vaut que par rapport aux juxtaposés.

De ce caractère résulte aussi que les images acoustiques sont traductibles dans la forme spatiale, d'une manière suffisante, par la ligne que prend cette traduction. La ligne, parce qu'en effet il n'y a qu'une dimension. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 222-223)

« [...] dans la langue, le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul, <a le> caractère qu'il emprunte au temps :

a) de représenter une étendue

b) de représenter une étendue qui n'est figurable que dans une seule dimension. »

(Saussure & Constantin, 2005 : p. 238).

On lit en outre dans le deuxième cours :

« <Avant d'aborder les identités revenons sur un côté des unités que nous avons laissé de côté.> Du côté de l'instrument matériel du signe en linguistique est-ce le caractère d'être la voix humaine, <le produit des appareils vocaux,> qui est décisif ? Non. Mais il y a ici un caractère capital de la matière phonique non mis suffisamment en <relief ;> c'est de se présenter à nous comme une chaîne acoustique, ce qui entraîne immédiatement le caractère temporel qui est de n'avoir qu'une dimension. On pourrait dire que c'est un caractère linéaire : la <chaîne de la parole forcément> se présente à nous comme une ligne et <cela> a une immense portée <pour tous les rapports postérieurs qui s'établiront.> Les différences qualitatives <(différences d'une voyelle à une autre – d'accent)> n'arrivent à se traduire que successivement ; on ne peut avoir à la fois une voyelle accentuée et atone : tout forme une ligne comme d'ailleurs en musique. Si nous sortons de la langue il peut ne pas en être de même pour d'autres signes : ce qui s'adresse à l'organe visuel peut comporter une multiplicité de signes simultanée ; je puis même superposer un signe plus général qui serait le fond et d'autres projetés sur celui-ci. Toutes les directions et combinaisons <sont possibles. Toutes les ressources qui peuvent résulter de la simultanéité seront à ma disposition dans ce système de signes.> La matière phonique sera toujours dans le même sens et n'admet pas <la> simultanéité de deux signes. Quand on parle de signes nous pensons immédiatement aux signes visuels et nous tombons dans l'idée fausse que la séparation des signes est toute simple, ne nécessite pas une opération de l'esprit.

Il résulte de ce caractère de la langue que le côté matériel <du signe> est un côté amorphe, <qui n'a pas de forme en soi.> Voilà une des <causes> qui rendent difficile de trouver où sont les unités. La linguistique aurait pour tâche de déterminer quelles sont <réellement> ces unités valables de tout genre. » (Saussure, 1997 : p. 20-21)

---

<sup>1452</sup> Le pluriel est curieux, mais confirmé par la transcription d'Engler (voir Saussure, 1967 : p. 158) et par celle de Komatsu (voir Saussure, 1993a : p. 78). Dégallier donne en revanche le singulier : « Il semble quelquefois qu'il y ait à nier la chose : *si j'accentue, il semble que je cumule sur le même point des éléments de signes différents ; mais illusion* : ce supplément de signe ne vaut que par rapport aux juxtaposés : – – –'– – » (Saussure, 1967 : p. 158).

et dans des notes de Saussure, antérieures aux trois cours<sup>1453</sup> :

« *Item*. Il est complètement inutile de -- -- raisonner - - - avant de s'être rendu compte de la *nature* de l'agent choisi pour le genre de sémiologie spécial qui est la sémiologie linguistique. » (Saussure, 2002a : p. 111)

« *Item*. Le sème linguistique fait partie de la famille générale des sèmes *uni-spatials*, dont fait partie nécessairement tout sème basé sur la transmission acoustique. Mais ce n'est pas la transmission acoustique qui est importante, c'est l'unispatialité. » (Saussure, 2002a : p. 112)

« *Item*. On demandera peut-être un exemple de sème multispatial afin d'avoir un moyen de mieux saisir la notion de sème. Dans un certain sens, et pour commencer par une pente douce, je puis appeler de ce nom un *tableau allégorique*, – ou même une peinture quelconque dans la mesure où les objets représentés touchent à la signification des choses –. Il est impossible de dire que ce tableau commence par la gauche et finit [ ] » (Saussure, 2002a : p. 112).

La linéarité du signifiant renvoie ainsi pour Saussure à une propriété de la matière phonique (le temps, à la différence de l'espace, n'a qu'une dimension, et c'est pourquoi le signifiant linguistique, phonique, temporel et non spatial, est linéaire), avec laquelle la langue doit composer, ou qui détermine ses modalités. C'est ce que nous avons appelé plus haut la détermination externe de la dimension du syntagmatique. Les développements cités, qu'il s'agisse des cours ou des notes de Saussure, mettent cependant en exergue deux autres aspects, le caractère amorphe de la matière phonique d'une part, la possibilité du découpage d'autre part. Il s'agit là, pour Saussure, de conséquences de la linéarité du signifiant : « Il résulte de ce caractère de la langue que le côté matériel du signe est un côté amorphe, qui n'a pas de forme en soi<sup>1454</sup>. », « Si nous pouvons découper les mots dans les phrases, c'est une conséquence de ce principe. » A cette dernière proposition (du troisième cours) répond dans le deuxième cours une proposition légèrement différente, qui met en avant la nécessité, et non plus la possibilité, du découpage, et ainsi à nouveau, sans doute, le caractère amorphe de la matière phonique, linéaire :

« [...] il faut toujours dans le langage une matière phonique ; celle-ci étant linéaire il faudra toujours la découper. C'est ainsi que s'affirment les unités. » (Saussure, 1996 : p. 23).

---

<sup>1453</sup> Engler les date de 1897-1900. Voir Engler (1975) : p. 839. Voir également les items cités dans la note 207 ci-dessus.

<sup>1454</sup> Proposition que confirment les autres cahiers d'étudiants, à l'exception de celui de Gautier, qui ne comporte pas de lien logique à cet endroit : « Gautier : La matière du langage est *amorphe*, elle n'a pas de forme en soi. Voilà qui rend difficile de découvrir les unités. La linguistique devrait déterminer les **unités** valables. / Bouchardy : Ainsi dans une certaine mesure on peut dire que la matière est un côté amorphe, qui n'a pas de forme en soi. C'est pourquoi il est difficile de dire où sont les *unités* dans la langue. La linguistique aurait pour tâche de définir ces unités. / Constantin : Aussi dans une certaine mesure, il résulte de ce caractère linéaire de la langue que ce côté <de la langue> est amorphe, n'a pas de forme en soi <(le côté matériel)>. <C'est une des causes pour lesquelles> il est réellement difficile de trouver où sont les unités de la langue. La linguistique aurait à déterminer quelles sont les unités de la langue. » (Saussure, 1967 : p. 250).



Il faut prêter attention, dans cette perspective, à la comparaison avec les signes visuels que l'on trouve dans le deuxième cours, et qui, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, est reprise dans le *Cours de linguistique générale*, en association avec d'autres propositions des deuxième et troisième cours<sup>1455</sup> :

« Au premier abord on est tenté d'assimiler les signes linguistiques aux signes visuels, qui peuvent coexister dans l'espace sans se confondre, et l'on s' imagine que la séparation des éléments significatifs peut se faire de la même façon, sans nécessiter aucune opération de l'esprit. Le mot de "forme" dont on se sert souvent pour les désigner – cf. les expressions "forme verbale", "forme nominale" – contribue à nous entretenir dans cette erreur. Mais on sait que la chaîne phonique a pour premier caractère d'être linéaire (voir p. 103). Considérée en elle-même, elle n'est qu'une ligne, un ruban continu où l'oreille ne perçoit aucune division suffisante et précise ; pour cela il faut faire appel aux significations. Quand nous entendons une langue inconnue, nous sommes hors d'état de dire comment la suite des sons doit être analysée ; c'est que cette analyse est impossible si l'on ne tient compte que de l'aspect phonique du phénomène linguistique. Mais quand nous savons quel sens et quel rôle il faut attribuer à chaque partie de la chaîne, alors nous voyons ces parties se détacher les unes des autres, et le ruban amorphe se découper en fragments ; or cette analyse n'a rien de matériel.

En résumé la langue ne se présente pas comme un ensemble de signes délimités d'avance, dont il suffirait d'étudier les significations et l'agencement ; c'est une masse indistincte où l'attention et l'habitude peuvent seules nous faire trouver des éléments particuliers. L'unité n'a aucun caractère phonique spécial, et la seule définition qu'on puisse en donner est la suivante : *une tranche de sonorité qui est, à l'exclusion de ce qui précède et de ce qui suit dans la chaîne parlée, le signifiant d'un certain concept.* » (Saussure, 1972 : p. 145-146).

Cette comparaison implique en effet un certain recours à l'expérience empirique : les signes visuels sont délimités d'avance tandis que les signes linguistiques sont des tranches de sonorité dont la délimitation nécessite une opération de l'esprit. Ce n'est là cependant, ce nous semble, qu'une étape vers la définition de la langue – la prise de conscience du fait que les signes linguistiques ne sont pas comme les signes visuels tels que nous les appréhendons –, dans la mesure où, contrairement à ce qu'affirme Saussure dans le deuxième cours, le caractère amorphe de la matière phonique est un caractère linguistique plutôt qu'un caractère de la matière phonique, de sorte qu'il faudrait renverser la proposition saussurienne : c'est dans la mesure où la matière phonique entre dans le fonctionnement de la langue qu'elle est amorphe. Aussi cette remarque d'une autre note item, bien qu'antérieure aux propositions des cours de linguistique générale, nous paraît-elle plus juste :

« Item. Principe de l'*uni-spatialité* si l'on considère le sème, ayant pour conséquence dans le sème : la divisibilité *par tranches* (toujours dans le même sens et par coupures identiques), au lieu de la divisibilité pluriforme qu'on aurait par exemple si dans un système "visuel direct" (= écriture idéographique) on avait :

???-1-2-  
#031



opposé avec le sens  
qu'on voudra à



???-1-2-  
#032

<sup>1455</sup> Pour les sources de ce passage, voir la note 254 du chapitre 1.

~~ Car il faut bien maintenir à ce propos peut-être comme planche de salut l'opposition entre deux sèmes, – non la signification d'un sème. – Or l'opposition entre deux sèmes comme λέγομεν/λέγετε se règle au moyen de *tranches* allant dans le *même sens* et n'arrivant *qu'une à une*, tandis qu'il est facile de concevoir mille systèmes où ni l'une ni l'autre de ces conditions ne serait réalisée. (Difficile seulement parce que nous en revenons à la parole sans nous en douter, quand on offre un autre sémisme.) » (Saussure, 2002a : p. 110-111).

A l'opposition entre « à délimiter » et « délimité d'avance » se substituent en effet ici la « planche de salut » de « l'opposition entre deux sèmes », commune aux signes visuels et auditifs, et l'opposition entre « divisibilité par tranches » et « divisibilité pluriforme », ainsi qu'entre opposition réglée « au moyen de *tranches* allant dans le *même sens* et n'arrivant *qu'une à une* » et opposition réglée d'autre manière, « où ni l'une ni l'autre de ces conditions ne seraient réalisées ». On retrouve ici la détermination externe de la dimension du syntagmatique, qui nous paraît ainsi constituer le seul enjeu, pour la linguistique et pour la langue telles qu'on peut les concevoir dans le cadre de la théorisation saussurienne, du principe de la linéarité du signifiant. C'est là, ce nous semble, le sens de la « possibilité de découper » évoquée par Saussure dans le troisième cours, qui renvoie ainsi selon nous aux modalités de l'articulation, et dont, significativement, Saussure faisait dans ses notes, à l'inverse de ce qu'il avance dans le deuxième cours, un facteur d'illusion positiviste :

« *Item.* La temporalité [ces deux mots figurent dans la marge] Plus on étudie..., plus on voit que c'est la divisibilité par morceaux de temps de la chaîne sonore (ipso facto divisibilité simple, unilatérale), qui crée à la fois les caractères - - - et les illusions comme celle de croire que les unités de langage sont des tous *organisés*, alors qu'elles sont simplement des tous subdivisibles dans le temps et parallèlement à des fonctions qu'on peut attribuer à chaque morceau de temps. » (Saussure, 2002a : p. 111)

« ~ Mais dans cette question il faut donner grande attention au “mérisme” (à la *divisibilité dans le temps*) des parties du mots [*sic*] ; c'est cette divisibilité de la chaîne sonore qui peut-être plus que la variété des sons, contribue à imposer l'illusion de groupes organiques. – Il est merveilleux en somme de pouvoir mettre des tirets comme λυ-θη-σό-μενο-ς. » (Saussure, 2002a : p. 114).

Les hésitations saussuriennes ne nous en semblent pas moins révélatrices d'une difficulté théorique, qui tient à la notion même de détermination externe : notion dont la théorisation saussurienne de la langue implique le postulat, mais qu'on ne peut dans le même temps justifier autrement que de manière intra-théorique – c'est-à-dire dans le cadre d'une axiomatique donnée. Il est difficile, dans cette perspective, de distinguer clairement entre fait de langue et fait de langage, au sens très général que lui donne Saussure et que notre troisième partie s'attachera à préciser des « manifestations du langage » telles que l'on peut les constater empiriquement<sup>1456</sup>. En cohérence avec sa propre appréhension des signes phoniques,

---

<sup>1456</sup> En ce sens, Jakobson n'a pas tout à fait tort de parler de cercle vicieux, cercle vicieux que relève également à sa manière Jean-Claude Milner dans son *Introduction à une science du langage* : « Ce sens le plus fort [de la linéarité], Saussure donne le moyen de le préciser : il consiste dans l'impossibilité “de prononcer deux éléments à la fois”. Voilà ce qui est le vrai fondement de la linéarité et non pas une relation spéciale au temps. Or, cette impossibilité ne saurait aller de soi. D'une part, il serait facile de montrer que certaines dimensions de la forme

Saussure, comme le rappelle Jakobson dans *Six leçons sur le son et le sens* et « Zur Struktur des Phonems », et comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, définit les phonèmes comme des « tranches caractérisées par l'unité d'impression acoustique », associées à l'acte phonatoire qui les produit. Outre ce passage du *Cours de linguistique générale*, cité dans le premier chapitre :

« La délimitation des sons de la chaîne parlée ne peut donc reposer que sur l'impression acoustique ; mais pour leur description, il en va autrement. Elle ne saurait être faite que sur la base de l'acte articulatoire, car les unités acoustiques prises dans leur propre chaîne sont inanalysables. Il faut recourir à la chaîne des mouvements de phonation ; on remarque alors qu'au même son correspond le même acte : *b* (temps acoustique) = *b'* (temps articulatoire). Les premières unités qu'on obtient en découpant la chaîne parlée seront composées de *b* et *b'*, on les appelle *phonèmes* ; le phonème est la somme des impressions acoustiques et des mouvements articulatoires, de l'unité entendue et de l'unité parlée, l'une conditionnant l'autre : ainsi c'est déjà une unité complexe, qui a un pied dans chaque chaîne. » (Saussure, 1972 : p. 65)

il faut citer cette entrée en matière du premier chapitre des « Principes de phonologie », à laquelle renvoie également Jakobson :

« Beaucoup de phonologistes s'attachent presque exclusivement à l'acte de phonation, c'est-à-dire à la production des sons par les organes (larynx, bouche, etc.), et négligent le côté acoustique. Cette méthode n'est pas correcte : non seulement l'impression produite sur l'oreille nous est donnée aussi directement que l'image motrice des organes, mais encore c'est elle qui est la base naturelle de toute théorie.

---

phonique sont précisément gouvernées par la simultanéité : les traits pertinents et les phénomènes prosodiques notamment.

Quand on prononce /b/, on prononce en même temps la labialité, la sonorité et l'occlusion, bien que ces trois traits soient empiriquement indépendants les uns des autres. Quand on prononce *éternel*, on prononce à la fois la syllabe /nel/ et l'accent qu'elle porte. D'autre part, la proposition de Saussure est ambiguë : concerne-t-elle l'impossibilité de prononcer deux *phonèmes* à la fois ou l'impossibilité de prononcer deux *mots* à la fois ? La distinction importe, parce que la forme phonique n'intervient pas exactement de la même manière dans les deux cas. Cela étant dit, l'on sauvera la proposition de Saussure en l'interprétant comme une proposition qui concerne des atomes linguistiques en général, à quelque niveau qu'on les définisse : phonèmes s'il s'agit de phonologie, termes s'il s'agit de syntaxe. Puisque Saussure tient que tous les niveaux sont homomorphes, il se donne naturellement le droit de construire de telles propositions à interprétation multiple. Il est vrai que cette homomorphie elle-même est justement ce que la notion de linéarité avait pour but d'établir, en sorte que la théorie devient circulaire. Mais passons.

Car il y a plus grave : qu'est-ce en effet qu'un atome ? Par définition, un atome est insécable – du moins pour la partie de la théorie qui le traite comme un atome – et, de ce fait même, il est impénétrable à un autre atome. Or, cette “impénétrabilité”, qu'est-ce, sinon ce que Saussure appelle l'impossibilité de prononcer deux éléments à la fois ? Dès lors, l'affirmation de Saussure, qui est censée fonder une propriété empirique singulière, la linéarité, se révèle n'être que la répétition d'une définition. Elle tire seulement les conséquences d'une autre affirmation : il y a, pour l'analyse phonique et pour l'analyse lexicale, des atomes.

Ajoutons à cela le Principe de naturalité, et l'on conclura que normalement les atomes définis par une certaine partie de l'analyse coïncideront avec des atomes définis dans d'autres parties de l'analyse. Dès lors, leur impénétrabilité définitoire sera relayée à plusieurs niveaux du langage.

Toutefois, dans tout cela, rien ne requiert d'être exprimé en termes de linéarité. De plus, rien ne se tire directement de l'observation ; on raisonne bien plutôt en termes abstraits et théoriques : on croit retrouver dans l'objet, sous une forme particulière, qu'on baptise linéarité, ce qui est seulement une exigence générale de l'analyse et de l'atomicité. » (Milner, 1989 : p. 386-387).

La donnée acoustique existe déjà inconsciemment lorsqu'on aborde les unités phonologiques ; c'est par l'oreille que nous savons ce que c'est qu'un *b*, un *t*, etc. Si l'on pouvait reproduire au moyen d'un cinématographe tous les mouvements de la bouche et du larynx exécutant une chaîne de sons, il serait impossible de découvrir des subdivisions dans cette suite de mouvements articulatoires ; on ne sait où un son commence, où l'autre finit. Comment affirmer, sans l'impression acoustique, que dans *fāl*, par exemple, il y a trois unités, et non deux ou quatre ? C'est dans la chaîne de la parole entendue que l'on peut percevoir immédiatement si un son reste ou non semblable à lui-même ; tant qu'on a l'impression de quelque chose d'homogène, ce son est unique. Ce qui importe, ce n'est pas non plus sa durée en croches ou doubles croches (cf. *fāl* et *fāl*), mais la qualité de l'impression. La chaîne acoustique ne se divise pas en temps égaux, mais en temps homogènes, caractérisés par l'unité d'impression, et c'est là le point de départ naturel pour l'étude phonologique<sup>1457</sup>. » (Saussure, 1972 : p. 63-64).

---

<sup>1457</sup> Les sources de ces deux passages se trouvent dans les premier et troisième cours : « La méthode suivie en général dans les manuels de phonologie n'est pas bonne car elle oublie

1) <qu>'il y a deux côtés dans l'acte phonatoire :

a) le côté articulatoire (bouche, larynx)

b) le côté acoustique (oreille).

Elle n'a vu que le premier côté. Or ce n'est pas le premier qui nous est donné mais le second, l'impression <acoustique,> psychique.

<2) Elle oublie qu'il y a dans la langue non seulement des sons mais des étendues de sons parlés ; elle ne considère que les sons isolés ; or ce qui> nous est donné tout d'abord, ce ne sont pas les sons isolés mais des étendues, des chaînes de sons. La donnée acoustique existe inconsciemment <quand on commence l'analyse phonologique> ; c'est par l'oreille que nous savons ce qu'est un *p*, *b* etc. Si l'on reproduisait au moyen d'un cinématographe tous les mouvements de la bouche et du larynx exécutant une chaîne de sons, <je n'aurais qu'une suite d'articulations sans savoir> où couper <le mouvement articulatoire : on ne pourrait dire> quand un son commence et <quand> l'autre finit. [...] L'essentiel au premier moment <c'est> la division de la consécution parlée en temps homogènes. [...] l'homogénéité ne dépend pas de la durée des sons en croches ou doubles croches, mais il s'agit de savoir si> l'impression acoustique <est la même pendant toute la durée du son, et il faut introduire des notations différentes aussitôt que le son change>. [...] <L'analyse acoustique est donc la vraie analyse qui permet de distinguer les sons de la chaîne parlée. L'impression acoustique cependant ne pouvait pas se décrire (définir), mais bien l'articulatoire. On a remarqué que le même acte articulatoire correspondait au même son : F (temps acoustique) = f (temps articulatoire). Les unités phoniques que l'on obtient sont déjà des unités complexes :

<sup>F</sup>/<sub>f</sub> = phonème = la somme des impressions acoustiques et des actes articulatoires, l'unité entendue et parlée, l'une conditionnant l'autre » (Saussure, 1996 : p. 12-13), « Il y a un ou deux principes à examiner dans le travail que devrait faire tout phonologiste.

1<sup>o</sup>) Il faut toujours partir de l'impression acoustique. Nous ne pouvons pas même distinguer les unités <autrement> qu'en partant de l'impression acoustique. <C'est l'impression acoustique qui donne le nombre des unités> Qu'est-ce qui me permet d'affirmer que dans *fāl*, il y a trois unités et pas quatre ou deux ?

En ignorant le son que cela représente, le physiologiste ne saura combien il y aura d'unités. Le physiologiste commencera par se guider sur l'impression acoustique

[...] L'oreille nous dit le temps est homogène, ou n'est pas homogène dans le son.

Ces unités étant données (l'ensemble de la chaîne parlée étant divisé par l'impression acoustique), <alors commence l'étude phonologique>.

Le physiologiste cherchera quels mouvements se produisent pendant l'émission du son *f*.

Les créateurs de l'alphabet primitif n'ont pas pu procéder autrement que de décomposer la chaîne parlée en temps homogènes :

<Dans la première chaîne, nous pouvons distinguer immédiatement, si un espace est semblable à lui-même d'un bout à l'autre ou non>

Quand il est évident que nous avons des moments semblables et différents des voisins, nous avons les moments irréductibles de la chaîne acoustique, <les uns courts, les autres longs> moments qui n'ont rien affaire avec la durée du temps. Il s'agit seulement de reconnaître s'il est semblable à lui-même, s'il est homogène, <chacun de ces moments> d'un bout à l'autre. <Des moments, pas des temps>.

La thèse saussurienne est double : il s'agit d'une part de poser la primauté de l'analyse acoustique, qui permet de délimiter les unités, d'une manière analogue, *mutatis mutandis*, à la délimitation des unités linguistiques par l'association des signifiés<sup>1458</sup>, et d'autre part du postulat de la successivité des unités phoniques, caractérisées comme des temps homogènes et « monophoniques » du point de vue acoustique. Les deux thèses ne sont pas indépendantes, comme en témoigne le développement suivant des « Notes de phonologie » (1897<sup>1459</sup>), qui présente une certaine analogie avec la remarque de Godel que nous avons citée ci-dessus :

« 13. L'impression acoustique est-elle définissable ? Non. Elle n'est pas plus définissable que la sensation visuelle du rouge ou du bleu, laquelle est psychique, est complètement indépendante en soi du fait que ce rouge dépend de 72000 vibrations qui pénètrent dans l'œil, ou du nombre qu'on veut. Mais est-elle sûre et nette ? parfaitement sûre et nette ; elle n'a besoin d'aucune aide. Quand les Grecs ont distingué les lettres de leur inimitable alphabet, croyez-vous qu'ils se soient livrés à des études non : ils ont simplement senti que *l* était une impression acoustique différente de *r*, et *r* différent de *s* etc.

14. Mais il y a en apparence un obstacle à la séparation : c'est que la langue comporte un côté volontaire, et non passif, par lequel nous faisons jouer nos organes à

---

[...]

<Ecriture n'a pas besoin de noter différents mouvements articulatoires correspondants, notation acoustique suffit.>

Le phonologiste a à se poser cette question : Pendant l'espace acoustiquement homogène marqué *T* par exemple, quels sont au juste les mouvements articulatoires qui se produisent ? Il projette les mouvements acoustiques sur la chaîne articulatoire et tâche de deviner ce qui s'y passe. Mais il est obligé de partir de la chaîne acoustique qui seule lui permet de découper des unités. <Sans chaîne acoustique, il n'y a que suite uniforme d'articulations sans raison pour former unités>.

Réciproquement, les impressions acoustiques dont se compose la chaîne ne sont pas analysables. Pour la chaîne articulatoire, les mouvements sont analysables, pourvu que les unités soient données ; alors qu'on ne peut rien analyser dans l'impression acoustique elle-même.

Le phonème se compose à la fois d'une certaine somme de mouvements articulatoires et d'un certain effet acoustique donné. Pour nous, les phonèmes sont autant de moments dans la chaîne. Ce sont des chaînons. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 154-156), « L'analyse de la chaîne en temps [ ]

~~est la base première~~ est le point de départ explicite ou implicite [ ], et les créateurs d'alphabets primitifs n'ont pas procédé autrement.

Nous ne pouvons pas analyser les impressions acoustiques, mais ~~nous pouvons distinguer si un~~ prenant une «chaîne de parole <acoustique>», nous sommes en état immédiatement de distinguer si un espace est semblable à lui-même d'un bout à l'autre ou non semblable à lui-même.

En marquant ~~une unité pour~~ chaque espace semblable à lui-même et différent des deux voisins <sans s'inquiéter de leur durée>

on aura ainsi recueilli les *unités irréductibles de la chaîne* [...]

L'écriture n'a pas besoin de s'occuper ensuite des mouvements articulatoires correspondants. La notation des différences d'effets acoustiques suffit.

Le phonologiste [ ]

Pendant ~~que se produit~~ l'espace acoustiquement homogène marqué *T*, quels sont au juste les mouvements de l'appareil vocal ?

Il part de cet espace homogène pour l'oreille, sans quoi il ne pourrait pas découper d'unité dans la chaîne de parole phonatoire.

~~Donc les unités sont données~~

D'autre part, pendant que l'unité acoustique est inanalysable, il peut analyser les [ ]/

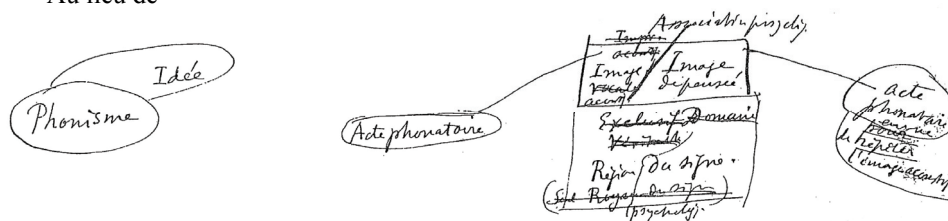
Autant de *moments* de la chaîne, de [ ] » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 154-156 [voir Saussure, 2002a : p. 325-326]). Voir Saussure (1967) : p. 100-102 puis p. 104-106.

<sup>1458</sup> Voir notamment Saussure (2002a) : p. 238, cité dans le chapitre 1, ainsi que la note 368 de ce chapitre.

<sup>1459</sup> Voir Saussure (2002a) : p. 244, qui indique « 1897 ? ».

tout moment en vue de la langue. Autant que nous entendons, nous *parlons*. Oui, Messieurs, sans doute, mais jamais autrement que d'après l'impression acoustique non seulement reçue, mais reçue dans notre esprit et qui est souveraine seule pour décider de ce que nous exécutons. C'est elle qui dirige tout, c'est elle qu'il suffit de considérer pour savoir qu'elle sera exécutée, mais je le répète qu'il [elle ?] est nécessaire pour qu'il y ait même une unité déterminée à exécuter. (Bien entendu cela correspond au fait avant tout social de la langue) ???-IMAGE-III-2-#005 et #006

Au lieu de



L'acte phonatoire apparaît comme un instrument nécessaire, mais en soi aussi peu essentiel que dans le cas des signaux maritimes l'acte du teinturier qui aura préparé les drapeaux pour donner l'impression du vert, du rouge, du noir, etc. Je me suis occupé quelque peu de la théorie physiologique. Eh bien, rien ne m'a plus complètement persuadé de l'unique validité de la forme acoustique des unités phonatoires ; à laquelle je n'avais pas pris garde.

13. La meilleure preuve à donner du fait que l'impression acoustique seule a une valeur, c'est qu'il serait parfaitement impossible aux physiologistes eux-mêmes de distinguer des unités dans le jeu de la voix hors des unités préalablement fournies par la sensation acoustique. Qu'est-ce que fait un physiologiste qui nous explique les mouvements pour *b* ? Il commence par prendre une base dans l'unité que lui donne *b* à son oreille. Autrement il ferait une œuvre vaine, ou ne pourrait même parler d'un *b*. En considérant une suite de mouvements il ne saurait jamais s'il est dans *b* ou hors de *b* ou dans quoi il est ; ce ne seraient plus que des mouvements dénués de sens et de définition s'ils n'avaient une limite qui n'est autre que l'impression *acoustique b*. Mais de même pour n'importe quelle chose : la syllabe peut reposer ou doit reposer sur des bases physiologiques, mais le problème n'est jamais que de chercher en quoi une impression acoustique comme celle de la syllabe correspond à tels ou tels faits physiologiques. Ces faits physiologiques en eux-mêmes seraient incapables de trouver un ordre et une limitation. C'est la sensation acoustique seule qui dit qu'il y a ici une unité comme la syllabe, ou qu'il n'y en a pas, ou là, qu'il y a une unité comme le *b* différente par exemple de l'*a*, ou qu'il n'y en a pas. » (Saussure, 2002a : p. 247-248).

Comme le souligne Jakobson, qui parle à ce propos de contradiction, Saussure n'est donc pas sans reconnaître l'existence d'une pluralité de mouvements articulatoires et de caractéristiques acoustiques. Il s'agit cependant pour lui d'analyse d'une unité que l'on suppose dès lors déjà constituée, et dont la constitution importe avant tout puisqu'elle détermine l'objet soumis à l'analyse. On lit ainsi notamment dans le troisième cours<sup>1460</sup> :

<sup>1460</sup> Voir également, outre Saussure (2002a) : p. 326, Saussure (1972) : p. 66, ouvrant aux développements sur les « éléments différentiels » dont il a été question dans le premier chapitre, ainsi que, dans le premier cours : « Après avoir obtenu des éléments en analysant des centaines de chaînes parlées, j'arrive par abstraction à les classer – leur nombre en effet n'est pas indéfini !> Ce classement se fera avant tout suivant la forme de l'articulation, qui seule est visible <(analysable)>. De ce classement résulteront diverses “espèces phonologiques” que je considère d'une manière abstraite, comme des variétés possibles, en marquant les

« Dans une unité qui <ne> sera pas réductible, on ne peut faire abstraction des mouvements dans le temps.

<Une unité composite comme *ta* sera toujours :>

chaînon + chaînon

moment + moment.

En revanche le chaînon irréductible *t* peut par cela même n'être plus considéré comme chaînon, comme moment, mais être considéré *in abstracto*, en dehors du temps. On peut parler de *f* comme espèce *f*, de *i* comme espèce *i*, en ne s'attachant qu'au caractère distinctif sans se préoccuper de tout ce qui dépend de la succession dans le temps. C'est comme une suite de notes : *do-ré-mi*, qui ne pourra être considérée *in abstracto*, mais si je prends un moment homogène et irréductible dans la chaîne : *do*, je puis en parler tout à fait en dehors du temps (analyse vibrations).

Nous sommes alors dans la classification des phonèmes. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 156-157).

A cette unité monophonique, Jakobson oppose quant à lui – citant Baudouin<sup>1461</sup> – des unités polyphoniques comparables à un accord musical, argument réfuté par Nicolas Ruwet de la manière suivante :

---

différences d'articulation, et non à un point de vue concret, car alors je leur reconnaîtrais la qualité de remplir un temps dans la chaîne parlée. » (Saussure, 1996 : p. 13). Citons également ce passage des manuscrits de Harvard : « Méthode qui consiste partant de l'impression acoustique à fixer les temps physiologiques ayant un intérêt direct pour la phonétique. Puis à chercher les caractères intrinsèques de ces temps physiologiques afin de pouvoir les définir directement et de s'affranchir de plus en plus de l'élément empirique que [

Ce qui est, dans la comparaison des phonèmes abstraits, différence entre présence ou absence de nasalité, de glotte, est représenté concrètement par entrée ou cessation du dit facteur. Ce qui est "différence" entre deux articulations est représenté concrètement par "passage à une" position de début.

Dans la chaîne : L'entrée ou cessation, le passage à la position de début sont ce qui crée un temps de qualité autre que le précédent.

Dans l'abstraction : La différence entre concours ou non-concours, entre tel jeu et tel jeu d'articulation sont ce qui constitue les espèces, sous-types (dans leur valeur essentielle).

Ici il s'agit de comparaison d'objets divers. - Si l'on reste dans le même objet, il y a également une différence entre considérer h abstraitement, [

Quand on parle de chaîne phonétique on a toujours en vue une chose concrète. Quand on parle d'un phonème isolé, on peut l'entendre d'une manière concrète ou d'une manière abstraite. Concrète s'il est conçu comme occupant un espace de temps. Abstraite si l'on ne parle que des caractères distinctifs, et si l'on classe.

Tout ce qui suppose succession

Là ni début, ni fin, ni phase : cela se traduirait immédiatement en sous-espèce (classification).

Le phonème dans la classification est une idée abstraite

Le phonème dans la chaîne phonétique est une idée concrète. (La chaîne peut se réduire à un seul phonème).

Souvent à tort on se figure le phonème isolé comme équivalent à phonème abstrait » (Saussure, 1995 : p. 150-151), mentionné par Arrivé (voir Arrivé, 2007 : p. 57, note 1).

<sup>1461</sup> Pour cette référence à Baudouin, voir encore, outre les passages cités, dans « Kruszewski's Part in the Development of Linguistic Science » (1965-1971) : « Dans ce même chapitre de son cours, Baudouin, qui s'était rendu compte depuis longtemps de la nécessité d'étendre à la composition phonique du langage la dichotomie de Kruszewski, affronte directement le problème de la désagrégation des atomes phoniques : "Ce ne sont pas les phonèmes entiers et insécables qui se sémantisent et qui se morphologisent", mais uniquement leurs parcelles constitutives, c'est-à-dire les plus petits éléments "prononciatifs-auditifs", les *kinakemy*, selon le néologisme russe proposé par Baudouin. Vu de cette façon, le phonème apparaît comme un ensemble de parties constitutives élémentaires, qui ne sont pas divisibles au-delà. Résumant en 1910 ses *Considérations sur les "lois phonétiques"*, Baudouin souligna que "les phonèmes ne sont pas des notes séparées, mais des accords composés de plusieurs éléments", tandis que Saussure, dans son cours de morphologie comparée de 1909-1910, enseignait qu'"il n'y a rien de plus uniforme, de plus pauvre, que l'ordre de la langue : la parole (comme la musique *sans*

« C’est Saussure (CLG, p. 103) qui avait proclamé le caractère linéaire du signifiant : “Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans une seule dimension... *il représente une étendue... (qui) est mesurable dans une seule dimension : c’est une ligne.*” Cette conception est encore en général considérée comme allant de soi. Pourtant, elle a fait l’objet d’une vive critique de Roman Jakobson : celui-ci, fondant la théorie des traits distinctifs, a montré que le phonème, plus petite unité phonologique sur l’axe du temps, est, sur l’axe des simultanités, décomposable en éléments concurrents, “comme un accord en musique” (*Essais de linguistique générale*, p. 165). Cette comparaison avec la musique permet de préciser le point, et montre en quel sens la notion de linéarité du signifiant garde toute sa valeur ; en effet, ce n’est pas à un accord, mais à une note isolée, que l’on peut comparer un phonème : les différents traits que comporte par exemple le phonème /p/ – il est consonantique, oral (non-nasal), diffus, grave, sourd (tendu), discontinu – correspondent aux différents paramètres – hauteur, timbre, durée, intensité, mode d’attaque... – d’une note (qui, p. ex. est un *fa*, joué par une flûte, durant une blanche, *pianissimo*, *legato*). Simplement, le langage exclut la polyphonie : on ne peut jamais rencontrer simultanément, dans le domaine du langage, des traits différents appartenant à une même dimension (à un même paramètre), ce qui est courant en musique. » (Ruwet, 1963 : p. 576-577).

Il est difficile, dans notre position, de se prononcer sur cette question d’un point de vue purement physique, physiologique ou perceptif, et c’est pourquoi le principal nous semble être – au moins provisoirement<sup>1462</sup> – que cette question ait été tranchée dans le cadre de la définition de la langue. Qu’il s’agisse effectivement de détermination externe (de propriété de la matière phonique) ou qu’il s’agisse de langue, c’est-à-dire d’un corollaire ou d’une implication de la définition de la langue comme articulation – et, comme en témoigne le développement de la « Note sur la phonologie » que nous venons de citer, le point de vue acoustique est un point de vue linguistique, au sens où il est déterminé par l’objet de la linguistique<sup>1463</sup> –, le signifiant linguistique est linéaire. Postuler, en effet, une transcendance de la linéarité, c’est quitter, à la manière structuraliste – c’est-à-dire dans le cadre de la problématique phonologique (puis de ses extensions) –, le signifié pour la fonction, et la perspective étiologique pour la perspective analytique. Il faut revenir, à ce point, sur les deux développements de *Six leçons sur le son et le sens* et « Zur Struktur des Phonems » qui ont constitué le point de départ de ce développement. Selon Jakobson, « [l]’unité de l’acte

---

*les accords*) est linéaire”. La possibilité d’un rôle autonome de “qualités” phoniques particulières (par exemple dans des couples de mots russes comme *gnil*, “pourri”, et *gnil’*, “pourriture”) avait déjà été relevée par Kruszewski. Tirer des conclusions analytiques concrètes de ces observations occasionnelles, mais stimulantes, resterait désormais la tâche des élèves et des continuateurs de ces deux pionniers. » (J.Kru. : p. 253). On trouve par ailleurs dans ce texte une distinction des deux notions d’axe syntagmatique et d’axe des successivités, qui semble un hapax dans les textes de notre corpus : « On notera que Kruszewski a opposé au caractère statique du système phonique la dynamique qui considère les sons dans la dépendance de la successivité temporelle, en y incluant, comme il apparaît dans ses leçons d’anthropophonie de 1880, non seulement la dépendance du son par rapport aux sons qui lui sont contigus à l’intérieur d’une séquence phonique déterminée (“objet de la dynamique dans le sens exact du mot” ou “solidarité syntagmatique” selon Saussure), mais aussi l’évolution du son dans les étapes linguistiques qui se suivent (“l’axe des successivités”, dans la conception de Saussure). » (J.Kru. : p. 246-247). Le cours de morphologie de Saussure est cité par Godel dans ses *Sources manuscrites*. Voir Godel (1957) : p. 206, note 250.

<sup>1462</sup> Voir ci-dessus les derniers développements relatifs à la notion saussurienne d’organisation, ainsi que la troisième partie de ce travail.

<sup>1463</sup> Voir, dans le premier chapitre, les développements sur les manuscrits de Harvard, dont la note 49.



phonatoire exclut, d'après Saussure, la possibilité d'accumuler "sur le même point des éléments significatifs différents" (*Cours*, p. 103). » Il s'agit de ce passage du *Cours de linguistique générale* déjà cité :

« Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps : a) *il représente une étendue*, et b) *cette étendue est mesurable dans une seule dimension* : c'est une ligne.

Ce principe est évident, mais il semble qu'on ait toujours négligé de l'énoncer, sans doute parce qu'on l'a trouvé trop simple ; cependant il est fondamental et les conséquences en sont incalculables ; son importance est égale à celle de la première loi. Tout le mécanisme de la langue en dépend (voir p. 170). Par opposition aux signifiants visuels (signaux maritimes, etc.) qui peuvent offrir des complications simultanées sur plusieurs dimensions, les signifiants acoustiques ne disposent que de la ligne du temps ; leurs éléments se présentent l'un après l'autre ; ils forment une chaîne. Ce caractère apparaît immédiatement dès qu'on les représente par l'écriture et qu'on substitue la ligne spatiale des signes graphiques à la succession dans le temps.

Dans certains cas cela n'apparaît pas avec évidence. Si par exemple j'accentue une syllabe, il semble que j'accumule sur le même point des éléments significatifs différents. Mais c'est une illusion ; la syllabe et son accent ne constituent qu'un acte phonatoire ; il n'y a pas dualité à l'intérieur de cet acte, mais seulement des oppositions diverses avec ce qui est à côté (voir à ce sujet p. 180). » (Saussure, 1972 : p. 103)

l'argument concerné provenant du troisième cours :

« Il faut que tous les éléments du signe se succèdent, fassent une chaîne. Il semble que parfois on peut nier la chose : si l'on accentue une syllabe, par exemple, <Il semble qu'on cumule sur le même point des éléments de signes différents, mais illusion> Ce supplément de signes ne vaut que par rapport aux juxtaposés. » (Saussure & Constantin, 205 : p. 223).

La formulation de Jakobson est significative : Saussure n'exclut pas la possibilité d'accumuler sur le même point des éléments significatifs différents, mais postule le caractère exclusivement syntagmatique de la délimitation des signes dans la chaîne de la parole. A nouveau, comme il ressort d'une autre note item, il s'agirait, sinon, d'analyse :

« *Item*. Peut-être la peine de dire que dans l'écriture phonétique un signe diacritique comme *o* ne brise pas le principe unispacial, parce qu'on fait un seul sème du tout (pas de *membres*). Mais peut-être en fait quelque chose à dire. » (Saussure, 2002a : p. 111-112).

Saussure n'oppose donc pas linéarité et cumul mais postule, contre l'illusion d'un cumul (d'une positivité), la linéarité du signifiant (la nécessité du découpage). Jakobson oppose quant à lui linéarité et cumul, successivité et simultanité, comme deux paramètres et deux types de structuration de la langue. Par ailleurs, il s'agit chez lui de linéarité du signifiant (de cumul des signifiants) d'une part, et de linéarité du signifié (de cumul des signifiés) d'autre part, là où Saussure, comme il apparaît dans le passage du troisième cours<sup>1464</sup>, parle

---

<sup>1464</sup> Ce que le *Cours de linguistique générale* traduit par « éléments significatifs », ce qui ne nous semble pas obscurcir l'idée. Les notes d'étudiants sont convergentes, si tant est que l'ajout marginal de Constantin ne provienne pas des notes de Dégallier) : « Dégallier : Il semble quelquefois qu'il y ait à nier la chose : *si j'accentue, il semble que je cumule sur le même point des éléments de signes différents ; mais illusion* : ce

d'« éléments de signes différents ». L'analyse du signifié est empruntée à Charles Bally qui, « fidèle élève de Saussure », ne s'en situe pas moins lui aussi dans la problématique des rapports son/sens, comme en témoigne le titre même de la deuxième section de *Linguistique générale et linguistique française*, où figurent les développements mentionnés par Jakobson : « Rapports entre signifiants et signifiés – Formes analytique et formes synthétiques », ainsi que l'ouverture de cette section :

« Nous avons jusqu'ici étudié les signes de la langue uniquement au point de vue de la valeur. Mais comme tout signe consiste en l'union d'une valeur ou *signifié* avec une forme matérielle ou *signifiant*, il importe de connaître le rapport qui les unit, et ici nous touchons à la question générale de la concordance et de la discordance entre les deux parties du signe. » (Bally, 1932 : p. 111).

On se situe là, en effet, dans l'analyse de l'idiome, analyse qui peut ainsi se donner pour objet des signes déjà constitués, dotés de signifiants et de signifiés positifs, mais qui pour cette raison ne saurait atteindre la constitution et le fonctionnement de la langue. La non-linéarité ou « dystaxie » est définie par Bally de la manière suivante :

« La synthèse est l'ensemble des faits linguistiques contraires, dans le discours, à la linéarité, et, dans la mémoire, à la monosémie.

Inversement, une forme est d'autant plus analytique qu'elle satisfait aux exigences de la linéarité et de la monosémie.

Les signes sont linéaires lorsqu'ils se suivent, sans se compénétrer, sur la ligne du discours. Il y a non-linéarité ou dystaxie dès que les signes ne sont pas juxtaposés, lorsque p. ex. un signifiant contient plusieurs signifiés, comme dans le français *va !*, où une seule syllabe renferme l'idée d'aller, celles d'impératif et de deuxième personne, ou lorsqu'un signifié est représenté par plusieurs signifiants, comme dans *nous aimons*, où l'idée de première pluriel est exprimée deux fois ; ou encore quand les parties d'un même signe sont séparées : cf. *elle a pardonné* et *elle ne nous a jamais plus pardonné*, etc.

Il y a polysémie lorsque, dans la mémoire, à l'état latent, un signifiant a plusieurs significations (ainsi *in-* signifie *non* dans *inconnu* et *dans* dans *infiltrer*), ou qu'une idée est rendue par plusieurs signifiants, comme l'idée d'aller, qui est représentée par trois radicaux différents dans *va*, *allons*, *j'irai*.

On admet couramment que le langage est polysémique et que c'est par exception qu'un signifiant n'a qu'une valeur, et qu'une valeur est rendue par un seul signifiant. Mais – chose curieuse – on considère comme allant de soi que le discours est normalement linéaire, que les signes se succèdent sans chevauchements, par simple juxtaposition, sur la ligne de la parole. Cette croyance a sa source dans diverses conceptions erronées, p. ex. dans une vue simpliste de ce qu'est la matière phonique (où l'on ne tient compte que des sons articulés), dans des idées toutes faites sur la nature des « mots » (on justifie la linéarité en disant qu'on ne peut pas prononcer deux mots à la fois !), enfin dans le prestige de l'écriture, qui isole arbitrairement les éléments et juxtapose sur une ligne les blocs ainsi isolés.

Nous essaierons de montrer qu'en réalité la dystaxie est l'état habituel, qu'elle est le corrélatif de la polysémie, et que par suite, la discordance entre signifiés et signifiants est la règle. » (Bally, 1932 : p. 112-114).

---

supplément de signe ne vaut que par rapport aux juxtaposés / Josphe : Il semble parfois qu'on annihile la chose, par exemple en accentuant **une syllabe**. Ce quelque chose de plus qu'on lui ajoute ne vaut que par rapport au reste de la chaîne : il n'y a pas moyen pour le son de se développer dans un autre sens que le sens **linéaire** » (Saussure, 1967 : p. 158).

Il apparaît nettement à la lecture de ce passage que si, comme le note Jakobson, Bally « a résolument condamné la croyance simpliste selon laquelle le discours serait normalement linéaire et que les lignes se succéderaient par simple juxtaposition », c'est dans la mesure où il a substitué à l'interrogation saussurienne sur la constitution du signe l'analyse de signes déjà constitués et dont on analyse la teneur (signifiés) et la manifestation (signifiants). La thèse de Bally est d'autant plus intéressante pour notre propos que celui-ci, comme le note également Jakobson dans *Six leçons sur le son et le sens* et « Zur Struktur des Phonems », reconnaît en réalité la linéarité du signifiant, au sens rejeté par Jakobson de « l'impossibilité de prononcer deux sons à la fois ». Il est question, dans ce passage, de « vue simpliste de ce qu'est la matière phonique (où l'on ne tient compte que des sons articulés) », et on lit de fait au terme d'une énumération d'exemples de cumuls des signifiés<sup>1465</sup> :

« Nous avons posé (15) que le système phonologique court parallèlement au système général de la langue. Trouverions-nous des faits de cumul dans les combinaisons de phonèmes, et ces cas seraient-ils abondants en proportion de la dystaxie générale observable dans telle ou telle langue ?

Il va sans dire que ce phénomène ne peut guère se vérifier sous sa forme pure, car il est impossible de prononcer deux sons à la fois. Mais sous la forme atténuée de la condensation maximale, on observe des analogies avec la condensation des signes.

Ainsi les mi-occlusives sont des combinaisons de deux consonnes presque fondues l'une dans l'autre, comme en allemand *ts*, *pf*, et *qu* (*sitzen*, *pfeifen*, *quellen*) ; les aspirées présentent la quasi-fusion d'une occlusive et d'un souffle, comme *k*, *t*, *p* en allemand (dans *Kerl*, *Tier*, *Pein*) ; les diphtongues sont constituées par la soudure de deux voyelles avec passage insensible de l'une à l'autre (cf. all. *reich*, *tauchen*, *heulen*). L'allemand fond aussi en une seule consonne complexe le groupe *ng*, p. ex. dans *Engel*. Il lie étroitement les occlusives fermantes et ouvrantes de syllabe (p. ex. dans *aktiv*, qui se prononce sans explosion du *k*). Il est remarquable que le français n'a ni mi-occlusives, ni aspirées, ni diphtongues, et qu'il prononce deux occlusives avec explosion de la première (p. ex. dans *actif*, *tactique*). » (Bally, 1932 : p. 120-121)

analyse à laquelle Jakobson oppose son analyse des phonèmes en traits distinctifs. On lit en revanche à propos des unités prosodiques :

« Un type de cumul extrêmement important est celui qu'on peut appeler musico-articulatoire. Il s'agit de la combinaison de signes articulés (c'est-à-dire formés de voyelles et de consonnes) avec des éléments musicaux porteurs de valeurs significatives, le plus souvent grammaticales.

Nous appelons éléments musicaux de la phonation tout ce qui relève du chant, p. ex. la mélodie ou l'intonation, l'accent d'intensité, la durée des sons, les pauses ou silences, les répétitions et, plus généralement, tout ce qui a une forme rythmique.

---

<sup>1465</sup> Voir Bally (1932) : p. 115-121. On y trouve notamment l'exemple d'*amo* repris par Jakobson : « Les désinences des langues flexionnelles cumulent régulièrement plusieurs valeurs grammaticales : dans le latin *am-o*, la finale exprime les idées de première personne, de singulier, de présent, de voix active, d'indicatif. Dans *domin-um*, la finale signifie l'accusatif et le singulier. C'est là une des formes les plus frappantes de la synthèse. En français même, dans *j'aimais*, *-ais* cumule les fonctions d'imparfait et de singulier (cf. *nous aim-i-ons*). » (Bally, 1932 : p. 116). Le cumul des signifiés, comme le rappelle Jakobson, est défini de la manière suivante : « Nous disons qu'il y a cumul des signifiés (ou, par abréviation, cumul), quand un signifiant unique et indécomposable renferme plusieurs valeurs nettement analysables par association mémorielle avec d'autres signes. » (Bally, 1932 : p. 115).

Il y a donc cumul toutes les fois qu'un de ces éléments (nécessairement fondu avec une tranche articulée !) a par lui-même une valeur linguistique. » (Bally, 1932 : p. 118).

Bally reconnaît donc « l'impossibilité de prononcer deux sons à la fois », et c'est pourquoi son analyse se concentre majoritairement sur le signifié – sur son expression : par un ou plusieurs signifiants – d'une part, sur les entorses à la successivité linéaire d'autre part<sup>1466</sup>, là où celle de Jakobson fait fonctionner le couple simultanéité/successivité sur les deux plans de la langue. Il est d'autant plus significatif qu'il ait envisagé le signifié en termes de cumul et de linéarité, et l'on mesure, par contre-coup, l'enjeu du principe saussurien de la linéarité du signifiant, dans son intrication même avec la définition de la langue comme articulation. Dans son ouvrage *A la Recherche de Ferdinand de Saussure*, Michel Arrivé, notant qu'il est non seulement question, dans le *Cours de linguistique générale*, de linéarité du signifiant, mais également de linéarité de la langue, parle à ce propos de « très grave difficulté théorique » (Arrivé, 2007 : p. 123), ainsi que de « contradiction flagrante entre les deux conceptions saussuriennes de la linéarité » (Arrivé, 2007 : p. 124). Il cite alors la communication que Hjelmslev, qui est « l'un des seuls à avoir repéré cette contradiction » (Arrivé, 2007 : p. 124), prononça en 1939 au V<sup>e</sup> Congrès international de linguistes de Bruxelles, sous le titre « Le "caractère linéaire" du signifiant<sup>1467</sup> » :

« J'ai signalé déjà les rapports très étroits qui unissent le principe du caractère linéaire du signifiant avec la définition du signe comme consistant en un signifiant et en un signifié. On ne saurait trop insister là-dessus, car ces rapports permettent de dégager quelques inconsistances dans le principe qui nous occupe, du moins dans la formulation qui est donnée dans le *Cours de linguistique générale*. Les inconsistances se précisent maintenant à la lumière des conséquences tirées du principe. La définition du signe comme consistant en deux plans, celui du signifiant et celui du signifié, invite à confronter constamment ces deux plans et à en découvrir les analogies et les différences. Selon le *Cours de linguistique générale* le caractère linéaire serait propre au signifiant seulement. A ce qu'il paraît le signifié ne serait pas linéaire, pas nécessairement du

---

<sup>1466</sup> Les autres cas de dystaxie sont en effet : le signe fractionné ou agglutination, défini comme « répartition d'un signifié unique sur plusieurs faux signifiants qui n'ont un sens que dans leur ensemble » (Bally, 1932 : p. 121), le pléonisme grammatical obligatoire, « quand une notion unique est exprimée obligatoirement par plusieurs signes dans le même syntagme » (Bally, 1932 : p. 124), le conditionnement réciproque arbitraire, qui « consiste en ce que, dans un syntagme donné, un signe doit être employé à l'exclusion d'un ou plusieurs autres qui ont pourtant exactement la même valeur » (Bally, 1932 : p. 125), le signe zéro, ou « signe manquant à la place déterminée qu'il devrait occuper dans un syntagme, et rétabli par une association mémorielle obligatoire qui, par suite, est en même temps discursive » (Bally, 1932 : p. 129), l'hypostase, ou « combinaison d'un signe explicite du discours avec un autre qui n'est pas exprimé, mais sans lequel le sens serait absurde » (Bally, 1932 : p. 132) et ainsi « procédé de transposition d'une catégorie dans une autre » (Bally, 1932 : p. 133), la disjonction, lorsque deux signes « unis par le sens, [...] sont séparés dans la chaîne du discours » (Bally, 1932 : p. 137), l'anticipation, « quand un signe nécessaire à la compréhension d'un autre précède celui-ci au lieu de le suivre » (Bally, 1932 : p. 139-140). Quant à la polysémie, elle « présente deux aspects : tantôt un même signifiant a plusieurs significations (*plurivalence*), tantôt un même signifié est rendu par plusieurs signifiants (*plurivocité*). » (Bally, 1932 : p. 141). Notons que, dans la seconde édition, le pléonisme grammatical obligatoire est présenté comme un « cumul des signifiants » : « Le pléonisme est donc la contre-partie du cumul des signifiés, et l'on pourrait l'appeler cumul des signifiants si le terme de cumul n'était pas ici légèrement impropre. » (Bally, 1965 : p. 154).

<sup>1467</sup> La position d'Arrivé, qui relativise l'accusation hjelmslevienne d'inconsistance et lui oppose sa propre lecture des textes de Saussure, est distincte de celle de Hjelmslev. Il n'en demeure pas moins significatif qu'il ait identifié à cet endroit contradiction et problème théorique. Pour l'ensemble du développement, voir Arrivé (2007) : p. 123 *sqq.*

moins. Mais cette différence entre les deux plans est-elle tenable ? Dès qu'on fait entrer dans nos considérations, comme il paraît inévitable, la différence entre axe syntagmatique et axe paradigmatique, on a de la peine à réserver le caractère linéaire au signifiant seul. Car le syntagmatique est en jeu pour le signifié au même titre que pour le signifiant, et on n'entrevoit pas la possibilité de reconnaître le syntagmatique du signifié sans reconnaître du même coup un enchaînement des unités.

Le *Cours de linguistique générale* n'a pas su se dérober à cette difficulté. La chaîne est-elle chaîne phonique seulement ? Le *Cours* l'appelle aussi, inertement, *chaîne de la parole*. Est-ce là une autre façon de dire *chaîne parlée*, ou y a-t-il ici une inconsistance ?

D'autre part le syntagmatique ne s'identifie pas avec la parole ; "il faut reconnaître", nous dit le *Cours* "que dans le domaine du syntagme il n'y a pas de limite tranchée entre le fait de langue, marque de l'usage collectif, et le fait de parole, qui dépend de la liberté individuelle." Il est certain que selon le *Cours* ce n'est pas la parole seule qui est linéaire. A l'endroit même où est introduite la distinction entre le syntagmatique et le paradigmatique on relève une formulation particulièrement intéressante : "dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois". Il est évident en effet que l'ordre des mots dans la phrase est un fait non moins important que l'agencement des phonèmes dans la syllabe, et qui s'impose même plus immédiatement à l'esprit ; c'est un fait digne d'attention que l'ordre des mots constitue le seul fait pour lequel le principe de la *Reihenfolge* est invoqué dans la *Sprachtheorie* de M. Buhler. Il faut donc admettre le fait de la consécution pour le signifié aussi bien que pour le signifiant. Mais il paraît que le *Cours de linguistique générale*, tout en admettant forcément le fait de la consécution pour les deux plans de la langue, est d'avis que c'est le signifiant qui en est seul responsable : le caractère linéaire de la langue consiste à exclure la possibilité de *prononcer* deux éléments à la fois. Mais de toute évidence, ceci n'est pas tenable. Pour le faire voir il suffit de reprendre l'exemple cité par M. Buhler et de confronter les deux mots *Kuhhorn* et *Hornkuh*. Si la réalité se résumait à ceci que le signifié demandait l'expression de deux unités, et que, en l'impossibilité matérielle qu'il y a de prononcer les deux à la fois, l'une des unités était exprimée d'abord et l'autre ensuite, l'ordre des deux unités dans l'expression, même s'il était fixé par l'usage, devrait du point de vue du signifié rester indifférent ; s'il en était ainsi, l'ordre des mots n'aurait pas de valeur distinctive. Ce n'est donc pas le signifiant seul qui est responsable de l'ordre choisi ; le signifié est en cause également. Mieux encore : s'il est impossible de maintenir que l'ordre est imposé au signifié par le signifiant, il reste possible au contraire de considérer l'ordre comme imposé au signifiant par le signifié. A preuve que la pensée, elle aussi, et prise en elle-même, abstraction faite du signifiant qui la forme, présente ce *cheminement* auquel Emile Meyerson a consacré trois volumes profonds et spirituels. L'ordre choisi est dans le signifié même, et si le sujet de la proposition s'exprime avant le prédicat, c'est qu'il se pense avant le prédicat. Le signifié aussi présente un enchaînement d'unités consécutives, le signifié aussi peut se ramener à une chaîne dont chaque chaînon n'acquiert sa valeur que parce qu'il est opposé à ce qui précède ou à ce qui suit, ou à tous les deux. On ne saurait tirer argument du fait que psychologiquement, bien que la chaîne se découpe en certaines grandes unités successives telles que les termes de la proposition ou les mots, plusieurs éléments du signifié peuvent se cumuler à l'intérieur d'une seule et même de ces grandes unités. On a vu que dans la chaîne phonique aussi il y a certains éléments, dits prosodiques, qui sont superposés ou simultanés par rapport aux véritables constituants ou chaînons minimaux. Mais ce n'est pas tout encore. Décréter que c'est le signifié qui imprime son agencement sur le signifiant serait prétendre que la pensée préexiste à l'expression, donc établir un axiome indémontrable et inutile, pour ne pas dire dangereux. Ce serait même erroné puisqu'on sait qu'il y a dans le plan de l'expression d'autres agencements qui n'ont pas de reflet linéaire dans le signifié, à savoir les agencements observés entre les phonèmes

d'une syllabe. On est amené à conclure plutôt que le principe de l'agencement, de l'enchaînement, du cheminement, de l'ordre, de la consécution, du caractère linéaire, domine le signifiant et le signifié au même titre, en d'autres termes : qu'il domine le signe. On a déjà vu que le principe se présente à l'observation immédiate là où l'unité du signifiant et celle du signifié se recouvrent, comme c'est le cas pour le mot, où il y a interdépendance entre l'interversion de deux mots phonétiques et celle de deux mots sémantiques, où mot phonétique et mot sémantique sont à ce point solidaires qu'ils tendent à se confondre. Pour expliquer le fait de la consécution des mots dans la chaîne il faut avoir recours à l'image choisie par F. de Saussure pour illustrer la solidarité sémiologique de la langue : la langue est "comparable à une feuille de papier : la pensée est le recto et le son le verso, on ne peut découper le recto sans découper en même temps le verso". C'est donc bien le caractère linéaire de la *langue* qu'il faut dire. Ce qui est linéaire, ce n'est pas le signifiant seul, c'est le *signe*. » (Hjelmslev, 1995 : p. 254-257).

Mais il n'y a là, selon nous, ni difficulté théorique, ni contradiction, et c'est pourquoi, tout à l'inverse, le fait remarquable nous semble être que, comme nous l'avons vu ci-dessus et comme il apparaît de nouveau à la lecture de ce développement, Hjelmslev, de même que Bally et Jakobson, transpose le principe de la linéarité du signifiant sur le plan du signifié, signe que, tout comme eux, il adopte dès l'abord la définition traditionnelle du signe<sup>1468</sup>. Hjelmslev note avec raison que « le *Cours de linguistique générale*, tout en admettant forcément le fait de la consécution pour les deux plans de la langue, est d'avis que c'est le signifiant qui en est seul responsable : le caractère linéaire de la langue consiste à exclure la possibilité de *prononcer* deux éléments à la fois ». De fait, comme nous l'avons vu ci-dessus, la linéarité du signifiant est pour Saussure une propriété de la seule matière phonique, et le

---

<sup>1468</sup> Définition dont, comme nous avons essayé de le montrer, la notion hjelmslevienne de forme n'est qu'une élaboration particulière. Aussi Hjelmslev oppose-t-il à la proposition saussurienne la reconnaissance de l'indépendance et de l'autodétermination du signifiant et du signifié, qui conduit, comme nous l'avons vu ci-dessus, à une analyse en termes de forme et de substance. On lit déjà dans ce texte : « L'axiome du caractère linéaire du signifiant se heurte à une difficulté : si voyelles et consonnes paraissent se suivre l'une l'autre dans la seule dimension de la chaîne, et si les accents se suivent l'un l'autre de la même façon, et encore si les modulations constituent entre elles une chaîne selon le même principe, les trois chaînes constituées par voyelles et consonnes, par les accents et par les modulations respectivement, se superposent l'une à l'autre et se déroulent simultanément [...] Donc simultanité sur l'axe des successivités.

Le *Cours de linguistique générale* envisage ce fait de la façon suivante : "Si... j'accentue une syllabe, il semble que j'accumule sur le même point des éléments significatifs différents. Mais c'est une illusion ; la syllabe et son accent ne constituent qu'un acte phonatoire ; il n'y a pas dualité à l'intérieur de cet acte, mais seulement des oppositions diverses avec ce qui est à côté". Cet énoncé contient une vérité profonde, à savoir la nécessité de faire le départ entre les oppositions syntagmatiques et l'acte même. Il s'agit ici de deux distinctions saussuriennes à la fois : celle entre forme et substance, et celle entre langue et parole. Mais le *Cours de linguistique générale* n'attribue pas le caractère linéaire à la substance phonique seule, ni à la parole seule : il attribue ce caractère au signifiant et à la langue. Dans le *Cours de linguistique générale* la contradiction reste. » (Hjelmslev, 1995 : p. 253). On trouve ici, significativement, un autre type de commentaire de l'argument saussurien. Notons que Hjelmslev mentionne par ailleurs la lecture jakobsonienne de la distinction syntagmatique/associatif, à laquelle il est loin de s'opposer. On lit en effet : « On est amené à conclure que – pour ce qui est du signifiant du moins – syntagmatique et linéaire est la même chose, et à définir, en s'en tenant à l'exemple phonologique donné par le *Cours* même, l'axe syntagmatique comme l'axe des successivités et l'axe paradigmatique comme l'axe des simultanités. » (Hjelmslev, 1995 : p. 252), Hjelmslev précisant en note : « Cette terminologie a été employée incidemment par plusieurs auteurs. Saisissons un exemple récent : Roman Jakobson dans *Acta linguistica* I, p. » (Hjelmslev, 1995 : p. 252, note 15). La référence, incomplète, est apparemment erronée.

rôle que lui assigne la théorie saussurienne de la langue est un rôle de déterminant<sup>1469</sup>. Mais dans cette perspective, s'il y a bien « linéarité de la langue » : linéarité du signifiant déterminant un certain mode d'articulation et divers types (« concrets », « abstraits ») de supports de la valeur, la notion de linéarité du signifié est dépourvue de pertinence : le signifié saussurien est « perçu », « délimité », « articulé », et en tant que tel étranger à toute propriété de cet ordre<sup>1470</sup>. C'est donc dans la mesure où la linéarité du signifiant est indissolublement linéarité du seul signifiant et linéarité de la langue que son postulat permet la théorisation de la langue. En ce sens, que le signifiant soit intégralement linéaire ou non – que l'accent soit ou non un autre « élément de signe » – importe peu : l'important est qu'il s'agisse d'unités concrètes, au sens de perçues, c'est-à-dire pourvues d'un signifiant et d'un signifié<sup>1471</sup>. Mais Jakobson – à la suite de Bally, dont il ne fait que prolonger et déplacer l'analyse – envisage quant à lui un autre type de contravention au principe de la linéarité du signifiant, fondé sur l'analyse du signe, le signifié – au sens saussurien – cédant ainsi la place à la fonction et les unités à des constituants. Et c'est en ce sens qu'inversement – et ainsi se justifie « l'erreur fondamentale » que regrette Jakobson dans « Zur Struktur des Phonems » –, la définition de la langue comme articulation implique la linéarité du signifiant : s'inscrivant dans le cadre de la définition de la langue comme articulation, la linéarité du signifiant participe d'une construction où l'axe associatif est celui de l'existence des unités, permettant en tant que tel le découpage et la reconnaissance des syntagmes, autre lieu d'existence des unités, et où, les unités n'ayant d'autre existence que d'être perçues donc découpées, l'axe associatif ne saurait contenir que des unités inanalysables, sinon comme syntagmes au sens saussurien c'est-à-dire sur l'« axe des successivités ».

---

<sup>1469</sup> Les réserves que l'on peut émettre à l'égard de la notion de détermination externe ne modifient en rien l'ordonnance des éléments qui est constitutive de la théorisation de la langue. Par ailleurs, la notion de coexistence qui est constitutive de celle de syntagmatique n'est en rien conditionnée par la linéarité.

<sup>1470</sup> Et l'on a vu ci-dessus la manière dont Saussure envisageait les questions de la polysémie et de l'homonymie.

<sup>1471</sup> Nous rejoignons ici, semble-t-il, l'analyse d'Engler : « Avec les moyens prosodiques, nous passerons pour ainsi dire des assises au sommet de l'édifice. Saussure n'en considère que l'accent et ne semble pas attacher beaucoup d'importance à la question :

“Il semble quelquefois qu'il y ait à nier la chose : *si j'accentue*, il semble que je cumule sur le même point des éléments de signes différents ; mais illusion : ce supplément de signe ne vaut que par rapport aux juxtaposés : \_ \_ \_ \_ \_ ” (CLG Engler, 1172 ss.) ; “Les différences qualitatives, différences d'une voyelle à une autre, d'accent, n'arrivent à se traduire que successivement (on ne peut avoir à la fois deux nuances ; on ne peut avoir à la fois une voyelle accentuée et atone)” (CLG Engler, 1706 RG).

Ces remarques se situent nettement au niveau sémiologique. Les réserves d'Henry et de Lepschy se fondent sur des oppositions idiosynchroniques. Or ce qu'il y a de simultané dans les procédés et les réalisations linguistiques idiosynchroniques a été classé par Saussure dans les rapports associatifs : si l'on veut, le jeu des rapports associatifs et syntagmatiques est une conséquence de la psychologisation et de la mémorisation des signes, et donc indirectement une conséquence de la linéarité ; en aucun cas on ne se servira des rapports associatifs pour nier les rapports syntagmatiques. Or quelle différence y a-t-il entre le jeu des phonèmes (CLG Engler, 2087 *amna*, 1928 *Kirche/Kirsche*, 1963 ss. *Nacht/Nächte*), le jeu des monèmes et des mots (CLG Engler, 2021 *que vous dit-il ?*) et le jeu des accents dans *scándaleux* et *scandaleúx* ? A chaque fois nous trouvons la simultanéité mémorielle ( $m \neq n \neq n$ ,  $vous \neq me \neq nous$ , etc.) liée à la successivité discursive. En entendant ou en prononçant *scándaleux*, nous opposons immédiatement l'intonation ordinaire et nous reconnaissons par là l'intonation expressive, mais nous avons dit et entendu *scándaleux* et rien d'autre. La même chose vaut pour les trois ordres simultanés de rapports superposés que Lepschy distingue dans *Parti sabato* : *parti \neq porti \neq parte*, *parti \neq parti*,  $..! \neq ..?$ . » (Engler, 1974 : p. 118-119). Il nous semble que le problème de l'accent serait à traiter en termes d'unités abstraites.

Il s'agit ainsi chez Jakobson non tant de linéarité du signifiant que de « linéarité du signe », au sens de Hjelmslev, c'est-à-dire, comme il apparaît dans les développements de *Six leçons sur le son et le sens* et de « Zur Struktur des Phonems », de linéarité du signifiant et du signifié, mais également d'analyse structurale du signe conçu comme objet premier et dès l'abord constitué. Ce deuxième aspect apparaît de manière très nette dans les développements relatifs à la comparaison entre signes visuels et auditifs que l'on trouve dans certains textes des années 60. On lit ainsi dans « Visual and Auditory Signs » (1963) :

« The former [signes visuels] deal foremost with space, the latter [signes auditifs] with time ; simultaneity in the one case and successivity in the other is the principal structuring device. In contrast to the first semiotic type, the second implies a compulsorily hierarchical arrangement and discrete elementary components, conceived, selected, and organized to serve the given purpose<sup>1472</sup>. » (J.Vis.1 : p. 337)

et de même dans « Language in Relation to Other Communication Systems » (1968) :

« Un trait essentiel distingue les signes auditifs des signes visuels. Dans les systèmes de signes auditifs, ce n'est jamais l'espace mais seulement le temps qui agit comme facteur de structuration ; plus précisément, le temps dans ses deux axes : la successivité et la simultanéité ; la structuration des *signantia* visuels fait intervenir nécessairement l'espace et peut être abstraite du temps, comme pour la peinture et la sculpture, ou surimposée au facteur temporel, comme pour le film. [...] Les deux systèmes particulièrement élaborés de signes purement auditifs et temporels, le langage parlé et la musique, présentent, comme diraient les physiciens, une structure granulaire strictement discontinue. Ils se composent d'éléments ultimes discrets, principe étranger aux systèmes sémiotiques spatiaux. Ces éléments ultimes, leurs combinaisons, et leurs règles d'agencement constituent des artifices spéciaux, formés *ad hoc*<sup>1473</sup>. » (J.OCS : p. 96).

S'il s'agissait chez Saussure de caractériser et d'opposer différents types de signifiants – au sens commun –, on se situe ici dans l'ordre de la description et de la comparaison structurales de signes considérés comme des donnés premiers<sup>1474</sup>. Dans cette perspective, la langue est présumée, le donné empirique étant dès l'abord appréhendé comme intégralement linguistique, au lieu d'être construit comme tel. On retrouve, dans ce cadre, comme il apparaît à la lecture de ces deux passages, la représentation de la langue comme

---

<sup>1472</sup> « Les premiers ont avant tout à voir avec l'espace, les seconds avec le temps ; la simultanéité dans le premier cas, et la successivité dans le second sont les principaux mécanismes structurants. Par opposition au premier type sémiotique, le second implique un arrangement hiérarchique obligatoire et des composants élémentaires discrets, conçus, sélectionnés et organisés pour servir le but assigné. »

<sup>1473</sup> « An essential trait distinguishes auditory signs from visual ones. Within the systems of auditory signs never space but only time acts as a structural factor, namely, time in its two axes, sequence and simultaneity ; the structuration of visual signantia necessarily involves space and can be either abstracted from time, as in immobile painting and sculpture, or superinduce the time factor, as in the motion picture. [...] The two particularly elaborate systems of purely auditory and temporal signs, spoken language and music, present a strictly discontinuous, as physicists would say, granular structure. They are composed of ultimate discrete elements, a principle alien to spatial semiotic systems. These ultimate elements and their combinations and rules of patterning are special, ad hoc shaped devices. » (J.OCS : p. 701).

<sup>1474</sup> Il s'agit là, autrement dit, à nouveau, de sémiotique, par opposition à la sémiologie. Voir *infra*, la quatrième section du présent chapitre.



structure orientée, « doublement articulée<sup>1475</sup> » d'une part, dotée d'un arrangement hiérarchique des signifiés au niveau des constructions syntaxiques d'autre part. Ce deuxième aspect est plus net dans « De la relation entre signes visuels et auditifs » (1963/1964/1967), où l'on retrouve par ailleurs, en contrepoint, la mention des composants ultimes :

« Les perceptions visuelles et auditives se produisent visiblement dans l'espace et dans le temps, mais la dimension spatiale prime dans le cas des signes visuels, et la dimension temporelle dans celui des signes auditifs. Un signe visuel complexe comprend une série de composants simultanés, alors qu'un signe auditif complexe est formé en principe d'une série de constituants successifs. Les accords, la polyphonie, et, l'orchestration, sont des manifestations de la simultanéité dans la musique, alors que le rôle dominant est assumé par la séquence. On a parfois mal interprété la primauté de la succession dans le langage comme linéarité du langage. Cependant, les phonèmes, faisceaux de traits distinctifs simultanés, révèlent le second axe de toute séquence verbale. Du reste, c'est le dogme de la linéarité qui incite ceux qui y adhèrent à associer une telle séquence à une chaîne de Markov et à négliger la structure hiérarchique de toute construction syntaxique.

Il existe une différence frappante entre une représentation essentiellement spatiale, visible d'un seul coup, et le flux musical ou verbal qui se déroule dans le temps et qui excite notre ouïe d'une manière consécutive. Même un film exige à tout moment une perception simultanée de sa composition spatiale. Pour être produite, suivie et retenue, la séquence verbale ou musicale doit remplir deux exigences fondamentales : présenter une structure systématiquement hiérarchique, et être analysable en composants ultimes, discrets et strictement modelés et définis pour leur rôle. C'est précisément le cas des traits distinctifs dans le langage et c'est de même vrai en ce qui concerne les notes dans n'importe quel type de gamme musicale. Thomas d'Aquin a clairement formulé la même idée. Lorsqu'il définit les traits caractéristiques que présentent les composants phoniques du langage, il déclare que ce sont des *significantia artificialiter*. Ils fonctionnent comme unités significatives dans un arrangement artificiel. Un tel système de structures hiérarchiques contraignantes n'existe pas en peinture. Il n'y a pas de superposition ou de stratification obligatoire comme on en trouve dans le langage et dans la musique. Discutant des problèmes de la perception visuelle lors d'une rencontre scientifique, Walter Rosenblith, qui était bien au fait des recherches linguistiques sur les traits distinctifs, fit pertinemment l'observation suivante : "Quel dommage que nous ne trouvions pas dans notre expérience visuelle d'éléments équivalents aux traits distinctifs. Combien il serait plus facile de disséquer et de décrire les perceptions visuelles." Il ne s'agit pas d'une différence fortuite mais d'une propriété cardinale, spécifique, inhérente aux systèmes de signes temporels, séquentiels, auditifs<sup>1476</sup>. » (J.Vis. : p. 107-108)

---

<sup>1475</sup> Pour reprendre une expression martinettienne commode, étant entendu que, comme nous le verrons ci-dessous, les élaborations jakobsonienne et martinettienne ne sont pas totalement assimilables l'une à l'autre.

<sup>1476</sup> « Both visual and auditory perception obviously occur in space and time, but the spatial dimension takes priority for visual signs and the temporal one for the auditory signs. A complex visual sign involves a series of simultaneous constituents, while a complex auditory sign consists, as a rule, of serial successive constituents. Chords, polyphony, and orchestration are manifestations of simultaneity in music, while the dominant role is assumed by the sequence. The primacy of successivity in language has sometimes been misinterpreted as linearity. Yet phonemes, simultaneous bundles of distinctive features, reveal the second axis of any verbal sequence. Moreover, it is the linearity dogma which prompts its adherents to associate such a sequence with a Markov chain and to overlook the hierarchical arrangement of any syntactic construction.

There is a striking difference between a primarily spatial, simultaneously visible picture and a musical or verbal flow which proceeds in time and successively excites our audition. Even a motion picture continually calls for simultaneous perception of its spatial composition. The verbal or musical sequence, if it is to be produced, followed and remembered, fulfills two fundamental requirements – it exhibits a consistently

ainsi que dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) :

« Le principe de la “linéarité du signifiant”, dans lequel Saussure a voulu voir un principe fondamental évident dont les conséquences sont incalculables pour la science du langage, a été ébranlé par la dissociation des phonèmes en éléments simultanés (“traits distinctifs”) ; inversement, la question de l’ordre successif dans la structure du signifié regagne l’importance qu’elle avait à l’âge classique, et, en accordant une attention accrue

---

hierarchical structure and is resolvable into ultimate, discrete, strictly patterned components designed ad hoc (or, in Thomas Aquinas’s terminology, *significantia artificialiter*). No similar components underlie visual sign sets, and even if some hierarchical arrangements appears, it is neither compulsory nor systematic. It is the lack of these two properties that disturbs and rapidly fatigues us when we watch an abstract film, and which inhibits our perceptive and mnestic abilities. » [« (ou, dans la terminologie de Thomas d’Aquin, *significantia artificialiter*). Aucun composant similaire ne sous-tend les ensembles de signes visuels et même si un arrangement hiérarchique apparaît, il n’est ni obligatoire ni systématique. C’est l’absence de ces deux propriétés qui nous dérange et nous fatigue rapidement quand nous regardons un film abstrait, et qui inhibe nos capacités perceptives et mnésiques. »] (J.Vis.1 : p. 336), et « It is clear that all the phenomena we have mentioned occur in both space and time. In visual signs it is the spatial dimension which takes priority, whereas the temporal dimension takes priority in auditory signs. Auditory signs act in a time sequence. Every complex visual sign, for example every painting, presents a simultaneity of various components, whereas the time sequence appears to be the fundamental axis of speech. Of course, one should not draw the frequently suggested but oversimplified conclusion that speech displays a purely linear character. It cannot be considered a unidimensional chain in time. It is a successive chain of phonemes, but phonemes are simultaneous bundles of concurrent distinctive features, and language exhibits also other structural properties which prohibit regarding speech as mere linearity. Nonetheless, the predominantly sequential character of speech is beyond doubt, and this primacy of successivity must be analyzed.

[...]

What, on the other hand, is typical for sequential signs, especially verbal and musical ? They show us two essential features. First, both music and language present a consistently hierarchized structure, and, second, musical as well as verbal signs are resolvable into ultimate, discrete, rigorously patterned components which, as such, have no existence in nature but are built ad hoc. [« Il est clair que tous les phénomènes que nous avons mentionnés se produisent à la fois dans l’espace et dans le temps. Dans les signes visuels, c’est la dimension spatiale qui a la priorité, alors que la dimension temporelle a la priorité dans les signes auditifs. Les signes auditifs agissent dans une séquence temporelle. Tout signe visuel complexe, par exemple toute peinture, présente une simultanéité de composants divers, alors que la séquence temporelle paraît être l’axe fondamental du discours. Bien sûr, il ne faut pas tirer la conclusion fréquemment suggérée mais simplifiée à l’extrême que le discours présente un caractère purement linéaire. On ne peut le considérer comme une chaîne unidimensionnelle dans le temps. C’est une chaîne successive de phonèmes, mais les phonèmes sont des faisceaux simultanés de traits distinctifs concurrents, et le langage manifeste également d’autres propriétés structurales qui interdisent de regarder le discours comme une simple linéarité. Néanmoins, le caractère essentiellement séquentiel du discours ne fait aucun doute et cette primauté de la successivité doit être analysée.

[...]

Qu’est-ce qui, d’autre part, est typique des signes séquentiels, en particulier verbaux et musicaux ? Ils nous montrent deux traits essentiels. En premier lieu, la musique et le langage présentent tous deux une structure constamment hiérarchisée, et, en second lieu, les signes musicaux aussi bien que verbaux sont résolubles en composants ultimes discrets, rigoureusement structurés, qui, comme tels, n’ont aucune existence dans la nature mais sont construits ad hoc. »] This is precisely the case with the distinctive features in language and it is likewise exact about notes as members within any type of musical scale. The same idea was clearly formulated by Thomas of Aquinas. When defining the characteristic traits presented by the phonic components of language, he stated that they are *significantia artificialiter*. They act as significant units in an artificial arrangement. Such a system of compulsory hierarchical structures does not exist in painting. There is no obligatory superposition or stratification, as we find in language and in music. When discussing problems of visual perception at a scientific meeting, Walter Rosenblith, well acquainted with the linguistic investigation of distinctive features, aptly observed : “What a pity that in our visual experience we find no correlates to distinctive features. How much easier it would be to dissect and describe the visual percepts.” It is not a fortuitous difference but a cardinal and specific property inherent in the temporal, sequential, auditory systems of signs. » (J.Vis.2 : p. 340-341).

à la hiérarchie des constituants immédiats, on a éliminé les défauts de la méthode carrément linéaire suivie d'habitude pour aborder la séquence<sup>1477</sup>. » (J.Rel. : p. 18).

Il est clair, à la lecture du premier de ces deux passages<sup>1478</sup>, que Jakobson, comme Saussure, reconnaît le caractère linéaire des signes auditifs. Il les caractérise en effet comme essentiellement temporels, et reconnaît le « rôle dominant de la séquence ». Il affirme cependant qu'une interprétation en termes de linéarité est erronée, lui opposant l'existence d'ensembles simultanés – les phonèmes comme faisceaux de traits distinctifs – ainsi que la structure hiérarchique de la langue, structure hiérarchique qui, dans le cadre de la comparaison avec la musique, est érigée au rang de spécificité caractéristique des signes auditifs. Il prend ainsi le parti de l'analyse et de la construction de la structure dans le cadre d'une analyse de la chaîne et d'une interrogation exclusivement structurale de la spécificité de la langue, là où il s'agissait chez Saussure de perspective étiologique et de théorisation de la langue<sup>1479</sup>.

---

<sup>1477</sup> « “The linearity of the *signans*”, which was decreed by Saussure to be a self-evident fundamental principle fraught with incalculable consequences for the science of language, has been shaken by the dissociation of phonemes into their concurrent components (“distinctive features”); and, on the other hand, the question of the successive order in the structure of the *signatum* regains the importance it had in the classical age, and the increasing attention to the hierarchy of immediate constituents has removed the shortcomings of the former, straightforward approaches to the sequence. » (J.Rel.2 : p. 718).

<sup>1478</sup> Et cela est encore plus net dans la version de « On the Relation between Visual and Auditory Signs ». Voir la note 1476.

<sup>1479</sup> Les développements relatifs aux anagrammes sont extrêmement révélateurs de la différence de perspective séparant Jakobson de Saussure ainsi que des enjeux de la perspective analytique. On lit tout d'abord dans « La première lettre de F. de Saussure à A. Meillet sur les anagrammes » (1971) : « L'anagramme poétique franchit les deux “lois fondamentales du mot humain” proclamées par Saussure, celle du lien codifié entre le signifiant et son signifié, et celle de la linéarité des signifiants. Les moyens du langage poétique sont à même de nous faire sortir “hors de l'ordre linéaire” (MF : 255) ou, comme le résume Starobinski, “l'on sort du temps de la consécuitivité” propre au langage habituel’ (*ibid.* : 254).

L'analyse linguistique des vers latins, grecs, védiques et germaniques esquissée par Saussure est, sans aucun doute, bienfaisante non seulement pour la poétique, mais aussi, selon l'expression de l'auteur, “pour la linguistique elle-même”. “La génialité de l'intuition” du chercheur met au jour la nature essentiellement et, faut-il ajouter, universellement polyphonique et polysémique du langage poétique et défie, comme Meillet l'a bien vu, la conception ambiante “d'un art rationaliste”, autrement dit l'idée creuse et importune d'une poésie infailliblement rationnelle. » (J.Pre. : p. 247) puis, de manière plus détaillée, dans *The Sound Shape of Language* : « Il n'est guère dans l'histoire de la culture d'époque plus pleine de contradictions flagrantes, non seulement dans la société, mais aussi dans l'esprit même des penseurs qui la représentent, que les décennies qui forment la charnière entre le siècle passé et celui-ci. Le problème des antinomies était du reste un sujet favori des auteurs de ce temps, comme en témoigne Ferdinand de Saussure. Mais même lui, traitant des contradictions internes, ne sut éviter les discordances. Ainsi, ce principe général du *Cours* qu'est le “caractère linéaire du signifiant” s'accorde mal avec la seule œuvre de la même période qu'il destinait à la publication, nous voulons dire son étude volumineuse sur les paratextes dans la poésie latine, grecque et védique. Intitulés de manière peu précise *Anagrammes*, ces écrits devaient couvrir en réalité un domaine bien plus vaste. Car, outre leur emploi linéaire d'éléments discriminatoires de sens au service d'unités grammaticales supérieures, les sons du langage ont leur propre tâche à accomplir sans partage en tant que composants du vers. Dans le vers saturnien, par exemple, chaque voyelle exige la présence d'une voyelle équivalente à un autre endroit du vers, et de même, de façon aussi stricte, pour les consonnes. Tous les constituants sont ainsi précisément accouplés et répétés en nombres pairs, d'où la formule invoquée par Saussure : *numero deus pari gaudet* (voir Starobinski, 1971 : 21-23, 33). Et il souligne que ce principe ne se limite pas “à une juxtaposition dans une suite, mais peut agir indépendamment de tout ordre linéaire” (p. 47).

Autre chose qui vint entamer le principe de linéarité fut la découverte par Saussure – notée par lui dans une lettre du 14 juillet 1906 : “J'ai pu vous annoncer que je tiens maintenant la victoire sur toute la ligne” (voir

Starobinski : 20), et saluée par Meillet déclarant “qu’on aura peine à nier la doctrine en son ensemble” (Starobinski : 158) – que l’analyse de la plupart des poésies anciennes paraît révéler une multitude d’anagrammes qui font allusion aux noms des personnages mis en scène. Par là, les sons fonctionnent doublement, dans le texte proprement dit et dans le paratexte auquel ils confèrent “une seconde façon d’être, factice, ajoutée pour ainsi dire à l’original du mot” (cité par Starobinski : 31). Si ces manuscrits de Saussure n’avaient pas été si longtemps dédaignés et traités de “digressions futiles”, il ne fait pas de doute que l’élaboration d’une science de la poétique en aurait reçu une impulsion bénéfique (voir Benveniste, 1964 : 109-114). Car cette partie de la bibliographie [« biography » dans l’original anglais] du chercheur genevois, de même que son intérêt pour la glossolalie somnambulique, non contente de démontrer la complexité de son caractère et de son activité scientifique, constitue un clair présage de la floraison des thèmes et des points de vue que connaît actuellement la linguistique et qu’elle connaîtra encore plus à l’avenir. » (J.SS : p. 268-269) [« It is difficult to find in history of cultural epoch of as numerous and patent contradictions, not only within a society but also within any single thinker typical of that time, as the decades bordering the last and the present centuries. The question of antinomies was a favorite topic of authoritative representatives of the epoch such as Ferdinand de Saussure, but even this great linguist’s treatment of these internal contradictions remained inherently discordant. one of the general principle of his *Cours* – “caractère linéaire du significant” – is at variance with the only work of the same period which he planned and prepared for publication, namely his voluminous inquiry into the paratexts of Latin, Greek, and Vedic poetry. These writings are imprecisely called *Anagrammes*, although the work was to cover a much wider complex of problems. Besides being linearly employed as sense-discriminating elements in the service of higher, grammatical units, speech sounds are invested with their own, plenipotentiary task as verse components. For instance, a vowel in Saturnian verse demands the copresence of an equivalent in some other place within the verse. There is in turn a corresponding and no less strict law for consonants. All of these constituents are exactly coupled, reiterated in even numbers ; hence Saussure adduced his slogan : NUMERO DEUS PARI GAUDET (see Starobinski 1971 : 21-23, 33). He underlined that this principle is not confined “to a juxtaposition in a sequence but may act irrespective of any linear order” (p. 47).

A further factor reducing the principle of linearity was Saussure’s discovery, recorded by him in a letter of 14 July 1906 – “J’ai pu vous annoncer que je tiens maintenant la victoire sur toute la ligne” (see Starobinski : p. 20) – and acclaimed by Antoine Meillet’s declaration “qu’on aura peine à nier la doctrine dans son ensemble” (Starobinski : p. 158) : most of the ancient poems analyzed by Saussure seemed to reveal to him manifold anagrams alluding to the names of people involved in the plots of these poems ; thus these sounds functioned simultaneously in the text proper and in the paratext, and thereby endowed the latter with “une seconde façon d’être, factice, ajoutée pour ainsi dire à l’original du mot” (quoted by Starobinski : p. 31). If Saussure’s manuscripts of this massive work had not been spurned for many decades as supposedly “futile digressions”, the international struggle for a science of poetics would have received beneficial incentives (cf. Benveniste 1964 : 109-114).

Such pages in the creative biography of the Geneva teacher as his concentrated interest in somnambulic glossolalia and his profound passion for the analysis of verse and for poetic anagrams are among the many proofs of his personal and scientific complexity and one of the telling signals which presaged the powerful expansion of vital themes and multiform standpoints facing linguistics now and in the future. » (J.SS : p. 224-225)], enfin dans les *Dialogues* : « Revenons à cette tâche devenue urgente que nous a fixée Hopkins : procéder à une recherche plus généralisée du parallélisme même dans les systèmes de création poétique où n’intervient qu’un parallélisme latent, et non plus canonique. Il faut se référer ici à l’expérience stimulante à laquelle se livra Saussure par ses digressions géniales dans la “poétique phonisante” dont rend compte son travail monumental sur les anagrammes ; il est à regretter que seuls quelques extraits en aient été divulgués. Cet ouvrage nous montre clairement qu’à l’inverse du langage habituel et, nous ajouterons, à l’inverse du parallélisme canonique, les structures poétiques rompent avec le principe de la “consécutivité” dans le temps, de sorte que le système des correspondances phoniques et grammaticale, et surtout des correspondances binaires, peut se distribuer très librement. Pour employer les mots de Saussure, “il est d’emblée accordé que l’on peut se rattraper pour un couple sur le vers suivant, et même sur l’espace de plusieurs vers”. Bien plus, dans ces circonstances, on peut encore opposer les unités combinées à celles qui ne se rangent réellement dans aucun couple, et, qui, du fait même de leur unicité, font effet en se détachant de la masse des couples. » (J.Dial. : p. 104). Il n’y a évidemment ici nulle « contradiction interne » dans l’œuvre saussurienne, puisqu’il s’agit dans un cas de linguistique, dans l’autre de poétique. On lit à la page 47 de *Les Mots sous les mots* que citent – assez librement – Jakobson et Waugh (ou aux pages 254-255 de « Les anagrammes de Ferdinand de Saussure » auxquelles il est renvoyé dans « La première lettre de F. de Saussure à A. Meillet sur les anagrammes ») et qui, par ailleurs, ne concerne pas, contrairement à ce qui est affirmé dans *The Sound Shape of Language*, la loi de couplaison mais les

La dimension de l'analyse, avec ce qu'elle implique de présupposition de la langue comme cadre d'analyse, apparaissait de manière extrêmement nette dans les développements de *Six leçons sur le son et le sens* et de « Zur Struktur des Phonems ». La notion de cumul implique en effet un jeu de gage mutuel entre signifiant et signifié d'une part, simultanéité et successivité d'autre part. L'analyse du signifié d'un signe fait fond sur « un signifiant unique et indécomposable », « un *signans* unique et temporellement indivisible », c'est-à-dire sur une unité sur le plan du signifiant et sur l'axe des successivités. L'analyse des phonèmes est interne au plan des signifiants<sup>1480</sup>, mais elle implique de même une unité sur le plan des successivités. A ce gage du rapport son/sens répond une dualité des unités successives ainsi analysées qui apparaissent à la fois comme des constituants de syntagmes d'ordre supérieur, cadres d'analyse où vont jouer les oppositions, et comme des syntagmes dont on analyse la constitution. Corrélativement, l'identification des deux distinctions syntagmatique/associatif et successivité/simultanéité implique en réalité un dédoublement de la notion de paradigmatic : à l'axe paradigmatic des oppositions – correspondant au syntagme comme cadre d'analyse – s'ajoute celui de la combinaison simultanée des unités venant constituer les unités successives. La distinction jakobsonienne simultanéité/successivité comporte ainsi une double opposition entre cadre d'analyse et oppositions (axe de la commutation) d'une part, combinaison successive et combinaison simultanée d'autre part, double opposition avec laquelle on retrouve la dénivellation ainsi que la dualité structuration/fonctionnement dont il a été question ci-dessus et qui se substituent, chez Jakobson, à la stricte corrélativité des deux

---

anagrammes, hypogrammes ou paragrammes : « Le principe du diphone revient à dire qu'on représente les syllabes dans la CONSÉCUTIVITÉ de leurs éléments. Je ne crains pas ce mot nouveau, vu que s'il existait, ce n'est pas seulement [    ], c'est pour la linguistique elle-même qu'il ferait sentir ses effets bienfaisants.

Que les éléments qui forment un mot *se suivent*, c'est là une vérité qu'il vaudrait mieux ne pas considérer, en linguistique, comme une chose sans intérêt parce qu'évidente, mais qui donne d'avance au contraire le principe central de toute réflexion utile sur les mots. Dans un domaine infiniment spécial comme celui que nous avons à traiter, c'est toujours en vertu de la loi fondamentale du mot humain en général que peut se poser une question comme celle de la consécutivité ou non-consécutivité, et dès la première

Peut-on donner TAE par ta + te, c'est-à-dire inviter le lecteur non plus à une juxtaposition dans la consécutivité, mais à une moyenne des impressions acoustiques hors du temps ? hors de l'ordre dans le temps qu'ont les éléments ? hors de l'ordre linéaire qui est observé si je donne TAE par TA – AE ou TA – E, mais ne l'est pas si je le donne par ta + te à amalgamer hors du temps comme je pourrais le faire pour deux couleurs simultanées. » (Starobinski, 1971 : p. 46-47). Il est clair, à la lecture de ce passage, que Saussure distingue rigoureusement entre langue et parole (ou message), et qu'il ne s'agit pas ici de la constitution – au sens étimologique – du mot, mais de son occurrence dans le cadre du procédé hypogrammatique. Jakobson, en revanche, comme nous le verrons plus en détail *infra*, ne distingue pas entre langue et parole, dans la mesure même où le signe est pour lui un donné et où il construit la langue dans le cadre de l'analyse de la chaîne.

<sup>1480</sup> Et l'on voit dès à présent les enjeux et les difficultés de la notion de structure orientée, qui implique à la fois, dans le cadre du redoublement de la problématique des rapports son/sens, un isomorphisme des deux analyses phonologique et sémantique et une dualité de niveau. Aussi, comme il apparaît nettement dans les *Dialogues* (voir *J.Dial.* : p. 73, cité plus bas dans la note 1557), les deux notions de cumul des signifiants et de cumul des signifiés ne sont-elles pas strictement symétriques : le cumul des signifiants est obligatoire, étant constitutif de la structure de la langue (voir par exemple *J.Prel.* : p. 593, cité ci-dessous), le cumul des signifiés est lié au caractère plus ou moins « synthétique » ou « agglutinant » des langues : comme nous le verrons ci-dessous puis *infra*, le cumul des signifiants renvoie à l'analyse d'un syntagme, le cumul des signifiés à la structure du signe. Jakobson reprend ici, par ailleurs, une idée de Bally : « Mais cette discordance [entre signifiés et signifiants] a ses degrés. Reprenant donc notre définition de tout à l'heure, nous posons qu'une langue est synthétique dans la mesure où cette discordance est profonde et fréquente, ou au contraire analytique dans la mesure où ce désaccord est faible et rare. » (Bally, 1932 : p. 114).

axes saussuriens : combinaisons simultanée et successive impliquent des syntagmes de deux niveaux différents (phonème et morphème d'une part, syllabe et mot d'autre part) et, par ailleurs, tandis que l'axe des commutations renvoie au syntagme comme cadre d'analyse et que la notion de combinaison implique quant à elle la dimension de la structure orientée, fondée sur le jeu des constituants dans les unités d'ordre immédiatement supérieur, inversement, le cadre d'analyse implique la combinaison, et la combinaison l'analyse en constituants. Jakobson oppose cependant, dans *Six leçons sur le son et le sens*, postulat de la linéarité du signifiant et « fonctionnement perpétuel des deux axes » :

« La conception saussurienne d'un signifiant linéaire, conception tacitement admise et appliquée dans la plupart des travaux linguistiques, est d'autant plus étrange que Saussure reconnaît expressément le fonctionnement perpétuel des deux axes, de deux ordres de coordination dans la langue. C'est le jeu de ce double système, nous dit-il, c'est cet ensemble de rapports usuels qui constitue la langue et qui préside à son fonctionnement. Qu'il s'agisse des mots à l'intérieur d'une unité syntaxique, des morphèmes à l'intérieur d'un mot, ou des phonèmes à l'intérieur d'un morphème, ils se rangent tous les uns à la suite des autres, c'est-à-dire sur l'axe des successivités. D'autre part, dans la langue, chacune des unités mentionnées fait nécessairement partie d'un système de valeurs similaires et opposables. Ces séries de valeurs solidaires se rangent sur l'axe des simultanités. Ainsi, sur l'axe des successivités, *amō* se trouve lié à *patriam*, ou plus exactement le verbe transitif se combine avec l'accusatif du nom ; et, sur l'axe des simultanités, *amō* se rattache d'une part à *amās*, *amāmus*, *amābam*, etc., d'autre part à *ōdi*, *invidēō*, etc. Sur l'axe des successivités, le phonème /u/ à l'intérieur du mot *sourd* est lié avec le phonème /s/ qui précède et avec le phonème /r/ qui suit, et, sur l'axe des simultanités, la voyelle *u* en question se trouve être en rapport avec tout autre phonème qui pourrait occuper la même place, par exemple avec /i/ (*sire*) ou /ü/ (*sûr*) ou /o/ (*sort*) ou /ö/ (*sœur*).

En s'efforçant de sauvegarder le principe du signifiant linéaire, Saussure fait observer que sur l'axe des successivités le rapport est *in praesentia* : « Il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective », tandis que l'axe des simultanités « unit des termes *in absentia* dans une série mnémonique virtuelle » (p. 171). Mais c'est justement cette série virtuelle, ce système latent, qui fournit les oppositions nécessaires à la constitution du signe. Prenons de nouveau le verbe *amo*. Certes, les *formes* qui lui sont opposées ne font pas partie de ce signe, elles sont *in absentia*, mais les *qualités oppositives*, elles, sont inhérentes au signe en question, elles sont *in praesentia*, et ce sont elles qui constituent le signe. Il s'agit dans le cas présent des significations de la première personne du singulier, du présent, etc. Si nous prenons le composant vocalique du mot *sourd*, le phonème /u/, nous constatons de nouveau que les autres phonèmes vocaliques sont absents de la série effective, mais c'est grâce à leur présence dans la langue, grâce à la possibilité de les substituer au phonème donné, que ce dernier contient les qualités oppositives qui le constituent. C'est *in praesentia* que chaque phonème comporte un faisceau de caractères distinctifs.

Cela revient à dire que les signifiants disposent effectivement des deux axes, et que leurs composants forment une chaîne non seulement sur l'axe des successivités mais également sur l'axe des simultanités. Comme le note Saussure, cet enchaînement sur l'axe des successivités apparaît dès qu'on représente les éléments consécutifs par l'écriture et qu'on substitue la ligne spatiale des signes graphiques à la succession dans le temps. Dans notre écriture, c'est la ligne horizontale. Mais l'écriture peut rendre également l'axe des simultanités en substituant la ligne verticale des signes diacritiques au cumul des qualités distinctives. Citons les signes diacritiques inscrits au-dessus et au-dessous des lettres. Dans la transcription phonologique, on peut noter chaque qualité distinctive par *un* signe et représenter tout cumul de qualités, c'est-à-dire tout phonème,

le long d'une ligne verticale, en imitant, *mutatis mutandis*, la notation des accords musicaux. » (J.Leç. : p. 108-110).

Jakobson construit de fait, dans le cadre de son analyse structurale, une nouvelle corrélativité entre syntagmatique et paradigmatic, fondée sur la dénivellation que nous avons essayé de mettre en évidence, et dont témoigne, ici, la disjonction des deux oppositions saussuriennes syntagmatique/associatif et *in praesentia/in absentia*, ainsi que le jeu de mots sur le terme « constituer ». On se souvient, en effet, de ce passage du *Cours de linguistique générale* :

« Ainsi il ne suffit pas de dire, en se plaçant à un point de vue positif, qu'on prend *marchons !* parce qu'il signifie ce qu'on veut exprimer. En réalité l'idée appelle, non une forme, mais tout un système latent, grâce auquel on obtient les oppositions nécessaires à la constitution du signe. Celui-ci n'aurait par lui-même aucune signification propre. Le jour où il n'y aurait plus *marche ! marchez !* en face de *marchons !*, certaines oppositions tomberaient et la valeur de *marchons !* serait changée *ipso facto*. » (Saussure, 1972 : p. 179)

que Jakobson semble reprendre lorsqu'il écrit : « Mais c'est justement cette série virtuelle, ce système latent, qui fournit les oppositions nécessaires à la constitution du signe. ». Il s'agissait cependant, dans le *Cours de linguistique générale*, des oppositions de l'axe associatif<sup>1481</sup>, alors qu'il s'agit chez Jakobson d'oppositions internes aux unités de cet axe, qu'elles ne constituent que dans la mesure où elles en permettent d'abord l'analyse<sup>1482</sup>. On retrouve ici, bien que d'une autre manière, le caractère *ad hoc* de la définition relationnelle que nous avons tenté de mettre en évidence lors de notre analyse des textes de Martinet : la corrélativité entre fonction et opposition est réelle, mais elle suppose en tant que telle un cadre (le syntagme) et un outil d'analyse (les oppositions). Il faut noter, en outre, que l'argumentation jakobsonienne est relativement fallacieuse, dans la mesure où l'existence d'oppositions *in praesentia* ne supprime en rien le caractère *in absentia* de celles-ci. S'il s'agit en effet d'oppositions *in praesentia*, il s'agit avant tout, comme nous venons de le voir, de combinaison simultanée, supposant, comme toute combinaison, l'existence d'oppositions *in absentia*, ces oppositions binaires dont l'un des membres seul est actualisé dans un phonème donné. Aussi Jakobson, dans les textes postérieurs, parlera-t-il de deux types de relations syntagmatiques, opposées,

---

<sup>1481</sup> On ne peut pas dire, cependant, que la rédaction du *Cours de linguistique générale* soit des plus heureuses, et qu'elle ne facilite pas une lecture du type de celle de Jakobson (sans l'impliquer pour autant). Voir d'ailleurs, ci-dessus, la note 82.

<sup>1482</sup> Voir également J.Int. : p. 163-164 [p. 105], partiellement cité ci-dessus dans la note 973. Jakobson ajoute : « Ainsi le corrélat sémantique de cette unité formelle *-mus* est un faisceau (dans les termes de Bally un *cumul*) de *minima sémantiques* » (J.Int. : p. 164) [« Consequently, the conceptual counterpart of the formal unit *-mus* is a bundle (Bally's *cumul*) of SEMANTIC MINIMUMS. » (J.Int. : p. 105)]. Y répond, comme ailleurs, la notion de cumul des signifiants dans le phonème : « En analysant un phonème comme *s* dans ses rapports avec les autres phonèmes du russe, nous constatons que les qualités positives de ce phonème ne participent à aucune opposition contradictoire, c'est-à-dire que la présence de ces qualités ne se trouve jamais opposée à leur absence. En dehors de ces qualités, le phonème *s* n'a que des qualités zéro. Au contraire, le phonème *z'* renferme plusieurs valeurs phonologiques, nettement analysables, par opposition au manque des mêmes valeurs dans les phonèmes corrélatifs (aux qualités de *s* vient s'ajouter la sonorité et la mouillure). C'est donc un cas de cumul phonologique correspondant au cumul des signifiés, tel que l'analyse M. Bally. » (J.SZ : p. 218)

en tant que telles, à des relations paradigmatiques. On lit ainsi notamment dans « On the Identification of Phonemic Entities » (1949) :

« This arbitrary thesis [la linéarité du signifiant] prevented both its author and the phonemicists following in his tracks from solving the pivotal problem which he himself astutely foresaw : the task of “determining the distinctive features (*éléments différentiels*) of the phonemes”. The group relations were still examined only in terms of sequences and not at all in terms of bundles. [...]

However, as the phonemes of a given language form a system of sequences, so the system of phonemes, in turn, is formed by their constituents, i.e. by distinctive features. And the breaking up of the phonemes into distinctive features follows precisely the same tested devices as the division of the morphemes into phonemes. “By studying the possible *commutations*” we obtain, e.g., a French phonemic “paradigm” /bu/ “boue” : /mu/ “mou” : /pu/ “pou” : /vu/ “vous” : /du/ “doux” : /gu/ “goût”, and thus we find out that the phoneme *b* in /bu/ can be decomposed into five commutable elements : *b/m*, *b/p*, *b/v*, *b/d*, *b/g*. In examining the same phoneme in other environments we confirm this scheme. Cf. /bo/ “beau” : /mo/ “mot” : /vo/ “veau” : /po/ “peau” : /do/ “dos” : /go/ “gau”, etc. Having ascertained a set of “micro-features”, as we could call them after the model of Twaddell’s “micro-phonemes”, we may broach the question of the “macro-features”, and we easily detect a set of ratios, as for instance – /bu/ : /mu/ = /du/ : /nu/ “nous” ; /bu/ : /pu/ = /du/ : /tu/ “tout” = /gu/ : /ku/ “cou” = /vu/ : /fu/ “fou” = /zuzu/ “zouzou” : /su/ “sou” = /zu/ “joue” : /fu/ “chou” ; /bu/ : /du/ = /pu/ : /tu/ = /vu/ : /zu/ = /fu/ : /su/ = /mu/ : /nu/ ; et enfin /bu/ : /gu/ = /pu/ : /ku/ = /vu/ : /zu/ = /fu/ : /fu/ – cf. /bõ/ “bon” : /gõ/ “gond” = /võ/ “vont” : /zõ/ “jonc” = /mõ/ “mon” : /põ/ “gnon”. In this way the distinctive features constituting the French consonantal phonemes come to light : nasality vs. the absence of nasal resonance ; tenseness vs. laxity ; continuousness vs. brokenness ; gravity (due to a vaster and more unified resonator with a contracted orifice) vs. acuteness ; higher vs. lower saturation (respectively due to a back and a front articulation). *Entia non sunt multiplicanda* : higher saturation (correspondingly, back articulation) presents one single indivisible feature in the pattern of French consonants, and it is phonemically irrelevant, toward which part of the palate this back articulation is produced ; the variants are due to the environment : the articulation is antepalatal when combined with nasality, palato-alveolar in combination with continuousness, and postpalatal elsewhere. Thus the question of contextual variance is quite as pertinent for bundles as for sequences<sup>1483</sup>. » (J.Id. : p. 420-421)

<sup>1483</sup> « Cette thèse arbitraire empêcha aussi bien son auteur que les phonemistes qui le suivirent dans cette voie de trouver une solution au problème central qu’il avait lui-même prévu avec finesse : la tâche de “déterminer les traits distinctifs (*éléments différentiels*) des phonèmes”. Les relations de groupe étaient encore examinées seulement en termes de séquence et pas du tout en termes de faisceaux. [...]

Cependant, de même que les phonèmes d’une langue donnée forment un système de séquences, de même le système des phonèmes, à son tour, est formé par leurs constituants, c’est-à-dire par les traits distinctifs. Et la décomposition des phonèmes en traits distinctifs suit précisément les mêmes procédés éprouvés que la division des morphèmes en phonèmes. “En étudiant les *commutations* possibles” nous obtenons par exemple le “paradigme” phonémique français /bu/ “boue” : /mu/ “mou” : /pu/ “pou” : /vu/ “vous” : /du/ “doux” : /gu/ “goût”, et ainsi nous découvrons que le phonème *b* dans /bu/ peut être décomposé en cinq éléments commutables : *b/m*, *b/p*, *b/v*, *b/d*, *b/g*. En examinant le même phonème dans d’autres environnements, nous confirmons cet arrangement. Cf. /bo/ “beau” : /mo/ “mot” : /vo/ “veau” : /po/ “peau” : /do/ “dos” : /go/ “gau”, etc. Ayant établi un ensemble de “micro-trait”, comme on pourrait les appeler en suivant le modèle des “micro-phonèmes” de Twaddell, nous pouvons aborder la question des “macro-trait”, et nous decelons facilement un ensemble de proportions, comme par exemple – /bu/ : /mu/ = /du/ : /nu/ “nous” ; /bu/ : /pu/ = /du/ : /tu/ “tout” = /gu/ : /ku/ “cou” = /vu/ : /fu/ “fou” = /zuzu/ “zouzou” : /su/ “sou” = /zu/ “joue” : /fu/ “chou” ; /bu/ : /du/ = /pu/ : /tu/ = /vu/ :



puis dans les *Preliminaries to Speech Analysis* (1952) :

« A speech message carries information in two dimensions. On the one hand, distinctive features are superposed upon each other, i.e., act concurrently (lumped into phonemes), and, on the other, they succeed each other in a time series. Of these two arrangements the superposition is the primary because it can function without the sequence ; the sequence is the secondary since it implies the primary. For example, the French words *où* /u/ “where”, *eu* /y/ “had” (participle), *y* /i/ “there”, *eau* /o/ “water”, *œufs* /ø/ “eggs”, *et* /ɛ/ “and”, *aie* /ɛ/ “have”, *un* /ɔ̃/ “one”, *an* /ɑ̃/ “year”, etc., each contains a single phoneme<sup>1484</sup>. » (J.Prel : p. 593)

et dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) :

« La recherche phonologique rencontrait deux nouveaux problèmes fondamentaux, conformément à la double nature du langage. L’analyse distributionnelle, qui avait été appliquée avec fruit aux relations “syntagmatiques” du langage, et à sa structure phonologique en particulier, mais qui avait été confinée originellement à la concaténation en séquence, demandait à être étendue à l’autre dimension du signe verbal, c’est-à-dire à la superposition de ses composants simultanés. Désormais, les questions de contexte embrassent non seulement les facteurs précédents et suivants dans la chaîne mais également les facteurs simultanés.

D’autre part, l’approche phonologique des relations “paradigmatiques” dans le langage subit des altérations radicales<sup>1485</sup>. » (J.Ret.1 : p. 138).

---

/zuzu/ = /fu/ : /su/ = /mu/ : /nu/ ; et enfin /bu/ : /gu/ = /pu/ : /ku/ = /vu/ : /zu/ = /fu/ : /fu/ – cf. /bɔ̃/ “bon” : /gɔ̃/ “gond” = /vɔ̃/ “vont” : /ʒɔ̃/ “jonc” = /mɔ̃/ “mon” : /nɔ̃/ “gnon”. De cette manière sont découverts les traits distinctifs constituant les phonèmes consonantaux français : nasalité vs. absence de résonance nasale ; tension vs. laxité ; caractère continu vs. caractère discontinu ; gravité (due à un résonateur plus vaste et plus unifié avec un orifice contracté) vs. acuité ; saturation plus haute vs. saturation plus basse (dues respectivement à une articulation d’arrière et d’avant). *Entia non sunt multiplicanda* : la saturation plus haute (en conséquence, l’articulation d’arrière) présente un seul trait indivisible dans la structure des consonnes française, et la partie du palais vers laquelle cette articulation d’arrière est produite est phonémiquement non pertinente ; les variantes sont dues à l’environnement : l’articulation est antépalatale quand elle est combinée avec la nasalité, palato-alvéolaire en combinaison avec le caractère continu, et postpalatale partout ailleurs. Ainsi la question de la variation contextuelle est tout aussi pertinente pour les faisceaux que pour les séquences. »

<sup>1484</sup> « Un message linguistique véhicule l’information sur deux dimensions. D’un côté, les traits distinctifs sont superposés, c’est-à-dire agissent concurremment (réunis dans des phonèmes), et, de l’autre, ils se succèdent dans une série temporelle. De ces deux arrangements la superposition est l’arrangement primaire parce qu’elle peut fonctionner sans la séquence ; la séquence est l’arrangement secondaire parce qu’elle implique la première. Par exemple, les mots français *où* /u/, *eu* /y/, *y* /i/, *eau* /o/, *œufs* /ø/, *et* /ɛ/, *aie* /ɛ/, *un* /ɔ̃/, *an* /ɑ̃/, etc., contiennent chacun un seul phonème. »

<sup>1485</sup> « Phonological research faced two new fundamental problems, in accord with the twofold nature of language. Distributional analysis, which has been applied fruitfully to the SYNTAGMATIC relations within language, and to its phonemic structure in particular, but had been confined originally to sequential concatenation, demanded extension to the other dimension of the verbal sign, i.e, to the superposition of its simultaneous components. Henceforth questions of context embrace not only the antecedent and subsequent but also the concurrent factors.

On the other hand, the phonemic approach to the PARADIGMATIC relations within a language underwent radical alterations. » (J.Ret.1 : p. 636). Suit le développement sur la redéfinition de la notion d’opposition que nous avons cité plus haut. Voir encore, pour cette idée de deux types de « contexte », dans « The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics » (1979) : « This entire methodological program is widely developed on the example of the reconstruction of Proto-Indo-European. With the decomposition of the phoneme into minimal sense-discriminative components, the concept of *context*, which earlier had been limited to the temporal sequence of combinations of phonemes, has been expanded to include combinations of

Il est notable, dans cette perspective que, dans « Zur Struktur des Phonems » comme dans d'autres textes postérieurs, la critique du principe de la linéarité du signifiant soit présentée comme strictement parallèle à celle à laquelle Jakobson entend soumettre la distinction saussurienne synchronie/diachronie :

« Die Grösse Ferd. de Saussure's erscheint darin, dass er die Kardinalfrage des Zeitfaktors in der Sprache eindringlich aufrollte. Die Schwäche seines Zeitalters erscheint darin, dass auch der scharfsichtige Sprachforscher ihr vor unüberbrückbaren Widersprüchen stehen blieb, und dass sogar er, der den Wertcharakter der Sprache und ihrer Bestandteile stets betonte, unbeachtet liess, dass auch die Zeit in einem Wertsystem zu einem Werte wird. Die beiden Achsen, die Saussure streng unterscheidet – die des Beisammen (AB) "*concernant les rapports entre choses coexistantes, d'où toute intervention du temps est exclue*" und die des Nacheinander (CD) – [...] sind ein konstitutiver Bestandteil des Sprachgebildes als solches. Saussure zieht ein Gleichheitszeichen zwischen der sprachlichen Statik und Synchronie. Aber die synchronische Linguistik oder "Wissenschaft der Sprachzustände" beschränkt sich zwar auf dasjenige, was GLEICHZEITIG in einem Sprachgebilde zugegen ist, aber keineswegs darauf, was dabei als etwas GLEICHZEITIGES gewertet wird. Das synchronische Bild einer Sprache ist von ihrem statischen Querschnitt im gleichen Masse entfernt wie dassjenige, was der Filmzuschauer in einem gegebenen Augenblick auf der Leinwand sieht, von den einzelnen ausgeschnittenen und somit künstlich erstarrten Filmbildchen. Neben dem Statischen gehört auch das Veränderliche zu einem Sprachzustande. Neben dem Statischen gehört auch das Veränderliche zu einem Sprachzustande.

[...]

Die Bemühungen Saussure's das Sprachgebilde (*langue*) auf eine Dimension, nämlich auf die Achse *des simultanités* zurückzuführen sind im gleichen Masse verfehlt wie sein ähnlicher Versuch jedes Sprachzeichen wiederum auf eine einzige Achse, doch seltsamer Weise gerade umgekehrt auf die des Nacheinander zu reduzieren. Die Phoneme, die Morpheme, die Satzglieder, "gehen – gemäss der Formulierung Saussure's – Beziehungen unter sich ein, die auf dem linearen Charakter der Sprache beruhen". Diese Verkettung der abwechselnden Einheiten oder "syntagmatische" Beziehung, wie sie der Genfer Meister nennt, ist offenkundig mit der Achse des Nacheinander identisch. Andererseits steht jede von diesen aufeinanderfolgenden Einheiten in Wechselbeziehung mit abwesenden Einheiten, die an ihrer Stelle auftreten können. So steht jedes von den beiden aufeinanderfolgenden Morphemen *dominorum* einer Reihe wechselbarer

---

simultaneous components, and the twofold dimension of phonological combinations reveals step by step new, uninvestigated typological regularities in the interrelation between both classes of combinations and within each class. See, for example, the remarkable typological works of Ivanov and Gamkrelidze on preferred or, on the contrary, avoided combinations of differential components "on the axis of simultaneity" (cf. T. V. Gamkrelidze's theses in the collection *Problemy lingvističeskoj tipologii i struktury jazyka*, Institut jazykoznanija AN SSSR, 1977) and on the principal varieties of symmetrical relations, which, as V. V. Ivanov has shown, form the basis of linguistic structure. » [« Le programme méthodologique dans son ensemble est largement développé sur l'exemple de la reconstruction du proto-indo-européen. Avec la décomposition du phonème en composants minimaux discriminateurs de sens, le concept de *contexte*, qui avait auparavant été limité aux séquences temporelles de combinaisons de phonèmes, a été étendu pour inclure les combinaisons de composants simultanés et la double dimension des combinaisons phonologiques révèle étape par étape de nouvelles régularités typologiques non étudiées dans leurs interrelation à la fois avec les classes de combinaison et à l'intérieur de chaque classe. Voyez, par exemple, les remarquables travaux typologiques d'Ivanov et de Gamkrelidze sur les combinaisons préférées, ou, au contraire, évitées, de composants différentiels "sur l'axe de la simultanéité" (cf. les thèses de T. V. Gamkrelidze dans la collection *Problemy lingvističeskoj tipologii i struktury jazyka*, Institut jazykoznanija AN SSSR, 1977) et les principales variétés de relations symétriques qui, comme l'a montré V. V. Ivanov, forment la base des structures linguistiques. »] (J.Im. : p. 316-317).

Morpheme gegenüber (*amicorum, virorum* usw. im ersten Falle, *domini, dominos, dominis* usw. im zweiten). Saussure bezeichnet diese Verbindungen als “assoziativ”, Hjelmslev als “paradigmatisch”, was uns entschieden geeigneter scheint. Diese paradigmatischen Verbindungen finden auf der Achse *des simultanités* ihren Platz. So im dänischen Wort *lyt* steht beispielsweise das Phonem /y/ in syntagmatischer Beziehung zum zeitlich vorangehenden /l/ um zum folgenden /t/ und in paradigmatischer Beziehung zu den Phonemen, welche in der gegebenen Sprache in derselben Stellung vorkommen könnten, z.B. /u/, /i/ (vgl. /lut/ *luth*, /lit/ *lidt*). [...] Nach der Auffassung Saussure’s besteht in jedem gegebenen Zeichen einzig die syntagmatische Beziehung *in praesentia*, wogegen die paradigmatische Beziehung nur Glieder *in absentia* verbindet. Aber wir sahen, dass das Vorhandensein der paradigmatischen Gegenüberstellungen die Vereinigung von simultanen *signata* (*cumul des signifiés*) einerseits, und die Vereinigung von simultanen *signantia* (*cumul des signifiants*) andererseits ermöglicht. Die Helligkeit des /y/ in *lyt* ist durch die Gegenüberstellung zum abwesenden /u/ gegeben, der gedämpfte Klang des /y/ durch die Gegenüberstellung zum abwesenden /i/. Doch die Vereinigung der beiden distinktiven Eigenschaften – der Helligkeit und des gedämpften Klanges – im selben Phonem /y/ ist eine Beziehung zweier simultanen Glieder *in praesentia*<sup>1486</sup>. » (J.Zu : p. 305-307).

On lit de même ensuite dans *The Sound Shape of Language* :

<sup>1486</sup> « La grandeur de Ferd. de Saussure se manifeste dans le fait qu’il a soulevé avec insistance la question cardinale du facteur temps dans la langue. La faiblesse caractéristique de son époque se manifeste dans le fait que, si perspicace par ailleurs, le linguiste n’a cessé de buter sur d’inconciliables contradictions, et que, ayant constamment insisté sur le caractère de valeur de la langue et de ses composants, il n’en a pas moins laissé de côté le fait que le temps dans un système de valeurs devient également une valeur. Les deux axes que Saussure distingue nettement – celui des simultanités (AB) “*concernant les rapports entre choses coexistantes, d’où toute intervention du temps est exclue*”, et celui des successivités (CD) – [...] sont un composant constitutif de la structure langagière en tant que telle. Saussure trace un signe d’égalité entre la statique de la langue et la synchronie. Sans doute la linguistique synchronique, ou “science des états de langue” se limite-t-elle à ce qui est présent SIMULTANÉMENT dans une structure langagière, mais en aucun cas pour autant à quelque chose qui est à considérer comme SIMULTANÉ. L’image synchronique d’une langue est aussi éloignée de sa coupe transversale statique que ce qu’un spectateur de film voit en un coup d’œil sur l’écran l’est de petites images de film isolées, découpées et ainsi artificiellement figées. A côté du statique un état de langue implique aussi du variable.

[...]

Les efforts de Saussure pour ramener la structure langagière à une dimension, c’est-à-dire à l’axe *des simultanités* sont aussi erronés que sa tentative du même ordre de réduire chaque signe linguistique de nouveau à un seul axe, et curieusement, justement inversement, à celui des successivités. Les phonèmes, les morphèmes, les constituants de phrase “contractent – suivant la formulation de Saussure – des relations entre eux, qui reposent sur le caractère linéaire de la langue”. Cet enchaînement des unités alternantes ou relation “syntagmatique”, comme l’appelle le maître de Genève, est manifestement identique à l’axe des successivités. D’autre part, chacune de ces unités successives est en corrélation avec des unités absentes, qui peuvent apparaître à sa place. Ainsi chacun des deux morphèmes successifs *domin-orum* se trouve face à une série de morphèmes échangeables (*amicorum, virorum* etc. dans le premier cas, *domini, dominos, dominis*, etc. dans le deuxième). Saussure qualifie ces relations d’“associatives”, Hjelmslev de “paradigmatiques”, ce qui nous semble incontestablement plus adéquat. Ces relations paradigmatiques trouvent leur place sur l’axe *des simultanités*. Ainsi, dans le mot danois *lyt*, le phonème /y/, par exemple, se trouve dans un rapport syntagmatique avec le /l/ qui le précède dans le temps et avec le /t/ qui le suit et en rapport paradigmatique avec les phonèmes qui, dans cette langue pourraient se rencontrer dans la même position, par exemple /u/, /i/ (voir /lut/ *luth*, /lit/ *lidt*). [...] D’après la conception de Saussure il n’existe pour chaque signe qu’une relation syntagmatique *in praesentia*, tandis que la relation paradigmatique relie les éléments seulement *in absentia*. Mais nous avons vu que l’existence des oppositions paradigmatiques permettait le cumul des signifiés d’un côté et le cumul des signifiants de l’autre. La clarté du /y/ dans *lyt* est donnée par l’opposition au /u/ absent, le timbre assourdi du /y/ par l’opposition au /i/ absent. Cependant la réunion des deux propriétés distinctives – la clarté et le timbre assourdi – dans le même phonème /y/ est un rapport de deux membres simultanés *in praesentia*. »

« Concurrence et successivité sont donc liées tant au plan de l'énoncé qu'à celui du "code global" du langage (voir Hockett, 1958).

C'est pourquoi la tendance du *Cours* de Saussure à réduire la structure du système linguistique à la seule concurrence (simultanéité) au mépris de la successivité (succession temporelle) – "l'axe des simultanités, concernant les rapports entre choses coexistantes, d'où toute intervention du temps est exclue" – (I : 1977) apparaît aussi arbitraire et appauvrissante que la tentative inverse, présente elle aussi dans le *Cours*, pour évacuer la concurrence des unités linguistiques, en les enfermant dans la pure linéarité – le "caractère linéaire du signifiant" (I : 157 ; voir LW, 1976 : 39 et suiv.)<sup>1487</sup>. » (J.SS : p. 97)

puis dans les *Dialogues* (1980) :

« L'idéologie saussurienne excluait toute compatibilité des deux aspects du temps, de la simultanéité et de la succession. En conséquence, la dynamique fut écartée de l'analyse du système et le signifiant, inversement, réduit à une pure linéarité, ce réductionnisme supprimant toute possibilité de concevoir le phonème comme un faisceau de traits distinctifs simultanés. Ces thèses antinomiques, l'une renonçant à la succession dans le temps et l'autre à la coexistence d'éléments, sacrifient chacune l'une des deux mesures du temps. Appliquer de telles mesures illégitimement restrictives à l'analyse de la langue comporte toujours des risques, aussi devons-nous toujours nous arrêter sur ces velléités d'appauvrir l'objet soumis à une étude linguistique. » (*J.Dial.* : p. 62)

enfin dans le « Retrospect » des *Selected Writings VI* (1982) :

« Dans le *Cours*, Saussure avait édicté une "interdiction absolue" contre l'étude simultanée des "relations dans le temps" et des "relations dans le système" ; mais, aujourd'hui, ce genre de prévention doit céder devant l'évidence de l'union indissoluble de ces deux aspects ; la notion de synchronie dynamique permet de dépasser la division artificielle entre système et mutations. Le code verbal, à tout moment, comporte un certain nombre de sous-codes temporels. Le temps et l'espace sont tous deux des critères internes du système linguistique, malgré tous les efforts de certains pour présenter le langage comme indifférent au temps et à l'espace.

Le temps dans le langage est présent sur les deux axes de la simultanéité et de la succession. Ce fait a été illustré sur le plan grammatical par Charles Bally, qui se référait au "cumul des significations" grammaticales, et, sur le plan phonologique, par la décomposition des phonèmes en traits distinctifs concourants, qui oblige à abandonner la notion saussurienne de linéarité du signifiant<sup>1488</sup>. Et, inversement, le langage apporte ses

---

<sup>1487</sup> « Concurrence and successivity are, therefore, interrelated both in single utterances and in the "overall code" of language (cf. Hockett 1958).

The tendency of Saussure's *Cours* to reduce the structure of any language system to concurrence (simultaneity) with disregard for successivity (temporal succession) – "l'axe des simultanités, concernant les rapports entre choses coexistantes, d'où toute intervention du temps est exclue" (I : 177) – is as equally arbitrary and impoverishing a tendency as is the reverse attempt of the same *Cours* to discard concurrence from the structure of linguistic units and to confine them to a mere linearity – "caractère linéaire du signifiant" (Saussure I : 157 ; cf. LW 1976 : 39 ff.). » (J.SS : p. 79-80).

<sup>1488</sup> Sur cette thèse, voir encore, dans « Quest for the Essence of Language » (1965) : « En posant en postulat deux caractères primordiaux de la langue – l'arbitraire du signe et le caractère linéaire du signifiant – Saussure leur attribuait à tous deux une importance également fondamentale. Il était conscient que, si elles étaient vraies, ces lois auraient "des conséquences incalculables", et détermineraient "tout le mécanisme de la langue". Mais, le "système de diagrammatisation, d'une part, manifeste et obligatoire dans toute la structure syntactique et morphologique du langage, d'autre part latent et virtuel dans son aspect lexical, ruine le dogme saussurien de l'arbitraire, cependant que le second de ses deux "principes généraux" – le caractère linéaire du signifiant – a été ébranlé par la dissociation des phonèmes en traits distinctifs. Une fois abolis ces deux principes de base, à leur

propres mesures du temps : la simultanéité de tous les éléments, qu'ils soient stables (statiques) ou changeants (dynamiques), à chaque stade synchronique, et la succession des stades stable et changeant dans la diachronie<sup>1489</sup>. » (J.Ret.6 : p. 64).

Il est clair, en effet, dans le cadre de ce parallélisme, qui met en avant les relations – entre unités coexistantes d'une part, entre unités constitutives d'un syntagme d'autre part –, que la distinction entre successivité et simultanéité est moins parallèle à la distinction syntagmatique/paradigmatique qu'elle ne renvoie à deux types de syntagmes. Il faut noter à ce propos que, dans *Six leçons sur le son et le sens* comme dans « Zur Struktur des Phonems », la notion de temps est profondément ambivalente, renvoyant à la fois à la divisibilité des éléments, donc aux deux axes (le phonème est une « étendue » et non, comme le pensait Saussure, un point, un fragment irréductible qui peut être considéré hors du temps<sup>1490</sup>), et au seul axe des successivités. Cette notion se trouve ainsi doublement intégrée à la langue : comme successivité opposée à la simultanéité, et comme valeur, paramètre de structuration selon les deux axes de la successivité et de la simultanéité<sup>1491</sup>. Comme nous l'avons vu ci-

---

tour leurs corollaires appellent une révision. » (J.Que. : p. 36) [« When postulating two primordial linguistic characters – the arbitrariness of the sign and the linearity of the signans – Saussure attributed to both of them an equally fundamental importance. He was aware that if they are true, these laws would have “incalculable consequences” and determine “the whole mechanism of language”. However, the “system of diagrammatization”, patent and compulsory in the entire syntactic and morphological pattern of language, yet latent and virtual in its lexical aspect, invalidates Saussure's dogma of arbitrariness, while the other of his two “general principles” – the linearity of the signans – has been shaken by the dissociation of phonemes into distinctive features. With the removal of these fundamentals their corollaries in turn demand revision. » (J.Que. : p. 357). Nous reviendrons *infra* sur ce passage.

<sup>1489</sup> « The “absolute prohibition” in Saussure's *Cours* (p. 116) against dealing “simultaneously with relations in time and relations in the system” is at present being forced to yield to the ascertainment of the mutual indissolubility of these two seemingly separate topics. A dynamic synchrony cancels the artificial break between system and mutation.

Any verbal code at any given moment embraces a number of temporal subcodes. Both time and space function as inner factors of any language system, notwithstanding the efforts of a few linguists to justify the view of language as irrespective of either time or space.

Time in language displays its two axes : simultaneity as well as successivity. This was illustrated on the grammatical level by Charles Bally's reference to the concurrence of grammatical meanings (“cumul des significations”), and on the phonological level by the decomposition of phonemes into concurrent distinctive features, thereby rejecting Saussure's “linéarité du signifiant”. On the other hand, language in time displays *its* two measurements : the concurrence of all constituents, whether stable (static) or mutable (dynamic), within any synchronic stage of language, and the successivity of stable and mutable stages in linguistic diachrony. » (J.Ret.6 : p. 890).

<sup>1490</sup> Notons en passant le contresens qu'implique une telle argumentation. Il s'agit pour Saussure, comme nous l'avons vu ci-dessus, de considérer le phonème hors de la chaîne, c'est-à-dire comme type passible d'un classement et non comme chaînon imposif ou explosif. Il s'agit en revanche pour Jakobson de restituer au phonème ses axes de divisibilité, conçus comme des axes temporels.

<sup>1491</sup> Voir également *J.Dial.* : p. 73, cité ci-dessus dans la note 1557. Notons par ailleurs que la lecture de la distinction saussurienne synchronie/diachronie qui préside au couplage des deux critiques de cette distinction et du principe de la linéarité du signifiant, sur laquelle nous reviendrons, témoigne d'un dédoublement analogue : la dimension synchronique équivaut à la fois au « en même temps » et au « simultané », la dimension diachronique étant quant à elle intégrée à la langue sous les espèces de la « successivité ». Le dédoublement devient vertigineux dans « On the Identification of Phonemic Entities » (1949), où la diachronie est interprétée en termes de présence de la successivité dans la langue, analogue à l'axe syntagmatique pour les signes, et la synchronie saussurienne en termes d'intégration de la simultanéité à la langue, la langue se constituant ainsi en objet intégrant – la synchronie des textes précédents, dans la mesure où elle ne se réduit pas au simultané – par le simple fait du postulat de ses deux axes : « Overcoming the one-track mind of the neogrammarian bias, F. de

dessus, Jakobson envisage le temps comme un support de relation et de structuration, dans le cadre de l'association entre les deux distinctions syntagmatique/associatif et diachronie/synchronie qu'implique son utilisation du couple successivité/simultanéité. On se souvient, notamment, de la conclusion du développement de *Six leçons sur le son et le sens* :

« L'opinion qu'en soi le phonème, et plus généralement le signe linguistique et la langue entière, sont en dehors du temps n'est justifiée qu'autant qu'il s'agit du *temps physique mesurable*. Par contre, le temps en tant que relation remplit dans le système des valeurs linguistiques, à partir de l'ensemble de la langue jusqu'au simple phonème, un rôle essentiel. Tout en déclarant que la science de la langue travaille sur des valeurs, la doctrine saussurienne n'a pas pris en considération le fait que, dans un système de valeurs, le facteur temps lui aussi devient une valeur. Et particulièrement le temps considéré en fonction de la langue se trouve être une valeur constitutive de cette dernière, bref une valeur linguistique. Nous venons d'établir le modèle du phonème. C'est à la lumière de ce modèle que nous avons pu réviser le principe du signifiant linéaire. » (J.Leq. : p. 112-113).

A l'intégration saussurienne du syntagmatique à la langue répond ainsi chez Jakobson une conception du temps comme relation, c'est-à-dire une réélaboration structurale de la distinction syntagmatique/associatif en termes doubles d'axes de structuration et d'outils de construction de la structure dans le cadre de l'analyse de la chaîne, réélaboration impliquant dès lors un dédoublement de la distinction syntagmatique/associatif sur fond d'appréhension du syntagme comme cadre d'analyse. Jakobson, d'ailleurs, n'abandonne pas la distinction *in absentia/in praesentia*, qui, rejetée ici au profit de la notion d'opposition *in praesentia*, sous-tend cependant la distinction entre opposition et contraste qui sera mise en place dans les textes postérieurs et dont on trouve des linéaments dès « Zur Struktur des Phonems » et *Six leçons sur le son et le sens*. On lit en effet dans « Zur Struktur des Phonems » :

« Wie das Sprachgebilde im Ganzen, so sind auch die Sprachzeichen im Besonderen zweidimensional. Jedes sprachliche Ganze, oder genauer gesprochen, Teilganze setzt die beiden Achsen voraus. Für Saussure ist eine Phonemfolge linear und ein Phonem

---

Saussure pointed out that beside the *axis of successiveness*, linguistics, as any science dealing with *values* does, must also tackle the other coordinate – the *axis of simultaneity* “concerning relations between coexistent things” ; whereas for the traditional approach there was no science of language outside questions of succession. The neogrammarians were entirely taken up with the axis of successiveness, as if it were possible to comprehend the sequence without seizing upon the consecutive modes of being.

The two axes underlie not only language as a whole, but also any single linguistic form. On this level, however, the neogrammarian attitude, which eliminates the axis of simultaneity, has survived in the Saussurian doctrine which postulates “the linear character of the signifier (*signifiant*)”. » [« Surmontant la pensée unidirectionnelle du courant néogrammairien, F. de Saussure fit remarquer qu'à côté de l'*axe des successivités*, la linguistique, comme toute science ayant affaire à des *valeurs*, devait aussi prendre en compte l'autre coordonnée – l'*axe des simultanités*, “concernant les relations entre choses coexistantes”, alors que pour l'approche traditionnelle il n'y avait pas de science du langage en dehors des questions de succession. Les néogrammairiens étaient entièrement absorbés par l'axe des successivités, comme s'il était possible de comprendre la séquence sans avoir saisi les modes d'être consécutifs.

Les deux axes sous-tendent non seulement la langue comme un tout, mais aussi chaque forme linguistique en particulier. A ce niveau cependant, l'attitude néogrammairienne, qui élimine l'axe des simultanités, a survécu dans la doctrine saussurienne qui postule “le caractère linéaire du signifiant”. » ] (J.Id. : p. 419-420). On mesure ici les enjeux de l'évidence que constitue pour Jakobson le langage : objet d'autant plus intégrant qu'il n'est pas constitué. Voir *infra*.

punktartig. Er schildert es als einen nicht weiter auflösbaren Abschnitt, der ausserhalb der Zeit betrachtet werden kann. Wir haben schon gesehen, dass auf der Achse des simultanen Beisammen das Phonem eine Ausdehnung darstellt, indem es als “*cumul des signifiants*” erscheint. Aber auch auf der Achse des zeitlichen Nacheinander stellt das Phonem in Wirklichkeit keinen Punkt, sondern ebenfalls eine Dimension dar.

Saussure gesteht zu, dass die Phoneme in ihrer zeitlichen Ausdehnung zwar ungleich sein können, doch sei für die Einheitswertung des Phonems nicht seine quantitative, sondern einzig die qualitative Einheit entscheidend : *Ce qui importe, ce n'est pas ... sa DURÉE en croches ou doubles croches..., mais la QUALITÉ de l'impression*<sup>1492</sup>. Wenn ein langer, zweimoriger Vokal in beiden seinen Teilen sich als gleichartig erweist, ist die Lage klar. Aber nehmen wir beispielsweise die langen Vokale des Altgriechischen. Bei den akutierten Längen ist die zweite More höher, die erste tiefer, bei den zirkumflektierten im Gegenteil die erste höher als die zweite. Und dennoch behält auch für diesen Fall der Hinweis Saussure's auf die entscheidende Rolle der qualitativen Einheit seine volle Gültigkeit. Der akutierte, bzw. der zirkumflektierte zweimorige Vokal bleibt ein einheitliches Phonem. Die inherente Qualität der beiden Moren ist identisch ; was ihre verschiedene relative Höhe betrifft, so handelt es sich nicht um eine zeitlose Qualität, sondern um das Steigen, bzw. um das Fallen, d. h. um eine zeitlich fundierte Relation. Alle prosodischen Eigenschaften unterscheiden sich von den übrigen distinktiven Eigenschaften der Phoneme gerade dadurch, dass sie die Achse des Nacheinander in Anspruch nehmen. Nicht nur die erwähnte Tonverlaufskorrelation, sondern alle prosodischen Eigenschaften sind zeitlich fundierte Relationen. (Wir können hier leider nicht auf die interessanten Einzelheiten eingehen.) In der Betonungskorrelation handelt es sich vor allem um den Gegensatz zwischen den betonten und den unbetonten Phonemen derselben Reihe. In der Silbenschnitt- und gleichfalls in der Stosskorrelation werden, wie schon Trubetzkoy hervorgehoben hat, zweierlei Verbindungsarten der aufeinanderfolgenden phonologischen Einheiten gegenübergestellt. Es braucht nicht weiter erörtert zu werden, dass der Gegensatz der Länge als Zweimorigkeit und der Kürze als Einmorigkeit gleichfalls auf der Achse des Nacheinander seinen Platz hat, sowie die sozusagen unausgeprägte Form des quantitativen Gegensatzes – Länge als Dehnbarkeit und Kürze als Undehnbarkeit, oder mit anderen Worten, das Lineare im Gegensatz zum Punkt.

Die prosodischen Gegensätze sind diejenigen Eigenschaften, welche das Phonem als solches an die Zeitachse binden. Alle Bemühungen diesen Zusammenhang zu widerlegen verstossen gegen die sprachliche Empirie, sei es der künstliche Versuch die Quantität qualitativ und nämlich als eine Äusserung der Intensität zu deuten, oder die biphonematische Deutung der zweimorigen Vokale oder schliesslich das Streben die prosodischen Eigenschaften nicht dem Phonem, sondern einer umfangreicheren Einheit zuzusprechen. Freilich gibt es Sprachen, wo manche dieser Eigenschaften nicht nur einzelnen Phonemen, sondern auch gewissen Phonemverbindungen zukommen können. Aber es gibt keine Sprachen, wo diese Eigenschaften nur den Phonemverbindungen und nicht den Phonemen an sich zukommen. Die Phoneme an sich sind durchwegs die primären, die merkmallösen Träger der prosodischen Eigenschaften. Sie werden durch diese Eigenschaften charakterisiert, einander gegenübergestellt, ja sogar, wie wir sahen, in kleinere Einheiten auf der Achse des Nacheinander geteilt. Man kann den Gegensatz zwischen den prosodischen und den übrigen distinktiven Eigenschaften der Phoneme mit dem ähnlichen Gegensatz auf dem Gebiet der *Morphologie* vergleichen, nämlich mit dem Gegensatz zwischen den relativen und deskriptiven Arten. Ich verweise, was diese Begriffe betrifft, auf den Aufsatz Brøndals im *Journal de Psychologie* 1938, das tiefste, was über die sprachlichen Oppositionen bis jetzt geschrieben wurde. Wie z. B. der

---

<sup>1492</sup> Voir Saussure (1972) : p. 64, cité ci-dessus.

Akkusativ trotz seinem relativen Charakter eine morphologische Angelegenheit bleibt, so gehören die prosodischen Eigenschaften grundsätzlich zum Phonem<sup>1493</sup>.

Das Phonem ist nicht unbedingt die weiter unteilbare Einheit auf der Achse des Nacheinander ; wir führten Langvokale an, die sich in zwei Moren teilen. Wenn wir zwei Moren als ein einheitliches Phonem auffassen, so rührt es davon her, dass hier einer Zweiheit auf der Achse des Nacheinander eine Einheit auf der Achse des Beisammen entspricht. Wenn wir mehrere distinktive Eigenschaften als ein einheitliches Phonem auffassen, so rührt es davon her, dass hier einer Vielheit auf der Achse des Beisammen eine Einheit auf der Achse des Nacheinander entspricht. Die More kann auf der Achse des Nacheinander und die distinktive Eigenschaft auf der Achse des Beisammen nicht weiter zerlegt werden. Das Phonem kann nicht in solche Einheiten zerlegt werden denen auf den beiden Achsen zugleich verschiedenartige Abschnitte entsprochen hätten. Das Phonem ist also die kleinste zweidimensionale phonologische Einheit<sup>1494</sup>. » (J.Zu : p. 307-309)

---

<sup>1493</sup> Voir Brøndal (1938b) : p. 163, cité ci-dessus dans la note 1425. Jakobson fait sans doute référence au passage suivant : « Entre formes déterminées par genres purement relatifs et formes déterminées par genres purement descriptifs il n'y a pas de rapport nécessaire. C'est ainsi que, parmi les cas grammaticaux, l'accusatif (qui est de caractère objectif et relatif) n'implique pas de nominatif (qui est subjectif et descriptif) » (Brøndal, 1938b : p. 166).

<sup>1494</sup> « Il en va des signes linguistiques dans leur particularité comme de la structure langagière dans son ensemble : ils sont eux aussi bidimensionnels. Chaque ensemble linguistique ou, dit plus justement, chaque tout partiel présuppose les deux axes. Pour Saussure une suite de phonèmes est linéaire et un phonème est ponctuel. Il présente ce dernier comme un segment qui n'est pas susceptible d'être décomposé plus avant, qui peut être considéré sans égard au temps. Nous avons déjà vu que le phonème présente une étendue sur l'axe des simultanités, en ce qu'il apparaît comme un "*cumul des signifiants*". Mais il en va de même sur l'axe de la successivité temporelle, où le phonème en réalité ne représente pas un point, mais présente là aussi une dimension.

Saussure concède que les phonèmes peuvent bien être inégaux quant à leur étendue temporelle, mais que toutefois ce qui est déterminant pour évaluer l'unité d'un phonème, ce n'est pas l'unité quantitative mais l'unité qualitative : *Ce qui importe, ce n'est pas ... sa DURÉE en croches ou doubles croches..., mais la QUALITE de l'impression*. Quand une voyelle longue à deux mores s'avère de même nature dans ses deux parties, la situation est claire. Mais prenons par exemple les voyelles longues du grec ancien. Pour les longues aiguës, la deuxième more est plus haute, la première plus grave, pour les longues circonflexes au contraire la première est plus haute que la deuxième. Et pourtant la remarque de Saussure concernant le rôle déterminant de l'unité qualitative conserve, pour ce cas également, sa pleine validité. La voyelle à deux mores aiguë ou circonflexe reste un phonème unitaire. La qualité inhérente des deux mores est identique ; quant à leur différence relative de hauteur, il s'agit non d'une qualité soustraite au temps, mais de la montée et/ou de la descente, c'est-à-dire d'une relation temporellement fondée. Ce qui distingue des autres propriétés distinctives du phonème l'ensemble des propriétés prosodiques c'est précisément qu'elles requièrent l'axe des successivités. Non seulement la corrélation de variation tonique que nous avons mentionnée, mais toutes les propriétés prosodiques sont des relations temporellement fondées. (Nous ne pouvons malheureusement pas, ici, entrer dans les détails intéressants.) Dans la corrélation d'accentuation, il s'agit avant tout de l'opposition entre les phonèmes accentués et inaccentués de la même série. Dans la corrélation de coupe de syllabe et de même dans la corrélation de fracture tonique, sont opposés, comme l'a déjà souligné Trubetzkoy, deux types de relation entre les unités phonologiques successives. Il n'est pas nécessaire de débattre du fait que l'opposition de la longue comme dotée de deux mores à la brève comme dotée d'une more a également sa place sur l'axe des successivités, ainsi que la forme non manifestée, pour ainsi dire, de l'opposition quantitative – la longue comme élasticité et la brève comme non-élasticité, ou en d'autres termes, le linéaire par opposition au point.

Par oppositions prosodiques on entend ces propriétés qui relient le phonème comme tel à l'axe du temps. Tous les efforts pour contester ce rapport pèchent contre les données linguistiques immédiates, qu'il s'agisse de la tentative artificielle d'interpréter la quantité qualitativement à savoir comme une manifestation de l'intensité, ou de l'interprétation biphonématique des voyelles bimoriques ou enfin de la tendance à assigner les propriétés prosodiques non pas au phonème mais à une unité plus englobante. Sans doute existe-t-il des langues où nombre de ces propriétés peuvent revenir non seulement aux phonèmes isolés mais également à certaines combinaisons



puis de même dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« Sur l'axe des simultanités le phonème, en tant que cumul des qualités distinctives, présente pour ainsi dire une "étendue". Mais comment se comporte le phonème sur l'axe des successivités ? Pour Saussure, tout groupe de phonèmes est linéaire et tout phonème, pris à part, est ponctuel. A en croire le *Cours*, p. 66, c'est un "fragment irréductible" qui "peut être considéré *in abstracto*, en dehors du temps". En désaccord avec cette doctrine, le phonème présente, non seulement sur l'axe des simultanités mais aussi sur l'axe des successivités, une étendue et non pas un point. Essayons de le démontrer ! Saussure reconnaît que les phonèmes peuvent avoir une durée inégale, mais c'est l'homogénéité qualitative et non l'égalité quantitative qui lui paraît déterminer l'unité du phonème. "Ce qui importe", dit-il, "ce n'est pas (...) sa *durée* en croches ou en doubles croches (...) mais la *qualité* de l'impression".

Il y a des langues qui font la distinction entre les voyelles brèves et les voyelles longues (– = ˉ). Si une voyelle longue se trouve être homogène dans ses deux parties, la situation est claire. Dans ces cas-là, l'unité du phonème est évidente. Mais prenons par exemple les voyelles longues du grec ancien. Elles possédaient deux intonations distinctes, l'une dite aiguë, l'autre dite circonflexe. Dans *un* cas, la seconde more de la voyelle était plus haute que la première, dans l'autre cas c'était au contraire la première more qui portait un ton plus haut. Dans ces deux cas, la première more, la première moitié de la voyelle longue, diffère donc de la seconde. Et néanmoins l'indication de Saussure sur le rôle décisif de l'unité qualitative du phonème reste valide aussi pour ces cas-là. La voyelle à deux mores du grec ancien, soit sous l'intonation aiguë, soit sous l'intonation circonflexe, ne représente qu'un phonème unique. Les qualités inhérentes à chacune des deux mores sont identiques et, pour ce qui concerne la différence entre leur hauteur relative, il ne s'agit pas d'une qualité hors du temps mais d'une montée ou bien d'une descente, c'est-à-dire d'une relation sur l'axe du temps, sur l'axe des successivités. C'est par une comparaison des mores consécutives qu'on obtient la valeur d'une more élevée ou d'une more baissée.

Toutes les propriétés dites *prosodiques* se distinguent des qualités distinctives inhérentes aux phonèmes précisément par le fait qu'elles opèrent sur l'axe des successivités. Ce sont toujours des relations fondées sur la ligne du temps, sur l'enchaînement des unités successives. Ainsi, l'accent est une propriété qui suppose dans la séquence effective l'opposition des unités munies d'accent à celles qui en sont

---

de phonèmes. Mais il n'est pas de langue où ces propriétés ne reviennent qu'aux combinaisons de phonèmes et non aux phonèmes en soi. Les phonèmes en soi sont de part en part les porteurs primaires, non marqués, des propriétés prosodiques. Ils sont caractérisés par ces propriétés, opposés l'un à l'autre, et même, comme nous l'avons vu, divisés en unités plus petites sur l'axe des successivités. On peut comparer l'opposition entre les propriétés prosodiques et les autres propriétés distinctives du phonème à une opposition semblable dans le domaine de la *Morphologie*, c'est-à-dire à l'opposition entre les types relatifs et les types descriptifs. Je renvoie, pour ce qui concerne ces notions, à l'essai de Brøndal dans le *Journal de Psychologie* 1938, le plus profond jamais écrit jusqu'à maintenant sur les oppositions linguistiques. De même que l'accusatif, par exemple, reste, en dépit de son caractère relatif, affaire de morphologie, de même les propriétés prosodiques relèvent fondamentalement du phonème.

Le phonème n'est pas forcément une unité indivisible plus avant sur l'axe des successivités ; nous avons mentionné les voyelles longues, qui se divisent en deux mores. Si nous considérons deux mores comme un phonème unitaire, cela provient de ce qu'à une dualité sur l'axe des successivités correspond une unité sur l'axe des simultanités. Si nous considérons plusieurs propriétés distinctives comme un phonème unitaire, cela provient de ce qu'à une pluralité sur l'axe des simultanités correspond une unité sur l'axe des successivités. La more sur l'axe des successivités et la propriété distinctive sur l'axe des simultanités ne peuvent pas être divisées plus avant. Le phonème ne peut pas être divisé en des unités telles qu'il leur aurait correspondu des segments de nature différente sur les deux axes à la fois. Le phonème est donc la plus petite unité phonologique bidimensionnelle. »

dépourvues. Un monosyllabe isolé ne peut être ni accentué ni inaccentué. Autre exemple : la langue oppose un phonème syllabique, c'est-à-dire formant syllabe, fonctionnant comme sommet de syllabe, à un phonème dépourvu de cette fonction ; eh bien, cette opposition des phonèmes syllabiques et asyllabiques opère sur l'axe des successivités ; elle exige une série effective des phonèmes ; elle n'est qu'une relation entre les phonèmes consécutifs d'une telle série. Cette opposition manque aux phonèmes pris à part. Il est immédiatement clair que l'opposition quantitative – opposition de la longueur à la brièveté, opposition de deux mores à une more, opposition du linéaire au ponctuel – trouve son support nécessaire sur l'axe des successivités. Bref, ce sont les propriétés prosodiques qui rattachent le phonème à cet axe. Il serait donc faux d'envisager le phonème comme une unité nécessairement irréductible sur l'axe des successivités. Ainsi, les voyelles à deux mores réfutent nettement la supposition que le phonème n'est jamais susceptible d'être dissocié, sur cet axe, en unités phonologiques plus petites.

Si nous envisageons deux mores comme *un* phonème unique, cela tient au fait qu'une identité leur correspond sur l'axe des simultanités :

$$\begin{array}{c} \text{fermé} \\ \text{antérieur} \\ \text{non arrondi} \\ \hline \text{ĩ} \end{array} + \begin{array}{c} \text{fermé} \\ \text{antérieur} \\ \text{non arrondi} \\ \hline \text{ĩ} \end{array} = \text{ĩ}$$

Si nous envisageons plusieurs qualités distinctives comme *un* phonème unique, cela tient au fait qu'une unité leur correspond sur l'axe des successivités.

Une more est irréductible, ponctuelle, sur l'axe des successivités, et une qualité distinctive est irréductible, ponctuelle, sur l'axe des simultanités. Autrement dit, la "more" est une unité qui ne peut être dissociée en unités plus petites sur l'axe des *successivités* ; alors que la "qualité distinctive" est une unité qui ne peut être dissociées en unités plus restreintes sur l'axe des simultanités. Quant au phonème, c'est une unité à deux dimensions qui ne peut être dissociée en unités bidimensionnelles plus petites ; il dispose des deux axes, et il est donc la plus petite unité phonologique à deux axes. » (J.Leç. : p. 110-112).

Ces développements mettent en place une double distinction. En premier lieu, dans la continuité de l'argumentation précédente, destinée à réfuter le principe de la linéarité du signifiant, Jakobson argumente ici en faveur d'une divisibilité du phonème non seulement sur l'axe des simultanités mais également sur l'axe des successivités, à la qualité distinctive répondant ainsi la more. Le jeu de gage mutuel que présuppose cette analyse apparaît à nouveau de manière très nette : le découpage du phonème en mores est gagé par une identité – il s'agit d'unité dans « Zur Struktur des Phonems » – sur l'axe des simultanités, et inversement la décomposition du phonème en traits distinctifs est gagée par l'unité du phonème sur l'axe des successivités. Corrélativement, apparaît nettement, également, le dédoublement de la distinction syntagmatique/paradigmatique : simultanité et successivité font figure d'axes de la divisibilité du phonème et plus généralement, quoique – et nous y reviendrons – cet aspect ne soit explicité que pour les morphèmes, des éléments linguistiques. On lisait de même, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans « Un manuel de phonologie générale » :

« Le phonème forme une unité (à savoir la plus petite unité phonologique à deux axes – celui des simultanités et celui des successivités), mais c’est une *unité complexe* : le phonème se décompose en propriétés distinctives. » (J.Man. : p. 315).

A l’opposition entre more et qualité distinctive se superpose par ailleurs une autre opposition, distincte, entre qualités distinctives inhérentes, intéressant l’axe des simultanités, et propriétés prosodiques, opérant sur l’axe des successivités. Les formulations de *Six leçons sur le son et le sens* sont catégoriques : les propriétés inhérentes disposent de l’axe des simultanités, les propriétés prosodiques intéressent le seul axe des successivités. On lit en effet quelques pages plus loin :

« Tout signe linguistique se trouve être situé sur deux axes : l’axe des simultanités et celui des successivités. Le phonème est la plus petite entité linguistique à deux axes. Les propriétés distinctives se divisent en une classe de propriétés inhérentes, disposant de l’axe des simultanités, et une classe de propriétés prosodiques qui n’intéressent que l’autre axe, celui des successivités. » (J.Leq. : p. 116).

On lit en revanche ensuite dans « On the Identification of Phonemic Entities » (1949) :

« The whole pattern [du serbo-croate standard] is based on eight dichotomous properties ; among them six *inherent* (or *qualitative*) features concerning the axis of simultaneity only (vocality, nasality, saturation, gravity, continuousness, and voicing), and two *prosodic* features involving also the axis of successiveness (length, and high-tone)<sup>1495</sup>. » (J.Id. : p. 421).

De fait, si les deux oppositions entre more et qualité distinctive et entre propriété prosodique et qualité inhérente sont distinctes, cette double opposition implique à nouveau un dédoublement de la distinction syntagmatique/paradigmatique, dans la mesure où les deux oppositions sont toutes deux parallèles, mais diversement, à la distinction simultanéité/successivité : tandis que la distinction entre qualité inhérente et propriété prosodique est parallèle à la distinction entre simultanéité et successivité, qualités inhérentes et propriétés prosodiques sont toutes deux des qualités distinctives, c’est-à-dire des unités irréductibles sur l’axe des simultanités, par opposition à la more, unité irréductible sur l’axe des successivités. En outre, et c’est pourquoi la formulation de « On the Identification of Phonemic Entities » est différente de celle de *Six leçons sur le son et le sens*, qualités inhérentes et propriétés prosodiques supposent toutes deux non seulement l’axe des simultanités, conçu comme l’un des deux axes de la divisibilité des éléments, mais également l’axe paradigmatique des oppositions constitutives (au sens jakobsonien) du phonème. C’est ce dont prend acte la distinction entre opposition et contraste qui apparaît ensuite dans « Phonology and Phonetics » (1955), et avec laquelle on retrouve l’opposition « saussurienne » entre *in absentia* et *in praesentia*. Opposition et contraste sont définis de la manière suivante :

---

<sup>1495</sup> « La totalité de la structure est fondée sur huit propriétés dichotomiques ; parmi elles six traits *inhérents* (ou *qualitatifs*) qui concernent le seul axe des simultanités (vocalité, nasalité, saturation, gravité, caractère continu, et voisement), et deux traits *prosodiques* impliquant également l’axe des successivités (longueur, et ton haut). »

« *Opposition et contraste*. Comme, quand l'auditeur hésite : "Est-ce /bíta/ ou /díta/ ?", seul un des deux termes logiquement corrélatifs est réalisé dans le message effectif, le terme saussurien d'*opposition* est de mise, tandis que le terme *contraste* doit plutôt être réservé aux cas où la polarité des deux unités est mise en relief par leur contiguïté dans l'expérience sensorielle, comme, par exemple, le contraste grave/aigu dans la séquence /pi/ ou le même contraste, mais avec inversion dans l'ordre des éléments, dans la séquence /tu/. Ainsi *opposition* et *contraste* sont deux manifestations différentes du *principe de polarité* et tous deux jouent un rôle important dans le plan phonologique du langage (cf. 3.4)<sup>1496</sup>. » (J.PP : p. 105).

Jakobson et Halle reprennent ensuite la distinction entre les deux types de traits distinctifs que sont les qualités inhérentes et les propriétés prosodiques :

« *Les deux types de traits distinctifs*. Les traits distinctifs se divisent en deux classes : 1) les traits *prosodiques* et 2) les traits *intrinsèques*. Seuls les phonèmes qui forment la crête de la syllabe présentent des traits prosodiques ; ceux-ci ne peuvent se définir que par référence au relief de la syllabe ou de la chaîne syllabique. Il n'en est pas de même des traits distinctifs intrinsèques, qui sont manifestés par les phonèmes indépendamment de leur rôle dans le relief de la syllabe, et dont la définition ne requiert aucune référence au relief de la syllabe ou de la chaîne syllabique<sup>1497</sup>. » (J.PP : p. 121)

avant d'écrire, dans le paragraphe 3.4 auquel renvoyait la définition des notions d'opposition et de contraste :

« *Comparaison des traits prosodiques et intrinsèques*. Tout trait prosodique se définit essentiellement par le contraste entre deux variables à l'intérieur d'une seule et même séquence temporelle : la hauteur, l'énergie ou la durée *relative* d'une fraction est déterminée en fonction des fractions qui précèdent et/ou de celles qui suivent. [...]

Tout trait prosodique implique deux coordonnées : d'une part des termes polaires tels que long et bref, registre bas et registre haut, intonation montante et intonation descendante, peuvent l'un et l'autre occuper, *ceteris paribus*, la même position dans la chaîne, de sorte que, au niveau de la production, pour le locuteur, comme au niveau de la perception, chez l'auditeur, il y a choix entre les deux termes de l'alternative, et que le terme choisi est identifié par rapport au terme écarté. Ces deux termes, l'un présent et l'autre absent dans une unité donnée du message, constituent une véritable opposition logique (cf. 1.3.). D'autre part, les deux termes polaires ne sont pleinement reconnaissables que si tous deux sont présents dans la séquence, le locuteur produisant, et l'auditeur percevant, leur contraste. Ainsi les deux termes alternatifs d'un trait prosodique coexistent dans le code en tant que termes d'une opposition, et par-dessus le marché ils sont donnés ensemble dans le message et y produisent un contraste. Si le message est trop

---

<sup>1496</sup> « *Opposition and contrast*. Since in the listener's hesitation – "Is it /bíta/ or /díta/ ?" – only one of the two logically correlated alternatives belongs to the actual message, the Saussurian term OPPOSITION is suitable here, whereas the term CONTRAST is rather to be confined to cases in which the polarity of two units is brought into relief by their contiguity in sensory experience, as, for instance, the contrast of grave and acute in the sequence /pi/ or the same contrast, but with a reversed order of features, in the sequence /tu/. Thus opposition and contrast are two different manifestations of the POLARITY PRINCIPLE, and both of them perform an important role in the feature aspect of language (cf. 3.4). » (J.PP : p. 465).

<sup>1497</sup> « *Two kinds of distinctive features*. The distinctive features are divided into two classes : 1) PROSODIC and 2) INHERENT. A prosodic feature is displayed only by those phonemes which form the crest of the syllable and it may be defined only with reference to the relief of the syllable or of the syllable chain, whereas the inherent feature is displayed by phonemes irrespective of their role in the relief of the syllable, and the definition of such a feature does not refer to the relief of the syllable or of the syllable chain. » (J.PP : p. 478-479).

bref pour inclure les deux unités contrastantes, on peut inférer le trait à partir d'indices substitutifs offerts par la séquence ; par exemple, on peut induire la quantité d'une voyelle, dans un message monosyllabique, de la durée relative des consonnes environnantes, et le registre d'un message monophonématique, de l'ampleur de la modulation à l'attaque ou au déclin de la voyelle.

La détection et la définition d'un trait intrinsèque se base uniquement sur le choix entre deux termes alternatifs admissibles dans la même position dans la chaîne. La comparaison de termes polaires se succédant dans le même contexte n'entre pas en ligne de compte. Il en résulte que les deux formes alternatives d'un trait intrinsèque coexistent dans le code en tant que termes d'une opposition, mais que leur juxtaposition contrastante dans le message n'est pas requise. Comme on ne peut identifier un trait intrinsèque que par la comparaison du terme présent dans une position donnée avec le terme absent, la réalisation concrète d'un trait intrinsèque, dans une position donnée, aura moins de latitude que celle des traits prosodiques<sup>1498</sup>. » (J.PP : p. 124-125).

On lira de même ensuite dans *The Sound Shape of Language* :

« Afin de répondre à la question de savoir ce qui, dans le système vocalique, correspond aux oppositions consonantiques connexes strident ~ mat et continu ~ non-continu, il nous faut tout d'abord analyser la différence entre traits inhérents et prosodiques. Pour Adolf Noreen (1854-1925), la séparation des traits "prosodiques" des autres traits distinctifs, baptisés par lui "qualitatifs", puis plus tard "inhérents", se justifiait par le fait que les premiers dépendent directement de la succession temporelle des sons, tandis que les seconds se laissent définir indépendamment de cette succession (voir Noreen, I : section 48 et II : section 30). Beaucoup, même parmi les disciples du grand linguiste suédois, n'ont pas compris cette distinction ; leur objection était que tout trait phonétique dépend de sa place dans la séquence. Pourtant, Noreen était dans le vrai. Certes, la réalisation des traits inhérents peut subir l'influence du contexte, mais leur définition ne dépend que de la relation entre les deux pôles de l'opposition, que ceux-ci se manifestent ou non tous les deux dans un énoncé donné, et quelles que soient les variations dues au contexte ; au contraire, un trait prosodique ne peut être défini que si les deux opposés apparaissent

---

<sup>1498</sup> « *Comparison of prosodic and inherent features*. Any prosodic feature is based primarily on the contrast between two variables within one and the same time sequence : the RELATIVE voice-pitch, voice-loudness or duration of a given fraction is determined with respect to preceding and/or succeeding fractions. [...]

A prosodic feature involved two coordinates : on the one hand, polar terms such as high and low register, rising and falling pitch, or long and short, all may appear, *ceteris paribus*, in the same position in the sequence, so that the speaker selectively uses and the listener selectively apprehends one of the two alternatives and identifies the chosen alternative in relation to the rejected one. These two alternatives, the one present and the other absent in the given unit of the message, constitute a veritable logical opposition (cf. 1.3.). On the other hand, both polar terms are fully recognizable only when both of them are present in the given sequence, so that the speaker effects and the listener perceives their contrast. Thus both alternatives of a prosodic feature co-exist in the code as two terms of an opposition and, moreover, co-occur and produce a contrast within the message. If the message is too brief to include both contrasting units, the feature may be inferred from the substitutive clues offered by the sequence, e.g. the quantity of a vowel in a monosyllabic message may be inferred from the relative duration of the surrounding consonants, and the register of a monophonemic message, from the modulation span at the onset and/or decay of the vowel.

The recognition and definition of an inherent feature is based only on the choice between two alternatives admissible in the same position within a sequence. No comparison of two polar terms co-occurring within one context is involved. Hence, both alternatives of an inherent feature co-exist in the code as two terms of an opposition, but do not require a contrasting juxtaposition within one message. Since the inherent feature is identified only through the comparison of the alternative present in the given position with the absent alternative, the implementation of an inherent feature in a given position admits less variability than that of prosodic features. » (J.PP : p. 481-482).

dans le même énoncé : ainsi, un ton haut ne se laisse reconnaître comme tel que par rapport à un ton bas coexistant avec lui dans la séquence ; de même, identifier une voyelle longue suppose qu'on puisse la comparer avec des voyelles brèves également présentes, etc.

Comme l'a souligné Pavle Ivić, la détermination de ces unités "implique l'élément temps. Le rôle central y revient aux relations entre des points séparés par un certain intervalle de temps et situés, en règle générale, au sein d'un même énoncé ; tandis que les oppositions inhérentes impliquent une simple comparaison (paradigmatique – cf. français *pas* ↔ *bas*), les oppositions prosodiques entraînent d'abord des comparaisons syntagmatiques le long de la chaîne parlée et, ensuite seulement, des comparaisons paradigmatiques avec d'autres mots" (1972 : 118). (Quant aux cas où l'un des deux opposés manque, il est toujours possible de reconnaître celui qui est présent grâce aux indices redondants ou en s'aidant de la connaissance que l'on a des habitudes linguistiques du locuteur, de son débit normal et du registre de sa voix.) Bref, les oppositions prosodiques sont les propriétés qui unissent le phonème comme tel à l'axe temporel (RJ, I : 308 et suiv. ; voir Fischer-Jørgensen, 1975 : 8-9). Et, quelle que soit la diversité de leurs réalisations, leur fondement demeure toujours distinctivement binaire (voir par exemple Posti, 1965 ; Mahnken, 1967 ; Wang, 1967 ; Vanderslice & Ladefoged, 1972)<sup>1499</sup>. » (J.SS : p. 175-177).

S'il est encore question, dans ces deux développements, et notamment dans celui de *The Sound Shape of Language*, de dépendance ou d'indépendance à l'égard de la succession temporelle, d'implication de l'élément temps ou de rattachement du phonème à l'axe temporel, il n'est plus question, en revanche, de simultanéité. Il ne s'agit plus, en effet, d'un quelconque parallélisme entre les deux distinctions simultanéité/successivité et trait inhérent/trait prosodique, mais, dans le cadre de la notion d'opposition polaire, hyperonyme des deux notions d'opposition et de contraste, de distinguer entre deux fonctionnements

---

<sup>1499</sup> « In order to answer the question of what corresponds in the vocalic pattern to the interconnected consonantal oppositions strident ~ mellow and continuant ~ abrupt, we need to assess the difference between the inherent and prosodic features. Adolf Noreen (1854-1925) explained the separation of those features he termed "prosodic" from the rest of the distinctive features, "qualitative" in his terminology, but later labeled "inherent", as the difference between the direct dependence of the prosodic features on the temporal sound sequence and the possibility of defining the inherent features without reference to this sequence. (See Noreen I : § 48 and II : § 30.) This division remained unclear even to some adherents of the great Swedish linguist ; they objected that any sound feature depends on its place in the string. Yet Noreen is right. The inherent features in their implementation may depend on the context, but their definition depends only on the relation between the two poles of the opposition independently of the appearance of these two polar terms in a given utterance and independently of the variations due to the contextual implementation of the opposites in question, whereas a prosodic feature cannot be defined without regard for the occurrence of the two opposites in the same utterance. Thus, a higher tone is recognizable as such only in relation to the co-occurrence of the lower one in the same sequence ; the identification of a long vowel requires a comparison with the copresent short vowels of the same string, etc.

As was emphasized by Pavle Ivić, the determination of such units "involves the element of time. The central role is played by relations between points at a certain time distance, as a rule within the same utterance ; whereas inherent oppositions involve a simple (paradigmatic) comparison (cf. English *pit* ↔ *bit*), prosodic oppositions imply first syntagmatic comparisons within the spoken chain and only then paradigmatic comparisons with other words" (1972 : 118). As to such cases in which prosodic opposites are lacking, their recognition is facilitated by redundant cues or by the familiarity of the listener with the speech habits of the speaker, his normal speed and voice register. The prosodic oppositions are those properties which bind the phoneme as such to the time axis (RJ I : 308 f. ; cf. Fischer-Jørgensen 1957 : § 8.9). Notwithstanding the manifold implementation of prosodic features, investigation discloses their distinctly binary foundation (see e. g. Posti 1965 ; Mahnken 1967 ; Wang 1967 ; Vanderslice & Ladefoged 1972). » (J.SS : p. 145-146).

identificatoires et définitionnels. Sont ainsi distinguées l'opposition *in absentia* de deux termes polaires dont l'identification n'implique que l'axe paradigmatique des choix et des oppositions et l'opposition *in praesentia* de deux termes polaires dont l'identification implique non seulement l'opposition avec des termes substituables, mais également la comparaison avec des termes coprésents dans la séquence. La perspective, à nouveau, est profondément différente de celle de Saussure : les axes syntagmatique et paradigmatique se présentent non plus comme deux sphères d'existence et de délimitation des unités, mais comme deux types de comparaisons nécessaires à des identifications. Mais aussi bien s'agit-il, avec cette distinction entre opposition et contraste, d'un troisième avatar et ainsi d'un autre dédoublement de l'opposition syntagmatique/paradigmatique, opposant deux types d'identification, là où il s'agit chez Saussure de deux types de valeur, et là où simultanéité et successivité renvoient aux deux axes de la divisibilité des éléments linguistiques, et paradigmatique et syntagmatique à deux types de rapports, opposition et combinaison, en même temps qu'aux deux axes de l'analyse, l'axe de la commutation et l'axe de la divisibilité constitué en cadre d'analyse.

A la corrélativité des deux axes syntagmatique et associatif saussuriens, construite dans le cadre de la définition de la langue comme articulation et ainsi constitutive de l'appréhension de celle-ci comme un fonctionnement, répond ainsi chez Jakobson, enjeu ultime de sa critique du principe de la linéarité du signifiant dans la mesure où elle fait fond sur l'analyse d'une structuration et s'inscrit ainsi dans la problématique des rapports son/sens, une multiplication des avatars de cette distinction. Dans le même temps, les termes de la critique du principe de la linéarité du signifiant, la superposition des deux distinctions syntagmatique/paradigmatique et successivité/simultanéité, enfin, dans « Zur Struktur des Phonems » et *Six leçons sur le son et le sens*, le double parallélisme des deux distinctions qualité distinctive/more et propriété inhérente/propriété prosodique avec la distinction simultanéité/successivité<sup>1500</sup> témoignent d'un permanent recouvrement de ces dédoublements, qui nous paraît symptomatique tout à la fois de la dualité entre structuration et fonctionnement qui caractérise l'élaboration jakobsonienne en tant qu'elle répond à une problématique analytique et structurale, et de l'origine de cette élaboration, qui tient son unité de la réélaboration structurale des notions saussuriennes. C'est un type analogue de recouvrement qui préside à la mise en place des deux autres avatars jakobsoniens de la distinction saussurienne entre associatif et syntagmatique : sélection/combinaison et similarité/contiguïté (doublé de métaphore/métonymie), qui sont tout à la fois des instruments de construction de la dualité entre structuration et fonctionnement et des manifestations ou des modalités des deux dualités

---

<sup>1500</sup> En outre, la notion d'identification *in praesentia* n'était pas absente des développements de *Six leçons sur le son et le sens*, où elle venait doubler les formulations en termes de relations temporelles héritées de « Zur Struktur des Phonems » : « C'est par une comparaison des mores consécutives qu'on obtient la valeur d'une more élevée ou d'une more baissée. », « Ainsi, l'accent est une propriété qui suppose dans la séquence effective l'opposition des unités munies d'accent à celles qui en sont dépourvues. Un monosyllabe isolé ne peut être ni accentué ni inaccentué. », « elle exige une série effective des phonèmes ; elle n'est qu'une relation entre les phonèmes consécutifs d'une telle série. », se superposant à d'autres propositions comme : « il ne s'agit pas d'une qualité hors du temps mais d'une montée ou bien d'une descente, c'est-à-dire d'une relation sur l'axe du temps, sur l'axe des successivités. », « Ce sont toujours des relations fondées sur la ligne du temps, sur l'enchaînement des unités successives. »

constitution/combinaison et cadre/contenu dont il a été question ci-dessus, où l'on retrouve le double statut – support et modalité – de la dualité constitution/combinaison, c'est-à-dire ce caractère de la dualité structuration/fonctionnement d'être à la fois une construction particulière et spécifiquement jakobsonienne et le symptôme d'une non-théorisation du rapport son/sens, de la substitution d'une structuration à un système.

#### *iv- Sélection/combinaison et similarité/contiguïté*

La notion de sélection apparaît en 1952, dans les *Preliminaries to Speech Analysis*, où Jakobson, après avoir distingué, comme nous l'avons vu ci-dessus, entre deux types de combinaisons – simultanée, des traits distinctifs en phonèmes, et successive, des traits distinctifs de phonèmes successifs –, et défini la structure phonémique comme un ensemble de traits distinctifs et de règles de combinaisons des traits distinctifs en phonèmes et des phonèmes en séquences<sup>1501</sup>, distingue parallèlement entre deux types de sélection :

« Any bundle of features (phoneme) used in a speech message at a given place in a given sequence is a selection from among a set of commutable bundles. Thus by commuting one feature in the first phoneme of the sequence *pat* we obtain a series *bat – fat – mat – tat – cat*. Any given sequence of phonemes is a selection from among a set of permutable sequences : e.g. *pat – apt – tap*. However, /tp'a/ not only does not, but could not exist as an English word, for it has an initial stop sequence and a single final vowel under stress, both of which are inadmissible according to the coding rules of contemporary English<sup>1502</sup>. » (*J.Prel.* : p. 594).

On ne s'étonnera pas, au vu de la spécificité de la distinction simultanéité/successivité, de ce qu'il n'y ait pas de parallélisme strict entre les deux types de combinaison et les deux types de sélection : seule, en effet, la combinaison successive permet un jeu sur l'ordre, et ainsi l'existence d'ensemble permutatifs, et non seulement commutatifs. Aussi, à des types de combinaisons concernant les seuls traits distinctifs, répondent des types de sélection concernant les seuls phonèmes ou, si l'on en croit l'exemple de commutation qui est donné, les traits distinctifs d'une part, les phonèmes d'autre part. Si la notion de sélection implique celle de choix, explicitement convoquée, par exemple, dans « Toward the Logical Description of Languages in their Phonemic Aspect » (1952), où la langue est traitée comme une chaîne de Markoff<sup>1503</sup> :

« But the natural process of speech consists not merely of choosing a chain of independent phonemes ; at the very least it consists of a succession of choices, where each choice is in part conditioned by the preceding phoneme chosen. It may be a truer

---

<sup>1501</sup> Voir *J.Prel.* : p. 594, cité ci-dessus.

<sup>1502</sup> « Chaque faisceau de traits (phonème) utilisé dans un message linguistique à une place donnée dans une séquence donnée est une sélection parmi un ensemble de faisceaux commutables. Ainsi en commutant un trait dans le premier phonème de la séquence *pat* nous obtenons une série *bat – fat – mat – tat – cat*. Chaque séquence donnée de phonèmes est une sélection parmi un ensemble de séquences permutable : par exemple *pat – apt – tap*. Cependant, /tp'a/ non seulement n'existe pas, mais ne pourrait pas exister comme mot anglais, parce qu'il a une séquence initiale d'occlusives et une voyelle finale unique sous l'accent, deux choses qui sont inadmissibles d'après les règles de codage de l'anglais contemporain. »

<sup>1503</sup> Voir ci-dessous.



description of the natural process of speech to say that phonemes are chosen in groups<sup>1504</sup>. » (J.Tow. : p. 459)

et renvoie ainsi au fonctionnement de la communication, la distinction entre commutation et permutation<sup>1505</sup> renvoie parallèlement à un autre mode d'intégration du syntagmatique à la langue que celui dont témoignait la notion de temps comme relation. On retrouve en effet, avec la notion de permutation, la notion de structure au sens de « combinaison régie par des lois » que nous avons rapidement évoquée ci-dessus, et avec elle la construction d'une hiérarchie paradigmatique dans le cadre de l'analyse de la chaîne et de la construction corrélatrice d'une hiérarchie syntagmatique. C'est là, de fait, la structuration que suppose le fonctionnement de la communication, et l'intégration jakobsonienne du syntagmatique à la langue, dans ce deuxième aspect, fait ainsi figure de réélaboration structurale, sur fond de disjonction entre structuration et fonctionnement, de la théorisation saussurienne de la dimension de l'organisation et de la syntaxe.

La distinction sélection/combinaison est rapidement évoquée dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » (1952) où, significativement, elle se trouve associée à la distinction entre sémantique et syntaxe :

« Certains théoriciens soutiennent, il est vrai, que, tandis que la syntaxe s'occupe des relations des signes entre eux, la sémantique s'occupe des relations entre les signes et les choses. Tenons-nous en cependant au cadre de la linguistique synchronique : quelle différence y observons-nous entre la syntaxe et la sémantique ? Le langage comporte deux axes<sup>1506</sup>. La syntaxe s'occupe de l'axe des enchaînements (*concatenation*), la sémantique de l'axe des substitutions. Supposons que je dise, par exemple, "le père a un fils" : les relations entre "le", "père", "a", "un", et "fils" se situent au niveau de la chaîne verbale, ce sont des relations syntaxiques. Si je compare les contextes – "le père a un fils", "la mère a un fils", "le père a une fille", "le père a deux fils", je substitue certains signes à d'autres signes, et les relations sémantiques auxquelles nous avons alors affaire ne sont pas moins linguistiques que les relations syntaxiques. La concaténation implique la substitution<sup>1507</sup>. » (J.Res. : p. 40).

---

<sup>1504</sup> « Mais le processus naturel du discours ne consiste pas simplement en un choix d'une chaîne de phonèmes indépendants ; il consiste à tout le moins en une succession de choix, où chaque choix est en partie conditionné par le phonème choisi précédemment. Cela serait une description plus juste du processus naturel du discours que de dire que les phonèmes sont choisis en groupes. »

<sup>1505</sup> Pour celle-ci, voir également notamment, outre J.Vis. : p. 109 [J.Vis.2 : p. 342], cité ci-dessous, dans « Information and Redundancy in the Common Slavic Prosodic Pattern » (1964) : « There is, however, an essential but ordinarily disregarded difference between the following two kinds of distinctiveness : commutation and permutation. The former means the differentiation of meanings by mutual substitution of opposites *ceteris paribus* [...] while permutation necessarily involves a change in the order of a pair of opposites within a sequence of phonemes » [« Il y a, cependant, une différence essentielle, mais habituellement négligée, entre deux types de distinctivité : commutation et permutation. Il s'agit, dans le premier type, de la différenciation des significations par substitution mutuelle d'opposés *ceteris paribus* [...] tandis que la permutation implique nécessairement un changement dans l'ordre d'une paire d'opposés dans une séquence de phonèmes »] (J.Inf. : p. 695-696), ainsi que dans « The Prosodic Questions of Slavic Historical Phonology Restated » (1964) : J.Pro. : p. 690-691.

<sup>1506</sup> Cette phrase ne figure pas dans la traduction française, mais dans le seul texte anglais. Voir la note suivante.

<sup>1507</sup> « It is true that some theoreticians claim that syntax deals with the relation between signs, and semantics with the relation between signs and things. Let us, within the framework of synchronic linguistics, examine : what is the difference between syntax and semantics. Language entails two axes. Syntax is concerned with the axis of concatenation, semantic with the axis of substitution. If, for instance, I say "the father has one son", then the

On la retrouve ensuite en 1954 dans « Two Aspects of Language and Two types of Aphasic Disturbances », où Jakobson, en accord avec son postulat, évoqué ci-dessus, de deux types de syntagmes, lui subordonne l'opposition simultanité/successivité :

« Parler implique la *sélection* de certaines entités linguistiques et leur *combinaison* en unités linguistiques d'un plus haut degré de complexité. Cela apparaît tout de suite au niveau lexical : le locuteur choisit les mots et les combine en phrases conformément au système syntaxique de la langue qu'il utilise ; les phrases à leur tour sont combinées en énoncés. Mais le locuteur n'est d'aucune manière un agent complètement libre dans le choix des mots : la sélection (exception faite des rares cas de véritable néologisme) doit se faire à partir du trésor lexical que lui-même et le destinataire du message possèdent en commun. L'ingénieur des communications approche le plus justement l'essence de l'acte de parole quand il tient que, dans l'échange optimal d'information, le sujet parlant et l'auditeur ont à leur disposition à peu près le même "fichier de représentations *préfabriquées*" : le destinataire d'un message verbal choisit l'une de ces "possibilités préconçues" et le destinataire est supposé faire un choix identique parmi le même assemblage de "possibilités déjà prévues et préparées". Ainsi pour être efficace l'acte de parole exige l'usage d'un code commun par ceux qui y participent.

"Avez-vous dit *cochon* ou *cocon* ?" dit le Chat. "J'ai dit *cochon*" répondit Alice. Dans cet énoncé particulier le destinataire s'efforce de ressaisir un choix linguistique fait par le destinataire. Dans le code commun au Chat et à Alice, c'est-à-dire le français courant, la différence entre une occlusive et une continue, toutes choses égales d'ailleurs, peut changer la signification du message. Alice a fait usage du trait distinctif "continu/discontinu", rejetant le second pour choisir le premier des deux termes opposés ; et dans le même acte de parole elle a combiné cette solution avec certains autres simultanés, /f/ [*sic*] étant compact par opposition à /s/, diffus, et tendu par opposition à /ʒ/, lâche. Ainsi tous ces attributs ont été combinés en un faisceau (*bundle*) de traits distinctifs : c'est ce qu'on appelle un *phonème*. Le phonème /f/ était lui-même précédé et suivi des phonèmes /k/, /o/ et /õ/, eux-mêmes faisceaux de traits distinctifs produits simultanément. On peut donc dire que la *concurrence* d'entités simultanées et la *concaténation* d'entités successives sont les deux modes selon lesquels nous, sujets parlants, combinons les constituants linguistiques.

[...]

Tout signe linguistique implique deux modes d'arrangement.

1) La *combinaison*. Tout signe est composé de signes constituants et/ou apparaît en combinaison avec d'autres signes. Cela signifie que toute unité linguistique sert en même temps de contexte à des unités plus simples et/ou trouve son propre contexte dans une unité linguistique plus complexe. D'où il suit que tout assemblage effectif d'unités linguistiques les relie dans une unité supérieure : combinaison et texture sont les deux faces d'une même opération.

2) La *sélection*. La sélection entre des termes alternatifs implique la possibilité de substituer l'un des termes à l'autre, équivalent du premier sous un aspect et différent sous un autre. En fait, sélection et substitution sont les deux faces d'une même opération.

Le rôle fondamental que ces deux opérations jouent dans le langage avait été clairement aperçu par Ferdinand de Saussure. Cependant, des deux variétés de combinaison – concurrence et concaténation – c'est seulement la seconde, la séquence temporelle, qui a été reconnue par le linguiste genevois. Malgré sa propre intuition du

---

relations between "the", "father", "has", "one", and "son" are relations within the sequence ; they are syntactic relations. If I compare the contexts "the father has one son", "the mother has one son", "the father has one daughter", "the father has two sons", I substitute certain signs for others, and the semantic relations we deal with are no less linguistic than the syntactic relations. Concatenation implies substitution. » (J.Res. : p. 565).

phonème comme ensemble d'*éléments différentiels*, le maître a cédé à la croyance traditionnelle au caractère linéaire du signifiant<sup>1508</sup>.

En vue de délimiter les deux modes d'arrangement que nous avons décrits comme étant la combinaison et la sélection, F. de Saussure pose que le premier est "*in praesentia* : il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective" tandis que le second "unit des termes *in absentia* dans une série mnémonique virtuelle". Autrement dit la sélection (et, corrélativement, la substitution) concerne les entités associées dans le code mais non dans le message donné, tandis que, dans le cas de la combinaison, les entités sont associées dans les deux ou seulement dans le message effectif. Le destinataire perçoit que l'énoncé donné (message) est une *combinaison* de parties constituantes (phrases, mots, phonèmes, etc.) *sélectionnées* dans le répertoire de toutes les parties constituantes possibles (code). Les constituants d'un contexte ont un statut de *contiguïté*, tandis que dans un groupe de substitution les signes sont liés entre eux par différents degrés de *similarité*, qui oscillent de l'équivalence des synonymes au noyau commun des antonymes<sup>1509</sup>. » (J.Two. : p. 45-49).

---

<sup>1508</sup> Jakobson renvoie ici à Saussure (1972) : p. 68 *sqq.*, c'est-à-dire aux pages des « Principes de phonologie » qui concernent les « éléments différentiels » des phonèmes, ainsi qu'à Saussure (1972) : p. 170 *sqq.*, c'est-à-dire aux pages consacrées aux rapports associatifs et syntagmatiques. Voir J.Two. : p. 48, note 1 [p. 243, note 10].

<sup>1509</sup> « Speech implies a *selection* of certain linguistic entities and their *combination* into linguistic units of a higher degree of complexity. At the lexical level this is readily apparent : the speaker selects words and combines them into sentences according to the syntactic system of the language he is using ; sentences in their turn are combined into utterances. But the speaker is by no means a completely free agent in his choice of words : his selection (except for the rare case of actual neology) must be made from the lexical storehouse which he and his addressee possess in common. The communication engineer most properly approaches the essence of the speech event when he assumes that in the optimal exchange of information the speaker and the listener have at their disposal more or less the same "filing cabinet of *prefabricated* representations" : the addresser of a verbal message selects one of these "preconceived possibilities" and the addressee is supposed to make an identical choice from the same assembly of "possibilities already foreseen and provided for". Thus the efficiency of a speech event demands us the use of a common *code* by its participants.

"Did you say *pig* or *fig* ?" said the Cat. 'I said *pig*,' replied Alice." In this peculiar utterance the feline addressee attempts to recapture a linguistic choice made by the addresser. In the common code of the Cat and Alice, i.e. in spoken English, the difference between a stop and a continuant, other things being equal, may change the meaning of the message. Alice had used the distinctive feature stop *vs.* continuant, rejecting the latter and choosing the former of the two opposites ; and in the same act of speech she combined this solution with certain other simultaneous features, using the gravity and the tenseness of /p/ in contradistinction to the acuteness of /t/ and to the laxness of /b/. Thus all these attributes have been combined into a bundle of distinctive features, the so-called *phoneme*. The phoneme /p/ was then *followed* by the phoneme /i/ and /g/, themselves bundles of simultaneously produced distinctive features. Hence the *concurrence* of simultaneous entities and the *concatenation* of successive entities are the two ways in which we speakers combine linguistic constituents.

[...]

Any linguistic sign involves two modes of arrangement.

1) *Combination*. Any sign is made up of constituent signs and/or occurs only in combination with other signs. This means that any linguistic unit at one and the same time serves as a context for simpler units and/or finds its own context in a more complex linguistic unit. Hence any actual grouping of linguistic units binds them into a superior unit : combination and contexture are two faces of the same operation.

2) *Selection*. A selection between alternatives implies the possibility of substituting one for the other, equivalent to the former in one respect and different from it in another. Actually, selection and substitution are two faces of the same operation.

The fundamental role which these two operations play in language was clearly realized by Ferdinand de Saussure. Yet of the two varieties of combination – concurrence and concatenation – it was only the latter, the temporal sequence, which was recognized by the Geneva linguist. Despite his own insight into the phoneme as a set of concurrent distinctive features (*éléments différentiels des phonèmes*), the scholar succumbed to the traditional belief in the linear character of language "*qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois*".

Il apparaît nettement, dans ce passage, que le couple sélection/combinaison implique une représentation de la langue en termes d'instrument de communication. La langue est conçue comme un code commun aux deux interlocuteurs, un « fichier de représentations préfabriquées » sur lequel opèrent sélection et combinaison. Corrélativement, la parole n'est plus, comme chez Saussure, le fonctionnement exécutif de la langue, mais un comportement impliquant un ensemble d'opérations et présupposant, en tant que tel, le code comme objet distinct et constitué. On retrouve, dans ce cadre, la critique du principe de la linéarité du signifiant, en des termes qui font ainsi nettement apparaître la problématique des rapports son/sens avec laquelle rompait le rejet saussurien de l'hypothèse du cumul. Aux deux types de combinaison successif (linéarité) et simultané (cumul) répondent en effet des unités positives, que le locuteur sélectionne pour les combiner, autrement dit des constituants, obtenus par analyse. On lit de même dans « Zeichen und System der Sprache » (1959), où par ailleurs, dans la logique de la substitution du « temps comme relation » au syntagmatique, le rejet du principe de la linéarité du signifiant conduit Jakobson à abandonner le terme de « syntagmatique » au profit de celui de « combinaison » :

« Auch was das zweite Grundprinzip in Saussures *Cours* betrifft, die sogenannte "linéarité du signifiant", dürfen wir, scheint es mir, behaupten, daß es eine gefährliche Vereinfachung war. Tatsächlich haben wir es nicht nur auf der Ebene des *signatum*, wie Bally es darlegte, sondern auch im Felde des *signans* mit zweidimensionalen Einheiten zu tun. Falls wir erkennen, daß das Phonem nicht die letzte Einheit ist, sondern in distinktive Elemente zerlegt werden kann, dann ist es selbstverständlich, daß, wie wir in der Musik Akorde haben, so können wir auch in der Phonologie von zwei Dimensionen Sprechen, der des Nacheinanders und der des Miteinanders (Simultaneität). Damit läßt sich aber eine Reihe Saussurescher Thesen über die Grundsätze des Sprachbaues nicht mehr aufrechterhalten. In diesem Zusammenhang glaube ich, daß der Terminus "syntagmatisch" manchmal irreführend ist, weil wir bei syntagmatischen Beziehungen stets an eine Zeitfolge denken, während neben den Kombinationen in der Zeitfolge auch das Problem der Kombination der simultanen Merkmale behandelt werden muß. Es ist hier ratsam, so wie es Herr Hintze vorgeschlagen hat, einfach über Kombination zu sprechen, Kombination, der ein anderer Faktor entgegengesetzt wird, nämlich der Auswahl, der Selektion. Die Selektion der Einheiten oder der Kombinationen, im Gegensatz zur Kombination als solcher, gehört der paradigmatischen Ebene der Sprache an. Es ist ein Statteinander zum Unterschied vom Miteinander und vom Nacheinander. In der Auswahl behauptet sich die Ähnlichkeitsassoziation, das Prinzip der Äquivalenz<sup>1510</sup>. » (J.Zei. : p. 273-274).

---

In order to delimit the two modes of arrangement which we have described as combination and selection, F. de Saussure states that the former "is *in praesentia* : it is based on two or several terms jointly present in actual series", whereas the latter "connects terms *in absentia* as members of a virtual mnemonic series". That is to say, selection (and, correspondingly, substitution) deals with entities conjoined in the code but not in the given message, whereas, in the case of combination, the entities are conjoined in both, or only in the actual message. The addressee perceives that the given utterance (message) is a *combination* of constituent parts (sentences, words, phonemes, etc.) *selected* from the repository of all possible constituents parts (the code). The constituents of a context are in state of *contiguity*, while in a substitution set signs are linked by various degrees of *similarity* which fluctuate between the equivalence of synonyms and the common core of antonyms. » (J.Two : p. 241-244).

<sup>1510</sup> « Quant au second principe fondamental du *Cours* de Saussure, ce qu'il est convenu d'appeler la "linéarité du signifiant", nous devons, me semble-t-il, maintenir qu'il s'agit d'une simplification dangereuse. En réalité,

On retrouve ainsi, avec le couple sélection/combinaison, la problématique des rapports son/sens, et avec elle la dualité combinaison/constitution dont il a été question ci-dessus. L'articulation des deux distinctions syntagmatique/paradigmatique et message/code nous reconduit par ailleurs à la dualité structuration/fonctionnement. Jakobson convoque à nouveau, dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » la distinction *in absentia/in praesentia*, qu'il formule en termes de code et de message, opposant unités associées dans le seul code et unités associées dans le message ou dans le code aussi bien que dans le message. Il est par ailleurs question, au début du même développement, de « système syntaxique », et la fin du développement de « Zeichen und System der Sprache » associe quant à elle axe paradigmatique et « sélection des unités et des combinaisons ». S'esquisse ainsi une relative assimilation du code à l'axe paradigmatique, cependant que l'axe syntagmatique se voit d'une part intégré à la langue par le biais de son intégration à l'axe paradigmatique de la sélection et par celui de l'existence d'un système syntaxique et d'autre part redéfini en termes de parole, sous les espèces de la combinaison. Dans « Aphasia as a Linguistic Topic » (1953) puis dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances », Jakobson distingue divers degrés de codage, selon le niveau de la hiérarchie syntagmatique envisagé. On lit ainsi tout d'abord dans « Aphasia as a Linguistic Topic » :

« Partons des plus petites unités du langage dotées de sens, appelées “morphèmes”, et par exemple du suffixe */-ist/*. Dans le code grammatical de l'anglais, ce morphème dénote le degré du superlatif. Degré eu égard à quelle qualité ? La réponse est donnée par le contexte auquel appartient le suffixe. Le mot est le contexte des morphèmes, juste comme une phrase est le contexte verbal de mots et un énoncé le contexte verbal de phrases, tandis qu'un morphème à son tour est le contexte de phonèmes. Dans le mot *biggest*, */bigist/*, le sens grammatical du suffixe */-ist/* renvoie au sens lexical du morphème racine, */big-/*, “gros”. Non seulement les composants */big-/* et */-ist/*, mais aussi la faculté qu'à */big-/* de produire un superlatif par l'emploi du suffixe */-ist/*, et par conséquent l'unité formée par la totalité du mot */bigist/*, tout cela est contenu dans le code.

Quand ils opèrent sur la hiérarchie – phonème, morphème, mot, phrase, énoncé – les linguistes sont tentés de voir dans cet arrangement une échelle purement quantitative, alors qu'en fait chacun de ces rangs est aussi qualitativement et structuralement différent. Est parfois apparue ici une tendance à négliger le mot, ou à minimiser sa particularité tout au moins, mais Edward Sapir (1921), avec sa remarquable intuition des problèmes de structure verbale, a insisté de manière signalée sur la position pivot du mot en tant qu'il est, parmi les autres entités linguistiques, “l'unité formelle effective de la parole”. Les

---

nous avons affaire à des unités bidimensionnelles non seulement, comme l'a démontré Bally, sur le plan du *signatum*, mais aussi dans le domaine du *signans*. Si nous reconnaissons que le phonème n'est pas l'unité ultime, mais qu'il peut être décomposé en éléments distinctifs, il est alors évident que, de même que nous avons des accords en musique, de même nous pouvons également parler en phonologie de deux dimensions, celle des successivités et celle des simultanités. Mais il y a du même coup une série de thèses saussuriennes sur les principes de la structure de la langue que l'on ne peut plus maintenir. Sous ce rapport, je pense que le terme de “syntagmatique” est très souvent source d'erreurs, parce qu'avec les relations syntagmatiques, on pense constamment à la succession dans le temps, alors qu'outre les combinaisons dans la succession temporelle, il faut prendre en compte également le problème de la combinaison de marques simultanées. Il serait dès lors judicieux, comme l'a proposé M. Hintze, de parler simplement de combinaison, laquelle est opposée à un autre facteur, celui du choix, de la sélection. La sélection des unités ou des combinaisons, par opposition à la combinaison comme telle, relève du plan paradigmatique de la langue. Il s'agit de la substitution, à distinguer de la simultanéité et de la successivité. Avec le choix, s'affirme l'association par similarité, le principe d'équivalence. »

données statistiques interprétées par Georges Zipf (1949) et Benoît Mandelbrot (1954) ont définitivement confirmé cette façon de voir. De toutes les unités linguistiques codées sous contrainte, le mot est la plus grande. Nous ne sommes pas censés inventer en parlant de nouveaux mots, sauf si une traduction à l'aide de mots conventionnels ou un contexte explicite les rendent clairs pour l'auditeur.

Les règles gouvernant la combinaison des mots en phrases appartiennent au code. Soit la phrase "Pierre aime Marie" ; elle ne signifie pas que Marie aime Pierre. Pour découvrir quelles sont les personnes respectivement considérées par le destinataire comme aimante et aimée, l'auditeur doit connaître les règles syntaxiques du français. Si l'ordre "agent-action-patient" est prescrit par le code, le locuteur est libre de choisir les substantifs désignant l'agent et le but ou le verbe désignant l'action, de sorte qu'au lieu du message très vraisemblable concernant l'amour de Pierre pour Marie, il pourra arriver que l'on trouve, dans la formulation facétieuse d'une recette de cuisine ou dans un conte de fées grotesque, une phrase plutôt inhabituelle mais parfaitement claire et correcte comme "Les chanterelles aiment la crème verjuté".

Tandis que la combinaison des mots en une phrase reste liée à des règles syntaxiques, nous cessons d'être limités par des règles contraignantes quand nous combinons des phrases en énoncé, même s'il existe manifestement, outre des phrases stéréotypées, des énoncés entiers tout faits.

Chaque niveau des unités linguistiques offre ainsi un système différent de relations entre code et contexte. Ces différences ont d'importantes conséquences pour les divers problèmes de structure linguistique, et spécialement pour l'étude de l'aphasie<sup>1511</sup>. » (J.Aph. : p. 110-111)

---

<sup>1511</sup> « Let us start with the smallest units of language endowed with meaning, the so-called morphemes, for example with the suffix /-ist/. In the grammatical code of English this morpheme denotes a superlative grading. Grading in respect to what quality ? The answer is given by the context to which the suffix belongs. The word is the context of morphemes, just as a sentence is the verbal context of sentences, while a morpheme in its turn is the context of phonemes. In the word *biggest* /bígist/ the grammatical meaning of the suffix /-ist/ refers to the lexical meaning of the root-morpheme /bíg-/ ; but not only the components /bíg-/ and /-ist/, but also the capability of /bíg-/ to form a superlative using the suffix /-ist/, and consequently the whole word unit /bígist/, all this is contained in the code.

When operating with the hierarchy – phoneme, morpheme, word, sentence, utterance – linguists are tempted to see this arrangement as a merely quantitative scale, whereas in fact each of these ranks is also qualitatively, structurally different. Sometimes there has appeared a tendency to disregard the word, or at least to minimize its peculiarity, but Edward Sapir, with his remarkable insight into problems of verbal structure, warningly insisted on the pivotal position of the word as "the actual formal unit of speech" among other linguistic entities, and the statistical data interpreted by George Zipf and Benoit Mandelbrot have confirmed this view. Among the linguistic units compulsorily coded, the word is the highest. We are not supposed to coin new words in our discourse, unless they are made clear to the listener by either translation into conventional words or by an explicit context.

The rules governing the combination of words into sentences belong to the code. If "John loves Mary", it does not mean that "Mary loves John", and to find out whom the addresser presents as the lover and whom as the beloved, the listener must know the syntactical rules of English. The order "actor-action-acted upon" is prescribed by the code, but the speaker is free to choose the substantives designating the actor or the goal and the verb designating the action, so that instead of the more likely communication about John loving Mary, a rather unusual but perfectly clear and correct sentence, "chanterelles love sour cream", may be heard in a jocular formulation of a culinary recipe or in a fanciful fairy-tale.

While the combination of words into a sentence is still bound by syntactical rules, we are no longer restricted by compulsory rules when we combine sentences in an utterance, although there obviously exist not only stereotyped sentences but also entire ready-made utterances.

Thus every level of linguistic units presents a different relationship between code and context, and these differences are of great consequence for the various problems of linguistic structure and especially for the study of aphasia. » (J.Aph. : p. 233-234).

puis dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » :

« Ni des faisceaux de traits tels que /f/ ou /k/ ni des suites de faisceaux telles que /koʃð/ ou /kokð/ ne sont inventés par le locuteur qui les utilise. Pas plus le trait distinctif “discontinu/continu” que le phonème /k/ n’apparaissent en dehors d’un contexte. Le trait “discontinu” apparaît en combinaison avec certains autres traits concomitants, et le répertoire des combinaisons de ces traits en phonèmes tels que /p/, /b/, /t/, /d/, /k/, /g/, etc., est limité par le code de la langue donnée. Le code impose des limitations aux combinaisons possibles du phonème /k/ avec les phonèmes suivants et/ou précédents ; et seulement une partie des séquences de phonèmes autorisées est en fait utilisée dans le stock lexical d’une langue donnée. Même lorsque d’autres combinaisons de phonèmes sont théoriquement possibles, le locuteur, en règle générale, n’est qu’un usager, non un créateur de mots. Mis en présence de mots particuliers, nous nous attendons à trouver des unités codées. Ainsi pour comprendre le mot *nylon* on doit savoir quelle est la signification assignée à ce vocable dans le code lexical du français moderne.

Dans toute langue il existe aussi des groupes de mots codés, appelés *mots-phrases*. La signification de la formule *comment ça va* ne peut être déduite de l’addition des significations de ses constituants lexicaux ; le tout n’est pas égal à la somme de ses parties. Ces groupes de mots, qui sous ce rapport se comportent comme des mots uniques, représentent un cas commun mais néanmoins marginal. Pour comprendre l’écrasante majorité des groupes de mots, il nous suffit d’être familiarisés avec les mots constituants et avec les règles syntaxiques de leurs combinaisons. A l’intérieur de ces limites, nous sommes libres d’ordonner les mots dans des contextes neufs. Bien sûr, cette liberté est relative et la pression des clichés courant sur le choix des combinaisons est considérable. Mais la liberté de composer des contextes tout à fait nouveaux est indéniable malgré la probabilité statistique relativement faible de leur occurrence.

Ainsi existe-t-il dans la combinaison des unités linguistiques une échelle ascendante de liberté. Dans la combinaison des traits distinctifs en phonèmes, la liberté du locuteur individuel est nulle ; le code a déjà établi toutes les possibilités qui peuvent être utilisées dans la langue en question. La liberté de combiner les phonèmes en mots est circonscrite, elle est limitée à la situation marginale de la création de mots. Dans la formation des phrases à partir des mots, la contrainte que subit le locuteur est moindre. Enfin, dans la combinaison des phrases en énoncés, l’action des règles contraignantes de la syntaxe s’arrête et la liberté de tout locuteur particulier s’accroît substantiellement, encore qu’il ne faille pas sous-estimer le nombre des énoncés stéréotypés<sup>1512</sup>. » (J.Two. : p. 46-48).

---

<sup>1512</sup> « Neither such bundles as /p/ or /f/ nor such sequences of bundles as /pig/ or /fig/ are invented by the speaker who uses them. Neither can the distinctive feature stop vs. continuant nor the phoneme /p/ occur out of context. The stop feature appears in combination with certain other concurrent features, and the repertory of combinations of these features into phonemes such as /p/, /b/, /t/, /d/, /k/, /g/, etc. is limited by the code of the given language. The code sets limitations on the possible combinations of the phoneme /p/ with other following and/or preceding phonemes ; and only part of the permissible phoneme-sequences are actually utilized in the lexical stock of a given language. Even when other combinations of phonemes are theoretically possible, the speaker, as a rule, is only a word-user, not a word-coiner. When faced with individual words, we expect them to be coded units. In order to grasp the word *nylon* one must know the meaning assigned to this vocable in the lexical code of modern English.

In any language there exist also coded word-groups called *phrase-words*. The meaning of the idiom *how do you do* cannot be derived by adding together the meanings of its lexical constituents ; the whole is not equal to the sum of its parts. Word-groups which in this respect behave like single words are a common but nonetheless only marginal case. In order to comprehend the overwhelming majority of word-groups, we need to be familiar only with the constituent words and with the syntactical rules of their combination. Within these limitations we are free to put words in new contexts. Of course, this freedom is relative, and the pressure of current clichés upon

On retrouve ici, en apparence, la distinction saussurienne entre mot et phrase, également fondée, comme nous l'avons vu ci-dessus, sur le lieu d'existence : la langue, qui livre les mots (ainsi que certaines phrases) « tout faits », pour l'un, la parole, où s'exerce la liberté de combinaison qui caractérise la phrase pour l'autre, et qui implique également deux modes d'intégration du syntagmatique à la langue : dans les associations au sens de groupements d'une part, en termes d'entités abstraites d'autre part, auxquels répondent, *mutatis mutandis*, l'axe de la sélection et le système syntaxique jakobsoniens. Mais il s'agit moins en réalité, chez Jakobson, de distinction mot/phrase, que d'une distinction de divers degrés de codage et de liberté. En témoigne, à nouveau, ce passage de « Language in Relation to Other Communication Systems » (1968), où le « dualisme rigoureux » du lexique et de la syntaxe se trouve atténué par la mention d'un troisième terme, une « liberté encore plus grande et des règles d'organisation encore plus souples » :

« Un dualisme rigoureux sépare les unités lexicales et idiomatiques, totalement codées dans la langue naturelle, de sa structure syntaxique qui consiste en matrices codées accompagnées d'un choix relativement libre des unités lexicales qui peuvent les remplir. Une liberté encore plus grande et des règles d'organisation encore plus souples caractérisent la combinaison des phrases en unités de discours supérieures<sup>1513</sup>. » (J.OCS : p. 103).

Il existe ainsi une différence radicale entre les deux perspectives saussurienne et jakobsonienne, dont témoigne en premier lieu la notion jakobsonienne de hiérarchie syntagmatique, qui constitue le cœur de l'intégration jakobsonienne du syntagmatique à la langue, et dont les deux autres biais – intégration dans l'axe de la sélection, postulat d'un système syntaxique – ne sont que des conséquences. Comme nous l'avons posé ci-dessus, si, dans la théorie saussurienne, l'intégration du syntagmatique à la langue est pensée en termes d'articulation, l'intégration jakobsonienne du syntagmatique à la langue est fondée sur une analyse de la chaîne, et sur la construction corrélatrice d'une hiérarchie paradigmatique. Celle-ci suppose, en tant que telle, le cadre de la hiérarchie syntagmatique, au double sens du cadre d'analyse en constituants de niveaux inférieurs et d'un lieu de combinaisons soumises à des règles permettant de caractériser tout niveau linguistique comme qualitativement et structuralement différent des autres, impliquant des relations chaque fois spécifiques entre code et contexte. Les traits distinctifs et les phonèmes constituent le niveau phonologique, les

---

our choice of combinations is considerable. But the freedom to compose quite new contexts is undeniable, despite the relatively low statistical probability of their occurrence.

Thus, in the combination of linguistic units there is an ascending scale of freedom. In the combination of distinctive features into phonemes, the freedom of the individual speaker is zero : the code has already established all the possibilities which may be utilized in the given language. Freedom to combine phonemes into words is circumscribed ; it is limited to the marginal situation of word coinage. In forming sentences with words the speaker is less constrained. And finally, in the combination of sentences into utterances, the action of compulsory syntactical rules ceases, and the freedom of any individual speaker to create novel contexts increases substantially, although again the numerous stereotyped utterances are not to be overlooked. » (J.Two : p. 242-243).

<sup>1513</sup> « A rigorous dualism separates the lexical and idiomatic, totally coded units of natural language from its syntactic pattern which consists of coded matrices with a relatively free selection of lexical units to fill them up. A still greater freedom and still more elastic rules of organization characterize the combination of sentences into higher units of discourse. » (J.OCS : p. 707)



morphèmes correspondant au niveau grammatical et les mots au niveau lexical, niveaux tous trois marqués par la dualité invariant/variations que permet de mettre au jour l'examen de ces différentes « structures paradigmatiques » inscrites dans la hiérarchie syntagmatique. On lit ainsi dans « Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics » (1962) :

« Des deux opérations linguistiques de base – la sélection et la combinaison, ou, en d'autres termes, les aspects paradigmatique et syntagmatique du langage –, c'est l'aspect paradigmatique qui a été particulièrement élucidé dans le travail sur le modèle orienté. Le choix des unités ou celui de leurs combinaisons est une opération finalisée, au contraire des combinaisons purement redondantes qui n'admettent pas de choix. Le problème de la distinction pendante entre variantes autonomes et combinatoires contextuelles fut attaqué avec succès à la fois au niveau phonologique et grammatical. L'un des systèmes les plus compliqués, la construction hiérarchique frappante de la structure paradigmatique, fut l'objet d'examens minutieux, en particulier dans les recherches de Kuryłowicz. L'intérêt systématique pour le sens, l'essence même de toute la tendance, et l'analyse systématique des significations grammaticales, distinguant rigoureusement entre significations générales et contextuelles, exigèrent une exploration analogue des significations lexicales ; et la nécessité impérative de traiter le vocabulaire comme "un système complexe de mots mutuellement coordonnés et opposés l'un à l'autre" fut longuement défendue par Trubetzkoy au 1<sup>er</sup> Congrès des slavistes<sup>1514</sup>. » (J.Eff. : p. 315).

Le niveau des phrases est quant à lui celui des matrices codées, domaine de la grammaire transformationnelle pour autant qu'elles sont étudiées comme substituables, c'est-à-dire sur l'axe de la sélection. Ce domaine est évoqué dans « Zeichen und System der Sprache » (1959), dans le cadre d'un développement relatif à la hiérarchie paradigmatique où la question des rapports entre séries paradigmatiques et séries de combinaisons est conçue, tout comme dans « Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics », en termes de relations entre invariant et variations. On lit en effet dans ce texte, à la suite du passage cité ci-dessus :

« Doch wenn wir anstatt des Nacheinanders und Miteinanders die paradigmatische Achse betrachten, glaube ich nicht, daß wir somit das Gebiet des Objektiven verlassen und unvermeidlich subjektiv werden. Sprachwissenschaftliche Forschungen der letzten Zeit haben gezeigt, daß auf diesem Gebiete eine objektive Schichtung stattfindet, eine Hierarchie der Bestandteile. Es entfaltet sich hier das Problem der Vorhersage (*predictability*), das Problem der primären und abgeleiteten Funktion, welches schon in den dreißiger Jahren von Kuryłowicz so glänzend umrissen wurde und welches jetzt

---

<sup>1514</sup> « In the study of the two basic linguistic operations – selection and combination, or, in other terms, the paradigmatic and syntagmatic aspects of language – it is the paradigmatic aspect that was particularly elucidated in the work on the means-ends model. The selection of units or of their combinations is a purposive operation, in contradistinction to those purely redundant combinations which admit no selection. The problem of a careful discrimination between autonomous and combinatory variants was successfully attacked on both the phonological and grammatical levels. One of the most intricate networks, the strikingly hierarchic make-up of the paradigmatic pattern, was subjected to penetrating scrutiny, particularly in the research of Kuryłowicz. The consistent concern with meaning, a true yield of the entire trend, and the systematic analysis of grammatical meanings with a rigorous distinction between general and contextual meanings demanded a similar exploration of lexical meanings, and the imperative need to treat the vocabulary as "a complex system of words mutually coordinated and opposed to each other" was comprehensively advocated by Trubetzkoy at the First Congress of Slavists. » (J.Eff. : p. 524-525).

besonders in Amerika in der Lehre der syntaktischen Transformationen entwickelt wird, eines der aktuellsten Probleme der sprachwissenschaftlichen Analyse. Dabei entsteht die immer wichtigere und unentbehrliche Frage des Zusammenhangs und des Unterschieds zwischen den paradigmatischen Reihen und den Kombinationsreihen (entweder Ketten oder Bündeln).

Anscheinend haben wir es hier, wie in allen modernen Wissenschaften, mit der bedeutsamen Idee der Invarianz zu tun<sup>1515</sup>. » (J.Zei. : p. 274).

On lit ensuite dans « Kruszewski's Part in the Development of Linguistic Science » (1965-1971) où, significativement, Jakobson s'oppose explicitement à Saussure :

« Que le rapport de similarité entre les structures syntaxiques ne soit pas entré dans l'horizon linguistique de Kruszewski est indicatif du fait que de la même façon le problème du caractère paradigmatic (« rapports associatifs ») des formes syntaxiques n'a pas trouvé de réponse précise chez Saussure non plus et cela bien qu'il puisse sembler que la nette distinction entre consistance matérielle et consistance formelle du mot introduite par Kruszewski dans ses travaux, aurait pu le conduire à l'idée des combinaisons de mots liées entre elles par un double genre de rapports, c'est-à-dire par les liens de similarité et de contiguïté. » (J.Kru. : p. 245).

Jakobson affirme ainsi reprendre les élaborations kruszewskiennes et saussuriennes au point où ceux-ci les auraient abandonnées : au seuil de l'intégration des formes syntaxiques à la hiérarchie paradigmatic, fondée sur la différence entre « consistance matérielle » et « consistance formelle » des mots, autrement dit pour Jakobson<sup>1516</sup>, comme il apparaîtra plus nettement plus loin, entre deux fonctions des unités linguistiques dont la distinction et l'intégrité conditionnent l'existence de la hiérarchie paradigmatic qui constitue le code jakobsonien. La critique de la théorie saussurienne est reprise dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) où, significativement, l'intégration des structures syntaxiques à la hiérarchie paradigmatic<sup>1517</sup> est présentée comme une réponse

---

<sup>1515</sup> « Cependant, quand on considère, au lieu de la successivité et de la simultanéité, l'axe paradigmatic, je ne crois pas qu'on abandonne pour autant la sphère de l'objectivité et qu'on devienne inévitablement subjectif. Les recherches linguistiques de ces dernières années ont montré que dans ce domaine il existe une stratification objective, une hiérarchie des composants. Se déploie ici le problème de la prédictibilité (*predictability*), le problème de la fonction primaire et de la fonction dérivée, qui déjà dans les années 30 avait été esquissé si brillamment par Kuryłowicz et qui est maintenant développé en particulier en Amérique avec la théorie des transformations syntaxiques, un des problèmes les plus actuels de l'analyse linguistique. Se pose alors la question toujours plus importante et indispensable de la relation et de la différence entre les séries paradigmatic et les séries de combinaisons (soit de chaînes soit de faisceaux).

On a ici affaire, apparemment, comme dans toutes les sciences modernes, à l'idée si chargée de sens d'invariance. »

<sup>1516</sup> Sur Kruszewski, voir la note 1605 ci-dessous.

<sup>1517</sup> Sur celles-ci, voir encore dans « Glosses in the Medieval Insight into the Science of Language » (1968-1973) : « The corollary from such study of *partes orationis in habitu*, viz. in the paradigmatic interrelation, was within the *Summa grammaticae* the systematic inquiry into *partes orationis in actu*, namely into the rules (*canones* or *regulae*) of their interconnection (*congruitas*) in binary syntactic structures, tersely defined as *congrua constructibilium unio ex modo significandi causata*. The formation of such "unions" or *principia constructionis*, in terms of the "Questiones de modis significandi" written by Nicolaus de Bohemia toward 1300, underwent a close scrutiny and notable methodological deliberations. Consistent efforts to classify the diverse couples of *constructibilia*, as shown by Johannes de Rus in his *Tractatus de constructione* of the mid-thirteenth century, mark a new stage of syntactic analysis. » [« Le corollaire d'une telle étude des *partes orationis in habitu*, c'est-à-dire dans l'interrelation paradigmatic, était, dans la *Summa grammaticae* l'étude systématique

aux difficultés rencontrées par Saussure à l'endroit de l'articulation des deux distinctions syntagmatique/associatif et langue/parole :

« Saussure enseignait, après Kruszewski, que les opérations “génératrices” du langage supposent deux sortes de relations : la première, reposant sur la sélection, était dite “associative”, “intuitive” ou “paradigmatique”, tandis que l'autre, fondée sur la combinaison, était dite “syntagmatique”, ou “discursive”. Les termes “paradigmatique” et “syntagmatique” sont entrés dans l'usage général, mais l'interprétation de ces deux notions et leur interdépendance ont sensiblement évolué. Dans le *Cours*, Saussure affirmait que les membres d'une série paradigmatique n'ont pas d'ordre fixe et que “c'est par un acte purement arbitraire que le grammairien les groupe d'une façon plutôt que d'une autre” ; à présent, cependant, cette attitude agnostique fait place à une étude de la stratification objective à l'intérieur de toute série qui fait apparaître un jeu de corrélations entre l'absence et la présence d'une “marque” ou, en d'autres termes, entre les structures relativement nucléaires (“profondes”) et secondaires, superposées.

Pour Saussure, la syntaxe “rentre dans la syntagmatique”, et l'on ne peut établir de limites bien définies entre les faits de langue et de parole dans les structures syntaxiques. La linguistique contemporaine établit une distinction claire entre les mots entièrement codés et les matrices codées des phrases ; la grammaire dite “transformationnelle” peut être considérée comme une heureuse extension d'une analyse paradigmatique au domaine de la syntaxe. Le double système de solidarité syntagmatique et paradigmatique se révèle applicable aussi aux études en cours sur la construction d'énoncés à plusieurs phrases et même de dialogues. L'herméneutique de textes entiers pénètre progressivement dans le domaine de la linguistique et l'écart signalé dans le *Cours* entre les deux sciences, la linguistique et la philologie<sup>1518</sup>, est en train de disparaître. Même dans le domaine de

---

des *partes orationis in actu*, à savoir des règles (*canones* ou *regulae*) de leur interconnexion (*congruitas*) dans des structures syntaxiques binaires, laconiquement définies comme des *congrua constructibilium unio ex modo significandi causata*. La formation de telles “unions” ou *principia constructionis*, dans les termes des “*Questiones de modis significandi*” écrites par Nicolaus de Bohemia vers 1300, subit un examen serré et conduit à de remarquables réflexions méthodologiques. Les efforts cohérents vers la classification des divers couples de *constructibilia*, manifestés par Johannes de Rus dans son *Tractatus de constructione* au milieu du treizième siècle, marquent une nouvelle étape de l'analyse syntaxique. »] (J.Glo. : p. 188-189). On a là une manifestation typique de la conception jakobsonienne de l'histoire de la linguistique, profondément continuiste sous ses apparences de conception cyclique, puisque fondée sur le postulat de l'évidence et de l'unité du langage. Voir *infra*.

<sup>1518</sup> On lit de fait dans le *Cours de linguistique générale* : « La langue n'est pas l'unique objet de la philologie, qui veut avant tout fixer, commenter les textes ; cette première étude l'amène à s'occuper aussi de l'histoire littéraire, des mœurs, des institutions, etc. ; partout elle use de sa méthode propre, qui est la critique. Si elle aborde les questions linguistiques, c'est surtout pour comparer des textes de différentes époques, déterminer la langue particulière à chaque auteur, déchiffrer et expliquer des inscriptions rédigées dans une langue archaïque ou obscure. Sans doute ces recherches ont préparé la linguistique historique : les travaux de Ritschl sur Plaute peuvent être appelés linguistiques ; mais dans ce domaine, la critique philologique est en défaut sur un point : elle s'attache trop servilement à la langue écrite et oublie la langue vivante ; d'ailleurs c'est l'antiquité grecque et latine qui l'absorbe presque complètement. » (Saussure, 1972 : p. 13-14), puis : « Quant à la philologie, nous sommes déjà fixés : elle est nettement distincte de la linguistique, malgré les points de contact des deux sciences et les services mutuels qu'elles se rendent. » (Saussure, 1972 : p. 21). La source de ces développements se trouve dans le troisième cours : « La philologie apportait ce nouveau principe : la méthode de l'esprit critique en présence des textes. La langue n'était qu'un des multiples objets se trouvant dans le cercle de la philologie et par conséquent tombant sous cette critique. Les études de langue n'étaient plus désormais une simple recherche de la correction grammaticale. Il fallait, par le principe critique, voir ce qu'apportait par exemple la différence des époques, commencer dans une certaine mesure à faire de la linguistique historique. Ritschl procédant au remaniement du texte de Plaute peut passer pour faisant un travail de linguiste. D'une manière générale, le mouvement philologique a ouvert mille sources intéressantes la langue, qui fut traitée dans un tout autre esprit que

l'histoire comparée, V. V. Ivanov et V. N. Toporov ont soulevé la question opportune de l'application des méthodes de reconstruction non seulement aux formes grammaticales et lexicales mais également à des textes entiers (124, 125, 272)<sup>1519</sup>. » (J.Rel. : p. 20-21).

Jakobson livre ici une lecture tout à fait projective du *Cours de linguistique générale*, ainsi que, pour ce que nous pouvons en juger à partir de *An Outline of Linguistic Science*, des propositions de Kruszewski. Il faut noter, en premier lieu que, ni chez Saussure, ni chez Kruszewski, il n'est question d'« opérations génératrices du langage ». Comme nous l'avons vu, il est seulement question, dans le *Cours de linguistique générale*, de « deux sphères distinctes dont chacune est génératrice d'un certain ordre de valeurs » (Saussure, 1972 : p. 170), ainsi que de « formes génératrices » (Saussure, 1972 : p. 227) et – mais cette dernière expression est due aux éditeurs<sup>1520</sup> – de « processus générateur » (Saussure, 1972 : p. 227) d'un mot créé par analogie. Il s'agit bien en revanche, chez Jakobson, de deux opérations génératrices du langage, la sélection et la combinaison, auxquelles répondent dans la structure de la langue, deux types de relations, respectivement paradigmatique – et le terme, à nouveau,

---

celui de la grammaire traditionnelle, par exemple l'étude des inscriptions et de leur langue. Mais ce n'était pas encore l'esprit de la linguistique. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 83). La dernière phrase ne figure pas dans les notes d'étudiants dont disposaient les éditeurs. Voir Saussure (1967) : p. 1-2. Dégallier n'a rien noté. Mme Sechehaye a noté quant à elle : « **S'attache trop servilement à l'écrit, oubliant la langue vivante** (ne s'intéresse qu'à l'**antiquité grecque et latine**). » (Saussure, 1967 : p. 2). Voir également Saussure (2002a) : p. 130-131. La nécessité de distinguer entre philologie et linguistique est nettement affirmée dans un passage des notes de Saussure : « Il arrive souvent en revanche qu'on est moins préparé à comprendre que la *philologie* à son tour demeure distincte de la *linguistique*, » (Saussure, 2002a : p. 175), « *Philologie et linguistique* : – Si personne ne confond le littérateur et le philologue, qui se touchent de très près, en revanche il est très [ ] » (Saussure, 2002a : p. 176). Tullio de Mauro écrit par ailleurs : « La distinction entre linguistique et philologie était un des thèmes favoris de Saussure, jusque dans ses conversations privées : “Il nous avisait souvent, nous autres profanes, de ne confondre point... la vieille philologie avec la linguistique, cette science nouvelle qui a des lois...” (De Crue, in *F. d. S.* 18). » (Saussure, 1972 : p. 410, note 24).

<sup>1519</sup> « Saussure obviously followed Kruszewski in teaching the the “generative” operations of language involve two kinds of relations – one, relying upon selection, was characterized by him as “associative”, “intuitive”, or “paradigmatic”, while the other, based on combination, was named “syntagmatic” or “discursive” (see above, pp. 421, 435ff., 447f.). The terms “paradigmatic” and “syntagmatic” have entered into general use, but the interpretation of these two notions and of their interdependence has undergone substantial changes. The *Cours* affirmed that the members of a paradigmatic series have no fixed order “et c'est par un acte purement arbitraire que le grammairien les groupes d'une façon plutôt que d'une autre”; at present, however, this agnostic habit is being supplanted by an insight into the objective stratification within any series which displays a set of correlations between the lack and presence of “markedness” or, in a different formulation, between *relatively* nuclear (“deep”) and accessory, secondary structures.

For Saussure, syntax “rentre dans la syntagmatique”, and no clear-cut boundary between facts of *langue* and *parole* may be found in syntactic structures. The linguistics of today has exhibited a lucid distinction between the totally coded words and the coded matrices of the sentences ; so-called transformational grammar may be viewed as an auspicious extension of a paradigmatic analysis to the sphere of syntax. The dual system of syntagmatic and paradigmatic solidarities proves to be applicable also to the developing studies in the makeup of multi-sentential utterances and dialogues. The philological hermeneutic of entire texts enters gradually into the orbit of linguistics ; the chasm “between the two sciences” – linguistics and philology – signaled in the *Cours* becomes obliterated ; and on the level of discourse the question of relationship between the *signans* (expressed) and the *signatum* (meant) obtains a new face and relevance [« et, au niveau discursif, la relation entre le *signans* (“exprimé”) et le *signatum* (“inténu”) trouve une nouvelle pertinence » (J.Ret.2.UV : p. 25)]. Even in comparative historical studies V. V. Ivanov and V. N. Toporov have raised the timely question of extending the reconstructive methods from grammatical and lexical forms to entire texts. » (J.Ret.2 : p. 719-720).

<sup>1520</sup> Voir Saussure (1967) : p. 377.

est totalement absent du corpus saussurien<sup>1521</sup> – et syntagmatique, ou, puisque Jakobson associe les deux distinctions, « de similarité » et « de contiguïté ». On se souvient, en effet, de ces deux passages :

« Le destinataire perçoit que l'énoncé donné (message) est une *combinaison* de parties constituantes (phrases, mots, phonèmes, etc.) *sélectionnées* dans le répertoire de toutes les parties constituantes possibles (code). Les constituants d'un contexte ont un statut de *contiguïté*, tandis que dans un groupe de substitution les signes sont liés entre eux par différents degrés de *similarité*, qui oscillent de l'équivalence des synonymes au noyau commun des antonymes<sup>1522</sup>. » (J.Two : p. 48-49)

« Die Selektion der Einheiten oder der Kombinationen, im Gegensatz zur Kombination als solcher, gehört der paradigmatischen Ebene der Sprache an. Es ist ein Statteinander zum Unterschied vom Miteinander und vom Nacheinander. In der Auswahl behauptet sich die Ähnlichkeitsassoziation, das Prinzip der Äquivalenz<sup>1523</sup>. » (J.Zei : p. 273-274).

Or, précisément, s'il est bien question, dans le *Cours de linguistique générale* comme dans les notes d'étudiants, de « choix » et de « combinaison », l'opposition sélection/combinaison est totalement étrangère à la problématique saussurienne. Le terme de « combinaison » est employé, outre dans les « Principes de phonologie » et à propos de la combinaison constitutive du signe, en relation avec les notions de parole et de syntagme. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, on lit ainsi notamment dans le *Cours de linguistique générale* :

« La parole est au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence, dans lequel il convient de distinguer :

1° les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle ;

2° le mécanisme psycho-physique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons<sup>1524</sup>. » (Saussure, 1972 : p. 30-31)

« Elle [la parole] est la somme de ce que les gens disent, et elle comprend : *a*) des combinaisons individuelles, dépendant de la volonté de ceux qui parlent, *b*) des actes de phonation également volontaires, nécessaires pour l'exécution de ces combinaisons<sup>1525</sup>. » (Saussure, 1972 : p. 38).

---

<sup>1521</sup> Les termes « intuitif » et « discursif » figurent dans les deux premiers cours. Voir ci-dessus.

<sup>1522</sup> « The addressee perceives that the given utterance (message) is a *combination* of constituent parts (sentences, words, phonemes, etc.) *selected* from the repository of all possible constituents parts (the code). The constituents of a context are in state of *contiguity*, while in a substitution set signs are linked by various degrees of *similarity* which fluctuate between the equivalence of synonyms and the common core of antonyms. » (J.Two : p. 243-244).

<sup>1523</sup> « La sélection des unités ou des combinaisons, par opposition à la combinaison comme telle, relève du plan paradigmatisé de la langue. Il s'agit de la substitution, à distinguer de la simultanéité et de la successivité. Avec le choix, s'affirme l'association par similarité, le principe d'équivalence. »

<sup>1524</sup> Pour les sources de ce passage, voir la note 372 du chapitre 1.

<sup>1525</sup> La source de ce passage se trouve dans le troisième cours (voir la note 87 du chapitre 1) : « Elle [la parole] est la somme de ce que les gens se disent les uns les autres : c'est-à-dire

a) combinaisons individuelles, phrases, dépendant de la volonté de l'individu et répondant à sa pensée individuelle.

On se souvient, par ailleurs, de ces autres passages cités ci-dessus :

« Ces combinaisons qui ont pour support l'étendue peuvent être appelées *syntagmes*. » (Saussure, 1972 : p. 170)

« Le propre de la parole, c'est la liberté des combinaisons ; il faut donc se demander si tous les syntagmes sont également libres. » (Saussure, 1972 : p. 172)

« Quand un mot comme *indécorable* surgit dans la parole (voir p. 228 sv.), il suppose un type déterminé, et celui-ci à son tour n'est possible que par le souvenir d'un nombre suffisant de mots semblables appartenant à la langue (*impardonnable, intolérable, infatigable*, etc.). Il en est exactement de même des phrases et des groupes de mots établis sur des patrons réguliers ; des combinaisons comme *la terre tourne, que vous dit-il ?*, etc., répondent à des types généraux, qui ont à leur tour leur support dans la langue sous forme de souvenirs concrets.

[...] Dans une foule de cas, il est difficile de classer une combinaison d'unités, parce que l'un et l'autre facteurs ont concouru à la produire, et dans des proportions qu'il est impossible de déterminer. » (Saussure, 1972 : p. 173)

« Une unité telle que *désireux* se décompose en deux sous-unités (*désir-eux*), mais ce ne sont pas deux parties indépendantes ajoutées simplement l'une à l'autre (*désir+eux*). C'est un produit, une combinaison de deux éléments solidaires, qui n'ont de valeur que par leur action réciproque dans une unité supérieure (*désirXeux*).<sup>1526</sup> » (Saussure, 1972 : p. 176).

Comme nous l'avons vu plus haut, il ne s'agit pas là, cependant, de combinaisons d'unités préalablement sélectionnées, mais d'articulation et, pour autant qu'il s'agit de parole, de fonctionnement exécutif de la langue, dans le cadre duquel le « choix » est à penser en termes de perception et de découpage des unités. L'axe syntagmatique saussurien n'est pas un axe de la combinaison (fonctionnement) par opposition à un axe de la sélection (structuration), mais l'axe d'un découpage permettant la pensée et le dire, impliquant par ailleurs, de par sa spécificité d'axe syntagmatique, des valeurs fondées sur des entités abstraites. Aussi Saussure n'aurait-il pu distinguer entre « mots entièrement codés » et « matrices codées des phrases », distinction de deux niveaux là où il s'agit chez lui de degrés d'abstraction par rapport aux unités concrètes, et d'une organisation induite par un support particulier d'articulation et non d'une hiérarchie édifiée dans le cadre de l'analyse de la chaîne. La différence de perspective apparaît clairement dans les dernières lignes du développement de « Relations entre la science du langage et les autres sciences », où, de manière encore plus nette que dans le passage de « Language in Relation to Other Communication Systems » et dans les développements de « Aphasia as a Linguistic Topic » et « Two Aspects of Language et Two Types of Aphasic Disturbances » cités ci-dessus, la considération de niveaux supérieurs à la phrase témoigne de ce qu'il s'agit chez Jakobson d'analyse de la chaîne en unités de plus en plus restreintes dont le partage des deux axes permet de rendre compte : analyse des combinaisons d'une part, analyse des unités sélectionnées d'autre part, puis de leur constitution, et ainsi des niveaux

---

b) d'actes de phonation, qui sont l'exécution de ces combinaisons, également volontaires. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 23).

<sup>1526</sup> Voir par ailleurs : Saussure (1996) : p. 70, Saussure (1997) : p. 60, Saussure & Constantin (2005) : p. 219, 277, 279, Saussure (2002a) : p. 61, 103, 117, cités ci-dessus.

inférieurs de la structure linguistique, jusqu'aux phonèmes et aux traits distinctifs. On retrouve ici, *mutatis mutandis*, la démarche hjelmslevienne d'explication de la parole : là où la théorisation saussurienne de la langue, unifiant la langue et la parole dans un commun fonctionnement, inscrit dans la première la possibilité de la seconde, dont elle procure ainsi l'étiologie, l'élaboration jakobsonienne édifie quant à elle une structure dans le cadre de l'analyse de la chaîne. Aussi la démarche jakobsonienne, dans la mesure où, à la différence de celle de Hjelmslev, elle prend en compte la dimension de la parole, ne saurait-elle être fondée sur autre chose que sur la dualité de la structuration et du fonctionnement – que matérialise la dualité des deux distinctions similarité/contiguïté et sélection/combinaison (substitution/contexture) –, du code – ensemble de hiérarchies paradigmatiques inscrites dans une hiérarchie syntagmatique – et du message.

Il faut prêter attention, à ce point, à une autre implication de la distinction sélection/combinaison, distinction qui, produit, comme nous venons de le voir, d'une appréhension de la langue comme un instrument de communication que les locuteurs utilisent dans la parole, substitue au « fonctionnement simultané des deux ordres de groupement » qui définit la langue saussurienne une certaine indépendance des deux axes, définitoires de deux opérations indépendantes l'une de l'autre. Ce postulat équivaut en effet à un recouvrement du dédoublement de la distinction syntagmatique/paradigmatique qu'implique la construction de la dualité structuration/fonctionnement, et dont témoigne notamment l'assimilation tendancielle du paradigmatique au code dans la mesure où elle fait face à la double opposition similarité/contiguïté et sélection/combinaison. Cette indépendance des deux axes apparaît de manière très nette dans les développements relatifs aux troubles aphasiques. Dans « Aphasia as a Linguistic Topic » (1953), Jakobson reprend en premier lieu la « distinction classique » entre troubles de l'encodage (aphasie émettrice ou expressive) et troubles du décodage (aphasie réceptrice ou sensorielle) :

« En premier lieu, il importe de s'assurer de l'aspect du comportement verbal qui est le plus affecté. Est-ce l'encodage ou le décodage ? Ceci est la base de la distinction classique entre l'aphasie dite émettrice (ou expressive) d'une part, et l'aphasie dite réceptrice (ou sensorielle) de l'autre<sup>1527</sup>. » (J.Aph. : p. 111-112)

avant de proposer sa propre distinction entre troubles de la similarité et troubles de la contiguïté :

« Deuxièmement, il n'y a qu'un seul des deux modes de relation, similarité et contiguïté, qui soit atteint de détérioration, ou du moins de très grandes détériorations, dans le comportement verbal de l'aphasique<sup>1528</sup>. » (J.Aph. : p. 112).

Ces deux types de troubles sont associés à un comportement verbal unipolaire, respectivement métaphorique et métonymique :

---

<sup>1527</sup> « First, it is important to ascertain which aspect of verbal behavior is the most affected. Is it encoding or decoding ? This is the basis of the classical distinction between the so-called emissive (or expressive) aphasia on the one hand, and the receptive (or sensory) aphasia on the other. » (J.Aph. : p. 234).

<sup>1528</sup> « Second, of the two modes of relation, similarity and contiguity, the aphasic suffers impairment or at least greatest deterioration of only one mode in his verbal behavior. » (J.Aph. : p. 234).

« L'opposition entre les deux types de comportement verbal – le type métonymique, en rapport avec les relations externes, et le type métaphorique, qui implique les relations internes – sous-tend les syndromes alternatifs des perturbations aphasiques – le trouble de la similarité et le trouble de la contiguïté. Alors que chacun de ces deux types d'aphasie tend à l'unipolarité, le comportement verbal normal est bipolaire. Mais tout usage individuel du langage, tout style verbal, tout mouvement littéraire témoigne d'une prédilection nette, soit pour le modèle métonymique, soit pour le modèle métaphorique.

La même bipolarité et la même tension, dues à la même alternative, peuvent s'observer dans les systèmes de signes différents du langage, comme les arts picturaux et cinématographiques. La compétition des deux modèles est manifeste dans tout processus symbolique, qu'il soit intrapersonnel ou social<sup>1529</sup>. » (J.Aph. : p. 116).

La notion de « comportement verbal » est extrêmement large, de même que les celles de contiguïté et de similarité, qui renvoient à la fois à des relations établies entre les unités, constitutives de la structure du code ou partie-prenante du comportement verbal ou symbolique<sup>1530</sup> et aux relations structurantes de tout échange de message. Il s'agit ici, avec les « modèles » métaphorique et métonymiques, de relations établies entre les unités. Les relations structurantes de l'échange linguistique avaient été évoquées au début du développement, en lien, également, avec la métaphore et la métonymie :

« Les deux tropes en opposition, métaphore et métonymie, offrent l'expression la plus condensée de deux modes fondamentaux de relation : la relation interne de similarité (et de contraste) est sous-jacente à la métaphore ; la relation externe de contiguïté (et d'éloignement) détermine la métonymie.

Le langage, sous ses aspects les plus variés, joue sur les deux modes de relation. Que les messages soient échangés ou que la communication procède unilatéralement du destinataire au destinataire, il faut bien qu'il y ait entre les participants de tout événement langagier une certaine forme de contiguïté qui assure la transmission du message. La séparation dans l'espace, et souvent dans le temps, de deux individus, le destinataire et le destinataire, est pontée par une relation interne : il faut qu'il y ait une certaine équivalence entre les symboles utilisés par le destinataire et ceux qui, connus du destinataire, sont interprétés par lui. Sans une telle équivalence, le message est sans fruit : même s'il atteint le récepteur, il ne l'affecte pas.

Si je dis : *he did*, il vous faut pour saisir ce message connaître le sens de *he* et de *did* ; vous devez connaître et comprendre les unités lexicales anglaises, leurs formes grammaticales (*did* par opposition à *does*, par exemple) et aussi les règles syntaxiques de leur combinaison (*he did* par opposition à *did he*). Bref, vous devez avoir avec le destinataire un code commun, de sorte qu'en écoutant son message vous puissiez identifier ses constituants aux unités de code correspondantes. Il nous est donc permis de définir le destinataire comme un encodeur et le destinataire comme un décodeur.

Il ne suffit toutefois pas de connaître le code pour saisir le message. Lorsque je dis *he did*, les mots *he* et *did* et les règles d'ordre des mots peuvent bien vous être familières, – et vous vous rendez compte dès lors que je parle d'un certain homme ayant accompli une

---

<sup>1529</sup> « The opposition of the two types of verbal behavior – the metonymical, concerned with external relations and the metaphorical, involving internal relations – underlies the alternative syndromes of aphasic disturbances – similarity disorder and contiguity disorder. While each of these two types of aphasia tends toward unipolarity, normal verbal behavior is bipolar. But any individual use of language, any verbal style, any trend in verbal art displays a clear predilection either for the metonymical or for the metaphorical device. » (J.Aph. : p. 238). Le dernier paragraphe du développement ne figure pas dans le texte anglais.

<sup>1530</sup> Comme nous le verrons *infra*, la distinction jakobsonienne entre code et message est extrêmement lâche, dans la mesure même du caractère intégratif de la structure.



certain action –, mais pour apprendre qui est cette personne et ce qu'est l'action accomplie, il vous faut connaître le contexte, verbalisé ou non, peu importe, mais verbalisable en tout cas. On entre de nouveau ici dans le domaine de la contiguïté. Les composants de tout message se rattachent nécessairement au code par une relation interne d'équivalence et au contexte par une relation externe de contiguïté<sup>1531</sup>. » (J.Aph. : p. 109-110).

Aux relations établies entre les unités du code ou génératrices du message s'ajoutent ainsi des relations dont l'établissement est nécessaire à la compréhension du message, relation de contiguïté entre le destinataire et le destinataire, relation de similarité entre les unités du message et les unités du code qui le sous-tend, enfin relation de contiguïté entre les unités du message et leur contexte. Les deux premières sont reprises dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » (1954) :

« Les constituants de tout message sont nécessairement reliés au code par une relation interne et au message par une relation externe. Le langage dans ses différents aspects utilise les deux modes de relation. Que des messages soient échangés ou que la communication procède de façon unilatérale du destinataire au destinataire, il faut d'une manière ou d'une autre qu'une forme de contiguïté existe entre les protagonistes de l'acte de parole pour que la transmission du message soit assurée. La séparation dans l'espace, et souvent dans le temps, de deux individus, l'un destinataire et l'autre destinataire, est surmontée grâce à une relation interne : il doit y avoir une certaine équivalence entre les symboles utilisés par le destinataire et ceux que le destinataire connaît et interprète. En l'absence d'une telle équivalence, le message reste stérile – quand bien même il atteint le receveur il ne l'affecte pas<sup>1532</sup>. » (J.Two. : p. 49).

---

<sup>1531</sup> « The two opposite tropes, metaphor and metonymy, present the most condensed expression of two basic modes of relation : the internal relation of similarity (and contrast) underlies the metaphor ; the external relation of contiguity (and remoteness) determines the metonymy.

Language in its various aspects deals with both modes of relation. Whether messages are exchanged or communication proceeds unilaterally from the addresser to the addressee, there must be some kind of contiguity between the participants of any speech event to assure the transmission of the message. The separation in space, and often in time, between two individuals, the addresser and the addressee, is bridged by an internal relation : there must be a certain equivalence between the symbols used by the addresser and those known and interpreted by the addressee. Without such an equivalence the message is fruitless – even when it reaches the receiver, it does not affect him.

If I say “he did”, then in order to grasp this message you must know the meanings of *he* and of *did* ; you must know and understand the English lexical units, their grammatical form (for instance *did* in contradistinction to *does*) and also the syntactical rules of their combination (*he did* in contradistinction to *did he*). Briefly, you must have a common code with the addresser, so that when listening to his message you can identify its constituents with the corresponding code units. We may, then, define the addresser as an encoder and the addressee as a decoder.

However, it is not enough to know the code in order to grasp the message. When I say “he did”, you may be familiar with the words *he* and *did* and with the rules of word order, and you will then realize that I speak about some man who performed some action, but in order to learn who this person is and what the action is which is performed, you need to know the context, verbalized or non-verbalized, but verbalizable. Here we again enter the field of contiguity. The components of any message are necessarily linked with the code by an internal relation of equivalence and with the context by an external relation of contiguity. » (J.Aph. : p. 232-233).

<sup>1532</sup> « The constituents of any message are necessarily linked with the code by an internal relation and with the message by an external relation. Language in its various aspects deals with both modes of relation. Whether messages are exchanged or communication proceeds unilaterally from the addresser to the addressee, there must be some kind of contiguity between the participants of any speech event to assure the transmission of the

Cette complexité des notions de similarité et de contiguïté n'est pas étrangère à la spécificité du mode jakobsonien d'intégration du syntagmatique à la langue. Dans « Aphasia as a Linguistic Topic » sont mentionnés trois types de constituants du code : les « unités lexicales », leurs « formes grammaticales » et les « règles syntaxiques de leurs combinaisons ». De fait, si toute unité d'un message est dans une relation de contiguïté avec son contexte, elle implique également, en elle-même, une relation de contiguïté interne au code, et sous-jacente, en particulier, à la combinaison. L'argumentation de « Aphasia as a Linguistic Topic » met en valeur les notions de similarité et de contiguïté. Il y est également question, cependant, de sélection et de combinaison :

« Des deux libertés relatives du locuteur – sélection libre des mots et combinaison libre de ceux-ci dans les contextes de grande taille –, la première est limitée en cas de trouble de la similarité, et la dernière l'est en cas de trouble de la contiguïté, où la phrase et l'énoncé entier tendent à se réduire à une phrase d'un mot et à un énoncé d'une phrase<sup>1533</sup>. » (J.Aph. : p. 114).

De fait, comme nous l'avons vu ci-dessus, la sélection repose sur la similarité tandis que la combinaison repose sur la contiguïté, et c'est pourquoi les troubles de la similarité et de la contiguïté impliquent respectivement des troubles de la sélection et de la combinaison. Les choses sont cependant présentées de manière un peu différente dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances », où Jakobson parle tout d'abord, au lieu de troubles de la similarité et de la contiguïté, de troubles de la sélection et de la combinaison :

« Il est clair que les troubles de la parole peuvent affecter à des degrés divers la capacité qu'a l'individu de combiner et sélectionner les unités linguistiques et, en fait, la question de savoir laquelle de ces deux opérations est principalement touchée, s'avère d'une grande portée pour la description, l'analyse et la classification des différentes formes d'aphasie. Cette dichotomie est peut-être même plus suggestive encore que la distinction classique (qui n'est pas abordée dans cet article) entre aphasie d'*émission* et de *réception*, qui indique laquelle des deux fonctions dans les échanges de parole, celle de l'encodage ou du décodage des messages verbaux, est particulièrement affectée.

Head a essayé de classer les cas d'aphasie en groupes définis, et à chacune de ces variétés, il a assigné "un nom choisi pour marquer la déficience la plus saillante dans le maniement et la compréhension des mots et des phrases" (p. 142). En suivant cette voie, nous distinguons deux types fondamentaux d'aphasie – selon que la carence principale réside dans la sélection et la substitution, la combinaison et la contexture demeurant relativement stables ; ou que, au contraire, elle réside dans la combinaison et la

---

message. The separation in space, and often in time, between two individuals, the addresser and the addressee, is bridged by an internal relation : there must be a certain equivalence between the symbols used by the addresser and those known and interpreted by the addressee. Without such an equivalence the message is fruitless : even when it reaches the receiver it does not affect him. » (J.Two. : p. 244).

<sup>1533</sup> « Of the two relative freedoms of the speaker – free selection of words and their free combination into larger contexts – the former is limited in cases of similarity disorder, and the latter in cases of contiguity disorder, in which the sentence and the entire utterance tend to be reduced to a one-word sentence and to a one-sentence utterance. » (J.Aph. : p. 236).

contexture avec une conservation relative des opérations de sélection et de substitution normales<sup>1534</sup>. » (J.Two. : p. 49-50).

Sont de même évoquées, en conclusion, des altérations des facultés de sélection et de substitution ou de combinaison et de contexture :

« Les variétés d'aphasie sont nombreuses et diverses, mais toutes oscillent entre les deux types polaires que nous venons de décrire. Toute forme de trouble aphasique consiste en quelque altération, plus ou moins grave, soit de la faculté de sélection et de substitution, soit de celle de combinaison et de contexture. La première affection comporte une détérioration des opérations métalinguistiques, tandis que la seconde altère le pouvoir de maintenir la hiérarchie des unités linguistiques. La relation de similarité est supprimée dans le premier type, et celle de contiguïté dans le second. La métaphore devient impossible dans le trouble de la similarité et la métonymie dans le trouble de la contiguïté<sup>1535</sup>. » (J.Two. : p. 61).

Les deux sections du texte où sont décrits les deux types d'aphasie sont cependant intitulées « Le trouble de la similarité<sup>1536</sup> » (J.Two. : p. 49) et « Le trouble de la contiguïté<sup>1537</sup> » (J.Two. : p. 56). On retrouve la même hésitation dans « Linguistic Types of Aphasia » (1963), où Jakobson évoque tout d'abord une détérioration des relations de similarité et de contiguïté, à laquelle il subordonne celle des opérations de sélection et de combinaison :

« L'occurrence fréquente de types polaires purs est indéniable, et ces dichotomies fondamentales nous mettent à même de classer les détériorations aphasiques<sup>1538</sup>. Il y a

---

<sup>1534</sup> « It is clear that speech disturbances may affect in varying degrees the individual's capacity for combination and selection of linguistic units, and indeed the question of which of these two operations is chiefly impaired proves to be of far-reaching significance in describing, analyzing, and classifying the diverse forms of aphasia. This dichotomy is perhaps even more suggestive than the classical distinction (not discussed in this paper) between *emissive* and *receptive* aphasia, indicating which of the two functions in speech exchange, the encoding or the decoding of verbal messages, is particularly affected.

Head attempted to classify cases of aphasia into definite groups, and to each of these varieties he assigned "a name chosen to signify the most salient defect in the management and comprehension of words and phrases" (p. 412). Following this device, we distinguish two basic types of aphasia – depending on whether the major deficiency lies in selection and substitution, with relative stability of combination and contexture ; or conversely, in combination and contexture, with relative retention of normal selection and substitution. » (J.Two : p. 244-245).

<sup>1535</sup> « The varieties of aphasia are numerous and diverse, but all of them lie between the two polar types just described. Every form of aphasic disturbance consists in some impairment, more or less severe, either of the faculty for selection and substitution or for combination and contexture. The former affliction involves a deterioration of metalinguistic operations, while the latter damages the capacity for maintaining the hierarchy of linguistic units. The relation of similarity is suppressed in the former, the relation of contiguity in the latter type of aphasia. Metaphor is alien to the similarity disorder, and metonymy to the contiguity disorder. » (J.Two : p. 254).

<sup>1536</sup> « Similarity disorder » (J.Two. : p. 244).

<sup>1537</sup> « Contiguity disorder » (J.Two. : p. 250).

<sup>1538</sup> On lit de même dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » (1971-1975) : « Premièrement, un zoologiste ne saurait aborder l'étude de la différence entre les plantes et les animaux par l'examen des espèces de transition, comme les coraux ou les éponges. Pour étudier les sexes, commence-t-on par concentrer son attention sur les hermaphrodites ? Il existe naturellement de nombreux cas d'aphasies hybrides, complexes, mixtes, mais nous connaissons l'existence de types nettement polarisés, et ce sont ces cas clairement distincts, ces cas pour ainsi dire "purs", comme les appellent les neurologues, qui doivent être à la base de notre étude et classification

plusieurs années, j'ai eu l'occasion de discuter en détail une de ces dichotomies (Jakobson, 1956). Deux facteurs distincts, la sélection et la combinaison, jouent un rôle essentiel dans tout événement langagier. Supposons par exemple que je veuille dire quelque chose concernant mon père. Il me faut opérer le choix, conscient ou subconscient, de l'un des termes possibles : *père, parent, papa, dad, daddy*. Ensuite, si je veux dire qu'il est mal en point, de nouveau, je sélectionne l'un des mots – ou expressions – appropriées : *malade, indisposé, en mauvaise santé, pas bien, très bas*. Les sélections sont l'un des aspects d'un événement de nature double, dont l'autre aspect est la combinaison des deux entités verbales choisies : *Papa est malade*. Les entités parmi lesquelles nous opérons notre sélection sont mutuellement reliées suivant les formes et les degrés variés que peut prendre la similarité, suivant toutes ses variétés : la similitude, l'équivalence, la ressemblance, l'«être comme», l'analogie, différents degrés de spécification, le contraste. Contrairement à la sélection, fondée sur une relation interne, la combinaison implique, sous ses différentes formes et degrés, la relation externe de contiguïté : voisinage, proximité et éloignement ; subordination et coordination.

Une réinterprétation linguistique des cas fortement bigarrés décrits dans la littérature multilingue consacrée à l'aphasie, et aussi bien des observations que j'ai faites sur des aphasiques de différentes langues, m'ont convaincu que nous avons affaire à deux types fondamentaux. Ou bien la relation interne de similarité et, partant, la capacité à la sélection, est détériorée, ou bien, inversement, la relation externe de contiguïté, la capacité à la combinaison, donc, semble affectée<sup>1539</sup>. » (J.Lin. : p. 159-160)

mais donne la primauté, dans la conclusion de son développement, à la distinction sélection/combinaison :

« Ainsi donc trois dichotomies sous-tendent les six types cardinaux d'aphasie : a) la *combinaison*, laquelle implique la contiguïté et affecte en premier lieu l'encodage, opposée à la *sélection*, laquelle implique la similarité et affecte en premier lieu le décodage ; b) la *successivité*, opposée à la *simultanéité* ; c) la *désintégration*, opposée à la

---

des aphasiques, et guider, ensuite, nos recherches sur les cas limitrophes, quelle que soit leur fréquence. » (J.Dis. : p. 16) [« First, a zoologist would not begin to study the difference between plants and animals by examining such transitional species as sponges and corals. One would hardly begin to study sexes by concentrating one's attention on hermaphrodites. Of course there are many hybrid, complex, mixed cases of aphasia, but we are unaware of the existence of clearly polarized types, and these strictly distinct, so to say, "pure" cases, as neurologists call them, should underlie our study and classification of aphasics and subsequently guide us also in our inquiry into borderline occurrences, whatever their frequency may be. » (J.Dis. : p. 133)].

<sup>1539</sup> « The frequent occurrence of pure polar types cannot be denied ; these fundamental dichotomies enable us to classify the aphasic impairments. Several years ago I had the opportunity to discuss one of them in detail (see above, p. 239ff.). Two different factors, selection and combination, play an essential role in any speech event. If, for instance, I intend to tell something about my father, I have to make a conscious or subconscious choice of one of the possible terms – father, parent, papa, dad, daddy ; then, if I want to say that he is in bad shape, again I select one of the suitable words : ill, sick, indisposed, not healthy, ailing. Selections are one aspect of the twofold event, and the combination of the two selected verbal entities, "Father is sick", is its other aspect. The entities among which we make our selection are mutually connected by various forms and degrees of similarity in all its varieties : likeness, similitude, equivalence, resemblance, analogy, diverse grades of specification, contrast. Contrary to selection, which is based on an internal relation, combination involves the external relation of contiguity in its various forms and degrees : neighborhood, proximity, and remoteness, subordination and coordination.

A linguistic reinterpretation of the varied cases described in the multilingual literature on aphasia, as well as observations made by myself on aphasics of different languages, made it clear to me that we have to deal with two basic types of aphasia. Either the internal relation of similarity and correspondingly the selective ability is impaired or, conversely, the external relation of contiguity and, hence, the capacity of combination appears to be affected. » (J.Lin. : p. 308-309).

*limitation*. Les types afférent et amnestique ne participent pas de cette dernière dichotomie<sup>1540</sup>. » (J.Lin. : p. 171).

Dans « Toward a Linguistic Classification of Linguistic Impairments » (1963), la conclusion évoque prioritairement la dichotomie similarité/contiguïté, mais celle-ci est donnée comme traduisible en termes d'encodage et de décodage, notions qui, comme nous le verrons dans un instant, impliquent avant tout le couple sélection/combinaison :

« Ce bref exposé vise, d'une part, à indiquer les symptômes verbaux spécifiques qui distinguent les six types d'aphasie esquissés dans les ouvrages de Luria (1947, 1962) et, d'autre part, à retracer d'un point de vue strictement linguistique les interrelations de ces six types. Trois dichotomies se sont trouvées être sous-jacentes aux six types de détériorations aphasiques (voir figure 6<sup>1541</sup>). Le discours dénué de toute fonction cognitive et réduit à de pures exclamations ou interjections émotives est exclu du champ de cet aperçu.

Trois types d'aphasie – intitulés efférent, dynamique et afférent – se caractérisent par des troubles de la *contiguïté*, avec détérioration du contexte ; tandis que les trois autres types – sensoriel, sémantique et amnestique, suivant la nomenclature de Luria – révèlent des troubles de la *similarité* avec dérangement du code. Considérés en termes de comportement verbal, ces deux mêmes groupes s'opposent entre eux comme perturbations d'*encodage* à perturbations de *décodage*.

Dans les trois types de troubles de la contiguïté, la capacité à combiner et à intégrer est détériorée [...] Dans les trois types de troubles de la similarité, la capacité à sélectionner et à identifier est affectée<sup>1542</sup>. » (J.TAI : p. 148-149).

On lit enfin dans les *Dialogues* :

« Ainsi j'accumulai mes connaissances, ayant pris le parti de comparer ces deux tropes radicalement opposés – la métonymie et la métaphore –, qui sont des transformations artistiques, l'une de la contiguïté, l'autre de la similitude et que les diverses formes de l'art organisent et mettent différemment en rapport. Au début des années cinquante, alors que je vouais mon temps à déterminer les syndromes linguistiques des diverses formes de l'aphasie, c'est-à-dire des différentes destructions du langage dues aux lésions cervicales, je découvris tout à coup que les deux types principaux d'aphasie consistaient l'un en un trouble plus ou moins grand des associations par similitude, et l'autre en un trouble, à

---

<sup>1540</sup> « Thus three dichotomies underlie the six cardinal types of aphasia : (a) combination, which implies contiguity and affects primarily encodement *versus* selection, which implies similarity and affects primarily decodement ; (b) successivity *versus* simultaneity ; and (c) disintegration *versus* limitation. The afferent and amnesic types do not take part in the latter dichotomy. » (J.Lin. : p. 317). Nous reviendrons ci-dessous sur les autres dichotomies.

<sup>1541</sup> Où ne figure précisément que la distinction encodage/décodage. Voir J.TAI : p. 148 [p. 300].

<sup>1542</sup> « These brief remarks aim, on the one hand, to indicate the specific verbal symptoms which distinguish the six types of aphasia outlined in Luria's books (1947, 1962) and, on the other hand, to retrace the interrelation of these six types from a strictly linguistic point of view. Three dichotomies have been found to underlie the six types of aphasic impairments (see Fig. 1). Speech devoid of any cognitive function and reduced to mere emotive, interjectional exclamations remains out of the scope of this survey.

Three types of aphasia – the so-called efferent, dynamic and afferent types – are characterized by *contiguity* disorders with a deterioration of the context ; the three other types – in Luria's nomenclature, the sensory, semantic and amnesic – display *similarity* disorders with damage to the code. The same two groups, viewed in terms of verbal behavior, are opposed to each other as *encoding* and *decoding* disturbances.

In all three types of contiguity disorders, the ability to combine and integrate is impaired [...] In the three types of similarity disorders, the ability to select and identify is affected » (J.TAI : p. 300-301).

différents degrés, des associations par contiguïté. Chez les uns, ce sont les enchaînements métaphoriques du langage qui se détériorent et chez les autres, les enchaînements métonymiques, cependant que des deux opérations fondamentales du langage, c'est la sélection (l'axe paradigmatique) qui souffre dans le premier cas et la combinaison (l'axe syntagmatique) dans le second. Le premier type d'anomalie se manifeste avant tout dans le procès de la perception – dans l'activité de décodage du récepteur, et le second dans l'émission – dans la codification du message par l'émetteur. Cette réinterprétation de la distinction traditionnelle entre l'aphasie dite sensorielle et l'aphasie dite motrice me conduisit par la suite à toutes sortes de recherches et de conclusions. Elle donna naturellement lieu, tout d'abord, à une classification plus articulée et plus précise des syndromes linguistiques de l'aphasie. » (J.Dial. : p. 127).

Concernant le classement des troubles aphasiques, Jakobson semble donc hésiter entre deux appréhensions de la distinction similarité/contiguïté, qu'il subordonne parfois à la distinction sélection/combinaison, dont elle ne serait qu'une implication, mais qui, par ailleurs, définit deux types de troubles dont les détériorations de la sélection et de la combinaison apparaissent alors inversement comme des manifestations privilégiées, mais subordonnées. C'est là, comme nous allons le voir, un indice de la profonde dissymétrie qui marque la distinction entre troubles de la similarité (de la sélection) et troubles de la contiguïté (de la combinaison) et où se joue le recouvrement du dédoublement de la dualité syntagmatique/paradigmatique que nous évoquions ci-dessus. La distinction sélection/combinaison permet d'articuler les deux distinctions sensoriel/moteur – laissée de côté, comme nous l'avons vu, dans « Aphasia as a Linguistic Topic » et « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » – et troubles de la similarité (de la sélection)/troubles de la contiguïté (de la combinaison). On lit ainsi dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » (1963) :

« Il y a deux opérations fondamentales, sous-jacentes au comportement verbal : la *sélection* et la *combinaison*. Dans son *Aperçu de la science du langage*, publié il y a quatre-vingts ans mais toujours capital, Kruszewski relie ces deux opérations à deux modèles de relation : il fonde la sélection sur la similarité, la combinaison sur la contiguïté<sup>1543</sup>. Mes tentatives visant à explorer ce caractère bi-polaire du langage et à l'appliquer à l'étude de l'aphasie en distinguant deux types de détériorations, dénommés "troubles de la similarité" et "troubles de la contiguïté" (Jakobson et Halle, 1956), ont rencontré une réponse encourageante chez les spécialistes du diagnostic et du traitement des aphasies. En retour, leur discussion de cette dichotomie m'a contraint de reconnaître à cette division de l'aphasie en troubles de la similarité et de la contiguïté une liaison étroite avec la dichotomie classique sensoriel-moteur<sup>1544</sup>. » (J.TAI : p. 137)

---

<sup>1543</sup> Il y a là, semble-t-il, si l'on se limite aux seuls textes publiés dans *Writings in General Linguistics*, une lecture projective des textes de Kruszewski, qui ne fait pas fonctionner de distinction sélection/combinaison. Voir ci-dessus et ci-dessous la note 1605.

<sup>1544</sup> « Two fundamental operations underlie our verbal behavior : *selection* and *combination*. Kruszewski's *Outline of the Science of Language*, printed eighty years ago (1883) but still vital, connects these two operations with two models of relationship : selection is based on similarity, and combination on contiguity. My attempt to explore this twofold character of language and to apply it to the study of aphasia by delimiting two kinds of impairments, termed "similarity disorder" and "contiguity disorder" (Jakobson and Halle, 1956), met with an encouraging response from specialists in the diagnosis and treatment of aphasia. In turn, their discussion of this

et de même dans « Linguistic Types of Aphasia » (1963), cette fois cependant en termes de distinction sélection/combinaison :

« C'est après publication de mes premiers aperçus concernant cette dichotomie jusqu'alors passée sous silence (Jakobson, 1955 et 1956) que j'ai eu le bonheur de trouver le soutien et l'approbation d'experts dans le domaine de l'aphasie aussi notables que Luria – de Moscou – (1959b ; 1962) ; Wepman (Fillenbaum, Jones, Wepman, 1961 ; Osgood, Miron, 1963) et Goodglass (Goodglass, Hunt, 1958 ; Goodglass, Mayer, 1958 ; Goodglass, Berks, 1960) dans ce pays-ci. Leurs observations, ainsi que des études plus anciennes, celles de Goldstein particulièrement (1948), m'ont incité à examiner puis à faire remarquer la relation très étroite existant entre la dichotomie sélection-combinaison et la discrimination traditionnelle entre les deux types d'aphasie connus sous les appellations quelque peu trompeuses d'aphasie "sensorielle" et d'aphasie "motrice"<sup>1545</sup>. » (J.Lin. : p. 160).

Jakobson substitue tout d'abord les termes de décodage et d'encodage à ceux de sensoriel et de moteur :

« Avant de discuter l'unité indissoluble des deux divisions, laquelle demande explication, donnons un exemple de leur corrélation linguistique. Nous savons tous combien les termes d'aphasie "motrice" et "sensorielle" sont inexacts, superficiels, limités à un seul aspect des choses. Toutefois, s'il est possible de décrire sans ambiguïté le syndrome caractéristique d'un type donné d'aphasie, une nomenclature purement conventionnelle est sans danger, tant que nous gardons à l'esprit le fait qu'il n'y a là que convention. Plusieurs terminologies de remplacement ont été proposées. Les mots "expression" et "impression" véhiculent trop de significations diverses ; en linguistique tout particulièrement, ils s'emploient dans des acceptions totalement différentes. Les étiquettes "émission" – "réception" sont plus claires ; mais il serait difficile de ranger sous la dénomination d'aphasie d'émission l'importante conséquence de l'aphasie motrice classique qu'est la détérioration du discours intérieur. Les expressions "troubles de l'encodage" et "troubles du décodage", par contre, désignent avec discernement les types de dommages. [...]

L'aphasie motrice classique (dite de Broca) est la variété fondamentale des troubles de l'encodage ; parallèlement, l'aphasie appelée sensorielle (dite de Wernicke) est la forme fondamentale des troubles du décodage<sup>1546</sup>. » (J.TAI : p. 138).

---

dichotomy has impelled me to recognize that the division of aphasia into similarity and contiguity disorders is closely linked with the classical sensory and motor dichotomy. » (J.TAI : p. 292).

<sup>1545</sup> « After publishing my first outlines of this hitherto overlooked dichotomy (pp. 229ff., 239ff.), I was happy to find support and approval on the part of such experts in the field of aphasia as Luria in Moscow (35, 36), and Wepman (8, 44) and Goodglass (14, 15, 17) in this country. Their observations and also earlier studies, especially Goldstein's, prompted me to examine and point out the very close relationship between the dichotomy of selection and combination and the traditional discrimination between two types of aphasia which were known under the somewhat misleading names of "sensory" and "motor". » (J.Lin. : p. 309).

<sup>1546</sup> « Before discussing the indissoluble unity of the two divisions, which requires an explanation, let us exemplify their linguistic correlation. We all know how inexact, one-sided and superficial the traditional terms "motor" and "sensory" aphasia are. However, if the syndrome characterizing a given type of aphasia can be unambiguously described, purely conventional nomenclature is harmless as long as we are aware that it is nothing but convention. Several terminological substitutes have been proposed. The adjectives "expressive" and "impressive" carry too many meanings ; particularly, in linguistics they are used in a totally different sense. The labels "emissive" – "receptive" are clearer ; yet the impairment of internal speech, an important consequence of

Il s'agit là notamment, comme il apparaît nettement dans le passage correspondant de « Linguistic Types of Aphasia », d'une réinterprétation linguistique de la distinction neurologique traditionnelle :

« Toute terminologie, assurément, est conventionnelle mais, dans le cas qui nous occupe, la nomenclature suscite l'impression, erronée, que tout le problème se ramène à l'endommagement des activités motrices articulatoires ou à celui de l'appareil sensoriel. Le malentendu disparaît dès qu'on substitue au terme "moteur" le terme "encodage" et au terme "sensoriel" le terme "décodage". De cette façon des symptômes occasionnels sont remplacés par des caractéristiques de loin plus essentielles. La différence entre troubles de la combinaison et troubles de la sélection coïncide étroitement avec la différence entre perturbations de l'encodage et du décodage<sup>1547</sup>. » (J.Lin. : p. 160).

A l'illusion d'une activité purement « physiologique » de perception et d'émission, Jakobson oppose la prise en compte de l'aspect linguistique de cette activité, qui implique non des sons, mais des signes, sons pourvus de signification. Jakobson insiste ainsi, également dans « Linguistic Types of Aphasia », sur le caractère phonémique, et non phonétique, des pertes aphasiques relatives au niveau phonologique<sup>1548</sup> :

---

classical motor aphasia, could hardly be subsumed under the name emissive aphasia. The terms "encoding" and "decoding impairments" perspicuously indicate the type of damages. [...]

The classical motor (*alias* Broca's) aphasia is the basic variety of encoding impairments ; correspondingly, the so-called sensory (*alias* Wernicke's) aphasia is the basic form of decoding impairments. » (J.TAI : p. 292-293).

<sup>1547</sup> « Any terminology is conventional but in this case nomenclature creates an erroneous impression, as if the entire problem lay either in the damaged articulatory activities or in the harmed sensory apparatus. This misunderstanding disappears as soon as the term "encoding" is substituted for "motor" and "decoding" for "sensory". In this way occasional symptoms are replaced by far more essential features. The difference between combination and selection disorders closely coincides with the difference between encoding and decoding disturbances. » (J.Lin. : p. 309).

<sup>1548</sup> Mais on lisait déjà dans *Kindersprache, Aphasie eine allgemeine Lautgesetze* : « La pathologie du langage distingue radicalement, d'une part les troubles aphasiques proprement dits, d'autre part les troubles articulatoires dus aux lésions de l'appareil bulbaire efférent (suivant le degré de gravité, on parle de dysarthrie ou anarthrie), les lésions immédiates de l'appareil circulatoire (dyslalie, alalie mécanique), ou encore les défauts auditifs périphériques. Lors des troubles aphasiques, il n'y a lésion ni de l'appareil articulatoire ou des organes auditifs, ni de l'appareil bulbaire "dont dépend la formation des sons". C'est plutôt "quelque chose que l'on a appris, c'est une acquisition mnésique qui se perd". Mais alors, qu'est-ce qui est déterminant dans cette acquisition mnésique ? Ce n'est pas la capacité en elle-même de produire ou de percevoir des sons, qui était surtout importante lorsque, enfants, nous apprenions à parler, mais la valeur distinctive linguistique des sons en question. Il en est de même pour leur perte chez l'aphasique : ce n'est pas l'appauvrissement des sons articulables ou audibles qui importe, mais celle des sons à fonction distinctive. Là réside l'origine véritable des troubles de la production ou de la compréhension des sons. Parfois, l'aphasique est capable d'émettre à l'occasion les sons manquants, lesquels persistent souvent dans ses gestes vocaux, mais cela n'empêche pas qu'il y a perte de la valeur distinctive (phonématique) à l'intérieur des "signes arbitraires du langage". Dans certains cas, cette perte engendre chez le patient des fusions et des intrications des sons entre eux, dans d'autres, leur perte irréversible : le son disparaît sans être remplacé. Dans les deux cas une distinction se perd. » (J.Kin. : p. 35-36) [« Die Sprachpathologie unterscheidet grundsätzlich von den *aphasischen Lautstörungen* die sog. *arthrischen* Läsionen des bulbären Exekutivapparates (je nach ihrem Grade als *Dysarthrie* oder *Anarthrie* bezeichnet) und die unmittelbaren Verstümelungen und Artikulationsorgane (*Dyslalie*, mechanische *Alalie*) bzw. die peripheren Gehördefekte. Bei den *aphasischen Lautstörungen* sind weder die Artikulations- oder Hörorgane an sich geschädigt, noch der bulbäre Apparat, "auf dem die Lautbildung angewiesen ist", sondern "etwas, was wir erlernt haben, ein Gedächtnisbesitz, geht verloren". Aber was ist das Massgebende für diesen mnestischen Besitz ? Wie oben dargelegt, ging es uns als sprechenden Kindern nicht um die Fähigkeit zu einer Lauterzeugung oder -empfindung an sich, sondern um den distinktiven sprachlichen Wert der betreffenden



---

Laute, und demgemäss ist für das Verlernen des Aphasikers nicht die Einschränkung der sprechbaren oder hörbaren Laute wesentlich, sondern die der *funktionsgemäss unterscheidbaren Laute*. Darin besteht, ihrem eigentlichen Ausgangspunkt nach, die Lautfindungs- bzw. Lautverständnisstörung. In mehreren Fällen kann der Aphasische die einschlägigen Laute gelegentlich hervorbringen, auch in den Lautgebärden bleiben sie öfters erhalten, aber ihr distinktiver (phonematischer) Wert in den “willkürlichen Sprachzeichen” ist verloren gegangen, wodurch einerseits Lautverquickungen und -verwechslungen entstehen, andererseits eine vollkommene Unerweckbarkeit dieser Laute beim Kranken (der Laut schwindet ohne Ersatz). In den beiden Fällen unterbleibt eine Distinktion » (J.Kin. : p. 344-345)]. Voir également J.Kin. : p. 38-39 [p. 346-347] puis p. 42-50 [p. 349-355], et notamment : « La surdité aux sons, partielle ou totale, a souvent été appelée “aphasie sensorielle” ; mais elle a de plus été interprétée comme telle ; pourtant, l’origine de ce trouble, ainsi que le démontre en particulier Pierre Marie d’une manière fort convaincante, ne peut être localisée concrètement dans le domaine acoustique : elle appartient à la sphère conceptuelle et “sémiotique”, – c’est “un déficit intellectuel spécialisé pour le langage” selon l’expression du même auteur. Ce n’est donc pas la sensation en elle-même qui est touchée, mais bien sa valeur linguistique. Un malade qui ne comprend plus certains éléments de la langue entendue, mais qui saisit normalement tous les autres stimuli auditifs (ne présentant donc aucune agnosie auditive) ne souffre manifestement d’aucun déficit sensoriel. » (J.Kin. : p. 42-43) [« Die vollständige oder partielle *Lauttaubheit* wurde öfters als “sensorische Aphasie” nicht nur bezeichnet, sondern auch gedeutet ; doch wurzelt das Wesen der Störung, wie besonders Pierre Marie überzeugend darlegt, nicht unmittelbar in der anschaulichen, akustischen, sondern vor allem in der begrifflichen, “semiotischen” Sphäre (“un déficit intellectuel spécialisé pour le langage” nach der Formulierung dieses Forschers). Nicht die Empfindung an und für sich, sondern ihr sprachlicher Wert ist an erster Stelle beeinträchtigt. Bei einem Kranken, der gewisse Elemente der gehörten Sprache nicht zu erfassen vermag, aber dabei alle übrigen Gehörreize normal wahrnimmt (also an keiner auditiven Agnosie leidet), kann es sich nicht um einen sensorischen Defekt handeln. » (J.Kin. : p. 349-350)], « On a souligné à juste titre que l’accomplissement d’un acte n’est rendu possible qu’en reliant la kinesthésie des membres avec le reste de l’acquis mnésique, et ne repose pas sur la simple jonction d’éléments purement kinesthésiques (cf. Isserlin, 1929, p. 188). Il faudrait ajouter que, dans le cas du son du langage, c’est le contenu avec sa valeur sémiotique qui prédomine sur les éléments acoustiques et kinesthésiques – ceux-ci régis par ceux-là – et sur leur conjonction mnésique. Liepmann oppose à la surdité des sons (et à l’aphasie réceptive en général) en tant qu’“agnosie des signes conventionnels et des symboles linguistiques”, les agnosies au sens étroit du terme, c’est-à-dire “les troubles touchant toutes les impressions sensorielles qui ne sont pas des symboles” (1909, p. 484). On pourrait de même séparer radicalement l’aphasie des sons (et, en général, l’aphasie d’émission) considérée comme apraxie des signes linguistiques conventionnels, de la véritable apraxie, trouble des mouvements se rapportant aux objets plutôt qu’aux signes. Lorsque les fonctions sémiotiques sont atteintes, les mouvements symboliques peuvent disparaître et laisser intacts les mouvements se rapportant aux objets. L’émission vocale est un mouvement intentionnel dont la fin est la valeur distinctive du son : dès lors que cette activité est privée de son but apparaît l’incapacité, que connaissent bien les pathologistes, d’accomplir un mouvement isolé (en l’occurrence : articuler des sons privés de sens) appris dans le cadre d’une autre activité de caractère complexe (en l’occurrence : articuler des sons significatifs qui permettent de distinguer des mots) (cf. Pick 1931, p. 1441). D’une manière analogue, l’apraxie effectue bien plus aisément les mouvements dont il connaît le but.

L’indépendance des troubles aphasiques par rapport aux apraxies s’explique par la fonction sémiotique des éléments linguistiques » (J.Kin. : p. 46-47) [« Es wird mit Recht betont, dass für den Ablauf jeder Handlung nicht nur die mnestiche Verknüpfung rein kinetischer Elemente, sondern auch die der gliedkinetischen Komplexe mit dem übrigen Gedächtnisbesitz Vorbedingung ist (s. Isserlin 188), und man müsste hinzufügen, es gehe beim Sprachlaut um eine mnestiche Verknüpfung des kinetischen nicht nur mit dem übergeordneten Akustischen, sondern vor allem mit dem Inhaltlichen am Sprachlaute, also mit dem Zeichenhaften, dem die beiden Bestandteile untergeordnet sind. Liepmann setzt der Lauttaubheit (und der rezeptiven Aphasie im allgemeinen) als einer “Agnosie für konventionelle Zeichen, für Sprachsymbole” die Agnosien im engeren Sinne entgegen, d.h. “Störungen für alle Sinneseindrücke, die nicht Symbole sind” (α 484). Man könnte dementsprechend die Lautstummheit (und die emissive Aphasie überhaupt) als Apraxie für konventionelle Sprachzeichen von der eigentlichen Apraxie, d.h. von der Störung für dingliche, nicht zeichenartige Bewegungen, grundsätzlich absondern. Beim Versagen des Zeichnvermögens können jene wegfallen, während diese erhalten bleiben.

Die Lautgebung ist eine intentionsgemässe Bewegung, ihr leitender Zweck ist der distinktive Wert des Lautes, und insofern diese Leistung ihres Zweckes entkleidet wird, ergibt sich die den Pathologen wohlbekannte Unfähigkeit zu einem Teilakt (in unserem Falle – zu einer selbstgenügsamen Lautierung), der im Rahmen einer

« Ici aussi [au niveau phonémique], les combinaisons sont préservées, mais certains de leurs phonèmes sont simplifiés, spécialement ceux qui ne peuvent être prédits à partir de leur environnement. Certaines distinctions phonémiques sont perdues. Pour les linguistes, ce point est clair. En accord avec cette expérience linguistique, Luria fait remarquer à plusieurs reprises (1959b, 1962) que, dans l'aphasie sensorielle, il n'y a perte que sous l'angle de la perception auditive du phonème, et non sous celui de ses réalisations physiques. Malgré quoi, il subsiste parmi les psychologues des sceptiques qui ne voient que des hypothèses risquées dans ces renvois à un effondrement d'une partie de la perception phonémique. Pourtant, sans cette hypothèse, on ne pourrait expliquer pourquoi dans une langue comme le tchèque ou le hongrois, où le contraste des voyelles longues et brèves joue un grand rôle dans les positions accentuées aussi bien que dans les positions non accentuées, un aphasique sensoriel peut éventuellement perdre la capacité de distinguer les voyelles longues et brèves, que ce soit à l'audition ou dans son propre discours. Il ne s'agit absolument pas d'une incapacité à entendre ou à articuler des voyelles de durée relativement longues ou brèves ; ce qui est perdu, c'est la valeur sémantique distinctive de la différence entre les signaux longs et brefs dans le code phonémique<sup>1549</sup>. » (J.Lin. : p. 163-164).

L'opposition apparaît explicitement dans la discussion qui suivit la communication<sup>1550</sup> :

« In Czech – I borrow an example from the valuable study of the Prague expert on aphasia, A. Pick (46) – “drāha”, with the length of the first vowel, means “road”; drahā”, with the length of the second vowel, means “dear” (feminine). The difference between long and short vowels is one of the basic distinctive features in the prosodic structure of Czech or Hungarian, but the distinctive role of this difference can be lost in the language of a native aphasic, and both quoted words become homonyms, although the ability to pronounce vowels of longer and shorter duration and to perceive their acoustical difference may be preserved. The Oslo psychiatrist Monrad-Krohn (42) describes the case of a Norwegian woman who during an air attack was wounded in the brain, incurring a very limited aphasia : she lost the ability to distinguish, both when listening and when speaking, the two word intonations which play a significant phonemic role in the Norwegian language. The fact that Norwegian intonations differentiate meanings of words precludes their use for emotive variations of sentences ; in German, however, where intonational differences are not utilized for the distinction of words, they assume an emotive function. As soon as Monrad-Krohn's patient ceased to employ word intonations for phonemic purposes, she shifted to an emotive use of intonations. The results were distressing. When she shopped, the Norwegian did not want to sell her

---

anderen zusammengesetzten Handlung (in unserem Falle - einer sinnbelebten, wortunterscheidenden Lautierung) eingeübt ist (s. Pick ε 1441). In analoger Weise gelingen bei Apraxie die gewohnten Bewegungen am Objekt bedeutend besser als dieselben Handlungen ohne Objekt.

[...] die Selbstständigkeit der aphasischen Störungen gegenüber den Apraxien [findet ihre Erklärung] in der Zeichenfunktion der Sprachelemente » (J.Kin. : p. 353)].

<sup>1549</sup> « Here again the combinations are preserved, but within these combinations some phonemes are simplified, especially those which cannot be predicted from their environment. Certain phonemic distinctions are lost. For linguists this point is clear and, in accord with this linguistic experience, Luria (35, 36) repeatedly points out that in sensory aphasia it is not the physical but the phonemic hearing which is lost. Among psychologists, however, there are still skeptics who see only risky hypotheses in such references to a breakdown in phonemic perception. But without this hypothesis one could not explain why in a language such as Czech or Hungarian, where the contrast of long and short vowels plays a great role both in stressed and unstressed positions, a sensory aphasic may lose the ability to distinguish long and short vowels whether in hearing or in his own speech. There is no question of inability to hear or articulate vowels of longer or shorter duration ; what is lost is the distinctive semantic value of the difference between long and short signals in the phonemic code. » (J.Lin. : p. 311-312).

<sup>1550</sup> Dont seules les deux premières répliques sont données dans la traduction française.

anything, suspecting her of being a German, although in fact she knew no German. What was lost in these cases was not the Czech vocalic length or the Norwegian pitch, but only a certain linguistic function which these features carry in their given languages. It is important to insist on this point because too often an extrinsically acoustic or articulatory interpretation is erroneously substituted for a thoroughly linguistic, phonemic approach. In any given case one must determine what is deficient in the patient's speech – phonemic distinctions or mere variations (contextual or optional) – and, whether there are some corresponding deficits in his perception and reproduction of foreign speech sounds and of nonverbal auditory signals<sup>1551</sup>. » (J.Lin.*SW* : p. 331).

Par ailleurs, l'enjeu de l'analyse jakobsonienne est celui d'une réinterprétation linguistique de ces deux types traditionnels d'aphasie, en termes des axes syntagmatique et paradigmatic qui sont constitutifs de la structure linguistique. Cette analyse élude cependant totalement la question de l'identité<sup>1552</sup> – au sens saussurien – des unités linguistiques. La distinction entre troubles de l'encodage et troubles du décodage est en effet tout à fait parallèle à la double distinction entre troubles de la combinaison et troubles de la sélection et entre troubles de la contiguïté et troubles de la similarité qui implique une indépendance des deux axes syntagmatique et paradigmatic, définitoires de deux opérations distinctes et indépendantes l'une de l'autre. Cette indépendance apparaît de manière très nette dans l'exposé de la solidarité des deux classifications traditionnelle (sensoriel/moteur ou décodage/encodage) et jakobsonienne (similarité/contiguïté, sélection/comboinaison) des troubles aphasiques, qu'il s'agisse de celui de « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » :

« La dichotomie perturbations de l'encodage et du décodage trouve son expression la plus typique dans les syndromes divergents, bi-polaires, pourrait-on dire, des aphasies

---

<sup>1551</sup> « En tchèque – j'emprunte un exemple à la précieuse étude du spécialiste pragois de l'aphasie, A. Pick (46) – “drāha”, avec la longueur de la première voyelle, signifie “route” ; “drahā”, avec la longueur de la seconde voyelle, signifie “chère”. La différence entre voyelles brèves et longues est un des traits distinctifs fondamentaux de la structure prosodique du tchèque ou du hongrois, mais le rôle distinctif de cette différence peut être perdu dans le langage d'un aphasique natif, et les deux mots cités devenir homonymes, bien que la capacité de prononcer des voyelles de durée plus longue ou plus brève et de percevoir leur différence acoustique puisse être préservée. Le psychiatre d'Oslo Monrad-Krohn (42) décrit le cas d'une femme norvégienne qui avait été blessée au cerveau durant une attaque aérienne, contractant une aphasie très limitée : elle perdit la capacité de distinguer, que ce soit en écoutant ou en parlant, les deux intonations de mot qui jouent un rôle phonémique significatif dans la langue norvégienne. Le fait que les intonations norvégiennes différencient les significations des mots exclut leur utilisation pour des variations émotives de phrases ; en allemand, cependant, où les différences d'intonation ne sont pas utilisées pour la distinction des mots, elles assument une fonction émotive. Aussitôt que la patiente de Monrad-Krohn eut cessé d'employer des intonations de mot à des fins phonémiques, elle passa à un usage émotif des intonations. Le résultat fut pénible. Quand elle faisait des courses, les norvégiens ne voulaient rien lui vendre, la suspectant d'être une allemande, alors qu'en fait elle ne connaissait pas l'allemand. Ce qui était perdu dans ces cas n'était pas la longueur vocalique tchèque, ou le ton norvégien, mais seulement une certaine fonction linguistique que portent ces traits dans les langues en question. Il est important d'insister sur ce point parce que trop souvent une interprétation extrinsèquement acoustique ou articulaire est erronément substituée à une approche absolument phonémique, linguistique. Dans tous les cas donnés on doit déterminer ce qui est déficient dans le discours du patient – des distinctions phonémiques ou de simples variations (contextuelles ou optionnelles) – et si il y a des déficits correspondants dans sa perception et dans sa reproduction de sons du langage étrangers et de signaux auditifs non verbaux. »

<sup>1552</sup> Elle est traitée, comme nous le verrons ci-dessous, en termes de métalangage, c'est-à-dire de rapports entre unités préexistantes.

efférentes et sensorielles. En même temps, ces deux syndromes manifestent clairement le contraste entre troubles de la contiguïté et de la similarité. L'unité indissoluble de ces deux divisions demande explication. On peut se demander pourquoi le contexte est détérioré dans les troubles de l'encodage tout en restant intact dans les troubles du décodage, et pourquoi, d'autre part, les constituants autonomes restés intacts dans les troubles de l'encodage sont détériorés dans ceux du décodage – où aucun constituant autonome ne survit. La réponse réside dans le fait que les processus d'encodage et de décodage présentent, sous l'angle de l'ordre des processus, une différence capitale. L'encodage commence par la sélection des constituants qui, ensuite, seront combinés et intégrés dans un contexte. La sélection est l'antécédent, l'élaboration d'un contexte est le conséquent, le but de l'encodeur. Pour le décodeur, l'ordre est inversé. Il est d'abord confronté au contexte, et c'est ensuite qu'il doit détecter ses constituants ; la combinaison est l'antécédent, la sélection, le conséquent, c'est-à-dire le but immédiat du processus de décodage. L'encodeur commence par une opération analytique, suivie de synthèse ; le décodeur reçoit les données toutes synthétisées et procède alors à leur analyse. Dans les troubles aphasiques, le conséquent est détérioré, alors que l'antécédent reste intact ; la combinaison, par conséquent, est déficiente dans les aphasies d'encodage, la sélection, dans les aphasies de décodage (voir tableau I).

Les relations de similarité sont sous-jacentes à l'opération de sélection, alors que la combinaison est fondée sur la contiguïté. Ainsi, la différence entre troubles de l'encodage et du décodage fusionne-t-elle avec la dichotomie troubles de contiguïté-troubles de similarité. La différence entre processus d'encodage et de décodage, ou, pour parler comme Hippocrate, entre les rôles respectifs du cerveau en tant que "messenger" du locuteur et "interprète" de l'auditeur (cf. Penfield et Roberts, 1959, p. 7), joue un rôle énorme dans les troubles du langage, et donne naissance à deux types radicalement divergents de syndromes, comportant soit des troubles de la similarité, soit des troubles de la contiguïté<sup>1553</sup>. » (J.TAI : p. 142-143)

ou de celui de « Linguistic Types of Aphasia » :

« Revenons maintenant au problème de savoir pourquoi les troubles de la combinaison qui entravent la construction d'un contexte et tout acte d'intégration affectent en premier

---

<sup>1553</sup> « The dichotomy of encoding and decoding disturbances finds its most typical expression in the divergent or, one might say, polar syndromes of efferent and sensory aphasia. At the same time these two syndromes clearly demonstrate the contrast between contiguity and similarity disorders. The indissoluble unity of the two divisions requires explanation. We can ask why the context is impaired in encoding disorders although it is retained intact in decoding disorders and why, on the other hand, those autonomous constituents which remain intact in encoding disorders are impaired in decoding disorders, where no autonomous constituents survive. The answer lies in the fact that the encoding and decoding processes present a cardinal difference in ordering. Encoding starts with the selection of constituents which are to be combined and integrated into a context. Selection is the antecedent, whereas building up the context is the subsequent or the aim of the encoder. For the decoder this order is inverted. First the decoder is faced with the context, second, he must detect its constituents ; combination is the antecedent, selection is the consequent, that is, the ultimate aim of the decoding process. The encoder begins with an analytic operation which is followed by synthesis ; the decoder receives the synthesized data and proceeds to their analysis. In aphasic disorders the consequent is impaired, while the antecedent remains intact ; combination, therefore, is deficient in the encoding types of aphasia, and selection in the decoding types. (See Table I.)

Similarity relations underlie the selective operation, whereas combination is based on contiguity. Thus, the difference between encoding and decoding troubles merges with the dichotomy of contiguity and similarity disorders. The difference between the encoding and decoding processes or, in terms of Hippocrates, between the brain's function as the speaker's "messenger" and as the listener's "interpreter" (see Penfield and Roberts, 1959, p. 7), plays a tremendous role in the disorders of language and gives rise to thoroughly divergent types of syndromes, involving either similarity disorders or contiguity disorders. » (J.TAI : p. 296).

chef l'activité d'encodage du patient, alors que les troubles de la sélection frappent spécialement l'activité de décodage. Cette corrélation, arbitraire à première vue, est en réalité parfaitement fondée. Un psychologue comme le docteur Osgood n'aura même pas besoin d'autres explications, lui qui a tracé la distinction capitale entre les capacités d'intégration et les capacités de représentation (1957).

Dans le processus d'encodage, les détériorations affectent le contexte plutôt que ses constituants, la relation inverse s'observant dans le processus de décodage. Pourquoi les constituants sont-ils intacts dans l'encodage ? Parce que le locuteur opère la sélection des éléments avant de les combiner en un tout. Cette construction du contexte, en tant qu'étape seconde, dérivée, est plus sujette à dislocation, tandis que ses constituants sont beaucoup plus viables. C'est pourquoi le processus d'encodage succombe le plus souvent aux troubles de la combinaison. Dans les opérations de décodage, c'est l'ensemble qui est à saisir, en premier lieu ; là réside la grande différence entre l'attitude des auditeurs et celle des locuteurs. Le décodeur est, dans une mesure beaucoup plus grande que l'encodeur, un probabiliste. Ainsi, par exemple, il n'y a pas d'homonymes pour le locuteur : quand il dit *banc*, il sait parfaitement s'il veut dire "siège" ou "poissons", alors que l'auditeur, tant que le contexte ne lui vient pas en aide, est aux prises avec l'homonyme et doit recourir à un test de probabilité. L'identification des constituants est pour lui la seconde étape, qui peut se définir comme identification de l'auditeur au locuteur : la synthèse séquentielle cède le pas à une synthèse simultanée, et les séquences se transforment en blocs, comme dirait George Miller (1956). Tout naturellement, le conséquent est plus ébranlable que l'antécédent. C'est pourquoi le processus de décodage est particulièrement vulnérable aux troubles de la sélection<sup>1554</sup>. » (J.Lin. : p. 165-166).

Or, s'il semble possible de concevoir une sélection sans combinaison, l'inverse paraît difficile. De même, l'opposition entre synthèse et analyse ne rend pas compte du fait que l'analyse implique nécessairement la possibilité d'identifier les constituants, de sorte que l'analyse constitutive du décodage, dont l'objectif est une « opération strictement distinctive et sélective », c'est-à-dire l'identification des constituants :

« La différence essentielle entre les opérations d'encodage et de décodage dans le comportement verbal est clairement attestée par la typologie des troubles aphasiques, et notamment par la différence frappante entre les dégradations dites de la motricité,

---

<sup>1554</sup> « Now let us go back to the question of why the combination disturbances which hamper the construction of a context and any act of integration affect primarily the encoding activity of the patient, whereas selection disturbances strike especially the decoding activity. Both connections, which at first glance seem arbitrary, are in reality well founded. No further explanations are needed for a psychologist like Dr. Osgood, who has traced the cardinal difference between the integrating and representational capacities.

In the process of encoding, impairments affect the context rather than its constituents, whereas the decoding process presents the inverse relation. Why are the constituents intact in the encoding ? Because the speaker makes the selection of the elements before combining them into a whole. The secondary stage, the building of a context, is more susceptible to disruption, while its constituents are much more viable. Therefore, the encoding process succumbs most often to combination disturbances. In decoding operations we have first to grasp the whole : here lies the greater difference between the attitude of listeners and of speakers. The decoder is a probabilist to a much greater extent than the encoder. Thus there are no homonyms for the speaker ; when he says "bank" he knows perfectly whether he is speaking about the shore of a river or a financial establishment, whereas the listener, as long as he is not helped by the context, struggles with homonymy and has to use a probability test. The identification of the constituents is the second stage, which can be characterized as a self-identification of the listener with the speaker : the sequential synthesis yields to a simultaneous synthesis, and sequences change, as George Miller would say, into chunks. Naturally, the consequent is shakier than the antecedent and therefore the decoding process is particularly vulnerable to the selection disturbances. » (J.Lin. : p. 312-313).

affectant surtout l'encodage, et les dégradations dites sensorielles, touchant avant tout le décodage. Il est particulièrement significatif que le second type d'aphasie, à l'inverse du premier, se caractérise par la perte de ces éléments syntaxiques, morphologiques, lexicaux et phonologiques qui ne sont pas déterminés par le contexte. En particulier, moins certains composants d'un phonème sont dépendants de leur environnement au même point et aux autres points de la chaîne, plus tôt ils sont sujets à la destruction (cf. Jakobson, *c*). Les troubles du repérage des phonèmes révèlent l'opération strictement distinctive et sélective en tant que premier objectif du processus de décodage<sup>1555</sup>. » (J.Rol. : p. 169-170)

doit nécessairement être suivie d'une synthèse permettant la saisie du message et non de ses seuls constituants, ce à quoi renvoie sans doute Jakobson en parlant de « synthèse simultanée » par opposition à la « synthèse successive » précédente<sup>1556</sup>. L'indépendance entre sélection et combinaison semble ainsi toute relative, et l'on retrouve ici une sorte de démultiplication de la notion jakobsonienne de paradigmatique, répondant au dédoublement du pôle syntagmatique qu'implique l'intégration du syntagmatique à la langue, et dont nous semblait témoigner, ci-dessus, la complexité de la distinction jakobsonienne entre similarité et contiguïté. De même que la contiguïté est à la fois constitutive du message et interne au code, de même l'axe de la sélection doit nécessairement, fût-il détruit, se maintenir comme axe des constituants qui seront combinés. Il est significatif que cet aspect soit recouvert par

---

<sup>1555</sup> « The substantial difference between the encoding and decoding operations in verbal behavior is eloquently documented by the typology of aphasic disorders, and namely by the striking dissimilarity between the so-called motor, predominantly encoding, and the so-called sensory, primarily decoding impairments. It is particularly significant that the latter type of aphasia, in contradistinction to the former type, is characterized by the loss of those syntactical, morphological, lexical, and phonemic elements which are not determined by the context. In particular, the less some components of a phoneme are dependent on their simultaneous and sequential environment, the sooner they are subject to deletion (cf. Jakobson, *d*, *e*). The disturbances in phoneme-finding lay bare the strictly discriminatory selective operation as the immediate aim of the decoding process. » (J.Rol. : p. 707).

<sup>1556</sup> C'est ce que suppose d'ailleurs la notion même d'attitude probabiliste du locuteur, dans la mesure où elle suppose deux phases : sans contexte et avec contexte, ou synthèse séquentielle et synthèse simultanée. Sur cette notion, voir encore dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » : « Les phénomènes fondamentalement différents de l'émission et de la réception ne doivent pas seulement être mis en relation, ils doivent aussi être rigoureusement distingués. Pour reprendre les termes de Charles Sanders Peirce, il y a deux personnages distincts, le *sayer* (le "locuteur") et le *sayee* (l'"allocutaire"). Leurs attitudes envers le code et le message sont tout à fait différentes ; en particulier, seul l'allocutaire doit faire face au problème de l'ambiguïté et spécialement de l'homonymie. Sans l'aide du contexte ou de la situation, lorsqu'il entend la syllabe /ku/ il ne peut savoir s'il s'agit de *cou*, de *coup* ou de *coût*, alors que le locuteur est intérieurement dégagé de l'attitude probabiliste de l'allocutaire, bien qu'il doive évidemment tenir compte de l'attitude de ce dernier et empêcher que certaines homonymies ne viennent l'handicaper. » (J.Dis. : p. 15-16) [« We must not only correlate but also consistently discriminate two basically different phenomena, emission and reception. To use the terms of Charles Sanders Peirce, there are two distinct *dramatis personae* in the "sayer" and the "sayee". Their attitudes toward code and message are quite different, and in particular, ambiguity, especially homonymy, is a problem faced only by the "sayee". Without the help of the context or situation, upon hearing "sun", he does not know whether "sun" or "son" is meant, whereas the "sayer" is innerly free of the "sayee's" probabilistic attitude, although he obviously may take account of the sayee's attitude and prevent some of the latter's homonymic handicaps. » (J.Dis. : p. 132-133)], ainsi que J.Zei. : p. 277-278 et J.LCT : p. 94 [p. 575-576], cités dans le chapitre 3 et, dans « A New Outline of Russian Phonology » (1959), la mention de la « listener's probabilistic attitude to the morphemic content of the phonemic information received » [« l'attitude probabiliste de l'auditeur envers le contenu morphémique de l'information phonémique reçue »] (J.Ou. : p. 534).

l'élaboration jakobsonienne<sup>1557</sup>, recouvrement dont il faut noter qu'il est lié, de manière analogue à ce que nous avons vu ci-dessus concernant la distinction successivité/simultanéité,

---

<sup>1557</sup> Jakobson ne signale quant à lui que la dépendance de l'encodage à l'égard du décodage. On lit ainsi dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » : « Les expressions “troubles de l'encodage” et “troubles du décodage”, par contre, désignent avec discernement les types de dommages. On peut leur ajouter la spécification facultative suivante : “prédominance du trouble d'encodage” ou “prédominance du trouble de décodage” : en effet, les détériorations de l'un des deux processus de codage affectent aussi en général le processus opposé. Ceci est particulièrement vrai du trouble du décodage, qui affecte le processus d'encodage beaucoup plus que les troubles d'encodage n'affectent le processus de décodage. On peut illustrer l'autonomie plus grande du processus de décodage par la maîtrise purement passive qu'a une personne d'une langue étrangère, ou par ce que saisissent du discours adulte les enfants qui ne parlent pas. Les cas pathologiques sont les plus instructifs. Lenneberg (1962) a observé et décrit un petit garçon de huit ans qui avait appris à comprendre le langage malgré une carence, congénitale, de la parole. » (J.TAI : p. 138) [« The terms “encoding” and “decoding impairments” perspicuously indicate the type of damages. They could be used with an optional appendage : “predominantly encoding” and “predominantly decoding”, since impairments in one of the two coding processes generally affect the opposite process also. This is particularly true of decoding impairments, which affect the encoding process much more than *vice versa*. The greater autonomy of the decoding process may be illustrated by a person's purely passive mastery of a foreign language or by the grasping of adult speech by speechless infants. Pathological cases are the most instructive. Lenneberg (1962) observed and described an eight-year-old boy who had learned to understand language despite a congenital inability to produce speech. » (J.TAI : p. 293)], puis dans « Linguistic Types of Aphasia » : « Lorsque des observateurs, discutant entre eux des troubles de l'encodage et du décodage, préfèrent les intituler “prédominance de troubles de l'encodage” et “prédominance de troubles du décodage”, ils ont évidemment raison, parce qu'il n'y a pas de purs troubles de l'encodage ou du décodage, il n'y a qu'une différence de hiérarchie. La dépendance du décodage vis-à-vis de l'encodage est bien moindre que la dépendance inverse. Des processus du décodage plus ou moins intacts sont compatibles avec un encodage gravement disloqué. Le docteur Lenneberg (1962) a récemment décrit le cas frappant d'un petit garçon qui, tout à fait muet à huit ans, comprenait parfaitement ce que disaient les adultes. A l'opposé, il serait difficile d'imaginer une capacité optimum à l'encodage accompagnée d'une atrophie de la capacité à décoder. La maîtrise active d'une langue implique sa connaissance passive. Chacun de nous connaît plus de langues passivement qu'activement, et le stock de mots que l'on comprend dépasse le nombre de ceux qu'on emploie effectivement. La sphère de nos activités de décodage est plus vaste que celle de nos activités d'encodage. » (J.Lin. : p. 166) [« When observers discuss encoding and decoding disorders and prefer to term them as “predominantly encoding” and “predominantly decoding”, they are obviously right because there are no purely encoding or purely decoding disorders, only a difference in hierarchy. There is a much lesser dependence of decoding on encoding than *vice versa*. More or less intact decoding processes are compatible with badly disrupted encodement. An eloquent case was recently presented by Lenneberg (26) ; a boy who at eight years was totally speechless but at the same time understood perfectly the language of adults. On the other hand, one could hardly imagine the preservation of a full-fledged encoding capacity despite the atrophy of decoding ability. The active mastery of a language implies its passive knowledge. Each of us knows more languages passively than actively, and the stock of words one understands exceeds the number which one actually uses. The sphere of our decoding action is wider than our encoding activities. » (J.Lin. : p. 313-314)], enfin dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » : « Pour illustrer la différence entre l'approche du locuteur et celle de l'allocutaire, puis-je avouer à titre d'exemple que bien que je réussisse à suivre un discours en italien clairement énoncé, je suis à peu près incapable de produire même de simples phrases dans cette langue ? Ainsi, en ce qui concerne l'italien, je ne puis me comporter en destinataire mais seulement en destinataire, réduit à garder le silence ou à répondre dans une autre langue que l'italien. Dans l'étude de l'aphasie nous devons rester conscients de la possibilité que ces deux *compétences*, celle du locuteur et celle de l'allocutaire, soient radicalement séparées, ainsi que de la position privilégiée qu'occupe habituellement la réception par rapport à l'émission. Tel est le statut des bébés qui ont appris à comprendre la langue des adultes mais sont eux-mêmes encore incapables de dire quoi que ce soit. La capacité de décoder peut apparaître avant et, dans le cas des aphasiques, séparément, de la capacité d'encoder. » (J.Dis. : p. 16) [« To illustrate the difference between the pattern of the sayer and that of the sayee, may I confess that although I succeed in following a clear-cut Italian speech, I am almost unable to produce a single sentence in that language. Thus, in respect to Italian I cannot act as an addresser but only as an addressee, either silent or replying in a different language. In studying aphasia, we must keep in mind the possibility of a radial separation between these two *competences* and the quite usual privileged position of

reception over emission. Such is the status of infants who have learned to understand the language of adults but are themselves unable to say anything. The capability of decoding can arise before and, in the case of aphasics, separately from the ability to encode.» (J.Dis. : p. 133)]. Voir également, dans la discussion qui suivit « Linguistic Types of Aphasia » : J.Lin.SW : p. 323-324. Il est manifeste, à la lecture des exemples proposés par Jakobson, que la distinction « linguistique » entre troubles de l'encodage et troubles du décodage ne permet pas de démêler ce qui concerne la langue et ce qui concerne les opérations et facultés neuro-physiologiques impliquées dans le langage. Il n'y a rien de commun, notamment, entre la maîtrise passive d'une langue et la situation de l'enfant qui comprend le langage des adultes sans pourtant être en mesure de parler lui-même, non plus qu'entre cette dernière situation et celle de l'aphasique moteur ou du patient de Lenneberg (et aussi bien ce dernier cas est-il envisagé de manière significativement différente, par exemple, dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966) : voir J.Rol. : p. 177-179 [p. 713-715], et *infra*). Notons à ce propos que si, comme il est déjà apparu plus haut, la théorisation saussurienne de la langue invite à une pluralisation de l'objet « langage », dans une perspective telle que celle de Jakobson, il est en revanche impossible, comme il apparaît déjà à la lecture de certains développements de « De la relation entre signes visuels et auditifs » que nous avons cités ci-dessus lors de notre analyse de la distinction simultanété/successivité, de distinguer entre langue et perception. Ainsi les développements sur les axes de la simultanété et de la successivité conçus comme des axes de structuration du langage s'articulent-ils à des développements d'ordre neuro-perceptif sur deux types de « complexes », simultané et successif, puis sur les deux types de synthèses que sont la synthèse simultanée et la synthèse successive et que l'on retrouve ici dans « Linguistic Types of Aphasia ». On lit ainsi dans « On the Identification of Phonemic Entities » (1949) : « Long ago the neurologists distinguished two kinds of complexes (*Simultankomplexe* und *Sukzessivkomplexe* in K. Kleist's terminology) which underlie our speech-ability, which are differently located in the brain and which may be respectively compared with the chords and sequences in music. Meanwhile the science of language continued to treat the phoneme as the most minute (further indivisible) linguistic unit. » [« Il y a longtemps les neurologues ont distingué deux types de complexes (*Simultankomplexe* und *Sukzessivkomplexe* dans la terminologie de K. Kleist), qui sous-tendent notre capacité de langage, qui sont localisés à différents endroits du cerveau et qui peuvent être comparés respectivement aux accords et aux séquences en musique. Cependant que la science du langage continuait à traiter le phonème comme l'unité linguistique la plus petite (non divisible plus avant). »] (J.Id. : p. 420), puis dans « De la relation entre signes visuels et auditifs » (1963/1964/1967) : « A propos de la parole et d'activités similaires, ce grand neurologue et psychologue du siècle dernier [Luria] a esquissé deux types de synthèses distincts, cardinaux : l'une séquentielle et l'autre simultanée. Les deux espèces jouent un rôle non seulement dans le comportement verbal mais également dans l'expérience visuelle. Alors que la synthèse simultanée s'avère être ce qui détermine la perception visuelle, ce stade final est précédé, comme l'a souligné Luria, d'une suite de démarches exploratoires successives. En ce qui concerne la parole, la synthèse simultanée est la transposition d'un fait séquentiel en une structure synchrone, alors que, dans la perception des tableaux, une telle synthèse représente l'approximation phénoménale la plus proche de la peinture contemplée.

[...]

Le problème des deux types de synthèses a une importance capitale pour la linguistique. L'interrelation de la successivité et de la simultanété dans le discours et la langue a fait l'objet d'ardentes discussions de la part des linguistes de notre siècle, mais certains aspects essentiels du même problème avaient déjà été approchés avec sagacité dans la vieille science indienne du langage. Au cinquième siècle, Bhartrhari, le grand maître de la théorie linguistique indienne, distinguait trois stades dans l'événement de parole. Le premier, la conceptualisation par le locuteur, n'implique aucune durée ; le message peut être simultanément présent comme un tout dans l'esprit du locuteur. Suit la performance elle-même ; selon le traité de ce savant, celle-ci a deux aspects : la production et l'audition. Ces deux activités sont naturellement séquentielles. Ce stade ouvre la voie au troisième, le stade de la compréhension, celui où la séquence paraît être changée en une "co-incidence". L'interprète doit saisir et percevoir la séquence en un seul et même temps. Cette conception rappelle le problème de la psychologie moderne de "la mémoire immédiate" ou, en d'autres termes, de "la mémoire à court terme", que George Miller a examiné avec finesse. A ce stade, l'ensemble de la séquence, qu'il s'agisse d'un mot, d'une phrase, ou d'un groupe de phrases, émerge comme une totalité synchroniquement présente décodée au moyen de "la synthèse simultanée".

[...]

Il est clair qu'entre les signes visuels, spatiaux, en particulier la peinture, et d'un autre côté l'art littéraire et la musique, qui ont affaire principalement au temps, il existe non seulement un nombre de différences significatives mais également de nombreux traits communs. Il faut soigneusement tenir compte de ces divergences et de ces convergences, et, quelle que soit l'importance de la synthèse simultanée, il existe cependant une profonde



---

dissemblance entre les arts de l'espace et ceux du temps, entre les systèmes de signes spatiaux et temporels en général. Pour le spectateur qui réalise la synthèse simultanée d'un tableau, celui-ci subsiste devant ses yeux dans sa totalité, il est encore présent ; mais, lorsqu'un auditeur arrive à la synthèse de ce qu'il a entendu, les phonèmes se sont en fait déjà évanouis. Ils ne survivent que sous la forme d'images éloignées, de souvenirs quelque peu abrégés, ce qui crée une différence essentielle entre les deux types de perception et de percepts. Quant à la persistance différente des images auditives et visuelles, on a observé que quelqu'un à qui on présente des lettres une à une, à la vitesse où nous entendons les sons correspondants, est incapable de saisir le message. » (J.Vis. : p. 110-112) [« The work of Luria, and in particular his latest book, brilliantly develops the fundamental distinction between simultaneous and successive syntheses introduced by I. M. Sečenov in 1878. Both varieties participate not only in verbal behavior but also in visual experience. [« L'œuvre de Luria, et en particulier son dernier livre, développe brillamment la distinction fondamentale entre les synthèses simultanée et successive introduite par I. M. Sečenov en 1878. Les deux types sont parties prenantes non seulement du comportement verbal, mais également des expériences visuelles. »] While simultaneous synthesis proves to be the determinant of visual perception, this final stage, as stressed by Luria, is preceded by a chain of successive search processes. With regard to speech, simultaneous synthesis is a transposition of a sequential event into a synchronous structure, whereas in the perception of paintings such a synthesis is the nearest phenomenal approximation to the picture under contemplation. » (J.Vis.1 : p. 337) « In connection with speech and similar activities, this great neurologist and psychologist of the last century outlined two distinct, cardinal types of synthesis, one sequential and the other simultaneous.

The problem of the two types of synthesis plays a very great role in linguistics. [...] The interrelation of successivity and simultaneity in speech and language has been vividly discussed by linguists of our century, but certain paramount aspects of the same problem were sagaciously approached already in the old Indic science of language. In the fifth century Bhartṛhari, the great master of Indic linguistic theory, distinguished three stages in the speech event. The first is the conceptualization by the speaker which implies no time sequence ; the message as a whole may be simultaneously present in the mind of the speaker. What follows is the performance itself which, according to this scholar's treatise, has two faces – production and audition. Both of these activities are naturally sequential. This stage yields to the third one, namely the stage of comprehension, where the sequence appears to be changed into a concurrence. The sequence must be seized and experienced by the interpreter at one and the same time. The conception is akin to the modern psychological problem of "immediate memory", astutely examined by George Miller, or in other terms the "short-term memory", as we heard it outlined today in this Symposium. At this stage the whole sequence, whether it be a word, a sentence, or a group of sentence, emerges as a simultaneously present totality which is decoded by means of "simultaneous synthesis".

[...]

It is clear that between visual, spatial signs, particularly paintings, and on the other hand verbal art and music, which deal primarily with time, there are not only a number of significant differences but also many common traits. Both these divergences and convergences must be carefully taken into account, and whatever the import of simultaneous synthesis, nonetheless there exists a profound dissimilarity between the spatial and temporal arts, and between spatial and temporal systems of signs in general. When the observer arrives at the simultaneous synthesis of a contemplated painting, the painting as a whole remains before his eyes, it is still present ; but when the listener reaches a synthesis of what he has heard, the phonemes have in fact already vanished. They survive as mere afterimages, somewhat abridged reminiscences, and this creates an essential difference between the two types of perception and percepts. » (J.Vis.2 : p. 342-344), enfin dans les *Dialogues*, où la généralité du développement témoigne par ailleurs de la visée totalisante de Jakobson, à laquelle nous avons fait allusion ci-dessus, et sur laquelle nous reviendrons *infra* : « Il est difficile de trouver un domaine où les concepts de coexistence et de succession dans le temps s'entrelacent autant que dans la vie de la langue et de la littérature. Il suffit de citer quelques exemples évidents. L'un d'entre eux se rapporte à la perception du langage parlé. Le discours avance à un rythme rapide et exige de l'auditeur qu'il saisisse, sinon tous les éléments, du moins une partie considérable, nécessaire à la compréhension de l'énoncé. L'auditeur prend conscience des mots alors que les unités qui les composent ont déjà été prononcées et des phrases alors que les mots qui les forment ont déjà été proférés. Il doit porter son attention sur l'écoulement du discours et se ménager en même temps des moments indispensables à la compréhension du tout, de synthèse simultanée, ainsi que les nomma il y a exactement cent ans le neurologue et psychologue russe I. M. Sečenov (1829-1905), dans ses *Ėlementy mysli*. Tel est le procès qui réunit en ensembles toujours plus larges les éléments qui, échappés à la perception immédiate, appartiennent déjà à la mémoire immédiate – les sons en mots, les mots en phrases et les phrases en énoncés entiers.

Le rôle de la mémoire à court terme et à long terme constitue l'un des problèmes centraux, dirais-je, de la linguistique générale et de la psychologie du langage – dans ce domaine aussi, beaucoup de questions sont à

à l'élusion de la question de l'identité, c'est-à-dire à une non-théorisation de la langue. Les développements relatifs au comportement verbal – notion large, comme nous l'avons noté ci-dessus, et dont, précisément, la distinction sélection/combinaison ne rend compte que partiellement – font apparaître de manière très nette la dualité de la notion jakobsonienne de paradigmatique. La complexité de la distinction similarité/contiguïté implique en effet non seulement l'ajout que nous avons vu ci-dessus de relations structurantes de l'acte de parole à des relations entre unités – ajout qui, comme nous le verrons plus en détail ci-dessous, implique également ce dédoublement du paradigmatique, ce dernier renvoyant à la fois au code auquel se rapportent par similarité les unités du message tandis qu'elles se rapportent au contexte par contiguïté, et aux relations de similarité internes au code, relations opposées, en tant que telles, à des relations de contiguïté –, mais également une relative indépendance des deux distinctions sélection/combinaison et similarité/contiguïté, c'est-à-dire une acception large de ces relations entre unités, qui ne sont pas strictement ni seulement constitutives des deux axes de la sélection et de la combinaison. On lit ainsi dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » :

---

« Le développement d'un discours peut se faire le long de deux lignes sémantiques différentes : un thème (*topic*) en amène un autre soit par similarité soit par contiguïté. Le mieux serait sans doute de parler de *procès métaphorique* dans le premier cas et de

---

revoir et à réexaminer avec plus de précision, compte tenu de leurs divers tenants et aboutissants. Le poète Louis Aragon mentionna fort à propos, dans l'un de ses derniers romans, l'idée qu'avaient proposée quelques linguistes isolés à la fin du siècle passé quant aux intermittences de la mémoire et de l'oubli dans le développement de la langue, et au rôle historique d'un oubli qui est compensé par la création linguistique.

Au cours des siècles, la science de la langue a soulevé plus d'une fois la question de l'ellipse dans le discours au niveau des sons, de la syntaxe et de la narration. Il faut dire qu'à nouveau, l'élaboration de ces questions, pour la majeure partie, n'est qu'épisodique et fragmentaire. Mais à ce jour, on a encore moins examiné la perception elliptique, la technique par laquelle l'auditeur comble les lacunes, de nouveau à tous les niveaux de la langue, et on n'a toujours pas pris en considération le subjectivisme de l'auditeur qui comble par la recreation les lacunes de l'ellipse. C'est là que réside le noyau du problème de la désambiguation, que la science de la langue a considérablement débattu ces dernières années.

Sous ce rapport se manifeste l'un des différences essentielles entre la langue parlée et la langue écrite. La première a un caractère purement temporel, la seconde combine le temps et l'espace. Les sons que nous écoutons s'enfuient alors qu'en lisant, nous voyons d'habitude devant nos yeux les lettres immobiles, et le temps de l'écoulement des mots écrits est pour nous réversible : nous pouvons lire et relire, bien plus, nous pouvons devancer l'événement. L'anticipation, subjective chez l'auditeur, devient objective chez le lecteur, qui peut lire la fin de la lettre ou du roman avant le moment prévu.

Nous nous sommes arrêtés sur la question, essentielle pour la compréhension du *signifiant*, du rapport mutuel entre les phonèmes et les traits distinctifs. Ces accords phoniques correspondent, sur le plan grammatical, aux faisceaux de significations simultanées, ou "cumuls de signifiés", comme les appelait le linguiste Charles Bally, disciple de Saussure. Pour en citer un exemple élémentaire : la désinence *o* du latin *amo* désigne en même temps la personne du verbe, le nombre de celle-ci et le temps. Le fait de transmettre, dans l'écoulement du discours, un faisceau de phénomènes coexistants par un seul segment, caractérise nos langues dites synthétiques. Les langues agglutinantes – les langues turques, par exemple – opposent à ce procédé le fait de munir chaque suffixe d'une seule signification grammaticale, et conformément, transforment ces significations en fait coexistantes en une succession dans le temps de suffixes pourvus de significations uniques. Si en latin, une pluralité de significations s'exprime en un seul suffixe, en turc, par contre, une coexistence de significations se transforme en une chaîne temporelle. Le fait que les deux facteurs concurrents et opposés par le fond – la coexistence d'une part, et la succession dans le temps de l'autre – puissent se réunir et entrer dans un rapport réciproque, exprime peut-être le plus typiquement l'idée du temps dans la structure et la vie de la langue. » (*J.Dial.* : p. 71-73). Ces développements de Jakobson ne sont pas sans rapport, significativement, avec certaines idées des notes items citées dans la note 207 de ce chapitre. Voir encore *infra*, la troisième partie de ce travail.

*procès métonymique* dans le second, puisqu'ils trouvent leur expression la plus condensée, l'un dans la métaphore, l'autre dans la métonymie. Dans l'aphasie l'un ou l'autre de ces deux procédés est amoindri ou totalement bloqué – fait qui en soit rend l'étude de l'aphasie particulièrement éclairante pour le linguiste. Dans le comportement verbal normal, les deux procédés sont continuellement à l'œuvre, mais une observation attentive montre que, sous l'influence des modèles culturels, de la personnalité et du style, tantôt l'un tantôt l'autre procédé a la préférence.

Dans un test psychologique bien connu, des enfants sont mis en présence d'un nom et on leur demande d'exprimer les premières réactions verbales qui leur viennent à l'esprit. Dans cette expérience, deux prédilections linguistiques opposées se manifestent invariablement : la réponse est donnée soit comme un substitut, soit comme un complément du stimulus. Dans le second cas, stimulus et réponse forment ensemble une construction syntaxique propre, le plus souvent une phrase. On a désigné par les termes de *substitutive* et de *prédicative* ces deux types de réactions.

Au stimulus *hutte* une réponse donnée fut *a brûlé* ; une autre *est une pauvre petite maison*. Les deux réactions sont prédicatives ; mais la première crée un contexte purement narratif tandis que dans la seconde il y a une double connexion avec le sujet *hutte* : d'une part une contiguïté positionnelle (à savoir syntaxique), d'autre part une similarité sémantique.

Le même stimulus produisit aussi les réactions substitutives suivantes : la tautologie *hutte* ; les synonymes *cabane* et *cahute* ; l'antonyme *palais* et les métaphores *antre* et *terrier*. La capacité qu'ont deux mots de se remplacer l'un l'autre est un exemple de similarité positionnelle et, de plus, toutes les réponses sont liées au stimulus par similarité (ou contraste) sémantique. Les réponses métonymiques au même stimulus, telles que *chaume*, *paille* ou *pauvreté*, combinent et contrastent la similarité positionnelle et la contiguïté sémantique.

En manipulant les deux types de connexion (similarité et contiguïté) dans leurs deux aspects (positionnel et sémantique) – par sélection, combinaison, hiérarchisation – un individu révèle son style personnel, ses goûts et préférences verbales.

Dans l'art du langage, l'interaction de ces deux éléments est spécialement marquée. [...] Puisqu'à chaque niveau du langage – morphologique, lexical, syntaxique, et phraséologique – l'une ou l'autre de ces deux relations (similarité et contiguïté) peut apparaître – et chacune dans l'un ou l'autre de ses deux aspects – une gamme impressionnante de configurations possibles est créée. [...]

La prévalence respective de l'un ou de l'autre de ces deux procédés n'est en aucune manière le fait exclusif de l'art littéraire. La même oscillation apparaît dans des systèmes de signes autres que le langage. [...]

La structure bipolaire du langage (ou d'autres systèmes sémiologiques) et, dans le cas de l'aphasie, la fixation à l'un des pôles à l'exclusion de l'autre, demandent une étude comparative systématique. Le maintien de l'un ou l'autre de ces pôles dans les deux types d'aphasie doit être mis en rapport avec la prédominance du même pôle dans certains styles, habitudes personnelles, modes courantes, etc. Une analyse attentive et une comparaison de ces phénomènes avec le syndrome complet du type correspondant d'aphasie sont une tâche impérative pour une recherche conjointe de spécialistes de la psychopathologie, de la psychologie, de la linguistique, de la rhétorique et de la *sémiologie* (*semiotics*), la science générale des signes. La dichotomie que nous étudions ici s'avère d'une signification et d'une portée primordiales pour comprendre le comportement verbal et le comportement humain en général.

[...]

La compétition entre les deux procédés, métonymique et métaphorique, est manifeste dans tout processus symbolique, qu'il soit intrasubjectif ou social<sup>1558</sup>. » (J.Two. : p. 61-65).

La double distinction entre similarité et contiguïté et entre similarité ou contiguïté positionnelles et sémantiques, ainsi que la notion de « manipulation » des « deux types de connexion (similarité et contiguïté) dans leurs deux aspects (positionnel et sémantique) » « par sélection, combinaison, hiérarchisation », témoignent sans ambiguïté du jeu existant entre les deux distinctions similarité/contiguïté et sélection/combinaison<sup>1559</sup>. C'est également

---

<sup>1558</sup> « The development of a discourse may take place along two different semantic lines : one topic may lead to another either through their similarity or through their contiguity. The *metaphoric* way would be the most appropriate term for the first case and the *metonymic* way for the second, since they find their most condensed expression in metaphor and metonymy respectively. In aphasia one or the other of these two processes is restricted or totally blocked – an effect which makes the study of aphasia particularly illuminating for the linguist. In normal verbal behavior both processes are continually operative, but careful observation will reveal that under the influence of a cultural pattern, personality, and verbal style, preference is given to one of the two processes over the other.

In a well-known psychological test, children are confronted with some noun and told to utter the first verbal response that comes into their heads. In this experiment two opposite linguistic predilections are invariably exhibited : the response is intended either as a substitute for, or as a complement to the stimulus. In the latter case the stimulus and the response together form a proper syntactic construction, most usually a sentence. These two types of reaction have been labeled *substitutive* and *predicative*.

To the stimulus *hut* on response was *burnt out* ; another, *is a poor little house*. Both reactions are predicative ; but the first creates a purely narrative context, while in the second there is a double connection with the subject *hut* : on the one hand, a positional (namely, syntactic) contiguity, and on the other a semantic similarity.

The same stimulus produced the following substitutive reactions : the tautology *hut* ; the synonyms *cabin* and *hovel* ; the antonym *palace*, and the metaphors *den* and *burrow*. The capacity of two words to replace one another is an instance of positional similarity, and, in addition, all these responses are linked to the stimulus by semantic similarity (or contrast). Metonymical responses to the same stimulus, such as *thatch*, *litter*, or *poverty*, combine and contrast the positional similarity with semantic contiguity.

In manipulating these two kinds of connection (similarity and contiguity) in both their aspects (positional and semantic) – selecting, combining, and ranking them – an individual exhibits his personal style, his verbal predilections and preferences.

In verbal art the interaction of these two elements is especially pronounced. [...] Since on any verbal level – morphemic, lexical, syntactic, and phraseological – either of these two relations (similarity and contiguity) can appear – and each in either of two aspects, an impressive range of possible configurations is created. [...]

The alternative predominance of one or the other of these two processes is by no means confined to verbal art. The same oscillation occurs in sign systems other than language. [...]

The bipolar structure of language (or other semiotic systems) and, in aphasia, the fixation on one of these poles to the exclusion of the other require systematic comparative study. The retention of either of these alternatives in the two types of aphasia must be confronted with the predominance of the same pole in certain styles, personal habits, current fashions, etc. A careful analysis and comparison of these phenomena with the whole syndrome of the corresponding type of aphasia is an imperative task for joint research by experts in psychopathology, psychology, linguistics, poetics, and *semiotic*, the general science of signs. The dichotomy discussed here appears to be of primal significance and consequence for all verbal behavior and for human behavior in general.

[...]

A competition between both devices, metonymic and metaphoric, is manifest in any symbolic process, be it intrapersonal or social. » (J.Two : p. 254-258).

<sup>1559</sup> Notons par ailleurs que les deux types de réaction – substitutive et predicative –, faisant respectivement usage de la similarité et de la contiguïté positionnelles, s'opposent l'un à l'autre comme paradigmatique à syntagmatique, et ainsi, apparemment, similarité à contiguïté au sens « restreint » – structural, et parallèle à la distinction sélection/combinaison – du terme. Jakobson affirme en effet dans la discussion qui suivit « Linguistic Types of Aphasia » : « In connection with Dr. Osgood's question, may I remind you of Luria's early monograph (31) with the results of his observations on children's habitual responses to words. Are these responses

ce jeu qui rend possible la définition de la fonction poétique comme projection du principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison, que l'on trouve pour la première fois dans « *Linguistics and Poetics*<sup>1560</sup> » (1958-1959) :

« Selon quel critère linguistique reconnaît-on empiriquement la fonction poétique ? En particulier, quel est l'élément dont la présence est indispensable dans toute œuvre poétique ? Pour répondre à cette question, il nous faut rappeler les deux modes fondamentaux d'arrangement utilisés dans le comportement verbal : la *sélection* et la *combinaison*. Soit "enfant" le thème d'un message : le locuteur fait un choix parmi une série de noms existants plus ou moins semblables, tels que enfant, gosse, mioche, gamin, tous plus ou moins équivalents d'un certain point de vue ; ensuite, pour commenter ce thème, il fait choix d'un des verbes sémantiquement apparentés – dort, sommeille, repose, somnole. Les deux mots choisis se combinent dans la chaîne parlée. La sélection est produite sur la base de l'équivalence, de la similarité et de la dissimilarité, de la synonymie et de l'antonymie, tandis que la combinaison, la construction de la séquence, repose sur la contiguïté. *La fonction poétique projette le principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison*. L'équivalence est promue au rang de procédé constitutif de la séquence. En poésie, chaque syllabe est mise en rapport d'équivalence avec toutes les autres syllabes de la même séquence ; tout accent de mot est censé être

---

paradigmatic or syntagmatic ? Is the stimulus "house" responded to by "cabin" or some other word for a certain kind of house, or perhaps by a mere synonym of "house" ? These are paradigmatic responses, whereas syntagmatic responses add to the word "house" some predicate or attribute : "stands", "burns", "broken", "old", "little". This duality corresponds to our observations on similarity *versus* contiguity. » [« A propos de la question du Dr. Osgood, puis-je vous rappeler la première monographie de Luria (31) avec les résultats de ses observations sur les réponses habituelles des enfants aux mots. Ces réponses sont-elles paradigmatiques ou syntagmatiques ? Répond-on au stimulus "house" [maison] par "cabin" [hutte] ou un autre mot pour un certain type de maison, ou peut-être par un simple synonyme de "house" ? Ce sont des réponses paradigmatiques, alors que les réponses syntagmatiques ajoutent au mot "house" un prédicat ou un attribut : "stands" ["est là"], "burns" [brûle], "broken" [cassée], "old" [vieille], "little" [petite]. Cette dualité correspond à nos observations sur la similarité *versus* la contiguïté. »] (J.Lin.SW : p. 326). Le Dr. Osgood posait la question suivante : « Word-association shows a very clear split, with two types relating to your distinction between similarity and contiguity. They are the paradigmatic type, in which the association is in the same substitution class, *versus* the sequential type of association. An example of the first type would be table *versus* chair ; of the second type, man *versus* walks. Using this basic distinction between the similarity disorder and the contiguity disorder, as carried into this analysis from your earlier writings, I certainly would expect that aphasics who are clearly identified in terms of their spontaneous behavior as having a continuity-type [probablement « contiguity-type »] disorder should tend to have great difficulty in association, or tend to give very few sequential types of associates. On the other hand, the aphasic with a similarity disorder should tend to give sequential associates and not the paradigmatic type. This seems to me a straightforward prediction. Are there any data at all on word-association aphasics ? Was this part of your program, Dr. Geschwind ? » (J.Lin.SW : p. 325-326).

<sup>1560</sup> On lit déjà cependant dans « On Linguistic Aspects of Translation » (1958) : « En poésie, les équations verbales sont promues au rang de principe constructif du texte. Les catégories syntaxiques et morphologiques, les racines, les affixes, les phonèmes et leurs composants (les traits distinctifs) – bref, tous les constituants du code linguistique – sont confrontés, juxtaposés, mis en relation de contiguïté selon le principe de similarité et de contraste, et véhiculent ainsi une signification propre. La similitude phonologique est sentie comme une parenté sémantique. Le jeu de mot, ou, pour employer un terme plus érudit et à ce qu'il me semble plus précis, la paronomase, règne sur l'art poétique ; que cette domination soit absolue ou limitée, la poésie, par définition, est intraduisible. » (J.As. : p. 86) [« In poetry, verbal equations become a constructive principle of the text. Syntactic and morphological categories, roots, and affixes, phonemes and their components (distinctive features) – in short, any constituents of the verbal code – are confronted, juxtaposed, brought into contiguous relation according to the principle of similarity and contrast and carry their own autonomous signification. Phonemic similarity is sensed as semantic relationship. The pun, or to use a more erudite, and perhaps more precise term – paronomasia, reigns over poetic art, and whether its rule is absolute or limited, poetry by definition is untranslatable. » (J.As. : p. 266)].

égal à tout autre accent de mot ; et de même, inaccentué égale inaccentué ; long (prosodiquement) égale long, bref égale bref ; frontière de mot égale frontière de mot, absence de frontière égale absence de frontière ; pause syntaxique égale pause syntaxique, absence de pause égale absence de pause. Les syllabes sont converties en unités de mesure, et il en va de même des mores ou des accents.

On peut faire remarquer que le métalangage lui aussi fait un usage séquentiel d'unités équivalentes, en combinant des expressions synonymes en une phrase équationnelle :  $A = A$  ("*La jument est la femelle du cheval*"). Entre la poésie et le métalangage, toutefois, il y a une opposition diamétrale : dans le métalangage, la séquence est utilisée pour construire une équation, tandis qu'en poésie c'est l'équation qui sert à construire la séquence<sup>1561</sup>. » (J.LP : p. 220-221).

La différence établie par Jakobson entre poésie et métalangage est significative. On la retrouve, formulée d'une autre manière, dans *The Sound Shape of Language*<sup>1562</sup>, où Jakobson

---

<sup>1561</sup> « What is the empirical linguistic criterion of the poetic function ? In particular, what is the indispensable feature inherent in any piece of poetry ? To answer this question we must recall the two basic modes of arrangement used in verbal behavior, *selection* and *combination*. If "child" is the topic of the message, the speaker selects one among the extant, more or less similar, nouns like child, kid, youngster, tot, all of them equivalent in a certain respect, and then, to comment on this topic, he may select one of the semantically cognate verbs – sleeps, dozes, nods, naps. Both chosen words combine in the speech chain. The selection is produced on the basis of equivalence, similarity and dissimilarity, synonymy and antonymy, while the combination, the build-up of the sequence, is based on contiguity. *The poetic function projects the principle of equivalence from the axis of selection into the axis of combination*. Equivalence is promoted to the constitutive device of the sequence. In poetry one syllable is equalized with any other syllable of the same sequence ; word stress is assumed to equal word stress, as unstress equals unstress ; prosodic long is matched with long, and short with short ; word boundary equals word boundary, no boundary equals no boundary ; syntactic pause equals syntactic pause, no pause equals no pause. Syllables are converted into units of measure, and so are morae or stresses.

It may be objected that metalanguage also makes a sequential use of equivalent units when combining synonymic expressions into an equational sentence :  $A = A$  ("*Mare is the female of the horse*"). Poetry and metalanguage, however, are in diametrical opposition to each other : in metalanguage the sequence is used to build an equation, whereas in poetry the equation is used to build a sequence. » (J.LP : p. 27).

<sup>1562</sup> La définition de la fonction poétique est présente dans trois autres textes de notre corpus, dans « Poetry of Grammar and Grammar of Poetry » (1960-1968) : « On peut avancer que dans la poésie la similarité se superpose à la contiguïté, et que par conséquent "l'équivalence est promue au rang de procédé constitutif de la séquence". Dans ces conditions, tout retour, susceptible d'attirer l'attention, d'un même concept grammatical devient un procédé poétique efficace. Toute description non prévenue, attentive, exhaustive, totale, de la sélection, de la distribution et de l'inter-relation des diverses classes morphologiques et des diverses constructions syntaxiques dans un poème donné surprend le praticien lui-même par la présence inattendue, frappante, de symétries et d'antisymétries, par l'équilibre entre structures, par une accumulation efficace de formes équivalentes et de contrastes saillants, enfin par des restrictions strictes portant sur l'inventaire des éléments morphologiques et syntaxiques auxquels a recours le poème, ces éliminations permettant, en retour, de saisir le jeu parfaitement maîtrisé des éléments effectivement utilisés. » (J.PGGP : p. 225-226) [« One may state that in poetry similarity is superimposed on contiguity, and hence "equivalence is promoted to the constitutive device of the sequence". Here any noticeable reiteration of the same grammatical concept becomes an effective poetic device. Any unbiased, attentive, exhaustive, total description of the selection, distribution and interrelation of diverse morphological classes and syntactic constructions in a given poem surprises the examiner himself by unexpected, striking symmetries and antisymmetries, balanced structures, efficient accumulation of equivalent forms and salient contrasts, finally by rigid restrictions in the repertory of morphological and syntactic constituents used in the poem, eliminations which, on the other hand, permit us to follow the masterly interplay of the actualized constituents. » (J.PGGP : p. 92-93)], dans « Language in Relation to Other Communication Systems » (1968) : « Dans certaines de nos études précédentes, nous avons tenté de décrire les deux facteurs fondamentaux qui opèrent à n'importe quel niveau du langage. Le premier de ces deux facteurs, la "sélection", "est produit sur la base de l'équivalence, de la similarité et de la dissimilarité, de la synonymie et de l'antonomie", tandis que dans le second, la "combinaison", la construction de toute chaîne, "repose sur la

oppose la structure de la langue poétique à la structure de la langue ordinaire, distinguant ainsi deux types d'intégration du syntagmatique à la langue, sous forme de similarité (l'équivalence comme principe constitutif de la séquence) et sous forme de contiguïté (les matrices codées du langage ordinaire) :

« Le fait essentiel, c'est la coexistence universelle des deux pôles du langage : le vers et la prose. La marque fondamentale du premier, cette vérité incontestable qu'en vers, "l'équivalence est élevée au rôle de procédé constitutif de la séquence" (RJ, 1960 : 358), a déjà fait l'objet de suffisantes discussions, et il n'est pas besoin de s'y attarder longtemps : dès lors que la syllabe est un constituant pertinent du vers, chacune devient l'égale de toute autre dans la même séquence, d'où une numération que les locuteurs ordinaires ne pratiquent pas. De même, il est des systèmes de versification où l'on admet qu'un accent de mot en vaut un autre, et une syllabe inaccentuée une autre, en sorte que l'accent de mot devient l'unité spontanée de mesure. Ou encore, on peut avoir une gradation métrique des accents qui crée une égalité au sein de chaque degré, en même temps qu'une échelle entre les différentes sous-unités. Et il y a aussi les équations entre long et long, bref et bref, frontière de mot et frontière de mot (ou leur absence), pause syntaxique et pause syntaxique (ou leur absence). Bref, chaque système de versification choisit pour mètre certains éléments prosodiques, et, en fonction de ce choix, les syllabes, les accents ou les mores (unités quantitatives minimales d'une langue opposant les longues aux brèves) se voient convertis en unités de mesure.

Maintenant, tous ces éléments du vers, qu'ils soient obligatoires, facultatifs ou bien autonomes dans un système donné, supposent une analyse exacte du système phonétique de la langue. D'autre part, les correspondances phonétiques s'évaluent par rapport à la proximité ou la distance sémantique entre les morphèmes et les unités de niveau supérieur qui incluent les sons en question. La rime et l'allitération, de même que les parallélismes métriques, en offrent de multiples exemples, tout comme les jeux de mots témoignent éloquemment de l'existence de la fonction poétique en dehors de la poésie. Toutefois, bien qu'il soit prouvé que les locuteurs et les auditeurs prêtent une attention aiguë aux sons du langage, la structure de la langue ordinaire est telle qu'elle empêche la

---

contiguïté" : si l'on étudie le rôle de ces deux facteurs dans le langage poétique, il devient clair que "la fonction poétique projette le principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison. L'équivalence est promue au rang de procédé constitutif de la séquence". » (J.OCS : p. 99) [« In previous studies of the present author an attempt was made to delineate the two fundamental factors which operate on any level of language. The first of these factors, *selection*, "is produced on the base of equivalence, similarity and dissimilarity, synonymity and antonymity", while the second, *combination*, the buildup of any chain, "is based on contiguity". When pursuing the role of these two factors in poetic language, it became clear that "the poetic function projects the principle of equivalence from the axis of selection onto the axis of combination. Equivalence is promoted to the constitutive device of the sequence". » (J.OCS : p. 704)] et dans les *Dialogues* : « Enfin, l'analyse de la distribution des contiguïtés et des similitudes dans les deux syndromes aphasiques a déjà donné, et donnera certainement encore beaucoup d'éléments pour comprendre le fait inverse, à savoir le rôle intrinsèque maximal qu'assument les similitudes et les contiguïtés dans l'art littéraire. La problématique des similitudes et des contiguïtés littéraires, érigées en un système orienté et achevé de la langue poétique, se heurte précisément à la franche incompréhension, aux objections perplexes des critiques. Aussi n'est-ce pas un hasard. J'avais avancé que le vers "... projette le principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison", et les critiques prirent cette thèse pour un article de foi propre à une certaine école poétique et étranger à bien d'autres courants en poésie. Ils n'ont manifestement pas compris le fait élémentaire qu'il s'agit là d'une tautologie dilatée. Cette thèse entre tout simplement dans la définition même du vers.

Il n'y a pas de vers sans unités systématiquement répétées, quelle que soit l'unité de départ qui fonde le système du vers en question : la syllabe, reconnue comme étant toujours pareille, l'accent, qui est perçu comme étant toujours le même, la mesure quantitative, ce qu'on appelle more, ou même seulement l'unité d'intonation syntaxique. » (J.Dial. : p. 129-130).

promotion de l'équivalence au rang de procédé constitutif de la séquence<sup>1563</sup>. » (J.SS : p. 263-264).

La notion de similarité renvoie ainsi d'une part, dans la langue poétique, à un principe de combinaison, et d'autre part, dans la langue ordinaire, à un type de relation entre unités, subordonné à celui de la contiguïté pour ce qui concerne les combinaisons, mais distinct, cependant, de l'axe de la sélection conçu comme strict corrélat de celui de la combinaison. Si donc, dans le langage ordinaire, les deux distinctions sélection/comboinaison et similarité/contiguïté sont parallèles, il s'agit là d'un fait de structure linguistique et, par ailleurs, ce parallélisme n'implique aucunement une identité de domaine. Or, précisément, l'examen des symptômes aphasiques mentionnés par Jakobson révèle une asymétrie des deux aphasies motrice (troubles de la contiguïté ou de la combinaison) et sensorielle (troubles de la similarité ou de la sélection), aux troubles de la combinaison répondant des troubles de la similarité bien plutôt que de la sélection. Les symptômes envisagés sont de trois types. Certains concernent le comportement verbal, en un sens assez large, d'autres la sélection et la combinaison, d'autres enfin, la structure du langage aphasique et, conformément à la question posée dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments », les catégories de signes affectées :

« On est confronté à cette question cruciale : étant donné un cas quelconque, quelles sont les catégories de signes verbaux ou, en général, de signes tout courts, qui sont affectés ? Ceci est un problème linguistique, ou même, dans une perspective plus large, sémiotique si, avec Charles S. Peirce (1932, p. 134), nous entendons par sémiotique la science générale des signes, laquelle a pour discipline de base la linguistique, science des signes verbaux. Jackson aussi (1958, p. 159) avait envisagé cette vue élargie des détériorations aphasiques, et favorisé en conséquence le terme d'*asemasia*, forgé par Hamilton. Puisque les traits sémiotiques (au sens de Peirce) de l'aphasie, constituent le "symptôme le plus

---

<sup>1563</sup> « The essential fact is the universal coexistence of two poles of language : verse and ordinary prose. The essential mark of the former pole, namely incontrovertible evidence that in verse "equivalence is promoted to the constitutive device of the sequence" (see RJ 1960 : 358), has been sufficiently discussed for years and does not need a long exposition : if a syllable is treated as a pertinent constituent of a verse-line, then one syllable is equated with any other syllable of the same sequence, whereas speakers do not measure the number of syllables in their ordinary speech. In a similar way, in certain verse-systems word-stress is assumed to equal word-stress, as unstress equals unstress, and word-stress becomes herewith a spontaneous unit of measure. Likewise, a metrical grading of stresses creates an equality within each grade and a scale of gradation between the different subunits. Correspondingly, prosodic long is matched with long, and short with short, word boundary equals word boundary, absence of boundary equals absence of boundary. Syntactic pause equals syntactic pause, absence of pause equals absence of pause. Briefly, the verse pattern makes a choice of prosodic elements utilized by the meter, and following such a choice, syllables are converted into units of measure, as are stresses and "morae" (the minimal quantitative units in a language with an opposition of longs and shorts).

All the elements of verse, whether obligatory, or optional, or finally autonomous in a given system, demand an exact linguistic analysis with respect to the sound system of the given language. Sound correspondences become evaluated with regard to the closeness or remoteness of meaning between the morphemes and higher entities to which these sounds belong. Rhyme and alliteration, as well as metrical parallelism, offer manifold examples. Multiform wordplays by themselves are a striking manifestation of the poetic function event outside of poetry. But, notwithstanding varied proofs of speakers' and listeners' thorough attention to speech sounds, the pattern of ordinary language refrains from the promotion of their equivalence to the constitutive device of the sequence. » (J.SS : p. 219-220).



frappant” de la maladie, ils sont sémiotiques aussi dans l’emploi médical de ce mot<sup>1564</sup>. » (J.TAI : p. 133).

Jakobson, cependant, ne semble pas établir de réelle délimitation entre ces trois types de symptômes, et cette continuité est tout à fait révélatrice de la problématique particulière induite par la dualité de la structuration et du fonctionnement. Le premier type de symptôme, d’une certaine manière, concerne la seule parole, au double sens de la production et de la compréhension du discours. Jakobson oppose en effet discours « contextuel » – dialogue ou réaction à la situation – et discours « isolé », en particulier le monologue, sans se préoccuper des opérations que supposent de tels discours, et qui paraissent dès lors aller de soi, malgré les troubles de la sélection et de la combinaison qui sont postulés par ailleurs. On lit ainsi dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances », à propos des troubles de la similarité :

« Pour les aphasiques du premier type (déficiency dans la sélection) le contexte constitue un facteur indispensable et décisif. Quand on présente à un tel malade des fragments de mots ou de phrases, il les complète avec beaucoup de facilité. Son discours n’est fait que de réactions : il continue aisément une conversation mais éprouve des difficultés à amorcer un dialogue ; il est capable de répondre à un destinataire réel ou imaginaire quand il est lui-même, ou s’imagine être le destinataire du message. Il lui est particulièrement difficile d’exécuter ou même de comprendre un discours clos comme le monologue. Plus ses paroles dépendent du contexte, mieux il s’en tire avec sa tâche verbale. Il se sent incapable d’émettre une phrase qui ne réponde ni à une réplique d’un interlocuteur ni à la situation effectivement présente. La phrase “il pleut” ne peut être produite à moins que le sujet ne voie qu’il pleut réellement. Plus profondément le discours est enserré dans le contexte verbal ou non verbalisé, plus grandes sont les chances qu’il soit exécuté avec succès par cette catégorie de malades<sup>1565</sup>. » (J.Two. : p. 50).

Mais de fait, si l’on peut parler de troubles de la sélection, c’est, pour reprendre les termes de « Aphasia as a Linguistic Topic », au sens restreint d’une incapacité à la « sélection spontanée » ou à la « recherche de mots autonome », c’est-à-dire à la convocation de termes qui ne soient pas appelés par le contexte :

---

<sup>1564</sup> « We are faced with the crucial question : what categories of verbal signs, and of signs in general, are affected in any given case ? This is a linguistic question or, on a larger scale, a semiotic problem, if along with Charles Peirce (see 1932, p. 134) we mean by semiotic the general science of signs. Jackson (see 1958, p. 159) had also envisaged this widened scope of aphasic impairments and, consequently, favored the term *asemasia*, coined by Hamilton. Since the semiotic traits of aphasia, in Peirce’s sense of the adjective, constitute “the most striking symptom” of the disease, they are semiotic also in the medical usage of this word. » (J.TAI : p. 289).

<sup>1565</sup> « For aphasics of the first type (selection deficiency), the context is the indispensable and decisive factor. When presented with scraps of words or sentences, such a patient readily completes them. His speech is merely reactive : he easily carries on conversation, but has difficulties in starting a dialogue ; he is able to reply to a real or imaginary addresser when he is, or imagines himself to be, the addressee of the message. It is particularly hard for him to perform, or even to understand, such a closed discourse as the monologue. The more his utterances are dependent on the context, the better he copes with his verbal task. He feels unable to utter a sentence which responds neither to the cue of his interlocutor nor to the actual situation. The sentence “it rains” cannot be produced unless the utterer sees that it is actually raining. The deeper the utterance is embedded in the verbal or non-verbalized context, the higher are the chances of its successful performance by this class of patients. » (J.Two. : p. 245).

« Les patients dont les relations internes sont troublées et les relations externes intactes sont capables de suivre, de soutenir et de compléter un contexte. Ils ont parfaitement le sens de ce que dans la théorie de la communication on appelle les “probabilités conditionnelles”. Dans la mesure où toute l’attention d’un tel patient se concentre sur la construction d’un contexte, il fait souvent montre d’une habilité peu courante quand il s’agit pour lui de compléter le mot fragmentaire ou la phrase partielle qui lui est présentée. Plus il lui est facile de trouver des mots suggérés par le contexte, plus lui est difficile l’épreuve où il s’agit de trouver des mots, telle qu’elle se pratique en neuropsychiatrie. Il s’agit là de difficultés dans la sélection spontanée de mots, par exemple de mots commençant une phrase, ou même un discours, ou de mots grammaticalement indépendants des autres constituants de la phrase et spécialement de mots séparés d’une phrase. Il faut insister avec Goldstein, encore et encore, sur la distinction entre le “recours aux mots” dans le discours libre, et la “recherche de mots” autonome, qui ne dépend pas du contexte<sup>1566</sup>. » (J.Aph. : p. 112).

La problématique, autrement dit, est celle de la capacité à évoquer<sup>1567</sup> des termes en faisant fonctionner un certain type de relations, d’où le rôle du contexte comme « facteur

---

<sup>1566</sup> « Patients with impaired internal relations and intact external relations are able to follow, carry on and complete a context. They have a perfect sense of what in the theory of communication is called “transitional probabilities”. Since such a patient’s whole attention is concentrated on building a context, he often exhibits unusual skill in completing a fragmentary word or a partial sentence which is presented to him. The easier it is for such a patient to find words suggested by the context, the more difficulties he has with wordfinding in the proper sense of this neuropsychiatric term ; that is, difficulties with spontaneous selection of words, for instance of words starting a sentence, and even more, a discourse, or words grammatically independent of the other constituents of the sentence, and especially words divorced from sentences. One must again and again insist with Goldstein on distinguishing between the “summoning up of words” in fluent speech, and autonomous “searching for words” which do not depend on context. » (J.Aph. : p. 234-235).

<sup>1567</sup> Notons, pour y revenir ci-dessous, que, bien qu’il s’agisse, avec les troubles de la similarité ou de la sélection, de troubles de l’encodage, les développements de Jakobson font majoritairement référence à des situations de décodage (voir cependant J.Patt. : p. 225, et J.Mor.1 : p. 108, cités *infra* et ci-dessous en note). Voir notamment J.Dis. : p. 19-20 [p. 138-139], cité ci-dessous. Dans *Traumatic Aphasia et Higher Cortical Functions in Man*, Luria envisage séparément l’« expressive speech » et le « receptive speech ». On lit notamment dans *Higher Cortical Functions in Man* : « It is generally accepted that the speech functions fall into two clearly defined categories – receptive and motor. The former usually refers to the perception of the sounds of speech, the understanding of the meaning of words and phrases, and, ultimately, the understanding of the meaning of consecutive speech. Reading is a particular form of expressive speech. Expressive speech refers to the articulation of the sounds of speech, the pronunciation of words or phrases, and, ultimately, execution of spontaneous, consecutive speech. Writing is a particular form of expressive speech.

Despite the fact that these two aspects of speech are indisputably independent, the distinction between them is rather arbitrary. It is well known that pronunciation depends on the perception of unfamiliar speech and on its acoustic analysis and synthesis. One has to recollect the grossly defective pronunciation in persons deaf since birth or who have become deaf in early life to appreciate the role of acoustic analysis in articulation. On the other hand, it is also well known that phonemic hearing is itself formed in close association with articulation, just as musical hearing is formed in close association with singing movements (Part I, Section 3 ; Leont’ev, 1959). The fact that acoustic analysis is abnormal in stutterers with an anatomical defect of their articulatory apparatus is quite significant. For these reasons, every investigation of speech must be concerned with preservation of its acoustic composition and pronunciation of spoken sounds and words.

For didactic reasons, as well as because of the fact that primary disturbances of the impressive and expressive aspects of speech are completely different in topical significance, they will be considered separately. It must be remembered, however, that in practice both aspects of speech are investigated at the same time and sometimes by the same methods. It should also be borne in mind that the superior temporal divisions of the left hemisphere, comprising the principal apparatus for the analysis and synthesis of speech sounds, work in close association with the sensorimotor divisions, which are responsible for articulation (Part II, Sections 2C–D and 4D). A disturbance in phonemic hearing must inevitably, therefore, lead to a secondary disturbance in speech

indispensable et décisif». On lit d'ailleurs, en conclusion du développement de « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » :

« Quand la capacité de sélection est fortement atteinte et le pouvoir de combinaison au moins partiellement préservé, la *contiguïté* détermine tout le comportement verbal du malade et nous pouvons désigner ce type d'aphasie comme *trouble de la similarité*<sup>1568</sup>. » (J.Two. : p. 56)

affirmation dont, significativement, on ne trouve pas le pendant lorsqu'il s'agit des troubles de la contiguïté. C'est au comportement verbal, également, que renvoient le recours à la métonymie :

« Ce serait, pourtant<sup>1569</sup>, une généralisation injustifiée que d'affirmer que le discours figuré leur [aux aphasiques atteints d'un trouble de la similarité ou de la sélection] est complètement incompréhensible. Des deux figures de style polaires, la métaphore et la métonymie, cette dernière est largement employée par les aphasiques dont les capacités de sélection ont été affectées. *Fourchette* est substitué à *couteau*, *table* à *lampe*, *fumée* à *pipe*, *manger* à *gril*. Un cas typique est rapporté par Head :

« Quand il ne réussissait pas à se rappeler le mot pour 'noir', il décrivait la chose comme 'Ce qu'on fait pour un mort' ; ce qu'il abrégait en 'mort' (I, p. 198).

De telles métonymies peuvent être caractérisées comme des projections de la ligne du contexte habituel sur la ligne de la substitution et de la sélection ; un signe (par exemple *fourchette*) qui apparaît d'habitude en même temps qu'un autre signe (par exemple *couteau*) peut être utilisé à la place de ce signe. Des groupes de mots tels que "couteau et fourchette", "lampe de table", "fumer une pipe" ont induit les métonymies *fourchette*, *table*, *fumée* ; la relation entre l'usage d'un objet (rôtir) et les moyens de sa production fonde la métonymie "*manger*" au lieu de *gril*. "Quand se met-on en noir ?" – "Quand on porte le deuil d'un mort." ; au lieu de nommer la couleur, on désigne la raison de son usage traditionnel. Le glissement, du *même* au *contigu*, est particulièrement frappant dans des cas tels que ceux des malades de Goldstein qui répondaient par une métonymie quand on leur demandait de répéter un mot donné et par exemple disaient *verre* pour *fenêtre* et *ciel* pour *Dieu* (p. 280)<sup>1570</sup>. » (J.Two. : p. 56)

---

articulation and expressive speech, while a disturbance of the articulatory processes and of internal speech must also inevitably affect impressive processes, e.g., the perception of the sounds of speech and the understanding of the meaning of speech. Therefore, although described separately, awareness of the intimate interrelationship between receptive and expressive speech will always be in the background and attention will be directed toward the determination of which disturbances of these aspects of speech are primary and which secondary or systemic. » (Luria, 1966 : p. 373-374). En 1976, il envisage toujours séparément les troubles de l'encodage et les troubles du décodage, mais il s'agit là, pour lui, d'une distinction transversale à celle des différents types d'aphasie, et notamment de la distinction – interne à la « neuropsychological analysis of encoding of verbal communication » – entre désordres de l'organisation syntagmatique et désordres de l'organisation paradigmatique. Voir Luria (1976).

<sup>1568</sup> « When the selective capacity is strongly impaired and the gift for combination at least partly preserved, then *contiguity* determines the patient's whole verbal behavior, and we may designate this type of aphasia *similarity disorder*. » (J.Two. : p. 250).

<sup>1569</sup> Voir J.Two. : p. 55-56 [p. 249], cité ci-dessous. Il s'agit, parallèlement, de l'impossibilité de la métaphore.

<sup>1570</sup> « It would, however, be an unwarranted generalization to assume that figurative speech is altogether incomprehensible to them. Of the two polar figures of speech, metaphor and metonymy, the latter, based on contiguity, is widely employed by aphasics whose selective capacities have been affected. *Fork* is substituted for *knife*, *table* for *lamp*, *smoke* for *pipe*, *eat* for *toaster*. A typical case is reported by Head :

ainsi que la constitution de groupements sémantiques fondés sur la contiguïté plutôt que sur la similarité :

« Comme on l’a marqué plus haut, c’est une relation externe de contiguïté qui unit les constituants d’un contexte et une relation interne de similarité qui sert de base à la substitution. Dès lors, dans le cas d’un aphasique chez qui la fonction de substitution est

---

“When he failed to recall the name for ‘black’, he described it as ‘What you do for the dead’ ; this he shortened to ‘dead’ (I, p. 198).

Such metonymies may be characterized as projections from the line of a habitual context into the line of substitution and selection : a sign (e.g. *fork*) which usually occurs together with another sign (e.g. *knife*) may be used instead of this sign. Phrases like “knife and fork”, “table lamp”, “to smoke a pipe”, induced the metonymies *fork*, *table*, *smoke* ; the relation between the use of an object (toast) and the means of its production underlies the metonymy *eat* for *toaster*. “When does one wear black ?” – “When mourning the dead” : in place of naming the color, the cause of its traditional use is designated. The escape from sameness to contiguity is particularly striking in such cases as Goldstein’s patient who would answer with a metonymy when asked to repeat a given word and, for instance, would say *glass* for *window* and *heaven* for *God* (p. 280). » (J.Two. : p. 249-250). Voir également, dans « Aphasia as a Linguistic Topic » : « Des deux variétés de figures verbales – la métaphore, fondée sur la similarité, et la métonymie, fondée sur la contiguïté –, il n’utilise et ne comprend que la seconde. Il ne réagira pas au mot-stimulus “building” par des métaphores comme “termitière”, “miroir”, ou “cathédrale”, qui suggèrent certaines analogies entre deux images, mais il recourra rapidement à des correspondances métonymiques allant de la chose contenue au contenant (“ville”) de la cause à l’effet immédiat (“vertige”) ou ultérieur (“suicide”), du but à un moyen auxiliaire (“ascenseur”) ou du tout à une partie (“appartement”). » (J.Aph. : p. 113-114) [« Of the two varieties of figural speech – metaphor, based on similarity, and metonymy, founded on contiguity – only the latter is used and grasped by him. He will not react to the stimulus word *champagne* with metaphors such as *ginger pop* or *geyser* or *mistress*, which suggest some analogy between two images, but he will readily resort to metonymical shifts from the cause to the immediate or further effect (*tipsiness* or *hangover*), from the thing contained to the container (*bottle*), from the goal to an auxiliary tool (*corkscrew*), and from the whole to a part (*foam*). » (J.Aph. : p. 236)], ainsi que ci-dessous. On trouve par ailleurs dans « Toward A Linguistic Classification of Aphasic Impairments » un développement sur la métonymie et la métaphore qui nous reconduit au niveau des types de comportement verbal – styles métonymique et métaphorique – dont il a été question ci-dessus, et que Jakobson présente comme une autre justification – à un autre niveau – de la correspondance des deux dualités encodage/décodage et contiguïté/similarité : « Comme je l’ai esquissé dans un autre travail (Jakobson et Halle, 1956, p. 76), la production de métaphores n’est pas compatible avec le trouble de la similarité, ni celle de métonymies avec le trouble de la contiguïté. De même que nous venons de parler de la sélection, fondée sur la similarité, comme de la première étape du processus d’encodage, et, parallèlement, de la combinaison, fondée sur la contiguïté, comme du point de départ de l’opération de décodage, comparons maintenant entre elles deux sortes de poésie : la poésie lyrique, qui, par son principe même, s’édifie avant tout sur la similarité ; la poésie épique, qui opère principalement avec la contiguïté. On se souvient que la métaphore est la trope [*sic*] inhérente à la poésie lyrique, et la métonymie la trope maîtresse en poésie épique. Notons qu’à cet égard le poète lyrique tend à se présenter comme locuteur, alors que le poète épique assume le rôle d’un auditeur supposé transmettre des faits appris par oui-dire. On observe de nouveau ici, mais à un autre niveau, les relations parallèles de l’encodage avec la similarité, du décodage avec la contiguïté ; cela correspond parfaitement à l’évidence fournie par l’aphasie concernant la forte stabilité des relations de similarité dans l’encodage et des relations de contiguïté dans le décodage. » (J.TAI : p. 143-144) [« As I outlined in a previous study (see above, pp. 239-259), metaphor is alien to the similarity disorder, and metonymy to the contiguity disorder. Now that we have discussed, on the one hand, selection, based on similarity, as the first stage of the encoding process, and, on the other hand, combination, based on contiguity, as the start of the decoding operation, let us confront two kinds of poetry : lyric, which as a rule is built primarily on similarity ; and epic, which operates chiefly with contiguity. We recall that metaphor is the inherent trope in lyric poetry, and that metonymy is the leading trope in epic poetry. In this connection, the lyric poet, we note, endeavors to present himself as the speaker, whereas the epic poet takes on the role of a listener who is supposed to recount deeds learned by hearsay. Here again, on another level, we observe the parallel relationship of encoding with similarity, and of decoding with contiguity ; and this corresponds perfectly to the evidence provided by aphasia about the higher stability of similarity relations in encoding and of contiguity relations in decoding. » (J.TAI : p. 296-297)].

altérée et celle du contexte intacte, ce sont les opérations impliquant la similitude qui céderont devant celles fondées sur la contiguïté. On peut prévoir que dans ces conditions tout groupement sémantique sera guidé par la contiguïté spatiale ou temporelle plutôt que par la similitude. Et de fait, les tests de Goldstein justifient une telle attente : une malade de ce type à qui l'on demandait d'énumérer quelques noms d'animaux les énonçait dans l'ordre dans lequel elle les avait vus au zoo ; de même, malgré les consignes qu'elle avait reçues de ranger certains objets selon la couleur, la dimension et la forme, elle les classait en fonction de leur contiguïté spatiale : par exemple, les objets ménagers, le matériel de bureau, etc. et justifiait cette disposition en évoquant une vitrine où "peu importe ce que sont les choses", c'est-à-dire qu'elles n'ont pas à être semblables (p. 61 sv, 263 sv.)<sup>1571</sup>. » (J.Two. : p. 55)

le dysfonctionnement de l'opération de sélection (« l'altération de la fonction de substitution ») se résolvant à nouveau, dans ce cadre, en un comportement guidé par la contiguïté. Dans l'esprit de Jakobson, cependant, il ne saurait s'agir là de troubles de la « performance » ou de la parole, laissant intacts la « compétence » ou le « code ». On lit ainsi dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » :

« On ne peut qu'être d'accord avec Goodglass, lorsqu'il rejette les hypothèses récentes selon lesquelles les déficits aphasiques affecteraient seulement la performance, et non la compétence [cf 39]. Ces conjectures se fondent sur une conception très étroite et très arbitraire de la compétence. La compétence est loin d'être un phénomène statique et uniforme. Chaque communauté linguistique et chacun de ses membres disposent d'une compétence multiforme, et notre compétence de production est tout à fait différente de notre compétence de perception de la parole ; en outre, il y a une différence essentielle entre la compétence concernant le langage parlé et la compétence concernant l'écrit, cette dernière étant elle-même l'objet d'une subdivision capitale entre la lecture et l'écriture. Ce serait une simplification abusive que de considérer ces différences comme ne relevant que de la diversité des performances. Les codes eux-mêmes diffèrent. Notre compétence relative au style de discours explicite ne doit pas être confondue avec notre compétence relative à différents degrés d'ellipse. Nous devons distinguer les déficits verbaux d'un aphasique selon qu'il est en position de locuteur ou d'auditeur, et l'interprétation scientifique ne saurait ramener ces différences à des questions de performance. Dans le discours d'un aphasique, les modifications ne consistent pas simplement en manques, mais aussi en substitutions [cf. 23], lesquelles peuvent être créatives et systématiques, comme par exemple, la régularisation des verbes irréguliers du langage standard, tels que les formes "fortes" de la conjugaison allemande, phénomène comparable aux compétences successives que l'enfant met en œuvre dans l'acquisition de sa langue maternelle. Les formes particulières d'imbrication entre le code explicite et le code

---

<sup>1571</sup> « As noted above, it is the external relation of contiguity which unites the constituents of a context, and the internal relation of similarity which underlies the substitution set. Hence, for an aphasic with impaired substitution and intact contexture, operations involving similarity yield to those based on contiguity. It could be predicted that under these conditions any semantic grouping would be guided by spatial or temporal contiguity rather than by similarity. Actually Goldstein's tests justify such an expectation : a female patient of this type, when asked to list a few names of animals, disposed them in the same order in which she had seen them in the zoo ; similarly, despite instructions to arrange certain objects according to color, size and shape, she classified them on the basis of their spatial contiguity as home things, office materials, etc. and justified this grouping by a reference to a display window where "it does not matter what the things are", i.e. they do not have to be similar (pp. 61f., 263ff.). » (J.Two. : p. 24).

elliptique, que ce soit chez les enfants ou chez les aphasiques, posent aux chercheurs un problème très complexe et très urgent<sup>1572</sup>. » (J.Dis. : p. 22).

Aussi, comme nous le notions ci-dessus, certains symptômes concernent-ils la structuration de la langue et Jakobson n'établit-il pas de réelle délimitation entre les différents types de symptômes qu'il nous semble pour notre part possible de distinguer. Il est notable, dans cette perspective, que seuls, en réalité, les développements relatifs aux troubles de la contiguïté soient réellement interprétables en termes de destruction du code, les développements relatifs aux troubles de la similarité étant quant à eux toujours interprétables en termes de parole. Il s'agit majoritairement, dans ces derniers développements, du maintien ou de la disparition d'un certain type de mots : les « mots de relation » demeurent, les mots autonomes, en particulier les noms, disparaissent. Jakobson pose ainsi, dans « Aphasia as a Linguistic Topic », que, dans l'aphasie sensorielle, les mots les plus résistants sont les « unités purement analytiques » :

« Il est discutable que cet effondrement des relations de similarité puisse s'attribuer à la perte d'une "attitude abstraite", pour employer l'expression de Goldstein. Les démarches métonymiques et métaphoriques ne sont en fait que deux types différents de ce qu'il appelle "comportement abstrait". Cette notion est sans doute trop vague pour servir à l'analyse et à la classification de l'aphasie. Il faut rappeler à cet égard que ce sont les mots les plus abstraits du vocabulaire, les unités purement analytiques comme les conjonctions, prépositions, pronoms et articles, qui sont le mieux préservés et le plus souvent employés dans le discours des aphasiques focalisés sur le contexte. Si tels indices de relations sont conservés dans ce type d'aphasie (le trouble de la similarité), c'est que leur fonction première est de fournir le tissu connecteur du contexte<sup>1573</sup>. » (J.Aph. : p. 114).

---

<sup>1572</sup> « We cannot but agree with Dr. Goodglass in his rejection of the recent assumptions according to which aphasic losses affect only performance, but not competence. These surmises are built on a very narrowed and arbitrary conception of what competence is. Competence is far from being a static and uniform phenomenon. Every speech community and each of its members dispose of a multiform competence, and the competence for speech production is quite different from that for speech perception ; moreover, there is a substantial difference between competence in spoken and written languages, again with a crucial subdivision into reading and writing. It would be an oversimplification to view these differences as mere varieties of performance. The codes themselves differ. Our competence for the explicit style of language is to be distinguished from our competence for different degrees of ellipsis. We must distinguish the verbal losses of an aphasic as speaker and as listener, and they can hardly be reduced by the scientific interpreter to questions of performance. The changes in an aphasic's speech are not mere losses, but also replacements, and these replacements may be systematic, as for instance, the regularization of irregular verbs in the standard languages, a phenomenon akin to the successive competences of a child in his approach to the mother tongue. The peculiar forms of interrelation between the explicit and elliptic codes either in children or in aphasics are an intricate and imminent problem for the inquirer. » (J.Dis. : p. 138-139).

<sup>1573</sup> « It is questionable whether this breaking down of similarity relations can be ascribed to the loss of an "abstract attitude", as Goldstein terms it. The metonymical and the metaphorical steps are but two different types of what he calls "abstract behavior". Perhaps this notion is too vague to be used in the analysis and classification of aphasia. In this connection it must be recalled that the most abstract words in our vocabulary, the purely analytical units such as conjunctions, prepositions, pronouns, and articles, are the best preserved and the most frequently used in the speech of aphasics focused upon context. If such indices of relations are retained in this type of aphasia (similarity disorder) it is because their primary functions is to provide the connective tissue of the context. » (J.Aph. : p. 236).

On lit de même ensuite dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » :

« Les mots qui comportent une référence inhérente au contexte, tels que les pronoms et les adverbes pronominaux, et les mots servant à construire le contexte tels que les connectifs et les auxiliaires sont particulièrement aptes à survivre. Une phrase typique d'un malade allemand, rapportée par Quensel et citée par Goldstein (p. 302) nous servira d'illustration :

”Ich bin doch hier unten, na wenn ich gewesen bin ich wees nicht, we dass, nu wenn ich, ob das nun doch, noch, ja. Was Sie her, wenn ich, och ich wees nicht, we das hier war ja...”

Ainsi c'est seulement la charpente, les chaînons de connexion de la communication, qui sont sauvegardés dans ce type d'aphasie à son stade critique<sup>1574</sup>. » (J.Two. : p. 51).

Il faut noter, à nouveau, qu'il ne s'agit pas là de troubles de la sélection proprement dits, mais seulement d'un appauvrissement du vocabulaire utilisé. Aussi les patients atteints d'aphasie motrice (troubles de la contiguïté ou de la combinaison) peuvent-ils manifester des déficiences exactement inverses : disparaissent, en ce cas, les mots impliquant des relations de contiguïté, là où les aphasiques sensoriels sont « focalisés sur le contexte ». Jakobson insiste beaucoup sur ce rapport inverse. On lit ainsi dans « Aphasia as a Linguistic Topic » :

« L'autre type cardinal d'aphasie [troubles de la contiguïté] est à l'inverse du syndrome décrit ci-dessus [troubles de la similarité]. Le patient n'arrive pas à traiter la contiguïté, tandis que les opérations fondées sur la similarité restent intactes. Ainsi, il perd la faculté de former des propositions. Le contexte se désintègre. Les mots relationnels sont les premiers omis, ce qui donne naissance au style dit “télégraphique”, alors que, dans le trouble de la similarité, ces mots sont les derniers à survivre. Plus un mot est syntaxiquement indépendant, plus forte est sa ténacité dans le discours des aphasiques atteints de troubles de la contiguïté, plus rapide sa disparition chez les patients atteints d'un trouble de la similarité. Ainsi, le “mot noyau” (le sujet), pour emprunter la terminologie de Bloomfield (1933), est le premier à être omis de la phrase en cas de trouble de la similarité ; il est, réciproquement, le plus tenace en cas de trouble de la contiguïté<sup>1575</sup>. » (J.Aph. : p. 114)

et de même dans « On Aphasic Disorder from a Linguistic Angle » où, outre des mots relationnels, il est question des structures impératives, des embrayeurs et des noms :

---

<sup>1574</sup> « Words with an inherent reference to the context, like pronouns and pronominal adverbs, and words serving merely to construct the context, such as connectives and auxiliaries, are particularly prone to survive. A typical utterance of a German patient, recorded by Quensel and quoted by Goldstein (p. 302), will serve as illustration :

“Ich bin doch hier unten, na wenn ich gewesen bin ich wees nicht, we dass, nu wenn ich, ob das nun doch, noch, ja. Was Sie her, wenn ich, och ich weess nicht, we das hier war ja...”

Thus only the framework, the connecting links of communication, is spared by this type of aphasia at its critical stage. » (J.Two. : p. 246).

<sup>1575</sup> « The other cardinal type of aphasia is the reverse of the syndrome discussed. The patient cannot operate with contiguity, but operations based on similarity remain intact. Thus he loses the ability to propositionize. The context disintegrates. First the relational words are omitted, giving rise to the so-called “telegraphic style”, whereas in the case of similarity disorder they are the last survivors. The more a word is syntactically independent, the stronger its tenacity in the speech of aphasics with a contiguity disorder, and the sooner it is dropped by patients with a similarity disorder. Thus the “kernel subject word” – in Bloomfield’s terminology – is the first to fall out of the sentence in cases of similarity disorder and, conversely, is most tenacious in cases of contiguity disorder. » (J.Aph. : p. 236).

« Les observations portant sur les commandements dans l'acquisition et la désintégration du langage sont les plus instructives. Les structures impératives n'impliquent pas l'existence du modèle de la proposition avec l'interaction du sujet et du prédicat. Les conjectures selon lesquelles l'impératif n'est qu'une simple transformée d'une structure verbale déclarative sont dépourvues de tout fondement. L'impératif est la forme verbale la plus élémentaire. C'est précisément la raison pour laquelle l'impératif, qui apparaît dans la strate la plus primitive du langage des enfants, est la forme la plus résistante dans l'aphasie agrammatique ; par ailleurs, la tendance fréquente des langues flexionnelles à restreindre la forme impérative à la racine nue est une illustration convaincante de son essence primitive.

L'absence des pronoms personnels, qui a surpris ceux qui étudient l'agrammatisme, est parallèle à la disparition des marqueurs des relations spatio-temporelles. Ces éléments entrent dans la catégorie des "embrayeurs" (*shifters*), c'est-à-dire des classes grammaticales dont la signification générale implique un renvoi au message dont elles font partie [cf. 25]. Ces classes d'entrelacement du code et du message sont des superstructures marquées dans le système grammatical, ce qui explique leur apparition tardive dans le langage enfantin, et leur disparition précoce dans les cas classiques d'agrammatisme.

Si l'on aborde le type de trouble que J. Dubois, H. Hécaen *et al.* [9 ; cf. 5] ont décrit récemment, l'aphasie dite "sensorielle", et si on la compare avec l'agrammatisme, la polarité linguistique entre ces deux types d'aphasie apparaît particulièrement nette. Les deux syndromes présentent point par point une opposition pure, tranchée. La divergence centrale consiste en ce que dans l'aphasie dite sensorielle les éléments noyaux de la structure grammaticale, les noms, tendent à disparaître, alors que ce sont les noms précisément qui composent le stock de base du vocabulaire des malades atteints d'agrammatisme. L'aphasie sensorielle montre les diverses façons selon lesquelles les noms sont affectés : ils peuvent être simplement omis, ou remplacés par des pronoms, ou bien par différents quasi-synonymes, ou par des expressions figurées, etc. Bref, ce qui est en cause ce sont les noms, en tant qu'unités morphologiques les moins dépendantes du contexte ; parmi ces unités, on observe, non pas nécessairement mais en premier lieu, une disparition des sujets grammaticaux, en tant que constituants de la phrase les plus indépendants, les moins conditionnés par le contexte. Ce sont précisément de telles entités autonomes qui causent les plus grandes difficultés à ce type de malade. Le docteur Th. Alajouanine nous a présenté une fois, à Paris, un malade atteint d'une aphasie sensorielle typique à la suite d'un accident de camion. Le plus difficile pour lui était de commencer une phrase et, plus encore, un énoncé entier, par un sujet nominal ou pronominal. Il écrivait, et comme nous lui demandions ce qu'il faisait il répondait : "J'écris." Comme nous répétions la même question à propos d'un étudiant qui était présent la réponse fut : "Il écrit." Mais lorsque je lui demandais "Qu'est-ce que je fais ?", il ne parvint pas tout d'abord à dire "Vous écrivez", et il en fut de même avec une question similaire concernant une infirmière en train d'écrire. Cette différence étrange s'explique aisément : en français "vous" et "elle" sont des pronoms indépendants et fonctionnent comme sujets grammaticaux même dans les phrases elliptiques ("Qui écrit ?" - "Elle"), alors que *je, tu, il* ne sont que de simples préverbes.

On s'accorde à souligner le fait que la perte principale dans l'aphasie sensorielle n'affecte pas précisément les sujets mais les noms en général, car, contrairement à l'agrammatisme, qui est d'abord une désintégration syntaxique, l'aphasie sensorielle préserve en fait la syntaxe et affecte principalement les catégories morphologiques nettement autosémantiques<sup>1576</sup>. » (J.Dis. : p. 19-20).

---

<sup>1576</sup> « Observations about imperatives in the acquisition and dissolution of language are most instructive. Imperative structures do not imply the existence of the clause pattern, with its interplay of subject and predicate.



Le développement le plus complet se trouve dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments », où Jakobson envisage successivement le niveau phonémique et le niveau des unités signifiantes et, dans le cadre de celui-ci, oppose un déficit « d'abord grammatical » à un déficit « d'abord lexical » :

« L'aphasie de Broca, suivant l'appellation traditionnelle, et intitulée "efférente" (ou "cinétique") par Luria, s'oppose de façon tangible à l'aphasie sensorielle, ou de Wernicke, la première étant le trouble de la contiguïté le plus typique, et la seconde le trouble de la similarité le plus manifeste. La combinaison est perturbée dans l'aphasie efférente, ce qui se traduit au niveau phonémique par des difficultés dans l'usage des groupements de phonèmes et dans la construction des syllabes, et des obstacles dans la production des transitions de phonème à phonème et de syllabe à syllabe. Les traits prosodiques (comme l'accent en russe, la hauteur en norvégien et la quantité de la voyelle en tchèque) sont affectés parce qu'ils font intervenir le contexte syllabique. Il y a des contraintes dans les séquences, qui se réfléchissent dans l'obligation d'effectuer des

---

Surmises that the imperative is a mere transform of a declarative verbal structure are without any foundation whatsoever. The imperative is the most elementary verbal form. For this very reason the imperative, which appears in the earliest stratum of children's language, is the most resistant in agrammatical aphasia, and the frequent tendency in inflectional languages to confine the imperative form to the bare root is in turn a convincing illustration of its primitive essence.

The absence of personal pronouns, which surprised investigators of agrammatism, is parallel to the disappearance of relational spatiotemporal markers. These phenomena enter into the category of "shifters", viz. those grammatical classes which imply in their general meaning a reference to that message in which they appear. These duplex, overlapping classes are typical marked superstructures in the grammatical system, and this fact explains their late emergence in children's language and their early disappearance in classical cases of agrammatical aphasia.

When we approach the type of disturbance that was recently outlined by J. Dubois, H. Hécaen and their collaborators, so-called "sensory" aphasia, and compare it with agrammatism, the linguistic polarity between these two types of aphasia becomes particularly clear. Point by point one is able to show a pure, genuine opposition between the two syndromes. The central point of divergence lies in the fact that in sensory aphasia the nuclear elements of the grammatical structure, nouns, tend to disappear, whereas for agrammatical patients it is precisely nouns which form the basic stock of their vocabulary. Sensory aphasia shows the diverse ways in which nouns are affected : they are simply omitted or replaced by pronouns, by different near-homonyms, by figurative expressions, etc. Briefly, what is under attack are nouns as the morphological units which are least dependent on the context, and among such morphological units, not necessarily, but first and foremost, one observes a disappearance of grammatical subjects as the most independent constituents of the sentence and the least conditioned by the context. It is just self-contained entities that cause the greatest difficulties for this type of patient. Once, in Paris, Dr. Th. Alajouanine showed us a patient who suffered from a typical sensory aphasia as the result of an accident in the truck he drove. The greatest difficulty for him was to begin a sentence and, even more, a whole utterance with a nominal or pronominal subject. When I asked him, while he was writing, what he was doing, he answered, "J'écris". When we repeated the same question in referring to a student present, the answer was "Il écrit". But when I asked him, "What am I doing ?", he had inhibitions before saying "Vous écrivez", and the same thing happened when a similar question was asked about a nurse who was writing something. This curious difference is easily explainable : in French *vous* and *elle* are independent pronouns and act as grammatical subjects even in elliptic sentences ("Qui écrit !" – "Elle !"), whereas *je*, *tu*, *il* are mere preverbs.

One cannot help but agree with the insistence upon the fact that the main loss in sensory aphasia afflicts not just subjects but nouns in general, since in contradistinction to agrammatism, which is primarily a syntactic disintegration, sensory aphasia, as a matter of fact, preserves syntax and affects primarily independent, indeed autosemantic morphological categories. » (J.Dis. : p. 136-137). On trouve par ailleurs dans ce texte, comme il apparaît déjà à la lecture de ce passage, des réflexions en termes de termes marqués et non-marqués, qui relèvent d'une problématique un peu différente, analogue à celle qui prévaut en phonologie, et que nous envisagerons *infra*. Voir J.Dis. : p. 20-22 [p. 137-138], où la prédominance des noms sur les verbes chez les patients agrammatiques est mise en relation avec le caractère non-marqué du nom opposé au caractère marqué du verbe.

assimilations phonémiques. Fry (1959) cite un exemple typique : un patient, devant lire la séquence de mots : *wood, kick, weer, feet*, substituait *w* à la consonne initiale des mots pairs, d'après l'exemple des mots impairs de la séquence. A ce type de détérioration des *ensembles* phonémiques, l'aphasie sensorielle oppose une incapacité d'utiliser certains constituants phonémiques : des traits distinctifs particuliers, tels, par exemple, que les oppositions consonantiques grave/aigu ou voisé/non-voisé, sont perdus.

Au niveau des unités signifiantes, le déficit est d'abord grammatical dans le type efférent d'aphasie, d'abord lexical dans le type sensoriel. L'agrammatisme moteur de Goldstein (1948, p. 81) dénommé "agrammatisme vrai" par Alajouanine (1956, p. 16), est bien, en effet, la manifestation la plus typique de l'aphasie efférente. C'est ainsi que les "petits outils du langage", comme on les appelle – connecteurs, articles, pronoms –, servant à cimenter le contexte grammatical, restent intacts dans le trouble sensoriel, mais sont les premiers supprimés dans le trouble efférent. La relation syntaxique fondamentale est la relation de dépendance ; ainsi, dans l'agrammatisme et son "style télégraphique", tous les types de mots dépendants sont perdus, que ce soient les adverbes, les adjectifs, ou les verbes (sous leur forme conjuguée). Dans l'aphasie efférente, "l'abolition des prédicats, qui représente bien une perte de capacité définie de former des propositions" (Jackson, 1958, p. 60), n'est cependant que l'expression la plus exemplaire d'une tendance générale à l'abolition de toute espèce de rang syntaxique. Il est parfaitement naturel que, des deux types de dépendance syntaxique, la rection et l'accord, ce dernier soit un peu plus résistant dans les perturbations de la contiguïté, parce que l'accord est une forme de dépendance séquentielle qui comporte un élément de similarité grammaticale tandis que la rection s'élabore sur la contiguïté pure. Finalement, le discours se réduit à des mots primaires, indépendants – des noms et des formes nominales des verbes – utilisés de manière holophrastique. Dans l'aphasie sensorielle, par contre, le sujet grammatical, seule partie de la phrase à être indépendante du contexte, est susceptible d'être perdu, puisque le stimulant principal à la production du sujet se trouve plus dans la sélection que dans la combinaison. Le sujet est le terme noyau de la construction syntaxique. Il marque le plus souvent le début de la phrase, ce qui, dans certaines langues, est même obligatoire. Les symptômes d'un trouble prononcé de la similarité sont un appauvrissement de la variété des noms, une tendance à leur supplanter [*sic*] des substituts généralisés, pronominalisés, et une incapacité à la production de synonymes et d'antonymes. Ce trouble est susceptible d'amener des perturbations dans la sélection des mots et/ou des phonèmes. Il peut arriver que les deux types de perturbations se renforcent mutuellement, mais on pourrait difficilement déduire l'un de ces deux niveaux linguistiques de perturbations à partir de l'autre. Autrement dit, on ne peut pas faire remonter la désintégration du code verbal à celle du code phonémique (cf. Critchley, 1959, p. 289).

De façon comparable, la morphologie met en lumière un contraste notable entre les troubles efférents et sensoriels. Dans les langues dotées d'un système de flexions riche, telles que le russe ou le japonais (cf. Panse et Shimoyama, 1955), l'aphasie efférente manifeste un déficit considérable en suffixes. Même en anglais, où les terminaisons grammaticales n'abondent pourtant pas, une atrophie des désinences a été observée, spécialement de celles "qui expriment des relations syntaxiques" (Goodglass et Hunt, 1958). Dans les cas d'aphasie efférente testés par Goodglass et Hunt, l'effondrement de trois désinences phonémiquement identiques – *z* et ses formes alternantes automatiques *iz* et *s* – présente une hiérarchie significative, un principe très simple rendant compte de l'ordre de dissolution : plus élaborée est la construction grammaticale, plus imminente sera sa désintégration. La première à se trouver affectée est la phrase ; ainsi, la terminaison du verbe en troisième personne du singulier, qui indique la relation sujet-prédicat (par exemple : *John dreams*) est-elle la moins viable. La terminaison du possessif (*John's dream*), qui signale une relation intérieure au syntagme, est un peu plus résistante. Des trois constructions considérées, le mot est la dernière affectée ; aussi la

terminaison nominale du pluriel (*dreams*), qui ne dépend ni de la phrase ni du syntagme, est-elle la moins détériorée.

Si, dans l'aphasie efférente, les racines morphémiques lexicales font montre d'une plus grande viabilité que les morphèmes grammaticaux (affixes) et que les mots grammaticaux (les pronoms, en particulier), un état de chose opposé se rencontre dans l'aphasie sensorielle. Comme l'ont montré Beyn (1957, p. 93) et Luria (1958, p. 20), les patients présentant cette forme d'aphasie "perdent la capacité de comprendre la racine des mots", tandis que les suffixes, "d'habitude, restent nettement plus compréhensibles". Beyn, en outre, note le rôle capital des pronoms dans le discours de ces patients. On remarquera que les mots de racine identique mais de suffixes différents sont liés par contiguïté sémantique (par exemple : *éditer* - *éditeur* - *édition* - *éditorial*), tandis que les mots de racines différentes mais de suffixe identique (par exemple, les agents tels que : *éditeur*, *auditeur*, *solliciteur*, etc.) mettent en valeur la similarité sémantique. Ainsi, les patients affectés d'un trouble de la similarité différencient les suffixes plutôt que les racines, alors que les patients affectés d'un trouble de la contiguïté différencient mieux les racines que les suffixes<sup>1577</sup>. » (J.TAI : p. 139-142).

---

<sup>1577</sup> « The traditional Broca's aphasia, termed "efferent" (or "kinetic") by Luria, is palpably opposed to sensory or Wernicke's aphasia ; the one being the most typical contiguity disorder, the other being the most conspicuous similarity disorder. Combination is disturbed in efferent aphasia. On the phonemic level this means difficulties in using phoneme clusters, difficulties in constructing syllables and difficulties in making the transition from phoneme to phoneme and from one syllable to another. Prosodic feature (for example, Russian stress, Norwegian pitch and Czech vowel quantity) are affected because they involve the syllabic context. There are constraints on sequences, reflected in the compulsion to make phonemic assimilations. Fry (1959) cites a typical example. A patient, when reading the sequence of words : *wood, kick, wear, feet*, substituted *w* for the initial consonant of the even words upon the model of the odd words. To such deteriorations in phonemic ensembles, the sensory aphasiac opposes an inability to utilize certain phonemic constituents ; single distinctive features, as, for instance, the consonantal opposition grave/acute or voiced/voiceless, are lost.

On the level of meaningful units, the deficiency is primarily grammatical in the efferent type of aphasia but primarily lexical in the sensory type. Goldstein's motor agrammatism (1948, p. 81), or true agrammatism as Alajouanine formulates it (1956, p. 16), is, indeed, the most typical manifestation of efferent aphasia. Therefore, the so-called "little tools of language" – connectives, articles, pronouns – which serve to cement the grammatical context, remain intact in the sensory disorder but are the first to be suppressed in the efferent disorder. The fundamental syntactic relationship is that of dependence ; thus in agrammatism with its "telegraphic style" all kinds of dependent words – adverbs, adjectives, finite verbs – are lost. In efferent aphasia "the abolishment of predicates, which evidently presents a definite loss of power to propositionize" (Jackson, 1958, p. 60), is, however, only the focal expression of a general tendency to abolish any syntactic rank. It is quite natural that of the two types of syntactic dependence, government and agreement, the latter is somewhat more resistant in the contiguity disturbances of efferent aphasia, because agreement is a sequential dependance which involves grammatical similarity, whereas government is built on mere contiguity. Ultimately, speech is reduced to primaries, independent words – nouns and nominal forms of verbs – in holophrastic usage. In contrast, in sensory aphasia the grammatical subject, which is the only part of the sentence which is independent of the context, is apt to be lost, since the chief stimulus for the subject lies in selection rather than in combination. It is the kernel term of the syntactic construction and most frequently, in some languages even obligatorily, the subject marks the beginning of the sentence. An impoverishment of the variety of nouns, a tendency to supplant them by generalized, pronominalized substitutes, and an inability to furnish synonyms and antonyms are the symptoms of a pronounced similarity disorder. This disorder may cause disturbances in word-finding and/or in phoneme-finding. Both kinds of disturbances may reinforce each other, but we could hardly deduce one of these two linguistic levels of disturbances from the other, i.e. we could not trace the disintegration of the verbal code to the disintegration of the phonemic code (cf. Critchley, 1959, p. 289).

Likewise, morphology brings to light a noticeable contrast between efferent and sensory disorders. In languages with a rich inflectional system, such as Russian or Japanese (cf. Panse and Shimoyama, 1955), efferent aphasia exhibits a considerable deficiency in suffixes. Even in English with its scanty grammatical endings, an atrophy of desinences, especially those "which express syntactic relations", has been observed

Ce dernier développement est tout particulièrement révélateur de l'asymétrie qui marque la distinction entre troubles de la similarité et troubles de la contiguïté. L'opposition entre les deux types de troubles y semble double, Jakobson opposant tout d'abord une perte de la capacité à combiner à des troubles de la sélection, puis en conséquence de ces deux déficiences, des disparitions inversement orientées de types d'unités. La dualité de l'opposition apparaît notamment dans le premier paragraphe, consacré au niveau phonémique, où Jakobson distingue des perturbations dans la combinaison, source de difficultés diverses liées à la séquence, et une « incapacité d'utiliser certains constituants phonémiques », mais mentionne également, pour les troubles de la contiguïté, l'affection des traits prosodiques, type d'unité phonémique lié à la contiguïté<sup>1578</sup>. Le fait frappant, cependant, est que la suite du développement est exclusivement consacrée à l'énumération des types d'unités préservés ou affectés dans chacun des deux types d'aphasie. Les aphasiques sensoriels ont des difficultés avec les noms, les sujets et les racines, qui sont au contraire les plus résistants chez les aphasiques moteurs ; inversement, ces derniers perdent en premier lieu les « petits outils » et les mots dépendants, ainsi que les suffixes, notamment grammaticaux<sup>1579</sup>, tous types d'unités qui demeurent intacts en cas d'aphasie sensorielle. Il s'agit ainsi, dans les deux cas,

---

(Goodglass and Hunt, 1958). In the efferent aphasiacs whom Goodglass and Hunt tested, the break-down of three phonemically identical desinences – *z* with its automatic alternants *iz* and *s* – presents a significant hierarchy, and a very clear principle accounts for the order of their dissolution. The higher the grammatical construction, the more imminent is its disintegration. The first to be affected is the clause, and, therefore, the third person singular verbal ending which signals the subject-predicate relation (for example *John dreams*) is the least viable. The possessive ending (*John's dream*), which signals a relationship within a phrase, is somewhat more resistant. The word is the last of the three constructions affected ; hence the plural nominal ending (*dreams*), which depends neither on the clause nor on the phrase, is the least impaired.

Whereas in efferent aphasia lexical root-morphemes exercise a higher viability than grammatical morphemes (affixes) and grammatical words (in particular pronouns), the opposite state of affairs exists in sensory aphasia. As Beyn (1957, p. 93) and Luria (1958, p. 20) have pointed out, patients with this form of aphasia “lose the power to understand the roots of words”, whereas suffixes “ordinarily remain considerably more comprehensible”. Beyn, moreover, notes the cardinal role of pronouns in the speech of these patients. It may be noted that words with one and the same root but with diverse suffixes are bound by semantic contiguity (e.g. *editor-édition-editorial-editorship*), whereas words with different roots but one and the same suffix display semantic similarity (e.g. actors such as : *editor, auditor, solicitor*, etc.). Thus, patients having a similarity disorder differentiate suffixes rather than roots, whereas patients having a contiguity disorder differentiate roots rather than suffixes. » (J.TAI : p. 293-295).

<sup>1578</sup> On lit de même dans « Linguistic Types of Aphasia » : « Au niveau phonologique, les phonèmes sont préservés. La difficulté ne réside pas dans les phonèmes pris en eux-mêmes mais dans leurs combinaisons, dans la transition d'un phonème au suivant, dans la diversité des phonèmes constituant les mots polysyllabiques. Il est fait un usage intensif de l'assimilation ou du contraste phonémique. Plus un phonème ou un trait distinctif est indépendant du contexte, plus grande est sa probabilité de survie. Parmi les traits distinctifs, les traits inhérents sont plus résistants que les traits prosodiques : seuls ces derniers impliquent des relations interphonémiques à l'intérieur de la séquence. » (J.Lin. : p. 162) [« On the phonological level, the phonemes are preserved. The difficulty is not in the phonemes by themselves but in their combinations, in the transition from one phoneme to another, and in the diversity of phonemes within polysyllabic words. Intensive use is made of phonemic assimilation and dissimilation. The more independent a phoneme or distinctive feature is in respect to the context, the greater the probability of its survival. Among the distinctive features, the inherent ones are more resistant than the prosodic, since only the latter involve interphonemic relations within the sequence. » (J.Lin. : p. 310)].

<sup>1579</sup> On retrouvera ci-dessous, dans un passage de « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle », ainsi que dans un autre de « Der grammatische Aufbau der Kindersprache », le développement sur la désinence *s* de l'anglais.

d'« appauvrissement » du code au sens d'ensemble d'unités linguistiques et, plutôt que de « stimulant principal » résidant dans la « sélection » ou dans la « combinaison », il faudrait parler, à certains égards, d'opposition entre deux types de sélection, fondée sur la contiguïté pour l'une, sur la similarité pour l'autre. La comparaison de la rection et de l'accord, ainsi que celle des mots de racine identique mais de suffixes différents et des mots de racines différentes mais de suffixe identique<sup>1580</sup> font d'ailleurs nettement appel, bien plutôt qu'à la distinction entre sélection et combinaison, à la distinction entre similarité et contiguïté. L'opposition entre mots de racine identique mais de suffixes différents et mots de racines différentes mais de suffixes identiques était également mentionnée dans « Aphasia as a Linguistic Topic », en lien, significativement, avec l'opposition entre métaphore et métonymie, qui renvoie au comportement verbal :

« Tant qu'un patient atteint du trouble de la contiguïté reste capable de distinguer la racine du suffixe, l'identité du suffixe (homeoteleuton) sera plus tangible pour lui que celle de la racine lorsque combinée à des suffixes différents, que ceux-ci soient de type dérivationnel (paregmenon) ou flexionnel (polyptoton) : en effet, l'homeoteleuton associe les mots par similarité (“bijoutier”, “chapelier”, “charpentier”, “serrurier”), tandis que le paregmenon (“bijou”, “bijoutier”, “bijouterie”) et le polyptoton (“qui”, “que”, “quoi”) les associent par contiguïté. Pour la même raison, les aphasiques de cette sorte usent de métaphores – il s'agit à vrai dire de quasi-métaphores, infantiles, fondées sur des identifications inexactes –, tandis que les patients atteints de troubles de la similarité ont affaire aux métonymies<sup>1581</sup>. » (J.Aph. : p. 115).

---

<sup>1580</sup> Que l'on retrouve toutes deux dans « Linguistic Types of Aphasia » : « L'aphasie efférente étant, je le répète, un trouble typique de la contiguïté, des symptômes frappants de perturbations de la contiguïté peuvent s'y observer, à tous les niveaux du langage. En tant que partie lexicale du mot, la moins dépendante donc, la racine est mieux préservée que les suffixes grammaticaux. Il est à noter que les mots de même racine mais de suffixes différents s'associent mutuellement par contiguïté sémantique, tandis que les mots à suffixe commun mais de racines différentes révèlent une similarité sémantique. Parmi les relations syntaxiques, la “rection” disparaît plus vite que l’“accord”, ce dernier liant le modifieur au mot initial non seulement par contiguïté, mais également par similarité, tandis que la “rection” se limite à la contiguïté pure. » (J.Lin. : p. 162) [« Efferent aphasia is, I repeat, a typical contiguity disorder, and eloquent manifestations of disturbed contiguity are observable on all levels of language. The root, as the lexical and least dependent part of the word, is better preserved than the grammatical suffixes. It is noteworthy that words of the same root but with different suffixes are mutually associated by semantic contiguity, whereas words with a common suffix but different roots display a semantic similarity. Among syntactic relations, “government” is more easily abolished than “agreement” because the latter links the modifier to its initial word not only by contiguity but also by similarity, whereas “government” is confined to pure contiguity. » (J.Lin. : p. 310-311)]. Nous avons modifié la dernière phrase de la traduction française, qui nous paraît fondée sur un contresens : « Parmi les relations syntaxiques, le mot *gouvernement* disparaît plus vite que le mot *agrément*, ce dernier liant le modifieur à la racine initiale par similarité en sus de la contiguïté, tandis que, dans *gouvernement*, la liaison se limite à la contiguïté pure. »

<sup>1581</sup> « As long as a patient with contiguity disorder is still capable of discerning the root and the suffix, the sameness of the suffix (homoeoteleuton) is more palpable for him than the sameness of the root combined with different suffixes, derivational (paregmenon) or inflectional (polyptoton), because homeoteleuton associates words by similarity (e.g., *jeweller*, *hatter*, *tinner*, *worker*), while paregmenon (e.g., *jewel*, *jeweller*, *jewelry*) and polyptoton (*who*, *whose*, *whom*) associate them by contiguity. For the same reason aphasics of this type use metaphors or, properly, infantile quasi-metaphors based on an inexact identification, whereas patients with similarity disorder deal with metonymies. » (J.Aph. : p. 237).

On lisait ensuite dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Impairments », où l'opposition entre métaphore et métonymie était explicitement présentée comme une opposition entre deux types de sélection :

« L'altération de l'aptitude à *construire des propositions*, ou, en termes plus généraux, à combiner des entités linguistiques simples en unités plus complexes, est, en fait, limitée à un seul type d'aphasie, qui est l'opposé du type discuté dans le chapitre précédent. Il n'y a pas de *perte totale des mots*, puisque l'entité préservée dans la plupart des cas de ce genre est le mot, qui peut être défini comme la plus haute parmi les unités linguistiques obligatoirement codées –, ce qui veut dire que nous composons nos propres phrases et énoncés à partir du stock de mots fournis par le code.

Dans ce type d'aphasie, déficiente quant au contexte, et qu'on pourrait appeler *trouble de la contiguïté*, l'étendue et la variété des phrases diminuent. Les règles syntaxiques qui organisent les mots en unités plus hautes sont perdues ; cette perte, appelée *agrammatisme*, aboutit à dégrader la phrase en un simple "tas de mots", pour nous servir de l'image de Jackson. L'ordre des mots devient chaotique ; les liens de coordination et de subordination grammaticales, soit d'accord ou de rection, sont dissous. Comme on pouvait s'y attendre, les mots dotés de fonctions purement grammaticales, tels que les conjonctions, prépositions, pronoms et articles, disparaissent en premier lieu pour faire place au style dit "télégraphique", alors que dans le cas du trouble de la similarité ils sont les plus résistants. Moins un mot dépend grammaticalement du contexte, plus forte est sa persistance dans le discours des aphasiques chez qui la fonction de contiguïté est atteinte et plus tôt il est éliminé par les malades souffrant d'un trouble de la similarité. Ainsi le sujet, "mot noyau" est-il le premier à disparaître de la phrase dans les cas de trouble de la similarité et, par contre, le moins destructible dans le type opposé d'aphasie. L'aphasie dans laquelle la fonction du contexte est affectée tend à ramener le discours à d'infantiles énoncés d'une phrase, voire à des phrases d'un mot. Seules quelques phrases plus longues, mais alors stéréotypées, "toutes faites", parviennent à survivre. Dans les cas avancés de ce trouble, chaque énoncé est réduit à une seule phrase d'un seul mot. Tandis que la contexture se désagrège, les opérations de sélection se poursuivent. "Dire ce qu'est une chose, c'est dire à quoi elle ressemble", note Jackson (p. 125). Le malade réduit au groupe de substitution (quand la contexture est défailante) utilise les similitudes, et ses identifications approchées sont de nature métaphorique, contrairement aux identifications métonymiques familières aux aphasiques du type opposé. *Longue-vue* au lieu de *microscope*, *feu* au lieu de *lumière du gaz* sont des exemples typiques de telles *expressions quasi métaphoriques*, comme les a baptisées Jackson, puisque, par opposition aux métaphores rhétoriques ou poétiques, elles ne présentent aucun transfert délibéré de sens<sup>1582</sup>. » (J.Two. : p. 57-58).

---

<sup>1582</sup> « Impairment of the ability to *propositionize*, or, generally speaking, to combine simpler linguistic entities into more complex units, is actually confined to one type of aphasia, the opposite of the type discussed in the preceding chapter. There is no *wordlessness*, since the entity preserved in most of such cases is the *word*, which can be defined as the highest among the linguistic units compulsorily coded, i.e., we compose our own sentences and utterances out of the word stock supplied by the code.

This contexture-deficient aphasia, which could be termed *contiguity disorder*, diminishes the extent and variety of sentences. The syntactical rules organizing words into higher units are lost ; this loss, called a *grammatism*, causes the degeneration of the sentence into a mere "word heap", to use Jackson's image. Word order becomes chaotic ; the ties of grammatical coordination and subordination, whether concord or government, are dissolved. As might be expected, words endowed with purely grammatical functions, like conjunctions, prepositions, pronouns, and articles, disappear first, giving rise to the so-called "telegraphic style", whereas in the case of similarity disorder they are the most resistant. The less a word depends grammatically on the context, the stronger is its tenacity in the speech of aphasics with a contiguity disorder and the earlier it is dropped by

On retrouve, dans ce passage, l'opposition entre deux types d'appauvrissement du code, impliquant deux types de sélection. Mais par ailleurs – et là réside l'asymétrie de l'opposition entre troubles de la similarité et troubles de la contiguïté –, l'appauvrissement du code des aphasiques moteurs se trouve doté d'une certaine étiologie, ou du moins doublé de troubles spécifiquement liés à la combinaison. Il était déjà question, dans le développement de « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments », de « tendance générale à l'abolition de toute espèce de rang syntaxique », et de même dans celui de « Aphasia as a Linguistic Topic », de perte de la « faculté de former des propositions ». Jakobson parle ici d'« altération de l'aptitude à *construire des propositions*, ou, en termes plus généraux, à combiner des entités linguistiques simples en unités plus complexes », de perte des « règles syntaxiques », et d'affection de la « fonction du contexte ». La dimension de l'étiologie apparaît de manière assez nette dans « Linguistic Types of Aphasia » :

« Dans l'aphasie efférente, les mots sont préservés, et spécialement ceux susceptibles d'être indépendants du contexte – les substantifs principalement, et en particulier les noms concrets quand ils assurent dans la phrase la fonction principale. Par contre, la construction de la phrase présente d'énormes difficultés. On remarque tout d'abord la disparition des mots purement grammaticaux, à savoir les connecteurs (conjonctions et prépositions) aussi bien que celle de mots à proprement parler grammaticaux et formels tels que les pronoms. Plus le mot est indépendant, plus il se rapproche du modèle du mot initial pur, et plus il est viable. C'est ainsi que les noms sont mieux préservés que les verbes, et les substantifs que les adjectifs. Le nominatif est le seul cas à survivre et les verbes sont utilisés sous leur forme la plus nominalisée. C'est ainsi que, s'il y a un infinitif dans la structure de la langue, cette forme fait preuve d'une plus grande résistance dans l'aphasie efférente que les formes conjuguées. L'appellation traditionnelle "style télégraphique" convient très bien au discours de ce genre d'aphasiques. Leurs énoncés tendent à se réduire à des phrases d'un mot.

[...]

[...] La meilleure définition du type efférent d'aphasie et de son agrammatisme a été donnée il y a un siècle par cet ardent initiateur d'une approche scientifique de l'aphasie que fut John Hughlings Jackson (1958) : il fut le premier à reconnaître que la déficience principale consistait dans la perte de la capacité à construire une proposition<sup>1583</sup>. » (J.Lin. : p. 161-162).

---

patients with a similarity disorder. Thus the "kernel subject word" is the first to fall out of the sentence in cases of similarity disorder and, conversely, it is the least destructible in the opposite type of aphasia.

The type of aphasia affecting contexture tends to give rise to infantile one-sentence utterances and one-word sentences. Only a few longer, stereotyped, "ready-made" sentences manage to survive. In advanced cases of this disease, each utterance is reduced to a single one-word sentence. While contexture disintegrates, the selective operation goes on. "To say what a thing is, is to say what it is like," Jackson notes (p. 125). The patient confined to the substitution set (once contexture is deficient) deals with similarities, and his approximate identifications are of a metaphoric nature, contrary to the metonymic ones familiar to the opposite type of aphasics. *Spyglass* for *microscope*, or *fire* for *gaslight* are typical examples of such *quasi-metaphoric expressions*, as Jackson termed them, since, in contradistinction to rhetoric or poetic metaphors, they present no deliberate transfer of meaning. » (J.Two. : p. 251).

<sup>1583</sup> « In efferent aphasia, words are preserved, especially those which can be independent of the context – mainly substantive nouns, and in particular concrete nouns which carry the leading function. On the other hand, the construction of a sentence presents enormous difficulties ; in the first place we observe the disappearance of purely grammatical words, namely connectives (conjunctions and prepositions), as well as such strictly grammatical, formal words as pronouns. The more independent the word is and the more it approaches the model

C'est là, chez les aphasiques moteurs, un deuxième type d'altération du code, qui n'a pas de répondant chez les aphasiques sensoriels, dont le trouble de la sélection est en réalité un pur trouble de la similarité. On pourrait presque dire, cependant, qu'il s'agit du seul type d'altération du code que l'on puisse observer chez les aphasiques. Il faut noter en effet, d'une part, que les symptômes envisagés, pour les deux aphasies, impliquent toujours des situations d'encodage et, d'autre part, que l'appauvrissement du code est toujours interprétable en termes de parole – de performance, pour reprendre le terme emprunté par Jakobson à Chomsky. Il est ainsi question, dans les développements cités, outre de disparition, de résistance, de ténacité ou d'absence de certains types d'unités, ainsi que d'un « stock de base », d'omission ou de remplacement des termes dans le discours, ainsi que d'incapacité d'utiliser certains constituants. Il faut citer, également, ce passage de « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances », où l'on retrouve les notions d'omission et de remplacement, et où il est question par ailleurs de phrases conçues comme des séquelles elliptiques, ainsi que de superfluité d'un terme dans un certain contexte :

« De même, plus un mot dépend des autres mots de la même phrase, et plus il se rapporte au contexte syntaxique, moins il est affecté par ce trouble de la parole [le trouble de la similarité]. C'est pourquoi les mots soumis syntaxiquement à la rection ou à l'accord grammatical sont plus résistants, tandis que le principal agent subordonnant de la phrase, à savoir le sujet, tend à être omis. Pour autant que c'est dans le démarrage que réside le principal obstacle pour le malade, il est évident qu'il échouera précisément au point de départ, la pierre angulaire dans la structure de la phrase. Dans ce type de trouble du

---

of a normally initial word, the more viable it is. Thus nouns are preserved better than verbs, and substantives better than adjectives. The nominative is the only case which survives, and verbs are used in their most nominalized form. Thus, if there is an infinitive in the verbal pattern of the given language, this form shows a higher resistance in efferent aphasia than the finite verbs. The traditional label "telegraphic style" is well suited to the speech of such aphasics. Their utterances tend to be reduced to one-word sentences.

[...]

[...] For the efferent type of aphasia with its agrammatism, the best definition was given by the ardent proponent of a scientific approach to aphasia, Hughlings Jackson, one century ago (23). He was the first to recognize that the main deficiency consists in the loss of the ability to propositionize, i.e., to construct a proposition. » (J.Lin. : p. 310-311). Il est inversement question, à propos de l'aphasie sensorielle, de préservation des ensembles syntaxiques : « L'aphasie dite sensorielle, minutieusement analysée par E. S. Beyn (1957), offre un syndrome linguistique opposé. Ici, ce sont les ensembles syntaxiques – les phrases – qui sont préservés. Les éléments les plus viables sont ce qu'on appelle les mots-outils, à savoir les mots utilisés dans la construction des phrases, tels que les connecteurs, les pronoms, etc. Les adverbes et les adjectifs subsistent plus longtemps que les verbes et les noms ; le prédicat est plus stable que le sujet. C'est le substantif initial de la phrase qui présente la difficulté la plus grande, spécialement si le patient parle une langue comme l'anglais ou le français où le sujet, c'est la règle, apparaît en début de phrase. Cette difficulté se fait particulièrement aiguë lorsque le sujet est un substantif de forme non dérivée, primaire, autrement dit une forme lexicale pure, avec dépendance minimum vis-à-vis du contexte. Il est intéressant de noter que les nominalisations de verbes ou d'adjectifs sont moins vulnérables. » (J.Lin. : p. 162-163) [« The so-called sensory aphasia, acutely analyzed by E. S. Beyn (2), presents an opposite linguistic syndrome. Here the syntactic wholes – sentences – are preserved. The most viable elements are those which serve to construct sentences, the so-called little words, such as connectives, pronouns, etc. Adverbs and adjectives are retained longer than verbs and nouns ; the predicate is more stable than the subject. The initial substantive of the sentence presents the greatest difficulty, especially if the patient speaks a language like English or French, where as a rule the subject appear at the beginning of the sentence. This difficulty becomes particularly acute when the subject is a substantive in a nonderived, primary form, i.e., a pure lexical form with a minimal dependence on the context. It is interesting that deverbative and deadjectival nouns are less vulnerable. » (J.Lin. : p. 311)].



langage, les phrases sont conçues comme des séquelles elliptiques, qui viennent compléter des phrases précédemment dites, ou bien encore imaginées, par l'aphasique lui-même, ou reçues par lui d'un interlocuteur, réel ou imaginaire. Les mots-clés peuvent être sautés ou remplacés par des substituts anaphoriques abstraits. Un nom spécifique, comme l'a noté Freud, est remplacé par un nom très général, comme par exemple *machin*, *chose*, dans le langage des aphasiques français. Dans un cas d'"aphasie amnésique" chez un sujet allemand observé par Goldstein, *Ding* (chose) ou *Stückel*<sup>1584</sup> (morceau) étaient mis à la place de tous les noms inanimés et *überfahren* (réaliser) à la place des verbes identifiables à partir du contexte ou de la situation et, partant, superflus aux yeux du malade (p. 246 sv.)<sup>1585</sup>. » (J.Two. : p. 50-51).

Il y a donc, corrélatrice ou symptomatique du dédoublement de la notion de paradigmatique, une véritable asymétrie de la distinction entre troubles de la similarité et troubles de la contiguïté, aux troubles de la combinaison, impliquant des troubles de la contiguïté, répondant non tant des troubles de la sélection que des troubles de la similarité. Il faut noter, cependant, – et, comme il apparaîtra dans ce qui suit, l'on en revient ici au premier aspect de la complexité des notions de similarité et de contiguïté<sup>1586</sup> – que la notion de superfluité implique une perspective légèrement différente de celle qui présidait aux développements cités ci-dessus : au lieu d'une incapacité à convoquer d'autres mots que ceux qu'évoque le contexte, une substitution du contexte aux mots. Alors que l'exemple de « Il pleut ! » que l'on trouvait dans un autre développement de « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances », cité ci-dessus, était destiné à illustrer l'aide apportée à l'aphasique sensoriel par l'insertion dans un contexte non-verbal, le contexte non-verbal joue ici le rôle d'un inhibiteur. On entre de fait ici dans un autre pan de la réflexion jakobsonienne

---

<sup>1584</sup> Nous lisons en réalité « Stückle », que nous corrigeons d'après le texte original.

<sup>1585</sup> « Likewise, the more a word is dependent on the other words of the same sentence and the more it refers to the syntactical context, the less it is affected by the speech disturbance. Therefore words syntactically subordinated by grammatical agreement or government are more tenacious, whereas the main subordinating agent of the sentence, namely the subject, tends to be omitted. As long as beginning is the patient's main difficulty, it is obvious that he will fail precisely at the starting point, the corner-stone of the sentence-pattern. In this type of language disturbance, sentences are conceived as elliptical sequels to be supplied from antecedent sentences uttered, if not imagined, by the aphasic himself, or received by him from the other partner in the colloquy, actual if not imaginary. Key words may be dropped or superseded by abstract anaphoric substitutes. A specific noun, as Freud noticed, is replaced by a very general one, for instance *machin*, *chose* in the speech of French aphasics. In a dialectal German sample of "amnesic aphasia" observed by Goldstein (p. 246 ff.), *Ding* "thing" or *Stückel* "piece" were substituted for all inanimates nouns, and *überfahren* "perform" for verbs which were identifiable from the context or situation and therefore appeared superfluous to the patient. » (J.Two. : p. 245-246).

<sup>1586</sup> Il faut noter, à ce propos, cette formulation de « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » en termes de dérangement du code et de dérangement du contexte, citée ci-dessus : « Trois types d'aphasie – intitulés efférent, dynamique et afférent – se caractérisent par des troubles de la *contiguïté*, avec détérioration du contexte ; tandis que les trois autres types – sensoriel, sémantique et amnésique, suivant la nomenclature de Luria – révèlent des troubles de la *similarité* avec dérangement du code. Considérés en termes de comportement verbal, ces deux mêmes groupes s'opposent entre eux comme perturbations d'*encodage* à perturbations de *décodage*. » (J.TAI : p. 149) [« Three types of aphasia – the so-called efferent, dynamic and afferent types – are characterized by *contiguity* disorders with a deterioration of the context ; the three other types – in Luria's nomenclature, the sensory, semantic and amnesic – display *similarity* disorders with damage to the code. The same two groups, viewed in terms of verbal behavior, are opposed to each other as *encoding* and *decoding* disturbances. » (J.TAI : p. 301)].

sur les troubles sensoriels, dans le cadre duquel la notion de contexte semble restreinte à celle de contexte non-verbal, comme dans ce passage de « Linguistic Types of Aphasia » :

« Pour un patient sérieusement atteint d'un trouble de la sélection (autrement dit, de similarité), l'épreuve consistant à trouver un mot est une tâche impossible quand le mot demandé est indépendant du contexte. Ce patient est incapable de construire une phrase définitionnelle ou de nommer un objet qu'on lui dessine ou qu'on lui montre. Souvent, il est incapable de répondre au mot-stimulus par sa répétition, bien qu'il puisse lui arriver de prononcer facilement ce mot à l'intérieur d'un contexte. Certains patients, si on leur demande de répéter la négation *non*, parent à cette requête par la réponse, non délibérément comique : "Non, je ne peux pas."<sup>1587</sup>. » (J.Lin. : p. 163)

et qui, par ailleurs, comme en témoigne, dans ce passage, la précision qu'il s'agit d'un objet dessiné ou montré, fait intervenir une autre dimension que la simple dimension linguistique. Comme il est apparu ci-dessus à la lecture d'un passage de « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments<sup>1588</sup> », Jakobson parle en effet volontiers, outre d'aphasie, d'« asémasie ». On lit ainsi en conclusion de « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » :

« Les linguistes ont, certes, de très larges possibilités de description et d'interprétation des phénomènes aphasiques dans le cadre de la langue, sans quitter le niveau linguistique, mais souvenons-nous que l'un des grands précurseurs de l'aphasiologie, et l'on peut ajouter de la linguistique moderne, le neurologue John Hughlings Jackson, considérait l'aphasie comme l'une des désintégrations sémiotiques possibles, se présentant soit seule, soit conjointement avec d'autres déficits, et qu'il préférerait le terme d'"asémasie" proposé par Allan McLane Hamilton comme nom générique [23, 19]. Bien souvent, il est vrai, la désintégration peut se limiter au langage, mais nous devons examiner également les problèmes du langage sous l'angle des autres systèmes de signes, tels que les gestes, les graphies, la musique, etc., et considérer leurs relations. Bien que nous disposions de travaux importants sur l'alexie et l'agraphie, les études sur l'aphasie négligent souvent les questions concernant la relation entre le langage parlé et écrit ainsi que ce qui différencie les deux systèmes. Par exemple, lorsqu'on aborde l'aphasie uniquement ou principalement sur la base de réactions orales de malades devant des mots écrits, on ne tient pas compte des différences pertinentes entre la forme écrite et la forme orale des mots. Il conviendrait aussi de distinguer les réactions des malades, dans leurs énoncés, devant des objets, et leurs réactions devant des images d'objets, car les images appartiennent au domaine des signes et sont donc ainsi que les mots des phénomènes d'ordre sémiotique. Des questions comme celle de l'écart qui existe entre aphasie et amusie et qui a été mis en relief par E. Feuchtwanger, au début des années trente [10], pourraient et devraient être confrontées avec la suprenante absence d'oreille et de sens musical qu'on constate fréquemment chez les poètes même les plus vantés pour la "musicalité" de leurs vers, laquelle semble donc n'être qu'une métaphore tout à fait imprécise.

---

<sup>1587</sup> « If the required word is context-free, the word-finding operation is an impossible task for a patient severely affected by a selection (i.e., similarity) disorder. He is unable to build an equational sentence or to name an object drawn or pointed at ; he often is incapable of responding to a word by its repetition, although the same word may be pronounced easily within a context. Some patients counter the request to repeat the negation "no" with the unwittingly whimsical statement, "No, I cannot". » (J.Lin. : p. 311).

<sup>1588</sup> Voir J.TAI : p. 133 [p. 292], cité ci-dessus.

Pour résumer, le développement de la recherche linguistique sur l'aphasie réclame une plus grande concentration sur la description et la classification des syndromes purement verbaux (cf. des études récentes telles que [41]), mais aussi une attention constante à la totalité du cadre sémiotique. Le progrès de tout travail linguistique, et en particulier de la recherche neuro-linguistique dépend de ce que les chercheurs prennent de plus en plus en considération le fait que la dissemblance entre les réseaux examinés ne réside pas seulement dans la présence ou l'absence de certaines propriétés, mais aussi – et même surtout – dans la différence entre les traits prédominant, bref, dans le fait que ces propriétés sont hiérarchisées différemment<sup>1589</sup>. » (J.Dis. : p. 22-23).

---

<sup>1589</sup> « Although linguists have wide possibilities of describing and interpreting aphasic facts within the frame of language, without going beyond the linguistic level, let us recall that one of the great forerunners of aphasiology and, one may add, of modern linguistics, the neurologist John Hughlings Jackson, viewed aphasia as one of the possible semiotic disruptions that can occur either singly or concomitantly with other losses. He preferred the term “asemasia” proposed by Allan McLane Hamilton as a generic name. Of course, quite often the disruption may be limited solely to language, but we must consistently discuss the problems of language with regard to other problems of signs, such as gestures, graphics, music, etc., and their interrelations. Although we have significant research work on alexia and agraphia, studies of aphasia often neglect questions about the relation and difference between speech and writing. When, for instance, aphasia is discussed only or primarily on the basis of the patient’s oral reactions to written words, the problem of the significant difference between written and spoken words is not taken into account. There is also a noteworthy difference between how patients react in their utterances to objects and to pictures of objects, for pictures enter into the field of signs, they are semiotic facts. Such questions as the chasm between aphasia and amusia, clearly stated by E. Feuchtwanger in the early thirties, could and should be connected with the amazingly frequent lack of ear and sense for music among the greatest poets extolled for the “musicality” of their verses, awchich here appears to be a mere metaphor.

Briefly, the further development of linguistic inquiry into aphasia requires a greater concentration on the description and classification of the purely verbal syndromes, but with a constant regard for the whole semiotic framework. The progress of any linguistic study and of neurolinguistic research in particular depends on investigators taking more and more into account than the fact that the difference between the patterns examined lies not only in the presence or absence of certain properties, but also – and even chiefly – in the difference between the predominant features, in short, in the different hierarchization of these properties. » (J.Dis. : p. 139-140). Voir également, dans la discussion qui suivit « Linguistic Types of Aphasia » : « To avoid further misunderstandings, I must state that in his works on the affections of speech (23), Jackson never claimed that each kind of aphasia is a general deficit in all the semiotic activities. But since verbal behavior is one of the semiotic activities, it is very important to find out in any type of aphasia the relation between the affections of languages and the status of all other signs systems used by the patient. Evidently there is an interrelationship between different semiotic patterns, but it does not mean that all of them must necessarily be disturbed. I recall, for instance, once more the remarkable observations of Feuchtwanger (7), who described the mutual independence of verbal intonation and musical melody. Either of them can be lost without any harm to the other. Aphasic cases of completely monotonous speech, without any syntactic and emotive intonations but with full mastery of complex musical melodies, and vice versa, were observed and recorded. In the question of verbal problems with respect to other semiotic provinces, I am again for autonomy but against any isolationism. When investigating aphasia, we must perform an intrinsically linguistic analysis and at the same time pay due attention to the semiotic whole. » [« Afin d’éviter tout autre malentendu, je dois affirmer que dans ses travaux sur les affections du discours (23), Jackson n’a jamais prétendu que tout type d’aphasie est un déficit général de toutes les activités sémiotiques. Mais puisque le comportement verbal est l’une des activités sémiotiques, il est très important de découvrir, pour tout type d’aphasie, la relation entre les affections du langage et le statut de tous les autres systèmes de signes utilisés par le patient. Il existe évidemment une interrelation entre les différentes structures sémiotiques, mais cela ne signifie pas que toutes soient nécessairements dérangées. Je rappelle, par exemple, une fois de plus, les remarquables observations de Feuchtwanger (7), qui a décrit l’indépendance mutuelle de l’intonation verbale et de la mélodie musicale. Chacune d’entre elles peut être perdue sans que l’autre ne soit endommagée. Des cas aphasiques de discours totalement monotones, sans aucune intonation syntaxique et émotive, mais avec une maîtrise complète des mélodies musicales, et vice versa, ont été observés et enregistrés. Sur la question des problèmes verbaux en considérations des autres provinces sémiotiques, je suis à nouveau pour l’autonomie, mais contre l’isolationnisme. Quand nous étudions l’aphasie, nous devons procéder

Il s'agit ici surtout de relations entre les différents troubles « sémiotiques », dont l'aphasie ne serait qu'un cas particulier. Mais cette conception d'un « cadre sémiotique » dans lequel s'inscrirait le langage est également à l'arrière-plan des développements relatifs au métalangage, qui prennent en charge la notion de superfluité. On retrouve en effet la notion de superfluité quelques pages plus loin dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances », dans le cadre d'un développement relatif à la perte de toute capacité de prédication équationnelle, autre symptôme important de l'aphasie sensorielle :

« “J’ai un bon appartement, un hall d’entrée, une chambre à coucher, une cuisine”, dit un malade de Goldstein. “Il y a aussi de grands appartements, seulement derrière vivent des célibataires.” Une forme plus explicite, le groupe de mots *gens non mariés*, aurait pu être substituée à *célibataires*, mais c’est ce terme univocal qui a été choisi par le locuteur. Prié avec instance de dire ce qu’est un célibataire, le malade ne répondit pas et se trouva “apparemment en détresse” (p. 270). Une réponse telle que “un célibataire est un homme non marié” ou “un homme non marié est un célibataire” aurait constitué une prédication équationnelle et ainsi une projection d’un groupe de substitution, du code lexical de la langue française, dans le contexte du message en question. Les termes équivalents deviennent deux parties corrélatives de la phrase et en conséquence sont unis par un lien de contiguïté. Le malade était capable de choisir le terme approprié *célibataire* quand il était supporté par le contexte d’une conversation habituelle sur les “appartements de célibataires”, mais il se montra incapable d’utiliser le groupe de substitution *célibataire* = *homme non marié* comme thème d’une phrase, parce que l’aptitude à la sélection et à la substitution avait été affectée. La phrase équationnelle, demandée sans succès au malade, véhicule comme seule et unique information : “*célibataire* signifie un homme non marié” ou bien “un homme non marié est appelé *célibataire*”.

La même difficulté surgit quand on demande au malade de nommer un objet indiqué ou manipulé par l’observateur. L’aphasique souffrant d’un trouble de la fonction de substitution ne complètera pas le geste de l’observateur – indication ou manipulation – par le nom de l’objet indiqué. Au lieu de dire “ceci est [appelé] un crayon” il ajoutera simplement une remarque elliptique concernant son usage : “Pour écrire”. Si l’un de deux signes synonymiques est présent (comme par exemple le mot *célibataire* ou le fait de pointer du doigt le crayon) l’autre signe (tel que le groupe de mots *homme non marié* ou le mot *crayon*) devient redondant et par conséquent superflu. Pour les aphasiques, les deux signes sont dans une distribution complémentaire : si l’un a été produit par l’observateur, le patient évitera son synonyme : “Je comprends tout” ou “Je le sais déjà”, voilà sa réaction typique. De même, une fois peint, un objet perd son nom : un signe verbal est remplacé par un signe pictural. Quand on présenta à un patient de Lotmar le dessin d’une boussole, il répondit : “Oui, c’est un... je sais de quoi il s’agit, mais je ne peux pas me rappeler l’expression technique... Oui... la direction... pour indiquer la direction... une aiguille aimantée indique le Nord”. De tels malades n’arrivent pas, comme dirait Peirce, à passer d’un *index* ou d’une *icône* au *symbole* verbal correspondant.

Même la simple répétition d’un mot émis par l’observateur semble au malade inutilement redondante et malgré les instructions reçues il est incapable de le répéter. Prié de répéter le mot “Non”, un malade de Head répondit : “Non, je ne sais comment le faire”. Alors qu’il utilisait spontanément le mot dans le contexte de sa réponse (Non, je

---

à une analyse linguistique intrinsèque et prêter en même temps au tout sémiotique l’attention requise. »] (J.Lin.SW : p. 327-328).

ne...), il ne put produire la forme la plus pure de prédication équationnelle, la tautologie  $a = a$  : “non” est “non”<sup>1590</sup>. » (J.Two. : p. 52-53).

Il semble, à la lecture de ce développement, que cette perte de toute capacité de prédication équationnelle, de la définition d’un terme à la répétition, en passant par la production de synonymes intersémiotiques qui soutient la nomination d’un objet indiqué ou peint, est un trouble spécifique de la sélection, qui pourrait constituer le pendant du trouble de la combinaison dont il a été question ci-dessus. Jakobson parle d’ailleurs d’affectation de « l’aptitude à la sélection et à la substitution » ainsi que de « trouble de la fonction de substitution ». Il faut noter, dans cette perspective, que, comme il apparaît nettement dans le deuxième paragraphe, consacré à la nomination d’un objet montré ou peint, la notion de prédication équationnelle et l’inscription dans un cadre sémiotique qui permet de substituer des signes (index et icône) aux objets, permettent de conjuguer le cadre de la désignation et un fonctionnement exclusivement sémiotique. Si, en effet, la notion même de synonymie intersémiotique implique une conception du signe comme désignateur – le fait de montrer le crayon serait équivalent au mot crayon –, dans le même temps, il ne s’agit pas de nomination de l’objet (rapport son/sens ou mot/chose), mais d’équivalence entre signes : équivalence entre la monstration de l’objet (index), l’image de l’objet (signe pictural, icône) et le signe linguistique (symbole). C’est là, semble-t-il, l’enjeu de l’opposition entre contexte verbal et contexte non-verbal, le premier impliquant une relation de contiguïté, le second une relation de similarité, relations qui sont ainsi toutes deux, sinon linguistiques, du moins, sémiotiques.

---

<sup>1590</sup> « “I have a good apartment, entrance hall, bedroom, kitchen,” Goldstein’s patient says. “There are also big apartments, only in the rear live bachelors.” A more explicit form, the word-group *unmarried people*, could have been substituted for *bachelors*, but this univocal term was selected by the speaker. When repeatedly asked what a bachelor was, the patient did not answer and was “apparently in distress” (p. 270). A reply like “a bachelor is an unmarried man” or “an unmarried man is a bachelor” would present an equational predication and thus a projection of a substitution set from the lexical code of the English language into the context of the given message. The equivalent terms become two correlated parts of the sentence and consequently are tied by contiguity. The patient was able to select the appropriate term *bachelor* when it was supported by the context of a customary conversation about “bachelor apartments”, but was incapable of utilizing the substitution set *bachelor = unmarried man* as the topic of a sentence, because the ability for autonomous selection and substitution had been affected. The equational sentence vainly demanded from the patient carries as its sole information : “‘bachelor’ means an unmarried man” or “an unmarried man is called ‘a bachelor’”.

The same difficulty arises when the patient is asked to name an object pointed or handled by the examiner. The aphasic with a defect in substitution will not supplement the pointing or handling gesture of the examiner with the name of the object pointed to. Instead of saying “this is [called] a pencil”, he will merely add an elliptical note about its use : “To write”. If one of the synonymic signs is present (as for instance the word *bachelor* or the pointing to the pencil) then the other sign (such as the phrase *unmarried man* or the word *pencil*) becomes redundant and consequently superfluous. For the aphasic, both signs are in complementary distribution : if one is performed by the examiner, the patient will avoid its synonym : “I understand everything” or “Ich weiss es schon” will be his typical reaction. Likewise, the picture of an object will cause suppression of its name : a verbal sign is supplanted by a pictorial sign. When the picture of a compass was presented to a patient of Lotmar’s, he responded : “Yes, it’s a... I know what it belongs to, but I cannot recall the technical expression... Yes... direction... to show direction... a magnet points to the north.” Such patients fail to shift, as Peirce would say, from an *index* or *icon* to a corresponding verbal *symbol*.

Even simple repetition of a word uttered by the examiner seems to the patient unnecessarily redundant, and despite instructions received he is unable to repeat it. Told to repeat the word “no”, Head’s patient replied “No, I don’t know how to do it.” While spontaneously using the word in the context of his answer (“No, I don’t...”), he could not produce the purest form of equational predication, the tautology  $a = a$  : “no” is “no”. » (J.Two. : p. 246-247).

Mais il est net, dès lors, que ce passage du linguistique au sémiotique ne fait qu'éviter le rapport son/sens, et avec lui la théorisation de l'existence du signe. S'il y a donc « trouble de la fonction de substitution », c'est dans la mesure où le signe est conçu comme un substitut d'autres signes, c'est-à-dire dans la mesure où il ne s'agit plus de parole, et de sélection préalable à la combinaison, mais, à nouveau, de convocation d'un signe, qui apparaît ainsi comme le mode de pensée jakobsonien de l'existence du signe. Aussi ne sera-t-on pas étonné que derrière les notions de redondance et de tautologie, et derrière la « fonction de substitution » se profile, à nouveau, la relation de similarité. La dimension de la tautologie est absente des autres textes consacrés à l'aphasie, et il faut souligner qu'elle est totalement contradictoire avec la notion même de trouble de la similarité, qui implique une incapacité à établir une relation de similarité, là où la tautologie suppose au contraire que cette dernière a été aperçue et fonctionne comme un inhibiteur de la production du signe. Les choses étaient ainsi présentées de manière relativement différente dans « Aphasia as a Linguistic Topic », en termes d'impossibilité de faire fonctionner la relation de similarité et de perte du métalangage :

« Les aphasiques chez qui la relation interne est perturbée (trouble de la similarité) ont des difficultés dans l'arrangement des unités de code suivant leur similarité. Ils sont à même de combiner deux unités entre elles à l'intérieur d'un message, mais pas de substituer une unité à une autre unité sur la base de leur ressemblance, ou de leur contraste. Ils ont perdu la capacité d'établir une équation entre les mots correspondants de deux codes différents (hétéronymes), ou entre des mots sémantiquement semblables du même code (synonymes), ou entre un mot et une phrase plus explicite (circonlocution).

Dès sa prime enfance, tout utilisateur normal du langage est capable de parler du langage lui-même. Par exemple, un locuteur utilise le mot "building", mais doute dans une certaine mesure que les auditeurs l'aient bien saisi. Il pourra alors revenir au mot, en disant : "Je veux dire un gratte-ciel" (synonyme), ou "Vous savez bien, les immeubles comme des tours, comme à New York" (circonlocution), ou simplement : "J'ai dit building". Toutes ces phrases se réfèrent au code verbal. En fait elles disent : "Building" et "gratte-ciel" sont substituables dans la mesure où ils véhiculent le même sens dans le code que nous employons ; dans ce code, "building" est le nom d'un immeuble à nombre élevé d'étages ; le mot que j'emploie est "building". On a là un même code verbal servant à la fois de sujet et de véhicule du discours. L'emploi de ce langage destiné à parler du langage, appelé "métalangage" en logique, est déficient chez les aphasiques atteints d'un trouble de la similarité. Quelle que soit la clarté de la consigne, ils sont incapables de répondre au mot-stimulus de l'examineur par un mot ou une expression équivalente. Toute capacité de traduction, intralangue ou interlangues, peu importe, est perdue pour ces patients ; et, au cas où ils ont été bilingues, leur code de correspondance arrive à totale détérioration. Fait défaut aussi la capacité de traduction intersémiotique, de transposition d'un système de signes à un autre. Aussi est-il difficile pour le patient de nommer un objet dont l'examineur lui montre une image ou qu'il lui désigne du doigt. Pour employer le vocabulaire de Charles Peirce (1932), il n'arrive pas à passer d'une "icône" ou d'un "indice", au "symbole" correspondant.

Comme l'attention d'un patient de la sorte se focalise sur la contiguïté, et comme il ne peut percevoir l'identité ou la similitude, il est tout à fait normal que répondre à la

consigne de répéter le mot-stimulus soit pour lui une tâche impossible<sup>1591</sup>. » (J.Aph. : p. 112-114).

On retrouve ici, outre le postulat d'un trouble de la « fonction de substitution », les différents symptômes évoqués dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » – ainsi que dans « Linguistic Types of Aphasia » – : l'incapacité de la définition d'un terme (circonlocution), l'incapacité de la traduction intersémiotique, impliquant des difficultés lorsqu'il s'agit de nommer un objet montré ou représenté, enfin l'incapacité de répéter un terme, symptômes auxquels s'ajoute, dans le cadre d'une conception plus restreinte de la synonymie, la perte de toute capacité de traduction, intralangue (synonymes – et circonlocutions –) et interlangue (hétéronymes). Il n'est plus question, cependant, de tautologie ou de redondance, mais de la seule perte de toute capacité de traduction, à laquelle s'ajoute, lorsqu'il s'agit de répétition, une incapacité de percevoir la relation de similarité, autrement dit d'une double déficience : l'incapacité d'établir d'une part, de percevoir d'autre part, une relation de similarité. Jakobson parle également de perte du métalangage, toute équation étant pour lui une référence au code verbal, c'est-à-dire, semble-t-il, à la fois une capacité à utiliser les groupes de substitution qui le constituent, et la faculté de s'y rapporter. C'est à ces deux pôles que renvoient, ce nous semble, les deux aspects contradictoires de l'incapacité de faire fonctionner la relation de similarité et de la tautologie, le premier impliquant le code comme objet constitué, et le second pointant vers l'excentration nécessaire à la constitution du signe comme différent de la chose d'une part, indépendant du contexte d'autre part, et doté, en tant que tel, d'un sens pris dans un réseau de relations de similarité qui, précisément, le constitue comme signe. Il est notable, cependant, que ces deux pôles soient corrélatifs de notions contradictoires, et qu'ils permettent – conformément au premier aspect de la complexité des notions de similarité et de contiguïté (à la fois relations internes au code et relations structurantes de tout échange de message) – de subsumer sous le même fonctionnement ce qui relève de l'évocation du mot (établissement de la similarité) et

---

<sup>1591</sup> « Aphasics with impaired internal relation (similarity disorder) have difficulty in arranging code units according to their similarity. They are able to combine two units with each other within a message, but not to substitute one unit for another on the basis of their mutual resemblance (or contrast). They have lost the power to make an equation between corresponding words of two different codes (heteronyms), or semantically similar words of the same code (synonyms), or between a word and a more explicit phrase (circumlocution).

From early childhood, any normal user of language is able to talk about language itself. For example, a speaker mentions *champagne*, but has some doubt whether the listeners really caught the word. He may then return to the word : “I mean fizz” (colloquial synonym), or “You know, the sparkling white wine from France” (circumlocution), or simply, “I said champagne” (pleonasm). All these sentences refer to the verbal code. Actually they say : “*champagne* and *fizz* are substitutable for each other as they carry the same meaning in the code we use : in this code *champagne* is the name of a French sparkling white wine : the word I used is *champagne*”. Here one verbal code acts at the same time both as topic and as vehicle for the discourse. This use of language to discuss language, labeled “metalanguage” in logic, is deficient in aphasics with a similarity disorder. Despite any instructions, they cannot respond to the stimulus word of the examiner with an equivalent word or expression. Any gift for translation, either intralingual or interlingual, is lost by these patients, and if they had been bilingual their code switching becomes totally impaired. Also the capacity for intersemiotic translation, i.e., transposition from one sign system to another, is missing. Therefore the patient finds it hard to name an object shown to him in a picture or pointed to by the examiner.

Since the attention of such a patient is focused upon contiguity, and since he cannot perceive sameness or likeness, it is quite natural that the instruction to repeat the stimulus word is for him an impossible task. » (J.Aph. : p. 235-236). La mention de Peirce, ne figure pas dans le texte anglais.

ce qui relève de son identification (perception de la similarité). Les notions de métalangage, de perte de toute capacité de traduction ainsi que d'impossibilité de percevoir la similarité sont également présentes dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances », où Jakobson écrit, suite au développement cité ci-dessus :

« Le recours au métalangage est une nécessité à la fois pour l'acquisition du langage et pour son fonctionnement normal. La carence aphasique de la "capacité de nommer" est proprement une perte du métalangage. Il est de fait que les exemples de prédication équationnelle vainement demandés aux malades cités plus haut sont des propositions métalinguistiques qui se rapportent à la langue française. Leur formulation explicite serait : "Dans le code que nous utilisons, le nom de l'objet indiqué est *crayon*" ou bien "Dans le code dont nous nous servons, le mot *célibataire* et la circonlocution *personne non mariée* sont équivalents."

Un aphasique de ce type ne peut ni passer d'un mot à ses synonymes et aux circonlocutions équivalentes, ni à ses *hétéronymes*, c'est-à-dire ses équivalents dans d'autres langues. La perte de l'aptitude polyglotte et la limitation à une seule variété dialectale d'une seule langue est une manifestation symptomatique de ce désordre.

Selon un préjugé ancien mais qui renaît périodiquement, le mode de parler singulier qui caractérise un individu donné à un moment donné, baptisé *idiolecte*, a été considéré comme la seule réalité linguistique concrète. Dans la discussion de ce concept les objections suivantes ont été soulevées :

"En parlant à un nouvel interlocuteur, chacun essaye toujours, délibérément ou involontairement, de se découvrir un vocabulaire commun : soit pour plaire, soit simplement pour se faire comprendre, soit enfin pour se débarrasser de lui, on emploie les termes du destinataire. La propriété privée, dans le domaine du langage, ça n'existe pas : tout est socialisé. L'échange verbal, comme toute forme de relation humaine, requiert au moins deux interlocuteurs : l'idiolecte n'est donc, en fin de compte, qu'une fiction quelque peu perverse."

Cette affirmation appelle, cependant, une réserve : pour un aphasique qui a perdu la capacité de "commutation du code" (*code-switching*), son "idiolecte" devient, à la vérité, la seule réalité linguistique. Aussi longtemps qu'il ne considère pas le discours de l'autre comme un message adressé à lui dans ses propres modèles verbaux, il éprouve les sentiments qu'un malade de Hemphil et Stengel exprimait ainsi : "Je vous entends parfaitement mais je ne puis saisir ce que vous dites...J'entends votre voix mais non les mots... Ce n'est pas prononçable." Il considère le discours de l'autre comme étant du baragouin ou tout au moins comme relevant d'une langue inconnue<sup>1592</sup>. » (J.Two. : p. 54-55).

---

<sup>1592</sup> « Recourse to metalanguage is necessary both for the acquisition of language and for its normal functioning. The aphasic defect in the "capacity of naming" is properly a loss of metalanguage. As a matter of fact, the examples of equational predication sought in vain from the patients cited above, are metalinguistic propositions referring to the English language. Their explicit wording would be : "In the code that we use, the name of the indicated object is 'pencil'" ; or "In the code that we use, the word 'bachelor' and the circumlocution 'unmarried man' are equivalent."

Such an aphasic can neither switch from a word to its synonyms or circumlocutions, nor its *heteronyms*, i.e. equivalent expressions in other languages. Loss of bilingualism and confinement to a single dialectal variety of a single language is a symptomatic manifestation of this disorder.

According to an old but recurrent bias, a single individual's way of speaking at a given time, labeled *idiolect*, has been viewed as the only concrete linguistic reality. In the discussion of this concept the following objections were raised :

"Everyone, when speaking to another person, tries, deliberately or involuntarily, to hit upon a common vocabulary : either to please or simply to be understood or, finally, to bring him out, he uses the terms of his



Il n'est pas question, dans ce passage, de l'impossibilité de la traduction intersémiotique, non plus que de l'impossibilité de répéter un terme, mais la notion de perte de la capacité de « commutation du code » est tout aussi remarquable. Jakobson cite un extrait de « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists<sup>1593</sup> » (1952), dont le contexte, sur lequel nous reviendrons, est le suivant :

« La théorie de la communication me paraît une bonne école pour la linguistique actuelle, tout comme la linguistique structurale est une école utile pour les ingénieurs des communications. Je pense que la réalité fondamentale à laquelle le linguiste a affaire, c'est l'interlocution – l'échange de messages entre émetteur et receveur, destinataire et destinataire, encodeur et décodeur. Or on constate actuellement une tendance à en revenir à un stade très, très ancien, je dirais un stade pré-whitneyen, de notre discipline : je parle de la tendance à considérer le discours individuel comme la seule réalité. Cependant, je l'ai déjà dit, tout discours individuel suppose un échange. Il n'y a pas d'émetteur sans receveur – sauf, bien entendu, quand l'émetteur est un ivrogne ou un malade mental. Quant au discours non extériorisé, non prononcé, ce qu'on appelle le langage intérieur, ce n'est qu'un substitut elliptique et allusif du discours explicite et extériorisé. D'ailleurs, le dialogue sous-tend même le discours intérieur, comme l'ont démontré une série d'observations, de Peirce à Vygotsky.

C'est comme d'habitude avec un grand intérêt que j'ai lu l'article sur l'*idiolecte*, distribué par mon vieil ami Hockett. Cet article ramène l'idiolecte aux habitudes caractérisant le parler d'un individu particulier à un moment donné, et en exclut tout ce qui, dans les habitudes linguistiques de cet individu, se réfère à la compréhension du discours des autres. Or, si tous les propos que je tiens à Cambridge étaient observés et enregistrés sur une longue période, on ne m'entendrait jamais prononcer le mot "idiolecte". Et cependant maintenant, comme je m'adresse à vous, je l'emploie, parce que je m'adapte au langage de mes adversaires potentiels, Hockett par exemple. Et j'emploie beaucoup d'autres mots encore de la même manière<sup>1594</sup>. » (J.Res. : p. 32-33).

---

addressee. There is no such thing as private property in language : everything is socialized. Verbal exchange, like any form of intercourse, requires at least two communicators, and idiolect proves to be a somewhat perverse fiction."

This statement needs, however, one reservation : for an aphasic who has lost the capacity for code switching, the "idiolect" indeed becomes the sole linguistic reality. As long as he does not regard another's speech as a message addressed to him in his own verbal pattern, he feels, as a patient of Hemphil and Stengel expressed it : "I can hear you dead plain but I cannot get what you say... I hear your voice but not the words... It does not pronounce itself". He considers the other's utterance to be either gibberish or at least in an unknown language. » (J.Two. : p. 248-249).

<sup>1593</sup> Voir J.Two. : p. 55, note 1 [p. 249, note 19].

<sup>1594</sup> « Communication theory seems to me a good school for present-day linguists, just as structural linguistics is a useful school for communication engineering. I think that the basic reality facing a linguist is the interlocution – the exchange of messages between sender and receiver, between addresser and addressee, between encoder and decoder. There occur attempts to revert to a very, very old, I should say pre-Whitneyan, stage of our science in considering individual speech as the only reality. As I already mentioned, individual speech doesn't exist without an exchange. There is no sender without a receiver – oh, yes, there is, if the sender is drunk or pathological. As to non-exteriorized, non-uttered, so-called inner speech, it is only an elliptic and allusive substitute for the more explicit, enunciated speech. Furthermore, dialogue underlies even inner speech, as demonstrated from Peirce to L. S. Vygotskij.

With the customary great interest I read the paper on *Idiolect*, distributed by my old friend C. F. Hockett. This paper confines the idiolect to a single individual's habits of speaking at a given time, not including his habits of understanding the speech of others. If my Cambridge utterances over a longer period were observed and tape-recorded, one would never hear me use the word "idiolect". Nevertheless now, when speaking with you, I use it

Il apparaît nettement, à la lecture de ce passage, que les mots – ou plus largement les unités linguistiques –, pour Jakobson, sont toujours préexistants à la parole et à l’interlocution, dont ils sont le bien commun – ce qui signifie, et c’est pourquoi nous y reviendrons *infra*, que leur caractère social est acquis d’avance, au lieu d’en être constitutif. Dans cette perspective, identité et perception sont pensés en termes d’établissement de relations entre mots – entre unités linguistiques – préexistants : l’aphasique dépourvu de toute capacité de *code-switching* perçoit le mot constitutif de son idiolecte, mais ne le perçoit plus lorsqu’il s’agit du discours de l’autre, ce qui implique, d’une certaine manière – et l’on retrouve ici quelque chose de la contradiction entre tautologie et incapacité à faire fonctionner la relation de similarité – qu’il le perçoit (le mot existe) sans le percevoir (il ne permet plus la compréhension du discours de l’autre, dans lequel il reste ainsi non-aperçu). On ne saurait trouver plus claire indication de ce que le mot jakobsonien reste totalement impensé dans sa constitution, mais est au contraire un présupposé de l’analyse. Mais l’on retrouve ici, en réalité, bien que d’une autre manière, l’opposition entre identité et invariant dont il a été question plus haut. La question de la perte de la capacité à répéter un mot est en effet reprise dans la discussion de « Aphasia as a Linguistic Topic », en des termes extrêmement révélateurs de la perspective jakobsonienne :

« I agree entirely that there are two basically different kinds of repetition : the very low level of repetition – echolalia – must be sharply distinguished from intentional repetitions. In sensory aphasia the loss of ability for such repetitions parallels the incapacity for making equational statements. Goldstein (13) fully realized that “repetition is not at all such a simple performance.” The collapse of equation is the crucial problem of sensory aphasia. According to Goldstein, “the patient of the sensory type may not realize that the word presented sometime before is the same when presented a short time later.” Word identity does not exist for him, and the word is inseparable from its context. Those linguists who deny the general meaning of a word and operate only with contextual meanings unwittingly describe the language of sensory aphasics<sup>1595</sup>. » (J.Lin.SW : p. 324-325).

Il est clair, ici, que si « l’identité du mot » n’existe pas pour l’aphasique, cette absence d’identité, à la différence de ce qui a lieu chez Saussure, n’est en rien contradictoire avec l’existence du mot. Mais aussi bien la fin du passage révèle-t-elle que la notion d’identité renvoie au pôle paradigmatique au sens de l’existence du mot dans le code, par opposition à l’existence du mot en contexte, c’est-à-dire à un invariant soumis à variations là où

---

because I am adapting myself to my potential opponents, for instance, to Hockett. I use many other terms in the same way. » (J.Res. : p. 559).

<sup>1595</sup> « Je suis entièrement d’accord avec l’idée qu’il y a deux sortes de répétition fondamentalement différentes : le niveau inférieur de répétition – l’écholalie – doit être nettement distingué des répétitions intentionnelles. Dans l’aphasie sensorielle la perte de la capacité de telles répétitions est parallèle à l’incapacité de produire des propositions équationnelles. Goldstein (13) a pleinement compris que “la répétition n’est pas du tout une performance simple”. L’effondrement de l’équation est le problème crucial de l’aphasie sensorielle. Selon Goldstein, “le patient de type sensoriel peut ne pas se rendre compte que le mot présenté quelque temps avant est le même quand il est présenté un instant plus tard.” L’identité du mot n’existe pas pour lui, et le mot est inséparable de son contexte. Les linguistes qui refusent d’admettre la signification générale d’un mot et opèrent seulement avec les significations contextuelles décrivent involontairement le langage des aphasiques sensoriels. »

l'aphasique ne voit qu'une série de mots distincts. Le propos est encore plus explicite dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » où, significativement, on trouve par ailleurs un écho métamorphosé de la notion saussurienne de motivation relative :

« Dans la théorie du langage, depuis le haut Moyen-Age, on n'a cessé de répéter que le mot, en dehors du contexte, n'a pas de signification. La validité de cette affirmation est cependant limitée à l'aphasie ou plus exactement à un type d'aphasie. Dans les cas pathologiques dont nous discutons, un mot isolé ne signifie en fait rien d'autre que du "bla-bla-bla". Ainsi que de nombreux tests l'ont montré, pour de tels malades, deux occurrences du même mot dans des contextes différents sont de simples homonymes. Puisque des vocables distincts apportent une quantité d'information plus grande que des homonymes, quelques aphasiques de ce type ont tendance à substituer aux variantes contextuelles d'un seul et même mot des termes différents dont chacun est spécifié en fonction des circonstances données. Ainsi un malade de Goldstein ne proférait jamais le mot *couteau* seul, mais selon son usage et les circonstances, désignait le couteau respectivement comme *taille-crayon*, *épluche-pomme*, *couteau à pain*, *couvert* (couteau-et-fourchette) (p. 62) ; si bien que le mot *couteau* était changé, d'une *forme libre*, capable d'apparaître seule, en une *forme liée*<sup>1596</sup>. » (J.Two. : p. 51-52).

Il est significatif que Jakobson ne distingue pas entre « *taille-crayon* » (« pencil-sharpener ») et « *épluche-pomme* » (« apple-parer ») d'un côté, « *couteau à pain* » (« bread-knife ») et « *couvert* » (« knife-and-fork ») de l'autre, c'est-à-dire entre des termes qui sont des sortes d'hyponymes du mot *couteau* et d'autres qui, en sus d'être de tels hyponymes, sont des composés formés sur celui-ci. L'important, pour lui, est la substitution à un invariant et à ses variantes contextuelles de termes différents et indépendants, qui font de celui-ci une « *forme liée* ». La possibilité de modulation contextuelle des significations ménage la distinction mot/chose, mais la chose reste dans le même temps le support du mot, qu'elle constitue en hyperonyme, et nommer, pour Jakobson, signifie désigner en accord avec le code, au sens de répertoire d'unités et de règles de combinaison. « *Taille-crayon* », « *épluche-pomme* », « *couteau à pain* » et « *couvert* » seraient en revanche, dans la théorie saussurienne, autant de syntagmes de parole correspondant à une articulation particulière de la pensée, produits d'un fonctionnement exécutif rendu possible par la prise sur le signe et sur la langue qu'implique la motivation relative. On lit par ailleurs dans le même texte :

« La même malade<sup>1597</sup> voulait bien nommer les couleurs fondamentales – rouge, bleu, vert, jaune – mais se refusait à étendre ces noms aux tons intermédiaires (p. 268 sv), car

---

<sup>1596</sup> « In the theory of language, since the early Middle Ages, it has repeatedly been asserted that the word out of context has no meaning. The validity of this statement is, however, confined to aphasia, or, more exactly, to one type of aphasia. In the pathological cases under discussion an isolated word means actually nothing but "blab". As numerous tests have disclosed, for such patients two occurrences of the same word in two different contexts are mere homonyms. Since distinctive vocables carry a higher amount of information than homonyms, some aphasics of this type tend to supplant the contextual variants of one word by different terms, each of them specific for the given environment. Thus Goldstein's patient never uttered the word *knife* alone, but, according to its use and surroundings, alternately called the knife *pencil-sharpener*, *apple-parer*, *bread-knife*, *knife-and-fork* (p. 62) ; so that the word *knife* was changed from a *free form*, capable of occurring alone, into a *bound form*. » (J.Two. : p. 246).

<sup>1597</sup> Voir J.Two. : p. 55 [p. 24], cité ci-dessus.

pour elle les mots avaient perdu le pouvoir de porter des significations additionnelles, déplacées, associées par similarité à leur signification fondamentale.

On doit convenir, comme l'observe Goldstein, que les malades de ce type "saisissent les mots" dans leur signification littérale mais ne parviennent pas à comprendre le caractère métaphorique de ces mêmes mots" (p. 270)<sup>1598</sup>. » (J.Two. : p. 55-56).

Les troubles de la similarité impliquent donc bien une destruction du code, celle d'une identité constitutive d'un invariant et permettant, notamment, la pluralité des significations<sup>1599</sup>. Aussi Jakobson pouvait-il affirmer, dans l'un des développements de « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » cités ci-dessus, que « [l]e recours au métalangage est une nécessité à la fois pour l'acquisition du langage et pour son fonctionnement normal ». On lit de même ensuite dans « Metalanguage as a Linguistic Problem » (1956) :

« Metalanguage is deficient in aphasics with a similarity disorder, labeled "sensory impairment" ; despite instructions, they cannot respond to the stimulus word of the examiner with an equivalent word or expression and lack the capacity for building equational propositions. Any aptitude for translation, either intralingual or interlingual, is lost by these patients.

The buildup of the first language implies an aptitude for metalingual operations, and no familiarization with further languages is possible without the development of this aptitude ; the breakdown of metalanguage plays a substantial part in verbal disturbances.

---

<sup>1598</sup> « The same patient was willing to name the primary hues – red, yellow, green, and blue – but declined to extend these names to the transitional varieties (p. 268f.), since, for her, words had no capacity to assume additional, shifted meanings associated by similarity with their primary meaning.

One must agree with Goldstein's observation that patients of this type "grasped words in their literal meaning but could not be brought to understand the metaphoric character of the same words" (p. 270). » (J.Two. : p. 249).

<sup>1599</sup> Voir encore, dans « Patterns in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » (1952) : « We cannot decide, for instance, whether two forms are homonymic or identical if we do not know whether, behind the contextual variation, there is one invariant semantic value or not. It is true that some books on the meaning of meaning have taught that such a semantic invariant is a myth, and that there is nothing but contextual meaning. Those statements are adequate but only for one special case of linguistic reality, a certain type of aphasia : the patient is able to recognize the contexts heard beforehand and stored in his memory, but he cannot create new contexts, whereas the rest of us are able to create, or at least to understand, new contexts when we hear them ; and this is proof that the constituents of such a context are known to us and possess an invariant semantic value. » [« Nous ne pouvons pas décider, par exemple, si deux formes sont homonymes ou identiques si nous ne savons pas s'il y a ou non une valeur sémantique invariante derrière les variations contextuelles. Il est vrai que quelques livres sur la signification de la signification ont enseigné qu'un tel invariant sémantique est un mythe et qu'il n'y a rien d'autre que des significations contextuelles. Ces affirmations sont adéquates, mais seulement pour un cas spécial de réalité linguistique, un certain type d'aphasie : le patient est capable de reconnaître les contextes entendus à l'avance et gardés en mémoire, mais il ne peut pas créer de nouveaux contextes, alors que nous autres sommes capables de créer, ou au moins de comprendre de nouveaux contextes quand nous les entendons ; et cela prouve que les constituants d'un tel contexte nous sont connus et possèdent une valeur sémantique invariante. »] (J.Patt. : p. 225), puis dans « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) » (1958) : « Only in certain forms of aphasia does the meaning of a grammatical category lose its unity and become reduced to separate contextual meanings. Such aphasics have only a limited repertory of ready-made, stereotyped contexts at their disposal, and are not capable of creating new ones. » [« C'est seulement dans certaines formes d'aphasie que la signification d'une catégorie grammaticale perd son unité et se réduit à des significations contextuelles indépendantes. De tels aphasiques n'ont à leur disposition qu'un répertoire limité de contextes tout faits, stéréotypés, et ne sont pas capables d'en créer de nouveaux. »] (J.Mor.1 : p. 108). On voit bien, ici, la manière dont la structuration conditionne le fonctionnement.

Finally, the urgent task which faces the science of language, a systematic analysis of lexical and grammatical meanings, must begin by approaching metalanguage as an innermost linguistic problem.

We realize ever more clearly that any verbal message in the selection and combination of its constituents involves a recourse to the given code and that a set of latent metalingual operations underlies this perpetual framework<sup>1600</sup>. » (J.Met. : p. 121).

Notons que dans ce passage, significativement, le recours au métalangage est présenté comme constitutif des opérations de sélection mais également de celles de combinaison, où l'on retrouve la dualité du paradigmatique, paradigmatique qui renvoie à la fois au code, par opposition au contexte, et à l'axe paradigmatique, par opposition à l'axe syntagmatique. C'est cette dualité qu'entérine, en même temps qu'elle s'y fonde, l'articulation jakobsonienne des deux hiérarchies syntagmatique et paradigmatique, dont il apparaît nettement, dès lors, non seulement qu'elle est liée à une élusion de la question de l'identité, c'est-à-dire à une non-théorisation de la langue, que Jakobson se limite à construire structuralement, mais également à une articulation de la structuration et du fonctionnement qui implique moins, en réalité, la parole comme utilisation de la langue que la langue en tant qu'elle est construite dans le cadre de l'analyse de la chaîne, ce que vient recouvrir le postulat de l'indépendance des deux opérations de sélection et de combinaison. Certaines formules de Jakobson sont éminemment significatives de ce point de vue. On lit ainsi dans « Aphasia as a Linguistic Topic » :

« Etant confronté à ces deux types d'aphasie, on se demandera pourquoi le premier type – la perte de la capacité à intégrer, à créer un contexte – affecte en premier chef le processus d'encodage, et pourquoi, d'autre part, l'incapacité à analyser un contexte en ses constituants, à les séparer, à manipuler ceux qui ne sont pas suggérés par le contexte, handicape d'abord et avant tout le processus de décodage<sup>1601</sup>. » (J.Lin. : p. 163).

Les deux types de troubles sont opposés ici en termes de perte de la capacité à intégrer, à laquelle répond une perte de la capacité à analyser, révélant ainsi le fonctionnement d'une dualité intégration (contiguïté)/analyse (similarité) totalement parallèle à celle de la combinaison et de la constitution dont il a été question ci-dessus. On lit de même, dans le

---

<sup>1600</sup> « Le métalangage est déficient chez les aphasiques atteints d'un désordre de la similarité, catalogué comme "trouble sensoriel" ; en dépit d'instructions, ils ne peuvent pas répondre au mot stimulus de l'examineur par un mot ou une expression équivalents et la capacité de construire des propositions équationnelles leur fait défaut. Toute aptitude à la traduction, soit intralinguale soit interlinguale, est perdue par ces patients.

Le développement de la première langue implique une aptitude aux opérations métalinguistiques, et aucune familiarisation avec d'autres langues n'est possible sans le développement de cette aptitude ; l'effondrement du métalangage joue un rôle important dans les désordres verbaux. Enfin, la tâche urgente en face de laquelle se trouve la science du langage, l'analyse systématique des significations lexicales et grammaticales, doit commencer par une approche du métalangage comme un problème intimement linguistique.

Nous nous rendons compte toujours plus clairement du fait que tout message verbal implique dans la sélection et la combinaison de ses constituants un recours au code en question et qu'un ensemble d'opérations métalinguistiques latentes sous-tend cette charpente perpétuelle. »

<sup>1601</sup> « Faced with these two types of aphasia, we may ask ourselves why the first of them – the loss of the ability to integrate, to create a context – affects chiefly the encoding process ; and why, on the other hand, the inability to analyze a context into its constituents, to separate them, and to operate with those constituents which are not prompted by the context, handicaps first and foremost the decoding process. » (J.Lin. : p. 311).

résumé qui clôt « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments<sup>1602</sup> », à propos de deux troubles de l'encodage<sup>1603</sup> :

« Le type I [dynamique] partage avec le type II [moteur efférent] une déficience des opérations intégratrices, mais dans le type I elles ne sont entravées qu'à un niveau relativement élevé ; c'est la combinaison des phrases en énoncé et des énoncés en discours qui est affectée<sup>1604</sup>. » (J.TAI : p. 153-154).

Dans cette perspective, l'axe paradigmatique ne peut effectivement être qu'un axe de la sélection, mais dans la mesure même où il est impossible qu'il en soit un : la dualité structuration/fonctionnement, impose la sélection comme seule opération donnant accès à la langue, opération constitutive d'un fonctionnement en tant qu'il est distinct de la structuration, mais dans le même temps, et c'est pourquoi l'indépendance des deux axes est un leurre, la dépendance de la combinaison à l'égard de la sélection implique une dualité du paradigmatique, celle même qui, précisément, renvoie la sélection au fonctionnement. Autrement dit, la langue, dans la perspective jakobsonienne, est inatteignable. Seule l'est la structuration, c'est-à-dire la hiérarchie paradigmatique en tant que, produit de la construction de la structure dans le cadre de l'analyse de la chaîne, elle se confond avec le code. Aussi, si la notion de perte du métalangage est effectivement interprétable en termes de destruction du code, cette destruction demeure impensable dans la perspective jakobsonienne, ce dont témoignent la contradiction relevée ci-dessus, ainsi que la problématique de l'évocation, support d'une continuité entre synonymie et répétition, et symptôme du dédoublement de la notion de paradigmatique. A la question de l'identité, Jakobson substitue une interrogation en termes d'invariants et la construction corrélatrice d'une structuration paradigmatique, cependant que l'intégration saussurienne du syntagmatique à la langue, pierre angulaire de la

---

<sup>1602</sup> Pour l'ensemble du résumé, voir J.TAI : p. 153-154 [p. 304-305].

<sup>1603</sup> Nous envisagerons ci-dessous l'aphasie dynamique, ainsi que les autres troubles aphasiques de la taxinomie de Jakobson.

<sup>1604</sup> « Type I shares with type II a deficiency in the integrative operations, but in type I they are impeded only on the higher levels : the combination of sentences into utterances and of utterances into discourse is impaired. » (J.TAI : p. 304). Voir également, en J.Lin. : p. 165-166 [p. 312-313], cité ci-dessus, la distinction d'Osgood entre intégration et représentation, ainsi que la formule « les troubles de la combinaison qui entravent la construction d'un contexte et tout acte d'intégration », et, en J.TAI : p. 142-143 [p. 296], également cité ci-dessus, la notion d'intégration et l'opposition entre analyse et synthèse. Citons, enfin, ce passage de la discussion de « Linguistic Types of Aphasia », où Jakobson oppose attention orientée vers le tout et attention orientée vers les constituants : « Dr. Lindsley's comments are most relevant. In our own activities, when we are somewhat tired and want to say many things, we can make aphasia-like mistakes and immediately correct ourselves. Yet we can concentrate our attention in two different ways – either on the context or on its constituents. That is the essential difference between us and aphasics. Aphasics have a unilaterally oriented attention, neglecting either the whole or the constituents, without being able to be unitarian, as some students of aphasia would like to see them. The clear-cut types of aphasia present the most striking examples of such one-sidedness. » [« Les remarques du Dr. Lindsley sont des plus pertinentes. Dans nos propres activités, quand nous sommes quelque peu fatigués et que nous voulons dire beaucoup de choses, nous pouvons commettre des erreurs de type aphasique et nous corriger immédiatement. Nous pouvons concentrer notre attention de deux manières différentes – soit sur le contexte soit sur ses constituants. C'est la différence essentielle entre nous et les aphasiques. Les aphasiques ont une attention unilatéralement orientée, négligeant soit le tout soit les constituants, sans être capables d'être unitaires, comme certains chercheurs dans le domaine de l'aphasie voudraient les voir être. Les types d'aphasie nettement définis présentent les exemples les plus frappants d'une telle orientation unilatérale. »] (J.Lin.SW : p. 329).

double théorisation de la dimension de l'organisation et de la parole, devient chez lui un axe de construction de la structure dans le cadre de l'analyse de la chaîne et de la dualité intégration/constitution. Comme le souligne Jakobson dans les *Dialogues*, il s'agit pour lui d'« expliciter le rapport réciproque entre l'axe paradigmatique et l'axe syntagmatique du langage » :

« Mes études linguistiques de l'aphasie me permirent encore d'explicitier quelques dichotomies essentielles de l'analyse linguistique – le rapport réciproque entre l'axe paradigmatique et l'axe syntagmatique du langage (entre la sélection et la combinaison), et le rapport entre l'émission et la perception. » (*J.Dial.* : p. 128).

En regard, toute l'élaboration saussurienne de la distinction syntagmatique/associatif est interprétable en termes d'articulation théorique des deux distinctions, apparemment parallèles, entre langue et parole et entre associatif et syntagmatique, permettant une construction linguistique du rapport entre associatif et syntagmatique et ainsi une théorisation, outre de la dimension de l'organisation, de la possibilité de la parole<sup>1605</sup>.

---

<sup>1605</sup> La spécificité et la nouveauté de l'élaboration saussurienne apparaissent très nettement à la comparaison de celle-ci avec les thèses de Kruszewski, auxquelles, comme nous l'avons vu dans l'introduction générale de ce travail et comme il apparaissait à nouveau dans certains passages cités ci-dessus, l'assimile Jakobson. Jakobson est très explicite sur cette filiation dans « Kruszewski's Part in the Development of Linguistic Science » : « Les idées de Kruszewski eurent, de façon évidente, une influence profonde et bienfaisante sur la pensée théorique de Saussure, et en particulier sur ses leçons de linguistique générale, tenues entre 1906 et 1911, c'est-à-dire précisément à l'époque où fut ébauché l'article cité sur Sechehaye [où Saussure mentionne favorablement les travaux de Kruszewski et de Baudouin, voir la note 33 du chapitre 1]. La doctrine originale du linguiste polonais sur la totalité harmonique du système linguistique et de ses parties, ainsi que sur les deux principes structuraux qui sont à la base de la langue trouva une correspondance exacte dans le *Cours de linguistique générale* de Saussure. La seconde partie de ce cours, "La linguistique synchronique", rappelle décidément, surtout dans les derniers chapitres, le travail synthétique de Kruszewski cité plus haut [*An Outline of Linguistic Science*, ce que Jakobson appelle le « *Profil* », c'est-à-dire *Očerk nauki o jazyke*, Kazan, 1883, traduction allemande : *Prinzipien der Sprachentwicklung*, Leipzig, 1884]. Sa distinction des deux types de rapports linguistiques est reprise jusque dans les détails ; d'une part, l'association par contiguïté qui relie les entités linguistiques en des "suites" et qui trouve un traitement analogue dans l'enseignement saussurien sur les "rapports syntagmatiques" entre les membres de la "suite linéaire", d'autre part, l'association par similarité, sorte de "liens de parenté" qui regroupent l'entière constitution du système linguistique en une quantité de familles ou nids coordonnés. Saussure se sert dans ce cas du terme "solidarité associative", avec la référence au genre d'association dans la définition seule et non dans le terme même et avec un sous-titre caractéristique : "groupement par familles." A travers le *Cours* de Genève, c'est l'idée fondamentale du *Profil* de Kruszewski sur les deux axes linguistiques, l'axe syntagmatique et l'autre, qu'on appelle aujourd'hui paradigmatique, qui a profondément pénétré dans la linguistique internationale contemporaine. Baudouin se servit lui aussi de cette dichotomie, comme de différentes autres idées de Kruszewski dans ses travaux tardifs, en particulier dans les cours lithographiés de Saint-Petersbourg sur l'*Introduction à la linguistique*. Mais il faut dire qu'en réalité la conception des problèmes en question chez Kruszewski est beaucoup plus systématique, plus cohérente et plus vaste que celle de Baudouin et de Saussure. Une telle conception donne sa juste place, en le précisant, au principe de ce qu'on appelle "analogie" et jette un pont entre la linguistique synchronique et la diachronie, tandis que dans les leçons de Saussure l'antinomie, suggérée par Kruszewski, entre la variabilité et l'immutabilité des signes, entre leur solidarité avec le passé et leur infidélité au passé, s'est démontrée privée de justification interne, et que les problèmes de l'analogie grammaticale et de l'étymologie populaire y restent dans les limbes scientifiques. Le problème de la production linguistique, développé de façon captivante en relation avec le dualisme de la similarité et de la contiguïté, ne trouva d'écho ni chez Baudouin ni chez Saussure. De plus, deux thèses hardies de Kruszewski ont été pour longtemps condamnées à l'oubli : celle sur "l'éternelle créativité de la langue", proposée dans le *Profil*, avec un recours direct à Humboldt, et celle qui est placée en conclusion du livre, comme ouverture des futures discussions brûlantes : "En évoluant, la langue tend éternellement à une pleine

correspondance générale et particulière entre le monde des mots et le monde des concepts.” » (J.Kru. : p. 255-257). Il ne s’agit pas, bien évidemment, de nier l’influence que Kruszewski a pu avoir sur Saussure, et qui semble tout à fait probable. S’il est impossible de dire avec Jakobson que Saussure « reprend jusque dans les détails la distinction des deux types de rapports linguistiques », il y a effectivement un certain nombre de coïncidences entre les deux élaborations saussurienne et kruszewskienne. Il faut mentionner, par exemple, cette subordination de la « séparation des éléments morphologiques dans notre conscience » à l’existence de rapports de similarité entre les mots qu’ils constituent : « However, it can easily be observed that a word is not connected with other words merely as a whole : each of its parts is connected by separate bonds of similarity with the same or almost the same part in thousands of other words. [...] This causes their separation in our consciousness or, more accurately, in our linguistic feeling. Only this fact makes them the morphological elements of a word. As we will see subsequently, it is very important to remember that the separation of the morphological elements of a word depends exclusively on this fact and cannot depend on any other. » (Kruszewski, 1995 : p. 101). Il nous semble cependant que la théorie saussurienne des rapports associatifs et syntagmatiques, fût-elle à appréhender comme largement inspirée des thèses de Kruszewski, effectue un véritable déplacement de celles-ci, corrélatif d’une rupture avec la notion commune d’organisation et avec la problématique des rapports son/sens dans lesquelles s’inscrivent en revanche les élaborations kruszewskiennes. Comme le rappelle Jakobson dans « Kruszewski’s Part in the Development of Linguistic Science », Kruszewski distingue entre deux types de rapports, les rapports de similarité et les rapports de contiguïté : « Ce que Kruszewski mettait à la base de sa vision de la langue, de son organisation interne et de son évolution, c’était une délimitation systématique du double type de rapports reliant les éléments linguistiques, c’est-à-dire les rapports externes de contiguïté et les rapports internes de similitude. La doctrine des deux axes linguistiques, née en lui sous l’impulsion de la classification des associations psychiques dans l’enseignement des psychologues anglais, classification chaleureusement défendue par Troickij, a perdu son caractère mécaniste et a acquis un aspect vraiment dialectique dans l’œuvre de Kruszewski, où cette dichotomie a formé une théorie du langage d’une grande intégrité et productivité. Puisque l’auteur considère le mot comme objet premier de la recherche linguistique, c’est au mot que s’applique tout d’abord cette méthode binaire. D’après le *Profil*, “chaque mot a deux types de liens : d’une part les innombrables liens d’affinité avec les mots de la même famille”, à la fois par la consistance “matérielle”, c’est-à-dire constitution phonique du lexique [*sic*], et par la forme grammaticale ou aussi par la signification, et d’autre part “les liens de contiguïté, également innombrables, avec les mots variés qui l’accompagnent dans toutes les phrases possibles”. Si bien que “les mots se disposeront dans notre esprit en systèmes ou nids ou familles” (les trois termes sont synonymes dans le *Profil*). On observe une hiérarchie complexe de groupements : “Dans la langue se forment des familles plus ou moins nombreuses de mots apparentés par la racine, le suffixe ou le préfixe.” Les mots révèlent certaines affinités, ou “par le matériel dont ils sont faits”, ou “par leur structure même”. Kruszewski souligne que notre mémoire est capable de conserver “des types de mots indépendamment des mots eux-mêmes”. Outre les types de mots déterminés, on arrive à découvrir “une connexion entre les différents types”, c’est-à-dire des sortes de “familles structurales, ou systèmes de types”. D’autre part, le linguiste oriente son attention vers “un certain nombre de catégories générales”, c’est-à-dire de concepts grammaticaux, et chacune de ces catégories fournit à son tour un genre particulier de “famille ou système”, que Kruszewski définit comme “connexion directe ou indirecte de mots”.

Si chaque mot est capable de “susciter dans notre esprit d’autres mots dont il est proche et d’être à son tour suscité par ces mots” liés à lui par des liens de similarité interne ou externe, c’est-à-dire “par leur signification” ou “par leur structure et en partie par leurs sons”, alors, en vertu de la loi de l’association par contiguïté, “les mots devront se disposer en séquences”. Dans cette direction on découvre ensuite “la capacité des mots de se susciter l’un l’autre”, et nous, de façon correspondante, “nous nous habituons à employer un mot donné plus fréquemment avec tel mot qu’avec tel autre”.

En même temps que les “nids” et que les séquences de mots, Kruszewski prend en considération les “nids” d’éléments morphologiques du mot (ou “morphèmes”, selon le terme inventé et lancé par Baudouin), et aussi les séquences des éléments contigus à l’intérieur des mots. C’est la vérité des associations par similarité et contiguïté qui conditionne l’autonomie de ces unités : “Dans notre conscience, ou pour mieux dire dans notre sens de la langue, c’est cette seule condition qui les rend éléments morphologiques du mot.” » (J.Kru. : p. 244-245). Citant ce passage de l’*Outline of a Linguistic Science* : « In the present chapter we have seen that the assimilation and use of language would be impossible if language presented a mass of uncoordinated words. Words are connected with one another directly 1) by similarity association and 2) by contiguity association. Hence arise nests or systems and series of words. Similarity associations make creativity possible in language. Words which are connected with other words by weak bonds of similarity or which are completely dissimilar to them are very easily forgotten. They are subject to an unconscious process which makes them more similar to other words.



---

Besides the immediate or direct ties among words, there are also indirect or oblique ties by virtue of which our minds classify words into the same categories as the things which correspond to them. The two laws of association play the same role in linguistics as they do in psychology. The correspondence between the world of words and the world of ideas is the basic law of the development of language. » (Kruszewski, 1995 : p. 100), Fehr affirme : « A lire ce texte capital pour l'histoire de la linguistique, paru en 1883, on ne peut douter que Saussure s'en inspirait » (Fehr, 1995 : p. 96), ajoutant cependant : « La proximité de ce passage et de la conception saussurienne des deux types de rapports "indispensables à la vie de la langue" est frappante. Mais il me semble que ce passage est en même temps beaucoup plus proche aussi – que celle de Saussure – de la définition de Jakobson que nous venons de lire [celle de « Two Aspects of Language and two Types of Aphasic Disturbances » (Fehr, 1995 : p. 97). De fait, si Saussure, comme Kruszewski, et peut-être par son intermédiaire, a pu trouver inspiration dans la pensée des psychologues associationnistes anglo-saxons, sa théorie des rapports associatifs et syntagmatiques est spécifiquement linguistique en ce qu'elle constitue une élaboration théorique de la notion d'association dans le cadre de la définition de la langue comme articulation. Comme nous l'avons vu ci-dessus, l'association renvoie chez Saussure au mode d'existence des unités linguistiques en tant que cette existence est subordonnée à leur délimitation, impliquant l'existence d'autres termes. Dans cette perspective, comme nous l'avons également vu ci-dessus, les deux types de rapports associatifs et syntagmatiques ne se situent pas au même niveau, les rapports associatifs renvoyant au mode d'existence des unités dans la langue, tandis que les rapports syntagmatiques sont liés à la parole, puis intégrés à la langue, où ils introduisent organisation et motivation relative, point nodal de la théorisation de la parole. La « nécessité du classement », affirmée dès le premier cours, ainsi que la « faculté de coordination » postulée dans le troisième cours se voient ainsi assigner une place définie dans le cadre de l'articulation interne du concept de langue. La problématique de Kruszewski est profondément différente. Il n'est pas question de l'existence ou de l'essence des entités linguistiques, mais de la possibilité de les mémoriser, et la problématique, dès lors, reste nettement psychologique. Le cinquième chapitre de l'ouvrage, « Words », s'ouvre ainsi sur le développement suivant : « Let us dwell on the question of how we acquire and recall words.

If we had to learn the words which make up our native language or any other language the same way as we learn, for example, the names of the rivers of a given part of the world or the cities of a given state, we would not be successful even with the most brilliant memory.

But let us suppose that this is not so difficult ; let us suppose that we are capable of learning by heart the vast quantity of words which make up everyday language. Then the possibility of using this mass of words might seem even more miraculous : every time we need one of these words we must recall it and at very short notice ; from an immense raft of sound complexes we must instantaneously choose precisely the complex which we need at the given moment.

However, in actual fact, we see that all people with normal intellectual capacity learn to master a language rather quickly and easily. This is explained by the fact we do not memorize and recall every word one by one, separately.

[...] *every word is tied to other words by bonds of similarity association*. This similarity is not only *external*, i.e., phonetic or structural (morphological), but also *internal*, i.e., semasiological. Or, in other words : because of a special psychological law, every word is capable both of calling forth in our mind other words to which it is similar and of being called forth by these words.

It is not difficult to discover still other ties among words [...] This ability of words to call forth one another is based on the psychological law of *contiguity association*. We become accustomed to using a given word more often with one word than with another.

If, as a result of the law of similarity association, words must be stored in our minds into systems or nests, then, because of the law of contiguity association, the same words must be arranged into series. Thus, every word is connected by twofold bonds : by innumerable ties of similarity with its relatives according to sounds, structure, or meaning and by equally numerous ties of contiguity with its various fellow travellers in every possible kind of phrase. A word is always a member of certain nests or systems of words and at the same time is a member of certain series of words.

This explains the ease with which we memorize and recall words. Moreover, these properties of words make it possible for us not to have to resort to straight memorization every time. It is sufficient for us to know words like *idu* ["(I) am walking"], *iděš'* ["(you sg.) are walking"], or *vedu* ["(I) am leading"] in order to *produce* the new word *vedět* ["(he) is leading", although we may never have heard it before. In the majority of cases we can not say with certainty which words we have learned from other people and which we have produced ourselves ; in the majority of cases, as in the above cited examples, parallel forms make it possible to produce only one form, regardless of who is producing it. For this reason W. von Humboldt early on pointed to the perpetual creativity

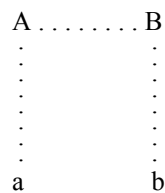
of language. » (Kruszewski, 1995 : p. 96-97). Dans ce cadre, tout d'abord, les rapports de similarité et de contiguïté sont des types de rapports entre des mots préexistants, qui peuvent dès lors leur échapper, ce qui est impensable dans la théorie saussurienne, où les rapports associatifs sont constitutifs du système au sens du système de valeurs : « If we examine words which are easily forgotten, we will immediately notice their distinguishing characteristics : the number of words with which they are connected by similarity association is negligible. These are proper names (especially those of unknown origin), foreign words, technical terms, etc. In the majority of cases they are retained in our memory only because of *contiguity associations with the things being denoted*. (We will be speaking about this association in a moment). But such a tie turns to be unstable and insufficient. It must be supported by a similarity association with other words. » (Kruszewski, 1995 : p. 97-98), « As a result, only what is based on reproduction alone, i.e., only those forms which are remembered as separate forms – in and of themselves or by becoming members of series – stand outside the linguistic system. » (Kruszewski, 1995 : p. 150). Corrélativement, l'association par contiguïté n'a d'autre particularité que de constituer des séries au lieu de systèmes ou de « nids ». En particulier, Kruszewski ne fait mention ni du discours ni de la parole. Les lois d'association par similarité et par contiguïté sont ainsi conçues comme des lois psychologiques et ne font l'objet d'aucune autre élaboration que leur application à la langue, ce pour quoi elles demeurent rigoureusement parallèles. Aussi l'*Outline of a Linguistic Science* témoigne-t-elle d'une conception commune du système, lisible notamment dans la notion de « totalité harmonique » évoquée par Jakobson : « In other words, no borrowed word can exist in a language without having adapted both his external and internal side to a harmonious whole called language. » (Kruszewski, 1995 : p. 132), « Thus, it goes without saying that every word category is more or less related to and dependent on many word categories. The reason is that, despite all deviations, *language forms a harmonious whole*. » (Kruszewski, 1995 : p. 149). Voir aussi Kruszewski (1995) : p. 173, cité ci-dessous. On y retrouve par ailleurs, corrélativement, la problématique des rapports son/sens. En effet, les associations par similarité et par contiguïté ne permettent pas seulement de caractériser les rapports des unités linguistiques entre elles, mais rendent également compte des rapports possibles entre son et sens. Jakobson évoque ainsi, dans « Kruszewski's Part in the Development of Linguistic Science », l'association par contiguïté qui est constitutive du signe kruszewskien : « Analysant les liens réciproques des mots, Kruszewski identifie la similarité avec un ordre de coexistence et la contiguïté avec un ordre de suite temporelle, mais il affirme que la coexistence des deux aspects du mot – de la forme externe et de la signification – se fonde sur l'association par contiguïté, qui lie les deux aspects “en un couple insécable”. Toutefois pour notre mémoire, “ce lien est précaire, insuffisant ; il doit être renforcé à l'aide d'une association par similarité avec d'autres mots”. c'est justement à travers la précarité et l'insuffisance du lien traditionnel par contiguïté entre la série phonique et le contenu interne du mot, c'est-à-dire le lien qui détermine le “caractère symbolique” du mot, que Kruszewski explique la “mutabilité infinie” des éléments linguistiques. » (J.Kru. : p. 245-246). Il est également question, cependant, dans *An Outline of Linguistic Science*, d'association par similarité entre son et sens et, par ailleurs, la définition kruszewskienne du signe – en termes de rapport entre mot et chose – implique un autre type de groupements que les systèmes et séries corrélatives des associations par similarité et par contiguïté, fondé sur le rapport entre mots et choses : « We have indicated the ties which words are united with one another, ties of two orders : the coexistential (similarity) order and the sequential (contiguity) order. However, we have not yet exhausted all the means which our mind has at its disposal to unify the whole mass of heterogeneous words into one balanced whole.

The ties which we have indicated are only *the direct ties among words* : words are connected with other words either because they are similar to them as words or because we are in the habit of using them together with these words.

But we must never lose sight of the basic nature of language : the word is a sign for a thing. The representation of a thing and the representation of the word designating this thing are connected by the law of association into *an inseparable pair*. This is, of course, a contiguity association. Only the very small class of onomatopoeic words of every language is connected with the corresponding things by *similarity association*, e.g., [Russian] *šušukat'* [“to rustle” (arch)]. If the representation of a thing is inseparable from the representation of the corresponding word, then what follows from this ? *Words must be classified in our minds into the same groups as the things which they designate*.

Our representations are representations of 1) objects and their actions or states, 2) the qualities of these objects, their quantities and relationships, and 3) the qualities of their actions or states. We have the same groups in language : nouns with pronouns and numerals, verbs, adjectives, and adverbs.

These are *the indirect ties among words*. If we designate the representations of things with capital letters and the representations of the corresponding words with small letters, these ties will be expressed in the following way :



The words *a* and *b*, which are not connected directly, are none the less connected, because *a* is inseparably connected with *A*, and *b* with *B*, while *A* and *B* are connected directly.

Thus *the two laws of association have the same significance for linguistics as they do for psychology*. And this is completely understandable : a word exists only in the human spirit, and everything which exists in the human spirit is subject to these laws. » (Kruszewski, 1995 : p. 98-99). Les divers systèmes formels sont de même envisagés en termes de correspondance entre « système de types de mots » et « système d'idées » : « We have already seen that the same or similar morphological elements recur in hundreds of words ; as a result, more or less numerous families of words are formed which are related by root, suffix, or prefix. It goes without saying that the words of a given language, while presenting certain uniformities in the material from which they are constructed, must also present certain uniformities in they very *structure*.

In language one can always discover certain *types of words and the relationship* among the separate types ; in other words, one can discover certain *structural families* or *systems of types*. On the other hand, the realm of what is being named, or the world of ideas, presents a certain number of common categories like an object, its attributes, its action, etc. Each of these categories has its own more or less extended family ; representations of acting objets, of objects which experience the actions of other objects, and of objects which serve as an instrument in this action constitute one family. Representations of actions which belong to the present, past, or future or representations of momentary or protracted actions, etc. constitute another family or system.

Language would not be suitable for the purpose for which it exists if systems of word types did not correspond more or less exactly to these systems of ideas. The most prominent systems, whose individual members are in the closest relationship to one another, have been discovered and described from ancient times as *declension* and *conjugation*. A third system is often added to these two systems of grammar : *the comparison of adjectives* (*motio*). But these are not the only systems of language : everything that is known in grammar under the general designation of "word formation" presents a large number of systems which do not especially stand out from the immense number of words constituting a language to be noticed upon superficial observation. » (Kruszewski, 1995 : p. 137-138). A l'élaboration saussurienne de la distinction syntagmatique/associatif dans le cadre du concept d'articulation répond ainsi chez Kruszewski le fonctionnement séparé des deux problématiques « structurale » et des rapports son/sens, et il est significatif, dès lors, que Jakobson assimile les deux élaborations kruszewskienne et saussurienne, et qu'il ne distingue pas, dans le résumé qu'il propose de la pensée de Kruszewski, entre groupements fondés sur des rapports « directs » et groupements fondés sur des rapports « indirects » entre mots. La problématique des rapports son/sens est extrêmement sensible dans les développements kruszewskiens relatifs à l'évolution de la langue. Elle préside, tout d'abord, à la « loi fondamentale de développement de la langue » dont il était question dans le passage cité par Fehr : « We may now make our first observation on the basic law of language development. This is *the law of the correspondence between the world of words and the world of ideas*. Indeed, if language is none other than a system of signs, then the ideal state of language is one with which there is a complete correspondence between the system of signs and what it designates. We will see that the whole development of language is a perpetual striving for this ideal. » (Kruszewski, 1995 : p. 99). On lit ensuite en ouverture du chapitre consacré aux « Factors of a destructive nature » : « We already know that the word, considered externally, consists of various parts. Internally it must also be considered as something which is divisible : usually the word designates an idea with a certain nuance or nuances. However, both externally and internally, it constitutes one whole. Knowing these qualities of a word, we can sketch the ideal of a language in the following manner :

- 1) a certain external, mainly phonetic value must correspond to each idea and to each of its nuances ;
- 2) since the idea together with its nuances constitutes one whole, this unity must be expressed by some external means ; the individual morphological units must be bound together by some kind of cement. » (Kruszewski, 1995 : p. 117), puis à propos de la première de ces deux exigences : « Let us now go back to the *first requirement*. It is obvious that, in order to satisfy this requirement, a language must have one *special and unique expression* for each particular idea and each of its particular nuances.

---

We will find no firm deviations from the second requirement. If the first requirement could also be realized in the same way, *a complete general and particular correspondence between the world of words and the world of ideas* would result ; as we said above, this is what language constantly strives for.

In the preceding chapter we saw numerous cases of such a correspondence ; however, we also saw many cases where there is no correspondence between the internal and external differences. It is clear that this results first and foremost from the *uneven development of word systems*. [...]

However, let us assume that the development of all word systems is even and that it proceeds *pari passu* ; let us forget about deviant cases and assume that a language, overall, presents this desired correspondence between internal and external differences at a given moment. Will such a state of language be stable ? There are several factors which act with an irresistible force and which, sooner or later, must destroy the harmony which we have assumed. » (Kruszewski, 1995 : p. 118). Dans ce cadre, l'analogie (« production of words ») est envisagée en termes de création, et non, comme chez Saussure, en termes de fonctionnement. Elle est d'abord envisagée comme un facteur destructif : « *The production of words*. The two factors which we have considered are more than sufficient to destroy the most complete harmony of a language, even with a fully uniform development of systems of words, and language is always far from the kind of ideal state which we sketched above. But there are still two other factors which always introduce disorder into a linguistic system.

Above it was stated that in our speech we either *reproduce* the words which we have heard from memory, or we *produce* them for the first time. We will subsequently try to examine both the *production* of words and their *reproduction* in somewhat more detail. Here we will only briefly note that we often produce forms which are superfluous at a given moment. Forms such as [R] *idu* ["(I) am walking"], *idēt* ["(he/she) is walking"], and *vedu* ["(I) am leading"] enable us to infer only one form, specifically *vedēt* ["(he/she) is leading"]. But forms like the Polish nom. *syn* ["son"] – dat. *synowi*, together with the nom. *brat* ["brother"] – dat. *bratu* make it possible to infer both *chłopu* and *chłopowi* from the word *chłop* ["peasant ; man"]. From among these forms, *chłopu* is in general usage and is "correct" ; *chłopowi* is also heard, although less used ; it is secondary, "incorrect".

Thus, if in a given system of forms there is even only one coinciding form (*syn* = *chłop*), the possibility of producing parallel forms already exists. And these parallel forms can not help disrupting the harmony of a language. Up to a certain time they will be used *promiscue*, and this will constitute an excess. Then, if the language does not use them for different functions, one of them will disappear and be forgotten. Moreover, their disappearance or existence is in no way determined by whether they are primary or secondary forms but by completely different factors : precisely the second one may remain (let us assume *chłopowi*). Then the correctness of the system will be disturbed in the sense that the history of the language will reveal to us the "correctness" of the form *synowi* and *chłopu* and the "incorrectness" of the form *chłopowi*. In just the same way, alongside the extant [Russian] forms *dom* ["house"], *ν dome* ["in the house"], we produce the parallel form *ν domu* under the influence of forms like *les* ["forest"], *ν lesu* ["in the forest"] ; or, alongside the extant [forms] *μεῖζων* ["greater" – nom./voc. sg., m. and f.], *μεῖζους* [acc. pl., m. and f.], we produce *μεῖζονος* [gen. sg., m., f., and n.], etc.

Since the forms produced will always be similar to one of the existing types in the language (*μεῖζονος* and *μεῖζων*, *ν domu* and *ν lesu* etc.), and since, of the two types serving with the same function, only one of them usually remains in the language with the passage of time, we may conclude that production introduces only a *temporary* and *relative* disorder into the linguistic system. » (Kruszewski, 1995 : p. 122-123), puis, en raison de l'ambivalence de tous les facteurs destructifs (« It is easy to see that the factors whose destructive action we studied in the preceding chapter are, in their turn, highly beneficial for language. They function destructively only with respect to the systems of words existing at a given time ; however, they and only they constantly provide language with new material without which any progress in language is unthinkable – whether it be structural, or even more so, lexical. » (Kruszewski, 1995 : p. 127)), comme une force productive : « Let us turn our attention to the declension of a word like [Russian] *volk* ["wolf"]. All case forms of this word present a harmonious system in that they all have the same or almost the same complex of root sounds. However, history shows us that this harmony has not existed from time immemorial [...] To what do we owe the present-day harmony in the declension of our word ? Only to the creative force of language, i.e., *our capacity for producing words* instead of reproducing them. If we need a form which constitutes a member of a system, we can unconsciously and instantaneously produce it from the stem which we remember best (*volk-*) according to the type which we have unconsciously abstracted from a whole mass of forms homogeneous with the forme required [...]

Here the question arises as to which stems we remember best ; if two stems arise in a system (e.g., *volk-* and *volc-*), what decides victory in favour of one of them (e.g., *volk-*) ? It seems most natural to see the decisive circumstance in the *frequent use* of the given stem : *how many* forms with the given stem there are in the system,

and *how often* each of these forms is used. None the less, I am inclined to think that more thorough investigation could reveal some other, secondary reasons as well. Some facts may suggest the idea that such a levelling of systems by means of the production of homogeneous forms rather than inherited, heterogeneous forms is connected with the phonetic qualities of the language ; perhaps the choice of one stem over another is determined not only by which one is better remembered but also by the greater or lesser, so to speak, disposition of the language toward some sounds over others. At the very least, considering the forms produced, we can often observe certain *phonetic uniformities* in them. [...]

However, no matter what determines the victory of one stem or another – a victory which causes the levelling of a given system – the very fact that the process of levelling constantly takes place in language is beyond doubt. In language we always find systems of a threefold nature :

1) unlevelled, like Polish *noga* [“leg ; foot”], *nogi*, *nodze*, *nogę*, *nogą*, *v nodze* {or Little Russian *нога*, *ноги*, *нози*, *ногу*, *ногою*, *у ноzi* [sg. : nom., gen., dat., acc., instr., prep. resp.].}

2) systems which are on the way toward levelling, like Greek *μείζων*, *μείζονος*, alongside *μείζους*, etc., where old forms are used together with new forms (if not by the same people, then in the same dialect or language). It is clear in such cases that the old forms, not the new ones, are doomed to oblivion : the new form *μείζονος* can be both *produce* and *reproduced*, while the old form *μείζους* can be *only reproduced*.

3) completely levelled systems like the declension of Russian *volk*, etc. » (Kruszewski, 1995 : p. 138-140). Il apparaît nettement, à la lecture de ces développements, que l’analogie opère sur des unités – segments matériels ou types de mots et modèles – données d’avance, mémorisées, et ainsi utilisables aux fins d’expression et de dénomination. Elle s’oppose en tant que telle à la reproduction des mots : « *The Reproduction of words*. This factor acts much more destructively than the production of words. We can not only produce words for the first time but also reproduce from memory words which we have heard without being conscious of how much these words harmonize with our linguistic system. Since we will necessarily hear, on the one hand, words formed in a language or dialect different from ours and, on the other, words formed in earlier periods of our own language, we will always find a twofold stratification in every language : *a geographical stratification of the coexisting order, or inheritance*. Words of these two stratifications will always more or less disrupt the hamony of a linguistic system. » (Kruszewski, 1995 : p. 123), dont elle est théoriquement distincte, là où il s’agit uniformément, chez Saussure, de perception, c’est-à-dire de fonctionnement, dont il importe peu, en synchronie, qu’il soit virtuel ou exécutif : « It goes without saying that when the declension of the word *volk* and similar words has been established, we are just as hard pressed to prove that we have *produced* the form *o volke* as that we have *reproduced* it. But when people everywhere say *\*o volce*, those individuals who say *o volke* undoubtedly *produce* this form if they have not heard it before. I ask the reader to keep this proviso in mind in all those cases where we discuss the production and reproduction of words. » (Kruszewski, 1995 : p. 138, note 2). L’étymologie populaire est de même envisagée en termes de changement : « Here we can devote a few words to a very interesting linguistic phenomenon known in science as *folk etymology* (*Volksetymologie*).

[...]

The following kinds of words are subject to this well known process : 1) foreign words, {e.g., [R] *kerosin* [“kerosene”] ; 2) native words with a root which is unintelligible and can not be felt by the people, {e.g., [R] *\*morovej* [= *muravej*] ; cf. O[C]S *mravii* [“ant”] ; } 3) in rare cases, native words whose root and morphological make-up can be felt, {e.g., Polish *skon* (“demise”) ; etymological [CS] *\*svĕdĕtel’* ; cf. O[C]S *svĕdĕtel’*, Polish *świadek* [“witness”].}

It should be first noted that folk etymology does not affect words which belong to systems like declension or conjugation ; only solitary words, i.e., the kinds of words which are mainly *reproduced*, are affected.

Let us begin by considering the first and second categories. Let us imagine that we have heard a word like *kerosin* or *\*morovej* for the first time. The process of perception is not purely passive : if many people look at the same object, this does not mean that they all see the same thing. And if each person sees something different, this is only because what is perceived arouses something from the contents of a person’s soul according to the laws of association and involuntarily merges with this something. The same thing is also possible in our own case. If a word which is new to us is pronounced in our presence, we may not perceive it as it was pronounced ; we may hear one of the sound complexes in our language which are similar to what was pronounced. This is particularly obvious in the perception of the words of a language which is completely alien to us : in the majority of cases we are not in a position to repeat the word which we have just heard (cf. Paul, *Principien*, pp. 41, 60, and note on p. 120). Thus, the accuracy of the perception of such words as *kerosin*, *\*morovej* is not fully assured. But let us assume that we have perceived the word correctly. What can happen upon its reproduction ? We are not yet in the habit of reproducing a new sound complex. This is why we reproduce a word now in one form, now in another. We also encounter the same kind of variety in the reproduction of such a word among the people

around us. And, indeed, the words under consideration often exist in several more or less similar specimens, e.g. the word *vespertilio* is incomprehensible to the Italian, who has the word *sera* for the idea of “evening”, and is subject to “folk etymology”. Together with the correct form *vespertillo*, there exist *vispistrello*, *vipistrello*, and *pipistrello*. Not all of the specimens can remain in a language ; only one remains, while the others disappear. In this struggle for existence the specimen with the more usual combination of sounds for the given language has a better chance of retention than the specimen with the unusual combination. {For this reason [Polish] *nietyczanka* (“a kind of light carriage”) becomes established, but not *\*najtyczajka* (cf. *Neu-Titschein* [a German place name]) because the former has a more usual combination of sounds for Polish.} A combination of sounds which means something has a greater chance for retention than a combination which is devoid of meaning, {e.g., [R] *karasin* (cf. *karas*’ [“crucian” (fish)]) may become more readily established than *kerosin*.} A combination of sounds where some connection can be seen between the meaning of the word and the object itself has an even better chance, {e.g., [R] *muravej* (“something which runs about the *murava*” [“grass”]) can become more quickly established than *\*morovej*.}

There are far fewer instances of “folk etymology” in words whose morphological make-up can be felt. Here are a few examples of this type. Old French *toutes voies*, cf. It. *tuttavia*, is replaced by the word *toutefois*. Old Polish *modrzen* (“larch”) from *modry* (“dark blue”) is replaced by the word *modrzew*. {The word *skon*, despite the existence of the verb *konać*, *skonać* (“to die”), is replaced by the word *zgon* under the influence of the verb *zgonić* [“to drive away”]; *obejde się* (“I will do without”) is replaced by the verb *obęde się*. In writing, a phenomenon of this kind is represented by, e.g., [R] *svidʹtelʹ* [“witness”] which has replaced the etymological [CS] *\*svddʹtelʹ*.} In order for such words to change, special conditions are required : what is essential is the presence in the language of a word which would not only phonetically resemble the word undergoing “folk etymology”, but which could also somehow be connected in meaning with it (*skon* and *zgonić z tego świata* [“to drive from this world”]). Whether we reproduce the word upon our first encounter as *skon* or *zgon* depends on which of the two roots the word being reproduced is felt to be more closely connected with etymologically.}

While these changes are caused by *similarity associations* between the words which have changed and other words, one can also point to cases of change under the influence of *contiguity associations*. {Thus, for example, [Russian] “*služanočka-polonjanočka*” [“captive female servant”] in the song changes into “*služanočka-pogonjanočka*” [“driven female servant”] Obviously, this change is influenced by the neighboring word *služanočka*.

It is necessary to take note of the difference between cases like *karasin*, *muravej*, on the one hand, and *zgon*, *pogonjanočka* on the other : in cases like the first two, the reason for the “folk etymology” lies in the quality of the complexes *kerosin* and *\*morovej* – these complexes are not usual for the language ; the [English] complex “ring the bell” changes into *ryndu bej* in the mouth of the Russian sailor because it *can not help changing*. The other two cases are a different matter ; here the reason for the change lies outside the words which undergo the change : if it were not for the word *zgonić* the comprehensible word *skon* would not have been replaced by the word *zgon*. In exactly the same way, the word *polonjanočka* would have also kept its form if the word *služanočka* had not stood alongside it. The [Russian] words *polon* [“captivity” (arch.)] and *polonitʹ* [“to take captive” (arch.)] occur too often in songs for *polonjanočka* to be incomprehensible to the common people.} » (Kruszewski, 1995 : p. 162-165). La production des mots se voit ainsi expliquée dans son mécanisme mais non définie linguistiquement comme *acte de langage*. Aussi, si, comme le souligne Jakobson, la conception kruszewskienne de l’analogie et de l’étymologie populaire jette effectivement « un pont entre la linguistique synchronique et la diachronie, tandis que dans les leçons de Saussure, l’antinomie, suggérée par Kruszewski, entre la variabilité et l’immutabilité des signes, entre leur solidarité avec le passé et leur infidélité au passé, s’est démontrée privée de justification interne, et que les problèmes de l’analogie grammaticale et de l’étymologie populaire y restent dans les limbes scientifiques », c’est dans la mesure où il s’agit non de langue mais de structure, non de parole mais d’opérations liées à un fonctionnement mémoriel et mental, à l’aune desquels se trouvent expliqués des fonctionnements langagiers qui fournissent ainsi le cadre de l’examen, sans qu’en soit précisée l’étiologie. Il est notable, dans cette perspective, que la production des mots (l’analogie) suppose les seules associations par similarité et non, comme chez Saussure, le jeu simultané des deux axes : « The homogeneity of a given system is not something which is constant from time immemorial ; we have already seen that a system which is completely homogeneous and well-balanced at a given time was not always this way. Rather, from what has been said above we know that its homogeneity is not perpetual ; sooner or later it can turn into a system with several stems. If the homogeneity of a given system is thus the product of a more or less protracted operation of language, what causes this operation ? It is clear that, to produce, let us say, the [Russian] form *pekššʹ* [instead of the standard *pečššʹ*], three things are required : memory of the word type (... ’òš), memory of its component parts (*pek-*, -’òš), and a feeling for the similarity between the form which we are

---

producing and its relatives, both in the basic idea (*peku, pekut* [1st. sg. and 3d pl., resp.]) and in the nuance of the idea (*veděš* [“(you sg.) are leading”]; *iděš* [“(you sg.) are walking”], etc.). If all these words were not bound into one family by similarity association, and if we did not remember them, then the production of the form *pekěš* would be impossible. Since the feeling for similarity of words presupposes the memory of these words, we may rightly say that the *levelling of systems is based on the law of similarity association*. » (Kruszewski, 1995 : p. 142). Elle s’oppose en tant que telle à la reproduction des mots, fondée quant à elle sur les associations par contiguïté, qu’il s’agisse des rapports entre mots ou des rapports entre son et sens : « We mainly reproduce words which are bound by a strong contiguity association with the objects designated or with other words. This explains the grammatical deviations of frequently used words and of words which are members of special expressions. » (Kruszewski, 1995 : p. 126). On lit de même plus loin : « However, if we examine deviant forms in various languages, we can not help but be struck by a certain uniformity : 1) we will discover unlevelled systems which are distinguished by a high degree of stability ; their common feature is that the words which are their constituent parts are (because of their meaning) among the most frequently used. 2) Some deviant forms have the common characteristic that they are encountered under identical conditions : in poetry, proverbs, in the form of particles, and in special expressions which, in the majority of cases, can be considered compound particles, etc.

Obviously, in order for a form which belongs to a certain system to be mainly reproduced, it is necessary that we clearly remember it *as a separate form*. And this is possible only when it is used very frequently, (cf. also Paul, *Principien*, p. 127) i.e., when it is connected by especially solid bonds of contiguity association *with the designated idea* or when it constitutes a member of a fixed series of words (expression, poem, proverb), i.e., when it is connected by especially solid bonds of contiguity association *with other words*. Examples have already been cited which, I hope, suffice to convince the reader that the most frequently used words in all languages present the most irregular systems and that we will often find deviant, obsolete forms in various series. » (Kruszewski, 1995 : p. 143). S’opposent ainsi une force progressive, fondée sur les associations par similarité, et une force conservatrice, fondée sur les associations par contiguïté : « Thus we see that everything which is old in language is based mainly on reproduction, or contiguity associations, while everything which is new is based on production, or similarity associations. From this point of view, the process of language development is presented as *a perpetual antagonism between the progressive force based on similarity associations and the conservative force based on contiguity associations*. » (Kruszewski, 1995 : p. 144), antinomie où apparaissent clairement les deux problématiques des rapports son/sens et de l’élaboration structurale, auxquelles, en dernière analyse, semblent renvoyer respectivement les deux types d’associations, dont nous avons vu ci-dessus qu’ils demeuraient strictement parallèles chez Kruszewski. On a là en quelque sorte, et c’est pourquoi les thèses de Kruszewski sont instructives, un répondant *non-linguistique* de l’élaboration saussurienne. Les associations par similarité (notamment systémiques, les onomatopées étant un phénomène particulier, mais également, dans le cas de la métaphore, entre choses dénommées) permettent de rendre compte des dénominations, les associations par contiguïté (entre signe et chose, ou entre mots), de la signification : « Thus, the name of an object is originally a *part of its description* which serves as a substitute for the whole description. We will not elaborate here on the fact that the possibility for such substitution is one of the greatest advantages of language. However, a name like *veslo* is not originally *intrinsic*. It is given to the object only as a result of some *similarity* with something already named ; in addition the name is *incomplete* because it emphasizes *only one*, most prominent feature of the object. But, little by little, as a result of protracted use, the word is so inseparably paired with the idea of the thing that it becomes the intrinsic, complete sign of the oar and acquires the capacity at any time to arouse in our mind the idea of the thing *with all its features* ; thus, if our words *owe their origin to similarity associations, they owe their meaning to contiguity associations*. Thus, it is clear that the longer a word is used, the less necessary it is for the word to retain traces of its origin and morphological make-up. How superfluous this is for the meaning of a word is obvious from the fact that the origin of a word eludes us even where it is completely clear and where the structure of the word is completely transparent [...] Moreover, the traces of the origin of a word are often undesirable because they designate one feature of an object which perhaps now is not even the main one. » (Kruszewski, 1995 : p. 156), « Here two provisos are necessary :

1) It goes without saying that the meaning of a word, which has a whole family of relatives (e.g., the [Russian] *vidit* [“(he/she) sees”]), is based on a *similarity* association, but *the whole family* of these relatives still owes its meaning to *contiguity associations*.

2) I have said that words *generally* owe their meanings to contiguity associations because meaning is imparted to a word not only by its association *with the thing designated*, but also by its association *with the words together with which it is used* in a given situation. » (Kruszewski, 1995 : p. 156, note 4), « We have already seen that

Le rapport réciproque entre les deux hiérarchies paradigmatique et syntagmatique apparaît de manière très nette dans la description des symptômes de l'aphasie motrice qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, implique une perte de la capacité de combinaison, et avec elle une réelle destruction du code. Cette destruction, en réalité, est double, impliquant non seulement la perte des relations syntaxiques mentionnée plus haut, mais également un écroulement de la hiérarchie syntagmatique. On lit ainsi dans « Aphasia as a Linguistic Topic » :

« Comme la hiérarchie des unités linguistiques est une superposition de contextes de taille toujours plus élevée, le trouble de la contiguïté, en affectant la destruction des contextes, détruit cette hiérarchie. Le mot, d'une part, cesse de fonctionner comme constituant de contextes plus élevés, et devient d'autre part indécomposable en ses unités

---

when we need a name for a new thing we *produce* it from a word which designates something similar to this thing. But we do not always proceed in this way. Very often we call a thing lacking a name of its own by the name of another thing *thereby also relying on a certain similarity*. Here we do not resort to any production but simply *apply* a word, i.e., make use of a word in a new meaning. The loss of traces of its origin significantly simplifies this method of using a word. » (Kruszewski, 1995 : p. 165), « Laws of association have the same importance for the understanding of not only psychic, but also linguistic phenomena.

1. These laws transform the infinite mass of words into a harmonious whole. Because of similarity associations, words form a large number of coordinated systems or nests ; contiguity associations arrange words into series.

2. These laws make the existence of language possible ; without similarity association there can be no word production ; without contiguity association there can be no reproduction.

3. Similarity association is the source of the word, while contiguity association gives it meaning. » (Kruszewski, 1995 : p. 173). Dans ce cadre, l'association par contiguïté des mots entre eux fait l'objet de remarques purement constatives et, ainsi dépourvue de toute justification linguistique – en termes de parole – demeure également dénuée de tout pouvoir explicatif. Inversement, la contiguïté constitutive de la relation de signification, relevant également de l'ordre du constat, n'est aucunement soutenue par les associations par similarité qui sont constitutives du système de la langue et que, de même, Kruszewski se contente de constater, substituant une genèse – la dénomination – à une étimologie. Aussi s'agit-il de rapport son/sens et d'un fonctionnement langagier déjà institué, dont est seulement proposée une explication structurale, descriptive des types de rapports et des opérations engagées. Le travail saussurien d'institution d'un jeu entre les deux axes syntagmatique et associatif apparaît ainsi comme un travail de hiérarchisation et d'ordonnement des divers données empiriques : redéfinition de la notion d'association dans le cadre de la définition de la langue comme articulation, puis intégration du syntagmatique à la langue permettant la théorisation de la dimension de l'organisation et de la parole, auxquelles répondent chez Kruszewski une application à la langue des lois psychologiques de l'association par similarité et par contiguïté et une explication, au moyen de celles-ci, du donné linguistique, dont la linguisticité demeure dès lors non interrogée. Nous reviendrons *infra* sur l'interprétation jakobsonienne des deux notions saussuriennes de variabilité et d'immutabilité des signes, indûment assimilées, de même que dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology » (voir J.Kaz. : p. 229-230 [p. 421], cité dans l'introduction) aux forces progressive et conservatrice de Kruszewski. Notons par ailleurs que, comme nous le verrons ci-dessous, on retrouve chez Jakobson la polysémie de la distinction similarité/contiguïté, lisible en particulier dans cette remarque de *The Sound Shape of Language* : « Or, c'est précisément le "jeu", les transformations mythopoiétiques du langage, qui contribue le plus à dynamiser le potentiel sémantique autonome des traits distinctifs [et de leurs complexes]. Et c'est la poésie, jeu mythopoiétique délibéré, qui représente l'accomplissement suprême de la synthèse entre contiguïté et similitude. Aussi l'analyse de ces deux forces de synthèse poétique étroitement liées – contiguïté et similitude, sélection et combinaison – est-elle une tâche urgente de la linguistique. » (J.SS : p. 285) [« And it is precisely "play" and the mythopoeic transforms of language which help to dynamize the autonomous semantic potential of the distinctive features and of their complexes. Poetry, as a purposeful mythopoeic play, is the fullest, universal accomplishment of the synthesis between contiguity and similarity.

The analysis of the two closely interconnected synthetic powers of poetry – that of similarity and contiguity and that of selection and combination – is a burning task faced by our science. » (J.SS : p. 238)].



grammaticales. C'est ainsi qu'un patient de ce genre est susceptible de comprendre et d'employer le mot composé "portemanteau", sans être capable de reconnaître ou de répéter ses composants "porter" et "manteau" quand ils sont utilisés isolément. Cette même indécomposabilité des mots favorise le déclin des variations de flexions – conjugaison et déclinaison. Ce déficit, accompagné de la perte des mots relationnels et de la configuration syntaxique, est un symptôme typique de ce qu'on appelle "agrammatisme"<sup>1606</sup>. » (J.Aph. : p. 114-115).

Le mot, unité ultime du langage des aphasiques moteurs, n'est plus ni constituant, ni constitué, là où il représente dans le langage normal une unité précisément située dans une hiérarchie. Cette hiérarchie est à nouveau déclinée dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle », où Jakobson souligne son importance pour l'étude des troubles aphasiques :

« Dans l'étude des divers syndromes linguistiques d'aphasie nous devons prêter à coup sûr attention à la hiérarchie des constituants linguistiques et de leurs combinaisons, en commençant par les unités discrètes ultimes de la langue, les *distinctive features*, ou "mérismes", selon le terme proposé par Benveniste [2, p. 223 s.]. Sheila Blumstein, qui combine une formation de linguiste avec celle de neurologue, a examiné en détail et mis en évidence le rôle fondamental joué par l'identification et la discrimination de ces quanta linguistiques dans la perception de la parole et dans les troubles aphasiques [6 ; cf. 26]. [...] »

Un faisceau de traits distinctifs simultanés est appelé un "phonème", terme introduit dans les années 1870 et progressivement redéfini. C'est un concept important et utile, à condition que l'on soit conscient de son caractère dérivé, secondaire, du point de vue de la structure linguistique, par rapport à ses composants, les traits distinctifs. Les tentatives exagérées, visant à abolir le concept de phonème, sont tout aussi peu fondées que les efforts rétrogrades opposés, ayant pour objectif de réduire l'importance du concept de trait distinctif, ou même de l'écarter, au profit de celui de phonème. [...]

La plus petite unité munie de son propre sens est le "morphème", concept et terme introduits par Baudouin de Courtenay. [...]

Au sujet de l'unité morphologique la plus haute, le "mot" (*word*), on peut répéter ce qui vient d'être dit du phonème : c'est un concept important, qui ne doit être ni abandonné ni considéré, à la place du morphème, comme l'unité grammaticale ultime.

La hiérarchie habituelle des structures syntaxiques dans la terminologie anglaise – *phrase, clause, sentence* – se révèle utile dans l'analyse du discours aphasique spontané et conditionné. La terminologie française est moins stable. Peut-être le "nœud" de Lucien Tesnière [37] pour l'anglais *phrase* et les traditionnels "proposition" et "phrase" pour *clause* et *sentence* seraient-ils appropriés<sup>1607</sup> ? » (J.Dis. : p. 13-15).

---

<sup>1606</sup> « Since the hierarchy of linguistic units is a superposition of ever larger contexts, the contiguity disorder which affects the construction of contexts destroys this hierarchy. On the one hand, the word ceases to serve as a constituent of larger contexts, and on the other, it becomes indissoluble into its grammatical components. Thus a patient of this type may apprehend and employ the compound *staircase* without being capable of recognizing or repeating its components *stair* and *case* used alone. The same indissolubility of words promotes the decay of inflectional variation – conjugation and declension. This deficit, along with the loss of relational words and syntactical pattern, is a typical symptom of the so-called "agrammatism". » (J.Aph. : p. 237).

<sup>1607</sup> « When we study the diverse linguistic syndromes of aphasia, we must pay consistent attention to the hierarchy of linguistic constituents and their combinations. We begin with the ultimate discrete units of language, "distinctive features", or *mérismes*, as Benveniste proposed to call them. The fundamental role played by the identification and discrimination of these linguistic quanta in speech perception and in its aphasic

On se souvient, par ailleurs, de ce passage de « Parts and Wholes in Language », cité ci-dessus :

« The frequent inability of students in linguistics to go from a fractional totality to another totality that is higher or to another fraction that is lower has given rise to various isolationist trends in the science of language. For example, the outer, perceptible part of the sign, its *signans*, was examined deliberately without reference to the whole sign, which unites *signans* with *signatum*, that is, with the intelligible, translatable, semantic part of the total *signum*.

Another frequent limitation was to treat the *sentence* as the highest linguistic unit. Superior wholes, namely *utterances*, which may embrace a higher integer of sentences, and the *discourse*, which normally is an exchange of utterances, remained outside the scope of linguistic analysis.

On the other hand, the sentence was often seen as the shortest actual verbal unit, while inferior entities such as the *word*, or at least its smallest meaningful constituent, the *morpheme* (and, even more, its *phonemic* components), were considered mere scientific constructs imposed by scientists upon the verbal reality. The fact that all of these entities, from the *discourse* to its ultimate components (*distinctive features*), have quite different statuses in respect to the verbal code and present diverse degrees of relative dependence does not justify the attempts to exclude some of these units from the realistic and comprehensive portrayal of language as it actually is – a multistoried hierarchy of wholes and parts<sup>1608</sup>. » (J.PW : p. 280-281)

---

disruptions has been exhaustively investigated and convincingly shown by Sheila Blumstein, who combines a thorough training in linguistics and neurology. [...]

The bundle of concurrent distinctive features is labeled “phoneme”, according to the French term *phonème*, introduced in the 1870’s and gradually redefined. It is an important and useful concept on the condition that one realizes its derived, from the viewpoint of linguistic structure, secondary character in relation to its components, the distinctive features. The exaggerated attempts to abolish the concept of the phoneme are as equally unfounded as the opposite retrograde efforts to minimize or even to discard the concept of distinctive features in favor of phonemes. [...]

The smallest unit that carries its own meaning is the “morpheme”, a concept and term introduced by Baudouin de Courtenay. [...]

About the highest morphological unit, the “word” (*mot*), one can repeat what was said in reference to the phoneme : it is a substantial concept that can be neither discarded nor considered as the ultimate grammatical unit instead of the morpheme.

The usual English hierarchy of syntactic structures – “phrase”, “clause”, “sentence” – proves useful in the analysis of spontaneous and conditioned aphasic speech. The French terminology is less stable. Perhaps Lucien Tesnière’s *noeud* for the English “phrase” and the traditional French names *proposition* and *phrase* for “clause” and “sentence” would be appropriate. » (J.Dis. : p. 130-132).

<sup>1608</sup> « La fréquente incapacité des étudiants en linguistique à aller d’une totalité fractionnelle à une autre totalité d’ordre supérieur ou à une autre fraction d’ordre inférieur a donné naissance à diverses tendances isolationnistes dans la science du langage. Par exemple, la partie extérieure, perceptible du signe, son *signans*, fut examinée délibérément sans référence à la totalité du signe, qui unit le *signans* au *signatum*, c’est-à-dire à la partie intelligible, traductible, sémantique du *signum* total.

Une autre restriction fréquente fut de traiter la *phrase* comme l’unité linguistique la plus haute. Les tous supérieurs, à savoir les *énoncés*, qui peuvent comprendre un plus grand nombre de phrases, et le *discours*, qui est habituellement un échange d’énoncés, demeurent en dehors du champ de l’analyse linguistique.

D’un autre côté, la phrase a souvent été vue comme la plus petite unité verbale réelle, tandis que les entités inférieures comme le *mot*, ou au moins son constituant significatif le plus petit, le *morphème* (et, *a fortiori*, ses composants *phonémiques*), furent considérés comme de simples constructions scientifiques imposées par les scientifiques à la réalité verbale. Le fait que toutes ces entités, du *discours* à ses composants ultimes (les *traits distinctifs*) aient des statuts tout à fait différents à l’égard du code verbal et présentent divers degrés de

dont la thèse principale donne lieu à la remarque suivante :

« There is a certain reality, however, which corresponds to these restrictive scholarly attempts : what they mirror are the diverse types of grave language disturbances. These are pathological cases where speech is confined to one-sentence utterances or to the repetition of ready-made sentences, while the capacity to combine words into new sentences is entirely lost ; or this ability may be preserved, but the derivational and inflectional operations are suppressed, because the patient is no longer able to manipulate the morphological constituents of the word. Finally, a stock of words may be retained, but recognition and reproduction of new words is impeded, because for the patient phonemic components cease to be an autonomous differential tool, whereby normal listeners and speakers can discern words never used and never heard before<sup>1609</sup>. » (J.P.W : p. 281).

C'est là, en réalité, le symptôme le plus important de l'aphasie motrice, dont la perte des règles syntaxiques n'est qu'un aspect. On retrouve ici la spécificité de la notion jakobsonienne de syntagmatique : au-delà de la distinction entre unités toutes faites et matrices codées, l'axe syntagmatique est celui de la hiérarchie des unités linguistiques, des relations parties-touts qui organisent la structure de la langue. Il faut souligner, à nouveau, la profonde différence séparant les deux élaborations saussurienne et jakobsonienne, et qui apparaît de manière tout à fait nette à la lecture de ce développement de « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » :

« Dans le langage normal, le mot est à la fois une partie constituante d'un contexte supérieur, la *phrase*, et lui-même un contexte pour des constituants plus petits, les *morphèmes* (unités minimales dotées de signification) et les *phonèmes*. Nous avons parlé des effets du trouble de la contiguïté sur la combinaison des mots en unités supérieures. La relation entre le mot et ses constituants reflète la même altération encore que d'une manière quelque peu différente. Un trait typique de l'agrammatisme est l'abolition de la flexion : ainsi apparaissent des catégories *non-marquées* telles que l'infinitif en lieu et place des diverses formes verbales conjuguées, et dans les langues à déclinaison, le nominatif à la place de tous les cas obliques. Ces défauts sont dus en partie à l'élimination de la rection et de l'accord et en partie à la disparition de l'aptitude à décomposer les mots en thème et désinence. Finalement, un paradigme (en particulier la série des cas grammaticaux tels que, en anglais, *he, his, him* ou des temps tels que *il vote - il vota*) offre le même contenu sémantique de différents points de vue associés entre eux par contiguïté ; ainsi y a-t-il une raison de plus pour les aphasiques souffrant du trouble de la contiguïté, de rejeter de telles séries.

---

dépendance relative, ne justifie pas les tentatives d'exclure certaines de ces unités d'une interprétation réaliste et complète du langage tel qu'il est réellement – une hiérarchie de parties et de tous à niveaux multiples. »

<sup>1609</sup> « Il y a une certaine réalité, cependant, qui correspond à ces tentatives restrictives des savants : ce qu'elles reflètent, ce sont les divers types de désordres verbaux graves. Il y a des cas pathologiques où le discours se limite à des énoncés d'une phrase ou à la répétition de phrases toutes faites, alors que la capacité de combiner des mots dans de nouvelles phrases est entièrement perdue ; ou alors cette capacité est préservée, mais les opérations dérivationnelles et inflexives sont supprimées, parce que le patient n'est plus capable de manipuler les constituants morphologiques du mot. Enfin, un stock de mots peut être conservé, mais la reconnaissance et la reproduction de mots nouveaux entravées parce que les composants phonémiques du patients cessent d'être un outil différentiel autonome, au moyen duquel les auditeurs et les locuteurs peuvent percevoir des mots qu'ils n'ont jamais utilisés ou entendus avant. »

De même, en règle générale, les mots dérivés de la même racine, tels que *grand-grandeur-grandiose*, etc., sont sémantiquement reliés par contiguïté. Les malades dont nous parlons ont tendance à laisser tomber les mots dérivés, ou bien c'est la combinaison d'une racine avec un suffixe dérivationnel et même les composés de deux mots qui deviennent indissolubles à leurs yeux. On a souvent cité le cas de ces malades qui comprenaient et énonçaient eux-mêmes des mots composés tels que *Belleville* ou *Toussaint* mais étaient incapables de saisir ou de dire *belle* et *ville* ou *tout* et *saint*. Aussi longtemps que le sens de la dérivation demeure intact, de sorte que ce procédé est encore utilisé pour introduire des innovations dans le code, on peut observer une tendance à la simplification abusive et à l'automatisme : si le mot dérivé constitue une unité sémantique dont le sens ne peut être entièrement inféré à partir de celui de ses constituants, la *Gestalt* est méconnue. Ainsi le mot russe *mokr-ica* signifie "cloporte", mais un aphasique russe l'interpréta comme "quelque chose d'humide" et spécialement "un temps humide" puisque la racine *mokr-* signifie "humide" et que le suffixe *-ica* désigne le porteur d'une propriété donnée, comme dans *nelépica* "quelque chose d'absurde", *svetlica* "chambre claire", *temnica* "cachot" (littéralement "chambre obscure")<sup>1610</sup>. » (J.Two. : p. 58-59).

Jakobson – qui, par ailleurs, ne distingue pas réellement entre ces deux inaptitudes et la difficulté de faire usage de séries de mots sémantiquement reliés par contiguïté – oppose ici deux types de rapports aux mots composés ou dérivés : l'incapacité à les décomposer et l'incapacité à saisir le tout au-delà des parties. Les mots complexes paraissent ainsi conçus comme des tous décomposables et analysables, produits des deux opérations converses de l'analyse et de la synthèse, là où ils sont chez Saussure des syntagmes, c'est-à-dire des lieux d'existence et de perception des unités linguistiques, qu'il s'agisse du tout ou de ses parties, et avec elles de cette entité abstraite qu'est la construction syntagmatique. A la définition saussurienne du syntagmatique comme axe des rapports *in praesentia*, Jakobson substitue, comme nous l'avons vu ci-dessus, une appréhension du syntagme en termes de cadre d'analyse et de combinaison, et dès lors, à l'unité construite du concept saussurien de

---

<sup>1610</sup> « In a normal language pattern, the word is at the same time both a constituent part of a superimposed context, the *sentence*, and itself a context superimposed on ever smaller constituents, *morphemes* (minimum units endowed with meaning) and *phonemes*. We have discussed the effect of contiguity disorder on the combination of words into higher units. The relationship between the word and its constituents reflects the same impairment, yet in a somewhat different way. A typical feature of agrammatism is the abolition of inflection : there appear such *unmarked* categories as the infinitive in the place of diverse finite verbal forms, and in languages with declension, the nominative instead of all the oblique cases. These defects are due partly to the elimination of government and concord, partly to the loss of ability to dissolve words into stem and desinence. Finally, a paradigm (in particular a set of grammatical cases such as *he – his – him*, or of tenses such as *he votes – he voted*) present the same semantic content from different points of view associated with each other by contiguity ; so there is one more impetus for aphasics with a contiguity disorder to dismiss such sets.

Also, as a rule, words derived from the same root, such as *grant – grantor – grantee* are semantically related by contiguity. The patients under discussion are either inclined to drop the derivative words, or the combination of a root with a derivational suffix and even a compound of two words become irresolvable for them. Patients who understood and uttered such compounds as *Thanksgiving* or *Battersea*, but were unable to grasp or to say *thanks* and *giving* or *batter* and *sea*, have often been cited. As long as the sense of derivation is still alive, so that this process is still used for creating innovations in the code, one can observe a tendency toward oversimplification and automatism : if the derivative word constitutes a semantic unit which cannot be entirely inferred from the meaning of its components, the *Gestalt* is misunderstood. Thus the Russian word *mokr-ica* signifies "wood-louse", but a Russian aphasic interpreted it as "something humid", especially "humid weather", since the root *mokr-* means "humid" and the suffix *-ica* designates a carrier of the given property, as in *nelépica* "something absurd", *svetlica* "light room", *temnica* "dungeon" (literally "dark room"). » (J.Two. : p. 251-252).

syntagmatique, dans laquelle s'inscrit la distinction entre mot et phrase, produit et élaboration de la distinction langue/parole, répond dans l'élaboration jakobsonienne l'unité donnée de la notion de chaîne, déterminant une conception de la langue en termes de hiérarchie qui ne transcende la distinction mot/phrase que dans la mesure où elle l'inscrit dans la construction d'une structure au caractère entièrement analytique. La dimension analytique de la conception jakobsonienne du syntagmatique est tout particulièrement sensible dans les développements relatifs aux deux niveaux grammatical et phonologique, c'est-à-dire au mot comme contexte des phonèmes. On lit tout d'abord dans « Aphasia as a Linguistic Topic » :

« Aux stades avancés du trouble de la contiguïté, le mot tend à être l'unité dénotative maximum et minimum à la fois, et même dans certains cas l'unité distinctive minimum. Dans les *Preliminaries to the analysis of speech* (Jakobson, 1952), trois mots anglais rares sont cités : *gip*, *gib* et *gid*. Si on présente à une personne normale dont l'anglais est la langue maternelle ces trois vocables peu familiers, chacun d'eux lui transmet l'information suivante : aucun des traits ou combinaison de traits qu'il contient ne contredit le code anglais ; ces exemples sont donc susceptibles d'être des mots anglais et, s'ils le sont, chacun a très probablement une signification différente, comme l'indiquent les caractéristiques phonémiques qui les distinguent. Mais les aphasiques, pour qui le mot est l'unité dernière, sont incapables de saisir, de discerner ou de répéter les échantillons non familiers qu'on leur cite même s'ils sont composés des phonèmes et des groupes phonémiques courants de l'anglais. Ainsi peuvent-ils prononcer *big*, *give*, *dig*, etc., mais ils ne peuvent dire *gib*. Le plus souvent, toutefois, le conflit entre les deux paliers de l'échelle linguistique – les unités distinctives et les unités significatives – se résout par la suppression de l'inventaire des phonèmes et des groupements de phonèmes. Les derniers résidus de discours chez ce type d'aphasique sont des énoncés consistant en un unique "phonème-mot-phrase"<sup>1611</sup>. » (J.Aph. : p. 115-116).

---

<sup>1611</sup> « At advanced stages of contiguity disorder, the word tends to be the maximum and at the same time the minimum denotative unit, and in certain cases even the minimum distinctive unit. In our *Preliminaries to Speech Analysis* we quoted three rare English words – *gip*, *gib* and *gid*. If a normal native speaker is presented with these unfamiliar vocables, the three examples convey the following information : none of the features and feature combinations contained in them contradict the English code ; consequently these samples may be English words, and if they are words, then most probably each of them has a different meaning, as the phonemic distinctions between them indicate. But those aphasics for whom the word is the ultimate unit are unable to grasp, discern, or repeat the unfamiliar samples quoted, although they consist of the usual English phonemes and phonemic groups. Thus they can utter *big*, *give*, *dig*, etc., but cannot say *gib*. Most often, however, the conflict between the two ranks of the linguistic scale – the distinctive and the significative units – is settled by cutting down the inventory of phonemes and phonemic clusters. The last residues of such aphasic speech are one-phoneme, one-word, one-sentence utterances. » (J.Aph. : p. 237). Le passage des *Preliminaries to Speech Analysis* auquel il est fait allusion est le suivant : « Any distinctive feature is normally recognized by the receiver if it belongs to the code common to him and to the sender, is accurately transmitted and has reached the receiver.

Suppose that both participants of the speech event use the same kind of standard English and that the listener has received the vocables *gip*, *gib* and *gid*, which are unfamiliar to him, as to many other English speakers. He does not know that *gip* means "to clean (fish)", *gib* "castrated tom-cat", and *gid*, "an animal disease". Yet the information he obtains from these three samples is that they may be English words, since none of the features and feature combinations contained in them contradict the English code. Moreover, the three samples convey the information that, if they are words, then each of them has a different meaning, for there is a double distinction between *gip* and *gid* and two different minimal distinctions separate *gib* from *gip* and *gid*. Were the English-speaking listener to hear the following highly improbable sentence : "The gib with the gid shall not gip it", he would know from his knowledge of the rules of the English code, that /gib/ ≠ /gip/ ≠ /gid/. Were the samples to be transmitted in a German speech circuit, *gib* and *gip* would be identified as two optional variants of what is probably the same word, since in German the distinction of /b/ and /p/ is cancelled at the end of the word. The

Jakobson décrit ici la perte du phonème comme « unité différentielle autonome » qu’il évoquait dans le passage de « Parts and Wholes in Language » cité ci-dessus, et qui constitue, avec la perte des opérations dérivationnelles et inflexives, le deuxième trouble dû à la désagrégation de la contexture du mot. Le « conflit entre les deux paliers de l’échelle linguistique – les unités distinctives et les unités signifiantes » fait l’objet d’un plus ample développement dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances », dans un passage qui, par ailleurs, reprend le type d’argumentation utilisé dans « Parts and Wholes in Language » :

« Avant la seconde guerre mondiale, lorsque la phonologie était le domaine le plus controversé de la science du langage, certains linguistes élevèrent des doutes quant à la question de savoir si les phonèmes jouent réellement un rôle autonome dans notre comportement verbal. On suggéra même que les unités *significatives* du code linguistique telles que les morphèmes ou plutôt même les mots sont les entités les plus petites auxquelles on a effectivement affaire dans l’acte de parole, tandis que les entités simplement *distinctives*, telles que les phonèmes, ne seraient qu’une construction artificielle destinée à faciliter la description et l’analyse scientifiques d’une langue. Ce point de vue, dénoncé par Sapir comme “contraire au réalisme”, demeure toutefois parfaitement justifié en ce qui concerne un certain type pathologique : dans une variété de l’aphasie, désignée parfois par le terme d’“ataxique”, le mot est la seule unité linguistique préservée. Le malade garde seulement une image intégrale et indissoluble des mots familiers ; quant à toutes les autres séquences phoniques, ou bien elles lui apparaissent comme étrangères et opaques, ou bien il les confond avec les mots familiers en négligeant les différences phonétiques. Un des malades de Goldstein “percevait certains mots, mais ...ne percevait pas les voyelles et les consonnes dont ils étaient composés” (p. 218). Un aphasique français reconnaissait, comprenait, répétait, et émettait spontanément les mots *café* et *pavé*, mais était incapable de saisir, discerner ou répéter des séquences dépourvues de sens telles que *féca*, *faké*, *kéfa*, *pafé*. Aucune de ces difficultés n’existe pour un auditeur normal de langue française aussi longtemps que les séquences phoniques et leurs constituants sont conformes au système phonologique du français. Un tel auditeur peut même appréhender ces séquences comme des mots inconnus de lui mais dont l’appartenance au vocabulaire français est plausible et dont les significations sont probablement différentes puisqu’ils diffèrent les uns des autres soit par l’ordre des phonèmes soit par les phonèmes eux-mêmes.

---

same identification would be made in a Finnish speech circuit, since in the Finnish code the difference between the sounds [b] and [p] has no distinctive value. » [« Tout trait distinctif est généralement reconnu par le récepteur s’il appartient au code commun à celui-ci et à l’émetteur, s’il est correctement transmis et a atteint le récepteur.

Supposons que les deux participants de l’acte de parole utilisent le même type d’anglais standard et que l’auditeur a reçu les vocables *gip*, *gib* et *gid*, qui lui sont inconnus, comme à de nombreux autres locuteurs anglais. Il ne sait pas que *gip* signifie “nettoyer (un poisson)”, *gib* “matou castré”, et *gid*, “une maladie animale”. Cependant, l’information qu’il obtient de ces trois échantillons est que cela peut être des mots anglais, puisqu’aucun des traits et des combinaisons de traits qu’ils contiennent ne contredit le code anglais. De plus, les trois échantillons véhiculent l’information que s’ils sont des mots, alors chacun d’entre eux a une signification différente, puisqu’il y a une double distinction entre *gip* et *gid* et que deux distinctions minimales différentes séparent *gib* de *gip* et *gid*. Si l’auditeur parlant anglais entendait la phrase suivante, hautement improbable : “The gib with the gid shall not gip it” [“Le chat castré atteint de gratte ne devrait pas l’étriper”], il saurait par sa connaissance des règles du code anglais que /gib/ ≠ /gip/ ≠ /gid/. Si les échantillons étaient transmis dans un circuit de parole allemand, *gib* et *gip* seraient identifiés comme deux variantes optionnelles de ce qui est probablement un même mot, puisqu’en allemand la distinction de /b/ et de /p/ est oblitérée à la fin du mot. La même identification serait faite dans un circuit de parole finnois, puisque dans le code finnois la différence entre les sons [b] et [p] n’a pas de valeur distinctive. »] (J.Prel. : p. 599-600).

Si un aphasique devient incapable de décomposer le mot en ses constituants phonologiques, son contrôle de la construction du mot s'affaiblit et des troubles sensibles affectent bientôt les phonèmes et leurs combinaisons. La régression graduelle du système phonologique chez les aphasiques montre régulièrement, sous forme inversée, l'ordre des acquisitions phonologiques chez l'enfant. Cette régression entraîne une inflation d'homonymes et un appauvrissement du vocabulaire. Que cette double incapacité – phonologique et lexicale – s'accroisse encore, et les derniers résidus de la parole seront des énoncés réduits à une seule phrase d'un seul mot d'un seul phonème : le malade retombe dans les phases initiales du développement linguistique du petit enfant ou même au stade pré-linguistique – c'est alors l'*aphasie universelle*, la perte totale du pouvoir d'utiliser ou d'appréhender la parole.

La séparation des deux fonctions – l'une distinctive et l'autre significative – est un trait particulier du langage si on le compare aux autres systèmes sémiologiques. Il s'élève un conflit entre ces deux niveaux du langage quand la carence du contexte chez l'aphasique révèle une tendance à abolir la hiérarchie des unités linguistiques et à réduire leur gamme à un seul niveau. Le dernier niveau maintenu est tantôt la classe des valeurs significatives, le *mot*, comme dans les cas que nous venons de voir, tantôt la classe des valeurs distinctives, le *phonème*. Dans ce dernier cas, le malade est encore capable d'identifier, de distinguer et de reproduire les phonèmes mais n'a plus le pouvoir de faire la même chose avec les mots. Dans un cas intermédiaire, les mots sont identifiés, distingués et reproduits ; mais selon la pertinente formule de Goldstein, ils "peuvent être appréhendés comme connus mais non compris" (p. 90). Ici le mot perd sa fonction significative normale et remplit la fonction purement distinctive qui appartient normalement au phonème<sup>1612</sup>. » (J.Two. : p. 59-61).

---

<sup>1612</sup> « When, before World War II, phonemics was the most controversial area in the science of language, doubts were expressed by some linguists as to whether phonemes really play an autonomous part in our verbal behavior. It was even suggested that the meaningful (*significant*) units of the linguistic code, such as morphemes or rather words, are the minimal entities with which we actually deal in a speech event, whereas the merely *distinctive* units, such as phonemes, are an artificial construct to facilitate the scientific description and analysis of a language. This view, which was stigmatized by Sapir as "the reverse of realistic", remains, however, perfectly valid with respect to a certain pathological type : in one variety of aphasia, which sometimes has been labeled "atactic", the word is the sole linguistic unity preserved. The patient has only an integral, indissoluble image of any familiar word, and all other sound-sequences are either alien and inscrutable to him, or he merges them into familiar words by disregarding their phonetic deviations. One of Goldstein's patients "perceived some words, but \*\*\* the vowels and consonants of which they consisted were not perceived" (p. 218). A French aphasic recognized, understood, repeated, and spontaneously produced the word *café* "coffee" or *pavé* "roadway", but was unable to grasp, discern, or repeat such nonsensical sequences as *féca*, *faké*, *kéfa*, *pafé*. None of these difficulties exists for a normal French-speaking listener as long as the sound-sequences and their components fit the French phonemic pattern. Such a listener may even apprehend these sequences as words unknown to him but plausibly belonging to the French vocabulary and presumably different in meaning, since they differ from each other either in the order of their phonemes or in the phonemes themselves.

If an aphasic becomes unable to resolve the word into its phonemic constituents, his control over its construction weakens, and perceptible damage to phonemes and their combinations easily follows. The gradual regression of the sound pattern in aphasics regularly reverses the order of children's phonemic acquisitions. This regression involves an inflation of homonyms and a decrease of vocabulary. If this twofold – phonemic and lexical – disablement progresses further, the last residues of speech are one-phoneme, one-word, one-sentence utterances : the patient relapses into the initial phases of infant's linguistic development or even to the pre-lingual stage : he faces *aphasia universalis*, the total loss of the power to use or apprehend speech.

The separateness of the two functions – one distinctive and the other significative – is a peculiar feature of language as compared to other semiotic systems. There arises a conflict between these two levels of language when the aphasic deficient in contexture exhibits a tendency to abolish the hierarchy of linguistic units and to reduce their scale to a single level. The last level to remain is either a class of significative values, the *word*, as in the cases touched upon, or a class of distinctive values, the *phoneme*. In the latter case the patient is still able to

Il apparaît nettement, à la lecture des deux derniers paragraphes de ce développement, que, dans la perspective jakobsonienne, les unités linguistiques de niveaux différents sont à la fois prises dans une hiérarchie qui les constitue et indépendantes les unes des autres. On retrouve tout d'abord, avec l'aphasie ataxique, la perte du phonème comme « unité différentielle autonome ». La perspective est celle de la distinction de deux identités – « lexicale » et « phonologique » –, dont la première est à la fois subordonnée à la seconde – le phonème permet la reconnaissance de mots nouveaux – et indépendante de celle-ci – le mot peut être perçu comme un tout, une « image intégrale et indissoluble ». Aussi les deux paragraphes suivants peuvent-ils envisager deux types de conséquences de la dissolution de la hiérarchie linguistique. Dans le premier cas, mettant en évidence la subordination, la perte de la capacité à décomposer le mot conduit à la destruction du système phonologique, puis, dans la mesure où l'homonymie grandissante qui résulte de cette destruction conduit à des troubles d'ordre lexical, à l'aphasie universelle. Dans le second cas, qui implique une certaine autonomie des deux niveaux, la destruction de la hiérarchie linguistique conduit à un conflit entre les deux niveaux phonologique et grammatical, puis à sa résolution au profit de l'un des deux types d'unité (mot ou phonème), ou du moins de l'un des deux types de fonction (mot d'une part, phonème ou mot à fonction distinctive d'autre part). La position de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (1939-1941) était à la fois semblable et significativement différente. On lisait en effet dans ce texte :

« Il est clair que le phonème participe différemment que le mot à la fonction sémiotique de la langue. Alors qu'une signification déterminée et constante correspond à chaque mot, ou à chaque forme grammaticale, le phonème, lui, n'exerce qu'une fonction distinctive, sans posséder en tant que tel une signification positive propre : il distingue chaque mot de tous les autres dans lesquels apparaît *ceteris paribus* un autre phonème. S'il faut donc maintenir séparés les troubles de la compréhension des mots et des phonèmes, il convient de ne pas oublier qu'il s'agit de deux formes facilement intriquées quoique indépendantes d'une seule et même aphasie, et que la valeur sémiotique de la langue se trouve considérablement diminuée dans un cas comme dans l'autre. La participation fondamentale du phonème à la signification, c'est-à-dire sa fonction distinctive, devient patente dans les troubles de la compréhension, aussi bien des sons que des mots. Un malade capable de comprendre les mots mais ne sachant plus différencier les liquides par exemple, aura beau connaître la différence sémantique entre *Rippe* et *Lippe*, ces mots n'en seront pas moins pour lui des homonymes et il ne saura, le cas échéant, reconnaître comme différentes les deux significations que si le contexte ou la situation extérieure lui fournissent un complément d'information. Par ailleurs, les malades chez qui la compréhension des mots est atteinte mais qui ont gardé intacte leur faculté de distinguer les sons peuvent reconnaître comme entités sémantiques différentes, quoique énigmatiques, deux mots phonétiquement dissemblables (cf. par exemple Isserlin, 1929, p. 209). D'un autre côté, dès que l'aphasique n'est plus en mesure de distinguer linguistiquement des significations voisines, les mots sémantiquement proches perdent toute différence fonctionnelle, ce qui fait s'évanouir le fondement même de la

---

identify, distinguish, and reproduce phonemes, but loses the capacity to do the same with words. In an intermediate case, words are identified, distinguished, and reproduced; according to Goldstein's acute formulation, they "may be grasped as known but not understood" (p. 90). Here the word loses its normal significative function and assume the purely distinctive function which normally pertains to the phoneme. » (J.Two. : p. 252-254).



différence des mots. L'amnésie des mots s'installe alors ; un mot remplace tous ceux qui lui sont sémantiquement proches et assume leur sens.

Ainsi une aphasie sémantique désignait toute activité utilitaire par le verbe "construire" ; Kleist compare cela aux difficultés rencontrées par l'enfant apprenant à parler et qui doit de la même manière se débattre à ses débuts avec les quelques mots dont il dispose (1934, p. 850). Les troubles sémantiques et phonétiques ont donc tous deux pour conséquence un étalement de l'homonymie ; si, dans le premier cas, une entité phonétique couvre une pluralité de significations intriquées, dans le deuxième cette intrication n'est pas obligatoire et il en résulte une pure homophonie. Ces deux formes de troubles entraînent chacune (comme, du reste, leurs équivalents dans le langage enfantin) une polysémie du signe linguistique, et défavorisent "l'utilisation active des mots comme interprètes du sens". Plus la perturbation phonétique est importante, plus difficile sera la distinction des mots et des significations : à la diminution du nombre (et de la fréquence) des phonèmes (et des combinaisons de phonèmes) correspond une augmentation de la quantité d'homonymes (mots phonétiquement identiques) et surtout de paronymes (mots phonétiquement similaires) qui compliquent la distinction des mots. Dans le cas de l'homonymie, il y a disparition de traits distinctifs, alors que dans la paronymie leur nombre est seulement réduit. Quelle que soit l'étendue de l'aphasie, c'est toujours la fonction sémiotique des unités linguistiques correspondantes qui est atteinte : le phonème perd sa valeur distinctive, le vocabulaire sa signification lexicale et les formes morphologiques et syntaxiques leurs significations grammaticales. Les carences des différents niveaux linguistiques sont souvent liées entre elles. Si la distinction entre deux unités homogènes perd sa valeur linguistique, l'une peut alors se substituer à l'autre et l'on parlera d'amnésie phonétique dans le cas de troubles phonétiques, d'amnésie de mots dans celui de troubles de la signification des mots et d'agrammatisme s'il y a perturbation de la signification grammaticale. Si les troubles sont relativement faibles, les deux unités peuvent se maintenir malgré la perte de leur distinction fonctionnelle, mais elles seront utilisées indifféremment l'une pour l'autre et on parlera alors de paraphrasie phonétique, de paraphrasie verbale et de paragrammatisme.

Ce conseil de John Hughlings Jackson, datant de 1878, reste d'actualité : "Il ne faut pas classer suivant une méthode mixte à base d'anatomie, de physiologie et de psychologie, pas plus qu'il ne conviendrait de classer les végétaux, suivant une méthode mi-naturelle mi-empirique, en exogènes, en aliments, en graminées et en arbustes" (1915, p. 115). Les troubles aphasiques doivent être classés d'un point de vue purement linguistique, satisfaisant ainsi les exigences d'un critère homogène ; cette tâche est aisément réalisable, puisque chaque trouble aphasique se caractérise par la perte de quelque valeur linguistique. Les travaux les plus récents en pathologie vont de plus en plus dans le sens de cette problématique. En linguistique, l'acte de parole se présente sous deux formes distinctes – l'émission et la réception – qui correspondent à la séparation faite dans les études de l'aphasie entre les différentes formes de mutisme et de surdité linguistique. On distingue d'autre part en linguistique les unités sémantiques des unités phonologiques, c'est-à-dire les signes primaires, qui se réfèrent aux réalités, et les signes secondaires, qui se réfèrent aux signes. Dans la littérature la plus récente, les troubles aphasiques ont donc été classés, suivant qu'ils correspondaient aux entités sémantiques ou phonologiques (c'est-à-dire aux signes des réalités et aux signes des signes), en troubles de la signification et en troubles des sons. La différence fondamentale que l'on établit en linguistique entre la signification lexicale et la signification grammaticale (ou, selon la terminologie de Fortunatov, entre ce qui est réel et ce qui est formel) est également importante pour l'étude de l'aphasie : c'est elle qui a permis d'isoler la notion d'agrammatisme. Chaque entité linguistique fonctionne dans une séquence. Suivant que l'on considère : 1 A) les caractéristiques propres de l'entité en question, 1 B) ses caractéristiques par rapport à la séquence suivante, ou enfin 2) les propriétés de la séquence en tant que telle, on parlera pour les phonèmes : 1 A) de leurs qualités, 1 B) de

leurs caractéristiques prosodiques, 2) des combinaisons ; conformément à cela, les linguistes distingueront dans les mots en tant qu'entités grammaticales : 1) la morphologie, à savoir, A) la formation des mots, B) la flexion des mots, et 2) la syntaxe, c'est-à-dire la forme des combinaisons des mots. Une utilisation conséquente de ces distinctions éviterait bien des malentendus dans les études de l'aphasie<sup>1613</sup>. » (J.Kin. : p. 39-42).

---

<sup>1613</sup> « Freilich ist das Phonem in anderer Art und Weise als das Wort an der Zeichenfunktion der Sprache beteiligt. Während jedem Wort bzw. jeder grammatischen Form eine eigene bestimmte und konstante Bedeutung innewohnt, übt das Phonem als solches *einzig* eine *bedeutungsunterscheidende* Funktion aus, ohne eine eigene positive Bedeutung zu besitzen : es unterscheidet jedes Wort, in dem es vorkommt, von allen Wörtern, welche ceteris paribus ein anderes Phonem enthalten. Dementsprechend sind zwar die Störungen des Wortsinn- und des Phonemverständnisses auseinanderzuhalten, doch ohne dabei zu vergessen, dass es zwei leicht verknüpfbare, wenn auch selbständige Teilformen einer wesentlich einheitlichen Aphasie sind und dass der Zeichenwert des Sprachbesitzes in den beiden Fällen beeinträchtigt und herabgesetzt ist. Der grundlegende Anteil des Phonems an der Sinngebung, nämlich seine distinktive Funktion, wird wie durch die Störung des Lautverständnisses, so auch durch die des Wortsinnverständnisses anschaulich dargetan. Ein Kranker mit erhaltenem Wortsinnverständnis und lädiertem Phonemverständnis, der z. B. die Unterscheidung der Liquidae verloren hat, kennt zwar die Bedeutungen von *Rippe* und *Lippe*, aber die beiden Worte sind für ihn homonym, und er weiss nicht in jedem gegebenen Fall, um welche von diesen zwei Bedeutungen es sich handelt, soweit ihm der Kontext oder die Situation keine nähere Auskunft liefert.

Anderserseits können Kranke mit betroffenem Wortsinnverständnis, aber unversehrtm Lautverständnis zwei ihrem Sinne nach nicht verstandene und ähnlich klingende Wörter nach ihren geringfügigen lautlichen Differenzen unterscheiden und somit als zwei verschiedene, obschon enigmatische Bedeutungseinheiten erkennen (s. z. B. Isserlin 209). Soweit der Aphasische das Vermögen verliert, benachbarte Bedeutungen sprachlich auseinanderzuhalten, werden sinnverwandte Worte jedes funktionellen Unterschieds entkleidet, und somit geht auch die Berechtigung des Wortunterschieds an sich verloren. Wortamnesie tritt ein, eines von den sinnverwandten Worten ersetzt die übrigen und übernimmt ihre Bedeutungen. Eine Wortsinnstumme bezeichnete z. B. jede nutzbringende Tätigkeit mit dem Verbum "bauen", und Kleist weist auf die ähnliche Sprachnot bei sprechenlernenden Kindern hin und auf die gleiche Bedeutungsweite der spärlichen Worte, die ihnen zur Verfügung stehen (γ 850).

Die *Wortsinn-* und die *Lautstörungen* haben also gleichermassen eine Ausbreitung der *Homonymie* zur Folge, nur dass dort einer lautlichen Einheit eine Vielheit verketteter Bedeutungen entspricht, während hier eine derartige Verkettung nicht zugegen sein muss, und eine reine Homophonie zum Ausdruck kommt. Doch durch die beiden Störungsarten (so wie durch ihre genauen Entsprechungen in der Kindersprache) entsteht notwendigerweise eine ausgedehnte Vieldeutigkeit (Polysemie) des Sprachzeichens, und "die tätige Verwendung der Worte als Dolmetscher der Begriffe" wird benachteiligt. Je umfassender die Lautstörung ist, desto mehr wird die Wort- bzw. Bedeutungsunterscheidung verhindert : mit der sinkenden Zahl (und Frequenz) der Phoneme (und Phonemverbindungen) steigt naturgemäss die Anzahl der Homonyme (lautlich identischer Worte) und besonders der Paronyme (lautlich ähnlicher Worte), die ebenfalls die Wortunterscheidung erschweren : bei der Homonymie verschwinden die Unterscheidungsmaße, bei der Paronymie sinken sie an Zahl.

Auf welche Ebene die Aphasie sich auch erstreckt, es ist stets die *zeichenhafte Funktion* der betreffenden Spracheinheiten, die verletzt wird : bei Phonemen ihr distinktiver Wert, beim Wortschatz die lexikalischen und bei den morphologischen und syntaktischen Formen die grammatischen Bedeutungen ; oft sind die Läsionen der einzelnen Sprachebenen miteinander verbunden. Verliert der Unterschied zweier homogener Einheiten seinen sprachlichen Wert, so wird eine dieser Einheiten durch die andere verdrängt, und es wird dann bei Lautstörungen von Lautamnesie gesprochen, bei Wortsinnstörungen von Wortamnesie und bei den Störungen grammatischer Bedeutungen von Agrammatismus ; oder es werden bei einer schwächeren Stufe dieser Störungen die beiden Einheiten trotz dem Verlust ihres Funktionsunterschieds beibehalten, aber verwechselt und beliebig für einander gebraucht – man spricht dann von Lautparaphasie, verbaler Paraphasie und Paragrammatismus.

Jacksons Mahnung aus dem Jahre 1878 bleibt noch immer aktuell : "We must not classify on a mixed method of anatomy, physiology and psychology, any more than we should classify plants on a mixed natural and empirical method, as exogens, kitchen-herbs, graminaceae, and shrubs" (115). Eine rein linguistische Einteilung der aphasischen Störungen ist erforderlich, weil sie diesem Ruf nach einem einheitlichen Kriterium Genüge leistet, und zugleich lässt sie sich leicht verwirklichen, weil jede aphasische Störung durch den Verlust

On retrouve ici l'opposition jakobsonienne entre négativité et positivité dont il a été question plus haut, cadre d'appréciation de la spécificité du phonème, et qui permet ici d'opposer deux types d'aphasie, sémantique (fonction significative) et phonologique (fonction distinctive). Comme dans les textes postérieurs, il s'agit de « troubles de la compréhension des mot » d'une part et de « troubles de la compréhension des phonèmes » d'autre part, mais la perspective est tout à fait différente dans la mesure où la distinction entre mots et phonèmes demeure dans le même temps relativement parallèle à la distinction entre son et sens : il est question de perte des significations d'une part, de perte des différenciations phoniques d'autre part. L'un des objets de l'argumentation de Jakobson, dans ses deux passages, est celui de l'existence d'une « fonction sémiotique » du phonème, nécessaire à la caractérisation des troubles d'ordre phonique comme des troubles linguistiques<sup>1614</sup>. Dans cette perspective, est surtout mise en exergue la dépendance des deux niveaux « sémantique » et phonologique, qu'implique la notion même de fonction distinctive. Comme dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances », Jakobson évoque une extension de l'homonymie, liée à l'incapacité de distinguer les phonèmes, et dès lors les mots ou, lorsqu'il s'agit d'aphasie sémantique, à l'incapacité de distinguer les significations, dont résulte, inversement, une difficulté à maintenir l'existence séparée de mots perçus comme différents mais « énigmatiques » du point de vue sémantique, et ainsi une « amnésie des mots ». L'exposé de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* présente donc deux différences majeures par rapport à ceux des textes postérieurs : l'opposition mot/phonème y est doublée par l'opposition signification/son et il n'y a pas « conflit » entre les deux niveaux sémantique et phonologique, mais des répercussions à double sens d'un niveau à l'autre. Ces deux différences sont d'autant plus marquantes que la distinction des deux types de fonction – significative et distinctive – impose dans le même temps un certain parallélisme et une certaine autonomie des deux niveaux et que, par ailleurs, le dernier paragraphe ébauche un classement des troubles aphasiques dont tous les éléments seront repris dans les textes postérieurs, à l'exception, précisément, de la distinction entre « troubles de la signification »

---

irgendwelcher sprachlichen Werte gekennzeichnet ist. Die neuesten pathologischen Arbeiten kommen dieser Fragestellung immer mehr entgegen. In der Linguistik werden zwei Seiten der Sprechhandlung – eine emissive und eine rezeptive – auseinandergehalten und dementsprechend in der Aphasielehre die Sprachstummheit und -taubheit verschiedener Art. Andererseits unterscheidet die Sprachwissenschaft *semantische* und *phonologische* Einheiten, also *Zeichen erster Hand*, die sich auf Gegenständlichkeiten beziehen, und *Zeichen zweiter Hand*, die sich auf Zeichen beziehen. Demgemäss werden die aphasischen Störungen, je nachdem sie semantische oder phonologische Einheiten (also Zeichen für Gegenständlichkeiten oder Zeichen für Zeichen) beeinträchtigen, in der neuesten pathologischen Litteratur in Sinn- und Lautstörungen eingeteilt. Die grundsätzliche linguistische Einteilung der Bedeutungen in lexikalische und grammatikalische (oder nach der Fortunatovschen Terminologie in reale und formale) ist auch für die Aphasielehre belangreich und liegt der Abgrenzung des *Agrammatismus* zugrunde. Jede sprachliche Einheit fungiert in einer sukzessiven Reihe : Je nachdem 1 A) die Eigenschaften der fraglichen Einheit an sich, 1 B) ihre Eigenschaften in Beziehung auf die sukzessive Reihe oder endlich 2) die Eigenschaft der Reihe als solche behandelt werden, sprechen wir bei Phonemen 1 A) von ihren Qualitäten, 1 B) von ihren prosodischen Eigenschaften, 2) von Verbindungen, und dementsprechend unterscheiden die Sprachforscher beim Wort als grammatische Einheit 1) das Morphologische, nämlich A) die Wortbildungsform, B) die Wortveränderungsform, und 2) das Syntaktische, also die Wortverbindungsform. Die konsequente Verwendung dieser Unterscheidungen könnte in der Aphasielehre mehrere Missverständnisse aus dem Wege räumen. » (J.Kin. : p. 347-349).

<sup>1614</sup> Voir les passages cités ou en référence dans la note 1548 ci-dessus.

et « troubles des sons ». Il faut noter en effet que, en dépit des développements du premier paragraphe, où il s'agit nettement d'homonymie due à une perte des distinctions phonémiques, il est question dans le deuxième paragraphe de perte de la « fonction distinctive » des phonèmes, répondant à une perte des significations lexicales et grammaticales. On lit en outre quelques pages plus loin :

« L'indépendance des troubles aphasiques par rapport aux apraxies s'explique par la fonction sémiotique des éléments linguistiques ; de même, l'autonomie relative de l'aphasie phonématique par rapport à l'aphasie sémantique correspond à la différence fondamentale des fonctions sémiotiques assurées par les unités linguistiques effectuées dans chaque cas. Toute unité morphologique, de la plus petite à la plus grande – du phonème au mot –, possède une signification constante, chaque phonème une valeur distinctive constante. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'entité morphologique se rapporte à un objet et une seule et même entité peut avoir des rapports multiples : si nous énonçons d'abord : “Bucéphale est un cheval”, puis : “Cette rosse est un cheval”, la signification du mot cheval reste constante, tandis que se modifie son rapport à l'objet – ainsi que le précise Husserl (*op. cit.*, p. 46 sq.). Le phonème se rapporte à une entité morphologique et un seul et même phonème peut, de la même manière, entretenir avec celle-ci des rapports multiples. Ainsi, par exemple, le phonème nasal français *ã* exprime simplement le fait que les mots et types de mots dans lesquels il figure (comme *an*, *allant*, *enlever*, *vente*, *sang*, *lent*, etc.) s'opposent quant à leur sens aux mots dans lesquels figure à la même place un phonème différent (comme *sang* s'oppose à *saint*, *son*, *ça*, *sot*, et *lent* à *lin*, *long*, *las*, *laid*, *loup*). Le phonème n'a donc aucun rapport direct à l'objet, il contribue à distinguer les significations tout en étant privé de significations lui-même. La fréquence relative des mutismes linguistiques (cf. par exemple Kleist, 1934, p. 804) semble liée à cette pauvreté de contenu qui oppose le phonème aux unités linguistiques sémantiques. C'est pour ces mêmes raisons que les intonations de phrases – et, en général, les éléments sonores caractéristiques de la phrase – restent souvent intacts dans les troubles aphasiques des sons. Contrairement aux phonèmes, ils ont une signification propre et constante ; telle, par exemple, l'intonation spécifique de la fin de la phrase qui marque la fin d'une unité sémantique<sup>1615</sup>. » (J.Kin. : p. 47-48).

---

<sup>1615</sup> « Wie die Selbstständigkeit der aphasischen Störungen gegenüber den Apraxien in der Zeichenfunktion der Sprachelemente ihre Erklärung findet, so entspricht, nebenbei gesagt, die gegenseitige relative Autonomie der aphasischen Phonem- und Bedeutungsstörungen der grundverschiedenen Zeichenart der betroffenen sprachlichen Einheiten. Jede morphologische Einheit (von der kleinsten bis zur grössten, also vom Morphem bis zum Wort) hat eine konstante Bedeutung, jedes Phonem einen konstanten distinktiven Wert. Die morphologische Einheit bezieht sich, wie erwähnt, auf eine Gegenständlichkeit, und diese Beziehung ist für eine und dieselbe Einheit eine mehrfache : wenn wir einmal sagen *Bucephalus ist ein Pferd* und das andere Mal *dieser Karrengaul ist ein Pferd*, so ist, wie Husserl (*o.c.*, 46 ff.) präzisiert, die Bedeutung des Ausdrucks *ein Pferd* zwar ungeändert geblieben, aber die gegenständliche Beziehung hat sich geändert. Das Phonem bezieht sich auf eine morphologische Einheit, und diese Beziehung ist für ein und dasselbe Phonem ebenfalls eine vielfache. So z. B. sagt das französische nasale Phonem *ã* über die verschiedenen und ganz verschiedenartigen Worte, denen es angehört (wie *an*, *allant*, *enlever*, *vente*, *sang*, *lent* usw.) einzig aus, dass sie sich von Worten mit einem anderen Phonem an der gleichen Stelle (z. B. *sang* von *saint*, *son*, *ça*, *sot* oder *lent* von *lin*, *long*, *las*, *laid*, *loup*) ihrer Bedeutung nach abheben. Das Phonem hat also keine direkte Beziehung zur Gegenständlichkeit und nimmt an der Bedeutungsunterscheidung Teil, ohne selbst eine Bedeutung zu besitzen. Mit dieser Inhaltsarmut, die das Phonem den sprachlichen Sinneseinheiten entgegensetzt, scheint die relative Häufigkeit, der Lautstummheit im Verhältniss zu den übrigen Formen der Sprachstummheit (s. z. B. Kleist γ 804) zusammenzuhängen. Aus demselben Grunde bleiben oft bei aphasischen Lautstörungen die Satzintonationen (und je satzcharakterisierenden lautlichen Elemente überhaupt) erhalten : im Gegensatz zum Phonem besitzen sie

Or, le classement des troubles aphasiques mis en place dans les textes postérieurs met en avant, outre la distinction entre émission et réception, d'une part la distinction entre syntagmatique et paradigmatic, rapidement évoquée en conclusion du premier développement, et d'autre part la distinction entre mots et phonèmes vers laquelle pointe dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, et à laquelle s'articule dans les textes postérieurs, la distinction des deux fonctions significative et distinctive. Autrement dit, de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* aux autres textes relatifs à l'aphasie le rapport son/sens, fût-il appréhendé en termes de dualité de fonction, de phonèmes et de mots (et par là-même, intrinsèquement, de structure orientée), a cédé la place à sa construction dans le cadre d'une structure orientée permettant la mise en place d'une dialectique de l'autonomie et de la subordination qui se substitue à l'interdépendance du son et du sens. Dans ce cadre, il s'agit moins des implications du son pour le sens ou du sens pour le son que d'une structuration sous-tendant un fonctionnement, où la constitution – le cadre syntagmatique – a pour revers la combinaison qu'elle supporte et rend possible. Cette articulation de la structuration et du fonctionnement apparaît de manière très nette dans les développements sur le langage enfantin qui font pendant aux exposés relatifs à l'aphasie, et ce, dès *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*. Les développements de ce texte que nous avons cités lors de notre analyse de la distinction simultanéité/successivité faisaient en effet nettement apparaître, à travers l'opposition entre cadre et contenu, la dimension de la construction progressive d'un outil, axe paradigmatic dont la constitution vient donner corps à un cadre syntagmatique dès l'abord postulé mais que son articulation à un contenu établit comme charpente de la structure. On lit encore, dans le même texte :

« Le nombre des qualités distinctives du phonème (ou celui des phonèmes dans le système phonématique) et le nombre maximum des phonèmes du mot ne sont pas seuls à croître par paliers dans le langage enfantin (ou à décroître dans l'aphasie) ; il en est de même de leurs possibilités de distribution et du nombre maximum de distinctions phonématiques à l'intérieur du mot. Cet accroissement est expérimenté esthétiquement par l'enfant et appris en conséquence. Elsa Köhler rappelle les innombrables jeux sonores qui consistent à mettre bout à bout et à changer des éléments de certaines structures sonores : “La qualité de la structure est toujours modifiée d'un, au maximum de deux traits, et ce bout à bout d'éléments semblables seulement en partie, provoque des surprises et des joies toujours nouvelles”. Un exemple caractéristique est le suivant : *Pupsi, Pipsi, Titsi, Teitsi, Fitsa, Litsa, Hitsa, Totsa...* (p. 75).

Au début du langage enfantin, un seul son par mot possède la fonction de distinguer les significations. Il incombe habituellement à la consonne de changer tandis que la voyelle, *a*, reste la même. Une deuxième voyelle vient parfois s'ajouter à *a* à ce stade de mots monophonématiques, mais seulement si elle survient isolément (c'est-à-dire non accompagnée d'une consonne), telle que par exemple dans *pa - ma - ta - a - o - e* (cf. Oltuszewski, p. 32). Quand au stade suivant, caractérisé par des mots biphonématiques, Preyer s'exprime ainsi : “Bien que l'enfant sache fort bien reproduire séparément *bi* et *te*, il est incapable de les réunir en un seul terme et se détourne mécontent lorsqu'on lui

---

nämlich ihre eigene, konstante Bedeutung ; beispielsweise kennzeichnet die spezifische Intonation des Satzendes den Schluss einer Sinneseinheit. » (J.Kin. : p. 353-354).

demande de répéter *bi-te*... Je dis *bi*, la réponse est : *bibi*, ensuite *te*, la réponse est *tete*. Si je redis *bi-te*, la réponse est de nouveau *bibi*” (pp. 328-330)<sup>1616</sup>.

Les unités phoniques distinctives qui se succèdent dans le mot croissent pas à pas en nombre et en diversité. Il existe cependant encore d’autres possibilités : l’enfant (ou l’aphasique) peut employer deux consonnes ou deux voyelles différentes dans un même mot sans toutefois savoir utiliser encore les deux différences (par exemple, en russe, “*mat’a*”, “*t’ot’a*”, mais non *t’oma*)<sup>1617</sup>, ou encore le choix de ces différences de consonnes et de voyelles dans un mot demeure limité. Lorsque par exemple la première voyelle du mot est une palatale (ou une vélaire), toutes les autres voyelles, chez certains enfants, prennent cette même qualité – comme cela arrive dans l’harmonie vocalique des langues uralo-altaïques (cf. Ross, p. 508). De façon analogue, la consonne sonore initiale devient sourde si le mot contient par ailleurs une consonne sourde (cf. Bloch, 1921b, p. 697) ; un mot ne comprend donc que des consonnes sonores ou que des consonnes sourdes. Le même phénomène a été fréquemment observé chez les aphasiques (cf. Torp, pp. 42, 48)<sup>1618</sup>. » (J.Kin. : p. 91-93).

Il s’agit nettement, dans ce passage, de capacité à utiliser les distinctions phonémiques dans le cadre du mot, mot qui fait ainsi figure de cadre de constitution du système phonématique. Dans les textes postérieurs, où il s’agit non plus d’aphasies phonologique et sémantique, mais de troubles de la contiguïté et de la similarité, le parallélisme entre aphasie et langage infantin mentionné par Jakobson à la fin de ce développement fait l’objet d’une importante mise en valeur. Pour Jakobson, si l’aphasie sensorielle a pour symptôme central la destruction progressive de la hiérarchie syntagmatique, et avec elle de la hiérarchie

---

<sup>1616</sup> Nous corrigeons la ponctuation et ajoutons des guillemets fermants en nous fondant sur le texte original (voir la note 1619). On lit en réalité : « “ [...] Je dis *bi*, la réponse est : *bibi*, ensuite *te*, la réponse est *tete*, si je redis *bi-te*. La réponse est de nouveau *bibi* (pp. 328-330). »

<sup>1617</sup> Nous ajoutons la parenthèse fermante en nous fondant sur le texte original (voir la note suivante).

<sup>1618</sup> « Nicht nur die Anzahl der distinktiven Qualitäten im Phonem (bzw. der Phoneme im Phonemsystem) und die maximale Zahl der Phoneme im Wort, sondern auch die Zahl ihrer Ordnungsmöglichkeiten und die maximale Zahl der phonematischen Unterschiede innerhalb des Wortes steigt stufenweise in der Kindersprache (bzw. sinkt stufenweise in der Aphasie), und diese Zunahme an sich wird vom Kinde ästhetisch erlebt und mithin eingeübt. Elsa Köhler erwähnt die ungezählten Klangspiele, die im Aneinanderreihen und Abwandeln gewisser Klanggestalten bestehen : “Die Gestaltqualität wird immer um ein, höchstens zwei Momente verändert, und dieses Aneinanderreihen von nur teilweise Ähnlichem ist Ursache stets neuer Überraschungen und Freuden.” Ein charakteristisches Beispiel : *Pupsi, Pipsi, Titsi, Teitsi, Fitsa, Litsa, Hitsa, Totsa*... (75 f.).

Anfänglich kann in jedem Worte nur ein einziger Laut als bedeutungsunterscheidend fungieren. Gewöhnlich wechselt der Konsonant, während der Vokal (*a*) unveränderlich bleibt. Bisweilen kann schon auf dieser Stufe monophonematischer Worte auch ein anderer Vokal neben *a* vorkommen, aber nur falls er isoliert (also ohne Konsonantbegleitung) auftritt, beispielsweise *pa-ma-ta-a-o-e* (s. Oltuszewski 32). Über die nächste Stufe, die der biphonematischen Worte, berichtet bereits Preyer : “Obgleich *bi* und *te* jedes für sich wiedergegeben wird, kann das Kind nicht beide vereinigen und wendet sich unwillig ab, wenn es *bi-te* nachsprechen soll... Ich sage *bi*, Antwort : *bibi*, dann *te*, Antwort *tete*. Sage ich *bi-te*, so lautet die Antwort gleichfalls *bibi*” (328, 330).

Schritt für Schritt wachsen die im Worte aufeinander folgenden distinktiven Lauteinheiten an Zahl und Mannigfaltigkeit. Weitere Möglichkeiten : Das Kind (bzw. der Aphasische) kann im Worte zwei verschiedene Konsonanten oder zwei Vokale verwenden, aber nicht die beiden Differenzen zugleich (etwa russ. *mat’a*, *t’ot’a*, doch nicht *t’oma*), oder wenigstens ist die Auswahl der innerhalb eines Wortes zugelassenen vokalischen bzw. konsonantischen Differenzen eingeschränkt. Wenn z. B. der erste Wortvokal palatal (bzw. velar) ist, so behalten bei manchen Kindern – ähnlich der Vokalharmonie der meisten uralo-altaischen Sprachen – alle übrigen Vokale des Wortes dieselbe Qualität (s. Ross 508 f.). Oder es verliert der Anfangskonsonant seine Stimme, falls sich im Inlaut ein stimmloser Konsonant befindet (s. Bloch β 697), also ein Wort darf entweder ausschliesslich stimmhafte oder einzig stimmlose Konsonanten enthalten ; dieselbe Erscheinung wurde mehrmals bei Aphasischen beobachtet (vgl. Torp 42 f., 48 f.). » (J.Kin. : p. 389-390).

paradigmatique, cette destruction est strictement symétrique à la construction du langage enfantin. On lit ainsi dans « Aphasia as a Linguistic Topic » :

« C'est ce type d'aphasie, le trouble de la contiguïté, qui présente la régression la plus régulière et la plus cohérente vers les stades infantiles primitifs du langage. A ce titre, il requiert une comparaison systématique avec le développement linguistique de l'enfant<sup>1619</sup>. » (J.Aph. : p. 116).

Une telle comparaison est l'un des objets de « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle », où l'on retrouve l'exemple du *s* anglais de « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » :

« D'un point de vue linguistique, les formes d'aphasie les plus claires sont peut-être celles qu'on observe dans les cas d'agrammatisme total. Nous disposons de travaux remarquables sur des cas de ce genre, dus à des spécialistes de l'aphasie comme A. Pick [32], M. Isserlin [22] et E. Salomon [35], dans le passé, ou, aujourd'hui, H. Hécaen [7, 20] et H. Goodglass [15, 17] avec l'assistance des linguistes. On a découvert un ordre régulier et révélateur dans le traitement, par les aphasiques, d'un suffixe flexionnel anglais, un triple homonyme, assurant trois fonctions grammaticales complètement différentes ; il s'agit du suffixe */-z/* avec les deux variantes contextuelles */-Iz/* et */-s/*. Il est utilisé, avec les mêmes variantes contextuelles, pour le pluriel des noms, par exemple *dreams* ("des rêves"), pour la forme possessive, par exemple *John's dream* ("le rêve de John"), et pour la troisième personne du singulier du présent, par exemple *John dreams* ("John rêve"). Goodglass et J. Berko ont mis en évidence que ces trois formes du suffixe [*sic*], la première à disparaître dans l'usage des aphasiques est la troisième personne, *John dreams*, la seconde est la forme possessive, *John's dream*<sup>1620</sup>, tandis que le pluriel des noms, *dreams*, est la forme qui survit le plus longtemps [16]. Dans l'acquisition du langage par l'enfant, nous rencontrons l'ordre exactement opposé, une image dans le miroir : le pluriel *dreams* est la première forme qui apparaisse, l'acquisition suivante est *John's dream*, suivie finalement par la troisième personne *John dreams* [4]. La véritable explication de ce fait réside dans la hiérarchie des niveaux : la forme plurielle *dreams* est un *mot*, qui n'implique pas de séquences syntaxiques, alors que le possessif, *John's*, implique le niveau du "nœud" (angl. *phrase*) où *John's* est un modificateur dépendant d'un mot-tête comme *dream* ; enfin la troisième personne, *dreams*, exige une proposition (*clause*) avec sujet et prédicat.

Il est parfaitement clair que les structures syntaxiques les plus complexes sont éliminées les premières, et, dans les cas d'agrammatisme, la première à être perdue est la relation entre le sujet et le prédicat. Les enfants commencent par des énoncés d'un seul mot (holophrases), puis atteignent le niveau du "nœud", *little boy* ("petit garçon"), *black cat* ("chat noir"), *John's hat* ("le chapeau de John"), etc. ; la dernière construction à surgir est la construction sujet-prédicat. L'acquisition de telles constructions est, en fait, une révolution verbale et mentale. Ce n'est qu'à ce stade qu'un véritable langage, indépendant du *hic et nunc* apparaît. Certains auteurs parlaient autrefois d'un "prédicat psychologique" lorsque, par exemple, un enfant qui voit l'animal dit "chat". Cet énoncé holophrastique était interprété comme un prédicat que l'enfant attache à l'animal qu'il voit. Mais, en réalité, ce n'est que lorsque l'enfant acquiert la possibilité d'exprimer, à la

---

<sup>1619</sup> « This type of aphasia, contiguity disorder, presents the most regular and consistent regression towards early infantile stages of language and therefore, particularly, demands systematic comparison with children's linguistic development. » (J.Aph. : p. 237-238).

<sup>1620</sup> Toute cette section de la phrase manque dans la version anglaise (voir la note suivante).

fois, le sujet et le prédicat dans leur relation mutuelle, ce n'est qu'à ce stade de dichotomie que le langage vient vraiment s'instituer.

En divers pays, des observateurs du langage enfantin ont enregistré diverses variantes du même phénomène : un garçon de deux ou trois ans dit à son père : "le chien miaule" et son père corrige : "non, le chat miaule et le chien aboie" ; l'enfant se met alors en colère et pleure. Cependant, si le père est prêt à participer au jeu et dit : "Oui, le chien miaule, et Pierre miaule, et maman aussi, mais le chat et ton oncle aboient", l'enfant généralement est heureux. Mais il se peut aussi qu'une telle réponse de la part du père mette en colère le jeune locuteur, s'il croit que parler de chiens qui miaulent est un privilège de l'enfance et que rien n'autorise les adultes à se l'arroger. Cette histoire illustre un fait linguistique important : dans l'apprentissage de sa langue maternelle, l'enfant vient de comprendre qu'il a le droit d'assigner différents prédicats au même sujet, "chien" ("le chien... court, dort, mange, aboie"), de même qu'il lui est loisible de combiner différents sujets ("chien, chat, Pierre, maman") avec un seul et même prédicat (par exemple "court"). Pourquoi donc n'étendrait-il pas cette liberté jusqu'à assigner de nouveaux prédicats et dire "le chien miaule" ? L'abus de la liberté est un sous-produit typique de la libération verbale et mentale de l'enfant par rapport à toute situation donnée. Aussi longtemps qu'il ne dit que "court" ou "chat" ou "chien", il est totalement dépendant de l'environnement spatial et temporel présent, et c'est seulement avec l'apparition dans son langage de propositions sujet-prédicat qu'il peut soudain parler de choses éloignées dans le temps ou dans l'espace, d'événements appartenant au passé lointain ou à l'avenir, et, en outre, bâtir des fictions. C'est cette capacité qui disparaît dans les cas saillants d'aphasie agrammatique<sup>1621</sup>. » (J.Dis. : p. 17-19).

---

<sup>1621</sup> « From a linguistic point of view perhaps the clearest forms of aphasia were obtained in cases of outright agrammatism. We possess the remarkable insights into such cases by experts in aphasia like A. Pick, M. Isserlin, and E. Salomon in the past, or at present, H. Hécaen and H. Goodglass and their linguistic collaborators. It was Goodglass who found a consistent and revealing order in aphasics' treatment of an English inflectional suffix, a triple homonym carrying three completely different grammatical functions, namely the suffix /-z/, with its two positional variants /-iz/ and /-s/. This suffix with the same positional variants is used in the plural of nouns, e.g. "dreams", in the possessive form, e.g. "John's dream", and in the third person of the present, e.g. "John dreams", while the last form to survive is the nominal plural, "dreams". In children's acquisition of language we find just the opposite order, a mirror image : the plural "dreams" is the first form to appear, the subsequent acquisition is "John's dream", followed finally, by the third person "John dreams". The actual explanation lies in the hierarchy of levels : the plural form, "dreams", is one *word*, which implies no syntactic sequence, whereas the possessive, "John's", implies the *phrase* level, where "John's" is a modifier dependent on some headword like "dream", and finally, the third person, "dreams" requires a *clause* with a subject and predicate.

It is completely clear that more complex syntactic structures are the first to be discarded, and the first to be lost in the cases of agrammatism is the relation between the subject and predicate. Children begin with one-word phrases (holophrases), then they reach the actual phrase level – "little boy", "black cat", "John's hat", etc. – and the last to emerge is the construction of subject and predicate. The acquisition of such constructions is, as a matter of fact, a verbal and mental revolution. Only at this stage does a real language, independent of the *hic et nunc*, appear. Scholars used to speak about a "psychological predicate" in the case of a child who sees a cat and says "cat". This holophrase was interpreted as a predicate appended to the animal which is seen by the infant. But only when the child gains the ability to express both the subject and the predicate in their interrelation, only at this dichotomous stage, does language come into its own. Observers of children's language in various countries have witnessed diverse variants of one and the same event. A boy of perhaps two or three years comes to his father and says "dog meow" (or "meows"), and the parent corrects him by saying, "No, the cat meows and the dog barks." The child gets angry and cries. If, however, the father is ready to take part in the game and say, "Yes, the dog meows, and Peter meows, and Mommy also meows, but the cat and uncle bark", the child is usually happy. However, it may happen that the little speaker gets angry precisely at such a responsive father, because he believes that talking about meowing dogs is his childish privilege, which adults have no right to assume. The story reflects an important linguistic fact : in learning his mother tongue, the child realizes that he has the right to impose different predicates on the same subject, "dog" ("the dog... runs, sleeps, eats, barks") just



Il n'est plus question, dans ce développement, des niveaux phonologique et grammatical, mais des niveaux supérieurs au mot. Cet ordre des acquisitions – holophrases, nœud puis construction sujet/prédicat – avait été mentionné pour la première fois dans « The Fundamental and Specific Characteristics of Human Language » (1969), où Jakobson donnait la « hiérarchie<sup>1622</sup> » comme le « principe fondamental et varié de toute structure linguistique<sup>1623</sup> » (J.Fund. : p. 7) :

« 1.0. Afin d'esquisser et de discuter les caractéristiques spécifiques et générales du langage humain, le moyen le plus convenable est sans doute de suivre le développement verbal du jeune enfant de ses premiers pas jusqu'à l'acquisition d'un langage pleinement construit, c'est-à-dire avec au moins ses propriétés architectoniques fondamentales.

[...]

1.1. Le premier stade de l'initiation de l'enfant au langage produit seulement des mots uniques simples ou, pour utiliser une terminologie plus concise, de pures holophrases. Leurs fonctions, originellement syncrétiques – à la fois émotives, conatives et référentielles –, se séparent graduellement les unes des autres, et donnent naissance à une sous-classe prédominante et purement référentielle d'énoncés holophrastiques qui servent principalement ou seulement à désigner et identifier certaines données immédiates de l'environnement.

[...]

1.2. La multiplication successive des holophrases agrandit infailliblement le répertoire de leurs composants différentiels perceptibles qui sont nécessaires pour la reconnaissance et la distinction de ces messages. Des lois d'implication strictes déterminent la sélection graduelle et l'assimilation de ces "traits distinctifs" discrets et ultimes ; et dans la production et la perception de son langage, l'enfant est contraint d'observer les invariants significatifs de son système phonologique en évolution. C'est pour cela que certains rudiments de l'analyse et de la synthèse phonologique appartiennent aux toutes premières opérations subliminales de la vie linguistique des enfants.

1.2.1. Ainsi n'importe quelle langue humaine, dès le stade holophrastique du langage des enfants, est dotée de deux types de constituants discrets : les unités porteuses de significations d'un côté, et de simples différenciateurs d'unités signifiantes de l'autre, qui forment deux systèmes corrélatifs et en même temps autonomes. Cette dualité universelle des niveaux n'a d'équivalent dans aucun autre type de communication animale. Seul le langage humain fait apparaître des différences sémantiques multiples par la commutation et/ou la permutation d'une paire identique de traits distinctifs.

2.1. Dans l'acquisition du langage, le premier stade, étape holophrastique, est suivi par celui des groupes élémentaires, ou des "nœuds", pour utiliser le terme de Lucien Tesnière, qui est, authentiquement, le premier à avoir esquissé une syntaxe véritablement transformationnelle. Les enfants développent un usage combiné de paires de mots où l'un des deux composants apparaît subordonné à l'autre et sert à le modifier (déterminer). A

---

as he may combine different subjects ("dog, cat, Peter, Mommy") with one and the same predicate (e.g. "runs"). Then why not extend this freedom to assign new predicates and say "the dog meows" ? The abuse of freedom is a typical side-effect of the child's verbal and mental liberation from the given situation. As long as he merely says "runs", or "cat", or dog", he is totally dependent on the present temporal and spatial environment, but with the apperarance of subject-predicate clauses, he suddenly can speak of things distant in time or space, event belonging to the remote past or to the future, and, furthermore, he can build entire fictions. It is this ability that gets lost in cases of outright agrammatical aphasia. » (J.Dis. : p. 134-135).

<sup>1622</sup> « Hierarchy » (J.Fund. : p. 96).

<sup>1623</sup> « the manifold and fundamental principle of any linguistic structure, is alien to animal communication. » (J.Fund. : p. 96).

ce stade du développement linguistique des enfants, le répertoire des unités marquées qui se trouvent utilisées seulement ou principalement comme modificateurs, est naturellement plus petit que le nombre des unités indépendantes.

Ce stade donne à l'enfant les bases de sa grammaire subliminale : la différence entre la partie et le tout, c'est-à-dire entre le mot et le nœud ; le principe syntaxique de dépendance ; le principe morphologique de deux classes de mots, à savoir les mots capables et incapables de servir de modificateurs. La différence entre une classe de mots et ses divers membres conduit à une distinction entre les concepts grammaticaux et lexicaux.

[...]

3.1. Le troisième stade, à coup sûr le plus décisif, la transition de la première enfance (en anglais, *infancy*, c'est-à-dire *infantia* : mutisme) en une maîtrise du langage engendre la capacité d'élaborer des propositions indépendantes, autrement dit des constructions syntaxiques qui comprennent à la fois un sujet grammatical et un prédicat grammatical explicite. N'importe quelle holophrase référentielle ou n'importe quel nœud biparti des deux stades antérieurs fonctionnait comme un appendice verbal à la situation immédiate et a été, pour cette raison, interprété et étiqueté par une tradition scolaire centenaire comme un "prédicat psychologique" à un stimulus extérieur non verbalisé et observable *hic et nunc*. Mais aussitôt que la présence du prédicat obtient sa contrepartie grammaticale avec la présence du sujet, et que, du coup, un lien mutuel entre le sujet et le prédicat s'établit dans la proposition telle quelle, alors et seulement à ce moment-là, le langage référentiel cesse d'être une simple appréhension des percepts synchrones de l'enfant et se transforme en un système réciproque de relations libres et variables entre les sujets et les prédicats, avec une autonomie des énoncés à l'égard des circonstances locales et temporelles. Le jeune enfant acquiert la possibilité de parler de choses et d'événements distants dans l'espace et/ou dans le temps, et de plus, de choses et d'événements fictifs, irréels, et peut-être même inconcevables. Il développe graduellement une saisie intuitive de la différence significative entre les mots comme unités totalement et complètement codées d'une part, et d'autre part, le code syntaxique. Ce dernier superpose des matrices précises à la combinaison des mots en groupes de hiérarchie distincte, mais le locuteur conserve une liberté considérable dans la sélection des mots avec lesquels il peut remplir ces matrices dans son discours actualisé. Souvent, cette liberté relative semble être ressentie de manière évidente par les enfants de deux et trois ans.

L'établissement et le développement de propositions autonomes enrichissent la compétence linguistique de l'enfant de plusieurs nouveautés indispensables. Tous les nœuds référentiels du stade antérieur comportaient un élément déictique, et en particulier, ils désignaient nécessairement l'état de choses immédiatement présent, tandis que, au contraire, les propositions nouvellement formées du stade suivant ne sont pas obligées de désigner obligatoirement des stimuli de l'environnement.

Afin de clarifier le rôle constitutif joué par l'importance grandissante des propositions indépendantes dans le développement linguistique des enfants, on pourrait se reporter à la tentative de Hughling Jackson de définir le discours comme un pouvoir de construire des propositions (*power to propositionize*).

Naturellement, l'émergence et le développement de propositions entraînent les trois formes de l'épreuve de vérité : l'affirmation, la négation et la question, qui pénètrent la pensée et le langage de l'enfant.

Le fait que les symboles verbaux se dégagent de leur renvoi obligatoire au *hic et nunc*, permet au locuteur de varier la capacité sémantique d'un même mot en l'utilisant dans son sens générique le plus vaste ou dans son application particulière la plus étroite, ou, finalement, dans une acceptation intermédiaire suggérée par le contexte. Le jugement, accomplissement suprême de ce même stade de développement, permet à l'enfant de construire des propositions qui s'en tiennent aux significations génériques. La liberté,

pour les enfants, de diversifier le contexte d'un seul et même mot crée une différence entre la signification propre et nucléaire de ce mot, et ses significations marginales et figurées (métaphoriques ou métonymiques) ; deux propriétés solidaires du langage humain, à savoir la "sensibilité au contexte" pour utiliser les termes de Chomsky, et la créativité, deviennent apparentes.

C'est pendant ce stade de développement linguistique que le clivage entre le modèle et les instances particulières, ou, selon une formulation quelque peu différente, la tension entre le code et le message, est réalisé par l'enfant de manière latente ou manifeste. Une telle réalisation est corollaire de cette progression du développement que, en psychologie et en linguistique, les behavioristes appellent discours "relayé" ou "déplacé", c'est-à-dire un discours qui ne s'en tient pas aux événements dont le locuteur fait l'expérience à l'instant même. L'acte de désignation d'une situation donnée non verbalisée est complété ou remplacé par la désignation d'un contexte verbal propre au message du locuteur ou de l'interlocuteur. Des structures doubles intérieures au langage, conséquence nécessaire et immédiate de ce processus, font leur apparition dans la pratique des enfants.

[...]

L'emboîtement de propositions subordonnantes et subordonnées – au sein d'une nouvelle unité grammaticale de niveau plus élevé et appelée la "phrase complexe" – marque le quatrième stade qui suit dans l'acquisition du langage. Ce stade manifeste habituellement un discernement toujours plus clair des principaux facteurs constituant n'importe quel acte de parole – comme le destinataire, le destinataire, le référent (ou contexte), le code, le message – et une différenciation plus haute des fonctions verbales orientées vers chacun des facteurs mentionnés ci-dessus : émotif, conatif, référentiel, métalinguistique et poétique. L'autonomie de ces fonctions de base s'accroît au fur et à mesure de leur intégration. Leur hiérarchie relative manifeste une variabilité plus grande, et l'alternance de structures hiérarchiques distinctes sous-tend la formation et la diversification des styles verbaux<sup>1624</sup>. » (J.Fund. : p. 3-7).

---

<sup>1624</sup> « 1.0. In order to outline and discuss the specific and integral characteristics of human language, perhaps the most suitable way is to trace the young child's verbal development from its first steps until the acquisition of a full-fledged language, at least in its fundamental architectonic properties.

[...]

The first stage of the child's initiation to language produces only single-word constructions or, to use a terser terminology, mere holophrases. Their functions, originally syncretic, – simultaneously emotive, conative, and referential – gradually branch off and give rise to a prevalently or purely referential subclass of holophrastic utterances which are used chiefly or solely to designate and identify certain environmental items.

[...]

1.2. The successive multiplication of holophrases indispensably multiplies the repertoire of their perceptible differential components which are necessary for the recognition and distinction of these messages. Strict implicational laws determine the gradual selection and assimilation of these discrete and ultimate "distinctive features", and in his speech production and perception the child is constrained to observe the significant invariants of his evolving phonemic system. Hence certain rudiments of phonological analysis and synthesis necessarily belong to the earliest subliminal operations in children's linguistic life.

1.21. Thus any human language, beginning with the holophrastic stage of children's speech, is endowed with two kinds of discrete constituents : carriers of meanings, on the one hand, and mere differentials of meaningful units, on the other hand, build two interrelated yet still autonomous systems. This universal duality of levels has no analogue whatever in animal communication. Only human language begets multiple semantic differences by commuting and/or permuting one and the same pair of distinctive features.

2.1. In the child's linguistic development, the first, holophrastic stage is followed by a stage of single phrases. Children develop a joint use of word pairs where one of the two components appears to be subordinated to the other and serves as its modifier (determinant). In this stage of children's linguistic development the repertoire of units used solely or chiefly as modifiers is naturally smaller than the number of independent units.

This stage endows the child with the primaries of his subliminal grammar : the difference between part and whole, viz. word and phrase; the syntactical principle of dependence ; the morphological principle of two word-

Ce long développement, sur lequel – comme sur les autres développements consacrés au langage enfantin<sup>1625</sup> – il nous faudra revenir pour la conception de l'ontogenèse et du langage

---

classes, viz. words able and words unable to serve as modifiers. The difference between the word-class and its diverse members prompts a discrimination between grammatical and lexical concepts.

[...]

3.1. The third and, definitely, the most decisive stage on the path from infancy (*infantia* = speechlessness) to a command of language generates an aptitude for building independent clauses, syntactical constructions which comprise both an explicit grammatical subject and an explicit grammatical predicate. Any referential holophrase or two-word phrase of both previous stages acted as a verbal appendage to the immediate situation and was correspondingly interpreted and labeled in the centenary scholarly tradition as a “psychological predicate” to an outward, *hic et nunc* observable and nonverbalized stimulus. But as soon as predication obtains its grammatical counterpart in a subjection, and herewith a mutual attachment of subject and predicate takes place in the clause itself, then and only then does referential speech cease to be a mere apprehension of the child's synchronous percepts and changes into a free and variable, mutable assignment of subjects and predicates to each other, with a detachment of his verbal performances from local and momentary circumstances. The young child acquires the ability to speak of things and events distant in space and/or time, or fictitious, unreal, perhaps even inconceivable. He gradually develops an intuitive insight into the significant difference between words as wholly and utterly coded units, on the one hand, and on the other hand, the syntactical code. The latter superimposes definite matrices upon combinations of words into groups of diverse hierarchy, but the speaker retains a considerable freedom in selecting words which he may fill these matrices in his actual speech. Often this relative freedom appears to be sensed quite patently by two- and three-year-old children.

The establishment and development of self-contained independent clauses enriches the child's linguistic competence with several indispensable novelties. All the referential phrases of the previous stage had a deictic ingredient and, namely, they merely pointed at the given state of affairs, whereas the newborn clauses of the subsequent stage are free of any compulsory pointing at some environmental stimuli.

The child's clauses are his primary propositions, and in order to clarify the constitutive role played by the rise of independent clauses in children's linguistic development, one might refer to Hughlings Jackson's attempt at defining speech as the “power to propositionize”.

Naturally, the appearance and development of propositions entails the three forms of truth testing : affirmation, negation and question enter into the child's thought and language.

The emancipation of verbal symbols from compulsory deictic bonds with the *hic et nunc* enables the speaker to vary the capacity of the same word by using it in a widest, generic sense or in its narrowest, particular application, or in some intermediary extent prompted by the context. Judgement, the supreme achievement of the same developmental stage, enables the child to construct clauses with mere generic meanings.

Children's freedom to diversify the context of one and the same word creates a difference between the proper, nuclear meaning of this word and its marginal, figurative (metaphoric and metonymic) meanings; two interlinked properties of human language, its context sensitivity and its creativeness, become apparent.

It is during this stage of linguistic growth that the cleavage between verbal design and token or, in a somewhat different formulation, the tension between code and message, is either latently or even patently realized by the child. Such realization is a corollary of that developmental advance which behaviorist psychologists and linguists call “relayed” or “displaced” speech, i.e., speech no longer confined to events experienced in the present by the speaker himself. The act of pointing at the given non-verbalized situation is complemented or replaced by pointing at the verbal context of one's own or interlocutor's message. Inner linguistic duplex structures, a further necessary and prompt consequence of this process, enter into children's use.

[...]

The superposition of subordinating and subordinate clauses within a new, higher grammatical unity termed “complex sentence” marks the further, fourth stage in the acquisition of language. This stage usually displays a still clearer discernment of the main factors constituting any speech event – such as addresser, addressee, referent, code, and message – and a higher differentiation of verbal functions oriented toward each of the above mentioned factors : emotive, conative, referential, metalingual and poetic. The autonomy of these basic functions increases along with their higher integration. Their relative hierarchy exhibits a greater variability, and the alternation of distinct hierarchical patterns underlies the formation and diversification of verbal styles. » (J.Fund. : p. 93-96).

<sup>1625</sup> Notamment celui-ci, que l'on trouve dans « Der grammatische Aufbau der Kindersprache » (1975), proche, à la fois, de celui de « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » et de celui de « The Fundamental and

---

Specific Characteristics of Human Language », et où apparaissent encore plus nettement les enjeux relatifs au langage : « Denselbeln Weg vom Einfachen zum Entzweiten und dadurch Komplizierten beobachten wir im Felde der Grammatik und in ihrem Fortschritt beim kleinen Anfänger, wobei auf diesem Gebiet schon bedeutungstragende Elemente als Ausgangspunkt erscheinen.

Anfänglich besteht jede Aussage einzig aus einer Holophrase, einem Ein-Wort-Satz, nach der ungenauen Wendung, die die künftigen Begriffe des Wortes und des Satzes antizipiert und vorzeitig in die Diskussion bringt. Im nachfolgenden Stadium wird die holophrastische Einheit um einen zweiten Bestandteil erweitert. So entstehen gleichzeitig die ersten grammatischen Einteilungen, einerseits Wort und Wortgefüge, andererseits das Hauptwort (open class) und das merkmalfhafte Nebenwort (*pivot*, nach Martin Braines Terminologie), z. B. *it ball, more ball, there ball, little ball*. Manche Beobachter versuchten, schon in diesem Stadium eine Prädikation aufzufinden, aber die Ausdeutung solcher Gefüge als eigenartiger, situationsbedingter Prädikate ist eine müßige Erweiterung der Bedeutung des Terminus "Prädikat", welche schon im Laufe des neunzehnten Jahrhunderts umständliche Diskussionen hervorrief und eine ganz besondere und folgenschwere Rolle des rein grammatischen Prädikats an den Talg legte. Auch das Wortgefüge *little ball* steht noch sehr fern vom Elementarsatz *the (this, a) ball is little*. Weder "kleine Puppe" noch das diminutive "Püppchen" könnte dem Satz "die Puppe ist klein" gleichgestellt werden. Die primäre und merkmalflose Funktion des Adjektivs ist keineswegs prädikativ, sondern ausgesprochen attributiv, und erst das folgende, dritte Stadium des kindlichen Sprachlebens bringt den Elementarsatz – Subjekt/Prädikat – zum Ausdruck.

Ein anregendes Beispiel soll zur Erläuterung dieser zeitlichen Verhältnisse beigebracht werden. Es gibt im Englischen drei homonyme Suffixe, die -z lauten und unter gewissen phonetischen Bedingungen bestimmte Modifikationen (-ez, -s) erleiden. Diese suffixale Form hat drei verschiedene Bedeutungen, erstens die des nominalen Plurals (*cooks* "Köche"), zweitens die des Possessivs (*cook's hat* "Kochs Hut"), und drittens ist es die Flexion der dritten Person Singular des Verbs (*mummy cooks* "Mama kocht"). Erst entwickelt das Kind die Endung der Mehrzahl, dann des Possessivs und schließlich die des Verbs. Nach analogen Beobachtungen folgen Aphasiker dem direct umgekehrten Weg ; ein genaues Spiegelbild der Verluste tritt zutage : Von den drei homonymen Suffixen wird zunächst das verbale, hierauf das possessive und erst an der letzten Stelle dasjenige des nominalen Plurals eingebüßt. Die Ursache ist evident : Bei der Unterscheidung der Mehrzahl und der Einzahl geht es um das Wort allein, während beim Gebrauch der possessiven Form schon das ganze Wortgefüge (*phrase* : "cook's hat") im Spiel ist. Wenn es sich aber um die Person des Verbs handelt, erstreckt sich die Frage auf die Beziehung zwischen dem Prädikat und dem Subjekt, also auf den ganzen Elementarsatz (*clause*).

Da treten wir an den Satz heran, und es soll mir gestattet werden, ein recht typisches Geschehnis anzuführen, welches aus dem Sprachleben der Kinder in verschiedenen Ländern bekannt ist. Ein zwei- bis dreijähriger Knabe kommt zu seinem Vater und meldet : "Katze bellt" (oder "Mieze wauwau"). Der Vater belehrt seinen Sohn : "Nein, nein – der Hund bellt und die Katze miaut." Das Kind ist in Tränen – man hat ihm das Spiel verdorben. Es gibt auch liberalere Eltern, die bereit sind zu bestätigen, daß die Katze bellt und sogar das Spiel fortsetzen : "Auch die Tante bellt und Mama miaut." Das Kind ist hoch befriedigt. Allerdings nicht immer : Es gibt Kleine, die glauben, es sei ihr kindliches Privilegium, derartige Vermutungen aufzubauen, und sie ärgern sich, falls die Erwachsenen sich dieses Vorteils bemächtigen.

Der besprochene und immerzu spontan entstehende Dialog hat offensichtlich eine tiefe linguistische Grundlage. Wenn sich zweiteilige (dyadische) Sätze, deren Subjekte und Prädikate beide ausgesprochen sind, der kindlichen Rede einprägen, dann begreift der kleine Lehrling, entweder bewußt oder subliminal, daß für ihn hiermit eine ganz neue Möglichkeit zustande kommt. Man kan nämlich von derselben, als Subjekt sich darstellenden Katze nach Belieben aussagen, daß sie läuft, schläft, ißt, miaut usw. ; warum sollte man denn, falls dasselbe Nomen mit verschiedenen Verben verwendbar ist und das gleiche Verb verschiedenen Subjekten zugeschrieben wird, nicht wagen, auch Sätze wie "Katze bellt" und "Hund miaut" zu entwerfen. Hier entsteht ein typisches Nebenprodukt der großen sprachlichen und gedanklichen Freiheit, die das Kind durch den zweiteiligen Satzbau gewinnt ; es werden nämlich Versuche gemacht, diese Freiheit zu mißbrauchen. Dem empörten Kind bleibt der Spruch der Zarin fremd. Katharina die Zweite soll erklärt haben, Freiheit sei bloß das Recht, dasjenige zu machen, was die Gesetze erlauben ; solche herkömmlichen Kinderscherze wie "Vögel klingeln, Glocken fliegen" verraten eine gleiche temporäre Zügellosigkeit.

Die angedeutete syntaktische Neuerung ist eine sehr wichtige Etappe im Leben des Kindes. Vor diesem Umschwung war es ihm nur möglich, sich darüber zu verständigen, was ihm unmittelbar zutage lag und seinen Sinnen gerade zugänglich war, nun aber fühlt sich das kleine Wesen imstande, sich über Dinge zu unterhalten, welche in Raum und Zeit weit entfernt bleiben oder überhaupt fiktiv sind. Erst da kommen die wirkliche schöpferische Kraft der menschlichen Sprache und die einzig durch die Sprache ermöglichte Urteilsfähigkeit zum Vorschein. Das erweiterte Übertragen des Prädikationsbegriffs auf ursprünglich einteilige,

---

situationsbedingte und subjektbehrende Aussagen hat auf manche psycholinguistischen Studien einen verwirrenden Einfluß ausgeübt, wobei die für die gesamte Menschenbildung ausschlaggebende Bedeutung der sprachlichen Dualität Subjekt/Prädikat außer acht geblieben ist.

In einem freundschaftlichen Gespräch mit einem hochangesehenen Behavioristen wurde meine Frage, ob man der unter Tauben ausgetauschten Mitteilungen ein ähnliches Niveau wie der menschlichen Rede zuschreiben dürfe, bejahend beantwortet. Die weitere Frage, ob zum Thema Kommunikation zwischen Vögeln auch ferne Vergangenheit oder Zukunft und Phantasiegebilde gehören können, folgte die Antwort : “Nein, aber all das ist als *displaced speech* anzusehen !” Und ich fügte hinzu, daß in diesem Falle unsere Unstimmigkeit sich als bloß terminologisch erweist : Was der eine als “verschobene Rede” bezeichnet, wird vom anderen für das wahre Spezifikum der menschlichen Sprache gehalten. » [« C’est le même parcours du simple au scindé et partant au complexe que nous observons sur le terrain de la grammaire et dans le progrès qu’elle connaît chez le tout jeune débutant, procès au cours duquel dans ce domaine des éléments déjà porteurs de signification se font jour dès le départ.

Au début, tout énoncé ne consiste qu’en une holophrase ou, pour employer une expression inexacte qui anticipe sur les concepts à venir de mot et de phrase et les introduit prématurément dans la discussion, en une phrase d’un seul mot. Au stade suivant l’unité holophrastique s’élargit à un deuxième constituant. Ainsi se manifestent simultanément les premières divisions grammaticales, mot et syntagme d’une part, d’autre part le mot principal (open class) et le mot accessoire marqué (*pivot*, selon la terminologie de Martin Braine), par exemple *it ball, more ball, there ball, little ball*. De nombreux observateurs ont tenté de détecter une prédication dès ce stade, mais l’interprétation de constructions de ce type comme des prédicats spécifiques, conditionnés par la situation, est une extension paresseuse de la signification du terme “prédicat”, qui a déjà suscité au cours du dix-neuvième siècle des débats laborieux et a conduit à mettre au jour le rôle tout à fait particulier et gros de conséquences du prédicat purement grammatical. Quant au syntagme *little ball*, il est encore très éloigné, lui aussi, de la phrase élémentaire *the (this, a) ball is little*. Ni “kleine Puppe” [“petite poupée”], ni le diminutif “Püppchen” ne peuvent être mis sur un pied d’égalité avec la phrase “die Puppe ist klein” [“la poupée est petite”]. La fonction primaire et non-marquée de l’adjectif n’est nullement prédicative, mais expressément attributive, et c’est seulement le stade suivant, le troisième stade de la vie du langage chez l’enfant qui donne corps à la phrase élémentaire – sujet/prédicat.

Un exemple suggestif doit être allégué pour expliquer ces rapports temporels. Il existe en anglais trois suffixes homonymes, qui ont le son -z et subissent sous certaines conditions phonétiques des modifications déterminées (-ez, -s). Cette forme suffixale a trois significations différentes, en premier lieu celle du pluriel des noms (*cooks* “les cuisiniers”), en deuxième lieu celle du possessif (*cook’s hat* “le chapeau du cuisinier”), et en troisième lieu c’est la flexion de la troisième personne du singulier du verbe (*mummy cooks* “maman cuisine”). L’enfant développe tout d’abord la terminaison du pluriel, puis celle du possessif et enfin celle du verbe. Des observations analogues montrent que les aphasiques suivent le chemin directement inverse ; l’ordre des pertes en donne le reflet exact : des trois suffixes homonymes, est perdu tout d’abord le suffixe verbal, puis le suffixe possessif et seulement en dernier lieu le suffixe du pluriel des noms. La raison en est évidente : dans la différenciation du pluriel et du singulier, il s’agit du mot seul, alors que dans l’usage de la forme possessive, l’ensemble du syntagme (*phrase* : “cook’s hat”) est en jeu. S’agissant de la personne du verbe, la question s’élargit au rapport entre le prédicat et le sujet, donc à l’ensemble de la phrase élémentaire (*clause*).

Nous en arrivons ainsi à la phrase. Qu’il me soit permis de mentionner un épisode parfaitement typique attesté par la vie du langage chez des enfants de différents pays. Un garçon de deux ou trois ans s’approche de son père et déclare : “Le chat aboie” (ou “Minou fait ouah ouah”). Le père reprend son fils : “Non, non – le chien aboie et le chat miaule.” L’enfant est en pleurs – on lui a gâché son jeu. Il y a également des parents plus libéraux, qui sont prêts à confirmer que le chat aboie et même à poursuivre le jeu : “Ta tante aboie également et maman miaule.” L’enfant est tout à fait satisfait. Pas toujours toutefois : il y a des tout petits qui croient que c’est le privilège des enfants de faire de telles suppositions et qui se mettent en colère quand les adultes s’arrogent un tel avantage.

Le dialogue évoqué, et qui ne cesse de surgir spontanément, a évidemment un soubassement linguistique profond. Quand des phrases bipartites (dyadiques), dont les sujets et les prédicats sont tous deux exprimés, s’inscrivent dans le discours de l’enfant, le petit apprenti, soit consciemment, soit de manière subliminale, comprend qu’avec elles une possibilité entièrement nouvelle s’est ouverte pour lui. Du même chat qui figure comme sujet, on peut en effet dire, à sa guise, qu’il court, qu’il dort, qu’il mange, qu’il miaule, etc. ; pourquoi donc, si le même nom est utilisable avec différents verbes et si le même verbe est attribué à différents sujets, ne pas se risquer à concevoir également des phrases telles que “le chat aboie” et “le chien miaule” ? Emerge ici un sous-produit typique de la grande liberté linguistique et intellectuelle que l’enfant acquiert avec les constructions

dont il témoigne<sup>1626</sup>, se situe nettement dans la problématique de la construction d'un outil. Il s'agit bien, en effet, de « l'acquisition d'un langage pleinement construit, c'est-à-dire avec au moins ses propriétés architectoniques fondamentales ». Le développement est à la fois plus complet que celui de « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » et diversement orienté par rapport à ceux de *Kindersprache, Aphasie, und allgemeine Lautgesetze*. Sa plus grande complétude vient non seulement de l'ajout d'un quatrième stade, celui de la phrase complexe, ainsi que de plus amples précisions sur les acquis des différents stades, mais également de la mention de la dualité entre les deux niveaux phonologique et grammatical, ainsi que, bien que de manière assez allusive, des modalités de sa constitution. A nouveau, Jakobson insiste sur le caractère à la fois « corrélatif » et « autonome » de ces deux systèmes. La différence d'orientation nous confronte à nouveau à la dualité de la notion jakobsonienne de syntagmatique, qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, renvoie non seulement à la « contiguïté » au sens des relations de contiguïté interne au code, mais également à la notion de combinaison, dans la mesure où elle rend compte de la parole. Il s'agit ici, majoritairement, du second aspect, c'est-à-dire du fonctionnement, dont il apparaît nettement, dans ce cadre, qu'il repose sur la structure. Le troisième stade est ainsi celui de la possibilité de faire varier la signification d'un mot et de la distinction entre « modèle » et « instances particulières », « code » et « messages », et l'on retrouve ici cette capacité de métaphore et de métonymie ainsi que le jeu de l'invariant et de la variation qui font défaut aux aphasiques. Il s'agissait, à l'exception de la métonymie, de troubles de la similarité, et il est clair, dès lors, d'une part, que les troubles de la similarité ne peuvent s'interpréter qu'en termes de défaut d'accès au code – de perte du métalangage – et, d'autre part, que le fonctionnement de la structure<sup>1627</sup>, lié à la combinaison (impliquant la sélection) est gagée par une structuration qui repose intégralement sur la charpente syntagmatique. Aussi Jakobson peut-il opposer, dans « Two

---

de phrase bipartites : il y aura évidemment des tentatives de mésuser de cette liberté. L'adage de la tsarine demeure inconnu à l'enfant indigné. Catherine II aurait expliqué que la liberté est simplement le droit de faire ce qui est autorisé par les lois ; des plaisanteries enfantines traditionnelles telles que “les oiseaux sonnent, les clochent volent” trahissent la même absence momentanée de retenue.

L'innovation syntaxique qu'on vient d'alléguer est une étape très importante dans la vie de l'enfant. Avant ce retournement il lui était uniquement possible de se faire comprendre au sujet de ce qui était immédiatement à sa portée et de ce qui était directement accessible à ses sens, mais maintenant le petit être se sent capable de s'entretenir au sujet de choses qui demeurent fort éloignées dans l'espace et dans le temps ou même qui sont fictives. C'est alors seulement qu'apparaissent le pouvoir réellement créatif du langage humain et la capacité de jugement qui n'est rendue possible que par le langage. Le transfert élargi du concept de prédication aux énoncés originellement monopartites, conditionnés par la situation et dépourvus de sujet a exercé une influence déconcertante sur maintes études psycholinguistiques, où l'importance décisive de la dualité linguistique sujet/prédicat pour l'ensemble de la culture humaine est demeurée inaperçue.

Lors d'une conversation amicale avec un behavioriste de renom, ma question relative à la possibilité d'assigner la communication entre pigeons au même niveau que le discours humain, obtint une réponse affirmative. La question suivante, relative à la possibilité pour le passé révolu, le futur ou les créatures imaginaires de faire également l'objet de la communication entre oiseaux provoqua la réponse suivante : “Non, mais tout cela doit être considéré comme du *displaced speech* !” Et j'ajoutai qu'en ce cas notre désaccord s'avère être purement terminologique : Ce que l'un appelle “discours déplacé” est tenu par l'autre pour le trait véritablement propre au langage humain. »] (J.Au. : p. 176-179).

<sup>1626</sup> Voir l'avant-dernière section du chapitre 1 de la troisième partie.

<sup>1627</sup> Cette dimension apparaît de manière très nette en J.Lan : p. 106, cité ci-dessus, et J.Rel. : p. 29-30 [J.Oth. : p. 659-660], cités dans la note 1341 ci-dessus.

Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances », l'altération du « pouvoir de maintenir la hiérarchie des unités linguistiques » à l'effondrement du métalangage qui est caractéristique de l'aphasie sensorielle. On se souvient, en effet, de ce passage cité plus haut :

« Les variétés d'aphasie sont nombreuses et diverses, mais toutes oscillent entre les deux types polaires que nous venons de décrire. Toute forme de trouble aphasique consiste en quelque altération, plus ou moins grave, soit de la faculté de sélection et de substitution, soit de celle de combinaison et de contexture. La première affection comporte une détérioration des opérations métalinguistiques, tandis que la seconde altère le pouvoir de maintenir la hiérarchie des unités linguistiques. La relation de similarité est supprimée dans le premier type, et celle de contiguïté dans le second. La métaphore devient impossible dans le trouble de la similarité et la métonymie dans le trouble de la contiguïté<sup>1628</sup>. » (J.Two. : p. 61).

La dualité de la notion jakobsonienne de syntagmatique est ainsi profondément liée à la dialectique de la structuration et du fonctionnement qui caractérise l'élaboration de Jakobson : tandis que la structuration (hiérarchie paradigmatique) conditionne le fonctionnement (la combinaison), inversement, la structuration implique la charpente syntagmatique corrélative de la construction de la structure dans le cadre de l'analyse de la chaîne. A la combinaison répond la constitution, et derrière l'intégration du syntagmatique à la langue sous forme d'intégration à l'axe de la sélection et de postulat d'un système syntaxique, il faut reconnaître le postulat initial d'une dualité de fonctions, constitutives, respectivement, du cadre (syntagmatique) et du contenu (paradigmatique). C'est cet aspect que mettaient en avant les développements de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, là où le développement de « The Fundamental and Specific Characteristics of Human Language », donnant ainsi l'illusion du caractère dérivé de ces « relations de contiguïté » dont les développements de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* démontrent le caractère premier et nécessaire à la construction de l'axe paradigmatique, met en avant l'existence d'une « grammaire subliminale » (comprenant la distinction de la partie et du tout, le « principe syntaxique de dépendance », la notion de « classes de mots » et la distinction entre concepts grammaticaux et concepts lexicaux) et la distinction entre « mots comme unités totalement et complètement codées » et « code syntaxique ». Il n'est pas question, dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » et « Linguistic Types of Aphasia », de cette altération de la possibilité de maintenir la hiérarchie des unités linguistiques<sup>1629</sup> que décrivent « Linguistic Types of Aphasia » et « Two Aspects of Language

---

<sup>1628</sup> « The varieties of aphasia are numerous and diverse, but all of them lie between the two polar types just described. Every form of aphasic disturbance consists in some impairment, more or less severe, either of the faculty for selection and substitution or for combination and contexture. The former affliction involves a deterioration of metalinguistic operations, while the latter damages the capacity for maintaining the hierarchy of linguistic units. The relation of similarity is suppressed in the former, the relation of contiguity in the latter type of aphasia. Metaphor is alien to the similarity disorder, and metonymy to the contiguity disorder. » (J.Two : p. 254).

<sup>1629</sup> Aussi ces deux textes mettent-ils en place une opposition entre métalangage (troubles de la similarité) et discours intérieur (troubles de la contiguïté). Il est ainsi question dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » de « l'importante conséquence de l'aphasie motrice classique qu'est la détérioration du discours intérieur » (J.TAI : p. 138) [« the impairment of internal speech, an important consequence of classical motor aphasia » (J.TAI : p. 293)], et Jakobson écrit : « L'affection du discours intérieur qui, comme l'a



découvert Luria, accompagne les troubles efférents, trouve son explication dans la caractéristique essentielle de cette forme d'aphasie : l'effondrement du discours contextuel. Le discours interne est le contexte de nos énoncés ; puisque, dans la forme efférente, toutes les contiguïtés verbales sont détruites, la détérioration du discours interne est inévitable. Dans l'aphasie sensorielle, le déficit correspondant est la perte des opérations métalinguistiques, résultat inévitable des troubles de la similarité. » (J.TAI : p. 142) [« The affection of internal speech which, as Luria discovered, accompanies efferent disorders, finds its explanation in the essential characteristic of this type of aphasia : the break-down of contextual speech. Our internal speech is the context of our utterances ; since all verbal contiguities are destroyed in the efferent type, the impairment of internal speech is inevitable. The corresponding deficiency in sensory aphasia is the loss of metalingual operations, which is the unavoidable result of similarity disorders. » (J.TAI : p. 295)]. On lit de même dans « Linguistic Types of Aphasia » : « Une chose très importante a été observée : c'est la détérioration du discours intérieur dans tout cas sérieux d'aphasie efférente. Le problème du discours intérieur, si capital pour les linguistes comme pour les psychologues, a pourtant été quelque peu négligé, jusqu'à ce qu'il devienne pour les recherches russes modernes un sujet d'étude très payant. J'aimerais me référer tout spécialement ici à Vygotsky (1962), Luria (1962), Zhinkin (1958), Sokolov (1959) ainsi qu'aux auteurs cités par ce dernier. A la lumière de ces travaux stimulants, les dommages provoqués dans le discours intérieur par l'aphasie efférente sont tout à fait compréhensibles. Il suffit de confronter l'agrammatisme, en tant que symptôme pivot du syndrome efférent, à la nature prédicative du discours intérieur, et de se rappeler en outre que le discours intérieur est le contexte habituel du discours extériorisé, effectivement prononcé, et que ce type d'aphasie se caractérise précisément par la destruction de la trame contextuelle.

Il est également naturel que le type sensoriel d'aphasie entraîne une incapacité aux opérations métalinguistiques. La capacité vitale à traduire un signe verbal en un autre (synonyme, ou plus explicite, ou encore, inversement, plus elliptique), sous-tend le développement et l'usage du langage. L'aphasie sensorielle, en inhibant toute identification des signes verbaux, abolit la fonction métalinguistique. » (J.Lin. : p. 166-167) [« A highly important connection observed is the impairment of internal speech in any serious case of efferent aphasia. Internal speech, a cardinal problem for both linguists and psychologists, was nevertheless somewhat neglected until it became a gratifying topic of modern Russian research. I would like to refer especially to Vygotsky (52), Luria (36), Žinkin (54), Sokolov (50), and the other authors cited by the latter. In the light of these stimulating studies, the detriment of the internal speech provoked by efferent aphasia is quite understandable. It suffices to confront agrammatism as the pivotal sign of the efferent syndrome with the predicative nature of internal speech and, moreover, to recollect that internal speech is the usual context of our externalized, uttered speech, and that it is the destruction of the contextual frame which characterizes this type of aphasia.

It is equally natural that the sensory type of aphasia entails an incapacity for metalingual operations. The vital ability to translate one verbal sign into another (synonymic or more explicit or, inversely, more elliptic) underlies the development and use of language, but the sensory aphasia which inhibits any intralingual and interlingual translation and any identification of verbal signs abolishes the metalingual function. » (J.Lin. : p. 314)]. Ce parallélisme nous ramène au caractère large de la notion jakobsonienne de « comportement verbal », et témoigne de manière frappante de la non-théorisation de la langue et de la parole qui caractérise l'élaboration jakobsonienne des deux notions de paradigmatic et de syntagmatic : de même que l'identité est pensée en termes d'identification dans le cadre de relations de similarité, supposant données ces unités linguistiques dont une théorisation de la langue implique la constitution, de même, l'effondrement du discours intérieur est donné comme une conséquence de la perte des relations de contiguïté, explication qui, tout comme ci-dessus les réflexions sur le monologue et le dialogue, néglige la nature de discours du discours intérieur. L'élaboration de Luria est tout autre, faisant de l'effondrement du discours intérieur – défini par son rôle dans le passage de la pensée au discours – une caractéristique essentielle de l'aphasie dynamique, type de désordre d'ordre syntagmatic (voir ci-dessous) : « The impression is created that the basic disturbance in the formation of spontaneous expression is localized in these patients at the level of formation of the semantic scheme of expression and that it falls into the class of a defect of internal speech, the predicative structure of which prepares for the subsequent evolution of the expanded expression. Very probably the basic defect in these patients lies at the level of transition to deep-syntax structures ; it is this disturbance that prevents them from switching from repetitive and nominative speech to expanded expression. » (Luria, 1976 : p. 66). Voir également Luria (1976) : p. 138, cité ci-dessous dans la note 1639. On lisait déjà dans un article de 1958 : « The logic of our exposition requires us now to turn to disturbances of the speech structures which arise in cases of disintegration in another important function, which as all the data show (cf. Luria, 1957a), is provided for, in the first place, by the anterior fronto-temporal sections of the cortex, and which results in the *synthesis of successive elements into*

and Two Types of Aphasic Disturbances », et Jakobson y évoque plutôt des troubles de la combinaison, opposant notamment, dans « Linguistic Types of Aphasia », deux types de troubles de la contiguïté, affectant, pour l'un, le niveau phonologique, et pour l'autre le niveau syntaxique :

« Vous me permettrez d'apporter une brève réponse à la question de savoir quels sont les traits principaux de l'aphasie efférente aux différents niveaux de l'organisation du discours. Bien sûr, dans un cas donné, ces symptômes ne sont pas tous obligatoirement présents, et tous les niveaux linguistiques ne sont pas nécessairement affectés. Dans certains cas, le déficit est principalement ou même uniquement phonologique ; dans

---

*a single continuous series* or “dynamic system”. Such disturbances of sequential synthesis and of acoustico-motor sequences directly linked with them, or, as they are often termed clinically, “kinetic patterns”, do not remain without effect on the speech systems also. But in this case, as we have shown elsewhere (Luria, 1947, chap. 4) the disintegration of complex speech formations proceeds along a completely different course ; the patient, revealing no noticeable defects in the distinguishing of the phonetic elements of verbal speech or in the grasping of logico-grammatical relations in language, begins to display noticeable break-downs in smooth transition from subject to predicate, and consequently, in the realization of that “propositionizing” of which in his time Hughlings Jackson spoke so fully and in such detail. This break-down of sequential synthesis does not destroy single systems of stimulation but impedes the easy switching off of these stimulations and the transition from one system of innervation to another (in a pure form this break-down is seen in the so-called “pre-motor syndrome”). As a result of such disturbances there is a secondary affection of *internal speech*, which – as has been correctly affirmed by a number of psychologists – is predicative speech turned inwards (Vygotsky 1956) and the presence of which is absolutely indispensable for fluent predicative propositionizing. » (Luria, 1958 : p. 27), puis en 1964 : « We are still not able to identify clearly the physiological factors which lie behind the disturbance of these dynamic schemes of active “propositionizing”.

Fundamental to this dynamic aphasia is probably a disturbance of *inner speech*, which, according to Vygotsky (1934, 1956, 1962) has a shortened structure, a predicative function, and serves as a fundamental means for the transformation of a fore-shortened idea into developed outer speech and for the change of developed speech into a foreshortened scheme of thought. This proposition, as analysis has shown, finds support in the fact that ability to connect words to simple syntagma, and to perceive directly the grammatical form of a word which allows it to enter into a context with other words, is disturbed in these patients (Luria, 1963). In contrast to the situation in patients with sensory and semantic aphasia, the predicative structure of speech is especially damaged in these patients, and, as Zvetkova has shown, these patients require five to six times longer to locate verbs than nouns.

All this give us a foundation for regarding this form of aphasia as a distinctive type of destruction of contextual speech, wich leaves the fundamental codes of language relatively well preserved, and to this can be joined the proposition of Jakobson and Halle (1956), who suggested the possible existence of two types of aphasia : one which causes the primary destruction of languages codes, and one which causes destruction of speech contexts. » (Luria, 1964 : p. 159-160). Voir également, dans « The Mechanism of “Dynamic Aphasia” » (1968) : « The basic deficit in cases of dynamic aphasia seems to us to be a disturbance of the *predicative function of speech*.

It has been suggested years ago that the process which is initiated by a thought and which ends in an extended phrase has as a transitional link, *inner speech*, abbreviated in its form and predicative in its structure (Vygotski, 1934). This inner speech is supposed to be a mechanism used by the subject for a transition from a preliminary idea to the extended verbal proposition. We hypothesize that this inner speech with its predicative function, which takes part in forming the structure or scheme of a sentence, is disturbed in cases of dynamic aphasia. » (Luria & Tsvetkova, 1968 : p. 297), « The basic disturbance in dynamic aphasia can be described as a loss of the “linear scheme of the phrase”, which, so far as we know, can be due to a deterioration of inner speech with its abbreviated form and its predicative function. » (Luria & Tsvetkova, 1968 : p. 302-303), ainsi que Luria & Tsvetkova (1968) : p. 299-300, 304-305 et 307, cités ci-dessous dans la note 1639. Pour le rapport entre discours intérieur et « propositionizing », voir également Luria (1970) : p. 84, 177-178, 188-189, 313 et 319, et Luria (1966) : p. 205 et 210-211. Nous reviendrons ci-dessous (voir la note 1639) sur la relation des deux élaborations de Jakobson et de Luria, significativement différentes l'une de l'autre malgré les citations mutuelles.

d'autres cas, les pertes se situent pour la plupart ou même seulement au niveau syntaxique<sup>1630</sup>. » (J.Lin. : p. 161).

Les développements relatifs aux aphasies dynamique et sémantique, troubles atténués, respectivement, de la contiguïté et de la similarité, y font en revanche très nettement apparaître, se faisant ainsi l'écho de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, cette dualité initiale des deux fonctions constitutives du cadre et du contenu. On lit tout d'abord dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » :

« Passons maintenant, des deux types fondamentaux d'aphasie – l'efférente et la sensorielle –, aux quatre autres types discutés dans les monographies de Luria. Il y aura lieu ici de distinguer et de réinterpréter les symptômes linguistiques correspondant à ces quatre types. On y trouve tout d'abord deux formes atténuées : parmi les troubles de l'encodage, l'aphasie appelée par Luria "dynamique" (1962, p. 182) ; parmi les troubles du décodage, celle qu'il appelle "sémantique" (1962, p. 132 ; 1958, p. 30 ; 1947, p. 151) (disons de suite que l'emploi par Luria de l'étiquette "sémantique" dévie quelque peu du sens donné à ce terme chez Head). Le trouble dynamique n'affecte que les unités du discours outrepassant les limites de la phrase, les longs énoncés, et spécialement les monologues. Autrement dit, cette détérioration n'atteint que les combinaisons verbales qui excèdent les bornes du code verbal, puisque la combinaison des mots et des groupes de mots à l'intérieur de la phrase est, sous l'angle de la longueur, la dernière construction entièrement organisée sur la base de règles grammaticales contraignantes.

Luria et ses collaborateurs ont décrit une autre variante du même syndrome. Luria la définit comme "dissolution de la fonction régulatrice du discours" (1959, 1962, p. 214). Sous son aspect linguistique, toutefois, ce syndrome peut s'interpréter comme incapacité à transposer un dialogue verbal en un système de signes non verbal, artificiel, ou à soutenir un dialogue combinant des énoncés verbaux à des énoncés transposés dans un tel système. De nouveau, des activités sémiotiques de ce type sembleraient outrepasser les combinaisons stipulées et réglées par le code verbal habituel. Comme l'a noté Luria (1962, p. 244), le patient "retombe constamment sur des clichés verbaux familiers".

De manière générale, la question de la transition de stimuli verbaux à des réponses en systèmes de signes non verbaux fait partie des plus intéressants problèmes de la linguistique et de la sémiotique. L'inhibition des rêves visuels en tant que liée à des troubles de l'encodage dans le langage (Ananyev, 1960, p. 336) a été correctement interprétée comme l'effondrement du code qui assure la transition des signaux verbaux aux signaux visuels (Zhinkin, 1959, p. 475).

Le discours de l'aphasique dynamique et celui de l'aphasique sémantique se caractérisent par deux traits opposés : le premier est marqué par un enchaînement excessif dans le code, l'autre par un enchaînement à filière unique dans le contexte. Le langage normal fait une distinction entre les classes de mots et les fonctions syntaxiques : une seule et même classe est susceptible de remplir dans la phrase différentes fonctions ; réciproquement, une seule et même fonction peut être remplie par différentes classes de mots. L'aphasie sémantique tend à mettre entre parenthèses ce double rapport et à assigner à chaque classe de mots une seule fonction spécifique. Sous ces conditions, toute classe de mots se définit par la place occupée par ses membres dans une séquence syntaxique, la variété de ces places étant sujette à des restrictions. Ainsi, seules sont

---

<sup>1630</sup> « Permit me to give a brief answer to the question of what the main features of efferent aphasia on the various levels of the verbal pattern are. Of course, in any given case not all of these symptoms must be present and not all the linguistic levels must necessarily be affected. In some cases the deficit is chiefly or solely phonological ; in some instances, the losses belong principally or only to the syntactic level. » (J.Lin. : p. 310).

retenues les fonctions adverbiales<sup>1631</sup> du nom (exemple : *Pierre aime Marie*), tandis que resteront incompris les groupes où deux noms sont en relation de subordination, spécialement s'il y a réversibilité ; Luria cite les expressions suivantes comme exemples typiques de groupes incompris : *le frère du père et le père du frère* ; *un cercle sous un triangle et un triangle sous un cercle*. Un patient de Luria (1947, p. 61) a donné un compte rendu lucide de son désir de comprendre l'expression *la fille de la mère* : "Je sais qu'il y en a deux. J'imagine... mère... et fille... mais laquelle des deux ? C'est bizarre, je n'arrive pas à saisir. Est-ce en relation avec la mère ou avec la fille ? ... Ce n'est pas clair, je ne peux pas suivre". Si les prédicats verbaux sont compréhensibles pour l'aphasique sémantique, les noms prédicats le rendent perplexe, spécialement quand la copule n'est pas exprimée. Les seuls adjectifs à l'atteindre ont fonction d'attribut. La dominance explicite du sujet sur l'objet direct se fait contraignante. Aussi les constructions passives embarrassent-elles le patient, et l'ordre sujet-objet est-il immobilisé à la voix active. Même dans une langue comme le russe, où des variations stylistiques libres de l'ordre des mots jouent normalement un grand rôle, l'ordre inversé objet-sujet est incompris du patient en dépit de l'information très claire fournie par les désinences de l'accusatif et du nominatif. Par exemple, *sestrú zhená ljúbit* (*sororem uxorem amat*) est interprété comme *sestrá zhenú ljúbit* (*soror uxorem amat*). L'axe syntaxique supprime l'axe paradigmatique.

L'aphasie sémantique simplifie et raidit les règles syntaxiques ; elle efface de plus les liaisons grammaticales entre phrases, déficience qui s'observe même après le rétablissement du patient. La phrase est d'habitude considérée comme la plus large des constructions verbales sujettes à des règles contraignantes. Il est exact que les règles de dominance grammaticale – qu'il s'agisse de concordance ou d'accord – n'œuvrent qu'à l'intérieur de la phrase. Mais les règles anaphoriques fondées sur de pures relations de similarité passent les frontières de phrases. Pronoms et articles peuvent dépendre d'un contexte situé au-delà des limites de la phrase.

L'aphasie sémantique relève des troubles de la similarité : rien d'étonnant dès lors si la régulation des pronoms et articles anaphores est susceptible de se perdre. Le professeur J.-M. Wepman m'en a cité un bon exemple : le patient, guéri d'une affection sémantique, fait soudain une rechute symptomatique en disant : "Ma femme n'est pas ici aujourd'hui. *Il ne venait pas avec moi*"<sup>1632</sup>. » (J.TAI : p. 144-146)

---

<sup>1631</sup> Le texte original confirme qu'il faut lire « adverbales ». Voir la note suivante.

<sup>1632</sup> « Here we find two attenuated forms : among the encoding types there is what Luria calls "dynamic" aphasia (1962, p. 182) ; and among the decoding disorders, the type he calls "semantic" (1962, p. 132 ; 1958, p. 30 ; 1947, p. 151). Luria's use of the label "semantic", let me add, deviates somewhat from the meaning given to this term by Head. The dynamic disorder affects only those units of speech which go beyond the limits of a sentence, namely extensive utterances, especially monologues. In other words, this impairment touches only those verbal combinations which exceed the bounds of the verbal code, since the combination of words and word groups into sentence is the largest ultimate construction entirely organized on the basis of compulsory grammatical rules.

Another variant of the same syndrome has been described by Luria and his collaborators. Luria defines this variant as the "dissolution of the regulative function of speech" (1959 ; 1962, p. 214). Viewed in its linguistic aspect, this symptom, however, may be interpreted as an inability to transpose a verbal dialogue into a non-verbal, artificial system of signs or to carry on a dialogue combining verbal utterances with utterances transposed into the latter system. Such semiotic activities would again go beyond the combinations stipulated and regulated by the habitual verbal code. The patient, as Luria (1962, p. 244) pointed out, "constantly slips toward accustomed verbal clichés".

In general, the transition from verbal stimuli to responses in non-verbal sign systems belongs among the most interesting linguistic and semiotic problems. The inhibition of visual dreams connected with encoding disorders of language (Anan'ev, 1960, p. 336) has been rightly interpreted as a break-down of that code which provides the transition from verbal to visual signals (Žinkin, 1959, p. 475).

puis de même dans « Linguistic Types of Aphasia » :

« C'est Luria qui a le plus clairement discerné le type d'aphasie qu'il appelle dynamique (1947, 1962). Comme l'aphasie efférente, ce type relève des troubles de la combinaison, mais il ne manifeste de dislocation ni au niveau phonémique ni au niveau grammatical. Tandis que<sup>1633</sup> le patient opère avec des unités comme les mots, qui sont codées entièrement (c'est-à-dire du double point de vue grammatical et lexical) ou avec des unités comme les phrases, qui sont codées partiellement (du point de vue grammatical seulement), il n'y a pas de difficultés. Les difficultés commencent dès que le discours dépasse les limites de la phrase, dès que l'énoncé comporte plus d'une phrase. Effectuer une combinaison de phrases non soumise à des règles obligatoires (spécialement à des règles hiérarchiques, subordinatrices) est une tâche particulièrement compliquée pour des patients présentant certaines insuffisances de la capacité à combiner. Ils échouent à cette tâche, échouent en particulier à construire un monologue, autrement dit, un contexte dont la responsabilité incombe au seul locuteur.

Les aphasiques de ce type ont une autre déficience : la capacité à passer d'un système de signes à un autre, par exemple, à répondre à un ordre verbal par un comportement gestuel défini, est chez eux en voie d'extinction. D'après la définition de Luria (1959a, 1962), c'est la fonction régulatrice du discours qui est perturbée dans ce type de cas ; plus précisément, il s'agit d'une incapacité à utiliser alternativement deux codes sémiotiques différents à l'intérieur du même discours. Comparée au type efférent, la variété dynamique est simplement une forme atténuée de trouble de la combinaison ; il y a désintégration proprement dite dans un cas, simple limitation dans l'autre.

---

The speech of dynamic and semantic aphasiacs is characterized by two opposite features ; the former is marked by an excessive embedding in the code and the latter by a one-track embedding in the context. Normal language makes a distinction between word classes and syntactic functions ; one and the same class can perform different functions in the sentence, whereas one and the same function can be performed by different word classes. Semantic aphasia tends to discard this dualism and assign to each word class a single specific function. Under these conditions, any word class is defined by the place which its members occupy in a syntactic sequence, and the variety of these places is subject to restrictions. Thus only the adverbial functions of the noun are retained (for example, *John likes Mary*), whereas subordinative groups of two nouns, especially if they are reversible, will be misunderstood ; Luria (1958, p. 25) cites these examples : *father's brother* and *brother's father* ; *a circle under a triangle* and *a triangle under a circle* as groups typically misunderstood. One of Luria's patients (1947, p. 161) has given us a lucid account of his efforts to understand the words *mother's daughter* : "I know they are two. I imagine... mother... and daughter... but which of them ? It's strange, but I cannot grasp this. Is it connected with the mother or with the daughter ? ... It's unclear, I don't follow." Verbal predicates are comprehensible, whereas predicate nouns, especially when the copula is not expressed, perplex the semantic aphasiac. Adjectives in an attributive function are the only ones which reach him. The explicit precedence of the subject over the direct object becomes compulsory. Consequently, passive constructions embarrass the patient, and in active clauses the order subject-object becomes irreversible. Even in such a language as Russian, where normally free stylistic variations of word order play a great role, the inverted order objet-subject is misinterpreted by the patient in spite of the clear information provided by the accusative and nominative desinences. For example, *sestrú žená ljúbit*, "sororem uxor amat", is understood as *sestrá ženú ljúbit*, "soror uxorem amat". The syntagmatic axis suppresses the paradigmatic axis.

Semantic aphasia simplifies and tightens the syntactic rules ; furthermore, it effaces the grammatical connection between sentences, and one observes this deficiency even after the rehabilitation of the patient. Among the verbal constuctions subject to compulsory rules, the sentence is usually considered the largest. It is true that rules of grammatical superposition (whether concord or agreement) work only within a sentence. Yet anaphoric rules based on mere similarity relations cross the borders of sentences. Pronouns and articles may depend on a wider context than the bounds of the sentence. Since semantic aphasia pertains to similarity disorders, it is not surprising that the regulation of anaphoric pronouns and articles may be lost. Professor J. M. Wepman gave me a good example : a patient who had recovered from a semantic disorder suddenly made a symptomatic slip : "My wife is not here today. *He* did not come with me." » (J.TAI : p. 297-299).

<sup>1633</sup> Le texte original confirme qu'il faut lire « tant que ». Voir la note 1636.

Ce dualisme de la désintégration et de la limitation se retrouve dans les troubles de la similarité. La désintégration des processus de sélection étant représentée par le type sensoriel, la limitation de ces processus apparaît dans la variante décrite par Luria sous l'appellation traditionnelle d'aphasie sémantique (1962, 1964). Ce type, lui aussi, requiert une réinterprétation linguistique. Dans les différentes formes de troubles de la sélection, le patient est beaucoup plus handicapé par les mots et leur structure interne que par l'organisation de la phrase. La morphologie est plus difficile et embarrassante pour lui que la syntaxe. Plus un mot, dans une phrase donnée, dépend de l'environnement syntaxique, et plus ses chances sont grandes d'être compris ou prononcé par un aphasique sensoriel. Dans l'aphasie sémantique, la perturbation de la sélection apparaît sous une forme atténuée. Chaque catégorie grammaticale, celle des noms en particulier, ne survit que dans sa fonction syntaxique première. La morphologie cède le pas à la syntaxe. Chaque partie du discours ne se définit plus que par la seule construction syntaxique qui lui est le plus couramment assignée. Les noms se limitent à une position adverbiale<sup>1634</sup> et cessent d'être compris quand ils sont employés comme modifieurs adnominaux. Les patients souffrant d'aphasie sémantique ne peuvent saisir la différence qu'il y a entre des phrases comme "le frère de l'épouse" et "l'épouse du frère". Ces patients sont déroutés par la fonction prédicative du nom, surtout, si la proposition ne comporte pas de copule – par exemple, en russe *lev-zver'* "[le] lion [est un] animal".

Chez ces patients, l'ordre des mots devient rigide, quasi uniforme. L'ordre des mots étant rigide en anglais, tant pour le discours nominal<sup>1635</sup> que pour le discours aphasique, prenons un exemple dans une langue où l'ordre des mots est plus libre. En russe, l'ordre de base (sujet, prédicat, objet) admet une inversion stylistique (objet, prédicat, sujet), l'objet accusatif et le sujet nominatif se distinguant par les suffixes de la déclinaison : les phrases *Luka pomnit Ol'gu* et *Ol'gu pomnit Luka* signifient toutes deux "Luc se souvient d'Olga", tandis que *Ol'ga pomnit Luku* et *Luku pomnit Ol'ga* énoncent le fait que Olga se souvient de Luc. Pour un Russe atteint d'aphasie sémantique, tout nom précédant le verbe devient un sujet, et tout nom post-verbal est appréhendé comme objet, sans considération des flexions terminales. Tous les exemples de ce genre révèlent une limitation de la morphologie en faveur d'une structure syntaxique univoquement déterminée et stabilisée<sup>1636</sup>. » (J.Lin. : p. 167-169).

---

<sup>1634</sup> Le texte original confirme que, tout comme dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments », il faut lire « adverbial ». Voir la note 1636.

<sup>1635</sup> Le texte original confirme, encore une fois, qu'il faut lire « normal ». Voir la note suivante.

<sup>1636</sup> « It was Luria (32, 36) who singled out most clearly what he called dynamic aphasia. Like efferent aphasia, this type belongs to the combination disorders, but presents no disruption on either the phonemic or the grammatical level. As long as the patient operates with such entirely (both grammatically and lexically) coded units as words, or with such partly (only grammatically) coded units as sentences, there is no trouble. Difficulties begin as soon as speech exceeds the limits of a sentence and the utterance consists of more than one sentence. A combination of sentences which is free of obligatory rules, especially of hierarchical, subordinative rules, is a particularly intricate task for patients with some combination defects, and they fail to execute it, especially to build a monologue, that is, a context which is incumbent on the speaker alone.

The other deficiency of such aphasics is their vanishing capacity for switching from one system of signs to another, for instance, answering a verbal order by a prescribed gesture. According to Luria's definition, what is impaired in such cases is the regulative function of speech (34, 36) ; as a matter of fact, it is an incapacity to use two different semiotic codes alternately within the same discourse. In comparison with the efferent type, the dynamic variety is simply a more attenuated form of combination impairment : disintegration in the former type, mere limitation in the latter.

To this dualism of disintegration and limitation we find a correspondence also among the selection disorders. If the disintegration of selection processes is represented by the sensory type, the limitation of these processes appears in the variant described by Luria (36, 38) under the traditional label – semantic aphasia. This type in turn demands a linguistic reinterpretation. In the various forms of selection impairments, the words and their internal

On retrouve, dans ces développements, mais significativement inversée, l'asymétrie de l'opposition entre troubles de la similarité et troubles de la contiguïté. Jakobson insiste sur le parallélisme des deux aphasies dynamique et sémantique, qui s'opposent respectivement aux aphasies efférente (motrice) et sensorielle, comme des aphasies limitatrices à des aphasies désintégratrices<sup>1637</sup>. Il faut noter, en outre, dans le développement de « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments », cette formule : « Le discours de l'aphasique dynamique et celui de l'aphasique sémantique se caractérisent par deux traits opposés : le premier est marqué par un enchaînement excessif dans le code, l'autre par un enchaînement à filière unique dans le contexte. » Ce parallélisme n'est cependant qu'apparent : si l'aphasie dynamique laisse le code intact, l'aphasie sémantique en est en revanche destructrice. C'est ce que souligne Jakobson lui-même dans la conclusion de son développement, où l'on retrouve l'ambiguïté inhérente à la caractérisation des troubles de la similarité comme des « dérangements du code » par opposition à des « dérangements du contexte » :

« On se souviendra que l'aphasie dynamique correspond aux types de perturbations du discours associant la mise au point sur le code à la détérioration du contexte et que l'aphasie sémantique est l'un des types associant la détérioration du code à la mise au point sur le contexte. Conformément à quoi, l'aphasie dynamique n'affecte que les contextes non codés, alors qu'à l'opposé l'aphasie sémantique tend à restreindre le code grammatical en limitant en faveur de la syntaxe l'autonomie des catégories morphologiques. Le type dynamique et le type sémantique se distinguent par leur caractère limitateur du type efférent et sensoriel, respectivement, tous deux de caractère disloquant. Cette troisième dichotomie – *limitation* et *désintégration* – ne comporte que les variétés simples des aphasies d'encodage et de décodage, et ne s'applique pas aux types complexes et transitionnels (voir tableau II)<sup>1638</sup>. » (J.TAI : p. 150).

---

structure confront the patient with much greater handicaps than the organization of the sentence. Morphology is more difficult and embarrassing for him than is syntax. The more a word within a sentence depends on the syntactic environment, the higher are its chances of being understood and uttered by a sensory aphasic ; in semantic aphasia, the selection disturbance appears to be attenuated. Any grammatical category, and in particular nouns, survives solely in its primary syntactic function. Morphology yields to syntax. Each part of speech is defined by the only syntactic construction assigned to it. Nouns are confined to an adverbial position and are no longer understood when used as adnominal modifiers. Patients suffering from semantic aphasia cannot grasp the difference between phrases such as "wife's brother" and "brother's wife". The predicative function of a noun, especially in clauses without copula, e.g., Russian *lev - zver'*, "[the] lion [is an] animal", puzzles such an aphasic.

The word order in these cases becomes much more uniform and inflexible. Since in English not only aphasic but also normal speech has a rigid word order, let us take an example from a language with freer word order. The basic word order of Russian (subject, predicate, object) admits a stylistic inversion (object, predicate, subject) because the accusative of the object and the nominative of the subject are distinguished by their declensional endings : "Luka pomnit Ol'gu" and "Ol'gu pomnit Luka" both mean "Luke remembers Olga", whereas "Ol'ga pomnit Luku" and "Luku pomnit Ol'ga" state that Olga remembers Luke. For a Russian with semantic aphasia, any noun is comprehended as an object notwithstanding the inflectional endings. All such examples reveal a limitation of morphology in favor of a clear-cut and stabilized syntactic pattern. » (J.Lin. : p. 314-315).

<sup>1637</sup> Voir encore J.Lin. : p. 171 [p. 317], cité ci-dessus et J.TAI : p. 150 [p. 302], cité tout juste ci-dessous.

<sup>1638</sup> « It will be recalled that dynamic aphasia belongs to the code-focused and context-impairing types of speech disturbances and that semantic aphasia is one of the code-impairing and context-focused types. Correspondingly, dynamic aphasia affects only uncoded contexts, whereas on the other hand, semantic aphasia tends to restrict the grammatical code by limiting the autonomy of morphological categories in behalf of syntax. The dynamic and semantic types are distinguished from the efferent and sensory types respectively, the first two being limitative, the second pair being disruptive. This third dichotomy – *limitation* versus *disintegration* – involves only the

L'aphasie dynamique n'affecte que les unités du discours qui outrepassent les limites de la phrase, c'est-à-dire toutes les combinaisons absolument non codées. Il s'agit ainsi d'un pur trouble de la combinaison (du fonctionnement), sans incidence sur le code lui-même (sur la structuration)<sup>1639</sup>. L'aphasie sémantique affecte la distinction entre « classes de mots » et

---

simple varieties of both the encoding and decoding aphasias, but does not apply to the complex, transitional types (see Table II). » (J.TAI : p. 302).

<sup>1639</sup> Jakobson mentionne également une « variante » de ces troubles, caractérisée par la « dissolution de la fonction régulatrice » du discours. Il s'agit là d'une interprétation proprement jakobsonienne de la théorie de Luria, comme il apparaît nettement dans la discussion qui suivit « Linguistic Types of Aphasia » : « As to the question of Luria's observations about difficulties in fulfilling instruction, it is merely a variant of dynamic aphasia with the most frontal localization. Luria emphasizes the patient's inability to carry out instructions received. When we analyze all the examples he gives in different studies devoted to the "directive function of speech" (33, 34, 36, 38), we note that the common denominator of all these cases is the impossibility of passing from one system of signs to another. If one says, for instance, "Draw a circle", the patient, who has to switch from verbal activity to another semiotic system – in this case drawing – is embarrassed. We find here various types of intersemiotic relations, such as the transition from gestures to words, from words to gestures, from words to pictures, etc. I think this impairment can be clearly explained as a variant of encoding disturbances. » [« Quant à la question des observations de Luria relatives aux difficultés à exécuter une instruction, il s'agit simplement d'une variante de l'aphasie dynamique avec la localisation la plus frontale. Luria insiste sur l'incapacité du patient à exécuter les instructions reçues. Quand nous analysons les exemples qu'il donne dans les différentes études dédiées à la "fonction directive du discours" (33, 34, 36, 38), nous notons que le dénominateur commun de tous ces cas est l'impossibilité de passer d'un système de signes à un autre. Si l'on dit, par exemple, "dessine un cercle", le patient, qui a à passer de l'activité verbale à un autre système sémiotique – dans ce cas le dessin – est embarrassé. Nous trouvons ici divers types de relations intersémiotiques, telles que la transition des gestes aux mots, des mots aux gestes, des mots aux images, etc. Je pense que cette déficience peut être clairement expliquée comme une variantes des troubles de l'encodage. »] (J.Lin.SW : p. 330). Jakobson répond à cette question de O. Lindsley : « In other words, I am wondering whether the deterioration we are looking for is one of specific reception as much as it is of the overall attention that one pays not to individual words but to groups of words. I take it that Luria is interested in something of this sort because he has written to me about some literature on reticular activation. I suppose he has in mind attention as well. He made the statement that the only lesions which led to deterioration of verbal instruction were in the frontal area. I take it that by "verbal instruction" he means being able to keep in mind attentively, for a long period, something which has been uttered as a verbal instruction, or which the individual gives himself as a verbal instruction. So, in relation to Dr. Jakobson's statement about the role of mediobasal areas; I am really concerned about whether we know something about mechanisms which control attention. If nonspecific thalamic nuclei regulate the rhythms of the brain, and if the rhythms of the brain have anything to do with attention, as some people, including myself, think, then the dorsomedial and intralaminar areas of the thalamus may possibly be concerned with this attentive role.

I believe that attentional mechanisms ought to be given more consideration when we examine aphasics. I do not know precisely how one goes about this, but I think the matter of getting at attentional mechanisms and the auditory afterimagery of the delayed feedback would be a very important part of it. » (J.Lin.SW : p. 328-329). Cette aphasie, dans la classification de Luria, est bien un trouble « syntagmatique », mais non un trouble proprement verbal, et elle demeure rigoureusement séparée, en tant que telle, de l'aphasie dynamique, que Luria définit par ailleurs d'une manière relativement différente de Jakobson. C'est là la position de *Basic Problems of Neurolinguistics* (1976) : « A lesion of the frontal lobes (especially the prefrontal zones of the left hemisphere) thus leads to a distinctive pattern of disturbance of verbal communication, marked by gross impairment of the underlying motivation, inability to formulate an original plan or thought and inability to produce a rigid program which would control the speech process and result in precise and properly directed verbal communication. In sharp contrast to this, the whole of operational side of verbal activity in such patients is intact ; hence the paradoxical fact that a patient in possession of all his lexical and syntactic faculties is virtually unable to produce expanded verbal activity, I have described the severe disturbance of the pragmatic (regulatory) function of speech characteristic of such cases on many occasion (Luria, 1962, 1963, 1966, 1969) and I shall not therefore dwell on it here.

[...]



---

It will be obvious that the phonetic, lexical, grammatical and syntactic systems of language remained completely intact in this patient. The basic disturbance of encoding of verbal expression was a severe disorder of programed verbal activity, the organizing of the separate elements of the verbal expression in accordance with a fixed program. This purposive activity, disturbed as a result of a massive lesion of the frontal lobes was easily replaced by pathologically inert stereotypes and by irrepressible irrelevant associations ; this inability to subordinate the verbal expression to the original intention and the original thought is the reason for this form of disturbance of the encoding of verbal communication. It must be particularly emphasized that this form of pathology is not specifically confined to speech : the disturbance of goal-directed activity was also manifested as disorders of other higher cortical functions (thinking, complex forms of praxis and gnosis). » (Luria, 1976 : p. 59-61). Mais on lit déjà dans « Brain Disorders and Verbal Analysis » (1958), à la fin d'un développement consacré à l'aphasie sensorielle (désintégration du système phonémique, accompagnée de désordres secondaires), au syndrome pariétal ou aphasie sémantique (perte de la signification des combinaisons logico-grammaticales complexes, dont la base physiologique est la désintégration de la synthèse simultanée : aphasie sémantique) et au désordre de la synthèse successive, désintégration du « propositionizing » menant éventuellement au style télégraphique : « Up to now we have been concerned with the analysis of information provided by focal lesions of the brain for the analysis of the structure of the speech processes and in particular for the intensive study of the phonetic and morphological, semantic and syntactic side of speech. However, apart from these essential aspects of the speech process, which make possible the use of language as a means of communication and an instrument of thought, there is still another essential function of speech, which had received even scantier attention from linguists and psychologists. We have in mind the *regulating* function of speech, which, as we shall show below, remains relatively intact in the cases described above and which requires close consideration.

[...]

In order to study the pathology of the regulating function of speech, it is consequently indispensable to go beyond the limits of the forms of speech disorder studies by us, and as we shall see below, in general beyond the limits of what is clinically known as “aphasia”. » (Luria, 1958 : p. 27-29). L'aphasie dynamique est quant à elle définie, non comme un trouble atténué de la contiguïté, mais comme un trouble affectant le « schème linéaire de la phrase », c'est-à-dire les structures syntaxiques profondes, par opposition aux structures de surface (style télégraphique) et aux code des relations logico-sémantique (aphasie sémantique, paradigmatique). On lit ainsi dans « Factors and Forms of Aphasia » : « Patients with this form of disorder do not manifest disturbance in either the external (auditory or motor), or in the internal (logico-grammatical) organization of speech. They pronounce words easily, name objects, exhibit no signs of “the alienation of the meaning of words” and are relatively well able to understand logico-grammatical constructions. The fundamental disturbance in these patients appears when they change over from repeated or habitual speech to independent expression. » (Luria, 1964 : p. 159). L'opposition entre « constructions logico-grammaticales » et « expression indépendante » est interprétée par Jakobson en termes de combinaisons codées par opposition à des combinaisons libres, là où Luria la conçoit en termes de code (paradigmatique) par opposition au contexte (syntagmatique). Voir Luria (1964) : p. 159-160, cité dans la note 1629 ci-dessus. On lit ensuite dans « The Mechanism of “Dynamic Aphasia” » : « As noted, a difficulty in naming actions could be supposed to reflect a deeper disturbance – that of the predicative form of the inner speech.

One of the hypotheses of L. S. Vygotski was that inner speech, abbreviated in its structure and predicative in its function, is an important link between the initial thought and the final extended verbal proposition. If this predicative function of inner speech is disturbed, a deterioration in “propositionizing” will follow. Is that the case in patients with dynamic aphasia ? We can come nearer to the answer by examining a series of possible causes of the deficit of extended active speech in these patients.

As we have already said, it was not a disturbance of initial thought which was the cause of the patient's inability to engage in active extended speech. We could give them a starting idea (by giving them the general topic of the composition, for example “North”, or by giving them a picture they have to describe) and that did not make their propositionizing easier. It was not a disturbance of final expressive speech which was the cause of the defect : patients with dynamic aphasia had no trouble in motor organization of speech nor difficulties in naming objects. This leaves as the only candidate the deficit of the predicative function of inner speech and as a result a *disturbance of the “linear scheme of the phrase”*, which was needed to find the way from the original idea to a verbal expression.

It seems to us that patients with dynamic aphasia could not find the scheme of the proposition they needed for a verbal formulation of the initial idea. They were unable to come to a preliminary scheme which contained knowledge of the number and sequence of the verbal elements included in the phrase needed. That is why they

tried to single out separate words from the whole net of verbal connections and failed to find the needed scheme of the sentence. Hence he would appear that we are dealing with a disturbance of a kind of “subjective grammar”, the mechanisms of which are now in the center of interest of the most outstanding linguists (cf. Chomsky 1957, and others). » (Luria & Tsvetkova, 1968 : p. 299-300), « As was already said, we have every reason to believe that the disturbance of inner speech and its predicative function is the basic mechanism of dynamic aphasia. We could even suppose that it was the transition of the initial idea to the “linear scheme of the phrase” which suffered in these cases. » (Luria & Tsvetkova, 1968 : p. 304-305), « The data we have mentioned show that an important step towards a physiological evaluation of the mechanism of dynamic aphasia is possible. It may now be supposed that a distortion of inner speech with its predicative function is typical for dynamic aphasia ; that this distortion results in a disturbance of the mechanism of transition from the initial thought to the “linear scheme of the phrase” ; that this disturbance makes it impossible to evoke the preliminary sets of innervations of the motor apparatus of speech ; and that the defect of active propositionizing is a result of such disturbances. » (Luria & Tsvetkova, 1968 : p. 307). Voir ensuite Luria (1976) : p. 64-72 et, dans la conclusion de la section consacrée aux désordres syntagmatiques : « In some of these cases coherent repetitive speech remains intact but, on account of the disturbances of “internal speech” and the formation of “deep-syntax structures”, the active creation of what many authorities call the “linear scheme of the sentence” becomes impossible and the patient is unable to formulate expression spontaneously or to convert his thought into expanded speech. Such a disturbance leads to picture of dynamic aphasia, which I have described elsewhere. » (Luria, 1976 : p. 138). Le classement de Luria est ainsi relativement différent de celui de Jakobson, qui parle à juste titre d’« interprétation linguistique » (J.TAI : p. 139) [« linguistic interpretation » (J.TAI : p. 293)] de la classification de Luria, elle-même conçue comme linguistique par son auteur. Ainsi Luria distingue-t-il trois ou quatre types de troubles touchant l’organisation paradigmatique du discours : l’aphasie acoustique ou sensorielle, aphasie de Wernicke (désintégration du système phonématique organisé paradigmatiquement), l’aphasie motrice afférente (désintégration de l’organisation paradigmatique du système articulatoire) et l’aphasie sémantique (désintégration de l’organisation paradigmatique du champ sémantique, c’est-à-dire des relations logico-grammaticales), auxquelles *Basic Problems of Neurolinguistics* ajoute l’aphasie acoustico-amnestique (incapacité à retenir des séries de traces audio-verbales et à former des séries stables de chaînes audio-verbales consécutives), déjà décrite, cependant, dans « Factors and Forms of Aphasia » (1964), et trois types de troubles syntagmatiques spécifiquement verbaux qui, bien que déjà décrits en 1959 – date de la révision de l’ouvrage de 1947 pour sa traduction anglaise –, 1962 et 1964, ne sont systématiquement énumérés comme troubles syntagmatiques que dans l’ouvrage de 1976 : l’aphasie dynamique, le style télégraphique (altération de la fonction prédictive), l’aphasie motrice efférente ou aphasie de Broca (désordre des transitions en 1964, désordre de la mélodie cinétique des mots doublée d’une inertie pathologique en 1976). Voir Luria (1964), Luria (1973) : p. 59-62 et Luria (1976) : p. 48-142. Les textes de Luria où le classement est le plus explicite sont postérieurs à ceux de Jakobson, auxquels Luria ne cesse de se référer. La différence dans l’interprétation de la dualité syntagmatique/paradigmatique n’en est pas moins sensible dès le texte de 1958, avec la distinction entre aphasie sémantique et désintégration du « propositionizing ». Par ailleurs, les définitions des aphasies sont relativement différentes chez les deux auteurs, notamment en ce qui concerne les deux aphasies afférente et acoustico-amnestique dont il sera question ci-dessous (voir la note 1644), ainsi que pour l’aphasie efférente. Aussi nous semble-t-il que les développements jakobsoniens relatifs à l’aphasie sont moins analysables en termes d’élaboration neurolinguistique qu’ils ne font figure de construction structurale, éminemment révélatrice, en tant que telle, de la conception jakobsonienne de la structure linguistique. Jakobson parle d’ailleurs de « retracer d’un point de vue strictement linguistique les interrelations » des types d’aphasie mis au jour par Luria : « Ce bref exposé vise, d’une part, à indiquer les symptômes verbaux spécifiques qui distinguent les six types d’aphasie esquissés dans les ouvrages de Luria (1947, 1962) et, d’autre part, à retracer d’un point de vue strictement linguistique les interrelations de ces six types. Trois dichotomies se sont trouvées être sous-jacentes aux six types de détériorations aphasiques (voir figure 6). Le discours dénué de toute fonction cognitive et réduit à de pures exclamations ou interjections émotives est exclu du champ de cet aperçu. » (J.TAI : p. 148-149) [« These brief remarks aim, on the one hand, to indicate the specific verbal symptoms which distinguish the six types of aphasia outlined in Luria’s books (1947, 1962) and, on the other hand, to retrace the interrelation of these six types from a strictly linguistic point of view. Three dichotomies have been found to underlie the six types of aphasic impairments (see Fig. 1). Speech devoid of any cognitive function and reduced to mere emotive, interjectional exclamations remains out of the scope of this survey. » (J.TAI : p. 300-301)]. Il sera d’autant plus nécessaire de revenir sur ces développements dans la troisième partie de ce travail, afin d’en analyser les enjeux eu égard au langage et à leur statut d’élaborations « neurolinguistiques ». Si l’on en revient, enfin, à l’interprétation jakobsonienne du trouble de la fonction régulatrice du discours, le fait remarquable est le recours

« fonctions syntaxiques », ou entre « morphologie » et « syntaxe », autrement dit entre les deux fonctions « syntagmatique » et « paradigmatique » que nous évoquions ci-dessus, de sorte que « l'axe syntagmatique supprime l'axe paradigmatique ». La distinction entre classes de mots et fonctions syntaxiques est en effet largement parallèle à la distinction entre contenu et cadre de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, ainsi qu'à la distinction entre « concepts lexicaux » et « concepts grammaticaux » (« consistance matérielle » et « consistance formelle ») qui, d'après « The Fundamental and Specific Characteristics of Human Language », est constitutive de la « grammaire subliminale » du locuteur. Ces trois distinctions renvoient seulement à différents niveaux d'abstraction<sup>1640</sup>, auxquels répondent les

---

à une problématique sémiotique tout à fait analogue à celle qui présidait aux développements sur la perte aphasique du métalangage et impliquant une conception du langage en termes d'univers sémiotique, que l'on retrouve notamment, *mutatis mutandis*, chez Benveniste. Voir *infra*, la troisième partie de ce travail. Il est clair qu'une telle problématique n'est pas étrangère à la conception jakobsonienne de l'identité. Il n'en demeure pas moins remarquable que la notion de « traduction » soit interprétable en termes de contiguïté aussi bien que de similarité, témoignant de la souplesse et du caractère vague de ces deux notions, qui se prêtent ainsi aisément aux interprétations « symétriques » de Jakobson, au sens que Milner (2002) donne à ce terme lorsqu'il analyse l'œuvre de celui-ci. Voir *infra*, le quatrième chapitre de cette première partie.

<sup>1640</sup> La dimension de l'abstraction apparaît nettement dans ce passage de « Poetry of Grammar and Grammar of Poetry » (1960-1968) : « Dans le domaine des arts figuratifs, les principes de la géométrie constituent, selon la formule empruntée par Bragdon à Emerson, une "belle nécessité". C'est la même nécessité qui, dans le langage, marque de son sceau les "sens grammaticaux". Cette parenté entre les deux domaines, qui, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, avait été mise en lumière par Robert Kilwardby (cf. Wallerand, p. 46), et qui avait décidé Spinoza à traiter la grammaire *more geometrico*, émergea, au niveau des études linguistiques, dans un article de Benjamin Lee Whorf, "Language, Mind and Reality", publié peu de temps après sa mort (Madras, 1942). L'auteur définit le caractère abstrait des "structures de phrases" en l'opposant aux "phrases particulières" et au vocabulaire qui est un "élément [de l'ordre linguistique], en quelque sorte rudimentaire et incapable de se suffire à soi-même", et envisage "une 'géométrie' des principes formels qui caractérisent chaque langue". Une comparaison plus poussée entre la grammaire et la géométrie fut esquissée par Staline au cours de sa polémique de 1950 contre le déviationnisme linguistique de Marr : la propriété distinctive de la grammaire est sa puissance d'abstraction ; "en s'abstrayant elle-même de tout ce qui, dans les mots et les phrases, est du domaine du particulier et du concret, la grammaire ne s'occupe que du modèle général, qui est à la base des substitutions de mots et des combinaisons de mots en phrases, et construit en ce sens ses règles et préceptes [...] A cet égard, la grammaire ressemble à la géométrie, qui, en formulant ses préceptes, s'abstrait elle-même des choses concrètes, traite les choses comme des entités dépourvues de qualités concrètes, et définit leurs relations mutuelles non comme les relations concrètes de certains êtres concrets, mais comme des relations entre entités en général, c'est-à-dire comme des relations dépourvues de tout caractère concret". La puissance d'abstraction de la pensée humaine, qui est le fondement, selon les deux auteurs cités, tout à la fois de la géométrie et de la grammaire, surimpose des figures géométriques ou grammaticales simples au mot, – qui se contente de "peindre" les objets particuliers, – et à la "matière" lexicale concrète de l'art du langage, – ainsi que le comprirent, de façon perspicace, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, Villard de Honnecourt, pour les arts graphiques, et Galfredus, pour la poésie. » (J.PGGP : p. 228) [« For the figurative arts geometrical principles represent a "beautiful necessity", according to the designation taken over by Bragdon from Emerson. It is the same necessity that in language marks out the grammatical meanings. The correspondence between the two fields which already in the thirteenth century was pointed out by Robert Kilwardby and which prompted Spinoza to treat grammar *more geometrico*, has emerged in a linguistic study by Benjamin Lee Whorf, "Language, Mind and Reality" published shortly after his death : Madras, 1942. The author discusses the abstract "designs of sentence structure" as opposed to "individual sentences" and to the vocabulary, which is a "somewhat rudimentary and not self-sufficient part" of the linguistic order, and envisages "a 'geometry' of form principles characteristic of each language". A further comparison between grammar and geometry was outlined in Stalin's polemics of 1950 against Marr's linguistic bias : the distinctive property of grammar lies in its abstractive power ; "abstracting itself from anything that is particular and concrete in words and sentences, grammar treats only the general patterns, underlying the word changes and the combination of words into sentences, and builds in such a way grammatical rules and laws \*\*\* In this respect grammar bears a resemblance to geometry, which, when giving its laws, abstracts itself from concrete objects, treats objects as

différentes modalités de l'intégration du syntagmatique à la langue : distinction entre l'unité et ses constituants, intégration du syntagmatique à l'axe de la sélection, constitution d'un système syntaxique de matrices codées<sup>1641</sup>. La proposition « l'axe syntagmatique supprime l'axe paradigmatique » évoque des difficultés analogues à celles que mentionnait Jakobson dans ses développements relatifs à la perte du métalangage. Là encore, la relation de contiguïté prévaut sur la relation de similarité. A l'impossibilité du recours au code et à la désintégration des invariants répond cependant ici la destruction de l'axe paradigmatique, dont il apparaît nettement, dès lors, que son intégrité repose sur la distinction initiale des deux fonctions « syntagmatique » et « paradigmatique », cadres et instruments de la construction de la structure. Inversement, l'intégrité de la structure est nécessaire au bon fonctionnement des activités de combinaison. On lit ainsi dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » :

« A l'opposé de l'aphasie efférente, l'aphasie dynamique de Luria ne détériore ni le contexte phonémique, ni le contexte grammatical, mais seulement les contextes verbaux qui contiennent plus d'une phrase et excèdent ainsi les limites de l'entier syntaxique. La phrase est le contexte maximum qui soit structuré sur la base de règles codées ; nous cessons donc d'être limités par des règles de rangement contraignantes dès que nous combinons des phrases en un énoncé (Jakobson, 1955, p. 74). D'autre part, l'aphasie sémantique, dans l'acception prise par ce terme chez Luria, abolit toute différence entre les catégories morphologiques et leurs fonctions syntaxiques. Soit dit en passant, cette perte de délimitation entre morphologie et syntaxe semble favoriser les néologismes. L'intense formation de néologismes chez les aphasiques et les enfants est due chez eux à l'absence de la fine discrimination que nous traçons entre les deux niveaux verbaux : celui des mots tout faits et celui des phrases, toutes faites seulement dans leur configuration grammaticale, mais relativement libres dans leur composition lexicale. Notre sélection des mots est à la base, libre, et leur combinaison n'est liée que par des règles formelles de construction de phrases. Pour l'espèce d'aphasiques ici en cause et pour les enfants situés à un certain stade de leur développement, cette liberté s'étend à la sélection des morphèmes, et leur combinaison n'est plus liée que par les règles formelles de construction de mots<sup>1642</sup>. » (J.TAI : p. 149-150)

---

bodies deprived of concreteness and defines their mutual relations not as concrete relations of certain concrete objects but as relations of bodies in general, namely, relations deprived of any concreteness." The abstractive power of human thought, underlying – in the views of the two quoted authors – both geometrical relations and grammar, superimposes simple geometrical and grammatical figures upon the pictorial world of particular objects and upon the concrete lexical "wherewithal" of verbal art, as was shrewdly realized in the thirteenth century by Villard de Honnecourt for graphic arts and by Galfredus for poetry. » (J.PGGP : p. 94-95)].

<sup>1641</sup> C'est là, cependant, une présentation un peu catégorique de ces trois distinctions. Nous verrons *infra* que la distinction jakobsonienne entre « concepts grammaticaux » et « concepts lexicaux » est relativement complexe, renvoyant à la fois à la distinction de la morphologie et du lexique et à celle de la syntaxe et du lexique. Aussi ne saurait-elle être tout à fait parallèle à la distinction entre « consistance formelle » et « consistance matérielle », qui se voit ainsi doublée de la distinction sapirienne entre « concepts matériels » et des « concepts relationnels ». L'analyse jakobsonienne fait donc figure, tout comme celle de Hjelmslev, d'analyse grammaticale traditionnelle, point de départ, cadre et matière d'une construction structurale.

<sup>1642</sup> « In contradistinction to efferent aphasia, Luria's dynamic aphasia impairs neither the phonemic nor the grammatical context, but only those verbal contexts which contain more than one sentence and thus exceed the limits of a syntactic integer. The sentence is the maximum context, structured on the basis of coded rules ; therefore we are no longer restricted by compulsory ranking rules when we combine sentences into an utterance (see above, p. 243). On the other hand, semantic aphasia, in Luria's application of this term, abolishes any

puis de même dans « Der grammatische Aufbau der Kindersprache » (1975) :

« Man möge beachten, daß die Entdeckung des Satzes und die gedeihende Freiheit in seiner lexikalischen Füllung im sprachlichen Verhalten des Kindes durch ein allmähliches Erstarren der Wortbildung begleitet wird. Die Neologie tritt hinter den syntaktischen Aufgaben zurück. Die Periode der Freiheit und Ergiebigkeit der Wörter, die dem festgesetzten Wortschatz der Erwachsenen am grellsten entgegensteht, wurde von den größten Bobachtern der menschlichen Sprache scharfsinnig erkannt. “Niemand erdenkt neue Wörter so häufig, wie die Kinder tun”, versichert L. N. Tolstoj, um nachzuweisen, daß die sprachlichen Bildungsgesetze in der Kindheit besser als im reifen Alter eingesehen werden. Der amerikanische Denker Charles Sanders Peirce behauptet, daß beim Kinde “*with his wonderful genius for language*” diese merkwürdige Gabe später verloren geht<sup>1643</sup>. » (J.Au. : p. 179).

La différence entre les deux perspectives saussurienne et jakobsonienne apparaît ici de manière très nette, à l’analogie saussurienne comme « fonctionnement de la langue » faisant face la stricte délimitation jakobsonienne entre deux niveaux linguistiques définissant deux types de combinaisons. A la définition de la langue comme fonctionnement et à l’élaboration de la distinction syntagmatique/associatif en termes d’articulation, permettant la théorisation de la dimension de l’organisation et de la possibilité de la parole, qui caractérisent la théorie saussurienne de la langue répond ainsi chez Jakobson une dialectique de la structuration et du fonctionnement, du code et du contexte, du paradigmatique et du syntagmatique, dans le cadre de laquelle la structuration (paradigmatique) – le code – conditionne le fonctionnement (la combinaison, impliquant la sélection), cependant qu’inversement, la structuration, produit de la construction de la structure dans le cadre de l’analyse de la chaîne, repose entièrement sur la hiérarchie syntagmatique, et ainsi sur la distinction initiale de deux fonctions, syntagmatique et paradigmatique. C’est ce jeu de présupposition réciproque, cette dualité de la constitution et de la combinaison, que recouvre, ce nous semble, la multiplication des avatars de la distinction saussurienne<sup>1644</sup>. L’élaboration jakobsonienne est structurale bien

---

difference between morphological categories and their syntactic functions. Incidentally, this loss of delimitation between morphology and syntax seems to favor neology. The intense neology of aphasiacs and children is due to their lack of our sharp discrimination between two verbal levels : the ready-made words and the sentences, ready-made only in their grammatical pattern, but relatively free in their lexical make-up. Our selection of words is basically free and their combination is bound only by formal rules of sentence-building. For such kinds of aphasiacs, and for children at a certain developmental stage, this freedom is extended to the selection of morphemes, and their combination is bound only by formal rules of word-building. » (J.TAI : p. 301-302).

<sup>1643</sup> « On devrait prêter attention au fait que la découverte de la phrase et la liberté croissante dans son remplissage lexical sont accompagnées dans le comportement linguistique de l’enfant par un figement croissant dans la formation des mots. La néologie le cède aux tâches syntaxiques. La période de liberté et de productivité des mots, qui contraste de manière si voyante avec le répertoire figé des adultes, a été reconnue avec sagacité par les plus grands observateurs du langage humain. “Nul n’invente des mots nouveaux aussi fréquemment que les enfants”, affirme L. N. Tolstoj, afin de montrer que les lois de la formation linguistique sont mieux repérées dans l’enfance qu’à l’âge mûr. Le penseur américain Charles Sanders Peirce soutient que ce don singulier présent chez l’enfant, “*with his wonderful genius for language*”, va par la suite en se perdant. »

<sup>1644</sup> Notons que l’on retrouve également, dans le cadre des développements sur l’aphasie, la distinction simultanéité/successivité, qui permet à Jakobson de caractériser deux autres aphasies de Luria, « acoustico-amnestique » et « afférente ». Celles-ci sont conçues comme des troubles « complexes », respectivement, de la similarité et de la contiguïté. On lit tout d’abord dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » : « La description et la classification des détériorations aphasiques se heurte à cette question : est-ce une séquence d’entités linguistiques ou un ensemble simultané qui semble affecté ? La dichotomie

séquence/co-présence croise la division fondamentale des détériorations aphasiques en troubles de l'encodage (combinaison) et du décodage (sélection). Des deux modes d'arrangement qui opèrent dans le langage – sélection et combinaison –, c'est le deuxième qui souffre des troubles de l'encodage. Il y a deux variétés de combinaisons dans le langage : la co-présence et la séquence temporelle ; c'est la séquence qui subit la détérioration dans les types efférents et dynamiques de troubles de l'encodage, tandis que le troisième type, l'aphasie afférente, disloque la co-présence. Au niveau phonémique, l'aphasie efférente disloque la concaténation séquentielle des phonèmes alors que, dans l'aphasie afférente, c'est la combinaison des traits distinctifs co-présents dans un phonème qui s'effondre. Le symptôme linguistique typique de l'aphasie afférente est une large gamme de fluctuations dans la production des phonèmes. Dans l'aphasie efférente, certains constituants de la séquence seulement survivent, leur contexte s'étant détérioré ; de manière analogue, l'aphasie afférente ne préserve que des constituants particuliers du faisceau simultané, le reste du contexte étant rempli au hasard ou presque. L'aphasie sensorielle, orientée vers le contexte, ne cause la perte que de constituants individuels – en l'occurrence, de certains traits du phonème ; sont perdus apparemment ceux qui dépendent le moins de leur environnement simultané et séquentiel. L'aphasie afférente semble au contraire ne préserver que les traits qui dépendent le moins de leur environnement et sous-tendent la configuration phonémique du langage. Remarquons toutefois que, comme nous en avertit Luria (1947, p. 111), notre expérience de l'aphasie afférente reste insuffisante.

L'aphasie afférente est une perturbation de l'encodage dans la combinaison simultanée ; la forme d'aphasie pour laquelle Luria accepte provisoirement la qualification d'"amnésique" ou d'"acoustico-amnésique" (1962, p. 98) est une perturbation du décodage dans la sélection séquentielle. Tandis que l'aphasie sensorielle affecte l'identification de constituants eu égard à un ensemble superposé de possibilités substitutives, l'aphasie amnésique ne détériore cette identification que si un constituant donné est membre d'une paire coordinatrice (ou d'une série plus large) de mots (ou de syntagmes). Les groupes coordinateurs occupent une position particulière parmi les constructions syntaxiques. Ce sont les seuls groupes syntaxiques d'où toute forme de dominance interne soit exclue, les seuls groupes ouverts, comportant des membres susceptibles d'être ajoutés ou omis ; ce sont finalement les seuls où, comme l'a également élégamment remarqué de Groot (1957, p. 128), "il y a, à strictement parler, une réelle concordance, c'est-à-dire un pur accord mutuel". L'aphasie amnésique est donc un trouble de la similarité qui affecte la seule séquence grammaticale qui soit fondée sur la similarité pure, tandis que l'aphasie afférente est un trouble de la contiguïté qui affecte la seule chaîne de constituants co-présents qui existe dans la séquence de sons du langage. La contiguïté bi-dimensionnelle (séquentielle et co-présente) des traits distinctifs désoriente l'encodeur souffrant d'aphasie afférente, tandis que c'est la similarité bi-dimensionnelle (paradigmatique et syntagmatique) des mots ou syntagmes parataxiques qui désoriente le décodeur souffrant d'une aphasie amnésique. » (J.TAI : p. 146-148) [« The description and classification of aphasic impairments face the pertinent question of whether a sequence or a simultaneous set of linguistic entities appears to be affected. The dichotomy of sequence and concurrence cuts across the fundamental division of aphasic impairments into encoding (combination) and decoding (selection) disorders. Of the two modes of arrangement which operate in language – selection and combination – it is the latter which suffers from encoding disorders. There are two varieties of combination in language : concurrence and temporal sequence ; it is the sequence which undergoes impairment in the efferent and dynamic types of encoding disorder, whereas the third type, afferent aphasia, disrupts concurrence. On the phonemic level, efferent aphasia disrupts the sequential concatenation of phonemes, whereas in afferent aphasia the combination of concurrent distinctive features into phonemes breaks down. The typical linguistic symptom of afferent aphasia is the wide range of fluctuations in the implementation of phonemes. In efferent aphasia only certain constituents of the sequence survive, and their context has deteriorated ; in the same way, afferent aphasia preserves only single constituents of the simultaneous bundle, with the rest of the context being filled in almost at random. Sensory aphasia, oriented towards the context, causes the loss only of single constituents, that is, only separate features of the phoneme ; apparently, those are lost which are least dependent on their simultaneous and sequential environment. In contrast, afferent aphasia seems to preserve only those features which are the least dependent on their environment and which underlie the phonemic pattern of language. However, as Luria has warningly noted (1947, p. 111), our acquaintance with afferent aphasia is still insufficient.

Afferent aphasia is an encoding disturbance in simultaneous combination ; the form of aphasia for which Luria provisionally accepts the label "amnesic" or "acoustico-amnesic" (1962, p. 98) is a decoding disturbance in sequential selection. Whereas sensory aphasia affects the identification of constituents with respect to a set of concurrent substitutive possibilities, amnesic aphasia impairs this identification only if a given constituent is a member of a co-ordinative pair (or larger series) of words (or clauses). Co-ordinative groups occupy a particular place among syntactic constructions. They are the only syntactic groups with freely addible and omissible

members ; finally, they are the only ones where, as de Groot has neatly remarked (1957, p. 128), “there is strictly speaking, real concord, namely a pure, mutual agreement.” Thus amnesic aphasia is a similarity disorder which involves the only grammatical sequence based on pure similarity, and afferent aphasia is a contiguity disorder which involves the only alignment of concurrent constituents in the sound sequence of language. The two-dimensional (sequential and concurrent) contiguity of the distinctive features troubles the encoder suffering from an afferent aphasia, whereas the two-dimensional (paradigmatic and syntagmatic) similarity of paratactic words or clauses troubles the decoder suffering from an amnesic aphasia. » (J.TAI : p. 299-300)], puis de même dans « Linguistic Types of Aphasia » : « Les deux dernières variétés d’aphasie sont sans doute les plus complexes, et les plus remarquables aussi. L’une de ces variétés, appelée par Luria aphasie afférente (ou kinesthésique) (1947, 1962), appartient manifestement à la classe des troubles de l’encodage dus à une dislocation de la capacité à la combinaison. Contrairement au type efférent des troubles de la combinaison, où ce sont les séquences de phonèmes qui sont affectées, le type afférent se caractérise par un amalgame des phonèmes individuels. L’aphasie sensorielle elle aussi manifeste des pertes de distinction phonémique, mais, dans son cas, on l’a vu, les perturbations dans la sélection du phonème, fort semblables aux difficultés que présente l’épreuve consistant à trouver un mot, conduisent à l’abolition ordonnée de certaines marques distinctives. Le nombre des sélections décroît : par exemple, dans le cas polonais cité (Doroszewski, 1963), la présence dans une consonne de la marque *compact* exclut quasiment la distinction voisé-non voisé. Inversement, pour les aphasiques afférents, la difficulté consiste dans la combinaison de traits distinctifs en un phonème. Un tel faisceau de traits concurrents est trop complexe pour ces patients ; aussi n’exécutent-ils un phonème donné que pour un ou quelques uns de ses traits, d’autres traits venant se substituer aléatoirement au reste de ses constituants. Seuls les traits élus véhiculent l’information phonémique ; les substituts sont de simples bouche-trous.

[...]

Les combinaisons détériorées sont des séquences temporelles dans le type efférent d’aphasie et des faisceaux de traits simultanés dans le type afférent. La relation entre troubles de la combinaison et de la sélection (ou encore, entre les formes de troubles aphasiques portant de façon prédominante sur le niveau de l’encodage ou sur celui du décodage), coïncide dans le cas des quatre premiers types avec la dichotomie troubles de la successivité – troubles de la simultanéité. Dans le type afférent, la correspondance entre les deux dichotomies cesse, puisque ce sont des combinaisons simultanées qui sont ici affectées.

Le désaccord inverse des deux dichotomies se manifeste dans le type amnestique (Luria, 1947, 1962). Si on demande à un patient souffrant d’aphasie amnestique de montrer du doigt son œil, il le fera ; et de même si on lui demande de montrer son oreille. Mais si on lui dit : “Montrez votre œil et votre oreille”, il ne montrera que l’un des deux organes nommés, omettant l’autre, ou l’identifiant de façon erronée. Finalement, qu’on lui propose de montrer son œil, son oreille et son nez, et il se trouvera dans le plus grand embarras. Il s’agit bien d’un trouble de la sélection mais, contrairement au type sensoriel, l’aphasie amnestique n’affecte qu’une sélection itérative, une opération sélectrice déployée sur une séquence. A partir de l’unique série “œil - oreille - nez”, le patient a à opérer successivement trois choix distincts. “Jean, Pierre et Marie sont venus à Boston” est une phrase comportant trois noms coordonnés. “Jean a chanté, Pierre a joué et Marie a dansé” est une phrase formée de trois propositions coordonnées. Les constructions coordinatrices sont les seules à souffrir dans l’aphasie amnestique. Ce sont aussi les seules séquences grammaticales dérivées [le texte anglais confirme qu’il faut lire « dépourvues »] de toute hiérarchie syntaxique interne, et par conséquent les seuls groupes ouverts où des membres peuvent être facultativement ajoutés ou omis. Les mots, syntagmes ou propositions coordonnés, ne sont reliés entre eux que par voie d’une similarité formelle et mutuelle. Dans ces groupes, les relations de similarité impliquent non seulement l’axe de simultanéité du langage mais aussi l’axe de successivité. Par ce double jeu de la similarité, les groupes coordonnés en viennent à être l’obstacle majeur pour les patients atteints de troubles de la similarité. » (J.Lin. : p. 169-171) [« The two remaining forms of aphasia are perhaps the most complex and notable varieties. One of them, termed by Luria (32, 36) afferent (or kinesthetic) aphasia, evidently belongs to the class of encoding disturbances based on a disruption of the capacity for combination. In contradistinction to the efferent type of combination disorders which affects the phonemic sequences, single phonemes merge in the afferent type. Also sensory aphasia shows deficits in phonemic distinctions, but there, as we saw, disturbances in phoneme-finding, quite similar to the word-finding difficulties, lead toward an orderly abolition of certain distinctive marks. The number of selections decreases : e.g., in the Polish cases cited (6), the presence of the compactness mark in a consonant nearly excludes the voiced-voiceless distinction. Conversely, for afferent aphasics, the difficulty consists in the combination of distinctive features into a phoneme. Such a bundle of concurrent features is too complex for these patients, and they implement only one or a few features of the given phoneme with random substitution of its other constituents. The retained features carry the phonemic information, while the substitutes are mere fillers.

---

[...]

The combinations impaired are temporal sequences in the efferent type of aphasia and bundles of concurrent features in the afferent type. The relation between combination and selection disorders (or correspondingly between the prevailing encoding and decoding level of aphasia) coincides with the dichotomy of successivity and simultaneity disturbances. In the afferent type, the correspondence between both dichotomies ceases, since here it is simultaneous combinations that prove to be affected.

The opposite discrepancy between the two dichotomies is manifested in the amnesic type (32, 36). If a patient suffering from amnesic aphasia is asked to point to his eye, he will do it ; likewise he will fulfill the request to point to his ear. But when asked, "Show your eye and ear", he will indicate only one of the two named organs, omitting or erroneously identifying the other one. Finally, the proposal that he show his eye, ear, and nose will simply perplex this patient. It is a selection disorder, but in contrast to the sensory type, amnesic aphasia affects only an iterative selection, a selective operation expanded into a sequence. Three different choices have to be made successively by the patient from one and the same series "eye-ear-nose". "John, Peter, and Mary came to Boston" is a sentence with three coordinative nouns. "John sang, Peter played, and Mary danced" is a sentence of three coordinative clauses. The coordinative constructions are the only ones which suffer in the amnesic aphasia. They are the only grammatical sequences deprived of any internal syntactic hierarchy, and therefore the only open groups with freely addible and omissible members. The coordinative words, phrases, or clauses are linked together only by mutual formal similarity. In these groups, similarity relations involve not only the simultaneity axis but also the successivity axis of language. Through such a double play of similarity, the coordinative groups become the maximal impediment for patients with similarity disorders. » (J.Lin. : p. 316-317). La conclusion de « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » insiste sur l'aspect « complexe » de ces deux types d'aphasie : « Dans les trois types de troubles de la contiguïté, la capacité à combiner et à intégrer est détériorée ; cependant, dans les types efférent et dynamique, cette détérioration affecte l'intégration de constituants successifs, tandis que, dans le type afférent, ce sont les constituants superposés qui ne peuvent s'intégrer. Dans les trois types de troubles de la similarité, la capacité à sélectionner et à identifier est affectée ; cependant, ce qui souffre dans les types sensoriel et sémantique est simplement le choix parmi des possibilités superposées et l'identification de ces constituants concurrents, tandis que, dans l'aphasie amnestique, il n'y a d'obstacle au choix et à l'identification que pour les constituants conjoints dans un groupe coordinateur. Ainsi, en sus des types simples de troubles de la contiguïté – correspondant au groupe de la successivité – et de troubles de la similarité – basés uniquement sur le groupe de la simultanéité –, deux types d'aphasie apparaissent, intermédiaires et complexes : un trouble de la contiguïté impliquant l'axe de la simultanéité (aphasie afférente) et un trouble de la similarité dépendant de l'axe de la successivité (aphasie amnestique). Par conséquent, une seconde dichotomie est opératoire – l'opposition de la *séquence* et de la *co-présence*, ou, dans la terminologie de Saussure (voir 1922, pp. 115, 180), de la *successivité* et de la *simultanéité* – qui, à son tour, divise les six types de détérioration en deux groupes tripolaires. » (J.TAI : p. 149) [« In all three types of contiguity disorders, the ability to combine and integrate is impaired ; however, in the efferent and dynamic types this impairment affects the integration of successive constituents, whereas in the afferent type it is the concurrent constituents which fail to be integrated. In the three types of similarity disorders, the ability to select and identify is affected ; however, in the sensory and semantic types what suffers is simply the choice among concurrent possibilities and the identification of such alternative constituents, whereas in amnesic aphasia there are impediments in choice and identification only as regards constituents joined in a co-ordinative group. Thus, besides the simple types of contiguity disorders which involve only the successivity set, and of similarity disorders based solely on the simultaneity set, there appear two complex, intermediate types of aphasia : a contiguity disorder which implies the simultaneity axis (afferent aphasia), and a similarity disorder, dependent on the successivity axis (amnesic aphasia). Consequently, a second dichotomy is operative – the opposition of *sequence* and *concurrency* or, in Saussure's terminology (see 1922, pp. 115, 180) *successivity* and *simultaneity* – which in turn divides the six types of impairments into two threefold groups. » (J.TAI : p. 301)]. De fait, simultanéité et successivité, comme sélection et combinaison, similarité et contiguïté, renvoient aux deux axes paradigmatique et syntagmatique, ainsi qu'il apparaît notamment dans le premier développement de « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments », où la « contiguïté bi-dimensionnelle (séquentielle et coprésente) des traits distinctifs » répond la « similarité bi-dimensionnelle (paradigmatique et syntagmatique) des mots ou syntagmes ». On lit d'ailleurs dans « De la relation entre signes visuels et auditifs », où Jakobson renvoie pourtant à « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » : « On peut difficilement discuter des problèmes de la simultanéité et de la successivité sans se référer aux considérations instructives exprimées à ce sujet dans les travaux modernes sur l'aphasie. A. R Luria surtout, le spécialiste moscovite de la pathologie du langage, a insisté sur la différence substantielle existant entre deux types fondamentaux de



plutôt que fonctionnelle<sup>1645</sup>, et c'est pourquoi la circularité entre structure et fonction qui caractérise le structuralisme fonctionnaliste s'y manifeste d'une manière particulière : sous la forme déguisée de dédoublements perpétuellement opérés et perpétuellement recouverts.

De fait, la dualité jakobsonienne de la structuration et du fonctionnement, structuraliste et non saussurienne, est également spécifiquement jakobsonienne. Il faut noter, en effet que la dimension de l'organisation est relativement absente de l'élaboration jakobsonienne, au profit de la notion de niveau. Il nous faut mentionner ici un dernier type de développement relatif à la distinction syntagmatique/paradigmatique, que l'on trouve dans *The Sound Shape of Language*, et où l'on retrouve la distinction « saussurienne » *in absentia/in praesentia*. Ces développements, où Jakobson et Waugh décrivent la structuration du système phonologique en deux systèmes distincts, celui des consonnes et celui des voyelles, sont très proches, comme nous le verrons, de certains développements martinettiens – ainsi que, *mutatis mutandis*, hjelmsleviens. Jakobson et Waugh posent tout d'abord que si les systèmes consonantique et vocalique sont des systèmes paradigmatiques, la relation entre consonnes et voyelles est en revanche avant tout syntagmatique :

« Selon Morris Halle (1976 : 88 et suiv.), la comparaison systématique du vocalisme et du consonantisme constitue probablement la principale question soulevée par la découverte des traits distinctifs. Cette entreprise comparative est longtemps restée paralysée par un refus inébranlable de reconnaître le moindre point commun entre les

---

troubles que l'on a appelés à titre d'essai “le désordre de la simultanéité” et “le désordre de la successivité”. Luria a indiqué de façon convaincante les caractéristiques distinctes qui, dans la topographie du cortex, correspondent à chacun de ces deux types d'altération ; il a cherché à lier le premier type de troubles à des lésions dorsolatérales et le second à des lésions médiobasales. De concert avec les désordres de la successivité, les troubles de la simultanéité jouent également un rôle considérable dans la pathologie du langage. Lorsque nous disons “simultanéité”, nous entendons non seulement les déficiences dans la manipulation d’“accords” de composants simultanés tels que les faisceaux de traits distinctifs (les phonèmes), mais également toutes les altérations affectant l'axe de sélection du langage, les altérations dans le choix des formes grammaticales ou lexicales qui peuvent occuper une seule et même place dans la séquence et qui constituent ainsi dans notre système linguistique un ensemble commutatif (ou permutatif). De toute évidence, tout le champ de la grammaire transformationnelle appartient au même domaine. » (J.Vis. : p. 109) [« In the Ciba Foundation Symposium of 1963, the present author discussed two opposite types of aphasic impairment – simultaneity and successivity disorders – and, in accordance with A. R. Luria's and K. H. Pribram's research, sought to tie the former disturbances to dorsolateral and the latter to mediobasal lesions [see above, p. 303]. »] [« Au Symposium de la fondation Ciba de 1963, l'auteur de ces lignes a examiné deux types opposés de désordres aphasiques – les désordres de la simultanéité et de la successivité – et, en accord avec les recherches de A. R. Luria's et de K. H. Pribram's, a tenté de rattacher les premiers à des lésions dorsolatérales et les seconds à des lésions médiobasales [voir plus haut, p. 303]. »] (J.Vis.1 : p. 336-337). « If we continue to discuss problems of simultaneity and successivity we must refer to the instructive views on this matter expressed in the modern literature about aphasia. Especially the Moscow expert in language pathology, A. R. Luria, has insisted on the substantial difference between two basic types of disturbances which I have tentatively termed “the simultaneity disorder” and “the successivity disorder”. A. R. Luria convincingly demonstrates the distinct characteristics in the topography of the cortex which correspond to these two kinds of impairments [see above, p. 303]. Together with the successivity disorders, simultaneity disturbances also play a considerable role in the pathology of language. When we say “simultaneity” we mean not only deficiencies in operating with “chords” of concurrent components such as the distinctive-feature bundles (phonemes) but also all the impairments affecting the selectional axis of language, impairments in the choice of grammatical or lexical forms which can occupy the same place in the sequence and thus constitute a commutative (or permutative) set within our verbal pattern. The whole field of transformational grammar evidently belongs to the same area. » (J.Vis.2 : p. 342)].

<sup>1645</sup> On retrouve ici l'opposition entre définition martinettienne et réduction jakobsonienne.

deux sous-systèmes, refus dont les traces “sont encore très visibles de nos jours” (Halle, 1976). C’est qu’en effet consonnes et voyelles, de quelque façon qu’on choisisse de les définir, constituent sans l’ombre d’un doute les deux branches de la division la plus fondamentale et la plus évidente des sons du langage, tant pour les linguistes et tous ceux qui étudient la parole sous ses aspects moteur, acoustique et perceptif, que pour les poètes et la masse des locuteurs ordinaires. Et, si la question des rapports structurels entre consonnes et voyelles a fini par devenir si intriquée et, par moments, si controversée, c’est précisément à cause du caractère unique et extrêmement particulier de la relation entre ces deux classes, comparée aux interrelations qui existent au sein de chacune. (RJ & LW 1979).

A l’intérieur de chaque classe, en effet, la différenciation repose fondamentalement sur le principe de commutabilité, et la fonction essentielle des distinctions intravocaliques et intraconsonantiques est dans leur rôle discriminatoire de sens, comme le montrent les exemples les plus élémentaires. Les relations entre les divers membres de chacun des deux systèmes apparaissent donc avant tout de type paradigmatique. Au contraire, la relation mutuelle entre consonnes et voyelles se fonde sur leur interconnexion séquentielle. Or, pour reprendre la formulation bien connue du *Cours* de Saussure (I : 282), “le rapport syntagmatique est *in praesentia* ; il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective”, et il s’oppose au rapport désormais appelé “paradigmatique”, qui unit des termes “*in absentia* dans une série mnémonique virtuelle”. En outre, toute séquence sonore est faite de syllabes qui en constituent les divisions fondamentales, et qui, selon un modèle clairement présent dans toutes les langues, consistent en un noyau (également appelé “sommet”) coïncidant le plus souvent avec une voyelle, encadré de bords, presque toujours occupés par des consonnes<sup>1646</sup>. » (J.SS : p. 105-106).

---

<sup>1646</sup> « In Morris Halle’s evaluation (1976 : 88ff.), perhaps the chief question raised by the gradual discovery of distinctive features has been the consistent comparative analysis of vocalism and consonantism. The comparative investigation of this pair remained paralyzed for a long time by an unswerving abnegation of communalities between the two subsystems, and survivals of this abnegation “continue in wide use to this day” (Halle *ibid.*). Whatever definition for vowels and consonants could be considered the most precise, there is not the slightest doubt that this is the cardinal and most obvious bifurcation of speech sounds for linguists, for investigators of speech in its motor, acoustic, and perceptual aspects, for poets, and finally for the intuition of ordinary speakers. If the problem of the structural relationship between these two classes of speech sounds has become so involved and at times even controversial, it is because of the unique, most particular character of this relation as compared to the interrelations within each of these two classes (cf. RJ & LW 1979).

The main principle of intravocalic or intraconsonantal differentiation lies in the commutability of the members within each class. The essential function of such intravocalic and intraconsonantal distinction rests upon their sense-discriminative role, beginning with the most elementary examples, such as *sheep~cheap*, *sip~tip*, *sheep~ship*, *sheep~shape*, *sheep~sheet*, *sip~sick*. Whereas the relations between the diverse members of the consonantal or likewise of the vocalic pattern are basically and chiefly paradigmatic, the mutual relation of vowels and consonants is built on their sequential interconnection. In agreement with the formulation made popular by Saussure’s *Cours* (I : 282), “le rapport syntagmatique est *in praesentia* ; il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective”, in contradistinction to the relation which is now labeled “paradigmatic” and which unites terms “*in absentia* dans une série mnémonique virtuelle”. Any sequence is built of syllables ; they are the fundamental divisions of any sequence, and in all languages they follow a clear-cut constructional model which consists of a nucleus (also called peak or crest) and margins (also called slopes or slants). Vowels function in languages as the only or at least as the most usual carriers of the syllabic nuclei, whereas the margins of syllables are occupied chiefly or solely by consonants. » (J.SS : p. 87). Sur ce « modèle clairement présent dans toutes les langues », voir également, dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961) : « The distinction of phonemic entities “universally present by definition, i.e., universally necessary”, like the phoneme, from those “universally present by empirical observation”, like the syllable, makes no sense whatever. Saporta affirms that “in a language in which all syllables are exactly one phoneme long, the distinction between syllable and phoneme disappears” ; but such a language is absolutely

On retrouve ici la dimension de la charpente syntagmatique, mais en un sens relativement différent de celui qui prévalait ci-dessus : il ne s'agit plus de niveaux linguistiques, mais de « classes syntagmatiques » instauratrices de deux systèmes paradigmatiques. Hjelmslev et, comme nous le verrons plus en détail plus bas, Martinet, postulent de même une ordonnance des deux axes syntagmatique et paradigmatique. Jakobson et Waugh insistent cependant sur la nécessité d'une définition paradigmatique, et non seulement syntagmatique, des consonnes et des voyelles :

« Dans toute langue, l'interrelation des consonnes et des voyelles est principalement fonction de leur contiguïté séquentielle. Et c'est cette contiguïté de deux fonctions contrastives à l'intérieur de la syllabe qui en fait ressortir les deux constituants : syllabique et non syllabique. Or, semble-t-il, ce rôle prédominant joué par le critère de contiguïté comme *principium divisionis* est précisément ce qui a fait hésiter certains, qui n'ont trop su à quelle dualité attribuer la place fondamentale dans la classification paradigmatique des oppositions distinctives : à celle des voyelles et des consonnes, ou bien à celle des syllabiques et des non-syllabiques. En fait, le recours à la syllabité comme trait distinctif, voire comme étant *le* trait décisif dans l'« arbre de codage » des traits (Fant, 1973 : 180), apparaît comme une opération assez discutable. Car, refusant d'écouter l'appel convaincant de Chomsky & Halle à « s'appuyer sur le fait que les traits possèdent un contenu intrinsèque » (1968 : 400), elle utilise une technique distributionaliste traditionnelle, encore récemment en faveur, mais d'autant moins recommandable que les rôles syllabique et non syllabique sont, en règle générale, automatiquement assignés en premier lieu aux voyelles et aux consonnes respectivement<sup>1647</sup>. » (J.SS : p. 108-109).

---

impossible, because the only form of syllable universally admitted is the sequence “consonant plus vowel”. Saporta's assumption is as aimless and arbitrary as if he referred to some imaginary language where all words were one phoneme long, or where each phoneme contained but one feature. The hierarchy of universal linguistic units, from the utterance to the distinctive feature, must be a formal definition applicable to world-wide verbal experience. » [« La distinction des entités phonémiques “universellement présentes par définition, c'est-à-dire universellement nécessaires”, comme le phonème, d'avec celles qui sont “universellement présentes par observation empirique”, comme la syllabe, ne fait aucun sens. Saporta affirme que “dans une langue où toutes les syllabes sont longues d'un phonème, la distinction entre syllabe et phonème disparaît” ; mais une telle langue est absolument impossible, parce que la seule forme de syllabe universellement admise est la séquence “consonne plus voyelle”. L'affirmation de Saporta est aussi futile et arbitraire que s'il se référait à quelque langue imaginaire où tous les mots seraient longs d'un phonème ou où chaque phonème contiendrait un seul trait. La hiérarchie des unités linguistiques universelles, de l'énoncé au trait distinctif doit être une définition formelle applicable à l'expérience verbale universelle. »] (J.Imp. : p. 583). L'argument, sur lequel nous reviendrons, est notable.

<sup>1647</sup> « It is the mutual sequential contiguity of consonants and vowels which plays the main role in their interrelation within any given language. And it is the contiguity of the two contrastive functions within the syllable which contraposes both of its constituents – syllabics and nonsyllabics. Apparently, it has been precisely the predominant role played by the contiguity criterion as a *principium divisionis* that has caused some hesitations : it was difficult to decide whether the fundamental role in a paradigmatic classification of distinctive oppositions belongs to the duality of vowels and consonants or to that of syllabics and nonsyllabics. The recourse to syllabity as a distinctive feature and even as the decisive one in the “coding tree” of features (cf. Fant 1973 : 180) seems to be a rather arguable operation. Instead of following Chomsky & Halle's cogent appeal to make “use of the fact that the features have intrinsic content” (1968 : 400), this operation employs a traditional, until recently favored distributionalist technique, the less recommendable since the roles of syllabics and nonsyllabics are as a rule automatically assigned in languages first and foremost to the vowels and consonants respectively. » (J.SS : p. 89).

Bien que l'opposition entre consonnes et voyelles soit interprétable en termes d'opposition (de fonction discriminative des sens) et de contraste (de fonction contrastive), il n'en demeure pas moins nécessaire de définir leur contenu vocalique et consonantique intrinsèque, autrement dit, à nouveau, de distinguer nettement entre fonction paradigmatic et fonction syntagmatic. C'est là, en réalité, « poser les voyelles et les consonnes comme deux classes de phonèmes fondamentalement contrastives<sup>1648</sup> » (J.SS : p. 109). On lit de même ensuite :

« Maintenant, si tous les ensembles paradigmatic internes aux classes consonantique et vocalique sont nettement déterminés par un système de traits oppositifs non ambigus, il est clair d'autre part que la frontière entre système consonantique et système vocalique, et par conséquent entre positions centrale et marginale dans la syllabe, doit demeurer flexible. Flexibilité qui peut aller jusqu'au cas rarissime de ces langues où une syllabe, voire un mot disyllabique, peut n'être faite que d'obstruantes, éventuellement appuyées sur les relâchements de la glotte ultra-brefs et de valeur indéterminée, dont la présence est d'ailleurs niée par les locuteurs natifs ; on a ainsi en korjak, selon E. A. Krejnovič, linguiste et excellent observateur, des mots comme les disyllabes [ktkt], “couche de neige gelée”, [vtvt], “feuille”, ou [qvqv], “étroit”. En bella coola également, on relève des mots “ne contenant que des consonnes non syllabiques” tels que [kxlɛ], “j’ai regardé” (Newman, 1947 : 132 ; voir Hockett, 1955 : 57 et suiv.). Et l'on pourrait encore citer le shilha, langue berbère où, d'après l'analyse d'Applegate, “non seulement /l m n r/, mais toutes les consonnes ont, dans certains environnements, des allophones syllabiques” (1958 : 13). Cela dit, Allan Bell estime que, dans les langues “décrites comme possédant des syllabes sans voyelles, le bella coola par exemple, on constate toujours la présence, au niveau phonétique, d'un relâchement ou d'un vocoïde de transition. Dès lors, la question que l'on doit se poser est ‘comment spécifier ces syllabes en représentation phonétique ?’” (Bell, 1970 : B 29). A ce point, il est clair que délimiter la catégorie “syllabique” devient une tâche des plus ardues (cf. Greenberg, 1962 : 78 et suiv.).

La contiguïté des consonnes et des voyelles dans la séquence sonore crée entre elles divers types d'interconnexions, en particulier des assimilations et des dissimilations mutuelles. D'autre part, la tendance à la différenciation des rôles vocalique et consonantique dans la chaîne verbale exige que soient intrinsèquement identifiables les systèmes de traits sous-jacents à chacun des deux systèmes, ce qui suppose une comparaison qui implique à son tour l'existence de principes structuraux communs, mais de textures et d'interrelations différentes. Dans les deux cas, l'opposition binaire demeure la forme d'organisation dominante, quasi exclusive. Des règles hiérarchiques déterminent la position des divers traits à l'intérieur du système, et les deux termes opposés de chaque trait binaire se trouvent à leur tour en situation d'interdépendance hiérarchisée (marqué/non marqué) l'un par rapport à l'autre<sup>1649</sup>. » (J.SS : p. 111-112)

<sup>1648</sup> « confronts vowels and consonants as two fundamentally contrastive classes of phonemes » (J.SS : p. 90).

<sup>1649</sup> « Whereas all the paradigmatic sets within the consonantal and the vocalic classes are determined by a clear system of unambiguous oppositional features, the delimitative line between the consonantal and vocalic pattern and correspondingly between the nuclear and the marginal positions in the syllable remains naturally flexible. This flexibility can go as far as the *rarissime* case of those languages in which a syllable or even a disyllabic word may consist solely of obstruents with optional support by ultra-brief indeterminate glottal releases, the presence of which is denied by native speakers – for instance, such Korlak words as disyllabic [ktkt] “frozen snow crust” or [vtvt] “leaf” or [qvqv] “narrow”, analyzed by the precise and observant linguist E. A. Krejnovič. (For examples of Bella Coola “words containing only nonsyllabic consonants” such as [kxlɛ] “I looked”, see Newman 1947 : 132 and Hockett 1955 : 57 ff.) Similarly, in the Berber language Shilha, according to Applegate’s analysis, “not only /l m n r/ but all consonants in certain environments have syllabic allophones” (1958 : 13). Alan Bell’s survey of syllabic consonants asserts that in languages “described as possessing

où il apparaît nettement, à nouveau, que les traits « consonantique » et « vocalique » sont à la fois des traits oppositifs constitutifs du système phonologique et les traits caractéristiques de deux classes « contrastives », dont le caractère contrastif est subordonné à leur fonction dans la syllabe. Aussi l'élaboration peut-elle être reprise, *in fine*, en termes de « tout cohérent et complexe dont les parties ne se laissent adéquatement expliquer qu'à condition de prendre en considération l'interconnexion intime qui unit la totalité de l'unité structurale à chacun de ses sous-systèmes » :

« A mesure que progresse l'étude des traits distinctifs, il apparaît de plus en plus clairement que chaque opposition s'intègre à un tout cohérent et complexe dont les parties ne se laissent adéquatement expliquer qu'à condition de prendre en considération l'interconnexion intime qui unit la totalité de l'unité structurale à chacun de ses sous-systèmes – jusqu'au constituants isolé. Aucun des problèmes ainsi posés ne peut être dit épuisé. Ainsi, la division des sons du langage en voyelles et consonnes, avec la prééminence de la contiguïté sur la similarité qui marque leur interrelation (voir ci-dessus p. 106), ne cesse d'exiger de nous plus de précision dans la délimitation de ces deux classes et plus d'attention aux points communs comme aux différences qui rapprochent ou séparent les traits propres à chacun<sup>1650</sup>. » (J.SS : p. 155).

Il s'agit donc moins, chez Jakobson, de double définition syntagmatique et paradigmatisque des unités que de constitution d'un système paradigmatisque dans le cadre de l'analyse de la chaîne. S'explique ainsi, sans doute, la dualité de la syllabe et du mot que nous avons relevée lors de notre analyse des développements de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* relatifs à la distinction simultanité/successivité. On touche ici à la spécificité de la structure jakobsonienne en tant que hiérarchie de niveaux linguistiques, c'est-à-dire à la spécificité de l'articulation jakobsonienne des deux axes syntagmatique et paradigmatisque qu'implique la construction de la structure dans le cadre de l'analyse de la chaîne. A la dualité des deux hiérarchies syntagmatique – établissement des niveaux dans le cadre de l'analyse de la chaîne – et paradigmatisque – structuration de chacun des niveaux –

---

syllables without vowels, such as Bella Coola, we always find that phonetically there is a release or transitional vocoid present. The question that must be asked is, 'how should such syllables be specified in phonetic representation ?' (Bell 1970 : B 29). In this connection the delineation of the category "syllabic" becomes an extremely intricate task (cf. Greenberg 1962 : 78 ff.).

The contiguity of consonants and vowels in the speech sequence creates varied forms of interconnection between these two classes, in particular mutual assimilation and dissimilation. And the tendency toward the differentiation of the vocalic and consonantal roles in the verbal string requires at the same time an intrinsic identifiability of the systems of features which underlie each of the two patterns, vocalism and consonantism, a comparability which implies shared structural principles, but differing textures and interrelations. With respect to both vowels and consonants, binary oppositions remain the overwhelming, nearly exclusive form of organization. Hierarchical rules control the place of the diverse features within the system. And in turn the two opposite terms of each binary feature stand in the hierarchical interdependence of marked vs. unmarked with respect to each other. » (J.SS : p. 91-92).

<sup>1650</sup> « The further that research on the distinctive features progresses, the clearer it becomes that any single opposition makes up part of a complex and coherent whole whose parts may be adequately explained only if the intimate interconnection between the total structural unity and its subsystems – down to the single constituents – is taken into consideration. None of the questions involved may be considered exhausted. The separation of speech sounds into vowels and consonants, with the peculiar superiority of contiguity over similarity in their interrelation (see above, pp. 87 f.), requires an ever stricter delimitation of the two classes and an ever greater attention both to the communalities and to the differences of the features proper to each of them. » (J.SS : p. 128).

répond en effet non, comme chez Martinet (ou Hjelmslev), une organisation fondée sur un ordonnancement des deux axes syntagmatique et paradigmatic, mais, support de l'articulation de la structuration et du fonctionnement, le double postulat de l'intégration et de l'autonomie. On lit ainsi dans « Die grammatische Aufbau der Kindersprache » (1975) :

« Die Sprache ist zu allererst durch ihren wesentlich universalen Schichtenbau gekennzeichnet. Sie ist einem grundsätzlich einheitlichen Prinzip der Übereinanderlagerung unterworfen. Jede Schicht besteht aus inneren und ihr allein eigenen Relationen und aus Relationen, die jede Schicht mit den anderen verbinden. Die Untersuchung dieser Relationen, sowohl der inneren als auch der zwischengelagerten, ist für die Erkenntnis des Sprachsystems und seines Aufbaus unentbehrlich<sup>1651</sup>. » (J.Au. : p. 175)

et surtout dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » (1975) :

« Effectivement, la question des niveaux est pertinente. Les tentatives menées pour traiter l'aspect linguistique de l'aphasie souffrent trop souvent d'une délimitation inadéquate des niveaux linguistiques. On peut même dire que la tâche la plus importante aujourd'hui pour la linguistique est d'apprendre comment délimiter les niveaux. Les divers niveaux du langage sont autonomes. Autonomie ne veut pas dire isolationnisme ; tous les niveaux sont imbriqués. L'autonomie n'exclut pas l'intégration, et, même plus, autonomie et intégration sont des phénomènes étroitement associés. Mais, dans toutes les questions linguistiques et spécialement dans le cas de l'aphasie, il est important d'aborder le langage et sa désintégration dans le cadre d'un niveau donné, tout en se souvenant que tout niveau est ce que l'allemand nomme *das Teilganze*, et que le tout et les relations entre les différentes parties du tout doivent être pris en considération. Les linguistes commettent très souvent, sur ce point, une erreur dangereuse : ils abordent certains niveaux du langage dans un esprit d'hétéronomie (colonialisme) plutôt que d'autonomie : ils ne traitent un niveau que du point de vue d'un autre niveau. En particulier, s'agissant de l'aphasie, nous devons reconnaître tout de suite que le niveau phonologique, bien qu'évidemment il ne soit pas isolé, conserve son autonomie et ne saurait être considéré comme une simple dépendance du niveau grammatical<sup>1652</sup>. » (J.Dis. : p. 12-13).

---

<sup>1651</sup> « La langue se caractérise avant tout par sa structure stratifiée par essence universelle. Elle est soumise à un principe fondamentalement unitaire d'agencement par superposition de niveaux. Chaque niveau consiste en relations internes et propres à lui seul et en relations qui relient chaque niveau aux autres. L'analyse de ces relations, aussi bien les relations internes que les relations de niveau à niveau est indispensable à la connaissance du système linguistique et de son organisation. »

<sup>1652</sup> « The question of levels is relevant indeed. Too often, attempts to treat the linguistic aspect of aphasia suffer from inadequate delimitation of the linguistic levels. One could even say that today the most important task in linguistics is to learn how to delimit the levels. The various levels of language are autonomous. Autonomy doesn't mean isolationism ; all levels are interrelated. Autonomy does not exclude integration, and even more – autonomy and integration are closely linked phenomena. But in all linguistic questions and especially in the case of aphasia, it is important to approach language and its disruption in the framework of a given level, while remembering at the same time that any level is what the Germans call *das Teilganze* and that the totality and the interrelation between the different parts of the totality have to be taken into account. Here very often linguists commit a dangerous error, namely, they approach certain levels of language with an attitude of heteronomy (colonialism), rather than of autonomy. They treat one level only from the point of view of another level. In particular, when dealing with aphasia, we must immediately recognize that the phonological level, though of course it is not isolated, maintains its autonomy and cannot be viewed as a simple colony of the grammatical level. » (J.Dis. : p. 129-130). Voir également, dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966) : « Deux principes méthodologiques peuvent guider la recherche à venir en ce qui concerne la perception

C'est cette dualité de l'autonomie et de l'intégration qu'il nous faut à présent étudier, dans la mesure où elle détermine à la fois une analyse et une construction structurales du rapport son/sens et une représentation, également structurale, du fonctionnement de la communication.

γ- Problématique phonologique et problématique  
sémantique : autonomie, intégration, analyse structurale  
et représentation du fonctionnement de la communication

Comme chez Hjelmslev et Martinet, on assiste chez Jakobson, ainsi qu'il a déjà pu apparaître ci-dessus, à une extension de la problématique phonologique, qui donne lieu à ce que l'on pourrait appeler une « problématique sémantique », à la fois proche et nettement distincte de celle de Hjelmslev et dont l'articulation avec la problématique phonologique est tout à fait spécifique de la linguistique jakobsonienne.

*i- La « recherche du sens » : critère sémantique et analyse structurale*

Dans un passage du « Retrospect » des *Selected Writings I* que nous avons cité ci-dessus<sup>1653</sup>, Jakobson, citant Whorf, assignait à la linguistique la tâche de la « recherche du sens ». C'est là, de fait, le cadre de la « problématique sémantique » jakobsonienne, qui apparaît ainsi, en dépit du parallélisme avec la problématique phonologique, comme une problématique exclusivement structurale. On lit tout d'abord dans « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) » (1935) :

« Dem Problem des Bedeutens, welches schon auch in die Lautlehre rechtmässig eingedrungen ist, muß in der Formlehre ein gebührender Platz eingeräumt werden<sup>1654</sup>. »  
(J.Bei. : p. 71).

---

de la parole. On pourrait les appeler AUTONOMIE et INTÉGRATION. Chaque niveau du langage, depuis ses composants discrets ultimes jusqu'à la totalité du discours, chaque niveau tant de la production que de la perception de la parole doit faire l'objet d'un traitement qui tienne compte à la fois de lois intrinsèques autonomes, des interférences constantes entre les divers niveaux et aussi de la structure complète du code et des messages verbaux (alias LANGUAGE et PAROLE) dans leur interaction continue. La nécessité d'un tel lien entre les deux principes fondamentaux met le chercheur en garde contre deux maladroites traditionnelles, à savoir, d'une part l'"isolationnisme", qui ignore délibérément les connections mutuelles entre parties et leur solidarité avec le tout, et d'autre part, l'"hétéronomie" (ou "colonialisme", pour user d'une métaphore) qui fait violence à un niveau en le soumettant aux règles d'un autre niveau, niant ainsi sa structure propre et l'autogenèse de son développement. » (J.Rol. : p. 179-180) [« Two methodological principles may further the prospective inquiry into speech perception. They could be labeled AUTONOMY and INTEGRATION. Each level of language from its ultimate discrete components of the totality of discourse and each level of production and perception must be treated with respect both to intrinsic, autonomous laws and to the constant interaction of diverse levels as well as to the integral structure of the verbal code and messages (alias LANGUAGE and SPEECH) in their permanent interplay. The necessary tie between these two fundamental principles warns the investigator against two traditional blunders. These are, on the one hand, ISOLATIONISM, which deliberately disregards the interconnections of the parts and their solidarity with the whole, and on the other hand, HETERONOMY (or, metaphorically, COLONIALISM), which forcibly subjects one level to another's rules and denies the former's own patterning as well as its self-generating development. » (J.Rol. : p. 716)].

<sup>1653</sup> Voir J.Ret.1 : p. 165-166 [p. 658] et J.Ret.1UV : p. 61.

<sup>1654</sup> « On doit faire en morphologie sa juste place au problème du signifier, qui a déjà été légitimement introduit jusqu'en phonologie. »

Cette affirmation vient conclure un développement relatif à la nécessité de distinguer entre mot et syntagme<sup>1655</sup>, dont le dernier temps est :

« Die simplistische Vorstellung, eine *selbständige Bedeutung* gehöre lediglich einer Einheit an, die eines *selbständigen Gebrauches* fähig ist, und beispielsweise die meisten Kasus, von der Wortumgebung abstrahiert, seien nichts als “toter Stoff”, hat mehrere morphologische Probleme entwertet und entstellt. Einige Fragen der Kasuslehre von dieser irreführenden Voraussetzung zu befreien wurde in dieser Studie versucht<sup>1656</sup>. » (J.Bei. : p. 71).

On lisait en outre en ouverture du texte :

« Die Frage der *Gesamtbedeutungen* der grammatischen Formen bildet naturgemäß die Grundlage der Lehre von dem grammatischen System der Sprache. Die Wichtigkeit dieser Frage war grundsätzlich jenem linguistischen Denken klar, das mit den ganzheitlichen philosophischen Strömungen der ersten Hälfte des vorigen Jahrhunderts verknüpft ist, aber eine erschöpfende Lösung war ohne eine weitere Verselbständigung und Verfeinerung der linguistischen Methodologie unmöglich. Doch die nächste Etappe der Forschung schob eher im Gegenteil das genannte Problem zur Seite ; die mechanistisch eingestellte Sprachwissenschaft setzte die Gesamtbedeutungen auf den Index. Die Geschichte der Frage gehört nicht zu meiner Aufgabe und daher beschränke ich mich auf einige erläuternde Beispiele.

Der bekannte russische Sprachforscher Potebnja verwirft die Lehre von einer grammatischen Gesamtbedeutung als einer Substanz, aus der die Sonderbedeutungen als Akzidenzen hervorgehen, und behauptet, daß die “Gesamtbedeutung” lediglich eine Abstraktion, ein künstlicher Auszug, “bloß ein Erzeugnis des Einzeldenkens ist und keine wirkliche Existenz in der Sprache haben kann”. Weder die Sprache noch die Sprachwissenschaft bedürfe derartiger Gesamtbedeutungen. In der Sprache gäbe es bloß Einzelfälle, und die Form besitze in der Rede jedesmal bloß je eine, und zwar unzerlegbare Bedeutung, “das heißt, genauer gesprochen, jedes Mal ist es eine andere Form”. Die einzelnen Verwendungen des Wortes betrachtet Potebnja einfach als “gleichklingende Worte ein und derselben Familie” und alle ihre Bedeutungen “als gleich partiell und gleich wesentlich” (33 f.). Die Leugnung der Gesamtbedeutungen ist hier bis zu Ende gedacht, und zwar bis zu einer unbegrenzten und unfruchtbaren *Atomisierung* der sprachlichen Gegebenheiten.

Es werden natürlich Versuche unternommen, den Einheitsbegriff einer grammatischen Form zu retten, einen Begriff, ohne den die Formlehre eigentlich zerfällt. Man versucht die Form von ihrer Funktion und speziell die Einheit einer grammatischen Kategorie von der Einheitlichkeit ihres Bedeuten loszureißen : so meint beispielsweise Marty, die Kasus seien “nicht Träger je eines generellen Begriffes, sondern vielmehr Träger eines ganzen Bündels von verschiedenartigen Bedeutungen” (32 ff., Funke 57). Infolgedessen geht der *Zusammenhang zwischen dem Zeichen und der Bedeutung* verloren und die Fragen der Bedeutung werden unrechtmäßig aus dem Gebiete der Zeichenlehre (Semiologie und insbesondere Sprachlehre) ausgeschaltet. Die Semantik, dieser Grundkern der Linguistik und jeder Zeichenlehre überhaupt, wird somit

---

<sup>1655</sup> Voir J.Bei. : p. 70-71, cité ci-dessus.

<sup>1656</sup> « La représentation simpliste selon laquelle il n'est de *signification indépendante* que d'une unité susceptible d'un *usage indépendant*, et par exemple que la plupart des cas, soustraits à leur entourage verbal, ne seraient rien d'autre qu'une “matière inerte”, a dévalué et déformé de nombreux problèmes morphologiques. On a tenté, dans cette étude, de débarrasser de cette hypothèse erronée quelques-unes des questions posées par la théorie des cas. »



gegenstandslos, und es entstehen solche monströse wissenschaftliche Versuche wie eine Morphologie, welche auf die Formbedeutungen ganz und gar keine Rücksicht nimmt.

Ein hervorragender Linguist der Fortunatovschen Schule, Peškovskij, versuchte die semantische Charakteristik der grammatischen Formen aufrechtzuerhalten, indem er die These aufstellte, die Vereinigung der Formen seitens der Bedeutung könne sich nicht nur mittels einer einheitlichen Bedeutung verwirklichen, sondern auch mittels "eines einheitlichen Bündels verschiedenartiger Bedeutungen, die sich innerhalb jeder dieser Formen in gleicher Weise wiederholen" (24 ff.). So erweisen sich zum Beispiel als in ein und derselben kasuellen Kategorie des russischen Instrumentals vereinigt die Bedeutungen des Werkzeugs, des Vergleichs, der Raum- und Zeiterstreckung u.s.w., welche "nichts Gemeinsames miteinander haben" und dennoch eine grammatische Einheit bilden, weil diese verschiedenartigen Bedeutungen "sich innerhalb jeder Form wiederholen", so daß jede beliebige Endung des Instrumentals zur Wiedergabe aller seiner Bedeutungen dienen kann. Diese Behauptung ist ungenau : jede Endung des Instrumentals Sing. masc. fällt bei den russischen Adjektiva mit der Endung des Dativs Plur. zusammen (*zlym, bož'im*) ; jede Endung des Nominativs Sing. masc. fällt bei den qualitativen Adjektiven mit der Endung ihres Genitivs Sing. fem. zusammen (*zloj-zloj, staryj-staroj, tixij-tixoj, sinij-sinej* ; die graphischen Unterscheidungen sind künstlich), und nichtdestoweniger ist die Getrenntheit der grammatischen Kategorien in jedem dieser Fälle außer Zweifel. Das sind bloß Paare homonymer Formen, und wenn die Einzelbedeutungen eines Kasus wirklich "nichts Gemeinsames miteinander hätten", so wäre auch der Kasus unvermeidlich in mehrere homonyme, miteinander nicht verknüpfte Formen zerfallen. Aber *das objektive Vorhandensein der Kasus in der Sprache* und im Gegensatz hiezu die äußerst subjektive Wesensart ihrer Gliederung in Einzelbedeutungen ist allzu klar.

Peškovskij selbst muß zugeben : "die Zahl der Bedeutungen ein und derselben Form festzustellen und dann diese Bedeutungen in Schattierungen und in selbständige Bedeutungen einzuteilen, ist eine ungemein schwere Aufgabe, die gewöhnlich von verschiedenen Sprachforschern auf verschiedene Weise gelöst wird." Wenn es, wie Peškovskij richtig schließt, allzu gefährlich wäre, den Begriff der grammatischen Kategorie von ihrer objektiven Äußerung, d.h. von der lautlich verwirklichten grammatischen Form loszutrennen, so darf man anderseits den Begriff einer derartigen Kategorie von ihrem objektiven Werte, d.h. von der Bedeutung, die ihr in der Sprache ("langue"), zum Unterschied von den anderen Kategorien zugehört, nie absondern<sup>1657</sup>. » (J.Bei. : p. 23-25).

---

<sup>1657</sup> « La question des *significations générales* des formes grammaticales forme naturellement la base de la théorie du système grammatical de la langue. L'importance de cette question était fondamentalement claire pour la pensée linguistique attachée aux courants philosophiques totalisants de la première moitié du siècle dernier, mais une solution complète était impossible sans une autonomisation et un raffinement plus poussés de la méthodologique linguistique. Cependant, tout au contraire, l'étape suivante de la recherche a plutôt laissé ce problème sur la touche ; la linguistique d'orientation mécaniste a mis les significations générales à l'Index. L'histoire de cette question ne fait pas partie de ma tâche et c'est pourquoi je me limite à quelques exemples illustratifs.

Le linguiste russe bien connu Potebnja rejette la doctrine d'une signification grammaticale générale conçue à la manière d'une substance dont les significations particulières procèderaient comme des accidents, et affirmait que la "signification générale" n'est qu'une abstraction, un appendice artificiel, "qui n'est qu'un produit de la pensée solitaire et qui ne peut avoir aucune existence réelle dans la langue". La langue pas plus que la linguistique ne requièrent de telles significations générales. Il n'y aurait dans la langue que des occurrences individuelles, et la forme ne comporterait chaque fois dans le discours qu'une seule signification inanalysable, "c'est-à-dire, pour parler plus précisément, il s'agit chaque fois d'une autre forme". Potebnja considère les divers emplois du mot simplement comme des "des mots homophones d'une seule et même famille" et l'ensemble de leurs significations comme "tout à la fois partielles et essentielles" (33 f.). La dénégation des significations

Le « problème de la signification » renvoie manifestement, dans ce texte, à la question de la signification générale, dont le développement liminaire entend justifier la pertinence. On retrouve en premier lieu, dans ce cadre, ces épouvantails du structuralisme que sont le « mécanisme » et l'« atomisme », contre lesquels est postulée l'unité de la forme grammaticale. Cette unité – et l'on retrouve ici, corrélativement, la problématique des rapports son/sens – est donnée comme une unité de forme (qui fait pendant à l'homonymie généralisée de Potebnja) et, dans la mesure où « la relation entre le signe et la signification » et la « sémantique » constituent le cœur de la linguistique, de signification (répondant aux « faisceaux de significations diverses » de Marty). Il est notable que, comme il apparaît dans le développement consacré à Peškovskij, l'unité de la forme grammaticale soit fondée sur une unité de signification, dont le postulat permet de distinguer entre homonymie et unité<sup>1658</sup>. La

---

générales est ici portée à son comble, autant dire à une *atomisation* sans limites et stérile des données linguistiques.

Il y a naturellement eu des tentatives de sauver l'idée d'unité de la forme grammaticale, idée sans laquelle la morphologie proprement se désintègre. On essaie de dégager la forme de sa fonction et en particulier l'unité d'une catégorie grammaticale de l'unicité de sa signification : ainsi par exemple Marty pense que les cas ne sont « pas les véhicules de tel ou tel concept général, mais bien plutôt des véhicules de faisceaux de significations différentes » (32 ff., Funke 57). En conséquence, la *relation entre le signe et la signification* est perdue, et les questions de signification sont indûment éliminées du champ de la théorie des signes (la sémiologie et plus particulièrement la linguistique). La sémantique, ce noyau fondamental de la linguistique et de toute théorie des signes en général, devient ainsi sans objet, et on voit apparaître des entreprises scientifiques aussi monstrueuses qu'une morphologie qui ne prête absolument aucune attention aux significations des formes.

Un éminent linguiste de l'école de Fortunatov, Peškovskij, a essayé de maintenir la caractéristique sémantique des formes grammaticales en soutenant la thèse selon laquelle la fusion des formes quant à leur signification pourrait ne pas se réaliser uniquement au moyen d'une signification unitaire, mais également au moyen « d'un faisceau unitaire de significations différentes, qui se répètent de la même manière à l'intérieur de chacune de ces formes » (24 ff.). Il s'avère ainsi, par exemple, que dans une seule et même catégorie casuelle, celle de l'instrumental russe, fusionnent les significations de l'instrument, de la comparaison, de l'extension spatio-temporelle, et ainsi de suite, qui « n'ont rien en commun » tout en formant une unité grammaticale, parce que ces diverses significations « se répètent à l'intérieur de chaque forme », de sorte que toute terminaison donnée de l'instrumental peut servir à la restitution de toutes ses significations. Cette conception est incorrecte : dans les adjectifs russes, la terminaison de l'instrumental singulier masculin se confond avec la terminaison du datif pluriel (*zlym, bož'im*) ; dans les adjectifs qualitatifs, la terminaison du nominatif singulier masculin se confond avec la terminaison de leur génitif singulier féminin (*zloj-zloj, staryj-staroj, tixij-tixoj, sinij-sinej* ; les différenciations graphiques sont artificielles), et la séparation des catégories grammaticales dans chacun de ces cas n'en est pas moins hors de doute. Ce sont seulement des paires de formes homonymes et si les significations individuelles d'un cas n'avaient réellement « rien en commun », alors le cas se désintégrerait inévitablement en plusieurs formes homonymes sans lien entre elles. Mais *l'existence objective des cas dans la langue* et, par contraste, la nature extrêmement subjective de leur articulation en significations individuelles ne sont que trop patentes.

Peškovskij lui-même doit l'admettre : « déterminer le nombre des significations d'une seule et même forme puis répartir ces significations en nuances et en significations indépendantes est une tâche singulièrement difficile, qui est habituellement traitée de différentes manières par différents linguistes ». Si, comme le conclut justement Peškovskij, ce serait prendre un risque trop élevé de séparer le concept de catégorie grammaticale de sa manifestation extérieure, c'est-à-dire de sa forme grammaticale phoniquement réalisée, d'autre part on ne doit jamais isoler le concept d'une telle catégorie de sa valeur objective, c'est-à-dire de la signification qui lui en revient dans la langue et la différencie des autres catégories. » *Gesamtbedeutung* devrait être traduit par « signification globale » ou « signification d'ensemble », dans la mesure où *signification générale* est plutôt rendu par *allgemeine Bedeutung*, mais nous suivons ici la traduction de Jakobson (voir J.Bei. : p. 27, cité dans la note 304 ci-dessus).

<sup>1658</sup> Il semble que l'on retrouve ici la méthode saussurienne de délimitation des unités et de « fixation de l'identité ». A la démarche étimologique saussurienne répond cependant chez Jakobson une démarche analytique,

signification apparaît en effet, dans cette perspective, à la fois comme un principe d'analyse et de constitution de la structure qui préside à cette unité des formes et comme l'objet de toute étude morphologique dans la mesure où elle se veut linguistique au sens jakobsonien, c'est-à-dire sémantique. On en revient ainsi à l'hypothèse structurale sur laquelle s'ouvre le développement avec sa critique du mécanisme et de l'atomisme et sa mention des « courants philosophiques totalisants » du début du dix-neuvième siècle, et à laquelle semble ainsi renvoyer, *in fine*, la notion de signification générale, dont le caractère de postulat structural gagé par le rapport son/sens qui se construit dans son cadre apparaît ainsi clairement. Dans cette perspective, le parallélisme avec la démarche constitutive de la phonologie est éminemment problématique. Celui-ci est réaffirmé en 1936 dans « Die Arbeit der sogenannten "Prager Schule" », dans ce passage partiellement cité ci-dessus :

« La recherche phonologique, avec la richesse de son expérience, contribue à la construction des deux domaines grammaticaux d'une théorie structurale du langage (*strukturelle Sprachlehre*) : la morphologie et la syntaxe. Bien que reconnu sur le plan théorique, ce qui est trop souvent oublié dans la pratique de la recherche c'est que les signes du langage, et en particulier les formes grammaticales, sont des valeurs d'opposition ; que ces valeurs sont déterminées par l'édifice du système entier ; et que la théorie des formes (*Formlehre*), moins encore que la théorie des sons, ne peut omettre la question du sens. La signification générale d'une opposition grammaticale dans une langue donnée (par exemple, de l'opposition entre deux cas, deux membres d'une phrase ou d'un discours, ou entre mot et construction de mots) devient le problème premier de la grammaire structurale<sup>1659</sup>. » (J.Ar. : p. 95).

L'étude des unités significatives – morphologie et syntaxe – y apparaît encore plus nettement comme une extension de la problématique phonologique. Jakobson énumère ensuite trois aspects de cette « problématique grammaticale » : le postulat de la « valeur » au sens jakobsonien de signification différentielle ou systémique, l'impossibilité d'omettre la question du sens, le caractère central de la question de la signification générale, autrement dit les éléments d'une analyse structurale de la signification, que seul le parallélisme avec la problématique phonologique (repris dans la formulation de la question du sens : « la théorie des formes (*Formlehre*), moins encore que la théorie des sons, ne peut omettre la question du sens ») maintient dans le sillage d'une appréhension de la signification comme principe d'analyse. Dans « Verbal communication » (1972), Jakobson présente la « question du sens », qu'il s'agisse de la phonologie ou des unités significatives, comme un corollaire de la définition de la langue comme instrument de communication :

---

où l'évidence de « l'existence objective du cas dans la langue » vient fonder la légitimité d'une étude (structurale) du sens. Par ailleurs, comme en témoigne le développement relatif à Marty, la « relation entre le signe et la signification » est partiellement gagée, en retour, par l'existence de la forme.

<sup>1659</sup> « Die phonologische Forschung steuert mit ihrer reichen Erfahrung zum Aufbau der beiden grammatischen Teilgebiete der strukturalen Sprachlehre, Morphologie und Syntax, bei. Obzwar theoretisch anerkannt, wird doch allzu oft in der Forschungspraxis vergessen, dass die sprachlichen Zeichen und im besonderen die grammatischen Formen reine Gegensatz-Werte sind, dass diese Werte durch den Bau des gesamten Systems bestimmt werden und dass die Formenlehre noch weniger als die Lautlehre von der Bedeutungsfrage absehen darf. Die allgemeine Bedeutung eines grammatischen Gegensatzes in einer gegebenen Sprache (z.B. des Gegensatzes zweier Kasus, zweier Rede- oder Satzteile oder von Wort und Wortgefüge) wird zum Grundproblem der strukturalen Grammatik. » (J.Ar. : p. 548).

« Ces deux dyades – marqué/non marqué et variation/invariance – sont indissolublement liées à l'essence même du langage, au fait que, comme le dit Edward Sapir (1884-1939), “le langage est le moyen de communication par excellence dans toute société connue”. Tout ce que le langage peut et doit communiquer réside tout d’abord et surtout dans une liaison intime et nécessaire avec le sens, et comporte toujours une certaine information sémantique. La promotion du sens comme aspect central de l’analyse structurale s’est affirmée de plus en plus dans les entreprises linguistiques internationales des cinquante dernières années. Ainsi, par exemple, il y a vingt ans, le linguiste français Emile Benveniste, l’une des figures éminentes du courant structuraliste, déclarait dans une étude fondamentale, “La classification des langues” (voir ses *Problèmes de linguistique générale*, 1966) : “Une réflexion un peu attentive sur la manière dont une langue, dont toute langue se construit” se ramène “à la question centrale de la signification”, et les linguistes sauront “retrouver dans les structures linguistiques des lois de transformation, comme celles qui permettent, dans les schémas opérationnels de la logique symbolique, de passer d’une structure à une structure dérivée et de définir des relations constantes<sup>1660</sup>”.

Des expériences réductionnistes ostensibles et diverses furent faites en Amérique ; tout d’abord des efforts répétés “pour analyser la structure linguistique sans référence à la signification” ; dans des entreprises ultérieures, l’exclusion du sens de l’étude des structures grammaticales s’est manifestée dans des slogans tels que “la description linguistique moins la grammaire égale la sémantique”. Tous ces essais furent incontestablement d’un considérable intérêt, particulièrement parce qu’ils ont réussi à nous procurer une démonstration spontanée du critère sémantique omniprésent, quel que soit le niveau et le constituant de langue examiné. On ne peut plus longtemps jouer à cache-cache avec la signification et évaluer les structures linguistiques indépendamment des problèmes sémantiques. Quel que soit le point du spectre linguistique que nous traitons, des composants phoniques des signes verbaux jusqu’au discours en son entier, nous sommes obligés de garder à l’esprit que tout dans le langage est doué d’une certaine valeur significative transmissible. C’est ainsi que, lorsque nous traitons des sons du langage, nous devons tenir compte du fait qu’ils sont essentiellement différents de tous les autres phénomènes audibles<sup>1661</sup>. » (J.Ver. : p. 82-83).

---

<sup>1660</sup> Voir B.Cla. : p. 117 et 118.

<sup>1661</sup> « These two dyads – markedness/unmarkedness and variation/invariance – are indissolubly tied to the be-all and end-all of language, to the fact, as Edward Sapir (1884-1939) put it, that “language is the communicative process par excellence in every known society”. Everything language can and does communicate stands first and foremost in a necessary, intimate connection with meaning and always carries semantic information. The promotion of meaning to a pivotal point of structural analysis has been an ever stronger claim of international linguistic endeavors during the past five decades. Thus, for instance, 20 years ago the French linguist Emile Benveniste, one of the leading figures of the structural trend, declared in a programmatic study that in the final account careful reflection on the makeup of any language points to the “central question of meaning”, and that a deepening insight into this problem will open the way to the future discovery of “transformational laws in linguistic structures”.

True, various reductionist experiments were conducted in America. At first repeated efforts were made “to analyze linguistic structure without reference to meaning”. Some later tests confined the removal of meaning to the study of grammatical structures under such slogans as “Linguistic description minus grammar equals semantics”. All these tentative operations were undoubtedly of considerable interest, particularly since they succeeded in providing us with a graphic demonstration of the omnipresent semantic criterion, no matter what level and constituent of language is examined. One can no longer continue to play hide-and-seek with meaning and to evaluate linguistic structures independently of semantic problems. Whatever end of the linguistic spectrum we deal with, from the phonic components of verbal signs to the discourse as a whole, we are compelled to bear in mind that everything in language is endowed with a certain significative and transmissible value.

Si la sémantique constitue le cœur de la linguistique, c'est dans la mesure où tout dans le langage comporte « une certaine information sémantique ». Dans cette perspective, à l'analyse « sémantique » des sons que représente la phonologie répondent successivement – au fil de la structure orientée – une analyse sémantique des formes puis une analyse structurale des significations. La spécificité de la linguistique jakobsonienne – par rapport, notamment, à la linguistique martinettienne – est de mettre l'accent sur cette dernière, c'est-à-dire, sur l'intégration du sens à la langue, dans le cadre d'une « problématique sémantique » parallèle à la problématique phonologique. Il s'agit moins, autrement dit, d'« analyser la structure linguistique en référence à la signification », au sens du « critère sémantique » utilisé en phonologie et dont Jakobson affirme l'omniprésence « quel que soit le niveau et le constituant de langue examiné », que d'une analyse structurale du sens<sup>1662</sup>. La spécificité de la perspective jakobsonienne apparaît de manière très claire dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961) :

« As we have already observed, the unaccountable fear of a slip into the phonetic substance may hamper the phonemic typology of languages and the discovery of general phonological laws. Likewise, the exclusion of semantic considerations (which has been a tantalizing experiment in grammatical descriptions) would be, with respect to typology, a flat contradiction in terms. One must agree with Greenberg that it would be impossible to identify grammatical phenomena in languages of differing structure without “employing semantic criteria”. Morphological and syntactic typology and universal grammar as its groundwork deal primarily with “grammatical concepts”, by Sapir's designation. It is obvious that in grammar there is no conceptual opposition without a corresponding formal distinction, but neither on the intralingual nor on the interlingual level is this distinction supposed to use one and the same “grammatical process”. Thus in English the one opposition singular/plural is expressed either by suffixation or by vocalic alternation (*boy* : *boys* ; *man* : *men*). If one language expresses this opposition by suffixation only and another only by vowel alternation, nonetheless the basic distinction of two grammatical numbers proves to be common to both languages.

Not only grammatical concepts, but also their interconnection with grammatical processes (exemplified above by the analysis of word order), and, finally, the structural principles of such processes, call for an extraction of implicational universals<sup>1663</sup>. » (J.Imp. : p. 586).

---

Thus in approaching speech sounds we must take into account the fact that they are cardinally different from all other audible phenomena. » (J.Ver. : p. 85-86).

<sup>1662</sup> C'est là une dissymétrie fondamentale entre le niveau phonologique et celui des unités significatives, dont témoigne, dans l'élaboration jakobsonienne, l'ambiguïté de la notion de « double articulation », liée à la fois à une distinction de niveaux et à une distinction de fonctions. Le niveau phonologique, à la différence de celui des unités significatives (tel que l'apprehende Jakobson, c'est-à-dire en termes exclusifs d'analyse de la signification), est susceptible d'une analyse fonctionnelle. Aussi, bien que constitué d'unités dotées de fonctions différentes et ainsi, outre d'unités distinctives, d'unités de fonction analogue à celle des unités des niveaux supérieurs, s'oppose-t-il en bloc au(x) niveau(x) des unités significatives. Voir ci-dessous.

<sup>1663</sup> « Comme nous l'avons déjà observé, la peur inexplicable d'un dérapage dans la substance phonétique peut entraver la typologie phonémique des langues et la découverte des lois phonologiques générales. De même, l'exclusion des considérations sémantiques (qui a été une expérience terriblement attrayante dans les descriptions grammaticales) serait, au regard de la typologie, une nette contradiction dans les termes. On ne peut qu'être d'accord avec Greenberg sur le fait qu'il serait impossible d'identifier des phénomènes grammaticaux dans des langues de structure différente sans “employer le critère sémantique”. La typologie morphologique et syntaxique et la grammaire universelle qui en constitue le travail préparatoire ont affaire en premier lieu aux “concepts

Significativement, à la « question du sens » au niveau sémantique, répond ici non celle de l'analyse fonctionnelle des sons mais celle de la prise en considération de la substance phonique : à la problématique de l'intégration de la phonie à la langue qui est au cœur de la problématique phonologique répond celle de l'intégration de la signification à la langue. Le « critère sémantique » apparaît ainsi dans toute son ambivalence. Il a permis l'intégration de la substance phonique à la langue, et Jakobson pose de même qu'il permet « d'identifier des phénomènes grammaticaux » – certes « dans des langues de structures différentes », mais Jakobson ajoute que la différence de « procédé grammatical » pour une distinction formelle est également observable « au niveau intralingual » et non seulement « au niveau interlingual » – dans la mesure où ceux-ci sont avant tout des « concepts grammaticaux » par opposition aux « procédés grammaticaux ». On retrouve ici l'indifférence du sens au son qui est constitutive, comme nous l'avons vu ci-dessus, de la démarche de Hjelmslev, et qui déterminait précisément chez celui-ci une approche structurale (puis formelle). De fait, il s'agit bien, chez Jakobson, d'analyse des concepts grammaticaux, qui pourront ainsi, et alors seulement, permettre d'identifier des phénomènes grammaticaux, et dont Jakobson reconnaît le fondement formel : « Il est évident qu'en grammaire il n'y a pas d'opposition conceptuelle sans une distinction formelle correspondante », au rôle du sens dans l'intégration du son à la langue répondant ainsi celui du son dans l'intégration du sens à la langue. On lit encore dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962) :

« One cannot but agree with the statement of the final report, that “as syntactic description becomes deeper, what appears to be semantic questions falls increasingly within its scope<sup>1664</sup>”. Yet morphological categories likewise demand a search for their semantic value, as has been eloquently advocated here in several papers (Ferguson, Haas, Palmer, Barbara, M. H. Strang). It has been frankly said that since in our analytic procedures all of us make use “of semantic categories, we are less than honest if we dismiss these as mere ‘heuristic guides’”. In the identification of morphemes, “the attempt to do without semantic criteria” has been pronounced philosophically shaky, and impracticable besides. Briefly put, the tautological proposition that linguistic without meaning is meaningless ceased to be viewed as a mentalist aberration. It is indicative that no one raised his voice to argue in favor of the former mechanistic distributionalism. However, the reaction against its monopoly in no way denies the experimental value which this working hypothesis and technique have had for linguistic analysis, and the possibility of approaching even semantic problems in a manifestly distributionalist way was touched upon.

---

grammaticaux”, selon la désignation de Sapir. Il est évident qu'en grammaire il n'y a pas d'opposition conceptuelle sans une distinction formelle correspondante, mais ni au niveau intralingual, ni au niveau interlingual la distinction n'est supposée utiliser le même “procédé grammatical”. Ainsi en anglais l'opposition singulier/pluriel est exprimée soit par la suffixation, soit par l'alternance vocalique (*boy* : *boys* ; *man* : *men*). Si une langue exprime cette opposition par la suffixation seulement et une autre seulement par l'alternance vocalique, néanmoins la distinction fondamentale de deux nombres grammaticaux se révèle commune aux deux langues.

Non seulement les concepts grammaticaux mais également leur interconnexion avec les procédés grammaticaux (exemplifiée ci-dessus par l'analyse de l'ordre des mots) et, finalement, les principes structuraux de tels procédés, appellent une extraction des universaux implicationnels. »

<sup>1664</sup> Voir Chomsky (1964) : p. 936. Il ne s'agit pas, cependant, chez Chomsky, de « critère sémantique », non plus, d'ailleurs, que d'une syntaxe opposée à une morphologie.

The merging of semantics with grammar has been necessarily accompanied in the Congress deliberations by an insistent demand for the integration of lexicology (Glinz, Heilmann, Coates), and of onomasites as its particular section (Utley), into structural linguistic studies and for relating lexicology with grammar. As has been demonstrated by Lounsbury, certain sections of vocabulary “can be subjected to a kind of analysis similar to that given other paradigmatic sets in a language”<sup>1665</sup>. » (J.Cong. : p. 600-601)

où, à nouveau, l’ambivalence du « critère sémantique » apparaît de manière très nette, Jakobson opposant au distributionnalisme mécaniste une identification des morphèmes fondée sur les critères sémantiques, avant d’évoquer « une fusion de la sémantique et de la grammaire » puis une volonté de « relier la lexicologie à la grammaire » corrélative d’une analyse structurale du vocabulaire. A l’analyse structurale des sons répond ainsi une analyse structurale du sens, et à la problématique phonologique une « problématique sémantique », expression et fondements tout à la fois d’une analyse de la relation entre son et sens, à laquelle répondra, chez Martinet, une analyse fonctionnelle des unités significatives : comme le pose Jakobson dans « Implications of Language Universals for Linguistics », une fois les concepts grammaticaux soumis à une analyse structurale, il faudra analyser « leur interconnexion avec les procédés grammaticaux », c’est-à-dire la relation entre son et sens, forme et signification. Il faut prendre garde, dans cette perspective, au rapport établi par Jakobson, dans le passage cité ci-dessus de « Verbal Communication », entre les « deux dyades » invariant/variations et marqué/non-marqué et l’essence significative ou communicative du langage. De ce point de vue, les citations de Benveniste sont éminemment révélatrices. Il faut noter, en effet, que Jakobson retranscrit un peu rapidement le propos de Benveniste. Tout d’abord, ce n’est pas la « réflexion sur la manière dont une langue, dont toute langue se construit » qui « se ramène “à la question centrale de la signification” », mais les problèmes que chaque langue a à résoudre dans sa construction :

« Le donné linguistique est un résultat, et il faut chercher de quoi il résulte. Une réflexion un peu attentive sur la manière dont une langue, dont toute langue se construit, enseigne que chaque langue a un certain nombre de problèmes à résoudre, qui se ramènent tous à la question centrale de la “signification”. Les formes grammaticales traduisent, avec un

---

<sup>1665</sup> « On ne peut qu’être d’accord avec l’affirmation du rapport final, selon laquelle “au fur et à mesure que la description syntaxique devient plus profonde, ce qui se présente comme des questions sémantiques se révèle de plus en plus ressortir de la syntaxe”. Cependant les catégories grammaticales requièrent de même une recherche de leur valeur sémantique, ainsi qu’il a été éloquentement préconisé ici dans plusieurs communications (Ferguson, Haas, Palmer, Barbara M. H. Strang). Il a été dit franchement que puisque dans nos procédures analytiques nous faisons tous usage “de catégories sémantiques, nous sommes rien moins qu’honnêtes si nous rejetons celles-ci comme de simples ‘guides heuristiques’”. Dans l’identification des morphèmes, “la tentative de faire sans les critères sémantiques” a été déclarée philosophiquement peu solide et en outre impraticable. Pour faire bref, la proposition tautologique selon laquelle la linguistique sans la signification est dépourvue de signification a cessé d’être vue comme une aberration mentaliste. Il est révélateur que personne n’ait élevé la voix pour argumenter en faveur de l’ancien distributionnalisme mécaniste. Cependant, la réaction contre son monopole ne nie en aucun cas la valeur expérimentale que cette hypothèse de travail a eue pour l’analyse linguistique, et la possibilité d’aborder même les problèmes sémantiques d’une manière manifestement distributionnaliste a été évoquée.

La fusion de la sémantique et de la grammaire s’est nécessairement accompagnée dans les délibérations du Congrès d’une demande insistante d’intégrer la lexicologie (Glinz, Heilmann, Coates), et l’onomastique comme section particulière de celle-ci (Utley) dans les études linguistiques structurales et de relier la lexicologie à la grammaire. Comme il a été démontré par Lounsbury, certaines sections du vocabulaire “peuvent être soumises à un type d’analyse similaire à celui auquel sont soumis les autres ensembles paradigmatiques d’une langue”. »

symbolisme qui est la marque distinctive du langage, la réponse donnée à ces problèmes ; en étudiant ces formes, leur sélection, leur groupement, leur organisation propres, nous pouvons induire la nature et la forme du problème intra-linguistique auquel elles répondent. » (B.Cla. : p. 117).

En second lieu, il ne s'agit pas chez Benveniste de transformation au sens jakobsonien de ce terme, corrélatif, comme nous le verrons plus loin, de la distinction entre invariant et variation. Il faut ici à nouveau qualifier la lecture jakobsonienne de projective, Jakobson semblant lire chez Benveniste sa propre appréhension de la « recherche du sens » comme une analyse de la langue en termes d'invariant et de variations. Cette appréhension se fonde sur ce « lien intrinsèque » entre recherche des invariants et essence significative de la langue, dont Jakobson réaffirme l'existence dans « Communication and Society » (1973), où il caractérise la « recherche des invariants dans leur relation aux variations » comme une « attitude sémantique », dans la mesure où « toutes les applications de ce principe ont principalement affaire à la valeur sémantique des signes verbaux » :

« Any part of linguistics is preoccupied by a search for invariants in their relation to variations. All the applications of this principle deal primarily with the semantic value of verbal signs, whatever the rank of these signs in the system of language. Thus semantic attitude must be strictly respected in regard to phonemic components, morphemes, words, syntactic structures, particularly sentences, and finally discourse in its segmentation. The essential difference between grammatical and lexical meaning which was grasped by the medieval science of language must undergo a wide development in linguistics<sup>1666</sup>. » (J.CS : p. 99).

Notons que dans ce dernier texte – où Jakobson, par ailleurs, cite à nouveau Benveniste – le « critère sémantique » de « Verbal Communication » a cédé la place à l'analyse des significations, la sémantique demeurant cependant un élément constitutif de la linguistique « à chacun de ses niveaux », y compris, donc, le niveau phonologique :

« I would like to refer to the penetrating statement of another prominent linguist of our century, Emile Benveniste : “Si nous posons qu'à défaut du langage, il n'y aurait ni possibilité de société, ni possibilité d'humanité, c'est bien parce que le propre du langage est d'abord de signifier<sup>1667</sup>.” It's more than obvious that signs in general and verbal signs in particular cannot be treated without persistent regard to their signification. Consequently, the study of signification, the inquiry into the various types of meanings in their interrelations, briefly, that series of tasks which is usually labelled *semantics*, is a decisive component of the science of verbal signs, i.e. linguistics, and of the science of all possible signs, i.e. semiotics.

The aptest explorers of verbal signs since ancient times saw the essence of their structure in the relation between the *signans* and the *signatum*, according to

---

<sup>1666</sup> « Toute partie de la linguistique est préoccupée de la recherche des invariants dans leur relation aux variations. Toutes les applications de ce principe ont principalement affaire à la valeur sémantique des signes verbaux, quel que soit le rang de ces signes dans le système de la langue. Ainsi l'attitude sémantique doit être strictement respectée pour ce qui concerne les composants phonémiques, les morphèmes, les mots, les structures syntaxiques, en particulier les phrases, et enfin le discours sans sa segmentation. La différence essentielle entre les significations grammaticales et lexicales, qu'a comprise la science médiévale du langage, doit connaître un large développement en linguistique. »

<sup>1667</sup> B.FSL : p. 217.



St. Augustine's translation of the Greek terms introduced by the Stoics (*signifiant* and *signifié* in Ferdinand de Saussure's French adaptation). *Signans* meant the perceptible and *signatum* the intelligible, translatable aspect of the *signum* (sign). The science of language, on all of its levels, inevitably implies semantics. In other words, a linguistics that discards meaning would be meaningless<sup>1668</sup>. » (J.CS : p. 98-99).

On retrouve ici la substitution jakobsonienne du « signifié » à la fonction, qui témoigne, tout comme dans « Verbal Communication » le critère sémantique, d'une homogénéisation des deux problématiques phonologique et sémantique. En témoignent également les nombreuses allusions – appels ou constats – à une extension de la distinction invariant/variations du niveau phonologique à celui des unités significatives que l'on trouve dans les textes de Jakobson à partir du début des années 1950. On lit notamment dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » (1952) :

« Then, from the 1920's on, in linguistics as well as in mathematics, we have witnessed an intensive development of the whole technique of working with many-leveled systems of invariants and covariants, and the objective methods for detecting such systems have been elaborated both on the phonemic and on the grammatical level<sup>1669</sup>. » (J.Patt. : p. 223)

puis dans « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) » (1958) :

« One of the fundamental concepts in the development of modern linguistics was the idea of invariance, first recognized by the Kazan' school at the close of the 1870s, simultaneously and in parallel with the success of the same idea in mathematics. Whereas the first stage of these new inquiries in linguistics gave birth to the theory of the phoneme, i.e., of the invariant on the level of sound variations, now the urgent need has arisen to establish and explicate grammatical invariants<sup>1670</sup>. » (J.Mor.1 : p. 106),

---

<sup>1668</sup> « Je voudrais me reporter à l'affirmation pénétrante d'un autre linguiste important de notre siècle, Emile Benveniste : "Si nous posons qu'à défaut du langage, il n'y aurait ni possibilité de société, ni possibilité d'humanité, c'est bien parce que le propre du langage est d'abord de signifier." Il est plus qu'évident qu'on ne peut traiter des signes en général et des signes verbaux en particulier sans une attention permanente à leur signification. En conséquence, l'étude de la signification, l'investigation des divers types de significations dans leurs interrelations, en bref, cette série de tâches habituellement appelée *sémantique*, est un composant décisif de la science des signes verbaux, c'est-à-dire la linguistique, et de la science de tous les signes possibles, c'est-à-dire la sémiotique.

Les explorateurs les plus pertinents des signes verbaux, depuis les temps anciens, ont vu l'essence de leur structure dans la relation entre le *signans* et le *signatum*, selon la traduction par St Augustin des termes grecs introduits par les stoïciens (*signifiant* et *signifié* dans l'adaptation française de Ferdinand de Saussure). *Signans* signifiait l'aspect perceptible et *signatum* l'aspect intelligible, traduisible du *signum* (signe). La science du langage, à tous ses niveaux, implique inévitablement la sémantique. En d'autres termes, une linguistique qui renoncerait à la signification serait dépourvue de signification. »

<sup>1669</sup> « Ensuite, à partir des années 1920, en linguistique aussi bien qu'en mathématiques, nous avons été témoins d'un développement intensif de l'ensemble de la technique du travail avec des systèmes à plusieurs niveaux d'invariants et de covariants, et les méthodes objectives pour détecter de tels systèmes ont été élaborées à la fois au niveau phonologique et au niveau grammatical. »

<sup>1670</sup> « Un des concepts fondamentaux dans le développement de la linguistique moderne fut l'idée d'invariance, reconnue pour la première fois par l'école de Kazan à la fin des années 1870, simultanément et parallèlement au succès de la même idée en mathématiques. Alors que le premier stade de ces nouvelles recherches en

dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and its Place in the International Development of Phonology » (1958-1960) :

« Le traitement du problème de l'invariance et de la variation dans le domaine des sons du langage reste, *mutatis mutandis*, le modèle méthodologique pour tous les autres champs de l'analyse linguistique<sup>1671</sup>. » (J.Kaz. : p. 237)

et enfin dans « A Few Remarks on Peirce, Pathfinder in the Science of Language » (1975) :

« Peirce belonged to the great generation that broadly developed one of the most salient concepts and terms for geometry, physics, linguistics, psychology, and many other sciences. This is the seminal idea of INVARIANCE. The rational necessity of discovering the invariant behind the numerous variables, the question of the assignment of all these variants to relational constants unaffected by transformations underlies the whole of Peirce's science of signs. The question of invariance appears from the late 1860's in Peirce's semiotic sketches and he ends by showing that on no level is it possible to deal with a sign without considering both an invariant and a transformational variation<sup>1672</sup>. » (J.Pei. : p. 252).

Citons également, datant de 1949, ce passage de « Language in Operation », qui révèle l'enjeu des derniers développements de « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) » et de leur distinction entre mot et syntagme :

« En revanche, si étendue que soit la variété de ses sens contextuels, le mot *jamais plus*, comme n'importe quel mot, conserve le même sens général à travers la diversité de ses emplois. La tension entre cette unicité interne et la diversité des sens contextuels ou situationnels est le problème-pivot de la discipline linguistique appelée *sémantique*,

---

linguistique a donné naissance à la théorie du phonème, c'est-à-dire de l'invariant au niveau des variations phoniques, se fait sentir à présent un besoin urgent d'établir et d'expliquer les invariants grammaticaux. »

<sup>1671</sup> « The treatment of the problem of invariance and variation in the field of speech sounds continues to be – let us underscore : *mutatis mutandis* – the methodological model for all other areas of linguistic analysis. » (J.Kaz. : p. 427-428).

<sup>1672</sup> « Peirce appartient à cette génération géniale qui a largement développé un des concepts et des termes les plus saillants pour la géométrie, la physique, la linguistique, la psychologie, et de nombreuses autres sciences. Il s'agit de l'idée séminale d'INVARIANCE. La nécessité rationnelle de découvrir l'invariant derrière les nombreuses variables, la question de l'assignation de toutes ces variantes à des constantes relationnelles non affectées par les transformations sous-tend la totalité de la science des signes de Peirce. La question de l'invariance apparaît dans les esquisses sémiotiques de Peirce à partir de la fin des années 1860 et il finit par montrer qu'à aucun niveau il n'est possible de traiter du signe sans considérer à la fois un invariant et une variation transformationnelle. » La lecture jakobsonienne de Peirce semble ici relativement projective. Jakobson fait apparemment (voir J.Pei. : p. 252, cité ci-dessous) allusion à la notion de « signification générale » (voir la note 1697 ci-dessous), ainsi qu'à la distinction entre type et occurrences (voir la note 1364 ci-dessus). La perspective peircienne est cependant relativement différente de la perspective jakobsonienne. Il faut souligner, en particulier, que la notion d'invariant dans la variation relève d'une tout autre problématique que celle dont témoigne la sémosis continue de Peirce : « [En bref, un signe est] tout ce qui détermine quelque chose d'autre (son *interprétant*) à renvoyer à un objet auquel lui-même renvoie (son *objet*) de la même manière, l'interprétant devenant à son tour un signe et ainsi de suite *ad infinitum*. » (Peirce, 1978 : p. 126 ; voir Deledalle, 1974 : p. 391-393, Deledalle, 1978 : p. 219-220, Tiercelin, 1993 : p. 57-58 et 65, Thibaud, 1983 : p. 5 et 15-16 et Savan, 1980 : p. 18-19). Voir également la note 1675 ci-dessous.

tandis que la discipline appelée *phonématique* met en jeu, essentiellement, la tension entre identité et variété au plan phonique du langage<sup>1673</sup>. » (J.Op. : p. 214).

Cette homogénéité n'est cependant qu'apparente, à l'analyse fonctionnelle (et structurale) des sons répondant une analyse structurale du sens. Cette asymétrie des deux problématiques phonologique et sémantique apparaît de manière très nette dans « Zeichen und System der Sprache » (1959), où l'on retrouve, à nouveau, le thème de l'invariant :

« Wir sprechen über kombinatorische, kontextbedingte Varianten sowohl auf der lautlichen wie auch der grammatischen Ebene. Aber man könnte kaum über Varianten sprechen, solange die zugrunde liegende Invariante, die Einheit, auf die sich diese Varianten beziehen, nicht klargelegt ist. Das Suchen nach der Invariante ist jetzt nicht nur in der Phonologie, sondern auch in der Grammatik das wesentlichste Problem. Falls wir es mit dem Zeichen zu tun haben, mit dem bilateralen *signum* als Verbindung des *signans* und des *signatum*, wie entdecken wir dann diese Invarianten einerseits auf dem Gebiete des *signans*, andererseits auf dem Felde des *signatum* ? Der Grundunterschied zwischen den beiden besteht, von einem linguistischen Standpunkt ausgesehen darin, daß das *signans* notwendigerweise wahrnehmbar ist, während das *signatum* übersetzbar ist. Es behauptet sich in beiden Fällen der Grundsatz der Äquivalenz in der Relation. Auf dem Gebiete des *signans* muß diese relative Äquivalenz äußerlich wahrnehmbar sein, kann aber nur mit Rücksicht auf die Funktion dieser Lautverhältnisse in der gegebenen Sprache festgestellt werden. Wir erkennen diese distinktiven Elemente, und mittels eines Spektrographen können wir sie aus dem akustischen Feld in die optische Ebene versetzen. Aber nicht nur das *signans*, sondern gleicherweise das *signatum* muß rein linguistisch und völlig objektiv untersucht werden. Eine rein linguistische Semantik kann und muß aufgebaut werden, falls wir mit Peirce einsehen, der Grundzug jedes sprachlichen Zeichens bestehe darin, daß es in ein anderes Sprachzeichen, ein mehr entfaltetes, explizites bzw. im Gegenteil mehr elliptisches Zeichen desselben Sprachsystems oder eines anderen Sprachsystems übersetzt werden kann. Diese Übersetzbarkeit enthüllt diejenige semantische Invariante, die wir im *signatum* suchen. Auf diese Weise erhalten wir die Möglichkeit, auch die semantischen Probleme der Sprache einer distributiven Analyse zu unterwerfen. Solche metasprachlich identifizierende Sätze wie "der Hahn ist das Männchen des Huhns" gehören zum Textinventar der deutschen Sprachgemeinschaft, und die Umkehrbarkeit der beiden Ausdrücke – "das Männchen des Huhns ist der Hahn" – veranschaulicht, wie durch eine distributive Analyse solcher üblicher metasprachlicher Äußerungen die Wortbedeutung zu einem echt linguistischen Problem wird<sup>1674</sup>. » (J.Zei. : p. 274-275).

---

<sup>1673</sup> « On the other hand, however great the variety of contextual meanings, the word *nevermore*, like any other word, retains the same general meaning through all its varied applications. The tension between this intrinsic unity and the diversity of contextual or situational meanings is the pivotal problem of the linguistic discipline labeled *semantics*, while the discipline termed *phonemics* is primarily concerned with the tension between identity and variation on the sound level of language. » (J.Op. : p. 15).

<sup>1674</sup> « Nous parlons de variantes combinatoires, liées au contexte, aussi bien sur le plan phonique que sur le plan grammatical. Mais on ne saurait guère parler de variantes tant que les invariants sous-jacents, l'unité à laquelle se rapportent ces variantes, ne sont pas bien explicités. La recherche des invariants est désormais, non seulement en phonologie, mais aussi en grammaire, le problème le plus essentiel. Quand nous avons affaire au signe, au *signum* bilatéral entendu comme rapport du *signans* et du *signatum*, comment découvrons-nous ces invariants, d'une part dans le domaine du *signans*, et d'autre part dans le champ du *signatum* ? La différence fondamentale entre les deux consiste, d'un point de vue linguistique, en ce que le *signans* est nécessairement perceptible, tandis que le *signatum* est traduisible. Dans les deux cas il s'agit du principe d'équivalence dans la relation. Dans le domaine du *signans* cette équivalence relative doit être extérieurement perceptible, mais elle ne peut être

A la fonction répond ainsi sur le plan du *signatum* la traductibilité. Mais il faut noter que si, « [d]ans les deux cas il s'agit du principe d'équivalence dans la relation », tandis que l'identité ou l'invariant, sur le plan phonique, est non seulement « extérieurement perceptible », donc perçu, mais également « établi » « eu égard aux fonctions », l'invariant sémantique est seulement « dégagé » par la « traductibilité » qui constitue pour Jakobson, après Peirce<sup>1675</sup>, « le trait fondamental de tout signe linguistique ». La traductibilité apparaît

---

établie qu'eu égard à la fonction de ces relations phoniques dans la langue en question. Nous reconnaissons ces éléments distinctifs, et au moyen d'un spectrographe nous pouvons les transposer du champ acoustique au plan visuel. Mais ce n'est pas seulement le *signans*, mais c'est tout autant le *signatum* qui doit être examiné d'un point de vue purement linguistique et totalement objectif. Une sémantique purement linguistique peut et doit être construite, à partir du moment où avec Peirce nous considérons que le trait fondamental de tout signe linguistique consiste en ce qu'il peut être traduit en un autre signe linguistique, plus développé, plus explicite ou au contraire plus elliptique, du même système linguistique ou d'un autre système linguistique. Cette traductibilité fait apparaître ces invariants sémantiques que nous cherchons sur le plan du *signatum*. De cette manière, il devient possible de soumettre également le problème sémantique du langage à une analyse distributionnelle. Des phrases identifiantes sur un plan métalinguistique telles que “der Hahn ist das Männchen des Huhns” [“le coq est le mâle de la poule”] relèvent du corpus des textes de la communauté linguistique allemande, et la réversibilité des deux expressions – “das Männchen des Huhns ist der Hahn” [“le mâle de la poule est le coq”] illustre la manière dont, au moyen d'une analyse distributionnelle d'expressions métalinguistiques usuelles de ce genre, la signification du mot devient un problème véritablement linguistique. »

<sup>1675</sup> Thibaud affirme : « Reliant explicitement la notion d'interprétant à celle de sens, PEIRCE, dans de nombreux textes, analyse le sens d'un signe comme la suite de ses interprétants : “Par sens (meaning) d'un terme... nous entendons l'interprétant... général entier” (5.179). Et il qualifie la règle de cette suite de simple règle de “traduction” d'un signe dans un autre signe, ou mieux, dans un système de signes (système incluant ou non le signe originel) : “Le sens... dans son acception première, est la traduction d'un signe dans un autre système de signes” (4.127). Ce principe général de traductibilité qui fait de PEIRCE, comme le souligne JAKOBSON, un “précurseur de la linguistique structurale”, nous paraît assez bien exprimer l'essence même du processus interprétatif peircéen. » (Thibaud, 1986 : p. 14), ajoutant en note : « Toute l'entreprise jakobsonienne de caractérisation de la traduction en termes de sélection et de combinaison peut être considérée comme une concrétisation – en référence aux signes linguistiques – d'un projet peircéen plus large concernant toute espèce de signe. » (Thibaud, 1983 : p. 14, note 30). On lit de même plus loin : « Comme l'écrit JAKOBSON “l'ensemble des interprétants est l'une des découvertes les plus ingénieuses et l'un des procédés les plus efficaces que PEIRCE ait transmis à la sémiotique en général et à l'analyse linguistique des significations grammaticales et lexicales en particulier”. On a vu comment, au travers de la notion de traductibilité, l'interprétant pouvait être considéré, selon l'expression de JAKOBSON, comme “principe structural essentiel”. » (Thibaud, 1983 : p. 30). De même, Deledalle a beau écrire, dans « Avertissement aux lecteurs de Peirce » : « Il faut savoir d'entrée de jeu que les néologismes de PEIRCE : “representamen”, “interprétant”, “icône”, “rhèmes”, pour ne citer que ceux dont la littérature sémiotique française fait parfois usage, ne sont substituables ni à “signifiant”, ni à “signifié”, ni à “image”, ni à “concept”. » (Deledalle, 1980 : p. 25), il n'en écrivait pas moins dans « Qu'est-ce qu'un signe ? » : « Reste cependant entier le problème de l'application de la théorie des signes, quelles que soient son origine et la validité de ses fondements, à un champ de signes défini : linguistique ou esthétique. Cette tâche est interdisciplinaire et la question de l'applicabilité de la sémiologie d'un logicien comme Peirce ne sera résolue que lorsque les spécialistes de l'un ou l'autre de ses champs d'application l'auront mise à l'épreuve, comme le fait avec succès Roman Jakobson pour la linguistique. » (Deledalle, 1974 : p. 386). Il nous semble quant à nous que la théorie peircienne est irréductiblement singulière – à tout le moins du point de vue du structuralisme –, et interdit en tant que telle tout rapprochement de ce type. Comme le rappellent ses différents commentateurs, il s'agit moins de sémiotique au sens « traditionnel » du terme que de « logique » (voir Deledalle, 1978 : p. 212, Tiercelin, 1993 : p. 45, 46 et 58), ancrée dans une théorie des catégories – la phanéroscopie (voir Deledalle, 1978 : p. 203-211, Rhétoré, 1986 : p. 32 et 36, Tiercelin, 1986 : p. 50-51 et 58, Thibaud, 1983 : p. 16-18 et Thibaud, 1986 : p. 21) – et articulée à une théorie de la connaissance (voir Thibaud, 1986 : p. 35 *sqq.* et Tiercelin, 1993). Thibaud parle ainsi de « théorie de la représentation » : « Ce que va tenter toute l'entreprise sémiotique peircéenne, c'est, non d'étudier une classe particulière de choses qui seraient des signes (à la différence des autres choses), mais de voir pour toute chose ce que signifie être signe, c'est-à-dire objet de pensée. En langage peircéen – ou scolastique – nous dirions ici que la sémiotique veut être une science de

ainsi d'une part comme un principe d'analyse, subordonné, en tant que tel, à l'hypothèse structurale corrélatrice de la notion d'invariant, et d'autre part, dans le cadre de la dualité perceptible/traduisible, comme une expression de cette invariance qui caractérise tout constituant linguistique. Ce deuxième aspect apparaît de manière très nette dans « Linguistic and Communication Theory » (1960) :

« La définition sémiotique du sens d'un symbole comme étant sa traduction en d'autres symboles trouve une application efficace dans l'examen linguistique de la traduction intra- et inter-linguale ; en abordant de cette manière l'information sémantique, on rencontre la proposition de Shannon de définir l'information comme "cela qui reste invariant à travers toutes les opérations réversibles d'encodage ou de traduction, bref, comme la classe d'équivalence de toutes ces traductions"<sup>1676</sup>. » (J.LCT : p. 97).

---

"seconde intention", en ce sens qu'elle porte, non sur une classe particulière d'objets, mais sur ce que signifie la propriété "être un objet". Science "phénoménologique" et non "naturelle" (pour reprendre la distinction husserlienne), elle porte sur l'objectification en tant que telle et, en ce sens, rejoint la première Critique kantienne, dans la mesure où toutes deux sont des théories de la représentation. » (Thibaud, 196 : p. 21). Par ailleurs, la notion d'interprétant implique une sémosis continue (voir ci-dessus la note 1692), et une conception du signe comme indicateur, que l'on ne retrouve pas, loin s'en faut, chez Jakobson. Pour cette conception du signe, voir notamment, dans *Écrits sur le signe* : « Le signe ne peut que représenter l'objet et en dire quelque chose. Il ne peut ni faire connaître ni reconnaître l'objet ; car c'est ce que veut dire dans le présent volume objet d'un signe ; à savoir ce dont la connaissance est présupposée pour pouvoir communiquer des informations supplémentaires le concernant. Il y aura sans doute des lecteurs qui diront que cela est incompréhensible. Ils pensent qu'un signe n'a pas besoin de renvoyer à quelque chose qui serait par ailleurs connu ; et que cela n'a ni queue ni tête de dire que tout signe doit renvoyer à un objet de ce genre. Mais s'il existe une chose qui communique une information sans avoir absolument aucune relation avec rien de ce que connaît directement ou indirectement la personne qui comprend cette information quand elle lui est communiquée (ce qui serait une fort étrange sorte d'information), le véhicule de cette sorte d'information n'est pas appelé, dans ce volume, un signe. » (Peirce, 1978 : p. 123-124), ce que Thibaud commente de la manière suivante : « Dans le cadre d'une philosophie étonnamment originale en son temps, qui renouvelle la problématique classique de la connaissance et qui, à travers des accents parfois heideggeriens, semble ouvrir la voie à Wittgenstein, Peirce veut nous faire comprendre, pour l'essentiel, que le signe ne dit pas les choses : tout au plus peut-il espérer "en dire quelque chose" (2.231), c'est-à-dire "indiquer" le chemin par où elles viennent et adviennent. Comme le maître dont l'oracle est à Delphes, il ne dit ni dissimule : il fait signe. » (Thibaud, 1986 : p. 43 ; voir également Thibaud, 1983 : p. 9 et Thibaud, 1986 : p. 22). Tiercelin écrit quant à elle : « Le premier principe de ce réalisme sémiotique est directement issu du réalisme scotiste : "Le réel est ce qui signifie quelque chose de réel." On ne peut donc aller au-delà du langage :

"Si une personne pointe en direction (du soleil) et dit : Regardez là-bas ! C'est *Cela* que nous appelons "Soleil", le Soleil n'est pas l'Objet de ce Signe. C'est le Signe du Soleil, le mot Soleil à quoi sa déclaration se rapporte ; et ce mot nous devons nous familiariser avec lui par expérience collatérale" (8.183).

Ce qui nous est donc livré, ce n'est pas le soleil : c'est le mot soleil, sa description. Le réaliste doit commencer par ce constat : le signe chez Peirce, comme chez Wittgenstein, ne dit pas les choses : tout au plus peut-il "en dire quelque chose" (2.231). Il ne les exprime pas : il les indique. Il faut donc rejeter toute conception selon laquelle signifier consisterait en une relation à deux termes entre un signe et une entité déterminée (le signifié, la signification) par définition extérieure au domaine des signes. Peirce, pour sa part, croit pouvoir en tirer la double conclusion que toute pensée est en signes, mais aussi que tout en fait, est signe. » (Tiercelin, 1993 : p. 49-50). C'est pourquoi nous nous croyons justifiée à nous limiter ici à l'analyse de la notion jakobsonienne de traductibilité.

<sup>1676</sup> « The semiotic definition of a symbol's meaning as its translation into other symbols finds an effectual application in the linguistic testing of intra- and interlingual translation, and this approach to semantic information concurs with Shannon's proposal to define information as "that which is invariant under all reversible encoding or translating operations", briefly, as "the equivalence class of all such translations". » (J.LCT : p. 578).

On retrouve, avec cette dualité de la notion de traductibilité, l'absence de théorisation du rapport son/sens qui caractérise la linguistique de Jakobson, et dont témoigne en particulier la première mention de la définition peircienne de la signification que l'on trouve dans notre corpus. On lit en effet dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » (1952) :

« Est-ce une vue si neuve d'insister sur le caractère intrinsèquement linguistique de la sémantique ? Non, il s'agit de quelque chose qui avait déjà été dit très clairement ; mais il arrive que les choses qui ont été dites très clairement tombent dans un oubli total. Dès 1867, C. S. Peirce, qui, je le répète, doit être considéré comme un authentique et intrépide précurseur de la linguistique structurale, avait nettement établi le caractère linguistique de la sémantique. Comme il le disait, pour être compris, le signe – et en particulier le signe linguistique – exige non seulement que deux protagonistes participent à l'acte de parole, mais il a besoin, en outre, d'un *interprétant*. D'après Peirce, la fonction de cet interprétant est remplie par un autre signe, ou un ensemble de signes, qui sont donnés concurremment au signe en question, ou qui pourraient lui être substitués. Voilà, sans aucun doute, quelque chose qui devrait être le point de départ de toutes nos discussions futures sur le traitement linguistique des significations, – problème qui sera certainement au centre de nos préoccupations dans l'avenir immédiat.

Nous savons de mieux en mieux comment incorporer les significations grammaticales à l'analyse structurale, comme l'a révélé la vivante discussion menée par nos amis de Yale, Lounsbury et Wells. Mais même dans l'interprétation des significations lexicales, moins nettement structurées, nous pouvons et nous devons rester dans le cadre de la méthodologie linguistique. La signification lexicale serait toujours de sa compétence, même si nous nous tenions à l'étude des différents contextes, et limitons cette étude à l'analyse distributionnelle : un énoncé ayant la forme d'une équation réversible – A est B, B est A – est aussi un contexte ; et l'une des thèses les plus éclairantes de Peirce pose que le sens d'un signe est un autre signe par lequel il peut être traduit. Quand je lis dans le journal d'aujourd'hui : "Grève des métallos décidée par le CIO", personnellement, je ne sais pas ce que c'est que le CIO, mais je connais le sens des mots "grève", "décidée" et "métallo". Comment un métallos peut-il être défini du point de vue linguistique ? "Un métallos est un ouvrier employé dans la métallurgie". Un tel contexte équationnel est parfaitement acceptable pour la communauté linguistique, de même que l'énoncé inverse qu'un ouvrier employé dans la métallurgie s'appelle un "métallo". L'énoncé ne nous informe, en fait, que de la signification lexicale du mot "métallo" en français. Il y a différentes manières d'interpréter le mot "métallo" au moyen d'autres signes. Nous avons employé une circonlocution, et nous pouvons toujours le faire : Peirce donne une définition incisive du principal mécanisme structural du langage quand il montre que tout signe peut être traduit par un autre signe dans lequel il est plus complètement développé. Au lieu d'une méthode intralinguale, nous pouvons user d'un mode interlingual d'interprétation en traduisant le mot "métallo" dans une autre langue, par exemple dire que "métallo" équivaut au *Kovodělník* tchèque. La méthode serait intersémiotique si on recourait à un signe non linguistique, par exemple à un signe pictural. Mais dans tous les cas nous substituons des signes à des signes. Qu'est-ce qui reste alors d'une relation directe entre le mot et la chose ?

Dans le très intéressant article distribué par Harris et Voegelin est abordée la question du rôle que joue le fait de "montrer du doigt" (*pointing*) dans l'élucidation du sens. Puis-je me permettre ici quelques remarques ? Supposez que je veuille expliquer à un Indien unilingue ce que c'est que des Chesterfield et que je lui montre du doigt un paquet de cigarettes. Qu'est-ce que l'Indien peut en conclure ? Il ne sait pas si je pense à ce paquet en particulier ou à un paquet en général, à une cigarette ou à plusieurs, à une certaine marque ou aux cigarettes en général, ou, plus généralement encore, à quelque

chose qui se fume, ou, universellement, à quoi que ce soit d'agréable. De plus, il ignore si je lui montre, simplement, ou si je lui donne, ou si je lui vends, ou si je lui interdis les cigarettes. Il ne se fera une idée de ce que sont, et de ce que ne sont pas, les Chesterfield, que quand il aura maîtrisé une série d'autres signes linguistiques, qui fonctionneront comme interprétants du signe en question.

Vous souvenez-vous du sage de Balnibarbi, dans les *Voyages de Gulliver* ? Il avait décidé que, "puisque les mots ne sont que des substituts des choses, il serait plus pratique pour tous les hommes d'emporter avec eux les choses qui seraient nécessaires pour exprimer les affaires particulières dont ils auraient à discuter". Il apparut cependant qu'il y avait un inconvénient, signalé par Swift, qui était aussi habile dans la satire que dans la science de la communication : "si les occupations d'un homme sont importantes, et de diverses sortes, il sera obligé en proportion de porter un plus grand paquet de choses sur son dos" et il risque d'être écrasé sous leur poids. Il serait difficile de parler en choses d'"une baleine", plus embarrassant encore de parler "des baleines", et pratiquement impossible de communiquer quoi que ce soit sur "toutes les baleines" ou sur "les baleines absentes". A supposer même qu'on arrive miraculeusement à réunir toutes les baleines du monde, comment exprimer par des choses qu'elles y sont vraiment toutes ?

La logique symbolique n'a cessé de nous rappeler que les "significations linguistiques", constituées par le système des relations analytiques d'une expression aux autres expressions, ne présupposent pas la présence des choses. Les linguistes, au contraire, ont fait l'impossible pour exclure la signification et tout recours à la signification de la linguistique. C'est ainsi que le champ de la signification est resté un No Man's Land. Ce jeu de cache-cache doit prendre fin. Pendant des années, nous avons lutté pour annexer les sons de la parole à la linguistique, constituant ainsi la phonologie. Nous devons maintenant ouvrir un second front : nous sommes devant la tâche d'incorporer les significations linguistiques à la science du langage<sup>1677</sup>. » (J.Res. : p. 40-42).

---

<sup>1677</sup> « When I insist on the intrinsically linguistic character of semantics, is this novel ? No, it has been said very clearly ; but things that have been said very clearly are very often totally forgotten. It was insistently stated from 1867 by Peirce, who, I repeat, must be regarded as a genuine and bold forerunner of structural linguistics. As he said, the sign, in order to be understood, and the linguistic sign in particular, requires not only the two participants of the given speech event but needs, moreover, an "interpretant". According to Peirce, the function of such an interpretant is performed by another sign or set of signs that occur together with the given sign, or might occur instead of it. Here is the basis for our further deliberations on linguistic operations with meanings, and I'm sure they will be our main concern in the future. No doubt we will argue – argue about terminology, technical devices, some facets of theory – but the milestones are in view.

We learn still more how to incorporate grammatical meanings into structural analysis as the vivid discussion led by our Yale friends F. G. Lounsbury and R. S. Wells revealed. But even in interpreting the less schematically patterned lexical meanings, we can and must remain within the framework of linguistic methodology. Even if we were to cling to the study of various contexts and confine this study to distributional analysis, lexical meaning still enters within its scope : a reversible equation sentence – A is B, B is A – is also a context ; and one of the most illuminating of Peirce's theses propounds that the meaning of a sign is the sign it can be translated into. When I read in today's newspaper : "OPA permits pork price rises", I personally don't know what OPA is, but I do know the meaning of the words *permits*, *price*, *rises*, and *pork*. How can pork be defined from a linguistic point of view ? "Pork is pig meat used as food." Such an equational context is perfectly acceptable for the speech community, as well as the reverse statement that pig meat used as food is called *pork*. This statement informs us, as a matter of fact, only about the lexical meaning of the word *pork* in English. There are different ways of interpreting the word *pork* in other signs. We used a circumlocution, and we always may : as Peirce incisively defined the main structural principle of language, any sign is translatable itself into another sign in which it is more fully developed. Instead of an intralingual method, we may use an interlingual way of interpretation by translating the word *pork* into another language. The method would be intersemiotic if we would resort to a non-linguistic, for instance, to a pictorial sign. But in all these cases we substitute signs. Then what about a direct relation between sign and thing ?

On retrouve ici le parallélisme établi dans « Implications of Language Universals for Linguistics » entre l'intégration des significations et l'intégration des sons à la langue, Jakobson appelant les linguistes à « incorporer les significations linguistiques à la science du langage » et à constituer une sémantique « intrinsèquement linguistique », tout comme ils avaient, quelques années auparavant, « annex[é] les sons de la parole à la linguistique, constituant ainsi la phonologie ». Par ailleurs, comme dans « Zeichen und System der Sprache », la définition peircienne de la signification en termes de traductibilité ou d'interprétant est donnée comme la condition de possibilité d'une sémantique linguistique, et notamment d'une analyse distributionnelle des significations. Il est nettement question, dans ce cadre, outre du « cadre de la méthodologie linguistique », d'« analyse structurale » et de structuration (« l'interprétation des significations lexicales, moins nettement structurées »). On retrouve ici le premier aspect de la notion de traductibilité, celui du « principe d'analyse ». Mais Jakobson insiste également, dans ce développement, sur la dimension de « mécanisme structural » de la traductibilité, qui permet non seulement l'analyse des significations, mais renvoie par ailleurs au mécanisme de compréhension du signe, faisant ainsi figure de correspondant, sur le plan sémantique, de l'identité – au sens structuraliste – constitutive de l'invariant phonique. A l'invariant phonique répond ainsi, sur le plan sémantique, un recours au métalangage. Cette notion est explicitement convoquée dans « Metalanguage as a Linguistic Problem » (1956) :

« Far from being confined to the sphere of science, metalingual operations prove to be an integral part of our verbal activities. Whenever the addresser and/or the addressee need to check up whether they use the same code, speech is focused upon the CODE and thus performs a METALINGUAL (or glossing) function. [...] »

Such equational propositions ordinarily used by interlocutors nullify the idea of verbal meanings as “subjective intangibles” and become particularly conspicuous in cases

---

To the very interesting discussion on the problem of pointing in the paper distributed by Z. S. Harris and C. F. Voegelin, may I contribute a few remarks ? Suppose I want to explain to a unilingual Indian what Chesterfield is, and I point to a package of cigarettes. What can the Indian conclude ? He doesn't know whether I mean this package in particular, or a package in general, one cigarette or many, a certain brand or cigarettes in general, or, still more generally, something to smoke, or, universally, any agreeable thing. He doesn't know, moreover, whether I'm simply showing, giving, selling, or prohibiting the cigarettes to him. He will gather what Chesterfield is, and what it is not, only if he masters a series of other linguistic signs which will serve as interpretant of the sign under discussion.

In *Gulliver's Travels*, do you remember the sage of Balnibarbi who decided “that since words are only names for things, it would be more convenient for all men to carry about them such things as were necessary to express the particular business they are to discourse on” ? There proved to be, however, an inconvenience, pointed out by Swift, who was as clever in satire as in the science of communication : “if a man's business be very great, and of various kinds, he must be obliged in proportion to carry a greater bundle of things upon his back” and he risks sinking under their weight. It would be difficult to converse in things about “a whale”, even more embarrassing about “whales”, and hardly possible to communicate about “all whales” or “absent whales”. Even if one miraculously succeeded in collecting all the whales of the world, how would he convey in things that they were indeed all ?

As symbolic logic has persistently reminded us, “linguistic meanings”, constituted by the pattern of analytic relationship of one expression to other expressions, do not presuppose presented things. Linguists, on the contrary, did their utmost to exclude meaning and any appeal to meaning from linguistics. Thus, meaning remains a no man's land. This game of give-away must end. For years and decades we have fought for the annexation of speech sounds to linguistics, and thereby established phonemics. Now we face a second front – the task of incorporating linguistic meaning into the science of language. » (J.Res. : p. 565-567).



of their reversibility : “A second-year student is (called) a sophomore” ; “A gander is an adult male goose”, but also conversely “An adult male goose is a gander.” The former proposition is an example of C. S. Peirce’s thesis that any sign translates itself into other signs in which it is more fully developed, whereas the reverse translation from a more explicit to a terser way of expression is exemplified by the latter proposition.

Signs are viewed by Peirce as equivalent “when either might have been an interpretant of the other”<sup>1678</sup>. » (J.Met. : p. 117-118)

puis dans « Boas’ View of Grammatical Meaning » (1959) :

« Les équations bilingues, mais avant tout l’interprétation de ces concepts au moyen d’expressions équivalentes, voilà précisément ce que les linguistes entendent par “sens”, ce qui correspond à la définition sémiotique donnée par Charles Peirce : le sens d’un symbole est sa traduction en d’autres symboles. Ainsi le sens peut et doit être établi en termes de discriminations et d’identifications linguistiques, exactement comme, de leur côté les discriminations linguistiques sont toujours faites en tenant compte de leur valeur sémantique. Les sujets réagissent à la langue qu’ils parlent par ce qu’on appelle maintenant des “opérations métalinguistiques” ; celles-ci consistent en propositions équationnelles qui surgissent dès qu’il y a incertitude : les deux interlocuteurs emploient-ils le même code ? Jusqu’à quel point le discours de l’un est-il compris par l’autre ? L’interprétation métalinguistique des messages, au moyen de paraphrases, de synonymes, ou par la traduction effective du message dans une autre langue, ou même dans un système de signes différent, joue un rôle énorme dans tout processus d’apprentissage du langage, tant chez l’enfant que chez l’adulte. Ces propositions équationnelles occupent une place importante dans le corpus total des énoncés, et, au même titre que tous les autres spécimens d’un corpus donné, elles peuvent être soumises à l’analyse distributionnelle (est-il dit, et dans quels contextes, que “A est B”, que “B est A” et/ou que “A n’est pas B” et “B n’est pas A” ?) Ainsi la technique purement linguistique de l’analyse distributionnelle s’avère parfaitement applicable aux problèmes du sens tant sur le plan du lexique que sur celui de la grammaire, et il n’est plus permis de considérer les significations comme des “impondérables subjectifs”. C’est un procédé plus sûr et plus objectif de se référer aux opérations métalinguistiques des locuteurs indigènes, en vue de tirer au clair les significations, que de réclamer de ces mêmes indigènes qu’ils jugent simplement si telle phrase est *acceptable* ou non dans leur langue. En effet, des ellipses ou des anacoluthes, parce qu’elles sont inadmissibles dans un style explicite et châtié, pourraient se trouver condamnées par l’informateur, en dépit de l’emploi qu’elles

---

<sup>1678</sup> « Loin d’être confinées à la sphère de la science, les opérations métalinguales se révèlent être une part intégrante de nos activités verbales. Chaque fois que le destinataire et/ou le destinataire ont besoin de vérifier s’ils utilisent le même code, le discours est centré sur le CODE et remplit ainsi une fonction METALINGUALE (ou de glose). [...] »

De telles propositions équationnelles, utilisées habituellement par les interlocuteurs, invalident l’idée que les significations verbales sont des “intangibles subjectifs” et elles deviennent particulièrement manifestes en cas de réversibilité : “A second-year student is (called) a sophomore” [“Un étudiant de deuxième année est (appelé) un ‘sophomore’”] ; “A gander is an adult male goose” [“Un jars est une oie mâle adulte”], mais également inversement “An adult male goose is a gander.” [“Une oie mâle adulte est un jars.”] La première proposition est un exemple de la thèse de C. S. Peirce selon laquelle tout signe se traduit par d’autres signes dans lesquels il est plus complètement développé, tandis que la traduction inverse d’un mode d’expression plus explicite à un mode d’expression plus laconique est exemplifiée par la dernière proposition.

Les signes sont conçus par Peirce comme des équivalents “quand l’un ou l’autre pourrait avoir été un interprétant de l’autre”. »

trouvent dans un langage familier, poétique, ou teinté d'émotion<sup>1679</sup>. » (J.Bo. : p. 203-204).

Les opérations métalinguistiques semblent ici circonscrites aux « réactions » des locuteurs à la langue qu'ils parlent, et Jakobson insiste à nouveau, dans « Boas' View of Grammatical Meaning », sur le rôle de la définition peircienne de la signification dans l'élaboration d'une sémantique linguistique, fondée sur une analyse distributionnelle. La notion peircienne d'interprétant renvoie nettement, cependant, au cadre de la communication. On lisait en outre dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » (1954) :

« Les constituants d'un contexte ont un statut de *contiguïté*, tandis que dans un groupe de substitution les signes sont liés entre eux par différents degrés de *similarité*, qui oscillent de l'équivalence des synonymes au noyau commun des antonymes.

Ces deux opérations [sélection et combinaison] fournissent à chaque signe linguistique deux groupes d'*interprétants*, pour reprendre l'utile concept introduit par Charles Sanders Peirce : deux références servent à interpréter le signe – l'une au code, et l'autre au contexte, qu'il soit codé ou libre ; dans chacun des cas le signe est rapporté à un autre ensemble de signes, par un rapport d'*alternation* dans le premier cas et de *juxtaposition* dans le second. Une unité significative donnée peut être remplacée par d'autres signes plus explicites appartenant au même code, grâce à quoi sa signification générale est révélée, tandis que son sens contextuel est déterminé par sa connexion avec d'autres signes à l'intérieur de la même séquence.

Les constituants de tout message sont nécessairement reliés au code par une relation interne et au message par une relation externe<sup>1680</sup>. » (J.Two. : p. 48-49).

---

<sup>1679</sup> « Bilingual operations, but first and foremost the interpretation of concepts through equivalent expressions, is precisely what linguists understand by "meaning" and what corresponds to Charles Peirce's (1934) semiotic definition of a symbol's meaning as its "translation into other symbols". Thus meaning can and must be stated in terms of linguistic discriminations and identifications, just as, on the other hand, linguistic discriminations are always made with regard to their semantic value. The responses of speakers to their language, or – as one could say now – "metalinguistic operations", are equational propositions which arise as soon as there is uncertainty whether both interlocutors use the same verbal code, and how far one's utterance is understood by the other. Such metalinguistic interpretations of a message through paraphrases or synonyms, or through actual translation into another language, or even into a different set of signs, play a tremendous role in any process of language learning, whether by infants or by adults. These equational propositions occupy an important place in the whole corpus of utterances, and, along with all other specimens from a given corpus, they may be submitted to distributional analysis (is it said, and in what contexts, that "A is B", that "B is A", and/or that "A is not B" and "B is not A" ?). Thus the strictly linguistic technique of distributional analysis appears to be wholly applicable to problems of meaning, both grammatical and lexical, and meanings can no longer be regarded as "subjective intangibles". The elicitation of meanings through the metalinguistic operations of native speakers is a more reliable and objective device than the appeal to these natives for an evaluation of sentences in regard to their acceptability. Ellipses or anacolutha, inadmissible in a explicit and punctilious style could be easily condemned by an informant despite their colloquial, emotive, or poetic use. » (J.Bo. : p. 493-494). Voir également, pour une convocation explicite, dans ce cadre, de la notion de métalangage, outre cet autre passage de « Metalanguage as a Linguistic Problem », cité ci-dessus : « Finally, the urgent task which faces the science of language, a systematic analysis of lexical and grammatical meanings, must begin by approaching metalanguage as an innermost linguistic problem. » [« Enfin, la tâche urgente face à laquelle se trouve la science du langage, l'analyse systématique des significations lexicales et grammaticales, doit commencer par une approche du métalangage comme un problème intimement linguistique. »] (J.Met. : p. 121), dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » : « L'analyse sémantique du langage trouve un instrument puissant dans l'étude, négligée jusqu'à présent, des messages métalinguistiques. » (J.Rel. : p. 21) [« Semantic analysis of language finds a powerful support in the study of metalinguistic messages, which were until recently dismissed. » (J.Ret.2 : p. 720)].

Il est tout à fait significatif que l'on retrouve ici la notion de métalangage dont il a été question ci-dessus à propos des troubles aphasiques de la similarité, et qui nous avait semblé témoigner d'une élusion de la question de l'identité : de même que, comme nous l'avons vu alors, la désintégration aphasique du code demeure impensable dans la perspective jakobsonienne, étant toujours appréhendable en termes de parole, de même, inversement, le sens est inatteignable si ce n'est en termes de structure. Il faut noter en effet que si Jakobson insiste longuement, dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists », sur le caractère linguistique de la signification, prise dans un jeu de substitution « [de] signes à des signes » et rompant ainsi avec la « relation directe entre le mot et la chose », l'appel à une intégration des significations à la langue s'y transforme en réaffirmation de la distinction entre mot et chose. Par « relation directe entre le mot et la chose », Jakobson semble en effet entendre non seulement la possibilité d'accéder au sens par le biais de la chose (l'exemple des Chesterfields) et la dépendance des mots à l'égard des choses (les significations « ne présupposent pas la présence des choses »), mais également la possibilité de substituer les choses aux mots (comme dans l'utopie des *Voyages de Gulliver*). On lit de même dans « On Linguistic Aspects of Translation » (1958) :

« D'après Bertrand Russell, "personne ne peut comprendre le mot *fromage*, s'il n'a pas d'abord une expérience non linguistique du fromage". Si, cependant, nous suivons le précepte fondamental du même Russell, et mettons "l'accent sur les aspects linguistiques des problèmes philosophiques traditionnels", alors nous sommes obligés de dire que personne ne peut comprendre le mot *fromage* s'il ne connaît pas le sens assigné à ce mot dans le code lexical du français. Tout représentant d'une culture culinaire ignorant le fromage comprendra le mot français *fromage* s'il sait que dans cette langue ce mot signifie "aliment obtenu par la fermentation du lait caillé" et s'il a au moins une connaissance linguistique de "fermentation" et "lait caillé". Nous n'avons jamais bu d'ambrosie ni de nectar et n'avons qu'une expérience linguistique des mots *ambrosie*, *nectar*, et *dieux* – nom des êtres mythiques qui en usaient ; néanmoins nous comprenons ces mots et savons dans quels contextes chacun d'eux peut s'employer.

Le sens des mots français *fromage*, *pomme*, *nectar*, *connaissance*, *mais*, *seulement*, ou de n'importe quel autre mot ou groupe de mots est décidément un fait linguistique – disons, pour être plus précis et moins étroits, un fait sémiotique. Contre ceux qui assignent le sens (le signifié) non au signe, mais à la chose elle-même, le meilleur argument, et le plus simple, serait de dire que personne n'a jamais goûté ni humé le sens de *fromage* ou de *pomme*. Il n'y a pas de signifié sans signe. On ne peut inférer le sens du mot *fromage* d'une connaissance non linguistique du roquefort ou du camembert sans l'assistance du code verbal. Il est nécessaire de recourir à toute une série de signes

---

<sup>1680</sup> « The constituents of a context are in a state of *contiguity*, while in a substitution set signs are linked by various degrees of *similarity* which fluctuate between the equivalence of synonyms and the common core of antonyms.

These two operations provide each linguistic sign with two sets of *interpretants*, to utilize the effective concept introduced by Charles Sanders Peirce : there are two references which serve to interpret the sign – one to the code, and the other to the context, whether coded or free, and in each of these ways the sign is related to another set of linguistic signs, through an *alternation* in the former case and through an *alignment* in the latter. A given significative unit may be replaced by other, more explicit signs of the same code, whereby its general meaning is revealed, while its contextual meaning is determined by its connection with other signs within the same sequence.

The constituents of any message are necessarily linked with the code by an internal relation and with the message by an external relation. » (J.Two : p. 243-244).

linguistiques si l'on veut faire comprendre un mot nouveau. Le simple fait de montrer du doigt l'objet que le mot désigne ne nous apprendra pas si *fromage* est le nom du spécimen donné ou de n'importe quelle boîte de camembert, du camembert en général ou de n'importe quel produit lacté, nourriture ou rafraîchissement, ou peut-être de n'importe quel boîte, indépendamment de son contenu. Finalement, le mot désigne-t-il simplement la chose en question, ou implique-t-il l'idée de vente, d'offre, de prohibition ou de malédiction ? (Montrer du doigt peut effectivement avoir le sens d'une malédiction : dans certaines cultures, particulièrement en Afrique, c'est un geste de mauvaise augure.)

Pour le linguiste comme pour l'usager ordinaire du langage, le sens d'un mot n'est rien d'autre que sa traduction par un autre signe qui peut lui être substitué, spécialement par un autre signe "dans lequel il se trouve plus complètement développé", comme l'enseigne Peirce, le plus profond investigateur de l'essence des signes. Le terme *célibataire* peut être converti en la désignation plus explicite, *personne non mariée*, chaque fois qu'un plus haut degré de clarté est requis. Nous distinguons trois manières d'interpréter un signe linguistique, selon qu'on le traduit dans d'autres signes de la même langue, dans une autre langue, ou dans un système de symboles non linguistique. Ces trois formes de traduction doivent recevoir des désignations différentes :

- 1) La traduction intralinguale ou *reformulation (rewording)* consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'autres signes de la même langue.
- 2) La traduction interlinguale ou *traduction proprement dite* consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'une autre langue.
- 3) La traduction intersémiotique ou *transmutation* consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen de systèmes de signes non linguistiques.

La traduction intralinguale d'un mot se sert d'un autre mot, plus ou moins synonyme, ou recourt à une circonlocution. Cependant, en règle générale, qui dit synonymie ne dit pas équivalence complète : par exemple, "tout vieux garçon est un célibataire, mais tout célibataire n'est pas un vieux garçon." Un mot ou un groupe de mots idiomatique, bref une unité du code appartenant au plus haut niveau des unités codées, ne peut être pleinement interprétée qu'au moyen d'une combinaison, qui lui est équivalente, d'unités du code, c'est-à-dire au moyen d'un message se référant à cette unité : "tout célibataire est une personne non mariée et toute personne non mariée est un célibataire", ou "tout vieux garçon est un homme qui a vieilli sans se marier, et tout homme qui a vieilli sans se marier est un vieux garçon."

De même, au niveau de la traduction proprement dite, il n'y a ordinairement pas équivalence complète entre les unités codées, cependant que des messages peuvent servir adéquatement d'interprétation des unités ou des messages étrangers. Le mot français *fromage* ne peut être entièrement identifié à son hétéronyme en russe courant, *sýr*, parce que le fromage blanc est un *fromage*, mais pas un *sýr*. Les Russes disent *prinesi sýru i tvorogu*, "apportez du fromage et (sic) du fromage blanc". En russe courant, l'aliment obtenu à partir de la coagulation du lait ne s'appelle *sýr* que si un ferment spécial est utilisé.

Le plus souvent, cependant, en traduisant d'une langue à l'autre, on substitue des messages dans l'une des langues, non à des unités séparées, mais à des messages entiers de l'autre langue. Cette traduction est une forme de discours indirect ; le traducteur recode et retransmet un message reçu d'une autre source. Ainsi la traduction implique deux messages équivalents dans deux codes différents.

L'équivalence dans la différence est le problème cardinal du langage et le principal objet de la linguistique. Comme tout receveur de messages verbaux, le linguiste se comporte en interprète de ces messages. Aucun spécimen linguistique ne peut être interprété par la science du langage sans une traduction des signes qui le composent en d'autres signes appartenant au même système ou à un autre système. Dès que l'on compare deux langues, se pose la question de la possibilité de traduction de l'une dans l'autre et réciproquement ; la pratique étendue de la communication interlinguale, en

particulier les activités de traduction doivent être un objet d'attention constante pour la science du langage. Il est difficile de surestimer le besoin urgent, l'importance théorique et pratique, de dictionnaires bilingues différentiels, qui définiraient soigneusement et comparativement toutes les unités correspondantes, en extension et en compréhension. De même, des grammaires bilingues différentielles devraient définir ce qui rapproche et ce qui différencie deux langues du point de vue de la sélection et de la délimitation des concepts grammaticaux<sup>1681</sup>. » (J.As. : p. 78-81).

---

<sup>1681</sup> « According to Bertrand Russell, “no one can understand the word ‘cheese’ unless he has a nonlinguistic acquaintance with cheese”. If, however, we follow Russell’s fundamental precept and place our “emphasis upon the linguistic aspects of traditional philosophical problems”, then we are obliged to state that no one can understand the word *cheese* unless he has an acquaintance with the meaning assigned to this word in the lexical code of English. Any representative of a cheese-less culinary culture will understand the English word *cheese* if he is aware that in this language it means “food made of pressed curds” and if he had at least a linguistic acquaintance with *curds*. We never consumed ambrosia or nectar and have only a linguistic acquaintance with the words *ambrosia*, *nectar*, and *gods* – the name of their mythical users : nonetheless, we understand these words and know in what contexts each of them may be used.

The meaning of the words *cheese*, *apple*, *nectar*, *acquaintance*, *but*, *mere*, and of any word or phrase whatsoever is definitely a linguistic or – to be more precise and less narrow – a semiotic fact. Against those who assign meaning (*signatum*) not to the sign, but to the thing itself, the simplest and truest argument would be that nobody has ever smelled or tasted the meaning of *cheese* or of *apple*. There is no *signatum* without *signum*. The meaning of the word “cheese” cannot be inferred from a nonlinguistic acquaintance with cheddar or with camembert without the assistance of the verbal code. An array of linguistic signs is needed to introduce an unfamiliar word. Mere pointing will not teach us whether *cheese* is the name of the given specimen, or of any box of camembert, or of camembert in general, or of any cheese, any milk product, any food, any refreshment, or perhaps any box irrespective of contents. Finally, does a word simply name the thing in question, or does it imply a meaning such as offering, sale, prohibition, or malediction ? (Pointing actually may mean a malediction ; in some cultures, particularly in Africa, it is an ominous gesture.)

For us, both as linguists and as ordinary word-users, the meaning of any linguistic sign is its translation into some further, alternative sign, especially a sign “in which it is more fully developed”, as Peirce, the deepest inquirer into the essence of signs, insistently stated. The term “bachelor” may be converted into a more explicit designation, “unmarried man”, whenever higher explicitness is required. We distinguish three ways of interpreting a verbal sign : it may be translated into other signs of the same language, into another language, or into another nonverbal system of symbols. These three kinds of translation are to be differently labeled :

1) Intralingual translation or *rewording* is an interpretation of verbal signs by means of other signs of the same language.

2) Interlingual translation or *translation proper* is an interpretation of verbal signs by means of some other language.

3) Intersemiotic translation or *transmutation* is an interpretation of verbal signs by means of signs of nonverbal sign systems.

The interlingual translation of a word uses either another, more or less synonymous, word or resorts to a circumlocution. Yet synonymy, as a rule, is not complete equivalence : for example, “every celibate is a bachelor, but not every bachelor is a celibate”. A word or an idiomatic phrase-word, briefly a code-unit of the highest level, may be fully interpreted only by means of an equivalent combination of code-units, i.e., a message referring to this code-unit : “every bachelor is an unmarried man, and every unmarried man is a bachelor”, or “every celibate is bound not to marry, and everyone who is bound not to marry is a celibate”.

Likewise on the level of intralingual translation, there is ordinarily no full equivalence between code-units, while messages may serve as adequate interpretations of alien code-units or messages. The English word *cheese* cannot be completely identified with its standard Russian heteronym *syr*, because cottage cheese is a cheese but not a *syr*. Russians say : *prinesi syru i tvorogu*, “bring cheese and [sic] cottage cheese”. In standard Russian, the food made or pressed curds is called *syr* only if *fermen* is used.

Most frequently, however, translation from one language into another substitutes messages in one language not for separate code-units but for entire messages in some other language. Such a translation is a reported speech : the translator recodes and transmits a message received from another source. Thus translation involves two equivalent messages in two different codes.

Là encore, Jakobson, argumentant en faveur du caractère linguistique de la signification, développe trois types de thèses : l'impossibilité d'accéder au sens par le biais de la chose et la nécessité corrélatrice de recourir au métalangage, l'indépendance des mots à l'égard des choses (certains mots, comme *ambrosie*, correspondent à des choses qui n'existent pas), enfin l'appartenance du sens au monde des signes (il est impossible de goûter ou de humer le sens de *fromage* ou de *pomme*, et il n'y a pas de signifié sans signe). Le caractère « traductible » de tout signe linguistique apparaît ainsi non seulement comme l'outil d'une appréhension linguistique de la signification, mais également, plus profondément, comme la manifestation de l'existence du signe et d'un univers de signification distinct du monde des choses. Cette deuxième dimension<sup>1682</sup> apparaît nettement dans « Metalanguage as a Linguistic Problem » (1956) :

« The constant use of metalingual commutations within the actual corpus of any given language offers a groundwork for a description and analysis of lexical and grammatical meanings which complies even with the platform of those inquiries who still believe that "the determining criteria will always have to be stated in distributional terms". Let us cite such pairs of reversible propositions as "hermaphrodites are individuals combining the sex organs of both male and female" – "individuals combining the sex organs of both male and female are hermaphrodite", or such pairs as "centaurs are individuals combining the human head, arms, and trunk with the body and legs of a horse" – "individuals combining the human head, arms, and trunk with the body and legs of a horse are centaurs". In those two pairs we are faced with metalingual statements which impart information about the meaning assigned to the word *hermaphrodite* and *centaur* in the English vocabulary, but which say nothing about the ontological status of the individuals named. We apperceive the semantic difference between the nouns *ambrosia* and *nectar* or between *centaur* and *sphinx* and we can, for instance, transmute the two latter words into pictures or sculptures, despite the absence of such kinds of individuals in our experience. The words in question may even be used not only in a literal but also in a deliberately figurative meaning : *ambrosia* as a food which gives us divine delight ; *sphinx* as a designation of an enigmatic person.

Statements of existence or non-existence in regard to such fictional entities gave rise to lengthy philosophical controversies, but from a linguistic point of view the verb of existence remains elliptic as far as it is not accompanied by a locative modifier : "unicorns do not exist in the fauna of the globe" ; "unicorns exist in Greco-Roman and

---

Equivalence in difference is the cardinal problem of language and the pivotal concern of linguistics. Like any receiver of verbal messages, the linguist acts as their interpreter. No linguistic specimen may be interpreted by the science of language without a translation of its signs into other signs of the same system or into signs of another system. Any comparison of two languages implies an examination of their mutual translatability ; the widespread practice of interlingual communication, particularly translating activities, must be kept under constant scrutiny by linguistic science. It is difficult to overestimate the urgent need for, and the theoretical and practical significance of, differential bilingual dictionaries with careful comparative definition of all the corresponding units in their intention and extension. Likewise differential bilingual grammars should define what unifies and what differentiates the two languages in their selection and delimitation of grammatical concepts. » (J.As. : p. 260-262).

<sup>1682</sup> Qui n'est pas sans rappeler les développements sur le langage enfantin que nous avons cités ci-dessus, avec leur insistance sur la libération à l'égard du *hic et nunc*. Le développement sur les *Voyages de Gulliver* met de même en exergue les possibilités d'expression inhérentes aux mots, et qui distingue la communication verbale d'une communication « par choses ». Nous reviendrons *infra*, dans la troisième partie, sur cette pensée de l'« espace symbolique » qui est corrélatif du langage humain, et qui a trait, de fait, à la distinction entre mot et chose.

Chinese mythology”, “in the tapestry tradition”, “in poetry”, “in our dreams”, etc. Here we observe the linguistic relevance of the notion *Universe of Discourse*, introduced by A. de Morgan and applied by Peirce : “At one time it may be the physical universe, at another it may be the imaginary ‘world’ of some play or novel, at another a range of possibilities<sup>1683</sup>.” Whether directly referred to or merely implied in an exchange of messages between interlocutors, this notion remains the relevant one for a linguistic approach to semantics<sup>1684</sup>. » (J.Met. : p. 119-120)

où l’on retrouve les entités fictives de « On Linguistic Aspects of Translation » et où Jakobson introduit la notion d’univers de discours, qu’il reprend ensuite dans « Linguistics and Poetics » (1958-1959) où elle renvoie clairement à quelque chose de distinct de la réalité « extra-linguistique » :

« [...] la question des relations entre le mot et le monde ne concerne pas seulement l’art du langage, mais bien toutes les formes de discours. La linguistique est en passe d’explorer tous les problèmes que posent les relations entre le discours et l’“univers du discours” : qu’est-ce qui, de cet univers, est mis en forme par un discours donné ? Et

---

<sup>1683</sup> Voir, dans le deuxième volume des *Collected Papers* : « In every proposition the circumstances of its enunciation show that it refers to some collection of individuals or of possibilities, which cannot be adequately described, but can only be indicated as something familiar to both speaker and auditor. At one time it may be the physical universe, at another it may be the imaginary “world” of some play or novel, at another a range of possibilities.

The term was introduced by De Morgan in 1846 (*Cambridge Philosophical Transactions*, viii, 380), but De Morgan never showed that he fully comprehended it. » (Peirce, 1931 : p. 326-327).

<sup>1684</sup> « L’utilisation constante de commutations métalinguistiques dans le corpus réel de toute langue donnée offre un socle pour une description et une analyse des significations lexicales et grammaticales qui respecte même les revendications de ces chercheurs qui croient encore que “les critères déterminants auront toujours à être formulés en termes distributionnels”. Citons des paires de propositions réversibles comme “hermaphrodites are individuals combining the sex organs of both male and female” [“les hermaphrodites sont des individus qui combinent à la fois les organes sexuels du mâle et de la femelle”] – “individuals combining the sex organs of both male and female are hermaphrodite” [“les individus qui combinent à la fois les organes sexuels du mâle et de la femelle sont hermaphrodites”], ou des paires comme “centaurs are individuals combining the human head, arms, and trunk with the body and legs of a horse” [“les centaures sont des individus combinant la tête, les bras et le tronc d’un humain avec le corps et les pattes d’un cheval”] – “individuals combining the human head, arms, and trunk with the body and legs of a horse are centaurs” [“les individus combinant la tête, les bras et le tronc d’un humain avec le corps et les pattes d’un cheval sont des centaures.”] Dans ces deux paires nous sommes confrontés à des affirmations métalinguistiques qui transmettent de l’information à propos de la signification assignée aux mots *hermaphrodite* et *centaur* dans le vocabulaire anglais, mais qui ne disent rien à propos du statut ontologique des individus nommés. Nous percevons la différence sémantique entre les noms *ambrosia* [*ambrosie*] et *nectar* ou entre *centaur* et *sphinx* et nous pouvons, par exemple, transmuier les deux derniers mots en images ou en sculptures, en dépit de l’absence de tels individus dans notre expérience. Les mots en question peuvent même être utilisés non seulement dans un sens littéral, mais également dans un sens délibérément figuré : *ambrosia* est une nourriture qui nous donne un plaisir divin ; *sphinx* est la désignation d’une personne énigmatique.

Les affirmations d’existence ou de non-existence en ce qui concerne de telles entités fictionnelles ont donné naissance à de longues controverses philosophiques, mais d’un point de vue linguistique le verbe d’existence demeure elliptique aussi longtemps qu’il n’est pas accompagné d’un modifieur locatif : “unicorns do not exist in the fauna of the globe” [“les licornes n’existent pas dans la faune du globe”] ; “unicorns exist in Greco-Roman and Chinese mythology” [“les licornes existent dans la mythologie gréco-romaine et chinoise”], “in the tapestry tradition” [“dans la tradition de la tapisserie”], “in poetry” [“en poésie”], “in our dreams” [“dans nos rêves”], etc. Nous observons ici la pertinence linguistique de la notion d’univers de discours, introduite par A. De Morgan et appliquée par Peirce : “Une fois cela peut être l’univers physique, une autre fois cela peut être le ‘monde imaginaire’ de quelque pièce ou de quelque roman, une autre fois une série de possibilités.” Qu’on y renvoie directement ou qu’elle soit seulement impliquée dans un échange de messages entre des interlocuteurs, cette notion demeure la notion pertinente pour une approche linguistique de la sémantique. »

comment est-ce mis en forme ? Les valeurs de vérité, toutefois, dans la mesure où elles sont – pour parler comme les logiciens – des “entités extra-linguistiques”, ne sont visiblement pas du ressort de la poétique, ni de celui de la linguistique en général<sup>1685</sup>. » (J.LP : p. 210-211).

On lit encore dans « Linguistic and Communication Theory » (1960) :

« On sait que pendant une certaine période, la linguistique et la théorie de la communication furent tentées de traiter toute considération relative au sens comme une sorte de bruit sémantique, et d'exclure la sémantique de l'étude des messages verbaux. A présent cependant, les linguistes témoignent d'une tendance à réintroduire la signification, tout en utilisant l'expérience très instructive apportée par cet ostracisme temporaire. Un courant semblable peut être observé dans la théorie de la communication. D'après Weaver, l'analyse de la communication “a si bien déblayé le terrain que la voie est maintenant prête, pour la première fois peut-être, pour une réelle théorie du sens” et spécialement pour aborder “un des aspects les plus importants mais aussi les plus difficiles de la question du sens, à savoir l'influence du contexte”. Les linguistes découvrent progressivement comment traiter les questions de sens, et en particulier celle de la relation entre signification générale et signification contextuelle, en tant que thème intrinsèquement linguistique, nettement distinct des problèmes ontologiques de la dénotation<sup>1686</sup>. » (J.LCT : p. 95-96).

Se manifeste ici, ce nous semble, le double caractère de l'opposition signification/chose, à la fois effet et condition du signe, et symptôme, en tant que telle, de la non-théorisation du rapport son/sens. Cette dualité de l'effet et de la condition apparaît de manière très nette dans

---

<sup>1685</sup> « [...] the question of relations between the word and the world concerns not only verbal art but actually all kinds of discourse. Linguistics is likely to explore all possible problems of relation between discourse and the “universe of discourse” : what of this universe is verbalized by a given discourse and how it is verbalized. The truth values, however, as far as they are – to say with the logicians – “extralinguistic entities”, obviously exceed the bounds of poetic and of linguistics in general. » (J.LP : p. 19). Il est ensuite question, dans le « Retrospect » des *Selected Writings III* (1973-1981), de la « relation entre le discours et l'environnement auquel le locuteur et l'auditeur réfèrent » : « L'un des problèmes cruciaux dans l'étude du texte poétique, comme d'ailleurs d'autres variétés du langage humain, est celui de l'“univers de discours”, selon l'expression de C.S. Peirce, c'est-à-dire de la relation entre le discours et l'environnement auquel le locuteur et l'auditeur réfèrent (et qu'ils connaissent). Ce problème inévitable dans la compréhension du discours ne peut laisser indifférents les chercheurs fidèles à la devise *Linguistici nihil a me alienum puto*. Dans la tradition linguistique, même des éléments tels que les mots isolés ont pu être traités dans leur relation aux choses, suivant le slogan *Wörter und Sachen*. » (J.Ret.3 : p. 128) [« Finally, the “universe of discourse”, in the terms of Charles Sanders Peirce, i.e. the relation between discourse and the environment referred to and common to both addresser and addressee (see II, 536), is an acute problem that concerns the poetic text, as well as all other varieties of verbal enunciation. This problem, which is inevitable for the comprehension of discourse, can hardly remain foreign and irrelevant for inquirers faithful to the motto : *linguistici nihil a me alienum puto*. In the sound linguistic tradition, even such components of discourse as single words have been treated in relation to things (according to the slogan *Wörter und Sachen*). » (J.Ret.3 : p. 766)].

<sup>1686</sup> « Incidentally, both linguistics and communication theory for a certain period were tempted to treat any concern with meaning as a kind of semantic noise and to exclude semantics from the study of verbal messages. At present, however, linguists display a tendency to reintroduce meaning while utilizing the very instructive experience of this temporary ostracism. Also in communication theory a similar trend may be observed. According to Weaver, the analysis of communication “has so penetratingly cleared the air that one is now, perhaps for the first time, ready for a real theory of meaning”, and especially for handling “one of the most significant but difficult aspects of meaning, namely the influence of context”. Linguists are gradually finding the way of tackling meaning and in particular the relation between general and contextual meaning as an intrinsic linguistic topic, distinctly separate from the ontological problems of reference. » (J.LCT : p. 577).



cette remarque de « Die Arbeit der sogenannten “Prager Schule” » (1936), où Jakobson, évoquant la dualité signe/objet<sup>1687</sup>, la présente comme étant à la fois définitoire et constitutive du signe :

« L’analyse comparée du langage de la poésie et du langage de la représentation (*Darstellung*) a montré que la différence consiste en une hiérarchie distincte des deux fonctions – la fonction poétique et la fonction représentative. Toutes deux, pourtant, liées l’une à l’autre de façon inséparable. Que manque la fonction représentative, c’est-à-dire la prise de position par rapport à l’objet, et le signe cesse d’être signe – mais pour que le signe puisse représenter l’objet, il nous faut éprouver le signe comme tel (fonction poétique), et mettre au clair pour nous-mêmes la dualité signe-objet<sup>1688</sup>. » (J.Ar. : p. 96-97).

Le signe doit désigner pour être signe – c’est là sa définition : *aliquid quod stat pro aliquo* – mais sa capacité de désignation dépend d’une structure particulière qui le constitue comme distinct de la chose. Il faut rappeler, ici, ce passage du « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) que nous avons cité dans le premier chapitre, et où, à l’inverse de ce qui a lieu dans les autres passages cités, la problématique phonologique semble une conséquence de la problématique sémantique au sens de la distinction entre *signatum* et *denotatum* :

« Un peu plus tard, en 1917, S. J. Karcevskij revint à Moscou après avoir étudié à Genève, et il nous familiarisa avec les éléments essentiels de la doctrine saussurienne. C’est également pendant ces années que des étudiants de psychologie et de linguistique de notre université discutaient avec passion les essais les plus récents des philosophes pour construire une phénoménologie du langage et des signes en général. Nous avons appris à sentir la délicate distinction entre le *signatum* et le *denotatum* (le référé), à assigner de ce fait une position intrinsèquement linguistique tout d’abord au *signatum* et, ensuite, par déduction, à sa contrepartie, également inaliénable, au *signans*. La nécessité

---

<sup>1687</sup> Qu’il évoque notamment ensuite dans « Metalanguage as a Linguistic Problem » (1956) et « Linguistics and Poetics » (1958-1959), mais d’une manière moins significative : « Poetic function is not the sole function of verbal art but only its dominant, determining function, whereas in other verbal activities it acts as a subsidiary, accessory constituent. This function, by promoting the palpability of signs, deepens the fundamental dichotomy of signs and objects. » [« La fonction poétique n’est pas la seule fonction de l’art verbal, mais seulement sa fonction dominante, déterminante, tandis que dans les autres activités verbales, elle sert de constituant subsidiaire, accessoire. Cette fonction, en promouvant la palpabilité du signe, approfondit la dichotomie fondamentale des signes et des objets. »] (J.Met. : p. 116), « La fonction poétique n’est pas la seule fonction de l’art du langage, elle en est seulement la fonction dominante, déterminante, cependant que dans les autres activités verbales elle ne joue qu’un rôle subsidiaire, accessoire. Cette fonction, qui met en évidence le côté palpable des signes, approfondit par là même la dichotomie fondamentale des signes et des objets. » (J.LP : p. 218) [« The poetic function is not the sole function of verbal art but only its dominant, determining function, whereas in all other verbal activities it acts as a subsidiary, accessory constituent. This function, by promoting the palpability of signs, deepens the fundamental dichotomy of signs and objects. » (J.LP : p. 25)].

<sup>1688</sup> « Die vergleichende Analyse der Dichtungs- und Darstellungssprache zeigte, dass der Unterschied in einer verschiedenen Hierarchie der beiden Funktionen – der darstellenden and [*sic*] der dichterischen – besteht : die beiden Funktionen sind jedoch miteinander untrennbar verbunden. Fehlt die darstellende Funktion, d.h. die Einstellung auf den Gegenstand, hört das Zeichen auf, Zeichen zu sein ; damit aber das Zeichen den Gegenstand vertreten kann, müssen wir das Zeichen als solches erleben (dichterische Funktion !) und uns über den Dualismus Zeichen – Gegenstand im klaren sein. » (J.Ar. : p. 550).

d'établir la phonologie comme une discipline nouvelle, strictement intralinguistique, devenait toujours plus évidente<sup>1689</sup>. » (J.Ret.1 : p. 132).

A la dualité initiale du signe et de l'objet, et ainsi du *signatum* et du *denotatum* répond ensuite la construction du signe comme *signans* d'une part, distinct du son, *signatum* d'autre part, distinct de la chose, présidant aux deux problématiques phonologique et sémantique. Ce postulat d'une structure particulière – de la bilatéralité du signe – est une caractéristique importante de la linguistique moderne<sup>1690</sup>. L'élaboration jakobsonienne en fait cependant nettement apparaître l'incapacité à rompre avec la définition traditionnelle du signe comme désignateur de la chose, et qui se manifeste, ici, par cette ambivalence des notions de « recherche du sens » et de « critère sémantique », ainsi que par cette dualité de la notion de traductibilité, sorte de répondant, sur le plan sémantique, de la circularité des rapports entre fonction et structure qui marque la problématique phonologique : à l'unité donnée du signe linguistique répond une double problématique phonologique et sémantique, à la fois fondamentalement symétrique – construction du *signans* puis du *signatum*<sup>1691</sup> – et

---

<sup>1689</sup> « Somewhat later, in 1917, S. J. Karcevskij returned to Moscow after years of study in Geneva and acquainted us with the essentials of the Saussurian doctrine. It was in those years, too, that students of psychology and linguistics in our university were passionately discussing the philosophers' newest attempts toward a phenomenology of language and of signs in general. We learned to sense the delicate distinction between the *signatum* (the signified) and the *denotatum* (the referred-to), hence to assign an intrinsically linguistic position, first to the *signatum* and then, by inference, to its inalienable counterpart as well – that is, to the *signans*. The necessity of establishing phonology as a new, strictly intralinguistic discipline, became ever more apparent. » (J.Ret.1 : p. 631).

<sup>1690</sup> Voir la note 1302.

<sup>1691</sup> Signalons encore, à ce propos, ce passage d'un manuscrit de 1949, partiellement publié par Linda Waugh et Monique Monville-Burston dans *On Language* : « As modern structural thought has clearly realized, language is a *system of signs*, and linguistics is part and parcel of the science of signs or semiotics. The constitutive mark of any sign in general or of any linguistic sign in particular is its *twofold* character : every linguistic unit is bipartite and involves both aspects – one sensible (i.e., perceptible) and the other intelligible, or in other words, both the “signifier” and the “signified.” These two constituents of a linguistic sign necessarily suppose and require each other.

But insofar as students thoroughly used the isolating method postulated by the nineteenth century, neogrammarian tradition, these two aspects of linguistic phenomena, the sensible and the intelligible, were envisaged as entirely independent and closed domains. Thus, the *unity of the sign* was disregarded. The study of speech sounds cut off from their significant function inevitably lost its intimate connection with linguistics as a semiotic discipline and threatened to become merely a branch of physiology and of acoustics, whereas the strictly linguistic problem of meanings was either forgotten in the search for their psychological backgrounds or mistaken for the extrinsic “realm of nonlinguistic objects.”

Now, finally, we are coming to the understanding that the analysis of any linguistic sign whatsoever can be carried out only under the condition that its sensible aspect undergo an investigation in the light of its intelligible aspect (the signifier in the light of the signified) and vice versa. The indissoluble dualism of any linguistic sign is the starting point of present-day linguistics in its stubborn struggle on two fronts. *Sound* and *meaning* – both fields have to be incorporated into the science of language : speech sounds must be consistently analyzed with regard to the meaning, and the meaning in its turn analyzed with reference to the sound form. [...]

The first of these two partial tasks, the analysis of speech sounds in terms of their function within linguistic signs, has been a prominent concern of linguistics for the last quarter of this century under the name of phonology or *phonemics*. Sound physiology and acoustics provided the linguist with a multitude of microscopic data but could not give him criteria for the recognition and classification of the basic linguistic units. These extrinsic testimonies became valuable for the linguist only after he asked himself what features of the gross sound matter were selected and utilized by the language for its own purposes and how it adapted them.

[...]

profondément asymétrique, marquée par l'asymétrie d'un signe double au lieu d'être dual et dès lors *signans* avant que d'être un signe. La notion de traduction – intralinguale, interlinguale et intersémiotique – nous reconduit d'ailleurs au « cadre sémiotique » des développements sur l'aphasie, dont nous avons vu qu'il permettait de concilier la problématique de la désignation et un fonctionnement exclusivement sémiotique. Il faut souligner, à ce propos, le caractère relativement contradictoire de la position jakobsonienne. Dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » et dans « On Linguistic Aspects of Translation », l'impossibilité d'accéder au sens par le biais de la chose est démontrée dans le cadre d'un examen « du rôle que joue le fait de “montrer du doigt” (*pointing*) dans l'élucidation du sens ». Il s'agit là, cependant, de ce que Jakobson, dans ses développements consacrés à l'aphasie, appelait, conformément à la tripartition peircienne, un *index*, relevant, en tant que tel, des substituts possibles dans le cadre de la traduction intersémiotique. On retrouve ici, mais sur le mode de la contradiction, la double nature de la dualité signe/objet, dont l'argumentation jakobsonienne, dans ces développements relatifs au caractère linguistique de la signification, semble ainsi le jeu : à la réaffirmation de la dualité fondamentale du signe et de la chose, de l'univers sémiotique et de l'univers « ontologique » qui est au fondement de la notion de signe, répond la caractérisation d'un type de signe et de signification, celui et celle des symboles verbaux, autrement dit, à nouveau, à la construction d'une structuration<sup>1692</sup>. Cette démarche de caractérisation d'un type de signes particulier sur fond de définition traditionnelle du signe et d'éviction de la question de l'identité apparaît de manière très nette dans ce développement de « Linguistic Glosses on Goldstein's

---

Now that the foundations of phonemics are set, linguistics start tackling the counterpart of the phonemic problem – it broaches the problem of meaning. Physiologists and acousticians have delivered to us a lot of valuable data as to the sound matter which is put to use by linguistic science, but they have been unable to penetrate into the internal structure of the linguistic sign and to interpret the “signifier” as its constituent. Only the intervention of linguists armed with linguistic methods has brought this problem to light. In the same way, the semantic contributions of logicians, physicists, etc. have brought many important observations on relations and discrepancies between signs and the things to which signs refer, but we cannot expect from these studies a structural analysis of the “signified” as a constituent of the linguistic sign. Here the intervention of linguists armed with a purely linguistic methodology becomes indispensable. » (Jakobson, 1995a : p. 50-52).

<sup>1692</sup> Signalons à ce propos que l'extrait des conférences données par Jakobson en 1972 à l'université catholique de Louvain publié par Linda Waugh et Monique Monville-Burston dans *On Language* sous le titre « Some Questions of Meaning » donne un éclairage intéressant à la notion d'univers de discours, qui y devient l'outil d'une intégration du *denotatum* à la langue, sur fond de problématiques phonologique et sémantique et dans le cadre d'une subordination des significations contextuelles (*denotatum*) à la signification générale (*signatum*) : « The last question I would like to mention concerns the universe of discourse. I think this is one of the most important notions for linguists. The sometimes equivalent term “context” means not only the verbalized context but also the partly or nonverbalized context. The whole common nonverbalized context to which a certain dialogue or monologue belongs for the speaker or listener is a notion which really permits the most exact operations with the idea of context. Without being a linguistic imperialist, I can say that I have fought my whole life for the annexation to linguistics first of phonology, then of semantics. But this does not at all exclude the study of sound and meaning from another point of view. We linguists, however, must study them as linguistic facts. I even dare say now that the famous notion of reference should be analyzed linguistically. Fourteen years ago, Quine and I agreed diplomatically that the signified (*signatum*) belonged to linguistics and the referent (*designatum*) to logic. Now I think that the referent also belongs to linguistics. Again this does not mean to linguistics only, but it has a linguistic aspect, namely, what we call contextual meaning. The general meaning belongs to semantics ; the contextual meaning, given by the whole context, by the universe of discourse, is also a linguistic fact. » (Jakobson, 1995b : p. 319-320). A la dualité mot/chose répond ainsi la construction d'une structuration qui l'intègre dans un fonctionnement. Voir ci-dessous.

«Wortbegriff» » (1958) où Jakobson, significativement, propose une interprétation « peircienne » du schéma saussurien du signe :

« Saussure illustrated his thesis with a diagram of the *signum*, a circle divided by a horizontal diameter into two semi-circles, the one below representing the *signans* and the one above the *signatum*. Two vertical arrows – one, to the left of the circle, pointing up, and the other, to its right, pointing down – mark the reciprocal implication of both aspects of the sign. The italicized sequence *tree*, symbolizing the “sensory part” of the word, is inscribed in the lower semi-circle, while a drawing of a tree, placed in the upper semi-circle, represents the conceptual aspect of the same word. Actually, however, both items – the word *tree* and the pictorial representation of a tree – are correlated signs : each of them has a different *signans*, but the two signs can replace each other because they have a similar *signatum*. The first sign is a “symbol” and the second an “icon”, according to Peirce’s classification of signs.

A symbol may be translated into an icon and vice versa, but of course only with a certain approximation. Any symbol is endowed with general meaning and the general meaning of any symbol, and of any verbal symbol in particular, has a generic character. Any further segmentation and individuation of the symbol is determined by its context. Thus *tree* means any species and any individual instance of a kind of plant, and only a context can adapt this word to one single species or to one single specimen.

[...]

As to the icon, it is able to present an individual landscape, a single spatial and temporal instance (a sample of a given species of trees in a certain part of the year – a maple tree during the warm season, as in Saussure’s illustration). If the meaning of such an icon is generic, its generic sense is achieved through the synecdochic device of a *pars pro toto* ; the icon becomes an “iconic symbol”<sup>1693</sup>. » (J.Gol. : p. 267-268).

Ce passage nous semble emblématique – fût-il, par là-même, presque métaphorique – de la théorie jakobsonienne de la langue : à la théorisation du signe s’y substitue une réflexion en termes de traduction intersémiotique – et l’affirmation d’une identité de *signatum* assortie d’une différence de *signans* nous reconduit significativement à la dualité mot/chose –, et le

---

<sup>1693</sup> « Saussure a illustré sa thèse avec un diagramme du *signum*, un cercle divisé par un diamètre horizontal en deux demi-cercles, celui du dessous représentant le *signans* et celui du dessus le *signatum*. Deux flèches verticales – une, à gauche du cercle, pointant vers le haut, et l’autre, à la droite de celui-ci, pointant vers le bas – marquent l’implication réciproque des deux aspects du signe. La séquence en italiques, *arbre*, symbolisant la “partie sensible” du mot, est inscrite dans le demi-cercle inférieur, tandis que le dessin d’un arbre, placé dans le demi-cercle supérieur, représente l’aspect conceptuel du même mot. En vérité, cependant, les deux items – le mot *arbre* et la représentation picturale de l’arbre – sont des signes corrélés : chacun d’eux a un *signans* différent, mais les deux signes peuvent être mis l’un pour l’autre parce qu’ils ont un *signatum* semblable. Le premier signe est un “symbole” et le second une “icône”, selon la classification des signes de Peirce.

Un symbole peut être traduit en une icône et vice versa, mais évidemment seulement avec une certaine approximation. Tout symbole est pourvu d’une signification générale, et la signification générale de tout symbole, et de tout symbole verbal en particulier, a un caractère générique. Toute segmentation et individuation ultérieure du symbole est déterminée par le contexte. Ainsi *arbre* signifie toute espèce et toute occurrence individuelle d’un type de plante, et seul un contexte peut adapter ce mot à une espèce en particulier ou à un spécimen en particulier.

[...]

Quant à l’icône, elle est capable de présenter un paysage individuel, une instance unique dans l’espace et dans le temps (une occurrence d’une espèce donnée d’arbre à un certain moment de l’année – un érable durant la saison chaude comme dans l’illustration de Saussure). Si la signification d’une telle icône est générique, son sens générique est atteint par un mécanisme synecdochique de *pars pro toto* ; l’icône devient un “symbole iconique”. »

reste du développement est consacré à la spécification du symbole comme type de signe, doté d'une signification générale et d'un caractère générique. On en revient ainsi à la « question centrale » de la signification générale dont il a été question ci-dessus, et que mettent également en exergue, à la suite de celui de « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances », où il était question de « deux groupes d'interprétants », d'autres développements relatifs à l'importance, pour la linguistique, de la définition peircienne de la signification. On lit notamment dans « Metalanguage as a Linguistic Problem » (1956) :

« Signs are viewed by Peirce as equivalent “when either might have been an interpretant of the other”. It must be emphasized again and again that the basic, immediate, “selective” interpretant of any sign is “all that is explicit in the sign itself apart from its context and circumstance of utterance”, or in more unified terms : apart from its context either verbal or only verbalizable but not actually verbalized. Peirce’s semiotic doctrine is the only sound basis for a strictly linguistic semantics. One can’t help but agree with his view of meaning as translatability of a sign into a network of other signs and with his reiterated emphasis on the inherence of a “general meaning” in any “genuine symbol”, as well as with the sequel of the quoted assertion : A symbol “cannot indicate any particular thing : it denotes a kind of thing. Not only that, but it is itself a kind and not a single thing.” (*Collected Papers*, 2.301.) The contextual meanings with particularize, specify, or even modify such a general meaning are dealt with in Peirce’s speculative grammar as secondary, “environmental”<sup>1694</sup> interpretants.

[...]

Metalingual operations with words or syntactic constructions permit us to overcome Leonard Bloomfield’s forebodings in his endeavors to incorporate meaning into the science of language. Thus, for instance, the alleged difficulty of describing meanings in the case “of words like *but*, *if*, *because*” has been disproved by the treatment of conjunctions in symbolic logic, and such anthropological studies as *Les structures élémentaires de la parenté* by Claude Lévi-Strauss have proved the groundlessness of assumptions that the various terminologies of kinship “are extremely hard to analyze”. Yet on the whole Bloomfield’s justified view of “one of the meanings as *normal* (or *central*) and the others as *marginal* (*metaphoric* or *transferred*)” requires a consistent application in semantic analysis : “The central meaning is favored in the sense that we understand a form (that is, respond to it) in the central meaning unless some features of the practical situation forces us to look to a transferred meaning.”<sup>1695</sup> » (J.Met. : p. 118-119)

---

<sup>1694</sup> Nous n’avons pu trouver ce terme dans les textes de Peirce, et Pierre Thibaud, interrogé à ce sujet, nous a indiqué qu’il ne pensait pas « qu’on puisse trouver chez Peirce l’expression “interprétant environnemental” ». L’interprétant « sélectif » est l’interprétant immédiat. Voir ci-dessus la note 1322.

<sup>1695</sup> « Les signes sont conçus par Peirce comme des équivalents “quand l’un ou l’autre pourrait avoir été un interprétant de l’autre”. On doit insister, encore et encore, sur le fait que l’interprétant fondamental, immédiat, “sélectif” de tout signe est “tout ce qui est explicite dans le signe lui-même en dehors de son contexte et des circonstances de son énonciation”, ou, en termes plus unifiés : en dehors de son contexte soit verbal soit seulement verbalisable mais non encore verbalisé. La doctrine sémiotique de Peirce est la seule base solide pour une sémantique strictement linguistique. On ne peut qu’être d’accord avec sa conception de la signification comme la traductibilité d’un signe par un réseau d’autres signes et avec son insistance répétée sur l’inhérence d’une “signification générale” à tout “véritable symbole”, de même qu’avec la conséquence de l’affirmation citée : Un symbole “ne peut indiquer une chose particulière : il dénote un type de chose. Non seulement cela, mais il est lui-même un type et non une chose singulière.” (*Collected Papers*, 2.301.) Les significations contextuelles qui particularisent, spécifient ou même modifient une telle signification générale sont traitées par la grammaire spéculative de Peirce comme des interprétants secondaires, “environnementaux”.

et dans « A Few Remarks on Peirce, Pathfinder in the Science of Language » (1975) :

« One of the most felicitous, brilliant ideas which general linguistics and semiotics gained from the American thinker [Peirce] is his definition of meaning as “the translation of a sign into another system of signs” (4.127). How many fruitless discussions about mentalism and anti-mentalism would be avoided if one approached the notion of meaning in terms of translation, which no mentalist and no behaviorist could reject. The problem of translation is indeed fundamental in Peirce’s views and can and must be utilized systematically. Notwithstanding all the disagreements, misunderstandings, and confusions which have arisen from Peirce’s concept of “interpretants”, I would like to state that the set of interpretants is one of the most ingenious findings and effective devices received from Peirce by semiotics in general and by the linguistic analysis of grammatical and lexical meanings in particular. The only difficulty in the use of these tools lies in the obvious need to follow Peirce’s careful delimitation of their different types and “to distinguish, in the first place, the Immediate Interpretant, which is the interpretant as it is revealed in the right understanding of the Sign itself, and is ordinarily called the *meaning* of the sign” (4.536) : such an interpretant of a sign “is all that is explicit in the sign itself apart from its context and circumstances of utterance” (5.474). I do not know of a better definition. This “selective” interpretant, as distinguished from the environmental one, is an indispensable but all too frequently overlooked key for the solution of the vital question of general meanings in the various aspects of verbal and other sign systems<sup>1696</sup>. » (J.Pe. : p. 251).

---

[...]

Les opérations métalinguistiques avec les mots ou les constructions syntaxiques nous permettent de vaincre les pressentiments de Bloomfield dans ses tentatives d’incorporer la signification à la science du langage. Ainsi, par exemple, les difficultés alléguées dans la description des significations dans le cas “des mots comme *but, if, because*” ont été réfutées par le traitement des conjonctions dans la logique symbolique, et des études anthropologiques comme *Les structures élémentaires de la parenté* de Claude Lévi-Strauss ont démontré l’absence de fondement des affirmations selon lesquelles les diverses terminologies de la parenté “sont extrêmement difficiles à analyser”. Cependant, dans l’ensemble, la conception justifiée de Bloomfield d’“une des significations comme *normale* (ou *centrale*) et des autres comme *marginales* (*métaphoriques* ou *transférées*) demande une application conséquente dans l’analyse sémantique : “La signification centrale est favorisée dans le sens que nous comprenons une forme (c’est-à-dire que nous y répondons) dans sa signification centrale, à moins que la situation pratique ne nous force à penser à une signification transférée.” [voir Bloomfield, 1970 : p. 141-142] ».

<sup>1696</sup> « Une des idées les plus heureuses, les plus brillantes que la linguistique et la sémiotique générales aient gagnées par le penseur américain est sa définition de la signification comme “la traduction d’un signe dans un autre système de signes” (4.127). Combien de discussions stériles à propos du mentalisme et de l’anti-mentalisme eussent pu être évitées si l’on avait abordé la notion de signification en termes de traduction, qu’aucun mentaliste ni aucun behavioriste ne pourraient rejeter. Le problème de la traduction est en effet fondamental dans les conceptions de Peirce, et il peut et doit être systématiquement utilisé. En dépit de tous les désaccords, mécompréhensions et confusions qui se sont élevés à propos du concept peircien d’“interprétants”, je voudrais affirmer que la série des interprétants est l’une des trouvailles les plus ingénieuses et l’un des dispositifs les plus efficaces que la sémiotique en général et l’analyse linguistique des significations grammaticales et lexicales en particulier aient reçus de Peirce. La seule difficulté dans l’utilisation de ces outils réside dans l’évidente nécessité de suivre la rigoureuse délimitation que fait Peirce de différents types et “de distinguer, en premier lieu, l’Interprétant Immédiat, qui est l’interprétant tel qu’il est révélé dans la correcte compréhension du Signe lui-même, et est ordinairement appelé la *signification* du signe” (4.536) : un tel interprétant du signe “est tout ce qui est explicite dans le signe lui-même en dehors de son contexte et des circonstances de son énonciation” (5.474). Je ne connais pas de meilleure définition. Cet interprétant “sélectif”, en tant qu’il est distinct de l’interprétant “environnemental”, est une clé indispensable, mais trop souvent négligée, pour la solution de la question vitale des significations générales dans les divers aspects des systèmes de signes verbaux et des autres systèmes de signes. » Voir encore dans « Coup d’œil sur le développement de la

Jakobson insiste par ailleurs, dans « Quest for the Essence of Language » (1965) comme dans les développements de « Linguistic Glosses on Goldstein's "Wortbegriff" » et de « Metalanguage as a Linguistic Problem », sur le caractère générique, et non seulement général, de la signification des signes verbaux :

« C'est au *Metalogicus* de Jean de Salisbury que Peirce emprunta sa citation favorite : *Nominantur singularia, sed universalia significantur*. Combien de polémiques futiles et banales eussent-elles pu être évitées parmi les spécialistes du langage, si ceux-ci avaient tenu compte de la *Speculative Grammar* de Peirce, et en particulier de sa thèse qu'« un symbole authentique est un symbole qui a une signification générale » et que, de son côté, cette signification « ne peut être qu'un symbole », étant donné que « *omne symbolum de symbolo* ». [...] un symbole est incapable de désigner aucune chose particulière, et « désigne nécessairement une espèce de chose »<sup>1697</sup> » (J. Que. : p. 37).

A la dualité de la notion de traductibilité répond ainsi une dualité de la notion d'invariant ou, pour reprendre une expression de « On Linguistic Aspects of Translation », d'« équivalence dans la différence », qui renvoie à la fois à la définition jakobsonienne du

---

sémiotique » (1974) : « Selon les vulgarisateurs, le seul rôle attribué à l'*interpretant* dans la doctrine de Peirce consiste à mettre au clair chaque signe par l'intermédiaire de son contexte, tandis qu'en fait le vaillant « défricheur » de la sémiotique demande au contraire « to distinguish, in the first place, the Immediate Interpretant, which is the interpretant as it is revealed in the right understanding of the Sign itself, and is ordinarily called the *meaning* of the sign » (IV.536). autrement dit, c'est « tout ce qu'il y a d'explicite dans le signe lui-même abstraction faite de son contexte et des circonstances de l'énonciation » (V.473) ; toute signification n'est qu'une « traduction d'un signe dans un autre système de signes » (IV.127). Peirce met en lumière la faculté de tout signe d'être traduisible en une série infinie d'autres signes qui à certains égards se trouvent mutuellement équivalents (II.293). » (J. Cou. : p. 7-8).

<sup>1697</sup> « The *Metalogicus* by John of Salisbury supplied Peirce with his favorite quotation : « *Nominantur singularia, sed universalia significantur*. » How many futile and trivial polemics could have been avoided among students of language if they have mastered Peirce's *Speculative Grammar*, and particularly its thesis that « a genuine symbol is a symbol that has a general meaning » and that this meaning in turn « can be only a symbol », since « *omne symbolum de symbolo* » A symbol is [...] incapable of indicating any particular thing and necessarily « denotes a kind of thing ». » (J. Que. : p. 358). Pour cette notion de généricité, voir notamment, dans les *Écrits sur le signe* : « Non seulement il [le symbole] est général lui-même, mais l'objet auquel il renvoie est d'une nature générale. Or ce qui est général a son être dans les cas particuliers qu'il détermine. Il doit donc y avoir des cas existants de ce que le symbole dénote, bien qu'il faille comprendre ici par « existant », existant dans l'univers, qui peut être imaginaire, auquel le symbole renvoie. Le symbole sera, indirectement, par l'association ou une autre loi, affecté par ces cas particuliers ; et par conséquent le symbole impliquera une sorte d'indice, bien que ce soit un indice d'un genre particulier. Il ne sera cependant absolument pas vrai que la faible action exercée par ces cas particuliers sur le symbole explique le caractère signifiant du symbole. » (Peirce, 1978 : p. 141), ainsi que le passage cité par Jakobson : « Un symbole est une loi, ou régularité du futur indéfini. Son interprétant doit se décrire de la même manière ; et aussi l'objet immédiat complet ou signification.

Mais une loi gouverne ou « se matérialise dans » des individus, et prescrit quelques-unes de leurs qualités. Par suite, un élément constitutif d'un symbole peut être un indice, et un élément constitutif peut être une icône. Un homme se promène avec un enfant ; il tend le bras en l'air et dit : « Il y a un ballon là-bas. » Le bras tendu fait essentiellement partie du symbole ; sans lui, ce dernier ne fournirait aucune information. Mais si l'enfant demande : « Qu'est-ce qu'un ballon ? », et si l'homme répond : « C'est quelque chose comme une grande bulle de savon », il fait de l'image une partie du symbole. Par conséquent, bien que l'objet complet d'un symbole, c'est-à-dire sa signification, ait la nature d'une loi, il doit *dénoter* un individu et *signifier* un caractère. Un symbole authentique est un symbol qui a une signification générale. Il y a deux sortes de symboles dégénérés, le *symbole singulier* dont l'objet est un individu existant, et qui signifie seulement les caractères que l'individu peut réaliser ; et le *symbole abstrait* dont le seul objet est un caractère. » (Peirce, 1978 : p. 162).

sens comme traductibilité, et à la notion de signification générale<sup>1698</sup> (et, avant tout, générique). La notion de généricité est cependant relativement ambivalente, comme en

---

<sup>1698</sup> Dont il est difficile de savoir si elle est réellement distincte, dans l'esprit de Jakobson, de celle de « signification normale ». De ce point de vue, ces deux passages de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970), nous semblent contradictoires, les théories médiévales des *suppositiones* étant convoquées à l'appui des deux distinctions : « L'intérêt accru suscité par les multiples questions de contexte jette un jour nouveau sur le problème central, bien que longtemps négligé, de la sémantique linguistique, grammaticale ainsi que lexicale, notamment le rapport entre les significations contextuelles et la signification générale. L'analyse sémantique du langage trouve un instrument puissant dans l'étude, négligée jusqu'à présent, des messages métalinguistiques. Dans la pensée linguistique médiévale qui ne commence qu'à être étudiée (7, 217, 39), la différence foncière entre significations primaires (intrinsèques) et dérivées ou contextuelles a trouvé des conceptions remarquables sur le plan grammatical chez les théoriciens des *modi significandi* et en particulier chez le grand linguiste danois du XIII<sup>e</sup> siècle Boethius Dacus (21) et, sur le plan lexical, chez les classificateurs des *suppositiones*. Après avoir passé par une longue période d'oubli, de discrédit et de mésinterprétation, ces problèmes des "significations indispensables" et de leurs "applications", comme les décrit Peirce, finissent par réapparaître au premier plan dans la science du langage. » (J.Rel. : p. 21) [« The heightened interest in the manifold questions of contexte enables us to take up the pivotal, yet long neglected, question of linguistic – both grammatical and lexical – semantics, namely the relation of contextual meanings to the general meaning. Semantic analysis of language finds a powerful support in the study of metalinguistic messages, which were until recently dismissed. The pervasive grammatical as well as lexical difference between intrinsic and contextual meanings, which used to be either disregarded or misinterpreted, finally comes to the foreground. » (J.Ret.2 : p. 720)], « Mais les psychologues doivent prendre garde de ne pas oublier l'importance égale des études sur la signification de contextes et sur celle de leurs composants considérés en eux-mêmes (par exemple phrases et mots). Les tous et les parties se déterminent mutuellement. L'avis de Peirce demande de plus en plus à être compris et suivi : "the proper significate outcome of a sign" (212), c'est-à-dire son signifié, que Peirce propose de nommer *interpretant*, est défini comme "all that is explicit in the sign itself apart from its context and circumstances of utterance" (V, § 473). Dans son essai de 1868, Peirce enseigne qu'autant qu'il ne s'agisse pas d'homonymes chaque mot n'a qu'une signification générale (*significatio*), tandis que ses significations contextuelles (*suppositiones*) sont variées et il soutient la priorité de la signification générale par un beau renvoi à la logique médiévale : "Unde significatio prior est suppositio et differunt in hoc quia significatio est vocis, suppositio vero est termini jam compositi ex voce et significatione" (V, § 320). » (J.Rel. : p. 42-43) [sans correspondant dans « Linguistics in Relation to Other Sciences »]. Si la fin du premier passage est un ajout du texte français, la version du « Retrospect » des *Selected Writings II* n'en présente pas moins les deux distinctions entre significations générale et contextuelles et entre significations inhérente et dérivées comme deux distinctions distinctes. Ce développement de « Glosses on the Medieval Insight into the Science of Language » (1968-1973) ne nous semble pas plus clair, mêlant à nouveau les deux références à la théorie des *suppositiones*, et convoquant par ailleurs Peirce et sa référence aux théories des *suppositiones* à l'appui, non plus, comme dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences », de la distinction entre significations générale et contextuelles, mais à celui de la distinction entre significations inhérente et contextuelles : « Returning to the deliberations of medieval linguists, I must confess that the more one plunges into their writings, the stronger is the impression of an unsurpassed skill in the arduous tasks of semantic theory. If Boethius Dacus and the other investigators of the *modi significandi* have taken the first place in unraveling the complexity of GRAMMATICAL meanings, the other influential course of medieval thought deeply concerned with language, namely the theory of *suppositiones*, gives us the firmest outlook on multiple questions tied to LEXICAL meanings and especially on the cardinal problem of general and contextual meanings in their hierarchical relationship. The question of "congruous speech" plays a focal role in the study of the *modi significandi*, while problems of "intelligible speech" become primary in the analysis of *suppositiones*.

[...]

Peirce insisted on reviving the concept and name of suppositions and on pursuing the relevant distinction between "signification" and "supposition" : *Differunt autem significatio et suppositio* – as it has been stated by Petrus Hispanus – *unde significatio prior est suppositio*. From the twelfth century on, the perplexing phenomenon of *univocatio* was defined and treated as *manente eadem significatione variata nominis suppositio*.

According to Peirce, "nothing can be clearer" than the thesis he liked to quote from the *Metalogicon II* of Johannes de Salisbury : *Aliud scilicet esse quod appellativa significant et aliud esse quod nominant. Nominantur singularia sed universalia significantur*. The dialectical tension between the generic unity of the inherent



---

meaning, one the one hand, and the multitude of contextual meanings, *suppositionum varietas*, on the other hand, or briefly, between intension (depth) and extension (breadth), was conceived as the fundamental *proprietas terminorum*. The manifold adaptations of inherent meanings to diverse types of verbalized or verbalizable contexts was turned by Schoolmen, from Petrus Abaelardus and Petrus Helias to Guillelmus Occam, into shrewd stemmata (“trees” with dichotomously systematized types of suppositions. » [« Revenant aux réflexions des linguistes médiévaux, je dois avouer que plus l’on se plonge dans leurs écrits, plus forte est l’impression d’une habileté inégalée dans les difficiles tâches de la théorie sémantique. Si Boethius Dacus et les autres investigateurs des *modi significandi* ont pris la première place dans la désintringation de la complexité des significations GRAMMATICALES, l’autre courant influent de la pensée médiévale profondément préoccupé de langage, à savoir la théorie des *suppositiones*, nous donne la perspective la plus solide sur les multiples questions liées aux significations LEXICALES, et en particulier au problème cardinal des significations générales et contextuelles dans leur rapport hiérarchique. La question du “discours congru” joue un rôle focal dans l’étude des *modi significandi*, tandis que les problèmes du “discours intelligible” deviennent primordiaux dans l’analyse des *suppositiones*.

[...]

Peirce a insisté pour remettre en vogue le concept et le nom de supposition et pour approfondir la distinction pertinente entre “signification” et “supposition” : *Differunt autem significatio et suppositio* – ainsi que l’a affirmé Petrus Hispanus – *unde significatio prior est suppositione*. A partir du douzième siècle, le phénomène embarrassant de l’*univocatio* fut défini et traité comme *manente eadem significatione variata nominis suppositio*.

Selon Peirce, “rien ne peut être plus clair” que la thèse qu’il aime à citer du *Métalogicon II* de Johannes de Salisbury : *Aliud scilicet esse quod appellativa significant et aliud esse quod nominant. Nominantur singularia sed universalia significantur*. La tension dialectique entre l’unité générique de la signification inhérente, d’une part, et de la multitude des significations contextuelles, *suppositionum varietas*, d’autre part, ou, en deux mots, entre l’intension (profondeur) et l’extension (étendue), fut conçue comme la *proprietas terminorum* fondamentale. Les nombreuses adaptations des significations inhérentes aux divers types de contextes verbalisés ou verbalisables furent traduites par les scolastiques, de Petrus Abaelardus et Petrus Helias à Guillelmus Occam, en des stemmes (“arbres”) astucieux avec des types de suppositions systématisés de manière dichotomique. »] (J.Glo. : p. 194-195). Notons enfin que la distinction de Bloomfield est à nouveau convoquée ensuite dans « Verbal Communication » (voir J.Ver. : p. 87 [p. 90], cité ci-dessous), à propos des significations lexicales, et en termes de distinction entre significations générale et « marginales ». La référence, à l’exemple de Peirce, aux théoriciens médiévaux des *modi significandi* et des *suppositiones* est récurrente. On lit ainsi encore dans « Language in Relation to Other Communication Systems » (1968) : « Mais la créativité des langues naturelles repose précisément sur leur capacité cachée, spécifique, à éviter les détails superflus et sur la dépendance de ses significations à l’égard de la contrainte du texte. Ce sont précisément ces variables sémantiques, esquissées perspicacement dans la quête de l’Ecole scolastique de l’échelle des “suppositiones” qui assurent ce qu’on appelle la “sensibilité au contexte”, laquelle caractérise les constituants des langues naturelles. » (J.OCS : p. 103) [« But the creativity of natural language depends precisely on its specific reticent capacity for avoiding superfluous minutiae and on the compliance of its meanings with the textual constraint. Just these semantic variables, farsightedly outlined in the Schoolmen’s quest for the scale of *suppositiones*, insure the so-called “context sensitivity” which specifies the constituents of natural language. » (J.OCS : p. 707)], et dans « Verbal Communication » (1972) : « Dans sa signification générale, chaque nom est un terme générique recouvrant tous les membres d’une classe ou tous les stades d’un tout dynamique. L’application contextuelle aussi bien que situationnelle de ces caractéristiques à des éléments particuliers est une transformation d’une vaste application. Ce jeu d’éléments universels et particuliers, que les linguistes sous-estiment souvent, a été discuté depuis des années par les logiciens et les philosophes du langage, comme dans le *Metalogicus* du XII<sup>e</sup> siècle de John de Salisbury à la formule de qui – *Nominantur singularia sed universalia significantur* – C. S. Peirce se réfère quand il développe la distinction cardinale entre l’“étendue” et la “profondeur” logique d’un terme. » (J.Ver. : p. 88) [« In its general meaning any noun is a generic term relating to all members of a class or to all stages of a dynamic whole. The contextual as well as situational application of these characteristics to particulars is a transformation of the widest range. This interplay of universals and particulars, which is often underrated by linguists, has for ages been discussed among logicians and philosophers of language, such as the 12th-century Schoolman John of Salisbury, to whose formula – *Nominantur singularia sed universalia significantur* (“Particulars are named but universals are signified”) – Peirce repeatedly refers. » (J.Ver. : p. 90)]. Voir également J.P.W. : p. 283, cité *infra*. Apparaît ici, à nouveau (voir la note 1517 ci-dessus), le caractère continuiste de la conception jakobsonienne de l’histoire de la linguistique. Les théories médiévales des *modi significandi* et des *suppositiones* sont cependant dotées d’enjeux spécifiques, que Jakobson, à nouveau (voir la note 1302 ci-

témoigne ce passage de « Coup d’œil sur le développement de la sémiotique » (1974) que nous avons cité plus haut :

« Suivant cet enseignement (cf. en particulier II.249, 292sq., 301, et IV.447 sq., 537), “the mode of being of the symbol is different from that of the icon and from that of the index.” A l’opposé de ces deux catégories, le symbole en tant que tel n’est pas un objet ; ce n’est rien qu’une loi-cadre qu’on doit nettement distinguer de sa mise en œuvre sous formes de “répliques” ou “occurrences” (*replicas, instances*), comme Peirce tente de les désigner. L’élucidation du caractère générique propre aux signifiants ainsi qu’aux signifiés dans le code de la langue (chacun de ces aspects “is a kind and not a single thing”) a ouvert de nouvelles perspectives à l’étude sémiotique du langage. » (J.Cou. : p. 8)

où elle renvoie moins au caractère général de la signification qu’à la distinction entre type et occurrences que l’on retrouve ici dans « Metalanguage as a Linguistic Problem ». C’est là en effet une autre implication de la notion d’invariant, ainsi qu’il apparaît par exemple dans cette remarque de « A Few Remarks on Peirce, Pathfinder in the Science of Language » :

« [...] linguistics has very much to learn both from modern topology and from one of Peirce’s most fertile semiotic formulations replying to the question of invariance : a symbol “cannot indicate any particular thing ; it denotes a kind of thing. Not only that, but it is itself a kind, and not a single thing” (2.301) ; consequently, “the word and its meaning are both general rules” (2.292)<sup>1699</sup>. » (J.Pei. : p. 252).

Comme nous l’avons vu ci-dessus<sup>1700</sup>, la notion d’invariant constitue le mode de pensée jakobsonien de la question de l’identité, et, de ce point de vue, il y a corrélativité entre les deux notions de signification générale et de type, dans la mesure où la première constitue le pendant, sur le plan sémantique, de l’invariant phonique et vient ainsi constituer avec celui-ci l’identité – au sens jakobsonien, donc objectal – du signe comme « type », c’est-à-dire de ce *signum* bilatéral que la linguistique se donne pour objet de construire. On peut cependant s’interroger sur une éventuelle triplicité de la notion jakobsonienne d’invariant sémantique, dans le cadre de laquelle à la dualité de la traductibilité et de la signification générale qui répond (avec la distorsion mise en évidence) au couple fonction/invariant phonique viendrait s’ajouter, avec l’articulation de la structuration et du fonctionnement, celle du type et de la signification générale. C’est cette multiplicité de la notion d’invariant sémantique que nous

---

dessus), ne met pas en exergue. Les *modi significandi* (voir également la note 1861 ci-dessous) sont des propriétés grammaticales définissant le mot comme constructible, et ils relèvent notamment, en tant que tels, d’une théorie des parties du discours. Voir par exemple Stefanini (1973), Auroux (dir.) (1992) : p. 134 *sqq.*, Rosier-Catach (1981) et Rosier-Catach (1982). Jakobson les soumet d’ailleurs parfois à une autre interprétation, sans doute plus justifiable (voir ci-dessous). Quant à la théorie des *suppositiones*, il s’agit d’une théorie de la référence. Voir par exemple Ducrot (1976), Auroux (dir.) (1992) : p. 142 *sqq.*, Spade (2007) et Kneale (1962). Notons que s’est posé, dans ce cadre, le problème des entités fictives désignées par des mots comme *chimère*, etc. Voir par exemple Kneale (1962) : p. 262 et p. 264-265.

<sup>1699</sup> « [...] la linguistique a beaucoup à apprendre à la fois de la topologie moderne et de l’une des formulations sémiotiques répondant à la question de l’invariance parmi les plus fécondes de Peirce : un symbole “ne peut pas indiquer une chose particulière : il dénote un type de choses. Non seulement cela, mais il est lui-même un type, et non une chose singulière” (2.301) ; en conséquence, “le mot et sa signification sont tous deux des règles générales” (2.292). »

<sup>1700</sup> Voir notamment J.Whi. : p. 280 [p. 229] et J.Que. : p. 37 [p. 358], cités ci-dessus.

nous proposons à présent d'étudier, dans la mesure où le jeu combiné de l'autonomie et de l'intégration qui est le maître mot de la construction jakobsonienne de la structure orientée apparaît, comme nous allons essayer de le montrer dans ce qui suit, comme une élaboration particulière de l'asymétrie des deux problématiques phonologique et sémantique que nous avons tenté de mettre en évidence, qu'il s'agisse du caractère fonctionnel de l'une et exclusivement structural de l'autre, ou – mais les deux aspects sont profondément corrélatifs – du faux parallélisme de la fonction et de la traductibilité, élaboration dans le cadre de laquelle, selon le mot de « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology », le « traitement du problème de l'invariance et de la variation dans le domaine des sons du langage » apparaît comme un « modèle méthodologique », avec toute l'ambiguïté que cela suppose.

*ii- Analyse structurale des significations :  
gagne des rapports son/sens et structure du signe*

L'analyse jakobsonienne des significations repose, tout comme celle des sons du langage, sur les « deux dyades – marqué/non marqué et variation/invariance » dont Jakobson pose, dans « Verbal Communication », qu'elles sont « indissolublement liées à l'essence même du langage ». Ce sont là, en effet, pour Jakobson, ainsi qu'il l'affirme dans le même texte, « deux propriétés intégrales de la structure linguistique » :

« Quel que soit le niveau de langage que nous examinons, deux propriétés intégrales de la structure linguistique nous obligent à utiliser des définitions strictement relationnelles, topologiques. Tout d'abord, chaque constituant isolé de n'importe quel système linguistique repose sur une opposition entre deux contradictoires : la présence d'un attribut ("marqué") par opposition à son absence ("non marqué"). Tout le réseau du langage présente un arrangement hiérarchique qui, à chaque niveau du système, suit le même principe dichotomique de termes marqués superposés aux termes non marqués correspondants. Ensuite, le jeu continu, complexe et orienté des invariants et des variations s'avère être une propriété essentielle, intrinsèque, du langage à chacun de ses niveaux<sup>1701</sup>. » (J.Ver. : p. 82).

La distinction marqué/non marqué fait l'objet, dans notre corpus, de deux longs développements à visée historique, dans *The Sound Shape of Language* :

« Cette découverte de Trubetzkoy [l'opposition entre marqué et non marqué<sup>1702</sup>] trouva sa première application dans la communication sur les systèmes phonétiques qu'il présenta

---

<sup>1701</sup> « Whatever level of language we deal with, two integral properties of linguistic structure force us to use strictly relational, topological definitions. First, every single constituent of any linguistic system is built on an opposition of two logical contradictories : the presence of an attribute ("markedness") in contraposition to its absence ("unmarkedness"). The entire network of language displays a hierarchical arrangement that within each level of the system follows the same dichotomous principle of marked terms superposed on the corresponding unmarked terms. And second, the continual, all-embracing, purposeful interplay of invariants and variations proves to be an essential, innermost property of language at each of its levels. » (J.Ver. : p. 85).

<sup>1702</sup> Voir cette lettre de Troubetzkoy à Jakobson, datée du 31 juillet 1930, et citée par Jakobson au début du présent développement, ainsi que, plus succinctement, dans les *Dialogues* : « Apparemment, toute corrélation phonologique (mais, peut-être, pas n'importe laquelle quand même ?) acquiert dans la conscience linguistique une forme d'opposition entre la présence d'une marque et son absence (ou bien entre le degré maximal et le degré minimal de cette marque). De cette façon, un des termes de la corrélation est forcément "positif", "actif",

tandis que l'autre est "négatif", "passif". C'est au moins le cas dans une opposition binaire. Ainsi, par exemple, les différences corrélatives de timbre consonantique consistent objectivement en opposition "timbre le plus aigu possible : timbre le plus bas possible", mais subjectivement elle est toujours transformée soit en opposition "timbre aigu : timbre non aigu" (= "le plus aigu possible : le moins aigu possible"), soit en opposition "timbre non bas : timbre bas" (= "le moins bas possible : le plus bas possible") : le premier type se réalise, par exemple, dans la corrélation "mouillure : dureté", le dernier – dans la corrélation "consonne labialisée : consonne non labialisée" des langues caucasiennes septentrionales (c'est probablement aussi le cas de la corrélation sémitique "consonne emphatique : consonne non emphatique"). Dans les deux cas, l'un des termes de la corrélation est ressenti comme activement modifié, marqué d'une quelconque manière, tandis que l'autre est perçu comme n'ayant pas cette marque, demeurant passivement non modifié. Il est possible de percevoir les deux termes opposés comme également actifs, s'écartant d'une façon identique de la norme dans deux sens opposés, mais seulement là où l'on trouve à leur côté un troisième terme, absolument passif ou "neutre", c'est-à-dire là où il ne s'agit plus de corrélation à deux termes, mais à trois. On l'observe en abkhaz, où tout un groupe d'archiphonèmes (spirante sifflante, chuintantes, prédorsales, postdorsales) distinguent trois sortes de phonèmes, à savoir : mouillés (palatalisés), labialisés et neutres. Il est remarquable qu'en même temps, à côté de ces archiphonèmes "à trois timbres", l'abkhaz possède des archiphonèmes "à deux timbres", mais là sont en opposition non plus les mouillés et les labialisés, mais soit les mouillés et les non mouillés (à savoir  $\acute{z}$ ,  $\acute{c}$ ,  $\acute{c} \sim \acute{z}$ ,  $c$ ,  $\acute{c}$ ), soit les labialisés et les non labialisés (à savoir  $h^\circ \sim h$  et  $d^\circ$ ,  $t^\circ$ ,  $t^\circ \sim d$ ,  $t$ ,  $t$ ). » (Troubetzkoy, 2006 : p. 198-199). Notons que Troubetzkoy envisage déjà des corrélations à trois termes, ce qui n'apparaît pas dans la citation de *The Sound Shape of Language* (voir J.SS : p. 112-113 [p. 93]), non plus que dans celle des *Dialogues* (J.Dial. : p. 95). La réponse de Jakobson, également citée, témoigne de la spécificité de l'hypothèse structurale jakobsonienne, mode d'appréhension de tout donné plutôt que proposition relative à la langue ou au système phonologique : « "Je suis de plus en plus convaincu que votre notion de la corrélation comme connexion mutuelle constante entre un type marqué et un autre non marqué est l'une de vos idées les plus remarquables et les plus fructueuses. Il me semble qu'elle vaut non seulement pour la linguistique, mais aussi pour l'ethnologie et l'histoire culturelle, et que des corrélations historico-culturelles telles que vie ~ mort, liberté ~ non-liberté, péché ~ vertu, jours fériés ~ jours ouvrables, etc., se ramènent toujours à une relation  $a \sim \text{non-}a$ , si bien que l'important est de découvrir pour chaque époque, groupe, nation, etc., quel est l'élément marqué. Ainsi, Majakovskij concevait la vie comme un élément marqué, uniquement réalisable s'il est motivé ; pour lui, ce n'était pas la mort, mais la vie qui a besoin de motivation. Et voir aussi comment le rapport entre vie et mort diffère chez les deux héros de *Maître et travailleur* de Tolstoï. Autre exemple encore : selon les tchékistes, il n'y avait que des Blancs, et c'était à chacun de prouver qu'il n'en était pas ; l'allégeance aux soviets était donc l'élément marqué. A présent, il y a un nouveau slogan dans la presse soviétique : auparavant, ils disaient : 'Tous ceux qui ne sont pas contre nous sont avec nous' ; maintenant, ils disent : 'Tous ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous.' Voilà qui suppose une permutation des éléments, autrement dit une généralisation du point de vue tchékiste. Je suis persuadé que beaucoup de phénomènes ethnographiques, d'idéologies, etc., qui paraissent à première vue identiques, diffèrent par le seul fait que ce qui est terme marqué pour un système est évalué par l'autre comme traduisant justement l'absence d'une marque." » (J.SS : p. 113-114) [*"I am coming increasingly to the conviction that your thought about correlation as a constant mutual connection between a marked and unmarked type is one of your most remarkable and fruitful ideas. It seems to me that it has a significance not only for linguistics but also for ethnology and the history of culture, and that such historico-cultural correlations as life ~ death, liberty ~ non-liberty, sin ~ virtue, holidays ~ working days, etc., are always confined to relations  $a \sim \text{non-}a$ , and that it is important to find out for any epoch, group, nation, etc., what the marked element is. For instance, Majakovskij viewed life as a marked element realizable only when motivated ; for him not death but life required a motivation. Cf. the way the relation of life and death differs for the two heroes of Tolstoy's "Master and Man". Another example : the Chekists said that everyone is a man of the White Guard, and if not, it must be proved in every separate case. Here the Soviet allegiance is a marked element. At present in Soviet print there has emerged a slogan ; they used to say that "all those who are not against us are with us", but now they say "all those who are not with us are against us". That points to a shift of the elements, i. e. to a generalization of the Chekist standpoint. I'm convinced that many ethnographic phenomena, ideologies, etc. which at first glance seem to be identical, often differ only in the fact that what for one system is a marked term may be evaluated by the other precisely as the absence of a mark.* » (J.SS : p. 93), voir également J.Dial. : p. 93 et 95, et Troubetzkoy (2006) : p. 199, note 2]. On lit de même dans les *Dialogues* : « La hiérarchie des valeurs et le rapport hiérarchique entre les deux termes d'une opposition a été dès le départ un thème essentiel de mes réflexions et travaux scientifiques. J'apercevais dans le vers, en premier plan, un ordre hiérarchique à divers degrés, aussi mon interprétation du vers reflétait-elle l'importance de ce phénomène. J'ai utilisé dès le début des années vingt

au congrès international de phonologie de Prague en décembre 1930 (voir 1931a<sup>1703</sup>). Et la première tentative pour appliquer l'idée de la marque à l'étude des significations grammaticales date de 1931, à propos de la structure du verbe russe (RJ, II : 3-15). On s'aperçut ainsi que, dans une paire de catégories grammaticales, l'une signale un certain concept grammatical, que l'autre laisse non signalé. En français, par exemple, où il y a une distinction grammaticale entre les genres masculin et féminin, le féminin marqué *lionne* spécifie la femelle ; le genre non marqué, dit "masculin", *lion*, peut inclure les deux sexes. Ainsi, la signification générale de *lion*, par opposition à celle de *lionne*, n'implique aucune description du sexe, qui n'est suggérée que par la "signification fondamentale" (*Grundbedeutung*) de *lion*, telle qu'évoquée par le contexte : *lions et lionnes*.

La marque au niveau des catégories grammaticales et la marque au niveau des traits distinctifs sont unies par une affinité intrinsèque. Celle-ci, toutefois, se combine à la différence considérable qui sépare ces deux types d'opposition, l'un fondé au plan sémantique du *signatum*, l'autre au plan phonétique du *signans*. Par suite, le terme marqué d'une opposition grammaticale se centre sur un item conceptuel étroitement spécifié et délimité. Le terme marqué d'une dyade de traits distinctifs, en revanche, s'oppose au terme non marqué par le fait qu'il serre de plus près telle propriété sonore perceptuelle, positive ou négative, située à l'autre pôle par rapport à ce dernier, et par le fait, lié au précédent, que ses occurrences se trouvent limitées à certains contextes séquentiels ou concurrents. N'oublions pas non plus que les structures dyadiques, nécessaires dans le cadre grammatical de la langue, imprègnent tout autant le champ des significations lexicales, ce qui ouvre de nouvelles perspectives à l'application des concepts de la marque (voir van Schooneveld, 1978 et LW 1976b, 1977 et 1979).

Les couples linguistiques de termes marqués et non marqués appartiennent à des formes dyadiques qui manifestent toujours la prééminence de l'un des deux opposés. Ces dyades sont profondément enracinées dans l'anthropologie culturelle, et leur examen, commencé au début du siècle par Robert Hertz ([1909] 1973) a énormément fait avancer l'analyse comparative des structures ethniques<sup>1704</sup>. » (J.SS : p. 114-115)

le terme et le concept de *temps marqué*, auquel P. Verrier accordait une place d'importance dans son *Essai sur les principes de la métrique anglaise* de 1909-1910, ouvrage que j'avais étudié. Ce principe d'un temps subjectif qui s'oppose au temps non marqué contigu et se superpose, dans le vers, au temps objectif de l'écoulement de ce dernier, me permit de comprendre le rapport réciproque entre le mètre et le rythme qui avait fait l'objet de nombreuses disputes à l'époque. L'opposition du marqué et du non marqué me fournissait le moyen de développer le problème urgent des invariants et des variations dans l'étude du vers.

Dans mon premier livre, *Novejšaja russkaja poëzija* [La nouvelle poésie russe], j'ai évoqué la distinction de principe quant au rang de deux concepts en apparence empiriquement synonymes. Je m'y étais basé sur la distinction entre le troglodyte qui est par définition nu et l'Européen actuel qui se dévêt. Cette comparaison m'a permis d'expliquer la différence entre les glossolalies des sectaires et le discours ordinaire : privées de toute signification, les glossolalies sont un phénomène marqué, superposé, par rapport à la structure phonique du discours significatif. Bien que je fusse tout à fait conscient, en ce qui concernait la poétique, de l'inégalité des deux termes de l'opposition, je ne reconnus pas aussitôt dans le système phonologique le rapport hiérarchique entre les deux termes des oppositions binaires. » (J.Dial. : p. 94). Voir *infra*, le chapitre 4 de cette première partie.

<sup>1703</sup> Troubetzkoy (1931d).

<sup>1704</sup> « Trubetzkoy's discovery was first applied in the lecture on sound systems which he addressed to the International Phonological Congress held in Prague in December 1930 (see 1931a). In 1931 the first attempt to use the idea of markedness in the study of grammatical meanings was devoted to the structure of the Russian verb (RJ II : 3-15). In the search for general meanings of paired grammatical categories it was found that one category signals a certain grammatical concept which the other one leaves unsignaled. In French, with its grammatical distinction of the feminine and masculine genders, the marked feminine *lionne* "lioness" specifies the female ; the unmarked, called "masculine", *lion* "lion" may include both the male and the female. Thus, the

puis dans les *Dialogues* :

« Troubetzkoy posa le problème des éléments marqués et non marqués dans sa communication sur les systèmes phonologiques à la Conférence de décembre, et je fis de même dans mon exposé sur les éléments prosodiques<sup>1705</sup>. Je consacrai par la suite – et jusqu’à ce jour – une série de mes expériences à l’élaboration de la question du rapport entre le marqué et le non marqué dans les oppositions de traits distinctifs et à la dépendance de ces rapports envers la structure de tout le système phonologique. Il devint toujours plus clair que la localisation du terme marqué et du terme non marqué dépendait en premier lieu de la composition du faisceau entier de traits distinctifs. Dans l’opposition fondamentale entre le caractère compact et le caractère diffus, par exemple, le premier est marqué dans les consonnes et le second dans les voyelles – cette différence s’explique aisément par le fait que les voyelles optimales sont compactes et les consonnes optimales diffuses. La célèbre thèse d’Antoine Meillet (1866-1936), que j’ai prise pour premier épigraphe de mes *Remarques sur l’évolution phonologique*, s’applique pleinement ici : “Chaque fait linguistique fait partie d’un ensemble où tout se tient.” En Amérique, il y a dix ans seulement que l’on commença à s’intéresser au “contenu intrinsèque” des oppositions phonologiques, c’est-à-dire au caractère et à la localisation de leur marque spécifique.

C’est par un article de 1931 sur la structure du verbe russe que j’ai commencé – et j’ai continué en ce sens jusqu’à ces derniers temps – à élaborer les diverses applications de ce même problème du marqué et du non marqué dans le domaine de la grammaire, et en premier lieu à la structure morphologique. J’acquis ainsi la certitude que les systèmes les plus compliqués de déclinaison, de conjugaison, pour ne parler que de ces paradigmes-là, révèlent une logique simple et claire lorsqu’on les décompose de manière conséquente en un ensemble hiérarchique d’oppositions binaires entre termes marqués et non marqués. Cette méthode rend particulièrement féconde l’étude comparative des différents systèmes, et son application à la grammaire des langues prises une à une s’en trouve par contrecoup grandement facilitée. On commence à effectuer une typologie morphologique des langues, ce vieux rêve des linguistes, et grâce aux indications déjà obtenues, nous pouvons expliciter et définir avec plus d’exactitude les universaux grammaticaux.

Le fait de concevoir toute opposition binaire à n’importe quel niveau de la structure linguistique comme le rapport entre une marque et l’absence de cette marque, est

---

general meaning of *lion*, in contradistinction to that of *lionne*, implies no sexual specification, and only the “basic meaning” (*Grundbedeutung*) of *lion* prompted by informative contexts suggests a sexual specification : e. g. *lions et lionnes*.

There is an intrinsic communality between markedness on the level of grammatical categories and markedness on the level of distinctive features. This community is, however, combined with the considerable difference between these two types of opposition, one based on the semantic level of *signatum*, the other on the sound level of *signans*. The constraining, focusing character of the marked term of any grammatical opposition is directed toward a more narrowly specified and delimited conceptual item. In the dyads of distinctive features the marked term is opposed to the unmarked one by its closer concentration on a certain, either positive or negative perceptual sound property polar to that of the unmarked term, and is accordingly characterized by a restriction of occurrence to specific sequential or concurrent contexts (cf. below, examples of such compulsory limitations, p. 136). The dyadic structures obligatory in the grammatical framework of language also widely permeate the field of lexical meanings and open new possibilities for the application of markedness concepts in lexis as well (see van Schooneveld 1978 and LW 1976b, 1977, & 1979c).

The linguistic couples of marked and unmarked terms belong to the dyadic forms with a preeminence of one of the two opposites. Such dyads are deeply enrooted in the cultural anthropology of the world. Their discussion, launched at the beginning of our century by Robert Hertz ([1909] 1973), has opened wide perspectives for the comparative analysis of ethnic structures. » (J.SS : p. 93-94).

<sup>1705</sup> Soit « Die Betonung und ihre Rolle in der Wort- und Syntagmaphonologie ».

l'aboutissement logique de l'idée qu'un ordre hiérarchique sous-tend tout le système linguistique, dans toutes ses ramifications et manifestations. Les sceptiques prétendent que le chercheur opère d'une manière subjective lorsqu'il distribue les catégories du marqué et du non marqué en oppositions binaires, mais cette distribution est manifeste dans le système de la langue lui-même, aussi est-il parfaitement objectif de l'en abstraire sur la base d'une analyse linguistique. Bien entendu, il est plus difficile de déterminer pour certains couples de termes oppositionnels la localisation de la marque dans l'opposition binaire donnée, mais une analyse plus poussée pourra toujours venir à bout de ces problèmes, plusieurs exemples le montrent bien.

Sur le plan phonologique, la localisation du terme marqué dans chaque opposition donnée est déterminée par le rapport qui lie cette opposition aux autres oppositions du système phonologique, en d'autres termes, aux traits distinctifs contigus dans l'ordre de simultanéité ou de succession dans le temps. Quant aux oppositions grammaticales, la distinction entre le terme marqué et le terme non marqué relève de la signification générale de chacune des formes que l'on compare. La signification générale du terme marqué revient à une information plus précise, plus spécifique et complémentaire par rapport à celle du terme non marqué.

Par exemple, dans les langues où s'opposent deux temps grammaticaux, à savoir le passé et le présent, le premier est toujours marqué et le second non marqué. La signification générale du passé consiste en la précédence de l'acte énoncé par rapport à l'acte de l'énonciation, alors que la signification générale du présent n'établit pas de relation temporelle entre les deux actes. Cette catégorie grammaticale peut s'employer dans le langage pour désigner un acte qui a lieu en même temps que celui de l'énonciation, ou un acte constant, illimité dans le temps, ou alors un acte précédant celui de l'énonciation : "Napoléon meurt en 1821", ou enfin un fait de l'avenir : "Demain, je quitte la ville." Au contraire, les formes du passé, outre les cas d'emploi extrêmement figuré, ne peuvent désigner que des actes passés. » (*J.Dial.* : p. 95-97).

Jakobson retrace ici l'histoire de l'extension progressive des principes de l'analyse phonologique aux autres niveaux de la structure linguistique. Il est question, dans *The Sound Shape of Language*, non seulement de la grammaire, mais également du lexique puis de l'anthropologie culturelle. Les *Dialogues* envisagent le seul niveau grammatical, et il faut noter que s'y trouve affirmée non pas, comme dans « Verbal Communication », la pertinence de la notion de marque à tous les niveaux de la structure linguistique, mais, ce qui est relativement différent, une conception de « toute opposition binaire à n'importe quel niveau de la structure linguistique comme le rapport entre une marque et l'absence de cette marque<sup>1706</sup> ». De fait, comme nous allons le voir dans ce qui suit, seules les significations grammaticales font l'objet de développements autres qu'allusifs ou programmatiques. Comme il est rappelé dans les deux développements de *The Sound Shape of Language* et des *Dialogues*, c'est en 1931, dans « Zur Struktur des russischen Verbums », qu'il est question pour la première fois de corrélations morphologiques. Le texte s'ouvre sur l'affirmation suivante :

---

<sup>1706</sup> Il y est cependant également question d'un « ordre hiérarchique qui sous-tend tout le système linguistique, dans toutes ses ramifications et manifestations ». Par ailleurs, dans les *Dialogues* comme dans *The Sound Shape of Language*, la notion de marque semble un principe d'analyse relativement général. Voir la note 1702. Nous verrons en outre que dans « Verbal Communication », malgré la déclaration liminaire, le niveau lexical n'est pas envisagé en termes de marque.

« Eine der wesentlichen Eigenschaften der phonologischen Korrelation besteht darin, dass die beiden Glieder eines Korrelationspaares nicht gleichberechtigt sind : das eine Glied besitzt das betreffende Merkmal, das andere besitzt es nicht ; das erste wird als *merkmalhaltig* bezeichnet, das zweite – als *merkmallos* (s. N. Trubetzkoy in *TCLP*, IV, 97). Dieselbe Definition kann zur Grundlage der Charakteristik der *morphologische Korrelationen* dienen<sup>1707</sup>. » (J.Str. : p. 3).

On lit ensuite, à la jointure des remarques introductives et de l'analyse de la structure du verbe russe :

« Die morphologischen Korrelationen und ihre Verbreitung in der Sprache wurden also anerkannt, blieben aber dennoch in den konkreten grammatischen Beschreibungen meistens episodischer Nebenbegriff. Nun muss der weitere Schritt gemacht werden : der Begriff der morphologischen Korrelationen soll, entsprechend Trubetzkoy's Auffassung der phonologischen Korrelationen, zur Grundlage der Analyse des grammatischen Systems werden. Falls wir unter dem Gesichtspunkt dieses Begriffes beispielsweise das System des russischen Verbums betrachten, lässt sich dieses restlos auf ein System einiger Korrelationen zurückführen<sup>1708</sup>. » (J.Str. : p. 5-6).

Après la structure du verbe russe, Jakobson envisage les significations casuelles du russe, qu'il soumet, dans « Beitrag zur allgemeine Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) » (1935), puis dans « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) » (1958), à une analyse analogue. On lit notamment dans « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) » :

« The Russian case system (like any well-developed case system) displays a series of isomorphic relations. For example, I : N = D : A = L : G. In each of these relations a case signalling a given feature is opposed to a case failing to signal that particular marking. The study of case meanings reveals that these meanings are analyzable into smaller discrete invariants, or *case features*<sup>1709</sup>. » (J.Mor.1 : p. 109).

Entre ces deux derniers textes, auxquels il faut adjoindre notamment<sup>1710</sup> « Shifters, Verbal Categories and the Russian Verb » (1950-1956), à nouveau consacré au verbe russe, la

<sup>1707</sup> « Une des propriétés essentielles des corrélations phonologiques consiste en ce que les deux membres d'une paire corrélatrice ne sont pas équivalents : un membre possède la marque dont il s'agit, le second ne la possède pas, le premier est désigné comme *marqué*, le second comme *non-marqué* (voir N. Trubetzkoy in *TCLP*, IV, 97). La même définition peut servir de base à la caractérisation des *corrélations morphologiques*. »

<sup>1708</sup> « Bien que les corrélations morphologiques et leur diffusion dans la langue aient bien été reconnues, elles sont cependant demeurées d'ordinaire, dans les descriptions grammaticales concrètes, à l'état de notion secondaire épisodique. On doit maintenant faire un pas supplémentaire : le concept de corrélation morphologique doit, conformément à la conception des corrélations phonologiques de Trubetzkoy, devenir le fondement de l'analyse du système grammatical. Si nous considérons maintenant du point de vue de cette notion, par exemple le système du verbe russe, celui-ci peut être intégralement ramené à un système de quelques corrélations. »

<sup>1709</sup> « Le système casuel russe (comme tout système casuel bien développé) manifeste une série de relations isomorphiques. Par exemple, I : N = D : A = L : G. Dans chacune de ces relations, un cas signalant un trait donné est opposé à un trait manquant à signaler ce marquage particulier. L'étude des significations casuelles révèle que ces significations sont analysables en invariants discrets, ou *traits casuels*. » Voir également J.Mor.1 : p. 112, cité ci-dessous.

<sup>1710</sup> Voir également « On the Rumanian Neuter » (1958/1959) et « The Gender Pattern of Russian » (1959). Voir par ailleurs, sur la question de l'analyse des significations grammaticales en termes de traits, J.Imp. : p. 587, cité



question avait été reprise de manière plus générale dans « Signe zéro » (1937) puis, en 1939, dans « Das Nullzeichen », deux textes dont la structure et le propos sont tout particulièrement révélateurs de la perspective jakobsonienne. Comme nous l'avons vu ci-dessus, « Signe zéro » s'attache à la réélaboration en termes de marque de la notion saussurienne d'« opposition de quelque chose avec rien ». Les développements s'ouvrent cependant significativement, comme nous l'avons également vu plus haut, sur une référence à la notion ballyenne de « signe zéro », dans une entrée en matière où se mêlent les deux aspects vertical et horizontal de la réflexion sur le signe linguistique :

« En concevant la langue comme un système cohérent d'oppositions synchroniques et en accentuant son dualisme asymétrique, l'école genevoise a dû nécessairement élucider l'importance de la notion “zéro” pour l'analyse du langage. Selon la formule fondamentale de F. de Saussure, le langage peut se contenter de l'opposition de quelque chose avec rien, et, justement, ce “rien” opposé à “quelque chose” ou, en d'autres termes, le signe zéro a suggéré des vues personnelles et fécondes à Charles Bally. » (J.SZ : p. 211).

La notion de « dualisme asymétrique » est empruntée à Karcevskij dont, dans sa nécrologie de 1955, Jakobson résume ainsi l'article de 1929, intitulé « Du dualisme asymétrique du signe linguistique » :

« In his essay published in the first volume of the *Travaux du Cercle linguistique de Prague* under the eloquent title “Du dualisme asymétrique du signe linguistique”, Karcevskij deals with the oscillation of language between two poles, definable as the *general* and the *particular*, the *abstract* and the *concrete*, the *social* and the *individual*, the *stable* and the *mobile*. To him, the form (*signans*) and function (*signatum*) of a verbal sign “se trouvent dans un état d'équilibre instable”, gravitating, the former to homonymy

---

ci-dessous et J.PW : p. 283, cité ci-dessus. Là encore (voir la note 1698 ci-dessus), Jakobson crédite les théoriciens des *modi significandi* d'une telle analyse en traits – sinon en termes de relations binaires et de marque. On lit ainsi dans « Glosses in the Medieval Insight into the Science of Language » (1968-1973) : « In the analysis into *modi significandi* and their *differentiae specifica*, every part of speech appears as a bundle of elementary features, and each of these minimal differential features is termed and interpreted by Simon Dacus and Siger de Cortraco as *modus significandi specificus*. Thus all *appellativa*, viz. substantive and adjective nouns jointly with substantive and adjective pronouns, signify *per modum entis*, in contradistinction to the *modus esse* of the verbal class. As was elucidated by Petrus Hispanus, *nomen est vox significativa ad placitum sine tempore*, in opposition to the temporal axis which marks the verb. The adjective class of nouns and pronouns is separated from the substantive class of these two categories by the *modus adiacentis* opposed to the *modus per se stantis*, while the substantive and adjective nouns by their *modus determinatae apprehensionis* stand in opposition to the *apprehensio indeterminata* of the substantive and adjective pronouns. Authors of treatise *de modis significandi* may differ in terminological and definitional details, but in essence they follow the same principles of classification. » [« Dans l'analyse des *modi significandi* et de leur *differentiae specifica*, toute partie du discours apparaît comme un faisceau de traits élémentaires, et chacun de ces traits différentiels minimaux est nommé et interprété par Simon Dacus et Siger de Cortraco comme un *modus significandi specificus*. Ainsi tous les *appellativa*, c'est-à-dire les noms substantifs et adjectifs, conjointement avec les pronoms substantifs et adjectifs, signifient *per modum entis*, par opposition au *modus esse* de la classe verbale. Ainsi cela a été élucidé par Petrus Hispanus, *nomen est vox significativa ad placitum sine tempore*, par opposition à l'axe temporel qui marque le verbe. La classe adjectivale des noms et des pronoms est séparée de la classe substantivale de ces deux catégories par le *modus adiacentis* opposé au *modus per se stantis*, alors que les noms substantifs et adjectifs, par leur *modus determinatae apprehensionis* s'opposent à l'*apprehensio indeterminata* des pronoms substantifs et adjectifs. Les auteurs de traités *de modis significandi* peuvent différer dans les détails terminologiques et définitionnels, mais ils suivent essentiellement les mêmes principes de classification. »] (J.Glo. : p. 188).

and the latter toward synonymy, and he claimed that it is in this very play between the two “que réside la *vie* de la langue”<sup>1711</sup>. » (J.Kar. : p. 517).

On lit en effet en ouverture de cet article :

« Le signe et la signification ne se recouvrent pas entièrement, leurs limites ne coïncident pas dans tous les points : un même signe a plusieurs fonctions, une même signification s’exprime par plusieurs signes. Tout signe est virtuellement “homonyme” et “synonyme”, à la fois, c’est-à-dire qu’il est constitué par le croisement de ces deux séries de faits pensés.

En tant que mécanisme sémiologique, une langue se meut entre deux pôles qu’on peut caractériser comme le *général* et l’*individuel*, l’*abstrait* et le *concret*.

D’une part, la langue doit fournir un moyen de communication entre tous les membres de la communauté linguistique : mais elle doit, d’autre part, servir également à l’expression de soi-même à chacun des individus de cette collectivité, et si “socialisées” que soient les formes de notre vie psychique, l’individuel ne peut pas être ramené au social. – Les valeurs sémiologiques d’une langue auront nécessairement un caractère virtuel et par conséquent général afin que la langue demeure au-dessus des états d’humeur de l’individu et au-dessus des individus eux-mêmes. Ces signes virtuels doivent cependant s’appliquer à la réalité concrète toujours nouvelle.

Si les signes étaient immobiles et n’avaient chacun qu’une seule fonction, la langue deviendrait un simple répertoire d’étiquettes. Mais il est également impossible de concevoir une langue dont les signes seraient mobiles à point de ne rien signifier en dehors de situations concrètes. – Il s’ensuit que la nature d’un signe linguistique doit être stable et mobile, tout à la fois. Appelée à s’adapter à une situation concrète, il ne peut se modifier que partiellement, il faut que par l’immobilité de l’autre partie, le signe reste identique à soi-même. » (Karcevskij, 1929 : p. 88)

puis en conclusion :

« Le signifiant (phonique) et le signifié (fonction) glissent continuellement sur la “pente de la réalité”. Chacun “déborde” les cadres assignés pour lui par son partenaire : le signifiant cherche à avoir d’autres fonctions que sa fonction propre, le signifié cherche à s’exprimer par d’autres moyens que son signe. Ils sont asymétriques ; accouplés, ils se trouvent dans un état d’équilibre instable. C’est grâce à ce dualisme asymétrique de la structure de ses signes qu’un système linguistique peut évoluer : la position “adéquate” du signe se déplaçant continuellement par suite d’adaptation aux exigences de la situation concrète. » (Karcevskij, 1929 : p. 93).

La problématique karcevskienne est une problématique de l’expression et des rapports son/sens, problématique dans laquelle s’inscrivent également, comme nous l’avons vu ci-dessus, les travaux de Bally<sup>1712</sup>. Aussi tout l’enjeu des réflexions de Jakobson, dans « Signe

---

<sup>1711</sup> « Dans son essai publié dans le premier volume des *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* sous le titre éloquent “Du dualisme asymétrique du signe linguistique”, Karcevskij traite de l’oscillation du langage entre deux pôles, définissables comme ceux du *général* et du *particulier*, de l’*abstrait* et de *concret*, du *social* et de l’*individuel*, du *stable* et du *mobile*. Pour lui, la forme (*signans*) et la fonction (*signatum*) d’un signe verbal “se trouvent dans un état d’équilibre instable”, gravitant, le premier vers l’homonymie, et le second vers la synonymie, et il affirme que c’est dans ce jeu entre les deux “que réside la *vie* de la langue”. »

<sup>1712</sup> Jakobson renvoie ici à une étude de Bally, « Copule zéro et faits connexes », parue dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* en 1922 (Bally, 1922a), et à la section « Signe zéro » de *Linguistique générale et linguistique française* (Bally, 1932 : p. 129-132). Voir J.SZ : p. 211.

zéro » et dans « Das Nullzeichen », où la notion de « zéro » est interprétée en termes de marque, est-il ce que l'on pourrait qualifier, reprenant une expression utilisée lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, d'« horizontalisation » de cette notion de zéro, horizontalisation avec laquelle le signe – autre forme de la disjonction des deux dimensions constitutives de la valeur saussurienne – apparaît à la fois comme un principe d'analyse et comme une construction structurale. La notion de zéro implique en elle-même d'une part le rapport son/sens et d'autre part le rapport horizontal des unités entre elles, ce que souligne Bally lorsqu'il écrit dans « Copule zéro et faits connexes » :

« [...] dans tout paradigme grammatical, lorsqu'une forme dépourvue de morphème est nécessairement liée à un ensemble de formes qui en sont pourvues, l'absence de signe dans le premier cas est interprétée comme valant, non pas zéro signe, mais signe zéro [...] On ne saurait assez insister sur le fait que le signe zéro s'explique uniquement par la linguistique statique. » (Bally, 1922a : p. 2)

puis de même dans *Linguistique générale et linguistique française* :

« Le signe zéro se déduit par élimination : en latin, *vir* est caractérisé comme nominatif singulier parce que tous les autres cas ont des désinences explicites. L'impératif *Descendez !* a un pronom-sujet zéro parce que, dans toutes les autres parties de la conjugaison, la 2<sup>e</sup> pluriel est désignée par le pronom *vous*. En allemand, “Wir haben Gäste” a un article partitif zéro (cf. fr. “Nous avons *des* invités”) parce que l'on compare obligatoirement cette forme avec “Wir haben *einen* Gast” » (Bally, 1932 : p. 129).

L'interprétation saussurienne de ces faits est qu'« il n'y a pas à proprement parler des signes mais des différences entre les signes<sup>1713</sup> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 288). Le glissement est aisé, cependant, vers l'analyse des rapports son/sens à laquelle se livre Bally, en particulier dans *Linguistique générale et linguistique française*. Il ne s'agit pas en effet chez Bally de « différences entre les signes », mais de « signe *manquant* à la place déterminée qu'il devrait occuper dans un syntagme, *et rétabli* par une association mémorielle obligatoire qui, par suite, est en même temps discursive (association le plus souvent inconsciente d'ailleurs) » (Bally, 1932 : p. 129 [nous soulignons]), et dès lors d'analyse de l'expression ou de la correspondance (du rapport) entre son et sens. Il faut citer, notamment, ce passage de *Linguistique générale et linguistique française*, où la « déduction par élimination » implique nettement le postulat d'un sens à exprimer :

« La phrase “Le *tri* est terminé”, montre que *tri* est un nom d'action ; mais les noms d'action ayant normalement un suffixe (cf. “*lavage*, *amusement*, *combinaison*, *vénération*”), l'absence même de suffixe donne à *tri* la valeur d'un nom d'action<sup>1714</sup>. » (Bally, 1932 : p. 129).

<sup>1713</sup> Voir, à nouveau, la note 866 ci-dessus.

<sup>1714</sup> Il faut noter, également, ce développement de « Copule zéro et faits connexes », où Bally reprend l'analyse de *the man I have seen* mais, contre Saussure (voir *supra*, I-, A-, 1-, b-), en termes de « sous-entente » : « En second lieu un signe est sous-entendu – dans un sens restreint – lorsque, sans figurer à d'autres places du contexte, il est suppléé spontanément par l'esprit grâce à la coexistence dans le système d'un type parallèle où il a une forme positive. Ainsi en anglais dans *I think you are wrong* “je crois que vous avez tort”, il y a sous-entente de la conjonction *that*, bien qu'historiquement ce tour de syntaxe soit issu de la juxtaposition pure et

Aussi, comme nous l'avons vu ci-dessus, la notion ballyenne de « signe zéro » se trouve-t-elle associée à des notions telles que celle de cumul, reprise par Jakobson. C'est dans le cadre d'une telle analyse des rapports son/sens que s'inscrivent les développements de « Signe zéro », où le rappel liminaire de l'existence de désinences zéro dans la déclinaison des langues slaves modernes, « exemple généralement connu » (J.SZ : p. 211) de signe zéro, se clôt de la manière suivante :

« La désinence zéro, et de même le “*degré zéro*” opposé à un phonème dans les alternances grammaticales (par exemple, en russe GSg *rta* – NSg *rot* bouche) répond strictement à la définition de M. Bally : le signe revêtu d'une valeur déterminée, mais sans aucun support matériel dans les sons<sup>1715</sup>. Mais la langue “peut se contenter de l'opposition de quelque chose avec rien” non seulement sur le plan des signifiants, mais aussi sur le plan des signifiés. » (J.SZ : p. 212).

Dans « Das Nullzeichen », Jakobson envisagera de même des cas de « Nullform<sup>1716</sup> » (J.Nu. : p. 221) ou de « Gehalt ohne Träger<sup>1717</sup> » (J.Nu. : p. 221) – « Nullmorphem<sup>1718</sup> » (J.Nu. : p. 220), « Nullstufe<sup>1719</sup> » (J.Nu. : p. 221) opposé au « Vollstufe<sup>1720</sup> » (J.Nu. : p. 221), « Nullwurzel<sup>1721</sup> » (J.Nu. : p. 221), « Nullwort<sup>1722</sup> » (J.Nu. : p. 221) – pour y opposer ensuite le cas inverse d'« ein entsprechenden Träger ohne entsprechenden Gehalt<sup>1723</sup> » (J.Nu. : p. 221). Il s'agit alors de « Nullkategorie<sup>1724</sup> » (J.Nu. : p. 221) ou, dans « Signe zéro », de « fonction morphologique zéro » (J.SZ : p. 213), puis de « Nullbedeutung<sup>1725</sup> » (J.Nu. : p. 221) : « genre à *signification zéro* » (J.SZ : p. 213), « Nullzeit<sup>1726</sup> » (J.Nu. : p. 221), « Nullaspekt<sup>1727</sup> » (J.Nu. : p. 221), « Nullgenus<sup>1728</sup> » (J.Nu. : p. 221). De la « Nullkategorie » à

---

simple de deux phrases indépendantes ; actuellement la coexistence en anglais du type *I think that you are wrong* suggère à l'esprit l'idée que la conjonction *that* est réellement sous-entendue dans la première forme.

On interprétera de la même façon *the man I have seen* “l'homme que j'ai vu” ; bien que dès l'origine le pronom relatif n'ait jamais eu aucune place dans cette tournure, on a l'impression qu'il est sous-entendu, parce que l'anglais peut dire aussi *the man that (whom) I have seen*. En latin, dans *volo venias* “je veux que tu viennes” *ut* n'a jamais figuré *in praesentia* ; mais l'habitude d'employer régulièrement cette conjonction avec les verbes de volonté donnait probablement aux latins l'impression qu'il manque dans la phrase citée. » (Bally, 1922a : p. 3). La sous-entente est pour Bally un phénomène distinct du signe zéro (voir Bally, 1922a : p. 3). L'analyse produite n'en est pas moins révélatrice d'une problématique profondément différente de celle de Saussure. On comparera également, dans le même ordre d'idées, les remarques de Saussure consacrées à l'ellipse (voir ci-dessus la note 116) avec les développements correspondants de Bally, selon lequel l'ellipse est un « signe zéro de la parole » (Bally, 1932 : p. 131) (Bally, 1922a : p. 4-5 et Bally, 1932 : p. 131-132).

<sup>1715</sup> Il s'agit de la définition donnée dans « Copule zéro et faits connexes » : « Le signe zéro est un signe revêtu d'une valeur déterminée, mais sans aucun support matériel dans les sons » (Bally, 1922a : p. 3). La référence est donnée par Jakobson. Voir J.SZ : p. 212, note 5.

<sup>1716</sup> « forme zéro ».

<sup>1717</sup> « contenu sans support ».

<sup>1718</sup> « morphème zéro ».

<sup>1719</sup> « degré zéro ».

<sup>1720</sup> « degré plein ».

<sup>1721</sup> « racine zéro ».

<sup>1722</sup> « mot zéro ».

<sup>1723</sup> « un support correspondant sans contenu correspondant ».

<sup>1724</sup> « catégorie zéro ».

<sup>1725</sup> « signification zéro ».

<sup>1726</sup> « temps zéro ».

<sup>1727</sup> « aspect zéro ».

la « Nullbedeutung », nous passons de l'analyse du rapport son/sens à l'analyse du système en termes d'oppositions binaires. La « Nullkategorie » ou « fonction morphologique zéro » renvoie en effet à des cas de désinences dépourvues de signifié (d'un signifié donné) :

« Au singulier, le paradigme *bog* (dieu), *suprug* (époux), est systématiquement opposé au paradigme *noga* (pied), *supruga* (épouse). Tandis que le premier de ces deux paradigmes énonce, sans équivoque, la catégorie grammaticale et notamment celle du genre non-féminin, le second peut indistinctement se rapporter au féminin et au masculin : le masc. *sluga* (serviteur) et l'ambigu *nedotroga* (sensitive) se déclinent de la même façon que les fém. *noga*, *supruga*. Aucune désinence des cas obliques du paradigme *bog*, *suprug* ne peut appartenir aux noms féminins et, en ce qui concerne le nominatif de ce paradigme, sa désinence zéro ne signale strictement le masculin que chez les thèmes terminés par une consonne dure, tandis que, chez les thèmes terminés par une consonne mouillée ou chuintante, la désinence zéro peut appartenir également au masculin (*den'* jour, *muž* mari) et au féminin (*dan'* tribut, *myš'* souris).

[...]

Ainsi, pour l'opposition des genres, le paradigme *noga*, *supruga* est dépourvu de faculté différentielle. Ce sont donc, du point de vue du genre, des signes revêtus d'une forme déterminée, mais sans aucune valeur fonctionnelle, bref des formes à *fonction morphologique zéro*. La confrontation des deux formations nominatives – *suprug* (époux) et *supruga* (épouse) – nous démontre que, dans ce cas-ci, la forme à désinence zéro porte une fonction morphologique positive, tandis que la désinence positive ne possède, relativement à la distinction des genres, qu'une fonction morphologique zéro<sup>1729</sup>. » (J.SZ : p. 212-213).

Il s'agit en revanche, en ce qui concerne la « signification zéro », de signification non marquée, par opposition à la signification marquée :

« Quelles sont en russe les significations générales du genre grammatical masculin et féminin ? Le féminin indique que, si le désigné est une personne ou se prête à la personnification, c'est à coup sûr au sexe féminin que cette personne appartient (*supruga* désigne toujours la femme). Au contraire, la signification générale du masculin ne spécifie pas nécessairement le sexe : *suprug* désigne ou bien, d'une manière restrictive, le mari (*suprug i supruga*, époux et épouse), ou bien, d'une manière généralisante, l'un des époux (*oba supruga* les deux époux, *odin iz suprugov* l'un des deux époux). Cf. “*tovarišč*” (genre masc., ici sexe fém.) *Nina* (genre fém., sexe fém.), *zubnoj vrač*” (genre masc., ici sexe fém.) = camarade Nina, dentiste. Ainsi, dans l'opposition de significations générales des deux genres, le masculin est le genre à *signification zéro*. Ici, de nouveau, nous nous trouvons en face d'un chiasme net : les formes à fonction morphologique zéro (type *supruga*) dénotent le genre à signification positive (féminin) et au contraire les

<sup>1728</sup> « genre zéro ».

<sup>1729</sup> Voir également, dans « Das Nullzeichen » : « So z. B. gibt die russische Genitivendung der Substantiva Sg. -a (bzw. das ganze Paradigma) das Maskulinum an, wogegen die Genitivendung der Substantiva Sg. -i das Genus nicht angibt. Es ist somit ein Gegensatz einer positiven grammatischen Kategorie und einer *Nullkategorie*. » [« Ainsi par exemple la terminaison de génitif -a des substantifs singuliers russes (ou le paradigme entier) indique le masculin, tandis que la terminaison de génitif -i des substantifs singuliers n'indique pas le genre. Il s'agit par conséquent d'une opposition entre une catégorie grammaticale positive et une *catégorie zéro*. »] (J.Nu. : p. 220).

formes à fonction morphologique positive (type *suprug*) marquent le genre à signification zéro (masculin)<sup>1730</sup>. » (J.SZ : p. 213).

Et Jakobson poursuit :

« C'est justement sur l'"opposition de quelque chose avec rien", c'est-à-dire sur l'*opposition contradictoire* selon la terminologie de la logique formelle, qu'est basé l'agencement du système grammatical, comme j'ai essayé de le démontrer ailleurs. Ainsi, le système nominal et le système verbal se laissent décomposer en oppositions binaires, dont l'un des termes désigne la présence d'une certaine qualité et, l'autre (terme non caractérisé ou non marqué, bref terme zéro) n'annonce ni sa présence ni son absence. » (J.SZ : p. 213).

Il ne s'agit plus, ici, de correspondance entre son et sens, mais de rapports « horizontaux » entre significations. Sont ensuite envisagés le lexique :

« Les signifiés peuvent être opposés l'un à l'autre, comme quelque chose et rien, non seulement en grammaire, mais aussi dans le domaine du vocabulaire ; l'un de deux synonymes peut se distinguer par une détermination supplémentaire inconnue à l'autre. » (J.SZ : p. 215)

puis la syntaxe, avec l'opposition entre « fonction-base ou fonction primaire » (J.SZ : p. 215-216), c'est-à-dire « *zéro d'hypostase* » (J.SZ : p. 216) et « hypostase (ou "emploi motivé et caractérisé" des mots) » (J.SZ : p. 215), enfin le niveau stylistique, avec les notions de « *zéro d'expressivité* » (J.SZ : p. 216), de « *stilistische Nullform*<sup>1731</sup> » (J.Nu. : p. 222) et de « *stilistische Nullfunktion*<sup>1732</sup> » (J.Nu. : p. 222). L'analyse est ensuite étendue au signifiant, mais au sens de l'analyse du système phonologique, et non plus, comme au début du texte, de la caractérisation du signifiant d'un signe. On se souvient, en effet, de ce passage, cité ci-dessus :

« Le système phonologique, enseigne Bally, court parallèlement au système général de la langue. Les corrélations des phonèmes opposent la présence d'une qualité phonique à son absence ou *qualité zéro*. Ainsi *t, s, p* etc. se distinguent des consonnes correspondantes mouillées *t', s', p'* etc. par le manque de mouillure, et les mêmes phonèmes se distinguent de *d, z, b* etc. par le manque de sonorité. Ce qui relie un tel manque aux diverses espèces du signe zéro que nous avons observées dans le domaine de la grammaire, c'est le fait qu'il ne s'agit pas d'un simple rien, mais d'un rien opposé, à l'intérieur du système phonologique, à quelque chose de positif. Déjà F. de Saussure a fait ressortir le rôle des oppositions contradictoires dans la phonologie, en rappelant, à titre d'exemple, l'opposition des voyelles nasales et orales, où "l'absence de résonance nasale, facteur négatif, servira, aussi bien que sa présence, à caractériser des phonèmes". » (J.SZ : p. 218).

La « qualité zéro » est inversement le premier type de signe zéro à être mentionné dans « Das Nullzeichen », qui s'ouvre sur une définition du signe zéro – également citée ci-dessus

---

<sup>1730</sup> Voir également J.Nu. : p. 221.

<sup>1731</sup> « forme stylistique zéro ».

<sup>1732</sup> « fonction stylistique zéro ».

– assez différente de celle de « Signe zéro ». Cette dernière reprenait la définition de Bally, relative à l’analyse du signe ; celle de 1939 s’inscrit dans l’analyse du système :

« F. de Saussure : *La langue peut se contenter de l’opposition de quelque chose avec rien*. Soweit ein Nichtvorhandensein zum entsprechenden Vorhandensein in einer binären Opposition steht, wird es dadurch zu einem wahren semiologischen Bestandteil. Es erweist sich immer deutlicher, dass diese “Nullwerte” eine der wesentlichsten und reichhaltigsten sprachlichen Kategorien darbietet. Ein Komplex wird einem gleichartigen Komplex mit einem fehlenden Element (Nullelement) entgegengesetzt.

Zwei Phoneme (Komplexe von simultanen phonematischen Eigenschaften) sind korrelativ : “xyz” ~ “xy”. Das zweite (merkmallose) Phonem setzt dem ersten (merkmalhaften) das Fehlen vom “z”, d. h. eine *Nulleigenschaft* entgegen. Das französische, dem nasalen /ã/ gegenübergestellte orale /a/ (a mit Nullnäseln) unterscheidet sich nach seiner phonematischen Struktur vom deutschen /a/, dem kein Nasalvokal entgegengesetzt ist<sup>1733</sup>. » (J.Nu. : p. 220).

On retrouve alors, mais à l’intérieur du niveau phonologique, l’analyse du rapport son/sens, avec les phonèmes zéro, interprétables en termes de fonctions phonologiques à signifiant zéro :

« Die Eigenschaft “z” kann in manchen phonologischen Systemen auch selbständig und zwar als ein eingliedriges Phonem fungieren. Der Phonemmangel in einem sonst gleichartigen Komplex von nacheinanderfolgenden Bestandteilen wird in diesem Falle als das Nichtvorhandensein dieses eingliedrigen Phonems gewertet. Der dänische ungehauchte Anlaut in Gegenüberstellung mit /h/ und der griechische *spiritus lenis* sind Beispiele eines derartigen *Nullphonems*<sup>1734</sup>. » (J.Nu. : p. 220).

On lisait de même, comme nous l’avons vu ci-dessus, dans « Signe zéro » :

« Une corrélation est formée par une série de couples, dont chacun comprend, d’un côté, l’opposition d’une même qualité à son absence et, de l’autre, un substrat commun (par exemple le couple z’-z consiste en une opposition de la mouillure et de son manque et en un substrat commun : sifflante constrictive sonore). Mais ce substrat commun peut manquer à l’un des couples : dans ce cas, un phonème est réduit à la qualité en question et opposé tout simplement à l’absence de phonème (ou *phonème zéro*). Ainsi, M. Martinet insiste avec raison, en vertu d’une analyse structurale, sur le fait que, dans la

---

<sup>1733</sup> « F. de Saussure : *La langue peut se contenter de l’opposition de quelque chose avec rien*. Pour autant qu’une absence fait face à la présence correspondante dans une opposition binaire, elle devient par là même un véritable composant sémiologique. Il s’avère toujours plus clairement que cette “valeur zéro” offre une des catégories linguistiques les plus essentielles et les plus riches. Un complexe est opposé à un complexe homologue au moyen d’un élément manquant (un élément zéro).

Deux phonèmes (complexes de propriétés phonématiques simultanées) sont corrélatifs : “xyz” ~ “xy”. Le deuxième phonème (non-marqué) oppose au premier (marqué) l’absence de “z”, c’est-à-dire une *propriété zéro*. L’orale française /a/ (a avec nasalité nulle) opposée à la nasale /ã/ se distingue par sa structure phonématique du /a/ allemand, qui n’est pas opposé à une voyelle nasale. »

<sup>1734</sup> « Dans de nombreux systèmes phonologiques, la propriété “z” peut également fonctionner de manière indépendante, c’est-à-dire comme un phonème intégré. L’absence d’un phonème dans un complexe de composants successifs par ailleurs homologue est considérée, dans ce cas, comme l’absence de ce phonème intégré. Le son initial non aspiré danois, en opposition avec /h/ et le *spiritus lenis* grec sont des exemples d’un tel *phonème zéro*. »

corrélation d'aspiration qui caractérise le consonantisme du danois, il faut introduire l'opposition : initiale non aspirée /h/ – initiale vocalique<sup>1735</sup>.

De même, en russe, la corrélation de mouillure oppose le phonème *j* au zéro (initiale yodisée-initiale vocalique). Dans les mots russes, la voyelle *e* peut être précédée d'une consonne mouillée, mais non pas de la consonne dure correspondante ; la voyelle *e* peut être précédée d'un *j*, mais non pas commencer un mot. (Les interjections, et spécialement l'interjection déictique *e* dans divers composés, ne sont pas soumises à cette règle.) » (J.SZ : p. 218-219).

On assiste ainsi dans ces deux textes à une horizontalisation de la notion de zéro, qui, de type de manifestation d'un signifié, devient une caractéristique structurale des rapports entre les unités du système. Dans ce cadre, si l'on peut parler, comme dans le cas du phonème zéro, d'analyse du rapport son/sens, il s'agit là d'une interprétation seconde, consécutive à l'analyse en termes d'opposition : un phonème zéro est avant tout un « rien » acquérant existence par son opposition à un autre phonème. Mais si, chez Jakobson comme chez Saussure, c'est ainsi l'opposition qui confère l'existence, structure et rapport son/sens demeurent cependant deux donnés séparés, le rapport son/sens fonctionnant comme cadre et gage de l'analyse structurale. Le fait remarquable, en effet, est la continuité des différents développements, les deux démarches d'analyse du rapport son/sens et d'analyse structurale n'étant pas explicitement distinguées l'une de l'autre. L'entremêlement de ces dernières apparaît de manière tout particulièrement nette dans les développements relatifs au niveau stylistique. Jakobson envisage tout d'abord, dans « Signe zéro », le phénomène de la « copule zéro » :

« Dans les langues où le type sans copule est l'unique possible comme c'est le cas du russe, l'absence de copule dans les constructions comme *izba derevjannaja* (la cabane (est) en bois) est conçue par opposition à *izba byla derevjannaja* (la cabane a été en bois) et *izba budet derevjannaja* (la cabane sera en bois) comme copule zéro d'après sa forme, et comme présent du verbe copule d'après sa fonction. Mais, en latin et dans toutes les langues qui admettent à titre de variantes stylistiques le type avec copule et celui sans copule, le manque de celle-ci dans des constructions comme *deus bonus* est ressenti par opposition à *deus bonus est* comme copule zéro d'après sa forme, et comme signal de la langue expressive d'après sa fonction ; par contre, la présence de la copule, forme positive, est éprouvée d'après sa fonction comme *zéro d'expressivité*. Le signe zéro en question a donc en latin une valeur stylistique. Dans ce dernier cas, Bally parle de sous-entente qui repose sur l'existence de deux types parallèles et qui suppose un certain choix chez le sujet parlant. » (J.SZ : p. 216).

Jakobson distingue ici entre forme zéro (copule zéro, envisagée dans « Das Nullzeichen » en termes de mot zéro<sup>1736</sup>) et fonction expressive zéro d'une forme positive, c'est-à-dire, à nouveau, entre un signifié de signifiant nul et un signifiant de signifié nul. L'opposition est reprise dans « Das Nullzeichen », sous la forme de la distinction entre « stilistische Nullform » et « stilistische Nullfunktion » évoquée ci-dessus :

« Auch in der Stilistik tritt die Opposition eines Etwas und eines Nichts hervor : Einerseits werden gewisse Phoneme, Morpheme, Worte innerhalb gewisser Sprachstile ausgelassen (*stilistische Nullform*) bzw. eingeschoben, anderseits werden gewisse

---

<sup>1735</sup> Voir M.PMD : p. 32 *sqq.* La référence est donnée par Jakobson (J.SZ : p. 219, note 19).

<sup>1736</sup> Voir J.Nu. : p. 221.



Zeichen oder Zeichenkomplexe einander als stilgefärbt, expressiv und ungefärbt, neutral (*stilistische Nullfunktion*) entgegengesetzt<sup>1737</sup>. » (J.Nu. : p. 221-222).

A nouveau, il s'agit dans le premier cas (sous-entente) de rapport son/sens, mais dans le second d'opposition de signifiés soumis à une analyse structurale en termes d'opposition binaire. D'une part, l'opposition de trois signifiés (présent, passé et futur) permet la caractérisation d'un signifiant comme zéro, d'autre part l'opposition de deux signifiés délimités par deux signifiants distincts – les « deux types parallèles » sur l'existence desquels repose la sous-entente – est analysée en termes d'opposition entre zéro et signification positive. Jakobson oppose de même ensuite un « ordre zéro » (J.SZ : p. 217) à un ordre des mots expressif, puis une « construction à deux termes » (J.SZ : p. 217) à une « variante à sujet zéro » (J.SZ : p. 217) qui est un « procédé expressif<sup>1738</sup> » (J.SZ : p. 217), selon le principe suivant :

« Quand il y a à choisir entre deux formes d'énonciation, égales par leur contenu conceptuel, ces deux formes ne sont jamais véritablement équipollentes et, d'ordinaire, elles forment l'opposition suivante : d'un côté, le type expressif faisant un tout avec la situation donnée ou bien évoquant une situation imaginée dans le langage d'art et, de l'autre, le type à valeur expressive et déictique zéro. » (J.SZ : p. 216-217).

L'entremêlement de l'analyse structurale et de l'analyse du rapport son/sens apparaît ici de manière plus nette que dans les développements précédents, dans la mesure où il ne s'agit pas du signifié et du signifiant envisagés comme niveaux du langage, mais de signes postulés et envisagés tantôt du point de vue des signifiants, comme « formes zéro », tantôt du point de vue des signifiés, comme signifiants à « fonction zéro ». Le gage du rapport son/sens est ainsi tout à fait apparent. Il en était cependant de même, par exemple, dans le cas du phonème zéro, identifié comme tel dans le cadre d'un « complexe de composants successifs », donc dans celui de la commutation et ainsi avant tout comme unité fonctionnelle.

L'analyse jakobsonienne implique ainsi un dédoublement du rapport son/sens, à la fois gage et objet de l'analyse. Il faut noter, dans cette perspective, ces deux développements de « Signe zéro » :

« La distinction entre le nominatif et l'accusatif démontre avec évidence le caractère purement arbitraire du rapport entre "l'opposition de quelque chose avec rien", sur le plan des signifiés, et l'opposition du même ordre sur le plan des signifiants. Toutes les trois variétés possibles de ce rapport sont présentes. 1. Au cas zéro correspond une désinence zéro : N *suprug* – A *supruga* ; 2. Le rapport est inverse (cf. les "chiasmes" précités<sup>1739</sup>) :

---

<sup>1737</sup> « L'opposition entre quelque chose et rien apparaît également en stylistique : d'une part certains phonèmes, morphèmes et mots sont omis (*forme stylistique zéro*) ou insérés dans certains styles de discours, d'autre part certains signes ou complexes de signes s'opposent l'un à l'autre en tant que stylistiquement colorés, expressifs face à incolores, neutres (*fonction stylistique zéro*). »

<sup>1738</sup> Exemples auxquels il faut ajouter celui de l'ellipse, définie comme « signe *anaphorique* (ou *déictique*) zéro » (J.SZ : p. 216), dont l'évocation, en écho à l'article de Bally, clôt le développement sur la copule zéro et la sous-entente, et avec laquelle on retrouve ainsi le jeu entre forme zéro et fonction zéro : forme zéro de fonction expressive positive et inversement forme positive de fonction expressive zéro (ou forme zéro de fonction expressive zéro et forme positive de fonction expressive positive).

<sup>1739</sup> Notons que ces deux chiasmes sont en réalité incompatibles, et témoignent ainsi également, quoique d'une autre manière, de l'entremêlement des deux analyses structurale et du rapport son/sens. Comme nous l'avons vu

NPI *gospoda* – API *gospod* ; 3. Aucun des cas n'a de désinence zéro : N *sluga* – A *slugu*. » (J.SZ : p. 214-215)

et de « Das Nullzeichen » :

« Das Gehaltminimum wird oft (allerdings nicht immer) mit der Nullform verknüpft, wobei die letztere durch die Nullbedeutung eine innere Motivierung erhält. So wird öfters der Nullkasus (bzw. das Nullgenus, der Nullnumerus) durch ein Nullmorphem wiedergegeben, die Nullzeit des Kopulaverbums durch ein Nullwort ; vgl. auch den englischen Nullartikel oder die Nullform des unbestimmten Nomens in den russischen es- und man-Sätzen. Auch hier fungiert das Nullwort als ein wahrer Wert, dank seiner Gegenüberstellung mit dem positiven Zeichen in gleichartigen Komplexen<sup>1740</sup>. » (J.Nu. : p. 221)

dont le trait remarquable est qu'ils seraient impensables sans ce détour par l'analyse structurale : dans le premier cas, un signifié zéro y répondrait à un signifiant zéro. De fait, et c'est là une caractéristique importante de l'élaboration jakobsonienne, si l'analyse structurale est ainsi gagée par le rapport son/sens, elle permet en retour d'analyser le signe et de rendre compte de sa structure, comme il apparaît notamment à l'examen de l'utilisation jakobsonienne de la notion karcevskijenne d'asymétrie. Cette notion est convoquée pour la première fois dans « Zur Struktur des russischen Verbums » (1931) :

« Wir akzeptieren vollkommen die These Karcevskijs : der asymmetrische Bau des sprachlichen Zeichens ist eine wesentliche Voraussetzung der Sprachveränderungen (TCLP, I, 88 ff.). In dieser Skizze möchten wir auf zwei von den vielfältigen Antinomien hinweisen, die die Grundlage der Sprachstruktur bilden.

Die Asymmetrie der korrelativen grammatischen Formen kann als *Antinomie der Signalisierung von A und der Nicht-Signalisierung von A* charakterisiert werden. *Zwei Zeichen* können sich auf *dieselbe gegenständliche Gegebenheit* beziehen, aber die Bedeutung des einen Zeichens fixiert ein gewisses Merkmal (A) dieser Gegebenheit, während die Bedeutung des anderen Zeichens dieses Merkmal unerwähnt lässt. Beispiel : eine Eselin kann sowohl mit dem Worte *oslica* als auch mit dem Worte *osël* bezeichnet werden. Es wird derselbe Gegenstand gemeint, nur ist im zweiten Falle die Bedeutung unvollständiger und weniger präzisiert.

Aus der Asymmetrie der korrelativen Formen folgt eine weitere Antinomie – die der allgemeinen und der partiellen Bedeutung der merkmallosen Form, oder mit anderen Worten, die *Antinomie der Nicht-Signalisierung von A und der Signalisierung von Nicht-A*. *Ein und dasselbe Zeichen* kann *zwei verschiedene Bedeutungen* besitzen : in dem einen Falle bleibt ein gewisses Merkmal (A) der gemeinten gegenständlichen Gegebenheit unfixiert, d. h. sein Vorhandensein wird weder bejaht, noch verneint, im anderen Falle

---

ci-dessus, le second « chiasme » évoqué par Jakobson correspond aux faits suivants : une forme à fonction morphologique zéro dénote le genre à signification positive, tandis que la forme à fonction morphologique positive dénote le genre signification zéro (voir J.SZ : p. 213, cité ci-dessus). Autrement dit, une forme qui « du point de vue du genre » n'a « aucune valeur fonctionnelle » (voir J.SZ : p. 212-213, cité ci-dessus), dénote cependant un genre.

<sup>1740</sup> « Le minimum de contenu est souvent (au demeurant pas toujours) attaché à la forme zéro, cette dernière recevant alors de la signification zéro une motivation interne. Ainsi le cas zéro (ou le genre zéro, le nombre zéro) est assez fréquemment rendu par un morphème zéro, le temps zéro de la copule verbale par un mot zéro ; cf. également l'article zéro anglais ou la forme zéro du nom indéfini dans les phrases impersonnelles russes. Ici également le mot zéro fonctionne comme une véritable valeur, de par son opposition au signe positif dans des complexes similaires. »

tritt das Fehlen dieses Merkmals hervor. Beispiel : das Wort *osël* kann entweder den Esel ohne Rücksicht auf den Sexus oder bloss das Männchen bezeichnen.

Diese Widersprüche bilden die Triebkraft der grammatischen Mutationen<sup>1741</sup>. » (J.Str. : p. 14-15).

Comme nous l'avons vu ci-dessus, l'asymétrie karcevskijienne est une asymétrie du signe linguistique, marqué par une double tentation synonymique et homonymique. Y répondent, dans ce passage, respectivement, l'antinomie entre la signalisation de A et la non-signalisation de A, impliquant une certaine synonymie, puisque les deux signes « peuvent référer à la même donnée objective », et l'antinomie de la non-signalisation de A et de la signalisation de non-A, impliquant homonymie ou polysémie<sup>1742</sup>, « un seul et même signe » possédant alors « deux significations différentes ». Mais il semble qu'il s'agisse avant tout, pour Jakobson, d'asymétrie de la structure du système, dans la mesure où l'asymétrie est d'abord caractérisée comme « antinomie » : « asymétrie des formes grammaticales corrélatives » et asymétrie des deux significations de la forme grammaticale non marquée, et cette asymétrie est explicative de la première. Dès « Zur Struktur des russischen Verbums », Jakobson met en exergue la spécificité des corrélations morphologiques évoquée dans les deux développements de *The Sound Shape of Language* et des *Dialogues* que nous avons cités en ouverture de la présente analyse. Dans *The Sound Shape of Language* comme dans les *Dialogues*, Jakobson – et Waugh pour ce qui concerne le premier texte – insistait sur la différence de structure séparant

---

<sup>1741</sup> « Nous sommes tout à fait d'accord avec la thèse de Karcevskij : la structure asymétrique du signe linguistique est une condition préalable essentielle des changements linguistiques (TCLP, I, 88 et suiv.). Dans la présente esquisse, nous voudrions attirer l'attention sur deux des nombreuses antinomies qui constituent le soubassement de la structure de la langue.

L'asymétrie des formes grammaticales corrélatives peut être caractérisée comme une *antinomie entre la signalisation de A et la non-signalisation de A*. Deux signes peuvent référer à la même donnée objective, mais la signification de l'un des signes réfère à une certaine marque (A) de cette donnée, tandis que la signification de l'autre signe ne mentionne pas cette marque. Exemple : une ânesse peut être désignée non seulement par le mot *oslica*, mais également par le mot *osël*. C'est le même objet qui est visé, sauf que dans le second cas la signification est moins complète et moins spécifiée.

De l'asymétrie des formes corrélatives découle une autre antinomie – celle de la signification générale et de la signification partielle de la forme non-marquée, ou en d'autres termes, l'*antinomie de la non-signalisation de A et de la signalisation de non-A*. Un seul et même signe peut posséder deux significations différentes : dans un cas une certaine marque (A) de la donnée objective visée demeure non référée, c'est-à-dire que sa présence n'est ni affirmée, ni niée, dans l'autre cas c'est l'absence de cette marque qui est mise en avant. Exemple : le mot *osël* peut désigner soit l'âne sans égard à son sexe soit le mâle seul.

Ces contradictions constituent la force motrice des mutations grammaticales. »

<sup>1742</sup> Voir, outre Karcevskij (1929) : p. 88, cité ci-dessus : « [...] tout signe linguistique est virtuellement homonyme et synonyme, à la fois. Autrement dit, il appartient simultanément à une série de valeurs transposées du même signe et à une série de valeurs analogues mais exprimées par des signes différents. » (Karcevskij, 1929 : p. 90), Karcevskij précisant en note à propos de « [L]'homonymie et la synonymie, dans le sens que nous leur donnons ici » (Karcevskij, 1929 : p. 90) : « Nous réservons ici le terme d'homonymes aux signes transposés ; là où la valeur transposée n'est plus sentie, il serait plus exact de parler d'homophonie » (Karcevskij, 1929 : p. 90, note 3). On lit ensuite : « Une série homonymique reste elle aussi ouverte, dans ce sens qu'il est impossible de prévoir où le signe donné peut être entraîné par le jeu des associations. Cependant, à chaque moment concret, nous nous trouvons en présence de deux chaînons seulement se rapportant l'un à l'autre comme signe transposé au signe "adéquat", et maintenu en contact par un "tertium comparationis". Le centre de rayonnement des homonymes, c'est l'ensemble de représentations associées à la valeur du signe, ces éléments varient d'une situation à l'autre et c'est la situation concrète qui fournit le tertium comparationis. » (Karcevskij, 1929 : p. 91).

les corrélations phonologiques et morphologiques. Les premières sont des oppositions de termes polaires, dont le terme marqué « s’oppose au terme non marqué par le fait qu’il serre de plus près telle propriété sonore perceptuelle, positive ou négative, située à l’autre pôle par rapport à ce dernier » (*The Sound Shape of Language*) « et par le fait, lié au précédent, que ses occurrences se trouvent limitées à certains contextes séquentiels ou concurrents » (*The Sound Shape of Language*), c’est-à-dire en premier lieu par le rapport entre les oppositions constitutives du système (*Dialogues*). Les termes des corrélations morphologiques se distinguent quant à eux par leur signification : « le terme marqué d’une opposition grammaticale se centre sur un item conceptuel étroitement spécifié et délimité » (*The Sound Shape of Language*), « Quant aux oppositions grammaticales, la distinction entre le terme marqué et le terme non marqué relève de la signification générale de chacune des formes que l’on compare. La signification générale du terme marqué revient à une information plus précise, plus spécifique et complémentaire par rapport à celle du terme non marqué. » (*Dialogues*). Les deux significations des termes marqué et non marqué s’opposent ainsi comme « signalisation de A » à « non-signalisation de A », comme le pose Jakobson dans « Zur Struktur des russischen Verbums » :

« Indem der Forscher zwei einander entgegengesetzte morphologische Kategorien betrachtet, geht er oft von der Voraussetzung aus, diese beiden Kategorien seien gleichberechtigt, und jede besitze ihre eigene positive Bedeutung : die Kategorie I bezeichne A, die Kategorie II bezeichne B. Oder mindestens : I bezeichne A, II bezeichne das Nichtvorhandensein, die Negation von A. In Wirklichkeit verteilen sich die *allgemeinen Bedeutungen* der korrelativen Kategorien anders : falls die Kategorie I das Vorhandensein von A ankündigt, so kündigt die Kategorie II das Vorhandensein von A nicht an, d. h. sie besagt nicht, ob A anwesend ist oder nicht. Die allgemeine Bedeutung der merkmallosen Kategorie II im Vergleich zu der merkmalthaltigen Kategorie I beschränkt sich auf den Mangel der “A-Signalisierung”.

Falls in einem gewissen Kontext die Kategorie II das Nichtvorhandensein von A ankündigt, so ist es bloss eine der Anwendungen der gegebenen Kategorie : die Bedeutung wird hier durch die Situation bedingt, und wenn es sogar die geläufigste Funktion dieser Kategorie ist, darf dennoch der Forscher nicht die statistisch vorherrschende Bedeutung der Kategorie mit ihrer allgemeinen Bedeutung gleichsetzen<sup>1743</sup>. » (J.Str. : p. 3-4)

puis de même dans « Shifters, Verbal Categories and the Russian Verbs » (1950-1956) :

---

<sup>1743</sup> « En examinant deux catégories morphologiques opposées l’une à l’autre, le chercheur part souvent du principe que ces deux catégories sont égales en droit, et que chacune possède sa propre signification positive : la catégorie I signifie A, la catégorie II signifie B. Ou à tout le moins : I signifie A, II signifie l’absence, la négation de A. En réalité les *significations générales* des catégories corrélatives se répartissent autrement : si la catégorie I indique la présence de A, alors la catégorie II n’indique pas la présence de A, c’est-à-dire qu’elle ne se prononce pas sur la présence ou non de A. La signification générale de la catégorie II non-marquée, en regard de la catégorie II marquée, se limite à l’absence de “Signalisation de A”.

Quand, dans tel ou tel contexte, la catégorie II indique l’absence de A, il s’agit simplement d’une des applications de la catégorie en question : la signification est ici conditionnée par la situation, et même s’il s’agit de la fonction la plus courante de cette catégorie, le chercheur ne doit cependant pas mettre sur le même plan la signification statistiquement prépondérante de la catégorie et sa signification générale. »

« Nous allons maintenant cataloguer et classer les concepts grammaticaux exprimés par les formes verbales russes. Ce tableau corrige et complète nos études de 1932 et 1939<sup>1744</sup>. Comme nous l'indiquions dans ces articles, de deux catégories grammaticales opposées, l'une est "marquée" et l'autre "non-marquée". La signification générale d'une catégorie marquée réside en ceci qu'elle affirme la présence d'une certaine propriété (positive ou négative) A ; la signification générale de la catégorie non-marquée correspondante n'avance rien concernant la présence de A, et est employée principalement, mais non exclusivement, pour indiquer l'absence de A. Le terme non-marqué est toujours le négatif du terme marqué, mais, au niveau de la signification générale, l'opposition des deux termes peut être interprétée comme "affirmation de A" / "pas d'affirmation de A", tandis qu'au niveau des significations "rétrécies", nucléaires, on rencontre l'opposition "affirmation de A" / "affirmation de non-A"<sup>1745</sup>. » (J.Shif. : p. 185).

On retrouve ici l'opposition entre signification générale et significations particulières (principale, rétrécies, nucléaires), conditionnées par le contexte. L'analyse structurale des significations permet de fait une hiérarchisation des diverses significations d'une forme et par là même la construction d'un signe « asymétrique », à la fois synonyme et homonyme. Il est ainsi question, dans « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) » (1935), outre de signification générale, de hiérarchie des significations particulières (« spéciales ») et, dans ce cadre, de significations spécifique, principale et impropre :

« Die Frage der kasuellen Gesamtbedeutungen gehört der Wortlehre und die ihrer Sonderbedeutungen der Wortverbindungslehre an, da die Gesamtbedeutung des Kasus von seiner Umgebung unabhängig ist, während seine einzelnen Sonderbedeutungen durch verschiedenartige Wortgefüge, bzw. durch verschiedenartige, formelle und reelle Bedeutungen der umgebenden Worte bestimmt werden – es sind also sozusagen die *kombinatorischen Varianten der Gesamtbedeutung*. Es wäre eine unberechtigte Vereinfachung des Problems, die Untersuchung der Kasusbedeutungen auf die Feststellung einer Reihe von Sonderbedeutungen eines Kasus und seiner Gesamtbedeutung als ihres gemeinsamen Nenners zu beschränken. Die Sonderbedeutungen, die syntaktisch oder phraseologisch bedingt sind, bilden keine mechanische Anhäufung, sondern es gibt eine gesetzmäßige *Hierarchie der Sonderbedeutungen*. Man darf allerdings nicht die Frage der Gesamtbedeutung eines Kasus durch die Frage seiner spezifischen Bedeutung oder seiner Hauptbedeutung ersetzen und überhaupt, wie es oft der Fall ist, diese Fragen verwechseln, andererseits aber sind wir nicht berechtigt, das Problem selbst der Hierarchie der Sonderbedeutungen, die von einer Gesamtbedeutung umfaßt sind, wegzuleugnen. Die Hauptbedeutung und ebenso die spezifische Kasusbedeutung ist keine gelehrte Fiktion, sondern eine wesentliche sprachliche Gegebenheit.

<sup>1744</sup> Il s'agit de « Zur Struktur des russischen Verbums » et de « Signe zéro ». Voir J.Shif. : p. 185, note 1.

<sup>1745</sup> « Let us list and classify the grammatical concepts expressed by the Russian verbal forms. This list amends and complements our studies of 1932 and 1939. As was pointed out in these papers, one of two mutually opposite grammatical categories is "marked" while the other is "unmarked". The general meaning of a marked category states the presence of a certain (whether positive or negative) property A ; the general meaning of the corresponding unmarked category states nothing about the presence of A, and is used chiefly, but not exclusively, to indicate the absence of A. The unmarked term is always the negative of the marked term, but on the level of general meaning the opposition of the two contradictories may be interpreted as "statements of A" vs. "no statement of A", whereas on the level of "narrowed", nuclear meanings, we encounter the opposition "statement of A" vs. "statement of non-A". » (J.Shif. : p. 136). Voir également J.Ver. : p. 86-87 [p. 88-89], cité ci-dessous.

Wir stellen fest, daß zwei Kasus korrelativ sind, d. h., die Gesamtbedeutung des einen nimmt ein gewisses Merkmal ( $\alpha$ ) der gegenständlichen Gegebenheit in den Blick, wogegen die Gesamtbedeutung des anderen Kasus das Vorhanden- oder Nichtvorhandensein dieses Merkmal unerwähnt läßt. Im ersten Falle sprechen wir von einer merkmalthaltigen, im letzteren von einer merkmallösen Kategorie. Aus der Tatsache, daß die beiden Kategorien einander entgegengesetzt sind, ergibt sich, daß zur spezifischen Bedeutung eines merkmallösen Kasus die Bezeichnung des Nichtvorhandenseins des Merkmals wird. Wenn die Gesamtbedeutung des N-s im Gegensatz zum A nicht angibt, ob der bezeichnete Gegenstand irgendeiner Handlung unterworfen ist (Nicht-Signalisierung von  $\alpha$ ), so gibt die *spezifische Bedeutung* dieses Kasus an, daß die Aussage von einer solchen Handlung nichts weiß (Signalisierung von Nicht- $\alpha$ ; vgl. *Charisteria*, 84). Diese Bedeutung hat auch der N im selbständigen Gebrauch. Dagegen in den Fällen, wo die Wortumgebung ankündigt, daß der Nominativgegenstand einer Handlung unterworfen ist (die Signalisierung von  $\alpha$ ), wird diese kombinatorische Bedeutung des N, die mit der Akkusativbedeutung zusammenfällt, als eine „uneigentliche“ Bedeutung gewertet. Diejenige spezifische Bedeutung des N-s, die der des korrelativen Kasus direkt entgegengesetzt ist, also die Bedeutung des handelnden Subjekts, oder, noch zugespitzter, die Bedeutung des Subjekts einer transitiven Handlung, gilt als die nominativische *Hauptbedeutung*. In dieser Bedeutung wäre ein anderer Kasus als der N unanwendbar [...] Der syntaktische Gebrauch des N-s, der diese Bedeutung zur Äußerung bringt, wird im Gegensatze zu demjenigen, der den Bedeutungsunterschied des N-s vom A aufhebt, naturgemäß als merkmallös empfunden<sup>1746</sup>. » (J.Bei. : p. 35-36).

---

<sup>1746</sup> « La question des significations générales des cas relève de la théorie du mot et celle de leurs significations spéciales de la théorie de la combinaison des mots, étant donné que la signification générale du cas est indépendante de l'environnement de celui-ci, alors que ses significations spéciales individuelles sont déterminées par les différents syntagmes, ou par les différentes significations formelles ou réelles des mots environnants – ces significations spéciales sont ainsi, pour ainsi dire, les *variantes combinatoires de la signification générale*. Ce serait simplifier indûment le problème que de limiter l'étude des significations casuelles à l'établissement d'une série de significations spéciales d'un cas et de réduire la signification générale de celui-ci à leur dénominateur commun. Les significations spéciales, conditionnées syntaxiquement ou phraséologiquement, constituent non une accumulation mécanique, mais une *hiérarchie réglée des significations spéciales*. On ne doit pas, toutefois, remplacer la question de la signification générale d'un cas par la question de sa signification spécifique ou de sa signification principale et en règle générale, comme c'est souvent le cas, confondre ces questions, mais d'autre part, nous ne sommes pas fondés à dénier le problème même de la hiérarchie des significations spéciales qui sont enveloppées dans une signification générale. La signification principale aussi bien que la signification casuelle spécifique sont non une fiction scolastique mais une donnée linguistique essentielle.

Nous constatons que deux cas sont corrélatifs, c'est-à-dire que la signification générale de l'un capte une certaine marque ( $\alpha$ ) de la donnée objective, tandis que la signification générale de l'autre cas ne mentionne ni la présence ni l'absence de cette marque. Dans le premier cas nous parlons d'une catégorie marquée, dans le second d'une catégorie non marquée. Du fait que les deux catégories sont opposées l'une à l'autre, il résulte que l'indication de l'absence de la marque devient la signification spécifique du cas non marqué. Si la signification générale du N par opposition à A n'indique pas si l'objet signifié est soumis à une quelconque action (non-signalisation de  $\alpha$ ), alors la *signification spécifique* de ce cas indique que l'énoncé ignore une telle action (signalisation de non- $\alpha$ ; cf. *Charisteria*, 84). C'est cette signification qu'a également le N en emploi indépendant. En revanche dans les cas où le contexte indique que le référent du nominatif est soumis à une action (signalisation de  $\alpha$ ) cette signification combinatoire du N, qui coïncide avec la signification de l'accusatif, est considérée comme une signification „impropre“. La signification spécifique du N qui est directement opposée à celle du cas corrélatif, donc la signification du sujet agissant, ou, pour être encore plus précis, la signification du sujet d'une action transitive, est considérée comme la *signification principale* du nominatif. Dans cette signification on ne pourrait appliquer un cas autre que le N [...] L'emploi syntaxique du nominatif, qui donne expression à cette signification, est naturellement ressenti comme non marqué par opposition à l'autre, qui neutralise la différence de signification entre le N et l'A. »

On lit ensuite dans « Signe zéro » :

« Un tel emploi [figuré] correspond par exemple au cas du féminin appliqué à un homme : *on – nastojaščaja masterica* (il est une véritable femme de métier). C'est un réel échange entre signes, une métaphore, tandis que l'emploi inverse *ona – nastojaščij master* (elle est un véritable homme de métier) n'est qu'une application du terme plus généralisé, générique, au lieu de *masterica* plus précisant. Néanmoins, là aussi, c'est un fait hypostatique, quand même à un degré beaucoup moins sensible, ainsi que le présent historique ou le singulier générique sont, proprement dits, des procédés d'hypostase. Un signe déterminé énonce A (*masterica*) ; le signe zéro qui lui est opposé (*master*) n'énonce ni la présence ni l'absence de cet A (ni A ni non-A). Ce signe est donc employé là où A et non-A ne sont pas distingués (*tut bylo sem' masterov, v tom čisle dve mastericy* – ici il y a eu sept hommes de métier, parmi eux deux femmes de métier) et là où il s'agit de désigner le non-A (*tut bylo p'at' masterov* [non-A] *i dve mastericy* [A] – ici, il y a eu cinq hommes de métier et deux femmes de métier), mais l'hypostase est présente, là où le signe zéro sert à désigner précisément A : *ona – nastojaščij master*. » (J.SZ : p. 215).

On en arrive ainsi à la notion de transposition, commune aux analyses de Karcevskij<sup>1747</sup>, de Bally<sup>1748</sup> et de Kuryłowicz<sup>1749</sup>. Le premier est convoqué pour sa notion d'asymétrie. Les deux autres le sont, dans « Signe zéro », pour leurs analyses syntaxiques, dans le cadre d'un développement où se mêlent à nouveau, par ailleurs, analyse du rapport son/sens – le fonctionnement du signe inscrit au cœur de la structure asymétrique de celui-ci – et analyse structurale en termes d'opposition binaire – l'opposition entre zéro d'hypostase et emplois marqués –, entremêlement corrélatif d'un changement de niveau, du signe particulier ou de la catégorie morphologique aux parties du discours :

---

<sup>1747</sup> Voir les passages cités dans la note 1742.

<sup>1748</sup> Sur la notion ballyenne d'hypostase, voir ci-dessus la note 1466, ainsi que Bally (1932) : p. 132-137.

<sup>1749</sup> Kuryłowicz parle quant à lui de dérivation. Voir Kuryłowicz (1936), où on lit notamment : « [...] la loi générale concernant le rapport de la fonction syntaxique primaire aux fonctions syntaxiques secondaires, est celle-ci :

*Si le changement de la fonction syntaxique d'une forme (d'un mot) A entraîne le changement formel de A en B (la fonction lexicale restant la même), est fonction syntaxique primaire celle qui correspond à la forme-base, et fonction syntaxique secondaire celle qui correspond à la forme dérivée.*

[...] Les différences formelles entre fonction primaire et fonctions secondaires peuvent être inhérentes non pas aux mots, mais aux groupes dont le mot en question fait partie. Au lieu de parler d'une différence de forme il vaudra mieux se servir du terme différence d'entourage syntaxique ou de conditions syntaxiques. [...]

Il suit de ce qui précède que les mots possèdent une fonction syntaxique primaire en vertu même de leur sens lexical (*substantif : sujet, adjectif : déterminant-épithète du substantif, verbe : prédicat, adverbe : déterminant du verbe*), et que tout emploi dans une fonction syntaxique autre que la fonction primaire est un emploi *motivé* et *caractérisé* au point de vue formel. [...] les fonctions syntaxiques primaires découlent des valeurs lexicales des parties du discours et en représentent en quelque sorte une transposition. C'est ce que nous enseigne la dérivation au sens large du terme, c'est-à-dire non seulement le fait que certains mots sont dérivés d'autres mots pour rendre une fonction syntaxique différente de celle du mot-base, mais aussi le fait que le même mot peut présenter des valeurs syntaxiques *secondaires* dans un entourage syntaxique *caractérisé*. [...]

La notion de dérivation syntaxique semble ainsi claire. Un dérivé syntaxique est une forme à contenu lexical identique à celui de la forme-base, mais jouant un autre rôle syntaxique que la forme-base et par conséquent étant muni d'un morphème syntaxique » (Kuryłowicz, 1936 : p. 81-83). La perspective semble relativement différente de celle de Jakobson, qui renvoie pourtant également à J.Bei : p. 35 *sqq.*, tout juste cité, et à J.Bei : p. 57, où il oppose de même la signification principale du datif à ses autres significations. Voir J.SZ : p. 216, note 12.

« L'aperçu judicieux de Bally fait ressortir le jeu varié de l'hypostase comme un fait essentiel de l'agencement de la langue. J. Kuryłowicz a mis en valeur le rôle important qu'assume dans la syntaxe l'hypostase (ou "emploi motivé et caractérisé" des mots) opposée à leur fonction-base ou fonction primaire. "La fonction d'épithète est la fonction primaire de l'adjectif." L'adjectif épithète dénote donc *zéro d'hypostase* par opposition aux diverses transpositions hypostatiques – telles qu'adjectif-sujet (*dalekoe plenjaet nas* le lointain nous charme) ou adjectif-complément (*sejte razumnoe, dobroe, večnoe* semez le sage, le bon, l'éternel). L'adjectif prédicat a un signe externe de transposition *est* dans le type *deus bonus est*, tandis que le type *deus bonus* présente l'hypostase sous sa forme pure. » (J.SZ : p. 215-216).

Au double statut de la notion jakobsonienne d'asymétrie répond ainsi une inscription du fonctionnement dans la structure du signe, celui-ci articulât-il confusément les deux niveaux de la morphologie et de la syntaxe – articulation sur laquelle nous reviendrons. Mais cette inscription du fonctionnement dans la structure du signe n'épuise pas la notion d'asymétrie. Celle-ci peut en effet également renvoyer à un fait purement structural qui, bien qu'explicatif, à nouveau, de la structure des signes, l'est en un sens relativement différent, rendant compte du signe comme rapport entre un signifiant et un signifié particuliers et non plus, comme dans ce que nous venons de voir, d'un signifié et de son fonctionnement référentiel. La notion d'asymétrie était en effet également convoquée dans « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) » (1935) :

« Kein einziges der deklinierbaren Worte verwertet durch seine Kasusendungen das ganze System der russischen Kasusgegensätze. Bezeichnend sind die verschiedenartigen Äußerungen des *Kasussynekretismus* (vgl. Durnovo, 247 ff.). Eine gewisse *Asymmetrie*, die überhaupt als konstitutiver Faktor des Sprachsystems angesehen werden darf (vgl. Karcevskij *Travaux*), ist schon dem *Gesamtsystem* der russischen Kasus einverleibt : die merkmalthaltige Reihe der Umfangskorrelation wird auf einen anderen Grundlage gegliedert als die merkmallose – hier fungiert die Gestaltungs-, dort die Bezugskorrelation. Der Gestaltungsgegensatz ist meistens vermieden (oder historisch gesehen – hat nur ein geringer Teil der Substantiva die Spaltung des G, bzw. des L in zwei Kasus durchgeführt). Nichts destoweniger bleibt die Asymmetrie vorhanden, denn in den Umfangskasus (G, L) ist der Bezugsgegensatz aufgehoben, sodaß beispielsweise der G ebenso gut dem A wie dem N entsprechen kann (*est'kniga* [N] "das Buch ist da" – *net knigi* [G] "das Buch ist nicht da" ; *vižu knigu* [A] "ich sehe das Buch" – *ne vižu knigi* [G] "ich sehe das Buch nicht"). Diese Asymmetrie im Systembau wird durch den *asymmetrischen Bau der Einzelparadigmata* ergänzt und auf die ganze Deklination verallgemeinert (der russische Konjugationsbau bietet eine ähnliche Erscheinung). Das wird – ich betrachte die Frage im synchronischen Durchschnitt – mittels verschiedenartiger Formen des Kasussynekretismus erreicht<sup>1750</sup>. » (J.Bei. : p. 67).

<sup>1750</sup> « Il n'existe pas un seul mot déclinable qui fasse un sort dans ses terminaisons casuelles à l'intégralité du système des oppositions casuelles russes. Significatives à cet égard sont les différentes expressions du *syncrétisme casuel* (cf. Durnovo, 247 *sqq.*). Une certaine *asymétrie*, où il est permis de voir en règle générale le facteur constitutif du système de la langue (cf. Karcevskij *Travaux*), est déjà intégrée au *système global* des cas russe : la série marquée de la corrélation d'étendue est articulée sur une autre base que la série non marquée – on a ici la corrélation de configuration, là la corrélation de référence. L'opposition de configuration est évitée la plupart du temps (ou, d'un point de vue historique, seule une petite partie des substantifs a mené à son terme la scission du G, ou du L en deux cas). Néanmoins l'asymétrie reste présente, parce que dans les cas d'étendue (G, L) l'opposition de référence est neutralisée, de sorte que par exemple le G peut aussi bien correspondre au A



L'asymétrie concerne ici la structure du système, la structure du « système général des cas russes » tout d'abord, puis la structure des paradigmes individuels, qui se voit expliquée par la première. Cette asymétrie du système général vaut dans le même temps explication des syncrétismes, qui, phénomènes d'homonymie, sont ainsi appréhendés comme une expression de la structure du système des significations. On notera, à cet égard, que ce phénomène est également mentionné dans « Signe zéro<sup>1751</sup> », dans un développement consacré aux neutralisations d'opposition interprétées en termes d'opposition zéro, et dans le cadre duquel Jakobson renvoie précisément, pour cette notion de syncrétisme, à ce passage de « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus)<sup>1752</sup> » :

« Ainsi, l'opposition des mouillées et des dures est supprimée devant la voyelle *e* : la présence d'une opposition se trouve par conséquent opposée à son absence. Cette absence (*opposition zéro*, confrontée avec l'opposition réalisée, met en valeur ce qui unit et ce qui distingue les deux termes de l'opposition supprimable. Comme l'avait saisi N. Durnovo, et comme l'ont démontré N. Trubetzkoy et A. Martinet<sup>1753</sup>, une opposition phonologique qui se neutralise en des positions déterminées forme, par rapport aux oppositions constantes, un type profondément distinct. De même, le syncrétisme des formes morphologiques intervenant en certains paradigmes ou en certaines catégories grammaticales ou, au contraire, l'opposition des significations qu'on voit supprimée sous la contrainte d'un contexte donné, tout cela laisse prévoir la portée du problème “opposition zéro” pour la linguistique et pour la sémiologie générale, qui est appelée à

---

qu'au N (*est'kniga* [N] “le livre est là” – *net knigi* [G] “le livre n'est pas là” ; *vižu knigu* [A] “je vois le livre” – *ne vižu knigi* [G] “je ne vois pas le livre”). Cette asymétrie dans la structure du système est reflétée par la *structure asymétrique des paradigmes individuels*, et généralisée à la déclinaison entière (la structure de la conjugaison russe manifeste des propriétés semblables). Ce qui est obtenu – je ne considère la question que du point de vue de la coupe synchronique – par le moyen des différentes formes de syncrétisme casuel. »

<sup>1751</sup> Mais non dans « Das Nullzeichen », où il n'est question que de neutralisation d'oppositions phonologiques d'une part, de catégories grammaticales d'autre part : « Jeder sprachliche Bestandteil (phonematische Eigenschaft, Phonem, Morphem, Wort, grammatische Kategorie, Bedeutung, stilistische Form und stilistische Funktion) kann also in Gegenüberstellung mit dem Null auftreten. Daneben wird die Opposition zweier sprachlichen Bestandteile ihrem Verschmelzen (*Nullopposition*) gegenübergestellt, und diese Gegenüberstellung spielt in der Sprache eine umfangreiche Rolle. Der Gegensatz zweier phonematischen Eigenschaften kann 1) in einem gewissen Phonem aufgehoben sein (so ist z. B. das Aufgehobensein des Gegensatzes Klarheit-Dunkelheit das Wesentliche am Phonem *a* in einem Dreiecksvokalismus), 2) bei gewissen Bedingungen aufgehoben werden, und zwar in bestimmten Phonemverbindungen (kombinatorische Neutralisation) oder in einem bestimmten Sprachstil (stilistische Neutralisation). Auch dem Gegensatz zweier grammatischen Kategorien steht einerseits sein Aufgehobensein gegenüber (z. B. ist im russischen Präteritum im Gegensatz zum Präsens die Person aufgehoben, im Plural das Genus usw.), andererseits seine kontext- oder stilbedingte Aufhebung. » [« Tout composant de langue (propriété phonématique, phonème, morphème, mot, catégorie grammaticale, signification, forme stylistique et fonction stylistique) peut ainsi entrer en opposition avec zéro. En outre, l'opposition de deux composants de la langue est elle-même opposée à leur fusion (*Opposition zéro*), et cette opposition joue dans la langue un rôle de grande ampleur. L'opposition de deux propriétés phonématiques peut 1) être abolie dans un phonème donné (ainsi par exemple l'abolition de l'opposition clarté-caractère sombre est-elle l'essentiel dans le phonème *a* d'un triangle vocalique), 2) être abolie dans certaines conditions, à savoir dans des combinaisons de phonèmes déterminées (neutralisation combinatoire) ou dans un style de langage déterminé (neutralisation stylistique). A l'opposition de deux catégories grammaticales s'opposent également d'une part son abolition (par exemple, en russe, la personne est abolie au prétérit par opposition au présent, le genre aboli au pluriel, etc.), d'autre part sa suppression contextuellement ou stylistiquement conditionnée. »] (J.Nu. : p. 222).

<sup>1752</sup> Voir J.SZ : p. 219, note 21.

<sup>1753</sup> Il s'agit des textes envisagés par Hjelmslev dans « Note sur les oppositions supprimables » (voir J.SZ : p. 219, note 20). Voir *supra*.

suivre les rapports complexes et bizarres entre les notions entrelacées “signe” et “zéro”. »  
(J.SZ : p. 219).

On retrouve, dans ce développement, d’une part la démarche structurale d’interprétation des phénomènes en termes d’opposition binaire d’un terme positif et d’un terme zéro, et d’autre part la démarche d’analyse du rapport son/sens, la notion d’opposition zéro semblant également prendre en charge le phénomène du syncrétisme. A l’analyse structurale des significations s’adjoint ainsi celle de leur expression. On lit ensuite dans « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) » (1958) :

« Following the recording of the combinatory (syntactically or lexically conditioned) meanings of each case, a further operation should be carried out – the morphological analysis of case meanings. This analysis reveals the system of minimal units of grammatical information which lies at the basis of case meanings, i.e. the system of case features, and groups the cases into classes according to the features they have in common.

In precisely the same way, the recording of case paradigms leads in turn to the examination of their similarities and their differences ; to the determination of the invariants of Russian declension, i.e. of the general laws which lie at the bottom of all the diversity of the contemporary paradigms ; and finally, inevitably, raises the fundamental question : is it possible to ascertain the isomorphism in the relations between morphological categories on the one hand and their formal expression on the other<sup>1754</sup> ? »  
(J.Mor.1 : p. 112)

où la démarche d’analyse structurale de « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) » se double d’une interrogation relative à la correspondance entre les significations et leur expression. La reconstruction jakobsonienne du rapport son/sens dans le cadre d’une analyse structurale qui le présuppose se déploie donc dans deux directions différentes : celle de l’inscription du fonctionnement dans la structuration d’une part, lorsqu’il s’agit du signe considéré du point de vue de son signifié, celle d’une analyse des significations doublée d’une analyse de leur expression d’autre part, lorsqu’il s’agit du signe considéré comme rapport entre un signifiant et un signifié. On retrouve ici l’asymétrie des deux problématiques phonologique et sémantique que nous avons essayé de mettre en évidence ci-dessus, plus précisément la fausse symétrie de la fonction et de la traduction : si l’analyse du signifié et l’analyse du signifiant sont deux analyses sémantiques, la première est irrémédiablement marquée de l’ambivalence de la dualité signe/objet, dualité signe (signification)/objet aussi bien que signifiant/signifié (objet). Ce sont là, comme nous le verrons, les deux axes de la construction jakobsonienne de la structure orientée.

---

<sup>1754</sup> « Après l’enregistrement des significations combinatoires (syntaxiquement ou lexicalement conditionnées) de chaque cas, il faudrait procéder à une nouvelle opération : l’analyse morphologique des significations des cas. Cette analyse révèle le système des unités minimales de l’information grammaticale qui est à la base des significations des cas, c’est-à-dire le système de traits casuels, et groupe les cas dans des classes selon les traits qu’ils ont en commun.

Exactement de la même manière, l’enregistrement des paradigmes casuels mène à son tour à l’examen de leurs similarités et de leurs différences ; à la détermination des invariants de la déclinaison russe, c’est-à-dire aux lois générales qui sont au fondement de toute la diversité des paradigmes contemporains ; et pour finir vient, inévitablement, la question fondamentale : est-il possible d’établir un isomorphisme dans les relations entre les catégories morphologiques d’un côté et leur expression formelle de l’autre ? »

Mais cette ambivalence implique par ailleurs, dans le cadre de la construction de la structure comme structure orientée, une autre dualité de la notion de signifié, corrélative d'une dualité du signifiant, et constitutive, comme celle-ci, du jeu combiné du gage et de la construction du rapport son/sens. Comme nous l'avons vu ci-dessus, à la notion de « zéro » répond en effet celle de « cumul de marques », pour le signifié :

« V. Brøndal a relevé le fait qu'on tend à éviter une complexité excessive dans l'ensemble d'une formation morphologique et que, fréquemment, les formes complexes, par rapport à certaine catégorie, sont relativement simples par rapport à d'autres. De même, en russe, le présent (temps zéro) distingue les personnes, contrairement au passé qui n'a qu'une seule forme pour toutes les personnes ; le singulier (nombre grammatical zéro) distingue les genres grammaticaux, au contraire du pluriel qui les a complètement abolis. Mais, tout en bornant le "cumul des signifiés" (terme et notion, introduits par Bally) le système grammatical ne l'exclut nullement. Le datif ainsi que l'instrumental s'opposent à l'accusatif et au nominatif, en indiquant la position périphérique du désigné dans le contenu de l'énoncé et, sous le point de vue de cette opposition, les deux derniers cas sont des cas zéro. Mais, en même temps, le datif ainsi que l'accusatif signalent que l'objet est affecté par une action et ils se trouvent ainsi opposés à l'instrumental et au nominatif qui, du point de vue de cette opposition, sont des cas zéro. De cette façon, le datif cumule deux valeurs grammaticales, dont l'accusatif en possède une et l'instrumental l'autre. Le nominatif fonctionne comme cas zéro absolu et distingue, conformément au "principe de compensation" de Brøndal, le masculin et le neutre, distinction qui reste étrangère aux cas obliques ("caractérisés")<sup>1755</sup>. » (J.SZ : p. 214)

comme pour le signifiant :

« En analysant un phonème comme *s* dans ses rapports avec les autres phonèmes du russe, nous constatons que les qualités positives de ce phonème ne participent à aucune opposition contradictoire, c'est-à-dire que la présence de ces qualités ne se trouve jamais opposée à leur absence. En dehors de ces qualités, le phonème *s* n'a que des qualités zéro. Au contraire, le phonème *z'* renferme plusieurs valeurs phonologiques, nettement analysables, par opposition au manque des mêmes valeurs dans les phonèmes corrélatifs (aux qualités de *s* vient s'ajouter la sonorité et la mouillure). C'est donc un cas de cumul phonologique correspondant au cumul des signifiés, tel que l'analyse M. Bally. De

---

<sup>1755</sup> Voir également J.GPR : p. 184-185 et 185, ainsi que, dans « On the Rumanian Neuter » (1958/1959) : « Within the Rumanian pair of masculine and feminine the latter is more specified than the former. A masculine noun is applied to a woman rather than a feminine noun to a man, except for depreciatory words : *om și o femeie fericiți* (masc. plural), "happy man and woman" ; *femeie avocat* "female lawyer". Likewise the plural, as it has been repeatedly observed, is more thoroughly specified than the singular. Accordingly, we rather substitute singular for plural than plural for singular. Here lies the synchronic explanation for the different distribution of gender forms in singular and plural. A simultaneous signalling of two particularly specified categories is avoided ; therefore, the more specified Rumanian feminine is delimited only in the less specified singular, and, vice versa, the less specified masculine only in the more specified plural. » [« Dans la paire roumaine du masculin et du féminin la seconde est plus spécifiée que le premier. Un nom masculin est appliqué à une femme plutôt qu'un nom féminin à un homme, à l'exception des mots dépréciatifs : *un om și o femeie fericiți* (masculin pluriel), "homme et femme heureux" ; *femeie avocat* "avocat femme". De même, le pluriel, comme il a été observé à de nombreuses reprises, est plus complètement spécifié que le singulier. Par conséquent, nous substituons plutôt le singulier au pluriel que le pluriel au singulier. Là réside l'explication synchronique de la distribution différente des formes de genre au singulier et au pluriel. On évite un signalement simultané de deux catégories particulièrement spécifiées ; en conséquence, le féminin roumain plus spécifié n'est délimité qu'au singulier moins spécifié, et, vice versa, le masculin moins spécifié n'est délimité qu'au pluriel plus spécifié. »] (J.Rum. : p. 188-189).

même, le “principe de compensation” établi par M. Brøndal pour la morphologie et limitant le cumul, trouve des analogies marquantes dans la structure des systèmes phonologiques. » (J.SZ : p. 218).

Il faut noter qu’il s’agit à la fois, pour ce qui concerne le cumul des signifiés, de cumul de marques relevant de catégories différentes, et de complexité d’une signification grammaticale particulière. Le premier phénomène implique une solidarité du signifié analysé et du signifiant, considéré comme indivisible et constituant ainsi le support de l’analyse. Le second phénomène implique en revanche une signification « abstraite ». Dans cette mesure, comme il est apparu lors d’une première analyse de ces notions de cumul, le premier phénomène est relativement parallèle à celui du cumul des signifiants, impliquant de même que lui une unité sur l’axe syntagmatique. Le second est en revanche spécifique à l’analyse du signifié, étant gagé, au-delà du signe, par l’unité du signifié. C’est cependant ce second phénomène qui répond, dans le cadre de l’analyse structurale jakobsonienne, à l’analyse phonologique, comme analyse des signifiés à l’analyse des signifiants. Par ailleurs, le parallélisme du premier phénomène et du cumul des signifiants se trouve limité par la nature profondément différente des traits distinctifs, véritables unités de la langue jakobsonienne, dotées, en tant que telles, d’un signifiant et d’un signifié, et des traits de signification, dont le statut demeure peu clair<sup>1756</sup>, oscillant entre celui de fragments d’un signifié considéré comme un et celui de signifiés corrélatifs d’un signifiant, ceux-ci fussent-ils, pour reprendre un terme de Martinet, « amalgamés ». Enfin, les deux types de phénomènes demeurent relativement entremêlés puisque le premier – l’analyse du signe en catégories – est exprimé dans les termes de l’analyse structurale des signifiés, qui devient ainsi explicative de la structure du signe. L’analyse structurale jakobsonienne implique ainsi une dualité de la notion de signifiant, à la fois corrélat du signifié dans le cadre de l’analyse de la chaîne et entité analysable, de même que le signifié – mais à la différence de celui-ci toujours dans le cadre de l’analyse de la chaîne – en termes de structure, et réciproquement une dualité – non superposable à la première – de la notion de signifié, à la fois corrélat du signifiant et ordre indépendant à analyser comme tel, dans le cadre d’une problématique de l’expression fondée sur l’unité du signifié. C’est cette dernière démarche qui est mise en exergue dans « The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations » (1948) :

« Ces minima formels [les morphèmes] doivent être étudiés en termes de *groupes d’ordre* et de *groupes de substitution* (dans le sens de la théorie mathématique des groupes) : par exemple, en latin, l’affixe flexionnel *-mus*, formant un groupe d’ordre avec le thème précédant, est commutable avec un ensemble d’autres affixes, de sorte qu’il exprime la première personne par opposition à *-tis*, le pluriel par opposition à *-ō*, l’actif par opposition à *-mur*, etc. Ainsi le corrélat sémantique de cette unité formelle *-mus* est un faisceau (dans les termes de Bally un *cumul*) de *minima sémantiques* ; de plus, à certains de ces faisceaux peuvent correspondre différents *minima formels*, ce qui est le cas, par exemple, des diverses terminaisons du même cas dans les différentes déclinaisons. Cette discrédance entre les unités formelles et les unités de sens, cette asymétrie entre le *signifiant* et le *signifié* – asymétrie qui est particulièrement frappante dans le type classique des langues indo-européennes – a été à juste titre présentée comme un des traits

---

<sup>1756</sup> Voir *supra*, notamment la note 1480.

structuraux caractéristiques du signe linguistique. Mais qui dit asymétrie ne dit pas manque de correspondance entre les deux aspects, et la solidarité entre les formes et leurs fonctions sémantiques demeure évidente. Les *minima sémantiques* d'une langue donnée ne peuvent se définir que par rapport à leurs contreparties formelles, et, inversement, on ne peut déterminer les *unités formelles minima* sans se référer à leurs contreparties sémantiques. Ce fait n'invalide pas la remarque de Buyssens, selon qui il est possible de laisser de côté le "contenu phonique" de ces unités formelles : "Il suffit que les combinaisons phoniques soient distinctes." Il suffit de s'être assuré que ces combinaisons étaient bien distinctes pour que l'on soit en mesure de dresser la liste, pour une langue donnée, des significations grammaticales, de leurs oppositions, des champs conceptuels qu'elles couvrent, des configurations selon lesquelles elles s'organisent entre elles<sup>1757</sup>. » (J.Int. : p. 163-164).

Jakobson donne ici un exemple de cumul des signifiés impliquant des signifiés de catégories différentes. Or, significativement, y répond non pas un cumul des signifiants mais une pluralité de minima formels. Apparaît nettement, par ailleurs, dans ce passage, la double dimension du gage du rapport son/sens et de l'analyse structurale de chacun des deux aspects du signe, condition de la reconstruction du rapport son/sens. Il est clair, ainsi, que si la démarche jakobsonienne d'extension de la problématique phonologique dans le cadre de la construction de la structure orientée implique une double dualité : dualité de la notion de signifiant d'une part, à la fois signifiant et système phonologique, dualité de la notion de signifié d'autre part, à la fois corrélat du signifiant et système de significations, c'est, à nouveau, dans la mesure où, dans le même temps que les deux analyses du signifié et du signifiant sont toutes deux gagées par le rapport son/sens, si la fonction est un principe d'analyse du signifiant, le signifié, en tant que linguistique, ne se soutient que de son rapport au signifiant. C'est là, comme nous le posons plus haut, une asymétrie inhérente à la construction de la structure orientée. La construction jakobsonienne du rapport son/sens, témoigne cependant d'une élaboration particulière de cette dépendance, dans le cadre de laquelle l'analyse structurale des significations prend le pas sur une problématique de l'expression confinée au rôle de soutien de l'analyse fonctionnelle des sons (iii), et détermine par ailleurs une double représentation structurale du fonctionnement de la communication, en

---

<sup>1757</sup> « These minimums must be investigated in terms of ORDER GROUPS and SUBSTITUTION GROUPS (in keeping with the mathematical group theory), e. g. the Latin inflectional affix *-mus*, forming an order group with the preceding stem, is commutable with a set of other affixes and hence carries the meaning of the first person as opposed to *-tis*, the meaning of the plural in opposition to *-o*, that of the active as against *-mur*, etc. Consequently, the conceptual counterpart of the formal unit *-mus* is a bundle (Bally's *cumul*) of SEMANTIC MINIMUMS. Some of these bundles can be carried by various *formal minimums*, cf. for instance the various endings of the same case in different declensions. This discrepancy between the formal units and the semantic units, this asymmetric dualism of *signans* and *signatum*, particularly striking in the classic type of Indo-European languages, has been rightly pointed out as a pertinent structural trait of the linguistic sign. But the asymmetry does not mean a lack of correspondence between these two aspects, and the mutual solidarity of the forms and their semantic functions remains quite evident. The SEMANTIC MINIMUMS of a given language can be stated only with reference to their formal counterparts, and vice versa, the MINIMAL FORMAL UNITS cannot be determined without reference to their semantic counterparts. This fact does not invalidate Buyssens' assertion that the "phonic content" of these formal units may be ignored : "It is enough that the phonic combinations are distinct." To ascertain this distinctness is sufficient for making up a list of grammatical meanings on a given language, of their oppositions, conceptual fields, and their configurations. » (J.Int. : p. 105).

termes de perception d'une part (iv), et d'autre part, autre pan de la construction jakobsonienne de la structure orientée, de fonctionnement inscrit dans une structuration (v).

*iii- Fonctions et expression : structure orientée et construction du rapport son/sens*

Ainsi qu'il est apparu au cours des analyses précédentes, Jakobson distingue deux niveaux d'unités linguistiques, correspondant à deux fonctions différentes de celles-ci, la fonction distinctive et la fonction significative. On lit ainsi, comme nous l'avons vu plus haut, dans « The Fundamental and Specific Characteristics of Human Language » (1969) :

« 1.2.1. Ainsi n'importe quelle langue humaine, dès le stade holophrastique du langage des enfants, est dotée de deux types de constituants discrets : les unités porteuses de significations d'un côté, et de simples différenciateurs d'unités significantes de l'autre, qui forment deux systèmes corrélatifs et en même temps autonomes. Cette dualité universelle des niveaux n'a d'équivalent dans aucun autre type de communication animale. Seul le langage humain fait apparaître des différences sémantiques multiples par la commutation et/ou la permutation d'une paire identique de traits distinctifs<sup>1758</sup>. » (J.Fund. : p. 4).

On retrouve ici la perspective martinettienne de construction de la langue comme type de communication<sup>1759</sup>. On se souvient, également, de cette remarque de « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » (1954) :

« La séparation des deux fonctions – l'une distinctive et l'autre significative – est un trait particulier du langage si on le compare aux autres systèmes sémiologiques<sup>1760</sup>. » (J.Two. : p. 60)

ainsi que de ce passage de « De la relation entre signes visuels et auditifs<sup>1761</sup> » (1963/1964/1967) :

« Pour être produite, suivie et retenue, la séquence verbale ou musicale doit remplir deux exigences fondamentales : présenter une structure systématiquement hiérarchique, et être analysable en composants ultimes, discrets et strictement modelés et définis pour leur rôle. C'est précisément le cas des traits distinctifs dans le langage et c'est de même vrai en ce qui concerne les notes dans n'importe quel type de gamme musicale. Thomas d'Aquin a clairement formulé la même idée. Lorsqu'il définit les traits caractéristiques que présentent les composants phoniques du langage, il déclare que ce sont des *significancia artificialiter*. Ils fonctionnent comme unités significatives dans un arrangement artificiel. Un tel système de structures hiérarchiques contraignantes n'existe pas en peinture. Il n'y a pas de superposition ou de stratification obligatoire comme on en trouve dans le langage et dans la musique. Discutant des problèmes de la perception visuelle lors d'une rencontre scientifique, Walter Rosenblith, qui était bien au fait des

---

<sup>1758</sup> « 1.21. Thus any human language, beginning with the holophrastic stage of children's speech, is endowed with two kinds of discrete constituents : carriers of meanings, on the one hand, and mere differentials of meaningful units, on the other hand, build two interrelated yet still autonomous systems. This universal duality of levels has no analogue whatever in animal communication. Only human language begets multiple semantic differences by commuting and/or permuting one and the same pair of distinctive features. » (J.Fund. : p. 93-94).

<sup>1759</sup> Voir le premier chapitre.

<sup>1760</sup> « The separateness of the two functions – one distinctive and the other significative – is a peculiar feature of language as compared to other semiotic systems. » (J.Two. : p. 253).

<sup>1761</sup> Voir également J.Leç. : p. 77-78 et J.Zu. : p. 303-304 cités ci-dessus à ce propos.

recherches linguistiques sur les traits distinctifs, fit pertinemment l'observation suivante :  
 "Quel dommage que nous ne trouvions pas dans notre expérience visuelle d'éléments équivalents aux traits distinctifs. Combien il serait plus facile de disséquer et de décrire les perceptions visuelles." Il ne s'agit pas d'une différence fortuite mais d'une propriété cardinale, spécifique, inhérente aux systèmes de signes temporels, séquentiels, auditifs<sup>1762</sup>. » (J.Vis. : p. 107-108).

Comme nous l'avons posé à plusieurs reprises, à la problématique structurale répond en effet un déplacement d'objet de la langue à la communication ou à la signification, c'est-à-dire à un autre objet, soumis, précisément, à l'analyse structurale, et renvoyant à une définition présupposée de la langue, ancrée dans la problématique des rapports son/sens. Le propos jakobsonien est cependant relativement ambigu. Nous avons déjà rencontré lors d'une précédente analyse<sup>1763</sup> une telle mise en exergue du phonème comme élément caractéristique du système linguistique par rapport aux autres systèmes sémiotiques. Jakobson insistait alors, non tant sur la séparation de deux types de fonctions que sur la spécificité du signifié des phonèmes et des traits distinctifs, signifié négatif, à la différence de celui de tous les autres constituants du langage. Il faut rappeler, à ce propos, l'opposition entre véhicules médiats et immédiats de la signification, exposée pour la première fois dans « Über die Beschaffenheit der prosodischen Gegensätze » (1936) :

« Zwischen den beiden genannten Funktionen der Wortbetonung – der Unterscheidung und der Teilung – besteht eine grundsätzliche Differenz. Die Betonung als ein wortunterscheidendes Element ist an sich, so wie ja auch jedes andere

---

<sup>1762</sup> « The verbal or musical sequence, if it is to be produced, followed and remembered, fulfills two fundamental requirements – it exhibits a consistently hierarchical structure and is resolvable into ultimate, discrete, strictly patterned components designed ad hoc (or, in Thomas Aquinas's terminology, *significantia artificialiter*). No similar components underlie visual sign sets, and even if some hierarchical arrangements appears, it is neither compulsory nor systematic. It is the lack of these two properties that disturbs and rapidly fatigues us when we watch an abstract film, and which inhibits our perceptive and mnemonic abilities. » [« (ou, dans la terminologie de Thomas d'Aquin, *significantia artificialiter*). Aucun composant similaire ne sous-tend les ensembles de signes visuels et même si un arrangement hiérarchique apparaît, il n'est ni obligatoire ni systématique. C'est l'absence de ces deux propriétés qui nous dérange et nous fatigue rapidement quand nous regardons un film abstrait, et qui inhibe nos capacités perceptives et mnésiques. »] (J.Vis.1 : p. 336), et « What, on the other hand, is typical for sequential signs, especially verbal and musical ? They show us two essential features. First, both music and language present a consistently hierarchized structure, and, second, musical as well as verbal signs are resolvable into ultimate, discrete, rigorously patterned components which, as such, have no existence in nature but are built ad hoc. [« Qu'est-ce qui, d'autre part, est typique des signes séquentiels, en particulier verbaux et musicaux ? Ils nous montrent deux traits essentiels. En premier lieu, la musique et le langage présentent tous deux une structure constamment hiérarchisée, et, en second lieu, les signes musicaux aussi bien que verbaux sont résolubles en composants ultimes discrets, rigoureusement structurés, qui, comme tels, n'ont aucune existence dans la nature mais sont construits ad hoc. »] This is precisely the case with the distinctive features in language and it is likewise exact about notes as members within any type of musical scale. The same idea was clearly formulated by Thomas of Aquinas. When defining the characteristic traits presented by the phonic components of language, he stated that they are *significantia artificialiter*. They act as significant units in an artificial arrangement. Such a system of compulsory hierarchical structures does not exist in painting. There is no obligatory superposition or stratification, as we find in language and in music. When discussing problems of visual perception at a scientific meeting, Walter Rosenblith, well acquainted with the linguistic investigation of distinctive features, aptly observed : "What a pity that in our visual experience we find no correlates to distinctive features. How much easier it would be to dissect and describe the visual percepts." It is not a fortuitous difference but a cardinal and specific property inherent in the temporal, sequential, auditory systems of signs. » (J.Vis.2 : p. 340-341).

<sup>1763</sup> Voir ci-dessus II-, A-, I-, a-.

wortunterscheidende Lautmittel, kein Zeichen, sondern bloss ein relevanter Bestandteil des Zeichens (ein “Mal”, nach Bühlers Terminologie). So dient z. B. im Russischen der Gegensatz zwischen den Vokalen *i* und *a* zur Unterscheidung der Wortbedeutungen *čin* (Rang) – *čan* (Fass), aber *i* ist hier kein unmittelbarer Träger der Bedeutung, sondern lediglich ein notwendiges Hilfsmittel zum Aufbau eines Bedeutungsträgers. Zwar ist *i* in der Rolle der Konjunktion “und”, bzw. *a* als appositive Konjunktion, und weiterhin *i* als ein Endungsmorphem des Nom. Pl. (*meči* “Schwerter”), bzw. *a* als Endungsmorphem des Gen. Sg. (*mečà* “des Schwertes”), ein vollwertiges Zeichen, aber dies sind Sonderfälle : das Zeichen enthält hier einen einzigen Bestandteil. Im Gegensatz dazu ist ein Wortgipfel oder ein Grenzsignal schon an sich bedeutungsverleihend : so ist z. B. die Betonung, soweit sie die Einheit eines Wortes oder seine Grenzen kennzeichnet, ein *unmittelbarer Bedeutungsträger*, weil das Wort in der Sprache als eine optimale Bedeutungseinheit fungiert. Die Mittel der Wortunterscheidung nehmen, gerade wegen ihres mittelbaren Verhältnisses zur Bedeutung, im System der Sprachwerte eine selbständigere Stellung ein als die unmittelbaren Bedeutungsträger, wie es beispielsweise die Grenzsignale sind, die mit der gekennzeichneten Bedeutungseinheit direkt verschmelzen. Deshalb hebt sich diejenige Betonung, die der Wortunterscheidung dient, unvergleichlich deutlicher im Sprachbewusstsein ab als diejenige Betonung, die bloss den Zwecken der Gliederung dient<sup>1764</sup>. » (J.Üb. : p. 255)

puis reprise notamment, comme nous l’avons vu ci-dessus, dans « Die Arbeit der sogenannten “Prager Schule”<sup>1765</sup> », *Six leçons sur le son et le sens*<sup>1766</sup> et *The Sound Shape of Language*<sup>1767</sup>. Cette distinction de deux signifiés est relativement parallèle à la distinction entre fonction significative et fonction distinctive. Elle en est cependant également, d’une certaine manière, une transcendance, dans la mesure où cette dernière s’inscrit dans le cadre de l’analyse de la chaîne, définitoire des deux niveaux sémantique et phonologique. On se souvient, en effet, de ce passage de « Phonology and Phonetics » (1955), cité ci-dessus, et où s’opposent, non deux fonctions ou deux signifiés, mais deux niveaux de l’analyse, celui des unités significatives d’une part, des traits d’autre part, quelle que soit la nature de leur signifié :

---

<sup>1764</sup> « Entre les deux fonctions de l’accentuation de mot que nous avons mentionnées – la distinction et la partition – il existe une différence fondamentale. En tant qu’élément de distinction des mots, l’accentuation n’est pas en soi, pas plus d’ailleurs que tous les autres moyens phoniques servant à distinguer les mots, un signe, mais tout au plus un composant pertinent du signe (un “trait”, dans la terminologie de Bühler). Ainsi par exemple en russe l’opposition entre les voyelles *i* et *a* sert à la différenciation des significations des mots *čin* (grade honorifique) – *čan* (baril), mais *i* est ici non pas un véhicule immédiat de la signification, mais seulement un adjuvant nécessaire à la construction d’un véhicule de signification. Certes, *i* dans le rôle de la conjonction “et”, ou *a* comme conjonction appositive, et en outre *i* comme morphème de terminaison du nom. pl. (*meči* “épées”), ou *a* comme morphème de terminaison du gén. sing. (*mečà* “de l’épée”) sont un signe complet, mais il s’agit là de cas spéciaux : le signe ne comprend ici qu’un seul composant. Au contraire une culmination de mot ou un signe démarcatif sont déjà en eux-mêmes des pourvoyeurs de signification : ainsi par exemple l’accentuation est-elle, dans la mesure où elle indique l’unité d’un mot ou les limites de celui-ci, un *véhicule immédiat de signification*, parce que le mot dans la langue fonctionne comme une unité maximale de signification. Les moyens servant à la distinction des mots occupent, en raison justement de leur rapport médiat à la signification, une position plus indépendante dans le système de valeurs linguistiques que les véhicules immédiats de la signification, comme sont par exemples les signes démarcatifs, qui se fondent directement dans l’unité de signification qu’ils indiquent. C’est pourquoi l’accent qui sert à la distinction des mots se détache beaucoup plus clairement dans la conscience linguistique que l’accent qui ne sert qu’aux fins d’articulation. »

<sup>1765</sup> Voir J.Ar. : p. 94-95 [p. 548].

<sup>1766</sup> Voir J.Leç. : p. 75.

<sup>1767</sup> Voir J.SS : p. 56-61 [p. 46-50].



« L'analyse linguistique décompose graduellement les unités complexes du discours en *morphèmes*, constituants ultimes possédant une signification propre, et dissout à leur tour ces véhicules sémantiques minimums en leurs composants ultimes, susceptibles de différencier les morphèmes les uns des autres. On appelle ces composants *traits distinctifs*. En conséquence, deux niveaux du langage et de l'analyse linguistique doivent être tenus séparés : d'une part le *niveau sémantique*, qui comprend tout à la fois les unités significatives simples et complexes, du morphème à l'énoncé et au texte, et, d'autre part le *niveau phonologique* [*feature level*], qui concerne les unités simples et complexes dont le rôle est seulement de différencier, cimenter, compartimenter, ou de mettre en relief les diverses unités significatives<sup>1768</sup>. » (J.PP : p. 104).

La notion jakobsonienne de structure orientée renvoie ainsi avant tout à une analyse en termes de niveaux, en tant que telle plus analytique que descriptive, et témoignant ainsi de l'emprise, au-delà de toute construction du rapport son/sens et d'un type de communication, de la démarche d'analyse du rapport son/sens. Ainsi qu'il apparaît à nouveau dans le passage de « The Fundamental and Specific Characteristics of Human Language » cité en ouverture, où il est question de « deux systèmes corrélatifs et en même temps autonomes », le maître-mot de cette analyse en termes de niveaux est la dualité autonomie/intégration, dont la logique et les enjeux apparaissent de manière très nette dans « The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations » (1948) :

« [...] l'étude synchronique comme l'étude diachronique montrent l'existence d'un intime lien de solidarité et d'interdépendance entre les deux structures autonomes – la phonologique et la grammaticale. Les progrès récents des études phonologiques, d'une part, et ceux des recherches sémantiques sur les concepts grammaticaux, de l'autre, nous amènent tout près de l'*intersection* de ces deux champs : le problème de la forme grammaticale. Les techniques du cataloguage des processus grammaticaux sont maintenant bien développées ; le travail urgent qui s'offre maintenant à nous est d'entreprendre une analyse structurale explicite de ces processus<sup>1769</sup>. » (J.Int. : p. 175).

A l'analyse structurale des sons (« études phonologiques ») puis des sens (« recherches sémantiques sur les concepts grammaticaux ») succèdent des recherches sur la « forme grammaticale » ou les « processus grammaticaux », situés à l'intersection des deux structures phonologique et grammaticale, et dont Jakobson appelle à une analyse structurale. Autrement dit, à la double problématique structurale, phonologique et sémantique, dont nous avons vu le

---

<sup>1768</sup> « Linguistic analysis gradually breaks down complex speech units into MORPHEMES, the ultimate constituents endowed with proper meaning, and dissolves these smallest semantic vehicles into the ultimate components capable of differentiating morphemes from each other. These components are termed DISTINCTIVE FEATURES. Correspondingly, two levels of language and linguistic analysis are to be kept apart : on the one hand, the SEMANTIC LEVEL, involving both simple and complex meaningful units from the morpheme to the utterance and discourse and, on the other hand, the FEATURE LEVEL, concerned with simple and complex units which serve merely to differentiate, cement and partition, or bring into relief the manifold meaningful units. » (J.PP : p. 464-465).

<sup>1769</sup> « [...] both synchronic and diachronic study show an intimate link of solidarity and interdependence between the two autonomous structures – the phonemic and the grammatical. The recent progress of phonemic studies on the one hand, and of semantic research in grammatical concepts on the other, brings us close to the INTERSECTION of these two fields, to the problem of grammatical form. The technics of cataloguing the "grammatical processes" is now highly developed, yet the next urgent task is to undertake an explicit structural analysis of these processes. » (J.Int. : p. 114).

caractère profondément analytique, s'articule une analyse du rapport son/sens conçue comme intersection de deux structures. Aussi, comme le pose Jakobson dans les *Dialogues*, l'autonomie est-elle la condition de l'intégration :

« C'est uniquement à la condition de tenir compte des invariants avec constance et vigilance que nous pourrions nous défaire d'un empirisme aveugle et créer, à la place d'une taxinomie superficielle, une systématique adéquate des structures phonologiques. C'est seulement de cette façon qu'on pourra réaliser un programme relativement autonome d'analyse phonologique, condition indispensable d'une recherche toujours plus vaste et plus féconde sur le rapport entre le plan phonique et le plan grammatical de la langue. Découvrir ces rapports constitue à son tour l'un des objectifs les plus importants de la linguistique actuelle. » (J.Dial. : p. 52-53).

Le jeu combiné de l'autonomie et de l'intégration semble ainsi celui du gage et de la construction du rapport son/sens, cette dernière venant en lieu et place de toute théorisation. La structure orientée est ainsi fondamentalement analytique, ce que, d'ailleurs, Jakobson reconnaît explicitement dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962), où autonomie et intégration sont respectivement corrélées aux démarches ascendante et descendante de l'analyse :

« Benveniste's report devoted to the levels of analysis<sup>1770</sup> and splendidly synthesizing decades of his personal and international research gave insight into the hierarchy of all the CODED linguistic units (*le système de la langue*), from the lowest, the distinctive feature – or *merism*, as he proposes to term this ultimate entity – to the highest, the sentence, which at the same time functions as a constituent of the free, no longer coded discourse. [...]

If we compare the two reports dealing with the fundamentals of language analysis, we remark that Chomsky's courageous lesson on "The Logical Basis of Linguistic Theory" starts with syntax and descends to the lower levels, by dissociating the higher units into their constituents from the viewpoint and in the terms of the higher level. Conversely, the report about the levels of analysis chooses *une démarche inverse, partant des unités élémentaires, à fixer dans la phrase le niveau ultime*. The former procedure, *les opérations descendantes de l'analyse*, is pointed toward the dependence of the inferior levels upon the superior ones, whereas the latter method, *les opérations ascendantes*<sup>1771</sup>, first reveals the specific, autonomous character of each level. It would be

---

<sup>1770</sup> « Les niveaux de l'analyse linguistique ».

<sup>1771</sup> Comme il apparaîtra plus nettement *infra*, Jakobson procède ici de nouveau à une lecture très rapide du texte de Benveniste. L'analyse benvenistienne implique en effet les deux démarches, définitoires, respectivement, de la forme et du sens : « Nous pouvons donc formuler les définitions suivantes :

La *forme* d'une unité linguistique se définit comme sa capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur.

Le *sens* d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur.

Forme et sens apparaissent ainsi comme des propriétés conjointes, données nécessairement et simultanément, inséparables dans le fonctionnement de la langue. Leurs rapports mutuels se dévoilent dans la structure des niveaux linguistiques, parcourus par les opérations descendantes et ascendantes de l'analyse, et grâce à la nature articulée du langage. » (B.Niv. : p. 126-127). La proposition citée par Jakobson renvoie à une autre opposition, entre la démarche du locuteur (producteur de discours) et celle du linguiste (analyste de la langue) : « La phrase est une unité, en ce qu'elle est un segment de discours, et non en tant qu'elle pourrait être distinctive par rapport à d'autres unités de même niveau, ce qu'elle n'est pas, comme on l'a vu. Mais c'est une unité complète, qui porte à la fois sens et référence : sens parce qu'elle est informée de signification, et référence parce qu'elle se réfère à une situation donnée. Ceux qui communiquent ont justement ceci en commun, une certaine référence de

quite arbitrary, I dare say, to consider one kind of analytic operation more realistic, more adequate, or more efficient than the other. The two procedures, as Niels Bohr would say, stand in a COMPLEMENTARY RELATIONSHIP to each other. The descendent operation underlies, for instance, the development of morphophonemics, which, as several speakers have disclosed (e.g. Lehiste, Harms, Graur, and Rosén), occupies an ever more important place in the build-up of scientific grammar, both synchronic and diachronic. On the other hand, the thoughtful paper by Malmberg brings new evidence for the autonomous structure and stratification of the phonemic system itself<sup>1772</sup>. » (J.Cong. : p. 600).

A l'analyse des unités phonologiques dans les termes du niveau supérieur, c'est-à-dire en termes de signifiant d'un signifié, qui constitue l'objet de la morphophonémique répond une analyse du système phonologique conçu comme structure autonome, c'est-à-dire une analyse fonctionnelle des sons. Ces deux démarches sont de fait en « relation complémentaire », la

---

situation, à défaut de quoi la communication comme telle ne s'opère pas, le "sens" étant intelligible, mais la "référence" demeurant inconnue.

Nous voyons dans cette double propriété de la phrase la condition qui la rend analysable pour le locuteur même, depuis l'apprentissage qu'il fait du discours quand il apprend à parler et par l'exercice incessant de son activité de langage en toute situation. Ce qui lui devient plus ou moins sensible est la diversité infinie des contenus transmis, contrastant avec le petit nombre d'éléments employés. De là, il dégagera inconsciemment, à mesure que le système lui devient familier, une notion tout empirique du signe, qu'on pourrait définir ainsi, au sein de la phrase : le signe est l'unité minimale de la phrase susceptible d'être reconnue comme identique dans un environnement différent, ou d'être remplacée par une unité différente dans un environnement identique.

Le locuteur peut ne pas aller plus loin ; il a pris conscience du signe sous l'espèce du "mot". Il a fait un début d'analyse linguistique à partir de la phrase et dans l'exercice du discours. Quand le linguiste essaie pour sa part de reconnaître les niveaux de l'analyse, il est amené par une démarche inverse, partant des unités élémentaires, à fixer dans la phrase le niveau ultime. C'est dans le discours, actualisé en phrases, que la langue se forme et se configure. Là commence le langage. On pourrait dire, calquant une formule classique : nihil est in *lingua* quod non prius fuerit in *oratione*. » (B.Niv. : p. 130-131). Notons par ailleurs que le rapport de Chomsky est extrêmement critique envers la « taxonomic phonemics » dont relève selon l'auteur la phonologie jakobsonienne (voir Chomsky, 1964 : p. 951, note 40), et que cette critique implique entre autres, contre l'idée d'une autonomie du niveau phonologique, la thèse du caractère « non-autonomous » (Chomsky, 1964 : p. 970) de celui-ci : « *some phonetic processes depend on syntactic and morphological structure so that phonology as a whole cannot be studied, without distortion, in total independence of higher level structure.* » (Chomsky, 1964 : p. 970).

<sup>1772</sup> « Le rapport de Benveniste, consacré aux niveaux de l'analyse et synthétisant merveilleusement des décades de sa recherche personnelle et internationale a donné un aperçu de la hiérarchie de toutes les unités linguistiques CODÉES (*le système de la langue*), des unités les plus basses, les traits distinctifs – ou les *mérismes*, ainsi qu'il propose de dénommer ces entités ultimes – à l'unité la plus haute, la phrase, qui fonctionne en même temps comme un constituant du discours libre, non codé. [...] »

Si nous comparons les deux rapports traitant des fondamentaux de l'analyse linguistique, nous remarquons que la courageuse leçon de Chomsky sur "La base logique de la théorie linguistique" commence par la syntaxe et descend jusqu'aux niveaux inférieurs, en dissociant les unités supérieures en leurs constituants du point de vue et dans les termes du niveau supérieur. Inversement, le rapport sur les niveaux de l'analyse choisit *une démarche inverse, partant des unités élémentaires, à fixer dans la phrase le niveau ultime*. La première procédure, *les opérations descendantes de l'analyse*, est dirigée vers la dépendance des niveaux inférieurs à l'égard des niveaux supérieurs, tandis que la dernière méthode, *les opérations ascendantes*, révèle en premier lieu le caractère spécifique, autonome de chaque niveau. Il serait plutôt arbitraire, j'ose le dire, de considérer un type d'opération analytique comme plus réaliste, plus adéquat ou plus efficace que l'autre. Les deux procédures, comme dirait Niels Bohr, sont l'une avec l'autre dans une RELATION COMPLÉMENTAIRE. L'opération descendante sous-tend, par exemple, le développement de la morphophonémique, qui, comme l'ont montré plusieurs orateurs (par exemple, Lehiste, Harms, Graur et Rosén), occupe une place toujours plus importante dans la construction de la grammaire scientifique, à la fois synchronique et diachronique. D'un autre côté, la communication réfléchie de Malmberg a apporté une nouvelle preuve de la structure et de la stratification autonomes du système phonémique lui-même. »

« forme grammaticale » étant le lieu de leur impossible jonction : jonction analytique et dès lors nécessairement double, à concevoir du point de vue des sons (fonction) comme du point de vue du sens (expression). La notion de morphonologie, sauf erreur, apparaît pour la première fois dans notre corpus en 1932, dans ce passage de « Phoneme and Phonology » cité plus haut :

« *Word phonology* inventories the phonemes peculiar to a given language, their interrelations and possible combinations. It uses statistics to determine the functional load of these phonemes and their combinations, as well as their frequency in the vocabulary and in current speech. A special branch of word phonology is *morphological phonology* or *morpho(pho)nology*, which analyzes the phonological structure of the various morphological components of the word. While word phonology deals with those sound distinctions which are able to differentiate word meanings, *syntactical phonology* studies phonic differences capable of delimiting a word within a word group or of differentiating the meanings of word groups as wholes<sup>1773</sup>. » (J.Ph. : p. 232).

La morphonologie y est définie d’une part comme une discipline phonologique – c’est une branche de la phonologie de mot – et d’autre part comme une analyse des signifiants – elle « analyse la structure phonologique des différents composants morphologiques du mot ». On lit ensuite, comme nous l’avons vu dans le premier chapitre, dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« L’examen systématique de la façon dont les ressources phonologiques sont mises en valeur pour aboutir à la construction des formes grammaticales, ébauché par l’école de Baudouin et celle de Prague sous l’étiquette de “morphonologie”, promet de jeter un pont indispensable entre l’étude du son et celle du sens en tenant compte de l’échelle des niveaux linguistiques et de leurs particularités imprescriptibles. » (J.Leç. : p. 121).

La perspective est ici fondamentalement fonctionnelle (il s’agit d’utilisation des ressources phonologiques), mais la notion de « pont indispensable entre l’étude du son et celle du sens » témoigne nettement du caractère analytique de la structure orientée : si la jonction du son et du sens qui est constitutive de la langue est pensée en termes de « construction des formes grammaticales », cette construction suppose d’une part une « étude du son » et une « étude du sens », gagées, en tant que telles, par le rapport son/sens, et d’autre part, corrélativement, un dédoublement de la notion de sens, conçu comme signifié là où il est d’abord fonction. Elle s’inscrit ainsi, comme nous allons le voir – et l’on mesure ici l’inséparabilité des notions de fonction et d’expression – dans une problématique de l’expression, problématique constitutive de l’analyse structurale des significations et du problème même de la « forme grammaticale » – de la « structure phonologique des différents

---

<sup>1773</sup> « La *phonologie de mot* inventorie les phonèmes propres à une langue donnée, leurs interrelations et leurs combinaisons possibles. Elle utilise la statistique pour déterminer la charge fonctionnelle de ces phonèmes et de leurs combinaisons, aussi bien que leur fréquence dans le vocabulaire et dans le langage courant. Il y a une branche spéciale de la phonologie de mot, la *phonologie morphologique* ou *morpho(pho)nologie*, qui analyse la structure phonologique des différents composants morphologiques du mot. Alors que la phonologie de mot s’occupe des distinctions sonores qui sont capables de différencier les significations des mots, la *phonologie syntaxique* étudie les différences phoniques capables de délimiter un mot à l’intérieur d’un groupe de mots ou de différencier les significations des groupes de mots en tant que tous. »

composants morphologiques du mot » de « Phoneme and Phonology. Ce problème est envisagé de manière détaillée dans « The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations » (1948), où la dualité de la démarche jakobsonienne – fonctionnelle (fonction) et structurale (expression) –, apparaît de manière tout à fait nette :

« Si l'étude de la structure du mot se bornait, d'une part, à l'inventaire des significations grammaticales, et, d'autre part, à l'établissement du répertoire des phonèmes et des éléments différentiels sous-jacents, on serait justifié de dire que, pour l'examen de l'aspect phonique d'une langue, les significations en elles-mêmes n'ont pas d'importance, seul le fait qu'elles sont distinctes étant pertinent. Nous serions également justifiés de dire que, pour l'étude de l'aspect conceptuel, l'expression des significations est en elle-même non pertinente, pourvu qu'elles reçoivent chacune une expression distincte. Mais, en fait, ces deux extrêmes n'épuisent en aucune façon le champ de la recherche linguistique.

Si notre enquête portant sur les phonèmes d'une langue, nous essayons de dessiner le réseau des combinaisons de ces phonèmes qui se trouvent effectivement réalisées, nous sommes obligés de faire entrer en ligne de compte les catégories grammaticales : en effet, les combinaisons de phonèmes sont différentes au début, à l'intérieur, ou à la fin du mot. [...] Des unités formelles différentes du point de vue fonctionnel sont souvent signalées par des configurations phonématiques différentes [...] Il se révèle donc que l'inventaire brut des phonèmes est une fiction, car chaque classe d'unités grammaticales, et chaque position à l'intérieur de ces unités, présente son propre tableau de combinaisons phonématiques.

Mais ce que nous disons des combinaisons peut dans une certaine mesure s'appliquer aux phonèmes pris séparément, et, en dernière analyse, aux traits distinctifs eux-mêmes. Les phonèmes et les traits distinctifs ne sont pas distribués indifféremment tout au long d'un mot (ou d'une unité formelle plus petite). A côté de leur fonction distinctive, ils peuvent remplir un rôle supplémentaire, celui de *signes démarcatifs*. La présence d'un certain phonème (ou d'un certain trait distinctif) à une certaine place d'un segment du discours signale la présence d'une limite entre des mots (ou entre des unités formelles plus petites) ou, au contraire, l'absence d'une telle limite. De tels "signes démarcatifs négatifs" (comme les appelle Troubetzkoy) sont très fréquents et importants.

[...]

Il est possible de caractériser les différentes classes grammaticales d'unités formelles par des listes différentes de phonèmes ou même de traits distinctifs. [...]

Certaines oppositions phonologiques peuvent se trouver supprimées dans certaines catégories grammaticales [...]

Il arrive que certaines catégories de phonèmes se spécialisent dans des fonctions grammaticales déterminées. [...]

Dans les langues à harmonie vocalique, certains des éléments différentiels vocaliques ne sont pertinents que dans les racines [...] Si nous avons à étudier les phonèmes de ces langues, il nous faudra tenir compte de ce que les traits distinctifs en question ne sont autonomes que dans les racines : dans les suffixes, il s'agira de simples variantes positionnelles servant à cimenter le mot. Bref, vouloir se limiter à un simple inventaire des traits distinctifs et de leurs combinaisons successives ou simultanées sans spécifier quels sont leurs emplois grammaticaux, équivaldrait à projeter sans distinction des couches diverses sur un même plan.

Que des traits phonologiques différents soient choisis et utilisés de différentes manières selon les catégories grammaticales, est un fait essentiel pour la compréhension des traits phonologiques de la langue en question et des relations hiérarchiques qu'ils ont entre eux ; une étude soignée de la structure phonologique se doit d'en tenir compte. Les langues qui présentent les deux types d'harmonie vocalique mentionnés peuvent bien contenir dans leur système vocalique les mêmes paires oppositives de traits distinctifs, par exemple "antérieures/postérieures", "arrondies/non arrondies", "ouvertes/fermées" ;

elles peuvent même présenter un inventaire complètement identique de phonèmes vocaliques. Cependant ces systèmes extérieurement semblables seront essentiellement différents dans leur structure, dans l'organisation hiérarchique des traits discriminatoires en question, si, dans un cas, c'est seulement le couple "ouvertes/fermées", et dans l'autre, tous sauf celui-là, qui servent à différencier les sens des suffixes.

Toute étude d'un système phonologique qui se veut compréhensive se heurte inévitablement au problème des systèmes partiels utilisés pour différencier et spécifier les diverses catégories grammaticales de la langue en question. La limite entre la phonologie proprement dite et ce qu'on appelle la *morpho(pho)nologie* est plus que labile, on glisse de l'une à l'autre imperceptiblement.

Inversement, si notre recherche a pour objet les significations grammaticales d'une langue, il est parfaitement vrai qu'on peut en dresser le catalogue en ne faisant entrer en ligne de compte qu'un seul aspect de leurs corrélats phoniques : leur valeur différentielle. Toutefois celle-ci présente bien des degrés. Dans les formes russes suivantes, génitif /gribá/, datif /gribú/, locatif /grib,é/, nominatif pluriel /gribí/, les voyelles accentuées distinctes correspondent aux différents cas et nombres grammaticaux. Mais il se fait que le trait commun de ces désinences (-a, -u, -e, -i), le fait que l'unité formelle consiste en une seule voyelle, est la marque caractéristique des suffixes flexionnels, marque qui les distingue à la fois des radicaux et des suffixes dérivationnels – autrement dit des unités formelles qui ne peuvent jamais se réduire à une seule voyelle. Le suffixe -ok (*gribók*), indépendamment de son sens propre de diminutif, indique par sa composition phonique qu'il n'appartient pas à la classe des suffixes flexionnels : en effet ceux-ci n'admettent pas d'autre occlusive que /t/. De tous les radicaux russes, seuls ceux des pronoms peuvent consister en une seule consonne (par exemple *k-, č-, t-, n-, v-*) : de ce point de vue ils sont proches des suffixes flexionnels, qui peuvent eux aussi se réduire à une seule consonne. Les racines pronominales diffèrent des autres racines en ceci que leur signification n'est pas lexicale mais grammaticale. En d'autres termes, l'affinité entre les deux catégories en question ne fait pas de doute non plus du point de vue sémantique.

Ainsi, dès qu'on passe d'un simple catalogue des significations grammaticales existant dans une langue, à l'analyse de leurs arrangements et connexions, on doit attacher une grande importance à la composition phonologique des diverses unités formelles, et spécialement au répertoire des phonèmes et des groupes de phonèmes qui sont spécifiques de chaque classe de ces unités. Une fois de plus, et toutes choses égales, il nous faut dire que l'étude d'un système grammatical conduit inévitablement au problème des moyens phonologiques mis en œuvre pour exprimer les différentes catégories grammaticales de la langue en question.

Il apparaît que la frontière entre la morphologie au sens strict et la morpho(pho)nologie est tout à fait floue. Dès que, dans la grammaire de mot, on passe (dans les termes de A. W. de Groot et Reichling) de la "structure sémantique" à la "structure formelle", on se trouve immédiatement dans le domaine de la morphophonologie, car l'analyse purement formelle des paradigmes ne signifie rien d'autre que la découverte des similitudes et des différences phonologiques entre les différents paradigmes, entre leurs membres et composants. Ainsi donc, quel que soit l'objet de l'étude – le son ou le sens – si l'étude est menée d'un point de vue linguistique, on découvre nécessairement, avec Bonfante et Pisani, que les structures phonologique et grammaticale, qui ne présentent chacune qu'un aspect d'une même totalité indissoluble, sont nécessairement et intimement coordonnées.

La référence de Bonfante à l'"unité artistique" nous autorise à prendre un exemple dans le domaine du langage poétique. On définit ordinairement la rime comme une correspondance entre sons terminaux, mais en même temps il importe toujours de savoir si les éléments qui riment sont de simples homophones ou si au contraire ils sont grammaticalement identiques – si la rime unit des unités formelles semblables, ou des unités formelles dissemblables mais appartenant à des mots d'une seule et même classe

lexicale. Les mots à la rime ont-ils ou non la même fonction syntaxique ? La technique de la rime, chez les différents poètes ou dans les différentes écoles poétiques, peut être grammaticale ou anti-grammaticale, elle ne peut être agrammaticale. Cela veut dire que, en ce qui concerne la rime, la relation entre structure phonologique et structure grammaticale est toujours pertinente. Dans les distiques basés sur le parallélisme grammatical (par exemple dans l'épopée populaire carélienne), à côté des similitudes dans les fonctions syntaxiques et les significations grammaticales des mots juxtaposés – partiellement aussi dans leurs significations lexicales – un facteur concomitant mais important est la correspondance phonique entre ces mots – ou au contraire l'absence d'une telle correspondance. De nouveau, la solidarité est manifeste entre aspect grammatical et aspect phonologique. La rime aussi bien que le parallélisme grammatical présentent nécessairement et simultanément les deux aspects, avec cette seule différence que, dans le cas de la rime, l'accent est mis sur la structure phonologique, tandis que, dans le parallélisme, le rôle dominant est dévolu à l'aspect grammatical. En poésie, la rime est d'abord, mais pas exclusivement, un phénomène phonologique ; de même le parallélisme est d'abord, mais pas uniquement, un procédé grammatical.

Résumons-nous : les deux aspects sont autonomes, mais pas indépendants ; leur interdépendance n'implique pas un manque d'autonomie<sup>1774</sup>. » (J.Int. : p. 165-171).

---

<sup>1774</sup> « If the study of word structure were confined, on one hand, to the inventory of grammatical meanings and, on the other, to the repertory of phonemes and of underlying distinctive features, then we would be justified in stating that for an examination of the sound aspect of a given language, the meanings as such do not matter, for only the fact that they are distinct is pertinent. And we would be right in saying that for the study of the conceptual aspect, the expression of the meanings in itself remains irrelevant, provided that they are expressed distinctly. But these uttermost extremes by no means exhaust linguistic matter.

If our inquiry is concerned with the phonemes of a given language and we attempt to draw up the net of their actual combinations, we must inevitably take into account the grammatical entities : the combinations of phonemes are different at the beginning, within, and at the end of a word. [...] Functionally different formal units are often denoted by different phonemic configurations [...] Thus an overall inventory of phoneme combinations is a fiction, because every class of grammatical units and every position within these units has its own roster of phonemic combinations.

What has been said of the combinations is more or less applicable also to single phonemes and, lastly, even to distinctive features. The phonemes and their components are not distributed indifferently throughout the extent of a word (or of a smaller formal unit). Besides the word-differentiating function they can assume another, supplementary role, that of BORDER MARKS. The presence of a certain phoneme (or of a certain distinctive feature) at a certain place in a speech segment may signal a boundary between words (or smaller formal units) or, on the contrary, the absence of a boundary. Such “negative marks” (as Trubetzkoy called them) are very common and important.

[...]

The different grammatical classes of formal units can be characterized by a different utilization of phonemes and even of distinctive features. [...]

Some phonemic oppositions can be suppressed in certain grammatical categories [...]

Certain categories of phonemes are found to be specialized for definite grammatical functions. [...]

In languages with vowel harmony certain of the vocalic distinctive features are inherent only in the roots [...] In dealing with phonemes of such languages we must take into consideration that only in roots are the distinctive features in question autonomous, while in the suffixes they are mere positional variants serving to cement the word. In short, an attempt to confine oneself to a simple inventory of the distinctive features and of their simultaneous and successive configurations without any grammatical specification of their use would be an artificial projection of different layers upon one plane.

If different phonemic elements are differently selected and used in different grammatical categories, this fact is pertinent for the comprehension of the phonemic elements of a language in their hierarchic interrelations and cannot be disregarded in a careful study of the phonemic structure. The languages belonging to the two types of vowel harmony mentioned can contain in their vocalic pattern the same oppositive pairs of distinctive features ; for instance, back vs. front, rounded vs. unrounded, high vs. low, and they can even present a completely

---

identical inventory of vowel phonemes ; but the arrangement of these externally similar systems, the interrelation, and particularly the hierarchy of the listed discriminatory means in the languages of these two types are essentially different if in one of them only the opposition high vs. low and in the others all but this opposition can differentiate the meanings of the suffixes.

Any intended comprehensive study of a phonemic pattern inevitably runs into the problem of partial patterns mutually distinguishing and specifying the diverse grammatical categories of the given language. The limit between phonemics proper and the so-called MOR(PHO)PHONEMICS is more than labile. We glide from one to another imperceptibly.

And conversely : if the goal of our investigation is to determine the grammatical meanings of a given language, it is perfectly true that we can make up a catalogue of this meanings taking into account only one single fact of their phonemic counterparts – the fact of their distinctness. However, there are degrees of distinctness. In the Russian forms gen. /gr'ibá/, dat. /gr'ibú/, loc. /gr'ib'é/, nom. plur. /gr'ibí/, the different stressed vowels convey the different meanings of grammatical cases and numbers, but the common trait of these endings (-a, -u, -e, -i) – the fact that a formal unit may consist of one vowel – is the characteristic mark of inflectional suffixes which distinguished them both from derivational suffixes and from radicals – in short, from formal units which can never consist of one vowel. Independently of its individual, namely diminutive, meaning, the suffix -ok (/gr'ibók/) denotes by its sound composition that it does not belong to inflectional suffixes, because these do not admit other stops than *t*. Of Russian radicals only the pronominal radicals can consist of one single consonant (for example, *k-*, *č-*, *t-*, *n-*, *v-*). In this respect they resemble inflectional suffixes which also can consist of one consonant. The pronominal roots differ from all other roots by the fact that their meaning is not lexical but grammatical. In other words, the affinity of these two categories also in the semantic aspect is beyond doubt.

Thus, as we progress from a mere catalogue of the grammatical meanings which occur in a given language to an analysis of their arrangements and mutual connections, we must pay still greater attention to the phonemic composition of the diverse formal units, and especially to the repertoires of phonemes and phonemic clusters specific for the single classes of those units. *Mutatis mutandis*, we again have to state that the study of a grammatical pattern inevitably leads up to the problem of the phonemic means utilized for the expression of the diverse grammatical categories of the given language.

The boundary between morphology proper and mor(pho)phonemics has proved to be vacillating. As soon as word grammar proceeds (in the terms of de Groot and Reichling) from the “structure of meaning” to the “form structure”, we find ourselves in the domain of morphophonemics, because a purely formal analysis of paradigms means nothing other than the disclosure of the phonemic similarity and distinctness of different paradigms, their members and their components. Whatever we analyze, the sound or the meaning, if our analysis is linguistic, we necessarily discover with Bonfante and Pisani that the phonemic and grammatical structures present simply two aspects of one and the same indissoluble totality and are necessarily and intimately co-ordinated. And let us add with J. Lotz that the two structures present many striking similarities. [Et ajoutons avec J. Lotz que les deux structures presentent de nombreuses similarités frappantes.]

Bonfante's reference to “artistic unity” permits us to offer an example from poetic language. Rhyme is usually defined as correspondence in terminal sounds, but at the same time it always matters whether the rhyming elements are merely homophonous or whether they are grammatically identical – whether the rhyme links identical formal units or different formal units but belonging to words of one and the same word-class. Do the rhyming words have similar or different syntactic functions ? The rhyme technique of diverse poets and poetic schools can be grammatical or antigrammatical, but it cannot be agrammatical. This means that the relation between the phonemic and grammatical structure of the rhyme always remains pertinent. In distichs built on grammatical parallelism (e.g. in the Karelian folk epos) besides a similarity in the grammatical and partly lexical meaning of the juxtaposed words and in their syntactic function, a concomitant but still important factor is their sound correspondence (or, on the contrary, a lack of sound correspondence). Again the solidarity of the grammatical and phonemic aspects is clearly manifest. Both rhyme and grammatical parallelism necessarily and simultaneously present both of these aspects, but with the difference that in rhyme the emphasis is on the phonemic structure and in parallelism the predominant role belongs to the grammatical aspect. Rhyme is primarily, but not exclusively, a phonemic phenomenon of poetic language ; and on the other hand parallelism is first a grammatical device.

To sum up, neither does the autonomy of these two linguistic aspects mean independence, nor does their co-ordinate interdependence imply a lack of autonomy. » (J.Int. : p. 106-111).



On retrouve en premier lieu, dans ce long développement, le gage du rapport son/sens, condition nécessaire de l'établissement de « l'inventaire des significations grammaticales » et du « répertoire des phonèmes et des éléments différentiels sous-jacents ». Mais Jakobson s'attache ensuite à la démonstration de l'inséparabilité des deux études du son et du sens du moment qu'elles sont « menées d'un point de vue linguistique ». Significativement, l'argumentation se déroule en deux temps, Jakobson envisageant en premier lieu la corrélativité du son et du sens du point de vue de l'étude phonologique puis cette même corrélativité du point de vue de l'étude grammaticale, autrement dit en termes de fonction d'une part, d'expression d'autre part. Le détail de l'analyse est tout aussi remarquable. Il faut noter, tout d'abord, que la dépendance de l'étude phonologique à l'égard du système grammatical repose sur trois types de faits : une fonction particulière des phonèmes et des traits distinctifs, qui s'ajoute à leur fonction distinctive, à savoir leur « rôle supplémentaire » de « signes démarcatifs », la spécialisation de certains traits distinctifs, phonèmes, combinaisons de traits distinctifs ou de phonèmes, attachés à certaines catégories grammaticales ou caractéristiques de certaines fonctions grammaticales, enfin la pertinence limitée de certaines oppositions phonologiques, neutralisées ou inexistantes dans certaines catégories ou dans certains types de morphèmes. Les trois faits sont analysables en termes de fonction phonique – fonction démarcative, fonction que Jakobson appellera ensuite « déterminative », limitation de la fonction distinctive –, mais les deux premières seules concernent la structure des signifiants et avec elle le rapport entre son et sens qui est constitutif du signe. Jakobson insiste moins cependant, dans ce premier développement, sur l'aspect fonctionnel, que sur l'importance de ces faits pour l'élucidation de la structure du système phonologique, de « l'organisation hiérarchique des traits discriminatoires », importance qui le conduit à affirmer la « labilité » de la frontière entre phonologie et morphonologie. Le point de vue fonctionnel n'est pourtant pas absent de ce développement. C'est lui, en effet, qui préside à l'argumentation relative à l'analyse des significations grammaticales, tout entière consacrée à la déclinaison des « degrés » de la « valeur différentielle » des phonèmes et des traits distinctifs. Ce fait est d'autant plus notable que ce développement relève par ailleurs de la problématique de l'expression des significations grammaticales : « l'étude d'un système grammatical conduit inévitablement au problème des moyens phonologiques mis en œuvre pour exprimer les différentes catégories grammaticales de la langue en question », et que si « la frontière entre la morphologie au sens strict et la morpho(pho)nologie est tout à fait floue », c'est dans la mesure où l'analyse de la « structure sémantique » se double de celle de la « structure formelle ». Il faut noter, d'ailleurs, que ce développement est en légère contradiction avec un autre passage du même texte, cité ci-dessus. Jakobson oppose ici l'« inventaire des significations grammaticales » ou le « simple catalogue des significations grammaticales existant dans une langue », purement sémantiques, à « l'analyse de leurs arrangements et connexions », impliquant quant à elle l'étude de la « composition phonologique des diverses unités formelles ». On lisait cependant dans les premières pages du texte :

« [...] il est possible de laisser de côté le "contenu phonique" de ces unités formelles : "Il suffit que les combinaisons phoniques soient distinctes." Il suffit de s'être assuré que ces combinaisons étaient bien distinctes pour que l'on soit en mesure de dresser la liste, pour

une langue donnée, des significations grammaticales, de leurs oppositions, des champs conceptuels qu'elles couvrent, des configurations selon lesquelles elles s'organisent entre elles<sup>1775</sup>. » (J.Int. : p. 164).

Sont ainsi successivement envisagées l'analyse fonctionnelle et structurale des sons, leur analyse fonctionnelle en termes de degré de valeur différentielle et l'analyse structurale des significations – analyse de la structure sémantique doublée d'une analyse formelle dont le statut, morphologique (problématique de l'expression) ou phonologique (problématique fonctionnelle) est ainsi peu clair. Si donc, comme le voulait Jakobson dans *Six leçons sur le son et le sens*, la notion de fonction permet de combler le hiatus entre les deux systèmes phonologique et grammatical, à l'analyse du système formel corrélative de celle du « système sémantique » répondant non seulement une analyse de la structure du système phonologique, mais également, d'autre part, une analyse fonctionnelle des sons, en termes de fonctions distinctes – distinctive et démarcative – et de degré de « valeur différentielle », cette analyse fonctionnelle apparaît avant tout comme un revers de la problématique de l'expression. Aussi le développement sur le langage poétique, visant à illustrer le fait « que les structures phonologique et grammaticale, qui ne présentent chacun qu'un aspect d'une même totalité indissoluble, sont nécessairement et intimement coordonnées », ne démontre-t-il rien d'autre, en réalité, que la nature phonologique et grammaticale de tout mot du langage, exhibant le donné sur lequel repose l'élaboration jakobsonienne : cette « totalité indissoluble » du signe que Jakobson vient analyser et reconstruire, et qui, cadre et gage de l'analyse, ne saurait ainsi être postulée que dans le cadre de la structure orientée. La problématique de l'expression apparaît de manière très nette dans « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) » (1958) où, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans le cadre du deuxième type de rapport explicatif entre analyse structurale et analyse des rapports son/sens, Jakobson pose la question de l'isomorphisme des deux structures sémantique et formelle<sup>1776</sup> et où à la caractérisation du *signatum* répond ainsi celle du *signans*, permettant l'établissement du système morphologique. On lit ainsi dans le résumé en anglais de cette étude, où se trouve en outre réaffirmé le « lien indissoluble entre son et signification » et son rôle dans l'articulation de la phonémique et de la grammaire :

« In the aspect of *signatum*, morphological categories are defined as semantic invariants in the midst of syntactic and lexical variations. In the aspect of *signans*, a morphological category (e.g. the case, a case, a class of cases) or a combination of different morphological categories (e.g. the Pl. cases) is characterized by a specific selection of phonemes and their arrangement. A scale of transitional, interdisciplinary problems and particularly the indissoluble connection of sound and meaning tie together phonemics and grammar<sup>1777</sup>. » (J.Mor.2 : p. 181).

---

<sup>1775</sup> « [...] the “phonic content” of these formal units may be ignored : “It is enough that the phonic combinations are distinct.” To ascertain this distinctness is sufficient for making up a list of grammatical meanings on a given language, of their oppositions, conceptual fields, and their configurations. » (J.Int. : p. 105).

<sup>1776</sup> Voir J.Mor.1 : p. 112, cité ci-dessus.

<sup>1777</sup> « Sous l'angle du *signatum*, les catégories morphologiques sont définies comme des invariants sémantiques au milieu de variations syntaxiques et lexicales. Sous l'angle du *signans*, une catégorie morphologique (par exemple le cas, un cas, une classe de cas) est caractérisée par une sélection spécifique de phonèmes et par leur

Les développements que résument ces quelques phrases mettent en exergue la dimension de la correspondance entre son et sens, au détriment de la perspective fonctionnelle qui prévalait dans « The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations<sup>1778</sup> » :

« On the other hand, when investigating the phonological side of a language, we inevitably take into consideration the grammatical entities within the confines of which various sound laws operate : we differentiate between sound phenomena that operate within a word and those at word boundaries, in word-final as opposed to word-initial positions, and we stipulate the sound peculiarities which occur at morpheme boundaries in comparison with those that concern the internal composition of morphemes. A further question then arises as to the differences in sound structure of the various classes of grammatical entities – between root morphemes and different types of affixes, between stems and inflectional endings. Both the stems and desinences of each part of speech display characteristic differences in their external structure which should be consistently delimited. For example, the specific inventory of phonemes and phoneme combinations must be established for the Russian inflectional endings in general, as well as for the conjugational and declensional desinences taken separately. Declensional inflection, in turn, may be subdivided into substantival and adjectival endings differing in their sound characteristics ; on the other hand, such grammatical categories as number and gender (the latter being in definite relation to declensional type) specifically provide phonological features for the classification of the entire declensional system. A structural analysis of the sound composition of the various endings of a given case made in comparison with those of the other cases of the same paradigm frequently allows us to extract the common phonological characteristics of a case, for example, the I (cf. IV.8), or of a class of cases.

Of special significance here is the question of case syncretism, i.e. the problem of eliminable contrasts between case endings and the order of such eliminations. Along with complete syncretism, a thorough investigation is required for partial syncretism ; here, similarity of desinences is limited only to the existence of the same number of phonemes (e.g. the real desinences of the definite cases in all paradigms of the pl. consist of two phonemes), or to the common occurrence of one of the phonemes (e.g. all endings of the marginal cases begin with the same vowel in any paradigm of the pl., while in the other declensional types all polyphonemic endings of marginal cases contain the same non-syllabic phoneme ; all polyphonemic endings of the oblique cases in the feminine types of declension include -j-, whereas in the remaining declensional types all polyphonemic endings in the I and D; i.e. the non-quantificational, marginal cases, contain a labial nasal phoneme).

The problem of how phonemes function within the confines of one or another morphological category – for example, within case inflection in general or just the singular or the plural, within the paradigms of a given grammatical gender, in a given class of cases or merely in a given case – joins phonology and morphology into one. In singling out from the various polyphonemic endings of a given case or class of cases a common feature (“mark” or “characteristic consonant of those desinences”, as Meillet used to say), specific to that one case or class of cases, we are converting the investigation of a grammatical form proper into an analysis of its phonological constitution. The connection can thus be revealed between a case and its distinctive

---

arrangement. Une échelle de problèmes transitionnels, interdisciplinaires et en particulier le lien indissoluble du son et de la signification attachent ensemble la phonémique et la grammaire. »

<sup>1778</sup> Voir également J.Mor.1 : p. 112, cité ci-dessus, où il était question d’isomorphisme entre les catégories grammaticales et leur expression formelle.

phoneme (e.g. -v- as the indicator of the G case, -x- as the indicator of the L case) and ultimately between the component elements of a case meaning and specific phonemes or component elements of phonemes : -m'- (in automatic alternation with /m/) occurs as the marker of the case feature marginality, whereas frication, the common attribute of -v- and -x-, serves as the marker of the case feature quantification. Phonology and grammar prove to be indissolubly linked by a whole range of transitional, interdisciplinary problems, and chiefly by the indivisibility of speech sound and meaning<sup>1779</sup>. » (J.Mor.1 : p. 127-128).

---

<sup>1779</sup> « D'autre part, quand on étudie la face phonologique du langage, nous prenons inévitablement en considération les entités grammaticales dans les limites desquelles jouent les diverses lois phoniques : nous distinguons entre les phénomènes phoniques qui jouent à l'intérieur d'un mot et ceux qui jouent aux frontières des mots, en positions finales de mot par opposition aux positions initiales de mot, et nous stipulons les particularités phoniques qui se rencontrent aux frontières des morphèmes par comparaison avec celles qui concernent la composition interne des morphèmes. Une nouvelle question se pose alors, relative aux différences dans la structure phonique des diverses classes d'entités grammaticales – entre les morphèmes radicaux et les différents types d'affixes, entre les radicaux et les désinences. Les radicaux et les désinences de toute partie du discours manifestent tous deux des différences caractéristiques dans leur structure externe, qui doivent être conséquemment délimitées. Par exemple, l'inventaire spécifique des phonèmes et des combinaisons de phonèmes doit être établi pour les désinences du russe en général, aussi bien que pour les désinences de la conjugaison et de la déclinaison prises séparément. La flexion de la déclinaison, à son tour, doit être subdivisée en terminaisons substantivales et adjectivales, différant dans leurs caractéristiques phoniques ; d'autre part, des catégories grammaticales telles que le nombre ou le genre (ce dernier étant dans une relation définie avec le type de déclinaison) fournissent tout spécialement des traits phonologiques pour la classification du système de déclinaison dans son ensemble. Une analyse structurale de la composition phonique des diverses terminaisons d'un cas donné, menée dans le cadre d'une comparaison avec celles des autres cas du même paradigme, nous permet souvent d'extraire les caractéristiques phonologiques communes d'un cas, par exemple le I (cf. IV.8.), ou d'une classe de cas.

La question du syncrétisme casuel, c'est-à-dire le problème des oppositions supprimables entre les terminaisons des cas et de l'ordre de telles éliminations, est ici d'une importance toute particulière. A côté des syncrétismes complets, une investigation approfondie est requise pour les syncrétismes partiels ; ici, la similarité des désinences est limitée à la seule existence d'un nombre identique de phonèmes (par exemple les désinences réelles des cas définis dans tous les paradigmes du pluriel se composent de deux phonèmes), ou à l'occurrence commune de l'un des deux phonèmes (par exemple toutes les terminaisons des cas marginaux commencent par la même voyelle dans tout paradigme du pl., alors que dans les autres types de déclinaison toutes les terminaisons polyphonémiques des cas marginaux contiennent le même phonème non syllabique ; toutes les terminaisons polyphonémiques des cas obliques dans les types féminins de déclinaison incluent -j-, alors que dans les types de déclinaison restants toutes les terminaisons polyphonémiques du I et du D, c'est-à-dire des cas non quantificationnels, marginaux, contiennent un phonème nasal labial).

Le problème de la manière dont les phonèmes fonctionnent dans les limites de l'une ou l'autre catégorie morphologique – par exemple, dans la flexion casuelle en général ou seulement au singulier ou au pluriel, dans les paradigmes d'un genre grammatical donné, dans une classe donnée de cas ou simplement dans un cas donné – combine phonologie et morphologie. En isolant dans les diverses terminaisons phonémiques d'un cas donné ou d'une classe de cas un trait commun ("marque" ou "consonne caractéristique de ces désinences", ainsi que Meillet avait l'habitude de dire), spécifique à ce cas ou à cette classe de cas, nous transformons l'étude d'une forme grammaticale proprement dite en une analyse de sa constitution phonologique. Peut ainsi être mise au jour la relation existant entre un cas et son phonème distinctif (par exemple -v- comme indicateur du cas G, -x- comme indicateur du cas L) et finalement entre les éléments constitutifs d'une signification casuelle et des phonèmes ou éléments constitutifs de phonèmes spécifiques : -m'- (en alternance automatique avec /m/) se présente comme le marqueur du trait casuel de la marginalité, alors que le caractère fricatif, l'attribut commun de -v- et de -x- sert de marqueur du trait casuel de la quantification. La phonologie et la grammaire se révèlent indissolublement liées par toute une série de problèmes transitionnels, interdisciplinaires, et principalement par l'indivisibilité des sons du langage et de la signification. »

Le début des premier et troisième paragraphes opère un retournement de l'analyse phonologique – la prise en compte, dans l'étude de la face phonologique du langage, des entités grammaticales où jouent les diverses lois phoniques, puis le problème « de la manière dont les phonèmes fonctionnent dans les limites de l'une ou l'autre catégorie morphologique » – en analyse morphologique de la « constitution phonologique des formes grammaticales ». Cette dernière renvoie tout à la fois à l'étude des caractéristiques « externes » des divers types d'entités grammaticales et à la mise au jour de « marqueurs » des traits sémantiques. Le fait notable, dans ce développement, est le renversement total de perspective dont il témoigne relativement au rapport son/sens qui constitue le cadre de l'analyse structurale : au gage du rapport son/sens, support de l'analyse structurale du son et du sens, répond ici une reconstruction de ce rapport, à partir d'une problématique de l'expression où le signifiant apparaît non seulement comme un outil de « classification du système » mais également comme un moyen d'expression de traits sémantiques postulés dans le cadre d'une autre analyse (l'analyse structurale du « système sémantique »). Mais c'est là, précisément, les conditions de l'analyse fonctionnelle des sons, dans la mesure où celle-ci se veut non seulement phonologique mais également morphologique, et ainsi interprétable en termes de « construction de la forme grammaticale ». On notera, à ce propos, la continuité établie entre « syncrétismes » et correspondance entre son et sens, qualifiée de « syncrétisme partiel », continuité symptomatique, dans la logique de ce que nous avons dit plus haut à propos de cette notion de syncrétisme, d'un retournement de l'expression (plus ou moins défailante, d'où des cas d'homonymie) en marquage, ouvrant vers l'analyse fonctionnelle des sons<sup>1780</sup>. Et c'est précisément en termes d'analyse fonctionnelle que seront formulés les développements ultérieurs, où sont distinguées deux fonctions des traits distinctifs, les fonctions discriminative et déterminative du sens. On lit tout d'abord dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966) :

« Plus un message apparaît comme créateur, inattendu, surprenant, moins il comporte de redondances et de prévisibilité, et, par conséquent, plus le décodeur doit être attentif aux composants minimaux de l'énoncé. Et lorsque, voulant tracer le schéma des universaux linguistiques ou faire la description d'une langue donnée, nous commençons par examiner le canevas du langage, nous traitons d'abord et avant tout les premiers éléments sémiotiques, à savoir les traits distinctifs et leurs lois intrinsèques de combinaison en faisceaux et séquences, nous référant par conséquent au traitement et à la conversion des données physiques en éléments “différenciateurs de sens” (*smyslorazličitel'nye*, selon l'heureuse appellation russe en usage chez Čistovič *et al.*). A ce stade, les unités morphologiques significatives sont simplement distinguées, sans être ni définies ni classées. C'est au niveau immédiatement supérieur de fonctions sémiotiques que l'on s'attachera à différencier et à spécifier les différentes classes grammaticales de morphèmes, ainsi que leurs combinaisons. Sapir (a) appelle “procédés grammaticaux” et “concepts grammaticaux” les deux aspects de la grammaire et, en particulier, de la morphologie. La partie de la morphologie traitant des procédés doit étudier la composition phonologique des morphèmes, ainsi que les différences formelles entre les classes grammaticales de morphèmes et de mots, à savoir les différences dans le nombre, l'ordre, et l'ensemble sélectif de traits et de phonèmes. A mesure que s'affine l'analyse

---

<sup>1780</sup> C'est en ce sens, également, que l'on peut interpréter la distinction, dans le même texte, de trois types de transcriptions, phonétique, phonémique et morphophonémique. Voir J.Mor.1 : p. 132, note 9.

linguistique, les paradigmes, de simples catalogues, deviennent des systèmes cohérents de convergences et divergences structurées. Phénomène allant de pair avec un tel développement, la différence s'estompe entre la morphologie traditionnelle (*Formenlehre*) et ce que l'on a appelé "morphophonologie", la première virant en fait à la seconde. On pouvait d'ailleurs s'attendre à un tel regroupement dès que la morphologie, cessant de se préoccuper exclusivement des variantes phonologiques d'un même morphème, se mit en outre à observer les syncrétismes et dissemblances phonologiques entre les classes entières de morphèmes.

On a donc clairement marqué la différence entre deux fonctions exercées par les ensembles de traits distinctifs ; à leur capacité fondamentale de différencier les sens s'ajoute celle de déterminer les sens : les traits distinctifs et leurs combinaisons ont pour fonction de marquer l'identité et les différences mutuelles des diverses classes morphologiques. A ces deux fonctions correspondent deux niveaux d'analyse linguistique à la fois autonomes et étroitement reliés. C'est la fonction de détermination du sens qui apparaît en second dans l'acquisition progressive du langage par l'enfant : au niveau primitif holophrastique, l'enfant met d'abord en jeu la variété et la combinabilité des traits distinctifs ainsi que leur pouvoir de discrimination avant d'accéder au stade suivant : l'apparition et le développement de la morphologie et de la syntaxe.

Dans notre étude de la perception de la parole, il nous faut soigneusement tenir compte de cette différence d'une grande portée entre les deux procédés originaires, celui de la différenciation du sens et celui de sa détermination. Aussi longtemps que les traits distinctifs sont utilisés dans un but purement discriminatoire (cf. la constitution phonologique des racines verbales russes évoquée plus haut), la possibilité de recourir à des indices grammaticaux pour leur identification sera réduite au minimum pour le récepteur de la parole<sup>1781</sup>. » (J.Rol. : p. 172-173).

---

<sup>1781</sup> « The more a message is creative, unusual and unlooked-for, the lower is the amount of redundancy and predictability and the greater must be the attention paid by the decoder to the minimal components of the utterance. When we start an outline of linguistic universals or a unilingual description by examining the groundwork of language, first and foremost we treat its semiotic rudiments, namely the distinctive features and the intrinsic laws of their combinability into bundles and sequences, with a consistent reference to the physical data processed and converted into "sense-discriminating" elements (*smyslorazličitel'nye*, according to the apt Russian designation used by Čistovič *et al.*). On this level the meaningful morphological units remain merely distinguished but undefined and unclassified. The differentiation and specification of the diverse grammatical classes of morphemes and their combinations belong to the next, higher level of semiotic functions. The two aspects of grammar, and particularly of morphology, are termed by Sapir (*a*) – "grammatical processes" and "grammatical concepts". That part of morphology which is concerned with processes must investigate the phonemic composition of morphemes and the formal differences between the grammatical classes of morphemes and words, namely differences in number, order, and selective set of phonemes and features. With the gradual improvement of linguistic analysis, paradigms change from mere catalogues into coherent systems of structured convergences and divergences. In accordance with this development, the difference between the traditional *Formenlehre* and the so-called morphophonemics vanishes and the former actually turns into the latter. This merger became imminent as soon as the earlier exclusive preoccupation of morphophonemics with the phonemic alternations within identical morphemes was supplemented with an inquiry into phonemic syncretisms and dissimilarities within total classes of morphemes.

Thus, two different functions carried by the assemblages of distinctive features become patently demarcated ; their basic, sense-discriminating capability is complemented by a sense-determining performance : the distinctive features and their assemblages serve to mark the unity and mutual diversity of various morphemic classes. Two autonomous and at the same time closely interconnected levels of linguistic analysis correspond to these two functions. The latter is posterior in children's gradual acquisition of language : in its early, holophrastic stage the infant raises the variety and combinability of distinctive features and their discriminative load before proceeding to the next stage – the rise and growth of morphology and syntax.

The far-reaching difference between the sense-discriminating and sense-determining, formative devices must be carefully taken into account in our scrutiny of speech perception. So far as distinctive features are used in

La morphonologie se voit ici intégrée dans la structure orientée, comme niveau sémiotique intermédiaire entre le système phonologique (différenciation des sens) et celui des concepts grammaticaux. On retrouve, dans ce cadre, la dualité expression/fonction, la morphonologie étant d'abord envisagée en termes de morphologie, comme l'étude des procédés grammaticaux, c'est-à-dire de la « composition phonologique des morphèmes » et des « différences formelles entre les classes grammaticales de morphèmes et de mots », et par là même de la structure des paradigmes, « systèmes cohérents de convergences et divergences structurées » – et l'on retrouve à ce point la continuité entre syncrétisme et correspondance entre son et sens (envisagée ici par le biais de son revers qu'est la « dissemblance phonologique entre les classes entières de morphèmes ») – puis en termes de phonologie (de morphonologie), comme niveau de l'analyse correspondant à la fonction déterminative du sens des traits distinctifs. La question est reprise dans *The Sound Shape of Language*, où on lit tout d'abord, dans un paragraphe intitulé « Discrimination et détermination du sens<sup>1782</sup> » :

« On doit se rappeler que les traits distinctifs remplissent deux fonctions. La première, évidemment primordiale, est la fonction discriminative du sens (purement distinctive) qui rend le trait capable de signaler – avec une probabilité proche de 1.0 – la similitude ou la non-similitude de deux unités verbales dotées de sens. La seconde, qui présuppose nécessairement la première, est la fonction déterminative du sens ou, dans la terminologie inaugurée par le Cercle de Prague, “mor(pho)phonologique”. Là, l'arrangement des traits informe sur la structure dérivationnelle et/ou flexionnelle et la signification grammaticale des unités en cause. Cette distinction des deux fonctions, liées mais néanmoins séparables, des phonèmes (et de même des traits distinctifs) avait déjà été réalisée par Baudouin de Courtenay, lorsqu'il avait commencé à s'intéresser à la question du son et du sens et aux diverses utilisations morphologiques des différences phonétiques signifiantes. Il posait en effet une nette différence entre deux emplois des phonèmes : l'emploi lexicalisé (discriminatif du sens) et l'emploi grammaticalisé (déterminatif du sens). Depuis lors, l'étude de cette différence n'a cessé de faire partie de la tradition linguistique russe (cf. Reformatskij, 1970). Pour leur part, les Praguois soulignaient dès le I<sup>er</sup> congrès des linguistes que, pour chaque langue, l'interconnexion de ces deux fonctions hétérogènes et en même temps apparentées “doit être traduite en un ensemble de règles exactes”. Trubetzkoy, dans un message de 1930 (1975 : 153) affirmait que “parallèlement aux lois structurelles réellement générales de la phonologie, il existe des lois déterminées par tel ou tel type de structure morphologique (et peut-être aussi lexicale). Et, puisque la langue est un système, il s'ensuit qu'il doit y avoir un lien étroit entre les structures grammaticale et phonologique<sup>1783</sup>”.

Cette question de l'interdépendance des “faces phonémique et grammaticale du langage” fut par la suite au programme de la réunion plénière du VI<sup>e</sup> congrès international

---

their purely discriminative function (cf. the phonemic make-up of the Russian verbal roots discussed above), possibilities of utilizing grammatical cues for their identification by the speech perceiver decrease to a minimal degree. » (J.Rol. : p. 709-710).

<sup>1782</sup> « Sense discrimination and sense determination ».

<sup>1783</sup> Voir la lettre 57 du 25 février 1930 : « Je pense donc qu'à côté des lois phonologiques structurales véritablement universelles, il existe des lois dont l'application est limitée par le type morphologique (et peut-être lexical) de la structure de la langue. Puisque la langue est un système, il doit y avoir un lien étroit entre sa structure grammaticale et sa structure phonologique. Une structure grammaticale donnée rend possible un nombre restreint de structures phonologiques. Cela met des bornes sur le chemin de l'évolution et, en même temps, cela limite l'application de la phonologie comparée. » (Trubetzkoy, 2006 : p. 188).

des linguistes tenu à Paris en 1948, dont le rapport<sup>1784</sup> affirmait que “pas plus que l’autonomie de ces deux aspects du langage ne signifie leur indépendance, leur interdépendance coordonnée n’implique un quelconque manque d’autonomie” (voir RJ, II : 103 et suiv.). Et l’on mettait en garde contre toute tentative de “se confiner dans un simple inventaire des traits distinctifs et de leurs arrangements simultanés et successifs, sans jamais en préciser les emplois grammaticaux”. A l’appui de ces thèses, on citait les divers arrangements configuratifs de traits distinctifs qui servent à marquer les frontières de morphèmes et de mots, ainsi que les cas où tel ensemble de traits de voit réservé à certaines unités grammaticales, et dont un exemple est la règle du russe qui sélectionne les morphèmes monophonémiques admissibles dans les mots fléchis : seule les désinences grammaticales peuvent consister en une seule voyelle, et seules les racines pronominales (c’est-à-dire, aussi, grammaticales) peuvent n’être formées que d’une consonne. De même, toujours en russe, les alternances consonantiques dans les radicaux ne touchent que les conjugaisons, qui s’opposent là aux déclinaisons, règle qui se manifeste entre autres par la troncation des radicaux verbaux à voyelle finale devant la voyelle du suffixe flexionnel.

Mais l’anglais nous fournit lui aussi un exemple caractéristique par le fait que les consonnes finales entrant dans les suffixes flexionnels y consistent en une seule série d’obstruantes : [d] et [z] (auxquels se substituent automatiquement [t] et [s] en fonction du contexte) et [n] dans des formes improductives, la nasale vélaire [ŋ] tendant à disparaître de la désinence *-ing* (cf. *likin’*, “aimant” vs. *Viking*). Et l’on pourrait citer également, cas encore plus explicite, la limitation de l’interdentale lâche (voisée) /ð/ initiale à des mots purement grammaticaux, essentiellement déictiques, “de signification démonstrative ou relative”, et que Leonard Bloomfield a judicieusement définie comme “des mots dont le sens est semblable à celui d’un doigt que l’on pointe” : *this, that, they, their, thee, thou, then, there, thus, than, though, the* (ceci, cela, ils/elles, leur(s), toi, tu, alors, là, ainsi, que [après comparatif], quoique, le/la/les). Et de même pour /hw/, constituant caractéristique des interrogatifs anglais : *what, which, where, when, why, whether, how* (avec une inversion) et, avec fusion de [w] et de [u], *who* (quoi, quel, où, quand, pourquoi, si comment, qui).

D’autre part, le rôle déterminatif<sup>1785</sup> du sens des traits distinctifs est mis en lumière par des faits tels que, par exemple, la présence constante de la nasalité, vocalique ou consonantique, dans les diverses désinences de l’instrumental en polonais : /-em, -ami, -im, -imi, -õ/. Et en russe, *m* comme désinence casuelle n’apparaît que dans les trois cas marginaux : instrumental, datif et locatif (pour d’autres exemples, voir RJ, II : 178 et suiv.) En ce domaine, la recherche nous promet des analyses toujours plus poussées de la constitution des morphèmes, de leur sélection et de leurs combinaisons, en sorte que la morphologie devrait déboucher sur une description phonologique des “processus grammaticaux”, elle-même indissolublement liée à une étude sémantique des “concepts grammaticaux” correspondants (voir Sapir 1921 : chap. IV). Car, jusqu’à ces dernières années, et depuis des siècles, les efforts pour découvrir l’utilisation grammaticale de la structure phonétique des langues se sont presque uniquement attachés à la question de la variation des unités grammaticales, les radicaux surtout. Certes, beaucoup a été fait pour parvenir à une interprétation adéquate de ces alternances fort diverses et très différemment motivées, dont la racine du verbe russe *vedú*, “je mènerai”, présente un bon exemple : [v’id-] dans *vedú* ; [v’id’-] dans *vedët*, “il mènera” ; [v’is’-] dans *vestí*, “mener” (perfectif) ; [v’ó-] dans *věl*, “il a mené” ; [v’ët-] dans *vétši*, “ayant mené” ; [vad’-] dans *vodít*, “mener” (imperfectif) ; [vód-] dans *vódit*, “il mène” ; [vót-] dans *uvód*, “retrait” ; [važ-] dans *vožú*, “je mène” ; [váž-] dans *vážival*, “il lui arrivait souvent de mener” ;

<sup>1784</sup> Soit « The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations ».

<sup>1785</sup> Nous remplaçons ici, conformément au texte anglais, « discriminateur » par « déterminatif » (et conséquemment « de » par « du »).



[važd'-] dans *voždí*, “guides” ; [vóšt'] dans *vožd'*, “guide”. Il reste que les règles de construction des morphèmes invariables (et certaines langues excluent toute alternance) requéraient de la part des chercheurs beaucoup plus d'attention qu'elles n'en ont reçu jusqu'à présent<sup>1786</sup>. » (J.SS : p. 69-72).

---

<sup>1786</sup> « One must keep in mind both functions of the distinctive features. The obviously primary function, the sense-discriminative (purely distinctive) one, assigns to the feature the capability of signaling – with a probability near to 1.0 – the semantic likeness or nonlikeness of two meaningful verbal units. The second task, which necessarily presupposes the first, is a sense-determinative or, in the terminology launched by the Prague Circle, “mor(pho)phonological” function ; the arrangement of features supplies information about the derivational and/or flexional structure and grammatical meaning of the units in question. The delimitation of the two interconnected but still discriminable functions of phonemes (and likewise of distinctive features) was already accomplished by Baudouin de Courtenay from the beginning of his concern with the question of sound and meaning and with the diversified morphological utilization of the significant sound differences. He repeatedly posited a clear-cut difference between two employments of phonemes : lexicalized (i. e., sense-discriminative) on the one hand and grammaticalized (i.e., sense-determinative) on the other. Discussions about the relation between these two different functions of phonemes have continued in Russian linguistic tradition for a century (cf. Reformatskij 1970). For any given language, the interconnection of the two heterogeneous and at the same time kindred tasks of phonemes “is to be translated into a set of exact rules,” as the Praguians emphasized from the time of the First Congress of Linguists. As Trubetzkoy stated in a message of 1930 (see 1975 : 153), “along with the actually general structural laws of phonology, there exist laws constrained by a particular type of morphological (and perhaps also lexical) structure of languages. Since language is a system, a close connection between the grammatical and phonological structure consequently must exist.”

The question of the interdependence “between the phonemic and grammatical facets of language” was scheduled for a plenary meeting of the Sixth International Congress of Linguists, held in Paris in 1948, and the report (cf. RJ II : 103 ff.), summing up the numerous contributions, stated that “neither does the autonomy of these two linguistic aspects mean independence, nor does their coordinate interdependence imply a lack of autonomy”. The report expressly warned against all attempts “to confine oneself to a simple inventory of the distinctive features and of their simultaneous and successive configurations without any grammatical specification of their use”. Different configurative arrangements of distinctive features used to mark morpheme and word boundaries were cited, as were examples of sets of features circumscribed for certain classes of grammatical units, such as the Russian rule limiting the admissibility of monophonemic morphemes in inflected words : only grammatical desinences may consist of one single vowel and only pronominal (thus also grammatical) roots may be limited to one single consonant. Likewise, consonantal stem alternations in Russian are confined to conjugational paradigms as opposed to declensional ones. The truncation of verbal stems with a final vowel before the vowel of the inflectional suffix is one of the manifestations of this rule.

A further characteristic example is furnished by the limitation of final consonants in English inflectional suffixes to one single series of obstruents – [d] and [z] (with their contextual, automatic substitution by [t] and [s]) and [n] in unproductive forms, while the velar nasal [ŋ] of the *-ing* desinence tends to disappear in this function (*likin'* vs. *Viking*). Even more explicit information is furnished in English by the confinement of the initial lax (voiced) interdental /ð/ to purely grammatical, mainly deictic words “of demonstrative and relative meanings”, judiciously defined in this respect by Leonard Bloomfield as “words whose meaning resembles that of a pointing gesture” such as *this, that, they, their, thee, thou, then, there, thus, than, though, the*. In a similar way, /hw/ figures as a characteristic constituent of the English interrogatives *what, which, where, when, why, whether, how* (with an inversion), and *who* (with a merger of [w] and [u]).

The sense-determinative role of distinctive features is brought to the foreground by such examples as the appearance of nasality, either consonantal or vocalic, in all the various desinences of the Polish instrumental – /-em, -ami, -im, -imi, -õ/. In the Russian declensional desinences, *m* occurs solely in the three marginal cases – instrumental, dative, and locative (for further examples, see RJ II : 178 f.). The process of the inquiry into the sense-determinative function of distinctive features promises an ever deeper analysis of subjects such as the makeup of morphemes, their selection and combinations, so that morphology will evolve into a phonological description of “grammatical processes” indissolubly connected with a semantic scrutiny of corresponding “grammatical concepts”, according to Sapir's application (1921 : chap. 4) of these two correlative terms. For the last hundred years, up until recently, most efforts to uncover the grammatical utilization of the sound pattern of a given language have been almost uniquely, and in any case chiefly, preoccupied with the variability in the

Jakobson retrace ici l'histoire de la distinction des deux fonctions des sons du langage, qu'il assimile à celle de la phonologie et de la morphonologie, dès l'abord conçue, comme nous l'avons vu ci-dessus, et comme il apparaît à nouveau ici dans les propos de Troubetzkoy, en termes d'interconnexion des deux systèmes phonologique et grammatical. La thèse troubetzkoyenne nous renvoie à la structure du système phonologique, en tant qu'elle est déterminée par la structure grammaticale<sup>1787</sup>. Il est significatif cependant que, reprenant ses analyses de 1948, Jakobson ne mentionne que les deux premiers faits distingués plus haut, à savoir ceux qui étaient analysables en termes de rapport son/sens et dès lors de fonction – fonctions respectivement démarcative et déterminative du sens –, à l'exclusion des faits étroitement phonologiques de limitation de la fonction distinctive. Le reste du développement insiste en effet sur des faits de correspondance entre son et sens, correspondance érigée en mode d'analyse de la « construction des morphèmes » et de la « description phonologique des “processus grammaticaux” » qui répond à l'« étude sémantique des “concepts grammaticaux” », avant d'être énoncée, dans le cadre de l'analyse des fonctions déterminative et démarcative des constituants phonologiques, en termes de règles visant à décrire « l'utilisation grammaticale de la structure phonétique des langues ». On lira ensuite, dans le développement conclusif de *The Sound Shape of Language* :

« En outre, l'exploration du rapport entre la charpente phonique du langage et sa structure grammaticale ne peut éviter de prendre en compte les deux fonctions inséparables des traits distinctifs, celle qui *discrimine* le sens et celle qui le *détermine*<sup>1788</sup>. » (J.SS : p. 283).

S'opposent donc, *in fine*, au long de la structure orientée, trois types d'étude différents : l'étude phonologique proprement dite (fonction différenciatrice), l'étude morphonologique (fonction déterminative) et l'étude sémantique (étude des concepts grammaticaux), autrement dit une étude fonctionnelle (et structurale) des sons gagée par une étude sémantique corrélative d'une problématique de l'expression, dans un redoublement du jeu du gage et de la construction du rapport son/sens. Le développement de *The Sound Shape of Language* s'achevait sur l'exemple des alternances, repris dans le paragraphe suivant, significativement intitulé « Autonomie et intégration<sup>1789</sup> » :

---

makeup of grammatical units, primarily stems. Much has been done toward the adequate interpretation of such diverse and quite differently founded alternations, such as those in the Russian root of the verb *vedu* “I lead” – [v'id-] in *vedú*, [v'id'-] in *vedět*, [v'is'-] in *vestí*, [v'ó-] in *věl*, [v'et-] in *větši*, [vad'-] in *vodit'*, [vód'-] in *vódit*, [vót-] in *uvód*, [važ-] in *vožú*, [váž-] in *vážival*, [važd'-] in *voždí*, and [vóšt'] in *vožd'* – while the constructional rules in invariable morphemes (and some languages exclude alternations) require a much greater attention from investigators than they have received in the past. » (J.SS : p. 57-59).

<sup>1787</sup> Voir également, sur ce point, dans « Efforts Toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics » (1962) : « L'insistance toujours plus grande sur les tâches remplies par les éléments phoniques révéla une étroite liaison entre la différenciation des constituants et des catégories grammaticales et la stratification de la structure phonique utilisée pour les exprimer. » (J.Eff. : p. 315) [« The ever higher focusing upon the tasks fulfilled by sound elements revealed an intimate connection between the differentiation of grammatical constituents and categories and the stratification of the sound pattern used to express them. » (J.Eff. : p. 524)].

<sup>1788</sup> « The inquiry into the relation between the sound shape of language and the latter's grammatical structure must take into account the two differing functions of the distinctive features, sense-*discriminative* and sense-*determinative*, neither of which should be ignored. » (J.SS : p. 236).

<sup>1789</sup> « Autonomy and integration ».

« Un progrès considérable dans l'étude des unités grammaticales variables quant à leur composition phonétique a été réalisé par Chomsky & Halle (1968). On ne peut qu'être d'accord avec Chomsky lorsqu'il affirme que "prise comme un tout, la phonologie ne saurait, sans distorsion, être étudiée comme si elle était totalement indépendante des structures plus profondes", mais aussi lorsqu'il rejette la "thèse absurde de l'inséparabilité de la phonologie" et de la grammaire. Il est clair, en effet, que la fonction discriminative de sens des traits distinctifs, par opposition à leur rôle déterminateur de sens, n'implique aucune relation directe à la grammaire. Il s'est malheureusement élevé autour de cette distinction nécessaire une discussion sans objet sur la question de savoir si la phonologie constitue ou non une discipline "autonome", comme si autonomie était synonyme d'indépendance. En fait, la notion d'autonomie est inséparablement liée à celle d'intégration et, chose évidente depuis longtemps, parfaitement incompatible avec ce mot d'ordre haïssable qu'est "l'indépendance totale", "l'isolationnisme" (voir RJ, I : 314). Cette nouvelle et meilleure connaissance que nous avons désormais des règles d'alternance et de leurs conditions morphologiques et syntaxiques devrait du reste nous amener à prêter plus d'attention à la structure des morphèmes non alternants et à leurs groupements en unités grammaticales de niveau supérieur. Et, d'autre part, l'intérêt croissant pour l'utilisation grammaticale des traits distinctifs appellerait une recherche plus poussée dans le domaine de l'emploi discriminateur de sens, du poids fonctionnel de ces traits, recherche déjà recommandée par Vilém Mathesius, et qui débouche nécessairement sur des problèmes de structure et d'interrelations. A ce propos, et pour en revenir à la structure des constituants ultimes du langage, nous nous rapporterons encore une fois à Peirce et à sa théorie des groupes : "Comment un élément indécomposable pourrait-il présenter des différences de structure ? De structure interne, il est clair qu'il ne le peut pas. Mais, si l'on veut parler de la structure de ses composés éventuels, alors des différences limitées apparaissent possibles" (I : 289)<sup>1790</sup>. » (J.SS : p. 72-73).

Le travail sur les alternances constitue ainsi pour Jakobson<sup>1791</sup> le point de départ de la recherche morphonologique. On se souviendra, à ce propos, de ce passage de « The Kazan's

---

<sup>1790</sup> « Considerable progress in the study of grammatical units, variable in their sound composition, has been made by Chomsky & Halle (1968). One can only agree with Chomsky's statement that "phonology as a whole cannot be studied, without distortion, in total independence of higher level structure", and with his negative attitude toward the "absurd thesis of inseparability of phonology" from grammar. Quite naturally, the sense-discriminative function of distinctive features, as opposed to their sense-determinative role, involves no direct appeal to grammar. Around this necessary delimitation there unfortunately has arisen a vacuous discussion of whether phonology is an "autonomous" discipline or not, as if "autonomy" were synonymous with "independence". In fact, the notion of autonomy is inseparably linked with that of integration and thus long ago showed its incompatibility with the abhorrent slogan of "total independence" or "isolationism" (cf. RJ I : 314). The newly sharpened insight into the rules of alternations and into their morphological and syntactic prerequisites asks also that greater attention be paid to the structure of nonalternating morphemes and of their groupings into higher grammatical units. On the other hand, the expanding preoccupation with the grammatical use of distinctive features calls for a new and deeper inquiry into their sense-discriminative employment, their functional load, first brought to attention by Vilém Mathesius (1882-1945), and necessarily into their own structure and interrelations. In connection with the structure of the ultimate constituents of language, let us once more refer to Peirce, specifically to his theory of groups : "How it possible for an undecomposable element to have any differences of structure ? Of internal structure, it would be clearly impossible. But, as to the structure of its possible compounds, limited differences of structure are possible. » (J.SS : p. 59-60).

<sup>1791</sup> Et pour Troubetzkoy, auquel on doit la notion de morphonème. Voir, par exemple, dans les thèses de 1929, ces lignes apparemment dues à Troubetzkoy (voir Jakobson, 1969d : p. 224) : « Un problème important de la linguistique, en particulier slave, est celui de l'utilisation morphologique des différences phonologiques (ou *morpho-phonologie*, par abréviation *mophonologie*). Le *mophonème*, image complexe de deux ou plusieurs phonèmes susceptibles de se remplacer mutuellement, selon les conditions de la structure morphologique, à l'intérieur d'un même morphème (par ex. en russe le morphonème *k/c* dans le complexe *ruk* (= *ruka*, *rucnoj*),

School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology » (1958-1960), analysé dans le premier chapitre :

« Si l'intérêt de Saussure pour les éléments phonologiques se révèle lié avant tout aux problèmes de la méthode de reconstitution, cela est en accord avec le rôle du terme "phonème" dans son *Mémoire* sur le système vocalique indo-européen et les préoccupations comparatives et historiques de Baudouin et de Kruszewski. L'édification d'un pont entre les problèmes diachroniques et synchroniques dans le système phonologique était cependant tout aussi inévitable pour Saussure qu'elle l'avait été pour ses précurseurs polonais. Dans ses cours de 1907-1908, il se sent obligé de fournir une réponse affirmative à la question de savoir si l'on peut assigner aux "unités irréductibles" une certaine valeur dans le plan synchronique de la langue, même si, selon une note d'un étudiant, "M. de Saussure ne veut pas trancher la question". De même, sa première attitude à l'égard de la question des alternances, qui lient le niveau phonique au niveau grammatical, correspond entièrement à la "tradition de Kazan". Au milieu des années 1890, peu après la parution de la monographie de Baudouin sur les alternances, Saussure nota que "la morphologie aura à s'occuper des sons dans la mesure où le son est porteur d'idée (alternance)", et il soulève sans cesse dans ses cours de linguistique générale le problème des divers degrés de "significativité" des unités phonologiques en alternance. Dans des cours sur la grammaire comparée du grec et du latin (1909-1910), Saussure, en accord avec les conceptions de Baudouin, envisage "l'étage inférieur de la morphologie" – à savoir, le niveau phonique de la langue dans sa relation au niveau grammatical, et spécialement à la structure du mot. L'examen par Saussure des unités élémentaires "contribuant à constituer des unités significatives" donne lieu à une des thèses centrales de son livre posthume : "Ce qui importe dans le mot, ce n'est pas le son lui-même, mais les différences phoniques qui permettent de distinguer ce mot des tous les autres, car ce sont elles qui portent la signification"<sup>1792</sup>. » (J.Kaz. : p. 231-232).

---

joue un rôle capital dans les langues slaves. Il faut déterminer, d'une façon rigoureusement synchronique, tous les morphonèmes existant dans chaque langue ou dialecte slave, ainsi que la place qu'un morphonème donné peut occuper à l'intérieur d'un morphème. » (Cercle linguistique de Prague, 1929 : p. 28), ainsi que Troubetzkoy (1929a). Troubetzkoy précise que « le terme de "morpho-phonème" et son abréviation "morphonème" ont été inventés par M. H. Ułaszyn, mais pris par lui dans un autre sens » (Troubetzkoy, 1929a : p. 85).

<sup>1792</sup> « If Saussure's interest in phonological elements turns out to be connected primarily with problems of the reconstructive method, this agrees with the role of the term *phonème* in his *Mémoire* on the Indo-European vowel system and with the original comparative-historical preoccupation of Baudouin and Kruszewski. The building of a bridge, however, from diachronic problems to synchronic ones in the phonological system was as inevitable for Saussure as it had been for his Polish precursors. In his 1907-1908 lectures he feels obliged to give an affirmative answer to the question of whether one can ascribe to the "irreducible units" a certain value in the synchronic plane of language, although, according to a student's note, "M. de Saussure ne veut pas trancher la question". His primary attitude toward the question of alternations, which link the phonetic level with the grammatical level, also fully corresponds to the "Kazan" tradition". In the middle of the 1890's, shortly after the appearance of Baudouin's monograph on alternations, Saussure noted that "morphology will have to deal with sounds to the extent that the sound is the bearer of thought (alternation)", and the problem of various degrees of significance (*significativité*) of alternating phonological units is raised repeatedly in his courses on general linguistics. In lectures on the comparative grammar of Greek and Latin (1909-1910), Saussure, in agreement with Baudouin's views, envisages "l'étage inférieur de la morphologie", – namely, the phonic level of language in its relation to the grammatical level, and specifically to the structure of the word. Saussure's consideration of the elementary units "contribuant à constituer des unités significatives" gives rise to one of the central theses of his posthumous volume : "The most important thing in a word is not the sound itself, but the phonic differences, which permit one to distinguish the given word from all others, for it is just these differences that are the bearers of meaning". » (J.Kaz. : p. 423).

A l'opposition saussurienne des deux points de vue phonologique et linguistique, corrélative d'une théorisation du rapport son/sens, répond chez Jakobson une construction de celui-ci en termes doubles d'analyse fonctionnelle des sons et de problématique de l'expression, à la fois inséparables et irréductibles, et manifestant ainsi, outre le gage des rapports son/sens, l'asymétrie fondamentale qui marque toute construction d'une structure orientée dans la mesure où elle fait fond sur une non-théorisation du rapport son/sens. Mais apparaît ainsi la spécificité de l'élaboration jakobsonienne, où la structure orientée, soigneusement étagée, s'accommode cependant d'un dualisme profondément ancré dans la problématique des rapports son/sens et constitutif de la « recherche jakobsonienne du sens » : celui de l'analyse fonctionnelle des sons et de l'analyse structurale du sens. Dans ce cadre, la représentation structurale du fonctionnement de la communication témoigne tout à la fois du parallélisme et de l'asymétrie des deux problématiques phonologique et sémantique.

#### iv- Analyse structurale et fonctionnement de la communication

L'année 1952 marque un tournant dans la pensée de Jakobson, avec les *Preliminaries to Speech Analysis*, où l'on trouve pour la première fois la référence à la théorie mathématique de l'information. La langue se trouve alors envisagée du point de vue du fonctionnement de la communication, dont l'analyse structurale vise à procurer une représentation. A la notion d'opposition binaire répond ainsi celle de choix binaire, introduite dans les premières pages des *Preliminaries to Speech Analysis* :

« A distinction is called *minimal* if it cannot be resolved into further distinctions which are used to differentiate words in a given language. We owe this term to Daniel Jones, from whom we also borrow the following definition : "Wider differences may be termed *duple*, *triple*, etc., according to the number of minimal distinctions of which the total difference is composed. Duple distinctions are the result of two minimal distinctions."

The distinctions between *bill* and *pill*, or *bill* and *vill* or *bill* and *dill* are minimal distinctions since they cannot be resolved into simpler discriminations, which are, in turn, capable of differentiating English words. On the other hand, the relation of *bill* to *till* is a duple distinction, composed of two minimal distinctions : 1) *bill* - *dill* (which is equivalent to the distinction *pill* - *till*) and 2) *bill* - *pill* (equivalent of *dill* - *till*). The relation of *bill* to *sill* is a triple distinction : in addition to the two minimal distinctions cited, it includes a third one : *bill* - *vill* (equivalent to *pill* - *fill* and to *till* - *sill*).

The discriminations between the words *bill* and *fell* implies a duple distinction in their initial segments (/b/ - /f/), and a minimal one in the middle segments (/i/ - /e/). To discriminate between words such as *bit* and *said*, we need a triple distinction in their first segment and one minimal distinction in each of the two others.

Without further examples, it becomes clear that the listener of a speech sample is faced with a series of two-choice selections. To identify the message *bill*, he must decide for the non-vocalic inception against the vocalic and for the consonantal against the non-consonantal. By this double operation, vowels, liquids and glides are eliminated because if the word had begun with a vowel, the inception would have been identified as vocalic and non-consonantal ; if with a liquid, as both vocalic and consonantal ; and if with a glide, as neither vocalic nor consonantal. (For the interpretation of these distinctions see Sec. 2.2).

The next decision to be made is between *bill* and *gill* /gil/ – diffuse or compact (see 2.41), between *bill* and *dill* – grave or acute (see 2.42), and finally, between *bill* and *mill* – non-nasalized or nasalized (see 2.44). A decision in favor of the latter of the two

alternatives would leave no further selections, since /m/ is the only combination of grave and nasal in English. But the opposite choice being made, there inevitably follows the selection between *bill* and *pill* – weak or strong (in more general terms, lax or tense : see 2.43), and, finally, the selection between *bill* and *vill* – stop or constrictive (in more general terms, interrupted or continuant : see 2.311). An analogous sequence of operations treats the two succeeding segments of the sample /i/ and /l/. The set of selections to be made is, however, more restricted than for the initial segment. For example, when a sequence begins with a stop, as *bill* does, the option for vocalic is obligatory, since in English the initial stop may be followed only by vowels or liquids.

Any minimal distinction carried by the message confronts the listener with a two-choice situation. Within a given language each of these oppositions has a specific property which differentiates it from all the others. The listener is obliged to choose either between two polar qualities of the same category, such as grave vs. acute, compact vs. diffuse, or between the presence and absence of a certain quality, such as voiced vs. unvoiced, nasalized vs. non-nasalized, sharpened vs. non-sharpened (plain). The choice between the two opposites may be termed *distinctive feature*. The distinctive features are the ultimate distinctive entities of language since no one of them can be broken down into smaller linguistic units. The distinctive features combined into one simultaneous or, as Twaddell aptly suggests, concurrent bundle form a *phoneme*<sup>1793</sup>. » (J.Prel. : p. 592-593).

---

<sup>1793</sup> « Une distinction est appelée *minimale* lorsqu'elle ne peut pas être résolue en des distinctions ultérieures utilisées pour différencier les mots dans une langue donnée. Nous devons ce terme à Daniel Jones, à qui nous empruntons également la définition suivante : “Les différences les plus considérables peuvent être appelées *doubles*, *triples*, etc. selon le nombre de distinctions minimales dont la différence totale est composée. Les distinctions doubles sont le résultat de deux distinctions minimales.”

Les distinctions entre *bill* et *pill*, ou *bill* et *vill* ou *bill* et *dill* sont des distinctions minimales puisqu'elles ne peuvent pas être résolues en des discriminations plus simples, qui soient, à leur tour, capables de différencier les mots anglais. D'autre part, la relation de *bill* à *till* est une relation double, composée de deux distinctions minimales : 1) *bill* - *dill* (qui est équivalente à la distinction *pill* - *till*) et 2) *bill* - *pill* (équivalente à *dill* - *till*). La relation de *bill* à *sill* est une triple distinction : en plus des deux distinctions minimales citées, elle en inclut une troisième : *bill* - *vill* (équivalente à *pill* - *fill* et à *till* - *sill*).

La discrimination entre les mots *bill* et *fell* implique une double distinction dans leurs segments initiaux (/b/ - /f/), et une distinction minimale dans les segments du milieu (/i/ - /e/). Pour discriminer des mots tels que *bit* et *said*, nous avons besoin d'une triple distinction dans leur premier segment et d'une distinction minimale dans chacun des deux autres.

Sans autres exemples, il devient clair que l'auditeur d'un échantillon de discours est confronté à une série de choix binaires. Pour identifier le message *bill*, il doit se décider en faveur du début non vocalique au détriment du début vocalique et pour le consonantique au détriment du non consonantique. Par cette double opération, les voyelles, les liquides et les glides sont éliminés parce que si le mot avait commencé par une voyelle, le début aurait été identifié comme vocalique et non consonantique ; par une liquide, comme à la fois vocalique et consonantique ; par un glide, comme ni vocalique ni consonantique. (Pour l'interprétation de ces distinctions, voir Sec. 2.2).

La décision suivante est la décision entre *bill* et *gill* /gil/ – diffus ou compact (voir 2.41), entre *bill* et *dill* – grave ou aigu (voir 2.42), et enfin entre *bill* et *mill* – non nasalisé ou nasalisé (voir 2.44). Une décision en faveur de la dernière de ces deux alternatives n'aurait laissé aucune sélection subséquente, puisque /m/ est la seule combinaison de grave et de nasal en anglais. Mais le choix opposé étant fait, s'ensuit inévitablement la sélection entre *bill* et *pill* – faible ou fort (en termes plus généraux, lâche ou tendu : voir 2.43), et, enfin, la sélection entre *bill* et *vill* – occlusive ou constrictive (en termes plus généraux, interrompue ou continuante : voir 2.311). Les deux segments suivants de l'échantillon /i/ et /l/ sont traités par une série d'opérations analogue. L'ensemble de sélections à faire est cependant plus restreint que pour le segment initial. Par exemple, quand une séquence commence par une occlusive, comme *bill*, l'option en faveur de vocalique est obligatoire, puisqu'en anglais une occlusive initiale ne peut être suivie que de voyelles ou de liquides.

Toute distinction minimale véhiculée par le message confronte l'auditeur avec une situation de choix binaire. Dans une langue donnée chacune de ces oppositions a une propriété spécifique qui la différencie de toutes les

On lit de même ensuite dans « Phonology and Phonetics » (1955) :

« Chaque trait distinctif implique un choix entre les deux termes d'une opposition qui présente une propriété différencielle spécifique, différente des propriétés de toutes les autres oppositions. C'est ainsi que *grave* et *aigu* s'opposent dans la perception de l'auditeur par la hauteur musicale du son, comme étant de hauteur relativement basse et relativement haute. Du point de vue physique ils s'opposent, de façon correspondante, par la distribution de l'énergie aux extrémités du spectre, et, sur le plan moteur, par la taille et la forme de la cavité de résonance. Dans un message transmis à l'auditeur, chaque trait exige de celui-ci une décision par oui ou non. Ainsi il doit choisir entre grave et aigu, parce que dans la langue utilisée par le message les deux termes de l'alternative se rencontrent tous deux en combinaison avec les mêmes traits simultanés et dans les mêmes séquences : /bítə/ - /dítə/, /fítə/ - /sítə/, bíl/ - búl/. L'auditeur est obligé de choisir soit entre deux qualités polaires de la même catégorie, comme dans le cas de grave/aigu, soit entre la présence et l'absence d'une certaine qualité, comme dans voisé/non-voisé, nasalisé/non-nasalisé, diésé/non-diésé<sup>1794</sup>. » (J.PP : p. 104-105).

Dans ce cadre, l'analyse en termes de traits distinctifs, ainsi que la distinction entre traits distinctifs et redondants qui est constitutive de celle-ci, trouvent une nouvelle justification, proprement fonctionnelle, par opposition à la justification structurale dont il a été question plus haut. On lit ainsi dans « Toward the Logical Description of Languages in Their Phonemic Aspects » (1952) :

« In analyzing Russian or any other language, we must ascertain which and how many DISTINCTIVE FEATURES are needed to differentiate the meaningful units of its code, i.e. the smallest meaningful units, termed morphemes, and their combinations into words. Words are the maximum units that are expected to be entirely provided by the code. We must determine the minimum set of such features that the listener needs in order to recognize and distinguish all except homonymic morphemes, without help from context or situation. Once this set is determined, all other phonetic differences among morphemes or words of the given language can be shown to be predictable and therefore redundant<sup>1795</sup>. » (J.Tow. : p. 449-450).

---

autres. L'auditeur est obligé de choisir soit entre deux qualités polaires de la même catégorie, telles que grave vs. aigu, compact vs. diffus, soit entre la présence et l'absence d'une certaine qualité, telle que voisé vs. non voisé, nasalisé vs. non nasalisé, diésé vs. non diésé (clair). Le choix entre les deux opposés peut être appelé *trait distinctif*. Les traits distinctifs sont les entités distinctives ultimes de la langue puisque aucune d'entre elles ne peut être divisée en unités linguistiques plus petites. Les traits distinctifs combinés en faisceau simultanés ou, comme l'a justement suggéré Twaddell, concurrents, forment un *phonème*. »

<sup>1794</sup> « Each of the distinctive features involves a choice between two terms of an opposition that displays a specific differential property, diverging from the properties of all other oppositions. Thus grave and acute are opposed to each other in the listener's perception by sound-pitch, as relatively low-pitched and high-pitched ; in the physical aspect they are correspondingly opposed by the distribution of energy at the ends of the spectrum and on the motor level by the size and shape of the resonating cavity. In a message conveyed to the listener, every feature confronts him with a yes-no decision. Thus he has to make his selection between grave and acute, because in the language used for the message both alternatives occur in combination with the same concurrent features and in the same sequences : /bítə/-/dítə/, /fítə/-/sítə/, bíl/-búl/. The listener is obliged to choose either between two polar qualities of the same category, as in the case of grave vs. acute, or between the presence and absence of a certain quality such as voiced vs. voiceless, nasalized vs. non-nasalized, sharp vs. non-sharp. » (J.PP : p. 465).

<sup>1795</sup> « En analysant le russe ou toute autre langue, nous devons nous assurer du nombre et de la nature des TRAITS DISTINCTIFS nécessaires à la différenciation des unités significatives de son code, c'est-à-dire des plus petites

La démarche de réduction structurale que nous avons essayé de mettre en évidence se double ainsi, au niveau des traits – c’est-à-dire au terme de l’analyse structurale qui a conduit Jakobson des phonèmes aux traits distinctifs –, d’une démarche de sélection fonctionnelle des traits distinctifs, ainsi distingués des traits redondants. S’institue ainsi, par-delà l’analyse structurale, une certaine corrélativité entre fonction et structure, nettement distincte de celle qui caractérise la linguistique martinettienne mais témoignant, tout comme cette dernière, de la circularité du rapport entre fonction et structure qui est constitutive du structuralisme fonctionnaliste. En ce qui concerne le premier point, il faut noter, en effet, que si la structure martinettienne est construite comme le résultat de l’analyse fonctionnelle – fût-elle en réalité, comme nous l’avons vu, à son principe –, la structure jakobsonienne constitue en revanche le cadre de l’analyse fonctionnelle, dès l’abord conçue comme une analyse en traits, et, par ailleurs, comme une opération de réduction en vue de l’obtention d’une solution optimale. On lit ainsi dans « Phonology and Phonetics » (1955) :

« *L’échelle dichotomique*. Dans leurs développements récents, l’analyse phonématique et la théorie mathématique de la communication sont arrivées, chacune de son côté, à des conclusions fondamentalement semblables et complémentaires, ce qui rend possible une coopération des plus fructueuses. Tout message parlé présente à l’auditeur deux séries complémentaires d’information : d’une part la chaîne des phonèmes fournit une information codée sous forme de séquence, d’autre part chaque phonème est composé de plusieurs traits distinctifs. La totalité de ces traits est égale au nombre minimum de choix binaires nécessaires à la spécification du phonème. En réduisant l’information phonématique contenue dans la séquence au plus petit nombre d’alternatives, nous trouvons la solution la plus économique et donc la meilleure : le nombre minimum des opérations les plus simples qui suffisent à coder et décoder le message entier. Quand nous analysons une langue donnée en ses constituants ultimes, nous cherchons à dégager le plus petit ensemble d’oppositions distinctives qui permette d’identifier chaque phonème dans tout message composé dans cette langue. Dans ce but, il est nécessaire d’isoler les traits distinctifs des traits redondants simultanés ou adjacents.

Si dans une langue un seul et même phonème est réalisé par une occlusive palatale devant /i/, une affriquée post-alvéolaire devant /e/ et une occlusive vélaire dans toutes les autres positions, l’invariante doit être définie comme une consonne compacte (centrifuge), distincte des consonnes diffuses (centripètes) /p/ et /t/ de la même langue. Tandis que, dans un cas de ce genre, les traits redondants sont conditionnés par les divers traits distinctifs des phonèmes suivants, un exemple frappant de traits redondants liés aux traits distinctifs simultanés peut être trouvé par exemple dans le système consonantique du français. Ici, la “compacité” de la consonne est réalisée par une articulation vélaire quand elle se trouve combinée à la plosion, par une articulation palatale en combinaison avec la nasalité dans /ɲ/ et par une articulation post-alvéolaire en combinaison avec la constriction dans /ʃ/ et /ʒ/.

Cette délimitation des traits distinctifs et redondants ne permet pas seulement d’identifier tous les phonèmes en cause mais fournit la seule solution, puisque toute analyse différente de ces cinq phonèmes s’écarterait de la solution optimale. [...]

---

unités significatives, appelées morphèmes, et de leurs combinaisons en mots. Les mots sont les unités maximales dont on s’attend à ce qu’elles soient entièrement fournies par le code. Nous devons déterminer l’ensemble minimum de tels traits, dont l’auditeur a besoin pour reconnaître et distinguer tous les morphèmes à l’exception des homonymes sans l’aide du contexte ou de la situation. Une fois que cet ensemble est déterminé, toutes les autres différences phonétiques parmi les morphèmes et les mots de la langue en question peuvent être considérées comme prédictibles et donc comme redondantes. »



La réduction du langage à ses traits distinctifs doit être menée systématiquement. Si, par exemple, le /l/ du tchèque, qui peut se rencontrer dans les mêmes positions que chacun des trente-deux autres phonèmes de cette langue, est défini comme “une unité distinctive inanalysable”, on aura besoin, pour le distinguer des trente-deux autres phonèmes, de trente-deux relations inanalysables, tandis que, en résolvant le faisceau que constitue le /l/ en ses trois éléments – vocalique, consonantique et continu – on réduit les relations qui le lient à tous les autres phonèmes du système à trois choix binaires.

Le principe d’éliminer les redondances au maximum et de retenir le nombre minimum d’alternatives distinctives permet de répondre par l’affirmative à la question cruciale posée par Chao en 1934 : la décomposition d’une langue donnée en ses constituants ultimes peut-elle fournir une solution unique ?<sup>1796</sup> » (J.PP : p. 143-145).

Il s’agit moins, dès lors, d’une analyse fonctionnelle de la substance phonique que de l’établissement d’une structure qui soit la plus simple possible, dans le cadre d’un déplacement des phonèmes aux traits distinctifs, c’est-à-dire de l’analyse relationnelle à l’analyse des relations constitutives de la structure. En témoigne, notamment, l’analyse relative au /l/ tchèque, à laquelle il faut opposer ce passage de « Substance phonique et traits distinctifs » qui clôt le long développement cité plus haut :

« On voit que cette conception du trait pertinent implique un système d’oppositions proportionnelles. Ceci laisse donc supposer qu’un phonème isolé ou les phonèmes d’un couple qui n’entrent pas dans un tel système sont inanalysables en traits pertinents. Ceci

---

<sup>1796</sup> « *The dichotomous scale*. In their recent, quite autonomous development, phonemic analysis and the mathematical theory of communication have arrived at fundamentally similar and mutually complementary conclusions, making possible a most productive coöperation. Any spoken message presents the listener with two complementary alignments of information : on the one hand, the chain of phonemes yields sequentially encoded information ; on the other hand, every phoneme is composed of several distinctive features. The totality of these features is the minimum number of binary selections necessary for the specification of the phoneme. In reducing the phonemic information contained in the sequence to the smallest number of alternatives, we find the most economical and consequently the optimal solution : the minimum number of the simplest operations that would suffice to encode and decode the whole message. When analysing a given language into its ultimate constituents, we seek the smallest set of distinctive oppositions which allows the identification of each phoneme in the messages framed in this language. This task requires the isolation of distinctive features from concurrent or adjoining redundant features.

If, in a language, one and the same phoneme is implemented as a palatal stop before /i/, as a post-alveolar affricate before /e/, and as a velar stop in all other positions, the invariant must be determined as a compact (forward-flanged) consonant, distinct from the diffuse (backward-flanged) consonants /p/ and /t/ of the same language. While, in such a case, the redundant features are conditioned by the diverse distinctive features of the following phoneme, a striking example of redundant features linked to concurrent distinctive features may be found in the French consonantal pattern. Here, the compactness of the consonant is implemented by a velar articulation when lumped with plosiveness in /k/ and /g/, by a palatal articulation when lumped with nasality in /ɲ/, and by a post-alveolar articulation when lumped with constrictiveness in /ʃ/ and /ʒ/.

Such a delimitation of distinctive and redundant features not only permits an identification of all the phonemes involved but is the unique solution, since any different analysis of these five phonemes deviates from the optimal solution. [...]

The reduction of language into distinctive features must be consistent. If, for instance, the Czech /l/, which can occur in identical positions with each of the 32 other phonemes of the language, is declared “an unanalysable distinctive unit”, its distinction from the other 32 phonemes would require 32 unanalyzable relations, whereas through the dissolution of the /l/ bundle into three features – vocalic, consonantal and continuous – its relation to all the other phonemes of the pattern is reduced to three binary selections.

The maximum elimination of redundancies and the minimum number of distinctive alternatives is a principle that permits an affirmative answer to the focal question raised by Chao in 1934 as to whether the task of breaking down a given language into its ultimate components yields a unique solution. » (J.PP : p. 497-499).

est immédiatement clair pour un phonème isolé comme /l/ en français : /l/, comme latérale unique, s'oppose à tous les autres phonèmes du système ; on peut naturellement, si l'on y tient, déclarer que /l/ est caractérisé par le trait pertinent de "latéralité", mais comme /l/ n'est linguistiquement pas autre chose que "latéralité" et que ce terme est purement conventionnel, on aura plus vite fait de dire que /l/ est "l".

En principe, il n'existe pas de couple de phonèmes isolé parce que si *x* et *y* se distinguent l'un de l'autre d'une façon qui n'a pas de parallèle dans le système, *x* se définira simplement comme "x" et "y" simplement comme "y". » (M.Sub. : p. 145).

Comme nous l'avons vu plus haut, si Martinet s'attache à la définition du phonème, Jakobson opère sa réduction en traits – dont on retrouve ici la justification structurale en termes de simplification des oppositions –, dont le nombre – point d'intervention de l'analyse fonctionnelle, qui apparaît ainsi comme une justification seconde – doit être minimal. Aussi les deux réalismes jakobsonien et martinettien sont-ils tout à fait différents l'un de l'autre. Si, comme nous l'avons vu, Martinet insiste sur la pluralité des solutions descriptives et, ascèse indispensable pour éviter l'écueil du formalisme, sur la nécessité de toujours subordonner la description structurale à l'analyse fonctionnelle, Jakobson parle quant à lui de « solution unique » et entend faire de la « solution optimale » la seule solution réaliste, faisant ainsi valoir le « critère de simplicité ». Cette notion évoque le « principe de simplicité » hjelmslevien, cependant que, comme nous l'avons vu plus haut, Martinet la condamne comme formaliste. Jakobson en propose quant à lui une justification réaliste, parlant à son propos de « solution optimale ». On lisait déjà en 1952 dans les *Preliminaries to Speech Analysis* :

« The instances cited show how the invariance of the minimal distinctions can be separated from the redundant features that are conditioned by the adjacent phonemes in the sequence.

The sequential arrangement of distinctive features does not generate the only type of redundancies. Another less analyzed though very important class of redundancies is conditioned by the superposition of simultaneous distinctive features. [...]

The multiplicity of distinctions traditionally accepted in the analysis of speech could be radically diminished were we to eliminate the redundancies linked to the relevant opposition of vowels and consonants. For example, it can be shown that the relation of the close to the open vowels, on the one hand, and that of the labials and dental consonants to consonants produced against the hard or soft palate, on the other, are all implementations of a single opposition : diffuse vs. compact (see 2.41), provided that the numerous redundancies contingent upon the fundamental difference between the vocalic and consonantal feature be eliminated. In their turn the relations between the back and front vowels, and between the labial and dental consonants pertain to a common opposition grave vs acute (see 2.421).

While the relational structure of these features, which are common to consonants and vowels, manifests a definite isomorphism (one-to-one correspondence), the variations are in complementary distribution. That is to say, they are determined by the different contexts in which they appear : the variations are dependent upon whether the gravity-acuteness and compactness-diffuseness features are superposed upon a vowel or a consonant.

By successively eliminating all redundant data (which do not convey new information) the analysis of language into distinctive features overcomes the "non-uniqueness of phonemic solutions". This pluralism, pointed out by Y. R. Chao, interfered with the analysis as long as the phoneme remained the ultimate operational unit and was not broken down into its constituents. The present approach established a criterion of the

simplicity of a given solution, for when two solutions differ, one of them is usually less concise than the other by retaining more redundancy<sup>1797</sup>. » (*J.Prel.* : p. 596-598).

Se trouvent à nouveau opposées, dans ce passage, « non-unicité des solutions phonémiques » et unicité de la solution optimale obtenue par l'élimination des redondances, et l'on retrouve dans ce cadre, significativement, l'opposition entre analyse en phonèmes et analyse en traits distinctifs. Il apparaît nettement, ainsi, que cette opposition constitue le véritable déplacement constitutif de la spécificité de l'analyse jakobsonienne, par rapport auquel la distinction entre traits distinctifs et redondants apparaît comme une opération seconde : une opération de réduction, constitutive d'une démarche structurale bien plutôt que fonctionnelle, et qu'il faudra précisément justifier fonctionnellement. Dans cette perspective, en effet – et nous en arrivons ainsi à la circularité du rapport entre fonction et structure –, le réalisme jakobsonien fait figure de justification fonctionnaliste d'une analyse répondant à une hypothèse structurale. Jakobson s'attache ainsi à justifier l'analyse en traits, non plus tout d'abord, comme dans les premiers textes, en termes d'oppositions binaires véritables, mais en termes de réalisme de l'analyse linguistique. On lit notamment dans « *The Role of Phonic Elements in Speech Perception* » (1966) :

« La capacité universelle des locuteurs à discerner dans leur langue maternelle la constitution phonologique d'énoncés différents, même produits à très grande vitesse, pose un problème ardu aux chercheurs. Si l'on a reconnu à maintes reprises qu'une succession aussi rapide de discernements exige une conversion latente du flux verbal continu en une série d'éléments linguistiques ultimes et discrets, certains obstacles semblaient par ailleurs rendre cette affirmation difficile. Toutefois, il faut bien voir qu'en fait ces controverses ne doivent leur existence qu'à une habitude tenace consistant à traiter le phonème comme une unité linguistique indivisible, alors que, si l'on dissout le phonème

---

<sup>1797</sup> « Les exemples cités montrent comment l'invariance des distinctions minimales peut être séparée des traits redondants qui sont conditionnés par les phonèmes adjacents dans la séquence.

L'arrangement séquentiel des traits distinctifs ne produit pas le seul type de redondances. Une autre classe de redondances, moins analysée bien que très importante, est conditionnée par la superposition des traits distinctifs simultanés. [...]

La multiplicité des distinctions traditionnellement acceptées dans l'analyse du discours pourrait être radicalement réduite si l'on éliminait les redondances liées à l'opposition pertinente des voyelles et des consonnes. Par exemple, on peut montrer que la relation des voyelles fermées aux voyelles ouvertes d'une part, et celle des labiales et des consonnes dentales aux consonnes produites contre le palais dur ou mou, de l'autre, sont toutes deux des implémentations d'une unique opposition : diffus vs. compact (voir 2.41), à condition que les nombreuses redondances subordonnées à la différence fondamentale entre les traits vocalique et consonantique soient éliminées. A leur tour, les relations entre les voyelles d'arrière et d'avant, et entre les consonnes labiales et dentales se rattachent à une opposition commune grave vs. aigu (voir 2.42).

Tandis que la structure relationnelle de ces traits, qui sont communs aux consonnes et aux voyelles, manifeste un isomorphisme net (une correspondance terme à terme), les variations sont en distribution complémentaire. C'est-à-dire qu'elles sont déterminées par les différents contextes dans lesquels elles apparaissent : les variations sont dépendantes de la superposition des traits gravité-acuité et compacité-caractère diffus à une voyelle ou à une consonne.

En éliminant successivement toutes les données redondantes (qui ne convoient aucune information) l'analyse du langage en traits distinctifs vient à bout de la « non-unicité des solutions phonémiques ». Ce pluralisme, sur lequel Y. R. Chao a attiré notre attention, a interféré avec l'analyse aussi longtemps que le phonème est demeuré l'unité opérationnelle ultime et n'a pas été décomposé en ses constituants. La présente approche établit un critère de simplicité d'une solution donnée, puisque lorsque deux solutions diffèrent, l'une d'entre elles est habituellement moins concise que l'autre, conservant plus de redondance. »

en ses composants ultimes que sont les traits distinctifs, toutes les difficultés temporaires sont aplanies à partir du moment où les traits distinctifs occupent une position cardinale dans nos modèles de perception de la parole<sup>1798</sup>. » (J.Rol. : p. 170)

puis :

« “Seule la notation en termes de traits présente un intérêt linguistique” (Chomsky et Halle) ; il faut souligner particulièrement qu’à l’inverse de l’habituelle transcription en phonèmes non analysés, la notation analytique en traits indique quelles distinctions la suite de phonèmes impose en fait au récepteur<sup>1799</sup>. » (J.Rol. : p. 173-174).

On retrouve en premier lieu, dans ce nouveau cadre, réinterprété en termes d’économie, l’argument de la simplicité mis en avant dans les premiers développements relatifs à l’analyse en traits distinctifs, analysés ci-dessus<sup>1800</sup>. On lisait déjà dans « Observations sur le classement phonologique des consonnes » (1938) :

« La théorie phonologique, fidèle aux suggestions de Ferdinand de Saussure, a toujours insisté sur le fait que ce n’est pas le phonème, mais *l’opposition*, et par conséquent la *qualité différentielle*, qui est l’élément primaire du système ; il apparaît de plus en plus nettement que non seulement la diversité des phonèmes est beaucoup plus limitée que celle des sons de la parole, mais qu’également le nombre des qualités différentielles est beaucoup plus restreint que celui des phonèmes. C’est la réponse que donne la phonologie à la question embarrassante de l’acoustique : comment se fait-il que l’oreille humaine distingue sans difficulté toutes les consonnes si nombreuses et si imperceptiblement variées de la langue<sup>1801</sup>. » (J.Ob. : p. 130).

On lit ensuite dans « Mufaxxama – the “Emphatic” Phonemes in Arabic” » (1956) :

« According to Cantineau’s figures, based on his phonemic description of Classical Arabic, “les 26 phonèmes du système consonantique arabe fournissent  $(26 \times 25)/2 = 325$  oppositions” (1947, p. 110). A componential analysis applied to the 28 or 29 nonsyllabic phonemes of Classical Arabic (with addition of the two semivowels and of the conjectural /l/) or to the 31 phonemes of the North Palestinian dialect gives altogether nine binary oppositions. The contrast of these two numbers – 325 (or even 465 in the case of North Palestinian) and 9 – exemplifies the economy of the componential analysis and enables us to assume that the members of the Arabic speech community, speakers and listeners, in their everyday encoding and decoding operations lighten their emissive and

---

<sup>1798</sup> « The universal ability of natives to discern the phonemic constitution of various utterances produced even at a most rapid speed faces the inquirers with a quite tangled problem. Although it has been repeatedly acknowledged that such fast consecutive discernment requires a latent conversion of the continuous flow of speech into an array of ultimate discrete linguistic elements, some impediments seemed to interfere with such an assumption. These controversies, however, have been actually engendered by the tenacious habit of treating the phoneme as a further indivisible linguistic unit, whereas the dissolution of the phoneme into distinctive features as its ultimate components dispels all the temporary inadequacies as soon as the distinctive features assume a cardinal position in our models of speech perception. » (J.Rol. : p. 707).

<sup>1799</sup> « “Only feature notation has linguistic significance” (Chomsky and Halle) ; it must be particularly stressed that in contradistinction to the usual transcription of unresolved phonemes, the analytical feature notation shows what distinctions actually face the perceiver in the phonemic sequence. » (J.Rol. : p. 710-711).

<sup>1800</sup> Voir J.Ob. : p. 124-125, J.Leç. : p. 86-91 et J.Zu. : p. 301-303.

<sup>1801</sup> Voir également J.Leç. : p. 86-87 et J.Zu. : p. 300, que nous envisagerons ci-dessous.

perceptive task by resorting to the informative cues of the distinctive features, which always present them advantageous two-choice situations<sup>1802</sup>. » (J.Muf. : p. 421).

Ce n'est pas là, cependant, une réelle justification de la nécessité de distinguer entre traits distinctifs et redondants. Cette distinction apparaît en réalité comme l'élément d'une construction structurale, sans autre justification que l'assurance de son réalisme. Nous avons relevé, lors de notre analyse de la notion jakobsonienne de valeur, cette remarque de « On Aphasic Disorders From a Linguistic Angle » (1971-1975), qui nous avait semblé faire allusion à la linguistique martinettienne :

« L'équivalent français de *distinctive feature* est "trait distinctif" – ce qui correspond, dans la nomenclature occasionnelle de Saussure, au terme "élément différentiel" ou bien "élément de différenciation" [36, p. 110], alors que l'expression "trait pertinent", qu'utilisent parfois quelques linguistes français, est trompeuse, car n'importe quel constituant du langage se révèle pertinent à certains égards : les notions de distinctivité et de pertinence ne coïncident pas<sup>1803</sup>. » (J.Dis. : p. 14).

De fait, si Jakobson, à la différence de Martinet, distingue entre traits distinctifs et redondants, il s'agit là, dans la logique de ce que nous avons vu plus haut, d'une analyse en termes de signifiés différents et par là même de hiérarchisation des différents traits, bien plutôt que d'une distinction tranchée entre pertinence et non-pertinence (celle-ci fût-elle, comme elle l'est chez Martinet, susceptible de degrés et ainsi également corrélative d'une représentation hiérarchique). Jakobson insiste en premier lieu sur l'utilité des traits redondants, écrivant notamment avec Fant et Halle dans les *Preliminaries to Speech Analysis* :

« The extremely limited set of distinctive features underlying a language, the restrictions on their actual combinations into bundles and sequences and, finally, a high amount of redundancy, lighten the load imposed upon the participants of the speech event.

In the hierarchy of the sound features the distinctive features are of paramount importance. However, the role of the redundancies must not be underestimated. Circumstances may even cause them to substitute for the distinctive features. [...] In S. S. Stevens' formulation : "... the fact of redundancy increases the reliability of speech communication and makes it resistant to many types of distortion. By limiting the number of discriminations required of the listener and by assisting his choice through the

---

<sup>1802</sup> « Selon les calculs de Cantineau, fondés sur sa description phonémique de l'arabe classique, "les 26 phonèmes du système consonantique arabe fournissent  $(26 \times 25) / 2 = 325$  oppositions" (1947, p. 110). Une analyse componentielle appliquée aux 28 ou 29 phonèmes non syllabiques de l'arabe classique (en ajoutant les deux semi-voyelles et le /l/ conjectural) ou aux 31 phonèmes du dialecte palestinien du nord donne en tout neuf oppositions binaires. Le contraste de ces deux nombres – 325 (ou même 465 dans le cas du palestinien du nord) et 9 – offre un exemple de l'économie de l'analyse componentielle et nous permet de supposer que les membres de la communauté parlante arabe, locuteurs et auditeurs, dans leurs opérations quotidiennes d'encodage et de décodage allègent leur tâche émettrice et perceptive en ayant recours aux signaux informatifs des traits distinctifs, qui présentent toujours des situations avantageuses de choix binaires. »

<sup>1803</sup> « The French equivalent of "distinctive feature" is *trait distinctif* or, in Saussure's occasional nomenclature, *élément différentiel*, whereas the term *trait pertinent*, sometimes used by French linguists, is misleading, since any constituent of language proves to be pertinent in some respect and the notions of distinctiveness and pertinence do not coincide. » (J.Dis. : p. 131).

redundant coding of information, we make talking to one another a reasonably satisfactory business”.<sup>1804</sup> » (J.Prel. : p. 598-599).

On lit de même dans « Toward the Logical Description of Languages in Their Phonemic Aspects » (1952) :

« The term “redundancy” should not be taken to imply wastefulness ; it is a property of speech (and, in fact, of every system of communication) which serves a most useful purpose. In particular, it helps the hearer to resolve uncertainties introduced by distortion of the signal or by disturbing noises<sup>1805</sup>. » (J.Tow. : p. 455).

Il apparaît nettement, à la lecture de ces deux passages, que les traits redondants sont constitutifs de la structuration particulière de la langue, tout de même que « l’ensemble extrêmement limité de traits distinctifs » et que « les restrictions concernant leurs combinaisons réelles en faisceaux et en séquences », ce pour quoi il est possible de parler à leur propos, non de « manque d’économie » mais d’adjuvant du bon déroulement de la communication. On lit ensuite dans « Linguistics and Communication Theory » (1960) :

« La notion de *redondance*, empruntée par la théorie de la communication à une branche de la linguistique, la rhétorique, a acquis une place importante dans le développement de cette théorie et a été audacieusement redéfinie comme équivalant à “un moins l’entropie relative” ; sous cet aspect, elle a fait sa rentrée dans la linguistique actuelle, pour en devenir un des thèmes centraux. On s’aperçoit maintenant de la nécessité d’une stricte distinction entre différents types de redondance, et cela en théorie de la communication comme en linguistique, où le concept de redondance embrasse d’une part les moyens pléonastiques en tant qu’ils s’opposent à la concision explicite (la *brevitas* de la rhétorique traditionnelle), et d’autre part ce qui est explicite par opposition à l’ellipse. Au niveau phonologique, les linguistes sont habitués à distinguer les traits phonologiques distinctifs des variantes contextuelles ou combinatoires (*allophones*), mais le traitement, par la théorie de la communication, de problèmes étroitement liés, la redondance, la prédictabilité et les probabilités conditionnelles, a permis de clarifier les rapports entre les deux principales classes de qualités phoniques – les traits distinctifs et les traits redondants.

L’analyse phonologique, si elle se donne pour tâche d’éliminer systématiquement les redondances, fournit nécessairement une solution optimale et sans ambiguïté. La croyance superstitieuse de certains théoriciens, peu versés dans la linguistique, qu’“il ne

---

<sup>1804</sup> « L’ensemble extrêmement limité de traits distinctifs qui sous-tend une langue, les restrictions concernant leurs combinaisons réelles en faisceaux et en séquences et, enfin, une grande quantité de redondance, allège la charge imposée aux participants de l’acte de parole.

Dans la hiérarchie des traits phoniques les traits distinctifs sont d’une importance primordiale. Cependant, le rôle des redondances ne doit pas être sous-estimé. Certaines circonstances peuvent même être cause d’une substitution de ceux-ci aux traits distinctifs [...] Selon la formulation de S. S. Stevens : “... le fait de la redondance augmente la fiabilité de la communication linguistique et la rend résistante à de nombreux types de distorsion. En limitant le nombre des discriminations requises de l’auditeur et en aidant son choix grâce au codage redondant de l’information, nous faisons de l’acte de parler à un autre une affaire raisonnablement satisfaisante”. »

<sup>1805</sup> « Le terme “redondance” ne doit pas être compris comme impliquant un manque d’économie ; c’est une propriété du langage (et, en fait, de tout système de communication) qui sert un but très utile. En particulier, cela aide l’auditeur à résoudre certaines incertitudes introduites par une distorsion du signal ou par certains bruits gênants. » Voir également J.Tow. : p. 451, cité ci-dessus, ainsi que J.PP : p. 109 [p. 469], également cité ci-dessus.

reste aucune bonne raison de distinguer les traits phonologiques en distinctifs et redondants<sup>1806</sup>, est manifestement contredite par des données linguistiques innombrables. Si, par exemple, en russe, la différence entre les voyelles d'avant et les voyelles d'arrière correspondantes est toujours accompagnée d'une différence entre les consonnes qui précèdent, qui sont palatalisées devant les voyelles d'avant et non-palatalisées devant les voyelles d'arrière, si d'autre part la différence entre consonnes palatalisées et non-palatalisées se retrouve ailleurs que dans un voisinage vocalique, le linguiste est obligé de conclure qu'en russe la différence entre la présence et l'absence de palatalisation consonantique est un trait distinctif, tandis que la différence entre voyelles d'avant et voyelles d'arrière apparaît comme simplement redondante. Le caractère distinctif, d'une part, la redondance, de l'autre, loin d'être des postulats arbitraires de l'investigateur, sont objectivement présents et distingués dans la langue.

Le préjugé qui tient les traits redondants pour non pertinents et les traits distinctifs pour les seuls pertinents est en train de disparaître de la linguistique, et c'est une fois de plus la théorie de la communication, en particulier quand elle traite des probabilités transitionnelles, qui aide les linguistes à surmonter la tendance à voir les traits distinctifs et redondants comme étant respectivement pertinents et non-pertinents<sup>1807</sup>. » (J.LCT : p. 89-90).

On retrouve, dans ce passage, l'affirmation de l'utilité des traits distinctifs. S'y trouve par ailleurs clairement exposée la nature structurale de la notion de redondance, importée, avec celles de prédictibilité et de probabilité conditionnelle, de la théorie de la communication, et ayant ainsi permis de « clarifier les rapports » entre traits distinctifs et redondants et avec eux la structure de la langue. Il faut signaler, à ce propos, le traitement mathématique auquel

---

<sup>1806</sup> Il s'agit toujours du même article de Bar-Hillel, cité ci-dessus. Voir J.LCT : p. 89, note 1 [p. 572, note 7].

<sup>1807</sup> « The notion of “redundancy”, taken over by communication theory from the rhetorical branch of linguistics, acquired an important place in the development of this theory, has been challengingly redefined as “one minus the relative entropy”, and under this new aspect has reentered present-day linguistics as one of its crucial topics. The necessity of a strict distinction between different types of redundancy is now realized in the theory of communication as well as in linguistics, where the concept of redundancy encompasses on the one hand pleonastic means as opposed to explicit conciseness (*brevitas* in the traditional nomenclature of rhetoric) and on the other hand explicitness on contradistinction to ellipsis. On the phonological level, linguists have been accustomed to delimit phonemic, distinctive units from contextual, combinatory, allophonic variants, but the treatment of such interconnected problems as redundancy, predictability, and conditional probabilities in communication theory furthered a clarification of the relationship between the two basic linguistic classes of sound-properties – the distinctive features and the redundant features.

A phonemic analysis, when consistently purposing the elimination of redundancies, necessarily provides an optimal and unambiguous solution. The superstitious *belief* of some theoreticians unacquainted with linguistics that “there remain no good reasons for the distinction between distinctive and redundant among the features” is patently contradicted by innumerable linguistic data. If, for example, in Russian the difference between advanced vowels and their retracted counterparts is always accompanied by the difference between preceding consonants, which are palatalized before the advanced vowels and devoid of palatalization before the retracted vowels, and if on the other hand the difference between palatalized and non-palatalized consonants is not confined to a vocalic neighborhood, the linguist is obliged to conclude that in Russian the difference between the presence and lack of consonantal palatalization is a distinctive feature, while the difference between the advanced and retracted vowels appears as merely redundant. Distinctiveness and redundancy, far from being arbitrary assumptions of the investigator, are objectively present and delimited in language.

The prejudice treating the redundant features as irrelevant and distinctive features as the only relevant ones is vanishing from linguistics, and it is again communication theory, particularly its treatment of transitional probabilities, which helps linguists to overcome their biased attitude toward redundant and distinctive features as irrelevant and relevant respectively. » (J.LCT : p. 571-572).

certaines textes de Jakobson soumettent la chaîne linguistique. On lit tout d'abord dans l'appendice des *Preliminaries to Speech Analysis*, intitulé « Analytic transcription<sup>1808</sup> » :

« The phonemes may be broken down into the inherent distinctive features which are the ultimate discrete signals. Were this operation reduced to yes-or-no situations, the phoneme pattern of English (Received Pronunciation) could be presented as shown on Chart 1.

The superposition of the distinctive features in the given language – in this instance English – determines their order in our analytic transcription. [...]

When, however, the analytic transcription of the English phonemes is intended to determine the amount of significant information the phonemes actually carry in linguistic communication, it is expedient to distinguish the unpredictable from the predictable, consequently, redundant features by bracketing the latter. Furthermore, the entire list of features can be reduced, if we acknowledge the joint presence of two opposite features ( $\pm$ ) in one phoneme. Then the same pattern of English may be compressed as shown on Chart 2.

The phonemes of the famous test sentence, “Joe took father’s shoe bench out ; she was waiting at my lawn”, will be analytically transcribed as follows :

???-IMAGE-1-2-#033

**Chart 3.** The English test sentences, “Joe took father’s shoe bench out; she was waiting at my lawn”, transcribed according to distinctive feature notation.

|                      | ʒ   | o | u | t   | u | k   | f   | a | ə | ʃ   | ə | z   | ʃ   | u | u   |
|----------------------|-----|---|---|-----|---|-----|-----|---|---|-----|---|-----|-----|---|-----|
| Vocalic              | (-) | + | + | (-) | + | (-) | (-) | + | + | (-) | + | (-) | (-) | + | +   |
| Compact              | +   | + | - | (-) | - | +   | (-) | + | - | (-) | - | (-) | +   | - | -   |
| Grave                |     | + | + | -   | + | +   | +   | ± | ± | -   | ± | -   |     | + | +   |
| Nasal                | (-) |   |   | (-) |   | (-) | (-) |   |   | (-) |   | (-) | (-) |   | (-) |
| Tense                | -   |   |   | +   | + | +   | +   |   |   | -   |   | -   | +   |   | +   |
| Optimal Constrictive | ±   |   |   | -   | - | +   | +   |   |   | ±   |   | +   | +   |   | +   |
| Stressed             |     | + | - |     | + |     | +   | - | - |     |   |     | +   | - |     |

|                      | b   | e | n   | ʃ   | ʃ   | a | u   | t   | ʃ | i | i | u | ə | z   |
|----------------------|-----|---|-----|-----|-----|---|-----|-----|---|---|---|---|---|-----|
| Vocalic              | (-) | + | (-) | (-) | +   | + | (-) | (-) | + | + | + | + | + | (-) |
| Compact              | (-) | + | (-) | +   | +   | - | (-) | +   | - | - | - | - | - | (-) |
| Grave                | +   | - | -   | +   | ±   | + | -   | -   | - | - | - | + | ± | -   |
| Nasal                | (-) |   | +   | (-) |     |   | (-) | (-) |   |   |   |   |   | (-) |
| Tense                | -   |   | +   | +   | (-) |   | +   | +   |   |   |   |   |   | -   |
| Optimal Constrictive | -   |   |     | ±   |     |   | -   | +   |   |   |   |   |   | +   |
| Stressed             |     | + |     |     | +   | - |     |     | + | - | - | - | + |     |

|                      | u | e | i | t   | i | ŋ   | ʃ | ə   | t   | m | a | i | l | o   | ə   | n |
|----------------------|---|---|---|-----|---|-----|---|-----|-----|---|---|---|---|-----|-----|---|
| Vocalic              | + | + | + | (-) | + | (-) | + | (-) | (-) | + | + | ± | + | +   | (-) |   |
| Compact              | - | + | - | (-) | - | +   | - | (-) | (-) | + | - | + | - | (-) |     |   |
| Grave                | + | - | - | -   | - |     | ± | -   | +   | ± | - | + | ± | -   |     |   |
| Nasal                |   |   |   | (-) | + |     |   | (-) | +   |   |   |   |   |     | +   |   |
| Tense                |   |   |   | +   |   |     |   | +   |     |   |   |   |   |     |     |   |
| Optimal Constrictive |   |   |   | -   |   |     |   | -   |     |   |   |   |   |     |     |   |
| Stressed             | - | + | - | -   |   |     | - |     |     | + | - | + | - |     |     |   |

By omitting the features fully predictable from the phonemic environment, we could further reduce the amount of redundancy in our analytic transcription. For example, in English, /a/ cannot be followed by a compact vowel, and the second component in the sequences /au/ or /ai/ is distinctly characterized by the opposition grave vs. acute. Consequently the diffuseness of /u/ and /i/ in these combinations is redundant and can be omitted in the transcription. If we consistently follow this principle by bracketing any

<sup>1808</sup> « Transcription analytique ».



feature predictable from other features of the same sequence, the amount of actually distinctive features in a sequence proves to be very restricted. [...]

A further extraction of redundancies can be achieved by taking account of probabilities less than one, which were disregarded in the preceding. The mathematical techniques for such an undertaking are in a very advanced stage of development owing to the researches of A. A. Markov, who also first applied them to linguistic material, and of C. E. Shannon, who made further fundamental contributions to the theory. The solution of this problem is obviously facilitated by parsing both the oral message and the language code that underlies it into discrete binary units of information as their ultimate components. As long as oral speech was assumed to be a continuum, the situation appeared “considerably more involved”<sup>1809</sup>. » (J.Prel. : p. 643-646).

Il faut distinguer, ici, entre deux opérations différentes d'extraction des redondances. La première concerne l'analyse de la structure phonologique, et la séparation des deux tableaux 1, renvoyant à l'analyse des phonèmes en traits distinctifs, et 2, renvoyant à la transcription analytique tenant compte de la distinction entre traits distinctifs et redondants, témoigne à nouveau de ce que la distinction entre traits distinctifs et redondants est une distinction seconde par rapport à l'analyse du phonème en traits distinctifs, et renvoie ainsi, comme nous le soulignons ci-dessus, à une analyse fonctionnelle interne à une analyse structurale. La seconde opération concerne des chaînes particulières soumises à l'analyse, où certains traits deviennent prédictibles, et ainsi redondants dans ce contexte particulier. C'est là notamment, comme le soulignent les auteurs à la fin du développement, l'objet d'une analyse des chaînes

---

<sup>1809</sup> « Les phonèmes peuvent être analysés en traits distinctifs inhérents, qui sont les signaux discrets ultimes. Si cette opération est réduite à des situations en oui ou non, la structure phonématique de l'anglais (prononciation standard) peut être présentée comme indiqué dans le tableau 1.

La superposition des traits distinctifs dans une langue donnée – en l'occurrence l'anglais – détermine leur ordre dans notre transcription analytique.

[...]

Quand, cependant, la transcription analytique des phonèmes anglais est destinée à déterminer la quantité d'information significative que les phonèmes portent réellement dans la communication linguistique, il est indiqué de distinguer l'imprévisible du prévisible, conséquemment, les traits redondants, en les mettant entre parenthèses. En outre, la liste entière des traits peut être réduite, si nous reconnaissons la présence conjointe de deux traits opposés ( $\pm$ ) en un phonème. La même structure phonématique de l'anglais peut alors être condensée comme indiqué dans le tableau 2.

Les phonèmes de la célèbre phrase d'essai “Joe took father's shoe bench out ; she was waiting at my lawn”, seront transcrits analytiquement comme suit :

[Voir tableau page précédente]

En omettant les traits totalement prévisibles à partir de l'environnement phonémique, on peut encore réduire la quantité de redondance dans notre transcription analytique. Par exemple, en anglais, /<sup>h</sup>a/ ne peut pas être suivi d'une voyelle compacte, et le second composant des séquences /<sup>h</sup>au/ ou /<sup>h</sup>ai/ est distinctivement caractérisé par l'opposition grave vs. aigu. En conséquence, le caractère diffus de /u/ et de /i/ dans ces combinaisons est redondant et peut être omis dans la transcription. Si nous suivons rigoureusement ce principe en mettant entre parenthèses tout trait prévisible à partir des autres traits du même phonème ou des autres phonèmes de la même séquence, la quantité de traits réellement distinctifs dans une séquence se révèle très restreinte. [...]

Une nouvelle extraction des redondances peut être réalisée en tenant compte des probabilités inférieures à un, qui avait été laissées de côté dans ce qui précède. Les techniques mathématiques pour une telle entreprise sont à un stade très avancé de développement, grâce aux recherches de A. A. Markov, qui fut aussi le premier à les appliquer au matériel linguistique, et de C. E. Shannon, qui a apporté de nouvelles contributions fondamentales à la théorie. La solution de ce problème est évidemment facilitée par l'analyse et du message oral et du code de la langue qui le sous-tend en unités d'information binaires discrètes, considérées comme leurs composants ultimes. Tant que le discours oral fut supposé être un continuum, la situation apparut “considérablement plus compliquée”. »

linguistiques en termes de « processus de Markoff », à laquelle Jakobson, Cherry et Halle consacrent l'étude « Toward the Logical Description of Languages in their Phonemic Aspect » (1952) :

« In the description that follows, language will be treated as a Markoff process<sup>1810</sup>. The phonemes will be considered uniquely identifiable ; but their order, in the sequences that compose our sample, can be described only statistically.

For the purpose of identifying one particular phoneme out of the set employed by the language, the distinctive features may be regarded as questions to be answered yes or no<sup>1811</sup>. » (J.Tow. : p. 452)

où elle permet en retour une « logical description of the phonemic structure<sup>1812</sup> » (J.Tow. : p. 449) de la langue envisagée, le russe. Il fallait noter, enfin, dans le développement de « Linguistics and Communication Theory », l'affirmation jakobsonienne d'une présence et d'une distinction objectives de la distinctivité et de la redondance dans la langue. On lit de même ensuite dans *The Sound Shape of Language* :

« Les traits redondants occupent une place considérable dans la charpente sonore du langage, et l'analyse ne saurait les négliger. Loin d'être superflus, comme le suggère malencontreusement le terme consacré de "redondance", ils ont pour utilité de soutenir et de mettre en relief les traits distinctifs. Leur rôle, auxiliaire, est de fournir une information complémentaire quant à l'identité des traits distinctifs contigus, c'est-à-dire adjacents (précédents ou consécutifs) ou bien concurrents. On peut à ce propos citer la remarque toujours valable du psychophysologue Stanley Smith Stevens (1906-1973), qui écrivait : "La redondance accroît la fiabilité de la communication verbale et lui permet de résister à toutes sortes de distorsions. Grâce au codage redondant de l'information, qui réduit le travail discriminatoire demandé à l'auditeur et l'aide dans ses choix, l'échange de paroles peut être une transaction raisonnablement satisfaisante" (1950 : 690).

Maintenant, si l'on veut parvenir à une description adéquate et à une explication ordonnée des tous et des parties du langage, il convient de prendre garde tout autant à ne pas prêter assez d'attention à la charpente des traits redondants qu'à confondre ceux-ci et les traits distinctifs, sans tenir compte de leur évidente hiérarchie naturelle. Contrairement aux doutes émis *a priori* par certains observateurs détachés (voir Bar-Hillel, 1957 : 326 et suiv.), un examen objectif et complet des faits linguistiques ne manque jamais de montrer que la discrimination entre traits distinctifs et redondants constitue bien une tâche intrinsèque. La différence entre traits distinctifs "indépendamment signifiants" (l'expression est de Sweet) et traits redondants est objectivement contenue dans les données, quoi que puissent en dire les critiques qui, connaissant mal les exigences

---

<sup>1810</sup> Dont les auteurs donnent la définition suivante, empruntée à Shannon et Weaver : « "A system which produces a sequence of symbols... according to certain probabilities is called a *stochastic process*, and the special case of stochastic process in which the probabilities depend on the previous events, is called a Markoff process or a Markoff chain." » (J.Tow. : p. 452, note 9) [« Un système produisant une séquence de symboles [...] selon certaines probabilités constitue un *processus stochastique* ; et, dans le cas particulier d'un processus stochastique dont les probabilités dépendent d'événements précédents, on a affaire à un *processus de Markoff* ou *chaîne de Markoff*. » (Weaver et Shannon, 1975 : p. 41)].

<sup>1811</sup> « Dans la description qui suit, le langage sera traité comme un processus de Markoff. Les phonèmes seront considérés uniquement comme identifiables ; mais leur ordre, dans les séquences qui composent notre échantillon, ne peuvent être considérés que statistiquement.

Dans le but d'identifier un phonème particulier du répertoire employé par la langue, les traits distinctifs doivent être considérés comme des questions auxquelles il faut répondre par oui ou non. »

<sup>1812</sup> « description logique de la structure phonémique ».

techniques de la linguistique, sont facilement enclins à ne voir dans cette distinction qu'une décision arbitraire, une astuce terminologique des linguistes<sup>1813</sup>. » (J.SS : p. 49).

Il apparaît nettement, à la lecture de ce passage, que la hiérarchie des traits distinctifs et redondants qui est constitutive de la structure du code phonémique, et qui permet ainsi un « codage redondant de l'information », est tout autant structurale que fonctionnelle. Jakobson et Waugh insistent en effet avant tout sur son rôle dans une « description adéquate » et une « explication ordonnée des tous et des parties du langage », et n'en proposent aucune autre justification que l'affirmation de l'« évidente hiérarchie naturelle », « objectivement contenue dans les données », des traits redondants et des traits distinctifs, et du caractère « intrinsèque » de la tâche que constitue la « discrimination » de ceux-ci. Il était d'ailleurs question à ce propos, dans « Parts and Wholes in Language » (1960), de « particularité structurale ». On se souvient, en effet, de ce passage, cité ci-dessus :

« An important structural particularity of language is that at no stage of resolving higher units into their component parts does one encounter informationally pointless fragments<sup>1814</sup>. » (J.PW : p. 283).

Jakobson parlait de même en 1957 dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » (1957), de « redéfinition logique » du système :

« Une typologie des systèmes grammaticaux ou phonologiques, n'est possible que si on redéfinit logiquement le système avec le maximum d'économie, par une stricte extraction des redondances<sup>1815</sup>. » (J.Typ.I : p. 71-72).

---

<sup>1813</sup> « Redundant features occupy a considerable place in the sound shape of speech and must be accounted for by speech analysis. Rather than being superfluous and useless, as the age-old term "redundancy" infelicitously suggests, they serve to support and enhance the distinctive features, yet must at the same time be carefully distinguished from them. The auxiliary role of redundancy is to provide complementary information about the identity of contiguous distinctive features which are either adjacent (preceding or subsequent) in the sequence or concurrent with the redundant features. We may quote a still valid remark by the psychophysicist Stanley Smith Stevens (1906-1973) : "The fact of redundancy increases the reliability of speech communication and makes it resistant to many types of distortion ; By limiting the number of discriminations required of the listener and by assisting his choice through the redundant coding of information, we make talking to one another a reasonably satisfactory business" (1950 : 690).

Both a lack of attention on the analyst's part to the framework of redundant features and the danger of intermingling distinctive features with redundancies without respect for the obvious, natural hierarchy of the two classes must be prudently avoided in order to allow an adequate description and hierarchic explanation of linguistic wholes and parts. Against the aprioristic doubts of detached onlookers (cf. Bar-Hillel 1957 : 326 f.), an objective and exhaustive examination of linguistic data unfailingly shows that the discrimination of distinctive and redundant features is an intrinsic task. The difference between the "independently significant" (in Sweet's terms) distinctive features and the redundant ones is objectively contained in the data, notwithstanding the hypotheses of critics who are unfamiliar with technical linguistic requirements but prone to interpret the delimitation of distinctive and redundant features as an arbitrary decision and terminological contrivance on the part of linguists. » (J.SS : p. 39-40).

<sup>1814</sup> « Une particularité structurale importante de la langue est qu'à aucun stade de la résolution des unités supérieures en leurs parties constituantes on ne doit enregistrer des fragments inutiles du point de vue informationnel. »

<sup>1815</sup> « A typology of either grammatical or phonological systems cannot be achieved without subjecting them to a logical restatement which gives the maximum economy by a strict extraction of redundancies. » (J.Typ.I : p. 525).

On lit encore dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) :

« Non seulement dans la discussion linguistique des traits distinctifs mais également dans leur confrontation avec la logique mathématique et avec la théorie de la communication, il est apparu parfaitement clair que l'échelle dichotomique fournit la manière la plus avantageuse et la plus économique de décrire les données phonologiques. De surcroît, elle fournit une matrice appropriée pour la comparaison typologique des langues<sup>1816</sup>. » (J.Ret.1 : p. 153).

Il est logique, dans cette perspective, que les autres professions jakobsoniennes de réalisme concernent la notion d'opposition binaire, élément central de la notion jakobsonienne de structure. On lit ainsi tout d'abord dans les *Preliminaries to Speech Analysis* :

« Information Theory uses a sequence of binary selections as the most reasonable basis for the analysis of the various communication processes. It is an operational device imposed by the investigator upon the subject matter for pragmatic reasons. In the special case of speech, however, such a set of binary selections is inherent in the communication process itself as a constraint imposed by the code on the participants in the speech event, who could be spoken of as the *encoder* and the *decoder*.

This follows from the fact that the sole information carried by the distinctive feature is its distinctiveness<sup>1817</sup>. » (J.Prel. : p. 600)

puis de même dans « Patterns in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » (1952) :

« The underlying principle of phonemic patterning, the dichotomous scale, is again the most convenient one for the operations of the communication engineers, because the dichotomous scale is a series of "Yes" or "No" situations, of two-choices selections. And at the same time it is the real attitude of the receiver of linguistic messages, who for each unit has to make a binary choice. In the *Manhattan Telephone Directory*, we find such names as *Bitter*, *Fitter*, *Pitter*, *Titter*. When you first hear one of these names, let us say, *Pitter*, you must make a set of binary decisions : is it *Pitter* or *Titter*, *Pitter* or *Bitter*, *Pitter* or *Fitter*<sup>1818</sup>. » (J.Patt. : p. 225)

---

<sup>1816</sup> « Not only in the linguistic discussion of distinctive features but also in their confrontation with mathematical logic (G. Ungeheuer) and with communication theory (E. C. Cherry, D. Gabor, W. Meyer-Eppler) it was made quite clear that the dichotomous scale points the most profitable and economical way to describing phonemic data. Moreover, it provides an appropriate matrix for the typological comparison of languages. » (J.Ret.1 : p. 648).

<sup>1817</sup> « La théorie de l'information utilise une succession de sélections binaires comme étant la base la plus raisonnable pour l'analyse des différents processus de communication. C'est un procédé opérationnel imposé par l'investigateur à la matière analysée pour des raisons pragmatiques. Dans le cas particulier du langage, cependant, un tel ensemble de sélections binaires est inhérent au processus de communication lui-même comme une contrainte imposée par le code aux participants de l'acte de parole, dont on pourrait parler comme de l'*encodeur* et du *décodeur*.

Cela suit du fait que la seule information véhiculée par le trait distinctif est sa distinctivité. »

<sup>1818</sup> « Le principe qui sous-tend la structure phonologique, l'échelle dichotomique, est là encore le plus adéquat pour les opérations des ingénieurs de la communication, parce que l'échelle dichotomique est une série de situations en "oui" ou "non", de sélections à choix binaire. Et en même temps c'est l'attitude réelle du récepteur de messages linguistiques, qui pour chaque unité a à faire un choix binaire. Dans l'*Annuaire téléphonique de Manhattan*, nous trouvons des noms comme *Bitter*, *Fitter*, *Pitter*, *Titter*. Quand vous entendez pour la première

et dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« Loin d'être simplement une aide à la recherche, un modèle imposé par l'analyste sur la matière linguistique, les traits bivariants sont, comme l'a révélé l'étude du comportement verbal, des indices discriminatoires indispensables pour la perception de la parole. L'auditeur se trouve en fait confronté à "un nombre de décisions entre termes alternatifs". Les psychologues nous ont appris que la capacité d'identifier des stimuli d'une manière absolue est peu développée chez l'auditeur humain, de sorte que "le système auditif doit répondre à des relations" ; et la réduction du champ des possibles à quelques décisions binaires permet l'accomplissement optimum de cette tâche. Les identifications perceptives de "locuteurs natifs" "sans formation en linguistique" sont gouvernées par leur connaissance des traits distinctifs existants et de leurs probabilités de cooccurrences simultanées ou séquentielles ; parallèlement, comme les expériences de R. W. Brown et de C. Hildum le suggèrent,<sup>1819</sup> la plupart des erreurs ne concernent qu'un phonème, et la plupart des changements dans un phonème n'impliquent qu'un seul trait distinctif (par exemple, passage de /p/ à /t/, /k/, /b/, ou /f/)". Ce n'est pas une connaissance consciente qui agit dans la communauté linguistique mais, comme l'a noté Sapir, "un sentiment très délicatement nuancé de réactions subtiles, éprouvées et possibles"<sup>1820</sup>. » (J.Ret.1 : p. 153-154).

---

fois l'un de ces noms, disons *Pitter*, vous devez procéder à un ensemble de décisions binaires : est-ce *Pitter* ou *Titter*, *Pitter* ou *Bitter*, *Pitter* ou *Fitter*. »

<sup>1819</sup> Nous ajoutons ici des guillemets ouvrants, conformément au texte original anglais. Voir la note suivante.

<sup>1820</sup> « Far from being a mere aid to research, a mere model imposed by the analyst on the linguistic matter, the bivariate features are, as revealed by the study of verbal behavior, discriminative clues indispensable for speech perception. The listener is actually confronted by "a number of decisions between alternatives". Psychologists have told us that the capacity to identify stimuli in an absolute way is poorly developed in the human listener, so that "the auditory system must respond to relations" (J. C. R. Licklider and G. Miller) ; and the reduction of the range of our expectations to a few-choice decisions affords the optimum fulfillment of this task (I. Pollack, P. C. Wason, N. I. Žinkin). The perceptual identification of native "subjects uninstructed in linguistics" are directed by their knowledge of the extant distinctive features and of their superpositional and sequential probabilities, and, correspondingly, as the experiments of R. W. Brown and C. Hildum suggest, "most errors involve only one phoneme and most changes of one phoneme involve only one distinctive feature (e. g. /p/ to /t/, /k/, /b/, or /f/)." It is not a conscious awareness which acts in the speech community, but, as noted by Sapir, "a very delicately nuanced feeling of subtle relations, both experienced and possible." » (J.Ret.1 : p. 648-649). Voir encore, dans « *Linguistics and Communication Theory* » (1960) : « Les constituants du code, par exemple les traits distinctifs, sont littéralement présents et fonctionnent réellement dans la communication parlée. Pour le receveur comme pour l'émetteur, ainsi que le signale R. M. Fano, l'opération de sélection forme la base des "processus de transmission de l'information". L'ensemble de choix par oui ou par non qui est sous-jacent à chaque faisceau de ces traits discrets n'est pas combiné arbitrairement par le linguiste : ces choix sont réellement effectués par le destinataire du message, chaque fois que les suggestions du contexte, verbal ou non verbalisé, ne rendent pas inutile la reconnaissance des traits. » (J.LCT : p. 91-92) [« The constituents of the code, for instance, the distinctive features, literally occur and really function in speech communication. Both for the receiver and for the transmitter, as R. M. Fano points out, the operation of selection forms the basis of "information-conveying processes". The set of yes-or-no choices underlying any bundle of these discrete features is not an arbitrary concoction of the linguist, but is actually made by the addressee of the message, insofar as the need for their recognition is not cancelled by the prompting of the verbal or non-verbalized context. » (J.LCT : p. 573-574)], où, cependant, Jakobson insiste moins sur la binarité que, plus généralement, sur le réalisme de la description linguistique. Voir également, pour ce réalisme, J.Ret.1 : p. 155 [p. 649-650], cité ci-dessus, ainsi que, sur la question plus particulière de l'existence des traits distinctifs (incluant, à nouveau, celle du binarisme), dans « *On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle* » : « Dans l'étude des divers syndromes linguistiques d'aphasie nous devons prêter à coup sûr attention à la hiérarchie des constituants linguistiques et de leurs combinaisons, en commençant par les unités discrètes ultimes de la langue, les *distinctive features*, ou "mérismes", selon le terme proposé par Benveniste [2, p. 223 s.] Sheila Blumstein, qui combine une formation de linguiste avec celle de

Si, comme nous le notions ci-dessus, l'analyse en traits distinctifs se trouve justifiée en premier lieu par son économie, on retrouve donc par ailleurs l'argument des « véritables oppositions binaires ». Là encore, il s'agit d'économie ou de simplicité, ce que Jakobson appelle, après Fant, « facilité de codage ». Il est ainsi question, dans « Phonology and Phonetics » (1955), de « code optimum » et dès lors nécessairement réaliste :

« La question qu'il [Chao] a soulevée plus récemment (1954) n'est pas moins importante : l'échelle dichotomique est-elle seulement un principe conducteur que le chercheur aura profit à imposer à l'analyse du code linguistique, ou bien cette échelle est-elle inscrite dans la structure même du langage ? Plusieurs arguments de poids militent en faveur de la seconde solution.

Tout d'abord, un système de traits distinctifs basé sur une relation d'implication mutuelle entre les termes de chaque opposition binaire est le code optimum, et il serait injustifié de supposer que les interlocuteurs, au cours de leurs opérations de codage et de décodage, se réfèrent à un ensemble de critères différentiels plus compliqué et moins économique. Des expériences récentes ont révélé que des configurations auditives multidimensionnelles sont plus facilement perçues et apprises si elles sont codées selon le principe binaire.

---

neurologue, a examiné en détail et mis en évidence le rôle fondamental joué par l'identification et la discrimination de ces quanta linguistiques dans la perception de la parole et dans les troubles aphasiques [6 ; cf. 26]. [...]

Un faisceau de traits distinctifs simultanés est appelé un « phonème », terme introduit dans les années 1870 et progressivement redéfini. C'est un concept important et utile, à condition que l'on soit conscient de son caractère dérivé, secondaire, du point de vue de la structure linguistique, par rapport à ses composants, les traits distinctifs. Les tentatives exagérées, visant à abolir le concept de phonème, sont tout aussi peu fondées que les efforts rétrogrades opposés, ayant pour objectif de réduire l'importance du concept de trait distinctif, ou même de l'écarter, au profit de celui de phonème. Dans le résumé de sa monographie, Sheila Blumstein souligne le fait que « la notion de trait distinctif a fourni une explication systématique de la fréquence relative des différents types d'erreurs de substitution, faites par les aphasiques », et que, « de plus, les stratégies de production de la parole mises en œuvre par les malades aphasiques ont suggéré que les valeurs binaires assignées aux traits dans la théorie phonologique, paraissent être une partie intrinsèque du système phonologique du locuteur ». Le principe structural sur lequel se fondent ces valeurs, à savoir l'opposition entre unités marquées et non marquées, se révèle « un aspect essentiel de l'analyse phonologique », car « la notion de marque (*markedness*) a caractérisé la direction des erreurs de substitution et de simplification faites par les aphasiques ». » (J.Dis. : p. 13-14) [« When we study the diverse linguistic syndromes of aphasia, we must pay consistent attention to the hierarchy of linguistic constituents and their combinations. We begin with the ultimate discrete units of language, "distinctive features", or *mérismes*, as Benveniste proposed to call them. The fundamental role played by the identification and discrimination of these linguistic quanta in speech perception and in its aphasic disruptions has been exhaustively investigated and convincingly shown by Sheila Blumstein, who combines a thorough training in linguistics and neurology. [...]

The bundle of concurrent distinctive features is labeled « phoneme », according to the French term *phonème*, introduced in the 1870's and gradually redefined. It is an important and useful concept on the condition that one realizes its derived, from the viewpoint of linguistic structure, secondary character in relation to its components, the distinctive features. The exaggerated attempts to abolish the concept of the phoneme are as equally unfounded as the opposite retrograde efforts to minimize or even to discard the concept of distinctive features in favor of phonemes. In the summary of her monograph, S. Blumstein points out that « the notion *distinctive feature* has provided a principled explanation for the frequency of the different types of substitution errors made by aphasics » and that « moreover, the strategies for speech production demonstrated by aphasic patients suggested that the binary values ascribed to features in phonological theory may be an intrinsic part of the phonological system of the speaker ». The basic structural principle of these values, namely the opposition of marked and unmarked entities, proves to be « an essential aspect of phonological analyses », since « the notion *markedness* characterised the direction of substitution and simplification errors made by aphasics ». » (J.Dis. : p. 130)].

Deuxièmement, le code phonématique est appris dans les premières années de l'enfance et, comme le révèle la psychologie, dans l'esprit de l'enfant, la paire est antérieure aux objets isolés. L'opération binaire est la première opération logique de l'enfant. Les deux opposés surgissent simultanément et forcent le petit enfant à choisir l'un et à rejeter l'autre des deux termes de l'alternative.

Troisièmement, presque tous les traits distinctifs présentent une structure incontestablement dichotomique sur le plan acoustique et, de la même façon, sur le plan moteur. Parmi les traits intrinsèques, seule la distinction compact/diffus dans les voyelles présente souvent un plus grand nombre de termes, le plus souvent trois. [...]

Finalement, l'application du principe dichotomique rend si transparentes la structure stratifiée des systèmes phonématiques, les lois d'implication qui les gouvernent, et la typologie des langues qui en découle, qu'il est tout à fait manifeste que cette échelle est inscrite dans le système linguistique lui-même<sup>1821</sup>. » (J.PP : p. 145-147).

On lit ensuite dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966) :

« Dans toute langue, le nombre des traits est un sous-multiple restreint de celui des phonèmes de la langue, et le nombre de traits à l'intérieur de chaque phonème est inférieur au nombre total des traits manifestés dans la langue donnée. A son tour, l'inventaire des phonèmes, on l'a souvent répété, est un sous-multiple plus restreint encore du nombre des unités significatives minimales. C'est grâce au petit nombre de traits distinctifs – signaux dépourvus de signification propre et servant avant tout à distinguer des unités significatives – que l'auditeur est à même de reconnaître et de mémoriser ces composants ultimes de la séquence de parole. L'échelle dichotomique que ces traits projettent sur la matière phonique fournit un outil précieux tant pour la perception de la parole que pour l'acquisition du langage : la coprésence à l'esprit de deux termes polaires donne à l'opposition binaire plus de force que n'en aurait une dualité contingente où aucun des deux termes ne permet d'inférer quoi que ce soit quant au second (cf. Pos). Les fondements mathématiques de tels systèmes binaires opératoires ont fait l'objet d'une analyse éclairante (cf. Ungeheuer). On a montré que des signaux

---

<sup>1821</sup> « Not less crucial is his later question (1954), whether the dichotomous scale is a pivotal principle which the analyzer can profitably impose upon the linguistic code, or whether this scale is inherent in the structure of language. There are several weighty arguments in favor of the latter solution.

First, a system of distinctive features based on a mutually implicating relation between the terms of each binary opposition is the optimal code, and it is unwarranted to assume that the speech participants use a more complicated and less economic set of differential criteria in their encoding and decoding operations. Recent experiments have disclosed that multidimensional auditory displays are most easily learned and perceived when "binary-coded".

Second, the phonemic code is acquired in the earliest years of childhood and, as psychology reveals, in a child's mind the pair is anterior to isolated objects. The binary opposition is a child's first logical operation. Both opposites arise simultaneously and force the infant to choose one and to suppress the other of the two alternatives.

Third, almost all of the distinctive features show an unquestionably dichotomous structure on their acoustical and, correspondingly, on their motor level. Among the inherent features, only the vocalic distinction compact/diffuse often presents a higher number of terms, mostly three. [...]

Finally, the application of the dichotomous scale makes the stratified structure of phonemic patterns, their governing laws of implication, and the conclusive typology of languages so transparent that the inherence of this scale in the linguistic system is quite manifest. » (J.PP : p. 499-501). Nous reviendrons *infra*, dans la troisième partie de notre travail, sur le recours à des arguments d'ordre neurologique ou psychologique, intrinsèquement lié à l'argument du code optimum. Il faut noter, ici, par ailleurs, l'argument de la transparence de la structure stratifiée des systèmes phonématiques, dont il faut signaler, à nouveau, qu'il est proprement structural et par là-même, pourrait-on dire, tout au plus « idéologiquement probant ». Voir *infra*, le quatrième chapitre de cette première partie.

sonores à six variables simultanées ne pouvaient être identifiés avec précision par l'auditeur que si celui-ci savait à l'avance sur quelles dimensions il avait à porter son attention et qu'en outre dans chacune de ces dimensions, un choix binaire lui était proposé (cf. Pollack et Ficks). Il est apparu ensuite que ces conditions et conséquences étaient analogues pour la perception des phonèmes comme faisceaux de traits distinctifs simultanés, puisque aussi bien "toute distinction minimale dans un message verbal place l'auditeur dans une situation de choix binaire" (cf. Miller). En bref, "les distinctions binaires constituent un moyen de simplifier les structures sous-jacentes au mécanisme d'identification" (Licklider ; cf. Wason)<sup>1822</sup>. » (J.Rol. : p. 171-172).

Il est question, dans ce passage, où l'on retrouve en outre l'argument des premiers textes, relatif à la paucité des traits distinctifs, de simplification des structures sous-jacentes au mécanisme d'identification. L'expression « facilité de codage » se trouve dans *The Sound Shape of Language* :

« Maintenant, reste à savoir, et la question a été souvent posée, si cette échelle dichotomique est inhérente à la structure du langage, ou bien si elle constitue simplement un principe d'enquête, un procédé utile imposé par le chercheur au matériel linguistique. C'est ainsi que le linguiste russe Vjačeslav V. Ivanov a consacré plusieurs études pénétrantes au problème de la relation binaire, conçue comme une qualité intrinsèque qui "imprègne la totalité du système linguistique et permet de le décrire comme un tout monolithique et non comme une accumulation de données éparses" (1972). Et le fait est que la question des choix binaires, loin d'être purement heuristique, se pose à tout moment à chaque interlocuteur, et par exemple dans la phrase citée au début de ce chapitre (voir p. 10<sup>1823</sup>) lorsque le destinataire doit faire savoir au destinataire s'il veut dire *deal* ou *zeal*, *showed* ou *shows*, *tailor* ou *sailor*, etc. Il est donc bien évident que le choix entre les deux possibilités – ici occlusive ou continue – et l'identification de celle qui convient est la tâche, du linguiste certes, mais avant tout et surtout de l'auditeur du message, que le processus soit chez lui conscient ou bien subconscient (voir Muljačić, 1977 ; Mel'čuk, 1977 : 292 et suiv.).

D'autre part, une distinction peut être unique ou multiple, et la différence est sensible pour les locuteurs. Ainsi, une seule distinction binaire sépare *selle* de *zèle* ; et de même pour *selle* et *fêle* ; il y a en revanche une double distinction, ou plutôt deux distinctions simultanées, entre *zèle* et *fêle* ; pour *sotte* et *faute*, la distinction est de nouveau double,

---

<sup>1822</sup> « The number of features in any language is a small subset of the multiple of its phonemes, and the number of features within any phoneme is smaller than the total list of features displayed in the given language. The inventory of phonemes in turn, as was repeatedly stated, is a minor submultiple of the number of smallest meaningful units. Because the distinctive features, which are signals devoid of their own meaning and serving mainly to discriminate meaningful units, are limited in number, the listener is able to recognize and memorize these ultimate components of the speech sequence. The dichotomous scale imposed by them upon sound matter provides both the perception of speech and the acquisition of language with an efficient tool : the copresence of both polar terms in our mind makes binary opposition more effective than contingent duality, where neither of the two members can predict something about the other one (see Pos). The mathematical foundations of such operative binary systems have been submitted to an enlightening analysis (see Ungeheuer and Bruck). Sound signals with six simultaneous variables proved to be accurately identified by the listener only if he knew in advance what dimensions he had to focus, and if each of them faced him with a binary selection (see Pollack and Ficks). These conditions and consequences appeared to be similar to the perception of phonemes as bundles of concurrent distinctive features since "any minimal distinction in a spoken message confronts the listener with a two-choice situation" (see Miller). In short, "the binary distinctions provide a way of simplifying the patterns on which the identifying mechanism acts" (Licklider ; cf. Wason). » (J.Rol. : p. 709).

<sup>1823</sup> « It shows the strange zeal of the mad sailor with neither mobility nor fashion./ It showed the strange deal of the bad tailor with neither nobility nor passion. » (J.SS : p. 10).



mais séquentielle : une distinction pour la consonne initiale et une pour la voyelle ; enfin, entre *selle* et *belle*, on a trois distinctions concurrentes. Or, répétons-le encore une fois, la différence entre distinctions uniques et multiples, de même qu'entre distinctions simultanées et séquentielles, constitue une réalité tangible tant pour l'analyse linguistique que pour les locuteurs. [...]

Cela dit, il va de soi qu'un son du langage existe, pour qui le produit et pour qui le perçoit, à la fois comme un tout et comme une concurrence de parties imposées par le code de la langue et impliquant des distinctions uniques. Parties qui se manifestent pour la consonne [s], par exemple, à travers ce qui la distingue de [z], de [t], de [f] et de [ʃ] en français, et en outre de [θ] en anglais ou de la palatalisée [s'] en russe. De manière analogue, pour des sujets parlant français, un mot comme *selle* existe à la fois comme tout lexical et comme suite sonore ; et il en va de même pour une phrase conventionnelle telle que "comment ça va ?" qui, dans l'esprit des locuteurs, est nécessairement en même temps un tout phraséologique et un ensemble de mots individuels. Aussi Gunnar Fant, en analyste compétent, avait-il raison de voir dans la structure des traits "une simple affaire de facilité de codage". A quoi il convient toutefois d'ajouter que le code et ses facilités sont bien plus enracinés chez ceux qui utilisent le langage que chez ceux qui l'explorent, même s'il est vrai que les premiers ont rarement coutume de les soumettre à un examen délibéré. Le besoin même d'efficacité fait que la perception des indices discriminatifs quant au sens s'appuie naturellement sur les différentiels polaires, en sorte que le décodeur natif peut choisir entre les deux membres de chaque opposition binaire au moyen d'une simple décision par oui ou par non. Ainsi, se trouve satisfaite la nécessité d'une simplicité maximale, non seulement dans les démarches du savant qui étudie la structure phonétique du langage, mais avant tout et surtout dans les stratégies ordinaires de ceux qui l'utilisent, d'autant que le nombre d'oppositions différentes dans une langue quelconque est toujours préétabli et strictement limité<sup>1824</sup>. » (J.SS : p. 34-36).

---

<sup>1824</sup> « The question of whether the dichotomous scale is inherent in the structure of language or whether it is only a profitable principle for inquiry into that structure, a device imposed by the analyst upon the linguistic material, has been repeatedly raised. The Russian linguist Vjačeslav V. Ivanov has devoted several penetrating studies to binary relations as an intrinsic qualitative property "permeating the entire system of language and enabling one to describe it as a monolithic whole and not an accumulation of scattered data" (1972). Far from being a mere heuristic guide, the question of binary choices faces any interlocutor, for example whenever it is necessary for the addresser to bring to the knowledge of the addressee whether in the sentence cited near the beginning of this chapter, *deal* or *zeal*, *showed* or *shows*, *tailor* or *sailor*, etc., are meant. A choice between the two alternatives, stop or continuant, through the recognition of the appropriate one, is of course demanded not only from the linguistic inquirer, but first and foremost from the listener of the message, regardless of whether the identificational process is conscious or subliminal (cf. Muljačić 1977 ; Mel'čuk 1977 : 292ff.).

The difference between a single and a multiple distinction is palpable for the speakers. Thus, there is a single binary distinction between *seal* and *zeal* ; similarly, the distinction between *seal* and *feel* is single but that between *seal* and *veal* is double, a simultaneous pair of two binary distinctions ; between *zeal* and *dill* there is a sequentially double distinction – one in the initial consonant and the other in the vowel. Finally, the discrimination of *sill* and *bill* is based on a triple concurrent distinction. And again we must say that the difference between a single and a multiple distinction and between a simultaneous and a sequential one is a palpable operation both for linguistic analysis and for actual interlocutors. [...]

Of course, any speech sound exists for its producer as well as for the perceiver both as a whole and as a concurrence of those parts which are imposed by the code of their language and imply single distinctions. The parts are exemplified for the consonant [s] by its distinctions from [z], [t] and [f], and [ʃ] in French and also from [θ] in English and from the palatalized [s'] in Russian. In an analogous way, *seal* exists simultaneously for speakers of English both as a lexical whole and as a sequence of its speech sounds, just as in turn a whole conventional sentence, such as *take it easy*, necessarily coexists in the mind of speakers both as a phraseological whole and as a set of single words. When discussing the pattern of features (1973), the adept analyst of speech Gunnar Fant rightly viewed their pattern as "a matter of coding convenience only", but the code and its convenience are much more enrooted in the users of language than in its explorers despite the fact that the users

Le réalisme jakobsonien fait ainsi figure de justification fonctionnelle d'une analyse structurale, témoignant en cela, bien que d'une autre manière que le principe de pertinence martinettien, de la circularité du rapport entre fonction et structure. Mais au-delà d'une telle circularité, inhérente au structuralisme fonctionnaliste, il apparaît que la représentation jakobsonienne du fonctionnement de la communication ne va pas sans difficultés. Dans *The Sound Shape of Language*, où l'on retrouve les notions de tout et de partie, la notion de « facilité de codage » introduit à la dimension de la structure orientée. Il s'agit en premier lieu du rapport entre phonèmes et traits distinctifs, mais l'argument est ensuite étendu au rapport entre « tout lexical » et « suite sonore », puis au rapport entre « tout phraséologique » et « ensemble de mots individuels ». Le rapport entre son et sens se voit ainsi pensé en termes de niveaux de la structure linguistique, et égalé, dans ce cadre, au rapport des unités au syntagme dont elles relèvent. Il faut prêter attention, dans cette perspective, à une notion présente en filigrane dans ce qui précède, la notion d'invariant, explicitement convoquée, avant même celle de binarisme, dans ce développement de « Linguistics and Communication Theory » (1960) :

« Pour Norbert Wiener, il n'existe "aucune opposition fondamentale entre les problèmes que rencontrent nos ingénieurs dans la mesure de la communication et les problèmes de nos philologues". Il est un fait que les coïncidences, les convergences, sont frappantes, entre les étapes les plus récentes de l'analyse linguistique et le mode d'approche du langage qui caractérise la théorie mathématique de la communication. Comme chacune de ces deux disciplines s'occupe, selon des voies d'ailleurs différentes et bien autonomes, du même domaine, celui de la communication verbale, un étroit contact entre elles s'est révélé utile à toutes deux, et il ne fait aucun doute que cette collaboration sera de plus en plus profitable dans l'avenir.

Le flux du langage parlé, physiquement continu, confronta à l'origine la théorie de la communication à une situation "considérablement plus compliquée" que ce n'était le cas pour l'ensemble fini d'éléments discrets que présentait le langage écrit. L'analyse linguistique, cependant, est arrivée à résoudre le discours oral en une série finie d'unités d'information élémentaires. Ces unités discrètes ultimes, dites *traits distinctifs*, sont groupées en "faisceaux" simultanés, appelés *phonèmes*, qui à leur tour s'enchaînent pour former des séquences. Ainsi donc la forme, dans le langage, a une structure manifestement granulaire et est susceptible d'une description quantique.

Le but premier de la théorie de l'information, tel que le formule par exemple D. M. McKay, est d'"isoler de leurs contextes particuliers ces éléments abstraits des représentations qui peuvent rester invariants à travers de nouvelles formulations". L'analogue linguistique de ce problème est la recherche, en phonologie, des invariants relationnels. Les diverses possibilités ouvertes à la mesure de la quantité d'information phonologique, qu'entrevoient les ingénieurs des communications – quand ils distinguent entre contenu d'information *structural* et *métrique* – peuvent fournir à la linguistique, tant synchronique qu'historique, de précieux matériaux, qui seront d'une importance particulière pour la typologie des langues, du point de vue purement phonologique

---

of the verbal code may be unaccustomed to taking its conveniences into deliberate examination. For the sake of efficiency the perception of the sense-discriminative cues naturally has recourse to the polar differentiators facing the native decoder with a set of bare yes-or-no decisions between any two members of binary oppositions. In this way, the need for maximal simplicity, not only in the scientist's approach to the sound pattern of language, but first and foremost on the daily strategy of the language user, is fulfilled, especially since the number of oppositions in any given language is prefabricated and strictly limited for the apprehension of its speakers and perceivers. » (J.SS : p. 27-29).

comme du point de vue de l'intersection entre la phonologie et le niveau lexico-grammatical.

La découverte progressive, par la linguistique, qu'un principe dichotomique est à la base de tout le système des traits distinctifs du langage, se trouve corroborée par l'emploi comme unité de mesure, chez les ingénieurs des communications, des signaux binaires (*binary digits* ou *bits*, pour employer le mot-valise devenu populaire). Quand les ingénieurs définissent l'information sélective d'un message comme le nombre minimum de décisions binaires qui permettent au receveur de reconstruire ce qu'il doit apprendre du message sur la base des données déjà à sa disposition, cette formule réaliste est parfaitement applicable au rôle des traits distinctifs dans la communication verbale<sup>1825</sup>. » (J.LCT : p. 87-88).

Jakobson insiste en premier lieu, dans ce passage consacré aux rapports de la linguistique et de la théorie de l'information et de la communication, sur la dimension du calcul<sup>1826</sup>. La notion d'invariant constitue cependant un élément central de la représentation jakobsonienne du fonctionnement de la communication. On lit ainsi notamment dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966) :

« La recherche contemporaine sur les fondements neurophysiologiques de la perception souligne tout particulièrement “le rôle des facteurs centraux dans la perception” et “la polarisation centrale du contrôle des données sensibles”, pour reprendre les formulations de Bruner. L'étude particulièrement éclairante de ce dernier sur les mécanismes nerveux dans la perception invoque “la nature catégoriale de l'identification perceptive” et relève que “l'équivalence des stimuli est fonction de certaines invariances en relation”. Dans notre faculté perceptive, “nous arrivons à identifier des constantes, traitant comme

---

<sup>1825</sup> « Norbert Wiener refuses to admit “any fundamental opposition between the problems of our engineers in measuring communication and the problems of our philologists”. There appear indeed striking coincidences and convergences between the latest stages of linguistic analysis and the approach to language in the mathematical theory of communication. Since each of these two disciplines is concerned, although in different and quite autonomous ways, with the same domain of verbal communication, a close contact between them has proved to be of mutual use and undoubtedly will become ever more beneficial.

The stream of oral speech, physically continuous, originally confronted the mathematical theory of communication with a situation “considerably more involved” than in the case of a finite set of discrete constituents, as presented by written speech. Linguistic analysis, however, came to resolve oral speech into a finite series of elementary informational units. These ultimate discrete units, the so-called “distinctive features”, are aligned into simultaneous bundles termed “phonemes”, which in turn are concatenated into sequences. Thus form in language has a manifestly granular structure and is subject to a quantal description.

The primary aim of informational theory, as stated for instance by D. M. MacKay, is “to isolate from their particular contexts those abstract features of representations which can remain invariant under reformulation”. The linguistic analogue to this problem is the phonemic search for relational invariants. The diverse possibilities for measurement of the amount of phonemic information which are foreseen by the communication engineers (distinguishing between “structural” and “metrical” information content) may give both to synchronic and to historical linguistics precious data, particularly important for the typology of languages both in a purely phonological aspect and in the intersection of phonology with the lexicogrammatical level.

The dichotomous principle underlying the whole system of distinctive features in language has gradually been disclosed by linguistics and has found corroboration in the binary digits (or to use the popular port-manteau, *bits*) employed as a unit of measurement by the communication engineers. When they define the selective information of a message as the minimum number of binary decisions which enable the receiver to reconstruct what he needs to elicit from the message on the basis of the data already available to him, this realistic formula is perfectly applicable to the role of distinctive features in verbal communication. » (J.LCT : p. 570-571).

<sup>1826</sup> Et l'on note qu'il est à nouveau question, à ce propos, de l'intersection du niveau phonologique et du niveau lexico-grammatical.

*équivalents* des objets profondément altérés à tous égards, dès lors que restent saufs leurs attributs distinctifs”.

Selon la formulation d’Adrian, “à un niveau donné, toute l’information émanant des organes des sens doit faire l’objet d’une sélection qui accentue les détails importants et laisse les autres de côté”. Une méthode de polarisation à l’œuvre dans le système nerveux transforme les percepts en concepts.

L’apport d’une telle recherche est lourd d’implications importantes pour une étude du rôle que jouent les traits distinctifs dans la perception de la parole. Au plan de la réalité psychologique, ces traits fonctionnent comme des percepts qui convertissent le continu de leur substratum physique en attributs discrets polarisés. Tant que sont présents ces attributs spécifiques, les traits distinctifs gardent leur identité, indépendamment des changements contextuels profonds qui peuvent intervenir dans les stimuli physiques. Sapir (*b*) a comparé les unités élémentaires du langage aux “notes, qui, dans le monde physique, se succèdent dans un continuum indéfini” mais qui, en termes d’échelle musicale et de composition, constituent des entités distinctes et tangibles, “séparées l’une de l’autre de façon précise.”<sup>1827</sup> » (J.Rol. : p. 170-171)

puis de même dans « Verbal Communication » (1972) :

« Tout langage contient dans sa structure phonique un certain nombre limité de “traits” dits “distinctifs”, des invariants relationnels discrets et ultimes qui peuvent, à la suite d’une série de transformations, subir des altérations même drastiques à tous égards, sauf dans leurs attributs décisifs. “La nature catégorielle de l’identification perceptuelle” signalée par le psychologue Jérôme Bruner dans sa remarquable étude sur les “mécanismes nerveux dans la perception” (*Neural Mechanisms in Perception*, 1958) maintient la constance et la validité de ces traits dans la communication verbale, où ils exercent la faculté fondamentale de distinguer les sens<sup>1828</sup>. » (J.Ver. : p. 83-84)

et dans « Structuralisme et téléologie<sup>1829</sup> » (1974) :

---

<sup>1827</sup> « Contemporary research on the neurophysiological foundations of perception places particular stress on “the role of central factors in perception” and on the “centrally-induced control of sense data”, as Bruner states. His illuminating study on neural mechanisms in perception adduces “the categorial nature of perceptual identification” and points out that “the equivalence of stimulus events is a function of certain invariances in relationship”. In our perceptual faculty “we come to identify constancies, treating as *equivalent* objects that have been altered drastically in all respects save their defining attributes.”

In Adrian’s formulation, “at some stage the complete report from the sense organs must be subjected to an editing which emphasizes the important items and sets the unimportant aside”. A polarization method used by the nervous system changes our percepts into concepts.

The lessons of this research carry implications relevant for an insight into the role played by the distinctive features in speech perception. On the plane of psychological reality these features act as percepts which convert the continuum of their physical substratum into discrete polarized attributes. So long as these criterial attributes are present, the distinctive features maintain their identity regardless of intense contextual changes in the physical stimuli. Sapir (*b*) compared the elementary units of language with “notes, which, in the physical world, flow into each other in an indefinite continuum” but which, in terms of musical scale and composition, are tangibly distinct entities “definitely bounded off against each other” (cf. Jakobson, *c*). » (J.Rol. : p. 707-708).

<sup>1828</sup> « In its sound pattern any language contains a certain limited number of “distinctive features”, discrete and ultimate relational invariants that can, under a set of transformations, endure even drastic alterations in every respect save their defining attributes. “The categorial nature of perceptual identification”, pointed out by the psychologist Jerome S. Bruner in his memorable study “Neural Mechanisms in Perception” (1956), maintains the constancy and validity of these features in verbal communication, where they exercise the fundamental faculty of semantic discrimination. » (J.Ver. : p. 86).

<sup>1829</sup> Voir encore, dans *The Sound Shape of language*, cette argumentation plus générale, en termes de réalisme de la notion d’invariance : « Il ne suffit donc pas de poser au locuteur naïf la question de la signification dite

“différentielle” (“Est-ce ou non identique ?”), il faut encore lui demander : “Quelle est en fait la signification de chacun des deux énoncés distingués ?” D’autant que l’informateur natif réussit encore moins bien lorsqu’il s’agit pour lui de traiter le problème de l’équivalence entre oppositions distinctives dans divers contextes de traits séquentiels ou simultanés. Seul le chercheur qui sait extraire l’invariance contenue dans les variables peut décider à ce propos pour des relations telles que, par exemple,  $t \text{ initial} : d \text{ initial} \equiv t \text{ final} : d \text{ final}$ , ou encore  $t : d \equiv s : z$ . C’est en cela que de tels invariants, loin d’être un simple procédé de linguiste, apparaissent inhérents au code objectif, c’est-à-dire, en d’autres termes, à la compétence effective, quoique inconsciente, des membres de la communauté linguistique, compétence qui permet au locuteur ordinaire d’“intuire”, pour reprendre l’expression favorite de Sapir (1949 : 548), qu’en dépit de la différence motrice et acoustique qui sépare *p*, *t* et *k* initiaux et finaux [*sic*], c’est bien la même entité qui est chaque fois redoublée dans des vocables comme *tête*, *toute*, *pope*, *pape*, *coq*, *caque*. » (J.SS : p. 65-66) [« The question of so-called “differential” (same or unlike) meaning posed to the naïve speaker is insufficient, and additional information must be requested : “What in fact is the meaning of each of the two distinguished utterances ?” The native informant is even less effective in treating the problem of the equivalence between distinctive oppositions in different sequential or simultaneous contexts of features. The decision concerning the equivalence of a relation such as initial *t* : initial *d*  $\equiv$  final *t* : final *d*, or further such as *t* : *d*  $\equiv$  *s* : *z*, can be made only by the analyst via a search for the invariant contained in the variables.

Rather than being a mere contrivance of the linguist, such invariants are intrinsic to the objective code or, in other words, to the actual, albeit unconscious, competence of the members of the speech community. Despite the motor-acoustic difference between initial and final *p*, *t*, *k*, the reduplication of one and the same entity in such vocables as *tit*, *tot*, *pap*, *pup*, *pip*, *kick*, *keck* is “intuited” by the ordinary speaker, according to Sapir’s favourite locution (1949 : 548). » (J.SS : p. 54)], puis : « Toutefois, ni la claire logique de la position de Delattre, ni la force de ses travaux expérimentaux, de coloration nettement pragueoise, n’ont pu vaincre le refus assez répandu et parfois obstiné de reconnaître la valeur de son approche extrêmement objective de l’analyse des constituants ultimes du langage. C’est ainsi qu’un compte rendu critique récent, négligeant tout à fait ses derniers enseignements, se croit autorisé à tirer des conclusions de ses premières attitudes, encore hésitantes : “Il se peut fort bien qu’au bout du compte, le pessimisme de Delattre quant à la possibilité de découvrir un ensemble exclusivement articulatoire ou bien acoustique de corrélatifs des traits distinctifs se révèle justifié” (Lipski, 1974 : 428). Et l’auteur (reprenant Fudge, 1967) de citer l’exemple éloquent du système vocalique à quatre unités du mazatec (/i, e, o, a/) analysé par Nida (1949 : 31) comme :

|      |       |         |
|------|-------|---------|
|      | avant | arrière |
| haut | i     | o       |
| bas  | e     | a       |

pour mettre en garde contre les schémas sans corrélatifs physiques mesurables, qui mènent à des corrélations “bizarres”, “établies de façon arbitraire”. Mais attribuer ainsi aux traits distinctifs un statut fortuit et abstrait, c’est céder à la confusion courante entre abstraction vide et relativité orientée vers un but.

Car les traits distinctifs et les indices acoustiques qui servent à les reconnaître, loin de constituer un “cadre abstrait” (Fudge, 1967), supposent l’existence d’une invariance relationnelle concrète et détectable entre les deux membres opposés de chaque paire. Et, s’il arrive à l’occasion que la mise en tableau des traits distinctifs se heurte à des objections touchant à l’exactitude des mesures et au degré de précision de la description, celles-ci ne font le plus souvent que traduire une attitude sommairement “métrique”, substituée au juste point de vue relationnel et topologique. » (J.SS : p. 104) [« Despite the clarity of Delattre’s position and the cogency of his Prague-toned experimental attempt, the widespread reluctance to recognize his highly objective approach to the analysis of the ultimate constituents of language was sometimes quite stubborn. For instance in a detailed critical survey of 1974, Delattre’s final lessons were totally disregarded and his earlier, still hesitant attitude was held up as a forecast for the future :

“It is quite possible that in the long run, Delattre’s pessimism about the feasibility of finding an exclusively articulatory or exclusively acoustic set of correlates for distinctive features will turn out to be justified.” [Lipski 1974 : 428]

This surveyor (following Fudge 1967) cites the eloquent example of the four-member Mazatec vowel system of /i, e, o, a/ analyzed by Nida (1949 : 31) as

|      |       |      |
|------|-------|------|
|      | front | back |
| high | i     | o    |
| low  | e     | a    |

« Ces éléments oppositifs sont réellement perçus par les sujets parlants et on peut démontrer les corrélats physiques et moteurs des oppositions en question<sup>1830</sup>. Méfions-nous des modèles abstraits en dehors de la réalité perceptive. C'est une autre question de savoir si ces rapports sont conçus par nous de façon consciente ou subliminale ; en tout cas le métalangage les met en relief. Si nous reconnaissons ces rapports malgré toutes les distorsions possibles, c'est parce qu'ils existent et restent valides : on peut définir en quoi consiste l'invariance du rapport. L'idée d'une invariance topologique est incontestablement réaliste. Les deux éléments qui s'opposent l'un à l'autre ne sont jamais équipollents : l'un d'eux, hiérarchiquement supérieur, fait contrepoids au partenaire non marqué. C'est un point essentiel de la linguistique structurale telle que je la définis à la suite de Troubetzkoy. » (J.Stru. : p. 127).

Il est question, dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception », d'identification et d'identité, et de même dans « Structuralisme et téléologie » de reconnaissance. De fait, comme il est déjà apparu à plusieurs reprises, c'est en termes d'invariant que Jakobson traite la question de l'identité, qui se confond ainsi avec celle de l'identification, au sens positiviste du terme. On lisait déjà dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » (1952) :

« Je trouve excellente la formule de Smith, *differential meaning*, “signification différentielle”. Je voudrais seulement ajouter que toute signification linguistique est différentielle. Les significations linguistiques sont différentielles dans le même sens que les phonèmes sont des unités phoniques différentielles. Les linguistes savent que les sons de la parole présentent en plus des phonèmes des variantes contextuelles et des variantes facultatives, situationnelles (ou, en d'autres termes, des “allophones” et des “métaphones”). De la même manière, au niveau sémantique, on trouve des significations contextuelles et des significations situationnelles. Mais seule l'existence d'éléments invariants permet de reconnaître les variations. Au niveau du sens comme au niveau du son, le problème des invariants est un problème crucial pour l'analyse d'un état donné d'une langue donnée. Ces invariants, embarrassants pour le cryptanalyste, sont familiers au décodeur indigène qui, mis en présence d'un énoncé nouveau, sait d'avance ce que les mots veulent dire, pourvu qu'il appartienne à la même communauté linguistique que le locuteur, et qu'il ne s'agisse pas d'un cas pathologique. C'est grâce aux phonèmes que le décodeur normal reconnaît les sons prononcés, et c'est grâce aux modèles lexicaux et morphologiques existant dans le code qu'il saisit le sens des mots et des morphèmes présents dans le message. Si, toutefois, vous n'aimez pas le mot “sens” (*meaning*), à cause de son ambiguïté, nous pouvons parler simplement d'invariants sémantiques – et ceux-ci ne sont pas moins importants pour l'analyse linguistique que les invariants phonologiques.

Smith, qui a le don rare de présenter bien concrètement les choses, disait qu'il s'agit de découvrir si les significations sont identiques ou différentes. Il se rend certainement

---

and warns against the danger of establishing patterns with no measurable physical correlates and hence of positing “bizarre” and “arbitrary constructed” correlations. The presumably random and abstract status of distinctive features is, however, due to a current confusion of void abstractness with purposeful relativity.

The distinctive features and the auditory cues of their recognition, far from constituting an “abstract framework” (cf. Fudge 1967), assume a concrete and detectable invariance of relation between the two opposite members within each pair. From time to time the tabulation of distinctive features meets with imaginary arguments which question the accuracy of measurements and the degree of descriptive precision. These objections are in most cases based on the substitution of a crude metrical attitude for a sane, relational, topological treatment. » (J.SS : p. 86)].

<sup>1830</sup> Voir également, sur ce point, J.PP : p. 113-114 [p. 472-473], et *infra*.

aussi bien compte que nous qu'il est plus facile de proclamer le principe d'*identité* et d'*altérité* que de décider si deux *procès sémiotiques* (*sign-events*) incarnent effectivement le même *modèle* (*design*), ou si les deux *instances* (*tokens*) doivent être assignées à des *types sémiotiques* (*sign-types*) différents. L'identification et la différenciation ne sont que les deux faces d'un seul et même problème, qui est le problème principal de toute la linguistique, aux deux niveaux du signifiant et du signifié, du *signans* et du *signatum* – pour nous servir des bons vieux termes de saint Augustin – ou de l'«expression» et du «contenu», comme les repabaise Hjelmslev. Ce problème de l'identification et de la différenciation, aux deux niveaux de l'«expression» et du «contenu», est, pour nous, linguistes, une matière intrinsèquement linguistique<sup>1831</sup>. » (J.Res. : p. 39-40).

La notion de signification différentielle, qui renvoie à celle de définition relationnelle, notion constitutive, comme nous l'avons vu ci-dessus, de l'interprétation structuraliste du concept saussurien de valeur, trouve ici une interprétation singulière, en termes d'invariants permettant la reconnaissance des variations. La notion jakobsonienne d'identification, associée à celle de modèle, apparaît ainsi dans toute sa positivité<sup>1832</sup>. Mais le fait notable, dans ce passage, est la représentation de la communication qu'institue la notion jakobsonienne

---

<sup>1831</sup> « I think Smith's expression, "differential meaning", is excellent. I should only like to add that any linguistic meaning is differential. Linguistic meanings are differential in the same sense that phonemes are differential sound units. A linguist knows that speech sounds present, besides phonemes, contextual and optional, situational variants (or, under other labels, "allophones" and "metaphones"). Correspondingly, on the semantic level we observe contextual meanings and situational meanings. But variations cannot be acknowledged without the existence of invariants. On the level of meaning as well as on that of sound, the problem of the invariants is decisive for the analysis of a given language at a given stage. These invariants, puzzling for the cryptanalyst, are familiar to the habitual decoder who listens to a new context and nevertheless knows beforehand what its words mean, granted he belongs to the same speech community and is not a pathological case. The normal decoder recognizes the sound tokens through the phonemes, and the meanings of words and morphemes in the given message through the word-designs and morpheme-designs in his code. If, however, you dislike the word "meaning" because it is too ambiguous, then let us simply deal with semantic invariants, no less important for linguistic analysis than the phonemic invariants.

Smith, who has the rare gift of very concrete exemplification and presentation and operates with "differential meaning" as tangibly as with his rich uncle in the charming story he told us [et qui opère avec les "significations différentielles" aussi tangiblement qu'avec son riche oncle dans la charmante histoire qu'il nous a racontée], said that we must find out whether the meaning is the same or different. He certainly realizes as well as we that it's easier to proclaim the principle of *Sameness* and *Otherness* than to resolve whether actually two *Sign-Events* implement the same *Design*, or whether the two *Tokens* are to be assigned to two different *Sign-Types*. Identification and differentiation are but two sides of one and the same problem, the main problem of the whole of linguistics on both its levels – *signans* and *signatum*, to use the good old terms of St. Augustine, or "expression" and "content" as L. Hjelmslev christens them in his glossematic life work. This problem of identification and differentiation both on the level of "expression" and "content" is for us linguists an intrinsic linguistic matter. » (J.Res. : p. 564-565).

<sup>1832</sup> Et l'on notera, dans cette perspective, cette proposition de « Results of the Ninth International Congress of Linguists », citée ci-dessus, qui répond au couple identification/différenciation qui apparaît dans ce passage en en déplaçant l'accent de la relation identique/différent à la relation type/token, par le biais de la notion d'opposition constitutive de la structure aussi bien que, conséquemment, de la notion de différence entre token : « Language and discourse (or, in other terms, code and exchange of messages) appeared to be in a relation of MEANS and ENDS, the same relation as that between the *signans* and *signatum* or as the relation between form and sense (in Benveniste's definition, the relation between dissociation and integration). The mode in which opposition stands to identification is likewise a relation between means and ends. » [« La langue et le discours (ou, en d'autres termes, le code et l'échange de messages) se révèlent être dans une relation de MOYENS et de FINS, la même relation que celle qui existe entre le *signans* et le *signatum* ou que celle qui existe entre forme et sens (dans la définition de Benveniste, la relation entre dissociation et intégration). Le mode sur lequel l'opposition fait face à l'identification est de même une relation entre moyens et fins. »] (J.Cong. : p. 602).

d'invariant, où une perception des sens répond à la perception des sons. De fait, le postulat réaliste vaut également pour l'analyse des significations. On lit ainsi dans « Patterns in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » (1952), où l'on retrouve, significativement, la comparaison avec la pathologie aphasique :

« On the level of grammatical categories, we detect a similar series of dichotomies<sup>1833</sup>, and we face the same problem of finding the invariants in variations. Neither the phonemic nor the grammatical entities can be identified through a merely distributional analysis. We cannot decide, for instance, whether two forms are homonymic or identical if we do not know whether, behind the contextual variation, there is one invariant semantic value or not. It is true that some books on the meaning of meaning have taught that such a semantic invariant is a myth, and that there is nothing but contextual meaning. Those statements are adequate but only for one special case of linguistic reality, a certain type of aphasia : the patient is able to recognize the contexts heard beforehand and stored in his memory, but he cannot create new contexts, whereas the rest of us are able to create, or at least to understand, new contexts when we hear them ; and this is proof that the constituents of such a context are known to us and possess an invariant semantic value<sup>1834</sup>. » (J.Patt. : p. 225).

On lit de même ensuite dans « Boas' View of Grammatical Meaning » (1959) :

« Dans la communication verbale nous sommes confrontés à un ensemble de choix binaires. [...] »<sup>1835</sup>

Le choix d'une forme grammaticale par le locuteur met l'auditeur en présence d'un nombre défini d'unités (*bits*) d'information. Cette sorte d'information a un caractère obligatoire pour tout échange verbal à l'intérieur d'une communauté linguistique donnée<sup>1836</sup>. » (J.Bo. : p. 198-199)

puis dans « Linguistics and Communication Theory » (1960), où l'on retrouve, dans ce cadre, la dimension du calcul :

« La théorie de la communication, qui a maintenant maîtrisé le domaine de l'information phonématique, peut aborder la tâche de mesurer la quantité d'information grammaticale, puisque le système des catégories grammaticales, des catégories morphologiques en particulier, est ostensiblement basé sur une échelle d'oppositions binaires. C'est ainsi, par

---

<sup>1833</sup> Voir J.Patt. : p. 225, cité ci-dessus.

<sup>1834</sup> « Au niveau des catégories grammaticales, nous détectons des séries similaires de dichotomies et nous sommes face au même problème de la découverte des invariants dans les variations. Ni les entités phonologiques ni les entités grammaticales ne peuvent être identifiées au moyen d'une simple analyse distributionnelle. Nous ne pouvons pas décider, par exemple, si deux formes sont homonymes ou identiques si nous ne savons pas s'il y a ou non une valeur sémantique invariante derrière les variations contextuelles. Il est vrai que quelques livres sur la signification de la signification ont enseigné qu'un tel invariant sémantique est un mythe et qu'il n'y a rien d'autre que des significations contextuelles. Ces affirmations sont adéquates, mais seulement pour un cas spécial de réalité linguistique, un certain type d'aphasie : le patient est capable de reconnaître les contextes entendus à l'avance et gardés en mémoire, mais il ne peut pas créer de nouveaux contextes, alors que nous autres sommes capables de créer, ou au moins de comprendre de nouveaux contextes quand nous les entendons ; et cela prouve que les constituants d'un tel contexte nous sont connus et possèdent une valeur sémantique invariante. »

<sup>1835</sup> Et l'on retrouve ici une analyse en termes de marque. Voir J.Bo. : p. 198-199 [p. 489-490], cité ci-dessous.

<sup>1836</sup> « In our verbal communication we are faced with a set of two-choice situations. [...] »

The choice of a grammatical form by the speaker presents the listener with a definite number of bits of information. The compulsory character of this kind of information for any verbal exchange within a given speech community [...] » (J.Bo. : p. 489-491).



exemple, qu'il y a neuf choix binaires à la base des plus de 100 formes conjuguées simples et composées d'un verbe anglais, donné, par exemple, en combinaison avec le pronom *I* ("je"). La quantité d'information grammaticale véhiculée par le verbe anglais pourra ensuite être confrontée aux données correspondantes relatives au nom en anglais, ou au verbe et au nom dans diverses langues : la relation entre l'information morphologique et l'information syntaxique en anglais devra être comparée à la relation équivalente dans d'autres langues, et toutes ces données comparatives présenteront un important matériel, qui sera utile pour l'élaboration d'une typologie des langues et pour la recherche des lois linguistiques universelles<sup>1837</sup>. » (J.LCT : p. 96).

Tout se passe donc comme si – et l'on retrouve ici le « conflit entre les deux paliers de l'échelle linguistique – les unités distinctives et les unités signifiantes » dont il a été question lors de notre analyse des textes relatifs à l'aphasie – la perception du discours mettait en jeu, pour Jakobson, deux perceptions distinctes, celle du son d'une part, du sens d'autre part. C'est là une représentation tout à la fois conforme et non conforme aux implications de la structure orientée : non conforme dans la mesure où elle renvoie paradoxalement à une disjonction du son et du sens que la structure orientée s'attache pourtant à conjoindre, conforme dans la mesure où la structure orientée, fondée sur une non-théorisation du rapport son/sens, repose précisément sur la disjonction du son et du sens dont elle est dès lors impuissante à construire le rapport autrement que dans une structuration distincte d'un fonctionnement. Aussi les développements de Jakobson sont-ils marqués par une grande ambivalence de la relation entre perception phonémique et perception sémantique, qui semblent entretenir à la fois un rapport de subordination (de la seconde à la première) et, dans le cadre de la relation tout/partie dont il était question dans *The Sound Shape of Language*, d'indépendance doublée de complémentarité, ce qui ne laisse pas de produire une représentation tout à fait paradoxale du fonctionnement de la communication. On lit notamment dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966) :

« Une fois de plus, nous devons insister sur l'attitude "probabiliste" du récepteur à l'égard du donné verbal ; il ne peut faire l'économie de la détermination des phonèmes, et, pour briser l'homonymie, il lui faut chercher des indices dans le contexte hétéronyme et univoque. Pour l'encodeur, l'homonymie est évidemment dépourvue de toute ambiguïté, alors que le décodeur, lui, peut ne trouver aucun indice pour déchiffrer un homonyme même dans le contexte verbal. [...] »

Il est évident que les indices d'ordre phonologique permettent à l'auditeur de saisir certains contours de mot et de phrase avant une complète identification du donné verbal. De la même façon, il est clair que, grâce au grand nombre de redondances, le récepteur d'un message donné peut se permettre de sauter l'un ou l'autre de ses composants tant

---

<sup>1837</sup> « Communication theory, after having mastered the level of phonemic information, may approach the task of measuring the amount of grammatical information, since the system of grammatical, particularly morphological categories, like the system of distinctive features, is ostensibly based on a scale of binary oppositions. Thus, for instance, 9 binary choices underlie over 100 simple and compound conjugational forms of an English verb which appear, for example, in combination with the pronoun *I*. The amount of grammatical information carried by the English verb can subsequently be confronted with the corresponding data on the English noun or on the verb and noun of various languages ; the relation between the morphological and syntactic information in English has to be compared with the equivalent relation in other languages, and all these comparative data will present important auxiliary material for a linguistic typology of languages and for the inquiry into linguistic universals. » (J.LCT : p. 577-578).

phonologiques que morphologiques et lexicaux. Tout autant que la production de la parole, sa perception peut être elliptique à un degré considérable, et, de même que le locuteur traduit aisément tout sous-code elliptique dans le code optimal, explicite, de sa langue, l'auditeur, lui aussi, convertit sans difficulté un perçu "elliptique" en un texte explicite.

Dans la perception de la parole, les différents niveaux de contrainte contextuelle exercée sur les phonèmes, le mot et la structure syntaxique aboutissent à restreindre sensiblement le champ des possibles. La connaissance d'une séquence verbale implique non seulement une reconnaissance instantanée et directe, mais aussi une extrapolation anticipatrice et, à l'inverse, une puissance rétroactive de la mémoire immédiate. En dépit de l'étroite imbrication des phonèmes dans l'environnement formel et sémantique, il subsiste une quantité non négligeable de décisions strictement autonomes nécessaires pour l'identification des phonèmes dans un énoncé, et qui ne peuvent être prises sur la base d'aucune règle grammaticale<sup>1838</sup>. » (J.Rol. : p. 168-169).

L'ambivalence apparaît dès le premier paragraphe du développement, où Jakobson pose à la fois que les phonèmes sont les outils de la perception des unités significatives, parlant d'« attitude "probabiliste" du récepteur<sup>1839</sup> » qui « ne peut faire l'économie de la détermination des phonèmes », et évoquant la succession d'opérations suivantes : détermination des phonèmes, constat d'homonymie et recours au contexte hétéronyme pour désambiguïser l'homonyme, et, par cette expression « ne peut faire l'économie », qu'il serait précisément possible de « faire l'économie » de la perception des phonèmes. Cette possibilité est également implicitement évoquée dans les *Preliminaries to Speech Analysis*, où l'on peut lire :

« In a typical test of the intelligibility of speech, an English speaking announcer pronounces isolated root words (*bill, put, fig*, etc.), and an English speaking listener endeavors to recognize them correctly. For the listener this situation is in one sense simpler than normal speech communication because the word samples with which he deals cannot be broken up into shorter meaningful entities and are not grouped into higher units. Thus the division of sentences into words and of words into their grammatical components does not concern this listener. Nor need he account for the

---

<sup>1838</sup> « Again and again we must insist on the perceiver's probabilistic attitude toward the verbal input ; he cannot do without phonemic discrimination, and to break the homonyms he looks for cues in the heteronymous and unisensical context. For the encoder homonymy is naturally devoid of any ambiguity, whereas the decoder may find no cue to decipher a homonym even in its verbal environment. [...]

It is evident that phonemic clues permit the listener to catch some word-and-clause contours before his complete identification of the verbal input. It is likewise obvious that the large number of redundancies enables the perceiver of a given message to skip some of its phonological as well as morphological and lexical components. Not only the production of our speech but also its perception may be elliptical to a high extent, and in the same way as the speaker easily translates any elliptical subcode into the optimal, explicit code of his language (labeled "full style" by Ščerba, *b*), the listener in turn easily converts his "elliptical" perception into an explicit text.

In speech perception different levels of contextual constraint upon the phonemes, such as the syllable, the word, and the syntactical structure, appreciably restrict the range of expectations. The cognition of a verbal sequence involves not only an instant and direct detection but also an extrapolating anticipation, and on the other hand a retroactive power of the immediate memory. Despite the deep embeddedness of phonemes in the formal and semantic environment, the number of strictly autonomous decisions which are required for the identification of phonemes in an utterance and cannot be deduced from any grammatical rules remains very sizable » (J.Rol. : p. 706-707).

<sup>1839</sup> Voir également *supra*.

interrelation of words within a sentence and of various grammatical components within a complex word (*ex-port-s, im-port-ed, re-port-ing, mid-night*).

In another sense, however, this test is more complicated than normal speech communication. Neither the context nor the situation aids the listener in the task of discrimination. If the word *bill* were to appear in the sequence *one dollar bill* or as a single word said to a waiter after a meal, the listener would be able to predict its appearance. In such a situation, the sounds which compose this word are redundant to a high degree, since they “could have been inferred a priori”. If, however, the word is deprived of any prompting context, either verbal or non-verbal, it can be recognized by the listener only through its sound-shape. Consequently, in this situation the speech sounds convey the maximum amount of information<sup>1840</sup>. » (*J.Prel.* : p. 590)

ainsi que dans un autre passage de « The Role of Phonic Elements in Speech Perception », cité ci-dessus :

« Plus un message apparaît comme créateur, inattendu, surprenant, moins il comporte de redondances et de prévisibilité, et, par conséquent, plus le décodeur doit être attentif aux composants minimaux de l'énoncé<sup>1841</sup>. » (*J.Rol.* : p. 172).

On lit par de même dans « Linguistics and Communication Theory » (1960) :

« Les constituants du code, par exemple les traits distinctifs, sont littéralement présents et fonctionnent réellement dans la communication parlée. Pour le receveur comme pour l'émetteur, ainsi que le signale R. M. Fano, l'opération de sélection forme la base des “processus de transmission de l'information”. L'ensemble de choix par oui ou par non qui est sous-jacent à chaque faisceau de ces traits discrets n'est pas combiné arbitrairement par le linguiste : ces choix sont réellement effectués par le destinataire du message, chaque fois que les suggestions du contexte, verbal ou non verbalisé, ne rendent pas inutile la reconnaissance des traits<sup>1842</sup>. » (*J.LCT* : p. 91-92).

---

<sup>1840</sup> « Dans un test de compréhension typique, un présentateur de langue anglaise prononce des mots racines isolés (*bill, put, fig*, etc.), et un auditeur de langue anglaise s'efforce de les reconnaître correctement. Pour l'auditeur cette situation est en un sens plus simple que la communication langagière normale parce que les échantillons verbaux auxquels il a affaire ne peuvent pas être décomposés en des entités significatives plus petites et ne sont pas groupés en des unités de degré supérieur. Ainsi la division des phrases en mots et des mots en leurs composants grammaticaux ne concerne pas cet auditeur. Il n'a pas non plus à rendre compte de l'interrelation des mots dans une phrase ni des divers composants grammaticaux dans un mot complexe (*ex-port-s, im-port-ed, re-port-ing, mid-night*).

En un autre sens, cependant, ce test est plus complexe que la communication langagière normale. Ni le contexte ni la situation n'aident l'auditeur dans sa tâche de discrimination. Si le mot *bill* était apparu dans la séquence *one dollar bill* ou comme un mot unique adressé à une serveuse après un repas, l'auditeur aurait été en mesure de prévoir son apparition. Dans une telle situation, les sons qui composent ce mot auraient été redondants à un haut degré, puisqu'ils “auraient pu être inférés a priori”. Si, cependant, le mot est dépourvu de tout contexte incitateur, qu'il soit verbal ou non verbal, il ne peut être reconnu par l'auditeur qu'à travers sa charpente phonique. En conséquence, dans cette situation, les sons du langage transmettent la quantité maximale d'information. »

<sup>1841</sup> « The more a message is creative, unusual and unlooked-for, the lower is the amount of redundancy and predictability and the greater must be the attention paid by the decoder to the minimal components of the utterance. » (*J.Rol.* : p. 709).

<sup>1842</sup> « The constituents of the code, for instance, the distinctive features, literally occur and really function in speech communication. Both for the receiver and for the transmitter, as R. M. Fano points out, the operation of selection forms the basis of “information-conveying processes”. The set of yes-or-no choices underlying any bundle of these discrete features is not an arbitrary concoction of the linguist, but is actually made by the

L'idée est à la fois banale et remarquable. Elle est banale dans la mesure où il ne s'agit que d'affirmer que l'on peut deviner ou prévoir un mot au lieu de le percevoir, ou voir sa perception soutenue ou allégée – voire brouillée, ce que significativement, ne semble pas envisager Jakobson – par une telle attente. Il est remarquable, cependant, que Jakobson parle de « recours » aux traits distinctifs et, dans les *Preliminaries to Speech Analysis*, d'information transmise par ceux-ci, semblant ainsi ne pas distinguer entre l'identité du mot et les conditions de sa perception. Le rôle des traits distinctifs est de fait très mal défini, dans la mesure même où il s'agit en réalité d'en postuler l'existence, de sorte que leur fonction, présentée comme un fait, n'est en réalité que l'instrument de leur définition. Ils permettent ainsi à la fois la reconnaissance et la perception d'une suite de sons, celle-ci fût-elle provisoirement dénuée de sens, et la distinction des signes de la langue, dont est postulée en retour l'association avec une signification distincte. On lit ainsi dans « Phonology and Phonetics<sup>1843</sup> » (1955) :

« Si l'auditeur reçoit un message dans une langue qu'il connaît, il le rapporte au code à sa disposition ; ce code inclut tous les traits distinctifs susceptibles d'être manipulés, toutes les combinaisons admises de ces traits en faisceaux (*bundles*) simultanés, appelés *phonèmes*, et toutes les règles d'enchaînement de ces phonèmes en *séquences* – bref, tous les moyens distinctifs qui serviront essentiellement à différencier les morphèmes et les mots entiers. C'est pourquoi, quand un sujet, dont l'anglais est la seule langue, entend un mot comme /zítə/, il l'identifie et l'assimile sans difficulté, même s'il ne l'a jamais entendu auparavant, mais, soit dans la perception, soit dans la reproduction, il trouvera insolite, et aura tendance à déformer, un nom tel que /ktítə/, qui présente une séquence consonantique inacceptable, ou /xítə/, qui ne contient que des traits familiers mais combinés en un faisceau inhabituel, ou, finalement, /mýtə/, dont le second phonème comporte un trait distinctif étranger à l'anglais<sup>1844</sup>. » (J.PP : p. 105)

mais également ensuite dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« Dans n'importe quelle langue on peut trouver des cas où deux mots sont synonymes, c'est-à-dire que sémantiquement ils coïncident ou plutôt coïncident presque, alors qu'ils diffèrent dans leur constitution phonologique (bien que les cas de coïncidence sémantique totale et de permutabilité sans restriction dans le même code soient très rares, et que souvent l'on prenne par erreur une approximation sémantique étroite pour une complète identité). Il est évident qu'en règle générale, dans n'importe quelle langue, un trait distinctif sert à différencier des mots (ou leurs constituants grammaticaux) sémantiquement distincts ; et, de plus, le langage n'a pas d'autre moyen pour transmettre

---

addressee of the message, insofar as the need for their recognition is not cancelled by the prompting of the verbal or non-verbalized context. » (J.LCT : p. 573-574).

<sup>1843</sup> Voir également *J.Prel.* : p. 599-600, cité ci-dessus dans la note 1611.

<sup>1844</sup> « If the listener receives a message in a language he knows, he correlates it with the code at hand and this code includes all the distinctive features to be manipulated, all their admissible combinations into bundles of concurrent features termed PHONEMES, and all the rules of concatenating phonemes into SEQUENCES – briefly, all the distinctive vehicles serving primarily to differentiate morphemes and whole words. Therefore, the unilingual speaker of English, when hearing a name like /zítə/ identifies and assimilates it without difficulty even if he has never heard it before, but either in perception or reproduction he is prone to distort, and to distrust as alien, a name such as /ktítə/ with its unacceptable consonantal cluster, or /xítə/ that contains only familiar features but in an unfamiliar bundle, or, finally, /mýtə/, since its second phoneme has a distinctive feature foreign to English. » (J.PP : p. 465-466).

une différence sémantique que les traits distinctifs. Lorsque deux mots sont homonymes, comme dans l'exemple heureux de Chomsky, *bank* (berge d'une rivière) et *bank* (banque), ou bien leur différence sémantique est transmise par les traits distinctifs du contexte (comme, par exemple, *sand bank*, "banc de sable" et *land bank* "caisse agricole") ou bien, si le contexte ne donne à l'auditeur aucun indice permettant de faire le bon choix entre les homonymes – le canal verbal véhiculant donc une information insuffisante –, la signification voulue par le locuteur doit être déduite de la situation non verbale ; sinon, l'auditeur est confronté à une ambiguïté : dans l'énoncé *I saw him by the bank*, les deux solutions – *bank of a river* et *bank for savings* – sont en elles-mêmes également possibles.

Evidemment, dans le discours, la charge sémantique virtuelle des traits distinctifs (et il en est de même pour les morphèmes, les mots, les propositions, etc.) est généralement loin d'être complètement utilisée, étant donné le pourcentage élevé de redondance qui existe dans la communication verbale. Il existe non seulement un type elliptique de discours, mais également un type elliptique de perception du discours, que l'auditeur utilise même lorsque les énoncés du locuteur visent à être explicites. La définition des entités phonologiques fondées sur la sémantique n'est pas affectée par les faits pertinents de synonymie, d'homonymie, ou d'ellipse, et elle reste non seulement valide mais irremplaçable<sup>1845</sup>. » (J.Ret.1 : p. 163).

---

<sup>1845</sup> « In any language instances may occur where two words are synonymous, i.e. semantically coinciding or rather NEARLY coinciding with each other, while differing in their phonemic constitution (though cases of total semantic coincidence and unrestricted permutability within the same code are most uncommon, and often close semantic approximation is mistaken by students for a complete identity). It is obvious that as a rule a distinctive feature in any language serves to differentiate words (or their grammatical constituents) which are semantically distinct ; and, above all, language has no other way to convey a semantic difference than through the distinctive features. When two words are homonyms, as in Chomsky's felicitous example *bank* (of a river) and *bank* (for savings), either their semantic difference is conveyed by the distinctive features of the context (as, for instance, *sand bank* and *land bank*) or, if the context gives the listener no clue to the right choice between the homonyms – the verbal channel thus carrying insufficient information, the meaning intended by the speaker must be inferred from the non-verbalized situation ; or else the listener is presented with an ambiguity, since for the utterance *I saw him by the bank* both solutions – *bank of the river* and *bank for savings* – are *per se* equally probable (cf above, p. 534).

Of course, usually in speech the virtual semantic load of the distinctive features (and likewise of morphemes, words, clauses, etc.) is far from being fully utilized, due to the high percentage of redundancy in verbal communication. There exists not only an elliptic mode of speech but also an elliptic mode of speech perception, used by the listener even when the speaker's utterances tend to be explicit.

The semantically based definition of phonemic entities is not affected by the pertinent facts of synonymy, homonymy, or ellipsis and remains not only valid but also irreplaceable. » (J.Ret.1 : p. 656). Pour cette dernière idée, voir également dans *The Sound Shape of Language*, où il s'agit cette fois d'un phénomène apparenté à la synonymie : « En fait, on entend rarement deux doublets différant par la forme phonétique utilisés par le même locuteur au cours d'un même dialogue sans aucune distinction fonctionnelle. A ce niveau, la différenciation minimale consiste précisément à les dissimiler [et non : « dissimuler »] au sein d'un contexte étroit. Et, lorsqu'un doublet interdialectal se trouve enraciné dans l'usage d'une communauté linguistique unique, la faculté "sémantisante" des traits distinctifs est là pour faire en sorte que les deux membres du doublet assument des significations lexicales différentes : voir l'exemple du polonais *dziewka*, *dziwka*, où le premier terme, avec [ɛ], veut dire "fille" ou "servante", tandis que le second, avec [i], en est venu à désigner spécialement la "putain". De façon assez curieuse, le tchèque utilise les deux variantes correspondantes du même mot avec une distribution sémantique opposée : *dívka* [i], "fille" ; *děvka* ([ɛ]), "putain". Voir aussi en tchèque *bába*, "grand-mère, mémé", et *baba*, "vieille, vieille femme". Ici comme dans la plupart des questions essentielles de l'analyse linguistique, il convient, lorsqu'on étudie les usages sémantiques des traits distinctifs, d'opérer avec le concept d'utilisabilité, de capacité à être utilisé, qui implique une certitude (probabilité 1.0), tandis que l'emploi effectif d'un trait quelconque à fin de discrimination sémantique admet, lui, des exceptions apparentes et possède donc une probabilité inférieure à 1.0, quoique très voisine de ce chiffre. » (J.SS : p. 16-17) [« Within the same dialogue by

Autrement dit, il s'agit à la fois de perception des formes et d'information sur la signification de celles-ci, de distinction phonique et de distinction sémantique. Aussi les propos jakobsoniens concernent-ils pour une part, moins la perception des signes de la langue grâce à leur codage phonémique que la perception des phonèmes et traits distinctifs eux-mêmes. Les deux autres paragraphes du développement de « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » sont en effet tout à fait remarquables. Le premier évoque des « indices phonologiques », donnant ainsi à concevoir une perception du donné verbal au moyen d'une multiplicité d'indices relevant de divers niveaux de la structure orientée, conception que confirment ensuite les propos relatifs à la redondance et à la perception elliptique<sup>1846</sup>, impliquant la possibilité de « sauter l'un ou l'autre de ses composants tant phonologiques que morphologiques et lexicaux », puis, dans le dernier paragraphe, l'idée de l'imbrication des phonèmes dans l'environnement morphologique, sémantique et syntaxique, élément constitutif de leur perception, aussi bien que les « décisions strictement autonomes ». Il s'agit d'ailleurs explicitement, dans ce dernier paragraphe, de « l'identification des phonèmes dans un énoncé ». On lit de même, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » :

« Dans notre étude de la perception de la parole, il nous faut soigneusement tenir compte de cette différence d'une grande portée entre les deux procédés originaires, celui de la différenciation du sens et celui de sa détermination. Aussi longtemps que les traits distinctifs sont utilisés dans un but purement discriminatoire (cf. la constitution phonologique des racines verbales russes évoquée plus haut), la possibilité de recourir à des indices grammaticaux pour leur identification sera réduite au minimum pour le récepteur de la parole<sup>1847</sup>. » (J.Rol. : p. 173).

On retrouve ici les deux fonctions distinctive et déterminative du sens, et la construction du rapport son/sens apparaît ainsi dans toute son ambivalence : fondée sur la structure orientée, qui implique une définition fonctionnelle des phonèmes, elle promeut dans le même

---

the same speaker one would rarely find the use of doublets different in their sound shape but with no functional difference in their application. The minimal differentiation of the two similar forms is their dissimilation within a narrow context. When such an interdialectal doublet is enrooted in the use of one speech community, the meaning-giving capacity of the distinctive features endeavors to assign two different lexical meanings to the members of the doublet : e. g., Polish *dziewka*, *dziwka*, the former, with an [ɛ], meaning “girl” ou “servant girl”, the latter, with an [i], taking on the specialized designation of “whore”. Curiously enough, Czech uses the two corresponding variants of the same word in the opposite semantic distribution : *dívka* [ī], “girl” – *děvka* ([ɛ]), “whore”. Cf. *bába* “grandmother, grandma”, and *baba*, “old crone, old woman, old hen”. As in most of the essential questions of linguistic analysis, we must when dealing with the semantic uses of distinctive features operate with usability, the capacity to be utilized, as a concept which implies certainty (probability 1.0), whereas the actual use of any features for semantic discrimination can admit apparent exceptions and thus displays a probability less than but very near to 1.0. » (J.SS : p. 13). Les deux niveaux apparaissent ici nettement, au point même que l'attribution prend le pas sur la fonction, et sur son rôle dans l'identification des unités.

<sup>1846</sup> Nous reviendrons *infra* (voir le chapitre suivant) sur cette notion de perception elliptique, qui implique une véritable dissolution de la langue dans la communication, conséquence de l'inconsistance de la notion structuraliste d'identité.

<sup>1847</sup> « The far-reaching difference between the sense-discriminating and sense-determining, formative devices must be carefully taken into account in our scrutiny of speech perception. So far as distinctive features are used in their purely discriminative function (cf. the phonemic make-up of the Russian verbal roots discussed above), possibilities of utilizing grammatical cues for their identification by the speech perceiver decrease to a minimal degree. » (J.Rol. : p. 710).

temps une représentation du fonctionnement de la communication en termes de perceptions multiples, à la non-théorisation du rapport son/sens répondant ainsi l'impossibilité de sa construction. Il faut mentionner, dans cette perspective, certains développements de « Zur Struktur des Phonems » et de *Six Leçons sur le son et le sens*, à la lecture desquels il apparaît nettement que cette ambivalence de la notion de phonème, entité linguistique spécifique avant d'être un élément constitutif d'une représentation du fonctionnement de la communication, prend sa source dans l'analyse en termes de signifié qui caractérise l'élaboration jakobsonienne. Jakobson écrit tout d'abord :

« Par conséquent, ce qui est *spécifique* pour chaque couple de phonèmes donné, c'est uniquement leur opposition sur le plan du signifiant. Ces oppositions sont les seules à déterminer la place des divers phonèmes dans le système phonologique de la langue donnée. Partant de là, le classement des phonèmes ne peut se fonder que sur le plan du signifiant. Or, l'expérience nous apprend que tout signifiant qui se rapporte à un signifié positif, fixe et homogène, tend à se lier à lui étroitement, voire indissolublement, et, si ce rapport constant existe, alors le signifiant est particulièrement facile à reconnaître.

Des expériences nombreuses et variées ont prouvé que les chiens sont capables de distinguer et d'identifier les signaux auditifs les plus fins. Les biologistes de l'école d'Ivan Pavlov ont prouvé que si l'on signale toujours au chien l'arrivée de sa nourriture par un même ton, ce chien se montre capable de reconnaître la signification de ce ton et de le distinguer de tous les autres tons, et même des tons les plus proches.

A en croire les chercheurs italiens, même les poissons posséderaient une faculté analogue. On prétend que certaines espèces de poissons ont une justesse absolue de l'ouïe et qu'ils sont en état de discerner avec une précision stupéfiante les signaux acoustiques quant à leur différence de signification. A un signal donné, les poissons d'un aquarium reconnaissent qu'ils vont recevoir leur nourriture ; un autre, légèrement différent, leur annonce une brimade ; tandis que le reste des signaux ne leur promet rien de bon ou de mauvais. Après une période d'apprentissage, les poissons parviennent à s'adapter à cette "langue" des signaux. Ils remontent à la surface dans le premier cas, se cachent dans le second, et restent insensibles envers tous les autres signaux. Ils reconnaissent les signaux d'après leur signification et seulement grâce à leur signification, grâce à une association mécanique et constante entre le signifié et le signifiant.

La psychologie expérimentale nous apprend que les impressions auditives les plus diverses, quand bien même elles seraient difficilement perceptibles et désordonnées, sont parfaitement à notre portée, et que nous sommes en état de les discerner et de les identifier, à la condition que pour nous aussi elles soient étroitement et immédiatement liées à des significations déterminées et qu'elles fonctionnent par conséquent comme des simples signaux. Au contraire, si des impressions auditives restent pour nous indécomposables, désordonnées et en même temps dépourvues de signification immédiate, alors ces stimuli se trouvent être à peine reconnaissables, à peine discernables, à peine capables de se graver dans notre mémoire.

Or, nous l'avons déjà remarqué, en eux-mêmes, les phonèmes n'ont pas de signification propre, et en même temps les différences auditives entre les divers phonèmes d'une langue donnée sont souvent si menues et si fines qu'il est parfois difficile de les saisir même avec des appareils sensibles. Les spécialistes modernes dans le domaine de l'acoustique se demandent avec embarras comment il se fait que l'oreille humaine distingue sans peine les sons si nombreux et si imperceptiblement variés de la langue. S'agit-il ici vraiment d'une faculté purement auditive ? Non, pas du tout ! Ce que nous reconnaissons dans le discours, ce ne sont pas des différences entre les sons tels quels, mais des différences dans l'usage qu'en fait la langue, c'est-à-dire des différences qui, sans avoir leur propre signification, sont employées à discerner l'une de l'autre les entités d'un niveau supérieur (morphèmes, mots). Les moindres différences phoniques,

dans la mesure où elles jouent un rôle distinctif dans une langue donnée, sont exactement perçues par tous les indigènes sans exception, tandis qu'un étranger, qu'il soit un observateur qualifié ou même un linguiste de métier, a souvent de grandes difficultés à les remarquer, vu que ces différences n'ont pas de fonction distinctive dans sa langue natale<sup>1848</sup>. » (J.Leç. : p. 82-84)

puis quelques pages plus loin :

« Nous avons dit que, ce qui importe dans les phonèmes, ce sont les différences, les différences servant à distinguer les mots. C'est là l'unique valeur linguistique des phonèmes. Précisément, ces différences sont le point de départ de toute étude des phonèmes. Les différences ayant une valeur distinctive sont, nous l'avons vu, plus accessibles à la perception et à la mémoire que les différences dépourvues de toute valeur, mais d'autre part les différences de phonèmes, étant privées de toute signification particulière, forcent la perception et la mémoire et leur imposent de dures exigences. On s'attendrait par conséquent à ce que le nombre de ces valeurs primordiales, valeurs immotivées, soit relativement restreint dans une langue donnée. » (J.Leç. : p. 86-87).

On lisait de même dans « Zur Struktur des Phonems » :

« Der Phonemunterschied, die distinktive Opposition wird allgemein als der Ausgangspunkt, als der Grundwert der Phonemlehre geschildert. Diese Unterschiede stellen an die Wahrnehmung anstrengende Forderungen, da sie mit keinem einheitlichen Bedeutungsunterschiede konstant verbunden sind. Man dürfte dementsprechend

---

<sup>1848</sup> « Jedes *signans*, das auf ein *positives*, konstantes, einheitliches *signatum* bezogen ist, wird mit ihm eng, ja untrennbar verbunden und gerade dank dieser Verbindung wird das *signans* leicht erkennbar. Zahlreiche Versuche haben bewiesen, dass Hunde fähig sind die allerfeinsten Lautsignale zu erkennen. Falls ein Hund bei einem Ton ständig gefüttert wird und bei anderen Tönen nie, dann ist er imstande, wie russische Biologen der Pavlovschen Schule feststellten, die geringsten Tonunterschiede zu erkennen und zu werten. Italienische Forscher zeigten, dass sogar die Fische dieselbe Fähigkeit aufweisen : sie unterscheiden angeblich mit einer erstaunlichen Sicherheit auch die einander ähnlichen Lautsignale ihrer Bedeutung nach. Bei einem gewissen Lautsignal werden die Fische im Aquarium gefüttert, bei einem anderen, unbedeutend abweichenden werden sie geneckt, bei den übrigen geschieht nichts. Nach kurzer Übung reagieren die Fische auf diese Signalsprache. Sie tauchen im ersten Falle auf, im zweiten verstecken sie sich und bei allen übrigen Tönen bleiben sie gleichgültig. Wie wir sagten, erkennen sie die Lautsignale ihrer Bedeutung nach, ja gerade und ausschliesslich wegen ihrer Bedeutung, dank der konstanten mechanischen Assoziation zwischen dem Bezeichneten und dem Bezeichnenden. Die experimentale Psychologie belehrt uns, dass auch wir die mannigfaltigsten lautlichen Reize, wie unzerlegbar und ungeordnet sie auch sein mögen, zu unterscheiden und wiederzuerkennen imstande sind, wenn sie sich für uns mit bestimmten Bedeutungen unmittelbar verknüpfen und somit als Signale fungieren. Dagegen sind solche unzerlegbare und ungeordnete Schalleindrücke, welche für uns keine bestimmte Bedeutungen besitzen und somit keinen selbständigen Signalwert aufweisen, infolgedessen recht wenig erkennbar, wenig unterscheidbar und im Gedächtnis kaum zu behalten.

Die Phoneme an sich haben für uns, wie gesagt, keine bestimmte Bedeutung, und die akustischen Unterschiede zwischen ihnen sind dabei oft so fein und gering, dass ihr Auffangen sogar empfindliche Apparate vor eine verwickelte Aufgabe stellt. Ja, die Akustiker, z.B. der moderne russische Forscher Rževkin, behaupten erstaunt, dass die Fähigkeit des menschlichen Gehörs, welches alle diese mannigfaltigen Phoneme ohne Mühe erkennt, etwas beinahe Rätselhaftes sei. Es handelt sich hier keinesfalls um eine merkwürdige Begabung rein akustischer Natur. Das, was wir in der Rede erkennen, sind keine Schallunterschiede, sondern phonematische Unterschiede, d.h. solche Unterschiede, die ohne und für sich etwas bestimmtes und positives zu signalisieren, zur Differenzierung der Signale in der gegebenen Sprache verwertet werden. Man könnte zahlreiche Beispiele anführen, wie die geringsten lautlichen Unterschiede, soweit sie phonematisch sind, von jedem Eingeborenen ausnahmslos, mit einer selbstverständlichen Genauigkeit, wahrgenommen werden, wogegen ein Fremder, wenn auch ein geschulter Beobachter, sogar ein Fachlinguist, sie gar nicht bemerkt oder nur mit grosser Mühe erkennt, weil diese Unterschiede in seiner Muttersprache keine distinktive Aufgabe ausüben. » (J.Zu. : p. 299-300).



erwarten, dass die Anzahl dieser unmotivierten Elementarwerte verhältnismässig beschränkt sein muss<sup>1849</sup>. » (J.Zu. : p. 301-302)

puis, comme nous l'avons vu plus haut<sup>1850</sup> :

« Der Umstand, dass diese distinktiven, jedoch an sich bedeutungslosen Oppositionen numerisch dermassen beschränkt sind, ist, wie wir angaben, psychologisch vollkommen begründet<sup>1851</sup>. » (J.Zu. : p. 303).

Il est significatif que Jakobson retrouve ici, mais confusément situé sur le plan de la perception, quelque chose de la pensée saussurienne concernant la question de l'identité : à la non-théorisation du rapport son/sens répondent non seulement son impossible construction, mais également, par là même, un écrasement du signe sur le signifiant. Dans une telle perspective en effet, comme nous l'avons vu plus haut, le signifié demeure à jamais principe d'analyse.

Or, la représentation jakobsonienne du fonctionnement de la communication est également marquée, outre par la dualité irréductible des deux niveaux des unités distinctives et significatives que nous avons essayé de mettre en évidence, par l'insistance, derrière la non-théorisation du « fait linguistique », de la démarche d'analyse qui est constitutive de la problématique des rapports son/sens. On lit en effet dans *The Sound Shape of Language* :

« Dans la hiérarchie des percepts, les traits distinctifs dominent donc tous les autres. Mais les autres types de traits n'en passent pas pour autant inaperçus. Bien au contraire, c'est toujours par rapport à l'ensemble des fonctions remplies par les divers traits que le locuteur naïf appréhende la totalité d'un son du langage. Par suite, lorsqu'un chercheur abstrait la forme phonétique de toutes les fonctions dont elle est porteuse, il se place, comme dit Sapir (1949 : 46 et suiv.), "aux antipodes du point de vue réaliste", et fait preuve de bien plus d'arbitraire que le locuteur naïf. Car, comme l'a souligné Lévi-Strauss dans une remarque opportune, "les sciences naturelles comme les sciences humaines concourent à écarter un dualisme philosophique désormais démodé. Il n'est plus possible d'opposer l'idéal et le réel, l'abstrait et le concret, l'émique et l'étiétique". Ce qui nous est immédiatement 'donné' n'est jamais l'un ou l'autre, mais quelque chose entre les deux, déjà encodé par les organes des sens et le cerveau" (1972). Et, dès lors que le parler scientifique limite "émique" aux traits distinctifs à l'exclusion de tout le reste et bannit de la notion d'"étiétique" toute référence à la finalité des phénomènes phonétiques observés, le couple émique-étiétique perd tout intérêt pour la science du langage moderne. Le niveau étiétique en particulier, "trop longtemps accepté sans discussion par le matérialisme mécaniste et la philosophie sensualiste" (Lévi-Strauss, 1972), n'est plus qu'une construction amputée. En d'autres termes, une phonologie qui s'arrête aux phonèmes et à leurs composants distinctifs de même qu'une analyse du discours négligeant toute question de buts paraissent également dépassées, avec leur isolationnisme étroit et leur futile volonté d'abstraction.

---

<sup>1849</sup> « La différence phonématique, l'opposition distinctive est en général décrite comme le point de départ, la valeur fondamentale de la phonologie. Ces différences soumettent la perception à des exigences contraignantes, étant donné qu'elles n'ont pas de liaison constante avec une quelconque différence homogène de signification. Aussi devrait-on s'attendre à ce que le nombre de ces valeurs élémentaires non motivées soit relativement limité. »

<sup>1850</sup> Voir la note 1051.

<sup>1851</sup> « Le fait que ces oppositions distinctives, pourtant dépourvues en elles-mêmes de signification, soient ainsi limitées en nombre est, comme nous l'avons indiqué, parfaitement fondé psychologiquement. »

Ce qui existe en fait, c'est une constance perceptuelle qui permet aux interlocuteurs de dépasser les divers contextes particuliers et, consciemment ou subconsciemment, d'extraire les indices invariants des différents environnements où ils se trouvent, traits concurrents et phonèmes voisins. C'est de cette façon que deux percepts auditifs peuvent être sentis comme équivalents. Ainsi, les membres de la communauté linguistique russe savent toujours identifier l'opposition entre consonnes palatalisées (diésées) et non palatalisées, en dépit de la très grande variation de la réalisation physico-motrice des premières selon les environnements. En effet, comme l'ont montré les études (cf. Bondarko & Zinder, 1966), les particularités de la palatalisation des consonnes du russe dépendent fortement de la présence ou de l'absence de certaines voyelles avoisinantes et de la concurrence d'autres traits du même phonème : les sibilantes, les labiales et les dentales ne se palatalisent pas de la même manière. Mais l'opposition entre présence et absence de palatalisation, elle, demeure l'invariant perceptif catégoriel à travers toutes les transformations que peut subir l'environnement séquentiel et concurrent.

[...]

Jakobson et Halle ont souligné le fait que "puisque la différenciation des unités sémantiques est la plus indispensable de toutes les fonctions phoniques du langage, les participants du discours doivent apprendre avant toutes choses à réagir aux traits distinctifs. Mais l'on se tromperait en pensant que, de ce fait, ils sont amenés à négliger tout ce qui constitue par ailleurs les sons du langage. Outre les traits distinctifs, le locuteur a en effet la maîtrise d'autres types de traits codés, porteurs d'information, que tout membre de la communauté linguistique a appris à manipuler, et que la science du langage n'a pas le droit d'ignorer" (voir RJ, I : p. 468 et suiv.). Il reste toutefois que, tout en prêtant attention à l'ensemble des divers traits, l'auditeur perçoit les traits distinctifs comme différents des autres constituants fonctionnels des sons du langage. C'est qu'il s'agit là de percepts discrets qui, selon les neurobiologistes, se voient transformés en concepts catégoriels au moyen d'un processus de polarisation mis en œuvre par le système nerveux<sup>1852</sup>. » (J.SS : p. 62-65).

---

<sup>1852</sup> « In the hierarchy of percepts the distinctive feature dominates all other features. However, none of the other types of features remains unperceived. In fact, the entire makeup of a speech sound is apprehended by the naïve speaker with regard to the ensemble of featural functions. Therefore a scholarly observer of the linguistic sound shape who abstracts the shape alone from all the diverse functions it carries displays, in Sapir's terms, the "reverse of a realistic point of view" (1949 : 46f.) and appears to be much more arbitrary than the naïve speaker. As Claude Lévi-Strauss underscored in a well-timed remark, "both the natural and the human sciences concur to dismiss an outmoded philosophical dualism. Ideal and real, abstract and concrete, 'emic' and 'etic' can no longer be opposed to each other. What is immediately 'given' to us is neither the one nor the other, but something which is betwixt and between, that is already encoded by the sense organs as by the brain" (1972). If in the customary scientific parlance one confines "emic" to distinctive features, ignoring all the rest, and excludes from the notion "etic" all references to the goal of the sound phenomena observed, the dyad emic~etic loses its applicability to the present-day science of language. In particular, such an "etic" level, in Lévi-Strauss's words "too long taken for granted by mechanistic materialism and sensualist philosophy", becomes a curtailed construct. On the one hand phonology, which stops at phonemes and their distinctive components, and on the other hand speech analysis, which discards all question of purpose, seem equally obsolete in their narrow isolationism and futile abstractionism.

A perceptual constancy enables interlocutors to go beyond particular contexts and, either consciously or subliminally, to extract the invariant cues from the different featural environments of concurrent features and surrounding phonemes. Two auditory percepts are felt to be equivalent. Thus, members of the Russian speech community identify the opposition between palatalized (sharp) and nonpalatalized consonants within varied phonemic contexts, despite the considerable difference between the psychomotor implementation of diverse palatalized consonants in different surroundings. Studies (cf. Bondarko & Zinder 1966) have pointed out the salient particularities displayed by the palatalization of Russian consonants in its dependence on the presence or absence of various neighboring vowels and on the concurrence of this palatalization with other features of the

Ce développement nous semble relativement paradoxal, qui pose d'une part l'existence d'une pluralité de fonctions des sons du langage, à laquelle répondent divers types de traits, et d'autre part l'existence d'une « constance perceptuelle ». Aux traits distinctifs et à leur codage binaire s'ajoutent ainsi d'autres types de traits, répondant apparemment à un autre fonctionnement perceptif<sup>1853</sup>, et dont la particularité est d'être tout à la fois des invariants définis fonctionnellement et, pour certains, des variations<sup>1854</sup> par rapport à l'invariant fondamental qu'est le trait distinctif, pour les autres des valeurs secondes dans le cadre de l'identification du son. La représentation jakobsonienne de la perception des sons oscille donc entre perception des traits et rôle des traits dans la perception. On retrouve ici la hiérarchie des traits commune à Jakobson et à Martinet, et avec elle l'ambiguïté inhérente à la distinction entre phonétique et phonologie dont il a été question dans le chapitre 1, et qui apparaît ainsi comme une conséquence de la problématique des rapports son/sens dans laquelle s'inscrit la problématique phonologique<sup>1855</sup>. Il s'agit là d'une difficulté spécifique au plan phonologique.

---

phoneme in question ; thus, there are differences between the palatalization of sibilants, labials, and dental stops. The opposition of the presence or absence of palatalization remains the categorial invariant of perception throughout all the transformations of the sequential and concurrent environment.

[...]

It has been emphasized by Jakobson & Halle (see RJ I 468f.) that “since the differentiation of semantic units is the least dispensable among the sound functions in language, speech participants learn primarily to respond to the distinctive features. It would be deceptive, however, to believe that they are trained to ignore all the rest in speech sounds. Besides the distinctive features, the speaker has at his command other types of coded information-bearing features, which any member of a speech community has been trained to manipulate and which the science of language has no right to disregard.”

While attending to the whole complex of all these diverse features, the listener perceives the distinctive features as different from the other functional constituents of speech sounds. They are discrete percepts which, according to neurobiologists, are changed into categorial concepts through a polarization method used by the nervous system. » (J.SS : p. 51-53).

<sup>1853</sup> On lit notamment à propos des traits affectifs, également dans *The Sound Shape of Language* : « Les traits affectifs superposés au discours notionnel diffèrent des traits distinctifs par le fait qu'ils entretiennent des oppositions de caractère graduel et non binaire ; c'est ainsi qu'il y a plusieurs degrés d'emphasis. En outre, loin d'être limités à un seul segment de la séquence, ils ont tendance à se diffuser : les variations de durée, par exemple, touchent souvent plusieurs sons du langage successifs. C'est que, répétons-le, les traits distinctifs constituent des éléments obligatoires du code linguistique, tandis que les traits affectifs représentent une propriété facultative d'énoncés individuels, socialement codée, mais non imposée ; c'est d'ailleurs pour quoi ils provoquent très souvent des malentendus entre membres de communautés linguistiques différentes. » (J.SS : p. 54) [« The emotive features superimposed upon notional speech differ from the distinctive features by their gradual, rather than binary, oppositional character : the emphasis can be of different degrees. Moreover, these features are not necessarily confined to a single segment of the speech sequence and show a tendency to expand and cover a longer section. For instance, we observe durational variations in several successive speech sounds. The distinctive features are compulsory elements of the linguistic code, whereas emotive features occur as an optional property of individual speech performances. Emotive features are socially coded rather than mandatory ; therefore, examples of their salient misinterpretation by members of an alien speech community are quite frequent. » (J.SS : p. 44)]. Voir également J.Ret.1 : p. 152 [p. 647], cité plus haut à ce propos.

<sup>1854</sup> Voir par exemple J.Ver. : p. 84 [p. 87], cité ci-dessous.

<sup>1855</sup> Voir les notes 162 et 163 du chapitre 1. Notons que la référence à Lévi-Strauss ne vient pas clarifier les choses. On lit en effet dans « Structuralism and Ecology » : « However, it is not enough to show by concrete examples how the two kinds of determinisms to which I have referred so far – the one stemming from man's relationship to his environment on the techno-economic level, the other expressing stable mental constraints – register together and interlock with each other. For such a result would obviously be impossible if ecology on the one hand, and the mind on the other hand, should be considered as mutually irreducible entities. This problem brings me to the last point which I wish to broach, namely the natural foundations of these mental constraints

---

everrecurring in mankind. Only if they can be linked, even indirectly, to conditions prevailing in man's anatomy and physiology, will we be able to overcome the threat of falling back toward some kind of philosophical dualism. For these biological aspects are also part of the environment in which mankind develops, works and thinks ; and even more so as it is through his anatomy and physiology that man perceives the world outside. Therefore any attempt to set up the mind and the world as separate entities would bring us back to metaphysics. The world outside, that is ecology, can only be apprehended through sensory perception and through the processing of sensory data which takes place in the brain. All these phenomena must share something in common which might explain their collusion.

The point which I am trying to make can be illustrated by referring to the otherwise useful distinction currently used in linguistics between the so-called "etic" and "emic" levels. These terms coined from "phonetic" and "phonemic" denote two complementary ways of approaching language sounds : either as they are perceived (or rather, believed to be perceived) by the ear even if acoustic devices are called upon to refine sensory data, or submitted by the linguist to analytical and explanatory procedures which aim at breaking down the raw data into their hidden, constituent units. By so doing, the linguist works in a way which the anthropologist tries to emulate when unveiling behind empirical ideologies binary pairs of terms and transformation rules.

Convenient as the distinction is in daily practice, it would be dangerous to push it too far and to grant it an ontological status. Are we entitled any more to claim that language is made up of sounds, after Luria showed that the cerebral mechanisms for the perception of noises and of musical sounds are quite different from those allowing us to perceive the so-called sounds of language, and that a lesion of the left temporal lobe, that destroys the ability to analyze phonemes, leaves musical hearing undisturbed ? And how can this paradox be explained without acknowledging that what the brain perceives in language is not by the nature of sounds, but of distinctive features ? It is now known that these logico-empirical distinctive features are directly recorded by acoustic machines which cannot be suspected of either mentalism or idealism ! The consequence follows that the only true "etic" level is the "emic" one.

Current research on the visual system suggests a similar conclusion. The eye does not merely photograph the outside world. It rather encodes its formal characteristics. These characteristics consist less in the sensuous qualities of things than in the relationships which prevail between them. Specialized cells in the brain cortex carry over a kind of structural analysis which, in several zoological species, different types of retina and ganglion cells have already undertaken and even achieved. According to its kind, each cell either in the retina, in the ganglions or in the brain, only responds to a stimulus of a given type : opposition between motion and immobility, presence or lack of color, changes in light or dark, objects with positively or negatively curved edges, direction of motion either straight or oblique, from left to right or the reverse, horizontal or vertical, and so on. Out of this roster of information which becomes remarkably well registered in the brain, the mind rebuilds, so to speak, objects which were never actually perceived as such. This analytical function of the retina mostly prevails in species devoid of cerebral cortex, such as the frog. But it also exists in the squirrel ; and even among higher mammals with which the analytical function is shifted to the brain, cortical cells merely take over operations which had their original seat in the sensory organ. There is every reason to believe that this encoding and decoding process, which translates incoming data from outside by help of several binary codes enfolded in the nervous system, also exists in man. Therefore what is immediately given to us as the raw material of sensory perception is not an "etic" reality which, properly speaking, does not exist, but abstractions of reality which belong to the "emic" level.

Should we insist on sticking to the "etic"/"emic" distinction, this can only be done by reversing the acceptances currently given to those terms. It is the "etic" level, too long taken for granted by mechanistic materialism and sensualist philosophy, which we should consider as an artefact. On the contrary, the "emic" level is the one where the material operation of the senses and the more intellectual activities of the mind can meet, and altogether match with the inner nature of reality itself. Structural arrangements are not a mere product of mental operations ; the sense organs also function structurally, and outside us, there are structures in atoms, molecules, cells, and organisms. The inescapable conclusion follows that since these structures, both internal and external, cannot be apprehended at the "etic" level, the nature of things is "emic", not "etic", and that the "emic" approach is the one which brings us closer to it. When the mind processes the empirical data which it receives previously processed by the sense organs, it goes on working out structurally what at the outset was already structural. And it can only do so inasmuch as the mind, the body to which the mind belongs, and the things which body and mind perceive, are part and parcel of one and the same reality. » (Lévi-Strauss, 1973a : p. 19-23). Ainsi, là où Lévi-Strauss postule la prééminence de l'émique chez l'homme, qui le conduit à dire que « le seul véritable niveau "étique" est le niveau "émique" » et que le niveau étique est une abstraction, Jakobson refuse de séparer l'étique de l'émique au point de réserver l'analyse fonctionnelle à ce dernier. Il nous semble

La notion d'invariant sémantique n'est cependant pas exempte, par ailleurs, de difficultés, difficultés à la fois relativement analogues et significativement différentes de celles qui marquent le niveau phonologique, conformément à l'asymétrie des deux problématiques phonologique et sémantique que nous avons essayé de mettre en évidence ci-dessus. On se souvient, en effet, que la notion d'invariant sémantique renvoie à la fois à la dimension de l'identification et à celle de l'explication des significations particulières, déterminant ainsi un autre type de représentation du fonctionnement de la communication que celui dont il vient d'être question. Nous avons parlé plus haut de la proximité de la représentation jakobsonienne de la langue et de la notion martinettienne de double articulation. On relève notamment dans notre corpus cette remarque de « Language in Relation to Other Communication Systems » (1968), relativement proche, comme nous le verrons, de propos de Martinet :

« La richesse exceptionnelle du répertoire des unités significatives codées avec précision (morphèmes et mots) est rendue possible grâce au système diaphane de leurs composants purement différentiels, sans signification propre (les traits distinctifs, les phonèmes, et leurs règles de combinaison). Ces composants sont des entités sémiotiques *sui generis*. Le signifié d'une entité de ce type est pure "altérité", à savoir une différence sémantique présumée entre les unités significatives auxquelles il appartient et celles qui *ceteris paribus* ne contiennent pas la même entité<sup>1856</sup>. » (J.OCS : p. 103).

Nous avons vu cependant que la représentation jakobsonienne du fonctionnement de la communication était avant tout horizontale. Aussi ne sera-t-on pas étonné que les références jakobsoniennes à la notion de double articulation impliquent une tout autre représentation que celle de Martinet. On lit ainsi dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) :

« Les signes verbaux se distinguent nettement de tous les types de messages animaux par plusieurs propriétés essentielles : le pouvoir d'imagination et de création propre au langage ; son aptitude à manier les abstractions et les fictions et à traiter d'objets et de faits éloignés dans l'espace et dans le temps, la hiérarchie structurale des éléments constitutifs du langage, appelée "double articulation" par D. Buxi dans sa pénétrante étude de 1930 sur l'unicité et l'origine du langage humain (35), à savoir la division entre unités proprement distinctives (phonématiques) et unités significatives (grammaticales) et de plus une subdivision non moins essentielle du système grammatical en mots et phrases

---

qu'il s'agit là de deux positions différentes, voire même contradictoires. Nous reviendrons *infra*, dans la troisième partie de notre travail, sur la thèse lévi-straussienne, par ailleurs proche de la position de Jakobson relativement aux fondements biologiques du langage.

<sup>1856</sup> « The exceptionally rich repertoire of definitely coded meaningful units (morphemes and words) is made possible through the diaphanous system of their merely differential components devoid of proper meaning (distinctive features, phonemes, and the rules of their combinability). These components are semiotic entities *sui generis*. The signatum of such an entity is bare otherness, namely a presumable semantic difference between the meaningful units to which it pertains and those which *ceteris paribus* do not contain the same entity. » (J.OCS : p. 707). Voir également J.Ver. : p. 86 [p. 88], cité ci-dessous. Il est par ailleurs question, dans « Verbal Communication » (1972), de « code puissant et économique » : « Le système des traits distinctifs est un code puissant et économique ; chaque trait est une opposition binaire entre la présence d'une marque et son absence. » (J.Ver. : p. 84) [« The pattern of distinctive features is a powerful and economical code : each feature is a binary opposition of a present mark and a missing mark. » (J.Ver. : p. 86-87)]. Il n'est pas sûr, cependant, qu'il s'agisse là de perception des unités significatives, et l'on peut penser, dans la logique de ce que nous avons vu ci-dessus, qu'il s'agit plutôt de perception des traits distinctifs, voire des phonèmes.

(entités codées et matrices codées) ; l'emploi de dirèmes, notamment de propositions, enfin l'enchaînement et la hiérarchie réversible de diverses fonctions et opérations verbales (fonctions référentielle, conative, émotive, phatique, poétique, métalinguistique). Le concept de la double articulation remonte jusqu'à la doctrine médiévale *de modis significandi* avec son idée nette des deux articulations distinctives – *prima et secunda* – qu'on trouve chez Jordanus de Saxe au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1857</sup>. » (J.Rel : p. 45).

La notion jakobsonienne de double articulation, empruntée à Bubrix<sup>1858</sup> implique ainsi une double division, entre unités phonématiques et significatives d'une part, entre mots et phrases d'autre part. C'est là, notamment, l'enjeu de la référence à la doctrine des *modis significandi*, que l'on retrouve ensuite dans « Glosses on the Medieval Insight into the Science of Language » (1968-1973) :

« The notion of double articulation echoed nowadays in Russian and thereupon in Western linguistics may be traced back to the *doctrina de modis significandi* with its clear-cut idea of *articulatio prima et secunda*, which emerged perhaps under Greek incentives : one of these two articulations turns the sound matter (*vocis articulatio*) into words while the other employs words to generate sentences<sup>1859</sup>. » (J.Glo. : p. 189).

Il s'agit ainsi chez Jakobson d'articulation de la matière sonore en mots, puis d'utilisation des mots pour former des phrases, là où, comme nous le verrons, il s'agit chez Martinet d'articulation des mots en phonèmes et des phrases en mots (de la matière phonique en phonèmes et de la « substance sémantique » en mots), autrement dit de décomposition, tandis que Jakobson conçoit les choses en termes de constitution. On lit de même dans *The Sound Shape of Language* :

« La notion de double articulation, ressuscitée par la linguistique moderne, en Russie d'abord, puis en Occident, remonte pour le moins à la doctrine médiévale *de modis significandi*, qui distinguait déjà très nettement entre l'*articulatio prima et secunda*. Cette conception, qui signifie que l'une des deux articulations transforme le matériau phonique (*vocis articulatio*) en mots, tandis que l'autre prend ces mots pour en faire des phrases (voir RJ, 1975 : 292), est née à son tour, semble-t-il, de la pensée grecque. Elle implique très clairement que la *vocis articulatio* tire sa signification *ex humana institutione*, ou, pour le dire comme Platon, *théseï* (par convention), et que c'est la tâche des sons du

---

<sup>1857</sup> « Several essential properties notably separate verbal signs from all kinds of animal messages : the imaginative and creative power of language ; its ability to handle abstractions and fictions and to deal with things and events remote in space and/or time, in contradistinction to the *hic et nunc* of animal signals ; that structural hierarchy of linguistic constituents which was labeled "double articulation" in D. Bubrix's penetrating essay of 1930 about the uniqueness and origin of human language (22) namely, the dichotomy of merely distinctive (phonemic) and significative (grammatical) units and a further scission of the grammatical pattern into the word and sentence levels (coded units vs. coded matrices) ; the use of dirèmes, especially propositions ; and, finally, the assemblage and reversible hierarchy of diverse concurrent verbal functions and operations (referential, conative, emotive, phatic, poetic, metalinguistic). » (J.Oth. : p. 673).

<sup>1858</sup> Nous ne sommes malheureusement pas parvenue à nous procurer ce texte de Bubrix.

<sup>1859</sup> « On peut faire remonter la notion de double articulation qui se répercute aujourd'hui en Russie et de là dans la linguistique occidentale à la *doctrina de modis significandi* avec leur idée claire de l'*articulatio prima et secunda*, qui est peut-être apparue à l'incitation des grecs : une de ces deux articulations transforme la matière sonore (*vocis articulatio*) en mots tandis que l'autre emploie les mots pour produire des phrases. »

langage, par eux-mêmes dépourvus de sens, que de différencier la signification des mots<sup>1860</sup>. » (J.SS : p. 217).

La notion de phonème semble ainsi oblitérée au profit de celle de mot, conformément à la doctrine des *modi significandi*, d'où la notion de phonème est absente, et dans le cadre de laquelle s'opposent quelque chose comme la morphologie et la syntaxe<sup>1861</sup>. On lit cependant ensuite dans les *Dialogues* :

---

<sup>1860</sup> « The question of double articulation, revived in modern Russian and then in Western linguistics, may be traced back at least to the medieval doctrine *de modis significandi* and its clear-cut idea of a discriminated and interconnected *articulatio prima et secunda*. This idea seems to have emerged under Greek incentives and means that one of the two articulations turns the sound matter (*vocis articulatio*) into words, while the other employs words to generate sentences (cf. RJ 1975 : 292). The doctrine in question clearly implied that *vocis articulatio* obtains its signification *ex humana institutione* or, in Plato's terminology, *théseï* (by convention) and that the task of the speech sounds, which have no autonomous meaning themselves, is to differentiate word meanings. » (J.SS : p. 181).

<sup>1861</sup> Nous nous appuyons ici notamment sur les analyses d'Irène Rosier-Catach, dont l'article « La théorie médiévale des Modes de signifier » s'ouvre sur les lignes suivantes : « Les mots, dit le grammairien modiste Radulphus Brito, furent d'abord institués pour être signes des choses et secondairement pour exprimer des jugements. Si un mot isolé peut signifier, il faut en revanche qu'il soit lié à d'autres pour que s'exprime un "concept mental composé". Or, pour les Modistes, grammairiens spéculatifs dont la doctrine fut enseignée à l'Université de Paris durant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, ce n'est pas la signification du mot qui lui permet d'être construit : les mots *souffrir* et *souffrance* signifient la même chose et se construisent différemment. Cette chose peut être conçue et signifiée de diverses manières qui correspondent à ses diverses propriétés. Si on signifie, par exemple, en même temps que la chose, une propriété de mouvement, c'est-à-dire si on signifie cette chose comme étant en mouvement, le mot sera un verbe ; si on la signifie comme chose permanente, en repos, le mot sera un nom. On dira que *souffrir* consigne pour la chose une propriété de mouvement ou que ce mot signifie la chose sur le mode du mouvement. Toutes les caractéristiques grammaticales d'un mot sont ainsi, pour les Modistes, des modes de signifier, des manières particulières pour un mot de signifier la chose, des formes particulières de la signification. On pose alors une "double articulation" du langage (Jean de Dacie, pp. 202, 205) : la première par laquelle une "voix" signifie la chose, la seconde par laquelle une voix significative consigne une propriété de la chose. C'est la seconde articulation du langage, la consignification qui est du ressort de la grammaire, alors que la première est proprement du ressort de la logique. » (Rosier-Catach, 1982 : p. 117-118). Voir également Rosier-Catach (1982) : p. 120 et Rosier-Catach (1996) : p. 61. Dans *La Grammaire spéculative des modistes*, définissant à nouveau la double articulation (voir Rosier-Catach, 1983 : p. 56), Rosier-Catach remarque en note : « Ces deux articulations n'ont, nous le voyons, rien à voir avec les deux articulations du linguiste A. Martinet, pour qui la première articulation est celle du morphème, la seconde, celle du phonème. » (Rosier-Catach, 1983 : p. 212, note 95) Martinet, précisément, ne fut pas sans relever ces rapprochements jakobsoniens entre la notion de double articulation et la doctrine des *modi significandi*. On lit ainsi dans les *Mémoires d'un linguiste* : « [...] il [Jakobson] est venu à Paris faire quatre conférences. L'une d'entre elles visait à montrer que la double articulation, dont la formulation est à la base de mon enseignement, avait été inventée par quelque moine moyenâgeux. Tout ceci sans la citer expressément. Il s'agissait surtout de ne pas prononcer mon nom. » (M.Mé. : p. 118-119). Si cette remarque – par ailleurs relativement hargneuse – ne tient pas compte de la spécificité de la notion jakobsonienne de double articulation, elle pointe néanmoins la spécificité de la conception jakobsonienne de l'histoire de la linguistique (voir les notes 1517 et 1698 ci-dessus). La référence aux *stoicheia* que l'on trouve dans les *Dialogues* était déjà présente dans « Phonology and Phonetics » : « On pourrait faire remonter les recherches sur les constituants différentiels ultimes et discrets du langage à la doctrine du *sphota* chez les grammairiens hindous et à la conception platonicienne du *stoicheion*, mais en fait l'étude linguistique de ces invariants ne commença vraiment que dans les années 70, pour se développer intensivement après la première guerre mondiale, parallèlement avec l'expansion graduelle du principe d'*invariance* dans les sciences. » (J.PP : p. 107-108) [« The search for the ultimate discrete differential constituents of language can be traced back to the *sphota*-doctrine of the Sanskrit grammarians and to Plato's conception of *στοιχεῖον*, but the actual linguistic study of these invariants started only in the 1870's and developed intensively after World War I, side by side with the gradual expansion of the principle of INVARIANCE in the sciences. » (J.PP : p. 467-468)], ainsi que dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in

« La divergence des opinions quant aux bases et aux objectifs de la phonologie signifiait que nous devions chercher dans l'histoire universelle ce qui avait déjà été dit à propos du rôle des sons dans la langue. Et justement pendant mes années en Amérique, je m'intéressai aux premiers pas qui avaient été faits vers ce domaine linguistique que la science actuelle a nommé phonologie. Je dus constater avec étonnement que les philosophes de la Grèce antique, surtout Platon et Aristote, avaient eu une nette conscience des unités minimales qui servent à différencier les significations verbales et que l'Inde ancienne avait, au cours des siècles, fait quantité de réflexions à ce propos dans ses théories sur la langue, et dans un sens véritablement proche des diverses tendances actuelles de la pensée linguistique. Fait curieux – la différence essentielle entre le niveau des sons et celui des mots, que certains chercheurs appellent aujourd'hui la "double articulation", était déjà connue des scolastiques du Moyen Age précisément sous ce terme. » (J.Dial. : p. 49-50)

où il s'agit à nouveau du niveau des sons et de celui des mots. On a là, semble-t-il, l'expression de la duplicité de la représentation jakobsonienne du fonctionnement de la communication, dans le cadre de laquelle la dualité des unités distinctives et significatives renvoie à la fois, comme il apparaissait nettement dans le passage de « Relations entre la science du langage et des autres sciences », à une dualité de deux fonctions, impliquant deux analyses structurales distinctes valant représentation du fonctionnement de la communication, et à une dualité inhérente à l'analyse structurale des significations, où le postulat d'un invariant se double de l'inscription du fonctionnement significatif – et référentiel<sup>1862</sup> – dans la structuration.

#### *v- Inscription du fonctionnement dans la structuration*

Comme nous l'avons vu ci-dessus, la distinction invariant/variations constitue pour Jakobson un « modèle méthodologique » pour l'analyse de tous les niveaux du langage. On lit ainsi encore dans « The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics » (1979) :

« The broad interpretation of two concepts – *comparison* and *system* – in contemporary linguistics is attended by the steadfastly progressing relativization of the entire linguistic structure and an ever more consistent transformation of linguistics into a science of intralinguistic relations. Moreover, the attention of linguists, especially Ivanov and Gamkrelidze, is held in the first place by the indissoluble interconnection between the parts and the whole. The main key point of this complex problematics is the interrelation of the *invariant* and *variation*, that vital theme of all contemporary scientific thought. The dependence of variation on the diversity of contexts becomes ever more clear in harmony with the development of the thesis of linguistics of our day which opposes natural language, adjusting itself to the context (context-sensitive), to languages irrespective of

---

the International Development of Phonology » (voir J.Kaz. : p. 199-201 [p. 394-395]) et dans *The Sound Shape of Language* (voir J.SS : p. 17-21 [p. 13-17], où Jakobson et Waugh mentionnent également, outre, comme dans « Phonology and Phonetics » et dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology », la notion indienne de *sphota*, certaines « expériences scripturales » scandinaves.

<sup>1862</sup> Ce pour quoi, comme nous l'avons vu ci-dessus (voir la note 1698) la doctrine des *modi significandi* se voit sans cesse associée à celle des *suppositiones*, selon la distinction entre grammaire et lexique dont il sera question dans ce qui suit. Voir cependant J.PW : p. 283, cité ci-dessous.



the changing context (context-free), i.e., artificial, formalized systems. Here, of course, variations of form and meaning play an essential role : both on the level of sounds, as well as the various levels of grammatical meanings, the systematic extraction of invariants becomes the central linguistic task<sup>1863</sup>. » (J.Im. : p. 316).

La distinction invariant/variations se double ici de la dualité parties/tout, introduisant la notion de « dépendance de la variation à l'égard de la diversité des contextes », et Jakobson caractérise le « langage naturel » par sa sensibilité au contexte. De fait, comme il est déjà apparu plus haut, la notion jakobsonienne d'invariant dans la variation est intrinsèquement liée au couple général/contextuel. Jakobson parle ainsi, sur le plan phonologique, de variantes combinatoires<sup>1864</sup>, ou contextuelles, comme dans ce passage de « Verbal Communication » (1972) :

« Les transformations qui procurent aux invariants diverses variations concomitantes peuvent, grossièrement, se diviser en deux sortes d'altérations contextuelles et stylistiques. Les variantes contextuelles font référence au voisinage simultané ou séquentiel du trait donné, tandis que les variantes stylistiques ajoutent un élément marqué – émotif ou poétique, ou d'auto-identification (physiognomique) – à l'information neutre, purement cognitive, référentielle, du trait distinctif. Ces variantes et variations appartiennent toutes deux au code verbal commun qui donne aux interlocuteurs la faculté de se comprendre l'un l'autre<sup>1865</sup>. » (J.Ver. : p. 84).

On se souvient, par ailleurs, de la distinction entre significations générale et contextuelle dont il a été question ci-dessus. Ce couple – qui, comme nous l'avons posé alors et comme il apparaîtra dans ce qui suit, est marqué de l'asymétrie des deux problématiques phonologique et sémantique – est l'instrument d'une inscription du fonctionnement dans la structuration, dont ce passage de « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique » (1974) révèle le caractère profondément analytique :

---

<sup>1863</sup> « L'interprétation large de deux concepts – *comparaison* et *système* – dans la linguistique contemporaine est servie par la relativisation progressant inébranlablement de la structure linguistique entière et une transformation toujours plus cohérente de la linguistique en une science des relations intralinguistiques. De plus, l'attention des linguistes, en particulier Ivanov et Gamkrelidze, est attirée en premier lieu par l'interconnexion entre les parties et le tout. Le principal point clef de cette problématique complexe est l'interrelation de l'*invariant* et de la *variation*, ce thème vital de toute pensée scientifique contemporaine. La dépendance de la variation à l'égard de la diversité des contextes devient toujours plus claire, en harmonie avec le développement de la thèse de la linguistique actuelle qui oppose le langage naturel, s'ajustant au contexte (sensible au contexte), aux langages indépendants du contexte changeant (libres par rapport au contexte), c'est-à-dire les systèmes artificiels, formalisés. Là, bien entendu, les variations de la forme et de la signification jouent un rôle essentiel : à la fois au niveau des sons, aussi bien qu'aux divers niveaux des significations grammaticales, l'extraction systématique des invariants devient la tâche linguistique centrale. »

<sup>1864</sup> Terme employé, inversement, pour les significations contextuelles. Voir J.Bei. : p. 35 et J.Mor.1 : p. 130, cités ci-dessus et ci-dessous.

<sup>1865</sup> « Transformations that provide the invariants with diverse concomitant variations can be roughly divided into two kinds of alteration : contextual and stylistic. Contextual variants point to the concurrent or consecutive neighborhood of the given feature, whereas stylistic variants add a marked – emotive or poetic – annex to the neutral, purely cognitive information of the distinctive feature. Both of these invariants and variations belong to the common verbal code that endows interlocutors with the competence to understand one another. » (J.Ver. : p. 87).

« Or l'idée vitale de l'invariance sémiologique qui reste en vigueur à travers toutes les variations circonstancielles et individuelles est mise en lumière par Saussure à l'aide d'une heureuse comparaison de la langue à une symphonie : l'œuvre musicale est une réalité existante indépendamment de la variété des exécutions qui en sont faites ; "elles n'atteignent pas l'œuvre elle-même." "L'exécution du signe n'en est pas le caractère essentiel", comme nous le fait remarquer Saussure ; "l'exécution d'une sonate de Beethoven n'est pas la sonate elle-même" (1967 : 50, 53 sq.). Il s'agit du rapport entre la "langue" et la "parole" et de la relation analogue entre l'univocité de l'œuvre et la multiplicité de ses interprétations individuelles. C'est à tort que dans le texte arrangé par Bally et Sechehaye celles-ci sont traitées comme des "fautes que peuvent commettre" les exécutants. » (J.Cou. : p. 13).

Jakobson renvoie ici à ce développement du *Cours de linguistique générale*, cité dans le premier chapitre :

« En accordant à la science de la langue sa vraie place dans l'ensemble de l'étude du langage, nous avons du même coup situé la linguistique tout entière. Tous les autres éléments du langage, qui constituent la parole, viennent d'eux-mêmes se subordonner à cette première science, et c'est grâce à cette subordination que toutes les parties de la linguistique trouvent leur place naturelle.

Considérons, par exemple, la production des sons nécessaires à la parole : les organes vocaux sont aussi extérieurs à la langue que les appareils électriques qui servent à transcrire l'alphabet Morse sont étrangers à cet alphabet ; et la phonation, c'est-à-dire l'exécution des images acoustiques, n'affecte en rien le système lui-même. Sous ce rapport, on peut comparer la langue à une symphonie, dont la réalité est indépendante de la manière dont on l'exécute ; les fautes que peuvent commettre les musiciens qui la jouent ne compromettent nullement cette réalité. » (Saussure, 1972 : p. 36)

ainsi qu'à cette remarque :

« Puis il y a le point de vue du psychologue, qui étudie le mécanisme du signe chez l'individu ; c'est la méthode la plus facile, mais elle ne conduit pas au-delà de l'exécution individuelle et n'atteint pas le signe, qui est social par nature. » (Saussure, 1972 : p. 34).

Les sources de ces deux passages se trouvent respectivement dans le troisième<sup>1866</sup> et dans le deuxième cours :

« En 2<sup>e</sup> lieu on est porté, quand on veut approfondir le signe, à étudier son mécanisme chez l'individu, à analyser les opérations mentales et physiques qu'on peut saisir chez l'individu. Or ce n'est que l'exécution du signe, n'en est pas le caractère essentiel (pas plus que l'exécution d'une sonate de Beethoven <n'est la sonate elle-même>). » (Saussure, 1997 : p. 11).

L'opposition saussurienne est entre signe et exécution du signe, autrement dit, comme nous l'avons vu *supra*, entre identité linguistique et identité phonologique. L'interprétation jakobsonienne, à l'ordinaire, est conduite en termes d'invariant et de variations, et l'on retrouve ici l'écart, constitutif de la problématique structuraliste, entre les deux notions saussurienne et jakobsonienne d'identité. La convocation, dans ce cadre, de l'opposition langue/parole, nous renvoie au caractère profondément analytique de cette distinction entre

---

<sup>1866</sup> Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 87-88 et 219, cités dans le premier chapitre.

invariant et variations<sup>1867</sup>, explicative de la parole et non constitutive d'une démarche étiologique. Il faut noter, dans cette perspective, l'incrimination du terme de « faute » retenu par les éditeurs, auquel Jakobson entend substituer celui de variation ou de « multiplicité des interprétations individuelles ». La rédaction des éditeurs est en effet confirmée par les notes d'étudiants, dans lesquelles il est question d'interprétation plus ou moins parfaite, de mauvaise exécution et de répétition inexacte :

« Dégallier : Ce qui est dévolu à l'individu, c'est l'exécution phonatoire. Image acoustique est plus fondamentale <et l'exécution interprète plus ou moins parfaitement cette image, d'où différences> (valeur d'une composition musicale ne dépend pas de plus ou moins bonne exécution).

Sechehaye : [1°] *L'exécution phonatoire* est dévolue à l'individu (le chef d'œuvre de musique est indépendant de l'exécution).

[2°] L'image acoustique = langue

Joseph : L'exécution phonatoire, voilà ce qui revient à l'individu. L'exécution phonatoire correspond à l'exécution d'un morceau par un instrument, c'est l'accident. La mauvaise exécution est l'origine des changements phonétiques.

Constantin : L'exécution phonatoire, voilà ce qui rentre dans la faculté individuelle, c'est là ce qui est dévolu à l'individu. Mais c'est comparable à l'exécution d'un chef-d'œuvre musical par un instrument ; beaucoup peuvent l'exécuter, mais ce morceau est parfaitement indépendant de ces diverses exécutions. L'image acoustique liée à une idée, c'est là l'essentiel de la langue. C'est dans l'exécution phonatoire que sont contenus tous les accidents, car la répétition inexacte de ce qui était donné, c'est là l'origine de cet immense ordre de faits, les changements phonétiques, qui sont de nombreux accidents. » (Saussure, 1967 : p. 54).

S'opposent ainsi l'indifférence à la substance qui est constitutive de la distinction saussurienne entre phonologie et linguistique et l'explication de la parole<sup>1868</sup>, la distinction entre invariant et variations apparaissant ainsi clairement comme le fruit d'une hypothèse structurale visant à prendre en charge les « fautes » en termes de variations, c'est-à-dire dans le cadre d'une inscription du fonctionnement dans la structuration. Or c'est là, chez Jakobson, un mode de construction de la structure, plus précisément – manifestation de l'asymétrie des deux problématiques phonologique et sémantique – de la structure du niveau des unités significatives, dans le cadre de l'analyse sémantique répondant à l'analyse phonologique.

Il n'était question, dans « The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics », que du « niveau des sons » et des « divers niveaux des significations grammaticales », sans mention aucune des significations lexicales. La majorité des développements analysés dans les sections précédentes concernaient de même les seules significations grammaticales et, comme nous le soulignons alors, l'analyse structurale du lexique demeure en réalité relativement programmatique dans les textes de Jakobson. On lit

---

<sup>1867</sup> De même que, corrélativement, de la distinction langue/parole elle-même, que nous envisagerons dans le troisième chapitre de cette première partie (où nous serons amenée à relativiser cette assimilation des deux distinctions langue/parole et invariant/variations, que d'autres textes réfutent).

<sup>1868</sup> Aussi existe-t-il chez les structuralistes une tendance à assimiler les deux distinctions langue/parole et forme/substance. Cette assimilation est effective chez Hjelmslev, latente ou tendancielle chez Martinet et Jakobson. Voir *infra*, le troisième chapitre de cette première partie.

ainsi encore, précisément dans « The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics » :

« The questions of restoring the proto-language and the proto-culture are not without reason raised in conjunction with one another as connected parts of a single whole ; a consistently integral approach requires that one have at one's disposal a lexicon of the reconstructed proto-language arranged according to semantic families and that one discover the corresponding prehistoric realia through the prism of the Common Indo-European lexicon. The notion of the lexicon as a structural system, usually left unelaborated in comparison to the phonological and grammatical levels, acquires a reliable foundation, and in such areas as, for example, mythology and ritual, it opens the way for a systematic application of the comparative method<sup>1869</sup>. » (J.Im. : p. 317).

Elle répond par ailleurs, au moins partiellement – Jakobson, nous l'avons vu, parle également dans ce cadre de structures binaires et d'invariant – à un « modèle méthodologique » relativement différent de celui qui prévaut en phonologie et en grammaire. Il est ainsi question, dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961), de « two important properties of vocabulary : its structured arrangement, and the different status of diverse word classes, especially the more open, expansible character of the noun class<sup>1870</sup> » (J.Imp. : p. 588), Jakobson poursuivant :

« The study of the lexical patterning would be easier and more productive if it began not as usual with nouns but with more closely circumscribed word classes. Then the bonds between semantic subclasses and their different syntactic treatment would prove particularly revealing. Thus the research started by Professor Gerta Worth (UCLA) within the frame of our Harvard teamwork (Description and Analysis of Contemporary Standard Russian) shows that the division of all Russian primary (unprefixed) verbs into those which *must* or *may* or *cannot* be combined with a given case or with an infinitive results in a set of verbal classes, substantiated both formally and semantically. A similar twofold delineation of nominal classes is more laborious but still feasible. For instance, in Slavic and many other languages, the class of nouns designating an extent of time is syntactically grounded by the fact that only they can be used in the accusative with intransitive verbs (Russian *bolel nedelju* "was ill for a week") and as a second accusative with transitive verbs (Russian *gody pisal knigu* "for years was writing a book"). An intralingual classification of words which would at last tie together the problems of lexicology and grammar is an essential prerequisite to the cross-language investigation of lexical uniformities<sup>1871</sup>. » (J.Imp. : p. 588-589).

---

<sup>1869</sup> « Les questions de la restitution de la proto-langue et de la proto-culture ne sont pas sans raison posées conjointement l'une à l'autre, comme des parties connexes d'un tout unique ; une approche logiquement intégrale implique d'avoir à sa disposition un lexique de la proto-langue reconstruite arrangé selon les familles sémantiques et de découvrir les realia préhistoriques correspondantes à travers le prisme du lexique de l'indo-européen commun. L'idée du lexique comme système structural, habituellement laissée non élaborée en comparaison des niveaux phonologique et grammatical, acquiert une fondation fiable, et dans des domaines tels que, par exemple, la mythologie et le rite, elle ouvre la voie à une application systématique de la méthode comparative. »

<sup>1870</sup> « deux propriétés importantes du vocabulaire : son arrangement structuré, et la différence de statut entre les diverses classes de mots, en particulier le caractère plus ouvert, extensible de la classe des noms »

<sup>1871</sup> « L'étude de la structuration lexicale serait plus facile et plus productive si elle commençait non, à l'habitude, avec les noms mais avec des classes de mots plus étroitement circonscrites. Alors les liens entre les sous-classes sémantiques et les différences dans leur traitement syntaxique se montreraient particulièrement

La perspective est ici tout à fait différente de celle qui préside à l'analyse des significations grammaticales. Il ne s'agit ni d'invariant et de variations, ni d'oppositions binaires, mais d'articulation de la lexicologie et de la grammaire dans le cadre d'une double définition, sémantique et formelle, des classes de mots. On a là, comme nous le verrons, quelque chose de relativement proche de l'ordonnance martinettienne des deux axes syntagmatique et paradigmatique. On lit de même ensuite dans « Some Questions of Meaning<sup>1872</sup> » (1972), texte qui n'appartient pas à notre corpus, mais que nous citons ici pour le soutien qu'il apporte à l'analyse de « Implications of Language Universals for Linguistics » :

« It is important to distinguish two types of meaning : grammatical meaning and lexical meaning. Grammatical meanings are the compulsory elements in any language. For example, various Indian languages of the Northwest coast of America have different formal devices for expressing four attitudes toward the event reported. The form of the word changes as to whether it expresses that one has seen the event oneself, that one knows it from hearsay, that one has dreamed about it, or that it seems logically necessary. In English it is possible to express these attitudes, although it is not obligatory. The great American linguist Franz Boas, with his wonderful sense of humor, said, "What a pity ! It would be so useful for the New York newspapers." »

Grammatical meanings are necessarily more structured than lexical meanings and, therefore, are more easily studied. They form a system of binary oppositions, the role of which was clearly formulated by the Dutch philosopher and theoretician of language H. Pos (1938). He said that opposition is a peculiar logical operation where both opposites are necessarily present in the mind. When one says *large*, one must have an idea of *small* ; when one says *expensive*, one must know what is *cheap*. The whole morphological and syntactic structure of language as well as the phonological system is based on this principle.

There is no absolute boundary between grammatical and lexical meaning. Many classes of lexical meaning which do not find a morphological expression are motivated syntactically. For example, there are syntactic means to delimit the lexical class of words which express an interval of time. In French one can say, *J'ai lu ce livre toute la nuit* (I read that book all night). The sentence contains two objects, which in a language with an elaborated declension would be expressed by two accusatives. Other types of verbs (such as intransitives) cannot take a direct object but can occur with a time construction, e.g., *Je me suis promené toute la nuit* (I walked about all night).

The most interesting results about the syntactic characterization of semantic types of words have been obtained by the Russian linguist Ju. D. Apresjan. He has shown in a number of studies how semantic classes of Russian verbs can be described by interpreting

---

révélateurs. Ainsi la recherche inaugurée par le professeur Gerta Worth (UCLA) dans le cadre de notre équipe de travail d'Harvard (Description et analyse du russe standard contemporain) montre que la division de tous les verbes primaires (non préfixés) russe en verbes qui *doivent* ou *peuvent* ou *ne peuvent pas* être combinés avec un cas donné ou avec un infinitif a pour résultat un ensemble de classes verbales, justifiées à la fois formellement et sémantiquement. Une délinéation double des classes nominales est plus laborieuse, mais encore faisable. Par exemple, en slave et dans beaucoup d'autres langues, la classe des noms désignant un laps de temps est fondée syntaxiquement sur le fait qu'eux seuls peuvent être utilisés à l'accusatif avec les verbes intransitifs (russe *bolel nedelju* "était malade pendant une semaine") et comme un deuxième accusatif avec les verbes transitifs (russe *gody pisal knigu* "pendant des années il écrivait un livre"). Une classification intralinguale des mots qui lierait enfin les problèmes de la lexicologie et de la grammaire est un prérequis essentiel de l'investigation interlangues des uniformités lexicales. »

<sup>1872</sup> Voir la note 1692 ci-dessus.

the syntactic structures which admit these verbs. Usually only the distinction between transitive and intransitive verbs is made. However, a further distinction must be made between transitive verbs that admit but do not require a direct object and those verbs that must be used with one. A distinction must, therefore, be made between elliptic and explicit structures. Works such as Apresjan's establish the bridge between grammar and vocabulary<sup>1873</sup>. » (Jakobson, 1995b : p. 316-317).

On retrouve ici la notion d'opposition binaire, mais celle-ci est donnée comme ne valant que pour les significations grammaticales (soit la structure morphologique et syntaxique) et le système phonologique. La structuration des significations lexicales, dont Jakobson, affirme par ailleurs, en conformité avec sa propre redéfinition de la structure en termes d'oppositions binaires, qu'elle est moindre que celle des significations grammaticales, est liée, comme dans « Implications of Language Universals for Linguistics », à la « motivation syntaxique » des classes lexicales, qui permet d'établir un pont entre grammaire et vocabulaire. C'est là, en effet, autre forme de la dialectique de l'autonomie et de l'intégration, répondant à la construction du rapport son/sens dont il a été question ci-dessus, la problématique qui organise la construction jakobsonienne de la structure linguistique au niveau des unités significatives, tout entière déterminée par l'articulation des différents niveaux, morphologique, syntaxique et lexical. Il faut prêter attention, dans ce cadre, à l'opposition mise en place par le premier paragraphe, entre deux types de signification, et non seulement de structure – ces deux points sont cependant corrélatifs, comme il apparaîtra plus nettement

---

<sup>1873</sup> « Il est important de distinguer entre deux types de signification : la signification grammaticale et la signification lexicale. Les significations grammaticales sont les éléments obligatoires dans une langue. Par exemple, diverses langues indiennes de la côte nord-ouest de l'Amérique ont différents procédés formels pour exprimer quatre attitudes à l'égard de l'événement rapporté. La forme du mot change selon qu'il exprime que l'on a vu l'événement soi-même, qu'on en a eu connaissance par ouï-dire, que l'on en a rêvé, ou qu'il semble logiquement nécessaire. En anglais, il est possible d'exprimer ces attitudes, bien que ce ne soit pas obligatoire. Le grand linguiste américain Franz Boas, avec son formidable sens de l'humour, disait : "Quel dommage ! Cela serait tellement utile aux journaux new-yorkais.

Les significations grammaticales sont nécessairement plus structurées que les significations lexicales et, en conséquence, sont plus facilement étudiées. Elles forment un système d'oppositions binaires, dont le rôle a été clairement formulé par le philosophe et théoricien du langage hollandais H. Pos (1938). Il a dit que l'opposition est une opération logique particulière où les deux opposés sont nécessairement présents à l'esprit. Quand on dit *grand*, on doit avoir une idée de *petit* ; quand on dit *cher*, on doit savoir ce que signifie *bon marché*. Toute la structure morphologique et syntaxique du langage, aussi bien que le système phonologique, est fondée sur ce principe.

Il n'y a pas de frontière absolue entre la signification grammaticale et lexicale. De nombreuses classes de significations lexicales qui ne trouvent pas d'expression morphologique sont syntaxiquement motivées. Par exemple, il existe des moyens syntaxiques de délimiter les classes lexicales de mots qui expriment un intervalle de temps. En français, on peut dire *J'ai lu ce livre toute la nuit*. La phrase contient deux objets, ce qu'une langue avec une déclinaison élaborée exprimerait par deux accusatifs. D'autres types de verbes (comme les verbes intransitifs) ne peuvent pas prendre un objet direct, mais peuvent se rencontrer avec une construction temporelle, par ex. *Je me suis promené toute la nuit*.

Les résultats les plus intéressants relativement à la caractérisation syntaxique des types sémantiques de mots ont été obtenus par le linguiste russe Ju. D. Apresjan. Il a montré dans nombre d'études comment les classes sémantiques de verbes russes peuvent être décrites au moyen de l'interprétation des structures syntaxiques que ces verbes admettent. Habituellement seule est faite la distinction entre les verbes transitifs et intransitifs. Cependant, une distinction supplémentaire doit être faite entre les verbes transitifs qui admettent mais ne requièrent pas un objet direct et ceux qui doivent être employés avec un objet direct. Une distinction doit donc être faite entre des structures elliptiques et explicites. Des travaux tels que ceux d'Apresjan établissent un pont entre la grammaire et le vocabulaire. »

dans ce qui suit – : la signification grammaticale et la signification lexicale, la première se distinguant par son caractère obligatoire. On retrouve cette distinction dans un autre texte de 1972, « Verbal Communication », où la construction jakobsonienne de la structure des unités significatives est exposée dans tous ses détails et où l’articulation des différents niveaux qui en sont constitutifs est ainsi très nettement délinéée :

« L’incomparable flexibilité du langage prend ses racines dans une superposition systématique de plusieurs niveaux intimement liés, structurés chacun d’une manière différente. Le système des quelques traits distinctifs sert à élaborer un code morphologique plus différencié d’entités dotées d’une signification inhérente, par exemple les mots et, dans les langues où les mots sont décomposables, leurs constituants significatifs minimaux (racines et affixes) appelés “morphèmes”. L’analyse des unités morphologiques révèle une fois de plus un système d’invariants relationnels – oppositions binaires de catégories grammaticales marquées et non marquées –, mais il y a une différence d’une importance capitale entre une opposition phonologique et une opposition grammaticale : dans le premier cas, les paires de contradictoires résident dans le côté perceptible du langage – *signans* (signifiant) – alors que dans le second elles se trouvent dans le côté intelligible – *signatum* (signifié).

Pour illustrer cette différence, nous citerons d’abord l’opposition d’une marque phonologique et de son absence, par exemple nasalisé/non nasalisé, réalisée par des paires de consonnes telles que *m/b* (*mon/bon*) et *n/d* (*non/don*) ou par des paires de voyelles comme dans *bon/beau*. D’autre part, dans une opposition grammaticale telle que prétérit/présent, le premier temps, qui est non marqué, signale que l’événement raconté précède l’acte de parole, alors que la signification générale du temps présent, non marqué, ne comporte aucune information au sujet de la relation entre l’événement relaté et l’acte d’énonciation. Cette relation varie et sa spécification dépend du contexte. Comparez les diverses significations contextuelles des mêmes formes de temps présent dans les quatre phrases : “Le printemps commence aujourd’hui” ; “Dans un an il commence un nouveau voyage” ; “Avec le mort de César une ère nouvelle commence pour Rome” ; “La vie commence à cinquante ans”.

Ici de nouveau, comme lorsque nous traitons la structure phonique, nous rencontrons la propriété capitale des langues naturelles, leur dépendance du contexte. C’est précisément cette propriété qui les distingue de leurs superstructures formalisées, artificielles, qui tendent à être indépendantes du contexte. Noam Chomsky a noté avec perspicacité, notamment dans “Formal Properties of Grammars”, *Handbook of Mathematical Psychology* (tr. fr. *L’analyse formelle des langues naturelles*), la différence significative existant entre les systèmes de signes dépendants et indépendants du contexte, mais, comme Daniel Walters s’en plaint à juste titre dans la revue *Information and Control* (1970), les propriétés spécifiques des grammaires dépendantes du contexte reçoivent toujours beaucoup moins d’attention que les grammaires indépendantes du contexte, et l’on peut ajouter que la linguistique se trouve ici devant une tâche étendue, pressante et exigeante. C’est sa dépendance à l’égard du contexte à tous les niveaux qui dote une langue naturelle d’une abondance unique de variations libres. La tension dialectique entre invariants et variables, qui à leur façon semblent également être pertinents, garantit la créativité illimitée du langage.

La morphologie prolonge le modèle phonologique des traits distinctifs par une organisation également cohérente et hiérarchique de traits *conceptuels* également binaires ; ils restent invariants tout en subissant un ensemble de transformations qui convertissent les significations générales des catégories grammaticales en des significations contextuelles (y compris situationnelles) variées. De cette manière, nous évoluons d’un plan grammatical à un autre, supérieur, plus précisément de la morphologie en tant qu’étude d’unités entièrement codées à l’analyse des structures

syntaxiques qui combinent des matrices codées avec une sélection libre ou, comme c'est toujours le cas dans la communication verbale, une sélection *relativement* libre de mots qui les remplissent.

Les mots présentent deux sortes de valeurs sémantiques manifestement distinctes. Leur signification grammaticale obligatoire – un concept ou un groupe de concepts relationnels catégoriels que les mots comportent toujours – s'accompagne dans tous les mots autonomes d'une signification *lexicale*. Comme les significations grammaticales, toute signification lexicale générale est à son tour un invariant qui, à la suite de diverses transformations contextuelles et situationnelles, engendre ce que Leonard Bloomfield (1887-1949) a précisément défini dans *Language* (1933) comme des "significations marginales, transférées". Elles sont comprises comme dérivées de la signification générale non marquée, et ces tropes, soit se trouvent en accord avec le code verbal, soit s'en écartent d'une manière *ad hoc*.

Les règles de la syntaxe sont ordonnées, et ses règles et leur ordre lui-même déterminent un procédé grammatical "qui ne manque jamais de fournir un concept grammatical", selon les termes subtils introduits par Edward Sapir dans *Language* (1921). Toute structure syntaxique fait partie d'une chaîne transformationnelle et toute paire de constructions partiellement synonymes manifeste une relation entre marqué et non marqué. En anglais, par exemple, le passif est marqué par rapport à l'actif non marqué ; ainsi, une expression telle que "Les lions sont chassés par les indigènes", dont le sens est similaire mais pas identique à celui de la phrase "Les indigènes chassent les lions", marque un changement de perspective sémantique de l'agent à l'objet poursuivi en portant l'attention sur "lions" et en tolérant l'omission de l'agent, comme dans "Les lions sont chassés".

Dans sa signification générale, chaque nom est un terme générique recouvrant tous les membres d'une classe ou tous les stades d'un tout dynamique. L'application contextuelle aussi bien que situationnelle de ces caractéristiques à des éléments particuliers est une transformation d'une vaste application. Ce jeu d'éléments universels et particuliers, que les linguistes sous-estiment souvent, a été discuté depuis des années par les logiciens et les philosophes du langage, comme dans le *Metaphysics* du XII<sup>e</sup> siècle de John de Salisbury à la formule de qui – *Nominantur singularia sed universalia significantur* – C. S. Peirce se réfère quand il développe la distinction cardinale entre l'"étendue" et la "profondeur" logique d'un terme<sup>1874</sup>. » (J.Ver. : p. 86-88).

---

<sup>1874</sup> « The unparalleled expediency of language is rooted in a consistent superposition of several interconnected levels, each of which is differently structured. The system of a few distinctive features serves to build a more differentiated morphological code of entities endowed with inherent meaning, namely words and, in those languages where words are decomposable, their minimal meaningful constituents (roots and affixes), termed morphemes. The analysis of the morphological units once again reveals a system of relational invariants – binary oppositions of marked and unmarked grammatical categories – but there is a difference of basic importance between a phonological and a grammatical opposition : in the former case the coupled contradictories reside in the perceptible side of language (*signans*, or "signifier"), whereas in the latter they lie in its intelligible side (*signatum*, or "signified").

To illustrate this difference let us first cite an opposition of a phonological mark and its absence : nasalized/non-nasalized implemented by such pairs of consonants as *m/b* and *n/d* or the French nasal vowel in *bon* as opposed to *beau*. On the other hand, in a grammatical opposition such as preterit/present the first, marked tense signals the precedence of the narrated event over the speech act, whereas the general meaning of the unmarked present tense carries no information about the relation between the narrated event and the speech act. This relation varies and its specification depends on the context. Compare the diverse contextual meanings of the same present-tense form in the four sentences "Spring begins today" ; "A year from today he begins a new trip" ; "With the death of Caesar a new era begins for Rome" ; "Life begins at 50."

Here again, as when treating the sound pattern, we come across the momentous property of natural languages, namely their context-sensitivity. Precisely this property sets them apart from their formalized, artificial



Le cadre de ce développement est celui, d'une part de la « flexibilité » du langage, qui renvoie à la dimension du fonctionnement et plus particulièrement à la « dépendance du contexte » qui spécifie les langues naturelles par rapport aux langages formalisés – opposition déjà convoquée dans « The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics » –, et d'autre part du jeu combiné de l'autonomie et de l'intégration, présidant à la représentation d'une « superposition systématique de plusieurs niveaux intimement liés, structurés chacun d'une manière différente », autrement dit d'une structuration corrélative d'un fonctionnement. Sont ainsi déclinés, au fur et à mesure de la structure orientée, les différents niveaux et leurs liens avec les niveaux supérieur ou inférieur. Jakobson évoque en premier lieu le système phonologique des traits distinctifs, présenté de manière fonctionnelle comme servant à élaborer un code morphologique de mots et de morphèmes. Systèmes phonologique et morphologique sont tous deux caractérisés, dans la lignée de ce que nous avons vu dans les sections précédentes, comme des systèmes d'invariants relationnels et d'oppositions binaires d'éléments marqués et non marqués. L'homologie se double cependant d'une asymétrie. Jakobson rappelle en effet la différence qui sépare les deux types d'opposition, différence de niveau – signifiant ou signifié – et différence de structure, cette dernière, comme nous l'avons vu plus haut, étant liée à l'intervention de la distinction entre signification générale et significations contextuelles. Dès lors, si la « dépendance du

---

superstructures, which tend to a context-freedom. The significant difference between context-free and context-sensitive sign systems had been perspicuously noted by Noam Chomsky, but as Daniel A. Walters complains in *Information and Control* (1970), the specific properties of context-sensitive grammar still receive much less attention than context-free grammars. It is the context-sensitivity of a natural language at *all* levels that provides it with a unique abundance of free variations. The dialectical tension between invariants and variables, which in their own way also appear to be pertinent, ensures the creativity of language.

Morphology answers the phonological pattern of *distinctive* features with an equally coherent and step-like organization of equally binary *conceptual* features; they remain invariant while undergoing a set of transformations that convert the general meanings of grammatical categories into varied contextual (including situational) meanings. In this way we proceed from one grammatical area to a superior one, namely from morphology as a study of totally coded units to the analysis of syntactic structures that combine coded matrices with a free or, as is always the case in verbal communication, *relatively* free selection of words that fill them up.

Words display two patently distinct kinds of semantic value. Their compulsory *grammatical* meaning, a categorial relational concept or group of concepts that words constantly carry, is supplemented in all autonomous words by a *lexical* meaning. Like grammatical meanings, any general lexical meaning is in turn an invariant that under diverse contextual and situational transformations generates what Leonard Bloomfield (1887-1949) precisely defined as “marginal, transferred” meanings. They are sensed as derivative of the unmarked general meaning, and these tropes either stand in agreement with the verbal code or they are an *ad hoc* digression from it.

The rules of syntax are ordered, and these rules and their order itself determine a “grammatical process” that never fails to impart a “grammatical concept”, in accordance with the subtle terms introduced by Sapir. Any syntactic structure is a member of a transformational chain and any two partially synonymous constructions display an interrelation of markedness and unmarkedness. For example, in English the passive is marked in relation to the unmarked active mood. Hence an expression such as “Lions are hunted by natives”, similar to but not identical in meaning with the sentence “Natives hunt lions”, marks a shift in semantic perspective from the agent to the goal by focusing on “lions” and allowing the omission of the agent, namely “lions are hunted”.

In its general meaning any noun is a generic term relating to all members of a class or to all stages of a dynamic whole. The contextual as well as situational application of these characteristics to particulars is a transformation of the widest range. This interplay of universals and particulars, which is often underrated by linguists, has for ages been discussed among logicians and philosophers of language, such as the 12th-century Schoolman John of Salisbury, to whose formula – *Nominantur singularia sed universalia significantur* (“Particulars are named but universals are signified”) – Peirce repeatedly refers. » (J.Ver. : p. 88-90).

contexte » est une « propriété capitale des langues naturelles » à tous les niveaux, phonique aussi bien que significatifs, et si « la tension dialectique entre invariants et variables » peut être dite caractériser l'ensemble de la structure linguistique, les niveaux d'unités significatives se caractérisent par une tout autre articulation de la structuration et du fonctionnement que celle qui prévaut dans le cas des unités phonologiques. Il ne s'agit pas seulement en effet, pour ce qui les concerne, d'une opposition entre type et occurrences, celui-là permettant l'identification de celles-ci, mais également d'une possibilité de variations inscrite au cœur de la structuration, qui vaut ainsi explication de la parole. Les transformations des invariants morphologiques – traits conceptuels binaires analogues, en tant que tels, aux traits distinctifs – sont ainsi le lieu de l'articulation de deux niveaux de la structure des unités significatives, la morphologie et la syntaxe, articulation avec laquelle on retrouve la distinction entre « unités entièrement codées » et « matrices codées » et le couple sélection/combinaison. L'articulation vaut également, troisième aspect de la distinction entre grammaire et lexique, pour le niveau lexical, également analysable en termes d'invariant et de variations. Il faut noter, cependant, que cette homologie de la morphologie et du lexique se double à nouveau d'une relative asymétrie. En premier lieu, il s'agit moins, semble-t-il, dans le cas des significations lexicales, d'opposition entre significations générale et contextuelles, que d'opposition, d'une part, entre significations générale et transférées, ou tropes<sup>1875</sup> et d'autre part, convoquée dans le dernier paragraphe, entre intension et extension<sup>1876</sup>, voire signification et référence. Par ailleurs, si

---

<sup>1875</sup> Mais ce point demeure peu clair. Voir ci-dessus la note 1698. Et aussi bien l'association de la signification et de la référence se retrouve-t-elle au niveau des significations grammaticales. On lit en effet dans le résumé de « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) » (1958) : « In analyzing cases or some other morphological category, we face two distinct and interconnected questions : the morphological INVARIANT, “intension”, general meaning of any case within the declensional system must be distinguished from the contextual, syntactically and/or lexically conditioned variants, “extension”, actual application of the case in question. » [« En analysant les cas ou quelque autre catégorie morphologique, nous sommes confrontés à deux questions distinctes et intimement liées : l'INVARIANT morphologique, l'“intension”, la signification générale de tout cas dans le système de déclinaison donné doit être distingué des variantes contextuelles, syntaxiquement et/ou lexicalement conditionnées, de “l'extension”, de l'application actuelle du cas en question. » ] (J.Mor.2 : p. 179). On retrouve cette association, qui témoigne du caractère peu élaboré de la distinction jakobsonienne entre signification et objet (voir *supra* et à nouveau ci-dessous), dans le passage de « Some Questions of Meaning » qui est cité dans la note 1692. Voir également la note 1862 ci-dessus.

<sup>1876</sup> Pour les notions peircienne d'« étendue » et de « profondeur », voir, dans « La notion peircienne d'interprétant » : « La “depth” d'un terme signifiant “tous les caractères réels... qu'on peut lui attribuer” (2.408), c'est-à-dire sa “compréhension” (2.407) et la “breadth” renvoyant à “toutes les choses réelles auxquelles il est prédicable” (2.407), c'est-à-dire à son “extension” (ibid.). » (Thibaud, 1983 : p. 15, note 33). On lit en effet dans les *Collected Papers* : « I shall adopt Hamilton's terms, *breadth* and *depth*, for extension and comprehension respectively, and shall employ them in different senses, which I shall distinguish by different adjectives.

By the *informed breadth* of a term, I shall mean all the real things of which is it predicable, with logical truth on the whole in a supposed state of information. By the phrase “on the whole” I mean to indicate that all the information at hand must be taken into account, and that those things only of which there is on the whole reason to believe that a term is truly predicable are to be reckoned as part of its breadth. [...]

By the *informed depth* of a term, I mean all the real characters (in contradistinction to mere names) which can be predicated of it (with logical truth, on the whole) in a supposed state of information, no character being counted twice over knowingly in the supposed state of information. The depth, like the breadth, may be certain or doubtful, actual or potential, and there is a comprehensive distinctness corresponding to extensive distinctness. » (Peirce, 1931 : p. 249-250). Voir également, notamment : « A symbol, in its reference to its object, has a triple reference :

l'on retrouve, à propos des significations lexicales, les oppositions binaires entre termes marqué et non marqué, il ne s'agit plus, comme pour les significations grammaticales, d'oppositions entre significations générales, mais d'oppositions entre « signification générale » et « tropes ». Il n'en va pas de même au niveau syntaxique, où la distinction marqué/non marqué semble à nouveau renvoyer à une structuration paradigmatique, structuration paradigmatique des « concepts grammaticaux » corrélatifs des « procédés grammaticaux<sup>1877</sup> ». On retrouve ici, semble-t-il, l'opposition des deux types de structuration que nous avons vue ci-dessus, corrélatrice de l'opposition de deux types de signification dont il était question dans « Some Questions of Meaning », et que, comme nous le notions au moment d'introduire cette citation Jakobson évoque à nouveau dans ce passage, quoique de manière moins appuyée. La construction jakobsonienne de la structure orientée, au niveau des unités significatives, met ainsi en jeu une double opposition, entre morphologie et syntaxe et entre grammaire et lexique, double mise en œuvre de la dialectique de l'autonomie et de l'intégration et de l'inscription du fonctionnement dans la structuration qui spécifie l'hypothèse structurale jakobsonienne.

La distinction entre morphologie et syntaxe est invoquée dès les premiers textes que Jakobson consacre à l'analyse structurale des significations grammaticales, où elle se trouve d'abord associée à une autre distinction, entre morphologie et lexique. Il ne s'agit ainsi, dans « Zur Struktur des russischen Verbums » (1931), que d'une dépendance des significations contextuelles à l'égard de l'usage et « du sens et du ton du discours dans son ensemble » :

« Die russischen Sprachforscher der Mitte des vorigen Jahrhunderts haben den wesentlichen Unterschied zwischen der allgemeinen und der gelegentlichen Bedeutung einer Kategorie richtig eingeschätzt. Schon K. Aksakov unterscheidet streng den durch die grammatische Form ausgedrückten Begriff einerseits, und den abgeleiteten Begriff als eine Sache des Gebrauches anderseits (*Sočinenija filologičeskie*, I, 1875, 414 ff.). Ebenfalls N. Nekrasov lehrt, dass "die Grundbedeutungen innerhalb des Gebrauches in eine Anzahl Einzelbedeutungen zerfallen, die vom Sinne und vom Ton der ganzen Rede abhängig sind". Er hält konsequent auseinander die allgemeine grammatische Bedeutung einer Form und diejenigen episodischen partiellen Bedeutungen, welche sie im Kontext

---

First, Its direct reference to its object, or the real things which it represents ;

Second, Its reference to its ground through its object, or the common characters of those objects ;

Third, its reference to its interpretant through its object, or all the facts known about its object.

What are thus referred to, so far as they are known, are :

First, The informed *breadth* of the symbol ;

Second, The informed *depth* of the symbol ;

Third, The sum of synthetical propositions in which the symbol is subject or predicate, or the *information* concerning the symbol. » (Peirce, 1931 : p. 253). Voir également J.Glo. : p. 194-195, cité ci-dessus dans la note 1698. Pour la citation de John of Salisbury, voir notamment Peirce (1931) : p. 182, note 1 (2.317), 212-213 (2.364), 238, note 3 (2.391) et 263 (2.434) – page où se trouve le « Nothing can be clearer » mentionné par Jakobson dans « Glosses on the Medieval Insight into the Science of Language » –, ainsi que Peirce (1966) : p. 244-245 (8.378), où la distinction de John of Salisbury est articulée avec la distinction interprétant (significantur)/objet (nominantur).

<sup>1877</sup> Et l'on retrouve dans ce cadre la notion de synonymie de « Signe zéro », qui intervenait alors au niveau lexical.

erhalten kann. Den Zusammenhang zwischen der Form und der Bedeutung definiert er im ersten Falle als tatsächlich, im zweiten als möglich<sup>1878</sup>. » (J.Str. : p. 4).

Comme nous l'avons vu plus haut, on lit ensuite dans « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) » (1935) :

« Die Frage der kasuellen Gesamtbedeutungen gehört der Wortlehre und die ihrer Sonderbedeutungen der Wortverbindungslehre an, da die Gesamtbedeutung des Kasus von seiner Umgebung unabhängig ist, während seine einzelnen Sonderbedeutungen durch verschiedenartige Wortgefüge, bzw. durch verschiedenartige, formelle und reelle Bedeutungen der umgebenden Worte bestimmt werden – es sind also sozusagen die *kombinatorischen Varianten der Gesamtbedeutung*<sup>1879</sup>. » (J.Bei. : p. 35)

où Jakobson distingue entre « théorie du mot » et « théorie de la combinaison des mots », assignant à l'une et à l'autre, respectivement, l'étude de la signification générale et celle des significations particulières, combinatoires. La distinction entre significations formelle et réelle<sup>1880</sup> nous renvoie à la distinction entre significations grammaticale et lexicale, que l'on retrouve dans « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of the Russian Case Forms) » (1958), où Jakobson parle d'« environnement lexical ou syntaxique » et de détermination par la « composition grammaticale » ou la « composition lexicale » des syntagmes d'occurrence :

« Linguistics has for a long time set apart from each other the two grammatical domains of syntax and morphology – and rightly so – and moreover, has drawn a basic distinction between grammar and lexicon. Nevertheless, linguistics has not yet posed with the requisite acuity and consistency the topological question of those properties of each given morphological category which remain unchanged throughout all the contextual variations of that category – or more precisely, the problem of the invariant relationship between two opposing morphological categories, which relationship does not depend on the occurrence of these categories in one or another lexical or syntactic environment.

Each case, in its multifarious applications, displays a series of more or less heterogeneous meanings. The differences between each of these specific, contextual meanings are determined either by the grammatical or by the lexical composition of the phrase in which the case occurs. [...]

Whatever the diversity of semantic variations dependent upon purely syntactic and lexical conditions, the unity of the case itself remains real and inviolable. [...]

---

<sup>1878</sup> « Les linguistes russes du milieu du siècle dernier ont estimé à sa juste valeur la distinction essentielle entre la signification générale et la signification occasionnelle d'une catégorie. K. Aksakov trace déjà une distinction rigoureuse entre, d'un côté, le concept exprimé par la forme grammaticale et, de l'autre, le concept dérivé comme fait d'usage (*Sočinenija filologičeskie*, I, 1875, 414 ff.). De même, N. Nekrasov enseigne que "les significations fondamentales, dans le cadre de l'usage, se dissocient en un certain nombre de significations individuelles, qui dépendent du sens et de la tonalité du discours dans son ensemble." Il opère en conséquence une distinction entre la signification grammaticale générale d'une forme et les significations partielles épisodiques qu'elle peut recevoir en contexte. Il définit le rapport entre forme et signification comme effectif dans le premier cas, comme possible dans le second. »

<sup>1879</sup> « La question des significations générales des cas relève de la théorie du mot et celle de leurs significations spéciales de la théorie de la combinaison des mots, étant donné que la signification générale du cas est indépendante de l'environnement de celui-ci, alors que ses significations spéciales individuelles sont déterminées par les différents syntagmes, ou par les différentes significations formelles ou réelles des mots environnants – ces significations spéciales sont ainsi, pour ainsi dire, les *variantes combinatoires de la signification générale*. »

<sup>1880</sup> Il s'agit apparemment des termes de Fortunatov. Voir J.Imp. : p. 587, cité ci-dessous.

All of the specific contextual meanings of any case can be reduced to a common denominator. In relation to the other cases of the same declensional system each case is characterized by its own invariant general meaning, its own purport (*značimost'*), to use the felicitous rendering of Saussure's term "valeur" in A. M. Suxotin's translation [see above, fn. 2].

[...]

Only in certain forms of aphasia does the meaning of a grammatical category lose its unity and become reduced to separate contextual meanings. Such aphasics have only a limited repertory of ready-made, stereotyped contexts at their disposal, and are not capable of creating new ones<sup>1881</sup>. » (J.Mor.1 : p. 106-108).

La distinction invariant/variations apparaît ainsi nettement comme un mode de pensée de la hiérarchie des niveaux de la structure des unités significatives, articulant semblablement morphologie et syntaxe et morphologie et lexique. On retrouve par ailleurs, dans ce développement, la référence à l'aphasie, plus précisément à la dissolution pathologique des invariants qui caractérise certains troubles. Or, s'il s'agit là de fonctionnement, le développement est fortement marqué par l'affirmation de l'hypothèse structurale qui préside à la construction d'une structuration conditionnant ce fonctionnement. Jakobson insiste ainsi sur la nécessité de mettre au jour la « relation invariante entre les deux catégories morphologiques opposées » ainsi que sur la possibilité de réduire les significations contextuelles à un « dénominateur commun ». La distinction invariant/variations implique ainsi, avant tout postulat de fonctionnement, ou plus précisément derrière ce postulat de fonctionnement, la double possibilité d'une réduction du divers et d'une définition relationnelle des éléments constitutifs de la structure, c'est-à-dire d'une analyse structurale des significations. On en revient ainsi au postulat structuraliste de l'existence d'un invariant derrière les variations, passible d'une définition relationnelle, postulat lisible notamment dans les dernières pages du texte :

---

<sup>1881</sup> « La linguistique a depuis longtemps distingué l'un de l'autre les deux domaines grammaticaux de la syntaxe et de la morphologie – et à juste titre – et de plus, a tracé une distinction fondamentale entre la grammaire et le lexique. Néanmoins, la linguistique n'a pas encore posé avec l'acuité et la cohérence requises la question topologique des propriétés de chaque catégorie morphologique donnée qui demeurent inchangées à travers toutes les variations contextuelles de cette catégorie – ou plus précisément, le problème de la relation invariante entre les deux catégories morphologiques opposées, relation qui ne dépend pas de l'occurrence de ces catégories dans l'un ou l'autre environnement lexical ou syntaxique.

Chaque cas, dans ses applications variées, manifeste une série de significations plus ou moins hétérogènes. Les différences entre chacune de ces significations spécifiques, contextuelles, sont déterminées soit par la composition grammaticale, soit par la composition lexicale du syntagme dans lequel le cas se présente. [...]

Quelle que soit la diversité des variations sémantiques dépendantes de conditions purement syntaxiques et lexicales, l'unité du cas elle-même reste réelle et inviolable. [...]

Toutes les significations contextuelles spécifiques de tout cas peuvent être réduites à un dénominateur commun. En relation aux autres cas du même système de déclinaison chaque cas est caractérisé par sa propre signification générale invariante, sa propre teneur (*značimost'*) [*purport*], pour utiliser l'excellente manière de rendre le terme saussurien "valeur" de la traduction de A. M. Suxotin.

[...]

C'est seulement dans certaines formes d'aphasie que la signification d'une catégorie grammaticale perd son unité et se réduit à des significations contextuelles indépendantes. De tels aphasiques n'ont à leur disposition qu'un répertoire limité de contextes tout faits, stéréotypés, et ne sont pas capables d'en créer de nouveaux. »

« Since case is primarily a morphological category, a syntactic analysis of the usage of cases cannot exhaust their interpretation. The problem of syntactic variation in case meanings is indissolubly connected with that of the invariant semantic value of each case in relation to the other cases of the same morphological system, as well as with the problem of the exact relationship between the cases and the other morphological categories of a given language<sup>1882</sup>. » (J.Mor.1 : p. 127).

On lit ensuite, comme nous l'avons vu plus haut :

« The variability of contextual (in Baudouin's terminology – combinatory) meanings of one or another case does not hinder the search for its synchronic common denominator, any more that the diversity of reflexes (for example, Russ. *tri*, Low.-Lusatian *tšo*, Germ. *drei*, Arm. *erek'* "three") prevents uncovering what unites them, i.e. the systematic reconstruction of their common diachronic proto-form. Without a typological orientation towards the determination of variants, the very concept of variation loses its meaning, and linguistic material runs the risk of being turned into a chaotic mass of individual facts, not amenable to analysis and scientific classification.

The general meaning of any one case can only be defined in relation to all the other cases of the same linguistic system. S.K. Šaumjan was correct in recognizing that relativism is the indispensable basis for linguistic analysis, but this thesis does not break with linguistic tradition : the indispensability of a consistently applied relativism was already clearly expressed in the work of Fortunatov and Baudouin de Courtenay<sup>1883</sup>. » (J.Mor.1 : p. 130)

où, significativement, ce postulat s'oppose à la représentation du matériel linguistique comme une « masse chaotique<sup>1884</sup> ». Et si l'on retrouve, à ce point, la dialectique de l'autonomie et de

---

<sup>1882</sup> « Puisque le cas est essentiellement une catégorie morphologique, une analyse syntaxique de l'usage des cas ne peut pas épuiser leur interprétation. Le problème de la variation syntaxique dans les significations des cas est indissolublement connecté avec celui de la valeur sémantique invariante de chaque cas en relation aux autres cas du même système morphologique, aussi bien qu'avec le problème de la relation exacte entre les cas et les autres catégories morphologiques d'une langue donnée. »

<sup>1883</sup> « La variabilité des significations contextuelles (dans la terminologie de Baudouin – combinatoires) de l'un ou l'autre cas ne doit pas empêcher la recherche de leur dénominateur commun synchronique, pas plus que la diversité des reflets (par exemple, rus. *tri*, bas lusacien *tšo*, all. *drei*, arm. *erek'* "trois") n'empêche de découvrir ce qui les unit, c'est-à-dire la reconstruction systématique de leur proto-forme diachronique commune. Sans une orientation typologique du côté de la détermination des variantes, le concept de variation perd sa signification, et le matériel linguistique court le risque de devenir une masse chaotique de faits individuels, impossible à soumettre à une analyse et à une classification scientifique.

La signification générale de n'importe quel cas ne peut être définie qu'en relation avec tous les autres cas du même système linguistique. S.K. Šaumjan avait raison de reconnaître que le relativisme est la base indispensable de l'analyse linguistique, mais cette thèse ne rompt pas avec la tradition linguistique : le caractère indispensable d'un relativisme appliqué de manière conséquente avait déjà été clairement exprimé dans le travail de Fortunatov et de Baudouin de Courtenay. »

<sup>1884</sup> Voir également ce passage de « La Scuola Linguistica di Praga », partiellement cité ci-dessus, où il est question de « conception mécanistique » et qui, par ailleurs, n'est pas sans évoquer la démarche hjelmslevienne de construction d'une signification fondamentale : « Abbiamo detto qualche parola di più sulla fonologia, data la parte attiva che ha in essa la Scuola di Praga. Ma anche nella grammatica la liquidazione della concezione meccanicistica non è meno attuata. Ancor oggi nella maggior parte dei casi non si tiene abbastanza conto che le forme grammaticali sono valori puramente oppositivi, e che si tratta veramente di un sistema e non di un conglomerato di forme, i significati fondamentali delle forme sono spesso ancora a torto identificati con i significati statisticamente predominanti, ecc. » [« Nous avons plus parlé de la phonologie, étant donné qu'elle constitue le champ le plus actif de l'École de Prague. Mais la liquidation de la conception mécanistique n'est pas moins réalisée dans la grammaire. Encore aujourd'hui, dans la plupart des cas on ne tient pas assez compte du

l'intégration, il faut bien voir que celle-ci n'est qu'une autre forme de la distinction invariant/variations, et ainsi de l'hypothèse structurale – ancrée, par ailleurs, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans une démarche de construction de la structure dans le cadre de l'analyse de la chaîne :

« It goes without saying that bridges must be built between the two grammatical disciplines, morphology and syntax ; but at the same time it does not follow that we should ignore the relative autonomy of each of these two domains and reduce the morphological problem of word inflection – in particular, the questions of the external and internal structure of cases – to the syntactic problem of phrase structure<sup>1885</sup>. »  
(J.Mor.1 : p. 131).

De même que ce premier pont entre niveaux de la structure linguistique qu'était la morphonologie dont il a été question ci-dessus présupposait l'analyse séparée du son et du sens, de même, la distinction invariant/variations, dans la mesure où elle articule les niveaux de la structure des unités significatives, n'est qu'un autre nom de l'hypothèse structurale. Cette hypothèse structurale fait l'objet d'un autre développement important dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961), où l'on retrouve l'opposition entre structure et conglomérat et où, par ailleurs, Jakobson insiste à nouveau sur la spécificité du niveau des unités significatives par rapport au niveau phonologique. On lit en effet dans ce texte :

« A *conditio sine qua non* of such inquiry [la recherche des universaux grammaticaux] is the consistent distinction between grammatical and lexical meanings (or, in Fortunatov's terms, the formal and the real meanings : see (11, Ch. 7), which, despite methodological itineraries traced particularly by the outstanding American and Russian pathfinders in linguistics, still bewilders and confuses certain students of language. Some of them even seem to be nonplussed by rudimentary questions : what, for example, does the plural or the past tense or the inanimate gender actually mean in a verbal code ? and does it possess in general any meaning ?

A cautious and unremitting search for the intralingual and therewith interlingual semantic invariants in the correlations of such grammatical categories as, e.g., verbal aspects, tenses, voices, and moods, becomes indeed an imperative and perfectly attainable goal in present-day linguistic science. This inquiry will enable us to identify equivalent grammatical oppositions within "languages of differing structures" and to seek the universal rules of implication which connect some of these oppositions with one another. The great mathematician A. Kolmogorov, an expert also in the science of language, has judiciously defined grammatical cases as those classes of nouns which express "wholly equivalent states" in regard to their referent (*absoljutno èkvivalentnye sostojanija odnositel'no dannogo predmeta* (16)). We analyze a grammatical case into its componential semantic properties and treat these componential properties just as we do distinctive features in phonemics : i.e., we define both as terms of INVARIANT oppositions

---

fait que les formes grammaticales sont des valeurs purement oppositives et qu'il s'agit vraiment d'un système et non d'un conglomérat de formes, les significations fondamentales des formes sont souvent encore identifiées à tort avec les significations statistiquement prédominantes, etc. »] (J.Sc. : p. 546).

<sup>1885</sup> « Il va sans dire que des ponts doivent être construits entre les deux disciplines grammaticales, la morphologie et la syntaxe ; mais en même temps il ne s'ensuit pas que nous devons ignorer l'autonomie relative de chacun de ces deux domaines et réduire le problème morphologique de l'inflexion des mots – en particulier, les questions de la structure externe et interne des cas – au problème syntaxique de la structure du syntagme. »

and, correspondingly, as VARIANTS dependent on different contexts or on different subcodes (styles of language). Incidentally, though it happens that in certain contexts the use of a given case is compulsory and that in this instance its meaning turns out to be redundant, this circumstance does not allow us to equate even so predictable a meaning with meaninglessness. It would be a sheer misunderstanding to imagine that these occasional redundancies might invalidate to any extent the search for the general meanings of grammatical cases. It is true that the Russian preposition *k* “to” implies the dative case subsequent, but the Russian dative does not imply an antecedent preposition *k* and thus preserves its own general meaning of “direction toward”, just as the Russian noun *xleb* “bread” does not lose its meaning when preceded by the adjective *peklevannyj* “wholemeal”, although *xleb* is the only noun one can expect after this attribute. In a sequence of two English obstruents, if the first is voiceless the second too must be voiceless : [kukt] *cooked*. In this instance, however, the apparent analogy between the grammatical and phonemic sequences is misleading. Redundancy does deprive the phonemic feature of its distinctive value, but it cannot rob meaningful units of their proper sense.

Naïve attempts to deal with variations without attacking the problem of invariants are condemned to failure. Such ventures change the case system from a hierarchic structure to a summative aggregate and hide the implicational universals which actually form the pivot of the declensional pattern. An interlingual difference in contextual variants does not affect the equivalence of invariant oppositions<sup>1886</sup>. » (J.Imp. : p. 587-588).

---

<sup>1886</sup> « Une *conditio sine qua non* d’une telle recherche est la distinction cohérente entre significations grammaticales et lexicales (ou, dans les termes de Fortunatov, les significations formelles et réelles : voir (11, Ch. 7), qui, en dépit des itinéraires méthodologiques tracés en particulier par les remarquables pionniers américains et russes en linguistique, déroutent et trouble certains examinateurs du langage. Certains d’entre eux semblent même déconcertés par des questions rudimentaires : que signifie, par exemple, le pluriel ou le passé ou le genre inanimé dans le code verbal ? et possède-t-il en général une signification ?

Une recherche attentive et inlassable des invariants sémantiques intralinguaux, et en outre interlinguaux dans les corrélations de catégories grammaticales telles que les aspects verbaux, les temps, les voix et les modes devient en effet un but impératif et parfaitement atteignable dans la science linguistique actuelle. Cette recherche nous rendra capables d’identifier les oppositions grammaticales équivalentes à l’intérieur de “langues de structure différente” et de rechercher les lois universelles d’implication qui connectent quelques unes de ces oppositions les unes avec les autres. Le grand mathématicien A. Kolmogorov, expert également dans la science du langage, a judicieusement défini les cas grammaticaux comme ces classes de noms qui expriment “des états totalement équivalents” à l’égard de leur référent (*absolutno èkvivalentnye sostojanija otnositel’no dannogo predmeta* (16)). Nous analysons un cas grammatical en ses propriétés sémantiques componentielles et traitons ces propriétés componentielles exactement comme les traits distinctifs en phonémique : c’est-à-dire que nous les définissons en termes d’oppositions INVARIANTES, et, conséquemment, de VARIANTES dépendantes de différents contextes ou de différents sous-codes (styles de langue). Incidemment, bien qu’il arrive que dans un certain contexte l’utilisation d’un cas donné soit obligatoire et que dans ce cas sa signification s’avère redondante, cette circonstance ne nous permet pas de confondre même une signification si prévisible et l’absence de signification. Ce serait une pure et simple méprise d’imaginer que ces redondances occasionnelles puissent invalider en quelque manière la recherche des significations générales des cas grammaticaux. Il est vrai que la préposition russe *k* “à” implique le cas datif subséquent, mais le datif russe n’implique pas de préposition antécédente *k* et ainsi préserve sa propre signification générale de “direction vers”, tout comme le nom russe *xleb* “pain” ne perd pas sa signification quand il est précédé de l’adjectif *peklevannyj* “farine complète”, bien que *xleb* soit le seul nom que nous puissions attendre après cet attribut. Dans une séquence de deux obstruantes anglaises, si la première est dévoisée la seconde doit l’être également : [kukt] *cooked*. Dans ce cas, cependant, l’analogie apparente entre les séquences phonémique et grammaticale est trompeuse. La redondance prive le trait phonologique de sa valeur distinctive, mais il ne peut pas voler aux unités significatives leur propre sens.

Les tentatives naïves de s’occuper des variations sans s’attaquer au problème des invariants sont vouées à l’échec. De telles entreprises changent le système des cas d’une structure hiérarchique en une somme agrégative et voilent les universaux implicationnels qui forment en réalité le pivot de la structure de la déclinaison. Une



On retrouve tout d'abord, dans ce passage, l'appel à la distinction des significations grammaticales et lexicales, qui, comme dans le cadre de la distinction morphologie/syntaxe, vaut postulat de l'existence d'un invariant grammatical. Mais le fait notable est la forme prise par l'argumentation avec l'intervention de la notion de redondance. C'est là, comme le pose Jakobson, une question dont le traitement ne saurait être transposé du niveau phonologique au niveau grammatical, et la notion d'invariant sémantique (lexical ou grammatical) apparaît ainsi comme un point de renversement de l'analyse du son en analyse sémantique, de l'analyse de la substance en explication de la parole, bien que dans le cadre d'une commune hypothèse structurale et d'une analyse aux principes analogues. On mesure ainsi, à nouveau, l'asymétrie des deux problématiques phonologique et sémantique, en même temps qu'apparaît toujours plus nettement leur homologie, l'asymétrie, inhérente à la structure orientée, ne faisant que manifester la non-théorisation du rapport son/sens et la promotion corrélatrice de celui-ci au statut de cadre et de gage de l'analyse. On lisait de même dans « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms)<sup>1887</sup> » :

« Some linguists (particularly Kuryłowicz and de Groot) have expressed the opinion that in those phrases where there is no possibility of a choice between the two cases, the only admissible case is devoid of morphological purport, and fulfills an exclusively syntactic function. The notion that cases semantically “are nothing” in those contexts where no case opposition is possible is a characteristic example of phonological contraband in grammatical studies<sup>1888</sup>. » (J.Mor.1 : p. 110-111)

puis :

« The meaning of a grammatical form is most evident in those contexts where a choice is possible between two mutually opposed categories, but it remains in force also when the choice is completely predetermined by the context. The notion that grammatical meanings are neutralized in such contexts seems to me to represent an unjustified and mechanical transference of phonological criteria to the domain of grammar. On the other hand, those who urge to reduce the investigation of case meanings to the question of particular syntactic and other contextual meanings, contrary to the best tradition of the Moscow Linguistic Circle, urge us to replace the analysis of the semantic oppositions underlying case paradigms with the most mechanistic and clearly moribund variety of American distributionalism – these opponents have no right to repeat the slogan of the struggle against “phonological contraband” in the domain of grammar. Otherwise one would be obliged to accuse of such imaginary phonological contraband all those exact sciences of our time which systematically investigate questions of invariants and transformations, and even to include in this kind of “contrabandism” the notion of a class

---

différence interlinguale entre des variantes contextuelles n'affecte pas l'équivalence des oppositions invariantes. »

<sup>1887</sup> Voir la note 1170 ci-dessus.

<sup>1888</sup> « Quelques linguistes (en particulier Kuryłowicz et de Groot) ont exprimé l'opinion que dans les syntagmes où il n'y a aucune possibilité de choix entre deux cas, le seul cas admissible était dépourvu de tout contenu morphologique, et remplissait une fonction exclusivement syntaxique. L'idée que les cas sémantiquement “ne sont rien” dans ces contextes où aucune opposition casuelle n'est possible est un exemple caractéristique de contrebande phonologique dans les études grammaticales. »

of “absolutely equivalent conditions”, which A. N. Kolmogorov correctly put forth as the basis of his apt definition of the category of case<sup>1889</sup>. » (J.Mor.1 : p. 130-131).

La dimension de l’analyse sémantique apparaît de manière très nette dans ce passage de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970), cité ci-dessus, et où Jakobson parle d’« interprétation sémantique » dans laquelle les « propriétés des différents niveaux grammaticaux » jouent un rôle pertinent :

« Avec l’élargissement et l’approfondissement de l’analyse paradigmatique, le lien entre les “procès” et les “concepts” grammaticaux, pour reprendre la terminologie de Sapir, prend une importance croissante, et les propriétés des différents niveaux grammaticaux ne cessent d’apparaître comme jouant un rôle pertinent dans l’interprétation sémantique. L’intérêt accru suscité par les multiples questions de contexte jette un jour nouveau sur le problème central, bien que longtemps négligé, de la sémantique linguistique, grammaticale ainsi que lexicale, notamment le rapport entre les significations contextuelles et la signification générale. L’analyse sémantique du langage trouve un instrument puissant dans l’étude, négligée jusqu’à présent, des messages métalinguistiques. » (J.Rel. : p. 21).

On retrouve ici la notion de métalangage, sur laquelle se clôt également le développement que Jakobson consacre, dans « Language in Relation to Other Communication Systems » (1968), à la « sensibilité au contexte » et à la « créativité » qui caractérisent selon lui les langues naturelles, et où il est notamment question d’invariant et de variations sémantiques :

« Les langages formalisés, qui servent à diverses fins scientifiques et techniques, sont des transformations artificielles des langues naturelles et en particulier de leur variété écrite. Elena V. Padučeva, une des investigatrices les plus perspicaces sur le plan linguistique des formes opaques et irrationnelles des langues naturelles, met au jour de nombreux faits frappants, par exemple, le caractère sémantiquement indéfini de la phrase, “Les amis de Pierre et de Jean sont arrivés”, qui peut signifier soit le(s) ami(s) de Pierre uniquement et ceux (celui) de John [*sic*] uniquement, ou seulement leur(s) ami(s) commun(s), ou enfin, leur(s) ami(s) commun(s) plus leur(s) ami(s) particulier(s). Mais la créativité des langues naturelles repose précisément sur leur capacité cachée, spécifique, à éviter les détails superflus et sur la dépendance de ses significations à l’égard de la contrainte du texte. Ce sont précisément ces variables sémantiques, esquissées perspicacement dans la quête de l’Ecole scolastique de l’échelle des “suppositiones” qui assurent ce qu’on appelle la “sensibilité au contexte”, laquelle caractérise les constituants des langues naturelles.

---

<sup>1889</sup> « La signification d’une forme grammaticale est la plus évidente dans les contextes où un choix est possible entre deux catégories mutuellement opposées, mais elle reste également en vigueur lorsque le choix est complètement prédéterminé par le contexte. L’idée que les significations grammaticales sont neutralisées dans de tels contextes me semble représenter un transfert injustifié et mécanique de critères phonologiques dans le domaine de la grammaire. D’autre part, ceux qui nous pressent de réduire l’examen des significations casuelles à la question des significations syntaxiques particulières et autres significations contextuelles, à l’encontre de la meilleure tradition du Cercle linguistique de Moscou, nous pressent de remplacer l’analyse des oppositions sémantiques sous-tendant les paradigmes casuels par le type le plus mécaniste et le plus évidemment moribond de distributionnalisme américain – ces opposants n’ont aucun droit de reprendre le slogan de la lutte contre la “contrebande phonologique” dans le domaine de la grammaire. On serait sinon obligé d’accuser d’une contrebande phonologique imaginaire toutes les sciences exactes de notre temps qui examinent systématiquement les questions des invariants et des transformations, et même d’inclure dans cette sorte de “contrebande” l’idée de classe de “conditions absolument équivalentes”, que A. N. Kolmogorov a correctement mise au fondement de sa pertinente définition de la catégorie des cas. »

Le caractère unique des langues naturelles par rapport à tous les autres systèmes sémiotiques est évident dans leurs fondements. Les significations proprement génériques des signes verbaux se particularisent et s'individualisent sous la pression de contextes changeants ou de situations non verbalisées mais verbalisables. La richesse exceptionnelle du répertoire des unités significatives codées avec précision (morphèmes et mots) est rendue possible grâce au système diaphane de leurs composants purement différentiels, sans signification propre (les traits distinctifs, les phonèmes, et leurs règles de combinaison). Ces composants sont des entités sémiotiques *sui generis*. Le signifié d'une entité de ce type est pure "altérité", à savoir une différence sémantique présumée entre les unités significatives auxquelles il appartient et celles qui *ceteris paribus* ne contiennent pas la même entité.

Un dualisme rigoureux sépare les unités lexicales et idiomatiques, totalement codées dans la langue naturelle, de sa structure syntaxique qui consiste en matrices codées accompagnées d'un choix relativement libre des unités lexicales qui peuvent les remplir. Une liberté encore plus grande et des règles d'organisation encore plus souples caractérisent la combinaison des phrases en unités de discours supérieures.

Les tropes et les figures grammaticaux et lexicaux ainsi que les procédés de composition qui gouvernent l'art du dialogue et du monologue trouvent leur analogue le plus proche dans la technique rhétorique du cinéma, où l'ostension qui présente des personnages et des décors de théâtre ou pris au hasard semble se transformer en un récit efficace par la diversité des plans (tropes cinématographiques), par les découpages sélectifs du preneur de vue et du scénariste ainsi que par les règles de composition du montage.

Si le film rivalise avec la complexité de la narration verbale, il existe un type substantiel de structure syntaxique que seules les langues naturelles ou formalisées sont capables d'engendrer, à savoir, les jugements, les propositions générales et surtout les propositions équationnelles. C'est dans ce domaine que le langage déploie sa force et sa portée la plus grande pour la pensée humaine et pour la communication conceptuelle<sup>1890</sup>. » (J.OCS : p. 102-103).

---

<sup>1890</sup> « Formalized languages which serve for various scientific and technical purposes are artificial transforms of natural language, in particular, of its written variety. Elena V. Padučeva, one of the most acute linguistic inquirers into the opaque and irrational forms of natural language, brings to light many salient cases, as for instance, the semantic indefiniteness of the sentence, "Peter's and John's friends have arrived", which can signify either Peter's separate friend(s) plus John's separate friend(s) or their common friends alone, or finally, their common friend(s) plus separate friend(s). But the creativity of natural language depends precisely on its specific reticent capacity for avoiding superfluous minutiae and on the compliance of its meanings with the textual constraint. Just these semantic variables, farsightedly outlined in the Schoolmen's quest for the scale of *suppositiones*, insure the so-called "context sensitivity" which specifies the constituents of natural language.

The uniqueness of natural language among all other semiotic systems is manifest in its fundamentals. The properly generic meanings of verbal signs become particularized and individualized under the pressure of changeable contexts or of nonverbalized but verbalizable situations. The exceptionally rich repertoire of definitely coded meaningful units (morphemes and words) is made possible through the diaphanous system of their merely differential components devoid of proper meaning (distinctive features, phonemes, and the rules of their combinability). These components are semiotic entities *sui generis*. The signatum of such an entity is bare otherness, namely a presumable semantic difference between the meaningful units to which it pertains and those which *ceteris paribus* do not contain the same entity.

A rigorous dualism separates the lexical and idiomatic, totally coded units of natural language from its syntactic pattern which consists of coded matrices with a relatively free selection of lexical units to fill them up. A still greater freedom and still more elastic rules of organization characterize the combination of sentences into higher units of discourse.

Both lexical and grammatical tropes and figures and the compositional devices which govern the art of dialogues and monologues find their closest analogue in the rhetorical machinery of the cinema where the

Des significations en général, Jakobson glisse petit à petit vers les significations lexicales puis vers les possibilités d'expression des langues naturelles. Dans ce cadre, il évoque successivement, comme dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences », la sensibilité au contexte – et à ce propos la distinction entre unités codées et matrices lexicales puis les tropes dont il a été question ci-dessus (appliqués ici également au niveau grammatical) – puis, parmi les structures syntaxiques propres au langage, les propositions équationnelles, qui nous renvoient au métalangage. On lit de même ensuite dans « Communication and Society » (1973) :

« Questions of the relation between the general meaning of a verbal sign and its context is at present the vital task of linguistics on all its levels, because “context sensitivity” is the decisive property of our languages, which underlies their creativeness. The difference between the context-sensitive natural languages and the context-free formalized languages is an important source for comparative semantic investigation.

The utilization of the criterion “context-sensitivity” opens the way to a linguistic reinterpretation of the age-long experience contained in traditional rhetorics with its doctrine of tropes and figures.

In the light of verbal semantics many domains until recently overlooked by linguistic theory and methodology, namely metalanguage, paraphrase, circumlocution, translation, bilingualism, multilingualism, and amalgamation of languages, promise and begin to yield a rich harvest for a comprehensive analysis of speech in all its varieties<sup>1891</sup>. » (J.CS : p. 99-100).

La notion de métalangage est un élément central des développements relatifs à la distinction entre grammaire et lexique qui constitue l'autre pôle de la construction jakobsonienne de la structure des unités significatives. On lit ainsi tout d'abord dans « On Linguistic Aspects of Translation » (1958), à la suite du développement relatif à la linguisticité du sens dont il a été question plus haut :

« La pratique et la théorie de la traduction abondent en problèmes complexes ; aussi, régulièrement, des tentatives sont faites de trancher le nœud gordien, en élevant l'impossibilité de la traduction à la hauteur d'un dogme. “Monsieur Tout-le-Monde, ce

---

ostension displaying theatrical and casual personnel and scenery appears to be transformed into an effective narrative by the diversity of shots (filmic tropes), by the selective cuts of the cameraman and of the editor, and by the compositional rules of montage.

If the motion picture competes with the craft of verbal narration, there is one substantial type of syntactic structure which only natural or formalized languages are able to generate, namely, judgments, general and especially equational propositions. It is in this asset that language deploys its supreme power and significance for human thought and cognitive communication. » (J.OCS : p. 707-708).

<sup>1891</sup> « La question de la relation entre la signification générale d'un signe verbal et son contexte est à présent la tâche vitale de la linguistique à tous ses niveaux, parce que la “sensibilité au contexte” est la propriété décisive de nos langues, qui sous-tend leur créativité. La différence entre les langues naturelles sensibles au contexte et les langages formalisés indépendants du contexte est une ressource importante pour l'investigation sémantique comparative.

L'utilisation du critère de la “sensibilité au contexte” ouvre la voie à une réinterprétation linguistique de l'expérience séculaire qui est contenue dans la rhétorique traditionnelle avec sa doctrine des tropes et des figures.

A la lumière de la sémantique verbale, de nombreux domaines négligés jusqu'à une période récente par la théorie et la méthodologie linguistiques, à savoir le métalangage, la paraphrase, la circonlocution, la traduction, le bilinguisme, le multilinguisme et le mélange des langues, promet et commence à donner une riche moisson quant à l'analyse détaillée du discours dans toutes ses variétés. »

logicien naturel”, si vivement imaginé par B. L. Whorf, est supposé tenir le bout de raisonnement suivant : “Les faits sont différents aux yeux de sujets à qui leur arrière-plan linguistique fournit une formulation différente de ces faits”. Dans les premières années de la révolution russe, il se trouva des visionnaires fanatiques pour plaider, dans les périodiques soviétiques, en faveur d’une révision radicale du langage traditionnel et en particulier pour réclamer la suppression d’expressions aussi trompeuses que le “lever” ou le “coucher” du soleil. Pourtant, nous continuons à employer cette imagerie ptolémaïque, sans que cela implique le rejet de la doctrine copernicienne, et il nous est aisé de passer de nos conversations courantes sur le soleil levant ou couchant à la représentation de la rotation de la terre, tout simplement parce que tout signe peut se traduire en un autre signe dans lequel il nous apparaît plus pleinement développé et précisé.

La faculté de parler une langue donnée implique celle de parler *de* cette langue. Ce genre d’opérations “métalinguistiques” permet de réviser et de redéfinir le vocabulaire employé. C’est Niels Bohr qui a mis en évidence la complémentarité des deux niveaux – langage-objet et métalangage – : toute donnée expérimentale bien définie doit être exprimée dans le langage ordinaire, “où il existe une relation complémentaire entre l’usage pratique de chaque mot et l’essai de donner une définition précise de ce mot”.

Toute expérience cognitive peut être rendue et classée dans n’importe quelle langue existante. Là où il y a des déficiences, la terminologie sera modifiée et amplifiée par des emprunts, des calques, des néologismes, des déplacements sémantiques, et, finalement, par des circonlocutions. C’est ainsi que, dans la toute jeune langue littéraire des Chukchee du Nord-Est de la Sibérie, “écrou” est rendu par “clou tournant”, “acier” par “fer dur”, “étain” par “fer mince”, “craie” par “savon à écrire”, “montre” par “cœur martelant”. Même des circonlocutions apparemment contradictoires, telles que *električeskaja konka* (“voiture à cheval électrique”), le premier nom russe du tramway sans chevaux, ou *jena paragot* (“vapeur volant”), le nom koryak de l’aéroplane, désignent simplement l’analogue électrique du tramway à chevaux et l’analogue volant du bateau à vapeur, et ne gênent pas la communication, pas plus qu’il n’y a de trouble ou de “bruit” sémantique dans le double oxymoron : *cold beef-and-pork hot dog* (“un ‘chien chaud’ froid au bœuf et au porc”).

L’absence de certains procédés grammaticaux dans le langage de sortie ne rend jamais impossible la traduction littérale de la totalité de l’information conceptuelle contenue dans l’original. [...]

Si telle catégorie grammaticale n’existe pas dans une langue donnée, son sens peut se traduire dans cette langue à l’aide de moyens lexicaux. Des formes duelles telles que le russe ancien *brata* seront traduites à l’aide de l’adjectif numéral : “deux frères”. Il est plus difficile de rester fidèle à l’original quand il s’agit de traduire, dans une langue pourvue d’une certaine catégorie grammaticale, à partir d’une langue qui ignore cette catégorie. Quand on traduit la phrase française “elle a des frères”, dans une langue qui distingue le duel et le pluriel, on est obligé, soit de choisir entre deux propositions : “elle a deux frères” – “elle a plus de deux frères”, soit de laisser la décision à l’auditeur et de dire : “elle a deux ou plus de deux frères”. De même, si on traduit, d’une langue qui ignore le nombre grammatical, en français, on est obligé de choisir l’une des deux possibilités – “frère” ou “frères” – ou de soumettre au receveur du message un choix binaire : “elle a soit un soit plus d’un frère.”

Comme l’a finement observé Boas, le système grammatical d’une langue (par opposition à son stock lexical) détermine les aspects de chaque expérience qui doivent obligatoirement être exprimés dans la langue en question : “Il nous faut choisir entre ces aspects, et l’un ou l’autre doit être choisi”. [...] Parce que l’information requise par les systèmes grammaticaux du russe et de l’anglais est dissemblable, nous nous trouvons confrontés à des ensembles tout à fait différents de choix binaires ; c’est pourquoi une série de traductions successives d’une même phrase isolée, de l’anglais en russe et vice versa, pourrait finir par priver complètement un tel message de son contenu initial. Le

linguiste genevois S. Karcevski comparait volontiers une perte graduelle de ce genre à une série circulaire d'opérations de change défavorables. Mais évidemment, plus le contexte d'un message est riche et plus la perte d'information est limitée.

Les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles *doivent* exprimer, et non par ce qu'elles *peuvent* exprimer. Dans une langue donnée, chaque verbe implique nécessairement un ensemble de choix binaires spécifiques : le procès de l'énoncé est-il conçu avec ou sans référence à son accomplissement ? Le procès de l'énoncé est-il présenté ou non comme antérieur au procès de l'énonciation ? Naturellement, l'attention des locuteurs et auditeurs indigènes sera constamment concentrée sur les rubriques qui sont obligatoires dans leur code.

Dans sa fonction cognitive, le langage dépend très peu du système grammatical, parce que la définition de notre expérience est dans une relation complémentaire avec les opérations métalinguistiques – l'aspect cognitif du langage, non seulement admet mais requiert, l'interprétation au moyen d'autres codes, par recodage, c'est-à-dire la traduction. L'hypothèse de données cognitives ineffables ou intraduisibles serait une contradiction dans les termes. Mais, dans les plaisanteries, les rêves, la magie, bref dans ce qu'on peut appeler la mythologie linguistique de tous les jours et par dessus tout dans la poésie, les catégories grammaticales ont une teneur sémantique élevée. Dans ces conditions la question de la traduction se complique et prête à beaucoup plus de discussions<sup>1892</sup>. » (J.As : p. 81-84).

---

<sup>1892</sup> « Both the practice and the theory of translation abound with intricacies, and from time to time attempts are made to sever the Gordian knot by proclaiming the dogma of untranslatability. "Mr. Everyman, the natural logician", vividly imagined by B. L. Whorf, is supposed to have arrived at the following bit of reasoning : "Facts are unlike to speakers whose language background provides for unlike formulation of them." In the first years of the Russian revolution there were fanatic visionaries who argued in Soviet periodicals for a radical revision of traditional language and particularly for the weeding out of such misleading expressions as "sunrise" or "sunset". Yet we still use this Ptolemaic imagery without implying a rejection of Copernician doctrine, and we can easily transform our customary talk about the rising and setting sun into a picture of the earth's rotation simply because any sign is translatable into a sign in which it appears to us more fully developed and precise.

An ability to speak a given language implies an ability to talk about this language. Such a "metalinguistic" operation permits revision and redefinition of the vocabulary used. The complementarity of both levels – object-language and metalanguage – was brought out by Niels Bohr : all well-defined experimental evidence must be expressed in ordinary language, "in which the practical use of every word stands in complementary relation to attempts of its strict definition".

All cognitive experience and its classification is conveyable in any existing language. Whenever there is a deficiency, terminology can be qualified and amplified by loanwords or loan-translations, by neologisms or semantic shifts, and, finally, by circumlocutions. Thus in the newborn literary language of the Northeast Siberian Chukchees, "screw" is rendered as "rotating nail", "steel" as "hard iron", "tin" as "thin iron", "chalk" as "writing soap", "watch" as "hammering heart". Even seemingly contradictory circumlocutions, like "electrical horse-car" (*èlektričeskaja konka*), the first Russian name of the horseless street car, or "flying steamship" (*jeŋa paraqot*), the Koryak term for the airplane, simply designate the electrical analogue of the horsecar and the flying analogue of the steamer and do not impede communication, just as there is no semantic "noise" and disturbance in the double oxymoron – "cold beef-and-pork hot dog".

No lack of grammatical devices in the language translated into makes impossible a literal translation of the entire conceptual information contained in the original. [...]

If some grammatical category is absent in a given language, its meaning may be translated into this language by lexical means. Dual forms like Old Russian *brata* are translated with the help of the numeral : "two brothers". It is more difficult to remain faithful to the original when we translate into a language provided with a certain grammatical category from a language lacking such a category. When translating the English sentence *she has brothers* into a language which discriminates dual and plural, we are compelled either to make our own choice between two statements "She has two brothers" - "She has more than two" or to leave the decision to the listener and say : "She has either two or more than two brothers." Again, in translating from a language without

L'opposition entre grammaire et lexique s'inscrit ici dans une argumentation tout à fait remarquable. Jakobson entend démontrer que la thèse de l'impossibilité de toute traduction est fallacieuse pour ce qui concerne la fonction cognitive du langage. Il s'agit là, selon lui, de la thèse de Whorf<sup>1893</sup>, pour qui une « formulation différente » implique une conception

---

grammatical number into English one is obliged to select one of the two possibilities – *brother* or *brothers* or to confront the receiver of this message with a two-choice situation : *She has either one or more than one brother*.

As Boas neatly observed, the grammatical pattern of a language (as opposed to its lexical stock) determines those aspects of each experience that must be expressed in the given language : “We have to choose between these aspects, and one or the other must be chosen.” [...] Because the information required by the English and Russian grammatical pattern is unlike, we face quite different sets of two-choice situations ; therefore a chain of translations of one and the same isolated sentence from English into Russian and vice versa could entirely deprive such a message of its initial content. The Geneva linguist S. Karcevskij used to compare such a gradual loss with a circular series of unfavorable currency transactions. But evidently the richer the context of a message, the smaller the loss of information.

Languages differ essentially in what they *must* convey and not in what they *can* convey. Each verb of a given language imperatively raises a set of specific yes-or-no questions, as for instance : is the narrated event conceived with or without reference to its completion ? is the narrated event presented as prior to the speech event or not ? Naturally the attention of native speakers and listeners will be constantly focused on such items as are compulsory in their verbal code.

In its cognitive function, language is minimally dependent on the grammatical pattern, because the definition of our experience stands in complementary relation to metalinguistic operations – the cognitive level of language not only admits but directly requires recoding interpretation, i.e., translation. Any assumption of ineffable or untranslatable cognitive data would be a contradiction in terms. But in jest, in dreams, in magic, briefly, in what one would call everyday verbal mythology, and in poetry above all, the grammatical categories carry a high semantic import. Under these conditions, the question of translation becomes much more entangled and controversial. » (J.As. : p. 262-265).

<sup>1893</sup> Jakobson renvoie au début de l'article « Les langues et la logique », où l'on peut lire : « En anglais (comme d'ailleurs en français), les phrases “j'écarte la branche” et “j'ai un orteil supplémentaire à mon pied” ont peu de similitude si on laisse de côté le pronom sujet et le présent de l'indicatif (qui sont des traits courants requis par la syntaxe de la langue) ; on peut même dire qu'il n'y a aucun point commun. En langage ordinaire, et même scientifique, on dirait que ces phrases sont dissemblables car elles parlent de choses intrinsèquement différentes. Ce serait l'argumentation de monsieur Tout le monde, le logicien naturel. La logique formelle type ancien serait peut-être de son avis.

Si nous faisons appel à un observateur scientifique impartial de langue anglaise, et que nous lui demandions d'effectuer des observations directes à propos de ces deux énoncés pour rechercher les éléments de similarité qui auraient pu nous échapper, il confirmerait probablement le verdict de monsieur Tout le monde et du logicien. Il se peut que l'observateur en question ne soit pas en plein accord avec ce dernier, aussi ne serait-il pas fâché de le trouver en tort. Pourtant, il est obligé de confesser son échec. “J'aimerais vous obliger”, dit-il, “mais j'ai beau essayer, je ne peux déceler aucune analogie entre ces deux énoncés.”

Dans notre entêtement, nous nous demandons si un être venu de Mars ne trouverait lui non plus aucune ressemblance. Mais un linguiste nous fera remarquer qu'il n'est pas nécessaire d'aller si loin. Nous n'avons pas encore fait le tour de la planète pour savoir si toutes les langues classent ces phénomènes de façon aussi disparate. Nous découvrons ainsi qu'en Shawnee ces deux affirmations sont respectivement *ni-l'θawa-'k-o-n-a* et *ni-l'θawa-'ko-θite* (θ représente le *th* de “thin” et l'apostrophe indique un arrêt respiratoire). Les deux phrases sont très proches ; en fait elles ne diffèrent que par leur partie finale. De plus, en Shawnee, le début d'une construction est généralement la partie importante et accentuée. [...]

Les logiciens et les observateurs Shawnee considéreraient les deux phénomènes comme intrinsèquement similaires. Notre propre observateur, une fois averti, remet au point ses propres instruments d'analyse et a la satisfaction de voir immédiatement une ressemblance indéniable. La figure 4 illustre une situation analogue : “Je repousse sa tête” et “Je le laisse tomber dans l'eau et il flotte”, bien que très dissemblables en français (et en anglais), sont similaires en Shawnee. La relativité linguistique modifie le verdict de monsieur Tout le monde. Au lieu de dire : “Les phrases sont dissemblables car elles évoquent des faits dissemblables”, il dit maintenant : “Les faits sont dissemblables pour des locuteurs dont l'arrière-plan linguistique en donne une formulation dissemblable.” » (Whorf, 1969 : p. 157-160). Voir J.As. : p. 81, note 1 [p. 262, note 3].

différente des faits. Mais, comme en témoigne dès l'abord l'exemple de l'imagerie ptolémaïque, la réponse de Jakobson déplace le propos du plan de la représentation ou du découpage de la réalité à celui de l'expression et de la désignation, impliquant une transparence des « formulations », qui s'effacent derrière la « définition » des choses. Sont particulièrement révélateurs, sur ce point, la référence à Bohr et à la complémentarité du métalangage et du langage-objet<sup>1894</sup>, dans le cadre de laquelle il s'agit d'usage et de définition d'un mot, ainsi que le recours à des exemples de « circonlocutions apparemment contradictoires » et dont le caractère contradictoire n'empêche pas la communication. On assiste ainsi à une sorte de dédoublement de la notion de traduction dont il a été question plus haut à propos de la définition jakobsonienne du sens comme « traductibilité », puisqu'il s'agit d'une part de traduction interlangue, et d'autre part du métalangage qui en est un adjuvant. Le métalangage vient pallier le caractère idiomatique de toute langue, visible dans les désignations, en particulier dans les « circonlocutions apparemment contradictoires », et dans le système grammatical, qui s'oppose en cela au système lexical. Il est clair que l'on retrouve, derrière ce dédoublement de la notion de traduction, l'ambivalence fondamentale de la dualité signification/objet, à la fois effet et condition du signe. Le métalangage apparaît en effet, dans cette perspective comme l'instrument d'une oblitération du caractère *sui generis* – linguistique, au sens de la linguistique structurale – des significations, au profit d'une transmission de l'information, de sorte que dans le même temps qu'il maintient la linguisticité de celles-ci, prises dans une circulation sémiotique et distinctes, en tant que telles, des choses – et c'est là, comme nous l'avons vu plus haut, l'un des enjeux de la définition jakobsonienne du sens comme traductibilité –, il les résorbe dans le signe conçu comme un véhicule des « expériences cognitives ». Apparaît ainsi très nettement le caractère « inatteignable » du sens que nous pointions plus haut, ainsi que la manière dont le postulat d'une « structuration » – celle, notamment, du système grammatical – vient le compenser, tout en étant transcendé par un fonctionnement communicatif impliquant une moindre dépendance à l'égard de celle-ci. On peut parler, à certains égards, du caractère inatteignable du signifié saussurien, que le concept de valeur définit comme purement oppositif, relatif, négatif. Il s'agit là, cependant, d'étiologie, et si le signifié est ainsi voué à une certaine indéfinition – revers de sa négativité –, c'est précisément dans la mesure où il n'est pas positif, c'est-à-dire où il est perçu, pensée articulée et non pas signification, hors de toute problématique de la référence. Dans ce cadre, comme nous l'avons vu ci-dessus, la langue vaut étiologie de la parole qui en apparaît comme le fonctionnement exécutif, et la négativité a pour revers une illusion de positivité. Il s'agit en revanche, chez Jakobson, de signification donnée d'avance – choses et expériences cognitives

---

<sup>1894</sup> Jakobson renvoie à Bohr (1948) : p. 317 sv. Voir J.As. : p. 81, note 2 [p. 263, note 4]. La phrase citée clôt l'article : « Altogether, the approach towards the problem of explanation that is embodied in the notion of complementarity suggests itself in our position as conscious beings and recalls forcefully the teaching of ancient thinkers that, in the search for a harmonious attitude towards life, it must never be forgotten that we ourselves are both actors and spectators in the drama of existence. To such an utterance applies, of course, as well as to most of the sentences in this article from the beginning to the end, the recognition that our task can only be to aim at communicating experiences and views to others by means of language, in which the practical use of every word stands in a complementary relation to attempts of its strict definition. » (Bohr, 1948 : p. 318). Il s'agit moins, ce nous semble, de complémentarité entre langage-objet et métalangage, que d'une interrogation sur les conditions de possibilité de l'explication et de la description des phénomènes.



– et, en lieu et place de la théorisation de la parole, de structuration explicative d'un fonctionnement. La dualité structuration/fonctionnement apparaît ainsi comme un avatar structuraliste de la dialectique saussurienne de la négativité et de la positivité, à l'absence de théorisation du rapport son/sens répondant une absence de théorisation de la parole, corrélative de l'hypothèse structurale. Ce caractère de la dualité structuration/fonctionnement apparaît de manière tout particulièrement nette dans ces élaborations relatives à l'opposition grammaire/lexique, qui mettent en place un double rapport entre les deux termes : de disjonction d'une part, selon l'ambivalence de la dualité signification/chose, d'articulation d'autre part, dans le cadre d'une inscription du fonctionnement dans la structuration. La caractérisation des significations grammaticales est empruntée à Boas qui, dans le chapitre « Language » de sa *General Anthropology*, écrit<sup>1895</sup> :

« It has been pointed out that grammar determines the relationship between the various words expressing different aspects of an experience ; but grammar performs another important function. It determines those aspects of each experience that *must* be expressed. When we say, "The man killed the bull", we understand that a definite single man in the past killed a definite single bull. We cannot express this experience in such a way that we remain in doubt whether a definite or indefinite person or bull, one or more persons or bulls, the present or past time, are meant. We have to choose between these aspects, and one or the other must be chosen. These obligatory aspects are expressed by means of grammatical devices. The aspects chosen in different groups of languages vary fundamentally. To give an example : while for us definiteness, number, and time are obligatory aspects, we find in another language location near the speaker or somewhere else, source of information – whether seen, heard, or inferred – as obligatory aspects. Instead of saying "The man killed the bull," I should have to say, "This man (or men) kill (indefinite tense) as seen by me that bull (or bulls)." In some languages the aspects that *must* be expressed are very numerous, in others very few. When I say in English, "The sheep ate grass," the otherwise obligatory aspect of number is obscured, although the situation or the context may make clear whether one or more sheep are meant. This shows that paucity of obligatory aspects does not by any means imply obscurity of speech. When necessary, clarity can be obtained by adding explanatory words. Thus the vague "The sheep ate grass" can easily be specified by saying "My herd of sheep ate the grass on my neighbor's meadow. » (Boas, 1938 : p. 132-133).

Les significations grammaticales se trouvent ainsi définies, dans ce texte de Boas, par leur caractère obligatoire, ainsi que par leur diversité, qualitative et quantitative, facteur de différences entre les langues. A ce double caractère, Jakobson ajoute sa propre appréhension du système grammatical en termes d'opposition binaire, corrélative, comme nous l'avons vu plus haut, d'une représentation structurale du fonctionnement de la communication. On lit de même un an plus tard dans « Boas' View of Grammatical Meaning » (1959) :

« *The man killed the bull* ("L'homme tua le taureau"). Les gloses de Boas sur cette phrase, dans sa brève esquisse *Language* (1938), constituent une de ses plus pénétrantes contributions à la théorie linguistique. "Dans la langue", dit Boas, "l'expérience à

---

<sup>1895</sup> Sur fond de distinction entre vocabulaire et grammaire : « These considerations show that every language must have a vocabulary, determined by the universe of experience, and the categories applied in its classification ; and a grammar by means of which these elements are brought into relation. Language without both vocabulary and grammar is impossible. » (Boas, 1938 : p. 127).

communiquer est classée suivant un certain nombre d'aspects distincts". C'est ainsi que dans les phrases "l'homme tua le taureau" et "le taureau tua l'homme", l'inversion dans l'ordre des mots exprime des expériences différentes. Les *topoi* sont les mêmes – homme et taureau – mais l'agent et le patient sont distribués différemment.

La grammaire, d'après Boas, choisit, classe, et exprime différents aspects de l'expérience, et, de plus, elle remplit une autre fonction importante : "elle détermine quels sont les aspects de chaque expérience qui *doivent* être exprimés". Boas indique avec finesse que le caractère obligatoire des catégories grammaticales est le trait spécifique qui les distingue des significations lexicales :

Quand nous disons : *The man killed the bull*, nous entendons qu'un homme unique et défini a tué, dans le passé, un taureau unique et défini. Il ne nous est pas possible d'exprimer cette expérience de telle manière qu'un doute subsiste sur le fait qu'il s'agit d'une personne définie ou indéfinie (ou d'un taureau défini ou indéfini), d'une ou de plusieurs personnes (ou taureaux), du présent ou du passé. Nous avons à choisir parmi les aspects et l'un ou l'autre doit être choisi. Les aspects obligatoires sont rendus par le moyen de procédés grammaticaux.

Dans la communication verbale nous sommes confrontés à un ensemble de choix binaires. Si l'action rapportée est *kill* et si *the man* et *the bull* fonctionnent respectivement comme agent et comme patient, le locuteur anglais doit choisir entre (A) une construction *passive* et une construction *active*, la première centrée sur le patient, la seconde sur l'agent. Dans le second cas le patient, et dans le premier l'agent, peuvent être ou ne pas être nommés : *The man killed (the bull)* et *The bull was killed (by the man)* ["l'homme tua (le taureau)" et "le taureau fut tué (par l'homme)"]. Puisque la mention de l'agent dans les constructions passives est facultative, son omission ne peut pas être considérée comme elliptique, tandis qu'une phrase telle que *was killed by the man* ("fut tué par l'homme") présente une ellipse frappante. Le locuteur, s'il a choisi la construction active, doit encore faire une série de choix binaires entre, par exemple (B) le *prétérit* (distancé) et le *non-prétérit* : *killed* s'oppose à *kills* ; (C) le *parfait* – selon l'interprétation de Otto Jespersen rétrospectif, permansif, inclusif – et le *non-parfait* : *has killed* s'oppose à *kills*, *had killed* à *killed* ; (D) le *progressif* (développé – *expanded* –, continuatif) et le *non-progressif* : *is killing* s'oppose à *kills*, *was killing* à *killed*, *has been killing* à *has killed*, *had been killing* à *had killed* ; (E) le *potentiel* et le *non-potentiel* : *will kill* opposé à *kills*, *would kill* opposé à *killed*, *will have killed* opposé à *has killed*, *will be killing* opposé à *is killing*, *would be killing* opposé à *was killing*, *will have been killing* opposé à *has been killing*, *would have been killing* opposé à *had been killing* (j'ometts les autres verbes auxiliaires de la série double *will-shall* et *can-may*, qui, de la même manière, n'ont qu'une forme au prétérit et une forme au non-prétérit).

L'auxiliaire *do*, employé dans les constructions assertoriques vérificatives – l'affirmation ostensible, la "négation nexale", et l'"interrogation nexale", dans les termes de Jespersen – ne peut pas se combiner avec les autres auxiliaires, de sorte que le nombre de choix possibles entre (F) *assertorique* et *non-assertorique* est considérablement réduit : *does kill* s'oppose à *kills* et *did kill* à *killed*. Comme la négation et l'interrogation nexales ont une modalité manifestement assertorique, vérificative (une modalité "verdictive", d'après la suggestion terminologique de Willard Quine), dans leur cas une forme verbale simple (*kills*, *killed*) se trouve remplacée obligatoirement par la construction avec *do*, et il n'y a pas d'alternative possible, tandis que la distinction entre une confirmation et un simple énoncé positif exige un choix entre deux constructions possibles – *the man does kill the bull* ou *the man kills the bull*, *he did kill* ou *he killed*. De la sorte, l'absence (ou du moins le caractère tout à fait inusité) de constructions

interrogatives, telles que *killed he* ou *read you*, dans le système formel de l'anglais, a une motivation sémantique<sup>1896</sup>. » (J.Bo. : p. 197)

où l'exemple donné par Boas se trouve réanalysé en termes d'oppositions binaires. Le système grammatical apparaît ainsi comme un élément essentiel au fonctionnement de la communication, ce dont témoignent, notamment, la comparaison d'une série de traductions de l'anglais au russe et vice versa à une « série circulaire d'opérations de change défavorables », ainsi que l'idée que « l'attention des locuteurs et auditeurs indigènes sera constamment concentrée sur les rubriques qui sont obligatoires dans leur code », qui rappelle cette affirmation de « The Role of Phonic Elements in Speech Perception », citée ci-dessus :

---

<sup>1896</sup> « “The man killed the bull.” Boas’s glosses to this statement in his compendious outline *Language* (1938) form one of his keenest contributions to linguistic theory. “In language,” Boas says, “the experience to be communicated is classified from a number of distinct aspects” (1938, p. 127). Thus in the sentences “the man killed the bull” and “the bull killed the man”, two opposite word sequences express a different experience. The “topics” (a generic term suggested by Yuen Ren Chao for the subject and object) are the same, man and bull, but the agent and patient are distributed differently.

Grammar, according to Boas, singles out, classifies, and expresses various aspects of experience and, moreover, performs another important function : “it determines those aspects of each experience that *must* be expressed.” Boas astutely disclosed the obligatoriness of grammatical categories as the specific feature which distinguishes them from lexical meanings :

“When we say, ‘The man killed the bull’, we understand that a definite single man in the past killed a definite single bull. We cannot express this experience in such a way that we remain in doubt whether a definite or indefinite person or bull, one or more persons or bulls, the present or past time are meant. We have to choose between aspects and one or the other must be chosen. The obligatory aspects are expressed by means of grammatical devices.” (1938, p. 132).

In our verbal communication we are faced with a set of two-choice situations. If the action reported is “kill”, and “the man” and “the bull” function as agent and patient respectively, the English speaker has to select between (A) a PASSIVE and an ACTIVE construction, the first focused upon the patient, and the second upon the agent. In the latter case, the patient and, in the former, the agent may but does not have to be designated : “The man killed (the bull)” and “The bull was killed (by the man)”. Since the mention of the agent in passive constructions is optional, the omission cannot be regarded as elliptical, whereas a sentence like “Was killed by the man” is a salient ellipsis. Once having chosen the active construction, the speaker must, furthermore, make such binary selections as (B) PRETERIT (remote) or NON-PRETERIT : “killed” vs. “kills” ; (C) PERFECT – in Otto Jespersen’s interpretation (1924, 1954) retrospective, permansive, inclusive – or NON-PERFECT : “has killed” vs. “kills”, “had killed” vs. “killed” ; (D) PROGRESSIVE (expanded, continuative) or NON-PROGRESSIVE : “is killing” vs. “kills”, “was killing” vs. “killed”, “has been killing” vs. “has killed”, “had been killing” vs. “had killed” ; (E) POTENTIAL or NON-POTENTIAL : “will kill” vs. “kills”, “would kill” vs. “killed”, “will have killed” vs. “has killed”, “would have killed” vs “had killed”, “will be killing” vs. “is killing”, “would be killing” vs. “was killing”, “will have been killing” vs. “has been killing”, “would have been killing” vs. “had been killing” (I omit the other auxiliary verbs of the duplex series “will” – “shall” and “can” – “may” which likewise have but a preterit and a non-preterit form).

The auxiliary verb “do”, used in assertorial, verificative constructions – ostensible affirmation, “nexal negation”, and “nexus-question” (Jespersen’s terms, 1924) – is not combinable with other auxiliary verbs, and therefore the number of possible selections between (F) ASSERTORIAL and NON-ASSERTORIAL is substantially reduced : “does kill” vs. “kills” and “did kill” vs. “killed”. Since any nexal negation and any nexus-question has a patently assertorial, verificative modality (a “verdictive” modality, according to Willard Quine’s terminological suggestion), in these cases a simple verbal form (“kills”, “killed”) is compulsorily replaced by a “do” construction, and there is no two-choice situation, whereas the distinction between a confirmation and a simple positive statement requires a choice of two possible constructions – “the man does kill the bull” or “the man kills the bull”, “he did kill” or “he killed”. Thus the lack (or at least the quite unusual character) of such interrogative constructions as “killed he” or “read you” in the formal pattern of English has a semantic motivation. » (J.Bo. : p. 489).

« On a montré que des signaux sonores à six variables simultanées ne pouvaient être identifiés avec précision par l'auditeur que si celui-ci savait à l'avance sur quelles dimensions il avait à porter son attention et qu'en outre dans chacune de ces dimensions, un choix binaire lui était proposé (cf. Pollack et Ficks). Il est apparu ensuite que ces conditions et conséquences étaient analogues pour la perception des phonèmes comme faisceaux de traits distinctifs simultanés, puisque aussi bien "toute distinction minimale dans un message verbal place l'auditeur dans une situation de choix binaire" (cf. Miller). En bref, "les distinctions binaires constituent un moyen de simplifier les structures sous-jacentes au mécanisme d'identification" (Licklider ; cf. Wason)<sup>1897</sup>. » (J.Rol. : p. 172).

Il faut mentionner, également, ce développement de « Boas' View of Grammatical Meaning » (1959), où pointe, comme sur le plan phonologique, une orientation typologique inscrivant la grammaire au cœur de la structuration des langues conçues comme instrument de communication :

« Le choix d'une forme grammaticale par le locuteur met l'auditeur en présence d'un nombre défini d'unités (*bits*) d'information. Cette sorte d'information a un caractère obligatoire pour tout échange verbal à l'intérieur d'une communauté linguistique donnée. De plus, des différences considérables caractérisent l'information grammaticale véhiculée par les différentes langues. C'est ce que Franz Boas, grâce à son étonnante maîtrise des multiples modèles sémantiques du monde linguistique, avait parfaitement compris :

"Les aspects choisis varient fondamentalement suivant les groupes de langues. [...]"

A l'intention de ceux qui auraient tendance à tirer, d'une série de concepts grammaticaux, des inférences d'ordre culturel, Boas ajoute immédiatement que les aspects obligatoirement exprimés peuvent être nombreux dans telle langue et rares dans telle autre, mais que "la pauvreté des aspects obligatoires n'implique en aucune façon l'obscurité du discours. Quand c'est nécessaire, on atteint à la clarté en ajoutant des mots explicatifs." Pour exprimer le temps ou la pluralité, les langues qui ne connaissent pas le temps ou le nombre grammatical recourent à des moyens lexicaux. C'est ainsi que la vraie différence entre les langues ne réside pas dans ce qu'elles peuvent ou ne peuvent pas exprimer mais dans ce que les locuteurs doivent ou ne doivent pas transmettre. [...]

La grammaire est un véritable *ars obligatoria*, comme disaient les scolastiques ; elle impose au locuteur des décisions par oui ou non. Comme Boas n'a cessé de le faire remarquer, les concepts grammaticaux d'une langue donnée orientent l'attention de la communauté linguistique dans une direction déterminée, et, par leur caractère contraignant, influencent la poésie, les croyances, et même la pensée spéculative, sans cependant diminuer la capacité, inhérente à toute langue, de s'adapter aux besoins suscités par les progrès de la connaissance.

En plus de ces concepts qui sont grammaticalisés, et par conséquent obligatoires, dans certaines langues, mais lexicalisés, et seulement facultatifs, dans d'autres, Boas entrevit que certaines catégories relationnelles sont obligatoires dans le monde entier : "les méthodes au moyen desquelles ces relations sont exprimées varient considérablement, mais ce sont des éléments nécessaires de la grammaire." C'est le cas, par exemple, de la distinction entre sujet et prédicat, et de celle entre prédicat et épithète,

---

<sup>1897</sup> « Sound signals with six simultaneous variables proved to be accurately identified by the listener only if he knew in advance what dimensions he had to focus, and if each of them faced him with a binary selection (see Pollack and Ficks). These conditions and consequences appeared to be similar to the perception of phonemes as bundles of concurrent distinctive features since "any minimal distinction in a spoken message confronts the listener with a two-choice situation" (see Miller). In short, "the binary distinctions provide a way of simplifying the patterns on which the identifying mechanism acts" (Licklider ; cf. Wason). » (J.Rol. : p. 709).

aussi bien que de la référence grammaticale au destinataire et au destinataire<sup>1898</sup>. Ce problème des catégories grammaticales indispensables, universelles, fut esquissé par Boas, et par son pénétrant disciple, Sapir, en défi à l'aversion des néogrammairiens pour toute recherche de lois universelles ; c'est devenu un problème crucial pour la linguistique d'aujourd'hui.

Quels aspects de l'information sont obligatoires pour n'importe quelle communication verbale dans le monde ? Quels autres ne le sont que dans un certain nombre de langues ? C'était là, pour Boas, le point décisif, qui séparait la grammaire universelle de la description grammaticale des langues isolées, et qui, de plus l'autorisait à tracer une ligne de démarcation entre le domaine de la morphologie et de la syntaxe, avec leurs règles obligatoires, et le champ plus libre du vocabulaire et de la phraséologie<sup>1899</sup>. » (J.Bo. : p. 198-202).

Chez Jakobson comme chez Boas, cependant, comme il apparaît à nouveau dans ce développement, il s'agit là d'un type de signification dont les caractéristiques spécifiques à chaque langue ne préjugent en rien des capacités d'expression de celle-ci, ce qu'il résume par la dialectique du devoir et du pouvoir exprimer, largement parallèle à celle de la structuration et du fonctionnement. Le développement de « On Linguistic Aspects of Translation » fait

---

<sup>1898</sup> On lit en effet dans le texte de Boas, à la suite du développement cité ci-dessus : « While these obligatory categories vary in different languages, the relational functions of grammar have certain principles in common all over the world. Here belong, for instance, the relation between subject and predicate, noun and attribute, verb and adverb, and the relation of the experience to the speaker (the self) and to others – that is, the relations expressed by the pronouns *I*, *you*, and *he*. The methods by means of which these and other relations are expressed vary very much, but they are necessary elements of every grammar. » (Boas, 1938 : p. 133).

<sup>1899</sup> « The choice of a grammatical form by the speaker presents the listener with a definite number of bits of information. The compulsory character of this kind of information for any verbal exchange within a given speech community and the considerable difference between the grammatical information conveyed by diverse language were fully realized by Franz Boas, thanks to his astonishing grasp of the manifold semantic patterns of the linguistic world :

“The aspects chosen in different groups of languages vary fundamentally. [...]”

Those who might tend to draw inferences about culture from a range of grammatical concepts are immediately warned by Boas ; aspects that must be expressed may be abundant in some languages and sparse in others, but “a paucity of obligatory aspects does not by any means imply obscurity of speech. When necessary, clarity can be obtained by adding explanatory words.” To denote time or plurality, those languages which have no tense or grammatical number resort to lexical means. Thus the true difference between languages is not in what may or may not be expressed but in what must or must not be conveyed by the speakers. [...]

Grammar, a real *ars obligatoria*, as the Schoolmen used to call it, imposes upon the speaker its yes-or-no decisions. As Boas repeatedly noted, the grammatical concepts of a given language direct the attention of the speech community in a definite direction and through their compelling, obtrusive character exert an influence upon poetry, belief, and even speculative thought without, however, invalidating the ability of any language to adapt itself to the needs of advanced cognition.

Besides those concepts which are grammaticalized and consequently obligatory in some languages but lexicalized and merely optional in others, Boas described certain relational categories compulsory all over the world : “the methods by means of which these \*\*\* relations are expressed vary very much but they are necessary elements of grammar.” Here belongs, for instance, the distinction between subject and predicate, and between predication and attribution, as well as grammatical reference to the addresser and addressee. This problem of indispensable, universal categories in grammar was outlined by Boas and his inquisitive disciple Sapir (1921) in defiance of the neogrammarian aversion to any search for universals and is crucial for linguistics today.

What aspects of information are obligatory for any verbal communication all over the world and what others only for a certain number of languages ? This was for Boas the paramount question which divided universal grammar from the grammatical description of single languages and which, furthermore, enabled him to draw a demarcation line between the domain of morphology and syntax, with their compulsory rules and the freer field of vocabulary and phraseology. » (J.Bo. : p. 489-493).

essentiellement apparaître la disjonction de ces deux dimensions de la représentation jakobsonienne de la langue, opposant deux sphères du langage, celle de la fonction cognitive, largement indépendante du système grammatical dans la mesure où elle est tournée vers la communication, et celle de la « mythologie linguistique », où apparaissent en revanche la « teneur sémantique » des catégories grammaticales, ainsi que, peut-on penser, l'opacité de l'imagerie ptolémaïque ou des « circonlocutions apparemment contradictoires ». Jakobson donne alors deux exemples, celui de la catégorie du genre, « que l'on a souvent tenue pour purement formelle<sup>1900</sup> » (J.As. : p. 84) mais qui « joue un grand rôle dans les attitudes mythologiques d'une communauté linguistique<sup>1901</sup> » (J.As. : p. 84), puis celui du rôle des équations verbales dans la poésie, impliquant une attention à la forme, y compris dans sa dimension phonologique :

« En poésie, les équations verbales sont promues au rang de principe constructif du texte. Les catégories syntaxiques et morphologiques, les racines, les affixes, les phonèmes et leurs composants (les traits distinctifs) – bref, tous les constituants du code linguistique – sont confrontés, juxtaposés, mis en relation de contiguïté selon le principe de similarité et de contraste, et véhiculent ainsi une signification propre. La similitude phonologique est sentie comme une parenté sémantique. Le jeu de mot, ou, pour employer un terme plus érudit et à ce qu'il me semble plus précis, la paronomase, règne sur l'art poétique ; que cette domination soit absolue ou limitée, la poésie, par définition, est intraduisible<sup>1902</sup>. » (J.As. : p. 86).

Se trouvent ainsi opposés deux « univers de signification », pour reprendre une expression utilisée lors de notre analyse de la problématique de l'intégration du sens à la langue, dont la propriété remarquable est que le second – qui implique la forme, au-delà de la signification – est oblitéré par le premier, celui de la communication : à la dualité son/sens, constitutive du signe, répond la dualité mot/chose, avec laquelle langue se dissout dans la communication. Dans « Boas' View of Grammatical Meaning », se dessine cependant une autre articulation des deux dimensions de la structuration et du fonctionnement, plus proche de celle qui prévaut dans le cas de la distinction morphologie/syntaxe. Le texte s'achève en effet sur le développement suivant :

« Chomsky, avec beaucoup d'ingéniosité, a tenté de construire une "théorie complètement non sémantique de la structure grammaticale". Cette entreprise compliquée se révèle être en fait une magnifique preuve par l'absurde, qui rendra d'utiles services aux recherches actuelles sur la hiérarchie des significations grammaticales. Les exemples produits dans le livre de Chomsky, *Syntactic Structures*, peuvent servir à illustrer la manière dont Boas délimite la classe des significations grammaticales. Décomposons la phrase, prétendue absurde, *Colorless green ideas sleep furiously* "D'incolores idées

---

<sup>1900</sup> « often cited as merely formal » (J.As. : p. 265).

<sup>1901</sup> « plays a great role in the mythological attitudes of a speech community » (J.As. : p. 265).

<sup>1902</sup> « In poetry, verbal equations become a constructive principle of the text. Syntactic and morphological categories, roots, and affixes, phonemes and their components (distinctive features) – in short, any constituents of the verbal code – are confronted, juxtaposed, brought into contiguous relation according to the principle of similarity and contrast and carry their own autonomous signification. Phonemic similarity is sensed as semantic relationship. The pun, or to use a more erudite, and perhaps more precise term – paronomasia, reigns over poetic art, and whether its rule is absolute or limited, poetry by definition is untranslatable. » (J.As. : p. 266).

vertes dorment furieusement<sup>1903</sup> : nous en extrayons un sujet au pluriel, “idées”, dont on nous dit qu’il a une activité, “dormir” ; chacun des deux termes est caractérisé – les “idées” comme “incolores” et “vertes”, le “sommeil” comme “furieux”. Ces relations grammaticales créent une phrase douée de sens, qui peut être soumise à une épreuve de vérité : existe-t-il ou non des choses telles que des idées incolores, des idées vertes, des idées qui dorment, ou un sommeil furieux ? L’expression “vert incolore” est synonyme de “vert pâle” et produit l’effet, légèrement épigrammatique, d’un oxymoron apparent. L’épithète métaphorique, dans “idées vertes”, rappelle le vers fameux d’Andrew Marvell, *Green thought in a green shade* (“une verte pensée dans une ombre verte”), l’expression russe “un ennui vert” (*zelenaja skula*) ou encore l’image de Tolstoï, “une horreur rouge, blanche et carrée” (*Vse tot zhe uzhas krasnyj, belyj, kvadratnyj*). Au sens figuré, “dormir” peut signifier “être dans un état comparable au sommeil : inertie, léthargie, engourdissement”, par exemple “sa haine ne s’endormit jamais” (*his hatred never slept*) ; pourquoi donc ne pourrait-on pas dire, des idées de quelqu’un, qu’elles dorment ? Finalement, pourquoi l’attribut “furieux” ne rendrait-il pas l’idée d’une frénésie de sommeil ? En fait, il s’est trouvé quelqu’un, Dell Hymes, pour faire un sort à cette phrase dans un poème tout à fait sensé, écrit en 1957, et dont le titre est précisément : “D’incolores idées vertes dorment furieusement”.

Cependant, même si nous censurons pédantiquement toute expression imagée et dénions l’existence aux idées vertes, même alors, comme dans le cas de la “quadrature du cercle” ou du “lait de poule”, la non-existence, le caractère fictif de ces entités, n’ont pas de portée s’il s’agit de déterminer leur valeur sémantique. C’est la possibilité même de mettre en doute leur existence qui fournit la meilleure mise en garde contre toute confusion de l’irréalité ontologique avec l’absence de sens. Il n’y a, de plus, aucune raison d’assigner aux constructions en question “un degré inférieur de grammaticalité<sup>1904</sup>”. Dans un important dictionnaire russe, l’adjectif signifiant “enceint” était classé comme uniquement féminin, parce que – *beremennyj muzhchina nemyslim* “un homme enceint est inconcevable”. Cette phrase russe, cependant, emploie la forme masculine de l’adjectif, et l’“homme enceint” paraît dans les légendes populaires, dans les canards des journaux, et dans le poème de David Burljuk : *Mne nraivistja beremennyj mužčina prislonivšijsja k pamjatniku Puškina* “J’aime l’homme enceint qui s’appuie contre le monument de Pouchkine. Le masculin apparaît, de plus, dans un emploi figuré du même adjectif. De la même façon, une petite fille française, à l’école primaire, prétendait que, dans sa langue maternelle, non seulement les noms, mais aussi les verbes ont un genre : par exemple le verbe “couver” est féminin, puisque “les poules couvent mais pas les coqs”. Nous n’avons pas non plus le droit de recourir à l’argument ontologique pour étaler des degrés de grammaticalité, en excluant des inversions telles

<sup>1903</sup> Voir, dans *Structures syntaxiques* : « Deuxièmement, la notion de “grammatical” ne peut être assimilée à celle de “doué de sens” ou “significatif”, dans quelque sens sémantique que ce soit. Les phrases (1) et (2) sont également dépourvues de sens, mais n’importe quel locuteur anglais reconnaîtra que la première seule est grammaticale.

(1) Colorless green ideas sleep furiously.

(2) \* Furiously sleep ideas green colorless. » (Chomsky, 1969 : p. 17). La référence est donnée par Jakobson. Voir J.Bo. : p. 204, note 2 [p. 494].

<sup>1904</sup> On lit en effet, dans *Structures syntaxiques*, à propos de la « stricte distinction opérée par le linguiste entre grammatical et agrammatical » (Chomsky, 1969 : p. 19) : « Plus loin nous proposerons que cette distinction stricte soit modifiée dans le sens d’une conception des niveaux de grammaticalité. Mais ceci n’a aucun rapport avec le point ici débattu [le rapport entre grammaticalité et fréquence statistique]. Ainsi (1) et (2) seront à des niveaux de grammaticalité différents, même si nous plaçons (1) à un niveau de grammaticalité inférieur à celui de (3) [« Have you a book on modern music ? »] et de (4) [« The book seems interesting. »] ; mais, sur le plan statistique, ils seront au même niveau d’éloignement de l’anglais. Il en va ainsi d’un nombre indéfini de paires semblables » (Chomsky, 1969 : p. 19, note 4).

que *golf plays John*, qui, d'après Chomsky, ne sont pas des phrases<sup>1905</sup> (cf. des énoncés aussi clairs que *John does not play golf*; *golf plays John* "John ne joue pas au golf ; c'est le golf qui se joue de lui").

L'agrammaticalité effective prive un énoncé de son information sémantique. Plus les formes syntaxiques et les concepts relationnels qu'elles véhiculent viennent à s'oblitérer, plus difficile est-il de soumettre le message à une épreuve de vérité, et seule l'intonation de phrase tient encore ensemble des "mots en liberté" tels que *silent not night by silently unday* "silencieux pas nuit par silencieusement non-jour" (e.e. cummings) ou *Furiously sleep ideas green colorless* (N. Chomsky) "Furieusement dormir idées vert incolore". Un énoncé tel que "Cela semble toucher à sa fin" dans sa version agrammaticale "fin toucher semble à sa" peut difficilement être suivi par la question : "Est-ce vrai ?" ou "En êtes-vous sûr ?" Des énoncés d'où toute grammaire a complètement disparu sont évidemment dénués de sens. Le pouvoir contraignant du modèle grammatical, reconnu par Boas, et qui contraste, comme il l'avait bien vu, avec la liberté relative qui règne dans le choix des mots, est mis en pleine lumière par une recherche sémantique dans le domaine du non-sens<sup>1906</sup>. » (J.Bo. : p. 204-206).

---

<sup>1905</sup> On lit encore dans *Structures syntaxiques* : « Finalement, notons que pour développer (13) [un ensemble de règles, voir Chomsky (1969) : p. 29] en une grammaire achevée, nous devons poser de nombreuses restrictions sur le choix du verbe en termes de sujet et d'objet, afin que soient permises des phrases telles que "John admires sincerity", "sincerity frightens John", "John plays golf", "John drinks wine" et que soient en même temps exclues les non-phrases "inverses" : "\*sincerity admires John", "\*John frightens sincerity", "\*golf plays John", "\*wine drinks John" » (Chomsky, 1969 : p. 48), Chomsky précisant en note : « Ici encore nous pourrions nous servir de la notion de degré de grammaticalité telle qu'elle est suggérée à la note 3 du présent chapitre. Ainsi "sincerity admires John", bien que nettement moins grammaticale que "John admires sincerity" est certainement plus grammaticale que "of admires John" ; je crois qu'une notion pratique du degré de grammaticalité peut être définie en termes purement formels (cf. *The logical structure of linguistic theory*), mais ceci dépasse le cadre de l'exposé présent. » (Chomsky, 1969 : p. 48, note 12). La référence est donnée par Jakobson. Voir J.Bo. : p. 206, note 2 [p. 495]. Voir également Chomsky (1969) : p. 87-91.

<sup>1906</sup> « Chomsky has made an ingenious attempt to construct a "completely non-semantic theory of grammatical structure." This intricate experiment is actually a magnificent *argumentum a contrario*, particularly useful for the pending inquiry into the hierarchy of grammatical meanings. The examples brought to discussion in Chomsky's *Syntactic Structures* (1957) may serve as interesting illustrations to Boas's delimitation of the grammatical class of meanings. Thus parsing the allegedly nonsensical sentence "Colorless green ideas sleep furiously" (1957, p. 15) we extract its pluralized topic "ideas", said to develop a "sleeping" activity, and both terms are characterized – the "ideas" as "colorless green" and the "sleep" as "furious". These grammatical relations create a meaningful sentence which can be submitted to a truth test : do things like colorless green, green ideas, sleepy ideas, or a furious sleep exist or not ? "Colorless green" is a synonymous expression for "pallid green" with a slight epigrammatic effect of an apparent oxymoron. The metaphoric epithet in "green ideas" is reminiscent of Andrew Marvell's famous "green thought in a green shade" and of the Russian idiom "green boredom" (*zelenaja skuka*) or of Tolstoj's "horror red, white and square" (*Vse tot že užas krasnyj, belyj, kvadratnyj*). In its figurative sense of the verb "sleep" means "to be in a state like sleep, as that of inertness, torpidity, numbness", e.g., "his hatred never slept" ; why, then, cannot someone's ideas fall into sleep ? And, finally, why cannot the attribute "furious" emphatically render a frenzy of sleep ? Dell Hymes actually found an application for this sentence in a senseful poem written in 1957 and entitled "Colorless Green Ideas Sleep Furiously".

But even if we pedantically censor any image-bearing expression and deny the existence of green ideas, also then, as in the case of "quadrature of the circle" or "pigeon's milk", the nonexistence, the fictitiousness of these entities has no bearing on the question of their semantic significance. The possibility of questioning their being is the best warning against a confusion of ontological irreality with senselessness. There is, furthermore, no reason for assigning to the kind of constructions here discussed "a lower degree of grammaticality". In a comprehensive dictionary of Russian the adjective signifying "pregnant" was labeled *femininum tantum* because – *beremennyj mužčina nemyslim* "a pregnant male is inconceivable". This Russian sentence, however, uses the masculine form of the adjective, and the "pregnant male" appears in folklegends, in newspaper hoaxes and in David Burljuk's poem : *Mne nravitsja beremennyj mužčina, prislonivšijsja k pamjatniku Puškina* "I like the



On retrouve ici, avec l'opposition entre le « pouvoir contraignant du modèle grammatical » et la « liberté relative qui règne dans le choix des mots », la « démarcation entre le domaine de la morphologie et de la syntaxe, avec leurs règles obligatoires, et le champ plus libre du vocabulaire et de la phraséologie » sur laquelle s'achevait le développement cité ci-dessus. L'argumentation de Jakobson est double. Il s'agit tout d'abord, comme dans les développements cités plus haut lors de notre analyse de la problématique d'intégration des significations à la langue, de distinguer entre « irréalité ontologique » et « absence de sens », et ainsi, à nouveau, d'opposer sens et référence et d'affirmer l'existence d'un univers de signification proprement linguistique, distinct, en tant que tel, du monde des choses. Mais par ailleurs, Jakobson subordonne l'existence d'une information sémantique à la grammaticalité des énoncés, ce que désigne précisément le « pouvoir contraignant du modèle grammatical ». A nouveau, le système grammatical apparaît au fondement de la communication, structuration conditionnant un fonctionnement qui s'y inscrit comme liberté encadrée par un « modèle grammatical ».

Il y a donc, dans l'élaboration jakobsonienne de la distinction entre grammaire et lexique, une double construction des rapports entre structuration et fonctionnement, à la fois disjoints et articulés par l'inscription du second dans la première. Ces deux aspects, cependant, sont loin d'être indépendants. Il faut noter, en effet, que la thèse de Jakobson implique une sorte de désémantisation de la grammaire, purement formelle dans la mesure où elle n'est qu'une condition, et dans le même temps une modalité, du convoyage de l'information. Jakobson insiste ainsi, dans « Language and Culture » (1967), sur l'équivalence des structures grammaticales des diverses langues :

« Vocabulary may become richer and more adapted to the newer and more complex culture. The same with phraseology and with the diversity and variability of verbal styles. But in the grammatical system, morphological and syntactic, and in the whole sound pattern, no progress whatever has been detected. We can compare languages of the most cultivated nations with those of the so-called primitive peoples and we observe analogies and parallels between the former and the latter both in their grammatical processes and concepts : morphological categories and subclasses ; structure of phrases, clauses, and sentences. All attempts of diverse linguists to find here traces of progress, and divergences between peoples of different cultural levels in the grammatical and phonological structure of their languages remained vain.

---

pregnant man learning against the Puškin monument". The masculine occurs, moreover, in a figurative use of the same adjective. Similarly, a French girl in a primary school claimed that in her mother tongue not only nouns but also verbs have gender, e.g., the verb *couver* "hatch" is feminine, since "hens hatch but roosters don't". Nor for grading levels of grammaticalness can we use ontological argument to exclude the pretended "inverse non-sentences" like "golf plays John" (Chomsky 1957, p. 42). Cf. such perspicuous utterances as "John does not play golf ; golf plays John".

Actual agrammaticalness deprives an utterance of its semantic information. The more the syntactic forms and the relational concepts which they carry appear to be obliterated, the less feasible is the truth test of the message, and phrasal intonation alone holds together such *mots en liberté*. as "silent not night by silently unday" (e.e. cummings) or "Furiously sleep ideas green colorless" (N. Chomsky). An utterance such as "It seems to move toward the end" in the agrammatical version "Move end toward seem" can hardly be followed by a question : "Is it true ?" or "Do you really mean it ?" Thoroughly degrammaticalized utterances are nonsensical indeed. The constraining power of the grammatical pattern, recognized by Boas and opposed by him to our relative freedom in word selection, becomes particularly manifest through a semantic inquiry into the field of nonsense. » (J.Bo. : p. 494-495).

[...] The grammatical structure never does prevent the speaker from conveying the most complex and most exact information. If we venture to translate Albert Einstein's or Bertrand Russell's books into Bushmen or Giliak languages, this task is perfectly achievable, whatever the grammatical structure of the given vernacular. Only its vocabulary must be enriched and adapted to the needs of a new scientific terminology. However, any new scientific or technical branch requires similar terminological reforms, adjustments, and innovations in languages of our civilization as well<sup>1907</sup>. » (J.Lan. : p. 104-105).

Or, une telle insistance est relativement paradoxale si l'on considère le fait que, comme nous l'avons vu ci-dessus, est par ailleurs affirmé le caractère *sui generis* de toute structure grammaticale<sup>1908</sup>, et qu'un progrès est en revanche postulé au plan du vocabulaire et de la

---

<sup>1907</sup> « Le vocabulaire peut devenir plus riche et plus adapté à une culture nouvelle et plus complexe. Il en est de même de la phraséologie et de la diversité et de la variabilité des styles verbaux. Mais dans le système grammatical, morphologique et syntaxique, et dans l'ensemble de la structure phonique, aucun progrès, quel qu'il soit, n'a été détecté. Nous pouvons comparer les langues des nations les plus cultivées avec celles des peuples soi-disant primitifs et nous observons des analogies et des parallèles entre les premières et les secondes à la fois dans leurs procédés grammaticaux et dans leurs concepts grammaticaux : les catégories morphologiques et leurs sous-classes ; la structure des syntagmes, des propositions et des phrases. Toutes les tentatives de divers linguistes de trouver ici des traces de progrès, et des divergences entre les peuples de niveaux culturels différents dans la structure grammaticale et phonologique de leurs langues sont restées vaines.

[...] La structure grammaticale n'empêche jamais le locuteur de convoier l'information la plus complexe et la plus exacte. Si nous nous aventurons à traduire les livres d'Albert Einstein et de Bertrand Russell dans les langues bochimán ou giliak, cette tâche est parfaitement réalisable, quelle que soit la structure grammaticale des vernaculaires en question. Seul leur vocabulaire doit être enrichi et adapté aux besoins d'une nouvelle terminologie scientifique. Cependant, toute nouvelle branche scientifique ou technique requiert aussi bien dans les langues de notre civilisation de semblables réformes, ajustements et innovations terminologiques. »

<sup>1908</sup> Et c'est là, pour Jakobson, un des acquis des travaux de Boas. Voir J.Fr. : p. 481-483. On trouve d'ailleurs dans ce texte un développement proche de celui que nous venons de citer : « We had learned that each language is arbitrary in its classifications, but this traditional (particularly Whitney's and Saussure's) statement was subjected by Boas to an essential restriction : indeed the "Introduction" states that each language may be arbitrary, but solely "from the point of view of another language" in space or in time. To the native speakers of a language, be it "primitive" or "civilized", none of its classifications are arbitrary. Such classifications develop "in each individual and in the whole people entirely sub-consciously" and build a kind of linguistic mythology which may direct the attention of the speaker and some mental activities of the given speech community along definite lines. Thus linguistic forms exert an influence not only upon poetry and beliefs but even upon speculative thought and "scientific views, which are apparently based entirely on conscious reasoning". In itself every grammatical pattern, a "civilized" as much as a "primitive" one, is in permanent conflict with logical reasoning, but nevertheless every language is at the same time "sufficiently pliable" to any terminological needs of culture and "to more generalized forms of thinking", which "give a value to new, formerly unidiomatic expressions". Civilization requires only an adaptation of vocabulary and phraseology, while grammar may remain intact. » [« Nous avons appris que chaque langue est arbitraire dans ses classifications, mais cette affirmation traditionnelle (qui est en particulier celle de Whitney et de Saussure) est soumise par Boas à une restriction essentielle : en effet l'"Introduction" affirme que toute langue peut être arbitraire, mais seulement "du point de vue d'une autre langue" dans l'espace ou dans le temps. Pour les locuteurs natifs de la langue, qu'elle soit "primitive" ou "civilisée", aucune de ses classifications n'est arbitraire. De telles classifications se développent "dans chaque individu et dans le peuple tout entier de manière totalement subconsciente" et construisent une sorte de mythologie linguistique qui dirige l'attention du locuteur et certaines activités mentales de la communauté linguistique en question le long de lignes définies. En conséquence les formes linguistiques exercent une influence non seulement sur la poésie et les croyances mais même sur la pensée spéculative et sur les "vues scientifiques, qui sont apparemment entièrement fondées sur un raisonnement conscient". En elle-même toute structure grammaticale, les structures "civilisées" aussi bien que les "primitives", est en conflit permanent avec le raisonnement logique, mais néanmoins toute langue est en même temps "suffisamment flexible" pour tous les besoins terminologiques de la culture, et "pour des formes de pensée plus

phraséologie. Tout se passe comme s'il existait deux types de signification, dont l'une seulement serait le reflet des opérations cognitives. On lit de même dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) :

« Certains traits propres au langage sont liés à la situation particulière qu'il occupe par rapport à la culture ; tel est le cas, notamment, de l'acquisition du langage par les jeunes enfants et du fait que ni dans les langues anciennes ni dans les langues actuelles connues du linguiste il n'existe une différence quelconque de structure phonologique et grammaticale entre des stades relativement primitifs et des stades relativement avancés.

Les recherches approfondies de Whorf (192) suggèrent tout un réseau d'interactions fécondes entre l'arsenal de nos concepts grammaticaux et l'imagerie habituelle de notre mentalité subliminale, mythologique et poétique, mais sans nous autoriser à impliquer un rapport obligatoire quelconque entre ce code verbal et nos opérations purement cognitives, ou à rattacher notre système de catégories grammaticales à une conception ancestrale du monde<sup>1909</sup>. » (J.Rel. : p. 35).

On retrouve ici la fausse délimitation de l'objet et de la signification sur laquelle se fonde la linguistique jakobsonienne, à l'aune de laquelle la dualité de la structuration et du fonctionnement ne saurait renvoyer à autre chose qu'à une dualité d'univers de signification, dont le second ne se distingue de celui des choses que dans la mesure où il se fonde sur le premier, cependant qu'inversement ce dernier se dissout en charpente purement formelle, à la dissolution du sens dans la communication répondant ainsi celle du signe dans le signifiant, selon les deux axes du glissement terminologique redouté par Saussure, c'est-à-dire de la perpétuelle réduction de la triade à une dyade, par défaut de véritable dualité (au sens du signe dual saussurien). L'interdépendance des deux aspects de la dualité structuration/fonctionnement apparaît de manière très nette dans « Language and Culture » (1967) :

« When we hear the exact translation of these statements into Japanese by such a connoisseur of the two languages involved as Professor Shigeo Kawamoto, once more we ascertain the wonderful possibility of transposing scientific propositions and, in general, any statement of a purely cognitive character from one language into another. We learn again that the whole problem consists in a subtle, rational adjustment of the lexical and phraseological inventory. And what about the grammatical pattern? Here we enter into a question which had been repeatedly raised and, at the beginning of the 19th century, was clearly formulated by the prominent philosopher of language, Wilhelm von Humboldt. The most challenging approach to this question has been developed by the inquisitive linguist Benjamin Lee Whorf (1897-1941), plunged in a search as to whether and to what degree differences in the grammatical structure of languages reflect various attitudes toward the universe and dissimilarities in the thought of given ethnic groups. Sometimes,

---

généralisées», qui «donnent une valeur à des expressions nouvelles, initialement non idiomatiques». La civilisation ne requiert qu'une adaptation du vocabulaire et de la phraséologie, alors que la grammaire peut rester intacte. »] (J.Fr. : p. 482-483).

<sup>1909</sup> « Certain peculiar features of language are connected with this particular position of language in relation to culture, especially the early acquisition of language by children and the fact that neither the ancient nor the contemporary languages of the world which are known to the linguist show any difference whatever in their phonological and grammatical structure between more primitive and more progressive stages.

Whorf's acute search (189) hints at a tangled and creative interplay between the array of our grammatical concepts and our habitual, subliminal, mythological and poetic imagery, but without authorizing as to imply some foremost compulsory relation between this verbal pattern and our purely ideational operations or to derive our system of grammatical categories from an ancestral world-view. » (J.Oth. : p. 664-665).

such a quest for an interconnection between language and thought led to narrowly isolationist doctrines, claiming that divergences in linguistic structure predestine peoples to an inevitable failure to understand each other. It might be replied to these fallacies that in any intellectual, ideational, cognitive activities, we are always positively able to overcome the, so to speak, idiomatic character of grammatical structure and to reach a complete mutual comprehensibility.

However, beside strictly cognitive activities, there exists, and plays a great role in our life, a set of phenomena which might be labeled “everyday mythology”, and which finds its expression in divagations, puns, jokes, chatter, jabber, slips of the tongue, dreams, reverie, superstitions, and, last but not least, in poetry. The grammatical patterning of language plays a significant and autonomous part in these various manifestations of such mythopoeia.

[...]

Such grammatical categories as genders obviously find a wide and multiplex employment in those varieties of language where poetic or emotive function prevails over strictly cognitive aims. But what is the role of grammatical categories in the ordinary, current language of our everyday life ? How can we define the grammatical meanings which necessarily underlie those categories ? The pathfinder of American linguistics and anthropology, Franz Boas (1858-1942), outlined the specific character of grammatical meanings, namely the fact that they are compulsory in our speech. Speakers are obliged to make constant use of them. [...] This constant repetitiveness furthers a latent readiness (*Einstellung*) to respond to the given alternative and develops a specific subliminal orientation of the speakers’ and listeners’ attention. [...]

Grammatically, languages do not differ in what they *can* and cannot convey. Any language is able to convey everything. However, they differ in what a language *must* convey<sup>1910</sup>. » (J.Lan. : p. 107-110).

---

<sup>1910</sup> « Quand nous entendons la traduction exacte de ces affirmations en japonais par un connaisseur des deux langues impliquées tel que le professeur Shigeo Kawamoto, une fois de plus nous vérifions la merveilleuse possibilité de transposer des propositions scientifiques et, en général, toute affirmation de caractère purement cognitif d’une langue dans une autre. Nous apprenons à nouveau que le problème consiste tout entier en un ajustement subtil, rationnel, de l’inventaire lexical et phraséologique. Et qu’en est-il de la structure grammaticale ? Nous entrons ici dans une question qui a été posée à plusieurs reprises et qui, au début du 19ème siècle, a été clairement formulée par l’important philosophe du langage Wilhelm von Humboldt. L’approche la plus provocatrice de cette question a été développée par le curieux linguiste Benjamin Lee Whorf (1897-1941), plongé dans l’examen de la question de savoir si et à quel degré les différences dans la structure grammaticale des langues reflètent des attitudes diverses envers l’univers et des dissimilarités dans la pensée des groupes ethniques en question. Parfois, une telle quête d’une interconnexion entre le langage et la pensée a mené à des doctrines étroitement isolationnistes, prétendant que les divergences dans la structure linguistique prédestinent les gens à un échec inévitable dans la compréhension mutuelle. Il pourrait être répondu à ces sophismes que dans toutes les activités intellectuelles, idéationnelles, cognitives, nous sommes toujours positivement capables de vaincre ce qu’on pourrait appeler le caractère idiomatique de la structure grammaticale et d’atteindre à une complète compréhension mutuelle.

Cependant, à côté des activités strictement cognitives, il existe, jouant un grand rôle dans notre vie, un ensemble de phénomènes que l’on pourrait étiqueter comme « mythologie de tous les jours », et qui trouve expression dans les divagations, les calembours, les plaisanteries, le bavardage, le jacassage, les fourchements de langue, les rêves, la rêverie, les superstitions et, enfin, mais non des moindres, dans la poésie. La structure grammaticale du langage prend une part significative et autonome dans ces diverses manifestations de la mythopoesis.

[...]

[...] Des catégories grammaticales telles que le genre trouvent évidemment un emploi large et multiple dans ces sortes de langage où la fonction poétique ou émotive prévaut sur les fins strictement cognitives. Mais quel est le rôle des catégories grammaticales dans le langage ordinaire, courant, de notre vie de tous les jours ? Comment pouvons-nous définir les significations grammaticales qui sous-tendent nécessairement ces catégories ? Le

On retrouve ici tout d'abord le déplacement de la thèse whorfienne dont il a été question ci-dessus, Jakobson opposant à l'« interconnexion entre le langage et la pensée » la possibilité permanente de la compréhension mutuelle dans les activités cognitives, dans une argumentation dès lors confusément située entre pensée, référent et significations. Aussi Jakobson a-t-il beau jeu, ensuite, de distinguer entre les « activités cognitives » où se trouve vaincu « le caractère idiomatique de la structure grammaticale » et – reprenant l'exemple du genre de « On Linguistic Aspects of Translation » – la « mythologie de tous les jours » où « la structure grammaticale du langage prend une part significative et autonome », avant d'assigner à cette dernière un rôle de structuration conditionnant la transmission de l'information dont, ainsi qu'il apparaît avec l'idée d'« orientation subliminale spécifique de l'attention des locuteurs et des auditeurs » puis dans le traitement de différences de structure grammaticale entre deux langues en termes de « different distribution of the focal points imparting information in the verbal codes of diverse languages<sup>1911</sup> » (J.Lan. : p. 110), elle fixe les modalités. A la distinction de la pensée et de la référence, reposant paradoxalement sur une assimilation de celles-ci dans la notion de « compréhension mutuelle » – qui nous renvoie au présupposé de la communication –, et impliquant ainsi une notion confuse de signification, répondent une dualité d'univers de signification et la construction corrélatrice d'un outil dont le fonctionnement est dès lors lui aussi nécessairement double, à la fois disjoint et articulé à la structuration, c'est-à-dire, en réalité, doublement dépendant de celle-ci, comme signification d'une part, comme communication d'autre part, où l'on retrouve, une fois de plus, l'ambivalence de la dualité signification/chose. Ces deux fonctionnements sont à nouveau confrontés dans « Poetry of Grammar and Grammar of Poetry » (1960-1968), où leur dualité apparaît de manière d'autant plus nette que Jakobson y envisage de manière frontale les rapports entre significations grammaticales et réalité, laissant de côté la médiation de l'opposition lexique/grammaire :

« Selon Edward Sapir (1921), si on nous propose des séquences du type : *le fermier égorge le caneton, l'homme attrape le poussin*, nous “percevons d'instinct, sans le moindre recours à une analyse réfléchie, que les deux phrases répondent exactement au même modèle, qu'elles sont en fait, et fondamentalement, la même phrase, et ne diffèrent que par leur côté extérieur, matériel. En d'autres termes, elles expriment des concepts relationnels identiques, d'une manière identique”. Réciproquement, il est possible de modifier la phrase, ou certains de ses mots, “à un niveau purement relationnel, non matériel”, sans altérer aucun des concepts matériels qui y sont exprimés. Quand on assigne à certains termes de la phrase une position différente dans le modèle syntaxique, et qu'on remplace, par exemple, l'ordre des mots : “A égorge B” par la séquence inverse : “B égorge A”, on ne change pas les concepts matériels en question, on fait seulement

---

pionnier de la linguistique et de l'anthropologie américaines, Franz Boas (1858-1942) a exposé les grandes lignes du caractère spécifique des significations grammaticales, à savoir le fait qu'elles sont obligatoires dans notre discours. Les locuteurs sont obligés d'en faire un usage constant. [...] Cette répétitivité constante entraîne une disposition latente (*Einstellung*) à répondre aux alternatives en question et développe une orientation subliminale spécifique de l'attention des locuteurs et des auditeurs. [...]

Grammaticalement, les langues ne diffèrent pas par ce qu'elles *peuvent* ou ne peuvent pas convoyer. Toute langue est capable de convoyer n'importe quoi. Cependant, elles diffèrent par ce qu'elles *doivent* exprimer. »

<sup>1911</sup> « distribution différente des points focaux qui transmettent l'information dans les codes verbaux de diverses langues ».

varier leurs relations mutuelles. De même, si on remplace *fermier* par *fermiers* ou *égorge* par *égorgeait*, on ne modifie que les concepts relationnels de la phrase, sans qu'il y ait aucun changement dans la "substance concrète du discours"; son "aspect extérieur, matériel" reste inchangé<sup>1912</sup>.

En dépit de certaines formations frontières, et qui font transition entre les deux domaines, il y a, dans la langue, une distinction bien définie et nette entre ces deux classes de concepts – concepts matériels, concepts relationnels, – ou, en termes plus techniques, entre le niveau lexical et le niveau grammatical de la langue. Le linguiste doit être attentif à se conformer à cette dichotomie, qui est une réalité structurale objective, et transposer intégralement les concepts grammaticaux, effectivement présents dans une langue donnée, dans son métalangage technique, sans introduire dans le langage observé aucune catégorie arbitraire ou importée d'ailleurs. Les catégories à décrire sont des constituants intrinsèques du code verbal, mis en œuvre par les usagers de la langue, nullement des entités "à la convenance du grammairien", ainsi que des analystes, pourtant fort attentifs, de la grammaire des poètes – je pense à Donald Davie – ont été tentés de le croire.

Une variation au niveau des concepts grammaticaux ne traduit pas nécessairement une variation au plan de la réalité à laquelle il est fait référence. Si un témoin assure que "le fermier a égorgé le caneton", pendant qu'un autre témoin affirme que "le caneton a été égorgé par le fermier", les deux hommes ne peuvent être accusés de présenter des témoignages discordants, malgré l'opposition polaire des deux concepts grammaticaux qui s'expriment l'un dans la construction par l'actif, l'autre dans le passif. Une seule et même réalité référentielle est désignée par les phrases suivantes : *Le mensonge* (ou *le fait de mentir* ou *mentir*) *est un péché* (ou *est peccamineux*) - *Mentir, c'est pécher* - *Les menteurs pêchent* (ou *sont peccamineux* ou *sont des pécheurs*), ou avec un singulier collectif : *Le menteur pêche* (ou *est peccamineux, est un pécheur*). Il n'y a que le mode de présentation qui diffère. Fondamentalement, il s'agit de la même équation, susceptible de s'exprimer soit en termes d'acteurs (*les menteurs, des pécheurs*) soit en termes d'actions (*mentir, pêcher*); et ces actions peuvent être présentées soit "comme" des abstractions (*le fait de mentir*) ou "comme" des choses (*le mensonge, un péché*), soit au contraire être rapportées au sujet comme des propriétés qui le caractérisent (*peccamineux*). Les parties du discours sont à compter au nombre de ces catégories grammaticales qui, selon le manuel de Sapir, reflètent "moins notre puissance intuitive d'analyse de la réalité que notre aptitude à construire cette réalité selon des modèles formels divers"<sup>1913</sup>. Ultérieurement, dans les notes préliminaires à son projet de *Fondements du langage*, Sapir (1930) put dégager les types fondamentaux de référents qui servent de "base naturelle aux parties du discours"; c'est à savoir : les *existants*, avec leur expression linguistique, le *substantif*; les *occurents* exprimés par le *verbe*; enfin les *modalités d'existence et d'occurrence*, représentées dans la langue, respectivement, par l'adjectif et par l'adverbe<sup>1914</sup>.

---

<sup>1912</sup> Voir Sapir (1967) : p. 83 *sqq.*

<sup>1913</sup> Voir, dans *Le Langage* : « Et ainsi pourrions-nous continuer d'examiner les diverses parties du discours, et de montrer qu'elles n'empiètent pas seulement les unes sur les autres, mais qu'elles sont encore susceptibles d'échanger leurs identités, et cela à un degré extraordinaire. Le résultat d'une telle étude devrait être de sentir qu'une "partie du discours" ne reflète pas tant notre analyse intuitive de la réalité que notre aptitude à réduire cette réalité en une variété de systèmes de formes. Une "partie du discours" mise en dehors des restrictions de la syntaxe n'est qu'une valeur insaisissable; pour cette raison, aucun tableau logique des "parties du discours" (leur nombre, leur nature et leurs limites obligatoires) ne peut être d'un intérêt quelconque pour le linguiste; chaque langage a son tableau personnel, et tout dépend des démarcations qu'on reconnaît entre les formes. » (Sapir, 1967 : p. 115).

<sup>1914</sup> Voir, dans la « Prefatory Note » de *Totality* : « The present paper on Totality is but the first instalment of a general work on language entitled *Foundations of language, logical and psychological, an approach to the*

Jeremy Bentham, qui fut peut-être le premier à mettre en évidence les “fictions linguistiques” qui sont la base de la structure grammaticale et dont l’emploi est une “nécessité” dans l’ensemble du champ du langage, arriva, dans la *Théorie des fictions*, à cette conclusion audacieuse : “C’est au langage, et au langage seulement, que les entités fictives doivent leur existence ; leur impossible et cependant indispensable existence.” Les fictions linguistiques ne doivent être ni “prises pour des réalités”, ni attribuées à une création fantaisiste des linguistes ; elles “doivent leur existence”, en fait, “au langage seul”, et en particulier à la “forme grammaticale du discours”, pour reprendre les termes de Bentham.

Le rôle indispensable et prescriptif qui est assumé par les concepts grammaticaux<sup>1915</sup> nous met en face d’un problème complexe : celui des relations entre la valeur référentielle et cognitive, d’une part, et, d’autre part, la fiction linguistique. Peut-on effectivement mettre en question la signification des concepts grammaticaux, ou y aurait-il, à un plan non conscient, des postulats de vraisemblance qui leur seraient attachés ? Jusqu’où la pensée scientifique peut-elle faire face à la pression des modèles grammaticaux ? Quelle que puisse être la réponse à ces questions encore controversées, certainement il existe un domaine des activités de la parole où “les règles du jeu dont la fonction est de classer<sup>1916</sup>” (Sapir, 1921) acquièrent leur signification la plus aiguë : c’est

---

*international language problem*, by William E. Collinson, Mrs. Alice V. Morris, and Edward Sapir, edited by Mrs. Alice V. Morris. [...]

The nucleus of *Foundations of Language* consists of :

1. Introduction
2. Units of communication : the sentence
3. Fundamental types of referents : a natural basis for parts of speech
4. Fundamental relational notions and their linguistic expression
5. Notions of order
6. Indication
7. Quantity
8. Space
9. Time
10. Existents and their linguistic expression : the noun
11. Occurrents and their linguistic expression : the verb
12. Modes of existence and occurrence : the adjective and the adverb
13. Notional inventory of experience : its expression in nuclear words
14. Extension of the nuclear vocabulary : word-building
15. Expressiveness in language » (Sapir, 1930 : p. 3).

<sup>1915</sup> Il est de même question quelques pages plus loin du « caractère contraignant des procédures grammaticales et des concepts grammaticaux. » (J.PGGP. : p. 227) [« obligatory character of the grammatical processes and concepts » (J.PGGP : p. 94).

<sup>1916</sup> La traduction française de cette expression, dans *Le Langage*, est partielle : « Il y a une autre tendance très forte vers une forme compliquée qui ne correspond pas exactement à des différences bien nettes dans les concepts. C’est ainsi qu’on prétend élaborer des plans de classification dans lesquels tous les concepts du langage doivent trouver leur place ; lorsque nous avons décidé que telle chose est nettement bonne ou nettement mauvaise, ou clairement noire ou clairement blanche, il nous est difficile de nous mettre dans l’état d’esprit nécessaire pour reconnaître qu’une chose peut être à la fois bonne et mauvaise, c’est-à-dire indifférente, ou à la fois noire et blanche, c’est-à-dire grise ; et il est encore plus difficile d’admettre que les catégories “bonne” ou “mauvaise”, “noire” ou “blanche” ne sont alors plus valables du tout. Le langage est sous bien des aspects aussi déraisonnable et obstiné que l’est notre esprit dans ses vues catégoriques ; il lui faut des cases bien séparées pour toutes les significations et il ne tolère pas de fantaisie vagabonde. Tout concept qui sait s’exprimer doit se soumettre aux règles de classification, exactement comme il existe des statistiques dans lesquelles l’athée le plus convaincu doit forcément être étiqueté catholique, protestant ou israélite, faute de quoi on lui refusera l’existence. En anglais, toute action est envisagée comme se rapportant à trois temps-types ; si donc on désire énoncer une proposition qui est aussi valable pour le présent que pour le passé, on doit feindre d’étendre le

dans la FICTION, telle qu'elle se développe dans l'art du langage, que les FICTIONS LINGUISTIQUES se réalisent dans toute leur plénitude. Il est parfaitement évident que les concepts grammaticaux, ou, dans la terminologie de Fortunatov, les "sens formels" – trouvent leurs possibilités d'application les plus étendues en poésie, dans la mesure où il s'agit là de la manifestation la plus formalisée du langage<sup>1917</sup>. » (J.PGGP : p. 219-221).

---

présent antérieurement et postérieurement de manière à englober toute l'éternité. » (Sapir, 1967 : p. 95-96). Voir dans Sapir (1921) : p. 98-99.

<sup>1917</sup> « According to Edward Sapir, the juxtaposition of such sequences as *the farmer kills the duckling* and *the man takes the chick* makes us "feel instinctively, without the slightest attempt at conscious analysis, that the two sentences fit precisely the same pattern, that they are really the same fundamental sentence, differing only in their material trappings. In other words, they express identical relational concepts in an identical manner." Conversely, we may modify the sentence or its single words "in some purely relational, nonmaterial regard" without altering any of the material concepts expressed. When assigning to certain terms of the sentence a different position in its syntactic pattern and replacing, for instance, the word order "*A kills B*" by the inverse sequence "*B kills A*", we do not vary the material concepts involved but uniquely their mutual relationship. Likewise a substitution of *farmers* for *farmer* or *killed* for *kills* alters only the relational concepts of the sentence, while there are no changes in the "concrete wherewithal of speech"; its "material trappings" remain invariable.

Despite some borderline, transitional formations, there is in language a definite, clear-cut discrimination between these two classes of expressed concepts – material and relational – or, in more technical terms, between the lexical and grammatical aspects of language. The linguist must faithfully follow this objective structural dichotomy and thoroughly translate the grammatical concepts actually present in a given language into his technical metalanguage, without any imposition of arbitrary or outlandish categories upon the language observed. The categories described are intrinsic constituents of the verbal code, manipulated by language users, and not at all "grammarian's conveniences", as even such attentive inquirers into poets' grammar as, e.g., Donald Davie were inclined to believe.

A difference in grammatical concepts does not necessarily represent a difference in the state of affairs referred to. If one witness asserts that "the farmer killed the duckling", while the other affirms that "the duckling was killed by the farmer", the two men cannot be accused of presenting discrepant testimonies, in spite of the polar difference between the grammatical concepts expressed by active and passive constructions. One and the same state of affairs is presented by the sentences : *A lie* (or *lying* or *to lie*) *is a sin* (or *is sinful*), *To lie is to sin*, *Liars sin* (or *are sinful* or *are sinners*), or with a generalizing singular *The liar sins* (or *is sinful*, *is a sinner*). Only the way of presentation differs. Fundamentally the same equational proposition may be expressed in terms of actors (*liars*, *sinners*) or actions (*to lie*, *to sin*) or ascribe them to the subject as its properties (*sinful*). The part of speech is one of the grammatical categories which reflect, according to Sapir's manual, "not so much our intuitive analysis of reality as our ability to compose that reality into a variety of formal patterns". Later, in his preliminary note to the planned *Foundations of Language*, Sapir outlined the fundamental types of referents which serve as "a natural basis for parts of speech", namely *existents* and their linguistic expression, the *noun* ; *occurents* expressed by the *verb* ; and finally *modes of existence and occurrence* represented in language by the *adjective* and the *adverb* respectively.

Jeremy Bentham, who was perhaps the first to disclose the manifold "linguistic fictions" which underlie the grammatical structure and which are used throughout the whole field of language as a "necessary resource", arrived in his *Theory of Fictions* at a challenging conclusion : "To language, then – to language alone – it is that fictitious entities owe their existence ; their impossible, yet indispensable existence". Linguistic fictions should neither be "mistaken for realities" nor be ascribed to the creative fancy of linguists : they "owe their existence" actually "to language alone" and particularly to the "grammatical form of the discourse", in Bentham's terms.

The indispensable, mandatory role played by the grammatical concepts confronts us with the intricate problem of the relationship between referential, cognitive value and linguistic fiction. Is the significance of grammatical concepts really questionable or are perhaps some subliminal verisimilar assumptions attached to them ? How far can scientific thought overcome the pressure of grammatical patterns ? Whatever the solution of these still controversial questions is, certainly there is one domain of verbal activities where "the classificatory rules of the game" acquire their highest significance ; IN FICTION, in verbal art, LINGUISTIC FICTIONS are fully realized. It is quite evident that grammatical concepts – or in Fortunatov's pointed nomenclature, "formal meanings" – find their widest applications in poetry as the most formalized manifestation of language. » (J.PGGP : p. 87-89).



Le développement s'ouvre sur une nouvelle distinction entre significations lexicales et grammaticales, à laquelle Jakobson assimile la distinction entre concepts relationnels et concepts matériels qu'il emprunte à Sapir, et qu'il reprend ensuite en termes de « niveaux » de la structure linguistique. La notion de « réalité structurale objective » nous renvoie à la dimension de la structuration, puis, jointe à la profession de réalisme qu'est l'affirmation que les concepts grammaticaux sont « des constituants intrinsèques du code verbal, mis en œuvre par les usagers de la langue », à celle du fonctionnement de la communication. Mais la suite du développement est entièrement consacrée aux rapports entre « concepts grammaticaux » et réalité, que Jakobson interroge dans deux directions différentes. Il s'agit en premier lieu de distinguer entre signification grammaticale et état de la réalité désignée, à la pluralité des premières répondant l'unicité du second, la synonymie venant ainsi transcender la spécificité des significations grammaticales et dès lors oblitérer le sens dont elle implique par ailleurs l'existence. Derrière l'équivalence de désignation se dissimule en effet une « opposition polaire », dont nous avons vu ci-dessus qu'elle renvoie au rapport paradigmatique existant entre les constructions syntaxiques, que Jakobson, dans « Verbal Communication », illustre du même exemple. Au rôle du métalangage dans le fonctionnement de la communication, « complémentaire » de la « définition de notre expérience » répond ainsi non seulement le caractère « inatteignable » des significations lexicales, dissoutes dans la communication, mais également – ce que nous appelions ci-dessus « désémantisation de la grammaire » – une oblitération des significations grammaticales face à la réalité désignée, synonymes bien que distinctes, simples « constructions de la réalité selon des modèles formels ». De ce point de vue, la notion de « fiction linguistique », empruntée à Bentham<sup>1918</sup>, est éminemment

---

<sup>1918</sup> Au prix, apparemment, d'une lecture fortement projective. On lit en effet dans *Théorie des fictions* : « Une entité fictive est une entité à laquelle on n'entend pas, en vérité et en réalité, imputer une existence, quoiqu'une existence lui soit imputée par la forme grammaticale du discours utilisé pour en parler.

Tout substantif qui n'est pas le nom d'une entité réelle, perceptible ou inférentielle, est le nom d'une entité fictive.

Toute entité fictive a quelque relation à quelque entité réelle, et ne peut être comprise que pour autant que cette relation est perçue – qu'on se fait une conception de cette relation. » (Bentham, 1996 : p. 49), puis : « Les entités sont soit réelles, soit fictives, qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? Rien d'autre que ceci qu'il y a deux espèces d'entités : à savoir l'une qui est elle-même, et une autre qui n'est ni elle-même ni quoi que ce soit d'autre ? Au lieu de dire fictives, de façon synonyme, pourquoi ne pas, ici, dire *non-entité* ?

Réponse : on va trouver absolument inévitable cette apparente contradiction. Sa source est dans la nature du langage, cet instrument sans lequel, bien qu'il ne soit rien en lui-même, rien ne peut être dit, et presque rien ne peut être fait.

Sur la nature de cet instrument, sur les diverses formes sous lesquelles il se présente dans les diverses tribus humaines, sur les parties indispensables (c'est-à-dire les parties du discours) qui lui appartiennent sous toutes ses formes, réelles ou possibles, sur les qualités souhaitables de la part de cette collection de signes desquels, sous toutes ces formes variées, il est composé, de tous ces chapitres on essaiera de proposer des esquisses dans un autre ouvrage.

En attendant, avant que ces sujets ne se présentent d'eux-mêmes, l'usage est cependant de mise, puisqu'il est impossible de s'en passer, de ce même instrument. A cette étape future, il sera non seulement l'*instrument* mais aussi le *sujet* de l'enquête ; pour le moment, et jusque là, en l'employant à la façon d'un instrument, nous devons nous satisfaire de le manipuler et de l'utiliser, tel qu'il est.

De la même façon, les diverses opérations qui, avec l'aide du langage, et sous la direction de la logique, sont exécutées par les esprits humains sur le langage, et de ce fait sur les esprits – telles que distinction, division, définition et les autres modes d'exposition, y compris ceux de la méthodisation – doivent être accomplies dès le

révélatrice, concrétisant l'opposition de deux types d'univers de signification, que Jakobson doit en second lieu confronter, posant alors, à la différence des autres textes, la question « des relations entre la valeur référentielle et cognitive, d'une part, et d'autre part, la fiction linguistique », sans cependant y apporter d'autre réponse que l'affirmation, présente, quant à elle, dans les textes précédents, de leur importance dans le domaine de l'art du langage. C'est là, pour Jakobson, ce qui justifie l'étude de la « grammaire de la poésie » :

---

début d'un travail de logique, précédemment au stade où la tâche d'examiner leur nature et leur origine sera attaquée et exécutée.

C'est au langage, donc – et au langage seul – que les entités fictives doivent leur existence ; leur impossible et cependant indispensable existence.

Dans le langage, les mots qui se présentent eux-mêmes, et qui sont employés en tant que *noms*, sont, pour certains, des noms d'entités réelles ; d'autres sont des noms d'entités fictives ; et l'on peut référer à l'une ou l'autre de ces classes tous les mots qui sont utilisés en tant que *noms*.

Ce qu'on verra, de plus, est que la Fiction – le mode de représentation par lequel les entités fictives ainsi créées, pour autant qu'elles puissent être créées, sont déguisées en entités réelles et mises au même niveau qu'elles – est une invention sans laquelle le langage, ou, en tout cas le langage sous toute forme supérieure à celle du langage de l'état de nature, ne pourrait pas avoir d'existence.

Et maintenant, peut-être, peut-on voir la différence entre une entité *fictive* et une *non-entité* ; ou, pour parler plus précisément, la différence entre le contenu des deux mots – une différence telle que, si l'un est employé de façon correcte l'autre ne peut pas être utilisé.

Dans la maison portant tel numéro (qui la désigne), dans telle rue, dans telle ville, vit un être appelé le Diable, ayant une tête, un corps, et des membres, comme ceux d'un homme, des cornes comme une chèvre, des ailes comme une chauve-souris, et une queue comme un singe. Supposons cette assertion faite ; on pourrait naturellement observer que le Diable, ainsi décrit, est une non-entité. L'allégation qui en est faite est qu'un objet répondant à cette description existe réellement. De cette allégation, si elle est faite sérieusement, l'objet ou le but poursuivi ne peut être que de produire, dans les esprits auxquels cette communication s'adresse, une forte persuasion de l'existence d'un objet conforme à la description ainsi faite.

Cela suffit s'agissant des non-entités. Très différente est la notion que l'on souhaite présenter ici sous le terme d'entité fictive.

Par ce terme on entend désigner l'une de ces sortes d'objets qui doivent dans toute langue, pour les besoins du discours, être énoncés comme existant – être énoncés de la même manière que sont énoncés les objets qui ont réellement une existence, et auxquels on entend sérieusement affecter une existence ; mais sans encourir le risque de provoquer la conviction qu'ils possèdent, chacun, une existence propre, ou pour parler plus précisément, une existence réelle.

Prenons par exemple les mots *mouvement*, *relation*, *faculté*, *puissance*, et d'autres de ce genre.

Les entités réelles étant les objets pour la désignation desquels, en premier lieu, au stade premier des relations humaines, et en vertu de la nécessité la plus urgente, des mots, sous la forme de noms, furent employés – entre l'idée d'un nom et celle de la réalité de l'objet auquel il était appliqué, une association étant ainsi formée, d'une liaison aussi intime surgit une très naturelle propension, à savoir celle d'attribuer le caractère de réalité à tout objet ainsi désigné ; en un mot, d'affecter une réalité aux objets désignés par des mots, qui, après sérieux examen, ne se révéleraient être rien d'autre qu'autant de noms d'autant d'entités fictives.

Pour les distinguer de ces entités fictives, qui, tant que le langage est utilisé entre les êtres humains, ne peuvent être évitées, le nom utilisé pour désigner l'autre classe d'entités *irréelles* pourrait être : *fabuleux*.

Des entités fictives, quoi que ce soit qui est prédiqué n'est pas, en accord avec la stricte vérité, prédiqué (il apparaît alors) d'autre chose que leurs noms respectifs.

Mais attendu qu'en raison de sa longueur et de son caractère composé, la dénomination *nom d'une entité fictive* serait souvent incommode ; afin d'éviter cet embarras, au lieu de cette longue dénomination, la dénomination moins longue, quoique, malheureusement, encore composée, *entité fictive*, sera généralement, compte tenu de l'avertissement précédent, employée.

De rien qui se situe dans notre esprit, ou le traverse, nous ne pouvons rendre compte autrement qu'en en parlant comme s'il s'agissait d'un fragment d'espace, avec des fragments de matière, quelques uns au repos, d'autres s'y déplaçant. De rien, par conséquent, nous ne pouvons parler, ou même seulement penser, autrement qu'à la façon d'une *Fiction*. » (Bentham, 1996 : p. 53-59).

« Les systèmes de parallélismes dans l'art du langage nous renseignent directement sur l'idée que se fait le locuteur des équivalences grammaticales. L'examen de différentes sortes de licence poétique dans le domaine du parallélisme, aussi bien que l'étude des conventions en matière de rime, peuvent nous fournir des clés précieuses pour l'interprétation de la structure d'une langue donnée et de l'importance relative de ses constituants<sup>1919</sup>. » (J.PGGP. : p. 223).

On lira encore ensuite dans les *Dialogues* (1980) :

« Toutes les langues sont fondées sur un système de catégories grammaticales, et les significations de ces catégories se caractérisent par le fait qu'elles sont obligatoires pour les sujets parlants, comme l'ont montré avec exactitude et perspicacité les deux linguistes américains Franz Boas et Edward Sapir. Si nous parlons dans une langue où les formes du singulier et du pluriel existent, nous sommes tenus, dans le discours, de faire un choix entre le singulier et le pluriel. Si, au contraire, nous parlons dans une langue qui ne possède pas les formes du nombre, comme diverses langues amérindiennes, nous pouvons si nous le désirons exprimer cette distinction par des procédés lexicaux – mais du moment que celle-ci n'existe pas dans la grammaire de la langue, nous ne sommes pas obligés de préciser s'il s'agit, par exemple, d'un ou de plusieurs épis de maïs.

Le réseau des catégories grammaticales détermine toute la tournure d'esprit de notre langage, et les traits caractéristiques de ce réseau qui restent latents dans notre langage habituel deviennent dans la poésie infiniment plus expressifs et plus importants, comme le montre d'ailleurs concrètement le parallélisme grammatical. Un exemple suffira : la distinction des genres grammaticaux, disons du masculin et du féminin, reste floue, imprécise dans le langage habituel, mais dans la mesure où cette opposition s'exprime dans le système grammatical de la langue, la poésie met constamment en valeur par des images claires sa signification parfois décisive. Tels sont les motifs qui m'ont incité à étudier longuement la poésie de la grammaire et la grammaire de la poésie, et ces recherches, à mesure qu'elles avançaient, faisaient la lumière sur les questions de poésie et de grammaire restées obscures. » (J.Dial. : p. 119-120)

et enfin dans le « Retrospect » des *Selected Writings III* (1973-1981), où la notion d'« ossature et de musculature de la langue » rappelle l'inscription de la structuration dans le fonctionnement, tout en justifiant l'importance de la « texture grammaticale » dans la « valeur intrinsèque » de la langue poétique :

« F. Boas et E. Sapir ont mis en lumière la nature stable et obligatoire des significations grammaticales dans un état donné de la langue, et l'opposaient à la signification lexicale des mots, bien plus vague et sujette à changements. Cette stabilité est confirmée de manière suggestive par la grande résistance que présentent les structures grammaticales aux contraintes de la poésie expérimentale. Par contre, le lexique et la phraséologie se plient facilement aux expériences audacieuses des innovateurs.

Comme le souligne Baudelaire, "l'ordre entre les mots" leur confère "une valeur irréfutable". Les catégories grammaticales (ce que la philosophie médiévale, dans sa terminologie limpide, a appelé *modi significandi essentielles et accidentales*<sup>1920</sup>), de

---

<sup>1919</sup> « Parallelistic systems of verbal art give us a direct insight into the speakers' own conception of the grammatical equivalences. The analysis of various kinds of poetic license in the domain of parallelism, like the examination of rhyming conventions, may provide us with important clues for interpreting the make-up of a given language and the hierarchical order of its constituents » (J.PGGP : p. 90).

<sup>1920</sup> C'est là l'autre lecture de la théorie des *modi significandi* que nous évoquions dans notre note 1698. On lit de même dans « Glosses on the Medieval Insight into the Science of Language » (1968-1973) : « The sphere of

même que les fonctions syntaxiques de ces classes et sous-classes de mots, forment pour ainsi dire l'ossature et la musculature de la langue ; c'est pourquoi la texture grammaticale de la langue poétique constitue une bonne part de sa valeur intrinsèque. Comme l'a montré le mathématicien R. Thom dans un livre fondamental (1972), la science du langage progresse vers une interprétation topologique des catégories grammaticales et de leurs fonctions censée mettre en lumière les équivalences pertinentes<sup>1921</sup>. » (J.Ret.3 : p. 133-134).

---

lexical meanings (*significata dictionum specialia*) was accurately discriminated from the system of grammatical meanings (*significata generalia*). The focal point of those Schoolmen's research, *modi significandi*, or in modern, Sapirian terminology, "grammatical concepts", were submitted to an ever stricter definition and examination of their specifics and hierarchical interrelation, with a particular attention paid to the parts of speech (*modi significandi essentielles*) and to their categorial modifications, such as cases or tenses (*modi significandi accidentales* with further subdivisions). Sapir's preliminaries to a classification of the parts of speech are reminiscent of the medieval endeavors to define them strictly *modaliter*. » [« La sphère des significations lexicales (*significata dictionum specialia*) était correctement distinguée du système de significations grammaticales (*significata generalia*). Le point central des recherches de ces scolastiques, les *modi significandi*, ou, dans une terminologie moderne, sapirienne, "les concepts grammaticaux", étaient soumis à une définition et à un examen toujours plus stricts de leurs spécificités et de leur interrelation hiérarchique, avec une attention particulière pour les parties du discours (*modi significandi essentielles*) et pour les modifications catégorielles, telles que les cas ou les temps (*modi significandi accidentales*, avec des subdivisions supplémentaires). Les remarques préliminaires de Sapir à sa classification des parties du discours se souviennent des tentatives médiévales de définir celles-ci strictement *modaliter*. »] (J.Glo. : p. 187-188), puis : « According to Boethius' doctrine, the *modi significandi* pertain to the realm of *signa* or, in a closer view, linguistic signs, and nothing outside of this sphere – neither *res*, nor *modi essendi* – enters into the scope of the grammarian's competence. The combination of two meanings – one lexical, and the other grammatical – within a word is an inherent and creative capability of language. Thus, for example, a substantive does not name a substance but shows only that the given *conceptus mentis* is represented like a substance (*per modum substantiae*) yet could be actually represented by any other part of speech (*idem conceptus mentis per omnes partes orationis potest significari*), and on the other hand, everything, whether an actual entity or a negation or a pure figment, in its linguistic expression may obtain *modum significandi essentialem nominis*. Hence all such words become genuine substantives, irrespective of their lexical meanings (*significata lectionum*). » [« Selon la doctrine de Boèce, les *modi significandi* appartiennent au domaine des *signa* ou, selon une vue plus proche de nous, des signes linguistiques, et rien d'extérieur à cette sphère – ni la *res*, ni les *modi essendi* – n'entre dans le champ de compétence du grammairien. La combinaison de deux significations – l'une lexicale et l'autre grammaticale – dans un mot est une potentialité inhérente et créative du langage. Ainsi, par exemple, un substantif ne dénomme pas une substance, mais montre seulement que le *conceptus mentis* en question est représenté comme une substance (*per modum substantiae*) mais pourrait être représenté par toute autre partie du discours (*idem conceptus mentis per omnes partes orationis potest significari*), et d'autre part, tout, que ce soit une entité réelle ou une négation ou une pure invention, peut acquérir dans son expression linguistique *modum significandi essentialem nominis*. De tels mots deviennent par là de véritables substantifs, indépendamment de leurs significations lexicales (*significata lectionum*). »] (J.Glo. : p. 193).

<sup>1921</sup> « Franz Boas and Edward Sapir have revealed the stable and obligatory nature of grammatical meanings within a given state of language, as opposed to lexical meaning of the words, which is considerably vaguer and much more subject to change. This stability is strikingly confirmed by the great resistance that grammatical structures manifest to the constraints which experimental poetry imposes on the verbal pattern ; on the other hand, the lexicon and phraseology bend readily to the bold experiments of the innovator.

As Baudelaire underscores, *l'ordre entre les mots* bestows incontrovertible value on them (*valeur irréfutable*). The grammatical categories of words (or, in the limpid terminology of medieval scholars, *modi significandi essentielles et accidentales*), as well as the syntactic functions of these classes and subclasses, form, so to speak, the skeletal and muscular systems of the language ; consequently, the grammatical texture of poetic language constitutes a large part of its intrinsic value. As the mathematician René Thom has shown in his fundamental book of 1972, the science of language is advancing toward a topological interpretation of grammatical categories and their functions that is able to reveal the pertinent equivalences. » (J.Ret.3 : p. 770-771).

A l'ambivalence de la distinction signification/chose, inhérente à la définition traditionnelle du signe dans laquelle s'ancre la linguistique jakobsonienne, répond ainsi une double construction de la dualité structuration/fonctionnement, l'inscription du fonctionnement dans la structuration ayant pour revers l'existence de deux fonctionnements corrélatifs de deux univers de signification. Cette dualité de construction organise en réalité, comme nous avons essayé de le montrer, l'ensemble de la construction jakobsonienne du rapport son/sens, à l'inscription du fonctionnement dans la structuration dont témoignent les deux distinctions morphologie/syntaxe et grammaire/lexique répondant le réalisme des analyses en termes d'oppositions binaires, cependant que l'édification de la structure orientée, marquée par l'asymétrie des deux problématiques phonologique et sémantique, implique à la fois une analyse fonctionnelle des sons et une analyse structurale du sens, déterminant deux types d'articulation entre son et sens, par fonction (signifiant) et structure (signifié) interposées. Au-delà de la différence de problématique avec l'élaboration saussurienne, la dualité et la dialectique jakobsoniennes de la structuration et du fonctionnement manifestent ainsi la spécificité de l'élaboration jakobsonienne, à laquelle s'oppose, en particulier, l'élaboration martinettienne, témoignant d'une articulation différente des deux problématiques phonologique et sémantique.

*b) Martinet : construction du rapport son/sens et analyse fonctionnelle*

La définition martinettienne de la langue est relativement proche de la définition jakobsonienne. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre en effet, Martinet, de même que Jakobson, définit la langue comme un instrument de communication et reprend la définition traditionnelle du signe comme signifiant perceptible d'un contenu intelligible, c'est-à-dire comme *aliquid quod stat pro aliquo*. Mais par ailleurs, comme nous l'avons posé à plusieurs reprises, l'élaboration martinettienne est plus rigoureusement fonctionnelle que celle de Jakobson. Nous verrons ainsi que la définition de la langue comme instrument de communication y donne lieu à une appréhension et à une élaboration fonctionnelle de la définition traditionnelle du signe ( $\alpha$ ), dans le cadre de laquelle la problématique de l'expression détermine une construction de la langue comme signifiant ( $\beta$ ), et, corrélativement, une élaboration objectale de l'autonomie de la langue par rapport à la réalité ( $\gamma$ ).

$\alpha$ - Le signe martinettien :  
cadre d'analyse et véhicule du sens

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la gnoséologie martinettienne, fondée sur le principe de pertinence, s'ancre dans la problématique des rapports son/sens, impliquant en réalité, sous couvert d'empirisme, une analyse de la substance dont la langue est au principe, analyse de la substance qui n'a elle-même d'autre justification que la définition traditionnelle du signe comme signifiant perceptible d'un signifié intelligible. De fait ou inversement, comme nous allons essayer de le faire apparaître dans ce qui suit, la linguistique martinettienne est appréhendable en termes d'élaboration fonctionnelle d'une telle définition, ce pour quoi elle témoigne d'une manière tout particulièrement claire du déplacement de la langue à la communication qui caractérise le structuralisme fonctionnaliste.

*i- Critique de l'isomorphisme et définition traditionnelle du signe*

Martinet utilise volontiers les termes hjelmsleviens d'« expression » et de « contenu ». On lit ainsi dans « La phonologie » (1938) :

« Comme le mot même le suggère, la phonologie est une branche de la science du langage qui s'occupe, non du contenu de l'expression linguistique, mais de la forme même de cette expression. Il y a déjà, il est vrai, une discipline qui se consacre à l'étude des éléments phoniques du langage : c'est la phonétique. La phonologie devra donc être surtout définie par opposition à la phonétique. » (M.Phon. : p. 259).

« Expression » s'oppose ici à « contenu » mais, dans le même temps, « contenu » s'oppose à « forme », qui se rapporte également à « expression ». Le syntagme « forme de l'expression » est à nouveau employé quelques pages plus loin, où Martinet écrit :

« [...] si ses prémisses sont exactes, la phonologie ne peut manquer d'ouvrir de nouvelles perspectives dans tous les domaines qui, de près ou de loin, touchent à la forme de l'expression linguistique, que ce soit la métrique, la question de la formation des langues littéraires, la dialectologie, la géographie linguistique ou les questions orthographiques. » (M.Phon. : p. 270).

Le terme d'« expression » est ainsi éminemment ambigu, renvoyant aussi bien à la langue elle-même, « l'expression linguistique<sup>1922</sup> », qu'au son par opposition au sens. Cette ambiguïté du terme d'« expression » témoigne d'une part de ce que son et sens sont pour Martinet des objets donnés, et d'autre part de ce que, corrélativement, la langue elle-même, en tant que dotée d'une expression et d'un contenu, n'est pas interrogée : expression d'un contenu ou structure d'expression et de contenu, c'est tout un pour Martinet, qui ne distingue pas clairement les deux plans. On a là, tout à la fois, une caractéristique de la problématique structurale et une spécificité de l'élaboration martinettienne. Dans « La double articulation linguistique » (1949), « signifiant » commute avec « expression » :

« Ici encore, l'articulation du signifiant semble s'imposer comme un résultat inéluctable de ce que nous avons appelé la tendance à l'économie. [...] Rappelons en passant que l'articulation sur le plan de l'expression ne s'arrête pas au phonème » (M.DAL : p. 23).

Il est de même question, par exemple, dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980), d'une part de contenu et d'expression, et d'autre part de « signe », au sens de la « terminologie saussurienne » :

« "... en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression vocale", j'y reviens, ces unités sont des unités à double face. Dans la terminologie saussurienne, cela s'appelle des signes, et le monème est le signe minimum. » (M.Emp. : p. 15).

La reprise des termes saussuriens dans un contexte d'utilisation de divers couples terminologiques – expression/contenu, mais également forme/sens<sup>1923</sup> – est en elle-même

---

<sup>1922</sup> Notons que l'on est alors très proche de la métaphore du moule rejetée par Saussure dans son deuxième cours de linguistique générale (voir *supra*, notre analyse des textes de Hjelmslev).

<sup>1923</sup> Voir par exemple, dans les *Éléments de linguistique générale* : « Outre l'économie supplémentaire qu'elle représente, la deuxième articulation a l'avantage de rendre **la forme du signifiant indépendante de la nature** ».

significative, révélant que Martinet voit une continuité de problématique là où les termes de « signifiant » et de « signifié » impliquent au contraire une rupture avec la problématique des rapports son/sens. Il est remarquable, ce point de vue, que Martinet recoure aux termes hjelmsleviens, manifestement empruntés dans les premiers textes<sup>1924</sup>, mais également conservés dans les textes ultérieurs<sup>1925</sup>. Il est question, dans « La phonologie », de « forme de l'expression ». Martinet parle ensuite, dans « Où en est la phonologie ? » (1949), de « structures de l'expression et du contenu » :

---

du **signifié** correspondant et d'assurer ainsi une plus grande stabilité à la forme linguistique. » (M.Él. : p. 18), dans *La Description phonologique* : « Les unités significatives sont généralement désignées sous le nom de **signes**, leur sens étant dit **signifié** et leur forme parlée **signifiant**. » (M.DP : p. 12), et dans la *Grammaire fonctionnelle du français* : « Un monème c'est, en même temps, la forme perçue, c'est-à-dire, les sons, et le sens qu'impliquent ces sons. C'est, comme on le dit souvent, une unité à deux faces. En langage technique, ces deux faces sont désignées comme le signifiant et le signifié ; nous dirons simplement, ici, **forme** et **sens**. » (M.GFF : p. 6).

<sup>1924</sup> Les termes sont évidemment très présents dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » (1946), et non seulement lorsqu'il s'agit de rendre la pensée de Hjelmslev : « la vaste catégorie des faits phoniques ou d'expression » (M.Su. : p. 72), « le résultat de leurs [à Hjelmslev et Uldall] recherches dans le domaine de l'expression linguistique » (M.Su. : p. 73), « A la cénématique, étude des unités d'expression ou *cénèmes* (de κενός, "vide") s'opposait la plérématique, étude des unités de contenu ou *plérèmes* (de πλήρης "plein"). » (M.Su. : p. 73), « Hjelmslev et ses disciples prétendent étudier les faits d'expression sans référence aucune à leur substance phonique, de même qu'ils envisagent les unités de contenu en faisant abstraction de la substance à laquelle ils correspondent, c'est-à-dire de leur signification. » (M.Su. : p. 73), « L'opposition des variantes et des invariantes a été dégagée, sur le plan de l'expression, par les phonologues de Prague, et par Daniel Jones et ses élèves. » (M.Su. : p. 82), « La phonologie représente un effort pour dégager une telle méthode utilisable sur le plan de l'expression. » (M.Su. : p. 88), « sur le plan de l'expression (en phonologie) » (M.Su. : p. 88). On les trouve en outre dans « La double articulation linguistique » (1949), et alors qu'en 1965, pour la publication dans *La Linguistique synchronique*, « [q]uelques formulations qui esquisaient un rapprochement entre cette théorie et l'opposition qu'établit la glossématique entre les plans du contenu et de l'expression ont été éliminées comme non fondées. » (M.DAL : p. 17, note 1) : « Rappelons en passant que l'articulation sur le plan de l'expression ne s'arrête pas au phonème » (M.DAL : p. 23), « la substance phonique des unités d'expression » (M.DAL : p. 27), « [...] il reste normal d'inclure la mention du caractère phonique de l'expression dans la définition du langage. » (M.DAL : p. 27).

<sup>1925</sup> Voir par exemple dans « Phonologie et laryngales » (1957) : « plan de l'expression » (M.Lar. : p. 118), dans « Roman Jakobson, *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* » (1947/1965) : « la destruction du système d'expression ne se fait pas au hasard » (M.Ro. : p. 105), dans « Substance phonique et traits distinctifs » (1957/1965) : « pour le domaine phonique (ou de l'expression) » (M.Sub. : p. 132), dans « L'autonomie syntaxique » (1966) : « l'établissement d'unités minimum sur les deux plans de l'expression et du contenu » (M.Au. : p. 123). Comme il est apparu dans le premier chapitre, ce sont par ailleurs ces termes que Martinet a retenus pour sa définition d'une langue : « **Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre.** » (M.Él. : p. 20-21), à l'exception partielle de *A Functional View of Language*, où le « contenu sémantique » s'oppose à la « forme phonique » : « [...] une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une forme phonique, les monèmes. Cette forme phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, dont le nombre est déterminé dans une langue donnée et dont la nature et les rapports mutuels varient aussi d'une langue à l'autre. » (M.LF : p. 38) [« A language is a medium of communication according to which human experience is analysed, differently in each community, into units (monemes) with a semantic content and a phonic shape. This phonic shape, in its turn, is articulated in distinctive and successive units (phonemes) whose number in a given language is fixed and whose nature and mutual relations also vary from language to language. » (M.FVL : p. 26)].

« Le programme de nos recherches peut donc se résumer en ces termes : établir les structures linguistiques telles qu'elles se dégagent de l'examen des fonctions de leurs divers éléments, la phonologie, bien entendu, se consacrant à l'étude de la structure des systèmes d'expression linguistique, et laissant à d'autres disciplines fonctionnelles et structurales le soin de traiter des phénomènes relatifs au contenu de cette expression. Même si nous ne suivons pas jusqu'au bout Louis Hjelmslev lorsqu'il cherche à établir entre la structure du contenu et celle de l'expression un parallélisme parfait, il reste incontestable que nous ne pouvons étudier l'une qu'en nous référant sans cesse à l'autre. La fonction des unités distinctives ne s'explique que parce que celles-ci contribuent à former des unités signifiantes, et d'autre part l'identité de ces dernières dépend, au premier chef, des unités phoniques qui les composent. Nous estimons toutefois qu'on a intérêt à traiter à part de ces deux aspects de la structure linguistique en supposant chaque fois résolus certains problèmes que pose l'autre branche de la discipline. Nous supposons par exemple, avant de commencer l'analyse phonologique, qu'a été opérée celle qui fournit les éléments signifiants dont se compose la chaîne parlée. » (M.Ou. : p. 68-69).

De fait, la problématique structurale, commune à Hjelmslev et à Martinet, consiste en l'introduction, dans le cadre des rapports son/sens, d'une forme ou d'une structure qui vienne les organiser. A l'étude de l'expression répond ainsi celle du contenu, également fonctionnelle et structurale et, comme elle, gagée par le rapport son/sens : si la fonction est le principe d'analyse des sons dans le domaine de l'expression, inversement, l'étude du contenu est gagée par le signifiant. C'est là un premier enjeu de l'ambiguïté de la notion martinettienne d'expression, qui recouvre de son évidence le problème linguistique : être expression d'un contenu et être dotée d'une expression et d'un contenu y semblent vouloir dire la même chose, là où justement la première formulation est une vue de première venue, obstacle épistémologique qui empêche de voir que la seconde renferme le problème spécifiquement linguistique. Dès lors, son et sens, expression et contenu, sont des donnés, des plans établis, dont il s'agit d'analyser la structure, dans le cadre de la construction du rapport son/sens. Mais par ailleurs, en second lieu, cette ambiguïté – dès lors plutôt ambivalence – est spécifiquement martinettienne, témoignant d'une élaboration fonctionnelle de la définition traditionnelle du signe. Martinet s'oppose ici, bien qu'encore discrètement, à l'isomorphisme hjelmslevien, contre lequel, ainsi qu'il le rappelle dans ses *Mémoires d'un linguiste*, s'est élaborée sa théorie de la double articulation :

« Là où mon opposition aux points de vue hjelmsléviens se marque bien, c'est sur le rejet de l'isomorphisme. Comme on le sait, Hjelmslev pose l'isomorphisme des deux plans de l'"expression" et du "contenu" – à noter que le terme d'isomorphisme est de Kurylowicz. Il veut retrouver sur le plan du contenu tout ce qu'il a dégagé sur celui de l'expression, les mêmes unités non substantielles, les mêmes types de relation. Pour ma part, je ne pose pas deux plans, mais deux articulations, ce qui détruit totalement le bel édifice symétrique. Cela m'a pris assez longtemps pour bien expliciter, pour moi-même et les autres, cette différence. La formule "double articulation" apparaît, je crois, pour la première fois en 1949, dans un article des *Mélanges* dédiés à Hjelmslev. Je m'y embrouille un peu. Sans doute, pour ne pas trop accuser mon désaccord, mon esprit critique s'est trouvé en défaut. J'ai remis les choses au point dans un article des *Cahiers*



*Ferdinand de Saussure*, en 1957, intitulé “Arbitraire linguistique et double articulation”<sup>1926</sup>. » (*M.Mé.* : p. 239-240).

Cette opposition, récurrente dans les textes de Martinet, est tout à fait révélatrice de la spécificité de la perspective martinettienne, dans la mesure où elle met en jeu une lecture hjelmslevienne de Saussure, et atteste par là même tout à la fois une communauté de problématique structuraliste et la singularité de l’élaboration fonctionnelle. On lit tout d’abord, dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » (1946) :

« Un des traits les plus saillants de l’exposé de Hjelmslev et qui frappe comme paradoxal dans un livre où les paradoxes ne manquent pas est la conviction fréquemment exprimée que contenu et expression présentent des structures de type absolument identique. Une sorte de “fonction” est-elle découverte sur un plan ? Immédiatement l’auteur la recherche et la découvre sur l’autre. A un certain stade de son exposé, p. 43, Hjelmslev avait décrit le signe comme composé d’éléments appelés figures, caractérisés par le fait qu’ils ne sont pas des signes et que leur inventaire est limité. Notre première réaction, un peu naïve, a été de croire que ces figures ne pouvaient être que des phonèmes ou des syllabes et, par conséquent, n’existaient que sur le plan de l’expression. Mais nous avons vite été démentés : p. 54, on nous dit que “chaque... système... de figures... comporte une forme d’expression et une forme de contenu ; p. 60, on nous explique que, par l’analyse des plus petits contenus signifiants, on doit aboutir à des figures du contenu. Plus loin, p. 64, on nous présente la “réduction” de “jument” à “cheval femelle” comme le premier temps de l’opération qui doit nous fournir l’inventaire de ces figures. Nous admettons volontiers qu’on puisse aboutir de cette façon à des inventaires limités aussi bien pour le contenu que pour l’expression, mais nous comprenons moins bien que les unités ainsi obtenues soient des non-signes et, par conséquent des figures. Si, sur le plan de l’expression, je réduis le signe *po* (*peau* ou *pot*) à une succession *p-o*, *p* et *o* ne sont plus des signes parce qu’ils n’ont pas de contenu. Mais si, sur le plan du contenu je réduis le signe “jument” à une succession “cheval femelle”, “cheval” et “femelle” restent des signes, car, non seulement ils ont un contenu, mais aussi une expression (*šəval*, *fəmel*). L’auteur nous dira peut-être que, tandis que le contenu “cheval” et le contenu “femelle” se trouve [*sic*] dans “jument”, l’expression *šəval* et l’expression *fəmel* n’y figure [*sic*] pas, ou, en d’autres termes, que le contenu “cheval” qui fait partie du contenu de “jument” n’est pas un signe puisqu’il lui manque l’expression. Mais il reste que ces contenus sont toujours doués d’expression dès qu’ils sont isolés, tandis que les unités d’expression *p* et *o* ne sont dans le même cas qu’exceptionnellement affublées d’un contenu (*o* = “eau”, “aulx”, etc.). Dans ces conditions, nous ne voyons pas comment maintenir, sur ce point central, le parallélisme des deux plans.

Qu’il y ait une interaction permanente d’un plan sur l’autre, la chose est évidente, et si c’est Hjelmslev qui a lancé le terme de “commutation”, les phonologues avaient pratiqué la chose avant lui. Hjelmslev a en tout cas le mérite, qui n’est pas mince, d’avoir montré que des phénomènes comme le syncrétisme sur le plan du contenu et la neutralisation sur le plan de l’expression présentent de foncières analogies, mais il lui reste à nous démontrer son hypothèse que contenu et expression sont deux grandeurs égales en droit. Si, au lieu de donner au mot “fonction” une acception nouvelle, l’auteur s’en était tenu à la signification courante de ce terme, il aurait peut-être été retenu plus longtemps par le fait que la langue est avant tout, de par son but, un système de signes.

---

<sup>1926</sup> Voir également *M.Mé.* : p. 238, l’ouverture du développement, où Martinet parle d’« une influence profonde, à certains égards décisive, mais négative » (*M.Mé.* : p. 238) de la pensée hjelmslevienne sur la sienne.

Le système des unités qui ne sont qu'unités d'expression, tout digne qu'il reste de l'intérêt des linguistes, a pour seul but d'assurer le fonctionnement du système des signes. L'expression est un moyen, le contenu une fin, et ceci aussi bien dans le domaine étroitement linguistique de la forme, que dans celui de la substance où un domaine phonique fort restreint est utilisé pour exprimer tout ce qui est exprimable. » (M.Su. : p. 91-92).

L'argumentation du premier paragraphe nous semble relativement sophistiquée, et Hjelmslev a beau jeu de répondre, évoquant ces fonctionnements différents d'un même élément dont il a été question lors de l'analyse de ses textes :

« J'ajoute enfin que j'ai choisi partout des exemples aussi faciles que possible ; puisqu'en même temps il a fallu économiser de la place et surtout des exemples, il s'ensuit naturellement que les exemples donnés ne suffisent pas pour illustrer complètement les applications possibles. Vous dites à la p. 39 que *han*, *hun* et *hest* (dans *hanhest* = *hingst*, *hunhest* = *hoppe* ; les exemples français *jument* et *étalon* sont moins bons, parce que *étalon* peut aussi signifier autre chose) sont des signes ; c'est évident que *han*, *hun* et *hest* sont des signes ; d'autre part dans *hingst* et *hoppe* ils ne le sont pas ; dans le plan du contenu, cet exemple est analogue à un exemple du plan de l'expression comme le suivant : français *o* est un signe ("eau"), tandis que dans *po* ("peau"), il ne l'est pas. Mais il est vrai que, pour exemplifier jusqu'au bout, il faudrait aussi des exemples où une figure du contenu ne peut pas jouer le rôle de signe (cas analogue à celui du *k* français, par exemple) ; pour donner de tels exemples il aurait fallu des analyses assez compliquées, et il aurait fallu choquer le lecteur outre mesure. Comme je l'ai dit quelquefois à mes élèves, j'ai l'habitude de verser le poison goutte à goutte ; je ne sers pas toute la soupe à la fois ; cela vous coupe l'appétit. » (H.LAM : p. 204-205).

Il est évident, en effet, que le métalangage de la linguistique – nous devrions dire de l'idiomologie – étant homogène à son objet, toute analyse du contenu ne saurait faire autrement que de mettre en jeu des signes. Aussi l'enjeu d'une telle argumentation est-il ailleurs, comme le révèle la reprise de celle-ci, en 1957, sous une forme relativement différente :

« On note constamment, chez ceux qui, sans être glossématiciens déclarés, font un effort pour se représenter la réalité dans le cadre hjelmslevien, qu'ils se laissent aller à confondre, dans une certaine mesure, les deux plans, sans s'apercevoir que ce ne sont plus des unités de contenu qu'ils vont opposer à des unités d'expression, mais bien des signes, qui participent aux deux plans, à des phonèmes, qui n'appartiennent qu'à un seul.

Cet état de chose, qu'on peut déplorer, s'explique évidemment par la difficulté qu'on éprouve à manipuler la réalité sémantique sans le secours d'une réalité concrète correspondante, phonique ou graphique. Il faut noter d'ailleurs que nous ne disposons pas des ressources terminologiques qui pourraient nous permettre de traiter avec quelque rigueur des faits sémantiques indépendamment de leurs supports formels. Comme l'illustre le schéma ci-contre<sup>1927</sup>, il n'y a, bien entendu, aucune discipline paralinguistique qui corresponde à la "phonétique" (par opposition à la "phonologie") et qui nous permette de traiter d'une réalité psychique antérieure à toute intégration aux cadres linguistiques. Mais, même en matière d'examen de la réalité psychique intégrée à la structure linguistique, on n'a rien (noter le ? dans la case en haut à droite du schéma ci-contre) qui soit le pendant de ce qu'est la phonologie sur le plan des sons. On dispose

---

<sup>1927</sup> Voir M.ADA : p. 31, et *infra*.

heureusement du terme “sémantique” qu’on emploie assez précisément en référence à l’aspect signifié du signe et qui nous a permis, on l’espère, de nous faire entendre dans ce qui précède. On possède, en outre, le terme “signifié” qui, n’existant que par opposition à “signifiant”, est d’une clarté parfaite. Mais toute expansion terminologique est interdite à partir de ce participe passif. Quant à “sémantique”, s’il a acquis le sens qui nous intéresse, il n’en est pas moins dérivé d’une racine qui évoque, non point une réalité psychique, mais bien le processus de signification qui implique la combinaison du signifiant et du signifié. La sémantique est peut-être autre chose que la sémiologie ; mais on voit mal de quelle série terminologique “sémantique” pourrait être le départ ; un “sème”, en tout cas, ne saurait être autre chose qu’une unité à double face.

Il n’entre pas dans nos intentions de rechercher ici s’il est possible et utile de combler ces lacunes. On renverra à l’intéressante tentative de Luis Prieto, et l’on marquera simplement que cette absence de parallélisme dans le développement de l’analyse sur les deux plans n’est pas fortuite : elle ne fait que refléter ce qui se passe dans la communication linguistique où l’on “signifie” quelque chose qui n’est pas manifeste au moyen de quelque chose qui l’est. » (M.ADA : p. 30-32).

Il n’est plus question, dans ce passage, de l’analyse hjelmslevienne du signe en figures du contenu, mais l’on y retrouve quelque chose de l’argumentation de « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev », avec l’évocation de « la difficulté qu’on éprouve à manipuler la réalité sémantique sans le secours d’une réalité concrète correspondante, phonique ou graphique », donnée comme valant explication du glissement permanent de la dualité expression/contenu à la dualité phonème/signe qui affecte, selon Martinet, le propos de la plupart des linguistes. L’absence de parallélisme qui caractérise le développement de l’analyse linguistique de l’expression et du contenu se trouve quant à elle expliquée par la nature même de la communication linguistique, signification d’un contenu non manifeste par une expression manifeste. Si donc le contenu martinettien n’est pas analysable selon les principes de l’analyse phonologique, c’est dans la mesure où il se définit comme « manifesté » et est dès lors à appréhender comme signe. Martinet écrira encore en 1977 dans « L’axiologie, étude des valeurs signifiées » :

« La tentative de Prieto d’attaquer le problème du sens en partant du signe que représente l’énoncé et non des produits de la première articulation du langage, pour riche d’enseignement qu’elle ait été, s’est heurtée à la difficulté qu’on éprouve à aborder les signifiés sans l’appui des signifiants qui leur correspondent. Au-delà de l’enseignement saussurien relatif à l’unité du signe, il faut marquer que le rapport du signifiant au signifié est à sens unique, que le signifiant est là pour manifester le signifié. » (M.Ax. : p. 438).

Il faut ainsi, ce nous semble, déceler derrière la substitution de la distinction phonème/signe à la bipartition hjelmslevienne expression/contenu une conception différente de la notion de contenu, face du signe chez Hjelmslev mais sens manifesté chez Martinet<sup>1928</sup>.

---

<sup>1928</sup> Nous verrons d’ailleurs plus loin que Martinet ne renonce pas, en réalité, à une analyse du contenu de type hjelmslevien, aux « ? » de ce texte de 1957 répondant par la suite une distinction sémantique/axiologie, relativement parallèle à la distinction phonétique/phonologie. Il faut noter, à ce propos, que la critique martinettienne de l’isomorphisme hjelmslevien, au moins dans les premiers textes, maintient les deux schémas de la structure orientée et de la distinction forme/substance. Cette dernière est en effet – sur ce point précis – héritée de Hjelmslev, mais nous verrons qu’elle sous-tend également le parallélisme phonologie/axiologie et qu’elle tient une place relativement importante dans l’élaboration de Martinet. De ce point de vue, la proposition qui clôt le développement de « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » est tout

S'opposent de fait, en premier lieu, moins deux types de construction de la structure que deux types d'analyse structurale du contenu et de l'expression. Sont particulièrement révélateurs, à ce propos, l'ouverture et la clôture du développement de « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev ». S'y trouve tout d'abord rappelée la conception hjelmslevienne de l'isomorphisme – « la conviction fréquemment exprimée que contenu et expression présentent des structures de type absolument identiques » –, impliquant un parallélisme de structure entre expression et contenu, que le dernier paragraphe s'efforce de reformuler dans les termes plus nuancés que Martinet fait siens. Cette reformulation implique d'une part la reconnaissance d'une « interaction permanente d'un plan sur l'autre », sur laquelle repose la pratique de la commutation commune à Hjelmslev et aux phonologues, ainsi que de « foncières analogies » entre certains phénomènes des deux plans, et d'autre part l'affirmation que ces deux grandeurs ne sont pas « égales en droit ». S'opposent, dans ce cadre, deux acceptions du terme de « fonction », l'acception « verticale » sur laquelle se fonde la linguistique fonctionnelle de Jakobson et de Martinet, et l'acception « horizontale » qui caractérise, comme nous l'avons vu, la linguistique de Hjelmslev, cependant que le gage du rapport son/sens est commun aux deux analyses. La linguistique martinettienne apparaît ainsi pour une part comme un refus de l'horizontalisation du rapport son/sens dont témoigne la linguistique hjelmslevienne. La fin du paragraphe est par ailleurs marquée, significativement, d'une oscillation entre les deux formulations en termes d'opposition expression/contenu et en termes d'opposition phonème/signe : « son hypothèse que contenu et expression sont deux grandeurs égales en droit [...] la langue est avant tout, de par son but, un système de signes. Le système des unités qui ne sont qu'unités d'expression, tout digne qu'il reste de l'intérêt des linguistes, a pour seul but d'assurer le fonctionnement du système de signes. L'expression est un moyen, le contenu une fin », et ce n'est que progressivement que Martinet, comme il le soulignait dans le passage des *Mémoires d'un linguiste* cité ci-dessus, a abandonné les formulations hjelmsleviennes. On lit ainsi en 1949, dans « La double articulation linguistique » :

« En fait, un examen même rapide de la réalité linguistique telle que nous la connaissons montre que le langage humain peut être décrit comme *doublement articulé, sur les deux plans qu'après Louis Hjelmslev, nous appellerons celui du contenu et celui de l'expression*. » (Martinet, 1949b : p. 33 [nous soulignons])

« L'articulation linguistique *sur le plan de l'expression* a été l'objet, au cours des deux dernières décades, de recherches assidues. [...]

Ici encore, il n'est pas difficile, surtout si l'on envisage de renoncer à l'utilisation de la substance phonique, de concevoir un système où *les unités de contenu* se confondraient avec *celles de l'expression* et qui, par conséquent, ne connaîtraient qu'une articulation unique. [...]

[...] nous croyons préférable, en pratique, de dénier le caractère linguistique à un système qui ne connaîtrait pas la nécessité d'une articulation "syntaxique" des signifiants,

---

particulièrement remarquable, faisant à nouveau (voir le chapitre 1) apparaître le lien intrinsèque qui existe entre la problématique des rapports son/sens qu'est la problématique phonologique (impliquant la structure orientée) et la prise en compte de la substance qui, comme en témoigne ici l'opposition entre « domaine étroitement linguistique de la forme » et « celui de la substance », ouvre la voie à la problématique des rapports forme/substance.

plutôt que de considérer que le problème phonologique (*ou, si l'on veut, cénématique*) ne se pose que pour certaines langues. [...]

Nous attendons donc d'une langue *qu'elle manifeste, en matière d'articulation, ce parallélisme des deux plans du contenu et de l'expression sur lequel a longuement insisté Louis Hjelmslev*. De part et d'autre, nous désirons pouvoir opérer avec des syntagmes et des paradigmes, et nous sommes prêts à dénier le titre de langue à un système qui ne nous en offrirait pas les moyens. » (Martinet, 1949b : p. 34-35 [nous soulignons]).

ce qui devient en 1965 lors de l'intégration du texte à *La Linguistique synchronique* :

« En fait, un examen même rapide de la réalité linguistique telle que nous la connaissons montre que le langage humain peut être décrit comme *doublement articulé en unités significatives (les monèmes) et en unités distinctives (les phonèmes)*. » (M.DAL : p. 21 [nous soulignons])

« L'articulation linguistique *en unités distinctives* a été l'objet, au cours des dernières décennies, de recherches assidues. [...]

Ici encore, il n'est pas difficile, surtout si l'on envisage de renoncer à l'utilisation de la substance phonique, de concevoir un système où *les unités significatives* se confondraient avec *les unités distinctives* et qui, par conséquent, ne connaîtraient qu'une articulation unique. [...]

[...] nous croyons préférable, en pratique, de dénier le caractère linguistique à un système qui ne connaîtrait pas la nécessité d'une articulation "syntaxique" des signifiants, plutôt que de considérer que le problème phonologique ne se pose que pour certaines langues. [...]

Nous attendons donc d'une langue *qu'elle manifeste la double articulation. Aussi bien dans le domaine des unités distinctives (deuxième articulation) que dans celui des unités significatives (première articulation)*, nous désirons pouvoir opérer avec des syntagmes et des paradigmes, et nous sommes prêts à dénier le titre de langue à un système qui ne nous en offrirait pas les moyens. » (M.DAL : p. 22-24 [nous soulignons]).

Martinet écrivait en outre en 1953 dans « Structural Linguistics » :

« 2.1. Common to all structuralists is the distinction between two levels of analysis, that of meaningful units, the "morphemes" of Prague and American usage ; the "morphemes" and "pleremes" of Hjelmslev ; and that of distinctive nonmeaningful ones, the "phonemes," "prosodemes," "chronemes," etc., of most schools ; the "cenematemes" of the glossematicians. This agreement is, of course, imposed upon linguists of all schools by the very nature of the object of their science. The double linguistic articulation is precisely what opposes language proper to other types of semeiotic systems. This dichotomy is parallel to the classical distinction between phonetics, on the one hand, and morphology-syntax-lexicon, on the other. But structural research has shown that languages evince, on the level of distinctive units, an organization at least comparable to that which had long been recognized on the other level, and this is no mean merit of the phonemic research of the last two decades.

2.2. In most quarters, scholars concentrated at first almost exclusively upon the domain of distinctive units. Many reasons can be adduced for this initial preference. For the most structurally minded linguists, the first task was obviously to discover some sort of organization in the field of speech sounds, as it was felt that traditional grammar had long since achieved some sort of ordering, at least in morphological matters. Many scholars with a strong phonetic schooling were quite naturally tempted to concentrate on sounds rather than "grammar". It was widely felt to be methodologically correct to start with the smallest units of the spoken chain. The glossematicians are the only ones who

have, from the start, posited an axiomatic parallelism between two planes, that of “content” (meaningful units) and that of “expression” (distinctive units), and pursued their research on both planes at the same time.

2.3. This initial difference either accounts for or reflects one of the most serious methodological divergences among structuralists<sup>1929</sup>. » (M.Str. : p. 579-580)

présentant la théorie hjelmslevienne, de manière tout à fait étonnante – mais conforme au texte de 1949 –, en termes de double articulation, et ne reconnaissant ainsi à celle-ci que la spécificité d’avoir « posé un parallélisme axiomatique entre les deux plans » et « mené ses recherches sur les deux plans en même temps<sup>1930</sup> ». La question n’est reprise, comme l’indiquait également Martinet dans les *Mémoires d’un linguiste*, qu’en 1957, dans « Arbitraire linguistique et double articulation ». On retrouve cependant la même ambivalence dans *A Functional View of Language* (1961-1962), où les choses sont présentées en termes d’extension de la problématique phonologique :

« Interrogés sur les origines de la linguistique structurale, la plupart des linguistes répondraient probablement que tout a commencé avec le phonème. Lorsque les structuralistes ont décidé de centrer leurs recherches sur ce que nous avons appelé la deuxième articulation, ils ont, ce faisant, certainement trouvé le moyen le plus rigoureux pour l’étude des problèmes linguistiques, car la nature discrète des unités linguistiques est en dernière analyse fondée sur la nature discrète des phonèmes. La phonologie a ainsi été la pierre angulaire qui était nécessaire pour progresser dans ce domaine. Mais le fait d’avoir étudié les phonèmes pendant si longtemps avant de s’attaquer au champ plus complexe de la première articulation a eu pour conséquence de pousser les linguistes, qui avaient obtenu des résultats remarquables en phonologie, à utiliser une méthode semblable pour venir à bout des problèmes autrement plus complexes posés par l’aspect significatif de la langue. D’où les calques terminologiques fréquents, tels que *phonème*-

---

<sup>1929</sup> « 2.1. Commune à tous les structuralistes est la distinction entre deux niveaux d’analyse, celui des unités significatives, les “morphèmes” de Prague et de l’usage américain ; les “morphèmes” et les “plérèmes” de Hjelmslev ; et celui des unités non significatives, distinctives, les “phonèmes”, “prosodèmes”, “chronèmes”, etc. de la plupart des écoles ; les “cénématèmes” des glossématiciens. Cet accord est, bien sûr, imposé aux linguistes de toutes les écoles par la nature même de l’objet de leur science. La double articulation linguistique est précisément ce qui oppose le langage proprement dit aux autres types de systèmes sémiotiques. Cette dichotomie est parallèle à la distinction classique entre la phonétique, d’une part, et les morphologie, syntaxe, lexique, de l’autre. Mais la recherche structurale a montré que les langues manifestent, au niveau des unités distinctives, une organisation au moins comparable à celle qui avait été reconnue depuis longtemps sur l’autre niveau, et ce n’est pas le moindre mérite de la recherche phonémique des deux dernières décennies.

2.2. Presque partout, les savants se sont en premier lieu presque exclusivement concentrés sur le domaine des unités distinctives. De nombreuses raisons peuvent être invoquées pour cette préférence initiale. Pour les linguistes à l’orientation la plus structuraliste, la première tâche était évidemment de découvrir un type d’organisation dans le champ des sons du langage, dans la mesure où l’on sentait que la grammaire traditionnelle était parvenue depuis longtemps à un certain type d’ordonnement, au moins en matière morphologique. De nombreux savants de solide formation phonétique étaient naturellement tentés de se concentrer sur les sons plutôt que sur la “grammaire”. Le ressenti général était qu’il était méthodologiquement correct de commencer par les plus petites unités de la chaîne parlée. Les glossématiciens sont les seuls à avoir, depuis le départ, posé un parallélisme axiomatique entre deux plans, celui du “contenu” (unités significatives) et celui de l’“expression” (unités distinctives), et mené leurs recherches sur les deux plans en même temps.

2.3. Cette différence initiale explique ou reflète l’une des divergences méthodologiques les plus importantes entre les structuralistes. »

<sup>1930</sup> La « divergence méthodologique » concerne le traitement des unités significatives, dans le cadre de l’extension de la problématique phonologique. Voir M.Str. : p. 580-581, dont le passage concernant l’identification des unités a été cité *supra*, dans la note 521.

*morphème, phone-morphe, allophone-allomorphe*, etc., et, à un niveau d'abstraction différent, la notion de l'isomorphisme des glossématiciens avec son strict parallélisme des deux plans de l'expression et du contenu.

L'objection la plus importante à ce parallélisme des systèmes provient de ce que dans toute langue, quelque chose de non-apparent, que l'on appelle sens ou expérience, se manifeste au moyen de quelque chose d'autre, c'est-à-dire d'unités significantes. Cela implique évidemment une équivalence terme à terme du signifiant et du signifié, mais cette équivalence n'entraîne pas nécessairement un comportement identique de l'unité significative minimale, que j'appelle le monème, et de l'unité distinctive minimale, le phonème. Le monème est un signe saussurien, une unité qui possède à la fois un sens et une forme phonique, c'est-à-dire une unité qui combine quelque chose qui n'est pas manifeste, avec sa manifestation extérieure. Le monème appartient donc aux deux plans de l'expression et du contenu, et il constitue le plus petit segment de ce type. Au contraire le phonème a une forme phonique, mais il est dénué de sens. Il est une simple manifestation phonique et il appartient exclusivement au plan de l'expression. La pratique linguistique qui fait appel aux notions de monème et de phonème – de même que celle qui, dans ce cas précis, utilise les notions de morphème et de phonème –, ne correspond pas le moins du monde aux deux plans de la glossématique. Dans un énoncé comme *donne-moi le livre*, les glossématiciens classeront d'une part les "cénèmes" individuels tels que /d/, /ɔ/, /n/, avec les signifiants minimaux (/dɔn/, /mua/) ou complexes (/dɔn mua l livre/) ainsi que leurs équivalents graphiques (*d, donne, donne-moi le livre*). Ils réuniront d'autre part les signifiés, qu'ils soient minimaux ("donne") ou complexes ("donne-moi le livre"). La dichotomie glossématique peut donc être représentée comme suit :

$$\left. \begin{array}{l} /d/ \\ /dɔn/ \\ /dɔn mua l livre/ \end{array} \right\} \sim \left\{ \begin{array}{l} \text{"donne"} \\ \text{"donne-moi le livre"} \end{array} \right.$$

Les linguistes qui, explicitement ou implicitement, opèrent selon le schéma de la double articulation, classeront les phonèmes séparément et grouperont les signifiants et les signifiés de la manière suivante :

$$/d/ \left. \right\} \sim \left\{ \begin{array}{l} /dɔn/ - \text{« donner »} \\ /dɔn mua l livre/ - \text{« donne-moi le livre »} \end{array} \right.$$

Ce diagramme déséquilibré montre clairement que le monème se trouve à un niveau de complexité bien plus élevé que le phonème et montre que tout effort pour appairer ces deux notions aboutira inmanquablement à une distorsion de la réalité<sup>1931</sup>. » (*M.LF* : p. 53-55).

<sup>1931</sup> « If asked about the history of structural linguistics, most people concerned would probably say that it all began with the phoneme. When structuralists chose first to concentrate on what we have called the second articulation, they certainly found the correct approach towards greater rigour in the treatment of linguistic problems : the discrete nature of linguistic units is ultimately based upon the discreteness of the phoneme, and phonology was the foundation we needed for any further progress. Still, dealing so long with phonemes before attacking the more intricate field of the first articulation had an unfortunate consequence : having achieved outstanding success in "phonemics", linguists were legitimately induced, when tackling the actually far more complex study of the significant aspect of language, to use a similar pattern. This accounts for frequent terminological pairings such as *phoneme-morpheme, phone-morphe, allophone-allomorph*, and so forth, and, on a different level of abstraction, the isomorphism of the glossematicians with its strict parallelism of the two planes of expression and contents.

The most fundamental objection to this practice of identifying the patterns on two different planes derives from the obvious fact that, in language, something which is not manifest, variously called meaning or experience, is manifested by means of something else. This, no doubt, implies a one-to-one equivalence, that of the *signifiant* and the *signifié*, but not necessarily an identical behaviour of the minimal, significant unit, which I call the moneme, and of the minimal distinctive unit, the phoneme. The moneme is a Saussurian sign, a unit with

Le cadre, dans ce développement, est celui de la problématique structurale et de son extension progressive aux différents niveaux de la langue. Martinet oppose alors « deuxième articulation » et « aspect significatif de la langue », situant dès l’abord son argumentation dans l’entre-deux des deux distinctions expression/contenu et phonème/signe. La fin du premier paragraphe associe ainsi les couples « phonème-morphème, phone-morphe, allophone-allomorphe, etc. », qui relèvent de la seconde, au « strict parallélisme des deux plans de l’expression et du contenu » que postule la glossématique, qui renvoie à la première. De même ensuite, à « l’équivalence terme à terme du signifiant et du signifié » répond la non-identité de comportement de l’unité significative minimale et du phonème. Pour une part, l’argumentation martinettienne porte à faux, réfutant la thèse du « parallélisme des systèmes » de l’expression et du contenu en lui opposant une structure asymétrique fondée sur deux unités structurellement hétérogènes – respectivement mono- et biface – mais sans cesser de maintenir le cadre de l’extension de la problématique phonologique comme cadre commun à l’intérieur duquel une analyse du contenu – de l’aspect significatif – répond à une analyse de l’expression. Malgré la bifacialité qu’elle postule, la notion martinettienne de monème apparaît ainsi, à nouveau, comme une élaboration particulière de la notion de contenu. Il faut prêter attention, à ce propos, d’une part à la référence au « signe saussurien », et d’autre part à l’ambivalence de la notion martinettienne de manifestation, parallèle à celle du terme d’« expression » que nous notions ci-dessus, et dont témoigne, dans ce développement, la double formulation en termes d’opposition sens ou expérience/unités signifiantes – dont on ne sait s’il s’agit de monèmes, unités doubles, ou de signifiants – et de monèmes, « unités qui combinent quelque chose qui n’est pas manifeste, avec sa manifestation extérieure ». Si Martinet reprend ainsi à son compte le « signe saussurien », d’autres textes expriment au contraire un rejet de ce dernier, dans le cadre d’une lecture hjelmslevisante de Saussure. On lit ainsi dans « Arbitraire linguistique et double articulation » :

« Parmi les nombreux paradoxes qui sont, tout ensemble, un des attraits de la glossématique et la source de bien des réserves à son égard, le principe de

---

a meaning and a phonic shape, i.e. one which combines something that is not manifest with its outward manifestation. It belongs to the two planes of expression and contents, and it is the smallest segment that does. The phoneme has a phonic shape, but no meaning. It is pure manifestation and belongs exclusively to the plane of expression. The moneme-and-phoneme approach to linguistic analysis – and, for that matter, the widespread morpheme-and-phoneme one too – does not coincide in the least with the two-plane pattern of glossematics : considering an utterance like *give me the book*, glossematicians will put, on one side, the individual “cenemes” like /g/, /i/, /v/, the *signifiants*, either minimal (/giv/, /mi/) or complex (/giv mi ðə buk/), and their graphic equivalents (*g, give, give me the book*) as well ; on the other side the *signifiés*, either minimal (“give”) or complex (“give me the book”). The basic glossematic dichotomy can be represented as follows :

$$\left. \begin{array}{l} /g/ \\ /giv/ \\ /giv mi \delta a buk/ \end{array} \right\} \sim \left\{ \begin{array}{l} \text{'give'} \\ \text{'give me the book'} \end{array} \right.$$

Linguists, who, explicitly or implicitly, operate according to the double-articulation pattern, will keep their phonemes alone, and put *signifiants* and *signifiés* together according to the following schema :

$$\left. \begin{array}{l} /g/ \\ /g/ \end{array} \right\} \sim \left\{ \begin{array}{l} /giv/-\text{'give'} \\ /giv mi \delta a buk/-\text{'give me the book'} \end{array} \right.$$

The lopsided diagram conveniently illustrates how the moneme stands on a far higher level of complexity than the phoneme and why any effort towards pairing them is bound to result in distortion. » (M.FVL : p. 39-40).



l'isomorphisme occupe une place de choix. Ce principe implique le parallélisme complet des deux plans du contenu et de l'expression, une organisation foncièrement identique des deux faces de la langue, celles qu'en termes de substance on désignerait comme les sons et le sens. Poser ce principe, c'est certainement outrepasser de beaucoup les implications de la théorie saussurienne du signe. Mais il n'en est pas moins vrai que c'est la présentation du signifiant et du signifié comme les deux faces d'une même réalité qui est à la source du principe hjelmslévien de l'isomorphisme.

Comme tous les paradoxes glossématiques, la théorie de l'isomorphisme est riche d'enseignements. Jerzy Kuryłowicz en a bien dégagé la fertilité tout en en suggérant, en passant, les limites. Ce qui paraît généralement critiquable dans l'isomorphisme, c'est le caractère absolu que lui prête la glossématique. On lui reproche volontiers de méconnaître la finalité de la langue : on parle pour être compris, et l'expression est au service du contenu ; il y a solidarité certes, mais solidarité dans un sens déterminé. Les analogies qu'on constate – et que personne ne nie – dans l'organisation des deux plans, ne changent rien à ce rapport de subordination des sons au sens qui semble incompatible avec le parallélisme intégral que postule la théorie. On répondra peut-être que cette subordination ne prend corps que dans l'acte de parole, et qu'elle n'affecte pas la langue proprement dite en tant que réalité parfaitement statique. Mais quelle que soit l'issue du débat, il demeure que la pensée glossématique se heurte ici à des résistances sourdes, à une incompréhension récurrente dont il n'est peut-être pas impossible de dégager les causes. Avant de pouvoir constater le parallélisme des deux plans, il faut s'être convaincu qu'il y a effectivement deux plans distincts. Il faut avoir identifié un plan de l'expression qui est bien celui où les phonologues rencontrent les phonèmes, mais celui aussi où le glossématicien retrouve les signifiants qui forment les énoncés : appartiennent au plan de l'expression, non seulement les unités simples /m/, /a/ et /l/, mais, au même titre, le signifiant /mal/ ou graphique (*mal*) de tous les énoncés passés, présents ou futurs dont l'ensemble forme la réalité accessible de la langue. Il faut, ensuite, avoir identifié un plan du contenu d'où sont exclus les phonèmes (/m/, /a/ ou /l/), mais également les signifiants simples (/mal/) ou complexes (/ž e mal o dā/), où, par conséquent, ont seuls droit de cité les signifiés "mal", "j'ai mal aux dents" et d'autres plus vastes. Ces signifiés n'existent, certes, en tant que tels, que parce qu'ils correspondent à des signifiants distincts. Mais ils ne peuvent figurer sur le plan du contenu que dans la mesure où on les conçoit comme distincts des signifiants. En glossématique, l'opposition de base est entre phonèmes (ou mieux "cénèmes") et signifiants d'une part, signifiés d'autre part selon le schéma suivant :

$$\left. \begin{array}{l} /m/ \\ /mal/ \\ /ž e mal o dā/ \\ \text{etc.} \end{array} \right\} \sim \left\{ \begin{array}{l} \text{« mal »} \\ \text{« j'ai mal aux dents »} \\ \text{etc.} \end{array} \right.$$

Pour le linguiste ordinaire, l'unité du signe linguistique est une réalité plus évidente que sa dualité : /mal/ et "mal" sont deux aspects d'une même chose. On veut bien se convaincre que le signe a deux faces, mais on n'est pas prêt à fonder toute l'analyse linguistique sur un divorce définitif de ces deux faces. S'opposant au signe, unité complexe, certes, puisqu'elle participe à ce qu'on nomme traditionnellement le sens et la forme, mais considéré comme un tout, on reconnaît le phonème, unité simple dans la mesure où elle participe à la forme, mais non au sens. L'opposition est ici entre phonèmes d'une part, signifiants et signifiés d'autre part, selon le schéma suivant :

$$\left. \begin{array}{l} /m/ \\ \end{array} \right\} \sim \left\{ \begin{array}{l} /mal/ - \text{« mal »} \\ /ž e mal o dā/ - \text{« j'ai mal aux dents »} \end{array} \right.$$

Le linguiste ordinaire conçoit bien qu'il puisse exister de profondes analogies entre les systèmes de signes et les systèmes de phonèmes, et que le groupement de ces unités dans la chaîne puisse présenter de frappantes similitudes, encore que les tentatives pour pousser un peu loin le parallélisme se heurtent vite à la complexité bien supérieure des

unités à deux faces et à l'impossibilité où l'on se trouve d'en clore jamais la liste. Mais ce même linguiste se trompe s'il s' imagine que ces analogies correspondent exactement et nécessairement à celles que suppose le parallélisme des deux plans hjelmslèviens de l'expression et du contenu, puisque ce parallélisme est entre signifiants et signifiés et que les analogies constatées sont entre signes et phonèmes. [...]

Les modes de pensée qui font échec à la conception hjelmslèviennne des deux plans parallèles ont été fort mal explicités. Ceci s'explique du fait de leur caractère quasi général : on ne prend conscience de l'existence d'une chose que lorsqu'on ne la trouve plus là où on l'attendait. C'est, en fait, dans la mesure où l'on saisit exactement l'originalité de la position glossématique, qu'on prend conscience de l'existence d'un autre schème, celui selon lequel les faits linguistiques s'ordonnent dans le cadre d'articulations successives, une première articulation en unités minima à deux faces (nos monèmes, les "morphèmes" de la plupart des structuralistes), une seconde en unités successives minima de fonction uniquement distinctive (les phonèmes). Ce schème forme sans aucun doute le substrat ordinaire des démarches de la plupart des linguistes, et c'est ce qui explique que l'exposé qui en a été fait dans *Recherches structurales 1949*<sup>1932</sup> ait généralement dérouter les recenseurs du volume qui estimaient sans doute n'y retrouver que des vérités d'évidence et ne discernaient pas les rapports antithétiques qui justifiaient l'inclusion de cet exposé parmi les "interventions dans le débat glossématique".

Présentée comme un trait que l'observation révèle dans les langues au sens ordinaire du terme, la double articulation fait donc aisément figure de truisme. Ce n'est guère que lorsqu'on prétend l'imposer comme le critère de ce qui est langue ou non-langue que l'interlocuteur prend conscience de la gravité du problème. Et pourtant, s'il est évident que toutes les langues qu'étudie en fait le linguiste s'articulent bien à deux reprises, pourquoi hésiter à réserver le terme de langue à des objets qui présentent cette caractéristique ? Regrette-t-on d'exclure ainsi de la linguistique les systèmes de communication qui articulent bien les messages en unités successives, mais ne soumettent pas ces unités elles-mêmes à une articulation supplémentaire ? Le désir de faire entrer la linguistique dans le cadre plus vaste d'une sémiologie générale est certes légitime, mais en perdra-t-on rien à bien marquer, dès l'abord, ce qui fait, parmi les systèmes de signes, l'originalité des langues au sens le plus ordinaire, le plus banal du terme. » (M.ADA : p. 27-33).

On retrouve à nouveau dans ce passage l'ambiguïté constitutive de l'argumentation de Martinet qui, bien que distinguant nettement entre opposition expression/contenu et opposition phonème/signe, continue de s'exprimer en termes d'impossibilité du « parallélisme intégral » des deux plans et de caractère non absolu de l'isomorphisme ou des analogies possibles entre systèmes. Au « parallélisme complet des deux plans du contenu et de l'expression », à l'« organisation foncièrement identique des deux faces de la langue » répond ainsi « un autre schème, celui selon lequel les faits linguistiques s'ordonnent dans le cadre d'articulations successives, une première articulation en unités minima à deux faces (nos monèmes, les "morphèmes" de la plupart des structuralistes), une seconde en unités successives minima de fonction uniquement distinctive (les phonèmes) », opposition dont la proposition suivante, qui mêle les deux représentations, révèle la profonde ambiguïté : « Les analogies qu'on constate – et que personne ne nie – dans l'organisation des deux plans, ne changent rien à ce rapport de subordination des sons au sens qui semble incompatible avec le

---

<sup>1932</sup> Soit « La double articulation linguistique ».

parallélisme intégral que postule la théorie<sup>1933</sup>. » Mais l'arrière-plan d'une telle ambiguïté apparaît ici d'une manière particulièrement claire, dans la mesure où Martinet rattache l'isomorphisme et la double articulation à deux conceptions distinctes du signe. Le signe hjelmslevien est un signe double et symétrique. Le signe martinettien est non seulement asymétrique, fondé sur une subordination du contenu à l'expression, mais également unitaire avant d'être double, ce pour quoi il ne saurait donner lieu à la distinction de l'expression et du contenu, mais seulement au postulat de deux types d'unités : le phonème, unité simple, d'expression, et le monème, unité double, d'expression et de contenu<sup>1934</sup>. Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce chapitre, le signe hjelmslevien, bien que double et symétrique, n'est pas dual. Aussi l'association martinettienne des conceptions hjelmslevienne et saussurienne du signe est-elle tout à fait significative, témoignant d'une lecture hjelmslevienne de Saussure, dans le cadre de laquelle la théorisation saussurienne du signe est ramenée à un postulat de structure. La proximité des deux conceptions est affirmée ici de

---

<sup>1933</sup> On lira encore dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » (1976) : « Beyond what is common to all post-Saussurian schools of thought, the main features that characterize glossematics are 1° the rejection of all substances in favor of pure relations, 2° the isomorphism of the two planes of expression and content, 3°, as a consequence of 1°, the disregarding of changes affecting substance, the result being a tendency to equate the successive stages of the same language and, thereby, to eliminate or, at least, neglect diachrony. On those three points, functional linguistics is in fundamental disagreement :

1° Relevant substance is retained in order to qualify relations.

2° The double articulation of language, in monemes and phonemes – an asymmetrical pattern – is opposed to the constant symmetry which is assumed for the two planes of glossematics.

3° Changes in substance are found to pave the way toward a reshuffling of the relational network. » [« Au-delà de ce qui est commun à toutes les écoles de pensée post-saussuriennes, les traits principaux qui caractérisent la glossématique sont : 1° le rejet de toutes les substances au profit des relations pures, 2° l'isomorphisme des deux plans de l'expression et du contenu, 3°, comme conséquence de 1°, l'indifférence à l'égard des changements affectant la substance, le résultat étant une tendance à assimiler les stades successifs de la même langue, et, par là, d'éliminer ou, du moins, de négliger la diachronie. Sur ces trois points, la linguistique fonctionnelle est en désaccord fondamental :

1° La substance pertinente est retenue afin de qualifier les relations.

2° La double articulation du langage, en monèmes et en phonèmes – une structure asymétrique –, est opposée à la symétrie constante qui est présumée pour les deux plans de la glossématique.

3° Les changements dans la substance sont conçus comme pavant la voie à un remaniement du réseau relationnel. »] (M.Ba. : p. 11). Le résumé en français est moins significatif pour notre propos, parlant de « symétrie de l'opposition », et non plus des deux plans : « B) Propositions hjelmsleviennes

[...]

B2. – Isomorphisme du “plan de l'expression” (les signifiants) et du “plan du contenu” (les signifiés) ; l'analyse de l'un vaut pour l'autre.

[...]

C) Développements fonctionnalistes

[...]

C2. – La double articulation (asymétrique) s'oppose à la symétrie de l'opposition des deux plans hjelmsleviens. » (M.Ba. : p. 14).

<sup>1934</sup> Pour cette opposition, voir encore dans « De la variété des unités significatives » (1962) : « La recherche linguistique contemporaine, qui entend se fonder sur des réalités directement observables et opérer avec des unités définies formellement, a écarté dès l'abord la distinction traditionnelle entre des unités lexicales et des unités grammaticales, ou, pour employer des termes usuels, dans les écrits de langue française, entre “sémantèmes” et “morphèmes”. Il s'agissait assez peu, au départ, de s'élever contre les définitions naïves selon lesquelles les premiers avaient un sens et les seconds n'en avaient pas. On désirait surtout marquer ce que toutes les unités “à double face”, douées d'un signifiant et d'un signifié, avaient en commun et qui les opposait à l'autre unité fondamentale, l'unité à face unique, le phonème. » (M.Va. : p. 174).

manière nuancée<sup>1935</sup> : « Poser ce principe, c'est certainement outrepasser de beaucoup les implications de la théorie saussurienne du signe. Mais il n'en est pas moins vrai que c'est la présentation du signifiant et du signifié comme les deux faces d'une même réalité qui est à la source du principe hjelmslévien de l'isomorphisme. » Mais Martinet écrit à nouveau en 1972 dans « Saussure (Ferdinand de) » :

« En revanche, les deux plans glossématiques de l'expression et du contenu restent dans la tradition saussurienne où tout est centré sur l'opposition signifié-signifiant, ce que ne fait pas la théorie de la double articulation. » (M.Sa. : p. 696).

On se souvient, en outre, de ce passage de *Syntaxe générale* (1985), cité dans le premier chapitre :

« En Europe, sous l'influence de Saussure, la notion d'un signe linguistique, union indissociable de deux réalités données comme psychiques, le signifié et le signifiant, a retardé la prise de conscience du fait, pourtant évident, que le signifiant, manifeste, est là pour manifester un signifié non manifeste, pour donner de ce signifié une représentation en principe distincte de celle des autres signifiés de la langue, et que le rôle distinctif de ce signifiant est, en quelque sorte, délégué à ses composants successifs, les phonèmes. » (M.SG : p. 10).

De fait, comme nous l'avons vu plus haut, Hjelmslev s'attache à la reconstruction structurale de la définition traditionnelle du signe, refusant ainsi, d'une certaine manière, l'appréhension communicative du signe comme expression d'un contenu. Il distingue nettement, dans ce cadre, entre signe et expression, parlant de signe d'une part, d'expression de signe et de contenu de signe d'autre part, de même que Saussure oppose signe, signifiant et signifié. Aussi sa théorie semble-t-elle « paradoxale » à Martinet, qui revendique en regard la posture du « linguiste ordinaire » et l'évidence de sa propre définition du signe – « Pour le linguiste ordinaire, l'unité du signe linguistique est une réalité plus évidente que sa dualité », « On veut bien se convaincre que le signe a deux faces », et dans *Syntaxe générale* : « la prise de conscience du fait, pourtant évident, que le signifiant, manifeste, est là pour manifester un signifié non manifeste<sup>1936</sup> » – puis de la double articulation – « Les modes de pensée qui font échec à la conception hjelmsléviennne des deux plans parallèles ont été fort mal explicités. Ceci s'explique du fait de leur caractère quasi-général », « Ce schème forme sans aucun doute le substrat ordinaire des démarches de la plupart des linguistes », « la double articulation fait donc aisément figure de truisme », « s'il est évident que toutes les langues qu'étudie en fait le linguiste s'articulent bien à deux reprises », et dans *Syntaxe générale* : « la prise de conscience du fait, pourtant évident, que le signifiant, manifeste, est là pour manifester un signifié non manifeste, pour donner de ce signifié une représentation en principe distincte de celle des autres signifiés de la langue, et que le rôle distinctif de ce signifiant est, en quelque sorte, délégué à ses composants successifs, les phonèmes ». S'opposent ainsi deux types de réélaboration structurale de la définition saussurienne du signe : si la conception hjelmslevienne du signe comme double est analytique, l'opposition martinettienne du signe et

---

<sup>1935</sup> Et l'on retrouve ici le rapport adelphe de Martinet à Hjelmslev. Voir l'introduction générale de ce travail.

<sup>1936</sup> Voir également, notamment, M.Poi. : p. 54 et M.SG : p. 97, cités dans le premier chapitre.

du phonème, mît-elle en valeur le « tout-un » du signe, est de même profondément différente de son homonyme saussurienne : l'unité du signe est « évidente », et non construite et par là-même constitutive du concept de signe. Au concept d'articulation répond alors la notion de manifestation et, dans la logique de la problématique phonologique, à l'opposition de la phonologie (saussurienne) et de la linguistique celle de l'unité distinctive et de l'unité significative, toutes deux linguistiques. Dans ce cadre, l'unité du signe, de même que la double articulation, font figure de construction structurale, au donné du son et du sens répondant à nouveau la construction structurale du signe ou du rapport son/sens. Martinet insiste sur la subordination de l'expression au contenu et sur l'existence corrélatrice d'une solidarité orientée – « il y a solidarité certes, mais solidarité dans un sens déterminé » –, qui s'inscrivent en faux contre le « parallélisme intégral » que postule la glossématique. Il faut noter, à ce propos, la mention de l'objection fondée sur la distinction langue/parole : « On répondra peut-être que cette subordination ne prend corps que dans l'acte de parole, et qu'elle n'affecte pas la langue proprement dite en tant que réalité parfaitement statique. » Martinet ne répond pas à cette objection, préférant, comme nous venons de le voir, mettre en exergue le caractère paradoxal de la conception hjelmslevienne. Cependant, nous avons vu dans le premier chapitre que Martinet refuse la distinction langue/parole au nom du principe de pertinence et du caractère « observable », car manifesté, du sens. L'adjectif « statique » appelle par ailleurs son antonyme martinettien qu'est la notion de fonctionnement, présente dans le développement de « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » que nous avons cité ci-dessus et où l'on pouvait lire : « Le système des unités qui ne sont qu'unités d'expression, tout digne qu'il reste de l'intérêt des linguistes, a pour seul but d'assurer le fonctionnement du système des signes. » Or, comme nous l'avons vu ci-dessus, au caractère manifesté du sens martinettien répondent la « difficulté qu'on éprouve à manipuler la réalité sémantique sans le secours d'une réalité concrète correspondante, phonique ou graphique » et un glissement du contenu au signe, qui s'inscrivent également en faux contre le parallélisme glossématique. Le contenu martinettien n'est donc pas envisageable autrement que comme signe, et c'est pourquoi, inversement, la conception martinettienne du signe est intrinsèquement une proposition relative au contenu, l'opposition au parallélisme glossématique étant dès lors nécessairement ambiguë. C'est là, ce nous semble, la construction martinettienne du signe, construction à laquelle renvoie, ainsi que nous essaierons de le faire apparaître dans ce qui suit, l'ambivalence de la notion martinettienne d'expression : à l'expression comme face de la structure répond un contenu constitutif d'une langue conçue comme véhicule du sens. S'opposent ainsi, avec l'isomorphisme et la double articulation, deux élaborations de la définition traditionnelle du signe qui, bien que reconnaissant toutes deux la bifacialité du signe, se séparent sur la conception de celle-ci. L'un « fond[e] toute l'analyse linguistique sur un divorce définitif d[es] deux faces » du signe et, comme nous l'avons vu plus haut, s'attache à une reconstruction de la définition traditionnelle du signe, justifiant la fonction par la structure et se livrant ainsi à une « pseudo-étimologie » du signe – une reprise objectale de la définition saussurienne de la langue et du signe. L'autre s'attache quant à lui, comme il l'expose longuement à la fin de son développement, à l'élaboration d'une évidence, dans le cadre de laquelle la langue, conçue comme véhicule du sens, est construite comme telle.

## ii- « Signe saussurien » et principe d'analyse

Malgré le refus de la conception hjelmslevienne du signe et, à travers elle, de la conception saussurienne, la référence au signe saussurien demeure relativement fréquente dans le corpus martinettien. Outre le développement de *A Functional View of Language* cité ci-dessus, il faut ainsi mentionner, notamment, cette définition du signe des *Éléments de linguistique générale*, où, dans le même temps que la notion de manifestation est centrale, la formulation est en termes saussuriens de signe, de signifiant et de signifié :

« Un énoncé comme *j'ai mal à la tête* ou une partie d'un tel énoncé qui fait un sens, comme *j'ai* ou *mal*, s'appelle un **signe** linguistique<sup>1937</sup>. Tout signe comporte un **signifié**, qui est son sens ou sa valeur, et qu'on notera entre guillemets ("*j'ai mal à la tête*", "*j'ai mal*", "*mal*"), et un **signifiant** grâce à quoi le signe se manifeste, et qu'on présentera entre barres obliques (*/ž e mal a la tet/*, */ž e mal/*, */mal/*). C'est au signifiant que, dans le langage courant, on réserverait le nom de signe. Les unités que livre la première articulation, avec leur signifié et leur signifiant, sont des signes, et des signes minima puisque chacun d'entre eux ne saurait être analysé en une succession de signes. Il n'existe pas de terme universellement admis pour désigner ces unités. Nous emploierons ici celui de **monème**.

---

<sup>1937</sup> Cette conception de l'énoncé comme un signe témoigne à elle seule du caractère commun de la conception martinettienne du signe. Tullio de Mauro note à propos de la définition saussurienne du signe – « Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. » (Saussure, 1972 : p. 98) : « Saussure semble vouloir ici faire référence par *signe* (comme le montre la référence, fût-elle polémique, à *nom*) à une entité plus petite que la phrase, probablement au vocable ; le même Saussure écrit cependant par ailleurs : "Dans la règle, nous ne parlons pas par signes isolés, mais par groupes de signes, par masses organisées qui sont elles-mêmes des signes" (C.L.G. 177). Si bien que Godel 1966. 53-54 peut affirmer avec raison que la définition convient aussi bien à toute entité linguistique (monème, syntagme, proposition, phrase). » (Saussure, 1972 : p. 441, note 130). Godel écrit en effet dans son article « De la théorie du signe aux termes du système » : « La définition qu'il [Saussure] a donnée du signe linguistique est d'abord celle du signe en général. La relation arbitraire du signifiant au signifié n'est pas particulière au langage : il y a d'autres signes arbitraires que ceux-là. Ce qui leur est propre, en revanche, c'est le caractère linéaire du signifiant.

Comme exemples, Saussure a pris des mots simples : *arbor*, *bœuf*, *sœur*, *cher*, *juger*. Il aurait pu prendre tout aussi bien des signes complexes : mots composés, groupes de mots, phrases. Rien, en effet, dans la définition, ne limite l'étendue du signe. La figure qui le représente [...] est celle d'une chose finie, isolable, d'une entité. Toutefois, le cercle qui enferme signifiant et signifié doit marquer avant tout leur union nécessaire : une suite de sons ou de syllabes dénuée de sens ne serait pas un signifiant, ni une idée sans support verbal un signifié. Mais rien d'extérieur, de matériel par exemple, n'entre dans la constitution du signe : il n'existe que par cette union de deux éléments, l'un et l'autre psychiques. » (Godel, 1966a : p. 53-54). Les notes d'étudiants qui sont à la source du passage mentionné par de Mauro révèlent cependant une extrapolation des éditeurs : « Riedlinger : Nous parlons uniquement par syntagmes, et le mécanisme probable est que nous avons ces **types de syntagmes** dans la tête, et qu'au moment de les employer, nous faisons intervenir le groupe d'associations.

Gautier : Nous ne parlons que par syntagmes. Pour employer les syntagmes, nous faisons intervenir les groupes d'associations.

Constantin : Nous parlons uniquement par syntagmes. Nous avons ces types de syntagmes dans la tête, et au moment de les employer, nous faisons intervenir le groupe d'association. » (Saussure, 1967 : p. 285 ; voir p. 292). Il nous semble que la définition saussurienne du signe comme *articulus* exclut que l'on puisse considérer la phrase comme un signe au sens de terme d'un système de valeurs. La phrase saussurienne est signe dans la mesure où elle relève de la motivation relative, c'est-à-dire dans le cadre de la positivité qu'implique toute parole conçue comme fonctionnement exécutif de la langue (voir *supra*). Elle demeure par ailleurs, comme tout syntagme, une sphère de la valeur, c'est-à-dire un cadre de perception des différences. Si donc la phrase saussurienne est bien signe en un certain sens, il y a discontinuité entre ce sens et celui qu'implique le concept de signe, ce dont ne rendent pas compte des formulations comme celle de Godel, et *a fortiori* des formulations comme celle de Martinet. Voir également la note 2043 ci-dessous et *infra*.

Comme tout signe, le monème est une unité à deux faces, une face signifiée, son sens ou sa valeur, et une face signifiante qui la manifeste sous forme phonique et qui est composée d'unités de deuxième articulation. Ces dernières sont nommées des **phonèmes**. » (M.Él. : p. 15-16).

Martinet, distinguant, contre le langage courant, signe et signifiant, insiste ici sur la bifacialité du signe. On lit de même quelques années plus tard dans « Des limites de la morphologie » (1965), où l'on retrouve également, parallèlement, la notion de manifestation<sup>1938</sup> :

« Ce qu'on désigne traditionnellement sous le terme de grammaire est proprement l'étude des unités linguistiques à double face, les signes de Saussure, combinaisons d'un signifiant qui est manifeste et d'un signifié dont le signifiant correspondant est la manifestation. » (M.Lim. : p. 379)

puis dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) :

« Un monème c'est, en même temps, la forme perçue, c'est-à-dire, les sons, et le sens qu'impliquent ces sons. C'est, comme on le dit souvent, une unité à deux faces. En langage technique, ces deux faces sont désignées comme le signifiant et le signifié ; nous dirons simplement, ici, **forme** et **sens**. » (M.GFF : p. 6).

Mais, comme nous le signalions ci-dessus, si l'élaboration hjelmslevienne implique une stricte distinction du signe, de l'expression de signe et du contenu de signe, la notion martinettienne de manifestation est en revanche profondément ambivalente. Dans la

---

<sup>1938</sup> Pour l'occurrence conjointe des termes saussuriens et de la notion de manifestation, voir encore notamment : dans les *Éléments de linguistique générale* : « On peut donc dire que cette courbe mélodique est un signe, tout comme *est-ce que*, avec un signifié : "interrogation", et un signifiant perceptible : la montée de la voix. » (M.Él. : p. 21), « Les signifiants de la langue à l'étude représentent les données d'où part le linguiste. Ces signifiants, qui représentent la face perceptible du signe linguistique, peuvent être de dimension et de complexité fort variables » (M.Él. : p. 64), « [...] les monèmes sont des unités à double face : une face signifiée et une face signifiante qui en est la manifestation. Pour que le signifié soit manifesté, il convient que l'énoncé soit phonologiquement différent de ce qu'il serait sans cela. » (M.Él. : p. 102), dans le résumé en français de « Some Basic Principles of Functional Linguistics » : « C6. – Signifiant et signifié ne sont pas à mettre sur le même plan : le signifiant manifeste le signifié. » (M.Ba. : p. 14) ou dans « Les fonctions grammaticales » (1977) : « la forme manifeste, c'est-à-dire le signifiant » (M.Fon. : p. 8, note 6). Pour la notion de manifestation, voir en outre, notamment : dans les « Elements of a Functional Syntax » (1960) : « the communicative nature of language, in other words the fact that something to be conveyed is made manifest by means of something else » [« la nature communicative du langage, en d'autres termes le fait que quelque chose qui est à exprimer est rendu manifeste au moyen de quelque chose d'autre »] (M.Ele. : p. 102), dans la préface de 1970 des *Éléments de linguistique générale* : « La manifestation vocale d'une unité de sens déterminé est composée normalement de la même succession de phonèmes ou de tons, quelles que soient les positions dans lesquelles le monème apparaît, mais elle varie parfois d'un contexte à l'autre. » (M.Él.1970 : p. 5), dans les *Éléments de linguistique générale* : « On peut voir dans l'amalgame un aspect particulier d'un phénomène plus général qui consiste, pour un signifié, à se manifester, selon le contexte, sous des formes variables : en français, le signifié "aller" se manifeste, selon les contextes, sous des formes /al/, /va/, /i/ (*i-ra*) ou /aj/ (*aille*). » (M.Él. : p. 102), dans *A Functional View of Language* : « Nous savons aujourd'hui que les manifestations extérieures de la langue font partie intégrante de celle-ci » (M.LF : p. 162) [« We have now identified the outward manifestation of language as a perfectly legitimate part of it » (M.FVL : p. 135)] et dans *La Linguistique synchronique* (1965) : « Chacune des six unités de l'énoncé *j'ai mal à la tête* est constituée par un, deux ou trois segments phoniques, trois dans *mal* ou dans *tête* par exemple. Aucun sens ne s'attache à ces segments, mais leur choix et l'ordre dans lequel ils apparaissent caractérisent pleinement le monème dont ils sont la face perceptible » (M.LS : p. 13).

conception martinettienne de l'unité double, le signifiant est le manifestant, le signifié le manifesté. Dans ce cadre, on peut parler de manifestation d'un signifié, mais également de manifestation d'un signe (ou d'un monème), au sens du signifiant d'un signe. On lit ainsi par exemple dans *A Functional View of Language* :

« Chacune des six unités de notre premier exemple *j', ai, mal, à, la, tête* se compose formellement d'un, deux ou trois sons ou complexes phoniques auxquels, en tant que tels, aucun sens ne s'attache, mais dont le choix et l'ordre d'apparition caractérisent le même monème dont ils sont la manifestation : *mal* par exemple, est composé de trois phonèmes /m/, /a/ et /l/ disposés successivement dans cet ordre<sup>1939</sup>. » (M.LF : p. 35).

La notion de manifestation d'un monème est cependant relativement ambiguë, pouvant également renvoyer, non plus au couple signifiant/signifié (manifestant/manifesté), mais au couple monème (signe)/manifestation. Dans le passage suivant de *Syntaxe générale* (1985), la dualité signifiant/signifié cède ainsi progressivement la place à la dualité manifestation/signe :

« Plus riche, peut-être, d'implications diverses est le fait que, dans la plupart des langues, on relève fréquemment qu'à un même signifié correspondent, selon les contextes, des signifiants différents ; cela va de différences partielles comme celle de *fini-*, *finiss-*, à des formes totalement distinctes comme *va*, *all-*, *i-* pour *aller* et jusqu'à des séries de différences formelles non localisables comme lorsque le signe "génitif" du latin se manifeste de plus de dix façons différentes selon les autres signes avec lesquels il se combine<sup>1940</sup>. » (M.SG : p. 11).

Or, dans le même temps, la notion de manifestation peut s'élargir en expression, dans le cadre de la continuité existant entre la définition traditionnelle du signe comme manifestation et la définition de la langue comme instrument de communication. Il est ainsi question par exemple, dans *A Functional View of Language*, d'une « expression linguistique de l'expérience qui est communiquée<sup>1941</sup> » (M.LF : p. 118), dans le cadre de laquelle les monèmes ont une fonction, Martinet pouvant cependant écrire par ailleurs :

« En réalité, la nature humaine est ainsi faite qu'une élimination totale de la redondance pourrait, en de nombreuses circonstances, avoir pour conséquence une sérieuse augmentation de l'énergie dépensée pour parler : comme la pratique populaire l'indique, il est probablement plus facile d'exprimer deux fois le même signifié (*monter en haut* ou

---

<sup>1939</sup> « Every one of the five units of our former example is formally made up of one, two, or three sounds or phonic complexes, to which, as such, no meaning is attached, but whose choice and order fully characterize the moneme whose manifestation they are : *head*, for instance, is made up of the three phonemes /h/, /e/, and /d/ in this order. » (M.FVL : p. 23).

<sup>1940</sup> Voir également plus loin : « [...] la syntaxe [...] ne s'intéresse ni à la façon dont les monèmes se manifestent dans la chaîne, ni à leur ordre de succession, dans la mesure où cet ordre n'est pas pertinent par lui-même. Dans /le bōzòm/ *les bonshommes*, le monème pluriel, unique, bien entendu, se manifeste sous la forme d'accidents divers qui n'affectent pas son caractère d'unité syntaxique minima. » (M.SG : p. 38), et dans « Elements of a Functional Syntax » (1960) : « All this means that, through concord, a segment may be made to stand as the expression of a functional moneme » [« Tout ceci veut dire que, à travers l'accord, un segment peut se trouver faire office d'expression d'un monème fonctionnel »] (M.Ele. : p. 108). On trouve dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980), la notion de manifestation formelle : « D'autre part, la façon dont se manifestent formellement, dans la graphie ou à l'oral, les déterminants du monème et du syntème, n'a, ici, aucune pertinence » (M.Sy. : p. 140).

<sup>1941</sup> « linguistic rendering of the experience which is being communicated » (M.FVL : p. 97).



*ma sœur elle est partie*) plutôt que d'ordonner ses énoncés de telle manière qu'il n'y ait jamais de répétition. Une fois que le mot *hier* figure dans un énoncé, il est certainement moins fatigant de laisser le sens "passé" envahir tout ce qui suit et d'employer un verbe au passé, plutôt que de profiter de l'indication précise du passé contenue dans *hier* et de se dispenser des désinences de temps. Nous le ferons d'autant plus que nous aurons appris à le faire dans notre enfance<sup>1942</sup>. » (M.LF : p. 168-169)

où le terme « signifié », avant de renvoyer au signifié d'un signe, est un trait de sens présent dans plusieurs monèmes, et qui fait partie de l'expérience à communiquer. Certaines formules de la *Grammaire fonctionnelle du français* témoignent par ailleurs de l'existence d'une continuité entre le signifié et l'élément d'expérience :

« [...] il est préférable de grouper, dans l'axiologie, l'étude des valeurs de l'adjectif et de la façon dont elles s'expriment du fait de la position respective des unités. » (M.GFF : p. 78)

« Le monème verbal nu peut donc recevoir du contexte où il figure tout un éventail de valeurs dont certaines se trouvent ailleurs exprimées par des modalités de temps, de mode ou d'aspect. » (M.GFF : p. 90)

« Pour manifester la valeur "imaginée" du subjonctif, les locuteurs utilisent, soit un quasi-auxiliaire qui porte la marque du subjonctif : *Je cherche un jardinier qui SACHE (PUISSE, VEUILLE) tailler la haie*, soit, avec une valeur hypothétique proche de la valeur "imaginée" du subjonctif, le futur décalé : *Je cherche un jardinier qui TAILLERAIT la haie*. » (M.GFF : p. 127)

« Il reste donc à voir comment elle [la fonction sujet] se manifeste en français lorsqu'elle relie un nom à un verbe. » (M.GFF : p. 167)

« Comme la fonction nominale homonyme (§ 4.34) elle [la fonction privative] s'exprime au moyen de *sans*, qui suit immédiatement l'infinitif : *Elle regarde le soleil SANS ciller*. » (M.GFF : p. 204).

Il faut noter, dans ces citations, la notion d'utilisation – « les locuteurs utilisent », « au moyen de » –, qui nous renvoie à la continuité existant entre la définition du signe comme manifestation et la définition de la langue comme instrument de communication, et qui est d'autant plus remarquable qu'il semble, à la lecture de ces citations, que le signifié ou la valeur s'opposent non seulement à la manifestation phonique, selon la dualité signifié/signifiant, mais également au monème comme entité constituée<sup>1943</sup>, à l'ambiguïté de

<sup>1942</sup> Le terme de « signifié » ne figure pas dans le développement de *A Functional View of Language* : « As a matter of fact, human nature is such that a total elimination of redundancy might, in many circumstances, entail a serious increase of the energy spent on speech ; as popular practice indicates, it is probably easier to use double or triple negatives (*I haven't seen nobody...*) than to order one's utterance in such a way that there should never be any repetition. Once the word *yesterday* figures in an utterance it is certainly less trouble to let the aura of past action pervade all that follows and determine the choice of past tense than to take advantage of the precise indication of the past contained in *yesterday* and dispense with tense endings. The more so, of course, if we have learned to do so as children. » (M.FVL : p. 140-141).

<sup>1943</sup> La même ambiguïté marque les développements sur l'écriture. Martinet oppose en effet tantôt notion et signe, comme dans les deux passages suivants, extraits de *Le Français sans fard* (1969) : « Pour exprimer les notions, les hommes civilisés disposent, à côté des signes phoniques qui forment le langage proprement dit, d'un système de signes graphiques. » (M.FSF : p. 64), « Ce qui n'est pas rare, cependant, c'est que le parallélisme des

la notion de manifestation d'un monème répondant ainsi celle de la notion de manifestation d'un signifié ou d'une valeur. Dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982), il n'est plus question, ni de signifiants, ni de signifiés, mais l'opposition est entre manifestations perceptibles et éléments de l'expérience à transmettre :

« Dans l'optique fonctionnaliste, le langage humain est conçu comme visant à la transmission de l'expérience au moyen de manifestations perceptibles analysables en unités dont chacune correspond à un élément de l'expérience à transmettre. » (M.Poi. : p. 54).

Il s'agit là cependant, comme le révèle la reprise de ce passage dans *Syntaxe générale*, d'opposition entre monèmes et éléments de l'expérience à transmettre :

« Dans l'optique fonctionnaliste, le langage humain est conçu comme visant à la transmission de l'expérience au moyen de manifestations perceptibles analysables en monèmes dont chacun correspond à un élément de l'expérience à transmettre » (M.SG : p. 97).

Si rien ne s'oppose, dans ce cadre, à ce que le « monème » demeure une unité double, sa définition comme « manifestation perceptible », donc avant tout comme signifiant, n'en demeure pas moins remarquable. On lisait par ailleurs dans « A Functional View of Grammar » (1969/1970) :

« A definition that would meet with wide agreement should stress the fact that a language is primarily an instrument of communication which enables man to analyze his experience into elements (monemes) for each of which a vocal manifestation is available.

---

deux systèmes s'arrête, en principe, à la première articulation du langage : les notions sont les mêmes de part et d'autre et les signes qui y correspondent se présentent dans le même ordre dans la phonie et dans la graphie, mais il n'y a pas, dans la graphie, de traits correspondant aux phonèmes de la langue orale » (M.FSF : p. 65), tantôt signifié et signifiant, comme dans « La présentation des unités significatives » (1976) : « Les monèmes sont des signes et, comme tous les signes, ils ont un signifiant et un signifié. Dans les langues contemporaines de culture, ils ont même deux signifiants distincts, un signifiant oral et un signifiant écrit. » (M.Pré. : p. 148). Notons que dans *Le Français sans fard*, la distinction notion/signe n'est pas clairement distinguée de la distinction monème/signe graphique. On lit en effet à la suite du deuxième passage : « [...] à chaque mot ou à chaque monème correspond un dessin, par exemple la représentation d'un cheval pour le mot désignant cet animal, et non point une succession d'unités graphiques particulières (par exemple *cheval*) correspondant plus ou moins exactement aux phonèmes constitutifs du mot parlé. On a affaire dans ce cas à une écriture dite idéographique. La nature du signe graphique y dépend de celle des objets correspondant à la notion à exprimer et non de celle du signe phonique. Ceci a pour corollaire que des personnes qui utilisent des systèmes de signes phoniques différents, c'est-à-dire deux langues différentes, pourront se servir du même système de signes graphiques : de même, un Français dit *et, un, deux, trois, moins*, pour des notions pour lesquelles l'Anglais emploie les signes phoniques *and, one, two, three, minus*, mais l'un et l'autre, dans certains cas, sont d'accord pour utiliser les signes graphiques &, 1, 2, 3, –. » (M.FSF : p. 65). Nous reviendrons *infra* sur la conception martinettienne des rapports entre phonie et graphie. Notons déjà, cependant, que l'opposition de deux signes ou de deux signifiants – que l'on retrouve notamment dans les *Éléments de linguistique générale* (voir M.ÉL. : p. 35, cité dans le chapitre 1 et ci-dessous) –, témoigne à elle seule de l'absence de théorisation du rapport son/sens. De ce point de vue, la position martinettienne ne se distingue guère de la position hjelmslevienne (voir le chapitre 1), qu'elle ne fait que reproduire au niveau du rapport son/sens.

This vocal manifestation is analyzable into a succession of distinctive segments (phonemes)<sup>1944</sup>. » (M.Fu. : p. 83)

---

<sup>1944</sup> « Une définition qui voudrait rencontrer un large agrément devrait mettre en valeur le fait qu'une langue est en premier lieu un instrument de communication qui permet à l'homme d'analyser son expérience en éléments (monèmes) pour chacun desquels une manifestation vocale est disponible. Cette manifestation vocale est analysable en une succession de segments distinctifs (phonèmes). » Voir également dans « L'enfant parle » (1987) : « Une langue est une façon d'analyser le monde sensible en faisant correspondre à chacune des articulations ainsi isolées une phonie qui permet de l'évoquer. Cette phonie, par ailleurs, n'est pas un simple cri, mais se présente à son tour comme une succession d'articulations bien identifiées. » (M.En. : p. 78). Dans *La Description phonologique* (1956), il s'agissait d'analyse de la « sensation » en « unités significatives », la « forme parlée » renvoyant par ailleurs tantôt à la phonie par opposition à la signification, tantôt – à une reprise – à l'unité significative elle-même : « **1-3.** Tous ces instruments de communication que sont les langues, dans le sens où les entend le linguiste, comportent deux types distincts d'unités : 1° des unités douées d'une signification et d'une forme phonique, 2° des unités distinctives qui ont une forme phonique, mais n'ont pas de signification en elles-mêmes. Si l'on part de la sensation ou du sentiment dont on veut faire connaître la nature à autrui, il faudra, pour arriver à ses fins, analyser tout d'abord cette sensation en un certain nombre d'unités significatives successives. Si cette sensation est un mal de tête, l'analyse la plus simple et la plus immédiate sera celle qui aboutit en français aux six unités significatives suivantes : *j', ai, mal, à, la* et *tête* dans cet ordre. C'est ce qu'on peut appeler la **première articulation** du langage humain. Chacune de ces six unités significatives comporte un sens et une forme parlée (et secondairement, comme ici, écrite). Chacune de ces formes parlées est à son tour analysable en un certain nombre d'unités distinctives : l'unité significative *mal*, par exemple, s'analyse en trois unités distinctives : */m/, /a/* et */l/* dans cet ordre. C'est ce qu'on peut appeler la **seconde articulation**. Les unités distinctives ont une forme parlée, mais n'ont pas de signification en elles-mêmes.

**1-4.** Les unités significatives sont généralement désignées sous le nom de **signes**, leur sens étant dit **signifié** et leur forme parlée **signifiant** » (M.DP : p. 11-12). Il est de même question, dans les *Éléments de linguistique générale* d'analyse d'un fait d'expérience en unités douées d'une forme vocale et d'un sens : « **La première articulation** du langage est celle selon laquelle tout fait d'expérience à transmettre, tout besoin qu'on désire faire connaître à autrui s'analysent en une suite d'unités douées chacune d'une forme vocale et d'un sens. » (M.Él. : p. 13), et dans les *Mémoires d'un linguiste*, d'articulation de l'expérience en unités dotées d'une forme vocale et d'un sens : « **Articulation.** Analyse d'un continuum, pensé ou prononcé, en unités successives. Les énoncés langagiers se présentent comme doublement articulés : 1° l'expérience humaine y est soumise à une *première articulation* en unités dotées d'une forme vocale et d'un sens, les *monèmes* ; chacune de ces formes est à son tour soumise à une *deuxième articulation* en unités distinctives, les *phonèmes*. » (M.Mé. : p. 375). Martinet n'est pas sans noter ces assimilations du monème à l'élément d'expérience ou ces formulations en termes d'analyse de l'expérience en unités significatives. Il écrit notamment dans *Syntaxe générale* : « La double articulation du langage est celle selon laquelle l'expérience à communiquer s'articule en unités signifiantes, la manifestation vocale de chacune d'entre elles s'articulant à son tour en unités distinctives. [...] Lorsque nous avons dit ci-dessus que l'expérience à communiquer s'articule en unités signifiantes, nous avons en quelque sorte identifié “éléments d'expérience” et “unités signifiantes”. Mais il est naturellement possible, voire recommandable, de distinguer entre les premiers qui, faisant partie de l'expérience, sont non linguistiques, et les secondes qui font incontestablement partie de la langue. A chaque unité signifiante correspond un élément d'expérience, ce qui ne veut pas dire que l'expérience ne saurait jamais s'analyser qu'en éléments correspondant à des unités de la langue. On supposera que le fait de prévoir l'utilisation d'une langue donnée pour la communication d'une expérience déterminera une analyse de cette expérience en éléments distincts. Ces éléments devront être considérés comme non linguistiques tant qu'ils seront conçus comme faisant partie de l'expérience. » (M.SG : p. 22-23), concluant même l'ouvrage sur cet avertissement : « Une autre conséquence du désir de ne pas alourdir l'exposé et, pour ce faire, d'utiliser des formulations auxquelles nos lecteurs sont habitués, nous a entraîné, au cours de cet ouvrage, à ne pas mettre constamment en valeur la différence fondamentale entre ce que nous avons désigné comme des éléments d'expérience et les unités linguistiques qui leur correspondent. La confusion des uns et des autres est d'autant plus facile que c'est l'existence d'unités linguistiques parallèles qui consacre l'existence de ces traits comme distincts de l'expérience globale dont ils font partie.

[...]

Ce qui est dit ici vise uniquement à rappeler aux lecteurs ou aux utilisateurs de cet ouvrage qu'ils doivent, dans une éventuelle relecture, rester constamment à l'affût de formulations télescopées qui sont autant d'entorses à la stricte discipline qui réclamerait qu'on contraste, dans tous les cas, langue et expérience, et qu'ils auront intérêt à

où l'opposition est cette fois entre monème ou élément de l'expérience et manifestation vocale, et on lira ensuite dans « Essai de grammaire de la langue des signes française » (1996) :

« [...] il existe, à côté des langues parlées – celles que pratiquent les entendants – des langues des signes qui ont en commun avec elles une double articulation, celle de l'expérience à communiquer, en unités de sens, et celle des formes perceptibles correspondant à chacune d'entre elles en unités distinctives combinables. En termes simples, les langues parlées analysent les messages en mots correspondant chacun à une succession de sons perçus par l'ouïe. Les langues des signes procèdent à une même analyse en unités signifiantes qui correspondent chacune à un groupement de gestes perçus visuellement. » (M.Es. : p. 211-212).

où l'opposition entre mot (unité signifiante) et succession de sons (groupement de gestes) est précédée d'une opposition entre unités de sens articulant l'expérience et formes perceptibles. Les formules martinettiennes oscillent donc entre quatre dualités : signifiant/signifié, manifestation/signe, signe/élément de l'expérience (valeur), manifestation/élément de l'expérience, et la notion de monème, bien que définie comme unité double, association d'un signifiant et d'un signifié, a tendance à se confondre avec l'élément d'expérience (si ce n'est avec le signifiant), cependant que, comme unité double, elle s'oppose tantôt à sa manifestation, tantôt à l'élément d'expérience qu'elle manifeste. Il apparaît nettement, ainsi, que signifié et signifiant n'ont aucun statut théorique : eu égard à la perspective communicative, le signifié ne se distingue guère du sens transmis (d'où les deux dualités signifiant/signifié et manifestation/élément de l'expérience) et le signifiant n'est pas défini autrement que comme manifestation (d'où les deux dualités signe/élément de l'expérience et manifestation/élément de l'expérience venant doubler la dualité signifiant/signifié).

La dualité martinettienne du signe apparaît en réalité comme un redoublement de la définition de la langue comme instrument de communication. La problématique martinettienne – comme la problématique jakosbonienne – est une problématique de l'expression et, dans ce cadre, la notion de monème comme unité double est appréhendable en termes de postulat corrélatif de la définition de la langue comme instrument de communication. Il faut rappeler, ici, ce développement des *Éléments de linguistique générale*, cité dans le premier chapitre, et où la définition behavioriste du sens comme ensemble des réactions des locuteurs aux messages linguistiques implique la manifestation de celui dans le message phonique :

« On ne saurait donc recommander une méthode qui fait totale abstraction du sens des unités significatives, mais il n'en faut pas moins se prémunir contre les dangers auxquels on s'expose lorsqu'on aborde sans précautions le domaine sémantique.

---

rétablir par l'esprit les distinctions là où, par souci d'allègement ou, peut-être, par négligence, elles n'ont pas été suffisamment explicitées. » (M.SG : p. 247-248). Mais Martinet distingue ici, significativement, non pas entre signifié et élément d'expérience, mais entre monème et élément d'expérience (voir la note 340 du premier chapitre), ne remettant donc pas en cause l'opposition entre monème et manifestation perceptible. Tout se passe comme si l'unité du signe ne cessait de venir battre en brèche la bifacialité de celui-ci, et la distinction entre monème et élément de l'expérience renvoie ainsi à une conception très particulière de la langue, que tout ce qui suit a justement pour objet de mettre en évidence.

## 2-8. La forme, garantie du caractère linguistique

Ces dangers, lorsqu'on opère sur sa "propre langue", sont ceux que comporte l'utilisation de l'introspection : puisque je parle français et que le mot *maison* est un mot français, je n'ai qu'à rechercher en moi-même ce que représente le mot *maison*, et je déterminerai ainsi le sens de ce mot. Malheureusement lorsque j'essaie de voir ce qu'il évoque pour moi, une image apparaît, plus ou moins composite, dont je suis sûr, par certains de ses traits, qu'elle n'est pas celle que le mot évoquera chez toute autre personne. Il est donc clair que cette image, qui d'ailleurs varie chez moi d'un instant à un autre, ne saurait être considérée comme le "sens" du mot, bien commun de tous les sujets de langue française. Tout ce que je sais du sens de *maison* c'est qu'un certain type d'expérience est associé chez moi au signifiant /mezõ/ ou à son substitut graphique *maison* et que cette même association existe chez les autres personnes de langue française. La preuve m'en est fournie par leur comportement, y compris leur comportement linguistique selon lequel *maison* figure exactement dans les contextes où je pourrais le placer moi-même. Il faut noter que la vue d'une *maison* ne déclenche pas automatiquement le processus linguistique qui lui est associé et que, parallèlement, l'emploi du mot *maison* n'entraîne pas nécessairement l'évocation d'une expérience vécue. Il est même vraisemblable qu'il n'y a rien de tel dans la plupart des cas et qu'un énoncé ne s'accompagne pas, en général, d'une série d'évocations ou de prises de conscience correspondant à chacune des unités significatives successives. Ceci ne serait guère compatible avec la rapidité du discours. Mais ce n'est pas au linguiste à se prononcer en la matière. Il se contentera, pour sa part, de dire que rien ne peut être reconnu comme faisant partie de la langue qui ne soit commun à plusieurs sujets. Ceci vaut du sens comme de toute autre chose et exclut l'introspection comme méthode d'observation puisqu'elle ne peut jamais atteindre qu'une seule personne qui, d'ailleurs, étant en même temps observateur et objet observé, se trouve dans les conditions les plus défavorables pour poursuivre une recherche impartiale. Ce qui est, tout ensemble, commun à plusieurs sujets et directement observable, ce sont leurs réactions, linguistiques et non linguistiques, aux messages phoniques qui établissent la communication. Il n'y aura donc aucun "sens" en linguistique qui ne soit impliqué formellement dans le message phonique ; **à chaque différence de sens correspond nécessairement une différence de forme** quelque part dans le message. » (M.Él. : p. 34-35).

Martinet caractérise ici le sens comme un « type d'expérience » associé à un signifiant, « commun à plusieurs sujets » et se devant en tant que tel d'être « directement observable » – l'introspection n'atteignant que le singulier –, ce pour quoi il faut le définir en termes behavioristes. Le fait notable est l'évitement de l'association du signifiant au signifié – et de la dimension du social, qui fait ici figure de simple constat empirique (« la preuve m'en est fournie... ») ou d'implication de la notion de communication (« rien ne peut être reconnu comme faisant partie de la langue qui ne soit commun à plusieurs sujets ») – dont témoigne un tel raisonnement, et la différence est dès lors extrêmement sensible avec la théorie saussurienne. Si Saussure, en effet, loin de supposer la dualité signifiant/signifié, la pose en même temps que le concept d'articulation, Martinet se contente d'affirmer que le signifié est associé à un signifiant, puis, au lieu de le constituer comme tel, l'assigne à un lieu, faisant fond sur la définition de la langue comme instrument de communication à laquelle renvoie, outre la notion de communauté, celle de réaction. La dualité martinettienne du signe est ainsi éminemment circulaire. Il n'est question, dans ce passage, que d'« implication formelle » du sens dans le message phonique, ce qui ne dit rien d'autre du signifié que sa nature « manifestée », c'est-à-dire, en réalité, que son association au signifiant qui le manifeste,

celle-ci n'étant pas autrement prise en charge que par la définition de la langue comme instrument de communication. Mais il est de fait impossible d'en dire autre chose, à moins, précisément, d'en théoriser l'existence, c'est-à-dire de le définir comme linguistique. Martinet parle cependant, dans « De quelques unités significatives » (1974), d'un signifié participant au procès de communication :

« Il arrive qu'on regrette de ne plus pouvoir, sans précautions, employer "signe" dans son sens ordinaire de "signifiant". C'est ce qui se passe lorsque, par exemple, on procède à l'analyse sémiologique des indices. Il ne saurait, bien sûr, y être question de signes à double face : le signifié ne peut faire partie d'un signe que parce qu'il participe au procès de communication ; mais le feu dont la fumée est l'indice est, par définition, hors de ce procès, et la fumée n'en saurait être le signifiant. Cependant, on voudrait pouvoir dire de la fumée qu'elle est un signe qui correspond au feu. On sait que Saussure lui-même a souvent employé signe avec la valeur courante du terme<sup>1945</sup>. Mais nous ne saurions nous passer du signe à double face et nous sommes contraints d'accepter qu'il n'y ait pas, sur ce point, coïncidence entre l'usage linguistique du terme, d'une part, ses emplois dans la langue quotidienne et dans certains chapitres de la sémiologie, d'autre part. » (M.QUS : p. 206).

Il est de même question, dans les *Éléments de linguistique générale* puis dans « Pour une linguistique des langues » (1973), d'un revers analytique de l'expression linguistique, à l'expression du sens répondant la possibilité d'y accéder à travers le signifiant. On lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Lorsqu'on envisage la langue dans son fonctionnement comme outil de communication, il est normal qu'on désigne comme la première articulation celle selon laquelle s'analyse l'expérience à communiquer, et comme la seconde articulation celle des signifiants en phonèmes successifs. Mais il ne faut pas oublier que, dans la communication linguistique, on "signifie" quelque chose qui n'est pas manifeste au moyen de quelque chose qui l'est. Il est donc normal que le descripteur, qui procède par examen des faits observables, parte de ce qui est manifeste, les signifiants, pour remonter à ce qui ne l'est pas. Or les signifiants seront nécessairement décrits en termes de leurs composants phoniques, phonèmes et autres traits distinctifs éventuels. C'est pourquoi il est normal que la description d'une langue commence par un exposé de sa phonologie, c'est-à-dire qu'apparaisse en premier lieu ce que nous avons appelé la deuxième articulation. » (M.Él. : p. 37-38)

puis de même dans « Pour une linguistique des langues » :

« Il n'est pas rare que ceux-là mêmes qui reconnaissent l'importance de la double articulation, s'étonnent de voir désigner l'articulation des signifiants de monèmes en

---

<sup>1945</sup> Martinet renvoie en note (voir M.QUS : p. 206, note 2) à la note 115 de Tullio de Mauro, référence incompréhensible – la note 115 est relative à la notion de phonème –, et que nous considérons pour cette raison comme une référence erronée à la note 155. Cette dernière est suscitée par ce passage du *Cours de linguistique générale* : « Le latin *necāre* signifiant "tuer" est devenu en français *noyer*, avec le sens que l'on connaît. Image acoustique et concept ont changé tous les deux ; mais il est inutile de distinguer les deux parties du phénomène ; il suffit de constater *in globo* que le lien de l'idée et du signe s'est relâché et qu'il y a eu un déplacement dans leur rapport. » (Saussure, 1972 : p. 109), et l'on y lit : « C'est un des nombreux endroits où, même dans les sources manuscrites, *signe* a manifestement glissé vers la valeur de *signifiant* ; v. C. L. G. 99 n. 133, et pour *signe* dans le sens de signifiant, C. L. G. 26, 28, 33, 163, 164, 166, etc. » (Saussure, 1972 : p. 449, note 155).

phonèmes comme la deuxième articulation, alors que, dans l'analyse qu'il fait de la langue ou dans la présentation qu'il en donne, le linguiste semble passer des phonèmes aux monèmes et non l'inverse. On oublie simplement que si le chercheur doit nécessairement procéder du connu à l'inconnu, de ce qui est directement observable vers ce qui ne l'est pas, l'usager, lui, part nécessairement de ce qu'il veut dire, c'est-à-dire de l'autre bout. Pour quiconque s'intéresse au fonctionnement de la langue, c'est évidemment cela qui compte. Une fois de plus, on constate que certains linguistes confondent l'objet de leurs recherches, qui est le comportement linguistique des sujets, avec les méthodes mises au point pour son étude, cette façon de prendre les moyens pour la fin a malheureusement sévi en linguistique depuis les débuts de l'ère structuraliste. » (M.Pou. : p. 20).

Si le locuteur part du sens qu'il veut exprimer et utilise la langue comme outil à cet effet, le linguiste, quant à lui, a pour donné premier le signifiant, à partir duquel il édifie la structure linguistique qu'est cet outil au service du locuteur. Martinet présente ici l'analyse linguistique comme une recherche du sens, dont le point de départ est le signifiant, observable, qui permet de remonter jusqu'au signifié, non directement observable mais cependant manifesté par le signifiant. C'est là à nouveau, pour Martinet, ainsi qu'il apparaît dans « De quelques unités significatives », tenir compte de la dualité du signe postulée par Saussure. Tout comme Hjelmslev, Martinet insiste en effet, dans le développement que nous avons cité, sur la différence entre signe et signifiant qu'a voulu instituer Saussure afin de défaire l'évidence de la distinction son/sens ou mot/chose et d'instituer le signe comme dual, *articulus* dont son et sens, en tant que linguistiques, sont les effets. On lisait de même, comme nous l'avons vu plus haut, dans la définition du signe des *Éléments de linguistique générale* :

« C'est au signifiant que, dans le langage courant, on réserverait le nom de signe. » (M.Él. : p. 15)

et Martinet écrivait en note dans « La double articulation linguistique » (1949) :

« Il est intéressant de noter que l'autorité de Saussure est parvenue à imposer, dans la terminologie linguistique, au mot "signe" une signification qui s'écarte nettement de celle qu'on donne à ce terme dans l'usage ordinaire où il s'appliquerait plutôt au signifiant saussurien ou, plus exactement, à la réalisation matérielle de ce signifiant<sup>1946</sup>. » (M.DAL : p. 20, note 2).

Il apparaît nettement, cependant, à la lecture du passage de « De quelques unités significatives », que la dualité martinettienne du signe ne renvoie à rien d'autre qu'à la définition de la langue comme instrument de communication. Il s'agit moins en effet, d'une certaine manière, de la définition du signifié – dont il est impossible de rien dire de cette façon –, que de celle du signifiant comme manifestation d'un signifié. Un passage révélateur, de ce point de vue, est cet échange des *Mémoires d'un linguiste*, où l'argumentation de « De quelques unités significatives » est reprise en termes d'intention de communication :

---

<sup>1946</sup> Il faut noter à nouveau ici, avec la précision « ou, plus exactement, à la réalisation matérielle de ce signifiant », la lecture hjelmslévisante de Saussure qui se cache derrière l'accusation d'idéalisme dont il a été question dans le premier chapitre. Cette lecture, sur ce point de la distinction forme/substance, est commune à Jakobson et à Martinet. Voir *infra*.

« Une autre distinction importante que vous avez introduite, à propos de sémiologie, est l'intention de communication.

Ce n'est pas moi qui l'ai faite. C'est surtout Jeanne, à partir d'Éric Buyssens, dans la ligne de Prieto et de Mounin, et avec mon approbation.

*Prieto et Buyssens font une distinction entre "signal" et "indice" qui se fonde précisément sur la distinction entre ce qui est intentionnel et ce qui ne l'est pas.*

C'est, bien entendu, tout à fait dans la ligne d'une sémiologie fonctionnaliste. Certains se sont élevés contre cette notion d'"intention de communication" en arguant qu'on ne peut pas entrer dans le crâne des gens qui communiquent. En fait, l'intention de communiquer se manifeste par la façon dont le récepteur réagit au message. Sa réaction ne sera pas la même selon qu'un fait lui apparaît comme un signal ou un indice.

*N'est-ce pas restreindre un peu le domaine de l'intercompréhension ? N'y aura-t-il pas des cas où la réaction du récepteur sera interne et non perceptible ? Pas de problème, évidemment, pour "donnez-moi un kilo de pommes" !*

Il va sans dire qu'il y a des cas où les conditions de vérification n'existent pas. Mais cela n'affecte pas la validité générale du critère. Comme l'a très bien dit Jeanne, "on ne doit pas rejeter un critère parce qu'il peut être difficile à appliquer... Dans une communication linguistique, il n'y a de sens que là où l'auditeur identifie un choix du locuteur". » (M.Mé. : p. 288).

Il apparaît nettement en effet, à la lecture de ce passage, que la dualité du signe – significativement dénommé « signal » – martinettien ne renvoie à rien d'autre qu'à la définition d'un type de signifiant – le signal par opposition à l'indice, caractérisé quant à lui par son unicité – : corrélatif d'un « choix » du locuteur, intentionnel, et dès lors manifestation d'un sens. La circularité apparaît de manière très nette dans *Fonction et dynamique des langues* (1989), où le critère formel est donné comme un gage de la perceptibilité du sens, et cette dernière rapportée, de manière tautologique, à la définition de la langue comme un instrument de communication :

« Nous ne saurions attribuer une valeur linguistique à une différence de sens qui ne serait pas accompagnée d'une différence de forme, puisque cette différence de sens ne serait plus perceptible, donc communicable, et que nous estimons qu'une langue est, en priorité, un instrument de communication. » (M.FDL : p. 127).

A la définition martinettienne du sens comme manifesté, reduplication de la définition de la langue comme instrument de communication, répond donc le critère du signifiant, seule implication possible d'une telle définition. Mais de fait, parallèlement, à la démarche saussurienne de théorisation de la signification répond chez Martinet la problématique structuraliste de l'intégration du sens à la langue, corrélat de la définition de la langue comme instrument de communication. Une telle définition implique en effet une consistance objectale de la langue conçue comme outil au service des locuteurs, à laquelle vient donner réalité, chez Martinet, la notion de monème. On se souvient, en particulier, de ce passage des *Mémoires d'un linguiste*, où Martinet, opposant, relativement aux entités phonologiques, introspection et observation, affirme ensuite, dans le cadre de cette opposition entre hypothèse psychologique et principe de pertinence, que le sens, bien loin d'être une réalité purement psychologique, fait partie intégrante de la structure :

« De ses [à Vendryes] quelques écrits sur la question, il semble bien qu'il interprétait la phonologie comme un appel à l'introspection, c'est-à-dire qu'il n'avait pas vu que la



commutation, c'est-à-dire le rapprochement, par le linguiste, de segments empruntés à des discours différents, permettait de dégager des unités parfaitement distinctes, ce qui ouvrait la voie à un traitement scientifique des faits de langue. De ce jour la linguistique cessait d'être, en quelque sorte, un chapitre de la psychologie. Aujourd'hui encore beaucoup se refusent à voir que les problèmes du sens ne se posent pas sur le seul plan de la pensée, mais au contact qui s'établit entre une structure linguistique particulière à chaque langue et l'expérience du monde qui est celle de chacun d'entre nous. » (M.Mé. : p. 85-86).

Au lieu d'une articulation pensée/phonie, instituant le signe comme association d'un signifiant et d'un signifié, Martinet pose l'existence d'une structure linguistique permettant l'expression de la pensée<sup>1947</sup>. Il a ainsi affaire – en lieu et place de la dualité saussurienne pensée/signifié – à ce faux objet commun aux structuralistes qu'est la signification, communiquée et communicable, mais également, eu égard à la dualité du signe, composant de la langue comme instrument de communication, et dont se pose ainsi la question de l'intégration à la langue. A la langue comme principe d'analyse de la substance phonique dont il a été question dans le premier chapitre, autre enjeu de la définition martinettienne du sens comme manifesté, s'adjoint dès lors le critère du signifiant – le signifiant comme critère du linguistique dont il a également été question dans le premier chapitre, en tant, précisément, qu'il est constitutif de la définition martinettienne du sens comme observable –, principe de l'analyse du sens. Comme son homologue jakobsonienne, la dualité martinettienne signifiant/signifié renvoie ainsi avant tout au cadre et principe de l'analyse. On lit notamment dans *Syntaxe générale* :

« C'est l'opération dite de commutation qui permet de dégager les monèmes. La commutation réussit lorsqu'on constate qu'une différence de sens correspond à une différence de forme et vice-versa. L'utilisation de cette opération se fonde sur la notion saussurienne de signe qui suppose la coïncidence d'un signifié et d'un signifiant et dont on peut déduire que rien n'est proprement linguistique qui n'implique une telle coïncidence. L'opération commutative qui permet de dégager les différences de sens correspondant à des différences de forme sera poursuivie dans l'analyse de la langue jusqu'au moment où l'on aboutira à des signes qu'il n'est plus possible d'analyser comme la somme de deux signes distincts. Ces signes sont ceux qui reçoivent le nom de monème. » (M.SG : p. 33).

On retrouve ici la référence au signe saussurien et à sa dualité, mais à l'appui d'une méthode d'analyse supposant, en tant qu'analytique, le cadre des rapports son/sens, qui deviennent ainsi le gage de l'analyse. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, Martinet note d'ailleurs dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics », à propos de la commutation :

« Two segments that can figure in the same "context" (understood in terms of compatibilities) are different units if the replacement of one by the other carries with a change in meaning *and* in form. When it is successful, this operation is known as "commutation", a term coined by Hjelmslev for a previously identified concept. [...]

---

<sup>1947</sup> On retrouve ici, en réalité, le présupposé de la fonction (voir la note 315 du premier chapitre). Voir *infra*, puis le troisième chapitre de cette première partie.

What has just been said about commutation is perfectly in keeping with the preceding statements. But on account of its pragmatic, operational nature, it goes far beyond Saussure's actual teaching, and the use of commutation as the fundamental operation of linguistic analysis is to be put of the credit of "Prague"<sup>1948</sup>. » (M.Ba. : p. 9).

Le signe martinettien est donc, comme le signe jakobsonien, un cadre et un principe d'analyse. Mais par ailleurs, la résorption du signe dans le signifié – ou dans le signifiant – qu'impliquent certaines formulations et dont témoigne la double dualité manifestation/signé, manifestation/élément de l'expérience, est un trait spécifiquement martinettien, lié à la conception particulière du contenu que nous pointions précédemment. Aussi la définition martinettienne du sens comme manifesté – qu'il faut dès lors superposer à la conception martinettienne du contenu comme manifesté – témoigne-t-elle également, ainsi que nous allons essayer de le faire apparaître dans ce qui suit, d'une articulation originale des deux problématiques phonologique et sémantique, dont seul le cadre – celui de la construction d'une structure orientée et de la problématique de l'expression – est commun avec Jakobson.

### *iii- Analyse fonctionnelle et structure orientée*

Au niveau phonologique, la problématique de l'expression est prise en charge par la notion d'utilisation, extrêmement présente dans le corpus martinettien<sup>1949</sup>, et qui rend compte, non seulement, comme il est apparu ci-dessus, des rapports entre son et sens, mais également du rapport à la substance phonique. Il est ainsi question par exemple, dans « Le phonème et la conscience linguistique » (1943), d'utilisation d'une distinction phonique :

« Premier temps : on constate que certaines distinctions qu'établit le phonéticien (celle d'un *k* antérieur dans *qui* et d'un *k* postérieur dans *cou*, celle de deux timbres d'*i* dans le français de Paris, etc.) ne correspondent à rien de précis dans l'esprit des sujets parlants. On remarque que, parmi la multitude des distinctions phoniques que révèle, dans chaque langue, l'observation phonétique, les sujets n'en retiennent qu'un nombre déterminé. Les unités qu'on dégage sur ces bases sont appelées phonèmes.

Deuxième temps : on se demande naturellement pourquoi telle distinction et non telle autre est retenue, et l'on s'aperçoit que celles auxquelles correspond quelque chose dans l'esprit des sujets sont précisément celles qui servent à la différenciation des notions intellectuelles. » (M.Co. : p. 387).

La solidarité entre critère du signifié – il s'agit d'identifier des unités phonématiques – et utilisation, impliquée par la notion même de fonction qui est au centre de la problématique phonologique, apparaît ici de manière très claire. Il peut ainsi être question, dans *La*

---

<sup>1948</sup> « Deux segments qui peuvent figurer dans le même "contexte" (défini en termes de compatibilités) sont des unités différentes si le remplacement de l'une par l'autre entraîne un changement de sens *et* de forme. Quand elle réussit, cette opération est connue sous le nom de "commutation", un terme inventé par Hjelmslev pour un concept déjà identifié antérieurement. [...] »

Ce qui vient d'être dit à propos de la commutation est en parfaite conformité avec les énoncés précédents. Mais à cause de sa nature pragmatique, opérationnelle, la commutation va bien au-delà de l'enseignement saussurien en lui-même, et l'usage de la commutation comme l'opération fondamentale de l'analyse linguistique doit être mis au crédit de "Prague". »

<sup>1949</sup> Voir *infra*.

*Prononciation du français contemporain* (1945), d'« utilisation fonctionnelle » d'une différence phonique :

« La phonologie nous a appris à nous défier à l'extrême du témoignage de notre ouïe, et l'oreille la plus exercée n'est sûre de percevoir, parmi les différences phoniques, que celles dont l'observateur fait, dans les parlers qu'il pratique, une utilisation fonctionnelle. » (M.PFC : p. 7).

Mais il ne s'agit plus, ici, d'utilisation d'une distinction aux fins de différenciation des significations, mais d'utilisation d'une différence phonique pour constituer des oppositions phonologiques. On lit de même à la page suivante :

« Là même où l'on demande au sujet un effort de discrimination proprement phonétique, par exemple dans les questions où on le prie de préciser si la distinction qu'il fait est une distinction de timbre ou de longueur, il s'agit de recouper les réponses précédentes, et, pour autant qu'on peut se fier aux indications fournies, de mesurer dans chaque cas l'extension de l'utilisation fonctionnelle de distinctions phoniques comme celles de durée ou d'ouverture buccale. » (M.PFC : p. 8)

puis à nouveau plus loin dans l'ouvrage :

« Ce qui frappe tout d'abord dans ces résultats, c'est que, en comparaison avec ce que nous avons vu pour *rat/ras* et ce que nous verrons ci-dessous pour les autres timbres vocaliques, la longueur joue ici un rôle relativement considérable. Ceci est évidemment dû au fait que le timbre des deux voyelles *a* est très souvent mal différencié et que pour maintenir cette opposition qui reste très utile, on doit avoir recours à la quantité dont l'utilisation phonologique, en syllabe tonique fermée, est encore assez répandue pour les voyelles d'aperture moyenne, comme nous le verrons plus loin. A la finale absolue, au contraire, l'emploi phonologique de la quantité est si contraire aux tendances du français normal que ceux qui maintiennent l'opposition, lui préfèrent l'utilisation d'une différence de timbre quelque peu nette qu'elle soit. » (M.PFC : p. 82).

Il s'agit là de l'utilisation par la langue – ou par les locuteurs<sup>1950</sup> – des possibilités de la substance dans le cadre du système phonologique, très clairement désignée dans un autre passage de *La Prononciation du français contemporain* :

« Le français, pour doubler le nombre de ses occlusives et de ses fricatives, utilise l'opposition de la sonorité, ou si l'on préfère, de la voix, à son absence. » (M.PFC : p. 151)

de même que dans « Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of Indo-European *s* » (1951-1955) :

« On supposera avec Joos, *ibid.*, que différences de durée et de timbre se sont relayées au cours de l'histoire du français pour assurer la distinction entre les deux phonèmes *a* et les membres des autres paires non fermées de phonèmes vocaliques. » (M.Con. : p. 246, note 19).

---

<sup>1950</sup> Oscillation symptomatique du caractère imaginaire de l'entité construite par les structuralistes. Voir *infra*.

Y répond l'utilisation des distinctions phonologiques aux fins de signification, évoquée dans « *R, du latin au français d'aujourd'hui* » (1962), où l'opposition des deux niveaux apparaît de manière très nette :

« Il faut d'autre part noter l'existence de faits de lénition en celtique continental vers l'époque où il a été progressivement éliminé par le latin. Bertil Malmberg invoque, contre la supposition, dans ce cas, d'une action du substrat, le fait que la lénition celtique a abouti à tout un système de marques morphologiques qu'ignore le roman. Mais c'est là oublier que les produits de la lénition n'ont pu servir de diacritiques morphologiques que lorsqu'ont été éliminés certains des facteurs qui en avaient déterminé l'apparition : avant de pouvoir servir à des fins distinctives, en morphologie ou ailleurs, la différence entre [t] et [p], en irlandais, a dû nécessairement se phonologiser, ce qui a eu lieu lorsque, dans des contextes comme *-o to-*, prononcé [-o *po-*] et *-os to-*, prononcé [-os *to-*], les finales de mot *-o* et *-os*, dont les différences conditionnaient la prononciation de *t-* suivant, sont tombées faisant de *p* un phonème distinct de *t*. » (M.R. : p. 136)

ainsi que, notamment, dans les *Éléments de linguistique générale* :

« On est souvent tenté d'inclure dans la présentation de la phonologie d'une langue un examen des alternances vocaliques ou consonantiques telles que celles de *eu* et de *ou* dans *peuvent*, *pouvons*, *meurent*, *mourons*, *preuve*, *prouvons*, etc., ou encore les inflexions de l'allemand qu'on groupe sous le terme de *Umlaut* et qui servent pour former des pluriels comme *Bücher* ou des formes verbales comme *fällt* ou *gibt*. Cet examen, pratiqué sous le nom de morpho-(pho)nologie, est parfaitement justifié lorsqu'il vise à dégager certains automatismes comme celui qui entraîne le petit Allemand à former, à partir de *bringen*, *gebrungen* au lieu de *gebracht*, sur le modèle de *singen*, *gesungen*. Mais ceci n'a rien à voir avec la phonologie ; le conditionnement de l'alternance est strictement morphologique et n'est, en aucune façon, déterminé par des facteurs phoniques. Le terme de morpho-(pho)nologie, qui laisse supposer un rapport avec la phonologie, est donc à écarter pour désigner l'étude de l'emploi, à des fins grammaticales<sup>1951</sup>, des distinctions qui sont à la disposition des locuteurs. » (M.ÉL. : p. 99-100).

Martinet insiste ainsi sur l'autonomie du système phonologique, comme dans cet autre passage des *Éléments de linguistique générale*<sup>1952</sup> :

« Les phonèmes d'une langue forment un système clos qui caractérise la langue au même titre que ses unités significatives et les conditions de leur coexistence dans les énoncés. Ce système mérite d'être examiné en lui-même sans considération des emplois qu'on peut faire des phonèmes individuels pour constituer tel signifiant particulier. » (M.ÉL. : p. 208).

On lisait de même dans « *Linguistique appliquée* » (1969) :

« Il ne faut jamais se lasser de rappeler que le système phonématique de chaque langue, c'est-à-dire sa deuxième articulation, existe en lui-même et comporte un fonctionnement

---

<sup>1951</sup> On trouve, jusqu'en 1967, l'adjectif *morphologiques*. Voir M.ÉL.1960 : p. 96. La modification est liée à la constitution de la problématique morphologique dont il sera question ci-dessous.

<sup>1952</sup> Il s'agit du quatrième complément de l'édition de 1980, qui date de la préface de l'édition de 1970. Voir M.ÉL.1970 : p. 5.

autonome sur le plan de la fonction distinctive avant de servir à l'établissement des unités significatives. » (M.LA : p. 210)

et dans « A Functional View of Grammar » (1969/1970) :

« [...] phonemes form a closed system which deserves to be examined in itself irrespective of the particular uses to which they may be put<sup>1953</sup>. » (M.Fu. : p. 84).

On retrouve ici, comme il apparaît dans le premier passage des *Éléments de linguistique générale*, la critique de la morphonologie évoquée dans le chapitre 1<sup>1954</sup>, qui renvoie, comme nous le soulignons alors, à une pensée de la structure en termes de niveaux. La langue martinettienne est en effet construite comme une « structure de structures<sup>1955</sup> », dotée de plusieurs « linguistic planes<sup>1956</sup> » (M.Fun.I. : p. 78). Il s'agit là, en premier lieu, d'un corollaire de la problématique phonologique dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre de

---

<sup>1953</sup> « [...] les phonèmes forment un système clos qui mérite d'être examiné en lui-même, indépendamment des utilisations particulières que l'on peut en faire. »

<sup>1954</sup> Voir la note 141 de ce chapitre. Parmi les passages répertoriés dans celle-ci, celui-ci distingue également clairement entre système phonologique et utilisation des unités distinctives aux fins de distinction des significations : « Du point de vue phonologique, le reproche le plus sérieux qu'on puisse adresser à l'ouvrage [Henri Frei, *La Grammaire des fautes*] est qu'il n'envisage les faits phoniques que pour autant qu'ils satisfont IMMÉDIATEMENT ET INDIVIDUELLEMENT aux besoins morphologiques ou lexicaux. En d'autres termes l'auteur n'opère jamais avec un système phonologique. Ce qu'il retient des traits qui le composent rappelle cet ordre de recherche mal délimité qu'on a désigné du terme terriblement ambigu de *morpho(pho)nologie* et qui est censé examiner l'usage que fait la morphologie des latitudes distinctives de la langue. Henri Frei, non plus d'ailleurs qu'aucun des disciples genevois de Ferdinand de Saussure, n'a jamais pleinement reconnu la légitimité d'une nette autonomie du système phonologique, et c'est ce qui rend parfois difficile la discussion entre phonologues et Genevois. » (M.ECP : p. 45).

<sup>1955</sup> L'expression intervient pour la première fois, sauf erreur de notre part, dans « Où en est la phonologie ? » (1949). Voir ce passage cité dans le premier chapitre : « Un autre aspect fondamental de la discipline phonologique, et de celles qui s'apparentent à elle, est la conception de la langue comme une structure, ou mieux comme une structure de structures, dans ce sens que chacun des éléments linguistiques n'est pas conçu comme autonome, mais comme solidaire d'autres éléments de même type fonctionnel, de telle sorte qu'on ne doit pas voir dans la langue un simple conglomerat d'unités indépendantes dont on pourrait étudier la nature et les avatars sans s'occuper de leurs voisins. » (M.Ou. : p. 67). L'expression est reprise ensuite dans *A Functional View of Language* : « Les linguistes disent volontiers aujourd'hui qu'une langue est une structure, ou mieux, une structure de structures, et, si cela est vrai, nous devrions nous attendre à découvrir des rapports internes s'étendant d'une extrémité à l'autre du complexe linguistique. » (M.LF : p. 85) [« [...] linguists have lately been repeating that a language is a structure, or, maybe, a structure of structures, and if this is true, we should expect to find inner connexions extending from one end of the complex to the other end. » (M.FVL : p. 68)].

<sup>1956</sup> « plans linguistiques ». Voir également dans le *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* : « Il y aurait donc autant de normes qu'il y a de milieux distincts, et ceux qui ont à vivre dans différents milieux devraient, dans ce cas, apprendre à changer de norme d'un instant à l'autre. C'est effectivement ce que nous constatons chez la plupart de nos contemporains : on ne parle pas en famille, entre amis comme on le fait en public. Toutefois, cela n'affecte pas également tous les plans de la langue : il n'est pas difficile de changer de lexique, de favoriser ou d'éliminer les formes argotiques ; il y a, dans le parler familier, des tours grammaticaux (*nous, on part*) qu'on évite dans le parler soutenu ; certains sujets peuvent modifier, selon leurs interlocuteurs, le rythme du débit et les traits généraux de leur élocution. Mais ce qui ne change guère au gré des contacts sociaux, c'est le système, acquis dès l'enfance, des habitudes articulatoires désignées comme les phonèmes et l'utilisation de tel ou tel de ces phonèmes dans la prononciation d'un mot donné » (M.Dic. : p. 16-17). Martinet parle également d'« aspects » de la structure linguistique, comme dans « Roman Jakobson, *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* », où il évoque le « parallélisme fréquent qu'établit l'auteur entre le comportement des faits phoniques et celui des autres aspects de la structure linguistique » (M.Ro. : p. 107).

la double articulation, distinguant ainsi entre phonèmes et signifiants. On lit ainsi dans « Structure et langue » (1965) :

« A la difficulté qu'on éprouve, d'une part à concevoir la nature de l'objet langue, d'autre part à établir la façon dont on pourra, à partir de ses manifestations, en déterminer la structure, s'ajoute celle qui résulte de la double articulation du langage humain, articulation du discours en unités distinctives non significatives, les phonèmes, et articulation du même discours en unités significatives, les monèmes, ce qui implique, pour une langue, deux structures (ou devrions-nous dire une double structure ?), la structure phonologique et la structure des éléments pourvus de sens. » (M.St. : p. 297)

et dans « Des limites de la morphologie » (1965) :

« Ce qu'on désigne traditionnellement sous le terme de grammaire est proprement l'étude des unités linguistiques à double face, les signes de Saussure, combinaisons d'un signifiant qui est manifeste et d'un signifié dont le signifiant correspondant est la manifestation. Ceci exclut de la grammaire la phonologie, qui est consacrée à l'examen des unités distinctives universellement désignées aujourd'hui comme les phonèmes. En d'autres termes, la grammaire traite de la première articulation du langage, celle à laquelle il faut soumettre l'expérience avant de pouvoir la communiquer linguistiquement, alors que la phonologie s'occupe de la deuxième articulation, celle qui permet, dans chaque langue, de former un nombre illimité de signifiants au moyen d'un nombre limité de phonèmes. » (M.Lim. : p. 379-380).

Dans cette perspective, la notion de « structure de structures » renvoie avant tout à la problématique des rapports son/sens, qui détermine, en lieu et place du concept saussurien d'articulation, une construction analytique du rapport son/sens – ainsi, corrélativement, qu'à la conception commune de la notion de système qui caractérise la problématique structurale. C'est pourquoi, dans sa spécificité de structure orientée, elle renvoie également, en second lieu, à la conception martinettienne du signifié ou du contenu comme manifesté, dans la mesure où celle-ci s'oppose, d'une part, à la conception hjelmslevienne, et d'autre part, secondairement, à la conception jakobsonienne, qui, caractérisée par une définition de la grammaire comme morphonologie, implique, malgré le cadre commun de la structure orientée, une autre construction du rapport son/sens et une articulation différente des deux problématiques phonologique et sémantique. Un passage révélateur, de ce point de vue, est cette autre confrontation de la double articulation et de l'isomorphisme que l'on trouve dans « Ce que n'est pas la phonologie » (1983), et qui n'est pas sans faire écho aux critiques de la morphonologie :

« S'il n'est pas rare que la distinction entre phonétique et phonologie ne soit pas retenue ou que la frontière entre les deux disciplines soit mal perçue, beaucoup plus fréquente est la confusion entre phonologie et morphologie. A la source de cette confusion, il y a souvent l'incapacité de percevoir la justification d'une différence entre phonétique et phonologie fondée sur la pertinence distinctive. Si la phonologie, par opposition à la phonétique, traite des réalités phoniques dans une langue déterminée, il paraît normal à beaucoup qu'elle soit, pour l'essentiel, un examen de la structure des signifiants. Il y a deux façons d'orienter, au départ, la description synchronique des langues. Il y a, d'une part, le modèle "isomorphique" qui recherche des articulations parallèles dans le signifiant et le signifié. Si, dans cette optique, le terme de phonologie devait être retenu, ce serait pour désigner l'étude du signifiant. Il y a, d'autre part, le modèle de la double

articulation, avec deux chapitres distincts : l'un consacré à l'articulation de l'expérience en signes dont chacun a son signifié et son signifiant, l'un et l'autre, en tant que participants indissociables du signe, étant traités dans ce premier chapitre ; l'autre consacré à l'articulation des signifiants en unités distinctives qui forment une structuration parfaitement distincte de celle des signes. C'est l'examen de cette structuration et des unités qui la fondent qu'on désigne comme la phonologie. Qu'ils explicitent ou non la notion de double articulation ou de *dual patterning*, c'est bien sous cet angle que la plupart des linguistes envisagent les faits, même si l'isomorphisme hjelmslévien garde un attrait pour beaucoup d'entre eux. » (M.Ce. : p. 113).

La distinction de la phonologie et de la morphologie fait ici l'objet d'une double justification. L'une, que l'on pourrait qualifier de justification « par le bas », fait valoir la légitimité d'une distinction entre phonétique et phonologie qui soit fondée sur la fonction distinctive et non sur la corrélativité du signifié et du signifiant. L'autre, que l'on qualifiera réciproquement de justification « par le haut », oppose, comme dans les passages cités plus haut, isomorphisme et double articulation comme renvoyant à deux conceptions différentes de la structure du signifié et du signifiant. La conception martinettienne du signifié se révèle ainsi corrélatrice du postulat de l'autonomie du système phonologique, impliquant dès lors d'une part une conception particulière du signifiant, et d'autre part, corrélativement, un dédoublement du rapport son/sens – la translation que nous évoquions dans le premier chapitre, constitutive de la problématique phonologique. La construction martinettienne de la langue comme structure de structures est le résultat d'une appréhension fonctionnelle de la réalité. Il est ainsi question, dans le *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* (1973), de « différents plans du fonctionnement linguistique » :

« Les jugements, toujours normatifs, qu'on peut entendre, de la bouche des gens les plus instruits, au sujet des faits de langue, révèlent le plus souvent une incapacité de distinguer les différents plans du fonctionnement linguistique : à l'audition d'une forme ou d'une phrase qui paraît critiquable, on ne sait guère faire le départ entre ce qui est manque de netteté dans l'articulation en général, déviation dans l'articulation d'un son, choix inattendu parmi des sons connus, emploi aberrant d'une variante morphologique, voire, en dépit de l'école, tour syntaxique inhabituel ou bien emploi inexact ou approximatif d'un élément lexical. » (M.Dic. : p. 13).

On se souvient, en outre, de ce passage de « Some Basic Principles of Functional Linguistics » (1976), cité dans le premier chapitre :

« A language is too complex a structure not to present different levels of functioning and, on every level, a correct application of the principle of relevancy leads to the establishment of a functional hierarchy<sup>1957</sup>. » (M.Ba. : p. 10).

Le premier de ces niveaux de fonctionnement est le niveau phonologique, dont Martinet rappelle, dans « Les usages linguistiques et la société française » (1979), le rôle de fondement de la structure linguistique :

---

<sup>1957</sup> « Une langue est une structure trop complexe pour ne pas présenter différents niveaux de fonctionnement et, sur chaque niveau, une application correcte du principe de pertinence mène à l'établissement d'une hiérarchie fonctionnelle. »

« Il est, par ailleurs, assez compréhensible qu'il soit plus difficile, pour un locuteur, de s'accoutumer à de nouvelles distinctions qu'à négliger, voire à perdre, certaines distinctions qu'il pratiquait. Il est donc prévisible que les milieux, normalement conservateurs, de la bourgeoisie perdent ici pied face aux innovations simplifiantes des milieux populaires qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation de l'outil linguistique à ses fonctions. Ceci, en tout cas, vaut en ce qui concerne les oppositions phonologiques qui supportent le système de la langue, mais qui ne s'imposent pas immédiatement à l'attention de l'observateur. Ce qu'on enregistre, lorsqu'on écoute quelqu'un qui parle, ce ne sont pas des oppositions phonologiques qui ne se révèlent qu'en rapprochant des segments d'énoncés différents. Ce sont des unités de sens, de plus ou moins grande complexité, du monème à la phrase. » (M.Us. : p. 199).

S'opposent à nouveau, ici, oppositions phonologiques et unités de sens, selon le cadre de la double articulation. On lit de même dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

« Bien qu'une structure linguistique soit un tout où chaque partie conditionne toutes les autres, on ne peut en comprendre le fonctionnement sans y distinguer différents plans qu'il convient d'examiner successivement, en commençant par ceux où l'on rencontre les unités qu'il est indispensable d'identifier avant d'accéder aux énoncés, c'est-à-dire aux formes langagières où s'organise l'expérience qu'on désire communiquer. On commencera donc par la phonologie, c'est-à-dire l'examen des phonèmes et plus généralement des traits qui permettent d'identifier la forme des éléments signifiants. Suivra l'examen des formes grammaticales, des considérations relatives aux structures fondamentales de l'énoncé et, finalement, un survol du vocabulaire. » (M.Ste. : p. 122).

A la lecture de ces passages, on gagne l'impression d'un partage des fonctions – analogue, pour une part, à celui qui organise la représentation jakobsonienne de la langue – entre fonction distinctive et fonction significative. Celui-ci apparaît de manière très nette dans « Structural Variation in Language » (1962) :

« In the field of significant units, the problem, at this point, is less one of preservation and elimination of distinctions which it is the duty of phonemes to secure, than one of how the semantic extension of each unit is checked by its "neighbors" i.e., the units of the same class that are semantically akin. This is particularly significant when a new unit has found its way into the class<sup>1958</sup>. » (M.Var. : p. 238).

Différence et signification sont ainsi envisagées indépendamment l'une de l'autre, et l'on mesure ainsi, une fois de plus, l'ancrage de la représentation de la structure orientée dans la problématique des rapports son/sens. Mais par ailleurs, la construction martinettienne de la structure orientée, dans la mesure où elle postule, au-delà de l'unité impliquée par la notion même de structure<sup>1959</sup>, une autonomie des différents niveaux, exploite le dédoublement du

---

<sup>1958</sup> « Dans le champ des unités significatives, le problème, sur ce point, est moins un problème de préservation et d'élimination des distinctions, distinctions qu'il revient aux phonèmes de préserver, mais un problème qui a trait à la manière dont l'extension sémantique de chaque unité est arrêtée par les "voisins" de celle-ci, c'est-à-dire les unités de la même classe qui sont sémantiquement apparentées. Cela est tout particulièrement significatif quand une nouvelle unité s'est frayé un chemin dans une classe. »

<sup>1959</sup> Et affirmée à quelques reprises, notamment dans « Phonologie et laryngales » (1957) où, par ailleurs, le caractère analytique de la structure – sur lequel nous reviendrons – apparaît de manière très nette : « Il faut tenir compte ici d'un état d'esprit, louable en son principe, qui tend à retenir pour chaque fait l'explication la plus



rapport son/sens au point de refuser, à la différence de ce qui a lieu chez Jakobson, toute correspondance entre son (système phonologique) et sens (systèmes significatifs, notamment grammatical). On lit ainsi dans *A Functional View of Language*, dans le cadre d'une réflexion sur la typologie linguistique :

« L'analyse linguistique offre, pour chaque langue, un tableau très complexe, avec une liste de phonèmes, un schéma prosodique, une grammaire, avec une morphologie et une syntaxe, et finalement un lexique. La solution idéale serait de ramener tous ces aspects à une seule échelle de valeurs. A cette fin, nous pourrions être amenés à sacrifier certains traits considérés comme d'importance secondaire. Mais, même dans ce cas, il est douteux que nous puissions jamais réussir. Les linguistes disent volontiers aujourd'hui qu'une langue est une structure, ou mieux, une structure de structures, et, si cela est vrai, nous devrions nous attendre à découvrir des rapports internes s'étendant d'une extrémité à l'autre du complexe linguistique. Tel serait le cas si une langue était l'un de ces outils ou l'une de ces machines qui fonctionnent avec une précision parfaite, et sans retard appréciable dans les transmissions. Mais il n'en est pas ainsi. Comme nous le verrons plus loin, chaque langue retient certains traits qui résultent de son fonctionnement depuis des millénaires : le français, *il est, ils sont*, l'allemand *er ist, sie sind*, conservent jusqu'à ce jour une alternance provoquée, en indo-européen, par le schéma accentuel qui a dû caractériser les flexions verbales de cette langue à une époque très ancienne. La redondance, trait normal de toute langue, agit constamment comme un amortisseur, retardant les réactions internes au point qu'il peut se passer des milliers d'années avant que les conséquences d'une impulsion se fassent sentir dans toute la structure.

La question a été souvent soulevée de savoir s'il y avait une quelconque solidarité entre le système phonologique d'une langue et sa structure grammaticale. Si cela signifie qu'un changement sur l'un de ces deux plans doit avoir des répercussions sur l'autre, l'existence d'une telle solidarité est bien attestée : les rapports entre l'*Umlaut* et la morphologie germanique sautent aux yeux, et cette métaphonie en tant que changement phonologique a abouti à la "métaphonie" comme procédé morphologique<sup>1960</sup> employé, par exemple, pour la formation de nouveaux pluriels. Cependant, s'il est certain que n'importe quel changement phonologique peut entraîner quelque changement morphologique, il est non moins vrai que la nature du changement phonologique ne déterminera pas la nature du changement morphologique correspondant : la confusion de *e* et de *a* peut dans une langue donnée, entraîner la confusion de l'indicatif et du subjonctif, mais ceci ne veut pas dire qu'il doive exister un rapport naturel et permanent entre le maintien de *e* et de *a* en tant que phonèmes distincts et la conservation d'une distinction entre l'indicatif et le subjonctif. Sur un plan strictement synchronique, alors que la morphologie et le lexique d'une langue réclament l'existence d'un certain nombre de distinctions phonologiques, la nature exacte de ces distinctions ne présente, en fait, que peu ou pas d'importance. Ceci revient à dire qu'il est difficile d'imaginer comment un linguiste qui connaîtrait le système phonologique d'une langue pourrait deviner ce que

---

simple. Cet état d'esprit n'a pu être que renforcé par la pratique de la description synchronique où l'on a souvent été jusqu'à simplifier les formulations sans égard aux données observables de la réalité linguistique. Mais doit être écartée toute simplification qu'on obtient d'une part en négligeant certains éléments pertinents, d'autre part en compliquant le travail à un stade ultérieur de l'analyse. Pour un structuraliste conscient de l'unité de la langue et des répercussions d'un plan sur un autre, rayer un phonème de la liste n'est pas une simplification si cela doit compliquer l'exposé des faits morphologiques et lexicaux. » (M.Lar. : p. 124). Voir également dans *A Functional View of Language* : « [...] toutes les parties d'une langue se conditionnent mutuellement » (M.LF : p. 187) [« [...] all the parts of a language condition one another » (M.FVL : p. 158)], même si le contexte ne permet pas réellement de décider de quel type de « partie » il s'agit.

<sup>1960</sup> Nous inversons ici, conformément au texte anglais, *phonologique* et *morphologique*.

sont les traits principaux de sa grammaire, ou vice-versa, comment il pourrait, une fois connues les catégories grammaticales d'une langue, indiquer quels devraient être ses phonèmes. Il est évident que si tel était le cas, nous n'aurions pas à nous préoccuper du rôle de la phonologie dans notre typologie puisque ses traits essentiels pourraient être déduits d'un examen des catégories grammaticales. En fait, la phonologie devra être représentée dans une typologie linguistique, à moins que nous ne décidions que son apport n'a pas d'incidence sur les problèmes que notre typologie est censée élucider<sup>1961</sup>. » (M.LF : p. 85-87).

Le fait remarquable, dans ce développement, n'est évidemment pas l'affirmation implicite de l'arbitraire du rapport entre son et sens qu'implique l'absence de « rapport naturel et permanent entre le maintien de *e* et de *a* en tant que phonèmes distincts et la conservation d'une distinction entre l'indicatif et le subjonctif », mais la singularité de l'argumentation martinettienne, qui envisage dès l'abord la dépendance constitutive de la structure en termes de « rapports internes », de « transmission » et de « réactions internes ». On a là, comme nous

---

<sup>1961</sup> « Linguistic analysis yields, for each language, a most complex picture with a list of phonemes, a prosodical pattern, a set of morphological alternations [un ensemble d'alternances morphologiques], a grammar which some would still divide into a morphology and a syntax [que certains diviseraient encore en une morphologie et une syntaxe], and a lexicon, a kind of rambling and unstable structure with which linguists do not know too well how to operate [une sorte de structure anarchique et instable avec laquelle les linguistes ne savent pas très bien comment procéder]. The ideal solution would be to reduce all these aspects to one spectrum. In order to achieve this, we might be willing to sacrifice certain features felt to be of secondary importance. But, even so, it is doubtful whether we could ever succeed : linguists have lately been repeating that a language is a structure, or, maybe, a structure of structures, and if this is true, we should expect to find inner connexions extending from one end of the complex to the other end. This would be true if a language were one of those tools or machines that work with perfect accuracy and without any appreciable delay in transmissions. But this is not the case. As we shall see later, every language retains features which result from its functioning several millennia ago : French *il est, ils sont*, German *er ist, sie sind*, preserve to this day an alternation determined, in Proto-Indo-European, by the accentual pattern that must have characterized the verbal inflexions at a remote stage of that language. Redundancy, a normal and necessary feature of all language, constantly acts as a buffer, retarding reactions to such an extent that it may take thousands of years for all the implications of one push to spread to all parts of the structure.

The question has often raised, whether there was any solidarity between the phonological pattern of a language and its grammatical structure. If what is meant thereby is that a change on one of these two planes is likely to have repercussions on the other, there is ample proof that such a solidarity exists : the connexion between umlaut and Germanic morphology is obvious, and umlaut as a phonological shift has resulted in umlaut as a morphological device as used, for instance, for the forming of new plurals. Yet, if it is true that any phonological change may involve some morphological change, it is also true that the nature of the phonological change will not determine the nature of the corresponding morphological change : the confusion of *e* and *a* may, in a given language, entail the confusion of the indicative and the subjunctive ; but this is no indication that there should be a natural and permanent connexion between the preservation of *e* and *a* as distinct phonemes and the retention of a distinction between the indicative and the subjunctive. On a strictly synchronic level, it is likely that, while the morphology and the lexicon of a language require the existence of a number of phonological distinctions, what those distinctions actually are is of little or no importance. This amounts to saying that it is hard to imagine how a linguist who knows the phonological pattern of a language could guess what the main features of its grammar are or, vice versa, how, having been told what the grammatical categories of a language are, one could tell what its phonemes must look like. It is clear that if the latter were the case we need not worry about the role phonology should play in our typology, since the essential of it should be deducible from a consideration of the morpho-syntactic categories. In fact, however, phonology will have to be represented in a linguistic typology, unless we decide that what it has to offer has no bearing upon what our typology is meant to elucidate. » (M.FVL : p. 68-69). Les deux premières modifications intervenues entre les textes anglais et français sont dues, à nouveau, à la mise en place de la problématique morphologique (voir la note 1951 ci-dessus). Nous reviendrons ci-dessous sur la conception martinettienne du lexique.

le verrons *infra*, une manifestation de la spécificité de la conception martinettienne de la structure linguistique, inséparable des notions de dynamisme et de fonctionnement. Mais l'argumentation témoigne par ailleurs du postulat que le fonctionnement de la langue est fondé sur une autonomie des différentes structures qui la constituent, et dont la solidarité ne saurait ainsi être pensée que dans le cadre d'une causalité, d'une causalité synchronique restant, selon le mot de Bazell repris quelques pages plus loin par Martinet, « à démontrer » :

« Il n'est pas indiqué non plus de dissocier la typologie phonologique d'une typologie fondée sur d'autres aspects de la réalité linguistique. Un jour, peut-être, les linguistes soulèveront de nouveau la question de savoir si l'on peut établir une échelle unique de valeurs pour caractériser une langue considérée comme un tout. Nous devons pour l'instant nous contenter de traitements séparés. Comme l'a très bien dit Charles Bazell : "Les classifications structurales doivent partir de systèmes restreints et non de langues considérées dans leur ensemble, puisque le postulat de la solidarité (des différents plans de la langue) reste à démontrer"<sup>1962</sup>. » (M.LF : p. 91-92)

ou d'une causalité diachronique, réaffirmée par la suite :

« Il existe entre les phonèmes d'une langue une solidarité assez semblable à celle qui se manifeste entre les différents plans de la structure linguistique : tout changement en un point entraînera un changement en un autre point, et déterminera toute une série de réactions en chaîne. Mais l'existence d'un type donné n'implique que rarement l'existence d'un autre type<sup>1963</sup> » (M.LF : p. 102-103).

Les exemples auxquels recourt Martinet sont tout à fait significatifs, mettant précisément en jeu la morphonologie dont celui-ci s'attache à réfuter la légitimité. La conception martinettienne de la structure orientée implique en effet notamment un dédoublement du signifiant, dans le cadre d'un redoublement de la problématique phonologique par une problématique morphologique, évoquée en filigrane dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) à l'occasion, précisément, d'une énième mise en regard de l'isomorphisme et de la double articulation :

---

<sup>1962</sup> « Nor, for that matter, should phonological typology be dissociated from one based upon other aspects of linguistic reality. Some day, linguists may raise again the question of whether a single spectrum can be found for characterizing a language as a whole. But we shall have to be content with separate treatments. As Charles Bazell has aptly stated, "structural classification must start from small systems and not from languages as wholes, since the postulate of solidarity remains to be proved. » (M.FVL : p. 73-74). Il n'est pas sûr que Bazell pense aux différents aspects de la structure linguistique. Voir Bazell (1949) : p. 116.

<sup>1963</sup> « There is, in fact, among the phonemes of a language much of the same sort of solidarity as we have found among the various planes of linguistic structure : a change here will involve a change there and determine a whole chain of changes. But the existence of a given type will rarely imply the existence of another type » (M.FVL : p. 83). Martinet ajoute, affirmant à nouveau l'indépendance des deux systèmes phonologique et des unités significatives : « Cependant notre impuissance à élaborer un ensemble de formules fécondes ne doit pas trop nous décourager, attendu que la nature concrète des phonèmes d'une langue n'influe pas directement sur le fonctionnement réel de celle-ci en tant qu'instrument de communication. Même le nombre, absolu ou relatif, des phonèmes vocaliques et consonantiques est à peu près indifférent en ce qui concerne la transmission de l'information » (M.LF : p. 103) [« Our failure to contrive a set of pregnant formulas need not affect us too much, however, since the substantial nature of the phonemes of a language has no direct bearing upon its actual functioning as a medium of communication. Even the absolute or relative number of vowels and consonant phonemes is fairly immaterial in so far as the transmission of information is concerned » (M.FVL : p. 83-84)].

« Vous avez peut-être remarqué combien cette définition [la définition martinettienne d'une langue] est peu isomorphique. Je veux dire par là que je ne cherche en aucune façon à établir dans les deux parties de l'énoncé – la première partie qui traite des unités significatives, les monèmes, et la deuxième qui traite des unités distinctives, les phonèmes –, je ne cherche en aucune façon à établir un parallélisme. L'isomorphisme est, vous le savez, à la base de la glossématique de Louis Hjelmslev avec ses deux plans sur chacun desquels on doit retrouver les mêmes phénomènes. C'est là aboutir purement et simplement à identifier des choses qu'on ne doit pas mettre sur le même plan parce qu'elles sont foncièrement différentes et nous allons être amenés, si nous insistons sur l'isomorphisme, à attribuer une égale importance à des traits qui sont des accidents d'un côté et qui sont constitutifs de la réalité permanente de l'autre. » (M.Emp. : p. 13).

Le terme d'« accident » revient fréquemment dans notre corpus, étant un élément central de la distinction entre morphologie et syntaxe qui organise l'analyse martinettienne des unités significatives. C'est cette distinction qui sous-tend l'ambiguïté de la notion de manifestation d'un monème que nous avons mise en évidence ci-dessus, et avec elle le glissement du contenu au signe (et du signe au contenu) qui est constitutive de la conception martinettienne du signifié ou du contenu comme manifesté.

*iv- La problématique morphologique :  
critère du signifiant et problématique de l'expression*

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, l'application du principe de pertinence permet l'établissement de niveaux différents dans la réalité linguistique. On se souvient, en particulier, de ce passage des *Mémoires d'un linguiste* :

« Les oppositions que vous rappelez<sup>1964</sup> se fondent sur le principe de pertinence : pour aborder scientifiquement un objet, il faut appliquer une pertinence ou deux pertinences successives qui établissent des plans différents qu'il ne faut pas entremêler si l'on veut comprendre ce qui se passe. Chacun des membres des paires phonologie-phonétique, syntaxe-morphologie, axiologie-sémantique correspond à une pertinence particulière. » (M.Mé. : p. 325).

Nous n'envisagerons ici que la distinction morphologie/syntaxe, réservant pour une autre section de notre analyse<sup>1965</sup> la distinction sémantique/axiologie, qui met en jeu la distinction forme/substance. Comme toutes celles qui sont constitutives de la représentation martinettienne de la langue comme structure de structures et structure orientée, cette distinction, résultat de l'application du principe de pertinence, renvoie à la notion de niveau de fonctionnement ou de plan de la structure linguistique. On lit ainsi notamment dans l'« avertissement préalable » de la *Grammaire fonctionnelle du français* :

« Il est clair qu'une prise de conscience plus nette de ce qui est l'objet de la linguistique ne peut manquer d'avoir des répercussions sur la façon de présenter la grammaire d'une langue. Ce n'est pas que nos devanciers étudiaient et décrivaient autre chose que ce que nous cherchons à étudier ou à décrire : nous restons très largement tributaire de ce qu'ils

---

<sup>1964</sup> Voir la note 173 du premier chapitre.

<sup>1965</sup> Voir *infra*, II-, A-, 2-, b-, β- puis 3-, a-.

nous ont légué. Mais notre vision fonctionnelle de la réalité nous a amenés à mieux distinguer différents plans de la structure linguistique<sup>1966</sup> » (M.GFF : p. 3-4).

Martinet, dans « Fonction et pertinence communicative » (1981), la justifie de la manière suivante :

« C'est un sujet un peu différent de celui dont j'ai traité jusqu'à présent, mais je ne pense pas pouvoir me dispenser de dire quelque mot sur la hiérarchisation des faits en linguistique fonctionnelle. Cette hiérarchisation se fait naturellement sur la base de la fonction ; c'est celle qui a commencé par l'établissement d'une distinction entre la phonétique et la phonologie. Là, c'est simple et net. Vous avez une pertinence distinctive qui vous permet d'établir un fait comme appartenant à la phonologie, et ce qui n'est pas soumis à cette pertinence distinctive, ce qui n'est pas doué de cette pertinence distinctive, reste du domaine de la phonétique. Mais nous étendons la chose à d'autres domaines, celui, par exemple, des unités significatives. Dans ce domaine, ce qui est décisif et pertinent, c'est l'apport de l'unité à la compréhension du message, c'est-à-dire son signifié. On y trouve, d'autre part, des éléments qui ne sont pas pertinents pour le message : ce sont les variantes de la forme de chaque unité. Autrement dit, pour les unités significatives, les monèmes, une fois qu'ils sont identifiés, ce qui est pertinent c'est leur valeur signifiée. Il y a, bien entendu, plusieurs temps dans l'opération à effectuer à partir du corpus. Il y a un premier temps où il est indispensable de tenir compte de la forme parce que la forme est garante de l'existence du monème : vous n'avez pas de monème sans forme distincte. Mais une fois le monème établi, les variantes formelles de ce monème n'ont plus aucun intérêt pour la communication. Elles représentent, au contraire, une complication inutile.

[...] La normale serait que chaque signe ait un signifiant invariable. Seulement, il n'y a pratiquement pas de langue où cela se réalise complètement. [...]

Je désigne comme "la morphologie" l'étude des aberrances formelles. [...]

Ce qui est fondamental, en matière d'unités significatives, c'est la syntaxe où nous trouvons vraiment la langue en action. La syntaxe, c'est comment on passe de la linéarité du texte à la globalité du sens. Vous comprenez, je pense, combien il est déplorable de tout mélanger en employant le terme paresseux de morpho-syntaxe. Rien n'est plus différent que la morphologie et la syntaxe : d'un côté les résidus et de l'autre la vie. » (M.Pe. : p. 119-121).

Il faut noter, dans ce passage, tout à la fois le parallélisme des deux distinctions phonétique/phonologie et morphologie/syntaxe, liées à l'application du principe de pertinence aux deux niveaux des unités distinctives et significatives, et la légère asymétrie qui marque la formulation martinettienne : si l'analyse phonologique implique un classement (ou une hiérarchisation) des sons, assignés à la phonétique ou à la phonologie selon qu'ils sont ou non pertinents, l'analyse des unités significatives implique quant à elle avant tout la distinction du signifiant (non-pertinent) et du signifié (pertinent). A un principe d'analyse des sons se substitue ainsi, au niveau des unités significatives, une appréhension du signe comme signifié manifesté, justifiant une analyse fonctionnelle des signifiants. Cette asymétrie, à laquelle répond une dualité de la démarche d'analyse – établissement des monèmes, dans le cadre de l'analyse des rapports son/sens, puis analyse des signifiés et partition corrélatrice de l'étude en deux chapitres distincts : morphologie et syntaxe – désigne le retournement qui spécifie la

---

<sup>1966</sup> Voir également, dans « Structural Variation in Language » (1962), le contexte d'occurrence du syntagme « a structural hierarchy » [« une hiérarchie structurale »] (M.Var. : p. 240).

démarche martinettienne comme démarche d'élaboration fonctionnelle de la définition traditionnelle du signe et la distingue de la démarche saussurienne aussi bien que de celle des autres structuralistes – Hjelmslev, mais également Jakobson, sans parler de Benveniste qui, tout comme Hjelmslev, se situe hors de la problématique fonctionnaliste – : celui de l'analyse des rapports son/sens en problématique de l'expression, cadre de l'analyse fonctionnelle des signifiants.

La définition de la morphologie ne figure pas dans la première édition des *Éléments de linguistique générale*, où elle ne sera introduite qu'en 1967, le paragraphe suivant :

« L'étude des variantes de signifiant est l'objet de la **morphologie**. Pratiquée dans le cadre traditionnel du mot ou en examinant individuellement chaque monème, elle ne coïncide pas, comme on le croit trop souvent, avec l'énumération de tous les monèmes grammaticaux (cf., ci-dessous, 4-19) : le grammatical invariable fr. *pour* n'a rien à faire dans la morphologie, et le lexical *all(er)*, avec ses variantes de signifiant /al-/ , /va/ , /i-/ , /aj/ , y figure de plein droit<sup>1967</sup>. » (M.Él. : p. 106)

---

<sup>1967</sup> « grammatical » et « lexical » datent de 1980. On lisait jusque lors : « morphème invariable » et « lexème ». Voir M.Él.1967 : p. 106 et M.Él.1973 : p. 106. La distinction entre morphème et lexème a été abandonnée relativement tardivement, pour des raisons de terminologie et de secondarité : « On ne se hâtera pas trop de distinguer entre les monèmes de type *travail-* et les monèmes du type *-ons*, en opposant des “sémantèmes”, qui auraient un sens, et des “morphèmes” qui n'auraient qu'une forme, ce qui est inexact ; ou encore en désignant les premiers comme des “lexèmes”, c'est-à-dire les monèmes du lexique. On verra plus loin (4-19) que la distinction fondamentale n'est pas entre monèmes du lexique et monèmes de la grammaire, mais entre les monèmes indicateurs de relation et les autres.

Il vaut mieux éviter le terme ambigu de “morphème” qui, chez beaucoup d'auteurs, désigne le signe minimum, notre monème, mais seulement lorsqu'il répond à des conditions particulières qui varient d'un auteur à un autre. » (M.Él. : p. 16). Le développement date de 1980, mais on lisait déjà dans la postface de l'édition de 1973 : « La pression de ces habitudes [de « déplorables habitudes de pensée », voir ci-dessous] m'avait initialement conduit à conserver le terme de morphème pour l'opposer au lexème et à accuser ainsi indûment une opposition de grammatical à lexical, alors que tout devait nous inciter à mettre en valeur l'opposition entre les monèmes indicateurs de fonction et tous les autres, lexicaux et modalités confondus : syntaxiquement, et c'est linguistiquement l'essentiel, l'article ou le nombre ne diffère pas de l'adjectif en fonction épithétique, non plus que le temps ou le mode ne diffère de l'adverbe. “Morphème” a, en outre, l'inconvénient de rappeler “morphologie”, et cette ressemblance est probablement responsable de la conviction, si répandue et si regrettable, que la morphologie est l'étude des morphèmes conçus comme les unités grammaticales. Devant la résistance de certains disciples, on a, jusqu'ici, reculé devant l'élimination du terme “morphème” des pages du présent ouvrage. Et pourtant, pour mieux faire saisir l'originalité de la notion de monème telle qu'elle est explicitée ou sous-jacente dans les pages qui précèdent, il serait très indiqué de présenter le terme “morphème” dans le sens où l'ont employé Pragoïs et Bloomfieldiens et de parler simplement et franchement de monèmes grammaticaux chaque fois qu'il paraît indispensable d'opposer les membres des classes d'effectif limité aux membres des autres classes. » (M.Él.1973 : p. 208). Voir également notamment, pour le refus de cette distinction, M.Au. : p. 124-125, M.Wha. : p. 388-389, et dans la discussion de « Fonction et pertinence communicative » (1981) : « Lorsque je suis rentré d'Amérique en 1955, j'ai pensé qu'il était nécessaire de créer le terme “monème” pour désigner l'unité significative minimum, pour marquer ma différence vis-à-vis du morphème bloomfieldien. Mais je m'adressais à des Français, sans trop penser à des traductions éventuelles, et je craignais que ces Français aient été influencés par la terminologie traditionnelle qui distinguait entre des morphèmes, unités grammaticales minima, et les sémantèmes, unités lexicales. Comme cette terminologie a l'air d'impliquer que les morphèmes grammaticaux n'ont pas de sens, ce qui est stupide, je ne pouvais garder sémantème. J'ai donc proposé lexème pour l'unité lexicale et j'ai gardé morphème pour l'unité grammaticale. Les linguistes qui ont fait des descriptions sous ma direction, surtout des africanistes, ont retenu cette opposition de morphème à lexème et en ont fait pour ainsi dire la base de leur description. Cela m'a beaucoup ennuyé, parce que, pour ma part, au fur et à mesure que les années passaient, je trouvais qu'il ne fallait pas distinguer trop tôt entre grammaire et lexique, et que je n'utilise jamais “morphème”. » (M.Pe. : p. 126). Dans *Syntaxe générale*,

venant s'ajouter à ce développement présent dès 1960 :

« Les illustrations, empruntées au français, que nous avons utilisées jusqu'ici, suggèrent que l'analyse des énoncés en monèmes est une opération complexe, ce qu'elle est effectivement en général. Mais cette complexité varie beaucoup d'une langue à une autre et, dans la même langue, d'un type de monème à un autre. Il y a des langues où l'invariabilité et la continuité des signifiants est une règle qui ne connaît guère d'exceptions [...] En français même, l'invariabilité des signifiants de monèmes n'est pas rare [...] <sup>1968</sup> » (M.Él. : p. 105).

On la trouve cependant dès *A Functional View of Language* (1961-1962), où Martinet l'oppose de même à la définition traditionnelle :

« La forme des éléments lexicaux minimaux peut poser des problèmes particuliers du fait des variations des signifiants suivant les contextes. L'étude de ces problèmes est normalement traitée dans le chapitre consacré à la morphologie, tout en apparaissant

---

Martinet revient sur la première rédaction des *Éléments de linguistique générale*, précisant par ailleurs l'argument terminologique, comme dans la postface de 1973, de manière qu'en apparaisse le lien à sa nouvelle définition de la morphologie et, corrélativement, à sa redéfinition de la grammaire : « Une des raisons pour lesquelles on a préféré le terme, lancé par Henri Frei, de monème, au plus usuel morphème, est le fait que ce dernier a été longtemps employé pour désigner, non point n'importe quel signe minimum, mais uniquement ceux qu'on désigne communément comme grammaticaux. On a rappelé ci-dessus (§ 2.10) cet emploi chez ceux qui, estimant que seules les unités lexicales avaient un sens, opposaient des "sémantèmes" lexicaux à des "morphèmes" grammaticaux qu'on considérait comme uniquement caractérisés par leur "forme". Tout en rejetant catégoriquement de telles conceptions, on avait préféré [dans les *Éléments de linguistique générale* (voir M.SG : p. 31, note 14)], pour ne pas heurter un public auquel on s'adressait en priorité, conserver le terme de morphème avec la valeur de signe grammatical minimum, en l'opposant, non plus à *sémantème*, mais à *lexème*. On a eu, depuis, maintes occasions de regretter d'avoir, sur ce point, cédé à la pression d'une certaine tradition, et ceci au moins pour deux raisons. Tout d'abord, parce que si *lexème* équivaut à unité susceptible de faire l'objet d'un article de dictionnaire, il devrait couvrir des éléments comme *le*, *de*, *pour*, *avec*, qui apparaissent à leur ordre alphabétique dans tout glossaire du français. En réalité, comme si souvent en matière de langue, la vision des faits est brouillée et la terminologie correspondante profondément marquée par la préférence accordée traditionnellement aux langues classiques. En latin, des unités grammaticales comme les cas ne sauraient figurer dans les dictionnaires pour la simple raison que leur forme est insaisissable, amalgamée comme elle l'est à celle de l'expression du nombre, voire à celle de l'unité nominale à laquelle ils s'attachent. Si donc, par morphèmes, on entend cas ou désinences verbales, l'opposition de *morphème* à *lexème* a un sens. Mais elle devient source de confusion dès qu'interviennent des éléments grammaticaux formellement isolables comme des prépositions ou des articles préposés. D'autre part, et ceci est probablement plus grave, les termes de *morphème* et de *morphologie* sont immanquablement associés dans les esprits : la morphologie est, pour tout un chacun, le chapitre de la grammaire qui traite des morphèmes, ce que confirme la consultation de toute grammaire latine, puisqu'on y présente, sous le titre de morphologie, les paradigmes de flexion c'est-à-dire la liste des morphèmes et les diverses formes assumées par chacun d'eux. Or, dans la remise en question des fondements de l'analyse linguistique qu'entraîne nécessairement un traitement fonctionnel, il ne saurait être question de poser au départ une distinction entre fait grammatical et fait lexical. Rien de tel ne figure dans les définitions successives que nous avons présentées ci-dessus de l'objet de nos recherches et seul un processus déductif nous permettra de déterminer si oui ou non, ou dans quelle mesure, une telle distinction est impliquée par nos formulations. On peut toutefois dès maintenant préciser que si nous désirons retenir le terme de morphologie et lui faire couvrir, en pratique, l'essentiel de ce dont traitent les morphologies traditionnelles, il devra désigner l'examen et le classement des variations auxquelles sont sujets les signifiants de certains signes. Il importe peu que ces signes soient "lexicaux" comme "aller" dont la forme varie de /al/ à /va/ à /i/ et à /aj/ selon le temps, le mode ou la personne, ou "grammaticaux" comme "imparfait" qui se manifeste comme /è/ en finale et comme /i/ ailleurs. » (M.SG : p. 28-29). Nous verrons que la distinction grammatical/lexical demeure cependant pour Martinet une distinction importante.

<sup>1968</sup> Voir M.Él.1960 : p. 102 et M.Él.1967 : p. 106.

aussi dans la partie lexicale de la description. Ceci est après tout légitime puisque la morphologie est l'étude de la forme et qu'il n'est en aucune façon précisé que cette étude se limite à la forme des éléments grammaticaux. En réalité, il est plus ou moins sous-entendu que la morphologie ne traite que de ces derniers, et si, néanmoins, les bizarreries formelles des lexèmes entrent en ligne de compte, c'est parce qu'elles résultent ordinairement de combinaisons de lexèmes avec certains éléments grammaticaux ; l'alternance de radicaux que nous observons dans *je vais, j'irai* et les variations formelles de *je prends, je prenais*, sont étudiées dans toutes les grammaires françaises, même si les lexicographes en font obligamment état dans leurs dictionnaires.

Puisque la morphologie et la syntaxe font, par définition, partie de la grammaire, nous voyons qu'il nous reste à examiner la typologie grammaticale. La grammaire traditionnelle distingue nettement entre deux grands chapitres, dont le premier concerne l'étude des combinaisons d'éléments signifiants pouvant comporter des variations ou des accidents formels ayant lieu normalement à l'intérieur du mot (*chat, chats* mais *animal, animaux* ; *j'achète, j'achèterai*, mais *je vais, j'irai*). C'est ce qu'on appelle la "morphologie", ou étude des accidents formels (angl. *accidence*).

Dans l'autre grand chapitre, on examine la manière dont les mots séparés peuvent se combiner en unités plus importantes, et c'est ce qui constitue la "syntaxe". Mais puisqu'il n'y a pas moyen de définir simplement le terme "mot" de façon à faire concorder cette définition avec l'usage ordinaire que l'on en fait, les structuralistes font de ce terme un usage aussi restreint que possible, et sont enclins à refuser de définir une unité linguistique universellement valable qui se situerait entre le monème et la phrase. Les accidents formels seront attribués aux monèmes et non aux mots et seront traités par exemple comme les "allomorphes" d'un morphème donné. On se préoccupera de ces accidents au cours de l'analyse de l'énoncé en unités significatives minimales. Une fois que l'identité de ces unités, nos monèmes, sera établie, le linguiste devra observer comment elles se combinent. Puisqu'il a déjà catalogué et décrit les bizarreries des signifiants de monèmes, peu importe désormais que les divers monèmes d'un contexte donné soient amalgamés, agglutinés formellement ou encore indépendants : l'aspect matériel de leurs combinaisons est maintenant sans importance<sup>1969</sup>. » (M.LF : p. 109-111).

---

<sup>1969</sup> « In so far as the form of minimal lexical elements raises specific problems, because, for instance, they are found to vary in different surroundings, this is normally taken care of in the morphological chapter as well as in the lexical section of the description. This, after all, is as it should be, since "morphology" is the study of form, with no specification that only the form of grammatical elements is involved. As a matter of fact, it is more or less understood that morphology deals only with the latter, and if the formal vagaries of lexemes come in into the bargain, it is because they normally result from their combination with certain grammatical items : the shift of radicals we find in *I go, I went*, and the formal variations we observe in *I keep, I kept* are taken care of in all grammars of English even if lexicographers kindly include them in their dictionaries for good measure.

Since morphology and syntax are legitimate parts of grammar, we may now state that what remains for us to investigate is grammatical typology. Traditional grammar distinguishes neatly between two main chapters : on the one hand is the study of those combinations of significant elements that may involve some formal variations or accidents (*cow, cows*, but *ox, oxen, child, children* ; *work, worked*, but *keep, kept, sing, sang*), which normally take place within the word ; this is called *accidence* or morphology ; on the other hand, the examination of the way separate words can be combined into larger units, which is called syntax. But since there is no way of defining the term "word" in such a way as to make the definition tally with the naïve uses of it, contemporary structuralists are prone to employ it most sparingly and to refuse to set up any universally valid linguistic unit between the moneme (often called "morpheme") and the sentence. Formal accidents will be ascribed to monemes, not to "words", and dealt with, for instance, as the allomorphs of a given morpheme. They will be taken care of in the course of the analysis of utterances into minimal significant units. Once the identity of these units, our monemes, is established, the linguist will have to observe how they combine. Since he has already listed and described the vagaries of moneme *signifiants*, it is by now immaterial whether the various monemes of



La définition martinettienne de la morphologie s'inscrit ainsi en faux contre l'assignation de la morphologie, d'une part, à la grammaire, et d'autre part au cadre du mot, par opposition à la combinaison des mots dans le syntagme ou dans la phrase qui constitue l'objet de la syntaxe traditionnelle. Les deux types d'assignation rendent compte du « terme paresseux de morpho-syntaxe » déploré par Martinet dans « Fonction et pertinence communicative », ainsi que, notamment<sup>1970</sup>, dans la postface de l'édition de 1973 des *Éléments de linguistique générale* :

« Comme nous l'avions signalé dans la préface, le quatrième chapitre de ces *Éléments* devançait l'aboutissement d'un effort collectif pour asseoir, sur des bases précises, l'étude des unités significatives dans un cadre proprement fonctionnel. [...] Certains résultats de cette recherche ont été intégrés dans les éditions successives des *Éléments*, telle la notion de syntème<sup>1971</sup> qui s'est, très tôt, révélée indispensable sur le chemin qui

---

a given context are amalgamated, agglutinated, or formally independent ; the material aspect of their combination does not concern him any more. » (M.FVL : p. 89-90).

<sup>1970</sup> Voir également, par exemple, ce passage de « Qu'est-ce que la morphologie ? » (1969), où l'on retrouve significativement, outre celle de la conception traditionnelle, la critique de la morphonologie : « On rencontre rarement le terme de morphologie dans les écrits linguistiques contemporains, et il n'est peut-être pas indifférent de chercher à dégager les causes de cette évidente désaffection. Traditionnellement et dans l'esprit de quiconque a plongé son nez dans une grammaire, la morphologie s'oppose à la syntaxe. La syntaxe est, évidemment, la façon dont les mots se combinent pour former des phrases, et la morphologie, qui la précède dans les manuels, est naturellement la façon dont sont constitués les mots. Tout se passe comme si beaucoup de linguistes professionnels n'allaient guère au-delà de ces conceptions naïves, tout en en ressentant les insuffisances. Bon gré, mal gré, cette articulation simpliste des faits grammaticaux s'impose encore à quiconque ne s'est pas reposé le problème de la nature du mot et de son rôle dans l'analyse du langage.

Les premières critiques qu'on relève à l'adresse de cette bipartition sommaire ne sont pas le fait de gens qui recherchent une délimitation plus satisfaisante des domaines respectifs de la morphologie et de la syntaxe. Elles proviennent de ceux qui entrevoient le caractère inacceptable d'une division tranchée entre les combinaisons de signes à l'intérieur des mots qui ressortiraient à la morphologie, et celles qui font intervenir plusieurs mots et qui seraient du domaine de la syntaxe. C'est certainement dans ce sens qu'il faut interpréter les réticences saussuriennes et c'est bien ce qu'on retrouve à l'origine du composé "morpho-syntaxe", même si ce terme ne fait plus, aujourd'hui, que camoufler un refus de poursuivre jusqu'au bout l'analyse linguistique. Le premier mouvement a donc consisté, non point à dénoncer le contenu des deux termes et à réclamer des précisions supplémentaires, mais à refuser une distinction dont on sentait l'inadéquation sous sa forme traditionnelle.

[...]

Le refus de la distinction entre morphologie et syntaxe ne pouvait qu'être renforcé par l'apparition, en annexe à la phonologie pragoise, d'une morphophonologie, dite haplologiquement "morphonologie". Le programme de cette branche de la recherche restait sans doute bien imprécis, mais son apparition indiquait nettement que, pour ses promoteurs, la raison d'être de la morphologie était moins l'examen des variations formelles, puisque certaines d'entre elles étaient rattachées à la nouvelle discipline, que l'exposé des "catégories grammaticales" de la langue. Mais, comme, par ailleurs, les "catégories grammaticales" tendaient à n'être plus que certaines classes, parmi bien d'autres, d'unités significatives mutuellement exclusives, on comprend que la nécessité d'une discipline morphologique distincte ne se soit plus imposée et que, par timidité ou par paresse, on l'ait laissé se perdre dans ce qu'on désignait comme une morpho-syntaxe, pour ne pas avoir à employer le terme, longtemps suspect, de grammaire. » (M.Qu. : p. 145-147). On a vu plus haut ce qu'il en était des « réticences saussuriennes » (voir également ci-dessous). Ce passage – à partir de « Traditionnellement » – est repris presque mot pour mot dans *Syntaxe générale* (voir M.SG : p. 93-95). Martinet supprime « et dans l'esprit de quiconque a plongé son nez dans une grammaire », et remplace « est, évidemment » par « serait », et « est naturellement » par « serait naturellement ». Il renvoie par ailleurs aux p. 185-187 du *Cours de linguistique générale*, soit au paragraphe « Définitions ; divisions traditionnelles », premier du chapitre « La grammaire et ses subdivisions » (voir M.SG : p. 104, note 1).

<sup>1971</sup> Sur cette notion, voir *infra*, β-, v-.

menait à une délimitation précise du domaine de la syntaxe. Une première poussée, dans ce sens, avait, antérieurement, conduit à délimiter fermement le champ de la morphologie afin de faire éclater le composé paresseux de “morphosyntaxe” né d’un recul devant les difficultés d’une analyse qui remettait en cause de déplorables habitudes de pensée qui s’étaient imposées aux dépens de traditions beaucoup plus saines. [...]

La première mesure d’assainissement indispensable pour rendre pleinement compréhensible et assimilable l’analyse intégrale, en monèmes segmentaux ou amalgamés, de tout énoncé linguistique était la remise à sa place de la morphologie comme la présentation des variantes de signifiant de monème avec indication de leurs conditions d’apparition. » (M.Él.1973 : p. 208-209).

Martinet insiste donc tout particulièrement sur l’opposition de la morphologie et de la syntaxe, comme dans le développement de « Fonction et pertinence communicative » que nous avons cité ci-dessus, la morphologie s’opposant à la syntaxe comme l’étude des variantes de signifiant, en tant que telles non pertinentes pour la communication, à l’étude de la combinaison des unités<sup>1972</sup>, qui relève quant à elle du fonctionnement de la communication. Martinet souligne cependant, également dans la postface de 1973, le fait que morphologie et syntaxe renvoient à des points de vue différents :

« Une fois morphologie et syntaxe soigneusement redéfinies et présentées, non plus dans le cadre d’une opposition binaire, mais comme correspondant à deux points de vue, différents et complémentaires, de telle sorte qu’on doit envisager une morphologie des fonctions syntaxiques parallèlement à celle des monèmes, on ne saurait plus se figurer qu’elles épuisent, à elles deux, tout ce qu’il faut dire de la nature des unités significatives et de leur contribution à la communication linguistique. » (M.Él.1973<sup>1973</sup> : p. 209).

On lit de même, la même année, dans « Pour une linguistique des langues » :

« Les variations formelles qu’on peut constater dans l’expression d’une même relation syntaxique suggèrent qu’il y a place pour une morphologie des unités syntaxiques, c’est-à-dire que syntaxe et morphologie ne s’opposent pas comme le feraient des disciplines d’un même plan. » (M.Pou. : p. 33).

La syntaxe, en effet, n’épuise pas l’étude des signifiés, de sorte qu’il faut distinguer entre morphologie et morphologie de la syntaxe. Martinet évoque ici l’inventaire et l’axiologie<sup>1974</sup>. On lit ensuite dans *Syntaxe générale* :

---

<sup>1972</sup> Voir encore notamment, pour la définition de la morphologie comme l’étude des variations de signifiant et du conditionnement de celles-ci, M.Var. : p. 240-241, M.Fou. : p. 121, M.Lim. : p. 381 et 384, M.An. : p. 147, M.Qu. : p. 149, M.Él.1970 : p. 5, M.Mor. : p. 5-7 [p. 155-157], M.GFF : p. 7, M.Poi. : p. 55, M.Pou. : p. 30, M.ICPS : p. 7-8. Les deux derniers passages insistent à nouveau sur l’indifférence de la nature – grammaticale, lexicale – de l’élément considéré. On lit de même dans le cinquième complément de 1980 des *Éléments de linguistique générale*, exprimé cette fois en termes d’opposition monème/mot : « L’utilisation des phonèmes pour constituer des signifiants particuliers ne pose de problèmes que là où la forme des signifiants, exprimée en termes d’unités distinctives discrètes (phonèmes ou tons), varie selon les contextes. L’étude de ces variations est très exactement l’objet de la morphologie (4.6), que les unités retenues soient des monèmes ou des “mots”. » (M.Él. : p. 208).

<sup>1973</sup> Ce passage ne figure que dans la postface de 1973.

<sup>1974</sup> Voir M.Él.1973 : p. 209. Comme nous le verrons plus loin, la syntaxe martinettienne connaît des fluctuations de définition, renvoyant tantôt à l’étude des fonctions, tantôt également à l’inventaire.

« Ce qui précède suggère qu'il ne peut être question, dans une optique fonctionnaliste, de présenter la morphologie comme un pendant de la syntaxe, ce qui est le cas dans la grammaire traditionnelle. Il y aura possibilité d'autant de chapitres ou de sections de morphologie qu'il y a de chapitres dans la présentation des unités significatives de la langue. On devra envisager, outre une présentation éventuelle des alternances en général, une morphologie de l'inventaire des classes avec une section particulière pour chaque classe, une morphologie de la synthématique où seront présentés tous les accidents auxquels sont exposés les monèmes qui perdent leur autonomie syntaxique<sup>1975</sup>, et une morphologie de la syntaxe où il sera traité des diverses formes que peut assumer l'indication de telle ou telle fonction grammaticale » (M.SG : p. 104).

Bien que, comme nous le verrons, elle soit réellement centrale dans la linguistique martinettienne, en raison de la place que celle-ci accorde à la syntaxe, la distinction entre morphologie et syntaxe fait ainsi figure, pour une part, d'archétype d'une distinction plus large entre sens et forme, selon la dichotomie pertinence/non-pertinence pour la communication. La notion de pertinence est un leitmotiv des développements relatifs à la morphologie. On lit ainsi par exemple dans « La syntaxe fonctionnelle » (1972) :

« La morphologie doit être conçue comme l'examen des variations formelles des signifiants de monèmes, qu'il s'agisse de variations phonématiques, prosodiques ou positionnelles, toutes variations qui sont non-pertinentes, c'est-à-dire ne faisant pas l'objet d'un choix du locuteur. » (M.Syn. : p. 144)

puis dans « La pertinence » (1973) :

« Appliqué aux signes et, en particulier, aux signes minimaux, les monèmes, le point de vue fonctionnel amène à reconnaître la non-pertinence des variations formelles des signifiants : la communication a tout à perdre et rien à gagner des variations formelles des signifiants » (M.Per. : p. 102)

et dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

---

<sup>1975</sup> Voir la note 1971 ci-dessus. Ce type de morphologie était également évoqué dans la postface de 1973 : « On n'oubliera pas que l'étude des synthèmes, ou synthématique, s'intègre également au temps heuristique et au temps didactique de l'étude linguistique. La synthématique comportera un inventaire, une morphologie, une syntaxe et une axiologie. Il convient donc de ne pas y voir un cinquième chapitre à mettre sur le même plan que les quatre qui forment le cadre de la présentation. » (M.Él.1973 : p. 210), et avant dans « Qu'est-ce que la morphologie ? » : « Les présentations de langue les plus traditionnelles, celles, par exemple, qu'on peut trouver dans une grammaire classique du latin, recouvrent, du terme de morphologie, une partie seulement de ce dont traitent nos deux temps d'inventaire et de relevé des variantes de signifiant. La morphologie traditionnelle ne s'occupe pas, en effet, des combinaisons résultant de la composition et de la dérivation. Pour employer une terminologie utile, elle se limite à la syntagmatique et laisse de côté la synthématique. [...] »

Là où nous nous écartons de la tradition c'est lorsque, définissant la morphologie comme la présentation des variantes de signifiant, nous nous refusons à en écarter les variantes synthématiques, celles qui résultent d'opérations de composition ou de dérivation. Il ne nous échappe pas que les combinaisons syntagmatiques sont libres et les combinaisons synthématiques limitées à des degrés divers : toute verbe français conjugable peut "se mettre" au futur ; mais si *vert* et *rouge* peuvent se combiner avec le suffixe *-eur*, *\*jauneur* et *\*bleueur* ne sont pas attestés et, de ce fait, ne sont pas à recommander à ceux qui désirent communiquer en français. Il est, bien entendu, indispensable de distinguer entre une morphologie syntagmatique et une morphologie synthématique, mais ceci peut se faire soit sous la forme de deux chapitres parfaitement distincts, soit pour chaque unité considérée individuellement : *vert* /ver/, /vert/ en combinaison avec un substantif "féminin", /ver/ en composition, /verd/ comme base de dérivation. » (M.Qu. : p. 148-150). Voir *infra*.

« On a donc intérêt à retrouver la valeur originelle de “morphologie”, impliquée d’ailleurs dans *morpho-* qui suggère “forme”. Il s’agit bien de l’examen et de l’exposé des variations formelles auxquelles peuvent être soumis les signifiants de monèmes, et même, de façon plus compréhensive, tous les accidents ou variations de forme qui n’ont pas de répercussion sur la valeur signifiée des unités en cause<sup>1976</sup>. » (M.Poi. : p. 56).

La notion même de morphologie suppose en effet une analyse préalable des signifiants, permettant de distinguer, parmi les différences formelles, le pertinent du non-pertinent :

« Pour quiconque apprend une langue, il est indispensable de s’habituer à toutes les variations de forme des différents monèmes, à leurs amalgames et à leur discontinuité. Nous désignons l’étude de ces variations comme la morphologie.

C’est bien, en gros, ce qu’on présente sous le titre de “morphologie” dans la grammaire traditionnelle, mais sans qu’on y voie exactement ce dont il s’agit, parce qu’on y fait intervenir la notion non définie de “mot”.

La morphologie joue un grand rôle dans la présentation de la grammaire d’une langue comme le français. Mais pour comprendre comment fonctionne une langue il faut se convaincre que les variations de forme des monèmes représentent, dans leur ensemble, des complications dont on pourrait se passer sans que le message se voie privé d’aucun trait de sens : *Je vas à la gare* peut surprendre chez un adulte instruit, mais tout le monde aura compris. Sans doute, l’adulte, qui est habitué de longue date à l’illogisme de *À L’étage* et *AU rez-de-chaussée*, aurait-il de la peine à s’en dégager, mais il ne doit pas s’étonner s’il entend un enfant dire... *À LE rez-de-chaussée*. Ce qui est essentiel, en grammaire, c’est de distinguer entre les différences de forme qui n’entraînent aucune différence de sens et celles qui, au contraire, font que celui qui entend comprend autrement. » (M.GFF : p. 7).

Martinet appelle ainsi dans ses *Mémoires d’un linguiste*, tout comme en phonologie, à « jauger [...] la validité informationnelle » des « faits observables » que sont les signifiants :

« *Votre réalisme foncier, même affiné par l’application du principe de pertinence, vous oppose diamétralement à ce qu’on désigne du nom de guillaumisme.*

Sans doute. Il y avait, chez Guillaume, le propos de dépasser, par l’introspection, les données objectives. Ses tentatives ont pu séduire un homme de bon sens comme Antoine Meillet à une époque où l’on ignorait les ressources de ce que nous offre aujourd’hui le principe de pertinence. Mais le même Meillet, dès qu’il a compris les implications de la théorie phonologique, y a perçu le moyen d’éviter le recours à l’introspection. D’où l’invitation pressante qu’il m’a adressée, un an avant sa mort, en 1936, à poursuivre dans la voie que j’avais choisie.

L’enseignement de Gustave Guillaume, comme celui de beaucoup de ceux qui veulent transcender la réalité observable, reste esclave des accidents formels qu’il n’identifie pas comme tels. Et cela se comprend fort bien, puisque ces linguistes n’ont pas, en face des faits observables, la réaction fonctionnaliste qui consiste à en jauger, avant tout, la validité informationnelle. » (M.Mé. : p. 243).

La problématique morphologique est de fait largement parallèle à la problématique phonologique, qu’elle vient redoubler dans le cadre du dédoublement du signifiant qui caractérise, comme nous l’avons vu ci-dessus, la construction martinettienne. Ce

---

<sup>1976</sup> Voir également M.SG : p. 100, où l’on retrouve mot pour mot ces deux phrases.

redoublement est rendu explicite dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964), où Martinet insiste sur le parallélisme des deux démarches :

« A consciously functional approach to phonology normally entails that the labeling and grouping of facts will be determined by the role they play in the process of communication more than by the physical nature of those facts [...]

In the same way, a consciously functional approach to syntax will entail that formal resemblances be subordinated to functional identity. [...]

[...] The functional standpoint makes us thus independent of the vagaries of linguistic forms<sup>1977</sup>. » (M.Fou. : p. 118-119).

On retrouve ici l'opposition entre identité physique et identité fonctionnelle<sup>1978</sup> qui est constitutive de la problématique phonologique. Martinet oppose de même, dans « Des limites de la morphologie » (1965), différences de forme et « analogies fonctionnelles réelles » (M.Lim. : p. 382-383), et, dans « De la variété des unités significatives » (1962), parle de « réalité fonctionnelle » :

« L'identification de ces amalgames et leur dissociation en monèmes distincts sont recommandables dès que ces monèmes appartiennent à des types fonctionnellement distincts. Il y a une réalité fonctionnelle du langage, qui doit être cherchée au-delà d'accidents purement formels : l'autonomie syntaxique ramène au même procédé linguistique fondamental l'expression *prépositionnelle* des rapports et leur expression *casuelle*. » (M.Va. : p. 184).

On lit de même dans « Composition, dérivation et monèmes » (1968), où le parallélisme avec la problématique phonologique apparaît à nouveau de manière très nette :

« [...] en anglais /s/ dans *cups*, /z/ dans *pens*, /ɪz/ dans *brushes*, ne pouvaient guère être considérés comme autre chose que les variantes d'une même unité significative. La grande découverte du structuralisme, insuffisamment explicitée d'ailleurs, que la réalité linguistique ne s'identifie pas nécessairement avec la réalité physique, imposait, dans un cas de ce genre, qu'on transcendât les différences phoniques entre ces trois segments » (M.Com. : p. 176).

Mais comme nous le signalions ci-dessus, le parallélisme des deux problématiques phonologique et morphologique se double d'une asymétrie, liée à la dualité des unités du niveau significatif. On lit ainsi dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » :

« Les implications du point de vue fonctionnel en phonologie sont assez bien connues et ne nous intéressent pas directement ici. Il est bon toutefois de les rappeler parce qu'elles illustrent bien la façon dont chaque langue utilise à ses propres fins les données anatomiques et physiologiques des organes dits "de la parole", attribuant arbitrairement,

---

<sup>1977</sup> « Une approche délibérément fonctionnelle de la phonologie implique normalement que l'étiquetage et le groupement des faits soient déterminés par le rôle que jouent ces faits dans le procès de communication plutôt que par leur nature physique [...]

De la même manière, une approche délibérément fonctionnelle de la syntaxe impliquera que les ressemblances formelles soient subordonnées à l'identité fonctionnelle. [...]

[...] Le point de vue fonctionnel nous rend ainsi indépendants des caprices de la forme linguistique. »

<sup>1978</sup> Pour ce syntagme, appliqué aux unités significatives, voir encore notamment M.LF : p. 124 [M.FVL : p. 102], cité ci-dessous.

au sens saussurien du terme<sup>1979</sup>, telle valeur à tel trait, reléguant tel autre au paralinguistique, c'est-à-dire à un chapitre qui a son importance à un moment déterminé de la recherche, mais dont il faut consciemment et volontairement faire abstraction par la suite. Nous retrouverons ceci tout à l'heure lorsqu'il sera question de la morphologie. Parmi les traits phoniques, on en trouve qui ont une valeur distinctive ou oppositive. D'autres ont des valeurs contrastives. Une même réalité physique, comme la mélodie du discours, peut assumer, d'une langue à une autre et – dans une même langue – d'un point à un autre du discours, des fonctions diverses, distinctive, contrastive, notificative, voire directement significative.

Lorsqu'on quitte le domaine des unités distinctives, phonèmes, tons, place de l'accent, pour aborder celui des unités significatives, il ne faut pas oublier que ce qui importe désormais est beaucoup moins la façon dont ces unités vont rester distinctes les unes des autres que leur individualité et leur identité sur le plan significatif. En termes saussuriens, ce qui compte en dernière analyse, ce n'est pas le signifiant, mais le signifié. Il convient donc de se dégager de la conception du signe selon laquelle signifiant et signifié sont mis sur le même plan et rappeler une évidence : celle que le signifiant est là pour manifester le signifié, que le signifié est une fin et le signifiant un moyen<sup>1980</sup>. » (M.Poi. : p. 53-54)

où il apparaît clairement que l'analyse fonctionnelle des signifiants implique son doublement par l'opposition du signifiant (non-pertinent) au signifié (pertinent). On retrouve ici, comme le rappelle la fin du deuxième paragraphe, la définition martinettienne du signe, avec ce qu'elle implique de tendance à identifier signe et contenu, tendance lisible par exemple dans des formulations telles que celles-ci, que l'on trouve respectivement dans « The Foundations of a Functional Syntax » et dans « Mot et syntème » (1968) :

« What we will exclude from morphology is any reference to the uses of the various grammatical categories, the function of a moneme having no direct connection with its formal variations<sup>1981</sup>. » (M.Fou. : p. 121)

« [...] le monème correspond toujours à quelque différence formelle, mais sa nature vraie est indépendante des accidents de cette forme ; la liberté du monème se manifeste par le fait qu'il correspond à un choix distinct, quelles que soient les variations formelles de ce choix. » (M.MS : p. 430).

La problématique morphologique implique en effet, comme il apparaît notamment dans la proposition de « Mot et syntème », une conception « abstraite » du signifiant, qui ne se distingue plus, dès lors, de son signifié. C'est là, précisément, la spécificité de la construction martinettienne, fondée, comme nous le posons ci-dessus, sur un retournement du gage des rapports son/sens en problématique de l'expression, et en cela tout à la fois structuraliste – par opposition à « saussurienne » – et proprement martinettienne, dans la mesure où cette analyse fonctionnelle des signifiants déportée dans le domaine des unités significatives s'inscrit dans

<sup>1979</sup> Nous reviendrons *infra*, dans la troisième section de ce chapitre, sur ce sens « saussurien » de l'arbitraire.

<sup>1980</sup> Ce dernier paragraphe est repris dans *Syntaxe générale*, avec trois changements mineurs : la suppression de « il ne faut pas oublier que », l'ajout d'une virgule après « ce qui compte », et la substitution, lisible dans le premier chapitre (voir la note 350), de « dépasser » à « se dégager de ». Voir M.SG : p. 97.

<sup>1981</sup> « Ce que nous allons exclure de la morphologie, c'est toute référence aux usages des diverses catégories grammaticales, la fonction d'un monème n'ayant aucun rapport direct avec les variations formelles de celle-ci. »

le cadre plus large d'une construction de la langue comme signifiant, élaboration fonctionnelle de la définition traditionnelle du signe.

Le principe de la problématique morphologique est posé pour la première fois dans les « Elements of a Functional Syntax » (1960), où Martinet, après avoir affirmé<sup>1982</sup> qu'il ne saurait y avoir d'unité linguistique qui ne soit manifestée, ajoute :

« But we should not imagine that the formal expression of function will always be clearly identifiable as a given succession of phonemes. Function, as we know, is frequently marked by the respective position of the elements of the utterance. But even when its indication involves some phonemic difference, it may be impossible to locate or delimit it exactly in the utterance : in a form like Latin *homini*, we are at loss to tell where the expression of the dative function stops and where that of the singular begins ; we know that *homini* is a dative, but we also know it is a singular, because if it were still a dative, yet no longer a singular, but a plural, we would have *hominibus* with a different choice of phonemes. In such a case, the indication of the function corresponds to a meaningful unit with both meaning and form, although we may find it difficult to formulate what that form is. The difficulties that we, linguists, may experience in formulating something is no indication that that something does not exist and that we cannot identify it and scientifically operate with it.

Minimal meaningful units, both those indicative of function and others corresponding to the various elements of experience, have sometimes been called “morphemes”. But since many linguists would resent applying this term to a unit whose form cannot always be pinned down, I will rather use another word, namely **moneme**, which has been used with that meaning by some linguists of the Geneva school<sup>1983</sup>. » (M.Ele. : p. 104).

---

<sup>1982</sup> Voir ce passage, cité dans le premier chapitre : « Function is, of course, a purely linguistic concept. In other words, function exists only in so far as it is expressed somehow in the utterance. As we know, nothing should be called “linguistic” unless it is manifested somehow in that stretch of the communicative process that lies between the lips of the speaker and the ears of the listener. » [« La fonction est, bien sûr, un concept purement linguistique. En d'autres termes, une fonction n'existe que dans la mesure où elle est exprimée d'une manière ou d'une autre dans l'énoncé. Comme nous le savons, rien ne devrait être dit “linguistique” à moins qu'il ne soit manifesté d'une manière ou d'une autre dans cette partie du processus de communication qui se trouve entre les lèvres du locuteur et les oreilles de l'auditeur. »] (M.Ele. : p. 104).

<sup>1983</sup> « Mais nous ne devons pas imaginer que l'expression formelle d'une fonction sera toujours clairement identifiable comme une succession donnée de phonèmes. La fonction, comme on sait, est souvent marquée par la position respective des éléments dans l'énoncé. Mais même quand son indication implique des différences phonémiques, il peut être impossible de la localiser ou de la délimiter exactement dans l'énoncé : dans une forme comme le latin *homini*, nous sommes incapables de dire où s'arrête l'expression de la fonction dative et où commence celle du singulier ; nous savons que *homini* est un datif, mais nous savons également que c'est un singulier, parce que s'il était encore un datif tout en n'étant plus un singulier mais un pluriel, nous aurions *hominibus*, avec un choix de phonèmes différent. Dans un tel cas, l'indication de la fonction correspond à une unité significative dotée à la fois d'une signification et d'une forme, bien que nous puissions trouver difficile de formuler ce qu'est cette forme. Les difficultés que nous rencontrons, nous linguistes, dans la formulation de quelque chose ne sont pas l'indication que ce quelque chose n'existe pas et que nous ne pouvons pas l'identifier ni opérer scientifiquement avec lui.

Les unités significatives minimales, aussi bien les unités indicatrices de fonction que les autres, correspondant aux divers éléments de l'expérience, ont parfois été dénommées “morphèmes”. Mais comme de nombreux linguistes refusent d'appliquer ce terme à une unité dont la forme ne peut pas toujours être définie précisément, j'utiliserai plutôt un autre mot, à savoir **monème**, qui a été utilisé avec cette signification par quelques linguistes de l'école de Genève. »

Le constat de l'impossibilité de délimiter exactement certains signifiants donne lieu à l'élaboration de la notion d'amalgame, qui renvoie à un « signifier of several different monemes<sup>1984</sup> » (M.Ele. : p. 107) qui ne peut être découpé de manière non arbitraire pour désintriquer les signifiants respectifs des monèmes. Une autre notion importante est celle de signifiant discontinu, évoquée en passant dans les « Elements of a Functional Syntax » :

« Concord amounts to using discontinuous and redundant forms for the expression of a certain meaning : in Latin *fortes et acerbos hostes*, the plurality of the enemies is expressed three times, and in three different places we are supposed to be informed of the nature of the participation of those enemies in the action implied by an accompanying predicate ; in *discipulus uenit*, the *t* of *uenit*, which points to a subject other than speaker and interlocutor, adds nothing to what was previously implied by *discipulus* ; the same could be said of the *-s* of Engl. *the man comes*<sup>1985</sup>. » (M.Ele. : p. 106)

mais dûment présentée dans les *Éléments de linguistique générale*<sup>1986</sup> :

« Si maintenant nous rapprochons /nukurõ/ *nous courons* de /kurõ/ *courons*, nous notons que les signifiés ont en commun les traits “courir” et “première personne de pluriel”, mais le trait “énonciation” caractérise le premier en opposition avec le trait “injonction” du second. On est tenté de dire que /nu/ est le signifiant correspondant à “énonciation” ; il faudrait dans ce cas lui reconnaître une variante /vu/ dans /vukure/ *vous courez* qui s'oppose à /kure/ *courez*. Mais d'autres contextes comme *il nous l'a dit* ou *c'est pour vous*, permettent d'identifier /nu/ *nous* avec “première personne de pluriel” et /vu/ *vous* avec “deuxième personne de pluriel” ; il nous faut donc poser que, dans /nukurõ/, /nu/ et /õ/ représentent le signifiant discontinu du signifié “première personne de pluriel” et qu'en outre /nu/, mais non /õ/, combine l'expression de ce signifié et de celui d’“énonciation” par opposition au signifiant zéro d’“injonction”. » (M.Él. : p. 104).

Une dernière difficulté, enfin, est l'existence d'allomorphes, qui autorise Martinet à poser qu'un monème ne peut être identifié par référence à son signifiant. On lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale* :

« De même que la première opération phonologique consiste à analyser les signifiants en unités successives minima, les phonèmes, la première opération ici consiste à analyser les

<sup>1984</sup> « signifiant de plusieurs monèmes différents ». Il est de même question dans « Mot et syntème » de « segments inanalysables reconnus comme les signifiants indivis de deux ou de plus de deux monèmes » (M.MS : p. 428). Voir, pour cette notion d'amalgame, outre M.Ele. : p. 104 puis 106, 107-108 et 109 et M.MS : p. 428 : M.Él. : p. 101-103, M.LF : p. 61-63 et 112 [M.FVL : p. 46-48 et 91-92], M.Va. : p. 184, M.Fr. : p. 19, M.Fou. : p. 118-119, M.Var. : p. 242, M.Ca. : p. 13 et 14, M.Mo. : p. 173-174, M.LS : p. 11, M.Lim. : p. 383-384, M.Au. : p. 123-124, M.SS : p. 182, M.Neu. : p. 79, M.Com. : p. 177, M.An. : p. 145 et 149, M.Mor. : p. 9 [p. 158], M.Pou. : p. 25 et M.GFF : p. 6-7, M.Fai : p. 132.

<sup>1985</sup> « L'accord revient à utiliser des formes discontinues et redondantes pour l'expression d'une certaine signification : dans le latin *fortes et acerbos hostes*, la pluralité des ennemis est exprimée trois fois, et en trois endroits différents nous sommes censés être informés de la nature de la participation de ces ennemis à l'action impliquée par un prédicat suivant ; dans *discipulus uenit*, le *t* de *uenit*, qui indique un sujet autre que le locuteur et l'interlocuteur, n'ajoute rien à ce qui était précédemment impliqué par *discipulus* ; on pourrait en dire de même du *-s* de l'anglais *the man comes*. » Nous reviendrons ci-dessous sur cette conception de l'accord, et sur l'analyse qu'elle implique.

<sup>1986</sup> Voir ensuite, notamment, M.LF : p. 27 et 112-113 [M.FVL : p. 16 et 92], M.Fou. : p. 119, M.Var. : p. 242, M.LS : p. 11, M.Au. : p. 124, M.SS : p. 190, M.MS : p. 428, M.Mor. : p. 6 [p. 155], M.GFF : p. 6, M.Sy. : p. 140, M.SG : p. 52-53, M.Fai : p. 132,



énoncés ou fragments d'énoncés en leurs unités significatives minima que nous désignons comme des monèmes. On doit signaler dès l'abord que l'opération a des chances de ne pouvoir toujours être menée à son terme. La raison en est que les monèmes sont des unités à double face : une face signifiée et une face signifiante qui en est la manifestation. Pour que le signifié soit manifesté, il convient que l'énoncé soit phonologiquement différent de ce qu'il serait sans cela. Mais il peut se faire que deux signifiés qui coexistent dans un énoncé enchevêtrent leurs signifiants de telle façon qu'on ne saurait analyser le résultat en segments successifs. [...] Dans tous ces cas, on dira que des signifiants différents sont **amalgamés**.

On peut voir dans l'amalgame un aspect particulier d'un phénomène plus général qui consiste, pour un signifié, à se manifester, selon le contexte, sous des formes variables : en français, le signifié "aller" se manifeste, selon les contextes, sous des formes /al/, /va/, /i/ (*i-ra*) ou /aj/ (*aille*). L'existence de ces variantes identifiées comme telles parce qu'elles sont en distribution complémentaire, montre qu'on ne peut à coup sûr identifier un monème par référence à son signifiant. » (M.Él. : p. 101-102)

puis de même dans *Syntaxe générale* :

« Nous avons jusqu'ici concentré notre attention sur les formes que peut assumer le signifiant des monèmes sans considérer, sinon, de façon épisodique et indirectement, lorsque s'est posée, aux §§ 3.36 et 37, la question de l'identité ou de la différence de formes homonymes, les problèmes que soulève l'identification du signifié. Si nous avons toujours affaire à des monèmes de signifiant stable et spécifique, si "vert" /ver/ était toujours /ver/ et jamais /vert/, et si /ver/ voulait toujours dire "vert" et jamais "verre", "ver", "vers" ou "vair", le problème de l'identité du signifié ne se poserait pas puisque cette identité se confondrait avec celle du signifiant en celle du signe. Mais tout ce qui a été dit ci-dessus des variantes de signifiant et l'existence bien connue de faits d'homonymie nous convainc que la forme ne nous offre jamais de certitude en la matière.

En fait, le problème se pose de façon très différente selon qu'il s'agit de monèmes appartenant à des classes, comme on en trouve dans la grammaire, comportant quelques unités seulement qu'il est relativement aisé de différencier les unes des autres, ou bien de monèmes lexicaux dont l'identification sur la base de leurs oppositions avec les monèmes de la même classe peut être plus que délicate. Sur le plan des unités grammaticales, il n'est pas rare que la forme du signifiant soit si variable d'un contexte à un autre qu'il vaut mieux totalement s'en abstraire lorsqu'on désire identifier comme la même unité des segments apparaissant dans des entourages distincts : on a vu, ci-dessus, que l'accusatif singulier, en grec, apparaît certes sous deux formes différentes, /-n/ et /-a/, mais que cette différence, synchroniquement totale, ne complique guère l'identification du cas, parce que ces formes sont en distribution complémentaire et qu'elles sont employées exactement dans les mêmes conditions syntaxiques : comme marque de l'objet de verbes déterminés et après certaines prépositions. » (M.SG : p. 67-68)

et dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale<sup>1987</sup> » (1980) :

---

<sup>1987</sup> Voir également, dans « Analyse et présentation » (1970), bien que le propos soit relativement différent, puisqu'il est question d'homonymie et de polysémie au lieu d'allomorphie : « Dans un deuxième temps, après avoir dégagé, dans les énoncés soumis à l'examen, des signifiants segmentaux ou des modifications formelles correspondant à des choix significatifs, il convient de rapprocher et d'identifier ceux qui correspondent aux mêmes monèmes. On se heurte ici à des difficultés théoriques considérables. Si chaque monème de la langue présentait un signifiant parfaitement distinct de tous les autres et toujours formé des mêmes unités distinctives discrètes (le cas, en français, de /ʒon/ qui veut toujours dire "jaune" et de "jaune" qui se dit toujours /ʒon/), la nature du signifié n'aurait pas à intervenir dans l'identification, puisqu'un signifiant donné ne pourrait correspondre qu'à un seul monème. L'examen des variations contextuelles et situationnelles du signifié de ce

« L'analyse en monèmes et synthèmes fait donc abstraction des complications formelles. Ceci implique que, dans bien des cas, on ne peut identifier un monème en référence à sa forme phonique ou graphique : le monème imparfait français apparaît soit comme /ɛ/ (*il était*), soit comme [j] (*nous étions*) ; le subjonctif, dans la même langue, peut ne pas se manifester, comme dans *il chante*, soit avoir la forme [j] (dans *nous chantions*) qui se confond avec celle de l'imparfait, ou, de façon plus décisive, être reconnu du fait d'une forme particulière du "radical" verbal (*il fasse*). On ne devra donc pas hésiter à le désigner comme "le subjonctif" c'est-à-dire en référence à son signifié, alors qu'on a tout intérêt à utiliser le signifiant, sous sa forme orale ou graphique, lorsqu'on traite de monèmes comme *avec*, *château* ou *chante* qu'on identifie ainsi sans encombres. » (M.Sy. : p. 142).

Dans cette perspective, et dans la mesure où par ailleurs une unité linguistique ne saurait être reconnue comme telle à moins d'être manifestée dans l'énoncé, la notion de monème paraît constituer un progrès par rapport à celle, traditionnelle, de morphème : impliquant une relative indifférence aux « accidents formels », elle permet de passer outre les difficultés de l'analyse empirique. On lit ainsi dans « Composition, dérivation et monèmes<sup>1988</sup> » (1968) :

« Dans l'usage des structuralistes contemporains, l'unité significative minima, ou signe minimum, est le plus souvent désignée comme le morphème. On a souvent relevé combien cet usage était malencontreux parce que susceptible d'induire en erreur les linguistes pour qui le terme de morphème désigne, non point n'importe quel signe

---

monème pourrait être renvoyé à un examen ultérieur du lexique. Mais, bien entendu, toute langue abonde en homonymes et en polysèmes entre lesquels on ne saurait tracer de frontière en synchronie. » (M.An. : p. 145-146). Sur ces questions, qui ne sont pas étrangères au développement de *Syntaxe générale*, voir *infra*.

<sup>1988</sup> Mais voir encore notamment, pour la mise en exergue de l'opposition entre morphème et monème : M.LF : p. 33-34 [M.FVL : p. 22], M.Mo. : p. 173-174, M.Au. : p. 123-124, M.SS : p. 182 et 192, M.An. : p. 143, M.MS : p. 427-428, M.Mor. : p. 4-5 [p. 154-155], M.Syl. : p. 136, M.Emp.LSF : p. 25, M.Wha. : p. 388-389, M.Poi. : p. 55, M.SG : p. 29-30, 51 et 98, M.FDL : p. 127, M.Mé. : p. 329. Le caractère décisif de la notion d'amalgame est mis en valeur à plusieurs reprises. On lit ainsi en encore, par exemple, dans « The Foundations of a Functional Syntax » : « Operating with the concept of amalgamation amounts to freeing ourselves of the self-imposed task of finding a well-delimited segment for any one of our linguistic units. One of the main reasons why I decided to use the term **moneme** as a designation of the minimal significant unit in language instead of the no well-established **morpheme**, was that in the minds of a majority of structuralists, that word automatically suggests some speech segment, whereas it may happen that a moneme cannot be precisely located in the utterance. The functional standpoint makes us thus independent of the vagaries of the linguistic forms. We become far less reluctant to operate with discontinuous units of all sorts. Such patterns of agreement as we find, for instance, in French *les grands animaux dorment* /legrāzanimodorm/ where the choice of the plural instead of the singular shows in four different places (/... e...z...o...m/) are just one aspect of the formal predictability of monemes. There are just as many monemes in an utterance as there are meaningful choices, whatever the number of distinct formal accidents each choice may entail. » [« Opérer avec le concept d'amalgamation équivaut à se libérer de la tâche auto-imposée de trouver un segment bien délimité pour chacune de nos unités linguistiques. Une des raisons principales pour lesquelles j'ai décidé d'utiliser le terme **monème** comme désignation de l'unité significative minimale dans le langage à la place du **morphème** aujourd'hui bien établi, a été que dans l'esprit d'une majorité de structuralistes, ce mot fait automatiquement penser à un segment de discours, alors qu'il peut arriver qu'un monème ne puisse être situé avec précision dans l'énoncé. Le point de vue fonctionnel nous rend ainsi indépendants des caprices des formes linguistiques. Nous devenons beaucoup moins réticents à opérer avec des unités discontinues de toutes sortes. Des structures d'accord, telles que celle que nous trouvons dans le français *les grands animaux dorment* /legrāzanimodorm/, où le choix du pluriel à la place du singulier apparaît en quatre endroits différents (/...e...z...o...m/) sont seulement un aspect de la prédictibilité formelle des monèmes. Il y a juste autant de monèmes dans un énoncé qu'il y a de choix significatifs, quel que soit le nombre d'accidents formels distincts que chaque choix peut entraîner. »] (M.Fou. : p. 118-119).

minimum, mais uniquement tel d'entre eux dont la fonction est grammaticale et non lexicale. On notera, en outre, qu'en glossématique, "morphème" désigne non point l'ensemble du signe minimum grammatical, mais seulement le signifié de ce signe, son signifiant recevant l'appellation de "formant".

On aurait cependant hésité à s'écarter d'un usage établi aussi bien chez les "Pragoïs" d'Europe que chez les bloomfieldiens d'Amérique, si le signe minimum que désigne d'ordinaire le terme de morphème avait paru être délimité de façon pleinement satisfaisante. Or, à examiner les emplois du mot, il a semblé que, dans la ligne antimentaliste qui s'est finalement imposée plus ou moins à l'ensemble des "structuralistes", ils favorisaient nettement le signifiant aux dépens du signifié. On ne pouvait certes pas aller dans ce sens jusqu'à réclamer du morphème une parfaite constance dans la forme et à parler de morphèmes différents lorsque les segments d'énoncés correspondants ne sont pas les mêmes dans les différents contextes : en anglais /s/ dans *cups*, /z/ dans *pens*, /ɪz/ dans *brushes*, ne pouvaient guère être considérés comme autre chose que les variantes d'une même unité significative. La grande découverte du structuralisme, insuffisamment explicitée d'ailleurs, que la réalité linguistique ne s'identifie pas nécessairement avec la réalité physique, imposait, dans un cas de ce genre, qu'on transcendât les différences phoniques entre ces trois segments, et on le faisait volontiers lorsque, comme dans le cas de ces trois désinences de pluriel, les variations ne sont pas telles qu'elles excluent une base physique commune, ici le caractère sifflant. Mais s'il fallait bien, sur le modèle de la phonologie, admettre le principe de la distribution complémentaire, on ne transigeait pas sur celui selon lequel, à chaque morphème, doit, en toute position, correspondre un segment bien délimité par rapport à son contexte dans la chaîne. En face d'une désinence latine comme le *-ārum* de *rosārum*, il fallait se résoudre ou bien à charcuter de façon arbitraire en décrétant, par exemple, que *-ār-* marquait le pluriel et *-um* le génitif, ou bien à poser un morphème unique génitif-pluriel dont *-ārum* était une variante (*allomorph*). Mais pouvait-on, dans ce dernier cas, parler de signe unique là où les signifiés étaient, de toute évidence, parfaitement distincts ? Ce genre de dilemme dans lequel on s'enfermait par incapacité de se dégager de certains a priori, contribue à expliquer les réactions antiformalistes que l'on constate aujourd'hui.

Il y avait un moyen d'éliminer les faux problèmes que posaient les variations des signifiants : c'était de réclamer du signe minimum, non qu'il se manifeste nécessairement sous la forme d'un segment distinct, mais qu'il entraîne par sa présence dans les communications une modification formelle quelconque de l'énoncé : une forme *rosārum*, caractérisée par la gamme de ses emplois comme impliquant, outre le signifié "rose", le signifié "génitif" et le signifié "pluriel", est formellement distincte de *rosae* qui implique les signifiés "rose" et "génitif", mais où le signifié "pluriel" est remplacé par le signifié "singulier", et distincte également de *rosās* où sont impliqués les signifiés "rose" et "pluriel" mais où le signifié "génitif" est remplacé par le signifié "accusatif". Ce qui permet de constater, dans ces formes, l'existence des signes "génitif", "accusatif" et "pluriel", "singulier" est la coïncidence, qu'on y trouve, de signifiés qui y correspondent, avec les différences formelles entraînées par le remplacement d'un signe par un autre dans chaque paire. Bien que non exactement localisables, ces différences formelles sont les signifiants qui fournissent la base formelle des signes considérés. Le concept d'amalgame de signifiants permet d'éliminer tous les découpages arbitraires sans entorse au principe fondamental qu'il n'y a d'unité linguistique qui ne corresponde à une distinction formelle quelque part dans la chaîne. Son utilisation généralisée aboutit à identifier dans la chaîne sensiblement plus de signes minima que dans le cas où chacun de ces signes doit nécessairement coïncider avec un segment distinct. Il est donc recommandé qu'on n'emploie pas les mêmes termes pour désigner les unités résultant des différentes analyses, et c'est pourquoi, en face de "morphème" et ce qu'il implique d'insistance sur les éléments formels, on a proposé le terme "monème" pour désigner le

signe minimum susceptible d'être identifié comme tel même dans le cadre d'un amalgame. » (M.Com. : p. 176-177).

Il faut noter, cependant, que si l'identification des monèmes par référence à leur signifié et l'indifférence aux accidents formels qui sont constitutives de la notion de monème peuvent ainsi être présentées comme une réponse aux difficultés de l'analyse empirique, Martinet fournit par ailleurs, comme nous l'avons vu ci-dessus, une autre justification de la prééminence du signifié et de la légitimité de l'analyse fonctionnelle des signifiants, en termes de définition du signifiant comme manifestation d'un signifié. La notion d'amalgame et l'analyse fonctionnelle des signifiants nous renvoient d'ailleurs à « the subordination of form to function<sup>1989</sup> » (M.Fou. : p. 121), là où, comme le pose Martinet dans « Composition, dérivation et monèmes », la conception traditionnelle qui préside à la notion de morphème « favorisai[t] nettement le signifiant aux dépens du signifié ». En outre, la notion de signifiant discontinu, en particulier, témoigne très clairement de l'existence d'une problématique de l'expression commandant l'analyse du rapport son/sens, et qui, effet de l'asymétrie des deux problématiques phonologique et morphologique, vient doubler, au niveau de l'analyse des unités significatives, le principe de pertinence. Celle-ci apparaît de manière tout à fait nette dans ce développement de *Syntaxe générale*, où l'on retrouve la « situation idéale<sup>1990</sup> » de « Fonction et pertinence communicative » – alors dénommée « la normale » –, en regard de laquelle sont déclinées différentes « complications » :

« L'effet de sens correspondant à un monème va se manifester dans la chaîne par certains accidents formels destinés à signaler sa présence et son identité aux auditeurs. La situation idéale, celle que reflète notre définition d'une langue, est celle où ces accidents se limitent à l'apparition en un point de la chaîne d'un segment de discours comportant un ou plusieurs phonèmes et formant un signifiant toujours identique à lui-même. Cette situation semble bien être attestée dans toutes les langues connues. Mais alors qu'elle est presque la seule qu'on trouve dans une langue comme le chinois, elle représenterait ailleurs, en latin, par exemple, plutôt l'exception que la règle. En français, de tels monèmes se retrouvent dans la plupart des parties du discours traditionnelles ; soit *table* /tabl/, *jaune* /ʒôn/, *vite* /vit/, *donne* /dôn/, *avec* /avek/, *or* /or/ conjonction ou substantif, etc... Des monèmes de ce type ne posent aucun problème formel. Dans d'autres langues que le français, certains d'entre eux ajoutent à l'articulation phonématique de leurs signifiants des traits distinctifs prosodiques, tons ou place pertinente de l'accent. Mais ces traits supplémentaires ne changent rien à la situation dans la mesure où ils sont un élément permanent du signifiant non susceptible de disparaître dans certains contextes.

Les complications qu'on rencontre en la matière sont de types variés. On distinguera entre les cas suivants : 1° la forme du signifiant varie selon les contextes où apparaît le monème ; 2° le signifiant a une forme discontinue et comporte, par exemple, plusieurs segments séparés par des parties d'énoncé correspondant à d'autres monèmes ; 3° les accidents formels qui constituent le signifiant du monème ne sont pas matériellement

---

<sup>1989</sup> « la subordination de la forme à la fonction ».

<sup>1990</sup> Pour celle-ci voir encore notamment *M.L.F.* : p. 124 [*M.F.V.L.* : p. 102], cité ci-dessus, et, dans « De l'économie des formes du verbe en français parlé » (1952) : « L'unicité du radical qui résulte de tout ceci représente naturellement un idéal qui se trouve réalisé dans la grande majorité des verbes français. Comme on pouvait s'y attendre, les sujets tendent à imposer cette unicité du thème partout où l'on peut le faire sans heurter de front une tradition qui réclame l'emploi de thèmes différents dans la conjugaison de nombreux verbes. » (*M.Éc.* : p. 102).

dissociables de ceux qui correspondent à un autre monème ou à plusieurs autres. Il restera finalement à considérer les cas où l'on peut être amené à donner un statut linguistique à un effet de sens qui ne correspond à aucun accident formel dans la chaîne. » (M.SG : p. 45-46).

Il s'agit bien de signifiés délimités d'avance, et dont se trouve analysée l'expression, fût-elle manifestation d'un signifiant abstrait, comme dans ce passage de *A Functional View of Language* :

« En termes saussuriens, nous pouvons dire que [dans *la grande montagne blanche*] le signifiant du nom féminin *montagne* n'est pas limité à cette forme, mais qu'il est discontinu et qu'il se manifeste en d'autres points de l'énoncé<sup>1991</sup>. » (M.LF : p. 27).

Il faut noter, ici, la référence à Saussure, là où, comme nous l'avons vu ci-dessus, il y a au contraire incommensurabilité des deux notions martinettienne et saussurienne de signifiant. On la retrouve notamment dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire<sup>1992</sup> », où la notion de signifiant abstrait trouve ainsi justification :

« [...] le même monème, le même signe, peut assumer des formes variables, notamment selon les contextes où il figure. Dans ce cas, seront reconnues comme correspondant au même monème, les formes qui sont en distribution complémentaire, comme *i-* dans *ira*, *va* dans *il va*, *all-* dans *all-ons*, etc.

On remarquera qu'on hésite ici à parler de *i-*, *va* et *all-* comme de *signifiants* distincts, parce qu'on sera tenté, dans ce cas, de dire qu'*aller* présente un signifiant variable, cela dans la tradition saussurienne où chaque signe a *son* signifiant. A ce point, il faut rappeler la différence entre, d'une part, le "morphème" des bloomfieldiens, unité en principe significative, mais conçue en fait comme une succession de phonèmes, ce qui amène à voir dans *i-*, *va* et *all-* des "morphèmes" différents, et, d'autre part, le monème fonctionnaliste perçu expressément comme une unité significative dont l'identité se maintient à travers les avatars de la forme. » (M.Poi. : p. 55).

La notion de monème implique d'une certaine manière un renversement de la démarche saussurienne de « délimitation des unités<sup>1993</sup> ». Si, en effet, l'unité saussurienne peut être définie comme « *une tranche de sonorité qui est, à l'exclusion de ce qui précède et de ce qui suit dans la chaîne parlée, le signifiant d'un certain concept* » (Saussure, 1972 : p. 146) – « Toute unité comportera une tranche dans la sonorité liée indissolublement à un concept sans lequel on ne peut pas délimiter la tranche. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 225) –, le monème martinettien est un effet de sens correspondant à une modification formelle de l'énoncé, c'est-à-dire, à nouveau, un signifié manifesté. Malgré des définitions plus « dualistes », telles celle-ci, que l'on trouve dans « Que faire du "mot" ? » (1986) :

---

<sup>1991</sup> « In Saussurian terms, we may say that the *signifiant* of the feminine noun *montagne* is not limited to that form, but that it is discontinuous and emerges at other points of the utterance. » (M.FVL : p. 16).

<sup>1992</sup> Ce passage est repris presque à l'identique dans *Syntaxe générale*. Voir M.SG : p. 98. Les modifications, mineures, sont les suivantes : le remplacement du point qui suit « l'arbitraire saussurien du signe » par un point-virgule, le remplacement de « parce qu'on sera tenté » par « . On sera tenté », l'ajout de « le verbe » avant *aller*, la mise en italiques de « un signifiant variable » et le remplacement de « chaque signe » par « un signe ».

<sup>1993</sup> Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 223-226, cité *supra*, et Saussure (1972) : p. 144-149, ainsi que la note 221 de ce chapitre.

« La pratique fonctionnaliste, celle du moins de la *Grammaire fonctionnelle du français*, ne retient le mot qu'en référence au mot graphique, dans les parties de l'ouvrage où l'on traite à part de la forme écrite de la langue. Ailleurs, l'unité significative de départ est le *monème*, c'est-à-dire le signe minimum, le point du discours où coïncident un sens distinct et une différence formelle pour former une unité de sens non analysable en unités de sens plus petites. La différence formelle correspond souvent à un segment distinct, mais elle peut aussi se présenter sous une forme discontinue, comme dans le cas d'accord, par exemple, dans celui du monème pluriel en français avec *les petits animaux* /leptizanimο/ en face de *le petit animal* /lɛptitanimal/. Elle peut aussi avoir une forme variable selon les contextes, comme le monème pluriel de l'anglais, dans *cups* /-s/, *ribs* /-z/, *brushes* /-iz/, *oxen* /-ən/, *deer* (zéro), etc. Elle peut être amalgamée avec les signifiants d'autres monèmes, comme le monème pluriel du latin dans *uiri* /-ī/, *uiros* /-ōs/, *uirorum* /-ōrum/, *uiris* /-īs/. » (M.Fai. : p. 132),

on lit ainsi encore, par exemple, dans « Mot et syntème » (1968) :

« On s'est donc rabattu sur l'unité significative minima conçue, non comme un segment de l'énoncé doué de sens et non susceptible d'être analysé en segments plus petits de même type, mais comme un effet de sens correspondant à une modification formelle de l'énoncé, modification ne s'identifiant pas nécessairement avec l'apparition d'un segment déterminé (unité "subjonctif" dans *aille*), mais pouvant aussi se réaliser de façon discontinue (unité "pluriel" dans *les petits animaux* /leptizanimο/ en face du singulier dans *le petit animal* /lɛptitanimal/). C'est pourquoi on a retenu, pour désigner cette unité, le terme de monème, de préférence à morphème, dont l'étymologie et l'emploi chez la plupart des "structuralistes" mettaient trop l'accent sur la forme. » (M.MS : p. 427-428)

et de même dans « Morphology and Syntax » (1972)

« Lorsqu'après une réunion de la Société linguistique à Ann Arbor, il y a plusieurs années, j'ai fait le tour de mes collègues pour leur poser des questions spécifiques sur la façon de segmenter les énoncés, j'ai obtenu autant de réponses que de personnes consultées. J'en ai conclu que l'unité minimale avec laquelle nous aurons à opérer ne saurait être le morphème avec ses implications segmentales, mais quelque chose d'autre, un trait de sens correspondant à une modification formelle du texte<sup>1994</sup>. » (M.Mor. : p. 5)

Martinet parlant par ailleurs dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980) d'« analyse synchronique qui vise à isoler non les segments mais les *valeurs* composantes de l'énoncé » (M.Sy. : p. 142). Il s'agit de fait, comme il apparaît dès les « Elements of a Functional Syntax » (1960), d'analyse des énoncés en signifiés :

« To people used to the expression of adjectival function by the simple syntactic trick of pre-position, the working of concord for identical purposes seems formidably intricate and hopelessly entangled with other grammatical processes. But if we concentrate on

---

<sup>1994</sup> « Several years ago, in Ann Arbor, after a meeting of the Linguistic Society, I went around asking all my colleagues specific questions about how utterances should be segmented, and I got as many different answers as there were people there. My conclusion was that the minimal unit we have to operate with could not be the morpheme with its segmental implications, but something different, a significant feature corresponding to some formal modification of the text. » (M.Mor. : p. 155).

function rather than form, the mutual autonomy of the various formally amalgamated monemes will eventually stand out<sup>1995</sup>. » (M.Ele. : p. 107-108)

analyse préalable, comme nous le posons ci-dessus, à celle des signifiants, qui fait ainsi figure de reconstruction de la langue dans le cadre de la problématique de l'expression. Cette dimension de reconstruction apparaît de manière très nette dans ce passage de *A Functional View of Language*, où l'attestation par une différence formelle fait clairement figure de revers d'une analyse préalable des rapports son/sens dont les résultats sont réinterprétés dans le cadre de la problématique de l'expression :

« Lorsqu'un amalgame formel peut encore être identifié comme limité à certains contextes formels définis, il est indispensable de maintenir la distinction entre les monèmes qui le composent. Tel est le cas de *au* que l'on ne trouve, en français, que devant consonne et jamais devant voyelle. Il en est de même de certaines formes amalgamées qui combinent des monèmes aux valeurs fonctionnelles parfaitement distinctes, par exemple les désinences casuelles latines, où le nominatif est un indicateur de fonction, mais où le pluriel n'est qu'une modalité du nom. Nous parlerons alors de deux monèmes différents, même si une analyse de la forme en deux segments successifs se révèle arbitraire, voire tout à fait impossible, comme dans le cas du français *au*. La forme latine *hominī* communique trois éléments d'expérience : "homme", "datif" et "singulier". Si nous insistions pour la découper en tranches successives, nous pourrions la rephonologiser en /hominii/ et dire que "homme" correspond à *homin-*, "datif" à [-i-] et "singulier" à [-i]. Cette analyse pourrait être étayée par une comparaison avec le datif pluriel *hominibus*, où réapparaîtraient à la fois *homin-* "homme" et -i- "datif", -bus étant alors un "allomorphe du morphème de pluriel". Mais il est évident que *homin-* ne signifie "homme" qu'avec un type donné de désinences et -i est la marque du datif seulement en combinaison avec certains noms au singulier. C'est pourquoi il est plus juste, et évidemment moins arbitraire, de dire que *homini* signifie en même temps "homme", "datif" et "singulier", plutôt que d'essayer de le segmenter. L'articulation linguistique peut être brouillée, et notre devoir est de la décrire telle que nous la trouvons : nous ne devons jamais essayer de séparer arbitrairement les unités formelles qui se chevauchent ou se confondent, mais il ne faut jamais non plus nier l'existence d'unités comme le singulier et le pluriel en latin, dont la présence est toujours assurée et attestée par une différence formelle, même si d'une façon si embrouillée qu'elle défie l'analyse<sup>1996</sup>. » (M.LF : p. 62-63).

---

<sup>1995</sup> « Pour les gens habitués à l'expression de la fonction adjectivale au moyen de la simple ruse syntaxique de l'antéposition, le fonctionnement de l'accord pour des buts identiques semble redoutablement complexe et désespérément enchevêtré avec les autres procédés grammaticaux. Mais si nous nous concentrons sur la fonction plutôt que sur la forme, l'autonomie mutuelle des divers monèmes formellement amalgamés finira par ressortir. »

<sup>1996</sup> « But when a formal amalgam is still identifiable as limited to a definite formal context, as is the case with Fr. *au* found only before consonants and not before vowels, or when the amalgamated forms combine monemes with perfectly distinct functional values – as with Latin case-endings where, for instance, nominative is a functional indicator, but plural is nothing but a modality of the noun – it is imperative to preserve the distinction. We shall speak then of two different monemes even if an analysis of the form into two successive segments proves arbitrary and, as in the case of Fr. *au*, downright impossible. The Latin form *hominī* conveys three elements of experience : "man", "dative", and "singular". Should we insist on chopping it up into successive slices, we might rephonemicize it as /hominii/ and say that "man" corresponds to *homin-*, "dative" to -i-, and "singular" to -i. This analysis might be supported by a comparison with the dative plural *hominibus*, where both *homin-* "man" and -i- "dative" would reappear, -bus being then an "allomorph of the plural morpheme". But, of course, *homin-* means "man" only in combination with a given type of endings, and -i is the mark of the dative

On pourrait dire, d'une certaine manière, que Martinet adopte une problématique onomasiologique – se distinguant ainsi, en particulier, de Benveniste, dont les analyses se caractérisent par leur dimension sémasiologique – mais l'essentiel n'est pas là, du moins lorsqu'il s'agit des enjeux proprement structuralistes de la linguistique martinettienne. La démarche saussurienne, en effet, n'est pas sémasiologique : si la question posée peut paraître analytique, la réponse est quant à elle étiologique, dans la mesure où l'analyse linguistique mime le fonctionnement qu'est la langue, articulation de fragments de pensée sur des phonies qui, support du découpage de la pensée en unités, se trouvent elles-mêmes ainsi délimitées<sup>1997</sup>. Il s'agit en revanche chez Martinet d'une réponse analytique, dont le principe et la fin sont une analyse des rapports son/sens. A l'articulation saussurienne, Martinet répond, comme nous l'avons vu ci-dessus dans le développement de « Composition, dérivation et monèmes », par la conjugaison du cadre d'analyse du signe et de l'indifférence aux accidents formels. Parmi de nombreuses mises en exergue de la nouveauté et de la pertinence de cette alliance<sup>1998</sup>, il faut mentionner, en particulier, ce développement de « La présentation des unités significatives » (1976), pour la référence à Saussure que l'on y trouve :

« L'analyse des énoncés en unités, distinctives ou significatives, qui était au premier plan des préoccupations des linguistes “structuralistes”, occupe une place plus que modeste

---

only in combination with certain nouns in the singular. Therefore is it more accurate and, of course, less arbitrary to say that *hominī* means at the same time “man”, “dative”, and “singular” than to try to segment it. Linguistic articulation may be blurred, and it is our duty to describe it as we find it : we should never try to disentangle formal units which happen to overlap or be confused ; yet we should never deny the existence of units, as singular and plural, in Latin, whose existence is always secured and attested by some formal difference, but in so intricate a fashion as to defy analysis. » (M.FVL : p. 47-48).

<sup>1997</sup> Voir *supra*, la section I-, A-, 1-, b- de ce chapitre, ainsi que la note 440.

<sup>1998</sup> Voir encore, outre les passages cités ou mentionnés ci-dessus, dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964) : « The fact that some linguistic significant units are not represented in the spoken chain by any unambiguously delimited segment, as in the case with the dative in *hominī*, should by no means be more disquieting than the well accepted fact that one and the same meaningful unit (“morpheme”) may be represented in different locations, by totally different segments (“morphs”). If we accept to operate with the fiction of a zero “morph” of the preterite “morpheme” in *he cut*, it is hard to see why we should balk at assuming an amalgamated “morph” of the dative “morpheme” in Latin *hominī* and *hominibus*. We are of course all agreed that no linguistic unit can be posited unless its presence corresponds to some phonological difference in the utterance, but we know that *he cut* is a preterite and *he cuts* a present without being able to point out a segment corresponding to the expression of the preterite. » [« Le fait que certaines unités linguistiques significatives ne soient pas représentées dans la chaîne parlée par quelque segment délimité sans ambiguïté, comme c'est le cas du datif dans *hominī*, ne doit en aucun cas être plus inquiétant que le fait bien accepté qu'une seule et même unité significative (“morphème”) puisse être représentée, en différents endroits, par des segments différents (“morphes”). Si nous acceptons d'opérer avec la fiction d'un “morph” zéro du morphème de prétérit dans *he cut*, il est difficile de comprendre pourquoi nous regimberions à supposer un “morph” amalgamé du morphème “datif” dans le latin *hominī* et *hominibus*. Nous sommes évidemment tous d'accord qu'aucune unité linguistique ne peut être postulée si sa présence ne correspond à une différence phonologique quelconque dans l'énoncé, mais nous savons que *he cut* est un prétérit et *he cuts* un présent sans être capable d'indiquer un segment correspondant à l'expression du prétérit. »] (M.Fou. : p. 118), dans « Cas ou fonctions ? A propos de l'article “The Case for Case” de Charles J. Fillmore » (1971) : « On ne saurait, en tout cas, qu'approuver son insistance [à Fillmore] à bien marquer ses distances, lorsqu'il s'agit de fait syntaxique, vis-à-vis des questions relatives aux moyens formels employés, avec toutefois cette réserve que, pour nous, une fonction n'existe que dans la mesure où elle est manifeste. » (M.Ca. : p. 9), et dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) : « Mais **ce qui est fondamental**, en syntaxe, **n'est pas la façon matérielle dont s'exprime une relation, mais l'existence d'une relation marquée formellement**, que ce soit de façon explicite au moyen d'un fonctionnel, ou du fait de la position respective des unités. » (M.GFF : p. 155).



dans celles des chercheurs contemporains. Beaucoup d'entre eux ont, sans doute, le sentiment que, sur ce sujet, tout a été dit qui pouvait présenter quelque intérêt. En tout cas, la mode n'est plus à l'analyse, mais à une approche théorique qui séduit d'autant plus qu'elle paraît moins influencée par l'observation des faits. Certains sont tentés de rejeter les unités distinctives hors du domaine propre de la linguistique, comme on le faisait généralement avant Baudouin de Courtenay et Troubetzkoy. Quant aux unités significatives, on semble souvent avoir renoncé à les identifier formellement.

Une des raisons de cette désaffection pour l'analyse a été l'incapacité de la linguistique post-bloomfieldienne de s'abstraire, là où c'est nécessaire, de la segmentation et d'identifier, au-delà des amalgames de signifiants, DES UNITÉS SIGNIFICATIVES FORMELLEMENT DISTINCTES, ENCORE QUE PHYSIQUEMENT NON ISOLABLES.

L'analyse en unités n'a pu garder son intérêt et demeurer la base de toute recherche sur le langage et les langues que là où l'on a su, à partir d'une stricte redéfinition de la morphologie comme l'étude des variantes de signifiants, distinguer entre les différences formelles pertinentes et celles qui ne le sont pas, c'est-à-dire, tout ensemble, utiliser la forme selon le principe saussurien qu'il n'y a pas de signifié linguistique sans signifiant, et reconnaître que, pour faire aboutir la communication langagière, les fantaisies du signifiant ne présentent aucun intérêt, bien plus, compliquent inutilement l'apprentissage de la langue par l'enfant, voire son utilisation par l'adulte : pour dire les choses de façon volontairement brutale, la francophonie n'aurait rien à perdre et tout à gagner à ce que *je vais... nous allons* se voie remplacé par *j'alle... nous allons*. » (M.Pré. : p. 143)

ainsi que, pour la même raison, ce passage des *Mémoires d'un linguiste* :

« Il n'est pas rare, on le sait, qu'on emploie des termes différents pour dire des choses sensiblement analogues. Prenez le cas du terme "monème" tel qu'il a été employé par son créateur, Frei : il y a identité parfaite de "monème" chez lui et de *morpheme* chez les Américains. Pour lui, le *-s* de *cows* "vaches" n'est pas le même "monème" que le *-en* d'*oxen* "bœufs". Je m'étonne qu'un homme comme Frei, vivant dans le milieu genevois et ayant été exposé à l'enseignement de Saussure, n'ait pas dépassé la conception du morphème américain, caractérisé par une forme et un segment, pour arriver à ma conception du monème où l'on fait abstraction des variations formelles. Rien, dans l'enseignement de Saussure, n'empêche qu'on comprenne qu'il y a un seul et même signe, même si sa forme diffère d'un contexte à un autre (*-s* ici, *-en* là), ou s'il se manifeste de façon discontinue, comme le pluriel dans *Les petits animaux dorment*. J'avais besoin d'un terme non ambigu pour désigner l'unité significative minima identifiée comme telle par son signifié, et j'ai, un peu légèrement, emprunté le terme de "monème" sans en vérifier la valeur chez Frei. J'étais convaincu, à tort, que ce Genevois ne pouvait être, à l'américaine, asservi à la forme. » (M.Mé. : p. 329).

La convocation de Saussure, dans ces deux développements, implique un déplacement de la théorie saussurienne du plan du concept à celui de l'objet, dans le cadre de la résolution des difficultés de l'analyse empirique des énoncés, à nouveau évoquées dans « La présentation des unités significatives ». Martinet s'interroge en effet sur la possibilité, ou non, de « découper » l'énoncé en éléments segmentaux. Or, la notion saussurienne de découpage renvoie au concept d'articulation, de sorte que tout, au contraire, dans l'enseignement saussurien, « empêche qu'on comprenne qu'il y a un seul et même signe, même si sa forme diffère d'un contexte à un autre [...] ou s'il se manifeste de façon discontinue » : une telle conception implique, sinon une problématique de l'expression, dont le développement de « La présentation des unités significatives » fait à nouveau très nettement apparaître la

superposition au principe de pertinence et le rôle de cadre d'une analyse gagée par le rapport son/sens<sup>1999</sup> – le « principe saussurien », réinterprétation du signe saussurien en termes de cadre et de principe d'analyse –, du moins une analyse des rapports son/sens. La théorie saussurienne est envisagée de manière plus précise dans les développements relatifs à la notion de mot, autre obstacle « morphologique » dont la linguistique martinettienne appelle au dépassement, pour une redéfinition de la morphologie et de la syntaxe. Ce type de développement intervient pour la première fois dans les *Éléments de linguistique générale* :

« De façon générale, la tendance à ne pas séparer, dans l'énoncé, les monèmes qui sont sentis comme étroitement unis par le sens est trop naturelle pour qu'on n'en trouve pas des traces dans toutes les langues. On sera donc très généralement tenté d'opérer avec une unité significative plus vaste que le monème et qu'on appellera "mot". Il n'y a à cela pas d'inconvénient si l'on se rappelle que le terme de "mot" recouvre nécessairement dans chaque langue des types particuliers de relations syntagmatiques, et si l'on distingue bien, parmi les faits qui entraînent à poser ce type d'unité, entre les traits phoniques, démarcatifs ou culminatifs, d'une part, les traits formels de séparabilité et d'amalgame d'autre part, et, finalement, les indications que peut fournir la sémantique. On trouve en fait une infinité de degrés possibles entre l'inséparabilité complète et l'amalgame d'une part, l'indépendance totale d'autre part [...]

Ce qu'il convient surtout de ne pas oublier en la matière, c'est que le caractère de syntagme autonome<sup>2000</sup> qu'une forme latine comme *homini* partage avec ses équivalents modernes *for man*, *pour l'homme*, *para el hombre*, est plus essentiel que son caractère de mot : celui-ci n'est que l'aboutissement d'une ankylose graduelle qui a eu pour résultat de rendre aléatoire et peu recommandable une analyse formelle, sans rendre cependant impossible l'analyse en signifiés distincts, c'est-à-dire sans éliminer pour le locuteur la nécessité de choisir entre plusieurs fonctions possibles pour le monème "homme". Pour la compréhension des fondements de la structure linguistique, c'est le syntagme autonome qui doit retenir l'attention plutôt que le type particulier de syntagme autonome caractérisé par l'inséparabilité de ses éléments et groupé sous la rubrique "mot" avec les monèmes qui n'entrent pas dans de tels syntagmes. » (M.Él. : p. 117-118).

Martinet renvoie ainsi le mot à la morphologie, dans le cadre de l'opposition entre analyse formelle et analyse en signifiés distincts. Le fait notable est le caractère second du mot ainsi envisagé, redéfini à partir du monème comme un type particulier de syntagme autonome<sup>2001</sup>, résultat d'une « ankylose graduelle » ayant pour effet de brouiller la manifestation des monèmes. Le problème que pose le mot, dans la théorie martinettienne, est ainsi profondément différent de celui que cette notion recouvre dans la perspective saussurienne. Dans « Le mot » (1965), Martinet le formule de la manière suivante :

<sup>1999</sup> Ainsi que certains prolongements, sur lesquels nous reviendrons *infra*.

<sup>2000</sup> Martinet entend par « syntagme autonome » un syntagme doté d'autonomie syntaxique, c'est-à-dire pourvu de l'indication de ses rapports avec le reste de l'énoncé. Voir *supra*, le premier chapitre, et *infra*, β-, iv-.

<sup>2001</sup> Voir également, quelques pages auparavant, cette définition – plus large puisqu'incluant les « monèmes qui n'entrent pas dans de tels syntagmes » – du mot : « Un syntagme autonome formé de monèmes non séparables est ce qu'on appelle communément un mot. On étend toutefois cette désignation aux monèmes autonomes comme *hier*, *vite*, ainsi qu'aux monèmes non autonomes, fonctionnels comme *pour*, *avec*, ou non fonctionnels comme *le*, *livre*, *rouge*, dont l'individualité phonologique est généralement bien marquée encore que leur séparabilité ne soit pas toujours acquise » (M.Él. : p. 115).

« L'effort fait, en linguistique, pour définir exactement le vocabulaire technique entraîne naturellement qu'on ne saurait opposer "mot" et "pensée", mais "langue" et "pensée", et que les considérations sémiologiques portent sur une unité "signe", définie comme étant d'extension variable (un signe pouvant être formé de plusieurs signes), mais qu'on n'a aucune raison d'identifier avec ce que, dans l'usage courant non scientifique, on désigne comme un mot. La sémiologie, telle que de récentes études le laissent entrevoir, n'a aucun besoin du mot. Et qu'on ne s'imagine pas que les sémiologistes pensent, en fait, "mot" là où ils écrivent "signe". D'aucuns penseraient plutôt "phrase" ou "énoncé", sans jamais oublier, d'ailleurs, que le -r- de *payera* est aussi un signe.

La seule façon de poser, en linguistique actuelle, le problème du mot paraît être la suivante : il existe, dans l'usage courant des langues de culture contemporaines, un terme *mot* (anglais *word*, allemand *Wort*, italien *parola*, espagnol *palabra*, russe *slovo*, etc.) qui désigne un segment de la chaîne parlée ou du texte écrit tel qu'on puisse le séparer de son contexte en le prononçant isolément ou en le séparant par un blanc des autres éléments du texte et lui attribuer une signification ou une fonction spécifique. Ce vaste accord des langues européennes a pu faire supposer que la notion était universelle : toutes les langues auraient un terme pour désigner un tel segment. Mais il suffit de constater en la matière la divergence entre le grec qui distingue *lexis* et *logos* et le latin qui se contente du seul *verbum* pour amener à conclure que cet accord résulte d'une communauté de culture réalisée à partir du latin et facilitée peut-être par l'identité originelle de *verbum*, *word* et *Wort*, formes divergentes d'un même vocable plus ancien. A la réflexion, il semble qu'il faille atteindre un niveau culturel assez élevé pour éprouver le besoin d'analyser le flux de la parole ; l'exercice de la dictée, qui implique que le locuteur débite son texte en tronçons assez courts pour ne pas surcharger la mémoire du scribe, a pu faire prendre conscience qu'il y a, pour segmenter un énoncé, une façon plus adéquate que celle qui consisterait à couper après n'importe quelle syllabe.

Il est clair, toutefois, que ce qui intéresse le linguiste n'est pas de savoir si toutes les communautés linguistiques ont un terme pour désigner un segment isolable de l'énoncé ; il ne s'agit même pas de rechercher si l'on retrouve dans toutes les langues de tels segments isolables, ce qui est, après tout, assez vraisemblable, bien que certaines langues, comme l'esquimo, permettent d'imaginer ce que serait un idiome où un énoncé ne saurait se segmenter qu'en phrases successives. Le vrai problème est celui de savoir si les segments isolables qu'on désigne comme des mots correspondent à une réalité linguistique bien déterminée et s'il n'y a pas moyen d'analyser les énoncés d'une façon qui rende mieux compte du fonctionnement du langage. Peut-être faudrait-il envisager de renoncer à isoler physiquement tous les éléments avec lesquels on opère, si cela devait permettre de mieux dégager les analogies véritables et les différences profondes. » (M.Mo. : p. 162-163).

Ce développement peut évoquer, à certains égards, les réflexions saussuriennes sur la notion de mot<sup>2002</sup>. Martinet rappelle en premier lieu l'effort de redéfinition de certains termes qui caractérise la linguistique actuelle, au premier rang desquels se trouve celui de signe, dès lors distingué de celui de mot. Dans ce cadre, il remet en cause l'évidence de la notion de mot, dont il affirme le caractère culturel, au double sens de la relativité des notions et du niveau d'instruction<sup>2003</sup>, ce qui le conduit à s'interroger sur la légitimité d'une telle notion dans la perspective d'une analyse linguistique visant à rendre compte du fonctionnement de la langue.

---

<sup>2002</sup> Une note de Tullio de Mauro, dont l'appel se situe à la fin du premier alinéa du développement cité ci-dessous, renvoie d'ailleurs à ce texte de Martinet : « Cf. A. Martinet, *Le mot*, in *Problèmes du langage*, Paris 1966, p. 39-53. » (Saussure, 1972 : p. 458, note 213).

<sup>2003</sup> Voir également M.*VEA* : p. 13-14, cité ci-dessous.

Le développement se clôt sur une annonce de l'interprétation « morphologique » du mot, implicite dans l'opposition à l'analyse formelle qui préside à la mise en évidence de « segments isolables » du dégagement des « analogies véritables » et des « différences profondes ». De même, chez Saussure, comme il est apparu plus haut<sup>2004</sup>, le questionnement de la notion de mot intervient dans le cadre d'une réflexion sur les unités auxquelles la linguistique a affaire, et vise à en défaire l'évidence. On lit ainsi dans le *Cours de linguistique générale*, dans le paragraphe « Difficultés pratiques de la délimitation », troisième et avant-dernier paragraphe du chapitre 2 de la deuxième partie, intitulé « Les entités concrètes de la langue » :

« Cette méthode, si simple en théorie, est-elle d'une application aisée ? On est tenté de le croire, quand on part de l'idée que les unités à découper sont les mots : car qu'est-ce qu'une phrase sinon une combinaison de mots, et qu'y a-t-il de plus immédiatement saisissable ? Ainsi, pour reprendre l'exemple ci-dessus, on dira que la chaîne parlée *sižlaprā* se divise en quatre unités que notre analyse permet de délimiter et qui sont autant de mots : *si-je-l'-apprends*. Cependant, nous sommes mis immédiatement en défiance en constatant qu'on s'est beaucoup disputé sur la nature du mot, et en y réfléchissant un peu, on voit que ce qu'on entend par là est incompatible avec notre notion d'unité concrète.

Pour s'en convaincre, qu'on pense seulement à *cheval* et à son pluriel *chevaux*. On dit couramment que ce sont deux formes du même nom ; pourtant, prises dans leur totalité, elles sont bien deux choses distinctes, soit pour le sens, soit pour les sons. Dans *mwa* (« le mois de décembre ») et *mwaz* (« un mois après »), on a aussi le même mot sous deux aspects distincts, et il ne saurait être question d'une unité concrète : le sens est bien le même, mais les tranches de sonorités sont différentes. Ainsi, dès qu'on veut assimiler les unités concrètes à des mots, on se trouve en face d'un dilemme : ou bien ignorer la relation, pourtant évidente, qui unit *cheval* à *chevaux*, *mwa* à *mwaz*, etc., et dire que ce sont des mots différents, – ou bien, au lieu d'unités concrètes, se contenter de l'abstraction qui réunit les diverses formes du même mot. Il faut chercher l'unité concrète ailleurs que dans le mot. Du reste beaucoup de mots sont des unités complexes, où l'on distingue aisément des sous-unités (suffixes, préfixes, radicaux) ; des dérivés comme *désir-eux*, *malheur-eux* se divisent en parties distinctes dont chacune a un sens et un rôle évidents. Inversement il y a des unités plus larges que les mots : les composés (*porte-plume*), les locutions (*s'il vous plaît*), les formes de flexion (*il a été*), etc. Mais ces unités opposent à la délimitation les mêmes difficultés que les mots proprement dits, et il est extrêmement difficile de débrouiller dans une chaîne phonique le jeu des unités qui s'y rencontrent et de dire sur quels éléments concrets une langue opère.

Sans doute les sujets parlants ne connaissent pas ces difficultés ; tout ce qui est significatif à un degré quelconque leur apparaît comme un élément concret, et ils le distinguent infailliblement dans le discours. Mais autre chose est de sentir ce jeu rapide et délicat des unités, autre chose d'en rendre compte par une analyse méthodique.

Une théorie assez répandue prétend que les seules unités concrètes sont les phrases : nous ne parlons que par les phrases, et après coup nous en extrayons les mots. Mais d'abord jusqu'à quel point la phrase appartient-elle à la langue (voir p. 172) ? Si elle relève de la parole, elle ne saurait passer pour l'unité linguistique. Admettons cependant que cette difficulté soit écartée. Si nous nous représentons l'ensemble des phrases susceptibles d'être prononcées, leur caractère le plus frappant est de ne pas se ressembler du tout entre elles. Au premier abord on est tenté d'assimiler l'immense diversité des phrases à la diversité non moins grande des individus qui composent une espèce zoologique ; mais c'est une illusion : chez les animaux d'une même espèce les caractères

---

<sup>2004</sup> Voir la section I-, A-, 1-, b- de ce chapitre.

communs sont bien plus importants que les différences qui les séparent ; entre les phrases, au contraire, c'est la diversité qui domine, et dès qu'on cherche ce qui les relie toutes à travers cette diversité, on retrouve, sans l'avoir cherché, le mot avec ses caractères grammaticaux, et l'on retombe dans les mêmes difficultés. » (Saussure, 1972 : p. 147-149).

Le chapitre se conclut de la manière suivante (§ 4) :

« Dans la plupart des domaines qui sont objets de science, la question des unités ne se pose même pas : elles sont données d'emblée. Ainsi, en zoologie, c'est l'animal qui s'offre dès le premier instant. L'astronomie opère aussi sur des unités séparées dans l'espace : les astres ; en chimie, on peut étudier la nature et la composition du bichromate de potasse sans douter un seul instant que ce soit un objet bien défini.

Lorsqu'une science ne présente pas d'unités concrètes immédiatement reconnaissables, c'est qu'elles n'y sont pas essentielles. En histoire, par exemple, est-ce l'individu, l'époque, la nation ? On ne sait, mais qu'importe ? On peut faire œuvre historique sans être au clair sur ce point.

Mais de même que le jeu d'échecs est tout entier dans la combinaison des différentes pièces, de même la langue a le caractère d'un système basé complètement sur l'opposition de ses unités concrètes. On ne peut ni se dispenser de les connaître, ni faire un pas sans recourir à elles ; et pourtant leur délimitation est un problème si délicat qu'on se demande si elles sont réellement données.

La langue présente donc ce caractère étrange et frappant de ne pas offrir d'entités perceptibles de prime abord, sans qu'on puisse douter cependant qu'elles existent et que c'est leur jeu qui la constitue. C'est là sans doute un trait qui la distingue de toutes les autres institutions sémiologiques. » (Saussure, 1972 : p. 149).

La source principale de ces deux paragraphes se trouve dans le deuxième cours, dans un long développement que nous avons commenté lors de notre analyse de la notion saussurienne de classement<sup>2005</sup>. Ce chapitre du *Cours de linguistique générale* est le résultat d'un montage des éditeurs, qui font ainsi succéder ce développement à deux paragraphes provenant quant à eux majoritairement du troisième cours, qui en constituent un contexte tout à fait ambigu. Le premier de ces deux paragraphes<sup>2006</sup>, intitulé « Entités concrètes et unités. Définitions » – le titre est dû aux éditeurs – a trait à la nature de l'unité linguistique, duale d'une part, à délimiter d'autre part. C'est là le propos d'un important développement du troisième cours, commenté *supra* dans le premier chapitre<sup>2007</sup> puis, pour une autre section, dans le deuxième chapitre<sup>2008</sup> – également lors de notre analyse de la notion saussurienne de classement – et dont le deuxième temps constitue la source du deuxième paragraphe de ce chapitre du *Cours de linguistique générale*, intitulé « Méthode de délimitation<sup>2009</sup> ». Comme nous l'avons vu plus haut, ce développement du troisième cours articule clairement la question de l'entité ou de l'unité à celle de l'identité, et les considérations relatives à la délimitation des unités linguistiques y portent témoignage de la nature spécifique de la langue bien plutôt qu'elles ne

---

<sup>2005</sup> Voir Saussure (1997) : p. 18-19, et Saussure (1997) : p. 20, cité dans la note 187. Voir également Saussure (1997) : p. 20, cité ci-dessous.

<sup>2006</sup> Saussure (1972) : p. 144-146, dont la première partie a été citée ci-dessus dans la note 37, et la seconde, citée ci-dessous, presque intégralement citée ci-dessous.

<sup>2007</sup> Saussure & Constantin (2005) : p. 223-224.

<sup>2008</sup> Saussure & Constantin (2005) : p. 223-226.

<sup>2009</sup> Voir Saussure (1972) : p. 146-147.

s'inscrivent dans une perspective analytique, ce pour quoi nous écrivions ci-dessus que tandis que la question posée est analytique, la réponse, quant à elle, ne l'est pas<sup>2010</sup>. Aussi, et alors que le premier paragraphe de ce chapitre du *Cours de linguistique générale* s'achève sur une retranscription relativement fidèle – bien qu'écourtée – de l'introduction de ce développement du troisième cours<sup>2011</sup>, le titre de « Méthode de délimitation » qui est donné au deuxième paragraphe est-il peu heureux. Il confère par ailleurs une lourde ambiguïté au troisième paragraphe qui nous intéresse ici, et qui, comme nous l'avons vu, provient quant à lui d'un tout autre développement. Il le situe en effet dans une perspective analytique tout à fait éloignée du propos saussurien. Le deuxième paragraphe s'ouvrait sur cette proposition :

« Celui qui possède une langue en délimite les unités par une méthode fort simple – du moins en théorie. » (Saussure, 1972 : p. 146)

dont le segment isolé est dû aux éditeurs<sup>2012</sup>. Y répond à l'ouverture du troisième paragraphe, comme il apparaît dans la citation produite ci-dessus : « Cette méthode, si simple en théorie, est-elle d'une application aisée ? », entièrement due, à nouveau, aux éditeurs, le terme « simple » figurant dans les notes d'étudiants, mais non l'opposition entre théorie et pratique :

« Riedlinger : La sonorité linguistique se déroule dans une seule dimension. Donc la délimitation sera très **simple**. Pour faire cela, le mieux est de prendre la **parole** qui ne sert ici que **comme** document de largeur <longueur>.

Mme Sechehaye : Pour faire cette **délimitation**, prendre la **parole** – qui est ici un **document de langue**.

Joseph : Il se présente ici cette circonstance que la sonorité linguistique se déroule dans une seule dimension. Par conséquent on ne découpe pas, on coupe. La délimitation aura pour résultat la constitution de chaînons de même dimension. Pour faire cette **délimitation**, nous pouvons accorder que la **parole** figure ici comme un **document de langue**.

Constantin : mais heureusement se présente ici cette circonstance, cette condition que nous avons relevée, que la sonorité acoustique se déroule dans une seule dimension. Par conséquent, je ne suis pas dans la situation d'une personne à qui on donnerait feuille de papier et ciseaux et qu'on inviterait à découper – mais c'est comme si on nous présentait un fil qu'il n'y a qu'à couper. La délimitation formera des chaînons sur une même ligne.

Nos unités se délimitent par les conditions-mêmes du langage d'une façon simple, différente de celle qu'évoque le mot de *forme*.

---

<sup>2010</sup> Rappelons cette amorce significative : « Nos unités se délimitent par les conditions mêmes du langage d'une façon simple, différente de celle qu'évoque le mot de forme. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 224), qui devient dans le *Cours de linguistique générale* : « Celui qui possède une langue en délimite les unités par une méthode fort simple – du moins en théorie. » (Saussure, 1972 : p. 146). Engler donne d'ailleurs une autre source pour ce passage, provenant du deuxième cours : « Mais <il y a tout de suite quelque chose qui nous fait réfléchir> : si **nous entendons une langue** étrangère, **nous sommes hors d'état de faire** les coupures ; donc ces unités ne sont pas données directement par le côté **phonique** ; **il faut** associer l'idée. » (Saussure, 1967 : p. 235 ; voir p. 236 et Saussure, 1997 : p. 19).

<sup>2011</sup> Voir Saussure (1972) : p. 146, et Saussure & Constantin (2005) : p. 223 et 225 cités ci-dessus. La conjonction de deux propositions distinctes du troisième cours est relativement à propos, rappelant l'opposition entre identité linguistique et identité phonologique que met également en exergue le développement du deuxième cours (voir encore ci-dessous).

<sup>2012</sup> Voir la note précédente.

Pour faire cette délimitation nous pouvons accorder que la meilleure méthode c'est de prendre la parole. La parole ne figure ici que comme un document de langue. » (Saussure, 1967 : p. 236 ; voir p. 237).

Les difficultés afférentes à la notion de mot semblent ainsi des difficultés « pratiques » venant tempérer la simplicité de la méthode de délimitation exposée au paragraphe précédent, le paragraphe conclusif du chapitre, qui retranscrit ses sources de manière relativement fidèle – à un ajout près, extrêmement significatif, sur lequel nous reviendrons dans ce qui suit – devenant ainsi presque incompréhensible dans sa radicalité. Ce montage implique ou se double d'une relative confusion dans l'usage des syntagmes « entité concrète » et « unité concrète », dont on a vu *supra* la polysémie – ou la prise dans une dialectique subtile – dans les textes saussuriens. Le titre du chapitre – « Les entités concrètes de la langue » – reprend celui du troisième cours : « *Troisième chapitre : Quelles sont les entités concrètes dont se compose la langue.* » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 223), mais l'ouverture du premier paragraphe donne à ce syntagme un sens un peu différent de celui qu'il prend dans le développement du troisième cours :

« Les signes dont la langue est composée ne sont pas des abstractions, mais des objets réels (voir p. 32) ; ce sont eux et leurs rapports que la linguistique étudie ; on peut les appeler les *entités concrètes* de cette science. » (Saussure, 1972 : p. 144).

On lit en effet à la page 32 :

« La langue n'est pas moins que la parole un objet de nature concrète, et c'est un grand avantage pour l'étude. Les signes linguistiques, pour être essentiellement psychiques, ne sont pas des abstractions ; les associations ratifiées par le consentement collectif, et dont l'ensemble constitue la langue, sont des réalités qui ont leur siège dans le cerveau. En outre, les signes de la langue sont pour ainsi dire tangibles ; l'écriture peut les fixer dans des images conventionnelles, tandis qu'il serait impossible de photographier dans tous leurs détails les actes de la parole ; la phonation d'un mot, si petit soit-il, représente une infinité de mouvements musculaires extrêmement difficiles à connaître et à figurer. Dans la langue, au contraire, il n'y a plus que l'image acoustique, et celle-ci peut se traduire en une image visuelle constante. » (Saussure, 1972 : p. 32),

passage dont la source se trouve dans le troisième cours<sup>2013</sup> :

« Dans la langue nous avons un <objet> fait de nature concrète. Ces signes ne sont pas des abstractions, tout spirituels qu'ils soient. L'ensemble des associations ratifiées socialement qui constitue la langue a son siège dans le cerveau ; c'est un ensemble de réalités semblables aux autres réalités psychiques. Il faut ajouter que la langue est tangible, c'est-à-dire traductible en images fixes comme des images visuelles, ce qui ne serait pas possible pour les actes de la parole par exemple. La phonation du mot représente toutes sortes de mouvements de l'air, musculaires etc. <qu'il serait extrêmement difficile de connaître. Mais dans la langue, il n'y a plus que l'image acoustique, et cela peut se traduire en image fixe>

Nous avons dans la langue une somme de signes évocables, mais le mouvement n'interviendra que par la parole et ces signes dans leur état latent sont parfaitement réels

---

<sup>2013</sup> Voir Saussure (1967) : p. 44 (et p. 231).

(déposés comme des images photographiques dans le cerveau). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 218).

Dans le développement du troisième chapitre du troisième cours, en revanche, « concret » s'oppose à « abstrait » au sens de non-linguistique<sup>2014</sup>. C'est ce sens que fait fonctionner le premier paragraphe de ce chapitre du *Cours de linguistique générale*, qui en dérive, et où on lit notamment :

« L'entité linguistique n'existe que par l'association du signifiant et du signifié (voir p. 99) ; dès qu'on ne retient qu'un de ces éléments, elle s'évanouit ; au lieu d'un objet concret, on n'a plus devant soi qu'une pure abstraction. » (Saussure, 1972 : p. 144).

On retrouve ensuite l'adjectif « concrète » dans le troisième paragraphe, où il semble intrinsèquement, quoique confusément, lié aux implications de la méthode de délimitation, ainsi qu'en témoigne le premier alinéa, dont le segment final « et en y réfléchissant un peu, on voit que ce qu'on entend par là est incompatible avec notre notion d'unité concrète » est dû aux éditeurs. L'adjectif s'y oppose également à « abstrait », et l'on peut voir là les jalons de la distinction entre entités abstraites et entités concrètes : « Dans *mwa* ("le mois de décembre") et *mwaz* ("un mois après") », on a aussi le même mot sous deux aspects distincts, et il ne saurait être question d'une unité concrète : le sens est bien le même, mais les tranches de sonorités sont différentes. Ainsi, dès qu'on veut assimiler les unités concrètes à des mots, on se trouve en face d'un dilemme : ou bien ignorer la relation, pourtant évidente, qui unit *cheval* à *chevaux*, *mwa* à *mwaz*, etc., et dire que ce sont des mots différents, – ou bien, au lieu d'unités concrètes, se contenter de l'abstraction qui réunit les diverses formes du même mot. Il faut chercher l'unité concrète ailleurs que dans le mot. ». Cette distinction est présente dans le développement du deuxième cours mais, comme nous l'avons vu ci-dessus, elle se conjugue, dans la théorie saussurienne, avec celle du premier paragraphe de manière qu'une entité abstraite telle que *mois* (*mwa/mwaz*) ou *cheval/aux* est concrète au sens de celle-ci. Or, cette articulation n'est pas explicitée dans le chapitre du *Cours de linguistique générale*. En outre, si ce même troisième paragraphe fait fonctionner un dernier sens du terme « concret » : « Sans doute les sujets parlants ne connaissent pas ces difficultés ; tout ce qui est significatif à un degré quelconque leur apparaît comme un élément concret, et ils le distinguent infailliblement dans le discours. », passage dont la source<sup>2015</sup> est ce passage du deuxième cours, partiellement cité ci-dessus :

---

<sup>2014</sup> Voir *supra*. Rappelons : « La première condition pour que nous soyons devant une entité linguistique, c'est que l'association entre les deux éléments soit présente, soit maintenue. Si sans nous en douter, nous ne prenons qu'un des éléments, une des parties, nous avons aussitôt falsifié l'unité linguistique. Nous avons fait une abstraction et ce n'est plus l'objet concret que nous avons devant nous. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 223-224), « <Une langue inconnue n'est pas linguistique pour nous> A ce point de vue-là, on peut dire que le mot matériel c'est une abstraction au point de vue linguistique. Comme objet concret, il ne fait pas partie de la linguistique. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 224), « Il faut que le concept ne soit que la valeur d'une image <acoustique> pour faire partie de l'ordre linguistique. Ou bien si on le fait entrer dans l'ordre linguistique c'est une abstraction. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 224), « Ce n'est que pour autant que subsiste l'association que nous sommes devant l'objet concret linguistique. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 224)

<sup>2015</sup> Voir Saussure (1967) : p. 239-240.



« Critère de ce qui est abstraction pure <et de ce qui est concret. A tout moment il est parlé du danger des abstractions. Pour se rendre compte de ce que c'est il faut un critère. Ce critère est dans la conscience de chacun.> Ce qui est dans le sentiment des sujets parlants, ce qui est ressenti à un degré quelconque c'est la signification et on pourra dire alors que le concret réel, pas du tout si facile à saisir dans la langue = ce qui est ressenti, ce qui à son tour = ce qui est significatif à un degré quelconque. Ce qui est significatif se traduit par une délimitation d'unité, c'est la signification qui la crée, elle n'existe pas avant : <ce ne sont pas les unités qui sont là pour recevoir une signification.>

Quand le grammairien vient dire que dans *ekwo-s ekwo* = radical, <cette délimitation> est une abstraction des grammairiens. Et c'est vrai parce que *ekwo-* n'était pas ressenti comme une unité par les Latins. Si on sépare *ekw/os* c'est plus douteux qu'on ne distinguait pas deux éléments : *-os* auquel on attachait un sens <par rapport à *ekw-* :> deux unités étaient ressenties. <L'opposition entre la séparation indo-européenne (*ekw/os*) et latine (*ekw/os*) se traduit par une délimitation d'unité.> » (Saussure, 1997 : p. 24)

elle n'en explicite pas l'identité avec le premier – celui selon lequel « concret » s'oppose à « abstrait » entendu au sens de non-linguistique –, l'insertion des éditeurs – « Mais autre chose est de sentir ce jeu rapide et délicat des unités, autre chose d'en rendre compte par une analyse méthodique. » – ajoutant même à la confusion en réintroduisant la perspective analytique. Enfin, et surtout, le dernier paragraphe, dont les quelques ajouts sont significatifs, témoigne de la mécompréhension par les éditeurs de l'enjeu principal du développement du deuxième cours, où, comme nous l'avons vu plus haut, l'opposition entre entité concrète et entité abstraite se double d'une opposition bien plus fondamentale entre « immédiatement donné » (concret) et produit de l'abstraction proprement linguistique<sup>2016</sup>. Là où les notes d'étudiants donnent : « La langue étant tout entière dans l'opposition de certaines unités et n'ayant pas d'autre substrat. [...] Tombent-elles sous le sens, n'y a-t-il qu'à les saisir ces unités dans lesquelles consiste tout le phénomène du langage ? <La réponse sera très souvent oui : ces unités ce sont les mots.> La langue, semble-t-il, ne consiste qu'en des mots ! <Il s'agit de s'assurer si ces unités sont données comme les individus <dans une espèce> zoologique.> » (Saussure, 1997 : p. 18), les éditeurs écrivent en effet : « la langue a le caractère d'un système basé complètement sur l'opposition de ses unités concrètes », ajoutant par ailleurs : « leur délimitation est un problème si délicat qu'on se demande si elles sont réellement données<sup>2017</sup> ». Il est vrai que, dans le développement du deuxième cours, cette

<sup>2016</sup> Voir *supra* : « Dans la plupart des domaines qui sont objet de science cette question n'a pas même à se poser : ces unités sont toutes données. Dans la zoologie ou la botanique l'unité de l'individu, <bête ou plante,> s'offre d'emblée, assurée comme une base <dès le premier instant.> C'est ce qu'on appelle une unité concrète (c'est-à-dire pas abstraite, n'a pas besoin d'une opération de l'esprit pour exister). » (Saussure, 1997 : p. 18).

<sup>2017</sup> L'expression « Lorsqu'une science ne présente pas d'unités concrètes immédiatement reconnaissables », qui va dans le même sens dans la mesure où « concrètes » s'y double de « immédiatement reconnaissables », a cependant son répondant dans les notes de Riedlinger : « Quand il arrive que les unités concrètes dans d'autres domaines scientifiques ne se présentent pas avec évidence, alors aussi elles n'ont pas <d'>importance » (Saussure, 1997 : p. 18), ainsi que dans celles des autres étudiants : « Gautier : Quand les **unités** ne sont pas manifestes dans les autres sciences, **elles ne sont pas** importantes.

Bouchardy : Quand il arrive que les unités concrètes ne se présentent pas avec évidence, alors aussi elles ne sont pas importantes.

Constantin : Quand il arrive, dans d'autres domaines scientifiques, que les unités concrètes ne se présentent pas avec évidence, alors aussi elles ne sont pas importantes. » (Saussure, 1967 : p. 241). Se dessine ainsi dans ce

autre distinction entre concret et abstrait est quelque peu confusément mêlée à la première<sup>2018</sup>, l'abstraction constitutive de l'entité linguistique étant démontrée sur deux plans en même temps, avec accentuation du deuxième – celui de l'abstraction au sens de l'entité abstraite :

« <Il s'agit de s'assurer si ces unités sont données comme les individus <dans une espèce> zoologique.> Mais <tout de suite> nous sommes mis en méfiance en voyant qu'on s'est extrêmement disputé pour définir le mot. Faisons l'expérience sur le mot (puisque c'est l'unité qu'on nous propose). Prenons “mois” (admettons tout de suite que “moi” et “mois” sont différents pour nous, bien <qu'on puisse en dire long là-dessus et que pour les distinguer> il y ait déjà une combinaison de son et d'idée <dans cette distinction>). Est-ce que *mois* singulier et *mois* pluriel sont le même mot ? Alors *cheval*, *chevaux* sont aussi le même mot ; **mais alors pour y trouver une unité il ne faut prendre ni *cheval* ni *chevaux* mais ce qui résulte en moyenne des deux : nous faisons une abstraction, nous prenons comme unité quelque chose qui n'est plus donné directement, qui est déjà le résultat de l'opération de l'esprit.** Mais <il y a une autre ressource.> Si je prends une autre base : la continuité du discours, je vais prendre le mot comme formant une section <dans la chaîne du> discours et non dans l'ensemble de sa signification (ce sont en effet les deux manières de considérer le mot). Mais <il y a tout de suite quelque chose qui nous fait réfléchir :> si nous entendons une langue étrangère nous sommes hors d'état de faire les coupures, donc ces unités ne sont pas données directement par le côté phonique ; il faut associer l'idée ! Et alors, <si l'on prend le mot comme tranche du discours,> aura-t-on autant d'unités concrètes ? Reprenons seulement *chevaux* ou seulement *mois* et représentons-nous “le mois de décembre” phonologiquement comme le rendrait un phonographe, sans interruption (comme <écrit> dans une inscription grecque qui photographie pour ainsi dire le discours). Faisons les coupures – <mais aussitôt nous voyons que nous faisons intervenir comme organe ici aussi> le côté mental, le sens ! *|mwa|* sera bien une unité, mais dans “un mois et demi” l'unité ne sera plus *|mwa|* mais *|mwaz|*. **De nouveau, ou bien nous n'avons plus d'unité <du tout et il faudra renoncer à considérer *mois* ou *cheval* comme étant des mots> ou bien nous n'avons plus d'unité concrète : il faut une combinaison d'unités pour avoir une première unité <et l'on voit qu'il y a tout de suite entorse au principe.>** » (Saussure, 1997 : p. 18-19 [nous soulignons]),

et que le premier aspect est présent dans le premier paragraphe du chapitre du *Cours de linguistique générale*<sup>2019</sup> :

---

passage du deuxième cours un autre sens de « concret », celui qui s'oppose à « abstrait » au sens de non-linguistique. Mais de telles unités concrètes, précisément, ne sauraient être « réellement données ».

<sup>2018</sup> Comme d'ailleurs dans le troisième cours, cette fois avec l'opposition de « concret » à « abstrait » au sens de non-linguistique, de sorte que la confusion porte sur le terme « concret », et non plus, comme dans le deuxième cours, sur le terme « abstrait ». Le « *Troisième chapitre : Quelles sont les entités concrètes dont se compose la langue.* », dans le cadre duquel « concret » s'oppose à « abstrait » entendu au sens de « non-linguistique », y est en effet suivi du « *Chapitre IV. Les entités abstraites de la langue.* » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 227) analysé *supra*. On a là l'indication du caractère fondamental, dans la théorisation saussurienne, de la notion de *concret* au sens de l'opposition entre entités abstraites et entités concrètes. Voir ci-dessous. Comme nous l'avons vu *supra*, Saussure prend cependant soin, à la fin de ce chapitre, de distinguer les différents sens que prennent dans ses textes les termes de « concret » et d'« abstrait ».

<sup>2019</sup> Qui utilise par ailleurs, outre le développement du troisième cours sur la délimitation des unités, un autre passage du deuxième cours, qui suit de près celui qui nous intéresse présentement. Voir la note 254 du chapitre 1.

« L'entité linguistique n'est complètement déterminée que lorsqu'elle est *délimitée*, séparée de tout ce qui l'entoure sur la chaîne phonique. Ce sont ces entités délimitées ou *unités* qui s'opposent dans le mécanisme de la langue.

Au premier abord on est tenté d'assimiler les signes linguistiques aux signes visuels, qui peuvent coexister dans l'espace sans se confondre, et l'on s'imagine que la séparation des éléments significatifs peut se faire de la même façon, sans nécessiter aucune opération de l'esprit. Le mot de "forme" dont on se sert souvent pour les désigner – cf. les expressions "forme verbale", "forme nominale" – contribue à nous entretenir dans cette erreur. Mais on sait que la chaîne phonique a pour premier caractère d'être linéaire (voir p. 103). Considérée en elle-même, elle n'est qu'une ligne, un ruban continu où l'oreille ne perçoit aucune division suffisante et précise ; pour cela il faut faire appel aux significations. Quand nous entendons une langue inconnue, nous sommes hors d'état de dire comment la suite des sons doit être analysée ; c'est que cette analyse est impossible si l'on ne tient compte que de l'aspect phonique du phénomène linguistique. Mais quand nous savons quel sens et quel rôle il faut attribuer à chaque partie de la chaîne, alors nous voyons ces parties se détacher les unes des autres, et le ruban amorphe se découper en fragments ; or cette analyse n'a rien de matériel. » (Saussure, 1972 : p. 145).

Elle y est cependant explicite et centrale et il est réellement dommageable qu'elle ne soit pas lisible dans le *Cours de linguistique générale*, étant, comme nous l'avons vu plus haut, et ainsi qu'en témoigne la suite des développements du deuxième cours, un substrat nécessaire des autres. Suivent en effet, après l'affirmation du principe de la linéarité du signifiant<sup>2020</sup>, le développement qui constitua l'une des deux sources du paragraphe « La langue comme pensée organisée dans la matière phonique<sup>2021</sup> », justifiant la recherche des unités, puis le traitement de la « question des identités » précédemment annoncée<sup>2022</sup>. Ce dernier développement comporte deux occurrences du terme « concret ». Comme nous l'avons vu *supra*, « concret » y a d'abord, comme dans le développement relatif à la question des unités, le sens de « donné, évident » :

« Le lien d'identité repose donc sur des éléments qu'il faut rechercher et par lesquels on touchera de très près les unités. Et cette question des identités finit par <être> la même que celle des réalités linguistiques. La langue est pleine de réalités trompeuses puisque nombre de linguistes ont créé des fantômes auxquels ils se sont attachés. Mais où est fantôme, où est réalité ? Difficile à dire. Pour l'établir il faut se persuader qu'on n'a pas devant soi des êtres concrets. » (Saussure, 1997 : p. 23).

On trouve ensuite la définition rappelée ci-dessus de l'entité concrète comme entité perçue<sup>2023</sup>. Au « concret donné » se substitue ainsi le « concret construit », dont Saussure réaffirme quelques pages plus loin le caractère d'unité délimitée par la valeur, la fixation d'identité :

« Pour simplifier, M. de Saussure ne fait pas de différence fondamentale entre <ces cinq choses > : une valeur, une identité, une unité, une réalité (au sens linguistique, réalité

---

<sup>2020</sup> Saussure (1997) : p. 20-21, cité *supra*.

<sup>2021</sup> Saussure (1997) : p. 21-22, cité dans la note 118 du chapitre 1.

<sup>2022</sup> Saussure (1997) : p. 22-24, cité en plusieurs endroits de nos analyses précédentes, dans le premier chapitre puis dans le deuxième, lors de notre analyse de la notion saussurienne de classement.

<sup>2023</sup> Saussure (1997) : p. 24, cité ci-dessus.

linguistique) et un élément concret linguistique. [...] la mesure de l'identité dans les systèmes <dont nous nous occupons> n'est pas la même qu'ailleurs ; on voit le lien entre l'identité et l'unité, l'une étant la base de l'autre. <C'est la même chose, placé dans une sphère systématique, de parler de réalité ou de valeur, mais aussi d'identité et de valeur, et réciproquement. C'est là ce qui compose toute cette sphère.> Il faut se garder de donner à ces entités une autre base. [...] C'est la valeur elle-même qui fera la délimitation ; l'unité n'est pas délimitée fondamentalement, voilà ce qui est particulier à la langue. » (Saussure, 1997 : p. 28-29)

passage que l'on peut considérer comme une reformulation de celui sur lequel s'achevait le développement relatif à la question des unités :

« Envisagée par son côté interne, <dans son objet même,> la langue nous frappe donc <— car c'est là son premier caractère —> comme ne présentant pas d'unité concrète <de prime abord,> et sans que nous puissions renoncer à l'idée qu'il y en ait, et que c'est leur jeu qui fait la langue. <Voilà donc le premier point : un caractère qui se résout en un problème<sup>2024</sup>.> » (Saussure, 1997 : p. 20).

Dans cette perspective, la remise en question de l'évidence du mot doit d'abord s'entendre comme l'élément d'une argumentation en faveur de l'inexistence, en linguistique, d'unités données, inexistence qui est un appel à la théorisation. Un passage révélateur, de ce point de vue, est ce développement du troisième cours, où Saussure, à l'inverse de ce qu'il fait dans le deuxième cours, prend appui sur le « fait empirique » de l'existence des mots pour parvenir d'une autre manière au concept de valeur, par celui de système plutôt que par les notions d'unité et d'identité précédemment envisagées :

« La première question <qu'on ait à se poser> dans la linguistique statique, c'est bien celle des entités ou des unités à reconnaître, mais ce n'est pas la question qui permet d'entrer <le plus facilement> dans ce qui constitue la langue.

On peut admettre provisoirement que ces unités nous sont données. On peut parler des mots de la langue comme si c'étaient des tous séparés en eux-mêmes, c'est-à-dire en s'appuyant sur le fait empirique par lequel les grammairiens et ceux qui ont écrit leur langue ont su distinguer des mots. Prenons donc sans les scruter les unités que nous avons dans les mots.

Prenons d'abord les mots comme termes d'un système, et il y a nécessité de les envisager comme les termes d'un système. Tout mot de la langue se trouve avoir affaire à d'autres mots, ou plutôt il n'existe que par rapport aux autres mots, et en vertu de ce qu'il

---

<sup>2024</sup> Il n'est pas anodin que les éditeurs n'aient pas repris, ici, le terme « concret » — « La langue présente donc ce caractère étrange et frappant de ne pas offrir d'entités perceptibles de prime abord, sans qu'on puisse douter cependant qu'elles existent et que c'est leur jeu qui la constitue. C'est là sans doute un trait qui la distingue de toutes les autres institutions sémiologiques. » — pourtant attesté dans trois cahiers d'étudiants sur quatre (deux sur trois dans la mesure où les cahiers de Constantin ont été découverts après) : « Gautier : Envisagée dans son objet, **la langue** nous frappe comme ne présentant pas des unités saisissables **de prime abord**. Et cependant, en théorie, nous ne pouvons renoncer à chercher des unités, puisque nous sentons que le langage est un **jeu** d'unités diverses.

Bouchardy : Donc envisagée par l'intérieur, dans son objet même, la langue nous frappe comme ne présentant pas de prime abord des unités concrètes. Nous ne pouvons pourtant nous refuser à croire que ces unités existent. Nous sentons qu'elles constituent tout le système.

Constantin : *Envisagée par son côté intérieur, dans son objet même, la langue nous frappe comme ne présentant pas de prime abord des unités saisissables concrètes, — sans que nous puissions nous refuser à l'idée qu'elles doivent exister tout d'abord.* » (Saussure, 1967 : p. 242).

a autour de lui. C'est ce qui ne peut manquer de devenir toujours plus clair, quand on se demande en quoi consiste la valeur d'un mot, quoique au premier moment une illusion nous fait croire qu'un mot peut exister isolément. La valeur d'un mot ne vaut à tout moment que par rapport aux autres unités semblables. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 276-277).

C'est pourquoi, comme nous l'avons vu *supra*, Saussure, à la différence de Martinet, ne renonce pas à la notion de mot, dont la linguistique devrait au contraire interroger l'existence comme « unité concrète » au sens d'unité perçue par les sujets parlants :

« <Le mot est l'unité la plus fortement délimitée.> Le linguiste qui voudrait délimiter l'unité du mot devrait rechercher sur quoi cette séparation du mot se fonde, <ce qui pourrait faire le sujet d'une année de cours. Il est des écritures qui ne connaissent pas la séparation des mots.> Les illettrés <(lettres de cuisinières)> ignorent la séparation <exacte des mots.> Elle se ramène toujours à la valeur et à l'identité par la valeur ; l'unité est inexistante d'avance, <hors de la valeur.>

Cela ramène toujours à la question : qu'est-ce qu'une valeur, identité, élément concret ? La division intérieure de la linguistique est basée forcément sur ces entités de valeur, etc. <Nous ne voyons pas d'autres identités que celles de valeur. Réalité, élément concret, unité, identité se confondent.> » (Saussure, 1997 : p. 29-30).

Le développement du deuxième cours met ainsi en jeu, d'une certaine manière, deux notions distinctes de « mot » : le mot comme entité abstraite d'une part, le mot comme type d'unité d'autre part, que reprendra le troisième cours pour accentuer le deuxième aspect :

« Comment est-ce que je m'assurerai qu'un mot est bien une unité délimitée ? Il faut le prendre dans une série de phrases différentes :

*la) fors (duvā  
aboud) fors(*

Si en séparant tout ce qui n'est pas acoustiquement *fors*, en ne gardant que ce qui coïncide, j'aurais avec probabilité délimité une unité qui est linguistique. Mais il faut constater que dans toutes les phrases le même concept coïncide avec la même suite acoustique délimitée. Et si dans telle ou telle phrase comme *ilmāfors* aparle <le concept ne correspond plus, car l'idée n'est plus la même>,

il faut établir deux unités linguistiques distinctes.

Par là, on n'a pas voulu définir le mot.

Toute unité comportera une tranche dans la sonorité liée indissolublement à un concept sans lequel on ne peut pas délimiter la tranche. Nous n'essayons pas pour le moment de définir ces unités ; on pourra ainsi relever des sous-unités. Sans doute, les unités correspondant à ce que nous appelons des mots joueront un très grand rôle, mais il n'y a pas que cela. <Il y a d'autres genres d'unités> On peut prendre comme exemple les mots composés ; – ou *désireux*, *malheureux* unité subordonnée à celle du mot. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 226)

« Partant du globe (des valeurs) pour en dégager les différentes valeurs, il est possible que nous rencontrions les mots comme série de termes <à connaître>. (Entre parenthèse. Associativement je puis appeler mot *dominus* aussi bien que *domino*, *domin* ; syntagmatiquement, je dois prendre ou bien *dominus* ou *domini*).

Pas attacher d'importance au mot de mot. <Le mot de mot reste ici vague pour nous. Le mot terme nous suffit. Le mot mot n'a du reste pas le même sens dans les deux séries. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 281).

Ces deux aspects sont mêlés dans le développement du *Cours de linguistique générale*, qui conclut l'exposé du problème posé par des mots comme *mois* et *chevaux* par la proposition : « Il faut chercher l'unité concrète ailleurs que dans le mot. », proposition inspirée<sup>2025</sup> de l'affirmation du troisième cours : « Par là, on n'a pas voulu définir le mot. » mais qui en modifie profondément le sens, d'autant qu'elle est suivie de la mention de l'existence de sous-unités et – ajout des éditeurs<sup>2026</sup> – d'unités plus larges que le mot : « Du reste beaucoup de mots sont des unités complexes, où l'on distingue aisément des sous-unités (suffixes, préfixes, radicaux) ; des dérivés comme *désir-eux*, *malheur-eux* se divisent en parties distinctes dont chacune a un sens et un rôle évidents. Inversement il y a des unités plus larges que les mots : les composés (*porte-plume*), les locutions (*s'il vous plaît*), les formes de flexion (*il a été*), etc. Mais ces unités opposent à la délimitation les mêmes difficultés que les mots proprement dits, et il est extrêmement difficile de débrouiller dans une chaîne phonique le jeu des unités qui s'y rencontrent et de dire sur quels éléments concrets une langue opère. » Il semble ainsi que la remise en question du mot comme entité abstraite soit à mettre sur le même plan que le constat qu'il existe d'autres unités linguistiques, là où Saussure entend d'une part dénoncer l'illusion de l'existence d'unités données – délimitées d'avance – et d'autre part distinguer entre définition de l'unité linguistique et définition du mot. Aussi l'idée du deuxième cours selon laquelle le mot « est l'unité la plus fortement délimitée » est-elle insérée dans un développement où la notion de « détermination » des unités se distingue mal de celle de leur « classement<sup>2027</sup> » :

---

<sup>2025</sup> Voir Saussure (1967) : p. 239.

<sup>2026</sup> Voir Saussure (1967) : p. 239. On lit cependant dans le deuxième cours : « Exemples <qui montrent qu'on en revient toujours à une question d'unités.> Ainsi la distinction des parties du discours. Difficile de comprendre la nature exacte <de cette classification> (est-elle logique, linguistique, etc. ?)

Est-ce que dans “ces gants sont bon marché” “bon marché” est adjectif ? Il y a deux mots, <ce qui est embarrassant, parce qu'en distinguant les parties du discours on avait cru distinguer des mots !> La question de l'unité donc se pose presque tout <de> suite. » (Saussure, 1997 : p. 23), repris ailleurs dans le *Cours de linguistique générale* : « Qu'est-ce qu'une *réalité* synchronique ? Quels éléments concrets ou abstraits de la langue peut-on appeler ainsi ?

Soit par exemple la distinction des parties du discours : sur quoi repose la classification des mots en substantifs, adjectifs, etc. ? Se fait-elle au nom d'un principe purement logique, extra-linguistique, appliqué du dehors sur la grammaire comme les degrés de longitude et de latitude sur le globe terrestre ? Ou bien correspond-elle à quelque chose qui ait sa place dans le système de la langue et soit conditionné par lui ? En un mot, est-ce une *réalité* synchronique ? Cette seconde supposition paraît probable, mais on pourrait défendre la première. Est-ce que dans “ces gants sont *bon marché*” *bon marché* est un adjectif ? Logiquement il en a le sens, mais grammaticalement cela est moins certain, car *bon marché* ne se comporte pas comme un adjectif (il est invariable, ne se place jamais devant son substantif, etc.) ; d'ailleurs il est composé de deux mots ; or, justement la distinction des parties du discours doit servir à classer les mots de la langue ; comment un groupe de mots peut-il être attribué à l'une de ces “parties” ? Mais inversement on ne rend pas compte de cette expression quand on dit que *bon* est un adjectif et *marché* un substantif. Donc nous avons affaire ici à un classement défectueux ou incomplet ; la distinction des mots en substantifs, verbes, adjectifs, etc., n'est pas une *réalité* linguistique indéniable. » (Saussure, 1972 : p. 152).

<sup>2027</sup> Voir la note 187. Après l'ajout des éditeurs : « Ensuite on aurait à classer les sous-unités, puis les unités plus larges, etc. », les deux dernières phrases du développement proviennent d'un autre développement du deuxième cours, où elles ouvrent sur le développement source du paragraphe « La langue comme pensée organisée dans la matière phonique », cité dans la note 118 du premier chapitre : « La linguistique aurait pour tâche de déterminer quelles sont <réellement> ces unités valables de tout genre. <On ne peut pas dire qu'elle s'en soit rendu compte car elle n'a guère fait que discuter sur des unités mal définies.> Non seulement cette détermination des unités qu'elle manie sera la tâche la plus pressante de la linguistique, mais ce faisant elle aura rempli sa tâche tout

« Au point de vue pratique, il serait intéressant de commencer par les unités, de les déterminer et de rendre compte de leur diversité en les classant. Il faudrait chercher sur quoi se fonde la division en mots – car le mot, malgré la difficulté qu'on a à le définir, est une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de central dans le mécanisme de la langue ; – mais c'est là un sujet qui remplirait à lui seul un volume. Ensuite on aurait à classer les sous-unités, puis les unités plus larges, etc. En déterminant ainsi les éléments qu'elle manie, notre science remplirait sa tâche tout entière, car elle aurait ramené tous les phénomènes de son ordre à leur premier principe. On ne peut pas dire qu'on se soit jamais placé devant ce problème central, ou qu'on en ait compris la portée et la difficulté ; en matière de langue on s'est toujours contenté d'opérer sur des unités mal définies. » (Saussure, 1972 : p. 154).

Par ailleurs, les éditeurs, dans une autre insertion<sup>2028</sup> – « Mais ces unités opposent à la délimitation les mêmes difficultés que les mots proprement dits, et il est extrêmement difficile de débrouiller dans une chaîne phonique le jeu des unités qui s'y rencontrent et de dire sur quels éléments concrets une langue opère. » – insistent à nouveau sur les difficultés pratiques de la délimitation, situant le propos saussurien dans une perspective analytique. C'est à la page où se trouve cette insertion que les éditeurs renvoient lors de leur reprise du passage du troisième cours dans lequel Saussure écarte la question des unités et prend appui sur le « fait empirique » du mot, reprise qui a ainsi pour résultat un alinéa difficilement compréhensible, où le mot, rejeté plus haut comme unité abstraite ou fausse piste dans la recherche de l'unité concrète, devient soudainement, eu égard au fait que les « entités concrètes ou unités de la langue » ne se laissent pas « saisir directement », un pis-aller donnant de l'entité concrète « une idée approximative qui a l'avantage d'être concrète » :

« Ne pouvant saisir directement les entités concrètes ou unités de la langue, nous opérerons sur les mots. Ceux-ci, sans recouvrir exactement la définition de l'unité linguistique (voir p. 147), en donnent du moins une idée approximative qui a l'avantage d'être concrète ; nous les prendrons donc comme spécimens équivalents des termes réels d'un système synchronique, et les principes dégagés à propos des mots seront valables pour les entités en général. » (Saussure, 1972 : p. 158).

Il faut donc à nouveau constater, ici, le caractère sinon structuraliste du moins, dans la mesure où l'aspect étimologique – cependant bien présent – se dégage mal de l'aspect analytique, appauvrissant, de la rédaction du *Cours de linguistique générale*. Or, c'est précisément sur ce plan analytique que se situe la critique martinettienne de la notion de mot, exclusivement considéré comme un type d'unité linguistique répondant à des critères particuliers – notamment formels –, auxquels Martinet entend opposer ses propres critères fonctionnels. Martinet écrit ainsi, au terme d'un développement critique, dans « Le mot » :

« [...] on n'a aucun intérêt à poser, entre le monème et l'énoncé complet minimum qui est la phrase, une unité contraignante, de celles dont fait nécessairement partie tout segment de l'énoncé. Libre au linguiste de délimiter des syntagmes là où son exposé y gagnera en clarté. Libre aussi à lui d'opérer avec des mots partout où la structure de la

---

entière : le rôle <caractéristique> du langage vis-à-vis de la pensée ce n'est pas <d'être> un moyen phonique, matériel, mais c'est de créer un milieu intermédiaire de telle <nature> que le compromis entre la pensée et le son aboutit d'une façon inévitable à des unités <particulières.> [...] » (Saussure, 1997 : p. 21).

<sup>2028</sup> Voir Saussure (1967) : p. 239.

langue à l'étude paraîtra réclamer qu'on mette l'accent sur la cohérence sémantique et formelle de certains syntagmes. Mais ce qu'il devra éviter, c'est de confondre sous le même terme des éléments fonctionnellement aussi disparates que des prépositions, des radicaux lexicaux nus et des complexes où un élément lexical est enrobé de modalités grammaticales et accompagné de marques de ses rapports avec le contexte. » (M.Mo. : p. 175).

On retrouve ici les différents types d'entités traditionnellement caractérisées comme des mots, évoquées dans les *Éléments de linguistique générale*<sup>2029</sup> et dont Martinet affirme à présent la profonde différence fonctionnelle<sup>2030</sup>. Aussi peut-il parler, en conclusion, renouant avec la problématique morphologique, de l'« écran » du mot, voile de la réalité fonctionnelle :

<sup>2029</sup> Voir la note 2001 ci-dessus.

<sup>2030</sup> Martinet abandonnera ainsi la notion de mot au profit de celle de « syllemme », qui vise à rendre compte du statut particulier des « éléments lexicaux enrobés de modalités grammaticales et accompagné de marques de ses rapports avec le contexte ». Cette notion intervient pour la première fois en 1980 dans « Autour du syllemme » : « [...] ne pourrait-on voir, dans le “mot”, quelque chose comme le syntagme minimum, celui qui se compose d'un noyau déterminable (monème ou syntème), de ses déterminants immédiats lorsque ceux-ci ne sont pas déterminables et, éventuellement, d'un monème fonctionnel de liaison au reste de l'énoncé ? Ces monèmes non déterminables sont ce qu'en linguistique fonctionnelle on désigne comme des modalités. Une forme latine, comme *rosarum*, est un bon exemple d'un tel syntagme minimum : autour d'un noyau de signifié “rose”, on trouve une modalité, le “pluriel”, et un fonctionnel, le “génitif”. Pour faciliter la discussion, il m'a paru utile de créer une désignation moins ambiguë que “syntagme minimum”. Je propose donc de l'appeler *syllemme* (d'un grec *\*sullēmma*, de *sun-*, plus la racine de *lambanō* “prendre”, plus le suffixe *-ma*, *-matos*).

Beaucoup de syllemmes coïncident agréablement avec ce que la tradition identifie comme des mots (dans le sens syntagmatique du terme, pour lequel *rosarum* est un autre mot que *rosas*, alors que, sur le plan paradigmatique, *rosarum* et *rosas* représentent un seul mot). Malheureusement, cela est loin d'être toujours le cas. Même en latin, langue à laquelle nous devons le concept de “mot”, on ne saurait, dans *in rosas*, exclure le fonctionnel *in* du syllemme. Mais que dire, dans le cas de nos langues contemporaines où les déterminants non déterminables (nos modalités) précèdent très souvent les substantifs et s'écrivent alors normalement à part, tout comme les prépositions. En français, *les oiseaux* [le zwazo] est un syllemme avec deux modalités, “défini” et “pluriel”, qu'on entend avant le nom noyau et qui, groupées dans la graphie sous la forme *les*, sont fréquemment séparées de leur déterminé par quelque épithète.

Ce qu'on constate le plus souvent, c'est que, lorsque les modalités et le fonctionnel suivent leur noyau dans l'énoncé (cas de *rosarum*), la tradition les groupe avec leur noyau en un seul mot. La raison en est qu'on ne peut, dans ce cas, rien insérer entre noyau et annexes, alors que, si les déterminations et le fonctionnel précèdent le noyau, les insertions sont normalement possibles, ce qui n'incite guère à ne pas lever la plume.

La raison de cette différence de comportement est claire. Elle a été exposée assez souvent : lorsqu'on articule un monème lexical de quelque ampleur, il y a toutes chances pour que, contexte et situation aidant, l'auditeur ait identifié le monème lorsqu'on est arrivé aux deux tiers de son signifiant. Un terme comme le français *dictionnaire* /diksioner/ est assez redondant pour qu'on l'identifie sans crainte d'erreur dès que les six premiers phonèmes (/diksio/) ont été produits. Les locuteurs seront donc inconsciemment tentés de soigner la production des éléments initiaux et de négliger un peu la finale. On connaît la fréquence des neutralisations d'oppositions phonologiques dans cette dernière position. Or, deux monèmes constamment en contact vont, au cours du temps, être soumis à des assimilations qui modifieront leur identité formelle : /...k + i.../ a quelques chances de passer à /...č + i.../, /...a + i.../ de passer à /...ε.../, etc. Si l'on doit maintenir l'identité formelle des deux monèmes successifs, il sera bon d'insérer entre eux, lorsqu'on en a l'occasion, quelque monème intercalaire, adjectif, adverbe ou autre. C'est ce qui se produit entre les modalités et les fonctionnels préposés et leur noyau, mais non lorsqu'ils sont postposés, car il est normal qu'ils se trouvent au plus près de ce noyau qu'ils déterminent.

La conséquence de tout ceci est que les syllemmes dont les modalités et le fonctionnel sont postposés ont beaucoup plus de chances de former, avec leur noyau, un tout dans lequel rien ne peut s'insérer. Ceci aboutit à ce qu'on désigne comme un “mot” et qu'on écrit sans lever la plume dans la graphie alphabétique : en face du français *le nez*, *le gros nez*, de l'anglais *the nose*, *the big nose*, on trouve le roumain *nasul* et le danois *næsen*.

Il semblerait donc que nous pourrions récupérer la notion de “mot”, en linguistique générale, en le définissant comme un syllemme à satellites postposés. Mais on peut être sûr qu'on rencontrerait, de-ci de-là, des situations



---

où la pratique amènerait à parler de “mot” là où ne s’appliquerait pas notre définition. On pense immédiatement à l’augment indo-européen, probablement adverbe au départ, mais évidemment modalité en grec classique, c’est-à-dire déterminant non déterminable du noyau verbal, préposé à son noyau, certainement séparable à date très ancienne, mais, dans les textes, dûment accolé au monème ou au syntème verbal.

Un autre cas irréductible est celui du verbe basque où, dans une forme comme *dakart* “je le porte”, par exemple, *da-* est une modalité pronominale préposée au radical *-kar-* et non séparable. Il y a longtemps que certains linguistes ont été tentés de traiter comme un seul “mot” un syntagme verbal français comme *je le leur donne* /ʒøllørdon/.

Dans ces conditions, on peut se demander s’il est vraiment recommandé d’essayer de récupérer le “mot” et même de charger la terminologie linguistique d’un nouvel élément, le syllemme, dont le précédent de la *Grammaire fonctionnelle du français* montre qu’on peut se dispenser, comme on peut, dans le traitement de la forme parlée des langues, se dispenser du concept de “mot”. Je serais tenté, pour ma part, de le retenir, à titre pédagogique, même si l’on ne l’utilise pas dans la présentation des langues. L’expérience montre, chaque jour, que ce qui ne pouvait que compliquer l’exposé dans le cas de certaines structures linguistiques, peut devenir, dans d’autres, source de clarté. Il y a certainement des circonstances où le type particulier de syntagme que j’ai désigné comme un syllemme gagnera à être identifié et isolé. A chacun de voir ce qu’il doit en faire. » (M.Syl. : p. 137-139). Voir ensuite M.Fai. : p. 133, puis M.FDL : p. 127-128 où l’on retrouve l’idée que cette notion, bien que non indispensable, voire superflue, peut-être utile pour la description de certaines langues. Dans « What is Syntax ? » (1982), Martinet qualifie au contraire cette notion de plaisanterie destinée à montrer l’inanité de la notion de mot : « If we try to see what sort of syntagms would get closer to what is referred to as “words” in lay parlance, we notice they are usually made up of a lexical nucleus with the addition of determinants with or without some connective. The determinants in question are not determinable : in *the big man*, *big* is a determinant of *man*, but it is determinable, as in *very big*, and consequently does not belong here ; *the*, on the contrary, is not determinable and, therefore, would qualify here but for a restriction that is to come. Undeterminable determinants are conventionally called modalities. Connectives can be defined as monemes whose appearance depends on the existence of two other units, monemes or segments larger than monemes. If the conditions delineated so far should suffice to qualify a phrase as a word, *with the men* would be a word. But, of course, it does not qualify, one of the fundamental reasons being that three of the constituting items can be separated from the rest by insertions, as in *with all the big men*. This is usually the case when modalities and connectives precede the lexical nucleus, but not when they follow it, as in Danish *manden* “the man”, Romanian *nasul* “the nose”, English *noses*, or under the form of cases endings often combining the connective (the case itself) and the indication of number as in Latin *rosarum* “of (the) roses”. With the help of some Greek friends, I coined a name for such a complex, namely “syllema”. Unfortunately, we cannot use the term “word” for it, because it often does not tally with general usage, as, for instance, when some prefixed modality is tagged directly to the nucleus, such as the augment in Greek *élabon* “I took”, to *lambáno* “I take”. But, of course, the syllema is little but a joke rhyming neatly with dilemma, and we never need it when we describe a language. Its ephemeral existence is just meant to emphasize the impossibility of making, in the case of “word”, lay usage tally with the needs of a scientific approach to the science of language. » [« Si nous essayons de voir quelle sorte de syntagmes seraient les plus proches de ce que l’on désigne comme des “mots” en langage profane, nous remarquons qu’ils sont généralement constitués d’un noyau lexical enrichi de déterminants, avec ou sans connecteur. Les déterminants en question ne sont pas déterminables : dans *the big man*, *big* est un déterminant de *man*, mais il est déterminable, comme dans *very big* et en conséquence il n’a pas sa place ici ; *the*, en revanche, n’est pas déterminable et, conséquemment, remplirait les conditions requises sans la restriction qui suit. Les déterminants indéterminables sont conventionnellement appelés des modalités. Les connecteurs peuvent être définis comme des monèmes dont l’apparition dépend de l’existence de deux autres unités, monèmes ou segments plus larges que des monèmes. Si les conditions présentées jusqu’ici suffisaient pour faire d’un syntagme un mot, *with the men* serait un mot. Mais, bien sûr, il ne remplit pas les conditions requises, une des raisons fondamentales étant que trois des unités constituantes peuvent être séparées du reste par des insertions, comme dans *with all the big men*. C’est habituellement le cas quand les modalités et les connecteurs précèdent le noyau lexical, mais non quand elles le suivent, comme dans le danois *manden* “l’homme”, le roumain *nasul* “le nez”, l’anglais *noses* “des nez” ou, sous la forme des terminaisons casuelles combinant le connecteur (le cas lui-même) et l’indication du nombre, comme dans le latin *rosarum* “d(es) roses”. Avec l’aide de quelques amis grecs, j’ai inventé un nom pour de tels complexes, à savoir “syllemme”. Malheureusement, nous ne pouvons pas utiliser le terme “mot” pour cela, parce que souvent il ne s’accorde pas avec l’usage général, comme, par exemple, quand une modalité préfixée est directement marquée sur le noyau, comme l’augment dans le grec *élabon* “j’ai pris”, sur *lambáno* “je prends”. Mais bien sûr, le syllemme est à peine plus qu’une plaisanterie

« Ce qu'un linguiste contemporain peut dire du mot illustre bien à quelle révision générale des concepts traditionnels la recherche fonctionnaliste et structuraliste des trente-cinq dernières années a dû procéder afin de donner une base scientifique à

---

rimant habilement avec dilemme, et nous n'en avons jamais besoin lorsque nous décrivons une langue. Son éphémère existence ne vise à rien d'autre qu'à insister sur l'impossibilité, dans le cas de "mot", d'accorder à l'usage profane les besoins de l'approche scientifique de la science du langage. »] (M.Wha. : p. 390-391). On retrouve cette idée dans « La syntématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980). Voir M.Sy. : p. 148. Le développement suivant de *Syntaxe générale* nous ramène quant à lui à la problématique morphologique : « On peut toutefois aller plus loin dans la tentative pour cerner les composants du "mot". On a proposé d'appeler syllemme (du grec *sun* + *lam*[*banō*] + *ma* "produit de la mise ensemble") le syntagme composé d'un noyau (monème ou synthème), plus ses déterminants non déterminables que nous désignons comme des modalités et, éventuellement, ce qui le relie au reste de l'énoncé. Ceci exclut *dans le beau château* où l'épithète *beau* est parfaitement déterminable (...*très beau*...), mais inclut *dans le château*. Naturellement, *rosarum* est identifiable comme un syllemme. Tout cela suggère que le "mot" serait un syllemme dont les éléments satellites, modalités ou connecteur, sont postposés au noyau, et, de fait, on arrive ainsi assez près d'une coïncidence entre l'usage général et une définition précise. On trouve cependant des formes récalcitrantes : le grec *élabon* "j'ai pris" comporte un noyau *-lab-* "prendre" et deux déterminations : *-on*, "première personne", postposé, et *é-*, "passé", préposé.

### 3.61 *Que faire du "mot" ?*

Même si nous décidions de faire abstraction de cas relativement marginaux comme celui d'*élabon*, le point de vue fonctionnel, qui se refuse à faire dépendre l'identification des unités significatives de ce qu'on doit considérer comme des accidents formels, comme la position respective non pertinente des unités dans l'énoncé, nous ferait écarter l'opposition entre le syllemme à satellites préposés et le syllemme à satellites postposés qui seul serait le "mot". Il nous faudrait donc, si nous décidions de faire abstraction des successivités pour retrouver le "mot", employer ce terme pour désigner tout syllemme, quelle qu'y soit la position des satellites, donc *dans le château*, nous le lui donnerions, aussi bien que *rosarum* ou *donnerions*, sans hésiter à identifier un syllemme discontinu *dans le... château* à extraire de *dans le beau château*. Or, ceci serait certainement considéré comme inacceptable par ceux qui ignorent le principe selon lequel la valeur d'un terme scientifique résulte nécessairement d'une stipulation, ceux-là mêmes qui ne sauraient accepter l'élimination du terme "mot".

Notre conclusion est, évidemment, que ce terme est inutilisable, aussi bien dans une recherche syntaxique sérieuse que dans la présentation de ses résultats. Il reste cependant utile dans certains cas, là, par exemple, où il y a coïncidence entre le syllemme et une unité accentuelle bien définie, en latin, par exemple, où l'ensemble formé par un noyau et ses satellites reçoit un accent dont la place est déterminée par la structure phonématique de l'ensemble : *popŭlŭs* avec l'accent sur *-ó-*, l'avant-dernière syllabe étant brève, *sēnātŭs* avec l'accent sur *-ā-*, l'avant-dernière étant longue. Mais dans tous ces cas, "mot" devra être soigneusement redéfini en référence aux structures de la langue en cause, et il n'y a guère de chance que tout cela ait une répercussion sur la syntaxe. D'autre part, là où, dans le traitement des accidents formels (morphologie), il est bon de distinguer entre la langue et sa représentation graphique, il pourra être utile, dans ce dernier cas, d'utiliser le terme "mot" pour désigner les segments du texte écrit séparés les uns des autres par des blancs. En français, par exemple, la présentation de la morphologie du verbe dans la langue écrite pourra se faire en référence à des formes comme *donnerons* ou *assurassent*, et non plus en partant des monèmes *donne*, "futur", "4<sup>e</sup> personne", *assure-*, "passé", "subjonctif". "Mot" assume ici une valeur strictement graphique qui est la seule que nous pourrions retenir en syntaxe. » (M.SG : p. 83-85). On lit de même dans les *Mémoires d'un linguiste* : « J'avais pensé leur [aux linguistes de Saint Andrew] présenter le *syllemme*, une notion que je venais de dégager et qui, dans mon esprit, visait à montrer la vanité du concept de mot : le syllemme était défini comme un syntagme, c'est-à-dire un ensemble d'unités de sens entre lesquelles existent des relations privilégiées, mais un syntagme limité à un noyau (disons *rose*), aux modalités déterminant ce noyau (disons le pluriel et l'indéfini marqué par *des...* -s), et, éventuellement, le fonctionnel (disons *avec*) le rattachant au reste de l'énoncé, d'où *avec des roses*, c'est-à-dire, en français, trois mots, en face du mot unique de l'équivalent latin *rosīs*. Il s'agissait de montrer que le cafouillis que représente le latin *rosīs* et qui semble justifier la notion de mot n'était pas entraîné par la nécessité de faire passer un message déterminé, mais par le hasard de la postposition au noyau des éléments non centraux. » (M.Mé. : p. 147). La notion est introduite, dans les *Éléments de linguistique générale*, dans l'édition de 1980. Voir M.Él. : p. 137. Nous reviendrons *infra* sur la vision fonctionnelle de l'évolution linguistique qui transparaît du développement de « Autour du syllemme ». Notons cependant que la délimitation des mots y semble un effet des nécessités d'expression, ce qui renvoie à nouveau à la problématique morphologique et à l'opposition entre analyse fonctionnelle en unités d'expression et manifestation formelle (voir ci-dessous).

l'observation et à la description des langues. Certaines applications de la linguistique, comme les recherches relatives à la traduction mécanique, par l'accent qu'elles mettent sur la forme écrite du langage, pourraient faire croire à l'importance foncière des divisions du texte écrit et faire oublier que c'est de l'énoncé oral qu'il faut toujours partir pour comprendre la nature réelle du langage humain. Aussi est-il, plus que jamais, indispensable d'insister sur la nécessité de pousser l'examen au-delà des apparences immédiates et des structures les plus familières au chercheur. C'est derrière l'écran du mot qu'apparaissent bien souvent les traits réellement fondamentaux du langage humain. » (M.Mo. : p. 175).

Les « analogies fonctionnelles réelles » de « Des limites de la morphologie » (1965), mentionnées ci-dessus, sont ainsi à aller chercher « derrière l'écran du mot » :

« Il est clair que dans le cas d'une langue où les notions d'homme, de dépendance (génitif) et de pluriel s'expriment constamment au moyen d'une succession de segments distincts, toujours identiques à eux-mêmes, il semblerait tout à fait arbitraire de grouper tous ces segments en un seul "mot". On ne voit guère quel linguiste contemporain accepterait de traiter le français *pour les femmes* comme un mot unique sur le modèle du quasi-équivalent latin *mulieribus*. Dire, comme on le fait couramment, que *pour les femmes* est formé de trois mots et *mulieribus* d'un seul, c'est attacher une importance démesurée au fait que les trois composants, *pour les femmes* sont séparables, puisqu'il est possible d'insérer entre eux des déterminants (*pour toutes les femmes, pour les grandes femmes*) alors que ceux de *mulieribus* ne le sont pas et que ces déterminants éventuels (*omnibus, altis*) seraient encombrés des mêmes désinences. C'est fermer les yeux aux analogies fonctionnelles réelles et aux véritables différences qui se trouvent dans le fait que *mulieribus* confond ce que le français distingue au moyen de *pour les femmes* et d'*aux femmes* d'une part, au moyen de *pour les femmes, pour des femmes, pour femmes* d'autre part. » (M.Lim. : p. 382-383).

On lit de même dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980) :

« Il importe peu, pour l'interprétation des valeurs de l'énoncé, que la modalité se présente dans la graphie comme un "mot" distinct séparé du reste de l'énoncé par des blancs ou une apostrophe (par exemple le *le* de *le chemin* ou le *l'* de *l'animal*), ou qu'il forme avec son déterminé un seul complexe graphique, comme l'article postposé du danois *bordet*, "la table", ou le pluriel dans l'anglais *tables*. En fait, ces traits de graphie impliquent, le plus souvent, dans l'énoncé, oral ou écrit, la séparabilité ou la non-séparabilité des éléments en cause : on peut dire *le long chemin, le bel animal*, mais on ne saurait rien insérer entre *table* et *-s*. A vouloir opérer avec la notion de "mot", on établit entre *le nez* et l'équivalent roumain *nasul*, *la table* et l'équivalent danois *bordet* une différence fondamentale qui cache l'identité fonctionnelle foncière des complexes en cause. » (M.Sy. : p. 141-142)

puis dans « Que faire du "mot" ? » (1986) :

« Lorsqu'on a fait l'effort de retrouver, au-delà des différences strictement formelles, l'identité de *byernes* et de *de las ciudades*, il y a des chances pour qu'on recule devant une définition qui fait intervenir des éléments de pure forme, en dernière analyse non pertinents lorsqu'il s'agit d'unités de sens. » (M.Fai. : p. 131).

Il apparaît nettement, à la lecture de tous ces passages, que les « analogies fonctionnelles » ou « l'identité fonctionnelle » renvoient à une identité de fonction distincte de celle que l'on

peut constater sur le plan des unités phonémiques, dans la mesure où elle engage la spécificité syntaxique des éléments et corrèle ainsi des éléments distincts là où il s'agit seulement, en phonologie, de poser des invariants. C'est là, en effet, une dimension importante de la linguistique martinettienne, dont la syntaxe, que nous envisagerons *infra*, est un chapitre central. On lit ainsi encore dans « Morphology and Syntax » (1972) :

« Retenir le concept de mot reviendrait à accorder trop d'importance à des caractéristiques purement formelles au détriment du problème central du langage, à savoir celui qui consiste à se demander comment les sujets parviennent à communiquer au moyen de la langue malgré les complications dues au poids de la tradition et à l'utilisation du canal expiratoire qui a pour corollaire la production d'énoncés linéaires et une analyse de l'expérience en éléments qui devront être regroupés par les auditeurs pour assurer le succès de la communication.

Etant donc peu enclin à conserver le concept de mot, nous devons opérer avec des "unités significatives minimales" et notre définition de la morphologie devra donc être formulée en des termes qui impliquent ce concept<sup>2031</sup>. » (M.Mor. : p. 4)

passage où, comme nous le verrons, se trouve énoncé le cadre de la définition martinettienne de la syntaxe. Mais, ainsi qu'il apparaît également dans ce passage, une telle analyse fonctionnelle est fondée sur une analyse en unités significatives minimales ou monèmes, qui constitue le substrat de la critique martinettienne de la notion de mot. Martinet évoque ainsi, dans « Le mot », le « conflit [...] entre la tradition, qui analyse la chaîne en mots, et une méthode plus raffinée qui opère avec les signes minima » (M.Mo. : p. 167), affirmant par ailleurs, comme dans « Morphology and Syntax », la nécessité de l'analyse en unités minimales :

« Tout énoncé s'analyse exhaustivement en monèmes, le plus souvent successifs, mais parfois amalgamés. Il y a monème chaque fois que le locuteur doit donner à son énoncé un tour particulier afin de communiquer précisément le message qu'il avait en tête, et non tel autre que la langue lui aurait permis de transmettre. Il y a autant de monèmes que de choix : *au fur et à mesure*, qui paraît si aisément analysable, représente sans doute cinq mots traditionnels, mais il n'est qu'un seul et même monème parce qu'une fois qu'il a choisi d'employer *fur*, le locuteur ne peut s'abstenir de débiter tout le reste.

L'analyse des énoncés en monèmes n'est pas une entreprise simple et nécessairement couronnée de succès : le critère du choix s'applique mal lorsqu'on a affaire à des composés et des dérivés qui sont choisis d'un coup, et non point par pièces détachées successives : quand on dit *téléphone* ou *frigidaire*, on choisit *téléphone* ou *frigidaire* sans s'occuper de savoir ce que veut dire *télé-* et *-phone*, *frigid-* et *-aire*. La valeur particulière de ces éléments ne s'impose que lorsqu'on rapproche *téléphone* de *télévision* et d'*électrophone*, et *frigidaire* de *frigidité* et de *moustiquaire*. Mais aucune description linguistique ne saurait se dispenser de pousser l'analyse jusqu'au signe minimum, et le

---

<sup>2031</sup> « Retaining the concept of word would mean giving too much importance to purely formal features at the expense of what is the central problem in language, namely how people manage to communicate linguistically, this in spite of complications resulting from the weight of tradition and from the use of the vocal channel, which entails linear utterances and an analysis of experience into items that listeners will have to piece together if communication is to be a success.

Since we are not inclined to salvage the concept of word, we must operate with "minima significant units" and therefore my definition of morphology will have to be couched in terms involving this concept. » (M.Mor. : p. 154).

monème est l'unité qui permet de poursuivre l'analyse le plus loin. » (M.Mo. : p. 174-175).

On lit ensuite dans « Les choix du locuteur » (1966) :

« La désignation des unités linguistiques comme des choix distincts a, dans la pratique de l'analyse linguistique, d'importantes conséquences : elle permet une segmentation fonctionnelle correcte de la chaîne parlée. [...]

L'application du même principe sur le plan des unités significatives aboutit à des résultats qui ne concordent, pour leur part, pas nécessairement avec le sentiment des usagers. Dans *la montagne* le choix du féminin n'est pas distinct du choix de *montagne*. Il faut donc poser deux monèmes seulement : l'article défini et le substantif, ce qui amène à analyser *l-a... montagne*. Dans *au fur et à mesure*, il n'y a qu'un choix, puisque *fur* n'existe qu'accompagné de *au... et à mesure*. On se heurte ici à l'habitude de segmenter la chaîne en mots, habitude qui se fonde sur des traits bien observés de la réalité linguistique, mais qui en cache d'autres, d'importance au moins égale, qu'il convient de mettre en valeur. » (M.Cho. : p. 325-326).

A la délimitation des mots, Martinet oppose ainsi un autre type de segmentation de la chaîne, en unités minimales ou, comme nous l'avons vu ci-dessus et comme il apparaît à nouveau dans le développement de « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale », où il est question de « l'interprétation des valeurs de l'énoncé », en signifiés. La notion de choix témoigne nettement de l'ancrage de l'analyse martinettienne dans une problématique de l'expression, au nom de laquelle est opérée la délimitation des unités. Cette délimitation se trouve dès lors inscrite dans la problématique des rapports son/sens, c'est-à-dire présupposer le rapport son/sens que Saussure entend quant à lui théoriser. Aussi l'argumentation martinettienne, dans la mesure où elle met en jeu les textes saussuriens, les analyse-t-elle à contresens, sur le plan de l'objet et de l'analyse, là où le propos saussurien renvoie à celui du concept et de l'étiologie. On lit tout d'abord dans « Syntagme et synthème » (1967) :

« Les linguistes, avant Saussure, avec lui et après lui, sont tombés largement d'accord pour dénoncer l'imprécision du concept de mot. Ils ont été moins nombreux, peut-être, pour souligner avec lui que le "mot" ne correspond nullement aux "entités linguistiques" que nous désignons aujourd'hui comme les unités significatives minima. Plus rares encore sont ceux qui, aujourd'hui même, s'efforcent d'éliminer le terme et le concept de "mot" des descriptions qu'ils donnent des langues et des traitements qu'ils présentent des problèmes linguistiques. Ils n'ont plus, comme Saussure qui admettait "provisoirement" que les "entités linguistiques" sont des mots, l'excuse de ne disposer d'aucun terme précis pour désigner ces entités. Ils ont en effet le choix entre "morphème" et "monème" : "morphème" s'ils ne peuvent se résoudre à poser une unité distincte pour ce qui n'est pas représenté dans l'énoncé par un segment isolable (le *-orum* de *dominorum* est un seul morphème parce que non fractionnable) ; "monème" s'ils admettent qu'une unité significative (un choix) puisse correspondre à une différence formelle non précisément localisable (*-orum* est l'amalgame de deux monèmes puisqu'il est marqué par la forme comme un génitif, et non un accusatif comme *dominos*, comme un pluriel, et non un singulier comme *domini*. » (M.SS : p. 182).

On voit que Martinet se méprend sur l'enjeu de la critique saussurienne du mot, dans laquelle il projette sa propre quête des unités minimales. Aussi interprète-t-il le caractère

« provisoire<sup>2032</sup> » de l'acceptation saussurienne du mot dans le troisième cours en termes d'absence d'une désignation précise, dont l'invention reviendrait à la linguistique ultérieure, là où, comme nous l'avons vu ci-dessus, Saussure accepte « provisoirement » de faire fond sur des unités données, afin de les définir ensuite comme « termes d'un système », c'est-à-dire comme valeurs. On lit ensuite, plus longuement, dans « De quelques unités significatives » (1974) :

« On a certainement relevé aussi que nous n'avons pas hésité à poser un syntagme *part-ait*. Sur ce point, nous trouvons des précédents dans le *Cours* où l'on nous présente, p. 173, comme syntagmes plus ou moins "libres", *dormirait* et *mourrai*<sup>2033</sup> ; ailleurs, p. 181, on suggère que, dans gr. *dōsō*, "je donnerai", *-sō* est un signe, ce qui fait donc de *dōsō* un syntagme<sup>2034</sup>. Il est vrai qu'on y préfère, en général, illustrer la notion de syntagme au moyen de composés, de dérivés, de groupes de mots plus ou moins libres ou figés, ou de phrases, mais ceci, évidemment, parce que l'analyse en composants y est plus facile. En indiquant, de façon réitérée, qu'il y a syntagme aussi bien dans le cadre du mot que dans celui des successions de mots, Saussure a très utilement contribué à jeter le doute sur la validité du mot sur le plan de la linguistique générale. Le *Cours* le montre constamment assez réticent sur le compte de ce concept. Il est déclaré, p.147, "incompatible avec notre notion d'unité concrète<sup>2035</sup>" et c'est uniquement parce que Saussure, qui a autre chose en tête, renonce à pousser jusqu'au bout l'analyse en "unités concrètes" qu'il se résout à opérer avec des mots qui donnent "une idée approximative" de ce que sont ces "unités<sup>2036</sup>". Aujourd'hui, ceux pour qui les "unités concrètes" sont devenues des monèmes, continuent, dans des exposés très élémentaires, à parler de mots, non sans faire, au préalable, les mêmes réserves que celles que nous trouvons dans le *Cours*. Saussure désigne fréquemment comme des "sous-unités" les unités plus petites

<sup>2032</sup> Martinet renvoie en note (voir M.SS : p. 182, note 1) à Godel (1957) : p. 89, où on lit en effet : « 27 juin ( ? ) *Question des unités ou entités* : c'est la première en linguistique statique, mais non la plus facile. On admettra provisoirement que les unités sont les mots. » (Godel, 1957 : p. 89). Godel résume ici les notes des étudiants. Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 276-277, cité ci-dessus.

<sup>2033</sup> Voir, dans le *Cours de linguistique générale* : « Le propre de la parole, c'est la liberté des combinaisons ; il faut donc se demander si tous les syntagmes sont également libres.

On rencontre d'abord un grand nombre d'expressions qui appartiennent à la langue ; ce sont les locutions toutes faites, auxquelles l'usage interdit de rien changer, même si l'on peut y distinguer, à la réflexion, des parties significatives (cf à *quoi bon ? allons donc !* etc.). Il en est de même, bien qu'à un moindre degré, d'expressions telles que *prendre la mouche*, *forcer la main à quelqu'un*, *rompre une lance*, ou encore *avoir mal à (la tête, etc.)*, *à force de (soins, etc.)*, *que vous ensemble ?*, *pas n'est besoin de...*, etc., dont le caractère usuel ressort des particularités de leur signification ou de leur syntaxe. Ces tours ne peuvent pas être improvisés, ils sont fournis par la tradition. On peut citer aussi les mots qui, tout en se prêtant parfaitement à l'analyse, sont caractérisés par quelque anomalie morphologique maintenue par la seule force de l'usage (cf. *difficulté* vis-à-vis de *facilité*, etc. *mourrai* en face de *dormirai*, etc.). » (Saussure, 1972 : p. 172-173). Pour les sources de ce passage, voir la note 188 ci-dessus.

<sup>2034</sup> Voir, dans le *Cours de linguistique générale* : « En grec *dōsō* "je donnerai" exprime l'idée de futur par un signe qui éveille l'association de *lūsō*, *stēsō*, *túpsō*, etc., tandis que *eîmi* "j'irai" est tout à fait isolé. » (Saussure, 1972 : p. 181). La source de ce passage se trouve dans le troisième cours (voir Saussure, 1967 : p. 298) : « δώσω <fait appel à λύσω> : idée de donner, unie à idée de temps futur.

στήσω, τύπω.

Si on prend εἶμι j'irai, ne fait appel à rien, n'essaie pas de se motiver.

De même futur ἔδομαι, je mangerai ne fait appel à rien pour justifier sa valeur future. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 231-232).

<sup>2035</sup> Voir Saussure (1972) : p. 147, cité ci-dessus.

<sup>2036</sup> Voir Saussure (1972) : p. 158, cité ci-dessus. Il s'agit, comme nous l'avons vu, du passage correspondant à l'acceptation « provisoire » du mot que l'on trouve dans le troisième cours.

que le mot, et Godel voudrait voir, dans cet emploi, une indication que le mot reste, pour Saussure, “l’unité par excellence”<sup>2037</sup>. C’est peut-être aller un peu loin, et les précisions qu’il donne en note et dans le lexique<sup>2038</sup> ne justifient pas une telle formulation : les épithètes de “centrale” et “fondamentale” du premier cours ne font, sans doute, que refléter l’enseignement traditionnel où tout effectivement tourne autour du mot, avec une morphologie qui, après avoir défini les parties du discours, traiterait de l’intraverbal, alors que la syntaxe couvrirait la façon dont les mots se combinent. A une époque où l’on n’avait guère songé à redéfinir les termes, Saussure était désarmé en face d’un usage tout puissant. Ce qu’il dit de la division de la grammaire en deux branches montre qu’il ne saurait y souscrire. Celui qui vient de souligner l’unité du signe dans sa dualité ne peut accepter de dissocier l’étude de la forme et celle de la fonction. Il faudra attendre une autre génération dressée par la pratique phonologique à l’analyse des formes et à la distinction des différents plans pour qu’on s’aperçoive qu’en stricte synchronie, les séries parallèles de désinences, tout comme les faits groupés sous la rubrique de supplétion, ne sont pas à distinguer des innombrables cas où un radical varie quelque peu au cours de la flexion. Si donc on est peu tenté de nier l’identité linguistique du *peuv-* de *peuvent* et du *pouv-* de *pouvons*, il faut se résoudre à identifier le *fer-* de *fero* et le *tul-* de *tuli* comme des variations du signifiant d’un même signe et en faire autant des variantes de l’unité génitif du latin : *-ae*, *-i*, *-is*, etc.

Sur tout ceci, on paraît s’opposer diamétralement à l’enseignement de Saussure qui, en effet, ne cesse d’exiger qu’on opère avec des “unités concrètes délimitables”, c’est-à-dire, comme on le dirait aujourd’hui, des signes doués d’un signifiant présentant, dans tous les cas, les mêmes unités distinctives dans le même ordre. Mais, ici encore, il faut comprendre la valeur d’époque d’une insistance sur la nécessité d’une base formelle pour toute réalité linguistique. Comme le résume Godel, “pas de différences de signifiés qui ne se reflètent, d’une façon ou d’une autre, dans les signifiants”. Tout ceci est excellent et beaucoup de linguistes contemporains auraient intérêt à s’en convaincre. Mais il ne faut pas confondre la nécessité pour toute unité ou tout procédé linguistique d’avoir un support formel, et l’obligation, pour ce support formel, d’avoir toujours la même identité. Saussure ne paraît pas avoir traité de l’homonymie. Il y voyait sans doute un fait

<sup>2037</sup> Godel (1957) : p. 209. La référence est donnée par Martinet (voir M.QUS : p. 210, note 10). Voir ci-dessous.

<sup>2038</sup> « I R 2.81 (unité centrale) et 84 (un. fondamentale) ; II 63 : Le mot est l’unité la plus fortement délimitée (R 52) ; III 118 : Les mots, dans ces unités, seront le genre le plus important [*sic*] (D 195) ; cf. 142. La phrase de N 21, citée p. 169, montre aussi que la question des unités est essentiellement celle du mot et des parties du mot. » (Godel, 1957 : p. 209, note 268), puis dans le Lexique : « MOT (synchr.) : *unité centrale* (I R 2.81), *fondamentale* (I R 2.84) *l’unité la plus fortement délimitée* (II R 52) ; *le genre d’unités le plus important* (D 195). » (Godel, 1957 : p. 269). Les passages du deuxième et du troisième cours, que Martinet ne commente pas, ont été cités plus haut et à nouveau ci-dessus : Saussure (1997) : p. 29 et Saussure & Constantin (2005) : p. 225-226 et p. 276-277 – il s’agit encore, pour ce dernier de l’acceptation « provisoire ». Les notes de Dégallier donnent, pour le premier passage : « Nous n’entrons pas maintenant dans l’essai de distinguer ces unités. Et il y aura aussi des **sous-unités**. Les mots, dans ces unités, seront le genre le plus important, mais il y a d’autres genres d’unités : mots composés, sous-unités : *désir-eux*, *malheur-eux*. <Question des sous-unités est ouverte.> » (Saussure, 1967 : p. 239). La phrase de la N 21 est la suivante : « [...] quelques tentatives ont été faites pour se rendre compte de la nature véritable des objets qu’on manipulait sous le nom de *mots*, de *suffixes*, *préfixes*, *phrases*, etc. » (Godel, 1957 : p. 169). Voir Saussure (2002a) : p. 258, où le terme « phrases » ne figure pas, ayant été biffé (voir Godel, 1957 : p. 169). Rappelons, enfin, les deux passages du premier cours : « Pour la création analogique nous avons déclaré prendre l’unité du mot comme base de <notre exposé> ; nous en faisons de même maintenant : il nous suffit de constater que le mot est une unité centrale, <une> chose claire <dans> toute langue <comme il l’est par instinct>, bien qu’il soit fort long de <le> définir. » (Saussure, 1996 : p. 92), « Avec l’agglutination nous avons bien un mot nouveau, mais :

1. Les éléments sont donnés par deux unités fondamentales (mot + mot) tandis que dans la création analogique il s’agira de fractions, de subdivisions de mots. » (Saussure, 1996 : p. 93).

marginal. Mais ce fait marginal, sinon exceptionnel, nous oblige à admettre la possibilité d'identifier le signe en référence à son signifié. Même si l'on pose qu'en dernière analyse, un signifié s'identifie par référence aux contextes dans lesquels peut figurer le signe, cela veut dire que deux formes différentes qui apparaissent constamment dans les mêmes contextes lexicaux et en distribution complémentaire par rapport aux éléments grammaticaux, ou vice-versa, sont les variantes de signifiant d'un même signe. Il y a donc un signe latin, de signifié "porter", dont le signifiant varie de *fer(o)* à *tul(i)* et à *la(tum)* et un autre du sens de "génitif" dont le signifiant varie comme nous l'avons vu ci-dessus. La distinction qu'établit Saussure entre des "entités concrètes" caractérisées par un signifiant immuable d'une part et, d'autre part, des "entités abstraites" comme le génitif latin dont l'unité est assurée par la permanence d'un signifié, s'est révélée illusoire, dès qu'on s'est attaché à pousser jusqu'au bout l'analyse en signes minimum.

[...] En fait, lorsqu'on a passé en revue un nombre considérable de situations linguistiques particulières dans les langues les plus diverses, on s'aperçoit qu'on ne peut, sans arbitraire, opérer avec une unité significative minimum qui, selon les cas, s'identifierait avec un unique trait pertinent de sens ou en engloberait plusieurs du fait de plus ou moins grandes difficultés de segmentation. C'est pourquoi, si cette unité minimum doit être désignée comme un *monème*, il faut définir ce dernier comme un trait de sens correspondant à quelque différence formelle définissable en termes d'unités distinctives, sans qu'il soit nécessaire que cette différence formelle soit toujours identique à elle-même dans tous les contextes, formels ou signifiants. Dans la première présentation qui est faite de ce terme dans les *Éléments de linguistique générale*<sup>2039</sup>, les monèmes sont désignés comme les unités que livre la première articulation "avec leur signifié et leur signifiant", sans préciser alors si ce signifié et ce signifiant peuvent ou non comporter des variations. Mais ce qui est dit plus loin<sup>2040</sup> des unités significatives ne saurait laisser aucun doute sur le fait qu'il ne s'agit plus des "entités concrètes délimitables" de Saussure. Comme, en fait, ce sont ces entités qui correspondent au monème défini par Henri Frei comme "tout signe dont le signifiant est indivis"<sup>2041</sup>, il est clair qu'il y a

<sup>2039</sup> Martinet renvoie en note au « §§ 1-9 » (M.QUS : p. 212, note 15). Voir M.ÉL. : p. 15-16, cité ci-dessus.

<sup>2040</sup> Martinet renvoie en note au « Chap. IV » (M.QUS : p. 212, note 16), c'est-à-dire au chapitre « Les unités significatives », où l'on trouve les notions d'amalgame, de signifiant discontinu et de variantes de signifiant dont il a été question ci-dessus.

<sup>2041</sup> Martinet renvoie en note au « "CFS" 1, 1941, p. 51. » (M.QUS : p. 212, note 17). On lit en effet à cet endroit : « J'entends par monème tout signe dont le signifiant est indivis, tandis qu'un syntagme est le groupement d'au moins deux monèmes en une unité supérieure. Le syntagme *poirier* est composé des deux monèmes *poir-* et *-ier*. [...] »

En remplaçant la notion évasive de mot, scientifiquement insaisissable, par celle de monème, le linguiste obtient un instrument commode, parce que mesurable et nombrable à la manière de l'atome chimique, qui permettra de serrer de plus près la formulation et la solution de maints problèmes, par exemple le nombre de syllabes moyen dont se compose le "mot" d'une langue, ou le bagage de "mots" dont a besoin l'homme dans la rue.

Le monème n'est d'ailleurs, comme l'atome, qu'une convention, car la délimitation de beaucoup de mots, dans la conscience des témoins, se révèle assez flottante. Entre les deux extrêmes, non-analysé (monème) et analysé (syntagme), on pourrait établir, d'après les réponses du témoin, toute une échelle de cas intermédiaires, tels que : difficilement analysable, analysable en partie, aisément analysable, etc. *Analysable* veut dire qu'un mot, par exemple le français *après-midi*, peut être analysé quand on réfléchit, bien que dans le courant de la parole il n'y ait pas un tel acte de réflexion, et comme l'enquête vise à enregistrer la parole par opposition avec la langue, la plupart des mots qui ne sont qu'analysables peuvent être considérés comme de simples monèmes. » (Frei, 1941 : p. 51-52). La formule est un peu plus explicite dans « Note sur l'analyse des syntagmes » (1948) : « J'appelle monème tout signe dont le signifiant ne peut s'analyser syntagmatiquement. *Maison* est un monème. Le syntagme *poirier* se compose des deux monèmes *poir-* et *-ier*. » (Frei, 1948 : p. 69, note 24). Ce passage d'un article de Godel, « La question des signes zéro », semble confirmer la lecture martinettienne du « signifiant indivis » : « M. Frei, comme on doit s'y attendre, ne tient compte que des différences. Toute opposition entre un



incompatibilité totale entre les deux conceptions du monème. Celui de Frei se présente comme une façon concise de désigner l’“unité concrète” saussurienne, c’est-à-dire le segment significatif minimum ; celui des *Éléments* se présente, à l’inverse et par opposition au morphème de la plupart des structuralistes, comme une unité significative douée d’une forme, mais indépendante, en principe, de la segmentation. Il est regrettable que n’aient pas été explicités, dès le départ, aussi bien la dette vis-à-vis de Frei que la divergence fondamentale entre les deux emplois du terme.

La libération vis-à-vis de la segmentation que représente le nouvel emploi du terme monème s’intègre dans l’effort de la linguistique fonctionnelle pour éliminer les contraintes de la forme là où ses avatars vont à l’encontre des besoins de la communication linguistique. Cet effort aboutit à ne poser aucune unité obligée entre le trait pertinent de sens et la phrase. Le terme de mot reste utilisable, moyennant une redéfinition préalable à renouveler pour chaque langue, en référence à certains groupements de monèmes. Celui de syntagme, avec la souplesse caractéristique de ses emplois, rendra de précieux services, mais il est là pour aider le linguiste dans sa tâche, et non pour s’imposer nécessairement à son attention comme une étape obligée sur le chemin qui mène de la phrase au monème ou vice-versa. » (M.QUS : p. 209-213).

A nouveau, ce long développement est entièrement organisé par l’appréhension de la théorie saussurienne comme une étape dans l’histoire de la linguistique structurale, dont le terme est la notion martinettienne de monème en tant qu’elle est distincte de celle de morphème. On y retrouve ainsi la méprise sur le sens de la critique saussurienne de la notion de mot. Tout comme Hjelmslev, Martinet ne retient des développements saussuriens relatifs à l’axe syntagmatique et à la syntaxe que la reconnaissance de l’existence de rapports syntagmatiques internes au mot. De fait, si, comme nous l’avons vu plus haut, il s’agit pour Saussure de redéfinir la notion de syntagmatique en termes de sphère de la valeur, Martinet voit dans cette extension une remise en question de la légitimité de la notion de mot. Comme dans « Syntagme et synthème », il oppose « mot » et « unité minimale », projetant arbitrairement cette dernière notion dans le syntagme « entité concrète » – « Il [le concept de mot] est déclaré, p. 147, “incompatible avec notre notion d’unité concrète” et c’est uniquement parce que Saussure, qui a autre chose en tête, renonce à pousser jusqu’au bout l’analyse en “unités concrètes” qu’il se résout à opérer avec des mots qui donnent “une idée approximative” de ce que sont ces “unités”. » –, là où il s’agit dans le *Cours de linguistique générale* – fût-ce, comme nous l’avons vu ci-dessus, d’une manière confuse et dans le cadre d’une perspective analytique – d’unité abstraite, au sens de l’entité abstraite qui s’oppose à l’entité concrète « délimitée ». La notion d’unité minimale est profondément étrangère à la

---

signe quelconque *a* et un syntagme *ab* ou *ba* implique un signe zéro. On posera donc *0-père* en regard de *beau-père*, *grand-père* ; on découvrira, dans *je chante*, outre la désinence zéro (cf. *chant-ons*, *chant-ais*, *chante-rai...*), un signe zéro de l’affirmation (cf. *je ne chante pas*). Et le même signe sera tout à la fois monème et syntagme, puisque les oppositions *0-père* : *beau-père*, *père-0* : *père adoptif* sont aussi valables que *père* : *mère*, *fil*, etc.

En confirmant ce point de vue, M. Frei me fait remarquer [dans une lettre du 9 juin 1950] que la différence entre monème et syntagme ne réside pas uniquement dans les signifiants : à preuve les cas de synthèse sémantique (fr. *au* = *à* + *le*), auxquels j’ajouterais ceux d’agglutination : *plateforme*, par exemple, n’est pas un syntagme puisque, du côté sémantique, l’opposition *forme* : *plateforme* est isolée. Mais il ne s’ensuit pas que la distinction saussurienne entre unité et syntagme soit illusoire. » (Godel, 1953 : p. 36). Notons que Sollberger, qui reprend la définition freienne du monème, considère que « [l]e monème ainsi défini recouvre bien la définition saussurienne de l’unité linguistique » (Sollberger, 1953 : p. 46), proposant ainsi, *mutatis mutandis*, une lecture martinettienne de Saussure.

problématique saussurienne qui, étiologique et non analytique, met en avant la notion de perception, et non celle de décomposition ou de résolution. Comme le pose Godel dans les *Sources manuscrites* :

« Aucun texte, d'ailleurs, n'autorise à croire ou à prétendre que la définition du signe ait jamais impliqué, pour Saussure, l'indivisibilité du signifiant. » (Godel, 1957 : p. 210).

Godel ajoute en note :

« Comme l'a bien vu R. S. Wells (bibl. 35, § 17), Saussure n'a pas réservé de dénomination particulière aux signes indécomposables que H. Frei propose d'appeler *monèmes*, par opposition à syntagmes (CFS 1, 1941, p. 51 ; cf. E. Sollberger, *Note sur l'unité linguistique*, CFS 11, 1953, p. 45-46). M. Wells dit : "simple unit (= simple sign)" et relève l'équivalence avec le *morphème* de Baudouin de Courtenay. » (Godel, 1957 : p. 210, note 270).

L'unité minimale saussurienne, tout comme le mot, n'est qu'un type de signe ou d'unité et c'est pourquoi elle n'a en tant que telle aucun caractère de nécessité théorique. Elle demeure par ailleurs – mais dès lors *mutatis mutandis* – une sous-unité, et il nous semble juste, contrairement à ce qu'écrit Martinet, de qualifier le mot d'« unité par excellence » :

« C'est en effet à l'occasion de l'analyse du mot qu'elle [la question des unités] a dû se poser à Saussure, et en ces termes : les segments qu'on distingue sous les noms de racines, préfixes, suffixes, etc. ne sont-ils que des abstractions de grammairiens, ou des éléments réels du système de signes ? Ces subdivisions du mot, dans le *Mémoire* déjà, sont parfois dénommées "unités morphologiques". Le problème de leur réalité a été traité et résolu, dans un exposé ancien (N 7<sup>2042</sup>), par un raisonnement dont l'armature se retrouve dans les exposés ultérieurs du cours I (24-35), du cours de *Morphologie* (1909-1910), du cours d'*Étymologie grecque et latine* (1911-1912), ces deux derniers relatifs au mot indo-européen. Il en ressort que, pour Saussure, la question des unités a été d'abord, et principalement, celle des *sous-unités*.

De ce terme même, employé à partir du premier cours, on devrait inférer, quand Saussure ne l'aurait pas dit expressément, que le mot est l'unité par excellence. » (Godel, 1957 : p. 208-209).

Le mot est en effet, comme le souligne également Godel, « l'unité la plus fortement délimitée » :

« L'idée que le signe doit être délimité et que c'est à cette condition préalable qu'on aura le droit de le considérer comme une entité réelle, procède aussi de réflexions sur la structure du mot dans les langues indo-européennes et sur le problème particulier des sous-unités [...] Mais ce qui est vrai des sous-unités l'est plus encore de l'unité du mot : "le mot est l'unité la plus fortement délimitée" (II R 52), et c'est pour cette raison qu'on peut, à titre provisoire, prendre les mots pour représentants des unités en général. » (Godel, 1957 : p. 211)

---

<sup>2042</sup> Il s'agit des notes de Saussure sur la morphologie. Voir Saussure (2002a) : p. 192, cité *supra*, et Saussure (2002a) : p. 183-184, mentionné dans la note 139 de ce chapitre. Les citations produites dans la note 187 font nettement apparaître la diamétrale opposition des deux analyses saussurienne et martinettienne, la notion de monème prenant ainsi une résonance boppienne.

et, comme nous l'avons vu plus haut, elle joue en tant que telle un rôle fondamental dans l'opposition de la langue et de la parole<sup>2043</sup>. La critique saussurienne de la distinction entre morphologie et syntaxe qu'évoque ensuite Martinet a de tout autres enjeux. Martinet la rapporte, dans le cadre de sa lecture projective, à la prise de conscience des limites de « l'enseignement traditionnel où tout effectivement tourne autour du mot, avec une morphologie qui, après avoir défini les parties du discours, traiterait de l'intraverbal, alors que

---

<sup>2043</sup> L'importance de la distinction mot/phrasede apparaît nettement dans le dernier alinéa du chapitre du *Cours de linguistique générale* que nous avons analysé ci-dessus (« Les entités concrètes de la langue »), ainsi que dans le passage correspondant du deuxième cours, également cité ci-dessus. La première citation de Godel que nous avons produite ci-dessus (Godel, 1957 : p. 210) fait suite au passage suivant : « D'autre part, dans le deuxième cours (75) [voir Saussure (1997) : p. 53, cité *supra*] la qualité d'unités discursives est positivement reconnue aux groupes syntagmatiques en général, ce qui implique l'existence d'unités concrètes plus larges que le mot. Ici encore, on a sujet de regretter que la théorie des syntagmes n'ait pas été poussée plus loin ; on accordera toutefois une attention particulière aux passages des cours II (77) et III (120) sur la construction *the man I have seen* :

“On ne peut jamais dire qu'il n'y a pas de mesure adéquate entre la succession des mots et la pensée. Du seul fait que la locution est comprise, (p. 99) comme dans le cas de l'anglais, il résulte qu'en prenant la somme des termes (la totalité du syntagme, G), l'expression de la pensée est adéquate” (R 98-99).

Dans le troisième cours, la somme des termes devient “l'unité *the man I have seen*” (D 198). Il faut entendre que la somme des unités alignées constitue, dans ce cas, une unité d'ordre supérieur, puisque la correspondance du signifié avec le signifiant n'est complète que pour l'ensemble : toute autre interprétation que “l'homme que j'ai vu” est en effet exclue. En d'autres termes, le schéma du signe s'appliquerait ici non seulement à chacun des termes, mais aussi au syntagme entier » (Godel, 1957 : p. 209-210). Godel en conclut que « la notion d'unité coïncide avec celle de signe » (Godel, 1957 : p. 210). Il rappelle par ailleurs que le terme « unité » se trouve également appliqué, dans les deux premiers cours, à la phrase (voir Godel, 1957 : p. 208, note 262). Ce que nous venons de dire de l'unité minimale dans la perspective saussurienne implique que le syntagme saussurien est un signe. Mais par ailleurs, la notion d'unité est nécessairement plus large que celle de signe au sens de terme d'un système (voir *supra* la note 1937 de ce chapitre). C'est là une autre manière de dire que le mot est l'unité fondamentale de la linguistique saussurienne. Dans cette perspective, « l'unité minimale » demeure une sous-unité. La théorisation saussurienne de la langue implique en effet une double discontinuité, dont témoignent les deux dualités sous-unité/mot et mot/phrasede. La notion d'unité renvoie à l'homogénéité qu'implique la notion de perception et à laquelle répond la commune nature de la langue et de la parole, toutes deux définies comme fonctionnement, et cette homogénéité renvoie en dernière analyse au concept d'articulation. Mais la théorisation de la parole dans le cadre du concept de langue (voir la section I-, A-, 1-, b- de ce chapitre) implique par ailleurs une spécification des unités et par là même une discontinuité de la notion de signe. A cette discontinuité répond chez Martinet la continuité de la décomposition progressive de l'énoncé, dont le terme est l'unité minimale. De ce point de vue, il semble difficile de parler, non seulement de la phrase ou de l'énoncé comme de signes (voir *supra* la note 1937 de ce chapitre), mais également – réciproquement –, comme le fait Martinet dans *A Functional View of Language*, de « signe saussurien minimal » : « Les monèmes sont les plus petits segments du discours ayant un sens. Selon la terminologie saussurienne, ce sont des “signes” minimaux à deux faces, le signifiant et le signifié. » (M.LF : p. 34) [« Monemes are the smallest segments of speech that have some meaning attached to them. According to Saussurian terminology, they are minimal “signs”, with two faces : signifiant and signifié. » (M.FVL : p. 22)], « Il faut en tout cas se rappeler que certains traits prosodiques, comme les contours d'intonation, ne sont pas distinctifs dans le sens où un phonème est distinctif, mais qu'ils sont directement significatifs : un contour interrogatif montant sur *vous aimez ça ?* possède à peu près la même fonction que le *est-ce que* de *est-ce que vous aimez ça ?* En d'autres termes, on pourrait l'identifier avec un monème, et non avec un phonème. En termes saussuriens, c'est un signe, un signe minimum, avec un signifiant, la montée mélodique, et un signifié, “interrogation”. » (M.LF : p. 42) [« It must, in any case, be kept in mind that some prosodic features like intonational contours are not distinctive in the sense in which a phoneme is distinctive, but directly meaningful : a rising interrogative contour on *you like it ?* has about the same function as the *do* of the more traditional *do you like it ?* In other words, it might be equated with a moneme, not with a phoneme. In Saussurian terms, it is a sign, a minimal sign, with a signifiant, the melodic rise, and a signifié, “interrogation”. » (M.FVL : p. 30)].

la syntaxe couvrirait la façon dont les mots se combinent ». C'est là, en effet, comme nous l'avons vu ci-dessus, la lecture martinettienne de cette distinction, que Martinet entend également redéfinir. On lit ainsi encore dans « Morphology and Syntax » (1972) :

« Il est clair que, jusqu'à l'avènement de l'ère structurale, la conception de la morphologie et de la syntaxe comme les deux principaux chapitres de la grammaire, reposait entièrement sur la notion de "mot"<sup>2044</sup>. » (M.Mor. : p. 2).

Le propos saussurien est cependant tout à fait différent. Martinet renvoie à ce passage du *Cours de linguistique générale*<sup>2045</sup>, commenté *supra* au début de notre analyse des textes de Hjelmslev et où il apparaît clairement, d'une part, qu'il s'agit moins de refuser la distinction entre morphologie et syntaxe – « grammaire » dans les notes d'étudiants – que de refuser la séparation de ces deux études, et d'autre part que cette séparation est refusée au nom du concept d'articulation, qui s'inscrit en faux contre l'étude séparée du son et du sens :

« La morphologie traite des diverses catégories de mots (verbes, noms, adjectifs, pronoms, etc.) et des différentes formes de la flexion (conjugaison, déclinaison). Pour séparer cette étude de la syntaxe, on allègue que cette dernière, a pour objet les fonctions attachées aux unités linguistiques tandis que la morphologie n'envisage que leur forme ; elle se contente par exemple de dire que le génitif du grec *phúlax* "gardien" est *phúlakos*, et la syntaxe renseigne sur l'emploi de ces deux formes.

Mais cette distinction est illusoire : la série des formes du substantif *phúlax* ne devient paradigme de flexion que par la comparaison des fonctions attachées aux différentes formes ; réciproquement, ces fonctions ne sont justiciables de la morphologie que si à chacune d'elles correspond un signe phonique déterminé. Une déclinaison n'est ni une liste de formes ni une série d'abstractions logiques, mais une combinaison de ces deux choses (voir p. 144) : formes et fonctions sont solidaires, et il est difficile, pour ne pas dire impossible, de les séparer. Linguistiquement, la morphologie n'a pas d'objet réel et autonome ; elle ne peut constituer une discipline distincte de la syntaxe. » (Saussure, 1972 : p. 185-186).

Mais Martinet entend précisément, quant à lui, « dissocier l'étude de la forme et celle de la fonction » et, dans ce cadre – celui, comme nous le soulignons ci-dessus, de la problématique des rapports son/sens – l'affirmation saussurienne de « l'unité du signe dans sa dualité » est interprétée comme une étape dans la constitution de la linguistique fonctionnelle et structurale. Le glissement du concept à l'objet apparaît ici de manière très nette, à l'unité – le « tout-un » – du signe saussurien, qui renvoie à la définition du signe comme *articulus*, répondant la possibilité d'une analyse qui implique en tant que telle l'existence du signe comme entité positive. Comme nous l'avons vu plus haut, le signe martinettien est cadre d'analyse, et c'est dans cette seule perspective que la dualité – dès lors de l'ordre du double et non du dual – peut être corrélatrice d'une dissociation. La définition saussurienne du signe rompt ainsi par avance avec cette problématique des rapports son/sens qu'est la problématique phonologique que Martinet évoque ensuite, ainsi qu'avec la problématique morphologique qui est une extension de celle-ci et qui détermine le traitement martinettien du mot – assigné,

---

<sup>2044</sup> « It is clear that, down to the beginnings of the structural era, the conception of the two main chapters of grammar, morphology and syntax, was entirely dependent on the notion of "word". » (M.Mor. : p. 152).

<sup>2045</sup> Voir M.QUS : p. 210, note 11. Pour les sources de ce passage du *Cours de linguistique générale*, voir *supra*.

comme nous l'avons vu ci-dessus, à la forme par opposition à la fonction, fonction qui préside notamment à l'analyse en unités minimales –, des « séries parallèles de désinences », de la supplétion et des variations de radical. A une telle analyse fonctionnelle des formes, dont le signe est au principe, la théorie saussurienne oppose en effet une analyse qui rende compte de la constitution du signe, ce à quoi renvoient ces « entités concrètes délimitables » que convoque Martinet dans son développement, et où se cristallise le déplacement que subit la théorie saussurienne lorsqu'elle est ainsi intégrée à l'histoire de la linguistique structurale. Sauf erreur, le terme « délimitable » ne figure pas dans les notes des étudiants qui ont assisté aux cours de linguistique générale, non plus que, d'ailleurs, dans le *Cours de linguistique générale*. Dans ses cours de linguistique générale, Saussure a parlé d'unités « délimitées » ou « à délimiter », c'est-à-dire en premier lieu, comme nous l'avons vu ci-dessus<sup>2046</sup>, non données mais « abstraites ». Le terme « délimitable » est utilisé par Godel, auquel se réfère Martinet dans ce développement :

« L'unité concrète (et c'est le seul trait commun qu'on puisse lui trouver avec l'unité phonique) se définira donc comme un élément *délimitable* : c'est le signe, en tant que son signifiant coïncide avec une certaine "tranche auditive" ».

L'idée que le signe doit être délimité et que c'est à cette condition préalable qu'on aura le droit de le considérer comme une entité réelle, procède aussi de réflexions sur la structure du mot dans les langues indo-européennes et sur le problème particulier des sous-unités :

« Il faut absolument à la morphologie, pour définir, délimiter chaque signe et lui assigner son rôle, qu'elle ait des points de repère dans les autres signes du même système » (N 7 § 2<sup>2047</sup>) ;

« Exister, pour un élément linguistique, c'est être délimité d'avant en arrière ou inversement, avec une valeur (le sens net) que lui attribue le sujet parlant » (I R 2.35<sup>2048</sup>)

« Une unité n'existe que si elle est délimitable » (*Morph.* R 14) ;

« Ces éléments [de flexion et radicaux] ont le caractère de rester invariables d'un mot à un autre, donc de pouvoir être parfaitement délimités phonétiquement » (Br 8).

Mais ce qui est vrai des sous-unités l'est plus encore de l'unité du mot : « le mot est l'unité la plus fortement délimitée » (II R 52), et c'est pour cette raison qu'on peut, à titre provisoire, prendre les mots pour représentants des unités en général. La relation intime

---

<sup>2046</sup> Rappelons cependant ces affirmations du deuxième cours : « C'est la valeur elle-même qui fera la délimitation ; l'unité n'est pas délimitée fondamentalement, voilà ce qui est particulier à la langue. » (Saussure, 1997 : p. 29), et du troisième cours : « Dans des domaines comme celui de la langue, on ne peut pas dire que les différents êtres s'offrent du coup aux regards [...] »

Dans la langue prise face à face, sans intermédiaires, il n'y a ni unités ni entités données. [...] il faut une opération positive et l'application de l'attention pour discerner les entités au sein de la masse que forme la langue.

[...]

[...] Dans la situation où nous sommes placés primairement, il n'y a rien de délimité.

[...]

Rien d'avance n'est délimité là-dedans. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 223-225). On lit de même dans « De l'essence double du langage » : « Dans le langage, de quelque côté qu'on l'aborde, il n'y a point d'individus délimités et déterminés en soi, et qui se présentent nécessairement à l'attention. » (Saussure, 2002a : p. 26), « La forme élémentaire du jugement : "ceci est cela" ouvre la porte aussitôt à mille contestations, parce qu'il faut dire au nom de quoi on distingue et délimite "ceci" ou "cela", aucun objet n'étant naturellement délimité ou donné, aucun objet n'étant avec évidence. » (Saussure, 2002a : p. 81).

<sup>2047</sup> Voir Saussure (2002a) : p. 182.

<sup>2048</sup> Voir Saussure (1997) : p. 71, cité *supra*.

entre les notions d'unité et de délimitation est indiquée très explicitement dans un chapitre du troisième cours (117) :

« Il faut *délimiter* les entités linguistiques (D), opération (qui concerne un espace quelconque, J), nullement purement matérielle, mais nécessaire et possible parce qu'il y a un élément matériel. Alors, les entités se nommeront *unités* (S/ Puis on pourra les nommer unités, D/ Quand nous aurons délimité, nous pourrons substituer au nom d'entités celui d'unités, J) » (D 193<sup>2049</sup>).

Le titre de ce chapitre<sup>2050</sup> prouve de plus que pour Saussure *concret* signifiait aussi *délimitable*<sup>2051</sup>. » (Godel, 1957 : p. 211).

Seule l'une des citations produites par Godel comporte le terme « délimitable », que confirment les notes de Constantin :

« La première cond[ition] pour qu'on puisse parler de rac[ine] c'est qu'il faut que cet élém[ent] existe, c'est-à-d[ire] soit délimitable. Y a-t-il une rac[ine] dans le français pouvoir, je puis, il peut, pu, puissant. On n'en sait rien. Personne ne le sait.

Dans l'i[n]d[o]e[uropéen] les éléments sont parfaitement délimitables. » (Ms Fr. 3972d : 10v-11).

On lit par ailleurs dans les anciens items, qu'Engler date de 1897-1900<sup>2052</sup> :

« *Item*. Le fait le plus capital de la langue est qu'elle comporte des divisions, des unités délimitables. » (Saussure, 2002a : p. 109).

Godel distingue nettement entre deux sens du terme saussurien « concret », qui, d'une part, « comme réel, s'applique à tout ce dont les sujets parlants ont conscience à quelque degré ; en d'autres termes, à tout ce qui est, à quelque degré, significatif » (Godel, 1957 : p. 210), et d'autre part « signifi[e] aussi *délimitable* » (Godel, 1957 : p. 211). Puis, notant que Saussure « ne paraît pas avoir été gêné par l'ambiguïté du terme » (Godel, 1957 : p. 211) et que « ce n'est que dans le chapitre suivant (120, 3<sup>e</sup> al.<sup>2053</sup>) qu'il en a distingué les deux acceptions » (Godel, 1957 : p. 211), il ajoute :

« Ne s'était-il donc pas douté jusqu'alors de l'inconvénient qu'il y avait à se servir du même mot pour deux idées si différentes ? Avant de se récrier, on prendra garde que, dans le cas des sous-unités, ces deux idées coïncident effectivement : prouver que dans *saltus* les Latins ressentaient deux unités, chacune investie de sa valeur, cela revient à prouver que l'analyse *sal/tus*, c'est-à-dire la délimitation des éléments *sal-* et *-tus*, était imposée par l'ensemble du système. Il en est de même du mot dans la chaîne du discours : il est concret aussi bien sous le rapport de la délimitation que pour le sentiment

---

<sup>2049</sup> Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 224, cité ci-dessus, et ci-dessous.

<sup>2050</sup> « *Quelles sont les entités concrètes dont se compose [Mme Sechehaye : qui composent] la langue ?* » (Engler, 1967 : p. 231).

<sup>2051</sup> Voir également plus loin : « En définissant l'unité concrète comme un élément délimitable, Saussure l'opposait implicitement à d'autres éléments, également réels, qui ne se situent pas dans l'ordre linéaire, et qu'il a parfois désignés par le terme de *procédés*. » (Godel, 1957 : p. 217).

<sup>2052</sup> Voir Engler (1975) : p. 839. Les *Écrits de linguistique générale* comportent par ailleurs de nombreuses occurrences des termes « délimité » (Saussure, 2002a : p. 23, 37, 79, 81, 87, 96, 107), « délimitation » (Saussure, 2002a : p. 76, 132 et 229) et « délimiter » (Saussure, 2002a : p. 81 et 182), dont la plupart sont tout à fait significatives pour notre propos.

<sup>2053</sup> Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 229-230, cité *supra*.

des sujets parlants, et ceci vaut pour toutes les unités reconnaissables dans l'ordre discursif. Le "mot abstrait", en revanche, échappe à la délimitation : que l'unité consiste dans la somme des termes associés (*cheval* + *chevaux*), selon la définition et les exemples du cours d'*Etymologie*, ou dans "ce qui résulte de leur moyenne"

$$\left( \frac{\textit{cheval}}{\textit{chevaux}} = x \right)$$

selon la formule un peu étrange du deuxième cours, elle n'est pas délimitable, parce qu'elle n'est pas linéaire. » (Godel, 1957 : p. 212).

En ce sens, effectivement, il est possible de définir l'entité concrète saussurienne comme « délimitable », mais il s'agit là d'un sens profondément différent de celui que Martinet assigne à ce terme. En premier lieu, « délimitabilité » n'est pas fixité, comme en témoigne cet autre passage des notes de Constantin du cours de morphologie :

« Cet élément [-λv-] est parfaitement fixe c[est-]à[-]d[ire] se retrouve en i[n]d[o]e[uropéen] avec le même phonisme, la même délimitation dans les diff[érents] mots. » (Ms Fr. 3972d : 11v)

ce pour quoi il est littéralement faux de traduire, comme le fait Martinet, « concrète délimitable » par « douée d'un signifiant présentant, dans tous les cas, les mêmes unités distinctives dans le même ordre ». C'est que, plus profondément, la notion de délimitation, même lorsqu'il s'agit d'unités « délimitables » ou concrètes au sens de l'entité concrète opposée à l'entité abstraite, renvoie à tout autre chose qu'à une caractérisation des signifiants – ce pour quoi la formule de Godel « *le signe, en tant que son signifiant coïncide avec une certaine "tranche auditive"* », bien qu'incontestable, nous semble relativement dangereuse. Le développement du cours de morphologie<sup>2054</sup> semble impliquer quelque chose de tel qu'un critère du signifiant. Il faut rappeler, cependant, le contexte particulier dans lequel s'insère ce développement, évoqué par Godel dans une des citations produites ci-dessus : « [...] les segments qu'on distingue sous les noms de racines, préfixes, suffixes, etc. ne sont-ils que des abstractions de grammairiens, ou des éléments réels du système de signes ? » (Godel, 1957 : p. 208. Il est ainsi question, en ouverture de ce cours, d'étude de l'analyse morphologique « au point de vue du principe » :

« Sans définir ce que c'est que la morphologie, je me bornerai à un point, à une opération qu'on fait en morphologie.

Nous étudions l'analyse morphologique des mots au point de vue du principe.

Dans ouvrage de linguistique on voit les mots partagés : λέγ-o-vτ-εξ dīc-ī-tis vic-tor-em

A quelle opér[ation] se livre-t-on quand on découpe un mot de cette façon. Une telle subdivision du mot ne repose ni sur la division syllabique ni sur aucun principe phonique. Alors d'après quoi ? Nous invoquons une partie invisible du mot qui est celle du sens. Il faut le dire d'une façon générale car il est diff[icile] de préciser le sens qu'on donne à chaque élément. Les éléments que l'on distingue sont opposés entre eux comme ayant chacun une partie diff[érent]e du sens général.

sens legontes uni à

<sup>2054</sup> Godel cite les notes de Riedlinger : « Y a-t-il une racine dans *puissant*, *pu*, *pouvoir*, *puis*, *peut* ? Je n'en sais rien ; je ne vois pas d'élément délimitable, si ce n'est *p* : une unité n'existe que si elle est délimitable (*Morph. R 14*). » (Godel, 1957 : p. 217, note 297).

### phonisme *legontes*

La morphologie se meut dans le mot intégral.

On peut remarquer que ces subdivisions que l'on aura établies par analyse, si on les considère dans leur synthèse correspondent à ce que l'on a appelé la structure du mot. Ce mot de structure ne devrait pas être manié sans faire attention à deux erreurs.

Structure éveille idée de charpente, de matière. Or la structure morphologique des mots c'est le sens, – c[est-]à[-]d[ire] la partie immatérielle du mot. Structure éveille l'idée de combinaisons variées, agencements tandis que rien n'est plus pauvre que les combinaisons de la langue. La parole est linéaire ————. – On ne peut faire marcher les éléments que les uns après les autres.

Il faut se demander dans quels cas cette division est légitime. On le reconnaîtra à ce qu'elle coïncide ou pas avec le sentiment des sujets parlants eux-mêmes. Dans la mesure où l'on peut affirmer non pas consciemment mais instinct[iv]ement [mot ill.] dans les autres faits de langue

dans la même mesure on aura une justification. » (Ms Fr. 3972d : 5).

Saussure insiste ici sur le rôle du sens dans l'analyse morphologique et ainsi sur l'identité de celui-ci et de la « structure morphologique », dès lors « immatérielle » et non, comme on aurait pu le croire, phonique ou matérielle, de sorte que la morphologie « se meut dans le mot intégral », forme et fonction. La proposition sur les unités délimitables ne concerne donc pas le signifiant en tant qu'élément du signe, mais le signe lui-même, défini comme unité duale : matière phonique délimitée par le sens, donc en retour unité « délimitable ». On retrouve par ailleurs dans ce cours, avec le sens comme « guide général<sup>2055</sup> », l'insistance sur le caractère central de l'opération de délimitation, qui vient donner sens aux opérations du grammairien<sup>2056</sup> :

« Je reviens sur la question du sens dans l'opération de l'analyse. [...]

Les diff[érents] éléments ont un sens par la combinaison et par cert[aines] règles de combinaison. Il serait plus juste d'employer le mot de fonction (que tel élément a vis-à-vis de l'autre). On ne peut parler de fonction que si on a délimité les éléments. Cette délimitation c'est justement l'essentiel. Le rôle du sens est d'être un délimitateur. Dans l'analyse morphologique

|                                                                                                                                                |      |      |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|
|                                                                                                                                                | sens | sens | sens |
|                                                                                                                                                | ↑    | ↑    | ↑    |
| leg-o-nt                                                                                                                                       | leg- | o-   | nt   |
| C'est du sens du mot qu'on part pour obtenir :                                                                                                 |      |      |      |
| <div style="text-align: right;">sens</div> <div style="text-align: right;">↓↓↓</div> <div style="text-align: right;">x leg - o - nt - es</div> |      |      |      |

La matière d'une unité n'est rien en dehors [de] sa délimitation, puisque il y a une ligne pour la parole. La délimitation n'est donnée que par le connaissan [ ] » (Ms Fr. 3972d : 6v-7).

« Délimitable » renvoie alors, comme dans les anciens items, à la définition de la langue comme division-combinaison ou domaine des articulations, la méthode ou la justification de

<sup>2055</sup> « Par parenthèse, il ne faut pas s'imaginer que nous quittons un seul moment le *sens* invoqué. – Mais cela suppose le sens comme guide général. » (Ms Fr. 3972d : 11r).

<sup>2056</sup> On trouve d'ailleurs dans ce cours de morphologie une proposition proche de la proposition du deuxième cours que le *Cours de linguistique générale* a repris en termes de critique de la séparation de la morphologie et de la syntaxe (voir *supra* et ci-dessus) : « Nous sommes obligés de nous diriger d'après le sens et les familles pour établir une division quelconque. Le mot est envisagé alors à la fois du côté de sa fonction et du côté de sa forme. » (Ms Fr. 3972d : 19r).



l'analyse révélant ainsi leur arrimage à une théorisation de la langue : les unités linguistiques doivent être « délimitables » dans la mesure où la langue est « pensée organisée dans la matière phonique », et où il n'y a dès lors aucun autre moyen de faire signifier ou de rendre signifiante la matière phonique<sup>2057</sup>. Aussi sont-elles non seulement délimitables mais avant tout délimitées : construites et non données, délimitées « par les conditions mêmes du langage<sup>2058</sup> » (Saussure & Constantin : p. 224), dans le cadre d'une méthode de délimitation

---

<sup>2057</sup> On lit ainsi, comme nous l'avons vu, dans le troisième cours : « On n'a rien fait encore sans délimiter ces entités ou ces unités. Les délimiter est une opération non purement matérielle, mais nécessaire ou possible parce qu'il y a un élément matériel. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 224). Voir Godel (1957) : p. 211, cité ci-dessus.

<sup>2058</sup> Le développement, déjà cité, est le suivant : « Quand nous aurons délimité, nous pourrions substituer le nom d'unités à celui d'entités. Dans la situation où nous sommes placés principalement, il n'y a rien de délimité mais heureusement se présente ici cette circonstance, cette condition que nous avons relevée, que la sonorité acoustique se déroule dans une seule dimension. Par conséquent, je ne suis pas dans la situation d'une personne à qui on donnerait feuille de papier et ciseaux et qu'on inviterait à découper. – Mais c'est comme si on nous présentait un fil qu'il n'y a qu'à couper. La délimitation formera des chaînons sur une même ligne.

Nos unités se délimitent par les conditions mêmes du langage d'une façon simple, différente de celle qu'évoque le mot de forme. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 224). Voir aussi Saussure (1967) : p. 236, cité ci-dessus. Comme le note Godel – et comme il est lisible dans le cours de morphologie, lors du commentaire du terme de « structure » cité ci-dessus –, il existe un lien intrinsèque entre la notion de délimitation et le principe de la linéarité du signifiant : « Mais précisément, pour démontrer la réalité d'une analyse comme *sal-tus*, Saussure était amené à définir l'unité concrète par un autre critère, déduit du caractère de linéarité :

“Ne pourrait-on pas parler de catégories (plutôt que d'unités, G) ? Non, car il faut toujours dans le langage une matière phonique ; celle-ci étant linéaire, il faudra toujours la découper (R/ La ligne phonique doit être coupée comme aux ciseaux, G). C'est ainsi que s'affirment les unités” (II R 41 [soit Saussure, 1997 : p. 23]) ;

“La sonorité linguistique se déroule dans une seule dimension (DJS). Par conséquent, on ne découpe pas, on coupe (J)” (D 191 [soit Saussure & Constantin, 2005 : p. 224]).

« L'unité concrète (et c'est le seul trait commun qu'on puisse lui trouver avec l'unité phonique) se définira donc comme un élément *délimitable* : c'est le signe, en tant que son signifiant coïncide avec une certaine “tranche auditive”. » (Godel, 1957 : p. 210-211). Godel parle ainsi, comme il apparaît dans une des citations produites ci-dessus, des entités abstraites comme d'entités non délimitables car non linéaires (Godel, 1957 : p. 212), écrivant plus loin, dans le cadre de sa distinction entre sémiologique et linguistique : « [...] *signe* dénote l'entité linguistique en ses caractères sémiologiques généraux, en ce qu'elle a de commun avec une lettre, un signal, un geste du code des sourds-muets, etc. ; *unité* connote les deux caractères spécifiques du signifiant : linéarité de la substance sonore ; indétermination préalable des segments significatifs » (Godel, 1957 : p. 214). Il faut rappeler, à ce propos, ces deux passages du deuxième cours : « <Avant d'aborder les identités revenons sur un côté des unités que nous avons laissé de côté.> Du côté de l'instrument matériel du signe en linguistique est-ce le caractère d'être la voix humaine, <le produit des appareils vocaux,> qui est décisif ? Non. Mais il y a ici un caractère capital de la matière phonique non mis suffisamment en <relief ;> c'est de se présenter à nous comme une chaîne acoustique, ce qui entraîne immédiatement le caractère temporel qui est de n'avoir qu'une dimension. On pourrait dire que c'est un caractère linéaire : la <chaîne de la parole forcément> se présente à nous comme une ligne et <cela> a une immense portée <pour tous les rapports postérieurs qui s'établiront.> Les différences qualitatives <(différences d'une voyelle à une autre – d'accent)> n'arrivent à se traduire que successivement ; on ne peut avoir à la fois une voyelle accentuée et atone : tout forme une ligne comme d'ailleurs en musique. Si nous sortons de la langue il peut ne pas en être de même pour d'autres signes : ce qui s'adresse à l'organe visuel peut comporter une multiplicité de signes simultanée ; je puis même superposer un signe plus général qui serait le fond et d'autres projetés sur celui-ci. Toutes les directions et combinaisons <sont possibles. Toutes les ressources qui peuvent résulter de la simultanéité seront à ma disposition dans ce système de signes.> La matière phonique sera toujours dans le même sens et n'admet pas <la> simultanéité de deux signes. Quand on parle de signes nous pensons immédiatement aux signes visuels et nous tombons dans l'idée fausse que la séparation des signes est toute simple, ne nécessite pas une opération de l'esprit.

Il résulte de ce caractère de la langue que le côté matériel <du signe> est un côté amorphe, <qui n'a pas de forme en soi.> Voilà une des <causes> qui rendent difficile de trouver où sont les unités. La linguistique aurait pour tâche de déterminer quelles sont <réellement> ces unités valables de tout genre. » (Saussure, 1997 : p. 20-

soutenue par une théorisation et où la délimitation renvoie ainsi à l'articulation<sup>2059</sup>. Il y a ainsi chez Saussure un véritable primat théorique de l'entité concrète, qui vient cheviller les différents sens que prend l'adjectif dans ses textes : concret, au sens de « ressenti par les sujets parlants », signifie « significatif » dans la mesure où l'unité linguistique est « tranche phonique » délimitée par la pensée, donc entité concrète ; le caractère « concret » – linguistique, et non « abstrait », au sens de non linguistique – de l'unité linguistique implique ainsi l'abstraction de la construction théorique, dans laquelle s'inscrit l'opposition entre entité concrète et entité abstraite, dont on a vu *supra* la puissance d'étiologie : étiologie du signe (l'entité concrète est un produit de l'articulation) et étiologie de la dimension de l'organisation, à laquelle s'articule une étiologie de la parole. A cette ordonnance des entités abstraites aux entités concrètes, condition d'une théorisation de la langue – à l'abstraction de l'entité abstraite, interne à l'abstraction (théorique) constitutive de l'entité linguistique comme linguistique<sup>2060</sup> –, Martinet oppose l'abstraction de son unité minimale, transcendance de l'entité concrète saussurienne et dès lors, dans la mesure où le primat théorique de cette dernière implique l'impossibilité de sa transcendance, manifestation de la problématique de l'expression. A une proposition relative au signe – les unités sont « concrètes délimitables » – répond ainsi, comme nous l'avons vu ci-dessus, une description du signifiant – « présentant, dans tous les cas, les mêmes unités distinctives dans le même ordre » –, envisagé séparément dans la mesure où il manifeste un signifié déjà délimité, c'est-à-dire dans la mesure où le signe est cadre d'analyse, entité présumée au lieu d'être constituée. La suite du développement de Martinet fait très nettement apparaître l'opposition des deux abstractions

---

21), et du troisième cours : « Second principe ou seconde vérité primaire. Le signe linguistique (image servant au signe) possède une étendue et cette étendue se déroule dans une seule dimension. De ce principe-là découlent nombre d'applications. Il saute aux yeux. Si nous pouvons découper les mots dans les phrases, c'est une conséquence de ce principe. Il exprime une des conditions auxquelles sont assujettis tous les moyens dont dispose la linguistique. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 222), cités ci-dessus, ainsi que ce morceau d'un entretien avec Gautier datant du 6 mai 1911, soit du lendemain du cours sur les entités concrètes de la langue (voir Godel, 1957 : p. 30), mentionné (voir Godel, 1957 : p. 211, note 272) et cité par Godel : « Ensuite, oui, ce qui est essentiel, c'est le problème des unités. En effet, la langue est nécessairement comparable à une ligne dont les éléments sont coupés aux ciseaux, pan, pan, pan, et non pas découpés chacun avec une forme. Ces éléments, quels sont-ils ? etc. etc. » (Godel, 1957 : p. 30). Il nous semble cependant qu'il ne faut pas se hâter d'identifier « délimitable » et « linéaire » : « délimitable » implique seulement un découpage de la matière phonique (« entités concrètes »), découpage qui se révèle être, eu égard au caractère linéaire de cette matière phonique, un « coupage » (la « simplicité » mise en avant dans le troisième cours). En outre, les « entités abstraites » sont moins « non linéaires » qu'elles ne sont, en premier lieu, fondées sur la linéarité du signifiant. Comme nous l'avons vu plus haut, en effet, la linéarité du signifiant est une détermination externe du syntagmatique, et, par là-même, pour partie, de la dimension d'organisation du système de la langue. Voir déjà *supra*, lors de notre analyse des textes de Jakobson, notre position sur le rôle du principe de la linéarité du signifiant (et de l'opposition aux signes visuels, au « découpage avec une forme ») dans la théorisation de la langue : « délimitable » renvoie avant tout à « délimitation », délimitation par rapport à laquelle la linéarité du signifiant ne saurait être qu'un caractère second, tout comme la matière phonique est amorphe avant d'être linéaire.

<sup>2059</sup> Godel met bien en évidence le lien entre délimitation et articulation, mais celui-ci se trouve affaibli par l'interprétation en termes de distinction sémiologique/linguistique (voir Godel, 1957 : p. 214, cité dans la note précédente) – distinction sur laquelle par ailleurs, comme il est apparu *supra*, nous faisons toutes réserves, auxquelles nous souscrivons d'autant plus ici qu'elle masque, en donnant trop d'importance à la distinction entre signes visuels et auditifs (distinction que nous situons pour notre part au niveau d'une première observation empirique, voir *supra*), le caractère central de la notion de délimitation. Voir Godel (1957) : p. 212-214.

<sup>2060</sup> Voir ci-dessus la note 2016.

martinettienne – celle de l’unité minimale – et saussurienne – celle de l’entité abstraite –, et avec elle le déplacement du plan du concept au plan de l’objet qui caractérise la lecture martinettienne de la théorie saussurienne, résultat de l’inscription de celle-ci dans une perspective analytique déconnectée de toute problématique étiologique. L’« insistance sur la nécessité d’une base formelle pour toute réalité linguistique », à laquelle Martinet reconnaît une « valeur d’époque », ne vaut en effet que pour les « entités abstraites », dans la mesure où, comme nous avons essayé de le montrer, la question se pose tout autrement lorsqu’il s’agit des entités concrètes, dont le caractère concret est un corollaire de la notion de délimitation. La citation de Godel<sup>2061</sup> – « Comme le résume Godel, “pas de différences de signifiés qui ne se reflètent, d’une façon ou d’une autre, dans les signifiants” » – est ainsi extraite d’un commentaire des développements saussuriens relatifs aux entités abstraites :

« C’est qu’il [Saussure] a toujours cru, avec raison, que la linguistique ne pouvait sans péril se dépréoccuper des entités concrètes : réduire la langue à un système d’abstractions, ce serait perdre de vue l’objet propre de la linguistique pour dévier vers la logique ou la psychologie pure.

“C’est une illusion de croire qu’on peut se mouvoir dans le domaine du sens pur quand on fait de la syntaxe” (II R 58<sup>2062</sup>) ;

“L’idée qu’il y aurait une syntaxe incorporelle hors de ces unités matérielles [= concrètes] qu’on peut distribuer dans l’espace, cette idée est fausse : il faut une suite pour qu’il y ait un fait de syntaxe” (ib. 97<sup>2063</sup>) ;

“Plus il est nécessaire de rappeler, pour les petites unités comme le mot, qu’elles ne sont rien sans le sens qui s’y rattache, plus, réciproquement, dans l’étude des syntagmes

---

<sup>2061</sup> La référence est donnée par Martinet, qui ajoute en note : « Voir *SM*, p. 218, les citations. » (M.QUS : p. 210, note 12).

<sup>2062</sup> Voir, dans le deuxième cours : « Exemple pris <au hasard> dans la masse <(de par certains côtés un peu en l’air)> qui peut fixer beaucoup d’idées et qui peut se rapporter à différents points que nous avons touchés :

A l’origine de nos langues indo-européennes il n’existe point de prépositions, mais les rapports sont marqués par les différents cas qui sont nombreux et ont une grande force significative. D’un autre côté il n’y a pas de verbes composés (d’un préverbe et d’un verbe). Il y a en revanche des particules, mots qui s’ajoutent pour nuancer l’action, <comme *περί* :> il n’y a ni *obire mortem*, ni *ire ob mortem* ; il y a *mortem ire ob*. Exemple grec : il y a à l’origine : [1] *oreos* “de la montagne” (<la force significative de cette forme à l’origine est en général> aussi bien <celle de l’>ablatif que <du> génitif) *bainō* : ça ne peut signifier que : “je viens de la montagne” ; puis quelque chose qui nuance : *kata* “en descendant”.

Nous avons 2) à un autre moment : *kata oreos bainō* (<M. de Saussure n’insiste pas sur l’ordre des termes ; pourrait être aussi :> *oreos kata*) : a maintenant le rôle de préposition. Puis : *katabainō oreos*. Il y a là deux ou trois phénomènes mais tous reposent sur une interprétation des unités. La langue interprète ce qu’elle a reçu pas toujours comme elle l’a reçu. La valeur de chaque terme a changé mais c’est avant tout une nouvelle répartition des unités. La substance matérielle qui entre dans chaque unité est aussi importante à considérer, pour voir ce qui s’est passé, que la fonction qu’on attache à cette substance. Mais il s’agit principalement d’un fait qui <entre dans ce> qu’on appelle la syntaxe. Mais c’est une illusion de croire qu’on peut se mouvoir dans le domaine du sens pur quand on fait de la syntaxe ; <cette illusion a causé nombre d’erreurs !>

Nous avons 1) création d’une espèce nouvelle de mot et cela par un simple déplacement des unités conçues. <Il n’est pas immédiatement important que ce soit *κατὰ ὄρος* ou *ὄρος κατὰ*.>

En 2<sup>e</sup> lieu il y a la création d’un type verbal nouveau (*καταβαίνω* en un ou deux mots ! <quoique ce soit encore une question d’unité particulière, se résout aussi en un déplacement.>)

En 3<sup>e</sup> lieu il y a aussi les germes d’un effacement du sens des cas dans *oreos*. C’est *kata* qui va donner désormais la principale contribution à ce sens ; -os n’a plus beaucoup d’importance. <(Donc les trois phénomènes se ramènent – comme nous disions – à une question d’unité.) Ce sont là autant de phénomènes diachroniques, si l’on prend le simple déplacement. » (Saussure, 1997 : p. 33).

<sup>2063</sup> Voir Saussure (1997) : p. 57, cité plus haut.

étendus (phrases), il faut insister sur les membres réels sans lesquels la figure de syntaxe ne peut se traduire dans l'espace, hors desquels il n'y a rien" (ib. 99<sup>2064</sup>).

Et le chapitre du troisième cours (120) sur les entités abstraites s'achève sur cette conclusion :

"Nous voyons qu'en fin finale il faudra toujours en revenir à des identités ou entités du genre que nous avons distingué. L'étude des entités concrètes devra toujours précéder, et tout reposera sur ces unités-là. Il y a toujours le signe concret à la base, même quand le signe arrive à être zéro. Angl. *the man I have seen*. Il y a là une unité rendue par zéro. On prendra l'unité *the man I have seen*, et on en viendra toujours au support concret" (D 198<sup>2065</sup>).

L'exemple, tiré de la syntaxe, rappelle les passages du cours II ; mais le principe, dans le contexte de ce chapitre, a sans doute une portée plus générale : pas plus que les groupements syntagmatiques – les types de syntagmes –, les groupes d'association – paradigmes, classes – ne peuvent se passer de ce support. Pour reprendre des exemples donnés par Saussure, l'identité abstraite du génitif latin repose sur la coexistence d'unités concrètes : *domini, regis, regum* etc. ; l'identité de la "distance du sens" entre le présent et l'aoriste grec n'est appréciable qu'entre des séries différentes, mais semblablement ordonnées, de formes verbales concrètes aussi. Il n'existe pas de signifiés sans signifiants, pas de différences de signifiés qui ne se reflètent, d'une façon ou d'une autre, dans les signifiants. » (Godel, 1957 : p. 218).

Elle vaut en revanche pour Martinet – interprétation à laquelle, comme nous l'avons signalé ci-dessus, semblerait inviter le terme « délimitable » tel qu'il apparaît dans le cours de morphologie<sup>2066</sup>, mais qui implique le cadre du signe, donc la problématique des rapports son/sens – pour toutes les unités linguistiques, et c'est pourquoi il peut opposer à la distinction saussurienne entre entités concrètes et entités abstraites sa propre conjugaison, de la nécessité d'un support formel et de la reconnaissance que l'identité du signe est indépendante de ce support formel. On retrouve ici la substitution de l'identification à l'identité, qui détermine un traitement de l'entité abstraite en termes d'invariant, parallèlement à la problématique phonologique. Il apparaît d'ailleurs que le monème martinettien est conçu par son créateur comme une « entité abstraite » au nom de laquelle la distinction saussurienne devient caduque. Le texte s'achève en effet sur les lignes suivantes :

« Au contraire, la nouvelle définition du monème s'écarte délibérément des modèles saussuriens dont la rigueur formelle se justifiait pleinement à l'époque où il les présentait dans ses cours, mais dont certains textes nous permettent de croire qu'il les aurait assouplis s'il lui avait été donné de les confronter plus avant avec les réalités linguistiques les plus diverses. » (M.QUS : p. 215)

---

<sup>2064</sup> Voir Saussure (1997) : p. 58, cité plus haut.

<sup>2065</sup> Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 229, cité plus haut.

<sup>2066</sup> De fait, l'aspect étiologique est parfois obscurci par la perspective analytique qu'implique l'observation empirique des langues et la réflexion sur les opérations du grammairien qui sont constitutives de la démarche saussurienne. Comme il est apparu lors de notre analyse de l'élaboration saussurienne de la notion d'organisation (voir la section I-, A-, 1-, b- de ce chapitre), la notion d'entité abstraite est présente dès le premier cours, sous la forme d'une unité linguistique possible dont l'existence se trouve interrogée, et cependant remise en cause par les implications de la définition du signe comme *articulus*. Elle sera ensuite réintroduite dans le cadre de cette définition, et dès lors en des termes proches de ceux dans lesquels trouve à se formuler le « critère du signifiant ». Il n'en est que d'autant plus important de suivre le relief que dessine l'articulation des différents sens de « concret » (et d'« abstrait »), et où se joue la constitution de la problématique étiologique qui spécifie la théorie saussurienne.

Martinet renvoyant en note à cette proposition du *Cours de linguistique générale* : « “[...] L’essentiel est que *les entités abstraites reposent toujours, en dernière analyse, sur les entités concrètes*”, CLG, p. 190. » (M.QUS : p. 215, note 20). L’unité minimale martinettienne est de fait « abstraite », en un sens très exactement saussurien : non linguistique, dans la mesure où elle est signifié au lieu d’être signe. En témoigne, en premier lieu, la reformulation de la distinction saussurienne, qui de distinction entre « cas où l’idée a directement son appui dans une unité sonore » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 230) et cas où l’idée a « indirectement son appui par une opération des sujets parlants » (Saussure, 1993a : p. 85) devient une distinction entre cas où le signe a un « signifiant immuable » et cas où « l’unité est assurée par la permanence d’un signifié », c’est-à-dire entre une unité fondée sur le signifiant (perspective sémasiologique) et une unité fondée sur le signifié (perspective onomasiologique), là où il s’agit chez Saussure d’une unité duale, qu’elle soit concrète ou abstraite. On retrouve ici le retournement de l’analyse des rapports son/sens en problématique de l’expression, qui fait ainsi figure, dans le cadre de la filiation saussurienne, de dévaluation d’une perspective étiologique en perspective analytique, impliquant le renversement de la démarche saussurienne que nous évoquions ci-dessus, et dont il apparaît nettement, à présent, qu’il oppose une perspective étiologique – et non sémasiologique, qui n’en est qu’une dévaluation – à une perspective onomasiologique. Pour Martinet, « Saussure ne paraît pas avoir traité de l’homonymie. », ce qu’infirmant le long développement du deuxième cours que nous avons cité ci-dessus, où l’on pouvait lire :

« Prenons “mois” (admettons tout de suite que “moi” et “mois” sont différents pour nous, bien <qu’on puisse en dire long là-dessus et que pour les distinguer> il y ait déjà une combinaison de son et d’idée dans cette distinction>). » (Saussure, 1997 : p. 19)

ainsi que ce passage du *Cours de linguistique générale*, où le traitement saussurien de l’homonymie – en termes d’identité – apparaît clairement :

« Une délimitation correcte exige que les divisions établies dans la chaîne acoustique ( $\alpha \beta \gamma \dots$ ) correspondent à celles de la chaîne des concepts ( $\alpha' \beta' \gamma' \dots$ ) [...] »

Soit en français *sižlaprā* : puis-je couper cette chaîne après *l* et poser *sižl* comme unité ? Non : il suffit de considérer les concepts pour voir que cette division est fautive. La coupe en syllabe : *siž-la-prā* n’a rien non plus de linguistique *a priori*. Les seules divisions possibles sont : 1° *si-ž-la-prā* (“si je la prends”), et 2° *si-ž-l-aprā* (“si je l’apprends”), et elles sont déterminées par le sens qu’on attache à ces paroles.

Pour vérifier le résultat de cette opération et s’assurer qu’on a bien affaire à une unité, il faut qu’en comparant une série de phrases où la même unité se rencontre, on puisse dans chaque cas séparer celle-ci du reste du contexte en constatant que le sens autorise cette délimitation. soient les deux membres de phrase : *laḡḡrsdīvā* “la force du vent” et *abudḡḡrs* “à bout de force” : dans l’un comme dans l’autre, le même concept coïncide avec la même tranche phonique *ḡḡrs* ; c’est donc bien une unité linguistique. Mais dans *ilmāḡḡrsaparle* “il me force à parler”, *ḡḡrs* a un sens tout différent ; c’est donc une autre unité<sup>2067</sup>. » (Saussure, 1972 : p. 147).

---

<sup>2067</sup> Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 225, cité *supra*.

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, le passage le plus significatif, celui du troisième cours<sup>2068</sup>, n'est pas repris dans le *Cours de linguistique générale*, où il se trouve même obscurci, les éditeurs écrivant – sans cependant qu'il soit question d'homonymie – : « [...] il y a identité parce que dans les deux phrases la même tranche de sonorité (*pas*) est revêtue de la même signification. Mais cette explication est insuffisante, car si la correspondance des tranches phoniques et des concepts prouve l'identité (voir plus haut l'exemple “la *force* du vent” : “à bout de *force*”), la réciproque n'est pas vraie : il peut y avoir identité sans cette correspondance. » (Saussure, 1972 : p. 150), là où on lit dans les notes de Constantin : « Donc il ne suffit pas, comme critère d'identité, d'avoir même tranche auditive. Il faut autre chose. De même : *cet animal porte plumes et bec ; prête-moi ton porte-plume*. Pas d'identité entre ces deux. Il faut avouer qu'il y a là un élément subjectif, mais commun à toutes les personnes. Cependant très délicat de voir où il y a identité<sup>2069</sup>. » (Saussure, 1967 : p. 243). Et c'est sur ce point, sans doute, que la rédaction du deuxième chapitre de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale* que nous avons analysée ci-dessus est la plus fâcheuse, dans la mesure où, inscrivant la réflexion saussurienne dans une perspective analytique et obscurcissant la perspective étiologique, elle rend plus difficile la mise au jour de la spécificité de l'attitude saussurienne à l'égard des difficultés empiriques de l'analyse en unités. Celles-ci ne sont pas niées<sup>2070</sup>, mais elles sont résolues en termes d'identité puis, le cas échéant, en termes d'entités abstraites. Ainsi, sur la question particulière de l'homonymie, si chez Martinet comme chez Saussure le sens est au principe de l'analyse, il s'agit dans le premier cas d'un sens préexistant et permettant l'identification d'un signe, cependant qu'il s'agit dans le second d'un sens perçu, et dès lors existant, et comme tel délimitant. Aussi, comme nous le posons ci-dessus, l'analyse saussurienne mime-t-elle le fonctionnement de la langue, ce qui implique, en retour, dans la mesure où cette analyse est alors « découpage » – ou « coupage » – de la matière phonique selon les articulations de la pensée, que toute « libération vis-à-vis de la segmentation » est impossible. Les unités minimales martinettiennes sont ainsi « abstraites » au double sens – intégralement unifié – de l'abstraction du non linguistique et de l'opposition de l'onomasiologie à une étiologie comprise comme sémasiologie : à une analyse en *signes* – sens véritable de l'unité « concrète délimitable » saussurienne – répond une analyse en *signifiés*, dans le cadre d'une problématique de l'expression venant organiser l'analyse du rapport son/sens.

Dans cette perspective, la problématique morphologique implique en premier lieu une construction du rapport son/sens, en lieu et place de la théorisation de celui-ci. La structure orientée martinettienne, construite au moyen du redoublement de la problématique phonologique en problématique morphologique, est ainsi tout à la fois une représentation et une analyse du rapport son/sens, rapport son/sens dont elle permet ainsi la reconstruction dans le cadre de la problématique de l'expression. Comme nous l'avons vu ci-dessus, c'est le signifié qui, dans la perspective martinettienne, permet l'identification du signe et par là même des variantes de signifiant. On lit ainsi dans « Des limites de la morphologie » (1965) :

---

<sup>2068</sup> Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 226-227, cité dans le premier chapitre puis *supra*.

<sup>2069</sup> Voir la note 382 du chapitre 1.

<sup>2070</sup> Voir Godel (1957) : p. 215-216.

« Comme on le voit, le contexte qui détermine le choix d'une forme du signifiant ou de l'autre peut être un contexte phonique (consonne ou voyelle suivante) ou un contexte grammatical (3<sup>e</sup> personne du singulier ou 1<sup>re</sup> personne du pluriel), mais, dans l'un et l'autre cas, l'identité du monème n'est pas affectée par le choix d'une succession phonématique différente : *beau* et *bel* ont exactement le même sens ; /l/ et /y/ sont identifiables l'un et l'autre comme l'article défini masculin ; /va/ et /al-/ ont, en tout, la même valeur. » (M.Lim. : p. 380-381)

et de même dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) :

« Lorsqu'il n'y a pas identité formelle rigoureuse entre la base du syntème et le monème en liberté, on identifie les deux formes du fait qu'on leur reconnaît même valeur. » (M.GFF : p. 255).

Le monème est ainsi défini, dans « Autour du syllemme » (1980), comme « une nouvelle version du signe minimum identifié sur la base de son signifié et sans considération des variantes de son signifiant<sup>2071</sup> » (M.Syl. : p. 136). On lit en outre dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« [...] l'identité du signe minimal n'est pas un problème de forme, mais un problème de signifié. » (M.Mé. : p. 347).

Le parallélisme avec la problématique phonologique est ici très net, de sorte qu'apparaît clairement la différence de perspective avec Saussure : s'il s'agit, chez Martinet comme chez Saussure, d'« identité de valeur », la « valeur » martinettienne s'identifie avec le sens et constitue à elle seule « l'identité du monème », permettant en retour l'identification et le classement des variantes de signifiant, dès lors non délimitées mais aussi positives que les sons qui constituent la substance phonique et que la fonction vient ordonner. L'exemple qui illustre la proposition de la *Grammaire fonctionnelle du français* est d'autant plus remarquable, de ce point de vue, qu'il rappelle l'exemple de *pouvoir, peut, puissance*, etc. que donne Saussure dans le cours de morphologie :

« C'est ainsi qu'on identifiera la base de *lecteur, lecture* au monème (*il*) *lit* du fait qu'on reconnaît le même rapport de sens entre *il* DANSE, *il est* DANSEUR et dans *il* LIT, *il est* LECTEUR, entre *il apprend* À ÉCRIRE, *il apprend* L'ÉCRITURE et *il apprend* À LIRE, *il apprend* la LECTURE ou encore entre *buveur, beuverie* et *boudeur, bouderie*. » (M.GFF : p. 255).

---

<sup>2071</sup> « Les structuralistes, en général, opéraient avec le “morphème” conçu, à peu près, comme le signe minimum. Mais l'accord ne s'est jamais fait, entre eux, sur la façon dont on devait cerner le morphème. Le terme même suggérait, une identité formelle ou, tout au moins, une similitude, si bien qu'on hésitait ou on se refusait à identifier comme le même “morphème”, le *-en* de *oxen* et le *-es* de *brushes*. L'impossibilité de se mettre d'accord en la matière a certainement contribué à déconsidérer, dans l'esprit de beaucoup, toute tentative pour analyser l'énoncé en ses ultimes composants signifiants.

C'est la conviction qu'on ne devait pas sacrifier les acquis des recherches structuralistes dans ce domaine qui m'a amené à présenter, sous le terme de “monème”, une nouvelle version du signe minimum identifié sur la base de son signifié et sans considération des variantes de son signifiant : *oxen* et *brushes* comportent, l'un et l'autre, un même monème pluriel correspondant, ici et là, à un segment distinct : *-en* et *-es*, mais attesté également dans les amalgames formels *men* et *children* où la segmentation est difficile ou impossible. » (M.Syl. : p. 136).

Le signifiant martinettien est analysé à partir du signifié – invariant permettant la réduction des variations –, le signifiant saussurien est construit comme face d'un *articulus*. Mais la problématique morphologique ne vient pas seulement redoubler la problématique phonologique, elle s'y articule, dans le cadre d'un partage des fonctions (distinctive/significative) et de l'identité (identité du signifiant/identité du signe) qui la rend possible. Ce partage, dont il a déjà été question ci-dessus, apparaît de manière très nette dans ce développement de « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982), partiellement cité ci-dessus :

« Lorsqu'on quitte le domaine des unités distinctives, phonèmes, tons, place de l'accent, pour aborder celui des unités significatives, il ne faut pas oublier que ce qui importe désormais est beaucoup moins la façon dont ces unités vont rester distinctes les unes des autres que leur individualité et leur identité sur le plan significatif. En termes saussuriens, ce qui compte en dernière analyse, ce n'est pas le signifiant, mais le signifié. Il convient donc de se dégager de la conception du signe selon laquelle signifiant et signifié sont mis sur le même plan et rappeler une évidence : celle que le signifiant est là pour manifester le signifié, que le signifié est une fin et le signifiant un moyen. [...]

Dans l'optique fonctionnaliste, le langage humain est conçu comme visant à la transmission de l'expérience au moyen de manifestations perceptibles analysables en unités dont chacune correspond à un élément de l'expérience à transmettre. Ce qui va être décisif, en dernière analyse, ne sera pas la forme perceptible de chacune de ces unités, mais son identité, c'est-à-dire la possibilité, pour elle, de correspondre à tel aspect déterminé de l'expérience. L'homme qui présente aux autorités constituées sa carte d'identité témoigne de son existence distincte de celle des autres individus de la communauté ; la forme de son nez, celle de son visage, la couleur de ses yeux et de sa chevelure sont d'un grand secours pour ce faire, mais si elles manifestent cette identité, elles ne se confondent pas avec elle. Sur le plan linguistique, ceci veut dire que la forme particulière qu'assume le signifiant n'a finalement pas d'importance. Pour des raisons économiques maintes fois dégagées, il va se trouver articulé en unités successives, des phonèmes, avec occasionnellement des traits distinctifs suprasegmentaux. C'est, bien entendu, du devoir du linguiste de déterminer quelles sont, dans la langue à l'étude, ces unités segmentales et suprasegmentales. Mais une fois ce travail terminé et enregistré dans le chapitre de la phonologie, il ne peut être question de le remettre ultérieurement en cause. On passe alors à l'examen des unités significatives, essentiellement celles qu'on désigne comme de "première articulation", c'est-à-dire, au bout du compte, les monèmes. On peut désormais analyser en ses phonèmes et éventuellement en ses tons, chaque signifiant de monème, et cela va contribuer à identifier le monème. Mais il doit être clair tout d'abord que l'emploi de tel ou tel phonème ou de tel ou tel ton est, en principe, indépendant de la valeur signifiante du monème – c'est en substance ce à quoi se réduit l'arbitraire saussurien du signe<sup>2072</sup>. Ensuite, que le même monème, le même signe, peut assumer des formes variables, notamment selon les contextes où il figure. Dans ce cas, seront reconnues comme correspondant au même monème, les formes qui sont en distribution complémentaire, comme *i-* dans *ira*, *va* dans *il va*, *all-* dans *all-ons*, etc.

On remarquera qu'on hésite ici à parler de *i-*, *va* et *all-* comme de *signifiants* distincts, parce qu'on sera tenté, dans ce cas, de dire qu'*aller* présente un signifiant variable, cela dans la tradition saussurienne où chaque signe a son signifiant. A ce point, il faut rappeler la différence entre, d'une part, le "morphème" des bloomfieldiens, unité en principe significative, mais conçue en fait comme une succession de phonèmes, ce qui amène à voir dans *i-*, *va* et *all-* des "morphèmes" différents, et, d'autre part, le monème

---

<sup>2072</sup> Voir ci-dessus la note 1979.



fonctionnaliste perçu expressément comme une unité significative dont l'identité se maintient à travers les avatars de la forme<sup>2073</sup>. » (M.Poi. : p. 54-55).

On retrouve ici l'opposition martinettienne à l'isomorphisme et la définition du signe comme conjonction d'un signifiant manifestant et d'un signifié manifesté. Le signifiant se trouve par ailleurs défini en termes de fonction distinctive, par opposition au signifié, qui renvoie à l'« individualité » et à l'« identité » du signe « sur le plan significatif ». La notion d'identité formelle n'est pas absente des textes martinettiens. On lit ainsi par exemple dans « Neutralisation et syncrétisme » (1968) :

« La condition première pour qu'on puisse, sur le plan des unités distinctives, parler de neutralisation est que, dans un contexte défini en termes phoniques, la fonction *distinctive* d'une opposition ne s'exerce plus.

Nous poserons que, parallèlement, la condition première pour qu'on puisse, sur le plan des unités significatives, parler de neutralisation, est que, dans un contexte défini en termes d'unités douées de sens, la fonction *significative* d'une opposition ne s'exerce plus.

On objectera peut-être que nous jouons ici sur le terme “significatif” et que ce terme, employé pour désigner certaines unités, ne doit pas faire oublier que ces unités sont “à double face”, qu'elles ont une forme et un sens, et que nous donnons arbitrairement ici le pas au sens sur la forme. Mais ce serait oublier que la fonction du monème est strictement significative ; seul son signifié nous importe, puisque, accidents homonymiques mis à part, ce sont les unités distinctives (phonèmes, tons) de son signifiant qui assurent son identité formelle. » (M.Neu. : p. 70)

et dans *Syntaxe générale*<sup>2074</sup> (1985) :

« Pour prendre conscience de la spécificité de la structure d'une langue particulière, il convient donc de dégager en priorité les unités distinctives de base, les phonèmes. Ceux-ci permettant de faire correspondre, à chaque signifié, une forme perceptible assurant son identité, il ne reste plus qu'à préciser comment les signes peuvent se combiner pour communiquer l'expérience et à quel aspect de l'expérience correspond chacun d'eux. Une fois établi le système des unités distinctives assurant l'identité du signe, on doit donc pouvoir passer directement à ce que, de façon lâche, on désigne comme la syntaxe et la sémantique. » (M.SG : p. 10).

Mais, comme il apparaît notamment dans « Neutralisation et syncrétisme », cette identité formelle est considérée comme un résultat de la fonction distinctive, l'opposition entre signifiant et signifié s'identifiant ainsi à l'opposition des deux fonctions distinctive et significative. Comme le pose Martinet dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire », le signifiant n'est là que pour « manifester » une identité avec laquelle il ne se confond pas : s'il « assure l'identité du signe », il ne la constitue pas. Ce partage des fonctions et de l'identité apparaît comme une élaboration de la notion de manifestation – donc de la définition

---

<sup>2073</sup> Ce passage est repris presque mot pour mot dans *Syntaxe générale* (voir M.SG : p. 97-98). Les modifications sont minimales : « le devoir du linguiste » au lieu de « du devoir du linguiste », « une fois ce travail terminé et ses résultats enregistrés » au lieu de « une fois ce travail terminé et enregistré », l'ajout d'une virgule avant « et éventuellement en ses tons ». Voir les notes 1980 et 1992 pour les premier et dernier paragraphes et pour la fin du deuxième.

<sup>2074</sup> Voir encore M.Ré. : p. 58-59, cité *infra*.

martinetienne du signe –, par le biais d’une reconstruction de la langue dans le cadre de la problématique de l’expression. Y répond, en effet, une représentation du signe comme signifié manifesté (première articulation, articulation de l’expérience en éléments auxquels correspondent des monèmes), et dont la manifestation, en elle-même sans importance, fait l’objet d’une deuxième articulation en unités dotées d’une fonction distinctive et assurant l’identité formelle des monèmes, c’est-à-dire la possibilité de leur manifestation. Cette reconstruction a cependant pour revers un partage de l’étude linguistique en chapitres distincts et successifs : la phonologie puis l’étude des unités significatives, comprenant, dans l’ordre, une analyse des signifiants puis une étude de la fonction significative. On lit de même dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Les accidents formels seront attribués aux monèmes et non aux mots et seront traités par exemple comme les “allomorphes” d’un morphème donné. On se préoccupera de ces accidents au cours de l’analyse de l’énoncé en unités significatives minimales. Une fois que l’identité de ces unités, nos monèmes, sera établie, le linguiste devra observer comment elles se combinent. Puisqu’il a déjà catalogué et décrit les bizarreries des signifiants de monèmes, peu importe désormais que les divers monèmes d’un contexte donné soient amalgamés, agglutinés formellement ou encore indépendants : l’aspect matériel de leurs combinaisons est maintenant sans importance<sup>2075</sup>. » (M.LF : p. 110-111)

puis dans *Fonction et dynamique des langues* (1989) :

« Une analyse fonctionnelle des énoncés qui vise à dégager des unités douées de sens procède au moyen de la commutation. En d’autres termes, elle identifie une telle unité lorsqu’un trait de sens se trouve correspondre à une modification formelle de l’énoncé. Dans le cas le plus simple, cette modification correspond au remplacement d’un segment du discours par un autre : *il vend le livre* au lieu de *il achète le livre*. Mais il n’est pas rare que l’attribution d’une seule valeur de sens à un segment soit impossible ou arbitraire : impossible dans le français *aux*, prononcé /o/, qui vaut, en même temps, pour “à”, pour “défini” et pour “pluriel” ; arbitraire si, dans *animaux*, je cherche à isoler ce qui veut dire “animal” et ce qui veut dire “pluriel”. Nous ne saurions attribuer une valeur linguistique à une différence de sens qui ne serait pas accompagnée d’une différence de forme, puisque cette différence de sens ne serait plus perceptible, donc communicable, et que nous estimons qu’une langue est, en priorité, un instrument de communication. Mais, une fois la différence formelle assurée, quelles qu’en soient les modalités, ce qui compte, pour une unité significative, c’est son sens. C’est pourquoi nous ne désignons pas une telle unité, lorsqu’elle est minimale, comme un “morphème”, parce que ce mot évoque une forme, mais comme un “monème”, terme qui rappelle son unicité sémantique. Ce terme s’appliquera aussi bien à *achète* ou à *vend*, aisément isolables, qu’à “pluriel” qui ne l’est pas dans *animaux*, qui s’intègre à l’article dans *les bienheureux*, qui, dans *ils dorment* /il dorm/, en face de *il dort* /il dor/, ne s’identifie, à l’oral, que par le /m/ final de la forme verbale. » (M.FDL : p. 127),

---

<sup>2075</sup> « Formal accidents will be ascribed to monemes, not to “words”, and dealt with, for instance, as the allomorphs of a given morpheme. They will be taken care of in the course of the analysis of utterances into minimal significant units. Once the identity of these units, our monemes, is established, the linguist will have to observe how they combine. Since he has already listed and described the vagaries of moneme *signifiants*, it is by now immaterial whether the various monemes of a given context are amalgamated, agglutinated, or formally independent ; the material aspect of their combination does not concern him any more. » (M.FVL : p. 90).

deux développements où se succèdent analyse fonctionnelle des énoncés selon le principe de la commutation – stade de l’identité formelle – et analyse de la fonction significative – stade de l’identité significative –, et où les segments « Mais, une fois la différence formelle assurée », « Une fois que l’identité de ces unités, nos monèmes, sera établie » et « maintenant » témoignent nettement du caractère reconstruit – donc imaginaire – de la notion de manifestation : si le signifiant manifeste le signifié, il permet d’abord d’identifier le signe, et l’analyse morphologique est ainsi nécessairement seconde. Est à nouveau très sensible, ici, le retournement qui est constitutif de la problématique martinettienne, où l’analyse des rapports son/sens s’ancre dans une problématique de l’expression. Mais ce retournement apparaît à présent, eu égard au revers analytique de la problématique de l’expression, comme un symptôme de la non-théorisation du rapport son/sens. On a là, d’une certaine manière, l’analogue martinettien de la pluralité de représentation qui caractérise l’invariant sémantique jakobsonien. Comme nous l’avons vu plus haut, la distinction entre phonétique et phonologie qui est constitutive de la problématique phonologique est à la fois indépassable et adoucie par une analyse sémantique des sons qui met en jeu plusieurs types de fonctions ou de signifiés<sup>2076</sup>. Y répond, chez Jakobson, une certaine complexité de la représentation du fonctionnement de la communication en termes d’invariant, chez Martinet la conjugaison d’une pensée fonctionnaliste et de son inscription dans une représentation analytique de la réalité, thématisée comme telle par la mise en avant d’une description organisée en chapitres distincts et successifs. Il faut rappeler, ici, ce passage de « Le point de vue fonctionnel en grammaire », qui précède tout juste le développement commenté ci-dessus :

« Les implications du point de vue fonctionnel en phonologie sont assez bien connues et ne nous intéressent pas directement ici. Il est bon toutefois de les rappeler parce qu’elles illustrent bien la façon dont chaque langue utilise à ses propres fins les données anatomiques et physiologiques des organes dits “de la parole”, attribuant arbitrairement, au sens saussurien du terme, telle valeur à tel trait, reléguant tel autre au paralinguistique, c’est-à-dire à un chapitre qui a son importance à un moment déterminé de la recherche, mais dont il faut consciemment et volontairement faire abstraction par la suite. Nous retrouverons ceci tout à l’heure lorsqu’il sera question de la morphologie. Parmi les traits phoniques, on en trouve qui ont une valeur distinctive ou oppositive. D’autres ont des valeurs contrastives. Une même réalité physique, comme la mélodie du discours, peut assumer, d’une langue à une autre et – dans une même langue – d’un point à un autre du discours, des fonctions diverses, distinctive, contrastive, notifiative, voire directement significative. » (M.Poi. : p. 53-54)

où se trouvent associés application du principe de pertinence et ordonnance des divers stades de la recherche, la morphologie devenant ainsi l’analogue, sur le plan des unités significatives, du « paralinguistique ». On lit de même, comme nous l’avons vu dans le premier chapitre, dans « Pour une linguistique des langues » :

« Appliqué dans un esprit strictement formaliste, le principe de pertinence pourrait aboutir à opposer de façon brutale et définitive le linguistique et le non-linguistique. Conçu comme un principe de hiérarchisation, il permet de traiter des traits marginaux

---

<sup>2076</sup> Elle met ainsi en jeu, comme il apparaîtra plus nettement *infra*, la double problématique des rapports forme/substance et des rapports son/sens.

sans les confondre avec les faits plus centraux. Appliqué aux différents aspects de l'objet linguistique, ce même principe aboutit à en partager l'étude en chapitres bien délimités au moyen de critères dont on ne se dissimule point le caractère partiellement arbitraire, ce qui implique que, pour la compréhension de problèmes particuliers, il faudra parfois en faire abstraction. Cela n'empêche pas qu'on ne saurait parvenir à une saisie correcte de la nature du langage qu'en l'abordant de différents angles et en classant les faits à des niveaux différents. » (M.Pou. : p. 23).

Les différents « aspects » ou les différents « angles » de l'objet linguistique sont apparemment les corrélats des fonctions distinctive et significative. On lit en effet dans la suite du texte, comme nous l'avons également vu dans le premier chapitre :

« Une fois établie, non sans décisions arbitraires, l'identité dans le temps et dans l'espace d'une langue déterminée, le souci le plus pressant du véritable linguiste est d'en donner une présentation qui rende justice à tout ce qui la distingue des autres langues. Ce qu'elle peut avoir en commun avec telle autre ressortira parfaitement d'une comparaison des descriptions des deux langues, puisque ces descriptions mettront en valeur les traits qui les opposent, l'une et l'autre, à toutes les autres langues ou à certaines d'entre elles. Cette présentation sera naturellement précédée d'une analyse qui réclamera que nous choissions certains angles de vision pour considérer notre objet. Ces angles de vision nous sont suggérés par notre définition. Ce qui nous est scientifiquement accessible de notre objet, ce sont les énoncés. La connaissance directe de notre objet, s'il s'agit d'une langue que nous pratiquons, peut faciliter nos recherches en nous donnant les moyens de susciter des énoncés qui nous permettront de nous prononcer sur des points où la documentation obtenue antérieurement nous laissait dans l'incertitude. Les énoncés disponibles seront soumis à deux analyses qu'on mènera en pratique de front de façon à profiter dans l'une des progrès réalisés dans l'autre : l'analyse en unités distinctives et l'analyse en unités significatives. » (M.Pou. : p. 25).

On a là, dès l'abord, deux « chapitres » distincts, correspondant à deux temps de la présentation d'une langue :

« Dans une présentation linguistique, la deuxième articulation précède normalement la première parce qu'il est utile de pouvoir caractériser les unités significatives au moyen de leur signifiant, c'est-à-dire en termes d'unités distinctives. » (M.Pou. : p. 27).

Les « niveaux différents » auxquels les faits doivent être classés renvoient probablement à la hiérarchie fonctionnelle et, au niveau des unités significatives, à la distinction des différentes disciplines que sont la morphologie, la syntaxe et l'axiologie, et qui correspondent, à nouveau, à autant de « chapitres » distincts dans l'étude et la description des langues. Dans ce cadre, la morphologie a un statut tout à fait ambivalent. Martinet insiste à plusieurs reprises sur sa marginalité. On lit ainsi dans le résumé de « *Some Basic Principles of Functional Linguistics* » (1976) :

« C7. – Une fois le signe identifié, seul compte le signifié ; marginalité de la morphologie comme étude des variations de forme des signifiants. » (M.Ba. : p. 14)

et de nombreux textes font fonctionner une opposition entre morphologie et structure. On lit par exemple dans « *Structural Variation in Language* » (1962) :

« It is worth noticing that, once we start from an exhaustive analysis of utterances into minimal significant units (variously called morphemes or monemes) and do not posit, on the plane of general linguistics, any unit between these and the sentence, the only meaning we can attach to the word “morphology” is that of “study of the synchronic variation of the form of significant units” or, in other words, a listing of the “allomorphs” of each “morpheme” with directions regarding their distribution ; in that sense, the use of the traditional word “accidence” would be perfectly justified, since it could be conceived as the presentation of the accidents to which the formal face of significant units are exposed. Yet, whatever the practical importance of morphology thus defined, it must be stressed that the various accidents it describes represent only fairly marginal aspects of the real structure of language.

[...]

Restrictions as to the possibility of inserting some “morpheme” somewhere in the utterance would, at first blush, seem to affect the structure of the language. But what really counts, in syntax, is *not* the possibility or impossibility of inserting a new segment *at a given point* in the utterance but that of using a certain unit that will affect the message in a given way, irrespective of whether this unit is inserted in the message here or there, whether it manifests itself as an easily isolable segment, such as an English preposition, as a discontinuity, as in the case of concord, as the positive or the negative feature of some amalgam like the preposition in French *au* /o/ or the past in English *he cut*<sup>2077</sup>. » (M.Var. : p. 240-242)

où il est d’abord question d’« aspects assez marginaux de la structure réelle de la langue » puis de phénomènes morphologiques qui « n’affectent » pas « la structure de la langue ». On lit ensuite dans « L’autonomie syntaxique<sup>2078</sup> » (1966) :

« La compréhension des phénomènes linguistiques réclame que l’on pose, antérieurement à toute dichotomie entre lexical et grammatical, la distinction en trois classes impliquées par le critère de l’autonomie syntaxique. Ceci n’est d’ailleurs que le premier pas d’une linguistique consciemment et résolument fonctionnelle vers une appréciation des phénomènes qui ne sera plus obscurcie par une attention excessive portée aux accidents

---

<sup>2077</sup> « Il vaut la peine de noter que, dès lors que nous partons d’une analyse exhaustive des énoncés en unités significatives minimales (diversement appelées morphèmes ou monèmes) et que nous ne postulons, sur le plan de la linguistique générale, aucune unité entre celles-ci et la phrase, la seule signification que nous puissions attacher au mot “morphologie” est celle d’“étude de la variation synchronique de la forme des unités significatives” ou, en d’autres termes, un inventaire des “allomorphes” de chaque “morphème” avec des indications concernant leur distribution ; en ce sens, l’usage du terme traditionnel “accident” serait parfaitement justifié, puisqu’elle pourrait être conçue comme la présentation des accidents auxquels la face formelle des unités significatives est exposée. Cependant, quelle que soit l’importance pratique de la morphologie ainsi définie, on doit insister sur le fait que les divers accidents qu’elle décrit ne représentent que des aspects assez marginaux de la structure réelle de la langue.

[...]

Les restrictions concernant la possibilité d’insérer un “morphème” quelque part dans l’énoncé sembleraient, de prime abord, affecter la structure de la langue. Mais ce qui compte réellement, en syntaxe, *n’est pas* la possibilité ou l’impossibilité d’insérer un nouveau segment *à un point donné* de l’énoncé, mais la possibilité ou l’impossibilité d’utiliser une certaine unité qui affectera le message d’une certaine manière, que cette unité soit insérée ici ou là dans le message, qu’elle se manifeste comme un segment aisément isolable comme une préposition anglaise, comme un signifiant discontinu, comme dans le cas de l’accord, ou comme un trait positif ou négatif d’un amalgame comme la préposition française *au* /o/ ou le passé dans l’anglais *he cut*. »

<sup>2078</sup> Voir également, dans les *Éléments de linguistique générale*, ce passage cité ci-dessus : « Pour la compréhension des fondements de la structure linguistique, c’est le syntagme autonome qui doit retenir l’attention plutôt que le type particulier de syntagme autonome caractérisé par l’inséparabilité de ses éléments et groupé sous la rubrique “mot” avec les monèmes qui n’entrent pas dans de tels syntagmes. » (M.ÉL. : p. 118).

formels. Ceux-ci réclament un traitement bien circonscrit qui a reçu et recevra le titre de morphologie. Mais on devra en faire soigneusement abstraction pour une appréciation correcte de la structure synchronique de toute langue. » (M.Au. : p. 133)

et l'opposition est reprise dans *Syntaxe générale* (1985) :

« Quelles que soient les hypothèses diachroniques qu'on pourrait vouloir esquisser à partir des constatations qui précèdent, il faut se rappeler que celles-ci sont de nature strictement morphologique, c'est-à-dire qu'elles n'affectent pas synchroniquement la structure ergative des langues concernées. Mais, on le verra ci-après, les différences entre le comportement du nom et celui des pronoms peut affecter profondément la structure syntaxique de la langue. » (M.SG : p. 222).

On lit par ailleurs, également dans *Syntaxe générale* :

« Plus riche, peut-être, d'implications diverses est le fait que, dans la plupart des langues, on relève fréquemment qu'à un même signifié correspondent, selon les contextes, des signifiants différents ; cela va de différences partielles comme celle de *fini-*, *finiss-*, à des formes totalement distinctes comme *va*, *all-*, *i-* pour *aller* et jusqu'à des séries de différences formelles non localisables comme lorsque le signe "génitif" du latin se manifeste de plus de dix façons différentes selon les autres signes avec lesquels il se combine. Comme l'identification de ces aberrances est essentielle lorsqu'il s'agit d'enseigner les langues secondes, dites "étrangères" ou "classiques", elles ont depuis des siècles fait l'objet de traitements très fouillés. Comme elles étaient d'une particulière fréquence dans les langues classiques de l'Occident, elles ont longtemps été considérées comme prestigieuses. Comme l'existence de variations parallèles dans deux langues paraissaient, à juste titre, témoigner que ces langues descendaient d'une seule et même langue plus ancienne, les linguistes comparatistes en ont naturellement fait grand cas. Tout cela a contribué à obscurcir le fait que ces variations n'ont aucune pertinence en ce qui concerne le fonctionnement d'une langue, ou, plus exactement, qu'elles ne peuvent que le rendre plus difficile et moins économique. Si, comme nous le proposons, on conserve pour désigner l'étude de ces aberrances, le terme de morphologie, on peut dire qu'il n'existe aucune pertinence morphologique qui s'intègre à la pertinence communicative de base. » (M.SG : p. 11).

L'absence de pertinence morphologique renvoie à un postulat fondamental de Martinet, selon lequel, d'une certaine manière, le sens justifie la forme<sup>2079</sup>, de sorte que la morphologie est étrangère au fonctionnement de la communication, qu'elle vient même compliquer en allant contre la correspondance biunivoque du son et du sens. On lit encore dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale<sup>2080</sup> » (1980) :

---

<sup>2079</sup> Il est ainsi question, dans « L'indo-européen, où et quand ? » (1983), de « modifications synchroniquement injustifiées » : « Le témoignage interne des langues attestées ou reconstruites nous permet d'envisager, en remontant dans le temps, une structure formellement moins torturée que celle que nous offrent les langues à déclinaisons. Au lieu de cas à désinences de forme variable accompagnées de modifications synchroniquement injustifiées du radical, on peut poser une syntaxe fondée sur l'emploi libre d'un nombre assez restreint de particules, parmi lesquelles auraient été d'une rade fréquence un *es* marquant l'origine, celui que nous avons rencontré ci-dessus, et un *ey* marquant l'approche. » (M.IE : p. 12), que de nombreux autres textes (voir *infra*) qualifieront de « résidus non fonctionnels ».

<sup>2080</sup> Où l'on retrouve, à nouveau, l'objet de la syntaxe (voir *infra*).

« Une fois abordé l'examen des unités de sens dans l'énoncé, seules doivent retenir notre attention les compatibilités mutuelles des classes auxquelles elles appartiennent, c'est-à-dire l'aptitude des monèmes de chaque classe à se déterminer les uns les autres. La façon dont ils se combinent matériellement en affectant la forme de leurs voisins dans la chaîne est à reléguer dans un chapitre particulier reconnu comme très marginal lorsqu'il s'agit de voir comme la langue permet l'analyse de l'expérience de chacun pour tenter de la communiquer à autrui. Ce chapitre où l'on traite des contraintes formelles qui nous valent les alternances, les accords et les amalgames est ce que les premiers grammairiens avaient désigné comme l'étude des formes ou *morphologie*. » (M.Sy. : p. 140).

Mais par ailleurs, la morphologie appartient à la norme, ce pour quoi, précisément, elle constitue un chapitre de la description des langues. On lit ainsi dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

« La conviction que, dans le cas d'une unité significative, ce qui compte finalement est le signifié, le signifiant n'étant là que pour contribuer à sa reconnaissance dans l'énoncé, a des conséquences décisives dans la pratique fonctionnaliste : dans un premier temps de l'analyse du plan monématique, on relèvera nécessairement tous les cas où des formes différentes se révèlent comme le signifiant (ou les signifiants) d'un même monème, et cela, qui fait partie de la norme de la langue, sera, bien entendu, soigneusement enregistré. Mais, de même que la phonologie de la langue ne doit plus être remise en question dès qu'on en aborde la monématique, de même, le relevé des variations formelles des signifiants doit être totalement oublié dès qu'on aborde le problème fondamental qui est celui de la façon dont on peut passer de la succession linéaire des monèmes à l'interprétation du message, interprétation qui implique, dans un premier temps, central et décisif, le dépassement de la linéarité de l'énoncé pour retrouver la pluridimensionnalité de l'expérience transmise<sup>2081</sup>. » (M.Poi. : p. 55).

Martinet soutient à ce propos une position analogue à celle qu'il exposait dans *A Functional View of Language* relativement aux rapports existant entre les structures phonologique et grammaticale, où l'autonomie des différents plans – ici morphologie et « structures fondamentales » – se double d'une relative dépendance en diachronie. On lit en effet dans « Structural Variation in Language » (1962) :

« Whether structural variation, on the plane of significant elements, is understood as "variation undergone by the structure" or "internally conditioned variation", it must be clear that what has to take precedence is the kind of structure which is revealed by the specific syntagmatic and paradigmatic patterns every language uses for the analysis of experience required by linear, vocal communication. By "syntagmatic patterns" I do not mean the bare order of succession of the different units in the utterance, but the possible co-existence of units belonging to different classes whatever their respective positions in the spoken chain : the structural variation which consists in developing a distinction between an active voice and a passive voice, i.e., two different ways of orienting the predicate in relation to the participants of the action, is far more fundamental than the choice and grouping of the distinctive elements necessary for the expression of that distinction.

---

<sup>2081</sup> Ce paragraphe est repris presque mot pour mot dans *Syntaxe générale* (voir M.SG : p. 98). Les modifications, à nouveau, sont minimales : suppression de la virgule après « d'un même monème » et après « de la norme de la langue », ajout d'une virgule après « dont on peut passer » et remplacement de « interprétation qui implique » par « . Cette interprétation implique ». Voir également M.Neu. : p. 72, cité ci-dessous.

It is not meant hereby that formal variation of all sorts will not play a role in the shaping of those fundamental patterns : it is easy to imagine how the formal means used for the expression of some fundamental distinction may be determinant for the fate of that distinction. No aspect of language is indifferent as soon as evolution is at stake. But it remains essential to keep neatly distinct the different planes that the analytic effort of the last decades has dissociated for a better understanding of linguistic processes<sup>2082</sup>. » (M.Var. : p. 242-243).

Le développement de « Le point de vue fonctionnel en grammaire », où l'on retrouve, en lien avec cette notion de norme, l'ordonnance dont il a été question ci-dessus – avec l'importance provisoire de la morphologie, dont la non-pertinence a ainsi pour revers une place précise dans l'analyse et la description des langues – témoigne cependant nettement du caractère analytique d'une telle « structure de structures », les différents plans renvoyant avant tout à différentes étapes de la description. Ces dernières sont à nouveau évoquées dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » (1976) :

« 7° Once a linguistic sign has been identified with the help of a *signifiant* made up of relevant discrete distinctive units, only the thing-meant, the *signifié* should count. From then on, morphology, understood as the study and presentation of the formal variations of *signifiants*, acquires a marginal status, in the same way as the listing of allophones, or variants, of the phonemes of the language is best forgotten as we pass from phonology to grammar. All this does not mean that phonology and morphology are, in any sense, less important than the rest in the description of a language, but that, in the successive steps of that description, a number of points already elucidated and dealt with, are to be taken for granted. This applies to language teaching as well as to linguistic analysis<sup>2083</sup>. » (M.Ba. : p. 12)

---

<sup>2082</sup> « Que la variation structurale, sur le plan des éléments significatifs, soit entendue comme “variation subie par la structure” ou “variation conditionnée de manière interne”, il doit être clair que ce qui doit prendre le pas est le type de structure qui est révélé par les structures syntagmatique et paradigmatisque spécifiques que toute langue utilise pour l'analyse de l'expérience requise par la communication linéaire, vocale. Par “structures syntagmatiques”, je ne veux pas dire simplement l'ordre de succession des différentes unités dans l'énoncé, mais la possibilité de coexistence d'unités appartenant à des classes différentes quelles que soient leurs positions respectives dans la chaîne parlée : la variation structurale qui consiste à développer une distinction entre une voix active et une voix passive, c'est-à-dire entre deux manières différentes d'orienter le prédicat par rapport aux participants de l'action, est bien plus fondamentale que le choix et le groupement des éléments distinctifs nécessaires à l'expression de cette distinction.

Cela ne signifie pas que les variations formelles de toutes sortes ne joueront pas un rôle dans la forme de ces structures fondamentales : il est facile d'imaginer comment les moyens formels utilisés pour l'expression de quelque distinction fondamentale peuvent être déterminants pour le destin de la distinction. Aucun aspect du langage n'est indifférent aussitôt que l'évolution est en jeu. Mais il reste essentiel de garder nettement distincts les différents plans que l'effort analytique des dernières décennies a dissociés pour une meilleure compréhension des processus linguistiques. »

<sup>2083</sup> « Une fois qu'un signe linguistique a été identifié à l'aide d'un *signifiant* constitué d'unités distinctives discrètes pertinentes, seule la chose signifiée, le *signifié* doit compter. A partir de là, la morphologie, comprise comme l'étude et la présentation des variations formelles des *signifiants*, acquiert un statut marginal, de la même manière qu'on fait mieux d'oublier le listage des allophones, ou des variantes des phonèmes de la langue lorsqu'on passe de la phonologie à la grammaire. Tout cela ne veut pas dire que la phonologie et la morphologie sont, en quelque manière, moins importantes que le reste dans la description d'une langue, mais que, dans les étapes successives de cette description, un certain nombre de points déjà élucidés et déjà traités, doivent être considérés comme admis. Cela s'applique à l'enseignement des langues aussi bien qu'à l'analyse linguistique. »



puis dans *Syntaxe générale*, où Martinet invite à « faire abstraction » des variations morphologiques une fois que celles-ci ont été décrites :

« Il convient d'insister sur la nécessité de faire totalement abstraction des variations morphologiques, c'est-à-dire de l'ensemble de la morphologie, une fois que ces variations ont été dûment relevées, décrites, classées, et que leur conditionnement a été précisé dans le détail. » (M.SG : p. 100).

Martinet rapproche à nouveau, dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics », la morphologie du « paralinguistique » – d'une manière d'ailleurs relativement confuse, la morphologie étant d'abord rapprochée du « listage des allophones, ou des variantes des phonèmes de la langue » puis de la phonologie elle-même. Il est difficile de savoir ce que Martinet entend par « paralinguistique ». Dans « Arbitraire linguistique et double articulation » (1957), le terme est utilisé pour qualifier la phonétique, par opposition à la phonologie :

« Comme l'illustre le schéma ci-contre<sup>2084</sup>, il n'y a, bien entendu, aucune discipline paralinguistique qui corresponde à la "phonétique" (par opposition à la "phonologie") et qui nous permette de traiter d'une réalité psychique antérieure à toute intégration aux cadres linguistiques. » (M.ADA : p. 30).

Dans *Syntaxe générale* (1985), il est utilisé pour des « procédés non intégrés à la structure de la langue » (M.SG : p. 162) :

« Cette mise en valeur serait paralinguistique, c'est-à-dire faisant usage de procédés non intégrés à la structure de la langue : insistance, qualité particulière de la voix, manifestation corporelle, marquant simplement le caractère inattendu de la fonction assumée ou suggérant, de façon ou d'autre, par sa nature particulière, la nature de cette fonction. » (M.SG : p. 162),

dont l'intonation :

« Tout ce qui est dit, dans ce qui précède, des vicissitudes de la courbe mélodique et des pauses qui la ponctuent doit être l'objet d'un traitement particulier dans une discipline distincte, la paralinguistique. Ceci n'implique en rien qu'on les considère comme de moindre importance que le proprement linguistique. On sait pertinemment qu'ils peuvent avoir, pour la compréhension du message, une importance décisive. Ceux qui marquent, par exemple, l'ironie sont souvent susceptibles de suggérer l'inverse de ce que paraît impliquer la succession des monèmes : *C'est du joli travail !* Sans doute ; mais l'interprétation positive ou négative, par l'auditeur, d'un tel énoncé, dépend de tout ce qu'il sait de la personnalité du locuteur plus encore que des directions de la courbe mélodique ou du rythme du débit. Nous sommes ici en pleine subjectivité. Dans une même communauté, l'ironie s'imposera à tel auditeur et échappera à tel autre. Nous sommes loin des faisceaux de conventions qui forment la structure d'une langue déterminée.

Nous avons donc intérêt à définir le terme de phrase d'une façon strictement syntaxique au moyen d'une stipulation qui ne fera intervenir ni la cohérence logique du message ni les faits groupés sous la rubrique "intonation", ni l'utilisation qui peut être

---

<sup>2084</sup> Voir la note 1927 ci-dessus.

faite, par l'écrivain, des signes de ponctuation. On laissera à un chapitre particulier le soin de dégager, ce qui, parmi les faits paralinguistiques, caractérise en propre la communauté linguistique ou telle de ses subdivisions sociales ou géographiques<sup>2085</sup>. » (M.SG : p. 90).

On le retrouve, en ce sens, dans les *Mémoires d'un linguiste*, où il qualifie également, notamment, l'intonation :

« De là naît l'attrance pour les formes de communication paralinguistiques, l'intonation, la gestuelle, tout ce qui permet d'arriver immédiatement à ses fins, parce que tout y a un sens, même l'inflexion ou la déviation la plus subtile. » (M.Mé. : p. 358).

Dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire<sup>2086</sup> », Martinet mentionne diverses fonctions venant s'ajouter à la fonction distinctive, et dont il est difficile de savoir si certaines d'entre elles renvoient au « paralinguistique ». Certains des passages cités plus haut<sup>2087</sup>, et sur lesquels nous reviendrons *infra* militent pour leur inclusion dans la description des langues. On lit de même dans « Pour une linguistique des langues » (1973), où Martinet oppose la phonétique, qui contient les « variations individuelles » (M.Pou. : p. 26) à la phonologie, qui traite des « traits phoniques [...] qui interviennent dans la communication, c'est-à-dire qui ont la même valeur pour tous les membres de la communauté » (M.Pou. : p. 26), et exclut la phonétique de la présentation des langues<sup>2088</sup> :

« L'ensemble de la phonématique et de la prosodie forme ce qu'on désigne comme la PHONOLOGIE, la phonologie traite de tous les traits phoniques relatifs à une langue déterminée et le fait naturellement en les classant selon leur rôle dans cette langue, les variantes d'un phonème étant naturellement présentées dans le paragraphe consacré au phonème dont elles sont une réalisation. Il vaut mieux ne pas employer le terme "phonologique" dans le sens de "distinctif", ce qui aurait l'air d'impliquer que, comme la *phonemics* bloomfieldienne, la phonologie ne traite que des traits distinctifs. » (M.Pou. : p. 27-28).

La phonologie, dans « Pour une linguistique des langues », inclut par ailleurs la prosodie<sup>2089</sup>, qui traite d'unités à fonction distinctive (tons) et contrastive (accent), ainsi que d'unités « paralinguistiques » au sens des *Mémoires d'un linguiste* (l'intonation) :

---

<sup>2085</sup> Voir également, entre les deux passages cités : « [...] l'impératif singulier a la forme du monème nu. Ce fait n'est tolérable que parce qu'il ne s'emploie que dans des situations où l'identité de l'interpellé (le sujet en l'occurrence) ne fait pas de doute, et qu'il est souvent accompagné de gestes, de mimiques, d'intonations qui ponctuent le message avec insistance et ne peuvent laisser de doute sur son caractère de message.

[...]

Cela suggère que dans les emplois du langage moins dépendants de manifestations paralinguistiques, le locuteur sera tenté d'arrondir son message au-delà de ce qui pourrait paraître strictement indispensable afin, pour ainsi dire, de mieux l'ancrer dans la réalité. » (M.SG : p. 119).

<sup>2086</sup> Voir M.Poi. : p. 53-54, ci-dessus.

<sup>2087</sup> Voir M.PFP : p. 45-46, M.Él. : p. 62 et M.LF : p. 41 [M.FVL : p. 29], cités en II-, A-, I-, b-, α-.

<sup>2088</sup> « En terminologie hjelmslévienne, phonétique et sémantique sont donc respectivement les domaines de l'expression et du contenu non formés. En principe, donc, ils n'apparaissent ni l'un ni l'autre dans la présentation des langues. » (M.Pou. : p. 26).

<sup>2089</sup> Que nous envisagerons plus longuement *infra*, dans la troisième section de ce chapitre.

« Les unités de deuxième articulation sont les phonèmes et leur présentation est l'objet du chapitre intitulé PHONÉMATIQUE. Mais il y a des langues qui connaissent d'autres unités distinctives que les phonèmes. Ces unités sont les TONS, dit parfois tonèmes, qu'on ne classe pas parmi les traits constitutifs des phonèmes parce qu'ils peuvent caractériser des segments plus grands ou plus petits que ceux-ci. La place de l'accent (et non "l'accent" comme on le dit à tort) a également fréquemment valeur distinctive. La tradition veut qu'on regroupe tous les éléments phoniques non phonématiques dans un chapitre consacré aux traits "supra-segmentaux". Nous céderons ici à cette tradition et opposerons à la phonématique la PROSODIE, tout en faisant remarquer que, fonctionnellement, la chose ne fait pas grand sens. On trouve en effet, en prosodie, les unités distinctives mentionnées ci-dessus, l'accent lui-même qui vaut, non pour distinguer les monèmes les uns des autres, mais pour établir des contrastes dans la chaîne, et l'intonation, ce qui reste de la mélodie linguistique lorsque les besoins linguistiques vraiment centraux ont été satisfaits. » (M.Pou. : p. 27).

On retrouve ici, avec la hiérarchie fonctionnelle, la polysémie de la notion martinettienne de fonction que nous avons essayé de mettre en évidence plus haut. Mais quoi qu'il en soit, le « paralinguistique » a, par rapport à la morphologie, un statut relativement clair, renvoyant à la phonétique ou à la hiérarchie fonctionnelle, dont la prise en compte, bien que témoignant d'une certaine ambiguïté de la distinction phonétique/phonologie, n'implique ni retournement ni remise en cause de celle-ci. La morphologie, en revanche, est inconcevable à une autre place que celle que lui assigne le déroulement de l'analyse. De statut ambivalent, elle implique en effet un retournement, dans le cadre duquel des traits de prime abord pertinents deviennent non-pertinents lorsqu'ils sont envisagés d'un autre point de vue. Ce retournement apparaît de manière très nette dans ce passage de « Le point de vue fonctionnel en grammaire » :

« On conçoit volontiers la linguistique dite structurale, celle qui a tenu le devant de la scène internationale des années 1930 aux années 1960, comme caractérisée par un désir de mieux asseoir le caractère scientifique de la discipline par une insistance sur la forme : rien ne serait proprement linguistique qui ne combinerait différence de sens et différence perceptible. Certains ne manquent pas de s'étonner que la linguistique fonctionnelle, qui reste dans la ligne inaugurée à Prague, en arrive à écarter aussi délibérément les traits formels rangés sous la rubrique "morphologie". Ceux-là oublient que nous restons constamment fidèles au principe de pertinence et que nous l'appliquons, non point une fois pour toutes, mais aux stades successifs de la recherche. A un moment de cette recherche, nous devons faire abstraction de différences formelles parce qu'elles se révèlent comme non pertinentes. Mais cela ne veut pas dire que nous devons désormais procéder sur une base strictement sémantique. Nous nous désintéressons de la forme à partir du moment où nos unités ont été parfaitement identifiées parce que faisant correspondre une différence de sens à une différence de forme : fidèles ici à l'enseignement saussurien, nous opérons désormais avec des signes dont chacune des deux faces n'a plus aucune individualité. C'est pourquoi nous n'hésitons pas, pour les désigner, à faire usage, soit du signifiant là où il n'est pas susceptible de variation et où il ne connaît pas d'homonymes, par exemple, dans le cas du monème /avek/, soit d'un terme faisant référence à son signifié, souvent un terme traditionnel, comme "datif" ou "subjonctif", qui ne vaut que comme une étiquette correspondant à une valeur signifiée qu'il conviendra de cerner ultérieurement.

Il est donc clair que l'existence d'une différence formelle parallèle à une différence de sens n'est jamais oubliée, mais ce qu'on met résolument de côté est la nature précise de cette différence formelle, son caractère uniforme ou variable<sup>2090</sup>. » (M.Poi. : p. 57-58).

On retrouve ici le critère du signifiant, formulé en termes apparemment très saussuriens – en dépit de l'adjectif « perceptible » – de combinaison d'une « différence de sens » et d'une « différence perceptible » et de « tout-un » du signe – « signes dont chacune des deux faces n'a plus aucune individualité ». On retrouve également, cependant, l'application du principe de pertinence « aux stades successifs de la recherche », et le signe martinettien, pur signifié atteint au terme d'un déplacement progressif du son au sens, fait ainsi figure d'unité « abstraite », au sens mis en évidence ci-dessus. Au caractère phonique des entités phonologiques et « paralinguistiques » répond ainsi une dualité des unités significatives, signifiants lorsqu'il s'agit de les identifier, mais signifiés lorsqu'il s'agit de les décrire. C'est là, en effet, la spécificité du traitement martinettien de l'asymétrie inhérente à la représentation en termes de structure orientée – où des unités simples, les phonèmes, s'opposent à des unités doubles –, autrement dit de l'articulation martinettienne des deux problématiques phonologique et sémantique qui sont constitutives de l'analyse structurale : à la dualité jakobsonienne de l'analyse fonctionnelle des sons et de l'analyse structurale du sens, répond chez Martinet un redoublement de la problématique phonologique en problématique morphologique qui s'effectue dans le cadre d'une problématique de l'expression et implique dès lors un retournement constitutif de la structure au point d'inscrire celle-ci dans le déroulement de l'analyse. Il était question, dans le dernier passage de « Some Basic Principles of Functional Linguistics », de *language teaching* et de *language analysis*, distinction qui n'est pas sans rappeler une distinction que l'on trouve à plusieurs reprises, à partir de 1969, dans les textes de Martinet, et qui semble presque une explicitation du retournement constitutif de la structure martinettienne dans la mesure où celui-ci implique une reconstruction du rapport son/sens : la distinction entre les deux temps du travail du linguiste que sont l'analyse et la présentation. Cette distinction apparaît pour la première fois dans « Qu'est-ce que la morphologie ? » (1969). Martinet distingue tout d'abord, dans ce texte, entre phonologie et étude des signifiants, et subordonne cette dernière à l'inventaire des unités significatives :

« S'il est impossible de se satisfaire d'un plan d'analyse linguistique dont les trois chapitres initiaux seraient la phonologie, la morphonologie et la morpho-syntaxe, c'est, d'abord, parce que ces deux derniers termes sont trop motivés pour ne pas entretenir, dans les esprits, cet état de confusion permanente qui a toujours empêché une délimitation précise et généralement admise des domaines correspondants<sup>2091</sup>. Pour y voir clair, il faut poser la nécessité d'une discipline absolument distincte, la phonologie, dont le but, en dernière analyse, est de dégager les habitudes acoustico-articulatoires

---

<sup>2090</sup> Ces deux paragraphes sont reproduits presque mot pour mot dans *Syntaxe générale* (voir M.SG : p. 100-101). Outre des modifications de détail – « des années trente aux années soixante de ce siècle » au lieu de « des années 1930 aux années 1960 », la suppression de la virgule entre « usage » et « soit du signifiant », la suppression du « s » de pluriel d'« homonymes » –, on note deux ajouts : à la fin du premier paragraphe, de « Il ne faudra voir, dans cette façon de procéder, aucune inconséquence. », et à la fin du second, de « , segmental ou amalgamé ».

<sup>2091</sup> Voir M.Qu. : p. 145-147, cité ci-dessus dans la note 1970, ainsi que M.SG : p. 93-94, mentionné dans cette même note.

caractéristiques d'une langue déterminée et de les classer selon leur fonction. La phonologie nous livre des unités distinctives qui vont nous permettre d'identifier les signifiants, soit que ceux-ci restent semblables à eux-mêmes d'un contexte à un autre (/ʒon/, signifiant correspondant à "jaune" aussi bien dans *jaunet*, *jaunir*, *jaunâtre* que dans *jaune*), soit que leur forme varie selon les contextes (à "vert" correspond /ver/ dans *vert*, *vert-de-gris*, mais /vert/ dans *verte* et /verd/ dans *verdure*, *verdir*, *verdâtre*). A partir du moment où l'on parle de signifiants, on quitte le plan des unités distinctives pour accéder à celui des unités significatives. Ce ne saurait donc être le rôle de la phonologie de relever les variations de la forme des signifiants selon les combinaisons dans lesquelles ils entrent, que ces variations soient particulières à un signifiant, comme celles de /-ε/ et /-i-/ pour le signifiant de l'imparfait français, dans *donnait*, *donnions*, par exemple, ou très largement répandue dans la langue, comme, en allemand, celle de /-u-/ et /-y-/ en tant que cas particulier du jeu d'alternances appelé *Umlaut*. L'examen et la présentation de ces variations de forme est un temps bien caractérisé de l'étude d'une langue et mérite une désignation particulière. Ce temps ne saurait toutefois succéder immédiatement à la phonologie, comme ce qui vient d'en être dit pourrait le laisser croire : il ne suffit pas de dire que l'unité significative, le monème, *vert* est susceptible de prendre les formes /ver/, /vert/, /verd/ selon les contextes ; il faut pouvoir identifier ces contextes. Or, ils ne pourront être identifiés que sur la base d'un inventaire des unités significatives de la langue où seront groupées celles qui appartiennent aux mêmes classes, c'est-à-dire celles qui entrent dans les mêmes combinaisons<sup>2092</sup>. Sans nous embarrasser de termes trop techniques, disons que cet inventaire comprendra, entre autres, une liste de suffixes de dérivation susceptibles d'apparaître après les monèmes d'une classe à laquelle appartient *vert*. Cela nous permettra, lorsque nous traiterons des variantes du signifiant de ce dernier, de signaler que c'est la variante /verd/ qu'on rencontre devant les suffixes de dérivation. » (M.Qu. : p. 147-148).

La théorie martinettienne est à nouveau opposée, dans ce passage, à l'analyse « traditionnelle » en termes de « morphonologie » et de « morphosyntaxe », que Martinet juge propre à entretenir la confusion. Martinet insiste quant à lui sur la nécessité de distinguer la phonologie de l'analyse des signifiants, puis, quelques lignes plus loin, sur l'importance de la distinction terminologique de la morphologie et de l'inventaire :

« Dans ces conditions et en accord réel avec une tradition vénérable, nous n'hésitons pas à recommander l'emploi du terme morphologie pour désigner uniquement la présentation des variantes des signifiants, quelle que soit la forme qu'on adopte pour arriver à ces fins. Certes, cette présentation ne saurait se concevoir sans un inventaire préalable. Mais cet inventaire peut fort bien figurer dans la grammaire d'une langue comme le chinois où les signifiants sont invariables et qui, par conséquent, ignore la morphologie. Il est donc recommandé de distinguer terminologiquement les deux temps<sup>2093</sup>. » (M.Qu. : p. 149).

---

<sup>2092</sup> Ce passage est reproduit presque mot pour mot dans *Syntaxe générale* (voir M.SG : p. 95). Signalons, outre des modifications sans importance – « /ʒón/ » au lieu de « /ʒon/ », « /-è/ » au lieu de « /-ε/ », ajout de « de » entre « et » et « /-i/ » puis entre « et » et « /-y-/ », « identifier les contextes » au lieu de « identifier ces contextes » –, les modifications suivantes : « nous livre des unités distinctes » au lieu de « nous livre des unités distinctives », « A partir du moment où l'on parle de signifiants, on quitte le plan des unités distinctives pour accéder à celui des unités significatives. » mis en gras, « celles qui participent aux mêmes compatibilités » au lieu de « celles qui entrent dans les mêmes combinaisons ».

<sup>2093</sup> Ce passage est reproduit mot pour mot dans *Syntaxe générale* (voir M.SG : p. 96). On notera, ici, l'« accord réel avec une tradition vénérable », que Martinet met également en exergue dans d'autres textes (voir notamment M.Wha. : p. 391, M.Lim. : p. 384 et M.Fou. : p. 121, ainsi que, dans ce texte et dans *Syntaxe générale* : M.Qu. :

L'exemple du chinois vaut justification de cette distinction terminologique<sup>2094</sup>, qui renvoie ainsi notamment à la marginalité de la morphologie dans la structure et pour le fonctionnement de la langue. Or, inventaire et morphologie constituent les deux premiers temps de la présentation, que Martinet distingue de l'analyse à laquelle elle succède :

« Si nous proposons de retenir le terme de morphologie pour désigner le second temps de l'exposé grammatical, il ne nous paraît pas indiqué d'utiliser le même mot pour désigner un des temps de l'analyse à laquelle le linguiste doit soumettre la langue avant de pouvoir en fournir une présentation. Chacune des deux opérations d'analyse et de présentation se fait en trois temps qu'on ne doit pas chercher à identifier d'une opération à l'autre. Pour l'analyse, il s'agit tout d'abord d'une segmentation de la chaîne qui livre des unités significatives successives, puis d'une démarche d'identification qui permet de considérer, comme constituant un même monème, différentes unités de la chaîne, enfin d'un classement des monèmes ainsi dégagés sur la base de leurs fonctions et de leurs compatibilités. Pour la présentation, on commencera par l'inventaire, c'est-à-dire la liste des classes de monèmes et, pour les classes d'effectif limité, une énumération des unités de chaque classe ; suivra la morphologie dans le sens où nous l'avons définie ci-dessus, et, enfin, la syntaxe qui indiquera comment combiner les monèmes<sup>2095</sup> pour former tous les énoncés possibles. Il est clair qu'il y a un apparentement entre le second temps des deux opérations : l'identification qui permet de dire que /ver/ et /verd/ représentent le même monème *vert*, et la morphologie qui signale qu'au signifié "vert" correspond un signifiant variable qui comporte notamment les formes /ver/ et /verd/. Mais ce n'est qu'en distinguant bien les deux opérations, l'une scientifique, l'autre didactique, qu'on peut parvenir à voir clair dans les démarches qui donneront de la langue étudiée une description condensée, exhaustive et fidèle parce que spécifique. » (M.Qu. : p. 150).

A une analyse où au temps de l'identité formelle – celui de la segmentation de la chaîne sur la base de la commutation – succède le temps de l'identité significative – celui de l'identification<sup>2096</sup> – permettant le classement des monèmes sur la base de leurs fonctions et

---

p. 148-149 et M.SG : p. 96) : comme Hjelmslev, et à la différence de Saussure, Martinet, sous couvert de rénovation, entérine la tradition.

<sup>2094</sup> Sur laquelle Martinet insiste à nouveau dans « La présentation des unités significatives » (1976) : « Les illustrations qu'on vient d'emprunter à l'anglais et au latin suggèrent qu'on peut avoir, en pratique, intérêt à présenter successivement chaque classe et la partie de la morphologie qui lui correspond.

On peut même se demander si l'on n'aurait pas, dans certains cas, intérêt à traiter de la morphologie d'un monème donné au moment-même où on le présente comme appartenant à sa classe. Par ailleurs, il pourra être recommandé de caractériser et de traiter à part certains types de variations formelles, celles qu'on désigne comme des alternances, lorsqu'elles ne caractérisent pas seulement une classe particulière de monèmes, mais qu'elles se manifestent dans les classes les plus variées, comme l'*Umlaut* de l'allemand ou l'alternance *e/o* du slave. Ceci, toutefois, ne saurait justifier l'existence d'un chapitre particulier intitulé "morpho(pho)-nologie". Il reste en tout cas essentiel que morphologie et inventaire soient constamment conçus comme deux temps différents de la présentation didactique. » (M.Pré. : p. 149-150).

<sup>2095</sup> Une note de 1975 corrige : « Au lieu de "monèmes", on devra lire ici "classes de monèmes". » (M.Qu. : p. 269, note « p. 90 a »).

<sup>2096</sup> Voir également, pour celui-ci, dans « Morphology and Syntax » : « Identification. La deuxième étape est l'identification des segments ou des traits formels correspondant à une même signification. Il n'y a pas lieu de présenter ici une méthodologie. Contentons-nous de noter que, alors que notre tâche précédente consistait à isoler tout élément significatif de la chaîne par rapport à ses voisins, nous nous efforçons à présent de déterminer lesquels parmi les segments apparaissant en différents points de la chaîne représentent une même unité significative, un même monème, même s'ils ne sont pas identiques sur le plan formel. » (M.Mor. : p. 8) [« Identification. The second step in the analysis is the identification of segments, or formal features corresponding to the same meaning. This is not the place for presenting any methodology. Let us simply note

de leurs compatibilités répond ainsi une présentation entièrement organisée par la problématique de l'expression, où sont d'abord présentés les signifiés – les monèmes – puis leurs signifiants, avant que ne soit abordé ce chapitre central de l'étude des unités significatives qu'est la syntaxe<sup>2097</sup>. De ce point de vue, l'insistance sur la nécessité de distinguer entre le temps de l'identification et celui de la morphologie est tout à fait remarquable. Aussi, si, dans « Analyse et présentation » (1970) :

« Les trois opérations d'analyse, d'identification et de classement sont menées à des fins heuristiques. Chacune d'entre elles nous révèle des choses que nous ignorions ou, si nous pratiquions la langue avant de l'analyser, que nous ne faisons guère plus que sentir. La présentation, elle, a un but strictement didactique. Il s'agit simplement de trouver la façon la plus adéquate de transmettre à autrui les connaissances acquises au cours de la recherche précédente. » (M.An. : p. 147)

puis de même dans la postface de 1973 aux *Éléments de linguistique générale* :

« Il convient de préciser que tout ce qui précède [morphologie, syntaxe, inventaire et axiologie] s'applique au temps didactique de l'étude, c'est-à-dire à la présentation des faits dégagés antérieurement. Les processus heuristiques, analyse des énoncés de départ en éléments signifiants successifs, identification comme représentant le même monème de certaines occurrences, phonologiquement identiques ou différentes, et, finalement, classement des monèmes ainsi dégagés sur la base de leurs compatibilités, représentent l'effort de découverte que la présentation en quatre chapitres : inventaire, morphologie, syntaxe et axiologie, ne fait qu'explicitier. » (M.Él.1973 : p. 209-210)

Martinet présente cette distinction entre analyse et présentation, « fait acquis dans le domaine phonologique » (M.An. : p. 143), comme une distinction strictement didactique, et si, également, tout d'abord dans « Analyse et présentation » (1970) :

« Il semble que le premier temps de la recherche devrait consister à identifier et à classer les monèmes en fonction des combinaisons dans lesquelles on les rencontre. Or, c'est précisément l'établissement des possibilités combinatoires des monèmes qui paraît être le but de la description grammaticale. On semble donc tourner en rond et l'on n'entrevoit, pour échapper à cette "circularité", qu'un constant va-et-vient où s'entremêlent nécessairement les diverses démarches.

---

that, while we have previously set any meaningful segment of the chain apart from its neighbors, we try now to determine which segments in various parts of the chain are, in fact, the same significant unit, the same moneme, even if they should not be formally quite identical. » (M.Mor. : p. 157-158)], ainsi que M.An. : p. 145-146, cité ci-dessus dans la note 1987, et pour l'ensemble des opérations d'analyse, dans « La présentation des unités significatives » (1976) : « L'analyse *intégrale* des énoncés en unités significatives minima nous paraît être, non seulement une possibilité, mais un préalable indispensable à toute recherche ultérieure, qu'elle porte sur les compatibilités mutuelles de ces unités, sur la syntaxe ou sur l'étude des valeurs significatives pour laquelle a été proposé le terme d'axiologie. De cette analyse, nous ne rappellerons ici que peu de choses. Elle se fonde, bien entendu, sur l'opération dite "commutation" qui permet de constater qu'à une différence de forme correspond une différence de sens. Elle est suivie d'un regroupement des unités ainsi dégagées, qui représentent chacune une occurrence, en types caractérisés par des traits communs à toutes les occurrences en cause. Chacun de ces types qui correspond, sur le plan distinctif, au phonème, est un monème. Finalement, on groupera les monèmes qui présentent les mêmes COMPATIBILITÉS. » (M.Pré. : p. 143-144).

<sup>2097</sup> C'est-à-dire une présentation où, comme il apparaîtra plus nettement *infra*, la morphologie s'inscrit dans le cadre de la syntaxe. Voir la note 1974. Martinet précise dans la préface de 1970 aux *Éléments de linguistique générale* : « Il convient d'épuiser l'étude de la morphologie avant d'aborder la syntaxe. » (M.Él.1970 : p. 5).

Il est toutefois possible de voir un peu plus clair en la matière si l'on pratique consciemment et fidèlement la distinction entre une opération scientifique faite à partir du corpus, et une opération didactique où les résultats obtenus précédemment sont représentés avec le maximum de clarté et de simplicité compatibles avec l'exhaustivité. Dans chacune des deux opérations, on distinguera trois temps, mais on se tromperait lourdement si, d'une opération à l'autre, on identifiait ou si l'on rapprochait les temps successifs. » (M.An. : p. 143)

puis dans « Morphology and Syntax » (1972) :

« La syntaxe est souvent décrite par les structuralistes comme l'examen des latitudes combinatoires des classes de morphèmes. Mais il va de soi que les classes de morphèmes sont établies sur la base des latitudes combinatoires. Nous sommes donc pris dans un cercle vicieux : nous ne pouvons aborder la syntaxe avant d'avoir établi nos classes de morphèmes mais nous ne pouvons établir nos classes de morphèmes avant d'avoir complété la syntaxe.

Si nous voulons échapper à ce cercle vicieux, il faudra envisager d'un regard nouveau notre tâche de linguiste. Il est essentiel, dans le domaine de la linguistique, et aussi probablement dans le cas de celui d'autres disciplines, de distinguer entre deux stades : entre un premier stade qui est celui de l'analyse et un second stade qui consistera en la présentation de l'analyse. A l'intérieur des deux stades, celui de l'analyse et celui de la présentation, nous distinguerons entre trois étapes successives. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il n'y a pas nécessairement de correspondance entre les étapes de l'analyse et celles figurant dans la rubrique "Présentation"<sup>2098</sup>. » (M.Mor. : p. 7)

cette même distinction est présentée comme permettant une clarification de la notion de syntaxe, il nous semble que son véritable enjeu se trouve dans la marginalisation de la morphologie que permet la reconstruction du rapport son/sens dans le cadre de la problématique de l'expression. On notera à ce propos que si l'étude des unités distinctives implique les mêmes temps d'analyse que celle des unités significatives ainsi que le pose Martinet dans « Pour une linguistique des langues » :

« De part et d'autre, on procédera tout d'abord à une segmentation de l'énoncé, segmentation qui se réduira dans certains cas à l'identification d'une différence formelle non identifiable à un segment (tons, sur le plan des unités distinctives ; signifiants amalgamés, sur le plan des unités significatives). Dans un deuxième temps, on procédera au rapprochement d'unités apparues dans différents points de la chaîne, ce qui nous permettra d'établir la liste et l'identité des unités distinctives et significatives. Dans un troisième temps, on procédera à un classement des unités sur la base de leurs latitudes commutatives et, de plus, pour les unités de deuxième articulation, sur celle de leurs traits distinctifs. » (M.Pou. : p. 25-26)

---

<sup>2098</sup> « Syntax is often described by structuralists as the examination of the combinatory latitudes of morpheme classes. But of course, morpheme classes are established on the basis of combinatory latitudes. This means that we are caught in a vicious circle ; we cannot begin syntax without having established our morpheme classes, but we cannot establish our morpheme classes before our syntax has been completed.

In order to escape from that circle we have to reconsider the whole of our task as linguists. It is very important, in the case of linguistics, and probably in that of other disciplines as well, to distinguish between two stages : a first stage, which is analysis, and a second, which consists of the presentation of that analysis. In both stages, analysis and presentation, we should distinguish three different steps. But it is important to remember that there is no one-to-one correspondence between the steps in the analysis and those listed under the heading "Presentation." » (M.Mor. : p. 156-157).



Martinet n'insiste pas sur un éventuel parallélisme des deux présentations, se contentant dans ce texte<sup>2099</sup>, comme nous l'avons vu, de définir la phonologie comme phonématique doublée d'une prosodie et comme phonétique fonctionnelle par opposition à la *phonemics* des bloomfieldiens.

Cette reconstruction du rapport son/sens à partir de la problématique de l'expression constitue tout d'abord le cadre d'une analyse du rapport son/sens. Martinet énumère ainsi dans *A Functional View of Language*, en conformité avec l'objet qu'il assigne à la morphologie – celui de la description des signifiants –, différents types de « solutions » au « problème des relations formelles du signifiant avec son signifié » :

« La classification non génétique traditionnelle des langues était en fait basée sur l'examen des accidents formels. Le titre de l'exposé sommaire de P.S. Kouznecov, *Morfologičeskaja klassifikacija jazykov*, est en fait très révélateur de son contenu et de la façon dont les gens concevaient la typologie linguistique. Si nous voulons formuler ce contenu en termes de monèmes, nous pouvons dire qu'en dernière analyse, ce qui comptait vraiment, ce n'était que le degré de variation formelle des unités individuelles, pour lequel nous pouvons établir l'échelle suivante :

1. Un monème peut avoir toujours le même signifiant, quelles que soient les combinaisons dans lesquelles il entre : ainsi la relation marquée en français par *avec* est toujours exprimée par /avek/. Cette solution, qui semble être logiquement la solution la plus évidente du problème des relations formelles du signifiant avec son signifié, est apparue à des générations d'érudits, aveuglés par leur admiration pour les langues indo-européennes classiques ou par leurs préjugés ethnocentriques, comme un trait exotique et bizarre lorsqu'il était appliqué à l'expression des fonctions et aux modalités grammaticales.

2. Le signifiant d'un monème peut varier d'un contexte à un autre, mais il sera toujours identifiable avec un certain segment de l'énoncé. L'italien *con* "avec", se trouve normalement sous la forme /kon/ mais on le rencontre aussi sous la forme /ko/ par exemple devant l'article masculin (*col, coi*) et sous la forme /kol/ par exemple devant l'article féminin (*colla, colle*). L'analyse de *colla* en *col + la* est évidente puisque *la* est la forme normale de l'article féminin, et celle de *col* en *co + l* (pour \**con + il*) ne peut pas non plus être considérée comme arbitraire.

3. Un monème peut apparaître dans certains contextes comme un segment nettement délimité, mais peut, dans d'autres cas, se fondre dans le signifiant d'un ou plusieurs autres monèmes, comme lorsque le français *à*, qui est généralement /a/, même devant l'article masculin dans *à l'hôpital* /al.../ est amalgamé avec ce même article dans *au moulin* /o.../.

4. Un monème peut ne jamais apparaître comme un segment distinct parce que son signifiant est toujours amalgamé avec celui d'un ou de plusieurs autres monèmes.

---

<sup>2099</sup> Où Martinet rappelle à nouveau, par ailleurs, l'importance de la distinction entre analyse et présentation : « Si l'on revient rapidement ici sur le temps de l'analyse, ce n'est point pour rappeler des méthodes qui ont été exposées de façon assez détaillée par ailleurs, mais simplement pour bien marquer qu'il faut soigneusement distinguer le processus heuristique dont il vient d'être question, du processus didactique, celui de la présentation, auquel nous arrivons maintenant. » (M.Pou. : p. 26). Pour les étapes de la présentation, consistant, pour les unités significatives, à « présenter par étapes successives les différents aspects de la structure de la langue décrite » (M.Pou. : p. 28), voir M.Pou. : p. 27-43. Les étapes de l'analyse et de la présentation sont également déclinées et décrites dans « Analyse et présentation » (voir M.An. : p. 143-149), dans « Morphology and Syntax » (voir M.Mor. : p. 7-11 [p. 156-160]), dans « La présentation des unités significatives » (1976 ; voir M.Pré. : p. 143-144, cité dans la note 2096 ci-dessus, et p. 147 *sqq.*) et pour la seule présentation, dans « What is Syntax ? » (1982 ; voir M.Wha. : p. 391-394).

Cependant l'existence indépendante des monèmes en question n'est jamais mise en danger : en latin, le monème datif n'apparaît jamais comme un segment qui ne soit pas en même temps le signifiant du monème de singulier ou de celui de pluriel ; mais les gens qui parlaient latin n'étaient jamais embarrassés pour distinguer le datif singulier du datif pluriel.

5. Un monème peut avoir un signifiant discontinu, son emploi par le locuteur impliquant des modifications formelles à différents endroits de l'énoncé : le monème latin *sine* "sans" était nécessairement suivi de noms dont la fonction était indiquée par une désinence spécifique (l'ablatif). Dans *sine dubio* le signifiant de *sine* comprenait en fait non seulement /sine/ mais encore le /...ō/ de *dubio*, dans lequel, cependant, était amalgamé le signifiant du monème singulier. Le monème pluriel en français peut se manifester comme un seul segment, par exemple /...e.../ dans le syntagme *dans les champs* /dāleʃā/, qui s'oppose au singulier *dans le champ* /dālʃā/ ; mais il peut aussi apparaître sous la forme de plusieurs accidents successifs, par exemple sous la forme /e...o...o...d.../ dans les *journaux internationaux se vendent bien*, qui s'oppose à la forme *le journal international se vend bien*<sup>2100</sup>. » (M.LF : p. 111-113).

On retrouve ici les différents types de rapport son/sens dont il a été question plus haut, et dont les quatre derniers – les « accidents formels » – constituaient autant de difficultés pour l'analyse empirique : relation biunivoque entre signifiant et signifié, variation formelle du signifiant, amalgame épisodique, amalgame constant, signifiant discontinu<sup>2101</sup>. La notion

---

<sup>2100</sup> « Traditional non-genetic classification of languages was really based on accident; the title of P. S. Kuznecov's short survey, *Morfologičeskaja klassifikacija jazykov*, is, in fact, quite descriptive of its contents and of the way people conceived of linguistic typology. If we want to formulate what it amounted to in terms of monemes, we may say that, in the last analysis, what counted was hardly anything but the degree of formal variation of individual units, for which we can set up the following scale :

1. A moneme may have the same *signifiant* throughout, whatever the combinations it enters : the relation marked, in English, by *without* is always marked by /wɪ'daʊt/. This, which logically seems the most obvious solution to the problem of the formal relations of the *signifiant* with its *signifié*, has appeared, to generations of scholars blinded by their admiration for classical Indo-European languages or their ethnocentric prejudices, as a quaint and outlandish feature when applied to the expression of functions and to grammatical modifiers.

2. The *signifiant* of a moneme may vary from one context to another, but it will always be identifiable with a definite segment of the utterance : Italian *con*, "with", normally appears as /kon/, but also as /ko/, e.g. before the masculine article (*col*, *coi*) and as /kol/, e.g. before the feminine article (*colla*, *colle*) ; the analysis of *colla* into *col* + *la* is the normal form of the feminine article, and that of *col* into *co* + *l* (for \**con* + *il*) cannot be said to be arbitrary.

3. A moneme may, in some contexts, appear as a clear-cut segment, but, in others, be merged with the *signifiant* of some other moneme (or monemes), as when Fr. *à*, which is generally /a/, even before the masculine article in *à l'hôpital* (/al.../), is amalgamated with that same article in *au moulin* (/o.../).

4. A moneme may never appear as a separate segment because its *signifiant* is always amalgamated with that of some other moneme (or monemes) ; still, the independent existence of the monemes involved is never endangered : in Latin, the dative moneme never appears as a segment which is not at the same time the *signifiant* of the moneme of singular or that of plural ; but Latin speakers were never at a loss to distinguish dative singular and dative plural.

5. A moneme may have a discontinuous *signifiant*, its use by the speaker implying some formal modifications in two or more different places in the utterance : the Latin moneme usually identified as *sine*, "without", was necessarily accompanied by a specific ("ablativ") ending of the nouns whose function was being indicated, so that, in *sine dubio*, its *signifiant* included /sine/, plus the /...ō/ of *dubio*, in which, however, the *signifiant* of the singular moneme was amalgamated. The plural moneme of French may show as a single segment, e.g. as /...e.../ in *dans les champs* /dāleʃā/ (cf. the singular *dans le champ* /dālʃā/ ) ; but it may also appear in the form of several successive accidents, e.g. as /...e...z...o...m/ in *les petits animaux dorment* /leptizanimodorm/ as opposed to *le petit animal dort* /leptitanimaldor/. » (M.FVL : p. 90-92).

<sup>2101</sup> Voir également, notamment, M.Ele. : p. 109, cité ci-dessous.

même d'accident formel témoigne de ce que, mal gré qu'en ait Martinet – qui, comme nous l'avons vu, insiste sur l'abstraction de sa notion de monème, abstraction qui apparaît ainsi, paradoxalement (c'est là la rançon de la problématique empirique), comme une forme de concrétude – le présupposé est celui des « correspondances de signifié à signifiant<sup>2102</sup> » (M.SS : p. 183), d'ailleurs données ici comme la « solution qui semble être logiquement la solution la plus évidente du problème des relations formelles du signifiant avec son signifié ». Il est de même question, dans « Peut-on dire d'une langue qu'elle est belle ? » (1965), où la problématique de l'expression apparaît de manière très nette, de « complexité formelle » :

« La morphologie, c'est-à-dire la complexité formelle des éléments du discours, joue un rôle certain dans l'appréciation subjective des langues. Cette complexité implique très exactement que, pour l'expression de ce qui est une même notion, la langue réclame des formes qui diffèrent selon les contextes : qu'on pense, par exemple, à la variété des formes qui correspondent, en latin, à la notion de génitif. » (M.Be. : p. 57).

De ce point de vue, la reconstruction martinettienne des rapports son/sens fait figure de type d'analyse des relations formelles entre signifiant et signifié. La problématique de l'expression et la distinction entre pertinent et non pertinent qui en est corrélative impliquent en effet des assignations – ici, de plusieurs « formes » à « l'expression de ce qui est une même notion » – et des réanalyses et déterminent ainsi une structuration du signifiant totalement subordonnée à l'analyse en signifiés qu'est l'analyse martinettienne en monèmes. La spécificité de la démarche martinettienne apparaît de manière tout particulièrement nette sur la question des signifié et signifiant zéro. Il est question, dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979), d'élément explétif sans signifié :

« Dans certains contextes la négation est exclue, mais on trouve, en langue officielle, un segment *ne* qui alterne avec zéro ; quand on remplace *ne* par zéro il n'y a pas de changement de sens ; [...] Dans tous ces cas nous ne considérerons pas *ne* comme un adverbe de négation, mais comme un élément explétif sans signifié. » (M.GFF : p. 139)

et dans « Le couple *senex-senatus* et le “suffixe” -k- » (1955/1973-1975) de signifiant survivant à son signifié :

« Pour autant qu'un “élargissement” est une consonne qui s'ajoute à un signifiant préexistant sans modifier en rien son contenu sémantique, on est en droit de se demander si l'on n'a pas affaire à une excroissance de nature phonétique ou analogique plutôt qu'à un ancien signe linguistique dont le signifiant aurait survécu au signifié. » (M.Cou. : p. 147).

Martinet expose cependant, dans *Syntaxe générale* (1985), cette position de principe :

### « 3.35. Segment de signifié zéro »

A l'opposé du problème du signifiant zéro, qui est de savoir dans quelle mesure l'absence, en un point de la chaîne, de tout élément formel peut correspondre à un effet de sens, se pose celui du segment de la chaîne qui ne correspondrait à aucun effet de sens et, par conséquent, ne devrait être considéré ni comme un signifiant ni comme faisant

---

<sup>2102</sup> Martinet parle en effet dans « Syntagme et synthème », à propos de l'amalgame, d'« impossibilité d'établir des correspondances de signifié à signifiant » (M.SS : p. 183).

partie d'un signifiant. [...] Nous avons à notre disposition, pour éliminer les faux problèmes d'analyse formelle, le concept opératoire d'amalgame et une conception très souple de la variation des signifiants, de telle sorte que l'attribution d'un segment quelconque de l'énoncé à un signe simple ou complexe ne saurait jamais faire difficulté<sup>2103</sup>. » (M.SG : p. 63).

La notion d'attribution d'un segment de l'énoncé à un signe est tout à fait remarquable, témoignant d'une perspective où l'analyse « morphologique » – au sens martinettien, impliquant un redoublement de la problématique phonologique – du signifiant implique la reconstruction de celui-ci, réanalysé – après la segmentation de la chaîne – en vue de l'assignation de ses constituants à des signifiés dont ces constituants pourront ainsi être donnés comme des signifiants. Le traitement martinettien de la notion de signifiant zéro révèle cependant qu'une telle reconstruction du signifiant n'est que l'une des deux faces de la reconstruction martinettienne des rapports son/sens, dont le cœur – et l'autre face –, conséquence logique de la problématique de l'expression et de la notion même de monème telle qu'élaborée par Martinet, signifié avant d'être signe, est une analyse de la langue en signifiés. On lit en effet dans *Syntaxe générale* :

### « 3.32. *Le signifiant “zéro”* »

La notion de signifiant zéro a joué un rôle important dans la théorie et la pratique structuraliste, et elle n'entre, en aucune façon, en conflit avec la conception du monème comme un effet de sens correspondant à une modification formelle de l'énoncé. Il est clair, en effet, que si l'insertion, dans un contexte, d'un nouvel effet de sens ou le remplacement d'un effet de sens préexistant par un autre, a pour seul résultat l'élimination, dans la chaîne parlée, d'un segment de l'énoncé de départ, il y a bien modification formelle de l'énoncé, donc monème : si, dans le russe *ryby* “poissons” au nominatif, je supprime *-y*, j'obtiens *ryb* où l'absence de toute voyelle finale me permet d'identifier le monème génitif. La seule difficulté, en l'occurrence, provient du fait qu'on peut parfois être tenté d'interpréter comme un effet de sens l'absence d'un autre effet de sens : l'absence de “pluriel” est très normalement interprétée, non comme une absence, mais comme le remplacement de “pluriel” par “singulier”. Si, dans un cas de ce genre, au signifié dont l'existence est en cause, correspond, au moins dans certains contextes, un signifiant matérialisé sous forme d'une modification formelle positive, en breton, par exemple, où, à côté de *pesket* “poissons”, pluriel de *pesk* “le poisson”, générique, existe un singulatif *peskeden* caractérisé par un segment *-en*, on n'hésitera guère à poser l'existence d'un signe minimum, c'est-à-dire un monème, ici, un singulatif. Une absence de pluriel coïncidant avec l'apparition d'un nouveau segment d'énoncé est donc résolument identifiée comme une unité signifiante à désigner, selon les autres unités du système, comme “singulier” ou singulatif. Mais si, au signifié hypothétique, correspondait régulièrement une absence de réalisation formelle, on serait légitimement tenté de postuler, non seulement un signifiant zéro, mais également **un signe zéro, c'est-à-dire l'inexistence d'un signe**. Mais c'est là qu'intervient la puissance de la tradition : dans une opposition entre quelque chose et zéro, zéro est nécessairement teinté par le

---

<sup>2103</sup> La notion d'excroissance, que l'on trouve dans « Le couple *senex-senatus* et le “suffixe” *-k-* », et que l'on retrouve ensuite en 1994 dans « Time-depth in Protolanguage Reconstruction » – « [...] an enlargement is a formal element which may appear in certain contexts without contributing anything to the meaning of the whole » [« [...] un élargissement est un élément formel qui peut apparaître dans certains contextes sans contribuer aucunement à la signification du tout »] (M.Ti. : p. 98) – semble une notion distincte de celle de « segment de signifié zéro », dont la dimension diachronique – il ne s'agit plus, dans ce cadre, de « problèmes d'analyse formelle » – justifie le maintien.

quelque chose dont il est l'inexistence ; l'inexistence du pluriel n'est pas une inexistence quelconque, mais un singulier. Pourtant, si cela justifie l'existence du terme singulier dans la terminologie grammaticale traditionnelle, cela ne veut pas dire que nous devions, nécessairement, dans ce cas, poser un monème "singulier". On peut estimer, en principe, qu'un signifié hypothétique dont le signifiant est constamment zéro ne saurait avoir d'existence linguistique que si ses emplois attestent pour lui une existence sémantique incontestable : si, au signifiant zéro d'un singulier, correspondait toujours, effectivement, l'unicité, il conviendrait, sans doute, de poser l'existence d'un tel monème. Mais, comme on le sait, les singuliers identifiés dans les langues les mieux connues apparaissent simplement là où le pluriel n'était pas de mise, par exemple, dans *le lion* pour désigner l'espèce. Il n'y a donc pas lieu de poser, pour le français entre autres, de monème "singulier". Dans le cas d'une langue, comme le latin, où l'expression du pluriel est toujours amalgamée à celle des cas et des monèmes substantivaux, il est impossible de décider si les formes nominales dites "de singulier" comportent ou non les signifiants amalgamés d'un monème "singulier" : *rosam* peut être interprété formellement aussi bien comme un amalgame des signifiants de "rose", d'"accusatif" et de "singulier", que, plus simplement, la manifestation des deux monèmes "rose" et "accusatif". Ici, seules peuvent intervenir les considérations sémantiques qui ont permis ci-dessus d'éliminer, pour le français, un monème "singulier".

### 3.33. Zéro sémantique et zéro phonique

En fait, l'expérience montre qu'il y a généralement coïncidence de zéro sémantique et de zéro phonique et que l'inexistence d'une marque formelle pour une certaine "catégorie" grammaticale établit une présomption du caractère sémantiquement non positif de la dite "catégorie". C'est ainsi que ce qu'on désigne traditionnellement comme l'indicatif, à quoi ne correspond d'ordinaire aucune marque formelle, représente les emplois les plus ordinaires du verbe, statistiquement les plus fréquents et ne mérite pas, de ce fait, qu'on l'identifie comme un signe linguistique distinct du monème verbal. Il en va de même, le plus souvent, du présent dont la forme zéro va de pair avec une absence d'effet de sens. Il va sans dire que là où, comme à un certain stade de l'évolution des langues indo-européennes, le présent est positivement marqué comme tel (adjonction d'un *-i* aux désinences verbales indo-européennes), la question se repose de savoir s'il s'agit ou non d'un monème particulier avec le sens positif de présent *hic et nunc*.

Il faut toutefois se garder de conclure hâtivement de l'absence de manifestation formelle identifiable d'un monème à son inexistence, puisqu'il est possible que son signifiant soit toujours amalgamé avec celui de monèmes voisins. En italien et en espagnol, les troisièmes personnes du singulier, après la chute de *-t* latin final, apparaissent sous la forme du thème nu, et l'on pourrait être tenté de poser, pour une forme comme esp. *quiere* "il aime", un signifiant zéro de 3<sup>e</sup> personne. Un contexte comme *quiere a su madre* "il aime sa mère" montre que *quiere* englobe un sujet repris par le possessif *su*. Il y a donc sujet de 3<sup>e</sup> personne du singulier, et on peut préférer concevoir son signifiant comme amalgamé avec celui du verbe que d'opérer avec zéro. En face d'une première personne *quiero* "j'aime", on pourrait d'ailleurs analyser *quiere* en /kier/ + /e/ et voir dans cet /e/ le signifiant de 3<sup>e</sup> personne. On notera qu'une fois admis le concept opératoire d'amalgame, on voit mal comment on pourrait, au nom de la forme, dénier l'existence linguistique à un signifié positivement bien établi comme l'est celui de 3<sup>e</sup> personne dans l'exemple qui précède.

### 3.34. Zéro comme variante.

Lorsqu'une forme zéro n'est que la variante d'un signifiant représenté ailleurs positivement, la question de l'existence du monème en cause ne se pose pas : il y a, en français, un monème "subjonctif" parce que, dans certains contextes, le choix de certaines formes, comme /dòn-i-õ/, /dòn-i-e/, distinctes de celles de l'"indicatif", correspond à un effet de sens particulier. Dans d'autres contextes, avec la majorité des monèmes verbaux, en combinaison avec sg. 1 2 3 et pl. 3, aucune marque formelle

n'apparaît : le subjonctif de *donner* à ces personnes est /dòn/ c'est-à-dire qu'il est identique au signifiant du monème verbal. On a intérêt, dans ce cas, à parler de variante zéro du signifiant. » (M.SG : p. 60-62).

On retrouve ici l'analyse des rapports son/sens. Mais le fait remarquable est qu'alors qu'il s'agit de signifiants zéro, les difficultés de l'analyse empirique concernent le signifié : « La seule difficulté, en l'occurrence, provient du fait qu'on peut parfois être tenté d'interpréter comme un effet de sens l'absence d'un autre effet de sens ». La question est totalement dépourvue de signification dans la perspective saussurienne<sup>2104</sup>, où l'on ne saurait distinguer entre un effet de sens et l'absence d'un autre effet de sens, mais elle témoigne précisément – réaffirmant la perspective onomasiologique – d'une forme particulière de positivisme, impliquant la notion d'un signifié positif et une distinction corrélatrice entre « zéro sémantique » et « signifié positivement bien établi ». Il apparaît ainsi de manière tout à fait nette que l'analyse martinettienne des signifiants dissimule une analyse en signifiés qui constitue le véritable enjeu de celle-ci, dont se justifie ainsi la dimension de reconstruction. On retrouve en effet, dans ce cadre, le gage des rapports son/sens, et si un signifiant positif permet de poser un signifié – « Si, dans un cas de ce genre, au signifié dont l'existence est en cause, correspond, au moins dans certains contextes, un signifiant matérialisé sous forme d'une modification formelle positive [...] on n'hésitera guère à poser l'existence d'un signe minimum, c'est-à-dire un monème [...] Mais si, au signifié hypothétique, correspondait régulièrement une absence de réalisation formelle, on serait légitimement tenté de postuler, non seulement un signifiant zéro, mais également **un signe zéro, c'est-à-dire l'inexistence**

---

<sup>2104</sup> Nous n'insisterons pas sur la différence de perspective qui sépare, sur cette question du signifiant zéro, Martinet et Saussure, qui n'est qu'un cas particulier de l'opposition entre concept d'articulation (négativité) et problématique des rapports son/sens (positivité). Dans le cadre d'une analyse de la problématique morphologique martinettienne, il faut seulement rappeler, que, ainsi qu'il apparaît nettement dans les développements cités dans la note 866 ci-dessus malgré certaines formulations idiomologiques en termes d'utilisation, la notion saussurienne de signifiant zéro ne renvoie pas à un type de signifiant (voir par exemple M.Él. : p. 104, M.Fou. : p. 118, M.Neu. : p. 79) mais à un cas particulier de l'opposition constitutive des valeurs. Voir Godel (1957) : p. 219-220, et notamment cette proposition : « Ce qu'on appelle "signe zéro" n'est, comme l'alternance vocalique, qu'un *caractère différentiel* utilisé pour une opposition. » (Godel, 1957 : p. 220). Godel cite également le passage du deuxième cours relatif à *the man I have seen* et mentionne le passage correspondant du troisième cours, mais ajoute à leur propos « [...] on aurait tort de prendre pour un terme technique ce qui n'est évidemment que façon de parler, comme l'indique dans le deuxième cours, la suite du commentaire » (Godel, 1957 : p. 219). Aussi ces deux passages, analysés plus haut, et où Saussure insiste sur la nécessaire adéquation de l'expression et de la pensée – implication, comme nous l'avons vu plus haut, du concept d'articulation – sont-ils tout particulièrement propres à faire percevoir le caractère illusoire de la notion de signifiant zéro, effet d'une réflexion en termes d'unités positives et de signifiés préexistants, là où le fonctionnement négatif de la langue n'implique rien d'autre qu'une perception de rapports. Notons cette note d'un article d'Amacker : « Le passage des sources qui a induit la notion malheureuse de "signe zéro" (CLG, p. 124, à propos du génitif pluriel russe ou tchèque, type *zen*) pourrait bien être une observation personnelle de Georges Dégallier (CLG/E unité n° 1443 : adjonction marginale, imprimée entre soufflets, sans contrepartie chez les autres étudiants) ; Saussure doit avoir insisté seulement sur l'opposition des formes avec suffixe à la forme sans suffixe (idée illustrée par les mots : "ici un génitif pluriel a pour exposant zéro" : CLG/E n° 1440) ; d'ailleurs, quand il revient sur cet exemple, il a dit : "Ici pour le génitif pluriel il n'y a pas de signe" (n° 1911, texte de Dégallier confirmé par celui d'Émile Constantin : "Ici, il n'y en a pas"). » (Amacker, 2000 : p. 226, note 40). Pour cet endroit des notes de Dégallier, voir Saussure (1967) : p. 192, cité *infra* dans la note 2211. Ajoutons que l'argumentation saussurienne, dans les autres passages (et en premier lieu dans celui des *Écrits de linguistique générale*), met également en exergue le caractère « fortuit » de tout état de langue, auquel répond précisément chez Martinet, comme nous le verrons *infra*, une prise du locuteur sur la langue.

**d'un signe.** » –, inversement, un signifié positif permet de poser un signifiant zéro – « On peut estimer, en principe, qu'un signifié hypothétique dont le signifiant est constamment zéro ne saurait avoir d'existence linguistique que si ses emplois attestent pour lui une existence sémantique incontestable », l'analyse martinettienne faisant ainsi figure de manipulation du rapport son/sens aux fins d'analyse de la langue en signifiés. Cet aspect apparaît de manière très nette dans la suite du développement, où l'on retrouve la notion d'amalgame, et avec elle la prééminence du signifié – « Il faut toutefois se garder de conclure hâtivement de l'absence de manifestation formelle identifiable d'un monème à son inexistence, puisqu'il est possible que son signifiant soit toujours amalgamé avec celui de monèmes voisins. » –, impliquant une malléabilité du signifiant explicitement affirmée par Martinet – « Il y a donc sujet de 3<sup>e</sup> personne du singulier, et on peut préférer concevoir son signifiant comme amalgamé avec celui du verbe que d'opérer avec zéro. En face d'une première personne *quiero* "j'aime", on pourrait d'ailleurs analyser *quiere* en /kier/ + /e/ et voir dans cet /e/ le signifiant de 3<sup>e</sup> personne. On notera qu'une fois admis le concept opératoire d'amalgame, on voit mal comment on pourrait, au nom de la forme, dénier l'existence linguistique à un signifié positivement bien établi comme l'est celui de 3<sup>e</sup> personne dans l'exemple qui précède. » – qui ne saurait ainsi mieux dire que son objet premier est une analyse de la langue en « signifiés positivement établis », dont l'analyse en signifiants apparaît dès lors, à certains égards, comme un moyen. On notera, à l'appui d'une telle proposition, que le « signe zéro, c'est-à-dire l'inexistence d'un signe » est pensé en termes de « coïncidence de zéro sémantique et de zéro phonique », de sorte que « l'inexistence d'une marque formelle pour une certaine catégorie grammaticale établit une présomption du caractère sémantiquement non positif de la dite "catégorie" », et qu'un présent « positivement marqué comme tel » incite seulement à reposer la question « de savoir s'il s'agit ou non d'un monème particulier avec le sens positif de présent *hic et nunc* » : il ne s'agit donc pas, malgré la notion de « modification formelle », qui pourrait évoquer celle d'opposition, de différence sémantique, mais de signifiés positifs dont l'existence est à établir, et dont la positivité est finalement seule décisive. Or, ce sont là, en réalité, les conditions de la problématique morphologique elle-même, comme en témoigne cet autre passage de *Syntaxe générale*, où c'est cette fois la variation des signifiants qui implique des difficultés d'analyse empirique :

« Il est clair qu'à faire ainsi abstraction de différences formelles, nous pourrions être embarrassés lorsque nous rencontrerons différentes prépositions pour marquer l'ergatif : variations purement formelles, ou nuances dans la valeur de la fonction, nuances que nous ne saurions négliger ? Mais, de tels problèmes se présentent partout qui n'invalident pas le cadre établi pour l'identification des traits syntaxiques : le choix entre *par* et *de* pour marquer le complément d'agent en français se révèle comme strictement stylistique et n'affectant pas l'unité de la fonction. » (M.SG : p. 238).

Cette analyse en signifiés commande toute la grammaire martinettienne. Outre celle du singulier, de l'indicatif et du présent, dont l'analyse, déjà proposée dans une note de 1975 accompagnant la republication de « Neutralisation et syncrétisme<sup>2105</sup> » :

---

<sup>2105</sup> Voir également, pour le présent et l'indicatif, M.Neu. : p. 78, cité ci-dessous, passage datant quant à lui de 1968.

« Il est préférable de ne pas opérer, en français, avec un “monème de singulier” : il n’y a pas de signe lorsque le signifiant est zéro et que le signifié “unique” ne correspond pas nécessairement à ce zéro. » (M.Neu. : p. 264 note « p. 16 a »)

puis dans la *Grammaire fonctionnelle du français* :

« La classe dite du “nombre” ne comporte qu’un monème, le “pluriel” qui s’oppose à son absence. Il paraît préférable de ne pas suivre ici la tradition qui donne un nom, le “singulier”, à cette absence de pluriel : la “forme non plurielle”, dans *Le lion est un noble animal*, n’implique pas l’unicité de l’animal ; cette “forme non plurielle” s’identifie avec le nom nu. Le “singulier” n’a donc ni valeur spécifique, ni représentant formel dans l’énoncé, ou, en termes plus simples, ni forme ni sens. Lui donner le statut d’un monème contredirait cette notion telle que nous l’avons présentée ci-dessus. Il peut rester commode de désigner l’absence de monème pluriel comme “le singulier”, mais ceci n’implique pas l’existence d’une unité linguistique correspondante.

Ce qu’on vient de dire du “singulier” vaut également pour d’autres notions traditionnelles comme le “présent” ou l’“indicatif”. Le “présent” est l’absence de temps spécifié, et l’“indicatif” l’absence de spécification modale, correspondant, l’un et l’autre, à la forme nue du monème verbal. Il n’y a donc pas plus de monème “présent” ou de monème “indicatif” que de monème “singulier” : *chante*, dans *il chante*, n’est pas, pour nous, la “3<sup>e</sup> personne du singulier du présent de l’indicatif”, mais le monème verbal nu. » (M.GFF : p. 11-12)

« Cette classe [la classe de la vision] ne comporte qu’une seule unité, la vision décalée dans le passé. Elle s’oppose à une vision non décalée, celle du moment où se déroule le discours, qui, n’ayant pas de marque formelle particulière et ne correspondant à aucun effort particulier de distanciation, ne saurait constituer une unité linguistique. » (M.GFF : p. 110)

« Ce que la tradition désigne comme le “mode indicatif” n’a ni marque formelle, ni valeur distincte de celle du verbe nu. En conséquence, il ne constitue pas une unité linguistique particulière. » (M.GFF : p. 111)

et dans « Une langue et le monde » (1980) :

« Les modalités, temps, modes, aspects, nombres, etc., représentent normalement des systèmes fermés comportant un nombre déterminé d’unités mutuellement exclusives.

Dans la tradition grammaticale européenne, on pose, dans ce cas des systèmes contraignants tels que tout verbe est nécessairement “à” un temps, “à” un mode, “à” un aspect déterminé, chaque nom “à” un certain nombre. Lorsqu’on opère avec des monèmes, c’est-à-dire des unités caractérisées par une différence formelle et une valeur signifiée, on voit mal comment on pourrait, en français, par exemple, poser un monème “présent”, un monème “indicatif”, un monème “singulier”, puisque, dans tous ces cas, la différence formelle correspondant à l’absence de désinence verbale ou nominale ne s’accompagne d’aucune valeur positive ajoutée à celle du monème verbal ou nominal : dans *(il) chante*, la différence formelle avec *(il) chantait* *(il) chantera*, *qu’(il) chante* n’entraîne aucune valeur ajoutée à celle de “chanter” ; *(il) chante* implique le fait de chanter sans implication de doute ou d’inexistence réelle ( $\neq$  “subjunctif”) et sans indication positive de temps (*la semaine prochaine, il chante à Istanbul* ; *en 1958, il chante tout l’hiver à la Scala*). De même, l’absence du pluriel n’implique pas la singularité du nom : *le loup a disparu de nos forêts*. Il peut se faire qu’au moins dans certains contextes, une valeur signifiée positive soit impliquée par l’absence de toute marque perceptible : en russe, par exemple, les deux monèmes “génitif” et “pluriel” ne



sont identifiables, dans la forme *ryb* “des poissons” que du fait de l’absence de tout élément désinentiel (cf. *ryba* “poisson”, *ryby* “poissons”), mais on ne saurait poser un monème là où à un signifiant zéro, correspond un signifié zéro. » (M.Mon. : p. 157-158)

est réaffirmée dans la section « Les classes de monèmes » de *Syntaxe générale* : ???

« Les autres situations attestées où l’on pourrait vouloir poser une relation A  $\longleftrightarrow$  B sont celles où l’on estime qu’un élément lexical se combine nécessairement avec un des éléments d’une classe grammaticale, un verbe avec un temps ou un mode, un nom avec un nombre, etc. Toutefois, il y a normalement, dans ce cas, parmi les éléments de la classe grammaticale, une “catégorie” qui est non marquée, c’est-à-dire ni représentée formellement ni positivement caractérisée sémantiquement : c’est le cas, en français, de l’indicatif, du présent et du singulier. On ne doit pas poser de monème pour un signifiant zéro correspondant à un signifié sans consistance » (M.SG : p. 146),

Martinet reprend l’analyse du genre. On lit tout d’abord dans « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème » (1956) :

« Dans le cadre fonctionnel, on distingue bien aujourd’hui entre le choix d’une forme ou d’une autre dicté exclusivement par la langue elle-même, ce qui représente, pour le locuteur, une servitude (*la table* et non *le table* parce que “c’est comme ça qu’on dit en français”), et le choix déterminé par un jugement implicite que porte le sujet parlant sur la nature des êtres ou des choses qu’il mentionne (*pistrīx* et non *pistor*, qui désignerait quelqu’un d’autre ; *my friend... she* et non *my friend... he* qui conviendrait dans un autre cas.) » (M.Gen. : p. 220)

puis les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« Les faits d’accord peuvent s’étendre à d’autres monèmes que les modalités et les indicateurs de fonction puisqu’il y a, en français par exemple, accord en genre, et que ce qu’on appelle ainsi est simplement le signifiant discontinu d’un monème correspondant à ce qu’on nomme un substantif. Comme les éléments de ce signifiant détachés de leur noyau central (/...a ...d ...š détachés de /mōtañ/ dans *la grande montagne blanche*) ont un comportement formel qui rappelle celui des modalités, on est tenté de poser en français une modalité “féminin” s’opposant à une modalité “masculin”. Le fait que la différence entre *grand* et *grande* peut fonctionner seule (*la cour des grands*, *la cour des grandes*) pourrait sembler justifier une telle démarche si l’on ne se souvenait que le choix de *grands* ou de *grandes* est normalement dicté, non par le sexe des personnes en cause, mais par le genre des mots *garçons* et *filles* dont les deux adjectifs sont ici les représentants<sup>2106</sup>. L’emploi de *grande* au lieu de *grand* n’implique pas un choix distinct de celui, latent de *fille* au lieu de *garçon*. Il faut noter cependant que l’emploi du pronom *elle* est parfois déterminé, non par le genre, mais par le sexe de la personne en cause : *...le docteur... elle...* » (M.Él. : p. 123)

et dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Le français distingue entre un “genre masculin” et un “genre féminin”. Le comportement formel des noms appartenant au genre masculin est le plus simple. Si tous les noms se comportaient comme eux, il n’y aurait évidemment pas de problème du

---

<sup>2106</sup> On lisait en outre en 1960 : « , c’est-à-dire par un aspect du sens de *garçon* et un aspect du sens de *fille* » (M.Él. : p. 123). La suppression intervient dans l’édition de 1970. Voir M.Él.1970 : p. 123.

genre, très exactement il n'y aurait pas de genre. Nous pouvons donc considérer que le genre féminin est la clé du problème du genre. Nous aurions pu faire le contraire et considérer comme normal le comportement des noms de genre féminin : alors, le genre masculin aurait été la clé du problème du genre. Mais notre premier choix est préférable au point de vue opérationnel.

Tout d'abord, il est essentiel de distinguer le genre féminin du sexe féminin : quand les locuteurs anglais disent *she* au lieu de *he* ou *it*, c'est en référence à un être féminin ou, exceptionnellement, à une machine qu'ils décident de considérer comme un être féminin, par opposition à un être masculin ou inanimé. La langue anglaise offre donc trois possibilités et le choix du locuteur se porte sur l'une des trois pour des raisons non linguistiques. Au contraire, quand les locuteurs français disent *elle* au lieu de *il*, ils le font pour des raisons strictement linguistiques, parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement : en dehors de certains cas très exceptionnels que nous examinerons plus loin, il n'y a, en français, aucune possibilité de choix de la part de celui qui prononce *elle* au lieu de *il*. Le locuteur est contraint d'employer l'un ou l'autre pronom simplement parce qu'il fait référence à une unité linguistique qui l'oblige à dire *elle* au lieu de *il*. Si, comme je crois que nous devrions le faire, nous refusons de considérer comme une unité linguistique un segment qui ne correspond pas à un nouveau choix du locuteur, nous devons déclarer que le genre en français n'est pas un monème. La situation est parfaitement claire si, délaissant le pronom personnel, nous considérons les marques du genre dans le groupe nominal. Quand je dis *la grande montagne blanche*, je choisis d'employer l'article défini *la* et non l'article indéfini *une* ; je choisis de qualifier la montagne de *grande* ; je choisis de parler d'une *montagne* et non, par exemple, d'un rideau ; je choisis de dire qu'elle est *blanche* et non verte. Mais je ne choisis jamais entre le féminin et le masculin. Bien entendu, cela ne veut pas dire que je refuse de caractériser la montagne comme féminine, mais cela signifie que je n'ai pas la possibilité de choisir un genre, parce que dès que je dis, ou que je prévois de dire, *montagne*, je ne peux éviter de donner à l'article défini et aux adjectifs qui l'accompagnent, la forme correspondante, dite féminine. Mon choix de *montagne* implique un certain nombre d'accidents formels que la tradition appelle les formes féminines. En termes saussuriens, nous pouvons dire que le signifiant du nom féminin *montagne* n'est pas limité à cette forme, mais qu'il est discontinu et qu'il se manifeste en d'autres points de l'énoncé. Dans notre exemple particulier, il est représenté par le /a/ de *la*, le /...d/ de *grande* et le /...ʃ/ de *blanche*.

Le genre est fréquemment associé au nombre. L'un et l'autre sont le plus souvent considérés comme deux "catégories nominales" fréquentes. Mais ceci ne doit pas nous conduire à les placer au même niveau de l'analyse. Le nombre, par exemple le pluriel, est, en français, un monème : si, au lieu de *la montagne* /lamōtañ/, je dis *les montagnes* /lemōtañ/, c'est que je choisis de dire /e...../ au lieu de /a...../ parce que je veux marquer qu'il s'agit de plusieurs montagnes, et non d'une seule. Rien dans le contexte ne m'oblige à dire *les* au lieu de *la*. Le pluriel est un nouveau choix<sup>2107</sup>. » (M.LF : p. 26-27).

---

<sup>2107</sup> « French distinguishes between a "masculine gender" and a "feminine gender". The formal behaviour of nouns belonging to the masculine gender is simpler. If all nouns behaved like them, there would, of course, be no gender problem, quite exactly no gender. We may therefore assume that the feminine gender is the key to gender. We might have done the reverse and considered normal the behaviour of feminine gender nouns : then, the masculine gender would have been the key to the gender problem. But our actual choice is operationally preferable.

First, it is essential to distinguish feminine gender from reference to female sex : when English speakers say *she* instead of *he* or *it*, it is because they intend to refer to a female being or, exceptionally, to some machine they choose to consider in the same relation as a female. The language offers three possibilities. The speaker is determined to choose one or another by non-linguistic factors. On the contrary, when French speakers say *elle* instead of *il*, they do so because they cannot do otherwise. Apart from highly exceptional cases which we shall

Le traitement martinettien de la question du genre renvoie d'abord, conformément à la problématique morphologique, à une analyse des formes en termes de pertinence. On lit de même dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, où il est question d'analyse de la « réalité physique observable » et où le cas du genre se trouve assimilé à celui de la supplétion :

« La linguistique que nous recommandons s'appelle fonctionnelle parce que l'accent y est mis sur ce qui, dans la parole, vise à assurer la communication entre les interlocuteurs. Dans l'examen des énoncés, qui est la première démarche du linguiste, on est, en conséquence, amené à distinguer, dans la réalité physique observable, ce qui est choisi, inconsciemment en général, par celui qui parle pour dire ce qu'il veut dire, et ce qui n'est là qu'entraîné par diverses circonstances.

Si je dis *les crayons*, je choisis *crayon* au lieu de *plume*, *le* au lieu de *un*, "pluriel" au lieu de singulier. Si je dis *la plume*, je choisis *plume* au lieu de *crayon*, *la* au lieu de *une*, mais le choix de *la* au lieu de *le* n'est pas distinct de celui de *plume*. On ne saurait donc mettre sur le même plan nombre et genre, comme on le fait d'ordinaire dans les grammaires.

Si je dis *il ira*, j'ai choisi d'employer le verbe *aller* et le temps dit "futur". Si je prononce, dans ce cas, *i-* au lieu de *va* ou *all-* comme dans *il va* ou *nous allons*, c'est uniquement parce que je voudrais dire quelque chose d'autre qu'*aller* au "futur". Lorsque ce qui nous intéresse est le maintien de la communication, nous ne pouvons mettre sur le même plan le choix du verbe *aller*, élément positif du message, quelle que soit la forme qu'il va prendre, et l'émission du *i-* de *ira* qui n'est qu'une contrainte imposée par la tradition. » (M.GFF : p. VIII).

Mais le critère du « choix » implique dans le même temps une analyse des signifiés, élément d'une reconstruction du signifiant qui apparaît de manière très nette dans le développement de *A Functional View of Language*, où le statut de signifié une fois dénié au genre, les marques du genre se voient réinterprétées en termes d'« accidents formels » et de signifiant discontinu. La dimension de l'analyse des signifiés est également très lisible dans

---

see later, there is, in such a case, no trace of a choice on the part of one who pronounces *elle*. The speaker is forced to use this or that pronoun because he is referring to a linguistic unit that requires him to say *elle* instead of *il*. If, as I believe we should, we refuse to identify as a linguistic unit a segment that does not correspond to a new choice of the speaker, we must declare that gender in French is no morpheme. The situation is perfectly clear when, leaving aside the personal pronoun, we concentrate on the marks of gender in the nominal group. When I say *la grande montagne blanche*, I choose to use the definite article and not the indefinite *une* ; I choose to qualify the mountain as great ; I choose to speak of a mountain and not, for example, of a curtain ; I choose to qualify it as white. But I never choose feminine instead of masculine. This does not mean that I refuse to characterize the mountain as a female : I certainly do. It means that I am not given a chance to choose a gender, because as soon as I say, or foresee I am going to say, *montagne*, I cannot avoid giving the definite article and the accompanying adjectives the fuller, so-called "feminine", form. My choice of *montagne* implies a number of formal accidents which tradition labels as feminine forms. In Saussurian terms, we may say that the *signifiant* of the feminine noun *montagne* is not limited to that form, but that it is discontinuous and emerges at other points of the utterance. In our particular instance, it shows as the /...a/ of *la*, the /...d/ of *grande*, the /...ʃ/ of *blanche*.

Gender is quite frequently lumped together with number, as two frequent nominal categories. But this should not induce us to put them on the same level of analysis. Number, the plural number, for instance, is, in French, a morpheme : if instead of *la montagne* /lamõtãñ/, I say *les montagnes* /lemõtãñ/, I choose to say /...e.../ instead of /...a.../ because I want to stress that several mountains are involved, not one. Nothing, in the context, compelled me to say *les* instead of *la*. The plural was a new choice. » (M.FVL : p. 15-17). Sur l'emploi, ici, du terme de *morpheme*, voir ci-dessus la note 1967.

certaines développements relatifs à l'accord, tels celui-ci, que l'on trouve dans « La présentation des unités significatives » (1976), et où il est à nouveau question du genre<sup>2108</sup> :

« L'établissement de classes de monème nettement distinctes n'est pas toujours aussi simple que pourrait le faire croire le cas des noms et des verbes cités ci-dessus. La tradition distingue, en français, entre des substantifs et des adjectifs. Pour y voir clair, il faut, naturellement, écarter tout d'abord tout ce qui relève de la morphologie, c'est-à-dire les variations de signifiants qui n'affectent en rien la valeur du message, tels les accords en genre ou en nombre : dans *grande ville*, il n'y a pas d'unité significative distincte "féminin", mais une modification formelle non informative de l'adjectif, modification déterminée par le choix de *ville* ; dans *grands enfants*, au contraire, il y a une unité significative distincte "pluriel" correspondant à un choix puisque, dans un autre message, on pourrait trouver *grand enfant* sans pluriel. Mais ce qui, dans *grands enfants*, est compatible avec le monème "pluriel", c'est *enfant* – et non *grand* –. Peu importe que, dans la graphie, *grands* soit affublé d'un -s, comme *enfants* et que, dans le discours, le pluriel ne se manifeste que du fait du remplacement de /grât/ de *grand enfant* par le /grâz/ de *grands enfants*. En résumé l'adjectif, dans ces exemples, n'est compatible ni avec un monème de genre qui n'existe pas ni avec un monème de nombre. » (M.Pré. : p. 145-146)

et celui-là, qui correspond au paragraphe « Identification » de la section « Classe du nombre » de la *Grammaire fonctionnelle du français*<sup>2109</sup> :

« Il s'agit d'un monème unique, dit "pluriel", qui n'existe que comme détermination d'un nominal, nom ou pronom. Ceci implique naturellement que ce monème ne peut apparaître que là où figure un nominal, par nature ou par transfert :

*l'HOMME* > *les HOMMES*, *IL marche* > *ILS marchent*, *CELUI-ci* > *CEUX-ci*, *le PETIT* > *les PETITS*.

Il ne faut pas être dupe de la terminologie courante selon laquelle un article, un adjectif ou un verbe "est au pluriel". Dire qu'un nom est "au pluriel" est une façon commode de dire que le nom est déterminé par le pluriel. Dire qu'un verbe est "au pluriel" peut laisser croire que le verbe est déterminé par le pluriel, ce qui est faux : dans *ils dorment*, par exemple, c'est le pronom *il* qui est déterminé ; le segment *-ent* de la graphie est une bavure de l'expression formelle du monème pluriel, même si on la désigne comme le résultat d'un "accord" ; quant à /dorm/, au lieu de /dor/ d'*il dort*, ce n'est qu'une variante de la forme du verbe en cause. Il se trouve, et c'est là une bizarrerie de la langue française, que, dans le parler, c'est le /m/ de *dorm/* qui va permettre de distinguer *ils dorment* d'*il dort* en relayant, pour ainsi dire, l'expression défailante du monème pluriel. » (M.GFF : p. 46).

Outre, comme dans les analyses précédentes, un certain nombre de signifiés, Martinet postule ici des compatibilités – celle du pluriel avec les seules classes nominale ou pronominale, à l'exclusion du verbe et de l'adjectif –, qui déterminent de même l'analyse des signifiants, ici l'assimilation de l'accord à une « bavure matérielle<sup>2110</sup> », donc le traitement de

---

<sup>2108</sup> Sur cette question, voir encore notamment M.Cho. : p. 325-326, cité ci-dessus, M.An. : p. 144, cité *infra*, ainsi que M.SG : p. 55-57 et M.GFF : p. 12. La fonction sujet fait l'objet d'analyses proches, que nous envisagerons *infra*.

<sup>2109</sup> Celle-ci respecte en effet les temps de la « présentation » dont il a été question ci-dessus.

<sup>2110</sup> On lit de même dans « La classe des noms propres en français et ailleurs » (1982) : « En français et dans bien d'autres langues, les modalités de nombre n'affectent que les nominaux, noms et pronoms : le "pluriel" des verbes n'est qu'une bavure matérielle du pluriel du nom ou du pronom en fonction du sujet qui n'affecte en rien la valeur du verbe. » (M.Cla. : p. 422, note 9).

celui-ci en termes de signifiant discontinu<sup>211</sup>, et une analyse en termes de relais – « en relayant, pour ainsi dire, l’expression défailante du monème pluriel » –, notion qui témoigne à nouveau tout à fait nettement d’une reconstruction du signifiant au service d’une analyse des signifiés, ainsi qu’il apparaît à la lecture de ce passage de *Syntaxe générale* :

« Si l’on décide, après examen, de considérer que la relation de *a fish* à *to fish* n’est pas à identifier avec celle de *a present* à *to present* où la place de l’accent distingue formellement le nom et le verbe, nous devons constater que l’effet de sens défini ci-dessus comme caractérisant le suffixe *-ā-* correspond ici constamment à un signifiant zéro. Dans ce cas, la distinction formelle disparue est constamment relayée par l’ensemble des modalités verbales, personnes, temps, modes et aspects, qui vont, dans tous les cas, permettre d’identifier un certain *fish* comme un verbe distinct du substantif *fish*, lui-même toujours identifiable comme tel du fait du contexte où il apparaît.

### 3.37. Transferts et relais

L’utilisation qu’on vient de faire de la notion de relais pour assurer une base formelle à la distinction entre le verbe *fish* et le substantif *fish* peut paraître un peu forcée et ouvrir la voie à toutes sortes d’abus. Un tel abus consisterait, par exemple, à postuler l’existence d’un monème de dérivation de signifiant zéro chaque fois qu’un monème appartenant normalement à une classe de commutation (ou “partie du discours”) donnée, est employé dans les contextes caractérisant une autre classe, lorsque, par exemple, un adjectif est employé **par transfert** comme substantif, c’est-à-dire qu’il est, dans une langue comme le français, affublé d’un article et d’un nombre qui lui sont propres et de fonctions autres qu’épithétique ou prédicative. Sans doute, poser un monème distinct dans ces conditions ne serait-il licite que si l’on peut dégager un signifié qui ne soit pas impliqué par les nouveaux contextes. Or, dire qu’un adjectif employé comme substantif ajoute à son sens propre un sens substantival signifie simplement qu’il est compris désormais en fonction des nouveaux contextes et nullement qu’à la somme de son sens et de celui de ses nouveaux voisins s’ajoute celui d’un monème supplémentaire de signifiant zéro, ce qui est précisément ce que nous constatons dans le cas de *to fish-a fish* où l’addition à *fish* du pronom personnel *I*, par exemple, aboutit non seulement à signaler le rôle du locuteur dans l’expérience à communiquer, mais à manifester l’effet de sens défini ci-dessus comme “faire quelque chose en rapport avec...”. C’est toute la différence entre le rapport de *fish*, verbe, à *fish*, substantif, et celui qu’on relève en kalispel entre une forme qu’on traduira par “l’arbre”, dans un contexte qui indique une fonction sujet ou objet, et par “il se dresse” là où l’emploi est prédicatif. Dans ce dernier cas, la différence des contextes a simplement valeur de marque d’un emploi particulier et ne relaie aucun effet de sens supplémentaire : l’arbre est bien celui qui se dresse tout droit ; il est désigné au moyen du trait qui paraît le plus caractéristique de sa nature. La même relation n’existerait dans le cas de *fish* que si *I fish* voulait dire “je suis un poisson”, “je me comporte comme un poisson” et non “j’exerce une activité qui consiste à attraper des poissons”. On reconnaîtra toutefois qu’il est toujours difficile d’opérer avec le sens : dans bien des langues indiennes d’Amérique la même forme se traduira, selon la fonction grammaticale, par “la jambe” ou “elle marche” ; le fait que les modalités voisines sont, dans les deux cas, les mêmes ou appartiennent aux mêmes types, indiquent que ces

<sup>211</sup> On lit ainsi dans *A Functional View of Language* : « Or, l’accord, qui n’est pas autre chose que l’emploi de segments discontinus pour un seul et unique signifié, est attesté pour les fonctionnels de la même manière que pour les modalités. » (M.LF : p. 70) [« Now, concord which amounts to using several discontinuous segments for one and the same *signifié* is attested for functionals and modifiers alike. » (M.FVL : p. 54)], et de même dans *Syntaxe générale* : « Dans la plupart des cas, la discontinuité des signifiants résulte de ce qu’on appelle l’accord. L’accord consiste dans **la répétition**, à différents points de l’énoncé, **de modifications formelles correspondant au même effet de sens.** » (M.SG : p. 53). Voir également M.Ele. : p. 106, cité ci-dessus.

langues ne connaissent pas la distinction entre verbes et noms telle qu'on la rencontre dans les langues indo-européennes par exemple, et c'est pourquoi on décidera que les formes traduites par "la jambe" et celles traduites par "elle marche" représentent le même monème, sans valeur de sens ajoutée d'un côté ou de l'autre : la jambe se définit comme celle qui marche. Mais, sans le critère formel que fournit l'indistinction de deux catégories verbale et nominale, on pourrait, en partant du sens "la jambe", interpréter "elle marche" comme "elle fait quelque chose en rapport avec la jambe". Il convient donc d'opérer avec la plus grande circonspection lorsqu'on pense pouvoir opérer avec un monème qui ne se manifeste nulle part sous une forme qui lui est propre, mais toujours par l'intermédiaire de relais divers.

### 3.38. *Le raccroc*

En revanche, l'utilisation du concept de relais est non seulement recommandable, mais indispensable partout où un monème qui se manifeste régulièrement par un trait formel spécifique, n'est plus signalé, dans certains contextes, que de façon indirecte, le plus souvent par une variante du signifiant d'un monème voisin, qui, comme toute variante, n'a de fonction que redondante dans les circonstances ordinaires, mais qui peut, par raccroc, être le seul témoignage de l'existence latente d'un des éléments du contexte qui a conditionné son apparition. On a exposé ci-dessus le cas du /m/ de *dorment* qui, tout en n'étant qu'un élément de la variante /dorm/ du monème "dormir", peut, dans *ils dorment* /il dorm/, par exemple, être la seule indication de la présence, latente, d'un monème "pluriel", modalité du pronom personnel<sup>2112</sup>. Dans l'anglais *he cut*, le monème "prétérit" n'est pas directement attesté, mais l'emploi de la variante *he*, au lieu de *he ...s*, du pronom de 3<sup>e</sup> personne du singulier, suffit à révéler la latence du prétérit. Dans un contexte latin comme *uenatores animal occidunt* "les chasseurs tuent l'animal", la considération des deux amalgames *uenatores* et *animal* ne permet pas de savoir s'ils comportent le monème casuel nominatif ou accusatif ; l'absence de marque de coordination et le caractère transitif du verbe indiquent que l'énoncé comporte un monème nominatif et un monème accusatif ; si l'on sait qu'on a un nominatif dans *uenatores* et, en conséquence, un accusatif dans *animal* c'est que l'élément *-nt* du verbe rappelle que le sujet est "au pluriel" et que seul *uenatores*, à l'exclusion d'*animal*, peut assumer cette fonction.

Le concept de relais aboutit à une analyse précise des situations qu'on pourrait qualifier comme des "enchevêtrements" en ce qu'il permet de mieux délimiter les signifiants de différents monèmes en présence. On ne saurait plus dire que, dans l'énoncé latin utilisé ci-dessus, le *-nt* "qui est une partie du signifiant discontinu du seul 'pluriel' lorsque le sujet a une forme non ambiguë... fait ici partie du signifiant du 'nominatif', monème fonctionnel<sup>2113</sup>" ; *-nt* reste, dans tous les cas, une partie du signifiant du seul pluriel, mais il peut **par raccroc**, *relayer* le monème "nominatif". » (M.SG : p. 64-66).

<sup>2112</sup> Voir, quelques pages plus haut : « [...] le /-m-/ de *dorment* ne peut guère être identifié comme une marque de pluriel, parce qu'il est partie intégrante de ce qu'on peut désigner comme le thème long du verbe *dormir* et qu'il se retrouve partout dans la conjugaison de ce verbe, excepté au singulier du présent de l'indicatif. Ce n'est que par raccroc que le /-m-/ de *dorment* peut indiquer l'existence du monème "pluriel" ; dans le contexte *ils* + forme verbale, à la majorité des temps de la majorité des verbes français, rien, à l'audition, ne signale l'existence du choix de "pluriel". La formulation la plus adéquate est probablement la suivante : dans tous les cas où le sujet est *ils*, devant verbe à initiale consonantique, le signifiant de "pluriel" est zéro, mais, dans certains cas, une variation du signifiant du monème verbal peut être interprétée comme une indication de la présence du "pluriel" dans le contexte. On peut dire que, dans ce cas, l'expression du "pluriel" est **relayée** par la variante de signifiant du monème verbal. » (M.SG : p. 54).

<sup>2113</sup> Il s'agit d'une citation des *Éléments de linguistique générale* : « L'accord est souvent conçu comme un moyen, peu économique sans doute, de marquer les rapports dans l'énoncé : l'accord du verbe avec le sujet "servirait" à signaler quels sont les deux mots de l'énoncé qui sont dans le rapport sujet et prédicat. Dans bien des cas d'accord de ce type, la fonction des deux éléments en cause est clairement indiquée sans qu'intervienne

Cette notion, comme celle de signifiant zéro dont elle est pour une part corrélatrice, engage en effet avant tout, comme il apparaît notamment dans le deuxième paragraphe, où le critère est celui de la « valeur de sens ajoutée », une analyse en signifiés, dont dépendra l'analyse des signifiants. Cette notion implique en outre une conception du signifiant comme « outil d'expression » de signifiés postulés par ailleurs : le signifiant d'un monème peut relayer « par raccroc » l'expression défailante d'un autre monème, comme s'il n'était pas constitutif de celui-ci mais renvoyait à un autre niveau de fonctionnement de la langue. Or, c'est de fait à une dualité de niveau que, dans la mesure où elle implique une analyse des signifiants corrélatrice d'une analyse des signifiés, renvoie en dernière analyse la problématique morphologique, le redoublement de la problématique phonologique se soldant ainsi, eu égard à la spécificité du niveau significatif, non seulement par un retournement de l'analyse des rapports son/sens en problématique de l'expression, mais également, dans ce cadre, par un dédoublement du niveau significatif.

Ce dédoublement apparaît très clairement dans les développements relatifs aux notions de neutralisation et de syncrétisme. La notion de neutralisation est une notion initialement phonologique et c'est pourquoi son extension au niveau des unités significatives relève du

---

l'accord : dans *pater pueros amat* "le père aime les enfants", ce n'est pas l'accord en nombre du verbe qui permet d'identifier *pater* comme le sujet. Toutefois, il se trouve que, par raccroc ou de façon assez régulière, l'accord assume le rôle d'indiquer la fonction de certains éléments. Dans lat. *uenatores animal occidunt* "les chasseurs tuent l'animal" il se trouve que ni *uenatores*, ni *animal* n'indiquent quel est le sujet et quel est l'objet ; *occidunt*, qui s'accorde avec *uenatores*, indique que c'est là le sujet et que, par conséquent, *animal* est l'objet ; sans doute l'accord serait-il superflu si le sujet était *vir* "les hommes", et impuissant si l'objet était au pluriel (dans *uenatores animalia occidunt*, par exemple). Mais dans le contexte considéré, on pourrait penser que c'est le signifiant de la modalité "pluriel" qui assume le rôle d'indicateur de la fonction "sujet" de *uenator*- et que la distinction entre monème fonctionnel et modalité est ici brouillée. Il faut comprendre en fait que le signifiant de nominatif, lorsqu'il se combine avec un radical de 3<sup>e</sup> déclinaison et le monème de pluriel, se réalise sous forme de l'amalgame discontinu */...es ...nt/*, alors que l'accusatif, dans le même cas, a simplement la forme */...es/* ; */...nt/*, qui est une partie du signifiant discontinu du seul "pluriel" lorsque le sujet a une forme non ambiguë comme *vir*, fait ici partie du signifiant du "nominatif", monème fonctionnel. » (M.Él. : p. 122-123). La référence est donnée par Martinet (voir M.SG : p. 91, note 9). Le passage n'a pas été modifié dans les éditions ultérieures, et la différence et le changement d'analyse montrent assez le caractère de reconstruction qu'impliquent l'analyse martinettienne en général et la notion de relais en particulier. Pour la notion de relais ou de *relay*, voir encore, dans une note de 1975 accompagnant la republication de « Elements of a Functional Syntax » : « When a segment of the utterance becomes, by sheer accident, the sole indicator of a function, we should refer to it as a relay. A clear case of relay is the */-m/* of fr. *dorment* "sleep", 3rd p. pl. It is actually just a part of the stem of *dormir* "to sleep", one which is dropped in the 3rd p. s. *dort* "sleeps". But, because of the homonymy (in preconsonantal position) of *il* "he" and *ils* "they", it becomes the only perceptible indication of the plural moneme in *ils dorment* "they sleep" */ildorm/* vs. *il dort* "he sleeps" */ildor/*. We could hardly consider it a part of the signifiant of that moneme. » [« Quand un segment de l'énoncé devient, par pur et simple accident, le seul indicateur d'une fonction, nous devons le caractériser comme un relais. Un cas clair de relais est le */-m/* du français *dorment*, 3<sup>e</sup> pers. du pl. Il n'est en réalité qu'une partie de la racine de *dormir*, qui est supprimée dans la 3<sup>e</sup> pers. du sg. *dort*. Mais, en raison de l'homonymie (en position préconsonantale) de *il* et de *ils*, il devient la seule indication perceptible du monème de pluriel dans *ils dorment* */ildorm/* vs *il dort* */ildor/*. Nous ne pouvons guère le considérer comme une partie du signifiant de ce monème. »] (M.Ele. : p. 266, note « p. 7 a »), et dans la *Syntaxe générale* : « Il n'est pas nécessaire de revenir ici sur le rôle que joue la position respective des unités dans l'identification des fonctions, sauf peut-être pour rappeler qu'elle peut se combiner avec une autre marque qui peut prendre le relais là où l'on est amené à faire des entorses à la règle de position. » (M.SG : p. 184). Voir également *infra*.

redoublement de la problématique phonologique. On lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale*<sup>2114</sup> :

« Dans une langue déterminée, des oppositions distinctives (entre phonèmes ou tons) peuvent, dans certains contextes phoniques, cesser de fonctionner. On dit qu'elles sont neutralisées (3.18 à 3.20).

Les différences significatives entre des unités, les monèmes, qui ont un signifiant et un signifié, peuvent être oblitérées de deux façons. D'une part, leurs formes, distinctes dans certains contextes, ne le sont pas dans d'autres ; en latin, le datif et l'ablatif sont formellement distincts dans *rosae*, *rosa*, mais formellement confondus dans *rosis*, *rosis* ; c'est ce qu'on désigne comme un **syncrétisme**. D'autre part, des différences de sens qui peuvent apparaître dans certains contextes ne le peuvent plus dans d'autres : avec *ténèbres*, la différence entre le pluriel et son absence n'est plus exprimable : c'est ce qu'on désigne comme une **neutralisation**. » (M.Él. : p. 208).

Martinet distingue ici entre le syncrétisme, qui, dans la mesure où les signifiés demeurent distincts derrière la confusion formelle – il est ainsi question, à la page suivante, d'« une différence de sens continuant à exister, dans certains contextes, derrière une identité formelle » (M.Él. : p. 209) –, concerne les seuls signifiants, et la neutralisation, qui, dans la mesure où la forme du signifiant ne préjuge aucunement de l'absence de différence significative, absence postulée ou constatée par ailleurs – et de fait, si la différence « n'est plus exprimable », elle est pourtant exprimée, comme en témoignent des emplois marginaux de « la ténèbre », notamment dans le syntagme « la demi-ténèbre » –, concerne quant à elle les seuls signifiés. En ce qui concerne la neutralisation, le parallélisme est très net avec la problématique phonologique : de même que, dans le cas de la neutralisation des différences phonologiques<sup>2115</sup>, les sons peuvent demeurer phonétiquement distincts, l'absence de fonction

---

<sup>2114</sup> Il s'agit d'un extrait du sixième complément de 1980.

<sup>2115</sup> Pour la neutralisation des distinctions phonologiques, voir notamment M.Fun.E : p. 72-73 [M.Fun.I : p. 57], et M.Él. : p. 76-80 – c'est-à-dire les paragraphes 3.18 à 3.20 auxquels Martinet fait référence dans le passage cité –, et dans la version de 1981 de *l'Économie des changements phonétiques* : « Il est clair que des confusions partielles de phonèmes peuvent se produire, mais dans des CONTEXTES PHONIQUES DIFFÉRENTS et toujours sans égards à la valeur signifiée des éléments en cause. C'est ce que recouvre, en synchronie, le concept de neutralisation. » (M.ECP.1981 : p. 12). Voir également, dans « Ce que n'est pas la phonologie » (1983), la distinction entre neutralisation et alternance : « C'est surtout la productivité de certaines alternances qui peut conduire ceux qui distinguent mal entre les points de vue synchronique et diachronique à les annexer à la phonologie, sinon à y voir l'essentiel de cette discipline. Cette productivité suggère qu'il y a, dans le fonctionnement contemporain de la langue, une sorte d'apparement entre les unités phonologiques en cause. Ce qui favorise la confusion est l'existence de cas de neutralisation d'oppositions entraînant des notations graphiques qui suggèrent inmanquablement qu'il s'agit d'alternances. Soit l'allemand *Rad* "roue", qui se prononce [ʁa:t], en face de son pluriel *Räder*, phonétiquement [ˈʁɛ:dʌ] ou [ˈʁɛ:dʌ]. Nos notations phonétiques suggèrent inmanquablement une alternance [t] ~ [d]. Mais, en l'occurrence, l'orthographe allemande, qui présente *d* dans les deux cas, représente beaucoup mieux la réalité phonologique : le [-t] de *Rad* est exactement ce qu'on attend du phonème /d/ à la finale. Dans cette position, le locuteur n'a pas à choisir entre /d/ et /t/. Son choix est entre une occlusive dorsale ou la nasale labiale. *L'alternance suppose un choix* qui n'existe pas ici. Une notation phonologique correcte de *Rad* doit marquer que la consonne finale y est ce qu'on peut attendre d'un /t/ ou d'un /d/ dans cette position, donc quelque chose comme /ra :d/t/. Cette notation vaudra également pour *Rat*, "conseil", parfait homonyme de *Rad*. La notation, traditionnelle, du produit de la neutralisation au moyen d'une majuscule est bien faite pour suggérer une alternance : comment accepter d'identifier phonologiquement deux réalités distinctes de la notation phonologique, le /T/ de /ra:T/ et le /d/ de /rɛ:dr/ ? Or, c'est précisément ce qu'il faut faire si l'on veut éviter de confondre la *modification automatique* de [-d-] en [-t] et, par exemple, le *choix significatif* de /ɛ:/ au lieu de /a:/ lorsqu'on passe du singulier *Vater* au pluriel *Väter*. » (M.Ce. : p. 115-116).



impliquant cependant leur confusion phonologique, dans le cas de la neutralisation des différences significatives le caractère distinct d'un signifiant n'implique plus de distinctivité, ce pour quoi la différence « n'est plus exprimable ». L'analyse des signifiés apparaît ainsi comme le pendant, au niveau des unités significatives, de l'analyse fonctionnelle. Mais là encore, il apparaît que le parallélisme des deux problématiques se double d'une profonde

---

Apparaît ici nettement, à nouveau, tout ce qui sépare les deux perspectives saussurienne et martinettienne, et ce d'autant que les alternances, comme il est apparu ci-dessus, sont renvoyées à la morphologie. Sur ce dernier point, voir encore dans *Syntaxe générale* : « Les alternances se manifestent dans les chapitres les plus divers de la grammaire et de la dérivation. Les grammairiens, sinon les usagers ordinaires, les conçoivent comme formant une réalité distincte des signifiants de monèmes dans lesquels elles apparaissent. En français, dans la dérivation spontanée, un signifiant qui se termine en /-è/ verra cet /-è/ changé en /-in-/ devant la voyelle initiale d'un suffixe suivant : en 1940, la dérivation spontanée à partir de *Pétain* /petɛ̃/ s'est faite sur une base /petin-/ d'où *pétiniste*. Mais, attention, tout ceci n'a rien à voir avec la synchronie phonologique de la langue : si /-è/ alterne avec /-in/ ce n'est pas que la succession /-èi-/ soit plus imprononçable que /-ei-/ dans *passéiste*, ni que /-inist/ soit plus facile à articuler que /-enist/ : dès que la graphie a repris le dessus, *pétainiste* a éliminé *pétiniste*. Il s'agit simplement d'une prépondérance statistique de l'alternance /e/-/i/ de *fin-fine* sur l'alternance /è/ ~ /en/ de *vain-vaine* ou /è/-/ip/ de *malin-maline* ; cf., d'ailleurs, l'alternance enfantine *malin-malaine* sur le modèle de *vilain-vilaine*. L'étude des alternances, qui jouit d'une grande faveur dans certains milieux, ne manque pas d'intérêt, mais elle ne représente qu'un sous-chapitre de la morphologie et doit être très précisément délimitée, sous peine d'aboutir à confondre les différents plans de l'analyse linguistique. » (M.SG : p. 49), développement qui fait suite à un paragraphe intitulé « Cas particulier de la neutralisation », où l'on retrouve une argumentation proche, quoique différemment conduite, de celle de « Ce que n'est pas la phonologie ». Voir M.SG : p. 47-48. La problématique de l'expression – dans le cadre de laquelle la notion de choix et l'analyse corrélatrice des signifiants se substituent à la notion saussurienne de découpage, corrélatrice et constitutive du concept d'articulation – est également tout à fait sensible dans la distinction que fait Martinet entre fonction active et fonction passive de l'accent. Voir, dans *l'Économie des changements phonétiques*, l'opposition entre démarcation passive (fonction démarcative des phonèmes, traits phoniques démarcatifs, accent) et démarcation intentionnelle (accent d'insistance) : dans le cas de la première l'accent résulte « de l'observance d'une tradition, non d'une intention démarcative » (M.ECP : p. 167), tandis que dans la seconde l'accent a un « caractère intentionnel non-automatique » (M.ECP : p. 167), c'est un « accent facultatif et intentionnel » (M.ECP : p. 168). Voir également dans « Accents et tons » (1954/1965) : « Il convient de distinguer soigneusement entre la fonction en quelque sorte passive qui résulte de la reproduction par le locuteur d'un accent traditionnel, et la fonction active de l'accent lorsque le locuteur profite de l'accentuabilité d'une syllabe pour mettre en relief le mot dont elle est le centre accentuel. » (M.Ac. : p. 154). Le paragraphe que *l'Économie des changements phonétiques* consacre à la démarcation passive est tout particulièrement révélateur, subordonnant la « valeur » de l'accent à la possibilité du choix : « On trouve dans toutes les langues, peu ou prou, des éléments ou des combinaisons d'éléments phoniques qui peuvent aider l'auditeur à analyser la chaîne parlée en ses unités sémantiques successives. Ceci ne veut pas dire que ces éléments se trouvent toujours là précisément à cette fin : /h/ en anglais ou en allemand signale presque toujours le début d'une nouvelle unité de sens, mais sa fonction essentielle est certainement distinctive, *hill* n'est pas *ill*, *heilen* n'est pas *eilen*. Mais si la fonction démarcative des phonèmes est fortuite et passive en quelque sorte, il y a des traits phoniques dont on explique mal la présence là où on les rencontre, sinon comme des signes démarcatifs. Ceci ne signifie pas que les sujets qui les emploient s'en servent effectivement à des fins démarcatives ; à supposer qu'en allemand du nord, le coup de glotte qui introduit chaque voyelle initiale de sémantème soit réellement, en son principe, purement démarcatif, il ne faudrait pas se figurer que tout sujet qui prononce *verachten* avec une attaque dure devant le /a/ le fasse avec l'intention de marquer l'articulation du discours ; il n'y a guère là qu'imitation pure et simple du mot *verachten* tel qu'il a été perçu et reproduit par l'enfant ; pour autant que le sujet ne pourrait pas prononcer ce mot autrement qu'avec une attaque dure, celle-ci n'a aucune « valeur » pour lui. On pourrait probablement en dire tout autant de l'accent initial automatique de tout mot tchèque. Renforcé, c'est-à-dire prononcé avec plus d'intensité qu'à l'ordinaire, il devient un moyen à la disposition du locuteur. Avec l'intensité qui lui revient normalement dans le contexte où il apparaît, il contribue certainement à l'analyse correcte par l'auditeur de ce qui est dit, mais pour le locuteur, il résulte de l'observance d'une tradition, non d'une intention démarcative. » (M.ECP : p. 166-167). Nous reviendrons *infra* sur la conception martinettienne de l'alternance, en termes de variation morphologique, et ainsi de complication formelle plutôt que de moyen significatif. Sur l'accent, voir également *infra*.

asymétrie : si l'analyse fonctionnelle se confond avec l'analyse des sons, de sorte que la neutralisation des différences phonologiques implique une confusion phonologique des réalisations phonétiques en question – une déphonologisation des phonèmes impliqués –, l'analyse des signifiés est distincte de l'analyse des signifiants qu'elle implique, de sorte que si la neutralisation des différences significatives entraîne une nullité du signifiant, elle n'altère pas l'identité de celui-ci. S'opposent ainsi dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964), dans le cadre du parallélisme entre neutralisation sur le plan phonologique et neutralisation sur le plan des unités significatives, la non-pertinence d'une différence formelle et celle d'une différence significative :

« Another implication of the functional approach is that when a distinction which obtains in certain contexts is found not to function in others, it is felt that no amount of formal identity should compel us to posit the distinction as generally valid in the language. In other words, the concept of neutralization is based upon a functional view of language. In the same way as the formal difference between [t] and [d] is relevant in Russian *tom, dom*, but neutralized in [pat |koməm] *pod komom*, [pad |gorədəm] *pod gorodom*, the significant difference between indicative and subjunctive which is relevant in French in certain contexts is neutralized in those where only the subjunctive form or only the indicative form is to be found and where, as a consequence, no choice is left to the speaker<sup>2116</sup>. » (M.Fou. : p. 119).

De même, dans « Neutralisation et syncrétisme » (1968), aux diverses réalisations phoniques de l'archiphonème qui apparaît en position de neutralisation<sup>2117</sup>, répondent divers emplois de formes dépourvues de sens – donc de « signes zéro », au sens envisagé ci-dessus – ou la manifestation d'une base sémantique commune aux deux monèmes en question<sup>2118</sup>, et si

---

<sup>2116</sup> « Une autre implication de l'approche fonctionnelle est que quand une distinction qui est en vigueur dans certains contextes se trouve ne pas fonctionner dans d'autres, on estime que l'identité formelle, quel que soit son degré, ne doit pas nous obliger à établir la distinction comme généralement valide dans la langue. En d'autres termes, le concept de neutralisation est fondé sur une vue fonctionnelle du langage. De la même manière que la différence formelle entre [t] et [d] est pertinente dans le russe *tom, dom*, mais neutralisée dans [pat |koməm] *pod komom*, [pad |gorədəm] *pod gorodom*, la différence significative entre indicatif et subjonctif qui est pertinente en français dans certains contextes est neutralisée dans ceux où l'on ne peut trouver que la forme subjonctive ou que la forme indicative et où, en conséquence, aucun choix n'est laissé au locuteur. » Voir également, pour la mise en exergue du caractère fonctionnaliste de la notion de neutralisation, M.Neu. : p. 81, cité ci-dessous, ainsi que M.LF : p. 16-19 [M.FVL : p. 7-9].

<sup>2117</sup> « Il est, du point de vue théorique, indifférent que la suspension de l'opposition qu'on désigne comme une neutralisation se manifeste : 1° comme dans l'exemple classique présenté ci-dessus, sous une forme constante qui est physiquement analogue à celle d'un des phonèmes en position de différenciation (p. ex., l'archiphonème se réalise toujours comme [t] et jamais comme [d]) ; 2° sous une forme variable comme l'un ou l'autre des phonèmes en cause (p. ex. l'archiphonème se réalise tantôt comme [t] tantôt comme [d] selon l'humeur du moment) ; 3° comme un son intermédiaire entre les réalisations normales des deux phonèmes (p. ex., l'archiphonème se réalise comme une apicale sourde faible intermédiaire entre [t] et [d]) ; 4° comme l'un ou l'autre des phonèmes en cause, mais selon le contexte (p. ex., [t] devant consonne phonologiquement sourde, [d] devant consonne phonologiquement sonore) ; 5° sous une des formes considérées jusqu'ici selon les positions de neutralisation et selon les locuteurs. » (M.Neu. : p. 64-65).

<sup>2118</sup> « Il faut, comme en phonologie, faire abstraction de la façon dont se réalise l'unité indifférenciée – dirons-nous l'archimonème ? – en position de neutralisation. Mais, même si nous devons en faire abstraction, il est bon de passer en revue, comme nous l'avons fait ci-dessus pour la phonologie, les différents types de réalisation, et ceci, en recherchant, sur le plan des unités significatives, les équivalents des situations relevées sur celui des unités distinctives.

Martinet reconnaît que l'indifférenciation, qu'elle soit phonique ou significative, n'est en réalité jamais totale, c'est pour évoquer d'une part des « réalisations variables qui rappellent aussi bien un phonème que l'autre » (M.Neu. : p. 73), et d'autre part des cas où « l'emploi des deux formes n'est pas sémantiquement indifférent<sup>2119</sup> » (M.Neu. : p. 73). La neutralisation sur le plan phonologique met ainsi en jeu des phonèmes, donc des sons, cependant que si la neutralisation des différences significatives met en jeu des monèmes, c'est dans la mesure où ceux-ci sont d'abord des signifiés, unités doubles en tant que « tout-un », mais pour le reste principe d'analyse des signifiants. Aussi, précisément, Martinet distingue-t-il entre

---

On envisagera, tout d'abord, le cas où, dans une certaine position de neutralisation, n'est jamais attestée que la forme d'une des unités en cause. Ainsi, après *il faut que*, seules se trouvent les formes du subjonctif : *il faut que je fasse*... Traditionnellement, ces formes de subjonctif sont dites "subjonctif" puisqu'on estime y retrouver non seulement la forme (*fasse* au lieu de *fais*), mais également le sens du subjonctif. Toutefois, il y a là illusion : *que je fasse*, après *il faut*, n'a aucune valeur modale définie qui ne soit impliquée par *il faut*. Il n'y a de sens que là où il y a choix du locuteur, et le choix, en matière de mode, était ici limité aux formes en *fass-* qui permettent l'expression du sujet, ou à l'infinitif qui ne le permet pas. Il n'y a, entre *il faut que je fasse* et *il faut faire*, que la différence apportée par le pronom sujet de première personne dans *que je fasse*. Mises à part des nuances stylistiques tenant au caractère littéraire du premier énoncé, il n'y a aucune différence de sens entre *il me faut faire* et *il faut que je fasse*. L'utilisation du concept de neutralisation permet ici de localiser exactement dans *il faut* ce qu'on pourrait vouloir désigner comme le trait significatif de "subjonctivité", s'il est prouvé qu'il y ait synchroniquement une base commune à l'effet de sens contenu dans *il faut que je fasse* et celui qui se dégage du subjonctif dans les contextes où il s'oppose à l'indicatif.

La deuxième possibilité est celle, déjà discutée ci-dessus, d'un emploi indifférencié de l'une ou l'autre forme en position de neutralisation et qu'on pourrait vouloir illustrer au moyen d'*il n'est pas vrai qu'il est, il n'est pas vrai qu'il soit*.

La troisième possibilité à envisager est celle où l'on trouverait, en position de neutralisation, une forme différente de celles des deux unités en opposition. Sur le plan phonologique ceci correspond à une réalisation intermédiaire entre celles des deux phonèmes en opposition. Mais, ici, la notion de forme intermédiaire n'a guère de sens, parce que la forme des signifiants en cause n'a d'intérêt que globalement, c'est-à-dire comme susceptible d'identifier le segment d'énoncé comme, par exemple, un indicatif ou un subjonctif. Il importe peu que le subjonctif soit marqué comme tel par le seul *-i-* de *nous donnions* ou par la conjonction de *-i-* et d'une modification du radical verbal dans *nous fassions* ; il reste formellement identifiable dans les deux cas. En phonologie, une réalisation intermédiaire est reconnue comme telle du fait de variations non discrètes, ce qui donne un sens au terme "intermédiaire". Ici, la forme consiste en une succession d'unités discrètes qui exercent individuellement leur fonction distinctive ; un phonème différent dans une séquence fait, d'un signifiant, un tout autre signifiant : *chameau* /ʃamo/ ne peut être dit "intermédiaire" entre *chapeau* /ʃapo/ et *rameau* /ramo/.

Ne retenant donc que la possibilité d'une forme différente de celles qui sont attestées là où existe l'opposition, on peut sans doute imaginer une situation où, dans un contexte déterminé, ne seraient attestées ni les formes caractéristiques d'un monème A, ni celles d'un monème B, mais d'autres formes qui sembleraient n'avoir de sens que ce qu'on peut estimer être la base commune à A et à B. Nous trouverons ci-dessous, un cas où, dans la mesure où l'on peut parler de neutralisation, c'est bien ainsi que se présente l'aspect formel du problème.

Restent, pour compléter le parallélisme avec les situations relevées en phonologie, à considérer, d'une part, les cas où dans différentes positions de neutralisation la seule forme attestée est ici, celle d'une des deux unités, là, celle de l'autre, d'autre part, ceux où la façon dont se réalise la neutralisation varie selon les locuteurs. L'opposition de l'indicatif et du subjonctif en français fournit de nouveau les illustrations nécessaires : dans certains contextes, et notamment après *il est certain que*, où l'on ne saurait choisir entre indicatif et subjonctif, la forme attestée est celle de l'indicatif ; dans d'autres contextes, et notamment après *il faut que*, où il y a également neutralisation, la forme attestée est celle du subjonctif. Après *il semble que*, un sujet (moi-même) neutralise en n'employant que la forme du subjonctif ; un autre sujet (Jean Porte) neutralise en employant indifféremment les formes de l'un ou l'autre mode.

En résumé, la neutralisation, dans le domaine qui nous intéresse ici, semble surtout se réaliser en retenant, dans un contexte déterminé, la forme d'un des membres de l'opposition à l'exclusion de l'autre et d'une forme différente de l'une et de l'autre. » (M.Neu. : p. 74-76).

<sup>2119</sup> Voir M.Neu. : p. 73-74.

syncrétisme et neutralisation. Le premier prend en charge la distinctivité des signifiants, le second la manifestation des signifiés, en tant que celle-ci implique en premier lieu l'existence du monème, et non son identification. On lit ainsi dans la préface de 1970 des *Éléments de linguistique générale* :

« Dans une langue déterminée, certaines oppositions distinctives peuvent, dans certains contextes, cesser de fonctionner. On dit qu'elles sont neutralisées. Les différences significatives peuvent être mises en danger de deux façons : soit parce que leurs formes, distinctives dans certaines positions, ne le sont pas dans d'autres ; c'est ce qu'on désigne comme un syncrétisme ; soit parce que certaines différences de sens qui se manifestent dans certains cas ne le font pas dans d'autres ; c'est ce qu'on désigne comme une neutralisation. » (M.Él.1970 : p. 5).

L'asymétrie des deux problématiques apparaît nettement dans l'opposition des fonctions distinctive et significative, qui renvoie au « tout-un » du signe martinettien. On lit ainsi dans « Neutralisation et syncrétisme » (1968) :

« La condition première pour qu'on puisse, sur le plan des unités distinctives, parler de neutralisation est que, dans un contexte défini en termes phoniques, la fonction *distinctive* d'une opposition ne s'exerce plus.

Nous poserons que, parallèlement, la condition première pour qu'on puisse, sur le plan des unités significatives, parler de neutralisation, est que, dans un contexte défini en termes d'unités douées de sens, la fonction *significative* d'une opposition ne s'exerce plus.

On objectera peut-être que nous jouons ici sur le terme "significatif" et que ce terme, employé pour désigner certaines unités, ne doit pas faire oublier que ces unités sont "à double face", qu'elles ont une forme et un sens, et que nous donnons arbitrairement ici le pas au sens sur la forme. Mais ce serait oublier que la fonction du monème est strictement significative ; seul son signifié nous importe, puisque, accidents homonymiques mis à part, ce sont les unités distinctives (phonèmes, tons) de son signifiant qui assurent son identité formelle. » (M.Neu. : p. 70).

Ce passage est tout particulièrement significatif, dans la mesure où si Martinet y oppose, conformément au redoublement de la problématique phonologique, « fonction distinctive » et « fonction significative » d'une opposition, la justification d'une telle opposition ne se fait pas en termes de dualité corrélatrice du principe d'analyse – son/fonction, signifiant/signifié –, mais en termes de « tout-un » du signe considéré comme signifié, au phonème répondant ainsi le monème conçu comme signifié. On lit de même quelques pages plus loin :

« En face du syncrétisme et de l'indifférenciation formelle qu'il implique, il y a des cas où la fonction significative d'une opposition cesse de s'exercer parce que, dans un contexte significatif déterminé, le choix entre l'un et l'autre terme de l'opposition n'a plus de sens. » (M.Neu. : p. 73).

C'est donc sans surprise que l'on retrouve, à propos de la neutralisation, les difficultés de l'analyse empirique dont il a été question ci-dessus à propos du signifiant zéro et plus largement de la problématique morphologique entendue comme analyse des signifiants au service d'une analyse des signifiés. Martinet écrit ainsi, également dans « Neutralisation et syncrétisme » :

« Le désir d'étendre la notion de neutralisation dans le champ des unités significatives se heurte parfois au fait que l'on hésite souvent dans la segmentation de l'énoncé en monèmes. Il y a d'abord la question de savoir si l'on a, dans certains cas, affaire à l'opposition de deux monèmes ou à celle d'un monème à zéro. Nous avons ci-dessus opéré avec un monème indicatif et un monème subjonctif, mais il serait licite d'opposer un monème modal subjonctif à l'absence de mode, de la même façon qu'on peut parfaitement décréter que le "présent" français est, en fait, absence de temps, de telle sorte que, dans *je donne ~ je donnerai*, on a, dans le premier membre, formellement et sémantiquement, le monème pronominal et le monème verbal à l'exclusion de toute autre unité significative. Toutefois les hésitations qu'on peut avoir en ces matières affectent les formulations sans mettre en cause la possibilité de poser une neutralisation. Dire que le monème indicatif n'existe pas est équivalent à poser qu'il est la base modale commune.

Il est moins facile de se tirer d'affaire là où se pose la question un ou deux monèmes ? Doit-on, par exemple dans *nous donnons*, parler d'un monème unique /nu...õ/ désigné arbitrairement comme "première personne du pluriel", ou nous faut-il identifier deux monèmes, un de première personne et l'autre de pluriel, alors que la forme n'incite guère à l'analyse (un peu plus cependant dans *nous avons* /nuz...õ/ où la liaison en /z/ suggère un pluriel) et que *nous* ne correspond que très exceptionnellement à une pluralité de *je* ? Dans le système verbal du français, on distingue entre deux passés représentés dans la langue parlée par l'imparfait, *je donnais* et le passé dit composé, *j'ai donné*. Si l'analyse de la forme /dònè/ ne semble guère faire difficulté, il faut renoncer à toute segmentation formelle dans le cas de *ai donné* /edònè/ si l'on désire rester sur le plan de la synchronie, et considérer l'ensemble comme l'amalgame d'un certain nombre de monèmes. On y reconnaît facilement le monème "donner" commun aux deux formes en cause. On pourrait aussi retrouver de part et d'autre un monème "passé" dont le signifiant serait amalgamé dans le /è/ de *donnais* à celui d'un monème "imparfait" et confondu dans /edònè/ avec un monème "non imparfait". Ceci voudrait dire qu'on reconnaît, à côté des temps, l'existence en français de deux aspects verbaux. Temps et aspects représenteraient deux classes distinctes, et non point des unités mutuellement exclusives. Dans ces conditions, on constaterait que l'opposition imparfait ~ non imparfait, est neutralisée dans les contextes comportant le monème présent et le monème futur. Noter, par exemple, l'indifférenciation dans *Mon père travaille ; je n'entre pas* et la différenciation dans *Mon père travaillait ; je ne suis pas entré*. Ce serait là un bel exemple d'une neutralisation où le produit de la neutralisation aurait une forme (zéro), distincte de celle qui se manifeste dans les amalgames /-è/ et /edònè/ lorsque l'opposition d'aspect n'est pas neutralisée. La base commune serait bien entendu la notion d'aspect commune à imparfait et non-imparfait.

Rien n'empêche toutefois d'opérer, comme on le fait traditionnellement, avec deux monèmes, "imparfait" et "passé composé" faisant partie l'un et l'autre de la classe des temps au même titre que le présent et le futur. Dans ce cas, il ne peut plus être question de neutralisation.

Tout ceci veut dire que les difficultés qu'on éprouve à délimiter et plus généralement à identifier les signifiants de monème conduisent à ne pas savoir si tel aspect significatif, ici "passé", doit être attribué au contexte (première solution) ou considéré comme non pertinent à lui seul (deuxième solution). Si la question peut se poser parfois, sur le plan des unités distinctives, de savoir ce qu'on doit considérer comme concomitant, c'est-à-dire comme un seul phonème, ou successif, c'est-à-dire comme une suite de phonèmes, le problème est beaucoup plus complexe en matière de monèmes où la fréquence de l'amalgame des signifiants et la difficulté de cerner les traits significatifs rend un peu illusoire tout critère fondé sur la concomitance et laisse la porte ouverte à des analyses très divergentes. Sur le plan phonologique, on distingue facilement entre la neutralisation où c'est l'environnement du phonème qui est responsable, et les cas où, à l'intérieur d'un phonème, la présence d'un trait distinctif rend inopérante une distinction qui sert ailleurs,

dans la langue, à distinguer les phonèmes les uns des autres ; lorsque, par exemple, la présence, dans l'/n/ du français, du trait de nasalité y entraîne l'invalidité de l'opposition sourde ~ sonore si largement mise à profit dans le reste du système consonantique. Dans le domaine des unités significatives, rien n'empêcherait de considérer un trait ayant sur ses voisins la même influence comme un monème indépendant qui fournirait le contexte responsable de la neutralisation. » (M.Neu. : p. 78-80).

Une notion récurrente, dans tous ces développements, est celle de fonctionnement, qui renvoie en premier lieu au fonctionnement – suspendu en cas de neutralisation<sup>2120</sup> – des oppositions distinctives et significatives :

« Dans une langue déterminée, des oppositions distinctives (entre phonèmes ou tons) peuvent, dans certains contextes phoniques, cesser de fonctionner. On dit qu'elles sont neutralisées » (M.Él. : p. 208)

« Dans une langue déterminée, certaines oppositions distinctives peuvent, dans certains contextes, cesser de fonctionner. On dit qu'elles sont neutralisées. » (M.Él.1970 : p. 5)

« Another implication of the functional approach is that when a distinction which obtains in certain contexts is found not to function in others, it is felt that no amount of formal identity should compel us to posit the distinction as generally valid in the language<sup>2121</sup>. » (M.Fou. : p. 119)

à quoi s'ajoute, dans « Neutralisation et syncrétisme<sup>2122</sup> » :

« [...] une opposition distinctive ne fonctionne pas dans un contexte phonique déterminé » (M.Neu. : p. 66).

Cette notion renvoie également, cependant, au fonctionnement de la langue, comme dans ce passage de « Neutralisation et syncrétisme » :

« *Fonctionnellement*, la façon dont se réalise la neutralisation n'importe pas. Seule est décisive l'impossibilité de réaliser l'opposition qui caractérise l'usage majoritaire et qui, en dernière analyse, détermine le fonctionnement de la langue pour l'ensemble de la communauté. » (M.Neu. : p. 66).

La notion de neutralisation implique ainsi deux niveaux de fonctionnement<sup>2123</sup> : celui du fonctionnement des oppositions, où s'établit « l'impossibilité de réaliser l'opposition », et

---

<sup>2120</sup> Martinet parle également de suspension de l'opposition elle-même : « la suspension de l'opposition qu'on désigne comme une neutralisation » (M.Neu. : p. 64).

<sup>2121</sup> « Une autre implication de l'approche fonctionnelle est que quand une distinction qui est en vigueur dans certains contextes se trouve ne pas fonctionner dans d'autres, on estime que l'identité formelle, quel que soit son degré, ne doit pas nous obliger à établir la distinction comme généralement valide dans la langue. »

<sup>2122</sup> Voir également M.Neu. : p. 71 et M.Fu. : p. 86, cités ci-dessous.

<sup>2123</sup> La notion martinettienne de fonctionnement implique cependant d'autres ambivalences et difficultés, que nous envisagerons dans la deuxième partie de ce travail. C'est là en effet, l'une des difficultés majeures du structuralisme : si la langue saussurienne est définie comme un fonctionnement, l'élaboration structuraliste est en revanche fondée, comme nous l'avons vu lors de notre précédente analyse des textes de Jakobson, sur une disjonction de la structure (ou de la structuration) et du fonctionnement, dont la jonction ne saurait dès lors être qu'imaginaire. Ce caractère imaginaire apparaît de manière tout particulièrement nette dans les textes de Martinet, qui, comme nous l'avons vu plus haut, est celui qui va le plus loin dans la tentative d'établir une

celui du « fonctionnement de la langue » ainsi déterminé. Ce fait est significatif, dans la mesure où l'analyse en signifiés suppose la problématique morphologique, c'est-à-dire, également, une dualité de niveau interne aux deux niveaux dégagés : l'opposition entre signifiant et signifié. Or, précisément, la notion de syncrétisme, qui prend en charge le niveau du signifiant, implique également une dualité de niveau de fonctionnement. On lit ainsi dans « Neutralisation et syncrétisme » :

« Nous avons vu ci-dessus dans quelles conditions, fort variées, la fonction *distinctive* d'une opposition ne s'exerce plus. Il nous faut déterminer, ici, dans quelles conditions la fonction *significative* d'une opposition cesse de s'exercer. On pense tout d'abord au cas où, en combinaison avec certaines unités significatives, le signifiant d'un monème reçoit la même forme que celui d'un autre monème : lorsque, par exemple, en combinaison avec le signe du latin qui désigne l'être humain (*homo*, *homin-*) et le monème de pluriel, le signifiant du datif, dans *-ibus*, ne se distingue pas de celui de l'ablatif. Puisqu'il n'y a plus moyen, dans ce cas, de distinguer formellement entre les deux monèmes, ne peut-on supposer que ceci empêchera la fonction significative de s'exercer ? Si j'entends dire : *Je cherche un homme qui travaille...*, comme, en combinaison avec *travailler* et la troisième personne du singulier, il n'y a pas de distinction formelle entre le monème indicatif et le monème subjonctif, je ne peux pas savoir s'il s'agit d'un homme qui travaille effectivement au moment où l'on parle ou de quelqu'un qui consentirait à travailler. Toutefois, il ne faut pas oublier que le fonctionnement du langage suppose au moins deux interlocuteurs, un locuteur et un auditeur. Dans le cas que nous venons de considérer, l'auditeur peut être dans l'incertitude, mais le locuteur sait parfaitement s'il a employé l'indicatif ou le subjonctif. La preuve en est que si l'auditeur lui fait part de son incertitude, il éliminera l'ambiguïté en ajoutant "en ce moment" ou en employant un auxiliaire comme *veuille* ou *puisse* où se manifeste le monème subjonctif. Si contexte et situation n'interviennent pas, comme ils le font le plus souvent dans un cas de ce genre, il y aura un raté dans la communication. C'est là, sans doute, qu'il convient de distinguer entre "fonctionnement" et "fonction" : l'homonymie partielle aboutira à un fonctionnement défectueux sans que la fonction distinctive de l'opposition soit atteinte. L'auditeur, aussi bien que le locuteur, sait parfaitement que *travaille*, dans *je cherche un homme qui travaille*, implique ou un indicatif ou un subjonctif, et nullement une unité linguistique qui couvre l'un et l'autre. En d'autres termes, dans le contexte considéré, il y a toujours choix entre un mode ou l'autre mode, on aurait tort de parler, dans ce cas, de neutralisation. Il existe d'ailleurs, pour désigner les homonymies partielles du type considéré ici, une désignation traditionnelle, celle de syncrétisme. Il y a syncrétisme des formes de datif et d'ablatif latin en combinaison avec le pluriel ; il y a syncrétisme des formes du nominatif et de l'accusatif latin pour tous les noms dits neutres ; il y a, en français, syncrétisme des formes du subjonctif et de l'indicatif au singulier et à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel pour les verbes dits du "premier groupe" à une exception près.

On hésite à décrire le syncrétisme comme un accident, car ce terme pourrait suggérer qu'il n'affecte pas la structure de la langue. Il s'agit bien d'un trait stable de sa morphologie. On dira plutôt qu'il représente une déficience qui complique le fonctionnement de la langue, encore qu'il n'aboutisse qu'exceptionnellement à la confusion, du fait de la redondance naturelle du langage humain. Il y a certainement un rapport à établir entre la fréquence des syncrétismes dans la morphologie nominale du latin et son effondrement subséquent, en face de la stabilité d'un système de conjugaison où les confusions formelles étaient nettement plus limitées.

---

corrélativité entre structure et fonction. Il est à peine sensible, en revanche, chez Hjelmslev et Benveniste, dont l'objet n'est pas (ou très peu) la communication. Voir *infra*.

Peu importe, en synchronie, l'origine du syncrétisme. [...] Seul compte le fait qu'à lui seul le signifiant du monème ne permet plus son identification, sans que pour cela son identité soit affectée, ni chez le locuteur, ni chez l'auditeur. Celui-ci, qui sait bien qu'un datif est *toujours* autre chose qu'un ablatif, mis en face d'un *-ō* ou d'un *-ibus* ambigu, est invité à chercher dans le contexte ou la situation les éléments qui permettront l'identification du monème en cause.

Une homonymie partielle n'est donc jamais à considérer comme une neutralisation. Elle n'est, bien entendu, pas nécessairement à considérer comme un syncrétisme : en français le monème "aller" présente, en combinaison avec le monème "futur", le signifiant [i] formellement identique à celui de l'adverbe de lieu *y*, mais il n'est pas question de parler, dans ce cas, d'un syncrétisme. Si ce terme doit répondre à un besoin, il convient, bien entendu, de le réserver aux cas où une partie au moins des contextes où figurent les deux formes identiques est la même, c'est-à-dire présente les mêmes signes (les mêmes signifiants et les mêmes signifiés) : il vaut la peine de signaler l'identité formelle de l'indicatif et du subjonctif dans certains cas, parce que le monème indicatif et le monème subjonctif se combinent avec les mêmes monèmes d'une même classe dite verbale et qu'ils sont, dans ces combinaisons, mutuellement exclusifs. » (M.Neu. : p. 70-72).

Martinet distingue ici à nouveau deux niveaux de fonctionnement. Le premier est celui où joue le syncrétisme, c'est-à-dire celui de l'indistinction formelle déterminant éventuellement un « raté dans la communication », et où Martinet situe le « fonctionnement défectueux<sup>2124</sup> » par opposition à la « fonction » (significative) qui continue quant à elle de s'exercer. Le deuxième niveau est celui, précisément, de la fonction significative, et ainsi de l'« identité » du monème par opposition à son « identification », c'est-à-dire également celui de la neutralisation et du fonctionnement des oppositions significatives. Les deux niveaux corrélatifs du phénomène du syncrétisme correspondent donc aux deux niveaux du signifiant et du signifié. Mais on retrouve par ailleurs le deuxième niveau de fonctionnement impliqué par la notion de neutralisation, celui du fonctionnement de la langue. Martinet parle en effet également de « déficience qui complique le fonctionnement de la langue », fonctionnement dont il apparaît dès lors qu'il implique les deux niveaux du signifiant (utilisation des

---

<sup>2124</sup> Il est de même question, dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » (1976), de « défaut de fonctionnement » : « Two segments that can figure in the same "context" (understood in terms of compatibilities) are different units if the replacement of one by the other carries with a change in meaning *and* in form. When it is successful, this operation is known as "commutation", a term coined by Hjelmslev for a previously identified concept. This formulation does not imply that only such units are different as fit the conditions stated. Some pairs, known as homonyms differ in meaning but not in form. But it should never be forgotten that homonymy, be it total or partial (as in the case of syncretisms) is a defect in functioning that has to be remedied by reference to context or situation. » [« Deux segments qui peuvent figurer dans le même "contexte" (défini en termes de compatibilités) sont des unités différentes si le remplacement de l'une par l'autre entraîne un changement de sens *et* de forme. Quand elle réussit, cette opération est connue sous le nom de "commutation", un terme inventé par Hjelmslev pour un concept déjà identifié antérieurement. Cette formulation n'implique pas que seules les unités qui remplissent les conditions énoncées sont différentes. Certaines paires, connues sous le nom d'homonymes, diffèrent quant à la signification mais non quant à la forme. Mais on ne doit jamais oublier que l'homonymie, qu'elle soit totale ou partielle (comme dans le cas des syncrétismes) est un défaut de fonctionnement auquel on doit remédier en se référant au contexte ou à la situation. »] (M.Ba. : p. 9). L'expression n'apparaît pas dans le résumé en français : « A5. – Deux segments d'énoncé qui peuvent apparaître dans les mêmes conditions ne sont des unités différentes que si le remplacement de l'une par l'autre entraîne une différence de sens et de forme (homonymie mise à part). Cette opération, réussie, s'appelle la commutation. » (M.Ba. : p. 14).



signifiants, domaine de l'identification) et du signifié (utilisation des monèmes, domaine de l'identité). Cette dualité de niveau apparaît clairement dans certains développements de la *Grammaire fonctionnelle du français*, où se trouvent envisagées diverses conséquences, au niveau du signifié, d'un fonctionnement défectueux au niveau du signifiant. Il est ainsi question, notamment, de confusions formelles entraînant des confusions d'unités significatives, comme dans ce passage :

« Avec le parfait simple plaçant l'action dans un temps révolu, dans *Il A CHANTÉ dans les cours*, on a une valeur de prétérit bien distincte du passé non cerné ("imparfait") de *Il CHANTAIT dans les cours*. Mais, en combinaison avec le monème passé, dans *Il AVAIT CHANTÉ...*, il n'y a plus moyen de distinguer formellement entre une valeur de prétérit et un passé non cerné dans le temps révolu. Aussi la différence est-elle neutralisée et les usagers ont peine à en prendre conscience. » (M.GFF : p. 130)

ou dans celui-ci, où il est à nouveau question du subjonctif :

« L'homonymie fréquente entre le subjonctif et le verbe nu fait que, bien souvent, on ne sait pas auquel des deux on a affaire : *Je cherche un jardinier qui TAILLE la haie*. Pour manifester la valeur "imaginée" du subjonctif, les locuteurs utilisent, soit un quasi-auxiliaire qui porte la marque du subjonctif : *Je cherche un jardinier qui SACHE* (PUISSE, VEUILLE) *tailler la haie*, soit, avec une valeur hypothétique proche de la valeur "imaginée" du subjonctif, le futur décalé : *Je cherche un jardinier qui TAILLERAIT la haie*.

Les locuteurs en arrivent à ne pas avoir un sens exact de la valeur du subjonctif. Ils réagissent de façon différente dans le sens de la simplification et de la régularisation d'un système un peu trop subtil, et de l'élimination, sinon toujours de la *forme*, du moins d'une opposition mal maîtrisée.

Mis à part certains emplois fréquents, donc appris tôt par l'enfant, où le subjonctif apparaît systématiquement, exemple : *Il faut qu'il DORME*, *Je veux que tu PARTES*, et où sa valeur ne se distingue pas de celle du contexte, toute valeur "imaginée" est exprimée par le futur décalé, comme dans l'exemple ci-dessus.

Ou bien le subjonctif est traité comme une contrainte formelle sans valeur, mais indicative d'un niveau soutenu de langage et son utilisation manifeste le haut degré d'initiation du locuteur aux "mystères" du français. Il est employé systématiquement dans tous les contextes où il est possible : *Je ne crois pas que ça VAILLE la peine d'en parler*. Certains locuteurs vont jusqu'à l'employer en combinaison avec le "prochain", bien qu'il soit, en principe, incompatible avec la valeur de futur de ce monème : *Il ne semble pas qu'il AILLE pleuvoir*, là où on attend normalement *Il ne semble pas qu'il VA pleuvoir*.

Ou bien le subjonctif est traité comme une variante sans valeur, qu'on élimine toutes les fois que la contrainte formelle ne s'impose pas. Le subjonctif apparaît comme une recherche prétentieuse. On lui préfère toujours le monème nu : *Je ne pense pas que ça VAUT la peine*<sup>2125</sup>. » (M.GFF : p. 127-128).

La différence est ici très nette avec la perspective saussurienne, ainsi qu'il apparaît notamment à la lecture de ce passage des « Notes pour un livre sur la linguistique générale » :

---

<sup>2125</sup> Ce développement se trouve dans un paragraphe intitulé « Faiblesses fonctionnelles du subjonctif ». Sur celles-ci, voir également M.Emp. : p. 21, où Martinet affirme que « le subjonctif en français tend à disparaître comme monème, il tend à être un élément purement formel » (M.Emp. : p. 21), ainsi que M.Emp.LSF : p. 25 et 26.

« Ce qui est caractéristique [ ] ce sont les innombrables cas où c'est l'altération du signe qui change l'idée même, et où on voit tout à coup qu'il n'y a point de différence du tout de moment en moment, entre la somme des idées distinguées et la somme des signes distinctifs. Deux signes par altération phonétique se confondent : l'idée dans une mesure déterminée (déterminée par l'ensemble des autres éléments) se confondra. Un signe se différencie par le même procédé aveugle ; infailliblement il s'attache un sens à cette différence qui vient de naître. » (Saussure, 2002a : p. 231).

Il n'y a pas en effet, chez Saussure, disjonction, mais au contraire identité, entre perception et existence. Il s'agit en revanche chez Martinet de la conscience qu'ont les locuteurs de l'existence – établie par ailleurs – d'un signifié, dans le cadre du maniement d'une langue conçue comme outil, et dotée, en tant que telle, de signifiés et de signifiants permettant de les manifester. On a là, cependant, une élaboration tout à fait particulière de la notion d'instrument de communication, dans le cadre de laquelle les deux niveaux du signifié et du signifiant apparaissent d'une certaine manière comme deux niveaux de signifiants. Il faut en effet, eu égard à l'analyse des signifiés qui caractérise la construction martinettienne du rapport son/sens et à la dualité de niveau de fonctionnement que révèle le traitement martinettien des notions de neutralisation et de syncrétisme, prêter attention à certaines propositions de Martinet que nous avons citées plus haut :

« Dans l'optique fonctionnaliste, le langage humain est conçu comme visant à la transmission de l'expérience au moyen de manifestations perceptibles analysables en unités dont chacune correspond à un élément de l'expérience à transmettre. Ce qui va être décisif, en dernière analyse, ne sera pas la forme perceptible de chacune de ces unités, mais son identité, c'est-à-dire la possibilité, pour elle, de correspondre à tel aspect déterminé de l'expérience<sup>2126</sup>. » (M.Poi. : p. 54)

« La façon dont ils [les monèmes] se combinent matériellement en affectant la forme de leurs voisins dans la chaîne est à reléguer dans un chapitre particulier reconnu comme très marginal lorsqu'il s'agit de voir comme la langue permet l'analyse de l'expérience de chacun pour tenter de la communiquer à autrui. » (M.Sy. : p. 140).

L'identité du monème, opposée à sa « forme perceptible », est donc pour Martinet « la possibilité » « de correspondre à tel aspect déterminé de l'expérience », la langue étant par ailleurs appréhendée comme un outil d'analyse de l'expérience. Argumentant pour une typologie syntaxique plutôt que morphologique, Martinet oppose ainsi, dans *A Functional View of Language*<sup>2127</sup>, la « façon dont cette analyse est effectuée » et les « matériaux dont on fait usage pour sa transmission », parlant par ailleurs d'« articulations de l'expérience considérées indépendamment des signifiants utilisés pour leur transmission » :

« Mais la communication commence par une analyse de l'expérience dans le cadre du système grammatical de la langue, et la façon dont cette analyse est effectuée semble beaucoup plus fondamentale que les matériaux dont on fait usage pour sa transmission aux autres membres de la communauté. Si l'on développe ce raisonnement jusque dans ses dernières conséquences, on est conduit à déclarer que, non seulement les phonèmes, mais aussi les formes vocales des unités significatives doivent, dans une typologie

---

<sup>2126</sup> Voir M.SG : p. 97.

<sup>2127</sup> Voir également M.Ele. : p. 109-110, cité *infra*.

linguistique, être subordonnées aux articulations de l'expérience considérées indépendamment des signifiants utilisés pour leur transmission : ce qui est essentiel pour la formation du pluriel des noms en anglais, ce n'est pas le choix du phonème /z/ pour l'expression la plus courante de ce pluriel, ce n'est pas le fait que /z/ alterne avec /s/ ou /iz/ dans certaines situations phoniques, ce n'est pas non plus que le pluriel soit marqué par /n/ dans *oxen*, par une alternance vocalique dans *men*, ou par zéro dans *sheep* ou *deer*, ou que tout ceci soit agrémenté par l'accord du verbe avec le sujet de la proposition. Tous ces traits ne sont pas autre chose que des accidents formels. Sans doute peuvent-ils entrer en ligne de compte pour l'évolution de la catégorie du pluriel, mais, d'un point de vue synchronique, il s'agit seulement d'aspects très secondaires si on les compare au fait fondamental que l'anglais, différant en cela de maintes autres langues, distingue pour certaines unités entre un singulier et un pluriel<sup>2128</sup>. » (M.LF : p. 91).

On lit ensuite :

« Tout ceci veut dire, en somme, qu'il faut rechercher les fondements d'une typologie linguistique dans la façon dont chaque communauté procède à l'analyse de l'expérience en un certain nombre d'éléments, de telle façon que l'ordre linéaire de leur succession n'empêche pas les auditeurs de percevoir la nature de leurs rapports mutuels et de reconstruire ainsi l'expérience totale. Le schéma syntaxique fondamental de chaque langue doit être présenté en termes d'unités significatives minimales, les monèmes, chaque monème étant conçu comme le résultat d'une habitude permettant d'identifier un aspect particulier de l'expérience au moyen d'une distinction formelle. Chaque monème a donc toujours deux faces. Il serait idéal linguistiquement d'avoir une situation où la face formelle de chaque monème serait toujours la même et correspondrait à un segment nettement analysable. En fait, le signifiant d'un monème donné peut varier selon le contexte, être discontinu ou fondu avec ses voisins, de sorte que seule l'identité fonctionnelle sauve l'unité du monème. Une description fondamentalement synchronique d'une langue devrait dépasser ces accidents formels et atteindre l'essentiel, à savoir les ressources d'une langue comme instrument de communication<sup>2129</sup>. » (M.LF : p. 123-124).

---

<sup>2128</sup> « But communication begins with a first analysis of experience in the frame of the morpho-syntactic pattern of the language, and the way this first analysis is performed seems far more fundamental than the materials which are made use of for its transmission to the other members of the community. If carried through to its ultimate consequences, this statement implies that not only phonemes, but also the vocal form of meaningful units should, in a linguistic typology, be subordinated to the articulations of experience considered apart from the *signifiants* which are needed for their transmission : what is essential about the plural of English is not the choice of the /z/ phoneme for its most usual rendering ; it is not the fact that /z/ alternates with /s/ and /iz/ in certain phonic situations ; it is not either its being eked out by /ən/ in *oxen*, a vocalic alternation in *men*, zero in *sheep* or *deer*, all this being buttressed by verbal agreement with the subject of the clause. These circumstances can all be lumped together as formal accidents. No doubt, they may ultimately be instrumental in shaping the fate of the plural category. But from a synchronic standpoint, they are just side issues in comparison with the basic fact that English, unlike some other languages, distinguishes, for certain units, between a singular and a plural. » (M.FVL : p. 73).

<sup>2129</sup> « All this amounts to saying that the foundations of a linguistic typology are to be looked for in the way in which each language community proceeds to analyse experience into a number of elements in such a way that the linear order of their succession will not prevent hearers from perceiving the nature of their mutual relations and thus reconstructing the total experience. The basic syntactic patterning of each language has to be presented in terms of minimal significant units, the monemes, each moneme being conceived as the habit of identifying some definite facet of experience with some formal distinction. There are thus always two faces to every moneme. It would be linguistically ideal to have a situation where the formal face of every moneme would be always the same and correspond to a neatly analysable segment. In fact, the *signifiant* of a given moneme may vary according to context, be discontinuous, or merge with neighbours, so that only functional identity salvages

Martinet insiste là encore sur la dimension de l'analyse de l'expérience<sup>2130</sup>, la dualité constitutive du monème, unité à deux faces « permettant d'identifier un aspect particulier de l'expérience au moyen d'une distinction formelle », se voyant ainsi doublée de l'opposition entre « ressources d'une langue comme instrument de communication » et « accidents formels ». La dualité de niveau de fonctionnement de la langue semble ainsi constitutive d'une reconstruction de la langue comme signifiant, dans le cadre de laquelle le niveau des unités significatives se dédouble en deux niveaux de signifiants : celui des monèmes (des signifiés) et celui de leurs signifiants, à la fois secondaire et constitutif, par abstraction – au sens martinettien de l'entité abstraite –, du premier. Aussi Martinet peut-il opposer, dans *Syntaxe générale*, phonologie et syntaxe-sémantique comme représentant, à l'exclusion de la morphologie, les deux niveaux des unités distinctives et significatives, constitutifs de la structure orientée. On se souvient, en effet, de ce passage cité par fragments dans le premier chapitre et *supra* :

« La pertinence retenue initialement pour l'étude de l'objet qu'est le langage humain est la *pertinence communicative*. Ici encore, il s'agit d'une stipulation dont la justification s'impose lorsqu'on examine comment les langues fonctionnent et comment elles changent pour s'adapter à la variété des besoins communicatifs des communautés humaines. Mais nous l'avons vu ci-dessus, §§ 1.1., 1.5., une pertinence générale n'exclut nullement des pertinences particulières, et la pertinence communicative du langage s'articule en pertinence phonologique ou distinctive et en pertinence significative. Cette dernière distinction a été longtemps ignorée : dans un premier temps, une vision idéaliste des faits ne permettait pas de prendre conscience du caractère proprement linguistique de l'articulation phonématique : tout ce qui touchait aux sons de la parole était l'objet d'une discipline distincte, la phonétique. Ultérieurement et par réaction, chez les linguistes d'Outre-Atlantique, c'était la pertinence significative dont on faisait volontiers l'économie. En Europe, sous l'influence de Saussure, la notion d'un signe linguistique, union indissociable de deux réalités données comme psychiques, le signifié et le signifiant, a retardé la prise de conscience du fait, pourtant évident, que le signifiant, manifeste, est là pour manifester un signifié non manifeste, pour donner de ce signifié une représentation en principe distincte de celle des autres signifiés de la langue, et que le rôle distinctif de ce signifiant est, en quelque sorte, délégué à ses composants successifs, les phonèmes.

Pour prendre conscience de la spécificité de la structure d'une langue particulière, il convient donc de dégager en priorité les unités distinctives de base, les phonèmes. Ceux-ci permettant de faire correspondre, à chaque signifié, une forme perceptible assurant son identité, il ne reste plus qu'à préciser comment les signes peuvent se combiner pour communiquer l'expérience et à quel aspect de l'expérience correspond chacun d'eux. Une fois établi le système des unités distinctives assurant l'identité du signe, on doit donc pouvoir passer directement à ce que, de façon lâche, on désigne comme la syntaxe et la sémantique. » (M.SG : p. 10).

La structure orientée martinettienne oppose ainsi des phonèmes, unités distinctives, à des monèmes, unités significatives, signifiés avant d'être signes et, en tant que tels, signifiants.

---

the unity of the moneme. A fundamentally synchronic description of a language should go beyond these formal accidents, and reach the essentials : the resources of a language as an instrument of communication. » (M.FVL : p. 101-102).

<sup>2130</sup> Le passage s'ouvre à nouveau sur la définition martinettienne de la syntaxe. Voir *infra*.

C'est à une telle reconstruction de la langue comme signifiant que renvoie, en dernière analyse, la reconstruction martinettienne du rapport son/sens dans le cadre de la problématique de l'expression, et l'on mesure ici les implications de la conception martinettienne du signe et du contenu, à nouveau lisible dans ce passage à travers la définition du signe comme combinaison d'un signifiant manifeste et d'un signifié manifesté. On retrouve d'ailleurs, dans le cadre des développements relatifs aux notions de syncrétisme et de neutralisation, l'opposition à la théorie hjelmslevienne et la mention de l'isomorphisme. On lit en effet dans « Neutralisation et syncrétisme », à propos de « l'enquête faite en 1956 auprès de linguistes de divers pays pour tenter de préciser dans quel sens il convenait de restreindre l'emploi du terme de neutralisation en référence aux unités, non plus distinctives, mais significatives du langage » (M.Neu. : p. 69) :

« Geneviève Corréard, chargée de dégager les conclusions de l'enquête, a procédé avec une parfaite objectivité : en face de la variété des positions exprimées, elle n'a fait qu'esquisser des prises de position personnelle et a finalement conclu en se demandant s'il était indiqué d'appliquer à un autre domaine les outils "qui ont été forgés par la phonologie et pour la phonologie". Il y a là, certainement, une réaction très saine en face des excès des partisans de l'isomorphisme des deux plans du langage. Mais il reste licite et même recommandé de comparer le comportement des deux types d'unités linguistiques fondamentales : les unités distinctives, c'est-à-dire, avant tout, les phonèmes, et les unités significatives, essentiellement les monèmes. S'il se trouve que, mis à part le caractère distinctif des uns, significatif des autres, phonèmes et monèmes sont soumis à des limitations d'emploi analogues, rien ne saurait empêcher d'employer, pour ces limitations, le même terme dans les deux cas. » (M.Neu. : p. 69-70).

Aux « excès des partisans de l'isomorphisme des deux plans du langage », Martinet oppose significativement le constat de la comparabilité du « comportement » des phonèmes et des monèmes, « soumis à des limitations d'emploi analogues ». On retrouve ici l'ambivalence de la critique martinettienne de l'isomorphisme, que justifie, dans le cadre de ce développement, l'opposition des fonctions distinctive et significative, impliquant, comme nous l'avons vu ci-dessus, le « tout-un » du signe martinettien, c'est-à-dire avant tout l'analyse des signifiés. Martinet insiste ensuite sur la nécessité de la distinction entre syncrétisme, ressortissant à la morphologie, et neutralisation, ressortissant, sinon uniquement à la syntaxe, du moins à l'étude des « moyens significatifs ». Le texte s'achève en effet sur le développement suivant :

« A l'issue de ce long examen, on peut légitimement se demander s'il est recommandable d'utiliser sur le plan des monèmes la notion de neutralisation, avec la rigueur sur laquelle il faut insister lorsqu'il s'agit d'unités distinctives. Il y a incontestablement des cas où le parallélisme est assez net pour justifier l'extension du terme. Mais s'il est souvent difficile de convaincre ses auditeurs que le [t] final d'un mot russe n'est pas le phonème /t/, il sera probablement impossible de faire admettre que la forme *fasse*, dans *il faut qu'il fasse*, ne doit pas être désignée comme un subjonctif. Il est évidemment beaucoup plus simple et "naturel" de dire qu'*il faut que* "se construit avec le subjonctif" que de le présenter comme un contexte neutralisant. Ce qu'il est important de retenir, à ce sujet, c'est que la forme *fasse* n'apporte rien ici sur le plan modal qui ne soit exprimé par *il faut*. Il sera plus simple et probablement plus profitable d'enseigner que le subjonctif, dans des cas de ce genre, n'est pas l'objet d'un choix, plutôt que d'affirmer qu'on n'a pas affaire ici à un subjonctif.

Toutefois, si l'on a scrupule à recommander un emploi extensif et rigoureux du concept de neutralisation en matière d'unités significatives, on n'hésitera pas à faire, de la distinction entre syncrétisme et neutralisation, une pierre angulaire de l'analyse linguistique. Le syncrétisme ressortit totalement à la morphologie définie comme l'étude de la variation des signifiants. La neutralisation, telle que nous l'avons identifiée dans les pages qui précèdent, appartient tout entière à la syntaxe. » (M.Neu. : p. 81)

que vient amender cette note de 1975 :

« Il vaut mieux dire que l'examen des faits de neutralisation entre dans l'étude des moyens significatifs. Le mot de "syntaxe" est employé ici de façon beaucoup trop lâche. » (M.Neu. : p. 264, note « p. 20 »).

La notion de « moyen significatif » témoigne nettement de la nature de signifiant des monèmes martinettiens, construits par ailleurs, dans le cadre de la problématique morphologique, comme signifiés. Aussi la distinction entre neutralisation et syncrétisme<sup>2131</sup>,

---

<sup>2131</sup> Pour celle-ci, voir encore, dans « A Functional View of Grammar » (1969/1970) : « In a given language, some distinctive oppositions may, in specific phonic contexts, cease to function and are said to be neutralized. Some significant differences may be jeopardized through the falling together of forms that are distinct in other significant contexts. These are cases of syncretism. Some significant differences may cease to exist in certain contexts. These are cases of neutralization.

The linguistic schools that have rejected the notion of neutralization on the strength of the dictum "once a phoneme, always a phoneme" have deprived themselves of a precious tool. In phonology, there is no need to establish further distinctions among the cases of neutralization, at least on the theoretical level, because neutralization always implies a functionally identical situation, namely the inexistence in a given context of a distinction attested elsewhere in the language.

When we deal with significant units, we have to distinguish between formal confusion and semantic indiscrimination. Formal confusion, i.e., homonymy in certain contexts, as, for instance, the homonymy of past participle and preterit in English under the form *-ed* in combination with the so-called regular verbs, as opposed to the formal distinction in *written-wrote, sung-sang*, etc., is referred to as a case of syncretism. Semantic indiscrimination, as when, in a given context, no distinction can be established between subjunctive and indicative (which happens, in French, after *il faut que*), is a case of neutralization. In the case of syncretism the formally identical units preserve their semantic identity : *added* is always either a past participle or a preterit ; it is up to the context to show which. In the case of neutralization, the form may seem to point to one of the neutralized units : *prenne*, in Fr. *il faut que je prenne* looks like a subjunctive, but since it was not freely chosen by the speaker, but imposed by the context, it is functionally nil. » [« Dans une langue donnée, certaines oppositions distinctives peuvent, dans des contextes spécifiques, cesser de fonctionner, et sont dites être neutralisées. Certaines différences significatives peuvent être mises en danger par la confusion de formes qui sont distinctes dans d'autres contextes significatifs. Ce sont des cas de syncrétismes. Certaines différences significatives peuvent cesser d'exister dans certains contextes. Ce sont des cas de neutralisation.

Les écoles linguistiques qui ont rejeté cette notion de neutralisation en vertu du dicton "une fois phonème, toujours phonème" se sont privés d'un outil précieux. En phonologie, il n'y a aucun besoin d'établir de distinctions supplémentaires entre les cas de neutralisation, au moins au niveau théorique, parce que la neutralisation implique toujours une situation fonctionnellement identique, à savoir l'inexistence dans un contexte donné d'une distinction attestée partout ailleurs dans la langue.

Quand nous traitons des unités significatives, nous devons distinguer entre la confusion formelle et l'indiscrimination sémantique. La confusion formelle, c'est-à-dire l'homonymie dans certains contextes, comme, par exemple, l'homonymie du participe passé et du prétérit en anglais sous la forme *-ed* en combinaison avec les verbes dits réguliers, opposée à la distinction formelle dans *written-wrote, sung-sang*, etc. est désignée comme un cas de syncrétisme. L'indiscrimination sémantique, comme quand, dans un contexte donné, aucune distinction ne peut être établie entre le subjonctif et l'indicatif (ce qui arrive, en français, après *il faut que*), est un cas de neutralisation. Dans le cas du syncrétisme, les unités formellement identiques préservent leur identité sémantique : *added* est toujours soit un participe passé soit un prétérit ; c'est au contexte de montrer lequel. Dans le cas de la neutralisation, la forme peut sembler indiquer l'une des unités neutralisées : *prenne*, dans le fr. *il faut*

constitutive de la problématique morphologique, et par là même de la reconstruction martinettienne de la langue comme signifiant, est-elle un point d'opposition à la théorie hjelmslevienne, qui ne reconnaît quant à elle que le syncrétisme, identifié à la neutralisation :

« Si ce terme [celui de syncrétisme] doit répondre à un besoin, il convient, bien entendu, de le réserver aux cas où une partie au moins des contextes où figurent les deux formes identiques est la même, c'est-à-dire présente les mêmes signes (les mêmes signifiants et les mêmes signifiés) : il vaut la peine de signaler l'identité formelle de l'indicatif et du subjonctif dans certains cas, parce que le monème indicatif et le monème subjonctif se combinent avec les mêmes monèmes d'une même classe dite verbale et qu'ils sont, dans ces combinaisons, mutuellement exclusifs. Nous retrouverons ci-dessous le même type de conditionnement pour ce que nous désignerons comme la neutralisation, et ceci contribue à expliquer la difficulté qu'ont certains à concevoir nettement la différence entre syncrétisme et neutralisation. Hjelmslev a toujours confondu l'un et l'autre sous le terme de syncrétisme, employé certainement, de préférence à neutralisation, pour marquer ses distances vis-à-vis de la phonologie pragoise. » (M.Neu. : p. 73).

Martinet renvoie<sup>2132</sup> à « Notes sur les oppositions supprimables », où l'on trouve en effet ce développement partiellement cité *supra* :

« Dans le plan plérématique le *syncrétisme* est connu depuis longtemps ; il consiste précisément en une fusion conditionnelle de deux formes et constitue le contrecoup exact de la suppression des différences cénématiques. Puisque dans la linguistique traditionnelle la “phonologie” et la “morphologie” ont été toujours séparées par une cloison absolument étanche, on a fermé les yeux sur les analogies entre les deux domaines, en s'empêchant ainsi d'en tirer profit des deux côtés. La linguistique traditionnelle est prisonnière de l'illusion qui consiste à croire que, si les faits de l'expression sont la plupart du temps restreints à agir à l'intérieur de leur propre plan, et sans avoir des répercussions sur le plan du contenu, les faits du contenu sont presque constamment en jeu sur les deux plans à la fois. C'est une erreur. Chaque plan a son organisation à lui il est vrai, mais chaque plan a des répercussions sur l'autre. Dans le

---

*que je prenne* ressemble à un subjonctif, mais comme il n'a pas été librement choisi par le locuteur, mais imposé par le contexte, il n'est rien fonctionnellement. »] (M.Fu. : p. 86-87), et dans « La pertinence » (1973) : « Des chercheurs de bonne volonté ont pu vouloir rapprocher, voire identifier partiellement l'opposition transformationniste entre structure profonde et structure superficielle et la dichotomie fonctionnaliste entre la réalité physique d'une part, et, d'autre part, une réalité linguistique qui se dégage du tri auquel sont soumis, au nom de la pertinence communicative, les énoncés préalablement enregistrés. Ce rapprochement est suggéré par les démarches initiales du transformationnisme qui visent à résoudre certaines ambiguïtés résultant d'une indifférenciation formelle, dans certains contextes lexicaux, de deux effets de sens distingués ailleurs dans la langue. La raideur de la théorie bloomfieldienne la laissait désarmée en face de telles situations, alors que le fonctionnalisme, qui a les moyens de juger de chaque cas selon ses propres mérites, permet de distinguer entre la neutralisation des oppositions significatives, là où la distinction n'a plus de sens, et le syncrétisme là où, la distinction sémantique se maintenant, elle ne se manifeste plus, du fait d'une confusion formelle, au point où on l'attend dans l'énoncé, et n'est plus communicable que par le contexte ou la situation. » (M.Per. : p. 104-105). Il apparaît nettement, à la lecture de ces passages, que la distinction entre neutralisation et syncrétisme n'est qu'un cas particulier de la problématique morphologique. Voir encore, par ailleurs, pour la notion de syncrétisme : M.Ca. : p. 19, M.Sh. : p. 149 [p. 176], M.GFF : p. 8, et M.SG : p. 184, et pour celle de neutralisation des oppositions significatives : M.GFF : p. 103, ainsi que M.Ca.SFS : p. 229 (il s'agit d'un ajout de la traduction anglaise), où se trouve exposé un cas de coïncidence entre un syncrétisme et une neutralisation.

<sup>2132</sup> « Notes sur les oppositions supprimables, *TCLP* 8 (Prague, 1939), p. 51-57, en particulier 54-55. » (M.Neu. : p. 73, note 4).

signe linguistique, le signifiant et le signifié sont deux faits complémentaires, interchangeables et exactement égaux ; il serait erroné d'attribuer à l'un des deux plans une priorité par rapport à l'autre, et de vouloir prétendre que l'un des deux plans soit subordonné à l'autre et non inversement. En latin il y a un syncrétisme entre les unités plérématiques "nominatif" et "accusatif" sous la dominance du neutre ; ce syncrétisme agit sur le plan cénématique, de sorte que deux unités cénématiques, servant à exprimer deux unités plérématiques qui ne diffèrent que par l'opposition "nominatif" : "accusatif", se confondent et deviennent structurellement identiques (ainsi p. ex. *-um* et *-um*, dont le contenu ne comporte pas seulement "nom./acc.", mais aussi, indifféremment, "singulier", "neutre", et "degré positif"). En russe il y a une fusion analogue entre les unités cénématiques *t* et *d* sous la dominance de la position finale ; ce syncrétisme agit sur le plan plérématique, de sorte que deux unités plérématiques, exprimées par deux unités cénématiques qui ne diffèrent que par l'opposition *t* : *d*, se confondent et deviennent structurellement identiques (ainsi "race" et "bouche", dont l'expression ne comporte pas seulement *t/d*, mais aussi, indifféremment, *r*, *o*, et l'accent <sup>1</sup> : <sup>1</sup>*ro* / *d*).

D'autre part il peut y avoir fusion entre deux unités sans répercussion dans le plan opposé. Dans russe *na<sup>d</sup>/t* "au-dessus de" il y a la même fusion que dans *ro<sup>d</sup>/t*, mais sans que deux unités plérématiques se confondent. En allemand il y a syncrétisme du génitif et du datif lorsque ces deux cas sont régis par la préposition *längs* (*längs des Strandes* et *längs dem Strande* étant absolument synonymes), mais sans que deux unités cénématiques se confondent.

Les différences entre les deux plans par rapport à la suppression des différences ne sont qu'apparentes. Le *syncrétisme*, tel qu'on le connaît de la plérématique, consiste en une fusion totale de deux unités, et le terme même de syncrétisme doit être réservé pour désigner ce cas ; dans l'exemple cénématique qu'on vient de citer du russe, la suppression ne se manifeste pas par une fusion totale des deux unités, mais par le remplacement de *d* par *t*, c'est-à-dire par le procédé que nous avons appelé *implication*. Mais il convient de ne pas surestimer cette différence. D'une part il ne s'agit que d'une différence de manifestation dans la substance d'un seul et même fait formel. D'autre part la différence observée entre les deux plans par rapport au mode de manifestation n'est pas absolue. La cénématique connaît aussi les syncrétismes ; la voyelle phonique [ə] du russe est un syncrétisme de *a* et de *o*, par exemple. Et la plérématique connaît les implications également ; ainsi le français distingue deux degrés d'emphase dans les formes pronominales *me* (emphase faible) et *moi* (emphase forte) ; régi d'une préposition, le pronom prend toutefois invariablement la forme de l'emphase forte ; c'est dire que dans ces conditions l'emphase faible est impliquée dans l'emphase forte. On est donc ici en présence d'un de ces cas où au prime abord certains faits s'observent mieux dans l'un des deux plans que dans l'autre, sans que cela tienne à une différence réelle entre les deux plans. » (H.Sup. : p. 94-96).

A l'opposition martinettienne de la neutralisation, confusion significative, et du syncrétisme, confusion formelle, répond chez Hjelmslev la comparaison d'un phénomène phonologique réélaboré comme cénématique, la neutralisation ou confusion de signifiants, et d'un phénomène grammatical réélaboré comme plérématique, le syncrétisme ou confusion de signifiés : à une construction du signe comme contenu manifesté, et ainsi comme signifiant, répond une élaboration du rapport son/sens dans le cadre d'une analyse séparée des deux faces du signe. La distinction martinettienne suppose en effet un dédoublement du signifiant qui n'existe pas chez Hjelmslev, et qui fonde au contraire, dans le cadre du redoublement de la problématique phonologique par la problématique morphologique, la construction martinettienne de la langue comme signifiant. Nous opposons plus haut une « pseudo-étimologie » du signe à l'élaboration d'une évidence, et le signe martinettien apparaît de fait,



dans la perspective d'une telle reconstruction de la langue comme signifiant, comme une reduplication de la définition de la langue comme instrument de communication, effet et origine de l'ambivalence de la notion d'expression dont il a été question plus haut : contenu d'un signe, le signifié est manifesté, mais constitutif de la langue comme expression, il est avant tout signifiant, et indépendant, en tant que tel, des accidents formels qui le manifestent. Aussi, ainsi que nous essaierons de le faire apparaître dans ce qui suit, la construction martinettienne du rapport son/sens fait-elle figure, en dernière analyse, d'élaboration de cette distinction mot/chose dont la reconnaissance, en lieu et place du caractère dual du signe saussurien, est constitutive de la linguistique structurale.

## β- Double articulation et fonctionnement de la communication : construction de la langue comme signifiant

### *i- Double articulation et type de communication*

Dans la mesure où elle met en place une dualité de niveau – au niveau phonologique des unités distinctives répondant le niveau syntaxique et sémantique des unités significatives –, la reconstruction martinettienne de la langue comme signifiant s'inscrit dans le cadre de la double articulation que Martinet oppose, comme nous l'avons vu *supra*, à l'isomorphisme hjelmslevien. La notion d'articulation apparaît pour la première fois, sauf erreur, dans le texte de 1949, « La double articulation linguistique ». Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la démarche – démarche définitionnelle identificatoire – y est profondément différente de celle de Saussure. La langue est définie par spécifications successives et, dans ce cadre, la notion de double articulation, ainsi définie indépendamment de celle de signe, vient caractériser la langue comme type de communication. On se souvient, en effet, de ce passage cité dans le chapitre 1 :

« On songera sans doute, tout d'abord, au signe arbitraire comme à l'élément central de toute définition du langage. [...] il est incontestable que Saussure a présenté dans ces termes un des traits qui paraissent le mieux caractériser le langage humain.

Est-ce à dire, toutefois, que nous ayons intérêt à appeler "langue" n'importe quel système de signes arbitraires ? [...]

Il nous paraît donc qu'en tout état de cause la référence aux signes arbitraires ne saurait suffire à définir le langage, et qu'il nous faut rechercher des critères plus spécifiques. » (M.DAL : p. 19-21).

Or, Martinet ajoute :

« Le parler ordinaire peut ici nous être de quelque secours. On entend souvent dire que le langage humain est articulé. En fait, un examen même rapide de la réalité linguistique telle que nous la connaissons montre que le langage humain peut être décrit comme doublement articulé en unités significatives (les monèmes) et en unités distinctives (les phonèmes)<sup>2133</sup>. » (M.DAL : p. 21).

---

<sup>2133</sup> Nous citons ici, et dans ce qui suit, le texte de 1965. Voir *supra*.

La convocation du parler ordinaire est récurrente dans les textes de Martinet. On lit en effet ensuite dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« On entend souvent dire que le langage humain est articulé. Ceux qui s'expriment ainsi seraient probablement en peine de définir exactement ce qu'ils entendent par là. Mais il n'est pas douteux que ce terme corresponde à un trait qui caractérise effectivement toutes les langues. Il convient toutefois de préciser cette notion d'articulation du langage et de noter qu'elle se manifeste sur deux plans différents : chacune des unités qui résultent d'une première articulation est en effet articulée à son tour en unités d'un autre type. » (M.Él. : p. 13)

puis dans *La Linguistique synchronique* (1965)<sup>2134</sup> :

« On dit, traditionnellement, que le langage humain se distingue des productions vocales des animaux en ce qu'il est "articulé". Ceux qui répètent cet aphorisme seraient souvent bien en peine de préciser ce qu'ils entendent par là : il leur semble simplement évident qu'aux cris et aux grognements confus des bêtes s'oppose la stricte ordonnance des sons du parler humain. Notons que cette stricte ordonnance les frappe surtout dans leur propre langue, et que l'audition d'idiomes peu familiers évoque, pour eux, plutôt la confusion de la voix animale qu'une succession de sons bien timbrés, nettement encadrés par des consonnes sans bavures. Cependant, pour impressionniste qu'elle soit, cette façon de marquer l'originalité du langage de l'homme se fonde sur une observation, sommaire sans doute, mais qui va dans le même sens que celle qui a permis aux phonologues contemporains de dégager, pour chaque langue, un système fermé d'unités distinctives.

Il est toutefois probable que la notion de langage articulé suggère, à certains, autre chose que la netteté des successions phoniques. Ce qui paraît distinguer le langage humain de formes d'activité qu'on constate chez d'autres êtres animés et qu'on pourrait être tenté d'appeler aussi "langage", n'est-ce pas le fait que l'homme communique au moyen d'énoncés articulés en mots successifs, alors que les productions vocales émises par les animaux nous semblent, sur le plan du sens, aussi bien que sur celui de la forme, être des tous inanalysables ? Il apparaît donc que le langage humain est, non seulement articulé, mais doublement articulé, articulé sur deux plans, celui où, pour employer les termes du parler de tous les jours, les énoncés s'articulent en mots, et celui où les mots s'articulent en sons. » (M.LS : p. 7-8).

Le fait notable est que si Martinet signale le caractère « impressionniste » ou le vague définitionnel de l'expression « langage articulé », il ne propose pas pour autant de définition de cette expression, se contentant de « préciser » la notion d'articulation et de faire remarquer que l'articulation « se manifeste sur deux plans différents », autrement dit d'introduire la notion de double articulation. Le passage de *La Linguistique synchronique* montre d'ailleurs à quel point cette notion de double articulation est en harmonie avec le parler courant. Il en effet tout à fait remarquable que l'observation vulgaire qui oppose « la stricte ordonnance des sons du parler humain » ou « la netteté des successions phoniques » aux « cris et aux grognements confus des bêtes », bien que sommaire, aille « dans le même sens que celle qui a permis aux phonologues contemporains de dégager, pour chaque langue, un système fermé d'unités distinctives ». Martinet évoque ensuite la première articulation, celle des « énoncés articulés

---

<sup>2134</sup> Voir également M.LF : p. 33 [M.FVL : p. 22], cité ci-dessous.

en mots successifs », et l'on pense ici à ce passage des *Écrits de linguistique générale*, cité dans la note 124 du premier chapitre :

« De l'articulation »

Il y a des termes qui, inventés dans une période primitive et tâtonnante, se trouvent répondre aux distinctions nécessaires, et ont ainsi aidé historiquement les progrès de l'étude, en chaque science. Il y en a d'autres qui, radicalement faux, ou (ce qui est sûrement plus grave) à moitié faux, usurpent une place à côté des distinctions naturelles pour créer le monde *infini* des équivoques et des malentendus.

Mais en-dehors de ces deux catégories reconnues dont profite ou souffre le progrès d'une discipline, existe parfois une tierce et bien curieuse catégorie, celle des termes en eux-mêmes justes et qu'on sent justes, sans qu'on ait jamais pu dire exactement leur portée et leur contenu, ni décider quelle idée ils recouvrent. Le sentiment de leur justesse provient de ce que jamais ils ne créent de difficulté : ainsi le mot d'*articulation* ne crée dans aucun cas donné une difficulté, alors même que nous ne voyons pas nettement ce qu'il contient, alors que le mot par exemple de *consonne* [            ]. \* Zoologistes, anthropologistes, ethnologistes et linguistes parlent à l'envi au public du *langage articulé*, comme d'une chose qui ne peut être que parfaitement claire à l'esprit de tout le monde. Ils prouvent par là qu'ils confondent "l'articulation" avec quelque fait cérébral, comme serait la "suite d'idées" donnée au langage. Car personne n'indique que l'articulation aurait une signification buccale. » (Saussure, 2002a : p. 236-237).

Comme nous l'avons vu puis rappelé à plusieurs reprises, Saussure s'attache précisément quant à lui, dans le cadre d'une redéfinition et d'une conceptualisation des notions de valeur et de signe, à redéfinir – fût-ce de manière partiellement non nominale<sup>2135</sup> – la notion d'articulation, l'érigeant ainsi au statut de concept (celui de « division-combinaison »). A cette démarche de théorisation répond chez Martinet une démarche définitionnelle identificatoire, dans le cadre de laquelle la notion d'articulation, non plus que celle de signe, ne sont constitutives du concept de langue, mais sont prises dans leur évidence et assemblées pour former une définition de la langue. L'articulation martinettienne – et l'on retrouve ici la disjonction des deux faces de la valeur – vient alors spécifier la notion de signe, à laquelle elle s'ajoute comme une dimension horizontale à une dimension verticale, celle, pour reprendre la seule définition de ce terme qui soit donnée dans notre corpus – et qui figure dans le lexique des *Mémoires d'un linguiste* –, de l'« analyse d'un continuum » :

« **Articulation.** Analyse d'un continuum, pensé ou prononcé, en unités successives. Les énoncés langagiers se présentent comme doublement articulés : 1° l'*expérience* humaine y est soumise à une *première articulation* en unités dotées d'une forme vocale et d'un sens, les *monèmes* ; chacune de ces formes est à son tour soumise à une *deuxième articulation* en unités distinctives, les *phonèmes*. » (M.Mé. : p. 375).

Aussi peut-elle être double, articulation de l'expérience ou des énoncés en monèmes et articulation des signifiants en unités distinctives, selon la dualité constitutive du structuralisme et symptomatique de son athéorisme qu'est celle de l'entité phonologique et de l'entité significative, ou, dans la version hjelmslevienne – représentation isomorphiste et non

---

<sup>2135</sup> Voir la note 124 du premier chapitre.

en termes de double articulation –, de l'entité phonique (ou graphique, etc. : cénématique) et de l'entité sémantique (plérématique).

Spécification de la notion de signe qui est donnée avec la définition de la langue comme instrument de communication, la notion martinettienne d'articulation renvoie ainsi en premier lieu à un type de fonctionnement de la communication<sup>2136</sup>. Cette dimension apparaît de manière très nette dans « La double articulation linguistique », où Martinet poursuit :

« Si je souffre de violents élancements à la tête, je puis manifester la chose par des cris de douleur. Ceux-ci peuvent être involontaires, dans quel cas ils relèvent simplement de la physiologie, ou plus ou moins voulus par moi pour faire comprendre à autrui que je souffre. L'élément volitif, dans ce cas, ne suffit pas à faire de ces cris une réalité linguistique. Chacun de mes cris est sémantiquement inanalysable. Il peut se prolonger, mais il ne pourra jamais être conçu comme une succession d'éléments qu'on retrouve, avec une valeur identique, dans d'autres contextes. Tout autre est la situation si je prononce la phrase "j'ai un horrible mal de tête". Chacun des sept éléments successifs, que la graphie se trouve ici parfaitement isoler par une apostrophe ou des espaces, peut se retrouver dans d'autres contextes qui serviront à l'expression de situations toutes différentes. Ce que l'on peut appeler l'articulation linguistique en unités significatives résulte du fait que, pour exprimer une situation qui peut bien paraître au sujet comme un tout absolument unique, inanalysable, et irréductible à ses expériences antérieures et à celles d'autrui, il faudra utiliser une succession d'unités dont chacune a une valeur sémantique particulière. On peut certes concevoir un système de signes arbitraires correspondant à un type particulier de situation ou d'expérience. Il existe d'ailleurs des codes télégraphiques fondés sur ce principe. Mais, si l'on écarte ces codes comme correspondant à des besoins particuliers très limités, un système de ce type s'étendant à l'ensemble des activités d'une communauté humaine, même primitive, ne pourrait guère rendre les services que l'on attend d'une langue, à moins que la liste de ces signes s'enfle à un degré incompatible avec la capacité de la mémoire de l'homme.

Cette première articulation linguistique apparaît, à la lumière de ce qui précède, comme le résultat inéluctable de la tendance à l'économie qui caractérise largement, sinon exclusivement, toute l'activité humaine. Il nous paraît qu'il s'impose de la faire figurer dans la définition que nous désirons nous donner du langage, car c'est elle qui conditionne l'existence d'une syntaxe, et nous croyons préférable, en pratique, de dénier le caractère linguistique à un système qui l'ignore, que de considérer que le problème syntaxique dont dépend le traitement paradigmatique ne se pose que pour certaines langues. » (M.DAL : p. 21-22).

La démarche, dans ce passage, est nettement celle d'une définition par spécifications successives : au « signe » – la manifestation par des cris – succèdent l'élément volitif puis l'articulation en unités significatives, qui seule confère à la communication un caractère linguistique. Dans ce cadre, la première articulation apparaît constitutive d'un type de fonctionnement de la communication, qui impose l'analyse de l'expérience en unités

---

<sup>2136</sup> Aussi Martinet peut-il écrire dans *La Linguistique synchronique* (1965) : « Pour bien comprendre comment une langue peut être définie comme doublement articulée, il faut se convaincre que la fonction fondamentale du langage humain est de permettre à chaque homme de communiquer à ses semblables son expérience personnelle. » (M.LS : p. 9), et de même dans « Pour une linguistique des langues » (1973) : « On s'excuse de reprendre ici, sans grande modifications, des choses qui ont été fréquemment explicitées dans le passé. Mais elles sont si fondamentales que tout exposé, même relativement succinct, des principes et des pratiques de la linguistique fonctionnelle serait incomplet sans un rappel du caractère fondamental de la DOUBLE ARTICULATION pour quiconque voit, en toute priorité, dans une langue, un instrument de communication. » (M.Pou. : p. 21).

successives et générales et est économique dans la mesure où des situations en nombre infini sont ainsi réductibles à un nombre raisonnable de signes. Elle implique par ailleurs, comme le pose Martinet dans le deuxième paragraphe, un type de structuration fondé sur la conjonction des deux axes syntagmatique et paradigmatic. Comme il est logique, à la non-théorisation du signe répond l'existence d'une structure, corrélatrice du caractère exclusivement horizontal de l'articulation martinettienne. Ce sont ces mêmes deux aspects que Martinet met en exergue lorsqu'il présente, ensuite, la deuxième articulation :

« L'articulation linguistique en unités distinctives a été l'objet, au cours des dernières décennies, de recherches assidues. Toutes les théories du phonème qui ont été présentées se fondent sur la supposition, exprimée plus ou moins clairement, que le signe linguistique est analysable en une succession d'unités distinctives non significatives. Cependant les chercheurs, tout occupés qu'ils étaient à poursuivre leur analyse, se sont un peu désintéressés de ce que représente le phonème pour l'économie linguistique. Chaque langue comporte un nombre illimité de signes qui, normalement, doivent être pourvus chacun d'un signifiant distinct. Théoriquement le nombre des différentes productions phoniques homogènes que peuvent articuler les organes dits de la parole est infini. Pratiquement, le contrôle que l'homme exerce sur l'action des muscles de la langue ou de la glotte a des limites. L'ouïe, certes, est sans cesse mise à contribution pour guider l'articulation. Mais l'acuité différenciatrice de l'ouïe a elle-même des limites. On pourrait certes envisager un système où, à chaque signifié, correspondrait un signifiant phoniquement homogène et inanalysable. Mais de combien de tels signifiants les organes phonateurs et récepteurs de l'homme sont-ils capables ? Il n'est pas possible d'indiquer même un ordre de grandeur. Ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'il y a une disproportion évidente entre le nombre des unités significatives nécessaires à toute langue, et les possibilités pratiques de ces organes. Ici encore, l'articulation du signifiant semble s'imposer comme un résultat inéluctable de ce que nous avons appelé la tendance à l'économie. Rien n'illustre mieux l'aboutissement de cette tendance que l'exemple de l'espagnol d'Amérique qui ne connaît en général que vingt et une unités différenciatrices, alors qu'un dictionnaire un peu complet de la langue contient plus de cent mille éléments signifiants différents. Rappelons en passant que l'articulation sur le plan de l'expression ne s'arrête pas au phonème, puisque celui-ci peut être conçu comme résultant de la combinaison de traits pertinents dont le nombre est au plus égal à celui des phonèmes et, en fait, dans toutes les langues connues, inférieur à celui-ci.

Ici encore, il n'est pas difficile, surtout si l'on envisage de renoncer à l'utilisation de la substance phonique, de concevoir un système où les unités significatives se confondraient avec les unités distinctives et qui, par conséquent, ne connaîtraient qu'une articulation unique. Qu'on pense simplement à une langue qu'on ne parlerait plus, mais qu'on continuerait à écrire au moyen d'un système idéographique parfait.

Notre point de vue, en l'occurrence, sera analogue à celui que nous avons exposé ci-dessus à propos des systèmes hypothétiques non articulés en unités significatives : nous croyons préférable, en pratique, de dénier le caractère linguistique à un système qui ne connaîtrait pas la nécessité d'une articulation "syntaxique" des signifiants, plutôt que de considérer que le problème phonologique ne se pose que pour certaines langues. Le système envisagé ci-dessus d'une langue "morte" à idéographie parfaite ne pourrait avoir aucune autonomie réelle, car ceux qui s'en serviraient seraient nécessairement amenés à faire coïncider au moins certains des idéogrammes avec les mots de leur langue au sens propre du terme. A supposer son utilisation par une communauté dont il serait l'unique moyen d'intercommunication, un tel système serait quelque chose de si particulier qu'on peut fort bien comprendre que les linguistes désirent l'exclure du domaine de leur science.

Nous attendons donc d'une langue qu'elle manifeste la double articulation. Aussi bien dans le domaine des unités distinctives (deuxième articulation) que dans celui des unités significatives (première articulation), nous désirons pouvoir opérer avec des syntagmes et des paradigmes, et nous sommes prêts à dénier le titre de langue à un système qui ne nous en offrirait pas les moyens. » (M.DAL : p. 22-24).

La deuxième articulation – doublée d'une articulation subséquente en traits distinctifs<sup>2137</sup> – est économique dans la mesure où elle rend possible l'existence d'un grand nombre de signifiants en dépit des possibilités limitées des organes de la parole. Là encore, par ailleurs, elle implique un type particulier de structuration, fondé, comme celui que détermine la première articulation, sur l'existence de syntagmes et de paradigmes. Le caractère économique de la double articulation fait l'objet d'une thématization insistante dans le corpus martinettien. On lit ainsi en 1952 dans « Function, Structure and Sound Change », à propos de la seule deuxième articulation :

« Linguistic economy is ultimately responsible for the very existence of phonemic articulation : the inertia of the organs involved in the production and reception of speech phenomena makes it impossible for any normal human vocal language to afford a specific homogeneous and distinctive phonic product for every linguistic sign. Yet communication requires distinct expression for each. A satisfactory balance is reached by limiting to a few dozens the number of specific and distinctive expressive units, the phonemes, and by combining them successively into distinct signifiers. Economy is further achieved by making these units result from combinations of non-successive phonic features, but of course only such combinations as will best serve communicative purposes. We find here an antinomy between what we have called the trend towards phonemic integration and the inertia and asymmetry of the organs opposing the inclusion of all phonemes into a theoretically perfect, immutable pattern<sup>2138</sup>. » (M.Fun.I : p. 71-72)

puis de même dans l'*Économie des changements phonétiques* (1955), où Martinet combine les deux argumentations de « La double articulation linguistique » et de « Function, Structure and Sound Change » :

« C'est l'économie linguistique qui est, en dernière analyse, responsable de l'existence même de l'articulation phonologique. Chaque langue comporte un nombre illimité de signes qui, normalement, doivent être pourvus chacun d'un signifiant distinct.

---

<sup>2137</sup> La mention de cette troisième articulation, et l'insistance sur son caractère économique, témoignent, malgré ce que nous avons vu plus haut, d'une certaine proximité entre les deux représentations jakobsonienne et martinettienne de la langue. Sur cette troisième articulation, voir *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie.

<sup>2138</sup> « L'économie linguistique est responsable, en dernière analyse, de l'existence même de l'articulation phonémique : l'inertie des organes impliqués dans la production et la réception des phénomènes de la parole rend impossible pour tout langage humain vocal normal d'offrir un produit phonique homogène et distinctif spécifique pour tout signe linguistique. Cependant, la communication requiert une expression distincte pour chacun d'entre eux. Un équilibre satisfaisant est atteint en limitant à quelques douzaines le nombre d'unités expressives spécifiques et distinctives, les phonèmes, et en combinant celles-ci de manière successive en des signifiants distincts. On réalise une économie supplémentaire en faisant résulter ces unités de combinaisons de traits phoniques non successifs, mais évidemment seulement de combinaisons qui sont telles qu'elles vont servir au mieux les fins communicatives. Nous trouvons ici une antinomie entre ce que nous avons appelé la tendance à l'intégration phonémique et l'inertie et l'asymétrie des organes qui s'oppose à l'inclusion de tous les phonèmes dans une structure théoriquement parfaite et immuable. » Sur cette antinomie, voir *infra*, le chapitre 1 de la deuxième partie.

Théoriquement le nombre des différentes productions phoniques homogènes que peuvent articuler les organes de la parole est infini. Pratiquement le contrôle que l'homme exerce sur l'action des muscles de la langue ou de la glotte a des limites. L'ouïe, sans doute, est sans cesse mise à contribution pour guider l'articulation. Mais l'acuité différenciatrice de l'ouïe elle-même a ses bornes. On pourrait certes envisager un système où, à chaque signifié, correspondrait un signifiant phoniquement homogène et inanalysable. Mais combien de tels signifiants les organes phonateurs et récepteurs de l'homme sont-ils capables de distinguer ? Il n'est pas possible d'indiquer même un ordre de grandeur. Ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'il y a une disproportion évidente entre le nombre des unités signifiantes nécessaires à toute communauté, et les possibilités pratiques de ces organes. On atteint un équilibre satisfaisant en limitant à quelques douzaines le nombre des unités expressives spécifiques et distinctives, les phonèmes, et en les combinant successivement en signifiants distincts. Une nouvelle économie est réalisée en faisant résulter ces unités de combinaisons de traits phoniques non-successifs, ce qui réduit encore le nombre des éléments de base. Toutefois, il ne s'agit pas de n'importe quelles combinaisons, mais seulement de celles qui par leur nature servent au mieux les besoins de la communication<sup>2139</sup>. » (M.ECP : p. 94-95).

Martinet écrit ensuite dans *A Functional View of Language*, évoquant à nouveau les deux articulations :

« L'articulation de l'expérience en unités significatives successives appelée première articulation ne constitue que l'un des deux traits que nous désirons inclure dans notre définition de la langue. Il nous faut, dans une langue, tenir compte d'une deuxième articulation, celle de l'aspect phonique de chaque monème en une succession d'unités distinctives, les phonèmes. Chacune des six unités de notre premier exemple, *j'*, *ai*, *mal*, *à*, *la*, *tête* se compose formellement d'un, deux ou trois sons ou complexes phoniques auxquels, en tant que tels, aucun sens ne s'attache, mais dont le choix et l'ordre d'apparition caractérisent le même monème dont ils sont la manifestation : *mal* par exemple, est composé de trois phonèmes /m/, /a/ et /l/ disposés successivement dans cet ordre.

Les linguistes de l'ancienne école, y compris les saussuriens, pourraient être tentés d'oublier la deuxième articulation ou d'y attacher peu d'importance. Ce faisant, ils négligeraient certains caractères fondamentaux de la communication humaine. L'avantage évident de la deuxième articulation est l'économie. La première articulation était économique en ce sens qu'avec quelques milliers de monèmes peu spécifiques il était possible de réaliser une infinité de communications différentes. De la même manière, la deuxième articulation est économique puisque la combinaison judicieuse de quelques dizaines de phonèmes permet à l'homme de maintenir distincts tous les monèmes dont il a besoin. Etant donné la variété et la richesse de la communication humaine, la double articulation ne pouvait manquer d'être un trait des langues humaines. Imaginons ce qui se passerait pour nous, locuteurs et auditeurs, si, en l'absence de cette deuxième articulation, nous avions à distinguer, parmi des milliers de grognements inanalysables, ceux qui correspondraient à tel ou tel de nos monèmes. Il est clair que l'expansion lexicale rendue nécessaire par le progrès de l'humanité aurait été impensable

---

<sup>2139</sup> Ce passage est mentionné en note dans « Arbitraire linguistique et double articulation » (1957), pour étayer le passage suivant : « Qu'on essaye, un instant, d'imaginer ce que pourrait être une "langue" à signifiants inarticulés, un système de communication, où, à chaque signifié, correspondrait une production vocale distincte, en bloc, de tous les autres signifiants. D'un point de vue strictement statique, on a pu se demander si les organes humains de production et de réception seraient capables d'émettre et de percevoir un nombre suffisant de tels signifiants distincts, pour que le système obtenu rende les services qu'on attend d'une langue. » (M.ADA : p. 33-34). Voir M.ADA : p. 34, note 1.

sans l'économie prodigieuse qu'entraîne la décomposition des signifiants en phonèmes<sup>2140</sup>. » (M.LF : p. 35-36).

Comme dans « La double articulation linguistique », Martinet présente ici la double articulation en termes d'économies successives : économie au niveau des monèmes puis à celui des signifiants. On lit de même dans *La Linguistique synchronique* :

« Les linguistes du passé, que préoccupait surtout l'unité du signe, ont pu être tentés de négliger cette seconde articulation. Ce faisant, ils laissaient dans l'ombre plusieurs traits fondamentaux de la communication humaine. L'avantage évident de la seconde articulation est d'ordre économique. La première articulation a pu nous paraître économique en ce sens qu'à l'aide de quelques milliers de monèmes assez peu spécialisés, on pouvait former une infinité de messages différents. De façon analogue, la seconde articulation est économique en ce que la combinaison adéquate de quelques dizaines de phonèmes permet de conférer leur identité à tous les monèmes dont on a besoin.

Quand on pense à l'immense variété des besoins communicatifs de l'humanité, on s'aperçoit que le langage de l'homme ne pourrait se concevoir sans la double articulation. Essayons de nous imaginer dans quel embarras nous nous trouverions, aussi bien pour nous faire comprendre que pour comprendre autrui, si nous devions distinguer des milliers de grognements inarticulés, chacun correspondant à un de nos monèmes, ce qui serait le cas si la seconde articulation nous était inconnue. Jamais l'humanité n'aurait pu étendre son lexique parallèlement à l'expansion de ses besoins sans l'extraordinaire économie que permet de réaliser la fragmentation en phonèmes successifs de la tranche de parole correspondant à chaque monème et à chaque mot. » (M.LS : p. 13-14).

D'un certain point de vue, la première articulation est également économique sur le plan du signifiant, dans la mesure où elle permet de réduire le nombre de signes, donc de signifiants. Martinet écrit ainsi dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) :

« Cette définition [la définition d'une langue] implique la présentation de ce que j'ai appelé la double articulation linguistique : une première articulation de l'expérience en monèmes et une articulation de la forme perceptible des monèmes en phonèmes

---

<sup>2140</sup> « The articulation of experience into successive units is only one of the two features which we want to include in our definition of language. We have to reckon in language with a second articulation, that of the phonic aspect of every moneme into a succession of distinctive units, the phonemes. Every one of the five units of our former example is formally made up of one, two, or three sounds or phonic complexes, to which, as such, no meaning is attached, but whose choice and order fully characterize the moneme whose manifestation they are : *head*, for instance, is made up of the three phonemes /h/, /e/, and /d/ in this order.

Linguists of the old school, Saussurians included, might be tempted to forget or disregard the second articulation. They would thereby miss some fundamental conditionings of the human communication. The obvious advantage of the second articulation is economy. The first articulation was economical in the sense that with a few thousands of fairly unspecific monemes, it was possible to shape an infinity of different communications. In the same way, the second articulation is economical, since the judicious combination of a few dozen phonemes enables man to keep distinct all the monemes he needs. In view of the great variety and richness of human communication, the double articulation was bound to be a feature of human language : let us try to imagine how we would fare if we, both as speakers and hearers, had to distinguish the thousands of homogeneous grunts which we would need for every one of our monemes if the second articulation were unknown. It is clear that the lexical expansion made necessary by the progress of mankind would have been unthinkable without the tremendous economy entailed by the breaking up of *signifiants* into phonemes. » (M.FVL : p. 23-24).



successifs. Pourquoi les langues humaines présentent-elles une double articulation ? Simplement parce qu'elles sont des langues à tout dire. Tout dire ! Avec toutes les limitations que j'ai indiquées tout à l'heure<sup>2141</sup>. La transmission de l'expérience n'est jamais complète, bien entendu, mais elle doit permettre de transmettre absolument n'importe quelle expérience. Et les expériences humaines sont infinies, bien entendu. Il en résulte que cette double articulation est une nécessité statistique. Il nous faut, en principe, pouvoir produire une infinité de messages distincts. Avec nos organes tels qu'ils sont et notre capacité de percevoir les distinctions telle qu'elle est, nous serions bien en peine de produire une infinité de cris ou de grognements caractérisés pour chaque type d'expérience. » (M.Emp. : p. 16).

Mais par ailleurs – et, comme nous le verrons, sans contradiction –, une telle représentation de la langue témoigne d'une considération séparée du signe et du signifiant, le signe apparaissant ainsi avant tout, dans la logique même de la problématique morphologique et de la dualité de niveau qu'elle construit, comme un signifié. Cette dualité de niveau apparaît de manière très nette dans « Réflexions sur les universaux du langage » (1967-1968), où Martinet décline successivement les deux aspects du fonctionnement de la communication linguistique, la réduction de l'expérience à une succession d'éléments correspondant à des monèmes puis la combinaison des éléments distinctifs assurant l'identité des monèmes :

« La définition de la langue que je propose pour ma part est celle selon laquelle on désigne de ce terme un instrument de communication doublement articulé et de caractère primitivement vocal.

Le caractère vocal conditionne la linéarité du langage humain. La double articulation, des énoncés en monèmes, et des signifiants de monèmes en phonèmes, est une conséquence inéluctable du caractère illimité de l'usage que fait l'homme de cet instrument ; il ne s'agit pas d'un code d'emploi bien défini, mais d'un moyen de communication des expériences les plus variées, en nombre pratiquement infini, l'expression de chacune desquelles réclamant, pour aboutir à la communication, sa réduction à une succession d'éléments d'expérience, correspondant à quelque chose d'identifié et d'analogue chez autrui, pour chacun desquels la langue offre un monème ; pour que l'identité d'un nombre considérable de monèmes puisse s'imposer à la communauté, il est indispensable que cette identité soit assurée par un nombre restreint d'éléments distinctifs aisément combinables, les phonèmes. » (M.Ré. : p. 58-59).

A l'articulation saussurienne, division-combinaison, répond ainsi chez Martinet, conformément à la disjonction des deux faces de la valeur, une dualité de l'articulation (des signifiés, puis des signifiants) et de l'attribution (d'un signifiant à un signifié), que manifeste la double articulation dans la mesure où elle est double d'une part, symptomatique d'une conception particulière du signe et ainsi d'une dualité de niveau de fonctionnement d'autre part. Dans ce cadre, la première articulation n'est pas seulement économique, mais également constitutive de la possibilité même de communiquer l'expérience, en tant que celle-ci est personnelle alors que la communication suppose la conventionalité. Il était ainsi question, dans l'un des développements de « La double articulation linguistique » que nous avons cités ci-dessus, du « fait que, pour exprimer une situation qui peut bien paraître au sujet comme un tout absolument unique, inanalysable, et irréductible à ses expériences antérieures et à celle

---

<sup>2141</sup> Voir M.Emp. : p. 13-14, envisagé *infra*.

d'autrui, il faudra utiliser une succession d'unités dont chacune a une valeur sémantique particulière », et Martinet parle, dans ce passage de « Réflexions sur les universaux du langage », de « réduction à une succession d'éléments d'expérience, correspondant à quelque chose d'identifié et d'analogue chez autrui ». De même, dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957), Martinet insistait moins, en parallèle à l'économie de la seconde articulation et de l'articulation en traits distinctifs, sur l'économie de la première articulation, que sur son caractère de réduction de l'expérience personnelle à une succession d'unités conventionnelles :

« 4.1. There is, in theory, no reason why every phoneme of the language should not correspond to one *sui generis* articulation. No doubt, the production of each of them would require the intervention of organs functioning in the same way for each, the lungs, for instance, and the use of the same pharyngeal and buccal cavities. But what we assume here is a situation in which each phoneme would add, to this general conditioning, an absolutely specific articulation. In practice, however, no language is found where all phonemes present such a degree of specificity. Normally, from 80 to 100 per cent of the phonemes of a language result from the combination of articulatory features which appear in more than one of them. What, in that case, keeps every phoneme distinct from all the others is the fact that it is the only one in the system to present a certain combination of features. [...]

4.2. The reason why all languages tend to have phonemes resulting from the combination of several simultaneous distinctive articulations is properly an economical one. We have to do here with a consequence of the double articulation which characterizes human language (Martinet, 1957 ; 1965 ch. 1) : the message to be conveyed is, in normal non-interjectional linguistic usage, articulated into significant elements far less specific than the content of the message ; each significant element, in its turn, has its phonic expression articulated into a number of successive distinctive units. But the latter may further be articulated into simultaneously performed distinctive features. The first articulation is that which enables us to reduce intimate experience, not communicable as such, to a succession of conventional units. The second articulation is that which enables us to form an unlimited number of signifiers with just a few dozen distinct phonic types. The further articulation of each of these, the phonemes, into simultaneous distinctive features completes the economy achieved by the second articulation of language<sup>2142</sup>. » (M.Ph. : p. 25-26).

---

<sup>2142</sup> « 4.1. Il n'y a, en théorie, aucune raison pour que chaque phonème de la langue ne corresponde pas à une articulation *sui generis*. Evidemment, la production de chacun d'entre eux requerrait l'intervention d'organes fonctionnant de la même manière pour chacun, les poumons, par exemple, et l'utilisation des mêmes cavités pharyngales et buccales. Mais ce que nous supposons ici est une situation dans laquelle chaque phonème ajouterait à ce conditionnement général une articulation absolument spécifique. En pratique, cependant, on ne trouve aucune langue où tous les phonèmes présentent un tel degré de spécificité. Normalement, environ 80 pour cent des phonèmes d'une langue résultent de la combinaison de traits articulatoires qui apparaissent dans plus d'un d'entre eux. Ce qui, dans ce cas, garde chaque phonème distinct de tous les autres est le fait qu'il est le seul dans le système à présenter une certaine combinaison de traits. [...]

4.2. La raison pour laquelle toutes les langues tendent à ce que leurs phonèmes résultent de la combinaison de plusieurs articulations distinctives simultanées est vraiment une raison économique. Nous avons affaire à une conséquence de la double articulation qui caractérise le langage humain (Martinet, 1957 ; 1965 ch. 1) : le message à communiquer est, dans un usage linguistique normal, non interjectionnel, articulé en éléments significatifs beaucoup moins spécifiques que le contenu du message ; chaque élément signifiant, à son tour, voit son expression phonique articulée en un certain nombre d'unités distinctives successives. Mais ces dernières peuvent à nouveau être articulées en traits distinctifs réalisés simultanément. La première articulation est celle

On lit ensuite dans les *Éléments de linguistique générale* :

« **La première articulation** du langage est celle selon laquelle tout fait d'expérience à transmettre, tout besoin qu'on désire faire connaître à autrui s'analysent en une suite d'unités douées chacune d'une forme vocale et d'un sens. Si je souffre de douleurs à la tête, je puis manifester la chose par des cris. Ceux-ci peuvent être involontaires ; dans ce cas ils relèvent de la physiologie. Ils peuvent aussi être plus ou moins voulus et destinés à faire connaître mes souffrances à mon entourage. Mais cela ne suffit pas à en faire une communication linguistique. Chaque cri est inanalysable et correspond à l'ensemble, inanalysé, de la sensation douloureuse. Tout autre est la situation si je prononce la phrase *j'ai mal à la tête*. Ici, il n'est aucune des six unités successives *j'*, *ai*, *mal*, *à*, *la*, *tête* qui corresponde à ce que ma douleur a de spécifique. Chacune d'entre elles peut se retrouver dans de tout autres contextes pour communiquer d'autres faits d'expérience : *mal*, par exemple, dans *il fait le mal*, et *tête* dans *il s'est mis à leur tête*. On s'aperçoit ce que représente d'économie cette première articulation : on pourrait supposer un système de communication où, à une situation déterminée, à un fait d'expérience donné correspondrait un cri particulier. Mais il suffit de songer à l'infinie variété de ces situations et de ces faits d'expérience pour comprendre que, si un tel système devait rendre les mêmes services que nos langues, il devrait comporter un nombre de signes distincts si considérable que la mémoire de l'homme ne pourrait les emmagasiner. Quelques milliers d'unités, comme *tête*, *mal*, *ai*, *la*, largement combinables, nous permettent de communiquer plus de choses que ne pourraient le faire des millions de cris inarticulés différents.

La première articulation est la façon dont s'ordonne l'expérience commune à tous les membres d'une communauté linguistique déterminée. Ce n'est que dans le cadre de cette expérience, nécessairement limitée à ce qui est commun à un nombre considérable d'individus, qu'on communique linguistiquement. L'originalité de la pensée ne pourra se manifester que dans un agencement inattendu des unités. L'expérience personnelle, incommunicable dans son unicité, s'analyse en une succession d'unités, chacune de faible spécificité et connue de tous les membres de la communauté. On ne tendra vers plus de spécificité que par l'adjonction de nouvelles unités, par exemple en accolant des adjectifs à un nom, des adverbes à un adjectif, de façon générale des déterminants à un déterminé. C'est dans ce cadre que peut s'exercer la créativité de celui qui parle<sup>2143</sup>.

Chacune de ces unités de première articulation présente, nous l'avons vu, un sens et une forme vocale (ou phonique). Elle ne saurait être analysée en unités successives plus petites douées de sens : l'ensemble *tête* veut dire "tête" et l'on ne peut attribuer à *tê-* et à *-te* des sens distincts dont la somme serait équivalente à "tête". Mais la forme vocale est, elle, analysable en une succession d'unités dont chacune contribue à distinguer *tête*, par exemple, d'autres unités comme *bête*, *tante* ou *terre*. C'est ce qu'on désignera comme **la deuxième articulation** du langage. Dans le cas de *tête*, ces unités sont au nombre de trois ; nous pouvons les représenter au moyen des lettres *t* e *t*, placées par convention entre barres obliques, donc /*tet*/. On aperçoit ce que représente d'économie cette seconde articulation : si nous devons faire correspondre à chaque unité significative minima une production vocale spécifique et inanalysable, il nous faudrait en distinguer des milliers, ce qui serait incompatible avec les latitudes articulatoires et la sensibilité auditive de l'être humain. Grâce à la seconde articulation, les langues peuvent se contenter de

---

qui nous permet de réduire notre expérience personnelle, non communicable comme telle, à une succession d'unités conventionnelles. La seconde articulation est celle qui nous permet de former un nombre illimité de signifiants avec seulement quelques douzaines de types phoniques distincts. L'articulation supplémentaire de chacun de ceux-ci, les phonèmes, en traits distinctifs simultanés complète l'économie atteinte au moyen de la seconde articulation du langage. »

<sup>2143</sup> Cette dernière phrase date de 1980.

quelques dizaines de productions phoniques distinctes que l'on combine pour obtenir la forme vocale des unités de première articulation : *tête*, par exemple, utilise à deux reprises l'unité phonique que nous représentons au moyen de /t/ avec insertion entre ces deux /t/ d'une autre unité que nous notons /e/. » (M.Él. : p. 13-15).

Ce développement est très proche de celui de « La double articulation linguistique », et Martinet y insiste en premier lieu sur l'aspect économique de la première articulation, auquel répond, comme dans les autres textes, l'économie de la deuxième articulation. On lira d'ailleurs deux pages plus loin :

« Le type d'organisation que nous venons d'esquisser existe dans toutes les langues décrites jusqu'à ce jour. Il semble s'imposer aux communautés humaines comme le mieux adapté aux besoins et aux ressources de l'homme. Seule l'économie qui résulte des deux articulations permet d'obtenir un outil de communication d'emploi général et capable de transmettre autant d'information à aussi bon compte. » (M.Él. : p. 17).

Le deuxième alinéa met cependant à nouveau en exergue cette autre dimension de la première articulation, liée au caractère conventionnel de la langue et témoignant de ce que « tout dire » signifie non seulement dire une multiplicité infinie d'expériences, mais également dire le particulier et le nouveau. On lit encore dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« C'est à juste titre qu'on a insisté sur le fait qu'une langue s'oppose à tous les autres systèmes sémiologiques en ce qu'elle est agencée pour pouvoir tout dire. C'est cet agencement particulier qu'on résume en disant que toute langue est doublement articulée : une première articulation résulte de l'analyse de l'expérience à communiquer en éléments correspondant aux signes minimums, ou monèmes, de la langue employée. Les monèmes qui correspondent à cette première articulation s'ordonnent normalement les uns à la suite des autres dans le temps. Ceci aboutit à un énoncé. Les monèmes, en tant que signes, font correspondre une signification, qu'il s'agit de communiquer, à une forme perceptible de nature phonique. Cette forme s'articule à son tour en une succession d'unités distinctives, les phonèmes. C'est ce qu'on désigne comme la deuxième articulation. [...] »

La nécessité, pour chaque langue, de pouvoir tout dire, réclame la possibilité de créer un nombre illimité de signes distincts. A supposer un système de communication vocal, sans aucune articulation, chaque signe comporterait un cri ou un grognement spécifique correspondant à un fait d'expérience donné. Or, les organes de production et de perception de l'être humain sont ainsi faits que l'effectif de tels signes ne pourrait guère s'étendre. Le répertoire des cris de ceux des animaux les plus doués à cet égard nous donne une idée de ce que pourrait être cet effectif.

D'autre part, toute possibilité d'expansion du système se limiterait à l'apparition d'un nouveau cri produit à l'occasion d'une épreuve partagée par la communauté tout entière. Il pourrait y avoir rappel d'une expérience généralement identifiée, mais non communication d'une expérience particulière. Une telle communication suppose, en effet, qu'on identifie cette expérience particulière à une combinaison d'expériences vécues par tous ; ceci permet d'entrevoir comment une succession de signes inarticulés a pu aboutir à un signe articulé complexe<sup>2144</sup>.

Cependant, la complexité des besoins communicatifs de l'homme ne pouvait se satisfaire d'une première articulation en monèmes réalisés sous forme de cris

---

<sup>2144</sup> Nous reviendrons *infra* sur cette hypothèse d'ordre phylogénétique.

inanalysables nécessairement limités en nombre. C'est l'articulation de chacun de ces cris en unités distinctives successives, les phonèmes, qui rend possible une extension pratiquement illimitée du nombre des monèmes de chaque langue. » (M.Pou. : p. 20-21).

Nous retrouvons, dans ce passage, l'économie que représente la première articulation sur le plan du signifiant. Mais par ailleurs, le signe s'y trouve nettement dédoublé en deux fonctions : celle de l'analyse de l'expérience en éléments correspondants à des monèmes (réfèrent/signe), et celle de la correspondance de la signification à communiquer avec une « forme perceptible de nature phonique » qui en permet la communication (signifié/signifiant). A nouveau, la distinction apparaît fragile entre les deux relations réfèrent/signe et signifié/signifiant. Celles-ci ne se distinguent, précisément, que dans la seule mesure où elles se conjuguent pour permettre la communication de l'expérience, communication qui implique d'une part la réduction du réfèrent (particulier et en nombre infini) au signifié (commun et conventionnel, et en nombre limité), et d'autre part l'expression du signifié par le signifiant. Il est notable, en effet, et nous y reviendrons, que la convention, traditionnellement corrélative de l'attribution (arbitraire, au sens traditionnel et, en particulier, structuraliste du terme) d'un signifiant à un signifié, soit située par Martinet au niveau du signifié, confirmant la nature de signifiant que revêt ce dernier dans l'élaboration martinettienne, et assignant la possibilité de la communication, avant toute dimension d'expression (de manifestation), à cette première propriété du signe martinettien d'être une unité d'analyse de l'expérience. La langue martinettienne apparaît ainsi à certains égards comme un outil d'articulation de l'expérience, ensemble d'éléments d'expérience avant que de signes. C'est là, cependant, une conséquence logique de la notion de double articulation, dont l'élaboration fait fond sur le donné du signe : la notion d'articulation venant spécifier le signe comme type de communication – et l'opposant ainsi, dans le cadre de la problématique sémiotique dont il sera question *infra*<sup>2145</sup>, « à tous les autres systèmes sémiologiques » –, la langue, en retour, ne saurait être signe que de manière inconsistante, ici à la fois omniprésente (la relation de signes informe les deux couples signe/réfèrent et signifiant/signifié) et décalée (la langue est analyse de l'expérience avant d'être expression), c'est-à-dire, dès lors, dédoublée, selon les deux niveaux de signifiant de la langue martinettienne que sont le signifié (le monème) et le signifiant (son expression). Dans ce cadre, et comme en témoignent, dès à présent, le dédoublement du signifiant martinettien d'une part, le caractère économique de la double articulation d'autre part, le nouement martinettien des deux dimensions du signe et de l'articulation – au sens de Martinet – s'effectue par le biais de la construction d'un outil, au double sens de la constitution de celui-ci (de ses propriétés ou de son organisation) et de son élaboration comme signifiant.

#### *ii- La langue comme outil au service des locuteurs*

Dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1981), Martinet accompagne de cette précision sa définition de la langue comme instrument de communication :

---

<sup>2145</sup> Voir ci-dessus les notes 1177 et 1291.

« *Instrument de communication* » : on m’a reproché ce terme d’instrument de communication en relevant qu’il y a là une utilisation métaphorique du terme d’instrument. Or, pour tout le monde, un instrument c’est un marteau, une scie, et une langue ne peut pas être désignée comme un instrument. Elle est beaucoup trop complexe pour cela. Je le reconnais volontiers ; il y a extension métaphorique de l’emploi d’instrument. « Communication » est également un terme un peu ambigu. Il y a des moyens de communication qui sont des tramways, des autobus et des trains. Naturellement, il faut préciser que « communication », ici, implique la communication de l’information. » (M.Emp. : p. 13).

Il semble, à la lecture de ce passage, qu’il faille conclure au caractère littéral de la métaphore de l’instrument de communication. Les réserves émises par Martinet sont en effet notables : la langue ne se distinguerait d’un marteau ou d’une scie que par sa complexité supérieure, d’un tramway, d’un autobus ou d’un train par la seule nature de la communication dont elle est l’instrument, sans que Martinet envisage la moindre mise en question de son objectalité. Fût-ce en passant, on retrouve ici, significativement, la comparaison jakobsonienne de l’autobus, et de fait, comme nous le notions rapidement plus haut, la notion d’instrument de communication, commune à Jakobson et à Martinet, implique en elle-même une consistance objectale de la langue, conçue comme outil au service des locuteurs. C’est là, à nouveau, une représentation commune de la langue. Un terme révélateur, de ce point de vue, est celui d’*usager*. Il s’agit d’un terme relativement fréquent dans la littérature linguistique, et entériné comme tel par les dictionnaires<sup>2146</sup>. Sauf erreur de notre part, on ne le trouve cependant, dans notre corpus, que chez les seuls Jakobson et Martinet<sup>2147</sup>, dont la linguistique est fondée sur la définition de la langue comme instrument de communication. De fait, si la notion d’usage linguistique n’implique pas réellement de dimension objectale<sup>2148</sup>, le terme

<sup>2146</sup> Ainsi, dans le *Trésor de la langue française*, le sens B est « Personne qui utilise une langue. Synon. *utilisateur*. *Usagers du français*. », et de même dans le *Petit Robert* : « (1933) COUR. Personne qui utilise (un service public, le domaine public). *Les usagers des transports en commun*. *Groupement, association d’usagers et de consommateurs*. REM. *Utilisateur*\* a une valeur plus générale. ◇ (1960) *Utilisateur* (de la langue ; ⇒ **usage**). *Les usagers du français*. ⇒ **locuteur**. – REM. S’emploie surtout au pluriel général : *les usagers*. »

<sup>2147</sup> Voir par exemple dans les textes de Jakobson : J.PP : p. 112 et 117 [p. 471 et 476], J.LCT : p. 91 [p. 573], et dans ceux de Martinet (la liste est loin d’être exhaustive) : M.Pho. : p. 259, M.Ou. : p. 66-67, M.Ac. : p. 150 et 163, M.Alt. : p. 198, M.Bu. : p. 100, M.Éc. : p. 120, M.Cho. : p. 322 et 325, M.ELR : p. 8, M.PFC : p. 36, M.Pré. : p. 153, M.Mé. : p. 353, M.Él. : p. 18, M.SG : p. 5, M.Ce. : p. 112, M.Ve. : p. 108, M.Que. : p. 168, M.Var. : p. 236, M.In. : p. 34, M.Pou. : p. 20 et 41, M.Be. : p. 58, M.LF : p. 87 et 168 [M.FVL : p. 70 et 140], M.GFF : p. 128 et 130, M.Dis. : p. 138, M.Fai. : p. 133, M.Mon. : p. 159 et 161, M.Gr. : p. 27 et 28. Voir par ailleurs, pour le terme d’*outil* chez Martinet, là encore sans aucune prétention à l’exhaustivité : M.Ele. : p. 103, M.Fr. : p. 10 et 20, M.Be. : p. 57, M.PSD : p. 63, M.Ou. : p. 66, M.PFP : p. 44 [p. 5], M.ECP : p. 41, M.Gen. : p. 218 et 224, M.ADA : p. 38, M.Él. : p. 2, 9, 17 et 179, M.LF : p. 167 [M.FVL : p. 139], M.Ve. : p. 101, M.Emp. : p. 17, M.Ko. : p. 144, M.Fo. : p. 42, M.Gr. : p. 28.

<sup>2148</sup> Voir les définitions du *Trésor de la langue française* : « C. – Dans le domaine du *lang*.

1. Fait de réaliser dans le discours, par la parole les éléments du langage. Faire usage d’une expression, d’une locution, d’un mot ; expression, mot sorti(e) de l’usage, hors d’usage. [...]

2. (Mise en œuvre de l’)ensemble des règles qui caractérisent la langue effectivement pratiquée par la majorité des usagers d’une communauté linguistique, correspondant à un groupe social donné et à un moment déterminé. *Usage écrit, oral ; usage ancien, contemporain ; usage courant, familial, littéraire, populaire, soutenu*. » et du *Petit Robert* : « Le fait d’employer les éléments du langage, de les réaliser dans le discours ; manière dont ils sont employés (opposé à *mention*). ⇒ **emploi**. [...] ◇ Mise en œuvre de l’ensemble des éléments du langage par la parole ; expression verbale de la pensée dans un milieu et un temps donnés. *L’usage oral, écrit, courant, populaire*. [...] – *Le bon usage*. (XVII<sup>e</sup>) VX *Le bel usage*. ◇ ABSOLT *L’usage* : l’utilisation effective (SPECIALT

d'*usager* est donné comme synonyme d'*utilisateur*, impliquant ainsi un autre sens du terme d'*usage*<sup>2149</sup>, celui de « Fait de se servir de quelque chose, d'appliquer un procédé, une technique, de faire agir un objet, une matière selon leur nature, leur fonction propre afin d'obtenir un effet qui permette de satisfaire un besoin. Synon. *emploi, utilisation* » (*Trésor de la langue française*) ou de « Utilisation, emploi de quelque chose ; possibilité de se servir de quelque chose. » (*Trésor de la langue française*), ou encore de « Le fait d'appliquer, de faire agir (un objet, une matière), pour obtenir un effet, que cet objet, cette matière subsiste (⇒ **utilisation**), disparaisse (⇒ **consommation**) ou se modifie en se dégradant (⇒ 2. **usure**) » (*Petit Robert*). Le glissement, ainsi réalisé dans le langage commun<sup>2150</sup>, est extrêmement sensible dans ce passage de « De l'économie des formes du verbe en français parlé » (1952), où les expressions « exigences linguistiques », « traditions de beau parler », « critères admis dans la bonne société », « traditions linguistiques » voisinent avec les termes « manier », « employée », « emploie », et où prévaut finalement la représentation de l'« instrument de communication » :

« Une langue facile en soi sera celle où, à chaque génération, tombera dans l'oubli un lot de procédés et de formes difficiles à retenir ou à manier parce que peu fréquents et ne s'intégrant pas dans des complexes analogiques assez puissants. Une langue difficile sera celle d'une communauté traditionaliste et exigeante où les interventions prolongées des adultes auront empêché, outre l'élimination de distinctions fort utiles, ce qui pourrait bien être une décantation salutaire.

Le français, en tant que langue de culture employée et diffusée par les classes qui sont les dépositaires de cette culture, est, dans le sens que nous venons de définir, une langue difficile. Sans doute est-il parlé aujourd'hui par de larges couches prolétariennes et paysannes qui n'ont ni le loisir ni les moyens de cultiver chez eux-mêmes des exigences linguistiques et d'imposer à leurs enfants des traditions de beau parler qui leur sont étrangères. Mais ce ne serait pas une boutade de dire que le français populaire n'est pas vraiment le français. Plus que la plupart des autres langues nationales, le français a été essentiellement la propriété d'une classe de gens aisés et cultivés qui ont cherché à fixer la langue, lorsqu'ils ne l'ont pas compliquée à loisir, sans, bien entendu, se préoccuper des besoins éventuels de masses paysannes généralement patoisantes et d'un prolétariat urbain longtemps marginal et toujours méprisé. D'un Anglais qui ne parle pas sa langue selon des critères admis dans la bonne société, on pourra dire qu'il ne parle pas

---

correcte) d'une langue, à une époque donnée. » Si le *Petit Robert* groupe ce sens du terme *usage* avec celui d'utilisation par opposition à celui de coutume, le *Trésor de la langue française* en fait une section particulière. De fait, il nous semble difficile de l'associer au premier à l'exclusion du second.

<sup>2149</sup> Attesté chez Martinet, par exemple dans ce passage de « The Unity of Linguistics » (1954) : « Since man, as a rule, takes language for granted, interest in language can only be aroused when there is something the matter with the unimpeded use of it. This explains why those who took care of deaf-mutes were, in many places, the first ones to give accurate linguistic information about the vernaculars. » [« Comme l'homme, en règle générale, considère le langage comme allant de soi, l'intérêt pour le langage ne peut être éveillé que lorsque l'usage de celui-ci est entravé. Cela explique que ceux qui s'occupent des sourds-muets furent, en de nombreux lieux, les premiers à donner des informations linguistiques valables sur les vernaculaires. »] (M.Un. : p. 3), comme chez Jakobson (voir par exemple J.Shif. : p. 178 et 180 [p. 131 et 133], J.Two. : p. 46 [p. 241] ; il s'agit du terme anglais *use*). Le terme a chez Hjelmslev un sens très particulier (voir *supra* et *infra*), et son emploi par Benveniste est remarquablement polysémique (voir les citations *infra*). Notons que ce glissement d'un sens à l'autre du terme d'*usage* ne va pas sans difficulté : comme nous le verrons dans la deuxième partie de ce travail, tandis que les différents usages sont donnés comme différentes manières d'utiliser la langue, la langue est elle-même édifiée comme structure dans le cadre de l'observation de ces usages.

<sup>2150</sup> Où il est facilité, probablement, par la synonymie avec *emploi*. Voir la note précédente.

l'anglais du Roi, mais qui osera dire qu'il ne sait pas l'anglais ? Il est fréquent, au contraire, d'entendre dire d'un Français unilingue qui se fait parfaitement entendre de ses compatriotes, qu'il ne sait pas le français parce qu'en accord avec l'écrasante majorité de ces derniers il emploie des tours traditionnellement classés comme incorrects. S'il y a, comme on le dit depuis près de quarante ans, une crise du français, c'est que l'évolution des mœurs et des techniques tend à éliminer les classes oisives qui assuraient la survie des traditions linguistiques, et à faire de la langue française le bien commun de quelque cinquante millions de personnes trop absorbées par la lutte pour l'existence pour qu'elles puissent, même avec le concours de l'école, préserver intégralement un instrument linguistique mal adapté à leurs besoins. » (M.Éc. : p. 93-94).

On lit ensuite plus loin dans le texte :

« Ce qu'on a tenté de découvrir et d'indiquer, c'est certains traits du comportement réel d'une communauté linguistique aux prises avec un outil qui n'est pas parfaitement adapté aux besoins des usagers contemporains. Cette imparfaite adaptation est de tous les temps et de toutes les latitudes, mais les conditions particulières au français en rendent l'examen particulièrement digne d'être tenté pour cette langue. » (M.Éc. : p. 120)

où ne demeure que la représentation en termes d'outil. Commune, la notion d'outil revêt cependant une importance toute particulière dans la linguistique martinettienne, où elle fait figure d'armature de la construction de la langue comme signifiant. Elle constitue en premier lieu, ainsi qu'il apparaît dans les développements relatifs au langage enfantin, le mode d'articulation des deux dimensions de l'attribution et de l'articulation. Ces développements distinguent en effet deux aspects de l'acquisition du langage : celui de l'accès à la langue, c'est-à-dire de l'acquisition des signes, et celui de l'apprentissage du maniement de l'outil qu'est la langue, aspects dont la distinction est en elle-même révélatrice de la différence de perspective avec Saussure et qui, par ailleurs, mettent tous deux en jeu les deux dimensions de l'attribution et de l'articulation. Là où, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, et comme nous l'étudierons plus en détail *infra*<sup>2151</sup>, la définition saussurienne de la langue comme fonctionnement implique, en même temps que le rejet de la question de l'origine, l'indistinction de l'apprentissage et du fonctionnement – et ainsi une complète réévaluation de la question de l'ontogenèse –, l'objectalité de l'outil martinettien sert de support à une conception de l'acquisition du langage en termes d'acquisition progressive d'un outil. Attribution (signe) et articulation (système) s'articulent alors dans le cadre d'une progression organisée en plusieurs stades correspondant aux différentes propriétés de la langue conçue comme instrument de communication, de même que, corrélativement, le concept saussurien de fonctionnement renvoie à l'articulation interne du concept de langue, selon laquelle la langue est système de signes (au sens du système de valeurs). On a là, d'une certaine manière, une réalisation de la métaphore par laquelle nous caractérisons le structuralisme, qui au concept saussurien substitue la construction d'un objet, conjonction de constats empiriques et de données non interrogés dans leur évidence<sup>2152</sup>.

Dans notre corpus, le développement consacré à cette progression se trouve dans un texte tardif, « L'enfant parle » (1987). Martinet s'attache en premier lieu à inscrire la question de

---

<sup>2151</sup> Voir les premier puis deuxième chapitres de la troisième partie.

<sup>2152</sup> Et ainsi constitutifs du langage bien plutôt que de la langue, ce qui fera l'objet de notre troisième partie.



l'acquisition du langage dans le cadre d'une définition rigoureuse de la notion de langage, exempté de toute confusion entre « parler » et « communiquer » :

« Dans le même esprit de généralisation outrancière<sup>2153</sup>, on a pu entendre des personnes qui jouissent d'une certaine audience déclarer que l'enfant parle dès sa naissance. Sans doute veut-on dire par là que l'enfant communique très tôt avec son entourage. Mais confondre "parler" et "communiquer", c'est ouvrir la porte à de graves confusions. Il en va de même lorsqu'on désigne comme du "parler" toute utilisation des organes dits "de la parole", qu'elle vise ou non à la transmission d'un message.

Lorsqu'on se dégage de toute terminologie impressionniste et qu'on s'abstient de toute extension métaphorique déplacée, de toute théorisation abusive, on constate, dans le comportement de l'enfant, une progression qui, par étapes, va l'amener à émettre volontairement des productions phoniques correspondant à des circonstances bien définies, productions de plus en plus proches de celles de son entourage et se conformant, comme elles, à une double articulation en monèmes et en phonèmes. Ces étapes sont successives dans le sens que chacune d'entre elles correspond à l'acquisition d'un nouveau talent, mais il ne faut surtout pas se figurer que l'apparition de ce nouveau talent va faire disparaître tous les comportements qui caractérisaient le stade antérieur. C'est là un cas où l'on peut dire que qui peut le plus peut le moins. » (M.En. : p. 74-75).

Ce développement ressemble singulièrement aux développements relatifs à la double articulation que l'on trouve dans « La double articulation linguistique » et dans les *Éléments de linguistique générale*, et que nous avons analysés ci-dessus. Martinet y décline en effet successivement ce qui distingue « parler » et « communiquer », définissant ainsi la langue comme un instrument de communication spécifique, et mettant en exergue, comme dans les développements mentionnés, l'intention de communication – « qu'elle vise ou non à la transmission d'un message », « émettre volontairement des productions phoniques » –, et avec elle le rapport entre son et sens – « correspondant à des circonstances bien définies » –, la dimension de la convention – « productions de plus en plus proches de celles de son entourage » – et la double articulation – « et se conformant, comme elles, à une double articulation en monèmes et en phonèmes ». La dernière proposition fait nettement apparaître le caractère « accumulatif » de la définition martinettienne de la langue, que reproduit ou que déploie la représentation de l'acquisition du langage comme une progression en plusieurs étapes. Il faut noter, à ce propos, que tandis que Martinet réfute la synonymie de « parler » et de « communiquer », ses développements témoignent d'une naïveté tout à fait analogue, dans

---

<sup>2153</sup> Martinet vient d'évoquer la thèse innéiste, sur laquelle nous reviendrons *infra* dans la mesure où les idées jakobsoniennes en sont fort proches : « L'idée la plus nocive est celle selon laquelle l'essentiel de la structure de toutes les langues fait partie du patrimoine génétique de tous les êtres humains. Il en découle que les diverses langues ne se différencieraient que de façon très superficielle. En ce qui nous concerne directement ici, cela impliquerait que l'enfant, dès ses premières productions langagières, se conforme au modèle qui sera le sien toute sa vie, même si ce qu'entendent les adultes leur paraît très différent de ce qu'ils pratiquent eux-mêmes. Tout ceci, qui est, au départ, pure spéculation et ne se fonde sur aucun examen prolongé et approfondi des réalités observables, aboutit, chez ceux qui y voient parole d'évangile, à gauchir toute observation ultérieure. Présentée, dès la fin des années 1950, par des gens qui se donnaient comme des linguistes, cette théorie innéiste des faits a beaucoup séduit certains psychologues qui ne mettaient pas en doute la compétence de ceux qui l'exposaient. Généralement récusée aujourd'hui par ceux qui préfèrent l'observation aux spéculations hasardées, elle continue néanmoins à influencer la pensée contemporaine et une mise en garde n'est probablement pas inutile. » (M.En. : p. 74).

la mesure où ils prennent arbitrairement – mais tout à fait logiquement dans sa perspective, puisqu’il s’agit pour lui d’élaboration progressive d’un *signifiant*<sup>2154</sup> – pour objet d’étude les productions phoniques. Martinet énumère ainsi tout d’abord trois stades lors desquels se met progressivement en place l’intention de communication, le « gargouillis », dont il pose que l’« on ne saurait, sans abus flagrant du terme, voir là une forme du parler », sans pour autant l’exclure de sa progression :

« Le premier stade, qui débute ainsi par le cri de naissance<sup>2155</sup>, se poursuit au cours d’une période où l’enfant émet des sons d’articulation profonde qu’on note, de façon très approximative, comme des [grrr... grrr]. Cette fois-ci, il y a bien activité du sujet, mais les bruits résultent du passage de l’air dans le pharynx de l’enfant couché sur le dos, pharynx qui est, dans ces conditions, la partie la plus basse des “organes de la parole”, là donc où peuvent se déposer salive et mucus. Ce type de production se poursuivra la vie durant chaque fois que le sujet toussotera ou s’éclaircira la gorge, et l’on ne saurait, sans abus flagrant du terme, voir là une forme du parler. Que l’enfant puisse volontairement utiliser ces productions comme moyen de communication, la chose n’est pas exclue. Il est même vraisemblable que beaucoup d’enfants en jouent pour attirer l’attention des adultes comme ils jouent des cris, autre production phonique qu’on ne pense pas, en général, à rapprocher du parler. » (M.En. : p. 75),

le « babil », activité à la fois volontaire et sans réelle intention de communication, et que Martinet, à nouveau, croit devoir mentionner alors qu’il ne s’agit pas d’un stade « proprement langagier » :

« Un second stade commence à partir du moment où l’enfant joue à produire des sons. Qu’il s’agisse alors d’un jeu, le caractère gratuit de cette activité l’indique : il n’est plus question de libérer son pharynx de dépôts gênants ; le moment n’est pas encore venu d’agir sur son entourage à des fins précises. C’est ce qu’on désigne comme la période du babil. Les productions phoniques sont alors beaucoup plus variées ; les lèvres et la pointe de la langue, qui n’intervenaient guère au stade précédent, entrent fréquemment en jeu, mais n’excluent pas des articulations plus profondes. On entend des sons de toutes sortes. Certains se maintiendront ou réapparaîtront dans des stades ultérieurs proprement langagiers. D’autres n’auront qu’une existence éphémère. Cette production de sons variés paraît être une imitation par l’enfant du parler des adultes, car elle n’existe guère chez les enfants sourds. » (M.En. : p. 75-76),

---

<sup>2154</sup> Et l’on mesure ainsi dès à présent à quel point la « logique » de l’évidence conduit à la confusion, c’est-à-dire à la position d’un objet hétérogène (cet objet construit par accumulation de constats empiriques, et dans le même temps présumé par cette construction, envisagé du point de vue du langage). La psychanalyse, notamment, a montré que le langage est « acquis » bien avant que l’enfant ne parle. Voir *infra*, la troisième partie.

<sup>2155</sup> On lisait en effet juste avant : « On s’abstiendra ici de toute considération relative à d’éventuelles communications entre la mère et l’enfant au cours de la période intra-utérine. L’observation, dans ce cas, échappe aux possibilités et à la compétence du linguiste.

Tout commence donc à la naissance, où l’enfant “pousse un premier cri” lorsque l’air extérieur pénètre dans les poumons en faisant vibrer la glotte sur son passage. Bien entendu, l’enfant ne “pousse” rien, puisque, dans “pousser un cri”, le verbe fait allusion à la pression nécessaire pour faire *sortir* l’air des poumons. La glotte, qui fait partie des organes dits “de la parole”, entre effectivement en jeu dans ce premier cri mais dans des conditions qui, de toute évidence, échappent totalement au contrôle de l’enfant. » (M.En. : p. 75). Quoi qu’il en soit du « bain de langage » *in utero*, il est significatif, eu égard à ce que nous venons de noter, que « [l’]observation, dans ce cas, échappe aux possibilités et à la compétence du linguiste ». Il eût mieux valu, ce nous semble, s’interroger sur les conditions et la légitimité d’une étude linguistique de l’acquisition du langage.

enfin, l'écholalie, autre stade d'imitation, dont l'interprétation est éminemment partielle, dans la mesure même où elle est empirique :

« Le stade suivant est celui de l'écholalie. Cette fois-ci, il ne s'agit plus de faire comme si l'on parlait sans s'astreindre à produire, à tel ou tel moment, tel ou tel son particulier. L'enfant, un jour, va reproduire, en écho, une certaine courbe intonative, une certaine succession de phonèmes du parler des adultes : l'adulte vient de prononcer *quatre* ; l'enfant reprend [ka]. L'enfant ne parle pas encore la langue. Pour ce faire, il devra être capable de produire un segment phonique donné, non plus en écho, mais en rapport avec une circonstance particulière ou un objet déterminé. Cependant, la contrainte que s'impose l'enfant dans la répétition en écho représente un progrès considérable par rapport à l'imitation anarchique qu'est le babil. L'écholalie n'apparaît pas nécessairement chez tous les enfants comme stade distinct du suivant, celui du signe linguistique. Elle peut également ne se manifester que de façon tout à fait épisodique, sans caractériser une période de quelque durée. » (M.En. : p. 76).

Martinet oppose en effet répétition en écho et réalisation phonique « en rapport avec une circonstance particulière ou un objet déterminé », comme si l'absence de signification était la seule explication possible de l'écholalie, c'est-à-dire comme si la répétition ne pouvait être répétition d'un mot. Le stade suivant est précisément celui du « premier mot », qui renvoie à la première dimension de la langue martinettienne en tant qu'elle est un instrument de communication, celle de l'attribution :

« C'est vers l'issue de la première année ou un peu plus tard qu'apparaît ce qu'on appelle le "premier mot". Le diagnostic est facile : il y a coïncidence réitérée d'une certaine situation et d'une certaine production phonique de l'enfant. » (M.En. : p. 76-77).

Il s'agit là, par ailleurs, d'un aspect de l'apprentissage du maniement de l'outil : l'enfant sait opérer avec le signe. On lit en effet ensuite :

« On a pleinement raison de considérer l'apparition du "premier mot" comme un grand événement de la vie de l'enfant. Le linguiste y voit l'indication que l'enfant sait combiner une forme phonique et une signification, c'est-à-dire opérer avec ce qu'il appelle le "signe", avec un signifiant et un signifié. » (M.En. : p. 77).

Mais Martinet insiste également sur la dimension de l'accès à la langue, écrivant à la page suivante :

« Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que, pour l'enfant qui apprend "sa langue", cette langue n'est pas accessible comme un produit fini dont il s'agirait simplement pour lui d'utiliser les ressources pour satisfaire ses besoins au fur et à mesure de l'extension de ceux-ci. L'enfant doit retrouver la langue en confrontant constamment les énoncés qu'il entend et les situations dans lesquelles il les perçoit. Il est exceptionnel qu'on lui désigne un objet tout en prononçant le terme qui le désigne. Il lui faut, en général, cerner, par tâtonnements successifs, la référence exacte de tel ou tel segment d'énoncé qu'il a fini par percevoir comme distinct de ses contextes. L'apprentissage d'une première langue est une série d'hypothèses inconscientes qui se confirment, s'infirment et finalement se précisent sur les deux plans du découpage de la réalité perçue et de la segmentation des énoncés. » (M.En. : p. 78).

Sont ici présentes les deux dimensions de l'attribution – « retrouver la langue en confrontant constamment les énoncés qu'il entend et les situations dans lesquelles il les perçoit », « on lui désigne un objet tout en prononçant le terme qui le désigne » – et de l'articulation, sur le double plan de la réalité et des énoncés – « cerner, par tâtonnements successifs, la référence exacte de tel ou tel segment d'énoncé qu'il a fini par percevoir comme distinct de ses contextes », « une série d'hypothèses inconscientes qui se confirment, s'infirment et finalement se précisent sur les deux plans du découpage de la réalité perçue et de la segmentation des énoncés ». Mais si l'articulation saussurienne est division-combinaison, l'articulation martinettienne est double découpage de la réalité et des énoncés, une fois acquise la capacité d'opérer avec le signe. Aussi attribution et articulation se conjoignent-elles chez Martinet de manière toute différente de la conjonction constitutive du concept saussurien d'articulation : dans le cadre de la conception de la langue comme outil de communication, ou de désignation. L'analyse des énoncés renvoie en effet au dernier stade de l'acquisition de la langue, au double point de vue de l'accès à celle-ci et de l'apprentissage du maniement de l'outil : le stade de l'articulation, qui correspond à la deuxième dimension – celle de la double articulation – de la langue martinettienne :

« On a pleinement raison de considérer l'apparition du “premier mot” comme un grand événement de la vie de l'enfant. Le linguiste y voit l'indication que l'enfant sait combiner une forme phonique et une signification, c'est-à-dire opérer avec ce qu'il appelle le “signe”, avec un signifiant et un signifié. Pour accéder au maniement de la langue, il lui faudra encore apprendre à combiner les signes en des énoncés et à analyser les signifiants en leurs éléments distinctifs, les phonèmes. Sans doute ces deux acquisitions peuvent-elles sembler découler naturellement de l'enrichissement progressif de l'expérience de l'enfant et du vocabulaire qui lui est nécessaire. Mais il reste que le chemin est long qui mène du “premier mot” à l'usage du parler chez l'enfant de 6 ans. » (M.En. : p. 77).

Or, la double articulation est conçue comme un mode de désignation. Martinet ajoute en effet :

« Lorsque l'adulte entend une production de l'enfant où il reconnaît une imitation plus ou moins réussie d'un élément d'énoncé de la langue, il n'hésite guère à y identifier les unités de sens et de forme, monèmes et phonèmes, qu'il pratique lui-même. A quatorze mois, la jeune C.M. qui n'a jusqu'alors prononcé qu'un seul “mot”, se promène avec ses parents et quelques invités de marque. Soudain, elle descend de sa petite voiture, s'agrippe à ses montants, la fait avancer et, très fière de ce qu'elle vient d'accomplir, s'écrie : [okèlègã]. Ses parents identifient immédiatement cet énoncé comme le “Oh ! Qu'elle est grande” dont ils ponctuent régulièrement les hauts faits de l'enfant. Il est clair, toutefois, que l'enfant serait incapable à cet âge d'utiliser à bon escient l'exclamatif *que*, le pronom *elle*, la copule *est* et l'adjectif *grande* ; elle reproduit alors parfaitement un [k] et un [g] qu'elle aura, plus tard, de sérieuses difficultés à distinguer respectivement de [t] et de [d]. Il y a eu imitation globale, assez bien réussie, d'un énoncé fréquemment entendu. Cet énoncé est, chez l'adulte, doublement articulé puisqu'il peut y remplacer *elle* par *il*, *grande* par *belle*, puisque, dans le contexte [...è...rã...], il a prononcé le [g] que lui imposait ce qu'il avait à dire au lieu du [p] qu'il aurait dû produire si son message avait comporté, au lieu d'*est grande* [...ègrã...], la succession *mais prendre*... [...(m)èprã...]. Pour l'enfant, ce cri de triomphe est parfaitement inanalysable. Il lui faudra encore, pour pouvoir articuler cet énoncé en unités de sens, percevoir et identifier *Oh ! Qu'il est grand* et *Oh ! Qu'elle est belle* comme distincts, par leur forme et par leur

valeur, d'*Oh ! Qu'elle est grande*. Il lui faudra de longs tâtonnements avant qu'elle puisse prononcer de façon distincte [k] et [g] dans toutes les combinaisons où ils peuvent figurer en français, notamment dans les contextes où elle vient de les réaliser en écho. Ce que réalise alors l'enfant est analogue à ce qu'on constate chez l'adulte lorsque, poussant un cri de douleur, il produit des sons qu'il serait bien embarrassé de réaliser correctement dans une langue où ils figurent comme phonèmes : nous savons tous faire claquer le devant de la langue contre le palais pour marquer notre désapprobation, mais sommes incapables de produire ce son dans un contexte vocalique, comme le fait un Hottentot pour qui il s'agit d'un phonème au même titre que /p/ ou /k/. » (M.En. : p. 77-78).

Il apparaît nettement, à la lecture de ce passage, que le fonctionnement du signe engage d'abord les énoncés, puis seulement, dans un deuxième temps, les signes et les phonèmes, éléments d'articulation. On lit de même, et de manière encore plus explicite, dans *Vers l'écrit avec alfonic* (1983) :

« La seule question qui se pose, relativement à la lecture, est de savoir *quel degré d'analyse* on a intérêt à choisir au départ : **première articulation en mots** ou **seconde articulation en phonèmes** ? Même si l'on insistait pour que l'identification première soit celle, non d'un mot, mais d'un message total, il faudrait limiter ce message à une phrase ou avoir recours à une première analyse en phrases successives. Rappelons ici – il ne faut jamais l'oublier – que le contenu du message serait vraisemblablement présenté par la maîtresse par voie orale.

Vaut-il mieux commencer par des unités signifiantes – des mots – plutôt que par des phonèmes ? Voilà, en fait, comment se pose le problème. Ceux qui tranchent, dès l'abord, en faveur du mot sont, selon toute vraisemblance, des personnes qui, comme tous les adultes lettrés, savent parfaitement identifier les mots dans la phrase, mais qui, n'ayant aucune expérience de l'analyse phonologique, sont, de façon très compréhensible, profondément troublées par la coïncidence combien imparfaite, en français, entre l'analyse de l'écrit en lettres et celle de l'oral en phonèmes.

Ceux là oublient que, dictionnaires mis à part, le mot n'a d'existence que comme articulation du discours. Un mot, on le sait bien aujourd'hui, n'a vraiment de sens que lorsqu'il est actualisé dans un contexte et une situation. L'enfant qui déclare : "Donne-moi du chocolat" ne fait qu'explicitement son désir sans avoir pris conscience des articulations de son énoncé. Sans doute pourrait-il, dans une autre circonstance, produire : "Donne-moi des bonbons". Pour le linguiste, le remplacement de "du chocolat" par "des bonbons" représente ce qu'il désigne comme une commutation. Mais l'enfant n'a pas commuté. Son désir a suscité chaque fois une forme adaptée à un besoin particulier. Séparer les mots dans l'écriture n'était pas plus "naturel" pour les Romains ou les Grecs qu'il ne l'est pour les enfants qui écrivent le français en alfonic, c'est-à-dire dans des conditions qui rappellent celles de l'Antiquité classique<sup>2156</sup>.

---

<sup>2156</sup> Comme nous l'avons vu plus haut, la remarque est également faite par Saussure. On se souvient, en effet, de ce passage du deuxième cours : « <Le mot est l'unité la plus fortement délimitée.> Le linguiste qui voudrait délimiter l'unité du mot devrait rechercher sur quoi cette séparation du mot se fonde, <ce qui pourrait faire le sujet d'une année de cours. Il est des écritures qui ne connaissent pas la séparation des mots.> Les illettrés <(lettres de cuisinières)> ignorent la séparation <exacte des mots.> Elle se ramène toujours à la valeur et à l'identité par la valeur ; l'unité est inexistante d'avance, <hors de la valeur.> »

Cela ramène toujours à la question : qu'est-ce qu'une valeur, identité, élément concret ? La division intérieure de la linguistique est basée forcément sur ces entités de valeur, etc. « Nous ne voyons pas d'autres identités que celles de valeur. Réalité, élément concret, unité, identité se confondent. » (Saussure, 1997 : p. 29-30). Il faut rappeler, à ce propos que la notion saussurienne d'analyse morphologique implique une certaine dualité de l'articulation et de l'analyse, condition de l'organisation et de la parole. Mais, ainsi qu'il apparaît nettement dans ce passage du deuxième cours, il s'agit toujours, fondamentalement, de valeur, donc d'articulation. Aussi la

Tout mot est une habitude dont l'usage ne demande aucune prise de conscience. Il en va de même de tout phonème. Une des différences entre les habitudes-mots et les habitudes-phonèmes est que, même chez les enfants, les mots distincts se comptent par milliers et que de nouvelles unités s'ajoutent sans cesse, alors que les phonèmes, donnés une fois pour toutes, se chiffrent par dizaines. Il en résulte que, vers six ans, les habitudes-phonèmes sont beaucoup mieux ancrées dans la pratique de l'enfant que la plupart des unités du lexique. Les éléments grammaticaux, ceux du moins qui sont de grande fréquence, sont également bien ancrés, mais souvent, comme le pluriel, difficilement isolables, voire localisables et, de ce fait, formellement non identifiables. » (M.VEA : p. 13-14).

Il s'agit là d'enfants maîtrisant le langage, mais le fonctionnement est le même : la désignation se fait par l'énoncé, le maniement de la double articulation restant inconscient et demeurant par ailleurs fragile. De ce que la double articulation renvoie au fonctionnement de l'outil et de la désignation témoigne également le postulat d'une acquisition simultanée des phonèmes et des mots qui apparaît dans le dernier paragraphe – et qui nous confronte à une difficulté analogue à celle que nous avons signalée chez Jakobson, où le rôle du phonème dans l'identification des unités se combine avec une double analyse en unités, distinctives et significatives<sup>2157</sup>. L'acquisition du système phonologique fait l'objet d'une attention particulière dans les textes de Martinet. Martinet cherche notamment à déterminer l'âge de fixation des distinctions phonologiques<sup>2158</sup>, fixant ainsi le terme de l'apprentissage que suppose l'idée même de progression en plusieurs stades<sup>2159</sup> :

---

dualité articulation/analyse renvoie-t-elle d'une part à l'unité de la valeur et d'autre part, à une dualité du signe – arbitraire ou motivé –, et non, comme chez Martinet, à la dualité du signe – au sens commun – et de l'outil, de la désignation et de ses modalités (dont l'articulation, ce qui laisse le signe sans étiologie). La désignation est précisément chez Saussure au terme de l'élaboration, là où elle est chez Martinet à son principe. Cette diamétrale opposition apparaît de manière tout particulièrement nette dans les développements relatifs à la synthématique, avatar martinettien de l'analyse morphologique saussurienne. Voir *infra*, v-.

<sup>2157</sup> C'est là la rançon, bien entendu, de l'analyse séparée du son et du sens ou, ce qui revient au même, du phonème et des unités significatives. La théorisation saussurienne du signe, et la reconnaissance corrélative de l'irréductibilité du phonème et du signe ou de la non-linguisticité du premier permettront au contraire de donner sens à ce fonctionnement simultané des deux types d'unités en les assignant à des lieux et à des objets distincts. Voir *infra*, le deuxième chapitre de la troisième partie

<sup>2158</sup> Dans *La Prononciation du français contemporain* (1945), « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969), le *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* (1973) et « De la synchronie dynamique à la diachronie » (1984). Voir M.PFC : p. 26-27, 236 et 244, M.Ev. : p. 185-186, M.Dic. : p. 18 et M.Dyn. : p. 51-52, cité tout juste ci-dessous.

<sup>2159</sup> Pour cette notion d'apprentissage achevé, voir encore, notamment, dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) : « [...] l'apprentissage linguistique est alors pratiquement achevé » (M.Él. : p. 195) et dans « Le français tel qu'on le parle » (1962) : « [...] l'apprentissage de la langue est alors considéré comme terminé » (M.Fr. : p. 20). Martinet en met également en évidence un autre aspect, celui de l'appréciation sociale. On lit ainsi dans « De l'économie des formes du verbe en français parlé » (1952) : « La conception romantique de la "langue maternelle" apprise à la perfection, instinctivement pour ainsi dire, par tout être humain normalement constitué a encore largement cours. Cette idée naïve, qui constitue une entrave aux progrès de la recherche, devra être énergiquement combattue. Il faudra faire valoir que, chez des millions d'individus, l'aisance inconsciente existe dans l'emploi d'une langue seconde plutôt que dans l'usage du parler acquis "au berceau". Mais ce qui retiendra ici notre attention est la notion de perfection appliquée à l'apprentissage des langues. Cette "perfection", à laquelle atteindrait miraculeusement tout enfant qui apprend "sa" langue, ne saurait se définir exactement que comme la satisfaction de l'entourage : l'enfant parle "parfaitement" dès qu'il a acquis le code d'habitudes linguistiques qui a cours dans son milieu. Ce code, on s'en doute, comporte, à côté de prescriptions rigoureuses, de considérables latitudes. La "perfection" sera atteinte lorsque le sujet saura se plier sans effort aux

« Lorsqu'il s'agit des vingt premières années de la vie, des sondages ont démontré la plasticité langagière des sujets : une indistinction attestée à 51 % chez des informatrices de 14 ans de moyenne, apparaît réduite à 13 % dans la même population neuf ans plus tard. En d'autres termes, l'apprentissage de la langue première peut se poursuivre plus longtemps qu'on pouvait le penser, même lorsqu'il s'agit d'un noyau aussi central et aussi structuré que la phonologie. On pourrait toutefois faire abstraction de la période d'apprentissage qui se terminerait, en moyenne, à 20 ans. » (M.Dyn. : p. 51-52).

Il donne par ailleurs son adhésion<sup>2160</sup> à l'idée jakobsonienne d'une édification progressive de la structure phonologique. Il écrit en effet dans « Roman Jakobson, *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* », à propos de la construction progressive des oppositions phonématiques<sup>2161</sup> :

« L'auteur n'apporte pas de faits nouveaux, mais donne, de traits bien connus du langage enfantin, une interprétation phonologique très suggestive. » (M.Ro. : p. 108)

---

prescriptions et jouir des latitudes dans le cadre de sa personnalité. Mais si le critère est ici la satisfaction du milieu, on peut prévoir que tous les milieux ne se satisferont pas au même prix : il y en aura de très vite satisfaits et d'autres qui seront très exigeants. Il y a, d'une part, des communautés ou des classes sociales où les nécessités économiques espacent vite les contacts entre parents et enfants, laissant ceux-ci largement livrés à eux-mêmes. Les parents n'ont alors guère l'occasion ni les loisirs de rappeler leur progéniture au respect d'une tradition linguistique à laquelle eux-mêmes participent à peine. Il y a, d'autre part, des milieux où des conditions de vie plus aisées permettent aux parents, et surtout aux mères, de rester longtemps en contact étroit avec leurs enfants ; si les parents ne se sentent pas de vocation pédagogique, il leur est loisible de confier les jeunes à des maîtres expérimentés. Dans les deux cas, les enfants sont exposés très longtemps à des corrections linguistiques ; ceux qui les corrigent sont assez souvent des personnes cultivées, ce qui veut dire, dans la plupart des groupes humains, qu'elles auront pris conscience de la continuité entre le passé et le présent et qu'elles s'établiront les gardiennes des valeurs traditionnelles. Ceci vaudra naturellement pour la langue au premier chef.

Si, comme nous le pensons, "perfection" veut dire satisfaction de l'entourage, il y aura donc des enfants qui parleront leur langue à la perfection à l'âge de cinq ans et d'autres qui seront bien près de l'âge adulte avant d'y atteindre. » (M.Ec. : p. 92-93), et de même dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) : « Le critère de la perfection n'a guère de sens : il y a dans toutes les communautés linguistiques des unilingues qui emploient des formes considérées très généralement comme incorrectes. L'unilingue ne parle pas à la perfection, mais à la satisfaction d'un entourage immédiat où l'on connaît son appartenance au groupe. C'est là un critère qui n'est guère utilisable pour toutes les langues parlées par le plurilingue, au moins en même temps, puisqu'il lui faut nécessairement un certain temps pour qu'on le considère comme intégré à un groupe social. » (M.Él. : p. 168), enfin dans « Bilinguisme et plurilinguisme » (1965/1989) : « L'expérience montre ensuite qu'aucune langue n'est jamais sue "à la perfection", qu'il s'agisse de la première langue acquise, dite "maternelle" ou de toute autre. En tout cas, dire qu'on peut identifier une première langue acquise par sa "perfection" ne fait aucun sens puisque, dans l'immense majorité des cas, cette première langue n'est pas employée selon les normes établies. Il vaudrait mieux dire que cette langue est maniée à la satisfaction de l'entourage, à condition que cet entourage n'ait pas changé en cours de route. L'entourage, qui a identifié l'individu comme appartenant à la communauté, accepte son comportement linguistique quelle qu'en soit la qualité. Du moment qu'il est "accepté", il peut parler de façon très déficiente, avoir des défauts de parole, bégayer, mal réaliser certains phonèmes, utiliser une grammaire considérée du point de vue normatif comme incorrecte. Peu importe, pourvu qu'aucun trait de son usage n'arrête l'attention, mis à part ce qu'on identifie comme pouvant caractériser sa personne. » (M.Bi. : p. 92-93). Nous reviendrons sur les réflexions martinettiennes relatives à la langue maternelle. La citation de « Bilinguisme et plurilinguisme » témoigne nettement de l'hétérogénéité de l'objet construit par Martinet. Voir ci-dessus la note 2154 et *infra* le premier chapitre de la troisième partie.

<sup>2160</sup> En 1947. Mais également en 1965, date de la reprise du texte pour son insertion dans *La Linguistique synchronique*.

<sup>2161</sup> Voir M.Ro. : p. 107-108, et *supra*.

puis à propos de l'apparition progressive des sons dans la langue<sup>2162</sup> :

« Le mérite permanent et indiscutable de l'exposé de Jakobson est d'avoir contribué à expliquer pourquoi il y a des sons que l'on rencontre dans toutes les langues et dès les premières paroles de l'enfant, avec fonction distinctive, alors que d'autres n'existent que dans certaines communautés linguistiques où ils n'apparaissent que tardivement dans le parler enfantin<sup>2163</sup>. Parler de sons faciles et de sons difficiles n'est pas une explication : le [θ] anglais n'est pas difficile pour un Anglais et, du point de vue de Sirius, on ne voit pas pourquoi il serait plus malaisé d'articuler θ que s. Mais on peut constater objectivement qu'il est plus ou moins facile de distinguer deux sons. Et puisqu'il faut, pour que la langue remplisse sa fonction, que les phonèmes restent distincts, les oppositions bien tranchées auront des chances de mieux se maintenir que les autres. Les enfants les percevront plus aisément, et il leur sera plus facile de les reproduire, puisque cela réclamera d'eux moins de précision dans l'articulation. Nous sommes donc d'accord sur l'essentiel avec Jakobson. » (M.Ro. : p. 108).

Les réserves émises à l'égard de certaines propositions jakobsoniennes<sup>2164</sup> n'invalident pas le propos que nous pointons ici, celui d'une élaboration progressive de la structure

---

<sup>2162</sup> Voir M.Ro. : p. 104-107, et *infra*.

<sup>2163</sup> On voit que Martinet ne récuse pas non plus le parallélisme entre ontogenèse et structure des langues. Il établira lui-même, comme nous le verrons *infra*, un parallèle entre ontogenèse et diachronie. Voir M.Ste : p. 206.

<sup>2164</sup> Si, dans le passage tout juste cité, Martinet « adoucit » le propos jakobsonien en substituant la dynamique à la panchronie (voir également la remarque de la note précédente, où la diachronie répond à la structure), le texte se clôt sur un rejet de la validité universelle des lois panchroniques : « La hiérarchie des valeurs phonologiques, telle que l'établit Jakobson pour l'ensemble des langues, suggère peut-être quelques réserves : il est vrai que le polynésien parlé à Tahiti ne connaît comme occlusive que *p*, *t* et le coup de glotte. Mais celui qu'on parle à Hawaii ignore le *t* et présente le *k* ; il n'est pas sûr que les spirantes précèdent partout les affriquées correspondantes et les conditionnent nécessairement : à côté du russe qui connaît *z* et ignore un phonème *dz*, il y a l'italien qui présente *dž*, mais ignore *ž*, et il existe certainement beaucoup de langues qui présentent des *tš*, issus de *k* prépalataux, sans pour cela posséder de phonème *š*.

L'objection que nous ferons aux conclusions de Jakobson est la même que celle que nous avons adressée à d'autres lois panchroniques dégagées par le même auteur, notamment au sujet des incompatibilités prosodiques : l'examen d'un nombre considérable de structures linguistiques permet dans bien des cas de dégager des tendances qui paraissent constantes ; induire qu'elles sont effectivement constantes et les durcir sous forme de loi, présente des dangers, car l'extension, à de nouveaux idiomes, de l'observation linguistique peut venir, d'un moment à l'autre, vous infliger un démenti. Ceci ne veut pas dire que les tendances signalées ne soient pas réelles : nous sommes persuadés que les enfants en général bâtissent bien leur système phonologique selon le processus indiqué par Jakobson, tout comme il paraît certain qu'accent différenciatif et quantité phonologique coïncident rarement. Mais à vouloir ignorer des aberrances très réelles, on s'expose à voir rejeter en bloc des conclusions qui, si elles étaient présentées avec moins de dogmatisme, seraient peut-être plus universellement acceptées. Nos réserves ne sont donc inspirées que par une certaine crainte qu'un exposé trop catégorique nuise à la diffusion d'une thèse qui nous paraît essentiellement juste. » (M.Ro. : p. 110-111). C'est là, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, un grief important de Martinet contre la pensée jakobsonienne. Voir également M.Ép. : p. 10-11, cité dans la note 296 du chapitre 1 et M.ECP : p. 150-151, ci-dessous. On notera cependant, dans le développement de « Roman Jakobson, *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* », le terme *bâtir*, qui témoigne nettement de la dimension objectale du système martinettien. Les deux autres réserves pointent à nouveau vers l'hétérogénéité du langage, d'une manière en quelque sorte inconsciente ou aveugle : si Martinet parle de développement du système phonologique, il avance pourtant des explications non phonologiques – donc, dans sa perspective, non linguistiques – des faits constatés par Jakobson. Martinet écrit en effet : « Il est, toutefois, certains points où nous hésitons à le suivre. Que l'acquisition du langage par l'enfant se fasse généralement dans les conditions qu'il dégage, cela ne fait guère de doute. Il se fonde en effet sur un nombre imposant de descriptions qui, même lorsqu'elles n'ont pas été faites par des linguistes éprouvés, doivent fournir sur bien des points des renseignements parfaitement utilisables. Il est d'ailleurs notoire que les premiers mots que disent les enfants sont *papa* et *mama*, qu'ils redoublent les syllabes, et qu'ils répètent *tata* quand on



phonématique chez l'enfant, qui renvoie aux deux dimensions corrélatives de l'apprentissage et de l'outil. On lit en outre en 1952 dans « Function, Structure and Sound Change » :

---

leur dit *caca*. Mais que doit-on penser si de petits Français, en dépit de leur entourage qui les incite à prononcer *papa* et *maman*, s'y refusent avec ténacité, et préfèrent d'autres combinaisons moins orthodoxes ? [...] les cas de développements aberrants du système phonologique seraient probablement plus nombreux si les parents ne cherchaient pas à imposer à leur progéniture les mots traditionnels *papa*, *maman*. Il ne fait guère de doute que ces mots aient été suggérés aux adultes par leur fréquence dans les premiers stades du langage enfantin, mais il est très possible que ce soit à l'action des parents que soit due l'extension quasi universelle que constate Jakobson.

En ce qui concerne l'aphasie, nous manquons personnellement de données, et nous faisons volontiers confiance à l'auteur. Toutefois on peut penser que si certaines oppositions disparaissent tout d'abord, c'est peut-être moins parce qu'elles sont en elles-mêmes plus délicates à réaliser, mais parce qu'elles représentent les acquisitions les plus récentes, par conséquent les moins fixées, et que vaut pour l'aphasie ce que l'on a constaté dans le cas des vieillards chez qui la mémoire s'affaiblit et où sont éliminés tout d'abord les souvenirs qui ont eu le moins de temps pour se fixer dans la mémoire. On ne pourrait guère obtenir à ce sujet des données précises que si l'on avait la bonne fortune d'examiner l'évolution de l'aphasie chez un sujet dont on aurait noté dans le détail le processus d'acquisition du langage. » (M.Ro. : p. 108-110). Cet infléchissement de la pensée jakobsonienne était déjà lisible en M.Ro. : p. 108, cité ci-dessus. Voir également M.Fun.E : p. 79 [M.Fun.I : p. 61], cité ci-dessous, ainsi que ce paragraphe d'*Économie des changements phonétiques* où, dans le même temps que le propos est plus critique, les « données du sens commun » se conjuguent à l'économie martinettienne, sur laquelle nous reviendrons : « Dans le même ordre d'idées, on doit à Roman Jakobson une tentative ambitieuse de classement des oppositions selon l'ordre dans lequel les enfants les acquièrent au cours de leur apprentissage du langage. Cet ordre serait exactement l'inverse de celui qui s'observe lorsque certains aphasiques perdent progressivement l'usage de leur système phonologique. La hiérarchie ainsi établie entre les oppositions serait telle qu'aucune langue ne saurait présenter une opposition d'un certain niveau de généralité sans présenter celles qui la précèdent dans la hiérarchie. L'idée de certaines constances dans l'ordre d'acquisition par l'enfant des types phoniques en rapport avec leur fréquence dans les diverses langues avait, dès 1928, été présentée par Alf Sommerfelt. Ce qui est nouveau chez Jakobson est la comparaison avec l'aphasie, le désir de couvrir tous les faits, et l'effort pour les faire entrer tous dans un cadre binariste. La tentative est viciée dès l'abord par un apriorisme évident. Les renseignements sûrs qu'on possède sur le détail de l'acquisition par l'enfant des diverses langues sont trop sporadiques pour qu'on puisse sérieusement rien fonder sur eux. Les conclusions relatives aux aphasiques demanderaient évidemment à être vérifiées longuement. L'examen des systèmes phonologiques les plus divers n'est pas fait sous les yeux du lecteur, et il est assez facile de trouver des langues qui ne se conforment pas à la hiérarchie postulée. La thèse peut fort bien être juste dans l'ensemble, c'est-à-dire dans la mesure où elle coïncide avec les données du sens commun, mais il faut s'attendre à ce que bien des enfants, bien des aphasiques et bien des langues aient un comportement fort différent de celui que postule Jakobson. L'idée qui méritait d'être dégagée et mise en valeur est celle que les productions phoniques les mieux adaptées aux fins linguistiques sont, dans chaque cas, les plus différentes possibles : pour le même degré d'ouverture [i] ne saurait être plus antérieur et [u] plus postérieur et, dans l'ensemble d'un système, [a] d'une part, la plus sonore et la plus ouverte de toutes les voyelles, les occlusives sourdes d'autre part, les plus fermées et les plus sourdes de toutes les consonnes, seront naturellement mises à contribution lorsqu'on cherchera, consciemment ou non, à établir entre les phonèmes un contraste dans la chaîne. Il y a, selon toute vraisemblance, une relation entre ce dernier fait et l'existence dans toutes les langues attestées d'occlusives sourdes et de voyelles de grande ouverture. Mais il y aura toujours des enfants qui préféreront inaugurer leur vie linguistique en imitant, de façon bien imparfaite, des mots intéressants, à articulation "difficile", plutôt que le [papa] qu'on leur serine à longueur de journée. Le principe de la différenciation maxima que Jakobson, peu tenté d'en révéler l'évidence, n'a pas suffisamment mis en valeur, est celui qui, en dernière analyse, s'impose comme le grand ordonnateur des systèmes phonologiques dans les limites imposées par l'inertie naturelle et la structuration économique du système. La différenciation maxima n'implique en aucune façon une binarité généralisée, ni un cadre préétabli, identique pour toutes les langues. C'est elle qui, par exemple, aboutit à faire articuler le /ʒ/ du français, de l'allemand et de bien d'autres langues qui le présentent à côté de /s/, avec une protrusion des lèvres qui contribuera à mieux l'opposer à ce dernier, et ceci sans préjudice de la façon dont s'articulent, dans ces différentes langues, les phonèmes que les binaristes voudraient à tout prix ranger avec la chuintante. » (M.ECP : p. 150-151). Nous renvoyons à nouveau ici à la troisième partie de ce travail.

« Il est vraisemblable qu'on apprendra plus tôt et qu'on retiendra mieux les traits linguistiques qui reviennent fréquemment dans la chaîne que ceux qui apparaissent moins souvent. Ceci est évident dans le cas des éléments morphologiques et lexicaux et des systèmes syntaxiques, et doit s'appliquer également aux unités phonologiques. Bien qu'il nous manque encore un vaste inventaire de données scientifiquement observées se rapportant à l'acquisition par les enfants des systèmes phonologiques les plus variés, il semblerait qu'en général les oppositions corrélatives soient acquises avant les non-corrélatives. » (M.Fun.E : p. 79 [M.Fun.I : p. 61])

où l'on retrouve la notion d'acquisition.

C'est donc dans le cadre de la construction de l'outil, et dès lors au niveau de la constitution de celui-ci, que s'articulent chez Martinet les deux dimensions de l'attribution et de l'articulation, auxquelles répondent, dans la représentation martinettienne de la langue, les deux niveaux de signifiant que sont l'outil d'expression et l'outil d'articulation de l'expérience. Mais la notion martinettienne d'instrument de communication implique également un autre type d'articulation de ces deux dimensions. Comme nous l'avons vu ci-dessus, Martinet conçoit la langue comme un outil au service des locuteurs, qui l'utilisent pour la satisfaction de leurs besoins communicatifs. Cette notion de besoin, sur laquelle nous reviendrons également *infra* dans la mesure où elle est fondamentale dans la conception martinettienne de l'évolution linguistique, est tout à fait centrale dans les textes de Martinet. Un texte représentatif, de ce point de vue, est « Les grammairiens tuent la langue » (1963), où la langue est présentée comme un outil permettant la satisfaction des « besoins linguistiques » (M.Gr. : p. 27) ou des « besoins communicatifs<sup>2165</sup> » (M.Gr. : p. 28), satisfaction qui est pour Martinet la condition indispensable d'un bon fonctionnement de la communication :

« Sauf s'il est, du fait de ses loisirs ou de sa profession, amené à considérer la langue comme une fin, il est normal que l'homme la traite comme un outil à son service<sup>2166</sup>, un outil assez souple pour qu'on puisse l'adapter à des besoins nouveaux sous la seule réserve de l'approbation des autres usagers. C'est là la condition indispensable du fonctionnement satisfaisant de la communication linguistique. » (M.Gr. : p. 28).

Martinet déplore ainsi la censure des grammairiens français, qui joue contre ce bon fonctionnement :

« Lorsque nos chroniqueurs et nos grammairiens prétendent défendre la langue, c'est toujours en fait contre l'usager en censurant la façon dont celui-ci satisfait des besoins communicatifs nouveaux pour lesquels la tradition n'a rien à offrir. L'éternel argument du grammairien est que la langue offrait à notre homme tout ce dont il avait besoin, et qu'il y a eu de sa part une certaine perversité à chercher ailleurs ce qu'il avait à domicile. Mais n'avons-nous pas tous, un jour, préféré acheter à Monoprix un objet dont nous

---

<sup>2165</sup> Il est impossible de donner une liste exhaustive des occurrences du terme *besoin*, réellement omniprésent dans notre corpus. Quelques exemples : M.Fun.E : p. 49 [M.Fun.I : p. 45], M.Ele. : p. 102, M.Él. : p. 2, 175, 199, M.Fo. : p. 34, M.ELR : p. 7, M.FDL : p. 7, M.Ap. : p. 12, 14, M.Poi. : p. 53, M.LS : p. 47, M.Cou. : p. 151, M.Ste. : p. 9, M.Pou. : p. 27, M.SG : p. 220, 237, 238, M.Pr. : p. 58, 59, 72, M.Ev. : p. 169, M.Pq. : p. 246, M.Pe. : p. 109, 110, 111, 112, 115, etc.

<sup>2166</sup> Voir également, pour une telle opposition entre moyen et fin, dans « Aperçu historique et critique sur l'évolution de la langue » (1973/1973-1974) : « [le] langage, qui est un moyen plutôt qu'une fin » (M.Ap. : p. 23).

aurions pu trouver l'équivalent dans quelques vieille malle au grenier, mais au prix de quelle perte de temps et avec le sentiment qu'il ferait moins bien notre affaire ? Si celui qui parle ou qui écrit n'emploie pas tel mot ou tel tour, c'est que ce mot ou ce tour ne se présente pas naturellement à lui. S'il s'aperçoit qu'on l'a mal compris, peut-être fera-t-il un effort pour trouver une expression qui corresponde plus exactement au message qu'il veut transmettre. Mais il est compréhensible qu'il cherche plutôt du côté des innovations que de celui des vieilleries. » (M.Gr. : p. 28)

et ce d'autant plus qu'elle a un effet négatif sur le comportement des locuteurs :

« Les Français n'osent plus parler leur langue parce que des générations de grammairiens, professionnels et amateurs, en ont fait un domaine parsemé d'embûches et d'interdits. Dans un monde qui change à un rythme chaque jour accéléré, les Français, comme tous les humains, ont sans cesse besoin de nouveaux mots et de nouveaux tours. Or, on les a dressés à obéir, à respecter le précédent, à n'innover en rien ; ils n'osent pas forger un mot composé, utiliser librement un suffixe de dérivation, procéder à des combinaisons inattendues. Les anglicismes, contre lesquelles fulminent la plupart de nos régents, ont la partie belle dans une langue dont on n'ose plus utiliser toutes les ressources. » (M.Gr. : p. 29).

Il préconise en revanche l'attitude suivante :

« Je n'entrevois qu'un remède contre l'activité pernicieuse des prétendus défenseurs de la langue : apprendre aux Français qu'on peut, en la matière, avoir une autre attitude que celle, strictement normative, qui est la seule qu'on leur ait enseignée. Il faut les convaincre que leur langue est à leur service et qu'ils en tireront le plus d'avantages, non s'ils s'inclinent devant de faux oracles, mais s'ils utilisent hardiment toutes ses ressources. Quel que soit le comportement que choisiront finalement les Français sur ce point, leur langue ne sera plus dans cent ans ce qu'elle est aujourd'hui. Mais il peut dépendre d'eux que le français continue de s'appauvrir et de s'étioler ou qu'il devienne l'instrument de communication riche et souple qui seul peut avoir des chances de s'imposer dans la compétition entre les langues que nous prépare l'évolution de l'humanité. » (M.Gr. : p. 31-32).

On lit de même ensuite dans « La dynamique du français contemporain » (1967) :

« Comme, de façon générale, les “défenseurs de la langue” pourchassent ce qui les choque sans se préoccuper des besoins réels des usagers, on n'hésitera pas à considérer leur action comme néfaste. Ils sont les principaux responsables de cette grande peur des français devant leur langue qui les empêche de l'enrichir aux meilleures sources. » (M.Dy. : p. 40)

puis quelques pages plus loin :

« La dynamique du français contemporain ne peut se comprendre que si l'on n'oublie jamais qu'on a affaire à une très ancienne langue de culture longtemps façonnée et réglementée consciemment pour servir aux besoins d'une société aristocratique. On sait que les difficultés que présente l'orthographe de la langue résultent, en partie, du désir de conserver ce qui pouvait permettre de distinguer du commun les gens de bonne éducation. L'action des puristes contemporains se replace dans une longue tradition, et l'évolution linguistique que nous pouvons observer se comprend comme le conflit permanent entre une tradition bien ancrée et les besoins pressants de millions de francophones qui n'ont guère le temps d'assimiler tous les raffinements dont les

générations de beaux esprits avaient voulu doter la langue. Les usagers d'aujourd'hui n'ont certainement ni le désir ni les moyens de se libérer consciemment des contraintes que leur impose la tradition, mais ils finiront sans doute par assouplir l'outil qui leur est offert pour le faire servir aux fins les plus diverses<sup>2167</sup>. » (M.Dy. : p. 45).

Martinet envisage en outre la possibilité d'une intervention consciente sur la langue, objet de la linguistique appliquée. Il écrit en effet dans « Linguistique appliquée » (1969) :

« S'il a fallu attendre, pour qu'on parle de linguistique appliquée, que se soit constituée une linguistique tout court, c'est simplement parce que, pendant longtemps et presque jusqu'à nos jours, on n'avait guère pris conscience de la légitimité d'une étude du langage humain en lui-même, sous sa forme la plus normale et quotidienne, et qu'il n'y avait nul besoin de distinguer une linguistique proprement dite de quelque chose qui en aurait été des applications à la solution de problèmes pratiques. Ou bien le langage était l'objet de spéculations philosophiques, et alors cet objet ne tardait pas à se diluer dans un fatras de considérations logiques ou psychologiques. Ou bien on ne prêtait attention à lui qu'au moment où il paraissait ne plus fonctionner de façon satisfaisante et assurer, sans accroc, sa fonction d'instrument de communication. On faisait alors de la linguistique appliquée, ou, plutôt, on en aurait fait si l'on avait pu concevoir qu'il était légitime d'étudier, sous la rubrique "linguistique", le langage en dehors de ses applications.

[...]

Vue dans le cadre d'une opposition à la linguistique tout court, la linguistique appliquée apparaît comme l'utilisation des découvertes de la première pour améliorer les conditions de la communication linguistique. » (M.LA : p. 209-210).

Martinet pense notamment à un type d'intervention semblable à celui des grammairiens, bien que de but et d'effet opposés<sup>2168</sup> :

« L'idée d'intervenir consciemment pour améliorer le rendement de la communication linguistique entre adultes parlant la même langue paraît, un peu partout, et en France en particulier, passablement saugrenue, voire scandaleuse. Ce qui est toléré, mieux, approuvé, c'est que des beaux esprits s'arrogent le droit de critiquer, au nom de la pureté de la langue, l'usage linguistique de leurs contemporains. En effet, les interventions se font, en général, dans le sens de la conservation ou de la restauration des formes traditionnelles et en cherchant à contrecarrer les besoins de tous ordres qui font apparaître des formes nouvelles. Il y a cependant des cas où c'est plus le désir de satisfaire ces besoins que celui de freiner les innovations qui suscite l'intervention : le public se trouve mieux de l'emploi d'un composé formé d'éléments du cru, comme *salle-de-séjour* que de

---

<sup>2167</sup> Voir encore dans « Pour un dictionnaire de la prononciation française » (1964) : « Un tel dictionnaire pourrait être le premier tome d'une série d'ouvrages où l'on s'efforcerait, non de compliquer à loisir l'enseignement du français en insistant chaque fois sur toutes les nuances, mêmes les plus insignifiantes, mais de montrer comment, en dépit de l'effort conjugué de générations de grammairiens et de beaux esprits, les Français arrivent à se servir de leur langue pour satisfaire à leurs besoins de tous les jours. » (M.Po. : p. 131).

<sup>2168</sup> Pour cette opposition, voir encore notamment dans « Le français tel qu'on le parle » : « On désirerait conclure sur une note optimiste. Mais on voit mal quels remèdes proposer pour rendre notre langue plus compétitive sur le marché mondial : les Français acceptent volontiers, souvent même avec gratitude, qu'on intervienne en matière de langue s'il s'agit de régenter au nom de la tradition ; mais la plupart d'entre eux ne conçoivent même pas qu'on puisse envisager de rendre le français plus simple, plus souple, plus efficace. » (M.Fr. : p. 23).

celui d'un emprunt comme *living-room*, qui n'a simplifié les choses que pour les introducteurs bilingues<sup>2169</sup>. » (M.LA : p. 211).

Il est de même question, dans *Le Français sans fard* (1969), d'« étude de marché » :

« L'entreprise à laquelle vont naturellement penser beaucoup de nos lecteurs, est celle qui vise à maintenir et à affermir la position de la langue française dans le monde. [...] Le linguiste, en l'occurrence, refuse de sortir de son rôle d'observateur impartial et ne donne raison ou tort ni aux expansionnistes ni à leurs adversaires éventuels. Mais il peut chercher à déterminer quels sont les traits du français susceptibles de favoriser son expansion ici ou là, ceux qui, au contraire, contribuent à la freiner, les dispositions qui pourraient renforcer l'action des premiers et remédier à celle des seconds. Entrant dans le détail, il peut établir, par une "étude de marché" et une comparaison des structures linguistiques en cause, les modalités d'une diffusion optima de la langue dans telle ou telle communauté. » (M.FSF : p. 6).

La représentation martinettienne de la langue comme un outil au service des locuteurs semble ainsi inséparable de prolongements d'ordre évolutif ou dynamique, dans la mesure où le fonctionnement de la communication implique une incessante adaptation de l'outil à ses fonctions<sup>2170</sup>. On rencontre ici, notamment, les enjeux de la problématique morphologique,

---

<sup>2169</sup> Martinet poursuit – dans le même paragraphe – en évoquant la possibilité de réformes orthographiques, mêlant ainsi significativement deux choses qui n'ont rien à voir : la langue et le code écrit : « Sur le plan particulier de l'orthographe, les résistances à toute intervention sont généralement considérables, que les propositions de changement se fassent dans le sens de la tradition (*\*pois* proposé, au lieu de *poids*, parce que remontant au latin *pensum*) ou, au contraire, en faveur d'innovations simplificatrices. Une fois admis le principe de la légitimité d'une modification de l'orthographe, il faudrait envisager un certain nombre d'études préalables où collaboreraient éducateurs et psychologues et qui s'intégreraient au domaine de la linguistique appliquée. » (M.LA : p. 211-212). On lit de même dans *Le Français sans fard* : « Faire intervenir en la matière un point de vue fonctionnel, c'est essayer de dégager en quoi les conventions orthographiques actuelles sont contraire aux intérêts des usagers, et dans quelle mesure elles pourraient être remplacées par d'autres conventions permettant un fonctionnement plus satisfaisant de la communication écrite, voire, parce que tout se tient, celui de la communication langagière en général. Toutefois, les besoins des usagers sont assez divers et parfois contradictoires, de sorte que la satisfaction des uns va souvent à l'encontre de celle des autres. [...] Il convient donc, dans un cadre fonctionnel, d'examiner toutes les répercussions qu'aurait, sur le déroulement de la communication, telle ou telle modification de la graphie existante. [...] »

Le point de vue fonctionnel, tel qu'on vient de le définir, devra nécessairement, si l'on veut aboutir, être tempéré par des considérations pragmatiques d'ordres divers. La question fondamentale sera évidemment celle de savoir comment la réforme peut finalement être imposée. » (M.FSF : p. 62-64). Martinet distingue ensuite entre orthographe et langue proprement dite, mais la définition de la langue qu'il donne alors est tout à fait notable, témoignant d'une appréhension de celle-ci en termes d'ensemble d'unités, objet différent du code graphique, mais objet tout de même que lui : « Il convient tout d'abord de préciser qu'une réforme de l'orthographe ne touche point, en principe, à la langue proprement dite dans ce sens qu'elle n'affecte en rien le choix des unités linguistiques, monèmes et phonèmes, qui servent à la communication et leur ordre dans le discours. [...] Ceci ne veut pas dire qu'une réforme orthographique n'aboutirait pas à modifier sur bien des points le comportement du scripteur au-delà de l'emploi de la nouvelle graphie [...] Mais ceci n'affecte en aucune façon la distinction établie ci-dessus : il faut distinguer entre le stade des décisions où cette distinction reste totalement valable, et celui des répercussions dont le détail reste difficilement prévisible. » (M.FSF : p. 70-71).

<sup>2170</sup> Voir par exemple dans les *Éléments de linguistique générale* : « Seul un point de vue strictement synchronique pouvait permettre d'épurer les faits de langue par abstraction des besoins changeants de l'homme qui, à chaque instant, réclament une adaptation de l'outil linguistique » (M.ÉL. : p. 2). Voir notamment, pour l'expression d'« adaptation de l'outil à ses fonctions », outre le passage de « De l'économie des formes du verbe en français parlé » cité ici, dans « Les usages linguistiques et la société française » (1979) : « Il est donc

ainsi qu'il apparaît dans ce passage de « De l'économie des formes du verbe en français parlé » (1952) :

« Un linguiste a toujours intérêt à s'abstenir de porter des jugements de valeur. Mais il reste dans son rôle lorsqu'il note le degré d'adaptation de l'outil linguistique à ses fonctions. Il convient naturellement qu'il n'outrepasse jamais, dans ce cas, les limites de sa compétence, ce qu'il ferait, sans doute, s'il cherchait à évaluer la capacité d'une langue à satisfaire les besoins communicatifs de la communauté qui l'utilise : on aperçoit à quels écueils on se heurterait à vouloir déterminer si les Français d'aujourd'hui auraient avantage à posséder un paradigme distinct pour l'expression du parfait, ce qui donnerait, pour *(il) est mort*, deux formes distinctes dans *Et maintenant il est mort !* et dans *Roosevelt est mort le 12 avril 1945*. On aura au contraire des chances de présenter des conclusions valables si l'on rapproche des données linguistiques, si l'on examine, par exemple, les conditions dans lesquelles une langue procède à l'expression de ses catégories grammaticales.

Il se trouvera sans doute peu de gens pour prétendre que l'expression variable d'une même catégorie grammaticale représente, en soi, une bonne adaptation de l'outil à la fonction. Cette variabilité peut être rendue inéluctable par d'autres aspects de la structure de la langue : il peut être nécessaire d'avoir deux séries de désinences, les unes post-vocaliques et les autres post-consonantiques. Mais ceci ne veut pas dire que la langue ne fonctionnerait pas mieux, c'est-à-dire qu'*une quantité déterminée d'information ne serait pas transmise à moindres frais*, si la même série pouvait servir dans tous les cas. » (M.Éc. : p. 95).

Martinet récuse ici la possibilité d'intervenir sur le plan du signifié ou des monèmes, affirmant au contraire la légitimité d'une épuration du signifiant. Se trouvent cependant associés satisfaction des besoins et monèmes, et de fait, les prolongements évolutifs concernent en réalité le signifié (les monèmes) aussi bien que le signifiant. A la question posée dans « Vers une langue commune » (1982), où il s'interroge sur les modalités de l'élaboration d'une langue commune, et notamment sur la meilleure manière de conduire le « processus selon lequel la diversité dialectale va être réduite à l'unité » (M.Ve. : p. 103) :

« Que faire en face de telles bigarrures ? Quelles structures recommander ? Quelles traits *[sic]* favoriser ? » (M.Ve. : p. 104)

Martinet apporte ainsi la réponse suivante :

« Lorsqu'on est décidé à tenir compte, dans la mesure du possible, de tout l'éventail des usages en cause, il peut se produire que, non seulement les réalisations des unités diffèrent d'un parler à l'autre, mais que l'on y trouve des différences proprement structurales en ce qu'on distingue ici ce que l'on confond là. Si aucune considération non linguistique ne fait pencher la balance d'un côté ou de l'autre, on peut se demander si l'on doit favoriser la distinction ou la confusion. Présenter la chose dans ces termes fait pencher la balance en faveur de la distinction, parce que toute confusion paraît, en principe, regrettable. Mais n'est-il pas possible, que si une confusion s'est produite, c'est-à-dire, en d'autres termes, une distinction a été éliminée, c'est qu'elle n'était plus

---

prévisible que les milieux, normalement conservateurs, de la bourgeoisie perdent ici pied face aux innovations simplifiantes des milieux populaires qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation de l'outil linguistique à ses fonctions. » (M.Us. : p. 199).

nécessaire au fonctionnement satisfaisant de la communication ? Dans ce cas, maintenir la distinction se fera aux dépens du confort des générations à venir.

*A priori*, on peut poser qu'il est plus facile d'abandonner une distinction que d'en apprendre une nouvelle, et l'examen de l'évolution contemporaine de systèmes phonologiques divers l'a bien confirmé. Mais ceci ne veut pas dire qu'on doive toujours tout sacrifier à la simplicité. La conservation d'une distinction peut se révéler utile pour mieux marquer le contraste entre deux normes en présence, celle de la nouvelle langue commune et celle de l'ancienne. D'autre part, si l'on s'en tient strictement au bon fonctionnement de la communication, il n'est pas du tout acquis qu'une confusion, économiquement justifiée dans une communauté campagnarde de faibles dimensions, soit recommandable dans une langue commune où les nécessités de la coopération entre les classes réclameront un vocabulaire plus vaste et mieux différencié. » (M.Ve. : p. 106).

Martinet prend ici en compte, non seulement les « réalisations » des unités, mais également les « différences proprement structurales ». Il s'agit ici du niveau phonologique, mais Martinet écrit ensuite :

« Bien que les illustrations qui précèdent soient le plus souvent empruntées aux domaines de la phonie et de la graphie, ce qui a été dit jusqu'ici vaut assez généralement en ce qui concerne les faits de grammaire. Il est clair qu'on hésitera à condamner une distinction que retiennent certains dialectes entre, par exemple, deux formes de passé, pour autant qu'elles ont des valeurs sémantiques différentes. On aurait naturellement, ce faisant, l'impression d'appauvrir l'instrument de communication qu'on est en train d'élaborer. Il conviendrait toutefois de toujours bien distinguer entre les cas où une différence de forme correspond à une différence de sens (castillan *tomaba* ~ *tomó*), et ceux où la différence n'est que formelle (imparfaits castillans en *-aba* et *-ia*). D'une part, il s'agit d'une richesse à conserver ; d'autre part, on n'a que le résidu d'une évolution divergente qui ne fait que compliquer l'usage de la langue sans offrir à l'usager de ressources supplémentaires. Il ne saurait, bien entendu, être question d'éliminer une alternance formelle si elle se maintient sur l'ensemble du domaine considéré. Mais on peut vouloir donner la préférence à ceux des usagers qui ont éliminé certaines complications qui ne touchaient pas aux valeurs signifiées. Il convient de toujours garder en tête la différence entre la situation où l'usager peut, s'il le désire, distinguer entre tel et tel trait de sens ou, s'il n'a pas l'habitude de faire une telle distinction, la négliger, et une autre où on lui offre impérativement deux formes qu'il doit distinguer, dans la graphie et la phonie, sans que les raisons de cette distinction lui apparaissent. » (M.Ve. : p. 107-108)

où s'opposent cette fois distinctions morphologiques et distinctions de monèmes. Il était de même question, dans le premier passage de « De l'économie des formes du verbe en français parlé<sup>2171</sup> » que nous avons cité, d'« élimination de distinctions fort utiles » – ou inversement de « décantation salutaire » –, aussi bien que de « procédés et de formes difficiles à retenir et à manier ». Il faut noter, en outre, ce développement de la *Grammaire fonctionnelle du français*, remarquablement ambivalent :

« La langue dont on présente ici la grammaire est le français strictement contemporain, celui de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas fait référence à des formes plus anciennes de la langue qu'on connaît par la littérature. Elles n'interviennent qu'indirectement du fait de l'influence qu'elles exercent sur l'usager d'aujourd'hui.

---

<sup>2171</sup> Voir M.Éc. : p. 93-94, cité ci-dessus.

Même si nous délimitons strictement notre objet dans le temps, nous ne saurions prétendre décrire ici toutes les façons dont utilisent leur langue ceux dont le français est le moyen normal de communication linguistique. Ces façons sont trop divergentes et surtout trop mal connues pour que nous puissions nous flatter d'y parvenir. Il faut nous limiter et tenter de cerner les usages qui ne marquent pas celui qui les emploie<sup>2172</sup> comme appartenant à une classe sociale déterminée ou à une région particulière du domaine où l'on parle français. En bref, le français que nous désirons présenter est celui où, la forme n'arrêtant jamais l'attention, on accède immédiatement au sens. » (M.GFF : p. 22).

Il est difficile de savoir avec certitude à quoi renvoie ici le mot *forme*, dans son opposition avec celui de *sens*, mais, dans la mesure où il s'agit de grammaire et non seulement de morphologie, il est légitime – et l'opposition avec *sens* devient alors remarquable<sup>2173</sup> – de lui conférer le sens de signifiant, au sens martinettien des deux niveaux du signifiant et du signifié. Il faut noter, à ce propos, le terme d'*élaborer* utilisé dans « Vers une langue commune », et que l'on retrouve par exemple<sup>2174</sup> dans « De la variété des unités significatives » (1962) :

« Notre système de notation des nombres présente toutefois un degré d'abstraction et de condensation qu'on ne saurait attendre des systèmes moins consciemment élaborés que sont les systèmes linguistiques. » (M.Va. : p. 178).

Si, en effet, comme nous le verrons en détail dans le premier chapitre de la deuxième partie, la satisfaction des besoins communicatifs est au principe de l'évolution linguistique, il s'agit là, par ailleurs, chez Martinet, d'un principe génétique – pour ne pas dire étologique. On lit en effet dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Toutefois, dire que le langage est une institution ne renseigne qu'imparfaitement sur la nature de ce phénomène. Bien que métaphorique, la désignation d'une langue comme un instrument ou un outil attire très utilement l'attention sur ce qui distingue le langage de beaucoup d'autres institutions. La fonction essentielle de cet **instrument** qu'est une langue est celle de **communication** : le français, par exemple, est avant tout l'outil qui

---

<sup>2172</sup> Notons, eu égard à la discussion ci-dessus, cette expression d'*employer un usage*.

<sup>2173</sup> Ce passage n'est pas sans évoquer la notion de prononciation idéale que l'on trouve dans le *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* (1973), où il s'agit d'« objet du discours » : « La prononciation française idéale nous paraît être celle qu'on ne pense pas à localiser, serait-ce dans la Capitale, celle, en un mot, qui passe inaperçue et qui, de ce fait, n'empêche pas l'auditeur de concentrer son attention sur ce qui fait l'objet du discours. » (M.Dic. : p. 9), ou de « fond » par opposition à la « forme » : « Il semble qu'en cette matière, l'idéal soit de ne rien faire qui attire l'attention et la détourne ainsi de la compréhension de ce qui est dit. Les bonnes prononciations sont celles qui passent inaperçues, les mauvaises celles qui soudain vous rappellent, ne serait-ce qu'à un niveau très inférieur de la conscience, que votre interlocuteur est de telle origine, nationale, géographique ou sociale. Ce que recherche l'étranger qui apprend une autre langue, c'est précisément d'éviter que les formes qu'il emploie révèlent sa non-appartenance à la société dont il cherche à utiliser l'idiome. Il s'agit, en l'occurrence, moins d'un désir de s'identifier avec ceux dont on cherche à parler la langue que du besoin d'assurer une communication sans accroc, en évitant non seulement ce qui ne serait pas compris, mais également tout ce qui pourrait détourner l'attention de l'interlocuteur du fond vers la forme. » (M.Dic. : p. 17). S'opposent en revanche, dans « Inverted v in Contemporary English » (1990), sons et signification : « Unimpeded linguistic communication requires that sounds should evoke meaning at once and never be perceived as such. » [« Une communication sans entraves requiert que les sons évoquent immédiatement la signification et ne soient jamais perçus comme tels. »] (M.Eng. : p. 188).

<sup>2174</sup> Voir également, dans un des passages de « La dynamique du français contemporain » (1967) que nous avons cités ci-dessus (M.Dy. : p. 45), le terme *façonnés*.



permet aux gens “de langue française” d’entrer en rapport les uns avec les autres. Nous verrons que, si toute langue se modifie au cours du temps, c’est essentiellement pour s’adapter de la façon la plus économique possible à la satisfaction des besoins de communication de la communauté qui la parle. » (M.Él. : p. 9)

mais également :

« Pour comprendre comment et pourquoi les langues changent, il faut se convaincre que tout énoncé, tout fragment d’énoncé, entraînent, de la part du locuteur, une dépense d’énergie mentale et physique. [...] »

L’individu consent volontiers à cette dépense d’énergie pour la satisfaction de ses besoins. Les besoins qu’il satisfait par l’emploi du langage sont divers, nous le savons. Mais tous supposent une utilisation de la langue dont les modalités sont déterminées par l’emploi qui en est fait à des fins communicatives. Une langue est un outil dont l’organisation révèle qu’il s’est formé à travers le temps pour satisfaire ces fins et que c’est son emploi à ces fins qui garantit la perpétuation de son fonctionnement. » (M.Él. : p. 178-179)

où il faut noter cette idée que l’outil « s’est formé à travers le temps pour satisfaire » aux fins de communication. C’est là, de fait, comme nous essaierons de le montrer dans ce qui suit, l’autre mode d’articulation des deux dimensions de l’attribution et de l’articulation, qui vient ainsi soutenir le premier d’une dimension génétique : à la conception de la langue comme signifiant, redoublement de la définition traditionnelle du signe, répond son élaboration comme structure permettant la satisfaction de besoins de communication particuliers.

### *iii- Morphologie et outil d’expression : du signifiant à la structure*

La prise du locuteur sur la langue concerne en premier lieu le deuxième niveau du signifiant martinettien, celui de la morphologie, dont la conception particulière à la linguistique martinettienne rend justement possible le mode de nouement de l’attribution et de l’articulation dont il vient d’être question. Martinet insiste à plusieurs reprises sur le caractère négatif de la morphologie, qu’il oppose en particulier à la positivité de la syntaxe. On lit ainsi par exemple dans « Morphology and Syntax » (1972) :

« Si l’on admet que les successions de monèmes non pertinentes relèvent de la morphologie, celle-ci peut se définir en gros comme l’examen et la présentation des restrictions et complications non fonctionnelles que la tradition impose aux locuteurs, alors que la syntaxe est axée sur ce qui contribue à la reconstruction de l’expérience. De notre point de vue fonctionnel, la morphologie est purement négative, la syntaxe entièrement positive<sup>2175</sup>. » (M.Mor. : p. 11)

puis de même dans la postface de 1973 aux *Éléments de linguistique générale* :

---

<sup>2175</sup> « If, as I have just pointed out, irrelevant collocations are to be imputed to morphology, the latter might comprehensively be defined as the examination and presentation of nonfunctional restrictions and complexities imposed upon the speakers by tradition, while syntax concentrates on the contributions to the reshaping of experience. From our functional standpoint, morphology is purely negative, syntax totally positive. » (M.Mor. : p. 160).

« La première mesure d'assainissement indispensable pour rendre pleinement compréhensible et assimilable l'analyse intégrale, en monèmes segmentaux ou amalgamés, de tout énoncé linguistique était la remise à sa place de la morphologie comme la présentation des variantes de signifiant de monème avec indication de leurs conditions d'apparition. On ne saurait trop insister sur le fait que, ce faisant, nous renouons avec une tradition respectable et mal comprise, et trop mettre en valeur les entraves que met nécessairement à la communication linguistique tout trait morphologique.

Ceci accompli, on pouvait tenter de préciser les fins de la syntaxe et les limites exactes de son domaine. Là encore, il fallait retrouver une saine tradition obliée par une réflexion mal conduite qui amenait à identifier la syntaxe avec une combinatoire. Lorsque la syntaxe est correctement comprise comme l'étude des "fonctions" des monèmes du discours, c'est-à-dire des relations qui les unissent et qui permettent à l'auditeur de reconstruire, à partir de l'énoncé linéaire, l'expérience qui a fait l'objet de la communication, on en aperçoit le caractère absolument fondamental. Sa nature, totalement positive, s'oppose à celle, totalement négative, des traits morphologiques. » (M.Él.1973 : p. 208-209).

Nous reviendrons *infra* sur la définition martinettienne de la syntaxe. Il faut seulement noter, ici, que syntaxe et morphologie s'opposent, conformément à ce que nous posons plus haut, comme deux niveaux de signifiant : celui de l'articulation de l'expérience et celui de la manifestation (de l'expression). En tant que telle, la morphologie est conçue comme foncièrement négative, dans la mesure où elle implique une complexité du signifiant<sup>2176</sup>. Ce point est très clair dans « What is Syntax ? » (1982) :

« On the way that leads from the smallest, distinctive, units of phonology, to the complete utterance called the sentence, morphology will be nothing but the presentation of a number of accidents (remember its still common designation as "accidence") which have to be memorized by whoever – child or foreigner – wants to use the language to the satisfaction of his audience. As far as the satisfaction of communicative needs is concerned, those accidents will only make it more difficult, since they will impose in specific contexts, different forms for what has, in all cases, the same informative value<sup>2177</sup>. » (M.Wha. : p. 392)

---

<sup>2176</sup> C'est là une implication logique du caractère « non-fonctionnel » – au sens « neutre » du principe de pertinence – des variantes morphologiques, une fois envisagé dans le cadre de la problématique de l'outil. Pour ce caractère non-fonctionnel, voir encore notamment, dans « Peut-on dire d'une langue qu'elle est belle ? » (1965) : « Le prestige des langues classiques fait que, généralement, la présence dans une langue d'une morphologie complexe est considérée comme un trait valorisant. Toutefois, l'existence d'un contre-courant est assez ancienne pour que certaines personnes cultivées se sentent autorisées à donner libre cours à leur préférence personnelle en faveur de structures à morphologie réduite ou nulle. On pourra, dans ce domaine, esquisser une distinction entre ceux pour qui la simplicité fonctionnelle joue un grand rôle dans les appréciations esthétiques, et ceux qui ne découvriront le beau que dans ce qui, échappant aux contraintes des besoins élémentaires, semble ouvrir un champ libre à la décision de l'homme. Dans le cas présent, toute croyance en une liberté est illusoire, puisque la morphologie représente un ensemble de contraintes sociales. Mais elle est le type même de ces marges non fonctionnelles et "gratuites" où beaucoup estiment que peut s'affirmer la dignité de l'homme. » (M.Be. : p. 57-58).

<sup>2177</sup> « Sur le chemin qui mène des plus petites unités de la phonologie, les unités distinctives, à l'énoncé complet appelé la phrase, la morphologie ne sera rien d'autre que la présentation d'un certain nombre d'accidents (rappelons-nous sa désignation, toujours d'usage, comme "accidence" [NDT : en anglais, où *accidence* est le terme utilisé pour la morphologie flexionnelle]) qui devront être mémorisés par quiconque – enfant ou étranger – voudra utiliser la langue à la satisfaction de son auditoire. Pour autant qu'il s'agit des besoins de la

ainsi que dans *Syntaxe générale* :

« Certains, peu familiers avec les écrits fonctionnalistes, s'étonneront peut-être qu'on présente, sous la rubrique de *Syntaxe*, la théorie relative aux unités significatives. Il leur paraîtra que c'est faire bon marché de la morphologie, du lexique et, surtout, de l'étude du sens. On leur répondra qu'ils retrouveront ci-dessous la morphologie, mais remise à sa vraie place et envisagée comme l'examen et la présentation des accidents formels qui, pour le malheur des usagers<sup>2178</sup>, viennent indûment compliquer la communication langagière. » (M.SG : p. 5).

Le terme d'*entrave* utilisé dans la postface aux *Éléments de linguistique générale* est relativement fréquent dans notre corpus. On lit ainsi encore dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980) :

« [...] la morphologie traite des points où la tradition linguistique de la communauté impose aux jeunes locuteurs l'emploi de formes différentes pour une même valeur de sens. Naturellement, l'apprentissage linguistique n'est terminé que lorsque l'enfant se sera accoutumé à reproduire toutes les bizarreries qu'on lui impose, et chacun sait qu'une habitude peut devenir une seconde nature. Ces bizarreries, disons, en français, *il va - nous allons - il ira*, n'en sont pas moins au départ autant d'entraves à la communication linguistique de l'expérience. » (M.Sy. : p. 140-141)

puis dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

« Ce qu'on appelle un mot est, le plus souvent, en termes fonctionnalistes, un monème, seul ou accompagné de ses modalités (c'est-à-dire ses déterminants non déterminables) et des marques de sa fonction si ces modalités et ces fonctionnels se trouvent postposés à lui dans la chaîne. L'ensemble formé par la succession noyau-modalité-fonctionnel est dans ce cas soumis à un figement formel qui exclut l'insertion d'autres éléments et en fait souvent une unité accentuelle. Les lois de l'information expliquent parfaitement que modalités et fonctionnels antéposés n'aboutissent pas, en général, au figement que l'on constate lorsqu'elles sont postposées. Nous avons donc affaire, dans ce qu'on désigne comme le mot, à un ensemble de contraintes formelles qui vont entraîner toutes sortes d'entraves à la libre expression des notions en cause, mais qui n'affectent pas nécessairement leur valeur » (M.Poi. : p. 56)

et dans le passage correspondant de *Syntaxe générale*<sup>2179</sup> (1985) :

« Comme nous l'avons vu, ci-dessus, §§ 3.44 à 61, ce qu'on appelle un mot est, le plus souvent, en termes fonctionnalistes, un monème seul ou accompagné de ses modalités (c'est-à-dire ses déterminants non déterminables) et des marques de sa fonction si ces modalités et ces fonctionnels se trouvent postposés à lui dans la chaîne. L'ensemble formé par la succession noyau + modalité + fonctionnel est, dans ce cas, soumis à un figement formel qui exclut l'insertion d'autres éléments et en fait souvent une unité

---

communication, ces accidents vont seulement rendre celle-ci plus difficile, puisqu'ils vont imposer, dans des contextes spécifiques, des formes différentes à ce qui a, dans tous les cas, la même valeur informative. »

<sup>2178</sup> Il était inversement question, dans « Analyse et présentation », du « bonheur » des usagers : « Si la langue, pour le bonheur de tous les usagers, permanents ou épisodiques, présente uniquement des monèmes à signifiant invariable, le présentateur fera l'économie du chapitre 2 [la morphologie]. » (M.An. : p. 147).

<sup>2179</sup> Voir encore, en M.Fu. : p. 85-86, M.Poi. : p. 55 et M.SG : p. 98, cités ci-dessous, le terme proche de *handicap*.

accentuelle. On a vu (§ 3.56) pourquoi les modalités et les fonctionnels antéposés n'aboutissent pas, en général, au figement constaté lorsqu'ils sont postposés. Nous avons donc affaire, dans ces "mots" complexes, à un ensemble de contraintes formelles qui vont entraîner toutes sortes d'entraves à la libre expression des notions en cause, mais qui n'affectent pas nécessairement leur valeur » (M.SG : p. 99).

Entraves à la communication, les variations morphologiques sont pour Martinet des résidus imposés par la tradition. On lit ainsi dans « La syntaxe fonctionnelle » (1972) :

« La morphologie doit être conçue comme l'examen des variations formelles des signifiants de monèmes, qu'il s'agisse de variations phonématiques, prosodiques ou positionnelles, toutes variations qui sont non-pertinentes, c'est-à-dire ne faisant pas l'objet d'un choix du locuteur.

La distinction fondamentale est entre les *faits de syntaxe* qui jouent un rôle positif pour le succès de la communication et les *faits de morphologie* qui sont des résidus imposés par la tradition qui ne font que compliquer l'échange linguistique. » (M.Syn. : p. 144)

et de même dans « Fonction et pertinence communicative » (1981), où ces résidus sont opposés à la « vie » et à la « langue en action » que manifeste la syntaxe :

« La morphologie est donc les résidus, ou mieux, l'examen des résidus laissés dans la langue par la satisfaction imparfaite de besoins contradictoires, et dont les pressions de la tradition ont empêché l'élimination par les générations successives de jeunes locuteurs.

Ce qui est fondamental, en matière d'unités significatives, c'est la syntaxe où nous trouvons vraiment la langue en action. La syntaxe, c'est comment on passe de la linéarité du texte à la globalité du sens. Vous comprenez, je pense, combien il est déplorable de tout mélanger en employant le terme paresseux de morpho-syntaxe. Rien n'est plus différent que la morphologie et la syntaxe : d'un côté les résidus et de l'autre la vie. » (M.Pe. : p. 121).

On lit encore dans « La pertinence<sup>2180</sup> » (1973) :

« Appliqué aux signes et, en particulier, aux signes minimaux, les monèmes, le point de vue fonctionnel amène à reconnaître la non-pertinence des variations formelles des signifiants : la communication a tout à perdre et rien à gagner des variations formelles qui nous valent, en français, pour le même signifié "aller", des représentants formels aussi variés que /al/, /va/, /i/, /aj/. Ces variations ne persistent, à la longue, que pour autant que les enfants en acquièrent l'usage assez tôt, avant d'être capables de soumettre les énoncés de leur langue à une analyse intégrale en signes minimum. Si l'on distingue entre l'inventaire des monèmes, grammaticaux ou lexicaux, et l'étude des variations des signifiants et que, retrouvant la vraie valeur du terme, on désigne cette dernière comme la morphologie, on pourra voir, dans la morphologie, l'examen des résidus non pertinents légués par la tradition. Précieuse pour le comparatiste par son illogisme même, la morphologie a joué un rôle considérable dans la linguistique préstructurale. Quiconque apprend une langue, que ce soit la première ou une seconde, doit se soumettre à ses bizarreries, et tout écart en la matière sera sanctionné avec d'autant plus de rigueur que l'apprentissage initial aura coûté plus de peine au censeur. C'est pourquoi elle occupe, légitimement, une grande place dans les préoccupations des spécialistes de

---

<sup>2180</sup> Le terme de *résidu* figure également, notamment, dans « Vers une langue commune ». Voir M.Ve. : p. 107-108, cité ci-dessus.

l'enseignement des langues. En tout cas, qu'il soit descripteur, praticien ou théoricien, le linguiste ne pourra aborder la syntaxe avec fruit que lorsqu'il y verra l'étude des procédés fonctionnels de structuration de l'énoncé et qu'il aura remis à leur place les traits qui ne résultent pas d'un choix, qu'ils affectent la forme des monèmes ou leurs positions respectives. » (M.Per. : p. 102-103).

On voit ici que, pour Martinet, ces résidus ne se perpétuent qu'en proportion de leur fréquence et en raison du caractère progressif de l'acquisition du langage par les enfants. Ce point faisait l'objet d'un plus ample développement dans « A Functional View of Grammar » (1969/1970) :

« Learning the variations is a must for anyone who wants to speak the language acceptably. But it should be clear that, for all users, they are a drawback imposed by tradition rather than an asset.

[...]

The necessity of a morphological study is determined by the existence in the language under consideration of formal variations of monemes, often called "allomorphs". The preservation of allomorphs in a given language results from the pressure of tradition. Up to the age of three or four, children do not seem to learn monemes, but allomorphs, one by one. As their intellectual powers develop, they begin to sense the identity of the moneme beyond the formal diversity of the allomorphs. From then on, they are tempted to eliminate allomorphic variations, unless the forms have been so early and frequently heard that they are, by then, well entrenched. In French, formal variations distinguishing 1st from 2nd and 3rd is preserved only in the present indicative of *être*, *avoir*, *aller* and in the future. All French children, around the age of five and later, have a hard time learning to say *je vais* instead of *je vas*, *je donnerai* instead of *je donneras* ; only very clever children who learn to operate with analogy at an abnormally early age have difficulties with the very frequent *je suis* and *j'ai* instead of which they use *j'es* and *j'as*. Functionally, morphological variations are a handicap imposed upon the speakers of a language by tradition.

In order to understand how a language functions synchronically, it is necessary to deal with morphology once and for all, and then concentrate on syntax, i.e., on how monemes combine without paying any further attention to formal accident resulting from the combinations<sup>2181</sup>. » (M.Fu. : p. 85-86).

---

<sup>2181</sup> « Apprendre les variations est quelque chose d'indispensable pour toute personne qui veut parler la langue de manière acceptable. Mais il doit être clair que, pour tous les usagers, elles sont un inconvénient imposé par la tradition plutôt qu'un avantage.

[...]

La nécessité d'une étude morphologique est déterminée par l'existence, dans la langue soumise à l'examen, de variations formelles des monèmes, souvent appelées "allomorphes". La préservation des allomorphes dans une langue donnée résulte de la pression de la tradition. Avant l'âge de trois ou quatre ans, les enfants ne semblent pas apprendre les monèmes, mais les allomorphes, un par un. Quand leurs capacités intellectuelles se développent, ils commencent à sentir l'identité des monèmes, au-delà de la diversité formelle des allomorphes. A partir de là, ils sont tentés d'éliminer les variations allomorphiques, à moins que les formes aient été entendues si tôt et si fréquemment qu'elles soient, à ce moment-là, bien enracinées. En français, les variations formelles distinguant la première de la deuxième et de la troisième personnes ne sont préservées qu'au présent de l'indicatif de *être*, *avoir*, *aller* et au futur. Tous les enfants français, vers de l'âge de cinq ans et plus tard, ont des difficultés à apprendre à dire *je vais* au lieu de *je vas*, *je donnerai* au lieu de *je donneras* ; seuls les enfants très intelligents qui apprennent à opérer avec l'analogie à un âge anormalement précoce ont des difficultés avec les très fréquents *je suis* et *j'ai* au lieu desquels ils utilisent *j'es* et *j'as*. Fonctionnellement, les variations morphologiques sont un handicap imposé aux locuteurs d'une langue par la tradition.

Le stade de la double articulation, où les enfants deviennent « capables de soumettre les énoncés de leur langue à une analyse intégrale en signes minimum », devient ici celui du sentiment de « l'identité des monèmes, au-delà de la diversité formelle des allomorphes », témoignant de ce que les deux niveaux du signifiant martinettien se mettent en place progressivement, au fur et à mesure que s'acquiert le maniement de l'outil qu'est la langue, impliquant l'usage du signe, mais également celui de la double articulation. S'affirme ainsi nettement, à nouveau, le parallélisme des deux distinctions signifiant/monème et attribution/articulation, et l'on perçoit d'autant mieux le caractère fictif du « tout-un » du signe martinettien<sup>2182</sup>. Dans le « fonctionnement synchronique<sup>2183</sup> » de la langue, les monèmes et leurs signifiants apparaissent comme des éléments distincts, et offerts comme tels au maniement du locuteur. On lit ainsi dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

« La variabilité des signifiants, où des générations de linguistes ont vu le fin du fin des structures langagières, apparaît, dans l'optique fonctionnaliste, comme un handicap fonctionnel que des générations successives de jeunes locuteurs vont tendre à éliminer ; on comprend pourquoi l'enfant, une fois qu'il a identifié les monèmes de sa langue, est constamment tenté d'utiliser pour chacun une forme unique, toujours la même, en dépit de la pression de la tradition représentée par l'usage des adultes et leurs interventions conscientes dans l'usage de l'enfant. Les différentes déclinaisons et conjugaisons des grammaires classiques ne sont que la façon la plus adéquate d'apporter un peu de clarté dans l'inextricable fouillis où un monème de valeur parfaitement caractérisée comme le génitif va assumer, selon les contextes, plus de dix formes différentes, plus ou moins isolables ou amalgamées<sup>2184</sup>. » (M.Poi. : p. 55).

---

Afin de comprendre comment une langue fonctionne synchroniquement, il est nécessaire de traiter de la morphologie une fois pour toutes, puis de se concentrer sur la syntaxe, c'est-à-dire sur la façon dont les monèmes se combinent, sans se préoccuper, désormais, des accidents formels résultant de ces combinaisons. »

<sup>2182</sup> Voir M.Poi. : p. 57-58 et M.SG : p. 100-101, analysés plus haut.

<sup>2183</sup> Voir encore, notamment, pour cette opposition entre morphologie et fonctionnement, dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979), ce développement déjà cité plus haut : « La morphologie joue un grand rôle dans la présentation de la grammaire d'une langue comme le français. Mais pour comprendre comment fonctionne une langue il faut se convaincre que les variations de forme des monèmes représentent, dans leur ensemble, des complications dont on pourrait se passer sans que le message se voie privé d'aucun trait de sens : *Je vas à la gare* peut surprendre chez un adulte instruit, mais tout le monde aura compris. Sans doute, l'adulte, qui est habitué de longue date à l'illogisme de *A L'étage* et *AU rez-de-chaussée*, aurait-il de la peine à s'en dégager, mais il ne doit pas s'étonner s'il entend un enfant dire... *A LE rez-de-chaussée*. Ce qui est essentiel en grammaire, c'est de distinguer entre les différences de forme qui n'entraînent aucune différence de sens et celles qui, au contraire, font que celui qui entend comprend autrement. » (M.GFF : p. 7), et dans *Syntaxe générale* (1985), cette proposition également citée plus haut : « [...] ces variations [morphologiques] n'ont aucune pertinence en ce qui concerne le fonctionnement d'une langue, ou, plus exactement, qu'elles ne peuvent que le rendre plus difficile et moins économique » (M.SG : p. 11). Rappelons également l'opposition entre résidu et vie ou langue en action de « Fonction et pertinence communicative ».

<sup>2184</sup> Cette affirmation est reprise presque mot pour mot dans *Syntaxe générale* : « La variabilité des signifiants où, traditionnellement, les linguistes ont vu le fin du fin des structures langagières, apparaît, dans l'optique fonctionnaliste, comme un handicap fonctionnel que des générations successives de jeunes locuteurs vont tendre à éliminer : on comprend pourquoi l'enfant, une fois qu'il a identifié les monèmes de sa langue, est constamment tenté d'utiliser pour chacun une forme unique, toujours la même, en dépit de la pression de la tradition représentée par l'usage des adultes et leurs interventions conscientes dans l'usage de l'enfant. Les différentes déclinaisons et conjugaisons des grammaires classiques ne sont que la façon la plus adéquate d'apporter un peu de clarté dans l'inextricable fouillis où un monème de valeur parfaitement caractérisée, comme le génitif, va

Martinet parle ici « d'utiliser pour chacun [des monèmes] une forme unique ». Il était de même question, dans la discussion qui suivit « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980), de l'ignorance d'« avoir à employer des formes différentes selon les contextes » et d'emploi d'une même forme chaque fois qu'on veut exprimer un certain sens :

« Le petit Français qui apprend le français fait des fautes à partir de l'âge de quatre ans. Pourquoi à partir de l'âge de quatre ans ? Mais parce qu'il est devenu plus intelligent, et qu'il essaie, non de répéter les phrases qu'il a entendues, mais d'en fabriquer lui-même. Quand il fabrique ses phrases, lorsqu'il s'agit d'une valeur signifiée bien définie, il n'a pas l'idée qu'il puisse avoir à employer des formes différentes selon les contextes. Il connaît une forme avec un certain sens et il va l'employer chaque fois que c'est ce sens et non un autre qu'il veut exprimer. Mais, attention ! Ça ne marche pas toujours comme ça. En turc moins peut-être que dans d'autres langues, mais il y a des langues plus compliquées. Le français, entre autres, est plein de traquenards en la matière. L'anglais également avec ses verbes irréguliers et un verbe comme *bring* que l'enfant déjà averti va conjuguer selon le modèle de certains irréguliers fréquents comme *sing*, mais qui, avec son participe *brought*, est plus irrégulier que les irréguliers ordinaires. Il est, dans ce domaine, dangereux pour un enfant d'être trop précoce. S'il est Français, il a quelque chance de ne pas s'accoutumer aux formes irrégulières des verbes *être* et *avoir* avant le moment où il s'avisera de parler de façon autonome, c'est-à-dire de procéder par analogie. J'ai connu un enfant, aujourd'hui professeur de physique nucléaire, qui, jusqu'à l'âge de 12 ans, disait *J'es grand* pour *je suis grand*, *j'as faim* pour *j'ai faim*. La raison en était qu'en français parlé, à l'exception du verbe *aller*, du verbe *être*, du verbe *avoir* et du *futur*, les trois premières personnes sont identiques. Cet enfant, qui avait repéré cela très tôt, inconsciemment bien sûr, soumettait les formes irrégulières à l'analogie. Il y a une période où tous les petits Français moins spécialement doués disent *je vas*, *j'ira*, *je mangera*, parce que les formes standard *je vais*, *j'irai*, *je mangerai*, moins fréquentes que *je suis*, *j'ai*, n'ont pas eu le temps de devenir des habitudes<sup>2185</sup>. » (M.Emp. : p. 22-23).

On lit encore dans « Fonction et structure en linguistique » (1971) où, par ailleurs, Martinet expose très clairement le lien qu'il établit entre la capacité à analyser les énoncés et la perception de l'identité des monèmes :

---

assumer, selon les contextes, plus de dix formes différentes, plus ou moins isolables ou amalgamées. » (M.SG : p. 98).

<sup>2185</sup> Voir M.Emp.LSF : p. 27. Les deux versions sont quasiment identiques : « ça » au lieu de « cela », « intelligent » au lieu de « plus intelligent ». Dans ce développement comme dans celui de « A functional View of Grammar », Martinet insiste sur la corrélation entre intelligence et capacité à opérer par analogie. On lit de même dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-européens »* (1986) : « Comme les formes *meurt* et *mourir* sont toutes deux de grande fréquence, l'enfant qui apprend le français les entend l'une et l'autre et finira par répartir la forme en *-eu-* et la forme en *-ou-* à la satisfaction des adultes. Mais cela pourra prendre du temps, parce que, à partir du moment où il aura compris que *meur-* et *mour-* font référence à la même réalité, il sera tenté de les confondre. S'il vient d'entendre *l'oiseau va mourir*, il reprendra *s'il mourt...* Si son interlocuteur a prononcé *tu meurs*, il pourra rétorquer *vous meurez*. Dans tous ces cas, on dit que l'enfant opère par analogie. Ce jeu de l'analogie apparaît plus ou moins tôt chez l'enfant. Il est signe d'un progrès de l'intelligence. Il indique que l'enfant n'en est pas à répéter des phrases toutes faites, de façon souvent imparfaite, mais qu'il sait identifier les unités significatives, même lorsque leur forme varie d'un contexte à un autre. » (M.Ste. : p. 127). On retrouve ici l'hétérogénéité du langage que nous signalions plus haut en note. Il faut noter par ailleurs, dans ce passage, l'opposition entre formes différentes et « référence à la même réalité », qui témoigne tout à la fois de la distinction du signifiant et du monème, et de la fragilité de la distinction martinettienne du signifié et du référent.

« Lorsqu'on parle de la puissance de la tradition en matière de langue, on pense naturellement à celle qui se manifeste sous la forme de corrections de la part des parents ou des maîtres. Il ne faudrait certes pas minimiser son influence. Mais la tradition s'impose, de façon plus fondamentale et décisive, par l'imitation, par l'enfant, du parler de son entourage avant qu'il sache, dans son propre usage de la langue, opérer par analogie. Ceci ne pourra se faire qu'au fur et à mesure qu'il parviendra à analyser les énoncés en unités significatives minimales, les monèmes. Une fois identifié un monème, il sera tenté de lui donner la même forme chaque fois qu'il l'emploiera ; il formera, par exemple, un infinitif *dorer*, au lieu de *dormir* à partir de *il dort*, homophone de *il dore*. Mais, avant que ceci puisse se produire, l'enfant reproduira servilement, dans la mesure de ses moyens, les inconséquences léguées par la tradition, qui nous valent, par exemple, la bigarrure des formes du présent du verbe *être* (*je suis, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont*). Ces formes, l'enfant les a entendues et reproduites si fréquemment et si tôt qu'il est rare qu'il tente, plus tard, de les faire entrer dans un schéma plus cohérent et plus logique, en remplaçant, par exemple, *je suis* par *j'es*, en accord avec *tu es, il est*, sur le modèle de *je dors, tu dors, il dort*. » (M.Fo. : p. 40)

et dans « Fonction et pertinence communicative » (1981), dont le développement est d'autant plus remarquable que dans le premier paragraphe, déjà cité plus haut, l'appréciation des variantes comme une « complication inutile » fait tout juste suite au rappel de la temporalité de l'analyse – « une fois le monème établi » –, de sorte qu'est à nouveau très lisible le retournement constitutif de la problématique morphologique que nous essayions de faire apparaître *supra* :

« Il y a, bien entendu, plusieurs temps dans l'opération à effectuer à partir du corpus. Il y a un premier temps où il est indispensable de tenir compte de la forme parce que la forme est garante de l'existence du monème : vous n'avez pas de monème sans forme distincte. Mais une fois le monème établi, les variantes formelles de ce monème n'ont plus aucun intérêt pour la communication. Elles représentent, au contraire, une complication inutile.

Prenez le cas extrême du subjonctif français. Pourquoi le subjonctif ne sert-il pratiquement à rien en français ? Evidemment parce qu'il n'est que trop épisodiquement différent de l'indicatif et que, par conséquent, on ne peut compter sur lui. Ceci tient largement au fait que les enfants ont eu, au cours des âges, de grosses difficultés à distinguer le subjonctif de l'indicatif parce que ses formes étaient souvent aberrantes et irrégulières. Les tout petits enfants ne font guère que répéter imparfaitement les énoncés qu'ils ont entendus. A un âge moins tendre, ils tendent à former eux-mêmes leurs énoncés parce qu'ils ont fini, par des commutations inconscientes, par dégager les monèmes. Mais alors, ils ne savent pas encore quand, pour un même monème, ils doivent employer telle forme ou telle autre : pourquoi après *je* dire *vais* alors que, pour le même sens, on dit *va* après *il* ? La normale serait que chaque signe ait un signifiant invariable. Seulement, il n'y a pratiquement pas de langue où cela se réalise complètement. » (M.Pe. : p. 119-120).

Presque tous les passages que nous avons cités faisaient non seulement référence à la capacité à analyser les énoncés et à percevoir l'identité des monèmes au-delà de la diversité des variantes formelles, mais également à la possibilité d'opérer par analogie. La conception martinettienne de l'analogie est ainsi profondément différente de celle de Saussure. Il ne s'agit plus, comme chez Saussure, du fonctionnement exécutif d'une langue conçue comme fonctionnement, jeu de la perception des unités, mais, dans le cadre de la problématique des rapports son/sens, d'une possibilité de l'outil, liée à sa structuration particulière, et dont



l'enfant acquiert progressivement le maniement<sup>2186</sup>. Martinet conçoit le recours à l'analogie comme un moyen de transformer la langue en substituant un signifiant à un autre signifiant, là où l'analogie saussurienne, dans la mesure où elle est articulation de la pensée, est inconcevable en termes de changement, si ce n'est *a posteriori*, en tant qu'elle implique la création d'unités nouvelles<sup>2187</sup>. Martinet reprend ainsi à son compte l'opposition saussurienne – et traditionnelle – entre analogie et évolution phonétique<sup>2188</sup>, mais en termes d'amélioration de la communication et d'élimination des complications morphologiques (au sens martinettien du terme). On lit notamment dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

« Mais aujourd'hui, où nous avons une beaucoup plus vaste expérience des structures linguistiques et où nous sommes probablement moins impressionnés par la majesté des langues classiques, nous hésitons moins à dénoncer comme fonctionnellement détestables des formes où des unités de sens parfaitement distinctes reçoivent des signifiants variables selon les contextes et si intimement mêlées à d'autres qu'on ne peut savoir à quel point du discours elles se manifestent. La façon dont le système des déclinaisons latines s'est effondré dès que les sociétés héritières de Rome n'ont plus permis d'assurer le maintien des traditions linguistiques, porte témoignage de la foncière instabilité de structures linguistiques qui réclament pour être maîtrisées dans tous leurs détails l'appui d'un apprentissage qui se prolonge au-delà de la petite enfance.

---

<sup>2186</sup> Le seul point commun des deux conceptions martinettienne et saussurienne est la conscience du caractère révélateur (du système ou des unités) de l'analogie. Martinet écrit ainsi dans « De l'économie des formes du verbe en français parlé » (1952) : « Dans une forme de la langue où l'on devrait prendre en considération les formes du passé simple, le rapport de /kury/ à /nu kury-m/ suggérerait l'interprétation de /kury/ comme un thème distinct plutôt qu'une analyse /kur/ + /y/. Dans la langue parlée contemporaine, le comportement des sujets, notamment des enfants, qui font un fréquent emploi analogique de /-y/ (par exemple /il a mur-y/ pour il est mort), recommande l'interprétation de cet élément comme une désinence. Ceci est confirmé par l'observation du langage des enfants où il fait preuve de beaucoup de vitalité : les formes analogiques en /-y/ ne sont pas rares et tendent à déloger les formes à "désinence zéro" de leurs emplois proprement verbaux : la porte est peinte... c'est moi qui l'a peindue, la bête est morte, ... quand c'est qu'elle a mouru ? » (M.Éc. : p. 100).

<sup>2187</sup> Voir *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie, et déjà *supra*, cette citation du premier cours : « <Mais il> convient d'appuyer à cette occasion sur le caractère d'innovation, <de création, et non pas de changement> du phénomène analogique. En effet on fausserait toute la psychologie en présentant <l'analogie comme une> intention <des sujets parlants>. » (Saussure, 1996 : p. 63). Ce point fait l'objet d'un long développement dans le premier cours. Voir Saussure (1996) : p. 60-63, et Saussure (1972) : p. 224-226.

<sup>2188</sup> Voir dans le *Cours de linguistique générale*, en ouverture du quatrième chapitre de la troisième partie, intitulé « L'analogie » et faisant suite à un chapitre consacré aux « Conséquences grammaticales de l'évolution phonétique » : « Il résulte de ce qui précède que le phénomène phonétique est un facteur de trouble. Partout où il ne crée pas des alternances, il contribue à relâcher les liens grammaticaux qui unissent les mots entre eux ; la somme des formes en est augmentée inutilement ; le mécanisme linguistique s'obscurcit et se complique dans la mesure où les irrégularités nées du changement phonétique l'emportent sur les formes groupées sous des types généraux ; en d'autres termes dans la mesure où l'arbitraire absolu l'emporte sur l'arbitraire relatif (voir p. 183).

Heureusement l'effet de ces transformations est contrebalancé par l'analogie. C'est d'elle que relèvent toutes les modifications normales de l'aspect extérieur des mots qui ne sont pas de nature phonétique. » (Saussure, 1972 : p. 221). Les éditeurs ont largement développé les notes de Riedlinger du premier cours qui leur ont servi de source : « Le résultat le plus général du changement phonétique est une action différenciatrice, <la somme des formes existant dans la langue est augmentée.> <Nous verrons que> les changements analogiques sont unificateurs et travaillent à l'encontre des <changements phonétiques>. Ils ne <leur> sont pas comparables quant à leur essence.

Tout<es> les <modifications normales de la langue qui ne viennent pas du changement> phonétique <sont des effets de> l'analogie. » (Saussure, 1996 : p. 55). Voir Saussure (1967) : p. 365.

C'est naturellement le jeu de l'analogie qui permet d'éliminer les complications qui résultent inmanquablement de l'évolution phonique. Mais, dans un même domaine, l'analogie peut jouer dans des sens fort divergents : à partir d'*abstenir*, on pourra entendre un futur *abstenira*, mais à partir d'*abstiendra*, on a un infinitif *abstiendre* ; l'alternance isolée all. *bringen* "apporter", *gebracht* "apporté" sera éliminée par l'enfant, non en faveur de la forme la plus régulière qui donnerait le participe \**gebringt*, mais sur le modèle d'autres verbes, irréguliers, mais fréquents, en *-ingen*, comme *singen* "chanter" qui fait au participe *gesungen*, d'où, en face de *bringen*, un participe *gebrungen*. On ne se dépêtre pas si facilement d'un bournier où certaines circonstances, comme une particulière rapidité des évolutions phoniques ou la force des traditions, ont entassé des formes aberrantes<sup>2189</sup>. » (M.Ste. : p. 180).

L'analogie se voit alors réinterprétée en termes d'économie de moyens, Martinet parlant par exemple, dans « De l'économie des formes du verbe en français parlé » (1952), de l'analogie comme d'une « tendance économique » :

« Des signifiants différents pour un même signifié se retrouvent partout dans les langues, mais partout aussi les locuteurs tendent à s'en débarrasser. Là où les forces de conservation l'emportent sur les tendances économiques, l'unification des paradigmes est stoppée, car l'emploi des désinences d'un paradigme A pour un mot qui appartient traditionnellement au paradigme B est une faute sanctionnée comme telle. Mais les locuteurs qui tendent à employer dans tous les cas les désinences du paradigme A parce qu'ils n'ont pas pratiqué suffisamment celles du paradigme B trouveront plus économique, pour échapper à la sanction sociale, d'éviter les mots du paradigme B, ceux qu'on ne cesse de leur corriger, plutôt que de se plier à l'emploi de deux paradigmes distincts. Le résultat sera un encombrement du vocabulaire par des unités anciennes, employées rarement et comprises par une partie seulement de la communauté, et des unités nouvelles, d'usage général, encore qu'évitées parfois dans certains styles. Le lexique français fourmille de verbes que leur appartenance à des paradigmes anomaux a réduits à quelques emplois techniques ou littéraires, quand il ne les a pas privés de toutes leurs formes proprement conjuguées. La liste des verbes irréguliers français révèle une foule de mourants et d'éclopés, et cet état de choses est trop connu pour qu'on y insiste longuement. Mais ce qu'on remarque moins c'est que nombre de verbes, auxquels leur emploi encore fréquent dans la langue écrite ferait attribuer un brevet de santé, sont en fait très généralement évités dans le parler. Qui hésiterait, avant réflexion, à ranger *acquérir* parmi les verbes les mieux établis dans la langue ? Et pourtant combien de personnes peuvent se flatter de conjuguer ce verbe sans crainte d'achopper ? Ceci nous a donné l'idée d'examiner le comportement du Français aux prises avec la morphologie de son verbe, sans traiter à part du comportement de l'enfant et de celui de l'adulte, car les dérobades de celui-ci ne font que continuer les solécismes de celui-là, et le *je vas* de l'enfant et celui de l'homme du peuple sont, non seulement homophones, mais déterminés par la même expansion analogique. » (M.Éc. : p. 95-96).

---

<sup>2189</sup> L'exemple de l'effondrement de la déclinaison latine est repris notamment dans « Neutralisation et syncrétisme » (1968) : « Il y a certainement un rapport à établir entre la fréquence des syncrétismes dans la morphologie nominale du latin et son effondrement subséquent, en face de la stabilité d'un système de conjugaison où les confusions formelles étaient nettement plus limitées. » (M.Neu. : p. 71), dans « De quelques unités significatives » (1974) : « Que la confusion formelle de ces unités libres ait représenté une gêne pour les usagers du latin, on en trouve la preuve dans l'élimination presque totale, dans les langues romanes, d'une déclinaison peu efficace du fait de ses syncrétismes et malaisée d'emploi du fait de ses amalgames. » (M.QUS : p. 213-214) et dans « Fonction et pertinence communicative » (1981) : « [...] la flexion nominale du latin était formellement si incohérente qu'elle s'est effondrée. Le verbe s'est mieux maintenu parce que les formes verbales étaient relativement simples. » (M.Pe. : p. 120).

On retrouve ici, conformément à l'association entre morphologie et tradition, le vilipendage des grammairiens. Martinet décrit de même, dans « Aperçu historique et critique sur l'évolution de la langue » (1973/1973-1974) et dans « Le locuteur face à l'évolution<sup>2190</sup> » (1973), le « complexe d'échappatoires [...] qui a entraîné la disparition du passé simple en français standard et la restriction de l'imparfait du subjonctif à des usages recherchés, voire affectés » (M.Ap. : p. 14). La conclusion du développement est remarquable :

« Il est constant que le purisme morphologique entraîne, par contrecoup, un appauvrissement de la langue : *il donnit* au lieu d'*il donna* aurait heurté les habitudes de quelques générations de locuteurs, mais n'aurait affecté en rien le bon fonctionnement de la communication ; l'élimination du passé simple, que l'adoption de telles formes aurait pu éviter, représentait, au contraire, une sérieuse atteinte au potentiel communicatif du français. » (M.Ap. : p. 18).

S'opposent ici l'action de l'analogie et sa répression d'une part, l'évolution morphologique et l'évolution de la structure d'autre part, ces deux dernières se distinguant par leur effet sur le fonctionnement de la communication, que la seconde altère tandis que la première ne l'affecte pas. Il apparaît ainsi que l'analogie, en tant que tendance économique et correctif de la morphologie, concerne le seul signifiant, c'est-à-dire, par opposition aux monèmes eux-mêmes, le second niveau du signifiant martinettien. Les choses sont cependant loin d'être parfaitement claires. Si l'on reprend, en effet, les différents passages cités ci-dessus, on observe que la capacité à opérer par analogie est associée de manière tout à fait ambivalente à celle d'analyser les énoncés et d'utiliser les monèmes. Il est question, dans « A Functional View of Grammar » (1969/1970), de perception de l'identité des monèmes, de

---

<sup>2190</sup> Voir M.Ap. : p. 14-18 et M.Lo. : p. 42-44. Les deux développements sont quasiment identiques. L'exemple précédent était tout à fait conforme à la situation décrite dans de « De l'économie des formes du verbe en français parlé » : « Il y a eu, sans aucun doute, une époque où les petits Français s'essayaient à employer, pour satisfaire leurs besoins communicatifs, les différentes formes du verbe *mouvoir*, comme le font aujourd'hui les petits Anglais pour celles de l'équivalent et étymologiquement identique *move*. Mais alors que ces derniers peuvent le faire sans crainte de s'exposer à la censure puisqu'ils ne se tromperont pas en suivant l'analogie des verbes réguliers de leur langue, les petits Français avaient toutes les chances, en conjuguant le verbe *mouvoir*, de ne pas être d'accord avec la tradition et de se voir rappeler à l'ordre. Ils ont donc appris, au cours des siècles, à remplacer *mouvoir* par *remuer*, *bouger*, *déménager*, tous verbes réguliers qui ne posent aucun problème de flexion et ne susciteront jamais cette rupture dans le processus de communication que représente la correction ou la moquerie, à laquelle s'ajoute bien entendu l'humiliation de l'enfant qu'on rappelle à l'ordre.

Avec *émouvoir*, l'évolution a été un peu différente. Il n'y avait guère d'équivalent traditionnel de conjugaison régulière. On a donc dérivé du substantif *émotion* un verbe à thème unique *émotionner*. Mais celui-ci a déplu aux puristes. On s'en tire en employant des formes à auxiliaires, en conjuguant, par exemple, le verbe au passif ou en utilisant le complexe *être émouvant*, c'est-à-dire, en fait, avec les trois formes assez fréquentes ou assez régulières pour être bien connues : *émouvoir*, *ému* et *émouvant*. » (M.Ap. : p. 14). Voir M.Lo. : p. 41-42. On lit encore dans les *Éléments de linguistique générale* : « Il y a longtemps qu'on a reconnu l'importance des changements analogiques de ce type dans l'évolution des langues. Les linguistes d'une certaine époque y voyaient le contrepoids des changements phonétiques et le seul recours des langues contre une dégénérescence qui les guettait sans cesse. Dans les communautés linguistiques aussi attachées à la tradition que la française, la réduction à l'unité des variantes de signifiants n'est guère tolérée. Le seul recours, pour ceux qui hésitent sur la forme à donner aux différents radicaux d'un verbe traditionnel comme *résoudre*, est de créer un équivalent à radical unique comme *solutionner*. Mais, ce faisant, ils s'exposent également aux foudres des conservateurs. On peut dire qu'une langue est difficile dans la mesure où il faut de longues années d'école avant que les natifs la manient à la satisfaction générale. En ce sens, le français est peut-être la langue la plus difficile du monde. » (M.Él. : p. 195-196).

tentation « d'éliminer les variations allomorphiques » et de capacité à « opérer avec l'analogie ». De même, dans « Fonction et structure en linguistique » (1971), l'opération « par analogie » semble un simple moyen de réduire la diversité des signifiants, et, en tant que telle, sa possibilité est subordonnée à la capacité à « analyser les énoncés en unités significatives minimales, les monèmes », induisant la tentation de donner chaque fois la même forme au monème employé<sup>2191</sup>. Mais si, dans « La pertinence » (1981), « former soi-même ses énoncés » grâce aux monèmes que l'on a fini par identifier et « employer telle forme ou telle autre » semblent deux choses distinctes, le propos de « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980), qui reprend pourtant la même distinction, est relativement ambigu, dans la mesure où Martinet pose une équivalence entre « parler de façon autonome » et « procéder par analogie ». Martinet associait de même dans les *Éléments de linguistique générale* (1960), capacité à « former » un syntagme et « possibilité de procéder par analogie » :

« Lorsque la fréquence d'une unité diminue, son contenu informationnel augmente automatiquement, mais sa forme ne change pas nécessairement : on parle beaucoup moins de *rouets* qu'il y a deux cents ans, mais le mot a toujours trois phonèmes, c'est-à-dire un coût mieux adapté à sa fréquence d'autrefois. Il faudrait un conflit homonymique, c'est-à-dire l'apparition d'un autre mot /ruè/, pour entraîner l'apparition d'une désignation plus circonscrite comme *rouet à filer*.

La diminution de la fréquence n'en exerce pas moins une influence considérable sur la forme et le destin des unités significatives. L'enfant qui commence à parler apprend à manier des segments d'énoncés, voire même des énoncés entiers, avant d'être capable d'utiliser dans d'autres contextes les différents monèmes dont ils se composent. En d'autres termes, il lui reste à découvrir toutes les ressources de la première articulation en rapprochant, inconsciemment en général, des énoncés qui ne diffèrent que par un seul monème. Un enfant utilisera donc une formule comme *il faut qu'il fasse...* avant de découvrir que *fasse* est à *fait* ce que *soit* est à *est* et ce que *il mange*, dans *il faut qu'il mange* est à *il mange* dans *je vois qu'il mange*. Lorsqu'il aura senti le parallélisme de ces rapports, il opposera les deux catégories de l'indicatif et du subjonctif. On peut dire qu'il saura alors sa langue, ce qui implique qu'il pourra, comme les adultes, former un subjonctif pour un verbe dont il n'a jamais entendu que l'indicatif. Cette possibilité de procéder par analogie aura pour conséquence que l'enfant ne sera plus esclave de la tradition ; il imitera moins volontiers désormais les formes « irrégulières », c'est-à-dire essentiellement les variantes de signifiant que le contexte phonique ne permet pas de prévoir. Il semble que ce soit vers quatre ou cinq ans que l'enfant atteint normalement ce stade. Dans une société où l'enfant n'est pas pris en charge par l'école, l'apprentissage linguistique est alors pratiquement achevé, les éléments lexicaux acquis désormais venant s'intégrer dans les classes préexistantes. Si un signifiant variable, des types *il va – nous allons, il fait – il fasse* est d'une fréquence telle que l'enfant a eu le temps, avant cinq ans, d'en apprendre assez bien le maniement pour ne pas être tenté plus tard de le « régulariser », les formes traditionnelles se perpétueront. Mais si la fréquence de ces formes diminue, elles seront exposées à être uniformisées par généralisation d'une de ces variantes. » (M.Él. : p. 194-195)

---

<sup>2191</sup> Voir également M.Ste. : p. 127 (1986), cité ci-dessus dans la note 2185, où l'analogie est donnée comme l'indication de ce que « l'enfant n'en est pas à répéter des phrases toutes faites, de façon souvent imparfaite, mais qu'il sait identifier les unités significatives, même lorsque leur forme varie d'un contexte à un autre ».

et dans *A Functional View of Language* (1961-1962) « opérer par analogie » et « fabriquer de nouvelles combinaisons de monèmes » :

« Nous avons considéré jusqu'ici ce qu'il advient à une forme lorsque sa fréquence augmente. Dans les cas où elle décroît, nous avons signalé que cela n'implique pas nécessairement de modification formelle, à condition que n'apparaisse pas de conflit homonymique. Mais un abaissement de la fréquence qui, en lui-même, ne mettrait pas en danger la survivance d'une forme, peut devenir fatal si cette forme se trouve isolée dans la structure, s'il s'agit, par exemple, d'un verbe qui ne se conjugue pas selon un modèle analogique très répandu. Quand les enfants apprennent leur langue, ils ont tendance à imiter des énoncés assez longs qu'ils ont entendus avant d'être capables de les analyser, c'est-à-dire avant de pouvoir employer dans d'autres contextes les éléments qu'ils contiennent. Tant qu'ils n'opèrent pas par analogie, ce qui reviendrait à fabriquer de nouvelles combinaisons de monèmes, ils n'ont aucun problème avec les formes irrégulières. Mais quand ils commencent, vers l'âge de cinq ans, à le faire sur une grande échelle, ils risquent de remplacer une forme irrégulière comme *vous dites* par la forme analogique *vous disez*. Les formes irrégulières les plus fréquentes sont, à ce moment-là bien acquises, et des lapsus occasionnels comme *vous disez* finissent par disparaître. Mais les formes dont la fréquence est un peu plus basse seront généralement maltraitées. Si la communauté n'est pas d'un type conservateur, on laissera les enfants employer leurs propres formes et les formes analogiques finiront par s'imposer. Si, au contraire, les adultes tiennent à corriger les enfants, ces derniers essayeront d'éviter les formes qu'ils ne savent pas conjuguer à la satisfaction de leurs aînés ; ces formes gênantes tomberont en désuétude et finiront par disparaître<sup>2192</sup>. » (M.LF : p. 185-186).

Le terme d'« automatisme » qui figure dans « Le français tel qu'on le parle » (1962) nous semble tout aussi ambigu :

« Mais, en matière de langue, l'action de l'école peut consister à faciliter pour l'enfant la satisfaction de ses besoins communicatifs à partir de ce qu'il sait en entrant en classe, et non point à freiner les automatismes précieux qui commençaient à s'établir chez lui et qui sont le fondement même du maniement satisfaisant de toute langue. » (M.Fr. : p. 21-22)

de même que la notion de « sentiment d'un paradigme verbal » permettant de constituer des formes jamais entendues que l'on trouve dans « Ce que n'est pas la phonologie » (1983) :

---

<sup>2192</sup> « We have, so far, been considering what happens to a form when its frequency increases. In cases where it decreases, we have pointed out that this does not necessarily involve any formal change provided no homonymic conflict arises. But a lowering of the frequency which, in itself, would not endanger the survival of a form, may seal its doom if it is somehow isolated in the structure, if, for instance, it is a verb that is not inflected according to a widespread analogical pattern. When children learn their language, they tend to imitate comparatively long stretches they have heard before they are able to analyse them, i.e. to use in other contexts the elements they contain. As long as they do not use analogy, which amounts to contriving new moneme combinations, they have no problems with irregular forms. But when they start doing it extensively, which, with the average child, will begin about the age of five, they will be apt to replace an irregular and isolated *brought* by an analogical *brung*. Irregular forms that are very frequent are, by that time, well entrenched, and occasional slips like *brung* will eventually disappear. But those whose frequency is somewhat lower will be widely mishandled. If the community is not of a conservative type, children will be allowed to use their own forms, and analogical forms will finally get established. If, on the contrary, adults insist on correcting children, the latter will try to avoid the forms they do not know how to inflect to the satisfaction of their elders ; these trouble-makers will become obsolescent and eventually disappear. » (M.FVL : p. 155-156).

« Tant que les variations restent limitées à quelques formes traditionnelles, on est peu tenté de mettre en doute leur caractère strictement morphologique. Ces formes, peu nombreuses dans le lexique, sont d'une grande fréquence dans le discours. Elles sont, de ce fait, acquises très tôt par les enfants qui apprennent leur langue : des formes comme *je peux, ils peuvent, il pouvait, il veut, ils veulent, ils voulaient* ont quelque chance de s'établir individuellement dans l'usage du jeune locuteur avant que s'impose à lui le sentiment d'un paradigme verbal, celui qui lui permettra ultérieurement, pour satisfaire ses besoins communicatifs, de constituer des formes qu'il n'a jamais entendues. Une forme à variation de ce type, si elle n'est pas d'une grande fréquence, sera unifiée par analogie – *je preuve, vous prouvez* se régularisant en *je prouve, vous prouvez* – ou elle pourra entraîner l'obsolescence du verbe et son remplacement, dans la langue quotidienne, par des concurrents plus maniables : *il meut, nous mouvons* ayant, en fait, cédé la place à *il bouge, il remue, nous déplaçons*, etc<sup>2193</sup>. » (M.Ce. : p. 114-115).

---

<sup>2193</sup> Voir encore, par ailleurs, pour le rôle du langage enfantin et de l'analogie dans l'évolution et le caractère protecteur de la fréquence, dans « De l'économie des formes du verbe en français parlé » : « En fait, l'isolement formel de *rompre* doit être largement responsable de son obsolescence. Pour qu'un verbe, qui n'est pas du troupeau des verbes en *-er* à thème unique et qui se permet une phonématique tant soit peu originale, parvienne à subsister dans le parler général, il faut qu'il soit d'une fréquence telle que les différents thèmes se soient largement imposés à l'enfant avant que celui-ci n'ait découvert toutes les ressources de l'analogie » (M.Éc. : p. 109-110), « Au type B appartient également le groupe des verbes en *-duire* et en *-struire*, le très familier *cuire*, le très usuel *suffire*, quelques unités moins vigoureuses, comme *luire* et *nuire*, et, enfin, *dire*, dont l'extraordinaire fréquence n'arrive pas toujours à maintenir l'irrégularité du présent pl. 2 /dit/ : /diz-é/ est une forme générale chez les enfants jusqu'à un certain âge et un lapsus fréquent chez les adultes, même cultivés. » (M.Éc. : p. 111), « Le groupe des verbes en *-soudre* (/s-/, /sòlv/, /s-ud-r/, /s-/, ou /s-ol-y/ selon les mots) illustre bien le sort lamentable d'un type formel complexe qui n'a pas eu la chance d'être celui d'au moins un verbe indispensable et d'usage constant. » (M.Éc. : p. 115), « Les verbes qui n'entrent pas dans les types ou les groupes définis ci-dessus présentent soit plus de quatre thèmes distincts, soit quatre thèmes ou moins, mais avec une répartition particulière. Ces verbes sont, pour la plupart, d'une fréquence telle que l'enfant a des chances de rencontrer et de pratiquer leurs formes anormales avant que son pouvoir de généralisation soit assez développé pour qu'il puisse, avec fruit, opérer par analogie. Quelques-uns seulement sont aujourd'hui d'emploi trop limité pour que les usagers puissent se familiariser assez tôt avec leurs particularités. Il en résulte une gêne dont bien peu de sujets, même très cultivés, arrivent à se défaire complètement et qui tend à faire disparaître ces verbes du parler ordinaire. » (M.Éc. : p. 115), dans *A Functional View of Language* : « Le subjonctif est en fait dans la plupart des cas ce qu'on a appelé "une servitude grammaticale", et son emploi est le plus souvent restreint à certains contextes grammaticaux d'où les autres temps sont exclus : après *il faut que*, les formes *vous donnez* et *vous donnerez* sont exclues ; la forme du subjonctif *vous donniez* est obligatoire et de ce fait n'apporte aucune information. Mais les enfants apprennent très tôt des formes fréquentes comme *je sois, je fasse*, de sorte qu'elles survivent même après que les jeunes locuteurs aient appris à se servir de l'analogie, et le subjonctif montre peu de signes de vieillissement. » (M.LF : p. 156) [« The subjunctive is actually in most cases what has been called a "grammatical servitude" : its use is largely restricted to certain grammatical contexts from which other tenses are excluded : after *il faut que*, *vous donnez* and *vous donnerez* are excluded ; the subjunctive form *vous donniez* is compulsory and consequently does not contribute any information. But children learn frequent forms like *je sois, je fasse* very early, so that these survive after young speakers have learnt to use analogy, and the subjunctive shows few signs of obsolescence. » (M.FVL : p. 130-131)], « [...] toute langue charrie une quantité de formes éminemment peu économiques qui, pour diverses raisons, ont été maintenues à travers les âges. Certaines de ces formes sont apprises par les enfants à l'âge tendre, avant qu'ils ne soient capables de faire jouer l'analogie, à une époque où la langue qu'ils emploient est si pauvre que l'économie qui la régit est forcément très différente de celle qui conditionne la langue des usagers plus avancés ; d'autres formes sont imposées pour des raisons de prestige ; d'autres encore sont conservées parce qu'on ne voit pas comment elles pourraient être adaptées aux besoins du moment. » (M.LF : p. 168) [« [...] every language carries along a heavy load of most uneconomic forms which, for various reasons, have been retained throughout centuries. Some are learnt by children at an early age, before they are able to use analogy, when the language they use is so poor that its economy is bound to be very different from that of more-advanced users ; others are forced upon us by reasons of prestige ; others still

On peut voir là, en premier lieu, une manifestation de l'artificialité et des difficultés de la conception martinettienne du fonctionnement de la langue, fondée sur une conception abstraite – au sens dégagé plus haut – du monème. Mais il faut rappeler par ailleurs, eu égard à cette ambiguïté, que, comme nous l'avons vu plus haut lors de notre analyse de la notion martinettienne de structuration, l'analogie est interprétée par Martinet en termes de structuration et d'intégration<sup>2194</sup>, sur le modèle de la phonologie. Nous verrons lors de notre analyse de la distinction synchronie/diachronie que la corrélativité entre intégration, structuration et économie de moyens vaut également pour la phonologie. Il faut noter, cependant, que le parallélisme avec la phonologie demeure nécessairement superficiel, dans la mesure où la structuration phonologique est liée à l'analyse en traits et est ainsi le résultat d'une analyse fonctionnelle de la substance et de la définition phonologique des phonèmes, tandis qu'il s'agit ici de la structuration du système morphologique – au sens martinettien du terme – et non, par exemple, de l'analyse des signifiants. Dans « La dynamique du français contemporain » (1967), Martinet oppose morphologie et analogie, définissant la première comme « l'ensemble des formes dites irrégulières, c'est-à-dire celles qu'on ne peut pas former par analogie », et associant ainsi analogie et régularité :

---

are preserved because no indication is to be found anywhere as to how they could be adapted to current needs. » (M.FVL : p. 140)], dans « “Soixante-dix” et la suite » (1971) : « Dans les langues, lorsqu'un système est remplacé par un autre, ce sont les formes les plus fréquentes qui sont préservées, du fait de leur fréquence, des effets d'une analogie niveleuse : en français et en allemand le verbe “être”, avec *il est, ils sont, er ist, sie sind*, atteste jusqu'à ce jour l'existence, dans l'indo-européen d'il y a plusieurs millénaires, d'une alternance accentuelle régulière. » (M.Soi. : p. 228), et dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) : « L'analogie joue un grand rôle dans l'évolution des langues parce que chaque nouvelle génération d'enfants va tenter d'éliminer des formes que l'évolution phonétique régulière laisse attendre, mais qui compliquent inutilement le fonctionnement de la langue. » (M.Ste. : p. 127). Nous verrons lors de notre analyse de la distinction synchronie/diachronie (dans le premier chapitre de la deuxième partie) que la fréquence joue également un rôle protecteur concernant les unités phonologiques.

<sup>2194</sup> Nous citons alors notamment l'expression de « forme isolée dans la structure » que l'on trouve dans le passage de *A Functional View of Language* cité ci-dessus. Signalons encore, dans le passage de « Fonction et structure en linguistique » cité ci-dessus, l'expression de « schéma plus cohérent » ainsi que, dans « Aperçu historique et critique sur l'évolution de la langue » et « Le locuteur face à l'évolution », la notion de logique : « Dans une langue comme le français, où les personnes des verbes sont régulièrement exprimées par un pronom indépendant et où, normalement, le verbe se prononce de la même façon aux trois personnes du singulier, il n'est pas logique de conjuguer *je suis, tu es, il est, j'ai, tu as, il a*. Sur le modèle de tous les verbes de la langue, *être, avoir* et *aller* exceptés, et de tous les temps et tous les modes, futurs mis à part, on pourrait s'attendre à *j'es, tu es, il est, j'a, tu as, il a*. » (M.Ap. : p. 12-13 ; voir M.Lo. : p. 14), enfin, dans « De l'économie des formes du verbe en français parlé » (1952), la notion de « rapprochement analogique efficace » (M.Éc. : p. 99) pour soutenir une forme : « Ailleurs, dans *vous êtes, vous faites, vous dites* par exemple, on ne remarque pas que l'analyse /ê-t/, /fe-t/, /di-t/ que pourrait suggérer une comparaison avec les 3 sg. correspondants /il è/, /il fè/, /il di/ corresponde, dans l'usage, à un rapprochement analogique efficace : *vous êtes* est bien ancré chez les sujets qui, par millions, laisseront échapper *vous faites* et *vous dites*. » (M.Éc. : p. 99), et celle de « puissance d'attraction » (M.Éc. : p. 108) d'un type de flexion, liée à son caractère régulier donc économique : « Une conclusion plus particulière que suggère le comportement de *cueillir* est que la flexion à thème unique a une puissance d'attraction considérable : si, traditionnellement, l'infinitif /kōji-r/ et le participe /kōji/ ne sont pas affectés par l'analogie qui nous vaut /kōj/ partout ailleurs, le parler enfantin et les lapsus offrent une abondante moisson de formes où l'infinitif en /-r/ et le participe passé sans désinence ont cédé devant le /-é/ des verbes à thème unique : on a relevé /dor-é/ pour *dormir*, /ž e pa rij-é/ pour *je n'ai pas ri* ; en écho à *tais-toi*, l'enfant retrouvera *taire*, mais en écho à *taisez-vous* on entend souvent *je vous ai dit de vous taïser* ; à la caserne, on entend, et pas toujours en manière de plaisanterie, *faites romper les rangs* en écho au commandement *rompez les rangs !* » (M.Éc. : p. 108-109).

« Si, par morphologie, on entend l'examen des variations formelles des signifiants ou, mieux, dans le cadre présent, l'ensemble de ces variations formelles, on ne peut pas dire que la morphologie du français soit actuellement en voie d'évolution rapide. Conçue comme nous venons de la définir, la morphologie est l'ensemble des formes dites irrégulières, c'est-à-dire celles qu'on ne peut pas former par analogie. La formation du participe présent en anglais parlé ne pose aucun problème de morphologie puisqu'il se forme toujours en ajoutant /-iŋ/ au radical de l'infinitif. On n'en peut dire autant du participe présent français puisque /-ã/ (= -ant) s'ajoute au radical de l'infinitif dans *allant* (*all-er*) mais à celui du subjonctif dans *sachant* (*savoir*) et que, par conséquent, on ne peut faire confiance à un cheminement analogique donné. La réaction du jeune enfant qui vient d'apprendre sa langue est d'éliminer de cette langue toutes les formes irrégulières qu'il n'a pas eu l'occasion de pratiquer assez souvent au cours de ses deux ou trois premières années. » (M.Dy. : p. 41-42).

Une telle association est profondément étrangère à la conception saussurienne de l'analogie et de la notion d'organisation. Dans le cadre saussurien, la systématique ne dépend en effet que de la seule analyse des formes, c'est-à-dire du jeu combiné des deux axes associatif et syntagmatique, qui vaut ainsi étiologie de la structure. Cette association est en revanche tout à fait représentative de la conception commune du système qui caractérise le structuralisme, et l'élaboration qu'en propose Martinet est symptomatique de l'articulation structuraliste des deux axes de la valeur. Comme il est déjà apparu plus haut, et comme en témoigne à nouveau ce développement de *Syntaxe générale*, les variantes de signifiant ont un tout autre statut que les variantes phonologiques :

« Sous le titre haplologique de “morphologie”, Nicolas Troubetzkoy, bientôt relayé par Bloomfield avec sa *morphophonemics*, a eu l'idée malencontreuse de mettre en valeur l'étude des alternances, sans marquer avec assez de netteté ce qui la séparait des recherches phonologiques. De ces tentatives est né le terme de mor(pho)phonème qui désigne l'ensemble de deux phonèmes alternants. On a vite proposé de désigner chaque mor(pho)phonème par un signe spécial. On pourrait, par exemple, noter au moyen de la capitale C aussi bien /k/ que /č/ dans les signifiants où ils alternent : en russe *ruka* serait noté // ruCa// et *ručnij* //ruCnij// ; en italien *amico* /a'miko/ serait //amiCo// et *amici* (/a'miči/) deviendrait //amiCi//. Ceci a fréquemment pour effet de rapprocher la notation de la graphie traditionnelle, comme on l'entrevoit par l'exemple italien ci-dessus, et contribue à expliquer la popularité du procédé auprès de certains. Poursuivie à grande échelle et de façon conséquente, la notation morpho(pho)nologique aboutirait à éliminer les variantes de signifiant. Dans le cas de l'imparfait français, on pourrait poser que /-è/ et /-i-/ doivent l'un et l'autre se noter au moyen d'un //ε//, ce qui donnerait //mãžε// et //mãžεð// *mangeais* et *mangions*. Pour s'y reconnaître, il faudrait naturellement rédiger une règle selon laquelle //ε// correspondrait à /è/ dans un cas à /i-/ dans l'autre ; on voit mal ce qu'on gagnerait à l'opération et on aperçoit fort bien à quelles confusions intolérables aboutirait la multiplication des signes désignant les mor(pho)phonèmes. On n'a aucun intérêt à camoufler la complexité morphologique aux dépens d'une réalité phonologique qui est une réalité sous-jacente à l'utilisation du langage aussi fondamentale et décisive que la tendance à faire abstraction des variations des signifiants. La réaction la plus naturelle de l'enfant, lorsqu'il est parvenu à identifier les unités signifiantes de sa langue, n'est pas de cultiver les mor(pho)phonèmes, mais bien d'éliminer les variations des signifiants en généralisant une des variantes. Il est certain qu'à côté du faisceau d'habitudes et d'automatismes que représente le système phonologique d'une langue, peuvent exister d'autres automatismes correspondant à certaines alternances. Il n'y a aucun intérêt à étudier ces automatismes ailleurs que dans



le chapitre de la description linguistique qui traite des variantes de signifiant et qui est la morphologie. » (M.SG : p. 49-50).

On retrouve ici la critique de la morphonologie, et avec elle l'affirmation de l'autonomie du niveau phonologique, au contraire de la perspective pragueoise – et jakobsonienne – dont le système phonologique est tourné vers l'expression du sens. A la création d'une identité sur le plan du signifiant, établie à l'aune du signifié comme celle des variantes phonologiques à l'aune de la fonction, Martinet oppose la reconnaissance de l'inutilité des variantes morphologiques et la tendance à les éliminer. Le signifié martinettien n'est donc pas seulement, comme la fonction, principe d'analyse, mais également un point d'appui pour une prise sur le signifiant et ainsi sur la langue. A la circularité des rapports entre fonction et structure qui caractérise, comme nous l'avons vu plus haut, le niveau phonologique, répond ainsi la correspondance de la structure morphologique avec la structure du signifié (avec l'organisation des monèmes). Une telle étimologie du système a pour particularité de n'en pas être une, dans la mesure où, instituant le signifié comme raison du signifiant, elle ne prend en charge que le plan du signifiant. Aussi l'analogie peut-elle sembler engager les monèmes aussi bien que les signifiants, alors même que la réélaboration martinettienne de cette notion suppose une disjonction du signifiant et du signifié, permettant la prise du locuteur sur la langue<sup>2195</sup>.

Or, constitutive de la problématique morphologique, la prise du locuteur sur la langue est plus généralement au cœur de la conception martinettienne des rapports son/sens (ou fonction). En témoignent, en premier lieu, les nombreux développements consacrés à la tendance à proportionner fréquence et coût, qui concernent les deux niveaux phonologique et des unités significatives. Les premiers développements sont relatifs au niveau phonologique. On lit tout d'abord dans « Celtic Lenition and Western Romance Consonants » (1952/1955) :

« [...] dans une langue où les géminées deviennent si communes en toutes positions, non seulement à la suture, mais aussi à l'intérieur des morphèmes, que leur fréquence est comparable à celle de leur contre-partie non-géminée, on doit s'attendre à ce que les sujets tendent inconsciemment à réduire la durée et l'énergie de leur articulation. Dans le parler normal, les géminées deviendront des consonnes longues ou énergiques, appartenant entièrement à la seconde syllabe, au lieu de se diviser entre deux syllabes successives. Dans certaines situations, elles pourront même être articulées avec une durée si courte que seul le contexte sauvegardera l'identité des mots et des morphèmes. » (M.Cel.E : p. 267 [voir M.Cel.I : p. 123-124]).

Il s'agit ici de fréquence, mais Martinet parle également de « pouvoir distinctif » ou de « fonction distinctive », comme dans ces deux passages, extraits respectivement de « Du rôle de la gémination dans l'évolution phonologique » (1955) et d'*Économie des changements phonétiques* (1955) :

« Les locuteurs seront constamment tentés d'établir un équilibre entre l'énergie dépensée et le pouvoir distinctif de l'unité phonique, c'est-à-dire, ici, de réduire la géminée à une

---

<sup>2195</sup> On comprend ainsi que le signifié martinettien, raison de la structuration du signifiant, soit conçu comme signifiant. C'est là en effet, pour Martinet, la seule façon de rendre compte de la structure de la langue. Voir ci-dessous.

articulation dont la durée et la complexité seraient comparables plutôt à celles de /t/ simple qu'à celles d'un groupe /kt/. » (M.Gem. : p. 140-141)

« Comme nous le verrons plus longuement ci-dessous 4.64 et 65<sup>2196</sup>, les locuteurs tendent à allouer le même quota d'énergie à toutes les unités de valeur différenciative analogue, et ceci a pour résultat de rendre instable par nature toute formation phonologique où s'opposent des unités qui ne se distinguent que par la quantité d'énergie dépensée, alors que leur fonction distinctive est du même ordre. » (M.ECP : p. 130)

ou encore, comme dans ce passage de la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques*, de « pouvoir informatif<sup>2197</sup> » :

« On pourrait certes considérer que l'ensemble des phénomènes que nous venons d'examiner dérivent du processus économique de la réduction de gémées devenues trop fréquentes et déterminant, de ce fait, un déséquilibre entre leur pouvoir informatif et la dépense d'énergie nécessaire à leur production. » (M.ECP.1981 : p. 196).

De fait, et nous y reviendrons *infra*, comme nous l'indique ce paragraphe de « Un ou deux phonèmes ? » (1939), ajouté en 1965 lors de l'insertion de ce texte dans *La Linguistique synchronique*, la fréquence détermine la valeur distinctive ou informationnelle :

« Ceci amène d'ailleurs à envisager le problème de l'interprétation monophonématique sous l'angle de la fréquence qui, certes, ne saurait être un critère aussi net et aussi décisif que le test de commutation, mais qui pourrait utilement le compléter. À considérer toute l'affaire, on pourrait dire que tendent à se comporter comme des phonèmes uniques les complexes qui ont la fréquence, c'est-à-dire la valeur informationnelle, des phonèmes uniques. » (M.Deu.1965 : p. 129).

La tendance à proportionner fréquence et coût fait l'objet, dans *Économie des changements phonétiques*, d'une longue discussion<sup>2198</sup>. Martinet y examine en effet la thèse de Zipf, qui postule un rapport inverse entre fréquence et complexité, le présupposé étant que la complexité est moins économique que la simplicité – alors que, comme nous l'avons rapidement signalé ci-dessus, et comme nous le verrons lors de notre analyse de la distinction synchronie/diachronie, Martinet avait présupposé jusque lors que la complexité d'un phonème pouvait être considérée comme économique dans la mesure où elle était liée à une meilleure intégration de celui-ci<sup>2199</sup> :

---

<sup>2196</sup> Ces sections correspondent au paragraphe « Fréquence et pouvoir distinctif » de « Du rôle de la gémation dans l'évolution phonologique » (voir M.Gem. : p. 140-141), dont est extraite la citation tout juste produite.

<sup>2197</sup> Il était déjà question, en 1955, de « pouvoir d'information » : « Dans la langue où l'on rencontre /-atta-/ 80 fois pour 100 exemples de /-ata-/ et 10 exemples de /-akta-/ , /-tt-/ représentera une dépense d'énergie de même ordre que celle qui est nécessaire pour articuler /-kt-/ , mais pour un pouvoir d'information beaucoup plus bas : le sujet qui aura entendu /att.../ ne sera pas beaucoup plus avancé sur la voie de la compréhension que s'il avait perçu /at.../ ; il aura à deviner entre 80 mots au lieu de 100 mots pour un surcroît d'énergie qui, dans une autre langue, lui vaudrait de réduire l'incertitude de 100 à 5. » (M.Gem. : p. 140).

<sup>2198</sup> Voir M.ECP : p. 130-137.

<sup>2199</sup> Le problème est posé en ces termes : « On pourrait résumer la thèse défendue jusqu'ici en énonçant que les meilleurs phonèmes résultent de la combinaison de plusieurs traits pertinents qui, ni à la production ni à la perception, ne souffrent de la simultanéité qu'on leur impose. On peut toutefois se demander si, étant donné que la production de chacun de ces traits nécessite une certaine dépense d'énergie, un phonème ne serait pas d'autant moins économique qu'il est plus complexe. [...] Pour intéressantes que puissent être ces considérations a priori,

« C'est à George K. Zipf qu'on doit les premières suggestions relatives à l'existence d'un rapport inverse entre la complexité des phonèmes et leur fréquence dans la chaîne. Zipf a, dès l'abord, donné à sa théorie un tour diachronique en parlant d'un équilibre maintenu entre ces deux grandeurs de telle sorte que si la fréquence d'un phonème change, on doit s'attendre à ce que change, en sens inverse, sa complexité. Si, par exemple, la fréquence dans le discours du phonème /d/ s'accroît du fait de l'extension à de nouvelles catégories grammaticales d'une certaine désinence, on notera une tendance à réduire la complexité phonique de /d/ et un changement phonétique se produira. Dans l'abstrait, cette théorie est séduisante : si, dans une langue, une articulation ou un complexe articulatoire se retrouvait automatiquement devant tout autre segment phonique de la chaîne, cette articulation ou ce complexe n'aurait aucune valeur distinctive puisque ses apparitions seraient toujours prévisibles, et l'on pourrait s'attendre à ce que les locuteurs le prononcent de façon de plus en plus indistincte jusqu'à disparition totale. De façon générale, moins les apparitions d'un phonème sont prévisibles et attendues, ce qui veut dire, en gros, fréquentes, plus grande est sa valeur distinctive et moins les locuteurs sont tentés d'en négliger l'articulation. On comprendrait mal qu'un phonème très fréquent reste très complexe. Il est vrai qu'en pratique il n'est pas toujours facile d'apprécier la complexité d'un phonème et, comme nous l'avons vu, cette complexité doit aussi présenter des avantages dont on ne sait pas jusqu'à quel point ils contrebalancent la dépense supplémentaire d'énergie ou de tension qu'elle occasionne<sup>2200</sup>. » (M.ECP : p. 132).

Martinet introduit alors la notion de sélection :

« A reprendre la question à la base, on s'aperçoit que Zipf, dans son ardeur à découvrir la clef des changements phonétiques, s'est probablement trop hâté de décréter que la rareté relative des phonèmes complexes et la fréquence relative des phonèmes simples ne peuvent s'expliquer, là où on les note, que par des mouvements de bascule ; les changements phonétiques résulteraient d'une tendance à réduire la complexité du phonème au degré qui lui revient du fait d'une fréquence accrue, ou à développer cette complexité pour la placer au niveau qui convient à un phonème devenu relativement

---

c'est par référence à ce qui se passe effectivement dans les langues qu'on jugera de la valeur comparée des deux argumentations. En fait, dans les idiomes qui présentent les conditions phonologiques postulées ci-dessus, on ne voit pas que /l/ [phonème simple] soit toujours et nécessairement plus fréquent que /d/ [phonème complexe], ni le contraire, ce qui semblerait indiquer qu'au moins dans ce cas se contrebalancent les avantages de la simplicité et ceux de la coopération. » (M.ECP : p. 130-132).

<sup>2200</sup> Ce contrebalancement entre complexité et coopération (voir le passage cité dans la note précédente) n'est pas sans évoquer l'opposition entre économie paradigmaticque et économie syntagmaticque que mettent en valeur certains développements martinettiens (voir *infra*) : la complexité est contrebalancée par l'intégration (économie paradigmaticque), la simplicité étant une économie syntagmaticque dont le revers est un plus grand nombre de traits. On aurait alors, *mutatis mutandis*, quelque chose d'analogue au cumul des signifiants jakobsonien. Notons cependant cette remarque de *A Functional View of Language*, qui semble opposer la complexité paradigmaticque de la définition phonématique et la complexité syntagmaticque des géminées : « Il est tout à fait probable que les divers phonèmes d'une langue ont différents degrés de complexité, et il faudra en tenir compte quand on essaiera de comprendre la dynamique d'un système phonologique [Martinet renvoie alors en note à « George K. ZIPF, *The Psychobiology of Language*, Cambridge, Mass., 1935, et *Économie*, p. 132-138. » (M.LF : p. 173, note 2 [M.FVL : p. 145, note 1])]. Mais quand on traite de la complexité phonologique, il est plus simple et plus sûr de l'étudier sur l'axe syntagmaticque, en partant de l'hypothèse que deux phonèmes demandent plus d'énergie qu'un seul. » (M.LF : p. 173) [« It is quite likely that the different phonemes of a language are of different degrees of complexity, and that this should be taken into consideration when one tries to understand the dynamics of a phonological system. But when dealing with phonological complexity it is easier and safer to look for it along the line of successivities and operate with the assumption that two successive phonemes require more energy than one. » (M.FVL : p. 145)].

moins fréquent. Est-il tout à fait exclu que les locuteurs, dans leur choix des éléments en voie de grammaticalisation, ceux qui contiennent les phonèmes qui seront demain de grande fréquence, soient inconsciemment conduits à donner la préférence à ceux qui comportent les articulations les plus faciles et les phonèmes les moins complexes ? Qui niera d'autre part que ce qu'on peut appeler la mortalité lexicale ne puisse, jusqu'à un certain point, être déterminé par des préférences phonologiques inconscientes ? Dans bien des cas, la fréquence d'un phonème s'explique mal à ne considérer que ses antécédents réguliers ou la productivité des "lois phonétiques" auxquelles il peut devoir son existence. » (M.ECP : p. 134).

La thèse de Zipf se trouve ici totalement renversée, conformément à la notion martinettienne de sélection : il ne s'agit plus de balance entre fréquence et complexité – la fréquence impliquant une tendance à la simplification – mais, à l'inverse, d'une tendance à préférer, dans le choix des phonèmes appelés à devenir plus fréquents, les phonèmes simples. Se voit ainsi récusée, cependant, la seule représentation en termes de mouvement de bascule, mais non l'idée fondamentale d'une tendance à la proportionnalité entre fréquence (distinctivité) et complexité. Il s'agit ensuite, par ailleurs, non plus seulement de pouvoir informatif, mais également d'expressivité, et ainsi non plus de rapport phonème/valeur, mais de rapport son (doté d'expressivité)/sens. Martinet illustre en effet sa thèse sur les préférences phonologiques inconscientes par l'exemple du *b* initial français<sup>2201</sup>, écrivant notamment :

« Ce *b* initial, longtemps rare dans le lexique et sporadique dans la chaîne, aurait eu de ce fait une force distinctive et, ajoutons-le, expressive (lourdeur, gaucherie) qui aurait conféré une vitalité particulière aux vocables qui en étaient pourvus. Cette valeur expressive, qu'on postule ici pour le passé, ne semble pas avoir totalement disparu dans le cas du phonème français /b/ qui, dans le discours et en toutes positions, reste encore de fréquence relative assez faible. Il est fort possible que le -*b*- d'*imbécile*, qui s'allonge sous l'accent d'insistance, ait contribué à l'évolution sémantique du mot et à sa popularité. On s'accordera sans doute à trouver le *b*- de *balourd* et de *ballot* fort bien adapté au sens du premier et aux emplois populaires du second, et l'on notera la valeur fort différente des "synonymes" *bête* et *animal* appliqués à un être humain. Tout ceci nous entraîne assez loin des rigueurs chiffrées de Zipf ; plus que la simplicité phonologique très relative de /b/ français c'est, semble-t-il, sa valeur distinctive et expressive, résultant d'une part d'une faible fréquence originelle, et, d'autre part, de certaines qualités phonétiques, qui a contribué à son extension progressive, extension qui naturellement lui fait perdre une partie de sa valeur distinctive<sup>2202</sup>. » (M.ECP : p. 135-136).

La conclusion des développements nous reconduit en outre à la tendance à proportionner fréquence et coût, seule étant abandonnée la notion de complexité/simplicité. Martinet semble en effet, dans un premier temps, reprendre à son compte, quoique de manière plus nuancée – c'est-à-dire la systématiscité en moins –, la thèse de Zipf :

« On pourra donc être tenté d'expliquer par une sorte de sélection naturelle la fréquence relative des articulations simples et la rareté relative des articulations complexes là où on les trouve effectivement. Mais ce serait sans doute aller trop loin que de nier que la complexité de certains phonèmes ou, mieux peut-être, des phonèmes de certaines séries,

<sup>2201</sup> Voir M.ECP : p. 134-136.

<sup>2202</sup> Il s'agira, en 1981, de valeur « informationnelle ». Voir M.ECP.1981 : p. 110.

puisse être un des facteurs qui déterminent ou facilitent une mutation lorsque ces phonèmes ont vu leur fréquence s'accroître de façon considérable. Ce que l'expérience linguistique ne confirme pas, c'est que le déséquilibre entre fréquence et complexité entraîne obligatoirement et à brève échéance une mutation qui rétablit l'équilibre. [...] la complexité phonétique ou phonologique, peut fort bien, au moins dans certaines conditions qu'il resterait à déterminer, se combiner avec la fréquence sans créer un état de déséquilibre fauteur de bouleversements. » (*M.ECP* : p. 136-137)

avant de conclure en remplaçant la notion de complexité par celles de netteté et d'intensité :

« L'erreur centrale de Zipf a été probablement de parler de complexité, alors qu'il aurait dû opérer constamment avec des degrés d'intensité et de netteté articulatoire. En donnant une interprétation proprement phonologique de la complexité, Troubetzkoy n'a fait que renforcer l'impression qui se dégageait des affirmations de Zipf. La négligence articulatoire, qu'on peut supposer dans des cas de très grande fréquence, ne va certainement pas se manifester par l'affaiblissement et l'élimination d'une seule articulation d'un complexe, tandis que les autres continueront à se profiler avec toute leur netteté primitive. Si le phonème est atteint, c'est toutes ses articulations composantes qui le sont, au même titre et également. [...] Il serait donc indiqué de faire quelques statistiques de fréquence lorsque les phonèmes des différents ordres manifestent plus ou moins de célérité à se renforcer, à s'affaiblir, ou à disparaître. » (*M.ECP* : p. 137).

On lira ainsi quelques pages plus loin, dans « Du rôle de la gémination dans l'évolution phonologique » :

« On chercherait probablement en vain une langue où la gémination ait été d'une fréquence supérieure à celle que le hasard des rencontres aurait laissé attendre, et où la confusion de la géminée et de la simple se soit produite pour tous les phonèmes consonantiques, en toutes positions, et sans transfert de la distinction phonologique sur les phonèmes voisins de la chaîne parlée. Mais si l'économie de la langue s'oppose à l'adoption de la solution paresseuse qui consiste à tout confondre, le problème n'en existe pas moins, et un jour viendra où les locuteurs le résoudront d'une façon ou d'une autre. » (*M.Gem.* : p. 141)

puis encore plus loin dans l'ouvrage :

« Même lorsqu'elles ne comportent pas de types phonologiques originaux, de nouvelles unités lexicales, affluant en masse, peuvent avoir des répercussions sur la phonie si elles modifient la fréquence relative des unités distinctives, en favorisant par exemple /tt/ aux dépens de /t/. Ceci ressort de notre discussion des théories statistiques de Zipf<sup>2203</sup>. » (*M.ECP* : p. 173)

et Martinet écrit deux ans plus tard dans « Phonetics and Linguistic Evolution » :

« It often happens that loans or creations entail neither the appearance of new units, nor that of new combinations of traditional units, but just an increase in the relative frequency of some phoneme or combination. Now, it has been assumed that the relative frequency of phonic elements is not without influence on the way they are performed (Zipf, 1935). The process is probably not so simple as it had originally been presented, but it remains likely that if a cluster of phonemes has a frequency comparable to that of single

---

<sup>2203</sup> Voir également *M.Gem.* : p. 140-141 et *M.ECP* : p. 130, cités ci-dessus en ouverture de ce développement.

phonemes – which implies that its distinctive power will not be greater than that of one of these – speakers will probably tend not to devote to its performance more energy than to that of a single phoneme. All this applies to consonant geminates and long vowels which, as is well known, often have a status intermediate between that of cluster and that of single units (Martinet, 1955, section 4.62 to 4.71). Now, if it is true that the normal articulation of geminates and long vowels varies according to their frequency in the language, one may surmise that we have found here a channel through which communicative needs will influence the nature and balance of phonological systems<sup>2204</sup>. » (M.Ph. : p. 16-17).

Il n'est question, dans ces trois passages, que des seules géminées (et voyelles longues, sorte d'analogue vocalique de celles-ci), mais on retrouve la notion de complexité en 1965, dans la version de « Linguistique structurale et grammaire comparée » publiée dans *La Linguistique synchronique* :

« Un critère annexe de la marque est la fréquence : on s'attend à ce que, dans une langue comme le russe où l'opposition /t/ ~ /d/ est neutralisable, le phonème marqué /d/ soit moins fréquent que le phonème non marqué /t/ et ceci sans même attribuer au compte du phonème /t/ les [t] de fin de mot qui sont les produits de la neutralisation et représentent en fait l'ensemble phonologique /t/ et /d/. Cette attente se fonde sur des considérations d'économie : une articulation plus complexe a des chances d'être moins fréquente qu'une articulation moins complexe ; étant moins fréquente, elle est plus informatrice, et le gain en information compense la dépense d'énergie supplémentaire nécessaire à sa production. Dans une langue où la disproportion entre la basse fréquence des voisées (/b/, /v/, /d/, etc.) et la haute fréquence des non-voisées (/p/, /f/, /t/, etc.) se révélerait considérable, on pourrait légitimement être tenté de parler de /b/, /v/, /d/, etc., comme d'une série marquée, même en l'absence de toute neutralisation.

La notion de marque a été très tôt transposée sur le plan des unités significatives et notamment sur celui des unités grammaticales. [...]

Ici encore, la fréquence représente un critère subsidiaire qui n'est pas négligeable et qui pourrait être d'un grand secours en l'absence de neutralisation convenable. Le raisonnement fondé sur l'économie du langage qui a été développé ci-dessus pour justifier l'emploi du critère de la fréquence vaut aussi bien dans le cas des unités significatives que dans celui des unités distinctives<sup>2205</sup>. » (M.Li.LS : p. 187-189).

---

<sup>2204</sup> « Il arrive souvent que les emprunts et les créations n'entraînent ni l'apparition de nouvelles unités, ni celle de nouvelles combinaisons d'unités traditionnelles, mais seulement une augmentation de la fréquence relative de quelque phonème ou combinaison. Or, on a supposé que la fréquence relative des éléments phoniques n'était pas sans influence sur la manière dont ils sont réalisés (Zipf, 1935). Le processus n'est probablement pas aussi simple qu'on l'a originellement présenté mais il demeure vraisemblable que si un groupe de phonèmes a une fréquence comparable à celle de phonèmes uniques – ce qui implique que son pouvoir distinctif ne sera pas plus grand que celui de l'un d'entre eux – les locuteurs vont probablement tendre à ne pas consacrer plus d'énergie à sa réalisation qu'à celle d'un phonème unique. Tout cela s'applique aux consonnes géminées et aux voyelles longues, qui, comme on le sait, ont souvent un statut intermédiaire entre celui des groupes et celui des unités simples (Martinet, 1955, section 4.62 à 4.71). Or, s'il est vrai que l'articulation normale des géminées et des voyelles longues varie selon leur fréquence dans la langue, on peut présumer que nous avons trouvé ici un canal à travers lequel les besoins de la communication vont influencer sur la nature et l'équilibre des systèmes phonologiques. »

<sup>2205</sup> On lit ensuite quelques lignes plus bas : « A une charge sémantique supérieure doit normalement correspondre une masse phonique plus considérable ou, en d'autres termes, une marque sémantique doit être accompagnée d'un marque phonique. La chose se vérifie dans le cas de l'indicatif et du subjonctif français : le subjonctif, sémantiquement marqué par rapport à l'indicatif, est presque toujours phoniquement plus lourd que

Il semble ainsi, *in fine*, que Martinet reprenne à son compte la thèse de Zipf, dont il récuse seulement l'automatisme et la simplicité – eu égard notamment, sur le plan phonologique, à la confusion et à la complexité des notions engagées<sup>2206</sup>. On peut ainsi, ce nous semble, rapprocher les réserves exprimées à l'égard de la théorie de Zipf des mises en garde contre une utilisation trop rigide de la théorie de l'information que l'on trouve dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Les ingénieurs des télécommunications ont trouvé le moyen de chiffrer les quantités d'information transmises une fois déterminés le nombre des unités du système et la probabilité de chacune. Dans leurs efforts pour réduire les frais de transmission des messages, ils ont mesuré le coût de l'information en fonction du système de signaux employé : alphabet morse, alphabet ordinaire (26 unités), chiffres (10 unités), système binaire (2 unités). Les constantes qu'ils sont ainsi parvenus à dégager sont, pour le linguiste, d'un intérêt direct. Mais il est rare que, pour la solution des problèmes posés par l'évolution linguistique, on puisse utiliser purement et simplement les formules mises au point par les ingénieurs. Ceux-ci, en effet, atteignent à la rigueur en simplifiant les données dans le sens de leurs besoins. C'est ainsi que le coût d'un mot est calculé en fonction du nombre de lettres que comporte sa forme écrite et du nombre de phonèmes dont il se compose ; en d'autres termes, chacune des unités minima, lettres ou phonèmes, est censée avoir le même coût que n'importe quelle autre. Ceci serre sans doute d'assez près les conditions réelles de certaines transmissions, mais ne peut valoir pour les conditions ordinaires d'emplois graphiques et phoniques des langues : si, comme il est licite, nous identifions coût et énergie, on ne saurait prétendre que, dans l'écriture cursive, *e* et *f* aient le même coût ; quant aux phonèmes, qui nous intéressent directement, comment pourrions-nous mesurer et comparer l'énergie moyenne réclamée par la prononciation de /a/ et celle de /f/ ? Nous pouvons, tout au plus, supposer que la prononciation de /sar/ demande en moyenne plus d'énergie que celle de /ša/, c'est-à-dire que, toutes choses égales d'ailleurs, un phonème supplémentaire réclame une dépense supplémentaire d'énergie.

Dans ces conditions, ce que nous devons retenir des enseignements de la théorie de l'information ressortit largement au sens commun. Il s'agit d'indiquer et d'illustrer comment et dans quel sens la variation de certains facteurs est susceptible d'entraîner celle d'autres éléments. Ces variables sont le **nombre** des unités entre lesquelles le locuteur choisit à un point de l'énoncé, la probabilité des unités ramenée à leur **fréquence**, le **coût** de chaque unité qui comporte, outre l'énergie nécessaire à sa réalisation, ce qu'on pourrait appeler les frais d'emménagement dans la mémoire, enfin l'**information** qu'apporte chaque unité. » (M.ÉL. : p. 181-182)

puis dans *A Functional View of Language* :

« L'importance de la redondance n'invalide en aucune façon le concept de l'économie linguistique, mais elle met en évidence sa complexité ; ce qui est le plus facile n'est pas nécessairement le plus simple du point de vue logique. Il serait tout à fait erroné d'identifier information voulue et information réellement transmise.

Tout cela signifie que pour essayer de comprendre comment une langue change, les linguistes doivent sans aucun doute utiliser la théorie de l'information, mais ils doivent aussi, ce faisant, se rappeler que, dans toute spéculation impliquant un coût, c'est-à-dire,

---

lui lorsque les deux formes sont distinctes : *fasse* /fas/ à côté de *fait* /fɛ/, *vaille* /vaj/ à côté de *vaut* /vo/, *donnions*, *donniez* en face de *donnons*, *donnez*, etc. » (M.Li.LS : p. 189).

<sup>2206</sup> Voir également sur ce point M.LF : p. 173 [M.FVL : p. 145], cité dans la note 2200.

dans notre cas, une certaine énergie dépensée en vue de la mise en réserve et de la production, ou, si l'on préfère, de la mémorisation et de l'utilisation réelle dans le discours, il leur faudra renoncer aux tentatives de formulation mathématique. Il y a deux raisons à cela : tout d'abord, nous n'avons aucun moyen de quantifier cette énergie sinon de manière approximative ; nous pouvons remarquer, par exemple, que, toutes choses égales d'ailleurs, l'addition d'un nouveau phonème à une succession d'autres phonèmes entraîne une dépense d'énergie supplémentaire : *niche* /niʃ/ a un "coût" supérieur à *nid* /ni/. En second lieu, même si nous pouvions arriver à des résultats quantitatifs, d'autres facteurs que ceux qui relèvent de la théorie de l'information, et qui pourraient par exemple être reliés à la sociologie, resteraient si puissants que nous ne saurions comment utiliser cette précision mathématique durement gagnée. C'est pourquoi, en ce qui concerne la dynamique de la langue, nous devons nous contenter de déterminer dans quelle direction la variation de certains facteurs a des chances de provoquer la variation d'autres facteurs. Ces variables sont 1°) le nombre d'unités parmi lesquelles le locuteur choisit à un point donné de l'énoncé, 2°) la probabilité des unités, que nous identifierons en pratique avec leur fréquence, soit dans une position définie, soit d'une manière générale, 3°) le coût de chaque unité et 4°) son information.

[...]

Les relations entre le nombre d'unités ou la fréquence, d'une part, et l'information, de l'autre, sont pour ainsi dire une conséquence de la définition même de l'information. Ces relations sont nécessaires et en quelque sorte automatiques. Si la fréquence d'une unité décroît, sa probabilité doit nécessairement décroître également, et rien ne peut empêcher son information de croître. Les rapports entre information et coût sont d'une nature totalement différente ; si l'information d'une unité est affectée, soit en raison d'une augmentation ou d'une diminution du nombre des unités avec lesquelles elle est en compétition, soit à cause d'une variation de sa fréquence, nous pouvons nous attendre à ce que les locuteurs soient tentés de laisser le nouveau rôle informationnel de cette unité déterminer partiellement la quantité d'énergie qu'ils emploieront pour la produire. En d'autres termes, les locuteurs seront prêts à dépenser plus d'énergie pour transmettre plus d'information et ils auront tendance à en dépenser moins si l'information décroît. Mais il n'est pas du tout certain qu'ils seront, dans tous les cas, en mesure de céder à cette tentation. [...]

Les études statistiques semblent montrer que, dans toutes les langues, la somme des segments phonématiques nécessaires pour les 500 mots les plus fréquents est plus petite que celle que l'on obtient pour les 500 unités lexicales suivantes ; ce qui signifie que les mots fréquents sont, en moyenne, plus courts que les mots rares. Mais si le rapport entre fréquence et coût était du même type que celui qui existe entre fréquence et information, nous devrions pouvoir déclarer que, pour une fréquence donnée, un mot doit avoir *n* phonèmes, ni plus ni moins, et qu'un mot de *n* phonèmes doit appartenir précisément à un rang de fréquence donné. Évidemment, tel n'est pas le cas ; *extraordinaire* avec ses cinq syllabes et ses treize phonèmes est bien plus fréquent que *dinosaure* avec trois syllabes et sept phonèmes. Nous voyons ici clairement qu'un traitement strictement mathématique des problèmes de la dynamique du langage n'est pas praticable. Mais l'existence certaine d'un rapport inverse entre fréquence et complexité linguistique est une découverte extrêmement précieuse<sup>2207</sup>. » (MLF : p. 169-173).

---

<sup>2207</sup> « The importance of redundancy does not, of course, invalidate the concept of language economy, but reminds us of its complexity ; what is easiest is not necessarily logically simplest. It would be totally erroneous to identify information meant and information actually conveyed.

All this means that linguists, in their efforts to understand how language changes, should undoubtedly take advantage of information theory, but that they should thereby keep in mind that, in any speculation involving cost, i.e. in our case, energy spent toward storage and production, or, if we prefer, memorization and actual use



Nous avons fait état des développements relatifs au domaine phonologique mais, comme il apparaît dans le passage de « Linguistique structurale et grammaire comparée » – *La Linguistique synchronique* – cité ci-dessus, ainsi que dans ces deux développements des *Éléments de linguistique générale* et de *A Functional View of Language*, la tendance à proportionner fréquence et coût joue également sur le plan des unités significatives. Martinet écrit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Lorsque la fréquence d'une unité s'accroît, sa forme tend à se réduire. Ceci vaut pour une unité minima comme pour une unité plus vaste, pour une unité distinctive comme pour une unité significative puisqu'il n'est pas nécessaire qu'une unité participe à la signification pour qu'elle apporte de l'information. » (M.Él. : p. 187)

puis dans *A Functional View of Language* où, par ailleurs, les formulations ne sont pas sans évoquer le caractère absolu de la thèse de Zipf :

« Une autre contribution fondamentale des recherches contemporaines aux problèmes de l'évolution linguistique est l'établissement d'une relation entre la fréquence d'une unité linguistique et sa forme, de telle sorte que toute variation de la fréquence entraîne un changement dans l'aspect phonique. C'est là une conséquence de la théorie de l'information sélective, qui s'applique aux unités des deux articulations, aux phonèmes

---

in speech, they will have to avoid attempts at mathematical formulation. There are two reasons for this : first and foremost, we have no way of quantifying that energy except in a very approximate fashion ; we may point out, for instance, that, everything else being equal, the addition of a new phoneme to a succession of such entails the expenditure of extra energy : *feed* “costs” more than *fee*. Secondly, even if we could achieve some quantification, other factors than the ones involved in information theory, factors which might, for instance, tie up with sociology, would remain so potent that we would not know what to do with our hard-won mathematical accuracy. Therefore, in language dynamics, we shall have to be satisfied with determining in what direction the variation of certain factors is likely to cause that of others. These variables are (1) the number of the units among which the speaker chooses at a given point in the utterance, (2) the probability of units, which we shall in practice identify with their frequency, either in a definite position or generally, (3) the cost of each unit, and (4) its information.

[...]

The relations between number of units or frequency of units on the one hand and information on the other hand follow, as it were, from the very definition of what information is. They are necessary and, should we say, automatic. If the frequency of an item decreases, its probability must necessarily decrease too, and nothing can prevent its information from soaring. The relationship between information and cost is of a totally different nature ; if the information of a unit is affected either because of some increase or decrease in the number of units with which it is in competition, or because of some change in its frequency, we may expect that speakers will be tempted to let the output of energy in their production of that unit be partially determined by its new informational role. In other words, people will be ready to pay more for more information to be conveyed and inclined to pay less if information decreases. But it is by no means certain that they will, in all cases, be in a position to yield to that temptation [...]

Statistically, it seems true that, in all languages, the sum of the phonematic segments needed for the 500 most frequent words is smaller than that obtained for the next 500 lexical items ; which means that frequent words are, on the average, shorter than rare words. But if the relationship between frequency and cost were of the same type as that between frequency and information, we should be able to state that, for a given frequency, a word should have *n* phonemes, no more and no less, and that a word of *n* phonemes should definitely belong to a given frequency range. This is, of course, not the case ; *conspicuous* with its four syllables and eleven phonemes is so much more frequent than *dinosaur* with three syllables and seven phonemes. We have here a clear indication that a strictly mathematical treatment of the problems of language dynamics is not practicable. But the unmistakable existence of an inverse relationship between frequency and linguistic complexity is a most precious discovery. » (M.FVL : p. 141-144). Nous reviendrons *infra* sur la notion de redondance.

aussi bien qu'aux monèmes. Cela conduit à la conclusion que, l'augmentation de la fréquence d'une unité n'étant pas autre chose qu'une augmentation du nombre d'utilisations de cette unité, tout emploi d'une unité linguistique contribue, même si c'est de manière infinitésimale, à un accroissement de sa fréquence. Ceci entraîne automatiquement une diminution de sa contribution à l'information et une tendance à réduire son coût, c'est-à-dire la quantité d'énergie nécessaire pour la mémoriser et la prononcer. Une telle réduction a toutes les chances de déterminer des changements dans l'aspect physique de cette unité. Ceci pourrait être résumé en disant qu'une langue change parce qu'on s'en sert<sup>2208</sup>. » (M.LF : p. 162-163)

« Mais l'existence certaine d'un rapport inverse entre fréquence et complexité linguistique est une découverte extrêmement précieuse.

Cette découverte s'applique à tous les éléments linguistiques dans la mesure où ils transmettent de l'information, et aux éléments distinctifs non significatifs aussi bien qu'à des unités douées de sens<sup>2209</sup>. » (M.LF : p. 173).

Martinet consacre des développements relativement détaillés à cette tendance à proportionner fréquence et coût sur le plan des unités significatives. On lit tout d'abord dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956) :

« Pour donner à la notion de marque toute sa fertilité en morphologie diachronique, il convient de ne pas perdre de vue la dualité du signe linguistique. Tandis que les unités de la deuxième articulation linguistique, les phonèmes, de fonction distinctive, ne sont caractérisés que par leur expression, les unités significatives ont une expression et un contenu sémantique. Un phonème marqué possède simplement un trait pertinent de plus que le phonème non marqué correspondant. Un morphème marqué l'est tout d'abord sur le plan du contenu : il implique quelque chose de plus que le morphème non marqué correspondant ; dans bien des langues, le genre féminin est marqué parce que son emploi implique effectivement l'adjonction de la notion de féminin à celles qui sont exprimées en même temps ; le genre masculin est non marqué parce qu'il n'implique pas nécessairement référence à un masculin, mais souvent simplement l'indifférence quant à la distinction entre masculin et féminin. La chose est bien nette en français où c'est *il*, et non *elle*, qu'on trouve dans *il fait beau*, *il s'en faut que*, *il ferait beau voir*, là où ne se pose pas la question d'un genre ou d'un sexe. Ici encore l'établissement d'une hiérarchie n'est pas fondé sur une idée préconçue de l'importance comparée des deux genres, mais sur le fait observable que dans certains contextes où la forme masculine et la forme féminine correspondante ne sont pas commutables, c'est la forme masculine que l'on rencontre. Mais un morphème marqué du fait de son contenu s'exprimera en général en

---

<sup>2208</sup> « Another basic contribution of contemporary research to the problem of linguistic change is the establishment of a relation between the frequency of a linguistic unit and its form, so that a change in frequency may involve a change in its phonic aspect. This, a consequence of the theory of selective information, applies to units of both articulations, to phonemes as well as to monemes. It leads to the conclusion that since the rise in the frequency of a unit is nothing but a rise in the number of times that unit is used, any use of a linguistic unit contributes, even if only in an infinitesimal way, to an increase in its frequency. This automatically entails a lowering of its contribution to information and a tendency to reduce its cost, that is the output of energy it requires for its memorizing and production. Such a reduction is likely to determine changes in the physical aspect of the unit. This could be summarized by saying that, strange as it may sound, a language changes because it is used. » (M.FVL : p. 135-136).

<sup>2209</sup> « But the unmistakable existence of an inverse relationship between frequency and linguistic complexity is a most precious discovery.

This applies to all linguistic elements in so far as they convey information and to distinctive non-significant elements as well as to meaningful units » (M.FVL : p. 144).

ajoutant quelque formant à une base masculine : *frais - fraîche, franc - franche, le maître - la maîtresse, der Lehrer - die Lehrerin*. Marque sémantique et marque formelle vont normalement de pair, et la chose est bien naturelle : là où l'on veut en dire plus, on ajoute un signe supplémentaire. L'examen de l'économie linguistique confirme que, de façon générale, il y a, dans un système donné, un rapport qui tend à être constant entre la quantité d'information transmise d'une part, l'énergie et le temps employés pour la transmission d'autre part. Lorsque, dans l'apprentissage d'une langue étrangère, on rencontre une forme simple, "non marquée", pour une catégorie qu'on a des raisons de considérer comme "marquée", on a le sentiment d'être en face d'une situation anormale. Un Français qui apprend le russe pourra s'étonner de trouver dans cette langue tant de génitifs pluriels dont la forme se confond avec le radical du mot, qui, par conséquent, ont ce que les linguistes appellent une désinence zéro. Or, un génitif pluriel, en tant que génitif et en tant que pluriel, paraît, d'un point de vue sémantique, doublement marqué, puisqu'à la notion de l'objet ou de l'être désigné s'ajoutent une notion de dépendance et une notion de pluralité. Le structuraliste, qui, pour obtenir une idée de la complexité sémantique d'une catégorie se réfère souvent à son degré de fréquence, ne s'étonnera plus de ce qu'on pourrait, à première vue, considérer comme une anomalie lorsqu'il constatera que, du fait de certains emplois syntaxiques, le génitif pluriel est en russe d'une fréquence dans le discours bien supérieure à celle que laisserait attendre un examen de la situation en latin par exemple.

On s'explique bien qu'il y ait rapport entre simplicité formelle et fréquence tout comme il y a rapport entre simplicité formelle et moindre information ; fréquence et faible information vont en effet de pair : on s'attend à voir paraître à tout moment un élément fréquent ; or, un élément attendu n'apporte aucune information. Dans la pratique linguistique, on peut aisément constater comment un accroissement de fréquence entraîne une simplification de l'expression. La chose est particulièrement frappante dans le cas des éléments lexicaux dont la fréquence dans le discours varie dans le temps selon l'évolution des goûts, des modes et des techniques : il y avait en 1895 beaucoup moins de gens qui parlaient du chemin de fer métropolitain qu'aujourd'hui. A cette époque, "chemin de fer métropolitain" était une notion marquée ; il s'agissait d'un chemin de fer, mais d'un chemin de fer d'un type particulier, celui qui transporte les voyageurs d'un point à un autre d'une grande ville. Aujourd'hui, la même réalité est devenue le "métro", notion simple, non marquée, qui est autre chose qu'un "chemin de fer". L'enfant qui emprunte pour la première fois la ligne de Sceaux pourra s'exclamer : "Ce n'est pas un métro, c'est un train !" La forme *chemin de fer métropolitain* qui, dans son ampleur, convenait à la rareté de l'emploi du terme en 1895, s'est réduite à *métropolitain*, puis à *métro* lorsque s'est accrue, dans des proportions énormes, la fréquence de l'emploi. La fréquence des éléments grammaticaux n'est pas sujette à des fluctuations aussi rapides que celles des mots. Mais nul ne niera qu'il puisse y avoir un parallélisme entre l'évolution de la structure sociale d'une part, celle du système grammatical et de la fréquence relative des catégories dont il se compose d'autre part. Il pourra donc se produire qu'une catégorie marquée et de fréquence faible voie cette fréquence s'accroître jusqu'à dépasser celle de son partenaire non marqué et tende à devenir sémantiquement moins spécifique que ce dernier. *Vice versa*, une catégorie non marquée pourra voir sa fréquence devenir moindre que celle de son ancien partenaire marqué, et sa spécificité sémantique tendre à s'accroître. Dans les deux cas, il pourra en résulter un renversement des rapports des deux membres du couple. Mais il n'est pas certain que le changement du statut sémantique des deux membres entraîne sur-le-champ une adaptation de l'expression telle que la nouvelle forme non marquée soit la plus courte et la moins complexe, et que la nouvelle forme marquée prenne un corps adapté à ses nouvelles fonctions. En quelques années, *chemin de fer métropolitain* peut s'amenuiser en *métro* parce qu'un syntagme lexical se prête assez bien à une réduction aussi brutale. Mais désinences et affixes résistent à des traitements aussi cavaliers. Il faudra probablement

toute une série de hasards favorables pour que l'équilibre soit rétabli entre complexité formelle et complexité sémantique, et, avant que ceci ait pu aboutir, on pourra constater des désaccords – des expressions trop lourdes pour leur contenu, ou le contraire – révélateurs d'évolutions à partir de structures fort différentes de celles que nous permet d'atteindre l'observation directe des langues attestées ou même la comparaison de parlers génétiquement apparentés. » (M.Li. : p. 85-88).

Martinet analyse ensuite deux cas d'évolution ainsi déterminée, celui du nominatif (primitivement ergatif) des langues indo-européennes, puis celui du couple passé/présent dans ces mêmes langues<sup>2210</sup>. La tendance à proportionner fréquence et coût implique par définition la notion d'information, et c'est ce que pose nettement Martinet dans les deux passages des *Éléments de linguistique générale* et de *A Functional View of Language* cités ci-dessus. Il apparaît cependant à la lecture de ce passage que l'information, bien que distincte de celui-ci, est largement tributaire du sens. Martinet évoque ainsi tout d'abord la coïncidence entre une marque formelle et une marque sémantique, parlant cependant de « rapport qui tend à être constant entre la quantité d'information transmise d'une part, l'énergie et le temps employés pour la transmission d'autre part » ; le développement relatif au génitif<sup>2211</sup> substitue ensuite la « fréquence dans le discours » à la « complexité sémantique » sans pour autant les opposer l'une à l'autre, dans la mesure où il s'agit de se référer au degré de fréquence « pour obtenir une idée de la complexité sémantique d'une catégorie » ; le dernier paragraphe en revient quant à lui au caractère « marqué », complexe ou spécifique des notions, à nouveau corrélé à

<sup>2210</sup> Voir respectivement M.Li. : p. 88-93 et M.Li. : p. 93-97. Citons notamment : « Un autre îlot conservateur, celui du balte, conserve cet -s de nominatif, mais il ne fait que mettre en valeur, par son isolement, la tendance à faire coïncider la catégorie sémantiquement non marquée et l'absence de marque formelle. Cette tendance joue lentement, car elle ne prévaut guère contre les impératifs de l'évolution phonétique. Mais là où les sujets parlants hésitent entre deux formes possibles, c'est elle qui impose le choix de la forme qui éliminera ou atténuera l'antinomie que représente une forme trop complexe pour son contenu sémantique. » (M.Li. : p. 90). Il est question, dans « T. Burrow, *The Sanskrit Language* » (1956), d'anomalie : « Le nouveau cas objet, employé désormais avec une fonction syntaxique bien définie, était donc, nettement, ce qu'on désigne comme un "cas oblique", et cependant il restait formellement un thème nu, une forme légère correspondant à un contenu sémantique lourd. Cette anomalie a dû favoriser le remplacement du thème nu, dans ce cas, par une forme allative en -m » (M.Bu. : p. 103).

<sup>2211</sup> On rappellera ici cette remarque du *Cours de linguistique générale*, citée plus haut : « Ici le génitif (*slov, žen*) a pour exposant zéro. On voit donc qu'un signe matériel n'est pas nécessaire pour exprimer une idée ; la langue peut se contenter de l'opposition de quelque chose avec rien ; ici, par exemple, on reconnaît le gén. pl. *žen* simplement à ce qu'il n'est ni *žena* ni *ženu*, ni aucune des autres formes. Il semble étrange à première vue qu'une idée aussi particulière que celle du génitif pluriel ait pris le signe *zéro* ; mais c'est justement la preuve que tout vient d'un pur accident. La langue est un mécanisme qui continue à fonctionner malgré les détériorations qu'on lui fait subir. » (Saussure, 1972 : p. 123-124). Constantin a noté : « Le signe du génitif pluriel en hongrois a pour exposant zéro ; c'est le fait qu'il soit zéro. <Pas besoin d'avoir toujours figure acoustique en regard d'une idée. Il suffit d'une opposition et on peut avoir *x/zéro*.> »

Sur un terrain semblable on voit mieux qu'un état de langue est un état fortuit. Ce fait n'a aucun rapport avec les valeurs que crée ce système.

La langue est comparable à une machine qui marcherait toujours quelles que soient les détériorations qu'on lui ferait subir. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 266). La remarque sur le caractère « étrange » de ce génitif pluriel à exposant zéro provient des notes de Dégallier : « Ici un **génitif pluriel a pour exposant zéro. Pas** besoin d'avoir <toujours> figure acoustique en regard d'une **idée**. Il suffit d'une **opposition** et on peut avoir *x/zéro*. Toujours *état fortuit*. <Cet exemple est plus frappant que précédent à cause de l'**idée** plus **particulière** de **génitif pluriel** qui a **pris signe zéro**.> **Langue** est comparable à une machine **qui** marcherait toujours, quelles que soient **les détériorations qu'on lui ferait subir**. » (Saussure, 1967 : p. 192). Voir *infra*, le chapitre 1 de la deuxième partie.

leur fréquence, et ainsi au rapport entre « complexité formelle et complexité sémantique ». Quoi qu'il en soit – mais nous reviendrons sur cette question des rapports entre sens et information – la tendance à proportionner fréquence et coût apparaît comme une modalité ou un paramètre de la satisfaction des besoins communicatifs, et c'est pourquoi elle joue un rôle dans l'organisation de la langue. C'est dans ce contexte, en effet, que s'insère le passage des *Éléments de linguistique générale* que nous avons cité à la fin de la section précédente de notre analyse :

**« 6-7. La communication seule façonne la langue**

Pour comprendre comment et pourquoi les langues changent, il faut se convaincre que tout énoncé, tout fragment d'énoncé, entraînent, de la part du locuteur, une dépense d'énergie mentale et physique. Cette dépense peut paraître insignifiante à quiconque cherche à l'observer sur lui-même dans des circonstances ordinaires de la vie, lorsque le désir de communiquer ou de s'exprimer l'équilibre très exactement. Mais un état de grande lassitude révèle, même au plus loquace, que le choix du mot juste et du phonème adéquat, voire le simple usage des organes de la parole, accroissent, de façon très perceptible, l'impression de fatigue. Il y a des moments où l'on "ne trouve pas ses mots", d'autres où l'emporte une fatigue proprement physique et où la parole devient confuse par différenciation insuffisante des phonèmes successifs.

L'individu consent volontiers à cette dépense d'énergie pour la satisfaction de ses besoins. Les besoins qu'il satisfait par l'emploi du langage sont divers, nous le savons. Mais tous supposent une utilisation de la langue dont les modalités sont déterminées par l'emploi qui en est fait à des fins communicatives. Une langue est un outil dont l'organisation révèle qu'il s'est formé à travers le temps pour satisfaire ces fins et que c'est son emploi à ces fins qui garantit la perpétuation de son fonctionnement. Ce sont donc les emplois communicatifs du langage qui devront retenir notre attention si nous voulons découvrir le conditionnement des changements linguistiques. Ce que nous constaterons et pourrions formuler alors ne vaudra pas nécessairement pour ceux des énoncés linguistiques qui ne visent pas à la communication. Mais nous négligerons volontairement ces derniers comme étant calqués sur les énoncés communicatifs et n'offrant rien que nous ne saurions y retrouver. En d'autres termes, les traits que nous pourrions relever dans les énoncés non communicatifs sont ceux que nous rencontrons dans les messages réels. Mais tandis que, dans ces derniers, ils sont constamment et étroitement déterminés et contrôlés par la nécessité de faire passer le message, ils n'ont, dans les formes plus ou moins camouflées du soliloque, d'autres garants de leur intégrité que le désir de jouer au mieux la comédie de la communication.

Ceci dit, nous pouvons poser que l'énergie dépensée à des fins linguistiques tendra à être proportionnelle à la masse d'information transmise. En termes plus simples et plus directs, nous dirons que, lorsqu'on parle pour se faire comprendre, on ne se dépense que dans la mesure où ce qu'on dit semble porter. » (*M.Él.* : p. 178-179).

C'est là ce que Martinet appelle l'économie linguistique, qui régit ainsi l'organisation des langues :

« Nous pouvons ainsi admettre comme principe fondamental de l'économie linguistique que la quantité d'énergie dépensée à des fins linguistiques tendra à être proportionnelle à la quantité d'information que l'on doit transmettre<sup>2212</sup>. » (M.LF : p. 167).

Il est notable, dans cette perspective, que si la tendance à proportionner fréquence et coût concerne avant tout le signifiant, au sens du deuxième niveau du signifiant martinettien, elle puisse également concerner les monèmes, dans le cadre d'un glissement tout à fait analogue, bien que quant à lui indépassable, à celui que nous signalions ci-dessus à propos de l'analogie. Le développement général que les *Éléments de linguistique générale* consacrent à la tendance à proportionner fréquence et coût met en exergue les modifications du signifiant :

#### « 6-12. Fréquence et coût

S'il est probablement impossible de déterminer avec une précision absolue l'énergie moyenne nécessaire pour la production de telle ou telle unité linguistique, il reste intéressant de tenter de voir dans quel sens et à quel rythme varie la dépense d'énergie lorsque varie l'information. On peut tout d'abord concevoir une unité de première articulation, en pratique un mot comme *dinosaure*, comme un tout inanalysable. Vu sous cet angle, on aperçoit que nous avons ici affaire à une unité de luxe que la mémoire doit emmagasiner au même titre qu'un mot fréquent comme *ami* et pour un usage infiniment plus limité. A supposer que l'effort mémoriel soit le même pour les deux mots et que le rapport des fréquences soit de 1 à 1000, chaque emploi de *dinosaure* aura réclamé le même effort que mille emplois d'*ami*. Il va sans dire qu'il ne s'agit même pas, ici, d'ordres de grandeur, mais d'une simple orientation. Ceci se trouve, nous l'avons vu, automatiquement compensé par la grande information de *dinosaure* qui est directement en rapport avec sa rareté. Mais il ne faut pas oublier que la mémoire peut se refuser par l'oubli à des frais d'emmagasinage non payant.

Si maintenant nous considérons le mot comme un signifiant formé de phonèmes successifs, on peut admettre que son coût est fonction du nombre de phonèmes qui le composent : /dinòzor/ avec 7 phonèmes est plus dispendieux qu'/ami/ avec 3.

On s'attend, dans ces conditions, que<sup>2213</sup> les mots fréquents soient, en moyenne, plus courts que les mots rares, et c'est bien ce qui se vérifie statistiquement. Le rapport des sept phonèmes de *dinosaure* aux trois d'*ami* illustre bien celui de la fréquence du mot à sa masse formelle. [...]

#### 6-13. Laxité du rapport entre fréquence et coût

Ce qu'il convient de retenir de tout ceci pour comprendre la dynamique linguistique se ramène aux constatations suivantes : il existe un rapport constant et inverse entre la fréquence d'une unité et l'information qu'elle apporte, c'est-à-dire, en un certain sens, son efficacité ; il tend à s'établir un rapport constant et inverse entre la fréquence d'une unité et son coût, c'est-à-dire ce que représente d'énergie consommée chaque utilisation de cette unité. Un corollaire de ces deux constatations est que toute modification de la fréquence d'une unité entraîne une variation de son efficacité et laisse prévoir une modification de sa forme. Cette dernière pourra ne se produire qu'à longue échéance, car les conditions réelles du fonctionnement des langues tendent à freiner les évolutions. » (M.ÉL. : p. 185-187).

---

<sup>2212</sup> « We may thus posit, as the basic principle of language economy, that the amount of energy spent toward linguistic ends will tend to be proportionate to the amount of information to be conveyed. » (M.FVL : p. 139-140).

<sup>2213</sup> On lisait dans l'édition de 1960 : « à ce que » (M.ÉL.1960 : p. 192).

Il en est de même des illustrations que Martinet propose ensuite et que l'on retrouve dans *A Functional View of Language*<sup>2214</sup>, ainsi que d'un ensemble considérable de propositions qui s'échelonnent jusqu'aux derniers textes de Martinet<sup>2215</sup>. On retrouve d'ailleurs, dans le cadre

---

<sup>2214</sup> Voir, pour la phonologie, M.Él. : p. 189-190 et M.LF : p. 173-178 [M.FVL : p. 144-149], pour la grammaire, M.Él. : p. 188-189 et M.LF : p. 178-183 [M.FVL : p. 149-154], et pour le lexique, M.Él. : p. 187-188 et M.LF : p. 183-185 [M.FVL : p. 154-155]. L'exemple de la phonologie est à nouveau celui des gémées, que l'on retrouve ensuite dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » (1976) : « [...] lorsque, dans une langue, la fréquence moyenne des consonnes gémées devient de l'ordre de celle des consonnes simples dans les mêmes contextes, ces consonnes gémées vont tendre à se simplifier en déplaçant les consonnes simples correspondantes ou en acquérant elles-mêmes une articulation non ou mal attestée antérieurement. La prévision qui se fonde sur la version linguistique de la théorie de l'information, se vérifie dans tous les cas connus. » (M.Sci. : p. 54). Voir également M.FSP : p. 120 [p. 120] M.Ne. : p. 166 et M.Ste. : p. 97. Il s'agit en revanche, dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1965), d'affaiblissement d'un phonème : « En face d'une élimination partiellement déterminée par le faible emploi d'une opposition, il faut peut-être envisager des cas d'amuïssement où une excessive fréquence d'un phonème aurait entraîné son affaiblissement dans certaines positions, celles où un affaiblissement est le plus vraisemblable. » (M.Pr. : p. 67). Sont envisagés, concernant le lexique, l'abrègement par élimination d'éléments ou troncation, la siglaison et le remplacement d'un mot long par un mot court. L'illustration grammaticale est à nouveau celle du nominatif des langues indo-européennes. Pour cet exemple, voir encore notamment, dans « Cas ou fonctions ? A propos de l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore » (1971) : « C'est un fait, en tout cas, que l'évolution attestée des langues indo-européennes montre une double tendance à identifier les formes vocatives et proprement nominatives avec celles qu'on utilise comme sujet et à profiter de toutes les occasions pour généraliser, pour les formes communes à ces emplois, une désinence zéro. » (M.Ca. : p. 10), puis : « A partir du critère fondamental de la non-omissibilité du sujet, on comprend aussi bien pourquoi sa marque est si souvent zéro et pourquoi il est si communément le seul avec quoi le verbe s'accorde : un complément qu'on ne saurait omettre, c'est-à-dire un sujet, existe, en principe, dans tous les énoncés ; sa présence n'y apporte donc aucune information, à part l'information lexicale résultant du choix de tel substantif ou de tel pronom pour exercer la fonction du sujet ; si l'information apportée par le sujet en tant que tel est égale à zéro, on peut s'attendre à ce que l'élément formel qui le manifeste tende lui-même vers zéro. L'histoire des langues indo-européennes présente une très belle illustration de cette tendance à faire coïncider coût et quantité d'information [...] quelles qu'aient pu être les péripéties du parcours, les grandes lignes d'une évolution qui se poursuit jusqu'à nos jours indiquent bien une tendance à faire coïncider coût et information, c'est-à-dire, en l'occurrence, fonction sujet et désinence zéro. » (M.Ca. : p. 12-13), « Les réticences, signalées par Fillmore (p. 14, note 18) relativement à l'interprétation "ergative" de la désinence -s, tombent lorsqu'on tient compte de tous les accidents phonétiques qui ont pu déterminer sa chute et de la tendance croissante à ne pas le rétablir analogiquement au fur et à mesure que jouait la tendance à équilibrer coût et fréquence. » (M.Ca. : p. 13, note 11), et dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) : « Ce qui a certainement contribué à la généralisation de l'*m* chez les non-neutres en général et les radicaux neutres en *e/o* est le déséquilibre entre forme et valeur qui résultait de l'emploi d'une forme marquée par -s pour le cas du sujet qui s'imposait, non plus seulement comme la forme de l'agent, mais comme la forme hors syntaxe employée dans la nomination et, très vite, dans l'appel, et qui devenait l'accompagnement obligé de toute forme verbale à un mode personnel. Ceci entraînait pour lui une fréquence bien supérieure à celle du cas objet, dit accusatif, qui était exclu des constructions intransitives. Or cet objet se présentait au départ comme la forme nue du radical, et il était absolument anormal que la forme la plus fréquente fût plus lourde, alors que l'autre continuait à s'identifier formellement avec le radical nu. En d'autres termes, le cas de l'objet continuait à s'identifier avec l'ancien absolutif, alors qu'il avait été privé, au profit de son concurrent en -s, de ses prérogatives de nominatif proprement dit et allait l'être bientôt de celles du vocatif. L'extension du -m à la catégorie des neutres en *e/o*, la plus susceptible d'expansion, tendait à atténuer ce déséquilibre. L'élimination parallèle du -s de nominatif, chaque fois que l'évolution phonique l'autorisait, a été une autre façon de restaurer un état linguistique plus conforme à une loi permanente de l'économie des langues selon laquelle se simplifient les formes fréquentes et, de ce fait, peu informatives. » (M.Ste. : p. 229). Voir également M.Ste. : p. 186 et 209-210.

<sup>2215</sup> Voir notamment dans « De la variété des unités significatives » (1962) : « Certains éléments de l'expérience se trouvent s'imposer avec une grande fréquence, ceux, par exemple, qui correspondent à des rapports et qui s'expriment souvent au moyen de prépositions. D'autres sont individuellement plus rares, ceux, par exemple, qui correspondent à des objets ou des actions et dont l'expression fournit la masse des lexiques. De par le jeu normal

de cette tendance à proportionner fréquence et coût, la problématique morphologique, Martinet opposant, à propos de la syntaxe, « économique » et « non-fonctionnel ». On lit en effet dans « Peut-on dire d'une langue qu'elle est belle ? » (1965) :

---

de l'économie, les plus fréquents tendent à s'exprimer de la façon la plus courte et la plus simple, la plus simple de toutes consistant à laisser la position respective des monèmes correspondant à d'autres éléments le soin de les suggérer, de même que la position de 1 devant 3 dans 13 suffit à suggérer "dizaine". » (M.Va. : p. 180), « Le critère de l'autonomie syntaxique aboutit à distinguer fondamentalement, parmi les monèmes "grammaticaux" – ceux qui, comme on dit, appartiennent à des inventaires limités – entre les monèmes fonctionnels comme les prépositions, et les monèmes grammaticaux non autonomes, comme l'article ou le pluriel. Si ces unités, fonctionnellement si nettement distinctes, ont été jusqu'ici généralement confondues, c'est sans doute que leur fréquence respective étant du même ordre et d'un ordre élevé, leurs signifiants tendent à se contracter selon le principe que le coût d'un signifiant, c'est-à-dire grossièrement le nombre de ses phonèmes, diminue quand augmente sa fréquence. » (M.Va. : p. 183-184), dans « Cas ou fonctions ? A propos de l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore » (1971) : « Il y a simplement des chances pour qu'un complément "direct", d'expression moins coûteuse, soit statistiquement plus fréquent qu'un "indirect" dont l'indication suppose un monème supplémentaire. » (M.Ca. : p. 23), dans « Fonction et pertinence communicative » (1981) : « Vous entrevoyez, je suppose, comment fonctionne l'information en matière de dynamique d'une langue : un terme qui a beaucoup d'information est un terme rare et un terme qui a peu d'information est un terme fréquent. Ces rapports sont automatiques. Mais ce qui est moins automatique, ce sont les implications de cette information sur la forme du mot. Lorsqu'un mot, au sens le plus naïf du terme, devient fréquent, la forme même du mot tend à se réduire. Elle ne peut pas se réduire en faisant fi de ce qu'on appelait autrefois les "lois phonétiques". Mais il peut s'abréger d'une façon ou d'une autre. Il est évident que les élèves qui vivent constamment en présence de professeurs ne vont pas utiliser trois syllabes pour le désigner. Ils diront "prof" nécessairement : ce sera presque automatique. Mais lorsque, en revanche, un mot devient plus rare, il n'est pas exposé à s'allonger. Il va disparaître de sa belle mort. » (M.Pe. : p. 118), dans *Syntaxe générale* (1985) : « La fonction la plus fréquente est, pour des raisons évidentes d'économie, souvent marquée par la simple juxtaposition du noyau et de sa détermination. C'est naturellement ce qu'on trouve, en français et en anglais, pour les fonctions sujet et objet, avec, pour distinguer entre les deux, l'antéposition du premier, la postposition du second. Là où une fonction a une fréquence nettement supérieure à toutes les autres, la position respective du noyau et du satellite est le plus souvent fixe, surtout bien entendu si les deux éléments en présence appartiennent à la même classe, de noms, par exemple, ce qui n'implique aucune hiérarchie au départ. » (M.SG : p. 190). Voir également M.SG : p. 201-202 et 209-210, avec notamment : « Tout cela déterminerait un accroissement de la fréquence des formes désignant les producteurs et les agents des procès, et entraînerait automatiquement une diminution de l'information apportée par les marques d'ergatif, c'est-à-dire, à temps, une tendance à les éliminer. » (M.SG : p. 209), M.Ste. : p. 218, M.Ag. : p. 155, ainsi que tous les développements relatifs à la fonction sujet (voir *infra*), soit notamment, dans *A Functional View of Language* : « Un sujet grammatical, en tant que tel, est un élément dont la présence ne résulte pas d'un choix : le locuteur ne choisit pas d'utiliser un sujet ou non, parce que, par définition, un sujet est ce qu'il faut obligatoirement ajouter à un prédicat pour former un énoncé dans les langues où nous avons le droit de parler de sujet. Là où elle est obligatoire, la fonction sujet n'est donc jamais une question de choix, et nous pouvons dire qu'elle est dépourvue de sens. Il en résulte une tendance à éliminer toute marque formelle de la fonction sujet, de telle sorte qu'un signifiant zéro corresponde à un signifié zéro. » (M.LF : p. 117) [« A grammatical subject, as such, is an item whose presence does not result from a choice : the speaker does not choose to use a subject or not, because, by definition, as it were, a subject is what *must* be added to a predicate to make a statement in those languages where we have a right to speak of a subject. Therefore, since the introduction of the subject function is never a matter of choice, we may say it is deprived of meaning. A formal consequence of this is a tendency to eliminate any mark of the subject function, so that a zero *signifiant* should correspond to a zero *signifié*. » (M.FVL : p. 96)], dans « Le sujet comme fonction linguistique et l'analyse syntaxique du basque » (1962) : « La théorie de l'information nous laisse attendre, comme signifiant d'une fonction linguistique de grande fréquence, une forme très réduite et, dans la mesure où il s'agit d'une fonction obligatoire comme la fonction sujet, on peut s'attendre à ce qu'à l'information nulle d'une fonction nécessairement présente corresponde la forme nulle dite désinence zéro. » (M.Suj. : p. 241), et dans la *Grammaire fonctionnelle du français* : « La fonction sujet est donc d'une grande fréquence et il est normal qu'elle soit exprimée par les moyens les plus économiques, c'est-à-dire sans intervention d'un monème particulier ; en français, le plus souvent, par simple antéposition au verbe du nominal qui assume cette fonction. » (M.GFF : p. 158).



« En abordant le domaine de la syntaxe, nous nous trouvons au cœur même du langage vu sous l'angle de son fonctionnement. Les syntaxes peuvent être redondantes et autoritaires lorsque, par exemple, une préposition ne suffit pas à indiquer la fonction d'un terme, mais qu'il faut, en plus, intégrer ce terme dans un ordre fixe. Elles peuvent être libérales et économiques lorsque les usagers peuvent chaque fois faire usage des procédés les mieux adaptés à la nature et à la fréquence de la relation exprimée. Ici encore pourrait jouer la préférence pour le non-fonctionnel. Mais la complexité syntaxique est moins facilement identifiable que la complexité morphologique, et, pour beaucoup, liberté, en la matière, sera synonyme de souplesse et d'élégance. » (M.Be. : p. 58).

On lit cependant par ailleurs, dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Il arrive que la fréquence d'un syntagme s'accroisse sans qu'il soit possible d'adapter sa forme à sa nouvelle probabilité par abrègement ou tronquement : la raison en est souvent que les éléments composants sont de trop faible spécificité pour qu'on puisse rien retrancher à l'ensemble : dans *chemin de fer métropolitain*, on peut, sans inconvénient, laisser tomber *chemin de fer*, la spécificité de *métropolitain* étant suffisante, mais, dans *bonhomme* on ne saurait supprimer *-homme* sans enlever au concept de "bonhomme" tout support formel identifiable. Mais si l'augmentation de fréquence n'aboutit pas alors à abaisser le coût, elle n'en entraîne pas moins inéluctablement une diminution de la spécificité qui devient égale à celle des monèmes simples de fréquence identique. Ceci amènera les locuteurs à traiter formellement le syntagme comme un syntème, c'est-à-dire comme s'il était un monème indissociable<sup>2216</sup> : en français, *bon marché* est à peu près l'équivalent des monèmes uniques angl. *cheap*, all. *billig*, esp. *barato* ; aussi tend-on à figer le syntagme et à dire *plus bon marché* au lieu de *meilleur marché* ; la fréquence de *ça a l'air*, *il a l'air*, *elle a l'air*, *tu as l'air*, entraîne le figement du syntagme /a l er/ ; l'adjectif suivant ne s'accorde plus avec *air*, mais avec le sujet : *elle a l'air gentille*, et l'on entend même, dans la bouche des enfants, *ça m'alairait bon* pour *ça m'avait l'air bon*.

Le phénomène est parallèle, sur le plan sémantique, à celui qui, sur le plan phonique, amène l'affaiblissement et la simplification des gémées lorsqu'elles deviennent aussi fréquentes que les simples correspondantes. On en résumera le principe en disant que ce qui a la fréquence et, par conséquent, la spécificité d'un monème unique tendra à être traité comme un monème unique.

Le figement joue un rôle considérable dans l'évolution linguistique : le futur des langues romanes de l'Occident résulte du figement d'un syntagme formé de l'infinitif et des formes conjuguées du verbe "avoir" ; le passif scandinave (danois *at sige* "dire", *at siges* "être dit") provient du figement du radical verbal et du réfléchi *sik* (> -s). En français populaire, le pronom sujet tend à se figer avec le verbe : *mon père il a dit*. » (M.Él. : p. 193-194)

puis de même dans *A Functional View of Language* :

« Dans le langage parlé courant, où l'orthographe ne peut pas suggérer l'emploi de sigles, nous pouvons trouver des situations semblables lorsqu'aucun des éléments ne peut être supprimé, quel que soit l'accroissement de sa fréquence. Puisque la masse phonématique ne peut pas être réduite, les locuteurs recourent à une réduction de la complexité morphologique et figent certains des éléments en un seul monème ou, tout au moins,

---

<sup>2216</sup> La notion de syntème n'apparaît que dans l'édition de 1967. On lit dans la première édition : « à traiter formellement le syntagme comme s'il était un monème indissociable » (M.Él. 1960 : p. 202).

utilisent grammaticalement ces éléments comme s'ils ne faisaient qu'un seul monème<sup>2217</sup>. » (M.LF : p. 184).

Il ne s'agit plus, ici, du signifiant en tant qu'il est distinct du signifié, mais, avant que de « complexité morphologique<sup>2218</sup> », de statut grammatical, c'est-à-dire de monèmes. C'est là, pour Martinet, un succédané de réduction du signifiant, et le phénomène est comparé, dans les *Éléments de linguistique générale*, à la réduction des géminées sur le plan phonologique. Martinet met ainsi sur le même plan la simplification d'une réalisation phonique, la réduction d'un signifiant et la modification d'un mode de désignation. S'il s'agit en effet, dans « The Unity of Linguistics » (1954), de notion – et l'on notera, dans ce passage, le terme de *traduction*, qui renvoie au rapport entre un concept et son expression linguistique :

« According to the very laws of linguistic evolution, a concept, which could stand being expressed through a phrase when its use was occasional, will, one way or another, secure of handier rendering as soon as its frequency increases beyond a certain point<sup>2219</sup>. » (M.Un. : p. 4)

---

<sup>2217</sup> « In common speech, where no spelling can suggest the use of initials, there may occur similar situations where none of the components can be left out, whatever the increase in frequency. Since the phonematic bulk cannot be reduced, speakers resort to a reduction of the morphological complexity and coagulate some of the elements into a single moneme or, at least, handle these elements grammatically as if they were one. » (M.FVL : p. 155). Voir encore dans *Syntaxe générale* (1985), dans un développement relatif aux difficultés empiriques que l'on rencontre dans la distinction entre syntagme et syntème (voir *infra*) : « Le véritable comportement scientifique en la matière ne consiste pas à trancher arbitrairement, mais à enregistrer le caractère instable du figement en cours. Des données statistiques peuvent probablement permettre de préciser à quel moment de l'évolution de la langue un complexe atteint une fréquence comparable à celle d'unités simples du même type, ce qui va automatiquement tendre à dissuader les usagers de restituer une autonomie à ses composants. » (M.SG : p. 39).

<sup>2218</sup> Sur ce point, voir ensuite dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) : « Devenir monème semble bien être, à quelque échéance, le sort réservé à tout syntème d'utilisation fréquente. Ceci a pu s'accomplir au cours de l'évolution de la langue. La plupart de nos monèmes sont d'anciens syntèmes : *chance*, par exemple, dérivé du participe présent disparu *chéant* du verbe *choir*. Ceci se poursuit par des moyens divers » (M.GFF : p. 234), puis : « En effet, le destin de tout syntème, comme nous le disions ci-dessus, § 6.3b, c'est le retour au monème, c'est-à-dire à une unité dont la longueur est proportionnelle à l'information qu'elle apporte et à sa fréquence d'emploi : *charrue* est moins "informatif" que *charrue pour labour à plat à traction animale sans avant-train*, mais dans les situations d'utilisation de la dite charrue et de communication au sujet de cette charrue, il est superflu de répéter cette information. On peut prévoir qu'un syntème trop long ne se maintiendra pas et il y aura retour au monème.

Le retour au monème s'est opéré au cours de l'évolution de la langue du fait de modifications phoniques qui ont plus ou moins fondu ensemble les éléments constitutifs du syntème. Parfois, la finale suggère un suffixe, par exemple dans *nation*, mais il n'est guère possible d'identifier la base à laquelle ce suffixe serait associé, si bien que *nation*, en français contemporain ne saurait être considéré comme autre chose qu'un monème. Il n'en reste pas moins qu'un examen étymologique du vocabulaire français révélerait une masse énorme d'anciens syntèmes.

Le processus de création synthématique et de réduction des syntèmes à des monèmes est constamment en action.

Actuellement, le retour au monème, tel qu'on peut l'observer, s'opère essentiellement de deux façons : l'abrègement et le sigle. » (M.GFF : p. 264-265). Il s'agit à nouveau, ici, de signifiant.

<sup>2219</sup> « Conformément aux lois de l'évolution linguistique, un concept qui pouvait être exprimé par un syntagme quand son usage était occasionnel se procurera, d'une manière ou d'une autre, une traduction plus maniable aussitôt que sa fréquence augmentera au-delà d'un certain point. »

il s'agit en revanche dans les *Éléments de linguistique générale*, où la désignation syntagmatique est présentée comme une économie paradigmaticque par opposition à l'économie syntagmatique que représente la désignation monématique<sup>2220</sup>, d'objet :

« Il y a naturellement, pour remédier au manque de spécificité d'un terme, un moyen autre que son remplacement : on peut spécifier un terme assez général par l'adjonction d'un autre terme, assez général lui aussi : *machine* et *laver* sont l'un et l'autre des termes d'une vaste sphère d'emploi ; mais une *machine à laver* est un objet bien défini. Pour arriver à satisfaire leurs besoins communicatifs, les hommes auront donc le choix entre un accroissement du nombre des unités du système (la ménagère pourra, par exemple, parler de sa *Bendix*) ou une augmentation des unités employées dans la chaîne parlée (la ménagère dira alors "ma machine à laver"). Dans le premier cas, il y aura économie syntagmatique : un monème au lieu de trois, les deux syllabes et les six phonèmes de /bēdiks/ au lieu des cinq syllabes et des dix phonèmes de /maʃinalave/. Dans le second cas, il y aura économie paradigmaticque, puisqu'on évitera d'ajouter une nouvelle unité à la liste des substantifs que le locuteur doit retenir et entre lesquels il doit choisir lorsqu'il parle. Ce qui, en principe, déterminera le choix final d'une solution ou de l'autre, sera la fréquence d'emploi : s'il se trouve que l'objet est mentionné avec une grande fréquence, il sera plus économique d'adopter une désignation courte, même si cela doit entraîner un alourdissement du fardeau mémoriel ; si, au contraire, il est rare qu'on désigne l'objet nommément, il sera plus économique de ne pas charger la mémoire et de conserver la forme longue. Naturellement, d'autres facteurs entrent en jeu. Dans l'exemple utilisé ci-dessus, *Bendix* est défavorisé par rapport à son compétiteur du fait qu'il ne désigne que les machines d'une certaine marque, et que telle autre ménagère parlera de sa *Laden* ou de sa *Conord*. Dans bien des cas, la désignation brève consistant en un monème unique est une forme abrégée de la forme longue, sans égard pour l'étymologie de cette dernière : *ciné* ou *cinéma* pour *cinématographe*, *métro* pour *chemin de fer métropolitain*, et ceci suffit à en empêcher la généralisation dans une communauté traditionaliste.

Ce qu'on peut appeler l'économie d'une langue est cette recherche permanente de l'équilibre entre des besoins contradictoires qu'il faut satisfaire : besoins communicatifs d'une part, inertie mémorielle et inertie articulatoire d'autre part, ces deux dernières en conflit permanent, le jeu de tous ces facteurs se trouvant limité par des tabous divers qui tendent à figer la langue en écartant toute innovation trop évidente. » (M.Él. : p. 177-178).

C'est là, en réalité, un corollaire de la notion même de monème qui, dans la mesure où il s'agit de signe, implique le référent plutôt que le signifié. Aussi le parallélisme établi entre figement et réduction des gémées d'une part, figement et autres types de réduction du signifiant d'autre part, est-il tout particulièrement remarquable, témoignant à nouveau d'un glissement du signifiant – du deuxième niveau du signifiant martinettien – au monème, c'est-

---

<sup>2220</sup> Voir ci-dessus la note 2215. Voir encore, pour ce jeu de compensation entre syntagmatique et paradigmaticque, dans *A Functional View of Language*, les notions de simplicité descriptive dans le système et dans la chaîne (M.LF : p. 24-25 [M.FVL : p. 14]), et de complexité syntagmatique et paradigmaticque (M.LF : p. 173 [M.FVL : p. 145]), ainsi que dans « Function, Structure and Sound Change » et dans *Économie des changements phonétiques*, les rapports entre inventaire et distribution et la balance, au niveau diachronique, entre nombre d'unités dans la chaîne et nombre d'unités dans le système (voir par exemple M.Fun.I : p. 77, M.ECP : p. 170-171).

à-dire aussi bien du monème au signifiant – au sens cette fois des deux niveaux de signifiants, ou du premier niveau de signifiant –, dont on atteindra ainsi la structure<sup>2221</sup>.

Ces glissements du signifiant au monème sont d'autant plus significatifs que les développements relatifs à la notion de redondance, notion corrélatrice de la tendance à proportionner fréquence et coût, témoignent quant à eux, outre d'un glissement analogue, d'un glissement inverse du monème au signifiant. La notion de redondance est commune à Jakobson et Martinet qui, cependant, l'utilisent à deux niveaux différents : phonologique pour le premier, significatif pour le second. S'opposent ainsi l'analyse structurale jakobsonienne et l'analyse fonctionnelle martinettienne, qu'il s'agisse, comme nous l'avons vu plus haut, de l'opposition entre réduction structurale des unités phoniques et analyse fonctionnelle de la

---

<sup>2221</sup> Voir la note 2195 ci-dessus. Il faut signaler comme tout particulièrement remarquable, dans cette perspective, ce développement de « Le français tel qu'on le parle » (1962) : « Ce qu'on appelle la grammaire n'est pas autre chose, une fois décrits les amalgames et autres accidents formels, que les règles de combinaisons des monèmes : le monème *pass(e)* se combine avec le monème *-ons* (*passons*), mais le monème *atlas* ne saurait le faire ; ce même monème *pass(e)* ne saurait être précédé de *pour* sans être suivi de *-er* (*pour passer*). Cette grammaire est celle que l'enfant apprend par imitation de son entourage entre deux et cinq ou six ans. Dans certaines sociétés "primitives", l'apprentissage de la langue est alors considéré comme terminé. Ce que l'enfant n'a pas encore assimilé de la tradition linguistique de la communauté est condamné à disparaître : s'il n'est pas encore rompu à l'emploi d'un amalgame comme *meilleur* au lieu du "régulier" *plus bon*, il dira toute sa vie *plus bon*, et si ses contemporains se comportent comme lui, l'amalgame *meilleur* aura vécu. A chaque génération, un certain nombre de traits particuliers, d'une fréquence d'emploi insuffisante, tombent ainsi dans l'oubli et si l'on met à part le vocabulaire qui peut s'accroître à tout âge, la langue n'est jamais plus complexe que ce que peut assimiler le jeune enfant.

Rien de tel, bien entendu, en France où six ans est précisément l'âge où l'enfant part pour l'école. Il y apprend à lire, et le maître relaie les parents pour corriger tous les *plus bon* qui subsistent. Il n'est plus question de rien laisser disparaître des complications qui se sont amassées au cours des âges. L'enfant qui vient de découvrir l'analogie, par exemple, la possibilité qu'il a de former une seconde personne du pluriel à tout temps de tout verbe en ajoutant le monème personnel *-ez* au monème radical de son choix, doit apprendre à réfréner la satisfaction immédiate de ses besoins communicatifs en se soumettant aux impératifs de la tradition : *vous dites*, *vous faites* et non *vous disez*, *vous faisez*, et, de même, *je vais*, *tu vas* et non *je vas*, *tu vas* ou, sur d'autres plans de la langue, *détacher* et non *désattacher*, un *boueur* et non un *ordurier*, un *tondeur de gazon* et non un *pelousier*, et mille autres. » (M.Fr. : p. 19-20). Les exemples utilisés par Martinet sont en effet tout à fait hétérogènes : à des variations formelles « morphologiques » (*vous dites*, *vous faites*, *je vais*, *tu vas*) s'ajoutent diverses désignations – fussent-elles néologiques et dès lors « fautives » – d'une même notion (*détacher/désattacher*, *boueur/ordurier*, *tondeur de gazon/pelousier*), qui ne se rattachent aux premières que par leur caractère analysable, et qui relèvent non seulement d'un autre « plan », mais également d'un autre niveau puisqu'elles impliquent des combinaisons de monèmes (rapport notion/désignation), et non seulement de signifiants (rapport signifié (monème)/signifiant) – aussi ne s'agirait-il pas chez Saussure de diverses désignations d'une même notion, mais de diverses articulations de la pensée, en tant que telles nécessairement distinctes : l'analogie saussurienne, à nouveau, n'est pas changement, substitution, mais création, parole. Le rapprochement n'est pas fortuit dans ce texte, où le développement relatif à l'analogie est introduit par ces lignes, qui le relient au constat du caractère peu motivé du vocabulaire français (voir *infra*) : « Cette raideur du vocabulaire français n'est qu'un des aspects d'un ankylose qui gagne nécessairement les langues qui ont un passé, et ceci d'autant plus que ce passé, long et glorieux, veut se survivre comme un aspect de la culture nationale. Pour mieux comprendre ce qu'implique cette affirmation, il est indispensable de rappeler ici certains des traits constitutifs de toute langue. » (M.Fr. : p. 19). Il apparaît ainsi nettement, d'une part que le monème martinettien, en tant que signifié, est avant tout un signifiant, et d'autre part que la distinction signifiant/signifié joue chez Martinet un rôle de cadre d'élaboration de la structure. Comme nous le verrons *infra* (en v-), *dites* et *ordurier* correspondent en effet à deux niveaux de fonctionnement de la langue, celui de la syntaxe (donc, sur le plan du signifiant, de la morphologie) et celui de la synthématique, qui impliquent tous deux un rapport signifiant/signifié tout en étant eux-mêmes distingués dans le cadre d'une élaboration interne à la problématique de l'expression et à la construction corrélatrice de la langue comme signifiant.

substance ou, comme il apparaît à présent, de la différence entre une analyse structurale du sens gagée par la forme et une analyse fonctionnelle des signifiants fondée sur une analyse des signifiés. Cette notion relève en premier lieu, chez Martinet, de la problématique morphologique, c'est-à-dire de l'évaluation de l'expression à l'aune d'un sens préexistant, considéré comme « à exprimer ». *Redondant* s'oppose ainsi à *significatif*, comme dans cette définition de la syntaxe que l'on trouve dans « Syntagme et syntème » (1967) : « [...] la syntaxe de la langue, c'est-à-dire un complexe d'habitudes, significatives ou redondantes, acquises au cours de l'enfance » (M.SS : p. 184). Comme, *mutatis mutandis*, chez Jakobson, la nécessité de la redondance vient pondérer la tendance à proportionner fréquence et coût. On lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale*, en suite du développement relatif à cette tendance que nous avons cité ci-dessus :

« Prises au pied de la lettre, ces affirmations semblent impliquer que rien ne saurait subsister dans une langue, qui n'apporte une contribution précise à la communication et que chaque élément de l'énoncé réclame un effort de production strictement proportionnel à la fonction qu'il remplit. En fait, tout ceci, qui se justifie dans l'absolu, n'est pas compatible avec les circonstances dans lesquelles s'exerce l'activité communicative. Les échanges linguistiques se font presque constamment dans des conditions qui sont loin d'être idéales : il est absolument exceptionnel qu'ils se réalisent dans un silence absolu ; normalement, les paroles s'échangent sur un fond de bruits divers, rumeurs confuses, pétarades de moteurs, mugissement de la mer ou du vent, au mieux pépiements d'oiseaux et frôlements de bêtes. Il est en outre fréquent que l'attention de l'auditeur soit partagée entre le message qu'on cherche à lui transmettre et ses préoccupations personnelles. C'est pourquoi le message linguistique normal ne peut être "télégraphique" ou minimum. Les mots sont rarement aussi courts qu'ils pourraient l'être si chaque phonème exerçait à coup sûr et dans tous les cas sa fonction distinctive : même hors de tout contexte, *dictionnaire* n'a nul besoin de son *-naire* pour se distinguer des autres mots de la langue. Une stricte économie semblerait devoir réclamer qu'on n'utilise pas de mots de trois ou plus de trois phonèmes avant qu'aient été mises à contribution toutes les combinaisons de deux phonèmes. Or, en français, où cependant les mots de deux phonèmes sont particulièrement nombreux, sur les dix-huit combinaisons possibles de consonne + /œ/, il n'y en a qu'une seule d'utilisée, à savoir (*à*) *jeun*<sup>2222</sup>. Les nécessités pratiques de la communication exigent donc, de la forme linguistique, qu'elle soit constamment et sur tous les plans largement **redondante**.

Cette redondance, indispensable à l'exercice du langage, l'est aussi lorsqu'il s'agit pour l'enfant d'acquérir l'usage de la langue de l'entourage. Sans doute l'enfant est-il conditionné à associer certains sons à certains faits d'expérience ; par exemple, les sons [šval] avec la perception de l'animal cheval<sup>2223</sup>, et c'est ainsi qu'il apprend bien des éléments de la langue ; mais il n'est pas rare qu'il acquière des mots en les identifiant dans les séries de contextes qui finissent par cerner, pour lui, le sens du terme : dans la bouche d'un aîné : "Maman, j'ai *faim* ; donne-moi une tartine" ; dans celle du père : "J'ai *faim* ; quand nous mettons-nous à table ?" ; du chat de la maison : "Il a *faim* ; donne-lui du mou." Tous ces énoncés sont redondants en ce qu'ils signalent deux fois chez le sujet le désir de prendre de la nourriture, et c'est cette redondance qui permet au jeune témoin d'identifier le mot *faim*. Ceci vaut aussi pour l'adulte, lorsqu'il rencontre un mot nouveau, que ce soit dans sa langue ou dans une langue étrangère. L'article de

<sup>2222</sup> Dans la première édition de 1960, nous lisons seulement « *jeun* » (M.Él.1960 : p. 186).

<sup>2223</sup> En 1960, *cheval* est en italiques. Voir M.Él.1960 : p. 186.

dictionnaire, qui est le dernier recours dans ce cas, n'est, après tout, rien qu'une redondance systématique : "Rudéral... Qui croît dans les décombres."

La nécessité fondamentale de maintenir cette redondance est un des facteurs qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on examine les conditions de l'évolution linguistique. Il n'en reste pas moins que le maintien d'un certain équilibre entre énergie dépensée et information transmise détermine pour une large part le sens et le détail de cette évolution. » (M.Él. : p. 179-181).

Ce passage est remarquable au moins à deux égards. Il faut noter, en premier lieu, le caractère radical de la problématique de l'outil qui informe le premier paragraphe, où se donne à lire une représentation de la langue comme un outil « fabriqué » au plus économique et au plus performant eu égard aux conditions de la communication. En second lieu, la redondance y apparaît dès l'abord dans sa double dimension de phénomène morphologique et significatif, puisqu'il s'agit aussi bien de redondance des signes, nécessaire à l'apprentissage de la langue, que de redondance – ou d'économie relative – de la forme. On retrouve ainsi l'élargissement de la manifestation en expression que nous signalions au tout début de la présente analyse, citant un extrait d'un développement de *A Functional View of Language* relatif à la redondance. Ce développement est tout à fait analogue à celui des *Éléments de linguistique générale*, à ceci près que s'y affirme nettement le rôle de la redondance significative dans le fonctionnement de la communication, et non seulement dans l'acquisition du langage :

« Nous pouvons ainsi admettre comme principe fondamental de l'économie linguistique que la quantité d'énergie dépensée à des fins linguistiques tendra à être proportionnelle à la quantité d'information que l'on doit transmettre.

On pourrait traduire ce principe en disant que, dans une langue, aucune unité ne pourrait se maintenir à moins de contribuer réellement à la communication ; cette contribution pourrait se mesurer aux efforts nécessaires à la mémorisation et à la production de cette unité. Mais rien ne serait plus inexact ; toute langue charrie une quantité de formes éminemment peu économiques qui, pour diverses raisons, ont été maintenues à travers les âges. Certaines de ces formes sont apprises par les enfants à l'âge tendre, avant qu'ils ne soient capables de faire jouer l'analogie, à une époque où la langue qu'ils emploient est si pauvre que l'économie qui la régit est forcément très différente de celle qui conditionne la langue des usagers plus avancés ; d'autres formes sont imposées pour des raisons de prestige ; d'autres encore sont conservées parce qu'on ne voit pas comment elles pourraient être adaptées aux besoins du moment. Mais la principale raison pour laquelle l'énergie dépensée n'est pas strictement proportionnelle à la quantité d'information voulue par le locuteur, c'est que la communication n'a que rarement lieu dans des conditions idéales : une certaine quantité de bruit, produit ou non par les hommes, vient gêner l'identification par les auditeurs des unités linguistiques successives ; de plus, les gens n'écoutent souvent que de manière intermittente, parce qu'ils accordent rarement plus d'importance à ce qu'on leur dit qu'à leurs propres préoccupations latentes ou conscientes. Etant sous la dépendance de différents facteurs, les messages seront plus ou moins répétitifs et cela sera déterminant pour le maniement moyen de la langue. La redondance, sous ses diverses formes, est une nécessité fondamentale de la communication linguistique. En réalité, la nature humaine est ainsi faite qu'une élimination totale de la redondance pourrait, en de nombreuses circonstances, avoir pour conséquence une sérieuse augmentation de l'énergie dépensée pour parler : comme la pratique populaire l'indique, il est probablement plus facile d'exprimer deux fois le même signifié (*monter en haut* ou *ma sœur elle est partie*) plutôt que d'ordonner ses énoncés de telle manière qu'il n'y ait jamais de répétition. Une fois

que le mot *hier* figure dans un énoncé, il est certainement moins fatigant de laisser le sens “passé” envahir tout ce qui suit et d’employer un verbe au passé, plutôt que de profiter de l’indication précise du passé contenue dans *hier* et de se dispenser des désinences de temps. Nous le ferons d’autant plus que nous aurons appris à le faire dans notre enfance.

La redondance est indispensable pour la transmission de la langue à de nouvelles générations de locuteurs ; on apprend un grand nombre de mots en identifiant certains aspects de certaines situations, par exemple un animal donné, le cheval, avec une certaine production vocale. Mais des milliers d’autres mots, qui ne correspondent pas à des êtres ou des objets concrets, sont appris normalement grâce à des contextes redondants, comme par exemple *faim* si un enfant apprend ce mot en entendant des énoncés tels que *il a faim ; donnez-lui quelque chose à manger*, ou *j’ai faim ; quand allons-nous dîner ?* L’apprentissage de mots nouveaux grâce aux contextes redondants est très fréquent tout au long de notre vie, qu’il s’agisse de mots de notre propre langue ou d’une langue étrangère.

L’importance de la redondance n’invalide en aucune façon le concept de l’économie linguistique, mais elle met en évidence sa complexité ; ce qui est le plus facile n’est pas nécessairement le plus simple du point de vue logique. Il serait tout à fait erroné d’identifier information voulue et information réellement transmise<sup>2224</sup>. » (M.LF : p. 167-169).

Au niveau de la problématique morphologique, la notion de redondance, comme toute la construction martinettienne de la langue comme signifiant, implique à la fois l’analyse des

---

<sup>2224</sup> « We may thus posit, as the basic principle of language economy, that the amount of energy spent toward linguistic ends will tend to be proportionate to the amount of information to be conveyed.

This might be construed as if no feature or unit in a language would endure unless it contributed to communication a share corresponding to the efforts required by its memorization and production. But this is palpably untrue ; every language carries along a heavy load of most uneconomic forms which, for various reasons, have been retained throughout centuries. Some are learnt by children at an early age, before they are able to use analogy, when the language they use is so poor that its economy is bound to be very different from that of more-advanced users ; others are forced upon us by reasons of prestige ; others still are preserved because no indication is to be found anywhere as to how they could be adapted to current needs. But the main reason why the energy spent is not strictly proportionate to the amount of information intended by the speaker derives from the fact that communication hardly takes place in ideal situations ; some amount of noise, man-made or not, interferes with the identification of the successive linguistic units by the audience ; besides, people often listen intermittently because they rarely ascribe more importance to what is said to them than to their own latent or conscious preoccupations. Depending on various conditions, messages will be more or less repetitious, and this will be determinant for the average handling of language. Redundancy, in various forms, is a basic necessity of linguistic communication. As a matter of fact, human nature is such that a total elimination of redundancy might, in many circumstances, entail a serious increase of the energy spent on speech ; as popular practice indicates, it is probably easier to use double or triple negatives (*I haven’t seen nobody...*) than to order one’s utterance in such a way that there should never be any repetition. Once the word *yesterday* figures in an utterance it is certainly less trouble to let the aura of past action pervade all that follows and determine the choice of past tense than to take advantage of the precise indication of the past contained in *yesterday* and dispense with tense endings. The more so, of course, if we have learned to do so as children.

Redundancy is indispensable for the transmission of language to new generations of speakers : a good many words are learned through identifying certain aspects of certain situations, say a given animal, the horse, with a certain vocal product. But thousands of others, which do not correspond to concrete objects or beings, are normally learned through redundant contexts, *hungry*, for instance, if learned by a child when listening to such utterances as *he’s hungry ; give him something to eat*, or *I’m hungry ; when do we have dinner?* Learning new words through redundant contexts is a very common occurrence throughout life, whether this takes place in one’s own or in some foreign language.

The importance of redundancy does not, of course, invalidate the concept of language economy, but reminds us of its complexity ; what is easiest is not necessarily logically simplest. It would be totally erroneous to identify information meant and information actually conveyed. » (M.FVL : p. 139-141).

signifiés et l'évaluation des signifiants. On retrouve ainsi notamment la notion de relais qui, comme nous l'avons vu plus haut, implique une analyse des signifiés dont dépend l'analyse des signifiants et qui, comme en témoigne ce passage de « Fonction et structure en linguistique » (1971), est appelée par celle de redondance dans la mesure où celle-ci pallie les distorsions de la communication :

« Le fonctionnement même de la communication linguistique dans des conditions qui ne sont jamais idéales et la transmission de la langue à de nouvelles générations réclament, de façon impérative, une grande redondance, c'est-à-dire la présence, sur tous les plans, d'une masse d'éléments qui, le plus souvent, ne servent à rien, mais qui peuvent, le cas échéant, utilement relayer les parties décisives du message, par exemple, en cas de bruit ou de chute d'attention de l'auditeur. » (M.Fon. : p. 38-39).

On retrouve par ailleurs la notion de signifiant discontinu, dans le cadre de développements relatifs au phénomène de l'accord, que Martinet définit comme une redondance grammaticalisée ou systématique. Or, il semble, à la lecture de ces développements, que la frontière entre analyse des signifiés et reconstruction du signifiant soit en réalité tout à fait poreuse. Dans *A Functional View of Language*, la redondance fait l'objet d'une autre justification que celle dont il a été question dans ce qui précède – sa nécessité pour la communication et pour l'acquisition du langage – : la tendance au moindre effort. C'est là l'explication du rôle de la redondance significative dans le fonctionnement de la communication que l'on trouve dans le passage de *A Functional View of Language* cité ci-dessus. Mais Martinet écrit par ailleurs, bien avant ce passage :

« L'accord est redondance et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la redondance résulte, en général, de la loi du moindre effort : on veut bien répéter si, ce faisant, on réduit l'effort mental<sup>2225</sup> » (M.LF : p. 71).

On lisait de même dans « La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé » (1958) :

« Ici, comme à l'origine de la plupart des faits d'accord, il y a aboutissement de la tendance au moindre effort : il est moins fatigant d'employer dans tous les cas une même forme, même plus longue et plus complexe, que de la faire varier selon les circonstances » (M.Er. : p. 225-226)

et dans « Elements of a Functional Syntax<sup>2226</sup> » (1960) :

« Once established, concord may be extensively used for functional purposes<sup>2227</sup>, but we should not imagine that it becomes established in a language in order to help listeners put

---

<sup>2225</sup> « Concord is redundancy, and contrary to what could be expected, redundancy results, as a rule, from least effort : people do not mind repeating if mental effort is thereby reduced » (M.FVL : p. 55).

<sup>2226</sup> Voir encore M.Au. : p. 132, cité dans la note suivante.

<sup>2227</sup> Et l'on retrouve à ce propos la notion de relais. On lit en effet ensuite : « All this means that, through concord, a segment may be made to stand as the expression of a functional moneme, and the very fact that we could fairly easily distinguish, in the rather complex Latin contexts we have analyzed, between relational value and modifying role is a clear indication that we should keep apart what a one-sided preoccupation with forms had prevented many of our predecessors, both traditionalists and structuralists, from separating. » [« Tout ceci veut dire que, à travers l'accord, un segment peut se trouver faire office d'expression d'un monème fonctionnel,



together what belongs together. Whenever we have a chance to witness the appearance of new concord, we find that it does not arise out of a need to clarify the connections between the different segments of an utterance, but through the working of what is usually called least effort and what I would prefer to designate as language economy. Language economy is, of course, prodigiously complex, and, off hand, we might believe that concord, which requires the addition of redundant elements, contradicts economy. But observation shows that, when school and prestige do not interfere, speakers faced with the choice between a shorter utterance involving adaptation to a specific situation and a longer utterance without such adaptation will normally prefer the latter : the French, who say nowadays *il ne croyait pas qu'il puisse...* instead of former *il ne croyait pas qu'il pût...* make use, in the subordinate clause, of seven successive phonemes (/kilpyis/) instead of five (/kilpy/) for the same amount of information, but they save themselves the trouble of deciding whether they should use one tense or another. Concord usually results from sticking to the same full form, whatever the context, whether it is repetitious or not, because it saves the speaker the trouble of adapting form to context : when reading was done by several people, the Romans would say *legunt* irrespective of

---

et le fait même que nous ayons pu distinguer relativement facilement, dans les contextes latins assez complexes que nous avons analysés, entre valeur relationnelle et rôle modificateur, indique clairement que nous devons distinguer ce qu'une préoccupation unilatérale pour les formes avait empêché nombre de nos prédécesseurs, qu'ils soient traditionnalistes ou structuralistes, de séparer»] (M.Ele. : p. 108). Pour l'ensemble du développement, voir M.Ele. : p. 106-108. L'un des deux exemples latin est repris dans les *Éléments de linguistique générale* (voir M.Él. : p. 122-123, cité dans la note 2113, ainsi que la correction apportée par M.SG : p. 66, également cité plus haut), puis dans *Syntaxe générale* : « Parmi les relais possibles de l'indication de fonction se trouvent les cas où l'existence ou la possibilité d'un accord, c'est-à-dire d'une modification formelle à distance, permet de vérifier l'identité fonctionnelle d'un élément du discours. [...]

Les syncrétismes, fréquents lorsque l'indication des fonctions se fait au moyen de désinences casuelles, aboutissent fréquemment à laisser les valeurs significatives des éléments en présence indiquer la nature probable de leurs rapports : deux syntagmes latins comme *uenatores* "les chasseurs" et *animalia* "les animaux" sont ambigus quant à leur fonction, sujet ou objet, dans les contextes où ils apparaissent. Il en va de même d'*animal* "animal". Mais si le "pluriel" *uenatores* et le "singulier" *animal* figurent dans la même proposition, par exemple, dans *uenatores animal occidunt*, l'accord pluriel du verbe avec le sujet indique que celui-ci est nécessairement *uenatores* ; ce sont donc les chasseurs qui tuent l'animal et non l'inverse. On peut, dans ce cas, parler d'indication de fonction par raccroc (cf. ci-dessus, § 3.38). » (M.SG : p. 186-187). Voir encore, pour cette notion de relais, dans « L'autonomie syntaxique » (1966) : « Si la grammaire traditionnelle a si constamment confondu fonctionnels et dépendants grammaticaux, c'est probablement parce que dans les langues classiques leurs signifiants sont très normalement amalgamés : dans *dominorum* le dépendant pluriel et le fonctionnel génitif, dans *amamini* les dépendants personnels, temporels et modaux d'une part, d'autre part le fonctionnel passif qui implique des rapports particuliers avec les autres éléments de l'énoncé. Ces amalgames ont entraîné la présentation des faits sous forme de paradigmes auxquels nous devons le sentiment de l'unité du mot dans sa diversité et celui, combien trompeur, de l'unité des formes grammaticales. Quand on note que les faits d'accord, simple résultat du moindre effort, affectent également et en même temps, dépendants grammaticaux et fonctionnels, quand on constate comment les accidents de la flexion peuvent inopinément confier l'expression d'une fonction à ce qui était au départ une modalité dépendante, on comprend comment la confusion a pu se perpétuer. » (M.Au. : p. 132). Il faut noter par ailleurs que, comme il apparaît nettement dans « Elements of a Functional Syntax », une telle conception de l'accord implique non seulement une reconstruction du signifiant, mais également une assignation de fonction. Celle-ci, tout à fait conforme à la perspective générale de Martinet dans la mesure où une langue façonnée pour la communication implique, sur le plan de la linguistique générale, des principes d'utilisation des matériaux, préside également, comme nous le verrons *infra*, aux développements relatifs à la distinction voyelle/consonne et à l'accent, ainsi que, plus largement, à la conception martinettienne de la prosodie. On retrouve d'ailleurs, à ce dernier propos, la notion de raccroc : « Elles [les différences d'intonation] peuvent également, tout en restant un trait du comportement humain général, être utilisées à des fins significatives et assumer, régulièrement ou par raccroc, des fonctions qui pourraient être dévolues à des signes linguistiques » (M.Per. : p. 102) ; voir aussi M.Ac. : p. 150-152, cité *infra*. Voir *infra*, ainsi que la note 2258 ci-dessous.

whether the subject was specified or not. Substandard French *les gens ils lisent le journal* (/...iliz.../) for *les gens lisent...* (/...liz.../), which amounts to the same, is clearly a product of least effort<sup>2228</sup>. » (M.Ele. : p. 108).

Martinet distingue, également dans *A Functional View of Language*, entre redondance « grammaticalisée » – l'accord – et redondance « simplement lexicale », concluant son développement de la manière suivante :

« On voit maintenant clairement que la redondance, grammaticalisée ou simplement lexicale, est un élément fondamental de la communication humaine<sup>2229</sup> » (M.LF : p. 72-73).

La distinction est superposable à celle que nous faisons ci-dessus entre phénomène morphologique et phénomène significatif. En effet, tandis que l'accord est un phénomène morphologique, la redondance « lexicale » concerne en revanche les monèmes, ainsi qu'en témoigne l'exemple donné par Martinet, qui met en jeu les deux monèmes *hier* et imparfait :

« Il y a des situations où l'on n'a pas l'habitude de parler d'accord mais où les locuteurs ont également recours à la redondance pour des raisons évidentes d'économie : dans notre premier exemple *hier, il y avait une manifestation*, la notion de "passé" est exprimée deux fois : une fois, avec précision, dans *hier*, et une seconde fois, assez vaguement, dans l'imparfait *avait*. Or, il peut être utile d'avoir à sa disposition, en même temps qu'une série de références à certaines périodes définies du passé, telles que *hier* ou *la semaine dernière*, certains moyens de désigner une expérience comme passée sans aucune autre spécification. Evidemment, si nous commençons par une référence précise comme *hier*, il n'est pas nécessaire d'ajouter une référence plus ou moins vague au passé comme celle qui se trouve dans *avait*. La solution paresseuse, cependant, consiste à laisser le contexte *hier* déterminer le choix du temps<sup>2230</sup>. » (M.LF : p. 72).

---

<sup>2228</sup> « Une fois établi, l'accord peut être abondamment utilisé à des fins fonctionnelles, mais nous ne devons pas imaginer qu'il fut établi dans une langue afin d'aider les auditeurs à mettre ensemble ce qui va ensemble. Chaque fois que nous avons la chance d'être témoin de l'apparition d'un nouvel accord, nous constatons que celui-ci ne naît pas d'un besoin de clarifier les liens entre les différents segments de l'énoncé, mais qu'il apparaît par l'opération de ce qu'on appelle habituellement le moindre effort, et que je préférerais désigner comme l'économie du langage. L'économie du langage est, évidemment, prodigieusement complexe et, à première vue, on pourrait croire que l'accord, qui requiert l'ajout d'éléments redondants, contredit l'économie. Mais l'observation montre que, quand l'école et le prestige n'interfèrent pas, les locuteurs confrontés au choix entre un énoncé plus court impliquant l'adaptation à une situation spécifique et un énoncé plus long ne nécessitant pas une telle adaptation, préféreront normalement ce dernier : les français, qui disent aujourd'hui *il ne croyait pas qu'il puisse...*, à la place de l'ancien *il ne croyait pas qu'il pût...* utilisent, dans la proposition subordonnée, sept phonèmes successifs (/kilpyis/) au lieu de cinq (/kilpy/) pour la même quantité d'information, mais ils s'épargnent la peine de décider s'ils doivent faire usage d'un temps ou d'un autre. L'accord résulte habituellement de la conservation de la même forme pleine, quel que soit le contexte, qu'il soit ou non redondant, parce qu'est ainsi épargnée au locuteur la peine d'adapter la forme au contexte : quand la lecture était le fait de plusieurs personnes, les romains disaient *legunt* sans égard à la question de savoir si le sujet était spécifié ou non. Le français populaire *les gens ils lisent le journal* (/...iliz.../) pour *les gens lisent...* (/...liz.../), qui revient au même, est clairement un produit du moindre effort. »

<sup>2229</sup> « It has now become clear that redundancy, grammaticalized or just lexical, is a basic feature of human communication » (M.FVL : p. 56).

<sup>2230</sup> « There are situations where it is not usual to speak of concord or agreement, but in which speakers also have recourse to redundancy for obvious reasons of economy : in our former *Yesterday, there was a riot*, the notion of "past" is expressed twice, once precisely, in *yesterday*, and then rather vaguely, in the preterite *was*. Now, it may

Il s'agit là, pourrait-on dire, de parole, là où l'accord est en revanche un fait de structure morphologique, ce pour quoi, précisément, Martinet le qualifie de redondance « grammaticalisée » ou, selon le terme de « Cas ou fonctions ? A propos de l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore » (1971), « fixée » :

« En ce qui concerne l'accord du verbe avec le sujet, il faut surtout ne pas oublier que, comme tous les accords, il représente la fixation d'une redondance, fixation favorisée par l'amalgame des éléments lexicaux et grammaticaux qui correspond à ce qu'on nomme, traditionnellement et respectueusement, les inflexions. Dans lat. *ambulat*, il est difficile de préciser ce qui correspond au pronom de troisième personne ; ce serait *-t* si l'on rapproche *ambula-t* de *uige-t*, *legi-t* ou *audi-t* ; mais *-at* si l'on rapproche *ambul-at* de *ambul-o*. Il ne peut donc être question, lorsque la fonction sujet est exercée par un substantif, par exemple dans *puer ambulat*, de remplacer le pronom (impliqué dans *ambulat*) par le substantif, comme c'est le cas en français parlé. Le pronom n'y étant pas amalgamé, rien n'empêche de laisser tomber *il* en passant de *il se promène* à *l'enfant se promène*, encore que l'usage populaire pratique souvent l'accord : /lãfã isprõmen/ au lieu de la forme "correcte" /lãfã sprõmen/. Comme deux formes en contact ont naturellement d'autant plus de chances de s'amalgamer que le contact est plus fréquent, on comprend que l'amalgame d'un pronom avec le verbe ait plus de chances de se produire avec un pronom sujet qui, parce que sujet, est automatiquement présent en l'absence d'un substantif, qu'avec un pronom dans toute autre fonction qui n'apparaîtra que si la nature de la communication le réclame. » (M.Ca. : p. 13-14).

Il est cependant difficile de maintenir la distinction entre analyse des signifiés et analyse en termes de choix redondant, donc de parole. Les exemples de redondance « grammaticalisée » de *A Functional View of Language* nous semblent ainsi tout à fait ambivalents :

« [...] si les adjectifs sont très librement et fréquemment utilisés comme noms – tel était le cas par exemple dans les langues indo-européennes anciennes – ils porteront nécessairement la marque de leur fonction si les noms la portent ; c'est pourquoi un mot comme *fortis*, "courageux" ou "l'homme courageux" a la même flexion que *civis*, "citoyen". Si je veux dire quelque chose comme "le citoyen, le courageux (celui qui est courageux)", il y a une certaine justification à faire apparaître deux fois la marque de la fonction, puisque les deux mots sont plus ou moins à égalité. Mais quand *fortis* n'est réellement rien de plus qu'une épithète de *civis*, il serait plus logique, soit de le marquer comme tel, soit d'employer le thème nu, en laissant le voisinage de *civis* indiquer sa relation avec lui. Mais il est certainement beaucoup plus simple de laisser les adjectifs garder dans tous les cas des formes fléchies qui doivent de toute façon être apprises et retenues. En français populaire, le traditionnel *mon père dit* est remplacé par *mon père il dit* (prononcé [idi]) ; puisque je dois employer [idi] en relatant les paroles de mon père lorsque je n'ai pas besoin de préciser que le locuteur est précisément mon père, pourquoi ne m'épargnerais-je pas la peine de choisir entre [di] et [idi] selon que je mentionne expressément mon père ou non ? Puisque je ne peux pas éviter d'employer [idi] de temps en temps, il est plus commode de l'employer toujours, quel que soit le contexte, plutôt

---

be useful to have at one's disposal, together with a set of references to some definite periods of the past, such as *yesterday* or *last week*, some means of labelling the experience as a past one without any further specification. Of course, if we start with a precise reference such as *yesterday*, there is no need to add a vague reference to the past as the one included in *was*. The lazy solution, however, consists in letting the context, *yesterday*, determine the choice of the tense. » (M.FVL : p. 55-56).

que d'en tenir compte à chaque fois. Prononcer un phonème de plus n'est rien en comparaison de la quantité d'énergie mentale qu'il faut mettre en œuvre pour choisir entre [di] et [idi]<sup>2231</sup>. » (M.LF : p. 71-72).

Martinet oppose tout d'abord deux types de contextes : l'un où il est justifié d'exprimer deux fois la fonction, pour chacun des deux termes employés, et l'autre où l'un seulement des deux termes occupe la fonction indiquée pour chacun d'entre eux, de sorte qu'une autre indication serait plus justifiée pour ce dernier. Martinet conçoit ainsi la marque redondante, moins comme inutile que, tout d'abord, comme non justifiée par la structure de la phrase ou par le propos. Celle-ci ne devient donc marque purement formelle, en tant que telle redondance morphologique, que dans la seule mesure où son occurrence comme monème est injustifiée. Le deuxième exemple est tout aussi remarquable, dans la mesure où, tout comme dans le développement de « Elements of a Functional Syntax » cité ci-dessus, dont l'un des exemples était analogue, il fait apparaître que dans le même temps que la redondance implique l'absence de pertinence, elle permet d'éviter de choisir entre deux formes par ailleurs distinctes. Fussent-elles interchangeable dans un certain contexte, [di] et [idi] demeurent en effet deux formes différentes, en tant que l'une contient un pronom que l'autre ne contient pas, et, comme il apparaît dans ce développement de *Syntaxe générale* (1985), la redondance ne concerne que l'expression de la fonction sujet :

« Une conception un peu simpliste de l'économie voudrait que la marque de chaque fonction soit exprimée une seule fois dans l'énoncé et de façon identique, que l'élément qui assume la fonction soit un nom ou un pronom. En fait, la redondance a un rôle important à jouer dans la pratique de la communication linguistique et dans le processus d'acquisition de la langue, ce qui contribue à expliquer pourquoi la présence d'un nom comme élément qui assume la fonction ne suppose pas nécessairement l'absence d'un pronom assumant la même fonction : le français populaire connaît la construction *mon père il fait flic*, sans la pause, entre *père* et *il*, qui marquerait la concomitance des deux marques comme un trait de mise en valeur. Bien entendu, la chose est beaucoup plus fréquente et justifiée lorsque le pronom est, de façon ou d'autre, amalgamé au syntagme verbal de sorte qu'on ne saurait comment l'éliminer pour éviter le phénomène : dans lat. *puer ambulat* "l'enfant se promène", en face d'*ambulo* "je me promène", comment pourrait-on décider, dans la pratique synchronique de la langue, si le radical qu'il faudrait conserver, après élimination de l'élément pronominal, est *ambula-* que suggérerait l'étymologie, ou *ambul-* qui seul demeure lorsqu'on a fait abstraction de la variété des

---

<sup>2231</sup> « [...] if adjectives are quite freely and frequently used as nouns, as was the case in older Indo-European languages, it will be indispensable for them to carry the mark of their function if nouns do ; therefore a word like *fortis*, "courageous" or "courageous fellow" is inflected just like *civis*, "citizen". If I mean something like "the citizen, the courageous one", there is some justification in presenting the mark of their function twice, since the two words are more or less equals. But when *fortis* is really nothing but an attribute of *civis*, it would be more logical either to mark it as such, or to use the bare stem, letting its vicinity to *civis* indicate its relation to it. But it is certainly much easier to let the adjectives keep in all cases inflected forms that have had to be memorized anyway. In popular French the equivalent of *my father says* is *mon père il dit* (pronounced [idi]) instead of the traditional *mon père dit* ; since I have to use [idi] in reference to my father's saying something when I need not specify that the speaker is my father, why shouldn't I save myself the trouble of choosing between [di] and [idi] depending on whether I expressly mention my father or not ? Since I can't help using [idi] at times, it is handier to stick to it, whatever the context, than to reckon every time with the context ; pronouncing an extra phoneme is nothing in comparison with the output of mental energy required by the choice between [di] and [idi]. » (M.FVL : p. 55).

finales ? D'où la redondance, peu gênante de façon générale, et éventuellement bénéfique si le sujet et le verbe ne sont pas immédiatement en contact et si les conditions de la communication sont telles que certains segments de l'énoncé risquent d'être mal perçus.

En ce qui concerne les usagers des grandes langues occidentales, cette redondance leur apparaît comme un aspect de ce qu'on désigne comme l'accord du verbe avec le sujet. » (M.SG : p. 220-221).

S'il s'agit là, selon Martinet, d'accord, donc de signifiant discontinu, il est difficile, en toute rigueur, de distinguer absolument entre le cas de *mon père il fait flic* et celui de *hier, il y avait une manifestation*, qui mettent tous deux en jeu des monèmes distincts. Et aussi bien Martinet les rapprochait-il dans le développement de *A Functional View of Language* cité ci-dessus, écrivant, comme nous l'avons vu :

« En réalité, la nature humaine est ainsi faite qu'une élimination totale de la redondance pourrait, en de nombreuses circonstances, avoir pour conséquence une sérieuse augmentation de l'énergie dépensée pour parler : comme la pratique populaire l'indique, il est probablement plus facile d'exprimer deux fois le même signifié (*monter en haut* ou *ma sœur elle est partie*) plutôt que d'ordonner ses énoncés de telle manière qu'il n'y ait jamais de répétition. Une fois que le mot *hier* figure dans un énoncé, il est certainement moins fatigant de laisser le sens "passé" envahir tout ce qui suit et d'employer un verbe au passé, plutôt que de profiter de l'indication précise du passé contenue dans *hier* et de se dispenser des désinences de temps. Nous le ferons d'autant plus que nous aurons appris à le faire dans notre enfance<sup>2232</sup>. » (M.LF : p. 168-169)

de même que, dans « Elements of a Functional Syntax » (1960) – où, par ailleurs, « discontinu » et « redondant » semblent deux attributs distincts des formes –, *discipulus venit* côtoie *the man comes* :

« Concord amounts to using discontinuous and redundant forms for the expression of a certain meaning : in Latin *fortes et acerbos hostes*, the plurality of the enemies is expressed three times, and in three different places we are supposed to be informed of the nature of the participation of those enemies in the action implied by an accompanying predicate ; in *discipulus uenit*, the *t* of *uenit*, which points to a subject other than speaker and interlocutor, adds nothing to what was previously implied by *discipulus* ; the same could be said of the -s of Engl. *the man comes*<sup>2233</sup>. » (M.Ele. : p. 106).

---

<sup>2232</sup> Le terme de « signifié » ne figure pas dans le développement de *A Functional View of Language* : « As a matter of fact, human nature is such that a total elimination of redundancy might, in many circumstances, entail a serious increase of the energy spent on speech ; as popular practice indicates, it is probably easier to use double or triple negatives (*I haven't seen nobody...*) than to order one's utterance in such a way that there should never be any repetition. Once the word *yesterday* figures in an utterance it is certainly less trouble to let the aura of past action pervade all that follows and determine the choice of past tense than to take advantage of the precise indication of the past contained in *yesterday* and dispense with tense endings. The more so, of course, if we have learned to do so as children. » (M.FVL : p. 140-141).

<sup>2233</sup> « L'accord revient à utiliser des formes discontinues et redondantes pour l'expression d'une certaine signification : dans le latin *fortes et acerbos hostes*, la pluralité des ennemis est exprimée trois fois, et en trois endroits différents nous sommes censés être informés de la nature de la participation de ces ennemis à l'action impliquée par un prédicat suivant ; dans *discipulus uenit*, le *t* de *uenit*, qui indique un sujet autre que le locuteur et l'interlocuteur, n'ajoute rien à ce qui était précédemment impliqué par *discipulus* ; on pourrait en dire de même du -s de l'anglais *the man comes*. »

Il faut ainsi souligner que la fixation de l'accord implique un changement de niveau, dans le cadre duquel le monème devient forme, expression redondante d'un signifié conçu sous les espèces d'un monème unique. Dès lors, *puer ambulat* ou *l'enfant il se promène*<sup>2234</sup>, bien qu'analogues, d'un certain point de vue, à *hier, il y avait une manifestation*, deviennent analysables en termes d'accord, tout comme *fortes et acerbos hostes* ou *les petits animaux dorment*. Il est ainsi question, dans *Syntaxe générale*, à propos de *puer ambulat* et de *vadunt* + substantif pluriel, de « modifications formelles correspondant au même effet de sens », expression qui rappelle la définition du monème comme effet de sens correspondant à une modification formelle :

« Dans la plupart des cas, la discontinuité des signifiants résulte de ce qu'on appelle l'accord. L'accord consiste dans **la répétition**, à différents points de l'énoncé, de **modifications formelles correspondant au même effet de sens**. Cet état de fait résulte de la difficulté qu'éprouve souvent le locuteur à segmenter l'énoncé en signifiants distincts : dans le cas où, dans la plupart des contextes, il est difficile de dissocier formellement un certain monème de ses voisins, on pourra être amené à grouper, dans un même énoncé, un certain nombre de tels complexes indissociables présentant chacun une trace formelle de la présence d'un même monème. Soit le monème "pluriel" latin : combiné avec le sujet de 3<sup>e</sup> personne, il était régulièrement exprimé dans le syntagme verbal par une désinence comportant un *-nt* final. Une forme comme lat. *uadunt* comportait donc une expression du monème pluriel. Là où le sujet était exprimé au moyen d'un substantif, ce substantif se voyait affecté dans sa forme par la présence du monème "pluriel", ce qui était bien naturel puisque ce qui était en cause était la pluralité des objets désignés au moyen du substantif. L'expression du pluriel n'avait plus de raison d'être dans le complexe verbal. Mais comme les locuteurs auraient été bien embarrassés pour éliminer de ce complexe les éléments correspondant au sujet pluriel, parce que *uadunt*, par exemple, était traité comme un tout et jamais comme *uad unt* ou *uadu nt*, ils étaient contraints d'exprimer deux fois le même monème "pluriel", dans le complexe verbal et dans le complexe substantival sujet où l'expression du pluriel n'était pas plus isolable que dans le verbe. Dans les cas mêmes où l'analyse ne serait pas difficile et où l'on pourrait aisément éviter la redondance, il semble parfois plus facile de reproduire le complexe intégralement : il y a deux raisons formelles évidentes pour que la notion sujet soit exprimée deux fois dans lat. *puer ambulat*, une première fois dans *puer*, identifié comme comportant le cas sujet, et dans *ambulat* qui pourrait à lui seul figurer comme équivalent d'"il se promène". Mais dans l'équivalent en français populaire *l'enfant il se promène*, il est parfaitement isolable. Il se trouve simplement que /isprômen/ est traité comme un tout, du fait de sa fréquence, tout qu'il est probablement plus simple et moins fatigant de reproduire tel quel plutôt que de le soumettre à l'analyse. » (M.SG : p. 53-54).

Au glissement du signifiant – de la forme – au monème que nous avons essayé de mettre en évidence dans ce qui précède répond donc un glissement inverse – et ainsi analogue, témoignant comme lui de ce que le signifié permet la prise sur le signifiant – du monème à la forme, et le jeu combiné de l'analyse en signifiés et de l'évaluation des signifiants qui est constitutif de la reconstruction martinettienne de la langue comme signifiant apparaît ainsi, en dernière analyse, comme le moyen d'une prise sur la langue et par là même d'une articulation

---

<sup>2234</sup> Le cas de l'accord du verbe, mais basque au lieu de latin ou français, est également examiné dans « La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé », dont est extraite l'une des citations produites ci-dessus.

objectale de la structure et du signifiant. Formelle ou significative, fait de structure ou de parole, la redondance est en effet, comme nous l'avons ci-dessus, un produit de la tendance à l'économie qui régit la satisfaction des besoins communicatifs, et dès lors, tout comme la tendance à proportionner fréquence et coût qu'elle vient pondérer, l'un des biais du « façonnage » de la langue par la communication. Mais si le monème doit devenir signifiant pour donner prise au locuteur, alors, tandis que dans le cadre de la tendance à proportionner fréquence et coût le monème s'égale à la forme, inversement, il ne saurait y avoir de redondance que formelle, à moins qu'il ne s'agisse de désignation, donc de parole. Il est d'autant plus notable, dans cette perspective, que l'on puisse trouver, dans « Verbs as Functions Markers<sup>2235</sup> », une occurrence de la notion de redondance qui renvoie à un glissement analogue à celui qui prévaut dans le cadre de la tendance à proportionner fréquence et coût :

« In some French Creoles, the dative relationship is marked by *ba*. This form is a reduction of *baille* from the obsolete Fr. *bailler* "to grant" whereas *donne* is the normal equivalent of "give". This points to a period when the two verbs, *donne* and *baille*, were specialized, the former with the meaning "give", the latter with that of "give to, bestow upon", each one followed by its regular direct object. It is far cry from this to a situation where for each type of exchange, we would have two different verbs, one whose object would be the item exchanged, another whose object would be the recipient, so that *I write him a letter* would turn out as *me write letter send him*, *I give him some bread* as *me give bread grant him*, *I explain the situation to him* as *me explain situation tell him*, and so forth. Such a function marking system would strike us as intolerably redundant, unwieldy and uneconomical<sup>2236</sup>. » (M.Ver. : p. 234).

Il s'agit en effet, dans ce passage, non seulement de syntaxe, mais également de langue. Si donc, quel que soit l'aspect par lequel on l'aborde – problématique morphologique, tendance à proportionner fréquence et coût, redondance –, la construction de la langue comme outil d'expression nous conduit du signifiant à la structure – structure du signifié valant étiologie de celle du signifiant, structure du signifiant proportionné à sa valeur ou redondant –, le dédoublement du niveau des unités significatives, en tant que mode de nouement des deux

---

<sup>2235</sup> Puis dans *Syntaxe générale* : « Dans les créoles mentionnés ci-dessus, toutes les relations datives sont marquées par le même élément *ba* que l'on identifie assez naturellement comme un fonctionnel. Mais si, au lieu d'avoir dans tous les cas le même *ba(iller)*, on avait, dans le cas d'une lettre au cousin, le marqueur "envoyer", dans le cas d'un morceau de pain à un pauvre, "accorder", dans le cas d'une explication à un ami, "dire", et ainsi de suite, nous devrions reconnaître que l'identification de la fonction est le fait du choix d'un verbe particulier et non celui d'un outil fonctionnel. Une telle situation nous frappe évidemment comme peu économique et nous sommes tenté de croire qu'elle ne durerait pas du fait de la généralisation d'un seul et même verbe pour tous ces cas, ce que nous constatons avec *ba(iller)*. Mais l'exemple du chinois indique que, dans certaines circonstances, le maintien de choix lexicaux différents peut s'imposer. » (M.SG : p. 169).

<sup>2236</sup> « Dans certains créoles français, la relation dative est marquée par *ba*. Cette forme est une réduction de *baille*, de l'obsolète fr. *bailler* alors que *donne* est l'équivalent normal de "donner". Cela indique une époque où les deux verbes, *donne* et *baille*, étaient spécialisés, le premier avec la signification de "donner", le second avec celle de "donner à, accorder à", chacun d'entre eux suivi de son objet direct habituel. Il y a loin de cette situation à celle où pour chaque type d'échange, nous aurions deux verbes différents, un dont l'objet serait l'élément échangé, un autre dont l'objet serait le destinataire, de sorte que *Je lui écris une lettre* se dirait *moi écrire lettre lui envoyer*, *Je lui donne du pain* *moi donner pain lui accorder*, *Je lui explique la situation* *moi expliquer situation lui dire*, et ainsi de suite. Un tel système d'indication des fonctions nous frapperait comme intolérablement redondant, peu maniable et non économique. »

dimensions de l'attribution et de l'articulation, est doté d'un double enjeu. Le signifié, comme lieu d'une prise sur la langue, vaut en effet non seulement explication ou raison du signifiant, mais également, lorsqu'il se confond avec le référent, étimologie du signifié – syntème ou syntagme – comme structure, à l'analyse du signifiant et à la construction de la langue comme outil d'expression répondant ainsi l'élaboration d'un outil de désignation, exploitant la double possibilité – négociée dans le cadre d'une analyse des signifiants au service d'une analyse des signifiés et corrélatrice du dédoublement du signifiant – de l'assignation à la forme et du façonnage des signifiés. C'est donc de cette articulation objectale de la structure et du signifiant que témoigne l'élaboration de ce premier niveau de signifiant qu'est le niveau des monèmes, niveau marqué, comme nous le verrons, d'une double dualité, entre syntaxe et synthématique d'une part, syntaxe et sémantique d'autre part.

*iv- Syntaxe et structure : la langue comme outil d'articulation de l'expérience*

La syntaxe qui, comme nous l'avons vu, est envisagée dès 1949 dans « La double articulation linguistique », ne fait l'objet d'une réelle élaboration qu'à partir de 1960, avec « Elements of a Functional Syntax » et les *Éléments de linguistique générale*. Comme il apparaît dans les développements relatifs à la double articulation, la notion de syntaxe ou, plus généralement, l'axe syntagmatique, sont des corollaires de celle d'articulation<sup>2237</sup>. Aussi en est-il question dès les premiers textes, consacrés à la phonologie, avant même que n'intervienne la notion d'articulation, notion que, comme nous l'avons vu plus haut, Martinet présente précisément comme l'explicitation d'un postulat phonologique. On lit ainsi dans *La Phonologie du mot en danois* (1937) :

« Ce qu'il convient de déterminer ici est la nature des combinaisons possibles. Car une langue est caractérisée aussi bien par ses combinaisons de phonèmes que par ses phonèmes : l'existence en allemand d'un groupe final de phonèmes *çc-* (dans *nichts* par ex.) contribue peut-être autant à donner à l'allemand une place à part parmi les langues, que la présence de *c* (*-tz-* ou *-z-*) dans le tableau de ses phonèmes. » (M.PMD : p. 59)

et de même ensuite dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) :

« Reste la question de la gémation. Certes, elle n'affecte en rien l'inventaire des phonèmes : les gémées ne sauraient en français être interprétées comme des phonèmes différents des simples correspondantes, puisque rien n'empêche d'interpréter un *m* gémé par exemple comme une combinaison de phonèmes *m + m*. Mais comme un système phonologique est caractérisé aussi bien par les combinaisons de phonèmes que

---

<sup>2237</sup> Nous pensons à ces deux passages de « La double articulation linguistique », cités ci-dessus : « Cette première articulation linguistique apparaît, à la lumière de ce qui précède, comme le résultat inéluctable de la tendance à l'économie qui caractérise largement, sinon exclusivement, toute l'activité humaine. Il nous paraît qu'il s'impose de la faire figurer dans la définition que nous désirons donner du langage, car c'est elle qui conditionne l'existence d'une syntaxe, et nous croyons préférable, en pratique, de dénier le caractère linguistique à un système qui l'ignore, que de considérer que le problème syntaxique dont dépend le traitement paradigmatique ne se pose que pour certaines langues. » (M.DAL : p. 22), « Nous attendons donc d'une langue qu'elle manifeste la double articulation. Aussi bien dans le domaine des unités distinctives (deuxième articulation) que dans celui des unités significatives (première articulation), nous désirons pouvoir opérer avec des syntagmes et des paradigmes, et nous sommes prêts à dénier le titre de langue à un système qui ne nous en offrirait pas les moyens. » (M.DAL : p. 24).



par les phonèmes eux-mêmes, il est intéressant de faire le départ entre celles de nos catégories qui favorisent, à l'intérieur d'un même élément signifiant les combinaisons de deux phonèmes identiques, et celles qui les écartent. » (M.PFC : p. 222).

La perspective, dès l'abord, est descriptive. Il s'agit d'étudier, non seulement les phonèmes, mais également leurs combinaisons, dont Martinet pose que, tout aussi bien que les phonèmes, elles appartiennent au système. On retrouve ici une démarche analogue à celle de Hjelmslev, démarche d'explication de la parole dans le cadre de laquelle l'intégration du syntagmatique à la langue ne saurait être qu'analytique. Le point de départ de la syntaxe est identique : l'interrogation première de Martinet, sur ce point, concerne la spécificité, au plan syntagmatique, de la première articulation et des unités distinctives. Martinet écrit ainsi dans « Elements of a Functional Syntax » :

« The chief aim of language is to convey information and, if – as I believe – the aim of general linguistics is to understand what language is, how a language works, how it adapts itself to new needs and, thereby, changes, no true linguistic science can disregard this fact.

An illustration may be welcome at this point : if we overlook the communicative nature of language, in other words the fact that something to be conveyed is made manifest by means of something else, we are likely to miss some basic differences between the behaviour of distinctive units and that of meaningful units : if we consider two segments like *tomorrow* and *with the papers*, we will know they are distinct because one can be replaced by the other with an accompanying difference in reference, as in *he'll come tomorrow* and *he'll come with the papers* ; but they may also coexist in an utterance such as : *he'll come tomorrow with the papers* or *he'll come with the papers tomorrow*. They are mutually exclusive at a certain point in the utterance, but they will be found in succession. All of this is attested in the case of phonemes : *pass* and *pat* show /s/ and /t/ to be distinct phonemes, mutually exclusive at certain points in the utterance ; *past* and *pats* show that they also may coexist in succession.

There is however a basic difference between the two types of unit : using *pats* instead of *past*, i.e. the succession /t+s/ instead of the succession /s+t/ results in either changing the nature of the message or spoiling it. On the contrary, using *with the papers* after *tomorrow* or before *tomorrow* has no effect on the nature of the message. This amounts to saying that, in the case of phonemes, both their phonemic make-up and their respective position in the utterance are distinctive, whereas in the case of meaningful units or segments, the respective position of the elements in the utterance is largely irrelevant. Of course, it is relevant in many cases : *the man kills the bear* is clearly another message than *the bear kills the man*. The question the syntactician will have to answer is How is it that what applies to *tomorrow* and *with the papers* in their relation to each other or to the rest of the utterance does not apply to *the man* and to *the bear* ? In other words, why is distribution relevant here and irrelevant there<sup>2238</sup> ? » (M.Ele. : p. 102).

---

<sup>2238</sup> « Le but principal du langage est de transmettre de l'information et si – comme je le crois – le but de la linguistique générale est de comprendre ce qu'est le langage, comment une langue fonctionne, comment elle s'adapte à de nouveaux besoins et, par là, change, aucune véritable science linguistique ne peut négliger ce fait.

A ce point, une illustration sera bienvenue : si l'on oublie la nature communicative du langage, en d'autres termes le fait que quelque chose qui est à exprimer est rendu manifeste par le moyen de quelque chose d'autre, nous allons probablement passer à côté de certaines différences fondamentales entre le comportement des unités distinctives et celui des unités significatives : si nous considérons deux segments comme *tomorrow* et *with the*

L'ordre des monèmes, à la différence de celui des phonèmes, n'est pas toujours pertinent, et le syntacticien devra rendre compte de cet état de fait. On lira de même en 1976 « *Some Basic Principles of Functional Linguistics* » :

« 9° The linearity of speech does, by no means, imply that the respective position of the units in the chain are necessarily relevant. It is relevant, in the case of phonemes, because, by convention, any distinctive element whose exact place in the chain is not relevant, is considered not a phoneme, but a prosodical feature. In the case of significant units, it may or it may not be relevant. It is one of the tasks of syntax to say in every case whether the position of a given unit is or is not syntactically relevant<sup>2239</sup>. » (M.Ba. : p. 13).

On retrouve ici la problématique morphologique d'évaluation du signifiant – ici l'ordre des unités – et, avant elle, la problématique de l'expression, dont l'incidence est extrêmement nette dans ce passage des « *Elements of a Functional Syntax* », avec la circularité des rapports du « but principal du langage » et du « but de la linguistique générale », définis de manière homologue et convergente bien que le deuxième soit présenté comme indépendant du premier, et le point de départ dans la « nature communicative du langage », dont Martinet affirme qu'il permet seul de ne pas « passer à côté de certaines différences fondamentales entre le comportement des unités distinctives et celui des unités significatives ». Un texte révélateur de la démarche martinettienne est « *De quelques unités significatives* » (1974), où Martinet discute la conception saussurienne des rapports syntagmatiques. Martinet écrit ainsi :

« Là où il nous faut, en tout cas, dépasser ou préciser l'enseignement du *Cours*, c'est dans l'explicitation de l'extension à reconnaître au signe sur l'axe du discours. On sait que Saussure s'exprime constamment comme si le signe s'identifiait au mot. Sans doute

---

*papers*, nous saurons qu'ils sont distincts parce que l'un peut être remplacé par l'autre avec une différence correspondante dans la référence, comme dans *he'll come tomorrow* et *he'll come with the papers* ; mais ils peuvent également coexister dans un énoncé comme : *he'll come tomorrow with the papers* ou *he'll come with the papers tomorrow*. Ils sont mutuellement exclusifs à un certain point de l'énoncé, mais ils peuvent se trouver l'un à la suite de l'autre. Tout cela est attesté dans le cas des phonèmes : *pass* et *pat* montrent que /s/ et /t/ sont des phonèmes distincts, mutuellement exclusifs en certains points de l'énoncé ; *past* et *pats* montrent qu'ils peuvent également coexister successivement.

Il existe cependant une différence fondamentale entre les deux types d'unités : utiliser *pats* à la place de *past*, c'est-à-dire la succession /t+s/ à la place de la succession /s+t/ aboutit soit à changer la nature du message soit à gâter celui-ci. Au contraire, utiliser *with the papers* après *tomorrow* ou avant *tomorrow* n'a aucun effet sur la nature du message. Cela revient à dire que, dans le cas des phonèmes, et leur constitution phonémique et leur position respective dans l'énoncé sont distinctives, alors que dans le cas des unités ou segments significatifs, la position respective des éléments dans l'énoncé est largement non pertinente. Bien sûr, elle est pertinente dans de nombreux cas : *the man kills the bear* est clairement un autre message que *the bear kills the man*. La question à laquelle le syntacticien devra répondre est comment il se fait que ce qui s'applique à *tomorrow* et *with the papers* dans leur relation l'un à l'autre ou au reste de l'énoncé ne s'applique pas à *the man* et à *the bear* ? En d'autres termes, pourquoi la distribution est-elle pertinente ici et non pertinente là ? »

<sup>2239</sup> « 9° La linéarité de la parole n'implique en aucune manière que la position respective des unités dans la chaîne soit nécessairement pertinente. Elle est pertinente, dans le cas des phonèmes, parce que, par convention, tout élément distinctif dont la place exacte dans la chaîne n'est pas pertinente, est considéré comme n'étant pas un phonème, mais un trait prosodique. Dans le cas des unités significatives, elle peut être ou ne pas être pertinente. C'est l'une des tâches de la syntaxe de dire dans chaque cas si la position d'une unité donnée est ou n'est pas syntaxiquement pertinente. » Voir également dans le résumé en français : « C9. – La position des phonèmes est pertinente ; celle des monèmes l'est ou ne l'est pas ; c'est à la syntaxe de le déterminer. » (M.Ba. : p. 14).

marque-t-il bien que le mot peut comporter plusieurs signes. Mais le texte même qu'on peut invoquer pour montrer que pour lui, la limite supérieure du signe n'était pas le mot, est symptomatique de la façon dont son esprit opérait normalement à cet égard : "[...] nous ne parlons pas par signes isolés, mais par groupes de signes, par masses organisées qui sont elles-mêmes des signes<sup>2240</sup>". Ceux qui s'intéressent à l'exégèse saussurienne savent ce qu'il a fallu de controverses et de discussions avant que triomphe la conception du signe illimité quant à ses dimensions dans la chaîne<sup>2241</sup>. Ce qu'on sait moins, ce sont les difficultés qu'a rencontrées initialement Luis Prieto, qui opérait implicitement avec un signe identifié à l'énoncé, pour se faire comprendre d'auditoires habitués, par une lecture assidue du *Cours*, à identifier signe et mot.

Le terme de syntagme, dont la fortune en linguistique est très probablement due à Saussure, désigne, selon le *Cours*<sup>2242</sup>, une combinaison "de deux ou plusieurs unités consécutives". Nous reviendrons, ci-dessous, sur ce qu'il faut entendre, dans le *Cours*, par "unités". On dira simplement ici que l'unité se confond en pratique avec le morphème des Pragois et des Bloomfieldiens et s'identifie avec le monème selon Henri Frei. On est raisonnablement sûr que "consécutives" doit être compris de façon restrictive : il ne peut s'agir d'une succession quelconque, comme celle de "[...] en pratique avec [...]" que nous relevons à quelques lignes ci-dessus. Mais Saussure, tout à son affaire, n'a cure de ce qui serait, pour lui, la chicane de ceux qui ne veulent pas comprendre. En fait, il introduit le syntagme pour pouvoir opposer rapports syntagmatiques et rapports associatifs. Ce que peuvent être des rapports syntagmatiques indépendamment de leur opposition à des rapports associatifs n'entre pas ici en ligne de compte<sup>2243</sup>. Comme dans le cas du signe où toute l'attention se concentrait sur la dualité fondamentale, ce qu'on veut nous faire comprendre ici est simplement que les éléments du discours sont successifs et que cela crée entre eux des rapports distincts de ceux qui existent entre un mot donné et les mots qu'il peut faire "survenir inconsciemment dans l'esprit<sup>2244</sup>". Pour nous qui, grâce à Saussure, opérons automatiquement avec l'opposition des deux axes,

<sup>2240</sup> Voir Saussure (1972) : p. 177, cité plus haut, et la note 1937 ci-dessus.

<sup>2241</sup> Martinet renvoie ici en note (M.QUS : p. 207, note 3) à la note 14 d'un article de Godel paru dans le numéro 25 des *Cahiers Ferdinand de Saussure*, « Questions concernant le syntagme » (Godel, 1969a). Godel écrit : « [...] le signe saussurien n'est pas seulement le mot, ou l'unité significative minimum, comme certains l'ont pensé » (Godel, 1969a : p. 118), ajoutant en note : « Voir la mise au point de H. Frei, *Le signe de Saussure et le signe de Buyssens*, *Lingua* XII (1963), pp. 423-428, et l'excellente note de L. Prieto, *Messages et signaux* (Paris, 1966), p. 39, note 2. Buyssens s'est d'ailleurs ravisé (ci-après 2.1). » (Godel, 1969a : p. 118, note 14).

<sup>2242</sup> Martinet renvoie ici en note (M.QUS : p. 207, note 4) à Saussure (1972) : p. 170, cité *supra* : « D'une part, dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois (voir p. 103). Ceux-ci se rangent les uns à la suite des autres sur la chaîne de la parole. Ces combinaisons qui ont pour support l'étendue peuvent être appelées *syntagmes*. Le syntagme se compose donc toujours de deux ou plusieurs unités consécutives (par exemple : *re-lire* ; *contre tous* ; *la vie humaine* ; *Dieu est bon* ; *s'il fait beau temps, nous sortirons*, etc.). Placé dans un syntagme, un terme n'acquiert sa valeur que parce qu'il est opposé à ce qui précède ou ce qui suit, ou à tous les deux. » (Saussure, 1972 : p. 170-171).

<sup>2243</sup> Martinet cite ici en note (M.QUS : p. 207, note 5) une phrase de l'article de Godel : « En introduisant ce terme, Saussure [...] ne se proposait nullement d'apporter une contribution à l'analyse syntaxique » (Godel, 1969a : p. 118). Godel ajoute, après deux points : « [...] il se tenait sur le terrain de la linguistique générale, et le concept de syntagme, tout comme sa contrepartie, le groupe d'association, relève des *universals of language*. On peut donc se demander dans quelle mesure il est légitime, ou simplement avantageux, d'en faire usage dans la description grammaticale. » (Godel, 1969a : p. 118).

<sup>2244</sup> On lit dans le *Cours de linguistique générale* : « inconsciemment devant l'esprit ». Il s'agit de ce passage, cité *supra* : « D'autre part, en dehors du discours, les mots offrant quelque chose de commun s'associent dans la mémoire, et il se forme ainsi des groupes au sein desquels règnent des rapports très divers. Ainsi le mot *enseignement* fera surgir inconsciemment devant l'esprit une foule d'autres mots (*enseigner, renseigner*, etc., ou bien *armement, changement*, etc., ou bien *éducation, apprentissage*) ; par un côté ou un autre, tous ont quelque chose de commun entre eux. » (Saussure, 1972 : p. 171).

une affirmation comme “dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois<sup>2245</sup>” nous paraît tautologique et semble éluder le vrai problème qui est la nature variable des rapports relevés. On nous donne sans doute quelques exemples de syntagmes, mais on ne nous dit nulle part quelles sont les conditions qui nous permettent de considérer un segment du discours comme un syntagme. Les difficultés qu’on éprouve, encore aujourd’hui et en dépit de l’attention soutenue qu’on a portée récemment aux problèmes syntaxiques, à formuler de telles conditions, nous font comprendre pourquoi Saussure, qui opérait sur un plan beaucoup plus général, ne pouvait simplement envisager de la faire. » (M.QUS : p. 206-208).

On ne peut qu’être d’accord, ce nous semble, avec l’idée que Saussure « introduit le syntagme pour pouvoir opposer rapports syntagmatiques et rapports associatifs ». On se demande, en revanche, ce que pourraient être, dans la perspective saussurienne, les rapports syntagmatiques « indépendamment de leur opposition à des rapports associatifs », et cette explicitation nous paraît ainsi tout à fait significative. Comme nous l’avons vu au début de ce chapitre, il s’agit pour Saussure, une fois théorisé le rapport son/sens et instauré le concept de valeur, de rendre compte du donné dans le cadre de cette théorisation. Il ne saurait être question, dans cette perspective, d’examiner les rapports syntagmatiques empiriquement constatés – ce qui serait leur accorder une positivité et dès lors se placer en dehors de toute théorisation possible de la langue –, mais, tout à l’inverse, de s’appuyer sur leur existence pour une élaboration interne au concept de langue, ce qui implique, en premier lieu, de les définir dans leur spécificité de rapports syntagmatiques. Ce qui semble à Martinet « tautologie » est ainsi préalable descriptif et point d’appui pour une théorisation, dans le cadre du concept d’articulation, des faits empiriques que sont l’existence d’une organisation grammaticale (ainsi que d’une syntaxe) et la possibilité de la parole. Dans ce cadre, comme nous l’avons vu plus haut, le caractère « restrictif » de la notion de consécution<sup>2246</sup> est moins définitoire de la notion de syntagme que de celle, plus générale, de groupement, dans la mesure où ce dernier constitue le support d’entités abstraites. A la théorisation saussurienne du rapport son/sens répond cependant chez Martinet une problématique de l’expression, dans le champ de laquelle, en même temps que – c’est-à-dire dans la mesure où – le signe n’est plus problématique mais donné, les unités sont positives. Les rapports syntagmatiques sont alors objet de description, donné linguistique dont il s’agit d’examiner la nature et la fonction, et par là même de fournir l’explication, genèse linguistique en lieu et place d’une étiologie<sup>2247</sup> : si l’énoncé saussurien est un lieu d’existence et de délimitation des unités, l’énoncé martinettien est un signe<sup>2248</sup>, de l’organisation duquel il faut rendre compte, et c’est

---

<sup>2245</sup> Voir la citation de la note 2241. La référence est donnée par Martinet (voir M.QUS : p. 207, note 6).

<sup>2246</sup> Comme nous l’avons vu alors, on lit de fait dans les notes de Constantin du troisième cours : « Cette combinaison donnant lieu à de certains rapports peut s’appeler un syntagme. C’est la combinaison de deux ou plusieurs unités, également présentes qui se suivent les unes les autres. Si elles se suivaient sans offrir aucun rapport entre elles, nous ne les appellerions pas syntagme, mais plusieurs unités consécutives ayant rapport entre elles <ou avec le tout> forment un syntagme. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 278).

<sup>2247</sup> C’est pourquoi, comme nous le verrons ci-dessous, si les rapports établis par Saussure entre linéarité et articulation sont, comme il est apparu plus haut lors de notre analyse des textes de Jakobson, à la fois partiellement trompeurs et sujets à discussion, ceux que Martinet établit pour sa part sont confus et inconsistants.

<sup>2248</sup> Voir les notes 1937 et 2043 ci-dessus.

pourquoi, les unités une fois reconnues, il faut s'attacher à leurs combinaisons. Aussi les critiques de Martinet sont-elles analogues, *mutatis mutandis*, à celles dont il a été question plus haut à propos du mot, et qu'annonce dans ce développement la proposition « Nous reviendrons, ci-dessous, sur ce qu'il faut entendre, dans le *Cours*, par "unités". » : à la question de l'unité s'ajoutent celles de « l'explicitation de l'extension à reconnaître au signe sur l'axe du discours » et, plus précisément, des critères définitoires du syntagme. Martinet peut ainsi poursuivre, précisant, d'une certaine manière – c'est-à-dire sur le plan de l'objet – le caractère restrictif de la notion saussurienne de consécution :

« Nous allons nous y risquer ici et dirons d'abord, en termes volontairement vagues, que forme syntagme un ensemble d'unités dont les rapports mutuels sont plus intimes que ceux que chacun d'entre eux entretient avec d'autres éléments de la chaîne. Une formulation plus serrée, impliquant une hiérarchie, pourrait être : il y a syntagme lorsque les rapports de chacun des éléments d'un groupe avec ce qui est hors du groupe s'établissent par l'intermédiaire d'un élément unique ou d'éléments coordonnés, cet élément ou ces éléments faisant partie du syntagme. Soit l'énoncé *Il partait avec ou sans ses valises*. Selon la définition précédente, on y relèvera les syntagmes suivants où le sens des flèches indique celui dans lequel s'établissent les rapports : *il* → *part-*, *part-* ← *-ait*, *il* → *part-* ← *ait*, *ses* → *valises*, *avec* ← (*ses* →) *valises*, *sans* ← (*ses* →) *valises*, *part-* ← *avec ou sans* ← (*ses* →) *valises*, sans préjudice des combinaisons de *part-*, *part-* ← *-ait* ou *il* → *part-* avec les syntagmes distincts qu'on peut reconnaître dans *avec ou sans ses valises*. Le seul groupement ordonné qu'exclut la définition est celui qui correspond à l'énoncé entier dans la mesure où celui-ci s'identifie avec une phrase distincte. En effet, si *il partait avec ou sans ses valises* est une phrase, *part-*, noyau prédicatif de cette phrase et, de ce fait, point de convergence des rapports, ne saurait plus être décrit comme l'élément par l'intermédiaire duquel s'établit le rapport du groupe (la phrase) avec ce qui est hors du groupe (d'autres phrases éventuelles) parce que, s'il y a de phrase à phrase des rapports dans la réalité conçue, on n'y trouve pas de rapports syntaxiques, c'est-à-dire proprement linguistiques.

On pourrait, certes, de façon à ne pas exclure la phrase complète, modifier la définition et énoncer que le syntagme groupe les éléments qui dépendent tous d'un élément unique ou de deux ou plusieurs éléments coordonnés, cet élément ou ces éléments faisant partie du syntagme. On se retrouverait ainsi d'accord avec l'enseignement saussurien. Mais, en pratique, on n'a pas grand intérêt à considérer la phrase comme un syntagme. Sans même vouloir identifier le terme syntagme à l'anglais *phrase* (dans *nominal phrase*, *verbal phrase*), on peut estimer que la notion, là où elle n'est pas encore conçue comme équivalente d'"axe syntagmatique", n'a de sens qu'en référence à une articulation possible de la phrase, unité syntaxique maxima, en unités plus vastes que le signe minimum.

On aura noté ci-dessus que, dans l'identification des syntagmes, nous avons fréquemment fait fi de l'exigence de successivité, par exemple, dans *avec...* ← (*ses* →) *valises*. Ce n'est certainement pas là, au fond, trahir la pensée de Saussure qui ne pouvait guère, au moment même où il devait insister sur la successivité des rapports syntagmatiques, signaler les entorses possibles à cette successivité. On peut être certain qu'il n'aurait pas refusé la qualité de syntagme à *er schlägt ... vor* dans l'allemand *Er schlägt eine Lösung vor*<sup>2249</sup> en dépit de la non successivité des éléments constituants. » (M.QUS : p. 208-209).

<sup>2249</sup> Martinet renvoie ici en note (M.QUS : p. 209, note 9) à une autre page de l'article de Godel, où on lit en effet : « Le syntagme est tout à la fois un assemblage et une *unité*. On sait que Saussure entendait par là une

Le dernier paragraphe de ce développement est tout particulièrement remarquable, témoignant d'un contresens analogue – aux complications dues à la détermination externe près – à celui qui préside aux développements relatifs à la notion saussurienne d'entité concrète ainsi que, *mutatis mutandis*, à la critique jakobsonienne de la linéarité du signifiant au nom de l'existence de cumuls des signifiants. Il ne saurait en effet y avoir, dans la perspective saussurienne, d'« entorses » à la successivité des rapports syntagmatiques, dans la mesure où la successivité n'est pas un élément de la définition des rapports syntagmatiques en tant que linguistiques, mais un fait, une propriété de la matière phonique, qui constitue en tant que telle un support d'articulation. Dans cette perspective, il n'y a aucune « exigence de successivité », mais seulement une successivité de fait et des rapports perçus dans le cadre de l'articulation. Martinet modifiera ensuite sa position relativement à la phrase. On lit en effet dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) :

« On désigne comme un **syntagme** l'ensemble formé par 1<sup>o</sup> un monème ou un groupe de monèmes déterminant d'un monème central, le noyau, 2<sup>o</sup> ce noyau, et, 3<sup>o</sup> lorsqu'elle est exprimée, la marque de sa dépendance vis-à-vis du reste de l'énoncé. [...] »

Une phrase est un syntagme, naturellement sans marque de dépendance. Cependant, comme on dispose du terme “phrase”, on n'utilise guère “syntagme” dans ce cas. » (M.GFF : p. 20)

puis dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980) :

« Il [Saussure] n'a même pas pris le soin de préciser ce qu'il fallait entendre par syntagme. De ce qu'il en dit on peut toutefois conclure que forme un syntagme tout ensemble d'unités significatives minima (nos monèmes) qui entretiennent entre elles des rapports syntaxiques plus intimes qu'avec le reste de l'énoncé ; fait éventuellement partie du syntagme toute unité significative (monème ou syntème) qui rattache cet ensemble avec ce reste. Ceci implique qu'une phrase est un syntagme et qu'un syntagme peut être constitué de plusieurs syntagmes. Dans l'énoncé *Un très beau chêne ombrageait la cour*, on relève donc un syntagme qui est l'ensemble de l'énoncé, celui que constitue *un très beau chêne*, formé lui-même des deux syntagmes *un... chêne* et *très beau*, enfin le syntagme *ombrageait* et le syntagme *la cour* ; certains logiciens, que nous ne suivons pas, poseraient sans doute, en outre, un syntagme prädicatif *ombrageait la cour*. Dans *Il vivait dans sa chambre*, on posera que *dans*, qui relie le segment *sa chambre* au reste de l'énoncé, forme syntagme avec lui. » (M.Sy. : p. 143)

et dans « What is Syntax ? » (1982) :

« In the presentation of the oral form of French which is found in our *Grammaire fonctionnelle du français* (Paris, Didier, 1979), no use is made of “word”, various groupings of monemes being referred to as syntagms, i.e., combinations of monemes that are more closely related among themselves than with the rest of the utterance. Sentences

---

“entité concrète”, c'est-à-dire délimitable. Il a signalé à plusieurs reprises les difficultés que soulève la délimitation des sous-unités à l'intérieur du mot, parfois celle des mots mêmes. La délimitation des syntagmes, dont il n'a pas parlé, serait-elle automatique ? Certainement pas : deux segments significatifs qui se suivent dans la chaîne du discours ne forment un syntagme que s'ils sont unis par un rapport syntagmatique ; inversement, un tel rapport peut unir des éléments disjoints dans la chaîne : les verbes composés séparables de l'allemand en sont l'exemple classique. » (Godel, 1969a : p. 117).

are accordingly syntagms, but ones that have no syntactic connections with the rest<sup>2250</sup>. »  
(M.Wha. : p. 390)

enfin dans *Syntaxe générale*<sup>2251</sup> (1985) :

« A l'époque où Saussure enseignait à Genève la linguistique générale, il lui était probablement impossible de se dégager de l'idéalisme ambiant et de faire plus que suggérer la possibilité d'un traitement fonctionnel des faits linguistiques. La nécessité de composer s'est concrétisée sous la forme de l'opposition de langue à parole où chacun ne retrouve son bien que dans la mesure où il adapte cette opposition à ses propres conceptions et à ses besoins. Comme on le sait, il est arrivé à Saussure lui-même d'aboutir à quelques inconséquences sur ce point. La phrase, nous dit-il, appartient à la parole non à la langue. Toutefois, la phrase est un syntagme. Or, "il faut attribuer à la langue... tous les types de syntagmes construits sur des formes régulières". Mais Saussure aurait-il pu ne pas souscrire à la définition qu'un de ses disciples, Meillet, donne de la phrase comme "un ensemble d'articulations liées entre elles par certains rapports grammaticaux et qui, ne dépendant grammaticalement d'aucun autre ensemble, se suffisent à elles-mêmes", ce qui implique qu'elle est effectivement un syntagme construit sur des formes régulières ? » (M.SG : p. 15)

et dans « Que faire du "mot" ? » (1986) :

« [...] on peut définir le *syntagme* comme l'ensemble formé par un noyau, ses déterminants et, éventuellement, le connecteur qui relie cet ensemble au reste de l'énoncé. La phrase avec son noyau prédicatif est naturellement un syntagme sans connecteur. » (M.Fai. : p. 133).

Mais la conception martinettienne du syntagme ne s'en trouve pas plus « d'accord avec l'enseignement saussurien », et le passage de *Syntaxe générale* témoigne nettement de la différence de perspective avec Saussure. Si la phrase martinettienne est un syntagme, c'est, non pas, comme chez Saussure, en tant qu'elle est un groupement syntagmatique, mais dans la mesure où son organisation est justiciable du système. Et aussi bien cette nouvelle conception de la phrase ne remet-elle pas en cause la définition martinettienne du syntagme comme « unité syntaxique », profondément anti-saussurienne par son caractère descriptif. On lit en effet également dans *Syntaxe générale* :

« Ce qui explique, au fond, qu'on puisse aller assez loin, en linguistique, sans presque parler de la phrase, c'est que, dans un sens, rien ne se trouve dans le discours qui ne soit déjà dans la phrase. Linguistiquement, une phrase est bien autre chose qu'une simple succession de "mots", ne serait-ce que parce que *Pierre bat Paul* est autre chose que *Paul bat Pierre*. Au contraire, un énoncé de quelque ampleur se confond avec la succession des phrases qui le constituent. On comprend dès lors que l'espagnol identifie "phrase" et "discours", puisque le discours n'a rien qui ne se trouve dans la phrase. Pour analyser les

---

<sup>2250</sup> « Dans la présentation de la forme orale du français que l'on trouve dans notre *Grammaire fonctionnelle du français* (Paris, Didier, 1979), aucun usage n'est fait de "mot", les divers groupements de monèmes étant désignés comme des syntagmes, c'est-à-dire des combinaisons de monèmes qui sont reliés plus étroitement entre eux qu'avec le reste de l'énoncé. Les phrases sont donc des syntagmes, mais des syntagmes qui n'ont aucune connexion syntaxique avec le reste. »

<sup>2251</sup> Voir la note 343 du premier chapitre. Voir également par ailleurs, dans cet ouvrage, M.SG : p. 83, cité plus bas.

manifestations d'une langue donnée, on s'attaquera donc directement au plus petit segment qui en soit parfaitement et intégralement représentatif, à savoir la phrase. Puisque cette identification de la phrase et du discours paraît évidente, on oubliera souvent de l'expliciter.

Les définitions formelles les plus satisfaisantes de la phrase sont celles qui marquent justement le caractère pleinement représentatif de ce complexe. Celle de Marouzeau : "Système d'articulations liées entre elles ... ne dépendant grammaticalement d'aucun autre ensemble ..." <sup>2252</sup> calque celle de Meillet, reproduite ci-dessus, § 2.5. Elle rappelle sous une forme positive, ce que celle de l'*American College Dictionary* : "sentence ... a linguistic form ... which is no part of any larger construction" implique sous une forme négative, à savoir la complète représentativité de la phrase. » (M.SG : p. 85-86)

développement qui reproduit presque littéralement un passage de *La Linguistique synchronique* <sup>2253</sup> cité par Martinet, dans « De quelques unités significatives » à l'appui de sa définition de la phrase comme « unité syntagmatique maxima » :

« Cf. "Rien ne se retrouve dans le discours qui ne soit déjà dans la phrase", A. Martinet, *La Linguistique synchronique*, Paris, 1965, p. 229, ou, ce qui revient au même, "sentence [...] a linguistic form [...] which is not part of any larger construction", in *The American College Dictionary*, New York, 1951. » (M.QUS : p. 209, note 8).

Unité syntaxique maxima, la phrase apparaît comme un syntagme organisé, et de l'organisation de laquelle la construction de la structure doit rendre compte, au moyen, précisément, de la notion de syntagme, au sens restreint de « De quelques unités significatives <sup>2254</sup> ». On peut rappeler, ici, cette définition de la syntaxe donnée dans « La

---

<sup>2252</sup> Marouzeau (1951) : p. 177. Voir M.SG : p. 92, note 14.

<sup>2253</sup> Voir M.LS : p. 229.

<sup>2254</sup> On comparera, à cet égard, la définition du syntagme des *Éléments de linguistique générale* en 1960 et en 1980. On lisait en 1960 : « On désigne sous le nom de **syntagme** toute combinaison de monèmes. » (*Él.* 1960 : p. 109), mais on lira à partir de 1980 : « On désigne sous le nom de **syntagme** toute combinaison de monèmes dont les rapports mutuels sont plus étroits que ceux qu'ils entretiennent avec les autres éléments de l'énoncé, plus, éventuellement, le monème fonctionnel qui rattache cette combinaison au reste de l'énoncé. » (*M.Él.* : p. 112). La définition de « Le mot » (1965) est analogue à la première définition donnée dans « De quelques unités significatives » : « Il semble que la solution du problème pourrait se trouver dans le remplacement, dans la pratique linguistique, du "mot" par le concept beaucoup plus souple de "syntagme". On désigne, sous ce terme, tout groupe de plusieurs signes minima. Mais il est sous-entendu que les signes minima conçus comme faisant partie d'un syntagme sont tels qu'ils entretiennent entre eux des rapports plus intimes que ceux qui les relient au reste de l'énoncé : dans la phrase *un énorme rocher surplombait la voie ferrée*, on isolera très naturellement trois syntagmes : *un énorme rocher*, *surplombait* et *la voie ferrée*. » (M.Mo. : p. 173), puis, où le syntagme apparaît nettement comme une unité d'organisation de la phrase : « Nous pouvons formuler plus précisément maintenant ce que nous avons dit plus haut du syntagme : deux ou plus de deux monèmes qui sont entre eux dans des rapports plus intimes que ceux qui les relient au reste de l'énoncé forment un syntagme. Tout, dans ce sens, n'est pas syntagme dans un énoncé : dans *Jean part demain*, il n'y a pas de syntagme, mais trois monèmes qui épuisent l'énoncé. » (M.Mo. : p. 175). Après une rapide allusion dans « Les fonctions grammaticales » – « l'unité linguistique, plus complexe que le monème, qu'on désigne comme un syntagme » (M.Fon. : p. 9) –, on retrouve en 1980, dans « Autour du syllemme », la définition de la *Grammaire fonctionnelle du français* que nous avons citée ci-dessus : « Tout le monde s'accordera à voir un syntagme dans un segment de l'énoncé où tous les éléments sont syntaxiquement plus étroitement unis entre eux qu'ils le sont avec les autres éléments de cet énoncé. On proposera une définition plus précise selon laquelle un syntagme se compose d'un monème central (ou de plusieurs monèmes centraux coordonnés), des déterminations diverses de l'élément central et, éventuellement, des monèmes fonctionnels qui marquent les rapports du complexe ainsi constitué avec le reste de l'énoncé. » (M.Syl. : p. 136-137). On lit de même ensuite dans « What is Syntax ? » (1982), en sus de la



pertinence » (1973) : « l'étude des procédés fonctionnels de structuration de l'énoncé » (M.Per. : p.103). Il faut d'ailleurs noter que l'exclusion de la phrase, dans « De quelques unités significatives », était liée à la seule inexistence de rapports syntaxiques interphrastiques.

A la problématique de l'expression répond ainsi une démarche d'explication de la parole et des rapports syntagmatiques, de même que, parallèlement et précisément en rupture avec une telle problématique, la théorisation saussurienne de la langue rend compte de la parole et de la structure dans le cadre de la théorisation des rapports son/sens. C'est là le point de départ de la problématique morphologique que nous signalions ci-dessus et qui, de ce point de vue, est relativement analogue aux critiques hjelmslevienne et jakobsonienne du principe de la linéarité du signifiant, principe dont elle implique, tout comme ces dernières, la transcendance. Comme nous l'avons vu ci-dessus, dans le domaine de la syntaxe cette problématique morphologique porte sur la possibilité d'une absence de pertinence de l'ordre des unités, mise en évidence dès les « Elements of a Functional Syntax ». Martinet s'inscrit ainsi en faux contre la conception traditionnelle de la syntaxe, écrivant par exemple dans « Morphology and Syntax » (1972) :

« Tourmons-nous maintenant vers la syntaxe. Je suppose que la plupart des linguistes conçoivent la syntaxe comme la façon dont les monèmes (ou "morphèmes") se combinent pour former tous les énoncés possibles de la langue. [...]

Mais, comme je l'ai déjà indiqué, je ne pense pas que la conception courante de la syntaxe soit satisfaisante. On ne peut mettre sur le même plan toutes les successions de monèmes : certaines sont significatives et syntaxiquement pertinentes ; d'autres sont facultatives et stylistiquement pertinentes ; d'autres encore sont obligatoires, ne font jamais l'objet d'un choix de la part du locuteur et sont par conséquent non-pertinentes et du domaine de la morphologie<sup>2255</sup>. » (M.Mor. : p. 10).

On lit de même dans « What is Syntax ? » (1982) :

« "Combining" is of course putting together ; etymologically, *syntax* is "ordering or ranging together", which is not so different. But the real issue is whether this ordering

---

définition citée ci-dessus : « We have, of course, the minimal significant units we call the monemes ; next, we have the syntemes, shown by commutation to consist of two or more significant parts, but behaving with regard to the context just like monemes : and finally we have grammatical phrases, or syntagms, made up of a nucleus, its determinants and, if need be, a connective. As a rule, the relation of a syntagm to the rest of the utterance is identified with that of its nucleus : in *I saw the big man*, *man*, and not *the big man*, is connected with *saw*. » [« Nous avons, bien sûr, les unités significatives minimales que nous appelons les monèmes ; ensuite, nous avons les syntèmes, que la commutation révèle être composés de deux ou plus de deux parties significatives, mais qui se comportent à l'égard du contexte exactement comme des monèmes ; enfin nous avons les groupes grammaticaux, ou syntagmes, consistant en un noyau, ses déterminants, et si besoin un connecteur. En règle générale, la relation d'un syntagme au reste de l'énoncé s'identifie avec celle de son noyau : dans *I saw the big man*, *man*, et non *the big man*, est relié à *saw*. »] (M.Wha. : p. 392). Voir également M.SG : p. 83 et M.Fai. : p. 133, cités *infra*.

<sup>2255</sup> « Let us now turn to syntax. I suppose that most linguists conceive syntax as how monemes (or "morphemes") are combined so as to form all possible utterances in the language. [...]

But, as pointed out before, I do not think the current conception of syntax is at all satisfactory. All collocations of monemes should not be put on the same level : some are significant and syntactically relevant ; others are optional and stylistically relevant ; others still are compulsory, never chosen by the speaker, consequently irrelevant, and ascribable to morphology. » (M.Mor. : p. 159-160).

together is relevant for the interpretation of what is said. More precisely, when two linguistic items are found in contact, three possibilities have to be considered :

First, their contiguity is a pure matter of chance : in *I saw him there*, *him* and *there* are in direct contact, but both are determinants of *saw* and are not directly related ; if *there* had been placed before *I saw*, the relations between the different items would not have been different.

Second, the contiguity is just a matter of habit : you say *big man*, not *man big* ; if some foreigner said *man big*, everybody could understand that the relation of *big* to *man* would still be one of determination, *man* remaining the nucleus. Native speakers would be tempted to make fun of it. The respective positions of *big* and *man* are part of the morphology of the language.

Third, the respective position of the two elements in question is fully relevant since inverting them would change the message : the succession ... *the cat kills* ... indicates that the cat is the killer ; the succession ... *kills the cat* ... that the cat is the victim. In English, the respective positions of verb and noun are relevant and, *for that language*, it makes sense to speak of an SVO pattern. But, in the case of Latin where the subject is marked as such by the nominative case and the object by the accusative, positing SOV is at best indicative of a preferential order that belongs to stylistics rather than syntax. Using S, V, and O as a basis for the establishment of a syntactic typology is totally aberrant since the respective positions of the items so designated may be irrelevant, not to mention the fact that the notions of verb, subject, and object do not make sense in a number of languages. This deserves to be remembered as a beautiful example of linguistic ethnocentrism.

What is decisive in syntactic matters, is not combinations, but compatibilities, i.e., the possibility for the monemes of a certain class to coexist with those of another class in a definite relation. Syntax is, properly, the study of such relations<sup>2256</sup>. » (M.Wha. : p. 393)

puis dans *Syntaxe générale* (1985) :

---

<sup>2256</sup> « “Combiner” veut naturellement dire mettre ensemble ; étymologiquement, la *syntaxe* est “le fait d’ordonner ou d’aligner ensemble”, ce qui n’est pas tellement différent. Mais la véritable question est de savoir si cet ordonnancement est pertinent pour l’interprétation de ce qui est dit. Plus précisément, quand deux unités linguistiques se trouvent en contact, on doit prendre en considération trois possibilités :

Premièrement, leur contiguïté est un pur fait de hasard : dans *I saw him there*, *him* and *there* sont en contact direct, mais tous deux sont des déterminants de *saw* et ne sont pas directement en relation ; si *there* avait été placé avant *I saw*, les relations entre les différentes unités n’auraient pas été différentes.

Deuxièmement, leur contiguïté est simplement due à une habitude : vous dites *big man*, non *man big* ; si quelque étranger disait *man big*, tout le monde pourrait comprendre que la relation de *big* à *man* est toujours une relation de détermination, *man* restant le noyau. Les locuteurs natifs seraient tentés de s’en amuser. Les positions respectives de *big* et *man* appartiennent à la morphologie de la langue.

Troisièmement, la position respective des deux éléments en question est pleinement pertinente puisque l’inversion de ceux-ci changerait le message : la succession ... *the cat kills* ... indique que le chat est le tueur ; la succession ... *kills the cat* ... que le chat est la victime. En anglais, les positions respectives du verbe et du nom sont pertinentes et, *pour cette langue*, il fait sens de parler d’une structure SVO. Mais, dans le cas du latin, où le sujet est marqué comme tel par le cas nominatif, et l’objet par l’accusatif, parler de SOV est au mieux indicatif d’un ordre préférentiel qui appartient à la stylistique plutôt qu’à la syntaxe. Utiliser S, V et O comme base pour l’établissement d’une typologie syntaxique est totalement aberrant puisque la position respective des unités ainsi désignées peut être non pertinente, sans parler du fait que les notions de verbe, de sujet, et d’objet ne font aucun sens dans un certain nombre de langues. Cela mérite d’être retenu comme un bel exemple d’ethnocentrisme linguistique.

Ce qui est décisif, en matière de syntaxe, ce ne sont pas les combinaisons, mais les compatibilités, c’est-à-dire la possibilité, pour les monèmes d’une certaine classe, de coexister avec ceux d’une autre classe dans une relation définie. La syntaxe est, proprement, l’étude de ces relations. »

« Le syntacticien doit toujours être à l'affût des pertinences de la position respective des unités dans la chaîne. Mais il ne devra jamais oublier qu'elle peut être 1° due au hasard avec, éventuellement, des implications stylistiques, comme l'est la rencontre des deux circonstanciels *hier* et *dans la rue* dans une même proposition ; 2° habituelle et non informative comme l'antéposition de l'article en français et sa postposition en roumain ; 3° décisive pour la compréhension du message : *la souris mange... et ...mange la souris*<sup>2257</sup>. » (M.SG : p. 165)

enfin dans « La syntaxe de l'oral » (1990) :

« Avant d'essayer de définir ce qu'est la syntaxe, il convient ici, comme à chaque temps de toute recherche scientifique, d'envisager les faits sous l'angle de leur pertinence, et, en linguistique, sous celui de leur pertinence communicative. Rappelons, tout d'abord, que la nature orale du langage de l'homme entraîne la linéarité du discours et une successivité de ses éléments qui ne peut être troublée que par les amalgames formels d'éléments sémantiquement distincts, qu'il s'agisse du fr. *au*, de *à + le*, ou de la finale *-orum* du latin où s'entremêlent "pluriel" et "génitif". Ces amalgames ne sont que les formes extrêmes de relations de voisinage qui impliquent, soit un rapport particulier de l'élément voisin avec quelque autre (celui que marque le *à* impliqué par *au*, ou le "génitif" impliqué par *-orum*), soit une spécification ajoutée à la valeur de ce voisin (le défini amalgamé dans *au*, le "pluriel" impliqué dans *-orum*). Une fois explicités ces amalgames, l'examen de l'ordre des éléments dans la chaîne se ramène à la constatation de ce qui, dans la chaîne, précède et ce qui suit. Cet ordre peut être fonctionnellement de trois types : il peut être : 1/ indifférent, ou, plus précisément, optionnel, c'est-à-dire laissé à l'initiative de celui qui parle pour nuancer son énoncé s'il le désire et venant fonctionnellement s'ajouter aux éléments suprasegmentaux de l'énoncé qu'on groupe sous la rubrique de l'intonation ; 2/ il peut être fixe, tel que toute déviation est perçue comme une atteinte à l'intégrité de la langue ; 3/ il peut être enfin indicatif de la nature des relations qu'entretient l'unité avec d'autres éléments du discours.

Un exemple du premier type sera : *mardi, il arrivera* en face de *il arrivera mardi*. Un exemple du second : *le chapeau* en face de *chapeau le* qui est impossible. Un exemple du troisième : la marque du rapport au verbe de *chat* dans *le chat a tué le rat* par opposition à *le rat a tué le chat*. On s'excuse de revenir sur ces évidences, elles sont hélas trop souvent oubliées.

On a probablement intérêt à exclure de la syntaxe les faits d'ordonnance que nous avons caractérisés comme optionnels. Il vaut mieux, comme nous l'avons déjà suggéré, les grouper avec les faits fonctionnellement analogues dont on traitera sous l'intonation. Les faits du second type, qui représentent, en fait, des contraintes formelles, seront à rattacher à l'étude de la forme, c'est-à-dire la morphologie. Il ne resterait donc comme

---

<sup>2257</sup> Le paragraphe fait suite à la même critique de la classification des langues sur la base S, V, O que l'on trouve dans « What is Syntax ? ». Voir M.SG : p. 165. On lit encore dans « Une langue et le monde » (1980) : « S'amuser, comme certains les font depuis quelque quinze ans, à classer toutes les langues sur la base de la façon dont elles combinent S, O, et V, c'est, bien entendu, non seulement imposer arbitrairement des unités à des langues qui ne les connaissent pas, mais également confondre des positions pertinentes et d'autres qui sont simplement habituelles : pertinentes sont les positions respectives du sujet et de l'objet en français et en anglais, puisque ce sont elles qui permettent de localiser les deux fonctions dans l'énoncé ; simplement habituelles et soumises à certains aléas sont celles du sujet et de l'objet en latin, par exemple, où ces deux fonctions sont formellement identifiées par des désinences particulières. » (M.Mon. : p. 155) et dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) : « [...] on ne saurait mettre sur le même plan une position obligatoire qui a un sens, et une position préférentielle accompagnée d'un relationnel qui permet toutes les déviations positionnelles. On s'abstiendra donc de toute tentative typologique en terme de SVO, OSV, etc. » (M.Poi. : p. 60).

appartenant en propre au domaine de la syntaxe que l'examen des cas du troisième type où la position respective des unités indique très précisément la nature des rapports qui existent entre elles.

Mais, dans une optique fonctionnelle, ceci ne saurait être dissocié des autres façons d'indiquer ces rapports, essentiellement celle qui fait usage d'unités particulières du discours dont c'est précisément la fonction. » (M.Or. : p. 402-404).

De même que les segments de l'énoncé lors de l'analyse en monèmes, la position respective des unités dans l'énoncé est évaluée à l'aune de la signification, Martinet distinguant trois cas de figure, celui d'un ordre stylistiquement pertinent, et relevant dès lors d'un autre niveau d'analyse<sup>2258</sup>, celui d'un ordre syntaxiquement pertinent en tant qu'il est indicatif de la fonction de l'unité, enfin celui d'un ordre assimilable à un « accident formel<sup>2259</sup> », dans la mesure d'une part où il est non pertinent du point de vue syntaxique, et d'autre part où il est obligatoire, donc constitutif de la structure au sens large<sup>2260</sup> mais également définitivement non pertinent, fût-ce du point de vue d'une autre pertinence, comme la pertinence stylistique. La syntaxe peut ainsi être définie, dans « Syntagme et synthème » (1967), comme les « latitudes de combinaison des monèmes indépendamment de leur manifestation et de leur ordre de succession dans la chaîne, dans la mesure où cet ordre n'est pas pertinent par lui-même<sup>2261</sup> » (M.SS : p. 190), ce que « What is Syntax ? » reprend sous le

---

<sup>2258</sup> Cette distinction de deux pertinences, syntaxique et stylistique relève à nouveau d'une assignation de fonction (voir ci-dessus la note 2227). Les conséquences en sont importantes puisque cette distinction supporte, pour une part, la distinction des monèmes et des fonctions : la reconnaissance d'une pertinence stylistique, corrélative d'une absence de pertinence syntaxique, a pour corollaire le postulat d'une autonomie syntaxique et, avec elle, comme il apparaîtra ci-dessous, de l'indication d'une fonction. Nous avons mis en valeur, dans ce qui précède, la fondamentale différence de perspective qui sépare l'élaboration martinettienne de celle de Saussure, mais nous aurions aussi bien pu, à cette fin, mettre en évidence le caractère arbitraire de la démarche martinettienne d'assignation des fonctions. Comme nous le verrons *infra*, Martinet ne fait en effet que doubler la référence, rançon de la définition ou de la caractérisation, au lieu d'une étimologie, du sens. Voir également la notion de point d'incidence, dont nous verrons ci-dessous (voir M.Pré. : p. 150-151, cité ci-dessous), qu'elle relève pour Martinet de la morphologie. Pour cette notion, voir également, outre M.SG : p. 161, cité ci-dessous, dans les *Éléments de linguistique générale* : « La nature du rapport d'un monème autonome avec le reste de l'énoncé ne dépend pas de sa place dans cet énoncé. Ceci n'implique pas que sa position, à l'intérieur de la proposition, soit nécessairement indifférente au sens : *il faut vite courir* est autre chose qu'*il faut courir vite*. On dira que le point d'incidence n'est pas le même dans les deux cas. » (M.Él. : p. 111). Le passage date de 1967.

<sup>2259</sup> Martinet parle ainsi, dans *Syntaxe générale*, du « point de vue fonctionnel, qui se refuse à faire dépendre l'identification des unités significatives de ce qu'on doit considérer comme des accidents formels, comme la position respective non pertinente des unités dans l'énoncé » (M.SG : p. 84). Voir également, dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » et dans *Syntaxe générale* : « On a donc intérêt à retrouver la valeur originelle de "morphologie", impliquée d'ailleurs dans *morpho-* qui suggère "forme". Il s'agit bien de l'examen et de l'exposé des variations formelles auxquelles peuvent être soumis les signifiants de monèmes, et même, de façon plus compréhensive, tous les accidents ou variations de forme qui n'ont pas de répercussion sur la valeur signifiée des unités en cause. On peut citer comme exemple, la position respective des monèmes dans l'énoncé lorsqu'elle varie sans affecter la nature de leurs rapports mutuels : *un énorme rocher, un rocher énorme*. » (M.Poi. : p. 56/MSG : p. 100 [*Syntaxe générale* ajoute seulement une virgule après « citer ».]).

<sup>2260</sup> Voir *supra* ce que nous avons dit de l'ambivalence de statut de la morphologie.

<sup>2261</sup> « Le cas de *bonhomme* /bɔ̃nɔm/, pluriel *bonshommes* /bɔ̃zɔm/ où, par exception, la pluralisation affecte la prononciation du premier élément, présente un cas morphologiquement exceptionnel, mais qui ne touche en rien à la syntaxe proprement dite, c'est-à-dire aux latitudes de combinaison des monèmes indépendamment de leur manifestation et de leur ordre de succession dans la chaîne, dans la mesure où cet ordre n'est pas pertinent par lui-même. » (M.SS : p. 190). Il s'agit là de synthème (voir ci-dessous), et de même, dans *Syntaxe générale*, la démarche d'évaluation fonctionnelle de l'ordre des unités est appliquée au mot, conformément à la notion

nom de *compatibilités*, opposées aux combinaisons. On retrouve par ailleurs, dans le développement de « La syntaxe de l'oral », la notion d'entorse à la successivité de « De quelques unités significatives ». Il s'agissait alors de la possibilité d'éléments disjoints mais cependant constitutifs d'un même syntagme. Il s'agit à présent d'amalgames, et l'on se rapproche ici, *mutatis mutandis*, de la notion jakobsonienne de cumuls des signifiés. Les amalgames étaient de même définis, dans « Des limites de la morphologie » (1965), comme des « exceptions à la successivité des monèmes dans la chaîne » :

« On a intérêt à considérer toutes les formes dont la complexité sémantique est évidente mais la segmentation formelle impossible (fr. *au* /o/), impraticable sans arbitraire (*-ibus*) ou, d'une façon quelconque, peu recommandable, comme des exceptions à la successivité des monèmes dans la chaîne, exceptions pour lesquelles a été proposé le terme d'amalgame. » (M.Lim. : p. 383)

et Martinet adoptait, dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980), cette position radicale :

« Remarquez qu'à propos de ces signes minimum, je ne dis pas qu'ils sont successifs. Ceux parmi vous qui apprécient les présentations bien équilibrées ont pu être choqués par la décision consciente de ma part de donner une présentation différente à l'articulation en monèmes, et à l'articulation en phonèmes. Je n'ai pas dit que *les monèmes* sont successifs, parce qu'effectivement ils ne le sont pas toujours. Quand je dis *il faut que je fasse*, où se trouve dans “fasse” le verbe *faire* et où se trouve le subjonctif ? Bien malin qui pourrait le dire. Quand je dis en anglais *he sang*, où se trouve l'élément qui veut dire “chanter” et où se trouve l'élément qui implique le prétérit ? Sans doute peut-on charcuter ; mais, à ce moment-là, où est la successivité ? Si vous dites en arabe /maktub/ “écrit, (il est) écrit”, où sont les monèmes ? Où est le participe passé et où est la racine ? Cette dernière, on la connaît, mais tout est entremêlé. Il n'y a pas de successivité des monèmes<sup>2262</sup>. » (M.Emp. : p. 15).

L'opposition entre combinaisons et compatibilités est déclinée de manière récurrente dans les textes de notre corpus. Comme dans « Syntagme et syntème », Martinet utilise encore, dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964), le terme de *combinaison* :

---

martinettienne d'unité minimale, qui implique le rejet de la notion de mot que nous avons analysé *supra* : « Ce qu'on peut faire valoir en faveur de la conception ponctuelle du mot est que, là-même où les monèmes composants ne sont pas amalgamés comme dans *aille* ou *fasse*, l'ordre de leur succession ne fait pas l'objet d'un choix de la part du locuteur : dans *donnerons*, la succession *donne-r-ons* /dòn-r-õ/ est obligatoire. Une autre succession des mêmes signifiants : /õ-r-dòn/, aboutit à un tout autre énoncé : *on redonne*. Il s'agit là, bien sûr, de deux cas d'homonymie : -r- du futur et re-, préfixe, -ons de 1<sup>re</sup> personne du pluriel et on, pronom indéfini. Mais ces cas illustrent bien les contraintes syntagmatiques qu'implique le mot. Pour combiner “donner”, “futur” et “plur. 1”, il faut présenter /dòn/, /-r-/ et /-õ/ dans cet ordre. Si l'on doit faire abstraction, en linguistique, de ce qui n'est pas voulu par le locuteur, identifié comme tel par l'auditeur et, par conséquent, informatif relativement à l'expérience qui fait l'objet de la communication, il faut faire abstraction de l'ordre de succession des éléments signifiants constitutifs du mot. » (M.SG : p. 79). La distinction traditionnelle entre syntaxe et morphologie (au sens non martinettien du terme) ne s'en trouve pas pour autant abandonnée, comme en témoigne, précisément, la notion de syntème. Voir *infra*, v-.

<sup>2262</sup> Voir encore, en outre, dans « Le mot » (1965) : « Tout énoncé s'analyse exhaustivement en monèmes, le plus souvent successifs, mais parfois amalgamés. » (M.Mo. : p. 174).

« Out of this, syntax emerges as the study of the combinatory latitudes of monemes, beginning with the combinations of modifiers with their lexical supports and ending with the building up of sentences. By **combinations**, we mean the faculty of coexisting on different levels, in some cases irrespective of the actual position of the elements in the chain, and with absolute disregard of any formal variation. Here again, and in spite of different formulations, we come pretty close to traditional practice : as soon as syntax begins, no one is supposed to worry about *tulit* being the perfect of *fero* and *went* the preterit of *go*<sup>2263</sup>. » (M.Fou. : p. 122).

Mais on lit ensuite dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« Bien que nous nous soyons exprimé jusqu'ici en termes de combinaisons et de combinabilité, il n'est peut-être pas superflu de rappeler que ce qui importe, en matière de première articulation du langage, n'est pas nécessairement la possibilité de mettre tel élément dans telle position par rapport à tel autre, mais les compatibilités : ce qui compte vraiment dans le cas de l'article et du substantif en français, n'est pas que le premier se trouve préposé au second, mais que l'article présuppose un substantif ou une unité assimilée et que tout substantif peut entraîner l'apparition d'un article. » (M.Pou. : p. 30)

puis de même dans « La présentation des unités significatives » (1976) :

« Sont dit compatibles deux monèmes (ou classes de monèmes) qui, dans un énoncé, peuvent figurer dans un rapport de dépendance tel que la présence de l'un pré-suppose celle de l'autre ou que leur coexistence suppose des relations parfaitement définies. En français, par exemple, un article est compatible avec un nom ; il faut en effet un nom pour qu'un article puisse apparaître ; mais il n'est pas compatible avec un verbe. Dans la même langue, un nom est compatible avec un verbe en ce qu'il peut, dans un énoncé, entretenir avec lui des relations définies décrites comme fonction sujet, fonction objet, etc.

On emploie parfois "combinabilité" au lieu de "compatibilité".

Mais le terme est dangereux en ce qu'il peut suggérer une contiguïté qui n'est pas nécessairement requise par le conditionnement qu'on postule : l'absence de contiguïté de *un* et de *château* dans *un bel et grand château* n'affecte pas la compatibilité des deux monèmes ; la contiguïté de *chambre* et de *nous*, dans *cette chambre nous convient*, n'implique naturellement aucune dépendance directe ou relation immédiate entre deux unités et, partant, de compatibilité. » (M.Pré. : p. 144)

et dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » (1976) :

« Some of my readers might wonder why I have not spoken here of "the same latitudes of combination". "Compatibility" implies that the criterion is not necessarily one of respective position in the utterance : in German, *durch* and *entlang* have the same compatibilities although one precedes and the other normally follows the noun. Operating

---

<sup>2263</sup> « De tout cela, la syntaxe émerge comme l'étude des latitudes combinatoires des monèmes, commençant par les combinaisons des modalités avec leurs supports lexicaux et finissant par l'édification des phrases. Par **combinaisons**, nous voulons dire la faculté de coexister sur différents niveaux, dans certains cas sans égard à la position réelle des éléments dans la chaîne, et avec une indifférence absolue à l'égard des variations formelles. Ici encore, et en dépit de formulations différentes, nous sommes assez proches de la pratique traditionnelle : dès lors que la syntaxe commence, personne n'est supposé s'inquiéter de ce que *tulit* soit le parfait de *fero* et *went* le prétérit de *go*. »

with compatibility instead of combinability enables the linguist to avoid the pitfalls of distributionalism<sup>2264</sup>. » (M.Ba. : p. 9)

enfin dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

« Nous préférons “compatibilités” à “combinabilités”, car ce dernier terme pourrait faire croire qu’il s’agit de la possibilité d’existence en contact, alors que, par exemple, pour déterminer les rapports, en français, entre l’article et le nom, il importe peu qu’on parte de *le livre* où les deux sont en contact, ou de *le joli petit livre* où ils sont séparés par deux adjectifs. » (M.Poi. : p. 59).

Cette opposition, largement parallèle à l’opposition entre forme et fonction qui est constitutive de la problématique morphologique, renvoie au caractère significatif des rapports syntagmatiques des monèmes, et ainsi à une élaboration spécifique au niveau des unités significatives, par opposition à celui des unités distinctives. Dans « De la variété des unités significatives » (1962), la différence de comportement syntagmatique des phonèmes et des monèmes est ainsi rapportée à la différence de fonction qui sépare ces deux types d’unités – respectivement distinctives et significatives – et qui détermine, face à l’unité des phonèmes, l’existence de différents types de monèmes. On lit en effet en ouverture de ce texte au titre explicite :

« La recherche linguistique contemporaine, qui entend se fonder sur des réalités directement observables et opérer avec des unités définies formellement, a écarté dès l’abord la distinction traditionnelle entre des unités lexicales et des unités grammaticales, ou, pour employer des termes usuels, dans les écrits de langue française, entre “sémantèmes” et “morphèmes”. Il s’agissait assez peu, au départ, de s’élever contre les définitions naïves selon lesquelles les premiers avaient un sens et les seconds n’en avaient pas. On désirait surtout marquer ce que toutes les unités “à double face”, douées d’un signifiant et d’un signifié, avaient en commun et qui les opposait à l’autre unité fondamentale, l’unité à face unique, le phonème. Le terme de “morphème” a été presque universellement retenu pour désigner l’unité significative minima, et dans l’usage d’outre-Atlantique on opère aujourd’hui dans le cadre de la “morphémique” avec des “morphes” et des “allomorphes” selon le modèle des “phones” et des “allophones” de la “phonémique”.

Le désir de ne pas remettre trop tôt en question l’unité fondamentale du “morphème” ainsi conçu a eu pour effet qu’on s’est longtemps refusé à envisager, sur le plan du langage en général, la nécessité ou l’utilité d’une distinction entre plusieurs types de “morphème”. On s’est attaché à classer, dans chaque langue particulière, les unités significatives minima selon leurs latitudes combinatoires, sans chercher, bien entendu, à identifier, d’une langue à une autre, les catégories ainsi obtenues. On attendait, de toute langue, qu’elle présentât des phonèmes et des “morphèmes” avec les structurations qu’impliquent ces termes. Mais on se refusait à poser en principe l’existence universelle de deux types ou plus de deux types distincts de “morphème”, un peu comme on écartait, en phonologie, l’obligation de ranger nécessairement à part syllabiques et non-syllabiques, c’est-à-dire voyelles et consonnes.

---

<sup>2264</sup> « Certains d’entre mes lecteurs se demandent peut-être pourquoi je n’ai pas parlé ici des “mêmes latitudes de combinaisons”. “Compatibilité” implique que le critère n’est pas nécessairement un critère de position respective dans l’énoncé : en allemand *durch* et *entlang* ont les mêmes compatibilités bien que l’un précède et que l’autre normalement suive le nom. Opérer avec la compatibilité au lieu de la combinabilité permet au linguiste d’éviter les pièges du distributionnalisme. »

Nous apercevons nettement aujourd'hui la nécessité de dépasser ce stade de la recherche, et nous en posédons les moyens. Mais le propos délibéré de ne pas outrepasser les données de l'observation, de ne pas induire hâtivement, de ne pas voir un trait fondamental de la nature humaine là où il n'y a qu'une habitude particulière à un canton du globe ou, tout au plus, un trait largement répandu, reste un besoin fondamental de nos recherches. La démarche, qui nous amène à poser, en linguistique générale, le problème des différents types d'unités significatives minima, ne se fonde pas sur une généralisation à partir d'observations particulières. Elle résulte d'un examen des rapports qu'entretiennent *nécessairement* entre elles ces unités lorsqu'elles figurent dans un énoncé quelconque. Nous ne postulons rien qui ne soit impliqué dans la définition d'une langue comme un instrument de communication procédant par émissions vocales, donc linéaires. Ces émissions, dites "énoncés", sont doublement articulées et intégralement analysables en deux types d'unités successives : des unités distinctives, dites "phonèmes" ; des unités significatives, les "morphèmes" de la plupart des "structuralistes". Pour ces derniers, nous préférons la dénomination moins ambiguë de "monèmes".

On ne comprendra pourquoi la question peut et doit se poser de l'établissement de catégories distinctes de monèmes antérieurement à l'analyse de langues particulières, que si l'on perçoit tout d'abord que ce qui vaut pour les phonèmes ne vaut pas nécessairement pour les monèmes. L'analyse linguistique contemporaine s'est attachée tout d'abord à dégager les unités distinctives, les phonèmes, et à en marquer le caractère proprement linguistique, caractère que la recherche traditionnelle avait mal perçu ou mal explicité. Ce n'est que dans un deuxième temps qu'a été abordé l'examen des unités significatives. On s'explique, dans ces conditions, que l'expérience phonologique, toute fraîche, ait été largement mise à contribution comme en portent témoignage les parallélismes terminologiques rappelés ci-dessus. Le principe fondamental selon lequel rien n'est proprement linguistique qui n'ait une expression formelle (un signifiant) a entraîné maints chercheurs à ne voir, dans le "morphème", qu'une succession de phonèmes, et à oublier que si les unités significatives sont plus complexes que les unités distinctives, ce n'est pas seulement parce qu'elles se "composent" en général de plusieurs phonèmes, mais surtout parce que leur fonction est autre. On ne saurait calquer le traitement des "morphèmes" sur celui des phonèmes. Il ne peut être question, une fois les unités significatives dégagées, de faire abstraction de leur caractère significatif et de procéder à leur classement par simple référence aux positions respectives qu'elles peuvent occuper dans la chaîne. Ceci ne veut pas dire que leur signification propre doive intervenir à ce stade de la recherche, mais seulement que le fait qu'elles contribuent à la signification a pour conséquence l'existence de relations syntagmatiques dont ne saurait rendre compte un relevé des collocations possibles.

Pour dégager en quoi diffère le comportement proprement linguistique des phonèmes et des monèmes, il faut rechercher ce qu'impliquent en fait les épithètes de "distinctifs" et de "significatifs" qui servent à les caractériser en les opposant les uns aux autres. Ceci apparaît assez bien lorsqu'on compare le rôle d'une même réalité physique, le chiffre, dans les *numéros* d'une part, les *nombres* proprement dits d'autre part. Dans un numéro de téléphone, par exemple, celui d'une petite ville ou dans celui de Paris, lorsqu'on fait abstraction du central, disons 2413, un chiffre comme 2 ne représente, ne symbolise aucune réalité ; seule la suite des chiffres 2413 est identifiable comme le numéro de l'abonné M. N. Seul l'ensemble 2413 a une valeur significative. Le choix de 2, en première position, au lieu de 3 ou de 1 permet à lui seul de distinguer ce numéro 2413 de 3413 et de 1413 qui sont ceux d'autres abonnés. Chaque chiffre a, dans un numéro, une *fonction distinctive* qu'il exerce à son rang. La situation est analogue à celle que nous constatons dans le cas des phonèmes : soit le mot /šval/ ("cheval") ; le choix de /š/ en première position au lieu de /a/ ou de /ɔ/ permet à lui seul de distinguer ce mot /šval/ des mots /aval/, ("aval") et /ɔval/ ("ovale") ; il se trouve que /tval/, avec /t/ au lieu de /š/



n'existe pas comme mot, comme il se peut que le numéro /5413/ avec /5/ au lieu de /2/ ne soit affecté à aucun abonné.

Tout autre est le rôle du chiffre dans un véritable nombre. Soit le nombre 2413 qui désigne en kilogrammes le poids d'un chargement. Le chiffre 2 y correspond à une réalité précise, à savoir une partie du chargement qui pèse deux tonnes ; les autres chiffres, 4, 1 et 3, correspondent eux aussi à des réalités. Dans un nombre, chaque chiffre a une valeur significative. Cette valeur résulte de la combinaison d'une valeur intrinsèque, dans le cas de 2 la "dualité", et de la valeur conférée par la position respective des unités, dans le cas du 2 de 2413 le "millier". Cette valeur est analogue à la fonction significative des monèmes. Soit l'énoncé *le cheval tire la charrette* ; le monème *cheval* y combine sa valeur propre d'animal d'une certaine espèce avec celle de "sujet" de ce qui suit qui lui est conférée par sa place par rapport aux autres monèmes de l'énoncé. » (M.Va. : p. 174-178).

Comme dans « Elements of a Functional Syntax », Martinet se place ici d'emblée sur le plan de la linguistique générale. De même qu'il s'agissait, dans ce texte, de « comprendre ce qu'est le langage, comment une langue fonctionne », questions définitoires du « but de la linguistique générale », Martinet entend ici faire comprendre « pourquoi la question peut et doit se poser de l'établissement de catégories distinctes de monèmes antérieurement à l'analyse de langues particulières », c'est-à-dire pourquoi il est nécessaire de dépasser le stade de la recherche où l'on se contentait de l'opposition entre phonèmes et monèmes<sup>2265</sup>. On retrouve, dans ce cadre, la démarche déductive dont il a été question dans le premier chapitre et qui implique ici, au lieu d'une généralisation à partir de descriptions nécessairement limitées en nombre, un « examen des rapports qu'entretiennent *nécessairement* entre elles ces unités lorsqu'elles figurent dans un énoncé quelconque », examen dont le résultat est présenté par Martinet, tout à fait logiquement eu égard à sa démarche hypothético-déductive mais significativement pour notre présent propos, comme un développement de sa définition d'une langue comme instrument de communication vocal et doublement articulé<sup>2266</sup>. Martinet ne saurait en effet énoncer plus clairement que sa démarche est une démarche d'analyse des rapports syntagmatiques, rapports tout à fois donnés avec la notion d'articulation et dépendants, pour ce qui est de leur nature ou de leurs modalités, de la fonction des unités qui y sont impliquées. Il s'agit bien, une fois dégagées les unités, de les classer : « On ne saurait calquer le traitement des "morphèmes" sur celui des phonèmes. Il ne peut être question, une fois les unités significatives dégagées, de faire abstraction de leur caractère significatif et de procéder à leur classement par simple référence aux positions respectives qu'elles peuvent occuper dans la chaîne. Ceci ne veut pas dire que leur signification propre doive intervenir à ce stade de la recherche, mais seulement que le fait qu'elles contribuent à la signification a pour conséquence l'existence de relations syntagmatiques dont ne saurait rendre compte un relevé des collocations possibles. » On notera, à ce propos, le rappel de la démarche structuraliste d'extension de la problématique phonologique dans laquelle s'inscrit le correctif apporté par Martinet, correctif qui est ainsi tout à la fois structuraliste et, dans la mesure où il

---

<sup>2265</sup> Nous verrons *infra* que, de même, Martinet reconnaît « l'obligation de ranger nécessairement à part syllabiques et non-syllabiques, c'est-à-dire voyelles et consonnes ».

<sup>2266</sup> Nous reviendrons ci-dessous sur le rapport d'implication établi par Martinet entre vocal et linéaire d'une part, articulation d'autre part. Voir ci-dessus la note 2247.

s'agit de tenir compte de la spécificité de la fonction significative, fonctionnaliste. La « fonction significative » des monèmes, identifiée à la référence – « Le chiffre 2 y correspond à une réalité précise, à savoir une partie du chargement qui pèse deux tonnes ; les autres chiffres, 4, 1 et 3, correspondent eux aussi à des réalités. » –, est d'abord définie, dans le cadre de la comparaison avec les nombres, par l'équation « valeur intrinsèque + valeur conférée par la position respective des unités ». Mais Martinet évoque ensuite l'existence de monèmes auxquels leur position dans la chaîne ne confère aucune valeur particulière :

« Sur certains points, ce que nous trouvons dans les langues rappelle les systèmes de notation des nombres qui ont précédé l'emploi du zéro, comme celui des Romains où chaque chiffre portait en lui-même sa valeur tout entière : M, indépendamment de son rang, correspondait à “millier”, C à centaine, X à dizaine, etc. ; dans le système primitif où tous les chiffres successifs indiquaient des grandeurs qui s'ajoutaient et où l'on n'utilisait pas la soustraction (type IV = 4 de la numération romaine d'aujourd'hui), 2413 était noté MMCCCXIII. Avec un système de ce type, il était assez normal que la forme graphique suivît la forme orale correspondante et qu'on commençât par noter les unités les plus élevées pour finir par les plus basses. Mais, puisque la valeur du chiffre ne dépendait pas de sa position par rapport aux autres chiffres du même nombre, 2413 aurait pu se noter également, encore que moins pratiquement, IIIXCCCCMM, ou encore MCCXICCIIM. Employé par des personnes de langue allemande, un tel système pourrait permettre de conserver l'ordre des éléments de la numération parlée : vierhundertneunundzwanzig (429) serait aussi bien ou mieux CCCCVIIIIXX que CCCXXVIII. Il est, dans les langues, des monèmes qui se comportent comme les chiffres romains, c'est-à-dire dont la valeur ne doit rien à la place qu'ils occupent parmi les autres monèmes de l'énoncé : la fonction d'un monème comme *hier* est la même quelle que soit sa position par rapport aux autres éléments de la proposition : la valeur d'*hier* est la même que je dise *il est arrivé hier* ou *hier, il est arrivé* ; il n'est pas normal de construire *il est hier arrivé*, mais si un poète ou quelque étranger risquait cette syntaxe, la valeur de *hier* resterait identique à elle-même. Il est vrai que le message *il est arrivé hier* et le message *hier, il est arrivé* ne sont pas identiques ou, comme on dit, n'ont pas absolument la même signification. Mais la valeur de *hier* n'est nullement affectée de ce fait. Le comportement de l'interlocuteur, ce qu'on peut considérer comme l'équivalent observable de cette signification, peut varier certes selon la place donnée à *hier*. Mais le parallèle des chiffres romains illustre bien en quoi ceci n'affecte pas la contribution d'*hier* à la signification totale : il n'est pas dit qu'un client réagirait de la même façon à un prix indiqué soit comme IIIVXCD, soit comme DCXVIII ; mais D vaudrait 500 aussi bien dans le premier nombre que dans le second. » (M.Va. : p. 178-179).

Il s'agit là de ce que Martinet appelle ensuite des monèmes autonomes et qu'il distingue, non seulement des monèmes non autonomes du type *cheval*, mais également des monèmes qu'il appelle « fonctionnels ». On lit en effet quelques pages plus loin :

« Notons d'abord que là où s'établit un rapport de détermination, l'élément déterminé continue d'exister avec son statut antérieur lorsqu'on supprime l'élément déterminant : si dans *les amis des voisins sont arrivés*, je supprime *des voisins*, le statut de *les amis* dans le nouvel énoncé *les amis sont arrivés* n'a pas changé. L'élément qui précise la nature de la détermination n'a naturellement de justification qu'en présence du déterminant ; si celui-ci disparaît, l'indicateur du rapport doit disparaître. *Les amis des voisins* n'est pas à concevoir comme *les amis-des-voisins* mais bien comme *les amis-des voisins*. Mais ce qu'il importe de bien retenir c'est que, du fait de la présence de l'indicateur du rapport, le déterminant acquiert une autonomie syntaxique, c'est-à-dire la possibilité de figurer dans

l'énoncé sans perdre sa qualité de déterminant. Peu importe qu'on ne fasse qu'exceptionnellement usage des latitudes que confère cette autonomie ; *des voisins les amis sont arrivés* serait certes inattendu, mais resterait parfaitement compréhensible.

Le rapport d'un déterminant à ce qu'il détermine est d'ordinaire désigné comme sa fonction. Il est donc normal qu'on désigne ceux des monèmes qui indiquent la fonction de celui (ou ceux) qu'il accompagne comme des *monèmes fonctionnels*. On peut définir les monèmes fonctionnels comme ceux qui confèrent l'autonomie syntaxique à des monèmes qui ne l'ont pas naturellement. Ceux qui, comme *hier*, ou *vite*, peuvent figurer en différents points de l'énoncé sans que leur contribution personnelle à cet énoncé soit modifiée, ceux donc dont la fonction est incluse dans leur sens même, jouissent de l'autonomie syntaxique et seront désignés comme des *monèmes autonomes*.

Le critère de l'autonomie syntaxique permet donc de distinguer, sur le plan de la linguistique générale et antérieurement à toute considération d'une langue particulière, entre des monèmes non autonomes du type de *voisin*, des monèmes autonomes, du type d'*hier*, et des monèmes fonctionnels dont l'adjonction confère l'autonomie à un monème non autonome. Il est vraisemblable que toute langue présente ces trois types de monèmes. Mais nous ne voulons y voir que des possibilités, d'extension variable d'une langue à une autre, chacune d'entre elles pouvant, en théorie, faire défaut. » (M.Va. : p. 182-183).

C'est donc dans la mesure où il existe différents types de monèmes que, à la différence de ce qui a lieu sur le plan des phonèmes, l'ordre des monèmes n'est pas toujours pertinent. Il n'est pertinent, en effet, que dans le cas des monèmes et syntagmes non autonomes, c'est-à-dire des monèmes ou syntagmes qui ne sont ni des monèmes (ou des syntagmes) autonomes, ni munis d'un fonctionnel qui leur confère l'autonomie syntaxique. Il s'agit là d'une reformulation plutôt que d'une explication : l'autonomie syntaxique n'est en effet qu'un autre nom de la non-pertinence de l'ordre, et dès lors la distinction des deux types de monèmes et de syntagmes – autonomes ou non-autonomes – une simple transposition sur le plan des propriétés des unités de l'analyse fonctionnelle qui préside au jugement de non-pertinence. Aussi l'autonomie syntaxique est-elle présentée, dans le dernier paragraphe, comme un critère de distinction entre différents types de monèmes. De fait, conformément à la définition de la valeur comme « contribution à la signification totale » qui est formulée à la fin du développement relatif aux monèmes autonomes<sup>2267</sup>, l'autonomie syntaxique, bien que donnée comme une propriété syntaxique – ou syntagmatique – des unités, en est avant tout une propriété sémantique, au sens large de la fonction significative. On lit ainsi dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« On voit maintenant clairement que la redondance, grammaticalisée ou simplement lexicale, est un élément fondamental de la communication humaine, et qu'on peut dans certains cas particuliers y recourir pour indiquer la fonction d'un segment. Mais, abstraction faite des positions respectives des monèmes, seuls les éléments qui assurent l'autonomie syntaxique doivent être considérés comme des indicateurs de fonction. Il est sans importance que cette autonomie syntaxique soit utilisée fréquemment ou exceptionnellement. Même si cette autonomie ne pouvait apparaître qu'au prix d'une transposition non idiomatique, il faudrait encore la considérer comme valable si cela

---

<sup>2267</sup> Et que l'on retrouve notamment dans la *Grammaire fonctionnelle du français* : « [...] tout monème participe au sens de la phrase où il figure, y compris les modalités et les fonctionnels. On désigne cette participation comme sa **valeur**. » (M.GFF : p. 21).

permettait de prouver que l'identification des fonctions n'est pas affectée<sup>2268</sup>. » (M.LF : p. 72-73)

puis quelques pages plus loin :

« Nous avons été amenés à marquer l'importance de l'autonomie syntaxique, en prenant conscience de son rôle : elle suggère l'épreuve de permutation qui permet d'être sûr qu'un segment d'énoncé correspondant à un élément donné de l'expérience contient tout ce qui est nécessaire pour marquer ses rapports avec le reste de l'énoncé. Elle représente la garantie que les auditeurs seront en mesure de renverser le processus qui a permis au locuteur de diviser son expérience, précédemment inanalysée, en un certain nombre d'éléments pour lesquels la langue qu'il emploie offre des équivalents<sup>2269</sup>. » (M.LF : p. 73).

Propriété syntaxique, l'autonomie syntaxique a cependant la particularité de n'être pas nécessairement observable, dans la mesure où certaines transpositions ne sont pas idiomatiques. Mais si elle n'est pas observable sur le plan syntagmatique, elle se laisse pourtant appréhender au niveau significatif comme indication des rapports de l'unité avec le reste de l'énoncé. Si donc l'autonomie peut être considérée comme une propriété syntaxique de l'unité, c'est dans la mesure où la syntaxe est définie en termes de signification. A l'autonomie syntaxique répond l'existence d'une fonction, clairement indiquée dans l'énoncé. On lit ainsi dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964) :

« Syntactic autonomy is established beyond any doubt when an autonomous phrase can be shifted from one environment to another within the clause without change in its relation to the context : *he went down the hill, down the hill he went*. But syntactic autonomy exists prior to this permutation test. In some languages the order of the successive segments of the clause may be strictly regulated, so that permutations are not to be encountered. But autonomy exists all the same as long as the nature of the

---

<sup>2268</sup> « It has now become clear that redundancy, grammaticalized or just lexical, is a basic feature of human communication, and it may in particular instances be resorted to in order to indicate the function of some segment. But, once the uses of the respective positions of monemes have been discounted, only such elements as secure syntactic autonomy are to be considered functional indicators. Whether this syntactic autonomy is frequently or exceptionally made use of is immaterial. Even if it could only be shown by means of some unidiomatic syntactic shift, it still would have to be deemed valid, if it were proved thereby that the identification of functions is not affected. » (M.FVL : p. 56).

<sup>2269</sup> « What has led us to stress the importance of syntactic autonomy is the realization that this autonomy is the test that a segment of an utterance corresponding to a given element of the experience contains all that is needed for marking its relation to the rest. It is a guarantee that the hearers will be in a position to reverse the process through which the speaker breaks down his previously unanalysed experience into a number of elements for which the language he uses offers equivalents. » (M.FVL : p. 57). La version originale anglaise et sa traduction française, révisée par Martinet, sont légèrement différentes : de « test », l'autonomie syntaxique, devient propriété et ainsi « garantie », l'épreuve prenant quant à elle le nom de « permutation ». Voir encore, pour cette épreuve de permutation, outre les passages cités ci-dessus, dans *Syntaxe générale* : « Une façon de s'assurer de l'autonomie syntaxique d'un monème dans un contexte donné consiste à le déplacer dans l'énoncé pour vérifier si ce n'est pas la position qu'il occupait qui en fait indiquait la nature de ses rapports avec le contexte. » (M.SG : p. 161).

relationship of a segment to the rest is unambiguously marked by a specific indicator<sup>2270</sup>. » (M.Fou. : p. 116)

puis de même dans « L'autonomie syntaxique » (1966) :

« L'autonomie syntaxique d'un syntagme est évidente lorsqu'il peut changer de place dans l'énoncé sans que change la nature de ses rapports avec le reste de l'énoncé : *sans hésiter, il avançait ~ il avançait sans hésiter ; je ne connais que les églises de Rome ~ de Rome, je ne connais que les églises*. Mais la possibilité d'exécuter une permutation, si elle apporte une preuve définitive de l'autonomie syntaxique, n'en est nullement une condition *sine qua non*. Il y a des langues où l'ordre des divers éléments de l'énoncé est strictement déterminé, si bien que les permutations y seraient aussi étranges et peu idiomatiques que *de mon père le chapeau* le serait en français. Cela n'empêche pas qu'il y ait, parmi les éléments de l'énoncé, des monèmes ou des syntagmes qui n'ont que leur place pour indiquer leur fonction, alors que d'autres sont dûment munis d'un indicateur qui ne laisse aucun doute sur la nature précise des relations qu'ils entretiennent avec leurs voisins. L'autonomie syntaxique existe donc du fait de la présence d'un indicateur spécifique, et le test de la permutabilité ne fait qu'illustrer les latitudes qu'elle peut autoriser dans certains cas. » (M.Au. : p. 129).

La non-pertinence de l'ordre était donc expliquée, dans les *Éléments de linguistique générale*, par la présence d'une indication non ambiguë de la fonction des éléments en question :

« Le caractère linéaire des énoncés explique la successivité des monèmes et des phonèmes. Dans ces successions, **l'ordre des phonèmes a valeur distinctive** tout comme le choix de tel ou tel phonème : le signe *mal* /mal/ comporte les mêmes phonèmes que le signe *lame* /lam/ sans se confondre avec lui. La situation est différente pour les monèmes. Certes<sup>2271</sup>, *le chasseur tue le lion* signifie autre chose que *le lion tue le chasseur*, mais il n'est pas rare qu'un signe puisse changer de place dans un énoncé sans modification appréciable du sens : *il sera là, mardi* et *mardi, il sera là*. Il est, d'autre part, assez fréquent que des groupes de monèmes aient les mêmes latitudes parce que leur rapport au reste de l'énoncé est marqué, soit par leur sens (*il y a eu un drame, la nuit dernière* ou *la nuit dernière il y a eu un drame*), soit par un des monèmes en cause dont c'est proprement la fonction (*par la route, c'est plus court* ou *c'est plus court par la route*)<sup>2272</sup>. » (M.Él. : p. 17)

---

<sup>2270</sup> « L'autonomie syntaxique est indubitablement établie quand un syntagme autonome peut être déplacé d'un environnement à un autre dans la proposition sans aucun changement dans sa relation au contexte : *he went down the hill, down the hill he went*. Mais l'autonomie syntaxique existe antérieurement à ce test de permutation. Dans certaines langues, l'ordre des segments successifs de la proposition peut être strictement réglé, de sorte qu'on n'y relève pas de permutations. Mais l'autonomie existe tout de même aussi longtemps que la nature de la relation d'un segment au reste est marquée sans ambiguïté par un indicateur spécifique. »

<sup>2271</sup> On lit jusqu'en 1980 : « La situation est un peu différente en ce qui concerne les unités de première articulation : certes » (Él.1960 : p. 21).

<sup>2272</sup> On lit jusqu'en 1980 : « ; il est d'autre part assez fréquent que les lexèmes s'annexent des morphèmes qui, en indiquant leur fonction dans l'énoncé, c'est-à-dire leurs rapports avec les autres signes, leur permettent de figurer dans différentes positions sans affecter réellement le sens de l'ensemble. C'est, par exemple, souvent le cas en latin où *puerum*, dûment caractérisé comme objet par le segment *-um*, figurera indifféremment avant ou après le verbe : *puer-um uidet* ou *uidet puer-um*. » (Él.1960 : p. 21-22). Voir ci-dessus la note 1967.

« Pour qu'un monème simple puisse figurer, sans changer l'essentiel du message<sup>2273</sup>, tantôt ici, tantôt là, dans un énoncé donné, il faut normalement qu'il appartienne au type de ceux qui, comme *hier*, *aujourd'hui*, *demain*, impliquent leur rapport avec le reste de l'énoncé. Sinon, une certaine liberté de position peut lui être assurée par l'adjonction de monèmes particuliers marquant ses rapports avec le contexte, ce qu'on constate par exemple dans *au village*, *en voiture*, *avec mes valises*. Un monème qui n'implique pas ses rapports avec le contexte et qui ne s'adjoit pas de monèmes de rapport devra indiquer ses relations avec le reste de l'énoncé par la place qu'il y occupe ; *Paul* sera marqué comme l'objet des sévices par sa position après *bat* dans *Pierre bat Paul*, comme l'auteur des sévices par sa position avant *bat* dans *Paul bat Pierre*. » (M.Él. : p. 110-111).

Martinet parle de même, dans *A Functional View of Language*, de « raison de la liberté syntaxique » :

« Notre division [de la phrase « Hier, il y avait une manifestation dans la rue. » en trois segments : *Hier*, *il y avait une manifestation*, *dans la rue*] se justifie formellement du fait que nos trois segments *il y avait une manifestation*, *dans la rue* et *hier* sont des unités autonomes au point de vue syntaxique : en effet, chacun d'entre eux peut-être employé à l'initiale, en position médiane ou à la finale, sans aucune différence de sens pour chacun des éléments, quoique évidemment le choix d'un certain ordre puisse impliquer une différence sémantique pour l'énoncé dans son ensemble. Au contraire, à l'intérieur de ces segments, l'ordre des mots est fixe en français contemporain. Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour trouver la raison de la liberté syntaxique dont jouissent ces syntagmes : nous trouvons dans chacun d'entre eux un indicateur non ambigu de sa fonction, c'est-à-dire de sa relation avec le reste de l'énoncé : *il y avait* indique la *manifestation* comme prédicat, c'est-à-dire comme l'élément autour duquel les autres gravitent et par rapport auquel sera indiquée la fonction de chaque élément ; *dans* marque la *rue*, comme l'endroit où la manifestation a eu lieu ; *hier*, en tant que tel, représente l'indication du moment où la manifestation a eu lieu. Les relations entre les trois éléments de l'expérience sont ainsi indiquées avec précision et l'ordre des mots n'est pas nécessaire pour faire comprendre aux auditeurs ce que sont ces relations<sup>2274</sup>. » (M.LF : p. 59).

Dans ce texte, par ailleurs, la distinction des trois types de monèmes est présentée en termes de rapport – respectivement intrinsèque, multiple, d'indication – entre monème et fonction :

<sup>2273</sup> On lisait en 1960 : « Pour qu'un monème simple soit susceptible de figurer sans changer le message » (M.Él.1960 : p. 107). Le changement intervient en 1967. Voir M.Él.1967 : p. 110. Outre la modification de style, on notera l'assouplissement de la position que traduit l'ajout de « l'essentiel de ». Comme nous l'avons vu plus haut, Martinet reconnaît en effet l'existence de variantes stylistiques. Nous reviendrons *infra* sur cette question.

<sup>2274</sup> « The formal justification of our initial break up [de la phrase « Yesterday, there was a riot in the village. » en trois segments : *yesterday*, *there was a riot*, *in the village*] is the fact that our three segments *there was a riot*, *in the village*, *yesterday* are syntactically autonomous units : every one of them can be used initially, medially, or finally, without any difference in their own meaning, although, of course, the choice of this or that order may imply some semantic difference for the utterance as a whole. On the contrary, in normal contemporary English, word order is fixed within those segments. The reason for the syntactic freedom enjoyed by those phrases is not far to seek : in every one of them we find an unambiguous marker of its function, i.e. of its relation to the rest of the utterance : *there was* marks *the riot* as the predicate, i.e. as the element around which others gravitate and in relation to which their function will be marked ; *in* marks *the village* as indicating the place where the riot occurred ; *yesterday*, as such, is the indication of when the riot took place. The relationships between the three main elements of experience are thus precisely indicated, and there is no need here to rely on word order to tell the hearers what these relationships are. » (M.FVL : p. 44).

« Le critère de l'autonomie syntaxique nous conduit donc à établir une triple distinction parmi les monèmes : nous avons d'abord des monèmes qui portent en eux-mêmes l'indication de leur propre fonction et que nous désignerons comme des monèmes autonomes : en français, *vite*, *hier*, *demain*, et *dimanche*, dans *il viendra dimanche*, sont des monèmes autonomes. En anglais, il semble y avoir peu de monèmes clairement autonomes de ce type, mais des composés autonomes tels que *last night*, *next week* sont au moins aussi fréquents qu'en français, où nous avons *hier soir* ou *la semaine prochaine*. Il est intéressant de noter l'existence, en allemand, de nombres cardinaux qui sont des composés autonomes, tels que *neunzehnhundertneununddreissig*, avec le sens de "en 1939".

Nous avons ensuite des monèmes qui n'impliquent aucun rapport défini avec le reste de l'énoncé et qui seront donc disponibles pour plusieurs fonctions différentes. Chacune de ces fonctions devra évidemment être indiquée d'une façon ou d'une autre, soit grâce à sa position, soit au moyen d'un élément supplémentaire. Ces monèmes pourraient être appelés des dépendants : *rue*, *manifestation* sont des dépendants.

Enfin, nous avons des monèmes qui, attachés à d'autres monèmes, leur confèrent l'autonomie en indiquant leur fonction, c'est-à-dire leur relation avec le reste de l'énoncé. La combinaison d'un de ces monèmes avec ses dépendants constitue un syntagme autonome. Nous appellerons ces monèmes des monèmes fonctionnels, des indicateurs de fonction, ou des fonctionnels tout court. Les fonctionnels correspondent aux prépositions et aux conjonctions des grammaires traditionnelles, mais aussi aux désinences casuelles<sup>2275</sup>. » (M.LF : p. 59-60).

On lit de même ensuite dans « L'autonomie syntaxique<sup>2276</sup> » (1966) :

« Les considérations qui précèdent nous amènent à distinguer, parmi les unités significatives minima de tout énoncé, trois types de monèmes : des monèmes autonomes, des monèmes fonctionnels, et ceux qui ne sont ni autonomes ni fonctionnels. *Les monèmes autonomes* sont ceux qui se chargent eux-mêmes d'indiquer leur fonction, qui ne dépendent donc, pour ce faire, ni d'un autre monème, ni de leur position par rapport aux autres éléments de l'énoncé. Une fois identifiés, en principe sur la base des traits

---

<sup>2275</sup> « The criterion of syntactic autonomy points to a threefold distinction among monemes : we have first monemes that carry within themselves the indication of their own function and which we shall designate as autonomous monemes : French *vite*, *hier*, *demain*, *dimanche* in *il viendra dimanche*, are autonomous monemes ; in English there seem to be few clearly autonomous monemes of that type, but autonomous compounds such as *last night*, *next week* are at least as frequent as in French, where we have *hier soir*, *la semaine prochaine*. Notice, in German, autonomous compound numerals such as *neunzehnhundertneununddreissig* with the meaning of "in 1939".

Next, we have monemes that do not imply any definite relation to the rest of the utterance and will therefore be available for several different functions. Of course, every one of these functions will have to be indicated somehow, either by position or by means of some additional element. These monemes could be called dependants ; *village* is a dependant.

Last, we have monemes which secure autonomy for other monemes to which they are attached, by indicating their function, i.e. their relation to the rest of the utterance. The combination of such a moneme with its dependants is an autonomous phrase. These we shall call functional monemes, functional indicators, or just functionals. Functionals correspond to prepositions and conjunctions of traditional grammar, but also to case endings. » (M.FVL : p. 45).

<sup>2276</sup> Voir également, dans les *Éléments de linguistique générale*, la définition des monèmes autonomes et des monèmes fonctionnels (M.ÉL. : p. 111-112), ainsi que la définition du syntagme autonome : « Un **syntagme autonome** est une combinaison de deux ou plus de deux monèmes dont la fonction ne dépend pas de sa place dans l'énoncé. Il peut être du type *l'an dernier* où c'est l'ensemble des monèmes en cause qui indique son rapport avec le contexte. Mais il est le plus souvent pourvu d'un monème fonctionnel qui assure l'autonomie du groupe. » (M.ÉL. : p. 112-113).

distinctifs (phonématiques ou prosodiques) de leur signifiant, on sait non seulement à quel aspect particulier de l'expérience vécue ils se réfèrent, mais également dans quels rapports cet aspect se trouve avec le reste de l'expérience : *hier*, ce n'est pas seulement le jour qui précède celui-ci, mais ce jour en tant que segment du temps dans lequel se replace l'expérience qui est l'objet de la communication. Il faut naturellement comprendre que l'autonomie syntaxique des monèmes en cause vaut dans certaines limites : dans la phrase *il a dit qu'elle était arrivée*, il n'est pas indifférent que *hier* vienne se placer après *il a dit* ou après *arrivée* ; dans le cas des emplois épithétiques de l'adjectif, si la position d'*élégante*, dans *une personne élégante*, et *une élégante personne*, n'affecte pas la nature des rapports entre les termes de l'énoncé, elle sera naturellement décisive pour la communication selon qu'*élégante* se dira de la dame qui monte sa garde-robe ou de la robe qu'elle achète.

L'autonomie syntaxique vaut pour un monème *dans un énoncé* et ne caractérise pas nécessairement tous les emplois qui sont faits d'un monème, identifié par son sens et sa forme : *(le) dimanche* est un monème autonome dans *Les enfants s'ennuient le dimanche*, *Le dimanche*, *les enfants s'ennuient*, mais ne le serait plus dans *le dimanche est le jour où l'on s'ennuie*.

Les *monèmes fonctionnels* sont ceux qui servent à indiquer la fonction de leurs voisins et leur confèrent une autonomie syntaxique identique à celle dont disposent les monèmes autonomes. Rappelons que cette autonomie syntaxique existe indépendamment des permutations que se permettent ou non les locuteurs. Tout comme les monèmes autonomes, les monèmes fonctionnels sont identifiables comme tels dans un énoncé, et non une fois pour toutes. Dans beaucoup de langues, le monème qui marque l'attribution est évidemment le même que celui qui fonctionne par ailleurs comme monème prédicatif avec le sens de "donner" ; c'est évidemment le contexte (présence d'un monème prédicatif de grande spécificité comme "écrire", "présenter", "expliquer") qui permet d'interpréter le "mot" du sens de "donner" comme un monème fonctionnel. En anglais, *down* est le plus souvent un monème autonome : *he went down ~ down he went*, mais dans *down the hill he went*, il est indubitablement un fonctionnel.

Monèmes autonomes et monèmes fonctionnels ont en commun le fait de porter en eux-mêmes l'indication d'une fonction, la leur ou celle de leurs voisins. Il est fréquent, nous venons de le voir, que le monème s'emploie comme autonome et comme fonctionnel dans le même état de langue et, diachroniquement, les fonctionnels sont normalement d'anciens autonomes. Mais on aurait tort de les confondre face à la masse de tous les autres, ceux qu'on peut caractériser négativement comme des monèmes dépendants.

*Les monèmes dépendants* sont, bien entendu, ceux dont la fonction est indiquée soit par leur position par rapport à leurs voisins, soit par le moyen d'un fonctionnel adjoint. » (M.Au. : p. 130-132).

Comme nous le signalions dans le premier chapitre<sup>2277</sup>, la distinction des trois types de monèmes apparaît ainsi comme la conséquence d'une autre distinction, cette fois entre trois types d'indication des fonctions : l'ordre des mots, comme il apparaissait déjà dans le développement de « La syntaxe de l'oral » que nous avons cité ci-dessus, est un type d'indication des fonctions. On lit ainsi dans « Structural Variation in Language » (1962) :

« [...] distinctive units are distinctive in themselves through their opposition to other units and at a definite point ; *lap*, *pal*, and *alp* are all composed of the same phonemes /l/, /æ/, and /p/, but the order in which they appear is relevant and the three words are perfectly distinct. In the case of significant units, order may or may not be relevant so that

<sup>2277</sup> Dans la note 273.



the relevancy of order has to be explicitly mentioned wherever it exists as just one of the tools available for the communication of experience. Generally speaking, the way the speech segments that are the manifestation of significant units combine in the process of linguistic communication is far less decisive for the structure of the language than the number of units in a given class and the substantial interrelations of these units<sup>2278</sup> » (M.Var. : p. 242).

Cette distinction des trois types de monèmes, dans « De la variété des unités significatives » comme dans « L'autonomie syntaxique », n'est d'ailleurs déclinée qu'en second lieu, en suite de l'exposition de la première, à laquelle renvoie, dans le passage de « L'autonomie syntaxique », « Les considérations qui précèdent »<sup>2279</sup>. Il faut noter par ailleurs, dans ce dernier passage, la formulation de la tripartition en termes de monèmes autonomes, fonctionnels, et « ni autonomes ni fonctionnels ». Dans ce cadre en effet, si la distinction entre monèmes autonomes et non autonomes fait figure de transposition d'une propriété significative, les notions de monème autonome et de monème fonctionnel – ainsi que, dans la mesure où les monèmes non autonomes sont présentés, comme dans *A Functional View of Language*, comme plurifonctionnels, celle de monème dépendant – renvoient quant à elles à une construction fonctionnelle. En particulier – le statut du monème autonome est, comme nous le verrons, plus complexe, et sujet à variations –, le monème fonctionnel apparaît comme un outil d'autonomisation. La *Grammaire fonctionnelle du français* distingue ainsi entre monème autonome et monème autonomisé :

« On désigne comme des **autonomes** des monèmes ou des complexes de monèmes dont les rapports avec le contexte sont clairs sans qu'on ait recours à la position dans l'énoncé autrement que pour indiquer à quoi ils se rattachent et sans qu'il soit besoin de les accompagner d'un fonctionnel : *table*, *table d'orientation*, *la table*, ne sont pas autonomes parce qu'en eux-mêmes, ils n'indiquent pas quel est leur rapport à un noyau dont ils seraient les déterminants. Au contraire, *hier*, *hier matin*, *l'année dernière* sont autonomes parce que, dans, par exemple, *Il est venu hier matin* ou *Hier matin, il est venu*, le complexe *hier matin* est identifié comme une détermination du verbe *est venu* sans l'intervention d'un fonctionnel et sans considération de sa position vis-à-vis de ce verbe.

Un monème donné, comme *lundi*, peut être autonome dans *Il est venu lundi*, mais non autonome dans *Ce lundi est chômé* ou *Cela est remis à lundi*.

Des monèmes ou groupes de monèmes qui sont reliés au reste de l'énoncé au moyen d'un fonctionnel, par exemple, *sur la table*, sont dits **autonomisés**. » (M.GFF : p. 13-14).

On lit de même dans *Syntaxe générale* :

---

<sup>2278</sup> « [...] les unités distinctives sont distinctives en elles-mêmes à travers leur opposition aux autres unités et à un point défini ; *lap*, *pal*, et *alp* sont tous composés des mêmes phonèmes /l/, /æ/, et /p/, mais l'ordre dans lequel ils apparaissent est pertinent et les trois mots sont parfaitement distincts. Dans le cas des unités significatives, l'ordre peut être ou n'être pas pertinent, de sorte que la pertinence de l'ordre doit être explicitement mentionnée, là où elle existe, seulement en tant qu'elle est l'un des outils disponibles pour la communication de l'expérience. Généralement parlant, la manière dont les segments du discours qui sont la manifestation des unités significatives se combinent dans le procès de la communication linguistique est beaucoup moins décisive pour la structure de la langue que le nombre des unités dans une classes donnée et les interrelations substantielles de ces unités ».

<sup>2279</sup> Voir M.Va. : p. 181-182, et M.Au. : p. 125-130, sur lesquels nous reviendrons ci-dessous.

« On peut désigner comme **autonomes** les segments d'énoncés dont les rapports avec le contexte de la phrase sont parfaitement clairs, soit du fait de la valeur même du segment, celle du monème ou des monèmes qui le composent, soit du fait de la présence d'un indicateur de fonction. Lorsqu'on entend *mardi*, on ne sait peut-être pas de quel jour exact il s'agit, mardi dernier ou mardi prochain, mais on est sûr qu'il s'agit d'un laps de temps conçu le plus souvent, non en lui-même, mais comme le cadre temporel dans lequel on doit replacer l'expérience qui fait l'objet de la communication. L'équivalent anglais, *on Tuesday*, comporte, lui, l'indicateur de fonction *on*, qui marque bien la différence entre la fonction de complément de temps et celle de sujet dans *Tuesday is the third day of the week*. Le français fait ici confiance au contexte : *Mardi est le second jour de la semaine* et *Il viendra mardi*, avec la même forme dans les deux fonctions. On dira que *mardi* est autonome dans le second cas, alors que *Tuesday* est autonomisé, dans *on Tuesday*, par la présence de *on*. » (M.SG : p. 124).

Il faut rappeler, à cet égard, cet autre passage de *Syntaxe générale*, cité dans le premier chapitre, et où il est question du fonctionnement de la langue, ainsi que, comme dans les développements relatifs à la double articulation, d'économie :

« En écartant les “parties du discours” (§ 5.4) on a marqué qu'il fallait, pour chaque langue particulière, dégager ses propres faisceaux de compatibilités établissant ses propres classes. Ceci ne veut pas dire qu'on doive renoncer à définir, sur le plan de la linguistique générale et dans le cadre de la définition d'une langue, des types de monèmes, dont on ne pose pas l'existence obligatoire dans toute langue, mais que le fonctionnement économique de la communication linguistique a toute chance d'imposer un peu partout. Nous avons à plusieurs reprises dans ce qui précède opéré avec des indicateurs de fonction qui ont été présentés, sinon exactement définis (§ 3.9) comme des monèmes qui, marquant la nature des rapports existant entre deux monèmes dans la chaîne, vont nécessairement impliquer l'existence de ces deux monèmes. On voit mal ce que pourrait être un monème qui présupposerait la présence dans l'énoncé de deux autres monèmes et ne viserait pas à marquer leur rapport. Nous stipulerons la possibilité dans toute langue, de l'existence de classes d'indicateurs de fonction ou, si l'on veut, de connecteurs. » (M.SG : p. 120-121).

On retrouve ici, avec la problématique de l'expression, l'articulation martinettienne des deux dimensions de la structure et de l'attribution : la construction d'un outil de communication de l'expérience. C'est donc là l'enjeu de la linguistique générale dans laquelle s'inscrivaient les développements des « Elements of a Functional Syntax » et de « De la variété des unités significatives », et qui apparaît ainsi comme un mode d'articulation de la structure et du signifiant (du signe). L'entrée en matière de *A Functional View of Language* était ainsi tout à fait analogue à celle de « De la variété des unités significatives », à ceci près que, à défaut d'une inscription explicite dans le champ de la linguistique générale, s'y trouvait nettement affirmée la nécessité, pour cerner la spécificité du comportement syntagmatique des unités significatives par rapport aux unités distinctives, du point de départ dans l'expérience à communiquer. On lit en effet dans cet ouvrage, en ouverture des développements analysés ci-dessus :

« La différence fondamentale entre les unités significatives et les unités distinctives doit nous permettre en dernière analyse d'expliquer une divergence importante dans le comportement syntaxique des phonèmes et des monèmes, car, à la différence de ce qui se passe pour les monèmes, c'est toujours dans une position bien définie que le phonème

remplit une fonction distinctive. En effet, si nous voulons identifier un signifiant, par exemple celui du mot *mare*, il ne suffit pas de dire qu'il est composé de trois phonèmes /m/, /a/ et /r/ parce que ce sont les mêmes phonèmes qui caractérisent *rame* et *arme* ; on doit encore spécifier qu'il s'agit des phonèmes /m/, /a/ et /r/, dans cet ordre. En d'autres termes, quand ils prononcent *mare*, les locuteurs ont à choisir /m/ en position initiale et résister à toute envie de dire /l/, ce qui donnerait *lard*, /b/, ce qui donnerait *bar*, /g/, ce qui donnerait *gare*, etc. S'ils mettaient le /m/ à la fin du mot et le /r/ au début, ils obtiendraient alors *rame*, ce qui ne serait pas non plus ce qu'ils voulaient dire. Toutes ces remarques, sous leur apparence banale, sont en fait fondamentales pour l'établissement du système phonématique de la langue.

La situation est différente avec les monèmes ou les groupes de monèmes en général : l'ordre d'apparition de ces unités n'est pas toujours pertinent. En français, il revient presque au même de dire *celui que j'aime est Paul* ou *Paul est celui que j'aime*. Les implications sont différentes si je dis *c'est avec Paul que je suis allé à Rome* ou *c'est à Rome que je suis allé avec Paul*, mais elles n'affectent pas l'identification du groupe de monèmes *avec Paul*. Le même raisonnement s'applique à *hier* dans *je suis allé hier à la campagne*, dans *hier, je suis allé à la campagne*, ou dans *je suis allé à la campagne hier*. Il est vrai que la position respective des monèmes est souvent déterminée par la tradition ou par le besoin de distinguer entre des énoncés ayant des sens différents : il se trouve que l'on ne dit pas *Paul c'est avec allé que je Rome à suis* et il est loin d'être indifférent que je fasse allusion à un *grand homme* ou à un *homme grand*, sans parler évidemment de la différence entre *l'homme tue l'ours* et *l'ours tue l'homme*. Mais alors qu'on peut établir différentes classes de phonèmes en faisant la liste de tous ceux qui apparaissent dans un contexte donné, il n'est pas possible d'effectuer la même opération pour les monèmes d'un énoncé sans prendre certaines précautions. La première chose à faire doit donc être de déterminer les situations où la présence d'un monème résulte d'un choix exclusif, comme on le fait généralement pour l'identification de chaque phonème.

Il est toutefois préférable d'oublier les phonèmes pendant un certain temps et d'essayer d'abord de discerner quel comportement nous pouvons attendre de la part des monèmes en tant que produits de la première articulation. Repartons de l'expérience qui doit être communiquée. Si la communication doit être linguistique, cette expérience devra être analysée en un certain nombre d'éléments pour chacun desquels la langue étudiée possède un équivalent, à savoir un monème, avec son sens et sa forme phonique. Par souci de simplicité, nous supposons, à ce point de l'analyse, que la forme phonique de tous les monèmes est toujours bien délimitée. La communication prendra ainsi la forme d'une succession de monèmes, chacun correspondant à un élément défini de l'expérience. Mais, évidemment, le choix et la nature des éléments varieront d'une langue à une autre<sup>2280</sup>. » (M.LF : 55-56).

---

<sup>2280</sup> « The fundamental difference between distinctive and significant units must ultimately account for one very important discrepancy in the syntactic comportment of phonemes and monemes : a phoneme fulfils a function in a definite position. If we want to identify a *signifiant*, e.g. that the word *lake*, it is not enough to say that it is made up of three phonemes /l/, /e<sup>i</sup>/, and /k/ because the same phonemes are those which characterize the words *clay* and *kale* ; one must specify : /l/, /e<sup>i</sup>/, and /k/ in that order. In other words, when pronouncing *lake*, speakers have to choose, in initial position, /l/ and oppose any inclination to say /k/ for *cake*, /t/ for *take*, &c. Postponing /l/ till the end of the word and anticipating the choice of /k/ would not do, because we would thus get *kale* which is not what we mean. All this, which sounds trivial, is, in fact, basic for the establishment of the phonematic pattern of the language.

The situation is different with monemes or significant elements generally ; the relevancy of order is far from general : it is fairly immaterial whether I say *the one I like is Paul* or *Paul is the one I like* ; the implications are different if I say *with Paul, I went to Rome* and *I went to Rome with Paul*, but they do not affect the identification of the moneme group *with Paul*, and the same applies to *yesterday* in *I went... yesterday* and *yesterday, I went...* Certainly, the respective position of monemes is often determined by tradition or by the need to distinguish

La prise en charge de la différence de comportement syntagmatique des phonèmes et des monèmes par une problématique morphologique implique ainsi une explication de celle-ci par la fonction significative des monèmes, c'est-à-dire dans le cadre d'une élaboration interne à la problématique de l'expression, et d'une articulation objectale des deux dimensions de l'attribution et de l'articulation. C'est là une conséquence logique de la problématique martinettienne, dans la mesure où, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'appréhension des rapports syntagmatiques comme des objets d'analyse est elle-même déterminée par la problématique de l'expression. Il faut souligner, à nouveau, le caractère inverse des deux démarches martinettienne et saussurienne : tandis que Saussure inscrit l'axe syntagmatique dans la théorisation des rapports son/sens, Martinet l'envisage du point de vue de l'expression, de sorte que ce qui est chez Saussure détermination externe (possibilité) puis élément de la théorisation de la langue (nécessité), est chez lui objet d'analyse, d'avance constituant de la langue et, dans cette mesure même, paradoxalement, indépendant de celle-ci, à laquelle il ne s'articule que de manière objectale. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, la disjonction de la valeur – au sens vertical – et du système a pour corollaire la non-distinction du système et de la structure. Dans ce cadre, la dimension du syntagmatique est à la fois intrinsèquement structurale et, parce qu'elle est objet de constat, passible d'une élaboration fonctionnelle. Ce sont des difficultés de ce double statut que témoigne l'articulation martinettienne de l'attribution et de la structure telle qu'elle se joue dans l'élaboration de la dimension de la syntaxe, c'est-à-dire dans la construction de ce niveau du signifiant martinettien qu'est l'outil d'articulation de l'expérience.

Au niveau de la syntaxe, la problématique de l'expression prend un aspect prescriptif, dans la mesure où il ne s'agit plus seulement de l'évaluation du signifiant, mais également des nécessités de l'expression. Le cadre est posé dès les « Elements of a Functional Syntax » (1960), où Martinet écrit, poursuivant le développement cité ci-dessus :

« Please note that we are not concerned here with what has been called referential meaning and carefully shunned by a majority of structuralists. Yet, in order to formulate the problem, a central problem of syntax, we have had to keep in mind the basic communicative function of language. We have had to remember that the vocal nature of our languages imposes a linear articulation of non-linear experience : such an experience – an unpleasant experience – as a headache has nothing linear about it ; but informing the doctor about it implies the linear succession *I-have-a-head-ache*. Speaking implies

---

between utterances with different meanings : it just isn't done to say *Paul with went I Rome to*, and it is far from immaterial whether I speak of *root hair* or *hair root*, not to speak, of course, of the difference between *the man kills the bear* and *the bear kills the man*. But it is clear that whereas phoneme classes can be established by listing all the phonemes that appear in a given context, this cannot be done indiscriminately with monemes, and it might seem that the first step with them should be to determine the situations where their presence results from an exclusive choice, as is normal with phonemes.

It is, however, preferable by far to forget the phonemes for a while and try to discern what comportment we may expect on the part of monemes as the products of the first articulation of language. Let us start again from the experience that has to be communicated. If the communication is to be linguistic, that experience will have to be analysed into a number of elements for each of which the language under consideration has an equivalent, a moneme with its meaning and its phonic form. For simplicity's sake we shall assume at this point that the phonic form of every moneme is always neatly circumscribed. The communication will thus take the form of a succession of monemes, each corresponding to some definite element of experience. But, of course, the choice and nature of the elements of experience will vary from one language to another. » (M.FVL : p. 40-42).

itemizing ; it results from an analysis of experience into a number of elements, each corresponding to a linguistic sign. The signs corresponding to a message are, with some exceptions, ordered in a succession. The phonetic form of each sign is, in its turn, articulated into a succession of distinctive units. All the languages that have so far been studied by linguists present that double articulation, and, in my opinion, we should agree to reserve the term “language” to such tools of communication as have it.

Reverting to the first linguistic articulation, that according to which experience is broken down into a succession of meaningful units, it is important to remember that the success of communication requires not only that it should include the requisite number of linguistic signs corresponding to the various elements of experience, but also that the relationship obtaining between the latter should find there some sort of linguistic expression : such an experience as witnessing one person introducing some one to some one else may be summarily conveyed by means of a succession of meaningful units corresponding to such elements of experience as three different persons (e.g. John, James, and Peter), a happening (the introduction), a time (e.g. last night), provided the relationships between these elements be somehow indicated : information must be given, not only about the participation of, say, John in the process, but also about the nature of that participation. If the participation of John consisted in being told by James who Peter is, the nature of that participation should be indicated in English by using *to* before the formal elements designating the person, say, *John*, hence *to John*.

When this type of relationship is expressed by means of a special segment of the utterance, such as *to* in the case of *to John*, we may be tempted to interpret *to* as the expression of just one more element of experience, and it is hard to see what could be objected to that interpretation. But, linguistically, the status of *to* is, as we shall see, basically different from that of *John* because it combines information with the power of conferring syntactic autonomy upon the segment that follows.

What, in language, corresponds to the relationship between the various elements of experience is what has traditionally been called “function” when we say, for instance, that this or that word functions as a subject or an object<sup>2281</sup>. » (M.Ele. : p. 102-104).

---

<sup>2281</sup> « Je vous prie de noter que nous ne nous occupons pas ici de ce que l’on a appelé la signification référentielle et qui a été prudemment esquivé par une majorité de structuralistes. Cependant, pour formuler le problème, qui est un problème central de la syntaxe, nous avons dû garder en tête la fonction communicative fondamentale du langage. Nous avons eu à nous rappeler que la nature vocale de nos langues impose une articulation linéaire de l’expérience non-linéaire : une expérience – une expérience désagréable – telle qu’un mal de tête n’a rien de linéaire en soi ; mais informer le médecin de celui-ci implique la succession linéaire *j’ai-mal-à-la-tête*. Parler implique l’analyse en unités ; c’est la conséquence d’une analyse de l’expérience en un certain nombre d’éléments, dont chacun correspond à un signe linguistique. Les signes correspondant à un message sont, avec quelques exceptions, ordonnés dans une succession. La forme phonétique de chaque signe est, à son tour, articulée en une succession d’unités distinctives. Toutes les langues qui ont été étudiées jusqu’ici par les linguistes présentent cette double articulation, et, pour moi, nous devrions convenir de réserver le terme “langue” aux outils de communication qui sont tels qu’ils ont la double articulation.

Revenant à la première articulation, celle selon laquelle l’expérience est décomposée en une succession d’unités significatives, il est important de se rappeler que le succès de la communication requiert non seulement que celle-ci inclue le nombre requis de signes linguistiques correspondant aux divers éléments de l’expérience, mais également que les relations qui ont cours entre ces derniers y trouvent de quelque manière une expression linguistique : une expérience telle que celle de voir une personne présenter quelqu’un à quelqu’un d’autre peut-être sommairement transmise au moyen d’une succession d’unités significatives correspondant à des éléments d’expérience comme trois personnes différentes (par ex. John, James, et Peter), un événement (la présentation), un moment (par ex. la nuit dernière), pourvu que les relations entre ces éléments soient indiquées d’une manière ou d’une autre : on doit donner des renseignements non seulement sur la participation au procès de, disons, John, mais également sur la nature de cette participation. Si la participation de John consistait en ce que James lui dît

La syntaxe apparaît ici comme un corollaire de la double articulation. Sa nécessité découle de ce que « la nature vocale de nos langues impose une articulation linéaire de l'expérience non linéaire », c'est-à-dire une analyse de l'expérience en éléments correspondant à des signes qui seront ordonnés successivement dans l'énoncé. Dans cette perspective, en effet, l'analyse doit être compensée par l'expression des relations existant entre les éléments de l'expérience, qui impose un type spécial d'unité linguistique, les fonctions. Si Martinet se défend de toute préoccupation pour la signification référentielle, il s'agit cependant nettement de correspondance avec les éléments d'expérience et dès lors de désignation. De même que les monèmes correspondent à des éléments d'expérience, la fonction est conçue comme l'expression d'un rapport. On lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale* :

« **Fonction** désigne ici le fait linguistique qui correspond au rapport entre un élément d'expérience et l'expérience globale. » (M.Él. : p. 112).

Dans « La notion de fonction en linguistique » (1971), la fonction est de même définie comme un lien, entre les unités linguistiques et entre les éléments d'expérience :

« La fonction, dans le sens retenu ci-dessus, est donc ce qui relie les unités linguistiques correspondant aux éléments dans lesquels il a fallu analyser le tout de l'expérience pour pouvoir la communiquer.

Si, en conformité avec l'usage réel de presque tous les linguistes, on ne se refuse pas à faire intervenir la substance, phonique ou sémantique, dans les opérations d'analyse, la fonction peut être conçue comme un lien<sup>2282</sup>. » (M.No. : p. 95)

---

qui est Peter, la nature de cette participation doit être indiquée en anglais au moyen de l'utilisation de *to* avant l'élément formel désignant la personne, disons *John*, donc *to John*.

Quand ce type de relation est exprimé au moyen d'un segment spécial de l'énoncé, telle que *to* dans le cas de *to John*, nous pouvons être tenté d'interpréter *to* comme étant seulement l'expression d'un élément d'expérience de plus, et il est difficile de voir ce qui pourrait être objecté à cette interprétation. Mais, linguistiquement, le statut de *to* est, comme nous le verrons, fondamentalement différent de celui de *John*, parce qu'il combine information et faculté de conférer l'autonomie syntaxique au segment qui suit.

Ce qui, dans le langage, correspond aux relations entre les divers éléments de l'expérience est ce qui a été appelé, dans la tradition, "fonction", quand nous disons, par exemple, que tel ou tel mot fonctionne comme un sujet ou un objet. »

<sup>2282</sup> Voir également, dans *A Functional View of Language*, d'une part : « Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour trouver la raison de la liberté syntaxique dont jouissent ces syntagmes : nous trouvons dans chacun d'entre eux un indicateur non ambigu de sa fonction, c'est-à-dire de sa relation avec le reste de l'énoncé » (M.LF : p. 59) [« The reason for the syntactic freedom enjoyed by those phrases is not far to seek : in every one of them we find an unambiguous marker of its function, i.e. of its relation to the rest of the utterance » (M.FVL : p. 44)], et d'autre part : « [...] *pater videt puerum* est composé de trois syntagmes autonomes. Son équivalent français *le père voit l'enfant* ne représente qu'un seul syntagme autonome, puisque la position respective des segments est une indication de leur fonction, c'est-à-dire, en termes d'expérience, de leurs relations les uns par rapport aux autres » (M.LF : p. 59) [« [...] *pater videt puerum* is made up of three autonomous phrases ; its English equivalent, *the father sees the child*, is just one, since the respective position of the segments is indicative of their function, i.e. in terms of experience, their relations to one another » (M.FVL : p. 44-45)]. Voir aussi M.LF : p. 65 [M.FVL : p. 49-50], cité ci-dessous, et, dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964) : « But, of course, all grammatical items, the ones that belong to limited inventories, are not functionals : singular, dual, and plural, definite and indefinite articles, tenses and moods, "persons" of verbs, the so-called possessive adjectives are not meant to indicate in what way the non-grammatical item to which they are attached is connected with the rest of the utterance. They may imply a reference to what has been said before, as when a definite article reminds the audience that the following item is one that was referred to before, or when *his* recalls an aforementioned

définition que l'on retrouve dans dans « Cas ou fonctions ? A propos de l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore » (1971) :

« Pour comprendre le rapport entre l'emploi général du terme fonction et son emploi en grammaire, il peut être utile de remonter à ce qu'on a appelé l'analyse de l'expérience à communiquer telles que la suggèrent les ressources lexicales de la langue qu'on se propose d'employer. Cette expérience qui s'analyse en conformité avec la langue n'est, bien entendu, pas à considérer comme un fait linguistique. Sur le plan de cette expérience, la fonction d'un élément, au sens le plus ordinaire du terme fonction, est son rapport avec le reste de l'expérience. Supposons que l'expérience corresponde à la perception d'un homme qui bat un chien. Le rôle du chien, son rapport avec les autres éléments de l'expérience, seront ceux d'un patient. A supposer que la chose ait eu lieu dans un jardin, le jardin sera un des éléments de l'expérience. Le rôle du jardin et sa relation au reste de l'expérience sera d'être l'endroit où l'événement a eu lieu.

Si nous nous transportons maintenant sur le plan linguistique et que nous considérons le monème correspondant à un de ces éléments d'expérience, on peut dire, dans les termes de la tradition grammaticale, que ce monème a une "nature" qui s'identifie avec ses virtualités sémantiques. Cette nature est, avec son signifiant, tout ce qui le caractérise lorsqu'on le considère, dans un dictionnaire par exemple, hors de tout contexte linguistique et hors de toute situation particulière. Lorsqu'il est placé dans un contexte, sa fonction sera son rapport à ce contexte, c'est-à-dire l'équivalent linguistique de la fonction de l'élément d'expérience correspondant, donc son rapport avec les autres éléments d'expérience. Il est à noter que le monème, hors contexte linguistique, mais en situation, peut recevoir une fonction, mais une fonction non syntaxique. C'est ainsi que, dans l'appel, *Jean* aura une fonction vocative ; lorsqu'on prononcera *Jean* pour proposer la personne ainsi désignée aux suffrages d'un groupe, *Jean* aura une fonction nominative. C'est là l'opération que, dans les sociétés anglo-saxonnes respectueuses des usages parlementaires, on appelle très précisément *a nomination*. La fonction grammaticale est donc le trait linguistique qui correspond à la relation qui existe entre un élément d'expérience et l'expérience totale. » (M.Ca. : p. 20-21).

On voit, à la lecture de ce dernier passage, que la correspondance avec les faits d'expérience induit une expression en termes de fonction d'un élément linguistique, parallèles à ceux de rôle d'un élément d'expérience. « Fonction », dans ce cadre, s'oppose à « nature ». Le dernier paragraphe du développement de « Elements of a Functional Syntax » convoquait également le sens traditionnel du mot *fonction*, selon lequel un mot fonctionne d'une certaine manière, qui est sa fonction. Dans d'autres textes, en revanche, Martinet s'érige contre cette

---

masculine being. But neither *the book* nor *his book* indicates what relation exists between the item *book* and the rest of the clause ; or if we transfer all this on a non-linguistic plane, how the aspect of the experience corresponding to the book ties up with the experience as a whole. » [« Mais, bien sûr, toutes les unités grammaticales, celles qui appartiennent à des inventaires limités, ne sont pas des fonctionnels : le singulier, le duel et le pluriel, les articles définis et indéfinis, les temps et les modes, les "personnes" des verbes, ce qu'on appelle les adjectifs possessifs ne sont pas censés indiquer de quelle manière l'unité non-grammaticale à laquelle ils sont attachés est reliée au reste de l'énoncé. Ils peuvent impliquer une référence à ce qui a été dit avant, comme quand un article défini rappelle aux auditeurs que l'unité qui suit est une unité à laquelle il a été fait référence auparavant, ou quand *his* rappelle un être masculin précédemment mentionné. Mais ni *the book* ni *his book* n'indiquent quelle relation existe entre l'unité *book* et le reste de la proposition ; ou, si nous transférons tout cela sur un plan non-linguistique, comment l'aspect de l'expérience correspondant au livre est relié à l'expérience totale. »] (M.Fou. : p. 120).

conception traditionnelle de la fonction<sup>2283</sup>, et il ne s'agit là, dès lors, que d'une façon de parler. On lit ainsi dans la *Grammaire fonctionnelle du français* :

« Les fonctions sont reconnues comme des unités de la langue, qu'elles soient manifestées au moyen d'un fonctionnel ou par un autre trait formel, comme la position des éléments en cause ou l'absence de coordination. On doit donc constamment s'efforcer de **les distinguer** soigneusement, par la pensée, **des monèmes dont elles marquent les relations** : dans *L'eau coule*, il y a deux monèmes, *eau* et *coule* reliés par une **autre** unité, la fonction dite "sujet". De même, dans *Il vient de Paris*, les deux monèmes *vient* et *Paris* sont reliés par une autre unité, la fonction marquée par *de*. Il est plus aisé de se convaincre de l'autonomie de cette dernière du fait de la présence du fonctionnel *de*. Mais **ce qui est fondamental**, en syntaxe, **n'est pas la façon matérielle dont s'exprime une relation, mais l'existence d'une relation marquée formellement**, que ce soit de façon explicite au moyen d'un fonctionnel, ou du fait de la position respective des unités.

Une fois ceci acquis, on notera que là où s'établissent entre deux classes, noms et verbes par exemple, les rapports variables que nous désignons comme des fonctions, on constate qu'une unité d'une classe, les verbes, peut être accompagnée de plusieurs unités de l'autre classe, les noms, chacune entretenant une relation particulière au verbe. Il est donc parfaitement normal de dire que tel nom ASSUME telle fonction, que, par exemple, *eau* assume la fonction "sujet" dans *L'eau coule*, comme *Paris* assume la fonction marquée par *de* dans *Il vient de Paris*. Mais on va souvent plus loin et l'on dit que *eau* **est** le "sujet" de *coule* et que, dans *Il lit le journal*, *journal* **est** l'"objet" de *lit*. Cette façon de s'exprimer est évidemment suggérée par l'absence, dans ces deux cas, de tout fonctionnel. On ne dit guère, en effet, que dans *Il vient de Paris*, *Paris* **est** l'ablatif de *vient*.

Il paraît difficile de s'opposer à ces formulations bien établies dans l'usage et, il faut le reconnaître, pratiques dans leur brièveté. On ne se fera pas scrupule de les utiliser parfois dans ce qui suit. Il faut simplement ne pas oublier que, quelle que soit la façon dont elle se manifeste, une **fonction grammaticale** est un lien entre deux éléments, et non une façon de se comporter d'un élément. Lorsque nous traitons de la **valeur** d'une fonction, c'est à celle **de ce lien** que nous faisons référence et non à celle des éléments mis en relation. » (M.GFF : p. 155).

Si donc la fonction est un lien, elle est en tant que telle une unité linguistique, au même titre que les monèmes. C'est là, pour Martinet, ainsi qu'il apparaît dans ce développement de *Syntaxe générale*, où l'on trouve une argumentation analogue à celle de la *Grammaire fonctionnelle du français*, mais formulée en termes de distance entre la réalité physique et la structuration linguistique, une manifestation de l'autonomie de la structuration linguistique à l'égard de la réalité à exprimer :

« Le vocabulaire traditionnel relatif aux fonctions est fortement marqué par la confusion de la fin et des moyens qui, par une importance intempestive accordée à la forme aux dépens des valeurs signifiées, confond ce qu'il faudrait distinguer et – ce qui est ici particulièrement regrettable – sépare ce qu'il faudrait rapprocher. Soit l'énoncé *midi sonne*. Si l'on accepte le point de vue énoncé dans les paragraphes qui précèdent, on y reconnaîtra non deux unités, les monèmes *midi* et *sonne*, mais également une troisième unité, la fonction sujet que révèle l'antéposition de *midi* au verbe *sonne* identifié par définition au prédicat. Mais, dans l'usage courant, les choses se présentent tout

---

<sup>2283</sup> Et contre la distinction nature/fonction qui en est corrélative. Voir *infra*.



autrement : *midi* EST le sujet, comme *pain* EST l'objet dans *il mange le pain*. Et il est vrai que si l'on cherche à retrouver, pour les termes grammaticaux, leur valeur originelle, il ne peut faire de doute que, dans la réalité des faits relatés par *il mange le pain*, *pain* désigne l'objet, la chose, qui est consommée. Mais, au-delà de la vision naïve qui confond réalité et chose dite, le linguiste doit retrouver l'ordonnance particulière à laquelle sont soumis les faits d'expérience et qu'on désigne comme la structure de la langue. Dans cette optique, des termes comme objet et sujet, avec les références qu'ils impliquent aux réalités perçues, ne peuvent que troubler les esprits. Mais les remplacer par autre chose aurait probablement plus d'inconvénients que d'avantages.

La confusion du rôle des entités physiques et de celui des fonctions grammaticales s'impose aux linguistes eux-mêmes. Ce sont eux qui désignent le monème *enfant* comme le bénéficiaire dans *il donne le livre à l'enfant*, alors que le bénéficiaire véritable est l'enfant, de chair et d'os, qui, dans la réalité, reçoit le livre ; le monème *enfant* correspond à la perception de l'enfant lui-même, indépendamment du rôle qu'il joue en l'occurrence, et c'est à qui témoigne de ce rôle dans la forme langagière. On est pris ici entre le désir de marquer la distance entre réalité physique et structuration linguistique et celui de ne pas heurter le lecteur ou l'auditeur par des innovations terminologiques trop abstraites. Ce qu'on pourra dire c'est, par exemple, qu'au rôle de bénéficiaire correspond la fonction dative. Mais il ne faut pas se faire trop d'illusions : on sera constamment tenté, pour être bref, de parler d'un nom comme du sujet et de l'objet, et ce ne sera qu'au prix d'un effort qu'on déclarera que le nom assume une fonction, ce qui est déjà, dans un sens, reporter sur le nom ce qui appartient en propre à l'unité fonctionnelle.

Il convient toutefois de ne jamais oublier que, quelle que soit la façon dont elle se manifeste, une fonction grammaticale est un lien entre deux éléments et non une façon de se comporter d'un élément. Lorsqu'il est question de la valeur d'une fonction, c'est, bien entendu, à celle de ce lien que nous faisons référence et, en aucune façon, à celle de l'élément qu'elle relie au reste de l'énoncé. » (M.SG : p. 175).

Aux nécessités de l'expression, exposées dans les « Elements of a Functional Syntax », répond ainsi la construction d'un outil de communication de l'expérience, doté d'une structuration propre. Il faut noter, à cet égard, que si les fonctions sont des unités linguistiques, elles se distinguent, en tant que telles, des monèmes. Martinet insiste ainsi, dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, sur la nécessité de distinguer entre fonction et monème :

« Les fonctions grammaticales sont des unités de la langue au même titre que les monèmes. Elles ont, comme eux, un sens et une **forme** identifiable (§ 1.5). On a intérêt toutefois à distinguer entre fonctions et monèmes.

En premier lieu, le sens, ou, mieux peut-être, la **valeur** d'une fonction peut, comme nous le verrons ci-dessous (§ 4.9b), tendre vers zéro, pour autant que celui qui parle n'est pas libre de la faire ou non figurer dans son énoncé. D'autre part, les fonctions peuvent prendre la forme d'un segment de l'énoncé. Il s'agit alors d'un monème qu'on désigne comme un fonctionnel. Mais elles peuvent aussi se manifester du fait de la position respective dans l'énoncé des monèmes entre lesquels existe la relation ainsi marquée.

En outre, lorsque la fonction est identifiable comme un segment, il est fréquent que les mêmes segments correspondent à des fonctions différentes et qu'une même fonction soit représentée, selon les contextes, par des segments différents : en français, par exemple, un même segment *de* est la marque d'une fonction particulière dans *Il vient DE Paris*, et d'une autre fonction dans *Il est aimé DE ses parents*. Or, rien n'empêche de considérer que le segment *de* correspond, dans les deux cas, au même monème avec une valeur générale d'indication d'origine. D'autre part, *Il est aimé PAR ses parents* a la

même valeur qu'*Il est aimé* DE *ses parents* et nous trouvons, de part et d'autre, la même fonction exprimée par deux monèmes différents : *de* et *par*. » (M.GFF : p. 154).

Le premier argument met en exergue une différence de nature et de fonctionnement entre les deux types d'unités : si les monèmes doivent leur existence à leur signifié, comme en témoigne toute la problématique morphologique et comme il est logique eu égard à leur statut d'équivalent d'un élément d'expérience, les fonctions sont dotées d'une nécessité qui les rend relativement indépendantes de leur signifié. Le paragraphe 4.9b auquel il est ici fait référence est le deuxième alinéa du passage suivant :

« Ainsi donc, tout verbe (à un “mode personnel”) est, en français, accompagné d'un nominal en fonction sujet (pour l'impératif, cf. § 2.34). La fonction sujet est donc d'une grande fréquence et il est normal qu'elle soit exprimée par les moyens les plus économiques, c'est-à-dire sans intervention d'un monème particulier ; en français, le plus souvent, par simple antéposition au verbe du nominal qui assume cette fonction.

Cette présence obligatoire de la fonction sujet a, bien entendu, des implications sur le plan du sens qu'on pourrait vouloir lui attribuer : puisque la fonction sujet, distincte du nominal particulier qui l'assume, accompagne nécessairement le verbe, celui qui parle n'a pas été libre de l'employer ou non. De ce fait, **elle n'a pas de valeur propre** et c'est **le sens du verbe qui va déterminer la valeur de la fonction** : avec le verbe *marcher*, dans *l'homme marche*, la fonction sujet indique que l'homme fait l'action en cause ; avec le verbe *souffrir*, dans *l'homme souffre*, la fonction sujet indique que l'homme est un patient, et ceci même s'il se trouve dans l'énoncé un autre nominal avec une fonction différente : *Il souffre la faim* ; dans *L'homme a été blessé*, la fonction sujet d'*homme* marque également l'homme comme patient. On ne peut donc guère donner du sujet une définition en termes de sens du type de “le sujet est celui qui fait l'action” ; *souffrir*, par exemple, ne saurait, que par un abus de langage, être présenté comme indiquant une “action”. Le nominal en fonction sujet doit être défini, de façon formelle, comme une addition obligatoire au verbe. Lorsqu'on ne désire pas spécifier ce nominal, on emploie *on* : *On marche*, *On souffre* ; lorsqu'on serait en peine de le faire, parce que le verbe lui-même épuise ce qu'il y a à dire, on emploie un *il*, dit “impersonnel” : *Il neige*, *Il vente*. » (M.GFF : p. 158-159).

On retrouve ici l'analyse des signifiés en termes de choix, mais il apparaît nettement, à la lecture de ce passage, qu'à la différence de ce qui a lieu pour les monèmes, la valeur est un simple caractérisant de la fonction, dont l'existence est assurée par ailleurs. La nécessité de la fonction tient à celle d'indiquer les relations qu'entretiennent les unités dans l'énoncé. On lit ainsi dans la *Grammaire fonctionnelle du français* :

« Il y a fonction même si **la valeur** significative ou, si l'on veut, l'information apportée par le trait formel, **est nulle** en ce que celui qui parle n'a pas eu le choix d'expliciter cette relation ou de ne pas l'expliciter. ???

Cette absence de choix peut être due :

1° à ce qu'une certaine relation au noyau est nécessairement marquée dès qu'apparaît un **certain type de noyau**. Par exemple, l'antéposition, marque d'une relation “sujet”, du monème censé entretenir cette relation, apparaît automatiquement dès que le noyau est un **prédicat verbal** :

*Jean* ↔ *marche* , *Il* ↔ *marche* , *Il* ↔ *neige*

2° à ce qu'une relation au noyau est nécessairement marquée dès qu'apparaît, comme noyau, un **monème particulier** : la marque d'une relation “objet” et le monème qui

entretient cette relation apparaissent automatiquement dès que le monème *distribue* figure dans l'énoncé : ???

[Il] distribue  $\longleftrightarrow$  +[des] tracts

La hampe barrée du symbole  $\longleftrightarrow$  marque que l'apparition de cette relation est causée par l'emploi d'un monème particulier, alors que la double flèche ( $\longleftrightarrow$ ) indique que l'apparition de la relation est en rapport avec l'emploi d'un prédicat verbal quel qu'il soit (§§ 1.19, 1.20).

S'il ne peut exister de monème dont la valeur significative est nulle, puisqu'un monème réclame une différence conjointe de forme et de sens, nous devons identifier les fonctions, même lorsqu'elles sont de valeur nulle, parce qu'il est indispensable de les distinguer les unes des autres dans l'énoncé : dans

Pierre  $\longleftrightarrow$  bat  $\longleftrightarrow$  +Paul, ???

les deux fonctions marquées par  $\longleftrightarrow$  et  $\longleftrightarrow$  sont nécessairement présentes dès que celui qui parle a choisi d'employer *bat*. Elles n'apportent donc aucune information, mais il y a eu choix de l'une pour *Pierre* et de l'autre pour *Paul* et c'est ce qui leur confère une valeur : avec exactement les mêmes unités, *Pierre bat Paul* et *Paul bat Pierre* sont des messages différents. » (M.GFF : p. 156-157)

puis de même dans *Syntaxe générale* : ???

« Il faut signaler ici une différence fondamentale entre les monèmes et les fonctions. Il ne peut exister de monème dont la valeur significative soit nulle, puisqu'il n'y a pas de monème sans différence conjointe de forme et de sens. Au contraire, la valeur significative d'une fonction peut être nulle, sans que la fonction cesse d'exister puisqu'il est indispensable de distinguer, dans l'énoncé, les différentes fonctions qui se rattachent à un même noyau. Soit le noyau verbal *bat* qui, bien entendu, en tant que verbe, reçoit nécessairement un sujet et qui, à titre individuel, doit être accompagné d'un objet (sauf dans quelques emplois particuliers, comme *son cœur bat*), par exemple, dans *Pierre*  $\longleftrightarrow$  bat  $\longleftrightarrow$  (obj.)  $\longleftrightarrow$  + Paul. Ces deux fonctions sont donc, ici, nécessairement présentes et n'apportent, en elles-mêmes, aucune information ; mais il y a eu choix de l'une pour *Pierre* et de l'autre pour *Paul*, ce qui leur confère une valeur dans cet énoncé : avec les mêmes monèmes et les mêmes fonctions, on aurait pu avoir un autre message : *Paul bat Pierre*<sup>2284</sup>. » (M.SG : p. 177-178)

<sup>2284</sup> Martinet distingue également, dans *Syntaxe générale*, entre les cas 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> de la *Grammaire fonctionnelle du français* : « Une unité de sens, qu'il s'agisse d'un monème ou d'une fonction, n'a de valeur signifiée que pour autant qu'elle est ressentie par l'auditeur comme résultant d'un choix du locuteur. Tout ce qui, dans l'énoncé est automatiquement déterminé soit par le contexte, soit par une obligation tenant au complexe d'habitudes qu'on désigne comme la structure de la langue, est, ou bien non enregistré, ou bien porté au crédit de ce qui en est la cause. L'absence de choix peut porter, bien entendu, aussi bien sur la position occupée par un segment dans l'énoncé, que sur le segment lui-même, aussi bien donc sur la place de l'article antéposé au substantif dans *le fauteuil* que sur le segment /-d/ dans *l'eau froide* /lofrwad/ (cf. *froid* sans /-d/, dans *un repas froid*). En ce qui touche aux fonctions, il faut distinguer avec la plus grande rigueur entre l'absence de choix, c'est-à-dire une obligation qui résulte de la présence d'un monème d'une certaine classe ou d'un emploi caractéristique de certaines classes, et celle qui est due à la présence d'un monème particulier. En français, par exemple, on a, d'une part, valeur nulle du choix de l'antéposition, marque normale de la fonction sujet, dès que le noyau est un prédicat verbal puisqu'on ne peut se dispenser d'un sujet dans ce cas. Dans la visualisation, ce rapport est marqué par une flèche à double pointe :

Jean  $\longleftrightarrow$  marche, il  $\longleftrightarrow$  neige ???

On a, d'autre part, valeur nulle du choix de la postposition, marque nominale de la fonction objet dès que le noyau est un monème verbal transitif particulier qui n'apparaît jamais sans objet ; ce qui est le cas, par exemple, du monème *met* dans *elle met son manteau*, d'où, dans la visualisation, l'emploi de la flèche à hampe barrée :

(elle) met  $\longleftrightarrow$  (obj.)  $\longleftrightarrow$  + (son) manteau ???

---

Bien qu'il s'agisse ici d'un conditionnement lexical et non plus grammatical, il a paru utile de le signaler comme tel dans la visualisation syntaxique pour éviter toute tentation de le confondre avec une obligation de type général comme celle de l'emploi d'un sujet. » (M.S.G : p.176-177). Voir encore, dans la *Grammaire fonctionnelle du français* : « **4.10 Les fonctions autres que le sujet**

Les fonctions autres que le sujet introduisent, en principe, des **expansions** – la tradition dit des “compléments” – c'est-à-dire des segments qui ne font pas partie du minimum nécessaire pour constituer un énoncé viable : dans *La poule picore les grains de maïs dans la cour de la ferme*, on peut supprimer tout ou partie de ce qui suit *picore* sans que l'énoncé cesse d'être un énoncé, mais on ne peut supprimer ni *la poule*, ni *picore*. *La poule picore* représente donc l'**énoncé minimum**, *les grains de maïs* et *dans la cour de la ferme*, des expansions. Il peut certes se produire qu'avec **certains verbes**, certaines expansions assumant d'autres fonctions que le sujet soient indispensables : avec *mettre*, dans son sens le plus général, on ne peut se dispenser d'indiquer ce qu'on met et où on le met : *Il met sa voiture au garage*, mais il demeure que les fonctions **parfaitement caractérisées par leur forme et leur valeur signifiée**, assumées ici par *sa voiture* et *au garage*, sont facultatives avec d'autres verbes. Le caractère obligatoire du sujet s'impose quel que soit le verbe en cause. Celui d'expansions introduites par une fonction autre que le sujet ne vaut que pour certains verbes et **ne caractérise pas cette fonction en tant que telle**. Lorsqu'on parle, dans ce cas, de fonctions nécessairement exprimées (§ 1.19), “nécessairement exprimées” ne vise pas à définir certains types de fonction, mais désigne certains emplois épisodiques de types bien définis par ailleurs.

#### 4.11 Les fonctions spécifiques

Parmi les fonctions en tant qu'unités linguistiques définies par une forme et une valeur, on distinguera celles qu'on ne rencontre jamais avec certains verbes et qui, en conséquence, caractérisent les verbes auprès desquels on les rencontre. Ces fonctions sont celles qui constituent ce qu'on désigne souvent comme la valence du verbe. On les désignera ici comme **les fonctions spécifiques**. Qu'elles caractérisent certains verbes en propre ne veut, bien entendu, pas dire qu'elles doivent toujours être présentes dès qu'un certain verbe est présent.

Soit le verbe *donne*, dans *Il donne le livre à l'enfant*. Nous constatons qu'il peut s'adjoindre une première expansion, *le livre*, dont la fonction est marquée par sa postposition au verbe, et une deuxième, *à l'enfant*, qui assume une fonction que nous nommerons conventionnellement “dative”. Il y a là deux fonctions **spécifiques** qui caractérisent en propre le verbe *donner*. En effet, si nous examinons le comportement d'un verbe comme (*il*) *part*, nous notons qu'il n'accepte ni l'une ni l'autre. Ces fonctions sont distinctes par leur forme et elles ont des valeurs différentes car, si elles avaient la même valeur, si donc elles étaient la même fonction, on s'attendrait à ce qu'elles soient coordonnées, comme le sont, dans *Il donne le livre et le cahier*, *le livre* et *le cahier* qui assument la même fonction.

Certaines fonctions spécifiques peuvent, avec certains verbes, être nécessairement exprimées. C'était le cas de la fonction de *voiture*, dans *Il met sa voiture au garage* qui est la même que celle de *livre* dans *Il donne le livre à l'enfant*. Mais avec ce dernier verbe, elle n'apparaît pas nécessairement, comme le montrent des énoncés, comme *Il donne volontiers* ou *Il donne aux pauvres* où on ne la trouve pas.

Dans les cas où l'apparition de la fonction (et de l'expansion qu'elle introduit) est laissée au choix de celui qui parle, la fonction (indépendamment du nominal qui l'assume) prend un sens : le locuteur a “voulu dire” quelque chose. Mais comme, dans le cas d'une fonction spécifique, le verbe lui-même laisse plus ou moins attendre l'apparition de la fonction (et de l'expansion), le sens de cette fonction reste dépendant de celui du verbe.

#### 4.12 Les fonctions non spécifiques

En face des fonctions spécifiques, il y a celles dont l'apparition est indépendante du choix d'un verbe particulier. Une indication relative à un lieu, à une époque, à une modalité de déroulement de l'action peut s'accommoder du sens de n'importe quel verbe. C'est le cas, par exemple, dans *le chien mange sa pâtée + dans sa niche + avec appétit + tous les jours à midi*, ou encore *Ce philosophe élabore son système + avec constance + depuis trente ans + dans sa résidence provinciale*, de chacun des éléments, séparés par +, qui suivent la proposition initiale.

Celui qui parle est, le plus souvent, libre de le faire figurer ou non dans son discours, selon ce qu'il choisit de dire. Sa valeur est donc moins dépendante de celle du verbe que dans le cas d'une fonction spécifique et, de ce fait, beaucoup plus nette.

Bien entendu, cette valeur peut être relativement dépendante de celle de l'expansion qu'elle introduit : par exemple, la fonction temporelle marquée par *depuis* est de celles que laisse attendre une expansion comme *trente ans*.

Certaines fonctions non spécifiques peuvent avec certains verbes, être nécessairement exprimées. Il n'y a là aucune contradiction. C'est ce qu'on a constaté dans *Il met sa voiture au garage*. On rapprochera ce dernier énoncé de *Il a deux voitures au garage* où *au garage* n'a aucun caractère d'obligation et où l'on a bien la même

où la valeur de la fonction sujet est ainsi attribuée aux « contrastes qui s'établissent dans l'énoncé » :

« La fonction dite “sujet” est le type même de la fonction obligatoire. Une justification de cette obligation a été cherchée ci-dessus (§ 5.15) lorsqu'on a traité de l'actualisation. Ce qui doit retenir ici notre attention est ce qui résulte de cette obligation pour la valeur propre de la fonction, celle qui, comme nous venons de le voir, ne résulte pas des contrastes qui s'établissent dans l'énoncé. En principe et en fait, la fonction sujet n'a aucune valeur propre. Celle qu'on est tenté de lui attribuer lui est conférée par celle du verbe particulier et de la voix qui affecte ce verbe. Avec le verbe *marcher*, par exemple, la fonction sujet implique que le substantif qui l'assume désigne celui qui fait l'action en cause. Avec le verbe *souffrir*, le substantif en fonction sujet est soumis au procès en tant que patient. Il en va de même si le verbe est affecté par la voix passive, dans *l'homme est tué*, par exemple. Lorsque, dans *il neige*, par exemple, il ne peut être question de l'initiateur du procès ou d'un patient qu'il affecterait, la valeur nulle affecte non seulement la fonction, mais le nominal qui est censé l'assumer. » (M.SG : p. 178).

Les deux autres arguments invoqués en faveur de la distinction entre monème et fonction – la possibilité d'autres types d'expression des fonctions que les fonctionnels et l'absence de recouvrement entre fonctions et fonctionnels – impliquent l'existence de deux niveaux distincts : celui des monèmes d'une part (ainsi que de leur expression), dont relèvent les fonctionnels, celui des fonctions d'autre part, dont relèvent également les fonctionnels, mais cette fois sur le plan de l'expression. Le dernier argument est repris dans *Syntaxe générale*<sup>2285</sup> :

« Si les fonctions sont des unités significatives au même titre que les monèmes, ne serait-il pas indiqué d'y voir purement et simplement des monèmes ? Puisque nous sommes prêts à identifier un monème même s'il se réalise dans certaines conditions comme zéro ou, même si, dans le cas d'amalgame, nous devons renoncer à le localiser précisément dans l'énoncé, pourquoi reculer là où la différence formelle consiste dans la position respective des unités ? La syntaxe des fonctions se confondrait alors avec le chapitre de l'inventaire des classes consacré aux fonctionnels.

Ce qui justifie, en fait, le traitement spécial accordé aux fonctions c'est qu'elles ne s'identifient pas nécessairement avec les fonctionnels, et ceci dans deux sens. Tout d'abord un même fonctionnel pour lequel on peut dégager une valeur signifiée qui couvre bien ses différentes variantes peut fort bien être la marque normale de deux fonctions différentes qui ne se révèlent comme formellement distinctes que lorsque les rapports indiqués sont entre le pronom et le prédicat. En français, et la chose n'est pas rare ailleurs, avec un substantif, les marques du locatif et celle du datif sont identiques : *il va à Paris* et *il le donne à son fils* utilisent le même *à*. On pourrait certes diagnostiquer ici un

---

fonction que dans l'exemple précédent. » (M.GFF : p. 159-160). Il s'agit bien par ailleurs, dans ce développement, de « caractérisation » de la fonction. Pour la distinction entre fonctions spécifiques et non spécifiques, voir également M.SG : p. 180-182.

<sup>2285</sup> Voir encore, également, dans la *Grammaire fonctionnelle du français* : « Il est très fréquent qu'un fonctionnel donné soit utilisé pour marquer des fonctions distinctes et qu'une même fonction s'exprime, selon les cas, au moyen de fonctionnels différents : il n'y a aucune raison de voir deux monèmes différents dans le *de* de *le fils de Philippe* qui indique la filiation et celui de *Je viens de Paris* qui indique la provenance, mais il s'agit de rapports syntaxiquement différents ; d'autre part, la même fonction d'agent s'exprime par *de* dans *aimé de ses parents*, par *par* dans *entraîné par la passion*. Cela explique pourquoi l'on traite à part des fonctionnels dans l'Inventaire et des fonctions dans la Syntaxe. » (M.GFF : p. 141).

cas d'homonymie, mais le *à* à valeur allative d'*il va à Paris* et le *à* datif d'*il le donne à son fils*, ont en commun le passage d'une entité d'un lieu à un autre ou d'un possesseur à un autre. Entre la valeur allative dans *il va à Paris* et la valeur locative simple d'*il habite à Paris*, il y a en commun la désignation du lieu. On ne saurait donc remettre en cause l'unité du monème *à*. Mais lorsque cet *à* est amalgamé au pronom de 3<sup>e</sup> personne, on doit nécessairement poser deux fonctions différentes en face de deux formes distinctes : si, dans les deux énoncés au datif et au locatif, *Paris* et *son fils* sont remplacés par des pronoms, on a, d'une part, *y*, d'autre part *lui* : d'une part *il y va*, *il y habite*, d'autre part *il le lui donne*. On ne peut guère arguer que *y* et *lui* sont ici les variantes d'un même amalgame *à* + 3<sup>e</sup> personne, parce qu'il n'est pas exceptionnel que *y* et *lui* commutent : *il y reste* ~ *il lui reste*, *il y va* ~ *il lui va*, *il l'y coupe* ~ *il le lui coupe*.

Par ailleurs, il n'est pas rare que deux fonctionnels qui s'opposent dans certains contextes : *il vient de Paris* ~ *il vient par Paris*, soient interchangeable dans d'autres contextes : *il est aimé de ses parents* ou *par ses parents*. Comme pour *à*, ci-dessus, on constate que *de* s'emploie d'une part, avec une valeur locale, ici ablative, d'autre part, pour désigner un participant. Dans les deux cas, il y a bien trait commun d'"origine", mais formellement le remplacement de *de* par *par* n'est pas possible dans le premier cas et licite dans l'autre. Ici la pronominalisation est par *en*, de part et d'autre, dans l'usage familier : *il en vient*, *il en est aimé*. Il paraît donc indiqué de dissocier l'examen des fonctionnels de celui des fonctions. » (M.SG : p. 174).

Il s'agit là du paragraphe 7.5 annoncé au début de l'ouvrage, dans un développement consacré aux unités prosodiques :

« Parmi les effets de sens qui ne correspondent pas à un signifiant caractérisé par un ou plusieurs traits distinctifs, il faut signaler ceux qui se manifestent du fait de la position respective de certains monèmes dans la chaîne : dans *Pierre bat Paul*, *Pierre*, du fait de sa position avant *bat* est identifié comme celui qui bat, et *Paul*, du fait de sa position après *bat* comme celui qui est battu. On pourrait sans doute être tenté, dans ce cas, de parler de deux monèmes de position, le premier marquant le caractère de sujet de *Pierre*, le second celui d'objet de *Paul*. Mais comme les unités de ce type appartiennent à la classe syntaxique bien caractérisée des fonctions, et que, dans cette classe, il sera utile de distinguer entre les fonctions assurées par des signifiants composés de traits distinctifs et celles qui se manifestent du fait d'un agencement particulier des unités dans la chaîne, il est bon de réserver le terme de monèmes pour les premiers. Il sera également nécessaire de ne pas identifier monème et fonction (cf. ci-dessous § 7.5). » (M.SG : p. 45).

L'argument est ici relativement différent, les choses étant envisagées du point de vue de la fonction plutôt que de celui des rapports entre monème et fonction, que Martinet se contente d'annoncer. Il apparaît ainsi que la dualité de niveau s'ancre dans la distinction des deux types d'expression des fonctions que sont l'expression segmentale (par un fonctionnel, ici considéré comme un « signifiant composé de traits distinctifs ») et l'expression non segmentale par l'ordre des mots. On notera, à cet égard, dans le développement des « Elements of a Functional Syntax » que nous avons cité ci-dessus<sup>2286</sup>, la double analyse de *to* comme « l'expression d'un élément d'expérience de plus » et comme un élément de statut linguistique particulier dans la mesure où « il combine information et faculté de conférer

---

<sup>2286</sup> Voir M.Ele. : p. 102-104.

l'autonomie syntaxique au segment qui suit ». On lit de même dans *A Functional View of Language*<sup>2287</sup> :

« Le monème *rue*, comme élément de l'expérience, représente un lieu, mais pas nécessairement un lieu où quelque chose se passe : *rue*, précédé d'un article, comme ici, pourrait servir à désigner le lieu, ou mieux les habitants de ce lieu, comme agent d'une action, comme dans *la rue a manifesté...*, ou comme l'objet d'une action, comme dans *ils ont déparé la rue*. La fonction, dans les deux cas, serait indiquée par la position respective des éléments. Dans le cas présent, la rue est le lieu où quelque chose s'est passé, et ce fait est traité comme un autre élément de l'expérience, qui se manifeste dans le monème *dans*. Il serait facile d'imaginer une langue où le monème désignant une rue indiquerait en même temps que la rue en question est la portion d'espace où l'expérience a lieu. Dans une telle langue, *rue* signifierait "dans (la) rue", sans aucune désinence casuelle évidemment, puisque toute désinence casuelle devrait être considérée comme l'équivalent linguistique d'un autre élément de l'expérience. Le maltais, entre autres, est caractéristique à cet égard puisqu'il offre de nombreux exemples où les substantifs de lieu (et de temps) sont employés sans préposition *hu baqa' Malta* "il est resté à Malte"<sup>2288</sup>. » (M.LF : p. 57-58)

où dans le même temps qu'il s'agit d'expression des fonctions – puisque sont énumérés les trois types d'indication des fonctions (ordre des mots, fonctionnel, monème autonome) –, la fonction exprimée par le monème fonctionnel est présentée comme « un autre élément de l'expérience ». On a là une manifestation du double statut des fonctionnels, à la fois monèmes et expressions de fonction, et tout à fait symptomatiques, en tant que tels, de la dimension d'élaboration d'un outil de communication de l'expérience qui caractérise la syntaxe martinettienne. On lit encore, jusque dans *Syntaxe générale* :

« Un instant de réflexion convaincra que la définition fonctionnelle que nous retenons<sup>2289</sup> n'exclut en aucune façon un examen exhaustif, sinon des combinaisons, du moins des compatibilités des classes d'unités signifiantes de la langue examinée. Ces unités, en effet, correspondent soit à des éléments d'expérience, soit aux rapports qui existent entre eux et qu'on peut d'ailleurs concevoir également comme des éléments de l'expérience. » (M.SG : p. 18).

Un autre passage remarquable, de ce point de vue, est ce développement de « La notion de fonction en linguistique » (1971), dans la mesure où il est marqué d'une double opposition, entre élément doué de fonction et marque d'une fonction d'une part, élément doué de fonction et fonction d'autre part :

---

<sup>2287</sup> Voir également M.LF : p. 73-74 [M.FVL : p. 57-58], cité ci-dessous.

<sup>2288</sup> « The moneme *village* represents, as an element of experience, a place, but not necessarily a place where something is happening ; *village*, preceded, of course, by some article, as here, could be made to designate the place, or perhaps its inhabitants, as the agent of some action, as in *the village decided...*, or as its object, as in *they saw the village*. The function would, in both cases, be indicated by the respective position of the elements. In our present case, the circumstance that the village is the place where something happened is treated as another element of experience whose reflex is the monme *in*. It would not be difficult to imagine a language in which the moneme designating a village would, at the same time, indicate that the village in question is the portion of space where the experience is located. In such a language, *village* would mean "in (the) village", and this, of course, all by itself without any case ending, since any case ending would have to be considered the linguistic equivalent of another element of experience. » (M.FVL : p. 43).

<sup>2289</sup> Voir ci-dessous.

« D’une langue à une autre, l’analyse d’une même expérience diffère largement, et ce qui s’exprime ici dans un élément doué de fonction apparaîtra là comme la marque d’une fonction. Qu’on compare le français **il gravit la pente** et l’anglais **he went up the hill**. Ceci peut être illustré également en référence aux graphies numériques. Soit de nouveau la quantité exprimée par 675 en graphie décimale. Si nous inventons une graphie duodécimale où le premier chiffre à droite correspondrait aux unités, le précédent aux douzaines, et le troisième vers la gauche aux grosses, la même quantité se trouverait exprimée par 483. Certains éléments de la réalité numérique qui étaient précédemment exprimés par le choix des chiffres se trouveraient ici rendus par la position respective et **vice-versa**. Si nous poursuivons le parallèle entre position respective et chiffre, d’une part, fonction et élément doué de fonction, d’autre part, nous pouvons dire que l’une ou l’autre partagent différemment, selon les systèmes et selon les langues, la réalité à exprimer. » (M.No. : p. 94).

L’expression « partagent différemment, selon les systèmes et selon les langues, la réalité à exprimer » témoigne de la commune nature de signe des monèmes et des fonctions, cependant que la première opposition institue la différence de niveau qui sépare ces deux types d’unités et qui spécifie la syntaxe comme composante répondant à la nécessité d’exprimer les relations des éléments d’expérience. Monèmes, les monèmes fonctionnels sont dotés d’un sens ; type d’expression des fonctions, ils se caractérisent, comme nous l’avons vu ci-dessus, par une propriété syntaxique particulière, leur capacité à conférer l’autonomie syntaxique à des monèmes ou syntagmes non autonomes. Cette dualité apparaît de manière très nette dans « De la variété des unités significatives », où Martinet écrit, en introduction d’un des développements cités ci-dessus<sup>2290</sup> :

« Si nous laissons de côté les procédés prosodiques ou, si l’on préfère, suprasegmentaux qui, ou bien sortent du cadre proprement linguistique (faits d’intonation), ou, comme les tons, s’identifient en fait avec ceux qui vont suivre, la façon la plus simple de noter les rapports est d’introduire à cet effet *un nouveau monème dans la chaîne*, c’est-à-dire de considérer le rapport comme un élément de l’expérience à communiquer au même titre que les termes de ce rapport. C’est ce que font, tout naturellement et sans se poser aucun problème, ceux qui se refusent à distinguer entre différents types d’unités significatives sur le plan de la linguistique générale et avant de considérer une langue déterminée. Est-ce à dire, toutefois, que ces monèmes qui indiquent les rapports soient en tout point de même type que ceux dont ils indiquent les rapports ? N’ont-ils pas des propriétés syntaxiques particulières qui les distinguent de tous les autres monèmes ? » (M.Va. : p. 182).

Les monèmes fonctionnels entrent par ailleurs dans deux types de distinction, celle des trois types de monèmes dont il a été question ci-dessus, et une autre distinction, liée aux compatibilités des différents monèmes, ainsi qu’à leur rôle syntaxique et dès lors à une certaine spécialisation de ceux-ci eu égard à l’expression des fonctions syntaxiques. Martinet distingue tout d’abord entre les monèmes fonctionnels et un type particulier de monème non autonome, qu’il appelle *modalité* ou *modifieur* (*modifier*). On lit ainsi dans les « Elements of a Functional Syntax » :

---

<sup>2290</sup> Voir M.Va. : p. 182-183, cité ci-dessus.



« [...] few linguists have become aware of the fundamental difference between functional monemes that serve to connect a segment with the rest of the utterance (*to* in *to John*, “dative” in *homini*), whose character is, as it were, centrifugal, and other “grammatical” elements, such as singular or plural, definite or indefinite, which help to define the value of the segment to which they are attached : *presidents*, not *president*, the plural in *hominibus*, not the singular as in *homini* ; the *man*, not *a man* or *man*. The latter are **modifiers**, with a centripetal character, whose relationship to neighboring units is of the same nature as that of a non-grammatical moneme like an adjective ; a functional moneme is not a modifier, but a link<sup>2291</sup>. » (M.Ele. : p. 106)

puis de même dans les *Éléments de linguistique générale*<sup>2292</sup> :

---

<sup>2291</sup> « [...] peu de linguistes se sont rendu compte de la différence fondamentale entre les monèmes fonctionnels qui servent à relier un segment au reste de l'énoncé (*to* dans *to John*, “datif” dans *homini*), dont le caractère est, pour ainsi dire, centrifuge, et d'autres éléments “grammaticaux”, tels que le singulier ou le pluriel, le défini ou l'indéfini, qui aident à définir la valeur du segment auquel ils sont attachés : *presidents*, non *president*, le pluriel dans *hominibus*, non le singulier comme dans *homini* ; *the man*, non *a man* ou *man*. Ces derniers sont des *modifieurs*, de caractère centripète, dont les relations aux unités voisines sont de la même nature que celles d'un monème non grammatical comme un adjectif ; un monème fonctionnel n'est pas un modifieur, mais un lien. »

<sup>2292</sup> Voir ensuite, dans « The Foundations of a Functional Syntax », ce passage, partiellement cité ci-dessus : « But, of course, all grammatical items, the ones that belong to limited inventories, are not functionals : singular, dual, and plural, definite and indefinite articles, tenses and moods, “persons” of verbs, the so-called possessive adjectives are not meant to indicate in what way the non-grammatical item to which they are attached is connected with the rest of the utterance. They may imply a reference to what has been said before, as when a definite article reminds the audience that the following item is one that was referred to before, or when *his* recalls an aforementioned masculine being. But neither *the book* nor *his book* indicates what relation exists between the item *book* and the rest of the clause ; or if we transfer all this on a non-linguistic plane, how the aspect of the experience corresponding to the book ties up with the experience as a whole. In other words *the book*, *his book*, as well as *a book* or *her book* may be the subject or the object or any complement, but before we can tell which, we will need some information derived from the position of the phrase or the addition to it of a functional. Such units as *the* or *his*, or the plural moneme, or the preterite are nothing but additional specifications to what is conveyed by their neighbors. They are cheaper, more routine, often less informative specifications than what would be contributed by such an adjective as *red* or a phrase like *John's*, but they belong to the same general functional type of determinants, whether they belong to the same class, as is the case with *the*, *his*, and *John's*, or a different class like *red* ; *the*, *his*, and *John's* are indeed mutually exclusive, whereas *red* can combine with any of these. » [« Mais, bien sûr, toutes les unités grammaticales, celles qui appartiennent à des inventaires limités, ne sont pas des fonctionnels : le singulier, le duel et le pluriel, les articles définis et indéfinis, les temps et les modes, les “personnes” des verbes, ce qu'on appelle les adjectifs possessifs ne sont pas censés indiquer de quelle manière l'unité non-grammaticale à laquelle ils sont attachés est reliée au reste de l'énoncé. Ils peuvent impliquer une référence à ce qui a été dit avant, comme quand un article défini rappelle aux auditeurs que l'unité qui suit est une unité à laquelle il a été fait référence auparavant, ou quand *his* rappelle un être masculin précédemment mentionné. Mais ni *the book* ni *his book* n'indiquent quelle relation existe entre l'unité *book* et le reste de la proposition ; ou, si nous transférons tout cela sur un plan non-linguistique, comment l'aspect de l'expérience correspondant au livre est relié à l'expérience totale. En d'autres termes *the book*, *his book*, de même que *a book* ou *her book* peuvent être le sujet ou l'objet ou tout complément, mais avant que nous puissions dire lequel, nous aurons besoin d'une certaine information puisée dans la position du syntagme ou dans l'ajout d'un fonctionnel à celui-ci. Des unités telles que *the* ou *his*, ou le monème pluriel, ou le prétérit, ne sont rien d'autre que des spécifications additionnelles à ce qui est communiqué par leurs voisins. Ce sont des spécifications plus réduites, plus systématiques, souvent moins informatives que celles qui seraient apportées par un adjectif comme *red* ou un syntagme comme *John's*, mais elles appartiennent au même type général de déterminants, qu'elles appartiennent à la même classe, comme c'est le cas avec *the*, *his*, et *John's*, ou à une classe différente comme *red* ; *the*, *his*, et *John's* sont en effet mutuellement exclusifs, alors que *red* peut se combiner avec n'importe lequel des trois. »] (M.Fou. : p. 120), Martinet parlant à la ligne suivante de la « basic difference between the functionals and the grammatical determinants which I propose to call **modifiers** » [« différence fondamentale entre les fonctionnels et les déterminants grammaticaux que je propose

« Les modalités, comme les articles et le pluriel en français<sup>2293</sup>, ont longtemps été mal distinguées des monèmes fonctionnels. La différence entre les deux types est pourtant fondamentale : si, dans le syntagme autonome *avec le sourire*, *sourire*<sup>2294</sup> est considéré comme le centre du syntagme, le déterminant grammatical *le* est un élément centripète, le monème fonctionnel *avec* un élément centrifuge, selon le schéma ← *avec le* → *sourire*. Dans une langue comme le français, où l'amalgame des deux types est exceptionnel (*au, du*), on peut constater que, si la présence d'un indicateur de fonction comme *avec* donne une autonomie syntaxique au complexe *avec mes valises*, l'emploi de la modalité *le* dans *le chasseur tue la bête* ne donne aucune autonomie à *chasseur* qui doit toujours à sa place dans le contexte d'être identifié avec sa fonction de sujet. » (M.Él. : p. 120-121).

Modalité et fonctionnel se distinguent ainsi par leur rôle dans l'énoncé : rôle de spécification pour l'une, de relation et ainsi d'expression d'une fonction pour l'autre. Mais la notion de modalité a également à voir avec celle de détermination, les modalités étant définies, dans les textes plus tardifs, comme des déterminants non déterminables. On lit notamment dans la *Grammaire fonctionnelle du français* :

« Rien ne s'oppose, en principe, à ce qu'un déterminant soit déterminé à son tour, ou, en d'autres termes, qu'un monème satellite fonctionne comme noyau : dans *le petit enfant*, *petit* détermine *enfant*, et dans *le tout petit enfant*, *tout* détermine *petit*. La classe des "adjectifs", en français, est déterminante du nom et peut être déterminée par ce qu'on nomme un "adverbe". Cependant, il y a des classes où les monèmes sont toujours déterminants et jamais déterminés. Tels sont les "articles" et assimilés, le "pluriel", les "temps" et les "modes". Dans la visualisation, les flèches partent d'eux, mais ne pointent jamais vers eux. Ces monèmes sont désignés comme des **modalités**. » (M.GFF : p. 11)

puis de même dans *Syntaxe générale*<sup>2295</sup> :

« Rien ne s'oppose à ce qu'un déterminant soit à son tour déterminé : l'adjectif, susceptible de déterminer un nom, peut être déterminé par un adverbe, et l'adverbe, à son tour, peut être déterminé par un autre adverbe. Mais on rencontre fréquemment des monèmes qui ne peuvent être déterminés par rien et qui sont ainsi des déterminants non déterminables. Nous les désignons comme des modalités. » (M.SG : p. 121).

La notion de détermination est complémentaire de celle de compatibilité, et elle implique une hiérarchie des monèmes dans l'énoncé. Le déterminé est appelé *noyau*, les déterminants *satellites* ou *expansions*. Citons, là encore, la *Grammaire fonctionnelle du français*, dont un paragraphe est consacré à « La hiérarchie des monèmes dans l'énoncé » :

---

d'appeler **modificateurs** »] (M.Fou. : p. 120). On trouve un développement proche dans « L'autonomie syntaxique ». Voir M.Au. : p. 132. Voir également M.LF : p. 67-69 [M.FVL : p. 51-53].

<sup>2293</sup> On lit jusqu'en 1980 : « les articles et les monèmes de nombre du français » (M.Él.1960 : p. 118). Voir *supra* les développements relatifs à l'analyse du pluriel.

<sup>2294</sup> On lit jusqu'en 1980 : « le régi *sourire* » (M.Él.1960 : p. 118). Voir ci-dessous.

<sup>2295</sup> On lit encore dans les *Éléments de linguistique générale*, mais seulement à partir de 1980 : « Il est beaucoup plus intéressant de distinguer, parmi les monèmes non fonctionnels, entre, d'une part, ceux qui peuvent recevoir des déterminations, c'est-à-dire être accompagnés de monèmes additionnels qui précisent le sens : c'est le cas d'un nom comme *bateau* (*petit bateau*), d'un adjectif comme *petit* (*très petit*), d'un adverbe comme *vite* (*très vite*), d'un verbe comme *mange* (... *mange la soupe*) ; et, d'autre part, un article comme *le* (*le bateau*) ou un monème de temps comme l'"imparfait" -ait de *mangeait* qui déterminent d'autres monèmes, mais ne sauraient être déterminés à leur tour. **Ce sont ces derniers qu'on désigne comme des modalités.** » (M.Él. : p. 119).

« Dire que deux classes de monèmes sont compatibles n'épuise naturellement pas ce qu'on peut dire de leurs rapports mutuels : "articles" et "noms" sont compatibles, mais si un nom peut apparaître sans article, l'article ne peut pas apparaître sans un nom ; "temps" et "verbe" sont compatibles, mais si le verbe peut apparaître sans marque de temps (dans ce qu'on appelle traditionnellement le "présent"), le temps n'apparaît jamais sans verbe. La présence d'un monème d'une certaine classe est donc conditionnée par celle d'un monème d'une autre classe.

Nous exprimerons la nature de cette relation en disant que, par exemple, un monème de la classe des temps, comme le "futur", dont l'apparition est conditionnée par la présence d'un monème verbal, comme *passé*, **détermine** ce monème. Le rapport entre les deux monèmes en cause ici est celui d'un **déterminant**, le "futur", à un déterminé, le monème verbal. Dans une relation de ce type, nous désignerons le monème verbal comme **le noyau**. Dans *l'enfant*, l'article est le déterminant du noyau *enfant* ; dans *petit enfant*, *enfant* est de nouveau le noyau et *petit* le déterminant ; dans *...mange la soupe gloutonnement*, aussi bien *soupe* que *gloutonnement* sont des déterminants du noyau *mange*. Naturellement, *soupe* qui est déterminant par rapport à *mange*, est noyau par rapport à l'article *la*. On peut également exprimer le rapport entre un élément, le noyau, conditionnant l'apparition d'un autre, le déterminant, en disant que le déterminant est une **expansion** du noyau. Lorsqu'on désire seulement marquer le rapport de dépendance, on peut parler du noyau et de ses **satellites**. » (M.GFF : p. 10).

On lit de même dans *Syntaxe générale*<sup>2296</sup> :

« Il n'est, toutefois, pas impossible de dégager, dans un cadre strictement formel, les principes d'une hiérarchisation des unités significatives valable pour toutes les langues. L'expérience nous montre que, parmi les unités significatives qui composent les énoncés, il en est qui peuvent disparaître sans affecter la validité ni les rapports mutuels des éléments qui demeurent. Ce sont parmi eux qu'on rencontre ceux que la grammaire traditionnelle appelle les "compléments". On les considère aujourd'hui comme des expansions à partir d'un noyau constitué par les unités qui ne sauraient disparaître sans éliminer l'énoncé considéré. Dans la phrase *Les chiens de la voisine mangent la soupe*, les segments *de la voisine* et *la soupe* peuvent disparaître sans que l'énoncé cesse d'exister (*Les chiens mangent*). Ce sont des "compléments" ou des expansions. Par contre, ni *de la voisine mangent la soupe* ni *les chiens de la voisine la soupe* ne représentent plus un énoncé complet. Les éléments *les chiens* et *mangent* ont donc un comportement à part, celui qui leur a valu traditionnellement les désignations de "sujet" et "prédicat". » (M.SG : p. 86)

puis :

« Le seul rapport qui se révèle décisif dans l'établissement des classes est celui qui, par opposition à la coordination, est désigné comme la subordination. Comme toutefois ce terme évoque le cas particulier des rapports entre propositions, on préfère en général parler de **détermination**. On dit qu'un monème en détermine un autre lorsque son apparition ou sa présence est sous la dépendance de ce dernier. Pas de déterminant sans déterminé : le déterminant est omissible et marginal ; le déterminé ne l'est pas. L'élément

---

<sup>2296</sup> Voir également dans les *Éléments de linguistique générale* (le passage date également de 1980) : « On voit que le concept de subordination couvre exactement les mêmes phénomènes que celui de détermination (cf. ci-dessus, 4.19). Ce n'est que le point de vue qui diffère : un élément subordonné est un déterminant. Un monème déterminé, qui est celui dont dépend un élément subordonné, est souvent désigné comme un **noyau** dont le déterminant, c'est-à-dire l'élément qui lui est subordonné, est à considérer comme un **satellite**. » (M.ÉL. : p. 130-131).

non omissible est plus central que l'élément omissible, ce qui explique que, lorsque le déterminé s'impose en priorité à l'attention, on le désigne comme **le noyau**. Dans une optique dynamique, les déterminations diverses du noyau se présentent comme des expansions. Lorsqu'on désire simplement marquer le rapport de dépendance, on parlera du noyau et de **ses satellites**.

C'est le rapport de détermination qui établit l'essentiel de la hiérarchie des monèmes dans la phrase. » (M.SG : p. 112).

Martinet peut ainsi opposer, dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982), noyau, modalités et fonctionnels :

« L'examen des compatibilités, y compris les possibilités, pour un monème d'une classe, de dépendre ou de ne pas dépendre, pour son apparition, de la présence d'un monème de telle autre classe, révèle, dans les langues étudiées jusqu'à ce jour, trois types distincts de monèmes. Nous dirons que, de deux monèmes compatibles, celui qui peut exister sans l'autre est le *noyau* et que celui qui suppose le noyau est le *déterminant* ou le satellite. Ceci nous permet d'opposer les monèmes qui peuvent être noyaux, et donc recevoir des déterminations, à ceux qui ne sont jamais que déterminants. Nous désignons ces derniers comme des *modalités*. En cas de besoin, les premiers pourraient être désignés comme des nucléaires. Le troisième type considéré ici est celui qui n'existe que comme élément de relation entre d'autres monèmes et qui, par conséquent, peut être défini comme celui qui réclame, pour figurer dans l'énoncé, la présence de deux autres monèmes. C'est ce que, dans la ligne d'une tradition scolaire, on désigne comme des *fonctionnels*, alors que "relateurs" ou "relationnels" serait plus explicite. C'est "relationnel" que nous retiendrons pour l'instant. » (M.Poi. : p. 59).

Le fait notable, outre la spécification et la hiérarchisation des monèmes, qui sont un aspect de l'élaboration martinettienne d'un outil de communication de l'expérience, est la formalisation de l'analyse. Les différents types de monèmes en viennent en effet à être définis en termes de relations<sup>2297</sup>, au lieu des seuls propriétés et rôles syntaxiques dont il est question dans les premiers textes<sup>2298</sup> et qui, ainsi qu'il apparaît dans cet autre développement de

<sup>2297</sup> Pour la définition formelle des fonctionnels, voir encore, outre le passage de *Syntaxe générale* cité tout juste ci-dessous, M.Or. : p. 404, cité plus bas et, également dans *Syntaxe générale* : « Le troisième et dernier recours pour indiquer les rapports syntaxiques est l'emploi d'un monème particulier, qu'il s'agisse de coordination aussi bien que de dépendance. Parmi les monèmes de l'énoncé, ces relationnels ou connecteurs sont les plus faciles à identifier puisqu'ils réclament toujours, pour apparaître, la présence de deux autres unités entre lesquelles la relation s'établit, et qu'ils sont les seuls à le faire. L'élimination, dans un contexte donné, d'une de ces deux unités a pour résultat le transfert automatique du relationnel à l'ensemble des déterminants désignés comme les adverbies : *il vient avec moi* > *il vient avec*. » (M.SG : p. 166).

<sup>2298</sup> Significativement, les relations établies par Martinet ne sont pas sans rappeler les fonctions hjelmsleviennes, comme le fait remarquer Martinet lui-même dans *Syntaxe générale* : « Dès le départ, donc, cette tentative de visualisation prétend à une grande généralité. Il ne s'agit pas de présenter les rapports syntaxiques tels que les révèle l'examen de telle ou telle langue. Suivant une ligne de pensée qui a pu, à certains points, s'inspirer de celle d'Otto Jespersen et qui, comme celle-ci, suppose un va-et-vient constant de l'expérience à la déduction, on aboutit à poser trois rapports fondamentaux où l'on retrouve trois des "fonctions" de la glossématique.

Soit deux unités A et B. En matière de syntaxe, les unités de ce type représentent chacune une classe particulière et, en aucune façon, un élément lexical ou grammatical déterminé.

1° A et B n'existent pas l'un sans l'autre ; A suppose B et B suppose A.

Ce type de rapport est bien représenté par ce que Jespersen appelle le nexus (cf. ci-dessus, 5-12), c'est-à-dire le groupe sujet-prédicat. Mais il n'est pas exclu qu'il se rencontre ailleurs. Il sera marqué, dans la visualisation, au moyen d'une flèche à double pointe (ou double flèche) joignant A et B. Soit :

A ↔ B

« Elements of a Functional Syntax », renvoient eux-mêmes, dès l'abord, à une prise de distance à l'égard de la réalité sémantique :

« Some of the statements that precede might perhaps be construed as if the distinction established between functionals and modifiers was founded upon a subjective evaluation of their semantic contents. Yet this is not the case : the functional moneme may be identified as that which confers syntactic autonomy on a moneme or a phrase that is not, by itself, autonomous : the phrase *the auditorium* is not syntactically autonomous in the sense that, unless it is accompanied by a functional moneme such as *in*, *to*, or *above*, its place in the utterance will be determined by the function we want it to assume : if it is the subject function, as in *the auditorium is full*, it has to precede the predicate ; if it is the object function, as in *they entered the auditorium*, it has to follow the predicate. In both cases, the phrase combines with the predicate into a predicative phrase with full syntactic autonomy : it is immaterial whether *they entered the auditorium* precedes or follows such a syntactically autonomous complement as *last night*. It is clear that using the modifier *the* or the modifier *a* before auditorium does not confer to it any syntactic autonomy. But if we add *in* before that phrase, we make it independent of its position in the utterance : we can put it in one place or another without any appreciable difference in the message : *in the auditorium, there are many seats* or *there are many seats in the auditorium*. In other words, syntactic autonomy, a distributional feature, is the criterion which enables us to distinguish between functional monemes, which are connectives, and those specifications, called here “modifiers”, which because of their grammatical status and formal comportment have, as a rule, been confused with them<sup>2299</sup>. » (M.Ele. : p. 108-109).

---

2° A peut exister sans B, mais B n'existe pas sans A ; B suppose A, mais la présence de A n'entraîne pas celle de B. B est représenté par ce que la grammaire traditionnelle appelle des compléments et des épithètes, ce que nous désignons comme des expansions. Un rapport de ce type sera marqué au moyen d'une flèche à pointe unique (ou flèche simple) partant de B et se dirigeant vers A. Soit :

A ← B

3° A et B peuvent coexister dans l'énoncé sans se conditionner. Il s'agit alors de ce que nous avons désigné (§ 5.7) comme la co-présence. La co-présence accidentelle disparaîtra purement et simplement du schéma. Celle qui est due à la dépendance d'un même noyau y apparaîtra comme telle sans, bien entendu, que soient pris en compte les adhérences ou les amalgames qui fréquemment agglutinent en un même “mot” les deux monèmes co-présents et leur noyau. Mais A et B peuvent être en rapport de coordination, ce qui sera indiqué par une barre sans pointe. Soit :

A ————— B » (M.SG : p. 144-145). Pour la notion de coprésence, voir par exemple M.SG : p. 110-111, cité *infra*. Pour celle de prédicat, voir tout juste ci-dessous. Enfin, pour la notion de sujet et les rapports sujet-prédicat, voir notamment M.Él. : p. 125-127, M.LF : p. 78-80 [M.FVL : p. 58-63], M.Suj. : p. 240-241, M.GFF : p. 158-159, M.SG : p. 115-120, ainsi que les développements cités dans la note 2215 puis ci-dessus et M.SG : p. 86, cité ci-dessus.

<sup>2299</sup> « Certaines des affirmations qui précèdent pourraient peut-être être interprétées comme si la distinction établie entre fonctionnels et modifieurs était fondée sur une évaluation subjective des contenus sémantiques de ces derniers. Cependant ce n'est pas le cas : le monème fonctionnel peut être identifié comme celui qui confère l'autonomie syntaxique à un monème ou à un syntagme qui n'est pas, en lui-même, autonome : le syntagme *the auditorium* n'est pas syntaxiquement autonome au sens où, à moins qu'il ne soit accompagné d'un monème fonctionnel comme *in*, *to*, ou *above*, sa place dans l'énoncé sera déterminée par la fonction que nous voulons qu'il assume : si c'est la fonction sujet, comme dans *the auditorium is full*, il devra précéder le prédicat ; si c'est la fonction objet, comme dans *they entered the auditorium*, il devra suivre le prédicat. Dans les deux cas, le syntagme se combine avec le prédicat en un syntagme prédictif doté d'une pleine autonomie syntaxique : il est indifférent que *they entered the auditorium* précède ou suive un complément syntaxiquement autonome comme *last night*. Il est clair qu'utiliser le modifieur *the* ou le modifieur *a* avant *auditorium* ne confère à celui-ci aucune autonomie syntaxique. Mais si nous ajoutons *in* avant ce syntagme, nous le rendons indépendant de sa position

L'élaboration d'un outil de communication de l'expérience apparaît ainsi comme inséparable de la construction d'une structure, par le biais d'une sorte de conversion des rôles assignés ou déterminés par les nécessités d'expression en propriétés formelles des unités, définitoires d'un réseau de rapports et d'un fonctionnement particulier. La dimension de la conversion apparaît de manière relativement nette dans ce passage de *Syntaxe générale*<sup>2300</sup> :

« Nous avons jusqu'ici utilisé sans le définir le terme de modalités pour désigner les monèmes grammaticaux qui ne visent pas à l'explicitation des fonctions, c'est-à-dire des rapports entre les unités. Il convient maintenant de préciser ce qu'il faut entendre par modalité. **Une modalité** est un monème qui en détermine d'autres, mais n'est déterminé par aucun, donc, en bref, un déterminant non déterminable. Il se distingue ainsi parfaitement des indicateurs de fonction, ou fonctionnels, qui ne sont pas des déterminants, mais des connecteurs. La condition d'apparition d'une modalité est la présence d'un noyau qu'il peut déterminer. Celle d'apparition d'un fonctionnel est la présence de deux éléments dont il doit marquer les rapports. Aucune confusion n'est possible entre ces deux types de monèmes, même si on les range les uns et les autres parmi les grammaticaux. » (M.SG : p. 39-40).

La notion de détermination conduit par ailleurs Martinet à postuler l'existence d'un autre type de monème, le prédicat. Là encore, l'évolution de la pensée martinettienne, sur ce point, met en exergue la dimension de l'élaboration d'un outil de communication de l'expérience. La notion de prédicat est présente dès les « Elements of a Functional Syntax », où elle apparaît un peu à part. Martinet ajoute en effet à son énumération des différents types de marquage des fonctions<sup>2301</sup> :

« All this leaves us with *spoke*, which is the nucleus of a **predicative phrase** which includes further the non-autonomous subject *the President*. The predicative phrase should be defined as what cannot be eliminated without destroying the utterance as such. There are languages where the nucleus of a predicative phrase, the **predicative moneme**, always stand in the same relation to the other monemes of the same utterance. If this predicative moneme indicates an action, the participants of the action (such as the agent, the patient, the beneficiary) will be expressed as such according to a pattern that leaves no choice to the speaker. These are the languages that do not distinguish between an

---

dans l'énoncé : nous pouvons le mettre à une place ou à une autre sans différence appréciable dans le message : *in the auditorium, there are many seats* ou *there are many seats in the auditorium*. En d'autres termes, l'autonomie syntaxique, un trait distributionnel, est le critère qui nous met en mesure de distinguer entre les monèmes fonctionnels, qui sont des connecteurs, et les spécifications, appelées ici "modificateurs", qui en raison de leur statut grammatical et de leur comportement formel, ont, en règle générale été confondues avec ceux-ci. »

<sup>2300</sup> On notera également la remarque qui clôt ce passage de *Syntaxe générale*, cité ci-dessus et dans le premier chapitre : « En écartant les "parties du discours" (§ 5.4) on a marqué qu'il fallait, pour chaque langue particulière, dégager ses propres faisceaux de compatibilités établissant ses propres classes. Ceci ne veut pas dire qu'on doive renoncer à définir, sur le plan de la linguistique générale et dans le cadre de la définition d'une langue, des types de monèmes, dont on ne pose pas l'existence obligatoire dans toute langue, mais que le fonctionnement économique de la communication linguistique a toute chance d'imposer un peu partout. Nous avons à plusieurs reprises dans ce qui précède opéré avec des indicateurs de fonction qui ont été présentés, sinon exactement définis (§ 3.9) comme des monèmes qui, marquant la nature des rapports existant entre deux monèmes dans la chaîne, vont nécessairement impliquer l'existence de ces deux monèmes. On voit mal ce que pourrait être un monème qui présupposerait la présence dans l'énoncé de deux autres monèmes et ne viserait pas à marquer leur rapport. » (M.SG : p. 120-121).

<sup>2301</sup> Voir M.Ele. : p. 104-105, cité ci-dessous. Martinet y analyse la phrase : *Yesterday the President spoke in the auditorium*.

active voice and a passive voice. In such cases, we may speak of a predicative function characterized by no positive mark : the predicate is the moneme by reference to which other monemes mark their functions. In a language like English, the predicative moneme may entertain different relations with the other elements of the utterance, as shown by the two utterances *the man speaks the language* and *the language is spoken by the man* ; in which case function marking is achieved according to type three (*in the auditorium*) by means of some functional moneme. The two functional monemes are formally very complex in our present English examples. They are much more simpler in their Danish equivalents : *manden taler sproget* and *sproget tales af manden*, glottal stop and *-r* in one case, *-s* in the other case<sup>2302</sup>. » (M.Él. : p. 105-106).

Il s'agit ici d'une fonction particulière, avec deux marquages possibles selon que la langue se caractérise ou non par l'existence de voix. Il est de même question, dans les premières éditions des *Éléments de linguistique générale*, de « fonction prédicative » :

« [...] d'autre part, un même monème peut s'employer soit avec fonction prédicative, soit comme expansion du prédicat, les différences sémantiques qu'on relève d'un emploi à l'autre résultant directement et synchroniquement de l'influence de contextes différents et des fonctions respectives. » (M.Él.1973 : p. 140)

« On aura, en fait, intérêt à réserver le mot “verbe” pour désigner les monèmes qui ne connaissent pas d'autres fonctions que la fonction prédicative. Tels sont, en français, *jette, donne, mange* qui ne sauraient assumer une fonction autre que prédicative que sous la forme de participes ou d'infinitifs, c'est-à-dire en s'adjoignant un monème qui a, dans ce cas, valeur d'affixe de dérivation<sup>2303</sup>. » (M.Él.1973 : p. 142)

---

<sup>2302</sup> « Tout ceci nous laisse avec *spoke*, qui est le noyau d'un **syntagme prédicatif** qui inclut de plus le sujet non autonome *the President*. Le syntagme prédicatif doit être défini comme ce qui ne peut pas être éliminé sans que l'énoncé comme tel soit détruit. Il y a des langues où le noyau d'un syntagme prédicatif, le **monème prédicatif**, se trouve toujours dans la même relation aux autres monèmes du même énoncé. Si le monème prédicatif indique une action, les participants de l'action (tels que l'agent, le patient, le bénéficiaire) seront exprimés comme tels selon une structure qui ne laisse aucun choix au locuteur. Ce sont les langues qui ne distinguent pas entre une voix active et une voix passive. Dans de tels cas, nous pouvons parler d'une fonction prédicative caractérisée par aucune marque positive : le prédicat est le monème par référence auquel les autres monèmes marquent leurs fonctions. Dans une langue comme l'anglais, le monème prédicatif peut entretenir différentes relations avec les autres éléments de l'énoncé, comme le montrent les deux énoncés *the man speaks the language* et *the language is spoken by the man* ; auquel cas le marquage des fonctions est réalisé conformément au type trois (*in the auditorium*) au moyen d'un monème fonctionnel. Les deux monèmes fonctionnels sont formellement très complexes dans nos présents exemples anglais. Ils sont beaucoup plus simples dans leurs équivalents danois : *manden taler sproget* et *sproget tales af manden*, occlusive glottale et *-r* dans un cas, *-s* dans l'autre cas. »

<sup>2303</sup> Le terme de *fonction* a cédé la place, à partir de 1980, à celui d'*emploi* : « [...] d'autre part, un même monème peut s'employer soit dans un emploi prédicatif, soit comme expansion du prédicat, les différences sémantiques qu'on relève d'un emploi à l'autre résultant directement et synchroniquement de l'influence de contextes différents et des fonctions respectives. » (M.Él. : p. 139), « On aura, en fait, intérêt à réserver le mot “verbe” pour désigner les monèmes qui ne connaissent pas d'autres emplois que les emplois prédicatifs. Tels sont, en français, *jette, donne, mange* qui ne sont susceptibles d'emplois autres que prédicatifs que sous la forme de participes ou d'infinitifs, c'est-à-dire en s'adjoignant un monème qui en change le statut. » (M.Él. : p. 141). Ce dernier passage ne figure pas dans l'édition de 1960. Il fut ajouté en 1967. Il y eut également d'autres substitutions d'*emploi* à *fonction*, par exemple : « Ce qui, en la matière, caractérise chaque langue est la façon dont s'établissent les classes de monèmes susceptibles d'assumer les mêmes fonctions. » (M.Él.1973 : p. 139), remplacé par « Ce qui, en la matière, caractérise chaque langue est la façon dont s'établissent les classes de monèmes susceptibles d'assumer les mêmes emplois. » (M.Él. : p. 138), témoignant de la même démarche de spécification du terme. Notons que certaines occurrences de *fonction prédicative* sont demeurées – par erreur,

le monème prédicatif étant par ailleurs considéré, comme dans les « Elements of a Functional Syntax », comme l'élément par rapport auquel sont marquées les fonctions des autres éléments de l'énoncé :

« Le prédicat comporte un monème prédicatif accompagné ou non de modalités. Ce monème prédicatif est l'élément autour duquel s'organise la phrase et par rapport auquel les autres éléments constitutifs marquent leur fonction. » (M.Él. : p. 127).

On lit encore dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964) :

« One of the items becomes the head in reference to which all the others have to be organized. The head is what is called the predicate. The predicate may be identified as such because it is known by all the members of the community as never having any function but the predicative function (cf. French *tue* above), in which case we call it a verb. In the case of a verb-noun homonymy or polysemy (a *table*, *to table*) the verb may be identified on the basis of its relative position and the presence around it of specific (grammatical) determinants such as (-ed ; *tabled*). In other cases the predicate is shown to be the head because of the behavior of the other items as its satellites<sup>2304</sup>. » (M.Fou. : p. 116-117).

Parallèlement, cependant, le prédicat<sup>2305</sup>, dès les *Éléments de linguistique générale*, est considéré comme un type particulier de monème, à la fois proche et différent des monèmes autonomes. On lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale* :

---

peut-on présumer –, telles celle-ci : « Sans doute a-t-on pu être entraîné à dire que fr. *pour* était un monème fonctionnel, c'est-à-dire à poser que tel était bien son rôle dans tous les contextes où on le rencontre. Mais ce qui est probablement vrai de cette unité française ne l'est pas nécessairement de ses équivalents ailleurs ; dans beaucoup de langues, le monème qui signale le bénéficiaire de l'action est celui-là même qui, dans un environnement différent, aura une fonction prédicative et correspondra à notre verbe *donner*. » (M.Él. : p. 138).

<sup>2304</sup> « Un des éléments devient la tête en référence à laquelle tous les autres doivent être organisés. La tête est ce que nous appelons le prédicat. Le prédicat peut être identifié comme tel parce qu'il est connu par tous les membres de la communauté comme n'ayant jamais d'autre fonction que la fonction prédicative (cf. fr. *tue* ci-dessus), auquel cas nous l'appelons un verbe. Dans le cas d'une homonymie ou d'une polysémie verbe-nom (a *table*, *to table*) le verbe peut être identifié sur la base de sa position relative et de la présence autour de lui de déterminants spécifiques (grammaticaux) comme (-ed ; *tabled*). Dans les autres cas, le prédicat est marqué comme étant la tête en raison du comportement des autres éléments comme ses satellites. » Voir également M.Ré. : p. 60, cité dans la note suivante. Le texte date cette fois de 1967-1968.

<sup>2305</sup> Et avec lui, comme il apparaît dans la citation de « The Foundations of a Functional Syntax », le verbe. On lit ainsi dans *A Functional View of Language* : « Puisque, en français, le sujet n'est jamais un syntagme autonome comme c'est le cas, par exemple, en latin, pour un nom, le syntagme prédicatif est toujours composé au moins d'un sujet et d'un monème prédicatif. La seule fonction possible de ce dernier est la fonction prédicative, et ce monème est ce que nous appelons un verbe. » (M.LF : p. 64) [« Since, in English, the subject is never an autonomous phrase as, for instance, in Latin when a noun, the predicative phrase is always made up of at least a subject and a predicative moneme, whose only possible function is the predicative function, and which we call a verb. » (M.FVL : p. 50)], et : « A cet égard, la dichotomie la plus fondamentale est celle qui existe entre les langues où l'on peut trouver tous les monèmes lexicaux remplissant les mêmes fonctions fondamentales, et celles, sans doute les plus nombreuses dans le monde contemporain, dans lesquelles certains monèmes, que nous pourrions désigner comme "verbaux", sont spécialisés et limités aux usages prédicatifs » (M.LF : p. 122) [« In this respect the most fundamental dichotomy is the one between languages in which all lexical monemes can be found performing the same basic functions, and those, probably a clear majority in the world of today, in which some monemes, which we may designate as "verbal", are specialized and restricted to predicative uses » (M.FVL : p. 100)], puis dans « L'autonomie syntaxique » : « Il existe une possibilité d'utiliser, dans la même langue, la position précédente et la position suivante pour indiquer différents types de relation. C'est celle qui



« Revenons au message dont nous sommes partis ci-dessus : “Hier, il y avait fête au village”. L’énoncé français qui y correspond comporte un monème autonome *hier* et un syntagme autonome *au village*. L’autonomie de ces deux segments est assurée par le sens même du monème dans un cas, par l’emploi d’un monème fonctionnel dans l’autre. L’un et l’autre peuvent disparaître sans que l’énoncé cesse d’être un énoncé normal : *il y avait fête* ; *hier* et *au village* ne font que compléter cet énoncé, et c’est ce qu’on constate quand on dit, traditionnellement, qu’ils sont des compléments. Puisque le segment *il y avait fête* peut, à lui seul, constituer le message, ce n’est pas à lui de marquer ses rapports avec d’éventuelles adjonctions, et les compléments sont identifiables comme tels précisément parce qu’ils correspondent à des éléments d’expérience dont on juge nécessaire de marquer le rapport avec l’ensemble de l’expérience à communiquer, rapport qui correspond, sur le plan linguistique, à la fonction. Le syntagme *il y avait fête* n’est pas autonome, il est indépendant. On le désigne comme un **syntagme prédicatif**. » (M.Él. : p. 123-124)

et de même dans *A Functional View of Language* :

« Nous avons distingué trois types de monèmes, autonomes, dépendants et fonctionnels, en nous fondant sur l’autonomie syntaxique. Mais ceci laisse côté un type de monème ou de segment qui est dépendant<sup>2306</sup> plutôt qu’autonome. Revenons à notre premier exemple. Nous dirons que *hier* est un monème autonome, et que *dans la rue* est un syntagme autonome. Mais *il y avait une manifestation* est non seulement syntaxiquement autonome, puisque nous pouvons le placer à volonté, à l’initiale, en position médiane ou à la finale, mais aussi indépendant, puisque nous pouvons l’employer tout seul et obtenir

---

existe là où le monème de base de l’énoncé n’est pas identifié comme tel du fait de sa position par rapport aux autres monèmes (dans l’exemple utilisé plus haut, la position initiale), mais du fait qu’il est connu comme ne fonctionnant jamais que comme monème de base (monème prédicatif). Il existe un terme traditionnel pour désigner les monèmes de ce type, le terme “verbe”. En français, par exemple, le monème “jette” /ʒet/ est identifié comme verbe lors même qu’il n’est accompagné d’aucun des déterminants particuliers (de personne, de temps ou de mode) qui signalent la présence d’un verbe. » (M.Au. : p. 128), dans « Réflexions sur les universaux du langage » (1967-1968) : « Nous avons vu qu’on pouvait, en linguistique générale et antérieurement à tout examen d’une structure linguistique particulière, donner une définition du verbe comme étant un monème dont la seule fonction est la fonction prédicative. » (M.Ré. : p. 60), et dans *Syntaxe générale* : « On trouve, dans les langues les mieux connues, une classe de monèmes parfaitement caractérisés par le fait que, lorsqu’ils sont syntaxiquement parfaitement libres (§ 3.2), ils ne connaissent d’emploi que prédicatif. C’est ce qu’on appelle les **verbes**. Ce serait une grave erreur de poser a priori qu’il existe des verbes dans toutes les langues. On rencontre fréquemment, dans des langues amérindiennes, par exemple, des monèmes qui recevront, dans une langue européenne, une traduction verbale dans leurs emplois comme prédicat ou prédicatoïde et une traduction nominale ailleurs, par exemple, *il prend* dans le premier cas, *la main* dans le second. Mais le fait qu’on ne peut poser le verbe comme un universel linguistique, ne veut pas dire que nous ne puissions définir une classe verbale antérieurement à toute analyse linguistique particulière. Nous parlerons de verbes lorsque nous rencontrerons des monèmes que l’on peut toujours identifier comme les noyaux de phrases ou de propositions. » (M.SG : p. 122-123), « Si la langue connaît une classe de verbes, il est inutile de préciser que les monèmes de cette classe peuvent s’employer comme prédicat puisque le verbe est défini, avant même qu’on aborde l’analyse de cette langue particulière, comme un monème qui ne s’emploie que comme prédicat. » (M.SG : p. 136), et : « Nous avons vu que le verbe peut être défini, sur le plan de la linguistique générale et sans que cela implique son existence dans toutes les langues, comme un monème qui ne connaît d’emplois que prédicatifs. On identifiera donc immédiatement *mange* ou *donne*, dans un énoncé français, comme un prédicat ou un prédicatoïde, ce qui indiquera *ipso facto* la nature de ses relations avec son contexte. » (M.SG : p. 160). Voir également M.Él. : p. 141, cité dans la note 2303 (et M.Él.1973 : p. 142, cité ci-dessus), M.No. : p. 92 et M.Fou. : p. 115, cités ci-dessous, ainsi que M.GFF : p. 84.

<sup>2306</sup> La version originale anglaise confirme qu’il faut lire ici « indépendant ». Voir la note suivante.

un énoncé complet, ce qui n'était le cas ni pour *hier*, ni pour *dans la rue*<sup>2307</sup>. » (M.LF : p. 63-64)

puis dans « L'autonomie syntaxique » (1966) :

« *Les monèmes autonomes* sont ceux qui se chargent eux-mêmes d'indiquer leur fonction, qui ne dépendent donc, pour ce faire, ni d'un autre monème, ni de leur position par rapport aux autres éléments de l'énoncé. [...] Parmi ces monèmes syntaxiquement autonomes, les monèmes verbaux occupent une place particulière dans ce sens que, spécialisés dans la fonction prédicative, ils représentent la base de l'énoncé en référence à quoi s'ordonnent, en dernière analyse, directement ou indirectement tous les autres éléments. On pourrait les distinguer en leur reconnaissant, non plus l'autonomie, mais l'indépendance. » (M.Au. : p. 130-131)

enfin, à partir de 1967, dans les *Éléments de linguistique générale* :

« On notera que les monèmes autonomes ainsi conçus ne sont pas les seuls à ne pas dépendre d'autre chose pour l'indication de leurs rapports : un monème verbal, comme *jette* ou *donne*, implique non seulement son sens, mais, également, son emploi comme prédicat, c'est-à-dire la nature de ses relations avec les autres éléments de l'énoncé. » (M.Él. : p. 111).

L'emploi du terme de *fonction* est par ailleurs interrogé dès *A Functional View of Language*. On lit en effet dans ce texte :

« Nous pourrions être tentés de définir la "fonction" comme la contrepartie linguistique de la relation entre un élément d'expérience et l'ensemble de l'expérience, de sorte que nous pourrions parler de fonction dans le cas de l'un quelconque des éléments marginaux, mais guère dans le cas du noyau prédicatif ; la fonction prédicative ne serait pas alors une fonction réelle. Ceci, après tout, est une question de convention. Mais, même si nous décidons de parler de fonction uniquement pour un type défini de relation, nous devons être prêts à attribuer des fonctions différentes au prédicat, au moins dans les langues – et le français en est une – où les locuteurs ont à leur disposition deux formes ou plus de deux formes de prédicat pour indiquer différents types de relations avec les participants de l'action ; si l'action est l'ouverture, et les participants un jardinier et un portail, je peux choisir de dire soit *le jardinier ouvre le portail*, soit *le portail est ouvert par le jardinier*. Nous aurons à distinguer entre une fonction active et une fonction passive, ces fonctions n'étant évidemment rien d'autre que nos "voix" traditionnelles. Il n'est pas facile de dire quelles sont les marques des fonctions dans *ouvre* et dans *est ouvert* ; probablement zéro pour une fonction et *est* + participe pour l'autre. Mais, une fois de plus nous ne devons pas nous laisser emprisonner par les difficultés que nous pourrions rencontrer en analysant ces formes<sup>2308</sup>. » (M.LF : p. 65)

---

<sup>2307</sup> « Our distinction of three types, autonomous monemes, dependants, and functionals, is based upon syntactic autonomy. But this leaves out one type of moneme or segment which is independent rather than autonomous. Reverting to our former example, we would say that *yesterday* is an autonomous moneme, and *in the village* an autonomous phrase, but *there was a riot* is not only syntactically autonomous, since we can place it initially, medially, or finally at will, but also independent, since we can use it all by itself and obtain a complete utterance, which is not the case with *yesterday*, nor with *in the village*. » (M.FVL : p. 48).

<sup>2308</sup> « We may want to define "function" as the linguistic counterpart of the relationship between one element of experience and the whole of experience, so that we could speak of function in the case of any one of the marginal elements, but hardly in the case of the predicative core ; the predicative function would then be no real

argumentation reprise en 1977 dans « Les fonctions grammaticales », mais cette fois en termes de détermination :

« Il nous faut ici revenir sur ce que nous avons dit ci-dessus relativement à la fonction comme supposant, entre les deux monèmes dont elle représente la relation, un rapport de subordination, et pouvant être attribuée à l'élément subordonné (ou déterminant) puisqu'elle n'existe qu'au moment où cet élément subordonné s'ajoute à un ensemble nécessairement préexistant dans l'organisation de l'énoncé. Ceci implique que nous ne saurions parler d'une fonction prédicative, puisque le prédicat est, par définition, le noyau central auquel tout le reste est subordonné<sup>2309</sup> et que, par conséquent, les rapports entre le prédicat et ses déterminations immédiates sont ceux d'un déterminé à des déterminants : ce sont donc ces derniers qui "ont une fonction" par rapport au prédicat. Sans doute pourrait-on renoncer à la restriction du terme fonction à la désignation d'un rapport à sens unique dirigé du déterminant subordonné au noyau déterminé. Dans ce cas, le terme de "fonction prédicative" s'appliquerait à l'ensemble des relations qui s'établissent entre le prédicat et ses déterminants. Ceci impliquerait que cette "fonction" se subdiviserait, en fait, en plusieurs fonctions du type "sujet", "objet", "attribution", etc., ou, en d'autres termes, qu'on désignerait comme "fonction" au singulier la relation plurifonctionnelle existant entre le verbe comme prédicat et la classe des substantifs, ce qui serait contradictoire. Il paraît donc clair que, dans l'expression "fonction prédicative", "fonction" n'a pas la valeur de "fonction grammaticale" mais celle qu'on trouve dans "fonction du langage", c'est-à-dire celle de "rôle", usuelle dans le parler général. La polysémie de "fonction" peut paraître tolérable lorsque la valeur usuelle apparaît dans les emplois généraux et en phonologie et que la valeur grammaticale est réservée aux emplois syntaxiques. Elle est inadmissible lorsqu'on traite des relations entre les monèmes de l'énoncé. Il est donc indispensable de remplacer "fonction prédicative" par "rôle prédicatif" ou, mieux peut-être, "emploi prédicatif". » (M.Fon. : p. 13-14).

On notera à nouveau ici la formalisation de l'analyse qui est corrélative de la spécification du terme de *fonction*, formalisation d'autant plus remarquable, eu égard à la dimension de la conversion que nous signalions ci-dessus, que *A Functional View of Language* témoigne d'une formulation intermédiaire en termes d'équivalent de l'expérience et que la fonction prédicative se voit ici redéfinie comme une « fonction du langage », par opposition, précisément, à la fonction au sens syntaxique que Martinet s'attache à redéfinir dans le cadre

---

function. This, after all, is a matter of convention. But even if we decide to speak of function only in reference to a definite type of relationship, we should be ready to ascribe different functions to the predicate at least in those languages – English is one of them – where speakers have at their disposal two or more forms of the predicate indicating different types of relationships with the participants of the action ; if opening is the action, and the participants a gardener and a gate, I may choose to say either *the gardener opens the gate* or *the gate is opened by the gardener*. We will have to distinguish between an active function, and a passive function, these functions being, of course, nothing but our traditional "voices". It is not easy to tell what the functional indicators are in *opens* and *is opened* ; probably *-s* for one function, *is... ed* for the other. But, once again, we should not let our analysis be too narrowly determined by the difficulties we may experience in analysing forms. » (M.FVL : p. 49-50).

<sup>2309</sup> Voir encore, pour cette définition du prédicat comme le centre de l'énoncé : « Le centre de l'énoncé est ce qu'on nomme le **prédicat**. C'est le monème en fonction duquel s'ordonnent les autres monèmes de l'énoncé. Ceux-ci forment des chaînes de déterminations qui aboutissent toutes au prédicat. » (M.GFF : p. 15).

de cette formalisation où le prédicat trouve sa place comme noyau, donc comme terme de fonction<sup>2310</sup>.

La dimension d'élaboration d'un outil de communication de l'expérience est également très sensible dans les développements relatifs à la définition de la syntaxe comme étape de l'analyse linguistique. Le point de départ dans l'expérience a pour corollaire une définition de la syntaxe comme l'examen de la manière dont sont exprimées les relations entre les éléments de l'expérience. Y répond la distinction, dans le cadre déductif analysé dans le premier chapitre, de trois types d'indication des fonctions, à laquelle s'articule la distinction des trois types de monèmes dont il a été question ci-dessus. On lit ainsi dans les « Elements of a Functional Syntax » :

« The study of function, as previously defined, is, in my opinion, the central problem of syntax, and the first task of the general syntactician consists in uncovering and listing all possible ways of expressing the function of a linguistic segment. There seem to be three different types, all attested in the sentence *Yesterday the President spoke in the auditorium*. The first type is to be found in *yesterday* ; for simplicity's sake we shall assume that *yesterday* is a single moneme like its French, Spanish, and German equivalents ; this moneme corresponds to a given element of the experience which is being communicated, the one that might be defined as "the day before this day", but it also implies that that segment of time is the one in which the related event is to be placed. In other words, *yesterday* is quite parallel to and interchangeable with a phrase like *in 1950*, where the function of *1950* is expressed by means of the specific moneme *in* ; in *yesterday* we have a single moneme whose linguistically unanalysable meaning implies a given function ; since *yesterday* can be placed in other positions than the initial one, after *spoke* for instance, it cannot be assumed that its function is implied by its position in the utterance. Units of this type I suggest to designate as **autonomous monemes**.

The second type of function marking is to be found in the following stretch, namely *the President spoke*. Here the function of *the President* is the well-known subject function ; the same phrase could be used with other functions, as in *I saw the President* or *I spoke with the President*, and consequently we cannot assume that *President* with or without *the* carries both its meaning and the indication of its function, which was what we found in the case of *yesterday* ; *the* is no indicator of function, since replacing it by *a* as in *a President spoke* will not change the function of *President*. The only circumstance that enables us to identify it as a subject is its position before *spoke* ; *the President* is thus to be labeled negatively as a **non-autonomous phrase**.

The third type of function marking is the most obvious one, the one we find in *in the auditorium* where *in* can be defined as a **functional moneme** ; *in the auditorium* is an autonomous phrase with the same type of distributional latitudes as *yesterday*. Functional monemes may be "words" such as *in*, i.e. forms which may be found separated from those whose function they mark by other forms such as *the* in *in the auditorium*, or they may be involved in inflexions, as is the case with the functional moneme "dative" in Latin<sup>2311</sup>. » (M.Ele. : p. 104-105)

---

<sup>2310</sup> Il n'est pas question, dans les autres textes, des voix comme de « fonctions » du prédicat. La voix est considérée comme une modalité, et Martinet parle seulement de possibilité d'orienter le prédicat. Voir notamment M.Él. : p. 127, M.Fou. : p. 117, M.GFF : p. 131, M.SG : p. 214 *sqq.*

<sup>2311</sup> « L'étude de la fonction, telle que définie dans ce qui précède, est, selon moi, le problème central de la syntaxe, et la première tâche du syntacticien généraliste consiste à découvrir et à faire la liste de toutes les manières possibles d'exprimer la fonction d'un segment linguistique. Il semble y avoir trois types différents, tous attestés dans la phrase *Yesterday the President spoke in the auditorium*. Le premier type est à chercher dans

puis dans *A Functional View of Language*<sup>2312</sup>, où l'on retrouve les deux analyses du monème fonctionnel :

« Pour le locuteur, il semble qu'il n'existe que trois manières d'indiquer la relation d'un segment avec l'ensemble de l'énoncé :

Les équivalents des éléments de l'expérience peuvent tout d'abord être reliés au moyen d'unités à tous égards semblables à eux, et que nous pourrions considérer en eux-mêmes comme de nouveaux éléments de l'expérience : dans *le chapeau de Jean*, *de* représente une manière commode d'exprimer "appartenant à", qui est une partie de l'expérience, tout comme "Jean" ou "le chapeau". De même que certains éléments de l'expérience peuvent être représentés par des traits prosodiques, l'indication des rapports peut être assurée au moyen d'une intonation ou d'un trait accentuel.

La relation entre deux éléments de l'énoncé peut en deuxième lieu être exprimée au moyen des positions respectives de leurs équivalents linguistiques dans le continuum phonique : dans de nombreuses langues, un sujet est marqué comme tel grâce à sa position devant le prédicat : dans l'anglais *John's hat*, la position respective de *John* et de *'s* marque *John* comme le possesseur.

En troisième lieu, la relation d'un élément avec l'expérience globale peut être contenue dans le "sens" de son équivalent linguistique : *hier* correspond à un élément de l'expérience dont le rapport avec l'ensemble n'est jamais douteux. Mais, à côté de segments parfaitement autonomes comme *hier*, nous trouvons des cas où le "sens" du monème peut, dans certains contextes, impliquer une certaine fonction : par exemple, en russe, *stol* "table", masculin inanimé, tendra à être considéré grammaticalement comme un complément d'objet, en l'absence de toute indication spécifique de cette fonction<sup>2313</sup>. » (M.LF : p. 73-74).

---

*yesterday* ; à des fins de simplicité, nous supposerons que *yesterday* est un monème simple comme ses équivalents français, espagnol et allemand ; ce monème correspond à un élément donné de l'expérience qui est communiquée, celui que l'on peut définir comme "le jour précédant aujourd'hui", mais il implique également que ce segment de temps est celui dans lequel l'événement relaté doit être situé. En d'autres termes, *yesterday* est tout à fait parallèle à et interchangeable avec un syntagme comme *in 1950*, où la fonction de *1950* est exprimée au moyen du monème spécifique *in* ; dans *yesterday* nous avons un seul monème dont la signification linguistiquement inanalysable implique une fonction donnée ; comme *yesterday* peut être situé en d'autres positions que la position initiale, par exemple après *spoke*, on ne peut pas supposer que cette fonction est impliquée par sa position dans l'énoncé. Je suggère de désigner les unités de ce type comme des **monèmes autonomes**.

Le second type d'indication de fonction est à chercher dans la partie suivante, à savoir *the President spoke*. Ici la fonction de *the President* est la fonction bien connue qu'est la fonction sujet ; le même syntagme aurait pu être utilisé avec d'autres fonctions, comme dans *I saw the President* ou *I spoke with the President*, et en conséquence nous ne pouvons pas supposer que *President*, avec ou sans *the* porte à la fois sa signification et l'indication de sa fonction, ce qui est ce que l'on avait trouvé dans le cas de *yesterday* ; *the* n'est pas indicateur de fonction, puisque son remplacement par *a* dans *a President spoke* ne changera pas la fonction de *President*. La seule circonstance qui nous permet de l'identifier comme un sujet est sa position avant *spoke* ; *the President* doit ainsi être dénommé négativement un **syntagme non autonome**.

Le troisième type d'indication de fonction est le plus évident, celui que nous trouvons dans *in the auditorium* où *in* peut être défini comme un **monème fonctionnel** ; *in the auditorium* est un syntagme autonome doté du même type de latitudes distributionnelles que *yesterday*. Les monèmes fonctionnels peuvent être des "mots" comme *in*, c'est-à-dire des formes que l'on peut trouver séparées de celles dont elles marquent la fonction par d'autres formes comme *the* dans *in the auditorium*, ou elles peuvent être impliquées dans des inflexions, comme c'est le cas avec le monème fonctionnel "datif" en latin. »

<sup>2312</sup> Voir également M.Él. : p. 109-112.

<sup>2313</sup> « It would seem that there exist only three ways for the speaker to indicate the relation of a segment to the whole :

La distinction est reprise dans les textes postérieurs, jusqu'à *Syntaxe générale*<sup>2314</sup> (1985), mais dans ce dernier texte, par ailleurs, Martinet refuse le statut de fonction aux fonctions manifestées par les monèmes autonomes, au nom du critère formel :

« Les fonctions sont des unités de la langue au même titre que les monèmes. Elles ont, comme eux, un sens et une forme identifiable, que cette forme se présente comme segmentable ou amalgamée ou qu'elle soit marquée par la position respective des unités dans le discours. Mais nous ne parlerons pas de fonction lorsque la variété des rapports entre les monèmes de l'énoncé ressort de la valeur même de ces monèmes, c'est-à-dire là où nous avons parlé d'autonomie syntaxique. Plus exactement, il faut, pour qu'on puisse identifier une fonction, qu'elle se manifeste de façon formellement perceptible. En principe donc, dans l'énoncé, *il viendra mardi*, la relation de *mardi* au contexte ne ressortit pas à une fonction définie. Sans doute est-elle la même que celle que nous identifierions si nous avions *mercredi* ou *jeudi* au lieu de *mardi*, ce qui suggère la possibilité d'une analyse en traits de sens. Sans doute *mardi* implique-t-il un laps de temps dans lequel va se produire la venue. Mais en l'absence d'une marque formelle, nous ne nous prononçons pas. » (M.SG : p. 172).

On retrouve ici le jeu combiné de l'analyse des signifiés et du gage des rapports son/sens, ainsi qu'il apparaît nettement dans cet autre passage, extrait de « What is Syntax ? » (1982), où la nécessité d'un critère formel n'empêche pas la reconnaissance d'une fonction unique –

---

First, the linguistic equivalents of the elements of experience may be connected by means of units, in all respects similar to them, which we might consider new elements of experience in their own right : in *John's hat*, 's is but a handy way of expressing "belonging to" which is part of the experience just like "John" or "hat" ; in the same way as some elements of experience may be represented by prosodic features, the marking of relations may be secured by means of an intonational or accentual feature.

Second, the relation between two elements may be expressed by means of the respective positions of their linguistic equivalents in the speech continuum : in many languages, a subject is marked as such because of its position before the predicate ; in *John's hat* the respective position of *John* and 's marks *John* as the owner.

Third, the relation of an element to the experience as a whole may be included in the "meaning" of its linguistic equivalent : *yesterday* corresponds to an element of experience whose relationship to the whole is never in doubt. But, beside such perfectly autonomous segments as *yesterday*, we find cases where the "meaning" of the moneme may, in certain contexts, imply a given function, as when Russian *stol* "table", as an inanimate masculine, will tend to be considered a grammatical object, in the absence of any specific indication of that function. » (M.FVL : p. 57-58).

<sup>2314</sup> Voir M.Fou. : p. 112-116, M.Au. : p. 125-129, M.Ré. : p. 59-60, M.Fu. : p. 86, M.Ver. : p. 233, M.Syn. : p. 143, M.Pou. : p. 33, M.Poi. : p. 59-60 et M.SG : p. 159-166. Dans « Verbs as Function Markers » (1970), Martinet ajoute un quatrième type de marquage : « There is, however, another type of function marking whose true nature is apt to be disregarded because linguists intent upon presenting strictly synchronic descriptions are inclined to reduce it to one of the three types mentioned so far. It consists in using one verb per complement and a different one for each, as if the action itself were different when viewed from the point of view of the agent, that of the patient, or that of the beneficiary. » [« Il y a, cependant, un autre type d'indication de fonction, dont la vraie nature est susceptible d'être méconnue parce que les linguistes absorbés par la présentation de descriptions strictement synchroniques ont tendance à le réduire à l'un des trois types mentionnés jusqu'ici. Il consiste à utiliser un verbe par complément et un verbe différent pour chaque, comme si l'action elle-même était différente selon qu'elle était vue du point de vue de l'agent, de celui du patient, ou de celui du bénéficiaire. »] (M.Ver. : p. 233), également mentionné dans *Syntaxe générale* : « Dans la voie que suggèrent ces expressions de la fonction dative, on pourrait imaginer une langue où chaque verbe ne pourrait recevoir qu'une seule détermination et où, là où les participants et les circonstances qu'on désire expliciter sont nombreux, le prédicat consisterait en plusieurs monèmes verbaux coordonnés. » (M.SG : p. 168), où il est cependant présenté comme un type hybride : « Nous sommes donc ici à la frontière de deux indications de fonction différentes, l'indication fondée sur la valeur des éléments en présence et celle qui réclame l'utilisation de connecteurs spécifiques. » (M.SG : p. 169).

et dès lors reconnue comme fonction malgré le recours au monème autonome – par-delà la différence de manifestation :

« I have so far avoided some problems, which, to many people in this audience, may appear far more fundamental than the ones I have discussed at some length. One of them is how can we draw a boundary between semantics and syntax. Such a boundary is, to be sure, not always obvious. When, for instance, a certain relation is found to be either explicitly indicated by a connective or suggested by the specific meanings of the lexical terms involved, we may wonder to what extent the latter belongs to syntax. If we decide that syntax is whatever contributes to transcend the linearity of speech, it certainly does belong to it. Yet, since whatever significant value is added to the sum of the lexical ones found to be identical with what is contributed by the connective when it is used, we may say that it only figures in syntax in so far as it shares the value of the syntactic tool, the connective<sup>2315</sup>. » (M.Wha. : p. 399).

Le critère formel paraît néanmoins, en cette occurrence, prendre – pour une part<sup>2316</sup> – le pas sur l’analyse des signifiés, témoignant, ce nous semble, du double statut de la fonction

---

<sup>2315</sup> « J’ai évité jusqu’ici quelques problèmes qui, à nombre de personnes de cet auditoire, pourraient sembler bien plus fondamentaux que ceux que j’ai discutés avec quelque détail. L’un d’entre eux est celui de la manière dont on peut tracer une frontière entre la sémantique et la syntaxe. Une telle frontière, c’est certain, n’est pas toujours évidente. Quand, par exemple, une certaine relation se trouve être soit explicitement indiquée par un connecteur soit suggérée par les significations spécifiques des termes lexicaux impliqués, nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette dernière appartient à la syntaxe. Si nous décidons que la syntaxe est tout ce qui contribue à transcender la linéarité du discours, elle lui appartient sans aucun doute. Cependant puisque quelle que soit la valeur significative ajoutée à la somme des valeurs lexicales, elle se trouve être identique à celle qu’apporte le connecteur quand il est utilisé, nous pouvons dire qu’elle ne figure dans la syntaxe qu’en tant qu’elle partage la valeur de l’outil syntaxique, le connecteur. »

<sup>2316</sup> Comme nous l’avons vu plus haut lorsqu’il a été question de la distinction entre morphologie et syntaxe, il existe en effet une morphologie de la syntaxe. On lit ainsi notamment dans « Pour une linguistique des langues » (1973) : « On peut cependant serrer de plus près le rôle qui revient à la syntaxe dans la présentation de la langue en précisant qu’en dernière analyse, il s’agit plus encore de l’identification des procédés que de leur description. A la multitude des rapports possibles entre les éléments de l’expérience, correspond, dans une langue donnée, un nombre fini de relations. Les rapports, dans la réalité, entre le sommet et l’arbre dans *le sommet de l’arbre*, entre le fils et le boucher dans *le fils du boucher*, entre la couleur et la rose dans *la couleur de la rose* ne sont évidemment pas de même nature, et l’on conçoit qu’une langue puisse les exprimer de façon différente. En français, ils sont tous trois considérés comme correspondant à une même relation qu’on qualifiera, si l’on veut, de génitive. D’autre part, ce qui est linguistiquement une même relation peut matériellement se présenter de façon variable selon les contextes : dans *il vit en Espagne* et *il vit au Portugal*, une même relation s’exprime par *en* devant le “féminin” *Espagne*, par *au* devant le “masculin” *Portugal*. En espagnol, dans *el hombre ha visto a Luis* “l’homme a vu Louis” et *el hombre ha visto el cuadro* “l’homme a vu le tableau”, la relation entre *ha visto* et *Luis* est la même que celle qui existe entre *ha visto* et *el cuadro*, mais elle est explicitée par *a* dans le premier cas, suggérée dans le second par la position respective et le sens des éléments en présence.

Les variations formelles qu’on peut constater dans l’expression d’une même relation syntaxique suggèrent qu’il y a place pour une morphologie des unités syntaxiques, c’est-à-dire que syntaxe et morphologie ne s’opposent pas comme le feraient des disciplines d’un même plan. La syntaxe, examen des relations, fait correspondre aux relations des unités particulières qu’on a pu proposer de désigner comme des cas, mais pour lesquelles il nous paraît plus indiqué de retenir, parmi les désignations traditionnelles, celle de FONCTIONS. Ces unités peuvent correspondre à des monèmes. C’est le cas, ci-dessus, de la relation génitive exprimée par *de*. Elles peuvent se manifester au moyen de la position respective des éléments dans le discours, comme on le voit dans le cas des fonctions “sujet” et “objet” en français. Elles peuvent être impliquées par le monème, le syntème ou le syntagme dont il s’agit de marquer la relation au reste de l’énoncé : *mardi*, monème autonome, implique une fonction de complément de temps que révèle son utilisation en réponse à la question *quand ?*, l’article *un* marque, par son opposition à *le*, la valeur “indéfini”, mais implique en outre la fonction de détermination qui le relie à un substantif. Tout comme n’importe quel monème, les fonctions, qu’elles se

martinettienne, selon qu'on l'envisage relativement aux nécessités de l'expression – et c'est le cas dans ce passage de « What is Syntax ? » – ou relativement au fonctionnement de l'outil de communication de l'expérience que Martinet s'attache à élaborer. Il existe de même, dans le corpus martinettien, deux définitions de la syntaxe. Martinet distingue ainsi, dans les compléments de 1980 aux *Éléments de linguistique générale*, la syntaxe « au sens large du terme » et la syntaxe comme troisième temps de la présentation :

« C-9. De la syntaxe, on dira aujourd'hui qu'elle est, au sens large du terme, l'examen de la façon dont l'auditeur peut reconstruire l'unité du message à partir de la succession des unités significatives qui lui est offerte. Elle opère, non pas avec les monèmes individuels, mais avec les classes de monèmes. Ces classes sont établies en groupant les monèmes de compatibilités identiques, la classe des noms, en français, par exemple, comportant les monèmes qui peuvent être déterminés par des articles, le pluriel, des adjectifs, la classe des verbes groupant ceux qui reçoivent comme déterminants, les monèmes de temps, de modes, les adverbes. Ces classes ainsi dégagées sur une base strictement formelle coïncident partiellement, pour le français, avec les "parties du discours" traditionnelles, parce que c'est bien à partir des compatibilités que ces "parties du discours" ont été établies, et que les définitions sémantiques qu'on en donne parfois ont été dégagées *a posteriori*.

C-10. L'établissement des classes de monèmes touche à la syntaxe telle qu'elle est définie ci-dessus puisqu'elle se fonde sur l'observation que certains monèmes en déterminent d'autres, ce qui contribue à préciser les liens qui existent entre unités significatives de l'énoncé. Mais une fois réalisé l'inventaire des classes, il reste essentiellement à la syntaxe à distinguer entre les différents rapports qui peuvent s'établir entre les monèmes de deux classes mutuellement compatibles, comme les noms et les verbes. Ces rapports sont ceux qu'on désigne comme les fonctions grammaticales, comme la fonction sujet, la fonction objet, les diverses fonctions dites traditionnellement circonstancielles. Elles sont marquées, obligatoirement dans des langues, optionnellement dans d'autres, par la position respective des monèmes en cause ou par des indicateurs de fonction ou fonctionnels (4.12). » (M.ÉL. : p. 209-210).

---

réalisent comme des monèmes ou qu'elles soient caractérisées par leur position dans la chaîne, peuvent se confondre formellement dans certains contextes, tout en conservant des signifiés distincts. Les fonctions partiellement homophones ne sont pas rares : datif et locatif ne sont pas formellement distincts dans *il donne à sa fille...* et *il vit à Paris*, alors que la différence est explicitée dans l'amalgame avec un pronom ou un adverbe dans *il lui donne*, et *il y vit*. Dans les cas de confusion formelle, c'est naturellement le sens des unités du contexte qui permet d'identifier la fonction. » (M.Pou. : p. 32-33), développement où apparaît très bien, à nouveau, le jeu combiné du gage des rapports son/sens (que présuppose la réduction de la « multitude des rapports possibles entre les éléments de l'expérience » à un « nombre fini de relation ») et de l'analyse des signifiés qui préside à la problématique morphologique. Voir également notamment, pour la morphologie de la syntaxe, dans « Sémantique et axiologie » (1975) : « Un examen plus fouillé aboutirait à distinguer 1° l'établissement d'un inventaire des classes de monèmes et de synthèmes, 2° le dégagement et la présentation des fonctions, c'est-à-dire la syntaxe. L'un et l'autre de ces chapitres comporterait, dans le cas de la plupart des langues, un examen de la morphologie, c'est-à-dire des variations formelles des signifiants de monèmes ou de fonction. » (M.SA : p. 542), et dans « La présentation des unités significatives » (1976) : « On devra naturellement présenter quelque part la morphologie des indications de fonction, puisque, comme nous venons de le voir, la fonction attributive a un signifiant qui varie : indépendant, sous la forme *à* en combinaison avec un substantif ; amalgamé, dans la forme *lui*, avec celui du pronom de 3ème personne. Ici encore, on devra, dans chaque cas, déterminer s'il est préférable d'en traiter dans une section distincte, ou séparément à propos de chacune des fonctions. » (M.Pré : p. 152), enfin, dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, le plan d'étude identification/morphologie/axiologie, identique pour les monèmes et pour les fonctions.



On retrouve, dans ce passage, la réduction des types d'indication des fonctions à deux : la position respective et le recours à un fonctionnel. Dans le même temps, la définition fonctionnelle de la syntaxe comme « examen de la façon dont l'auditeur peut reconstruire l'unité du message à partir de la succession des unités significatives qui lui est offerte », analogue<sup>2317</sup> à celle du passage de « What is Syntax ? » cité ci-dessus et corrélatrice du point de départ dans l'expérience, se trouve doublée d'une distinction entre établissement des classes et examen des fonctions. Il est de même question, dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, de syntaxe au sens large, par opposition à une syntaxe au sens étroit, opposition corrélatrice d'une autre opposition entre compatibilités et fonctions :

#### « 4.1 La syntaxe au sens large

Pour pouvoir communiquer l'expérience au moyen d'une langue, il faut l'analyser en un certain nombre d'éléments correspondant à des monèmes de la langue. Ces monèmes apparaissent à la suite dans les énoncés qui forment le message. La syntaxe, au sens large du terme, est l'examen de tout ce qui permet de restituer le sens global du message à partir de la succession des monèmes.

Si, par exemple, nous désirons faire participer autrui à l'enchantement qu'a suscité en nous la vision d'un spectacle grandiose, nous aurons à prendre conscience de certains des éléments qui ont contribué à cet enchantement et à trouver, pour chacun d'eux, des équivalents dans la langue. Il pourra en résulter une énumération à partir de laquelle nos interlocuteurs seront à même d'imaginer quelque chose. Soit, par exemple, *rochers, vagues, déferlements, embruns*. Mais, le plus souvent, on ne se contente pas de telles touches impressionnistes, et l'on préférera, dans les mêmes circonstances, un énoncé plus structuré comme *D'énormes vagues déferlaient, noyant sous leurs embruns les rochers noirs du rivage*. Cette fois-ci, les divers éléments du discours sont mutuellement dans des rapports particuliers qui permettent une communication beaucoup plus précise et efficace. C'est l'identification de ces rapports et leur classement qui est la tâche de la syntaxe.

#### 4.2 Les fonctions grammaticales

Un certain nombre de ces rapports, par exemple celui de l'article et du nom *rocher*, ou celui du pluriel et du même nom, ont déjà été examinés ci-dessus, dans l'Inventaire, parce qu'ils représentent les compatibilités qui nous ont servi à constituer les classes. Or, lorsqu'on a dit que l'article et les membres de sa classe sont des déterminants du nom, on a épuisé tout ce qui pouvait être dit des rapports qu'ils peuvent contracter. Il s'agit bien, si l'on veut, de syntaxe, mais on voit mal ce qu'on gagnerait à répéter ici ce qui a été dit précédemment à ce sujet.

Seuls méritent examen dans la syntaxe, au sens étroit du terme, les relations entre les classes qui entretiennent, de l'une à l'autre, des rapports variables, celles des noms et des verbes, par exemple. Ces rapports variables sont ceux qu'on connaît sous le nom de **fonctions grammaticales**. » (M.GFF : p. 153).

La définition fonctionnelle de la syntaxe est présente jusqu'aux derniers textes. On lit ainsi encore dans *Syntaxe générale*<sup>2318</sup> (1985) :

<sup>2317</sup> Voir ci-dessous.

<sup>2318</sup> Voir également notamment, dans les textes antérieurs : dans « A Functional View of Grammar » (1969/1970) : « The first step, in syntax, is to determine how the hearer will be able to reconstruct the unity of the message from the succession of monemes he is offered. » [« La première étape, en syntaxe, est de déterminer comment l'auditeur pourra être en mesure de reconstruire l'unité du message à partir de la succession de monèmes qui lui est offerte. »] (M.Fu. : p. 86), affirmation reprise dans la préface de 1970 aux *Éléments de linguistique générale* : « Il convient d'épuiser l'étude de la morphologie avant d'aborder la syntaxe. La première démarche de la syntaxe consiste à déterminer comment l'auditeur peut reconstruire l'unité du message à partir de

« On trouve dans le *Lexique de la terminologie linguistique* de Jules Marouzeau une définition de la syntaxe dont nous pouvons partir, encore qu'elle soit rédigée en termes traditionnels et qu'elle fasse, en conséquence, appel à des notions qui nous paraissent inutilisables parce que trop vagues ou non susceptibles de recevoir une définition satisfaisante sur le plan de la linguistique générale. Pour Marouzeau, la syntaxe est **“l'étude des procédés grammaticaux par lesquels les mots d'une phrase sont rattachés les uns aux autres de façon à exprimer les rapports établis entre les notions”**<sup>2319</sup>. Rédigée dans des termes fort différents, la définition fonctionnelle du *Guide alphabétique*, qui est de la plume de Denise François, en diffère, au fond, assez peu : l'objet de la syntaxe est d'«**exprimer par quels moyens les rapports qui existent entre les éléments d'une expérience... peuvent être marqués dans une succession d'unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience**»<sup>2320</sup>. Ce qui est, d'un côté, “étude des procédés grammaticaux”, est, de l'autre, “examen des moyens” ; “les mots d'une phrase” chez Marouzeau correspond à “une succession d'unités linguistiques” dans le *Guide* ; les rapports, qui sont “exprimés” ici et “marqués” là, sont conçus comme “établis entre les notions” d'une part, comme existant “entre les éléments d'expérience” d'autre part. Ce qui est particulier à la définition fonctionnelle est l'insistance sur la possibilité pour le récepteur de reconstruire l'expérience qui fait l'objet de la communication. Aussi bien dans le *Lexique* que dans le *Guide*, la syntaxe est présentée, non comme une combinatoire, mais comme l'examen de la façon dont peuvent être exprimés des rapports existant dans l'expérience qui fait l'objet de la communication et que l'analyse en unités linguistiques et les contraintes imposées par la linéarité du discours pourraient tendre à oblitérer. On trouve donc bien, de part et d'autre, une conception fonctionnelle de la recherche linguistique. » (M.SG : p. 16-17)

---

la succession des unités de sens qui lui est offerte. » (M.Él.1970 : p. 5), dans « Cas ou fonctions ? A propos de l'article “The Case for Case” de Charles J. Fillmore » (1971) : « Il ne saurait être question de présenter ici, même sous une forme condensée, un traitement fonctionnaliste du problème des fonctions grammaticales. Si l'on conçoit la syntaxe comme l'examen de la façon dont les rapports existants entre les éléments de l'expérience à communiquer sont marqués dans une succession d'unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience, l'étude de ces fonctions ne serait pas loin d'épuiser l'entreprise syntaxique. » (M.Ca. : p. 19-20), dans la postface de 1973 aux *Éléments de linguistique générale* : « Ceci [la remise à sa place de la morphologie] accompli, on pouvait tenter de préciser les fins de la syntaxe et les limites exactes de son domaine. Là encore, il fallait retrouver une saine tradition oblitérée par une réflexion mal conduite qui amenait à identifier la syntaxe avec une combinatoire. Lorsque la syntaxe est correctement comprise comme l'étude des “fonctions” des monèmes du discours, c'est-à-dire des relations qui les unissent et qui permettent à l'auditeur de reconstruire, à partir, de l'énoncé linéaire, l'expérience qui a fait l'objet de la communication, on en aperçoit le caractère absolument fondamental. » (M.Él.1973 : p. 209), dans « Pour une linguistique des langues » (1973) : « LA SYNTAXE n'est pas une combinatoire, mais, dans les termes un peu démodés de Marouzeau, l'“étude des procédés grammaticaux par lesquels les mots d'une phrase sont rattachés les uns aux autres... de façon à exprimer les rapports entre les notions”. Traduit en termes fonctionnalistes, ceci devient l'“examen des procédés par lesquels les rapports qui existent entre les éléments d'expérience sont marqués dans une succession d'unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience”. » (M.Pou. : p. 32). Voir en outre, tous textes confondus, M.Fou. : p. 112, M.Au. : p. 125, M.Mor. : p. 10-11 [p. 160], M.Syn. : p. 142-143, M.Ba. : p. 12, M.Emp. : p. 18, M.Wha. : p. 393-394, M.Poi. : p. 55, M.SG : p. 98, 159 et 237-238, cités ci-dessous.

<sup>2319</sup> Voir Marouzeau (1951) : p. 222. Martinet donne par erreur la référence « p. 122 ». Voir M.SG : p. 31, note 6. La référence correcte est donnée dans « Pour une linguistique des langues » (1973), dont le passage en question est reproduit dans la note précédente. Voir M.Pou. : p. 32, note 4.

<sup>2320</sup> M.LGA : p. 18. La référence est donnée par Martinet. Voir M.SG : p. 31, note 7. Dans « Pour une linguistique des langues » (voir la note précédente), Martinet donnait une paraphrase de cette définition, précisant en note : « Cette formulation s'inspire de celle, due à Denise François, qui figure dans *La Linguistique, Guide alphabétique*, Paris, 1969, art. 2, p. 18. » (M.Pou. : p. 32, note 5). Pour la définition de la syntaxe que l'on trouve dans cet article de *La Linguistique, Guide alphabétique*, voir *infra*.

puis dans « La syntaxe de l'oral » (1990) :

« Il ne resterait donc comme appartenant en propre au domaine de la syntaxe que l'examen des cas du troisième type<sup>2321</sup> où la position respective des unités indique très précisément la nature des rapports qui existent entre elles.

Mais, dans une optique fonctionnelle, ceci ne saurait être dissocié des autres façons d'indiquer ces rapports, essentiellement celle qui fait usage d'unités particulières du discours dont c'est précisément la fonction. Ces éléments, qu'on désigne souvent comme les fonctionnels parce qu'ils servent à noter les "fonctions grammaticales", sont en fait des relationnels. Ils sont parfaitement identifiables comme les unités significatives simples (des monèmes) ou complexes (des synthèmes) qui réclament, pour apparaître, la présence de deux autres unités significatives qu'ils unissent. On a toutefois intérêt à conserver la désignation de fonctionnels pour ceux d'entre eux (désinences, prépositions, postpositions) qui indiquent un rapport de subordination et qu'on opposera aux coordonnants.

Cette conception très restrictive de la syntaxe n'est pas une invention des linguistes fonctionnalistes. Elle se trouve dans le *Lexique de la terminologie linguistique* de Jules Marouzeau. La syntaxe y est présentée comme l'"étude des procédés grammaticaux par lesquels les mots d'une phrase sont rattachés les uns aux autres... *de façon à exprimer les rapports* établis entre les notions" (c'est moi qui souligne). On peut donner de ceci une formulation plus franchement fonctionnelle :

"L'objet de la syntaxe est d'exprimer par quels moyens les rapports qui existent entre les éléments d'une expérience... peuvent être marqués dans une succession d'unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience." » (M.Or. : p. 403-404).

Mais Martinet distingue par ailleurs, à partir de 1976, entre des rapports unifonctionnels et des rapports plurifonctionnels, dont il pose que les seconds seuls font l'objet de la syntaxe proprement dite. On lit ainsi dans « La présentation des unités significatives » (1976) :

« Nous arrivons maintenant à la SYNTAXE proprement dite, conçue comme l'étude de la façon dont l'auditeur peut rétablir l'unité de l'énoncé au-delà des monèmes individuels qui le composent. Dans la majorité des cas, la nature du rapport entre les unités significatives du discours résulte directement de la coexistence de deux monèmes reconnus comme étant dans un rapport de détermination l'un vis-à-vis de l'autre. Si je combine *un* et *chapeau* en *un chapeau*, la nature du rapport entre les deux monèmes en présence est parfaitement établie. Il s'agit d'une détermination de *chapeau* par *un*, et ce qu'elle peut avoir de particulier par rapport à celle qui existe dans le syntagme *le lac* est à mettre entièrement au compte de la valeur particulière de *un* et de *chapeau* dans un cas, de *le* et de *lac* dans l'autre. Cela veut dire que lorsque, dans l'inventaire, on a noté la compatibilité entre la classe où figure *un* et celle où figure *chapeau* et la direction de la détermination qui la fonde, on a épuisé ce qu'il fallait dire au sujet des rapports syntaxiques de *un* et de *chapeau*. Il reste simplement à préciser les circonstances qui permettent d'être sûr que *un* se rapporte à *chapeau* et non à tel autre monème de la même classe que *chapeau* qui peut se trouver dans le même énoncé. En d'autres termes, il s'agit de déterminer les traits formels qui permettent de trouver ce qu'on appelle le point d'incidence de la détermination qu'apporte *un*. C'est là, en fait, un problème qui ressortit à la morphologie.

On résumera ce qui précède en disant qu'il existe, en français, entre la classe des "articles" et celle des "substantifs", un rapport UNIFONCTIONNEL. C'est, bien entendu, un

---

<sup>2321</sup> Voir M.Or. : p. 402-404, cité ci-dessus.

rapport unifonctionnel qui existe, dans *donnait*, entre le monème verbal *donne* et le monème temporel *-ait* de l'imparfait, ou, dans *les petites églises*, entre le monème substantival *église* et le monème "pluriel" représenté dans la graphie, par *-es...-s...-s* et dans la phonie par /e...z/ de /leptitzegliz/ au lieu de /laptitegliz/.

Les rapports unifonctionnels sont incontestablement des rapports syntaxiques, mais puisqu'on en a traité exhaustivement dans l'inventaire et dans son annexe morphologique, il est inutile d'y revenir dans le chapitre consacré à la syntaxe. On n'envisagera donc, dans ce chapitre, que les rapports PLURIFONCTIONNELS, ceux, par exemple, qui existent en français entre les deux classes compatibles des substantifs et des verbes. Il ne suffit pas, en effet, de poser cette compatibilité, puisque le substantif, par rapport au verbe qu'il détermine, peut avoir la fonction dite "sujet", la fonction dite "objet", la fonction locative, la fonction attributive, et bien d'autres. » (M.Pré. : p. 150-151).

Dans *Syntaxe générale*, Martinet oppose de même les monèmes nominaux aux autres monèmes comme étant caractérisés par le caractère plurifonctionnel des rapports qu'ils entretiennent avec le verbe, rapports auxquels il réserve, comme dans les compléments aux *Éléments de linguistique générale* et dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, le nom de *fonction* :

« Le tour d'horizon qui précède n'a laissé de côté que les classes qui forment l'ensemble des nominaux. Pour les autres, mis à part deux des emplois adjectivaux, on peut dire que l'identification des rapports existant entre les éléments constituants de l'énoncé découle de l'appartenance de chaque monème à une classe déterminée. Tout usager connaît inconsciemment les compatibilités qui la fondent et ces compatibilités impliquent uniquement des rapports de simple détermination. Dans le cas des nominaux, la situation est tout autre. Leur compatibilité avec les verbes peut assumer des formes très diverses. C'est ce à quoi on se réfère lorsqu'on parle de différentes fonctions grammaticales. Si nous retenons ce terme de fonction, nous dirons qu'en face des relations unifonctionnelles que nous relevons entre les modalités et leurs noyaux, entre les épithètes et les noms qu'ils déterminent, nous trouvons entre noms et verbes des rapports plurifonctionnels. La question qui se pose ici est par quels moyens une langue peut-elle expliciter les différences entre les fonctions. » (M.SG : p. 162).

On retrouve ici, comme il apparaît dans « Les fonctions grammaticales » (1977), la notion de choix. On lit en effet dans ce texte :

« Tant que les rapports de classe à classe sont unifonctionnels, le choix de la fonction est impliqué dans celui de l'unité, et, dans ce cas, la fonction peut toujours être dite de détermination. Comme la compréhension des messages se fait par l'identification par le récepteur des choix faits par l'émetteur parmi les unités qui auraient pu apparaître à chaque point, on peut dire qu'il n'y a d'unité fonctionnelle distincte que lorsqu'il y a un choix distinct. Si donc le choix d'une unité comme l'article entraîne automatiquement un type de relation avec l'unité qu'il détermine, il n'y a pas de choix d'un type de relation et, en conséquence, nous n'avons pas à poser, entre article et substantif, *une unité distincte de relation*. Ceci vaut, naturellement, partout où l'on constate un rapport unifonctionnel. "Fonction unique" équivaut donc à "aucune fonction" en tant qu'unité distincte des unités dont on examine les relations dans le message. C'est pourquoi la syntaxe, en tant qu'étude des fonctions grammaticales, peut passer complètement sous silence les rapports unifonctionnels. Tout ce qu'il y a à dire de ces rapports figure dans l'inventaire qui est, bien entendu, le premier chapitre de la présentation de l'articulation en signes de la langue. » (M.Fon. : p. 13)

puis de même en conclusion :

« Nous pouvons donc résumer ce qui précède en précisant qu'une fonction grammaticale est une relation à sens unique qui s'établit de déterminant à déterminé, du subordonné vers un élément plus central ou, en d'autres termes, d'une expansion vers un noyau. Chacun des termes d'un énoncé entre lesquels s'établit la relation doit être considéré, non dans sa spécificité propre, mais comme le représentant d'une classe de l'inventaire. Rien n'empêche de considérer la relation qui s'établit entre la classe des articles et celle des substantifs comme une fonction intitulée "de détermination", mais cette fonction ne faisant pas l'objet d'un choix, puisqu'elle s'impose dès que coexistent un article et un substantif, ne saurait être considérée comme une unité linguistique distincte. Les fonctions deviennent des unités lorsque entre deux classes, substantifs et verbes, par exemple, on peut et doit choisir entre plusieurs relations distinctes. La syntaxe est, proprement, l'étude de ces relations. » (M.Fon. : p. 14).

Au critère formel, qui détermine le statut particulier des monèmes autonomes parmi les moyens d'indication des fonctions, s'adjoint donc celui du choix, qui subordonne l'existence des fonctions au caractère non automatique du rapport entre classe (donc unité) et relation. De ce point de vue, la notion de fonction vient compléter celle de compatibilité, quant à elle strictement syntagmatique et à laquelle elle s'oppose ainsi comme une unité significative à une règle d'ordonnancement. L'opposition apparaît notamment dans ce passage de *Syntaxe générale* :

« Il est certainement préférable de continuer à voir, dans la syntaxe, un chapitre de la grammaire, c'est-à-dire une discipline qui traite des généralités et non des unités individuelles, chapitre dans lequel on suppose qu'ont déjà été identifiés, classés et étudiés, quant à leur forme, les signes linguistiques, qu'ils soient grammaticaux ou lexicaux. C'est à ce dernier parti que nous nous rallierons ici, ne serait-ce que parce que les perspectives fonctionnelles qu'ouvre la définition du *Guide* nous paraissent beaucoup plus à même d'aboutir à une compréhension réelle des faits linguistiques que l'optique distributionaliste que semble imposer la conception de la syntaxe comme une combinatoire.

Un instant de réflexion convaincra que la définition fonctionnelle que nous retenons n'exclut en aucune façon un examen exhaustif, sinon des combinaisons, du moins des compatibilités des classes d'unités significantes de la langue examinée. Ces unités, en effet, correspondent soit à des éléments d'expérience, soit aux rapports qui existent entre eux et qu'on peut d'ailleurs concevoir également comme des éléments de l'expérience. Étudier la façon dont sont marqués dans la chaîne les rapports entre ces éléments implique nécessairement qu'on établisse quelles sont les unités qui peuvent coexister et selon quelles modalités elles coexistent. » (M.SG : p. 17-18).

C'est là, ce nous semble, le véritable enjeu de la double distinction entre inventaire et syntaxe et entre compatibilités et fonctions : la mise en place d'une structure plutôt qu'une redéfinition restrictive de la syntaxe. On notera, d'ailleurs, que celle-ci n'a pas cours dans l'ensemble des textes martinettiens. Martinet affirme en effet, dans certains de ses textes les plus tardifs, l'appartenance de l'inventaire à la syntaxe et l'impossibilité de dissocier ces deux temps de l'étude des relations entre les unités. On lit ainsi dans « What is Syntax ? » (1982) :

« In many cases, the units, by themselves, imply the type of relation they entertain with immediate, or mediate, neighbors : *the*, as such, is known to be the determinant of a unit known, in its turn, to be a noun, that is one likely to be accompanied and determined by

*the* or some moneme of the same class. But in other cases the exact nature of the relation between monemes known to be compatible remains to be shown. Traditionally, it is said that, e.g., a noun may assume different functions in its relation to a verb. In practice, syntax will consist in investigating these different functions, simple unambiguous determinations being taken care of in the inventory. But, of course, no one could object to considering the inventory as the first chapter of syntax<sup>2322</sup>. » (M.Wha. : p. 394)

et dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

« En fait, la syntaxe – et on l’avait bien vu dès avant l’apparition de la linguistique structurale – est l’examen de la façon dont on peut rétablir dans sa globalité et sa pluridimensionalité, à partir de la linéarité de l’énoncé, l’expérience qui fait l’objet du message. Doit-on, dans cette optique, inclure, dans la syntaxe, l’opération qui vise à l’établissement des classes de monèmes sur la base de leurs compatibilités ? Ou devons-nous restreindre la syntaxe à l’étude de ce qu’on nomme traditionnellement les fonctions, c’est-à-dire la façon de marquer les différents types de relation qui existent entre les monèmes de deux classes ? Il n’est peut-être pas indispensable de trancher. Ce qu’il peut y avoir de syntaxe dans l’établissement des classes résulte nécessairement de l’examen des compatibilités. Dans la mesure où l’on estime que l’inventaire des classes doit faire l’objet d’un chapitre distinct, la syntaxe se verrait automatiquement réduite à l’étude des “fonctions”, c’est-à-dire des divers types de relation qu’on relève entre certaines classes. Mais cela n’est peut-être pas recommandable. » (M.Poi. : p. 60).

L’un des derniers textes de notre corpus, « La syntaxe de l’oral » (1990), affirme quant à lui l’impossibilité de dissocier inventaire et syntaxe :

« “L’objet de la syntaxe est d’exprimer par quels moyens les rapports qui existent entre les éléments d’une expérience... peuvent être marqués dans une succession d’unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience.”

Mais, même une telle formulation ne nous donne pas le droit de ne concentrer notre attention que sur les cas où, les rapports entre deux types d’unités étant variables, il convient de les identifier pour les distinguer les uns des autres. Cela est le cas, par exemple, des verbes et des noms.

Il restera à préciser la nature des rapports qui s’établiront entre les différentes classes de monèmes, celui, par exemple, qui existe en français, entre les articles défini et indéfini et le substantif. [...]

En fait l’établissement des classes se fait très précisément en déterminant l’identité et la nature des relations qui s’établissent entre les différents types de monèmes. Ceci veut dire que l’inventaire des classes, premier chapitre de toute grammaire, est une opération strictement syntaxique. On ne saurait donc dissocier l’examen des rapports unidimensionnels, qui aboutit à l’établissement des classes, de celui des rapports

---

<sup>2322</sup> « Dans de nombreux cas, les unités, en elles-mêmes, impliquent le type de relation qu’elle entretiennent avec leurs voisins, immédiats ou médiats : *the*, comme tel, est reconnu comme étant le déterminant d’une unité reconnue, à son tour, comme étant un nom, c’est-à-dire une unité susceptible d’être accompagnée et déterminée par *the* ou quelque monème de la même classe. Mais dans d’autres cas il reste à montrer la nature exacte de la relation entre les monèmes reconnus comme étant compatibles. Traditionnellement, on dit que, par exemple, un nom peut assumer différentes fonctions dans sa relation à un verbe. En pratique, la syntaxe consistera à examiner ces différentes fonctions, les déterminations inambiguës simples étant traitées dans l’inventaire. Mais, naturellement, personne ne peut rien objecter à la considération de l’inventaire comme le premier chapitre de la syntaxe. »

pluridimensionnels, qui débouche sur ce que certains seraient tentés de caractériser comme la syntaxe des cas. » (M.Or. : p. 404-405).

A l'hétérogénéité des deux types de rapports, unifonctionnels (unidimensionnels) et plurifonctionnels (pluridimensionnels) se conjugue l'homogénéité de l'indication des relations entre les unités, outil de la reconstruction de l'expérience qui est communiquée. On notera, à cet égard, que, dans les deux développements des compléments aux *Éléments de linguistique générale* et de la *Grammaire fonctionnelle du français* que nous avons cités ci-dessus<sup>2323</sup>, il s'agissait non pas de reconstruction de l'expérience, mais de restitution ou de reconstruction du « sens global » ou de « l'unité » du message, c'est-à-dire du fonctionnement de la communication plutôt que des nécessités d'expression.

La syntaxe martinettienne se caractérise ainsi par la distance qu'elle introduit entre la communication de l'expérience et le fonctionnement de l'outil élaboré à cette fin. Il faut prêter attention, dans cette perspective, à la redéfinition de la notion d'autonomie qu'implique la distinction entre compatibilités et fonctions. La distinction initiale des trois types de monèmes, autonomes, fonctionnels et non autonomes, conduit Martinet à définir les modalités comme un type particulier de monèmes « dépendants », celui des déterminants grammaticaux. On lit ainsi dans l'édition de 1960 des *Éléments de linguistique générale* :

#### « 4-18. Dépendants, régis et déterminants.

Les monèmes qui ne comportent pas en eux-mêmes l'indication de leur fonction (comme le font les monèmes autonomes) et qui n'ont pas pour rôle d'indiquer la fonction d'un monème voisin (comme le font les monèmes fonctionnels) peuvent être désignés comme des monèmes **dépendants**. Dans des syntagmes autonomes comme *avec toi* ou *avec les grosses valises*, tous les monèmes, sauf le fonctionnel *avec*, sont dépendants, en ce sens qu'ils dépendent, pour l'indication de leur rapport avec le reste de l'énoncé, soit d'un monème fonctionnel, soit de leur position relativement aux autres éléments de cet énoncé.

Parmi les fonctions linguistiques, il faut distinguer entre des fonctions primaires et des fonctions non primaires. Les **fonctions primaires** correspondent aux rapports constitutifs de la phrase, ceux qui s'établissent entre les cinq membres de l'énoncé (1) *hier* – (2) *le directeur de la banque* – (3) *a dicté* – (4) *une lettre de quatre pages* – (5) *au secrétaire particulier qu'il avait fait venir*. Les fonctions primaires sont celles d'éléments qui se rattachent directement à l'énoncé comme un tout, et non à un segment de cet énoncé. Dans l'exemple qui précède, la fonction de *la banque* et celle de *quatre pages*, marquées par le fonctionnel *de*, celle de *particulier* dénotée par sa position, celle de *qu'il avait fait venir*, notée par *que*, amalgame d'un pronom et d'un monème fonctionnel, sont des fonctions non primaires.

Parmi les monèmes dépendants, il en est qui ont une fonction primaire. C'est le cas de *toi* et de /valiz/ *valises*, dans *avec toi*, *avec les grosses valises* : tous deux ont la fonction que note *avec*. On peut les désigner comme des monèmes **régis**. D'autres n'ont de rapport avec le reste de l'énoncé que par l'intermédiaire des précédents. C'est le cas des monèmes “défini” (/l/), “pluriel” (/e/) et /gros/ dans *avec les grosses valises*. On peut les désigner comme des **déterminants**.

#### 4-19. Lexèmes et morphèmes ; modalités.

---

<sup>2323</sup> Voir également M.Fu. : p. 86 et M.Él.1970 : p. 5, cités ci-dessus dans la note 2318, ainsi que M.Wha. : p. 393-394, cité ci-dessous.

On distinguera par ailleurs entre des monèmes **grammaticaux** (morphèmes) et des monèmes **lexicaux** (lexèmes). Pour ce faire, on établit les inventaires des unités susceptibles d'apparaître à un point déterminé dans le cadre du syntagme autonome. Les monèmes lexicaux sont ceux qui appartiennent à des inventaires illimités. Les monèmes grammaticaux sont ceux qui alternent, dans les positions considérées, avec un nombre relativement réduit d'autres monèmes. La fréquence moyenne de monèmes grammaticaux comme fr. *de, pour, avec* ou lat. "génitif", "datif", "ablatif" est bien supérieure à celle de monèmes lexicaux comme *homme, riche, mange* : si l'on prend un texte quelconque, qu'on compte d'une part toutes les prépositions, d'autre part tous les substantifs qu'on y rencontre successivement, et qu'on divise les chiffres obtenus de part et d'autre par le nombre des prépositions distinctes et celui des substantifs différents, le quotient sera beaucoup plus élevé pour les prépositions que pour les substantifs.

Les monèmes fonctionnels sont des monèmes grammaticaux. Les dépendants sont soit grammaticaux soit lexicaux. Parmi eux, les monèmes régis peuvent appartenir à des inventaires différents ; les uns sont illimités, celui, par exemple qu'on pourrait établir dans le contexte *avec un(e)...* ; d'autres sont limités, celui par exemple qui groupe les monèmes qui peuvent apparaître immédiatement après *avec*, mais jamais après *avec* + un ou plusieurs déterminants. On dira donc que *valise*, qui appartient au premier, est un monème lexical et que *toi*, qui appartient au second, est grammatical. Les déterminants sont, eux aussi, soit lexicaux (*grosse*), soit grammaticaux ("défini", "pluriel"). Les déterminants grammaticaux seront désignés ci-dessous comme des **modalités**. » (M.Él.1960 : p. 116-117)

puis de même dans *A Functional View of Language* :

« Parmi les monèmes dépendants – ceux qui ne sont ni indépendants, ni autonomes, ni indicateurs de fonction – on doit aussi distinguer ceux qui remplissent des fonctions primaires de ceux dont la fonction n'est pas primaire. Les premiers pourraient être désignés comme des dépendants primaires et les seconds comme des dépendants marginaux, ou des déterminants : dans la phrase ci-dessus [*Hier, le directeur de la société a dicté une lettre de quatre pages à la secrétaire qu'il venait d'engager*], *directeur* est un dépendant primaire, *le* (dans *le directeur*) et *société* sont des dépendants marginaux, *la* (dans *la société*) est, évidemment, un dépendant marginal, mais marginal par rapport à *société* qui est déjà un dépendant marginal.

Une autre distinction possible est celle que l'on peut faire entre les monèmes grammaticaux et les monèmes lexicaux. Afin de distinguer entre eux, on doit dresser les inventaires des monèmes que l'on trouve dans des contextes spécifiques, à l'intérieur des syntagmes autonomes, où la position respective des éléments est fonctionnellement pertinente. Les monèmes lexicaux sont ceux qui appartiennent à des inventaires illimités. Les monèmes grammaticaux sont ceux qui alternent, dans des positions données, avec un nombre comparativement restreint d'autres monèmes. La fréquence moyenne des monèmes grammaticaux comme fr. *de, pour, avec*, ou lat. "génitif", "datif", "ablatif", est considérablement plus élevée que celle des monèmes lexicaux tels que *homme, riche* ou *manger*. Les fonctionnels sont des monèmes grammaticaux. Parmi les dépendants primaires, certains peuvent être lexicaux (les noms) et certains grammaticaux (les pronoms). Certains déterminants sont lexicaux (un adjectif comme *grand*), et d'autres grammaticaux (un adjectif comme *mon, ma, mes*, un article comme *le, la, les*, ou le monème "pluriel"). Les déterminants grammaticaux peuvent être désignés comme des modalités. Parmi les modalités doivent être aussi classés les dépendants primaires qui font partie du syntagme prédicatif. Ils comprennent les modes, les temps, les aspects et



les personnes, dans la mesure où leur signifiant n'est pas syntaxiquement autonome : dans *je le ferai*, *je*, *-rai* et *le* sont des modalités<sup>2324</sup>. » (M.LF : p. 66-67)

et jusque dans « L'autonomie syntaxique » (1966) :

« *Les monèmes dépendants* sont, bien entendu, ceux dont la fonction est indiquée soit par leur position par rapport à leurs voisins, soit par le moyen d'un fonctionnel adjoint. Parmi ces monèmes dépendants, on rencontre aussi bien des éléments lexicaux, comme *chemin*, que des monèmes grammaticaux, comme l'article *le*, le pronom personnel *nous* ou encore les nombres, les temps et les modes. » (M.Au. : p. 131-132).

A partir de l'édition de 1980, seule est conservée, dans les *Éléments de linguistique générale*, la distinction des fonctions primaires et non primaires, à l'exclusion de la distinction entre régi et déterminant<sup>2325</sup>. Comme nous l'avons vu ci-dessus, les modalités sont quant à elles définies comme des déterminants non déterminables, sur fond de redéfinition – dans d'autres textes, notamment la *Grammaire fonctionnelle du français* et *Syntaxe générale*, cités ci-dessus – de la fonction comme une relation, en l'occurrence une détermination. Mais dès « Pour une linguistique des langues », des modalités sont données comme exemples du premier – troisième dans ce texte – type d'indication des fonctions – lorsque la fonction est impliquée par le monème lui-même :

« La syntaxe, examen des relations, fait correspondre aux relations des unités particulières qu'on a pu proposer de désigner comme des cas, mais pour lesquelles il nous paraît plus indiqué de retenir, parmi les désignations traditionnelles, celle de FONCTIONS. Ces unités peuvent correspondre à des monèmes. C'est le cas, ci-dessus, de la relation génitive exprimée par *de*. Elles peuvent se manifester au moyen de la position respective des éléments dans le discours, comme on le voit dans le cas des fonctions "sujet" et "objet" en français. Elles peuvent être impliquées par le monème, le syntème ou le syntagme dont il s'agit de marquer la relation au reste de l'énoncé : *mardi*, monème autonome, implique une fonction de complément de temps que révèle son utilisation en réponse à la question *quand ?*, l'article *un* marque, par son opposition à *le*, la valeur

---

<sup>2324</sup> « Among dependent monemes – those that are neither independent, autonomous, nor function indicators – one should distinguish the ones that assume some primary functions from the ones whose function is not primary. The former could be designated as primary dependents, and the latter as marginal dependents, or determinants ; in the above sentence [*Yesterday, the head of the department dictated a four-page letter to the secretary he had just engaged*], *head* is a primary dependent, *the* (in *the head*) and *department* are marginal dependents, *the* (in *the department*) is, of course, marginal too, but marginal to the already marginal *department*.

Another possible distinction is that between grammatical and lexical monemes. In order to distinguish between them, one should set up the inventories of the monemes which are found in specific contexts, within autonomous phrases, where the respective position of elements is functionally relevant. Lexical monemes are those which belong to non-limited inventories. Grammatical monemes are those that alternate, in given positions, with a comparatively restricted number of other monemes. The average frequency of grammatical monemes like *of*, *for*, *with* or Lat. "genitive", "dative", "ablative" is considerably higher than that of lexical monemes such as *man*, *rich*, or *eat*. Functionals are grammatical monemes. Among primary dependents some may be lexical (nouns) and some grammatical (pronouns) Some determinants are lexical (an adjective like *great*), and others grammatical (an adjective like *my*, the article *the*, or the "plural" moneme). Grammatical determinants can be designated as modifiers. Among modifiers should also be listed such grammatical primary dependents as are part of the predicative phrase. These include modes, tenses, aspects, and persons in so far as their *signifiant* is not syntactically autonomous : in *I'll do it*, *I*, *'ll*, and *it* are modifiers. » (M.FVL : p. 50-51).

<sup>2325</sup> Voir M.ÉL. : p. 118-119, et pour la définition des modalités, M.ÉL. : p. 119, cité dans la note 2295.

“indéfini”, mais implique en outre la fonction de détermination qui le relie à un substantif. » (M.Pou. : p. 33).

On lit ensuite dans *Syntaxe générale* :

« Une façon de s’assurer de l’autonomie syntaxique d’un monème dans un contexte donné consiste à le déplacer dans l’énoncé pour vérifier si ce n’est pas la position qu’il occupait qui en fait indiquait la nature de ses rapports avec le contexte. Ce test de la déplaçabilité fait qu’on hésite à parler de l’autonomie des modalités. Il se trouve en effet que celles-ci sont très fréquemment amalgamées avec les monèmes qu’elles déterminent ; par exemple dans *donnerait* (= “donne” + “futur” + “décalage dans le passé”), ou dans danois *stjernerne* “les étoiles” (= “étoile” + “pluriel” + “défini”) ou au moins assignées à certaines places fixes par rapport à leur noyau : l’article français, par exemple, est préposé au syntagme nominal, mais précédé par le connecteur éventuel (préposition) de ce syntagme. Elles ne sont donc pas déplaçables à loisir. Mais la nature de leur rapport avec le monème qu’elles déterminent ne pose aucun problème et, à cet égard, elles sont à mettre sur le même plan que les autonomes proprement dits. Ce rapport est toujours simplement de détermination. La seule précaution à prendre pour que le message soit reçu correctement est que leur place dans le discours ne laisse pas d’ambiguïté relativement à l’identité du noyau qu’elles déterminent, c’est-à-dire ce qu’on désigne comme leur point d’incidence. Ce qu’il y aurait à dire relativement à leur syntaxe est résumé dans l’énumération de leurs compatibilités de classe. » (M.SG :p. 161)

où, par ailleurs, conformément à l’opposition entre les monèmes nominaux et les autres types de monèmes dont il a été question ci-dessus, les adjectifs (anciennement considérés comme des déterminants lexicaux) et les verbes sont donnés comme des monèmes autonomes :

« On peut être légitimement tenté d’identifier les autonomes avec ce qu’on désigne traditionnellement comme les adverbes : un adverbe *vite* ou *rapidement* est l’autonome correspondant au syntagme autonomisé *avec rapidité*. Mais ce serait restreindre indûment la valeur du terme autonome. Un adjectif comme *rapide* est aussi autonome que l’adverbe *vite* dans ce sens qu’il implique non seulement une qualité, mais le fait que cette qualité s’applique à une entité déterminée. Dans ce sens, on peut dire que ce n’est pas l’autonomie qu’il faudrait retenir pour essayer de caractériser certaines classes, mais, au contraire, l’absence d’autonomie qui semblerait caractériser une classe particulière, les noms. Une autre façon de dire la même chose serait de présenter ces derniers comme des plurifonctionnels. On pourrait donc, en linguistique générale, avant l’examen de toute langue particulière, présenter une classe de noms qui comprendrait tous les monèmes et synthèmes dont les rapports avec le contexte réclament une explicitation parce qu’ils varient selon la nature de l’expérience communiquée. Toutefois, dans les langues où l’on ne peut poser l’existence d’une classe de verbes parce que tout monème y peut assumer des emplois autres que prédicatifs, ce critère de la plurifonctionnalité pourrait entraîner l’utilisation de l’étiquette “nom” pour tout ce qui se traduit, en français, non seulement par des noms, mais par des verbes. En effet, le monème qui équivaut aussi bien à (*la*) *main*, qu’à (*il*) *prend* est aussi plurifonctionnel que possible puisqu’il assume outre ce qu’on peut appeler les fonctions nominales, c’est-à-dire les rapports de ces monèmes au prédicat, également les emplois prédicatifs. » (M.SG : p. 124).

On lisait déjà dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964) :

« In actual languages, only relatively few units are thus used for expressing both what they stand for, and their relation to the rest of the utterance. Besides, these are also found in contexts where their relation to the rest is expressed by some other means, so that the

unit itself implies nothing but what it stands for, and no longer any preferential relationship : *forest*, in a language where it means **all by itself** “in (the) forest”, may thus be used with the bare meaning “forest”, its relationship to the rest of the utterance, as for instance its use as subject, being then indicated by some other device.

Such uses are generally called adverbial. In most European languages there are a handful of primary adverbs, usually indicative of time or manner, which carry their functions in themselves : French *hier, demain, vite*. English adverbs of motion such as *up, down, out*, also belong here. Such phrases as *last night, next summer, the day before*, behave in just the same way : each one of their components refers to some aspect of experience, but none of them implies by itself its relation to the context ; yet, the whole of each phrase is sufficiently reminiscent of time to dispense with any recourse to explicit marking, such as *in in*, e.g., *in winter*.

What is traditionally called an adjective is quite often shown to be used as an attribute or a predicate through its location in the context. But in many languages, French for instance, its identification, when it functions as an attribute, is based upon its “adjectival” meaning, so that it can be said to carry in itself some indication of its relation to the rest of the utterance : French *une élégante personne* and *une personne élégante* may have different stylistic implications, but are grammatically identical ; *élégante* has to be in the neighborhood of *personne* if it is to be interpreted as its determinant, but the fact that *élégante* is the determinant and *personne* the head is only made clear by the “adjectival” meaning of *élégante* (and the “substantial” meaning of *personne*)<sup>2326</sup>. » (M.Fou. : p. 113-114)

et dans « L'autonomie syntaxique » (1966) :

« Dans les langues les plus largement connues et jusqu'ici les mieux décrites, il est rare qu'un monème désignant un lieu implique, sans spécification supplémentaire, que ce lieu est celui où se produit l'événement rapporté. Les monèmes indiquant une période déterminée y sont, au contraire, fréquemment employés seuls pour indiquer que tel est bien le segment du temps dans lequel il faut replacer ce qu'indique le contexte : *il est*

---

<sup>2326</sup> « Dans les langues réelles, seules relativement peu d'unités sont ainsi utilisées pour exprimer à la fois ce qu'elle représentent, et leur relation au reste de l'énoncé. En outre, celles-ci se rencontrent également dans des contextes où leur relation au reste est exprimée par d'autres moyens, de sorte que l'unité en elle-même n'implique rien d'autre que ce qu'elle représente, et plus aucune relation préférentielle : *forest*, dans une langue où ce terme signifie **par lui-même** “dans (la) forêt”, peut ainsi être employé avec la seule signification “forêt”, sa relation au reste de l'énoncé, comme par exemple son emploi comme sujet, étant alors indiquée par un autre procédé.

De tels emplois sont généralement appelés adverbiaux. Dans la plupart des langues européennes, il existe une poignée d'adverbes primaires, généralement indicateurs de temps ou de manière, qui portent leurs fonctions en eux-mêmes : français *hier, demain, vite*. Les adverbes de mouvement anglais tels que *up, down, out*, en relèvent également. Des syntagmes comme *last night, next summer, the day before*, se comportent exactement de la même manière : chacun de leurs composants renvoie à un aspect de l'expérience, mais aucun d'entre eux n'implique en lui-même sa relation au contexte ; cependant, chacun des syntagmes dans son ensemble évoque suffisamment le temps pour pouvoir se dispenser de tout recours à un marquage explicite, tel que *in* dans, par exemple, *in winter*.

Ce qui est traditionnellement appelé un adjectif est très souvent marqué comme employé en tant qu'attribut ou en tant que prédicat par sa place dans le contexte. Mais dans de nombreuses langues, le français par exemple, son identification, quand il fonctionne comme un attribut, est fondée sur sa signification “adjectivale”, de sorte qu'il peut être dit porter en lui-même une indication de sa relation au reste de l'énoncé : français *une élégante personne* et *une personne élégante* peuvent avoir des implications stylistiques différentes, mais ils sont grammaticalement identiques ; *élégante* doit être dans le voisinage de *personne* pour être interprété comme son déterminant, mais le fait que *élégante* est le déterminant et *personne* la tête est rendu clair par la seule signification “adjectivale” de *élégante* (et par la signification “substantivale” de *personne*). »

venu *HIER*, il partira *MARDI*. Des unités indiquant une manière de faire impliquent assez souvent leurs rapports avec les autres éléments de l'énoncé : *il court VITE*. il s'agit, dans tous les cas, de notions dont la fonction est si directement suggérée par le sens qu'il est économique de réserver les complications formelles là où, pour employer la terminologie traditionnelle, ces monèmes ne fonctionnent pas comme complément de temps ou de manière : *il a fait beau HIER, mais LA JOURNÉE D'HIER était belle*.

Ce qu'on désigne traditionnellement comme un adjectif qualificatif est, en son principe, un monème qui, non seulement dénote une qualité, mais indique le rapport de cette qualité avec le contexte : dans le russe *dom nov* "la maison est neuve", *nov* exprime à lui seul la nouveauté et le fait que la nouveauté est la qualité de l'autre élément de l'expérience, celui qui est représenté par *dom*. » (M.Au. : p. 126-127).

L'implication de la fonction dans le sens du monème – initialement définitoire des monèmes autonomes – devient ainsi un cas particulier de rapport d'implication entre monème et fonction. Les faits ne sont pourtant pas analogues : il s'agit dans le premier cas de non explicitation des fonctions, dans le second de rapport unifonctionnel. Par ailleurs, les deux notions d'autonomie sont contradictoires : la première renvoie à la présence d'un indicateur de fonction – la fonction fût-elle non explicitée, et dès lors inexistante, comme le pose ensuite Martinet –, la seconde au caractère non ambigu ou automatique de la fonction, sans préjudice de la présence d'un indicateur, par ailleurs nécessaire<sup>2327</sup>. Si donc la syntaxe martinettienne se construit dans la distance qu'elle établit entre l'expérience et l'outil de communication, la structure demeure quant à elle une élaboration fonctionnelle du donné eu égard aux nécessités d'expression. La redéfinition de l'autonomie syntaxique fait en effet figure, d'une certaine manière, d'éloignement du sens au profit d'une structuration grammaticale, dont la dimension fonctionnelle empêche cependant l'homogénéité : à l'autonomie des modalités et autres monèmes unifonctionnels demeure ajoutée celle qui est conférée au monème par son sens, et qui rappelle l'origine fonctionnelle de la structure, élaborée dans le cadre de la problématique de l'expression. C'est d'une ambivalence analogue que témoigne le refus martinettien de la distinction traditionnelle entre nature et fonction. Comme nous l'avons vu ci-dessus, cette distinction est convoquée dans « Cas ou fonctions ? A propos de l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore » (1971), où elle est présentée comme une distinction entre « virtualités sémantiques » et rôle dans un contexte. Elle est critiquée, dans un texte de la même année, pour sa circularité dans la mesure où l'on se place au niveau grammatical. On lit en effet dans « La notion de fonction en linguistique » (1971) :

---

<sup>2327</sup> Voir notamment, dans *Syntaxe générale* : « L'examen des conditions d'emploi prédicatif des monèmes d'une classe permettra d'établir leurs compatibilités dans cet emploi. Dans le cas des verbes, ceci épuisera, bien entendu, ce qu'on doit dire pour les caractériser définitivement comme classe dans la langue en cause. Pour les autres classes, il faudra distinguer ce qu'on peut désigner comme les compatibilités en amont, c'est-à-dire les possibilités, pour le monème, d'en déterminer d'autres, et les compatibilités en aval, c'est-à-dire les déterminations auxquelles le monème peut être soumis. Parmi les rapports que représentent ces compatibilités, il y en a qui sont directs. C'est ce qu'on a dans *un grand pin* où les compatibilités du nom avec l'adjectif et l'article ne sont explicitées que par les positions respectives sans adjonction d'un monème supplémentaire. D'autres sont indirects : dans *le sommet du pin*, la compatibilité de *sommet* avec *pin* est marquée par un fonctionnel *de* ; de même, dans *les gens d'ici*, celle de *gens* avec l'adverbe *ici*. Dans ces deux cas, le fonctionnel ne fait à peu près que marquer l'existence d'un rapport de détermination, sans préciser la nature qui découle directement de l'identité sémantique des monèmes en présence. Ailleurs, le choix du fonctionnel peut être pertinent, dans le rapport du verbe avec ses compléments, par exemple. Rapprochons *il vient avec lui* d'*il vient sans lui*. » (M.SG : p. 136-137).

« L'acceptation de la notion de fonction dans le sens traditionnel de "fonction grammaticale" n'implique nullement qu'on conserve le terme de nature pour désigner ce qu'est l'unité significative lorsqu'elle se présente isolée de tout contexte. La raison en est qu'un monème comme **homme**, lorsqu'il se présente hors contexte, a une identité sémantique, certes, mais également une identité grammaticale qui dérive des contextes grammaticaux dans lesquels il peut figurer, y compris ceux qu'entraînent les fonctions qu'il peut assumer. Ce sont ces contextes qui lui confèrent sa qualité de "substantif", et non la nature de ce qu'il désigne, comme le montrent bien des cas comme **(la) course** et **(il) court**, **(la) pluie** et **(il) pleut**, où le référent est le même et où seules les compatibilités grammaticales marquent le premier terme comme un substantif, le second comme un verbe. Si donc on doit désigner comme sa nature ce qui reste au monème lorsqu'on le place hors contexte, et que cette nature dépende en fait des contextes où il peut figurer, c'en est fait de l'opposition catégorique de nature et de fonction.

On notera d'autre part que, dans le cas d'une préposition comme **avec**, qui n'est rien que l'indicateur d'une fonction, la nature semble se confondre avec la fonction. Dans le cas des monèmes verbaux, comme **(il) donne** ou **(il) mange**, il est clair que la seule fonction qui puisse leur revenir est la fonction prédicative, et l'on peut, sur le plan de la linguistique générale, c'est-à-dire sans référence à aucune langue particulière, caractériser un type de monème appelé "verbe" du fait qu'il n'est pas susceptible d'assumer d'autre fonction que la fonction prédicative.

Les monèmes autonomes, comme **hier** ou **vite**, illustrent mieux encore comment nature et fonction peuvent se confondre : **hier** isolé de tout contexte, ne perd rien de ce qui faisait sa valeur communicative dans **il est arrivé hier** ; il reste potentiellement un complément de temps ; il ne signifie jamais "le jour qui précède celui-ci" mais toujours "le jour qui précède celui-ci en tant que durée au cours de laquelle peut se dérouler un événement". Si les adverbes monomonématiques du type **hier**, chez lesquels le sens implique la fonction, sont assez rares dans les langues, c'est qu'il est, dans la plupart des cas, plus économique d'analyser l'expérience de telle façon que chaque élément de cette expérience soit conçu indépendamment de ses rapports avec l'ensemble. La vision d'un chien qui mange de la soupe dans une écuelle pourrait, à des fins de communication linguistique, s'analyser en quatre éléments : 1° un animal d'une espèce particulière qui manifeste une activité, 2° l'action de manger, 3° une matière alimentaire perçue comme passive, 4° un récipient conçu dans sa fonction de récipient. A chacun de ces éléments correspondrait, dans la langue, une unité spécifique, sémantiquement inanalysable, comme l'est **hier** en français. Ceci veut dire, naturellement, qu'à la notion de chien en tant qu'objet de mauvais traitements, par exemple, correspondrait une unité linguistique toute autre que celle dont on se servirait ici. Si une telle organisation linguistique n'est pas vraisemblable, c'est qu'elle serait, à cette échelle, fort peu économique. Il vaut mieux, pour un chien, quelle que soit sa fonction, qu'il soit agent, patient, bénéficiaire, instrument, accompagnateur ou lieu de l'action, avoir une seule et même désignation, la nature de la fonction étant exprimée soit par un monème supplémentaire, soit par la position respective des monèmes dans la chaîne.

Pour comprendre ce que serait une langue sans indication de fonction, on peut penser à une formulation numérale en chiffres romains. Soit DCLXXV. D y vaut cinq cents, quel que soit le contexte ; C y vaut cent, L cinquante, X dix et V cinq, quelle que soit leur position par rapport à leurs voisins ; il y a de bonnes raisons de respecter l'ordre adopté ci-dessus, mais CXLXDV, moins conforme à la forme parlée correspondante, exprimerait la même quantité. L'équivalent en chiffres arabes, 675, est de toute autre nature. L'ordre des chiffres y est pertinent : 576 n'est pas l'équivalent de 675. La réalité numérique de base qui correspond, par exemple, à un nombre déterminé de pommes, y est analysée de telle façon que certains de ses éléments, centaine, dizaine, unité, se trouvent exprimés par la position respective des chiffres, et les autres par le choix d'un chiffre particulier pour chaque position. On peut rapprocher ce qui se passe dans une langue comme le français

où certains éléments de l'expérience appelés fonctions sont exprimés par la position respective des unités dans la chaîne et les autres par le choix d'un monème particulier dans chaque position : de même que 576 est autre chose que 675, **l'ours-tue-l'homme** est autre chose que **l'homme-tue-l'ours**.

D'une langue à une autre, l'analyse d'une même expérience diffère largement, et ce qui s'exprime ici dans un élément doué de fonction apparaîtra là comme la marque d'une fonction. Qu'on compare le français **il gravit la pente** et l'anglais **he went up the hill**. Ceci peut être illustré également en référence aux graphies numériques. Soit de nouveau la quantité exprimée par 675 en graphie décimale. Si nous inventons une graphie duodécimale où le premier chiffre à droite correspondrait aux unités, le précédent aux douzaines, et le troisième vers la gauche aux grosses, la même quantité se trouverait exprimée par 483. Certains éléments de la réalité numérique qui étaient précédemment exprimés par le choix des chiffres se trouveraient ici rendus par la position respective et **vice-versa**. Si nous poursuivons le parallèle entre position respective et chiffre, d'une part, fonction et élément doué de fonction, d'autre part, nous pouvons dire que l'une ou l'autre partagent différemment, selon les systèmes et selon les langues, la réalité à exprimer.

De tout ceci, il résulte qu'on ne saurait opposer à sa fonction, non point la nature d'un monème, mais bien son appartenance à une classe caractérisée par certaines compatibilités, dans la mesure, bien entendu, où la classe n'est pas elle-même caractérisée par l'unicité de sa fonction, ce que nous avons constaté dans le cas de celle des verbes. » (M.No. : p. 91-95).

Ce développement, partiellement cité ci-dessus, fait nettement percevoir les enjeux – et la circularité – de l'élaboration martinettienne. Martinet commence par écarter l'« identité sémantique » de « Cas ou fonctions ? A propos de l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore », non pertinente du point de vue grammatical. L'« identité grammaticale » qu'il lui oppose ne saurait selon lui être une « nature » au sens traditionnel, dans la mesure où l'opposition entre « hors contexte » et « en contexte » est en réalité circulaire. Martinet décline alors différents types de circularité, dont le rapprochement témoigne de la même hétérogénéité que celle que nous signalions à l'instant. Le cas des substantifs atteste de l'impossibilité de définir la nature grammaticale d'un monème « hors contexte ». L'argumentation est reprise dans *Syntaxe générale* :

« Ce que nous désignons ici comme les fonctions syntaxiques ne diffère en rien de ce que l'on désignait traditionnellement comme les fonctions grammaticales. Dans l'esprit de ceux qui ont créé la locution, "fonction" s'opposait à "nature". Dans la phrase *l'homme marche*, *homme* est par nature un substantif et, par sa fonction, un sujet. Isolément, *homme* garde sa nature substantive, mais n'a plus de fonction ; la fonction est ce qui le rattache au contexte dans lequel il figure ; c'est ce qui distingue le mot dans un contexte du mot isolé. On voit bien comment cet emploi du terme fonction dérive de sa valeur la plus ordinaire : dans *l'homme marche*, *homme* fait fonction de sujet, a le rôle de sujet, sert de sujet. Tout ceci s'accorde parfaitement avec la vision que nous avons des faits, encore que nous ne puissions retenir le terme de nature pour caractériser l'état de substantif d'*homme* lorsqu'il est hors de tout contexte. La raison en est qu'un monème comme *homme* a, dans ce cas, une identité sémantique certes, mais également une identité grammaticale qui dérive des contextes dans lesquels il peut figurer. Ce sont, comme nous l'avons marqué à plusieurs reprises (par exemple, § 5.4), ces contextes qui lui confèrent sa qualité de "substantif" et non la nature de ce qu'il désigne. Si donc on doit désigner comme sa nature ce qui reste au monème lorsqu'on le place hors contexte et que cette nature dépende en fait des contextes où il peut figurer, nous sommes en pleine

circularité et c'en est fait de l'opposition catégorique de nature et de fonction. » (M.SG : p. 171).

Il apparaît nettement, à la lecture de ce passage comme du premier paragraphe du développement de « La notion de fonction en linguistique », que l'enjeu est la substitution, déjà formulée dans le passage des compléments de 1980 aux *Éléments de linguistique générale* cité ci-dessus, de critères formels – les compatibilités – aux critères référentiels, et l'on retrouve ici la dimension de l'élaboration d'un outil de communication de l'expérience, doté en tant que tel d'une structuration propre. Les deux autres cas mentionnés dans « La notion de fonction en linguistique » rappellent cependant le cadre d'élaboration de la syntaxe martinettienne. Le deuxième paragraphe rapproche deux cas qui ne sont pas si semblables au premier qu'ils en ont l'apparence. Il ne s'agit plus en effet, dans le cas des fonctionnels et des verbes, de compatibilités, mais de « rôle », au sens mal défini du rôle syntaxique, par opposition au sens purement formel reconnu plus haut. De fait, monèmes fonctionnels et monèmes prédicatifs constituent moins des classes que des types de monèmes, et, comme nous l'avons vu plus haut, le monème fonctionnel est doté d'un double statut, étant à la fois un type de monème et un moyen d'expression des fonctions. Le dernier type de circularité est quant à lui tout à fait remarquable, dans la mesure où il témoigne d'un rapport inverse entre nature et fonction : il ne s'agit plus cette fois d'une « nature » définie par ou fusionnant avec la « fonction », mais tout au contraire d'une « fonction » comprise dans la « nature » du monème. On retrouve ici l'hétérogénéité des monèmes autonomes, tels que tardivement redéfinis. Aussi, à leur propos, Martinet en revient-il à l'analyse de l'expérience et à la foncière identité, à peine recouverte par l'élaboration de l'outil de communication de l'expérience, des monèmes et des fonctions, en tant qu'unités de la langue « partageant la réalité à exprimer ». Dans ce cadre, si l'on retrouve la comparaison numérique de « De la variété des unités significatives », c'est d'un point de vue notablement différent, non plus en termes d'autonomie syntaxique, mais d'absence d'indication de fonction, c'est-à-dire à la fois d'outil ou de fonctionnement et de type d'articulation, donc d'analyse de l'expérience. On a là toute l'ambivalence du caractère d'élaboration à la fois structurale et fonctionnelle de la syntaxe martinettienne : s'il s'agit de structure, il s'agit dans le même temps, avant tout et de manière indépassable, de monèmes, donc d'équivalents de l'expérience. On comprend mieux, dans cette perspective, que les compatibilités et les fonctions puissent s'opposer – se substituant dans cette opposition aux traditionnelles « nature » et « fonction » – comme des règles d'ordonnement à des unités significatives : à la fois structuraux et fonctionnels, les rapports syntagmatiques fournissent à la fois le cadre d'une structure rendant compte du fonctionnement de la communication et un support d'explication fonctionnelle des rapports constatés dans l'énoncé, et dont l'examen est le point de départ de la démarche martinettienne.

C'est dans le cadre d'une telle ambivalence que s'inscrivent les développements relatifs au caractère plus ou moins économique des différents types d'indication des fonctions, dont on trouve ici un premier échantillon et qui relèvent précisément quant à eux, puisqu'il s'agit de types d'indication des fonctions, du pôle des nécessités d'expression. On retrouve en premier lieu, avec ces développements, quelque chose de la problématique morphologique, dans la mesure où, s'agissant d'expression des fonctions, les procédés sont évalués comme

des signifiants, plus ou moins économiques, plus ou moins adaptés à la fonction qu'ils manifestent. Dans « Réflexions sur les universaux du langage » (1967-1968), l'existence de monèmes verbaux est ainsi donnée comme économique dans la mesure où elle rend possible l'expression non segmentale, donc à moindre coût, de fonctions fréquentes :

« Nous avons vu qu'on pouvait, en linguistique générale et antérieurement à tout examen d'une structure linguistique particulière, donner une définition du verbe comme étant un monème dont la seule fonction est la fonction prédicative. On entrevoit l'intérêt économique de l'existence du verbe dans une langue : en effet, le verbe s'identifiant comme noyau à lui seul, on peut utiliser la position avant et après lui pour l'indication de fonctions particulièrement fréquentes, comme celle qu'on trouve dans beaucoup de langues et qu'on désigne comme la fonction sujet et la fonction objet. Mais les avantages que retire une langue de la possession d'un type verbal de monème n'impliquent pas que toute langue présente des verbes<sup>2328</sup>. » (M.Ré. : p. 60).

De même, dans « La syntaxe fonctionnelle » (1972), l'utilisation des différents procédés est rapportée à la nature de l'expérience, qui rend nécessaire, ou non, l'explicitation des fonctions :

« A la réflexion, c'est-à-dire déductivement, on constate l'existence de trois procédés syntaxiques :

1. On laisse aux unités de l'énoncé le soin de marquer leurs rapports avec le reste.
2. On place ensemble, dans l'énoncé, ce qui va ensemble dans l'expérience.
3. On utilise des unités spéciales pour marquer les rapports.

A l'examen, c'est-à-dire inductivement, la chose se vérifie : les langues utilisent plus ou moins chacun des trois procédés en les combinant parfois de façon redondante.

Soit l'expérience d'une vache qui broute dans une clairière. Il peut suffire de présenter quatre unités lexicales dans un ordre quelconque sans expliciter les rapports. Donc, par exemple, *manger vache herbe clairière*, puisque *manger* ne peut être qu'action, *vache* ne peut être qu'agent, *herbe* que patient et *clairière* que lieu. Ceci vaut également pour l'expérience d'un homme qui marche vite qui pourra, sans inconvénient se présenter comme *marcher homme rapidité*. Beaucoup de langues font, dans de tels cas, confiance au sens des unités. Mais l'expérience peut être telle que, sans recours à la position respective des unités ou l'emploi d'indicateurs de fonction, il y aurait ambiguïté. Que voudrait dire, par exemple, *tuer tigre homme* ? Dans ce cas, ces mêmes langues font usage d'indicateurs facultatifs, indicateur de patient (noté ici *p*) ou d'agent (noté ici *a*). Si c'est l'homme qui tue le tigre on aura, soit *tuer-tigre-p-homme*, soit *tuer-tigre-homme-a*, mais bien entendu, sans indicateur, *marcher-homme-rapidité*. » (M.Syn. : p. 143).

Sur ce terrain, sont également comparées des structures hypothétiques à énoncés non hiérarchisés, tous les monèmes ou syntagmes étant pourvus d'un fonctionnel, et les structures réellement observées dans la plupart des langues, où l'indication par les fonctionnels se combine avec l'utilisation de monèmes indépendants (les prédicats) permettant une

---

<sup>2328</sup> Sur le caractère économique du verbe, voir également, notamment, dans *Syntaxe générale* : « On voit l'avantage qu'offre l'existence d'une telle classe : l'auditeur-récepteur qui connaît la langue, identifie immédiatement le noyau de la phrase autour duquel s'organisent les différentes expansions sans qu'il ait besoin pour l'identifier de repérer les modalités qui l'entourent : dans un cas d'homonymie, comme (*la*) danse, (*il*) danse, c'est l'article et le pronom qui devront orienter l'auditeur ; une forme comme *donne* ou *mange*, au contraire, s'impose immédiatement comme le point de convergence de toutes les déterminations. » (M.SG : p. 123).



hiérarchisation de l'énoncé et, dans ce cadre, l'utilisation des deux autres types d'indication des fonctions. On lit ainsi dans « The Foundations of a Functional Syntax » :

« Pure and simple determination, expressed either by pre-position or post-position as the case may be, goes a long way towards indicating the most diverse actual relationships when it combines with whatever is hinted, in that respect, by the meanings of the elements in presence. Nothing is more different than the relationship between *gold* and *smith* in *goldsmith* and that between *gold* and *fish* in *goldfish*, the former amounting to “[smith] who deals in [gold]”, the latter to “[fish] that looks like [gold]”.

This indicates what services the simple device of respective position can render toward the reconstruction by the hearer of the experience which is being communicated. Yet it is hard to imagine how a full-fledged language could work without recourse to some more sophisticated way of indicating syntactic relationships.

This way consists in using certain units for specifying the nature of the relationship between a given element and the rest of the utterance. Whenever their history can be traced back, these units are, more often than not, found to be adverbial in origin and bearing in themselves the indication of their connection with the environment. When tagged to the segments whose relationship with the rest has to be shown, they assure an unambiguous expression of that relationship, which becomes totally independent of the position of the phrase in the context. These functional indicators correspond to the cases as well as to the prepositions and conjunctions of traditional grammar. The phrases resulting from the combination of a functional indicator and the element whose functions are at stake, with or without determinants, can be dubbed **autonomous**. [...]

As soon as we have at our disposal this most supple and varied means of marking syntactic relations, we might conceive of a break-down of experience into different aspects, each corresponding, in speech, to an autonomous phrase, so that the utterance would consist in a free succession of such phrases, all on an equal footing. Let us start from an expanded version of Sapir's famous sentence : *Last Monday, the farmer killed the duckling with a hatchet*. If we eke out our prepositional system by means of functional labels, a fully analytic version of this would read as follows : *date last Monday, agent the farmer, action killing* (N. B. : not a predicate), *patient the duckling, with* (or, more specifically, *tool*) *a hatchet*.

Of course, no such syntactic pattern is on record. It is so much more economical to dispense with one, two, three or more of the proposed labels. One of the items becomes the head in reference to which all the others have to be organized. The head is what is called the predicate. The predicate may be identified as such because it is known by all the members of the community as never having any function but the predicative function (cf. French *tue* above), in which case we call it a verb. In the case of a verb-noun homonymy or polysemy (a *table*, *to table*) the verb may be identified on the basis of its relative position and the presence around it of specific (grammatical) determinants such as (-ed ; *tabled*). In other cases the predicate is shown to be the head because of the behavior of the other items as its satellites<sup>2329</sup>. » (M.Fou. : p. 115-117)

---

<sup>2329</sup> « La détermination pure et simple, exprimée soit par l'antéposition soit par la postposition selon le cas, permet d'indiquer les relations réelles les plus diverses quand elle se combine avec ce qu'évoquent, à cet égard, les significations des éléments en présence. Rien n'est plus différent que la relation entre *gold* et *smith* dans *goldsmith* [orfèvre] et la relation entre *gold* et *fish* dans *goldfish* [cyprin], la première équivalent à “[forgeron] qui travaille [l'or]”, la seconde à “[poisson] qui ressemble à [de l'or]”.

Cela indique les services que le simple procédé de la position respective peut rendre à l'égard de la reconstruction par l'auditeur de l'expérience qui est communiquée. Cependant, il est difficile d'imaginer comment une langue à part entière pourrait fonctionner sans recourir à un moyen d'indication des relations syntaxiques plus sophistiqué.

puis dans « L'autonomie syntaxique » (1966) :

« La hiérarchie qu'il est possible d'établir dans l'énoncé au moyen de l'ordre des monèmes peut, nous l'avons vu, arriver à exprimer des rapports réels très variés lorsqu'elle se combine avec les indications sémantiques données par les deux éléments juxtaposés : en anglais la succession déterminant-déterminé doit se comprendre "qui travaille" dans *goldsmith* "orfèvre", "artisan qui travaille l'or", mais "qui a l'aspect de" dans *goldfish* "poisson-rouge". En français, où une construction avec *de* ou *à* est l'équivalent normal des syntagmes anglais du type *goldsmith*, *windmill*, le *de* marque la nature du contenu dans *tasse de thé*, la nature du contenant dans *tasse de porcelaine*. Mais quels que soient les services que peut rendre l'ordre des monèmes, on imagine mal une langue qui s'en contenterait pour exprimer les relations existant entre les unités successives de l'énoncé.

En fait, les langues connues utilisent toutes, plus ou moins, une troisième façon de marquer les rapports entre les éléments de l'énoncé, rapports auxquels nous donnerons désormais le nom de "fonctions" qui est celui au moyen duquel on les désigne en général. Cette façon consiste à spécialiser certains monèmes dans le rôle d'indicateurs de la fonction de leurs voisins immédiats. Les monèmes munis d'un tel indicateur voient ainsi leur relation avec le reste de l'énoncé exprimée sans aucune ambiguïté, indépendamment de leur sens propre et de la position qu'ils occupent dans l'énoncé. Les indicateurs de fonction correspondent aux prépositions et aux cas de la grammaire traditionnelle et aux conjonctions de subordination lorsqu'ils marquent la fonction d'une proposition. On dira que les syntagmes pourvus d'un indicateur de fonction sont des syntagmes autonomes. [...]

L'existence des indicateurs de fonction permet naturellement une grande souplesse syntaxique, celle qu'on retrouve et qu'on vante dans les langues classiques à déclinaisons, mais qu'on retrouve largement là où les prépositions ont remplacé les cas.

---

Ce moyen consiste à utiliser certaines unités pour spécifier la nature de la relation entre un élément donné et le reste de l'énoncé. Toutes les fois que l'on peut retracer leur histoire, ces unités apparaissent plus souvent qu'à leur tour comme étant originellement adverbiales et portant en elles-mêmes l'indication de leur rapport avec leur environnement. Quand elles sont attachées à des segments dont la relation avec le reste doit être indiquée, elles assurent une expression non ambiguë de cette relation, qui devient totalement indépendante de la position du syntagme dans le contexte. Ces indicateurs fonctionnels correspondent aux cas aussi bien qu'aux prépositions et aux conjonctions de la grammaire traditionnelle. Les syntagmes résultant de la combinaison d'un indicateur fonctionnel et de l'élément dont les fonctions sont en jeu, avec ou sans déterminants, peuvent être appelés **autonomes**. [...]

Dès lors que nous avons à notre disposition ces moyens, plus souples et plus variés, de marquer les relations, nous pourrions concevoir une analyse de l'expérience en différents aspects, chacun correspondant, dans le discours, à un syntagme autonome, de sorte que l'énoncé consisterait en une succession libre de tels syntagmes, tous sur un pied d'égalité. Partons d'une version étendue de la célèbre phrase de Sapir : *Last Monday, the farmer killed the duckling with a hatchet*. Si nous accroissons notre système prépositionnel au moyen d'étiquettes fonctionnelles, une version pleinement analytique de ceci se lirait comme suit : *date last Monday, agent the farmer, action killing* (N. B. : il ne s'agit pas d'un prédicat), *patient the duckling, with* (ou, plus spécifiquement, *outil*) *a hatchet*.

Bien sûr, aucune structure syntaxique de ce type n'a été enregistrée. Il est tellement plus économique de se passer d'une, de deux, de trois ou d'un plus grand nombre des étiquettes proposées. Un des éléments devient la tête en référence à laquelle tous les autres doivent être organisés. La tête est ce que nous appelons le prédicat. Le prédicat peut être identifié comme tel parce qu'il est connu par tous les membres de la communauté comme n'ayant jamais d'autre fonction que la fonction prédicative (cf. fr. *tue* ci-dessus), auquel cas nous l'appelons un verbe. Dans le cas d'une homonymie ou d'une polysémie verbe-nom (a *table*, *to table*) le verbe peut être identifié sur la base de sa position relative et de la présence autour de lui de déterminants spécifiques (grammaticaux) comme (*-ed* ; *tabled*). Dans les autres cas, le prédicat est marqué comme étant la tête en raison du comportement des autres éléments comme ses satellites. »

Cependant, les avantages que présentent les indicateurs de fonction ne sont pas tels qu'ils puissent économiquement remplacer, dans tous les cas, les deux autres types. Rien, sans doute, ne nous empêche d'imaginer une langue dans laquelle tout monème serait automatiquement accompagné de son indicateur. Soit la phrase, *le mardi, la fermière vend ses œufs au marché* ; elle deviendrait, dans ce cas : *temps mardi, agent fermière, action vente, objet œufs, lieu marché* où *temps, action, objet*, et *lieu* seraient les équivalents de nos prépositions. Mais, bien entendu, aucune langue de ce type n'a jamais été signalée. Il est beaucoup plus économique de faire ce que fait précisément le français, à savoir, 1° opérer avec un verbe, c'est-à-dire un monème qui est immédiatement identifié comme la base de l'énoncé, ce qui permet de se dispenser de la "préposition" *action* ; 2° faire précéder ce verbe d'un élément dit "sujet" (*fermière*) qui se trouve ici être l'agent, ce qui nous dispense d'exprimer *agent* ; 3° faire suivre ce verbe d'un élément dit "objet" (direct) ici *œufs*, et 4° se dispenser, dans le cas de *mardi*, de l'indication *temps*, *mardi* désignant toujours une unité de temps. Il ne reste donc plus que le fonctionnel *lieu* qui, en français, se dit *à* (là où il n'est pas amalgamé en *au* avec l'article). On voit donc que, même dans une langue comme le français qui dispose d'un jeu assez riche de prépositions, on a largement recours à l'indication de fonction qui résulte de l'ordre des monèmes et de leur spécialisation sémantique, c'est-à-dire à nos deux premiers types. » (M.Au. : p. 128-130)

enfin dans *Syntaxe générale* :

« C'est le rapport de détermination qui établit l'essentiel de la hiérarchie des monèmes dans la phrase. Nous avons envisagé ci-dessus, § 3.65<sup>2330</sup>, ce que pourrait être la forme d'un énoncé non hiérarchisé où chaque élément d'information serait accompagné d'une marque de son rôle dans le message. Mais nous avons immédiatement marqué qu'à elle seule cette structuration n'était attestée nulle part et que partout paraissait s'imposer l'utilisation, plus économique, d'un noyau central, le prédicat, complété par des expansions. Lors même que certains éléments d'information apparaissent accompagnés de la marque de leur relation au reste, comme *dans un an*, *sur le toit*, *avec joie*, ils sont, dans un énoncé à prédicat, marginalisés, puisqu'en présence d'un prédicat, ils sont omissibles. Certes, ils peuvent servir eux-mêmes de prédicat : *C'est dans un an que...*,

---

<sup>2330</sup> Il s'agit du développement suivant : « On aurait tort de postuler, dans tous les énoncés de toute langue, l'existence du complexe sujet-prédicat défini formellement comme ce qui demeure lorsqu'ont été retranchées toutes les expansions. Qui nous dit d'abord qu'il n'existe pas une langue où au sujet et au prédicat s'ajouterait obligatoirement, par exemple, une spécification temporelle ou spatiale ?

Il n'est d'autre part pas difficile de concevoir un outil de communication linguistique où le noyau irréductible serait un prédicat d'existence, comme *[Il y a] course de chevaux à Vincennes aujourd'hui* pour *Les chevaux courent aujourd'hui à Vincennes*, c'est-à-dire une phrase formée par expansion à partir du seul *[il y a] course*, au lieu du complexe *les chevaux courent*.

Ce qui semble exister dans toutes les langues connues, c'est un noyau à partir duquel peut se produire l'expansion, et des éléments qui constituent cette expansion. Mais ne pourrait-on imaginer une langue où chacun des éléments de l'expérience auxquels correspond une unité de l'énoncé verrait, au moyen d'une particule, précisée la nature de son rapport à l'ensemble ? Soit, par exemple, *chien* ("agent") *manger* ("action") *soupe* ("objet"), ou simplement *chien* ("agent") *soupe* ("objet"), en posant que la seule activité envisageable du chien en face de la soupe est la consommation de celle-ci par celui-là. Cette hypothèse, qui pourra paraître gratuite et loin-cherchée, pave cependant la voie à la compréhension de structures bien attestées où des verbes fonctionnent comme indicateurs de fonction. On peut cependant, sous bénéfice d'inventaire, poser partout l'existence d'un noyau prédicatif, en se gardant bien d'en faire de même pour le sujet. » (M.SG : p. 87).

voire former un complexe de prédicats coordonnés : *C'est dans un an et avec joie que...*, mais c'est eux, alors, qui marginalisent tout le reste<sup>2331</sup>. » (M.SG : p. 112).

Mais s'il s'agit bien d'expressions différentes d'une même fonction, ainsi qu'il semble encore à la lecture de ce passage de « *The Foundations of a Functional Syntax* » (1964), où le sens des mots supplée des cas localement défailants :

« The meaning of a unit may also happen to be indicative of its function when, e.g., a language with declensions lacks, for some words, a distinction between the so-called nominative and accusative cases and relies, for the distinction between subject and object functions, on the contrast between the active connotations of the word used as the subject and the passive connotations of the one meant as the object, added to the semantic implications of the predicate. This would be the case in Latin with the neuter nouns *animal* and *gramen* in combination with the verb *pascitur*, where the beast would, beyond any doubt, be munching the grass and not the reverse<sup>2332</sup>. » (M.Fou. : p. 114)

il s'agit dans le même temps d'ajout d'un signifié. De fait, l'ambivalence des monèmes autonomes, à la fois type d'indication des fonctions et synonymes d'une absence de syntaxe, et de même le double statut des fonctionnels, ensemble monèmes et expression de fonction, rendent impossible le maintien de la frontière qui sépare les deux niveaux de la structure syntaxique – des fonctions et des monèmes ou des fonctions et de leur expression – de sorte qu'au-delà des signifiants, les développements relatifs au caractère plus ou moins économique des différents types d'indication des fonctions engagent l'articulation, c'est-à-dire les unités

---

<sup>2331</sup> Voir également, à la fin de l'ouvrage, ce passage partiellement cité dans le premier chapitre : « [...] il a semblé que la démarche la plus recommandable consistait à dégager une base de départ fondée sur une vaste expérience du fonctionnement et de la dynamique des langues les plus diverses. Cette base est la définition stipulative de ce qu'est une langue (cf. ci-dessus, §§ 2.16 et 2.23). Elle combine donc, au départ, un empirisme, qui assure notre fidélité à l'objet, et une convention initiale. Elle nous permet de procéder désormais déductivement, c'est-à-dire d'envisager toutes les conséquences possibles de la stipulation initiale. Cependant, nous nous devons de confronter chacune de ces conséquences avec les données observables. Cela va nous révéler que certaines structures, que n'interdit en aucune façon notre base de départ, semblent partout céder devant des schèmes plus économiques : nous avons envisagé, § 3.65, la possibilité d'une structure de l'énoncé où chaque monème, y compris celui qui correspond à quelque action, verrait son rapport spécifique aux autres monèmes de l'énoncé explicité au moyen d'un segment particulier. Cependant, sous bénéfice d'inventaire, les données de l'observation montrent qu'une telle structure cède partout le pas à une hiérarchisation où l'un des monèmes, celui que nous désignons comme le prédicat, s'établit comme le noyau vers lequel converge un faisceau de déterminations (sujet, "compléments", adverbess). Cette constatation ne nous conduit pas à écarter définitivement la possibilité d'une organisation plus égalitaire de l'énoncé. Nous devons rester prêts à identifier toute donnée inattendue sans la déformer dans notre désir de la faire entrer dans un cadre préétabli. C'est là ce qu'il faut rappeler de temps en temps, car, pour simplifier nos exposés, nous sommes constamment tentés d'en faire abstraction et, en l'occurrence, d'opérer comme si la structure prédicative était la seule possible. » (M.SG : p. 246-247).

<sup>2332</sup> « La signification d'une unité peut également se trouver être indicative de sa fonction lorsque, par exemple, une langue à déclinaisons manque, pour certains mots, d'une distinction entre ce qu'on appelle les cas nominatif et accusatif et compte, pour la distinction entre les fonctions sujet et objet, sur le contraste entre les connotations actives du mot employé comme sujet et les connotations passives du mot compris comme l'objet, ajoutées aux implications sémantiques du prédicat. Cela serait le cas en latin avec les noms neutres *animal* et *gramen* en combinaison avec le verbe *pascitur*, où ce sera sans aucun doute la bête qui sera en train de mastiquer l'herbe, et non l'inverse. »

de la langue elles-mêmes<sup>2333</sup>. Il faut noter tout d'abord que, eu égard à la spécificité des monèmes autonomes, seuls sont réellement comparables les deux derniers types d'indication des fonctions, le recours à l'ordre des mots et l'emploi d'un fonctionnel. Des premiers aux seconds, en effet, il y a eu explicitation des fonctions, c'est-à-dire spécification de la relation et ainsi occurrence d'une nouvelle unité. On lit ainsi par exemple dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982), où s'opposent non-explicitation de la relation et moyens de spécifier la nature de la relation, en tant que tels plus ou moins économiques :

« La relation qui existe entre deux monèmes peut être de coexistence. On parle dans ce cas de coordination. Cette relation peut ne pas être explicitée par un monème, dans une énumération, par exemple : *femmes, vieillards, enfant*. Quand elle l'est, le relationnel est désigné traditionnellement comme une "conjonction de coordination". La relation peut être de subordination lorsqu'elle s'établit entre un noyau et son déterminant. Cette relation peut ne pas être explicitée. Elle ne l'est guère lorsqu'elle est d'une même nature, c'est-à-dire simplement de détermination. Dans ce cas, la nature précise du rapport ressort de la valeur respective des deux éléments en présence, par exemple, l'article et le nom dans *la danse*. Là où la relation entre les monèmes de deux classes différentes peut être de type variable, par exemple entre le nom *souris* et le verbe *mange*, on s'attend à ce qu'elle soit marquée par un relationnel qui, selon les langues, est traditionnellement désigné comme une préposition, une postposition, ou une désinence casuelle. Il faut naturellement envisager la possibilité d'utiliser un ton distinctif à cette fin.

Un moyen particulièrement économique de spécifier la nature de la relation consiste à utiliser, pour ce faire, la position respective des monèmes en cause. En français ou en anglais, par exemple, l'antéposition du nom au verbe marque la relation (ou fonction) dite "sujet" ; sa postposition, la relation dite "objet". » (M.Poi. : p. 59-60).

L'explicitation des fonctions implique ainsi un autre type d'articulation. Ce point était très clair dans le développement de « La notion de fonction en linguistique » que nous avons cité

---

<sup>2333</sup> Aussi, s'il s'agit, dans ce développement de « Verbs as Function Markers » (1970), de parole, il s'agit dans le même temps de fonctions différentes plutôt que de types d'indication des fonctions : « An understanding, both synchronic and diachronic, of the most varied syntactic structures requires that we should investigate all possible means of function marking, i.e., connecting the various components of a coherent utterance. What seems to be the most economical solution when we consider long sentences with as many different complements as we can imagine, is not necessarily so in daily parlance when what is at stake is focussing the attention of one's hearers on a specific point. Even a relatively simple three-cornered statement like *a man killed a bear* may prove awkward in practice because the mention of an agent may detract from the pungency of the message. In many instances, it had better be left out even if it is known that it actually was a man who killed the bear. The use of the passive *a bear was killed* or of an indefinite pronoun (Fr. *on a tué un ours*) should not be viewed as an incomplete transform of *a man killed a bear*, with *by a man* omitted, but as the only normal and efficient linguistic rendering of a certain type of experience. » [« La compréhension, à la fois synchronique et diachronique, des structures syntaxiques les plus diverses requiert que nous examinions tous les moyens possibles d'indiquer les fonctions, c'est-à-dire de relier les divers composants d'un énoncé cohérent. Ce qui semble la solution la plus économique quand on considère des phrases longues avec autant de compléments différents que nous pouvons imaginer, ne l'est pas nécessairement dans le parler de tous les jours où il s'agit de concentrer l'attention de ses auditeurs sur un point spécifique. Même une affirmation composée de trois éléments relativement simple comme *a man killed a bear* peut se révéler difficile en pratique parce que la mention d'un agent peut diminuer le mordant du message. Dans de nombreux cas, on aurait mieux fait de l'omettre, même si l'on sait que c'est réellement un homme qui a tué l'ours. L'emploi du passif *a bear was killed* ou d'un pronom indéfini (fr. *on a tué un ours*) ne devrait pas être considéré comme une traduction incomplète de *a man killed a bear*, avec omission de *by a man*, mais comme la seule traduction normale et efficace d'un certain type d'expérience. »] (M.Ver. : p. 235-236).

ci-dessus. On lit de même dans les *Éléments de linguistique générale* où, malgré l'ambiguïté des formulations « Elles [ces unités] ne sont économiques que lorsqu'elles sont d'une grande fréquence et plus fréquentes que l'expression de l'élément d'expérience isolé » et « il est plus économique d'assurer une expression distincte de cet élément d'une part, de chaque type de rapport d'autre part » – qui témoignent ainsi de la nature de signifiant des monèmes martinettiens, expressions d'éléments d'expérience –, il ne fait aucun doute que la comparaison des deux types d'expression des fonctions implique la mise en balance de deux types d'articulation :

#### « 4-11. Les monèmes autonomes

Les **monèmes autonomes** comme *hier*, qui impliquent non seulement référence à un élément d'expérience, mais aussi un rapport défini avec les autres éléments de l'expérience à communiquer, ne sont pas, même en français, uniquement temporels ; *vite*, par exemple, est du même type ; il ne dénote pas simplement, la rapidité, mais bien la rapidité avec laquelle se déroule le processus en cause. Ces unités entrent dans la classe traditionnelle des adverbes<sup>2334</sup>. Elles ne sont économiques que lorsqu'elles sont d'une grande fréquence et plus fréquentes que l'expression de l'élément d'expérience isolé : *vite* est plus fréquent que *rapidité* ; quant à *hier*, il est tellement plus fréquent que la même notion dépourvue de son caractère adverbial, c'est-à-dire de sa référence à un fait déterminé, qu'on doit avoir, pour exprimer celle-ci, recours à une désignation aussi complexe que “le jour qui précède celui-ci”.

[...]

#### 4-12. Les monèmes fonctionnels

Dans tous les cas où un élément d'expérience est conçu comme pouvant être dans des rapports variés avec son contexte, il est plus économique d'assurer une expression distincte de cet élément d'une part, de chaque type de rapport d'autre part. Supposons une langue où existeraient un monème avec la valeur de “l'homme qui fait l'action” et un signifiant comme /bak/, un autre avec celle de “l'homme qui subit l'action” et un signifiant /som/, et un troisième du sens de “l'homme qui tire bénéfice de l'action” et de signifiant /tin/ ; au lieu de notre seul *homme* /òm/, on y trouverait trois “mots” parfaitement distincts : /bak/ qu'on emploierait dans l'équivalent de *l'homme marche*, /som/ dans *j'ai vu l'homme*, /tin/ dans *il l'a donné à l'homme*. Si cette situation existait pour l'ensemble des équivalents de nos noms, il y aurait dans cette langue trois fois plus de “noms” que dans la nôtre, ce qui surchargerait considérablement la mémoire. Aussi n'a-t-on jamais signalé nulle part de langue de ce type. Il est évidemment préférable de n'avoir qu'un monème pour “homme”, un pour “femme”, un pour “animal”, etc., auquel on ajoute, selon les besoins, un autre monème qui a la valeur de “qui fait l'action”, un autre du sens de “qui subit l'action”, ou un troisième de signifié “qui tire bénéfice de l'action”. C'est là ce qu'on rencontre dans beaucoup de langues où existent un monème qui désigne un segment voisin comme dénotant l'auteur de l'action, un monème qui joue le même rôle pour le patient et un troisième qui fait de même pour le bénéficiaire. En français, le monème /a/ à désigne le bénéficiaire de l'action. Dans *il a donné le livre à Jean*, à signale la fonction de *Jean*. **Fonction** désigne ici le fait linguistique qui correspond au rapport entre un élément d'expérience et l'expérience globale. Nous appellerons **monèmes fonctionnels** ou **fonctionnels**<sup>2335</sup> les monèmes qui servent à indiquer la fonction d'un autre monème. » (M.ÉL. : p. 111-112).

<sup>2334</sup> On lisait jusqu'en 1967 : « Ces unités, qui entrent dans la classe traditionnelle des adverbes, ne sont cependant jamais très nombreuses. » (M.ÉL.1960 : p. 108).

<sup>2335</sup> « ou fonctionnels » est un ajout de 1980. Voir M.ÉL.1973 : p. 112.

On lit de même ensuite dans « The Foundations of a Functional Syntax » :

« Every one of the segments corresponding to one aspect of the experience to be communicated may suggest not only that aspect, but also the relation of that aspect to the rest. In many African languages, the word referring to a forest may be used by itself not only to indicate that a forest is part of the experience, but also to point out that a forest is where the event experienced by the speaker is (or was or will be) located. In simpler terms, “forest”, in such languages, may mean (and usually does) all by itself “in the forest”. Linguistically, this segment bears upon the clause as a whole or upon whatever element happens to be its head (the so-called predicate). Its relative position in the succession may be largely regulated by tradition. But position does not always suffice. Besides, should any speaker deviate in that respect, the contribution of the segment to the whole would be the same, very much as the function of *last night* is the same whether it stands initially or finally in the clause.

One could imagine a language where all relations would be marked in that way. But it would be so uneconomical that there is no likelihood that such a language exists, has existed or will ever exist. If a given unit always meant “in the forest” we would have a different unit for “forest as the object of some action”, another one for “through the forest”, another one still for “over the forest”, and so forth<sup>2336</sup>. » (M.Fou. : p. 113)

puis dans « L'autonomie syntaxique » (1966) où, cependant, la polysémie envisagée réintroduit la relation signifié (fonction)/signifiant (expression), témoignant d'une relative ambivalence, sur ce point, de la pensée martinettienne, dans le cadre de laquelle l'articulation se double toujours de l'expression des fonctions :

« Pour atteindre ce but [la possibilité pour l'auditeur de reconstituer l'expérience à partir de la succession linéaire des monèmes], le procédé qu'on pourrait caractériser comme le moins raffiné est celui qui consisterait à n'employer que des unités qui, en même temps, évoqueraient un des éléments de l'expérience à transmettre et les rapports que cet élément entretient avec le reste de l'expérience. Soit un éclaireur chargé d'observer le comportement d'une troupe ennemie. Il s'aperçoit que cette troupe est en train de s'installer dans une forêt et y procède à des travaux de protection. Pour communiquer aux siens le résultat de ses observations, on pourrait imaginer qu'il emploie un monème évoquant non seulement l'ennemi, mais l'ennemi en tant qu'agent, un second monème évoquant non seulement un retranchement mais un retranchement comme résultant d'une action, et un troisième monème évoquant non seulement la forêt, mais la forêt en tant que

---

<sup>2336</sup> « Chacun des segments correspondant à un aspect de l'expérience à communiquer peut suggérer non seulement cet aspect, mais également la relation de cet aspect au reste. Dans de nombreuses langues africaines, le mot renvoyant à la forêt peut être utilisé en lui-même non seulement pour indiquer qu'une forêt fait partie de l'expérience, mais également pour indiquer qu'une forêt est le lieu où est (était ou sera) situé l'événement dont le locuteur fait l'expérience. En des termes plus simples, “forêt”, dans de telles langues, peut vouloir dire (et veut habituellement dire) par lui-même “dans la forêt”. Linguistiquement, ce segment se rapporte à la proposition comme un tout ou à l'élément quel qu'il soit qui se trouve être la tête (ce qu'on appelle le prédicat) de celle-ci. Sa position relative dans la succession peut être largement réglée par la tradition. Mais la position ne suffit pas toujours. En outre, si un locuteur s'écartait de la norme à cet égard, la contribution du segment au tout resterait la même, exactement de la même manière que la fonction de *last night* est la même qu'il se trouve en position initiale ou finale dans la proposition.

On pourrait imaginer une langue où toutes les relations seraient marquées de cette manière. Mais elle serait si peu économique qu'il n'y a aucune vraisemblance qu'une telle langue existe, ait existé ou existe jamais. Si une unité donnée voulait toujours dire “dans la forêt” nous aurions une unité différente pour “la forêt comme l'objet d'une action”, une autre pour “à travers la forêt”, une autre encore pour “de l'autre côté de la forêt”, et ainsi de suite. »

lieu où se déroule un événement. Ceci voudrait dire que la langue présenterait d'autres monèmes, parfaitement distincts des précédents, pour désigner l'ennemi comme patient, comme bénéficiaire d'une action, comme accompagnateur, le retranchement comme l'endroit où se déroule l'action, comme objet d'une destruction, la forêt comme un domaine acquis par un marché ou par les armes. Par rapport à ce que nous observons effectivement dans les langues connues, il y aurait là une situation fort peu économique. Ce qu'on rencontre, en fait, est tout autre chose : dans bien des langues, le monème qui désigne la forêt a, *le plus souvent*, la valeur de "dans la forêt", c'est-à-dire qu'il évoque bien, tout ensemble, un des éléments de l'expérience et ses rapports avec le reste ; mais le même monème pourra, dans des contextes spécifiques, désigner la forêt, non comme le lieu où se déroule une action, mais comme un objet. Il se trouve simplement que la forêt se présente si souvent à l'homme comme l'endroit où quelque chose se passe qu'il est plus économique de se contenter d'une spécification lorsque ceci n'est pas le cas.

Dans les langues les plus largement connues et jusqu'ici les mieux décrites, il est rare qu'un monème désignant un lieu implique, sans spécification supplémentaire, que ce lieu est celui où se produit l'événement rapporté. Les monèmes indiquant une période déterminée y sont, au contraire, fréquemment employés seuls pour indiquer que tel est bien le segment du temps dans lequel il faut replacer ce qu'indique le contexte : *il est venu HIER, il partira MARDI*. Des unités indiquant une manière de faire impliquent assez souvent leurs rapports avec les autres éléments de l'énoncé : *il court VITE*. Il s'agit, dans tous les cas, de notions dont la fonction est si directement suggérée par le sens qu'il est économique de réserver les complications formelles là où, pour employer la terminologie traditionnelle, ces monèmes ne fonctionnent pas comme complément de temps ou de manière : *il a fait beau HIER, mais LA JOURNÉE D'HIER était belle*.

Ce qu'on désigne traditionnellement comme un adjectif qualificatif est, en son principe, un monème qui, non seulement dénote une qualité, mais indique le rapport de cette qualité avec le contexte : dans le russe *dom nov* "la maison est neuve", *nov* exprime à lui seul la nouveauté et le fait que la nouveauté est la qualité de l'autre élément de l'expérience, celui qui est représenté par *dom*. » (M.Au. : p. 125-127).

A l'ambivalence de statut des monèmes autonomes répond ainsi l'impossibilité de distinguer entre types d'indication des fonctions et types d'articulation. Mais il faut noter, en second lieu, que, eu égard, cette fois, au double statut des monèmes fonctionnels, les deux types d'indication des fonctions que sont l'ordre des mots et le recours à un fonctionnel ne sont pas non plus tout à fait comparables : le premier implique les seules fonctions, le second l'existence d'une fonction, mais également d'un monème particulier.

On retrouve ainsi, mais à présent au niveau des monèmes<sup>2337</sup>, l'articulation martinettienne des deux dimensions de l'attribution et de l'articulation. Cette articulation – dès lors dotée

---

<sup>2337</sup> Il s'agit là de l'expression des fonctions, mais Martinet envisage également l'existence des monèmes eux-mêmes, considérés comme plus ou moins économiques selon le type auquel ils appartiennent. On lit ainsi dans *Syntaxe générale* : « Lorsque nous nous dégageons de la pression qu'exerce sur nous la pratique des systèmes verbaux des langues occidentales, et que nous nous efforçons de saisir les raisons qu'il y a pour que les monèmes verbaux soient compatibles avec des classes de modalités de temps, nous arrivons à la conclusion qu'elles sont, dans l'absolu, inexistantes : sans doute, tout procès se déroule-t-il dans le temps, mais son rapport intrinsèque avec le temps ressortit aux aspects : est-il considéré dans sa durée ou comme imaginé en un point du temps ? Est-il conçu comme se déroulant dans le temps à partir d'un point ou vers un point ? Se réalise-t-il une seule fois dans le temps considéré ou de façon répétée ? Très bien. Mais pourquoi est-il si nécessaire que chacune de ces façons de concevoir le procès soit nécessairement replacée dans la période qui a précédé la communication, dans celle qui va suivre ou, très souvent en dépit de toute logique, au moment même où celle-ci se produit ? Pour l'interlocuteur, la connaissance de cette répartition temporelle peut certes avoir un intérêt dans certains cas. Mais ne va-t-elle pas le plus souvent se dégager du contexte ou de la situation et, là où ce n'est pas le cas, une



d'une dimension génétique, articulation objectale du signifiant et de la structure – est cependant marquée d'une dualité significative. Les développements martinettiens nous représentent une langue élaborée dans le cadre de l'expression, aux fins de satisfaction optimale et économique des besoins de la communication. Il est ainsi question, dans *Syntaxe générale*, de « besoins syntaxiques », que couvriront plus ou moins bien les différents types d'indication des fonctions :

« Bien que, dans l'expérience de celui qui écrit ces lignes, il n'y ait pas de langue sans au moins des embryons de connecteurs, on se refusera à présenter les indicateurs de fonction comme un universel. On verra, ci-dessous, chap. 6, qu'il y a, outre les connecteurs, au moins deux façons d'indiquer la nature des rapports entre deux monèmes : la position respective d'une part, l'utilisation d'autre part de monèmes comme *hier*, *demain*, *vite*, qui portent en eux-mêmes l'indication de leur fonction dans le contexte, et l'on ne peut exclure la possibilité qu'une utilisation poussée de ces procédés puisse, au moins dans certaines sociétés de complexité réduite, couvrir tous les besoins syntaxiques. » (M.SG : p. 121).

Le chapitre 6 contient notamment le développement suivant, introduisant aux paragraphes « La position comme procédé syntaxique<sup>2338</sup> » et « Les indicateurs de fonction<sup>2339</sup> », et relativement analogue à celui de « La syntaxe fonctionnelle » que nous avons cité ci-dessus :

---

spécification temporelle précise ne serait-elle pas plus normale, plus efficace et plus économique ? En des termes plus ordinaires, pourquoi un carcan grammatical là où quelques adverbes feraient l'affaire ? Il semble bien que ce soit là la logique qui a prévalu dans une majorité de langues. Beaucoup ont des aspects sans temps ou, s'il y a des temps, ils apparaissent d'origine plus récente et subordonnée aux aspects. » (M.SG : p. 133), puis de même dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-européens »* (1986) : « Jusqu'ici, nous n'avons pas postulé l'existence de temps verbaux à date ancienne. Si nous n'étions pas influencés, dans notre jugement, par nos langues contemporaines, nous verrions que rien n'oblige à replacer toute action dans une tranche de temps coïncidant avec l'instant où l'on parle, ou antérieure ou postérieure à cet instant. Pourquoi, lorsque cette prise de position est nécessaire à l'expression de son expérience, ne pas utiliser quelque adjectif adéquat ? Notons d'ailleurs que dans les langues indo-européennes contemporaines et un peu partout ailleurs, on dispose d'une forme verbale qu'on désigne comme le présent, mais qui implique simplement le procès dans son déroulement et qu'on peut parfaitement employer en référence à une action passée (présent "historique" ou de "narration") ou à venir : *demain, je pars pour New York*, angl. *when he comes (I shall...)* "lorsqu'il viendra... je... -rai". » (M.Ste. : p. 215-216). Martinet écrit cependant par ailleurs dans *Syntaxe générale* : « Pouvons-nous imaginer une langue sans modalités ? Sans doute : il est beaucoup de langues où il n'existe pas, à proprement parler, de modalités de temps et où ce qu'impliquent celles-ci est exprimé au moyen de monèmes de type adverbial : une modalité de futur vaut à peu près "ultérieurement, plus tard" et, comme on peut préciser "un peu plus tard" il ne s'agit plus alors d'une modalité, déterminant non déterminable ; "peu" lui-même est déterminable (*très peu*) ; "très" à son tour, l'est dans "pas très" ; on peut, d'autre part, envisager une négation nuancée, puis une nuanciation de cette nuance, et ainsi de suite à l'infini. En fait l'existence de modalités, classes courtes et fermées d'unités qui éliminent par nature toute spécification, est économique en ce qu'elle réduit la gamme des choix des locuteurs. Il est clair que lorsque, par exemple, on doit replacer une expérience dans le temps, il y a bien des cas où une trop grande spécification serait gênante, voire impossible : la simple opposition d'un futur à un passé permettra, dans bien des cas, d'éviter d'avoir à préciser une date qui ne ferait pas de sens (*Je l'aimais bien*) ou de s'engager trop fermement (*Je le ferai volontiers*). On peut donc s'attendre à la présence, dans toute langue, de plusieurs classes de modalités. » (M.SG : p. 122). C'est de même comme procédés que seront évalués les pronoms, Martinet s'opposant sur cette question à Benveniste. Voir *infra*.

<sup>2338</sup> Voir M.SG : p. 164-165.

<sup>2339</sup> Voir M.SG : p. 166. Voir également le paragraphe final du chapitre : « Les verbes comme impliquant les fonctions », partiellement cité dans la note 2314 ci-dessus.

« La question qui se pose ici est par quels moyens une langue peut-elle expliciter les différences entre les fonctions.

#### **6.6. Le sens comme indice syntaxique**

Une première possibilité nous est suggérée par les cas évoqués ci-dessus (§ 6.2) de *mardi* et de *forêt*. Elle consiste à utiliser au maximum ce que suggère le sens de chaque monème relativement aux rapports qui peuvent s'établir entre lui et le reste de l'énoncé. Dans le cas de *mardi*, qui désigne une division du temps, c'est évidemment cette division comme période au cours de laquelle se déroule le procès. Dans le cas de *forêt*, portion d'espace, ce sera cette portion comme lieu d'un procès. La simple intégration du monème à l'énoncé évoquera donc non seulement le référent, mais aussi sa relation privilégiée au reste. La désignation d'un être humain adulte pourra assez naturellement impliquer son rôle d'agent du procès, celle d'un objet inanimé celui d'un patient, et ainsi de suite. Dans le cas d'une société de faible extension, où tout le monde connaît tout le monde, et où la vie se déroule de façon assez uniforme, un tel procédé pourrait assurer l'essentiel de la communication. Tout événement inattendu qui remettrait en question le rôle attribué à chacun et à chaque chose entraînerait sans doute une mise en valeur particulière de la désignation de l'entité qui se révélerait tout à coup comme capable d'assumer un rôle qui n'était pas prévu pour elle. Cette mise en valeur serait paralinguistique, c'est-à-dire faisant usage de procédés non intégrés à la structure de la langue : insistance, qualité particulière de la voix, manifestation corporelle, marquant simplement le caractère inattendu de la fonction assumée ou suggérant, de façon ou d'autre, par sa nature particulière, la nature de cette fonction. Mais on peut également envisager l'utilisation d'un monème supplémentaire apposé qui, s'il se fixe, pourra être à la source d'un des procédés que nous trouverons ci-après.

#### **6.7. Une syntaxe non explicitée**

On peut illustrer le fonctionnement d'une telle syntaxe au moyen de quelques exemples fictifs. Soit un énoncé correspondant à *la vache broute l'herbe dans le pré* dont nous ne retenons que les quatre éléments lexicaux *vache*, *broute*, *herbe* et *pré*. Il est clair que, même si la langue envisagée ne distingue pas des verbes et donc n'impose pas *broute* comme le noyau central, les rapports envisageables entre les composants ne peuvent guère être que ceux qui sont explicités dans la phrase française ; par conséquent les quatre monèmes placés dans n'importe quel ordre évoqueront toujours un agent bovin se nourrissant de végétaux herbacés dans un espace ouvert. On peut, il est vrai, hésiter entre *l'herbe dans le pré* et *l'herbe du pré*, mais la chose n'a guère d'importance pour la compréhension du message. Soit maintenant la phrase *Le chef a donné un mari à sa fille*, réduite à *chef*, *donne*, *mari*, *fille*, dans n'importe quel ordre, par exemple *fille donne chef mari*. Ici les choses se compliquent, car les trois personnes en cause pourraient faire l'action de donner, les trois pourraient être les bénéficiaires d'un don, les trois pourraient être l'objet du don. Mais l'agent a toute chance d'être le chef, homme et puissant. Si l'autre mâle impliqué était le bénéficiaire, on ne voit pas pourquoi il serait désigné comme *mari* et non au moyen de son nom ou d'une caractéristique autre que celle, "mari", qui impliquerait un rapport antérieur avec une épouse qui n'est pas la fille. C'est évidemment cette dernière qui reçoit quelqu'un comme mari. Il ne faut pas oublier que dans le cas d'un message réel, les auditeurs auraient quelque chance de s'attendre à un mariage de la fille du chef et l'énoncé ne viendrait que confirmer ce à quoi on s'attendait.

Il y aura certes des cas où rien, dans la valeur des monèmes employés n'indique le rôle exact des participants. Une succession *tue homme tigre*, dans une langue où l'ordre des éléments est indifférent, ne permet pas de savoir qui a tué l'autre. Toutefois, s'il s'agit d'un message réel en situation, il y a toute chance pour que le comportement non linguistique du locuteur joint à la connaissance de la nature des rapports, d'affection ou de haine, du locuteur et de l'homme en cause indiquent immédiatement quelle a été la victime.

#### **6.8. Explicitation facultative ou obligatoire**

Ceci dit, il ne faut pas oublier que la communication linguistique ne se déroule pas nécessairement dans des conditions idéales, ce qui explique que les messages linguistiques soient toujours redondants, et ceci vaudra certainement là où il s'agit de préciser les rôles des participants et des circonstances du procès. Il y aura donc toujours des moyens disponibles pour marquer ces rôles ou ces circonstances dès qu'on veut être bien sûr que le message sera compris. Dans une langue comme le birman, on dispose, semble-t-il, pour indiquer les fonctions, de monèmes particuliers qui sont à la disposition des locuteurs quand une précaution leur semble s'imposer. Au contraire, dans une langue comme le latin, il n'est pas possible d'éviter l'explicitation, puisque les indicateurs de fonction que sont les désinences casuelles sont amalgamés au nominal, de telle sorte que celui-ci n'est jamais isolable. Dans la plupart des langues modernes de l'Occident, il y a normalement obligation d'indiquer les fonctions, les exceptions restant tout à fait marginales, du type de *boulevard Saint-Michel*, comme complément de lieu, à côté de *sur le boulevard Saint-Michel*.

Ceci veut dire qu'une des premières questions à se poser, lorsqu'on cherche à dégager les structures syntaxiques d'une langue, est : dans quelle mesure l'explicitation des fonctions est facultative ou obligatoire et quel rôle est attribué, dans la syntaxe de la langue, à la valeur intrinsèque des unités nominales. La réponse à cette question n'est, on s'en doute, pas toujours simple et immédiate, comme l'illustre le cas de l'indication de la fonction objet en espagnol et en russe (cf. ci-dessus, § 4.19). Dans l'une et l'autre langue, il y a marque explicitée de l'objet si le nom en fonction objet désigne un être animé. En espagnol, cette explicitation est effectuée par la préposition *a* ; en russe, là où l'accusatif ne se distingue pas du nominatif, par la désinence du génitif. La raison de ce traitement particulier est évidente : une entité non-animée a toute chance d'être un patient, c'est-à-dire de se voir attribuer linguistiquement la fonction d'objet. Il est donc inutile d'expliciter cette fonction. Au contraire, un être animé, perçu comme un agent possible du procès est un candidat vraisemblable à la fonction sujet. S'il est, en fait, conçu comme "objet", il est indispensable de manifester la chose dans l'énoncé pour que l'interlocuteur en soit directement informé. Comme toutefois, dans l'une et l'autre langue, on tend à ordonner les éléments de la proposition selon leur fonction, il est difficile de préciser le rôle que joue, en l'occurrence, le sens des unités en cause. » (M.SG : p. 162-164).

On notera, outre la continuité entre contexte ou situation et expression – dans le cadre de laquelle, et nous y reviendrons, on retrouve significativement la notion de redondance –, continuité qui rattache l'expression à la parole, la langue étant du côté de la « fixation », cette idée qu'« une des premières question à se poser, lorsqu'on cherche à dégager les structures syntaxiques d'une langue, est : dans quelle mesure l'explicitation des fonctions est facultative ou obligatoire et quel rôle est attribué, dans la syntaxe de la langue, à la valeur intrinsèque des unités nominales ». Cette formulation, justifiée dans le cadre restreint de ce développement, dans la mesure où il s'agit d'explicitation facultative ou obligatoire et non de syntaxe non explicitée<sup>2340</sup>, rappelle cependant les implications de la notion même d'explicitation – ainsi que de la distinction des trois types d'indication des fonctions – qui, pour une part, en effet, s'inscrit en faux contre l'exclusion des monèmes autonomes du champ de la syntaxe, témoignant ainsi du fait que, dans le même temps que leur existence est un fait d'articulation, les fonctions sont cependant un présupposé de l'analyse martinettienne. On retrouve ici la double définition de la syntaxe martinettienne, qui implique de fait une double genèse de la

---

<sup>2340</sup> Voir M.Wha. : p. 399, cité ci-dessus.

structure syntaxique. A la dimension de l'élaboration dans le cadre de l'expression<sup>2341</sup> s'ajoute ainsi une réflexion d'ordre définitionnel, relevant de la linguistique générale, linguistique générale dont, comme nous l'avons vu ci-dessus, relève précisément, également, la distinction « déductive » des trois types d'indication des fonctions. Un passage révélateur, à cet égard, est ce développement de « De la variété des unités significatives » (1962) :

« L'analogie de structure entre les nombres et les énoncés linguistiques ne saurait être poursuivie beaucoup plus loin. Il existe en fait, entre les uns et les autres, une différence fondamentale : le nombre n'exprime jamais qu'un des degrés d'un même signifié : la quantité dénombrable. La quantité correspondant à un nombre donné intéresse les usagers comme un tout et nullement du fait de l'articulation particulière qu'il reçoit par suite de l'utilisation de tel ou tel système : 618 et DCXVIII sont absolument identiques ; on passe de l'un à l'autre sans résidu d'aucune sorte. Il n'en va pas de même de la communication linguistique où l'expérience à transmettre est toujours d'une complexité telle qu'il faut nécessairement choisir ceux des éléments qui apparaîtront dans le message. Ce choix est largement déterminé par la structure et les ressources de la langue employée, de telle sorte qu'il ne saurait y avoir identité entre *j'ai mal à la tête* et *me duele la cabeza* comme il y a identité entre 618 et DCXVIII. L'analyse qui aboutit au nombre peut être, pratiquement, plus ou moins recommandable. Mais elle n'affecte en rien le message : en passant d'un système décimal à un système duodécimal, chiffres et rangs (dizaines, centaines d'une part, douzaines, grosses d'autre part) se partagent différemment la besogne : ce qui est chiffre d'un côté peut être rang de l'autre et vice versa. Mais ceci ne change pas le résultat : le contenu du message est homogène, même si son expression ne l'est pas. Le contenu du message linguistique n'est pas toujours homogène ; son articulation s'en ressent et ne peut plus être simplement, comme dans le cas du nombre, une question d'opportunité pratique. Certains éléments de l'expérience se trouvent s'imposer avec une grande fréquence, ceux, par exemple, qui correspondent à des rapports et qui s'expriment souvent au moyen de prépositions. D'autres sont individuellement plus rares, ceux, par exemple, qui correspondent à des objets ou des actions et dont l'expression fournit la masse des lexiques. De par le jeu normal de l'économie, les plus fréquents tendent à s'exprimer de la façon la plus courte et la plus simple, la plus simple de toutes consistant à laisser la position respective des monèmes correspondant à d'autres éléments le soin de les suggérer, de même que la position de 1 devant 3 dans 13 suffit à suggérer "dizaine". C'est ainsi qu'en français la position de *Jean* devant *court* dans *Jean court* suggère "sujets". Mais alors que la valeur significative du rang intervient à n'importe quel degré de la quantité dénombrable selon le système de numération choisi, l'utilisation de la position respective des éléments de la chaîne linguistique est sous la dépendance de la nature, combien variable, des réalités perçues qui sont à la source des messages, réalités qui, de façon générale, déterminent la fréquence respective des diverses unités linguistiques.

Les rapports entre les différents éléments du nombre sont uniformes et de la plus grande simplicité : il s'agit toujours, complications comme IV et raffinements ultérieurs

---

<sup>2341</sup> Dont le postulat conduit Martinet, comme nous le verrons lors de notre analyse de la distinction synchronie/diachronie, à présumer l'existence d'une corrélation entre type de société – chaque société étant caractérisée par des besoins communicatifs propres et particuliers à sa nature – et type de langue. Le chapitre 6 s'achève en effet sur la proposition suivante : « Il y a des chances pour que nous trouvions dans toute langue au moins des traces d'utilisation de l'une et de l'autre [« l'indication fondée sur la valeur des éléments en présence et celle qui réclame l'utilisation de connecteurs spécifiques »] ainsi, bien entendu, que de la troisième, le recours à la position respective des unités dans le discours. Un examen plus étendu et plus pénétrant des structures linguistiques les plus diverses nous permettra peut-être de rendre compte, un jour, de la variété des dosages de chacune, eu égard à la nature des sociétés qui en font usage. » (M.SG : p. 169).

comme 2<sup>2</sup> mis à part, de rapports additifs : 2413, c'est deux milliers + quatre centaines + une dizaine + 3 unités. Les rapports entre les monèmes de l'énoncé participent de la complexité du contenu de l'expérience à transmettre. Tant que les rapports de deux termes successifs sont toujours du même type, additif par exemple, la simple succession des deux termes suffit à indiquer leur rapport. Mais là où existe toute une gamme de rapports divers, il faut nécessairement avoir recours, au moins pour certains d'entre eux, à autre chose qu'à la simple succession.

On peut sans doute tirer le maximum de cette succession en donnant une valeur à sa direction de façon que le rapport du premier terme au second ne soit pas identique à celui du second au premier : dans l'anglais *hair-root*, le premier élément est complémentaire du second, celui-ci étant primaire. D'autre part, on peut se contenter d'exprimer un rapport très général en laissant au sens des deux éléments le soin d'en préciser la nature : *gold watch* désigne une montre dont les éléments métalliques apparents sont réalisés en or ; *gold fish* désigne un poisson dont l'aspect peut évoquer l'or ; *watch* évoquant un objet à parties métalliques, le rapport "fait (partiellement) de" ou simplement, "en" s'impose ; *fish* désignant un animal, c'est-à-dire un composé de matières organiques, le rapport ne peut être que "qui rappelle" ou, simplement, "comme". Certaines langues, on pense par exemple à celles de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, tirent un parti remarquable de ce qu'on peut appeler le rapport de détermination. Il semble, toutefois, qu'on ne puisse nulle part éviter l'utilisation de procédés moins sommaires d'indication des rapports.

Si nous laissons de côté les procédés prosodiques ou, si l'on préfère, suprasegmentaux qui, ou bien sortent du cadre proprement linguistique (faits d'intonation), ou, comme les tons, s'identifient en fait avec ceux qui vont suivre, la façon la plus simple de noter les rapports est d'introduire à cet effet *un nouveau monème dans la chaîne*, c'est-à-dire de considérer le rapport comme un élément de l'expérience à communiquer au même titre que les termes de ce rapport. C'est ce que font, tout naturellement et sans se poser aucun problème, ceux qui se refusent à distinguer entre différents types d'unités significatives sur le plan de la linguistique générale et avant de considérer une langue déterminée. Est-ce à dire, toutefois, que ces monèmes qui indiquent les rapports soient en tout point de même type que ceux dont ils indiquent les rapports ? N'ont-ils pas des propriétés syntaxiques particulières qui les distinguent de tous les autres monèmes ? » (M.Va. : p. 179-182).

Martinet oppose ici deux types d'articulation, celle des systèmes de numérotation arabe et romain et la première articulation des langues. Les trois points d'opposition sont : (1) en raison de la simplicité et de l'unicité de ce dernier, l'absence de variation du signifié numérique véhiculé quel que soit le type d'articulation retenu, par opposition à la complexité du contenu linguistique, impliquant un choix des éléments à véhiculer et déterminant ainsi une spécificité, donc une pertinence, de l'articulation, (2) l'homogénéité du contenu d'un nombre, par opposition à la non-homogénéité du contenu des messages linguistiques, dont se ressent l'articulation (cette non-homogénéité détermine l'existence de divers types de monèmes), (3) la simplicité et l'uniformité des rapports existant entre les divers éléments d'un nombre, par opposition à la complexité des rapports entre les éléments de l'énoncé, qui participe de la complexité du contenu à transmettre. Se trouve ici déployée la conception de la langue comme « façonnée par et pour la communication » et agencée pour pouvoir tout dire. A un contenu particulier – complexe – répond un instrument de communication particulier, dotée d'une structure *sui generis* (1), d'une structure particulière, opposant par exemple des

expressions de rapports à des unités lexicales correspondant à des objets ou à des actions<sup>2342</sup> (2), ainsi que des monèmes dotés de « propriétés syntaxiques particulières » – la faculté de conférer l'autonomie syntaxique (voir *supra*) – aux monèmes dont ces derniers indiquent les rapports (3), et de signifiants particuliers, expression économique d'éléments fréquents (2) ou expression plus efficace par des fonctionnels, venant pallier l'insuffisance de la simple succession (3). Dans cette perspective, caractère *sui generis*, forme de la structure et nature des signifiants n'ont d'autre étiologie que la nature de l'expérience et les nécessités de l'expression, ce qui est en soi remarquable, et nous reconduit à l'articulation martinettienne de la structure et du signifiant (et par là même de la langue). Mais par ailleurs, ce développement propose ainsi une double explication de l'existence des fonctionnels (et avec eux des fonctions), par la nature de l'expérience d'une part, dans la mesure où « [c]ertains éléments de l'expérience se trouvent s'imposer avec une grande fréquence, ceux, par exemple, qui correspondent à des rapports et qui s'expriment souvent au moyen de prépositions » tandis que « [d]'autres sont individuellement plus rares, ceux, par exemple, qui correspondent à des objets ou à des actions et dont l'expression fournit la masse des lexiques », par la nécessité d'exprimer les « rapports entre les monèmes de l'énoncé » d'autre part, dont la complexité impose l'existence des fonctionnels, en sus du procédé consistant à utiliser l'ordre des monèmes. Cette dualité est également présente, quoique d'une autre manière, dans *A Functional View of Language*, autre texte de 1962. On lit en effet dans cet ouvrage :

« Il est tout à fait essentiel de connaître les différentes fonctions qui caractérisent une langue, mais il est également important de déterminer pour chaque langue quels monèmes sont qualifiés pour remplir telle ou telle fonction. On ne connaît aucune langue qui permette à chacune de ses unités significatives de remplir toutes les fonctions offertes par cette langue. Il est même difficile d'imaginer comment une telle langue pourrait fonctionner. Si, dans cette langue, les fonctions devaient être marquées au moyen d'indicateurs fonctionnels, ces derniers, étant des unités significatives de plein droit, devraient être capables d'assumer le rôle des éléments pourvus d'une fonction et, vice-versa, tous les éléments pourvus d'une fonction auraient aussi le rôle d'indicateurs de fonction. Mais comment les locuteurs pourraient-ils faire savoir à leurs interlocuteurs qu'un monème donné est employé comme élément pourvu d'une fonction à tel moment, et comme indicateur de fonction à tel autre, si ni les uns ni les autres ne peuvent utiliser comme critère les positions respectives des monèmes dans la chaîne parlée ? On a signalé de nombreuses langues où le même monème est employé, soit comme un élément pourvu de fonction avec le sens de "donner", soit comme indicateur de fonction avec valeur de datif. Tel est le cas du vietnamien, mais dans cette langue tous les "verbes" ne peuvent pas fonctionner comme des "prépositions", et vice-versa. Cette limitation détermine des contextes significatifs qui permettent à l'auditeur d'identifier "donner" comme prédicat ou comme indicateur de la fonction "datif". Il y a des langues, et le vietnamien en est encore un exemple, dans lesquelles la position joue un grand rôle dans l'indication des fonctions : la principale fonction peut être appelée ici "détermination", et ceci est indiqué par la position du déterminant ; ce qui a l'air d'être une relation sujet-prédicat pourrait vraisemblablement être interprété comme un cas de détermination. Mais si le noyau A reçoit deux déterminants, B et C, comment l'auditeur peut-il savoir que, dans la succession A-B-C, C n'est pas un déterminant de B, qui le précède immédiatement, mais un déterminant de A, en même temps que de B ? Il faudra ajouter une marque

---

<sup>2342</sup> Et l'on notera, ici encore, l'ambiguïté du terme *expression*.

particulière, segmentale ou prosodique, et l'on ne pourra plus alors parler de monèmes fonctionnellement omnivalents.

Une langue dans laquelle tous les monèmes seraient du type *hier*, c'est-à-dire doués de l'autonomie syntaxique, parce que l'indication de la fonction fait partie du sens du terme, serait si peu économique que nous pouvons l'éliminer comme pratiquement impossible. La fonction étant, dans ce cas hypothétique, diluée dans le sens lexical, elle cesserait évidemment d'exister comme telle.

Nous sommes ainsi amenés à accepter, au moins comme hypothèse de travail, l'idée qu'il existe dans toutes les langues différents types de monèmes qui se distinguent par leur capacité d'assumer un nombre plus ou moins grand de fonctions existant dans la langue. On ne connaît aucune langue où tous les monèmes soient utilisés sans discrimination comme pourvus de fonction et comme indicateurs de fonction. En d'autres termes, il n'y a pas de langue sans grammaire. Mais une fois que l'indication non ambiguë des fonctions est assurée, il n'y a pas de raison universellement valable pour que n'importe quel monème, sauf un monème spécifiquement indicateur de fonction, soit exclu de n'importe quelle fonction, prédicative ou non prédicative. Toutefois, la spécialisation est très largement répandue<sup>2343</sup>. » (M.LF : p. 80-82).

Martinet envisage ici deux types de langues sans syntaxe. Les monèmes de la première langue seraient tous indifféremment éléments pourvus d'une fonction et indicateurs de fonctions, de sorte que les locuteurs n'auraient aucun moyen d'identifier, dans chaque cas, les uns ou les autres. Il s'agit là d'indication de fonctions, et de dualité monèmes/fonctions, donc monèmes/expression de fonctions, que le double statut des fonctionnels viendrait battre en

---

<sup>2343</sup> « It is quite essential to know all the different functions that characterize a language, but it is equally important to determine for each language, what monemes are qualified to perform this or that function. No language is known to allow every one of its significant units to perform all of the functions it provides. It is even difficult to imagine how such a language would work. If, in such a language, functions should be marked by means of functional indicators, these, being significant units in their own right, should be able to assume the role of functioning elements, and, conversely, all functioning elements would also have the role of functional indicators. But how could speakers make clear that a given moneme is used as a functioning element here, and a functional indicator there, if only the respective position of the monemes in the speech continuum could be relied upon ? Many languages are recorded in which the same moneme is used either as a functioning element with the meaning of "to give" or as a functional indicator with a dative value. But in a language like Vietnamese, where this is the case, not all "verbs" function as "prepositions", nor vice versa, and this determines significant contexts that enable the hearer to identify "give" as a predicate or as a dative function marker. There are languages, and Vietnamese is again a case in point, in which position plays a great role in function marking ; the main function here can be labelled "determination", and this is shown by postposition of the determinant ; what looks like a subject-predicate relationship might possibly be interpreted as a case of determination. But if the core A receives two determinants, B and C, how can the hearer know that, in the succession A-B-C, C is not a determinant of the immediately preceding B, but one of A, concomitantly with B ? Some marker, segmental or prosodic, will be needed, and there goes our monematic omnivalence !

A language in which all monemes would be of the *yesterday* type, i.e. syntactically autonomous, because the indication of the function is part of the meaning of the term, would be so uneconomical that we may as well rule it out as a practical impossibility. Function being, in such a hypothetical case, diluted in lexical meaning, would, of course, cease to exist as such.

We are thus induced to accept, at least as a pragmatic assumption, the view that there exists in all languages some distinction between monemes as regards the extent to which they may assume the various existing functions. In no language are all monemes used indiscriminately as function-endowed and function-marking. In other words, there is no language without grammar. But once unambiguous function-marking is secured, there is no universally valid reason why any moneme, except one that is specifically a function-marker, should be excluded from any function, whether predicative or non-predicative. Still, specialization is very wide-spread. » (M.FVL : p. 63-64).

brèche dans le cas d'une langue sans restriction quant aux possibilités de remplir telle ou telle fonction. Dans le second type de langue, il s'agit à l'inverse d'une dilution de la fonction dans le sens lexical, autrement dit d'une articulation de l'expérience fonctionnant « sans syntaxe » et en tant que telle « peu économique », mais dépourvue, en tout cas, d'indication de fonction. Il s'agit là de textes parmi les premiers que Martinet consacre à la syntaxe, mais on retrouve cette dualité 23 ans plus tard dans *Syntaxe générale*, où elle apparaît de manière encore plus nette :

« Les monèmes d'une langue ne sont pas des pions indifférenciés que celui qui parle va pouvoir combiner à sa guise. Dans ce qu'on nomme proprement des codes – et une langue justement n'en est pas un – il est fréquent que les différentes unités se combinent librement. [...] »

La situation est tout autre dans les langues où l'articulation des messages en monèmes impose, parmi ceux-ci, une hiérarchisation et des spécialisations qui font obstacle à leur libre combinaison. Il y a tout d'abord nécessité d'explicitier les rapports qu'il faut établir entre les monèmes successifs pour permettre au récepteur du message de reconstruire l'expérience qu'on désire communiquer. Ceci entraîne l'existence de monèmes de liaison que nous désignons comme des indicateurs de fonction ou des fonctionnels et qui s'identifient formellement sans difficulté du fait qu'ils supposent, pour apparaître, l'existence de deux autres monèmes qu'ils relient. D'autre part, il y a quelques chances pour que l'expérience s'analyse en éléments conçus comme de types différents, certains comme des individus, d'autres comme des procès, d'autres encore comme des qualités, et lorsqu'il s'agira de préciser la nature particulière de tel de ces individus, de tel de ces procès ou de telle de ces qualités, le choix des spécifiants a toute chance de ne pas être le même selon qu'il s'agit de l'un ou des autres de ces types d'entités. On pourra, par exemple, s'il s'agit d'individus, être amené à préciser le nombre de ceux qui sont en cause : *un arbre, deux arbres, plusieurs arbres* ; s'il s'agit d'un procès, ce pourra être une de ses modalités : déroulement, aboutissement, répétition ; s'il s'agit de qualités, on voudra en marquer certains degrés : *peu utile, assez utile, très utile*. Cela conduira vite à l'emploi exclusif de certains monèmes comme spécification de tels autres : on trouve, en français, *plusieurs arbres*, à l'exclusion de *\*plusieurs utile* ; *(qu'ils) arrivassent*, à l'exclusion de *\*(qu'ils) arbrassent, \*(qu'ils) utilassent*. Il existe donc, parmi les monèmes d'une langue, des compatibilités particulières auxquelles s'accoutume celui, enfant ou adulte, qui apprend la langue. Forment une classe, les monèmes qui présentent les mêmes compatibilités, à la condition, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous, § 5.37<sup>2344</sup>, qu'ils s'excluent mutuellement à un même point de la chaîne. » (M.SG : p. 107-108).

Le point de départ est ici, significativement, l'existence de règles de combinaison, attestant de la dimension structurale – organisée – de l'axe syntagmatique martinettien, évoquée plus haut lors de la comparaison avec Saussure. Or, à nouveau, l'explication de la « hiérarchisation et des spécialisations qui font obstacle à [la] libre combinaison » des monèmes est double. Martinet invoque en premier lieu la « nécessité d'explicitier les rapports qu'il faut rétablir entre les monèmes successifs pour permettre au récepteur du message de reconstruire l'expérience qu'on désire communiquer », justifiant l'existence des fonctionnels. Il est ensuite question de l'analyse de l'expérience « en éléments conçus comme de types différents », chacun impliquant des « choix de spécifiants » particuliers, et déterminant ainsi,

---

<sup>2344</sup> En fait 5.7. Voir *infra*.



au fur et à mesure, des « compatibilités particulières ». Il s'agit là des deux mêmes types d'explication que mobilisait « De la variété des unités significatives », l'explication par les nécessités d'expression (les fonctions) – qui, dans ce passage de *Syntaxe générale*, est clairement assignée à la linguistique générale – et l'explication par la nature de l'expérience, c'est-à-dire par des nécessités d'expression particulières ou « besoins de communication ». En effet, si, comme nous l'avons vu ci-dessus, et comme il apparaît à nouveau à la fin de ce développement, les compatibilités déterminent la structure de la langue, qu'elles construisent comme outil d'articulation de l'expérience, elles renvoient par ailleurs à des rapports unifonctionnels qui, fussent-ils impliqués par les monèmes et non des fonctions à part entière, relèvent également de ce qui permet au récepteur de reconstruire l'expérience à partir de l'énoncé. On retrouve donc ici, mais d'une autre manière – dans le cadre de l'articulation entre structure et signifiant au lieu de la dualité fonction/structure qui caractérise la syntaxe martinettienne, c'est-à-dire dans le cadre d'une superposition des deux pôles de cette dualité – et dès lors avec d'autres enjeux – ceux d'une double « étiologie » de la structure – la dualité de l'outil et des nécessités d'expression dont il a été question ci-dessus et qui apparaît nettement dans le dernier paragraphe du développement de « De la variété des unités significatives », cité plus haut à ce propos : qu'il s'agisse de linguistique générale ou d'élaboration dans le cadre de l'expression, la fonction rend compte de la structure, mais dans le premier cas la structure est un outil, tandis qu'elle est dans le second signifiant.

L'explication par les nécessités d'expression – qui fait fond sur la définition de la syntaxe « au sens large » dont il a été question ci-dessus – est extrêmement récurrente dans les textes de Martinet. C'est elle, également, que reprend Denise François dans l'article « Autonomie syntaxique et classement des monèmes » qu'elle a rédigé pour *La Linguistique, Guide alphabétique* (1969) :

« L'expérience, qui n'est pas linéaire, peut être transmise grâce à des énoncés qui, dans leur forme vocale, le sont nécessairement : la **syntaxe** consiste principalement à examiner par quels moyens les rapports qui existent entre les éléments d'expérience, et qui ne sont pas des rapports de pure successivité, peuvent être marqués dans une succession d'unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience. La syntaxe établit donc pour chaque élément (monème, syntème ou syntagme), ce qu'on appelle la **fonction** de cet élément, c'est-à-dire sa relation au reste de l'énoncé, qui correspond, sur le plan non linguistique, au rapport de cet élément avec le reste de l'expérience. Une langue sans syntaxe, c'est-à-dire une langue qui se contenterait de juxtaposer les éléments dans un ordre indéterminé en laissant au sens – dans l'acception la plus large de ce terme – le soin de d'exprimer toutes les relations, ne pourrait satisfaire à tous les besoins de la communication<sup>2345</sup>. » (M.LGA : p. 18).

Dans ce cadre, comme nous l'avons vu plus haut, la syntaxe apparaît comme un complément de la double articulation qui caractérise la langue comme type de communication : à l'analyse répond la nécessité de reconstituer la globalité de l'expérience, impliquant celle d'exprimer les rapports existant entre les éléments de celle-ci. De là l'opposition entre « unité du message » ou « sens global » et « succession des monèmes » que

---

<sup>2345</sup> Ce développement n'est pas sans évoquer le paragraphe « La syntaxe au sens large » de la *Grammaire fonctionnelle du français*. Voir M.SG : p. 153, cité ci-dessus.

mettaient en avant plusieurs des passages cités ci-dessus, et qui apparaît ainsi comme une traduction linguistique de l'opposition entre globalité de l'expérience et analyse en éléments<sup>2346</sup> :

« The first step, in syntax, is to determine how the hearer will be able to reconstruct the unity of the message from the succession of monemes he is offered<sup>2347</sup>. » (M.Fu. : p. 86)

« La première démarche de la syntaxe consiste à déterminer comment l'auditeur peut reconstruire l'unité du message à partir de la succession des unités de sens qui lui est offerte. » (M.Él.1970 : p. 5)

« La syntaxe, au sens large du terme, est l'examen de tout ce qui permet de restituer le sens global du message à partir de la succession des monèmes. » (M.GFF : p. 153)

« De la syntaxe, on dira aujourd'hui qu'elle est, au sens large du terme, l'examen de la façon dont l'auditeur peut reconstruire l'unité du message à partir de la succession des unités significatives qui lui est offerte. » (M.Él. : p. 209).

Mais, fait significatif, cette explication par les nécessités d'expression témoigne à son tour d'une certaine confusion, relative cette fois aux rapports entre analyse et linéarité. Dans le tout premier texte que Martinet a consacré à la syntaxe, « Elements of a Functional Syntax », la définition « large » de la syntaxe, citée ci-dessus, fait état d'une double opposition entre l'expérience et la langue, opposition entre « articulation » et « globalité » d'une part, entre « linéarité » et « non-linéarité » d'autre part, attribuant ainsi à la langue deux caractéristiques distinctes : l'articulation ou l'analyse et la linéarité ou la successivité des unités dans la chaîne :

« Yet, in order to formulate the problem, a central problem of syntax, we have had to keep in mind the basic communicative function of language. We have had to remember that the vocal nature of our languages imposes a linear articulation of non-linear experience : such an experience – an unpleasant experience – as a headache has nothing linear about it ; but informing the doctor about it implies the linear succession *I-have-a-head-ache*. Speaking implies itemizing ; it results from an analysis of experience into a number of elements, each corresponding to a linguistic sign. The signs corresponding to a message are, with some exceptions, ordered in a succession. The phonetic form of each sign is, in its turn, articulated into a succession of distinctive units. All the languages that have so far been studied by linguists present that double articulation, and, in my opinion, we should agree to reserve the term “language” to such tools of communication as have it<sup>2348</sup>. » (M.Ele. : p. 103).

---

<sup>2346</sup> La formule de la postface de 1973, de ce point de vue, est mixte : « Lorsque la syntaxe est correctement comprise comme l'étude des “fonctions” des monèmes du discours, c'est-à-dire des relations qui les unissent et qui permettent à l'auditeur de reconstruire, à partir de l'énoncé linéaire, l'expérience qui a fait l'objet de la communication, on en aperçoit le caractère absolument fondamental. » (M.Él.1973 : p. 209).

<sup>2347</sup> « La première étape, en syntaxe, est de déterminer comment l'auditeur pourra être en mesure de reconstruire l'unité du message à partir de la succession de monèmes qui lui est offerte. »

<sup>2348</sup> « Cependant, pour formuler le problème, qui est un problème central de la syntaxe, nous avons dû garder en tête la fonction communicative fondamentale du langage. Nous avons eu à nous rappeler que la nature vocale de nos langues impose une articulation linéaire de l'expérience non-linéaire : une expérience – une expérience désagréable – telle qu'un mal de tête n'a rien de linéaire en soi ; mais informer le médecin de celui-ci implique la

S'opposent en effet ici « articulation linéaire » et « expérience non linéaire », opposition déclinée ensuite en deux temps : « Parler implique l'analyse en unités », « Les signes correspondant à un message sont, avec quelques exceptions, ordonnés dans une succession ». Une telle présentation est dans la lignée des développements relatifs à la double articulation que nous avons analysés plus haut, où la double articulation venait spécifier la langue comme type de communication. La langue étant définie comme type de communication impliquant l'analyse de l'expérience, la linéarité, conséquence du caractère vocal, ne saurait en effet renvoyer qu'à une autre spécification. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit de fait dans « Réflexion sur les universaux du langage » (1967-1968) :

« La définition de la langue que je propose pour ma part est celle selon laquelle on désigne de ce terme un instrument de communication doublement articulé et de caractère primitivement vocal.

Le caractère vocal conditionne la linéarité du langage humain. La double articulation, des énoncés en monèmes, et des signifiants de monèmes en phonèmes, est une conséquence inéluctable du caractère illimité de l'usage que fait l'homme de cet instrument ; il ne s'agit pas d'un code d'emploi bien défini, mais d'un moyen de communication des expériences les plus variées, en nombre pratiquement infini, l'expression de chacune desquelles réclamant, pour aboutir à la communication, sa réduction à une succession d'éléments d'expérience, correspondant à quelque chose d'identifié et d'analogue chez autrui, pour chacun desquels la langue offre un monème ; pour que l'identité d'un nombre considérable de monèmes puisse s'imposer à la communauté, il est indispensable que cette identité soit assurée par un nombre restreint d'éléments distinctifs aisément combinables, les phonèmes. » (M.Ré. : p. 58-59)

où, tandis que la linéarité est présentée comme une conséquence du caractère vocal de la langue, la double articulation se trouve justifiée par le type d'usage que fait l'homme de cet instrument, donc par les besoins de la communication. La syntaxe apparaît alors, en second lieu, comme un moyen de « transcender la linéarité » de l'énoncé, transcendance nécessaire dans la mesure où il y a sur ce point hétérogénéité de l'expérience et de la langue, interdisant toute expression homologique des fonctions. On lit ainsi dans *A Functional View of Language* :

« Tout ceci veut dire, en somme, qu'il faut rechercher les fondements d'une typologie linguistique dans la façon dont chaque communauté procède à l'analyse de l'expérience en un certain nombre d'éléments, de telle façon que l'ordre linéaire de leur succession n'empêche pas les auditeurs de percevoir la nature de leurs rapports mutuels et de reconstruire ainsi l'expérience totale<sup>2349</sup>. » (M.LF : p. 123)

---

succession linéaire *j'ai-mal-à-la-tête*. Parler implique l'analyse en unités ; c'est la conséquence d'une analyse de l'expérience en un certain nombre d'éléments, dont chacun correspond à un signe linguistique. Les signes correspondant à un message sont, avec quelques exceptions, ordonnés dans une succession. La forme phonétique de chaque signe est, à son tour, articulée en une succession d'unités distinctives. Toutes les langues qui ont été étudiées jusqu'ici par les linguistes présentent cette double articulation, et, pour moi, nous devrions convenir de réserver le terme "langue" aux outils de communication qui sont tels qu'ils ont la double articulation. »

<sup>2349</sup> « All this amounts to saying that the foundations of a linguistic typology are to be looked for in the way in which each language community proceeds to analyse experience into a number of elements in such a way that the linear order of their succession will not prevent hearers from perceiving the nature of their mutual relations and thus reconstructing the total experience. » (M.FVL : p. 101-102).

puis de manière tout à fait explicite dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964), où l'on retrouve la double opposition entre globalité – ici caractère « nébuleux », terme éminemment saussurien sur lequel nous reviendrons – et analyse, impliquant de l'auditeur un travail de « rassemblement » des unités, puis entre non-linéarité de l'expérience et linéarité de l'énoncé :

« In the process of transmission, the somewhat nebulous experience will be transmuted into a succession of neatly identifiable speech segments, each one corresponding to one particular aspect of the total experience. The number of such favored aspects will vary according to whether the speaker is being casual, or is intent upon communicating his experience in its specificity. When passing from one language to another, the number may vary for the same degree of specificity.

Hearers belonging to the same speech community as the speaker will record that succession of speech segments as an experience. Their behavior, linguistic or non-linguistic, may show that this experience is close enough to the original one for the participants to be satisfied that the transmission has been successful.

Any linguistic communication implies the use of such a succession of speech segments each corresponding to one aspect of the total experience, and the basic linguistic problem is to determine how the hearer is in a position to piece them together. Here we have a linear succession out of which he will have to reconstruct an experience in terms of a three-dimensional world. Those linguists who concentrate on utterances as such and are loath to consider what they stand for, have devised the theory of immediate constituents which is a binary approach to the problem and, like all binary approaches, establishes as a descriptive model what is nothing but the necessity, for the investigator, to compare two and only two things at a time. What immediate constituent analysis and the so-called trees derived from it seem to overlook is the fact that, within the linear succession of speech are to be found all the hints that will enable the recipient to reorganize the communication into a coherent non-linear whole, and that this whole is neither conceivable nor presentable as a plain succession. When we hear a statement like *Peter gave Jane a kiss under the mistletoe*, we grasp it as a whole, and the hierarchy we, as linguists, might be tempted to establish among the various segments or phrases involved (*Peter* apart as subject, *Jane* and *kiss* as central, *under the mistletoe* as circumstantial and peripheral) would be based upon the nature of the very tricks employed to transcend the linearity of speech<sup>2350</sup>. » (M.Fou. : p. 112).

---

<sup>2350</sup> « Dans le processus de la transmission, l'expérience quelque peu nébuleuse sera transmuée en une succession de segments de discours nettement identifiables, chacun d'entre eux correspondant à un aspect particulier de l'expérience totale. Le nombre d'aspects ainsi favorisés variera selon que le locuteur est désinvolte ou qu'il est attentif à communiquer l'expérience dans sa spécificité. En passant d'une langue à l'autre, le nombre peut varier pour le même degré de spécificité.

Les auditeurs qui appartiennent à la même communauté linguistique que le locuteur enregistreront cette succession de segments linguistiques comme une expérience. Leur comportement, linguistique ou non linguistique, peut montrer que cette expérience est suffisamment proche de l'originale pour que les participants soient convaincus que la transmission a été couronnée de succès.

Toute communication linguistique implique l'usage d'une succession de segments de parole, chacun correspondant à un aspect de l'expérience totale, et le problème linguistique fondamental est de déterminer comment l'auditeur est en mesure de les rassembler. Nous avons ici une succession linéaire à partir de laquelle nous allons devoir reconstruire une expérience en termes de monde tridimensionnel. Les linguistes qui se concentrent sur les énoncés comme tels et qui répugnent à considérer ce que ceux-ci représentent, ont imaginé la théorie des constituants immédiats, qui est une approche binaire du problème, et qui, comme toutes les approches binaires, établit un modèle descriptif qui ne témoigne de rien d'autre que de la nécessité, pour le chercheur, de comparer deux, et seulement deux, choses à la fois. Ce que l'analyse en constituants immédiats et les "arbres"

L'opposition entre linéarité de l'énoncé et non-linéarité de l'expérience est déclinée à plusieurs reprises dans notre corpus. Comme il est apparu plus haut, Martinet oppose ainsi encore dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982), linéarité et pluridimensionnalité<sup>2351</sup> :

« En fait, la syntaxe – et on l'avait bien vu dès avant l'apparition de la linguistique structurale – est l'examen de la façon dont on peut rétablir dans sa globalité et sa pluridimensionnalité, à partir de la linéarité de l'énoncé, l'expérience qui fait l'objet du message. » (M.Poi. : p. 60)

parlant par ailleurs, comme dans « The Foundations of a Functional Syntax », de « dépassement de la linéarité<sup>2352</sup> » :

« [...] le relevé des variations formelles des signifiants doit être totalement oublié dès qu'on aborde le problème fondamental qui est celui de la façon dont on peut passer de la succession linéaire des monèmes à l'interprétation du message, interprétation qui implique, dans un premier temps, central et décisif, le dépassement de la linéarité de l'énoncé pour retrouver la pluridimensionnalité de l'expérience transmise. » (M.Poi. : p. 55).

On lit de même dans *Syntaxe générale*<sup>2353</sup> :

« [...] le relevé des variations formelles des signifiants doit être totalement oublié dès qu'on aborde le problème fondamental qui est celui de la façon dont on peut passer, de la succession linéaire des monèmes, à l'interprétation du message. Cette interprétation implique, dans un premier temps, central et décisif, le dépassement de la linéarité de l'énoncé pour retrouver la pluridimensionnalité de l'expérience transmise. » (M.SG : p. 98).

Mais dans ce cadre, la linéarité apparaît également comme une caractéristique du signifiant vocal, dont les langues tirent profit dans l'élaboration de leur système d'expression. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, il est ainsi question, dans *A Functional View of Language*, des « possibilités qu'offre la forme linéaire des langues pour exprimer les différentes fonctions » :

---

qui en sont dérivés semblent oublier est le fait que, dans la succession linéaire du discours, on doit trouver tous les indices qui vont permettre au récepteur de réorganiser la communication en un tout cohérent non-linéaire, et que ce tout n'est ni concevable ni présentable comme une pure et simple succession. Quand nous entendons un énoncé comme *Peter gave Jane a kiss under the mistletoe*, nous le saisissons comme un tout, et la hiérarchie que nous, les linguistes, pourrions être tentés d'établir entre les divers segments ou syntagmes impliqués (*Peter* à part, comme sujet, *Jane* et *kiss*, comme centraux, *under the mistletoe* comme circonstanciel et périphérique) seront fondées sur la nature des astuces employées pour transcender la linéarité du discours. »

<sup>2351</sup> Voir également, sous la plume de Denise François, *M.LGA* : p. 18, cité ci-dessus.

<sup>2352</sup> Voir encore, pour cette expression, M.Wha. : p. 399, cité ci-dessus. Il s'agit alors de transcendance de la linéarité.

<sup>2353</sup> Où il est également question, par ailleurs, comme dans la première citation de « Le point de vue fonctionnel en grammaire », de reconstruction de la « globalité » de l'expérience à partir d'un énoncé linéaire : « Toutefois, si l'appareil syntaxique est là pour permettre à l'auditeur de reconstruire, à partir d'un énoncé linéaire, la globalité de l'expérience communiquée, les traits qui identifient un segment du message comme correspondant à du préalablement connu en font nécessairement partie. » (M.SG : p. 237-238).

« Procédant d'une manière strictement déductive, il est de notre devoir de déterminer, comme nous venons d'essayer de le faire, quelles sont les possibilités qu'offre la forme linéaire des langues pour exprimer les différentes fonctions correspondant aux relations que l'on suppose exister entre les éléments de l'expérience. Mais nous n'avons pas le droit de poser l'existence d'universaux de relation<sup>2354</sup> » (M.LF : p. 74).

Cette proposition est à entendre en deux sens distincts, la « forme linéaire » des langues renvoyant aussi bien à une caractéristique globale du signifiant vocal qu'à l'ordonnance successive qui le caractérise, et dans le cadre de laquelle l'ordre devient une de ces « possibilités » offertes par la forme linéaire des langues. Dans les *Éléments de linguistique générale*, l'ordre des éléments est ainsi présenté comme une possibilité parmi d'autres, économique lorsqu'il s'agit des phonèmes, mais également dotée de certains inconvénients lorsqu'il s'agit des monèmes :

« On s'explique assez bien d'une part la fixité des phonèmes, d'autre part les latitudes dont jouissent les locuteurs lorsqu'il s'agit d'ordonner les monèmes dans l'énoncé. Il est en effet économique que soient pertinents, dans le cas des phonèmes, non seulement leurs traits oppositionnels, mais leurs positions respectives : soient les phonèmes français /a/, /p/ et /l/ ; si leur place respective dans le signifiant n'était pas pertinente, ils ne pourraient ensemble former qu'un seul signifiant qui se prononcerait indifféremment [apl], [pal], [lap], etc. C'est le fait que cette place n'est pas indifférente qui leur permet de former les quatre mots distincts /pal/, /pla/, /alp/, et /lap/, c'est-à-dire, *pal*, *plat*, *alpe* et *lape*. Sans doute, la pertinence de la place respective des monèmes (dans *Pierre bat Paul*, par exemple) correspond-elle également à une économie, mais une certaine liberté dans l'ordonnance des monèmes ou des signes plus complexes présente pour le locuteur d'évidents avantages, puisqu'elle lui permet d'analyser l'expérience à communiquer selon un ordre adapté aux conditions particulières où il se trouve. Cette liberté de construction peut être assurée de diverses façons, comme le montrera l'analyse qui suit. » (M.Él. : p. 109).

Une telle proposition, qui nous reconduit à la démarche martinettienne d'évaluation des différents types d'indication des fonctions – à la nécessité de la liberté d'ordonnance s'ajoutant alors, comme nous l'avons vu, le caractère limité et partiellement inadéquat d'un tel procédé –, témoigne de l'existence, dans le cadre de l'élaboration martinettienne, de deux moyens de transcender la linéarité de l'énoncé. Le premier est rapidement évoqué dans « A Functional View of Grammar » (1969/1970), où Martinet envisage la possibilité d'une langue dans laquelle « la position respective serait non pertinente » :

« A definition that would meet with wide agreement should stress the fact that a language is primarily an instrument of communication which enables man to analyze his experience into elements (monemes) for each of which a vocal manifestation is available. This vocal manifestation is analyzable into a succession of distinctive segments (phonemes).

---

<sup>2354</sup> « Proceeding in a strictly deductive way, it is our duty to determine as we have just tried to do, what possibilities are afforded by the linear form of speech for the linguistic expression of the various functions corresponding to the relations assumed to exist among the elements of experience. But we have no right to posit the existence of relational universals » (M.FVL : p. 58).

This does not mean that language and languages do not help satisfying other needs than communication, but that human language is basically shaped by and for communication.

This does not mean either that language cannot make use of other significant tricks than monemes, such as the respective position of the monemes in the chain. But it implies that a language could be imagined where respective position would be irrelevant, whereas the very possibility of relevant respective position would not exist without monemes.

Finally, this does not mean that the vocal manifestations of monemes cannot involve the use of distinctive non-segmental items (tones), but that these do not exist without a phonematic substratum, whereas many languages do not make use of tones<sup>2355</sup>. » (M.Fu. : p. 83-84).

La seconde possibilité consiste à utiliser la succession des monèmes aux fins d'indication des fonctions, dans la limite des latitudes qu'elle permet<sup>2356</sup>. Cette démarche apparaît de manière très nette dans les développements relatifs à la détermination et aux notions de verbe et de prédicat. On lit notamment dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964) :

« Another way of making explicit the relation between one aspect of an experience, as represented by a linguistic unit in the chain, and the rest, as manifested by the other units of the utterance, consists in placing these units in such an order as to suggest the nature of their mutual relationships. Since segmental units can only appear before or after one another, the number of distinct relationships that can be expressed in this way may seem very limited. Starting from the experience to be communicated, it would seem that the most obvious procedure would be to choose one of its central features. This would be matched linguistically by an element becoming the head of the utterance. Another aspect of the experience would furnish another linguistic element which would be tagged to the head, either before or after it, depending on whether, in that language, subordinate elements should come before or after the head. We shall call the type of linguistic relationship existing between the head and the second element one of **determination**, the element added to the head being the **determinant**. If we designate the head as H, the two determinants as D<sub>1</sub> and D<sub>2</sub>, and determination as →, the speaker might want to imply either

---

<sup>2355</sup> « Une définition qui voudrait rencontrer un large agrément devrait mettre en valeur le fait qu'une langue est en premier lieu un instrument de communication qui permet à l'homme d'analyser son expérience en éléments (monèmes) pour chacun desquels une manifestation vocale est disponible. Cette manifestation vocale est analysable en une succession de segments distinctifs (phonèmes).

Cela ne veut pas dire que le langage et les langues n'aident pas à la satisfaction d'autres besoins que celui de la communication, mais que le langage humain est fondamentalement façonné par et pour la communication.

Cela ne veut pas dire non plus que le langage ne peut pas faire usage d'autres moyens significatifs que les monèmes, tels que la position respective des monèmes dans la chaîne. Mais cela implique qu'une langue pourrait être imaginée où la position respective serait non-pertinente, alors que la possibilité d'une position respective pertinente n'existerait pas sans monèmes.

Enfin, cela ne veut pas dire que les manifestations vocales des phonèmes ne peuvent impliquer l'usage d'unités distinctives non-segmentales (les tons), mais que celles-ci n'existent pas sans un substrat phonématique, alors que de nombreuses langues ne font pas usage de tons. » Ce passage est par ailleurs tout à fait remarquable, dans la mesure où s'y trouvent comparés non deux types d'expression mais, sous le nom de « moyens significatifs », les monèmes (donc des signes) et la position respective des monèmes dans la chaîne (donc un type de signifiant). On retrouve ici, mais d'une autre manière, l'écrasement des deux niveaux de signifiant qu'impliquent les ambivalences des unités de la syntaxe martinettienne, et qui, dans le cas présent, témoigne on ne peut mieux de l'absence d'étiologie du signe (et dès lors, en l'occurrence, des rapports syntagmatiques) qui caractérise l'élaboration martinettienne. Voir ci-dessous.

<sup>2356</sup> Limite dont le caractère non linéaire de l'expérience vaut donc partiellement explication.

$$(1) D_2 \rightarrow \boxed{D_1 \rightarrow H}$$

$$\text{or } (2) D_2 \rightarrow \boxed{H}$$

$$D_1 \rightarrow$$

$$\text{or still, } (3) \boxed{D_2 \rightarrow D_1} \rightarrow H.$$

If H meant “building”, D<sub>1</sub> “house”, and D<sub>2</sub> “village”, (1) would mean “village house-building”, (2) “village [and] house building”, and (3) “village-house building”.

Suprasegmental solutions of the problem thus raised are fairly obvious : in (1) D<sub>2</sub> and D<sub>1</sub> might receive greater prominence than H, in (2) the three elements might have equal prominence, in (3) D<sub>2</sub> and H might have greater prominence than D<sub>1</sub>. Or, if pauses were used, (1) would have a pause after D<sub>2</sub>, (2) two pauses : one after D<sub>2</sub>, and one after D<sub>1</sub>, (3) a pause after D<sub>1</sub>. But, of course, such suprasegmental features should count as linguistic units in their own right, and they actually belong to the third type of relationship indication, the one we shall consider below, where some specific segment is used for that purpose.

It is clear that both the positions before and after the head cannot be used with different implications in the same language, unless the head is marked as such irrespective of its location among the determinants, a possibility we have not considered so far. In what precedes, the head was identified as such only through its position in relation to the determinants : H, in the patterns, is recognized as such because it is final. Should the head be identifiable as such through its meaning in much the same way as *last night* was, above, identified as a temporal complement or *down* as an adverb of motion, it becomes possible to attribute different functions to the position before and the position after it. In French, *tue* being known as a verb, i.e. an element whose only function is that of a predicate, or head of a clause, the element preceding it will be identified as the subject, the one following it as the object, e.g., in *l'homme tue la bête*<sup>2357</sup>. » (M.Fou. : p. 114-115)

---

<sup>2357</sup> « Une autre manière de rendre explicite la relation entre un aspect d'une expérience, tel que représenté par une unité linguistique dans la chaîne, et le reste, tel que manifesté par les autres unités de l'énoncé, consiste à placer ces unités dans un ordre tel qu'il suggère la nature de leurs relations mutuelles. Comme les unités segmentales ne peuvent apparaître qu'avant ou après une autre, le nombre de relations distinctes qui peuvent être exprimées de cette manière peut sembler très limité. En partant de l'expérience à communiquer, il semblerait que la procédure la plus évidente serait de choisir un de ses traits centraux. Lui correspondrait, linguistiquement, un élément devenant la tête de l'énoncé. Un autre aspect de l'expérience fournirait un autre élément linguistique qui serait apposé à la tête, soit avant soit après, selon que, dans cette langue, les éléments subordonnés viennent avant ou après la tête. Nous appellerons ce type de relation linguistique existant entre la tête et le second élément une relation de **détermination**, l'élément ajouté à la tête étant le **déterminant**. Si nous désignons la tête comme H, les deux déterminants comme D<sub>1</sub> et D<sub>2</sub>, et la détermination comme →, le locuteur pourrait vouloir impliquer soit

$$(1) D_2 \rightarrow \boxed{D_1 \rightarrow H}$$

$$\text{or } (2) D_2 \rightarrow \boxed{H}$$

$$D_1 \rightarrow$$

$$\text{ou encore, } (3) \boxed{D_2 \rightarrow D_1} \rightarrow H.$$

Si H signifie “construction”, D<sub>1</sub> “maison”, et D<sub>2</sub> “village”, (1) signifierait “construction de maison en village”, (2) “construction de village [et] de maison”, et (3) “construction de maison de village”.



puis de même dans « L'autonomie syntaxique » (1966) :

« La façon qui paraît la plus économique pour indiquer les relations mutuelles des différents segments de la chaîne est celle qui consiste à les placer dans un ordre tel que la nature de leur rapport soit suggérée par cet ordre même. Toutefois, comme une unité est nécessairement avant une autre ou après elle, il semble que le nombre de relations spécifiques qu'on peut ainsi distinguer soit très limité. La façon la plus simple de mettre à profit l'ordre des monèmes consiste, semble-t-il, à choisir, au départ, un des éléments de l'expérience considéré comme central. Le monème qui répond à cet élément sera, en quelque sorte, à la base de l'énoncé. On peut le désigner comme le monème prédicatif. Un autre élément de l'expérience, conçu comme annexe, fournira une autre unité linguistique qui, selon la langue, se placera avant ou après la base. L'ordre dans lequel se présentent les deux éléments sera l'indication de l'existence entre eux d'un rapport déterminé, celui, par exemple, qui existe entre *gold-* et *-fish* dans l'anglais *goldfish*, rapport en lui-même assez vague, mais que le sens des éléments en présence précise dans chaque cas. Soit, dans le cas de l'expérience de l'éclaireur qui observe les mouvements de l'ennemi, la base "retranchement" qu'on peut s'imaginer représentée par un monème plus certainement unique que *retranchement* ; supposons que le second élément, annexe ou, si l'on veut, déterminant du premier, soit caractérisé dans la langue, par sa position après la base ; la succession "retranchement-ennemi" sera à interpréter comme "existence d'un retranchement fait par l'ennemi" et non "contre l'ennemi" simplement parce que, sans indication supplémentaire, c'est le sens qui s'imposera le plus naturellement (cf. le rapport marqué par *de*, la préposition la plus "dépouillée" de la langue française, dans le "retranchement *de* l'ennemi"). L'adjonction d'un troisième élément pose la question de savoir si cet élément détermine la base dont le sépare le deuxième élément ou ce deuxième élément lui-même : "forêt" dans "retranchement"- "ennemi"- "forêt" pourrait préciser l'identité de l'ennemi ("celui qui vit dans la forêt") ou préciser le lieu où l'ennemi se retranche. On pourra se tirer d'affaire dans ce cas en utilisant les pauses ou des courbes d'intonation particulières : une pause entre "ennemi" et "forêt" serait probablement une indication que "forêt" ne détermine pas "ennemi", mais l'ensemble de ce qui précède. Mais, bien entendu, pauses et courbes d'intonation auraient dans ce cas le statut d'unités linguistiques particulières, ce qui nous amène au troisième type d'indication de relation, type que nous examinerons ci-dessous.

Il existe une possibilité d'utiliser, dans la même langue, la position précédente et la position suivante pour indiquer différents types de relation. C'est celle qui existe là où le monème de base de l'énoncé n'est pas identifié comme tel du fait de sa position par

---

Les solutions suprasegmentales au problème ainsi posé sont assez évidentes : en (1),  $D_2$  et  $D_1$  pourraient recevoir un relief plus important que  $H$ , en (2) les trois éléments pourraient avoir un relief égal, en (3)  $D_2$  et  $H$  pourraient avoir un relief plus important que  $D_1$ . Ou, si on utilisait des pauses, (1) aurait une pause après  $D_2$ , (2) deux pauses : une après  $D_2$  et une après  $D_1$ , (3) une pause après  $D_1$ . Mais, bien sûr, de tels traits suprasegmentaux devraient compter en eux-mêmes pour des unités linguistiques, et ils appartiennent en réalité au troisième type d'indication des relations, celui que nous considérerons ci-dessous, où un segment spécifique est utilisé à cette fin.

Il est clair que les deux positions avant et après la tête ne peuvent pas être utilisées avec des implications différentes dans la même langue, à moins que la tête ne soit marquée comme telle, indépendamment de sa place parmi les déterminants, une possibilité que nous n'avons pas considérée jusqu'ici. Dans ce qui précède, la tête était identifiée comme telle seulement par sa position en relation aux déterminants :  $H$ , dans les structures, est reconnu comme tel parce qu'il est en position finale. Si la tête est identifiable comme telle par sa signification exactement de la même manière que *last night* était, ci-dessus, identifié comme un complément temporel ou *down* comme un adverbe de mouvement, il devient possible d'attribuer des fonctions différentes à la position antécédente et à la position subséquente. En français, *tue* étant connu comme un verbe, c'est-à-dire un élément dont la seule fonction est celle d'un prédicat, ou d'une tête de proposition, l'élément qui le précède sera identifié comme le sujet, celui qui le suit comme l'objet, par exemple, dans *l'homme tue la bête*. »

rapport aux autres monèmes (dans l'exemple utilisé plus haut, la position initiale), mais du fait qu'il est connu comme ne fonctionnant jamais que comme monème de base (monème prédicatif). Il existe un terme traditionnel pour désigner les monèmes de ce type, le terme "verbe". En français, par exemple, le monème "jette" /žet/ est identifié comme verbe lors même qu'il n'est accompagné d'aucun des déterminants particuliers (de personne, de temps ou de mode) qui signalent la présence d'un verbe. Les langues qui connaissent des monèmes verbaux peuvent se permettre d'utiliser l'élément qui précède le monème verbal et celui qui le suit pour l'expression de relations différentes, celles par exemple qui existent entre le "sujet" et la base et entre l'"objet" et la base. C'est la situation que l'on constate en français dans (*l'enfant jette (une) pierre* /(*l*)žet (yn) pier/. » (M.Au. : p. 127-128).

Il s'agit ainsi d'une part de « transcender la linéarité », et d'autre part de l'utiliser aux fins d'expression des fonctions. De l'un ou l'autre point de vue, c'est-à-dire dans la mesure où elle implique une transcendance de la linéarité, la syntaxe est passible d'une double étimologie, comme corollaire de l'articulation, et comme corollaire de la linéarité. Aussi Martinet peut-il écrire, dans « L'autonomie syntaxique », que la distinction des différents types de monèmes « se fonde sur l'inéluctable linéarité du langage vocal » :

« Il semble, toutefois, qu'on puisse et qu'on doive établir au départ, sur le plan de la linguistique générale et comme corollaire de la définition que nous donnons d'une langue, une distinction entre différents types de monèmes plus fondamentale que celle qu'on établissait entre monèmes grammaticaux et monèmes lexicaux et que nous retiendrons, bien entendu, dans la pratique. Cette distinction se fonde sur l'inéluctable linéarité du langage vocal. Pour communiquer linguistiquement son expérience à autrui, l'homme doit dégager, de cette expérience, ceux des aspects qui lui paraissent dignes d'être transmis. Il n'est pas sûr, par exemple, que certaines circonstances du vécu, comme l'heure de la journée, le temps qu'il faisait, la localisation exacte, l'intervention de tel ou tel facteur, méritent nécessairement d'être portés à la connaissance de l'interlocuteur. Le choix de ces aspects est en outre guidé par la structure, grammaticale et lexicale, de la langue dont le locuteur va se servir ; une langue, on le sait, n'est pas une nomenclature, mais une façon d'organiser le monde sensible. A chacun des aspects que l'on retient de l'expérience, correspond, dans la langue, une unité qui doit s'ordonner sur la ligne du discours. La gageure du langage humain est qu'à partir de la succession linéaire des monèmes l'auditeur arrive à reconstituer l'ensemble de l'expérience transmise, c'est-à-dire, non seulement ses différents aspects, mais leurs relations mutuelles qui font un tout de cette expérience. » (M.Au. : p. 125).

Mais un certain nombre de textes va plus loin et fusionne les deux oppositions – globalité et analyse, non-linéarité et linéarité –, opposant en bloc linéarité et globalité, voire rapportant l'analyse à la linéarité. On lit ainsi dans « Morphology and Syntax » (1972) :

« Tout ceci nous amène à définir la syntaxe comme l'étude et l'exposé de la manière dont les auditeurs parviennent à reconstruire l'expérience communiquée à partir de sa présentation linéaire dans la chaîne parlée. La nécessité de la syntaxe découle de ce que le langage humain est vocal et se réalise, par conséquent, de façon linéaire. Mais puisque notre expérience ne peut normalement être décrite comme étant linéaire, mais plutôt comme ayant plusieurs dimensions, nous devons, avant de pouvoir la communiquer linguistiquement, l'analyser dans les termes des unités significatives disponibles dans la langue employée. Les relations entre les éléments en lesquels s'analyse l'expérience risquent de s'estomper au cours de l'opération. La syntaxe est l'examen des moyens dont

dispose celui à qui l'expérience est communiquée pour reconstituer ces relations<sup>2358</sup>. »  
(M.Mor. : p. 10-11).

On retrouve ici l'affirmation que « la nécessité de la syntaxe » découle du caractère linéaire du signifiant, mais de manière tout à fait différente : absolue et non plus dans le cadre d'une double étiologie. En effet, si l'on retrouve également, par ailleurs, l'opposition entre non linéarité ou pluridimensionnalité de l'expérience et linéarité de l'énoncé, cette hétérogénéité entre expérience et langue est donnée comme ce qui détermine la nécessité d'analyser l'expérience et par là-même celle d'exprimer les relations existant entre les éléments de l'expérience. Le propos de « La syntaxe fonctionnelle » (1972) semble moins unilatéral, Martinet se contentant d'affirmer que « la dimension unique que nous offre la linéarité du discours nous contraint à pousser très loin l'analyse » :

« La syntaxe fonctionnelle se fonde sur la constatation que l'homme utilise le langage – qui existe sous la forme de langues diverses – pour communiquer. Ce qu'il désire communiquer fait partie de ce qu'on peut appeler son expérience. Mais le désir de communiquer cette expérience va en impliquer une analyse qui va se faire en fonction des ressources en signes de la langue qu'on va utiliser. On sait que, chez un bilingue, la même expérience peut faire l'objet d'analyses différentes selon la langue employée : le français *j'ai mal à la tête* correspond à l'espagnol *me duele la cabeza* ; *il a traversé la rivière à la nage*, à l'anglais *he swam across the river*.

Une telle analyse aboutit naturellement à dissocier, dans l'expression linguistique, des éléments qui ne le sont pas dans la réalité des faits : *j'ai mal à la tête* présente six signes pour une seule et même réalité ; *cet homme marche vite* en présente quatre. Selon la langue, on abstraira certains aspects de la réalité perçue.

Si nous avons trois dimensions et même seulement deux dimensions pour communiquer, si, par exemple, nous dessinons nos messages, nous pourrions souvent éviter l'analyse : l'homme qui marche vite correspondant à un seul dessin. Mais la dimension unique que nous offre la linéarité du discours nous contraint à pousser très loin l'analyse. Nous allons donc produire des énoncés linéaires composés d'unités correspondant à des éléments d'expérience. Un des problèmes fondamentaux de la communication linguistique va être de suggérer ou d'indiquer dans l'énoncé les rapports qui existent, dans notre expérience, entre ces différents éléments. C'est précisément l'examen des moyens qu'emploient les langues pour marquer ces rapports qu'on appelle la syntaxe. » (M.Syn. : p. 142-143).

La subordination de l'analyse à la linéarité n'en est pas moins maintenue, et on lit ensuite dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » (1976) que la linéarité du langage détermine non seulement la nature, mais également l'existence de la syntaxe, celle-ci étant par ailleurs rapportée à la « nécessité d'articuler l'expérience pour la communiquer linguistiquement » :

---

<sup>2358</sup> « All of this points to a definition of syntax as the study and account of how listeners are able to reconstruct the experience that is being communicated from its linear presentation in the spoken chain. The necessity of syntax derives from the fact that human language is vocal and therefore performed in a linear fashion. But since our experience cannot as a rule be described as linear, but as multidimensional, before we can communicate it linguistically we have to analyze it in terms of the significant units available in the language we use. In the process, the relations existing among the elements into which the experience is analyzed are apt to be blurred. Syntax is the examination of how the one to whom the experience is being communicated can restore these relations. » (M.Mor. : p. 160).

« 8° The linearity of speech determines the existence and nature of syntax strictly conceived as the study and presentation of the ways whereby the hearer can reconstruct the unity of the message broken down by the necessity of articulating the experience for its linguistic communication. The linearity of speech is thus a fundamental feature of language which many idealistically or logically minded linguists have tried to bypass<sup>2359</sup>. » (M.Ba. : p. 12).

Cette affirmation consonne avec cette présentation de « La syntaxe fonctionnelle » :

« Sous sa forme contemporaine, par rapport aux deux écoles qui ont fait profession de foi fonctionnelle, celle de Prague et la glossématique hjelmslévienne, elle [la linguistique fonctionnelle] se rattache à la première plutôt qu'à la seconde, du fait de son attachement aux traits qui consacrent la spécificité du langage humain : le caractère vocal qui impose la linéarité de la parole et ses conséquences syntaxiques ; la hiérarchie de la double articulation de préférence à l'isomorphisme des deux plans hjelmsléviens. » (M.Syn. : p. 142)

où la linéarité apparaît avant la double articulation, la linéarité étant dotée de « conséquences syntaxiques » et l'articulation étant présentée en termes de double articulation par opposition à l'isomorphisme, et non en termes d'analyse. On lit encore, quelques années plus tard, dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique<sup>2360</sup> » (1980) :

« Le caractère vocal du langage détermine la linéarité de la parole. Et la linéarité de la parole implique la syntaxe. La syntaxe est ce qui nous permet de surmonter la linéarité. La linéarité de la parole implique que tous les éléments de l'expérience qui forme un tout global vont être débités en éléments successifs. Mais pour comprendre le tout que forment ces éléments successifs, il faut les relier entre eux. C'est là que se trouve proprement la syntaxe. La syntaxe, ça n'est pas en soi la successivité des éléments dans la chaîne. C'est l'étude des moyens que l'on trouve, dans chaque langue, de rattacher un élément à un autre élément pour expliciter la nature exacte de leur relation. » (M.Emp. : p. 18).

Le propos de « What is Syntax ? » (1982) est relativement confus, dans la mesure où la nécessité de la syntaxe est à nouveau donnée comme étant « en relation directe avec la nature vocale du langage humain », la linéarité de l'énoncé s'opposant par ailleurs à la fois au caractère « nébuleux » de l'expérience et à son caractère non ordonné, à sa « pluridimensionnalité » et à sa nature de « tout cohérent » :

« The necessity of syntax stands in direct relation to the vocal nature of human language. If man had chosen to communicate by means of visual signals likely to endure, such as

---

<sup>2359</sup> « 8° La linéarité de la parole détermine l'existence et la nature de la syntaxe, conçue strictement comme l'étude et la présentation des moyens grâce auxquels l'auditeur peut reconstruire l'unité du message, décomposé en raison de la nécessité d'articuler l'expérience pour la communiquer linguistiquement. La linéarité de la parole est ainsi un trait fondamental du langage, que des linguistes à tendance idéaliste ou logiciste ont tenté de contourner. » Voir également dans le résumé en français : « C8. – La linéarité de la parole est le conditionnement de la syntaxe. » (M.Ba. : p. 14).

<sup>2360</sup> Où l'on trouve cependant par ailleurs une formulation plus proche de celle d'autres textes : « Une autre réaction [à la définition martinettienne d'une langue] est celle de ceux pour qui la linéarité de la parole n'est pas un fait de langue. A ceux-là, je demande pourquoi y aurait-il besoin de la syntaxe s'il n'y avait pas précisément à reconstruire l'expérience à partir d'une linéarité » (M.Emp. : p. 19).

pictures, or readily combinable, such as gestures, it would not be reduced to a linear succession of ephemeral noises. Human experience, what language is intended to communicate, is not by nature linear. Prior to its confrontation with the resources of a given language, it is likely to be a nebula rather than a complex of well ordered notions. Its analysis into elements corresponding to the monemes of the language entails the choice of some connecting items or relevant orders that will enable the hearer to reconstruct the experience in its pluridimensionality from the linear succession of speech. The aim of syntax is to extract and order all the features that contribute to turn a succession of distinct units into a coherent whole<sup>2361</sup>. » (M.Wha. : p. 393-394)

et ce n'est que dans *Syntaxe générale* que se trouve rétablie la double opposition, dans le cadre de laquelle l'analyse retrouve son indépendance à l'égard de la linéarité. Martinet écrit en effet dans ce texte :

« Aussi bien dans le *Lexique* que dans le *Guide*, la syntaxe est présentée, non comme une combinatoire, mais comme l'examen de la façon dont peuvent être exprimés des rapports existant dans l'expérience qui fait l'objet de la communication et que l'analyse en unités linguistiques et les contraintes imposées par la linéarité du discours pourraient tendre à oblitérer. » (M.SG : p. 17)

distinguant à nouveau entre analyse et linéarité. La double étiologie de la syntaxe apparaît alors de manière très claire, à la nécessité de l'analyse s'ajoutant l'hétérogénéité de l'expérience et de la forme linéaire de l'énoncé, mise en exergue dans cet autre développement :

« La définition que nous avons proposée pour la syntaxe implique que le problème syntaxique de base est la façon dont l'auditeur va pouvoir, à partir de la succession des monèmes dans l'énoncé, reconstruire, dans sa globalité, l'expérience qui a fait l'objet de la communication. La linéarité du message ne permet pas, dans tous les cas, de placer ensemble dans le discours les éléments de l'expérience qui y sont perçus comme connexes ou contigus. D'autre part les rapports qui existent entre ces éléments sont variables et ne se dégagent pas nécessairement du rapprochement dans l'énoncé des monèmes qui correspondent aux termes de ces rapports. Nous avons vu que, dans toutes les langues connues, les énoncés se structurent en phrases centrées autour d'un monème prédicatif complété par des déterminations en chaîne, avec possibilité, à chaque niveau de cette chaîne, de coordonner les unités qui sont dans les mêmes rapports avec le reste. Mais il nous reste à voir comment va pouvoir être identifié le rôle que joue chaque monème dans cet ensemble ou, ce qui revient au même, ses relations avec ses voisins. Rappelons que les monèmes, quels qu'ils soient, se présentent comme des successions de phonèmes de la langue, sans qu'en principe, tel phonème soit exclu de tel type de monèmes ou réservé à ce type. La présence de tel ou tel phonème caractérise donc un

---

<sup>2361</sup> « La nécessité de la syntaxe est en relation directe avec la nature vocale du langage humain. Si l'homme avait choisi de communiquer au moyen de signaux visuels susceptibles de durer, comme les images, ou aisément combinables, comme les gestes, ce dernier ne serait pas réduit à une succession linéaire de bruits éphémères. L'expérience humaine, ce que le langage a pour but de communiquer, n'est pas, de sa nature, linéaire. Antérieurement à sa confrontation avec les ressources d'une langue donnée, elle ressemble plus à une nébuleuse qu'à un complexe de notions bien ordonnées. Son analyse en éléments correspondant aux monèmes de la langue implique le choix de certaines unités connectrices ou d'ordres pertinents qui vont permettre à l'auditeur de reconstruire l'expérience dans sa pluridimensionnalité à partir de la succession linéaire du discours. Le but de la syntaxe est d'extraire et d'ordonner tous les traits qui contribuent à transformer une succession d'unités distinctes en un tout cohérent. »

monème particulier, mais nullement une classe c'est-à-dire la nature des rapports que ce monème peut contracter avec les autres du même énoncé. » (M.SG : p. 159).

Aussi la double définition de la langue que donne Martinet dans *Syntaxe générale* est-elle tout particulièrement remarquable. On lit tout d'abord, dans le paragraphe intitulé « **2.16. Une langue : définition sommaire** » :

« La définition que nous proposons est, sous une forme condensée, la suivante : Une langue est un instrument de communication doublement articulé et de caractère vocal. » (M.SG : p. 22)

où apparaissent nettement les deux spécifications distinctes que sont l'articulation et le caractère vocal, impliquant la linéarité. Martinet redonne ensuite, dans un paragraphe intitulé « **2.23. Une langue : définition plus explicite** », la définition des *Éléments de linguistique générale* :

« “Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre”. » (M.SG : p. 27).

Le caractère vocal est ici intégré à la définition des monèmes comme des « unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique », cependant que, par ailleurs, il n'est pas question de linéarité, mais conformément à une remarque de « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » que nous avons citée ci-dessus<sup>2362</sup>, de successivité des seules unités distinctives. On a donc là, d'une certaine manière, une définition fondée sur le résultat de l'élaboration de la structure, incluant cette syntaxe que, comme nous l'avons vu plus haut, implique pour Martinet la notion d'articulation. On lisait de fait à la page précédente :

« Il est clair qu'une langue, au sens non métaphorique du terme, n'est une langue que parce que sa structure est prédéterminée par la linéarité des messages dont elle permet la production. C'est parce que le message linguistique est vocal qu'il est nécessairement linéaire. C'est parce qu'il est vocal qu'il reste momentanément dans les circonstances ordinaires. C'est parce qu'il est vocal qu'il est perçu successivement avec toutes les implications qu'on a mis si longtemps à dégager, empêtré qu'on était dans des préjugés idéalistes qui amenaient à douter de la réelle successivité, dans le discours, des unités linguistiques, phonèmes compris. » (M.SG : p. 26).

---

<sup>2362</sup> « Remarquez qu'à propos de ces signes minimum, je ne dis pas qu'ils sont successifs. Ceux parmi vous qui apprécient les présentations bien équilibrées ont pu être choqués par la décision consciente de ma part de donner une présentation différente à l'articulation en monèmes, et à l'articulation en phonèmes. Je n'ai pas dit que *les monèmes* sont successifs, parce qu'effectivement ils ne le sont pas toujours. Quand je dis *il faut que je fasse*, où se trouve dans “fasse” le verbe *faire* et où se trouve le subjonctif ? Bien malin qui pourrait le dire. Quand je dis en anglais *he sang*, où se trouve l'élément qui veut dire “chanter” et où se trouve l'élément qui implique le prétérit ? Sans doute peut-on charcuter ; mais, à ce moment-là, où est la successivité ? Si vous dites en arabe /maktub/ “écrit, (il est) écrit”, où sont les monèmes ? Où est le participe passé et où est la racine ? Cette dernière, on la connaît, mais tout est entremêlé. Il n'y a pas de successivité des monèmes. » (M.Emp. : p. 15).

C'est là l'aboutissement du cheminement des premières pages de *Syntaxe générale*, où la définition de la syntaxe conduit à celle de la langue. On se souvient, en effet, de ce passage cité dans le premier chapitre :

« Une définition fonctionnelle de l'objet de la syntaxe qui fait état des relations entre la forme du message linguistique et l'expérience qui est à sa source, nous amène nécessairement à poser le problème des rapports entre le langage et le monde en tant que perçu par l'homme. Pour un linguiste, cela équivaut, en fait, à chercher à déterminer la nature du langage. » (M.SG : p. 18)

suivi de cet autre, également cité dans le premier chapitre :

« Nous désignerons comme l'expérience à transmettre ce qui peut inciter le locuteur à procéder à une communication linguistique. Cette expérience peut, dans certains cas, avoir une forme linguistique. C'est ce qui se produit chez l'auditeur qui va répondre. C'est là une situation intéressante mais qui ne pose pas directement le problème des rapports du langage et de la réalité perçue. Lorsqu'au contraire l'expérience à transmettre est non linguistique, se pose la question des rapports entre réalité non linguistique et faits de langue. Nous nous trouvons alors au cœur du problème fondamental de notre science. » (M.SG : p. 19).

Or, Martinet ajoute :

« Le langage humain est donc une abstraction. Les réalités concrètes observables sont, en fait, différentes langues qui assurent, dans les limites de communautés déterminées, le fonctionnement de la communication linguistique. Ce qu'il nous faut donc examiner, ce sont les rapports entre ce que nous avons désigné comme l'expérience à transmettre et cet instrument particulier de communication qu'est une langue. Cela revient, en fait, à présenter une définition fonctionnelle de ce qu'est une langue, et c'est bien ce que nous allons nous efforcer de réaliser ci-après. » (M.SG : p. 20)

avant d'exposer sa définition de la langue comme type d'outil de communication, à la structure et au fonctionnement particuliers. Cette « prédétermination de la structure par la linéarité des messages dont elle permet la production » est cependant relativement problématique, comme en témoigne l'oscillation martinettienne entre une détermination simple, par la seule linéarité (donc par le caractère vocal) dans la mesure où celle-ci implique l'analyse, et une détermination double, par l'analyse et par la linéarité. La détermination simple est manifestement insuffisante, comme l'atteste notamment la comparaison avec les cris à laquelle recourt Martinet dans ses développements relatifs à la double articulation. Elle est par ailleurs, et corrélativement, contradictoire avec la présentation de la double articulation comme le résultat de la tendance à l'économie qui caractérise le comportement humain. La détermination double implique une triple prise en charge de l'axe syntagmatique : dans sa forme – la succession – comme conséquence du caractère vocal, dans sa structure de signifiant (comme organisation observable) et comme structure explicative de la parole. Le premier aspect est commun avec Saussure, la linéarité étant rapportée au caractère vocal du langage. On lit ainsi encore dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Toute langue se manifeste donc sous la forme linéaire d'énoncés qui représentent ce qu'on appelle souvent la chaîne parlée. Cette **forme linéaire** du langage humain dérive

en dernière analyse de son **caractère vocal** : les énoncés vocaux se déroulent nécessairement dans le temps et sont nécessairement perçus par l'ouïe comme une succession. Tout autre est la situation lorsque la communication est de type pictural et perçue par la vue : le peintre peint, certes, successivement les éléments de son tableau, mais le spectateur perçoit le message comme un tout, ou en portant successivement son attention sur les éléments du message selon un ordre ou un autre sans que la valeur du message s'en trouve pour autant affectée. Un système visuel de communication, comme celui que représentent les panneaux de signalisation routière, n'est pas linéaire, mais à deux dimensions. Le caractère linéaire des énoncés explique la successivité des monèmes et des phonèmes. » (M.Él. : p. 16-17).

Les deux autres aspects mettent en jeu la double détermination de l'analyse et de la linéarité. A l'analyse répond la nécessité d'exprimer les rapports, et l'utilisation, à cette fin, de la linéarité du langage considérée comme matière d'expression. L'hétérogénéité de l'expérience et de l'énoncé, sur le point de la linéarité implique une transcendance de la linéarité, à la fois inadéquate et insuffisante pour l'expression des fonctions. S'explique ainsi l'organisation de la chaîne telle qu'elle est observable dans la parole, avec sa hiérarchie, ses ordres pertinents ou non pertinents, ses règles de combinaisons, dont rend compte la structure syntaxique qui, comme nous l'avons vu plus haut, met en jeu des unités et, avec des règles de combinaison, un cadre syntagmatique. On a là une élaboration qui peut paraître proche, à certains égards, de l'élaboration saussurienne, l'analyse se combinant avec la linéarité comme chez Saussure l'articulation avec la détermination externe du syntagmatique. Mais il y a loin, en réalité, de la détermination externe à l'ingrédient que représente chez Martinet la linéarité. Il s'agit chez Saussure d'étiologie de la structure dans le cadre de l'articulation, qui vaut elle-même étiologie – ou définition – de la langue. Il s'agit en revanche chez Martinet de définir la langue comme structure, l'étiologie de la structure devenant ainsi, inévitablement, genèse, dans la mesure où la langue est d'avance pensée comme signifiant. Aussi, tandis que la linéarité se trouve chez Saussure du côté de la nébuleuse, la langue étant articulation, elle se trouve chez Martinet du côté de l'analyse, la langue étant structure face à une expérience amorphe. Aussi, par ailleurs, si – dans la mesure où dans les deux cas se trouve assigné à la matière phonique quelque chose qui revient à la langue et la caractérise – l'oscillation martinettienne entre détermination simple et détermination double n'est pas sans rappeler l'attribution saussurienne du caractère amorphe à la linéarité, là où il s'agit, comme nous l'avons posé plus haut lors de notre analyse des textes de Jakobson, d'une conséquence de la définition de la langue comme articulation, il s'agit chez Martinet d'une oscillation structurelle, liée au caractère identificatoire de sa définition de la langue. Cette oscillation ne se trouve donc pas isolée, mais, comme nous l'avons vu, doublée d'une oscillation parallèle entre deux « étiologies » de la structure : l'étiologie « expressive » de l'élaboration dans le cadre de l'expression et l'étiologie fonctionnelle de la définition de la langue en linguistique générale. Dans le second cas, la langue est construite comme un outil doté d'un fonctionnement particulier, dans le premier comme un signifiant que l'expérience organise d'une manière particulière. Le parallélisme des deux oscillations apparaît de manière très nette dans ce passage de « La notion de fonction en linguistique » (1971), où la « pression des besoins de la communication » voisine avec la contrainte de la linéarité de la parole dans l'analyse de l'expérience :



« On s'accorde assez généralement aujourd'hui pour placer en tête la fonction de communication. Les résistances en la matière viendraient de ceux qui, très sensibles à la tradition idéaliste, mettent en valeur l'importance de la langue chez l'individu dans l'élaboration du cadre de ses connaissances présenté comme sa pensée. Tout, en fait, semble indiquer que la pensée a besoin, pour progresser de façon cohérente et constructive, du cadre de la langue, cadre qui s'est formé au cours des siècles sous la pression des besoins de la communication. C'est la nécessité ou l'habitude de communiquer qui force l'homme à ordonner ses pensées. La linéarité de la parole, imposée à l'homme par son choix de la forme vocale de communication, a probablement joué un rôle décisif pour contraindre l'homme à analyser son expérience avec une certaine précision. » (M.No. : p. 98-99).

Un autre parallélisme s'impose en outre, cette fois avec les deux enjeux de la notion de double articulation : le caractère économique, impliquant une élaboration dans le cadre de l'expression<sup>2363</sup>, et la séparation des deux articulations, corrélative, au niveau significatif, d'une articulation des deux dimensions de l'attribution et de l'articulation dans la structure de l'outil. Dans cette perspective, il y a nécessairement solution de continuité entre les deux étiologies martinettiennes de la structure : donner l'une – l'élaboration dans le cadre de l'expression – comme l'étiologie de la langue, venant soutenir les considérations de linguistique générale, c'est nécessairement, eu égard aux différents parallélismes, en revenir à une double étiologie : à l'élaboration dans le cadre de l'expression répond la détermination simple par la seule linéarité, mais également l'élaboration du signifiant dans le cadre de l'économie, donc la double articulation et avec elle la détermination double. C'est pourquoi, si la définition de la langue en linguistique générale est corrélative d'une détermination double, c'est dans le cadre d'une articulation objectale des deux dimensions du signifiant et de la structure, la structure apparaissant ainsi comme hors-jeu, présumée au lieu d'être constituée.

A l'articulation interne du concept saussurien de langue répond ainsi la rupture des deux dimensions de la linguistique générale et de l'élaboration dans le cadre de l'expression, rançon de l'articulation objectale de la structure et du signifiant : ultime effet de la circularité des rapports entre fonction et structure, la structure vient spécifier, dans la définition de la langue, la langue comme signifiant, l'expression venant inversement construire le signifiant comme structure. A cette rupture répond, en lieu et place de la détermination externe du syntagmatique valant chez Saussure étiologie de la structure, une dualité du syntagmatique, signifiant et organisation et, dans cette dernière dimension, cadre de la structure. Il n'est pas étonnant, dans cette perspective, que le signifié martinettien soit lui-même double. Il est d'abord, comme nous venons de le voir, lieu d'une prise sur la langue et condition de l'articulation objectale du signifiant et de la structure, et par là même, dans le cadre du dédoublement du signifiant martinettien – ensemble outil d'expression et outil d'articulation –, tout à la fois référent et signifiant. Mais, comme nous le verrons dans ce qui suit, il est par

---

<sup>2363</sup> Voir par exemple ce passage des *Éléments de linguistique générale* cité ci-dessus : « Le type d'organisation que nous venons d'esquisser existe dans toutes les langues décrites jusqu'à ce jour. Il semble s'imposer aux communautés humaines comme le mieux adapté aux besoins et aux ressources de l'homme. Seule l'économie qui résulte des deux articulations permet d'obtenir un outil de communication d'emploi général et capable de transmettre autant d'information à aussi bon compte. » (M.Él. : p. 17).

ailleurs, et dans la mesure où ce dédoublement est lui-même une articulation objectale du signifiant (outil d'expression) et de la structure (outil d'articulation), sens passible d'une analyse structurale.

v- *Synthématique et sémantique : du signe au signifié ou de l'outil à la structure*

La synthématique, autre pan de la prise en charge martinettienne des questions liées aux axes syntagmatique et paradigmatic, est d'apparition relativement tardive dans la théorie de Martinet, postérieure, en tout cas, à la constitution de la syntaxe. Son objet est cependant présent dès les premiers textes consacrés aux unités significatives. Nous avons rencontré plus haut la notion de figement. Il est également question, dans les *Éléments de linguistique générale* (1960), outre de composition et de dérivation<sup>2364</sup>, d'amalgame sémantique :

« L'influence qu'exercent l'un sur l'autre deux signifiants en contact s'accompagne fréquemment d'une influence mutuelle des signifiés correspondants : les monèmes *arbre* et *commande* ont un tout autre sens dans *arbre de commande* que dans *arbre à pain* et *commande d'épicerie* et, à l'amalgame formel qui donne *au* à partir de *à* + *le*, correspond l'amalgame sémantique d'*œil-de-bœuf* qui désigne un objet qui n'a proprement rien en commun avec un œil ni un bœuf. » (M.ÉL. : p. 114)

notion que l'on retrouve un an plus tard dans *A Functional View of Language*, dans un passage où, dans la traduction française de 1969, Martinet utilisera à ce propos la notion de *synthème* :

« L'amalgamation sémantique se rencontre aussi assez fréquemment dans le domaine lexical. Ainsi, en français, *passé* + *port* est devenu *passport*, *petit* + *four* est devenu *petit four*, *bas* + *bleu* est devenu *bas bleu*. Dans l'anglais *window*, ou dans son équivalent danois *vindue*, à l'origine *wind eye*, l'amalgamation, à la fois formelle et sémantique, a eu pour résultat la réduction de deux monèmes successifs en un seul. Dans une forme comme *bas bleu*, l'amalgamation sémantique est complète, puisque, synchroniquement, on a peu de chances de jamais identifier le sens de *bas bleu* avec la somme de sens de *bas* et de *bleu*. On peut être tenté de considérer *bas bleu* comme un simple monème parce que, d'un point de vue purement synchronique, l'homonymie de *bas bleu* et de *bas* + *bleu* est purement accidentelle. Mais il vaut mieux, sans doute, utiliser, dans un cas de ce genre, la notion de *synthème*, terme réservé à tout segment du discours qui se comporte syntaxiquement comme un simple monème, mais susceptible d'être analysé en deux ou plus de deux unités significatives<sup>2365</sup>. » (M.FVL : p. 62).

La citation des *Éléments de linguistique générale* est extraite d'un paragraphe intitulé « Tendance à l'amalgame chez le syntagme autonome ». L'adverbe « aussi », dans la première phrase du passage de *A Functional View of Language*, fait de même référence à un

---

<sup>2364</sup> Voir M.ÉL.1960 : p. 131-138, la quatrième section du quatrième chapitre, « IV- La composition et la dérivation », qui devient en 1980 « IV- La synthématique ».

<sup>2365</sup> « Semantic amalgamation is common too, as when *black* + *mail* becomes *blackmail*. In *window*, or its Danish equivalent *vindue*, originally *wind eye*, amalgamation, both formal and semantic, has resulted in reducing two successive monemes to one. When, as in a form like *blackmail*, the semantic amalgamation is complete, since, synchronically, there is no hope of ever identifying the meaning of *blackmail* as the sum of the meanings of *black* and *mail*, it is certainly advisable to consider *blackmail* a single moneme, because, from a purely synchronic standpoint, the homonymy of *blackmail* and *black* + *mail* is purely accidental. » (M.FVL : p. 47).

développement relatif aux amalgames et processus d'amalgamation formels<sup>2366</sup>. L'amalgame sémantique apparaît ainsi initialement comme le pendant de l'amalgame sur le plan sémantique, dans le cadre d'un relatif parallélisme entre signifiant et signifié. C'est ce parallélisme que viendra élaborer la synthématique<sup>2367</sup>, et il faut prêter attention, à cet égard, à cet avertissement de la préface de 1973, où la synthématique se trouve significativement rapprochée de la morphologie comme étant de même qu'elle un produit de la « délimitation précise du domaine de la syntaxe » :

« Comme nous l'avions signalé dans la préface, le quatrième chapitre de ces *Éléments* devançait l'aboutissement d'un effort collectif pour asseoir, sur des bases précises, l'étude des unités significatives dans un cadre proprement fonctionnel. [...] Certains résultats de cette recherche ont été intégrés dans les éditions successives des *Éléments*, telle la notion de syntème qui s'est, très tôt, révélée indispensable sur le chemin qui menait à une délimitation précise du domaine de la syntaxe. Une première poussée, dans ce sens, avait, antérieurement, conduit à délimiter fermement le champ de la morphologie afin de faire éclater le composé paresseux de "morphosyntaxe" né d'un recul devant les difficultés d'une analyse qui remettait en cause de déplorables habitudes de pensée qui s'étaient imposées aux dépens de traditions beaucoup plus saines. » (M.ÉL.1973 : p. 208).

A la disjonction du signifiant et du signifié, fondatrice de la construction martinettienne de la langue comme signifiant, répond en effet, comme nous allons le voir dans ce qui suit, la distinction de deux types de syntagmes, constitutive d'une élaboration de la langue comme outil de désignation et corrélatrice d'un autre dédoublement du niveau des unités significatives – celui des signes –, dédoublement à la fois analogue et nécessairement différent de celui qui préside à la problématique morphologique.

C'est en 1964, dans « The Foundations of a Functional Syntax », que Martinet semble envisager pour la première fois l'existence d'une discipline distincte ayant pour objet la dérivation et la composition. Il est en effet question dans ce texte, dans le cadre de la redéfinition de la morphologie, d'un chapitre à part consacré à la dérivation et à la composition, et qui aurait sa propre morphologie au sens martinettien :

« Derivation and composition, which are sometimes included in morphology, had better be dealt with in a different chapter, with a morphological section where whatever formal deviation incurred by the moneme, in the process of composition or derivation, should be accounted for ; e.g., *deep* becoming *dep-* in *depth*<sup>2368</sup>. » (M.Fou. : p. 121-122).

Les termes et notions de syntème et de synthématique apparaissent quant à eux en 1967, d'une part dans « Syntagme et syntème », et d'autre part dans une nouvelle édition des *Éléments de linguistique générale*. Il s'agit, dans les *Éléments de linguistique générale*<sup>2369</sup>,

<sup>2366</sup> Voir M.LF : p. 61-62 [M.FVL : p. 46-47].

<sup>2367</sup> De ce point de vue, il faut peut-être s'étonner que la notion d'amalgame sémantique ait survécu aux nombreuses corrections qui ont accompagné certaines rééditions des *Éléments de linguistique générale*. Voir ci-dessous la note 2386.

<sup>2368</sup> « La dérivation et la composition, que l'on inclut parfois dans la morphologie, gagneraient à être traitées dans un chapitre différent, avec une section morphologique où toutes les déviations formelles subies par le monème dans le processus de composition ou de dérivation seraient prises en compte ; par exemple, *deep* devenant *dep-* dans *depth*. »

<sup>2369</sup> Voir M.ÉL.1973 : p. 134, cité dans la note 2386 ci-dessous.

d'une rapide précision terminologique visant à instaurer une distinction entre syntagme et syntème. Le développement de « Syntagme et syntème » est beaucoup plus conséquent et fait nettement apparaître les enjeux de la synthématique. On y retrouve, au point de départ de la réflexion martinettienne, la critique de la notion de mot dont il a été question plus haut. Martinet écrit en effet :

« Le recours au “mot” peut s’abriter derrière l’autorité de Bloomfield qui, en distinguant entre *free forms* et *bound forms*, a pu faire croire qu’il sauvait le concept traditionnel. On peut aussi faire intervenir Sapir et sa référence au sentiment linguistique de ses informateurs indiens. On peut également, et de façon plus justifiée, faire remarquer qu’on aurait bien tort de ne pas opérer avec le mot lorsqu’on traite d’une langue comme le latin à propos de laquelle le concept lui-même a pris naissance et où l’on peut définir très exactement ce qu’on veut faire couvrir à ce terme.

Mais, même si nous faisons abstraction d’emplois qu’impose un type de structure particulier et si nous restons sur le plan de la linguistique générale, on pourrait légitimement faire valoir que l’analyse de l’énoncé en morphèmes ou en monèmes se heurte fréquemment à des difficultés aussi considérables que celles qu’on a si souvent dénoncées lorsqu’il s’agissait du mot. Nous ne pensons pas, en l’occurrence, aux difficultés que présente l’analyse des signifiants dans des cas comme l’anglais *he cut*, où le monème de prétérit se manifeste par l’absence de *-s*, ou comme les articles contractés *au*, *aux* et le subjonctif *aille*, ou encore à l’impossibilité d’établir des correspondances de signifié à signifiant dans *(ils) ont été*. Dans tous ces cas, l’utilisation du concept d’amalgame permet d’éliminer ce qui n’est, en synchronie, que faux problèmes. Nous avons plutôt en tête des segments comme *fenaison*, *bouvier*, *nébuleuse*, *thermostat*, où l’on croit devoir identifier certains éléments signifiants comme *-aison*, *-ier*, *-euse*, *thermo-*, sans en être toujours bien sûr et sans savoir trop que faire de ce qui reste si l’on n’est pas un étymologiste professionnel. Soit un énoncé comme *durant toute la fenaison* ; même si l’on est tombé d’accord pour ne pas reconnaître de monème de féminin distinct de *fenaison*, un analyste pourra n’y voir que quatre unités, alors qu’un autre en trouvera six s’il interprète *durant* comme une forme verbale et s’il retrouve *foin* dans *fenaison*.

Les difficultés qu’on éprouve parfois à analyser les énoncés en monèmes à la satisfaction générale ne doivent pas nous conduire à écarter cette notion, mais à déterminer précisément les circonstances dans lesquelles l’analyse achoppe afin de rechercher pour ces cas particuliers une solution spécifique. » (M.SS : p. 182-183).

S’il n’est plus question, dans ce passage, d’amalgame sémantique, mais d’un phénomène presque inverse de lisibilité partielle et incertaine du signifiant, on y rencontre à nouveau, en revanche, la notion d’amalgame formel, significativement présentée comme un « concept » permettant « d’éliminer ce qui n’est, en synchronie, que faux problèmes » et dont nous avons vu plus haut le caractère d’expédient au service d’une analyse des signifiés. Or, si l’on en croit la présentation adoptée par Martinet, les notions de syntème et de synthématique viennent précisément répondre, tout comme celle d’amalgame – ainsi que de signifiant discontinu, de variation des signifiants et de signifiant zéro –, à certaines difficultés auxquelles se heurte l’analyse de l’énoncé en monèmes. A nouveau, la proximité des deux démarches morphologique et synthématique apparaît de manière très nette, le paradoxe, qu’il nous faudra éclaircir, étant que proches, voire semblables, elles sont à la fois homologues : il s’agit dans les deux cas d’analyse en monèmes et, dans ce cadre, des signifiants, et presque inverses : la synthématique achoppe sur l’opacité des signifiants que la morphologie, produit

de leur analyse fonctionnelle, implique. Nous verrons que l'horizon commun que constitue la critique de la notion traditionnelle de mot n'en est que plus significatif. Martinet poursuit :

« On commencera, en l'occurrence, par se préciser, à soi-même, ce qu'on cherche lorsqu'on analyse les énoncés en unités successives. Nous nous plaçons, bien entendu, sur un plan strictement synchronique, ce qui exclut toute analyse qui ne serait qu'étymologique. Nous désirons, en fait, savoir comment la langue étudiée, disons le français, fonctionne à la satisfaction des francophones adultes. Pour communiquer leur expérience ou, en termes plus simples, pour dire ce qu'ils ont à dire, ces gens analysent cette expérience en éléments correspondant à des unités significatives existant dans la langue. Puis ils procèdent à la communication en prononçant à la suite les uns des autres les signifiants de chacune de ces unités dans un ordre partiellement déterminé par la syntaxe de la langue, c'est-à-dire un complexe d'habitudes, significatives ou redondantes, acquises au cours de l'enfance. Ces unités signifiantes, ces signes, en fonction desquels l'expérience va s'articuler, présentent, le plus souvent un signifiant tout à fait arbitraire, formé d'un certain nombre de phonèmes successifs, comme dans le français /espri/ pour l'unité "esprit", auxquels peut s'ajouter une place distinctive de l'accent comme dans l'espagnol /es'píritu/ ou un ton pertinent comme dans l'équivalent suédois /ände/. Un tel signifiant est dit tout à fait arbitraire parce que rien dans la réalité à quoi le signe se réfère ne semble justifier le choix de tel ou tel phonème, de tel ou tel ton, de telle ou telle place de l'accent dans la forme correspondante. On le dit aussi parfaitement immotivé parce que le sens de l'unité n'est en aucune façon suggéré par une valeur sémantique quelconque qu'on pourrait attribuer à certains segments du signifiant : la succession de phonèmes /espri/ pourrait être comprise comme *est-ce pris ?* ou *ait ce prix*, c'est-à-dire analysée en unités significatives successives ; mais aucune analyse de ce genre ne permet de retrouver le sens d'*esprit*, et c'est pourquoi on peut estimer que le signifié "esprit" ne résulte pas de la combinaison de plusieurs signifiés.

Cependant, à côté des signifiants comme /espri/ qui se laissent analyser, quant à la forme, en signifiants successifs, mais sans qu'on puisse voir comment la somme des signifiés correspondants pourrait, avec la meilleure volonté du monde, équivaloir au signifié total ("esprit") ou même simplement impliquer quelque chose d'analogue, il en est d'autres où l'analyse en signifiants successifs permet d'envisager pourquoi la réalité correspondant au signe a été désignée de cette façon. On dit, dans ce cas, que le signe est motivé. Ce n'est pas par hasard qu'un *chemin de fer* s'appelle un *chemin... de... fer*. » (M.SS : p. 183-185).

Martinet distingue ici entre deux types de signifiant, arbitraires et immotivés d'une part, motivés d'autre part. Les termes sont extrêmement significatifs. Il s'agit là d'une distinction saussurienne, dont nous avons tenté plus haut<sup>2370</sup> une justification en termes de différence de niveau : tandis que l'arbitraire est la condition fondamentale des signes linguistiques, la motivation renvoie, dans le cadre ainsi défini, à un type particulier de rapport son/sens, linguistique mais également constitutif du fonctionnement exécutif de la langue qu'est la parole. L'usage martinettien est tout autre et d'une certaine manière presque inverse. *Arbitraire* et *immotivé* semblent d'abord s'opposer comme deux phénomènes distincts, le premier impliquant le rapport son/chose – « Un tel signifiant est dit tout à fait arbitraire parce que rien dans la réalité à quoi le signe se réfère ne semble justifier le choix de tel ou tel phonème, de tel ou tel ton, de telle ou telle place de l'accent dans la forme correspondante »,

---

<sup>2370</sup> Voir l'analyse de la notion de motivation relative, au début de ce chapitre, avec les notes 171, 173 et 198. Nous reviendrons *infra* sur cette question.

le second le rapport du signifié global aux signifiés composants – « On le dit aussi parfaitement immotivé parce que le sens de l'unité n'est en aucune façon suggéré par une valeur sémantique quelconque qu'on pourrait attribuer à certains segments du signifiant ». La distinction est cependant brouillée par ce qui suit, dans la mesure où si *motivé* vient s'opposer à *immotivé*, la motivation implique dans le même temps le rapport mot/chose : à « sans qu'on puisse voir comment la somme des signifiés correspondant pourrait, avec la meilleure volonté du monde, équivaloir au signifié total ("esprit") ou même simplement impliquer quelque chose d'analogue » répond « permet d'envisager pourquoi la réalité correspondant au signe a été désignée de cette façon ». On lisait d'ailleurs quelques années auparavant dans *A Functional View of Language* :

« [...] certaines langues font usage d'un fonds relativement peu important de monèmes, parce qu'elles recourent fréquemment à la composition et à la dérivation ; leur vocabulaire peut être qualifié de largement motivé : telle ou telle chose *est appelée* comme ceci ou comme cela parce qu'elle *est* ceci ou cela. D'autres langues disposent d'un nombre relativement élevé de désignations inanalysables ; leur vocabulaire est ainsi plus largement arbitraire au sens saussurien du mot : une chose est appelée comme ceci ou comme cela, sans que personne, excepté peut-être l'étymologiste, puisse dire pourquoi<sup>2371</sup>. » (M.LF : p. 108)

où arbitraire et motivation sont présentés en des termes identiques et référentiels. Si donc l'arbitraire saussurien implique le rapport signifiant/signifié, tandis que la motivation relative, dans la mesure où elle est corrélatrice d'une certaine prise sur la langue, rend possible de concevoir la désignation, l'arbitraire martinettien est à l'inverse un arbitraire du rapport mot/chose, rapport dont l'immotivation ne s'éloigne que pour venir rendre compte du « fonctionnement » de la motivation, qui apparaît dès lors comme un type de désignation. Et il s'agit en effet, comme le pose d'emblée Martinet, rappelant les deux temps constitutifs de la syntaxe que sont l'articulation de l'expérience et sa communication « selon un ordre partiellement déterminé par la syntaxe de la langue » et permettant ainsi, avec d'autres procédés, la reconstruction de l'expérience, du « fonctionnement de la langue », au sens martinettien de la communication de l'expérience. Dans la mesure où ce fonctionnement implique des signes, il renvoie à la désignation, dont la synthématique, qui concerne quant à elle, tout comme la morphologie mais d'une manière tout autre – relativement à son rapport à l'objet, et non à sa forme –, le niveau du signifiant, est donnée comme une modalité particulière. Martinet ajoute ainsi :

« Le fait qu'un signe soit motivé n'implique, en aucune façon, que ce signe corresponde à plusieurs éléments distincts de l'expérience. Il faudrait des circonstances bien exceptionnelles pour que *chemin* et *fer* dans la succession *chemin de fer* correspondissent

---

<sup>2371</sup> « There is, however, one criterion whose application might result in establishing interesting contrasts between languages. It is what might be called the amount of motivation in the vocabulary : some languages make use of a comparatively small stock of monemes because they frequently resort to composition and derivation ; their vocabulary may be said to be largely motivated : such a thing *being called* this or that because it *is* this or that. Other languages have a relatively large number of unanalysable designations ; their vocabulary is thus more largely arbitrary in the Saussurian sense of the term : a thing is called thus for no discoverable reason except, perhaps, for the etymologist. » (M.FVL : p. 88).

à des éléments distincts de l'expérience. Il ne s'agit pas ici de savoir quelle image pourrait suggérer *chemin de fer* à celui qui emploie ce terme. C'est par l'examen des conditions et des fréquences d'emploi de *chemin de fer* que nous constaterons que les locuteurs tendent à se comporter comme ils le font pour des termes immotivés comme *voiture* et *avion*, que, par exemple, dans des contextes comme *nous irons en...*, la fréquence de *chemin de fer* est du même ordre que celle de ces derniers, qu'au pluriel, en dépit de la graphie, un Français qui n'est pas sur ses gardes, risque de faire une liaison en /-z/ dans *les chemins de fer algériens*, et qu'il n'est pas question de déterminer un élément particulier de *chemin de fer* sans détruire le complexe : *un chemin creux de fer* ne serait pas un chemin de fer en déblai, ni un *chemin de fer forgé* un chemin de fer dont les rails auraient été produits de façon artisanale.

Plus motivé encore est un signe comme *désirable* puisque, non seulement ce ne peut être le résultat du hasard que l'on *désire* d'ordinaire ce qui est *désirable*, mais qu'un sujet de langue française un peu entreprenant pourrait fabriquer lui-même *désirable*, s'il ne l'avait jamais entendu précédemment ; sur l'analogie de *condamner-condamnabile*, *exprimer-exprimable* et de mille autres paires. Mais cette extrême motivation, qui fait que tout un chacun peut reconnaître dans *désirable* un radical *désir(e)* et le suffixe *-able*, n'empêche pas ce terme de correspondre à un élément unique de ce qui fait l'objet du message comme le ferait un adjectif *joli* parfaitement immotivé : pour communiquer la même expérience, j'hésiterai peut-être entre *je désire vivement cet objet* ou *cet objet est très désirable*, mais dès qu'il est question d'analyser l'expérience en fonction des signes disponibles dans la langue et selon que je désire ou non préciser, pour mon auditoire que c'est moi-même qui ressente le désir, je serai amené à choisir *désire* ou *désirable* et non point, dans le second cas, *désir(e) + able*. Rien, certes, n'empêche le locuteur de produire, sur-le-champ, un *indécorable*<sup>2372</sup> qu'il n'a jamais entendu. Mais il devra le *fabriquer* à partir d'un modèle établi avant de l'insérer dans son énoncé. Lorsqu'on emploie *désirable*, on ne choisit pas *désir(e)* d'abord, puis *-able* ensuite (comme on pourrait choisir *fleur*, puis *jaune* lorsqu'on dit *fleur jaune*), ne serait-ce que parce que, dans les contextes où figure *désirable*, *désir(e)* ne peut figurer sans *-able* (ou tel autre suffixe de dérivation adjectivale).

Si nous reprenons maintenant les cas difficiles dont nous étions partis, *fenaison*, *bouvier*, *nébuleuse*, *thermostat*, nous constatons que, dans la pratique, ils diffèrent peu de ceux de *chemin de fer* et de *désirable* que nous venons de discuter. Il s'agit, dans tous les cas, d'unités qui fonctionnent *exactement comme les signes immotivés susceptibles d'apparaître dans les mêmes contextes qu'eux* ; la motivation plus évidente et générale dans *désirable* (ou *désireux*) que dans *nébuleux* ne change rien au statut syntaxique des éléments considérés. Le critère de la productivité qu'on fait souvent valoir pour distinguer entre différents types de dérivés et de composés n'est pas à écarter, bien qu'il ne soit pas toujours facile à appliquer : le suffixe *-aison* de *fenaison* peut être décrété non-productif jusqu'au jour où, pour éviter *plantation* qui a un sens traditionnel bien arrêté, un sujet dit *plantaison* pour l'action de planter. En tout cas, que le composé ou le dérivé soit traditionnel ou une création du moment, il représentera toujours le résultat d'un procès distinct de celui qui consiste à produire un énoncé. Ceci a été parfaitement dégagé par la grammaire traditionnelle qui distingue avec la plus grande netteté entre la formation des mots et la syntaxe. » (M.SS : p. 185-186).

Preuve que la signification martinettienne est fondamentalement un rapport mot/chose, Martinet se croit tenu de préciser que la motivation « n'implique, en aucune façon, que ce signe corresponde à plusieurs éléments distincts de l'expérience ». La motivation apparaît

---

<sup>2372</sup> Martinet précise en note : « C'est naturellement l'exemple de Saussure, *Cours*, 3<sup>e</sup> ed., p. 173 et 229. » (M.SS : p. 186, note 5). Voir *supra*.

ainsi nettement comme un mode de désignation, par opposition au syntagme que met en jeu la syntaxe. Tout à l'inverse en effet, le terme motivé – ce que Martinet appellera un *synthème*<sup>2373</sup> – doit « correspondre à un élément unique de ce qui fait l'objet du message », Martinet distinguant à cet effet entre deux types d'activité, l'activité de communication de l'expérience ou de production d'un énoncé, et l'activité de fabrication d'un terme aux fins de désignation. Il faut donc à nouveau constater que le rapport mot/chose n'est rejeté que dans la mesure où la motivation renvoie à un type particulier de désignation, type de désignation qui implique en tant que tel une rupture du lien référentiel qui caractérise les autres signes, mais également, dans le même temps, preuve ou effet de cette rupture, l'existence d'un lien référentiel global, constitutif, précisément, du signe ainsi dit « motivé ». On notera comme particulièrement remarquable, à cet égard, la précision sur laquelle se clôt le développement. Celle-ci témoigne en effet d'une nouvelle allégeance à la grammaire traditionnelle, là où, comme nous l'avons vu *supra*, Saussure faisait précisément le chemin inverse, de la distinction traditionnelle entre syntaxe et morphologie – au sens de *Wortbildung* – au postulat de l'unité de l'axe syntagmatique, se donnant ainsi les moyens de rendre compte théoriquement des rapports syntagmatiques, en même temps que du rapport son/sens. On lit de même dans « De quelques unités significatives » (1974) où, comme nous l'avons vu plus haut lors de l'analyse d'autres développements de ce texte, Martinet affirme poursuivre l'élaboration saussurienne, qu'il reprend ainsi sur un plan objectal :

« La distinction reprise ici, entre syntagme et synthème peut paraître représenter une profonde divergence par rapport à l'enseignement du *Cours*. Lorsque Saussure veut illustrer la notion de syntagme, il a le plus souvent recours à ce que nous désignerions comme un synthème, et ceci pour la simple raison que leur analyse, vu l'absence d'amalgame, est généralement facile. Est synthème, par exemple, le fameux *indécorable*, qui vise à illustrer la possibilité de créer de nouvelles unités et qui montre bien que si le synthème *peut* représenter un choix unique, il peut également résulter d'une combinaison réalisée au moment où l'on parle, et que le seul critère qui permette de l'identifier est son traitement syntaxique identique à celui d'un monème unique. En réalité, les divergences terminologiques que détermine l'introduction du nouveau terme de synthème, si elles se manifestent sur une grande échelle, sont relativement peu profondes. On a simplement établi, parmi les syntagmes saussuriens, une distinction indispensable en reprenant, dans une optique nouvelle, la distinction traditionnelle entre les combinaisons syntaxiques et ce qu'on désigne, en allemand, comme les produits de la *Wortbildung*. » (M.QUS : p. 214-215).

Aussi les divergences sont-elles en réalité très profondes et, conséquemment, tout autres que « terminologiques ». En témoigne déjà, dans ce passage de « De quelques unités significatives », l'explication du type d'exemple auquel recourt Saussure pour illustrer la notion de syntagme : les synthèmes seraient plus facilement analysables que les syntagmes, dans la mesure où ils ne connaissent pas l'amalgame. Or, comme nous l'avons vu plus haut, la notion d'amalgame témoigne d'une conception abstraite – au sens de « non linguistique » – de l'unité linguistique, qui ne saurait dès lors fournir de point de départ saussurien à une analyse de ce type de syntagme que constitue le synthème. Le recours à ce type d'exemple est

---

<sup>2373</sup> Le terme est introduit plus bas dans le texte. Voir M.SS : p. 186-187, cité ci-dessous.



directement lié à la conception saussurienne du mot comme « unité fondamentale », sur fond de quoi, comme nous l'avons également vu *supra*, la notion de syntagme a d'abord été étudiée dans le cadre de l'analyse du mot – la « morphologie » des *Écrits de linguistique générale*. Saussure distingue des unités et des « sous-unités », des rapports internes au mot et des rapports entre mots, constitutifs de la phrase, la distinction entre mot et phrase étant par ailleurs largement parallèle à celle de la langue et de la parole. Ces distinctions sont cependant le produit de reconstructions internes au concept d'articulation, qui implique quant à lui l'unité de l'axe syntagmatique et la généralité de la notion d'unité (linguistique). Le trajet martinettien, tout de même que – corrélativement – lorsqu'il s'agit des rapports entre arbitraire et motivation, est inverse (ou, ce qui revient au même, parallèle, mais sur le plan de l'objet) : au lieu de l'approfondir, Martinet abandonne la notion de mot, au profit de celle d'unité minimale. Il se situe ainsi d'emblée dans le cadre de la problématique de l'expression, et c'est pourquoi, au lieu d'une reconstruction de la notion de mot, la linguistique martinettienne témoigne paradoxalement d'une acceptation inconditionnelle de celle-ci, sous la forme d'une correspondance avec l'expérience : le « mot » martinettien (non nommé comme tel : il s'agit du syntème), tout comme l'unité minimale, est unité d'articulation de l'expérience. C'est là, en effet, l'enjeu de la synthématique : isoler comme un type particulier de rapport son/sens<sup>2374</sup> les rapports caractéristiques des unités composant les syntèmes, dans la mesure où le rapport constitutif du signe est le rapport mot/chose, auquel ceux-ci ne s'identifient pas. La suite du développement de « Syntagme et syntème » est tout à fait significative de ce point de vue. Martinet écrit en effet :

« Les diverses écoles linguistiques contemporaines, emportées par leur désir de pousser l'analyse aussi loin que possible, ont étendu la segmentation de l'énoncé en morphèmes ou sa décomposition en monèmes, non seulement aux cas qui relèvent de la syntaxe (*donnerons* analysé en *donn(e)-r-ons*, *dominorum* analysé en “maître”, “génitif”, “pluriel”) mais aux produits de la composition et de la dérivation, *chemin de fer*, *autoroute*, *désirable*, *fenaison*.

Il ne paraît pas indiqué de dénoncer cet effort d'analyse comme fondamentalement incorrect : dénier le statut de signe linguistique à un élément comme *-able* serait remettre en question une notion fondamentale sans profit réel. On continuera donc à relever trois signes minima, aussi bien dans *chemin de fer* ou *indésirable* que dans *donnerons* ou *dominorum*, signes minima qu'on désignera comme des monèmes, et non des morphèmes, pour marquer qu'en dépit de l'amalgame de ses trois signifiants, *dominorum* doit être soumis à la même analyse que *donnerons*. Mais il est indispensable de disposer de termes qui nous permettent de distinguer entre les concaténations (*donnerons*) ou les combinaisons (*dominorum*) résultant de la production même de l'énoncé, et celles comme *chemin de fer* ou *indécorable*, qui, traditionnelles ou improvisées, supposent un temps de création distinct du déroulement syntagmatique. Le besoin d'une telle distinction se manifeste par l'emploi, relevé fréquemment, des expressions “monèmes composés”, “monèmes complexes” pour désigner des composés et des dérivés ou, plus exactement, leurs éléments radicaux. Cette terminologie est, bien entendu, inacceptable, puisqu'un monème, unité significative minima, étymologiquement marquée comme unique, ne saurait être complexe ou composé. Mais la récurrence de ces termes révèle que le comportement syntaxique identique d'un monème comme *voiture* ou d'un composé

---

<sup>2374</sup> Ainsi assigné à la psychologie, comme en témoigne, dans le développement de « Syntagme et syntème », le terme d'*image*. Voir ci-dessous.

comme *chemin de fer* s'impose souvent à l'attention de l'observateur avec plus de force que leurs différences sur le plan de l'analyse.

Nous proposons donc de désigner au moyen du terme **synthème** les unités linguistiques dont le comportement syntaxique est strictement identique à celui des monèmes avec lesquels ils commutent, mais qui peuvent être conçus comme formés d'éléments sémantiquement identifiables. » (M.SS : p. 186-187).

Le cadre, à nouveau, est celui de l'analyse, et le signe y apparaît nettement comme un donné. Martinet commence par acquiescer à l'extension de l'analyse en monèmes aux dérivés et aux composés, reconnaissant ainsi aux différents éléments – composants des syntagmes et des synthèmes – un commun statut de signe, « notion fondamentale » qu'il est inutile de mettre en question. La distinction porte alors sur deux types de concaténations, selon qu'elles résultent de la production de l'énoncé ou « supposent un temps de création distinct du déroulement syntagmatique ». Martinet refuse ainsi de remettre en question la notion de signe, reportant la distinction sur les combinaisons dans lesquelles entrent les différents signes, c'est-à-dire, en fait, qu'il ajoute au donné du signe – bien que la remise en question envisageable dans ce cadre n'eût évidemment pas été une problématisation au sens bachelardien<sup>2375</sup> – le donné du syntagmatique : à l'analyse en unités succède l'examen des combinaisons dans lesquelles elles entrent, combinaisons dont, dans la mesure même où le syntagmatique n'est pas défini autrement qu'en termes de concaténation, il sera possible de distinguer plusieurs types<sup>2376</sup>. Comme nous l'avons vu lors de notre analyse de la syntaxe, la

---

<sup>2375</sup> Comme nous le verrons, elle est d'ailleurs effective dans un autre texte. Voir M.Com. : p. 179, cité plus bas. En outre, la distinction des deux types de combinaisons implique évidemment celle de deux types de signes. Voir également ci-dessous.

<sup>2376</sup> C'est là ce que nous qualifions de reprise – approfondissement, dans l'esprit de Martinet, mais dès lors nécessairement, de notre point de vue, une reprise – de l'élaboration saussurienne sur le plan de l'objet. Voir ensuite, pour de telles convocations de la théorie saussurienne, dans « Autour du syllemme » (1980) : « Entre le monème et la phrase, on trouve deux unités. Tout d'abord le *synthème* qui est la combinaison de deux ou plus de deux monèmes, révélés par la commutation, et qui a exactement le même comportement et les mêmes latitudes syntaxiques que les monèmes d'une classe déterminée. Il s'agit donc de ce que la tradition désigne comme des dérivés (par ex. *boutiquier*), des composés (par ex. *autoroute*, *sac à main*, *peinture à l'huile*) ou des figements (par ex. *avoir l'air*, *finir en queue de poisson*).

Ensuite le *syntagme*, popularisé par l'enseignement de Saussure, mais jamais défini par lui et non distingué, dans le *Cours de linguistique générale*, du synthème. » (M.Syl. : p. 136), dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980) : « Si donc on a tout à gagner à ne pas chercher à imposer une opposition catégorique entre synthème et monème, il est indispensable de distinguer parfaitement entre synthème et syntagme. Il peut être utile de rappeler que la distinction ne se trouve pas chez Saussure. Lorsque, dans le *Cours*, il s'agit d'illustrer ce qu'est un syntagme, c'est, le plus souvent, un synthème qui sort. Saussure avait d'autres problèmes à régler. Il n'a même pas pris le soin de préciser ce qu'il fallait entendre par syntagme. De ce qu'il en dit on peut toutefois conclure que forme un syntagme tout ensemble d'unités significatives minima (nos monèmes) qui entretiennent entre elles des rapports syntaxiques plus intimes qu'avec le reste de l'énoncé ; fait éventuellement partie du syntagme toute unité significative (monème ou synthème) qui rattache cet ensemble avec ce reste. Ceci implique qu'une phrase est un syntagme et qu'un syntagme peut être constitué de plusieurs syntagmes. Dans l'énoncé *Un très beau chêne ombrageait la cour*, on relève donc un syntagme qui est l'ensemble de l'énoncé, celui que constitue *un très beau chêne*, formé lui-même des deux syntagmes *un... chêne* et *très beau*, enfin le syntagme *ombrageait* et le syntagme *la cour* ; certains logiciens, que nous ne suivons pas, poseraient sans doute, en outre, un syntagme prédicatif *ombrageait la cour*. Dans *Il vivait dans sa chambre*, on posera que *dans*, qui relie le segment *sa chambre* au reste de l'énoncé, forme syntagme avec lui. Il est clair que, selon la définition donnée plus haut et en accord avec l'usage de Saussure, un adjectif *pierreux*, où l'on distingue entre le noyau *pierr-* et le suffixe *-eux*, forme un syntagme au même titre que *une lourde pierre*. Or, et c'est là que nous divergeons, *pierreux* est pour nous un synthème et non un syntagme parce qu'il a exactement les

notion de syntagmatique fait l'objet, chez Martinet, d'une élaboration dans le cadre de la problématique de l'expression, élaboration dès lors double, en termes d'organisation d'une part, de signifiant d'autre part. Le premier type d'élaboration aboutit à la mise en place d'un cadre syntagmatique, sur lequel fait fond la définition des synthèmes comme « unités linguistiques dont le comportement syntaxique est strictement identique à celui des monèmes avec lesquels ils commutent ». Mais dès lors, cette définition ne saurait être que double, ou trompeuse : comme le rappellent, dans les développements cités précédemment, la notion de choix et celle de correspondance à un élément de l'expérience, la syntaxe martinettienne implique le cadre de la communication de l'expérience, et avec elle, le fondement de la référence. Dans cette perspective, la définition syntaxique du synthème en est avant tout une définition référentielle comme « mot ». C'est d'ailleurs, en réalité, la notion traditionnelle de « mot » que désignent, mal gré qu'en ait Martinet, les « expressions “monèmes composés”, “monèmes complexes” », terminologie certes inacceptable dans la perspective martinettienne, qui place en son centre la notion d'unité minimale, mais qui n'en témoigne pas moins, comme le souligne Martinet lui-même, de ce que « le comportement syntaxique identique d'un

---

compatibilités d'un adjectif non dérivé comme *ardu* ou *raide*. » (M.Sy. : p. 143), dans *Syntaxe générale* (1985) : « 3.59. Le syntagme

Ferdinand de Saussure, à qui la linguistique contemporaine doit ce terme, ne le définit pas réellement lorsqu'il nous dit qu'il s'agit de “deux ou plusieurs unités consécutives”. Les exemples qu'il en donne sont du type 2 (*mourrai, dormirai*) ou des types 3/4 (synthèmes comme *prendre la mouche, indécorable, infatigable*). Puisque nous disposons aujourd'hui du terme synthème pour désigner ces derniers, c'est-à-dire des combinaisons de monèmes conjoints, nous pouvons donc réserver celui de syntagme, non pas uniquement à nos unités de type 2, mais à tous les groupements de monèmes libres, donc, non seulement à *mourrai, dormirai, donnerons, rosarum*, mais aussi à des successions comme *dans le château, dans le beau château*, sans préjudice de complexes plus vastes s'étendant, comme Saussure lui-même le suggère, jusqu'à la phrase. On a intérêt à donner une définition précise du syntagme comme **un ensemble d'unités significatives plus étroitement reliées entre elles qu'avec le reste de l'énoncé, plus, éventuellement, l'élément qui le relie à cet énoncé.** » (M.SG : p. 83), enfin dans « Que faire du “mot” ? » (1986) : « Dans l'usage de Saussure, le terme “syntagme” recouvrait ce que nous désignons comme des synthèmes. Une fois ces derniers mis à part, on peut définir le *syntagme* comme l'ensemble formé par un noyau, ses déterminants et, éventuellement, le connecteur qui relie cet ensemble au reste de l'énoncé. La phrase avec son noyau prédicatif est naturellement un syntagme sans connecteur. » (M.Fai. : p. 133). Martinet renvoyait successivement, dans *Syntaxe générale*, à Saussure (1972) : p. 170 (voir M.SG : p. 92, note 12 ; la date de 1916 est trompeuse car la référence serait alors erronée) et p. 173 (voir M.SG : p. 92, note 13 ; même remarque), page où l'on trouve les exemples de syntagmes suivants : *difficulté, facilité, mourrai, dormirai, indécorable, impardonnable, intolérable, infatigable, la terre tourne, que vous dit-il ?, auxquels Martinet semble ajouter ceux de la page précédente : à quoi bon ?, allons donc !, prendre la mouche, forcer la main à quelqu'un, rompre une lance, avoir mal à (la tête, etc.), à force de (soins, etc.), que vous ensemble ?, pas n'est besoin de....* Les syntagmes « du type 2 » sont de structure « noyau inanalysable + satellites (+ fonctionnels) », les syntagmes « des types 3/4 » de structure « noyaux analysables » (3), et « noyaux analysables + satellites (+ fonctionnels) » (4). Voir M.SG : p. 82. Le terme de *Wortbildung* reparait dans « Mot et synthème » (1968) : « La syntagmatique est naturellement l'étude de la formation des syntagmes. La synthématique est celle de la production des synthèmes, c'est-à-dire qu'elle désigne ce qu'on appelle en allemand *Wortbildungslehre*, en marquant mieux, toutefois, qu'il ne s'agit pas de la constitution du mot tout entier, désinences comprises, mais simplement de ce qu'on connaît sous le nom de radical. » (M.MS : p. 430), puis dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980) : « Il n'existe pas, dans l'usage international, de terme généralement reconnu pour désigner la création lexicale résultant de la combinaison de plusieurs unités de sens. Ce terme, qui correspondrait à l'allemand *Wortbildung*, couvrirait aussi bien le figement (français *jeune fille* équivalent d'anglais *girl*) que la composition et la dérivation. J'ai proposé, pour ce concept, le terme de synthématique, lui-même dérivé de *synthème* qui désigne tout produit de l'activité synthématique. » (M.Sy. : p. 139).

monème comme *voiture* ou d'un composé comme *chemin de fer* s'impose souvent à l'attention de l'observateur avec plus de force que leurs différences sur le plan de l'analyse », autrement dit de ce que le fonctionnement référentiel prime, dans le cadre d'une observation de première venue, la conscience de l'existence d'un signe. On retrouve ainsi, mais d'une autre manière, la dualité de l'outil et de l'expression de l'expérience, qui comme plus haut apparaît corrélative de l'articulation objectale de la structure et du signifiant : à l'élaboration du signifiant (de l'outil) dans le cadre de la problématique de l'expression répond la construction d'une structure qui est un outil de désignation et dont la description structurale ne peut faire oublier l'assise référentielle, la définition syntaxique du syntème faisant ainsi figure de traduction du rapport à l'expérience en termes de propriétés formelles. Cette conversion du rapport à l'expérience en une construction structurale explique la concurrence, jusqu'aux derniers textes, de deux caractérisations du syntème, en tant que celle-ci résulte d'une dénégation tout à la fois impossible et constituante de l'élaboration martinettienne. Dans le passage des *Éléments de linguistique générale* que nous avons cité ci-dessus<sup>2377</sup>, était seul convoqué le critère sémantique et référentiel de l'« amalgame sémantique » et de la désignation corrélative d'un objet « qui n'a proprement rien en commun » avec ceux que désignent les signes constitutifs du syntème. Il s'agit là cependant d'un passage rédigé dès 1960, et dans le passage de *A Functional View of Language*<sup>2378</sup> que nous avons cité en regard, le critère sémantique et référentiel se trouvait doublé – mais seulement dans la traduction de 1969 – du critère syntaxique de l'identité de comportement des monèmes et des syntèmes en dépit du caractère analysable de ces derniers, qui venait s'y ajouter comme une définition de la notion de syntème. On lisait déjà en 1962, à propos cette fois des dérivés et des composés, et dans le cadre d'une présentation de la classification typologique des langues proposée par Sapir :

« Le critère formel commun à la dérivation et à la composition est évidemment que les dérivés et les composés se comportent, dans leurs rapports avec les autres éléments de l'énoncé, exactement comme les monèmes simples correspondants<sup>2379</sup>. » (M.LF : p. 116).

Certains textes ne donnent que la définition syntaxique du syntème, tels « La présentation des unités significatives » (1976) :

« Les syntèmes sont des segments d'énoncés qui, tout en restant analysables – sinon toujours analysés – en unités significatives distinctes par voie de commutation (*à fleur de*, *à fin de*) ont, très exactement, toutes les compatibilités des monèmes d'une certaine classe, alors que leurs éléments composants perdent les leurs. » (M.Pré. : p. 147-148).

Apparaissent ici les deux composantes de la notion d'identité de comportement syntaxique : la non-déterminabilité des composants du syntème, qui perdent ainsi leurs

---

<sup>2377</sup> M.Él. : p. 114.

<sup>2378</sup> M.LF : p. 62 [M.FVL : p. 47].

<sup>2379</sup> « The formal criterion of both derivation and composition is, of course, a combinatory comportment of derivatives and compounds which is, in all respects, identical with that of corresponding single monemes. » (M.FVL : p. 95).

compatibilités, et la conformation du syntème aux compatibilités des monèmes d'une certaine classe. On lit de même dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) :

« En résumé, pour identifier un syntème comme tel, il faut s'assurer 1° que les composants ne sont pas déterminables individuellement et 2° que l'ensemble considéré a exactement les mêmes compatibilités que les monèmes d'une classe déterminée. La combinaison d'un noyau et de modalités qui le déterminent, le complexe *chanterait* par exemple, répondrait à la première condition, puisque les modalités ne sauraient, par définition, y être déterminées individuellement. Il ne répondrait pas à la seconde puisque *chanterait*, comme un tout, n'a pas toutes les compatibilités d'un monème de la langue : il est compatible avec un adverbe, certes, avec un nom ou un pronom (*Il chanterait bien sa chanson*) comme l'est un monème verbal, mais il ne l'est pas avec les modalités verbales, car il en comporte une et elle exclut les autres. Il s'agit donc d'un syntagme. » (M.GFF : p. 21)

où l'on trouve par ailleurs une référence plus concise au critère syntaxique :

« *Boutiquier* est ce que nous appelons un **syntème**. Dans ses rapports avec les autres éléments de l'énoncé, le syntème se comporte comme un monème. » (M.GFF : p. 19).

Dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980), Martinet insiste sur l'appartenance à une classe de monèmes :

« Le syntème se laisse assez facilement cerner comme un signe linguistique que la commutation révèle comme composé de deux ou plus de deux éléments signifiants distincts, mais qui a *exactement* les mêmes compatibilités que certains signes minimum de la langue : le signe complexe *tire-bouchon*, où *bouchon* peut commuter avec *botte* pour donner *tire-botte*, est bien composé de deux éléments sémantiquement identifiables. Mais il entretient, dans l'énoncé, les mêmes rapports avec les différentes classes d'unités signifiantes que le signe inanalysable *bouchon* : il peut être déterminé par les articles (*un tire-bouchon*, comme un *bouchon*), par le pluriel (*les tire-bouchons* comme *les bouchons*), par un adjectif en fonction épithétique (*un grand tire-bouchon*, comme *un grand bouchon*) ; il peut entrer dans différentes relations syntaxiques avec un verbe (*j'ai acheté un tire-bouchon*, comme *j'ai acheté un bouchon*) etc. » (M.Sy. : p. 139-140)

et l'on retrouve, dans « Autour du syllemme » (1980) :

« Entre le monème et la phrase, on trouve deux unités. Tout d'abord le *syntème* qui est la combinaison de deux ou plus de deux monèmes, révélés par la commutation, et qui a exactement le même comportement et les mêmes latitudes syntaxiques que les monèmes d'une classe déterminée. Il s'agit donc de ce que la tradition désigne comme des dérivés (par ex. *boutiquier*), des composés (par ex. *autoroute*, *sac à main*, *peinture à l'huile*) ou des figements (par ex. *avoir l'air*, *finir en queue de poisson*). » (M.Syl. : p. 136)

puis dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

« L'essentiel, en la matière [en matière de production de nouvelles unités], ressortit à ce que nous désignons comme *la synthématique*, c'est-à-dire au rapprochement de monèmes préexistants pour former des unités ayant le même comportement syntaxique que certains monèmes de la langue. » (M.Poi. : p. 63)

la notion d'identité de comportement syntaxique. La comparaison avec les syntagmes de type « noyau + modalités » qui accompagne, dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, l'énoncé de la première composante, revient notamment dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980), où une précision vient ainsi compléter la définition citée ci-dessus et qui mentionne donc, comme la *Grammaire fonctionnelle du français*, les deux composantes de la notion d'identité de comportement syntaxique :

« On nous objectera peut-être que le complexe *lourde pierre* peut apparaître dans tous les contextes syntaxiques où l'on rencontre le seul *pierre* et que, par conséquent, nous devrions le considérer également comme un syntème. Mais ce serait oublier que *lourde pierre* peut apparaître avec *très* (*une très lourde pierre*) ce qui ne vaut pas pour *pierre* seul. Il n'y a donc pas compatibilités identiques. Ceci nous amène à préciser que les éléments constitutifs du syntème ne sont pas susceptibles de recevoir de déterminations particulières distinctes de celles qui valent pour le syntème tout entier : on peut déterminer l'ensemble *chemin de fer* (*chemin de fer économique*, *chemin de fer à grande vitesse*), mais si l'on risque l'étrange *chemin creux de fer forgé*, avec détermination distincte des deux éléments lexicaux, il n'est plus question d'un chemin de fer.

L'application du seul critère de non-déterminabilité des constituants du syntème pourrait amener à ranger, parmi les syntèmes, les combinaisons d'un monème lexical avec une ou plusieurs modalités. Soit la forme *ombrageait* dans notre exemple précédent. Il est clair que l'élément *-ait*, signifiant du monème "imparfait" n'est pas susceptible d'être déterminé. Rappelons-nous que cette absence de détermination possible fait partie de la définition des modalités. Si *ombrageait* reste un syntagme, c'est que cet ensemble n'a pas les mêmes compatibilités qu'un monème verbal comme *ombr-* (d'*ombrer*) ou un syntème verbal comme *ombrag-* (d'*ombrager*) : il est incompatible avec un imparfait (\**ombrageai - ait*) ou tout autre monème de la classe des temps.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'une modalité est foncièrement indéterminable et qu'une détermination du noyau auquel elle se rattache ne l'affecte en aucune manière. Si j'ajoute à *ombrageait* le déterminant *imparfaitement*, cette réserve s'applique à la façon dont l'ombre est assurée et non au caractère passé du phénomène. Le suffixe *-age*, n'est pas, quant à lui, précisément affecté par le déterminant, mais il l'est au même titre que la base *ombr-*. Ce qui est imparfait c'est la façon dont l'arbre assume la fonction qui est celle d'ombrager. *Ombr[er]* (sans *-age-*) au lieu d'*ombrage[r]* renverrait à tout autre chose. » (M.Sy. : p. 143-144)

puis, de manière un peu différente, dans *Syntaxe générale* (1985) :

« Les modalités étant, par définition, non déterminables, on ne saurait leur appliquer le critère de non-détermination. Un complexe comme *donnait* a été interprété ci-dessus (§ 3.2) comme constitué de deux monèmes libres, *donn(e)* et l'"imparfait" exprimé par *-ait*, sur la foi de l'autre critère qui réclame du syntème, groupe de monèmes conjoints, qu'il ait très exactement les mêmes compatibilités que les monèmes d'une classe déterminée. L'ensemble *donnait* n'est donc pas un syntème, puisque, s'il a certaines compatibilités du verbe, comme les modes et les voix, il ne peut s'accommoder des temps : \**donnait-ait* est impossible. Mais l'"imparfait" n'étant, en tant que modalité, pas déterminable, on ne peut pas arguer de sa non déterminabilité pour renforcer l'interprétation de *donnait* comme un syntagme et non un syntème. On serait tenté de dire que c'est le fait qu'on ne peut pas plus déterminer *-ait* dans *donnait* que *-té* dans *gaîté* ou *entre-* dans *entreprendre*, qui explique qu'on puisse dire que, dans un sens, *donnait* est un "mot" comme *gaîté* et *entreprendre*. Il est bon toutefois de préciser que les possibilités de détermination sont très différentes dans les deux cas. Lorsqu'on détermine *donnait* au moyen de l'adverbe *fréquemment* c'est strictement l'action de donner

représentée par *donn-* qui est caractérisée comme fréquente et non le caractère passé du phénomène. En revanche, quand une *gaîté* est présentée comme *débordante* ce n'est ni *gai-* ni *-té* qui sont ainsi caractérisés, mais bien l'ensemble *gaîté*. Il en va de même si je précise *entreprendre* au moyen de *hardiment*. En d'autres termes une modalité, monème libre, ne participe à aucune détermination, alors qu'un monème conjoint, s'il est, par définition, non déterminable, participe indirectement à toute détermination du syntème<sup>2380</sup>. » (M.SG : p. 40).

Tout comme la notion de parasynthème dont il sera question ci-dessous<sup>2381</sup>, et qui est liée quant à elle à la deuxième composante de la définition syntaxique, cette comparaison renvoie à l'inscription de la notion de syntème dans le cadre de la syntaxe martinettienne, et ainsi à la dimension de l'élaboration de l'outil. Cette dimension apparaît de manière très nette dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire », où la synthématique est envisagée comme production, « rapprochement de monèmes préexistants pour former des unités ayant le même comportement syntaxique que certains monèmes de la langue ». Nous verrons cependant que, significativement, cette dimension de l'outil ne saurait s'inscrire tout entière du côté du critère syntaxique. Il faut noter, en premier lieu, que certains textes ne se contentent pas de définir syntaxiquement le syntème, mais manifestent au contraire une oscillation entre deux critères, le critère formel (syntaxique) d'une part, celui du choix unique d'autre part. C'est le cas, en particulier, de « Syntagme et syntème », dont l'un des développements cités ci-dessus<sup>2382</sup> était à cet égard tout à fait remarquable. Martinet mettait ainsi en exergue, dans le premier paragraphe, plutôt que le rapport aux éléments d'expérience, le rôle de « l'examen des conditions et des fréquences d'emploi » dans l'identification du syntème, les deux conditions d'emploi mentionnées étant la liaison en /-z/ dans *les chemins de fer algériens* qui, bien qu'il s'agisse pour ainsi dire de symptôme formel, n'est pas sans évoquer la commutation avec un monème simple, et le fait qu'« il n'est pas question de déterminer un élément particulier de *chemin de fer* sans détruire le complexe », énonçant clairement, quant à lui, le critère de la non-déterminabilité des éléments du syntème. A la fin du deuxième paragraphe, l'absence de choix successif, et avant elle la correspondance « à un élément unique de ce qui fait l'objet du message » se trouvaient de même justifiées par un critère distributionnel : « Lorsqu'on emploie *désirable*, on ne choisit pas *désir(e)* d'abord, puis *-able* ensuite (comme on pourrait choisir *fleur*, puis *jaune* lorsqu'on dit *fleur jaune*), ne serait-ce que parce que, dans les contextes où figure *désirable*, *désir(e)* ne peut figurer sans *-able* (ou tel autre suffixe de dérivation adjectivale). » Enfin, dans le troisième paragraphe, Martinet précisait que « la motivation plus évidente et générale dans *désirable* (ou *désireux*) que dans *nébuleux* ne change rien au statut syntaxique des éléments considérés ». La définition syntaxique donnée dans un autre des développements cités ci-dessus revient par ailleurs à deux reprises dans la suite du texte, mais Martinet se réfère également une autre fois au critère du choix. On lit tout d'abord, quelques pages après les développements cités ci-dessus :

---

<sup>2380</sup> Sur la distinction entre monème libre (composant d'un syntagme) et monème conjoint (composant d'un syntème), voir ci-dessous.

<sup>2381</sup> Voir ci-dessous la note 2410.

<sup>2382</sup> Voir M.SS : p. 185-186.

« Le seul critère de la présence d'un syntème est le comportement syntaxique de l'ensemble et l'absence de comportement particulier des éléments composants. » (M.SS : p. 191)

Martinet rappelant ensuite, en conclusion :

« [...] nous avons proposé d'appeler *syntème* tout signe susceptible d'être considéré comme formé de deux ou de plus de deux éléments sémantiquement identifiables et qui, en tous points, se comportent syntaxiquement comme les signes minima avec lesquels il commute. » (M.SS : p. 195).

Mais on lit par ailleurs :

« Si la frontière entre le monème et le syntème est, par nature, évasive<sup>2383</sup>, il serait très désirable que fût parfaitement nette celle qui sépare le syntème, résultat d'un choix unique parmi les ressources de la langue, et le syntagme, combinaison qui découle de la collocation d'éléments choisis indépendamment les uns des autres. » (M.SS : p. 190).

De même, si, après « Syntagme et syntème », « Composition, dérivation et monèmes » (1968) définit le syntème en termes syntaxiques :

« On peut définir dérivés et composés comme des éléments sémantiquement et formellement analysables, mais qui, dans leurs rapports avec les autres éléments de l'énoncé, se comportent exactement comme les éléments inanalysables qui peuvent apparaître dans les mêmes contextes qu'eux : *ânesse*, que l'examen le plus superficiel révèle comme composé de *ân(e)* plus un élément *-esse* qui a à peu près la valeur de "femelle", fonctionne linguistiquement comme *jument* qu'on ne saurait soumettre au même type d'analyse. Rien, dans la langue, n'empêche de dire de l'*ânesse* tout ce que l'on dit de la *jument* et vice-versa ; ce que l'on dira ainsi sera peut-être vrai ou faux, mais toujours linguistiquement acceptable. » (M.Com. : p. 178)

on lisait quelques lignes plus haut :

« En réalité, il s'agit moins d'opposer les cas où intervient un élément grammatical à ceux où il ne s'en présente pas, que les situations, qu'on pourrait désigner comme proprement syntagmatiques, où s'accrochent des éléments correspondant chacun à un choix particulier que le locuteur fait, inconsciemment en général, *hic et nunc*, et celles où un ensemble d'éléments, que l'on peut concevoir à l'examen comme individuellement porteurs d'une signification, font l'objet d'un choix unique de la part de celui qui parle. Il y a situation syntagmatique aussi bien lorsqu'on considère les deux monèmes de *Jean parle* que ceux de *le chien*, car *parle* après *Jean*, et *chien* après *le* représentent chacun un nouveau choix. Il y a choix unique dans tous les cas où l'on parle de dérivation et de composition (*pommier*, *lavage*, *timbre-poste*, *vide-poche*, *sac à main*) et là où il y a un certain degré de figement (*bon marché*, *avoir l'air*). Nous ne discuterons pas ici la question de savoir s'il est ou non facile de trouver des critères formels permettant de décider s'il y a ou non figement et si, dans un cas donné, il y a eu choix unique, double ou triple. Il nous suffit de préciser qu'il y a là deux situations linguistiques parfaitement caractérisées, même si le départ peut être, dans certains cas concrets, assez difficile. » (M.Com. : p. 178).

---

<sup>2383</sup> Voir *infra*.



Les *Éléments de linguistique générale* ajoutent à cette dualité de critère l'ambivalence de la dénégation de celui du choix unique, dont le critère syntaxique est ainsi donné comme substitut. On lit en effet dans cet ouvrage, à partir de 1967 :

« Ce qu'il y a de commun à tous les composés et tous les dérivés, c'est d'abord l'unité sémantique du complexe qui est marquée par le fait que chacun correspond normalement à un choix unique. Mais ce trait est trop difficile à constater, même par introspection, pour qu'on puisse le retenir pour identifier ces complexes et les opposer aux syntagmes proprement dits (*avec les valises, donne-r-i-ons*) qui résultent de choix multiples<sup>2384</sup>. La seule caractéristique que nous devons retenir, c'est qu'ils se comportent, dans leurs rapports avec les autres éléments de l'énoncé, exactement comme les monèmes qui apparaissent dans les mêmes contextes qu'eux, ce qui implique, par exemple, qu'ils peuvent être accompagnés par les mêmes modalités, et que ces modalités ne sauraient jamais porter sur un élément seulement du composé ou du dérivé<sup>2385</sup> : une *chaise-longue* d'une taille inaccoutumée n'est pas une *chaise-plus-longue*, mais une *chaise-longue* plus longue que les autres.

Les composés, qu'ils dérivent de figements ou non, et les dérivés sont désignés comme des **synthèmes**. Les monèmes composants du synthème sont dits **conjoint**s par opposition aux monèmes **libres** des syntagmes » (M.Él. : p. 133).

Le critère du choix unique se trouve ici refusé d'emblée, au profit du critère formel. Le motif du refus n'implique cependant aucune remise en question de la validité de ce critère, simplement donné comme un « trait [...] trop difficile à constater, même par introspection, pour qu'on puisse le retenir pour identifier ces complexes et les opposer aux syntagmes proprement dits ». Et Martinet ajoute, à titre d'illustration de sa distinction entre monèmes libres et monèmes conjoints :

« [...] le segment *entrepousions* /ãtrəpozio/ est un syntagme formé du synthème /-ãtrəpoz-/ (lui-même formé des monèmes conjoints /-ãtr/ et /-poz-/) et des monèmes libres, imparfait /-i-/ et "1<sup>re</sup> pers. du pluriel" /-ø/. On voit que le caractère libre de ces deux derniers monèmes ne se dégage pas de la graphie, mais bien du fait qu'ils ont été, l'un et l'autre objet d'un choix distinct de celui, unique, qui nous vaut /-ãtrəpoz-/<sup>2386</sup>. » (M.Él. : p. 133-134)

<sup>2384</sup> On lisait avant 1967 : « Mais ce trait est trop difficile à constater, même par introspection, pour qu'on puisse le retenir pour identifier ces syntagmes et les opposer à des syntagmes plus lâches. » (M.Él.1960 : p. 132).

<sup>2385</sup> On lisait avant 1967 : « sur un élément seulement du syntagme de composition ou de dérivation » (M.Él.1960 : p. 133).

<sup>2386</sup> Ce paragraphe ne figure pas non plus dans les éditions antérieures à 1967, où on lit à la place, en suite d'un développement relatif à l'inséparabilité formelle des composants (voir ci-dessous) : « Il ne sera donc pas toujours facile de distinguer entre composés et dérivés d'une part, syntagmes plus lâches d'autre part. Vues sous l'angle diachronique, composition et dérivation peuvent apparaître comme le stade intermédiaire entre la juxtaposition de monèmes que les besoins de la communication mettent en contact et l'amalgame en un seul monème : c'est le composé *collocare* qui mené de *con locare* à *coucher*. » (M.Él.1960 : p. 133). Les éditions de 1967, 1970 et 1973 donnent quant à elles, faisant suite au même paragraphe sur l'inséparabilité formelle : « On a, ci-dessus (4-13), désigné comme un syntagme toute combinaison de monèmes. On distinguera cependant, du syntagme proprement dit, le **synthème**, c'est-à-dire le complexe formé par les monèmes constitutifs du composé ou du dérivé. Ces monèmes sont dits **conjoint**s par opposition aux monèmes **libres** des syntagmes proprement dits : le segment *entrepousions* /ãtrəpozio/ est un syntagme formé du synthème /-ãtrəpoz-/ (lui-même formé des monèmes conjoints /-ãtr/ et /-poz-/) et des monèmes libres imparf. – /-i-/ et 1<sup>re</sup> p. pl. – /-ø/. Vues sous l'angle diachronique, composition et dérivation peuvent apparaître comme le stade intermédiaire entre la juxtaposition

où l'on retrouve la notion de choix. « Mot et syntème » (1968) manifeste la même ambivalence que les *Éléments de linguistique générale*, ajoutant cependant un terme d'opposition significatif. Martinet écrit tout d'abord :

« Nous avons proposé de réserver le terme de *syntagme* aux combinaisons de monèmes résultant de choix distincts, qu'il s'agisse d'amalgames, comme dans *dominorum*, de mots analysables comme *donnerons* ou de combinaisons plus lâches comme *sur le banc*, où les trois monèmes sont séparables (*sur tout le petit banc*). Pour désigner les combinaisons de monèmes qui font, dans le discours, l'objet d'un choix unique, nous avons proposé le terme de *synthème*. » (M.MS : p. 430)

mais pour ajouter aussitôt :

« La notion de choix à laquelle nous avons eu recours jusqu'ici n'a été utilisée qu'à titre explicatif et ne saurait, bien entendu, servir comme critère de la distinction entre les deux types d'associations de monèmes. Le seul critère valable nous paraît être celui du comportement syntaxique du complexe considéré : d'une part, nous avons des complexes qui se comportent, en ce qui concerne leur combinabilité syntaxique, en tous points comme des monèmes uniques, c'est-à-dire qu'ils entrent dans les mêmes combinaisons que les monèmes d'une classe donnée et qu'aucun des éléments qui les composent n'est susceptible de recevoir une détermination particulière : ce sont des synthèmes ; d'autre part, nous trouvons des concaténations dont chaque élément implique une restriction quant à la combinabilité de l'ensemble : ce sont des syntagmes. » (M.MS : p. 430-431).

S'il était question, dans les *Éléments de linguistique générale*, d'identification des synthèmes et de leur opposition aux syntagmes, le critère syntaxique est donné ici comme « seul critère valable » pour la « distinction entre les deux types d'associations de monèmes », la notion de choix étant quant à elle assignée au niveau « explicatif ». S'instaure ainsi une opposition entre explication et identification, que l'on retrouve dans « Morphology and Syntax » (1972) :

« 1. Segmentation. La première étape de l'analyse sera la segmentation du corpus en signes linguistiques minima (combinant signification et forme), c'est-à-dire en monèmes. A ce niveau nous rencontrons deux types de monèmes : les monèmes libres et les monèmes conjoints. J'entends par "monèmes libres" non des éléments qui sont libres du point de vue de la forme, mais des éléments correspondant *hic et nunc* à des choix différents de la part des locuteurs. Selon cette définition, *rosārum* est constitué de trois monèmes libres. Les monèmes conjoints, au contraire, sont entrés en combinaison avant que la forme soit employée par le locuteur. L'angl. *farmyard*, par exemple, est nettement constitué de deux monèmes, deux éléments significatifs distincts, mais lorsque nous disons *farmyard*, nous ne choisissons pas d'abord l'élément *farm* puis l'élément *yard*, nous choisissons *farmyard* comme un tout. Il faut souligner ici que la notion de choix n'est pas censée représenter un critère d'analyse. Le terme "choix" signifie que, lorsque

---

de monèmes que les besoins de la communication mettent en contact et l'amalgame en un seul monème : c'est le composé *collocare* qui mené de *con locare* à *coucher*. » (M.Él.1973 : p. 134). Il ne sera plus question, à partir de l'édition de 1980, de la composition et de la dérivation comme d'un stade intermédiaire entre la juxtaposition et l'amalgame. Martinet parlera de retour au monème (voir ci-dessus la note 2218), et l'amalgame, comme phénomène morphologique sera clairement distingué de la composition et de la dérivation comme phénomènes synthématiques. On retrouve ici le parallélisme initial des amalgames formel et sémantique, et avec lui la fondamentale communauté d'enjeux des problématiques morphologique et synthématique.

l'on emploie la forme *farmyard*, celle-ci apparaît dans des situations où on pourrait toujours employer des monèmes simples. Là où on a *yard* on pourrait également avoir *farmyard*, ce qui n'est pas vrai dans le cas des combinaisons de monèmes libres. Si nous employons, par exemple, un monème libre comme le monème *-r-* du futur dans la forme *donnerons*, la présence de ce *r* exclura nombre de combinaisons possibles, telle que celle avec le monème "passé" d'où *donnâmes* ; il ne fait pas de doute que *donnerons* n'appartient pas à une classe où on rencontre des monèmes simples. Il n'y a aucun monème simple se combinant exactement comme *donnerons*, alors qu'il y a des monèmes simples qui entrent en combinaison pour constituer des formes telles que *farmyard*. Certes de nouveaux complexes de monèmes conjoints, c'est-à-dire de composés ou de dérivés, sont susceptibles d'être produits à tout moment par les locuteurs. Mais ce type d'activité linguistique, qui relève traditionnellement du chapitre "Formation des mots", diffère totalement de la concaténation grammaticale<sup>2387</sup>. » (M.Mor. : p. 7-8).

Dans ce passage, à nouveau, Martinet commence par s'exprimer en termes de choix, avant d'affirmer que « la notion de choix n'est pas censée représenter un critère d'analyse ». La notion de choix y est par ailleurs corrélatrice de la distinction des deux types d'activité mise en place dans « Syntagme et syntème », et assignable au niveau explicatif : si les monèmes libres sont des « éléments correspondant *hic et nunc* à des choix différents de la part des locuteurs », les monèmes conjoints sont quant à eux « entrés en combinaison avant que la forme soit employée par le locuteur », combinaison renvoyant à un « type d'activité linguistique » qui « relève traditionnellement du chapitre "Formation des mots" » et qui « diffère totalement de la concaténation grammaticale ». Mais tandis que la distinction entre explication et distinction n'est pas sans faire écho à la dualité de l'expression de l'expérience et de l'outil, ces deux dualités n'en sont pas pour autant superposables. Il nous faut revenir, ici, sur la distinction des deux types de monème que nous avons vu énoncée dans les *Éléments de linguistique générale* puis dans « Morphology and Syntax ». Le développement le plus significatif est celui de « Morphology and Syntax », où l'on retrouve la perspective analytique de « Syntagme et syntème », mais corrélatrice, cette fois, d'une distinction de deux types de signes au lieu des deux types de combinaisons distingués dans « Syntagme et syntème ». Les deux distinctions sont évidemment corrélatrices ainsi qu'il apparaît par exemple dans ce

---

<sup>2387</sup> « 1. Segmentation. The first step in the analysis will be the segmentation of the corpus into minimal linguistic signs (combinations of meaning and form) or monemes. At that point we come across two different types of monemes – free monemes and joint monemes. By free monemes, I do not mean elements that are formally free, but those that correspond, *hic et nunc*, to different choices of the speaker. According to this definition, *rosārum* consists of three free monemes. Joint monemes, on the contrary, are monemes that have been combined prior to the use of the form by the speaker. *Farmyard*, for example, clearly consists of two monemes, two distinct meaningful elements, but when we say *farmyard*, we are not choosing *farm* and then *yard*, we are choosing *farmyard* as a whole. It must be stressed here that choice is not intended to be a criterion for analysis. The implication of the term "choosing" is that, when *farmyard* is used, it appears in exactly the same situations where single monemes could be used. Wherever we can have *yard*, we could have *farmyard* instead, which is not true at all in the case of free moneme combinations. If, for example, we use a free moneme like the "future" moneme *-r-* in the form *donnerons*, many possible combinations, such as the one with the moneme of the past, whence *donnâmes*, will be excluded by the use of this *r* ; *donnerons* certainly does not belong to a class where single monemes are to be found. There is no single moneme combining exactly like *donnerons*, whereas there are single monemes which enter the same types of combination as *farmyard*. It is true that new complexes of joint monemes, i.e., compounds or derivatives, can be made up at any point, the speaker combining joint monemes on the spur of the moment. But this type of linguistic activity, traditionally dealt with under "Word Formation", is totally different from grammatical concatenation. » (M.Mor. : p. 157).

passage de « Pour une linguistique des langues » (1973) – où, par ailleurs, la définition syntaxique se double à nouveau d’une référence à la notion de choix –, où l’examen des combinaisons est donné comme devant tenir compte de la spécificité d’un type de monème, lui-même caractérisé par la particularité des combinaisons dans lesquelles il entre :

« Ce qu’il convient dès l’abord de préciser, c’est la nature des unités avec lesquelles on doit opérer. Il y a certes, dès le départ, les monèmes, c’est-à-dire les unités significatives minima. Mais, dans l’examen où nous sommes engagés de la façon dont les unités de base peuvent, en se groupant aboutir à la communication de l’expérience, nous devons tenir compte du fait que certaines unités significatives minima peuvent, en se combinant, former des ensembles qui entrent *exactement* dans les mêmes types de combinaison que les unités simples : *mal de tête* entrera exactement dans les mêmes types de combinaison que l’analysable *migraine*. Ces unités complexes ont reçu le nom de SYNTHÈME et leur examen fait l’objet de la SYNTHÉMATIQUE. Il importe peu qu’il puisse être souvent difficile de se prononcer sur le caractère de monème ou de syntème d’une unité significative : *téléphone*, par exemple, est-il analysable ou non en deux éléments *télé-* et *-phone* qu’on retrouverait dans *télégramme* et *grammophone* ? *Téléphone* est en fait une unité qu’on choisit d’un seul coup dans certaines circonstances, et la communication linguistique passera de la même façon, que locuteur et récepteur aient ou non le même sentiment relativement à la simplicité ou la complexité du terme. » (M.Pou. : p. 28-29).

Il s’agit là, cependant, de cette distinction de types de signes que nous opposons plus haut à la distinction de deux types de combinaisons, et cette corrélativité est précisément symptomatique du double donné du signe et du syntagmatique sur lequel fait fond l’élaboration martinettienne, et avec elle de la redéfinition martinettienne du signe comme « mot » au sens d’unité de référence, impliquant, en lieu et place de la théorisation du rapport son/sens, une destitution du monème conjoint de son statut de signe. Qu’il s’agisse des *Éléments de linguistique générale* ou de « Morphology and Syntax », la distinction des monèmes libres et des monèmes conjoints apparaît inséparable de la notion de choix. C’est ce qu’il semble encore à la lecture de ce passage de « Syntagme et syntème » :

« On proposera, pour distinguer les monèmes composants du syntème, l’épithète de **conjoins** (anglais *joint*) et pour distinguer ceux qui constituent le syntagme, celle de **libres** (anglais *free*). En combinaison avec le terme *morphème*, ce dernier adjectif pourrait prêter à confusion, puisque le *free morpheme* dérivant du *free form* de Bloomfield est tout autre chose. Mais le *monème*, beaucoup plus indépendant de la forme que le *morphème*, peut manifester sa liberté, non sous la forme d’une indépendance de son signifiant, mais par le fait qu’il représente un choix distinct de ceux des monèmes qui, dans la chaîne, l’entourent ou même sont amalgamés avec lui : *dominorum*, tout comme *donnerons* ou *sur la table*, comporte trois *monèmes libres* ; *indésirable*, tout comme *pomme de terre* ou *chemin de fer* se compose de trois *monèmes conjoints*. » (M.SS : p. 192).

On lit de même l’année suivante dans « Mot et syntème » (1968) :

« Il est utile de pouvoir distinguer entre les monèmes constitutifs des syntagmes (/dòn-, -r-, ò/ dans *donnerons*, /syr lə bã/ dans *sur le banc*, “maître”, “génitif” et “pluriel” dans *dominorum*) et les monèmes qu’on peut dégager par l’analyse des syntèmes (*âne* et *-esse* dans *ânesse* et, si l’on veut, *beau* et *coup* dans *beaucoup*). On désignera les premiers comme des *monèmes libres*, et les seconds comme des *monèmes conjoints*. On est pleinement conscient du caractère provocateur de l’épithète de “libre” appliquée aux trois

constituants de l'amalgame *dominorum*, il n'y a évidemment aucun rapport entre *free*, dans la traduction anglaise *free moneme*, et *free* dans l'expression bloomfieldienne *free form* : le monème correspond toujours à quelque différence formelle, mais sa nature vraie est indépendante des accidents de cette forme ; la liberté du monème se manifeste par le fait qu'il correspond à un choix distinct, quelles que soient les variations formelles de ce choix. » (M.MS : p. 430)

puis encore dans « What is Syntax<sup>2388</sup> ? » (1982) :

« We have of course to distinguish between joint monemes, as in *princess* and *she-goat* and free monemes, as in *went* and Latin plural genitive *rosarum*, just as in *showed* or of *the roses*. Here, of course, “free” implies “free choice” and not, as in the Bloomfieldian tradition, formal independence<sup>2389</sup>. » (M.Wha : p. 389).

---

<sup>2388</sup> Voir encore par ailleurs, pour cette distinction, dans « Mot et syntème » : « Les éléments sémantiquement identifiables qui entrent dans la composition des syntèmes seront désignés comme des *monèmes conjoints*. Les signes minima qui ne font pas partie des syntèmes seront dits *monèmes libres*, même si leur signifiant se trouve amalgamé avec ceux de ses [*sic*] voisins dans la chaîne. » (M.SS : p. 195), dans « Composition, dérivation et monèmes » (1968) : « Pour désigner les monèmes constitutifs des syntagmes ainsi délimités, on pourra utiliser l'épithète “libres”. On se gardera de confondre les monèmes libres et les *free-forms* de Bloomfield, car bien des *bound-forms* bloomfieldiennes, les désinences par exemple, correspondent à des monèmes libres. Pour les monèmes qui font partie des composés et des dérivés on propose l'épithète de “figé”. Il y a des monèmes qui n'apparaissent que figés ; ce sont les éléments de dérivation. D'autres, ceux qui peuvent figurer dans les composés, sont, selon les cas, libres ou figés. » (M.Com. : p. 180) et dans la *Grammaire fonctionnelle du français* : « Il est possible d'identifier les monèmes qui constituent un syntème, soit parce qu'ils se rencontrent, isolés, dans des énoncés, soit parce qu'ils apparaissent dans d'autres syntèmes ; ainsi, *tendrement* s'analyse formellement et sémantiquement en deux monèmes : *tendre*, que l'on retrouve dans *TENDRE mère*, et *-ment*, dans *joliment*. Les deux monèmes que l'on trouve **conjoints** dans *casse-noisettes* fonctionnent comme des monèmes **libres** dans : *Elle CASSE la vaisselle*, *Il grignote des NOISETTES*. Mais ceux de *fumiste* ne se dégagent nettement que par référence d'une part à (*il*) *fume*, *fumoir*, *fumeur*, *fumigène*, *fumivore*, *fumigation*, et, d'autre part, à *anarchiste*, *gaulliste*, *extrémiste*, *téléphoniste*, *machiniste*, etc. Les monèmes *-ment*, *-oir*, *-eur*, *-gène*, *-vore* qui n'apparaissent que dans des syntèmes sont donc toujours conjoints. » (M.GFF : p. 233). Martinet ajoute, à partir de la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979), la notion de monème libérable, pour les monèmes conjoints qui peuvent fonctionner librement dans d'autres contextes. On lit ainsi dans la *Grammaire fonctionnelle du français* : « On a noté ci-dessus que parmi les syntèmes, certains sont composés de monèmes qui peuvent fonctionner librement dans d'autres contextes comme *casse-noisettes*. D'autres comportent un monème qui ne se rencontre jamais en dehors des syntèmes comme *-ment*, de *tendrement*. Nous disons que les monèmes conjoints dans *casse-noisettes* sont **libérables**. Dans *tendrement*, *tendre* est libérable, *-ment* ne l'est pas. » (M.GFF : p. 235), puis dans *Syntaxe générale* : « Certains monèmes sont toujours conjoints. Tel est, par exemple, le *-té* de *gaîté* qui n'apparaît jamais que dans des complexes de ce type. D'autres peuvent être libres ou conjoints selon les cas : *gai* est libre dans *il est gai*, mais conjoint dans *gaîté*, *donn(e)* est libre dans *il donne*, *il donnait*, mais conjoint dans *donneur*. On peut les désigner comme **libérables** : dans *tendrement*, *tendre-* est libérable puisqu'il existe hors des complexes du type *tendrement* ; *-ment* ne l'est pas qui n'existe que dans de tels complexes. D'autres enfin sont toujours libres, comme le monème “imparfait” que nous avons rencontré ci-dessus sous la forme */-è/*. » (M.SG : p. 35).

<sup>2389</sup> « Il nous faut bien sûr distinguer entre les monèmes conjoints, comme dans *princess* et *she-goat* et les monèmes libres, comme dans *went* et le génitif pluriel latin *rosarum*, de même que dans *showed* ou *des roses*. Ici, bien sûr, “libre” implique “choix libre”, et non, comme dans la tradition bloomfieldienne, indépendance formelle. » Ce passage est d'autant plus intéressant qu'il vient clore un développement contenant notamment la proposition suivante : « We need not use single choice as a criterion. What really counts is that no part of *mare*, *princess* or *she-goat* can be determined independently of the rest. Syntactically it is immaterial whether commutation is possible, as in *princess* or *she-goat*, or not as in *mare*. » [« Nous n'avons pas besoin de recourir au critère du choix unique. Ce qui compte réellement est qu'aucune partie de *mare*, *princess* ou *she-goat* ne peut être déterminée indépendamment du reste. Syntaxiquement il est indifférent que la commutation soit possible, comme dans *princess* ou *she-goat*, ou qu'elle ne le soit pas, comme dans *mare*. »] (M.Wha. : p. 389).

Dans *Syntaxe générale* (1985), l'opposition est en revanche présentée en d'autres termes, syntaxiques cette fois :

« Il convient, dès l'abord, de distinguer entre deux types de monèmes : les monèmes conjoints et les monèmes libres.

**Les monèmes conjoints** sont ceux qui font partie de complexes qui, dans leurs rapports avec le contexte dans la chaîne, se comportent en tous points comme des monèmes uniques : dans *gaîté*, les deux monèmes /ge-/ et /-té/ sont dits conjoints parce que, dans ses rapports avec le contexte, *gaîté* se comporte comme l'unité *joie* qui, elle, est inanalysable en deux effets de sens correspondant à des différences formelles et donc identifiable comme un monème unique. C'est ce qu'on résume lorsque, selon la tradition grammaticale, on dit que *gaîté* et *joie* sont deux substantifs, c'est-à-dire des unités susceptibles de se combiner avec des articles, le nombre pluriel, des possessifs et des démonstratifs et d'entrer avec les verbes dans des rapports bien définis.

**Les monèmes libres** sont ceux qui ne font pas partie de tels complexes : même s'ils sont joints dans la graphie, les deux monèmes /dòn/ et /-è/ de *donnait* sont des monèmes libres parce que *donnait* ne se comporte exactement, dans ses rapports avec le contexte, comme aucun monème unique de la langue. En effet, le monème unique *donne* /dòn/, où la tradition identifie un verbe, peut se combiner avec des temps, des modes, des voix, des personnes : le complexe *donnait* ("donner" + "imparfait") peut se combiner, comme *donne*, avec le mode subjonctif sous la forme *donnât* ("donner" + "imparfait" + "subjonctif"), avec la voie passive sous la forme *était donné* ("donner" + "imparfait" + "passif"), mais il ne saurait se combiner avec un temps, puisque le temps "imparfait" qu'il comporte exclut tout autre temps. C'est ce qu'on implique lorsqu'on dit traditionnellement, que *donne* et *donnait* ne sont pas deux mots différents, mais des formes différentes d'un même mot.

Le terme "libre" ici veut dire simplement "non-conjoint". Il faut bien comprendre que la liberté des monèmes n'a aucun rapport avec les blancs de la graphie : les monèmes qui composent *pomme de terre* ou *chemin de fer* sont conjoints, bien que, dans l'écriture ils apparaissent séparés les uns des autres ; paradoxalement, les monèmes toujours libres sont généralement des monèmes grammaticaux qui s'accolent à autre chose comme nous venons de le voir dans le cas de *-ait* /-è/. Les complexes formés de monèmes conjoints seront désignés comme des **synthèmes**. Les complexes de monèmes libres forment des **syntagmes**, même si, comme dans l'impératif *mangeons*, ils consistent en un seul mot graphique. » (M.SG : p. 34).

Mais on lit un an plus tard dans « Que faire du "mot" ? » (1986) :

« On désigne comme un *synthème* toute combinaison de monèmes qui a exactement le même comportement syntaxique que les monèmes d'une classe donnée, ce qui couvre le dérivé, le composé et les figements, de type *jeune fille*, *avoir l'air*, par exemple. Les monèmes qui composent un synthème sont dits "conjoints". Les autres sont dits "libres", même s'ils se trouvent reliés à d'autres dans la graphie, voire amalgamés avec ceux-ci. En fait, leur liberté est celle des locuteurs qui sont libres de les employer individuellement pour communiquer leur expérience. Celui qui a dit *rosarum* a bien choisi d'employer le génitif et non l'accusatif ou le datif, même s'il serait incapable de préciser où se trouve ce génitif. » (M.Fai. : p. 133).

Ainsi seul à ne pas convoquer la notion de choix, le développement de *Syntaxe générale* est cependant éminemment circulaire. Les monèmes libres n'y sont certes pas définis en termes de choix, mais ils le sont en termes d'opposition aux monèmes conjoints – « **Les monèmes libres** sont ceux qui ne font pas partie de tels complexes », « Le terme "libre" ici

veut dire simplement “non-conjoint”. » –, les monèmes conjoints étant quant à eux définis comme des monèmes « qui font partie de complexes qui, dans leurs rapports avec le contexte dans la chaîne, se comportent en tous points comme des monèmes uniques », autrement dit, comme le souligne Martinet lui-même, en termes d’appartenance à une classe de monèmes uniques, donc libres. La définition est ainsi parfaitement circulaire, dans la mesure où les deux définitions se présupposent l’une l’autre, et c’est là, apparemment, la seule alternative à la définition de la liberté en termes de choix. On rappellera, à cet égard, une affirmation du développement de « Morphology and Syntax » que nous avons cité ci-dessus : « Il faut souligner ici que la notion de choix n’est pas censée représenter un critère d’analyse. Le terme “choix” signifie que, lorsque l’on emploie la forme *farmyard*, celle-ci apparaît dans des situations où on pourrait toujours employer des monèmes simples. », où la notion de choix est précisément glosée en termes d’appartenance à une classe – la notion de classe est ensuite explicitement convoquée : « [...] il ne fait pas de doute que *donnerons* n’appartient pas à une classe où on rencontre des monèmes simples<sup>2390</sup>. » Nous avons de même noté ci-dessus, dans « Syntagme et syntème » – où, du reste, à la différence des autres textes faisant appel aux deux critères du choix unique et de l’identité de comportement syntaxique, le rapport entre ceux-ci paraît toujours plus explicatif que correctif – la justification par un fait distributionnel de l’absence de choix successif des monèmes conjoints. La notion de classe est de fait inséparable de celle de choix, de même que, comme nous le signalions ci-dessus, le cadre syntagmatique est inséparable du rapport mot/chose que présuppose la syntaxe martinettienne<sup>2391</sup> : elle suppose la notion de monème, qui implique elle-même la notion de choix, constitutive, comme nous l’avons vu *supra* et comme il apparaît à nouveau à travers l’opposition du *monème libre* à la *free form* de Bloomfield<sup>2392</sup>, avec laquelle on retrouve la problématique morphologique, de sa définition. Aussi, précisément, l’existence des syntèmes constitue-t-elle une difficulté pour l’analyste. Il faut rappeler, ici, ce passage de « Le mot » (1965), cité *supra* :

« Tout énoncé s’analyse exhaustivement en monèmes, le plus souvent successifs, mais parfois amalgamés. Il y a monème chaque fois que le locuteur doit donner à son énoncé un tour particulier afin de communiquer précisément le message qu’il avait en tête, et non tel autre que la langue lui aurait permis de transmettre. Il y a autant de monèmes que de choix : *au fur et à mesure*, qui paraît si aisément analysable, représente sans doute cinq

---

<sup>2390</sup> Voir encore, pour cette notion de classe comme explicitation de celle d’identité de comportement syntaxique, dans la *Grammaire fonctionnelle du français* : « Un **syntème** est une unité significative, formellement et sémantiquement analysable en deux ou plus de deux monèmes, mais qui, syntaxiquement, entretient les mêmes relations avec les autres éléments de l’énoncé que les monèmes avec lesquels elle alterne. En d’autres termes, tout syntème s’intègre à une classe de monèmes, et, du point de vue de la grammaire, les syntèmes ne constituent jamais une nouvelle classe d’unités significatives (§ 3.17c.). » (M.GFF : p. 233).

<sup>2391</sup> Aussi cette circularité est-elle constitutive de la structure martinettienne, qui apparaît ainsi à tous égards comme une reconstruction. Voir *infra*, l’analyse de la distinction syntagmatique/paradigmatique.

<sup>2392</sup> Opposition qui fait de nouveau apparaître la manière dont la critique martinettienne du mot ne rompt en rien avec l’obstacle épistémologique que constitue celui-ci dans la mesure où il est lié à la référence : à la notion de liberté formelle, au moyen de laquelle, selon lui (voir M.SS : p. 182-183, ci-dessus), Bloomfield « a pu faire croire qu’il sauvait le concept traditionnel » de mot, Martinet substitue celle de liberté syntagmatique, mais celle-ci, dans la mesure où elle suppose un cadre syntagmatique, implique dans le même temps la référence, et avec elle le « mot ».

mots traditionnels, mais il n'est qu'un seul et même monème parce qu'une fois qu'il a choisi d'employer *fur*, le locuteur ne peut s'abstenir de débiter tout le reste.

L'analyse des énoncés en monèmes n'est pas une entreprise simple et nécessairement couronnée de succès : le critère du choix s'applique mal lorsqu'on a affaire à des composés et des dérivés qui sont choisis d'un coup, et non point par pièces détachées successives : quand on dit *téléphone* ou *frigidaire*, on choisit *téléphone* ou *frigidaire* sans s'occuper de savoir ce que veut dire *télé-* et *-phone*, *frigid-* et *-aire*. La valeur particulière de ces éléments ne s'impose que lorsqu'on rapproche *téléphone* de *télévision* et d'*électrophone*, et *frigidaire* de *frigidité* et de *moustiquaire*. Mais aucune description linguistique ne saurait se dispenser de pousser l'analyse jusqu'au signe minimum, et le monème est l'unité qui permet de poursuivre l'analyse le plus loin. » (M.Mo. : p. 174-175)

ainsi que cet autre, extrait de « Les choix du locuteur » (1966), où Martinet reprend l'exemple d'*au fur et à mesure* :

« La désignation des unités linguistiques comme des choix distincts a, dans la pratique de l'analyse linguistique, d'importantes conséquences : elle permet une segmentation fonctionnelle correcte de la chaîne parlée. [...]

L'application du même principe sur le plan des unités significatives aboutit à des résultats qui ne concordent, pour leur part, pas nécessairement avec le sentiment des usagers. Dans *la montagne* le choix du féminin n'est pas distinct du choix de *montagne*. Il faut donc poser deux monèmes seulement : l'article défini et le substantif, ce qui amène à analyser *l-a... montagne*. Dans *au fur et à mesure*, il n'y a qu'un choix, puisque *fur* n'existe qu'accompagné de *au... et à mesure*. On se heurte ici à l'habitude de segmenter la chaîne en mots, habitude qui se fonde sur des traits bien observés de la réalité linguistique, mais qui en cache d'autres, d'importance au moins égale, qu'il convient de mettre en valeur. » (M.Cho. : p. 325-326).

On lit ensuite dans « Analyse et présentation » (1970) :

« Cette opération de dégagement des monèmes de la chaîne peut paraître assez simple. Cependant, on n'a des chances de la réaliser correctement que si l'on n'oublie jamais qu'un monème correspond à un choix. C'est ainsi qu'on reconnaît que le genre féminin, en français, n'est pas un monème dans *la grande table* puisqu'il n'est pas "choisi" indépendamment de *table*. Certes, l'utilisation de cette notion de choix ne va pas sans des problèmes : quand j'emploie le terme *téléphone*, je dis *-phone* là où j'aurais pu dire *-graphie* si mon expérience et ce que je voulais en dire avaient été autres. En réalité, cependant, je n'ai pas choisi indépendamment *télé-* et *-phone*, mais *téléphone* comme un tout. Il y a, dans les énoncés, des éléments qui s'y comportent comme des monèmes uniques, même si le linguiste, ou l'usager lui-même peut, s'il le désire, les analyser en unités significatives distinctes. On a proposé, pour désigner ces éléments, le terme de *synthème*. On traitera naturellement des synthèmes en *synthématique*. Le terme de *syntagme* reste donc disponible pour désigner exclusivement une combinaison de monèmes dont chacun a été choisi *hic et nunc*, même si, comme dans *rosarum*, les différents signifiants apparaissent amalgamés, c'est-à-dire non segmentables. » (M.An. : p. 144-145).

Il ne s'agit plus ici, comme dans « Syntagme et synthème », d'incertitudes quant à la segmentation, mais du caractère non utilisable du critère du choix, à la fois définitoire du monème, ce pour quoi dans « Le mot », « le critère du choix s'applique mal lorsqu'on a affaire à des composés et des dérivés qui sont choisis d'un coup, et non point par pièces



détachées successives » et corrélatif du cadre syntagmatique, ce pour quoi, dans « Analyse et présentation », la proposition « En réalité, cependant, je n'ai pas choisi indépendamment *télé-* et *-phone*, mais *téléphone* comme un tout. » donne lieu à l'explication suivante : « Il y a, dans les énoncés, des éléments qui s'y comportent comme des monèmes uniques, même si le linguiste, ou l'utilisateur lui-même peut, s'il le désire, les analyser en unités significatives distinctes. » La notion de choix, en ce deuxième sens, apparaît ainsi à la fois comme un rappel du cadre référentiel dans lequel s'inscrit la syntaxe martinettienne et comme le produit d'une construction structurale venant inscrire la référence dans le cadre syntagmatique corrélatif de la syntaxe. S'opposent en effet, dans les textes de Martinet, commutation et choix, la première définitoire du monème, la seconde corrélatrice de l'existence d'une classe. Certaines des définitions syntaxiques du syntème que nous avons citées ci-dessus<sup>2393</sup> mettaient ainsi en évidence, outre l'identité de comportement syntaxique avec les monèmes d'une classe, son caractère « sémantiquement et formellement analysable » par voie de commutation, et Martinet oppose, dans « Syntagme et syntème », commutation et critère syntaxique comme les moyens d'identification, respectivement, du monème, conjoint ou libre, et du syntème :

« Si la frontière entre le monème et le syntème est, par nature, évasive<sup>2394</sup>, il serait très désirable que fût parfaitement nette celle qui sépare le syntème, résultat d'un choix unique parmi les ressources de la langue, et le syntagme, combinaison qui découle de la collocation d'éléments choisis indépendamment les uns des autres. Il se trouve cependant des cas où le départ n'est pas facile. Soit tout d'abord le segment d'énoncé *la France d'il y a vingt ans* ; *il y a vingt ans*, en prononciation familière /iavêtã/, y commute avec le monème unique *hier* ; mais ceci, bien entendu, ne permet de tirer aucune conclusion relativement au statut de cette locution, syntème ou syntagme, puisqu'une proposition relative, comme *qui va tous les jours à la gare*, peut commuter avec n'importe quel adjectif ; *vingt* peut commuter avec *dix*, *douze*, *cent*, ou n'importe quel nombre, mais pourquoi refuser de ce fait le statut de syntème à /iavêtã/, /iadizã/, /iaduzã/, /iasâtã/, puisque /vêten/ "vingtaine", /dizen/, /duzen/, /sâten/ sont incontestablement des syntèmes ? Pourquoi ne pas poser l'existence d'une série d'adverbes formés par la préposition de /ia-/ et postposition de /-ã/ à tous les nombres ? Il est vrai que, dans *il y a vingt ans*, *ans* peut commuter avec *mois* ou *siècle* ; mais si la commutation de *vingt* n'est pas décisive, pourquoi celle d'*ans* le serait-elle ? C'est bien parce que l'on peut faire commuter les éléments des syntèmes qu'on les a désignés au moyen du même terme, monème, que les éléments minimaux des syntagmes, et que, si longtemps, on n'a pas jugé bon de distinguer entre syntème et syntagme. Le seul critère de la présence d'un syntème est le comportement syntaxique de l'ensemble et l'absence de comportement particulier des éléments composants. » (M.SS : p. 190-191).

Dans *Syntaxe générale*, la distinction des monèmes libre et conjoint faisait de même suite à une définition générale du monème en termes de commutation, partiellement citée ci-dessus :

« C'est l'opération dite de commutation qui permet de dégager les monèmes. La commutation réussit lorsqu'on constate qu'une différence de sens correspond à une différence de forme et vice-versa. L'utilisation de cette opération se fonde sur la notion saussurienne de signe qui suppose la coïncidence d'un signifié et d'un signifiant et dont

<sup>2393</sup> Voir M.Com. : p. 178, M.Pré. : p. 147-148, M.Syl. : p. 136, M.Sy. : p. 139-140.

<sup>2394</sup> Voir *supra* la note 2380.

on peut déduire que rien n'est proprement linguistique qui n'implique une telle coïncidence. L'opération commutative qui permet de dégager les différences de sens correspondant à des différences de forme sera poursuivie dans l'analyse de la langue jusqu'au moment où l'on aboutira à des signes qu'il n'est plus possible d'analyser comme la somme de deux signes distincts. Ces signes sont ceux qui reçoivent le nom de monème. En français, *gaîté* /geté/ et *donnait* /dònè/ sont des signes, mais ils constituent chacun deux monèmes. Le sens de "qualité de ce qui est gai" qu'on peut attribuer à *gaîté* résulte de la combinaison du sens de *gai* /ge/ et de celui de *-té* qui est à peu près "qualité de ce qui est...". Le sens de l'ensemble *donnait* /dònè/ résulte de la combinaison du sens de "donner" marqué par *donn-* /dòn/ et de celui d'"imparfait" marqué par /è/. » (M.SG : p. 33)

qu'on aura profit à comparer avec cette définition de la classe en termes de choix que l'on trouve plus loin dans l'ouvrage :

« Énoncer qu'une classe est l'ensemble des monèmes de mêmes compatibilités veut dire, en fait, qu'elle réunit **tous les monèmes entre lesquels on doit choisir à un point donné de l'énoncé pour dire ce qu'on veut dire et pas autre chose.** » (M.SG : p. 110).

On s'explique, ainsi, l'insistance du critère du choix unique derrière le critère syntaxique, doublement justifiée par le cadre référentiel dans lequel s'élabore la syntaxe et par l'outil de référence que construit, corrélativement, cette dernière. A la théorisation saussurienne du rapport son/sens répond une construction structurale tout entière tournée vers la référence. Dans ce cadre, les deux dualités de l'outil et de l'expression de l'expérience, de l'identification et de l'explication ne sauraient se superposer que de manière décalée. C'est là, en effet, la rançon de la dualité monème/mot qu'implique une telle construction, c'est-à-dire de la destitution du monème conjoint de son statut de signe : l'explication, aussi bien que le formalisme, renvoient à la dimension de l'outil, cependant que l'explication entretient un rapport privilégié avec l'expression de l'expérience, de sorte que le critère formel, d'identification, apparaît toujours comme un évitement. Un passage révélateur, de ce point de vue, est ce développement de « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980) :

« Toute définition de la notion de synthème demande donc l'établissement des deux critères : 1) de l'identité des compatibilités ; 2) de la non-déterminabilité des constituants.

Certains linguistes pourraient se demander s'il n'est pas possible, sinon de définir, du moins de cerner la notion de synthème en termes sémantiques. Pourrions-nous dire, par exemple, que le synthème est une partie de l'énoncé qui se réfère à un élément de l'expérience conçu comme un tout ? C'est un peu ce que nous faisons ci-dessus au sujet de *téléphone* : un *téléphone* c'est un téléphone et non un appareil qui produit des sons (*-phone*) à distance (*télé-*). Nous dirons, donc, en termes naïfs, qu'il ne faut pas confondre le mot et sa définition. Mais on pense immédiatement aux cas qui ne sont pas exceptionnels où un jugement complexe porté sur un objet, un individu ou une action prend immédiatement la forme d'une création synthématique : pour reprendre un exemple de Saussure, dans une situation donnée, je pourrai dire aussi bien pour communiquer à autrui ma réaction : *Cet individu ne saurait être décoré sans faire scandale* que *ce type est indécorable*. On peut donc, sur le champ, en mettant à profit une structure synthématique disponible, ici le cadre *in... able*, condenser en un terme toute une zone de la nébuleuse de l'expérience qu'on aurait également pu débiter en une série d'éléments successifs. On pourrait donc dire que créer un synthème, dans ces conditions,

c'est réduire la multiplicité à l'unité. C'est, avec l'aide d'une structure linguistique préexistante, arriver à la conception comme un tout de ce qu'une analyse plus traditionnelle de l'expérience aurait fait présenter sous les espèces d'unités successives.

Il ne peut faire de doute que de disposer d'un synthème là où on s'était jusqu'alors contenté du syntagme facilite la prise de conscience de certaines réalités. Si une découverte, en science ou en poésie, est le rapprochement inattendu de deux choses ou de deux "mots", la création d'un synthème, celle donc d'un nouveau "mot", peut paver la voie à des découvertes. Il n'est pas faux que le synthème cerne un signifié unique, mais il faut bien comprendre qu'il n'arrive à le faire qu'en rendant impossible toute référence à ce que représenterait un de ses composants s'il était isolé. Comme quoi la seule définition correcte du synthème est celle qui fait référence à l'impossibilité de déterminer individuellement ses constituants. Comme toujours, en linguistique, il est plus sûr d'éviter les formulations définitives qui font intervenir l'introspection ou des hypothèses relatives aux processus mentaux des locuteurs. » (M.Sy. : p. 144-145).

Il ne s'agit plus, ici, d'opposer choix et critère syntaxique, mais définition syntaxique et définition ou appréhension sémantiques. L'appréhension sémantique renvoie non seulement, comme plus haut, et comme impliqué par la notion de choix unique, à la caractérisation comme unique du référent désigné, mais également, et les enjeux sont alors relativement différents, au type de conception dont cette désignation témoigne. Martinet ne récuse pas la possibilité d'une telle appréhension du synthème, dont il détaille au contraire le contenu eu égard aux différents types de synthèmes : traditionnel – dont la définition seule fait référence aux parties constituantes du synthème, l'élément d'expérience étant quant à lui « conçu comme un tout » – ou produit d'une création – et il s'agit alors de l'utilisation d'une structure synthématique pour une articulation originale de l'expérience, mettant en jeu une condensation au lieu d'une analyse dans le cas du syntagme. Syntagme et synthème peuvent ainsi apparemment être conçus comme deux types distincts d'articulation ou de dire de l'expérience, respectivement analytique et synthétique, et la manière dont le dernier paragraphe réintroduit la définition syntaxique apparaît alors tout fait remarquable. Le critère syntaxique y fait figure de description du fonctionnement de ce type particulier de désignation que permet le synthème : « Il n'est pas faux que le synthème cerne un signifié unique, mais il faut bien comprendre qu'il n'arrive à le faire qu'en rendant impossible toute référence à ce que représenterait un de ses composants s'il était isolé. » De même, dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, l'« image<sup>2395</sup> » de « Syntagme et synthème » est repoussée comme composante d'une analyse impossible à utiliser :

« Si un monème est la plus petite forme qui ait un sens, il est clair qu'une partie d'énoncé comme *boutiquier* doit s'analyser en deux monèmes : *boutique* et un élément *-ier* qu'on retrouve dans *égoutier*, *magasinier*, et qui désigne, ici, la personne dont l'activité se déroule dans le lieu indiqué par l'autre monème. Toutefois, quand je parle d'un *boutiquier*, je n'ai pas nécessairement en tête une boutique où il exerce son activité. Je dis *boutiquier* comme je dirais *marchand*. *Boutiquier* et *marchand* s'emploient exactement dans les mêmes types de contextes. Sans doute, *boutiquier* est-il analysable et *marchand* ne l'est pas. Mais, je n'ai jamais le besoin, ni d'ailleurs le moyen, quand je parle, d'utiliser les résultats de cette analyse. Si, au lieu de *boutiquier*, j'employais *propriétaire d'une boutique*, je pourrais ajouter des précisions relatives au propriétaire ou à la

---

<sup>2395</sup> Voir M.SS : p. 185-186, ci-dessus.

boutique et dire, par exemple, *propriétaire chevelu d'une boutique délabrée*. Il en va autrement avec *boutiquier* où il n'est plus possible d'apporter des précisions à autre chose qu'à *boutiquier* dans son ensemble : le *boutiquier chevelu* ; *boutique* y a été, si l'on veut, digéré, et n'existe plus comme élément autonome. *Boutiquier* est ce que nous appelons un **synthème**. » (M.GFF : p. 19).

L'articulation particulière de l'expérience qui spécifie le synthème se voit ainsi assignée au statut de résultat d'un fonctionnement particulier, et ainsi « expliquée ». Mais significativement, cette explication est formulée en termes de définition syntaxique, c'est-à-dire en termes de construction structurale du rapport son/sens. Martinet ne saurait mieux dire que le rapport son/sens n'est pas pensable, pour lui, en dehors de la référence. Aussi doit-il être réduit à un fonctionnement particulier au service de la référence, c'est-à-dire expliqué, mais dans la mesure où l'explication implique le cadre syntagmatique. Ce qui est ainsi expliqué d'un côté – l'articulation syntagmatique de l'expérience – ne se trouve expliqué de l'autre – la condensation de l'expérience – que dans la mesure où le fonctionnement explicatif implique sa négation : il y a condensation, mais parce que les monèmes conjoints n'ont pas de fonctionnement référentiel. Au pôle de l'explication répond donc toujours celui de l'identification, tenant lieu, à l'endroit où la structure le dédouble, de l'unité du signe, signe que, ainsi qu'il apparaît à nouveau dans la citation de la *Grammaire fonctionnelle du français*, Martinet met au principe de son analyse, mais qu'il dédouble ensuite au lieu de concevoir. L'explication se trouve ainsi nécessairement partagée entre l'outil qu'elle suppose et l'expression de l'expérience dans le cadre de laquelle celui-ci se construit, cependant qu'inversement la notion d'identification, symptomatique de la dualité de l'outil et de l'expression de l'expérience, vient pallier l'explication au point où celle-ci, impliquant l'expression de l'expérience, implique dans le même temps la construction de celle-ci<sup>2396</sup>.

Mais, conversion du rapport mot/chose en une construction structurale, et venant ainsi en lieu et place de la théorisation du rapport son/sens, la construction martinettienne rend également impossible, corrélativement, toute théorisation, outre de la structure et du syntagmatique, de la possibilité de la parole, parole dont la notion de communication de l'expérience témoigne du caractère aussi peu problématique que celles de signe, de structure et de syntagmatique. Le dédoublement du rapport son/sens qu'implique la synthématique se construit dans le cadre de la distinction syntagmatique/paradigmatique. Nous avons vu ci-dessus le rôle du cadre syntagmatique dans la définition du synthème. La corrélation entre synthème et paradigmatique est effective dès *A Functional View of Language*, où Martinet écrit :

« Composition et dérivation aboutissent à des unités qui peuvent fonctionner comme des monèmes dépendants (fr. *autoroute*, *jaunâtre*) ou comme des monèmes fonctionnels (angl. *on-to* ; lat. *in-ter*, *in-tr-ā in-tr-ō*). Nous avons ici affaire à un type particulier

---

<sup>2396</sup> Il est notable, de ce point de vue, que l'on retrouve ici le refus du psychologisme – introspection et « processus mentaux » – dont il a été question dans le chapitre 1 : à l'autonomie de la langue par rapport à la psychologie répond sa totale dépendance à l'égard de la référence, de même qu'inversement – mais évidemment *mutatis mutandis* – la mise en jeu de la pensée permet à Saussure de se défaire de la référence et, avec elle, de cet impossible *objet* qu'est la structure. Voir ci-dessous, puis *infra*, le chapitre 3 de cette première partie.

d'activité linguistique que nous pouvons appeler l'expansion lexicale ou, de façon plus générale, l'expansion paradigmaticque<sup>2397</sup>. » (M.LF : p. 116).

Mais c'est dans « Composition, dérivation et monèmes » (1968) qu'apparaissent pour la première fois les dénominations d'activité syntagmatique et paradigmaticque :

« On pourrait vouloir distinguer entre le cas des composés et dérivés traditionnels résultant de procédés qui ont cessé d'avoir cours (par exemple *Hôtel-Dieu*, *justice*) et celui des combinaisons lexicales qui résultent de modèles toujours productifs (par exemple *vide-poche*, *lavage*). Il est bien évident que l'analyse de *lavage* en *lav(e)-* + *-age* s'impose plus immédiatement que celle de *justice* en *just(e)-* + *-ice*. Mais là n'est pas la question. Ce qui est essentiel, et commun à *lavage* et *justice*, c'est que ces unités existent toutes prêtes dans la langue et qu'en face d'une expérience à communiquer à autrui, elles seront immédiatement disponibles telles quelles au même titre que des inanalysables comme *chute* ou *prise*.

Le cas où le locuteur, pressé par les besoins de la communication, se résout à fabriquer un mot nouveau selon un modèle existant, ne contredit pas ce que nous venons de dire : il interrompt, pour un temps, son activité syntagmatique qu'il reprend une fois le nouveau terme disponible.

La distinction fondamentale est bien à établir entre les monèmes immédiatement disponibles pour un emploi syntagmatique et ceux qui sont utilisés après avoir été combinés, à deux ou plusieurs, pour fournir des unités complexes qui fonctionnent exactement comme les monèmes simples de la première catégorie. [...]

Nous avons ci-dessus parlé d'activité syntagmatique en référence à ce qui se passe lorsque le locuteur choisit successivement les monèmes nécessaires à la réussite de la communication en cours. Nous entendons par là que le locuteur limite son activité à la production des successivités de l'axe syntagmatique en empruntant, pour ce faire, aux paradigmes existants et sans rien ajouter à ces paradigmes. On parlera d'activité paradigmaticque lorsque le locuteur fabrique un terme nouveau par combinaison d'éléments préexistants, dans le sens qu'il contribue ainsi à enrichir le paradigme où vient se placer le néologisme. Ceci entraînera à ne parler de syntagme qu'en référence à des groupes de monèmes choisis successivement, à l'exclusion des dérivés et des composés. » (M.Com. : p. 179-180).

On retrouve ici, avec la distinction des deux types d'activité – production de l'énoncé, fabrication d'un terme nouveau – l'ordonnance temporelle postulée dans « Syntagme et synthème<sup>2398</sup> », ordonnance corrélatrice, comme la distinction, de la notion de choix, dans la mesure où celle-ci implique le cadre syntagmatique : « [...] il interrompt, pour un temps, son activité syntagmatique, qu'il reprend une fois le nouveau terme disponible. », « ceux qui sont utilisés après avoir été combinés, à deux ou plusieurs, pour fournir des unités complexes qui fonctionnent exactement comme les monèmes simples de la première catégorie. » La

---

<sup>2397</sup> « [...] both composition and derivation yield units which may function as dependents (*farm-yard*, *yellowish*) or as functionals (*on-to*, Lat. *in-ter*, *in-tr-ā*, *in-tr-ō*). We have here a distinct type of linguistic activity, which we could dub lexical, or, more generally, paradigmatic expansion. » (M.FVL : p. 95). Voir également quelques pages plus loin : « [...] "dérivationnel" implique une limitation dans la distribution aux cas d'expansion paradigmaticque » (M.LF : p. 119) [« [...] derivational implies nothing but a limitation, in the distribution, to cases of paradigmatic expansion » (M.FVL : p. 97)].

<sup>2398</sup> Voir dans M.SS : p. 185-186, cité ci-dessus : « Rien, certes, n'empêche le locuteur de produire, sur-le-champ, un *indécorable* qu'il n'a jamais entendu. Mais il devra le *fabriquer* à partir d'un modèle établi avant de l'insérer dans son énoncé. »

corrélativité apparaît à nouveau de manière très nette, la distinction entre synthèmes traditionnels et synthèmes résultant de modèles productifs, qu'il s'agisse ou non de néologismes, étant écartée au profit d'une distinction entre monèmes immédiatement disponibles et monèmes nécessitant une combinaison préalable, selon une représentation de la communication en termes de choix successifs, intervenant au fil de la production des successivités de l'axe syntagmatique et de la présentation, dans ce cadre, de paradigmes successifs que les monèmes conjoints viennent éventuellement enrichir. Aussi Martinet pouvait-il préciser en note, à propos du terme « paradigme » : « Au sens structuraliste du terme. » (M.Com. : p. 180, note 2). On retrouve cette ordonnance dans « Mot et synthème », où il est question de « la distinction fondamentale entre deux types d'association de monèmes : d'une part, celle qui résulte de la construction syntagmatique de l'énoncé qui suppose nécessairement une série de choix distincts faits au moment même où l'on parle, pour communiquer telle expérience et non telle autre, choix de "maître", "génitif", "pluriel" dans *dominorum* parallèles aux choix de "sur", "défini", "banc" dans *sur le banc* ; d'autre part, la combinaison de deux ou de plus de deux unités significatives minima en une nouvelle unité qui fera l'objet d'un choix unique au cours de la construction syntagmatique de l'énoncé, soit, par exemple, *indésirable*, de *in-* + *désirable* (ce dernier, à son tour, de *désir(er)* + *-able*), qui s'emploie dans les mêmes conditions syntaxiques que des monèmes uniques comme *mauvais* ou comme *truand*. » (M.MS : p. 429) et où, à nouveau, la corrélativité entre cette ordonnance et la notion de choix unique apparaît de manière très nette. Mais lira ensuite, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans « De quelques unités significatives » (1976) :

« Est synthème, par exemple, le fameux *indécorable*, qui vise à illustrer la possibilité de créer de nouvelles unités et qui montre bien que si le synthème *peut* représenter un choix unique, il peut également résulter d'une combinaison réalisée au moment où l'on parle, et que le seul critère qui permette de l'identifier est son traitement syntaxique identique à celui d'un monème unique. » (M.QUS : p. 214-215)

où s'opposent cette fois « choix unique », et « combinaison réalisée au moment où l'on parle ». Le propos de *Syntaxe générale* (1985) est quant à lui tout à fait ambivalent. Martinet écrit tout d'abord :

« Le propre des synthèmes étant de fonctionner comme des monèmes uniques, ils sont normalement employés sans que leur caractère sémantiquement complexe n'intervienne en rien. Une autre façon de dire la même chose est de présenter les synthèmes comme des choix uniques : le locuteur, pour rendre son message conforme à son expérience, devra, à un certain point de la chaîne, par exemple, après... *dans la...*, choisir entre *joie*, *gaieté* ou *liesse*. Il est clair qu'il ne va pas, si c'est *gaieté* qu'il doit dire, choisir d'abord *gai-* /ge/, puis *-té* /té/ ; en termes de grammaire traditionnelle, on dira que le choix étant ici limité à des substantifs, il ne peut être question de choisir d'abord l'adjectif *gai(e)* pour le substantiviser ultérieurement par l'addition de *-té*.

Sans doute, le locuteur peut-il être amené à créer, au moment même où il parle, un nouveau synthème. Mais s'il le fait, c'est au moyen d'une opération particulière qui suppose une interruption dans le processus de concaténation des éléments du discours. On peut parler d'activité syntagmatique en référence à ce qui se passe lorsque le locuteur choisit successivement les monèmes (ou les synthèmes) nécessaires à la réussite de la communication en cours. Il limite son activité à la production des successivités de l'axe syntagmatique en mettant à profit les ressources des paradigmes existants et sans rien y

ajouter. On parlera d'activité paradigmatique lorsque le locuteur fabrique un terme nouveau par combinaison d'éléments préexistants, terme qui vient enrichir le paradigme d'une nouvelle unité. Pour le fonctionnement de la communication, il importe peu que le syntème soit traditionnel, comme *désirable*, ou le produit de l'activité paradigmatique du locuteur au moment où il parle comme le serait sans doute *découvrable* ou *tartinable*. » (M.SG : p. 36).

Mais il ajoute :

« Il s'en faut que le critère des choix successifs qui nous a permis ci-dessus de classer *gaîté* comme un syntème, et non comme une succession syntagmatique, soit applicable dans tous les cas : *fillette* est incontestablement un syntème dans ce sens qu'il se comporte syntaxiquement comme le monème unique *fille*. Mais on peut envisager des situations où un locuteur pourrait choisir *fille* et ajouter *...ette* comme l'expression d'une nuance qui lui permet une meilleure communication de son expérience. Ce n'est donc pas en termes de choix qu'il faut définir le syntème, mais en référence à son comportement syntaxique. On appellera syntème **un signe linguistique que la commutation révèle comme résultant de la combinaison de plusieurs signes minima, mais qui se comporte vis-à-vis des autres monèmes de la chaîne comme un monème unique**. Ceci implique 1° qu'il a toutes les compatibilités des monèmes d'une certaine classe, et 2° qu'aucune de ses parties constitutives n'entre dans des rapports particuliers avec un monème qui ne fait pas partie du syntème. Ainsi, dans le syntème *chemin de fer*, on peut identifier trois effets de sens représentés par les signifiants de *chemin*, de *de* et de *fer*, mais 1° *chemin de fer* a exactement les mêmes compatibilités que des monèmes uniques comme *avion* ou *voiture* (*il voyage en...*) et 2° toutes les parties de *chemin de fer* sont solidaires, aucune d'entre elles ne pouvant contracter de relations particulières avec quelque autre monème extérieur ; toute détermination ajoutée à une de ces parties détruirait le syntème : *un chemin creux de fer* ou *un chemin de fer forgé* ne serait plus *un chemin de fer*. » (M.SG : p. 36-37).

Le premier passage est très semblable à celui de « Composition, dérivation et monèmes », et l'on y trouve, de même, la notion de choix et l'affirmation du cadre syntagmatique, ainsi que l'ordonnance temporelle des deux activités. Le deuxième, qui lui fait tout juste suite, envisage quant à lui la possibilité de produire un syntème au moyen de choix successifs. L'exemple est cependant tout à fait différent de celui de *gaîté*, dans la mesure où *fille* et *fillette* – mais non, dans « De quelques unités significatives », *indécorable* et, peut-on penser, *décorer* – appartiennent à la même classe. *Fillette* est ainsi un dérivé « endocentrique », selon le terme utilisé dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Les procédés qu'on désigne au moyen des termes "composition" et "dérivation" pourraient, dans certains cas, être considérés comme des formes particulières de l'expansion. Mais, très souvent, ils aboutissent à des combinaisons de monèmes qui ne sauraient être décrites comme résultant de l'adjonction à un énoncé d'un élément "qui ne modifie pas les rapports mutuels et la fonction des éléments préexistants" : si l'on remplace *route* par *autoroute*, dans *il est venu par la route*, on reste dans les conditions caractéristiques de l'expansion puisque l'addition d'une précision supplémentaire n'a rien changé à l'ordonnance de l'énoncé ni à la nature des rapports mutuels de ses éléments (le changement du /la/ de *la route* en /l/ dans *l'autoroute* ne change pas l'identité du monème). Il en va de même si je remplace *maison* par *maisonnette* dans *il a pénétré dans la maison*. Dans l'un et l'autre cas, la soustraction des monèmes ajoutés, *auto-* et *-ette*, ne peut faire aucune difficulté. La situation est tout autre si j'essaye de supprimer un monème du composé *vide-poche* ou du dérivé *lavage* dans les énoncés *je l'ai mis dans le*

*vide-poche* ou *elle procède au lavage*. Dans *vide-poche* et dans *lavage*, à partir de *vide* et de *poche*, de *lav-* /lav-/ et de *-age* /-aʒ/, il n'y a évidemment pas expansion, c'est-à-dire adjonction syntagmatique à un énoncé existant, mais création hors contexte d'une unité nouvelle. En réalité, il n'y a pas non plus expansion lorsqu'on emploie des composés comme *autoroute* ou des dérivés comme *maisonnette* : en fait, on choisit entre *autoroute* et *route* comme on choisit entre *route* et *chemin*, entre *maisonnette* et *maison* comme entre *maison* et *villa*. Mais, contrairement à ce qui est le cas pour *vide-poche* et *lavage*, rien ne s'oppose à ce que ces composés et ces dérivés prennent naissance sous forme d'expansions, l'*autoroute* étant d'abord pensé comme *route*, mais une *route* de nature particulière, ce que marque l'adjonction d'*auto-*. Il y a bien des cas où *petite maison* représente un choix aussi unique que *maisonnette* sans qu'on puisse tout à fait écarter l'interprétation de *petite* comme une expansion de *maison*. On dira donc qu'il y a des cas de composition et de dérivation dont on ne saurait affirmer qu'ils ne remontent pas à des cas d'expansion, alors que cette éventualité est à exclure comme formellement impossible dans d'autres cas. On peut, pour les premiers, parler de composition et de dérivation **endocentriques**, ce qui rappelle que l'action mutuelle des éléments en présence n'affecte pas les rapports de l'ensemble avec ce qui est extérieur à cet ensemble : remplacer le segment *maison* par le segment *maisonnette* aboutit à changer le segment en lui-même, mais non dans ses rapports avec ce qui est hors du segment. Pour les syntagmes du type *vide-poche*, *lavage*, on parlera de composition et de dérivation **exocentriques** : le rapprochement des deux éléments aboutit à créer de nouveaux rapports avec ce qui est extérieur au composé ou au dérivé.

Les composés endocentriques résultent fréquemment de ce qu'on appelle des figements (6.20) : le syntagme *jeune fille* où chaque monème garde son sens plein, coexiste avec le figement *jeune fille* qui assume, avec un autre figement, *vieille fille*, le soin de désigner les célibataires du sexe féminin. Il y a figement également lorsque, dans *elle a l'air gentille*, l'accord de l'adjectif ne se fait plus avec *air*, mais avec le sujet *elle*, *avoir l'air* étant traité comme un équivalent de "sembler".

Parmi les figements, on rencontre des composés prépositionnels comme *peinture à l'huile* ou *Armée de l'air*, parallèles à ceux, comme *moulin à vent* ou *Armée de terre*, où l'absence d'article suggère l'existence d'un schème de composition. » (M.Él. : p. 131-133).

Ce passage est extrêmement intéressant pour notre propos, d'une part parce que s'y affirme nettement, à nouveau, le cadre syntagmatique, mais d'une manière différente des développements analysés ci-dessus, et d'autre part dans la mesure où y apparaissent de manière très claire tout à la fois l'homologie fondamentale du syntagme et du syntème et la distinction que postule Martinet. Le cadre syntagmatique s'affirme ici plutôt comme cadre syntaxique, au sens de « l'ordonnance de l'énoncé ». Il s'agit ainsi de savoir dans quelle mesure les combinaisons de monèmes que sont les dérivés et les composés résultent « de l'adjonction à un énoncé d'un élément "qui ne modifie pas les rapports mutuels et la fonction des éléments préexistants" ». C'est là la définition de l'expansion, par opposition au binôme sujet/prédicat, mais également, par là-même, de la concaténation syntagmatique, dans la mesure où chacun des éléments engagés appartient par définition à une classe qui en règle les combinaisons. Or, dans ce cadre, les syntèmes apparaissent comme fondamentalement homologues aux syntagmes, dont ils ne se distinguent que dans la mesure où l'existence des dérivés et composés exocentriques – donc le cadre syntagmatique, au sens des développements analysés ci-dessus – fait loi. Les modifications intervenues de la première édition aux autres sont significatives à cet égard. On lisait en effet en 1960, non pas « pourraient être décrits », mais « peuvent être décrits » (M.Él.1960 : p. 131), et de même



ensuite, non « évidemment pas » mais « certainement pas » (M.Él.1960 : p. 131), puis surtout, non « lorsqu'on emploie » mais « lorsqu'on emploie d'ordinaire » (M.Él.1960 : p. 131) et « en général, on choisit » (M.Él.1960 : p. 131) au lieu « en fait, on choisit<sup>2399</sup> ». En 1960, Martinet établissait donc une distinction moins tranchée entre expansion et dérivés ou composés endocentriques, se contentant d'affirmer que les dérivés et composés exocentriques empêchaient toute considération de la dérivation et de la composition comme des expansions<sup>2400</sup>. De cette fondamentale homologie des rapports syntagmatique et synthématique témoigne également l'existence d'une syntaxe de la synthématique, évoquée dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« Ce qui vient d'être dit de la syntaxe s'applique, bien entendu, à toutes les relations entre les monèmes, qu'ils se présentent comme segments facilement isolables, par exemple, comme des "mots" distincts, ou comme impliqués formellement dans des amalgames, à condition cependant qu'ils ne fassent pas partie de synthèmes, c'est-à-dire d'ensembles qui se comportent syntaxiquement comme des monèmes. Ceci toutefois ne veut pas dire que la nature des relations entre les monèmes d'un même synthème ne mérite pas l'attention du syntacticien. La synthématique, dont nous avons vu ci-dessus qu'elle comportait une morphologie, comporte également une syntaxe où la marque des relations peut être la position respective des éléments (détermination par élément préposé dans l'anglais *farm-yard*, par élément postposé dans le français *ferme pilote*) ou au moyen d'indicateurs de fonction (français *cour de ferme*, *moulin à café*). Quelles que puissent être les analogies entre la syntaxe proprement dite et la syntaxe des synthèmes, il convient de les maintenir bien distinctes, pour autant que l'exige la structure de la langue. » (M.Pou. : p. 34-35)

puis dans *Syntaxe générale* :

« Il est bon de rappeler que les synthèmes, c'est-à-dire les complexes de monèmes qui se comportent vis-à-vis des autres monèmes du discours comme des monèmes simples, doivent être, en syntaxe, considérés comme des unités insécables. Donc *pomme de terre* et *général de brigade* apparaîtront dans la visualisation comme /pòmɔ̃dter/ et /ʒɛnɛraldəbrigad/. Toutefois, ceci ne veut pas dire que la synthématique ne comporte pas une syntaxe particulière, celle qui précise les conditions dans lesquelles, de deux éléments d'un synthème, l'un est identifié comme le déterminant de l'autre. Mais ce n'était pas à ce niveau de l'analyse que nous nous sommes placés. » (M.SG : p. 155-156)

dans des termes chaque fois remarquables puisque le premier parle de « maintenir bien distinctes » les deux syntaxes « pour autant que l'exige la structure de la langue », cependant que le second parle de « niveau de l'analyse ». On retrouve ici la dimension de la structure, et c'est de fait contre toute logique que Martinet oppose, dans « Composition, dérivation et monèmes », des « groupements paradigmatiques » (M.Com. : p. 181) à des « groupements syntagmatiques » (M.Com. : p. 181). Les premiers n'ont en effet de « paradigmatique » que l'appartenance de leur résultat à des paradigmes de monèmes, mais ils sont par ailleurs, comme toute concaténation, syntagmatiques. C'est donc sur fond de réduction arbitraire du

<sup>2399</sup> La modification restante est habituelle : « combinaisons de monèmes » au lieu de « syntagmes » (M.Él.1960 : p. 131). Elle date également de 1967. Les deux derniers paragraphes datent en revanche de 1980.

<sup>2400</sup> Le titre du paragraphe – « Composition et dérivation ne sont pas expansion » – est ainsi commun à toutes les éditions.

syntagmatique à la syntaxe, cadre de construction de la structure, que Martinet peut distinguer les deux activités, en tant que telles fondamentalement analogues. Il ne saurait cependant s'agir de la seule syntaxe, et la conception martinettienne implique en réalité, au-delà de cette redéfinition du syntagmatique, un dédoublement de l'activité de parole, effet de sa présupposition. Martinet mentionnait ainsi, dans « Syntagme et synthème<sup>2401</sup> », le « critère de la productivité », mais pour y opposer – bien qu'il « n[e soit] pas à écarter » – la distinction des deux types d'activité : « En tout cas, que le composé ou le dérivé soit traditionnel ou une création du moment, il représentera toujours le résultat d'un procès distinct de celui qui consiste à produire un énoncé. » De même, si le développement de « Composition, dérivation et monèmes » que nous avons cité ci-dessus commençait par évoquer la possibilité de distinguer entre « le cas des composés et dérivés traditionnels résultant de procédés qui ont cessé d'avoir cours » et les « combinaisons lexicales qui résultent de modèles toujours productifs », et reconnaissait l'existence de « cas où le locuteur, pressé par les besoins de la communication, se résoud à fabriquer un mot nouveau selon un modèle existant », ce n'était que pour qualifier ces distinctions de secondaires au regard de la « distinction fondamentale » « entre les monèmes immédiatement disponibles pour un emploi syntagmatique et ceux qui sont utilisés après avoir été combinés, à deux ou plusieurs, pour fournir des unités complexes qui fonctionnent exactement comme les monèmes simples de la première catégorie ». Martinet notait enfin dans *Syntaxe générale*<sup>2402</sup> que « [p]our le fonctionnement de la communication, il importe peu que le synthème soit traditionnel, comme *désirable*, ou le produit de l'activité paradigmatique du locuteur au moment où il parle comme le serait sans doute *découvrable* ou *tartinable* ». Or, si le critère de la productivité renvoie à l'activité de parole, celui de la liberté renvoie en revanche à l'activité syntaxique. Dans ce cadre, l'activité paradigmatique est conçue comme une activité de production ou de fabrication<sup>2403</sup>. A la syntaxe de la synthématique répond ainsi, comme dans « Syntaxe et synthème », « Composition, dérivation et monèmes<sup>2404</sup> », des « modèles », « structures synthématiques<sup>2405</sup> » que l'utilisateur met à profit pour satisfaire ses besoins de communication<sup>2406</sup>. Martinet parle plus précisément de besoins de désignation, qu'il s'agisse,

---

<sup>2401</sup> Voir M.SS : p. 185-186, cité ci-dessus.

<sup>2402</sup> Voir M.SG : p. 36, ci-dessus.

<sup>2403</sup> Voir encore, pour cette conception, dans « Mot et synthème » (1968), l'opposition entre « formation » et « production » : « La syntagmatique est naturellement l'étude de la formation des syntagmes. La synthématique est celle de la production des synthèmes » (M.MS : p. 430). Voir également M.Sy. : p. 139, cité ci-dessus dans la note 2376 et, dans ce même texte, l'étymologie des termes *synthème* et *synthématique*, incluant l'idée de « produit d'une activité » : « Dans synthème, on a *syn-*, comme dans *syntagme*, avec la valeur d'« avec », le suffixe *-me*, qui devient *-mat-* comme base de dérivation, et désigne le produit d'une activité, et, au centre, le noyau *-thè-* « mettre ». Le synthème est donc le produit de la mise ensemble de plusieurs monèmes. Il suppose une combinaison plus intime des éléments en cause que le *syntagme* où le noyau *-tag-* implique le rangement d'unités conservant leur identité. » (M.Sy. : p. 139).

<sup>2404</sup> Voir M.SS : p. 185-186 et M.Com. : p. 179-180, cités ci-dessus.

<sup>2405</sup> Voir M.Sy. : p. 144-145, cité ci-dessus.

<sup>2406</sup> Le rapport entre syntaxe de la synthématique et modèle apparaît de manière très nette dans ce passage de *Syntaxe générale* : « [...] les monèmes conjoints dont l'étude représente un chapitre particulier de la linguistique, la synthématique, sont, à l'intérieur des synthèmes, dans des rapports particuliers qui doivent être considérés comme distincts de ceux qu'on identifie en syntaxe. La synthématique doit s'attacher à déceler les modèles selon lesquels les usagers vont pouvoir satisfaire leurs besoins communicatifs. » (M.SG : p. 38).

comme dans ce passage de la *Grammaire fonctionnelle du français*, de la nécessité de désigner de nouvelles notions :

« La possibilité d'analyser les synthèmes révèle des **modèles** selon lesquels l'utilisateur peut créer de nouvelles unités significatives pour faire face à de nouveaux besoins d'expression, par ex., *lave-vaisselle*, sur le modèle de *casse-noisette*, *va-t-au charbon* sur celui de *va-t-en guerre*, *ravissamment* sur *étonnamment*.

Ces modèles s'imposent analogiquement au locuteur, sans même qu'il songe à s'en inspirer dans le processus de création qui fait jaillir le synthème au cours de l'acte de parole et dans l'instant même où surgit le besoin de désigner, de façon spécifique et originale, une notion dont on vient de dégager la nouveauté et l'individualité. De façon systématique et consciente, ils sont mis en œuvre, avec plus ou moins de bonheur, dans l'établissement de terminologies techniques ou scientifiques : sur le modèle de nombreuses formes en *-ème*, on a créé le mot *synthème* lui-même et bien d'autres comme *syntaxème*, *gestème*, *praxème*.

Sans recours à un modèle synthématique particulier, prennent statut de synthème des **figements** de syntagme, comme *roue dentée*, *corne de l'Afrique* (§ 1.32). Formellement, ces synthèmes ne se distinguent pas des syntagmes constitués des mêmes monèmes. Le problème qui peut se poser à leur sujet est donc celui de leur identification. » (M.GFF : p. 234)

ou de celle d'articuler l'expérience d'une manière différente, évoquée en outre dans *Syntaxe générale* :

« La synthématique doit s'attacher à déceler les modèles selon lesquels les usagers vont pouvoir satisfaire leurs besoins communicatifs, soit parce qu'ils désirent exprimer de nouvelles notions, soit parce qu'un affixe, *-age*, par exemple, va pouvoir permettre le transfert d'une notion d'une classe de monème à une autre : (*la femme*) *lave le linge* → *le lavage du linge (terminé, elle...)*. » (M.SG : p. 38).

La langue apparaît ainsi non seulement comme un outil d'articulation de l'expérience, mais également comme un outil de désignation, au sens nomenclaturiste de la production de dénominations. On lit ainsi encore dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982), où la prise sur la langue qui est constitutive de la problématique de l'outil apparaît de manière extrêmement nette :

« Sur un dernier point, l'usage fonctionnaliste se démarque de nouveau nettement de la tradition. Il s'agit de l'inclusion dans la grammaire de l'examen des conditions dans lesquelles les locuteurs peuvent procéder à la formation de nouvelles unités significatives. On peut naturellement se procurer de telles unités par emprunt à quelque autre langue et on ne saurait exclure des préoccupations du linguiste les conditions dans lesquelles se font les emprunts. L'examen de la façon dont de tels éléments étrangers peuvent s'adapter, phonologiquement et morphologiquement, à la structure de la langue peut légitimement figurer dans la présentation de cette langue. Mais c'est naturellement la production de nouvelles unités, au moyen des ressources propres de la langue, qui doit surtout retenir l'attention. L'examen des circonstances qui déterminent cette production, apparition de nouveaux produits ou de nouveaux concepts, désir de remplacer des termes étrangers, restera un peu marginal. Il est exceptionnel qu'on crée d'emblée un monème, non motivé de façon ou d'autre. La petite histoire linguistique retient les cas de *gaz* et de l'anglais *quizz*. L'essentiel, en la matière, ressortit à ce que nous désignons comme *la synthématique*, c'est-à-dire au rapprochement de monèmes préexistants pour former des

unités ayant le même comportement syntaxique que certains monèmes de la langue. » (M.Poi. : p. 62-63).

On se souvient, par ailleurs, de ce développement de « Les grammairiens tuent la langue » (1963) que nous avons cité plus haut et qui, bien qu'antérieur à la synthématique, témoigne d'une problématique analogue :

« Les Français n'osent plus parler leur langue parce que des générations de grammairiens, professionnels et amateurs, en ont fait un domaine parsemé d'embûches et d'interdits. Dans un monde qui change à un rythme chaque jour accéléré, les Français, comme tous les humains, ont sans cesse besoin de nouveaux mots et de nouveaux tours. Or, on les a dressés à obéir, à respecter le précédent, à n'innover en rien ; ils n'osent pas forger un mot composé, utiliser librement un suffixe de dérivation, procéder à des combinaisons inattendues. Les anglicismes, contre lesquelles fulminent la plupart de nos régents, ont la partie belle dans une langue dont on n'ose plus utiliser toutes les ressources. » (M.Gr. : p. 29).

Il était de même question, quelques années plus tôt, dans « T. Burrow, *The Sanskrit Language* » (1956), d'un jeu d'outils de dérivation :

« A tout stade de toute langue, les usagers disposent d'un jeu d'outils de dérivation dont la valeur n'est probablement pas aussi nettement caractérisée que pourrait le désirer un logicien, mais tels qu'on ne peut les employer les uns pour les autres au petit bonheur. » (M.Bu. : p. 100)

que l'on retrouve dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, sous les espèces élargies d'un « arsenal synthématique » :

« Avec plus de deux cents affixes, des confixes en inventaire ouvert, près de quarante modèles de composés, les transferts, les figements de tous types syntagmatiques, les abrégements, les sigles et la complète latitude de combiner entre eux tous ces moyens, le français possède un arsenal synthématique d'une grande richesse. Pour qui ose en exploiter les ressources, il y a là des possibilités considérables de création lexicale.

En fait, elles sont loin d'être mises pleinement à profit. Elles sont, en effet, l'apanage d'une minorité, poètes et littérateurs, agents de publicité, dont c'est le métier – et le privilège – d'innover en matière de langue. L'utilisateur moyen, lui, se risque rarement à utiliser des “mots” qu'il n'a pas déjà lus ou entendus, des “mots” qu'on ne trouverait pas dans le dictionnaire et dont on n'est pas sûr qu'ils appartiennent bien au “trésor de la langue”, alors que chacun se sent le droit d'associer à sa guise les unités significantes libres, monèmes ou synthèmes, pour faire des phrases.

De fait, créer un synthème ne va pas sans risques. Lorsqu'un enfant dit que l'*ordurier* n'a pas encore enlevé les ordures, il s'expose à la moquerie et à la correction, parce qu'*ordurier* préexiste avec une autre valeur. Quelques expériences de ce type lui enseignent à se méfier et à n'utiliser que des synthèmes préfabriqués et préalablement éprouvés. Lorsqu'un étranger fabrique *valeureux*, en référence à la valeur artistique d'une œuvre, on sourit avec indulgence. Mais les bonnes manières interdisent de laisser percer la moquerie et les critiques qu'on n'épargne pas à l'enfant. Il ne prendra donc pas aussi vivement conscience des embûches que lui tend la synthématique du français.

Ces embûches résident essentiellement dans la préexistence d'un synthème de même forme que le nouveau produit, mais de valeur différente. Seule une vaste connaissance du lexique français ou, si l'on écrit, la consultation d'un bon dictionnaire peut donner une certaine confiance à celui qui va risquer un nouveau vocable. » (M.GFF : p. 267-268).

On lit enfin dans « Vers une langue commune » (1982) :

« Une autre ressource, en matière lexicale, sera la création de nouveaux termes par combinaison d'éléments préexistants. Les procédés sont divers : la composition, lorsque ces éléments sont tous susceptibles d'emplois autonomes, la dérivation ou affixation, lorsque aucun des éléments en cause n'est autonome au départ (type *téléphone*), le figement lorsque des éléments signifiants, parfaitement distincts à l'origine, perdent leur autonomie dans le sens que chacun d'entre eux cesse d'être individuellement déterminable (type *jeune fille*, là où il n'est pas possible de parler d'une *très jeune fille*). On a proposé de désigner comme la synthématique l'ensemble de ces procédés, et comme un synthème chacun des complexes auxquels on aboutit ainsi.

Il est bon de préciser que les promoteurs de la nouvelle langue commune ne devront pas se contenter d'offrir des termes, anciens et nouveaux, formés selon les ressources disponibles en la matière, mais il leur faudra expliciter les modèles existants de façon à préparer les usagers, non seulement à comprendre et à identifier les synthèmes qu'ils rencontreront dans les textes ou les entretiens, mais à en produire eux-mêmes lorsqu'ils en auront besoin pour expliciter le produit de leur pensée. » (M.Ve. : p. 109).

Cette conception de la synthématique comme production ou création lexicale est diamétralement opposée à la conception saussurienne de l'analogie. Si l'activité paradigmatique est activité de fabrication aux fins de nomination, en tant que telle nécessairement diachronique, nous avons vu *supra* que Saussure conçoit en revanche le phénomène de l'analogie en termes de création synchronique d'une part, de parole, d'autre part. Le terme de *fabrication* est bien utilisé dans le premier cours, mais, en raison de « l'idée d'un caractère artificiel qu'il évoque », avec réserve :

« La formation analogique est la seule à laquelle s'appliquerait le mot de : fabrication qui implique 1) une industrie, une volonté (absente de l'agglutination !), qui 2) fait bien ressortir qu'il s'agit de confectionner pour la première fois un mot, de pièces séparées et informes, et qui 3) indique que le procédé analogique est une création mais avec des éléments donnés. Malheureusement ce mot implique l'idée d'un caractère artificiel, <aussi est-il> réservé pour l'activité d'un individu <(savant)> qui n'a pas la sanction sociale de la langue. » (Saussure, 1996 : p. 95).

Par ailleurs, la parole étant définie comme fonctionnement exécutif de la langue, Saussure ne distingue pas entre possibilité d'analyse et création. Il faut rappeler ici, en particulier, cet autre passage du premier cours, qui suit de peu celui que l'on vient de citer :

« Ainsi pour le mot *in-décor-able* : chaque <fragment> ayant été tiré d'un ensemble par une série de comparaisons, ces fragments sont d'avance à la portée des sujets parlants. Il s'agit donc bien d'une construction pourvu <qu'on sous-entende qu'elle est> instantanée. Nous poserions formellement, cette fois-ci, que cette construction instantanée ne se fait que dans la parole, <[en crayon] c'est-à-dire que le langage intérieur peut être considéré comme une préméditation de la parole !>. Il n'y a pas de préméditation, <(sauf,> si l'on veut, dans le langage intérieur ; on peut <en effet se parler à soi-même)> et c'est après avoir été lancée souvent dans la parole que la forme nouvelle se fixe dans la langue, <devient une forme> acquise. <Ainsi> le mot *indécorable* existe en puissance dans la langue, <et> sa réalisation <est> un fait insignifiant en comparaison de la possibilité <qui existe de> sa formation. » (Saussure, 1996 : p. 95-96).

Saussure établit ainsi une stricte équivalence entre caractère analysable et productivité. On lit ainsi dans le *Cours de linguistique générale* :

« On pourrait classer les mots d'après leur capacité relative d'en engendrer d'autres selon qu'ils sont eux-mêmes plus ou moins décomposables. Les mots simples sont, par définition, improductifs (cf. *magasin*, *arbre*, *racine*, etc.). *Magasinier* n'a pas été engendré par *magasin* ; il a été formé sur le modèle de *prisonnier* : *prison*, etc. De même, *emmaganiser* doit son existence à l'analogie de *emmailloter*, *encadrer*, *encapuchonner*, etc., qui contiennent *maillot*, *cadre*, *capuchon*, etc.

Il y a donc dans chaque langue des mots productifs et des mots stériles, mais la proportion des uns et des autres varie. Cela revient, en somme à la distinction faite p. 183 entre les langues "lexicologiques" et les langues "grammaticales". En chinois, la plupart des mots sont indécomposables ; au contraire, dans une langue artificielle, ils sont presque tous analysables. Un espérantiste a pleine liberté de construire sur une racine donnée des mots nouveaux. » (Saussure, 1972 : p. 228)

et dans le premier cours qui constitue la source de ce passage<sup>2407</sup> :

« On pourrait classer les mots comme plus ou moins capables d'en engendrer d'autres suivant qu'ils sont plus ou moins décomposables, analysables. En général les mots indécomposables sont stériles, improductifs : par exemple *magasin* (*magasin-ier* a été produit avant tout par la série

*prisonn-ier*

*prison*

*emmagasiner* par la série *entortiller*, *emmailloter* etc.) Il faudra donc reconnaître – à un degré très divers suivant les langues – une certaine masse de mots productifs <féconds> et une autre d'improductifs <d'inféconds> parce qu'on ne peut rien en retirer qu'eux-mêmes. Dans le chinois rien n'est analysable, dans une langue artificielle <comme> l'espéranto tout est analysable. » (Saussure, 1996 : p. 91).

Ainsi qu'il apparaît dans ce développement de la *Grammaire fonctionnelle du français*, Martinet distingue en revanche entre productivité et possibilité d'analyse :

« On dit qu'un modèle synthématique est productif dans la mesure où il est utilisé pour créer de nouveaux synthèmes. La condition fondamentale de cette productivité est la possibilité, pour les usagers, d'analyser les synthèmes existants en leurs éléments constitutifs (§§ 6.3, 6.4).

Cependant, l'existence de cette possibilité n'implique pas nécessairement que le modèle soit réellement productif. Il peut, par exemple, se trouver en compétition avec d'autres modèles qui satisfont aux mêmes besoins. Soit, par exemple, celui qu'illustre *pendaison*. L'analyse en éléments constitutifs ne fait ici aucune difficulté, mais il y a bien d'autres façons de former un nom d'action à partir d'une base verbale (§ 6.16) et l'on pourrait être tenté, à première vue, de le ranger parmi les modèles improductifs. Toutefois, on relève *crevaison* qui n'a guère plus d'un siècle, et l'on a entendu récemment, *plantaïson* dans une situation où le locuteur voulait évidemment prendre ses distances vis-à-vis de la forme *plantation* qui lui paraissait désigner un résultat acquis plutôt que l'action de planter.

On ne saurait donc décréter qu'un modèle est défunt aussi longtemps qu'il représenté dans la langue par des formes où n'importe qui peut identifier les monèmes en cause et

---

<sup>2407</sup> Voir Saussure (1967) : p. 379-380.

l'on constate effectivement des résurrections dues parfois à des initiatives individuelles. »  
(M.GFF : p. 267).

L'analyse renvoie à une possibilité de l'outil, dont l'utilisation effective fonde seule la productivité. Aussi pouvait-il distinguer, dans l'un des développements de « Syntagme et synthème » que nous avons cités ci-dessus<sup>2408</sup>, des degrés de motivation – mesurés à la possibilité de fabriquer le mot en question – là où il ne saurait s'agir, dans la perspective saussurienne, que de degrés de significativité<sup>2409</sup>, c'est-à-dire de perception. C'est là tout ce qui sépare l'explication de la théorisation de la parole. La parole martinettienne est désignation, et le rapport entre langue et parole est conçu comme un rapport d'outil à utilisation, l'outil, comme structure, étant par ailleurs explicatif de la parole, au sens cette fois du corpus d'analyse. Comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, la langue saussurienne, corrélatrice d'une démarche de théorisation du rapport son/sens, est en revanche théorisation de la possibilité de la parole, dès lors objet problématique et ainsi *terminus ad quem* – et non, comme chez Martinet, *a quo*, impliqué par le cadre de la référence – de l'élaboration. A la séparation de la productivité (utilisation) et de l'analyse (possibilité de l'outil) répond l'articulation, au fil des trois cours, de la motivation (productivité et analyse) et de l'analogie, conçues comme les deux faces d'un même phénomène, respectivement situées du côté de la langue et de celui de la parole, et rendant compte, pour la première, de la structure et de la possibilité de la parole, cependant que la seconde est à la fois phénomène de langue (l'analyse) et fonctionnement exécutif de la langue (la création). La différence entre les deux élaborations – et avec elle le caractère arbitraire de l'élaboration martinettienne – apparaît de manière très nette à la comparaison de deux distinctions relativement analogues, celle que fait Martinet entre figement et création selon un modèle et celle que fait Saussure entre agglutination et analogie. Il semble, à la lecture des développements relatifs à la création lexicale que nous avons cités ci-dessus, que figement et création selon un modèle soient tous deux appréhendés comme des « ressources » à la disposition du locuteur, constitutives de cet « arsenal synthématique » évoqué dans la *Grammaire fonctionnelle du français*. Ces deux procédés sont cependant significativement désignés, dans un autre passage de ce dernier ouvrage, comme des procédés de « formation » des composés :

« On opposera, pour les composés, deux types de formation, en principe parfaitement distincts :

1° la constitution d'un synthème selon un **modèle**, qui ne correspond pas, en français contemporain, à des syntagmes normaux, tout en constituant un modèle syntagmatique parfaitement identifiable, ses éléments étant reconnus comme appartenant à des classes de monèmes existantes : par exemple *casse-noisettes* ;

2° le passage insensible d'une combinaison syntagmatique normale au statut d'un groupe figé qui ne conserve son statut de synthème qu'aussi longtemps que ses éléments ne sont pas individuellement déterminés, par exemple *corne de l'Afrique*.

Certains modèles de composition ne se distinguent pas formellement de certaines combinaisons syntaxiques : le synthème *pomme de terre* ne se révèle différent du syntagme *verre de vin* que lorsqu'on constate qu'on peut, dans *un grand verre de vin*

---

<sup>2408</sup> Voir M.SS : p. 185-186, cité ci-dessus.

<sup>2409</sup> Voir le premier chapitre.

rouge, déterminer séparément les monèmes *verre* et *vin*. Pourtant, il semble fait sur un modèle, celui de *fil de fer*, *manteau de fourrure* ou *bonne d'enfant*.

Dans certains cas intermédiaires, le **figement**, caractéristique du synthème, peut être assuré par un transfert, de ce qui était un syntagme, dans des positions où le syntagme n'est pas attesté, ce qui confirme sa nature synthématique : par exemple, *Suivez-moi jeune homme*, figé dans *Sa robe était ornée d'un suivez-moi-jeune-homme.* » (M.GFF : p. 245).

Il est de même question, dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980), de « production des synthèmes » d'une part, de « source » d'autre part :

« La production des synthèmes se fait tout d'abord à partir de modèles préexistants qui combinent des éléments qui ne peuvent pas ou ne peuvent plus former des syntagmes normaux. Tel est naturellement le cas des dérivés qui comportent, par nature, un élément qui ne figure que dans des synthèmes. Pour les composés, il existe certaines structures particulières comme celles qui nous valent *tire-bouchon*, *pomme de terre* et *sac à main*. Il s'agissait peut-être, à une certaine époque, de syntagmes normaux. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, et les composés de ce type sont réalisés quotidiennement sur des modèles qui n'ont plus rien à faire avec la syntagmatique contemporaine.

L'autre source importante des synthèmes est le figement, c'est-à-dire la réduction progressive à un tout indissociable de ce qui était, au départ un syntagme. » (M.Sy. : p. 145-146).

« Formation » et « source » ne sont pas « création » au sens de la production de mots nouveaux, et il nous semble de fait que la notion de figement ne va pas sans difficultés dans la perspective martinettienne. Elle introduit en effet une continuité entre synthème et syntagme<sup>2410</sup>, à l'aune de laquelle le maintien de la distinction des deux types d'activité –

---

<sup>2410</sup> Martinet mentionne d'ailleurs les difficultés d'analyse auxquelles l'existence des figements confronte le linguiste. Il écrit ainsi dans « Syntagme et synthème » : « Si la frontière entre le monème et le synthème est, par nature, évasive, il serait très désirable que fût parfaitement nette celle qui sépare le synthème, résultat d'un choix unique parmi les ressources de la langue, et le syntagme, combinaison qui découle de la collocation d'éléments choisis indépendamment les uns des autres. Il se trouve cependant des cas où le départ n'est pas facile. [...] Il sera donc peut-être difficile de se prononcer dans certains cas. Mais la distinction entre synthème et syntagme est trop fondamentale pour qu'on puisse être tenté de la sacrifier à quelques difficultés d'application. » (M.SS : p. 190-192), donnant l'exemple de *Il y a vingt ans* puis celui de *avoir l'air* (voir M.SS : p. 190-192). On lit de même ensuite dans « Mot et synthème » : « Théoriquement au moins, la distinction entre synthème et syntagme est parfaitement nette. En pratique, on hésitera parfois à se prononcer. A première vue, le complexe *jeune fille* apparaît comme un synthème : on ne dira pas *une plus jeune fille*, mais *une jeune fille plus jeune* ; on entendra toutefois *une toute jeune fille* où *toute* détermine *jeune* à l'exclusion de *fille*. En fait, il existe, dans ce cas, un critère qui permet de distinguer *jeune fille* syntagme de *jeune fille* synthème : en français traditionnel, l'article indéfini pluriel sera *de* devant l'épithète et *des* devant le substantif ; *de jeunes filles sont arrivées* comporte donc un adjectif *jeunes*, donc un syntagme *jeunes filles* ; *des jeunes filles sont arrivées* présente le synthème, c'est-à-dire un substantif composé devant lequel *des* est normal, comme devant tout substantif. » (M.MS : p. 431). Martinet conclut à nouveau : « L'existence probable de cas limites ne saurait, en tout cas, être une objection à l'établissement d'une distinction appelée à rendre des services dans une multitude de cas et qui reflète une distinction fondamentale pour l'appréciation correcte des structures linguistiques les plus diverses. » (M.MS : p. 432-433). Les figements ne sont pas les seules sources de difficulté. Martinet mentionne ainsi par ailleurs, dans « Mot et synthème », certaines difficultés de distinction entre éléments de dérivation et déterminants grammaticaux : « L'existence de la possibilité de distinguer strictement, dans bien des langues, entre des éléments de dérivation qui servent à former des synthèmes, et des déterminants grammaticaux qui sont souvent des désinences, ne doit pas faire croire que cette distinction soit absolument générale. En basque, par exemple, l'élément *-ko* d'*etxeko* sera conçu comme une désinence de génitif, si l'ensemble est compris comme "de



maison”, mais comme un suffixe de dérivation s’il s’agit de désigner “un domestique”. Cette indistinction formelle ne veut toutefois pas dire que la distinction entre syntème et syntagme ne puisse s’établir dans un contexte particulier. Il n’est cependant pas exclu qu’il puisse être difficile, dans certains cas, de savoir si l’on a affaire à un fait de dérivation ou de grammaire : en latin, la différence entre un présent *linquo* et un parfait *liqui* est un fait de grammaire ; mais on peut supposer que l’infixe *-n-* a été, à plus ancienne époque, un élément permettant de former, à partir de monèmes de valeur ponctuelle, un certain type de dérivé susceptible de recevoir les mêmes éléments de flexion que le simple ; en grec classique, les thèmes *pino-*, *pio-* “boire”, qui sont considérés comme faisant partie de la conjugaison du même verbe, présentent encore, au passé, la même flexion : *e-pino-n*, *e-pio-n*, etc. Cela laisse penser qu’au cours du processus de l’établissement d’une conjugaison indo-européenne, il y a eu des cas où il aurait été difficile de se prononcer sur le statut de l’infixe *-n-* et le caractère de syntème ou de syntagme de *pino-*. » (M.MS : p. 432). L’exemple du latin nous confronte à un cas inverse de « syntagmatisation » du syntème – il est question dans la *Grammaire fonctionnelle du français* de « synthématisation » (M.GFF : p. 43). Les difficultés liées à l’existence de figements sont à nouveau évoquées dans la *Grammaire fonctionnelle du français* : « Il n’est pas toujours facile de distinguer entre syntagme et syntème : dans l’usage normal de certains Français et celui de la littérature, on distinguera entre le syntagme *jeune fille* et le syntème *jeune fille* selon qu’en combinaison avec les monèmes “indéfini” et “pluriel”, on dira *de jeunes filles* (syntagme ; anglais *young girls*) ou des *jeunes filles* (syntème ; anglais *girls*). Dans tous les cas, on cherchera à voir si l’on peut ou non déterminer individuellement chaque composant : *les très jeunes filles* pour le syntagme, *les jeunes filles très jeunes* pour le syntème. » (M.GFF : p. 20-21), puis dans *Syntaxe générale* : « Il importe donc peu pour le fonctionnement de la langue qu’un segment d’énoncé soit senti comme un monème ou un syntème. Il est en revanche essentiel pour le syntacticien de pouvoir dire, à tout point de l’énoncé, s’il a affaire à un syntagme ou un syntème. Or, l’application des deux critères énoncés ci-dessus (§ 3.5) peut se heurter à quelques difficultés. Tout d’abord dans les cas de figements, c’est-à-dire là où un syntagme et un syntème ont la même forme, *jeune fille*, par exemple. On a vu (§ 3.3) que, dans ce dernier cas, le comportement de l’article indéfini au pluriel peut permettre de se prononcer. Dans le cas intéressant d’*avoir l’air*, la nature synthématique du complexe est révélée par l’accord d’un adjectif suivant avec le sujet d’*avoir* plutôt qu’avec le substantif au masculin singulier *air* ; donc, *elle a l’air gentille*, et non *gentil*, *ils ont l’air brutaux*, plutôt que *brutal*. Au contraire, *avoir un air* n’est pas un syntème : *ils ont un air brutal*. Mais il s’en faut qu’on trouve toujours de tels recours. L’application du critère de la non-déterminabilité des éléments composants du syntème est en principe facile si le résultat est négatif. Soit *la corne de l’Afrique* pour désigner la Somalie et les régions avoisinantes. Syntagme ou syntème ? Si je relève concurremment, dans mon corpus, *la corne orientale de l’Afrique*, je peux conclure qu’au moins pour le sujet qui a produit ce segment d’énoncé, *la corne de l’Afrique* n’est pas une entité établie et qu’il estime devoir préciser qu’il se réfère à un accident particulier, situé à l’est, du pourtour du continent. Mais si je n’ai rencontré aucune détermination particulière d’un des éléments du complexe, ai-je le droit de conclure à sa nature synthématique ? Ne serai-je pas tenté de faire intervenir, de façon peu scientifique, mon “sentiment linguistique” ou celui de mes informateurs ? En fait, l’incertitude dans laquelle se trouve l’observateur témoigne de celle des usagers qui, à chaque nouvelle lecture ou audition de *corne de l’Afrique* vont voir confirmer leur sentiment qu’il s’agit d’une entité bien caractérisée jusqu’au moment où un *corne orientale de l’Afrique* ou, qui sait, *corne somalienne de l’Afrique* viendrait jeter, sur ce point, un doute dans leur esprit. Le véritable comportement scientifique en la matière ne consiste pas à trancher arbitrairement, mais à enregistrer le caractère instable du figement en cours. Des données statistiques peuvent probablement permettre de préciser à quel moment de l’évolution de la langue un complexe atteint une fréquence comparable à celle d’unités simples du même type, ce qui va automatiquement tendre à dissuader les usagers de restituer une autonomie à ses composants. » (M.SG : p. 39). Voir également M.Pré. : p. 147-148, M.GFF : p. 29-30, M.Sy. : p. 146, ainsi que M.Él.1960 : p. 133, cité ci-dessus dans la note 2386 et ci-dessous. Il existe encore un dernier type de difficulté, mentionné pour la première fois dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, et lié à l’existence d’unités significatives qui ne sont ni des syntèmes ni des syntagmes, auxquelles Martinet donne ensuite le nom de *parasyntèmes*. On lit tout d’abord dans la *Grammaire fonctionnelle du français* : « On distingue traditionnellement l’infinitif et le participe des autres modes en les désignant comme “non personnels”, ce qui veut dire, non qu’ils ne puissent être déterminés par un pronom personnel (*Il vient me VOIR*, *Je viens lui DIRE*), mais qu’ils ne sont pas susceptibles de recevoir les appendices formels du type *-ons*, *-ez*, annexes des personnels en fonction sujet.

La caractéristique beaucoup plus intéressante de ces deux modes est le fait que les syntagmes qu’ils forment avec le monème verbal ont des comportements syntaxiques particuliers qui diffèrent sensiblement de celui du monème verbal nu ou accompagné des modalités autres que celles d’infinitif ou de participe.

On est donc amené à voir, dans les infinitifs et les participes comme syntagmes, des unités significatives particulières représentant des classes à part **distinctes de celles du verbe** et des autres classes dégagées jusqu'ici. C'est là une situation tout à fait originale : chaque membre d'une de ces classes va se trouver constitué de plus d'un monème, sans qu'on puisse parler de synthèmes puisque, par définition, un synthème n'est reconnu comme tel que s'il a le même comportement syntaxique que les monèmes d'une classe donnée, et que nos infinitifs et nos participes comportent toujours deux ou plus de deux monèmes. » (M.GFF : p. 112-113). La question est reprise en 1980 dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » : « Il nous reste à examiner une situation où l'on serait tenté de parler de synthème, parce qu'on relève, pour un complexe formé d'une base et d'un monème déterminant, des compatibilités qui rappellent celles des classes de monèmes existantes, mais où l'ensemble des compatibilités relevées ne se retrouvent chez aucune de ces classes. Or, nous avons posé qu'il n'y a synthèmes que lorsqu'il y a monèmes de mêmes compatibilités. Il s'agit de ce qu'on désigne, dans le cas du français, comme "le verbe à des modes non personnels", l'infinitif et le participe. » (M.Sy. : p. 146), où Martinet propose cette fois le terme de *parasynthème* : « Il nous faut donc, sans doute, envisager l'existence d'unités significatives non minimales formant des classes fondées sur les mêmes critères que les classes de monèmes qui ont remplacé les parties du discours traditionnelles. Je ne pense pas que nous ayons intérêt à les confondre avec les synthèmes et on pourrait les désigner comme des parasynthèmes. » (M.Sy. : p. 147). Pour l'ensemble du développement, voir M.Sy. : p. 146-147. On retrouve cette notion dans *Syntaxe générale* : « On vient de voir que, des deux critères retenus pour distinguer entre syntagme et synthème, l'utilisation de celui de non-détermination peut poser des problèmes. En face, on relève, pour un type particulier de complexes, des résistances à l'intégration à la synthématique tenant à l'inexistence d'une classe correspondante de monèmes simples. La présence, dans la langue, d'une telle classe est, on l'a vu ci-dessus, § 3.5, une des conditions que doivent remplir les complexes pour ne pas être identifiés à des syntagmes. On peut illustrer les difficultés auxquelles on se heurte ici par référence à ce qu'on désigne traditionnellement comme les modes non personnels des verbes.

Parmi eux, on trouve les participes qui, comme leur nom l'indique, participent aux compatibilités de deux classes distinctes, les verbes et les adjectifs, et ceci dans les mêmes contextes : dans *une porte donnant sur la voie*, le participe *donnant* est le noyau d'une détermination de type épithétique, donc adjectivale, et, concurremment, il reproduit le syntagme verbal *donner sur la voie*. Par transfert, un participe en *-ant* peut devenir un adjectif et recevoir toutes les déterminations d'un monème adjectival unique ; par un autre transfert, cet adjectif peut devenir un nom ; tout ceci étant illustré par *brillant*, participe du verbe (*il*) *brille*, *brillant*, adjectif avec un "féminin" *brillante* et une détermination par *très*, et le substantif (*un*) *brillant* avec une détermination par *beau*. Par son transfert à l'adjectif, le participe perd naturellement ses compatibilités verbales. L'élément *-ant* qui était considéré comme un élément de "flexion verbale", entre alors dans la catégorie des suffixes de dérivation.

Un exemple du même type est fourni par la forme *-ing* de l'anglais qui, dans *his killing the bird*, cumule la compatibilité nominale avec le possessif *his* et la capacité verbale de recevoir un objet. Une détermination adverbiale, au moyen de *cruelly*, par exemple, maintient les conditions de double compatibilité. Mais le choix de l'adjectif *cruel* fait basculer *killing* dans la classe des noms : *his cruel killing of the bird*, l'objet cédant la place à une construction génitive.

L'application des critères – utilisés ci-dessus, § 3.9 – de non-détermination et de point d'incidence de la détermination, inciterait plutôt à rapprocher ces complexes des synthèmes. Sans doute, les marques de participe ne sont-elles pas individuellement déterminables ; mais, comme les affixes et contrairement aux modalités, elles participent à la formation de l'ensemble qui reçoit les déterminations : *his* ne serait pas compatible avec le simple *kill*.

On notera, enfin, que lorsque, par transfert, un participe devient un adjectif, la marque du participe, par exemple, le français *-ant*, acquiert automatiquement la valeur d'un affixe de dérivation : *il brille* > *brillant* > *il est brillant*, *elle est brillante*.

Les types que nous venons d'illustrer n'épuisent pas la variété de ce qu'on pourrait désigner comme **des complexes parasynthématiques**. Le comportement des participes, et donc leur statut, varie beaucoup d'une langue à une autre et, à l'intérieur d'une même langue, d'un type participial à un autre : le participe latin en *-nt-*, avec sa flexion nominale complète, ne s'identifie nullement avec le participe *-ant* du français. Le comportement syntaxique de ce dernier diffère nettement de celui du participe parfait (dit "passé") de la même langue. Il en va de même pour ce qu'on désigne comme des infinitifs, formes d'origine verbale qui sont, avec les noms, dans des rapports très variables. Ils suggèrent l'existence de complexes qui non seulement "participent" aux compatibilités de plusieurs classes, mais qui en ajoutent d'autres qui leur sont particulières. Rien, d'ailleurs, en théorie ne s'opposerait à l'existence dans les langues de complexes parasynthématiques caractérisés par des

syntagmatique et paradigmatic – devient relativement problématique, ce d’autant que Martinet pose par ailleurs l’existence – pour les composés – d’un rapport diachronique entre figement et modèle : « Le modèle naît de la masse des figements d’un même type » (M.GFF : p. 252). La distinction saussurienne entre agglutination et analogie est précisément parallèle, non seulement à la distinction figement/création selon un modèle, mais également à celle des deux activités, syntagmatique et paradigmatic, dont elle révèle ainsi l’articulation purement objectale, en regard de la théorisation de la parole que rend possible l’élaboration saussurienne. On lit ainsi dans le *Cours de linguistique générale* :

« § 1. DÉFINITION.

A côté de l’analogie, dont nous venons de marquer l’importance, un autre facteur intervient dans la production d’unités nouvelles : c’est l’agglutination.

Aucun autre mode de formation n’entre sérieusement en ligne de compte : le cas des onomatopées (voir p. 101) et celui des mots forgés de toutes pièces par un individu sans intervention de l’analogie (par exemple *gaz*), voire même celui de l’étymologie populaire, n’ont qu’une importance minime ou nulle.

L’agglutination consiste en ce que deux ou plusieurs termes originellement distincts, mais qui se rencontraient fréquemment en syntagme au sein de la phrase, se soudent en une unité absolue ou difficilement analysable. Tel est le processus agglutinatif : *processus*, disons-nous, et non *procédé*, car ce dernier mot implique une volonté, une intention, et l’absence de volonté est justement un caractère essentiel de l’agglutination.

Voici quelques exemples. En français on a dit d’abord *ce ci* en deux mots, et plus tard *ceci* : mot nouveau, bien que sa matière et ses éléments constitutifs n’aient pas changé. Comparez encore : franç. *tous jours* → *toujours*, *au jour d’ hui* → *aujourd’hui*, *dès jà* → *déjà*, *vert jus* → *verjus*. L’agglutination peut aussi souder les sous-unités d’un mot, comme nous l’avons vu p. 233 à propos du superlatif indo-européen \**swād-is-to-s* et du superlatif grec *héd-isto-s*.

En y regardant de plus près, on distingue trois phases dans ce phénomène :

1° la combinaison de plusieurs termes en un syntagme, comparable à tous les autres ;

2° l’agglutination proprement dite, soit la synthèse des éléments du syntagme en une unité nouvelle. Cette synthèse se fait d’elle-même, en vertu d’une tendance mécanique : quand un concept composé est exprimé par une suite d’unités significatives très usuelle, l’esprit, prenant pour ainsi dire le chemin de traverse, renonce à l’analyse et applique le concept en bloc sur le groupe de signes qui devient alors une unité simple ;

3° tous les autres changements susceptibles d’assimiler toujours plus l’ancien groupe à un mot simple : unification de l’accent (*vert-jús* → *verjús*), changements phonétiques spéciaux, etc.

On a souvent prétendu que ces changements phonétiques et accentuels (3) précédaient les changements intervenus dans le domaine de l’idée (2), et qu’il fallait expliquer la synthèse sémantique par l’agglutination et la synthèse matérielles ; il n’en est probablement pas ainsi : c’est bien plutôt parce qu’on a aperçu une seule idée dans *vert jus*, *tous jours*, etc., qu’on en a fait des mots simples, et ce serait une erreur de renverser le rapport.

§ 2. AGGLUTINATION ET ANALOGIE.

Le contraste entre l’analogie et l’agglutination est frappant :

---

compatibilités parfaitement originales. » (M.SG : p. 40-42), puis dans « Que faire du “mot” ? » (1986) : « Les combinaisons de monèmes du type des participes ont un comportement syntaxique particulier en ce qu’ils “participent” aux compatibilités de diverses classes. On peut les désigner comme des *complexes parasynthématiques* ou des *parasynthèmes*. » (M.Fai. : p. 133). Il s’agit là d’un développement ou d’un raffinement de l’analyse syntaxique, ainsi qu’il apparaît notamment dans la citation de *Syntaxe générale*.

1° Dans l'agglutination, deux ou plusieurs unités se confondent en une seule par synthèse (par exemple *encore*, de *hanc horam*), ou bien deux sous-unités n'en forment plus qu'une (cf. *héd-isto-s*, de *\*swād-is-to-s*). Au contraire l'analogie part d'unités inférieures pour en faire une unité supérieure. Pour créer *pāg-ānus*, elle a uni un radical *pāg-* et un suffixe *-ānus*.

2° L'agglutination opère uniquement dans la sphère syntagmatique ; son action porte sur un groupe donné ; elle ne considère pas autre chose. Au contraire l'analogie fait appel aux séries associatives aussi bien qu'aux syntagmes.

3° L'agglutination n'offre surtout rien de volontaire, rien d'actif ; nous l'avons déjà dit : c'est un simple processus mécanique, où l'assemblage se fait tout seul. Au contraire, l'analogie est un procédé, qui suppose des analyses et des combinaisons, une activité intelligente, une intention.

On emploie souvent les termes de *construction* et de *structure* à propos de la formation des mots ; mais ces termes n'ont pas le même sens selon qu'ils s'appliquent à l'agglutination ou à l'analogie. Dans le premier cas, ils rappellent la cimentation lente d'éléments qui, en contact dans un syntagme, ont subi une synthèse pouvant aller jusqu'au complet effacement de leurs unités originelles. Dans le cas de l'analogie, au contraire, construction veut dire agencement obtenu d'un seul coup, dans un acte de parole, par la réunion d'un certain nombre d'éléments empruntés à diverses séries associatives.

On voit combien il importe de distinguer l'un et l'autre mode de formation. Ainsi en latin *possum* n'est pas autre chose que la soudure de deux mots *potis sum* "je suis le maître" : c'est un agglutiné ; au contraire, *signifer*, *agricola*, etc., sont des produits de l'analogie, des constructions faites sur des modèles fournis par la langue. C'est aux créations analogiques seules qu'il faut réserver les termes de *composés* et de *dérivés*.

Il est souvent difficile de dire si une forme analysable est née par agglutination ou si elle a surgi comme construction analogique. Les linguistes ont discuté à perte de vue sur les formes *\*es-mi*, *\*es-ti*, *\*ed-mi*, etc., de l'indo-européen. Les éléments *es-*, *ed-*, etc., ont-ils été, à une époque très ancienne, des mots véritables, agglutinés ensuite avec d'autres : *mi*, *ti*, etc., ou bien *\*es-mi*, *\*es-ti*, etc., résultent-ils de combinaisons avec des éléments extraits d'autres unités complexes du même ordre, ce qui ferait remonter l'agglutination à une époque antérieure à la formation des désinences en indo-européen ? En l'absence de témoignages historiques, la question est probablement insoluble.

L'histoire seule peut nous renseigner. Toutes les fois qu'elle permet d'affirmer qu'un élément simple a été autrefois deux ou plusieurs éléments de la phrase, on est en face d'une agglutination : ainsi lat. *hunc*, qui remonte à *hom ce* (*ce* est attesté épigraphiquement). Mais dès que l'information historique est en défaut, il est bien difficile de déterminer ce qui est agglutination et ce qui relève de l'analogie. » (Saussure, 1972 : p. 242-245).

Le développement est issu du premier cours<sup>2411</sup> :

« Les mots nouveaux peuvent se former de deux manières radicalement distinctes et seulement de deux : par l'agglutination ou la formation analogique, car on peut laisser de côté toutes ces questions spéciales d'un mot qui serait inventé par un individu (par exemple *gaz*) ou qui s'est formé par onomatopée ; ces mots n'ont aucune importance dans les langues. Nous pourrions laisser de côté l'agglutination parce que nous ne parlons que de l'analogie et que nous n'avons pas abordé la question de la manière totale dont se forment les mots dans la langue. Mais <le processus agglutinatif sera pour nous un moyen de mieux caractériser, par contraste, le procédé analogique.> Pour la création

---

<sup>2411</sup> Voir Saussure (1967) : p. 402-408.

analogique nous avons déclaré prendre l'unité du mot comme base de <notre exposé> ; nous en faisons de même maintenant : il nous suffit de constater que le mot est une unité centrale, <une> chose claire <dans> toute langue <comme il l'est par instinct,> bien qu'il soit fort long de <le> définir. Qu'est-ce que le processus agglutinatif ? <C'est un processus, disons-nous,> et non <un> procédé : procédé implique une volonté, une intention ; on méconnaîtrait le caractère de l'agglutination en y introduisant quelque chose de volontaire ; c'est <justement> cette absence de volonté qui est un des caractères par <lequel l'agglutination> se distingue de la création analogique. L'agglutination est : la réunion en un mot de deux mots tels qu'ils sont donnés par la phrase.

#### I<sup>ère</sup> époque

*ce ci*

*tous jours*

*au jour d'hui*

*dès jà*

*le vert jus*

*le lieu tenant*

#### II<sup>e</sup> époque

*ceci*= mot nouveau, ou mieux :  
nouveauté en tant que mot

*toujours*

*aujourd'hui*

*déjà*

*le verjus*

*le lieutenant*

et pour citer une formation de plus grande envergure mais ne signifiant pas autre chose : tout le futur des langues romanes :

*je choisir ai*

*tu choisir as*

*je porter ai*

*je choisirai*

etc.

La chose est fort simple, du moins en apparence ! Il ne faudrait pourtant pas s'y fier : il y a là matière à considérations et à longs raisonnements :

1. La combinaison primordiale relève de la phrase.
2. <Il faut noter> un fait de signification qui n'est autre que celui mentionné pour -ιστο- : la tendance mécanique de la langue, si un concept composé lui est donné dans un signe déterminé, de le rendre simple, indécomposable, la tendance de prendre le chemin de traverse, la simplification de l'idée : de deux ou trois données on finit par ne plus apercevoir que celle <qui est> entendue.
3. Il y a eu adoption des caractères matériels de l'unité du mot : par exemple de l'accent : s'il y avait deux accents, après l'agglutination il n'y en aura plus qu'un. Ce fait est-il plus important que celui de la signification ? <Cette question doit être résolue très probablement par la négative. Après de longues disputes sur cette question les linguistes l'ont résolue d'ordinaire> autrement : il est probable que c'est parce qu'on a aperçu une idée dans *tous jours* qu'on en a fait un seul mot et non pas l'inverse. Il ne faut donc pas postérioriser la signification, en faire quelque chose de secondaire. Si l'on compare les caractères de l'agglutination avec ceux de la création analogique on ne pourra relever qu'un contraste plein, parfait :

Avec l'agglutination nous avons bien un mot nouveau, mais :

1. Les éléments sont donnés par deux unités fondamentales (mot + mot) tandis que dans la création analogique il s'agira de fractions, de subdivisions de mots.
2. Si l'on prend les mots dans leur suite et leur rapport entre eux l'agglutination puise son existence dans la sphère de la phrase, <elle> relève de la phrase et par conséquent, si elle a exigé une fonction active de la langue, ce n'est pas au sein du mot mais d'une autre unité, de la phrase.
3. On ne pourra relever dans le processus <agglutinatif> absolument rien d'actif et de volontaire, tout y est passif, accidentel, sans intention – et c'est là le côté le plus important du phénomène. Nous avons constaté qu'on a unifié la signification, mais c'est une tendance mécanique de la langue. Il n'y a rien d'actif non plus par le fait que certains caractères extérieurs du mot sont maintenant (après l'agglutination) adoptés. Nous avons donc bien là une réunion qui s'est faite pour ainsi dire toute seule et non un assemblage voulu : il n'y a pas même cette activité de la création analogique qui force d'analyser <les

mots avant d'en> composer <de nouveaux> : ce sont les mots eux-mêmes qui sont <les> éléments <dans l'agglutination, sans qu'il soit> besoin de modèles ; il n'y a pas <de> création mais <l'>acceptation de deux mots comme une unité.

<Nous avons donc> deux espèces de mots nouveaux qui ne se ressemblent en rien, ou plutôt il ne peut plus être question, rétrospectivement, de mots nouveaux mais de deux espèces de construction que l'analyse objective du grammairien reconnaîtra <comme> différentes dans le passé. L'image <plus ou moins juste> de la construction s'applique mieux à l'agglutination qu'à l'analogie.

Il sera souvent difficile de déterminer en face de quel <phénomène> on se trouve. Ce fut un débat interminable entre linguistes – <la question> est peut-être <bien insoluble !> – que de savoir si c'est <l'agglutination ou l'analogie> que l'on a en décomposant les formes primitives de l'indo-<européen>. Les formes par exemple :

|             |             |
|-------------|-------------|
| <i>esmi</i> | <i>dōmi</i> |
| <i>esti</i> | <i>dōti</i> |

sont-elles des agglutinations de :

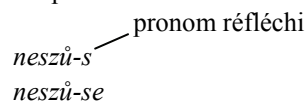
|                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| <i>es-mi</i> <sup>(=je)</sup> | <i>dō-mi</i>   |
| <i>es-ti</i>                  | <i>dō-ti</i> ? |

Si oui, cela veut dire que, à une époque très ancienne, *dō* a été pendant longtemps un mot (et non pas une racine). Si <ce n'est pas cela>, alors c'est l'analogie qui explique <ces formes> et le procédé est totalement différent : il fallait <pour les former> que la langue analysât auparavant d'autres <mots>. Toutes les fois que l'on a <une> raison de dire qu'un mot se résout dans le passé en deux mots de la phrase on est en face d'une construction agglutinative : *hunc* = *hom ce*. Mais ces exemples et tous les autres de construction agglutinative font <penser> presque tout de suite aux mots composés. Un mot composé voilà en effet quelque chose qui rappelle beaucoup l'agglutination : *lieutenant* ! Est-ce que le composé touche à l'agglutination ? Tout le contraire : un mot composé véritable est <formé> tout à fait sur le modèle des compositions de subdivisions du mot <telles que racines, suffixes> en une unité, ou plutôt la composition <au sens impropre> des subdivisions du mot en une unité est faite sur le modèle des mots composés véritables. Les formations agglutinatives sont des juxtaposés, tandis que les formations analogiques sont des composés. Cette distinction est très importante et il est nécessaire d'y insister. Ainsi dans *nau-machos* et *hippo-dromos*, suis-je en face d'une agglutination ? Nullement, car même en remontant plus haut je ne puis dire : *ho nau machos*, je ne le <puis> pas même au point de vue du sens : le rapport du premier mot au second sera tout à fait semblable au rapport de racine et suffixe. Donc *naumachos* et *hippodromos* sont de véritables composés. Au contraire nous trouverons qu'un soi-disant composé n'est qu'un juxtaposé : ainsi *katabainō* est un juxtaposé ; dans la poésie épique on peut encore dire *kata bainō*, il y avait deux mots qui se sont rapprochés, mais point de composition. En latin : *sub vos placo* a pu être dit aussi *vos sub placo* et cet ordre étant devenu habituel *sub* <et> *placo* ont été agglutinés puis sont devenus par changement phonétique *supplaco* (etc.) En général tous les verbes composés grecs et latins sont des juxtaposés, <même *possum* = *potis sum*, je suis le maître,> tandis qu'aucun des substantifs (<formés d'une> préposition <et d'un> nom) <n'en est>. C'est la même chose en allemand : on n'a jamais pu dire dans la phrase *der zu satz* (*Zusatz*) mais bien *zu setzen* (la preuve c'est que *zu* est encore dans certaines conditions séparable de *setzen* : *er setzt zu*). De même aussi pour n'importe quel composé français il y aura à distinguer entre composés et juxtaposés. Un des exemples les plus intéressants est : *encore* (*encora*) agglutiné de *hanc horam*. *L'entredoux* est un juxtaposé de *le* <(neutre !)> *entre deux*, mais *entreprise* est un composé (ne peut pas être résolu en une phrase, on ne peut pas dire *la entre prise* – pourtant il n'est pas certain qu'on n'ait pas pu le dire !). Si l'on peut remonter par les documents historiques jusqu'au moment où l'unité aura été créée le critère pour discerner la construction agglutinative de la formation analogique sera : est-ce par une combinaison dans la phrase (agglutination) ou par une combinaison dans le

mot seulement qu'a pu être créé le mot nouveau. Mais si les documents historiques manquent on pourra se méprendre et se croire devant <une création analogique>, un composé qu'une information plus abondante démontrera plus tard n'est qu'un juxtaposé. » (Saussure, 1996 : p. 91-95).

Le commentaire relatif aux termes de *structure* et de *construction* se trouve un peu avant ce développement :

« Nous parlons de construction (<et aussi de> structure des mots etc.) : ce terme est assez juste <à condition de sous-entendre :> construction à l'occasion de la parole. Mais à un autre point de vue le mot de construction est très mauvais : il s'agit pour la langue d'une construction subite tandis qu'un édifice s'élève pierre à pierre. Quand on parle de construction du mot il semble qu'il y ait autant d'époques dans le mot que d'éléments ; il est au contraire contemporain dans toutes ses parties, il éclate armé de tous ses éléments dans la parole. C'est un point particulièrement important quand il s'agit de l'analyse subjective. Il semble par exemple dans *megis-]tos* qu'il y a eu d'abord le comparatif auquel on a ajouté ensuite *-to-* pour former le superlatif. Il semble qu'il y ait des assises dans les mots. C'est vrai, mais <ces assises sont> d'autres mots que *megistos* (par exemple des <comparatifs comme> *magis*, d'où la langue a dégagé le suffixe des comparatifs etc.). Le moment où l'on a *megis-* seul est un point irrationnel dans la création de *megistos*. Pour trouver des mots qui se soient ainsi formés pierre à pierre en des temps séparés et séparables logiquement il faudrait remonter jusqu'aux agglutinations, quand deux mots qui étaient séparés se trouvent réunis en un seul :


  
*neszû-s* — pronom réfléchi
   
*neszû-se*

On peut distinguer là l'époque de séparation de celle d'unité résultant de l'attraction des deux mots en un seul. Mais les agglutinations n'ont rien à faire avec les créations analogiques <et la > combinaison, <dans ces dernières,> est subite. » (Saussure, 1996 : p. 90-91).

La distinction entre juxtaposé et composé est reprise par les éditeurs dans une note signée par eux dans la mesure où elle représente une extrapolation à partir des propos de Saussure :

« Ceci revient à dire que ces deux phénomènes combinent leur action dans l'histoire de la langue ; mais l'agglutination précède toujours, et c'est elle qui fournit des modèles à l'analogie. Ainsi le type de composés qui a donné en grec *hippó-dromo-s*, etc., est né par agglutination partielle à une époque de l'indo-européen où les désinences étaient inconnues (*ekwo dromo* équivalait alors à un composé anglais tel que *country house*) ; mais c'est l'analogie qui en a fait une formation productive avant la soudure absolue des éléments. Il en est de même du futur français (*je ferai*, etc.), né en latin vulgaire de l'agglutination de l'infinitif avec le présent du verbe *habēre* (*facere habeo* = "j'ai à faire"). Ainsi c'est par l'intervention de l'analogie que l'agglutination crée des types syntaxiques et travaille pour la grammaire ; livrée à elle-même, elle pousse la synthèse des éléments jusqu'à l'unité absolue et ne produit que des mots indécomposables et improductifs (type *hanc hōram* → *encore*), c'est-à-dire qu'elle travaille pour le lexique (*Éd.*). » (Saussure, 1972 : p. 244-245, note 1).

Comme la distinction martinettienne entre figement et création à partir d'un modèle, la distinction saussurienne est relative à la formation des mots. Elle a cependant une portée tout autre, et si le *Cours de linguistique générale* se contente de présenter l'agglutination comme un « autre facteur » intervenant « dans la production d'unités nouvelles », les notes de

Riedlinger témoignent de ce que Saussure n'entendait pas traiter de la formation des mots, mais de l'analogie : « Nous pourrions laisser de côté l'agglutination parce que nous ne parlons que de l'analogie et que nous n'avons pas abordé la question de la manière totale dont se forment les mots dans la langue. Mais le processus agglutinatif sera pour nous un moyen de mieux caractériser, par contraste, le procédé analogique. » Le développement du *Cours de linguistique générale* contient d'ailleurs quelques ajouts et interprétations tout à fait malheureux, qui obscurcissent la pensée de Saussure et empêchent peut-être d'en cerner la portée. En premier lieu, ce n'est pas comme un phénomène consistant « en ce que deux ou plusieurs termes originellement distincts, mais qui se rencontraient fréquemment en syntagme au sein de la phrase, se soudent en une unité absolue ou difficilement analysable » que Saussure définit l'agglutination, mais comme « la réunion en un mot de deux mots tels qu'ils sont donnés par la phrase ». Il ne s'agit donc pas de syntagme, mais de phrase, non de termes, mais de mots, Saussure insistant fortement sur ce point : « Pour la création analogique nous avons déclaré constater que le mot est une unité centrale, <une> chose claire <dans> toute langue <comme il l'est pas instinct,> bien qu'il soit fort long de <le> définir. » Saussure redit ensuite : « La combinaison primordiale relève de la phrase. », ce que les éditeurs traduisent indûment par : « la combinaison de plusieurs termes en un syntagme, comparable à tous les autres ». Aussi la proposition « L'agglutination peut aussi souder les sous-unités d'un mot », réitérée plus bas avec « ou bien deux sous-unités n'en forment plus qu'une », est-elle une extrapolation malheureuse des éditeurs, que tout le développement du premier cours dément : l'agglutination, par opposition à l'analogie qui opère dans le champ du mot, a pour matériau les mots combinés dans la phrase, à l'exclusion d'autres. Les deux premiers points de contraste entre agglutination et analogie ont de même été totalement réécrits par les éditeurs, qui définissent ainsi l'agglutination comme une confusion par synthèse, par opposition à une composition d'unités inférieures en une unité supérieure, là où Saussure oppose clairement phénomène mettant en jeu « deux unités fondamentales (mot + mot) » et phénomène mettant en jeu des « fractions », des « subdivisions de mot ». Quant au deuxième point, on peine à comprendre comment « Si l'on prend les mots dans leur suite et leur rapport entre eux l'agglutination puise son existence dans la sphère de la phrase, <elle> relève de la phrase et par conséquent, si elle a exigé une fonction active de la langue, ce n'est pas au sein du mot mais d'une autre unité, de la phrase. » a pu être traduit par : « L'agglutination opère uniquement dans la sphère syntagmatique ; son action porte sur un groupe donné ; elle ne considère pas autre chose. Au contraire l'analogie fait appel aux séries associatives aussi bien qu'aux syntagmes. » qui non seulement manque la pensée saussurienne sur la question de l'agglutination, mais contredit par ailleurs tout le développement relatif aux rapports associatifs et syntagmatiques, en particulier cette idée pourtant bien retranscrite par les éditeurs du « jeu [du] double système dans le discours » (Saussure, 1972 : p. 179). Saussure insiste à nouveau, dans ce deuxième point, sur la sphère d'existence des matériaux de l'agglutination : la phrase, et non le mot, ajoutant cependant cette précision importante : « si elle a exigé une fonction active de la langue, ce n'est pas au sein du mot mais d'une autre unité, de la phrase ». De fait, et cette idée apparaît bien dans le *Cours de linguistique générale*, un autre point d'opposition entre analogie et agglutination est la passivité du second phénomène par rapport à l'activité que suppose la création analogique : « C'est un processus,



disons-nous, et non procédé : procédé implique une volonté, une intention ; on méconnaîtrait le caractère de l'agglutination en y introduisant quelque chose de volontaire ; c'est justement cette absence de volonté qui est un des caractères par lequel l'agglutination se distingue de la création analogique. », « On ne pourra relever dans le processus agglutinatif absolument rien d'actif et de volontaire, tout y est passif, accidentel, sans intention – et c'est là le côté le plus important du phénomène. » Nous avons vu plus haut et rappelé ci-dessus ce à quoi renvoyait l'activité de l'analogie : le fonctionnement de la langue. L'analogie, dans la mesure où elle est « création » (ou recreation), est cependant fonctionnement exécutif de la langue, c'est-à-dire parole. L'agglutination est quant à elle phénomène de parole lorsqu'il s'agit de la phrase, exigeant en tant que telle une « fonction active de la langue », mais le « fait de signification » que constitue l'agglutination proprement dite est un phénomène purement passif, « l'acceptation de deux mots en une unité », non pas la création d'un « mot nouveau », mais un phénomène aboutissant à une « nouveauté en tant que mot » : fait de signification, et fait purement significatif, dont l'agglutination formelle est une conséquence<sup>2412</sup>, l'agglutination est un fait de délimitation ou de perception, c'est-à-dire de langue. Peu importe, dès lors, le rapport diachronique que les éditeurs établissent entre agglutination et analogie – et que semblerait confirmer, dans le développement relatif aux termes de *structure* et de *construction*, l'expression « il faudrait remonter jusqu'aux agglutinations » – l'important est la distinction des deux phénomènes comme un phénomène de langue (l'agglutination) et un phénomène de parole (l'analogie), et ainsi la caractérisation de l'analogie comme la condition de possibilité de toute parole, de toute « fonction active de la langue ». L'extension du phénomène de l'agglutination à la synthèse des sous-unités dans le mot a probablement été inspirée aux éditeurs par la remarque de Saussure : « Il faut noter un fait de signification qui n'est autre que celui mentionné pour -ιστο- : la tendance mécanique de la langue, si un concept composé lui est donné dans un signe déterminé, de le rendre simple, indécomposable, la tendance de prendre le chemin de traverse, la simplification de l'idée : de deux ou trois données on finit par ne plus apercevoir que celle <qui est> entendue. » Saussure fait référence au passage suivant de son cours :

« Toujours à propos des causes du changement de point de vue de la langue : à une première époque il y a eu un suffixe <de comparatif (neutre)> -is- (que je retrouve dans *mag-is*) et un suffixe -to (indiquant la position unique parmi plusieurs) : *tri-to-s* avec lesquels on est arrivé à faire <des superlatifs> : *swād-is-to-s* (le plus doux).

---

<sup>2412</sup> L'opposition saussurienne des deux faits formel et significatif est distincte aussi bien de l'opposition martinettienne entre amalgame formel et amalgame sémantique, qui distingue deux phénomènes indépendants et gagés par le rapport son/sens, que de ces deux phénomènes que Martinet décrit sous le nom de figement – fait non pas « significatif » au sens de Saussure mais à la fois sémantique, et gagé, en tant que tel, par le rapport son/sens, et, dans le cadre de la tendance à proportionner fréquence et coût, formel, là encore gagé par le rapport son/sens (voir *supra*, et ci-dessous) – et de « retour au monème » – fait purement formel, mais également gagé, en tant que tel, par le rapport son/sens. Si Saussure distingue fait significatif et fait formel, c'est là, en effet, une distinction rétrospective : le fait significatif est un fait de délimitation, et dans ce cadre, à la différence de ce qui a lieu chez Martinet, sentiment d'une unité et possibilité d'analyse sont antinomiques et incompatibles, le locuteur n'ayant ainsi aucune prise sur la langue ou, ce qui revient au même, le son et le sens formant ainsi signe, au sens saussurien, au lieu de se gager l'un l'autre. La distinction est relativement parallèle à celle qui sépare l'analogie, fait significatif et synchronique, et le changement phonétique, nécessairement diachronique et purement phonique.

Constatons :

I que la séparation *swād-is-to-s* correspond à l'analyse ressentie à un certain moment.

II qu'à une autre époque, on ne peut plus faire que la séparation *swad-isto-s* si l'on veut refléter la conscience des sujets parlants. Et pourtant rien ne s'est passé au point de vue phonétique ! D'où vient ce changement de l'analyse ?

1. L'analyse a changé par ce simple principe qui se retrouve toujours dans l'histoire de la signification : la langue tend toujours à remplacer le concept complexe et indirect par un concept simple et direct (donc cause étrangère à la phonétique !)

2. <Cause adjuvante. On n'a plus formé les comparatifs neutres avec *-is* mais avec *-jōs*.> Les comparatifs qui gardaient *-is* ont été raréfiés dans la langue et n'ont plus été reconnus comme tels par la comparaison ; on ne pouvait <donc> plus dégager *-is* de *-to* au superlatif.

III. Si en nous plaçant à une époque postérieure (grecque) nous analysons ἥδ-ισ-το-ς, nous faisons de l'analyse objective, dont on ne pourra pas dire qu'elle ne correspond à rien mais plus à rien. La seule analyse subjective pour cette époque sera ἥδ-ιστο-ς, qui seul sera utilisable pour les créations nouvelles.

IV Il ne faudrait pas même admettre – pour cette époque grecque – si l'on voulait être exact ἥδ-ιστο-ς mais ἥδ-ιστ-ος ; de même en allemand :

*suoz-ist-êr*

*suoz-ist-e*

On n'aura pas le droit de parler de *-ιστο-*.

V Pour fixer le chemin parcouru par l'analyse, on posera :

racine + *is* + *to*] + *s*

puis

racine + *ist* + [*os*

<[en crayon] Il vaudrait mieux écrire avec des “-” puisque le “+” a un sens spécial (de juxtaposition) dans ce chapitre !> (*-ist-* soit un suffixe indivisible, là où il y en avait deux pour la langue elle-même.) Il y a conflit des deux analyses ; mais ce conflit ne doit pas se résoudre par la condamnation de l'une, sauf à dire qu'elle est valable pour telle ou telle époque mais non pour toute autre. » (Saussure, 1996 : p. 87-88)

que les éditeurs reprennent en y ajoutant le terme d'*agglutination* – et en supprimant la mention du « fait de signification » qui était pourtant l'objet de la comparaison de Saussure :

« Mais il n'y a pas que le fait phonétique. Il y a aussi l'agglutination, dont il sera question plus tard, et qui a pour effet de réduire à l'unité une combinaison d'éléments ; ensuite toutes sortes de circonstances extérieures au mot, mais susceptibles d'en modifier l'analyse. En effet puisque celle-ci résulte d'un ensemble de comparaisons, il est évident qu'elle dépend à chaque instant de l'entourage associatif du terme. Ainsi le superlatif indo-européen *\*swād-is-to-s* contenait deux suffixes indépendants : *-is-*, marquant l'idée de comparatif (exemple lat. *mag-is*), et *-to-*, qui désignait la place déterminée d'un objet dans une série cf. grec *tri-to-s* “troisième”). Ces deux suffixes se sont agglutinés (cf. grec *hēd-isto-s*, ou plutôt *hēd-ist-os*). Mais à son tour cette agglutination a été grandement favorisée par un fait étranger au superlatif : les comparatifs en *is-* sont sortis de l'usage, supplantés par les formations en *-jōs* ; *-is-* n'étant plus reconnu comme élément autonome, on ne l'a plus distingué dans *-isto-*. » (Saussure, 1972 : p. 233).

Godel note cependant avec raison :

« Les éditeurs ont ajouté le cas de gr. *hēd-isto-s*, que Saussure rappelle dans le contexte de 3° ; ils ont ensuite (2°) remplacé les mots : *dans la sphère de la phrase R* par : “dans la sphère syntagmatique”. Or il semble bien que, pour Saussure, l'agglutination (soudure de deux mots) soit, du point de vue de la langue, un phénomène différent, au moins par sa

portée pour le système, d'un changement dans l'analyse subjective du mot, même si l'un et l'autre sont les effets d'une même tendance. » (Godel, 1957 : p. 119).

Il faut en effet distinguer, ce nous semble, l'activité d'interprétation qu'implique l'analogie, de la pure passivité qui caractérise le phénomène de l'agglutination. Saussure précise d'ailleurs : « il n'y a pas même cette activité de la création analogique qui force d'analyser les mots avant d'en composer de nouveaux ». C'est dans la langue, dans l'activité analytique qu'implique l'analogie et qui définit la motivation, que réside la possibilité de la parole, dans la mesure où celle-ci suppose autre chose que la seule perception qui est constitutive du fonctionnement de la langue. La différence des deux élaborations saussurienne et martinettienne apparaît ainsi de manière très nette. Les difficultés que rencontre la distinction martinettienne des deux activités syntagmatique et paradigmaticque témoignent en faveur de l'unité fondamentale de l'axe syntagmatique. Martinet la brise en se heurtant à l'obstacle épistémologique du « mot » et de la référence, construisant ainsi, dans le cadre de la distinction syntagmatique/paradigmaticque, une structure corrélatrice d'un dédoublement du rapport son/sens qui est également dédoublement de la parole en deux modalités de désignation. Il s'interdit ainsi toute théorisation de la parole, donné au lieu de problème mais également phénomène non aperçu en son lieu : la langue et, avant la phrase, le mot. Saussure, au contraire, dans le cadre de la théorisation du rapport son/sens, maintient l'unité de l'axe syntagmatique, l'intégrant à la langue et construisant ainsi le rapport de la langue à la parole, construction nécessaire dans la mesure où celle-ci, fonctionnement mais également activité, implique en tant que telle une autre dimension que celle, constitutive de la langue, qu'est la perception, et en premier lieu un type particulier de rapport son/sens, dont l'articulation de la motivation et de l'analogie essaiera de rendre compte.

Il faut cependant revenir sur la distinction martinettienne entre figement et création selon un modèle, et sur la continuité qu'elle introduit entre syntagme et syntème. Là où Saussure distingue clairement une création active et une confusion passive, Martinet confond sous le même nom de « production » deux phénomènes aussi différents qu'une création et un changement de statut, dont il doit dès lors établir tout autrement la similarité. Saussure parle, concernant l'agglutination, de « fait de signification ». Il faut rappeler, ici, que si le figement martinettien est à certains égards une amalgamation sémantique, il est également, comme nous l'avons vu plus haut, un phénomène économique relevant, tout comme son analogue sur le plan phonologique qu'est la réduction des gémées, de la tendance à équilibrer fréquence et coût, et ainsi du signifiant. Nous soulignons alors le glissement du signifiant au signe, et ainsi du signe (signifié) au signifiant qu'implique une telle conception. Ce glissement est en réalité le point de similarité qui relie figement et création selon un modèle, la syntématique apparaissant ainsi réellement comme l'analogue de la morphologie. A l'analyse des signifiants répond en effet, ainsi que nous allons le voir dans ce qui suit, un dédoublement de l'outil d'articulation aux fins de construction d'une structure, dédoublement corrélatif de celui du rapport son/sens que nous avons essayé de mettre en évidence, et reposant sur le même jeu combiné de l'analyse des signifiés et de l'évaluation des signifiants que celui qui est constitutif de la problématique morphologique. La proximité des deux problématiques apparaît de manière très nette dans ce passage de « L'autonomie syntaxique » (1966),

antérieur d'un an au premier texte consacré à la synthématique, où Martinet met encore en balance les deux critères du signifiant et du signifié :

« Les difficultés qu'on peut éprouver à fixer le terme de l'analyse [en monèmes] sont celles qui sont inhérentes à toute opération qui implique le sens des éléments : l'anglais *understand* est-il un syntagme comme l'indiquent les identités formelles avec *under* et *stand*, ou un monème unique comme le suggère le sens qui ne résulte pas synchroniquement de la combinaison des significations des composants ? » (M.Au. : p. 124)

dont le second prévaudra pour la constitution de la synthématique. La synthématique se construit d'une certaine manière sur une double problématique morphologique. Elle implique en premier lieu, tout comme la syntaxe, la problématique morphologique dont il a été question plus haut. Comme nous l'avons vu ci-dessus, on lisait déjà dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964) :

« Derivation and composition, which are sometimes included in morphology, had better be dealt with in a different chapter, with a morphological section where whatever formal deviation incurred by the moneme, in the process of composition or derivation, should be accounted for ; e.g., *deep* becoming *dep-* in *depth*<sup>2413</sup>. » (M.Fou. : p. 121-122).

Il est ensuite question, dans les *Éléments de linguistique générale*, en 1960, et jusqu'en 1973, du peu de sûreté du critère formel :

« On s'attend également à ce que les monèmes unis par la composition et la dérivation soient formellement indissociables et que, par exemple, ils ne soient pas l'un avec l'autre dans le rapport qui a été examiné ci-dessus sous le nom d'"accord". Ceci serait en effet susceptible d'introduire entre eux une fraction de signifiant discontinu, comme entre *petite* et *église* lorsqu'on passe du singulier *la petite église* /laptit-egliz/ au pluriel /leptit-z-egliz/. Mais nous avons vu en discutant du concept de "mot" combien peu sûr est un tel critère. On n'hésiterait guère à dire que *bonhomme* est un composé : il est clair qu'on ne saurait par exemple combiner le premier de ses composants avec une modalité de comparatif et dire *un moins bonhomme* ou *un meilleur homme* sans détruire *bonhomme*. Ceci n'empêche pas ces deux composants d'être dissociés au pluriel : *bonshommes* /bō-z-òm/ ; le pluriel populaire *bonhommes* /bònòm/ souligne tout ensemble l'anomalie de cet accord interne et son caractère parfaitement naturel chez de vastes catégories de locuteurs.

Il ne sera donc pas toujours facile de distinguer entre composés et dérivés d'une part, syntagmes plus lâches d'autre part. » (M.Él.1960 : p. 133).

Martinet parle en revanche, à partir de 1980, d'indifférence aux complications morphologiques :

« [...] le segment *entrepousions* /ãtrəpozid/ est un syntagme formé du syntème /ãtrəpoz-/ (lui-même formé des monèmes conjoints /ãtr-/ et /-poz-/) et des monèmes libres, imparfait /-i-/ et "1<sup>ère</sup> pers. du pluriel" /-ô/. On voit que le caractère libre de ces deux

---

<sup>2413</sup> « La dérivation et la composition, que l'on inclut parfois dans la morphologie, gagneraient à être traitées dans un chapitre différent, avec une section morphologique où toutes les déviations formelles subies par le monème dans le processus de composition ou de dérivation seraient prises en compte ; par exemple, *deep* devenant *dep-* dans *depth*. »

derniers monèmes ne se dégage pas de la graphie, mais bien du fait qu'ils ont été, l'un et l'autre objet d'un choix distinct de celui, unique, qui nous vaut /ãtrəpoz-/.

Il ne faudrait pas croire qu'un synthème est détruit lorsqu'un élément étranger, modalité ou déterminant quelconque, vient s'insérer entre deux des monèmes conjoints : le statut de synthème de *bonhomme* /bònòm/ n'est pas affecté par l'intrusion du monème libre "pluriel" dans *bonshommes* /bõzòm/ ; le synthème *a l'air* /aler/ d'*elle a l'air gentille* garde son identité dans *avait l'air, aura l'air* ; on a simplement affaire à un synthème de signifiant discontinu, comme on avait un monème pluriel de signifiant discontinu dans *les animaux paissent* (4.5) ; le synthème *ministre du commerce* n'est pas détruit par l'insertion d'*italien* dans *le ministre italien du commerce*. » (M.Él. : p. 133-134)

et les difficultés de distinction entre synthème et syntagme deviennent, dans « Mot et synthème » (1968), des ambiguïtés de comportement syntaxique, les « complications formelles » étant reléguées à la morphologie :

« Théoriquement au moins, la distinction entre synthème et syntagme est parfaitement nette. En pratique, on hésitera parfois à se prononcer. A première vue, le complexe *jeune fille* apparaît comme un synthème : on ne dira pas *une plus jeune fille*, mais *une jeune fille plus jeune* ; on entendra toutefois *une toute jeune fille* où *toute* détermine *jeune* à l'exclusion de *fille*. En fait, il existe, dans ce cas, un critère qui permet de distinguer *jeune fille* syntagme de *jeune fille* synthème : en français traditionnel, l'article indéfini pluriel sera *de* devant l'épithète et *des* devant le substantif ; *de jeunes filles sont arrivées* comporte donc un adjectif *jeunes*, donc un syntagme *jeunes filles* ; *des jeunes filles sont arrivées* présente le synthème, c'est-à-dire un substantif composé devant lequel *des* est normal, comme devant tout substantif.

Pour interpréter correctement ce qui est dit ci-dessus de la combinabilité syntaxique, il faut savoir faire abstraction des complexités morphologiques : si l'on devait, comme on le fait trop souvent, considérer chaque segment isolable de l'énoncé ou du texte écrit, comme un élément syntaxiquement valable, nous ne pourrions voir, dans *jeune fille*, un synthème puisque, dans *jeunes filles* chacun des éléments du complexe semble recevoir une détermination distincte. On pourrait vouloir faire fi de la graphie et déclarer que la question ne se pose pas puisqu'on prononce /ʒœnfij/ aussi bien au pluriel qu'au singulier. Mais l'échappatoire ne vaudrait pas pour *bonhomme* /bònòm/ ; *bonshommes* /bõzòm/ où le pluriel entraîne une modification caractérisée de la prononciation. Ce qu'il faut ne pas oublier, c'est que, dans *des jeunes filles* ou dans *des bonshommes*, il n'y a chaque fois qu'un seul monème de pluriel ; on ne peut pas écrire *filles* avec un *s* sans que *jeunes* en prenne un aussi, on ne peut pas employer l'article /de/ sans que le /-òn-/ de *bonhomme* devienne le /-õz-/ de *bonshommes*. En d'autres termes, et pour reprendre une formule employée plus haut, on ne saurait ajouter une détermination particulière à un seul des éléments du synthème. » (M.MS : p. 431-432).

On lisait de même dans « Syntagme et synthème » (1967) :

« On pourrait arguer que *chaise-longue* fait, au pluriel, *chaises-longues* avec deux finales -s, ce qui semblerait indiquer que chacun des deux éléments en présence est susceptible de se fléchir ; à ceci, on pourrait être tenté de rétorquer que le premier -s n'est qu'un artifice graphique qui ne correspond jamais à rien dans la langue parlée et que, lorsque le composé *sac à main* devient au pluriel *sacs à main*, il n'est pas question de prononcer /sakzamẽ/. Mais la véritable réponse est que, les deux -s se prononceraient-ils, qu'ils ne seraient jamais que le signifiant discontinu d'un seul et même monème puisque *chaises* ne peut porter la marque du choix pluriel, choix unique, sans que *longues* la porte également. Le cas de *bonhomme* /bònòm/, pluriel *bonshommes* /bõzòm/ où, par exception, la pluralisation affecte la prononciation du premier élément, présente un cas

morphologiquement exceptionnel, mais qui ne touche en rien à la syntaxe proprement dite, c'est-à-dire aux latitudes de combinaison des monèmes indépendamment de leur manifestation et de leur ordre de succession dans la chaîne, dans la mesure où cet ordre n'est pas pertinent par lui-même. Dans /le bõzõm/ *les bonshommes*, le monème pluriel, unique bien entendu, présente un signifiant discontinu manifesté dans la graphie par *-es*, *...s ...s*, et dans la langue parlée par /...e/ plus un amalgame dans lequel le /...õz.../ du pluriel correspond au /...õn.../ du singulier. » (M.SS : p. 189-190)

et Martinet écrit à nouveau ensuite dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) :

« Dans ses rapports avec les autres éléments de l'énoncé, le syntème se comporte comme un monème. On doit ici faire résolument abstraction d'accidents formels, comme celui qui donne, au syntème *bonhomme*, la forme *bonshommes* en amalgame avec le monème "pluriel". De tels accidents doivent être mis sur le même plan que celui qui affecte, par exemple, le monème *animal* qui prend la forme *animaux* en combinaison avec le monème "pluriel", et relégués au chapitre de la morphologie. » (M.GFF : p. 19)

puis dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980) :

« D'autre part, la façon dont se manifestent formellement, dans la graphie ou à l'oral, les déterminants du monème et du syntème, n'a, ici, aucune pertinence : le pluriel qui détermine le monème *papier* entraîne l'addition d'un *-s* à la forme écrite de ce monème (*papiers*), alors que s'il détermine le syntème *coupe-papier*, il n'affecte que la graphie de l'article accompagnateur (*les coupe-papier*). Mais, dans les deux cas, nous avons la même structure grammaticale : détermination d'un nom par une modalité de nombre. C'est encore la même structure grammaticale que nous retrouvons, par exemple, dans *les bonshommes*, où une marque orale du pluriel se trouve insérée entre *bon-* et *-homme*, bien que l'ensemble s'écrive d'un seul trait de plume et que l'unité sémantique de *bonhomme* ne soit pas affectée. Ou encore dans *les sacs à main* où la graphie introduit un *-s* muet dans ce qui est un composé au même titre que l'anglais *handbag* ou l'allemand *Handtasche*. On voit, par ces exemples, que l'unité linguistique du syntème n'est pas affectée par l'insertion, à l'oral ou à l'écrit, d'un élément étranger à l'intérieur du complexe. Il existe donc des syntèmes de signifiant discontinu. » (M.Sy. : p. 140)

enfin dans *Syntaxe générale* (1985) :

« On pourrait arguer que *chaise-longue* fait, au pluriel, *chaises-longues* avec deux *-s*, ce qui semblerait indiquer que chacun des deux éléments en présence est susceptible de se fléchir ; à ceci, on pourrait être tenté de rétorquer que le premier *-s* n'est qu'un artifice graphique qui ne correspond jamais à rien dans la langue parlée et que, lorsque le composé *sac à main* devient au pluriel *sacs à main*, il n'est pas question de prononcer /sakzamẽ/. Mais la véritable réponse est que, les deux *-s* se prononceraient-ils, qu'ils ne seraient jamais que le signifiant discontinu d'un seul et même monème puisque *chaises* ne peut porter la marque du choix pluriel, choix unique, sans que *longues* la porte également. Le cas de *bonhomme* /bõnõm/, pluriel *bonshommes* /bõzõm/ où, par exception, la pluralisation affecte la prononciation du premier élément (/õ/ au lieu de /õn/, /z/ inséré), présente un cas morphologiquement exceptionnel, mais qui ne touche en rien à la syntaxe. Celle-ci, en effet, ne s'intéresse ni à la façon dont les monèmes se manifestent dans la chaîne, ni à leur ordre de succession, dans la mesure où cet ordre n'est pas pertinent par lui-même. Dans /le bõzõm/ *les bonshommes*, le monème pluriel, unique bien entendu, se manifeste sous la forme d'accidents divers qui n'affectent pas son caractère d'unité syntaxique minima. » (M.SG : p. 37-38).

Comme nous l'avons vu plus haut<sup>2414</sup>, Martinet pose alors la nécessité d'une morphologie de la synthématique. On lit ainsi encore dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« On notera que le chapitre de synthématique, qui décrit les processus de combinaison de monèmes en unités de comportement analogue à celui des monèmes et qui recouvre les traitements traditionnels de la composition, de la dérivation et des phénomènes de figement, doit comporter une section consacrée aux modifications formelles subies par les signifiants des monèmes qui se combinent : le suffixe *-ier* des noms d'arbre prend la forme *-er* lorsque le nom du fruit correspondant se termine en chuintante : *pêche* > *pêcher*, *orange* > *oranger* ; noter qu'il n'y a là aucun automatisme phonologique puisque les Français prononcent sans difficulté *cherchez* et *rangiez*. » (M.Pou. : p. 31)

et dans « La présentation des unités significatives » (1976) :

« Il y a naturellement place pour une morphologie de la synthématique où l'on traitera, par exemple, des variations formelles des éléments de dérivation ou de composition : *quadri-* ou *quadru-*, *octa-* ou *octo-*, *-ier* dans *poirier*, *pommier*, *prunier*, mais *-er* dans *pêcher*, *oranger* en face du récent *pistachier* avec un *-ier* après chuintante. » (M.Pré. : p. 150).

Mais cette première problématique morphologique se double d'une seconde, dans le cadre de laquelle les synthèmes sont tout à la fois de simples signifiants et des outils d'articulation. En effet, si Martinet assigne le figement au niveau du signifiant, il refuse par ailleurs toute pertinence communicative aux monèmes conjoints, leur donnant ainsi – mais cette fois sur le plan de la construction de la structure – un statut de signifiants, fussent-ils, par ailleurs, monèmes. Martinet insiste à de nombreuses reprises sur le caractère secondaire de la distinction entre synthème et monème. On lit ainsi dans « Syntagme et synthème » (1967) :

« Si l'on dit que les synthèmes "peuvent être conçus" comme sémantiquement non homogènes, c'est qu'il est pratiquement impossible de tracer une limite précise entre ce qui est sémantiquement analysable et ce qui ne l'est pas : qui pense à *chat* et à *huer* quand il prononce /ʃayã/ (*chat-huant*) ? Pour des millions de francophones, /ʃayã/ n'est pas plus motivé que /ʃayte/ (*chahuter*) et l'est probablement moins que /kaʃalo/ (*cachalot*) pour lequel une analyse *cache-à-l'eau* est très tentante. En dépit de la diffusion des électrophones et de la télévision, il y a certainement beaucoup de gens pour qui une analyse de *téléphone* en *télé-* et *-phone* serait une révélation. On a beaucoup discuté de la possibilité et de la justification d'une analyse de complexes comme *réception*, *recevoir*, *perception*, *percevoir*, *conception*, *concevoir* ou de leurs équivalents anglais. Il y a là une proportionnalité des rapports qui frappe beaucoup les linguistes, mais à laquelle l'usager moyen est beaucoup moins sensible. Pour les gens peu habitués aux mondanités, *réception* évoquera plutôt ses homologues *bal* ou *surprise-party* qu'un terme de "la même famille" comme *recevoir*. On peut parler parfaitement le français sans avoir jamais perçu ou soupçonné un rapport entre *reçoivent* et *réception* dans *les N... reçoivent ce soir* et *il y a une réception chez les N... ce soir*. La plupart des contribuables auront rapproché *perception* et *percepteur*, ce qui justifierait le dégagement, sinon d'un signifiant /persep/, du moins de deux affixes /sið/ et /tœr/ qui désignent, l'un le lieu de l'opération, l'autre l'opérateur. Mais le rapport de *perception* avec *réception*, de *percepteur* avec *récepteur* ressortit pour l'usager, à la rime, c'est-à-dire à la forme, plutôt qu'au sens. Là même où

---

<sup>2414</sup> Voir M.SG : p. 104, cité plus haut, ainsi que M.Él.1973 : p. 210 et M.Qu. : p. 148-150 cités ensuite dans la note 1975.

l'on peut supposer un rapprochement dans l'esprit des locuteurs, comme dans *perception-percepteur*, on aurait tort de croire que n'importe qui serait capable de passer de l'un à l'autre par transformation, c'est-à-dire, si ce terme a un sens précis, sans référence à l'expérience prélinguistique.

En résumé, il est difficile de trouver, dans le comportement de l'ensemble des usagers d'une langue, des traits permettant, dans tous les cas, de se prononcer pour ou contre l'analyse sémantique d'un segment d'énoncé qui fonctionne syntaxiquement comme une unité significative minima. En l'occurrence, il n'importe en rien au succès de la communication que le locuteur soit ou non à même d'analyser le segment dont il se sert. On a donc intérêt à désigner comme un syntème plutôt qu'un monème toute unité syntaxique minimale susceptible d'être conçue comme sémantiquement analysable. Peu importe, en fait, ce qu'on fera dans des cas douteux comme *chat-huant* ou *cachalot*, *conçoit* ou *perçoit* (-t graphique de 3<sup>e</sup> personne mis à part), *charmant* (/šarmã/ ou /šarm-ã/). Mais on aura, grâce à la notion de syntème, la possibilité de réserver le cas d'un complexe comme *chemin de fer* ou comme *désirable* pour un chapitre particulier, celui qu'on présente traditionnellement sous le titre de Composition et dérivation ou Formation des mots. Lorsqu'on traite de syntaxe, on aura intérêt à préciser initialement que ce qu'on dit des monèmes vaut des syntèmes, ce qui permettra, dès lors, de ne plus mentionner ces derniers que dans la discussion de cas particuliers. Le syntème est le type même de ces unités qui sont à la disposition de l'analyste sans que celui-ci ait nécessairement, dans tous les cas, à en reconnaître la présence ou à en dénier l'existence. » (M.SS : p. 187-189).

La perspective martinettienne est ici profondément différente de celle de Saussure qui, comme nous l'avons vu, envisage quant à lui des « degrés de significativité », donc de perception et d'existence. Il s'agit en effet chez Martinet d'absence d'analyse des syntèmes, et ainsi de non-pertinence pour la communication, sans préjudice, par ailleurs, de l'existence des monèmes conjoints, que Martinet se réserve de prendre en compte dans le chapitre consacré à la « Formation des mots ». L'absence de pertinence pour la communication fait l'objet d'un développement plus conséquent dans « Composition, dérivation et monèmes » (1968) :

« Ce qu'il importe de ne pas oublier de ce qui vient d'être dit au sujet d'*ânesse*<sup>2415</sup>, c'est que le caractère complexe du mot se révèle à un examen qui peut être très superficiel, avons-nous dit, mais qui est le fait non de l'usager, mais du linguiste, et le fait du sujet parlant uniquement dans la mesure où il s'arrête pour porter son attention sur ce qu'il vient de dire. En parlant, il ne choisit pas *âne*, puis *-esse*, pas plus qu'il ne choisit *ju-* puis *-ment*. Aussi n'est-il pas sûr qu'on ait raison d'identifier sous le terme de monème les éléments composants d'*ânesse* et ceux de *dans la chambre* et de *donnerons*. Il est indispensable, en tous cas, de distinguer entre les monèmes nécessairement identifiés par l'auditeur comme apportant un élément distinct d'information et ceux qui contribuent à l'identification d'une unité plus vaste, mais sans que leur signifié soit obligatoirement en cause. Bien entendu, identification, dans tous ces cas, n'implique pas normalement prise de conscience : un Français qui entend *donnerons* enregistre automatiquement l'information particulière qu'apporte *donne-*, celle qui correspond à *-r-* et celle que livre *-ons* (en règle générale en combinaison avec un *nous* précédent ou suivant) ; celui qui entend *ânesse* n'a aucun besoin d'enregistrer séparément *ân(e)-* et *-esse* ; en fait la communication sera d'autant plus aisée qu'il n'aura pas besoin d'analyser le tout en ses parties : il y a *âne* qui est une chose et *ânesse* qui est autre chose, comme il y a *cheval* et

---

<sup>2415</sup> Voir M.Com. : p. 178, cité ci-dessus.



*jument* ; l'avantage que présente *ânesse* sur *jument* vaut pour l'enfant qui apprend sa langue : pour qui connaît *âne* et *cheval*, il sera plus facile d'identifier *ânesse* que *jument*. Mais, une fois le mot acquis, on n'a plus guère d'intérêt à concevoir *ânesse* autrement que comme une unité insécable. Il n'y a que les étymologistes et les étrangers pour penser à interpréter *beaucoup* comme composé de deux éléments, *beau* et *coup*. Or, ce qui vaut pour *beaucoup*, vaut à des degrés divers, pour tous les composés et les dérivés de la langue. Ce qu'on appelle souvent la motivation d'un terme, et qui est la possibilité de l'analyser en signifiants et signifiés successifs, n'a guère d'intérêt pratique qu'en ce qui concerne l'acquisition du vocabulaire. Ultérieurement, moins cette motivation s'impose à l'esprit et plus la communication linguistique sera naturelle et facile.

Ceci rappelle ce qui se passe dans l'apprentissage de la lecture selon les méthodes analytiques et traditionnelles : l'enfant apprend d'abord à reconnaître chaque lettre, puis chaque syllabe et, en prononçant chaque syllabe du mot qu'il lie, il identifie ce mot (*s, a, sa, l, i, li, sa-li*). Mais l'enfant qui procède ainsi ne lit pas encore, il *ânonne*. Il saura lire lorsque, d'un seul coup d'œil, il identifiera *sali* sans percevoir successivement les lettres du mot. » (M.Com. : p. 178-179).

On retrouve ici la notion de choix, également convoquée, notamment, dans un passage de « Pour une linguistique des langues » (1973) que nous avons cité ci-dessus :

« Il importe peu qu'il puisse être souvent difficile de se prononcer sur le caractère de monème ou de syntème d'une unité significative : *téléphone*, par exemple, est-il analysable ou non en deux éléments *télé-* et *-phone* qu'on retrouverait dans *télégramme* et *grammophone* ? *Téléphone* est en fait une unité qu'on choisit d'un seul coup dans certaines circonstances, et la communication linguistique passera de la même façon, que locuteur et récepteur aient ou non le même sentiment relativement à la simplicité ou la complexité du terme. » (M.Pou. : p. 29)

et qui conduit ici Martinet à mettre en doute la justesse de l'identification des monèmes libres et conjoints sous la commune dénomination de monème. Martinet distingue ensuite entre « monèmes nécessairement identifiés par l'auditeur comme apportant un élément distinct d'information » et monèmes qui « contribuent à l'identification d'une unité plus vaste, mais sans que leur signifié soit obligatoirement en cause », c'est-à-dire entre monèmes libres et monèmes conjoints. La notion d'information apparaît ainsi comme un corrélat ou un revers de celle de choix, et c'est évidemment, à nouveau, de désignation qu'il s'agit, comme en témoignent nombre de formulations, à commencer par celle de « Pour une linguistique des langues » que nous venons de citer. Martinet écrit ainsi, également dans « Composition, dérivation et monèmes » :

« Dans la pratique de l'analyse linguistique, la différence entre ces deux types de monème saute aux yeux ; d'une part des unités qu'il n'est pas trop difficile d'identifier une fois qu'on accepte d'opérer avec le concept d'amalgame de signifiants (*rosārum* analysé en "rose", "génitif", "pluriel"), d'autre part, en face de complexes comme *lavage* où l'analyse ne fait aucune difficulté, d'autres comme *aoriste* où, si on le pousse, un usager voudrait peut-être retrouver un préfixe *a-* et un suffixe *-iste*, et, entre ces deux extrêmes, une infinité de cas où les possibilités d'analyse sont plus ou moins nettes, où certains locuteurs pourraient, s'ils le voulaient, retrouver les articulations premières, où d'autres en seraient bien en peine, et où cependant tout le monde se comprend sans hésitation. Qu'importe pour la communication si mon interlocuteur a remarqué ou non que *téléphone* commence comme *télévision* et s'il en a ou non conclu que *télé-* veut dire

“à distance”, pourvu que nous nous entendions bien sur la nature de l’objet ainsi désigné. » (M.Com. : p. 180)

puis de même dans « De quelques unités significatives » (1974) :

« Du point de vue des intérêts supérieurs de la communication linguistique, il importe peu qu’une unité soit perçue comme un syntème ou comme un monème unique : *téléphone* désignera toujours le même appareil, qu’on ait ou non pris conscience des rapports de ses éléments composants avec ceux de *télévision* et d’*électrophone*. C’est dans l’apprentissage seulement que la perception d’une motivation peut jouer un certain rôle<sup>2416</sup>. » (M.QUS : p. 214).

A la dualité signifiant/signifié se substitue ainsi la dualité signe/chose, dans le cadre de laquelle le syntème devient signifiant, et avec lui les monèmes dont il se compose, qui viennent alors s’opposer en bloc au référent devenu le signifié du syntème. Dès lors, qu’il s’agisse de figement ou de création selon un modèle, il s’agit chaque fois d’un signifiant particulier, opposé à celui, quant à lui simple et non complexe, des monèmes libres. L’hésitation de « Composition, dérivation et monèmes » quant à l’extension du terme de monème est cependant significative. Il faut en effet souligner le caractère paradoxal de la conception martinettienne, qui postule ainsi tout à la fois l’existence et la non-existence des monèmes conjoints. Ainsi qu’il apparaît dans le premier des deux développements cités ci-dessus, Martinet maintient, dans « Composition, dérivation et monèmes », la possibilité d’une analyse par le sujet parlant « dans la mesure où il s’arrête pour porter son attention sur ce qu’il vient de dire ». En précisant que l’« identification, dans tous ces cas [monèmes libres ou conjoints] n’implique pas normalement prise de conscience », et en parlant ensuite, pour les monèmes libres, d’enregistrement automatique, et pour les monèmes conjoints, d’absence d’enregistrement séparé, il annonce ce développement de « La synthématique comme étude de l’expansion lexicale » (1980), où se trouve postulée, en regard de l’absence d’analyse des syntèmes, l’absence fréquente d’analyse des énoncés :

« Il faut bien comprendre que s’il est indispensable de distinguer entre le monème *ouvre* et le syntème *entrouvre*, puisque l’opération fondamentale qui est la commutation révèle l’unicité du premier et la dualité du second, monème et syntème ne s’opposent pas nécessairement. Au cours du procès de communication linguistique, il est fréquent que ni le locuteur ni l’auditeur ne procèdent à l’analyse des éléments successifs de l’énoncé : *Apportez-moi mes pantoufles*, répété tous les soirs pendant trente ans ne suppose rien de pareil. A plus forte raison lorsqu’il s’agit d’un syntème qui correspond normalement à un élément unique de l’expérience. Lorsqu’on parle du *téléphone*, on n’a guère en tête *télévision* et *magnétophone* qui suggèrent au linguiste l’analyse en *télé-* et *-phone*. Mais cela ne veut pas dire que, sous la pression des besoins, un usager un peu audacieux ne pourra pas utiliser ces éléments pour former de nouveaux syntèmes. Il est donc

---

<sup>2416</sup> Voir également dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, cette fois à propos de syntèmes ambigus : « Etant donné les nombreux cas d’homonymie verbe-nom, on peut parfois hésiter à interpréter un syntème selon le modèle *ferme-pilote* ou le modèle *casse-noisettes* ; ainsi, l’*aide-maçon* aide-t-il le maçon, comme le *garde-malade* garde le malade, ou est-il un aide, spécialisé maçon, comme l’*apprenti-boucher* est un apprenti qui se destine au métier de boucher ? En fait, dans l’échange linguistique entre Français, peu importe le modèle et la paraphrase invoquée pour expliquer le syntème, du moment qu’il n’y a pas d’hésitation sur la classe d’objets, de phénomènes ou de procès que peut désigner le syntème. » (M.GFF : p. 248).

indispensable de distinguer entre synthème et monème si l'on veut rendre compte du fonctionnement de la langue. Mais il est bien des cas où il est difficile de se prononcer. Un synthème de formation récente, comme *siglaison*, c'est-à-dire la création de signes comme SNCF ou CNRS, montre que le suffixe *-aison* est productif. Mais si l'analyse de *flottaison* ne fait pas de difficulté, celle de *floraison*, bien que soutenue par *floral* en face de *fleur*, est moins évidente, et celle de *fenaison*, en face de *foin* ne s'impose qu'aux étymologistes. Nous n'avons pas hésité à présenter, ci-dessus, *bouchon*, comme un monème. Mais, à le rapprocher de *torchon*, ne pourrait-on y voir un synthème formé d'un suffixe *-on* avec le sens "d'objet qui sert à" et du radical de *boucher*, comme on retrouverait *torcher* dans *torchon* ? Ou une telle analyse ne peut-elle être que le fait du linguiste sans qu'elle affleure jamais la conscience des locuteurs ordinaires ?

Il faut prendre son parti de ces incertitudes qui correspondent très exactement aux conditions d'utilisation de la langue par les locuteurs. Il semblerait utile d'avoir un terme pour désigner un segment d'énoncé dont on se refuse à décider s'il s'agit d'un monème ou d'un synthème. Cependant, celui de *thème*, proposé de longue date, ne semble pas avoir servi. On dit en général "synthème" dès qu'il y a suggestion d'une analyse possible. » (M.Sy. : p. 142-143).

On retrouve ici la conception martinettienne de l'articulation comme une modalité de désignation, et le rapprochement est ainsi tout à fait significatif, témoignant de ce que la construction martinettienne de la langue comme signifiant repose fondamentalement sur une absence de théorisation de l'unité, tout à la fois et contradictoirement non perçue et agent de la désignation. Les deux situations ne sont cependant pas totalement analogues. Tandis que l'analyse des syntèmes n'est pas nécessaire pour la communication, l'analyse des syntagmes le demeure, étant corrélatrice, comme le pose Martinet dans « Composition, dérivation et monèmes », de la notion de choix, ce pour quoi Martinet parlait pour les monèmes libres d'enregistrement automatique plutôt que d'absence d'enregistrement. Aussi la contradiction est-elle plus sensible sur le plan des syntèmes que sur celui des monèmes libres. Elle est tout à fait lisible dans le développement de « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale », où la distinction entre monème et syntème est présentée comme tout à la fois incertaine et nécessaire : incertaine dans la mesure où il est souvent « difficile de se prononcer » et où « monème et syntème ne s'opposent pas nécessairement », nécessaire en tant que « l'opération fondamentale qui est la commutation révèle l'unicité du premier et la dualité du second » et que, dans la mesure où les monèmes conjoints peuvent être utilisés pour former de nouveaux syntèmes, cette distinction est indispensable « si l'on veut rendre compte du fonctionnement de la langue ». La nécessité de la distinction nous renvoie à la conception de la création synthématique comme production de nouveaux syntèmes grâce à un outillage particulier et, dans les *Éléments de linguistique générale*, Martinet fait ainsi dépendre l'analyse des syntèmes de leur productivité :

« On a, en linguistique synchronique, intérêt à ne voir de composition et de dérivation que là où l'on a affaire à des processus productifs. Certes, il est parfois difficile de se prononcer sur la productivité de tel ou tel affixe : doit-on parler d'un suffixe *-ceté* si un enfant, partant de *méchant*, *méchanceté*, forme *cochonceté* à partir de *cochon* ? Entend-on encore des mots nouveaux formés au moyen du suffixe *-aison* ? Ce qu'il faut, en tout cas, éviter, c'est de pousser l'analyse au-delà de ce que permet le sens : on serait ridicule de voir dans *avalanche* un dérivé d'*avalier* puisque seuls les étymologistes peuvent apercevoir une analogie sémantique entre les deux mots. Il serait abusif de poser un monème *-cevoir* extrait de *recevoir*, *percevoir*, *décevoir*, puisque l'utilisateur ordinaire n'est

jamais déterminé par le sentiment qu'il y aurait, entre ces mots, autre chose qu'une analogie formelle, et que, pour faire un monème, il faut un signifiant et un signifié.

Il arrive parfois que, des deux éléments d'un composé, l'un perde son autonomie et ne se maintienne dans la langue que dans ce seul composé. C'est le cas, par exemple, de *-tin*, dans *laurier-tin*. On ne saurait, dans ce cas, parler d'un affixe, puisqu'un affixe est un outil de dérivation et que la dérivation est un processus productif de nouveaux synthèmes<sup>2417</sup>. » (M.Él. : p. 135-136).

L'incertitude rappelle quant à elle le premier constat de « Composition, dérivation et monème », déjà présent dans *A Functional View of Language* :

« Il est très probable que ce contraste entre langues motivées et langues arbitraires frappe davantage les linguistes étrangers et les puristes locaux que les usagers moyens ; ce n'est qu'en lisant, à trente-quatre ans, le journal d'Ernst Jünger que l'auteur de ces lignes, français de naissance, s'est aperçu que *beaucoup de* avait dû être autrefois identique au syntagme *beau coup de*. Il n'est pas du tout certain que le mot français *autostrade*, qui comporte un élément *-strade* non identifiable à première vue, soit plus difficile à retenir et à manier que son concurrent *autoroute*, dont les composantes sont immédiatement reconnaissables. S'il s'avérait que les jeunes Allemands retiennent plus facilement *Fernsprecher* que *Telefon*, ce ne serait probablement pas à cause de l'absence de motivation de *Telefon*, mais plutôt parce que *Fern-* et *-sprech-* ont une consonance familière indépendamment de leur sens. Les jeunes Français d'aujourd'hui, qui entendent sans cesse les combinaisons des phonèmes [tele-] et [-fɔn] de *téléphone* [telefɔn] dans d'autres combinaisons telles que *télévision* ou *magnétophone*, n'ont probablement pas plus de difficultés que leurs contemporains allemands, même s'ils ne comprennent pas *télé-* et *-phone*<sup>2418</sup>. » (M.LF : p. 109)

et dont la reprise en termes d'inutilité pour la communication est éminemment remarquable : d'un constat empirique – tous les locuteurs n'ont pas la même maîtrise de l'étymologie –,

---

<sup>2417</sup> « Synthèmes » date de 1970. Les éditions précédentes donnent « syntagmes ». Voir M.Él.1960 : p. 136, M.Él.1967 : p. 136 et M.Él.1970 : p. 136.

<sup>2418</sup> « It is quite probable that this contrast between motivated and arbitrary is something of which foreign linguists and local purists are more keenly aware than the average users : the present writer, a native Frenchman, had to read the diary of Ernst Jünger at the age of thirty-four before he realized that *beaucoup de* must once have been identical with the syntagm *beau coup de*. It is by no means certain that Fr. *autostrade*, with its unidentifiable element *-strade* is more difficult to remember and to handle than its competitor *autoroute*, with its obvious ingredients. If it were shown that German children have less trouble with *Fernsprecher* than with *Telefon*, it would probably not be on account of the lack of motivation of the latter, but rather because *Fern-* and *-sprech-* sound familiar, irrespective of what they mean. The French children of today, who constantly hear the phoneme combinations /tele/ and /fɔn/ in *télévision* and *grammophone* as well as in *téléphone*, are probably just as well off as their German contemporaries even if they do not understand *télé-* and *-phone*. » (M.FVL : p. 88-89)]. Voir encore, par ailleurs, pour le caractère relativement inessential de la distinction entre synthème et monème, dans « Analyse et présentation » (1970) : « S'il convient de toujours s'efforcer de distinguer entre syntagme et synthème, il est moins important de se prononcer sur la qualité de synthème ou de monème d'un segment d'énoncé donné ; beaucoup de francophones, qui emploient le terme de *percepteur* avec un sens parfait de sa valeur, n'ont jamais cherché à y retrouver les trois unités significatives qu'un analyste professionnel y identifierait à coup sûr, sans savoir trop d'ailleurs quelle valeur attribuer à *per-*. Le caractère illimité de certaines classes de monèmes désignées généralement comme lexicales, tient moins, peut-être, au fait qu'on peut à tout instant en créer de nouvelles qu'à l'incertitude dans laquelle on se trouve relativement au caractère monomonématique ou bimonématique d'éléments comme *fenaison*, *aigrefin* ou l'anglais *blackmail*. » (M.An. : p. 145), ainsi que, dans *Syntaxe générale*, M.SG : p. 59-60, cité ci-dessous et partiellement cité ci-dessus.

Martinet fait une loi de fonctionnement, le passage de l'un à l'autre, ainsi qu'il apparaît dans ce développement de « Analyse et présentation » (1970), étant apparemment aisé :

« S'il convient de toujours s'efforcer de distinguer entre syntagme et syntème, il est moins important de se prononcer sur la qualité de syntème ou de monème d'un segment d'énoncé donné ; beaucoup de francophones, qui emploient le terme de *percepteur* avec un sens parfait de sa valeur, n'ont jamais cherché à y retrouver les trois unités significatives qu'un analyste professionnel y identifierait à coup sûr, sans savoir trop d'ailleurs quelle valeur attribuer à *per-*. Le caractère illimité de certaines classes de monèmes désignées généralement comme lexicales, tient moins, peut-être, au fait qu'on peut à tout instant en créer de nouvelles qu'à l'incertitude dans laquelle on se trouve relativement au caractère monomématique ou bimématique d'éléments comme *fenaison*, *aigrefin* ou l'anglais *blackmail*. » (M.An. : p. 145).

Il est difficile, cependant, de concevoir comment les monèmes conjoints peuvent ainsi se trouver tout à la fois nécessaires et inutiles au fonctionnement de la communication, dualité que Martinet résout en apparence, mais en réalité exhibe lorsqu'il distingue, dans *Syntaxe générale*, entre syntème et modèle :

### « 3.7. La synthématique »

Puisque, par définition, le syntème se comporte syntaxiquement exactement comme un monème, il est, pour le syntacticien, indifférent qu'un signe comme *fenaison*, où l'on reconnaît un monème *-aison*, mais où l'on hésite à identifier *fen-* et le monème libre *foin*, soit interprété comme un monème unique ou comme un syntème, puisque ses compatibilités sont celles de *moisson*, *cueillette* ou de tout autre substantif. Ceci veut dire que les monèmes libres, dont les groupements dans la chaîne constituent ce qu'on appelle des syntagmes, sont, avec les syntèmes, les unités de base de la syntaxe. Au contraire, les monèmes conjoints dont l'étude représente un chapitre particulier de la linguistique, la synthématique, sont, à l'intérieur des syntèmes, dans des rapports particuliers qui doivent être considérés comme distincts de ceux qu'on identifie en syntaxe. La synthématique doit s'attacher à déceler les modèles selon lesquels les usagers vont pouvoir satisfaire leurs besoins communicatifs, soit parce qu'ils désirent exprimer de nouvelles notions, soit parce qu'un affixe, *-age*, par exemple, va pouvoir permettre le transfert d'une notion d'une classe de monèmes à une autre : (*la femme*) *lave le linge* → *le lavage du linge* (*terminé, elle...*) Une fois constitué, un syntème, en tant que tel et indépendamment du modèle qu'il constitue, ne présente guère d'intérêt, car, si se maintient le besoin qui l'a fait naître, il a toute chance de tendre vers un monème soit, graduellement, par évolution phonétique régulière (*\*cad-ent-ia* > *chance*), soit, brutalement, par abréviation (*chemin de fer métropolitain* > *métro*), ou au moyen d'un sigle (*Société nationale des chemins de fer français* > *SNCF*). On n'a aucun intérêt à pousser l'analyse synthématique au-delà de ce qui se révèle à l'utilisateur ordinaire et à faire intervenir l'étymologie dans une analyse synchronique où elle n'a rien à voir : même si tout locuteur du français sait faire alterner *peuvent* et *pouvons*, on ne doit pas supposer qu'il va, à coup sûr, retrouver *bœuf* dans *bouvier* et l'on opérera sans hésitation avec ce dernier comme avec un monème unique, même si la finale *-ier* peut être sentie comme indicatrice d'une profession.

Il importe donc peu pour le fonctionnement de la langue qu'un segment d'énoncé soit senti comme un monème ou un syntème. Il est en revanche essentiel pour le syntacticien de pouvoir dire, à tout point de l'énoncé, s'il a affaire à un syntagme ou un syntème. » (M.SG : p. 38-39).

Il ne s'agit plus en effet, dans ce passage, d'incertitude, mais à nouveau d'inutilité pour le fonctionnement de la communication. S'affirment à nouveau, corrélativement, l'appréhension du syntème comme un signifiant – soumis, en tant que tel, à la tendance à proportionner fréquence et coût<sup>2419</sup> –, et avec elle le dédoublement constitutif de la structure martinettienne, où tandis que le syntagme relève du niveau des signifiés et de l'outil d'articulation de l'expérience, la synthématique est reléguée à celui des signifiants, bien que participant également de l'articulation de l'expérience. On notera, à cet égard, l'équivalence établie dans le dernier paragraphe entre le « fonctionnement de la langue » et le point de vue du « syntacticien ». On lit de même dans la *Grammaire fonctionnelle du français* :

« Du point de vue de la compréhension mutuelle, et c'est là l'essentiel lorsqu'il s'agit d'un moyen de communication, il importe peu qu'un élément soit considéré comme un monème ou un syntème : que *boutiquier* suggère ou non *boutique*, que *chemin de fer* évoque ou non le métal des rails, que *fenaison* soit ou non senti comme rappelant formellement le *foin*, n'empêche jamais la communication de s'établir et n'affecte en rien la compréhension.

Il est, au contraire, essentiel de distinguer, parmi ce qu'on peut appeler les groupes de monèmes, entre les syntèmes et les syntagmes. » (M.GFF : p. 20)

puis beaucoup plus loin dans l'ouvrage :

« On rappellera ici que, du point de vue syntaxique, la distinction essentielle n'est pas entre syntème et monème, mais entre syntème et syntagme. » (M.GFF : p. 234).

La contradiction apparaît également de manière très nette dans ce développement de « Mot et syntème » (1968) :

« Si l'opposition entre syntème et syntagme est, au moins en principe, d'une grande netteté, on ne saurait en dire autant de celle qu'on peut poser entre syntème et monème unique. S'il est vrai qu'on peut parler parfaitement le français sans avoir jamais pris conscience du caractère "motivé" d'*ânesse*, ceci veut dire que le fonctionnement synchronique de la langue ne réclame pas qu'on distingue entre syntème et monème unique. De ce point de vue, la distinction qui s'imposerait serait celle entre monèmes uniques et syntèmes traditionnels d'une part, et d'autre part, les combinaisons de monèmes conjoints que tout sujet peut réaliser au moment même où il parle et qu'illustre l'*indécorable* saussurien. Mais on sait combien il est difficile de faire le départ entre composés et dérivés traditionnels et créations personnelles : si je devais employer *découvrable*, je ne pourrais dire si je fabrique le syntème ou si je reproduis un complexe que j'ai entendu antérieurement. Il semble impossible de tracer une frontière nette entre affixes productifs et non productifs. L'étude de la dynamique de la composition et de la dérivation est, bien entendu, un important chapitre de la description d'une langue, et le syntème nouvellement créé est assez souvent compris à partir du sens des monèmes conjoints ; mais si le produit n'est pas éphémère, il pourra jouer d'autant mieux son rôle que s'atténuera le sentiment de son caractère motivé : lorsqu'on entend parler d'un *indésirable*, on fait aussi bien de ne pas pousser l'analyse jusqu'à *désir(er)*. Il est d'ailleurs vraisemblable que la plupart des Français ont appris le terme par référence aux contextes dans lesquels ils l'ont lu ou entendu plutôt que par une analyse qui n'aurait pu que les induire en erreur.

---

<sup>2419</sup> Voir également les passages de la *Grammaire fonctionnelle du français* cités dans la note 2218 ci-dessus.

Une des vertus du concept de synthème est qu'il permet de ne pas se prononcer, ce qui est le plus souvent fort délicat, sur le caractère traditionnel ou néologique d'un segment du discours perçu comme la combinaison de monèmes conjoints. Là où le sentiment de la possibilité d'une analyse est assez vague et où l'on hésitera entre synthème et monème, on devra résolument employer ce dernier, puisque, dans l'usage qu'on fait de la langue, tout se passe, dans ce cas, comme s'il s'agissait bien d'une unité minima. » (M.MS : p. 433-434).

Martinet affirme tout d'abord que « le fonctionnement de la langue ne réclame pas qu'on distingue entre synthème et monème unique », puis, évoquant la possibilité d'une distinction entre « monèmes uniques et synthèmes traditionnels d'une part, et, d'autre part, les combinaisons de monèmes conjoints que tout sujet peut réaliser au moment même où il parle », distinction dont nous avons vu ci-dessus qu'il la considère comme secondaire par rapport à la distinction des deux activités syntagmatique et paradigmatic, conclut à la difficulté de faire le départ entre les deux, et, malgré l'importance du chapitre de la formation des mots, à l'inutilité de la motivation lorsqu'il s'agit de communication. Tout comme Saussure, Martinet refuse ainsi de distinguer entre syntagmes traditionnels et créations, arguant à juste titre de ce que s'il devait employer *découvrable*, il ne pourrait dire s'il fabrique le synthème ou s'il reproduit un complexe entendu antérieurement. Cette distinction est de fait dépourvue de pertinence dans la perspective saussurienne, où analyse et création s'opposent comme la langue à la parole, et où, par ailleurs, la parole est le fonctionnement exécutif de la langue. Mais la perspective martinettienne est tout à fait différente, et il est notable que Martinet se contente à nouveau de résoudre la question en termes d'analyse, affirmant qu'« [u]ne des vertus du concept de synthème est qu'il permet de ne pas se prononcer, ce qui est le plus souvent fort délicat, sur le caractère traditionnel ou néologique d'un segment du discours perçu comme la combinaison de monèmes conjoints ». Comme il le rappelle dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale », il proposait de même dans « Syntagme et synthème » le terme de thème, « pour désigner indifféremment un monème ou un synthème dans les circonstances où la distinction entre ces deux termes n'est pas fonctionnellement pertinente » (M.SS : p. 194) :

« Dans tous les cas où l'on n'a pas intérêt à distinguer entre monèmes et synthèmes, on pourra désigner les uns et les autres comme des *thèmes*. » (M.SS : p. 195).

On notera, eu égard à cette contradiction, la modification intervenue dans la conception martinettienne de la place et du rôle de la synthématique dans le langage enfantin. On retrouve, dans les développements cités ci-dessus, où s'opposent notamment le fonctionnement de la communication et l'apprentissage de la langue par l'enfant ou par l'étranger, la rupture entre ontogenèse et fonctionnement dont témoignaient les développements relatifs à l'acquisition du langage que nous avons analysés *supra*, et dès lors, avec la rupture entre les deux dimensions de l'attribution et de l'articulation, leur articulation dans le cadre de l'apprentissage de la langue par l'enfant. Il faut noter, cependant, que cette articulation est différente de celle dont il a été question plus haut. Martinet écrivait dans « Le français tel qu'on le parle » (1962) :

« [...] en face du lexique allemand largement “motivé”, c’est-à-dire analysable en éléments significatifs plus petits parfaitement identifiables comme tels, le lexique français est “immotivé”, c’est-à-dire formé de mots inanalysables ou mal analysables. Sans doute ne faut-il s’exagérer les avantages qu’offre au débutant une langue au vocabulaire largement motivé : ce qui est arrivé à *beaucoup* et *maintenant* qu’aucun Français ne pense à analyser en *beau coup* et *main tenant*, se produit souvent dans le cas des composés non grammaticalisés comme *porte-monnaie* ou *pied-de-biche* qu’on apprend et qu’on peut employer pendant des années sans s’aviser jamais d’en dégager les composants. Mais ceci vaut surtout pour l’enfant qui commence à apprendre sa langue avant que soient parfaitement développées ses facultés d’analyse. Dans le cas d’une langue seconde, il est de toute évidence plus facile d’apprendre *Blindheit* ou *blindness* à partir de *blind* que *cécité* à partir d’*aveugle*. Sur ce point, l’anglais serait plus facile que le français, et l’allemand plus facile que l’anglais pour quiconque ne parle pas au départ une langue romane. En ce qui concerne l’anglais, compétiteur beaucoup plus probable et pressant que l’allemand, on pourrait arguer que le vocabulaire total de la langue, tel que le présente un dictionnaire d’un type déterminé, est, selon toute vraisemblance, plus vaste en anglais qu’en français et qu’il réclamerait de ce fait un plus grand effort d’acquisition. Toutefois, il ne s’agit jamais d’apprendre tout le dictionnaire, mais bien d’avoir à sa disposition les moyens de s’exprimer. Or, il est certain que, du fait de la possibilité de combiner plus librement les unités de sens, une personne qui connaît bien les trois mille mots les plus fréquents de la langue anglaise verra ses besoins communicatifs mieux satisfaits que celui qui pratique, avec une égale aisance, les trois mille homologues français. » (M.Fr. : p. 18).

Martinet oppose ici deux types d’apprentissage linguistique, celui de la langue première, ou ontogénèse, et celui de langues secondes, le deuxième seul tirant profit de la motivation. Cette opposition est tout à fait en accord avec la vision martinettienne de l’apprentissage linguistique, dans laquelle le stade du signe précède celui de l’articulation, auquel renvoie ici le développement des « facultés d’analyse ». C’est cependant une thèse inverse que défendent, ainsi qu’il est apparu ci-dessus, les textes postérieurs. Citons encore, dans « Mot et syntème » (1968) :

« L’avantage d’*ânesse* sur *jument* est son caractère “motivé” qui peut faciliter l’apprentissage du terme par l’enfant. Mais, une fois *ânesse* intégré au vocabulaire, tout se passe comme s’il s’agissait d’un monème unique. En d’autres termes, on pourrait parler parfaitement le français sans avoir jamais perçu ou senti le caractère complexe de ce terme. Pour un étranger qui apprend le français, *beaucoup* s’analyse de toute évidence en *beau* et *coup*, alors que 50 millions de Français vivent et meurent sans avoir jamais soupçonné dans ce segment une trace de motivation. » (M.MS : p. 429)

puis dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) :

« La possibilité d’analyser le syntème en monèmes connus facilite son identification par l’enfant ou l’étranger qui apprend la langue. Ainsi, on comprend, sans explication, que le *casse-noisettes* puisse être un outil qui sert à casser les noix. Toutefois, cette possibilité s’estompe ou s’efface dans le cas de syntèmes de formation ancienne qui ont subi, au cours de l’histoire de la langue, des modifications de forme ou des glissements de sens, au point que leurs éléments constitutifs ne sont plus identifiables ou que le rapport de sens entre ces éléments n’apparaît plus. » (M.GFF : p. 233)

et dans *Syntaxe générale* (1985) :



« Si un usager identifie le syntème sans identifier les monèmes composants, la langue fonctionnera aussi bien, sinon mieux. Soit le français *ânesse* ; il s'agit d'un syntème puisqu'on peut décrire son sens comme la somme de ceux de deux monèmes : *ân(e)-* et *-esse* qui a le sens de "sexe féminin". La possibilité de cette analyse peut faciliter l'apprentissage de la langue par l'enfant ou par l'étranger : pour qui connaît *âne* et *cheval*, il sera plus facile d'identifier *ânesse* que *jument*. Mais une fois le terme acquis, on n'a plus guère d'intérêt à concevoir *ânesse* autrement que comme une unité insécable. » (M.SG : p. 60).

Cette thèse est bien entendu compatible avec la première, dans la mesure où il suffit de présumer que Martinet entend parler, dans ces textes, de l'enfant ayant dépassé le stade de l'articulation. Il s'agissait d'ailleurs, dans « Le français tel qu'on le parle », de l'enfant « qui commence à apprendre sa langue avant que soient parfaitement développées ses facultés d'analyse ». La confrontation des deux thèses n'en témoigne pas moins de l'existence de deux articulations distinctes de la structure et de la désignation, et la motivation est significativement présentée, dans « Le français tel qu'on le parle », comme un moyen de satisfaire ses besoins communicatifs, là où les textes postérieurs postuleront à l'inverse l'inutilité de celle-ci dès lors que le mot est acquis. Les deux positions sont cette fois incompatibles, pour la même raison, précisément, que celle qui préside à l'ambiguïté de la synthématique dans son impossible conjonction d'unités tout à la fois postulées et déniées dans leur statut de signe. Or, tandis que la synthématique est ainsi présentée comme secondaire par rapport à la désignation, nous avons vu plus haut que l'analogie – au sens martinettien du correctif de la morphologie –, cet autre acquis du stade de l'articulation, fait l'objet d'une valorisation tout autre. Rappelons<sup>2420</sup> qu'analogie et production de syntèmes n'ont pas toujours fait l'objet d'une nette distinction, distinction justement corrélatrice de l'élaboration de la synthématique. On lit ainsi encore en 1971 dans « "Soixante-dix" et la suite » (1971) :

« Mais une fois bien établi l'ordre des nombres de *un* à *dix* et bien comprise la nature additive des rapports dans les nombres de forme motivée à partir de *dix-sept*, l'enfant peut procéder par analogie, fabriquer lui-même *vingt-quatre* et le placer correctement après *vingt-trois* et avant *vingt-cinq*. » (M.Soi. : p. 229)

où la motivation se trouve associée à l'analogie là où les autres textes invitent au contraire à distinguer entre l'analogie, phénomène morphologique en tant qu'il a pour but de régulariser les signifiants, et la motivation, qui renvoie quant à elle à la possibilité d'une analyse en monèmes. Comme il est apparu plus haut, Martinet écrivait de même dans « Syntagme et syntème » (1967) :

« Plus motivé encore est un signe comme *désirable* puisque, non seulement ce ne peut être le résultat du hasard que l'on *désire* d'ordinaire ce qui est *désirable*, mais qu'un sujet de langue française un peu entreprenant pourrait fabriquer lui-même *désirable*, s'il ne l'avait jamais entendu précédemment ; sur l'analogie de *condamner-condamnable*, *exprimer-exprimable* et de mille autres paires. » (M.SS : p. 185).

---

<sup>2420</sup> Voir la note 2221 ci-dessus.

Cette distinction est ainsi liée au double dédoublement de la structure qu'institue la double problématique morphologique qui est constitutive de la synthématique, et dans le cadre de laquelle, tandis que l'analogie implique la structure des signifiés, la motivation, dans la mesure où elle est considérée comme une ressource de l'outil de communication qu'est la langue, renvoie à la production ou, lorsqu'il s'agit d'apprentissage, à l'explication des signifiants. Mais l'on retrouve également, à ce niveau, la dimension de la structure, dont la distinction analogie/motivation (ou production) implique ainsi la dualité. Tout comme la morphologie en effet, mais d'une manière différente en raison de son ambiguïté de statut, la synthématique est au service de l'analyse en signifiés qui préside à la construction martinettienne de la langue. Nous avons vu plus haut les difficultés d'analyse empirique qu'implique l'utilisation de la notion de neutralisation, difficultés notamment exposées dans « Neutralisation et syncrétisme » (1968). Or, l'évocation, dans ce texte, du cas des unités significatives donne lieu à la remarque suivante :

« Sur le plan phonologique, on distingue facilement entre la neutralisation où c'est l'environnement du phonème qui est responsable, et les cas où, à l'intérieur d'un phonème, la présence d'un trait distinctif rend inopérante une distinction qui sert ailleurs, dans la langue, à distinguer les phonèmes les uns des autres ; lorsque, par exemple, la présence, dans l'/n/ du français, du trait de nasalité y entraîne l'invalidité de l'opposition sourde ~ sonore si largement mise à profit dans le reste du système consonantique. Dans le domaine des unités significatives, rien n'empêcherait de considérer un trait ayant sur ses voisins la même influence comme un monème indépendant qui fournirait le contexte responsable de la neutralisation. Il convient toutefois de relever que, dans le lexique, on rencontre des unités comportant des traits significatifs distincts, mais qu'on ne saurait en aucune façon analyser en monèmes dont l'un pourrait fournir le contexte responsable d'une neutralisation dans laquelle un autre est impliqué. L'anglais nous offre une bonne illustration d'un cas où il pourrait être tentant d'invoquer la neutralisation, mais où la notion d'amalgame, justifiée en syntaxe, mais non en synthématique, ne saurait permettre l'établissement d'un contexte neutralisant. Il s'agit du trio *dog*, *bitch*, *puppy*, respectivement “chien”, “chienne” et “chiot”, mais sans les apparentements étymologiques qui pourraient, en français, inciter à une analyse des formes. Ce qu'on constate dans *dog*, *bitch* et *puppy*, c'est que l'addition à “chien” du trait “jeune” élimine la possibilité de l'addition du trait “mâle” ou du trait “femelle”. Si “jeune” pouvait être interprété comme contexte, il y aurait, dans ce contexte, neutralisation de l'opposition de sexe. En fait, il ne semble pas plus justifié de voir ici, dans “jeune”, un contexte, qu'il l'était, ci-dessus, dans le cas du /n/ français, d'interpréter “nasalité” dans le même sens. » (M.Neu. : p. 80).

Martinet pose ici l'existence d'une limite à l'utilisation de la notion d'amalgame, qu'il confine à la syntaxe, par opposition à la synthématique. A l'analyse en signifiés qui préside à la problématique morphologique semble ainsi faire face une relative pertinence de « l'analyse des formes », analyse qui vient ainsi d'une certaine manière – et conformément au jeu combiné de l'analyse des signifiés et de l'évaluation des signifiants –, soutenir l'analyse des signifiés. Ce jeu combiné apparaît de manière très nette dans les nombreux développements que Martinet consacre à ces modalités d'utilisation du concept d'amalgame. On lit tout d'abord dans « Composition, dérivation et monèmes » (1968) :

« L'analyse des énoncés en monèmes, qui suppose l'emploi du concept d'amalgame, a été maintes fois utilisée pour la description de diverses langues, mais elle n'a guère été

soumise publiquement à des critiques autres que très superficielles. Si elle l'avait été, il est probable qu'on aurait relevé, comme l'a fait Luis Prieto, dans des entretiens particuliers, qu'à ne pas exiger un segment particulier pour chaque unité significative, on peut être entraîné à analyser en monèmes des éléments lexicaux dont personne ne songerait à mettre en doute le caractère unitaire : si, pour qu'il y ait signe, il suffit qu'à un effet de sens, corresponde une différence formelle quelconque, qui nous empêchera de trouver dans *jument*, correctement compris comme "cheval femelle", les deux signes *cheval* et *femelle*, /zymã/ pouvant être conçu comme un amalgame des signifiants /jval/ et /fmel/, tout comme /aj/ (*ailles*) peut être présenté comme un amalgame de /va/ (*vas*) et de /zéro/ (signifiant du signe subjonctif à la deuxième personne du singulier) ? Si l'on fait fi des identités formelles dans l'identification des unités significatives, on semble ouvrir la porte à tous les arbitraires. La réponse qui vient naturellement à cette objection est qu'il ne faut pas mettre sur le même plan signes grammaticaux et signes lexicaux. Mais, pour que cette réponse soit acceptable, il faudrait expliciter plus tôt qu'on ne le fait généralement la différence entre grammatical et lexical, et il n'est pas dit que, ce faisant, on ait énoncé clairement les raisons pour lesquelles l'emploi de la notion d'amalgame serait licite lorsqu'au moins un monème grammatical est en cause (cas de *ailles* et de *rosārum*) alors qu'elle ne l'est plus dans le cas contraire.

En réalité, il s'agit moins d'opposer les cas où intervient un élément grammatical à ceux où il ne s'en présente pas, que les situations, qu'on pourrait désigner comme proprement syntagmatiques, où s'accolent des éléments correspondant chacun à un choix particulier que le locuteur fait, inconsciemment en général, *hic et nunc*, et celles où un ensemble d'éléments, que l'on peut concevoir à l'examen comme individuellement porteurs d'une signification, font l'objet d'un choix unique de la part de celui qui parle. Il y a situation syntagmatique aussi bien lorsqu'on considère les deux monèmes de *Jean parle* que ceux de *le chien*, car *parle* après *Jean*, et *chien* après *le* représentent chacun un nouveau choix. Il y a choix unique dans tous les cas où l'on parle de dérivation et de composition (*pommier*, *lavage*, *timbre-poste*, *vide-poche*, *sac à main*) et là où il y a un certain degré de figement (*bon marché*, *avoir l'air*). Nous ne discuterons pas ici la question de savoir s'il est ou non facile de trouver des critères formels permettant de décider s'il y a ou non figement et si, dans un cas donné, il y a eu choix unique, double ou triple. Il nous suffit de préciser qu'il y a là deux situations linguistiques parfaitement caractérisées, même si le départ peut être, dans certains cas concrets, assez difficile. » (M.Com. : p. 177-178).

Ce développement nous semble extrêmement remarquable : à une question relative à la légitimité de la problématique morphologique, eu égard aux dérives auxquelles pourraient conduire les aménagements du critère formel qui la constituent, Martinet répond par la distinction de deux types de signifiés, respectivement « choisis » et ainsi porteurs d'information, et « porteurs d'une signification », mais non choisis, et dès lors dépourvus d'information. On retrouve ici la circularité de l'élaboration martinettienne, qui n'a d'autre justification que le point de départ dans la référence et la construction corrélatrice de la syntaxe. Dans ce cadre, Martinet en vient en quelque sorte à justifier les notions de dérivé et de composé, redéfinies par opposition à celle de combinaison de monèmes amalgamés. On lit en effet quelques pages plus loin :

« La stricte distinction que nous nous sommes efforcés d'établir entre des groupements syntagmatiques et des groupements paradigmatiques de monèmes nous permet de préciser dans quelles limites l'impossibilité ou la difficulté de segmenter un signifiant peut suggérer le recours au concept d'amalgame. Ce qui nous permet d'identifier trois signes dans *rosārum*, où le recours à la forme ne permet pas d'isoler trois segments

successifs sans arbitraire, c'est le fait que les signifiés "rose", "génitif", "pluriel" sont parfaitement identifiables sans l'aide de la segmentation formelle. Mais dans le cas des dérivés et des composés où, sur un plan strictement synchronique, il importe peu qu'on puisse ou qu'on ne puisse pas identifier différents signifiés, seule une segmentation formelle parfaitement claire peut permettre d'envisager une interprétation polymonématique : on a pu présenter une analyse du mot anglais *receive* en *re* + *ceive* sur la foi de commutations avec *perceive* et *reject*, sans prétendre que le sens de *receive* résultait de la somme de ceux de *re-* et de *-ceive*. Là où cette segmentation formelle ne s'imposerait pas, l'unité sémantique réelle du dérivé ou du composé n'aurait aucune peine à s'affirmer. En d'autres termes, on ne parlera jamais de dérivé ou de composé si la possibilité d'analyse que ces termes supposent n'est pas manifeste dans la forme même. Le concept d'amalgame n'a donc de justification que dans le cas où les monèmes successifs sont libres dans le sens que l'on a défini ci-dessus. » (M.Com. : p. 181).

L'opposition fondamentale est nettement définie, dans ce passage, comme étant celle des signifiés identifiables sans l'aide de la segmentation formelle et des signifiés dont la reconnaissance implique la segmentation formelle. Martinet ne saurait exprimer plus clairement que sa linguistique se fonde sur une pure analyse des signifiés, dont l'analyse des signifiants est tout à la fois le point d'appui et le terme ou l'enjeu, pour une construction de la langue comme signifiant. Au-delà de la double problématique morphologique que nous essayions ci-dessus de mettre en évidence, la problématique morphologique apparaît alors comme un socle commun à la syntaxe et à la synthématique. Répondant à cette distinction de deux types de signifiés, s'opposent en effet ici, de manière transcendante aux possibilités de segmentation, deux types de signifiants, respectivement pertinents et non-pertinents. On retrouve ainsi, dans *Syntaxe générale*, le point de vue fonctionnel :

« L'utilisation du concept d'amalgame qui a pour effet de ne pas exiger un segment particulier pour chaque unité significative, pourrait entraîner à analyser en monèmes des éléments lexicaux dont personne ne songerait à mettre en doute le caractère formellement unitaire : si, pour qu'il y ait signe distinct, il suffit qu'à un effet de sens corresponde une différence formelle quelconque, qui nous empêchera de trouver dans *jument*, correctement compris comme analysable en deux effets de sens "cheval" + "femelle", les deux signes distincts *cheval* et *femelle*, /zymã/ étant conçu comme un amalgame des signifiants /ʃəval/ et /fəmel/, tout comme /o/ signifiant de *au* peut être présenté comme un amalgame de /a/ et de /l/. Puisque nous refusons le secours de l'étymologie et toute référence à l'évolution phonétique, /o/ n'est pas plus prévisible et vraisemblable comme amalgame de /a/ et de /l/ que /zymã/ l'est de /ʃəval/ et de /fəmel/. Ceci aurait pour effet de réintroduire en pratique, dans l'analyse en signes minima, l'arbitraire auquel on avait cherché à remédier en remplaçant le morphème par le monème. Il convient donc d'écarter ces possibilités d'extension de l'amalgame. Pour ce faire, la première solution qui vient à l'esprit est de réserver la possibilité d'opérer avec l'amalgame aux cas où des éléments grammaticaux sont en cause. Ceci nous permettrait de couvrir effectivement les cas où l'on est tenté d'utiliser le concept d'amalgame, mais il nous resterait à énoncer clairement pourquoi ce qui est licite dans un cas ne l'est plus dans l'autre.

En fait, il ne s'agit pas ici d'opposer les segments d'énoncés où figurent des éléments grammaticaux et ceux où seuls apparaissent des éléments lexicaux, mais bien les combinaisons de monèmes libres d'une part et, d'autre part, les groupes de monèmes conjoints que nous désignons comme des synthèmes. Dans une combinaison de monèmes libres, que ceux-ci soient segmentables comme dans *sur le chemin* ou amalgamés comme dans *rosarum*, chaque monème est nécessairement identifié par l'auditeur comme apportant un élément d'information distinct ; c'est ce qui permet de le dégager là-même

où le recours à la forme ne permet pas d'isoler sans arbitraire des segments successifs. **Dans un synthème, les monèmes conjoints composants ne représentent une contribution à l'énoncé que pour autant qu'ils contribuent à établir l'identité du synthème.** Si un usager identifie le synthème sans identifier les monèmes composants, la langue fonctionnera aussi bien, sinon mieux. Soit le français *ânesse* ; il s'agit d'un synthème puisqu'on peut décrire son sens comme la somme de ceux de deux monèmes : *ân(e)-* et *-esse* qui a le sens de "sexe féminin". La possibilité de cette analyse peut faciliter l'apprentissage de la langue par l'enfant ou par l'étranger : pour qui connaît *âne* et *cheval*, il sera plus facile d'identifier *ânesse* que *jument*. Mais une fois le terme acquis, on n'a plus guère d'intérêt à concevoir *ânesse* autrement que comme une unité insécable. Comme, d'un point de vue fonctionnel, il importe assez peu qu'on puisse ou qu'on ne puisse pas ici identifier différents signifiés, **seule une segmentation formelle parfaitement claire autorise une interprétation poly-monématique.** Là où cette segmentation formelle ne s'impose pas, l'unité sémantique de l'unité en cause n'a aucune peine à s'affirmer. En d'autres termes, on ne parlera jamais de synthème si la possibilité d'analyse que suppose ce terme n'est pas manifeste dans la forme même. Cette possibilité est évidente dans le cas d'*ânesse* ; elle n'existe en aucune façon dans le signifiant /zymã/. **L'utilisation du concept d'amalgame n'a donc aucun sens dans le cas des combinaisons de monèmes conjoints.** » (M.SG : p. 59-60)

point de vue qui, dans « Quelques unités significatives » (1974), préside à l'opposition paradoxale de monèmes conjoints parfaitement distincts à des monèmes libres totalement amalgamés :

« On a pu se demander, et c'est Luis Prieto qui l'a fait en premier lieu dans des entretiens particuliers, si, en n'exigeant pas un segment particulier pour chaque unité significative, on n'allait pas être entraîné à considérer comme des monèmes ce que Hjelmslev désigne comme des figures du contenu, c'est-à-dire des non-signes, des signifiés sans signifiant. Si, pour qu'il y ait monème, il suffit qu'à un effet de sens corresponde une différence formelle non localisée, rien n'empêchera de trouver dans *jument* /zymã/ deux monèmes de signifiés respectifs "cheval" et "femelle", puisque "cheval" sans "jument"<sup>2421</sup> serait /fval/, "cheval" et "mâle" serait /etalõ/, "femelle" sans "cheval" serait /fmel/, "femelle" et "porc" serait /tryi/ etc. ; /zymã/ serait donc un amalgame des signifiants /fval/ et /fmel/, puisque, dans l'identification des amalgames, on peut faire fi des ressemblances formelles. Qui, en effet, pourrait, dans l'amalgame que représente la finale latine *-ōrum*, retrouver quelque chose qui rappellerait un génitif sans pluriel et autre chose qui suggérerait un pluriel sans génitif ?

On pourrait être tenté de répondre que ce qui vaut pour des éléments grammaticaux, comme ceux qu'on retrouve dans *-ōrum*, ne vaut pas nécessairement pour une unité lexicale comme *jument*. Mais le recours à la distinction entre grammaire et lexique ne fait qu'esquisser une réponse à l'objection. En réalité, le locuteur qui emploie *jument* a toutes chances de savoir que la jument est un cheval femelle, mais il n'y a aucune certitude que, dans l'usage qu'il fait du terme à un moment donné, le message comporte réellement référence à ces deux traits. Ce qui est dit de *jument* vaudrait également pour *ânesse* où n'importe quel francophone peut retrouver *âne* et *-esse* qui lui feront savoir, s'il l'a jamais ignoré, que l'ânesse est la femelle de l'âne. Mais on peut parfaitement utiliser *ânesse* sans penser un instant au statut de femelle de l'animal ainsi désigné. Rien de tout ceci ne vaut pour *-ōrum*. Il est parfaitement clair qu'en disant *dominōrum*, le locuteur doit choisir le pluriel d'une part, le génitif d'autre part, deux unités parfaitement distinctes, en ce que la première apporte à propos du substantif un supplément d'information, et que la

---

<sup>2421</sup> Il faut sans doute lire ici : « femelle ».

seconde marque le rapport de ce substantif au reste de l'énoncé. En dépit de la confusion des signifiants, ces deux unités sont, syntaxiquement, parfaitement *libres*. Que la confusion formelle de ces unités libres ait représenté une gêne pour les usagers du latin, on en trouve la preuve dans l'élimination presque totale, dans les langues romanes, d'une déclinaison peu efficace du fait de ses syncrétismes et malaisée d'emploi du fait de ses amalgames. En contraste, les éléments conjoints d'*ânesse*, qu'on isole sans difficulté sur le plan formel, n'existent pas sur le plan de la syntaxe où *ânesse* est un tout susceptible de figurer dans tous les contextes où l'on peut trouver n'importe quel substantif féminin de la langue ; *dominōrum*, avec ses trois monèmes, formellement amalgamés, mais syntaxiquement libres, est un syntagme ; *ânesse*, avec ses deux monèmes immédiatement identifiables, mais sans autonomie syntaxique, ne peut recevoir la même désignation. C'est pourquoi nous avons proposé, pour les cas de ce genre, le terme de *synthème*. Il ne saurait être question de parler d'amalgame dans le cas des monèmes qui participent à un synthème, parce que le synthème ne se maintient comme tel que dans la mesure où les monèmes qui le composent restent identifiables, et que là où ils cessent de l'être, le synthème devient un monème. La notion d'amalgame n'a donc de sens que lorsque les éléments amalgamés sont reconnus comme membres d'un syntagme, c'est-à-dire comme syntaxiquement libres. Ceci est normalement le cas lorsque des éléments grammaticaux sont en cause, ce qui tend à justifier l'argument selon lequel *jument* ne saurait être considéré comme un amalgame parce que ne comportant aucun élément grammatical. » (M.QUS : p. 213-214).

C'est sur fond d'une telle opposition que les monèmes conjoints peuvent être redéfinis comme nécessairement segmentaux, la segmentation formelle apparaissant ainsi, de manière éminemment paradoxale, comme un effet de l'analyse et de la construction de la structure. C'est alors que, tandis que le signifié justifie la pertinence, le signifiant justifie la motivation, autre manifestation, mais à un niveau différent, du double statut de la synthématique qui distingue celle-ci de la morphologie. Le cadre de l'analyse des signifiés, commun avec la problématique morphologique, se conjugue pour la synthématique avec un retournement du rôle du signifiant qui, toujours jugé à l'aune du signifié, devient pourtant, de l'analyse morphologique à la notion de synthématique, support de l'analyse en plus de l'objet d'analyse qu'il demeure cependant en tant qu'il est subordonné au signifié. Il est significatif, dans cette perspective, que l'opposition des deux « situations linguistiques » soit donnée, dans tous ces passages<sup>2422</sup>, comme relativement parallèle à celle de la grammaire et du lexique et, par

---

<sup>2422</sup> Voir également, dans « What is Syntax ? » (1982), l'opposition, en lieu et place de la succession des types deux réponses, d'un « groupe grammatical correspondant à deux choix différents de la part du locuteur » et de « groupes lexicaux » ou synthèmes : « The chief objection to dropping all references to form when defining the minimal significant unit is that we could then easily end up with calling monemes what is usually identified as features of meaning. If we analyse *went* as “go” + “past”, why shouldn't we analyse *mare* as “horse” + “female”? The answer is that *went* and *mare* are not on a par : *went* is what is called in Europe a syntagm, i.e., a grammatical phrase corresponding to two different choices by the speaker ; *mare*, just like *princess* or *she-goat*, represents a single choice. We need not use single choice as a criterion. What really counts is that no part of *mare*, *princess* or *she-goat* can be determined independently of the rest. Syntactically it is immaterial whether commutation is possible, as in *princess* or *she-goat*, or not as in *mare*. *Princess* and *she-goat* are lexical phrases or, as we call them, synthemes. A single choice unit need not be analysed any further unless the analysis is obvious as in the case of *princess* or *she-goat*. All of this belongs to a comparatively new comprehensive chapter of linguistic description, called “synthematics”, including composition, derivation, and the gradual fusing of free combinations into synthemes. Since what is linguistically important, in the case of synthemes, is their behaving syntactically like monemes, there is no reason to analyse a form like *business* where the original elements are amalgamated, or *blackmail* where the formal duality does not give a synchronic clue to the meaning of the

ailleurs, qu'il s'agisse là de distinguer, ainsi que le pose Martinet dans « Mot et syntème » (1968), entre « analyse en monèmes » et « analyse sémantique<sup>2423</sup> » :

« Une des objections qu'on a vite présentée contre la notion d'amalgame est que, si l'on se refuse à identifier nécessairement un monème avec un segment particulier du discours, comme on le fait effectivement quand on dit que le latin *dominorum* est un amalgame des signifiants des trois monèmes “maître”, “génitif” et “pluriel”, on est amené à voir, dans *jument*, un amalgame des monèmes “cheval” et “femelle”, ce qui, de proche en proche, aboutira à entremêler, voire à confondre analyse en monèmes et analyse sémantique. Répondre, comme on a pu le faire, qu'il s'agissait, dans un cas, d'éléments grammaticaux s'amalgamant à un élément lexical, dans l'autre d'un fait de lexique, c'était entrevoir la solution, mais faire intervenir la distinction entre le grammatical et le lexical à un stade de l'analyse où elle ne s'imposait pas nécessairement. Mais c'était, surtout, laisser dans l'ombre la distinction fondamentale entre deux types d'association de monèmes : d'une part, celle qui résulte de la construction syntagmatique de l'énoncé qui suppose nécessairement une série de choix distincts faits au moment même où l'on parle, pour communiquer telle expérience et non telle autre, choix de “maître”, “génitif”, “pluriel” dans *dominorum* parallèles aux choix de “sur”, “défini”, “banc” dans *sur le banc* ; d'autre

---

whole. We have of course to distinguish between joint monemes, as in *princess* and *she-goat* and free monemes, as in *went* and Latin plural genitive *rosarum*, just as in *showed* or *of the roses*. Here, of course, “free” implies “free choice” and not, as in the Bloomfieldian tradition, formal independence. » [« L'objection principale à la suppression de toute référence à la forme dans la définition de l'unité significative minimale est que l'on pourrait alors facilement en arriver à appeler monème ce qui est habituellement identifié comme des traits de signification. Si nous analysons *went* comme “aller” + “passé”, pourquoi n'analyserions-nous pas *mare* comme “cheval” + “femelle” ? La réponse est que *went* et *mare* ne sont pas sur un pied d'égalité : *went* est ce qu'on appelle en Europe un syntagme, c'est-à-dire un groupe grammatical correspondant à deux choix différents de la part du locuteur ; *mare*, tout comme *princess* ou *she-goat*, représente un choix unique. Nous n'avons pas besoin de recourir au critère du choix unique. Ce qui compte réellement est qu'aucune partie de *mare*, *princess* ou *she-goat* ne peut être déterminée indépendamment du reste. Syntagmatiquement il est indifférent que la commutation soit possible, comme dans *princess* ou *she-goat*, ou qu'elle ne le soit pas, comme dans *mare*. *Princess* et *she-goat* sont des groupes lexicaux ou, selon notre dénomination, des syntèmes. Une unité répondant à un choix unique n'a pas besoin d'être analysée plus avant, à moins que l'analyse ne soit évidente, comme dans le cas de *princess* ou *she-goat*. Tout cela relève d'un vaste chapitre, relativement nouveau, de la description linguistique, appelé “synthématique”, incluant la composition, la dérivation, et la fusion graduelle de combinaisons libres en syntèmes. Comme ce qui est linguistiquement important dans le cas des syntèmes est le fait qu'ils se comportent syntagmatiquement comme des monèmes, il n'y a aucune raison d'analyser une forme comme *business* où les éléments originaux sont amalgamés, ou *blackmail*, où la dualité formelle ne fournit pas d'indices synchroniques relativement au sens de l'ensemble. Il nous faut bien sûr distinguer entre les monèmes liés, comme dans *princess* et *she-goat* et les monèmes libres, comme dans *went* et le génitif pluriel latin *rosarum*, de même que dans *showed* ou *of the roses*. Ici, bien sûr, “libre” implique “choix libre”, et non, comme dans la tradition bloomfieldienne, indépendance formelle. »] (M.Wha. : p. 389). Voir encore, par ailleurs, pour ce type de développement, dans la discussion qui suit « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) : « A une auditrice, Mme Bayrav, qui suggérait que si, dans *fasse*, il y a deux unités, une lexicale et une grammaticale, on pourrait voir, de façon analogue, dans *poussin*, deux unités sémantiques :

On a effectivement la possibilité d'interpréter *poussin* comme correspondant, sur le plan du sens, à “poule” + “jeune”. Mais si *fasse* correspond bien à deux choix distincts, “faire” et “subjonctif”, *poussin* correspond à un choix unique. Ce serait également le cas de *poulet* qui inviterait pourtant à une analyse formelle en *poul(e)* + *-et* avec deux signes distincts. On ne peut parler d'amalgame des signifiants de deux monèmes que dans le cas d'un syntagme comme *fasse*, et non d'un monème comme *poussin* ou un syntème comme *poulet* dont les éléments sont figés. » (M.Emp. : p. 21). Voir M.Emp.LSF : p. 24-26.

<sup>2423</sup> Voir également, dans *Syntaxe générale*, cette annonce du développement cité ci-dessus : « On a ci-dessus, § 2.26, qualifié le monème comme un effet de sens correspondant à une différence formelle. On verra ci-dessous, § 3.31, comment il faut concevoir le terme “effet de sens” pour ne pas le confondre avec les “traits de sens” auxquels aboutit l'analyse sémantique des monèmes. » (M.SG : p. 33).

part, la combinaison de deux ou de plus de deux unités significatives minima en une nouvelle unité qui fera l'objet d'un choix unique au cours de la construction syntagmatique de l'énoncé, soit, par exemple, *indésirable*, de *in-* + *désirable* (ce dernier, à son tour, de *désir(er)* + *-able*), qui s'emploie dans les mêmes conditions syntaxiques que des monèmes uniques comme *mauvais* ou comme *truand*.

La notion d'amalgame n'a d'application qu'en syntagmatique, là où deux choix nécessairement distincts, celui du pluriel *dominorum* au lieu du singulier *domini* et celui du génitif *dominorum* au lieu de l'accusatif *dominos* entraînent conjointement l'emploi d'une forme inanalysable. Elle n'est pas de mise lorsque tout indique qu'un segment du discours, *jument* par exemple, a été choisi comme tel au lieu de *cheval* ou au lieu de *mule* ou d'*ânesse*. Le segment *ânesse*, que tout locuteur semblerait pouvoir analyser en *ân(e)* + *-esse*, est, bien entendu, un des modèles qui pourrait faire considérer *jument* comme un amalgame ; mais, contrairement à l'équivalent sémantique *âne femelle*, *ânesse* représente un choix unique, exactement comme *jument*. » (M.MS : p. 428-429).

En effet, si eu égard au double statut de signifiant et d'outil d'articulation de l'expérience qu'est celui de la synthématique, la motivation s'oppose à l'analogie, cette opposition est corrélative d'une dualité de la structure martinettienne, reflet structural de la dualité de la structure et de la désignation qui marque l'élaboration martinettienne, et tenant-lieu de la dualité saussurienne de la structure et du système comme du statut théorique de la distinction entre syntagmatique et associatif. Nous avons vu plus haut que l'analogie, en tant que phénomène structural, renvoie à une explication du signifiant par le signifié. Dans le cadre de la motivation, inversement, le signifiant, déclaré non pertinent pour la communication, semble impliquer une structuration du signifié. Comme nous l'avons vu ci-dessus, les signifiants motivés avaient ainsi pour corollaire, dans « Syntagme et synthème », des signifiés « résult[ant] [...] de la combinaison de plusieurs signifiés » (M.SS : p. 184), formulation qui ne peut qu'évoquer l'analyse en traits. Dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale », Martinet commentait de même la spécificité de l'articulation synthématique de l'expérience par ces « termes naïfs » (M.Sy. : p. 144) : « il ne faut pas confondre le mot et sa définition » (M.Sy. : p. 144). On lit en outre dans *A Functional View of Language* :

« Il est vraisemblable que peu de linguistes seront tentés de réclamer une typologie lexicale, non parce qu'ils estiment que le lexique d'une langue dépend trop étroitement de la réalité extra-linguistique, mais plutôt – et cela revient peut-être au même – parce que le lexique est ce qui reste d'une langue après que ses éléments nettement structurés ont été dégagés, c'est-à-dire le domaine d'unités aux rapports assez lâches, domaine pour l'ensemble duquel il serait difficile de trouver des formules caractéristiques.

Il existe cependant un critère dont l'emploi permettrait de faire apparaître entre les langues des contrastes intéressants. Ce critère, c'est le degré de motivation du vocabulaire<sup>2424</sup> : certaines langues font usage d'un fonds relativement peu important de

---

<sup>2424</sup> Martinet renvoie en note au dernier paragraphe du chapitre VI de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale* : « § 3. L'ARBITRAIRE ABSOLU ET L'ARBITRAIRE RELATIF. ». Voir M.LF : p. 108, note 21 [M.FVL : p. 88, note 1]. Martinet renvoie aux pages 186-190, mais il s'agit en réalité des pages 180-184. La référence aux pages 186-190 est une référence à la pagination de la première édition de 1916. Pour la notion de motivation, voir également notamment, dans *A Functional View of Language* : « Toute typologie devra tenir compte de cette expansion dans le lexique où, comme nous l'avons vu, la fréquence des composés et des dérivés qui sont, sur un plan strictement synchronique, encore analysables aujourd'hui, peut être caractérisée en termes de motivation des unités lexicales. » (M.LF : p. 116) [« Any typology will have to take this into account in connexion with the lexicon, a domain in which, as we have seen, the frequency of still analysable compounds and derivatives could



monèmes, parce qu'elles recourent fréquemment à la composition et à la dérivation ; leur vocabulaire peut être qualifié de largement motivé : telle ou telle chose *est appelée* comme ceci ou comme cela parce qu'elle *est* ceci ou cela. D'autres langues disposent d'un nombre relativement élevé de désignations inanalysables ; leur vocabulaire est ainsi plus largement arbitraire au sens saussurien du mot : une chose est appelée comme ceci ou comme cela, sans que personne, excepté peut-être l'étymologiste, puisse dire pourquoi. On oppose traditionnellement pour illustrer ce contraste, l'allemand, langue au vocabulaire hautement motivé, au français, langue au vocabulaire largement arbitraire. Dans des situations où le français emploie les deux termes monomonématiques et hautement abstraits *monte(r)* /mõt/ et *descend(re)* /desã/, l'allemand utilise des combinaisons de deux ou trois monèmes telles que *aufsteigen*, *heraufgehen*, *heraufklettern*, dans lesquels figurent des monèmes très spécifiques et descriptifs. Ce contraste est encore illustré par le fait que les locuteurs français ne sont pas gênés par la présence dans leur langue de milliers d'emprunts aux langues classiques, dont la plupart sont inanalysables et arbitraires pour la majorité des usagers qui ne connaissent ni le latin ni le grec. En allemand, par contre, les éléments étrangers tendent à disparaître au profit de composés indigènes : ainsi *Perron* a tendance à être remplacé par *Bahnsteig*, *Telefon* par *Fernsprecher* et *Automobil* par *Kraftwagen*.

Il est très probable que ce contraste entre langues motivées et langues arbitraires frappe davantage les linguistes étrangers et les puristes locaux que les usagers moyens [...] Ceci ne veut pas dire que la motivation soit à rejeter comme critère d'une typologie lexicale, mais simplement que, pas plus ici qu'ailleurs, il ne faut se hâter de conclure<sup>2425</sup>. » (M.LF : p. 107-109)

---

be characterized in terms of motivation. » (M.FVL : p. 95)], dans « Peut-on dire d'une langue qu'elle est belle ? » (1965) : « Reste le lexique, qui peut être riche ou pauvre, extensible ou limité, réceptif ou fermé, largement motivé ou passablement arbitraire. » (M.Be. : p. 58), dans « “Soixante-dix” et la suite » (1971) : « Or, dans les systèmes de numération, les formes les plus fréquentes sont, de façon générale, les plus basses, celles qui sont les plus proches de *un*. Ce sont elles également qui présentent les formes les plus motivées. » (M.Soi. : p. 228), ainsi que, dans les différents passages cités : M.Fr. : p. 18, M.Be. : p. 59, M.Soi. : p. 229, M.Com. : p. 179, M.MS : p. 429 et 433, M.QUS : p. 214, M.Poi. : p. 63.

<sup>2425</sup> « Few linguists are likely to insist on establishing a lexical typology, not exactly because they feel that the lexicon of a language is too closely dependent on non-linguistic reality, but – and it may amount to the same thing – because it is what remains of the language once its neatly structured parts have been abstracted and dealt with, in other words, the domain of loosely connected units for which it would be difficult to devise a wholesale characterization.

There is, however, one criterion whose application might result in establishing interesting contrasts between languages. It is what might be called the amount of motivation in the vocabulary : some languages make use of a comparatively small stock of monemes because they frequently resort to composition and derivation ; their vocabulary may be said to be largely motivated : such a thing *being called* this or that because it *is* this or that. Other languages have a relatively large number of unanalysable designations ; their vocabulary is thus more largely arbitrary in the Saussurian sense of the term : a thing is called thus for no discoverable reason except, perhaps, for the etymologist. The traditional illustration of this contrast is that of German, a language with a highly motivated vocabulary, and French, with a largely arbitrary one : in situations where French makes use of the two monomonematic and highly abstract terms *monte(r)* /mõt/ and *descend(re)* /desã/ German uses combinations of two or three monemes like *aufsteigen*, *heraufgehen*, *heraufklettern*, some of these monemes being very specific and descriptive. This illustration is further supported by the remark that French speakers are generally satisfied with their thousands of loans from classical languages, most of which are unanalysable and arbitrary for the vast majority who know neither Latin nor Greek. German, on the contrary, is prone to replace foreign elements by indigenous compounds, as when *Perron* becomes *Bahnsteig*, *Telefon* is displaced by *Fernsprecher*, and *Automobil* by *Kraftwagen*.

It is quite probable that this contrast between motivated and arbitrary is something of which foreign linguists and local purists are more keenly aware than the average users [...] This, however, does not mean that

puis dans « Peut-on dire d'une langue qu'elle est belle ? » (1965) :

« Le français est très réceptif aux éléments empruntés aux langues classiques ; le processus est bien au point ; toutefois il n'est guère à la disposition que de ceux qui ont eu quelques contacts avec le grec et le latin. Cette réceptivité particulière, accompagnée d'une tendance croissante à se passer des ressources de la composition et de la dérivation, a abouti à donner au lexique français un caractère fort peu motivé : il est impossible de reconnaître *aveugle* dans *cécité* et difficile de retrouver *œil* dans *oculaire*. En fait, le lexique français est plutôt pauvre et peu susceptible de s'étendre par utilisation de ressources internes ; il est d'une réceptivité très limitée parce que les sujets sont de plus en plus rares qui savent comment emprunter aux langues classiques et parce que les cerbères barrent, souvent avec succès, la route aux nouveautés venues d'ailleurs ; il est enfin largement arbitraire ou, si l'on veut, peu structuré et, de ce fait, d'un maniement délicat<sup>2426</sup>. » (M.Be. : p. 59).

Il n'est plus question, dans ces deux passages, de structure, mais de structuration, et les développements concernent par ailleurs le seul lexique, à l'exclusion de la grammaire. C'est ainsi, *in fine*, à la dualité de la structure et de la structuration, et, parallèlement, de la grammaire et du lexique, de la syntaxe et de la sémantique, que renvoie le couple analogie/motivation et, avec lui, sur fond d'absence de théorisation de la notion d'entité, l'ambiguïté de statut de la synthématique, tout à la fois constitutive de l'outil d'articulation de l'expérience et témoignage d'une autre élaboration, dans le cadre de laquelle, dans la mesure même où il en est d'abord l'objet, le signifiant devient gage de l'analyse. A la liaison saussurienne de la motivation et de l'analogie, dont l'élaboration vaut ainsi théorisation de la structure et de la possibilité de la parole, répond donc chez Martinet une dualité indépassable de la structure et de la désignation, que ne supprime pas l'articulation objectale de ses termes à travers l'élaboration de la syntaxe : aux difficultés d'une genèse objectale de la structure, s'adjoint ici, dans le cadre de la construction de l'outil, un autre dédoublement, selon les deux couples morphologie/syntaxe, renvoyant aux deux niveaux du signifiant martinettien, et syntaxe/synthématique, impliquant un nouveau dédoublement du rapport son/sens et, avec lui une dualité de la structure – cadre syntagmatique et ensemble d'unités significatives (monèmes et fonctions) – et de la structuration. Or, ainsi que nous tenterons de le faire apparaître dans ce qui suit, c'est précisément cette dualité de la structure et de la structuration qui soutient le rapport établi par Martinet entre les deux axes syntagmatique et paradigmatisque, rapport qui, alors que la synthématique se caractérise par une fondamentale ambiguïté de statut, nous fait ainsi passer de l'outil à la structure et, par là même, du signe au signifié.

---

motivation is to be rejected as a criterion for lexical typology, but rather that here is one more domain where one should not jump to conclusions. » (M.FVL : p. 87-89).

<sup>2426</sup> De même, dans *La Linguistique, Guide alphabétique*, Paul Pupier – dans son article « Lexique » –, associe motivation et structuration, la motivation étant pour lui un cas particulier de structuration du lexique. Il distingue ainsi entre relations manifestées formellement, c'est-à-dire motivation (phonétique : symbolisme ; morphologique : synthèmes ; sémantique : sens propre/figuré) et relations non manifestées formellement : synonymie, antonymie, ordre et hyponymie. Voir *M.LGA* : p. 190-192.

Les termes *syntagmatique* et *paradigmatique* apparaissent pour la première fois, sauf erreur, dans « Où en est la phonologie ? » (1949), où leur emploi est strictement parallèle à celui du couple *chaîne/système*. On lit ainsi dans ce texte :

« On pourrait sans doute s’amuser à décrire le système phonologique d’une langue sans utiliser le concept de phonème, en considérant simplement les possibilités combinatoires simultanées et successives des traits pertinents ; le nombre des unités du système serait considérablement réduit, mais celui des unités dans la chaîne enflerait de façon disproportionnée, et il est vraisemblable que la netteté des contours structuraux y perdrait. » (M.Ou. : p. 75-76)

Martinet écrivant un peu plus loin :

« Comme par ailleurs Vaudelin fait subir au [l], qui existait alors comme tel, la même analyse, il réalise dans son système l’économie de deux phonèmes, aux dépens bien entendu de la chaîne qui s’alourdit d’un certain nombre de *y*. Mais encore une fois, l’important n’est pas de réaliser des économies sur le plan paradigmatique aux dépens du plan syntagmatique, ou *vice versa*. L’essentiel est de donner une représentation qui rende pleine justice à tous les éléments distinctifs. » (M.Ou. : p. 77).

Ce parallélisme est constant dans les textes de Martinet. On lit ainsi par exemple dans *Économie des changements phonétiques* (1955) :

« Bien que le présent examen porte sur les restrictions aux combinaisons paradigmatiques (dans le système) des différents traits phonologiques, on rappellera rapidement, dans certains cas, les différents types de restrictions auxquels chaque corrélation peut être exposée dans la chaîne, c’est-à-dire, en fait, les positions où l’opposition de la marque à son absence se maintient le plus difficilement et est le plus susceptible de se neutraliser. » (M.ECP : p. 110-111)

et de même dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Si, sur le plan paradigmatique, il y a peu à espérer d’une tentative de rapprochement des systèmes vocaliques et consonantiques, il peut être plus fructueux de s’efforcer de caractériser les langues en se référant à la manière dont les voyelles et les consonnes s’organisent dans la chaîne parlée<sup>2427</sup>. » (M.LF : p. 93),

Martinet parlant à la page suivante de « schèmes syntagmatiques<sup>2428</sup> » (M.LF : p. 94). La représentation martinettienne de la langue implique en effet une stricte redéfinition du système – conçu, comme nous l’avons plus haut<sup>2429</sup>, comme un ensemble d’oppositions – en termes de rapports paradigmatiques. Martinet écrit ainsi dans *Économie des changements phonétiques* :

---

<sup>2427</sup> « If, on the paradigmatic plane, little is to be gained from trying to connect vocalic and consonantal systems, an attempt to characterize languages by reference to the way they balance vowels and consonants in the speech continuum may prove more successful » (M.FVL : p. 75).

<sup>2428</sup> « syntactic patterns » (M.FVL : p. 76).

<sup>2429</sup> Voir la section II-, A-, l-, b-, β- ci-dessus.

« Beaucoup plus importante que la précédente<sup>2430</sup> pour la compréhension des démarches de la phonologie diachronique et la classification des phénomènes d'évolution phonique est l'opposition entre le système et la chaîne parlée ou, en termes plus savants, entre la paradigmatic et la syntagmatic. [...] L'analyse phonologique a longtemps souffert de l'absence de distinction explicite entre les CONTRASTES dans la chaîne, où les deux termes se trouvent effectivement réalisés, dans angl. *city*, par exemple, où l'accent de *cit-* contraste avec l'absence d'accent dans *-y*, ou encore dans *papa* où la voyelle de grande ouverture *a* contraste au maximum avec l'occlusive *p*, et les OPPOSITIONS, dans le système, dont les termes ne sont pas conçus comme attestés dans une même chaîne, mais tout au plus dans deux chaînes hypothétiques parallèles. » (M.ECP : p. 22-23).

La distinction opposition/contraste, qui rappelle l'opposition saussurienne entre *in absentia* et *in praesentia*, est à nouveau exposée dans les *Éléments de linguistique générale* :

« On aperçoit que les unités linguistiques, qu'elles soient signes ou phonèmes, sont entre elles dans deux types distincts de rapports : on a, d'une part, les rapports dans l'énoncé qui sont dits **syntagmatiques** et sont directement observables ; ce sont, par exemple, les rapports de /bòn/ avec ses voisins /ün/ et /bier/ et ceux de /n/ avec le /ò/ qui le précède dans /bòn/ et le /ü/ qu'il suit dans /ün/. On a intérêt à réserver, pour désigner ces rapports, le terme de **contrastes**. On a, d'autre part, les rapports que l'on conçoit entre des unités qui peuvent figurer dans un même contexte et qui, au moins dans ce contexte, s'excluent mutuellement ; ces rapports sont dits **paradigmatiques** et on les désigne comme des **oppositions** : *bonne, excellente, mauvaise*, qui peuvent figurer dans les mêmes contextes, sont en rapport d'opposition ; il en va de même des adjectifs désignant des couleurs qui peuvent tous figurer entre *le livre...* et *...a disparu*. Il y a opposition entre /n/, /t/, /s/, /l/ qui peuvent figurer à la finale après /bò-/ » (M.Él. : p. 27)

puis dans « Les voyelles nasales du français<sup>2431</sup> » (1965) :

« Une stricte distinction s'impose entre les *oppositions*, c'est-à-dire les rapports entre une unité réellement présente dans l'énoncé et les unités qui auraient pu figurer au même endroit, et les *contrastes* conçus comme les rapports entre les unités réellement présentes dans la chaîne, celles notamment qui se présentent à la suite l'une de l'autre. » (M.Voy. : p. 154).

Cette dernière citation est moins précise, mais il apparaît nettement, à la lecture du passage des *Éléments de linguistique générale*, que la distinction *in praesentia/in absentia* ne constitue que le substrat de la distinction martinettienne entre syntagmatic et paradigmatic, par ailleurs construite de manière tout autre. Les rapports paradigmatiques, en effet, non seulement s'opposent aux rapports syntagmatiques, mais les présupposent, intervenant « entre des unités qui peuvent figurer dans un même contexte et qui, au moins dans ce contexte, s'excluent mutuellement ». C'est là, de fait, dans la logique de ce que nous avons vu ci-dessus, le mode martinettien d'intégration du syntagmatic à la langue, intégration à laquelle se subordonne ainsi le principe de pertinence. Il est ainsi question, dans « Les choix du locuteur » (1966), où Martinet pose l'existence d'une corrélation entre pertinence et rapports paradigmatiques, et où l'on retrouve la définition de l'opposition

<sup>2430</sup> La distinction entre facteurs internes et externes. Voir *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie.

<sup>2431</sup> Voir également M.Var. : p. 235 et M.FSP : p. 123 [p. 206-207], cités ci-dessous.

donnée dans les *Éléments de linguistique générale*, non de système, mais d'organisation, identifiable à la langue :

« [...] telle réalité physique n'est pertinente que parce qu'elle est seule à distinguer entre deux unités figurant sur un même axe paradigmatique, c'est-à-dire deux unités qui, par définition, s'excluent l'une l'autre à un certain point de la chaîne parlée. En d'autres termes, la pertinence est conditionnée par un rapport qui s'établit, non point dans la chaîne parlée, mais à l'intérieur de cette organisation dont on doit postuler l'existence chez chacun des usagers d'une langue. » (M.Cho. : p. 322).

Cette subordination du paradigmatique au syntagmatique apparaît de manière très nette dans les développements relatifs à la définition des unités. Comme chez Hjelmslev et, *mutatis mutandis*, Jakobson, aux deux axes paradigmatique et syntagmatique répondent en effet, dans les textes de Martinet, deux types de définition des unités. On lit ainsi dans « Substance phonique et traits distinctifs » (1957/1965) :

« On sait que toute unité distinctive peut être définie de deux façons différentes. D'une part en référence aux contextes où elle apparaît : /s/ du grec ancien, par exemple, peut se définir comme le phonème non syllabique qui apparaît à l'initiale devant un autre phonème non syllabique et à la finale ; il s'agit alors d'une définition syntagmatique. D'autre part, en notant les traits de substance phonique ou sémantique qui distinguent cette unité des autres unités du même plan : /b/ français est sonore par rapport à /p/, oral par rapport à /m/, bilabial par rapport à /v/, et ainsi de suite ; il s'agit ici d'une définition paradigmatique qui met en valeur ce qui oppose les unités qui peuvent figurer dans les mêmes contextes. » (M.Sub. : p. 130).

A cette dimension définitionnelle s'ajoute, sur le plan de la structure, la dimension du classement. Martinet écrit ainsi dans *La Description phonologique* (1956) :

« La détermination des phonèmes et des traits pertinents, phonématiques ou prosodiques, n'épuise pas la tâche du phonologue. Il a encore à classer les unités dégagées, d'une part sur la base des traits pertinents qui les composent, d'autre part en fonction des combinaisons dans lesquelles elles entrent dans la chaîne. Il doit encore, dans la mesure où la chose est possible, préciser l'importance respective des différentes oppositions dont l'ensemble forme le système phonologique de la langue. » (M.DP : p. 47)

puis :

« **8-1.** [...] Ce qui caractérise un parler, ce ne sont pas seulement ses unités phonologiques, mais également la façon qu'ont ces unités de se combiner pour former des signes et des mots. Notons que les possibilités combinatoires comprennent aussi celles d'apparaître soit à l'initiale, soit à la finale de l'unité sémantique de base.

**8-2.** Nous pouvons ici procéder à un nouveau classement des phonèmes, obtenu cette fois, non pas en nous fondant sur les caractères pertinents, mais sur la latitude qu'ils ont ou n'ont pas d'entrer dans les différents types de combinaison. Nous ne pousserons pas ici cette étude dans le détail, et nous contenterons d'opposer deux types de phonèmes pour chacun desquels nous réserverons les termes traditionnels de voyelle et de consonne. » (M.DP : p. 90).

Martinet évoque ici deux types de classement distincts, et comme deux classements successifs et indépendants. On lit de même, comme nous l'avons vu plus haut, dans « Pour une linguistique des langues » (1973), à nouveau pour les seules unités phonologiques :

« Dans un troisième temps, on procédera à un classement des unités sur la base de leurs latitudes commutatives et, de plus, pour les unités de deuxième articulation, sur celle de leurs traits distinctifs. » (M.Pou. : p. 25-26).

Il s'agit là du troisième temps de l'analyse<sup>2432</sup>, qui, pour ce qui concerne, en revanche, le niveau des unités significatives, ne met ainsi en jeu que le classement syntagmatique. On retrouve, avec le classement fondé sur les traits pertinents, cet aspect particulier du système martinettien qu'est la structuration<sup>2433</sup>, dont, comme il apparaîtra *infra*, les modalités, différentes selon qu'il s'agit des unités distinctives ou significatives, justifient cette différence de traitement des deux types d'unité. Mais cette structuration fait fond sur la définition paradigmatique des unités, et c'est pourquoi la primauté du classement syntagmatique vaut en réalité pour l'ensemble des unités linguistiques. Martinet poursuit en effet, dans « Substance phonique et traits distinctifs » :

« Le fait que nous ayons choisi d'illustrer les deux méthodes au moyen d'exemples différents indique bien que, selon les cas, c'est l'une ou l'autre d'entre elles qui donne le plus rapidement un résultat et qui permet la formulation la plus simple. En réalité, ces deux méthodes sont complémentaires : dans bien des langues, /p/, /t/ et /k/ apparaissent exactement dans les mêmes contextes et reçoivent, en conséquence, la même définition syntagmatique, d'où la nécessité de compléter la description par une définition fondée sur les traits distinctifs. En revanche, lorsqu'il s'agit des consonnes et des voyelles, celles-ci syllabiques, donc nécessairement présentes et centrales, celles-là non syllabiques, donc facultatives et marginales, ce sont les rapports dans la chaîne qui s'imposent à l'attention ; là-même où l'on trouve des contextes où peuvent figurer aussi bien consonnes que voyelles (par exemple dans /kap/ *cap*, et /kao/ *cahot*, *chaos*), il est plus simple et plus indiqué d'opposer en bloc une catégorie de syllabiques à une catégorie de non-syllabiques, les uns susceptibles de s'employer seuls, les autres accompagnant nécessairement un des premiers.

De façon générale, si l'on appelle "classe" l'ensemble des unités susceptibles d'apparaître dans un certain contexte, ce sont les classes dont la définition syntagmatique s'impose. Sans doute, certaines unités pourront-elles être définies individuellement comme les seules qui appartiennent à plusieurs classes déterminées : /s/ grec est le seul phonème de la classe des non-syllabiques à appartenir également à la classe des initiales devant non-syllabique et à celle des finales. Mais la définition des unités de chaque classe comportera normalement l'énumération des traits qui distinguent chacune d'entre elles des autres unités qui appartiennent aux mêmes classes : en français, /b/, /p/, /m/, /v/, etc., appartiennent aux mêmes classes des "non-syllabiques", des "initiales devant syllabique", des "intersyllabiques", etc. ; c'est pourquoi on ne pourra définir chacun de ces phonèmes qu'au moyen de traits distinctifs dégagés en opposant chacun d'entre eux à tous les autres. Il est vrai qu'un examen préalable des latitudes combinatoires aurait permis de mettre /m/ à part, puisque le groupe initial /mr-/ n'existe pas parallèlement à /pr-/ , /br-/ , /vr-/ , etc., ce qui fait que /m/ n'appartient pas à la classe des "non-syllabiques initiaux devant /r/". Ce comportement "distributionnel" particulier de /m/ mérite évidemment

---

<sup>2432</sup> Voir *supra*.

<sup>2433</sup> Voir la section II-, A-, 1-, b-, γ- ci-dessus.

d'être mentionné dans une description complète, mais ne saurait dispenser le linguiste d'une identification paradigmatique. » (M.Sub. : p. 130-132).

La « complémentarité » des deux méthodes implique en réalité une ordonnance rigoureuse des deux définitions : la classe une fois définie syntagmatiquement, la définition paradigmatique résulte de l'opposition des unités d'une même classe. Le « système » (paradigmatique) martinettien est ainsi défini comme une classe. On lit notamment dans « *Some Basic Principles of Functional Linguistics* » (1976) :

« It is certainly preferable to avoid a reference to the *essence* of things and simply state that every unit is to be exclusively *defined* in reference to the other units of the same system, a system being, properly and strictly, a set of units that have the same compatibilities.

[...]

Thus, if we want to identify a unit, we should observe the conditioning of its appearances and the features that distinguish and oppose it to those whose appearance is similarly conditioned.

Two segments that can figure in the same "context" (understood in terms of compatibilities) are different units if the replacement of one by the other carries with a change in meaning *and* in form. When it is successful, this operation is known as "commutation", a term coined by Hjelmslev for a previously identified concept<sup>2434</sup>. » (M.Ba. : p. 8-9).

Cette définition du système est évidemment profondément différente de celle de Saussure. Nous avons essayé plus haut<sup>2435</sup> de mettre en évidence tout ce qui sépare la notion martinettienne (et structuraliste) de définition relationnelle de la définition saussurienne des valeurs comme relatives, oppositives et négatives. Il faut souligner, à présent, à quel point cette ordonnance des rapports syntagmatiques et paradigmatiques, corrélative d'une intégration analytique du syntagmatique à la langue, est étrangère à la perspective saussurienne, dont elle est au mieux un reflet objectal<sup>2436</sup>. On retrouve ici, à nouveau, la non-théorisation de l'existence des unités linguistiques, qui apparaît de manière très nette dans ce développement de « *Some Basic Principles of Functional Linguistics* ». Il faut noter en effet, dans ce développement, le passage de la définition à l'identification, notion elle-même éminemment ambiguë dans la mesure où elle renvoie au moins, ainsi qu'il apparaît à la lecture des deux derniers paragraphes de ce passage, et conformément aux dualités mises en évidence *supra* lors de notre analyse de la notion martinettienne de solidarité, d'une part à la

---

<sup>2434</sup> « Il est certainement préférable d'éviter la référence à l'*essence* des choses et d'affirmer simplement que toute unité doit être *définie* exclusivement en référence aux autres unités du même système, un système étant, proprement et strictement, un ensemble d'unités qui ont les mêmes compatibilités.

[...]

Ainsi, si nous voulons identifier une unité, nous devons observer le conditionnement de ses apparitions et les traits qui la distinguent et l'opposent à celles dont l'apparition est conditionnée de manière analogue.

Deux segments qui peuvent figurer dans le même "contexte" (défini en termes de compatibilités) sont des unités différentes si le remplacement de l'une par l'autre entraîne un changement de sens *et* de forme. Quand elle réussit, cette opération est connue sous le nom de "commutation", un terme inventé par Hjelmslev pour un concept déjà identifié antérieurement. »

<sup>2435</sup> Voir II-, A-, l-, b-, α- et β-.

<sup>2436</sup> Et dès lors rigidifié : si, en effet, les rapports syntagmatiques constituent chez Saussure le support de l'organisation, ils n'en viennent pas pour autant ordonner les rapports associatifs. Voir ci-dessous.

définition (constitutive de l'identité, au sens objectal), et d'autre part à l'assimilation des variantes à un invariant, c'est-à-dire, avant la définition – dont nous verrons qu'elle est partiellement corrélatrice – à l'existence des unités. On lit de même dans le résumé en français :

« A3. – On ne définit une unité qu'en référence aux autres du même système.

Un système est l'ensemble des unités qui ont les mêmes compatibilités.

A4. – Pour identifier une unité, il faut déterminer dans quelles conditions elle peut apparaître et ce qui la distingue et l'oppose à celles qui peuvent apparaître dans les mêmes conditions.

A5. – Deux segments d'énoncé qui peuvent apparaître dans les mêmes conditions ne sont des unités différentes que si le remplacement de l'une par l'autre entraîne une différence de sens *et* de forme (homonymie mise à part). Cette opération, réussie, s'appelle la commutation.

A6. – Certaines différences sont pertinentes, d'autres non ; la réalité linguistique ne s'identifie pas nécessairement avec la réalité perceptible. » (M.Ba. : p. 14)

puis dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« 3. *On ne définit une unité qu'en référence aux autres du même système*

Là, nous trouvons déjà une pensée de type proprement phonologique et l'explication de quelque chose que je ressentais. Je suis tenté de formuler autrement : "Un système est proprement l'ensemble des unités qui ont les mêmes compatibilités." Saussure a toujours utilisé "système" de façon très lâche. C'est "structure" qu'il emploie là où l'on trouve des unités qui s'opposent<sup>2437</sup>.

---

<sup>2437</sup> Cette lecture de Saussure est non seulement projective, mais fautive, terminologiquement parlant. On sait en effet que Saussure n'a jamais employé le terme de *structure* au sens structuraliste. En ce qui concerne les textes de linguistique générale, on relève en tout et pour tout, sauf erreur, dix-sept occurrences du terme, dont une seulement ne renvoie pas à la « structure du mot ou de la phrase ». Signalons ainsi dans le *Cours de linguistique générale* : « Si par exemple en grec *m, p, t*, etc., ne peuvent jamais figurer à la fin d'un mot, cela revient à dire que leur présence ou leur absence à telle place compte dans la structure du mot et dans celle de la phrase. » (Saussure, 1972 : p. 180 ; le terme est sans correspondant dans les notes d'étudiants, voir Saussure, 1967 : p. 296), « Dans certains idiomes, des caractères précis signalent la racine à l'attention des sujets. C'est le cas en allemand, où elle a un aspect assez uniforme ; presque toujours monosyllabique (cf. *streit-, bind-, haft-*, etc.), elle obéit à certaines règles de structure : les phonèmes n'y apparaissent pas dans un ordre quelconque ; certaines combinaisons de consonnes, telles que occlusive + liquide en sont proscrites en finale : *werk-* est possible, *wekr-* ne l'est pas ; on rencontre *helf-, werd-*, on ne trouverait pas *hefl-, wedr.* » (Saussure, 1972 : p. 256), correspondant, dans le premier cours (voir Saussure, 1967 : p. 425), à : « 1) l'influence que peuvent avoir les caractères extérieurs d'aspect de l'unité radicale dans chaque mot. Les sujets parlants seront portés à distinguer plus ou moins cette unité selon la plus ou moins grande unité d'aspect <que présente cette unité radicale dans chaque langue.> <Il était éminemment> favorable au sentiment de cette unité si ce qu'on pouvait dégager comme racine dans un idiome se trouvait toujours monosyllabique ou si un détail quelconque de structure se présentait régulièrement. Si nous nous demandons pourquoi l'aspect sera plus ou moins uniforme, c'est une autre question, <et on verra que> cette uniformité vient d'états de langue accumulés. <Si l'on compare le français et l'allemand, <on constate que le sens de la racine est beaucoup plus développé chez les Allemands par suite de> la relative uniformité d'aspect qui <règne> en allemand où presque toutes les unités radicales sont> monosyllabiques :

*streit-*  
*bind-*  
*helf-*

On ne pourrait en dire autant du français

*roul-*  
*commenc-*



---

parce que si *roul-* est dégagé de *rouler*, *roulage* etc. on ne peut dégager que *commenc-* de la famille qui le concerne. Cette diversité est défavorable ; c'est un facteur négatif qui produit une espèce d'hésitation à dégager *commenc-*, hésitation qui rejaillira sur *roul-*.

La régularité <de structure quelle qu'elle soit> aide les sujets parlants <à reconnaître l'unité radicale en développant chez eux un certain sentiment linguistique.> En français ce qu'on peut dégager comme racine a en outre <du nombre variable de syllabes> une forme très diverse :

*souffl-*[er etc.

*ferm-*[er etc.

*livr-*[er etc.

*souffr-*[ir etc.

En général on trouve toutes les combinaisons qui peuvent être attendues. En allemand, dès qu'il y a deux consonnes finales on ne peut pas les placer n'importe comment et on s'aperçoit que certain ordre est proscrit :

consonne + liquide

consonne + nasal

Ainsi :

*werk-* et pas *wekr-*

*helf-* " " *hefl-*

*werd-* " " *wedr-*

dès qu'on n'a pas les types les plus simples finissant par une voyelle ou une seule consonne (*streit-*) il y a un ordre qui s'impose et développe le sentiment dont nous parlons. » (Saussure, 1996 : p. 78-79), dans les *Écrits de linguistique générale* : « *Item.* [...] C'est la fonction dont est investi un phonisme qui fait que nous accordons passagèrement le titre d'*organe* à ce phonisme, qui en lui-même ressemble à tous les autres phonismes, et est susceptible de prendre absolument (*tel qu'il est*) n'importe quelle fonction.

Remarque semblable sur *structure* d'un mot. Encore une de ces images qui sous l'illusion de la clarté recouvrent des mondes d'idées fausses et mal conçues. Un mot n'a aucune *structure*. Dès qu'on fait abstraction du sens des différentes parties.

*Item.* <Suite au recto>. Dans la comparaison du jeu d'échecs, il y a ceci de juste que la fonction (valeur) est conventionnelle ; mais pour ce qui est de la *structure* cette comparaison n'offre pas de base, attendu que chaque pièce est indémontable, ne contient *pas* comme l'unité du mot des parties diverses, avec fonctions diverses. » (Saussure, 2002a : p. 113-114), dans le premier cours : « On peut parler de la famille des langues indoeuropéennes soit pour la comparer à d'autres, soit pour la considérer en elle-même. Qu'entend-on par comparer ? [...] Il s'agit de résoudre le problème de l'expression de la pensée au point de vue de la structure soit des phrases soit des mots – quand on parle de types qui s'oppose [*sic*] on a en effet en vue la structure. Quand on parle de comparaison il faut qu'il y ait quelque chose de commun qu'on aperçoive ou non : dans la comparaison des familles de langues, c'est la pensée humaine. C'est en comparant (au point de vue de la structure) la différence d'expression de la pensée humaine qu'on arrive à établir différents types de langues. Il y a :

le type des langues à flexion (indoeuropéen)

le type des langues monosyllabiques (qu'on ferait mieux d'appeler : à vocables indivisibles, car le monosyllabisme n'a point de relation avec la structure !)

le type des langues agglutinantes et polysynthétiques

De quoi relève une pareille étude, quel est son caractère fondamental ? Dès qu'on s'occupe du rapport des parties de la phrase entre elles, on est en plein dans la linguistique statique : toute structure, tout système suppose des éléments contemporains, c'est de la grammaire. Il vaut mieux ne pas se mêler de la comparaison des familles de langues entre elles avant d'avoir étudié la grammaire spéciale de plusieurs de ces langues. Aussi nous ne considérerons la famille indoeuropéenne qu'en elle-même. Mais auparavant nous devons mettre en garde contre une double conception qui est erronée : 1) ne lions pas le type à la famille et 2) ne considérons pas le type et la famille comme fondamentaux, immuables. On est en effet porté à mêler famille et type (= structure, façon de rendre la pensée) linguistique : il semblerait que, comme par un fait de race, un type déterminé soit une fois pour toutes enraciné dans une famille. » (Saussure, 1996 : p. 105), et dans le troisième cours : « Quand on parle de la structure d'un mot, on évoque la seconde espèce de rapports [les rapports syntagmatiques] ; ce sont les unités mises bout à bout comme supports de certains rapports. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 280). Voir également Saussure (1972) : p. 244, Saussure (1967) : p. 425, et Saussure (1996) : p. 90, cités ci-dessus, et où Saussure questionne justement la légitimité de ce terme. L'occurrence singulière est la suivante : « La *présence d'un son* dans une langue est ce qu'on peut imaginer de plus irréductible comme élément de sa structure. Il est facile de montrer que la présence de ce son déterminé n'a de valeur que par l'opposition avec d'autres sons

Les autres points que je développe dans l'article de *La Linguistique* où je ponctue le développement de ma pensée en ces matières, sont des corollaires de l'idée que, pour identifier une unité, il faut déterminer dans quelles conditions elle peut apparaître, et ce qui la distingue de celles qui peuvent apparaître dans les mêmes conditions et s'opposent à elle. Ceci est une glose d'une autre formulation :

“Deux segments d'énoncés qui peuvent apparaître dans les mêmes conditions ne sont des unités différentes que si le remplacement de l'une par l'autre entraîne une différence de sens.”

Cette opération, quand elle réussit, s'appelle la commutation. Ce sont, avec une argumentation empruntée à Hjelmslev, les principes de base de l'enseignement de Prague. Sur cela, que j'ai reçu de Prague, se greffe ce que j'ai retiré de mes lectures de Saussure. Bien entendu, Saussure avait inspiré les Praguais.

Une autre formulation fondamentale :

“Il y a des différences qui sont pertinentes et d'autres qui ne le sont pas.” » (M.Mé. : p. 297-298).

Ce dernier passage est d'autant plus significatif pour notre propos que la reformulation du principe de la définition relationnelle en termes de définition syntagmatique du système y fait apparaître le cadre syntagmatique de manière tout particulièrement claire, cependant que la dualité définition/existence s'y trouve gommée par la présentation de l'énoncé des conditions d'identification des unités comme une glose de la formulation en termes de commutation. Il faut en réalité distinguer, semble-t-il, outre les deux niveaux de l'existence (phonème) et de la définition (traits distinctifs), deux notions de commutation. Cette opération, dans la mesure où elle associe existence et définition, témoigne en effet d'une relative circularité : elle suppose des « segments qui peuvent figurer dans le même “contexte” (défini en termes de compatibilités) » ou des « segments d'énoncés qui peuvent apparaître dans les mêmes conditions », donc un cadre syntagmatique préalable ; or, ce cadre syntagmatique suppose lui-même, dans la mesure où il s'agit précisément des compatibilités de ces segments, une

---

présents ; et c'est là la première application rudimentaire, mais déjà incontestable, du principe des OPPOSITIONS, ou des VALEURS RÉCIPROQUES, ou des QUANTITÉS NÉGATIVES et RELATIVES qui créent un état de langue. » (Saussure, 2002a : p. 25). Cette occurrence, dont le sens reste d'ailleurs vague, est isolée. Le dernier développement du premier cours que nous avons cité témoigne cependant de ce que la notion saussurienne de structure implique la systématique, donc la synchronie, et met dès lors en jeu l'organisation de la langue. L'autre occurrence des *Écrits de linguistique générale* que nous avons signalée dans le *Vocabulaire des études sémiotiques et sémiologiques*, dans notre article « structure » (Ablali & Ducard (dir.), 2009 : p. 265), le fut par une erreur grossière : il s'agit d'une citation de Whitney. Celle-ci contient deux occurrences du terme, dont la première est conforme à l'usage de Saussure : « C'est là seulement [dans la famille indo-européenne] que se rencontrait un ensemble presque illimité de faits attestés, reliés entre eux par des fils que l'on peut suivre et permettant [d']apercevoir leur connexion ; là seulement qu'était offerte une profusion de formes se distinguant autant par leur variété que par un haut degré de développement dans leur structure, et cela avec la possibilité de ramener le cours de ce développement à un état primitif de simplicité. Il existe d'ailleurs des monuments du parler humain de date aussi ancienne que les plus vieux monuments de l'indo-européen, ou même plus ancienne ; mais ils sont régulièrement entourés de conditions qui en font des documents incomparablement moins précieux pour le linguiste. Les mots écrits de l'Égyptien sont venus jusqu'à nous du fond d'une époque plus reculée qu'aucune autre ; mais l'égyptien est une langue qui se trouve presque isolée de toute famille, et d'une structure si excessivement simple qu'on peut à peine parler pour elle d'une histoire. » (Saussure, 2002a : p. 300). Pour une autre lecture projective de Saussure, voir notamment, dans « Continuum et discrétion » (1988) : « Nous retrouvons là le domaine du discret que nous avait révélé l'analyse phonologique, avec un nombre fixe d'unités qui sont précisément, en termes saussuriens, ce que ne sont pas les autres de la même classe de commutation. » (M.Dis. : p. 139).

identification préalable de ces derniers. On lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale*, introduisant à la définition des deux types de rapports, contrastes et oppositions, que nous avons citée ci-dessus :

« 1-19. Chaque unité suppose un choix

Parmi les faits linguistiques, il en est qui se révèlent par simple examen d'un énoncé et d'autres qu'on n'identifie que par la comparaison d'énoncés différents. Les uns et les autres sont des faits de langue. Soit un énoncé comme *c'est une bonne bière* /s et ün bòn bier/ ; si nous supposons réalisée l'analyse en monèmes et en phonèmes que reproduit la transcription, cet énoncé nous renseigne sur certains traits non négligeables de la structure de la langue : /bòn/ peut figurer après /ün/ et avant /bier/ ; le phonème /r/ peut figurer à la finale de l'énoncé et le phonème /n/ à la finale d'un monème ; etc. Toutes ces latitudes font partie du complexe d'habitudes selon lequel l'expérience humaine s'analyse en français<sup>2438</sup>, et elles appartiennent à la langue. Elles ont sur d'autres traits l'avantage, pour le linguiste, de se révéler sur simple examen de la répartition respective des unités dans un énoncé. Cependant, si nous sommes à même de dire quelque chose sur les latitudes combinatoires de /bòn/, c'est que ce segment de l'énoncé a été reconnu comme représentant une unité particulière distincte de /ün/ et de /bier/. Pour arriver à ce résultat, il a fallu constater que /bòn/, dans ce contexte, correspondait à un **choix** spécifique entre un certain nombre d'épithètes possibles ; la comparaison d'autres énoncés français a montré que dans les contextes où figure /bòn/ on trouve aussi /ekselât/ (*excellente*), /mòvez/ (*mauvaise*), etc. Ceci indique que le locuteur a, plus ou moins consciemment, écarté tous les compétiteurs qui auraient pu figurer entre /ün/ et /bier/, mais qui ne se trouvaient pas convenir en l'occurrence. Dire de l'auditeur qu'il comprend le français implique qu'il identifie par expérience les choix successifs qu'a dû faire le locuteur, qu'il reconnaît /bòn/ comme un choix distinct de celui de /ün/ et de celui de /bier/, et qu'il n'est pas exclu que le choix de /bòn/ au lieu de /mòvez/ influence son comportement.

Il en va de même en ce qui concerne les phonèmes : si nous pouvons dire quelque chose des latitudes combinatoires de /n/ dans /bòn/, c'est que /n/ a été reconnu comme une unité distinctive particulière, distincte notamment du /ò/ qui le précède dans /bòn/. On a, ici aussi, constaté que /n/ correspond à un choix spécifique, le locuteur ayant dû, inconsciemment sans doute, écarter /t/ qui aurait donné /bòt/, c'est-à-dire un autre mot, *botte*, /s/ qui aurait donné /bòs/ *bosse*, /l/ qui aurait donné /bòl/ ou /f/ qui aurait donné le prononçable mais longtemps inexistant /bòf/. » (M.Él. : p. 26-27).

Martinet oppose ici, de manière tout à fait paradoxale, des « faits linguistiques [...] qui se révèlent par simple examen d'un énoncé » et « d'autres qu'on n'identifie que par la comparaison d'énoncés différents », tout en reconnaissant, par ailleurs, que l'identification des premiers n'est possible que « si nous supposons réalisée l'analyse en monèmes et en phonèmes que reproduit la transcription », c'est-à-dire que « si nous sommes à même de dire quelque chose sur les latitudes combinatoires de /bòn/, c'est que ce segment de l'énoncé a été reconnu comme représentant une unité particulière distincte de /ün/ et de /bier/ » et de même que « si nous pouvons dire quelque chose des latitudes combinatoires de /n/ dans /bòn/, c'est que /n/ a été reconnu comme une unité distinctive particulière, distincte notamment du /ò/ qui le précède dans /bòn/ ». Il apparaît ainsi que, malgré le caractère « directement observable<sup>2439</sup> », des rapports syntagmatiques, la segmentation est première, et qu'elle

---

<sup>2438</sup> L'expression date de 1980. Il est question dans les éditions antérieures des « règles selon lesquelles l'expérience s'analyse en français » (M.Él.1960 : p. 31).

<sup>2439</sup> Voir M.Él. : p. 27, cité ci-dessus.

implique la commutation<sup>2440</sup>. Martinet insiste également sur un autre aspect de la commutation : la manière dont la « comparaison d'autres énoncés français » permet

---

<sup>2440</sup> Voir également, sur ce point, dans *Phonology as Functional Phonetics* : « Par conséquent, la méthode que nous recommanderions théoriquement est celle qui aurait pour base la comparaison de textes comportant des différences minimales. Si nous comparons deux énoncés comme <mouche-le> et <cache-le>, nous savons d'après les réactions de l'interlocuteur que le sens du premier est différent de celui du second. A la différence de signification correspond une différence phonique, la partie <mou-> étant différente de la partie <ca->. Si nous comparons maintenant <mouche-le> avec <touche-le> nous observons que les éléments qui rendent ces énoncés différents sont réduits à *m-* et *t-*. Mais nous ne pouvons pousser plus loin notre analyse : quelle que soit l'expression <française> que nous décidons de comparer à <mouche-le>, il nous est impossible de diviser *m-* en éléments successifs, et c'est cet ensemble indivisible que nous appelons un phonème, ou, plus exactement, la réalisation d'un phonème. Il est vrai que, si nous introduisons l'expression <bouche-le>, nous observons que son premier élément possède plusieurs traits en commun avec celui de <mouche-le>, par exemple une action similaire de la glotte et la même occlusion des lèvres. En fait, la distinction entre <mouche-le> et <bouche-le> est assurée par des actions différentes du voile du palais. C'est ce que nous appelons un "trait pertinent". Quand il a été procédé à une comparaison exhaustive des textes, les phonèmes apparaissent comme des combinaisons de plusieurs traits pertinents.

Il va de soi, bien entendu, que l'analyse qui nous permet de diviser les phonèmes en traits pertinents est d'une nature différente de celle qui nous a conduits à isoler les phonèmes dans une séquence. D'une part, nous dégageons des éléments d'un ensemble synchronique par une observation phonétique des mouvements des organes de la parole. D'autre part, nous nous bornons à reconnaître des différences dans les perceptions acoustiques : <-ouche-le> est identique à nos oreilles dans <mouche-le> et dans <bouche-le>; *b-* est globalement différent de *m-*. » (M.PFP : p. 42) [« Therefore the method which we would theoretically recommend is that based on the comparison of texts with minimal differences. If we compare two utterances like *make it* and *check it*, we know from the reactions of the person spoken to that the meaning of the one is different from that of the other. To the differences of meaning corresponds a phonic difference, the section *ma-* being different from the section *che-*. If we now compare *make it* with *take it*, we notice that the differentiating elements are reduced to *m-* and *t-*. But we cannot carry our analysis any farther : whatever English expression we choose to compare with *make it*, we cannot divide *m-* into successive elements, and this indivisible whole we call a phoneme or more exactly the realization of a phoneme. It is true that if we adduce the expression *bake it*, we notice that its first element has several features in common with that of *make it*, for instance a similar action of the glottis and a same lip-closure. As a matter of fact the keeping apart of *make it* and *bake it* is secured by a different play of the velum. This we call a "relevant feature". When an exhaustive comparison of texts has been carried out, phonemes reveal themselves as combinations of several relevant features.

It is obvious, of course, that the analysis which enables us to divide phonemes into relevant features is of a different nature from that which has led us to isolating phonemes in a sequence. On the one hand we extricate elements from a synchronous whole through a phonetic observation of the motions of speech organs. On the other hand we content ourselves with acknowledging differences in acoustic perceptions : *-ake it* is, to our ears, identical in *make it* and in *bake it*; *b-* is, as a whole, different from *m-*. » (M.PFP : p. 3)], dans *La Description phonologique* : « Pour dégager les phonèmes d'un parler, on procède à l'opération appelée **commutation**. Elle consiste à remplacer dans un mot une tranche phonique par une autre attestée dans la même langue de façon à obtenir un autre mot de la langue. Dans le français *chameau* [šamo], on pourra remplacer la tranche [šam] par la tranche [kət], ce qui nous donnera le mot *coteau* [koto]; [kət] se révélera ainsi distinct de [šam]. Mais nous pouvons également commuter une tranche moins considérable de [šamo] : nous pouvons remplacer [ša] par [ɔr], d'où *ormeau* [ɔrmo], ce qui nous évèle que [ša] est distinct de [ɔr], et même commuter simplement [š] en le remplaçant par [r], d'où *rameau* [ramo]. Cependant nous ne pouvons poursuivre dans cette voie et commuter une tranche de [š], car si cet élément phonique se révèle, à une analyse phonétique, comme physiologiquement complexe, ses divers éléments ne sont pas successifs, mais simultanés. Phonologiquement, les rapprochements *champ-gens*, *champ-cent* nous montrent que [š] comporte au moins les deux traits pertinents de non-sonorité et de chuintement, mais ces deux traits, étant réalisés en même temps, ne caractérisent pas deux phonèmes distincts, mais un seul phonème. Le rapport entre deux phonèmes commutables est dit **opposition**. » (M.DP : p. 40-41), et à un autre endroit des *Éléments de linguistique générale* : « **3-8. La segmentation phonématique**

Les mots *chaise* et *lampe* sont, en français, bien distincts : le comportement d'un auditeur ne sera pas le même si je dis *apportez la chaise* ou *apportez la lampe*, ce qui me confirme dans mon sentiment que *chaise* et *lampe* ne correspondent pas aux mêmes faits d'expérience et que *chaise* est dans sa prononciation assez nettement distinct

d'identifier les unités comme des « choix spécifiques » parmi un ensemble d'autres unités, c'est-à-dire sur son rôle dans la mise au jour des distinctions paradigmatiques, et non seulement syntagmatiques, distinctions que désigne successivement – en ordre inverse – cette proposition relative au fonctionnement de la communication : « Dire de l'auditeur qu'il comprend le français implique qu'il identifie par expérience les choix successifs qu'a dû faire le locuteur, qu'il reconnaît /bòn/ comme un choix distinct de celui de /ün/ et de celui de /bier/, et qu'il n'est pas exclu que le choix de /bòn/ au lieu de /mòvez/ influence son comportement. » Or, ces deux aspects s'articulent de manière tout à fait floue, dans la mesure même où leur distinction reproduit la distinction première de deux types de rapports conçus comme caractérisant les unités au lieu d'en être un lieu de délimitation, conception dont témoigne sans ambiguïté la caractérisation des oppositions et des contrastes comme étant respectivement « non directement observables » et « directement observables », reformulation naïve de la distinction saussurienne entre *in absentia* et *in praesentia*, et contre laquelle s'inscrit précisément en faux le jeu saussurien des rapports syntagmatiques et associatifs, en particulier la reconnaissance du rôle des seconds dans le découpage de la chaîne. A cette première dualité de la commutation s'en ajoute une seconde, corrélative de la dualité de niveau qu'implique la notion de définition, donc de la dualité existence/définition. Comme nous l'avons vu plus haut lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, Martinet distingue en effet, dans *Phonology as Functional Phonetics*<sup>2441</sup> (1946) puis dans « Où en est la phonologie ? »<sup>2442</sup> (1949) et dans les *Éléments de linguistique générale*<sup>2443</sup>, entre deux temps

---

de *lampe* pour qu'aucune confusion ne soit vraisemblable. A l'examen, aucun segment de la forme prononcée d'un des deux mots ne me paraît rappeler un segment de l'autre. La situation est autre si les deux mots rapprochés sont *lampe* et *rampe* ; ici encore, la réaction d'un auditeur sera différente à *prenez la lampe* et *prenez la rampe*, mais, à rapprocher les deux formes prononcées, j'aurai le sentiment qu'elles sont largement identiques et que ce qui empêche la confusion des deux formes, et, par suite, l'incertitude de l'auditeur sur le comportement qu'il doit adopter, se localise au début de ces formes. Il en ira de même si je rapproche *bûche* et *cruche*. Toutefois, si je compare *cruche* et *ruche*, je m'aperçois que ce qui distingue *cruche* de *bûche* est analysable en deux éléments successifs, celui qui se retrouve dans *ruche* et un autre qui le précède. Naturellement, l'orthographe laissait attendre cette analyse. Mais, aux yeux du phonologue, le témoignage de l'orthographe n'est pas valable, et seule l'analyse par rapprochements successifs permet de dégager les unités linguistiques. Si je reviens à *lampe* et *rampe*, c'est en vain que je rechercherai un mot français qui rime avec les deux mots et qui me permette d'analyser plus avant ce qui distingue *lampe* de *rampe* comme j'ai pu, grâce à *ruche*, analyser en deux éléments successifs ce qui distinguait *cruche* de *bûche*. Je constate donc que les initiales de *lampe* et de *rampe* sont des segments minima, c'est-à-dire des phonèmes. On pourrait objecter qu'il tombe sous le sens que l'initiale de *cruche* est plus complexe que celle de *bûche* puisqu'elle comporte deux "sons" successifs distincts en face du "son" unique de *bûche*. Mais à ceci on répondra que la différence d'homogénéité entre l'initiale de *cruche* et celle de *bûche* ne nous frappe que parce que nous sommes habitués par l'emploi de formes comme *cruche*, *ruche* à analyser la première en deux unités successives ; on ajoutera qu'elle est de degré plutôt que de nature et qu'elle n'a rien à voir avec l'analyse phonologique puisqu'il y a des langues, le hottentot et certains parlers suisses, qui présentent des initiales analogues à celle de *cruche*, initiales qu'on ne saurait analyser, faute de mots en *-ru*, *tru*, etc., et qu'il faut en conséquence considérer comme un segment minimum, c'est-à-dire un phonème. La situation rappelle celle, signalée ci-dessus (2-6), du [tʃ] de l'espagnol *mucho* qui est un phonème unique parce que [ʃ] n'existe pas dans cette langue sans [t] précédent et que, par conséquent, [tʃ] représente un choix unique de la part du locuteur. » (M.Él. : p. 67-68).

<sup>2441</sup> Voir M.PFP : p. 42-43 [p. 3-4], cité *supra*.

<sup>2442</sup> Voir M.Ou. : p. 69-73, cité *supra*.

<sup>2443</sup> Voir M.Él. : p. 68-69 et 74, cités *supra*.

d'analyse distincts : celui de la segmentation et celui de l'identification, impliquant la définition paradigmatique. On lit de même dans dans *A Functional View of Language* :

« Si l'analyse des énoncés en un certain nombre de segments phonématiques successifs soulève des problèmes dont la solution n'est pas toujours évidente, l'étape phonologique suivante, c'est-à-dire l'identification comme un même phonème de segments apparaissant dans différents contextes, est si remplie de chausse-trappes épistémologiques que la plupart des structuralistes préfèrent éluder complètement le problème en déclarant que la ressemblance phonétique doit être leur seul guide<sup>2444</sup>. » (M.LF : p. 16)

puis dans « Substance phonique et traits distinctifs » (1957/1965) :

« Le problème, non unique, mais central de la phonologie synchronique est le dégagement des unités distinctives et leur identification, notamment en termes de traits distinctifs. » (M.Sub. : p. 133)

et dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » :

« 10<sup>o</sup> The relations between the units that stands in opposition, i.e., such as can alternate in the same contextual conditions and, accordingly, belong to the same system, are discrete and immediately discernible. Commutation is decisive. In phonology, for example, a minimal pair pins down two phonic segments as belonging to different phonemes. Equating or distinguishing two segments of a discourse which appear in different contexts is far more complex : physical identity is never decisive : the vowels of Danish *ret* and *nat* belong to different phonemes in spite of their physical likeness, and homonymous monemes are found everywhere. The only possibility of deciding for or against identification is determining whether or not they stand in the same relations to the other units of their respective systems<sup>2445</sup>. » (M.Ba. : p. 13).

Il faut rappeler ici, par ailleurs, l'ordre des opérations constitutives de l'analyse, par opposition à la présentation, ordre commun aux deux niveaux des unités distinctives et significatives<sup>2446</sup> : segmentation, identification, classement syntagmatique (et, pour les unités distinctives, paradigmatique). La segmentation se double ainsi non seulement de la constitution de systèmes ponctuels apparaissant au fil de la chaîne, mais également de celle de classes définies en termes de compatibilités plutôt que de contextes. A la définition du

---

<sup>2444</sup> « If the analysis of utterances into a number of successive phonematic segments raises some questions whose solution is not quite obvious, the next phonological step, namely the identification as one phoneme of segments appearing in different contexts, is so full of epistemological pitfalls that most structuralists prefer to sidetrack the problem altogether by declaring that phonetic likeness should be the only guide. » (M.FVL : p. 7).

<sup>2445</sup> « 10<sup>o</sup> Les relations entre les unités qui sont en opposition, c'est-à-dire qui peuvent alterner dans les mêmes conditions contextuelles et, en conséquence, appartiennent au même système, sont discrètes et immédiatement discernables. La commutation est décisive. En phonologie, par exemple, une paire minimale permet de déterminer avec précision que deux segments phoniques appartiennent à deux phonèmes différents. Assimiler ou distinguer deux segments d'un discours qui apparaissent dans des contextes différents est beaucoup plus difficile : l'identité physique n'est jamais décisive : les voyelles des mots danois *ret* et *nat* appartiennent à des phonèmes différents en dépit de leur similitude physique, et on trouve partout des monèmes homonymes. La seule possibilité de décider pour ou contre l'identification est de déterminer si ces segments sont ou non dans des relations analogues avec les autres unités de leurs systèmes respectifs. »

<sup>2446</sup> Voir M.Pou. : p. 25-26, cité plus haut.

système et à la notion d'identification exposées dans les propositions de « Some Basic Principles of Functional Linguistics » que nous avons citées ci-dessus, répond ainsi, dans le développement que nous venons de citer, appartenant au même texte, une opposition entre unités appartenant au même système et unités d'un même énoncé apparaissant dans des contextes différents. S'opposent de même dans le résumé en français « termes en opposition » et « systèmes parallèles » :

« C10. – Les relations entre les termes en opposition sont discrètes et immédiatement discernables ; les relations entre les unités d'un même énoncé dépendent de leur place dans des systèmes parallèles ; ceci a d'importantes implications dans les cas d'homonymie-polysémie. » (M.Ba. : p. 14).

A cette double dualité de la commutation – dont la seconde est matérialisée, au niveau des unités distinctives, par la dualité phonèmes/traits distinctifs qui distingue l'élaboration martinettienne de celle de Jakobson – répond une relative dualité des axes syntagmatique et paradigmatique (et avec eux des notions de système et d'opposition), respectivement axe de la segmentation et axe de la commutation puis cadre de la structure et axe, lui-même double, des oppositions, dualité au regard de laquelle la subordination du paradigmatique au syntagmatique apparaît nécessairement comme une reconstruction. On retrouve ici, pour une part, mais, outre avec un dédoublement supplémentaire, d'une autre manière et sous d'autres noms – la commutation prend ici la place du choix –, la dualité commutation/choix dans le cadre de laquelle se construit la synthématique, et l'on a là, de nouveau, un effet de la circularité qui caractérise le rapport entre fonction et structure : la fonction est au principe de la définition, mais elle suppose en tant que telle la structure, et si elle est dans le même temps au principe de l'identification, celle-ci est triple, tout à la fois constat (d'existence), définition (dès lors structurale) et segmentation préalable à cette définition structurale nécessaire à l'identification des unités, sans que dès lors identification et définition ne s'articulent jamais autrement que dans cette construction de la structure, là où la définition saussurienne de la valeur assure la corrélativité théorique des deux notions de valeur et de système et de celle, dès lors quant à elle unitaire, d'identité. La circularité est plus patente encore lorsqu'il s'agit des unités significatives. Définie en termes de système et de commutation, la notion d'opposition l'est également, corrélativement, en termes d'exclusion mutuelle à un point de la chaîne. On lit ainsi par exemple dans « Structural Variation in Language » (1962) :

« Other scholars, who also found their analysis on distributional restrictions or, what amounts to the same, on combinatory latitudes, are less adverse to investigating structure among units belonging to the same class. For them, the relationships among units that belong to the same class (or paradigm) are no less important than those among the members of various classes appearing in the same utterance. The former they call "oppositions", an opposition being the relationship between two units that exclude each other at a certain point in the utterance or, in other words, that oppose each other's presence there<sup>2447</sup>. » (M.Var. : p. 235)

---

<sup>2447</sup> « D'autres savants, qui fondent également leur analyse sur les restrictions distributionnelles ou, ce qui revient au même, sur les latitudes combinatoires, sont moins défavorables à l'idée de chercher la structure entre les unités appartenant à la même classe. Pour eux, les relations entre unités qui appartiennent à la même classe (ou

et dans « Neutralisation et syncrétisme » (1968) :

« Pour qu'on puisse parler de neutralisation d'opposition significative, il est indispensable qu'il y ait réellement opposition, c'est-à-dire que, dans le cadre où ils exercent leur fonction, la présence d'un membre exclue l'autre » (M.Neu. : p. 77).

Aussi trouve-t-on, dans les *Éléments de linguistique générale*, cette définition des rapports paradigmatisques, citée ci-dessus, comme « les rapports que l'on conçoit entre des unités qui peuvent figurer dans un même contexte et qui, au moins dans ce contexte, s'excluent mutuellement ». Cette définition est commune aux unités distinctives et significatives. Le cas des unités significatives est cependant particulier. Dans ce cas en effet, les deux aspects ne sont pas corrélatifs, dans la mesure où la définition syntagmatique des classes peut se révéler insuffisante. Martinet écrit ainsi dans *Syntaxe générale* :

« Forment une classe, les monèmes qui présentent les mêmes compatibilités, à la condition, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous, § 5.37, qu'ils s'excluent mutuellement à un même point de la chaîne. » (M.SG : p. 108)

le paragraphe annoncé étant le suivant<sup>2448</sup> :

« Comme on vient de le rappeler, une classe réunit les unités entre lesquelles on doit choisir en un point de la chaîne parce qu'elles s'opposent les unes aux autres, ce qui est une autre façon de dire que l'une y exclut les autres. Il existe toutefois un moyen de surmonter cette exclusive. C'est ce qu'on appelle la coordination. On la retrouve partout où l'analyse de l'expérience à communiquer révèle la coexistence de deux ou plus de deux éléments qui entretiennent les mêmes rapports avec le reste de l'expérience. Ces éléments ont quelque chance d'avoir des correspondants linguistiques appartenant à la même classe. Ces correspondants pourront figurer conjointement dans l'énoncé, à condition que leur statut de coordonnés soit parfaitement explicite. Cette relation de coordination représente en effet, dans la chaîne, plutôt l'exception que la règle et la simple succession, là où elle n'est pas fortuite, y est normalement interprétée comme le fait d'une relation hiérarchique de subordination. Notons qu'outre la coordination et la subordination, on rencontre la co-présence. Elle peut être accidentelle, comme entre le dernier élément d'un syntagme et le premier de l'autre, dans ... à Paris, dans deux jours, par exemple, et optionnellement marquée par une pause. Mais on la rencontre aussi lorsque deux classes présentent les mêmes compatibilités, mais restent distinctes, précisément parce que les monèmes apparaissent constamment côte à côte, chacun avec son rôle particulier. Ceci est notamment le cas des modalités verbales des langues indo-européennes ; au monème verbal, peut s'adjoindre en même temps une modalité de temps, une modalité de voix, sans parler du monème personnel : le latin *videretur*, par exemple, combine le monème "voir", un amalgame des monèmes "subjonctif" et "imparfait", la 3<sup>e</sup> personne du singulier et *-ur* signifiant du passif. Temps, modes et voix ont les mêmes compatibilités : ils n'existent que comme déterminants d'un verbe et c'est là leur seule caractéristique syntaxique si l'on s'abstrait de quelques exclusives mutuelles, tel mode ne se combinant pas avec tel temps, par exemple. Ils n'en forment pas moins des

---

paradigme) ne sont pas moins importantes que les relations entre les membres de diverses classes apparaissant dans le même énoncé. Ils appellent les premières "oppositions", une opposition étant la relation entre deux unités qui s'excluent l'une l'autre à un certain point de l'énoncé ou, en d'autres termes, dont la présence en ce point de l'une est opposée à celle de l'autre. »

<sup>2448</sup> Voir la note 2344 ci-dessus.



classes distinctes puisqu'ils coexistent, chacun avec sa valeur particulière, sans qu'il puisse être question de déceler entre eux une relation de coordination. Là où l'indépendance des formes le permet, la coordination peut exister entre les membres de la même classe, comme dans l'anglais *he did and will refuse...* où deux unités de la même classe, prétérit et futur, se trouvent coordonnées.

De tout cela découle la précaution, signalée ci-dessus § 5.3, qu'on prend en définissant la "classe" comme l'ensemble des monèmes (et des synthèmes) de mêmes compatibilités et susceptibles de commuter, c'est-à-dire en rapport d'exclusion. » (M.SG : p. 110-111).

L'argumentation est étrange pour au moins deux raisons. En premier lieu, on s'étonne que temps, modes et voix puissent être donnés ici comme de mêmes compatibilités, là où l'argumentation relative à la différence entre syntagmes du type « noyau + modalités » et synthèmes<sup>2449</sup> mettait en évidence l'impossibilité, pour un temps, de se combiner avec un autre temps. Et de fait, en toute rigueur, le temps se distingue du mode en tant que, à la différence de celui-ci, il ne peut se combiner avec le temps. Il est possible que l'on puisse répondre à cette remarque en faisant valoir, comme Martinet lui-même dans l'argumentation en question, que « [l]es modalités étant, par définition, non déterminables, on ne saurait leur appliquer le critère de non-détermination » (M.SG : p. 40). Il n'en demeure pas moins que l'on a là une inconsistance de la définition syntagmatique des classes. Or, précisément, et c'est là le second point, cette inconsistance implique une définition « paradigmatique » de la classe en termes de commutation ou d'exclusion mutuelle, qui s'inscrit en faux contre l'ordonnance du paradigmatique au syntagmatique, tout en la supposant sous peine d'impliquer une nouvelle acception de la notion de commutation : si, en effet, temps et modes ne sauraient s'opposer au sens ici défini, le remplacement de l'un par l'autre en un même contexte – le contexte étant défini en termes de compatibilités – n'en entraînerait pas moins une différence de sens, ce qui signifie qu'il y aurait situation de commutation. Autrement dit, si la notion d'exclusion mutuelle se formule ici en termes de constitution d'une classe et ainsi de critère supplémentaire par rapport à celui des compatibilités, elle implique en réalité la seule impossibilité de s'additionner, et elle se traduirait aussi bien en termes d'incompatibilité, donc, inversement, pour les classes, de compatibilités. Opposition et définition syntagmatique semblent ainsi deux notions corrélatives au point de former comme l'avvers et le revers d'un même phénomène, et l'ordonnance du paradigmatique au syntagmatique en apparaît d'autant mieux comme une reconstruction : reconstruction nécessaire dans la mesure où toute opposition implique un cadre syntagmatique. La formulation en termes d'incompatibilité se trouve dans les *Éléments de linguistique générale* où, par ailleurs, la corrélativité de l'opposition et de la définition syntagmatique apparaît de manière tout à fait nette :

« Pour établir l'inventaire des phonèmes, nous avons commencé par dégager les unités susceptibles d'apparaître dans un contexte déterminé. Il s'agissait en effet de retrouver les unités entre lesquelles le locuteur doit choisir à chaque point de son énoncé pour que celui-ci corresponde bien au message désiré : si ce message comporte le mot *mal* /mal/, il faudra, à l'initiale, choisir /m/ parmi les phonèmes consonantiques qui peuvent y figurer,

---

<sup>2449</sup> Voir M.GFF : p. 21, M.Sy. : p. 143-144 et M.SG : p. 40, cités ci-dessus.

ensuite /a/ parmi ceux des phonèmes vocaliques qui peuvent figurer en syllabe couverte, enfin /l/ parmi les consonnes susceptibles d'apparaître à la finale. Il ne peut être question, une fois retenus les trois phonèmes /m/, /a/, et /l/, de les placer dans un ordre quelconque, parce qu'on obtiendrait alors des combinaisons imprononçables (/aml/) ou quelque autre monème (/lam/ *lame*). Le phonème joue en effet son rôle distinctif dans une position déterminée.

Le rôle significatif des monèmes entraîne, pour eux, un comportement assez différent : à côté d'un énoncé comme *Pierre bat Paul* qui devient autre chose si l'on inverse *Pierre* et *Paul*, comme /mal/ devient autre chose si l'on inverse /m/ et /l/, il y a des énoncés tels que *je partirai demain* dont le sens ne varie jamais si je change l'ordre de certains monèmes et dis *demain, je partirai*. Si, dans *je partirai demain*, je remplace *demain* par *en voiture* ou par *avec mes valises*, cela ne veut pas dire que j'ai eu à choisir entre *demain*, *en voiture* et *avec mes valises*, l'emploi de l'un excluant celui des deux autres, comme le choix de /m/ à l'initiale de *mal* exclut /b/ et comme l'emploi de *Pierre* dans *Pierre bat Paul* exclut *Jean*. Je puis employer concurremment les trois segments et dire, par exemple, *je partirai demain en voiture avec mes valises* ou encore *je partirai en voiture demain avec mes valises* ; *demain* ne s'oppose pas à *en voiture* et à *avec mes valises*. On voit ici combien l'utilisation linguistique de "s'opposer" s'éloigne peu en fait de l'emploi ordinaire de ce terme : *demain* ne s'oppose pas à la présence dans le même énoncé d'*en voiture* et d'*avec mes valises* ; mais il s'oppose à celle d'*hier* ou d'*aujourd'hui*, comme, à l'initiale du mot *mal*, /m/ s'oppose à la présence de /b/. En ce qui concerne les phonèmes, opposition implique incompatibilité en un point : dans /mal/, /m/ s'oppose à /b/ à ce point particulier de la chaîne, mais ne l'exclut pas dans une position voisine, comme on le voit par /emabl/ *aimable*. Pour les monèmes ou signes plus complexes, opposition peut impliquer incompatibilité dans un énoncé déterminé : il n'est pas possible de dire *aujourd'hui, je partirai demain*. Pour les monèmes, aussi bien que pour les phonèmes, l'appartenance à un même système implique opposition, c'est-à-dire **choix exclusif** : on dira donc, si l'on veut, que *demain*, *aujourd'hui* et *hier* appartiennent à un même système, alors que *demain* et *en voiture* appartiennent à des systèmes différents. Mais on ne pourra pas, pour les monèmes, procéder sans restriction à l'établissement de systèmes d'unités susceptibles d'apparaître en un même point de la chaîne. » (M.Él. : p. 107-109).

On retrouve ici la mise en exergue de la différence de comportement des phonèmes et des monèmes, et ce développement apparaît tout à fait proche de ceux que nous avons cités plus haut lors de notre analyse de la syntaxe. Il n'y est cependant pas seulement question de la possibilité d'un ordre non pertinent des unités significatives là où le phonème « joue son rôle distinctif dans une position déterminée », mais également, comme dans *Syntaxe générale* – avec cependant un exemple moins contestable –, de l'existence de « commutations » n'impliquant aucune opposition. La présentation est ensuite relativement différente de celle de *Syntaxe générale*. Le point de départ est fourni par la notion d'opposition (ou par celle de système), définie comme « choix exclusif », et dont sont ensuite déclinées les modalités selon qu'il s'agit de phonèmes – « opposition implique incompatibilité en un point » – ou de monèmes – « opposition peut impliquer incompatibilité dans un énoncé déterminé ». Ces modalités impliquent chaque fois la notion d'incompatibilité, et il s'agit bien, en effet, comme en témoignent l'ouverture et la clôture du développement, d'établir des classes ou des systèmes – termes dont la commutation témoigne à elle seule de la corrélativité de l'opposition et de la définition syntagmatique – d'« unités susceptibles d'apparaître dans un contexte déterminé » ou « en un même point de la chaîne », c'est-à-dire, certes, des oppositions, mais également des classes définies syntagmatiquement. On aperçoit ainsi ce qui

sous-tend la dualité de la notion de commutation et la circularité qui caractérise l'élaboration martinettienne. Il semble en effet, dans cette perspective, que si la classe – définie syntagmatiquement – et le système – ensemble d'oppositions – apparaissent comme deux faces d'un même phénomène, c'est dans la mesure où, dans la logique même du principe de pertinence et de la démarche d'intégration du syntagmatique à la langue – c'est-à-dire de même que, dans le cadre saussurien, le concept de système est premier – la structure martinettienne est avant tout système. C'est pourquoi, tandis que la définition paradigmatisée des unités est subordonnée à la définition syntagmatique des classes, inversement, l'existence des classes est subordonnée à celle des oppositions. Martinet écrit notamment dans « Structural Variation in Language » (1962) :

« Few linguists will deny that the number of units among which the speaker may choose in each class may be considered a constitutive feature of the linguistic structure. Those who would be tempted to demur if they happen to think first of huge lexical classes where the addition of a handful of new items does not seem to matter much, will readily agree that the appearance of a new phoneme or the confusion of two previous ones does change the phonological structure of the language. On the plane of significant units, no one would seriously argue that the elimination of the distinction between singular and plural, definite and indefinite, past and non-past would not affect the structure of the language. Even if one were tempted to decree that linguistic structure proper is based exclusively upon the relations among classes and is not affected by those within each class, it is clear that the disappearance of a distinction between past and non-past, in a language where the tense pattern is restricted to these two units, would amount to the elimination of a structural class. In other words, the maintenance of a class depends on the preservation of the oppositions between the individual members of that class<sup>2450</sup>. » (M.Var. : p. 236-237).

On retrouve ici l'inconsistance de la définition syntagmatique, injustifiable, ce nous semble, sur le plan de la description des unités – en quoi, en effet, la disparition des oppositions constitutives d'une classe devrait-elle entraîner la disparition de la classe si l'unité unique restante a une définition syntagmatique qui la distingue de toutes les classes du système ? – et renvoyant dès lors à la primauté, dans la construction martinettienne de la structure, de la dimension du système. La classe apparaît ainsi comme le cadre de construction de la notion d'opposition, et la dualité de la commutation semble l'effet d'une double cause : l'intégration du syntagmatique à la langue et la nécessité, dans le cadre de la représentation du fonctionnement de la communication, d'une construction du sens (de la

---

<sup>2450</sup> « Peu de linguistes nieront que le nombre d'unités parmi lesquelles le locuteur peut choisir dans chaque classe peut être considéré comme un trait constitutif de la structure linguistique. Ceux qui seraient tentés de rechigner s'ils viennent à penser d'abord aux immenses classes lexicales où l'addition d'une poignée de nouveaux éléments ne semble pas importer beaucoup, accorderont volontiers que l'apparition d'un nouveau phonème ou la confusion de deux phonèmes existants change la structure de la langue. Sur le plan des unités significatives, personne ne soutiendrait sérieusement que l'élimination de la distinction entre singulier et pluriel, défini et indéfini, passé et non-passé n'affecterait pas la structure de la langue. Même si on est tenté de décréter que la structure linguistique proprement dite est fondée exclusivement sur les relations entre les classes et n'est pas affectée par celles qui existent à l'intérieur de chaque classe, il est clair que la disparition d'une distinction entre passé et non-passé, dans une langue où la structure des temps se limite à ces deux unités, reviendrait à l'élimination d'une classe structurale. En d'autres termes, le maintien d'une classe dépend de la préservation des oppositions entre les membres individuels de chaque classe. »

fonction) en termes d'opposition. Ces deux causes – que l'on pourrait qualifier respectivement de « syntagmatique » et de « paradigmatic » – apparaissent toutes deux dans ce développement des *Éléments de linguistique générale*, où Martinet doit distinguer, eu égard à la différence de comportement syntagmatique des unités distinctives et significatives, deux types d'incompatibilité, cependant que l'existence de « commutations » non constitutives de classes suppose une reconstruction du sens en termes de classe, donc d'opposition. Ce dernier point est plus clair dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, où l'on trouve un développement analogue à celui de *Syntaxe générale* :

« Les monèmes sont caractérisés en priorité par ce que nous appelons leurs **compatibilités**. Il ne s'agit pas, précisément, de savoir quelles sont les formes qui vont se “combiner” dans l'énoncé : en l'occurrence, nous ne nous intéressons pas, pour l'instant, à la façon dont, par exemple, les différentes marques de pluriel vont apparaître dans le discours, mais uniquement aux conditions d'emploi du “pluriel”.

Les monèmes de même compatibilité forment une classe, celle, par exemple, des “noms” caractérisés notamment par les compatibilités avec d'autres classes, celle des “articles” et assimilés, celle du “pluriel”, celle des “adjectifs”, ou encore la classe des “verbes” qui est caractérisée notamment par les compatibilités avec celle de “temps”, comme le monème “futur”, et celle de certains “adverbes” comme *vite* ou *lentement*.

Les monèmes de mêmes compatibilités appartiennent à des classes différentes lorsqu'ils ne **s'excluent** pas **mutuellement**. C'est le cas de l'article et du pluriel. Un même nom peut, en effet, être accompagné de l'article et du pluriel, mais il est clair qu'“article” et que “pluriel” apportent chacun une information de nature assez différente. Forment donc une même **classe** les monèmes entre lesquels on choisit à un certain point de l'énoncé pour dire ce qu'on veut dire. » (M.GFF : p. 9-10).

Il était question, dans le développement de *Syntaxe générale*, de déterminants d'un verbe formant « des classes distinctes puisqu'ils coexistent, chacun avec sa valeur particulière, sans qu'il puisse être question de déceler entre eux une relation de coordination ». Le propos de la *Grammaire fonctionnelle du français* est beaucoup plus explicite : le critère de l'exclusion mutuelle est d'abord glosé en termes d'apport d'« une information de nature assez différente », avant que la notion de choix ne réintroduise, avec la référence – « dire ce qu'on veut dire » – le fonctionnement de la communication. Il est notable que la représentation du fonctionnement de la communication implique, par rapport à ce que nous avons vu plus haut<sup>2451</sup>, un rapport inverse entre choix et opposition : si, dans les développements analysés *supra*, l'opposition était donnée comme conditionnée par l'existence d'un choix, il s'agit inversement, dans le développement de *Syntaxe générale*, d'« unités entre lesquelles on doit choisir en un point de la chaîne parce qu'elles s'opposent les unes aux autres, ce qui est une autre façon de dire que l'une y exclut les autres ». A la construction des rapports entre fonction et structure répond une construction du sens en termes d'opposition. On lit ainsi dans « Structural Variation in Language » :

« Units that stand in opposition or, what amounts to the same, that belong to the same class, are of course the ones among which the speaker will have to choose at each point in order to make his message what he wants it to be. Linguists, in many quarters, have been

---

<sup>2451</sup> Voir II-, A-, l-, b-, β-.

conditioned to react most unfavorably to such a statement : they will stop their ears or, at best, argue that the choices of the speaker cannot be used as a valid criterion for analyzing utterances because we could only know what he has chosen through asking him, a procedure which is scientifically acceptable only in the frame of a statistical treatment. Yet, the statement that an utterance contains just as many units as there are different choices is not derived from some vague philosophical speculation ; it is simply an explicit statement of the foundation and value of the method of commutation, a method which, under various labels, is practiced by linguists of all structural persuasions : looking for minimal pairs would not make sense if it did not aim at determining minimal distinctive choices on the part of the language user. Defining linguistic units in terms of choice does not, in itself, imply the adoption of a given method of analysis. But using the commutation procedure implies an overt or covert conviction that every unit corresponds to a new choice<sup>2452</sup>. » (M.Var. : p. 236).

Il est clair, ici, en effet, que la commutation, donc la conception du sens ou de la fonction en termes d'opposition, est non pas un corollaire nécessaire de la notion de choix, mais un donné supplémentaire caractéristique de la construction martinettienne de la structure. L'axe paradigmatique est ainsi redéfini comme l'axe des choix – il est ainsi question, dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975), de « the axis of choice, learnedly designated as the paradigmatic axis<sup>2453</sup> » (M.In. : p. 34) –, avec toute l'ambiguïté que suppose, eu égard à la deuxième dualité de la commutation que nous avons mise en évidence ci-dessus, une telle définition. Il est ainsi difficile de savoir ce que désigne dans ce passage de « *R*, du latin au français d'aujourd'hui » (1962), « l'ensemble des unités entre lesquelles le locuteur doit choisir à un certain point de son énoncé » :

« Un système est, proprement, l'ensemble des unités entre lesquelles le locuteur doit choisir à un certain point de son énoncé pour que son message soit celui qu'il désire et non un autre. » (M.R. : p. 133)

et de même, dans *A Functional View of Language*, les « unités formant réellement un système, c'est-à-dire les unités entre lesquelles les locuteurs ont à choisir à chaque point du discours pour assurer la communication<sup>2454</sup> » (M.LF : p. 21). On retrouve ici la rupture entre

---

<sup>2452</sup> « Les unités qui sont en opposition ou, ce qui revient au même, qui appartiennent à la même classe, sont bien sûr celles parmi lesquelles le locuteur devra choisir à chaque point pour que son message soit ce qu'il veut qu'il soit. La plupart des linguistes ont été conditionnés à réagir très défavorablement à une telle affirmation : ils feront la sourde oreille ou, au mieux, argumenteront que les choix du locuteur ne peuvent pas être utilisés comme un critère valide pour l'analyse des énoncés parce que nous ne pourrions savoir ce qu'il a choisi qu'en l'interrogeant, une procédure qui n'est scientifiquement acceptable que dans le cadre d'un traitement statistique. Cependant, l'affirmation qu'un énoncé contient juste autant d'unités qu'il y a de choix différents ne provient pas de quelque vague spéculation philosophique ; elle est simplement une énonciation explicite du fondement et de la valeur de la méthode de la commutation, une méthode qui, sous différentes étiquettes, est pratiquée par les linguistes de toutes obédiences structurales : la recherche de paires minimales ne ferait aucun sens si elle ne visait pas à déterminer les choix distinctifs minimaux de l'utilisateur de la langue. La définition des unités linguistiques en termes de choix n'implique pas, en elle-même, l'adoption d'une méthode donnée d'analyse. Mais l'utilisation de la procédure de commutation implique la conviction déclarée ou non-déclarée que chaque unité correspond à un nouveau choix. »

<sup>2453</sup> « l'axe du choix, qu'on désigne, en termes savants, comme l'axe paradigmatique ». Voir également, notamment, M.St. : p. 296, cité ci-dessous.

<sup>2454</sup> « units which really form a system, i.e. among which speakers have to choose at each point, if communication is to be secured » (M.FVL : p. 11).

existence et définition, imposant la distinction de la segmentation et de l'identification. Mais par ailleurs, on en arrive ainsi, comme il apparaît dans cet autre développement de la *Grammaire fonctionnelle du français*, à la dimension de l'intégration du syntagmatique à la langue, autre cause – cause « syntagmatique » – de la circularité ou de la dimension de reconstruction qui caractérise l'élaboration martinettienne :

« On a vu ci-dessus (§ 1.12<sup>2455</sup>) que les monèmes sont caractérisés, en priorité, par leurs compatibilités et que les monèmes de mêmes compatibilités et mutuellement exclusifs forment une classe. Il en résulte que les monèmes d'une même classe sont ceux entre lesquels le locuteur choisit à un certain point de l'énoncé pour dire ce qu'il veut dire.

Connaître une langue, c'est essentiellement être capable d'identifier, à l'audition, et d'utiliser activement ceux de ses monèmes qui sont le bien commun de l'ensemble de la communauté linguistique. Cette utilisation passive et active des unités de la langue suppose qu'on sache celles qui peuvent aller ensemble et celles qui s'excluent, et c'est là ce que nous indique l'inventaire des classes. » (M.GFF : p. 29).

Le cadre syntagmatique des classes se double en effet, dans ce développement, de ces règles de combinaison dont il a été question lors de notre analyse de la syntaxe, auxquelles renvoient également les compatibilités définitoires des classes. La représentation du fonctionnement de la communication doit en effet inclure, outre l'explication – au sens de l'explication de la parole – des valeurs paradigmatiques, celle des valeurs syntagmatiques, ou du syntagmatique comme signifiant. Ces valeurs sont mentionnées notamment dans *La Description phonologique* (1956) :

« Des signes tels que *ai, mal, tête*, des phonèmes tels que /m/, /a/, /l/ se présentent comme des unités successives dont la place respective dans la chaîne parlée a valeur significative et distinctive tout comme le choix de tel signe ou de tel phonème : *l'-homme-tue-le-lion* signifie autre chose que *le-lion-tue-l'-homme* ; /lam/ (“lame”) est un autre mot que /mal/ (“mal”). » (M.DP : p. 12)

et, comme nous l'avons vu plus haut lors de notre analyse de la syntaxe, dans « De la variété des unités significatives » (1962), où la valeur syntagmatique fait pendant à la « valeur intrinsèque » de l'unité :

« Dans un nombre, chaque chiffre a une valeur significative. Cette valeur résulte de la combinaison d'une valeur intrinsèque, dans le cas de 2 la “dualité”, et de la valeur conférée par la position respective des unités, dans le cas du 2 de 2413 le “millier”. Cette valeur est analogue à la fonction significative des monèmes. » (M.Va. : p. 177).

Il n'est question, dans ces deux passages, que de l'ordre des éléments, mais, comme nous l'avons vu *supra*, dans le cadre du dédoublement du niveau martinettien des unités significatives, la valeur syntagmatique fait l'objet d'une double élaboration en termes de morphologie – l'ordre des unités dans l'énoncé – et de syntaxe – les compatibilités, élaboration « fonctionnelle » à laquelle répond une élaboration « structurale » en termes d'organisation et de cadre. La dimension de l'intégration du syntagmatique à la langue apparaît de manière très nette dans « Les choix du locuteurs » (1966) :

---

<sup>2455</sup> Il s'agit du développement cité ci-dessus (M.GFF : p. 9-10).

« Pour lui [le linguiste], les faits linguistiques s'ordonnent sur deux axes, l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique. L'axe syntagmatique, "horizontal", est celui sur lequel s'ordonnent les éléments successifs du discours, unités distinctives comme les phonèmes

*lâp*                      ???  
→

ou significatives comme les monèmes

*prends la lampe*  
→

L'axe paradigmatique, "vertical", est celui sur lequel on retrouve toutes les unités susceptibles de commuter entre elles, c'est-à-dire, d'apparaître au même point de l'axe syntagmatique, qu'il s'agisse de phonèmes

*r*  
|  
*v*  
|  
*l* [ãp]  
|  
*t*  
▼  
*etc.*

ou de monèmes ???

*chaise*  
|  
*tasse*  
|  
*prends la lampe*  
|  
*plume* ▼

Sans doute l'axe syntagmatique se réalise-t-il sous la forme de la parole, alors que la réalité paradigmatique ne se manifeste directement nulle part. Mais on aurait tort d'identifier axe syntagmatique et parole saussurienne parce que la valeur de la position respective des éléments dans la chaîne parlée (la syntaxe) fait partie de l'organisation linguistique qu'on postule chez tout membre de la communauté, au même titre que les faits paradigmatiques.

Dans ces conditions, l'opposition langue-parole n'a plus grand intérêt. Il ne s'agit plus du tout d'opposer ce qui dans le procès de communication linguistique est matériel et ce qui est mental. » (M.Cho. : p. 320-321).

La « valeur de la position respective des éléments dans la chaîne parlée » – puis, plus largement, la « syntaxe » –, est ici donnée comme « faisant partie de l'organisation linguistique qu'on postule chez tout membre de la communauté », cette appartenance du syntagmatique à la langue interdisant toute identification de l'axe syntagmatique à la parole. Aussi l'axe paradigmatique est-il défini de manière tout à fait ambiguë – c'est-à-dire en termes paradigmatiques aussi bien que syntagmatiques – comme « celui sur lequel on retrouve toutes les unités susceptibles de commuter entre elles, c'est-à-dire, d'apparaître au même point de l'axe syntagmatique ». Le dernier paragraphe semble faire écho à ces deux propositions de « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) :

« Aux rapports associatifs de Saussure, restes d'une psychologie dépassée, on a substitué des rapports paradigmatiques, ceux que l'on relève entre les unités susceptibles d'apparaître dans les mêmes contextes. Ces rapports paradigmatiques existent aussi bien entre les unités distinctives, les phonèmes, qu'entre les unités significatives, les monèmes, et c'est, en fait, l'exemple des classes paradigmatiques de phonèmes qui a donné le courage d'innover, sur le plan des signes, par rapport à l'enseignement saussurien. » (M.Pr. : p. 48)

et de *La Linguistique synchronique* (1965) :

« Procédant plutôt par introspection que par observation directe de la parole, les linguistes d'alors s'intéressaient plus aux relations qui pouvaient s'établir entre les signes dans l'esprit qu'aux rapports existant entre les unités successives des énoncés, et ils concevaient volontiers une langue comme un système de signes. » (M.LS : p. 8).

La remarque de « Les problèmes de la phonétique évolutive » rappelle la substitution hjelmslevienne du terme « paradigmatic » au terme « associatif ». Et de fait, la construction martinettienne, à la problématique de l'expression près, est relativement analogue à celle de Hjelmslev : l'ordonnance des deux axes y remplace l'élaboration de la structure dans le cadre du concept de système – la langue comme « système de signes » à laquelle Martinet oppose, dans *La Linguistique synchronique*, la reconnaissance de la structuration syntagmatique de l'énoncé –, et corrélativement, l'explication de la parole y commande l'édification de la structure. La spécificité de l'élaboration martinettienne est liée à la problématique de l'expression et à la représentation du fonctionnement de la communication : à la construction du sens en termes d'opposition s'articule une élaboration structurale corrélative d'une explication fonctionnelle des rapports syntagmatiques, articulation impliquant une reconstruction de la structure dans le cadre offert par l'organisation syntagmatique. La différence avec Saussure apparaît de manière très nette dans « Structure et langue » (1965) :

« Si les chaînes phoniques et leur transcription graphique ne sont pas la langue, ou toute la langue, elle représentent probablement l'essentiel des données à partir desquelles nous devons dégager la structure de la langue. Sur cette base, on arrivera à déterminer la structure de ce comportement humain qu'est une langue si l'on n'oublie pas que chacun des éléments constitutifs de la chaîne phonique entretient avec les autres unités de la langue deux types différents de rapports constitutifs de la structure : d'une part, des rapports avec ceux qui coexistent avec lui dans le segment considéré de la chaîne, disons, pour simplifier, ses voisins ; d'autre part, des rapports avec ceux qui ne figurent pas dans ce segment parce que là où ils auraient pu apparaître, les besoins de la communication particulière ont exigé qu'ils soient écartés au profit de l'élément que nous considérons ; ce dernier et ceux auxquels on l'a préféré ont ceci en commun que les locuteurs ont l'habitude de les faire accompagner d'éléments de mêmes types.

On partira donc, pour retrouver la structure d'une langue, d'un objet concret qui n'a qu'une dimension, la chaîne linéaire du discours, qui se déroule sur ce qu'on a appelé l'axe syntagmatique, mais on y fera intervenir à chaque point une autre dimension, l'axe des choix réalisés par celui qui parle, et qu'on désigne couramment comme l'axe paradigmatic. Sur les choix possibles en un point, on sera renseigné par la comparaison de divers segments du discours qui présentent des éléments différents dans des contextes identiques. C'est l'opération qu'on désigne du terme de "commutation" et que pratiquent toutes les écoles "structuralistes". » (M.St. : p. 296).

Il s'agit bien en effet, dans ce passage, d'analyse de la chaîne au moyen de la commutation, aux fins de détermination de la structure de la langue. Il apparaît ainsi que la subordination du paradigmatic au syntagmatic est première, émanant du cadre même de l'analyse de la chaîne, dont la construction de la structure n'impliquera qu'une élaboration, corrélative de l'intégration du syntagmatic à la langue. Le jeu saussurien des rapports associatifs et syntagmatiques n'implique rien de tel : associatif et syntagmatic sont deux sphères d'existence des mots, et l'axe associatif n'intervient dans le découpage de la chaîne que dans la mesure où l'identité – l'existence – est conçue en termes de valeur, donc de système. Corrélativement, les classes, constitutives de la dimension de l'organisation, sont



conçues de manière tout autre, en termes de points et de modes d'articulation. Il faut souligner, à nouveau, la confusion structuraliste de la structure et du système qui, solidaire de la problématique des rapports son/sens, implique une construction des rapports entre fonction et structure, là où le concept saussurien d'articulation vaut pour toute l'élaboration de la dimension de l'organisation. A des rapports associatifs, constitutifs du concept de valeur, répondent ainsi des rapports paradigmatiques inscrits dans la structure, structure dont, dans la mesure où la construction du rapport fonction/structure dont témoigne la notion d'opposition suppose un cadre syntagmatique, l'intégration du syntagmatique à la langue d'une part, la dimension de l'identification d'autre part, impliquent la reconstruction.

La dimension de la reconstruction de la structure aux fins de représentation du fonctionnement de la communication apparaît également de manière très nette dans les développements relatifs à l'opposition entre voyelles et consonnes. Dans le développement de « Substance phonique et traits distinctifs » que nous avons cité ci-dessus<sup>2456</sup>, la distinction consonne/voyelle était utilisée comme exemple de cas où la définition syntagmatique « donne plus rapidement un résultat et [...] permet la formulation la plus simple » (M.Sub. : p. 131). Martinet écrit de fait dans *La Description phonologique* :

« Le problème phonologique des rapports entre consonnes et voyelles ne se pose que marginalement dans le cadre de la commutation qui est celui que nous avons considéré jusqu'ici. On trouve, certes, un peu partout des consonnes qui commutent avec des voyelles : dans *chaos* ou *cahot* /kao/, remplacer /o/ par /p/ donne le mot *cap* /kap/ ; en anglais, on peut également commuter le /â/ de *chaos* /'kēās/ avec /p/ d'où *capes* /kēps/. Ceci apporte simplement la confirmation de quelque chose dont on se doutait, à savoir que /o/ et /p/ en français, /â/ et /p/ en anglais sont des phonèmes différents. Mais, en fait, le rôle des voyelles et des consonnes en tant que telles n'est pas de former des oppositions DANS LE SYSTÈME (cf., ci-dessus, 3-14), c'est-à-dire de pouvoir apparaître dans des contextes identiques, mais d'établir, DANS LE FIL DU DISCOURS, les **contrastes** nécessaires. C'est, en effet, une succession d'articulations fermées et ouvertes qui semble offrir les conditions optima pour le processus de la communication vocale. Or, si un rythme régulier consonne + voyelle + consonne + voyelle représente un optimum, cela veut dire que, dans une langue idéale – sans hiatus – consonnes et voyelles n'apparaîtraient jamais dans le même contexte et, par conséquent, ne sauraient commuter. Mais les organes de la parole sont ainsi faits que rien n'empêche certains sons de jouer, selon les contextes, le rôle d'une consonne ou celui d'une voyelle : [l] est “consonnant” dans tchèque *léto* “année”, sommet de syllabe dans *vlk* “loup” ; [i] est sommet de syllabe dans danois *lille* “petit”, “consonnant” dans [iærdə] “cœur”, orthographié *hjerte*. Comme, dans un contexte donné, [l] en tchèque et [i] en danois sont toujours ou bien “consonnants” ou bien sommets de syllabe, un emploi ne commute pas avec l'autre, et il n'y a aucune raison de poser pour le tchèque un phonème /l/ voyelle et un phonème /l/ consonne, pour le danois un phonème /i/ consonne et un phonème /i/ voyelle. Même là où la “semi-voyelle” comporte une articulation assez serrée notée [j], elle peut fort bien être une variante du phonème [i]. C'est le cas en allemand par exemple, où [j], dans *ja* ou *jeder*, est la réalisation du phonème /i/ devant voyelle. Si, en français, /i/ et /j/ doivent être considérés comme des phonèmes distincts, ce n'est aucunement parce que leur articulation respective est plus dissemblable que celle des mêmes sons en allemand, mais uniquement parce que la différence entre /i/ et /j/ peut servir à distinguer entre les mots : *pays* /pei/ est distinct de *paye* /pej/. Toutefois, même en français, la consonne /j/ et la

---

<sup>2456</sup> M.Sub. : p. 130-132.

voyelle /i/ sont phonologiquement étroitement apparentées, car leur opposition se neutralise ailleurs qu'à la finale de la syllabe. Comme, d'autre part, /j/ ou /i/ non syllabique peut fort bien être une des variantes d'un phonème qui s'articule également [d] ou [g] (cf., ci-dessus, 3.6), on arrive à la conclusion qu'il n'y a pas nécessairement de solution de continuité entre le système vocalique et le système consonantique. Toutefois, lorsqu'on classe les phonèmes sur la base de leurs traits pertinents, on s'aperçoit que consonnes et voyelles forment généralement deux groupes distincts, encore que certains phonèmes puissent être à cheval et que, parfois, des consonnes comme /j/ et /w/ trouvent plus naturellement leur place dans le tableau des voyelles que dans celui des consonnes. » (M.DP : p. 43-45)

puis de même dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« Dans une langue comme le français, il n'est pas rare de trouver consonnes et voyelles dans les mêmes contextes : dans *chaos* /kao/ et *cap* /kap/, dans *abbaye* /abeɪ/ et *abeille* /abej/ par exemple. Dire que le contexte n'est pas le même parce que la syllabation est différente, c'est oublier que la vocalité et la syllababilité ne sont ici qu'un seul et même trait. On a, toutefois, généralement intérêt à distinguer le système des consonnes et celui des voyelles. Ce qu'on attend des consonnes et des voyelles, ce n'est pas qu'elles apparaissent dans les mêmes contextes, c'est-à-dire qu'elles s'opposent, mais qu'elles se succèdent les unes aux autres dans le fil du discours, c'est-à-dire qu'elles soient en contraste.

Ceci ne veut pas dire que certains sons ne puissent, selon le contexte, jouer le rôle de sommet de syllabe, qui est normal pour une voyelle, ou celui d'accompagnateur de ce sommet, qui est le rôle qu'on attend d'une consonne : [i], dans beaucoup de langues, est sommet de syllabe devant consonne et adjoint d'un tel sommet devant voyelle : français *vite* et *viens* ; [l] est sommet de syllabe, ou si l'on veut voyelle, dans angl. *battle* ou tchèque *vlk* "loup", mais consonne dans angl. *lake* ou tchèque *léto* "année". On n'a, dans ces conditions, aucune raison de distinguer deux phonèmes, un vocalique et un consonantique. Ceci vaut également si [i] devant consonne alterne avec [j] devant voyelle parce que ces deux sons ne se distinguent en fait que par un peu plus de fermeture pour [j] que pour [i], et que ce degré supplémentaire de fermeture est normal pour marquer le contraste entre [j] et la voyelle ou les voyelles voisines. S'il faut, en français, distinguer un phonème /j/ d'un phonème /i/, c'est parce que *paye* et *abeille* ne se confondent pas avec *pays* et *abbaye*. Mais on notera que l'opposition se neutralise ailleurs qu'en finale de syllabe : on ne saurait, en français, distinguer de *viens* un mot \**vi-ens* en deux syllabes. Même dans les langues où l'on doit distinguer /i/ de /j/, /u/ de /w/, il est normal que leurs traits pertinents rattachent /j/ et /w/ plutôt au système des voyelles qu'à celui des consonnes. » (M.ÉL. : p. 80-81).

On mesure, à la lecture de ces développements, en particulier celui de *La Description phonologique*, le caractère strictement paradigmatique de la construction martinettienne du rapport entre fonction et structure : si des situations de commutation entre consonnes et voyelles apportent la confirmation que celles-ci sont des phonèmes différents, « [l]e problème phonologique des rapports entre consonnes et voyelles ne se pose que marginalement dans le cadre de la commutation ». La perspective est relativement différente de celle des textes précédents. Dans « Substance phonique et traits distinctifs », les définitions syntagmatique et paradigmatique étaient qualifiées de « méthodes [...] complémentaires » (M.Sub. : p. 131), au lieu de la subordination du paradigmatique au syntagmatique que mettent en place les autres textes. Or, on retrouve, dans le passage de *La Description phonologique*, la dimension du classement paradigmatique, dont nous avons vu plus haut que, bien qu'impliquant, avec les

traits, la définition des unités, donc le cadre syntagmatique, il était relativement indépendant du classement syntagmatique. Il ne s'agit donc pas, ici, de subordination du paradigmatique au syntagmatique, mais, de manière presque inverse, d'un classement paradigmatique révélant l'existence de deux groupes. Ce point apparaît de manière très nette dans *A Functional View of Language* (1961-1962), où Martinet parle d'« autonomie normale des deux systèmes phonématiques », dotés de caractères distinctifs non seulement propres, mais tendant à rester distincts :

« La typologie phonématique a été l'une des préoccupations majeures de l'École de Prague à ses débuts. Parmi les importantes contributions de Troubetzkoy aux *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* nous trouvons deux tentatives de classification, l'une pour les systèmes vocaliques, l'autre pour les systèmes consonantiques. C'est en effet l'une des difficultés propres à l'établissement d'une typologie linguistique, que, même dans le domaine nettement circonscrit de la phonématique, nous ayons à élaborer des systèmes distincts, l'un pour les voyelles, l'autre pour les consonnes. Il se pourrait que dans une langue donnée le nombre des voyelles soit inversement proportionnel à celui des consonnes. Dans des langues du type de celles du Caucase du Nord-Ouest, qui ne possèdent qu'une ou deux voyelles, nous pouvons nous attendre à trouver un nombre de consonnes supérieur à 50, alors que le type de français que j'utilise n'a guère que 18 consonnes pour 16 voyelles. Toutefois, l'espagnol d'Amérique avec ses 17 consonnes se contente de 5 voyelles, et le polynésien présente une liste très courte pour l'un et l'autre type de phonèmes. En conséquence, les langues ne sauraient être étiquetées "consonantiques" ou "vocaliques". Par ailleurs, chaque fois que nous croyons découvrir un rapport entre les deux systèmes vocalique et consonantique, il ne s'agit guère que d'un rapport numérique. C'est seulement lorsque les consonnes possèdent des caractères distinctifs généralement réservés aux voyelles que nous pouvons observer une influence réelle d'un système sur l'autre et nous remarquons alors que le système vocalique d'une langue a recours généralement à d'autres traits distinctifs. C'est ce qu'on vérifie, par exemple, dans une langue comme le russe, où un grand nombre de consonnes sont opposées comme palatalisées (c'est-à-dire accompagnées d'une co-articulation d'avant) à des consonnes non-palatalisées, et où, dans le système vocalique, les voyelles d'avant ne sont pas opposées aux voyelles d'arrière, mais les arrondies aux non-arrondies : la réalisation du phonème /u/ est généralement d'arrière [u], mais quelquefois d'avant [ū] et le phonème /i/ est, soit d'avant [i], soit articulé plus en arrière [i̯].

Ce type de relation, en raison de sa nature exceptionnelle, ne fait que souligner l'autonomie normale des deux systèmes phonématiques. Certains linguistes<sup>2457</sup> ont tenté d'identifier sur le plan de l'impressionnisme acoustique, les traits distinctifs des voyelles et ceux des consonnes. Même s'il était démontré que ces efforts ne trouvent pas, en définitive, leur source dans une conception binariste aprioriste des systèmes linguistiques, et reposent sur des faits bien observés, il resterait à prouver que ce qui est bon pour des voyelles est, soit bon, soit mauvais pour des consonnes et vice-versa : même s'il était vrai, d'une manière ou d'une autre, que [a] est à [k] ce que [u] est à [p] et ce que [i] est à [t], ceci ne signifierait pas qu'une langue qui présente /a/ comme phonème doive, soit exclure totalement /k/ de son inventaire consonantique, soit l'y inclure obligatoirement.

Si, sur le plan paradigmatique, il y a peu à espérer d'une tentative de rapprochement des systèmes vocaliques et consonantiques, il peut être plus fructueux de s'efforcer de

---

<sup>2457</sup> Martinet renvoie ici aux *Preliminaries to Speech Analysis*. Voir *M.LF* : p. 93, note 14 [*M.FVL* : p. 75, note 1]. Voir *supra*, et ci-dessous la note 2459.

caractériser les langues en se référant à la manière dont les voyelles et les consonnes s'organisent dans la chaîne parlée<sup>2458</sup>. » (M.LF : p. 92-93).

Ces deux groupes sont des classes, passibles, en tant que telles, d'une définition syntagmatique<sup>2459</sup>. Mais la justification de leur existence est tout à fait différente de celle qui prévaut dans les textes que nous avons analysés jusqu'ici, étant non pas structurale mais fonctionnelle : si les consonnes et les voyelles forment deux systèmes distincts, c'est dans la mesure où « le rôle des voyelles et des consonnes en tant que telles n'est pas de former des oppositions DANS LE SYSTÈME, c'est-à-dire de pouvoir apparaître dans des contextes identiques, mais d'établir, DANS LE FIL DU DISCOURS, les **contrastes** nécessaires », où « [c]e

---

<sup>2458</sup> « Phonological typology was one of the central preoccupations of the so-called Prague School in its early days. Among the important contributions of Trubetzkoy to the *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, we find two classificatory surveys, one for vocalic, the other for consonantal systems. It is, indeed, symptomatic of the difficulties inherent in the establishment of a linguistic typology that, even in the neatly circumscribed field of phonematics, we should have to set up two distinct systems for vowels and consonants. There may seem to exist some inverse ratio between the number of vowels and that of consonants in a given language : in a language with one or two vowel phonemes such as the ones we find in the north-western Caucasus, we expect the number of consonant phonemes to exceed 50, whereas the type of French I use has barely 18 consonants to match its 16 vowels. Yet American Spanish, with 17 consonants, gets along with only 5 vocalic phonemes, and Polynesian has very short lists for both types. Consequently, languages cannot be labelled either "consonantal" or "vocalic". Besides, wherever we seem to discover some connexion between two patterns of consonants and vowels, it is hardly anything but numerical. It is only when consonants are found to make use of distinctive features usually restricted to vowels that we may observe some definite influence of one system on the other, since we usually notice that the vowel pattern of the language then resort to other features : this is true, for instance, in a language like Russian in which many consonants are opposed as fronted to non-fronted and in which, in the vocalic pattern, front is not opposed to back, but rounded to non-rounded : the /u/ phoneme is usually back ([u]), but sometimes front ([y]), and the /i/ phoneme is either front ([i]), or articulated farther back ([ɨ]).

This type of connexion, because of its exceptional nature, only underlines the normal autonomy of the two phonematic patterns. Even if it were shown that the efforts of some linguists to identify, on the plane of impressionistic acoustics, the distinctive features of vowels and consonants, do not ultimately arise from an *a priori* binaristic conception of language systems, and are supported by sufficient evidence, it would not indicate, by any means, that what is good for the vowels is either good or bad for the consonants and vice versa : should it be true, in one sense or another, that [a] is to [k] what [u] is to [p] and [i] is to [t], this would not mean that a language that presents /a/ as a phoneme should either definitely exclude /k/ from its consonantal inventory or necessarily have it.

If, on the paradigmatic plane, little is to be gained from trying to connect vocalic and consonantal systems, an attempt to characterize languages by reference to the way they balance vowels and consonants in the speech continuum may prove more successful » (M.FVL : p. 74-75).

<sup>2459</sup> Ce pour quoi, malgré la caractérisation paradigmatique – le point de départ dans la structuration – des voyelles et des consonnes, l'élaboration martinettienne demeure nettement distincte de celle de Jakobson. Il est notable, cependant, que l'argumentation martinettienne puisse partiellement rencontrer celle de Jakobson, qu'elle peut ainsi réfuter sur son propre terrain, comme dans le développement de « Function, Structure and Sound Change » que nous citons ci-dessous, où Martinet oppose le recours à des traits distinctifs distincts, impliquant deux systèmes donc deux classes différentes, à la représentation jakobsonienne en termes de trait commun différemment manifesté selon la nature vocalique ou consonantique des traits concomitants. Si comme nous l'avons vu plus haut, il s'agit chez Jakobson de réduction structurale, chez Martinet de définition fonctionnelle, et, concernant la construction de la structure, de dualité de l'autonomie et de l'intégration chez le premier, d'ordonnance du paradigmatique au syntagmatique chez le second, il s'agit cependant chez l'un comme chez l'autre, de structuration. Voir *supra*, et ci-dessous. Notons qu'il est difficile de savoir dans quelle mesure exactement Martinet reprend l'élaboration jakobsonienne, puisque l'on ne sait si « vocalic » et « consonantal » sont au singulier ou au pluriel : « vocalique » et « consonantique » sont chez Jakobson, mais non chez Martinet, des traits distinctifs.

qu'on attend des consonnes et des voyelles, ce n'est pas qu'elles apparaissent dans les mêmes contextes, c'est-à-dire qu'elles s'opposent, mais qu'elles se succèdent les unes aux autres dans le fil du discours, c'est-à-dire qu'elles soient en contraste. » Il s'agit là, comme pour la double articulation, d'un principe économique : « C'est, en effet, une succession d'articulations fermées et ouvertes qui semble offrir les conditions optima pour le processus de la communication vocale. », « un rythme régulier consonne + voyelle + consonne + voyelle représente un optimum ». On lit de même dans *Économie des changements phonétiques* (1955) :

« Une nouvelle économie est réalisée en faisant résulter ces unités [les unités de deuxième articulation] de combinaisons de traits phoniques non-successifs, ce qui réduit encore le nombre des éléments de base. Toutefois, il ne s'agit pas de n'importe quelles combinaisons, mais seulement de celles qui par leur nature servent au mieux les besoins de la communication. A cette restriction sur le plan du système, c'est-à-dire celui des simultanités, correspond, sur celui des successivités de la chaîne, la nécessité d'alterner des phonèmes de différents degrés d'ouverture, consonnes et voyelles. » (M.ECP : p. 95)

puis dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » (1957) :

« We might therefore expect that all existing systems will tend, in as much as they are not exposed to any external source of unbalance, towards a more and more perfect integration of all their phonemes through a reduction of the number of distinctive articulations without decrease in the number of phonemes. What opposes such a trend is, on the one hand, the necessity of alternating, in speech, units with different degrees of aperture, whence the general opposition of a consonantal to a vocalic system (Martinet, 1955, section 4.3) ; it is, on the other hand, the asymmetry of the organs of speech, the fact that explains why some articulatory combinations may be excellent, i.e. easily pronounced and identified, if performed at a certain point in the articulatory channel or with a certain degree of aperture of this channel, and of mediocre distinctive quality when produced in some other point or with a different aperture<sup>2460</sup> » (M.Ph. : p. 28)

dans les *Éléments de linguistique générale* :

« On pourrait donc s'attendre que<sup>2461</sup> tous les systèmes existants tendent vers une intégration de plus en plus complète de tous leurs phonèmes par réduction du nombre de ces phonèmes. Ce qui s'y oppose, c'est, d'une part la nécessité de faire alterner dans le discours des unités d'aperture fort différente, d'où l'existence générale de deux systèmes, consonantique et vocalique ; d'autre part, l'asymétrie des organes de la parole. » (M.Él. : p. 206)

---

<sup>2460</sup> « Nous devons ainsi nous attendre à ce que tous les systèmes existants tendent, pour autant qu'ils ne sont pas exposés à une source externe de déséquilibre, vers une intégration toujours plus parfaite de tous leurs phonèmes, par une réduction du nombre des articulations distinctives sans diminution du nombre de phonèmes. Ce qui s'oppose à une telle tendance est, d'une part, la nécessité d'alterner, dans le discours, entre des unités de différents degrés d'aperture, d'où l'opposition générale d'un système consonantique à un système vocalique (Martinet, 1955, section 4.3) ; c'est, d'autre part, l'asymétrie des organes de la parole, fait qui explique que certaines combinaisons articulatoires soient excellentes, c'est-à-dire aisément prononcées et identifiées, si elles sont réalisées à un certain point du canal articulatoire ou avec un certain degré d'aperture de ce canal, et de médiocre qualité distinctive quand elles sont produites à quelque autre point ou avec une aperture différente ».

<sup>2461</sup> On lisait en 1960 : « à ce que ». Voir M.Él.1960 : p. 215.

et dans *A Functional View of Language* :

« Là où l'économie demande que des systèmes d'unités distinctives diffèrent d'une position à une autre, les systèmes sont effectivement différents, comme le montre la coexistence des systèmes vocalique et consonantique<sup>2462</sup>. » (M.LF : p. 17)

et Martinet invoque, dans « Function, Structure and Sound Change » (1952), la nature des organes phonateurs :

« The vowel-consonant dichotomy, with its syllabic corollary is imposed upon us by the nature of the so-called speech organs. The vocalic and consonantal patterns may overlap in certain languages, but they are always organized according to two different models. Even if we should agree with Jakobson that, in human speech generally, the coordinates are the same for vowels and consonants, we would find, in individual languages, no constant parallelism between the two patterns : Czech would have a quadrangular consonantal system and a triangular vocalic one :

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| t | p | i | u |
| c | k |   | a |

and Finnish just the reverse :

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| t | p | i | u |
| k |   | æ | a |

The necessity of alternating, in the spoken chain, between closed and open articulatory complexes, which naturally result from the combination of different types of articulation, opposes the integration of all the phonemes of a language into one closely-knit pattern : the opposition of voice to its absence plays a great role in consonantal matters ; with vowels, on the contrary, voice is almost indispensable and therefore phonemically irrelevant. Some distinctive features can be found to characterize both vowels and consonants, but not too easily in the same language. Palatalization of consonants and front vowel articulation may be conceived as the same feature, with what actual difference that may exist being determined by concomitant vocalic or consonantal features ; but where, as in Russian, we might believe that the two coexist, more careful observation will often show that if consonants enter a correlation of palatalization, the vowel series will actually be distinguished by the play of the lips : Russian /i/ is frequently pronounced far back in the mouth, and /u/ may, in certain contexts, be performed as [ü]<sup>2463</sup>. » (M.Fun.I : p. 69-70).

---

<sup>2462</sup> « Where economy requires that systems of distinctive units *should* differ from one position to another, systems *are* different, as is shown by the coexistence of vocalic and consonantal systems. » (M.FVL : p. 8).

<sup>2463</sup> « La dichotomie voyelle-consonne, avec son corollaire syllabique nous est imposée par la nature de ce qu'on appelle les organes phonateurs. Les structures vocaliques et consonantiques peuvent se chevaucher dans certaines langues, mais elles sont toujours organisées selon deux modèles différents. Même si nous pensions avec Jakobson que, dans le langage humain en général, les coordonnées sont les mêmes pour les voyelles et les consonnes, nous ne trouverions, dans les langues individuelles, aucun parallélisme constant entre les deux structures : le tchèque aura un système consonantique quadrangulaire et un système vocalique triangulaire :

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| t | p | i | u |
| c | k |   | a |

et le finnois exactement l'inverse :

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| t | p | i | u |
| k |   | æ | a |

La nécessité d'alterner, dans la chaîne parlée, entre les complexes articulatoires fermés et ouverts, qui résultent naturellement de la combinaison de différents types d'articulation, s'oppose à l'intégration de tous les phonèmes d'une langue dans une structure à la maille serrée : l'opposition de la voix à son absence joue un grand rôle en

Il est question, dans les *Éléments de linguistique générale* et dans « Function, Structure and Sound Change », d'intégration et de structure, autrement dit, en conformité avec le point de départ dans le classement paradigmatique, de structuration. Et de fait, comme nous l'avons vu, s'il s'agit bien ici, à nouveau, de structure gouvernant le fonctionnement de la communication, qui se trouve ainsi sinon représenté, du moins expliqué ou démonté, l'indépendance des deux classements paradigmatique et syntagmatique puis l'autonomie des deux structurations ou systèmes vocalique et consonantique se soldent par une articulation, fonctionnelle, avant que structurale, des deux types de classement. La structure de la langue se trouve ainsi envisagée comme structuration paradigmatique plutôt que comme organisation inscrite dans un cadre syntagmatique. Aussi, comme il apparaissait dans les deux développements de *La Description phonologique* et des *Éléments de linguistique générale* que nous avons cités ci-dessus, le cadre syntagmatique corrélatif de la distinction des deux systèmes peut-il être brouillé par des chevauchements. Il ne s'agit plus, d'ailleurs, de définition relationnelle et de compatibilités, mais des rapports existant entre les unités, dans la mesure où ils construisent ou caractérisent le fonctionnement de la communication. Comme il apparaît notamment dans *A Functional View of Language*, il s'agit plus précisément, pour ce qui concerne le niveau syntagmatique, de positions, dans la mesure où elles impliquent des contrastes. Il semble ainsi qu'à la dualité signifiant/cadre qui marque l'axe syntagmatique s'en superpose une deuxième, à la fois parallèle et décalée, dualité entre contrastes et compatibilités dont l'existence fait nettement apparaître, à nouveau, l'absence de théorisation de l'unité qui caractérise l'élaboration martinettienne : la notion de contraste semble en effet un complément de celle d'existence, existence construite, sur le plan paradigmatique, dans le cadre fourni par l'examen des compatibilités (marqué par la dualité signifiant/cadre), mais demeurée impensée sur le plan syntagmatique, sinon, précisément, en termes de contraste, avec la multiplicité de niveaux qu'implique dès lors, rançon de la construction du rapport entre fonction et structure, la distinction contraste/opposition.

Cette multiplicité de niveau apparaît de manière encore plus nette dans les développements relatifs à l'accent, premier des deux exemples choisis par Martinet pour illustrer, dans un des développements d'*Économie des changements phonétiques* cités ci-dessus<sup>2464</sup>, la notion de contraste, le deuxième étant les rapports entre voyelles et consonnes. Accent et phonème (auquel s'ajoute le ton) s'opposent, dans l'ensemble du corpus martinettien, comme une unité de fonction contrastive à une unité de fonction distinctive. On lit ainsi dans « Function, Structure and Sound Change » :

---

matière consonantique ; avec les voyelles, au contraire, la voix est presque indispensable et conséquemment phonémiquement non pertinente. On peut trouver quelques traits distinctifs qui caractérisent à la fois les voyelles et les consonnes, mais pas si facilement dans la même langue. La palatalisation des consonnes et l'articulation des voyelles d'avant peuvent être conçues comme le même trait, la différence réelle qui peut exister étant déterminée par les traits vocalique(s) ou consonantique(s) concomitants ; mais là où, comme en russe, nous pourrions croire que les deux coexistent, une observation plus attentive montrera souvent que si les consonnes entrent dans une corrélation de palatalisation, les séries de voyelles seront distinguées en réalité par le jeu des lèvres : le /i/ russe est fréquemment prononcé très en arrière dans la bouche, et le /u/ peut, dans certains contextes, être exécuté comme [ü]. »

<sup>2464</sup> Voir M.ECP : p. 22-23, cité ci-dessus.

« Yet the basic function of accent as such is not distinctive. When its place in the unit it characterizes is not predetermined by the phonematic make-up of that unit, it may occasionally evince some sort of distinctive power (cf., Eg. Sp. *córtes-cortés*). But this is normally a by-product. Accent is really there to characterize and localize the word (or a certain type of morpheme or phrase) in the spoken context. If the localization is approximate, its function has been called culminative. If it is accurate, its function is demarcative<sup>2465</sup>. » (M.Fun.I : p. 75)

puis de même dans « Phonetics and Linguistic Evolution » :

« Accent, another prosodic unit, exerts an oppositional, or distinctive, function only occasionally, namely, when it may be found in various places in phonematically identical contexts (Martinet, 1955 ; 1954) : Spanish *páso* “I pass”, *pasó* “he passed”. Its consonant and basic function is contrastive, i.e. connected with the mutual relationships of the units in the chain, and consists in establishing a hierarchy among the successive elements of speech<sup>2466</sup>. » (M.Ph. : p. 18).

Martinet distingue ici entre fonction occasionnelle et fonction fondamentale de l’accent. La distinction est fondée, dans *La Description phonologique* et dans les *Éléments de linguistique générale*, sur une caractérisation plus précise de l’accent et sur une distinction corrélatrice entre l’accent en tant que tel et sa place, laquelle seule peut avoir une fonction distinctive. Martinet affirme ainsi, dans ces deux textes, que l’accent, à la différence du phonème, n’est pas une unité de commutation, ce qui lui conférerait une distinctivité, mais une unité de contraste :

« La **syllabe** n’acquiert de statut phonologique que comme segment de l’énoncé susceptible de recevoir différents traitements prosodiques. Ces traitements prosodiques peuvent être des traits distinctifs comme les tons, ponctuels ou mélodiques (cf. 1-7, 2-13, 14). Mais ils sont aussi, plus fréquemment peut-être, de nature contrastive ou accentuelle. L’**accent** est la mise en valeur d’une syllabe et d’une seule aux dépens des autres syllabes dans l’unité accentuelle, mot ou sémantème, selon les langues. La syllabe accentuée de chaque mot ou de chaque sémantème est celle dont la mise en valeur plus ou moins marquée doit permettre d’établir une hiérarchie entre les différentes unités significatives figurant dans un énoncé. Il s’agit d’établir des contrastes dans la chaîne entre divers degrés de mise en valeur, et non d’aboutir à deux types distinctifs, le type accentué et le type inaccentué, susceptibles de commuter. L’accent ne peut pas fonctionner comme trait distinctif dans le cadre du signe, car il ne permet pas, A LUI SEUL, de distinguer un signe d’un autre signe ; ce qui peut avoir valeur distinctive, c’est la place de l’accent : il n’y a pas, en espagnol, de mot *cortes* sans accent qui se distinguerait de ce fait d’un mot *cortes* avec accent, ou encore de mot *cortes* avec deux accents qui se distinguerait du mot *cortes*

---

<sup>2465</sup> « Cependant la fonction fondamentale de l’accent comme tel n’est pas distinctive. Quand sa place dans l’unité qu’il caractérise n’est pas prédéterminée par la constitution phonématique de cette unité, il peut occasionnellement manifester un certain type de pouvoir distinctif (cf., par exemple, esp. *córtes-cortés*). Mais il s’agit normalement d’un sous-produit. L’accent est là, en réalité, pour caractériser et localiser le mot (ou un certain type de morphème ou de syntagme) dans le contexte parlé. Si la localisation est approximative, on parle de fonction culminative. Si elle est précise, sa fonction est démarcative. »

<sup>2466</sup> « L’accent, une autre unité prosodique, n’exerce une fonction oppositionnelle, ou distinctive, qu’occasionnellement, à savoir quand on peut le trouver à différentes places dans des contextes phonématiquement identiques (Martinet, 1955 ; 1954) : l’espagnol *páso* “je passe”, *pasó* “il passa”. Sa fonction constante et fondamentale est contrastive, c’est-à-dire en rapport avec les relations mutuelles des unités dans la chaîne, et consiste à établir une hiérarchie parmi les éléments successifs du discours. »



avec un seul accent. On a nécessairement un accent et un seul, mais sa place peut varier : *córtés* “parlement”, *cortés* “poli” ; *término* “terme”, *termino* “je termine”, *terminó* “il termina”. » (M.DP : p. 45)

« La fonction des tons est essentiellement distinctive : un ton n'existe qu'en opposition avec au moins un autre ton ; aussi une langue a-t-elle *des tons*, jamais *un ton*. La fonction de l'accent est essentiellement contrastive, c'est-à-dire qu'il contribue à individualiser le mot ou l'unité qu'il caractérise par rapport aux autres unités du même type présentes dans le même énoncé ; une langue a *un accent* et non *des accents*. Lorsque, dans une langue donnée, l'accent se trouve toujours sur la première ou la dernière syllabe du mot, cette individualisation est parfaite puisque le mot est ainsi bien distingué de ce qui précède ou ce qui suit. Là où la place de l'accent est imprévisible, doit être apprise pour chaque mot et ne marque pas la fin et le début de l'unité accentuelle, l'accent a une fonction dite culminative : il sert à noter la présence dans l'énoncé d'un certain nombre d'articulations importantes ; il facilite ainsi l'analyse du message. Que sa place soit prévisible ou non, l'accent permet, en faisant varier l'importance respective des mises en valeur successives, de préciser ce message. Lorsque la place de l'accent n'est pas fixe, c'est-à-dire que la succession des phonèmes caractérisant l'unité ne permet pas de déterminer la syllabe qu'il doit frapper, comme c'est le cas en espagnol où la succession des phonèmes /termino/ ne permet pas de savoir s'il s'agit de *término* “terme”, *termino* /termino/ “je termine” ou *terminó* “il a terminé”, on est tenté d'attribuer à l'accent une fonction distinctive. Mais ceci ne serait acceptable que si l'on pouvait concevoir un mot espagnol /termino/ dont les trois syllabes seraient accentuées en même temps, un autre où aucune des trois syllabes ne seraient accentuée, un troisième où /ter-/ et /-mi-/ seraient accentuées, tandis que /-no/ serait sans accent, etc. Ce qui peut avoir valeur distinctive, c'est la place de l'accent. Ce rôle distinctif de la place de l'accent est généralement épisodique, mais il peut acquérir une certaine importance, comme le voit par l'exemple de l'anglais, où bien des paires de nom et de verbe phonématiquement homonymes, comme *an increase*, *to increase*, ou quasi homonymes, comme *a permit*, *to permit*, sont essentiellement distinguées par l'accent initial du nom et l'accent final du verbe. Ceci, cependant, ne doit pas faire oublier que la fonction fondamentale, commune à l'accent de toutes les langues qui le connaissent, est contrastive et non oppositive. » (M.Él. : p. 91-92).

On lisait de même en 1955, dans *Économie des changements phonétiques*, à la place de l'accent s'ajoutant sa forme :

« En réalité, ce qui rend l'accent foncièrement différent d'une caractéristique phonématique comme le degré d'ouverture ou de profondeur d'une voyelle, ce n'est pas la dimension du segment de la chaîne où il se manifeste effectivement, mais quelque chose de beaucoup plus décisif : une fonction linguistique différente. La fonction normale d'une différence pertinente de degré d'ouverture est la fonction distinctive, celle qui assure l'identification de chacun des signes successifs du discours en écartant de la conscience de l'auditeur les mots et les formes qui ne figurent pas dans le message et que, cependant, situation et contexte pourraient évoquer. La fonction essentielle d'une caractéristique accentuelle n'est pas d'opposer un mot effectivement présent dans la chaîne à quelque autre mot de la langue qu'il convient d'éviter de suggérer à l'interlocuteur, mais de mettre ce mot en valeur par rapport aux autres mots effectivement présents dans la chaîne. Cette fonction n'est pas oppositionnelle et distinctive, mais contrastive. C'est l'unicité de l'accent dans l'unité sémantique, le mot en castillan, le “sémantème” dans une langue comme l'allemand, qui montre bien que telle est sa fonction de base là-même où sa place dans le mot peut être utilisée à des fins distinctives comme dans cast. *paso* “je passe” – *pasó* “il passa”. On a *páso* et *pasó* mais *pásó* avec

deux accents, et *paso*, sans aucun accent au moins virtuel, sont impossibles. Ce qu'on appelle "accent" est précisément cette caractéristique unique de l'unité sémantique de base. On peut certes dire que l'accent caractérise le mot, c'est-à-dire une unité plus grande que le phonème, et que, par conséquent, il se classe bien parmi les faits prosodiques tels que nous les avons définis. Mais il caractérise le mot d'une façon très particulière qui n'est pas celle dont les tons caractérisent mores ou syllabes dans des langues comme l'éfik ou le cantonais : les tons ne sont des tons que parce qu'il y en a de plusieurs types dans la langue considérée, qu'un ton peut donc s'opposer à un autre ton ou à plusieurs autres, et exercer ainsi une fonction distinctive. L'accent, dont la raison d'être est d'établir des contrastes dans la chaîne, restera essentiellement une unité contrastive là-même, en grec classique, en lituanien, en serbo-croate, où les circonstances lui ont conféré un statut distinctif en le faisant apparaître sous des formes et en des endroits variables, comme aigu ou circonflexe, comme descendant ou montant, sur telle ou telle syllabe du mot. » (M.ECP : p. 155-156).

On a là, tout d'abord, une assignation de fonction, fondée sur une analyse du fonctionnement de l'accent en regard de celui des traits distinctifs et des tons, mais également, ainsi qu'il apparaît notamment à la fin du développement d'*Économie des changements phonétiques*, sur une pétition de principe : l'accent a une « raison d'être » qui lui confère un statut immuable d'« unité contrastive », « là-même [...] où les circonstances lui ont conféré un statut distinctif ». Martinet va jusqu'à considérer, dans *Économie des changements phonétiques*, que la fonction distinctive de la place de l'accent est une « extension des fonctions de l'accent par suite de la défaillance d'autres éléments du système » (M.ECP : p. 165), et l'on retrouve à ce propos, dans « Accents et tons » (1954/1965), la notion de raccroc :

« La valeur distinctive de la place de l'accent en roman n'est apparue, pour ainsi dire, que par raccroc. Une fois qu'elle est établie dans une langue, rien n'empêche les usagers de la mettre à profit pour distinguer entre des mots susceptibles d'apparaître dans des contextes identiques. Mais alors même qu'on trouverait une langue où la place de l'accent jouerait un rôle distinctif de tous les instants, aussi bien dans la grammaire que dans le lexique, il n'en resterait pas moins que l'accent, du fait de sa distribution dans la chaîne parlée et de son comportement fonctionnel dans l'ensemble des langues où se retrouve le phénomène qu'on peut désigner ainsi, ne saurait présenter la distinction comme fonction de base.

Ce que les linguistes, ceux-là mêmes qui ne sont pas consciemment fonctionnalistes, appellent "accent" est essentiellement caractérisé par son unicité dans l'unité accentuelle de base, généralement le mot. Ce qu'on appelle "accent secondaire" est, dans bien des cas, un reflet à distance de l'accent principal qui, seul, exerce les fonctions accentuelles. [...] Ce qu'il est important de relever ici c'est que, dans tous les cas, une fois choisie l'unité accentuable, que celle-ci soit plus petite que le "mot", égale au "mot", voire plus vaste que le "mot", elle ne connaît jamais qu'un seul accent, et cette constance dans l'unicité indique clairement le caractère fonctionnel particulier de l'accent. Il ne peut guère faire de doute que l'accent sert essentiellement à individualiser les unités sémantiques dans la chaîne parlée et, par raccroc seulement, à les opposer dans le système par la place qu'il occupe dans l'unité accentuelle. » (M.Ac. : p. 150-152).

On lit encore dans « Function and Segmentation in Prosody » (1972) :

« Une des erreurs les plus graves que commettent les débutants consiste à utiliser l'expression "accent distinctif". Par nature, l'accent ne saurait être distinctif. Son rôle essentiel et constant s'exerce dans la chaîne. Il signale l'existence, en un point de

l'énoncé, d'une unité signifiante porteuse de la quantité d'information que l'on attend d'une unité lexicale. Lorsque l'on veut produire une emphase particulière, on peut accentuer certaines unités grammaticales, et des unités lexicales, normalement accentuées, peuvent recevoir une mise en valeur supplémentaire. Si l'on emploie le terme "opposition" pour désigner la relation entre une unité effectivement présente dans l'énoncé et l'une quelconque des unités qui pourraient figurer au même point de la chaîne, le message étant différent, on peut alors se servir du terme "contraste" pour désigner la relation entre des unités effectivement présentes dans l'énoncé. Dans ces conditions, on peut dire que la fonction de l'accent est contrastive. Si, comme c'est le cas dans quelques langues, l'accent caractérise automatiquement la première ou la dernière syllabe de l'unité accentuelle (en général des "mots"), il acquiert une fonction démarcative, c'est-à-dire qu'il signale le début ou la fin des mots. Dans les langues où la place de l'accent dans l'unité accentuelle ne dépend pas de la constitution phonématique de celle-ci, cette place peut avoir une fonction distinctive, comme c'est le cas en espagnol où l'on distingue entre *término*, "terme", *termino* /ter'mino/, "je termine" et *terminó*, "il a terminé". Mais si la place de l'accent peut être distinctive, l'accent lui-même ne peut être que contrastif<sup>2467</sup>. » (M.FSP : p. 123)

et dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« La place de l'accent (et non "l'accent" comme on le dit à tort) a également fréquemment valeur distinctive. » (M.Pou. : p. 27).

La perspective martinettienne apparaît ici, à nouveau, profondément différente de celle de Saussure. Les passages consacrés à l'accent sont relativement peu nombreux dans les cours de linguistique générale. Qu'il s'agisse du *Cours de linguistique générale* :

« En français, l'accent est toujours sur la dernière syllabe, à moins que celle-ci n'ait un *e* muet (*ə*). C'est un fait synchronique, un rapport entre l'ensemble des mots français et l'accent. D'où dérive-t-il ? D'un état antérieur. Le latin avait un système accentuel différent et plus compliqué : l'accent était sur la syllabe pénultième quand celle-ci était longue ; si elle était brève, il était reporté sur l'antépénultième (cf. *amīcus*, *ánīma*). Cette loi évoque des rapports qui n'ont pas la moindre analogie avec la loi française. Sans doute, c'est le même accent en ce sens qu'il est resté aux mêmes places ; dans le mot français il frappe toujours la syllabe qui le portait en latin : *amīcum* → *ami*, *ánimam* → *âme*. Cependant les deux formules sont différentes dans les deux moments, parce que la forme des mots a changé. Nous savons que tout ce qui était après l'accent ou bien a disparu, ou bien s'est réduit à *e* muet. A la suite de cette altération du mot, la position de

---

<sup>2467</sup> « One of the most serious blunders committed by beginners consists in using the phrase "distinctive accent" or "distinctive stress". Accent is not meant to be distinctive. Its fundamental and permanent role is syntagmatic. It points to the existence, at some point in the utterance, of a significant unit carrying the amount of information which is expected from a lexical unit. When special emphasis is needed, some grammatical items may be accented, and normally accented lexical units may receive extra prominence. If the term "opposition" is used for indicating the relation between a unit actually present in the utterance and any one of the units which could have figured at the same place, had the message been different, the term "contrast" is available for indicating the relation between units actually present in the utterance. The function of accent can then be called contrastive. If, as is the case in some languages, it automatically characterizes the first or the last syllable of accentual unit (usually "words"), it acquires a demarcative function, i.e., it shows where "words" begin or end. In those languages where its place in the accentual unit is not dependant on the latter's phonematic make-up, that place may function distinctively as when Spanish distinguishes between *término* "term", *termino* /ter'mino/ "I finish", and *terminó* "he finished". But if the place of accent may be distinctive, accent itself is never anything but contrastive. » (M.FSP : p. 206-207).

l'accent n'a plus été la même vis-à-vis de l'ensemble ; dès lors les sujets parlants, conscients de ce nouveau rapport, ont mis instinctivement l'accent sur la dernière syllabe, même dans les mots d'emprunt transmis par l'écriture (*facile, consul, ticket, burgrave*, etc.). Il est évident qu'on n'a pas voulu changer de système, appliquer une nouvelle formule, puisque dans un mot comme *amīcum* → *ami*, l'accent est toujours resté sur la même syllabe ; mais il s'est interposé un fait diachronique : la place de l'accent s'est trouvée changée sans qu'on y ait touché. Une loi d'accent, comme tout ce qui tient au système linguistique, est une disposition de termes, un résultat fortuit et involontaire de l'évolution. » (Saussure, 1972 : p. 122-123)

ou des notes du troisième cours qui constituent la source du développement en question<sup>2468</sup>, l'accent est présenté comme un « fait synchronique » :

« Autre exemple. En français : loi que l'accent est toujours sur la dernière syllabe, à moins qu'elle ne possède un *e* muet. <Fait synchronique. – Rapport entre ensemble de mot français et l'accent.>

D'où vient ce fait, ou plutôt, en nous plaçant dans un état antérieur, l'état latin : <plus compliqué> l'accent est toujours sur la pénultième [syllabe] et l'antépénultième [syllabe] des mots selon que la pénultième est longue ou brève.

Cette loi évoque des rapports tout autres que la loi française.

C'est le même accent qui n'a pas bougé dans un seul mot :

*ānge mētiēr*

*āngelus ministērium*

Cependant deux formules différentes à deux moments. Pourquoi ?

Comme tout le monde <le> sait, c'est parce que la forme des mots a changé. Tout ce qui était après l'accent a disparu ou s'est transformé en syllabe *e* muet. <Les sujets parlants mettront instinctivement l'accent sur la dernière syllabe. Conscience d'un certain rapport> La formule est complètement différente ? <On n'a pas voulu changer la formule, puisqu'on n'a pas voulu changer l'accent> A-t-on voulu changer le système d'accent ? Non, pas la moindre volonté même inconsciente de changer l'accent.

Il s'est interposé un fait diachronique :

|                                                                                         |                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div style="border: 1px solid black; display: inline-block; padding: 2px 5px;">io</div> | <div style="border: 1px solid black; display: inline-block; padding: 2px 5px;">mansióne</div> |
| <i>e</i>                                                                                | <i>maison</i>                                                                                 |

Il ne concerne pas l'accent, mais les syllabes qui se conservent ou pas. On peut concevoir la loi de l'accent comme un ordre et tous les états comme des ordres qui existent indépendamment de toute volonté de les créer. Et ainsi se vérifie aussi l'idée du caractère fortuit de chaque état. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 266-267)

« 2°) accent français : contrat entre les différentes tranches représentant les mots [...]

La loi exprime un rapport entre deux termes coexistants (synchroniques). Unité du mot et accent. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 268-269).

Les « Notes sur l'accentuation lituanienne », que leurs éditeurs datent de 1894<sup>2469</sup>, confèrent à cette conception un arrière-plan très remarquable. L'accent y est d'abord présenté comme un « moyen de différence entre deux mots » :

<sup>2468</sup> Voir Saussure (1967) : p. 191.

<sup>2469</sup> Voir Saussure (2003b) : p. 325.

« On pourra opposer l'accent tonique (v. plus haut), à la fois oligosyllabique et irréductible. La solution fausse (au premier moment lumineuse) consistera à dire que l'accent tonique se réduit à une opposition pansyllabique entre *atones et toniques*, – car alors et à ce taux il n'y aurait pas de raison de ne pas dire pour tout fait oligosyllabique comme *û* qu'il établit un *ordre* consistant dans l'opposition de ce qui est *û* et de ce qui n'est pas *û*. Mais la véritable solution consiste tout simplement dans ce fait que l'accent n'a jamais été une différence concernant la syllabe, qu'elle implique FONDAMENTALEMENT [], c'est à dire que *accent* ne signifie rien (pour un état de langue), si on ne dit pas que c'est un moyen de différence entre deux MOTS, qu'en outre ce moyen de différence consiste simplement à ce que soit la syllabe n° 1 plutôt que 2, ou n° 2 plutôt que 3, qui se trouve distinguée. L'accent (dans un état de langue) est un *numéro*. Ce numéro est réglé sur l'unité *mot*. Le fait pour le *mot* de pouvoir distinguer sa syllabe 3 de 1 et 2, ou 1 de 2 et 3, est ce qui constitue absolument tout. » (Saussure, 2003b : p. 330)

et l'on retrouve, à ce propos, le constat martinettien de l'unicité de l'accent :

« En réalité, le fait exprimé par  $\Theta$  ne se présente pas ; il se présenterait indiscutablement, si l'on pouvait dire d'un élément (oligosyllabique)  $\Theta$  qu'il est distribué tout à fait au hasard comme caractère supplémentaire parmi les syllabes. Or l'accent tonique, qui est le type de  $\Theta$ , a justement pour caractère de ne pas pouvoir être distribué au hasard, par ex. de ne pas pouvoir frapper deux ou trois fois les syllabes d'un MÊME MOT ; par conséquent de connaître l'unité du mot dans Sa loi, de la reconnaître comme Sa condition décisive et permanente ; mieux que cela d'être de fondation une distinction entre les *mots*, consistant à ce que soit la syllabe 2 dans tel mot. » (Saussure, 2003b : p. 332).

Mais le manuscrit déploie surtout une importante réflexion sur la nature et les conditions de l'étude de l'accent. Saussure écrit tout d'abord :

« Nous n'examinons pas par quelles raisons un grammairien se laisse guider quand, à propos de l'accentuation d'une langue, de la NATURE DE L'ACCENT dans cette langue, parmi les différentes matières qu'il croit imposées par le sujet sans rechercher davantage quelle est l'importance, le sens ou le but de cette étude, []

Cette étude nous éclaire-t-elle []

Non []. Et cependant (remarquons ceci) il y est *uniquement question d'accent*, de sorte qu'en apparence il n'y a rien qui doive rentrer plus directement dans le sujet, et que ce chapitre semble être le centre naturel de l'étude.

[]

Il est inutile, je ne dis pas de prendre l'accent comme centre d'une étude d'accentuation, mais de chercher un lien qui permette d'assembler en une même unité l'étude []

[]

l'objet central des questions d'accent n'est pas l'accent

Nous voudrions éviter de faire à propos d'un sujet aussi restreint que l'est l'accentuation et encore l'accentuation d'une certaine langue, une profession de foi sur la classification générale que réclament selon nous les différents objets de la linguistique ; cependant la nature de l'évidence de cette classification éclate tellement sous chaque cas particulier, qu'on éprouve [*sic*] quelque pudeur à se traîner volontairement dans je ne sais quelles explications sur l'accent, quand la question embrasse simplement la totalité des faits de langue.

La phonétique s'occupe de valeurs *diachroniques*

La grammaire analyse les mots dans leurs éléments ; et n'analyse pas ces éléments eux-mêmes ; sous peine de n'être plus grammaire.

[] » (Saussure, 2003b : p. 335).

Les développements qui suivent sont plus explicites. Saussure distingue en effet deux types d'étude de l'accent, qui, contrairement à ce que pourrait laisser penser « le mot accent », ne forment pas une unité :

« Le *mot* accent permet de réunir en un seul corps deux études qui à la vérité n'ont d'ailleurs rien à voir l'une avec l'autre, au nom d'un lien tout à fait extérieur et artificiel. La *chose* accent, quant à elle est double ; et il faut choisir ce qu'on étudie, ou de la nature de l'accent, ou de son rôle dans le mot ; Tous deux désignés par accent (ce qui n'a pas d'inconvénient ; Tous deux réunis en suite de cela en une seule étude (ce qui n'a pas non plus de grave inconvénient). Mais considérés en outre, au nom de cette promiscuité, comme formant réellement un seul sujet, *ce qui a un très grave inconvénient*, parce qu'alors l'unité des choses concernant le rôle de l'accent dans le moment est entièrement déplacée, et par là méconnue, semble résider désormais dans l'accent, au lieu qu'elle réside []

Il existe un premier sujet pouvant s'intituler De l'accentuation, partout où l'on vient à s'occuper, incidemment ou expressément, de la NATURE DE L'ACCENT dans l'idiome qu'on envisage, quoiqu'il ne puisse sérieusement y avoir d'équivoque sur ce qu'on entend par *nature de l'accent*, nous pouvons exprimer la même chose encore plus clairement en disant qu'il s'agit de la *phonation de l'accent*, ou du fait []

Tantôt cette question de la nature de l'accent est bien enfermée dans un chapitre spécial, tantôt elle se glisse plus subtilement à travers toutes les parties de l'étude, et il faut un travail de triage et d'élimination pour la canaliser vers son centre.

[]

1° Les questions *qui restent* sont les seules qui aient motivé initialement, la recherche. On s'est demandé selon quel principe ἀγαθός et ἀνθρώπος présentent une position d'accent différente. On s'est demandé selon quel principe τιμή τιμῆς présentent une qualité d'accent différente. – Il ne serait pas vrai de dire [] jamais [] demandé en revanche initialement *en quoi consistait* l'accent qui a une position différente [] ; si on s'est posé cette question, ce n'est pas cela qui a déterminé l'étude.

2° Les questions qui restent sont les seules dont on réclame finalement la solution. On sera satisfait (et je dis *complètement* satisfait), s'il est établi que [], alors même qu'on ne connaît []. – Tandis que si l'on connaît très parfaitement la nature de l'accent []

3° Il y a donc quelque chose de commun à toutes ces questions qui restent, par opposition à celle de *la nature de l'accent*, quelque chose qui leur communique l'intérêt dont est radicalement dépourvue cette dernière.

Ce trait commun, c'est qu'elles mettent en présence deux termes : l'accent *et* le mot.

Il semble que ce soit le trait constant et caractéristique de toutes les vérités générales, en linguistique de pouvoir passer [...] <sup>2470</sup> ou pour des propositions exactement dignes de

---

<sup>2470</sup> Ces signes typographiques figurent dans l'édition du manuscrit. Nous ignorons leur sens, dans la mesure où ils ne sont pas signalés dans les conventions philologiques, qui sont les suivantes :

- « – Les lectures incertaines sont signalées par des crochets et un point d'interrogation : [mot ?].
- Les mots illisibles sont signalés par [... ?].
- Nos conjectures sont signalées par [cj. mot].
- Nos ajouts sont signalés entre crochets simples : [mot ajouté]. » (Saussure, 2003b : p. 325).

M. de La Palice, et qu'on éprouve une pudeur à énoncer, ou pour des paradoxes tels qu'aucune accumulation de preuves ne paraît alors trop forte pour les faire accepter.

Ainsi nous apercevons une certaine série de questions qui ont ceci de propre qu'elles ne nous mettent jamais en présence de *l'accent*, mais de l'accent et du mot. Et nous constatons que cette série, où le mot intervient comme deuxième terme, est la seule qui ait jamais un intérêt par elle-même.

C'est ici, c'est à ce point critique, que l'ornière des classifications faciles nous guette, et nous fera inévitablement retomber dans le piège, si nous ne savons pas envisager maintenant l'objet que nous tenons hors de toute [] préconçue : Comme l'idée qui pèse sur notre grammairien, est toujours et avant toute chose, qu'il s'occupe de *l'accent*, et qu'il doit à tout prix retrouver l'unité dans cette étude, alors même qu'il n'a jamais examiné, si elle comportait une unité, []

Il est temps de placer la question sur le terrain plus vaste qui est son véritable terrain :

Peut-on jamais s'imaginer que la grammaire soit avancée, intéressée, ou concernée en quoi que ce soit par la connaissance de la nature intime (de la *valeur absolue*) des termes entre lesquels se débattent ses questions. Ce serait faire preuve d'une aussi grande naïveté que si l'on supposait que l'héraldique, qui a souvent affaire à la couleur bleue ou rouge, s'intéresse à savoir comment l'opticien et le physicien jugent de ces couleurs. Un système de langue (qui est un système toujours momentané) se trouve de moment en moment compris en un certain nombre de valeurs, lesquelles valent uniquement par leur différence, oppositions et relations. [] Dire qu'on ne pourrait pas représenter ces termes en de simples sigles algébriques  $\alpha \beta \gamma \delta$ , en faisant totalement abstraction de leurs valeurs absolues, est dire pour nous la chose la plus décidément fautive qu'on ait jamais avancée sur le langage. » (Saussure, 2003b : p. 336-337).

On retrouve ici le concept de valeur, et la dualité de l'étude de l'accent est de fait entièrement parallèle, aux yeux de Saussure, à la distinction de la phonologie et de la grammaire, ou de la linguistique, au sens synchronique. On lisait à la page précédente :

« (1) I. Contrairement à ce qu'ont voulu établir les créateurs du mot *morphologie*, Grammaire et morphologie se trouvent [être] des termes de signification identique et adéquate.

II. La morphologie (ou la grammaire) s'occupe de toutes les espèces de valeurs momentanées composant ce système toujours momentané qu'on appelle un état de langue – valeurs qui n'existent absolument que par leur OPPOSITION, ou relations ; résultant elles-mêmes de l'état accidentel de l'ensemble.

La morphologie ou la grammaire s'occupe des valeurs *idiosynchroniques* c. à d. de ce que vaut un élément dans tel et tel synchronisme particulier

III. La *théorie de la phonation* s'occupe de valeurs *panchroniques*. Une étude qui s'attache, comme la *théorie universelle de la phonation*, à fixer la valeur absolue d'un élément figurant à un moment donné dans tel ou tel système, p. ex. *z* ou *o*, n'a pas la moindre relation, pas même la moindre []

[] que lors même qu'on comprend mal ce qu'est, un élément en lui-même, on comprend [] » (Saussure, 2003b : p. 335)

et le développement tout juste cité est suivi de cet autre :

« Entre ces deux parties dès à présent bien définies, quelle est la connexion qui existe, ou quel est le fil qui permet de les rattacher à un même tout ?

Une comparaison que nous proposons, permettra ici d'éviter une foule de longueurs inutiles. Dans l'art du blason, telle couleur, par exemple le jaune (*or*), joue un rôle

déterminé, s'applique selon certaines règles peu importe lesquelles : on peut imaginer qu'elles soient à la fois plus complexes et plus précises qu'elles ne sont. Cela posé, la connaissance du rôle assigné au jaune en héraldique, et la connaissance de ce qu'est pour l'analyse physique la couleur jaune ont entre elles le même rapport que l'étude du rôle de l'accent dans les mots d'une langue avec la connaissance de ce qu'est l'accent physiquement, dans cette langue ou ailleurs. Si l'on ne peut pousser la comparaison dans tous les détails, tous les traits essentiels sont []. C'est dire que nous ne reconnaissons aucun lien véritable entre ces deux études ; qu'il n'y a pas entre elle la démarcation qui sépare les deux parties naturelles d'une étude, mais qu'il s'agit de deux études se mouvant en deux sphères.

La physique de l'accent et la grammaire de l'accent, on peut leur donner ces noms, sont choses aussi étrangères l'une à l'autre que la physique d'une couleur et ce qu'on peut appeler la grammaire héraldique de cette couleur.

L'accouplement de ces deux études en une seule n'aurait du reste aucun inconvénient (de même qu'il n'a aucune utilité), si l'on restait dans chacune d'elles clairement conscient de leur dualité, de []

[page blanche]

mais il arrivera le plus souvent que []

alors, ne pouvant plus se rendre compte du but général (pour la bonne raison que ce but n'existe pas, l'étude étant radicalement double), on se trompera aussi sur le caractère et le sens des deux [], au point de ne pas même distinguer, dans une foule de ces<sup>2471</sup> particuliers, ce qui relève de l'une [] » (Saussure, 2003b : p. 337-338).

On retrouve d'ailleurs, à ce propos, la notion de point de vue :

« Nous dénonçons catégoriquement à la linguistique le droit, dont elle use continuellement, de parler "*d'une chose*" à "*tel point de vue*".

Par exemple du mot [] au point de vue du sens, de la racine []

Les autres sciences ont à leur base des objets définis par leur existence, *hors de tout point de vue*. La linguistique a cela de particulier, et de grave, qu'un objet ne commence à être défini que de par le point de vue même *a, b, c*, qu'on "*y*" applique, formule encore fautive : puisqu'elle suppose encore un objet donné, – mais de par le point de vue momentané qu'on applique à la *masse* des faits linguistiques contemporains, jointe à la *masse* des faits linguistiques précédents, (jointe quelquefois à la *masse* des faits linguistiques succédant) []

Si l'on n'a pas reconnu préalablement que l'accent(–grammaire) est égal à l'accent(–physique) *dans son rapport avec le mot*, et *uniquement dans ce rapport*, nous nions que le grammairien ait la conscience claire en général de ce qui le concerne, et en particulier de ce que sont les différentes [] » (Saussure, 2003b : p. 338).

Dans cette perspective, l'accent ne constitue pas, pour le grammairien, une question particulière, mais seulement un problème morphologique semblable à tout autre. Saussure écrit ainsi ensuite :

« Le grammairien qui veut traiter de l'accentuation d'une langue a tout avantage à se rendre compte par avance de la véritable nature des questions qu'il aura à se poser et qui sont contenues en principe dans un tel sujet :

Si l'accent lui-même est un fait à part, situé en dehors de ce qui fait la [c]. grammaire], il n'y a en revanche qu'une complète méprise sur les valeurs dont on

---

<sup>2471</sup> Nous lirions volontiers : « cas ».



s'occupe qui puisse faire croire que le problème d'accent diffère du problème morphologique ordinaire.

Nous n'avons à considérer de l'accent que son rapport avec le mot. Faire autre chose, considérer l'accent *dans le mot*, à une place quelconque, est entrer dans une question qui n'offre [] » (Saussure, 2003b : p. 339).

C'est là ce que la suite du manuscrit s'attache à démontrer. Saussure écrivait à la page précédente, mettant en exergue la notion d'« attribut de l'accent » :

« Aux différentes études d'accentuation il est inutile de chercher un centre commun dans l'*accent* : il y a 2 centres qui sont l'*accent* pour tout ce qui concerne l'accent en lui-même, et le *mot* pour tout ce qui concerne l'accent autrement qu'en lui-même, savoir

1° le rapport mot déterminé  
position de l'accent

2° le rapport mot déterminé  
qualité de l'accent

[page blanche]

Celui qui doit étudier, dans une langue, la *position* de l'accent ou la *qualité* de l'accent, s'imagine tout naturellement, que la *position* [et] la *qualité* sont deux des attributs de l'accent ; il se figure fermement que son étude tourne autour de l'objet accent, comme autour d'un objet *autrement* [] ; à vrai dire il a la plus grande peine à saisir en quoi son objet central "accent" est modifié parce qu'il tombe sur la syllabe Z du mot A, ou sur la syllabe A du mot Z, mais il est persuadé que [] (Saussure, 2003b : p. 338-339).

Il consacre ensuite un long développement à la distinction et à la caractérisation des deux types d'étude de l'accent, où l'on retrouve, dans le cadre de la caractérisation du rapport entre les deux études comme étant tout à la fois inexistant et manifesté, la notion d'attribut de l'accent :

« On dit : l'étude du rôle d'un élément n'est pas la même chose que l'étude de cet élément en lui-même.

C'est trop évident, et ce n'est pas là ce qui est utile à reconnaître.

Mais 1° L'étude du rôle de l'élément *a* et du rôle de l'élément *b* constituent une étude identique, quand même *a* et *b* différeraient.

2° L'étude de ce qu'est *a* ou de ce qu'est *b*, constitue de son côté une certaine étude.

3° Cette dernière étude n'a ni le moindre rapport intérieur, ni la moindre importance extérieure. Cela n'empêche pas ce rapport de se manifester.

*Premier ordre de rapports entre l'accent et le mot :*

C'est par ex. la question de savoir si un mot a ou n'a pas d'accent qui lui soit attaché.

*Deuxième ordre de rapports entre l'accent et le mot*

C'est la question de savoir sur quelle syllabe, dans les mots qui ont un accent, cet accent doit reposer.

Troisième ordre de rapports entre l'accent et le mot. C'est la question de savoir, de séparer l'accent en lui-même, de ce qu'est l'accent par rapport à autre chose, c'est le signe manifeste qu'on sait à quoi s'en tenir à [propos de] l'objet désigné par accent. Nous avons accepté cette valeur du mot, il nous serait absolument indifférent d'en prendre une autre ; tout ce que nous demandons, de même que nous nous y engageons c'est que désormais le mot accent reste fixé exactement au même objet qui a été compris à l'origine.

On vient de voir (négativement) que toutes les études ultérieures sur l'accent auront à traiter du rapport de l'accent d'abord considéré en lui-même, avec autre chose. On peut [...] ajouter tout de suite (positivement) que cet "autre chose" est constamment LE MOT, de manière qu'il n'y a pas plusieurs études, mais seulement une étude à opposer à l'accent vu en lui-même, c'est l'accent vu *dans son rapport au mot*.

Je suppose qu'on ait rassemblé et concentré en un seul corps les observations de cet ordre, et je puis alors poser la question à laquelle nous aurons à partir d'à présent à nous reporter de moment :

1. Préjudiciellement : Reconnaît-on que l'étude des questions qu'on vient de définir a-t-elle ou n'a-t-elle pas le droit de s'intituler *De l'accent* ?

2. Cela reconnu, cette étude constitue-t-elle *toute* l'étude de l'accent ? On répond : Non, – car elle ne représente que l'étude de l'accent considéré en lui-même, ce qui n'est qu'un des points de vue sous lesquels on peut traiter de l'accent.

Il y a donc, aux termes de cette réponse, soit une, soit peut-être plusieurs études. Où l'accent (...) <sup>2472</sup> sera encore cependant considéré ; où toutefois ledit sujet ne sera plus [considéré] *en lui-même*, mais dans son rapport avec autre chose. Nous allons avoir à nous orienter sur ce second groupe.

Mais, avant de nous engager dans cet examen, constatons qu'il ne sera permis dans ce qui suit ni de dire que nous changions où que ce soit le sens du mot accent, ni de dire que ce sens n'est pas défini au moment où nous nous mettons en route ; vu que si l'on a été capable [] » (Saussure, 2003b : p. 339-340).

Mais ce développement prélude à l'affirmation suivante :

« Cet "autre chose" avec quoi l'accent peut entrer en rapport est d'une manière générale *la langue* (savoir toujours la langue déterminée qu'on a décidé d'étudier). Ainsi, la seconde étude prévue d'accent sera l'étude de l'accent par rapport à la langue, du rôle de l'accent dans la langue, ou de l'application qui est faite de l'accent par la langue – après que ledit accent a été premièrement envisagé dans ses caractères :

Il n'y a pas d'objection positive à faire à cette définition. Toutefois si l'on se borne ainsi à prendre la langue en masse, ce qu'il faut entendre par le rôle de l'accent dans la langue reste une chose absolument confuse pour l'esprit, parce que la langue comprend toute espèce d'unités parfaitement diverses ; et que si je rapporte au hasard le rôle de l'accent tantôt à une unité de l'ordre *a*, tantôt à une unité de l'ordre *b*, je ne fais que tâtonner misérablement.

Il faut donc, pour définir ce qu'est le rôle de l'accent dans la langue, le mesurer sur des unités linguistiques de *même ordre* : il faut en outre que la somme de ces unités représente *toute la langue* sinon je risque d'avoir omis un côté peut-être essentiel [... ?]. Si je divisais par exemple la langue en syllabes pour voir en quoi l'accent intéresse chaque syllabe, j'aurais il est vrai rapporté tout le rôle de l'accent à une base définie, et cela constituerait quelque progrès sur ce que nous voyons faire chaque jour. Mais la somme des syllabes ne fait pas la langue ; il y a mille autres choses en elle qu'une succession de syllabes. Où est donc l'unité qui permettra à la fois de déterminer ce qu'est le rôle de l'accent d'après un pôle fixe, et de dire que la valeur obtenue exprime toute sa valeur pour la langue ? Cette unité est *le mot*. Il faut étudier en quoi consistent les relations de l'accent et du mot, et nous aurons déterminé en quoi consistent les relations de l'accent et de la langue.

*Obs.* –

---

<sup>2472</sup> Sans doute doit-on lire ici : « [...] ? ».

Première série de relations entre *accent* et *mot* : l'accent n'existe ou n'existe pas dans un mot < ce qui est une chose d'incontestablement caractéristique de ce mot >

Deuxième série de relations entre accent et mot : L'accent (dans les mots où il existe) est attaché à telle syllabe déterminée du mot, ce qui est encore une chose évidemment caractéristique du mot.

Troisième série de relations entre accent et mot : L'accent, s'attachant à une syllabe déterminée du mot, y prend la forme X ou Z, ainsi *τιθεῖς* –

[]

3.

On déclarait précédemment l'étude de l'accent *incomplète* sous prétexte qu'elle n'avait considéré l'accent qu'en lui-même (§)

Elle est maintenant *complète*, puisque nous avons réuni tout ce qu'on peut dire sur l'accent.

Voyons donc ce que nous avons appris de nouveau sur [l'accent.]

Chacun le voit aussi bien que nous : Simplement et littéralement, *Rien*.

Il est possible que nous ayons recueilli dans cette étude quelque détail intéressant pour tel ou tel objet étranger à notre préoccupation, par exemple le mot, dont nous ne nous occupions en aucune façon ; mais quant à dire que sur *l'accent*, qui nous a été proposé, nous ayons recueilli même l'ombre d'une notion nouvelle, c'est ce que nous nions de la manière la plus absolue et la plus catégorique.

---

Il n'y a rien, dans les faits qui mettent en présence l'*accent* et le *mot*, qui soit caractéristique ou instructif pour le premier de ces termes. » (Saussure, 2003b : p. 340-341).

On lit de même ensuite :

« Elle est maintenant complète car nous avons épuisé ce qu'on []

[]

1. L'étude de l'accent dans ses caractères intrinsèques est déclarée incomplète.

2. Ou bien cela signifie rien ou bien l'on affirme formellement que l'accent possède d'autres caractères (naturellement *extrinsèques*).

3. Nous réunissons tout ce qui a pu donner lieu à cette idée (savoir : les rapports de l'accent et du mot) et nous prouvons qu'il n'y a rien là-dedans qui ressemble à un caractère de l'accent, extrinsèque ou intrinsèque.

Conclusion juste : il n'existe pas, il n'a jamais existé dès le principe d'autre étude de *l'accent*, que celle qui fixe des caractères intrinsèques. (Les faits que nous avons vus depuis sont importants peut-être, mais ne sont certainement pas importants pour l'accent en général : (ne concernant ni []) la détermination de leur nature concerne n'importe quelle étude qu'il faudra définir, sauf celle de l'accent).

Conclusion fausse, constituant la "caverne" habituelle :

Nous étions convenus de parler de l'accent (*en général*) ; quand vous dites que la position de l'accent dans *ἄνθρωπος* est une chose qui ne concerne pas l'accent, il est évident que vous voulez dire qu'elle ne concerne pas l'accent entier.

[*cj.* conclusion] *vraie* : Nous prétendons parler en effet de l'*accent en général*, et à cet effet nous avons largement ouvert la porte à n'importe quelle observation pouvant toucher l'accent de près ou de loin.

[]

Pour méconnaître que ce que nous disons de l'accent, s'applique à l'accent *en général*, nullement de l'accent dans tel ou tel sens, il faut avoir oublié tout ce qui précède.

Réponses :

– A ce taux, il n’y a aucune fin à la discussion grâce à votre inconséquence.

Il a été convenu avec le grammairien d’étudier les caractères de *l’accent* (au sens *le plus général*), et à cette seule raison que le sens ne saute pas matériellement d’un objet à l’[autre] dans le cours de la discussion, ce qui [... .. ?] immédiatement toute espèce de discussion vaine et ridicule. C’est dans ces termes absolument larges que la question a été acceptée ; c’est selon ces termes que l’on a déclaré que l’accent était *incomplètement connu* par ses caractères intrinsèques, et que nous nous sommes déclarés prêts à voir en quoi consistaient ses caractères extrinsèques. N’ayant rien trouvé qui représentât ces caractères extrinsèques, nous disons qu’ils n’existent pas, et que par conséquent l’étude de ce qu’est l’accent *en lui-même* (dans une langue) est égale exactement à ce qui, dans cette langue, peut concerner *l’accent, en général*. » (Saussure, 2003b : p. 342-343)

avant ce passage<sup>2473</sup>, dont la dernière phrase est particulièrement remarquable dans sa radicalité :

« On ne contestera pas que l’accent soit *complètement connu*, connu à tous les points de vue, quand on a vu ce dedans et ce dehors.

---

<sup>2473</sup> Voir encore, dans les pages qui suivent : « Or ces exigences sont remplies, car l’étude I épuise tous les caractères intrinsèques de l’accent, et l’étude II épuise tous les caractères qui lui peuvent venir *du dehors*, savoir de son commerce avec le mot, de la condition qui lui est [propre] dans les mots. Il n’y a pas d’autres séries de caractères. Nous avons ainsi ramené d’avance tous les points de vue sur lesquels on peut être appelé à considérer l’accent, à ces deux points de vue : le *dedans*, le *dehors*.

Maintenant on suppose que l’accent est *complètement connu* quand on a vu ce dedans *et ce dehors* ; nous disons qu’il est complètement connu quand on a vu simplement ce dedans.

Il ne reste plus rien à dire *sur l’accent*, quand on en a constaté les caractères internes ; parce que les faits externes, qui font le sujet de l’étude II, sont n’importe quoi excepté les *caractères de l’accent*, externes ou internes, directs ou indirects. » (Saussure, 2003b : p. 244), « 3.

Quand on a envisagé l’accent, d’une part dans ce qu’il *est* (côté intérieur), d’autre part dans ce qu’il *est pour le mot ou dans le mot* (côté extérieur), il n’y a de doute pour personne que toutes les matières relatives à l’accent sont épuisées, que l’accent est *complètement connu*, à tous les points de vue qu’il plaira de proposer.

Nous prouvons maintenant que l’accent est *complètement connu* non quand on a vu ce dedans et ce dehors, mais quand on a vu simplement ce dedans.

I. Il existe un accent dans λόγος, il n’en existe pas dans ἐστι.

Ce fait est peut-être intéressant *pour le mot*, pour le [mot] λόγος et le mot ἐστι ; nous n’avons pas à l’examiner. Est-il intéressant *pour l’accent* ? C’est-à-dire, après les caractères intrinsèques qu’on a premièrement constatés chez l’accent et qui ne sont plus en cause, nous fait-il connaître un autre caractère quelconque de ce même objet accent ? Aucun.

2. L’accent dans λουπός a une certaine position, et une autre position dans []

Ce fait, plus que le précédent, est-il propre à caractériser dans un sens quelconque *l’accent* ? » (Saussure, 2003b : p. 349), « L’étude de l’accent paraissait incomplète lorsqu’on se bornait à en considérer le côté intérieur (§ 1).

Nous avons, en conséquence (§ 2), recherché tout ce qui peut être dit sur l’accent dans ses relations avec l’extérieur, – en constatant pour le reste que cet “extérieur” n’est jamais autre chose que *le mot*, au sens indiqué.

L’étude de l’accent étant précédemment incomplète, et maintenant complète, il est évident que la somme de mes notions sur l’accent doit s’être accrue dans une mesure petite ou grande ; que je dois connaître maintenant de l’objet qu’on déclarait incomplètement étudié quelque chose de plus que ce que je savais alors.

Or c’est ce que nous nions ; c’est à cette dénégation que nous voulions en venir. Nous disons que etc...

On dira : c’est un jeu de mots ; vous voulez qu’on n’appelle accent que *l’accent pris en lui-même*, et au lieu de le dire, vous [] » (Saussure, 2003b : p. 349).

Nous disons maintenant, et c'est là que nous en voulions venir, que l'accent est *complètement connu* – connu à tous les points de vue que l'on peut proposer – quand on a vu simplement ce dedans.

Il n'y a plus rien à dire sur l'accent – sur l'accent à aucun point de vue, quand on a envisagé les caractères internes qui font l'objet de l'étude I.

Il en est ainsi ? Parce que de tous les faits externes réunis sous II il n'y en [a]

[Or on vient de reconnaître que hors de I et de II []]

---

Il n'existe aucun caractère linguistique de l'accent. » (Saussure, 2003b : p. 343).

Saussure en arrive ainsi à une conclusion analogue à celle que nous avons citée ci-dessus, selon laquelle l'accent n'est en rien un chapitre spécifique de la grammaire, mais un « terme entièrement incolore » :

« Or, que l'on considère l'accent en lui-même, en faisant abstraction du mot (NATURE DE L'ACCENT), ou que nous le replaçons dans ce milieu naturel du mot pour étudier les rapports multiples, il semble que dans les deux cas nous ne cessions d'étudier la même chose, bien que sous deux ou plusieurs points de vue. C'est là qu'est la fondamentale erreur.

Aussitôt qu'intervient le mot, il est facile de s'apercevoir que l'accent comme tel n'attire plus en réalité par aucun côté notre intérêt, et que c'est par conséquent une fiction ou par un jeu de mots pur si nous []

[c]. L'accent] devient un terme entièrement incolore qui pourrait être remplacé []

Je choisis comme exemple le chapitre de la *position de l'accent*, parce que les faits sont ici particulièrement clairs, bien qu'ils ne soient pas différents de ce qui a lieu pour []

Nous avons constaté, et il est de la dernière évidence, que hors du mot il n'y aurait pas de question de la position de l'accent. Cette position représente, si l'on veut, un des rapports où est concerné l'accent. Maintenant on suppose que l'étude de ce rapport est intéressante pour l'accent, que l'objet direct ou indirect qu'on a en vue en l'étudiant est l'accent, que pour connaître complètement une certaine chose qui serait l'accent, il faut []

Telle est bien l'idée qui fait que nous voyons confondues []

Or ne suffit-il pas de prendre un instant conscience du sujet qu'on traite pour sentir que []

Ceci, dira-t-on, revient à ceci que dans un cas *accent* signifiait *accent en lui-même*, dans le second cas *accent du mot*, *façon d'accentuer le mot*, et que vous répudiez l'identité de la dénomination. Nous répondrons qu'au contraire l'identité de la dénomination est pour nous une circonstance de peu d'importance ; nous n'avons aucune objection à ce qu'il soit clairement entendu qu'*accent* peut signifier *l'accent du mot* ; seulement nous disons que l'étude de l'*accent* (du mot) n'a pas la moi []

Cette simple ellipse, par laquelle après *accent* on se dispense d'ajouter "*dans les mots*", "*selon les différents mots de la langue*", cette ellipse par laquelle on supprime précisément la mention de ce qui est l'unique objet de l'étude, nous ramène perpétuellement à l'illusion que nous nous occupons essentiellement de l'accent []. Il en sera ainsi particulièrement devant le chapitre intitulé *Qualité de l'accent, Formes diverses de l'accent*. » (Saussure, 2003b : p. 341-342)

et il peut alors écrire, redéfinissant l'attribut de l'accent comme un attribut du mot, et dissolvant par là même l'unité de l'accent :

Il est persuadé aussi de plusieurs autres choses, par exemple que lorsqu'il considère la différence de *τιμή* et *τιμῆς*, il étudie d'abord en général *l'accent* ; et nommément ensuite la *qualité* de l'accent, qui étant la chose du monde qui a le plus directement trait à l'accent, l'enfonce encore plus dans la conviction qu'il ne s'est pas un instant occupé d'autre [*cj. chose*]. » (Saussure, 2003b : p. 347-348)

2062

sujet ? Et s'il est tel qu'il appelle ou comporte une relation quelconque avec la physique de l'accent ?

Ici comme ailleurs, la dernière chose qu'on obtiendra du grammairien, c'est de caractériser ce qui est de son domaine par une définition qui ne soit pas négative mais POSITIVE. Il croit suffisant de s'occuper de tout, quitte à reconnaître négativement que telle chose le concerne moins directement qu'une autre. Pourquoi ? Ou à quel degré ? Il l'ignore, n'ayant jamais su ce qui caractérise positivement les choses dont il s'occupe.

Ainsi, en fait d'accent, le grammairien []

[]

II.

Dans ce qui précède, on s'est borné à des choses très simples : on a 1<sup>o</sup> extrait des choses qui concernent l'accent, la *Physique de l'accent* ; et tous les grammairiens sont d'accord que cela constitue en effet un sujet complet et défini en lui-même. On a 2<sup>o</sup>, presque de ce simple fait, reconnu que toutes les *autres* questions d'accent, au lieu de rester dispersées après cela, forment un corps, doué de son côté d'une unité naturelle et offrant de son côté un *caractère positif* : savoir qu'elles ont pour objet le RAPPORT de l'accent et du mot.

Il est bien caractéristique des habitudes de la grammaire, qu'à la première constatation elle soit prête d'avance, et qu'à la seconde elle le soit moins. C'est que la première se borne à définir une chose dont la grammaire n'a pas à s'occuper et que la seconde essaie de définir la chose dont la [] » (Saussure, 2003b : p. 346).

Saussure écrit enfin :

« Chapitre II

Nous venons de voir que celui qui oublie *le MOT* en étudiant l'un de ses éléments s'expose à de misérables confusions ; que la grammaire, sous le nom de tel ou tel élément, étudie en réalité le *rapport du mot* avec cet *élément*, chose abstraite, et où les caractères de cet élément lui-même n'ont pas la moindre importance.

Or de quelle nature est le rapport du mot avec ses éléments ? Comment devons-nous nous représenter le rapport []

Il est très facile de faire ici la lumière en une seule []

Les éléments soi-disant constitutifs, et en effet constitutifs du mot, ce sont simplement les éléments *différenciatifs*. » (Saussure, 2003b : p. 346-347).

On lisait de même quelques pages plus haut :

« I. *Élément du mot* (quoi que l'on désigne par là, par ex. le sens du mot, ou bien le son K, qui figure dans ce mot, ou bien la position qu'a ce son K, ou bien la racine H qui s'y trouve etc. etc.) est toujours et partout une expression entièrement et exactement synonyme de "élément différenciateur du mot".

*Obs.* Il est plus juste de dire que c'est une expression abrégée pour : élément différenciateur du mot.

II. Les différentes épithètes autres que celle qu'on vient de voir qu'on peut accoler à l'expression *élément du mot* sont dépourvues de toute espèce de signification, et dénotent de la part de celui qui les emploie (ordinairement sous prétexte de clarté) l'absence complète de véritable clarté.

Ainsi : 1<sup>o</sup> éléments *constitutifs* du mot. Il n'y a point d'éléments constitutifs du mot. Un mot n'est constitué que par sa différence avec d'autres. Cette différence est le produit des éléments différenciateurs quelconques qui s'assemblent. Il ne contient pas la moindre chose hors de ces prétextes à différences. Il n'y a pas dans le mot un substratum sur lequel s'ajoutent des caractères différentiels, mais ces caractères différentiels *sont* le mot.

Les épuise-t-on, il ne reste aucun résidu : de même, ajoute-t-on la plus insignifiante des différences, elle devient à l'instant même une partie du mot aussi essentielle que toutes celles qui précèdent.

*Obs.* Cette première épithète de *constitutif* quoique fausse n'a pas grande conséquence, parce qu'une fois qu'on [a] reconnu formellement que toute chose qui constitue le mot est simplement *ce qui le différencie*, il ne peut plus y avoir de divergence que sur la justesse du mot.

En revanche, si l'on emploie

2° les expressions d'*éléments phonétiques*, d'*éléments morphologiques* en espérant indiquer chaque fois [] » (Saussure, 2003b : p. 344-345)

développement suivi de cet autre :

« Tous les éléments (de quelque espèce qu'ils soient) qu'on appelle (à un point de vue quelconque) *constitutifs d'un mot*, sont simplement les [*cj*. éléments différenciateurs.]

Le mot se compose *en apparence* d'éléments concrets et d'éléments abstraits ; en réalité uniquement du fait abstrait que ce mot diffère d'autres mots à un ensemble de points de [*cj*. vue].

La différence de son est *une des choses* parmi beaucoup d'autres qui

Toutes les choses qui constituent le mot sont purement des différences mais la différence de son n'est à son tour qu'une des [] » (Saussure, 2003b : p. 345).

Mais Saussure fait ici écho à certains développements liminaires, dont l'un contient le « principe final de la linguistique ». On lisait en effet au début du manuscrit, dans une note relative au terme *contenu*, tel qu'employé dans ce syntagme : « Décomposition du contenu des syllabes d'après ces données. » (Saussure, 2003b : p. 331) :

« Nous disons bien *le contenu*. En effet, quand on aura distingué *le timbre*, *la quantité* etc., il ne restera dans la syllabe AUCUN RÉSIDU. C'est ici l'éternel malentendu et la sempiternelle illusion : se figurer qu'il existe fût-ce un atome de substratum dans la langue. Autant vaudrait se figurer qu'une partie d'échecs tient à l'ivoire dont sont faites les pièces ou au bois dont est fait le damier. Il ne restera dis-je absolument rien d'une syllabe pour la langue, quand on l'aura décomposée en tant de qualités (valables pour la langue parce qu'elles créent ou une différenciation [*sic*] ; ou non valables parce qu'elles ne créent pas de différenciation). – C'est pourquoi en général, on doit affirmer l'existence d'une nouvelle synonymie scientifique en linguistique : L'*élément* devenant la même chose que le *caractère* ; ce qui est *constitutif* d'une chose, n'étant jamais rien de plus ni rien d'autre que ce qui la *différencie* d'une autre ; mais en outre, et par là même, aucune chose n'étant même définie avant de voir si l'ensemble des différences tend ou autorise à en faire au moins un *terme* (je ne dis pas un *être*) qui aura des caractères, dont on pourra dire sans absurdité qu'il est capable d'en []

Si c'est [] c'est en revanche une capitale simplification de savoir une fois pour toutes qu'il n'y a plus à s'inquiéter de la distinction chimérique entre une *chose* et ses *propriétés*, *qualités*, *caractères*, attributs etc. Et que le *contenu* d'une syllabe est donc purement ce qu'elle contient de différent ou de capable. » (Saussure, 2003b : p. 331-332)

puis de même<sup>2474</sup> :

---

<sup>2474</sup> Et de manière plus conséquente. Le développement tout juste cité nous semble en effet renfermer une contradiction : tandis que « [l']élément dev[ient] la même chose que le *caractère* ; ce qui est *constitutif* d'une chose, n'étant jamais rien de plus ni rien d'autre que ce qui la *différencie* d'une autre », la syllabe est décomposable en qualités non seulement « valables pour la langue parce qu'elles créent [...] une différenciation »



« (1) Parler de choses *particulières* ou *générales* en linguistique est un simple charabia, provenant des sciences où il *existe un objet* défini en soi, indépendant de leur différence. Comme en linguistique c'est la différence (et la différence dans une autre différence) qui constitue tout l'objet, sans aucune intermittence ni défaut où on là [*sic*] par surprise un substratum quelconque

1. (Simple parenthèse prenant la langue). D'un bout à l'autre de son domaine, non seulement en syntaxe comme en phonétique, mais ce qui est autant important : en une époque commune, il doit être évident que les QUALITÉS que la linguistique attribue à ses ENTITÉS, sont strictement la même chose que la *somme de différences* par où une entité s'écarte d'une autre, ou des autres. Malheureusement les ENTITÉS qu'on aura posées, à leur tour, n'échappent pas à cette loi, c'est-à-dire qu'elles ne sont jamais autre chose, sans exception, qu'un LIEU DE DIFFÉRENCES se présentant à notre esprit, plutôt qu'un autre, parce qu'il est un NŒUD, à la fois compréhensif en sa diversité, de différences *ultérieures* et logiquement justifiable en son unité par les différences *antérieures*. Ce qui ne se produit à aucun moment, c'est qu'on aperçoive dans cet océan de différences, de caractères, de qualités, même le plus imperceptible élément (de *sens*, ou de forme) qui pourrait indirectement leur constituer une *substratum*. La linguistique est donc *hors* de l'analogie des autres sciences en général, parce que les objets dont celles-ci s'occupent sont ou immédiatement définis sans analyse ou finalement définis par l'analyse mais qu'en linguistique, il n'y aura jamais un SEUL objet, même par analyse existant en lui-même.

Comme []

Autre rédaction : Ceci contient tout, y compris le principe final de la linguistique et du langage. Mais il s'agit d'une application très simple, et limitée aux choses qui nous occupent : []

Analyser une syllabe *dans ses éléments*, ce n'est donc pas du tout chercher ce qui s'y trouve au fond, et ce qui a toujours été indifférent aux linguistes (contrairement à l'illusion desdits), en outre i[] » (Saussure, 2003b : p. 334).

Ces développements, bien qu'analogues à ceux que nous avons analysés dans le premier chapitre et, par ailleurs, relativement anciens, nous semblent être d'un intérêt spécial, dans la mesure où ils concernent l'accent. Il nous semble en effet que la distinction prosodie/phonologie est à certains égards un obstacle épistémologique, ou plus exactement l'une des formes que peut prendre celui que constitue la problématique phonologique. Distinguant entre phonologie et linguistique, Saussure en vient à considérer l'accent physique comme indifférent au mot, et inversement « l'accent-grammaire » comme indifférent à l'accent, pure différence qui ne vaut qu'en tant que telle. Il ne saurait plus être question, dans ce cadre, de distinction entre phonèmes et phénomènes prosodiques, si ce n'est, précisément, en termes de phonologie. Martinet distingue quant à lui entre des fonctionnements et des fonctions différents, reconnaissant ainsi, avec un « substratum » phonique, un sens prédéterminé, point de départ de la problématique de l'expression. On retrouve d'ailleurs, à propos de cette distinction des deux fonctions, la notion de besoin. Celle-ci sous-tend l'affirmation d'*Économie des changements phonétiques* que nous avons signalée ci-dessus, selon laquelle la fonction distinctive de la place de l'accent est une « extension des fonctions

---

mais également « non valables parce qu'elles ne créent pas de différenciation ». Voir encore, dans ces premiers développements : Saussure (2003b) : p. 330-331 et 333.

de l'accent par suite de la défaillance d'autres éléments du système<sup>2475</sup> » (M.ECP : p. 165). Martinet écrit en outre dans « Remarques sur la phonologie des parlers franco-provençaux » (1970) :

« Il est clair que les schèmes prosodiques doivent s'adapter aux nécessités de la phonématique et qu'un *modus vivendi* doit s'établir entre les besoins souvent contradictoires de la syntagmatique et de la paradigmatique. » (M.Par. : p. 202)

et dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Je voudrais que, dans la recherche sur ce point [l'intonation], on arrive à déterminer si, oui ou non, on peut opérer avec des grandeurs discrètes en la matière. Malheureusement comme la plupart des “mordus” confondent tout : accent, tons, pauses et ce qui reste de la courbe mélodique une fois satisfaits les besoins syntagmatiques et distinctifs, on n'a jusqu'ici, que je sache, aucun moyen de se prononcer. » (M.Mé. : p. 355).

A cette assignation de fonction répond la construction d'un fonctionnement, impliquant la multiplicité de niveaux que nous signalions ci-dessus et que dessine la fragmentation de la notion de syntagmatique qui vient chez Martinet en lieu et place de toute théorisation de l'axe syntagmatique, des unités, et, cause de ces deux manques, du rapport son/sens. Dans l'élaboration martinettienne, phonème et accent apparaissent comme les archétypes respectifs, pour le premier, de la valeur fondée sur les rapports *in absentia*, et pour le second, de la valeur fondée sur les rapports *in praesentia*. On lit ainsi dans *Économie des changements phonétiques* :

« Comme, dans les descriptions phonologiques, on donne la priorité aux éléments distinctifs, phonèmes en tête, on a trop insisté sur la fonction distinctive occasionnelle de l'accent aux dépens de la fonction contrastive qui est la seule qui soit commune à tous les accents. Ce qui a pu faire croire à l'importance primordiale de la place de l'accent à l'intérieur des unités sémantiques là où cette place n'est pas fixe, est le fait, fréquemment constaté, que cette place paraît beaucoup plus décisive pour la compréhension de ce qui est dit que l'observance de bien des distinctions phonématiques. C'est sans doute que l'accent s'impose si fortement aux sujets, locuteurs et auditeurs, que les renseignements qu'il se trouve donner sur l'identité du mot sont enregistrés en priorité : *pasó* est perçu tout d'abord comme appartenant au schème accentuel —́— ; de ce fait, tous les mots d'un schème —́—, y compris *páso*, sont écartés dès l'abord de la conscience de l'auditeur ; pour identifier *pasó*, il convient simplement de l'opposer à d'autres mots ou formes de même schème comme *pasé* “je passai”. En fait, l'individualisation par l'accent des unités sémantiques dans la chaîne entraîne, dès que la place de l'accent n'est pas automatiquement déterminée, un début d'identification dans laquelle on aurait tort de voir la fonction essentielle de l'accent. L'accent s'impose bien à l'auditeur parce qu'il affecte des segments relativement vastes de la chaîne, parce qu'il met en jeu des moyens phoniques souvent peu délicats et fréquemment en combine plusieurs, et aussi parce qu'il a, par rapport à d'autres unités phonologiques, un caractère assez peu “arbitraire”, c'est-à-dire non strictement limité à un système linguistique particulier. De plus, l'accent étant contrastif, tous les éléments qui le caractérisent sont présentés dans la chaîne par le locuteur, alors que les unités oppositionnelles comme les phonèmes ne sont identifiées

---

<sup>2475</sup> Voir M.ECP : p. 164-165, et *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie.

qu'après avoir été replacées inconsciemment par l'auditeur dans leurs paradigmes. C'est pourquoi, sans doute, l'accent est d'une perception plus directe et immédiate que les traits phonématiques qui, brefs, fugaces, ne voient réalisée leur valeur linguistique que par un jeu complexe de confrontations mémorielles. » (M.ECP : p. 156-157).

Ce qui était chez Saussure jeu combiné des groupements syntagmatiques et associatifs, les seconds étant nécessaires au découpage et ainsi à la perception des premiers, devient ici, de manière tout à fait naïve, une opposition entre deux modes de perception, dont le second seul, celui qui engage des unités oppositionnelles, implique les rapports paradigmatiques. On mesure ici à nouveau le caractère exclusivement paradigmatique, et dès lors imaginaire, de la construction martinettienne du rapport entre fonction et structure, ou de l'élaboration structuraliste de la notion d'existence. On lit de même ensuite dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Ce qui tend parfois à obscurcir le caractère fondamentalement contrastif de l'accent est le fait que, dans les langues où sa place dans le mot n'est pas prévisible, les auditeurs commencent à identifier le mot par référence à ce sommet qu'est l'accent : un mot espagnol comme *pasé* “je passai, j'ai passé” est tout d'abord identifié comme appartenant à un schéma accentuel /—'—/, puis, dans ce cadre, il est perçu comme distinct de *pasó* “il passa, il a passé” qui appartient au même schème, mais il n'y aura jamais confrontation, consciente ou inconsciente, avec *paso* “je passe” qui est de thème accentuel /'—/ et qui est, de ce fait, hors de cause dès que le schème /—'—/ de *pasé* a été reconnu. C'est ce qu'on résume en constatant qu'un mot mal accentué n'est pas compris, même si les phonèmes qui le composent sont prononcés à la perfection. Ce qui explique que l'accent soit ainsi perçu en priorité, c'est essentiellement le fait qu'on identifie la syllabe accentuée par contraste avec les syllabes non accentuées voisines ; ceci implique que tous les éléments nécessaires à l'identification sont offerts par le locuteur, réellement présents dans l'énoncé, et enregistrés passivement par l'auditeur. Il n'en va pas de même des composants phonématiques qui ne sont identifiables que par une confrontation mémorielle avec les unités du système non présentes à ce point de la chaîne et qui sont en rapport d'opposition avec chaque segment successif de l'énoncé. » (M.Él. : p. 92-93)

et dans « Accents et tons » (1954/1965) :

« Ce qui pourrait faire croire à l'importance de la place de l'accent à l'intérieur des unités significatives là où cette place n'est pas fixe est le fait, fréquemment constaté, que cette place paraît beaucoup plus décisive pour la compréhension de ce qui est dit que l'observance de certaines distinctions phonématiques [...] c'est par référence à son schéma accentuel que le mot est tout d'abord partiellement identifié et opposé, sur l'axe paradigmatique, à tous les autres mots de la langue qui présentent un autre schéma accentuel<sup>2476</sup>. Ce n'est, pourrait-on dire, que dans le cadre de ce schème que les oppositions phonématiques vont jouer [...]

L'individualisation par l'accent des unités sémantiques dans la chaîne entraîne donc, dès que la place de l'accent n'est pas automatiquement déterminée, un début d'identification. Mais on aurait tort d'y voir la fonction essentielle de l'accent. En fait

---

<sup>2476</sup> Voir encore, pour cette idée, dans « Arbitraire linguistique et double articulation » (1957) : « Le synchroniste dira que c'est par la structure prosodique que commence l'identification par l'auditeur des énoncés entendus, de telle sorte qu'en espagnol *pasé* “je passai” est perçu comme distinct de *paso* (/páso/ “je passe” parce qu'appartenant à un autre schéma accentuel, —'— et non ——, sans que le pouvoir distinctif des phonèmes des deux formes entre jamais réellement en ligne de compte. » (M.ADA : p. 38).

l'accent n'est pas là *pour* distinguer les mots ; les phonèmes dont c'est là la fonction de base – on serait presque tenté de dire l'unique fonction – suffiraient fort bien à la tâche puisque la difficulté, pour le descripteur, consiste à trouver les rares cas où l'on pourrait imaginer qu'ils ne suffisent pas (à Hauteville, par exemple, outre /be'rə/ et /'berə/, /sɔ̃'dɔ̃/ "sommet" et /'sɔ̃dɔ̃/ "(ils songent)"). L'accent est là pour tout autre chose, et s'il est, dans un mot donné, sur telle syllabe et non sur telle autre, c'est simplement parce que l'enfant a appris à prononcer le mot ainsi. Seulement, l'accent s'impose si fortement aux sujets, locuteurs et auditeurs, que les renseignements qu'il se trouve donner sur l'identité du mot sont enregistrés en priorité. L'accent s'impose à l'auditeur parce qu'il met en jeu des moyens phoniques assez peu délicats, qu'il résulte souvent de la combinaison de plusieurs d'entre eux : intensité, hauteur, longueur, et surtout, sans doute, parce qu'il est une unité non point oppositionnelle, mais contrastive. Une unité oppositionnelle, un phonème, doit sa qualité, mieux même son existence, à la présence *dans le système* d'autres unités que rien n'empêcherait d'apparaître à sa place sinon le désir du locuteur de transmettre un message bien déterminé. Dans la chaîne, l'unité oppositionnelle apparaît comme un produit phonique qui ne prend de valeur linguistique que lorsque l'auditeur l'a inconsciemment distingué de tous les autres produits phoniques qui auraient pu apparaître dans le même contexte. Une unité contrastive, comme l'accent, prend au contraire toute sa valeur *dans la chaîne* ; la syllabe accentuée y apparaît environnée d'autres syllabes qui sont non accentuées ; il n'y a plus besoin ici de rien imaginer, de faire appel à la mémoire. Tout est donné par le locuteur. Pour autant que l'identification du message n'est pas instantanée, mais résulte d'un processus, extrêmement rapide sans doute, mais où l'on peut supposer des stades successifs, on concevra que l'individualisation du mot dans la chaîne précède la confrontation mémorielle avec l'ensemble de tous les autres mots auxquels on aurait pu s'attendre dans ce contexte. La perception de l'accent nécessaire à l'individualisation imposera, dans une langue à accent libre, une première identification limitée au schème accentuel.

La fonction essentielle de l'accent ne se confond donc pas avec celle, distinctive, des phonèmes. C'est une fonction qu'on peut désigner comme contrastive et qui s'exerce au moyen de la mise en relief de certaines sections de la chaîne. » (M.Ac. : p. 152-154).

Comme nous l'avons vu plus haut, Saussure parle quant à lui de « supplément de signes » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 223) qui « ne vaut que par rapport aux juxtaposés » (Saussure & Constantin, 2005). Il ne s'agit pas là de « contraste », au sens martinettien, mais de valeur syntagmatique, analogue, en tant que telle, à toute autre, et dès lors impensable sans délimitation associative, ce pour quoi, comme nous l'avons vu *supra*, il s'agit d'un « supplément de signe » et non d'un parmi des « élément de signes différents » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 223). Mais il y a chez Martinet, d'une part la problématique phonologique, dans le cadre de laquelle l'accent est d'avance distinct du phonème, et dès lors en attente d'une identification distincte, et d'autre part – mais les deux aspects sont liés – la problématique fonctionnelle, au sens de l'assignation de fonction ou de la problématique de l'expression. Dans cette perspective, l'axe paradigmatique n'intervient que lorsqu'il s'agit de fonction distinctive ou significative, c'est-à-dire, pour l'accent, lorsqu'il s'agit de place de l'accent ou d'expressivité. Il est ainsi question, dans *Syntaxe générale*, de « valeur paradigmatique » de l'accent d'insistance, s'ajoutant à sa valeur démarcative<sup>2477</sup> :

---

<sup>2477</sup> Et conservant par ailleurs un fonctionnement contrastif, comme en témoigne cet étrange développement d'« Accents et tons », où ce qui oppose « valeur oppositive » et « valeur contrastive » semble se résumer à la nature de l'ensemble des entités distinguées : virtuelle (« tous les autres destinataires possibles ») ou actuelle (« tous les destinataires possibles mentionnés dans la conversation (ou sous-entendus mais présents dans l'esprit

« [...] lorsque, dans une langue, un ancien accent s'affaiblit, sans doute parce qu'il ne joue plus le rôle qui lui avait valu d'apparaître, il se voit, très fréquemment, remplacé par un accent initial de mot qui assume pleinement son rôle contrastif et démarcatif. C'est ce qui se passe en français contemporain où, de plus, l'accent initial, dit d'insistance, n'étant pas encore devenu automatique, peut apparaître ou ne pas apparaître, au choix du locuteur, ce qui lui confère une valeur paradigmatique en plus de son rôle syntagmatique de démarcateur. » (M.SG : p. 240).

Martinet écrit ensuite, distinguant entre « opposition paradigmatique » et « perception de cette opposition » :

« Là où la mise en valeur est réalisée au moyen d'une augmentation de l'intensité et/ou d'une modification de la forme d'une courbe mélodique, on pourrait être tenté d'arguer que nous sortons du cadre des grandeurs discrètes qui caractérisent les éléments proprement linguistiques de la communication par la parole. Mais ce serait là oublier l'existence de valeurs contrastives qui rétablissent la discrétion : dans *he did*, *he*, normalement moins accentué que *did*, l'est plus que lui. Il y a bien opposition (paradigmatique) de *he did* à *he did*, mais la perception de cette opposition s'établit du fait du contraste (syntagmatique) entre *he* et *did*. Le propre des contrastes est qu'ils résultent du choix d'un trait qui ne peut figurer qu'une fois dans le cadre d'un segment déterminé, comme on le voit par l'unicité de l'accent dans l'unité accentuelle, en général le "mot". Effectivement, il n'est pas possible de mettre concurremment en valeur deux unités, ou les trois, dans *he did it*, parce qu'un effort pour ce faire serait interprété, non en termes de valeurs linguistiques, mais simplement comme résultant du désir de faire porter la voix plus loin. » (M.SG : p. 241-242).

Or, précisément, le caractère exclusivement paradigmatique de cette construction du sens, dans la mesure où il se fonde sur une assignation de fonction, témoin d'un sens préexistant et du cadre de la problématique de l'expression, interdit toute théorisation de cette autre modalité d'existence des unités qu'est le contraste, qui demeure ainsi en reste, bien qu'opposée, en tant que telle – mais dès lors à travers une multiplicité de niveau – à la valeur oppositive, opposition qui permet à Martinet d'écrire, dans « Agent et patient » (1987) : « [...] les valeurs linguistiques n'existent que par opposition et par contraste. » (M.Ag. : p. 152). On notera, à cet égard, que l'on retrouve à propos de l'accent la dualité valeur/fonction que nous

---

des interlocuteurs) » : « [...] l'accent tchèque ou hongrois est démarcatif, mais du point de vue de la dynamique synchronique, il vaut surtout pour marquer la place où peut se faire la mise en relief qui donnera à la syllabe accentuée d'un mot donné une place à part parmi les autres syllabes accentuées de la chaîne et au mot entier une importance toute spéciale.

On pourrait hésiter à attribuer à un tel accent une fonction contrastive, car, le plus souvent, la condition primordiale du contraste, à savoir la présence effective des termes impliqués, ne paraît pas réalisée. Pour reprendre un exemple classique, si dans la phrase tchèque *doneš Janovi tuto knihu* "apporte ce livre à Jean", on donne un relief particulier à la syllabe initiale (accentuée) de *Janovi*, on n'établit pas de contraste entre ce mot et un autre terme présent dans la phrase ; ce n'est pas aux dépens de "livre" par exemple que "Jean" est mis en valeur ; il semble qu'on oppose Jean comme destinataire à tous les autres destinataires possibles et l'on pourrait être tenté d'attribuer à l'accent en question une valeur oppositive. Mais une telle interprétation serait erronée : il ne s'agit pas d'opposer *Janovi* à tous les autres datifs imaginables dans le contexte restreint cité ci-dessus ; il s'agit de marquer que, de tous les destinataires possibles mentionnés dans la conversation (ou sous-entendus mais présents dans l'esprit des interlocuteurs), c'est Jean et non tel ou tel autre qui doit recevoir le livre. Une fois les quatre mots ci-dessus remis dans leur contextes et dans une situation réelle, on aperçoit la fonction contrastive de la mise en relief. » (M.Ac. : p. 155-156).

avons essayé de mettre en évidence au début de cette analyse<sup>2478</sup>. Il est question, dans « La pertinence » (1973), de deux pertinences :

« A côté de la pertinence distinctive qui caractérise les unités de la segmentation phonématique et d'autres unités, dites prosodiques ou supra-segmentales, comme les tons, et qui se fonde sur l'opposition entre l'unité attestée à un point de la chaîne et celles qui auraient pu apparaître au même point si le message avait été autre, on découvre une pertinence démarcative qui résulte des contrastes qui s'établissent entre les unités coexistant dans la chaîne. » (M.Per. : p. 102)

et, comme nous l'avons vu *supra*, Martinet distingue dans les *Éléments de linguistique générale* « trois fonctions fondamentales » :

### « 3-1. Trois fonctions fondamentales

L'analyse phonologique vise à identifier les éléments phoniques d'une langue et à les classer selon leur fonction dans cette langue. Leur fonction est **distinctive**, ou **oppositive**, lorsqu'ils contribuent à identifier, en un point de la chaîne parlée, un signe par opposition à tous les autres signes qui auraient pu figurer au même point si le message avait été différent : dans l'énoncé *c'est une bonne bière*, le signe *bière* /bier/ est identifié comme tel par ses quatre phonèmes successifs, chacun d'eux jouant son rôle par le fait qu'il est distinct de tous les autres phonèmes qui pourraient figurer dans ce contexte. Mais à côté de cette fonction phonologique essentielle, les éléments phoniques d'une langue peuvent assumer des fonctions **contrastives** lorsqu'ils contribuent à faciliter, pour l'auditeur, l'analyse de l'énoncé en unités successives. C'est ce que fait l'accent en général et tout particulièrement dans une langue comme le tchèque où il se trouve régulièrement sur la première syllabe de chaque mot. C'est ce que fait aussi le phonème /h/ de l'anglais qui joint à sa fonction distinctive (*hill* distinct de *ill*, *pill*, *bill*, etc.) une fonction de démarcation, puisque, dans cette langue, /h/ ne saurait, dans le vocabulaire traditionnel, apparaître à l'initiale d'un monème. Une autre fonction phonologique est la fonction **expressive** qui est celle qui renseigne l'auditeur sur l'état d'esprit du locuteur sans que celui-ci ait recours, pour cette fin, au schéma de la double articulation. C'est ainsi qu'en français, un allongement et un renforcement du /p/ d'*impossible* dans *cet enfant est impossible* peut être interprété comme l'indication d'une irritation réelle ou feinte.

### 3-2. Traits caractéristiques non fonctionnels

On ne parle de fonction des éléments phoniques que dans la mesure où ceux-ci résultent d'un choix du locuteur. » (M.Él. : p. 61-62).

On lisait également dans *La Description phonologique* :

« La **fonction distinctive** est naturellement celle qui s'impose tout d'abord. Il s'agit avant toute chose que les signes lexicaux (sémantèmes) ou grammaticaux (morphèmes ; cf. ci-dessus 1-4) ne puissent être pris les uns pour les autres, que, par exemple, le complexe phonétique qui correspond à la notion de *chien* reste distinct de celui qui désigne le *chat*, que la désinence de la première personne du futur ne se confonde pas avec celle de la première personne du présent, que le morphème qui indique la relation de possession soit phoniquement distinct de celui qui exprime la relation d'attribution, etc. Mais à côté de cette fonction phonologique essentielle, les faits phoniques peuvent assurer une **fonction démarcative**, celle qui consiste à aider l'auditeur à retrouver et à isoler dans la chaîne parlée les différents éléments porteurs du sens, une **fonction contrastive** ou accentuelle, celle qui unifie certaines parties de l'énoncé et permet de les mettre en relief aux dépens

---

<sup>2478</sup> Voir II-, A-, l-, b-, α-.

des parties voisines, une **fonction expressive**, celle qui a pour fin de renseigner l'auditeur sur l'état d'esprit du locuteur sans recourir à l'analyse selon le schéma de la double articulation (cf., ci-dessus, à propos de l'accent d'insistance, 3-2). Enfin, on n'oubliera pas que les sons peuvent renseigner sur la personnalité du locuteur, sa place dans la société, son origine géographique ou sociale, et aussi qu'on peut leur reconnaître une fonction esthétique. » (M.DP : p. 37).

Mais si, dans les *Éléments de linguistique générale*, la fonction semble corrélatrice du choix, on lit en revanche, comme nous l'avons également vu plus haut<sup>2479</sup>, dans *Économie des changements phonétiques* :

« On trouve dans toutes les langues, peu ou prou, des éléments ou des combinaisons d'éléments phoniques qui peuvent aider l'auditeur à analyser la chaîne parlée en ses unités sémantiques successives. Ceci ne veut pas dire que ces éléments se trouvent toujours là précisément à cette fin : /h/ en anglais ou en allemand signale presque toujours le début d'une nouvelle unité de sens, mais sa fonction essentielle est certainement distinctive, hill n'est pas ill, heilen n'est pas eilen. Mais si la fonction démarcatrice des phonèmes est fortuite et passive en quelque sorte, il y a des traits phoniques dont on explique mal la présence là où on les rencontre, sinon comme des signes démarcatifs. Ceci ne signifie pas que les sujets qui les emploient s'en servent effectivement à des fins démarcatrices ; à supposer qu'en allemand du nord, le coup de glotte qui introduit chaque voyelle initiale de sémantème soit réellement, en son principe, purement démarcatif, il ne faudrait pas se figurer que tout sujet qui prononce verachten avec une attaque dure devant le /a/ le fasse avec l'intention de marquer l'articulation du discours ; il n'y a guère là qu'imitation pure et simple du mot verachten tel qu'il a été perçu et reproduit par l'enfant ; pour autant que le sujet ne pourrait pas prononcer ce mot autrement qu'avec une attaque dure, celle-ci n'a aucune "valeur" pour lui. On pourrait probablement en dire tout autant de l'accent initial automatique de tout mot tchèque. Renforcé, c'est-à-dire prononcé avec plus d'intensité qu'à l'ordinaire, il devient un moyen à la disposition du locuteur. Avec l'intensité qui lui revient normalement dans le contexte où il apparaît, il contribue certainement à l'analyse correcte par l'auditeur de ce qui est dit, mais pour le locuteur, il résulte de l'observance d'une tradition, non d'une intention démarcatrice. » (M.ECP : p. 166-167)

et on lit de même dans « Accents et tons » :

« La fonction essentielle de l'accent ne se confond donc pas avec celle, distinctive, des phonèmes. C'est une fonction qu'on peut désigner comme contrastive et qui s'exerce au moyen de la mise en relief de certaines sections de la chaîne. Certes, le terme "contrastif" peut paraître bien vague pour désigner une fonction, et l'on doit bien entendu se demander à quoi visent les contrastes ainsi établis. Troubetzkoy a bien dégagé les deux fonctions de démarcation (évidente dans les cas d'accent fixe) et de culmination (dans les cas d'accent libre). Mais il est clair qu'il n'a pas de la sorte épuisé l'ensemble de la fonction contrastive. Il convient de distinguer soigneusement entre la fonction en quelque sorte passive qui résulte de la reproduction par le locuteur d'un accent traditionnel, et la fonction active de l'accent lorsque le locuteur profite de l'accentuabilité d'une syllabe pour mettre en relief le mot dont elle est le centre accentuel. Il y a fonction culminative passive lorsque, dans l'anglais *if you consider...*, je donne à *-sid-* le relief qui lui revient d'ordinaire. Il y a fonction démarcatrice passive lorsqu'un Tchèque prononce la première syllabe de n'importe quel mot (non grammatical) de sa langue. Mais il y a fonction

---

<sup>2479</sup> Voir la note 2115.

contrastive active de l'accent lorsque je donne un relief tout particulier à la syllabe *-fes-* dans *the professor did it* qui prend alors le sens de "c'est le professeur qui l'a fait". Il n'est certes pas niable que l'existence des accents traditionnels facilite, pour l'auditeur, l'analyse et l'interprétation de ce qui est dit. Mais il en va, pour l'accent normal et traditionnel, un peu comme pour les autres signes démarcatifs : il est passivement démarcatif. On peut bien dire que /h/, en anglais, est, dans le vocabulaire traditionnel, la marque d'une suture morphologique immédiatement précédente, mais fonctionnellement /h/ est, avant tout, autre chose, à savoir une unité disinctive » (M.Ac. : p. 154-155).

Notons par ailleurs que si, dans *Syntaxe générale*, les valeurs contrastives sont données comme « discrètes », elles ne le sont qu'en tant que modalités de la perception, c'est-à-dire en dehors du rapport son/sens dont, comme nous l'avons vu *supra*, la discrétion est un type, lié à la construction du rapport entre fonction et structure<sup>2480</sup>.

A cette dualité de la valeur et de la fonction et à cette non théorisation des unités répond, sur le plan structural, une difficulté générale de l'analyse martinettienne, analyse à laquelle l'hypothèse structurale impose l'articulation des deux structures syntagmatique et paradigmatic, dont la dualité apparaît de manière très nette dans ce passage de « Structural Variation in Language » (1962) :

« The study of structural variation through time, whatever restrictions are attached to the term "structural", cannot be carried out unless substantial differences, both phonic and semantic, existing among the units of the same classes are taken into consideration. Some sort of structure is to be found among the units of each class. For clarity's sake, this type of structure should be distinguished from the structure resulting from the relationships existing among the various classes. The former should be called "paradigmatic structure", the latter "syntagmatic structure". Both, being characteristic of language, should be nothing but two aspects of linguistic structure<sup>2481</sup>. » (M.Var. : p. 238-239).

L'analyse des développements relatifs à la distinction voyelles/consonnes nous a ainsi confrontés à une double dualité : contrastes/compatibilités, mais aussi structuration/organisation. La dualité contraste/compatibilités est également visible sur le plan des unités significatives, comme en témoignent les développements relatifs à la fonction sujet<sup>2482</sup>, où Martinet, rendant compte de la superposition d'une fonction et d'un monème, oppose « valeur propre » et « valeur résultant des contrastes établis dans l'énoncé ». La situation est cependant relativement différente sur les deux plans, et selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre dualité. Si le niveau des unités distinctives est marqué par une relative dualité de construction, selon qu'il s'agit d'organisation ou de structuration, au niveau des unités

---

<sup>2480</sup> Et aussi bien cette discrétion n'est-elle pas unanimement reconnue par les textes de Martinet. Voir *infra*, la troisième section de ce chapitre.

<sup>2481</sup> « L'étude des variations structurales à travers le temps, quelles que soient les restrictions attachées au terme "structural", ne peut être menée à bien sans que les différences substantielles, phoniques comme sémantiques, qui existent entre les unités des mêmes classes, soient prises en considération. Un genre de structure doit être trouvé entre les unités de chaque classe. Pour des raisons de clarté, ce genre de structure devrait être distingué de la structure résultant des relations existant entre les diverses classes. La première devrait être appelée "structure paradigmatic", la seconde "structure syntagmatic". Toutes deux, étant caractéristiques du langage, ne devraient pas être autre chose que deux aspects de la structure linguistique. »

<sup>2482</sup> Voir *supra*, notamment M.SG : p. 177-178.



significatives, ces deux dimensions font en revanche l'objet d'une articulation rigoureuse. On lit ainsi dans les premières pages de *Syntaxe générale* :

« Cet ouvrage vise à réaliser, pour l'étude des unités significatives du langage, ce que représente la phonologie pour celle des unités distinctives. En d'autres termes, on y cherche à faire, pour les monèmes, ce que la phonologie a réalisé pour les phonèmes, à Prague et à Vienne d'abord, à New York et à Paris ensuite. Tout ceci n'était qu'esquissé, en 1960, dans le chapitre 4 des *Éléments de linguistique générale*. Bien que très schématique, ce chapitre a inspiré la plupart des descriptions de langues réalisées depuis lors en France et dans maints centres de recherche, en Europe et hors d'Europe. L'information ainsi réunie a permis de mieux cerner les problèmes, de préciser ce qu'il convenait de développer de la première version de la théorie et ce qu'on pouvait élaguer. C'est surtout dans les séminaires que je conduis, depuis tantôt trente ans, à l'École des hautes études, que s'est poursuivie l'élaboration de la syntaxe fonctionnelle.

Certains, peu familiers avec les écrits fonctionnalistes, s'étonneront peut-être qu'on présente, sous la rubrique de *Syntaxe*, la théorie relative aux unités significatives. Il leur paraîtra que c'est faire bon marché de la morphologie, du lexique et, surtout, de l'étude du sens. On leur répondra qu'ils retrouveront ci-dessous la morphologie, mais remise à sa vraie place et envisagée comme l'examen et la présentation des accidents formels qui, pour le malheur des usagers, viennent indûment compliquer la communication langagière. Quant au lexique, il n'existe que pour faire comprendre à ceux qui utilisent la langue comment l'expérience qu'ils ont du monde peut se couler dans le moule de sa syntaxe. Il n'y a de sens, avec la valeur linguistique de ce terme, que ce qui se dégage de la confrontation des unités rangées dans une même classe caractérisée par ses compatibilités syntaxiques. On ne peut pas dire que tout, dans une langue, est dans sa syntaxe, mais bien que, phonologie mise à part, tout ce qui s'y trouve ne prend sa valeur qu'en fonction de l'articulation des énoncés en monèmes. » (M.SG : p. 5).

On retrouve ici l'extension de la problématique phonologique, dans le cadre de laquelle, si la phonologie est la théorie des unités distinctives, la syntaxe est donnée comme « la théorie relative aux unités significatives ». On lit de même dans l'avant-propos des *Éléments de linguistique générale* auxquels renvoie Martinet dans ce passage :

« Les différentes parties de cet ouvrage reflètent toutes, sans doute, les préférences et la personnalité de son auteur, mais à des degrés très divers : les principes de l'analyse phonologique sont, depuis longtemps, tombés dans le domaine public. Au contraire, ce qui est dit au chapitre 4 de la syntaxe est neuf, trop neuf pour un manuel comme celui-ci ; la nécessité de présenter une méthode de description couvrant, de façon cohérente, l'ensemble des faits de langue, nous a contraint de devancer l'aboutissement d'un effort collectif, encore que mal coordonné, qui tendait à dégager, pour les unités significatives, ce que représente la phonologie pour les unités distinctives. » (M.ÉL. : p. 3)

puis dans la préface de 1980 :

« Comme on l'indique dans l'avant-propos, le quatrième chapitre de ces *Éléments* devançait l'aboutissement d'un effort collectif pour asseoir, sur des bases précises, l'étude des unités significatives dans un cadre proprement fonctionnel. » (M.ÉL. : p. 4).

Comme nous l'avons vu plus haut, la construction martinettienne de la structure orientée oppose deux types d'unités, phonèmes et monèmes, ces derniers envisagés, eu égard au dédoublement du niveau des unités significatives, comme des signifiés, ou des signes par

opposition à des signifiants. Mais l'opposition dès lors structurante entre phonologie et syntaxe/sémantique<sup>2483</sup> se précise ici en opposition phonologie/syntaxe, et à la « remise à sa vraie place » de la morphologie s'ajoute l'appréhension du lexique comme lieu où l'expérience « se coul[e] dans le moule de [l]a syntaxe » puis du sens comme valeur dépendante d'une structuration paradigmatique inscrite dans le cadre syntagmatique. La métaphore du moule, qui témoigne dès à présent du fonctionnement de la problématique des rapports forme/substance, revient notamment dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

« Les idées que les hommes se font du monde dans lequel ils vivent sont, dans une large mesure, dépendantes des structures linguistiques qu'ils utilisent pour communiquer leur expérience. On ne voit pas qu'à l'inverse, les catégories linguistiques puissent être directement influencées par les croyances, les idéologies ou les modes, toutes sources d'innovations lexicales, mais qui se couleront dans les moules préétablis des classes de monèmes et des schémas syntaxiques pré-existants. Ce n'est pas la pensée qui a créé le langage, mais le langage qui, né des besoins communicatifs les plus divers, a permis à l'homme d'accéder à la pensée. » (M.Ste. : p. 229)

puis dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« Mais on répugne à admettre qu'il y a des langues où il n'y a pas proprement de "sujet" ni de verbes distincts de noms, où donc, chaque fois, l'expérience va se couler dans des moules tout à fait différents de ceux qu'a enregistrés la tradition. » (M.Mé. : p. 336).

Elle manifeste, pour ce qui nous intéresse ici, la primauté de la syntaxe – au sens large – et ainsi le rôle structurant de l'organisation syntagmatique, à laquelle la structuration paradigmatique se voit strictement subordonnée. On lit ainsi, également dans *Syntaxe générale* :

#### « 2.7. Deux piliers de l'analyse : phonologie et syntaxe »

Il convenait, avant de définir ce que nous désignons comme la syntaxe, de marquer comment, pour nous, cette discipline commande l'ensemble de l'étude de ce que nous appelons la première articulation du langage, celle selon laquelle s'ordonnent les unités douées de sens. Même si nous sommes amenés ci-dessous (chap. 7) à ne pas faire coïncider la syntaxe avec l'examen des combinaisons et des compatibilités, ce sera pour mieux faire ressortir le fait qu'elle n'est pas une étape méthodologique de l'analyse linguistique, mais l'examen et la présentation de ce qu'il y a, parallèlement à la structure phonologique, de plus fondamental et de plus caractéristique dans la structure d'une langue déterminée. » (M.SG : p. 16)

puis<sup>2484</sup> :

« Les classes sont donc le fondement de la structure de la première articulation du langage. » (M.SG : p. 110).

Le chapitre 7 de *Syntaxe générale* est consacré à l'étude des fonctions syntaxiques, soit à la syntaxe au sens restreint, le cadre syntagmatique étant établi dans l'inventaire. On en arrive

<sup>2483</sup> Voir M.SG : p. 10, cité *supra*.

<sup>2484</sup> Voir également M.SG : p. 13, cité *infra*.

ainsi à la troisième distinction constitutive de la construction martinettienne de la structure orientée, autre application du principe de pertinence, la distinction entre sémantique et axiologie. On se souvient de ce passage de « Fonction et pertinence communicative » (1981), cité *supra* lors de notre analyse de la distinction morphologie/syntaxe :

« C'est un sujet un peu différent de celui dont j'ai traité jusqu'à présent, mais je ne pense pas pouvoir me dispenser de dire quelque mot sur la hiérarchisation des faits en linguistique fonctionnelle. Cette hiérarchisation se fait naturellement sur la base de la fonction ; c'est celle qui a commencé par l'établissement d'une distinction entre la phonétique et la phonologie. Là, c'est simple et net. Vous avez une pertinence distinctive qui vous permet d'établir un fait comme appartenant à la phonologie, et ce qui n'est pas soumis à cette pertinence distinctive, ce qui n'est pas doué de cette pertinence distinctive, reste du domaine de la phonétique. Mais nous étendons la chose à d'autres domaines, celui, par exemple, des unités significatives. Dans ce domaine, ce qui est décisif et pertinent, c'est l'apport de l'unité à la compréhension du message, c'est-à-dire son signifié. On y trouve, d'autre part, des éléments qui ne sont pas pertinents pour le message : ce sont les variantes de la forme de chaque unité. Autrement dit, pour les unités significatives, les monèmes, une fois qu'ils sont identifiés, ce qui est pertinent c'est leur valeur signifiée. Il y a, bien entendu, plusieurs temps dans l'opération à effectuer à partir du corpus. Il y a un premier temps où il est indispensable de tenir compte de la forme parce que la forme est garante de l'existence du monème : vous n'avez pas de monème sans forme distincte. Mais une fois le monème établi, les variantes formelles de ce monème n'ont plus aucun intérêt pour la communication. Elles représentent, au contraire, une complication inutile.

[...] La normale serait que chaque signe ait un signifiant invariable. Seulement, il n'y a pratiquement pas de langue où cela se réalise complètement. [...]

Je désigne comme "la morphologie" l'étude des aberrances formelles. [...]

Ce qui est fondamental, en matière d'unités significatives, c'est la syntaxe où nous trouvons vraiment la langue en action. La syntaxe, c'est comment on passe de la linéarité du texte à la globalité du sens. Vous comprenez, je pense, combien il est déplorable de tout mélanger en employant le terme paresseux de morpho-syntaxe. Rien n'est plus différent que la morphologie et la syntaxe : d'un côté les résidus et de l'autre la vie. » (M.Pe. : p. 119-121).

Or, Martinet poursuit :

« Nous arrivons maintenant au problème du sens. Et là je pense qu'il faut distinguer entre deux disciplines. De même que nous distinguons entre la phonétique et la phonologie, il nous faut distinguer entre la "sémantique" et autre chose. La phonologie est l'étude des unités distinctives qui s'opposent. Sur le plan de la signification, il nous faut une discipline qui oppose les valeurs résultant des oppositions. A partir du grec *axia* "valeur" j'ai fait *axiologie*. L'axiologie est donc l'étude des valeurs signifiées qui s'opposent.

Contrairement à ce que croient certains à première vue, l'axiologie ne liquide pas la sémantique. [...]

Vous voyez, par les exemples qui précèdent, qu'il y a la possibilité, en matière de sens, d'opérer avec l'axiologie où l'on oppose des unités bien établies, et avec la sémantique, domaine où l'on étudie effectivement les différents effets de sens que l'on peut relever chez une même unité. Le principe qui est à la base de toutes ces hiérarchies est le principe de pertinence qui a été énoncé par Karl Bühler, à Vienne, dans les années 1920, et ce principe de pertinence est celui qui est à la base de toute la linguistique fonctionnelle. » (M.Pe. : p. 121-122).

Le fait frappant, dès l'abord, est qu'à la différence des deux couples phonétique/phonologie et morphologie/syntaxe, la distinction semble moins liée à la fonction qu'à l'intégration à un système et à l'existence d'oppositions : de même que la phonologie « est l'étude des unités distinctives qui s'opposent », l'axiologie « oppose les valeurs résultant des oppositions » et est « l'étude des valeurs signifiées qui s'opposent ». La distinction est envisagée pour la première fois en 1957, dans « Arbitraire linguistique et double articulation », où elle apparaît en blanc. On se souvient, en effet, de ce passage cité plus haut :

« On note constamment, chez ceux qui, sans être glossématiciens déclarés, font un effort pour se représenter la réalité dans le cadre hjelmslevien, qu'ils se laissent aller à confondre, dans une certaine mesure, les deux plans, sans s'apercevoir que ce ne sont plus des unités de contenu qu'ils vont opposer à des unités d'expression, mais bien des signes, qui participent aux deux plans, à des phonèmes, qui n'appartiennent qu'à un seul.

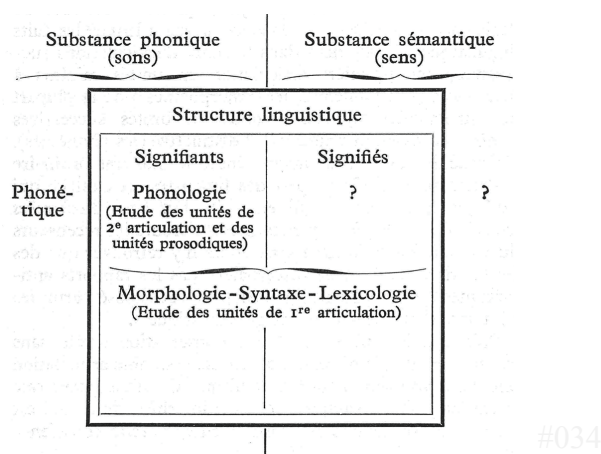
Cet état de chose, qu'on peut déplorer, s'explique évidemment par la difficulté qu'on éprouve à manipuler la réalité sémantique sans le secours d'une réalité concrète correspondante, phonique ou graphique. Il faut noter d'ailleurs que nous ne disposons pas des ressources terminologiques qui pourraient nous permettre de traiter avec quelque rigueur des faits sémantiques indépendamment de leurs supports formels. Comme l'illustre le schéma ci-contre, il n'y a, bien entendu, aucune discipline paralinguistique qui corresponde à la "phonétique" (par opposition à la "phonologie") et qui nous permette de traiter d'une réalité psychique antérieure à toute intégration aux cadres linguistiques. Mais, même en matière d'examen de la réalité psychique intégrée à la structure linguistique, on n'a rien (noter le ? dans la case en haut à droite du schéma ci-contre) qui soit le pendant de ce qu'est la phonologie sur le plan des sons. On dispose heureusement du terme "sémantique" qu'on emploie assez précisément en référence à l'aspect signifié du signe et qui nous a permis, on l'espère, de nous faire entendre dans ce qui précède. On possède, en outre, le terme "signifié" qui, n'existant que par opposition à "signifiant", est d'une clarté parfaite. Mais toute expansion terminologique est interdite à partir de ce participe passif. Quant à "sémantique", s'il a acquis le sens qui nous intéresse, il n'en est pas moins dérivé d'une racine qui évoque, non point une réalité psychique, mais bien le processus de signification qui implique la combinaison du signifiant et du signifié. La sémantique est peut-être autre chose que la sémiologie ; mais on voit mal de quelle série terminologique "sémantique" pourrait être le départ ; un "sème", en tout cas, ne saurait être autre chose qu'une unité à double face.

Il n'entre pas dans nos intentions de rechercher ici s'il est possible et utile de combler ces lacunes. On renverra à l'intéressante tentative de Luis Prieto, et l'on marquera simplement que cette absence de parallélisme dans le développement de l'analyse sur les deux plans n'est pas fortuite : elle ne fait que refléter ce qui se passe dans la communication linguistique où l'on "signifie" quelque chose qui n'est pas manifeste au moyen de quelque chose qui l'est. » (M.ADA : p. 30-32).

Le schéma est le suivant<sup>2485</sup> :

---

<sup>2485</sup> Voir M.ADA : p. 31.



Il illustre remarquablement l'ambiguïté, signalée *supra*, de la critique martinettienne de Hjelmslev. S'y conjuguent en effet les deux schèmes de la double articulation, qui structure verticalement le schéma (Signifiants/Morphologie-Syntaxe-Lxicologie), et celui qui oppose substance et structure, qui divise la première tranche horizontale en deux (quatre) parties : Signifiants (substance et structure)/signifiés (substance et structure). Martinet ne cherche pas, dans ce texte, à « combler [l]es lacunes » du schéma, se contentant de les expliquer, et nous avons vu dans ce qui précède la manière dont l'élaboration martinettienne articulait étude du signe – des unités significatives – et étude du signifié ou du contenu : dans le cadre de la distinction morphologie/syntaxe, l'étude du signe devient étude du contenu, ce dernier étant construit comme signifiant. C'est cependant précisément du comblement de ces lacunes que naîtra, dans les textes postérieurs, la distinction axiologie/sémantique, et il semble ainsi que la dualité signifiant/signifié se résolve chez Martinet en une triple opposition : (1) morphologie (et, à un autre niveau, phonologie)/syntaxe au sens large, opposant des signifiants à des signes (des signifiés construits comme signifiants), (2) phonologie/axiologie, opposant deux structures, phonique et sémantique, permettant l'intégration à la langue respectivement des sons et du sens – et s'opposent à nouveau, dans ce passage, « une réalité psychique antérieure à toute intégration aux cadres linguistiques » et « la réalité psychique intégrée à la structure linguistique » –, (3) morphologie/axiologie, répondant, au niveau des unités significatives, à la syntaxe, comme l'étude des signifiant et des signifiés à l'étude du signe, c'est-à-dire de la première articulation par opposition à la deuxième. Cette triple opposition se joue notamment dans le cadre de la distinction syntagmatique/paradigmatique<sup>2486</sup>. Il faut noter, en effet, que si Martinet met en exergue, dans « Fonction et pertinence communicative » comme dans les textes que nous citerons ci-après, le parallélisme existant entre phonologie et axiologie, l'axiologie, à la différence de la phonologie, est exclusivement paradigmatique, tandis que la syntaxe au sens large concerne avant tout l'axe syntagmatique. L'ambiguïté de la critique martinettienne de Hjelmslev a ainsi pour corollaire une relative dualité du signifié : tout à la fois signe (signifiant) et signifié, fonctionnel et structuré et, pour une part, syntagmatique et paradigmatique. Dans notre corpus, les termes d'*axiologie* et de *sémantique* apparaissent pour

<sup>2486</sup> Dont on notera la proximité avec la distinction hjelmslevienne, nonobstant l'horizontalisation des fonctions que nous avons essayé de mettre en évidence lors de notre analyse des textes de Hjelmslev. Aussi la théorie hjelmslevienne constitue-t-elle un point de référence important pour la théorie martinettienne, jusqu'à la mise en jeu de la distinction forme/substance dont il sera question *infra*.

la première fois en 1973, dans « Pour une linguistique des langues ». La problématique de l'intégration à la langue y apparaît de manière extrêmement nette :

« Pour mieux cerner ce que doit être la présentation d'une langue, il faut rappeler que chacune des unités significatives participe à la phonie par son signifiant, au sens par son signifié, mais qu'il s'en faut que toute la phonie qui se manifeste dans la réalisation d'un signifiant et que tout le sens qu'un tel signifiant peut suggérer fassent réellement partie du signe linguistique en cause. Seuls sont linguistiquement valables les traits phoniques ou de sens qui interviennent dans la communication, c'est-à-dire qui ont la même valeur pour tous les membres de la communauté. Le reste, variations individuelles dans la phonie, connotations particulières pour le sens, sort du cadre d'un traitement proprement linguistique. L'expérience montre qu'il est utile, pour le linguiste, de prévoir deux domaines marginaux, la PHONÉTIQUE, pour l'ensemble des faits phoniques, la SÉMANTIQUE pour l'ensemble des faits de sens, dans la mesure où ces faits ne sont pas considérés comme faisant partie d'une langue particulière. En terminologie hjelmslévienne, phonétique et sémantique sont donc respectivement les domaines de l'expression et du contenu non formés. En principe, donc, ils n'apparaissent ni l'un ni l'autre dans la présentation des langues. Toutefois, le fait que ces deux domaines soient, linguistiquement, également marginaux ne veut pas dire qu'il faille y voir deux disciplines parallèles : la phonétique traite de faits bien précis qui ne sont pas généralement connus. Ceci veut dire que le linguiste doit nécessairement faire de la phonétique pour être à même d'identifier ceux des éléments de la phonie qui sont pertinents dans les langues qu'il étudie. La sémantique, si on la définit comme le domaine du sens antérieurement à son utilisation dans une langue, n'a aucune limite précise, puisqu'elle correspondrait à l'expérience humaine antérieurement à son modelage par l'exercice d'une langue. On voit mal, dans ces conditions, quelle formation sémantique on pourrait dispenser au linguiste débutant, sinon quelques éléments de logique qui risqueraient d'ailleurs de lui masquer l'originalité des structures linguistiques particulières. » (M.Pou. : p. 26-27).

Il faut noter en effet dans ce passage l'insistance, parallèlement à la notion de fonction – « sont linguistiquement valables », « ont la même valeur », « sont pertinents », auxquels on pourrait ajouter, bien qu'il nous faille revenir plus loin sur ses implications, « utilisation » –, sur la notion d'appartenance : « fassent réellement partie du signe linguistique en cause », « faisant partie d'une langue particulière<sup>2487</sup> ». Le terme d'axiologie apparaît un peu plus loin dans le texte :

« On constatera que nous n'avons pas jusqu'ici proposé de terme pour désigner l'ensemble des recherches relatives à la signification des unités linguistiques. On écartera celui, un peu dévalué, de sémantique dont nous avons proposé qu'il soit réservé à l'étude du sens indépendamment de l'usage des langues particulières. Comme il s'agit, en fait, de l'examen des valeurs, on pourrait désigner ce chapitre de la description des langues comme l'AXIOLOGIE (du grec *axia* "valeur", *axios* "de valeur"), ou l'intituler, en termes moins savants, "les valeurs". En pratique, on sera amené à distinguer l'examen des valeurs d'unités d'inventaires limités (monèmes "grammaticaux") de celui des valeurs d'unités d'inventaires illimités dont on traite d'ordinaire dans les dictionnaires et qui fait l'essentiel de la LEXICOLOGIE. » (M.Pou. : p. 43).

---

<sup>2487</sup> Notons également, à nouveau, des métaphores empruntées à la problématique des rapports forme/substance : « les domaines de l'expression et du contenu non formés », « l'expérience humaine antérieurement à son modelage par l'exercice d'une langue ». Voir *infra*.

Martinet ne s'explique pas, dans ce texte, sur le choix du terme « valeur » pour dénommer la discipline relative à la signification des unités linguistiques. Le terme renvoie évidemment à la notion de structure, plus précisément à celle d'opposition, également présente dans « Pour une linguistique des langues », où elle est corrélatrice, comme sur le plan phonologique, d'une analyse en traits :

« Pour en avoir terminé avec l'examen et la présentation de la structure linguistique, il reste à voir comment peuvent être opposés les uns aux autres les signifiés des monèmes qui ont été présentés dans l'inventaire sous forme de classes établies sur la base de leurs compatibilités. Le précédent de la phonologie suggère que ces oppositions soient offertes en termes de traits pertinents de signification. C'est probablement Hjelmslev qui, le premier, a présenté des suggestions dans ce sens : le monème *jument* combine le trait "cheval" avec le trait "femelle" ; "cheval" se retrouve, soit isolé dans *cheval*, soit en combinaison avec "mâle" dans *étalon* ; "femelle" se retrouve dans *truie* en combinaison avec "porc", mais aussi, bien entendu, isolé dans *femelle*. » (M.Pou. : p. 41).

Il s'agit de même dans « La présentation des unités significatives » (1976), de valeurs résultant d'oppositions, sur le modèle des valeurs distinctives de la phonologie :

« L'axiologie est l'étude des valeurs significatives qui caractérisent une langue donnée par opposition à la sémantique qui s'intéresse aux problèmes du sens en général. On peut dire que l'axiologie est à la sémantique ce que la phonologie est à la phonétique, et de même qu'on peut parler d'une phonétique distinctive où l'on traite de différences phoniques qui peuvent servir à des fins phonologiques, on pourra parler de sémantique axiologique lorsqu'on traite, indépendamment de toute langue existante, de distinctions de sens susceptibles d'entrer dans un système de valeurs.

Les valeurs significatives qu'étudie l'axiologie, résultent, comme les valeurs distinctives dont l'examen est l'objet de la phonologie, de l'opposition d'unités à unités d'une même classe. » (M.Pré. : p. 152).

Mais les justifications du terme *axiologie* nous reconduisent à la dualité de la valeur martinettienne, verticale et horizontale au sens de fonctionnelle et de structurale. Si Martinet écrit, comme nous l'avons vu plus haut, dans « Axiologie et sémantique » (1977) :

« On s'est finalement décidé à désigner cet ordre d'étude comme *l'axiologie*, mot formé à partir du grec *axia* "valeur" ou de l'adjectif correspondant *axios*. Il est impossible de rien dériver de maniable à partir de *signifié*. D'autre part, il ne fait pas de doute que, dans l'enseignement de Saussure, les signifiés sont des valeurs. Sans doute, les unités distinctives sont-elles également des valeurs, et la théorie phonologique a beaucoup insisté là-dessus ; mais une fois ceci acquis, on ne verra pas grand inconvénient à réserver le terme d'axiologie à l'étude des valeurs conceptuelles, puisqu'on dispose du terme largement admis de phonologie pour le traitement des valeurs distinctives. Les conflits avec *axiologie* comme désignation traditionnelle de l'étude des valeurs morales sont peu à craindre. » (M.Ax. : p. 440)

comme avant dans « Sémantique et axiologie » (1975) :

« Il nous semble que la discipline qui traite des signifiés devrait être désignée au moyen d'un terme qui rappelle ce dont on y traite. Mais que faire à partir d'un participe passif ? Dans le cadre saussurien où nous nous plaçons, le terme qui paraît s'imposer comme substitut de "signifié" est celui de valeur. Il est vrai que Saussure, s'il oppose longuement

“valeur” à “signification” en insistant sur le fait que les valeurs émanent du système<sup>2488</sup>, ne restreint pas la notion de valeur au domaine du signifié. A côté de “la partie conceptuelle de la valeur”, il mentionne “sa partie matérielle” et, expressément, la valeur des lettres en tant qu’unités distinctives<sup>2489</sup>. Mais, tout en n’ayant jamais manqué de rappeler que les phonèmes sont des valeurs au sens saussurien, l’enseignement phonologique ne fait aucun usage technique précis de ce terme, et il semble qu’on puisse, sans danger de confusion, réserver l’expression de “valeurs linguistique” aux valeurs conceptuelles. Sans doute, toute dérivation à partir du terme *valeur* lui-même, ou de son antécédent latin, semble difficile. Reste, naturellement, le recours à l’équivalent grec *axía* et à l’adjectif correspondant *áxios*. On propose donc de désigner l’étude des signifiés comme l’*axiologie*, ce qui permet tout un jeu de dérivations sur le modèle qu’offrent les autres termes en *-logie*. » (M.SA : p. 540)

deux passages où l’on retrouve la corrélativité de la valeur et de l’opposition, comme nous l’avons également vu *supra*, on lira ensuite dans la discussion de « Fonction et pertinence communicative » (1981) :

« C’est à partir de l’opposition phonétique/phonologie que j’ai imaginé l’opposition sémantique/axiologie. Certains m’ont objecté : “Pourquoi axiologie, science des valeurs ? Les phonèmes aussi sont des valeurs.” C’est vrai, mais reconnaissons que, lorsqu’on parle de valeur, c’est en règle générale plutôt les valeurs signifiées que l’on désigne. » (M.Pe. : p. 125).

« Valeur » est à ici prendre au sens de « valeur appariée » (« être une valeur » corrélatif de « la valeur qu’on a<sup>2490</sup> »), et l’on retrouve de fait, dans tous ces passages, la synonymie, signalée *supra*, de *valeur* avec *sens* ou *signification*. Martinet ne saurait mieux dire que l’axiologie est une étude structurale des significations, même si la notion d’utilisation maintient sans cesse, en arrière-plan, le pôle de la fonction. On notera d’ailleurs, dans le passage de « La présentation des unités significatives » cité ci-dessus, que tandis que celle-ci est convoquée lorsqu’il s’agit des unités distinctives, avec l’évocation de la « phonétique distinctive où l’on traite de différences phoniques qui peuvent servir à des fins phonologiques », elle cède la place, lorsqu’il s’agit des unités significatives, à celle d’intégration : « on pourra parler de sémantique axiologique lorsqu’on traite, indépendamment de toute langue existante, de distinctions de sens susceptibles d’entrer dans un système de valeurs ». La dualité fonction/structure (structuration) apparaît de manière très nette dans les deux textes où Martinet revient sur son article de 1957 – « Arbitraire linguistique et double articulation » –, « Sémantique et axiologie » (1975) puis « L’axiologie, étude des valeurs signifiées » (1977). Le second texte s’ouvre sur ces lignes :

<sup>2488</sup> Martinet renvoie ici au § 2 du chapitre IV de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale*, soit « La valeur considérée dans son aspect conceptuel » (Saussure, 1972 : p. 158-162). Voir M.SA : p. 540, note 4.

<sup>2489</sup> Martinet renvoie ici au § 3 du chapitre IV de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale*, soit « La valeur considérée dans son aspect matériel » (Saussure, 1972 : p. 163-166). Voir M.SA : p. 540, note 5. Saussure, bien entendu, ne parle pas d’« unités distinctives », mais d’unités distinctes. Voir Saussure (1972) : p. 165-166 et Saussure (1997) : p. 7-8, cités respectivement dans le premier chapitre et dans la note 209 du présent chapitre.

<sup>2490</sup> Voir *supra*, I-, A-, l-, b-, α-.



« A la base du développement de la linguistique générale contemporaine se trouve la distinction entre une étude de la phonie du langage humain comme réalité directement observable, la phonétique, et une discipline qui vise à dégager les valeurs distinctives de chaque langue, la phonologie. Directement ou par réaction, cette démarche a suscité, chez ceux qui se réclament de la tradition saussurienne, deux efforts d'envergure pour dégager, des brouillards de la sémantique traditionnelle, les valeurs significatives de chaque système linguistique. Il s'agit, dans un ordre chronologique, de l'analyse du contenu que comporte la glossématique hjelmslévienne et de la noologie de Luis Prieto.

[...]

Dans l'optique fonctionnaliste qui dérive de la théorie de la double articulation, on a vite senti le manque d'une terminologie adéquate pour aborder les problèmes que pose l'étude des signifiés. » (M.Ax. : p. 437-438).

Martinet renvoie alors à l'article « Arbitraire linguistique et double articulation », dont il reproduit partiellement<sup>2491</sup> le schéma, puis écrit :

« Le problème qui s'est posé en priorité a été, bien entendu, celui de l'identification du premier point d'interrogation, celui qui correspond à la désignation d'une discipline parallèle à la phonologie en ce que, comme elle, elle traite d'*unités successives minima* (monèmes ici, phonèmes là), *identifiées par opposition*, c'est-à-dire appartenant à une langue déterminée, et susceptibles d'être *analysées en traits concomitants*, significatifs dans un cas, distinctifs dans l'autre. Naturellement, le fait qu'il s'agisse ici de la face signifiée des monèmes, là d'unités distinctives, implique deux niveaux différents d'articulation, et il n'est aucunement assuré que l'on puisse automatiquement transférer de la phonologie à la nouvelle discipline tous les procédés d'identification et de classement.

On s'est finalement décidé à désigner cet ordre d'étude comme *l'axiologie*, mot formé à partir du grec *axía* "valeur" ou de l'adjectif correspondant *áxios*. Il est impossible de rien dériver de maniable à partir de *signifié*. D'autre part, il ne fait pas de doute que, dans l'enseignement de Saussure, les signifiés sont des valeurs. Sans doute, les unités distinctives sont-elles également des valeurs, et la théorie phonologique a beaucoup insisté là-dessus ; mais, une fois ceci acquis, on ne verra pas grand inconvénient à réserver le terme d'axiologie à l'étude des valeurs conceptuelles, puisqu'on dispose du terme largement admis de phonologie pour le traitement des valeurs distinctives. Les

---

<sup>2491</sup> « Nous reproduisons ci-dessous ce schéma en y omettant la liste des chapitres de l'étude des unités de 1<sup>re</sup> articulation en tant que signes, liste qui ne correspond plus à la conception qu'on se fait aujourd'hui de cette étude » (M.Ax. : p. 438-439). « Sémantique et axiologie » s'ouvrait quant à lui directement sur la mention de l'article de 1957 : « Dans un article paru au volume 15 des *Cahiers Ferdinand de Saussure* et reproduit ultérieurement, on avait rappelé la difficulté qu'"on éprouve à manipuler la réalité sémantique sans le secours d'une réalité concrète correspondante, phonique ou graphique" et déploré l'absence d'une terminologie généralement reconnue pour en traiter avec quelque rigueur. » (M.SA : p. 539). Le schéma y était également reproduit dès l'abord (voir M.SA : p. 539), sans modification mais avec la précision suivante, sur laquelle s'achève le texte : « Pour ne pas détourner l'attention des problèmes relatifs au sens, on a, dans ce schéma, conservé la présentation linéaire, et donc peu structurée, des autres chapitres de l'étude des unités de première articulation. Un examen plus fouillé aboutirait à distinguer 1<sup>o</sup> l'établissement d'un inventaire des classes de monèmes et de synthèmes, 2<sup>o</sup> le dégagement et la présentation des fonctions, c'est-à-dire la syntaxe. L'un et l'autre de ces chapitres comporterait, dans le cas de la plupart des langues, un examen de la morphologie, c'est-à-dire des variations formelles des signifiants de monèmes ou de fonction. La lexicologie se placerait sur un plan différent en ce qu'elle mettrait à profit les apports de l'inventaire, de la syntaxe, de l'axiologie, voire d'ordres d'étude, comme l'étymologie, qui se placent en dehors de la description synchronique des langues. » (M.SA : p. 541-542). Nous reviendrons *infra* sur la lexicologie, de même que sur la distinction lexique/grammaire que convoquait un des passages de « Pour une linguistique des langues » que nous avons cités ci-dessus.

conflits avec *axiologie* comme désignation traditionnelle de l'étude des valeurs morales sont peu à craindre.

Le choix d'*axiologie* pour désigner la science des valeurs linguistiques significatives libère le terme traditionnel de sémantique que l'on peut désormais affecter aux considérations des faits de sens indépendamment de toute référence à une langue déterminée. Il y a avantage à faire de *sémantique* le pendant de *phonétique*, terme lui aussi traditionnel, qui a été et reste largement employé en référence à l'examen des sons du langage même lorsqu'on traite de faits particuliers à un idiome. Continuera donc de faire partie de la sémantique toute discussion portant, par exemple, sur le sens des énoncés en situation conçu comme un problème de linguistique générale, l'*axiologie* ne commençant, dans ce cas, que lorsque certains éléments en cause sont les valeurs significatives d'une langue déterminée. A la sémantique se rattacherait également toute considération relative à des structures dites "profondes" censées préexister dans l'esprit de l'homme à tout apprentissage linguistique et, par conséquent, universelles.

Aux propositions terminologiques qui viennent d'être faites, on réagit souvent en déclarant qu'il ne reste pas grand-chose à la sémantique une fois l'*axiologie* établie sur les bases que nous avons définies. La phonologie conçue comme l'étude fonctionnelle des relations entre les traits phoniques d'une langue déterminée laisse à la phonétique un domaine tout ensemble assez riche et bien délimité, l'étude des productions des organes dits "de la parole".

Mais si l'*axiologie* s'annexe tout ce qui est signification organisée dans le cadre précis d'une langue déterminée, il ne reste plus à la sémantique que le domaine infini et mouvant de l'expérience humaine antérieurement à tout désir de la communiquer linguistiquement. Et il est vrai que pour quiconque ne retient les *a priori* ni de l'innéisme chomskyen, ni de la psychomécanique guillaumienne, la sémantique ainsi limitée paraît n'avoir plus grand rapport avec la linguistique au sens précis du terme. Ne peut-on penser que si la phonétique s'est maintenue dans la mouvance linguistique même après l'établissement de la phonologie, c'est qu'il y avait une place pour elle entre cette dernière et la phoniatrie, tandis qu'on voit mal pourquoi le sens non intégré à une langue déterminée n'échoirait pas à la psychologie ?

Les choses, en fait, ne sont pas si simples. On sait qu'en face d'une phonologie qui classe les faits de chaque langue selon des principes généraux, ce qui permet la mise en valeur des ressemblances et des différences de langue à langue, on a posé une *phonétique distinctive* qui examine le fonctionnement de chacun des organes de la parole en cherchant à déterminer de quels jeux il est capable tels que les sons produits soient assez différents pour qu'ils puissent assumer des rôles distinctifs dans les langues. C'est naturellement la connaissance de la phonologie des langues les plus diverses qui permet d'apprécier ce qui, parmi les différences phoniques qu'on peut produire, est ou non susceptible d'utilisation linguistique. Si l'expression "phonétique distinctive" ne date, à ma connaissance, que de 1956<sup>2492</sup>, la *Phonetics* de Kenneth L. Pike reste le modèle du genre. Ne pourrait-on pas, pareillement, envisager un domaine d'étude où, en s'inspirant des systèmes axiologiques connus, on essaierait de jauger la possibilité d'utilisation de tel ou tel trait significatif dans telles ou telles conditions ?

[...]

Si l'on estime qu'on doit réserver le terme d'*axiologie* à l'étude des valeurs signifiées dans une langue déterminée et bien attestée, on se refusera à y faire figurer le genre de spéculation qui précède<sup>2493</sup>. Il n'est pas niable, toutefois, que ces spéculations

---

<sup>2492</sup> Martinet précise en note : « Dans *Éléments de phonétique distinctive*, titre du chapitre 2 de *La description phonologique*, Genève-Paris, par le présent auteur. » (M.Ax. : p. 441, note 3).

<sup>2493</sup> Il s'agit du long développement qui s'achève au paragraphe précédent, et qui est relatif aux pronoms personnels : Martinet s'inspire de distinctions structurant cette catégorie dans certaines langues pour envisager

font intervenir des valeurs, hypothétiques sans doute, mais dans un cadre oppositionnel du même type que celui qu'on rencontre dans les langues réelles. Le parallélisme de cette discipline et de la phonétique distinctive n'est pas évident, certes, mais surtout du fait que la phonétique distinctive peut tendre vers l'exhaustivité, tandis qu'ici, le champ des hypothèses est infini. Si nous restons sensibles au fait que, de part et d'autre, on part de l'observation de traits linguistiques réels pour construire des hypothèses qui devront nous permettre de mieux interpréter les structures de nouvelles langues à l'étude, nous serons tentés de poser, en face de la phonétique distinctive, une *sémantique axiologique*, puisque "axiologie" implique des rapports oppositionnels sur le plan des signifiés comme le fait "distinctif" sur celui des signifiants. » (M.Ax. : p. 439-443).

Le parallélisme existant entre phonologie et axiologie se trouve ici décliné en trois points, dont l'articulation ne va pas de soi. Phonologie et axiologie s'occupent toutes deux d'unités successives minima (phonèmes et monèmes), identifiées par opposition donc appartenant à une langue déterminée, enfin susceptibles d'être analysées en traits concomitants. Les deux premiers points mettent en jeu les signes, tandis que le troisième implique le seul signifié. Ce passage du signe au signifié ne fait cependant l'objet d'aucune explicitation, Martinet se contentant de noter, alors qu'il vient de parler de « monèmes » répondant à des « phonèmes », que « le fait qu'il s'agisse ici de la face signifiée des monèmes, là d'unités distinctives, implique deux niveaux différents d'articulation ». Dans « Sémantique et axiologie », de même, Martinet commence par opposer étude des signifiants et étude des signifiés et finit en opposant les « signifiés » aux « unités distinctives », mais parle cependant, tout de même que dans « L'axiologie, étude des valeurs signifiées », d'« unités successives minima » :

« C'est beaucoup plus tard, au cours d'un effort pour préciser les différents plans de l'analyse et de la présentation des unités de première articulation, que s'est posé le problème de la désignation d'une discipline traitant des signifiés, parallèle à la phonologie conçue comme traitant des signifiants sous les espèces des unités distinctives, phonèmes ou tons, qui assurent leur identité. De part et d'autre, nous visons à identifier des unités successives minima identifiées par opposition avec celles qui pourraient figurer dans le même contexte et susceptibles, les unes comme les autres, d'être analysées en traits, significatifs ou distinctifs, concomitants. Le fait que signifiés d'une part, unités distinctives d'autre part, apparaissent à des niveaux d'articulation différents (première articulation dans un cas, deuxième articulation dans l'autre) n'affecte en rien le parallélisme constaté. » (M.SA : p. 540).

On retrouve par ailleurs, dans les premières lignes de « L'axiologie, étude des valeurs signifiées », la dimension de l'intégration, les unités en question « appartenant à une langue déterminée », ainsi que l'instance corrélatrice sur les oppositions, avec l'analyse subséquente en traits. La suite du développement introduit la notion de fonction, mais à nouveau, significativement, pour les seules unités phoniques, à « l'étude fonctionnelle des relations entre les traits phoniques d'une langue déterminée » répondant, après « les valeurs significatives d'une langue déterminée », la « signification organisée dans le cadre précis d'une langue déterminée » par opposition au « sens non intégré à une langue déterminée » (et aux « considérations des faits de sens indépendamment de toute référence à une langue

---

les combinaisons de traits et ainsi les unités de cette catégorie dont on peut imaginer la présence dans une langue (voir M.Ax. : p. 441-442). Voir M.Pe. : p. 125, cité ci-dessous.

déterminée »). Le pôle de la fonction n'intervient, pour les unités significatives, que lorsqu'il s'agit d'axiologie sémantique, par le biais de la notion d'utilisation. Le dernier paragraphe insiste cependant à nouveau sur le « cadre oppositionnel » et les « rapports oppositionnels ». La sémantique fait l'objet d'une caractérisation extrêmement rapide dans « Sémantique et axiologie » :

« Une fois délimité le domaine de l'axiologie, rien n'empêche d'utiliser le terme traditionnel, un peu galvaudé sans doute, de sémantique pour désigner l'étude des faits de sens en eux-mêmes et indépendamment de leur intégration à une langue particulière. Pourraient y entrer de plein droit toutes les considérations relatives à des structures dites "profondes" en ce qu'elles caractériseraient certains traits de l'esprit humain préexistant à l'acquisition d'une langue particulière. C'est dire que, dans l'optique adoptée ici, elles auraient le même caractère marginalement linguistique que ce qu'on appelle la phonétique depuis qu'il existe une phonologie bien établie. » (M.SA : p. 541)

mais un développement de ce texte est tout aussi significatif pour notre présent propos :

« Lorsqu'on travaille sur la substance phonique, on dispose des deux termes de "phonétique" et de "phonologie", l'un pour désigner l'étude de la réalité phonique de la parole en elle-même et indépendamment de son intégration à une structure linguistique particulière, l'autre pour désigner l'examen de la hiérarchie fonctionnelle des traits phoniques dans une langue donnée. Sur le plan de la substance sémantique, on n'avait aucune possibilité de distinguer entre un traitement de la réalité psychique en elle-même et indépendamment de son intégration à une structure déterminée et l'étude de cette réalité organisée dans le cadre d'une langue particulière. » (M.SA : p. 539).

L'apparente régularité de structure de ce passage recèle en effet une légère asymétrie, puisqu'au couple « étude de la réalité phonique de la parole en elle-même et indépendamment de son intégration à une structure linguistique particulière »/« examen de la hiérarchie fonctionnelle des traits phoniques dans une langue donnée » répond une opposition uniquement centrée sur la structure : « traitement de la réalité psychique en elle-même et indépendamment de son intégration à une structure déterminée »/« étude de cette réalité organisée dans le cadre d'une langue particulière ». La sémantique axiologique est à nouveau évoquée en 1981, dans la discussion de « Fonction et pertinence communicative », où, par ailleurs, Martinet envisage également la possibilité d'une sémantique générale et où apparaît ainsi nettement le substrat du rapport mot/chose<sup>2494</sup> :

« B. VARDAR. – Dans cet article, vous parlez de l'axiologie à propos d'une langue déterminée et de la sémantique comme relevant de la linguistique générale. Est-ce qu'on pourrait également parler d'une axiologie générale ?

A. MARTINET. – Les créateurs de la sémantique, comme Darmesteter, ont dit des choses intéressantes, amusantes, sur des généralités, et je tiens à préciser qu'on pourrait très bien parler d'une axiologie générale comme d'une phonologie générale, des principes généraux de l'axiologie comme on parle des principes généraux de la phonologie. Enfin, entendons-nous sur "général". Il y aurait incontestablement une sémantique générale où l'on trouvera les principes généraux qui ont été explicités par le créateur du terme

---

<sup>2494</sup> On notera particulièrement la comparaison avec le code des sourds-muets qui, en termes martinettiens, n'est doté d'aucune articulation propre. Voir *infra*.

sémantique, Bréal. La sémantique, dès le départ, visait très largement à retrouver des processus assez généraux d'évolution du sens. Bien entendu, rien n'interdit de faire intervenir, dans cette sémantique, des considérations axiologiques, c'est-à-dire en faisant intervenir dans l'évolution le jeu des oppositions entre les monèmes et, de façon générale, la notion de système. C'est un peu la situation en phonétique. La notion d'une phonétique générale est plus compréhensible dans ce sens qu'on y trouve l'étude des articulations possibles indépendamment de toute langue particulière. Tandis qu'en matière de signification, on pourrait se dire que la sémantique c'est le monde tout entier, l'ensemble de notre expérience du monde. Je pense qu'il y a tout de même la place pour une étude générale des processus évolutifs, si, par exemple, on cherche à déterminer comment se produit, par exemple, la désignation des objets. J'entrevois tout un domaine d'étude qui serait la sémantique pure et qui serait très intéressant. On constate que, lorsqu'on a des étymologies, qui vont assez loin, l'objet est désigné du fait d'une de ses fonctions : la pierre, par exemple, c'est ce qui arrête la roue du chariot.

B. VARDAR. – Ce qui motive la création à ses débuts.

A. MARTINET. – C'est ça. Lorsqu'on étudie, par exemple, les gestes qu'inventent les sourds-muets pour désigner les objets : un petit sourd qui a inventé un geste pour désigner la vache ; la vache est celle qui est traitée, le geste est celui des deux mains qui tirent alternativement sur deux pis supposés. Lorsque j'ai parlé de l'axiologie, j'ai donné l'impression d'épuiser la sémantique. On lance une nouvelle idée et on met naturellement l'accent sur ce qu'on cerne, non sur le reste. Mais je crois que, de même que j'ai parlé d'une phonétique distinctive, celle qui a été inaugurée par Pike dans son livre *Phonetics*, assez ancien maintenant, où il passe en revue les possibilités articulatoires en signalant celles du même organe qui sont assez distinctes pour pouvoir servir linguistiquement, de même, il pourrait y avoir des études de sémantique axiologique. Vous pouvez très bien, indépendamment de toute langue, poser quelques traits : d'abord la personne qui parle, la personne à qui l'on parle et quelque autre personne, donc trois personnes. Ensuite le singulier et le pluriel (pour ne pas compliquer je ne mets pas le duel). Vous vous posez ensuite la question de savoir combien il y aura de pronoms si l'on procède à toutes les combinaisons possibles. J'ai fait le travail. Il y en a 17. Pourquoi 17, me direz-vous ? Eh bien, notamment, parce que *nous* n'est pas le pluriel de *je* : *nous*, ça n'est pas *moi + moi*, mais *moi + toi*, *moi + lui*, *moi + toi + toi*, *moi + lui + lui*, *moi + lui + toi*, *moi + lui + lui + toi*, *moi + lui + toi + toi*, *moi + toi + toi + lui + lui*. On comprend qu'ici la répétition d'un même trait correspond à "pluriel". Il ne s'agit pas à proprement parler d'axiologie, puisque nous ne traitons pas d'une langue déterminée. Mais on opère tout de même avec des grandeurs opposables<sup>2495</sup>. » (M.Pe. : p. 124-125).

---

<sup>2495</sup> La version de *Fonction et dynamique des langues* n'est pas significativement différente : « Au président, M. Vardar, qui rappelait que l'axiologie avait été présentée comme l'étude d'oppositions dans une langue déterminée, alors que la sémantique traitait du sens en général – comme la phonologie traite des unités distinctives d'une langue particulière, alors que la phonétique s'occupe des sons du langage en général – et qui demandait si l'on pouvait envisager une axiologie générale :

On pourrait naturellement très bien parler d'une axiologie générale comme d'une phonologie générale, des principes généraux de l'axiologie comme on parle des principes généraux de la phonologie. D'autre part, il y a incontestablement une sémantique générale où l'on trouve les principes qui ont été explicités par les créateurs de la sémantique. La sémantique, dès le départ, visait très largement à retrouver des processus généraux d'évolution du sens. Bien entendu, rien n'interdit de faire intervenir, dans cette sémantique, des considérations axiologiques, c'est-à-dire de tenir compte, dans l'évolution, du jeu des oppositions entre les monèmes et de la notion de système. C'est un peu la situation en phonétique. La notion d'une phonétique générale est plus compréhensible dans ce sens qu'on y trouve l'étude des articulations possibles indépendamment de toute langue particulière. Tandis qu'en matière de signification on pourrait se dire que la sémantique, c'est le monde tout entier, l'ensemble de notre expérience du monde. Je pense qu'il y a place pour une étude générale des processus évolutifs, si, par exemple, on cherche à déterminer comment se produit la désignation des objets. On constate,

Le décalage entre phonologie et axiologie apparaît ici de manière plus nette encore. Martinet décrit tout d'abord les « considérations axiologiques » comme « faisant intervenir dans l'évolution le jeu des oppositions entre les monèmes et, de façon générale, la notion de système », et la dimension de la fonction n'est convoquée que pour la phonétique distinctive – « celles du même organe qui sont assez distinctes pour pouvoir servir linguistiquement » –, la sémantique axiologique étant seulement caractérisée comme opérant « avec des grandeurs opposables » bien qu'elle ne traite pas « d'une langue déterminée ». Il apparaît ainsi que, significativement, dans le même temps que le signe cède la place au signifié, la fonction cède la sienne à la structure, comme si le rapport établi entre ces deux termes – et dont nous avons vu *supra* la circularité – ne valait qu'au niveau des unités phonologiques. On rappellera, ici, certains échanges de la discussion de « Fonction et pertinence communicative » (1981) que nous avons analysés plus haut<sup>2496</sup>, et qui témoignaient précisément des difficultés à articuler fonction et structure dans le cadre de la comparaison de l'axiologie et de la phonologie. On retrouve là, semble-t-il, les deux schèmes hjelmslevien et martinettien, de l'opposition desquels se dégage la notion martinettienne de double articulation, et il apparaît ainsi qu'en dernière analyse, l'ambiguïté de la critique martinettienne de Hjelmslev renvoie à la conjugaison de deux articulations différentes de la structure et de la fonction : si le phonème est à la fois structural et fonctionnel, il y a sur le plan des unités significatives deux plans, dans le cadre desquels tandis que le signe est fonctionnel au sens – déjà différent de ce qu'implique la notion de fonction sur le plan des unités distinctives – où il est un équivalent de l'expérience, le signifié sera structuré. On prêtera attention, à cet égard, au fait que, comme il est déjà apparu plus haut, l'axiologie s'intègre au temps de la présentation qui fait suite au temps de l'analyse. On lit tout d'abord dans la postface de 1973 aux *Éléments de linguistique générale* :

« Une fois morphologie et syntaxe soigneusement redéfinies et présentées, non plus dans le cadre d'une opposition binaire, mais comme correspondant à deux points de vue, différents et complémentaires, de telle sorte qu'on doit envisager une morphologie des fonctions syntaxiques parallèlement à celle des monèmes, on ne saurait plus se figurer

---

lorsqu'on a des étymologies qui remontent assez loin, que l'objet est souvent désigné du fait d'une de ses fonctions : la pierre, par exemple, c'est ce qui arrête la roue du chariot. De même, lorsqu'on observe les gestes qu'inventent les sourds-muets pour désigner les objets : la vache est celle qui est traitée ; le geste est celui des deux mains qui tirent alternativement sur deux pis supposés. Lorsque j'ai parlé de l'axiologie, j'ai donné l'impression d'épuiser la sémantique. On lance une nouvelle idée et on met naturellement l'accent sur ce qu'on cerne, non sur le reste. Mais je crois que, de même que j'ai parlé d'une phonétique distinctive, celle qui a été inaugurée par Pike dans son livre *Phonetics*, où il passe en revue toutes les possibilités articulatoires en signalant celles du même organe qui sont assez distinctes pour pouvoir servir linguistiquement, de même il pourrait y avoir des études de sémantique axiologique. Vous pouvez très bien, indépendamment de toute langue, poser quelques traits : d'abord la personne qui parle, la personne à qui l'on parle et quelque autre personne, donc trois personnes. Ensuite le singulier et le pluriel (pour ne pas compliquer, je ne mets pas le duel). Vous vous posez ensuite la question de savoir combien il y aura de pronoms si l'on procède à toutes les combinaisons possibles ? J'ai fait le travail. Il y en a 17. Pourquoi 17 me direz-vous ? Eh bien, notamment, parce que *nous* n'est pas le pluriel de *je* : *nous*, ça n'est pas *moi + moi*, mais *moi + toi*, *moi + lui*, *moi + toi + toi*, *moi + lui + lui*, *moi + lui + toi*, *moi + lui + lui + toi*, *moi + lui + toi + toi*, *moi + toi + toi + lui + lui*. On comprend qu'ici la répétition d'un même trait correspond à « pluriel ». Il ne s'agit pas à proprement parler d'axiologie, puisque nous ne traitons pas d'une langue déterminée. Mais on opère tout de même avec des grandeurs opposables. » (M.Pe.FDL : p. 37-38).

<sup>2496</sup> Voir II-, A-, 1-, b-, α-.

qu'elles épuisent, à elles deux, tout ce qu'il faut dire de la nature des unités significatives et de leur contribution à la communication linguistique. Avant de relever les variations des signifiants de monème et leur conditionnement par le contexte, il est indispensable d'identifier les monèmes de la langue, c'est-à-dire d'en donner un inventaire consistant en classes de monèmes de compatibilités identiques, de telle façon que soient parfaitement explicitées les possibilités de co-existence des classes dans l'énoncé et leur hiérarchisation. A ce point de l'exposé, il ne s'agit nullement de caractériser les monèmes particuliers, mais seulement les classes.

Dans un autre temps, qu'on aura intérêt à n'aborder qu'après avoir épuisé l'examen des traits de morphologie et de syntaxe, il faudra revenir sur les compatibilités, non plus des classes, mais des monèmes individuels afin de dégager les valeurs de chacun d'entre eux en considération des contextes particuliers, lexicaux aurions-nous dit autrefois, en fait spécifiques. Si nous réservons le terme de sémantique pour désigner l'examen des faits de sens antérieurement à leur intégration à une langue particulière, de même que nous désignons la phonétique comme l'examen des faits phoniques antérieurement à leur intégration à une langue, nous proposerons, pour désigner l'étude des valeurs, le terme d'axiologie.

Il convient de préciser que tout ce qui précède s'applique au temps didactique de l'étude, c'est-à-dire à la présentation des faits dégagés antérieurement. Les processus heuristiques, analyse des énoncés de départ en éléments signifiants successifs, identification comme représentant le même monème de certaines occurrences, phonologiquement identiques ou différentes, et, finalement, classement des monèmes ainsi dégagés sur la base de leurs compatibilités, représentent l'effort de découverte que la présentation en quatre chapitres : inventaire, morphologie, syntaxe et axiologie, ne fait qu'explicitier.

On n'oubliera pas que l'étude des synthèmes, ou synthématique, s'intègre également au temps heuristique et au temps didactique de l'étude linguistique. La synthématique comportera un inventaire, une morphologie, une syntaxe et une axiologie. Il convient donc de ne pas y voir un cinquième chapitre à mettre sur le même plan que les quatre qui forment le cadre de la présentation. » (M.Él.1973 : p. 209-210).

L'axiologie est ainsi conçue comme la dernière étape de la présentation, relative aux compatibilités des monèmes, là où l'inventaire ne s'occupe que des classes. Or, si la présentation est une « explicitation de l'effort de découverte » que constitue l'analyse, mettant par là même en exergue, comme nous l'avons vu *supra*, la reconstruction du rapport son/sens qui caractérise l'élaboration martinettienne, son organisation porte également témoignage de la reconstruction de la structure qui marque en second lieu cette élaboration, faisant ainsi nettement apparaître la corrélativité de ces deux reconstructions, et avec elle l'originalité de l'articulation martinettienne des deux problématiques phonologique et sémantique. On lit ainsi dans « Les fonctions grammaticales » (1977) :

« Dans l'article "Cas ou fonctions ?" j'avais critiqué l'utilisation faite par Charles Fillmore du terme "cas" pour désigner les relations entre les noms et le verbe de la proposition en arguant qu'il valait mieux "éviter d'employer un terme dans une acception qui correspond partiellement à celle qui est traditionnelle". Dans un tel cas, continuais-je, le lecteur ou l'auditeur croit comprendre et finalement perd pied, et je terminais en recommandant de désigner toutes les relations syntaxiques, y compris celles qui étaient en cause, comme des "fonctions", en retenant le terme de la grammaire traditionnelle. J'oubliais, ce faisant, que cette dernière ne distinguait pas entre :

– d'une part, la pure relation, distincte certes par son signifié et son signifiant d'autres relations du même type, mais envisageable, dans un premier temps, comme un

*signe*, sans référence au détail de sa forme et de son sens, celle que nous devons retenir en syntaxe, et

– d’autre part, les avatars de sa forme perceptible, son *signifiant*, et sa valeur sémantique, son *signifié*.

Certains ont pu être d’autant plus tentés de retrouver dans “fonction” une valeur sémantique, que le progrès assez lent de la pensée fonctionnaliste a beaucoup fait attendre l’identification même, sous le nom d’axiologie, de l’examen des valeurs signifiées. Le même désir d’aborder enfin la structure du signifié a pu, semble-t-il, amener même à parler de fonction, non plus pour désigner une *relation* indépendante des unités qu’elle unit, mais, en retrouvant le sens ordinaire du terme, pour désigner le *rôle* d’une unité non “fonctionnelle” dans la structuration sémantique de l’énoncé. Ceci a été particulièrement tentant là où une certaine approche strictement formelle, bruyamment dénoncée par certains comme “distributionnelle”, n’autorisait pas à faire le départ, dans un même paradigme commutatif, entre des classes bien distinctes dans la tradition, comme les articles, les adjectifs possessifs et les adjectifs démonstratifs.

Une fois encore, il ne s’agit pas, par impatience, de confondre les temps successifs de la présentation des faits.

Dans un premier temps, celui de l’inventaire, on dégage les monèmes mutuellement exclusifs (pas de *un le livre*, ni de *le mon livre*, *le ce livre*, *ce mon livre* qu’on trouve dans d’autres langues) et de mêmes compatibilités (présence nécessaire d’un substantif ou d’un monème jouant le rôle d’un substantif). A ce point de la présentation, on classe les *signes*.

Dans un deuxième temps, la *morphologie*, on examine les variations formelles des unités ainsi classées (/l(ə)/, /la/..., /œ/, /yn/, /d(e)/..., /mō/, /ma/, /m(e)/..., /s(ə)/, /set/, /s(e)/, etc.) en précisant leurs divers conditionnements (présence d’un substantif dit “féminin”, présence d’un monème de pluriel, initiale vocalique du monème suivant dans la chaîne, etc.). On traite alors des *signifiants*.

Dans un troisième temps, l’*axiologie*, on dégage les valeurs *signifiées* qu’établissent les oppositions entre les différentes unités de la classe : traits “défini”, “indéfini”, 1<sup>re</sup> personne, 2<sup>e</sup> personne, etc., “possession” (impliquant “défini”), “démonstration”, etc., en signalant les variantes, dans le cas du démonstratif, par exemple, les emplois de rappel (*cet homme* mentionné antérieurement) ou de désignation (*cet homme* que voici), et l’on recherche dans d’autres classes (pronoms possessifs, personnels et démonstratifs de la grammaire traditionnelle) les traits qu’on vient de dégager. On atteint ainsi à ce qu’on peut désigner comme le système axiologique de la langue. Il est évident que nous nous trouvons alors au-delà de la structuration de base résultant des contraintes diverses, en premier lieu celles de la linéarité du discours, qu’imposent, à la communication linguistique de l’expérience, les conditions d’emploi du langage.

Il est clair que la recherche, à travers les classes de commutation, des traits précédemment dégagés ne se limitera pas nécessairement aux monèmes “grammaticaux”, mais pourra s’étendre à l’ensemble du lexique : des adjectifs comme *susdit* ou *précédant* comportent le même trait “démonstratif” (dans sa variété de rappel) que *ce*. Mais ceci ne justifie en aucune façon un rapprochement antérieur aux considérations proprement axiologiques, pas plus que ne serait indiqué un rapprochement hâtif sur la base du trait “antériorité”, entre le monème “imparfait” et les adverbes *autrefois* ou *auparavant*.

On notera qu’au cours de l’opération qu’on vient d’esquisser à grands traits, où l’on a traité successivement des signes, de leurs signifiants et de leurs signifiés, il n’a pas été question de leur fonction au sens grammatical du terme. » (M.Fon. : p. 3-5).

Martinet distingue ici entre le signe, ou l’unité envisagée « sans référence au détail de sa forme et de son sens », le signifiant ou la « forme perceptible » de ce signe, et le signifié ou la « valeur sémantique » de ce signe. On retrouve ici, significativement, les « signes dont chacune des deux faces n’a plus aucune individualité » (M.Poi. : p. 58) qui justifient, dans



« Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982), l'identification des monèmes sur la base de leur signifié. Cette trichotomie est donnée comme parallèle à la distinction des trois étapes de la présentation que sont l'inventaire, la morphologie et l'axiologie. On lit de même, sous d'autres termes<sup>2497</sup> et sans qu'il soit question d'inventaire, dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Tout peut changer dans une langue : la forme et la valeur des monèmes, c'est-à-dire la morphologie et le lexique ; l'agencement des monèmes dans l'énoncé<sup>2498</sup>, autrement dit la syntaxe ; la nature et les conditions d'emploi des unités distinctives, c'est-à-dire la phonologie. » (M.Él. : p. 173).

Martinet parle ici d'« agencement des monèmes dans l'énoncé ». Il s'agit en revanche, dans « Les fonctions grammaticales », de fonctions, et c'est pourquoi, troisième étape de la présentation, la syntaxe y apparaît comme passible également de la trichotomie inventaire/morphologie/axiologie. Il est ainsi question, au début du développement, de « la pure relation », conçue comme signe, puis des « avatars de sa forme perceptible, son *signifiant* » et de « sa valeur sémantique, son *signifié* ». Martinet évoquera ensuite l'existence, outre, comme nous l'avons vu plus haut, d'une morphologie de la syntaxe, d'une axiologie des fonctions. La fonction étant définie comme « un rapport existant entre deux monèmes de l'énoncé » (M.Fon. : p. 6), on lit en effet : « [...] *la valeur signifiée* d'un tel rapport *n'était pas en cause* » (M.Fon. : p. 6) puis :

« On rappelle le point de vue présenté dans “Substance phonique et traits distinctifs” selon lequel “la façon dont sont désignées les unités linguistiques est conventionnelle”, et l'on ajoute que ceci vaut pour les fonctions. L'implication est que nous nous occupons, pour l'instant, de *signes* appartenant à une classe de signes, et non du signifié de l'unité (monème ou fonction), voire du signifié de la classe. » (M.Fon. : p. 8)

enfin en note, à propos de la citation de « Substance phonique et traits distinctifs » :

« C'est pourquoi, lorsqu'on procède à l'énumération, totale ou partielle, des monèmes d'une classe, on peut choisir de les présenter soit sous la forme de leur signifiant, c'est-à-dire comme une succession d'unités distinctives entre barres obliques, par exemple /avek/, soit au moyen d'un signifié entre guillemets, par exemple “imparfait”, soit encore comme un signe sous la forme orthographique, celle du dictionnaire, en italiques, naturellement, là où existe une telle forme, par exemple *prendre*. Le choix de l'une ou d'une autre sera déterminé par des considérations pratiques. On donnera la préférence à la

---

<sup>2497</sup> On a là un usage du terme « lexique » qui rappelle l'opposition syntaxe/lexique des premiers développements de *Syntaxe générale*. L'axiologie ne se confond pourtant pas avec le lexique, comme en témoignait, ci-dessus, la distinction d'une axiologie du lexique et d'une axiologie de la grammaire. On lit par ailleurs dans « Sémantique et axiologie » : « Il ne saurait être question d'esquisser ici, même à grands traits, le programme de cette discipline [l'axiologie]. On se contentera de rappeler que si elle est un des ingrédients fondamentaux de la lexicologie elle ne se confond nullement avec elle. L'étude des signifiés a au moins autant d'importance en grammaire que dans le lexique. Elle recouvre tout ce qu'à une époque prestructurale, on considérait comme le problème central de la linguistique : l'étude de la valeur de sens des “catégories” grammaticales, longtemps traitée par prétérition dans les présentations structuralistes et dont l'absence donnait, aux traditionalistes, l'impression qu'on s'arrêtait au moment où l'on allait aborder la linguistique proprement dite. » (M.SA : p. 540-541).

<sup>2498</sup> On trouve jusqu'en 1980 « l'ordre des monèmes dans l'énoncé » (M.Él.1973 : p. 173). Cf. *supra*.

forme manifeste, c'est-à-dire le signifiant, lorsqu'il n'est pas ambigu. Lorsque ce signifiant est ambigu (homonymie) ou variable, on choisira le signifié s'il existe une désignation traditionnelle que le descripteur ne prend pas à son compte et qu'il se réserve de remplacer, dans le chapitre d'axiologie, par une analyse sérieuse. » (M.Fon. : p. 8, note 6).

On lisait de même dans « La présentation des unités significatives » (1976) :

« On suggère l'adoption du signifiant oral en notation phonologique partout où il assure une parfaite identification de l'unité ; par ex., fr. /avek/. On donnera la préférence à la forme orthographiée lorsqu'elle permet d'éviter l'ambiguïté de la forme orale ; p. ex., fr. *faim*, plutôt que /fɛ/, qui pourrait être identifié comme *fin*. Là où le signifiant est de forme trop variable ou non isolable, on aura recours au signifié. Mais, à ce point de la présentation, on devra probablement se contenter d'une désignation conventionnelle du type "génitif", "subjonctif", et réserver à un chapitre ultérieur, l'axiologie, un traitement de la valeur significative de chaque unité. » (M.Pré. : p. 148)

où l'idée était explicitement reprise pour les fonctions :

« Comme dans le cas des monèmes de l'inventaire, on pourra désigner les fonctions sous les espèces de leur signifiant, si celui-ci n'est pas ambigu : par ex., la fonction /avek/, ou sous la forme du signifié au moyen d'une désignation conventionnelle et souvent traditionnelle dont la valeur devra être précisée dans le chapitre de l'axiologie. » (M.Pré. : p. 151).

Les rapports unifonctionnels représentent de ce point de vue un cas de transition entre monème et fonction, dans la mesure où les monèmes se trouvent définis par leur fonction avant de se trouver axiologiquement caractérisés :

« [...] on est tenté, par économie, de ne pas parler de la fonction de déterminant qu'assume l'article, mais de dire simplement que l'article *est* un déterminant du nom. Et, effectivement, l'article et ses congénères ne sont, linguistiquement, que cela, *aussi longtemps qu'on ne cherche pas à dégager les valeurs axiologiques* qui distinguent le de *un*, le de *ce*, *cette*, et ceux-ci de *mon*, *ton*, *son*, etc. Mais tout ceci n'a rien à voir avec la syntaxe. » (M.Fon. : p. 12).

Inventaire, morphologie et axiologie examinent ainsi successivement les signes (monèmes et fonctions), leurs signifiants et leurs signifiés. Or, ainsi qu'il apparaît dans le développement de « Les fonctions grammaticales », ce parallélisme des deux trichotomies, qui rend très clair le retournement constitutif de l'élaboration martinettienne, dont le signe et l'inventaire font figure de points de cristallisation, se double d'une distinction entre une structuration en traits – la « structure du signifié » ou le « système axiologique » – atteinte à travers l'analyse des classes mais supposant qu'« on recherche dans d'autres classes [...] les traits qu'on vient de dégager » et une « structuration de base résultant des contraintes diverses, en premier lieu celles de la linéarité du discours, qu'imposent, à la communication linguistique de l'expérience, les conditions d'emploi du langage ». On retrouve ici, ce nous semble, la dualité de la structuration (fondée sur l'organisation syntagmatique) et de la structure (impliquant cette même organisation) que nous révélait l'analyse de la distinction syntagmatique/paradigmatique et qui, dans le même temps que ses deux termes apparaissent clairement articulés l'un à l'autre dans le cadre de la distinction syntaxe/axiologie, implique une dualité

du signe et du signifié. L'analyse du signifiant est prise en charge, non seulement par la morphologie, mais également par la phonologie. L'analyse du signifié est le fait de la seule axiologie, une fois réalisé l'inventaire des signes et des fonctions. S'opposent ainsi, comme nous le signalions ci-dessus, phonologie et axiologie d'une part, qui mettent toutes deux en jeu la structuration, respectivement du signifiant et du signifié, inventaire (et syntaxe, au sens large) d'autre part, qui concerne quant à lui la structure et le signe. Au-delà de la dualité analyse/fonctionnement qui sépare du système saussurien la structure analytique des structuralistes, l'élaboration martinettienne implique ainsi, dans le cadre de la double construction du rapport fonction/structure, une dualité du fonctionnement et de la structuration<sup>2499</sup> : à la construction de la langue comme signifiant s'articule, dans le cadre de l'édification de la structure, une analyse structurale du signifié (et du signifiant). C'est là, d'une certaine manière, l'aboutissement de l'élaboration martinettienne de la notion de double articulation, dont ce développement de « Structural Linguistics » dévoile les prémices :

« 3.2. Conscious commutation is practically universal in phonemic matters. In structural "morphology" it is usual to summarize it once and for all by stating that no meaningful category is to be recognized in a language unless it is, in some way, formally distinct : one has no right to speak of an "instrumental" case in Latin. A more detailed and really practical application of commutation to the determination of meaningful features is possible only if one is ready to recognize and operate with semantic differences in the same way as one recognizes and operates with phonetic ones : one must first have perceived the difference between [i] and [e] before one can submit it to the commutation test ; one must have become aware of the semantic difference between nominative and genitive before one can check its structural existence by observation of the phonic differences involved in their expression. Thus commutation, as a fully valid procedure on both levels of analysis, can hardly be acceptable for those who recognize only vocal utterance, i.e., phonic data, as a legitimate object of observation. It implies the recognition of the basic isomorphism and interdependence of two linguistic planes and their equal theoretical and practical importance. This, a basic tenet of glossematics ultimately derived from De Saussure's teachings, reflects preoccupations that are foreign to the Bloomfieldians' modes of thinking and diametrically opposed to their practice. Prague linguists are far more inclined to agree with the legitimacy of some amount of operational parallelism. But they would argue that the necessities of communication affect the two planes very differently, since they may be directly instrumental in increasing the number of meaningful units, whereas their influence on the number of distinctive units will be, at most, very devious. Besides, as long as one deals with those meaningful units whose denotative value is imprecise and whose relational value is high, namely, grammatical morphemes, the structural parallelism of the two planes can easily be maintained ; but the lexicon proper seems far less easily reducible to structural patterning, once certain particularly favorable fields, such as kinship terms, numerals, and a few others, have been dealt with. Glossematics still has to prove its contention that all meaningful units can be reduced to a limited inventory of "figures" through an analysis

---

<sup>2499</sup> Nous verrons *infra* (voir le chapitre 1 de la deuxième partie) que la structuration n'est pas étrangère au fonctionnement de la communication, telle que se le représente Martinet. Il s'agit là cependant d'un fonctionnement tout autre que celui dont il a été question jusqu'ici (lié à la fonction et au rapport son/sens). Par ailleurs, il concerne surtout, significativement, le domaine phonologique.

similar to the one which has successfully been applied in the domain of distinctive units<sup>2500</sup>. » (M.Str. : p. 581-852).

Ce passage, extrait d'un texte dont nous avons cité plus haut la présentation de la théorie hjelmslevienne en termes de double articulation, reconnaît significativement l'existence d'un « parallélisme structural » entre les deux plans, envisagé en termes de « détermination des traits significatifs », donc de structuration, et donné comme le fruit d'une « application plus détaillée et réellement pratique de la commutation », par opposition à la simple utilisation du critère formel qui permet de déterminer les « catégories significatives ». C'est donc l'hypothèse structurale qui fournit, sur le plan des unités significatives, le point de départ de la réflexion martinettienne, à laquelle la conception du contenu comme manifesté, marque de la conception traditionnelle du signe, imposera une forme particulière, conjoignant la construction de la langue comme signifiant à l'analyse structurale du signifié. Il faut revenir, à ce point, à l'articulation des deux distinctions signe/signifié et structure/structuration, dont ce passage du onzième complément de 1980 aux *Éléments de linguistique générale* révèle un enjeu important :

« Les classes de monèmes sont dégagées à partir des compatibilités, c'est-à-dire de rapports strictement formels, et l'on a guère intérêt à chercher, pour tous les monèmes d'une classe, un dénominateur commun signifié : le nom *table* désigne un objet ; le nom *bonté* désigne une qualité comme l'adjectif *bon* ; le nom *course* désigne une action comme le verbe *courir*. C'est au niveau des monèmes individuels que se pose la question d'une valeur de sens. Cette valeur, toujours particulière à une langue déterminée, est, pour chaque monème, sous la dépendance de celle des autres monèmes de la classe : un

---

<sup>2500</sup> « 3.2. La commutation délibérée est pratiquement universelle en matière phonémique. En “morphologie” structurale il est habituel de la résumer une fois pour toutes en disant qu'aucune catégorie significative ne sera reconnue dans une langue à moins qu'elle ne soit, d'une manière ou d'une autre, formellement distincte : on n'a pas le droit de parler de cas “instrumental” en latin. Une application plus détaillée et réellement pratique de la commutation à la détermination des traits significatifs n'est possible que si l'on est prêt à reconnaître et à opérer avec des différences sémantiques de la même manière que l'on reconnaît et opère avec des différences phonétiques : on doit d'abord avoir perçu la différence entre [i] et [e] avant de pouvoir la soumettre au test de commutation ; on doit être devenu conscient de la différence sémantique entre le nominatif et le génitif avant de pouvoir vérifier son existence structurale par l'observation des différences phoniques impliquées dans leur expression. Ainsi, la commutation, comme procédure pleinement valide sur les deux niveaux de l'analyse, peut difficilement être acceptable pour ceux qui ne reconnaissent que les énoncés vocaux, c'est-à-dire les données phoniques, comme un objet d'observation légitime. Elle implique la reconnaissance de l'isomorphisme fondamental et de l'interdépendance des deux plans linguistiques et de leur égale importance théorique et pratique. Ceci, un principe fondamental de la glossématique qui provient en dernière analyse de l'enseignement de Saussure, reflète des préoccupations qui sont étrangères aux modes de pensée bloomfieldiens et diamétralement opposées à leur pratique. Les linguistes de Prague sont bien plus enclins à reconnaître la légitimité d'un certain degré de parallélisme opérationnel. Mais ils argumenteraient que les nécessités de la communication affectent les deux plans de manière très différente, puisqu'elles peuvent avoir une influence directe sur l'augmentation du nombre des unités significatives, alors que leur influence sur le nombre des unités distinctives sera, tout au plus, très marginale. En outre, aussi longtemps que l'on s'occupe des unités significatives dont la valeur dénotative est imprécise et dont la valeur relationnelle est élevée, à savoir les morphèmes grammaticaux, le parallélisme structural des deux plans peut aisément être maintenu ; mais le lexique proprement dit semble bien moins facilement réductible à une organisation structurale, une fois que certains domaines particulièrement favorables, comme les termes de parenté, les numéraux, et quelques autres, ont été traités. La glossématique doit encore prouver son affirmation que toutes les unités significatives peuvent être réduites à un inventaire limité de figures, au moyen d'une analyse similaire à celle qui a été appliquée avec succès au domaine des unités distinctives. »

monème qui désigne les facultés intellectuelles, comme *intelligence*, n'aura pas la même valeur dans une langue où n'existent pas de monème distinct [*sic*] pour la ruse et pour l'astuce : la valeur d'*intelligence*, en anglais, diffère de celle du monème français de même forme écrite du fait de l'existence en français du terme *contre-espionnage* et en anglais du dérivé *cleverness*. C'est donc à l'intérieur de la langue même qu'il convient de dégager les valeurs signifiées. De même qu'on distingue, pour la forme, entre la phonétique, qui traite des sons du langage indépendamment de leur appartenance à une langue particulière, et la phonologie qui étudie les valeurs distinctives dans un système déterminé, il convient de distinguer entre la sémantique qui traite des faits de sens en général et une science des valeurs signifiées désignée comme l'**axiologie**. » (M.Él. : p. 210).

Ce passage distingue, au lieu du signe et du signifié, entre « rapports strictement formels » et « question d'une valeur de sens », significativement associés, respectivement, à l'inventaire et à l'axiologie. Or, l'inventaire, qui se trouve du côté de la structure et du fonctionnement, établit également le cadre syntagmatique de la structuration paradigmaticque, et cette mise à l'écart du sens semble ainsi une prise de distance initiatrice de la construction de la langue comme signifiant, construction dès lors nécessairement structurale. Il semble dès lors que tandis que l'articulation objectale des deux dimensions de l'attribution et de l'articulation se solde par les dualités parallèles structure/structuration, fonctionnement/structuration, et signe/signifié, de sorte que la langue, structure élaborée dans le cadre de la communication, demeure cependant irrémédiablement marquée de la dualité du signifiant et de la structure, la structuration soit partie prenante de la construction de la langue comme signifiant. Un passage révélateur, à cet égard, est ce développement de « La marque et l'altérité » (1957) :

« Une tendance fondamentale de la linguistique contemporaine est l'insistance sur l'autonomie des structures linguistiques et leur indépendance vis-à-vis des réalités non linguistiques. Les linguistes d'aujourd'hui ne sont guère tentés de reconnaître une interdépendance entre les structures linguistiques et les réalités non linguistiques, ou, si l'on veut, la réalité tout court que dans le sens où les besoins de la communication influencent la structure linguistique qui, à son tour, détermine la conception que les sujets parlants se font du monde. De façon générale, les structuralistes contemporains estiment que c'est la forme de sa langue qui tendrait à imposer à chaque peuple ses mythes et ses croyances plutôt que les croyances et les mythes qui fournissent, à la langue, ses catégories : ce n'est pas parce que les anciens Indo-Européens se représentaient la terre comme un être féminin que le mot *terre* est du féminin ; c'est parce que les sujets ont été contraints par la structure de la langue de choisir, pour une majorité des substantifs, entre deux formes d'accord, qu'ils ont été amenés à concevoir la terre comme un être féminin.

Je reste convaincu que le point de vue du structuralisme contemporain représente une très saine réaction contre le psychologisme des générations antérieures. Mais je suis heureux d'avoir pour une fois l'occasion d'aborder d'un autre point de vue le problème des rapports de la langue et de la réalité ; il ne s'agit plus d'examiner, ici, l'influence de la forme linguistique sur la réalité telle que nous la percevons, mais bien la réaction de la langue et des langues en face d'une réalité physiologique qui s'impose tellement à l'homme qu'il ne saurait jamais s'en abstraire dans l'élaboration continue et inconsciente de ces outils de communication que sont les langues. Cette réalité physiologique inévitable, c'est naturellement celle des deux mains, identiques de forme, mais hiérarchisées dans leur fonction. Comment les langues vont-elles exprimer cette dualité et cette hiérarchie et jusqu'à quel point la conception des rapports entre la main droite et la main gauche impose-t-elle à la langue un type oppositionnel particulier ? » (M. Alt. : p. 190-191).

Martinet commence par affirmer « l'autonomie des structures linguistiques et leur indépendance vis-à-vis des réalités non linguistiques ». Cette autonomie est cependant envisagée de manière très singulière. Martinet oppose certes deux représentations de l'« interdépendance entre les structures linguistiques et les réalités non linguistiques » : l'une où « les besoins de la communication influencent la structure linguistique qui, à son tour, détermine la conception que les sujets parlants se font du monde », l'autre où « les croyances et les mythes [...] fournissent, à la langue, ses catégories », et se prononce nettement en faveur de la première. On lit de même ensuite, comme nous l'avons vu plus haut, dans « La notion de fonction en linguistique » (1971) :

« Il convient de s'en tenir au principe de pertinence selon lequel seuls sont retenus les éléments de la réalité qui assument une fonction et qui permet de fonder une hiérarchie des faits linguistiques selon leur contribution aux fins réelles de l'exercice du langage humain. C'est au linguiste, en consultation avec la réalité, mais finalement par une décision personnelle, de délimiter la pertinence de sa science en précisant quelle est la fonction ou quelles sont les fonctions du langage humain qui doivent être retenues comme fondant l'observation linguistique.

On s'accorde assez généralement aujourd'hui pour placer en tête la fonction de communication. Les résistances en la matière viendraient de ceux qui, très sensibles à la tradition idéaliste, mettent en valeur l'importance de la langue chez l'individu dans l'élaboration du cadre de ses connaissances présenté comme sa pensée. Tout, en fait, semble indiquer que la pensée a besoin, pour progresser de façon cohérente et constructive, du cadre de la langue, cadre qui s'est formé au cours des siècles sous la pression des besoins de la communication. C'est la nécessité ou l'habitude de communiquer qui force l'homme à ordonner ses pensées. La linéarité de la parole, imposée à l'homme par son choix de la forme vocale de communication, a probablement joué un rôle décisif pour contraindre l'homme à analyser son expérience avec une certaine précision. » (M.No. : p. 98-99)

puis dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986), où l'organisation de l'expérience affirme par ailleurs son cadre syntagmatique :

« Les idées que les hommes se font du monde dans lequel ils vivent sont, dans une large mesure, dépendantes des structures linguistiques qu'ils utilisent pour communiquer leur expérience. On ne voit pas qu'à l'inverse, les catégories linguistiques puissent être directement influencées par les croyances, les idéologies ou les modes, toutes sources d'innovations lexicales, mais qui se couleront dans les moules préétablis des classes de monèmes et des schémas syntaxiques pré-existants. Ce n'est pas la pensée qui a créé le langage, mais le langage qui, né des besoins communicatifs les plus divers, a permis à l'homme d'accéder à la pensée. » (M.Ste. : p. 229).

Mais, dans « La marque et l'altérité », Martinet aborde également « d'un autre point de vue le problème des rapports de la langue et de la réalité », examinant « la réaction de la langue et des langues en face d'une réalité physiologique qui s'impose tellement à l'homme qu'il ne saurait jamais s'en abstraire dans l'élaboration continue et inconsciente de ces outils de communication que sont les langues ». Ce type de rapport est présenté comme distinct de « l'influence de la forme linguistique sur la réalité telle que nous la percevons », et il en est de fait, ce nous semble, la stricte inversion : au lieu de l'organisation de la réalité par la langue, l'information de la langue par la réalité qu'elle doit exprimer, par le biais de l'« élaboration

continue et inconsciente » de celle-ci dans le cadre de la communication. Il s'agit ainsi de savoir d'une part comment les langues vont « exprimer cette dualité et cette hiérarchie », et d'autre part « jusqu'à quel point la conception des rapports entre la main droite et la main gauche impose [...] à la langue un type oppositionnel particulier ». On retrouve ici les deux dimensions de l'expression et de la structure. Cette dernière est centrale dans ce texte, où Martinet se propose de « rechercher comment la façon dont on conçoit le rapport entre les deux mains a pu servir de modèle dans la structuration oppositionnelle du langage humain » (M.Alt. : p. 193), et où, comme nous l'avons vu plus haut<sup>2501</sup>, il affirme que les oppositions « forment [...] la trame de toute réalité linguistique » (M.Alt. : p. 194) puis, distinguant entre oppositions marquées et équipollentes, y ajoute l'altérité :

« La question qui se pose pour nous, en ce moment, est de savoir si nous pouvons faire entrer l'opposition de dextre à sénestre quelque part dans ce schéma linguistique assez simple où se confrontent les oppositions marquées et les oppositions équipollentes » (M.Alt. : p. 195).

La conclusion de l'analyse reste prudente, mais la perspective n'en demeure pas moins remarquable :

« Il ne faudrait pas conclure de tout ceci que c'est la situation particulière résultant de la différence physiologique entre la droite et la gauche qui a nécessairement fourni le modèle du complexe oppositionnel dont nous venons de discuter. Mais il ne fait pas de doute que l'opposition de la droite et de la gauche figure en très bonne place dans l'histoire du suffixe indo-européen *-tero*, et je pense qu'en attirant l'attention sur ce genre d'opposition les organisateurs de ce colloque auront rendu à la linguistique un service important, car, même après la remarquable étude d'Emile Benveniste, il restait à dégager pleinement ce type oppositionnel. » (M.Alt. : p. 200).

On lisait ainsi, à propos des autres types d'opposition :

« Les linguistes ont toujours manifesté une préférence pour les oppositions marquées parce que la base commune s'y dégage mieux et que l'opposition s'impose de ce fait plus directement à l'attention : les rapports de *tigre* et de *tigresse* sont fondés aussi bien en linguistique qu'en réalité ; ceux de *tigre* à *lion* paraissent ressortir plutôt à la zoologie qu'à la linguistique. Mais, à côté des rapports biologiques entre tigre et lion, il y a place pour une opposition *tigre/lion* de type purement linguistique. » (M.Alt. : p. 195).

On retrouve en outre dans « Affinités linguistiques en Méditerranée » (1968), mais cette fois significativement à propos de désignation, la notion de réaction à la réalité :

« A la suite d'une enquête qui doit fournir essentiellement une documentation lexicale, il était bon de préciser qu'au-delà de la nécessité de désigner telle espèce de poisson, tel trait particulier de la nature méditerranéenne, il peut y avoir certaines façons uniformes ou analogues de réagir linguistiquement à certains objets. » (M.Med. : p. 174).

On retrouve ici, apparemment, l'articulation de l'attribution et de la structure qui spécifie la démarche martinettienne, dans le cadre de l'élaboration de la langue comme signifiant, et

---

<sup>2501</sup> Voir II-, A-, l-, b-, γ-.

ce rapport de la langue à la réalité, inversion de « l'influence de la forme linguistique sur la réalité telle que nous la percevons » apparaît ainsi par ailleurs tout à fait analogue à l'influence des besoins de la communication sur la structure de la langue. Or, il s'agit, selon les termes mêmes de Martinet, de « conception », et il est en réalité difficile de voir une différence entre ce type de rapport de la langue à la réalité et celui contre lequel, selon Martinet, s'inscrit en faux le structuralisme. Aussi Martinet peut-il opposer, dans les *Mémoires d'un linguiste*, « satisfaction d'un besoin de communication » et « produit de la pensée », deux rapports de la langue à un extérieur qui sont de fait tout à fait parallèles :

« Depuis que j'enseignais à Paris la linguistique générale, il y avait toujours eu, au début de mes cours annuels, une période plus ou moins longue, allant d'une semaine à un mois, où je relevais une certaine hostilité de la part d'éléments isolés : interruptions diverses, questions insidieuses, déplaisantes. Mais, normalement, cela ne durait pas. Je pensais, à l'époque, qu'il fallait quelque temps pour que mon auditoire s'habitue à ma forme d'humour. Mais je pense aujourd'hui qu'il s'agissait surtout de réactions idéalistes à un enseignement fonctionnaliste, celles de gens heurtés qu'on leur présente une langue comme la satisfaction d'un besoin de communication et non comme un produit de la pensée. » (M.Mé. : p. 99-100).

On notera, à cet égard, dans le développement de « La marque et l'altérité », la qualification de « psychologisme » – « Je reste convaincu que le point de vue du structuralisme contemporain représente une très saine réaction contre le psychologisme des générations antérieures. » –, qui rappelle les développements du premier chapitre. C'est là, de fait, le seul enjeu de l'élaboration martinettienne : l'extériorité de la langue par rapport à la pensée – ce qui était dans les développements analysés dans le premier chapitre l'autonomie de la linguistique – et l'existence corrélatrice d'une structure organisatrice de celle-ci et de la réalité. Cette extériorité de la langue par rapport à la pensée apparaît de manière très nette dans ces deux passages des *Mémoires d'un linguiste*, où Martinet utilise significativement le terme saussurien de « nébuleuse » :

« Quand on est isolé et qu'on ne peut échanger ses idées, on ne fabrique pas de mots correspondant à ses notions et la pensée reste une nébuleuse. Or, ce sont les "marchepieds" de la création terminologique qui vous permettent d'aller de l'avant. La langue est là, non pour penser, mais pour communiquer, et il n'y a de pensée créatrice que lorsqu'il y a, au moins, intention de communiquer. » (M.Mé. : p. 250)

« Cette notion de pertinence qui est à la base du fonctionnalisme vous est apparue très tôt ?

Dès mon enfance, ma réflexion était guidée dans ce sens. Mais la notion elle-même, je n'en ai pris véritablement conscience qu'à la lecture des *Travaux* de Prague. Le terme de "pertinence" est l'équivalent que j'ai trouvé, à l'issue de trois journées de réflexion, pour rendre l'allemand *Relevanz* chez Bühler et Troubetzkoy. Je suis très reconnaissant à ceux qui m'ont fourni la notion, parce que je ne sais pas si je l'aurais dégagée si bien tout seul, et cela facilite beaucoup le travail de la pensée d'avoir un terme disponible quand on a dégagé une notion. C'est un marchepied qui permet d'aller plus loin. Sinon on s'empêtre dans un syntagme, une phrase. Pour aller de l'avant, il est indispensable de pouvoir rapprocher ce concept d'un autre. Tant qu'il n'est pas nommé, il reste une nébuleuse, et rapprocher deux nébuleuses n'aboutit à rien. Il n'est pas indispensable d'avoir un mot pour pouvoir penser une chose, mais il est difficile de confronter deux concepts sans une désignation pour chacun d'eux.



Ça ne veut pas dire qu'on ne puisse se comprendre sans mot précis. Un exemple : nous devions, à Cornillon, faire faire un portail, et il nous fallait deux piliers. Nous allons chez le marchand de bois. Il nous montre une pièce de bois équarrie, mais l'équarrissage n'avait pas été parfait ; la surface primitive du bois apparaissait aux coins. J'étais tenté par l'équarrissage parfait. Jeanne, au contraire, était plutôt séduite par le caractère artisanal d'un équarrissage imparfait. Finalement, je me rends à ses arguments sans même que le verbe *équarrir* ou son dérivé ait été prononcé. Tout s'est très bien passé : cette notion d'une imperfection au coin d'un madrier équarri n'avait pas besoin de mot pour être parfaitement claire. A trois mois de là, je tombe, par hasard, dans le *Robert*, sur le mot *flache*, f. "endroit d'un tronc d'arbre où l'écorce est enlevée et le bois mis à nu" ; d'autres dictionnaires donnent des indications plus précises où il s'agit bien d'un défaut d'équarrissage. J'en conclus qu'on peut pousser une pensée au-delà des termes disponibles. Mais cela complique les choses en matière de progression scientifique de la pensée. Quand, par hasard, on arrive à faire sans mots, on parle d'intuition. » (M.Mé. : p. 284-285).

Elle est cependant obtenue d'une manière analogue à la « production » de la langue par la pensée : les besoins – ce faux objet qu'est la signification – prennent la place de la pensée, dont la langue pourra dès lors apparaître comme un outil. Ce point est à nouveau très clair dans « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème », où l'on retrouve l'opposition entre « satisfaction d'un besoin » et « produit de la pensée », ainsi que l'exemple du genre :

« Avant l'apparition des doctrines structuralistes et, aujourd'hui encore, là où ces doctrines n'ont pas pénétré, les linguistes saisissaient l'objet de leur science, la langue, plus par l'introspection que par l'observation de ses manifestations dans la parole ou par l'examen objectif du rôle, dans l'échange linguistique, des différentes unités mises en cause. La hiérarchie des valeurs linguistiques s'établissait donc moins en fonction du rôle effectif des unités dans le procès de communication, que selon l'aide apportée à l'esprit, dans son effort pour organiser le monde sensible, par les diverses catégories de la langue. Dans ces conditions, il était normal que fût placée très haut dans l'échelle une catégorie comme le genre, selon laquelle s'ordonnent toutes les notions substantivales dans les langues indo-européennes traditionnelles. Comme on voyait, dans les faits linguistiques, des réalités mentales bien plus que des outils de communication, on devait tendre à interpréter l'opposition du masculin et du féminin comme le produit d'une pensée plus ou moins "primitive" s'efforçant d'ordonner le monde : les gens auraient conçu les êtres auxquels ils attribuaient une "âme" comme appartenant nécessairement à un "genre" masculin ou à un "genre" féminin, et c'est cette conception qui se serait cristallisée dans la langue sous la forme qu'on connaît.

L'analyse d'aujourd'hui ne perd pas de vue les rapports de la pensée et de la langue qu'elle envisage surtout sous la forme d'un rôle intellectif du langage. Mais elle insiste avant tout sur la fonction communicative. Cette fonction, longtemps négligée par ceux-mêmes, parmi les linguistes, qui avaient reconnu le caractère social du langage, s'affirme, à l'examen, comme sa véritable raison d'être. C'est elle seule qui maintient l'intégrité de la langue qui, sans elle, perdrait vite ses caractéristiques spécifiques et disparaîtrait par interruption dans la transmission. Il est clair que la pensée organisée n'existe que par la langue, que la langue ne se conçoit qu'en société, et que, par conséquent, la pensée organisée doit être considérée comme un produit de la vie en société. Ce n'est donc pas la pensée qui crée la langue, mais les besoins de la société qui font naître et se développer la langue, génératrice et organisatrice de la pensée. Envisagé de ce point de vue, le genre ne saurait être conçu comme un produit de la pensée imposé par elle à la langue. Il doit être né de la satisfaction de quelque besoin de la communication, et nous n'avons de chance

de découvrir lequel qu'en cherchant à préciser quelle est aujourd'hui et quelle a pu être autrefois la fonction du genre dans le procès de communication. S'il se révélait que cette fonction a toujours été négligeable, il faudrait conclure que la distinction de genre n'est que le résidu non résorbé d'un état de langue plus ancien où le traitement différentiel qui subsiste actuellement sous la forme de genres résultait du fonctionnement normal d'un système dépassé dès l'époque que les textes ou la comparaison nous permettent d'atteindre. » (M.Gen. : p. 218-219).

A l'articulation de la pensée qu'est le fonctionnement de la langue saussurienne se substitue ainsi chez Martinet une expression et une organisation de la pensée par la langue, langue dont la structuration s'est cependant établie dans le cadre de la communication, autrement dit du rapport langue/réalité. Il s'agit donc, sous le postulat de l'extériorité de la langue par rapport à la pensée, non d'une prise de position relative aux rapports de la langue et de ce qu'elle signifie (pensée, réalité, etc.), mais, d'une part, de la conception martinettienne de l'autonomie de la langue et de la linguistique, et d'autre part, du postulat d'extériorité ou d'objectalité qui s'attache à tout signifiant, et de construction corrélatrice d'une structure à fin d'établissement de la distance avec la pensée et avec les choses, ce que Martinet subsume sous le nom d'expérience. Au signifiant (à la langue comme signifiant) répond ainsi une structure (structure, mais aussi, dès lors, structuration), support nécessaire de l'indépendance à l'égard de la réalité et, en ce sens, constitutive de la construction de la langue comme signifiant. Comme il est lisible dans ce développement de « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème », on retrouve ici, d'une certaine manière, ce que nous appelions dans le premier chapitre<sup>2502</sup> le présupposé de la fonction : la langue étant un instrument, elle ne saurait être qu'un signifiant, dont il reste à penser la constitution, le caractère social d'une part, ainsi qu'il apparaît dans ces différents développements d'*Économie des changements phonétiques* :

« On a peut être, dans certains milieux, indûment simplifié les choses en présentant la communication comme pratiquement la seule fonction du langage. L'homme emploie fréquemment le langage pour s'exprimer, c'est-à-dire pour préciser en mots ce qu'il pense sans trop s'occuper des réactions d'autrui, et aussi, dans bien des cas, pour affirmer son existence, à soi-même et aux autres. Il est presque banal d'énoncer que le langage a peut-être signifié plus pour l'humanité en tant que support de la pensée qu'en tant qu'outil de communication. Cependant la communication reste la fonction primaire et centrale du langage comme pourrait bien l'attester le fait que les sociétés répriment par la raillerie le soliloque, c'est-à-dire l'emploi du langage à des fins purement expressives, et impose de ce fait un ou plusieurs interlocuteurs qui devront au moins jouer la comédie de l'échange linguistique. Tout indique que la langue de chacun se « corrompt » vite, c'est-à-dire deviendrait incompréhensible pour autrui, si ne s'exerçait la pression sociale par un rappel incessant aux convenances linguistiques, et si n'existait cette réglementation permanente qu'impose la compréhension mutuelle. Cette réglementation existe sur le plan des phonèmes aussi bien que sur ceux du lexique et de la grammaire. On parle aussi bien pour se faire entendre ou, du moins, comme si c'était là ce pour quoi on le fait. Il faudra par conséquent qu'on s'en tienne aux conventions qu'accepte et pratique son interlocuteur. Les phonèmes d'une langue font naturellement partie de ces conventions. » (M.ECP : p. 40-41)

---

<sup>2502</sup> Voir la note 315.

de *La Description phonologique* (1956) :

« Les langues que le linguiste estime être de son ressort se présentent essentiellement comme des instruments de communication dont disposent les membres de communautés déterminées : le français, par exemple, est, avant tout, l'outil qui permet aux "gens de langue française" d'entrer en rapport les uns avec les autres. Sans doute les langues servent-elles fréquemment à autre chose qu'à la communication proprement dite : la langue est, dans une très large mesure, le support de la pensée ; par ailleurs, l'individu utilise fréquemment la langue, moins pour influencer le comportement d'autrui que pour s'exprimer, au sens premier et précis du terme, c'est-à-dire pour décharger sa sensibilité et son esprit. Mais la fonction sociale de communication est certainement centrale et essentielle : les sociétés répriment par la moquerie le soliloque, c'est-à-dire l'emploi purement expressif du langage qu'on ne prend pas la peine, en s'assurant un auditoire au préalable, de camoufler en acte de communication. » (M.DP : p. 11)

des *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« Toutefois, dire que le langage est une institution ne renseigne qu'imparfaitement sur la nature de ce phénomène. Bien que métaphorique, la désignation d'une langue comme un instrument ou un outil attire très utilement l'attention sur ce qui distingue le langage de beaucoup d'autres institutions. La fonction essentielle de cet **instrument** qu'est une langue est celle de **communication** : le français, par exemple, est avant tout l'outil qui permet aux gens "de langue française" d'entrer en rapport les uns avec les autres. Nous verrons que, si toute langue se modifie au cours du temps, c'est essentiellement pour s'adapter de la façon la plus économique possible à la satisfaction des besoins de communication de la communauté qui la parle.

On se gardera cependant d'oublier que le langage exerce d'autres fonctions que celle d'assurer la compréhension mutuelle. En premier lieu le langage sert, pour ainsi dire, de support à la pensée, au point qu'on peut se demander si une activité mentale à qui manquerait le cadre d'une langue mériterait proprement le nom de pensée. Mais c'est au psychologue, non au linguiste, de se prononcer sur ce point. D'autre part, l'homme emploie souvent sa langue pour **s'exprimer**, c'est-à-dire pour analyser ce qu'il ressent sans s'occuper outre mesure des réactions d'auditeurs éventuels. Il y trouve, par la même occasion, le moyen de s'affirmer à ses yeux et à ceux d'autrui sans qu'il y ait véritablement désir de rien communiquer. On pourrait également parler d'une fonction esthétique du langage qu'il serait difficile d'analyser, tant elle s'entremêle étroitement aux fonctions de communication et d'expression. En dernière analyse, c'est bien la communication, c'est-à-dire la compréhension mutuelle, qu'il faut retenir comme la fonction centrale de cet instrument qu'est la langue. Il est, à cet égard, remarquable que les sociétés répriment par la raillerie le soliloque, c'est-à-dire l'emploi du langage à des fins purement expressives. Celui qui veut s'exprimer sans crainte de censure doit se trouver un public devant lequel il jouera la comédie de l'échange linguistique. Tout indique d'ailleurs que la langue de chacun se corromprait vite, n'était la nécessité de se faire comprendre. C'est cette nécessité permanente qui maintient l'outil en bon état de marche. » (M.ÉL. : p. 9-10)

et de « La notion de fonction en linguistique » (1971) :

« On s'accorde assez généralement aujourd'hui pour placer en tête la fonction de communication. [...] »

La plupart des autres fonctions souvent reconnues au langage sont, en fait, des modalités de celle de communication : les fonctions dites esthétiques du langage n'existent guère au-delà du désir de communiquer de façon plus intense et plus directe.

La fonction d'expression, conçue comme parfaitement distincte du désir de faire participer autrui à sa propre expérience et qui n'implique de ce fait aucun interlocuteur, est la seule qui ne s'intègre pas, d'une façon ou d'une autre, à la communication. Mais son caractère foncièrement antisocial fait que les locuteurs sont contraints d'en camoufler les emplois pour leur donner l'apparence de la communication. De ce fait, le fonctionnement de la langue se modèle constamment sur ses emplois communicatifs, ce qui ressort avec la plus grande netteté de l'étude fonctionnelle de l'évolution des langues. C'est ce qui justifie le fait que seule la fonction communicative contribue à l'établissement de la pertinence linguistique. » (M.No. : p. 98-99)

la genèse et la forme d'autre part, en des termes significativement semblables, ainsi dans ce développement des *Éléments de linguistique générale* cité plus haut :

« Les besoins qu'il [l'individu] satisfait par l'emploi du langage sont divers, nous le savons. Mais tous supposent une utilisation de la langue dont les modalités sont déterminées par l'emploi qui en est fait à des fins communicatives. Une langue est un outil dont l'organisation révèle qu'il s'est formé à travers le temps pour satisfaire ces fins et que c'est son emploi à ces fins qui garantit la perpétuation de son fonctionnement. Ce sont donc les emplois communicatifs du langage qui devront retenir notre attention si nous voulons découvrir le conditionnement des changements linguistiques. Ce que nous constaterons et pourrions formuler alors ne vaudra pas nécessairement pour ceux des énoncés linguistiques qui ne visent pas à la communication. Mais nous négligerons volontairement ces derniers comme étant calqués sur les énoncés communicatifs et n'offrant rien que nous ne saurions y retrouver. En d'autres termes, les traits que nous pourrions relever dans les énoncés non communicatifs sont ceux que nous rencontrons dans les messages réels. Mais tandis que, dans ces derniers, ils sont constamment et étroitement déterminés et contrôlés par la nécessité de faire passer le message, ils n'ont, dans les formes plus ou moins camouflées du soliloque, d'autres garants de leur intégrité que le désir de jouer au mieux la comédie de la communication. » (M.Él. : p. 179).

Nous reviendrons *infra* sur la conception martinettienne de la dimension du social. Le fait remarquable, pour ce qui nous concerne présentement, est la représentation de la langue qui se dégage de tous ces développements : en termes de signifiant, et dès lors d'organisation relativement à une fonction, genèse d'une structure à l'étiologie impossible mais à la constitution nécessaire. Si la fonction communicative est première et fondamentale, elle demeure en effet une fonction parmi d'autres, dont la singularité ne réside qu'en un rôle premier et structurant. Martinet peut ainsi écrire dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Dans la tradition de la phonologie "praguoise", celle que j'adopte, "fonction" doit être pris avec sa valeur la plus simple de "à quoi sert quelque chose". A la question "à quoi sert le langage ?", la réponse la plus immédiate est : "à se faire comprendre" ou, en termes un peu plus recherchés, "à communiquer à autrui son expérience".

Là-dessus, ceux qui se piquent de raffinement feront valoir que le langage est le support de la pensée, sans que soit très clair ce qu'ils entendent par là. Ils n'ont pas tort, mais il faudrait ajouter que le langage peut assumer une fonction poétique, qu'il sert aux commères à passer agréablement le temps, aux plaisantins à faire des jeux de mots, aux inquiets à se défouler, aux malins à déguiser leur pensée, et j'en passe. En fait, tout se ramène soit à des échanges qui ressortissent à une fonction communicative, soit à des usages personnels, introvertis comme la pensée, extrovertis comme la satisfaction du désir de s'exprimer. Bien entendu, tout cela chevauche constamment : le réfléchi "s'exprimer", par exemple, où autrui n'est pas en cause, est souvent compris comme

impliquant une communication. Noter qu'on n'ose guère "s'exprimer" sans s'assurer au préalable un public. » (M.Mé. : p. 139-140)

parlant par ailleurs d'une part de corollaire de l'emploi, quel qu'il soit, comme dans *La Linguistique synchronique* (1965) :

« Pour bien comprendre comment une langue peut être définie comme doublement articulée, il faut se convaincre que la fonction fondamentale du langage humain est de permettre à chaque homme de communiquer à ses semblables son expérience personnelle. [...] Que le langage serve de support à la pensée, nul n'en doute, que nous l'utilisions souvent, moins pour communiquer, que pour nous débonder, comme le faisait le barbier du roi Midas, la chose est claire et les bavards sont là pour nous le rappeler. Mais quel que soit l'emploi que nous fassions du langage, qu'il nous serve à ordonner ou à clarifier notre pensée, ou que nous parlions pour nous exprimer au sens propre du terme, nous nous comporterons toujours comme s'il fallait nous faire comprendre d'autrui. C'est dans la mesure où une langue reste un bon instrument de communication qu'elle peut nous rendre des services sur d'autres plans. » (M.LS : p. 9-10)

et dans *A Functional View of Language* :

« Les langues remplissent de nombreuses fonctions. Elles nous aident certainement à penser. Elles fournissent un moyen d'expression à nos sentiments secrets. Nous les employons aussi à des fins artistiques. Mais elles sont avant tout utilisées pour la communication, c'est-à-dire pour la transmission de l'expérience d'une personne à une autre. La communication est évidemment impliquée dans les emplois artistiques que nous faisons de la langue, et ce qui n'est pas communication appartient ici à l'expression, terme que, dans un usage technique, nous devrions réserver à l'activité linguistique égocentrique qui ne vise pas à transférer une information du locuteur à l'auditeur, mais à soulager le locuteur de pressions et de tensions internes de toutes sortes. Le soliloque, qui est expression pure, est normalement regardé avec réprobation comme une attitude asociale, et ceux qui veulent "s'exprimer" devront tricher en cherchant à trouver une victime avec laquelle ils pourront feindre de communiquer. Ceci explique pourquoi l'évolution linguistique est entièrement déterminée par les besoins communicatifs de l'homme : le soliloque, s'il ne singeait pas la communication, aboutirait bientôt à la disparition du langage<sup>2503</sup>. » (M.LF : p. 32)

ou, comme nous l'avons vu ci-dessus dans « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème », de « raison d'être », et d'autre part de « règles du jeu », dans les *Éléments de linguistique générale* :

---

<sup>2503</sup> « Languages serve many purposes. They certainly help us to think. They give us an outlet for our pent-up feelings. We use them as artistic mediums. But they are first and foremost used for communication, i.e. transmission of experience from one person to another. Communication is, of course, involved in the artistic uses we make of language, and what is not communication there belongs to expression, a phrase which, in technical parlance, we should reserve to self-centred linguistic activity which does not aim at transferring information from speaker to hearer, but to give the former relief from internal pressures and tensions of all sorts. Soliloquy, which is pure expression, is normally frowned upon as unsocial behaviour, and those who want to "express" themselves, will have to cheat and procure a victim with whom they can sham communication. This explains why linguistic evolution is entirely determined by the communicative needs of man : soliloquy, if it were not aping communication, would soon result in the annihilation of language. » (M.FVL : p. 21).

« L'évolution linguistique peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente entre les besoins communicatifs de l'homme et sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique. Ici, comme ailleurs, le comportement humain est soumis à la loi du moindre effort selon laquelle l'homme ne se dépense que dans la mesure où il peut ainsi atteindre aux buts qu'il s'est fixés. On pourrait objecter que l'activité humaine en général et l'activité linguistique en particulier peuvent être une fin en soi, un jeu : le bavardage est souvent un exercice gratuit qui ne vise pas réellement à la communication, mais plutôt à une sorte de communion, ce qui est très différent. Mais ceci, n'implique pas que l'évolution linguistique ne soit pas régie par la loi du moindre effort. Le jeu, en effet, n'est satisfaisant pour le joueur que pour autant qu'il en respecte les règles, et, pour le langage, les règles sont celles qui se trouvent édictées par les emplois communicatifs de l'outil linguistique.

A chaque stade de l'évolution, se réalise un équilibre entre les besoins de la communication qui demandent des unités plus nombreuses, plus spécifiques, dont chacune apparaît moins fréquemment dans les énoncés, et l'inertie de l'homme qui pousse à l'emploi d'un nombre restreint d'unités de valeur plus générale et d'emploi plus fréquent. » (M.Él. : p. 176-177)

puis dans *A Functional View of Language* :

« Afin de comprendre comment et pourquoi une langue change, le linguiste ne doit jamais perdre de vue deux facteurs antinomiques toujours présents : tout d'abord les nécessités de la communication, le besoin, pour le locuteur, de communiquer son message, ensuite le principe du moindre effort, qui lui fait réduire sa production d'énergie, à la fois mentale et physique, au minimum compatible avec la réalisation de ses desseins. Or, on objecte souvent que l'activité humaine en général, et l'activité linguistique en particulier, peut, en de nombreux cas, être une fin en soi, un jeu : parler, la plupart du temps, n'apporte que peu d'information ; beaucoup de gens parlent parce qu'ils aiment parler, et non pas parce qu'ils ont quelque chose à communiquer. Mais ceci n'implique pas qu'il faille rejeter le principe du moindre effort comme l'un des facteurs de l'évolution linguistique. Parler est souvent un jeu, mais qui ne vaut la peine d'être joué que si celui qui le joue en applique les règles. Tricher n'a un sens que si le jeu cesse d'être une fin en soi, et il n'y a pas de raison, pour les bavards invétérés, de tricher au jeu du bavardage. Les règles du jeu du langage sont établies par ses emplois communicatifs. A tous les stades, la structure de la langue n'est que l'équilibre instable entre les besoins de la communication, qui requièrent des unités plus nombreuses et plus spécifiques, chaque unité ayant une occurrence comparativement rare, et l'inertie de l'homme, qui favorise des unités moins nombreuses, moins spécifiques et plus fréquentes. C'est le jeu combiné de ces deux principaux facteurs qui constitue l'essentiel de l'économie linguistique. Nous prendrons donc comme centre d'étude la langue en tant qu'outil de communication, puisque cet emploi de la langue lui confère une forme susceptible d'être imitée dans tous ses autres emplois. Nous pouvons ainsi admettre comme principe fondamental de l'économie linguistique que la quantité d'énergie dépensée à des fins linguistiques tendra à être proportionnelle à la quantité d'information que l'on doit transmettre<sup>2504</sup>. » (M.LF : p. 166-167)

---

<sup>2504</sup> « In order to understand how and why a language changes, the linguist has to keep in mind two ever-present and antinomic factors : first the requirements of communication, the need for the speaker to convey his message, and, second, the principle of least effort, which makes him restrict his output of energy, both mental and physical, to the minimum compatible with achieving his ends. Now the objection is often raised that human activity in general, and linguistic activity in particular, may in many instances be an end in itself, a play : talking, more often than not, contributes very little to information ; many people talk because they like it, not because

et dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) :

« On objecte parfois à la théorie du moindre effort le fait bien établi de la dépense gratuite de surplus d'énergie, dans le jeu par exemple. Dans le cas du langage, on constate à tout moment son emploi à des fins non communicatives, dans le monologue, par exemple, ou dans certains dialogues qui ne sont que des monologues déguisés. Mais lorsque le langage n'est qu'un jeu, il n'est joué de façon satisfaisante par le joueur que si celui-ci se conforme aux règles qui sont celles du langage communicatif, et la tricherie porte en elle-même sa sanction. En tout cas, si celui qui joue au langage déviait, consciemment ou inconsciemment, des règles établies, il se verrait contraint de s'y conformer dès qu'il lui faudrait se faire comprendre d'autrui. C'est pourquoi l'économie du langage est bien pour l'essentiel réglée par le moindre effort, c'est-à-dire, il faut le rappeler, l'équilibre entre l'inertie naturelle et la satisfaction des besoins. » (M.Pr. : p. 52-53).

Il est de même question, dans les *Mémoires d'un linguiste*, de « forme communicante » :

« En fait, l'intention de communiquer fonde nos systèmes de communication. C'est elle qui conditionne l'usage du langage humain. On nous objecte que le langage sert à penser, à tromper son monde, à plaisanter. Mais la pensée vraie n'existe que lorsque nous avons atteint un point où elle devient linguistiquement communicable. Quant à la tromperie, aux usages ludiques du langage, il est clair qu'ils ne sont que des variantes de la fonction de communication. Dans l'usage poétique, nous trouvons un effort pour donner à la communication une densité qu'elle n'a pas dans les emplois prosaïques du langage. Il s'agit donc, pour nous, linguistes fonctionnalistes, de rappeler cette primauté de la fonction de communication qui s'impose comme centrale, dès que nous cessons de pratiquer l'introspection d'une tradition idéaliste, pour examiner le fonctionnement des langues. Le changement linguistique est fonction de la nécessité de communiquer et des moyens de la satisfaire. Là où le langage est utilisé à d'autres fins, ces dernières doivent s'incliner devant les données de la forme communicante du langage. » (M.Mé. : p. 289).

La construction de la langue comme signifiant, conçue comme nécessairement structurale, implique ainsi le doublement de la genèse – de l'articulation de l'attribution et de la structure – par une fonction : la construction de l'autonomie de la langue par rapport à la réalité, autre enjeu et second aspect de la notion martinettienne d'articulation dans la mesure où elle implique la dimension du *sui generis*.

---

they have anything to communicate. But this does not imply that linguistic evolution is not determined by the principle of least effort. Talking is often just a game, but a game is only worth while if he who plays the game sticks to the rules. Cheating makes sense only if the game ceases to be an end in itself, and there is, for chatterboxes, no reason why they should cheat in the game of talking. The rules of the game of speech are laid down by its communicative uses. At every stage, the structure of language is nothing but the unstable balance between the needs of communication, which require more numerous and more specific units, each of them of comparatively rare occurrence, and man's inertia, which favours less numerous, less specific, and more frequently occurring units. It is the interplay of these two main factors that constitutes the essentials of linguistic economy. We shall therefore concentrate on language as a communicative tool, since this use of language gives it a form likely to be imitated in all its other uses. We may thus posit, as the basic principle of language economy, that the amount of energy spent toward linguistic ends will tend to be proportionate to the amount of information to be conveyed. » (M.FVL : p. 139-140).





## **Volume IV**



## $\gamma$ - Double articulation et *sui generis* : élaboration du rapport mot/chose

### *i- Double articulation et sui generis*

Comme il est notamment apparu *supra* lors de notre analyse de la notion martinettienne de valeur puis ci-dessus lorsqu'il fut question de l'axiologie, la conception martinettienne de la structure implique la dimension du *sui generis*. Martinet écrit notamment dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

#### « 1-5. Les langues sont-elles des nomenclatures ?

Selon une conception fort naïve, mais assez répandue, une langue serait un répertoire de mots, c'est-à-dire de productions vocales (ou graphiques), chacune correspondant à une chose : à un certain animal, le cheval, le répertoire particulier connu sous le nom de langue française ferait correspondre une production vocale déterminée que l'orthographe représente sous la forme *cheval* ; les différences entre les langues se ramèneraient à des différences de désignation : pour le cheval, l'anglais dirait *horse* et l'allemand *Pferd* ; apprendre une seconde langue consisterait simplement à retenir une nouvelle nomenclature en tous points parallèle à l'ancienne. Les quelques cas où il faut bien constater des entorses à ce parallélisme constitueraient des "idiotismes". Les productions vocales elles-mêmes seraient normalement composées, dans toutes les langues, des mêmes sons, les seules différences, d'une langue à une autre, étant dans le choix et le groupement de ces sons pour chaque mot. Ceci est confirmé, lorsqu'on pense en termes de graphie plutôt que de sons, par l'emploi du même alphabet pour les langues les plus diverses : les étiquettes *cheval*, *horse*, *Pferd* utilisent effectivement les lettres d'un même alphabet, le *e* dans les trois mots, le *h* dans *cheval* et *horse*, le *r* dans *horse* et *Pferd*, etc. A l'audition, certes, il faut bien constater que tout ne se ramène pas à des différences dans le choix et l'ordonnance de mêmes éléments ; c'est alors qu'on parle d'un "accent" ; un "accent" serait quelque chose d'assez marginal qui se surajoute à l'articulation normale des sons du langage et qu'il serait un peu ridicule et presque indécent d'essayer d'imiter lorsqu'on apprend une langue autre que la sienne.

#### 1-6. Le langage n'est pas un calque de la réalité

Cette notion de langue-répertoire se fonde sur l'idée simpliste que le monde tout entier s'ordonne, antérieurement à la vision qu'en ont les hommes, en catégories d'objets parfaitement distinctes, chacune recevant nécessairement une désignation dans chaque langue ; ceci, qui est vrai, jusqu'à un certain point, lorsqu'il s'agit par exemple d'espèces d'êtres vivants, ne l'est plus dans d'autres domaines : nous pouvons considérer comme naturelle la différence entre l'eau qui coule et celle qui ne coule pas ; mais, à l'intérieur de ces deux catégories, qui n'aperçoit ce qu'il y a d'arbitraire dans la subdivision en océans, mers, lacs, étangs, en fleuves, rivières, ruisseaux, torrents ? La communauté de civilisation fait sans doute que, pour les Occidentaux, la Mer Morte est une mer et le Grand Lac Salé un lac, mais n'empêche pas que les Français soient seuls à distinguer entre le fleuve, qui se jette dans la mer et la rivière, qui se jette dans un autre cours d'eau<sup>2505</sup>. Dans un autre domaine, le français désigne au moyen d'un même terme *bois* un lieu planté d'arbres, la matière bois en général, le bois de charpente et le bois à brûler, sans parler d'emplois plus spéciaux du type *bois de cerf* ; le danois a un mot *træ*, qui désigne l'arbre et la matière bois en général, et, en concurrence avec *tømmer*, le bois de charpente ; mais il n'utilise pas ce mot pour un lieu planté d'arbres, qui se dit *skov*, ni

---

<sup>2505</sup> Les virgules après « fleuve » et « rivière » datent de 1967. Voir M.Él.1960 : p. 15 et M.Él.1967 : p. 11.

pour le bois de chauffage, qui se dit *brænde*<sup>2506</sup>. Pour les principaux sens du mot français *bois*, l'espagnol distingue entre *bosque*, *madera*, *leña*, l'italien entre *bosco*, *legno*, *legna*, *legname*, l'allemand entre *Wald*, *Gehölz*, *Holz*, le russe entre *les*, *dérevo*, *drová*, chacun de ces mots étant susceptibles de s'appliquer à des choses que le français désignerait autrement que par "bois" : all. *Wald* est le plus souvent une "forêt" ; le russe *dérevo* est, comme le danois *træ*, le correspondant normal du français *arbre*. Dans le spectre solaire, un Français, d'accord en cela avec la plupart des Occidentaux, distinguera entre du violet, du bleu, du vert, du jaune, de l'orangé et du rouge. Mais ces distinctions ne se trouvent pas dans le spectre lui-même où il n'y a qu'un continu du violet au rouge. Ce continu est diversement articulé selon les langues. Sans sortir d'Europe on note qu'en breton et en gallois un seul mot : *glas*<sup>2507</sup> s'applique à une portion du spectre qui recouvre à peu près les zones françaises du bleu et du vert. Il est fréquent de voir ce que nous nommons vert partagé entre deux unités qui recouvrent l'une une partie de ce que nous désignons comme bleu, l'autre l'essentiel de notre jaune. Certaines langues se contentent de deux couleurs de base correspondant grossièrement aux deux moitiés du spectre. Tout ceci vaut, au même titre, pour des aspects plus abstraits de l'expérience humaine. On sait que des mots comme ang. *wistful*, all. *gemütlich*, russe *nicévó* ne correspondent en français à rien de précis. Mais même des mots comme fr. *prendre*, ang. *take*, all. *nehmen*, russe *brat'* qu'on considère comme équivalents ne s'emploient pas toujours dans les mêmes circonstances ou, en d'autres termes, ne recouvrent pas exactement le même domaine sémantique. En fait, à chaque langue correspond une **organisation particulière des données de l'expérience**. Apprendre une autre langue, ce n'est pas mettre de nouvelles étiquettes sur des objets connus, mais s'habituer à analyser autrement ce qui fait l'objet de communications linguistiques.

#### 1-7. Chaque langue a ses sons types

Il en va de même sur le plan des sons du langage : la voyelle d'angl. *bait* n'est pas un *é* prononcé avec l'accent anglais, celle de *bit* un *i* déformé pour les mêmes raisons ; il faut comprendre que, dans la zone articulatoire où le français distingue entre un *i* et un *é*, l'anglais oppose trois types vocaliques, représentés respectivement dans les mots *beat*, *bit* et *bait*, types parfaitement irréductibles aux *i*, *é* du français. La consonne que l'orthographe espagnole note par *s*, et qui se prononce en Castille d'une façon qui rappelle un peu l'initiale du français *chien*, n'est pas plus un *s* qu'un *ch* ; en fait, parmi certaines modalités articulatoires, le français retient deux types, ceux des initiales de *sien* et de *chien* ; l'espagnol n'en a qu'un seul qui ne saurait s'identifier à l'initiale de *sien* ni à celle de *chien*. Ce qu'on appelle un "accent" étranger provient de l'identification abusive d'unités phoniques de deux langues différentes. Il est aussi dangereux et erroné de voir dans l'initiale de fr. *tout*, d'angl. *tale*, d'all. *Tat*, de russe *tuz* des variantes d'un même type, que de considérer fr. *prendre*, angl. *take*, all. *nehmen*, russe *brat'* comme correspondant à une même réalité préexistant à ces désignations. » (M.Él. : p. 10-13).

Le fait notable, dès l'abord, est que la critique martinettienne de la conception nomenclaturiste porte sur les deux plans des mots et des sons. Il est clair en effet, dès lors, qu'il ne s'agit pas pour Martinet de redéfinir le rapport son/sens, mais seulement d'affirmer le caractère *sui generis* de toute structure linguistique<sup>2508</sup>. On retrouve, dans ce cadre, la double

<sup>2506</sup> Les virgules après « arbres » et « chauffage » datent de 1967. Voir M.Él.1960 : p. 15 et M.Él.1967 : p. 11.

<sup>2507</sup> Les deux points après « mot » datent de 1967. Voir M.Él.1960 : p. 16 et M.Él.1967 : p. 12.

<sup>2508</sup> Aussi la langue se définit-elle, au niveau sémiotique, comme structure *sui generis*, c'est-à-dire, à nouveau, par spécification. Martinet distingue ainsi, dans « La notion de fonction en linguistique » (1971) puis dans *Syntaxe générale* (1985), entre langue et code : « Le désintérêt pour la façon dont se différencient les unités qui s'opposent pourrait paraître légitime dans le cas d'un code, c'est-à-dire là où les unités, antérieurement établies, se voient attribuer un nouveau signifiant, par convention explicite. Mais une langue, sous sa forme parlée, n'est

problématique phonologique et sémantique d'intégration des sons et de la signification à la langue : à l'appariement du son et du sens s'adjoint l'organisation de la phonie et de l'expérience. En ce qui concerne le niveau des unités significatives, la notion de nomenclature est ainsi décrite en termes de rapport production vocale/chose, contre lequel s'inscrit en faux la notion d'« organisation particulière des données de l'expérience ». Apparaît à nouveau ici l'absolue nécessité de la distinction saussurienne de la phonologie et de la linguistique. Le paragraphe qui suit situe d'ailleurs le propos martinettien sur un plan non linguistique. Martinet affirme en effet que « [c]ette notion de langue-répertoire se fonde sur l'idée simpliste que le monde tout entier s'ordonne, antérieurement à la vision qu'en ont les hommes, en catégories d'objets parfaitement distinctes, chacune recevant nécessairement une désignation dans chaque langue », proposition où l'on notera le terme de « vision », qui témoigne d'une réflexion en termes de représentation ou de culture, mais non de langue. Nous avons mentionné au début de ce chapitre la critique saussurienne de la conception nomenclaturiste, dont il faut rappeler ici la singularité. Saussure nie l'existence de toute « base extérieure donnée au signe » (Saussure, 2002a : p. 230), et son refus de la nomenclature implique ainsi le principe de l'arbitraire du signe et le concept corrélatif de valeur, concept dont nous avons vu qu'il a lui-même pour corollaire la mise en jeu de la pensée. Nous parlions *supra* et ci-dessus de la signification comme d'un « faux objet », et la mise en jeu de la pensée, dans la mesure où elle est corrélatrice du concept de valeur, apparaît de fait comme la condition d'une rupture avec la chose, dont la signification ne sera jamais qu'un double, en tant que tel, comme nous le verrons, inatteignable. Martinet se heurte ainsi à l'existence des choses, dont l'oubli momentané implique dès lors une représentation en termes de « vision » ou d'« organisation de l'expérience ». Significativement, en effet, de même que le développement de « La marque et l'altérité » analysé ci-dessus mettait en jeu une conception fondamentalement analogue à la conception « psychologiste » rejetée par Martinet, le refus martinettien de la conception nomenclaturiste n'est que partiel : « l'idée simpliste » d'une ordonnance du monde « antérieurement à la vision qu'en ont les hommes » est donnée comme « vrai[e] jusqu'à un certain point », et les exemples qui suivent visent dès lors à démontrer qu'une partie seulement du monde, et non « le monde tout entier », s'ordonne antérieurement à son appréhension par l'homme. La notion d'arbitraire n'est pourtant pas absente de la réflexion martinettienne. On lit ainsi dans « Arbitraire linguistique et double articulation » (1957) :

« Comme sans doute bien des œuvres dont la publication n'a pas reçu la sanction de leur auteur, le *Cours de linguistique générale* doit représenter, sous une forme durcie, un stade d'une pensée en cours d'épanouissement. Le structuraliste contemporain, qui y a appris

---

pas un code parce que les signes qu'elle comporte, chacun avec un signifié et un signifiant indissociables, correspondent à une analyse **sui generis** de l'expérience. » (M.No. : p. 97-98), « Si, au lieu d'employer à tort et à travers le mot de code pour désigner, par exemple, les langues naturelles, on s'en tenait à la valeur reconnue de ce terme qui désigne un ensemble de conventions permettant de substituer, aux signifiants de signes préexistants, d'autres signifiants mieux adaptés à certaines circonstances, on verrait mieux que ce qu'on appelle la langue écrite est toujours, au départ, un code, alors que la "langue orale" correspond à une analyse originale des données de l'expérience et ne saurait, de ce fait, être désignée comme un code. » (M.SG : p. 26), « Dire qu'un instrument de communication est un code signifie qu'il est dépendant d'une autre articulation de l'expérience et qu'il représente, par conséquent, le calque partiel d'un autre système qui peut être ou ne pas être une langue dans le sens où nous définissons le terme. » (M.SG : p. 27). Voir *infra*, la quatrième section de ce chapitre.

l'arbitraire du signe et qui a laissé sa pensée se cristalliser autour de ce concept, est frappé, à la relecture de l'ouvrage, du caractère un peu dispersé de l'enseignement relatif aux caractères conventionnels de la langue qui apparaissent au moins sous les deux aspects de l'arbitraire du signifiant et de la notion de valeur. Il attendrait une synthèse qui groupe sous une seule rubrique tous les traits qui concourent à assurer l'autonomie de la langue par rapport à tout ce qui n'est pas elle, en marquant ses distances vis-à-vis des réalités extra-linguistiques de tous ordres. C'est au lecteur à découvrir que l'attribution "arbitraire" de tel signifiant à tel signifié n'est qu'un aspect d'une autonomie linguistique dont une autre face comporte le choix et la délimitation des signifiés. En fait, l'indépendance de la langue vis-à-vis de la réalité non linguistique, se manifeste, plus encore que par le choix des signifiants, dans la façon dont elle interprète en ses propres termes cette réalité, établissant en consultation avec elle sans doute, mais souverainement, ce qu'on appelait ses concepts et que nous nommerions plutôt ses oppositions : elle pourra s'inspirer du spectre pour dégager les qualités des objets qu'on appelle "couleurs" ; mais elle choisira à sa guise ceux des points de ce spectre qu'elle nommera, opposant ici un bleu, un vert et un jaune, se contentant là de la simple opposition de deux points pour le même espace. Les implications de tout ceci dépassent de loin celles qui découlent de l'enseignement relatif au signifiant. Nous mesurons jusqu'à quel point c'est la langue que nous parlons qui détermine la vision que chacun de nous a du monde. Nous découvrons qu'elle tient sans cesse en lisière notre activité mentale, que ce n'est pas une pensée autonome qui crée des mythes que la langue se contentera de nommer, tel Adam nommant les bêtes et les choses que lui présentait le Seigneur, mais que les mythes bourgeonnent sur la langue, changeant de forme et de sexe aux hasards de ses développements, telle la déesse *Nerthus* que l'évolution de la déclinaison germanique a virilisée sous la forme du *Njord* scandinave.

Ce sont les conditions et les implications de l'autonomie de la langue que groupe et condense la théorie de la double articulation et, à ce titre seul, elle mériterait de retenir l'attention des linguistes. » (M.ADA : p. 40-41).

La corrélativité du principe de l'arbitraire du signe et du concept de valeur, sur laquelle nous reviendrons *infra*<sup>2509</sup>, échappe manifestement à Martinet, qui distingue les « deux aspects » de l'autonomie de la langue par rapport à la réalité que sont « l'arbitraire du signifiant » et « la notion de valeur », dont il se propose précisément de faire la « synthèse ». L'arbitraire du signe n'est pas pour lui un principe fondamental mais un type de rapport son/sens, et la valeur, conformément à ce que nous avons vu plus haut, est identifiée à son aspect horizontal<sup>2510</sup>. On retrouve ainsi les deux données séparées que sont le rapport son/sens et l'hypothèse structurale, cette dernière sous la forme particulière du postulat d'une articulation *sui generis*. L'arbitraire saussurien du signe se voit alors réélaboré sous la double forme d'un arbitraire du signifiant, et d'un arbitraire qu'on pourrait dire de la langue, ou du signe, au sens du mot distinct de la chose et constitutif, en tant que tel, d'une langue autonome par rapport à la réalité. Dans ce cadre, comme dans les *Éléments de linguistique générale*, le « mot » se distingue du signifiant par son intégration de la signification, qui le fait être autre chose qu'une simple « production vocale » associée à la chose, et la dimension du *sui generis*

---

<sup>2509</sup> Voir la troisième section de ce chapitre.

<sup>2510</sup> On lira en revanche, comme nous l'avons vu *supra*, dans « Saussure (Ferdinand de) » (1972) : « Il [l'arbitraire du signe] est un des aspects d'une autonomie linguistique qui implique également le choix et la délimitation des signifiés. De là se dégage également la notion de valeur qui suppose "un système d'équivalence entre des choses d'ordres différents". » (M.Sa. : p. 696).

apparaît alors comme le lieu d'une intégration – dès lors objectale – de la signification à la langue, de manière tout à fait symétrique à la problématique phonologique, appréhension structurale de la réalité phonique. On retrouve ainsi le refus de faire de la langue un « produit de la pensée », significativement conçu en termes nomenclaturistes de nomination des créations de la pensée autonome, conception à laquelle s'oppose une langue créatrice, déterminant « la vision que chacun de nous a du monde ». La dualité de l'attribution et de l'organisation qui marque la conception martinettienne de l'autonomie de la langue par rapport à la réalité apparaît de manière très nette dans certains développements relatifs au langage enfantin. Nous avons partiellement cité ci-dessus ce développement de « L'enfant parle » (1987) :

« Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que, pour l'enfant qui apprend "sa langue", cette langue n'est pas accessible comme un produit fini dont il s'agirait simplement pour lui d'utiliser les ressources pour satisfaire ses besoins au fur et à mesure de l'extension de ceux-ci. L'enfant doit retrouver la langue en confrontant constamment les énoncés qu'il entend et les situations dans lesquelles il les perçoit. Il est exceptionnel qu'on lui désigne un objet tout en prononçant le terme qui le désigne. Il lui faut, en général, cerner, par tâtonnements successifs, la référence exacte de tel ou tel segment d'énoncé qu'il a fini par percevoir comme distinct de ses contextes. L'apprentissage d'une première langue est une série d'hypothèses inconscientes qui se confirment, s'infirment et finalement se précisent sur les deux plans du découpage de la réalité perçue et de la segmentation des énoncés. Une langue est une façon d'analyser le monde sensible en faisant correspondre à chacune des articulations ainsi isolées une phonie qui permet de l'évoquer. Cette phonie, par ailleurs, n'est pas un simple cri, mais se présente à son tour comme une succession d'articulations bien identifiées. Si, au lieu d'apprendre le français, l'enfant se trouvait placé dans une autre communauté, il lui faudrait se familiariser avec une autre analyse du monde sensible dont chaque articulation serait affublée d'une phonie formée d'élément particuliers à la langue en cause.

L'originalité profonde de chaque langue échappe d'ordinaire à ceux qui n'en ont pas été avertis : on pense ingénument qu'à un mot d'une langue correspond nécessairement un mot d'une autre, dans la conviction que le mot désigne un objet identifié de toute éternité. Au français *toit*, on fait correspondre l'anglais *roof*, sans se douter que *roof* désigne également la voûte (du ciel, du palais) et que le toit de chaume est *thatch*. L'emploi d'un même alphabet pour noter des langues différentes ne doit pas masquer le fait que chaque langue a son propre système phonologique et des habitudes articulatoires particulières : l'anglais *ride* et le français *ride* sont en tout points irréductibles l'un à l'autre. » (M.En. : p. 78-79).

Il faut également signaler cet autre, relativement proche, que l'on trouve dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) :

### « 1.2 L'enfant apprend sa langue

L'homme parle pour faire connaître aux autres hommes ses besoins, ses désirs, ses incertitudes, le résultat de ses observations. En d'autres termes, le langage lui permet de communiquer à autrui ce qu'il veut faire connaître de ce qu'il a ressenti ou perçu.

Au cours de son enfance, il a, par imitation de son entourage, appris à établir un rapport entre, d'une part, certaines situations, certains objets, certaines personnes et, d'autre part, certains sons produits par les lèvres, la langue et le larynx. C'est ainsi qu'un enfant vivant en France s'habitue à associer, et même à identifier, pour les avoir souvent perçus en même temps, par l'ouïe et par la vue, l'émission vocale *cours* ! et le déplacement rapide de quelqu'un qui n'attend pas, pour lever un pied, que l'autre ait

touché le sol. De façon analogue, se trouvent associés ce qu'on prononce *chaise* et un certain type d'objet, ce qui s'entend *Papa* et une certaine personne. Finalement, si l'enfant entend *cours* !, il sera tenté de produire l'acte qu'il identifie à ces sons, et s'il désire que celui qui est en face de lui en fasse autant, il saura reproduire les sons que note *cours* !

### 1.3 Les différentes langues

Un enfant élevé en Angleterre serait amené à identifier une situation, un objet ou une personne présentant des traits analogues avec des sons tout à fait différents qu'on reproduit, dans l'écriture, comme *run*, *chair* et *Daddy* respectivement.

Comme les habitudes, les objets et les relations entre les gens ne sont pas les mêmes d'un pays à un autre, on peut s'attendre à ce que, non seulement les sons utilisés en référence à une même réalité soient différents ici et là, mais également que certains sons y correspondent à des réalités conçues et groupées autrement : en anglais, *chair* renvoie non seulement à ce que désigne *chaise*, mais également aux *sièges* connus comme des *fauteuils* ; en allemand, *laufen* s'applique non seulement à la course, mais aussi à la démarche de l'enfant qui fait ses premiers pas ; dans certaines cultures, on désigne comme *frère*, non seulement les enfants mâles nés de mêmes parents, mais tous les membres masculins du groupe qui appartiennent à la même génération.

Si tous les hommes, cas pathologiques mis à part, font usage du langage, ils le font donc sous la forme de langues différentes. Les langues sont différentes, non seulement parce que les sons qui correspondent à telle ou telle réalité sont autres, mais aussi parce que **les réalités** qui reçoivent une désignation **ne sont pas les mêmes** ou sont conçues autrement.

Habitué dès le plus jeune âge à identifier tels sons et telle réalité perçue, nous pouvons avoir quelque difficulté à distinguer entre les sons et la réalité correspondante, par exemple, entre les sons qu'on note *chaise* et un objet chaise tel qu'on le perçoit. L'apprentissage d'une autre langue facilite souvent la dissociation : puisque les Espagnols désignent comme *silla* et les Allemands comme *Stuhl* ce pour quoi j'emploie *chaise*, c'est bien qu'il n'y a pas identité entre la chose et les sons qui la désignent. » (M.GFF : p. 4-5).

Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre développement, l'expression est uniforme : si le signifiant est distinct du mot, le rapport constitutif de la langue est pourtant bien un rapport entre son et chose. Sont ainsi opposés, dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, des « situations », « objets » et « personnes » à des « sons produits par les lèvres, la langue et le larynx », puis une ou des « réalités » à des « sons utilisés en référence à » celles-ci, qu'ils « désignent ». Martinet parle en revanche dans « L'enfant parle » d'« un objet » et du « terme qui le désigne », de la « référence exacte d'un segment d'énoncé », et d'un « mot » désignant un « objet ». Il est cependant également question, dans ce dernier développement, du « découpage de la réalité perçue » et de la « segmentation des énoncés », puis des « articulations » isolées dans le cadre de l'« analyse du monde sensible » et des « phonies », couples dont sinon le premier, du moins le second insiste sur la notion de son. Par ailleurs, le second terme demeure toujours la chose. La langue, conçue comme structure *sui generis*, se révèle ainsi fondamentalement analogue à une nomenclature, étant fondée sur le même rapport son/chose, et c'est pourquoi il ne saurait s'agir d'autre chose que d'organisation de la réalité, en lieu et place d'une signification linguistique. On lit ainsi dans « La dynamique du français contemporain » (1967) :

« [...] il faut bien trouver de nouveaux signifiants pour toutes les nouveautés de la technique ou de la mode » (M.Dy. : p. 37)



formule dont la distinction signifiant/chose trouve prolongement, du côté du *sui generis*, dans une identité des signifiés en cas de « communauté de culture », dans la mesure où le lexique est ce « qui, dans une langue, reflète le plus directement les réalités non linguistiques » :

« C'est, en effet, le lexique qui, dans une langue, reflète le plus directement les réalités non linguistiques. Une communauté de culture, celle, par exemple, qui caractérise l'Europe occidentale, peut fort bien aller de pair avec des grammaires et des phonologies différentes. Mais elle impose, sur tous les points où existe une culture commune, des structures lexicales analogues ; les signifiants peuvent différer soit du fait de leur identité phonématique (angl. *perceive* /pə'siv/, fr. *percevoir* /persv-/), soit parce que, dans les calques, leurs composants ne sont pas les mêmes (all. *ver-nehm-en*, fr. *per-cev-oir*), mais les signifiés tendent à coïncider. » (M.Dy. : p. 36).

Il est de même question dans les *Éléments de linguistique générale* d'une « unité à signifié unique et à deux signifiants » :

« Le problème qui se pose ici pour le linguiste est celui de savoir dans quelle mesure le bilingue parvient à maintenir distinctes, dans tous leurs détails, les deux structures linguistiques avec lesquelles il opère tout à tour. En principe, les signes de chaque langue forment une structure *sui generis*, c'est-à-dire qu'ils s'opposent les uns aux autres de façon particulière, de telle sorte qu'il n'y a pas de correspondance sémantique exacte d'une langue à une autre. Toutefois le bilingue franco-anglais ne peut manquer d'être sensible au fait que, dans la grande majorité des cas où il dit *chien* dans une langue, il doit dire *dog* dans l'autre. Ceci peut l'entraîner à identifier complètement *chien* et *dog* de façon telle que toutes les situations, tous les faits d'expérience qui suscitent *dog* dans l'un des registres suscitent *chien* dans l'autre ; ceci aboutit par exemple à employer *chien-chaud* sur le modèle de *hot-dog* pour désigner une saucisse de Francfort en sandwich. Il en résulte, en quelque sorte, une unité à signifié unique ("chien"), et à deux signifiants (/ʃiɛ̃/ et /dɔg/). » (M.Él. : p. 169).

Aussi, tandis que nous avons parlé plus haut, à propos de « L'enfant parle », d'articulation des deux dimensions de l'attribution et de l'articulation dans le cadre de la désignation, il faut à présent mettre en évidence la genèse du signe qui se lit dans ce développement, de même que dans celui de la *Grammaire fonctionnelle du français*, en lieu et place d'une étiologie de la signification. A la dualité de l'attribution et de l'organisation – on ne peut plus lire dans la double présentation de la langue comme une « façon d'analyser le monde sensible » et une correspondance entre « chacune des articulations ainsi isolées » et « une phonie qui permet de l'évoquer », dans la logique de laquelle la différence entre les langues est rapportée aux deux faits que « **les réalités** qui reçoivent une désignation **ne sont pas les mêmes** ou sont conçues autrement » et « que les sons qui correspondent à telle ou telle réalité sont autres » – répond alors celle du signifiant et du « culturel », avatar « linguistique » de la chose, ou signification dont la dimension du *sui generis* implique l'intégration à la langue mais dont l'absence d'étiologie empêche toute distinction d'avec la chose. Le dernier paragraphe du développement de la *Grammaire fonctionnelle du français* trouve écho dans « Langue parlée et langue écrite » (1986), où l'on retrouve l'opposition entre nomenclature et *sui generis*, mais sous une autre forme, qui fait nettement apparaître que l'enjeu, pour Martinet, est l'autonomie – et avant tout la distinction – de la langue à l'égard de la chose, autrement dit la construction de la langue comme signifiant. On lit en effet dans ce texte :

« Lorsqu'un linguiste déclare que, pour comprendre ce qu'est le langage humain, il convient d'étudier en priorité les langues telles qu'on les parle, lorsqu'il rappelle que les enfants parlent la langue avant de l'écrire et de la lire, que, par le monde, beaucoup d'adultes ne savent ni lire ni écrire, qu'il y a eu et qu'il y a encore beaucoup de peuples qui parlent, bien sûr, mais n'ont pas d'écriture, on l'écoute poliment, mais, le plus souvent, avec le sentiment qu'il cultive le paradoxe. Tout ce qu'il dit n'est certes pas niable, mais ne convainc pas que la langue telle qu'on la parle ait *une existence indépendante de la réalité qu'elle décrit*. Il faudra, pour qu'on commence à la saisir comme distincte, qu'elle se présente sous la forme de mots écrits, séparés les uns des autres par des blancs.

Pour un Français, une chaise est un objet bien connu. Il y a identité absolue entre cet objet et le terme qui le désigne. Essayer de dissocier l'objet et le terme, c'est faire de la philosophie ; ce n'est plus vivre le monde. Si on lui demande de but en blanc : "Qu'est-ce qu'une chaise ?" il répondra, après une seconde d'étonnement : "Une chaise... c'est une chaise !" A moins que le questionneur se révèle, par son accent, comme un étranger, une sorte d'infirme. Dans ce cas, on offrira, non sans condescendance, une explication.

Pour savoir à tout moment ce dont il parle, le linguiste s'est vu contraint de distinguer entre l'objet lui-même, la chaise qui se tient là sur ses pieds, l'idée que s'en fait celui qui parle, et les sons qui lui permettent de le désigner. Dans son jargon, l'objet est le *référént*, l'idée est le *signifié*, les sons sont le *signifiant*. Ce qui, en tout cas, lui paraît indispensable c'est de ne pas confondre la réalité, indépendante de la façon dont une langue donnée en désigne les éléments, et la langue en cause qui organise cette réalité à sa façon.

En face du linguiste, nous avons celui qui parle *sa* langue à l'exclusion de toute autre, ou qui traite toute langue étrangère comme un calque de la sienne. Pour lui, il ne peut être question de dissocier la chose et les sons qui lui correspondent dans le parler ; le mot et la chose doivent se confondre, le mot ne doit pas *traduire* la chose, mais *être* la chose, de façon que parler ne soit pas autre chose que vivre le monde en commun.

L'optique change d'un coup dès qu'intervient l'écriture. L'énoncé parlé était un tout dont il s'agissait surtout, pour qu'il porte, de ne pas identifier les éléments composants. Notre sujet est maintenant mis en face de successions de lettres aisément identifiables, groupés en mots séparés par des blancs. Sans doute, ici encore, le message passera d'autant mieux qu'on saura s'abstraire de ces lettres et de ces mots pour atteindre immédiatement au sens. Mais il n'en reste pas moins que lettres et mots sont là, noir sur blanc, tels qu'on peut toujours les retrouver en cas de panne dans le survol de la lecture rapide : *chaise*, tel que le voici écrit, acquiert une réalité permanente, devient une chose en soi, distincte de l'objet chaise. Une fois écrite, la langue peut aisément apparaître comme une réalité permanente, perceptible indépendamment des objets auxquels elle se réfère. » (M.Lan. : p. 66).

On retrouve ici<sup>2511</sup> l'insistance martinettienne sur la nécessité et le caractère fondateur de la distinction mot/chose, ainsi présentée comme une représentation scientifique par opposition à la représentation commune de « celui qui parle *sa* langue à l'exclusion de toute autre ». Le développement est tout entier articulé autour de cette distinction : « langue »/« réalité qu'elle décrit », « objet »/« terme qui le désigne », « mot »/« chose », « langue »/« objets auxquels elle se réfère ». Il est une fois question de distinction chose/phonie : « chose »/« sons qui lui correspondent dans le parler », et une autre fois de distinction « mots »/« sens », dualités témoignant de la fragilité des deux distinctions martinettiennes entre mot et phonie et entre référént et signifié. Le fait important, pour Martinet, est la reconnaissance, pour la langue,

---

<sup>2511</sup> Voir la note 340 du premier chapitre.

d'« une existence indépendante de la réalité qu'elle décrit » ou la perception de celle-ci comme une « réalité permanente, perceptible indépendamment des objets auxquels elle se réfère ». Cette langue, écrit-il dans le troisième paragraphe, « organise cette réalité à sa façon », et la réalité est quant à elle « indépendante de la façon dont une langue donnée en désigne les éléments ». Martinet distingue, dans ce cadre, entre référent et signifié, défini face à l'objet comme « l'idée que s'en fait celui qui parle ». Le signifié atteste de l'intégration de la signification à la langue, mais l'ensemble du développement insiste quant à lui sur la seule distinction mot/chose, et l'opposition « être la chose »/« traduire la chose » qui se substitue alors à l'opposition entre nomenclature et structure *sui generis*, de même que le rôle assigné à l'écriture, viennent centrer le propos sur l'objectalité de la langue. La distinction référent/signifié et l'affirmation de la dimension du *sui generis* semblent ainsi corrélatives de l'objectalité de la langue, ou de sa conception comme signifiant. On pourrait parler, à ce propos – comme d'ailleurs à celui du présumé de la fonction –, d'obstacle épistémologique de l'instrument de communication ou de la définition traditionnelle du signe, qui interdit d'avance, avant même toute problématique des rapports son/sens – pourtant évidemment corrélative – toute étiologie de la signification : la langue est signifiant, mot distinct de la chose, et ainsi nécessairement « traduction » de celle-ci, qu'elle ne saurait dès lors que refléter, directement, ou par l'intermédiaire d'une organisation « culturelle » de la réalité. Mais en outre, il semble ainsi que c'est dans la mesure où la langue est signifiant qu'elle doit intégrer la signification, la structure *sui generis* apparaissant comme le garant de son objectalité. On retrouve ici, outre les implications de la conception structurale de la construction de la langue comme signifiant, les deux niveaux du signifiant martinettien, corrélatifs des deux dimensions de l'attribution et de l'organisation : celui du signifiant proprement dit – du son – et celui de la structure, de l'organisation de la réalité ou des « articulations » qu'identifient ces sons. Le refus de la nomenclature est de fait un autre enjeu de la distinction entre morphologie et syntaxe, comme il apparaît de manière très nette dans ce développement des « Elements of a Functional Syntax » (1960), relativement proche, à certains égards, de celui de « Arbitraire linguistique et double articulation » :

« The adoption of the point of view presented so far entails important consequences, notably in typological matters. Within the present frame, it is fairly immaterial whether a functional moneme always present the same form, as is the case with English *in*, or whether it has different allomorphs, like Italian *in*, which also appears as *n-* in *nella* for instance, or whether it is occasionally amalgamated with some other moneme, as is the case with French *à*, which combines with the masculine and plural articles into the “portmanteau” *au(x)*, or whether it is constantly amalgamated with some other moneme, as is found in Latin cases. What is said here of functionals also applies to other monemes, whether they be predicatives, modifiers, autonomous, or non-autonomous.

Now, a survey of the various morpho-syntactic typologies presented so far shows that even that of Sapir, which I would describe as the most elaborate and refined one, is, in the last analysis, based upon two, largely interdependent, formal features : first the amount of allomorphic variation ; second the degree of inseparability of certain groups of units. It is not my contention that none of this should be taken into consideration in typological work. But this is, at most, but half of the story. It is all right to consider how languages manage to express various relations, but it is probably more basic to determine what those relations are, and it is highly desirable to set up language types based upon the existence or non-existence of certain relations : it is worthwhile pointing out that, in order

to distinguish between active and passive, some languages make use of special inflexions, others of distinct suffixes, others still of special auxiliaries. But it is certainly more important to stress that some languages do distinguish between a passive voice and active voice while others don't.

In short, we should never assume that what differentiates one language from another is essentially and basically a different choice of the formal means of expression, but rather the type of analysis of experience it represents and the type of relationship prevailing among the corresponding linguistic articuli. In other words, whatever has to be retained of the Whorfian hypothesis applies to syntax as well as to the other aspects of linguistic structure<sup>2512</sup>. » (M.Ele. : p. 109-110).

Ce développement est tout à fait analogue aux développements cités lorsqu'il fut question de la problématique morphologique, à ceci près que le dernier paragraphe dessine nettement l'opposition entre nomenclature – « choix différent relativement aux moyens formels d'expression » – et organisation de l'expérience – « type d'analyse de l'expérience qu'elle représente et [...] type de relation qui prévaut parmi les articuli linguistiques correspondants ». On notera que, conformément à ce que nous venons de voir, la problématique morphologique implique en réalité l'opposition de deux types de nomenclature : l'une – traditionnelle – se préoccupant de la seule « manière dont les langues réussissent à exprimer les diverses relations », l'autre – martinettienne – ajoutant à cette préoccupation la détermination de « ce que sont ces relations ». On lit ensuite dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Traditionnellement, les classificateurs concentrent leur attention sur les caractéristiques morphologiques : ils estiment probablement qu'une classification linguistique doit avant tout viser à grouper les langues de peuples qui partagent la même conception du monde.

---

<sup>2512</sup> « L'adoption du point de vue présenté jusqu'ici comporte d'importantes conséquences, notamment en matière de typologie. Dans le présent cadre, il importe peu qu'un monème fonctionnel présente toujours la même forme, comme c'est le cas avec l'anglais *in*, ou qu'il ait différents allomorphes, comme l'italien *in*, qui apparaît également comme *n-* dans *nella* par exemple, ou qu'il soit occasionnellement amalgamé avec quelque autre monème, comme c'est le cas avec le français *à*, qui se combine avec les articles masculin et pluriel dans le mot-valise *au(x)*, ou qu'il soit constamment amalgamé avec quelque autre monème, comme on le constate dans les cas latins. Ce qui est dit ici des fonctionnels s'applique également aux autres monèmes, qu'ils soient prédicatifs, modificateurs, autonomes, ou non-autonomes.

Cependant, un tour d'horizon des diverses typologies morpho-syntaxiques présentées jusqu'ici montre que même celle de Sapir, que je décrirais comme la plus élaborée et la plus raffinée, est, en dernière analyse, fondée sur deux traits formels largement interdépendants : premièrement l'importance des variations allomorphiques ; deuxièmement le degré d'inséparabilité de certains groupes d'unités. Je ne soutiens pas que rien de tout cela ne devrait être pris en considération dans un travail typologique. Mais cela constitue au mieux la moitié de l'affaire. Il est juste de prendre en considération la manière dont les langues réussissent à exprimer les diverses relations, mais il est probablement plus fondamental de déterminer ce que sont ces relations, et il est hautement désirable d'établir des types de langue fondés sur l'existence ou la non-existence de certaines relations : il vaut la peine d'indiquer que, afin de distinguer entre l'actif et le passif, certaines langues font usage d'inflexions spéciales, d'autres de suffixes distincts, d'autre encore d'auxiliaires spéciaux. Mais il est certainement plus important d'insister sur le fait que certaines langues distinguent entre une voix passive et une voix active alors que d'autres ne le font pas.

En résumé, nous ne devons jamais présumer que ce qui différencie une langue d'une autre est essentiellement et fondamentalement un choix différent relativement aux moyens formels d'expression, mais plutôt qu'il s'agit du type d'analyse de l'expérience qu'elle représente et du type de relation qui prévaut parmi les articuli linguistiques correspondants. En d'autres termes, tout ce que l'on doit retenir de l'hypothèse de Whorf s'applique à la syntaxe aussi bien qu'aux autres aspects de la structure linguistique. »

Alors qu'ils pensent que la phonologie d'une langue est une question de hasard, le lexique, à leurs yeux, reflète le monde tel qu'il est. Par contre, la morphologie qui leur paraît gouverner la syntaxe, est censée refléter l'activité psychique de ses usagers. Lorsque les savants ont distingué entre des langues isolantes, des langues agglutinantes et des langues flexionnelles, ils croyaient certainement aller bien au-delà des simples apparences linguistiques et pénétrer très avant dans l'inconscient des locuteurs. Certains de ces savants (mais méritent-ils le titre de savant ?) allaient même jusqu'à établir un rapport entre l'isolement, l'agglutination et la flexion, et les traits fondamentaux hérités et permanents des différentes races humaines ; l'un d'entre eux allait jusqu'à dire que, pour une femme "flexionnelle", épouser un homme "agglutinant" était un crime contre nature.

Ce mode de raisonnement est sans doute aujourd'hui complètement dépassé, moins d'ailleurs du fait d'un affaiblissement des préjugés raciaux chez les hommes de science qu'en raison de la conviction largement répandue que les langues ne sont pas simplement le reflet du monde. Il existe quelque chose que nous avons le droit d'appeler la réalité linguistique, combinant signifiés et signifiants, et distincte à la fois des réalités phoniques et des réalités mentales. La langue est une institution. Une langue est un ensemble d'habitudes que l'enfant – ou l'adulte dans le cas d'une seconde langue – acquiert par imitation de ceux qui l'entourent<sup>2513</sup>. » (M.LF : p. 87-88).

S'opposent ici nettement, dans le cadre de la problématique morphologique, une langue conçue comme un « produit de la pensée », reflet formel de « réalités mentales », et une langue conçue comme « réalité linguistique » « combinant signifiés et signifiants », c'est-à-dire intégrant la signification et organisant la phonie, et dans cette mesure autonome par rapport à la réalité. La référence à la nomenclature se fait plus explicite dans « Des limites de la morphologie » (1965) :

« Mais ce qui surtout contribue à mettre au premier plan des préoccupations linguistiques les variations morphologiques est la conviction que, les langues reflétant le monde tel qu'il est, elles ne pouvaient guère différer les unes des autres autrement que comme des nomenclatures distinctes, chacune présentant un ensemble particulier de bizarreries formelles. Les tentatives typologiques se sont longtemps fondées exclusivement sur des traits morphologiques, et il n'est pas certain que ceux-là même qui manifestent aujourd'hui le plus d'intérêt pour la structure des langues ne soient pas tentés parfois de trouver l'essentiel de cette structure dans des variations "allomorphiques" plutôt que dans la façon dont chaque idiome impose à tout homme qui le parle une analyse particulière de l'expérience individuelle. » (M.Lim. : p. 385)

---

<sup>2513</sup> « Traditionally, classifiers concentrate on morphological traits : they probably believe a linguistic classification should first and foremost aim at grouping the languages of people who share the same outlook. Now, they deem the phonology of a language to be a matter of chance, and the lexicon to reflect the world as it is. But its morphology, which ultimately governs its syntax, is supposed to mirror the psychic activity of its users. When scholars distinguished among isolating, agglutinative, and inflective languages, they certainly believed they were transcending mere linguistic reality and reaching deeper into the psyches of speakers. Some of them – but should we call them "scholars"? – even went so far to connect isolation, agglutination, and inflexion with some fundamental, permanent, and inherited features of different strains of men, as when one of them declared that it was a crime for an inflecting woman to marry an agglutinating man.

All this trend of reasoning is, of course, hopelessly outdated, less because of a weakening of racial prejudice among scientists, than on account of the widespread conviction that language is more than the reflection of the world in the mind of man. There is something we have a right to call linguistic reality which combines *signifié* and *signifiant* and which is distinct from both the phonic and the mental realities. Language is an institution. A language is a set of habits that the child – or the adult in the case of a second language – acquires by imitation of those who surround him. » (M.FVL : p. 70).

et dans « A Functional View of Grammar » (1969/1970) :

« For those Western Europeans who had to learn Latin, memorizing the morphology of that language seemed a formidable task, and we should not wonder that many people were convinced that morphology, being the key to language, was the most central and essential part of it. Besides, for those who believed (or should I say “believe”) that a language is a set of specific designations tagged on universally existing objects and notions, languages could differ only in morphological matters. Hence the exclusive preoccupation with morphological features on the part of the 19th century typologists. It is probably more important to determine what monemes exist in a language and how these monemes can combine than to dwell on the formal accidents resulting from the combinations<sup>2514</sup>. » (M.Fu. : p. 85).

Le deuxième niveau des unités significatives (syntaxe et inventaire, par opposition à la morphologie) fait ainsi figure de niveau du signifié intégré à la structure, et la problématique morphologique apparaît alors comme le corollaire de l'intégration martinettienne de la signification à la langue, sous la forme particulière de cet autre type de nomenclature qu'implique la construction de la langue comme signifiant, mot distinct de la chose qu'il sert pourtant à désigner. C'est là, en effet, dans le cadre du rapport mot/chose qu'accepte Martinet, le seul type d'intégration possible. A cette construction répond le postulat d'une consistance objectale, celle de l'outil, dont témoigne la notion d'utilisation d'une structure aux fins d'analyse de l'expérience. On lit ainsi dans « Structural Variation in Language » (1962) :

« Whether structural variation, on the plane of significant elements, is understood as “variation undergone by the structure” or “internally conditioned variation”, it must be clear that what has to take precedence is the kind of structure which is revealed by the specific syntagmatic and paradigmatic patterns every language uses for the analysis of experience required by linear, vocal communication<sup>2515</sup>. » (M.Var. : p. 242).

Il s'agit ici de « langue<sup>2516</sup> », mais Martinet parle, dans « La syntaxe fonctionnelle » (1972), d'utilisation de la langue par le locuteur :

---

<sup>2514</sup> « Pour les européens de l'ouest qui ont eu à apprendre le latin, retenir la morphologie de cette langue semblait une tâche redoutable, et nous ne devrions pas nous étonner de ce que beaucoup de gens aient été convaincus que la morphologie, étant la clé de la langue, était la partie la plus centrale et la plus essentielle de celle-ci. En outre, pour ceux qui croyaient (ou devrais-je dire “croient”) qu'une langue est un ensemble de désignations spécifiques étiquetant des objets et des notions existant universellement, les langues ne pouvaient différer qu'en matière de morphologie. De là la préoccupation exclusive des typologistes du 19<sup>e</sup> siècle pour les traits morphologiques. Il est probablement plus important de déterminer quels monèmes existent dans une langue et comment ces monèmes peuvent se combiner que de s'étendre sur les accidents formels résultant de ces combinaisons. »

<sup>2515</sup> « Que la variation structurale, sur le plan des éléments significatifs, soit entendue comme “variation subie par la structure” ou “variation conditionnée de manière interne”, il doit être clair que ce qui doit prendre le pas est le type de structure qui est révélé par les structures syntagmatique et paradigmatic spécifiques que toute langue utilise pour l'analyse de l'expérience requise par la communication linéaire, vocale. »

<sup>2516</sup> Voir également dans « De la variété des unités significatives » (1962), où l'expression ne semble cependant pas unilatérale : « La façon dont s'analysent linguistiquement les données de l'expérience dépend de la langue employée : là où le français utilise les cinq monèmes *le, cheval, tire, la, charrette* dans cet ordre, telle autre langue utiliserait un énoncé que nous pourrions être tenté de rendre comme *par, cheval, charrette, tirage*. De même, la façon dont s'exprimera numériquement une masse déterminée, dépendra du système de numération employé : là où, avec le système décimal, on “analyse” le chargement en deux milliers, quatre centaines, une dizaine et trois unités de masse, l'emploi d'un système duodécimal aboutirait à une “analyse” en une unité de

« La syntaxe fonctionnelle se fonde sur la constatation que l'homme utilise le langage – qui existe sous la forme de langues diverses – pour communiquer. Ce qu'il désire communiquer fait partie de ce qu'on peut appeler son expérience. Mais le désir de communiquer cette expérience va en impliquer une analyse qui va se faire en fonction des ressources de la langue qu'on va utiliser. On sait que, chez un bilingue, la même expérience peut faire l'objet d'analyses différentes selon la langue employée : le français *j'ai mal à la tête* correspond à l'espagnol *me duele la cabeza* ; il a traversé la rivière à la nage, à l'anglais *he swam across the river*.

Une telle analyse aboutit naturellement à dissocier, dans l'expression linguistique, des éléments qui ne le sont pas dans la réalité des faits : *j'ai mal à la tête* présente six signes pour une seule et même réalité ; *cet homme marche vite* en présente quatre. Selon la langue, on abstraira certains aspects de la réalité perçue. » (Syn. : 142-143).

On lit de même dans *Syntaxe générale* (1985) :

#### « 2.17. De l'expérience aux unités linguistiques

[...] dans la vie en société, il y a beaucoup de chances pour que ce soit le désir de communiquer qui incite le sujet à une analyse de son expérience globale, et, dans ce cas, cette analyse va se trouver sous la dépendance de l'instrument de communication dont il va faire usage. Cet instrument de communication, qui est normalement sa langue, va lui fournir des unités signifiantes dont chacune correspond à un élément d'expérience identifié comme tel par tous les membres de la communauté linguistique. Il analysera donc l'expérience particulière qu'il désire communiquer à autrui en éléments qui, eux, ne sont pas particuliers au sujet, mais sont des valeurs sociales. [...] Cette opération aboutit donc à organiser l'expérience en fonction des ressources d'une langue particulière, sans nécessairement déboucher sur une communication linguistique effective.

#### 2.18. Les facteurs non linguistiques dans l'analyse de l'expérience

Afin de prévenir certaines confusions, il faut préciser quels sont les différents facteurs qui déterminent, en fait, la forme que va prendre cette analyse dans une situation donnée.

Rappelons-nous d'abord que la communication n'est jamais gratuite, qu'elle se fait en fonction d'un but à atteindre, ce qui explique qu'elle ne se manifeste pas nécessairement comme une présentation de l'expérience : *je sens qu'il me faudrait...*, *je me demande si tu veux...*, si cette expérience est celle d'un besoin ou d'une incertitude, et qu'elle prenne, dans ce cas, directement la forme d'un ordre ou d'une question : *donne-moi veux-tu... ?*

D'autre part, on a, jusqu'ici, mis exclusivement l'accent sur le facteur proprement linguistique représenté par les ressources dont dispose la langue en cause en matière d'unités signifiantes. Il est fondamental de faire remarquer que, chez un sujet bilingue, la même expérience, à communiquer dans les mêmes conditions, fera l'objet d'une analyse différente dans une de ses langues et dans l'autre. Mais, outre l'expérience et la langue, interviennent dans l'affaire, la personnalité du locuteur et ce qu'il peut savoir des intérêts, des préférences, des préjugés et des connaissances de son auditoire. » (M.SG : p. 23-24)

puis dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986)<sup>2517</sup> :

---

quatrième rang, quatre de troisième, neuf de deuxième et une unité. Un autre système de numération, celui qui, à chaque rang, ne distingue qu'entre l'unité, 1, et son absence, 0, de telle sorte que le premier rang indique l'unité ou son absence, le second la paire, par exemple 1(0), ou son absence, par exemple (1)0(1), le troisième la double paire, par exemple 1(00), ou son absence (1)0(00), etc., exprimerait la même masse au moyen d'un nombre de 12 chiffres : 100101100011. » (M.Va. : p. 177-178).

<sup>2517</sup> Voir encore notamment M.Fou. : p. 111-112, cité ci-dessous.

« Contrairement à ce que se figurent la plupart des gens, les couleurs distinctes ne sont pas une donnée naturelle. L’arc-en-ciel présente un continu qu’on analyse en fonction d’une gamme chromatique qui est fournie par la langue qu’on utilise. Sans aller très loin, on peut signaler que les Bretons et les Gallois n’ont qu’un seul mot, *glas*, qui recouvre les zones françaises du bleu et du vert, sans préjudice du gris. Dans bien des langues, que nous sommes tentés de qualifier de “primitives”, on ne distingue, du noir et du blanc, que le seul rouge, et telle semble bien avoir été la situation en indo-européen commun. » (M.Ste. : p. 257).

On retrouve ici, ainsi qu’il apparaît dans ces trois derniers passages, la dimension du *sui generis*. Cette prise en charge par l’outil – la structure conçue comme signifiant – de l’autonomie de la langue par rapport à la réalité apparaît de manière très nette dans ce passage de *Syntaxe générale*, où la « vue néo-humboldtienne, sinon whorfienne » est reprise en termes d’« analyse de l’expérience en fonction des ressources de la langue employée », impliquant ce rapport d’extériorité à la pensée dont il a été question ci-dessus :

« L’expression “instrument de communication” n’est pas sans froisser ceux pour qui une langue est avant tout une vision particulière du monde. Mais elle ne veut pas dire qu’une langue ne soit pas cela aussi : le caractère “arbitraire”, dans le sens saussurien du terme, de la double articulation implique une analyse de l’expérience particulière à chaque langue qui s’accorde parfaitement avec une vue néo-humboldtienne, sinon whorfienne, des rapports entre la langue qu’on parle et la façon dont on perçoit la réalité. Relevons toutefois que nous donnons ici la priorité à l’analyse de l’expérience en fonction des ressources de la langue employée, celles-ci entraînant, selon toute vraisemblance, une certaine façon de percevoir la réalité. » (M.SG : p. 22).

Il s’agit là, cependant, d’une prise en charge de fait : la structure est caractérisée comme *sui generis*, sans autre étimologie que cet « arbitraire » qui, comme nous l’avons vu ci-dessus, n’est chez Martinet qu’un autre nom de la conventionnalité ou de l’autonomie de la langue par rapport à la réalité, c’est-à-dire, entre autres, de la dimension du *sui generis*. Nous avons vu plus haut l’étimologie martinettienne de la structure, et son caractère problématique. A la dimension de l’attribution, première, et ainsi distincte de celle de l’articulation, répond l’élaboration de la structure dans le cadre de la communication, à laquelle permet dès lors d’accéder une analyse fonctionnelle. C’est là, cependant, une origine fonctionnelle de la structure, et nous avons également vu que, tandis que sur le plan des unités phonologiques, fonction et structure se fondent l’une l’autre<sup>2518</sup>, phonèmes et traits distinctifs apparaissant ainsi comme des unités structurales et fonctionnelles, et le fonctionnement coïncidant relativement avec la structuration – mais c’est alors, comme nous l’avons vu, le cadre syntagmatique qui pose problème – le niveau des unités significatives implique quant à lui une dualité du fonctionnement et de la structuration : impossible étimologie de la structure syntaxique, dualité de la structure et de la structuration malgré l’articulation de celles-ci dans le cadre de la distinction syntagmatique/paradigmatique. S’y ajoute, ici, la dualité de la

---

<sup>2518</sup> Rappelons à ce propos (voir *supra*, II-, A-, 1-, b-, α- et β-) les dualités qui marquent la notion martinettienne de valeur, qui apparaît à la fois comme un type de rapport son/sens et un type de valeur systématique. Nous verrons de même *infra* (III-) que la double articulation est chez Martinet un type de fonctionnement de la communication. Ces dualités témoignent en effet de la même difficulté : la structure vient spécifier le rapport son/sens, alors que la fonction se constitue en étimologie de la structure.



structure et de la dimension du *sui generis* qui, dans la mesure où l'articulation martinettienne des deux dimensions de la structure et du signifiant – dans le cadre de l'élaboration de l'outil – ne permet pas de se défaire de la chose par rapport à laquelle la langue est cependant conçue comme autonome, apparaissent comme deux données distincts. Le *sui generis* semble ainsi un autre nom de la distance avec la chose que construit la structure martinettienne, en plus du fonctionnement de la communication, ce pour quoi il est le lieu de l'intégration de la signification à la langue. Cette dualité de la structure et du *sui generis* apparaît de manière très nette dans « L'autonomie syntaxique » (1966), où Martinet évoque successivement la nécessité de l'analyse de l'expérience – de l'articulation – puis le rôle dans cette analyse de la structure linguistique utilisée, eu égard au fait que la langue « n'est pas une nomenclature, mais une façon d'organiser le monde sensible » :

« Pour communiquer linguistiquement son expérience à autrui, l'homme doit dégager, de cette expérience, ceux des aspects qui lui paraissent dignes d'être transmis. Il n'est pas sûr, par exemple, que certaines circonstances du vécu, comme l'heure de la journée, le temps qu'il faisait, la localisation exacte, l'intervention de tel ou tel facteur, méritent nécessairement d'être portés à la connaissance de l'interlocuteur. Le choix de ces aspects est en outre guidé par la structure, grammaticale et lexicale, de la langue dont le locuteur va se servir ; une langue, on le sait, n'est pas une nomenclature, mais une façon d'organiser le monde sensible. A chacun des aspects que l'on retient de l'expérience, correspond, dans la langue, une unité qui doit s'ordonner sur la ligne du discours. » (M.Au. : p. 125).

On lit de même dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) :

« Cette expérience humaine, pour la communiquer au moyen de la langue, il faut l'analyser. Cette analyse va se faire selon certaines articulations qui sont propres à chaque langue. Chaque langue va avoir son mode d'analyse de l'expérience. Un exemple très simple : là où vous dites en français “il a traversé la rivière à la nage”, on dira en anglais “he swam across the river”. L'organisation de l'énoncé est totalement différente. On n'analyse pas l'expérience de la même façon. L'expérience est la même : mais si mon auditoire est anglophone, je la communique en anglais ; si mon auditoire est francophone, je la communique en français, en articulant tout autrement. Ce qui est verbe d'un côté, devient adverbe de l'autre, etc. A rapprocher le turc et le français, on pourrait sans doute trouver beaucoup d'exemples analogues. » (M.Emp. : p. 14).

Comme nous l'avons vu plus haut, la double articulation – et la structure, d'où les difficultés de son étiologie – renvoie d'abord à un type de fonctionnement de la communication, par rapport auquel le caractère *sui generis* de l'articulation est un phénomène sinon second, du moins distinct. C'est là, également, l'ordre de la présentation des *Éléments de linguistique générale*, où les trois paragraphes cités ci-dessus sont suivis du paragraphe relatif à la double articulation comme type de communication analysé *supra*, lui-même complété par celui-ci :

#### « 1-12. Chaque langue a son articulation propre

Si les langues s'accordent toutes pour pratiquer la double articulation, toutes diffèrent sur la façon dont les usagers de chacune d'elles analysent les données de l'expérience et sur la manière dont ils mettent à profit les possibilités offertes par les organes de la parole. En d'autres termes, **chaque langue articule à sa façon** aussi bien

les énoncés que les signifiants. Dans les circonstances où un Français dira *j'ai mal à la tête*, un Espagnol articulera *me duele la cabeza*<sup>2519</sup>. Dans un cas, le sujet de l'énoncé sera celui qui parle, dans l'autre la tête qui souffre ; l'expression de la douleur sera nominale en français, verbale en espagnol et l'attribution de cette douleur se fera à la tête dans le premier cas, à la personne indisposée dans le second. Peu importe que le Français puisse aussi dire *la tête me fait mal*. Ce qui est décisif, c'est que, dans une situation donnée, le Français et l'Espagnol auront naturellement recours à deux analyses complètement différentes. Dans le même ordre d'idées, on comparera les équivalents lat. *poenas dabant* et fr. *ils étaient punis*, ang. *smoking prohibited*, russe *kurit 'vospreščáetsja* et fr. *défense de fumer*, all. *er ist zuverlässig* et fr. *on peut compter sur lui*.

Nous savons déjà que les mots d'une langue n'ont pas d'équivalents exacts dans une autre. Ceci va naturellement de pair avec la variété des analyses des données de l'expérience. Il se peut que les différences dans l'analyse entraînent une façon différente de considérer un phénomène, ou qu'une conception différente d'un phénomène entraîne une analyse différente de la situation. En fait, il n'est pas possible de faire le départ entre l'un et l'autre cas.

En ce qui concerne l'articulation des signifiants, on se gardera bien de juger les faits sur la base des graphies, même lorsqu'il s'agit de transcriptions et non de formes orthographiées. Si l'on part de /ž e mal a la tete/ et /me duele la kabeθa/, on ne doit pas se figurer que le premier /a/ de /ka'beθa/ recouvre la même réalité linguistique que celui de /mal/ ; en français, où l'on distingue le /a/ de *mal* du /â/ de *mâle*, le premier ne saurait avoir qu'une articulation peu profonde, alors que le /a/ de *cabeza*, unique voyelle ouverte de l'espagnol, a beaucoup plus de latitudes. Ce sont des raisons d'économie qui font qu'on transcrit au moyen des mêmes caractères les phonèmes de deux langues différentes. » (M.Él. : p. 18-19).

Ce développement semble distinguer deux types d'articulation. Le premier est d'abord nommé « analyse des données de l'expérience » puis devient « articulation des énoncés ». Les exemples témoignent qu'il s'agit avant tout de choix des monèmes et de structure syntagmatique de l'énoncé. Le second type concerne l'absence de correspondance entre les mots comparables de diverses langues, et Martinet insiste sur son intrication avec le premier : « Ceci va naturellement de pair avec la variété des analyses des données de l'expérience. Il se peut que les différences dans l'analyse entraînent une façon différente de considérer un phénomène, ou qu'une conception différente d'un phénomène entraîne une analyse différente de la situation. En fait, il n'est pas possible de faire le départ entre l'un et l'autre cas. » On pense de suite, à la lecture de cette distinction, aux structures syntagmatique et paradigmatic de « Structural Variation in Language<sup>2520</sup> », ainsi qu'à ces développements de *A Functional View of Language*<sup>2521</sup> :

<sup>2519</sup> Dans la première édition, l'exemple est italien : « un Italien articulera *mi duole il capo*. » (M.Él.1960 : p. 23). Nous lisons donc ensuite, conséquemment : « nominale en français, verbale en italien, et... » (M.Él.1960 : p. 23), « le Français et l'Italien » (M.Él.1960 : p. 23), « que le /a/ de /kapo/ » (M.Él.1960 : p. 23), « le /a/ de *capo*, unique voyelle ouverte de l'italien » (M.Él.1960 : p. 23).

<sup>2520</sup> Voir M.Var. : p. 242, cité ci-dessus.

<sup>2521</sup> Voir encore par ailleurs, pour le caractère *sui generis* de l'articulation de l'expérience, outre les développements cités ci-dessus, dans « La notion de fonction en linguistique » (1971) : « D'une langue à une autre, l'analyse d'une même expérience diffère largement, et ce qui s'exprime ici dans un élément doué de fonction apparaîtra là comme la marque d'une fonction. Qu'on compare le français **il gravit la pente** et l'anglais **he went up the hill**. Ceci peut être illustré également en référence aux graphies numériques. Soit de nouveau la quantité exprimée par 675 en graphie décimale. Si nous inventons une graphie duodécimale où le premier chiffre à droite correspondrait aux unités, le précédent aux douzaines, et le troisième vers la gauche aux grosses, la

« La manière dont l'expérience est analysée diffère d'une langue à l'autre. Le faisceau d'habitudes que nous appelons une langue implique la segmentation de l'expérience en un certain nombre d'éléments pour lesquels la langue en question a des équivalents : le français peut utiliser, pour "mal de tête", un seul monème spécifique, comme *migraine*, au lieu de trois. De même, là où les Anglais disent *nurse*, les Français parleraient de *bonne d'enfants*. La manière dont les gens avouent leur ignorance est articulée de façon différente en anglais, *I don't know*, en français, *je ne sais pas*, en allemand, *ich weiss es nicht*. De plus les différences d'articulation apparaissent non seulement dans la manière dont les monèmes se combinent en énoncés, mais aussi dans les possibilités de choix offertes au locuteur en chaque point du discours. Là où un locuteur français peut choisir entre *bleu*, *vert* et *gris* pour communiquer son expérience, un Gallois devra se contenter d'une seule désignation de couleur : *glas*. Tout ceci met en évidence un trait fondamental du langage humain, qui est sa variation dans l'espace d'une communauté à une autre et sa variation dans le temps<sup>2522</sup>. » (M.LF : p. 34)

et de *La Linguistique synchronique* – où par ailleurs la dimension « culturelle » est explicitement désignée :

« La façon dont s'analyse l'expérience diffère d'une langue à une autre : en face d'un fait d'expérience à communiquer, ce faisceau d'habitudes que nous appelons une langue va nous amener à analyser l'expérience en un certain nombre d'éléments pour lesquels la langue se trouve offrir des équivalents. Une langue peut, par exemple, posséder un monème particulier, tel *migraine*, au lieu des quatre unités successives *mal à la tête*. Pour *j'ai mal à la tête*, un Espagnol dira normalement *la tête me fait mal*, avec une organisation toute différente des divers éléments. Au français *défense de fumer* correspondent l'anglais *smoking prohibited* et l'allemand *rauchen verboten*, c'est-à-dire que là où le français exprime la défense au moyen d'un substantif, l'anglais et l'allemand le font au moyen d'un participe. Quant au russe, il emploiera, dans ce cas, un verbe réfléchi à la troisième personne, quelque chose comme "fumer se défend".

Les différences d'articulation de langue à langue se manifestent, non seulement dans la façon dont les monèmes se combinent pour former des énoncés, mais également dans la gamme des choix dont disposent les gens à chaque point du discours : là où un Français a le choix entre *bleu*, *vert* ou *gris* pour traduire ses sensations, un Breton ou un Gallois devra se contenter du seul mot *glas* qui recouvre les trois domaines du bleu, du vert et du gris. Dans beaucoup de langues, la zone du spectre solaire où nous distinguons du bleu, du vert et du jaune correspond à deux couleurs seulement, de telle sorte que ce que nous désignons comme vert reçoit une épithète différente selon que le vert se

---

même quantité se trouverait exprimée par 483. Certains éléments de la réalité numérique qui étaient précédemment exprimés par le choix des chiffres se trouveraient ici rendus par la position respective et **vice-versa**. Si nous poursuivons le parallèle entre position respective et chiffre, d'une part, fonction et élément doué de fonction, d'autre part, nous pouvons dire que l'une ou l'autre partagent différemment, selon les systèmes et selon les langues, la réalité à exprimer. » (M.No. : p. 94).

<sup>2522</sup> « The way experience is analysed differs from one language to another. The set of habits we call a language suggests the breaking up of experience into a number of elements for which the language in question has equivalents : a language may use, for headache, a specific moneme, something like *migraine*, instead of two. Where the English say *lift*, others would speak of a *hoisting machine*. The way people proclaim their ignorance is very differently articulated in English *I don't know*, in French *je ne sais pas*, in German *ich weiss es nicht*. But differences in articulation show not only in the way monemes are combined into utterances, but also in the range of choices people have at every point : where an English speaker may choose among *blue*, *green*, and *grey* for conveying his experience, a Welshman will have to be content with a single colour designation *glas*. All this points to a fundamental feature of human language : its variation from one community to another and its variation through time. » (M.FVL : p. 22-23).

rapproche plus du bleu ou plus du jaune. La façon dont nous analysons le spectre ne correspond pas à une réalité physique universellement valable, mais à une tradition culturelle transmise par la langue que nous parlons depuis l'enfance.

Tout ceci concourt à mettre en lumière un caractère fondamental du langage humain : l'étonnante latitude de ses variations dans l'espace et le temps, de communauté à communauté et à travers les siècles. » (M.LS : p. 11-12).

On retrouve, dans ces deux développements, la subordination du paradigmatique au syntagmatique qui est constitutive de la structure martinettienne du niveau des unités significatives, et avec elle la dualité de la structure et de la structuration. Il s'agit là, cependant, de la dimension du *sui generis*, distincte de la structure, et la structure martinettienne apparaît ainsi dans toute la complexité de sa dualité : articulée au signifiant dans le cadre de la construction de l'outil, et distincte, en tant que telle, de la dimension de la structuration, elle est cependant constitutive, avec cette dernière, de la construction de la langue comme signifiant dans la mesure où celle-ci implique l'autonomie de la langue par rapport à la réalité. La dualité fonctionnement/structuration apparaît ainsi, en dernière analyse, comme un effet de la spécificité de l'articulation martinettienne des deux dimensions de la structure et du signifiant qui, dans le même temps qu'elle présuppose le rapport mot/chose, construit l'autonomie de la langue à l'égard de la réalité.

L'impossible étiologie de la dimension du *sui generis* et le double rapport de désignation et de distanciation à l'égard de la chose qui est corrélatif de cette impossibilité apparaissent de manière très nette dans l'ensemble des développements relatifs aux unités significatives. Il faut revenir, en premier lieu, sur la notion d'expérience, dont on a vu le caractère central dans l'élaboration martinettienne. Cette notion semble une tentative de donner consistance ontologique à la notion de signification. Elle est en effet, pour Martinet, une manière de rendre compte du sens, ainsi qu'en témoignent notamment ce passage de « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« Les faits relatifs à la première articulation nous retiendront plus longtemps parce qu'ils sont plus complexes, d'une part parce qu'ils font intervenir des unités à double face, signifiante et signifiée, d'autre part, parce que, par leur face signifiée, ils touchent au domaine illimité de l'expérience humaine. » (M.Pou. : p. 28)

et surtout ce développement de la discussion qui suivit « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) :

« A M. Güzelşen qui, au-delà du système particulier à chaque langue, voudrait trouver un universel qui serait le sens :

Qu'est-ce que le sens ? Êtes-vous bien sûr que le sens soit universel ? Pour moi le sens serait la façon dont s'ordonne, pour chacun de nous, l'expérience du monde. Bien sûr, nous vivons tous dans le même monde, mais il est clair que notre expérience du monde est déterminée par nos contacts, par la partie du monde dans laquelle nous avons vécu. Nos expériences du monde sont donc automatiquement différentes, fondamentalement différentes<sup>2523</sup>. Il est évident que mon expérience du monde est très

---

<sup>2523</sup> La version de *Linguistique et sémiologie fonctionnelles* est un peu différente : « Mais pourquoi croyez-vous que le sens soit universel ? Que veut dire le sens ? Qu'est-ce que le sens ? Est-ce que vous êtes sûr que le sens soit universel ? Je reviens à ce que je disais tout à l'heure de l'expérience du monde. Le sens, c'est pour moi un

proche de celle de beaucoup de Français, qui ont le même degré de culture que moi. Simplement parce que ces gens ont été exposés aux mêmes enseignements, aux mêmes lectures, c'est-à-dire en gros aux mêmes expériences. Mais cette expérience est tout à fait différente de l'expérience d'autres Français qui parlent la même langue que moi, même s'ils vont être guidés dans leur analyse de l'expérience et leur conception de l'expérience par les mêmes structures élémentaires du français que moi. Celui qui n'a pas eu la même formation, quelqu'un, par exemple, qui a reçu une formation technique dont j'ignore tout<sup>2524</sup>, aura nécessairement une vision du monde différente. Je ne vois pas, dans ces conditions, ce que pourrait être un sens qui serait universel. Certainement, vous et moi avons eu des expériences différentes<sup>2525</sup>, déterminées chez vous par votre apprentissage du turc quand vous étiez enfant, chez moi par l'apprentissage du français – vous savez le turc ; moi je ne le sais pas ; vous avez vécu dans un milieu qui n'est pas le milieu où j'ai vécu ; vous avez eu des enseignements qui n'ont pas été mes enseignements – nous avons évidemment, au départ, des différences. Toutefois, dès que s'établissent des contacts entre les êtres humains, la convergence commence. Une convergence qui aboutit à une identification, toujours partielle, de la nature de l'expérience, du cadre dans lequel l'expérience est perçue. Autrement dit, ma conception de ce que vous appelez sens est une conception dynamique. Nous avons là une dynamique qui se modifie à tout instant. Ma dynamique a été modifiée ce matin par des questions qui m'ont été posées. C'est la première fois qu'on me posait exactement ces questions. De ce fait, ma façon de percevoir les choses est changée. C'est ce qui se passe, je l'espère, dans une conférence ou un séminaire. On est là justement pour enrichir sa pensée, pour voir les choses un peu autrement. » (M.Emp. : p. 25-26).

Martinet définit ici le sens comme « la façon dont s'ordonne, pour chacun de nous, l'expérience du monde » ou, initialement<sup>2526</sup>, comme « un aspect de l'expérience du monde ». La question de M. Güzelşen résume la position structuraliste classique :

« M. R. GÜZELŞEN – Une question en ce qui concerne la fabrication des modèles d'analyse : si l'on dit que chaque langue a son système particulier, sa grammaire particulière, cela signifie, à mon avis, que chacune des milliers de langues, connues, non connues, ne peut être qu'occurrence face à quelque chose d'autre, qui, lui, devrait être universel, si l'on peut dire, et qui est le sens. Dans ce cas là... » (M.Emp.LSF : p. 29)

et, de ce point de vue, la position martinettienne semble un progrès : d'objet au statut ontologique douteux – qu'est-ce, en effet, que « la signification » ou « le sens » ? – le sens devenu expérience apparaît comme un objet doté d'une existence phénoménale, étant culturellement – et partiellement linguistiquement – déterminé. On lit ainsi dans *Linguistique et sémiologie fonctionnelles* – cette conclusion n'est pas reprise dans *Fonction et dynamique des langues* :

---

aspect de l'expérience du monde. Certes nous vivons tous dans le même monde, mais il est clair que notre expérience du monde est déterminée par nos contacts, par la partie du monde dans laquelle nous avons vécu. Notre expérience du monde est donc automatiquement différente, fondamentalement différente. » (M.Emp.LSF : p. 29).

<sup>2524</sup> « Mais celui qui n'a pas eu disons la même formation, quelqu'un par exemple... » (M.Emp.LSF : p. 29).

<sup>2525</sup> « Certainement nous avons des expériences différentes » (M.Emp.LSF : p. 30). Il nous semble que le présent fait mieux sens que le passé dans le contexte de l'argumentation martinettienne.

<sup>2526</sup> Voir la note 2523.

« Le sens, en soi, je ne vois pas ce que c'est. Un sens qui serait permanent, qui serait constant, qui ne serait pas dépendant de l'expérience que nous avons du monde, je ne vois pas ce que c'est. J'ai l'impression que c'est une notion métaphysique. »  
(M.Emp.*LSF* : p. 30).

C'est là cependant un objet qui demeure vague, et il faut en réalité aller plus loin. Comme l'a vu, ce nous semble, Saussure, la signification, d'une certaine manière, n'existe pas, mais seule la pensée articulée – au sens saussurien du terme –, dont la signification apparaît comme l'effet, effet dès lors non linguistique, au mieux idiomologique. L'argumentation martinettienne est d'ailleurs marquée d'importantes difficultés. Cette argumentation ne porte pas, contrairement aux précédentes, sur le caractère *sui generis* des structures linguistiques, mais sur le caractère non universel, culturellement et individuellement déterminé, du sens. C'est donc l'expérience, en tant qu'elle est « à dire », qui est cette fois considérée comme « *sui generis* », passible d'organisations différentes. Dans ce cadre, la structure linguistique, bien que toujours caractérisée comme *sui generis*, et par ailleurs donnée comme non étrangère à l'organisation de l'expérience qu'est le sens, se trouve paradoxalement du côté de la « convergence » et de l'homogénéisation. Ce point faisait l'objet, dans *Linguistique et sémiologie fonctionnelles*, d'une explicitation que Martinet n'a pas reprise dans *Fonction et dynamique des langues*. On lit en effet dans cet ouvrage, juste avant la proposition « Autrement dit, ma conception de ce que vous appelez sens est une conception dynamique. » :

« Abordons le problème qui pourrait être celui de la traduction. Tout à l'heure je vous ai donné pour une même expérience une forme française et une forme anglaise<sup>2527</sup>. Vous me direz que ça n'affecte pas l'expérience que nous avons eue d'un homme qui traverse la rivière. Que je l'analyse d'une façon anglaise ou à la française, c'est la même chose. La traduction reste possible. C'est-à-dire que l'on peut, avec une analyse linguistique différente, aboutir à transmettre un message qui est sensiblement identique. Mais ce message, c'est un message qui apporte du nouveau à ceux qui le lisent. Supposons la traduction de Proust dans une langue. Proust est un auteur français qui a apporté une autre vision du monde. On le traduit dans une autre langue. Ou bien la traduction est médiocre et l'on n'a pas tout à fait atteint son but, ou bien elle est excellente – c'est le cas de la traduction anglaise – ; Il est alors possible que la traduction soit excellente et disons enrichissante par rapport au texte de Proust. C'est un cas extrême. Mais supposons qu'elle soit simplement excellente et qu'elle aboutisse à transporter exactement le message proustien. Mais ce message proustien qui va être lu par des anglophones va représenter un enrichissement de la pensée de ces gens-là, la vision du monde de ces gens-là. A ce moment-là vous aurez une convergence. » (M.Emp.*LSF* : p. 30).

Sont ici envisagées deux situations : l'une où l'expérience est analogue, mais analysée différemment dans chaque langue, l'autre où l'expérience est singulière, mais cependant exactement traduite dans une autre langue. L'ambiguïté de la position martinettienne vient de ce que l'expérience est alors tout à la fois « à dire » et « dite » d'une part, commune et singulière d'autre part, c'est-à-dire de ce que la dimension du *sui generis* caractérise indifféremment et confusément le sens linguistique et l'expérience alinguistique. Ainsi, tandis

---

<sup>2527</sup> Voir M.Emp. : p. 14, cité ci-dessus.

que le sens est redéfini comme expérience culturellement déterminée, il demeure cependant, dans la mesure où il est traductible, ou tout simplement exprimable, potentiellement commun, et de même, si toute langue analyse l'expérience d'une manière particulière, cette analyse n'empêche pas la convergence. Autrement dit, redéfini comme expérience culturellement déterminée, le sens est par là même insituable, oscillant entre statut référentiel et intégration à la langue. Aussi le qualifions-nous ci-dessus d'objet vague. Mais vague, cet objet l'est également en raison de sa dépendance aux choses. On retrouve en effet ici l'impossibilité constitutive de la linguistique martinettienne de distinguer entre sens et référence, distinction sans cesse postulée et sans cesse dissoute. L'échange de *Linguistique et sémiologie fonctionnelles* se clôt sur les répliques suivantes, non reproduites dans *Fonction et dynamique des langues*, où le sens universel de Güzelşen est donné comme « un signifié dénué de son signifiant » tandis que le sens martinettien y apparaît comme signifié doté d'un signifiant, mais cependant commun dans la mesure où il est traduit :

« B. VARDAR – La question que vient de vous poser Güzelşen implique un signifié dénué de son signifiant... »

A. MARTINET – ... Oui, dénué. Tout cela se rattache à ce que je disais à propos des deux cris du corbeau ; dès qu'on aborde les problèmes littéraires, on est ramené aux deux cris du corbeau<sup>2528</sup>. Excusez-moi d'appeler ça les deux cris du corbeau, mais vous voyez ce que je veux dire : il s'agit de voir jusqu'à quel point une réorganisation des monèmes d'une langue permet d'accéder à une pensée qui va être identique à la pensée exprimée dans une autre langue avec naturellement une combinaison de monèmes qui n'ont aucun rapport. Il y a des cas extrêmes : Il y a des cas merveilleux qui sont la traduction parfaite. Mais c'est exceptionnel. Naturellement, la traduction est beaucoup plus simple en matière scientifique ; en matière linguistique par exemple, vous traduisez un livre de linguistique ; vous définissez vos termes et vous êtes tranquille. On s'y reconnaît. J'espère que quand on me lit dans une autre langue que le français... chaque terme est défini. Mais dès qu'on en vient à la littérature, alors, évidemment, là, tout change. » (M.Emp.LSF : p. 30).

Il semble que l'on retrouve ici, à nouveau, en même temps que l'assimilation de l'expérience à ce qui est à dire, la conception martinettienne du signifié – du monème – comme un signifiant, seul lieu possible, dans ce cadre, de l'intégration de la signification à la langue. Et Martinet insiste en effet, en regard de la convergence conduisant à une homogénéité de la réalité, sur le caractère *sui generis* des langues. On lit notamment dans « Une langue et le monde » (1980), en clôture d'un développement relatif au « raz-de-marée génératiste, innéiste et universaliste, qui postulait l'identité mentale de toutes les langues » (M.Mon. : p. 154):

« Il convenait, me semble-t-il, de rappeler, avant d'aborder le véritable sujet du présent exposé, combien les langues peuvent différer l'une de l'autre, même lorsqu'elles doivent servir à expliquer des réalités qui, dans un monde qui se rétrécit chaque jour, tendent de plus en plus à s'identifier. » (M.Mon. : p. 155).

La notion d'expérience implique cependant une conception référentielle du sens. En premier lieu, elle est à certains égards une redéfinition de la notion de « monde ». On se

---

<sup>2528</sup> Il s'agit là de la conception martinettienne du fonctionnement du dire. Voir *infra*, ii-.

souvent en effet de ce passage de « Pour une approche empirico-déductive en linguistique », cité dans le premier chapitre, et qui constitue un écho intéressant de la redéfinition martinettienne du sens hors de toute « métaphysique<sup>2529</sup> » :

« "...selon lequel l'expérience humaine..." : expérience demande également une explication. Ce n'est pas sans hésitation que j'ai employé ici le terme d'expérience. Je le sentais et le sens encore comme un anglicisme. J'ai enseigné pendant dix ans en Amérique et, en 1960, j'étais encore assez influencé par mon enseignement américain. Certes, "expérience", en français, n'exclut pas tout à fait la valeur que je lui donne ici mais c'est plutôt le terme anglais *experience* qui correspond exactement à ce que je veux dire. L'expérience humaine, c'est tout ce que l'homme peut ressentir et percevoir. Cette expérience, elle ne nous intéresse, en tant que linguiste, que dans la mesure où nous voulons la communiquer. Elle peut intéresser, elle va intéresser d'autres chercheurs, le psychologue, l'ethnologue. Elle devra intéresser aussi le physicien : c'est entendu, les chapitres de la physique, science de la nature comme on dit en allemand, sont imposés par la nature. Mais c'est la nature vue par l'homme. L'optique, c'est la nature vue par les yeux de l'homme. C'est une nature où s'imposent les pertinences humaines. L'expérience humaine, c'est donc le monde, ce que nous appelons le monde, c'est-à-dire le monde tel que nous le vivons. Nous ne sommes pas sûrs que notre expérience du monde soit le monde en soi. Mais le monde en soi est une notion philosophique qui ne doit pas retenir notre attention. Il ne faut pas que l'attrait de la philosophie nous entraîne à croire que nous avons affaire à de la philosophie quand nous faisons de la linguistique. La philosophie est réservée au monde en-soi. Mais la science ne s'occupe pas du monde en soi ; elle s'occupe du monde tel qu'il est perçu, du monde de notre expérience. La linguistique ne fait pas exception. » (M.Emp. : p. 13).

Or, par ailleurs, les rapports de la langue à l'expérience sont inséparables de la notion de désignation. On lit ainsi également dans « Une langue et le monde » :

« Comme nous l'avons rappelé ci-dessus en d'autres termes, à chaque langue correspond une analyse particulière des données de l'expérience. Les données de l'expérience, c'est ce qu'on désigne d'ordinaire comme le monde où nous vivons, celui que nous font connaître nos sens et leurs prolongements sous la forme des machines que l'homme a inventées. L'unité la plus immédiate de cette analyse est ce qu'on appelle le signe linguistique, concordance d'une articulation vocale donnée et de notre réaction à une réalité perceptible, par exemple, le produit phonique /tabl/ et notre perception de l'objet table, ou encore l'énoncé plus vaste /la tabl e kase/, *la table est cassée*, et notre réaction à la constatation que la table n'est pas utilisable. Un énoncé de ce dernier type est analysable en signes minima dits "monèmes".

Mais, bien entendu, tout n'est pas aussi simple. Comme on le sait, la face manifeste des signes minima s'analyse à son tour en phonèmes, qui participent donc à l'identification de l'unité sans renvoyer à quelque réalité perceptible particulière. Chacun de ces phonèmes représente une habitude articulatoire distincte qui, en principe, n'est pas affectée par ce qu'on appelle le sens du monème ou du signe plus vaste dans lequel il figure : l'articulation du phonème /v/ du français ne sera pas durablement modifiée par les réactions particulières que peuvent susciter, chez le locuteur, les réalités correspondant aux monèmes *vent*, *violent*, *vache* ou *venin*. » (M.Mon. : p. 155-156).

---

<sup>2529</sup> Voir également dans « Une langue et le monde » (1980) : « Le monde – nous voulons dire, bien sûr, la perception que nous en avons – est un infini dont les unités discrètes de nos analyses ne permettront jamais de rendre compte. » (M.Mon. : p. 160).



Dans ce passage, à nouveau, les « données de l'expérience » sont identifiées au « monde où nous vivons ». La dimension du *sui generis* se trouve expliquée en termes d'« analyse particulière des données de l'expérience », analyse dont l'unité est « le signe linguistique, concordance d'une articulation vocale donnée et de notre réaction à une réalité perceptible ». La distance entre référent et signifié, constitutive de la dimension du *sui generis*, semble ainsi obtenue au moyen de la notion de « réaction ». Elle apparaît cependant très fragile : tandis que le monde auquel renvoient les « données de l'expérience » est « celui que nous font connaître nos sens et leurs prolongements sous la forme des machines que l'homme a inventées », la réaction constitutive du signe peut être une perception – « par exemple, le produit phonique /tabl/ et notre perception de l'objet table » –, en outre, le monème, « concordance d'une articulation vocale donnée et de notre réaction à une réalité perceptible » est conçu en retour comme « renvoy[ant] à quelque réalité perceptible particulière ». Certains développements antérieurs montrent d'ailleurs que la notion d'expérience est bien plus large que son identification au « monde » le donne à penser, et il devient difficile, dans ce cadre, de maintenir la distinction entre « réalité » et « réaction ». On lit ainsi dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Il n'est peut-être pas hors de propos de préciser ici que lorsque je parle d'expérience transmise au moyen d'une langue, je donne à ce terme le sens le plus large possible : éprouver un désir ou une envie est un fait d'expérience et sa transmission peut prendre des formes diverses : simple affirmation, souhait, requête ou ordre<sup>2530</sup>. » (M.LF : p. 32)

puis de même dans *La Linguistique synchronique* (1965) :

« Par “expérience”, il faut entendre tout ce que l'homme ressent ou perçoit, que le stimulus soit interne ou externe, que cette “expérience” prenne la forme d'une certitude, d'un doute, d'un désir ou d'un besoin. La communication à autrui pourra prendre la forme d'une affirmation, d'une question, d'une demande ou d'un ordre, sans cesser d'être communication. » (M.LS : p. 9).

Le rappel évoqué au début du premier paragraphe du développement de « La langue et le monde » était formulé en ces termes :

« Mon intention n'est pas, ici, de reprendre la thèse selon laquelle la vision que chacun de nous se fait du monde est, en dernière analyse, déterminée par la structure, grammaticale et lexicale, de la langue que nous avons apprise dans l'enfance. Cette thèse, présentée souvent comme le point de vue néo-humboldtien ou comme l'hypothèse Sapir-Worf [*sic*], continue à mériter toute notre attention. Sans doute convient-il de n'en pas exagérer la portée : la vision du monde qui nous est imposée par notre première langue ne nous empêche pas, radicalement, d'en acquérir une autre par l'apprentissage d'une deuxième ; traduire, d'une langue à une autre, ne veut pas dire nécessairement trahir ; ou, pour reprendre un exemple fameux, une version hopi d'Aristote n'est pas absolument impensable. Mais il reste que tout transfert de langue à langue réclame, pour être satisfaisant, une repensée et résulte nécessairement d'un effort individuel pour échapper à

---

<sup>2530</sup> « It may not be out of place to mention here that when I speak of experience as being transmitted by means of language, I give these terms their broadest possible meaning : experiencing a wish or a craving is part of experience, and its transmission may assume various forms : plain statement, request, or command. » (M.FVL : p. 21).

la contrainte très puissante qu'entraîne l'acquisition première du langage dans une communauté particulière. La pensée occidentale ne serait pas ce qu'elle est si Aristote avait conçu son œuvre en hopi. » (M.Mon. : p. 153-154).

Ce passage semble presque un complément du développement de *Linguistique et sémiologie fonctionnelles* mentionné ci-dessus, et il fait nettement apparaître les difficultés auxquelles se heurte Martinet. On y retrouve en premier lieu le postulat d'une dépendance de la vision du monde à l'égard de la structure de la langue, autre formulation, selon Martinet, de l'implication par toute langue d'une analyse particulière des données de l'expérience. Il s'agit là, pour une part, de pensée. On lit ainsi notamment dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » :

« On m'a reproché de ne pas rappeler, dans ma définition, que la langue est un instrument de la pensée. Ma réponse est que cela y est impliqué lorsqu'il est fait mention d'une articulation de l'expérience. La pensée est une organisation de l'expérience. » (M.Emp. : p. 19).

Si cependant le parallélisme est très net entre cette pensée déterminée par la langue qui en est l'instrument et l'expérience que la langue permet de communiquer, c'est que l'organisation de l'expérience, de même que la vision du monde, renvoient également à l'intégration de la signification à la langue. On retrouve alors les difficultés lisibles dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (et dans *Linguistique et sémiologie fonctionnelles*). Martinet affirme en effet ensuite la possibilité d'acquérir une autre vision du monde par l'apprentissage d'une deuxième langue, mais insiste sur la possibilité de traduction que cet apprentissage confère. La « vision du monde » corrélative de la langue apparaît ainsi, comme plus haut le sens culturellement déterminé, tout à la fois spécifique d'une langue – donc signification – et fondamentalement commune – référence – puisque exprimable en dépit des différences d'articulation : tandis que « [l]a pensée occidentale ne serait pas ce qu'elle est si Aristote avait conçu son œuvre en hopi », « une version hopi d'Aristote n'est pas absolument impensable ». Si donc l'expérience est organisée dans la mesure où elle est à dire ou dite, cette organisation ne se distingue guère de l'expérience conçue comme *sui generis* au lieu d'un sens universel – expérience culturellement déterminée et elle-même à dire –, et inversement le sens n'est jamais rien d'autre qu'une référence. C'est là, de fait, la difficulté de la notion d'équivalent de l'expérience, centrale, comme nous l'avons vu plus haut, dans l'élaboration de la syntaxe<sup>2531</sup>, et dont la particularité est d'impliquer tout à la fois la

---

<sup>2531</sup> Rappelons par exemple, parmi les passages cités *supra* ou ci-dessus : dans *A Functional View of Language* (1961-1962) : « Le faisceau d'habitudes que nous appelons une langue implique la segmentation de l'expérience en un certain nombre d'éléments pour lesquels la langue en question a des équivalents. » (M.LF : p. 34) [« The set of habits we call a language suggests the breaking up of experience into a number of elements for which the language in question has equivalents » (M.FVL : p. 22)], dans *La Linguistique synchronique* (1965) : « La façon dont s'analyse l'expérience diffère d'une langue à une autre : en face d'un fait d'expérience à communiquer, ce faisceau d'habitudes que nous appelons une langue va nous amener à analyser l'expérience en un certain nombre d'éléments pour lesquels la langue se trouve offrir des équivalents. » (M.LS : p. 11), dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964) : « Another way of making explicit the relation between one aspect of an experience, as represented by a linguistic unit in the chain, and the rest, as manifested by the other units of the utterance, consists in placing these units in such an order as to suggest the nature of their mutual relationships. » [« Une autre manière de rendre explicite la relation entre un aspect d'une expérience, tel que représenté par une unité

distinction mot/chose, incluant la dimension du *sui generis*, et un rapport de désignation. La correspondance avec les faits d'expérience apparaît comme l'équivalent martinettien de la notion de « signification », ainsi que le confirme la lecture de ce passage de *Syntaxe générale* :

« Pourquoi ne pas se contenter, d'une simple liste, alphabétique, par exemple, des unités significatives, monèmes et synthèmes, de la langue, en précisant, pour chacune, la nature de sa correspondance avec les faits d'expérience ? [...] pour bien des langues, la présentation de paradigmes de déclinaison et de conjugaison est bien préférable à celle, dans le lexique, de toutes les variantes formelles d'un cas ou d'un mode avec des renvois à l'entrée où se trouverait sa "signification", c'est-à-dire ce que nous appelons sa correspondance avec les faits d'expérience. » (M.SG : p. 105).

La notion d'expérience semble cependant le lieu d'une perpétuelle confusion de la référence – l'expérience qui est organisée – et du monème – l'articulation de l'expérience. Il faut rappeler, ici, les nombreuses ambiguïtés d'expression relevées au début de cette analyse<sup>2532</sup>, par exemple dans ce développement de *La Description phonologique* (1956) :

« 1-3. Tous ces instruments de communication que sont les langues, dans le sens où les entend le linguiste, comportent deux types distincts d'unités : 1<sup>o</sup> des unités douées d'une signification et d'une forme phonique, 2<sup>o</sup> des unités distinctives qui ont une forme phonique, mais n'ont pas de signification en elles-mêmes. Si l'on part de la sensation ou du sentiment dont on veut faire connaître la nature à autrui, il faudra, pour arriver à ses fins, analyser tout d'abord cette sensation en un certain nombre d'unités significatives successives. Si cette sensation est un mal de tête, l'analyse la plus simple et la plus immédiate sera celle qui aboutit en français aux six unités significatives suivantes : *j'*, *ai*, *mal*, *à*, *la* et *tête* dans cet ordre. C'est ce qu'on peut appeler la **première articulation** du langage humain. Chacune de ces six unités significatives comporte un sens et une forme parlée (et secondairement, comme ici, écrite). Chacune de ces formes parlées est à son tour analysable en un certain nombre d'unités distinctives : l'unité significative *mal*, par

---

linguistique dans la chaîne, et le reste, tel que manifesté par les autres unités de l'énoncé, consiste à placer ces unités dans un ordre tel qu'il suggère la nature de leurs relations mutuelles. »] (M.Fou. : p. 114), dans « Cas ou fonctions ? A propos de l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore » (1971) : « Si nous nous transportons maintenant sur le plan linguistique et que nous considérons le monème correspondant à un de ces éléments d'expérience, on peut dire, dans les termes de la tradition grammaticale, que ce monème a une "nature" qui s'identifie avec ses virtualités sémantiques. Cette nature est, avec son signifiant, tout ce qui le caractérise lorsqu'on le considère, dans un dictionnaire par exemple, hors de tout contexte linguistique et hors de toute situation particulière. Lorsqu'il est placé dans un contexte, sa fonction sera son rapport à ce contexte, c'est-à-dire l'équivalent linguistique de la fonction de l'élément d'expérience correspondant, donc son rapport avec les autres éléments d'expérience. Il est à noter que le monème, hors contexte linguistique, mais en situation, peut recevoir une fonction, mais une fonction non syntaxique. C'est ainsi que, dans l'appel, *Jean* aura une fonction vocative ; lorsqu'on prononcera *Jean* pour proposer la personne ainsi désignée aux suffrages d'un groupe, *Jean* aura une fonction nominative. C'est là l'opération que, dans les sociétés anglo-saxonnes respectueuses des usages parlementaires, on appelle très précisément *a nomination*. La fonction grammaticale est donc le trait linguistique qui correspond à la relation qui existe entre un élément d'expérience et l'expérience totale. » (M.Ca. : p. 20-21), dans *Syntaxe générale* (1985) : « On la [la coordination] retrouve partout où l'analyse de l'expérience à communiquer révèle la coexistence de deux ou plus de deux éléments qui entretiennent les mêmes rapports avec le reste de l'expérience. Ces éléments ont quelque chance d'avoir des correspondants linguistiques appartenant à la même classe. Ces correspondants pourront figurer conjointement dans l'énoncé, à condition que leur statut de coordonnés soit parfaitement explicite. » (M.SG : p. 110).

<sup>2532</sup> Voir notamment la note 1944 ci-dessus.

exemple, s'analyse en trois unités distinctives : /m/, /a/ et /l/ dans cet ordre. C'est ce qu'on peut appeler la **seconde articulation**. Les unités distinctives ont une forme parlée, mais n'ont pas de signification en elles-mêmes.

1-4. Les unités significatives sont généralement désignées sous le nom de **signes**, leur sens étant dit **signifié** et leur forme parlée **signifiant** » (M.DP : p. 11-12)

où les monèmes sont présentés comme dotés d'une « signification » ou d'un « sens » conçus comme « signifié », cependant que l'analyse de l'expérience est décrite comme une analyse de la « sensation en un certain nombre d'unités significatives » et l'analyse en unités distinctives formulée en termes d'analyse des « unités significatives » et non seulement de leur « forme parlée ». De même, dans l'un des développements des *Éléments de linguistique générale* que nous avons cités ci-dessus, Martinet établissait une équivalence significative entre analyse de l'expérience et analyse des énoncés :

« Si les langues s'accordent toutes pour pratiquer la double articulation, toutes diffèrent sur la façon dont les usagers de chacune d'elles analysent les données de l'expérience et sur la manière dont ils mettent à profit les possibilités offertes par les organes de la parole. En d'autres termes, **chaque langue articule à sa façon** aussi bien les énoncés que les signifiants. » (M.Él. : p. 18).

C'est pourquoi, alors que Martinet insiste sur la nécessité de la distinction entre signifié et référent, comme ci-dessus dans « Langue parlée et langue écrite », ou dans cette remarque des *Mémoires d'un linguiste*<sup>2533</sup> :

« Il vaudrait mieux préciser, dès qu'on parle du signe linguistique, qu'il n'y a pas de limite à ce qui peut être signifié. Parler savamment de "métalinguistique", dès qu'on cite un terme pour en dire quelque chose, est un signe qu'on en est encore à croire à l'identité du signifié et du référent. » (M.Mé. : p. 337)

cette distinction se trouve sans cesse battue en brèche. On lit ainsi par exemple<sup>2534</sup> dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) :

---

<sup>2533</sup> Où le problème de la référence est par ailleurs présenté comme secondaire. On lit en effet plus loin dans l'ouvrage : « Je sais, par exemple, combien je peux me rendre impopulaire en insistant sur le caractère linguistiquement marginal de l'intonation, ou en présentant comme linguistiquement secondaires les rapports du signe au référent. Je suis très décidé à ne pas flatter le goût du public pour les domaines où l'on n'opère pas avec des grandeurs discrètes, où règne trop souvent le bavardage irresponsable. Cela ne veut pas dire qu'il faille les passer sous silence. Ils méritent d'être abordés dès que les problèmes plus centraux ont reçu des solutions satisfaisantes. » (M.Mé. : p. 343). On lit de même, comme nous l'avons vu plus haut, dans les « Elements of a Functional Syntax » (1960) : « Please note that we are not concerned here with what has been called referential meaning and carefully shunned by a majority of structuralists » [« Je vous prie de noter que nous ne nous occupons pas ici de ce que l'on a appelé la signification référentielle et qui a été prudemment esquivé par une majorité de structuralistes. »] (M.Ele. : p. 102).

<sup>2534</sup> On comparera également la citation des « Elements of a Functional Syntax » donnée dans la note précédente avec ces deux autres : « [...] if we consider two segments like *tomorrow* and *with the papers*, we will know they are distinct because one can be replaced by the other with an accompanying difference in reference, as in *he'll come tomorrow* and *he'll come with the papers* » [« [...] si nous considérons deux segments comme *tomorrow* et *with the papers*, nous saurons qu'ils sont distincts parce que l'un peut être remplacé par l'autre avec une différence correspondante dans la référence, comme dans *he'll come tomorrow* et *he'll come with the papers* »] (M.Ele. : p. 102), « Yet, in order to formulate the problem, a central problem of syntax, we have had to keep in mind the basic communicative function of language. We have had to remember that the vocal nature of our languages imposes a linear articulation of non-linear experience » [« Cependant, pour formuler le problème, qui

« Or, les phonèmes sont des unités telles que leur identité n'est pas affectée par de minimes déviations de forme auxquelles ils peuvent être soumis. Il en va autrement du **sens** des monèmes, c'est-à-dire de la réalité à laquelle ils se réfèrent. » (M.GFF : p. 8-9)

puis dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) :

« "... *contenu sémantique et expression vocale*..." : sémantique veut dire qu'il y a renvoi à la réalité perçue. C'est donc ce que Saussure appelle le signifié » (M.Emp. : p. 15)

et Martinet donne dans « Une langue et le monde » (1980), cette définition de la *polysémie* : « la polysémie, [...] cette latitude, pour tout élément lexical, d'étendre de proche en proche le domaine de ses références » (M.Mon. : p. 160). On lit par ailleurs quelques pages plus haut dans le même texte :

« Sur le plan des monèmes, il faut assez vite distinguer deux pôles : le premier est celui des unités qui s'appliquent à des objets ou des situations très spécifiques. En toute priorité, il y a ceux qu'on appelle les noms propres qui, en tant que tels, ne désignent qu'une unité parfaitement identifiée. Puis, il y a la masse de ceux qui correspondent à un type particulier de réalité, stable ou mouvante. Ce sont eux qui constituent ce à quoi on fait allusion lorsqu'on parle du lexique. Il s'agit de monèmes très nombreux, dont la fréquence moyenne, dans les énoncés, est relativement faible, puisque chacun n'apparaît que quand il est question de la situation très particulière à laquelle il correspond. L'autre pôle est celui de monèmes qui, au cours du temps, en sont venus à désigner des réalités fort peu spécifiques et d'une grande fréquence, comme par exemple, le mouvement vers quelque chose et le mouvement à partir de quelque chose, en anglais *to* et *from*, ou encore, dans l'esprit de celui qui parle, le doute représenté par un monème subjonctif s'opposant à l'assurance, le plus souvent sans marque explicite dans l'énoncé.

On a reconnu là l'opposition traditionnelle entre lexique et grammaire. On aurait tort d'établir entre monèmes grammaticaux et monèmes lexicaux une opposition trop tranchée. Au mieux, il y a, comme nous venons de le dire, deux pôles. » (M.Mon. : p. 156)

où lexique et grammaire sont définis par le type de référents qu'ils mettent en jeu. De même, dans « L'indo-européen, où et quand ? » (1983), la « reconstruction sémantique » est décrite en termes de tentative de se représenter « les référents correspondants aux unités linguistiques » :

« Lorsqu'on désire, légitimement, préciser les réponses aux "quand" en datant les hypothèses, et tenter de se prononcer sur les lieux où l'on doit situer telle ou telle variété de l'indo-européen, il faut nécessairement avoir recours, d'une part, à une reconstruction sémantique où l'on va chercher à se représenter les référents correspondants aux unités linguistiques, d'autre part aux résultats de la recherche archéologique. » (M.IE : p. 7).

On lit ensuite dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

---

est un problème central de la syntaxe, nous avons dû garder en tête la fonction communicative fondamentale du langage. Nous avons eu à nous rappeler que la nature vocale de nos langues impose une articulation linéaire de l'expérience non-linéaire »] (M.Ele. : p. 103).

« On voudrait pouvoir poursuivre cette revue de ceux des champs sémantiques où la comparaison des langues autorise à restituer des formes plus anciennes et à imaginer à quoi elles se référaient. Mais on arriverait vite à des rapprochements qui feraient aux hypothèses une place encore plus large que ci-dessus, et ceci surtout si l'on désire, comme nous le faisons ici, accéder aux valeurs anciennes, au-delà donc des significations que suggèrent les textes avec lesquels on opère. » (M.Ste. : p. 258).

Citons encore, dans *Syntaxe générale* (1985) :

« Dans une langue comme le français – et lorsqu'on parle de sujet on doit toujours préciser la langue dont il s'agit – on a sans cesse l'occasion d'employer des sujets pronominaux qui, ou bien n'ont aucun sens en ce qu'ils ne renvoient à rien : *il pleut, il neige*, ou bien font, par vocation, abstraction de toute référence précise : *on lui a dit que...* Cela ne veut pas dire que la fonction sujet, c'est-à-dire le fait que tel monème est identifié comme sujet, n'implique jamais de référence précise à la réalité. Mais la nature de cette référence va dépendre du verbe qui l'accompagne à titre de prédicat » (M.SG : p. 117).

Comme nous l'avons vu *supra*, la notion d'analyse de l'expérience a pour corollaire le postulat du caractère amorphe de l'expérience prélinguistique. On se souvient, en particulier, de ces passages de « The Foundations of a Functional Syntax » (1964), « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980) et « What is Syntax ? » (1982), où Martinet reprend à nouveau la notion saussurienne de « nébuleuse » :

« In the process of transmission, the somewhat nebulous experience will be transmuted into a succession of neatly identifiable speech segments, each one corresponding to one particular aspect of the total experience<sup>2535</sup>. » (M.Fou. : p. 112)

« On peut donc, sur le champ, en mettant à profit une structure synthématique disponible, ici le cadre *in... able*, condenser en un terme toute une zone de la nébuleuse de l'expérience qu'on aurait également pu débiter en une série d'éléments successifs. » (M.Sy. : p. 144)

« Human experience, what language is intended to communicate, is not by nature linear. Prior to its confrontation with the resources of a given language, it is likely to be a nebula rather than a complex of well ordered notions<sup>2536</sup>. » (M.Wha. : p. 394).

On lit encore dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) :

« Il faut se convaincre que l'expérience, elle-même, n'est pas débitée en tranches. Elle est globale. On la débite en tranches au moment où il faut lui donner une forme linguistique ;

---

<sup>2535</sup> « Dans le processus de la transmission, l'expérience quelque peu nébuleuse sera transmuée en une succession de segments de discours nettement identifiables, chacun d'entre eux correspondant à un aspect particulier de l'expérience totale. »

<sup>2536</sup> « L'expérience humaine, ce que la langue a pour but de communiquer, n'est pas, de sa nature, linéaire. Antérieurement à sa confrontation avec les ressources d'une langue donnée, elle ressemble plus à une nébuleuse qu'à un complexe de notions bien ordonnées. »

en des tranches différentes selon que la forme linguistique sera turque, française, anglaise ou chinoise<sup>2537</sup>. » (M.Emp. : p. 18).

Ce caractère amorphe de l'expérience, comme l'analyse dont il est le pendant, est – moyennant les difficultés mises en évidence plus haut – un corollaire de la double articulation. On trouve ainsi dans *A Functional View of Language* (1961-1962) un développement tout à fait analogue à ceux que nous avons cités lorsqu'il fut question de la double articulation dans sa dimension de définition d'un type de communication, à ceci près que Martinet y oppose en outre analyse et globalité non analysée de l'expérience :

« L'expérience en tant que telle, préalablement à toute tentative de transmission à autrui, n'est pas normalement exprimée par des mots, sauf, évidemment, si elle provient d'une communication linguistique. Une donnée immédiate de l'expérience, telle que la douleur, est un bon point de départ pour comprendre comment et à quel moment la langue entre en jeu. La réaction vocale à la douleur peut être un pur réflexe : un grognement. Le grognement peut aussi être émis et voulu comme communication mais il ne s'agit cependant pas là d'une communication linguistique : les chats communiquent par leurs miaulements, cependant nous nous refusons à inclure les miaulements dans la langue. On ne parlera de langue que lorsque le sentiment global non analysé peut être interprété en une succession de séquences vocales définies, dont chacune peut être utilisée pour transmettre des types d'expérience totalement différents mais qui, groupées et ordonnées de façon que nous les percevions à l'oreille successivement, transmettent des renseignements assez spécifiques sur ce que le locuteur ressent. Si je dis, par exemple, *j'ai mal à la tête*, j'utilise six séquences phoniques, à savoir, *j'*, *ai*, *mal*, *à*, *la* et *tête*, dont chacune peut se trouver dans des contextes totalement différents pour communiquer des expériences totalement différentes ; elles sont donc fort peu spécifiques par elles-mêmes mais, quand elles sont groupées, elles peuvent atteindre un assez haut degré de spécificité.

On ne voit pas très bien ce que les non-spécialistes entendent lorsqu'ils décrivent les langues humaines comme "articulées". Il est probable que les gens qui utilisent ce terme ne font que répéter ce qu'ils ont entendu sans jamais avoir réfléchi à ce qu'il implique. Toutefois, ce terme met parfaitement en évidence ce caractère particulier du langage humain, qui exprime moins un contraste avec les diverses formes de la communication animale qu'une opposition avec l'aspect global de l'expérience humaine avant son analyse en vue de la communication linguistique. Ce qui caractérise la communication linguistique et l'oppose aux grognements, c'est précisément cette analyse en un nombre limité d'unités qui, en raison de leur nature vocale, doivent se présenter l'une après l'autre dans un ordre linéaire<sup>2538</sup>. » (M.LF : p. 33).

---

<sup>2537</sup> Voir également dans les *Éléments de linguistique générale*, bien que la globalité y implique moins nettement le caractère non analysé : « L'expérience à transmettre peut être considérée comme un tout dont la langue permet de dégager certains aspects. » (M.Él. : p. 109).

<sup>2538</sup> « Experience as such, prior to all attempts to transmit it to others, is not couched in words, except, of course, if it is gained through linguistic communication. A very immediate type of experience, such as pain, is a good starting-point for understanding how at what point language enters the picture. Vocal reaction to pain may be purely reflex : a groan. The groan may also be willed and meant as communication, but it is no linguistic communication : cats do communicate with their meows, yet we do not want to include meows in language. Language begins when the homogeneous unanalyzed feeling is interpreted into a succession of definite vocal stretches, each of which can be used in the transmission of totally different types of experience, but which, when grouped and ordered as we hear them, convey fairly specific information about what the speaker feels. Should I say, for instance, *I have a headache*, I would use five vocal stretches, namely *I*, *have*, *a*, *head*, and *ache*, each of

On lit de même ensuite dans *La Linguistique synchronique* (1965) :

« L'expérience en tant que telle, avant tout effort pour la transmettre à autrui, n'est pas perçue en termes de mots. Une expérience de type très direct, comme une douleur physique, permet de bien comprendre comment et à quel moment la langue entre en jeu. La réaction vocale à la douleur peut n'être qu'un réflexe pur et simple, un grognement, un cri. Sans doute ce grognement, ce cri peut-il être voulu. Il sert alors à communiquer quelque chose, mais cette communication n'a pas un caractère linguistique : les chats communiquent au moyen de leurs miaulements, et il n'est pourtant pas question de voir dans le miaulement un fait de langue. Il y a fait de langue lorsqu'on passe d'une expérience homogène et non analysée à sa réduction en une série de segments vocaux déterminés. Chacun de ces segments peut être utilisé pour communiquer d'autres expériences qui diffèrent du tout au tout. Ceci n'empêche pas que, lorsque nous les entendons dans un certain ordre, nous nous trouvons assez précisément renseignés sur ce qu'a éprouvé notre interlocuteur. Si je dis, par exemple, *j'ai mal à la tête*, je me sers de six segments, à savoir *je, ai, mal, à, la* et *tête*, dont chacun peut se trouver dans des contextes tout à fait différents pour communiquer des expériences tout à fait différentes. Ils sont donc fort peu spécifiques, mais, en les combinant, on peut atteindre une assez grande précision.

Ce qui donc caractérise la communication linguistique par opposition aux productions vocales non linguistiques, c'est justement cette analyse en unités qui, du fait de leur nature vocale, se présentent l'une après l'autre dans un ordre strictement linéaire. Nous appelons ces unités des monèmes. Un monème est le plus petit segment du discours auquel on peut attribuer un sens. » (M.LS : p. 10-11)

et surtout dans « *The Foundations of a Functional Syntax* » (1964) :

« It is not the task of the linguist to determine and describe the processes through which man experiences the world around him and within him. But whose duty but the linguist's is it to observe and describe the behavior of bilingual persons when they try to communicate the same experience in different languages to two successive audiences ? This type of observation indicates that, depending on what language is used, the same experience is broken down differently into items corresponding to the successive units of each utterance. This implies that, prior to an effort to communicate it linguistically, the experience is a largely amorphous whole which the subject might want to communicate in its entirety and amorphousness. But this is probably impossible : grunts, moans, or gestures will convey its amorphousness, but hardly its entirety and specificity. A recourse to language will never enable man to communicate the whole of his experience, but he will get closer to it than with the help of grunts, moans, and gestures. In the process of transmission, the somewhat nebulous experience will be transmuted into a succession of neatly identifiable speech segments, each one corresponding to one particular aspect of the total experience. The number of such favored aspects will vary according to whether the speaker is being casual, or is intent upon communicating his experience in its

---

which can be found in totally different contexts for the conveying of entirely different things ; they are thus most unspecific, but, when grouped, they reach a fairly high degree of specificity.

It is not too clear what is meant when laymen describe human languages as "articulate". It is likely that people who use this phrase just repeat what they have heard without having ever thought of the implication of that term. Yet it describes perfectly what characterizes human language, less in contradistinction to various forms of animal communication than in contrast with a view to linguistic communication. What characterizes linguistic communication and opposes it to prelinguistic groans is precisely this analysis into a number of units which, because of their vocal nature, are to be presented successively in a linear fashion. » (M.FVL : p. 21-22).



specificity. When passing from one language to another, the number may vary for the same degree of specificity<sup>2539</sup>. » (M.Fou. : p. 111-112).

Ce dernier développement est tout à fait remarquable en ce que, comme chez Hjelmslev, le caractère amorphe de l'expérience y apparaît comme une conséquence du caractère *sui generis* de toute structure linguistique. Au revers de l'analyse s'ajoute ainsi le revers du *sui generis*, et le caractère amorphe de l'expérience se trouve dès lors doublement déterminé, par l'articulation – ou par la linéarité – et par le caractère *sui generis* des langues. On retrouve ici les deux dimensions du fonctionnement et de la structuration, et leur impossible articulation, au regard de laquelle cette commune implication conduit nécessairement à la confusion du sens et de la référence. Il faut cependant distinguer, eu égard à la caractérisation martinettienne de l'expérience comme amorphe, deux types d'expérience : l'expérience à dire et l'expérience non linguistique. Seule, en effet – conformément à l'acceptation partielle de la conception nomenclaturiste à laquelle, comme nous l'avons vu ci-dessus, se résume en réalité la critique martinettienne de la notion de nomenclature – la première est réellement amorphe. On lit ainsi dans « Continuum et discrétion » (1988) :

« Il y a toujours un moment où même les esprits les plus avertis sont tentés de céder à la tentation du binarisme lorsqu'il ne s'agit plus du détail d'un système, mais de la vision qu'ils ont des rapports de l'homme et du monde. Sans aller plus loin, on peut constater, ici même, que c'est dans les termes d'une dualité homme-monde que se présente à nous le problème de l'existence, comme si nous ne pouvions jamais dépasser la vision subjective que nous avons des choses pour accéder à leur réalité intrinsèque.

Lorsque les linguistes ont découvert qu'ils pouvaient dégager, dans le comportement langagier, les unités discrètes qui ont reçu le nom de phonèmes, ils ont été tentés d'opposer cette discrétion des phonèmes – assurance de la discrétion des signifiants – à un continuum de l'expérience prélinguistique, un continuum qui ne s'ordonnait en éléments distincts que par référence aux unités significatives de la langue choisie pour communiquer cette expérience à autrui. Nous n'avons, au départ, qu'une nébuleuse où seule l'application d'une grille langagière permet de cerner des unités identifiables. Même si, finalement, il ne faudra pas hésiter à remettre en doute la validité générale de cette vision des choses, on doit reconnaître qu'elle concrétise utilement une conception des faits de langage qui a joué un rôle bénéfique à un temps de la recherche. Au moins pour certains d'entre nous, elle doit reproduire la façon dont s'est graduellement organisé

---

<sup>2539</sup> « Ce n'est pas au linguiste de déterminer et de décrire les processus au moyen desquels l'homme fait l'expérience du monde qui l'entoure et de celui qui est au-dedans de lui. Mais de qui est-ce le devoir, sinon du linguiste, d'observer et de décrire le comportement de personnes bilingues lorsqu'elles essaient de communiquer la même expérience en différentes langues à deux auditoires successifs ? Ce type d'observation indique que, selon la langue qui est utilisée, la même expérience est décomposée différemment en éléments correspondant aux unités successives de chaque énoncé. Cela implique que, antérieurement à tout effort pour la communiquer linguistiquement, l'expérience est un tout en grande partie amorphe que le sujet pourrait vouloir communiquer dans son intégralité et dans son caractère amorphe. Mais cela est probablement impossible : des grognements, des gémissements ou des gestes vont transmettre son caractère amorphe, mais difficilement son intégralité et sa spécificité. Un recours au langage ne permettra jamais à l'homme de communiquer le tout de son expérience, mais il s'approchera plus, ainsi, de celle-ci qu'avec l'aide de grognements, de gémissements et de gestes. Dans le processus de la transmission, l'expérience quelque peu nébuleuse sera transmuée en une succession de segments de discours nettement identifiables, chacun d'entre eux correspondant à un aspect particulier de l'expérience totale. Le nombre d'aspects ainsi favorisés variera selon que le locuteur est désinvolte ou qu'il est attentif à communiquer l'expérience dans sa spécificité. En passant d'une langue à l'autre, le nombre peut varier pour le même degré de spécificité. »

le monde dans notre esprit chaque fois où une réalité perceptible s'isolait de son contexte au moment où elle recevait une désignation. Qu'on me permette ici une illustration personnelle. C'était le dernier jour du mois de juillet 1914. Dans ce petit village savoyard, la tension internationale qui allait aboutir à la mobilisation générale était très perceptible, et la classe chôlait, maîtres et enfants installés dans un pré à proximité de l'école. J'avais six ans. Assis dans l'herbe, j'eus l'attention attirée par une plante aux larges feuilles plates. Quelqu'un, à ce moment-là, prononça à mon adresse le mot *plantain*. Cette herbe ne m'était pas jusqu'alors proprement inconnue ; elle ne me frappait pas, en cet instant, comme une découverte, mais elle n'acquiesçait d'existence distincte dans la nappe verte de la prairie que dès l'instant où un signifiant l'avait définitivement isolée. C'est, bien sûr, le sentiment de la gravité de l'heure qui a fixé cet incident dans ma mémoire.

Il ne faudrait pas cependant conclure de ce qui précède que seule la connaissance d'une désignation permet à l'homme d'identifier un objet ou une récurrence. Sans doute, si l'on vous présente quelque outil inconnu, la prise de conscience de son identité entraînera, sinon la demande d'un terme pour le désigner, du moins l'utilisation d'un générique familier comme *machin* qui n'est qu'une façon de sacrifier au besoin d'un signifiant pour fonder le signe sans alourdir inutilement la mémoire. Mais les exemples ne manquent pas de la prise de conscience d'une entité sans le soutien d'un terme pour y référer. Lorsque je me rase, le matin, je suis très conscient de l'existence, sur mon visage, d'une zone qui réclame l'utilisation d'une technique ou, plus simplement, d'une approche très spécifique. Il s'agit de l'espace, limité vers le haut par la base du maxillaire, qui se confond avec le cou au niveau du larynx. On m'a dit qu'il existait, dans l'usage autrichien, un terme pour renvoyer à cette plage. Mais il y a quelque soixante ans que je la dégage chez moi de ses pilosités sans le bénéfice d'un terme pour la désigner.

Luis Prieto nous a rappelé maintes fois que notre perception du monde implique une masse de récurrences que nous identifions parfaitement en l'absence de toute désignation spécifique. Point n'est donc besoin de mots pour agir et l'on doit garder tout cela en tête lorsqu'on cherche à comprendre le comportement animal. Pour l'animal, comme pour l'homme, il y a apparition d'un signe discret, "arbitraire" au sens saussurien du terme, dès que disparaît le conditionnement motivé d'un geste : une chatte avait retenu que l'usage de ses griffes sur le tissu d'un siège suscitait une réaction des humains de son entourage, et elle avait su obtenir de ceux-ci que cette réaction se manifeste par l'ouverture de la fenêtre par laquelle elle pouvait gagner le jardin. » (M.Dis. : p. 133-135).

Martinet reprend ici encore l'examen de la thèse whorfienne ou plus largement structuraliste de l'organisation de la réalité, dès lors en elle-même amorphe, par la langue. Il s'attache cependant alors, moins à en démontrer le bien fondé eu égard au caractère de structure *sui generis* des langues, que, de même qu'inversement il démontrait plus haut l'existence, face aux choses, d'une réalité linguistique *sui generis*, à démontrer l'existence d'une perception a- ou prélinguistique<sup>2540</sup>. Le propos de « Cas ou fonctions ? A propos de

---

<sup>2540</sup> Nous reviendrons *infra* sur la conception littérale de la langue qui se dégage de l'exemple de la chatte. Si nous comprenons bien ce passage – pour nous obscur – Martinet distingue en effet entre « mot » ou « désignation » et « signe discret, "arbitraire" au sens saussurien du terme », semblant ainsi ne pas s'apercevoir du fait que le mot n'est rien d'autre qu'un signe au sens saussurien – mais cet adjectif n'a évidemment pas le même sens pour Martinet que pour nous – et que dès lors pour le parlant tout est langage, fût-ce hors de toute « désignation ».

l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore » (1971) paraît relativement analogue<sup>2541</sup> :

« L'analyse de l'expérience en éléments n'attend pas nécessairement le moment où l'on désire la communiquer linguistiquement : ce qu'on nomme la perception, par opposition à la sensation, suppose l'identification de certains éléments sur la base de la somme des expériences antérieures. Mais, chez le parlant, cette identification d'éléments d'expérience a été, dans une large mesure, orientée par les ressources linguistiques disponibles. En d'autres termes, la somme de ses expériences antérieures comporte une masse d'expériences de type linguistique, ou d'expériences où la perception directe a été accompagnée d'une expérience linguistique parallèle. Pour communiquer dans une langue, il faut que l'analyse de l'expérience soit telle qu'à chaque élément corresponde un monème de la langue choisie pour la communication. Dans ce cadre, la nature du rapport entre un élément donné et le tout de l'expérience sera déterminée par la nature de cet élément. Ceci implique que les fonctions grammaticales choisies pour correspondre au rapport entre un élément et le reste ne sont pas imposées par l'expérience elle-même sous sa forme pré-linguistique, mais sont, en dernière analyse, déterminées par le choix des monèmes lexicaux : il est clair que dans l'anglais *he swam across the river* et

---

<sup>2541</sup> Voir également notamment, pour cette opposition de deux types de perception, dans *Syntaxe générale* : « 2.17. De l'expérience aux unités linguistiques

La double articulation du langage est celle selon laquelle l'expérience à communiquer s'articule en unités significantes, la manifestation vocale de chacune d'entre elles s'articulant à son tour en unités distinctives. Il convient, sans doute, d'être plus explicite en ce qui concerne la première articulation et de préciser comment on peut envisager le passage du non-linguistique, l'expérience, au linguistique représenté par les unités significantes. Mis à part les cas où elle a, dès l'abord, une forme linguistique, c'est-à-dire où elle correspond à la perception d'énoncés, l'expérience, sous sa forme brute, ne se présente pas comme un ensemble ordonné d'éléments distincts. Ceci est évident lorsqu'il s'agit, par exemple, d'une douleur. Une douleur peut sans doute être ressentie comme bien localisée et de nature très particulière, mais sans que cette localisation ou cette nature fasse nécessairement l'objet d'une prise de conscience distincte. Selon toute vraisemblance, l'individu peut effectuer une telle prise de conscience sans l'intervention de la langue. Mais, dans la vie en société, il y a beaucoup de chances pour que ce soit le désir de communiquer qui incite le sujet à une analyse de son expérience globale, et, dans ce cas, cette analyse va se trouver sous la dépendance de l'instrument de communication dont il va faire usage. Cet instrument de communication, qui est normalement sa langue, va lui fournir des unités significantes dont chacune correspond à un élément d'expérience identifié comme tel par tous les membres de la communauté linguistique. Il analysera donc l'expérience particulière qu'il désire communiquer à autrui en éléments qui, eux, ne sont pas particuliers au sujet, mais sont des valeurs sociales. [...] Cette opération aboutit donc à organiser l'expérience en fonction des ressources d'une langue particulière, sans nécessairement déboucher sur une communication linguistique effective. » (M.SG : p. 22-23), et dans « Bilinguisme et plurilinguisme » (1965/1989) : « On s'est souvent posé le problème de savoir quel effet pouvait avoir le bilinguisme sur le développement des capacités intellectuelles. Certains auteurs se sont catégoriquement prononcés contre le bilinguisme en arguant qu'il empêchait, chez le sujet, l'identification du mot et de la chose et que cela ne pouvait qu'entraver le bon usage de la langue en freinant le passage de l'expérience à communiquer à la mise en mots. Mais ceci suppose que cette expérience est, dès l'abord, perçue en termes de mots-choses, ce que contredit l'observation du comportement linguistique. Quelqu'un qui éprouve une douleur dans l'abdomen ne se dit pas "j'ai mal au ventre". Ce n'est que lorsqu'il va consulter un médecin qu'il tentera de donner une forme langagière à ses sensations. Chez un plurilingue, la chose est claire. Supposons un bilingue franco-anglais qui a vu un homme plonger dans un cours d'eau pour atteindre l'autre rive. Va-t-il percevoir la chose dans les termes de *the man is swimming across the river* ou de *l'homme traverse la rivière à la nage*, ce qui suppose deux analyses fort différentes ? En aucune façon. Il n'aura qu'à faire son choix au moment où il veut rapporter l'incident soit à des anglophones soit à des francophones. Rapporter une expérience suppose, même pour l'unilingue, un choix de vocabulaire, voire de syntaxe, qui va se faire en fonction de ce qu'il sait de la personnalité de son interlocuteur. La religion de la "langue maternelle" a longtemps freiné toute observation sérieuse en la matière. » (M.Bi. : p. 98). On peut hésiter, dans ce dernier passage, où Martinet se contente d'opposer perception et communication, entre une perception « globale » et une perception liée à une analyse autre que linguistique.

l'équivalent français *il a traversé la rivière à la nage* le choix, dans un cas, du verbe *swim*, dans l'autre de la locution adverbiale *à la nage*, de l'emploi, d'une part, de l'adverbe *across* en fonction prépositionnelle, là où l'autre langue a le verbe *traverser*, entraîne, d'une phrase à l'autre, l'apparition de faisceaux différents de relations grammaticales. Ce qui est exprimé comme "nature" dans le français *traverser* l'est sous forme de "fonction" dans l'anglais *across*. La répartition de ce qui est nature et ce qui est fonction variera donc d'une langue à une autre. Cela implique qu'en principe, les fonctions ne seront pas identifiables d'une langue à une autre. Comme, toutefois, tous les hommes ont en commun d'être des hommes et d'être nés sur une même planète, il est licite de supposer et de rechercher certains parallélismes oppositionnels. On serait même tenté de rechercher certaines constantes : le fait que l'homme perçoit son univers sous l'angle des deux axes de l'espace et du temps peut inciter à penser que l'expression de l'espace et du temps se retrouvera dans toute langue. Bien entendu, ceci n'impliquerait nullement l'existence, chez l'être humain, d'une structure linguistique innée distincte de son appareil cognitif général. Mais ce qui importe n'est pas l'existence d'une expression linguistique de ces catégories de la connaissance, mais bien la place qu'occupe cette expression dans l'ensemble que représente une langue particulière et les rapports qu'entretiennent l'expression du temps et celle de l'espace, entre elles et avec celles d'autres rapports et d'autres notions » (M.Ca. : p. 21-22).

Le développement se clôt sur l'affirmation du caractère *sui generis* de toute structure linguistique, qui découle de fait logiquement de la distinction de deux types de perception : à la perception « linguistique », dépendante de l'organisation de l'expérience par la langue s'oppose une perception « non linguistique », impliquant une autre organisation de l'expérience, et le signifié semble ainsi distinct du référent. Martinet poursuit cependant dans « Continuum et discrétion » :

« S'il est évident que le langage articulé est le moyen le plus efficace et le plus productif pour analyser la nébuleuse de l'expérience, on ne saurait donc y voir la seule possibilité d'y accéder. Il y a d'abord divers produits de l'ingéniosité humaine dont l'identité fonctionnelle résulte de l'exercice de types d'activité dont l'apprentissage et la pratique ne supposent pas nécessairement l'usage du langage : qu'on pense, par exemple, à la vannerie dont l'exercice comporte une série d'actes qui ont plus de chances d'être acquis par imitation que du fait d'explications circonstanciées<sup>2542</sup>.

Mais il y a surtout des discontinuités inhérentes au fonctionnement du monde lui-même. On pense, en particulier, à la diversité des espèces, au fait que la reproduction sexuée ne fonctionne qu'entre des individus de groupes déterminés. Il y a donc une espèce cheval qui existe, qui s'impose, non parce que l'homme sait faire abstraction des diversités qui existent d'un cheval à un autre, mais parce que la gent équine se reproduit comme telle. A première vue, rien ne devrait empêcher l'identification, sous un même terme, de l'âne et du cheval qui ne paraissent guère différer que par la taille. Mais, dans ce cas, les limites de la reproduction à des hybrides non productifs, les mulets, imposent une distinction qu'entérinent les langues.

C'est là que paraît triompher le sens commun selon lequel les classes de choses désignées préexistent aux mots qui les désignent. C'est, on le sait, contre cette vision simpliste qu'a été énoncée la théorie dite de Sapir-Whorf que rejoignent les conceptions néo-humboldtiennes. Il ne peut faire de doute que chaque société organise son monde en fonction de la satisfaction de ses besoins au sens le plus large du terme, besoins de nutrition, de reproduction, de protection contre les intempéries, les prédateurs, les

---

<sup>2542</sup> Voir la note 2540 ci-dessus.

puissances cachées, et que sa langue en portera un témoignage constant. Mais il n'est pas niable que tout cela ne pourra se faire qu'en fonction des ressources de l'habitat, de sa faune, de sa flore, des minéraux de son sol et de son sous-sol. Partout seront en symbiose les données naturelles et les élaborations culturelles. Dans toute langue, on trouvera des désignations des unes et des autres, c'est-à-dire, d'une part, des termes se référant à des réalités dans l'apparition desquelles l'homme a eu peu à intervenir ; d'autre part, les produits de son activité manuelle ou mentale. D'un côté la matière, inerte ou vivante, s'impose dans sa spécificité. D'un autre, des objets et des notions conçus dès l'abord à certaines fins ne valent que dans leurs relations avec ces fins. Il en résulte, dans tout vocabulaire, deux pôles, celui de la banane et celui de la démocratie. » (M.Dis. : p. 135-136).

A la distinction de deux types de perception répond ici celle de deux types de référents, naturels et culturels, dont les archétypes sont respectivement « banane » et « démocratie ». On retrouve ainsi le caractère culturel de la dimension du *sui generis* lorsqu'il s'agit de la signification, et l'on notera comme particulièrement remarquable, à cet égard, la notion d'identité fonctionnelle – « Il y a d'abord divers produits de l'ingéniosité humaine dont l'identité fonctionnelle résulte de l'exercice de type d'activité dont l'apprentissage et la pratique ne supposent pas nécessairement l'usage du langage », « Il y a donc une espèce cheval qui existe, qui s'impose, non parce que l'homme sait faire abstraction des diversités qui existent d'un cheval à un autre, mais parce que la gent équine se reproduit comme telle. », « D'un autre [côté], des objets et des notions conçus dès l'abord à certaines fins ne valent que dans leurs relations à ces fins. » – : à une identité fonctionnelle sur le plan phonologique répond, dans la mesure où l'on se trouve du côté de « la théorie dite de Sapir-Whorf » et non de celui de la nomenclature qui prévaut pour des désignations d'objets tels que la banane, une identité fonctionnelle culturelle, que la langue apparie à des signifiants. Le caractère culturel de la signification apparaît à nouveau de manière très nette dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986), où la structuration du lexique est due à la reproduction de structures sociales définies comme culturelles par opposition à la « nature des choses » :

« Reconstruire le vocabulaire d'une langue disparue pose des problèmes assez différents de ceux qu'on rencontre lorsqu'on cherche à restituer sa grammaire. La grammaire traitant des relations mutuelles des unités linguistiques dans la chaîne parlée, l'interprétation d'un fait grammatical se fera en référence à ce qu'on trouve dans cette chaîne ou, comme on le dit plus savamment, en fonction de ses rapports syntagmatiques. Lorsqu'on se risque au-delà des plus anciens textes, la vérification des hypothèses relatives à la structure grammaticale résulte de la cohérence du modèle reconstruit. Lorsqu'il s'agit du vocabulaire, la compréhension des mots est certes largement assurée par les contextes où on les trouve, mais dès qu'on essaie de remonter au-delà des textes, on devient très dépendant de la nature des réalités désignées, c'est-à-dire des données archéologiques.

#### *La parenté.*

Il y a toutefois des domaines où le vocabulaire reproduit certaines structures sociales et où, en conséquence, comme en phonologie et en grammaire, l'identification de chaque unité s'y fait par référence aux autres unités du domaine. C'est le cas, en particulier, des relations de parenté. En français, par exemple, *père* implique nécessairement *fils* ou *fille*, *oncle* nécessairement *neveu* ou *nièce*. On peut faire valoir que les rapports constatés entre *père* et *fils* sont dans la nature des choses et que la langue ne fait dans ce cas que refléter

la réalité. Mais il n'est pas dit que le rapport d'engendrement qui fonde la relation de *père* à *fil*s ait été, à une certaine époque et en un certain lieu, celui sur lequel se fondait la cellule de base de la société. Nous avons vu que si la reconstruction de la forme correspondant à *père*, ital. *padre*, angl. *father*, etc., ne posait guère de problèmes, la valeur à donner à cette forme avait dû évoluer considérablement au cours du temps. Cette valeur, nous pouvons la retrouver, ou du moins la deviner, si nous partons des rapports impliqués par les autres termes que nous pouvons reconstruire dans le même domaine. Notre tâche sera, en la matière, facilitée par les progrès réalisés par l'ethnologie, ou, comme on le dit, l'anthropologie sociale, au cours des dernières décennies. » (M.Ste. : p. 230-231).

Il s'agissait, dans « Continuum et discrétion », des modalités de l'organisation de l'expérience par la langue, et l'« étiologie » martinettienne de la signification se solde ainsi par le caractère non linguistique de cette dernière, organisation sémantique irrémédiablement distincte du signifiant qui viendra la désigner comme il désigne par ailleurs les choses. Il apparaît alors que tandis que le caractère amorphe de l'expérience à dire est le lieu d'une confusion du sens et de la référence, le caractère organisé de l'expérience prélinguistique conduit quant à lui à la dimension de la nomenclature. Comme nous l'avons vu plus haut<sup>2543</sup>, Martinet signale lui-même les ambiguïtés d'expression qui émaillent son œuvre – qu'il déplore cependant dans les termes habituels du rapport mot/chose. Il a alors cette remarque significative :

« La confusion des uns [éléments d'expérience] et des autres [unités linguistiques] est d'autant plus facile que c'est l'existence d'unités linguistiques parallèles qui consacre l'existence de ces traits comme distincts de l'expérience globale dont ils font partie. » (M.SG : p. 247)

dont on est tenté de rapprocher la définition du monème de *A Functional View of Language* : « chaque monème étant conçu comme le résultat d'une habitude permettant d'identifier un aspect particulier de l'expérience au moyen d'une distinction formelle<sup>2544</sup>. » (M.LF : p. 123-124), ainsi que de l'opposition de la « discrétion des phonèmes – assurance de la discrétion des signifiants – à un continuum de l'expérience prélinguistique » que l'on trouve dans le premier développement de « Continuum et discrétion » (1988) que nous avons cité ci-dessus. Ces différentes formulations mettent en effet en évidence le point de proximité avec l'élaboration saussurienne, à la lumière duquel la différence n'en apparaît que plus clairement. L'analyse de l'expérience aux fins de communication situe l'articulation martinettienne dans le cadre du rapport son/sens, rappelant à certains égards – ainsi qu'il apparaît dans ces formulations – l'articulation saussurienne de la pensée dans la matière phonique. L'articulation martinettienne implique cependant une structure – *sui generis* – préexistante, comme en témoigne encore cette formule révélatrice de *Économie des changements phonétiques* :

---

<sup>2543</sup> Voir la note 1944.

<sup>2544</sup> « each moneme being conceived as the habit of identifying some definite facet of experience with some formal distinction » (M.FVL : p. 102).

« [...] si celui qui parle a besoin d'employer le mot *impossible*, il n'est pas libre d'employer ou non le phonème /p/ dans ce mot ; /p/ lui est imposé par le choix préalable d'une certaine articulation de sa pensée qui entraîne l'emploi du mot *impossible* sous sa forme traditionnelle » (M.ECP : p. 168).

De là la nécessité de l'intégration de la signification à la langue, en lieu et place de l'étiologie saussurienne de la signification que rend possible la mise en jeu de la pensée dans le cadre du concept de valeur. Et les développements analysés ici font clairement apparaître l'impossibilité de la tâche que constitue l'étiologie de la signification – ou ce qui revient au même, de la dimension du *sui generis* – dès lors que l'on adopte le cadre du rapport mot/chose, impossibilité que dénonce le plus clairement le postulat du caractère amorphe de l'expérience : la langue étant articulation d'une expérience amorphe, elle doit être structure *sui generis*, mais étant articulation de l'expérience, elle ne saurait être conçue autrement que comme signifiant, ce pour quoi, tandis que la distinction sens/référence est nécessaire à la construction de la langue, les tentatives d'ontologisation (plutôt que d'étiologie) de la signification sont le lieu d'une perpétuelle confusion de ses deux termes. Aussi la construction martinettienne implique-t-elle certaines dualités indépassables : structure/structuration, fonctionnement/structuration, signe/signifié, traces et artifices d'une construction structurale du rapport mot/chose.

#### *ii- Sens, structure et fonctionnement du dire*

A défaut d'étiologie de la signification et de la dimension du *sui generis*, c'est en effet, conformément à ce que nous avons vu plus haut<sup>2545</sup>, de manière structurale qu'est construite et obtenue la distance entre signifié et référent que postule la construction martinettienne de la langue comme signifiant. Il faut rappeler, ici, ce développement de « Cas ou fonctions ? A propos de l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore » (1971) que nous avons cité ci-dessus :

« Pour communiquer dans une langue, il faut que l'analyse de l'expérience soit telle qu'à chaque élément corresponde un monème de la langue choisie pour la communication. Dans ce cadre, la nature du rapport entre un élément donné et le tout de l'expérience sera déterminée par la nature de cet élément. Ceci implique que les fonctions grammaticales choisies pour correspondre au rapport entre un élément et le reste ne sont pas imposées par l'expérience elle-même sous sa forme pré-linguistique, mais sont, en dernière analyse, déterminées par le choix des monèmes lexicaux : il est clair que dans l'anglais *he swam across the river* et l'équivalent français *il a traversé la rivière à la nage* le choix, dans un cas, du verbe *swim*, dans l'autre de la locution adverbiale *à la nage*, de l'emploi, d'une part, de l'adverbe *across* en fonction prépositionnelle, là où l'autre langue a le verbe *traverser*, entraîne, d'une phrase à l'autre, l'apparition de faisceaux différents de relations grammaticales. Ce qui est exprimé comme "nature" dans le français *traverser* l'est sous forme de "fonction" dans l'anglais *across*. La répartition de ce qui est nature et ce qui est fonction variera donc d'une langue à une autre. Cela implique qu'en principe, les fonctions ne seront pas identifiables d'une langue à une autre. Comme, toutefois, tous les hommes ont en commun d'être des hommes et d'être nés sur une même planète, il est licite de supposer et de rechercher certains parallélismes oppositionnels. On serait même

---

<sup>2545</sup> A la fin de la section II-, A-, 2-, b-, β-, v-.

tenté de rechercher certaines constantes : le fait que l'homme perçoit son univers sous l'angle des deux axes de l'espace et du temps peut inciter à penser que l'expression de l'espace et du temps se retrouvera dans toute langue. Bien entendu, ceci n'impliquerait nullement l'existence, chez l'être humain, d'une structure linguistique innée distincte de son appareil cognitif général. Mais ce qui importe n'est pas l'existence d'une expression linguistique de ces catégories de la connaissance, mais bien la place qu'occupe cette expression dans l'ensemble que représente une langue particulière et les rapports qu'entretiennent l'expression du temps et celle de l'espace, entre elles et avec celles d'autres rapports et d'autres notions » (M.Ca. : p. 21-22).

Apparaissent nettement en effet, dans ce développement, les deux pôles contradictoires de l'élaboration martinettienne, celui de la correspondance entre mot et chose – « il faut qu'à chaque élément corresponde un monème de la langue choisie pour la communication », « les fonctions grammaticales choisies pour correspondre au rapport entre un élément et le reste » – et celui de l'organisation linguistique, ici l'organisation de l'énoncé, que Martinet affirme soumise, non à l'expérience communiquée, mais aux rapports existant entre les unités linguistiques : « Dans ce cadre, la nature du rapport entre un élément donné et le tout de l'expérience sera déterminée par la nature de cet élément. Ceci implique que les fonctions grammaticales choisies pour correspondre au rapport entre un élément et le reste ne sont pas imposées par l'expérience elle-même sous sa forme pré-linguistique, mais sont, en dernière analyse, déterminées par le choix des monèmes lexicaux ». Dans la mesure où il s'agit d'organisation de l'énoncé, Martinet met en valeur, dans cette démonstration du caractère *sui generis* des structures linguistiques et de leur indépendance à l'égard de l'expérience dont elles permettent la communication, les « faisceaux différents de relations grammaticales » que l'on peut ainsi constater d'une langue à l'autre. On retrouve ici l'organisation syntagmatique, dont nous avons vu l'importance dans l'élaboration martinettienne de la structure. On lit de fait dans *Syntaxe générale* :

« Énoncer qu'une classe est l'ensemble des monèmes de mêmes compatibilités veut dire, en fait, qu'elle réunit **tous les monèmes entre lesquels on doit choisir à un point donné de l'énoncé pour dire ce qu'on veut dire et pas autre chose**. Il est clair que ce choix, conditionné par la nature de l'expérience à communiquer, ce qu'on désire en faire savoir, la personnalité et la réceptivité de la personne ou du public auquel on s'adresse, va être sous la dépendance du contexte linguistique où il est fait, puisque ce contexte partage avec le monème en cause la responsabilité du succès de la communication : si je dis *la course* au lieu de *il court* c'est que je vais faire figurer dans le contexte une référence à autre chose que cette action de courir et la mention de celui qui l'exécute. De l'ensemble de ce conditionnement découle que, dans une circonstance donnée, le choix du locuteur n'est jamais fait parmi toutes les unités de la classe. Mais si l'on s'avise, parce qu'on est un poète ou un plaisantin, d'aller chercher dans la classe une unité qui "ne fait pas de sens" dans le contexte en cause, on n'affecte en rien la structure grammaticale de la langue. On ne voit pas quelle réalité vécue peut suggérer un énoncé comme *l'aristocratie quadrangulaire élabora la douceur de l'aviation*. Mais l'ordonnance syntaxique y est impeccable et sa présence incline à retrouver, au-delà de l'incohérence apparente, un semblant de justification. On entrevoit là la puissance de l'organisation linguistique qui tend à s'affirmer au-delà et aux dépens de la logique. D'ailleurs, le fait même qu'il est vain de rechercher, pour une classe, un semblant de définition sémantique, c'est-à-dire fondée sur l'ordre du monde tel qu'il est perçu par l'homme, la fait participer à l'arbitraire qui oppose le linguistique au non-linguistique. Les classes sont donc le fondement de la structure de la première articulation du langage. » (M.SG : p. 110).



Ce développement n'est pas sans rappeler l'analyse jakobsonienne de la phrase chomskyenne *Colorless ideas sleep furiously*. Mais Martinet ne cherche pas, comme Jakobson, à mettre en évidence le rôle de la structure grammaticale dans le fonctionnement de la communication, et il n'insiste pas tant sur l'existence d'une signification distincte de la référence que sur l'opposition entre grammaire et sémantique et sur le rôle de la structure grammaticale dans la structuration en tant que celle-ci est organisation linguistique de la réalité. Il faut noter, en effet, le parallélisme établi d'abord entre choix « conditionné par la nature de l'expérience à communiquer, ce qu'on désire en faire savoir » et « dépendance du contexte linguistique, puisque ce contexte partage avec le monème en cause la responsabilité du succès de la communication », que confirme ensuite l'exemple de *l'aristocratie quadrangulaire élabore la douceur de l'aviation*, dont le rassemblement d'unités qui « “ne f[on]t pas de sens” dans le contexte en cause » a pour conséquence l'absence de « réalité vécue » correspondant à cet énoncé. A cette correspondance entre cohérence de l'énoncé et logique de l'expérience fait en effet face une « ordonnance syntaxique » demeurant intacte même en cas d'incohérence sémantique, « inclin[ant] à retrouver, au-delà de l'incohérence apparente, un semblant de justification », et dans laquelle Martinet voit la preuve de la « puissance de l'organisation linguistique qui tend à s'affirmer au-delà et aux dépens de la logique ». Martinet peut alors opposer l'« arbitraire » de la structure linguistique à « l'ordre du monde tel qu'il est perçu par l'homme », opposition qu'il rend parallèle à l'opposition du « sémantique » et du syntaxique, « fondement de la structure de la première articulation du langage ». Il ne s'agit donc pas de distinguer entre sens et référence, distinction tout au contraire mise à mal par le renvoi de la définition sémantique à « l'ordre du monde », mais d'affirmer le caractère autonome de la structure linguistique, ainsi que l'importance, pour celui-ci, de la structure syntagmatique. Le paragraphe précédant ce développement fait bien apparaître le gain contre la réalité que représente une telle organisation syntagmatique. Martinet écrit en effet :

« Fonder, comme on le propose ici, les classes d'unités significatives sur les compatibilités, c'est-à-dire, un comportement strictement matériel, se heurte à la conviction fort répandue que ce qui fait l'unité d'une telle classe est ce qu'il y a de sémantiquement commun à toutes les unités qui y figurent. Il n'est pas aberrant de penser que c'est une valeur signifiée commune qui les rend susceptibles de se combiner avec les unités de telle autre classe qui ont, elles aussi, une valeur signifiée commune compatible avec la première. Pourquoi, dans ce cas, se retrancher derrière des faits de pure forme et refuser d'opérer avec ce qui paraît être la cause première du regroupement d'unités dont témoigne la classe, c'est-à-dire le trait sémantique commun ? A cela on répondra que, s'il est vraisemblable qu'au départ c'est bien le sentiment d'un apparemment sémantique qui a abouti à ce que des unités d'un certain type se combinent préférentiellement avec celles d'un autre type, il est vite apparu des situations où les besoins de la communication ont fait entrer dans la classe en voie de formation des unités qui ne participaient pas à cet apparemment sémantique : une classe, au départ, ne comportait que des désignations d'objets susceptibles d'être soumis à des procès ; mais les locuteurs ont été amenés à concevoir que, non plus seulement des objets, mais certaines actions pouvaient être soumises aux mêmes procès : ce qui pouvait “changer” était non seulement un arbre ou un outil, mais également une façon de confectionner cet outil, d'où, pour une action, la possibilité de figurer aussi bien dans une classe de noms que dans une classe de verbes. En synchronie, tout ce qu'on peut dire c'est que, *le plus souvent*, les unités de telle classe

se réfèrent à tel type de réalité, mais il est impossible de définir la classe en s'appuyant sur une telle constatation sans exclure arbitrairement des unités que tout le monde s'accorde à attribuer à la dite classe. Si les verbes désignent des actions ou des états, pourquoi *la course*, *la marche*, *la danse*, *le repos* sont-ils identifiés comme des noms sinon parce qu'ils partagent les compatibilités des autres noms, ceux qui désignent des personnes ou des objets. On ne se lassera pas de répéter que la référence est identique, qu'on dise *la course du cheval* et *le cheval court*, *la danse des petits pains* et *les petits pains dansent*, et que la différence que croit percevoir le locuteur naïf entre l'expression nominale et l'expression verbale n'est que le reflet laissé dans son esprit par l'appartenance, à deux classes différentes, de *(la) course*, *(la) danse* et de *(il) court*, *(ils) dansent*. » (M.SG : p. 109).

L'argumentation est tout à fait notable. Martinet recourt en effet tout d'abord à la diachronie de l'élaboration de la structure dans le cadre de la communication, ne réfutant donc pas, dans un premier temps, l'existence d'une valeur signifiée commune à l'ensemble des membres d'une classe, et faisant l'hypothèse d'une formation de cette structure purement formelle sous la pression des « besoins de la communication » qui « ont fait entrer dans la classe en voie de formation des unités qui ne participaient pas à cet apparemment sémantique ». L'argumentation peut alors revenir « en synchronie », et Martinet affirme que toute définition sémantique des classes est dès lors devenue impossible, la définition formelle étant seule envisageable. Or, s'il oppose, dans ce cadre, référence identique et appartenance à des classes différentes, il pose dans le même temps que la différence ainsi conférée à ces mots de référence identique mais de classes syntaxiques différentes n'est qu'illusoire : seul « croit » la percevoir le « locuteur naïf<sup>2546</sup> ». On retrouve ici l'élaboration de la structure dans le cadre de la communication, mais s'y ajoute la dimension d'une prise de distance à l'égard de la réalité, dans le cadre de laquelle la structure linguistique devient « de pure forme », par opposition à la référence, et la forme linguistique modalité de désignation d'un référent à concevoir comme identique. Il apparaît nettement, dans cette perspective, qu'il s'agit moins de signification linguistique que d'organisation linguistique, génératrice d'une logique autre que celle de la réalité. S'explique ainsi cette opposition que nous identifions dans « Cas ou fonctions ? A propos de l'article "The Case for case" de Charles J. Fillmore », entre correspondance mot/chose et organisation linguistique, plus précisément syntagmatique. Cette opposition est extrêmement récurrente dans les textes de Martinet, et tous les passages qui suivent auraient pu être cités ci-dessus à titre d'illustration de la perpétuelle confusion du sens et de la référence qui caractérise les propos martinettiens. On lit ainsi notamment dans « Réflexion sur l'opposition verbo-nominale » (1950) :

« [...] *il pleut sans arrêt* [...] *la pluie ne cesse pas*. Dans bien des cas, les deux énoncés qui précèdent ont exactement le même contenu sémantique, ou, ce qui revient au même, s'emploient dans des situations identiques et affectent de la même façon le comportement de l'auditeur. Linguistiquement, toutefois, ils ont une structure toute différente, et une description du français qui les confondrait n'aurait aucune valeur scientifique. Ceci illustre bien la nécessité où se trouve le linguiste, à certains stades de ses recherches, de s'abstraire complètement de la signification des énoncés qu'il étudie et de ne se fonder que sur des critères formels.

---

<sup>2546</sup> Voir également M.SG : p. 13 et M.Poi. : p. 59, cités ci-dessous.

En français, *pleuvoir* est un verbe, non point parce qu'il exprime un procès, mais bien parce qu'il se fléchit sur un modèle qui est celui d'une foule de mots qui, traditionnellement, ont reçu la dénomination de verbes ; *pluie* est un nom, non point parce qu'il désigne une chose, mais parce qu'il entre dans certains types de combinaisons qui caractérisent les complexes appelés "noms" par opposition à d'autres complexes qu'on désigne sous d'autres termes. » (M.Réf. : p. 203-204)

puis dans « La présentation des unités significatives » (1976) :

« On peut dire que le sens n'intervient pas dans l'établissement de ces classes de monèmes, si par ce terme on désigne la nature des expériences humaines qui font l'objet des communications linguistiques. Ceci valait pour les anciennes "parties du discours" comme pour nos classes de monèmes : *le cheval court* et... *la course du cheval*... peuvent s'appliquer, l'un et l'autre, à la même réalité perçue. Mais le premier segment de discours place cette réalité au centre de l'énoncé, alors que le deuxième lui accorde une position plus marginale ; *court* a donc le même sens que *course*, mais ses compatibilités sont tout autres. C'est pourquoi l'un appartient à la classe des monèmes verbaux, l'autre à celle des monèmes nominaux. On mesure, par cet exemple, combien étaient inadéquates les définitions sémantiques traditionnelles de chacune des parties du discours : *course* n'est pas plus une chose que *court* et *court* plus action que *course*. L'homonymie de *danse* dans *la danse* et dans *il danse* n'empêche nullement l'identification de chacun comme des monèmes distincts, puisqu'ils connaissent des compatibilités différentes. » (M.Pré. : p. 145).

On mesure mieux, par ailleurs, l'enjeu de l'affirmation, mentionnée *supra*, du caractère fondateur de la structure syntagmatique pour l'étude des unités significatives, présente dans le premier des deux développements de *Syntaxe générale* que nous avons cités ci-dessus, et dès les premières pages de l'ouvrage :

« Là où les avis divergent, c'est sur l'importance de la syntaxe ainsi conçue dans le cadre de la linguistique générale. Pour les uns, l'examen des combinabilités ou, mieux, des compatibilités des signes dans le discours est le fondement même de toute recherche linguistique, analyse phonologique mise à part. Ce sont en effet ces compatibilités qui permettent d'établir les classes de signes du type de celles que la tradition désignait sous le terme de parties du discours. Pour ces linguistes, un nom ou un verbe n'est pas identifiable comme tel du fait de son sens, mais parce qu'il peut être accompagné de telle ou telle détermination, grammaticale ou lexicale, et parce qu'il est susceptible d'assumer tel ou tel rôle : la réalité non linguistique correspondant au verbe *courir* et celle qui correspond au substantif *course* sont identiques ; en référence à la même réalité, je pourrai dire *le lévrier court* ou *la course du lévrier*, le choix de l'un ou de l'autre étant déterminé par les besoins du moment ; il en va de même pour *(il) pleut* et *(la) pluie*. Tout ce qu'on pourrait vouloir trouver de "sens" verbal dans *courir* et *pleuvoir*, de "sens" nominal dans *course* et *pluie* est la trace laissée dans notre esprit par la pression des contextes dans lesquels nous les avons toujours rencontrés. » (M.SG : p. 13).

Il s'agit là en effet, pour Martinet, d'établir la distance avec les choses, qui demeurent un pôle nécessaire de son élaboration. Il faut rappeler, ici, ce développement de *Syntaxe générale* que nous avons cité *supra* et où, bien qu'il y soit question de fonction et non de classes, les thèses développées font nettement apparaître le caractère paraxodal de l'élaboration martinettienne, dans le cadre de laquelle, tandis que la structure établit la distance avec les choses, l'analyse des signifiés suppose la correspondance avec les éléments de l'expérience :

« Le vocabulaire traditionnel relatif aux fonctions est fortement marqué par la confusion de la fin et des moyens qui, par une importance intempestive accordée à la forme aux dépens des valeurs signifiées, confond ce qu'il faudrait distinguer et – ce qui est ici particulièrement regrettable – sépare ce qu'il faudrait rapprocher. Soit l'énoncé *midi sonne*. Si l'on accepte le point de vue énoncé dans les paragraphes qui précèdent, on y reconnaîtra non deux unités, les monèmes *midi* et *sonne*, mais également une troisième unité, la fonction sujet que révèle l'antéposition de *midi* au verbe *sonne* identifié par définition au prédicat. Mais, dans l'usage courant, les choses se présentent tout autrement : *midi* EST le sujet, comme *pain* EST l'objet dans *il mange le pain*. Et il est vrai que si l'on cherche à retrouver, pour les termes grammaticaux, leur valeur originelle, il ne peut faire de doute que, dans la réalité des faits relatés par *il mange le pain*, *pain* désigne l'objet, la chose, qui est consommée. Mais, au-delà de la vision naïve qui confond réalité et chose dite, le linguiste doit retrouver l'ordonnance particulière à laquelle sont soumis les faits d'expérience et qu'on désigne comme la structure de la langue. Dans cette optique, des termes comme objet et sujet, avec les références qu'ils impliquent aux réalités perçues, ne peuvent que troubler les esprits. Mais les remplacer par autre chose aurait probablement plus d'inconvénients que d'avantages.

La confusion du rôle des entités physiques et de celui des fonctions grammaticales s'impose aux linguistes eux-mêmes. Ce sont eux qui désignent le monème *enfant* comme le bénéficiaire dans *il donne le livre à l'enfant*, alors que le bénéficiaire véritable est l'enfant, de chair et d'os, qui, dans la réalité, reçoit le livre ; le monème *enfant* correspond à la perception de l'enfant lui-même, indépendamment du rôle qu'il joue en l'occurrence, et c'est à qui témoigne de ce rôle dans la forme langagière. On est pris ici entre le désir de marquer la distance entre réalité physique et structuration linguistique et celui de ne pas heurter le lecteur ou l'auditeur par des innovations terminologiques trop abstraites. Ce qu'on pourra dire c'est, par exemple, qu'au rôle de bénéficiaire correspond la fonction dative. Mais il ne faut pas se faire trop d'illusions : on sera constamment tenté, pour être bref, de parler d'un nom comme du sujet et de l'objet, et ce ne sera qu'au prix d'un effort qu'on déclarera que le nom assume une fonction, ce qui est déjà, dans un sens, reporter sur le nom ce qui appartient en propre à l'unité fonctionnelle.

Il convient toutefois de ne jamais oublier que, quelle que soit la façon dont elle se manifeste, une fonction grammaticale est un lien entre deux éléments et non une façon de se comporter d'un élément. Lorsqu'il est question de la valeur d'une fonction, c'est, bien entendu, à celle de ce lien que nous faisons référence et, en aucune façon, à celle de l'élément qu'elle relie au reste de l'énoncé. » (M.SG : p. 175).

Si, en effet, comme nous le soulignons *supra*, la notion martinettienne de fonction – la fonction conçue comme une unité de la langue, au même titre que les monèmes – est un élément de l'autonomie de la structure linguistique à l'égard de la réalité à exprimer, elle n'en renvoie pas moins, dans la mesure, précisément, où elle implique la notion d'unité, à un découpage de l'expérience, de sorte qu'elle fait également figure d'élément d'une construction particulière de cette réalité.

A la distinction mot/chose, interdisant toute étiologie de la signification, répond ainsi une construction structurale – plus particulièrement syntagmatique – de la distance avec la réalité. La position de Martinet est ici relativement proche de celle de Hjelmslev, comme il apparaît tout d'abord dans ce développement de « Des limites de la morphologie » (1965) :

« Ce qu'on désigne traditionnellement sous le terme de grammaire est proprement l'étude des unités linguistiques à double face, les signes de Saussure, combinaisons d'un signifiant qui est manifeste et d'un signifié dont le signifiant correspondant est la manifestation. Ceci exclut de la grammaire la phonologie, qui est consacrée à l'examen

des unités distinctives universellement désignées aujourd'hui comme les phonèmes. En d'autres termes, la grammaire traite de la première articulation du langage, celle à laquelle il faut soumettre l'expérience avant de pouvoir la communiquer linguistiquement, alors que la phonologie s'occupe de la deuxième articulation, celle qui permet, dans chaque langue, de former un nombre illimité de signifiants au moyen d'un nombre limité de phonèmes. Les plus petites unités de première articulation, c'est-à-dire les signes minima, peuvent être désignées comme des monèmes, terme préférable à "morphème" qui s'applique, d'une école à une autre, à des choses très différentes.

La grammaire traite donc des monèmes, mais moins de chacun d'entre eux isolément que de leurs combinaisons dans la chaîne : soit deux monèmes français comme /føɛj/ "feuille" et /avɛk/ "avec" ; ils ne sont susceptibles d'intervenir dans la grammaire de la langue que parce que le premier est un substantif, c'est-à-dire se combine avec les articles et les adjectifs et le deuxième une préposition qui se combine avec un substantif pour marquer ses rapports avec le reste de l'énoncé. Le fait que leurs signifiants comportent respectivement les successions de phonèmes /f œ j/ et /a v e k/ ne saurait intéresser le grammairien, non plus que le fait que *feuille* désigne un certain type d'objet et *avec* un certain type de relation. Si, dans une grammaire du français destinée à des Allemands, *avec* se trouve traduit par *mit*, il y a abus, abus très tolérable certes et largement toléré, abus cependant et empiètement du lexique sur la grammaire, puisque c'est au lexique de définir ou de préciser au moyen d'une traduction le sens des unités significatives.

Le travail du grammairien consiste proprement à classer les monèmes, non selon leur sens, c'est-à-dire selon les réalités non linguistiques auxquelles ils correspondent, mais selon les contextes linguistiques dans lesquels ils figurent : *course*, dans *la course du cheval* et *court* dans *le cheval court* peuvent fort bien désigner la même réalité, mais *course* est un substantif et *court* est un verbe, parce que le premier apparaît dans les contextes substantivaux, le second dans les contextes verbaux. » (M.Lim. : p. 379-380).

Martinet oppose en premier lieu, dans ce développement partiellement cité *supra*, grammaire et phonologie, qui renvoient respectivement à la première et à la deuxième articulations. Mais il distingue ensuite, de manière très significative, entre la grammaire, dont l'objet se limite principalement aux « combinaisons [des monèmes] dans la chaîne » par opposition à leur signifiant et à leur désignation ou sens, objets respectifs de la phonologie (et de la morphologie) et du lexique (ce qui sera plus tard réélaboré en termes d'axiologie). On est relativement proche, ici, de l'opposition hjelmslevienne de la forme – prioritairement syntagmatique, comme nous l'avons vu *supra* – aux deux substances phonique et sémantique. On lit de fait ensuite dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

« Ce qu'on pourrait interpréter, de façon inexacte, comme un désintérêt pour la forme n'entraîne nullement que le classement des monèmes doive, en grammaire, se faire sur une base sémantique, c'est-à-dire en rangeant ensemble ce qui correspond à un même élément d'expérience. Que je dise *le cheval court* ou *la course du cheval*, je renvoie exactement à la même réalité perçue ; *danse*, dans *elle danse* ou *la danse* se réfère à la même action. Nom et verbe, dans ces deux cas, ne diffèrent que par les contextes dans lesquels ils peuvent figurer. Mais il ne peut s'agir, en linguistique, de faire abstraction de différences formelles comme celles qu'on relève entre *court* et *course* en identifiant ce qui correspond au même type d'expérience. Ce que nous devons faire, c'est rapprocher les unités qui entretiennent, dans les énoncés linguistiques, les mêmes types de relation. Il faut donc ranger *court* et (*elle*) *danse* dans une même classe de verbes, *course* et (*la*) *danse* dans une même classe de noms.

En la matière, ni la linguistique fonctionnelle, ni les linguistiques structurales n'ont rien innové : nous vivons une tradition où l'on distingue entre des "parties du discours"

qui se fondent, en dernière analyse, sur les compatibilités des unités signifiantes dans l'énoncé, même si – cette origine étant oubliée – on est tenté de penser que les “parties du discours” valent en soi, de toute éternité, pour toutes les variétés du langage humain. La pression du classement formel sur la base des compatibilités est si forte que nous avons toutes les peines du monde à nous convaincre que *danse*, dans *elle danse* et *la danse*, peut correspondre exactement à la même réalité vécue.

En fait, une langue est caractérisée beaucoup moins par sa capacité de faire référence à ceci ou cela que par la façon particulière qu'elle a d'organiser ses références, et c'est ce que révèle l'examen des compatibilités des monèmes dans l'énoncé. » (M.Poi. : p. 58-59).

On retrouve, dans ce développement, la problématique morphologique, qui y apparaît cependant, dans la mesure où il s'agit du classement des monèmes, comme le cadre d'une substitution de la forme (grammaticale) au signifiant, puis au signifié (ou au référent). Une fois posé le « désintérêt pour le signifiant » qui est constitutif de la problématique morphologique, Martinet s'inscrit en effet en faux contre tout « désintérêt pour la forme », refusant de faire dépendre le classement des monèmes de considérations sémantiques, auxquelles il oppose le critère de l'identité de relation, qui vient ainsi soutenir des « différences formelles » certes insuffisantes en tant que telles mais qui ne doivent pas céder la place au critère de la correspondance au « même type d'expérience ». La langue peut ainsi être définie, autre niveau de la critique martinettienne de la conception nomenclaturiste, non plus comme un ensemble de signifiés, par opposition à un ensemble de signifiants attribués arbitrairement à des choses, mais comme une organisation structurale particulière : « une langue est caractérisée beaucoup moins par sa capacité de faire référence à ceci ou cela que par la façon particulière qu'elle a d'organiser ses références ». La substitution de la forme au signifié apparaît de manière encore plus nette dans *Syntaxe générale* (1985) :

« Ce qu'on pourrait interpréter, de façon erronée, comme un désintérêt pour la forme n'entraîne nullement que le classement des monèmes doive, en grammaire, se faire sur une base sémantique, c'est-à-dire en rangeant ensemble ce qui correspond à un même élément d'expérience. Nous avons vu, § 2.2, que *le cheval court* et *la course du cheval* renvoient exactement à la même réalité perçue. Allons-nous, de ce fait, faire abstraction de leur différence formelle : /kur/ ~ /kurs/ ? C'est ce qu'il ne faudrait pas hésiter à faire s'il se trouvait que cette différence était un accident en face d'une règle selon laquelle chacun des monèmes que nous considérons comme “verbe” ou “nom” avait toutes les compatibilités “verbales” et “nominales”, sur le modèle de *danse* /dās/ qui apparaît, en référence au même comportement humain, aussi bien dans *la danse*, *les danses*, *les nouvelles danses*, que dans *elle danse*, *nous dansions*, *en dansant*. Mais nous savons bien que tel n'est pas le cas : *danse* est l'exception et non pas la règle, et c'est bien pourquoi nous devons distinguer, en français, entre verbes et noms. Ce que nous devons faire, c'est rapprocher les unités qui entretiennent, dans les énoncés linguistiques, les mêmes types de relation. Il faut donc ranger *court* et (*elle*) *danse* dans une même classe de verbes, *course* et (*la*) *danse* dans une même classe de noms. » (M.SG : p. 102).

Cette proximité avec la théorie hjelmslevienne demeure évidemment tout à fait partielle. En premier lieu, la distinction mot/chose n'est pas constitutive de l'élaboration hjelmslevienne, qui, comme nous l'avons vu plus haut, se distingue en cela des élaborations jakobsonienne et martinettienne (et, pour une plus faible part, benvenistienne). Par ailleurs, Martinet ne parle pas de substances phonique et sémantique, et la double articulation, avec la

dualité phonologie/morphologie, distingue nettement son élaboration de l'élaboration hjelmslevienne. A ce dernier égard, le parallélisme vaut surtout pour les unités significatives<sup>2547</sup>. Or, précisément, dernier point d'opposition, il ne s'agit pas, chez Martinet, d'identification ni même de définition des unités – et comme nous l'avons vu *supra*, la première est préalable, la seconde consécutive à leur classement –, mais de leur classement, dans le cadre de la reconstruction de la structure et du rapport son/sens qui spécifie son élaboration. Et de fait, comme nous l'avons vu plus haut, les considérations sémantiques ne sont pas absentes de la syntaxe, qui dépend au contraire, dans la mesure où elle met en jeu l'identification des unités, d'une analyse des signifiés. On lit ainsi notamment dans « Agent ou patient » (1987) :

« Lorsqu'on aborde les problèmes de syntaxe, il peut être utile de rappeler qu'on va avoir à utiliser deux vocabulaires différents, selon qu'on se réfère à l'expérience qui va faire l'objet de la communication ou à la forme linguistique correspondante. Il faut s'efforcer de les maintenir distincts même si l'on est tenté, au cours de son exposé, de les confondre.

#### *L'agent*

Soit, par exemple, le terme d'agent. Il fait en principe référence à un trait de l'expérience à communiquer au moyen du langage, antérieurement au moment où l'on a choisi telle ou telle langue pour le faire. Supposons que l'expérience que l'on va rapporter soit le fait qu'un enfant a tué un oiseau à coup de fronde. L'enfant aura été conçu comme agent avant qu'on ait cherché... et trouvé les mots pour le dire. Selon la langue choisie, selon le désir que va avoir celui qui parle de mettre en valeur tel ou tel trait de l'expérience, le mot désignant l'enfant apparaîtra comme sujet : *l'enfant a tué l'oiseau* ou comme "complément du verbe passif" : *l'oiseau a été tué par l'enfant*. On dit souvent, dans ce dernier cas, "complément d'agent", mais on pourrait aussi parler ici d'un ergatif. Ce qu'il faut bien retenir, c'est que l'enfant, dans la réalité des faits tels qu'ils sont perçus, *est* un agent, qu'il soit linguistiquement représenté par un sujet ou par un ergatif-complément d'agent.

Cet exemple illustre la tendance, bien naturelle, mais dangereuse, à utiliser le même terme, ici *agent*, aussi bien en référence à la réalité perçue qu'à la forme linguistique correspondante.

#### *La transitivité.*

Abordons, maintenant, la notion de *transitivité* qui participe au titre de cette série d'exposés. Elle n'est peut-être pas le meilleur point de départ pour ce dont je voudrais traiter aujourd'hui.

Tout d'abord, elle attire l'attention sur un *type particulier* de rapport d'un participant à l'action, alors que les valeurs linguistiques n'existent que par opposition et par contraste.

D'autre part, elle semble se présenter comme une notion linguistique, alors qu'elle est en fait une notion sémantique qui ne peut se référer qu'à un trait de l'expérience vécue : l'action exercée sur quelque chose, que la relation en cause soit exprimée par un cas ou par un autre, par la position dans l'énoncé : *aimer quelqu'un*, ou par une préposition : *nuire à quelqu'un*.

---

<sup>2547</sup> Et nous verrons *infra* que, significativement, la problématique martinettienne des rapports forme/substance, pluriforme, joue de manière relativement différente selon le niveau d'articulation dont il s'agit, étant certes syntagmatique mais également fonctionnelle au niveau des unités distinctives, tandis qu'elle est à la fois syntagmatique et purement formelle au niveau des unités significatives. C'est là, à nouveau, un effet de la dualité structuration/fonctionnement.

Ici encore, il vaudrait la peine d’opposer nettement une terminologie “expérientielle” qui ne présuppose aucune organisation linguistique particulière, et parler, par exemple, d’agent et de patient, en face d’une terminologie proprement linguistique faisant référence aux unités d’une langue donnée, chacune avec son signifiant et son signifié, comme, “accusatif”, “datif”, “parfait”, “moyen”. Il conviendra naturellement de redéfinir chacune d’entre ces dernières pour chaque langue.

Cette distinction, très désirable, entre ces deux terminologies, est, du fait de nos mauvaises habitudes, très difficile à maintenir, et, dans l’exposé qui va suivre, on pourra sans aucun doute relever des cas de confusion. » (M.Ag. : p. 152-153).

L’affirmation de l’autonomie de la langue par rapport à la réalité se double ici de la distinction de deux terminologies, respectivement linguistique et expérientielle, corrélative d’une opposition entre forme linguistique, impliquant des valeurs, et réalité. A l’exclusion première du sémantique sous les espèces du référent s’articule ainsi, comme nous l’avons également vu plus haut, sa réintroduction sous la double forme du signe – seule envisagée dans ce développement – et du signifié. Rappelons notamment, pour cette deuxième forme, le onzième complément de 1980 aux *Éléments de linguistique générale*, cité *supra*, où Martinet insiste, comme dans les développements qui précèdent, sur le caractère formel des définitions des classes de monèmes, mais assigne par ailleurs la caractérisation sémantique à l’axiologie, de même que, comme nous l’avons vu ci-dessus, il opposait dans « Des limites de la morphologie », texte qui témoigne d’un stade antérieur de son élaboration, grammaire et lexique :

« Les classes de monèmes sont dégagées à partir des compatibilités, c’est-à-dire de rapports strictement formels, et l’on a guère intérêt à chercher, pour tous les monèmes d’une classe, un dénominateur commun signifié : le nom *table* désigne un objet ; le nom *bonté* désigne une qualité comme l’adjectif *bon* ; le nom *course* désigne une action comme le verbe *courir*. C’est au niveau des monèmes individuels que se pose la question d’une valeur de sens. » (M.Él. : p. 210).

Le caractère initiateur de la structuration syntagmatique, et la proximité corrélative avec la théorie hjelmslevienne, accentuée par la dualité du fonctionnement (signe) et de la structuration (signifié) qui marque le niveau des unités significatives<sup>2548</sup>, n’en demeure pas moins notable, et d’autant plus que, comme nous le verrons dans ce qui suit, la structuration linguistique demeure chez Martinet partielle.

La représentation en termes de double articulation, et la distinction des différentes disciplines que sont la phonologie, la morphologie, la syntaxe et l’axiologie (auxquelles s’ajoutent la prosodie et la synthématique) se doublent, dans l’ensemble de notre corpus, de la représentation en termes de structure de structures rapidement signalée plus haut, dans le cadre de laquelle la phonologie s’oppose à la grammaire et au lexique. La distinction des divers systèmes intervient pour la première fois, sauf erreur, dans *La Prononciation du français contemporain* :

« Nous avons ici affaire à un de ces cas où la flexion ou la dérivation aboutissent à faire apparaître dans des mots des combinaisons de phonèmes théoriquement impossibles. Le

---

<sup>2548</sup> Voir *supra*, β-, v-.



système phonologique et les systèmes morphologiques ou lexical entrent en collision, et le sujet doit sacrifier, ou ses aises en s'inclinant devant les exigences de la flexion ou de la dérivation, ou la parfaite clarté en donnant à la forme en cause un aspect phonologiquement normal<sup>2549</sup>. » (M.PFC : p. 164).

On retrouve cette tripartition phonologique/morphologique/lexical un an plus tard dans *Phonology as Functional Phonetics*, où il est question de « phonic structures<sup>2550</sup> » (M.PFP : p. 10), de « morphological structure of the language<sup>2551</sup> » (M.PFP : p. 14), de « structure, morphological and lexical, as well as phonological, of the language in which a given sound-change is occurring<sup>2552</sup> » (M.PFP : p. 24), et de « the linguistic structures, both phonological and morphological<sup>2553</sup> » (M.PFP : p. 26) de deux langues. Les textes des années 1950 témoignent d'une coexistence des deux types de représentations, en termes de double articulation et de tripartition structurale. Il n'est question, dans *La Description phonologique* (1956), que de la seule double articulation, Martinet parlant de « ces deux systèmes, des signes et des phonèmes » (M.DP : p. 14) :

« Pour le descripteur, chaque langue comporte non seulement un système de signes, c'est-à-dire d'unités de la première articulation, mais également un système de phonèmes, c'est-à-dire d'unités de la deuxième articulation. Aucune description de langue n'est complète sans un exposé de l'un et de l'autre. » (M.DP : p. 14).

Il s'agissait cependant, dans « Function, Structure and Sound Change » (1952), d'un ou de plusieurs systèmes d'unités significatives, avec la formule : « those sections of the linguistic structure we have not so far considered, namely the complex of prosodic, "suprasegmental" features, and the system or systems of meaningful elements<sup>2554</sup> » (M.Fun.I : p. 74). Les deux représentations sont en outre toutes deux convoquées dans *Économie des changements phonétiques*, où Martinet parle des « deux plans des éléments signifiants (mots, morphèmes, etc.) et des éléments distinctifs et contrastifs (phonèmes, accents, etc.) » (M.ECP : p. 97), puis du « plan des phonèmes » (M.ECP : p. 41) et de « ceux du lexique et de la grammaire<sup>2555</sup> » (M.ECP : p. 41), des « systèmes morphologique et lexical » (M.ECP : p. 331), et du « système morphologico-lexical » (M.ECP : p. 332). Les deux représentations cohabitent jusqu'aux derniers textes, à ceci près que la mise en place de la problématique morphologique se solde par la substitution de la tripartition phonologie/grammaire/lexique à la tripartition initiale (phonologie/morphologie/lexique), la prosodie demeurant à part. Il est ainsi question, par exemple, dans « L'autonomie syntaxique » (1966), de « la structure, grammaticale et lexicale, de la langue » (M.Au. : p. 125) . L'élaboration de la théorie des

---

<sup>2549</sup> Voir également un peu plus loin, pour le système morphologique : « Il ne s'agit donc pas ici simplement d'une plus ou moins nette tendance à la gémation ; il y a aussi une résistance plus ou moins caractérisée à la pression exercée par le système morphologique » (M.PFC : p. 166).

<sup>2550</sup> « structures phoniques ».

<sup>2551</sup> « la structure morphologique de la langue ».

<sup>2552</sup> « la structure morphologique et lexicale, aussi bien que phonologique, de la langue dans laquelle un changement phonique donné intervient ».

<sup>2553</sup> « [des] structures linguistiques, phonologique et morphologique ».

<sup>2554</sup> « [...] ces sections de la structure linguistique que nous n'avons pas encore examinées aussi avant, à savoir le complexe des traits prosodiques, "suprasegmentaux", et le système ou les systèmes d'éléments significatifs ».

<sup>2555</sup> Auxquels répondent « la phonie du lexique » (M.ECP : p. 56) et « celle de la grammaire » (M.ECP : p. 56).

unités significatives conduit par ailleurs à l'articulation progressive de cette tripartition avec la série des disciplines traitant de ces unités. On lit tout d'abord dans *A Functional View of Language* :

« L'analyse linguistique offre, pour chaque langue, un tableau très complexe, avec une liste de phonèmes, un schéma prosodique, une grammaire, avec une morphologie et une syntaxe, et finalement un lexique<sup>2556</sup>. » (M.LF : p. 85)

puis :

« Une fois terminé l'examen de la phonématique et de la prosodie, il reste à étudier le vaste champ des unités significatives et de leurs combinaisons, c'est-à-dire le lexique, la morphologie et la syntaxe<sup>2557</sup>. » (M.LF : p. 107)

où morphologie, syntaxe, constitutives de la grammaire, viennent tout à la fois s'opposer au lexique et s'y ajouter comme deux disciplines relatives aux unités significatives, dont la dernière se spécifie d'étudier les combinaisons de celles-ci. Il est encore question, dans *Évolution des langues et reconstruction* (1973-1975), d'« un plan quelconque, lexical, syntaxique, morphologique ou phonologique, de la structure » (M.ELR : p. 7). La fin des années 1960 voit cependant la mise en place de la succession des temps de la présentation, dans le cadre de laquelle, une fois mise à part la morphologie, qui relève d'un autre plan d'analyse, l'inventaire – bien que classant des unités lexicales et non seulement grammaticales – et la syntaxe relèvent de la grammaire, cependant que, comme il apparaît notamment dans ce passage de « Pour une linguistique des langues » (1973), cité plus haut, l'axiologie se subdivise en une axiologie de la grammaire et une axiologie du lexique :

« En pratique, on sera amené à distinguer l'examen des valeurs d'unités d'inventaires limités (monèmes "grammaticaux") de celui des valeurs d'unités d'inventaires illimités dont on traite d'ordinaire dans les dictionnaires et qui fait l'essentiel de la LEXICOLOGIE. » (M.Pou. : p. 43).

Il était question, dans la version anglaise du premier des deux passages de *A Functional View of Language* que nous venons de citer<sup>2558</sup>, du lexique comme d'« une sorte de structure anarchique et instable avec laquelle les linguistes ne savent pas très bien comment procéder ». Cette tripartition phonologie/grammaire/lexique est en effet solidaire d'une représentation de la langue en termes de degrés de structuration et de distinction entre noyau et périphérie. Martinet oppose tout d'abord phonologie et grammaire (qui, dans les premiers textes, a le nom de morphologie) d'une part, lexique d'autre part, comme le noyau à la périphérie de la

---

<sup>2556</sup> « Linguistic analysis yields, for each language, a most complex picture with a list of phonemes, a prosodical pattern, a set of morphological alternations [un ensemble d'alternances morphologiques], a grammar which some would still divide into a morphology and a syntax [que certains diviseraient encore en une morphologie et une syntaxe], and a lexicon, a kind of rambling and unstable structure with which linguists do not know too well how to operate [une sorte de structure anarchique et instable avec laquelle les linguistes ne savent pas très bien comment procéder]. » (M.FVL : p. 68).

<sup>2557</sup> « Once phonematic and prosody have been taken care of, what remains is the vast field of meaningful units and their combinations, in other words, lexicon, morphology, and syntax. » (M.FVL : p. 87).

<sup>2558</sup> Voir la note 2556.

structure de la langue. Il oppose ainsi, dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951-1955) « le vocabulaire » (M.Unv. : p. 298) aux « systèmes plus intimes de la langue : phonologie et morphologie » (M.Unv. : p. 298). Il est de même question, par exemple, dans *A Functional View of Language*, du « cœur même de la structure<sup>2559</sup> » (M.LF : p. 89), de « la matière plus intime de la langue, à savoir la grammaire et surtout la phonologie<sup>2560</sup> » (M.LF : p. 164), et du « noyau le plus intime de la langue<sup>2561</sup> » (M.LF : p. 164), puis dans « Le français tel qu'on le parle » (1962) de la « structure intime » (M.Fr. : p. 13) et dans la préface à *Le Langage* (1968) de la « structure interne, phonologique et grammaticale » (M.LL : p. IX) des langues. Cette opposition se double, dans *A Functional View of Language* comme dans d'autres textes, d'une opposition entre forte structuration et moindre structuration. Martinet associe ainsi, dans « De la synchronie dynamique à la diachronie » (1984), caractères « central » et « structuré » :

« En d'autres termes, l'apprentissage de la langue première peut se poursuivre plus longtemps qu'on pouvait le penser, même lorsqu'il s'agit d'un noyau aussi central et structuré que la phonologie. » (M.Dyn. : p. 51)

et, dans *A Functional View of Language*, grammaire et phonologie sont donnés comme étant les « aspects les plus structurés de la langue<sup>2562</sup> » (M.LF : p. 130), tandis que le lexique est défini comme « ce qui reste d'une langue après que ses éléments nettement structurés ont été dégagés, c'est-à-dire le domaine d'unités aux rapports assez lâches, domaine pour l'ensemble duquel il serait difficile de trouver des formules caractéristiques<sup>2563</sup> » (M.LF : p. 107-108). Il est de même question, dans « Affinités linguistiques en Méditerranée » (1968), du « vocabulaire » (M.Med. : p. 176) et des « domaines plus structurés de la langue » (M.Med. : p. 176), puis, de manière analogue, dans les *Mémoires d'un linguiste*, de « son [à la langue] vocabulaire » (M.Mé. : p. 351) et de « ses parties plus structurées, comme la phonologie et la grammaire » (M.Mé. : p. 351). On lit encore dans « L'indo-européen, où et quand ? » (1983) :

« A ne considérer que les indices proprement linguistiques, c'est-à-dire en s'en tenant aux parties nettement structurées des langues et sans faire intervenir les signifiés qui gagnent à être rapprochés des données archéologiques, on peut tenter de répondre à "qui" et à "quand", si l'on veut bien se contenter d'une chronologie relative non datée. » (M.IE : p. 6)

puis de même dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

« A ne considérer que les indices proprement linguistiques, c'est-à-dire en s'en tenant aux parties nettement structurées des langues et sans faire intervenir les signifiés qui gagnent

---

<sup>2559</sup> « the structural cores » (M.FVL : p. 72).

<sup>2560</sup> « the more intimate fabric of his [the man] language, namely the morphology and, above all, the phonology » (M.FVL : p. 136).

<sup>2561</sup> « the inner core of language » (M.FVL : p. 137).

<sup>2562</sup> « the highly structured aspects of language » (M.FVL : p. 107).

<sup>2563</sup> « what remains of the language once its neatly structured parts have been abstracted and dealt with, in other words, the domain of loosely connected units for which it would be difficult to devise a wholesale characterization. » (M.FVL : p. 87-88).

à être rapprochés des données archéologiques, on peut tenter de répondre à “qui”, “où” et “quand” si l’on veut bien se contenter d’une chronologie relative non datée. » (M.Ste. : p. 17).

Il existe en réalité une échelle de structuration, qui va de la phonologie au lexique, en passant par la grammaire. Il est ainsi question, dans « Phonologie et laryngales » (1957), non pas du caractère structuré du système grammatical, mais de son caractère plus ou moins structuré, selon les zones dont il s’agit :

« Le sort qui est fait à toute tentative de modifier les vues largement acceptées en la matière dépend de la fertilité de l’hypothèse nouvelle dans les zones les plus “structurées” du système grammatical de la langue, la morphologie et, à un moindre degré, la dérivation. » (M.Lar. : p. 117).

Il s’agit là d’un texte relativement ancien, mais la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) donne également des exemples de degrés de structuration du plan grammatical de la langue. Y sont notamment comparés le « système des fonctions spatiales » (M.GFF : p. 181), « structuré de façon assez lâche » (M.GFF : p. 181), et le « système des fonctions temporelles » (M.GFF : p. 189), « sensiblement plus structuré » (M.GFF : p. 189). On lit de même, cette fois à propos du lexique, dans « Fonction et structure en linguistique » (1971) :

« Une fois mise au point la description de l’état de langue dont on part, on pourrait penser que l’effort du linguiste devrait porter sur l’identification de chacun des ébranlements initiaux dont il a constaté les répercussions en tentant de dégager la structure de la langue. La chose a pu être tentée lorsque l’ébranlement initial consistait en l’introduction dans la langue d’un mot nouveau dont l’apparition a déterminé une modification de la valeur sémantique de mots préexistants. Mais quelle que soit la valeur théorique de telles recherches, elles ne mènent, en général, pas très loin, pour la raison que le lexique d’une langue n’est proprement et étroitement structuré que par places, si bien que les répercussions consécutives à l’introduction d’un nouvel élément lexical s’épuisent vite. » (M.Fo. : p. 39).

Cette moindre structuration du lexique et, pour une part, de la grammaire, marque une limite à l’application de la méthode structurale dans le cadre de l’extension de la problématique phonologique. Cette limite est clairement désignée dans « Une langue et le monde » (1980), où Martinet écrit :

« On s’explique, dans ces conditions, que, dans la ligne de la linguistique structurale, issue de la réflexion phonologique, les chercheurs qui avaient remporté des succès signalés aussi longtemps qu’ils traitaient d’unités distinctives et de grammaire, aient dû renoncer aux méthodes qui les avaient si bien servis dès qu’ils ont voulu aborder l’étude des valeurs signifiées du domaine lexical.

Ce n’est pas qu’il soit toujours facile de cerner les traits de sens de certains monèmes grammaticaux : si l’on arrive assez vite à identifier et à expliciter les valeurs démonstrative ou possessive de certains actualisateurs du nom en français, comme *ceci*, *cela*, *mon* ou *ton*, on ira moins vite lorsqu’il s’agit de l’imparfait ou du subjonctif, et, en face du “conditionnel”, on peut légitimement se demander s’il ne faut pas poser synchroniquement deux monèmes homonymes distincts. Il n’est pas facile non plus de déterminer combien de fonctions grammaticales différentes s’expriment normalement au moyen du seul *à*. Mais, s’il est en grammaire des problèmes de sens difficiles à résoudre, il est au moins toujours possible de les poser nettement.

Il en va tout autrement en matière de lexique, et ceci, non seulement, comme nous l'avons vu, du fait du caractère protéiforme des signifiés qu'on y rencontre. En fait, on ne sait plus, ici, sur quel comportement réel doit porter l'observation. En matière de phonologie et de grammaire, on peut opérer à partir d'un corpus qui pourra être assez court dans le premier cas, un peu plus long dans le second, mais tel qu'on aura quelque chance d'avoir épuisé l'essentiel. Un sujet choisi comme représentatif de l'usage étudié pourra fournir toutes les données désirables. Rien de tel en ce qui touche au vocabulaire. Selon le sexe, le degré de culture, la variété des intérêts, la profession, le sujet emploiera tel ou tel terme en le distinguant précisément de tel autre, ou bien il pourra en faire usage de façon un peu lâche, ou encore il le connaîtra passivement et pourra l'identifier comme appartenant à tel ou tel domaine, ou finalement il l'ignorera parfaitement : il se trouve, par hasard, que non seulement je sais que le verdier est un oiseau, mais que je puis en identifier un si je le vois. Mais, pour une majorité de francophones, *verdier* sera, au mieux, identifié comme un mot existant, ou simplement comme un vocable possible auquel ne se rattache aucune valeur définie.

Sans doute y a-t-il, dans chaque langue, un vocabulaire de base où l'on peut penser que tous les usagers s'accordent à attribuer la même valeur à chaque terme. Mais, dès qu'on pousse l'enquête un peu plus loin et avec quelque exigence, on s'aperçoit combien est limité le domaine lexical où l'accord est véritablement général. » (Mon. : 160-161).

« Ces conditions » fait référence à la nécessité, dans toute langue, de l'expansion polysémique<sup>2564</sup>, et de fait, au-delà de ce constat des difficultés de l'analyse structurale du lexique, la moindre structuration du lexique fait l'objet d'une justification fonctionnelle, au regard de laquelle l'échelle de structuration apparaît dotée d'un double enjeu : outre l'établissement de l'autonomie de la langue à l'égard de la réalité, la représentation des rapports entre langue et monde, dans la mesure où ils sont constitutifs de la définition martinettienne de la langue comme instrument de communication. Martinet énumère ici quatre types de difficulté. La première concerne l'identification des « traits de sens », et avec elle la définition des monèmes, la deuxième l'identification des monèmes, mise à mal par les phénomènes d'homonymie et de polysémie. On lisait de même dans « L'axiologie, étude des valeurs signifiées » (1977), où ces difficultés – moins nettement distinguées – sont rapportées au « caractère illimité de l'expérience humaine » par opposition à la « relative simplicité de l'appareil phonatoire » :

« Il ne saurait être question d'esquisser ici, même à grands traits, le plan de l'étude axiologique d'une langue. Ce qui a déjà été fait dans ce domaine s'inspire, le plus souvent, des précédents de l'analyse phonologique. Ce qui rend ici la recherche beaucoup plus difficile et les progrès beaucoup plus lents, c'est le caractère illimité de l'expérience humaine qui contraste avec la relative simplicité de l'appareil phonatoire et qui implique une structuration très lacunaire des éléments lexicaux, un fourmillement d'expansions polysémiques qui rendent constamment incertaine l'identification d'un même signifiant dans des contextes différents comme une même unité ou des unités distinctes. Il convient de poursuivre les recherches avec patience, sans oublier que nos devanciers ont déjà beaucoup fait dans ce domaine et sans se flatter qu'on pourra jamais atteindre, en la matière, aux mêmes degrés de formalisation que dans des zones plus structurées du langage humain. » (M.Ax. : p. 443).

---

<sup>2564</sup> Voir M.Mon. : p. 160, cité ci-dessous.

S’y ajoute, pour le lexique, le caractère « protéiforme » des signifiés, qui vaut partiellement explication des deux premiers, et l’absence de convention. Ces deux derniers points faisaient déjà l’objet d’une mise en exergue dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« Pour en avoir terminé avec l’examen et la présentation de la structure linguistique, il reste à voir comment peuvent être opposés les uns aux autres les signifiés des monèmes qui ont été présentés dans l’inventaire sous forme de classes établies sur la base de leurs compatibilités. Le précédent de la phonologie suggère que ces oppositions soient offertes en termes de traits pertinents de signification. C’est probablement Hjelmslev qui, le premier, a présenté des suggestions dans ce sens : le monème *jument* combine le trait “cheval” avec le trait “femelle” ; “cheval” se retrouve, soit isolé dans *cheval*, soit en combinaison avec “mâle” dans *étalon* ; “femelle” se retrouve dans *truie* en combinaison avec “porc”, mais aussi, bien entendu, isolé dans *femelle*. Mais il s’en faut que les choses soient partout aussi simples. Dans beaucoup de domaines, tout est sans cesse remis en question par quelque nouvelle invention ou une nouvelle mode. D’autre part, ce qui est vrai pour un usager de la langue ne l’est pas pour un autre. On peut supposer que presque tous les francophones au-dessus d’un certain âge identifieraient un *hêtre* comme un “arbre”, mais combien de Parisiens seraient capables de lui attribuer un autre trait plus spécifique ? Combien seraient capables de dire, en voyant un arbre, “Ceci est un hêtre” ? Bien entendu, le lexicographe va retenir, dans chaque cas, le témoignage de ceux qui savent. Mais si pour le botaniste la *tomate* est un “fruit”, pour la cuisinière, elle est un “légume”. Tout ceci, certes, peut figurer dans un bon dictionnaire, mais ressortit plutôt au bon sens qu’à la science linguistique. » (M.Pou. : p. 41).

A la structuration en traits s’opposent ici le caractère instable – plutôt que protéiforme – des signifiés et, à nouveau, l’absence de convention. Celle-ci ne fait l’objet d’aucune justification fonctionnelle, et fait ainsi figure de pur constat empirique, faisant d’autant mieux apparaître le caractère de reconstruction fonctionnelle de l’élaboration martinettienne, reconstruction fonctionnelle dans le cadre d’une élaboration structurale et eu égard à une observation « réaliste » du comportement des locuteurs, en réalité commune, et qu’entérinaient déjà les distinctions constitutives de la grammaire traditionnelle dont, comme nous l’avons vu plus haut, Martinet peine à se séparer en dépit de réélaborations et redéfinitions revendiquées<sup>2565</sup>. On notera, ici, qu’en réalité le constat vaudrait tout aussi bien pour la grammaire, la singularité du lexique provenant seulement de la mise en jeu des choses

---

<sup>2565</sup> Voir *supra* les notes 2093 et 2261, ainsi que la section II-, A-, 2-, b-, β-, v-. La distinction, tout aussi traditionnelle, de la grammaire et du lexique, est fondée sur la notion de nomenclature. Voir notamment M.Mon. : p. 156, cité ci-dessus. Le caractère traditionnel de cette distinction est signalé par Martinet, qui, comme nous l’avons vu, la rejette partiellement (voir les notes 1212 et 1967 ci-dessus et ci-dessous la note 2569). Voir notamment, pour cette qualification de « traditionnelle », dans le contexte des développements analysés présentement, M.Pré. : p. 147 puis 152-153, cités ci-dessous. Le double mouvement de rejet et d’acceptation apparaît bien dans « Une langue et le monde » (1980) : « On a reconnu là l’opposition traditionnelle entre lexique et grammaire. On aurait tort d’établir entre monèmes grammaticaux et monèmes lexicaux une opposition trop tranchée. Au mieux, il y a, comme nous venons de le dire, deux pôles. Beaucoup plus fondamentale, lorsqu’il s’agit de classer les monèmes, est l’opposition des fonctionnels aux non-fonctionnels : les premiers sont chargés de marquer les relations, et ils réclament, pour apparaître, la présence de deux éléments qu’il s’agit de relier ; les seconds peuvent apparaître comme noyau central de l’énoncé ou comme déterminant d’un autre monème. [...] »

Il n’en reste pas moins que, lorsqu’il s’agit de comprendre les relations entre une langue et le monde, c’est bien à l’opposition entre grammaire et lexique qu’on doit revenir. » (M.Mon. : p. 156-157).

et avec elles de la connaissance du monde. Il nous semble qu'il s'agit moins, dès lors, d'absence de convention que d'inégale connaissance du monde et ainsi, à nouveau, du domaine non linguistique de l'expérience. La théorisation saussurienne de la langue impose d'envisager le fait de manière toute différente : en termes d'articulation, et ainsi soit d'absence du terme<sup>2566</sup>, soit de caractère flou de la pensée ainsi articulée, soit enfin d'absence – individuelle – de codage social, lorsque le terme est doté d'un sens singulier. Il s'agira toujours, quoi qu'il en soit, de signes au lieu de signifiés, et ainsi de langue, l'élaboration martinettienne témoignant quant à elle, dans la logique même de l'élaboration structuraliste et de la référence à la théorie hjelmslevienne, d'une considération séparée de l'expression et du contenu. Cette analyse séparée du contenu est d'autant plus notable que le premier type de difficulté, celui qui concerne l'identification des traits de sens et la définition relationnelle des unités, est traité en termes de primat de la référence, traitement qui conduit à relativiser fortement la justification proposée dans « L'axiologie, étude des valeurs signifiées<sup>2567</sup> ». On se souvient, en effet, de ce passage des *Mémoires d'un linguiste*, cité *supra* :

« 2. Une unité linguistique est ce que les autres du même type ne sont pas

C'est "astucieux" et "excitant", mais à prendre avec plusieurs grains de sel. Sur le plan des unités lexicales, c'est une justification de la théorie des champs de Joost Trier. Mais, bien entendu, le lexique n'est structuré que par places. *Pomme, poire, prune, banane* s'opposent beaucoup plus fondamentalement sur le plan de la nature que sur celui de la langue. L'analyse dite "componentielle" de *pomme* aboutit au trait unique *pomme*. Donc pas de structuration possible. Ça fait un peu plus de sens en grammaire. En phonologie, on peut sans doute arguer qu'un Français, par exemple, ne saurait interpréter [Φ], intermédiaire entre [p] et [f], ni comme /p/ ni comme /f/. Mais s'il entend [Φas] dans ce qu'il pense être du français, il cherchera, dans le contexte, les indications nécessaires pour savoir s'il doit comprendre *passe* ou *fasse*. Donc, dans la pratique de la langue, la formulation vaut pour la phonologie et les autres plans très structurés, et il était bon qu'elle soit faite. » (M.Mé. : p. 297).

On lit de manière encore plus explicite dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

« Il doit naturellement être clair que l'axiologie s'étend également aux classes de lexicaux : c'est bien par opposition que l'on dégage les traits de sens qu'on fait figurer dans le lexique sous la forme un peu édulcorée d'une définition de dictionnaire. Le grammairien n'a donc nullement le monopole de l'axiologie. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'à s'en tenir, dans le dictionnaire, aux traits dégagés par opposition, on risque fort de laisser son utilisateur sur sa faim : à rapprocher la banane des autres fruits avec lesquels elle alterne dans notre alimentation, on s'aperçoit qu'on est nécessairement amené à poser un trait "banane" qui va rendre, sur le plan de l'analyse du linguiste, superflus et redondants, les traits "jaune" et "long" qu'on pensait pouvoir dégager de

<sup>2566</sup> Contrairement à ce que laisse penser une lecture littérale – et notamment structuraliste – de la théorie saussurienne, le système saussurien n'implique ni complétude ni clôture, que requiert seule une signification prise comme objet d'analyse, là où le concept saussurien d'articulation vaut précisément étiologie de la signification. Voir ci-dessous.

<sup>2567</sup> Si tant est qu'elle concerne réellement le caractère limité de la structuration en traits : le segment « un fourmillement d'expansions polysémiques qui rendent constamment incertaine l'identification d'un même signifiant dans des contextes différents comme une même unité ou des unités distinctes » peut en effet être interprété comme apposé au précédent, dont il vaudrait ainsi explicitation.

certain rapprochements. Linguistiquement, la définition de *banane*, c'est "banane", et pour renseigner celui qui, par hasard, ne saurait pas ce qu'est une banane, il ne reste qu'une description détaillée et mieux peut-être, une photographie en couleur qu'on complètera peut-être un jour par quelque émission olfactive. » (M.Poi. : p. 62)

et surtout dans « La présentation des unités significatives » (1976) :

« Les valeurs significatives qu'étudie l'axiologie, résultent, comme les valeurs distinctives dont l'examen est l'objet de la phonologie, de l'opposition d'unités à unités d'une même classe. Si l'analyse et la présentation de valeurs a pu être réalisée depuis longtemps en phonologie, c'est que les classes y présentent toutes un nombre relativement bas et, en tout cas, déterminé d'unités. Sur le plan des monèmes, le problème se pose assez différemment selon qu'on a affaire à des classes "grammaticales" à nombre fini d'unités ou à des classes "lexicales" ouvertes sur l'infini des expériences humaines. Même dans ce dernier cas, il n'est pas toujours impossible de dégager des traits de sens communs à un certain nombre de monèmes et à [*sic*] analyser le signifié de certains monèmes en un nombre fini de traits de sens. Mais il n'y a guère de chance, pour que tout l'effectif des monèmes d'une langue puisse être jamais réduit à un nombre fini de traits combinables. Considérons, par exemple, les espèces animales ou végétales. On sait, bien sûr, que les naturalistes peuvent les classer en référence à certains traits.

Libre au lexicographe de définir chaque espèce au moyen de ces traits. Mais, si ce qui nous intéresse en tant que linguistes est la façon dont les usagers utilisent leur langue pour communiquer entre eux, nous n'aurons rien dit de généralement valable en présentant l'*ortie* comme une herbacée urticacée. En la donnant comme 1. une herbe, 2. qui pique, nous n'aurons pas tout dit, parce qu'il y a d'autres herbes qui piquent. Il faudra préciser "qui pique... comme l'*ortie*", ce qui veut dire qu'*ortie* est finalement, pour le commun des mortels, une unité significative inanalysable et primaire.

En conséquence, on devra s'en tenir à la tradition en ce qui concerne la distinction entre une grammaire et un lexique. Seule figurera dans la grammaire l'axiologie de classes finies de monèmes, celles où toutes les oppositions existantes peuvent être prises en considération. On laissera au dictionnaire, avec toutes les ressources qu'on lui connaît, notamment les illustrations, le soin d'enrichir les connaissances des usagers, alors que la grammaire ne représente, en fait, pour eux, que l'explication des processus qui leur permet [*sic*], chaque jour, de communiquer avec leurs semblables. » (M.Pré. : p. 152-153).

Si l'analyse des signifiés lexicaux en traits pertinents de signification est possible, et même recommandée au lexicographe auteur des articles de dictionnaire, elle est cependant impuissante à rendre compte du fonctionnement de la langue, qui met quant à lui en jeu l'objet lui-même. On notera comme tout particulièrement remarquables l'affirmation : « Linguistiquement, la définition de *banane*, c'est "banane" », de même que l'opposition entre l'« explication des processus » permettant la communication et l'enrichissement des connaissances, qui repoussent hors du linguistique la définition en traits pourtant garante, ailleurs, de l'intégration à la langue. La distinction de deux types de classes, dotées d'un nombre déterminé d'unités et « ouvertes sur l'infini des expériences humaines », est relativement récurrente dans le corpus martinettien. On lit notamment dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964) :

« Calling limited inventories "grammatical" is generally found to be satisfactory, and it undoubtedly tallies with ideas of grammar as a part of language description where all



relevant items are presented without any *etc.* and which is reserved to the really structured aspects of language<sup>2568</sup>. » (M.Fou. : p. 120)

puis dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« En pratique, on sera amené à distinguer l'examen des valeurs d'unités d'inventaires limités (monèmes "grammaticaux") de celui des valeurs d'unités d'inventaires illimités dont on traite d'ordinaire dans les dictionnaires et qui fait l'essentiel de la LEXICOLOGIE. » (M.Pou. : p. 43)

et « La présentation des unités significatives<sup>2569</sup> » (1976) :

« Une fois les classes identifiées – et ceci appartient plutôt au temps de la recherche qu'à celui de la présentation – il reste à voir ce qui doit en être dit dans la grammaire. Il ne saurait, en effet, être question d'y présenter toutes les classes *in extenso*, sauf si l'on se décidait à supprimer le dictionnaire et à inclure tout le lexique dans la grammaire. Il vaut mieux, sur ce point, s'en tenir à la tradition, ne serait-ce que parce qu'on a intérêt à concentrer, dans un premier volume, tout ce qu'on peut considérer comme proprement structuré, et laisser pour la suite la collecte de ce qui sera nécessairement mouvant, parce que directement exposé à se modifier du fait des besoins changeants des locuteurs. On présentera donc, dans la grammaire, chacune des classes de monèmes, mais en se contentant d'illustrer par des exemples celles qui restent ouvertes et qu'on désigne généralement comme les classes lexicales par opposition, précisément, aux classes grammaticales qui, elles, devraient y figurer intégralement. » (M.Pré. : p. 147).

Elle est de fait corrélative de la dimension de la structuration, dans la mesure où, comme il apparaît dans « La présentation des unités significatives », la définition relationnelle, si elle doit être exhaustive, suppose un nombre fini d'unités. La notion d'ouverture sur « l'infini des expériences humaines » pointe cependant vers un empêchement de la structuration, au regard duquel cette dernière semble un gain contre la réalité. Ce rapport inverse entre structuration et dépendance à l'égard des choses est présent dès *A Functional View of Language*, dont l'opposition du lexique aux domaines de la phonologie et de la grammaire, mentionnée ci-dessus, était extraite de ce passage significatif :

« Il est vraisemblable que peu de linguistes seront tentés de réclamer une typologie lexicale, non parce qu'ils estiment que le lexique d'une langue dépend trop étroitement de la réalité extra-linguistique, mais plutôt – et cela revient peut-être au même – parce que le lexique est ce qui reste d'une langue après que ses éléments nettement structurés ont été dégagés, c'est-à-dire le domaine d'unités aux rapports assez lâches, domaine pour l'ensemble duquel il serait difficile de trouver des formules caractéristiques<sup>2570</sup>. » (M.LF : p. 107-108).

---

<sup>2568</sup> « Appeler "grammaticaux" les inventaires limités est généralement considéré comme satisfaisant, et cela s'accorde sans aucun doute avec les conceptions de la grammaire comme une section de la description linguistique où toutes les unités pertinentes sont présentées sans aucun *etc.* et qui est réservée aux aspects réellement structurés du langage. »

<sup>2569</sup> Voir en outre M.Poi. : p. 61, M.Ve. : p. 108, et M.Dis. : p. 139, cités ci-dessous. Là encore, la distinction est traditionnelle. Voir les notes 1212 et 1967 ci-dessus.

<sup>2570</sup> « Few linguists are likely to insist on establishing a lexical typology, not exactly because they feel that the lexicon of a language is too closely dependent on non-linguistic reality, but – and it may amount to the same

Il s'agit ici de « rapports assez lâches » entre les unités, corrélatifs d'une dépendance à l'égard de la réalité extra-linguistique. On lit de même<sup>2571</sup> dans « Affinités linguistiques en Méditerranée » (1968) :

« Il convient d'ailleurs de préciser la place qui revient au lexique dans une théorie de l'affinité linguistique. On pourrait, à première vue, identifier absolument affinité linguistique et analogie de structure. Dans ces conditions la phonologie et la grammaire, qui sont, de l'avis général, les aspects du langage les plus structurés, c'est-à-dire ceux où la nature des unités dépend le plus étroitement de celle des autres unités du même système, seraient les domaines où devraient presque nécessairement se révéler les affinités. Le lexique au contraire, si directement dépendant de la nature des choses, et échappant largement de ce fait au caractère conventionnel et structuré des faits centralement linguistiques, ne saurait donner d'indication réelle relativement à l'appareil par affinité : si deux langues ont une désignation pour un certain objet, c'est que l'objet était là, s'imposant par lui-même à l'attention des membres des deux communautés. » (M.Med. : p. 174).

Le rapport est cependant inverse dans « La dynamique du français contemporain » (1967), où la dépendance des unités entre elles semble un frein à l'influence des besoins communicatifs sur la langue :

« Les plans de la langue les moins susceptibles d'être directement atteints par les changements de la société sont les plus structurés, c'est-à-dire ceux où une nouvelle unité ne saurait apparaître sans affecter la nature et les rapports mutuels des unités préexistantes. » (M.Dy. : p. 36).

Or, on retrouve, dans « Affinités linguistiques en Méditerranée », la référence au caractère « conventionnel » des faits linguistiques, qui s'y trouve explicitement lié à la dimension de la structuration, la définition relationnelle des unités linguistiques apparaissant ainsi à nouveau comme un gage de l'autonomie de la langue à l'égard de la réalité<sup>2572</sup>. S'opposent ainsi deux types de fonctionnement de la communication, structural d'une part, référentiel d'autre part, qui semblent deux manifestations complémentaires de l'impossibilité d'intégrer la signification à la langue : à la structuration, construction structurale, en lieu et place d'une

---

thing – because it is what remains of the language once its neatly structured parts have been abstracted and dealt with, in other words, the domain of loosely connected units for which it would be difficult to devise a wholesale characterization. » (M.FVL : p. 87-88).

<sup>2571</sup> Mentionnons encore, dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, cette précision relative à l'appréciation, signalée ci-dessus, du système des fonctions spatiales et de celui des fonctions temporelles : le premier, moins structuré que le second, est également « remarquablement concret » (M.GFF : p. 181).

<sup>2572</sup> L'expression « faits centralement linguistiques » que l'on trouve dans « Affinités linguistiques en Méditerranée » n'est pas sans rappeler une autre opposition entre noyau et marges, mentionnée *supra* (voir M.Mé. : p. 325-329, cité à la fin de la section II-, A-, 1-, b-, γ-), opposition corrélatrice de la double articulation et parallèle à la distinction gradualité/discretion. Or, nous verrons (voir *infra*, III-) qu'il s'agit là encore de convention et, bien qu'avec d'autres enjeux, d'autonomie de la langue. Martinet écrit par exemple dans *A Functional View of Language* : « Si nous considérons la double articulation comme le noyau central du langage et si nous ne voulons voir dans le reste que des traits marginaux, c'est parce que cette conception met le langage à l'abri de toutes les formes de communication confuses, inanalysées, interjectionnelles, préhumaines, ou, si j'ose dire, proto-humaines. » (M.LF : p. 40) [« If we consider double articulation as the core of language, and would see in the rest just margins, it is because this removes language farthest from indiscriminate, unanalysed, interjectional, prehuman, or, should we say, proto-human, forms of communication. » (M.FVL : p. 28)].

étimologie de la signification, de la distance du mot à l'égard de la chose, répond la défaillance de cette construction à l'endroit de la rencontre avec les choses. L'absence de structuration fait cependant l'objet d'une justification fonctionnelle, dont témoigne déjà la notion d'ouverture à l'infini de l'expérience dont il a été question dans ce qui précède et que rappelle l'association, dans le passage de « La présentation des unités significatives » tout juste cité, du fait d'être « directement exposé à se modifier du fait des besoins changeants des locuteurs » et de celui, pour les classes lexicales, de « rester ouvertes ». On lit ainsi dans « Continuum et discrétion » (1988) :

« La langue française fonctionne parfaitement aussi bien chez celui qui n'a pas pris conscience de la supplétion du verbe *aller* que chez le sujet qui n'a jamais pensé à rapprocher *table* (de cuisine) et *table* (de multiplication).

On entrevoit, sans doute, tout ce que cela implique quant aux possibilités de structuration paradigmatique des signifiés. Tout effort isomorphique pour retrouver ici le type d'organisation qu'on a dégagé dans le cas du signifiant, avec ses articulations successives en phonèmes et en monèmes ou, plus généralement, en unités distinctives et unités significatives, se heurte naturellement au fait que la fonction distinctive n'a pas ici sa place. Un tel effort a toute chance de ne pas aboutir, si ce n'est dans le domaine des unités significatives qui accèdent au plus haut degré d'abstraction. Ce sont celles que nous appelons les modalités et qu'on ne saurait mieux définir qu'en disant qu'elles sont "bouts de branche", c'est-à-dire non susceptibles d'être déterminées par quelque adjonction. Tels sont, par exemple, un nombre comme le pluriel, un temps comme le passé, un aspect comme l'accompli. Nous retrouvons là le domaine du discret que nous avait révélé l'analyse phonologique, avec un nombre fixe d'unités qui sont précisément, en termes saussuriens, ce que ne sont pas les autres de la même classe de commutation.

L'autre type d'éléments qu'on rattache, avec les modalités, au domaine grammatical est celui des connecteurs, ou indicateurs de fonction, ceux qui réclament, pour apparaître, la présence de deux membres du discours à rattacher l'un à l'autre. Ils peuvent, comme les modalités, atteindre parfois un haut degré d'abstraction, à c'est toute approche, de tout éloignement. Mais ils n'échappent pas à la nécessité qu'à toute langue de tenter d'épouser l'infinie variété du monde perçu. Si, dans ce champ, on semble généralement partir d'éléments qui, dans un énoncé, pourraient se suffire à eux-mêmes : *up ! down ! dehors ! ouste !*, on aboutit vite, à travers des emplois adverbiaux, c'est-à-dire de détermination de prédicats, à ce rôle d'éléments de liaison qui les caractérise. Or, il ne saurait être question de limiter une fois pour toutes le nombre de liaison explicites : à côté des six cas du latin, des quatre de l'allemand, s'établit tout un jeu de prépositions qui les complètent et vont tendre à les remplacer tout en s'enrichissant à leur tour par adjonction de combinaisons synthématiques : *au cours de, en dépit de, histoire de*, à travers lesquelles commence à s'infiltrer le foisonnement qu'impose au vocabulaire le besoin permanent de mieux communiquer l'infinie variété de l'expérience. Même si cette expérience, avant toute confrontation avec les ressources d'une langue donnée, ne saurait être envisagée comme un parfait continuum, puisque la simple perception implique un début d'analyse, elle entraînera, dans le matériau linguistique qui doit servir à son expression, une constante fermentation. En face de ce devenir, le formaliste pourra éprouver de l'embarras, sauf, bien entendu, s'il décide d'en faire résolument abstraction. Refuseront certainement de le suivre tous ceux qui estiment que la seule synchronie valable doit être dynamique, par examen attentif des variétés contemporaines de comportement. Ceux-là sauront se consoler de ne pouvoir réduire à un nombre donné de traits de sens l'ensemble des signifiés de la langue. » (M.Dis. : p. 139-140).

Le caractère limité de la structuration du lexique fait ici l'objet d'une explication différente<sup>2573</sup>, étant rapporté au deuxième type de difficulté distingué ci-dessus, relatif à l'identification des monèmes. On retrouve, dans ce cadre, la référence de « Pour une linguistique des langues » à la théorie hjelmslevienne, que suggère inmanquablement l'adjectif « isomorphe ». L'argumentation martinettienne est alors extrêmement significative. Le premier argument est évidemment irréfutable : « Tout effort isomorphe pour retrouver ici le type d'organisation qu'on a dégagé dans le cas du signifiant, avec ses articulations successives en phonèmes et en monèmes ou, plus généralement, en unités distinctives et unités significatives, se heurte naturellement au fait que la fonction distinctive n'a pas ici sa place. » Mais Martinet poursuit : « Un tel effort a toute chance de ne pas aboutir, si ce n'est dans le domaine des unités significatives qui accèdent au plus haut degré d'abstraction. », comme si quelque chose de tel que la fonction distinctive pouvait finalement trouver sa place dans le domaine des unités significatives. Une telle fonction serait cause de la structuration en traits et de la définition relationnelle des unités qui caractérisent le « domaine du discret ». Cette assumption partielle de l'isomorphisme, qui rappelle l'ambiguïté de la critique martinettienne de la théorie hjelmslevienne, et en particulier le développement de « Structural Linguistics » que nous avons cité à la fin de la section précédente, paraît difficilement soutenable si l'on prend à la lettre la notion de fonction distinctive. Elle ne trouve sens, ce nous semble, qu'à la lumière de la justification fonctionnelle de la moindre structuration du lexique que donne Martinet dans le paragraphe qui suit, et qui correspond au troisième type de difficulté distingué ci-dessus : à l'intégration à la langue dans le cadre de l'opposition entre continu et discret qui est constitutive de la phonologie et plus généralement, à sa suite – bien que *mutatis mutandis* –, de la linguistique, répond la « nécessité qu'a toute langue de tenter d'épouser l'infinie variété du monde perçu » ou le « foisonnement qu'impose au vocabulaire le besoin permanent de mieux communiquer l'infinie variété de l'expérience », autrement dit une langue qui est certes à construire comme structure mais qui est par ailleurs tournée vers le continu du monde à dire. A l'« extraction » corrélatrice de la discrétion qui prévaut sur le plan des unités distinctives s'oppose, à rebours de l'intégration de la signification à la langue, l'épousement du continu du monde, et Martinet insiste, à la fin de son développement, sur le parallélisme des deux oppositions : discrétion/continu et structuration/caractère protéiforme, pensé ici, comme ci-dessus dans « La présentation des unités significatives », où s'opposaient « structuré » et « mouvant », en termes dynamiques de « fermentation » et de « devenir ». Il apparaît ainsi que dans la mesure où elle est signifiant, la langue est nécessairement doublement orientée : vers sa construction d'une part, des deux côtés du son et du sens, construction impliquant une fonction « distinctive », en réalité centripète, vers le dire du monde d'autre part, impliquant quant à lui un mouvement centrifuge. L'échelle de structuration apparaît ainsi dans toute la dualité de son enjeu : la structure linguistique, dans cette perspective, est nécessairement double, fortement structurée pour assurer l'identité de la langue, son autonomie face à la réalité, faiblement structurée pour

---

<sup>2573</sup> Il faut insister sur le fait que ce type de justification est secondaire – tourné vers la justification fonctionnelle que nous abordons ici, à l'égard de laquelle elle peut passer (fallacieusement) pour une difficulté subsidiaire d'ordre pratique – par rapport à la raison fondamentale que constitue la distinction de deux fonctionnements : structural et référentiel, et dont le reste est précisément une élaboration.

permettre le dire du monde, infini et continu, et l'échelle de structuration semble ainsi constitutive d'une double construction du rapport mot/chose, par la structuration et par la dualité noyau/périphérie, c'est-à-dire pour une part, comme nous le verrons, signifiant/référent. De ce point de vue, la grammaire fait figure de terme intermédiaire, impliquant tout à la fois la structuration et la signification, et c'est pourquoi son élaboration est marquée de la dualité signifié/signe, structuration/structure que nous avons vue plus haut. Martinet conçoit en effet les rapports de la langue et du monde dans le cadre de l'opposition entre noyau et périphérie dont il a été question ci-dessus. On lit ainsi dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Ma contribution la moins négative aux problèmes des signifiés est sans doute mon article dans *Dilbilim*, la revue turque de linguistique, intitulé "Une langue et le monde". Le connaissez-vous ?

*Non.*

C'est un effort pour opposer le lexique, de structuration lâche, au noyau très cohérent qui caractérise en propre chaque langue et qui comporte un système de phonèmes, qui représente un choix particulier parmi les latitudes articulatoires des organes dits de la parole, et une structure grammaticale qui, elle aussi, est chaque fois spécifique.

Le degré d'originalité auquel peut, en matière grammaticale, atteindre chaque langue échappe à ceux qui opèrent constamment et uniquement avec des langues indo-européennes. Celles-ci ont des chances de se ressembler jusque dans le détail puisqu'elles dérivent d'une même langue disparue. Les différences qu'on y relève ressortissent surtout à la forme : les mêmes types de relations s'y expriment ici au moyen d'éléments postposés plus ou moins amalgamés, dits cas ; là, au moyen de prépositions plus aisément identifiables ; de même, les pronoms sujets y peuvent être agglutinés au verbe, en latin, par exemple, *amat*, ou indépendants, comme dans l'équivalent *il aime*. Mais on répugne à admettre qu'il y a des langues où il n'y a pas proprement de "sujet" ni de verbes distincts de noms, où donc, chaque fois, l'expérience va se couler dans des moules tout à fait différents de ceux qu'à enregistrés la tradition.

Décrire une langue, c'est, en priorité, présenter le noyau phonologique et grammatical et marquer ce qui le distingue de celui des autres langues. Cette description a des chances d'être exhaustive, parce qu'elle dégage des unités discrètes, qu'on peut donc compter et énumérer.

En face de ce noyau, il y a le lexique qui, lui aussi, diffère d'une langue à une autre, qui n'est donc pas une nomenclature, qui correspond chaque fois à une analyse particulière de l'expérience, mais qui est censé permettre l'expression de l'infinie variété des expériences humaines. Il devra donc pouvoir s'adapter à chaque circonstance. » (M.Mé. : p. 335-336).

On retrouve ici l'opposition du « noyau très cohérent » que constituent la phonologie et la grammaire au lexique « de structuration lâche ». Martinet insiste fortement sur le caractère *sui generis* de ce noyau « qui caractérise en propre chaque langue » : le système de phonèmes « représente un choix particulier parmi les latitudes articulatoires des organes dits de la parole », et la structure grammaticale « elle aussi, est chaque fois spécifique », « originale ». C'est là, d'ailleurs, l'objet principal de la description linguistique, puisque « [d]écrire une langue, c'est, en priorité, présenter le noyau phonologique et grammatical et marquer ce qui le distingue de celui des autres langues ». Martinet affirme certes, par ailleurs, le caractère *sui generis* du lexique « qui, lui aussi, diffère d'une langue à une autre, qui n'est donc pas une nomenclature, qui correspond chaque fois à une analyse particulière de l'expérience », mais le

fait fondamental, constitutif de l'opposition du lexique au reste de la langue, est la nécessité pour ce dernier de « permettre l'expression de l'infinie variété des expériences humaines » et dès lors de « pouvoir s'adapter à chaque circonstance ». Martinet semblait d'ailleurs, quelques pages plus haut dans l'ouvrage, voir quelque incompatibilité entre l'objet d'étude que constitue l'« articulation à la réalité perçue » et le « cadre d'une linguistique qui se veut une linguistique des langues, donc différentielle » :

« Ce qui reste à développer, ce n'est plus la première articulation à proprement parler, mais les rapports de cette articulation à la réalité perçue. Sur ce sujet, je me suis prononcé jusqu'à présent dans des articles que je ne renie pas, que j'estime valables, mais je ne me suis pas risqué très loin dans ce domaine qu'il est difficile d'aborder dans le cadre d'une linguistique qui se veut une linguistique des langues, donc différentielle, où l'on ne se lance pas dans des généralisations hâtives et dans la culture des universaux. Évidemment, tout ce que j'ai dit jusqu'à présent peut paraître assez négatif, et si je devais l'enseigner à des débutants, ils pourraient avoir l'impression que je leur rogne les ailes. » (M.Mé. : p. 334-335).

Or, Martinet insiste beaucoup sur l'opposition entre stable et mouvant, qu'il accompagne d'une assignation de l'identité de la langue à son noyau. On lisait déjà dans « Le français tel qu'on le parle » (1962) :

« Mais le lexique d'une langue est ce qu'elle a de moins spécifique, ce qu'elle peut étendre à l'infini sans que sa structure fondamentale en soit réellement affectée. » (M.Fr. : p. 13).

On lit ensuite, avant les *Mémoires d'un linguiste*, dans « Une langue et le monde » (1980) :

« Concret ou abstrait, le lexique ne remplira utilement son rôle que s'il s'adapte immédiatement aux circonstances pour couvrir tous les besoins communicatifs. Des phonèmes et de la grammaire, on peut attendre au contraire qu'ils assurent la continuité dans le temps. Ce sont eux qui sont réellement garants de l'identité de la langue. La petite Savoyarde, qui déclarait : *abade bien les plotes pour camber le goillat*, parlait bien le français, et non l'idiome local auquel elle empruntait tout son lexique *abade* “écartée”, *plote* “jambe”, *camber* “enjamber”, *goillat* “flaque”, en ce qu'elle faisait strictement usage des phonèmes et de la grammaire de la langue de prestige.

Il n'est sans doute pas question de nier la possibilité pour la phonie et la grammaire d'une langue de changer au cours du temps. La linguistique fonctionnelle a été, d'ailleurs, la première à montrer que ce sont les besoins de la communication qui sont, en dernière analyse, responsables de l'évolution des systèmes phonologiques, ceux qui, à première vue, paraissent les moins exposés à la pression de ces besoins. La formule, longtemps perçue comme une boutade, “Une langue change parce qu'elle fonctionne”, vaut bien sur tous les plans. Mais ceci n'invalide pas la constatation que le fonctionnement d'une langue réclame, autour d'un noyau étroitement structuré et relativement stable, l'existence de ressources lexicales plus souples, toujours disponibles pour tenter de refléter l'infinie variété des expériences humaines. » (M.Mon. : p. 162).

C'est ainsi qu'en même temps que le caractère *sui generis* semble relativement secondaire dans le fonctionnement lexical, avant tout caractérisé par son dynamisme, la structuration à laquelle il participe partiellement apparaît constitutive de la consistance même de la langue

comme signifiant, substrat de sa continuité dans le temps et garante de son identité. On retrouve ici, de manière très nette, la dualité de la structuration et du fonctionnement, à l'égard de laquelle l'échelle de structuration témoigne à nouveau de la dualité de la construction martinettienne du rapport entre fonction et structure : à la fonction distinctive, corrélatrice de la discrétion des unités phonologiques, répondent sur le plan de la grammaire et du lexique, dans le cadre de la dualité du signe et du signifié, un fonctionnement référentiel doublé d'une structuration assurant l'autonomie de la langue à l'égard de la réalité (le caractère *sui generis* de la structure), structuration d'autant plus lâche que l'on est proche du point de jonction avec les choses. Or, dans la logique même de la dualité signe/signifié qui la soutient, cette dualité de la structuration et du fonctionnement est partiellement parallèle à celle du signifiant et du signifié, et l'opposition noyau/périphérie en vient ainsi à se superposer à celle du mot et de la chose<sup>2574</sup>. La stabilité de la structure grammaticale renvoie en premier lieu au cadre syntagmatique, et à l'opposition corrélatrice du lexique et de la syntaxe telle qu'elle apparaît dans l'un des passages de *Syntaxe générale* que nous avons cités ci-dessus :

« Quant au lexique, il n'existe que pour faire comprendre à ceux qui utilisent la langue comment l'expérience qu'ils ont du monde peut se couler dans le moule de sa syntaxe. Il n'y a de sens, avec la valeur linguistique de ce terme, que ce qui se dégage de la confrontation des unités rangées dans une même classe caractérisée par ses compatibilités syntaxiques. » (M.SG : p. 5).

On lit en effet dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

« Ce qui distingue la grammaire du lexique, c'est au fond qu'on traite en grammaire des aspects de la langue où l'on peut espérer être exhaustif et qu'on laisse à l'auteur de dictionnaire le soin de recueillir un vocabulaire sans limite définie, en fait ce qu'il peut inclure dans le cadre offert par l'éditeur. Il est clair que, si les progrès de l'analyse componentielle devaient aboutir à réduire le vocabulaire à la combinaison d'un nombre fini de traits de sens, on pourrait envisager d'inclure, dans la grammaire, la liste de ces traits. On est évidemment loin du compte en ce qui concerne le lexique à l'exclusion des outils grammaticaux, et la chose se comprend très bien : le lexique est là pour tenter de couvrir tous les besoins de la communication humaine, c'est-à-dire tout ce que l'homme désire transmettre à autrui de son expérience du monde. Il doit donc constamment s'étendre, soit en s'enrichissant de nouvelles unités, soit en utilisant les ressources de la polysémie qui, dans sa dynamique, procède en insérant les unités existantes dans de nouveaux contextes. Fonctionnellement, le lexique est voué à l'expansion, à l'inverse des éléments grammaticaux qui assurent une certaine stabilité en intégrant les nouveautés lexicales à des cadres préétablis. Le grammairien laissera donc au lexicographe le soin de relever et de présenter la façon dont chaque unité du vocabulaire est mise en équivalence

---

<sup>2574</sup> Martinet ajoute d'ailleurs, dans « Une langue et le monde » : « D'un autre côté, l'existence de vocabulaires scientifiques aux unités parfaitement définies n'implique pas que les rapports d'une langue au monde soient autre chose que ceux que nous venons d'exposer. Une science ne peut se constituer comme distincte d'une réflexion métaphysique ou philosophique que dans la mesure où l'on a choisi pour elle une pertinence, un critère sélectif, qui lui permet de rendre précisément compte de certains faits, mais qui s'oppose à toute prétention qu'elle pourrait avoir de présenter intégralement le monde dans son infinie variété. » (M.Mon. : p. 162-163). On retrouve ici, avec le principe de pertinence, le caractère culturel de la dimension du *sui generis* lorsqu'il s'agit des unités significatives, au moins lexicales. Qu'il s'agisse de continu ou de discrétion, il s'agit toujours, comme nous l'avons vu plus haut, de nomenclature.

avec certains éléments de l'expérience. Il ne traitera, pour sa part, que des traits de sens qui distinguent les unités d'une même classe grammaticale, celles qui, en principe, s'y trouvent en nombre limité. La limitation qu'implique ici "en principe" est suggérée par le fait que l'expansion de l'effectif des monèmes n'est pas limité aux zones dites lexicales puisqu'il peut apparaître constamment des locutions prépositionnelles comme *au cours de*, *dans l'espace de* par figement de syntagmes. L'apparition de nouvelles modalités n'est, bien entendu, pas exclue. Dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, on a posé l'existence d'une modalité verbale dite "récent" manifestée par la combinaison de *venir* + *de* + un verbe à la forme infinitive, notamment sur la base d'un début de figement (cf. 3.11). Mais il est clair que cette unité, formellement difficile à cerner, est une création relativement récente, encore en cours d'établissement, et favorisée par l'existence d'un homologue, le prochain : *aller* + l'infinitif. De façon générale, il suffit de rappeler que les systèmes grammaticaux changent au cours du temps sans que la langue dans laquelle le changement se produit cesse jamais de fonctionner. Comme toutefois les modifications de la structure grammaticale sont beaucoup moins rapides que celles qui affectent le lexique, on peut assez facilement en faire abstraction. » (M.Poi. : p. 61).

Martinet parle ici d'outils grammaticaux. On retrouve cette notion d'outil, la même année, dans « Vers une langue commune », où la grammaire se trouve de même présentée comme un cadre syntagmatique – il s'agit de l'ordonnancement des éléments significatifs –, la phonologie renvoyant quant à elle à l'identification des unités significatives :

« Le lexique pose des problèmes sensiblement différents. Il ne s'agit plus, comme en phonologie et en grammaire, de fournir à l'usager les outils qui vont lui permettre d'identifier et d'ordonner les éléments significatifs, mais bien de lui donner les moyens de communiquer au mieux toutes les variétés et toutes les nuances de son expérience. D'un côté, il y a des systèmes très cohérents, au nombre déterminé d'unités. Du côté du lexique, on trouve des listes ouvertes toujours susceptibles d'enrichissements. » (M.Ve. : p. 108).

Mais si la grammaire renvoie ainsi au cadre syntagmatique, la phonologie se trouve quant à elle du côté du signifiant, dont Martinet oppose significativement la discrétion au continu du monde et du sens. On lit ainsi dans « Une langue et le monde » (1980) :

« Le monde – nous voulons dire, bien sûr, la perception que nous en avons – est un infini dont les unités discrètes de nos analyses ne permettront jamais de rendre compte. Mais on peut tendre vers cet idéal si chaque monème, unité parfaitement discrète en tant que signifiant, est susceptible, au hasard de combinaisons inattendues, de voir sa valeur signifiée s'adapter aux besoins de l'instant. » (M.Mon. : p. 160)

texte dont la reproduction dans *Fonction et dynamique des langues* est introduite de la manière suivante :

« Si nous traitons à part des unités significatives et du sens, c'est que les premières, du fait de leur forme perceptible, conservent le caractère discret qui est le propre des unités linguistiques. Le sens, lui, lorsqu'il n'est pas un signifié impliqué par un signifiant, se confond avec l'expérience que chacun de nous a du monde. » (M.FDL : p. 159).

L'échelle de structuration semble ainsi se doubler d'un partage des tâches entre discrétion (phonologie) et désignation (lexique), la grammaire faisant figure de juste milieu, cadre syntagmatique et structuration discrète des signifiés, en même temps que signifiant –



désignateur – doté en tant que tel, comme il apparaît notamment dans le développement de « Le point de vue fonctionnel en grammaire », d'une stabilité qui n'est qu'approximative bien que réelle. On notera, à cet égard, cette opposition entre « noyau langagier » ou « noyau structuré » et « monde extérieur dont il s'agit de rendre compte au moyen d'une langue », « réalité non structurée à exprimer » qui, dans les *Mémoires d'un linguiste*, définissent le « vrai problème linguistique » – expression par ailleurs notable : à la théorisation des rapports son/sens, problème constitutif de la linguistique saussurienne, répondent chez Martinet le rapport mot/chose et les capacités expressives de la langue :

*« Depuis quelques temps, vous le savez sûrement, on reproche surtout à Saussure la formule “la langue en elle-même et pour elle-même”, en lisant Bourdieu par exemple... »*

*Je ne le sais pas trop ; on ne me le dit pas, à moi !*

*“L'autonomie de la langue est une chimère, on doit tenir compte obligatoirement de l'influence de la société, etc.”*

Ces gens-là n'ont pas réfléchi au vrai problème linguistique, qui est précisément l'existence d'un noyau langagier ayant une assez large autonomie – encore qu'il puisse être affecté par des pressions non linguistiques – et celle d'un monde extérieur dont il s'agit de rendre compte au moyen d'une langue. Le langage va donc se trouver au carrefour de ce noyau structuré et d'une réalité non structurée à exprimer, c'est-à-dire le monde tel qu'il est perçu. Le premier devoir des usagers de la langue telle que nous l'employons, va être d'explicitier l'expérience que nous avons de ce monde. Pour cela, nous avons à notre disposition un système qui, même lorsqu'il est assez lâche, comme dans le domaine lexical, est tout de même cohérent. » (M.Mé. : p. 352-353).

Il s'agit là, comme en témoignent les dernières lignes, du lexique aussi bien que de la phonologie et de la grammaire. L'expression « noyau structuré » n'en demeure pas moins éloquente, et on lisait dans « Une langue et le monde » :

*« Les linguistes sont mieux armés que quiconque pour traiter des rapports d'une langue et du monde, c'est-à-dire aborder les problèmes lexicaux et, de façon générale, examiner la façon dont se pratique, dans les faits et étant données toutes les circonstances, la communication entre les hommes. Mais ils auraient tort de croire qu'il s'agit là de la fin dernière de leurs recherches. L'essence du langage humain est dans le noyau structuré dont le caractère fondamentalement discret en fait l'originalité en face du continu et de la diversité sans limites de notre expérience du monde. » (M.Mon. : p. 163).*

La justification fonctionnelle de la moindre structuration du lexique conduit à la notion de polysémie. On lit ainsi, après « Le point de vue fonctionnel en grammaire<sup>2575</sup> », dans « Que faire du “mot” ? » (1986) :

*« La polysémie est une condition sine qua non de l'utilisation du langage humain : celui-ci, on le sait, doit permettre de communiquer une infinité d'expériences différentes au moyen d'un vocabulaire limité. Il faut donc adapter le vocabulaire aux besoins en*

---

<sup>2575</sup> Voir, dans le développement cité ci-dessus : « [...] le lexique est là pour tenter de couvrir tous les besoins de la communication humaine, c'est-à-dire tout ce que l'homme désire transmettre à autrui de son expérience du monde. Il doit donc constamment s'étendre, soit en s'enrichissant de nouvelles unités, soit en utilisant les ressources de la polysémie qui, dans sa dynamique, procède en insérant les unités existantes dans de nouveaux contextes. » (M.Poi. : p. 61).

confiant à chaque unité signifiante le soin de signifier du partiellement différent en faisant confiance au contexte pour orienter l'auditeur ou le lecteur. » (M.Fai. : p. 128)

puis de même dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Nous savons qu'une langue ne peut pas exister sans polysémie : il s'agit de couvrir l'ensemble du monde perceptible au moyen du nombre relativement limité des monèmes qui sont à notre disposition, et d'en tirer le maximum, c'est-à-dire étendre la valeur d'un monème en l'employant dans des contextes nouveaux, permettant le décalage du sens d'un terme dans une certaine direction. Dans la mesure où le mot reste toujours employé dans un certain contexte, la polysémie n'est pas dangereuse. » (M.Mé. : p. 280-281).

La polysémie, cause principale du caractère protéiforme des signifiés lexicaux apparaît ici comme un composant nécessaire du fonctionnement des langues, dans la mesure où celles-ci doivent permettre de dire l'infini de l'expérience. Elle n'en joue pas moins contre la structuration, ainsi qu'il apparaît notamment dans « Une langue et le monde », où l'opposition continu de l'expérience/discrétion du signifiant que nous avons mentionnée ci-dessus vient faire pendant fonctionnel au deuxième type de difficulté structurale distingué par Martinet, relatif à l'identification des monèmes :

« La création de nouveaux contextes est la source, non seulement de nouveaux syntagmes qui peuvent évoluer en syntème par figement, mais celle de la polysémie, de cette latitude, pour tout élément lexical, d'étendre de proche en proche le domaine de ses références, de telle sorte qu'on ne sait plus si l'on a encore affaire au même monème ou à plusieurs monèmes homonymes : en face des quatre ou cinq valeurs distinctes du signifiant français *fraise* et au vu des incertitudes étymologiques, on est bien en peine de se prononcer. Or, à la réflexion, on voit mal comment, sans la polysémie, l'homme pourrait satisfaire ses besoins de communication linguistique : faire dire des choses différentes aux mêmes formes selon les contextes est un des fondements de toute économie linguistique. Le monde – nous voulons dire, bien sûr, la perception que nous en avons – est un infini dont les unités discrètes de nos analyses ne permettront jamais de rendre compte. Mais on peut tendre vers cet idéal si chaque monème, unité parfaitement discrète en tant que signifiant, est susceptible, au hasard de combinaisons inattendues, de voir sa valeur signifiée s'adapter aux besoins de l'instant. » (M.Mon. : p. 160).

Cette difficulté était également signalée dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » (1976) :

« 10° The relations between the units that stands in opposition, i.e., such as can alternate in the same contextual conditions and, accordingly, belong to the same system, are discrete and immediately discernible. Commutation is decisive. In phonology, for example, a minimal pair pins down two phonic segments as belonging to different phonemes. Equating or distinguishing two segments of a discourse which appear in different contexts is far more complex : physical identity is never decisive : the vowels of Danish *ret* and *nat* belong to different phonemes in spite of their physical likeness, and homonymous monemes are found everywhere. The only possibility of deciding for or against identification is determining whether or not they stand in the same relations to the other units of their respective systems. The decision is comparatively easy in the case of phonemes and grammatical units, but often impossible in the case of lexical items where, in the case of polysemy, the same etymological item appears with different meanings in different contexts, in such a way that they necessarily commute with different sets of

monemes. All of this largely accounts for the difficulty encountered in the identification and semantic classification of significant units<sup>2576</sup>. » (M.Ba. : p. 13).

On lit de même ensuite dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« J'ai traité plusieurs fois de l'homonymie, donc, en termes traditionnels, des mots différents de forme identique (*fraise*, le fruit – *fraise*, l'outil – *fraise*, la collerette) et de la polysémie, là où un "même mot" présente plusieurs sens (*table* de la loi – *table* de multiplication – *table* de cuisine). Il est fréquent qu'en pure synchronie, la distinction soit hasardeuse, voire impossible (*grève* des travailleurs – *grève* de la mer) et cela ne permet pas l'identification de tous les monèmes de la langue. Ceux qui ne se posent pas ces problèmes trichent en introduisant l'étymologie par la petite porte (une seule entrée, dans le *Larousse*, pour les deux *grève*). » (M.Mé. : p. 335)

où Martinet met à nouveau en balance, comme dans « Une langue et le monde », nécessités fonctionnelles et difficultés structurales :

« Décrire une langue, c'est, en priorité, présenter le noyau phonologique et grammatical et marquer ce qui le distingue de celui des autres langues. Cette description a des chances d'être exhaustive, parce qu'elle dégage des unités discrètes, qu'on peut donc compter et énumérer.

En face de ce noyau, il y a le lexique qui, lui aussi, diffère d'une langue à une autre, qui n'est donc pas une nomenclature, qui correspond chaque fois à une analyse particulière de l'expérience, mais qui est censé permettre l'expression de l'infinie variété des expériences humaines. Il devra donc pouvoir s'adapter à chaque circonstance. Comme il est, pour chaque individu, limité au vocabulaire qu'il a pu emmagasiner, il faudra, lorsqu'il s'agit de faire connaître à autrui une expérience nouvelle, combiner des monèmes correspondant à des expériences bien identifiées pour évoquer celle pour laquelle on n'a pas à sa disposition de désignation traditionnelle. Cela entraînera des gauchissements de la valeur de chacun d'entre eux qui vont aller jusqu'à rendre aléatoire leur identification d'un contexte à un autre : qui peut dire ce que signifie *maison*, par exemple, hors de contextes comme *maison de brique*, *maison de commerce*, *Maison d'Autriche*, etc.

---

<sup>2576</sup> « 10<sup>o</sup> Les relations entre les unités qui sont en opposition, c'est-à-dire qui peuvent alterner dans les mêmes conditions contextuelles et, en conséquence, appartiennent au même système, sont discrètes et immédiatement discernables. La commutation est décisive. En phonologie, par exemple, une paire minimale permet de déterminer avec précision que deux segments phoniques appartiennent à deux phonèmes différents. Assimiler ou distinguer deux segments d'un discours qui apparaissent dans des contextes différents est beaucoup plus difficile : l'identité physique n'est jamais décisive : les voyelles du danois *ret* et *nat* appartiennent à des phonèmes différents en dépit de leur similitude physique, et on trouve partout des monèmes homonymes. La seule possibilité de décider pour ou contre l'identification est de déterminer si ces segments sont ou non dans des relations analogues avec les autres unités de leurs systèmes respectifs. La décision est relativement facile dans le cas des phonèmes et des unités grammaticales, mais souvent impossible dans le cas des éléments lexicaux, où, dans le cas de la polysémie, le même élément étymologique apparaît avec différentes significations dans différents contextes, de telle manière qu'elles commutent nécessairement avec différentes séries de monèmes. Tout cela rend largement compte de la difficulté rencontrée dans l'identification et la classification sémantique des unités significatives. » Voir également dans le résumé en français : « C10. – Les relations entre les termes en opposition sont discrètes et immédiatement discernables ; les relations entre les unités d'un même énoncé dépendent de leur place dans, des systèmes parallèles ; ceci a d'importantes implications dans les cas d'homonymie-polysémie. » (M.Ba. : p. 14).

Le linguiste, qui n'est pas censé guider l'usage, mais le décrire fidèlement dans sa réalité synchronique, sera bien embarrassé pour distinguer la polysémie de *maison* des homonymies de *fraise*. Le lexicographe a, pour sa part, toute latitude d'aller au-delà de ce qui est le bien commun de tous les usagers de la langue. Ce qu'on pourrait lui reprocher serait précisément de ne pas offrir à ses lecteurs des occasions de s'informer sur les étymologies qui vont permettre de rattacher tel sens à tel autre, *table*, par exemple, dans *table de la loi* et *table de salle à manger*, sur celles des prononciations du mot qu'utilisent les gens de prestige.

Décrire la réalité du comportement lexical réel d'une communauté ou même simplement d'un individu me paraît une entreprise très difficile parce que ce comportement est susceptible de varier à chaque instant : dès qu'une conversation s'engage, un mot est susceptible d'apparaître dans un contexte nouveau qui va en infléchir la valeur, si bien que le processus même de l'enquête qu'il faudrait mener aurait pour effet de modifier le paysage lexical du sujet étudié. » (M.Mé. : p. 336-337).

Les difficultés d'identification semblent – homonymie mise à part – une rançon de la problématique morphologique, dans la mesure où elle implique une analyse des signifiés. Aussi le traitement martinettien de la distinction homonymie/polysémie fait-il très nettement apparaître ce déplacement de la dualité signifiant/signifié à la dualité mot/chose dont témoigne l'appréhension des rapports langue/monde dans le cadre de l'opposition noyau/périphérie. Ces deux notions de polysémie et d'homonymie rappellent celles de neutralisation et de syncrétisme dont il a été question plus haut, et elles renvoient de même à deux niveaux de fonctionnement distincts : l'homonymie, comme le syncrétisme qui en est un cas particulier, est un défaut de fonctionnement, la polysémie une modalité du fonctionnement significatif et, dès lors, la distinction entre homonymes et polysèmes relève de l'analyse des signifiés qui préside, dans le cadre de la problématique morphologique, à l'identification des monèmes. Or, significativement, cette distinction fait l'objet d'un traitement différent selon qu'il s'agit de grammaire ou de lexique. On se souvient, tout d'abord, de ce paragraphe de *Syntaxe générale*, cité *supra* :

« Nous avons jusqu'ici concentré notre attention sur les formes que peut assumer le signifiant des monèmes sans considérer, sinon, de façon épisodique et indirectement, lorsque s'est posée, aux §§ 3.36 et 37, la question de l'identité ou de la différence de formes homonymes, les problèmes que soulève l'identification du signifié. Si nous avons toujours affaire à des monèmes de signifiant stable et spécifique, si "vert" /ver/ était toujours /ver/ et jamais /vert/, et si /ver/ voulait toujours dire "vert" et jamais "verre", "ver", "vers" ou "vair", le problème de l'identité du signifié ne se poserait pas puisque cette identité se confondrait avec celle du signifiant en celle du signe. Mais tout ce qui a été dit ci-dessus des variantes de signifiant et l'existence bien connue de faits d'homonymie nous convaincent que la forme ne nous offre jamais de certitude en la matière.

En fait, le problème se pose de façon très différente selon qu'il s'agit de monèmes appartenant à des classes, comme on en trouve dans la grammaire, comportant quelques unités seulement qu'il est relativement aisé de différencier les unes des autres, ou bien de monèmes lexicaux dont l'identification sur la base de leurs oppositions avec les monèmes de la même classe peut être plus que délicate. Sur le plan des unités grammaticales, il n'est pas rare que la forme du signifiant soit si variable d'un contexte à un autre qu'il vaut mieux totalement s'en abstraire lorsqu'on désire identifier comme la même unité des segments apparaissant dans des entourages distincts : on a vu, ci-dessus, que l'accusatif singulier, en grec, apparaît certes sous deux formes différentes, /-n/ et /-a/, mais que cette différence, synchroniquement totale, ne complique guère l'identification du cas, parce

que ces formes sont en distribution complémentaire et qu'elles sont employées exactement dans les mêmes conditions syntaxiques : comme marque de l'objet de verbes déterminés et après certaines prépositions. » (M.SG : p. 67-68)

qui fait écho au développement de « Some Basic Principles of Functional Linguistics » que nous avons cité dans ce qui précède. Il s'agit là de difficultés structurales, mais la différence d'élaboration concerne également la construction fonctionnelle. Au niveau grammatical, Martinet insiste sur les difficultés empiriques rencontrées dans l'analyse des signifiés. On trouve ainsi dans « Pour une linguistique des langues » (1973), puis surtout dans *Syntaxe générale*, des développements relativement analogues à ceux que nous avons cités plus haut lorsque nous avons tenté de mettre en évidence le rôle de cette analyse des signifiés dans l'élaboration martinettienne :

« L'art du lexicographe consiste à trouver, pour chaque terme, le contexte nécessaire et suffisant, celui qui résume tous les autres.

Mais, bien entendu, c'est là que commencent les difficultés. Peut-on, par exemple, fournir un contexte qui condenserait tous ceux où peut figurer le français *table*, ceux, par exemple, de *table de salle-à-manger*, *tables de la Loi*, *tables des matières* ? Et s'il faut nécessairement, ici, trois définitions différentes, doit-on poser trois monèmes *table*, insister sur l'unité du terme en faisant intervenir la diachronie là où elle n'a que faire ? Doit-on arguer que, les contextes étant normalement différents, c'est eux qui peuvent être rendus responsables des différences de sens et que ces différents sens sont des avatars d'une seule et même unité ? Mais parler de différences n'a de sens que s'il y a base commune, et c'est précisément cette base commune qu'on voudrait trouver. Ces problèmes sont, en général, présentés et discutés en termes de lexique, mais ils existent pour toutes les unités significatives, y compris celles qui, ne se présentant pas comme des "mots" distincts, ne figurent pas dans le dictionnaire. Ils affectent également les fonctions, que celles-ci soient ou non représentées par des monèmes. Doit-on, en français, distinguer ou non entre une fonction locative, dans *il vit à Paris*, et une fonction allative *il va à Paris*. Ici, sans doute, une base commune "spatiale ponctuelle" est-elle assurée. Mais doit-on distinguer deux fonctions à du fait de la spatialité dans *il arrive à Paris* et de la temporalité de *il arrive à six heures*. L'absence de coordination entre les deux compléments dans *il arrive à Paris à six heures* pourrait être retenue comme argument en faveur de la distinction. Mais l'absence de coordination existe aussi dans *on joue à la Comédie française, à Paris*, avec deux fonctions locatives.

Ce qui précède ne doit pas être interprété comme un aveu d'impuissance, mais comme une justification ou, simplement, une explication de la lenteur des progrès dans ce domaine et du fait que, jusqu'ici, les théoriciens n'ont pas eu beaucoup à apporter aux praticiens. » (M.Pou. : p. 42-43).

Martinet englobe ici dans une même discussion les monèmes lexicaux et grammaticaux. On lit en revanche dans *Syntaxe générale* :

### « 3.41. *Homonymie grammaticale*

Il ne faudrait cependant pas croire que tous les problèmes sont résolus lorsqu'on a, sur une base largement formelle, précisé l'identité d'un cas comme l'accusatif ou celle d'une préposition comme *à*. Ici, tout comme sur le plan des unités lexicales, peut se poser la question de savoir si les différences sémantiques entre les différents accusatifs d'un texte, accusatif de mouvement dans *Romam* "à Rome" et accusatif d'objet dans *uideo Romam* "je vois Rome", ou celles qu'on relève entre le *à* de *je le donne à Pierre* et celui de *j'habite à Paris* sont à considérer comme des variantes combinatoires, ce qui

correspondrait à la polysémie des éléments lexicaux, ou des unités distinctes, c'est-à-dire, en fait, des homonymes. En d'autres termes, existe-t-il un ou plusieurs monèmes accusatifs, un ou plusieurs monèmes *à* en français ? Dans ces deux cas, nous avons affaire à des indicateurs de fonction et le problème sera examiné en détail ci-dessous dans le chapitre consacré aux fonctions. Mais la question se pose également pour des unités grammaticales qui ne sont pas des fonctionnels mais des modalités. A-t-on le même monème conditionnel dans *il disait qu'il chanterait le lendemain* et *il chanterait si on lui offrait un gros cachet* où l'on diagnostique, d'un côté, un futur dans le passé, de l'autre, un véritable conditionnel ? Notons que, dans le premier cas, il faudrait analyser la finale *-erait* comme *-er-* "futur", *-ait* "imparfait", et, dans le second, traiter le même segment comme un tout. Une solution formaliste consisterait à décréter qu'on doit poser une seule unité aussi longtemps que les deux significations ne se rencontrent que dans des contextes différents. Mais il n'est pas sûr que cette solution serait beaucoup plus séduisante sur le plan de la grammaire que sur celui du lexique où, avec un peu d'ingéniosité, on peut faire figurer n'importe quelle paire d'homonymes dans un contexte identique, à condition, bien entendu, qu'ils appartiennent aux mêmes classes. C'est pourtant celle qu'on est tenté de recommander pour les monèmes grammaticaux. En ce qui concerne, parmi eux, les monèmes fonctionnels, nous trouverons ci-dessous (§§ 7.18 à 25) les moyens de distinguer entre des fonctions différentes, même si nous continuons à parler d'un monème accusatif ou d'un monème *à*.

### 3.42. *Le cas des modalités*

Pour ce qui est des autres éléments grammaticaux, les modalités, on est tenté de penser que, mis à part les cas d'homonymie, en général partielle, aisément identifiables, comme tels, du type *donnions* subjonctif ~ *donnions* imparfait ou angl. *worked* prétérit ~ *worked* participe passé, la polysémie tend à s'annuler là où le contexte n'est plus d'aucun secours. Soit, en français parlé contemporain, une forme comme *j'ai fini*. Elle vaut comme parfait présent lorsqu'elle n'est pas accompagnée de quelque élément marquant le caractère passé de l'action, comme dans *j'ai fini mon travail hier à cinq heures* ; avec un autre verbe, dans *j'ai couru*, par exemple, le caractère passé de l'action s'imposera sans addition aucune, sauf, peut-être, dans des contextes et des situations particulières : *j'ai couru* avec valeur de parfait présent dans la bouche d'un athlète sur un stade ; en revanche *j'ai mangé* employé seul est un parfait alors que *j'ai mangé du rôti* est un passé. Avec un intransitif conjugué avec l'auxiliaire *être*, comme *tomber*, il y a confusion formelle entre le passé *il est tombé* (*de l'échelle*) ou encore *il est tombé*, absolument, et un parfait *il est tombé* qui impliquerait : "il est à terre après une chute". Si donc, ouvrant ma fenêtre, en Provence, un beau matin, je dis : *le mistral est tombé*, on peut diagnostiquer, au départ, deux jugements différents : "le mistral a cessé de souffler à quelque moment dans le passé", ou "je constate que le mistral ne souffle plus". Mais cela revient en pratique au même, et celui qui écrit ces lignes a pu, après avoir prononcé cette phrase dans les circonstances décrites, se demander, sans trouver une réponse, s'il avait voulu employer le passé ou le parfait présent. Cela veut dire que si l'usage linguistique tolère qu'une polysémie grammaticale ne soit pas toujours résolue par le contexte, c'est qu'en pratique, il importe peu que l'auditeur comprenne d'une façon ou de l'autre. Pour la personne à qui s'adressait la remarque, il s'agissait en fait de savoir comment elle allait s'habiller pour sortir.

### 3.43. *La syntaxe et la polysémie lexicale*

Si le problème de la polysémie et de l'homonymie dans ses rapports avec celui de l'identification des unités se pose différemment pour les monèmes grammaticaux, c'est que, quelques nombreux qu'ils soient, ils sont bien repérables et classifiables, alors qu'il y a autant de contextes lexicaux différents qu'il y a de possibilités de faire figurer un élément lexical quelconque dans une combinaison quelconque d'éléments lexicaux, c'est-à-dire une infinité. Si l'on ne peut pas dire que le syntacticien se désintéresse absolument du sens des monèmes lexicaux puisque, comme on le verra, on peut faire appel à ce sens

pour marquer les rapports entre les éléments de l'énoncé, il lui importe peu que tel segment signifiant dans tel contexte lexical soit ou non à concevoir comme identique à un autre segment composé des mêmes unités distinctives dans un autre contexte lexical. C'est pourquoi nous ne traiterons pas ici des problèmes d'homonymie et de polysémie lexicale. » (M.SG : p. 68-70).

Il s'agit bien, ici, d'analyse des signifiés. Martinet évoque en effet des difficultés d'appréciation de certaines « différences sémantiques », dont il faut décider si elles sont des variantes combinatoires du signifié d'un polysème ou des signifiés de monèmes homonymes, et l'on retrouve, dans le cadre de cette analyse, le recours à des critères formels, selon le jeu combiné de l'analyse des signifiés et de l'évaluation des signifiants. Le cas des modalités est tout particulièrement significatif pour notre propos, en ce qu'il met en jeu la polysémie, c'est-à-dire cette modalité particulière du fonctionnement significatif qui est à la limite du défaut de fonctionnement que représente l'homonymie. La position martinettienne est tout à fait claire et implique nettement le cadre de l'analyse des signifiés. Le défaut de fonctionnement corrélatif de la polysémie est pallié pour partie par les contextes, qui remplissent ainsi un rôle de signifiant. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit de même dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Dans la mesure où le mot reste toujours employé dans un certain contexte, la polysémie n'est pas dangereuse. » (M.Mé. : p. 280-281).

Il s'agit bien, cependant, de fonctionnement significatif, comme en témoigne l'évaluation des nécessités de la communication qui permet à Martinet d'écrire que « la polysémie tend à s'annuler là où le contexte n'est plus d'aucun secours », dans la mesure où « si l'usage linguistique tolère qu'une polysémie grammaticale ne soit pas toujours résolue par le contexte, c'est qu'en pratique, il importe peu que l'auditeur comprenne d'une façon ou de l'autre ». On lit de même dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, concernant inversement l'homonymie :

« Une homonymie ne se maintient que si le contexte ou la situation permet toujours d'identifier l'un ou l'autre monème. Les homonymes, comme *a* et *à*, *tente* et *tante*, *grâce* et *grasse*, peuvent être une source de calembours, mais ils n'affectent pas, en général, l'identification des monèmes. » (M.GFF : p. 8).

Martinet se place ici du point de vue de la désignation, sans préjudice, par ailleurs, d'une analyse axiologique qui permet de parler, dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, de confusion de valeurs distinctes :

### « 3.36 Unité

Cette classe [celle de l'aspect] ne comporte qu'une seule unité, le parfait. Le parfait s'oppose à son absence, c'est-à-dire au déroulement de l'action sans considération de la situation qui en peut résulter.

[...]

### Axiologie

### 3.38 Action accomplie ou prétérît

De toutes les modalités verbales du français, le parfait est celle qui assume les valeurs les plus divergentes, sans, bien entendu, que les usagers, face à l'identité formelle du monème, en prennent jamais conscience<sup>2577</sup>. » (M.GFF : p. 128).

Il n'en postule pas moins une polysémie, c'est-à-dire, comme il apparaît notamment dans le développement de « Pour une linguistique des langues », un invariant subsompteur de variations. Les unités lexicales sont envisagées de manière tout à fait différente. En effet, ainsi qu'il apparaît dans le dernier paragraphe du développement de *Syntaxe générale*, la différence entre les deux types de monèmes, grammaticaux et lexicaux, n'est pas seulement relative aux difficultés d'analyse, plus grandes lorsqu'il s'agit des monèmes lexicaux, en raison de l'infinité des contextes possibles. Martinet affirme en outre que, du point de vue du syntacticien, l'identification des monèmes lexicaux revêt une importance très limitée. Or, au-delà de la syntaxe, cette inimportance est en réalité constitutive du fonctionnement de la communication, qui semble ainsi rompre, au niveau lexical, avec la distinction invariant/variations qui informe l'élaboration martinettienne comme les autres élaborations structuralistes. Martinet écrit en effet dans « Continuum et discrétion » (1988) :

« Soit le segment de discours *rouge*. A l'adresse de sa compagne, l'homme qui prononce *mets ta robe rouge* a choisi *rouge* parmi une série d'adjectifs qui ne sont pas nécessairement "de couleur", pour préciser quelle pièce d'habillement il désire lui voir porter : à côté de *verte* ou *noire*, il y avait peut-être *rayée*, *longue*, *montante*, ou quelque synthème comme à *pois* ou à *volants*. Le même sujet, au restaurant, va commander *un pichet de vin rouge* là où le choix est sans doute entre *blanc* et *rosé*. Allons-nous pouvoir identifier le *rouge* de *robe rouge* et celui de *vin rouge* ? Le choix entre *rouge* et *verte*, dans le premier cas, entre *rouge* et *blanc* dans le second, situe, dans les deux cas, *rouge* parmi les couleurs. Pressé de questions, notre homme déclarera sans doute qu'il s'agissait, dans le premier cas, de la "couleur" de la robe, dans le second, de la "couleur" du vin. C'est ce qui pourrait justifier que nous ne traitons pas, en synchronie, les deux *rouge* comme des homonymes. Par ailleurs, le statut syntaxique de *robe rouge* et de *vin rouge* n'est pas le même : *robe rouge* est un syntagme composé de deux monèmes libres, alors que *vin rouge* est un synthème consistant en deux monèmes conjoints formant un tout qui seul, à l'exception de ses composants, est susceptible de recevoir des déterminations : un vin n'est pas plus ou moins rouge, mais un vin rouge peut être plus ou moins foncé. Nous avons de même un synthème dans *il a vu rouge* : on ne voit pas plus rouge ou moins rouge. Mais, en outre, *rouge* n'est ici plus commutable, ou alors avec quelque adverbe comme *bien*, *mal* ou *clair*. Qu'est-ce qui peut, au-delà d'un signifiant remarquablement stable, /ruʒ/, consacrer l'identité du monème à travers tous ses emplois, sinon peut-être le fait que le caractère visuel de la perception du rouge reste marqué même dans le synthème *voir rouge* où la référence est, en fait, à un accès de colère plutôt qu'à une vision colorée.

Mais si nous arrivons à cerner l'identité de *rouge*, pouvons-nous réellement l'assumer, en synchronie et pour tous les usagers, dans le cas de *table*, par exemple, où l'étymologie la justifie, et la dénier à *fraise* où l'identité formelle, qui doit résulter de multiples attractions paronymiques, arrive à établir chez certains le vague sentiment d'une unité sémantique au-delà de valeurs aussi diverses que "fruit du fraisier", "mésentère du veau", "collerette plissée", "outil d'acier servant à forer", voire "visage", puis "présence (inopportune)" dans "ramener sa fraise". Le lexicographe, qui doit informer son public, a le devoir d'aller bien au-delà de ce qui est le comportement ou le

---

<sup>2577</sup> Voir également, notamment, pour ce type d'analyse : M.GFF : p. 175-176 et 203.



sentiment de l'usager moyen. Mais le linguiste, qui cherche à comprendre comment fonctionne la langue, ne saurait se satisfaire de la réaction, en face de sa langue, du savant ou de l'homme cultivé. Il lui faut rechercher en priorité comment arrive à communiquer linguistiquement celui qui n'a guère l'occasion de réfléchir à ce qui se passe en lui lorsqu'il parle. Il est clair que, pour ce dernier, l'identité formelle du signifiant est à la base de l'organisation des unités significatives, sans toutefois que cela s'oppose à l'identification fonctionnelle de signifiants aussi différents que *va*, *all-*, *aille* et *i-* pour le monème *aller*, ni que cela impose de ramener à l'unité des homonymes ou des polysèmes. La langue française fonctionne parfaitement aussi bien chez celui qui n'a pas pris conscience de la supplétion du verbe *aller* que chez le sujet qui n'a jamais pensé à rapprocher *table* (de cuisine) et *table* (de multiplication). » (M.Dis. : p. 137-139).

On retrouve significativement, dans ce passage, l'opposition entre travail du lexicographe et fonctionnement de la langue, dans le cadre de laquelle, de manière tout aussi significative, à l'unité du monème grammatical – non remise en cause puisqu'il s'agit seulement de la possibilité de prendre conscience de la supplétion – répond la multiplicité du monème lexical. Or, tandis que s'opposent à nouveau, dans « Analyse et présentation » (1970), analyse du fonctionnement et construction de la structure, celles-ci sont données comme opérant respectivement dans le domaine du lexique et dans celui de la grammaire :

« Mais, bien entendu, toute langue abonde en homonymes et polysèmes entre lesquels on ne saurait tracer de frontière en synchronie. A considérer le problème sur le plan du fonctionnement du langage, on peut dire que, dans le comportement du locuteur moyen, il n'y a aucune indication que le maniement satisfaisant de la langue réclame l'identification comme une même unité des variantes de signifié d'un monème : l'expérience indique qu'un sujet peut utiliser les syntagmes *la maison des voisins*, *la Maison d'Autriche*, *je rentre à la maison*, sans avoir jamais pris conscience de rapports sémantiques entre les différents emplois de *maison*, comme si, donc, on avait affaire à trois homonymes. Il faudra donc nécessairement, dans ce cas, s'en remettre au "bon sens" qui est, comme on le sait, la chose la mieux partagée, mais qui a le tort de varier d'une personne à une autre. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'éléments appartenant à des inventaires limités, dit grammaticaux, les critères ne manquent pas qui permettent de se prononcer sur l'identification d'éléments apparaissant dans différents contextes.

Là où le sens, selon les contextes, varie peu ou ne varie pas du tout, on a, par le recours de la distribution complémentaire, un moyen d'identifier des réalisations phonologiquement distinctes comme des signifiants d'un même monème. C'est ainsi qu'on retrouve le même monème fonctionnel dans *à l'hôpital* et *au moulin*, la même modalité "imparfait" dans *je chantais* et *nous chantions*, le même monème verbal dans *il va* et *il ira*. » (M.An. : p. 146).

Il y a ainsi, sur le plan du lexique, une sorte de défaillance de l'analyse en signifiés, qui cède la place au constat du fonctionnement référentiel : le signifié n'importe plus, mais seul le référent désigné, et sa transmission. La distinction grammaire/lexique paraît donc corrélative d'un renversement de la construction de la langue comme signifiant, impliquant l'intégration des significations à la langue, en élaboration fonctionnelle de la distinction mot/chose, auquel renvoie dès lors, en dernière analyse, la double dualité structuration/fonctionnement, signifié/signe. Il faut noter, en effet, que si l'identification des monèmes lexicaux peut ainsi être indifférente au fonctionnement de la communication, c'est dans la mesure où la polysémie vient alors s'égaliser fonctionnellement à l'homonymie, c'est-à-dire à un défaut de fonctionnement que viennent pallier les contextes, autrement dit que si le signifié est

incertain, signifiant d'une part, et dès lors référent (ou sens transmis) d'autre part demeurent quant à eux parfaitement identifiables. On lit ainsi dans la *Grammaire fonctionnelle du français* :

« La **forme** d'un monème peut, on l'a vu, varier selon les contextes. Les variations, dans ce cas, peuvent toujours être précisées exactement puisqu'elles correspondent au choix de phonèmes différents. Or, les phonèmes sont des unités telles que leur identité n'est pas affectée par de minimes déviations de forme auxquelles ils peuvent être soumis. Il en va autrement du **sens** des monèmes, c'est-à-dire de la réalité à laquelle ils se réfèrent : *petit* ne correspond pas aux mêmes dimensions dans un *petit éléphant* et un *petit vermisseau* : l'homme que sa femme désigne comme *mon petit mari* peut mesurer un mètre quatre-vingt-dix. Une *table* de multiplication ne ressemble en rien à une *table* de salle à manger. Il n'y a, on le voit, guère de limites aux variations de sens selon les contextes. Mais les contextes qui sont responsables des variations de sens restent là pour permettre à l'auditeur de ne pas se tromper sur le sens particulier du monème. Ici, comme pour les homonymes, c'est le contexte et la situation qui permettent de s'y retrouver. C'est pourquoi il n'est pas toujours possible de distinguer entre des homonymes comme *fraise* (le fruit) et *fraise* (la collerette) et les sens différents d'un même monème : *table* (de salle à manger) et *table* (de multiplication). Pour la communication, cela n'a pas d'importance, parce que deux Français se comprendront parfaitement même si l'un connaît les rapports étymologiques entre *grève* (bord de mer ou de rivière) et *grève* (cessation de travail), alors que l'autre n'en a aucune idée. » (M.GFF : p. 8-9)

puis dans « Que faire du “mot” ? » (1986) :

« Nous n'avons jusqu'ici posé que le problème de l'identité syntagmatique du “mot”. Reste à considérer le problème de son identité sémantique. L'idéal serait naturellement que toute unité de sens ait toujours la même forme et que cette forme soit distincte de celle de toutes les autres unités significatives de la langue. Or, on sait que cet idéal n'est pleinement atteint nulle part. On trouve partout des homonymes, c'est-à-dire une même forme qui correspond à des sens totalement différents. La communication langagière n'en est pas affectée si les homonymes n'apparaissent jamais dans exactement les mêmes contextes et les mêmes situations. Soit les deux homophones français *tente* et *tante*. On peut, avec un peu d'imagination, fabriquer des contextes où l'on ne saurait lequel des deux il faut comprendre, mais il ne s'agit jamais que de calembours. Les produits de la polysémie sont, au départ, autre chose que des homonymes. Ce n'est pas un hasard si le “mot” *table* désigne aussi bien le meuble autour duquel on s'installe pour prendre ses repas qu'une liste de titres (*TABLE des matières*) ou de formules arithmétiques (*TABLE de multiplication*). Quiconque connaît tous les sens de *table* peut entrevoir les conditions qui ont fait dériver toutes ces significations d'une seule et même valeur primitive. Mais beaucoup d'usagers de la langue ne connaissent la forme que dans des contextes comme *as-tu appris ta table ?*, *nous allons nous mettre à table* qui ne permettent pas à eux seuls de retrouver cette valeur. Il y a donc pour eux deux homonymes *table* qu'ils pourront employer toute leur vie sans jamais s'aviser de les rapprocher.

Le maintien de la polysémie se justifie par les mêmes raisons qu'on invoque pour expliquer la possibilité de l'homonymie : dans les deux cas, les contextes sont différents et préviennent toute ambiguïté. Dans le cas de la polysémie, c'est l'emploi, un peu forcé au départ, de la forme dans un contexte particulier qui a gauchi le sens, et c'est la présence de ce contexte qui maintient et finalement accuse la différenciation sémantique.

La chose est si vraie que, dans certains cas, les étymologistes eux-mêmes ne savent si certaines identités formelles sont dues au hasard, avec le secours de ce qu'on appelle l'attraction paronymique – c'est-à-dire le fait d'identifier complètement des formes au départ peu différentes dont l'une est un peu rare – ou si elles résultent d'une expansion

polysémique. C'est ce qui se passe, en français, avec *fraise*, avec quatre ou cinq sens différents et plusieurs étymologies douteuses.

Nous ne sommes, bien entendu, jamais obligés de poser ce problème en termes de "mots". Il s'agit, dans tous les cas, de valeurs différentes attribuées à une même forme. Mais, homonymes ou polysèmes, toutes les formes citées ci-dessus sont des monèmes. Seraient-elles des synthèmes, comme *centenaire* (d'un événement) et *centenaire* (un individu), que la situation serait identique : nous aurions affaire non à des syntagmes comportant, outre un noyau, des satellites, mais à des unités syntaxiquement simples. Il n'y a donc aucune raison d'invoquer ici autre chose que le monème, qui est naturellement toujours conçu comme faisant participer à son fonctionnement tous les synthèmes qui entrent dans la même classe que lui.

Non seulement la linguistique fonctionnelle n'apporte aucune réponse à la question de savoir si deux formes identiques sont le même monème ou deux monèmes différents, mais elle enseigne qu'il n'y a, en stricte synchronie, aucune réponse possible. Ce sera à chaque lexicographe de trancher, en faisant, s'il le désire, intervenir l'étymologie, si elle est disponible. Il s'efforcera, là où c'est possible, d'ordonner les différentes valeurs de façon que s'impose la possibilité, voire la justification, du passage de l'une à la suivante. Il présentera peut-être tout d'abord une valeur qui n'est plus de celles qui sont synchroniquement attestées, disons, pour *table*, "surface plane", si elle permet à l'utilisateur du dictionnaire de ramener à l'unité les valeurs divergentes.

Il y a beaucoup de chances pour que le point de vue qu'il adopte soit plus prescriptif que scientifique, et ceci pose la question d'une description parfaitement objective des usages lexicaux : comment les sujets se comportent-ils réellement en ces matières ? Et, lorsqu'on dit "les sujets", on ne pense pas nécessairement à des lettrés et à des savants, mais aux mêmes informateurs qui nous ont servi pour dégager la phonologie et la grammaire de leurs usages particuliers. On sait le temps qu'il aura fallu pour qu'on se décide à présenter d'une langue la prononciation ou, mieux, les prononciations réelles et enregistrables, plutôt que l'idée qu'on se faisait d'une norme. Sans réclamer la mise au point d'un dictionnaire des usages lexicaux réels d'une communauté linguistique, ne pourrait-on envisager la description d'un idiolecte où l'on distinguerait les emplois actifs et les identifications passives, les conditions d'emploi de chaque unité, ce qu'elle suggère précisément ? Soit, pour *bouvreuil*, par exemple, l'indication de ce que représente le terme pour la personne en cause ; soit 1. ? ; 2. "un oiseau" ; 3. "un oiseau du type passereau" ; 4. "un passereau noir et rouge de taille un peu supérieure à la moyenne", etc. Dans un premier temps, on devrait sans doute se contenter de couvrir un domaine particulier, par exemple, les animaux et les végétaux. Est-ce trop demander que l'on étende à l'étude du lexique – même s'il cesse, dès qu'intervient le sens, d'appartenir au domaine du discret – les principes de la recherche désintéressée ? Lorsqu'on est bien convaincu que "désintéressé" ne veut pas dire "irresponsable" et que cette recherche doit se faire au nom d'une pertinence spécifique avec un souci constant de définir précisément les termes dont on se sert, on aura retrouvé les bases réelles de toute recherche scientifique. » (M.Fai. : p. 133-135).

Le déroulement de ce dernier développement est par ailleurs tout à fait remarquable, et fait nettement apparaître le renversement que nous avons essayé de mettre en évidence. Le point de départ étant l'identité sémantique des monèmes, l'homonymie est d'abord présentée comme un défaut de fonctionnement, pallié par les contextes, et distinct, dans la mesure où il concerne le plan du signifiant, du phénomène de la polysémie. Mais Martinet affirme ensuite, outre la similarité des difficultés qu'entraînent la polysémie et l'homonymie, difficultés chaque fois palliées par les contextes, l'équivalence de ces deux phénomènes dans l'esprit du

locuteur, opposant à nouveau point de vue du lexicographe et point de vue du fonctionnement de la communication et concluant par un appel à une description réaliste des usages lexicaux.

Cette élaboration fonctionnelle de la distinction mot/chose, dans le cadre de laquelle la distinction signifiant/référent (mot/chose) se substitue à celle du signifiant et du signifié, implique une relative dissolution du sens et de l'unité dans la communication. Or, tandis que polysémie et homonymie se trouvent ainsi fonctionnellement assimilées au détriment de l'identification des monèmes, le rôle du contexte dans la communication concerne en réalité l'ensemble des situations de communication. Il faut revenir, à ce point, à la distinction établie par « Continuum et discrétion » entre deux types de vocabulaire, naturel (« banane ») et culturel (« démocratie »). Cette distinction intervient pour la première fois dans « Une langue et le monde » (1980), où Martinet écrit :

« On peut distinguer, en matière de vocabulaire, celui qu'on connaît surtout par la confrontation avec un objet déterminé ou une expérience récurrente bien caractérisée, et celui, plus abstrait, où, en dernière analyse, ce sont des contextes linguistiques qui ont permis de cerner la valeur de chaque terme. D'un côté nous avons, par exemple, *banane*, et, de l'autre, *démocratie*.

Le vocabulaire du type *banane* reste sous la dépendance directe de l'expérience de chacun : chez les enfants français, pendant la seconde guerre mondiale, le mot *orange* subsistait comme un mythe, mais lorsque le fruit a réapparu sur le marché, il a été salué comme « une drôle de pomme ». Le monème ne se maintient, ici, avec sa valeur propre, qu'aussi longtemps que l'objet est présent.

Le vocabulaire du type *démocratie* est, quant à sa valeur signifiée, beaucoup plus instable puisque celle-ci est sous la dépendance des contextes où on le trouve et qu'en l'absence de tout objet concret de référence, ces contextes sont susceptibles de varier selon les préférences et le tempérament de chacun. Sans doute des consensus peuvent-ils s'établir qui permettront de censurer certains contextes. Mais les connotations personnelles subsisteront à l'arrière-plan, toujours susceptibles de se manifester, timidement d'abord, puis avec plus d'assurance, et, finalement de s'imposer à ceux chez qui elles rencontrent un écho. » (M.Mon. : p. 161-162).

Martinet distingue tout d'abord deux types d'apprentissage : en situation, c'est-à-dire par la confrontation avec l'objet ou l'expérience désignés, et en contexte. La distinction est relativement ancienne. Comme nous l'avons vu plus haut, on lisait en effet dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« Les nécessités pratiques de la communication exigent donc, de la forme linguistique, qu'elle soit constamment et sur tous les plans largement **redondante**.

Cette redondance, indispensable à l'exercice du langage, l'est aussi lorsqu'il s'agit pour l'enfant d'acquérir l'usage de la langue de l'entourage. Sans doute l'enfant est-il conditionné à associer certains sons à certains faits d'expérience ; par exemple, les sons [šval] avec la perception de l'animal cheval, et c'est ainsi qu'il apprend bien des éléments de la langue ; mais il n'est pas rare qu'il acquière des mots en les identifiant dans les séries de contextes qui finissent par cerner, pour lui, le sens du terme : dans la bouche d'un aîné : « Maman, j'ai *faim* ; donne-moi une tartine » ; dans celle du père : « J'ai *faim* ; quand nous mettons-nous à table ? » ; du chat de la maison : « Il a *faim* ; donne-lui du mou. » Tous ces énoncés sont redondants en ce qu'ils signalent deux fois chez le sujet le désir de prendre de la nourriture, et c'est cette redondance qui permet au jeune témoin d'identifier le mot *faim*. Ceci vaut aussi pour l'adulte, lorsqu'il rencontre un mot nouveau, que ce soit dans sa langue ou dans une langue étrangère. L'article de

dictionnaire, qui est le dernier recours dans ce cas, n'est, après tout, rien qu'une redondance systématique : "Rudéral... Qui croît dans les décombres."<sup>2578</sup> » (M.Él. : p. 180-181)

et de même dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« La redondance est indispensable pour la transmission de la langue à de nouvelles générations de locuteurs ; on apprend un grand nombre de mots en identifiant certains aspects de certaines situations, par exemple un animal donné, le cheval, avec une certaine production vocale. Mais des milliers d'autres mots, qui ne correspondent pas à des êtres ou des objets concrets, sont appris normalement grâce à des contextes redondants, comme par exemple *faim* si un enfant apprend ce mot en entendant des énoncés tels que *il a faim ; donnez-lui quelque chose à manger*, ou *j'ai faim ; quand allons-nous dîner ?* L'apprentissage de mots nouveaux grâce aux contextes redondants est très fréquent tout au long de notre vie, qu'il s'agisse de mots de notre propre langue ou d'une langue étrangère<sup>2579</sup>. » (M.LF : p. 169).

A cette distinction en répond une seconde, relative cette fois au fonctionnement de la communication dans la mesure où il implique la connaissance des monèmes : les monèmes appris en situation voient leur existence subordonnée à l'objet, la valeur des monèmes appris en contexte est sous la dépendance des contextes où ils apparaissent et, « en l'absence de tout objet concret de référence », instable. Il apparaît ainsi, d'une part, qu'en dépit de toute intégration de la signification à la langue et de toute construction de la langue comme structure *sui generis*, l'objet demeure le garant du signe, ce pour quoi la stabilité de ce dernier dépend du degré d'abstraction du référent – et l'on retrouve ici le caractère culturel de la dimension du *sui generis* lorsqu'il s'agit des unités significatives –, et d'autre part que si, dans ce cadre, le contexte affirme le pôle du linguistique – et ainsi du *sui generis* – dans la mesure où il permet de cerner le sens de l'unité, il fait en tant que tel figure de relais de la chose. Il semble, à la lecture d'autres développements, que ce texte minimise le rôle que l'élaboration martinettienne accorde au contexte. A cette opposition tranchée entre apprentissage en situation et dépendance à l'égard de la chose d'une part, apprentissage en contexte et dépendance à l'égard des contextes d'autre part, s'ajoute en effet, dans d'autres textes, une généralisation du rôle du contexte dans l'apprentissage et le fonctionnement de la communication. On lisait notamment dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« La distinction entre dénotation et connotation dirige l'attention vers l'aspect génétique de la signification : comment l'individu qui apprend sa langue arrive-t-il à identifier un segment phonique et une signification. L'observation indique que, pour un signe appris en situation, la signification du terme, d'abord imprécise et comportant certains éléments non pertinents de la situation, s'épure graduellement au fur et à mesure où de nouvelles

---

<sup>2578</sup> Voir la note 2223 ci-dessus pour la légère modification intervenue en 1967.

<sup>2579</sup> « Redundancy is indispensable for the transmission of language to new generations of speakers : a good many words are learned through identifying certain aspects of certain situations, say a given animal, the horse, with a certain vocal product. But thousands of others, which do not correspond to concrete objects or beings, are normally learned through redundant contexts, *hungry*, for instance, if learned by a child when listening to such utterances as *he's hungry ; give him something to eat*, or *I'm hungry ; when do we have dinner?* Learning new words through redundant contexts is a very common occurrence throughout life, whether this takes place in one's own or in some foreign language. » (M.FVL : p. 141).

situations, différentes de la première, éliminent les traits non pertinents et tendent à cerner la signification de façon qu'elle s'identifie avec celle que reconnaît la communauté. La trace laissée dans le conscient ou l'inconscient de l'individu par les traits non pertinents qu'il lui a fallu refouler représente ses connotations du terme. Cependant les situations ne sont pas telles qu'elles puissent convaincre le sujet que la signification, sous la forme dégagée par élagages successifs, coïncide avec celle d'autrui. Pour accéder à la dénotation, il lui faudra vérifier que les emplois linguistiques qui sont faits du terme confirment pleinement les données des situations. Ce sont les contextes dans lesquels il entend le terme et ceux dans lesquels il le fait figurer à la satisfaction de ses interlocuteurs qui parachèvent nécessairement l'apprentissage.

Il y a, bien entendu, beaucoup d'unités significatives qui ne sont apprises que dans des contextes linguistiques. En tout cas, quelles que soient les modalités d'acquisition, la conformité au modèle significatif établi par la société n'est pleinement atteinte que par les recoupements assurés par ces contextes. L'art du lexicographe consiste à trouver, pour chaque terme, le contexte nécessaire et suffisant, celui qui résume tous les autres. » (M.Pou. : p. 42).

On retrouve, dans ce passage, la distinction des deux types d'apprentissage, « en situation » et en contexte. Mais Martinet affirme par ailleurs que « les situations ne sont pas telles qu'elles puissent convaincre le sujet que la signification, sous la forme dégagée par élagages successifs, coïncide avec celle d'autrui », et que la socialisation de la signification implique la vérification « que les emplois linguistiques qui sont faits du terme confirment pleinement les données des situations », de sorte que les contextes « parachèvent nécessairement l'apprentissage ». On lit de même dans « La pertinence » (1973) :

« Fonctionnellement, le sens est la réaction de l'individu à la perception de l'unité significative, et la réaction à quelque stimulus non linguistique qui déclenche la production de l'unité dans la parole. De ce sens, ne s'intègre proprement à la langue que ce qui est commun aux réactions des différents membres de la communauté. C'est là précisément ce qu'on a proposé de désigner comme la dénotation, les connotations étant ce qui est particulier à la réaction au signe de chaque individu. Il est à noter que des éléments affectifs ne sont pas nécessairement absents de la dénotation : la dénotation de *rosse* n'est pas celle de *cheval*, même si la référence peut être au même animal.

L'établissement, chez un individu, de la dénotation d'un signe peut s'amorcer à l'occasion de la perception de la concomitance d'une situation et d'un trait de parole, mais elle ne pourra guère se dégager des connotations particulières à l'individu que sous l'influence de l'action restrictive des contextes les plus variés. C'est dans cette optique qu'on doit considérer l'affirmation des bloomfieldiens de la grande époque selon laquelle le sens d'un mot s'identifie aux contextes où il peut figurer. On ne peut certes exclure que l'identité de réaction à un signe, chez deux sujets, puisse, parfois, se fonder sur des expériences non linguistiques communes, plus que sur l'identité des contextes où le signe a été perçu ; mais ceci ne saurait guère valoir pour les signes qui sont réellement en usage dans la communauté tout entière. En résumé, c'est essentiellement l'apparition continue d'un signe dans des contextes déterminés qui assure à l'unité sa valeur dans la communauté prise dans son ensemble. » (M.Per. : p. 101)

et dans « Que doit-on entendre par “connotation” ? » (1979) :

« Comme le dit excellemment Bloomfield, “le sens d'une forme pour n'importe quel locuteur, n'est que le résultat des situations dans lesquelles il a entendu cette forme”. Ceci implique, bien entendu, que si les situations ont été autres, pour deux locuteurs différents, les sens sont divergents. La chose est bien attestée : pour tel Français, *poëlon* désigne un

réceptacle en terre de faible hauteur, pour tel autre, le réceptacle en métal que le premier désignerait comme une casserole. Cependant, pour la plupart des mots, le sens résultant des situations va se trouver précisé par les contextes linguistiques dans lesquels le mot a été rencontré. On n'est vraiment sûr de ne pas se heurter à l'incompréhension que lorsqu'on emploie un terme en conformité avec ces contextes. C'est ainsi qu'est apprise sa dénotation. » (M.Que. : p. 169),

puis dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Si l'on désire attirer l'attention sur la variété des signifiés, il vaudrait mieux, me semble-t-il, réfléchir à la façon dont l'être humain, depuis sa tendre enfance, acquiert son vocabulaire par rapprochement inconscient d'une forme, phonique au départ, phonique et graphique plus tard, avec un trait particulier de son expérience du monde. Si cette expérience est la perception récurrente d'une réalité matérielle aisément identifiable, disons, une banane, la simple répétition de cette forme en présence de l'objet correspondant pourra suffire pour établir une liaison permanente dans le cerveau de l'enfant. Il est possible que les circonstances dans lesquelles s'est établie cette correspondance laissent des traces dans son inconscient, ce qu'on a pu désigner comme les connotations du terme. Mais elles n'affecteront guère les échanges langagiers. Si, à l'opposé, le mot se réfère à une notion d'origine culturelle, comme *vertu*, *socialisme* ou *libéralisme*, qui ne correspond à rien qui "tombe sous le sens", mais, au mieux, à des comportements humains très complexes et très variables d'un individu à un autre, ce ne peut guère être qu'une référence aux contextes langagiers dans lesquels il va l'entendre que le sujet pourra tenter de cerner sa valeur signifiée. La compréhension du message réclamera donc que le terme ambigu soit replacé dans un contexte qui, dans le cas le plus favorable, pourra cerner la valeur qu'il convient de lui attribuer en l'occurrence. Même lorsqu'il s'agit d'un terme désignant une réalité concrète, ce sont finalement les contextes dans lesquels on l'a rencontré qui vont guider le locuteur dans l'emploi qu'il en fera. » (M.Mé. : p. 337-338).

Nous reviendrons *infra* sur la distinction entre dénotation et connotation, mais l'opposition social/individuel qui en est corrélatrice – et sur laquelle Martinet insiste fortement : « coïncide avec celle d'autrui », « à la satisfaction de ses interlocuteurs », « la conformité au modèle significatif établi par la société », « On n'est vraiment sûr de ne pas se heurter à l'incompréhension... », « De ce sens, ne s'intègre proprement à la langue que ce qui est commun aux différents membres de la communauté. », « se dégager des connotations particulières à l'individu », « assure à l'unité sa valeur dans la communauté prise dans son ensemble » – est significative pour notre présent propos, témoignant de ce que le contexte linguistique est l'un des lieux de l'intégration de la signification à la langue, signification qu'il définit et véhicule et dont il permet ainsi l'identification et l'apprentissage : si le contexte se substitue à la chose, il est dans le même temps le lieu de sa définition linguistique. On rappellera, à ce propos, cette définition de l'axiologie donnée dans la postface de 1973 aux *Éléments de linguistique générale* et citée plus haut :

« Dans un autre temps, qu'on aura intérêt à n'aborder qu'après avoir épuisé l'examen des traits de morphologie et de syntaxe, il faudra revenir sur les compatibilités, non plus des classes, mais des monèmes individuels afin de dégager les valeurs de chacun d'entre eux en considération des contextes particuliers, lexicaux aurions-nous dit autrefois, en fait spécifiques. Si nous réservons le terme de sémantique pour désigner l'examen des faits de sens antérieurement à leur intégration à une langue particulière, de même que nous

désignons la phonétique comme l'examen des faits phoniques antérieurement à leur intégration à une langue, nous proposerons, pour désigner l'étude des valeurs, le terme d'axiologie. » (M.Él.1973 : p. 209).

Cependant, si le contexte a ainsi un rôle définitoire des significations, le pôle de la définition demeure inséparable de celui du signifiant. Il faut rappeler, notamment, le cadre des développements précédemment cités : celui de la genèse du signe et de l'apprentissage. L'apprentissage implique en effet la transmission, et, comme dans le cas de l'homonymie et de la polysémie, le contexte joue à cet égard, au moins partiellement, un rôle de signifiant. Cette solidarité de la définition – donc de l'intégration à la langue – et de la transmission témoigne de l'inconsistance de la notion martinettienne de signifiant, proportionnelle à son évidence. Un développement révélateur, de ce point de vue, est celui auquel donne lieu, dans « Continuum et discrétion », la distinction des deux types de désignation – « banane » et « démocratie » – que nous avons citée *supra*, et où l'on retrouve significativement la dimension de l'apprentissage :

« Identifier une banane ne pose guère de problème. Si la couleur du fruit peut varier, selon l'espèce ou le degré de maturité, la forme est toujours caractéristique, et le goût ni l'odeur ne s'oublent. Le rapprochement, dans l'esprit, du terme et de la chose, ou, si l'on préfère, l'acquisition du signe banane, a toute chance de se faire, le plus simplement du monde, lorsque le sujet entrera en contact avec l'objet. La vision de cet objet déclenchera désormais la production du mot banane et la perception du signifiant /banan/ suggérera immédiatement l'objet. Rien dans les contextes où il pourra entendre le terme ne pourra inciter le sujet à mettre en doute sa première interprétation.

Cerner la valeur du terme *démocratie* est une entreprise autrement plus délicate. Une démocratie n'est pas, comme on dit, quelque chose "qui tombe sous le sens". Il vaudrait peut-être mieux que l'acquisition du terme se fasse par l'apprentissage d'une définition : "La démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple." Mais il y a quelque chance pour qu'avant que le sujet ait eu l'occasion d'entendre une formulation aussi claire, il ait perçu le terme dans des contextes si ambigus, si teintés d'approbation, de réserves, de dégoût, qu'il sera bien incapable de lui attribuer un sens précis. On voit mal comment *démocratie* pourrait s'apprendre en situation, et la seule ressource, l'apprentissage en contexte, va entraîner des connotations si variées que le terme en devient presque inutilisable pour communiquer intelligemment.

La plupart des éléments lexicaux d'une langue se situent entre les deux extrêmes qu'on vient de considérer.

Même lorsqu'il s'agit de la désignation d'une espèce animale, le *cheval*, par exemple, dont les exemplaires "tombent sous le sens", il n'est pas certain que l'enfant qui entend /ʃaval/ [sic] en présence de l'animal saura immédiatement rattacher le signifiant à l'animal même plutôt qu'à quelque autre aspect de la situation. Il y a toute chance pour que les circonstances colorent de façon plus ou moins indélébile la valeur qu'aura désormais le signe pour le sujet. Il en restera des connotations, si l'on veut bien restreindre ce terme aux réactions particulières de chaque sujet. Plus peut-être que de nouvelles circonstances dans lesquelles le sujet va être de nouveau confronté au référent, ce sont les contextes langagiers dans lesquels il va retrouver *cheval* qui vont lui permettre de cerner les valeurs généralement admises de ce terme. » (M.Dis. : p. 136-137).

Martinet distingue à nouveau ici, avec une fermeté comparable à celle de « Une langue et le monde », entre les deux types d'acquisition des signes que sont l'apprentissage en situation



et l'apprentissage en contexte<sup>2580</sup>. Il n'en renonce pas pour autant au rôle qu'il conférerait au contexte dans « Pour une linguistique des langues », « La pertinence », « Que doit-on entendre par “connotation” ? » et les *Mémoires d'un linguiste* : « Rien dans les contextes où il pourra entendre le terme ne pourra inciter le sujet à mettre en doute sa première interprétation. », « ce sont les contextes langagiers dans lesquels il va retrouver *cheval* qui vont lui permettre de cerner les valeurs généralement admises de ce terme. », mais le propos est sensiblement différent de celui de ces quatre derniers textes. Il s'agit moins en effet, dans ce passage, de la définition linguistique des significations que de la capacité des signes à les transmettre. Le fait remarquable est que cette capacité ne dépend pas, en réalité, des signes, mais des référents qui leur sont attachés : si une banane « tombe sous le sens » à ce point que les contextes ne sont d'aucune utilité dans l'identification de la signification du monème correspondant, un cheval semble plus difficile à isoler de la situation dans laquelle il peut prendre place, et la démocratie paraît définitivement hors de portée. Dans le cas de « démocratie » – qui se distingue ainsi de « cheval » – la difficulté d'accès au référent est cependant le résultat, outre de l'abstraction du référent, de l'incapacité des contextes à en délimiter correctement la signification. Il apparaît ainsi que si le signe est fondé sur la chose, sa capacité de transmission dépend autant de la capacité signifiante – parce que définitoire –

---

<sup>2580</sup> Voir encore, pour ces deux types d'apprentissage, « “Soixante-dix” et la suite » (1971), où Martinet, analysant la « façon dont les enfants apprennent les nombres » (M.Soi. : p. 228), leur oppose l'apprentissage par comptage : « Parmi les nombres, il y en a qui s'apprennent comme on apprend la plupart des mots de la langue : en les entendant répéter dans certaines situations ou certains contextes et en en cernant progressivement le sens. Il y a bien des chances pour qu'un jeune francophone apprenne ainsi un numéral comme *quatre*. “Apprendre”, en l'occurrence, ne veut pas dire déterminer exactement la valeur numérale précise du terme, mais simplement l'identifier comme une désignation quantitative. On a connu des enfants qui, pendant un temps, donnaient à *quatre* le sens de “beaucoup”. Cette identification de nombres comme des termes de quantité vaut finalement pour tous les inanalysables de *un* à *seize*, pour *vingt*, *trente*, *cent*, *mille* et aussi, sans doute, pour *quarante*, *cinquante* et *soixante*, même si on y perçoit assez vite une constante *-ante*, parfaitement isolable d'ailleurs dans *cinquante* (/sɛ̃k-/ = 5, plus /-ãt/). Rien n'empêche, bien entendu, que tel nombre complexe, disons *vingt-deux* ou *trente-six*, s'impose à l'attention de l'enfant s'il a l'occasion d'identifier, par exemple, l'expression *voir trente-six chandelles*. Mais il paraît peu vraisemblable que l'enfant arrive jamais à une conception et un maniement satisfaisant du système numéral dans son ensemble s'il n'est pas invité à apprendre à compter, c'est-à-dire, en fait, à reproduire les nombres dans leur ordre de quantité croissante. Il y a là un processus d'apprentissage qui diffère du tout au tout de celui qui vaut pour la plupart des vocables de la langue et pour les nombres simples et très fréquents. Beaucoup de ces nombres vite appris n'acquerront d'ailleurs de sens précis que lorsqu'ils seront intégrés à un ensemble par le processus de comptage : nous percevons tous les réalités correspondant à *deux*, *trois* ou *quatre*, mais *vingt* ou *cent* n'ont pour nous de valeur que du fait de leur place dans un système qui ne peut s'imposer que si nous replaçons les nombres dans un paradigme ordonné. Il y a donc des nombres dont on apprend la valeur par la pratique ordinaire du langage, d'autres qu'on identifie comme des nombres dans les mêmes conditions, mais qui n'acquerront de valeur précise que par le comptage, d'autres enfin qui ne seront identifiés qu'au moment où ils apparaîtront à leur ordre dans la suite des nombres. Des illustrations des trois types, valables pour la plupart des sujets, seraient *trois*, *vingt* et *cinquante-trois*. Il n'est naturellement pas exclu que, pour un enfant à qui l'on apprend très vite à compter, *seize* appartienne encore à ce moment au même type que *cinquante-trois*, c'est-à-dire que l'enfant ne l'identifie qu'au moment où il commence à répéter, après autrui, la suite des nombres.

L'acquisition du système numéral doit nécessairement résulter d'un processus éducatif : on voit mal comment l'enfant pourrait apprendre par la pratique que *quinze* vient avant *seize* s'il n'apprend pas à répéter *quatorze*, *quinze*, *seize* par imitation. Mais une fois bien établi l'ordre des nombres de *un* à *dix* et bien comprise la nature additive des rapports dans les nombres de forme motivée à partir de *dix-sept*, l'enfant peut procéder par analogie, fabriquer lui-même *vingt-quatre* et le placer correctement après *vingt-trois* et avant *vingt-cinq*. » (M.Soi. : p. 228-229). Apparaît nettement, par contraste, l'identité du « sens » et des « réalités ».

des contextes que de la clarté du référent qui lui est attaché, et qui lui tient lieu de signifié. Ce n'est pas là, cependant, ce que met en évidence Martinet, qui insiste sur les seules difficultés de l'apprentissage eu égard au type de référent dont il s'agit. Le fonctionnement de la communication n'est dès lors appréhendé que comme résultat de cet apprentissage, dont les modalités déterminent le degré d'utilisabilité du signe (et des contextes), et c'est ainsi qu'une proposition relative au fonctionnement de la communication – le rôle des contextes dans la transmission de la signification – se solde finalement par la seule caractérisation du référent. Si donc, en toute logique – et dans la logique même du rôle que Martinet assigne au contexte dans la transmission de l'expérience –, le signe n'est inutilisable que dans la mesure où il a d'abord été incapable, l'élaboration martinettienne, dont la dualité de l'apprentissage et du fonctionnement apparaît à cet égard comme un emblème, implique tout au contraire une fondamentale impuissance du signifiant – signe ou contexte – face à la complexité de la chose. On lisait de même, comme nous l'avons vu plus haut, dans « Une langue et le monde » :

« Le vocabulaire du type *démocratie* est, quant à sa valeur signifiée, beaucoup plus instable puisque celle-ci est sous la dépendance des contextes où on le trouve et qu'en l'absence de tout objet concret de référence, ces contextes sont susceptibles de varier selon les préférences et le tempérament de chacun. Sans doute des consensus peuvent-ils s'établir qui permettront de censurer certains contextes. Mais les connotations personnelles subsisteront à l'arrière-plan, toujours susceptibles de se manifester, timidement d'abord, puis avec plus d'assurance, et, finalement de s'imposer à ceux chez qui elles rencontrent un écho. » (M.Mon. : p. 162)

et il apparaît à nouveau, de fait, que tandis que le contexte affirme le pôle du linguistique, il n'est rien d'autre qu'un relais de la chose. Aussi le contexte est-il tout à la fois définitoire et signifiant : l'intégration de la signification à la langue ne dit jamais rien d'autre que l'existence d'un signifiant et celle, corrélative, d'un référent à exprimer, ce pour quoi, précisément, elle ne saurait rien dire de la signification, dès lors appréhendable par la seule structuration. Le signifié demeure ainsi irrémédiablement extérieur à la langue, et ce qui était chez Saussure « élément indéfinissable de l'identité » devient chez Martinet dissolution du sens dans la transmission : en amont, dans le référent, ou en aval, dans le sens communiqué ou le référent désigné. Cette dissolution du sens apparaît de manière très nette dans « Continuum et discrétion ». Martinet poursuit en effet :

« Il s'agit d'ailleurs pour chacun, beaucoup moins de “cerner ces valeurs” que d'enregistrer les types de contextes dans lesquels il lui paraîtra désormais licite d'insérer le terme en cause. Ce n'est guère que le linguiste qui tente de cerner quelque chose. Le locuteur moyen, lui, va simplement employer le terme parce que c'est celui qui s'impose à lui en l'occurrence et que, par expérience, il sait que, dans le contexte choisi, l'auditeur “comprendra” la même chose. » (M.Dis. : p. 137).

On retrouve ici l'opposition du linguiste au locuteur, pour lequel le sens se résume au référent – « Le locuteur moyen, lui, va simplement employer le terme parce que c'est celui qui s'impose à lui en l'occurrence » – et à la transmission – « par expérience, il sait que, dans le contexte choisi, l'auditeur “comprendra” la même chose », tandis que le linguiste essaie quant à lui de « cerner les valeurs » du terme. A nouveau, au rapport mot/chose, constitutif du

fonctionnement de la communication et corrélatif d'un signifiant impensé, répond une analyse linguistique de la signification, et le fonctionnement se double de la structuration. Mais, précisément, ainsi qu'il apparaît notamment dans les *Éléments de linguistique générale*, cette dissolution du sens ne va pas sans difficulté. Nous avons parlé plus haut, citant le développement qui suit, d'évitement de l'association du signifiant au signifié :

« On ne saurait donc recommander une méthode qui fait totale abstraction du sens des unités significatives, mais il n'en faut pas moins se prémunir contre les dangers auxquels on s'expose lorsqu'on aborde sans précautions le domaine sémantique.

#### **2-8. La forme, garantie du caractère linguistique**

Ces dangers, lorsqu'on opère sur sa "propre langue", sont ceux que comporte l'utilisation de l'introspection : puisque je parle français et que le mot *maison* est un mot français, je n'ai qu'à rechercher en moi-même ce que représente le mot *maison*, et je déterminerai ainsi le sens de ce mot. Malheureusement lorsque j'essaie de voir ce qu'il évoque pour moi, une image apparaît, plus ou moins composite, dont je suis sûr, par certains de ses traits, qu'elle n'est pas celle que le mot évoquera chez toute autre personne. Il est donc clair que cette image, qui d'ailleurs varie chez moi d'un instant à un autre, ne saurait être considérée comme le "sens" du mot, bien commun de tous les sujets de langue française. Tout ce que je sais du sens de *maison* c'est qu'un certain type d'expérience est associé chez moi au signifiant /mezõ/ ou à son substitut graphique *maison* et que cette même association existe chez les autres personnes de langue française. La preuve m'en est fournie par leur comportement, y compris leur comportement linguistique selon lequel *maison* figure exactement dans les contextes où je pourrais le placer moi-même. Il faut noter que la vue d'une *maison* ne déclenche pas automatiquement le processus linguistique qui lui est associé et que, parallèlement, l'emploi du mot *maison* n'entraîne pas nécessairement l'évocation d'une expérience vécue. Il est même vraisemblable qu'il n'y a rien de tel dans la plupart des cas et qu'un énoncé ne s'accompagne pas, en général, d'une série d'évocations ou de prises de conscience correspondant à chacune des unités significatives successives. Ceci ne serait guère compatible avec la rapidité du discours. Mais ce n'est pas au linguiste à se prononcer en la matière. Il se contentera, pour sa part, de dire que rien ne peut être reconnu comme faisant partie de la langue qui ne soit commun à plusieurs sujets. Ceci vaut du sens comme de toute autre chose et exclut l'introspection comme méthode d'observation puisqu'elle ne peut jamais atteindre qu'une seule personne qui, d'ailleurs, étant en même temps observateur et objet observé, se trouve dans les conditions les plus défavorables pour poursuivre une recherche impartiale. Ce qui est, tout ensemble, commun à plusieurs sujets et directement observable, ce sont leurs réactions, linguistiques et non linguistiques, aux messages phoniques qui établissent la communication. Il n'y aura donc aucun "sens" en linguistique qui ne soit impliqué formellement dans le message phonique ; **à chaque différence de sens correspond nécessairement une différence de forme** quelque part dans le message. » (M.Él. : p. 34-35).

Il faut s'arrêter, à présent, sur la définition du sens qui est donnée dans ce passage, et qui met en jeu les deux aspects du référent – « un certain type d'expérience est associé chez moi au signifiant /mezõ/ » – et de la transmission – « Ce qui est, tout ensemble, commun à plusieurs sujets et directement observable, ce sont leurs réactions, linguistiques et non linguistiques, aux messages phoniques qui établissent la communication. Il n'y aura donc aucun "sens" en linguistique qui ne soit impliqué formellement dans le message phonique ; **à chaque différence de sens correspond nécessairement une différence de forme** quelque part dans le message. » Le contexte fait à nouveau figure de lieu du linguistique : « [...] cette

même association existe chez les autres personnes de langue française. La preuve m'en est fournie par leur comportement, y compris leur comportement linguistique selon lequel *maison* figure exactement dans les contextes où je pourrais le placer moi-même. » Or, Martinet ajoute :

« On pourrait nous objecter les cas d'homonymie. Mais un segment comme *cousin* /kuzè/ n'a proprement aucun sens hors de contextes formellement différents (*mon cousin Charles m'a écrit, les cousins ne résistent pas au fly-tox*) qui établissent sa valeur, soit comme une sorte de parent, soit comme un insecte.

Ceci a d'importantes conséquences qu'il ne faudra jamais perdre de vue : d'une part, un élément linguistique n'a réellement de sens que dans un contexte et une situation donnés ; en soi, un monème ou un signe plus complexe ne comporte que des virtualités sémantiques dont certaines seulement se réalisent effectivement dans un acte de parole déterminé : pour reprendre l'exemple de *maison*, dans les actes de parole *Madame n'est pas à la maison, il représente une maison de commerce, il lutte contre la Maison d'Autriche*, le contexte fait apparaître dans chaque cas certaines virtualités et rejette les autres dans l'ombre. D'autre part, aucune unité<sup>2581</sup>, grammaticale ou lexicale, ne pourra être attribuée à une langue si elle n'y correspond pas à des différences phoniques qui la caractérisent et l'opposent aux catégories du même type : on ne saurait, par exemple, parler d'un subjonctif dans une langue où l'on ne dispose pas de formes de subjonctif distinctes des formes de l'indicatif, comme *je sache* est distinct de *je sais*. » (M.Él. : p. 35-36).

La réponse à l'objection de l'homonymie double le critère du signifiant d'une assignation du sens au contexte, qui apparaît ainsi nettement comme un signifiant, en plus de son caractère définitoire. Il faut noter, cependant, que cette assignation ne résout rien, dans la mesure où, comme nous l'avons vu ci-dessus, elle ne permet pas de distinguer entre homonymie et polysémie, distinction dont la fin du deuxième paragraphe témoigne pourtant qu'elle est inhérente au critère formel, et qu'implique, par ailleurs, la notion de virtualité sémantique. Cette notion est à nouveau convoquée dans « Se soumettre à l'épreuve des faits » (1983), où elle vient relativiser l'assignation du sens au contexte :

« Dans l'optique dynamique qui s'impose lorsqu'on considère une langue dans son fonctionnement, on peut poser qu'il n'y a pas de limites à la polysémie des unités signifiantes : la nécessité d'exprimer l'infinie variété du monde sensible au moyen d'un vocabulaire limité entraîne quiconque veut transmettre à autrui une expérience originale à faire figurer les mots de tout le monde dans des contextes nouveaux qui infléchiront leur valeur. Ceci ne veut pas dire qu'il faille prendre au pied de la lettre la formule tranchante selon laquelle un mot n'a de sens que dans un contexte déterminé. Chaque vocable, à chaque point de l'évolution de la langue, comporte des virtualités sémantiques déterminées, connues des interlocuteurs, à partir desquelles on interprétera les infléchissements impliqués par les différents contextes. Mais il est clair que ces virtualités sont, elles-mêmes, le résultat de l'ensemble des contextes et des situations dans lesquelles le locuteur a identifié l'unité signifiante en cause.

Une implication de tout ceci est que ces virtualités ont quelque chance de varier d'un interlocuteur à un autre et que le transfert de l'information ne pourra se faire que sur la

---

<sup>2581</sup> On trouvait, jusqu'en 1967, « catégorie » en lieu et place d'« unité » (voir M.Él.1960 : p. 43). Il semble que, malgré les éditions successives, Martinet ait oublié de corriger la fin de la proposition coordonnée.

base d'un minimum d'accord. On sait bien que la façon dont on s'adresse à une personne va dépendre étroitement du degré de culture qu'on suppose chez elle. » (M.Ép. : p. 3-4).

La difficulté apparaît ici de manière très nette : dans le même temps que le contexte – doublant pour une part les situations – définit le sens, il suppose l'identification de l'unité et la conscience de ses virtualités sémantiques. De même, si les contextes permettent l'intégration de la signification à la langue, par délimitation sociale d'une perception ou d'une compréhension individuelles, inversement « le transfert de l'information ne pourra se faire que sur la base d'un minimum d'accord », dans la mesure où « ces virtualités ont quelque chance de varier d'un interlocuteur à l'autre ». A la dissolution du sens dans la communication répond ainsi la nécessité de l'unité et, avec elle, de l'intégration de la signification à la langue, et il apparaît ainsi que si, comme nous l'avons vu ci-dessus, le fonctionnement référentiel de la langue, dans la mesure où il implique la polysémie, joue contre la structuration, il la suppose cependant. Ce fait est d'autant plus notable que tandis que la double dualité signifié/signe et structuration/fonctionnement renvoie au renversement de la construction de la langue comme signifiant en élaboration fonctionnelle du rapport mot/chose, corrélatrice d'une dissolution du sens dans la transmission, cette élaboration fonctionnelle apparaît elle-même comme un mode de construction – fonctionnel, plutôt que structural – de la distance avec la chose.

Il était question, dans l'un des développements des *Mémoires d'un linguiste* que nous avons cités ci-dessus<sup>2582</sup>, de lexique limité, « pour chaque individu, [...] au vocabulaire qu'il a pu emmagasiner » (M.Mé. : p. 336), d'où la nécessité « lorsqu'il s'agit de faire connaître à autrui une expérience nouvelle » (M.Mé. : p. 336), de « combiner des monèmes correspondant à des expériences bien identifiées pour évoquer celle pour laquelle on n'a pas à sa disposition de désignation traditionnelle » (M.Mé. : p. 336). Martinet oppose de même, dans le passage de « Se soumettre à l'épreuve des faits » que nous venons de citer, « vocabulaire limité » et désir de « transmettre à autrui une expérience originale ». De fait, si le lexique, en particulier grâce à la polysémie, doit être capable de transmettre l'infinité de l'expérience, il s'agit plus précisément de ce dire du nouveau dont il était question dans les développements relatifs à la double articulation comme type de communication. On lit ainsi notamment dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« Le premier devoir des usagers de la langue telle que nous l'employons, va être d'explicitier l'expérience que nous avons de ce monde. Pour cela, nous avons à notre disposition un système qui, même lorsqu'il est assez lâche, comme dans le domaine lexical, est tout de même cohérent. Dès que l'expérience à exprimer sort du commun, il faut le dépasser. Cela, nous le faisons par la polysémie, qui est une sorte de modèle poétique : elle consiste à employer un terme pour exprimer quelque chose qui ne l'a pas été jusqu'alors en le plaçant dans un contexte tel que ceux qui veulent bien faire l'effort de comprendre pourront saisir ce dont il s'agit.

*C'est un peu le sens de la métaphore.*

Je ne veux pas me prononcer sur la métonymie et la métaphore ; la polysémie, c'est beaucoup plus simple que ça. Vous êtes en face d'une expérience à laquelle ne correspond pas de terme connu. Vous allez donc, ou bien avoir recours à autre chose que

---

<sup>2582</sup> Voir M.Mé. : p. 336-337.

la langue, des gestes, des hurlements, ou bien lui faire confiance : vous prenez le terme qui vous paraît le plus proche et vous le déterminez au moyen d'un contexte particulier qui va permettre, au moins à certains, de saisir le message. C'est d'ailleurs bien là le procédé poétique le plus fondamental, le reste, rythme, rime, n'ayant souvent qu'une fonction notifiative : attention, ceci est de la poésie ! Mais il n'est pas uniquement poétique. Il appartient également à l'usage prosaïque ; je ne dirai pas l'usage quotidien, car on n'a pas constamment à y exprimer une pensée originale. Un procédé très simple de nuanciation des contextes est l'emploi de l'adjectif épithète, qui peut même ne pas frapper comme déterminant une polysémie, si la valeur qu'il donne au substantif voisin est peu différente de l'usage habituel. Mais, de proche en proche, on peut arriver à des déviations polysémiques qui vont très loin. En tout cas, ces problèmes de polysémie me paraissent extrêmement centraux. Ils permettent de voir quels sont les contacts du langage avec le monde. » (M.Mé. : p. 353-354).

Il s'agit ici à nouveau, non d'infinité de l'expérience, mais d'expérience qui « sort du commun », de « quelque chose qui [n']a pas été [exprimé] jusqu'alors », d'« expérience à laquelle ne correspond pas de terme connu » et de « pensée originale ». On retrouve, dans ce cadre, les deux dimensions du référent – à exprimer – et de la transmission, assurée par les contextes, qui permettent de déplacer le sens du terme – « en le plaçant dans un contexte tel que ceux qui veulent bien faire l'effort de comprendre pourront saisir ce dont il s'agit », « vous le déterminez au moyen d'un contexte particulier qui va permettre, au moins à certains, de saisir le message ». La polysémie implique la conscience d'une unité – « elle consiste à employer un terme pour exprimer quelque chose qui ne l'a pas été jusqu'alors », « vous prenez le terme qui vous paraît le plus proche » – conscience compatible avec une relative incertitude de l'analyse en signifiés, mais non avec une totale dissolution du sens dans la communication, et ce d'autant que le rôle du contexte est alors relativement différent : il s'agit moins de définir le sens que de le déplacer. Il apparaît ainsi à nouveau que, dans le même temps qu'il implique la relative défaillance de celle-ci face à la chose, le fonctionnement référentiel suppose la structuration. Or, il suppose dans le même temps – et avec celle-ci – une relative distance du mot à la chose, celle qui permet de mesurer l'inadéquation des monèmes disponibles et de les utiliser dans le cadre de la polysémie. Comme ci-dessus la notion de contexte, cette distance fonctionnelle du mot à la chose, implique la distinction individuel/social. Il était ainsi question, dans le développement de « Se soumettre à l'épreuve des faits » que nous avons cité ci-dessus, d'« expérience originale » par opposition aux « mots de tout le monde ». On lit de même dans *Fonction et dynamique des langues* (1989) :

« Si nous traitons à part des unités significatives et du sens, c'est que les premières, du fait de leur forme perceptible, conservent le caractère discret qui est le propre des unités linguistiques. Le sens, lui, lorsqu'il n'est pas un signifié impliqué par un signifiant, se confond avec l'expérience que chacun de nous a du monde. Il comporte, certes, tout ce que nous pouvons vouloir communiquer au moyen d'une langue, mais la question qui se pose pour chacun d'entre nous est de faire correspondre les éléments de notre expérience individuelle aux valeurs attribuées par la communauté aux monèmes de sa langue. S'il s'agit de notre expérience quotidienne, cette correspondance est assurée de longue date. C'est lorsqu'on veut transmettre une vision originale du monde ou de certains de ses aspects, comme c'est le cas pour le poète, le chercheur ou tout un chacun dans certaines conjonctures, que l'on peut prendre conscience de l'inadéquation de l'outil linguistique.

C'est en quelque sorte la distance entre langue et réalité vécue que l'on cherche à mettre en valeur dans la première section de ce chapitre<sup>2583</sup>. » (M.FDL : p. 159)

où cette opposition justifie la distinction du signifié et du sens. Cette opposition apparaissait déjà dans les développements relatifs à la double articulation comme type de communication que nous avons analysés *supra*<sup>2584</sup>, et c'est là, de fait, une implication de la double articulation en tant qu'elle spécifie le langage humain. On lit ainsi dans « Que doit-on entendre par "connotation" ? » (1979)

« Tout utilisateur du langage vise à communiquer son expérience et le poète ne fait pas exception. Mais l'expérience du poète s'évade du quotidien. Elle a une particulière intensité et une qualité unique dont on ne voit pas comment pourraient la véhiculer les mots du langage courant, avec leur valeur permanente, ces mots qui sont l'aboutissement d'une articulation de l'expérience visant, au prix même d'un appauvrissement, à assurer une communication économique entre tous les membres du groupe. Certes, le poète ne peut rien faire sans les mots de la langue. Quoi qu'il fasse, son message devra finalement se présenter comme une succession de ces éléments d'analyse. Mais ces mots ne le trahiront pas, en ce qu'ils vont, pour lui, comporter une charge connotative considérable, et son art va consister à ordonner ces éléments de l'usage général de façon que les connotations qui s'attachent pour lui à tel ou tel terme puissent être perçues par le récepteur.

Pour comprendre comment l'ordonnancement des mots dans le discours poétique peut susciter l'émotion, il faut se rappeler que le langage humain est articulé, et c'est ce qui le distingue fondamentalement des moyens de communication qu'utilisent les animaux. Rappelons qu'il est doublement articulé, en unités significatives, les monèmes que, pour simplifier, nous assimilons ici aux mots, et en unités distinctives, les phonèmes. Mais seule la première articulation en monèmes retient ici notre attention.

C'est probablement dans cette première articulation que se trouve le secret de la domination que l'homme exerce sur le monde. Un animal peut disposer d'un arsenal de cris divers dont chacun correspond à une situation particulière. Il s'agit donc bien de signes, au sens linguistique du terme, avec un signifiant et un signifié, et, au moins chez certaines espèces, de produits largement culturels, c'est-à-dire acquis par imitation. Si, par exemple, se présente quelque danger, l'animal pourra, au moyen d'un cri déterminé, avertir ses congénères de l'existence, voire de la nature de ce danger, à condition, bien entendu, que ce type de danger corresponde, dans le système sémiologique du groupe, à un cri spécifique. Mais si se dessine à l'horizon quelque menace inhabituelle qui réclamerait, de la part des être menacés, un type de défense particulier ou le recours à une certaine forme de protection, l'animal, pour autant que nous le sachions, sera fort démuné. Il pourra, au mieux, augmenter le volume de son cri ou le répéter à plusieurs reprises. L'homme, dans des circonstances analogues, saura nuancer son "cri" en l'accompagnant d'un autre "cri" dans l'espoir que le récepteur du message saura réaliser la synthèse, c'est-à-dire adapter la valeur de chaque "cri" à celle de l'autre. Par "cri", lorsqu'il s'agit de l'homme, nous voulons dire "monème", c'est-à-dire "unité minimale de sens". Par adaptation de la valeur d'un cri à celle de l'autre, nous pensons à ce qui se passe, par exemple, lorsque nous parlons d'un "petit éléphant" ; à l'échelle humaine, un éléphant n'est jamais "petit", mais nous savons tous ce qu'implique ce terme lorsqu'il est accolé à "éléphant". De même, si "blanc" désigne la couleur de la neige, le vin n'est jamais "blanc", mais nous savons tous ce que c'est qu'un "vin blanc".

---

<sup>2583</sup> Il s'agit de « Une langue et le monde ».

<sup>2584</sup> Voir ci-dessous.

L'articulation est un trait si fondamental du langage humain que, dans beaucoup de langues, un énoncé d'un seul monème n'est pas admis : pour qu'une émission vocale soit identifiée comme un message, il faut au moins deux monèmes, un élément central connu traditionnellement comme le "prédicat", et un autre qui peut être un "sujet", *Jean*, dans *Jean dort*, ou un présentatif, *voici*, dans *Voici Jean*. C'est ce qu'on désigne comme l'actualisation. En tant que contrainte, l'actualisation joue dans la communication linguistique, un rôle marginal. Mais l'articulation, dont elle est le signe, est la clef de l'utilisation poétique du langage lorsqu'on en met à profit toutes les ressources.

Dans l'usage quotidien du langage, nous ne faisons guère que répéter des énoncés tout faits, sans sortir beaucoup plus de l'ornière que lorsque nous déclarons *J'ai acheté des mangues* au lieu de *J'ai acheté des pommes*. Mis en face de l'inattendu, de l'exceptionnel, nous restons muets ; les mots, comme on dit, nous manquent pour exprimer nos sentiments ou notre émoi. C'est là que le poète saura oser de nouvelles combinaisons de monèmes qui réclameront du récepteur un effort pour adapter chaque monème à son nouveau contexte. Le récepteur consentira volontiers à faire cet effort s'il aboutit à le sortir de sa routine, à actualiser en lui des latences, à lui révéler en lui-même des profondeurs insoupçonnées, à établir une communion avec le poète et tous ses lecteurs et auditeurs éventuels. Cet effort sera moindre de la part d'un lecteur cultivé qui identifiera au passage des combinaisons déjà rencontrées, non sans plaisir tout d'abord, mais avec un désintérêt croissant et, bientôt une lassitude, qui l'amènera à chercher de l'inattendu. C'est cet inattendu que le poète sera conduit à lui fournir en raffinant jusqu'à l'hermétisme. » (M.Que. : p. 172-173).

S'opposent à nouveau, ici, des mots dotés d'une « valeur permanente » et l'originalité d'une expérience à communiquer, pour la communication de laquelle les ressources lexicales se révèlent dès lors insuffisantes. Mais plutôt que de polysémie, Martinet parle ici d'ordonnancement particulier des unités, la polysémie apparaissant ainsi comme une ressource de la première articulation du langage. On retrouve en effet, dans ce cadre, la comparaison avec le langage des animaux, dont Martinet met en exergue une autre propriété : sa clôture, qui le rend incapable de dire le nouveau. On lit de même dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) :

« Rapprochons le cas des hommes et celui des corbeaux. Dans le langage des corbeaux, il y a un certain nombre de cris, de cris bien caractérisés qui veulent dire "Attention ! Il y a danger" ; "Attention ! Le danger se manifeste en haut" ; "Attention ! Le danger se manifeste en bas" ; "Attention ! Ceci" ou "Attention ! Cela". On a donc affaire à un répertoire de cris. Notons en passant que tous les corbeaux n'ont pas le même répertoire. On peut supposer qu'en Amérique, où le problème a été étudié, il y a d'une part des corbeaux importés d'Europe et, d'autre part, des corbeaux locaux, d'où les différences. Les corbeaux ont un instrument de communication que nous n'allons pas appeler une langue, puisque pour nous une langue est doublement articulée et que nous ne relevons ici aucune articulation. Ceci posé, supposons que le corbeau soit mis en face d'un danger de nature inattendue. Que peut-il faire ? Rien. Il peut émettre un cri qui implique un danger, qu'il aura identifié – parce qu'il ne peut pas faire autrement – à un danger dont il avait l'expérience.

Ce qui fait la supériorité de l'homme sur le corbeau est que l'homme est capable de combiner deux cris, de nuancer un premier cri par un second (ou un second par un premier, peu importe, ça dépend des langues). C'est ce qu'on appelle analyser l'expérience. Sans doute cette analyse de l'expérience, dans la mesure où elle est originale, va peut-être rendre la communication ambiguë. Supposons que notre corbeau pousse deux cris de suite pour nuancer le premier par le second ; peut-on penser qu'un corbeau va comprendre ? Pour comprendre, il faudrait trouver, en quelque sorte, le



dénominateur commun des deux cris. Le poète est celui qui tente de rapprocher deux cris. Il met ensemble des mots qui n'ont pas été mis ensemble, au risque de ne pas être compris. Si vous lisez un poème, vous devez faire un petit effort pour trouver ce qu'impliquent les rapprochements inattendus.

En face d'une expérience nouvelle, l'homme peut essayer de la communiquer : c'est ce que permet la première articulation. C'est ce qui véritablement crée le langage humain. Le langage humain est un langage qui peut s'adapter. La clé du progrès de l'humanité, c'est bien cette possibilité que nous avons de créer un cri nouveau en combinant deux cris précédents. Une découverte, quelle qu'elle soit, consiste dans le rapprochement de deux choses qui n'avaient pas été rapprochées, de deux mots, pour être précis, de deux monèmes, qui n'avaient pas été rapprochés. » (M.Emp. : 16-17)

où Martinet parle encore plus radicalement de point de rupture définitoire du langage humain. Dans « Que doit-on entendre par “connotation” ? », Martinet qualifie les cris des animaux, de « signes, au sens linguistique du terme, avec un signifiant et un signifié ». Nous reviendrons *infra* sur la conception martinettienne de la spécificité du langage humain. Mais cette définition commune du signe, qui, comme en témoigne sa validité pour les langages animaux, ne permet pas de définir le langage humain dans sa spécificité, est extrêmement notable, dans la mesure elle a pour corollaire, en lieu et place d'une théorisation du rapport son/sens qui romprait avec le rapport mot/chose, une construction fonctionnelle de la distance du mot à la chose, constitutive de la désignation du nouveau. Notons à nouveau, cependant, que cette construction fonctionnelle implique une dissolution du sens dans la communication, dans la mesure où, comme en témoignent, dans « Que doit-on entendre par “connotation” ? » le terme « espoir », et dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique », l'idée que « cette analyse de l'expérience, dans la mesure où elle est originale, va peut-être rendre la communication ambiguë » et qu'il y a un « risque de ne pas être compris<sup>2585</sup> », le fonctionnement de la polysémie est corrélatif d'un certain pari sur la compréhension. C'est de cette manière, cependant, que la nouvelle signification peut être intégrée à la langue, intégration dès lors référentielle au lieu de structurale. On lit notamment dans « Vers une langue commune<sup>2586</sup> » (1982) :

« La première tentation sera sans doute de rechercher, sur tous les points du domaine retenu, les termes existant localement. Ceux-ci peuvent être les vestiges d'un usage ancien, celui d'une époque où la langue était utilisée à des fins débordant la vie de tous les jours. Mais, lors même qu'ils ne sont que des formes particulières de signifiés généraux, on peut penser qu'ils enrichiront la langue par le jeu normal des pratiques langagières qui tend à différencier sémantiquement les synonymes. En fait, ce processus ne vient qu'à l'appui de l'expansion polysémique, c'est-à-dire la tendance à employer les termes dans des contextes nouveaux, infléchissant de ce fait leur valeur première de telle sorte que l'on pourra, en situation, se passer des contextes : le même mot *table* pourra,

---

<sup>2585</sup> Voir également, dans l'un des développements de « Que faire du “mot” ? » cités ci-dessus : « Il faut donc adapter le vocabulaire aux besoins en confiant à chaque unité signifiante le soin de signifier du partiellement différent en faisant confiance au contexte pour orienter l'auditeur ou le lecteur. » (M.Fai. : p. 128).

<sup>2586</sup> Voir également, dans le développement de « Se soumettre à l'épreuve des faits » cité ci-dessus : « Chaque vocable, à chaque point de l'évolution de la langue, comporte des virtualités sémantiques déterminées, connues des interlocuteurs, à partir desquelles on interprétera les infléchissements impliqués par les différents contextes. Mais il est clair que ces virtualités sont, elles-mêmes, le résultat de l'ensemble des contextes et des situations dans lesquelles le locuteur a identifié l'unité signifiante en cause. » (M.Ép. p. 3).

selon les cas, signifier “table de logarithmes” ou “table de salle à manger”. L’existence, en allemand, de *Bahn*, à côté de *Weg* et de *Strasse* a permis d’attribuer à *Bahn*, en dehors de tout contexte, la valeur de “chemin de fer”. En anglais d’Amérique, on n’a pu éviter la pure polysémie de *road*, qui vaut, selon les cas, “route” ou “chemin de fer”. » (M.Ve. : p. 108-109).

On mesure ainsi une fois de plus l’impossibilité constitutive de la linguistique martinettienne de distinguer jamais entre sens et référent : désigné au moyen de signes traditionnels, le nouveau référent n’en devient pas moins, par là même, et dans la mesure où la signification du signe s’est ainsi trouvée déplacée, signifié, cependant qu’inversement tout signifié est conçu comme expérience désignée. De même, tandis que la première articulation, qui permet ainsi de dire le nouveau, implique par ailleurs, comme il est apparu *supra*<sup>2587</sup> et comme en témoignent, dans le développement de « Que doit-on entendre par “connotation” ? » l’affirmation que « les mots du langage courant [...] sont l’aboutissement d’une articulation de l’expérience visant, au prix même d’un appauvrissement, à assurer une communication économique entre tous les membres du groupe » et dans celui de *Fonction et dynamique des langues* la distinction du sens et du signifié, la réduction d’une expérience particulière à des monèmes qui sont des valeurs sociales, la dimension du social caractérise en réalité le référent. Nous avons déjà noté, lors de l’examen des développements relatifs à la double articulation comme type de communication, que la dimension martinettienne du social se portait sur le signifié plutôt que sur l’attribution. Mais si Martinet distingue, dans *Fonction et dynamique des langues*, entre sens et signifié, et parle de correspondance à établir entre « les éléments de notre expérience individuelle » et les « valeurs attribuées par la communauté aux monèmes de sa langue », la plupart des développements analysés alors a, en raison du glissement perpétuel du sens à la référence que nous avons signalé plus haut, des formulations beaucoup plus ambivalentes. On lisait certes dans « La double articulation linguistique » (1949) :

« Ce que l’on peut appeler l’articulation linguistique en unités significatives résulte du fait que, pour exprimer une situation qui peut bien paraître au sujet comme un tout absolument unique, inanalysable, et irréductible à ses expériences antérieures et à celles d’autrui, il faudra utiliser une succession d’unités dont chacune a une valeur sémantique particulière. » (M.DAL : p. 22)

mais Martinet ajoute :

« On peut certes concevoir un système de signes arbitraires correspondant à un type particulier de situation ou d’expérience. » (M.DAL : p. 22)

et on lit en revanche dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957) :

---

<sup>2587</sup> Voir II-, A-, 2-, b-, β-, i-, c’est-à-dire l’examen des développements relatifs à la double articulation comme type de communication.

« The first articulation is that which enables us to reduce intimate experience, not communicable as such, to a succession of conventional units<sup>2588</sup>. » (M.Ph. : p. 26)

puis dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« La première articulation est la façon dont s'ordonne l'expérience commune à tous les membres d'une communauté linguistique déterminée. Ce n'est que dans le cadre de cette expérience, nécessairement limitée à ce qui est commun à un nombre considérable d'individus, qu'on communique linguistiquement. L'originalité de la pensée ne pourra se manifester que dans un agencement inattendu des unités. L'expérience personnelle, incommunicable dans son unicité, s'analyse en une succession d'unités, chacune de faible spécificité et connue de tous les membres de la communauté. On ne tendra vers plus de spécificité que par l'adjonction de nouvelles unités, par exemple en accolant des adjectifs à un nom, des adverbes à un adjectif, de façon générale des déterminants à un déterminé. C'est dans ce cadre que peut s'exercer la créativité de celui qui parle<sup>2589</sup>. » (M.Él. : p. 14).

Il s'agit bien, en outre, dans « Réflexions sur les universaux du langage » (1967-1968), de réduction d'une expérience particulière à des éléments d'expérience conventionnels :

« [...] il ne s'agit pas d'un code d'emploi bien défini, mais d'un moyen de communication des expériences les plus variées, en nombre pratiquement infini, l'expression de chacune desquelles réclamant, pour aboutir à la communication, sa réduction à une succession d'éléments d'expérience, correspondant à quelque chose d'identifié et d'analogue chez autrui, pour chacun desquels la langue offre un monème » (M.Ré. : p. 58-59).

On lit de même dans *Syntaxe générale* (1985), où l'on retrouve, dans ce cadre, l'expression de « valeur sociale » utilisée dans *Fonction et dynamique des langues* :

« Mais, dans la vie en société, il y a beaucoup de chances pour que ce soit le désir de communiquer qui incite le sujet à une analyse de son expérience globale, et, dans ce cas, cette analyse va se trouver sous la dépendance de l'instrument de communication dont il va faire usage. Cet instrument de communication, qui est normalement sa langue, va lui fournir des unités signifiantes dont chacune correspond à un élément d'expérience identifié comme tel par tous les membres de la communauté linguistique. Il analysera donc l'expérience particulière qu'il désire communiquer à autrui en éléments qui, eux, ne sont pas particuliers au sujet, mais sont des valeurs sociales. » (M.SG : p. 23).

Le développement de « Pour une linguistique des langues » (1973) est tout particulièrement significatif :

« La nécessité, pour chaque langue, de pouvoir tout dire, réclame la possibilité de créer un nombre illimité de signes distincts. A supposer un système de communication vocal, sans aucune articulation, chaque signe comporterait un cri ou un grognement spécifique correspondant à un fait d'expérience donné. Or, les organes de production et de perception de l'être humain sont ainsi faits que l'effectif de tels signes ne pourrait guère s'étendre. Le répertoire des cris de ceux des animaux les plus doués à cet égard nous donne une idée de ce que pourrait être cet effectif.

---

<sup>2588</sup> « La première articulation est celle qui nous permet de réduire notre expérience personnelle, non communicable comme telle, à une succession d'unités conventionnelles. »

<sup>2589</sup> Cette dernière phrase date de 1980. Voir ci-dessus la note 2143.

D'autre part, toute possibilité d'expansion du système se limiterait à l'apparition d'un nouveau cri produit à l'occasion d'une épreuve partagée par la communauté tout entière. Il pourrait y avoir rappel d'une expérience généralement identifiée, mais non communication d'une expérience particulière. Une telle communication suppose, en effet, qu'on identifie cette expérience particulière à une combinaison d'expériences vécues par tous ; ceci permet d'entrevoir comment une succession de signes inarticulés a pu aboutir à un signe articulé complexe. » (M.Pou. : p. 20-21).

Martinet oppose ici non, comme dans les autres passages, un système clos à un système susceptible d'expansion, mais deux types d'expansion du système. Celle-ci se solde, chez les animaux, par la création d'un nouveau signe, par association d'un « cri » et d'un référent commun, l'« épreuve partagée par la communauté tout entière ». On sait qu'elle se solde en revanche, chez les humains, par un déplacement de sens, mais Martinet parle ici d'autre chose : du fonctionnement de la communication dans le cadre de la double articulation, qui suppose « qu'on identifie [l'] expérience particulière à une combinaison d'expériences vécues par tous ». On retrouve ici la distinction que fait *Fonction et dynamique des langues* entre sens (particulier, individuel) et signifié (social), mais significativement, le signifié est une « expérience vécue par tous », c'est-à-dire un référent d'une part, mais également, d'autre part, un référent social, et social dans la mesure où il est commun. Il y a donc une fondamentale homogénéité du sens et du signifié, qu'ils soient conçus comme expérience – respectivement à dire et individuelle ou intégrée à la langue et sociale – ou, comme dans le développement de « La pertinence » que nous avons cité ci-dessus, comme réaction à la réalité :

« Fonctionnellement, le sens est la réaction de l'individu à la perception de l'unité significative, et la réaction à quelque stimulus non linguistique qui déclenche la production de l'unité dans la parole. De ce sens, ne s'intègre proprement à la langue que ce qui est commun aux réactions des différents membres de la communauté. C'est là précisément ce qu'on a proposé de désigner comme la dénotation, les connotations étant ce qui est particulier à la réaction au signe de chaque individu. » (M.Per. : p. 101)

ce pour quoi, à nouveau, cette distinction importe peu. De ce point de vue, le report de la dimension du social sur le référent apparaît comme une conséquence logique de la spécificité de la représentation martinettienne de la langue, construite comme signifiant et apparaissant ainsi, comme nous l'avons vu plus haut, comme un ensemble de signifiés plutôt que de signes : ensemble de signifiés, et dès lors de référents. Mais s'explique ainsi l'importance, dans l'élaboration martinettienne, des deux distinctions que met en jeu la conception martinettienne du fonctionnement du dire : traditionnel/nouveau, social/individuel, distinctions qui apparaissent en effet, dans cette perspective, comme les seuls supports possibles de la distinction du sens et du signifié, du référent et de la signification, mise à mal par cette homogénéité fondamentale. Martinet parle par ailleurs de spécificité, en particulier dans les *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« On ne parlera de langue que lorsque le sentiment global non analysé peut être interprété en une succession de séquences vocales définies, dont chacune peut être utilisée pour transmettre des types d'expérience totalement différents mais qui, groupées et ordonnées de façon que nous les percevions à l'oreille successivement, transmettent des renseignements assez spécifiques sur ce que le locuteur ressent. Si je dis, par exemple,

*j'ai mal à la tête*, j'utilise six séquences phoniques, à savoir, *j'*, *ai*, *mal*, *à*, *la* et *tête*, dont chacune peut se trouver dans des contextes totalement différents pour communiquer des expériences totalement différentes ; elles sont donc fort peu spécifiques par elles-mêmes mais, quand elles sont groupées, elles peuvent atteindre un assez haut degré de spécificité<sup>2590</sup>. » (M.LF : p. 33)

et dans *La Linguistique synchronique* (1965) :

« Il y a fait de langue lorsqu'on passe d'une expérience homogène et non analysée à sa réduction en une série de segments vocaux déterminés. Chacun de ces segments peut être utilisé pour communiquer d'autres expériences qui diffèrent du tout au tout. Ceci n'empêche pas que, lorsque nous les entendons dans un certain ordre, nous nous trouvons assez précisément renseignés sur ce qu'a éprouvé notre interlocuteur. Si je dis, par exemple, *j'ai mal à la tête*, je me sers de six segments, à savoir *je*, *ai*, *mal*, *à*, *la* et *tête*, dont chacun peut se trouver dans des contextes tout à fait différents pour communiquer des expériences tout à fait différentes. Ils sont donc fort peu spécifiques, mais, en les combinant, on peut atteindre une assez grande précision<sup>2591</sup>. » (M.LS : p. 10)

notion qui ajoute à la confusion dans la mesure où elle implique la signification des monèmes – leur intension –, plus ou moins précise, et avec elle le simple fonctionnement syntaxique ou compositionnel de tout énoncé linguistique. Ce point apparaît de manière encore plus nette dans ces deux développements de *A Functional View of Language* :

« Afin de comprendre comment l'influence de changements techniques, économiques ou culturels peuvent se propager jusqu'au noyau le plus intime de la langue, il faut se rappeler ce que nous faisons quand nous voulons qu'une communication linguistique soit plus spécifique. Si je désire que quelqu'un me donne un certain livre et si l'énoncé *donne-moi le livre* ne me permet pas d'obtenir l'objet en question, j'essaierai d'être plus spécifique en disant : *donne-moi le livre bleu* ou *donne-moi le livre bleu qui est tout au bout de l'étagère*. Je pourrais aussi remplacer *livre* par un terme beaucoup plus spécifique comme *in-octavo*. Mais il est beaucoup plus habituel d'atteindre un certain degré de précision par l'addition de nouveaux éléments à la séquence d'unités significatives plutôt que par le remplacement d'un terme par un autre. De plus, en dernière analyse, un terme hautement spécifique comme *in-octavo* n'est rien d'autre que le résidu d'un syntagme employé autrefois pour spécifier un équivalent de *livre*. Les gens n'inventent en général pas de nouveaux monèmes. Tout ceci est en accord avec le processus analytique, que j'ai appelé première articulation, et selon lequel l'expérience est soumise à une analyse qui se manifeste sous la forme linéaire<sup>2592</sup>. » (M.LF : p. 164-165)

---

<sup>2590</sup> « Language begins when the homogeneous unanalyzed feeling is interpreted into a succession of definite vocal stretches, each of which can be used in the transmission of totally different types of experience, but which, when grouped and ordered as we hear them, convey fairly specific information about what the speaker feels. Should I say, for instance, *I have a headache*, I would use five vocal stretches, namely *I*, *have*, *a*, *head*, and *ache*, each of which can be found in totally different contexts for the conveying of entirely different things ; they are thus most unspecific, but, when grouped, they reach a fairly high degree of specificity. » (M.FVL : p. 21-22).

<sup>2591</sup> Voir également M.Él. : p. 14, ci-dessus.

<sup>2592</sup> « In order to understand how the influence of technical, economic, or cultural changes may spread to the inner core of language, we have to remember what we do when we want a linguistic communication to be more specific. If I want someone to pass me a certain book and if the request "give me the book" does not make me get the desired object, I shall try to be more specific and say *give me the blue book* or *give me the blue book that lies on the far end of the shelf*. I might also replace *book* by another in itself more specific term like *octavo*. But it is far more usual to achieve specification through the addition of new elements to the sequence of meaningful

et des *Éléments de linguistique générale* :

« Il est exceptionnel que la désignation de nouveaux objets ou de nouvelles techniques aboutisse directement à l'apparition de nouveaux monèmes, à moins, bien entendu, que les termes ne soient empruntés à une autre langue, ce que nous n'envisageons pas pour l'instant. Les usagers procèdent, le plus souvent, par spécification d'un monème ou d'un groupe de monèmes existant, au moyen d'un ou de plusieurs monèmes également traditionnels : *chemin*, *chemin de fer*, *chemin de fer métropolitain*. Il n'y a là, évidemment, qu'un aspect particulier du phénomène linguistique fondamental de la première articulation, selon laquelle une expérience spécifique s'articule en une succession linéaire d'éléments moins spécifiques et polyvalents. Ceci implique que la nécessité de désigner de nouveaux objets ou de nouvelles expériences entraînera, non seulement un élargissement du lexique, mais, au premier chef, un accroissement de la complexité des énoncés » (M.Él. : p. 174).

Notons qu'il s'agit en outre, dans ce dernier développement, de spécificité ou de non spécificité de l'expérience, au lieu des monèmes. Martinet semble ainsi ne pas distinguer entre constitution du sens et dire de l'expérience, confusion qui nous semble témoigner de ce qu'inversement, la première articulation, et avec elle la structure, font figure de construction objectale de cette distance entre signification et référence qu'instituent les deux dualités nouveau/traditionnel et individuel/social, la structure apparaissant ainsi à nouveau comme le lieu de toute distance entre langue et réalité. Il importe de faire remarquer que cette construction est d'un certain point de vue strictement inverse de celle de Saussure. Le système de signes martinettien, bien que susceptible d'expansion et d'enrichissement, est clos, ainsi qu'il apparaissait notamment dans l'un des développements des *Éléments de linguistique générale* que nous avons cités ci-dessus – « La première articulation est la façon dont s'ordonne l'expérience commune à tous les membres d'une communauté linguistique déterminée. Ce n'est que dans le cadre de cette expérience, nécessairement limitée à ce qui est commun à un nombre considérable d'individus, qu'on communique linguistiquement. » (M.Él. : p. 14) – et dans celui de « Se soumettre à l'épreuve des faits » – « [...] la nécessité d'exprimer l'infinie variété du monde sensible au moyen d'un vocabulaire limité entraîne quiconque veut transmettre à autrui une expérience originale à faire figurer les mots de tout le monde dans des contextes nouveaux qui infléchiront leur valeur. » (M.Ép. : p. 3)<sup>2593</sup>. Ce point apparaît de manière encore plus nette dans cet autre passage des *Éléments de linguistique générale*, datant de 1980 :

« Si la première articulation, celle de l'expérience en monèmes successifs, n'existait pas, toute émission correspondrait à un type défini d'expérience de telle sorte qu'une expérience nouvelle, inattendue, serait incommunicable. L'articulation en monèmes permet de former une combinaison inusitée pour tenter de communiquer une expérience pour laquelle la communauté n'avait pas de signe disponible. C'est à quoi le poète a

---

units than by replacing one term by another. Besides, in the last analysis, a highly specific term like *octavo* is nothing but the residue of a phrase formerly used as a specification of *book* or some equivalent. People do not, as a rule, invent new monemes. All this is in keeping with the analytic process I have called the first articulation, according to which experience is subjected to an analysis manifested in linear form. » (M.FVL : p. 137).

<sup>2593</sup> Voir encore notamment M.Fai. : p. 128 et M.Mé. : p. 280-281, cités ci-dessus.

constamment recours et c'est probablement là le point de départ du destin particulier de l'espèce humaine. » (M.Él. : p. 17-18).

Le système saussurien est à l'inverse ouvert, dans la mesure même où il implique la pensée au lieu des choses, l'individuel au lieu de l'observable<sup>2594</sup>. Il faut citer ici, en particulier, ce développement de « De l'essence double du langage » :

« *Aucun signe n'est donc limité dans la somme d'idées positives qu'il est au même moment appelé à concentrer en lui ; il n'est jamais limité que négativement, par la présence simultanée d'autres signes ; et il est donc vain de chercher quelle est la somme des significations d'un mot,*

Une des multiples faces sous lesquelles se présente ce fait est celle-ci : un missionnaire chrétien croit devoir (*d'*)inculquer à une peuplade sauvage l'idée d'*âme* – ; il se trouve avoir à sa disposition dans l'idiome indigène deux mots, l'un exprimant plutôt par exemple *le souffle*, l'autre plutôt *la respiration* ; – immédiatement, s'il est tout à fait familier avec l'idiome indigène, et quoique l'idée à introduire soit quelque chose de totalement inconnu à [ ], – la simple opposition des deux mots “souffle” – “respiration” dicte impérieusement par quelque raison secrète sous lequel des deux doit se placer la nouvelle idée d'*âme* ; à tel point que s'il choisit maladroitement le premier terme au lieu de l'autre, il en peut résulter les plus sérieux inconvénients pour le succès de son apostolat – or cette raison secrète ne peut être qu'une raison négative, puisque l'idée positive d'*âme* échappait totalement par avance à l'intelligence et au sens du peuple en question. – De la même façon, quand un philosophe ou un psychologue, à la suite de ses méditations, par exemple sur le jeu de nos facultés, entre en scène avec un système qui fait table rase de toute notion précédente, il ne s'en trouve pas moins que toutes ses idées neuves, si révolutionnaires qu'elles soient peuvent venir se classer sous des termes de la langue courante, mais en tout cas qu'aucune ne peut indifféremment venir se classer sous les mots existants, fussent-ils parfaitement arbitraires, comme *raison* ou (*d'*)*intellect* soit sous celui d'*intelligence* ou sous celui d'*entendement*, de *jugement*, *connaissance* etc. ; et que **d'avance** il y a un certain terme qui répond mieux que d'autres aux nouvelles distinctions. Or la raison de cette propriété, encore une fois, ne peut être que négative ; puisque la conception qu'on y introduit date d'hier et que tous les termes en question n'étaient pas moins délimités le jour d'avant dans leur valeur respective. » (Saussure, 2002a : p. 78-79)

dont nous avons cité *supra* cet analogue, qui le suit tout juste dans le manuscrit comme dans les *Écrits de linguistique générale* :

« Une autre manifestation flagrante de l'action parfaitement négative des signes, toujours dans l'ordre des faits de synonymie, est livrée par l'emploi figuré des mots (quoiqu'il soit impossible au fond de distinguer jamais l'emploi figuré de l'emploi direct).

Ainsi : si l'idée positive de supplice était la véritable base de l'idée de supplice, il serait tout à fait ridicule de parler par exemple “du supplice de porter des gants trop étroits”, ce qui n'a pas le moindre rapport avec les épouvantes du supplice du gril et de la roue. On dira : mais c'est le propre justement de la locution figurée. Très bien. Prenons donc un mot qui représente en somme au sens direct un ensemble de faits tout à fait semblable à celui que représente *supplice* :

---

<sup>2594</sup> Et l'on rappellera, ici, le rapport qu'établissait Martinet dans l'un des développements des *Éléments de linguistique générale* que nous avons cités ci-dessus (M.Él. : p. 34-35) entre introspection et individuel, observation et social. Voir *infra*, le chapitre 3 de cette première partie.

On avouera qu'entre le supplice de saint Laurent et notre supplice du gant la distance est telle, qu'en comparaison il n'y en a véritablement aucune entre le *supplice* de saint Laurent et son *martyre*. Une si petite différence dans le fait positif ne devrait avoir aucune conséquence pour la [ ]

Nous voyons donc que ce n'est nullement l'idée POSITIVE contenue dans *supplice* et *martyre*, mais bien le fait NÉGATIF de leur opposition qui fixe toute la série de leurs emplois, permettant n'importe quel emploi pourvu qu'il n'empiète pas sur le domaine voisin (Il faudrait naturellement tenir compte en outre de *tourment*, *torture*, *affres*, *agonie* etc.) » (Saussure, 2002a : p. 79).

Au lieu de désignation, il s'agit chez Saussure de pensée articulée, où la possibilité du singulier et du nouveau est dès lors inscrite d'avance : avant toute communication, le locuteur saussurien « pense en langage », c'est-à-dire, comme il apparaîtra plus nettement dans les chapitres suivants, de manière socialement codée. Il s'agit en revanche chez Martinet, de désignation et, il est notable que, corrélativement, la pensée y soit rapprochement d'objets, ainsi qu'il apparaissait à la fin du développement de « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » que nous avons cité ci-dessus :

« En face d'une expérience nouvelle, l'homme peut essayer de la communiquer : c'est ce que permet la première articulation. C'est ce qui véritablement crée le langage humain. Le langage humain est un langage qui peut s'adapter. La clé du progrès de l'humanité, c'est bien cette possibilité que nous avons de créer un cri nouveau en combinant deux cris précédents. Une découverte, quelle qu'elle soit, consiste dans le rapprochement de deux choses qui n'avaient pas été rapprochées, de deux mots, pour être précis, de deux monèmes, qui n'avaient pas été rapprochés. » (M.Emp. : p. 17).

Aussi, pour reprendre les termes de Martinet, la langue saussurienne est-elle tout à la fois « stable » et « mouvante » sans cesser d'être systématique, là où la langue martinettienne se construit dans la contradiction du fonctionnement référentiel et de la structuration<sup>2595</sup> : tandis que la structuration construit la langue comme signifiant distinct de la chose, le fonctionnement réintroduit le référent, cependant qu'inversement, tandis que le fonctionnement, dans la distance qu'il construit entre le mot et la chose, suppose la structuration, il en implique et en provoque en même temps la défaillance.

Une notion emblématique de ces difficultés, au moins aussi problématique que la notion d'expérience, est celle d'information. Cette notion, que nous avons déjà rencontrée *supra* dans le cadre de la tendance à proportionner fréquence et coût, apparaît pour la première fois, sauf erreur, dans « De l'économie des formes du verbe en français parlé » (1952) :

---

<sup>2595</sup> Voir notamment M.Pré. : p. 147, cité ci-dessus. De ce point de vue, son élaboration témoigne d'une acception littérale de la notion de synchronie, lisible notamment dans deux des développements cités ci-dessus : « De façon générale, il suffit de rappeler que les systèmes grammaticaux changent au cours du temps sans que la langue dans laquelle le changement se produit cesse jamais de fonctionner. Comme toutefois les modifications de la structure grammaticale sont beaucoup moins rapides que celles qui affectent le lexique, on peut assez facilement en faire abstraction. » (M.Poi : p. 61), « Décrire la réalité du comportement lexical réel d'une communauté ou même simplement d'un individu me paraît une entreprise très difficile parce que ce comportement est susceptible de varier à chaque instant : dès qu'une conversation s'engage, un mot est susceptible d'apparaître dans un contexte nouveau qui va en infléchir la valeur, si bien que le processus même de l'enquête qu'il faudrait mener aurait pour effet de modifier le paysage lexical du sujet étudié. » (M.Mé. : p. 336-337). Voir *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie.



« [...] il peut être nécessaire d'avoir deux séries de désinences, les unes post-vocaliques et les autres post-consonantiques. Mais ceci ne veut pas dire que la langue ne fonctionnerait pas mieux, c'est-à-dire qu'une quantité déterminée d'information ne serait pas transmise à moindre frais, si la même série pouvait servir dans tous les cas. » (M.Éc. : p. 95).

On pense aussitôt, à la lecture de ce passage, à cette affirmation des « Elements of a Functional Syntax » (1960), citée plus haut : « The chief aim of language is to convey information<sup>2596</sup> » (M.Ele. : p. 102), et la notion d'information apparaît de fait, dès cette première occurrence, au cœur de l'appréhension martinettienne du langage. Il importe de souligner que cette notion, presque corrélatrice de celle de communication, n'est pas une notion linguistique. Comme il est apparu plus haut, elle subsume sens et fonction, ce qui lui confère une abstraction relative, notamment par rapport à la notion d'expérience. Or, c'est là, précisément, que se concentrent les difficultés, que l'homogénéité ainsi établie entre sens et fonction fait ressortir avec une acuité toute particulière. La notion d'information réapparaît ensuite, après « Du rôle de la gémination dans l'évolution phonologique » (1955) :

« 4.64. Il est clair que, dans ces deux langues, /-akta-/, ou simplement /-kt-/, a un pouvoir distinctif bien supérieur à celui de /-ata-/, ou simplement /-t-/, c'est-à-dire que, si, de deux mots, je n'entendais que /-akt-/ de l'un et /-at-/ de l'autre, j'aurais beaucoup plus de chances de deviner, à l'aide du contexte, le mot en /-akt-/, puisque je n'aurais à choisir qu'entre dix mots là où il me faudrait me décider entre cent concurrents pour le mot en /-at-/. Si j'entends quelqu'un dire "Il me faut act..." et que le reste de la phrase m'échappe, je n'aurai guère à choisir, pour compléter le mot à moitié perçu, qu'entre "activer" et "actualiser". Si j'avais entendu "Il me faut at..." c'est probablement entre une trentaine de candidats qu'il m'aurait fallu choisir. Je puis donc dire qu'en français /-kt-/ est beaucoup plus riche d'information que /-t-/ et que, du point de vue de l'économie de la langue, la distinction supplémentaire apportée par /-k-/ vaut bien le surcroît de travail musculaire qu'il implique.

4.65. Si nous passons maintenant à /-atta-/, nous pourrions dire que, là où cette combinaison se rencontre cinq fois pour cent fois /-ata-/, le surcroît de travail que représente la prononciation du /-t-/ implosif, qui distingue /-atta-/ de /-ata-/, vaut largement la peine, puisqu'il a pour effet de limiter l'incertitude dans la proportion de 100 à 5. La gémination a donc ici un grand pouvoir distinctif. Dans la langue où l'on rencontre /-atta-/ 80 fois pour 100 exemples de /-ata-/ et 10 exemples de /-akta-/, /-tt-/ représentera une dépense d'énergie de même ordre que celle qui est nécessaire pour articuler /-kt-/, mais pour un pouvoir d'information beaucoup plus bas : le sujet qui aura entendu /att.../ ne sera pas beaucoup plus avancé sur la voie de la compréhension que s'il avait perçu /at.../ ; il aura à deviner entre 80 mots au lieu de 100 mots pour un surcroît d'énergie qui, dans une autre langue, lui vaudrait de réduire l'incertitude de 100 à 5. » (M.Gem. : p. 140)

dans « Linguistique structurale et grammaire comparée<sup>2597</sup> » (1956) où, comme nous l'avons vu plus haut, et comme dans le texte de 1955, dont les deux paragraphes s'intituleront, dans

<sup>2596</sup> « Le but principal du langage est de transmettre de l'information ».

<sup>2597</sup> La notion d'information est également présente dans un autre texte de la même année, « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème » : « Tant que les thèmes en *-ā-* étaient, avant tout, des formes pronominales douées d'une valeur d'information, leur emploi résultait souvent d'un choix du locuteur : celui-ci pouvait, par exemple, employer \*... *g<sup>w</sup>nā*... so... s'il restait clair que \**so* se référait à \**g<sup>w</sup>nā*. Mais dès l'instant

*Économie des changements phonétiques*, « Fréquence et pouvoir distinctif », elle se trouve corrélée à la notion de fréquence. On se souvient, en effet, de ce passage, cité *supra* :

« L'examen de l'économie linguistique confirme que, de façon générale, il y a, dans un système donné, un rapport qui tend à être constant entre la quantité d'information transmise d'une part, l'énergie et le temps employés pour la transmission d'autre part. [...]

On s'explique bien qu'il y ait rapport entre simplicité formelle et fréquence tout comme il y a rapport entre simplicité formelle et moindre information ; fréquence et faible information vont en effet de pair : on s'attend à voir paraître à tout moment un élément fréquent ; or, un élément attendu n'apporte aucune information. Dans la pratique linguistique, on peut aisément constater comment un accroissement de fréquence entraîne une simplification de l'expression. » (M.Li. : p. 85-86)

auquel, sur ce point précis, la version de 1965 n'apporte rien de plus :

« Un critère annexe de la marque est la fréquence : on s'attend à ce que, dans une langue comme le russe où l'opposition /t/ ~ /d/ est neutralisable, le phonème marqué /d/ soit moins fréquent que le phonème non marqué /t/ et ceci sans même attribuer au compte du phonème /t/ les [t] de fin de mot qui sont les produits de la neutralisation et représentent en fait l'ensemble phonologique /t/ et /d/. Cette attente se fonde sur des considérations d'économie : une articulation plus complexe a des chances d'être moins fréquente qu'une articulation moins complexe ; étant moins fréquente, elle est plus informatrice, et le gain en information compense la dépense d'énergie supplémentaire nécessaire à sa production. » (Li.LS : p. 187-188).

Mais, en dehors du cadre de la tendance à proportionner fréquence et coût dont il a été question plus haut, c'est dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) que la notion d'information acquiert une place significative et une définition précise :

« Est doué d'information tout ce qui a pour effet de réduire l'incertitude en éliminant certaines possibilités. Si j'entends /il a p.../, /p/ n'a pas de signification en lui-même, mais il est doué d'information dans ce sens qu'il exclut toutes sortes d'énoncés possibles, comme *il a donné, il a bougé*. Si à l'énoncé tronqué s'ajoute /r/ (/il a pr.../), l'incertitude est de nouveau réduite puisque sont exclus *il a payé, il a poussé*, etc., ce qui indique que /r/ est doué d'information. L'information n'est donc pas un attribut de la signification, puisque des unités non signifiantes comme /p/ et /r/ y participent.

L'unité d'information est définie comme la quantité fournie par une unité d'un système qui en comporte deux de même probabilité. Si, dans un contexte, ne peut figurer que *oui* ou que *non*, et que *oui* et *non* y soient également probables, l'emploi de *oui* ou de *non* donne une quantité d'information égale à l'unité. Ici, nous n'attribuons pas de valeur informationnelle aux phonèmes successifs de *oui* et de *non*, puisque nous avons posé que seuls *oui* et *non* étaient possibles et que, par conséquent, le /...i/ de *oui* et le /...ɔ̃/ de *non* n'apportaient rien au message qui ne fût impliqué par le /u.../ et par le /n.../. Il se peut que l'information apportée dans ce cas soit vitale, c'est-à-dire d'une haute qualité, mais quantitativement, elle est égale à 1 ; ce qu'on mesure est la quantité et non la qualité de l'information.

---

où tous les adjectifs en -o- ont des thèmes parallèles en -ā- dont l'emploi ne contribue en rien au succès de la communication, l'usage de -ā- s'automatise et aboutit à la servitude qu'on nomme le genre. » (M.Gen. : p. 228). Nous reviendrons ci-dessous sur les rapports entre information et choix.

Il est clair que, si situation et contexte ont, à l'avance, persuadé l'auditeur que la réponse sera *oui*, l'information qu'apportera *oui* sera nulle, puisqu'il savait (ou croyait savoir) que c'est *oui* qu'il allait entendre. S'il estimait, dès l'abord, que *oui* avait plus de chances de sortir que *non*, l'information qu'apportera *oui* ne sera plus nulle, mais elle sera inférieure à celle que fournirait *oui* si les chances entre *oui* et *non* avaient, à son sens, été égales, c'est-à-dire inférieure à l'unité d'information. En d'autres termes, plus on attend une certaine réaction, moins cette réaction est informative. Dans une narration où chaque phrase est automatiquement précédée de "et puis alors", ce segment n'a aucune valeur d'information.

Si maintenant nous supposons qu'au lieu de deux réponses possibles, *oui* et *non*, nous en ayons quatre, toutes aussi vraisemblables les unes que les autres, l'audition de l'une d'entre elles apportera plus d'information que si le choix du locuteur avait été limité à deux comme dans notre premier exemple. Supposons par exemple qu'au lieu de *oui* et de *non*, les deux unités dans ce cas aient été à *droite* et à *gauche* et que les quatre que nous considérons pour l'instant soient *au nord*, à *l'est*, *au sud*, à *l'ouest*. On comprend que, si la réponse attendue doit diriger des recherches, une réponse comme *au sud* soit plus informative que à *gauche* puisqu'elle circonscrit les recherches au quart de l'horizon, alors qu'à *gauche* ne les aurait limitées qu'à la moitié. Une réponse comportant un choix entre huit unités comme *nord*, *nord-est*, *est*, etc. réduira de nouveau de moitié l'incertitude du chercheur puisqu'elle limitera son secteur de 90° à 45°, et, par conséquent, doublera l'information par rapport à l'hypothèse précédente. En résumé, plus les unités du système sont nombreuses, plus chacune d'entre elles apporte d'information. Naturellement, il est plus facile de retenir et d'utiliser un système réduit comme *oui-non*, *droite-gauche* qu'un système plus large du type *nord*, *nord-est*, etc. Selon les besoins divers des communautés ou des groupes, on donnera la préférence à des systèmes réduits peu informatifs, mais bon marché, ou à des systèmes à nombreuses unités, très informatifs, mais dispendieux d'utilisation et de stockage. On notera que la richesse informationnelle d'un système est fonction de deux traits qui vont de pair : le nombre élevé des unités et la valeur de chacune qui croît avec ce nombre. » (M.Él. : p. 182-184).

La définition de l'information comme « ce qui a pour effet de réduire l'incertitude en éliminant certaines possibilités » est reprise ensuite dans *A Functional View of Language* (1961-1962), où Martinet affirme de même à nouveau sa validité pour les deux types d'unités, distinctives et significatives :

« Nous appelons information tout ce qui réduit l'incertitude par l'élimination de certaines possibilités, d'où il résulte que l'information ne se confond pas avec le sens. Si je dis *il a p...* et que je m'arrête, le *p* n'a évidemment aucun sens mais il apporte de l'information parce qu'il exclut la possibilité de *il a donné* ou *il a vu*. Si je dis *il a pr...*, *r* n'a aucun sens mais il apporte encore de l'information parce qu'il élimine *il a poussé* ou *il a placé*. Ceci implique que ce que l'on va dire au sujet de la dynamique de la langue s'applique à toutes les unités linguistiques distinctives ou significatives, aussi bien phonèmes que monèmes<sup>2598</sup>. » (M.LF : p. 170).

---

<sup>2598</sup> « We call information whatever reduces uncertainty through the elimination of certain possibilities. This means that information is not the same as meaning. If I say *he has p....* and stop short, *p* has, of course, no meaning, but it carries information because it excludes the possibility that the utterance may have been meant as *he was given* or *he has seen*. If I say *he has pr...*, *r* has no meaning, but, again, it contributes information because it eliminates *he has pushed* or *he has placed*. This implies that what is going to be said about the dynamics of language applies to all linguistic units, distinctive or significant, phonemes and monemes alike. » (M.FVL : p. 142).

Il nous semble que cette définition a un double aspect. En premier lieu, la notion de réduction de l'incertitude par élimination de certaines possibilités suppose un système fini, et la notion d'information inscrit ainsi le caractère relationnel des unités linguistiques ou la solidarité constitutive de la structure sur le fond de ce que l'on pourrait appeler un horizon d'attente. Celui-ci apparaît de manière très nette dans le deuxième puis le troisième paragraphe, où il se révèle déterminé par le contexte et par la situation. On lit de même dans *A Functional View of Language*, où Martinet parle de probabilité en contexte, la notion de probabilité apportant déjà, par rapport à celle de nombre, la prise en compte de la situation ou du contexte d'occurrence :

« C'est un fait bien connu que plus les unités parmi lesquelles le locuteur peut choisir sont nombreuses, plus chacune de ces unités sera chargée d'information : si quelqu'un essaie de trouver l'emplacement d'un lieu sur une carte, et si, dans mes indications, je ne suis autorisé à employer que les quatre points cardinaux, le fait de lui dire de regarder au sud limitera sa recherche à un quart de l'étendue totale ; mais si je peux aussi utiliser des composés comme sud-ouest et nord-est, sa recherche sera limitée à un huitième de la carte. Son incertitude sera ainsi réduite, et nous pouvons dire que chacune des directions dans le système à huit points apporte plus d'information que chacune de celles du système cardinal à quatre points.

Si, à un certain endroit, le vent souffle de l'ouest exactement aussi souvent que de n'importe quelle autre direction, l'information apportée par *ouest* en parlant du vent sera celle de chacune des unités d'un système à deux unités ; en d'autres termes, la quantité d'information sera plus réduite dans ce cas que si nord, sud, est et ouest avaient été également probables. Cela signifie que l'information apportée par une unité dépend de sa probabilité dans le contexte où elle se trouve. Plus une unité est probable, moins elle apporte d'information. La probabilité d'une unité est présentée en termes de fréquence.

Les relations entre le nombre d'unités ou la fréquence, d'une part, et l'information, de l'autre, sont pour ainsi dire une conséquence de la définition même de l'information. Ces relations sont nécessaires et en quelque sorte automatiques. Si la fréquence d'une unité décroît, sa probabilité doit nécessairement décroître également, et rien ne peut empêcher son information de croître<sup>2599</sup>. » (M.LF : p. 170-171).

---

<sup>2599</sup> « As is well known, the more numerous the units among which the speaker may choose, the more informative each of them will be : if someone is trying to locate a place on a map, and if, in my directions to him, I am only allowed to use the four cardinal points, telling him to look south will limit his research to one-fourth of the expanse ; but, if I may also use compounds such as south-west and north-east, his research will be limited to one-eighth of the map. His uncertainty will thus be reduced, and we may say that each one of the directions in the eight-point system is more informative than each one in the cardinal, four-point, system.

Now if, in a certain place, the wind blows from the west just as often as from any other direction, the information contributed by *west* in reference to the wind will be that of each unit in a two-unit system ; in other words, it will be smaller than if north, south, east, and west had been equally likely. This means that the information contributed by a unit depends on its probability in the context where it occurs. The more probable a unit, the less informative it is. The probability of a unit is presented in terms of frequency.

The relations between number of units or frequency of units on the one hand and information on the other hand follow, as it were, from the very definition of what information is. They are necessary and, should we say, automatic. If the frequency of an item decreases, its probability must necessarily decrease too, and nothing can prevent its information from soaring. » (M.FVL : p. 142-143).

C'est là, pour une part, la justification de la notion de fréquence<sup>2600</sup>, que Martinet présente ensuite, dans les *Éléments de linguistique générale*, comme une approximation de la probabilité en contexte ou en situation :

« Il est en réalité tout à fait exceptionnel que les différentes unités d'un système soient, dans une situation donnée ou à un point déterminé de l'énoncé, toutes également probables. Dans une situation particulière, on attendra plutôt *non* que *oui* ; dans une certaine localité, en référence à l'origine du vent, on attendra plutôt *ouest* qu'*est*, *sud* ou *nord*. La chose est évidente lorsqu'on pense aux contextes qui permettent un choix plus vaste : après *il a planté un...*, *pommier* est, sous nos climats, plus probable que *baobab* ; après un début aussi peu spécifiant que *j'ai rencontré un...*, *ami* a plus de chances de figurer que *dinosaure*. Les mots *pommier* et *ami*, beaucoup plus probables, ici, que *baobab* et *dinosaure*, ont, de ce fait, une information beaucoup plus faible.

Il serait, en pratique, malaisé et peu profitable de chercher à déterminer la probabilité des unités linguistiques dans un contexte donné et une situation particulière. C'est pourquoi on se contente de déterminer la probabilité de chaque unité dans l'ensemble des contextes où elle apparaît, c'est-à-dire qu'on en calcule la fréquence relative dans la langue ou dans l'usage linguistique à l'étude : si, dans un ensemble de textes choisis comme pleinement représentatifs, on trouve mille fois le mot *ami* et une fois le mot *dinosaure* on dira naturellement qu'*ami* est mille fois plus fréquent que *dinosaure*. On conclura que, plus une unité (mot, monème, phonème) est fréquente, moins elle est informative. » (M.Él. : p. 184-185).

En second lieu, comme il apparaît notamment dans le deuxième paragraphe du développement des *Éléments de linguistique générale*, la notion d'information est une notion d'abord quantitative : « ce qu'on mesure est la quantité et non la qualité de l'information ». Comme telle, cette notion est à la fois dépendante et distincte de celle de signification. Le dernier paragraphe du développement des *Éléments de linguistique générale* est tout à fait éclairant sur ce point, dans la mesure où le terme de « valeur » y prend un sens particulier, celui de spécificité ou de degré de précision, par opposition notamment à celui d'extension – au sens du champ couvert – qui impliquerait un rapport inverse entre nombre et information : dans la représentation structuraliste classique, plus les termes sont nombreux et moins la signification de chacun est étendue. C'est là, semble-t-il, l'effet de cet horizon d'attente qu'implique la notion d'information, sur fond duquel la délimitation devient partage d'un champ de possibles. Si donc la notion d'information ne rompt pas avec celle de relativité ou de relationnalité qui est au principe de la construction martinettienne de la structure, elle introduit cependant une dimension supplémentaire. Le paradoxe est que tandis que la continuité avec le contexte ou avec la situation<sup>2601</sup> dont témoigne la notion d'horizon d'attente

---

<sup>2600</sup> Voir encore, pour le rapport entre information et fréquence, outre les passages cités ci-dessus et plus haut, dans l'ajout de 1965 à « Un ou deux phonèmes ? » : « À considérer toute l'affaire, on pourrait dire que tendent à se comporter comme des phonèmes uniques les complexes qui ont la fréquence, c'est-à-dire la valeur informationnelle, des phonèmes uniques. » (M.Deu.1965 : p. 129), et dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « On pourrait donc supposer que la faible information entraînée par la haute fréquence a abouti à un affaiblissement en un [h] qui, à son tour, peut s'amuir. » (M.Pr. : p. 67). Voir également M.Pe. : p. 118, cité plus haut.

<sup>2601</sup> Notion dont il faut par ailleurs souligner la presque folie : tout se passe comme si l'on ne pouvait dire que ce à quoi l'autre ne s'attend pas, ce qui, mené jusqu'à l'absurde, pourrait conduire à nier la possibilité même de la

implique – pour ce qui est des unités significatives – une sorte de confusion intrinsèque avec la référence et en tout cas la prise en compte du sens dans toute sa positivité, la notion d’information n’est pas exempte, en retour – et c’est ce à quoi renvoie, ce nous semble, la notion d’appréciation quantitative –, d’une certaine dimension de négativité. Elle suppose en effet, en tant qu’ajout à – ou évaluation de – la signification, une mise à l’écart de la positivité de la signification des unités. Aussi, comme nous essaierons de le faire apparaître dans ce qui suit, dans le même temps que cette notion est le lieu d’une distance entre sens et référence, mot et chose, cette distance se trouve sans cesse menacée d’une double dissolution, en amont, dans la construction de la structure, et en aval, dans la désignation. La distance du mot à la chose se fonde sur la différence qui existe entre signification et information, l’information faisant figure, comme nous venons de le voir, d’évaluation quantitative de la signification. On lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale* :

« L’usager ne se préoccupe guère de la fréquence générale des unités qu’il emploie, mais bien de leur efficacité (donc de leur fréquence) dans un contexte donné et une situation particulière. Or, il n’est pas rare que le terme qui normalement désigne un des éléments de l’expérience à communiquer soit, dans un certain contexte et une certaine situation, d’une fréquence extraordinaire. Le locuteur, guidé par son expérience d’auditeur, sait que ceux qui l’entendront ne retireront alors de l’emploi de ce terme presque aucune information. S’il désire que cet élément ne passe pas inaperçu, il lui faudra trouver un moyen d’augmenter l’information à ce point de son discours, c’est-à-dire, en d’autres termes, de réveiller l’attention des auditeurs. On entend si souvent parler d’un “économiste distingué” que l’épithète n’a, dans ce contexte, pratiquement aucune valeur. Il y a toutefois plusieurs façons de conférer plus de spécificité, c’est-à-dire de valeur d’information, au segment d’énoncé en cause. On peut ajouter un déterminant ou plusieurs déterminants successifs : l’économiste sera, dans ce cas, *très distingué* ou *tout particulièrement distingué*. On peut remplacer la forme de faible contenu informationnel par une autre de sens analogue, mais plus inattendue dans ce contexte : on parlera, par exemple, d’un *économiste de classe*. On peut finalement prononcer le terme de faible information d’une façon particulière qui retienne l’attention de l’auditeur, par exemple en séparant les syllabes : un *économiste dis-tin-gué*, ou en mettant une emphase particulière sur ce même terme ou un de ses déterminants : un *économiste TRES distingué*. Ces différents procédés peuvent, en effet, être employés concurremment, et ceci est d’autant plus fréquent que chacun d’eux est exposé à s’user rapidement. Il arrive souvent en effet qu’une épithète ou une emphase ainsi ajoutée devienne si commune que son absence est plus inattendue que sa présence, et, par conséquent plus susceptible de retenir l’attention : dans bien des cas, dire simplement “un succès” sera plus convaincant que de parler d’“un succès fou”. Le processus des renforcements est fort simple : une heureuse trouvaille, mot nouveau, tour inattendu, se révèle efficace par sa nouveauté même. On l’imitera donc, mais plus on en fera usage, moins elle parviendra à réveiller l’attention des auditeurs. Il faudra donc trouver autre chose, un autre mot, un autre tour, qui lui aussi se verra, à la longue, délogé par un nouveau venu. L’institution sociale qu’est la mode paraît résulter d’un conditionnement analogue : il s’agit bien, en dernière analyse, d’attirer l’attention de l’autre sexe par des nouveautés vestimentaires qui n’arrivent à leurs fins qu’aussi longtemps qu’elles restent des nouveautés. » (M.Él. : p. 191-192).

---

désignation. Nous verrons que, précisément, Martinet a une conception tout à fait « continuiste » de la communication. Voir *infra*, la troisième section de ce chapitre, ainsi que la troisième partie de ce travail.

La notion d'information est ici corrélative de celle d'efficacité des unités. Comme nous l'avons vu *supra*, on lit de même quelques pages plus haut :

« [...] il existe un rapport constant et inverse entre la fréquence d'une unité et l'information qu'elle apporte, c'est-à-dire, en un certain sens, son efficacité » (M.Él. : p. 187).

Elle semble, en tant que telle, indépendante de la désignation, comme en témoigne le fait qu'un « terme qui normalement désigne un des éléments de l'expérience à communiquer » mais qui est « dans un certain contexte et une certaine situation, d'une fréquence extraordinaire », puisse être pour cette raison presque dépourvu d'information. Il s'agit de fait, dans la suite du développement, du terme lui-même, et non de sa signification ou de ce qu'il désigne, dont l'information apparaît ainsi distincte : s'il s'agit de faire en sorte que « cet élément [d'expérience] ne passe pas inaperçu », le locuteur cherchera, pour ce faire à « augmenter l'information à ce point de son discours », ce que Martinet glose par « réveiller l'attention des auditeurs ». Un passage de « Fonction et pertinence communicative » (1981) confirme qu'il s'agit bien de l'attention portée au terme, dont la désignation sera ainsi efficace :

« Il est vrai que, si l'on va très loin et qu'on se rappelle la formulation de la théorie de la communication selon laquelle la valeur d'un terme, l'information d'un terme, dépend de sa fréquence, on peut dire que, quand on emploie une fois un mot, on modifie la langue puisque, par cet emploi, on a, de façon infinitésimale, certes, modifié la fréquence de ce mot. Ça a peut-être l'air d'une plaisanterie, mais ça ne l'est pas. Nous savons très bien qu'on ne fait plus attention à un mot répété trop souvent et que, si vous voulez réveiller l'attention d'autrui, il faudra trouver un autre terme. Il y a donc bien modification de la quantité d'information. » (M.Pe. : p. 112).

Les « façons de conférer plus de spécificité, c'est-à-dire de valeur d'information, au segment d'énoncé en cause » témoignent également de la différence entre sens et information, et avec elle de la distance du maniement qui s'institue ainsi entre mot et chose. Les deux premières façons – l'ajout de déterminants et le recours à la synonymie – impliquent en effet, en toute rigueur, une modification du sens, donc également du référent – un « économiste très distingué » n'est pas un « économiste distingué » non plus qu'un « économiste de classe » –, mais Martinet insiste quant à lui sur la dimension du mode de désignation, ce qui lui permet de ne pas les distinguer de la troisième façon – prononciation ou emphase –, qui ne met quant à elle en jeu que l'exécution du terme. L'information semble ainsi concerner la seule transmission de l'information, par opposition à la désignation qui est également constitutive du fonctionnement de la communication. Elle appartient dans le même temps, tout comme la signification, à la structure de la langue. Ce point est très clair dans les développements des *Éléments de linguistique générale* cités ci-dessus, de même que dans celui de « Fonction et pertinence communicative », où Martinet pose que l'emploi d'un mot, modifiant la fréquence de celui-ci, « modifie la langue ». On peut citer, également, cet autre développement des *Éléments de linguistique générale* :

« On a souvent considéré les processus de renouvellement des moyens linguistiques comme se plaçant en marge du fonctionnement normal de la langue. On a même voulu y

voir les manifestations d'un langage affectif distinct du langage grammatical. Il s'agit en fait de réactions parfois individuelles des usagers, mais qui ne s'écartent pas de ce qu'on peut attendre dans le cadre de la structure de la langue. La fréquence d'une unité, d'où découle son contenu informationnel, c'est-à-dire son utilité pour l'utilisateur dans telle ou telle circonstance, est un des traits de cette structure. Mais c'est le point sur lequel son instabilité est peut-être le plus manifeste, celui où le tempérament et les besoins divers de chaque usager peuvent, dans une certaine mesure, influencer le devenir de la langue. On n'oubliera pas toutefois qu'une innovation, pour être acceptée, doit se conformer ou s'intégrer à cet ensemble d'habitudes linguistiques que nous désignons comme la structure. » (M.Él. : p. 193).

Ces « processus de renouvellement des moyens linguistiques » ne sont pas sans rappeler la tendance à proportionner fréquence et coût, qui semble ainsi impliquer, plutôt que la distinction signifiant/signifié, la distinction sens/référence, témoignant à nouveau de la nature de signifiant du signe martinettien. Comme nous l'avons vu plus haut, cette tendance conjoint cependant les deux types d'unités, distinctives et significatives, et l'on retrouve en réalité, dans ce cadre, l'échelle de structuration, qui implique ici une dissolution de cette distance du mot à la chose. La notion martinettienne d'information est en effet marquée d'une dualité relativement contradictoire, parallèle, pour une grande part, aux deux termes du paradoxe signalé ci-dessus, qui consiste à introduire une distance entre mot et chose au moyen d'une notion supposant quant à elle la continuité du dire avec le contexte et avec la situation, et que l'appartenance de l'information à la structure ne « résout » qu'en apparence. Lorsque l'on envisage l'information en termes d'absence ou de présence, l'information, qui subsume fonction et sens, est constitutive de la construction martinettienne du rapport entre fonction et structure. Lorsqu'en revanche l'information est mesurée, elle devient, dans le cadre de la continuité avec le contexte et la situation, une caractéristique de l'unité, distincte, comme nous l'avons vu, du sens et de la fonction. Cette dualité apparaît de manière encore plus nette lorsque l'on envisage la notion de choix, qui apparaît comme le pendant, sur le plan de l'émission, de l'information, tournée quant à elle vers la réception. Comme nous l'avons vu plus haut<sup>2602</sup>, la notion de choix est d'abord un élément de la définition de l'unité minimale, distinctive ou significative. L'existence d'un choix conditionne en effet celle d'une fonction ou d'un sens et, par là, de l'unité. On se souvient, notamment, de cette affirmation des *Éléments de linguistique générale* :

---

<sup>2602</sup> Voir notamment M.LF : p. 26-27 [M.FVL : p. 16], M.Mo. : p. 174, M.MS : p. 430, M.SS : p. 192, M.Fou. : p. 119. Il s'agit plus particulièrement, dans tous ces passages, des monèmes. Voir encore, pour ces derniers, dans « L'autonomie syntaxique » (1966) : « L'analyse en monèmes, qui suppose pour être menée à bien l'acceptation sans réserves des concepts opérationnels d'amalgame et de signifiant discontinu, livre des unités qui représentent chaque fois un choix du locuteur dans le cadre de la première articulation du langage. Ce choix est immédiatement identifié par l'auditeur qui connaît la langue et qui serait capable de faire lui-même, en tant que locuteur, le même choix. La référence au choix du locuteur n'implique, en aucune façon, que l'analyse se fonde sur l'introspection. La méthode est celle, bien connue, qui a reçu le nom de commutation. » (M.Au. : p. 124), et dans la discussion de « Pour une approche empirico-déductive en linguistique », dans la version de *Linguistique et sémiologie fonctionnelles* : « Le **morphème** américain est un segment matériel. Le monème n'a pas besoin de segment matériel. Le monème est un choix sémantique correspondant à une différence formelle. » (M.Emp.LSF : p. 25).



« On ne parle de fonction des éléments phoniques que dans la mesure où ceux-ci résultent d'un choix du locuteur. » (M.Él. : p. 62)

ainsi que de celle-ci, que l'on trouve dans « Neutralisation et syncrétisme » (1968) : « Il n'y a de sens que là où il y a choix du locuteur » (M.Neu. : p. 74). On lit de même, dans *A Functional View of Language*, à propos des unités distinctives :

« Il est bien évident que nous sommes entraînés depuis l'enfance à détecter dans le discours des autres ce qui correspond à des choix distincts de leur part. Apprendre à parler, c'est apprendre à faire les choix habituels dans la communauté où l'on vit. Les phonèmes sont l'objet de tels choix. Ils jouent leur rôle distinctif précisément parce qu'ils représentent des choix spécifiques et qu'ils sont reconnus comme tels<sup>2603</sup>. » (M.LF : p. 18)

puis à propos des unités significatives :

« Si l'on estime que la notion de sens doit trouver sa place en linguistique, il faudrait définir le sens comme résultant de la nécessité, pour le locuteur, de choisir à un moment donné, entre plusieurs unités pour exprimer un certain élément de l'expérience. Le choix, à ce niveau, implique le sens, et il n'y a de sens que s'il y a eu choix<sup>2604</sup>. » (M.LF : p. 117).

Il s'agit là, à nouveau, de la construction du rapport entre fonction et structure, dont témoigne la définition, signalée plus haut, de l'axe paradigmatique comme « axe des choix ». Cette construction implique une redéfinition de la notion de choix. Il faut noter, en particulier, que cette notion, ainsi conçue, est dépourvue de toute dimension de liberté. Martinet écrit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Il est clair que tous les choix que fait le locuteur à chaque point de son discours ne sont pas des choix gratuits. C'est évidemment la nature de l'expérience à communiquer qui l'amène à choisir /bòn/ plutôt que /mòvez/, /bier/ plutôt que /limònad/ ; c'est parce que le sens réclame /bòn/ qu'il doit choisir à la finale /n/ au lieu de /t/, /s/ ou /l/. Mais existe-t-il des choix qui ne soient pas déterminés ? On ne doit pas croire que le choix des monèmes soit plus "libre" que celui des phonèmes. » (M.Él. : p. 27)

puis surtout dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) :

« Soit un locuteur et un auditeur. Si la communication s'établit entre eux, c'est qu'ils parlent et comprennent la même langue. Le locuteur pourrait devenir auditeur et *vice versa*. La langue qu'ils pratiquent est le français. Le locuteur commence avec /l.../ prononcé [lə]. L'auditeur peut, dès cet instant, faire l'hypothèse que si l'expérience à transmettre avait été quelque peu différente, le locuteur aurait dit /œ/ (article indéfini) au

---

<sup>2603</sup> « It is quite obvious that we are trained, from infancy onward, to detect in the speech of others what corresponds to distinct choices on their part. Learning to speak is learning to make the choices current in one's community. Phonemes are such choices. They do play their distinctive role precisely because they are specific choices and recognized as such. » (M.FVL : p. 8-9).

<sup>2604</sup> « If meaning is to be mentioned in linguistics at all, it should be defined as resulting from the necessity, for the speaker, of choosing at a point among several units for the expression of some element of experience. Choice, on that level, implies meaning, and meaning is there only if there has been a choice. » (M.FVL : p. 95-96).

lieu de [lə] (article défini) : devant le contexte qui va suivre, le locuteur avait le *choix* entre /œ/ et [lə], et son choix a été *dicté* par ce qu'il avait à dire. Ce qu'il avait à dire est précisément ce que l'auditeur doit comprendre. Il y a choix du locuteur, mais un choix qui n'intéresse l'auditeur que du fait de ce qui le conditionne. Si son hypothèse relativement à [lə] est correcte (s'il s'agit bien de l'article), l'auditeur sait que ce qui va suivre représente un nouveau choix du locuteur, choix toujours strictement conditionné par l'expérience qu'il veut transmettre. Les circonstances dans lesquelles a lieu l'échange linguistique rendent plus vraisemblables certains choix que d'autres. Si la scène se passe dans la boutique d'un chapelier, le choix de /ʃapo/ (*chapeau*) est plus probable que celui de /fyzi/ (*fusil*) ou de /ʃamo/ (*chameau*), mais ceux-ci ne sont nullement exclus. En fait n'importe quel substantif (de genre masculin et commençant par une consonne) peut figurer après [lə] initial. C'est même à cette possibilité qu'on reconnaît en français un substantif (appartenant aux sous-classes définies ci-dessus).

Mais revenons à nos deux protagonistes. Le locuteur a effectivement prononcé /ʃapo/. Son choix du signe *chapeau* impliquait celui des phonèmes /ʃ a p o/ dans cet ordre. Mais, bien que dicté par le choix préalable du signe *chapeau*, le choix de chacun des phonèmes constitutifs du signifiant n'en reste pas moins un choix, tout comme reste un choix celui de *chapeau*, bien qu'il soit dicté par ce qu'il y a à dire. Dire que *chameau* est distinct de *chapeau* du fait de la présence du phonème /m/ là où *chapeau* présente le phonème /p/, c'est admettre que le /ʃa...o/ de *chameau* et celui de *chapeau* sont linguistiquement identiques, c'est-à-dire ne diffèrent que du fait des contextes dans lesquels ils apparaissent, /m/ et /p/ faisant partie de ces contextes. Sur le plan du comportement du locuteur, ceci implique que la production du signifiant /ʃapo/ ne représente pas une habitude motrice unique, mais qu'elle résulte de la succession de quatre habitudes motrices distinctes correspondant à chacun des phonèmes du mot. Le locuteur, une fois qu'il a prononcé /ʃa.../ peut prononcer /...p.../ ou /...m.../ ou tel autre phonème du français ; son désir de transmettre un message correspondant à son expérience du moment lui fera choisir /...p.../ au lieu de /...m.../ ou tel autre phonème que diverses circonstances pourraient l'inciter à prononcer. On peut supposer, par exemple, qu'il a eu récemment à prononcer, avec une particulière fréquence, des mots où /...a.../ était suivi de /...m.../, de telle sorte que /...m.../ viendra plus naturellement après /...a.../ que toute autre consonne de la langue. Ou encore, la vue, accidentelle, d'un tableau représentant un chameau peut le pousser à dire /ʃam.../ même si les besoins de la communication réclament en l'occurrence une autre consonne que /...m.../. Pour prononcer /ʃapo/, il lui faudra surmonter la tentation de faire suivre /...a.../ de /...m.../. Peu importe que tout ceci soit conscient ou inconscient. Il lui aura fallu maintenir le voile du palais relevé contre la paroi postérieure du pharynx et interrompre les vibrations glottales, alors que pour /m/ le voile se serait abaissé et la voix aurait persisté. L'étude des lapsus montre que les tentations du type de celles que nous supposons ici sont souvent si fortes qu'on y cède. Les contrepèteries, comme celles qui ont rendu célèbre le "don" Spooner d'Oxford (*half-warmed fish* pour *half-formed wish*, etc.), les allitérations, les assonances, les rimes, les devinettes que mentionne Troubetzkoy, sont autant de preuves que l'analyse des signifiants en phonèmes successifs n'est pas un simple procédé descriptif inventé par les phonologues, mais correspond à quelque chose d'observable dans le comportement linguistique de l'homme. A chaque point du discours, il y a donc *choix d'un phonème* parmi tous ceux qui pourraient paraître dans le même contexte si le message à transmettre était autre. » (M.Pr. : p. 48-50).

On a ici une sorte de double argumentation. Martinet montre d'une part que le choix des monèmes n'implique aucune liberté mais est au contraire conditionné par l'expérience, et d'autre part que, malgré les apparences, on peut également parler de choix pour les unités distinctives. On notera, à la fin du premier paragraphe, la mention de l'existence d'une plus

ou moins grande probabilité des unités dans des circonstances données, qui n'implique cependant aucune remise en cause de l'existence d'un choix, définitoire des unités. Le second pan de l'argumentation est notable, en ce que, outre que l'idée semble étrange, et empiriquement peu justifiée – on choisirait ses mots, puis leurs phonèmes –, le parallélisme des deux situations des unités significatives et distinctes est relativement fallacieux : « dicté par l'expérience » renvoie à la fonction significative, « dicté par le choix du mot » à un choix préalable conditionnant, sans préjudice, ce nous semble, d'une quelconque fonction des unités dont le choix est ainsi conditionné. La stricte corrélativité du choix et, d'une part de la fonction ou du sens, d'autre part de l'existence des unités, n'en apparaît que d'autant mieux. Cette corrélativité implique cependant une totale dissolution du sens dans l'expérience, dans la mesure où la fonction significative se résout en équivalence à l'expérience qui dicte ainsi le choix des monèmes. Aussi, précisément, un dédoublement devient-il nécessaire, dans la mesure où le signifiant doit être autre chose qu'un signifiant répondant à la chose. Dans « Les choix du locuteur » (1966) où, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre<sup>2605</sup>, on retrouve pour les phonèmes une argumentation proche de celle que l'on vient de lire, la notion de choix acquiert, lorsqu'il s'agit des monèmes, une relative consistance psychologique :

« Il y a, bien entendu, une autre circonstance où le locuteur doit choisir ; c'est lorsqu'il s'agit pour lui d'employer tel ou tel mot. Dans ce cas, personne ne voit d'inconvénient à ce qu'on parle d'un choix. Qui n'a été, à un moment, ou un autre conscient d'une hésitation entre deux ou plus de deux mots et d'un choix en faveur de celui qui semblait le mieux convenir à l'expérience à communiquer ou, comme on le dit en général, à l'expression de sa pensée ? Mais on oublie trop que de telles hésitations sont exceptionnelles. Dans l'usage normal du langage, le choix des mots est imposé essentiellement par l'expérience qu'il s'agit de communiquer, combinée, cela va sans dire, avec le désir d'adapter la communication à celui auquel elle est destinée. Bien entendu, l'illusion qu'il y a ici liberté de choix est assez explicable, mais elle n'en reste pas moins une illusion. Lorsque je donne l'ordre *prends la lampe*, la nature de l'expérience que je communique sous cette forme ne me permet pas de choisir autre chose que *lampe*. Ceci n'empêche pas que *lampe* n'a de sens pour mon interlocuteur que parce que j'aurais pu, dans le même contexte et la même situation, dire *chaise* ou *plume*. Certains éléments du conditionnement de mon expérience lui échappent, et c'est pourquoi il me croit libre de dire *lampe* plutôt que *chaise* ou *plume*.

Sans doute le conditionnement du choix du *l* de *lampe* est-il plus évident que celui du choix de *lampe*, mais il y a choix dans l'un et l'autre cas puisque *r* aurait pu sortir, au lieu de *l*, comme *chaise* aurait pu sortir au lieu de *lampe*. “Choisir” s'emploie ici, par convention, pour ainsi dire, pour désigner ce qui se passe chez le locuteur lorsque l'interlocuteur enregistre de l'information, c'est-à-dire quelque chose que le contexte et la situation ne permettaient pas de prévoir à coup sûr, et ceci vaut, on le sait, aussi bien pour les phonèmes que pour les monèmes. » (M.Cho. : p. 324-325).

Martinet prend ici appui sur le sens commun du terme *choisir*, auquel il accorde une relative légitimité, avant d'en limiter la validité à des situations « exceptionnelles » puis de la dénoncer comme illusion lorsqu'il s'agit de « l'usage normal du langage ». On retrouve alors la notion d'information, dont apparaît ainsi le caractère corrélatif de celle de choix. Cette opposition entre situations exceptionnelles et usage normal du langage a une certaine

---

<sup>2605</sup> Voir M.Cho. : p. 322-324.

importance dans l'élaboration martinettienne. Elle sous-tend notamment la notion de style, à laquelle Martinet fait appel dans « Connotations, poésie et culture » (1967) :

« [...] on peut parler de style lorsque le choix d'une unité linguistique (monème, phonème, ou autre) ne résulte pas uniquement du désir d'exprimer, simplement et directement, tel élément de l'expérience à communiquer, mais qu'il se fait aussi en fonction de ce que va suggérer la présence simultanée, dans le discours, de cette unité et d'autres qui y figurent déjà où qui vont s'y trouver. Sans doute, tout message découle-t-il d'une analyse des données de l'expérience à communiquer en éléments correspondant à des monèmes de la langue, ce qui suggère que les choix successifs se font toujours en fonction de l'ensemble à transmettre. Mais, dans les circonstances les plus banales, on peut estimer que ces choix s'opèrent sans qu'intervienne la considération du produit final. Dans ce sens, le style suppose une élaboration, inconsciente et intuitive parfois, mais indispensable, qui réclame un retour de l'attention sur ce qui a été dit et une prévoyance de ce qui va suivre, c'est-à-dire une vision ou, mieux peut-être, un sentiment de ce que sera finalement l'énoncé total, au moment même où il prend naissance par choix successifs parmi les ressources paradigmatiques disponibles à chaque point. Il ne s'agit plus, comme dans les utilisations non élaborées du langage, de laisser la réalité perçue, et qu'on veut communiquer, imposer le terme qui, pour le locuteur et l'observateur naïf, s'identifie avec la chose, mais d'être guidé dans son choix, par la considération de la forme phonique (voire graphique) des autres éléments de l'énoncé final et par celle des effets de sens qu'on peut obtenir par une organisation particulière des termes dans la chaîne. Le choix d'un mot de forme phonique particulière peut être déterminé par le souci d'éviter des "cacophonies" ou des répétitions intempestives, ou, positivement, par le désir de trouver une rime ou une allitération. Les effets de sens les plus nettement explicités sont ceux qui résultent d'un choix et d'une organisation des éléments significatifs de l'énoncé que ne laisserait pas attendre un exposé sans intentions stylistiques ; d'où les tropes et les diverses figures de la rhétorique traditionnelle et le parallélisme comme procédé fondamental de certaines littératures orientales. » (M.CPC : p. 446-447).

Sont à nouveau opposées, ici, deux situations de « choix » : si tout énoncé « prend naissance par choix successifs parmi les ressources paradigmatiques disponibles à chaque point », dans « les circonstances les plus banales » ou dans « les utilisations non élaborées du langage », le choix se trouve strictement subordonné à l'expression de l'expérience, et la réalité perçue impose le terme qui, significativement pour notre propos, « pour le locuteur et l'observateur naïf, s'identifie avec la chose », tandis que dans le cas du style, ce choix est également déterminé par des considérations relatives à l'élaboration de l'énoncé. On retrouve notamment la notion de style dans « Que doit-on entendre par "connotation" ? » (1979), où il n'est pas question de choix, mais où l'on retrouve la dualité sens/modalité de désignation des *Éléments de linguistique générale* :

« Nous avons vu que l'articulation linguistique de l'expérience, par la possibilité qu'elle assure de tenter d'exprimer l'ineffable, doit être prise en considération lorsqu'on s'attache à comprendre la nature du message poétique<sup>2606</sup>. Mais cela ne devrait pas faire croire que l'analyse qu'elle conditionne des données du perçu débouche directement sur ce message. Bien au contraire. On a pu avec talent défendre la thèse fort séduisante que le but du poème est de restituer l'unité, la globalité de l'expérience. Puisque c'est le langage qu'il emploie, avec la forme linéaire qu'il doit assumer dans le message, le poète ne peut

---

<sup>2606</sup> Voir M.Que. : p. 172-173, cité ci-dessus.

éviter de présenter ses mots à la suite. Mais, alors que, dans la prose, l'épithète vient apporter au substantif voisin une détermination supplémentaire, elle sera souvent, en poésie, du type dit "homérique". En d'autres termes, elle n'apparaît pas comme une addition indispensable pour identifier ce qui est dit, mais comme le rappel d'une caractéristique bien connue de l'objet en cause. L'épithète connotation *vertes* [...] de notre précédent exemple ne vise en aucune façon à opposer de vertes amours à d'autres, autrement colorées. Elle vient simplement comme une touche supplémentaire qui aura atteint son but si elle n'est plus perçue comme telle, mais comme contribuant à restaurer l'unité de ce qui a été ressenti par le poète comme une expérience unique. » (M.Que. : p. 174-175).

Comme nous l'annoncions ci-dessus, cette dualité des deux notions de choix et d'information est parallèle à l'échelle des degrés de structuration. Il est ainsi question, dans la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques*, du « plan phonologique, où le maniement des structures est moins une matière de choix du locuteur au moment où il parle » (M.ECP.1981 : p. 224). On lit en outre, dans « Une langue et le monde » (1980) :

« Revenant à l'opposition entre la grammaire et le lexique, nous pouvons caractériser la première comme le domaine des choix limités et largement imposés. Ces choix, sur le plan de l'économie générale de la communication linguistique, aboutissent à une certaine automatisation qui réduit le nombre des décisions que doit prendre le locuteur. En d'autres termes, les éléments grammaticaux de la langue se présentent, à l'égal des phonèmes, comme des outils, encore qu'ils conservent, ce qui les distingue de ces derniers, une certaine valeur signifiante.

En face du bloc fonctionnel représenté par les phonèmes et la grammaire, s'étend la foule des éléments lexicaux, parmi lesquels le locuteur va devoir procéder à des sélections pour communiquer à autrui, avec le maximum de bonheur, sa réaction au monde qui l'entoure. Il s'en faut que tous les usagers, à tout instant, s'imposent cette tâche dévoreuse d'énergie. Dans la vie de tous les jours, nous nous laissons tous, en matière de lexique, comme dans le domaine de la grammaire et de la phonologie, guider par des automatismes. A des situations récurrentes, correspondent des énoncés répétés cent fois. Certains se figent et deviennent des formules. D'autres conservent à leurs éléments composants la possibilité de se voir, non seulement remplacés, un à un, par d'autres de la même classe, mais précisés par l'adjonction de quelque déterminant. Mais, ici encore, on ne fera guère que répéter des énoncés déjà entendus ou précédemment employés.

Toutefois, à côté de situations où les productions linguistiques ont une si faible densité d'information que quelques gestes pourraient aisément rendre les mêmes services, il y a celles où notre désir de faire partager nos vues ou d'imposer notre volonté est si fort que, non seulement nous nous efforçons de rechercher "le mot juste" – ce qui est encore une façon de s'appuyer sur des précédents, c'est-à-dire d'assimiler sa propre vision à celle d'autres qui nous ont précédés, mais à combiner de façon originale les unités reçues de la tradition.

Lorsque, pour la première fois, on place ensemble deux éléments A et B, il se peut que la valeur de A ne soit pas modifiée, mais précisée : si je parle d'une *table trapézoïdale*, l'adjonction de l'adjectif ne modifie en rien la valeur traditionnelle de ce nom, celle de "plateau surélevé". Mais si je parle d'un *océan de soucis*, je confère à *océan* une valeur fort différente de celle ordinaire, de "mer sans limites" ; par cette décision personnelle, je prépare une évolution de la valeur de ce terme vers celle de "masse sans bornes". On pourrait, certes, être tenté de voir, dans de tels emplois, une prérogative des poètes. Mais alors, il faudrait admettre que tout homme peut être poète à ses heures. Il suffit, pour cela, que la vivacité de ses réactions lui fasse sentir le besoin de

passer outre à ce que lui offre la tradition linguistique de son milieu. » (M.Mon. : p. 158-159).

Martinet oppose nettement, dans ce passage, le « bloc fonctionnel » de la phonologie et de la grammaire, « domaine des choix limités et largement imposés », au lexique, pour lequel on retrouve la dualité des notions de choix et d'information : aux « automatismes » de la « vie de tous les jours », productions de « faible densité d'information » répondent la recherche du mot juste et l'utilisation de combinaisons originales des unités, qui impliquent toutes deux, quant à elles, la distance du mot à la chose qu'introduit le deuxième aspect de la notion d'information, et la dimension « psychologique » du choix. La grammaire apparaît à nouveau, par ailleurs, comme un degré intermédiaire entre la phonologie et le lexique : « les éléments grammaticaux de la langue se présentent, à l'égal des phonèmes, comme des outils, encore qu'ils conservent, ce qui les distingue de ces derniers, une certaine valeur signifiante ». Cette articulation de la dualité des notions d'information et de choix et de l'échelle des degrés de structuration est loin d'être parfaitement claire. En particulier, les automatismes lexicaux – et plus largement, la notion même d'automatisation – semblent impliquer, avec le sens minimal des notions de choix et d'information, le deuxième sens de celle d'information, puisqu'il s'agit de « faible densité d'information ». Il est notable, cependant, que le deuxième pôle de ces dualités intervienne – fût-ce également « en retour », dans la manière d'envisager le premier pôle : comme degré faible et automatisme au lieu de la corrélativité avec le sens et la fonction – au point de rencontre avec le monde. Il faut en conclure, ce nous semble, à l'existence d'un lien privilégié entre le premier aspect et la structure, le second et le maniement, et l'on a là, à nouveau, une tentative de construction de la distance mot/chose. Cette construction ne va cependant pas sans difficulté, et la distance ainsi construite est sans cesse menacée de dissolution, des deux côtés de la dualité. Il faut noter, en premier lieu, que cette articulation des deux dualités et de l'échelle des degrés de structuration ne résout aucunement ces dualités, en elles-mêmes problématiques. En témoigne, notamment, cet effet en retour que nous postulons dans ce qui précède, et qui dénonce l'hétérogénéité des deux pôles de chaque dualité, hétérogénéité d'autant plus problématique qu'elle se double d'une homogénéité fondamentale, dont attestait, dans le développement de « Les choix du locuteur », la définition de l'information comme « quelque chose que le contexte et la situation ne permettaient pas de prévoir à coup sûr ». La continuité entre dire et situation ou contexte, constitutive du deuxième aspect de la notion d'information, est en effet également impliquée par l'analyse des signifiés qui soutient la construction martinettienne de la structure. Un développement emblématique, de ce point de vue, est ce passage de *Syntaxe générale* (1985), où l'existence du référent s'inscrit en faux contre celle d'une unité<sup>2607</sup> :

« Il y a un cas où l'emploi de la forme “féminine” de l'adjectif est déterminé non par le genre d'un substantif, mais par le sexe de la locutrice ou de l'interlocutrice. C'est celui où le sujet de la proposition est un pronom de première ou de 2<sup>e</sup> personne : un homme dira *je suis content*, une femme *je suis contente* ; à un jeune garçon, on demande *es-tu content* ? à une petite fille *es-tu contente* ? Il est clair qu'une personne du sexe féminin qui annonce

---

<sup>2607</sup> L'étrangeté de la position martinettienne apparaît alors de manière d'autant plus nette. Voir la note 2601 ci-dessus.

qu'elle est *contente* n'a pas commencé par s'identifier comme *petite fille*, *jeune fille* ou *femme*. Ce n'est donc pas le genre de *fille* ou de *femme* qui entraîne le /-t-/ final de *contente*, mais une habitude résultant de l'appartenance de la locutrice au sexe féminin. On peut donc dire que le conditionnement est ici non-linguistique. Mais ce qui est décisif c'est que le locuteur n'a pas ici le choix du genre et, ce qui va de pair, l'emploi d'un genre déterminé n'apporte à l'auditeur aucun élément d'information puisque la situation laisse prévoir le choix de la forme. » (M.SG : p. 56-57).

En second lieu, si le deuxième aspect des notions d'information et de choix introduit une distance entre mot et chose, la distinction corrélatrice du sens et de l'information se révèle extrêmement fragile. En témoigne déjà, dans les développements cités, la convocation des combinaisons inattendues et avec elle de ce dire du nouveau dont il a été question ci-dessus et qui implique, en tant que tel, le référent. On lit en outre dans *A Functional View of Language* :

« Nous avons jusqu'ici opéré en ce qui concerne les unités significatives, avec la fréquence générale. Mais, pour comprendre comment la langue fonctionne et change, il est nécessaire d'opérer avec la fréquence, ou, mieux, la probabilité dans des contextes donnés : *livre* et *marche* sont des mots fréquents, mais une combinaison comme *le livre marche* est tout à fait inattendue ; elle n'a aucun sens, ou alors elle apporte une quantité d'information très élevée parce qu'elle est hautement improbable. En d'autres termes, la valeur informative de *le livre marche* est plus élevée que celle que l'on pourrait attendre en se fondant sur la fréquence générale de *livre* et sur celle de *marche*. D'autre part, *ciel* et *bleu* sont si fréquemment employés ensemble que *ciel bleu* apporte moins d'information que ne suggérerait la probabilité moyenne de *ciel* et celle de *bleu*. Selon que le locuteur ou l'écrivain voudra surprendre son public ou, au contraire, flatter sa paresse et son conservatisme, il essaiera de trouver des combinaisons inattendues ou utilisera des expressions consacrées et des tours rebattus. D'une manière générale, les publics ou auditoires cultivés sont ceux qui sont en même temps capables de digérer plus d'information par seconde, et qui ont besoin d'un plus grand nombre de combinaisons inattendues pour recevoir la même quantité d'information puisqu'ils entendent plus souvent de nouvelles tournures, qui rapidement deviennent pour eux clichés et banalités. Il apparaît ainsi que le style est largement une question de densité d'information, qui recouvre dans une large mesure le domaine de l'expérience communiquée, réelle ou fictive, puisque la compréhension et l'appréciation de la communication littéraire impliquent tout d'abord une expérience partagée, et que l'expérience partagée implique à son tour la familiarité avec un certain vocabulaire. Que la communication soit de nature littéraire ou qu'elle soit seulement du langage parlé quotidien, elle suppose un renouvellement constant des détails de la pratique linguistique, parce que chacun d'entre nous, auteur ou locuteur, éprouvera le besoin de mettre en relief certains segments de ses énoncés grâce à une information supplémentaire résultant de combinaisons inattendues. Si le procédé réussit, l'inventeur lui-même ou certains de ses auditeurs seront tentés de l'employer à leur tour, et la nouvelle tournure pourra s'établir dans la langue. Mais si elle devient trop généralement employée, elle perdra bientôt toute son efficacité et sera remplacée par quelque autre innovation. Il y a, en tous temps, de vastes sections du vocabulaire qui sont constamment en état de déséquilibre, et étant donné que toutes les parties d'une langue se conditionnent mutuellement, nous trouvons ici une cause permanente d'évolution linguistique<sup>2608</sup>. » (M.LF : p. 186-187).

---

<sup>2608</sup> « We have so far, in the case of significant units, been operating with general frequency. But in order to understand how language works and changes, it is quite essential to operate with frequency or, better, probability in given contexts : *book* and *walk* are frequent words, but a combination like *the book walks* is quite unexpected

On retrouve ici la probabilité en contexte, mais en lien avec la notion de combinaison inattendue. Cette notion implique en elle-même la confusion du sens et de l'information : « le livre marche » est « hautement improbable » comme combinaison, mais avant tout comme expérience, et c'est pourquoi la « quantité d'information très élevée » qui lui est attachée a pour alternative une absence de sens, et dès lors pour corollaire l'originalité de l'expérience ainsi décrite. De même, si « le style est largement une question de densité d'information<sup>2609</sup> », cette question « recouvre dans une large mesure le domaine de l'expérience communiquée ». De ce point de vue, l'opposition entre « combinaisons inattendues » et « expressions consacrées » et « tours rebattus » est relativement trompeuse, ainsi qu'il apparaît notamment dans ce paragraphe de « Que doit-on entendre par “connotation” ? », cité ci-dessus, où cette opposition vient nourrir la mise en valeur du travail du poète conçu comme dire de l'ineffable :

« Dans l'usage quotidien du langage, nous ne faisons guère que répéter des énoncés tout faits, sans sortir beaucoup plus de l'ornière que lorsque nous déclarons *J'ai acheté des mangues* au lieu de *J'ai acheté des pommes*. Mis en face de l'inattendu, de l'exceptionnel, nous restons muets ; les mots, comme on dit, nous manquent pour exprimer nos sentiments ou notre émoi. C'est là que le poète saura oser de nouvelles combinaisons de monèmes qui réclameront du récepteur un effort pour adapter chaque monème à son nouveau contexte. Le récepteur consentira volontiers à faire cet effort s'il aboutit à le sortir de sa routine, à actualiser en lui des latences, à lui révéler en lui-même

---

and either nonsensical or highly informative because it is quite improbable. In other words, the informative value of *the book walks* is higher than what a calculation based upon the general frequency of *book* and that of *walk* might lead us to expect. On the other hand, *blue* and *sky* are so frequently used together that *blue sky* contributes less information than the average probability of *blue* and that of *sky* would suggest. According to whether the speaker or the writer wants to startle his public or, on the contrary, to flatter his laziness and conservatism, he will try to find unexpected combinations, or use time-hallowed phrases and turns. Generally speaking, cultured audiences or publics are those who, at the same time, are able to digest more information per second, and need more unexpected combinations in order to get the same amount of information, since they hear new turns more often and consequently find them much sooner hackneyed and stale. It is thus clear that style is largely a matter of density of information, and this covers to a large extent the subject-matter of the experience, real or fictive, which is communicated, since the understanding and appreciation of literary communication implies previously shared experience, and shared experience implies familiarity with a certain vocabulary. Whether communication is of literary nature or just an everyday spoken affair, it involves a constant renewal of the details of linguistic practice, because every one of us, author or speaker will find it necessary to emphasize some segments of his utterances through additional information resulting from unexpected collocations. If the trick proves successful, the inventor himself or some of his hearers will be tempted to use it again, and the new turn may get established in the language. But should it become too popular, it would soon lose all its efficiency and be replaced by some fresh innovations. There are, at all times, large sections of the vocabulary that are in a constant state of unrest, and since all the parts of a language condition one another, we find here a permanent cause of linguistic evolution. » (M.FVL : p. 157-158).

<sup>2609</sup> Pour cette idée, qui témoigne à nouveau du parallélisme des deux dualités qui marquent les notions de choix et d'information, voir également dans « La vie secrète du langage » (1967) : « Les linguistes n'ont certainement aucun intérêt à reprendre l'étude des figures de style dans le cadre traditionnel, mais ils sont bien équipés pour entreprendre sur un plan strictement objectif, l'examen des écarts que fait subir à l'énoncé l'élaboration stylistique. Le style, sous ses formes variées, peut être défini au moyen des termes mêmes dont se servent les linguistes pour désigner les structures dont ils s'occupent. Un concept comme la densité d'information intervient utilement pour en caractériser certains aspects. Si l'on ajoute que les linguistes cherchent, dès aujourd'hui, à cerner ce qui, au-delà des traits purement formels, paraît constituer le cœur même du fait poétique, on comprendra mieux les craintes de ceux qui voient, dans la linguistique contemporaine, une vaste tentative de “démystification”. » (M.Vi. :p. 68-69).



des profondeurs insoupçonnées, à établir une communion avec le poète et tous ses lecteurs et auditeurs éventuels. Cet effort sera moindre de la part d'un lecteur cultivé qui identifiera au passage des combinaisons déjà rencontrées, non sans plaisir tout d'abord, mais avec un désintérêt croissant et, bientôt une lassitude, qui l'amènera à chercher de l'inattendu. C'est cet inattendu que le poète sera conduit à lui fournir en raffinant jusqu'à l'hermétisme. » (M.Que. : p. 173).

On retrouve *in fine* la notion de mise en relief de certains segments d'énoncés, qui nous reconduit du côté des termes par opposition à l'expérience désignée, mais, significativement, au lieu des différentes « façons » des *Éléments de linguistique générale*, Martinet ne mentionne que la seule combinaison inattendue. La confusion entre sens et information apparaît de manière encore plus claire dans un autre développement des *Éléments de linguistique générale*, celui du paragraphe intitulé « Information et œuvre littéraire », qui fait suite à celui que nous avons utilisé ci-dessus pour illustrer la distance entre signification et information :

« Pour être moins sujet au changement parce que moins aisément imitable et, de ce fait, dévaluable, le comportement de l'écrivain et surtout du poète n'en est pas moins à rapprocher de celui du novateur lexical. Il s'agit, en l'occurrence, de soutenir l'attention du lecteur, et ceci s'obtiendra en fournissant une dose suffisante d'information. L'auteur pourra se contenter de présenter, dans les termes les plus directs, des événements, réels ou imaginaires, assez exceptionnels pour que la densité informationnelle du récit retienne l'attention. Il pourra aussi, par un choix original des unités linguistiques, élever le contenu informationnel de son texte et le doser exactement. Ceci le dispensera d'aller, à chaque instant, chercher l'inattendu dans les péripéties du récit. Il est important, dans ce cas, de ne pas dépasser une certaine densité d'information qui, naturellement, dépendra de l'intelligence et de la culture du public dont on recherche les suffrages. Il s'agit de ne pas réduire la redondance naturelle et indispensable au-delà du point où devient sensible l'effort que réclame, du lecteur, la compréhension du texte. La tendance à la concision, c'est-à-dire à l'accroissement de la densité informationnelle, est fréquente chez le poète, moindre, bien entendu, chez l'auteur d'épopées en plusieurs chants que chez le sonnettiste : d'un côté, l'épithète homérique qui est le type même de l'emploi redondant du langage ; de l'autre, le rapprochement inattendu de deux mots où chacun apporte tout son message, puisque le premier ne laissait pas prévoir le second. L'écueil est, dans ce cas, l'incohérence. A l'opposé de *mer bleue*, quasi redondant, on pourrait avoir *mer intellectuelle* où l'épithète est si inattendue que la première réaction est de douter qu'il s'agisse d'un message réel. Trop d'information dans un énoncé limité aboutit à l'obscurité. La langue économiquement idéale serait celle où tous les mots, tous les phonèmes pourraient entrer en combinaison avec tous les autres en réalisant chaque fois un message. La langue du poète "hermétique" tend vers cet idéal. » (M.Él. : p. 192-193).

Le cadre semble en apparence analogue puisqu'il s'agit à nouveau de « soutenir l'attention du lecteur ». Mais les deux procédés envisagés sont extrêmement notables. L'un, en effet, concerne l'expérience représentée, dont l'exceptionnalité a pour corollaire une « densité informationnelle » élevée, tandis que l'autre met quant à lui en jeu le maniement de la langue. L'opposition entre « densité d'information » et redondance manifeste la même confusion : la redondance met en jeu le signifiant, dans la mesure où elle renvoie à l'expression multiple d'un même signifié ; la densité d'information est quant à elle une question de signifié – aussi l'écueil est-il l'incohérence –, mais Martinet met en exergue la dimension du signifiant – et c'est là le point de rencontre avec la redondance : une langue concise serait

« économiquement idéale » – et l’efficacité – chaque mot, dans ce type d’énoncé « apporte tout son message, puisque le premier ne laissait pas prévoir le second<sup>2610</sup> ». Cette ultime tentative de construction de la distance mot/chose que constitue l’information se solde ainsi par une double dissolution de cette distance, dans la construction de la structure d’une part, dans la désignation d’autre part. Celle-ci est d’autant plus remarquable que, qu’il s’agisse de l’un ou l’autre sens de la notion d’information, la notion implique, par rapport à celle de sens, une relative abstraction ou un évitement de la positivité de la signification, ce que nous caractérisions ci-dessus comme « négativité » : le sens martinettien est référence, et il est en tant que tel inatteignable, évité ou dissous, mais par ailleurs principe d’analyse et lieu d’une prise sur la communication.

Il apparaît ainsi que tandis que l’élaboration jakobsonienne se caractérise par une double construction de la dualité structuration/fonctionnement, l’élaboration martinettienne est d’autant plus marquée de cette dualité qu’elle se veut une élaboration fonctionnelle de la définition traditionnelle du signe, à la construction de la langue comme signifiant répondant une double construction structurale et fonctionnelle – et en tant que telle nécessairement à la fois structurale et fonctionnelle – de la dualité mot/chose. On retrouve ici l’ambivalence de la notion martinettienne d’expression : la distinction mot/chose que Martinet s’attache à construire implique un sens extérieur à la langue – exprimé par celle-ci – tandis que la construction de la langue comme signifiant qui est corrélative de cette distinction implique au contraire son intégration, sous la double forme de la structure – le signifié devenant alors signe, donc signifiant – et de la structuration, qui ne réintroduit le signifié que pour le dissoudre dans la communication, au point de retournement de la structure en signifiant. C’est pourquoi, tandis que chez Jakobson comme chez Martinet la notion de structure est inséparable de celle de forme, l’élaboration martinettienne est celle qui fait le mieux apparaître la logique des rapports d’implication en même temps que de discordance ou d’inconciliabilité qui lient les deux problématiques des rapports son/sens et des rapports forme/substance.

### 3. FONCTION, STRUCTURE ET PROBLÉMATIQUE DES RAPPORTS FORME/SUBSTANCE

Comme il a pu apparaître dans les analyses qui précèdent, la problématique des rapports forme/substance, centrale dans l’élaboration hjelmslevienne, est loin d’être étrangère aux linguistiques jakobsonienne et martinettienne. Nous avons vu que, tandis que les élaborations hjelmslevienne d’une part, jakobsonienne et martinettienne d’autre part, se distinguaient de donner la primauté, pour la première, au donné de la structure, et pour les secondes, au donné du rapport son/sens, la construction du rapport son/sens et le fonctionnalisme que mettent en œuvre Jakobson et Martinet étaient en réalité à appréhender comme des élaborations d’un structuralisme premier. Or, nous verrons que, de même, la problématique des rapports forme/substance est à la fois un corrélat de la notion de structure – dans la mesure où celle-ci est le lieu de l’intégration des substances à la langue et le résultat d’une analyse de la

---

<sup>2610</sup> Notons que cette proposition est difficilement compatible avec le rôle que Martinet attribue par ailleurs au contexte dans la communication.

substance – et un produit de la problématique des rapports son/sens. Aussi l’analyse de cette problématique est-elle tout particulièrement propre à faire apparaître la logique du structuralisme, où la corrélativité absolue des deux donnés de la structure et du rapport son/sens, à l’égard de laquelle, comme nous le soulignons dans l’introduction générale de cette première partie, l’analyse en termes de rapport d’implication et de précédence est malaisée, se conjugue avec la possibilité de leur ordonnance.

a) *Martinet : structure orientée et analyse structurale*

La distinction forme/substance constitue, après la double articulation, un deuxième point d’opposition de Martinet à Hjelmslev. C’est là notamment, comme nous l’avons vu lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, un point important de l’argumentation du compte rendu de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » (1946). Il est ainsi mentionné dans le résumé qui précède cet article :

« Louis Hjelmslev nous expose, dans un livre d’une extraordinaire densité les principes de sa théorie linguistique à laquelle il a donné le nom de glossématique. On rend hommage à la profondeur et à l’acuité de sa pensée. On approuve ses efforts pour accentuer le caractère scientifique des recherches linguistiques. On apprécie la valeur de beaucoup de ses suggestions. Mais on se demande s’il est possible de suivre l’auteur lorsqu’il propose de faire complètement abstraction de la substance, phonique et sémantique. » (M.Su. : p. 71).

L’expression est en elle-même notable : « faire abstraction de la substance » suppose en effet de poser celle-ci comme terme d’un champ d’objets à prendre – ou non – en compte et par là même de conférer existence à la forme, ou à quoi que ce soit qui reste lorsqu’on fait abstraction de la substance. On lit de même au début de l’article :

« Un an plus tard, la phonématique avait vécu, ou plus exactement elle s’intégrait sous le nom de cénématique à une discipline plus large, la glossématique. A la cénématique, étude des unités d’expression ou *cénèmes* (de κενός, “vide”) s’opposait la plérématique, étude des unités de contenu ou *plérèmes* (de πλήρης “plein”). Ainsi se trouvaient éliminés tous les termes qui pouvaient rappeler le rôle qu’avait joué la phonologie dans la genèse de la nouvelle doctrine<sup>2611</sup>. Et, de fait, rien n’était plus justifié que l’exclusive prononcée contre les termes de “phonème” et “phonématique”, puisque, comme nous le verrons ci-dessous, Hjelmslev et ses disciples prétendent étudier les faits d’expression sans référence aucune à leur substance phonique, de même qu’ils envisagent les unités de contenu en faisant abstraction de la substance à laquelle ils correspondent, c’est-à-dire de leur signification. » (M.Su. : p. 73).

La critique martinettienne de Hjelmslev institue ainsi dès l’abord un terrain commun avec la glossématique, qui est pour une part celui du structuralisme, et au regard duquel, comme nous le verrons, le primat de la problématique des rapports son/sens paraît un obstacle à la complète élaboration de la problématique des rapports forme/substance. Ce terrain commun

---

<sup>2611</sup> Voir la note 59 de l’introduction.

est explicitement désigné par Martinet, qui écrit encore, dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » :

« Tout comme Hjelmslev, mais sans doute beaucoup trop implicitement, les phonologues partent du texte comme un tout à réduire en ses éléments. C'est essentiellement sur le degré d'utilisation de la substance que divergent les deux points de vue, Hjelmslev l'écartant délibérément tout entière, la phonologie en retenant tout ce qui a valeur distinctive et qui lui paraît indispensable pour identifier l'objet de son étude. » (M.Su. : p. 94).

Martinet situe ici Hjelmslev et les phonologues dont il se pose comme l'héritier dans une problématique commune, problématique analytique d'analyse du « texte » à fins d'identification d'un objet, qui sera dès lors formel ou substantiel selon le « degré d'utilisation de la substance ». On lit ensuite, de manière à la fois plus générale et plus explicite, dans « Structural Linguistics » (1953) :

« 4.1. The respective positions of the different schools can be most clearly contrasted in their handling of what Hjelmslev calls "substance".

4.2. According to the glossematians, language has recourse to two different types of substance for its two planes. On the plane of "expression" the substance may be phonic and therefore perceptible through the auditory organs ; but it is also commonly graphic and therefore visually perceptible, and any other perceptible substance could be used, although maybe not quite so conveniently, for the same purposes. On the plane of "content", the substance is of a mental, semantic nature. It could no doubt be argued that the two substances could be conceived of as mental, because distinctive units can be thought of as auditory – more exhaustively, auditory-muscular images – or, if graphic substance is considered, as visual-muscular ones. But the distinction between the actual performance and its mental reflex may be disregarded, since actual production and reception are actually part of the linguistic communicative process. On the other hand, whatever external reality is connected with meaningful units does not appear anywhere in the course of this process, so that substance on the plane of content is necessarily mental.

4.3. The structural nature of language results from the fact that every language organizes these two substances according to its own patterns. It is not enough to point out that different languages make use of different substantial features, as when, e.g., Arabic makes use of pharyngeal articulations unknown in English or when some conceptual fields are extensively utilized in some languages and practically not represented in others. It must be stressed that such substantial features or stretches as are found in the most varied languages are submitted in each of them to a specific organization : the semantic substance corresponding to "I do not know" is organized differently in French "je ne sais pas" and German "ich weiss es nicht", although, of course, some languages may actually concur in particular instances, as when Danish "jeg ved det ikke" is found to coincide, syntagmatically at least, with German "ich weiss es nicht". On the plane of expression a substantial identical feature such as [ʔ] may be found to have a "phonematic" function in Arabic, a demarcative function in German, and probably a "prosodic" or "suprasegmental" one elsewhere, so that it occupies different places in the three patterns<sup>2612</sup>. » (M.Str. : p. 582-583).

---

<sup>2612</sup> « 4.1. Les positions respectives des différentes écoles s'opposent très clairement sur leur maniement de ce que Hjelmslev appelle la "substance".

Dans ce passage, à nouveau, les « différentes écoles » sont opposées relativement à leur utilisation de la substance, dont, comme nous le verrons ci-dessous, Martinet pose de même qu'il est inexistant chez Hjelmslev mais central chez les phonologues<sup>2613</sup>. Mais ce terrain commun est par ailleurs délinéé en termes de face à face entre deux substances – d'expression et de contenu – et des structures qui viennent les organiser, de manière chaque fois différente dans chaque langue. Il n'est pas question de forme, mais cette opposition substance/structure (ou langue<sup>2614</sup>) témoigne nettement de ce que la forme est un corrolaire de la notion de structure. On retrouve ici ce que nous appelions lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, l'obstacle du *sui generis*, dont il apparaît à présent possible de préciser la place et le rôle dans l'élaboration des phonologues. Sont instructives, à ce propos, certaines relectures martinettiennes de propositions saussuriennes du *Cours de linguistique générale*. En premier lieu, il est notable que Martinet ne distingue pas, sur la question de la dualité forme/substance, entre Hjelmslev et Saussure. On lit ainsi dans « Saussure (Ferdinand de) » (1972) :

« Pour marquer la cohérence interne de la langue, Saussure emploie le terme de *système*. Ses formulations, en la matière, sont catégoriques : les unités linguistiques sont

---

4.2. Selon les glossématiciens, le langage a recours à deux types de substance différents pour ses deux plans. Sur le plan de "l'expression" la substance peut être phonique, et ainsi perceptible par les organes auditifs ; mais elle est également fréquemment graphique et ainsi visuellement perceptible, et toute autre substance perceptible pourrait être utilisée, bien que peut-être moins commodément, aux mêmes fins. Sur le plan du "contenu", la substance est d'une nature mentale, sémantique. On peut sans aucun doute soutenir que les deux substances pourraient être conçues comme mentales, parce que les unités distinctives peuvent être pensées comme des images auditives – plus exactement auditives-musculaires – ou, si on a en vue la substance graphique, comme des images visuelles-musculaires. Mais la distinction entre la performance réelle et son reflet mental peut être négligée puisque la production réelle et la réception font vraiment partie du procès de la communication linguistique. En revanche, la réalité externe qui est en relation avec les unités significatives, quelle qu'elle soit, n'apparaît pas au cours de ce procès, de sorte que la substance sur le plan du contenu est nécessairement mentale.

4.3. La nature structurale du langage résulte du fait que chaque langue organise ces deux substances selon ses propres structures. Il ne suffit pas de faire remarquer que des langues différentes utilisent des traits substantiels différents, comme quand, par exemple, l'arabe utilise des articulations pharyngales inconnues en anglais ou quand certains champs conceptuels sont entièrement utilisés dans certaines langues et pratiquement pas représentés dans d'autres. On doit faire ressortir que ces traits ou étendues de substance que l'on trouve dans les langues les plus diverses sont soumis dans chacune d'entre elles à une organisation spécifique : la substance sémantique correspondant à "I do not know" est organisée différemment dans le français "je ne sais pas" et dans l'allemand "ich weiss es nicht", bien que, bien sûr, des langues puissent en fait coïncider dans des cas particuliers, comme quand le danois "jeg ved det ikke" se trouve coïncider, au moins syntagmatiquement, avec l'allemand "ich weiss es nicht". Sur le plan de l'expression un trait substantiellement identique comme [ʔ] peut se trouver avoir une fonction "phonématique" en arabe, démarcative en allemand, et probablement une fonction "prosodique" ou "suprasegmentale" quelque part ailleurs, de sorte qu'il occupe des places différentes dans les trois structures. »

<sup>2613</sup> Voir M.Str. : p. 583-584, cité ci-dessous.

<sup>2614</sup> Et l'on notera, dans ce passage, les nombreuses formules où « le langage » ou « la langue » ont le statut de ce sujet, qu'il s'agisse d'utilisation : « Selon les glossématiciens, le langage a recours à deux types de substance différents pour ses deux plans », « des langues différentes utilisent des traits substantiels différents », « l'arabe utilise des articulations pharyngales inconnues en anglais », « certains champs conceptuels sont entièrement utilisés dans certaines langues », ou d'organisation de la substance : « La nature structurale du langage résulte du fait que chaque langue organise ces deux substances selon ses propres structures. », . Les autres formulations sont significativement passives : « toute autre substance perceptible pourrait être utilisée », « ces traits ou étendues de substance que l'on trouve dans les langues les plus diverses sont soumis dans chacune d'entre elles à une organisation spécifique », « la substance sémantique correspondant à "I do not know" est organisée différemment dans le français "je ne sais pas" et dans l'allemand "ich weiss es nicht" ».

fondamentalement oppositives et chacune est ce que les autres ne sont pas. C'est dans la même ligne qu'on doit comprendre la formulation sur laquelle se fonde la glossématique : "La langue est une forme et non une substance." A côté de cela qui peut n'être qu'outrance verbale, on trouve des justifications de l'utilisation des traits de substance qui assurent le maintien des oppositions. Sur ce point, les phonologues peuvent se réclamer du *Cours* à l'égal de L. Hjelmslev. » (M.Sa. : p. 696).

On se souvient, par ailleurs, de ce passage de « La pertinence » (1973), cité dans le premier chapitre et où, bien qu'il s'agisse de la distinction langue/parole, le propos implique un enjeu analogue :

« Il est clair que si les traits pertinents de la substance phonique doivent être considérés comme des éléments constitutifs d'une langue – et c'est là le message fondamental de la phonologie –, comme on ne saurait nier qu'ils appartiennent à la parole au sens le plus normal du terme, cela veut dire qu'ils participent conjointement de la langue et de la parole, ce qui rend impossible le maintien de l'opposition. C'est probablement le sentiment confus qu'à insister sur le caractère linguistique de certains traits de la phonie, on se mettait en conflit avec un enseignement révérend, qui nous a longtemps valu des formulations gênées, où l'on insistait sur l'existence de l'opposition plus que sur l'identité de ses membres, sur le fait, par exemple, qu'en français, /m/ et /b/ s'opposent, plus que sur la présence et l'absence du trait de nasalité qui sert à les opposer. On a pu parfois, à la lecture de ces formulations édulcorées, se demander ce qui opposait, en la matière, la phonologie à la glossématique. » (M.Per. : p. 100).

On lit en outre quelques pages plus haut dans le même texte :

« L'épreuve de commutation [...] a été conçue par les phonologues comme livrant, non seulement la preuve de l'existence de deux unités distinctes, mais également comme contribuant à établir la nature substantielle de chacune.

Lorsque Hjelmslev, en réaction contre l'enseignement de Prague, a voulu faire un sort à l'affirmation saussurienne selon laquelle la langue est forme et non substance, il s'est lancé dans une aventure qui continue de séduire ceux qui n'abordent la linguistique que pour déboucher le plus vite possible sur ce qui n'est plus la langue. Mais il lui a bien fallu, en dernier recours, donner droit de cité à ce qu'il a appelé la substance formée, c'est-à-dire à la réalité linguistique directement observable. Qu'on relise d'ailleurs, aux pages 151 et suivantes du *Cours de linguistique générale*, ce qui y est dit de l'express Genève-Paris de 8 h 45 et du fait qu'une telle entité n'est pas abstraite, puisqu'un express ne se conçoit pas "en dehors d'une réalisation matérielle", et l'on verra combien substantielle reste, chez Saussure, la notion d'identité : dire que deux express Genève-Paris sont identiques, lors même qu'ils n'ont rien réellement en commun, tout en reconnaissant implicitement qu'il n'y aurait pas express sans locomotive et wagons, n'est pas très différent de l'affirmation du phonologue que le /b/ de *beau*, prononcé hier et prononcé aujourd'hui, par le même sujet ou par un autre sujet, forme deux réalités physiques distinctes, mais qu'ils sont linguistiquement identiques, parce que l'un et l'autre comportent des traits pertinents de voix, de labialité et de non-nasalité. » (M.Per. : p. 98).

Martinet commente ici ce passage du *Cours de linguistique générale*, analysé dans le premier chapitre :

« Le mécanisme linguistique roule tout entier sur des identités et des différences, celles-ci n'étant que la contre-partie de celles-là. Le problème des identités se retrouve donc

partout ; mais d'autre part, il se confond en partie avec celui des entités et des unités, dont il n'est qu'une complication, d'ailleurs féconde. Ce caractère ressort bien de la comparaison avec quelques faits pris en dehors du langage. Ainsi nous parlons d'identité à propos de deux express "Genève-Paris 8 h. 45 du soir" qui partent à vingt-quatre heures d'intervalle. A nos yeux, c'est le même express, et pourtant probablement locomotive, wagons, personnel, tout est différent. Ou bien si une rue est démolie, puis rebâtie, nous disons que c'est la même rue, alors que matériellement il ne subsiste peut-être rien de l'ancienne. Pourquoi peut-on reconstruire une rue de fond en comble sans qu'elle cesse d'être la même ? Parce que l'entité qu'elle constitue n'est pas purement matérielle ; elle est fondée sur certaines conditions auxquelles sa matière occasionnelle est étrangère, par exemple sa situation relativement aux autres ; pareillement, ce qui fait l'express, c'est l'heure de son départ, son itinéraire et en général toutes les circonstances qui le distinguent des autres express. Toutes les fois que les mêmes conditions sont réalisées, on obtient les mêmes entités. Et pourtant celles-ci ne sont pas abstraites, puisqu'une rue ou un express ne se conçoivent pas en dehors d'une réalisation matérielle. » (Saussure, 1972 : p. 151-152).

Nous avons vu alors les critiques qu'en pouvait susciter la rédaction. Mais il n'est pas besoin de faire intervenir les notes d'étudiants pour mettre en cause l'appréciation martinettienne de la notion saussurienne d'identité, qui, comme nous l'avons vu lors de notre première analyse des textes de Hjelmslev, n'est en réalité ni formelle ni substantielle, mais qui implique en tout cas la dualité du signe : tandis qu'il s'agit, même dans le *Cours de linguistique générale*, d'identité linguistique, Martinet la compare à l'identité phonique du /b/, identité dont on notera qu'elle est exclusivement substantielle – les « traits pertinents de voix, de labialité et de non-nasalité » – ; aussi n'énumère-t-il que des aspects de l'« express "Genève-Paris 8 h. 45 du soir" » auxquels précisément le *Cours de linguistique générale* ne fait pas allusion, ne mentionnant pas, inversement, ceux que celui-ci énumère, fût-ce, comme nous l'avons vu, par une explicitation relativement malheureuse : à « l'heure de son départ, son itinéraire, et en général toutes les circonstances qui le distinguent des autres express » répondent chez Martinet la « locomotive » et les « wagons », dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne permettent pas de distinguer un express d'un autre et qui surtout, corrélativement, témoignent d'une identité simple, là où l'énumération du *Cours de linguistique générale* rend au moins justice à la dualité de l'identité saussurienne. A l'articulation saussurienne succèdent ici l'analyse séparée du son et du sens, et la quête d'une identité objectale, formelle ou substantielle. Aussi, en second lieu, la lecture martinettienne de Saussure fait-elle nettement apparaître l'obstacle du *sui generis*, dans sa dimension d'obstacle à la fois premier et second, ou plus exactement déterminant et offert sur fond d'un obstacle plus fondamental : le donné du son et du sens. On lit ainsi dans « La notion de fonction en linguistique » (1971) :

« La prise de distance vis-à-vis de la réalité physique du message que paraît impliquer le principe de pertinence se manifeste un peu partout, mais à des degrés divers et sous des formes variables d'une école à une autre, d'un chercheur à un autre chercheur. Pour les uns elle est définitive. C'est le point de vue de la glossématique, surtout à ses débuts. Mais on la retrouve dans la pratique des bloomfieldiens qui, pourtant, ont, du phonème par exemple, une conception beaucoup plus matérielle que celle des Pragoïs. Elle est surtout nette chez ceux qui partent de la notion saussurienne de valeur : si les unités linguistiques sont des valeurs, comme le sont des billets de banque, il faut être naïf pour s'intéresser aux réalités physiques correspondantes. Quand on fait de l'économie politique, on ne s'occupe pas de numismatique. Il est certes indispensable que soient

matériellement distincts les billets de cinq, de cinquante et de cinq cents francs, mais il importe peu que ce soit au moyen des effigies de Victor Hugo, de Racine et de Molière ou de toute autre façon.

Cependant, l'expérience a montré que cette façon d'aborder les faits ne donne aucune idée du fonctionnement réel d'une langue et ouvre la porte à l'arbitraire du descripteur. Le désintérêt pour la façon dont se différencient les unités qui s'opposent pourrait paraître légitime dans le cas d'un code, c'est-à-dire là où les unités, antérieurement établies, se voient attribuer un nouveau signifiant, par convention explicite. Mais une langue, sous sa forme parlée, n'est pas un code parce que les signes qu'elle comporte, chacun avec un signifié et un signifiant indissociables, correspondent à une analyse **sui generis** de l'expérience. Le devoir du linguiste consiste à étudier ces signes, comme signifiants et comme signifiés, ainsi que la façon dont ils se combinent pour communiquer l'expérience. Écarter délibérément la substance phonétique et la substance sémantique c'est faire volontairement abstraction d'une large part de ce qui fait la spécificité de chaque langue. Négliger le signifiant, c'est, en fait, ne pas comprendre que la linguistique est l'étude des moyens de la communication par le langage et, en aucune façon, celle des contenus de cette communication. » (M.No. : p. 97-98).

Reprenant à nouveau le point d'opposition des différentes écoles structuralistes que constitue l'utilisation de la substance, Martinet associe ici « prise de distance vis-à-vis de la réalité physique du message que paraît impliquer le principe de pertinence » et « notion saussurienne de valeur ». La présentation de cette notion est au premier abord irréprochable : dans la mesure où les unités linguistiques sont des valeurs, leur réalité physique importe peu, et seule compte l'existence d'une distinction, peu importe le moyen. L'opposition entre nécessité de la distinction et « façon dont se différencient les unités » n'est cependant pas sans rappeler celle que faisait le passage de « La pertinence » que nous venons de commenter entre « preuve de l'existence de deux unités distinctes » et « nature substantielle de chacune ». Il faut en effet s'interroger sur ce que recouvre, dans ce développement, la notion de valeur. Le contexte de l'argumentation semble imposer une lecture en termes de forme et de substance. L'analogie avec les valeurs monétaires, empruntée à Saussure<sup>2615</sup> mais significativement reprise en termes de « correspondance » entre une valeur et une réalité physique, nous oriente cependant vers la dimension de l'attribution et du rapport son/sens. Martinet oppose de fait, dans la suite de son analyse, attribution et organisation *sui generis*, d'une manière tout à fait analogue à ce que nous avons vu plus haut lorsqu'il fut question de la double articulation : la nécessité de s'intéresser à « la façon dont se différencient les unités qui s'opposent » est rapportée au fait que la langue n'est pas un code, au sens martinettien<sup>2616</sup>, c'est-à-dire une pure attribution conventionnelle – ce à quoi renvoie, selon Martinet, l'arbitraire saussurien du signe – mais implique également une « analyse **sui generis** de l'expérience » ; à cette analyse **sui generis** de l'expérience répond ensuite la nécessité d'étudier le signifiant, dans la mesure où « la linguistique est l'étude des moyens de la communication par le langage et, en aucune façon, celle des contenus de cette communication<sup>2617</sup> ». On retrouve ici les deux donnés

---

<sup>2615</sup> Voir Saussure (1972) : p. 160 et Saussure & Constantin (2005) : p. 284, cités dans le chapitre 1.

<sup>2616</sup> Voir la note 2508 ci-dessus.

<sup>2617</sup> Voir également, dans le développement de « Structural Linguistics » que nous avons cité ci-dessus, la précision : « It is not enough to point out that different languages make use of different substantial features, as when, e.g., Arabic makes use of pharyngeal articulations unknown in English or when some conceptual fields are extensively utilized in some languages and practically not represented in others. It must be stressed that such



séparés que sont chez Martinet le rapport son/sens et la structure, dont on aperçoit cependant l'ordonnance. Martinet appelle à l'étude des signes « comme signifiants et comme signifiés », et désigne clairement, en posant qu'« [é]carter délibérément la substance phonétique et la substance sémantique c'est faire volontairement abstraction d'une large part de ce qui fait la spécificité de chaque langue », l'obstacle du *sui generis* ou de la positivité des unités de langue. Il apparaît ainsi nettement que l'obstacle du *sui generis* ou le donné de la structure sont réellement premiers pour Martinet – et plus largement pour les phonologues – comme pour Hjelmslev, qui peuvent ainsi se définir, précisément, comme « structuralistes ». Mais il est clair, dans le même temps, en particulier avec la formule : « Le devoir du linguiste consiste à étudier ces signes, comme signifiants et comme signifiés », que cet obstacle du *sui generis* se dresse sur le fond du donné initial du son et du sens et du rapport son/sens, qui permet seul que la structure soit constituée en objet. La théorisation saussurienne du rapport son/sens implique en effet quant à elle un rapport son/sens problématique – au sens bachelardien du terme –, au regard duquel la structure sera à réenvisager dans le cadre du concept de système. Eu égard à ce structuralisme premier de l'élaboration martinettienne, l'ambivalence de la notion de valeur que nous signalions ci-dessus apparaît comme tout à fait remarquable : tandis qu'elle oscille entre forme d'une part, fonction, sens ou contenu d'autre part, les deux aspects de la forme martinettienne sont, comme nous le signalions en introduction, la forme corrélatrice de la structure – et qui semble parfois, pour cette raison, imposée par la critique de l'élaboration hjelmslevienne – et la forme corrélatrice de la fonction ou du signifiant conçus comme principe d'analyse, forme qui émerge ainsi, tout comme, *mutatis mutandis*, chez Hjelmslev, de la problématique des rapports son/sens<sup>2618</sup>.

L'argumentation contre la position hjelmslevienne s'articule autour de deux points principaux, tous deux présents dans le long développement de « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » que nous avons cité lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, et dont nous ne redonnons ici que ce qui les concerne spécifiquement :

« Une des affirmations les plus décisives de Hjelmslev est que, si nous voulons fonder scientifiquement notre discipline, nous devons considérer l'existence "réelle" des objets comme une hypothèse métaphysique dont nous devons nous dégager pour ne voir dans ces objets que des points de croisement de faisceaux de relations. Tout l'enseignement relatif à la forme et à la substance découle de là. C'est essentiellement sur ce point que

---

substantial features or stretches as are found in the most varied languages are submitted in each of them to a specific organization » [« Il ne suffit pas de faire remarquer que des langues différentes utilisent des traits substantiels différents, comme quand, par exemple, l'arabe utilise des articulations pharyngales inconnues en anglais ou quand certains champs conceptuels sont entièrement utilisés dans certaines langues et pratiquement pas représentés dans d'autres. On doit faire ressortir que ces traits ou étendues de substance que l'on trouve dans les langues les plus diverses sont soumis dans chacune d'entre elles à une organisation spécifique »] (M.Str. : p. 582), qui semble également un écho des critiques de la notion de nomenclature que nous avons analysées plus haut.

<sup>2618</sup> Cette dualité, qui n'est pas sans attache avec la dualité structure/structuration, est déjà lisible dans ce développement de « La notion de fonction en linguistique », où se répondent, comme nous venons de le voir, une « analyse *sui generis* de l'expérience » et « l'étude des moyens de la communication par le langage ». On notera de même, dans le développement de « Structural Linguistics » cité ci-dessus, que bien qu'il y soit question d'utilisation et d'organisation pour les deux types de substance, Martinet ne parle de fonction que pour la seule substance phonétique, tandis qu'il insiste surtout, pour la substance sémantique, sur l'organisation, notamment syntagmatique.

Hjelmslev se sépare des structuralistes qui l'ont précédé. Ceux-ci, certes, ne désirent opérer qu'avec des concepts dégagés par opposition, mais, sur le plan de l'expression (en phonologie) tout au moins, ils ne croient pas pouvoir se passer d'un recours à la substance pour définir les unités qu'ils ont isolées. Il est certain que l'élimination totale de la substance donne à la linguistique un aspect beaucoup plus "scientifique", "algébrique" va même jusqu'à dire Hjelmslev. Mais on peut à bon droit se demander si cet aspect résolument abstrait est celui qui convient réellement à la linguistique si l'on veut que celle-ci soit bien adaptée à son objet. Nous sommes convaincus, non seulement de la légitimité du point de vue synchronique dans notre discipline, mais même de la nécessité de ne se livrer à aucune recherche diachronique que sur la base d'études exhaustives d'états de langue. Toutefois l'importance que nous attachons à la synchronie ne va pas jusqu'à nous faire croire que l'évolution linguistique soit un problème indigne de l'attention des vrais linguistes. Il ne faudrait pas qu'à l'exclusivisme des généticiens succédât celui des synchronistes. Or, s'il se révèle que c'est dans la substance, plus que dans la forme, que se trouvent les germes de l'évolution linguistique, l'établissement des structures "algébriques" des glossématiciens nous aura fort mal préparé à l'examen indispensable de la réalité diachronique. Et même, sans quitter le plan synchronique, et en admettant qu'il est hautement désirable de donner, des structures examinées, la description la plus formelle possible, sommes-nous certains de pouvoir, sur la seule base de leurs relations mutuelles, définir de façon satisfaisante toutes les unités que nous aurons dégagées ? Melle Fischer-Jørgensen, dans un excellent compte rendu du livre de Hjelmslev<sup>2619</sup>, fait remarquer qu'en danois, les deux unités d'expression *p* et *k* ont des "fonctions" identiques et devront de ce fait recevoir des définitions identiques. En birman, selon Troubetzkoy, la situation serait encore beaucoup plus grave puisque toutes les consonnes recevraient la même définition, de même que toutes les voyelles. » (M.Su. : p. 88-89).

Le premier de ces deux arguments est celui, analysé plus haut, de la nécessité de prendre en compte la substance pour identifier les unités, dès lors dotées d'une identité substantielle, et non purement formelle. Le second concerne la diachronie, et Martinet souligne le rôle que joue la substance dans l'évolution linguistique. On lit de même ensuite dans « Où en est la phonologie ? » (1949) :

« Ce recours à la substance phonique que suppose nécessairement l'identification des traits pertinents est probablement l'opération phonologique la plus délicate, parce que le chercheur peut, à tout moment, être tenté de faire à cette substance une part plus large que celle qui doit normalement lui revenir. Troubetzkoy lui-même s'est fréquemment rendu coupable de tels manquements. C'est ainsi qu'il n'hésite pas à invoquer, dans un classement phonologique des faits français, les caractéristiques de sonorité et d'occlusion dans le cas de /n/, bien que, de son propre aveu, ni l'une ni l'autre de ces caractéristiques ne puissent être reconnues comme traits pertinents, puisqu'il n'existe pas dans la langue décrite d'unités opposables à /n/ qui combindraient nasalité avec absence de voix ou avec articulation spirante<sup>2620</sup>.

<sup>2619</sup> Voir la note 522 ci-dessus.

<sup>2620</sup> Martinet renvoie à « *Grundzüge*, p. 61 » (M.Ou. : p. 74, note 1). Voir, dans les *Principes de phonologie* : « Ainsi l'on peut reconnaître d'une façon précise et claire, à propos de chaque opposition phonologique, si elle est bilatérale ou multilatérale. Il va de soi qu'on ne peut utiliser pour cela que les particularités d'importance phonologique. Toutefois quelques particularités sans importance phonologique peuvent être prises en considération si par elles les termes de l'opposition dont il s'agit peuvent être opposés à d'autres phonèmes du même système. Ainsi l'opposition *d-n* (en français par ex.) peut être considérée comme bilatérale, car ses termes sont les seules occlusives dentales sonores et cela bien que ni la sonorité, ni l'occlusion ne soient pertinentes

Le problème de la détermination des traits pertinents est, en fait, si difficile à résoudre dans bien des cas, qu'on pourrait être tenté de suivre ceux qui, en pratique, l'écartent, résolvent empiriquement celui de l'identification des phonèmes et, pour leur classement, se fondent uniquement sur leurs latitudes combinatoires. Cette façon de procéder peut sembler à première vue conduire à des résultats qui diffèrent peu de ceux qu'obtiennent les analystes plus exigeants. Elle paraît à certains plus rigoureuse parce qu'éliminant, ou ayant l'air d'éliminer, toute référence à la substance phonique, elle permet de tracer une frontière bien plus nette entre la phonétique traditionnelle et le traitement fonctionnel et structural de l'expression linguistique. Mais comme elle n'aboutit à ce résultat qu'en supposant résolu le problème essentiel de l'identification, on peut douter de son caractère proprement scientifique. Elle a, d'ailleurs, pratiquement un grave inconvénient. Celui de mal préparer à la compréhension des phénomènes d'évolution linguistique. Ne faire aucun cas de la façon dont les différentes unités parviennent à se maintenir distinctes et se contenter de constater que la distinction est assurée, peut paraître suffisant lorsqu'on procède à la description d'un état de langue donné. Mais dès que l'on cherche à comprendre comment un tel système a pu se modifier, pourquoi tels phonèmes se sont confondus et tels autres sont restés distincts, il devient extrêmement important de savoir quels étaient les traits phoniques qui, dans l'un et l'autre cas, assuraient la distinction. Dégager les traits pertinents, c'est-à-dire ceux des faits de substance phonique qui assurent la fonction distinctive, fonction fondamentale du langage humain, est précisément le moyen de faire le départ entre ce qui est décisif et le reste. Ce n'est pas le phonème, mais le trait pertinent qui est l'unité de base de la phonologie. C'est ce que nous retenons de la substance, c'est la seule unité pour laquelle nous postulons une existence réelle. » (M.Ou. : p. 73-75).

On retrouve ici en premier lieu la perspective analytique, et avec elle l'identité au sens de l'être-cela, identité objectale commune à Martinet (ainsi qu'à Jakobson) et à Hjelmslev, qui ne s'opposent que sur la question de la nature – substantielle ou formelle – de cette identité. Comme nous l'avons vu plus haut, si le principe de pertinence, corrélatif d'un ancrage dans la substance et d'une opération d'extraction, est au cœur de la démarche martinettienne, Hjelmslev procède en revanche à une horizontalisation des fonctions et à une lecture formaliste de Saussure. A l'existant formel hjelmslevien répondent ainsi les existants substantiels jakobsonien et martinettien, passibles, de même, d'une définition relationnelle, mais substantielle au lieu de purement formelle. Aussi Martinet peut-il parler, dans « *Some Basic Principles of Functional Linguistics* » (1976), où il compare linguistique fonctionnelle et glossématique et où l'on retrouve à nouveau les deux arguments, de « qualification des relations » :

« Early contacts with the Danish originators of glossematics have played an important role in the development of functional linguistics. In the same way as glossematics took shape, in the thirties, as a reaction to Prague teaching, functional linguistics, stemming from the same Saussurian stock, has, in many respects, developed in contrast to a number of glossematic positions.

Beyond what is common to all post-Saussurian schools of thought, the main features that characterize glossematics are 1° the rejection of all substances in favor of pure relations, 2° the isomorphism of the two planes of expression and content, 3°, as a consequence of 1°, the disregarding of changes affecting substance, the result being a

---

pour *n*, car il n'existe pas dans le système en question de *n* sourd ou spirant comme phonème particulier. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 70-71).

tendency to equate the successive stages of the same language and, thereby, to eliminate or, at least, neglect diachrony. On those three points, functional linguistics is in fundamental disagreement :

1° Relevant substance is retained in order to qualify relations.

2° The double articulation of language, in monemes and phonemes – an asymmetrical pattern – is opposed to the constant symmetry which is assumed for the two planes of glossematics.

3° Changes in substance are found to pave the way toward a reshuffling of the relational network<sup>2621</sup>. » (M.Ba. : p. 11).

Mais Martinet oppose ici, dans le même temps, « substance » et « relations pures » ou « réseau relationnel » (« réseau de relations »). De même, les formulations de « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » impliquent l'existence de deux domaines distincts, celui de la forme et celui de la substance – « ils ne croient pas pouvoir se passer d'un recours à la substance », « l'élimination totale de la substance » –, implication dont on notera l'attache dans le donné de la structure : « il est hautement désirable de donner, des structures examinées, la description la plus formelle possible ». La distinction des deux domaines, comme dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » apparaît de manière encore plus nette dans les formulations de l'argument relatif à la diachronie : « Or, s'il se révèle que c'est dans la substance, plus que dans la forme, que se trouvent les germes de l'évolution linguistique, l'établissement des structures “algébriques” des glossématiciens nous aura fort mal préparés à l'examen indispensable de la réalité diachronique. » L'argument de « Où en est la phonologie ? » – où, par ailleurs, la distinction des deux domaines apparaît

---

<sup>2621</sup> « Les premiers contacts avec les créateurs danois de la glossématique ont joué un rôle important dans le développement de la linguistique fonctionnelle. De la même manière que la glossématique a pris forme, dans les années 30, comme une réaction à l'enseignement de Prague, la linguistique fonctionnelle, dérivant du même fonds saussurien, s'est, à beaucoup d'égards, développée par opposition à un certain nombre de positions glossématiques.

Au-delà de ce qui est commun à toutes les écoles de pensée post-saussuriennes, les traits principaux qui caractérisent la glossématique sont : 1° le rejet de toutes les substances au profit des relations pures, 2° l'isomorphisme des deux plans de l'expression et du contenu, 3°, comme conséquence de 1°, l'indifférence à l'égard des changements affectant la substance, le résultat étant une tendance à assimiler les stades successifs de la même langue, et, par là, d'éliminer ou, du moins, de négliger la diachronie. Sur ces trois points, la linguistique fonctionnelle est en désaccord fondamental :

1° La substance pertinente est retenue afin de qualifier les relations.

2° La double articulation du langage, en monèmes et en phonèmes – une structure asymétrique –, est opposée à la symétrie constante qui est présumée pour les deux plans de la glossématique.

3° Les changements dans la substance sont conçus comme pavant la voie à un remaniement du réseau relationnel. » Voir également dans le résumé en français : « B) Propositions hjelmsleviennes

B1. – Rejet des substances, phonique ou sémantique, au profit des relations.

B2. – Isomorphisme du “plan de l'expression” (les signifiants) et du “plan du contenu” (les signifiés) ; l'analyse de l'un vaut pour l'autre.

B3. – Les changements qui n'affectent que les substances sont écartés, d'où tendance à identifier les stades successifs d'une même langue.

C) *Développements fonctionnalistes*

C1. – Utilisation de la substance pertinente pour qualifier les relations.

C2. – La double articulation (asymétrique) s'oppose à la symétrie de l'opposition des deux plans hjelmsléviens.

C3. – Les modifications de la substance pavent la voie à des remaniements des réseaux de relation. » (M.Ba. : p. 14).

liée à celle de la phonétique et de la phonologie : « Elle paraît à certains plus rigoureuse parce qu'éliminant, ou ayant l'air d'éliminer, toute référence à la substance phonique, elle permet de tracer une frontière bien plus nette entre la phonétique traditionnelle et le traitement fonctionnel et structural de l'expression linguistique. » – est relativement différent : il ne s'agit plus d'affirmer que les germes du changement se trouvent dans la substance, mais, sur le fond de la distinction que l'on retrouvera ensuite dans « La pertinence » et « La notion de fonction en linguistique », entre constat « que la distinction est assurée » et « façon dont les différentes unités parviennent à se maintenir distinctes », de poser la nécessité de connaître les traits pertinents (substantiels) pour comprendre les phénomènes d'évolution linguistique. On lisait de même dans « La phonologie-Discussion » (1939) :

« Comme il lui faudra examiner dans un chapitre ultérieur le problème du maintien des diverses oppositions du système, le phonologue ne sort pas de son rôle lorsqu'il cherche à déterminer quelle est la nature, acoustique aussi bien qu'articulatoire, de la différence entre les divers phonèmes. M. Grammont nous rappelle que les phonéticiens ont fait cela depuis longtemps ; c'est vrai, mais sans distinguer nettement entre les caractères phoniques pertinents et les autres, sans se mettre d'accord sur ce qu'on doit considérer comme un phonème ou une variante. » (M.Di. : p. 277)

et on lit de même ensuite dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« On verra que la nature articulatoire et la nature acoustique des traits distinctifs qui entrent en jeu peuvent être, l'une et l'autre, des facteurs essentiels dans le destin d'une opposition. » (M.Fun.E : p. 54)

puis dans « Structural Variation in Language » (1962) :

« The preservation or elimination of oppositions in the course of time is largely determined by the substantial nature of the differences between the units involved : a phonological unit performed as [t] is not likely ever to get confused with another unit of the same class performed as [z] ; but a confusion of a /t/ unit with a /d/ unit, as illustrated by the identification of *latter* and *ladder* in some American usages, is of frequent occurrence. Therefore a structuralist cannot be indifferent to the nature of the substantial features that keep distinct the units of the same class. [...] Even those who would be tempted to argue that the structure proper can only be said to be affected when the number of units in the class has changed must agree that what may happen in this respect is not likely to be the same when starting from one pattern or from another. In other words, any reorganization of the substantial relations among the units of a class will condition the further development of the class, including the possibilities of numerical recession or expansion<sup>2622</sup>. » (M.Var. : p. 237-238).

---

<sup>2622</sup> « La préservation ou l'élimination des oppositions au cours du temps est largement déterminée par la nature substantielle des différences entre les unités impliquées : une unité phonologique réalisée comme [t] n'est pas susceptible de se confondre avec une autre unité de la même classe réalisée comme [z] ; mais la confusion d'une unité /t/ avec une unité /d/, telle que l'illustre l'identification de *latter* et de *ladder* dans certains usages américains, est d'occurrence fréquente. Aussi un structuraliste ne peut pas être indifférent à la nature des traits substantiels qui maintiennent distinctes les unités de la même classe. [...] Même ceux qui seraient tentés de soutenir que la structure proprement dite ne peut être considérée comme affectée que si le nombre des unités de la classe a changé devront accorder que ce qui peut se passer à cet égard ne sera vraisemblablement pas identique selon que l'on part d'un système ou d'un autre. En d'autres termes, toute réorganisation des relations

On retrouve, dans ce dernier passage, la mention de « relations substantielles », en tant qu'elles s'opposent à quelque chose de plus formel, ici le nombre des unités de la classe. La distinction des deux domaines est cependant le fait presque exclusif des formulations du premier type d'argument. Celui-ci était présent, quoique sous une forme encore confuse, dans *La Phonologie du mot en danois* (1937) :

« L'établissement d'un système phonologique suppose que les différents phonèmes de la langue étudiée ne sont pas simplement des signes conventionnels dont la réalisation phonétique n'a pas d'importance, mais qu'au contraire, une modification de la nature de cette réalisation peut, en changeant les rapports mutuels des différents phonèmes, amener un reclassement général des matériaux phonologiques. En d'autres termes, et pour reprendre l'exemple de M. Hjelmslev (*Proceedings*, p. 51<sup>2623</sup>), il n'est pas indifférent pour le phonologue que le *r* de l'orthographe anglaise ne se prononce pas [x], alors même que cela ne serait susceptible d'amener aucune confusion entre les divers éléments du vocabulaire anglais. » (M.PMD : p. 6).

On lit de même quelques pages plus loin :

« Le détail de la réalisation des phonèmes est pour le phonologue du plus grand intérêt : toute modification dans l'articulation d'un son, même si elle ne conduit pas à un reclassement phonologique immédiat, peut être, soit le signe, soit la source d'un déséquilibre du système. Le passage en germanique de [f] bilabial à [f] labio-dental (cf. got. *fimf*, all. *fünf*) ne saurait laisser le phonologue indifférent, car il se peut que cette évolution ait coïncidé avec l'affaiblissement de [x] en [h] et l'élimination de ce dernier du système des occlusives et des spirantes.

En conséquence, une légère différence de lieu ou de mode d'articulation, même si elle se produit dans un système par ailleurs parfaitement cohérent, devra être considérée comme un élément d'instabilité et comme le prélude possible d'un reclassement phonologique. S'il se manifeste plusieurs discordances de cette espèce, il ne faut pas hésiter à considérer le système comme définitivement atteint, et à exclure, des corrélations de la langue étudiée, la série de correspondances qui se révèle si imparfaite. » (M.PMD : p. 44).

Mais on lit surtout ensuite dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« Je crois que ce qui rendait impossible mon adhésion aux thèses hjelmsléviennes était mon intérêt pour la diachronie, mon goût de la dynamique et la théorie de l'économie qui en résulte. Chez lui, en effet, le rejet de toutes les substances aboutit à totalement obscurcir tout ce qui n'affecte que la substance et ne paraît pas, à première vue, affecter les rapports entre les unités. Il se refuse à voir que des changements de substance entraînent presque nécessairement une modification des relations. Je me rappelle des écrits de lui où, pratiquement, il tenait pour nulle et non avenue l'évolution phonique du slave. En exagérant à peine, on pourrait dire que sa présentation du russe d'aujourd'hui tendait à l'identifier à l'indo-européen commun. Tout cela se fondait sur la théorie de la latence qui dérivait de mon traitement du “*h* aspiré” français. Pour ma part, dès 1935, j'en étais bien loin. » (M.Mé. : p. 240)

---

substantielles entre les unités d'une classe conditionnera le développement ultérieur de la classe, dont les possibilités de régression ou d'expansion numériques. »

<sup>2623</sup> Voir H.PP : p. 135 [H.PP : p. 158-159], cité dans le premier chapitre.

puis dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) :

« The gradual emergence of descriptive linguistics in the late twenties and early thirties actually coincided, in Europe at least, with the proposition that there was no unconquerable antinomy between structure and change. It is not by accident that this view was presented by phonologists i.e., people interested in a central aspect of the spoken form of language. But one of the reactions to Prague phonology was the glossematic rejection of all substance, which led to the identification of the successive stages of a language when it was shown that the changes affected only the substance, phonic or semantic, without touching the system of internal relations. Whenever he dealt with diachrony, Hjelmslev was intent upon showing that the main linguistic features were preserved throughout centuries and millennia, say, from Proto-Indo-European down to modern Russian<sup>2624</sup>. » (M.ICPS : p. 2).

Nous reviendrons *infra* sur la conception et l'explication martinettiennes du changement linguistique<sup>2625</sup>. Nous voudrions seulement souligner, ici, la confusion de la pensée martinettienne, qui tout à la fois oppose identité formelle – unité « algébrique » – et identité substantielle – unité non « algébrique » – et s'exprimer en termes hjelmsleviens de deux réalités distinctes, sans que l'on sache bien, dès lors, ce que pourrait recouvrir la notion de forme. On lit ainsi encore dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » :

« L'expression est un moyen, le contenu une fin, et ceci aussi bien dans le domaine étroitement linguistique de la forme, que dans celui de la substance où un domaine phonique fort restreint est utilisé pour exprimer tout ce qui est exprimable. » (M.Su. : p. 92).

La contradiction apparaît de manière extrêmement nette dans cet autre développement de « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » :

« Mais la comparaison de l'écriture et de la parole a ceci d'instructif qu'elle nous montre qu'une de ces deux substances est plus proprement linguistique que l'autre. Peu importe que ceci se révèle plutôt sur le plan de la diachronie que sur celui de la synchronie. Lorsque, dans un texte imprimé, la lettre *i* suit immédiatement *f*, elle perd son point ; la lettre *i* sans point est donc une variante combinatoire (une variété, dirait Hjelmslev) de la lettre (l'invariante) *i*. Lorsqu'en russe le phonème *i* est précédé d'une consonne dure, il

---

<sup>2624</sup> « L'émergence graduelle de la linguistique descriptive à la fin des années vingt et au début des années trente, a coïncidé, en Europe au moins, avec l'affirmation qu'il n'y avait aucune antinomie insurmontable entre structure et changement. Ce n'est pas un hasard que cette vue ait été présentée par les phonologues, c'est-à-dire par des gens intéressés par un aspect central de la forme parlée du langage. Mais l'une des réactions à la phonologie pragoise a été le rejet glossématique de la substance, qui menait à l'identification des stades successifs d'une langue quand il s'avérait que les changements affectaient seulement la substance, phonique ou sémantique, sans atteindre le système de relations internes. Chaque fois que Hjelmslev s'est occupé de diachronie, ce fut avec la résolution de montrer que les principaux traits linguistiques avaient été préservés à travers les siècles et les millénaires, disons, du proto-indo-européen jusqu'au russe moderne. »

<sup>2625</sup> Voir le premier chapitre de la deuxième partie. L'argument relatif à la diachronie apparaît encore dans *Économie des changements phonétiques* (1955), sous une forme plus générale : « En fait, parmi les "structuralistes", il n'y aurait, pour pouvoir aborder de plain-pied des recherches de phonétique évolutive fonctionnelle et structurale, que les linguistes qui, à aucun point de leur analyse, n'ont exclu de leurs préoccupations la substance phonique et, parmi eux, ceux seulement que leur réalisme a su garder de tout apriorisme spectaculaire, binariste ou autre. » (M.ECP : p. 11-12).

prend un timbre postérieur noté *y* ; *y* est donc une variante combinatoire du phonème *i*. Si nous suivons Hjelmslev, nous ne verrons pas de raison de donner plus d'importance au second phénomène qu'au premier. Et pourtant la plupart des changements apportés au système formel d'expression des langues et souvent, par contre-coup, à leur système de contenu, commencent par des variations de phonèmes. Il n'y a pas d'exemple qu'aucun d'eux ait eu pour origine une variation dans la forme d'une lettre ou d'une graphie alphabétique en général. Encore une fois, la synchronie, quelque essentielle qu'elle soit, n'épuise pas la linguistique, et c'est une des raisons pour lesquelles nous ne croyons pas pouvoir exclure totalement la substance phonique de nos préoccupations. » (M.Su. : p. 92-93).

Martinet oppose ici deux faits de substance (de réalisation, ou qui concernent les variantes, par opposition à l'invariant), respectivement graphique et phonique, au « système formel d'expression ». Aussi Hjelmslev a-t-il beau jeu de répondre, distinguant entre métachronie, ou « étude génétique de la forme linguistique » et diachronie, ou « étude génétique de la substance » :

« On n'a jamais fait jusqu'ici de la métachronie, c'est-à-dire étude génétique de la forme linguistique. On ne sait donc pas s'il y a certaines lois générales ou particulières dans ce domaine, comme il y en a dans celui, bien différent, de la diachronie, ou étude génétique de la substance. C'est pourquoi vous vous trouvez réduit, p. 36 en bas<sup>2626</sup>, à formuler d'une façon conditionnelle la possibilité que l'étude de la forme ne contribuerait pas à expliquer les faits génétiques "s'il se révèle que...", etc. Mais il faudrait étudier cette question ; il y a aussi la possibilité inverse, et pourquoi fermer les yeux sur elle ? Je pense que je prépare la voie à un élargissement du domaine des études linguistiques, et même si le résultat se révèle comme négatif (ce qu'on ne peut pas savoir d'avance), ce résultat ne sera pas inutile. Vous savez sans aucun doute que je ne suis pas un synchroniste exclusif ; la linguistique génétique m'intéresse vivement ; mais je conçois une linguistique génétique qui, de même que la linguistique synchronique, rende compte des faits formels et non seulement des faits de substance.

Il y a sans doute des lois phonétiques (et sémantiques) qui ne s'expliquent que par la substance ; de même il y a sans doute des lois graphiques (pas dégagées encore, peut-être) qui ne s'expliquent que par la substance graphique ; il serait faux de vouloir expliquer de tels faits génétiques par une autre substance que par celle dont ils relèvent ; je ne conçois donc pas que ce que vous dites à la page 41 en haut<sup>2627</sup> soit une objection. Il faut d'ailleurs prévoir aussi des influences de la prononciation sur l'orthographe et de l'orthographe sur la prononciation ; l'expérience ne manque pas de confirmer cette supposition apriorique. Mais il peut y avoir aussi des lois glossématiques ; cénématiques, plérématiques, qui ne s'expliquent que par la forme. » (H.LAM : p. 202-203).

Michel Arrivé écrit en note, à propos de « à la page 41 en haut » :

« L'analyse que conteste Hjelmslev fait allusion à la possibilité d'action d'une substance sur une autre. Mais l'argumentation est ici un peu obscurcie par l'allusion à l'influence possible de la prononciation sur l'orthographe, et inversement. » (Hjelmslev, 1985 : p. 203, note 13).

---

<sup>2626</sup> Voir M.Su. : p. 89, cité ci-dessus.

<sup>2627</sup> Voir M.Su. : p. 93, c'est-à-dire le passage commenté.



C'est en effet ce à quoi répond Hjelmslev : « Il y a sans doute des lois phonétiques (et sémantiques) qui ne s'expliquent que par la substance ; de même il y a sans doute des lois graphiques (pas dégagées encore, peut-être) qui ne s'expliquent que par la substance graphique ; il serait faux de vouloir expliquer de tels faits génétiques par une autre substance que par celle dont ils relèvent ». Mais il nous semble, eu égard à l'expression « système formel d'expression » que nous relevions ci-dessus, et au contexte de l'argumentation, qui vise à démontrer « qu'une de ces deux substances est plus proprement linguistique que l'autre », que Martinet entend quant à lui récuser la possibilité d'une influence diachronique de la graphie sur la forme, dont l'évolution est ainsi due aux seules variations de la substance phonique. Les lectures de Hjelmslev et d'Arrivé sont pourtant les seules possibles dans la perspective martinettienne, et la contradiction de l'argumentation apparaît ainsi de manière très nette : tandis qu'il n'envisage en réalité que le système formel d'expression phonique, justifiant ainsi la lecture et la réfutation hjelmsleviennes, la critique de la thèse de Hjelmslev suggère à Martinet l'opposition des deux substances à une forme dont le statut est par ailleurs moins que clair. Comme nous l'avons vu lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, et comme il apparaît dans le développement de « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » que nous avons cité alors, et que nous avons partiellement redonné ici, Martinet identifie la forme hjelmslevienne aux relations syntagmatiques. On trouve ainsi dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » (1957) cette reformulation de l'argument relatif à la diachronie :

« The rise of structural linguistics coincided with a *de jure* and *de facto* revaluation of phonics. Under its “phonologic” form, the first one it assumed, functional structuralism has shown that each language presents a phonic organization whose complexity and autonomy are comparable with those which have long been observed and described in morphology. Later, glossematics established as a dogma the complete parallelism and fundamental equality of what it calls the plane of expression and the plane of the content. But, through its stressing of the absolute priority of syntagmatic relationships (“form”) and its factual complete neglect of phonic and semantic substance, glossematics has deprived itself of any grasp on evolutionary data. By purifying observable reality and stressing “latencies”, i.e. relationships devoid of any support in reality, Louis Hjelmslev (1937) seems unable to perceive anything but constancy in the successive stages of the same language<sup>2628</sup>. » (M.Ph. : p. 13).

On lit par ailleurs dans le glossaire des *Mémoires d'un linguiste* :

---

<sup>2628</sup> « Le développement de la linguistique structurale a coïncidé avec une réévaluation, *de jure* et *de facto*, du domaine phonique. Sous sa forme “phonologique”, la première qu'il ait assumée, le structuralisme fonctionnel a montré que chaque langue présente une organisation phonique dont la complexité et l'autonomie sont comparables à celles qui avaient été observées et décrites depuis longtemps en morphologie. Plus tard, la glossématique a érigé en dogme le parallélisme complet et l'égalité fondamentale de ce qu'elle appelle le plan de l'expression et le plan du contenu. Mais, à cause de son insistance sur la priorité absolue des relations syntagmatiques (“forme”) et de sa complète négligence de fait de la substance phonique et sémantique, la glossématique s'est privée de toute prise sur les données évolutives. Avec sa purification de la réalité observable et son insistance sur les “latences”, c'est-à-dire sur des relations dépourvues de tout support dans la réalité, Louis Hjelmslev (1937) semble incapable de percevoir autre chose que de la constance dans les stades successifs de la même langue. »

« **“Substance”**. Chez Hjelmslev, tout ce qui ne ressortit pas aux conditions strictement formelles de coexistence dans la chaîne, comme les substances “sémantique” ou “phonique”. » (M.Mé. : p. 378).

Il existe en effet, dans l’élaboration martinettienne, un lien intrinsèque entre paradigmatique et substance, dans la mesure où le principe de pertinence implique l’ancrage dans la substance, cependant que, comme nous l’avons vu plus haut, la pertinence est conditionnée par les rapports paradigmatiques. Aussi cette assimilation de la forme aux relations syntagmatiques, et réciproquement de la substance aux relations paradigmatiques, vaut-elle en réalité pour la linguistique martinettienne. Elle apparaît de manière relativement claire dans « Function, Structure and Sound Change » (1952), où l’argument relatif à la diachronie, dans la forme qu’il revêt par exemple dans « Où en est la phonologie ? », se trouve formulé en termes d’opposition système/chaîne :

« The modern followers of the neogrammarians who are ready to reckon with mutual influence IN THE SPOKEN CHAIN, but who ignore and would deny the fact that the nature of a given phoneme depends on that of its neighbours IN THE SYSTEM will find themselves in agreement with those phonemicists who conceive of “structure” as resulting from combinatory latitudes of distinctive units in the chain rather than as based upon the latter’s partial phonic identities and differences. Whoever sees in a phonemic pattern nothing but a convenient way of summarizing the behaviour of segments in the utterance is hardly prepared to conceive of it as a dynamic reality. The componential analysis of phonemes which is the first step towards the setting up of a pattern based upon phonic identities and differences is still often looked upon as an amusing but impractical refinement of more traditional methods, and its wide implications are rarely perceived. Yet it is felt by an increasing number of structurally minded linguists that it paves the way towards a better understanding of phonetic evolution<sup>2629</sup>. » (M.Fun.I : p. 40).

On lit ensuite dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957), où la dimension de la substance apparaît cette fois explicitement :

« Thus structuralism has, once and for all, placed the study of distinctive (normally phonetic) elements in the center of linguistic preoccupations, but those who, today, proclaim themselves structuralists are not all equipped for tackling the problems of historical phonology with some hope of going further than their predecessors. Only those who have never lost sight of paradigmatic reality, i.e. the fact that speakers have, at each point of the chain, to choose among a number of units in order to say what they want to say, have the means of usefully posing these problems again. Those linguists for whom

---

<sup>2629</sup> « Les successeurs modernes des néogrammairiens qui sont prêts à compter avec une influence mutuelle DANS LA CHAÎNE, mais qui méconnaissent et qui nieraient le fait que la nature d’un phonème donné dépend de celle de ses voisins DANS LE SYSTÈME se trouveront en accord avec ceux d’entre les phonémistes qui conçoivent la “structure” comme résultant des latitudes combinatoires des unités distinctives dans la chaîne plutôt que comme fondée sur les identités et différences phoniques partielles de ces dernières. Quiconque ne voit dans une structure phonémique rien d’autre qu’une manière commode de résumer le comportement des segments dans l’énoncé n’est guère préparé à concevoir celle-ci comme une réalité dynamique. L’analyse componentielle des phonèmes qui est la première étape vers la constitution d’une structure fondée sur les identités et différences phoniques est encore souvent considérée comme un raffinement amusant mais difficilement praticable de méthodes plus traditionnelles, et ses vastes implications sont rarement perçues. Cependant, un nombre de plus en plus grand de linguistes de pensée structurale sentent que celle-ci pave la voie vers une meilleure compréhension de l’évolution phonétique. »

the system of a language exclusively consists in the rules of the distribution, in the spoken chain, of the various, significative and distinctive, units, do not stand a chance of promoting research. In order to understand how and why a system may change, one has to conceive of it as a complex of units whose substantial, phonic or semantic, nature is in narrow dependence on that of neighbouring units in the same system. Two units are said to be neighbours in the system when they have in common all their substantial features minus one that nothing in the language enables us to analyze any further : in the French phonological system /p/ is a neighbour of /b/ because they have all their articulatory features in common except “voice”, a term which here designates an articulatory complex that is not dissociable into simpler distinctive features<sup>2630</sup>. » (M.Ph. : p. 13-14).

Notons que ni dans l’un ni dans l’autre de ces deux développements il n’est question de forme. Martinet parle en effet plus volontiers de structure. Or, comme nous l’avons vu plus haut, la structure martinettienne est double : syntagmatique, mais également paradigmatique. On lit tout d’abord dans les « Elements of a Functional Syntax » (1960) :

« If we refuse to be fooled by the general use of certain terms, we may be apt to conclude that the various “structuralistic” schools have little in common, except the attempted reduction of the phonics of the language to discrete units, the phonemes : a “linguistic structure” cannot be the same object for a distributionalist, for whom only the respective positions of the elements in the utterance is decisive, and for a paradigmaticist, who concentrates on the type of relationship prevailing among commutable units<sup>2631</sup>. » (M.Ele. : p. 101).

On se souvient, par ailleurs, de ce passage de « Structural Variation in Language » (1962) :

« The study of structural variation through time, whatever restrictions are attached to the term “structural”, cannot be carried out unless substantial differences, both phonic and semantic, existing among the units of the same classes are taken into consideration. Some sort of structure is to be found among the units of each class. For clarity’s sake, this type of structure should be distinguished from the structure resulting from the relationships

---

<sup>2630</sup> « Le structuralisme a ainsi, une fois pour toutes, placé l’étude des éléments distinctifs (normalement phonétiques) au centre des préoccupations linguistiques, mais ceux qui, aujourd’hui, se proclament structuralistes ne sont pas tous équipés pour s’attaquer aux problèmes de la phonologie historique avec quelque espoir d’aller plus loin que leurs prédécesseurs. Seuls ceux qui n’ont jamais perdu de vue la réalité paradigmatique, c’est-à-dire le fait que les locuteurs ont, à chaque point de la chaîne, à choisir parmi un certain nombre d’unités afin de dire ce qu’ils veulent dire, ont les moyens de reposer utilement ces problèmes. Les linguistes pour qui le système d’une langue se compose exclusivement des lois de distribution, dans la chaîne parlée, des diverses unités, significatives et distinctives, n’ont aucune chance de promouvoir la recherche. Afin de comprendre comment et pourquoi un système est susceptible de changer, il faut concevoir celui-ci comme un complexe d’unités dont la nature substantielle, phonique ou sémantique, est dans une étroite dépendance de celle des unités voisines du même système. Deux unités sont dites être voisines dans le système quand elles ont en commun tous leurs traits substantiels moins un que rien dans la langue ne nous permet d’analyser plus avant : dans le système phonologique français /p/ est un voisin de /b/ parce qu’ils ont tous leurs traits articulatoires en commun à l’exception de la “voix”, terme qui désigne ici un complexe articulatoire qui n’est pas dissociable en traits distinctifs plus simples. »

<sup>2631</sup> « Si nous refusons de nous laisser duper par l’usage général de certains termes, nous aurons tendance à conclure que les diverses écoles “structuralistes” ont peu en commun, si ce n’est la tentative de réduction des sons du langage à des unités discrètes, les phonèmes ; une “structure linguistique” ne peut pas être le même objet pour un distributionnaliste, pour qui seule la position respective des éléments dans l’énoncé est décisive, et pour un paradigmaticiste, qui se concentre sur le type de relation prévalant parmi les unités commutables. »

existing among the various classes. The former should be called “paradigmatic structure”, the latter “syntagmatic structure”. Both, being characteristic of language, should be nothing but two aspects of linguistic structure<sup>2632</sup>. » (M.Var. : p. 238-239).

Conformément à l’association entre paradigmatique et substance, le « genre de structure » qui « doit être trouvé entre les unités de chaque classe » est lié aux « différences substantielles, phoniques comme sémantiques, qui existent entre les unités de chaque classe ». La structure martinettienne semble ainsi substantielle en même temps que formelle. On lisait de même quelques pages plus haut dans le texte, à propos de la « practical identification of “language” with “language structure”<sup>2633</sup> » (M.Var. : p. 234) qui prévaut le plus souvent en linguistique :

« If most contemporary linguists are agreed that there is some justification in mentioning structure in connection with language, agreement ceases as soon as the problem arises of where linguistic structure is to be found. With some scholars, what is meant by linguistic structure is nothing but a pattern imagined by the linguist in order to account for the working of linguistic communication ; in other words, there should be no such thing as structure in language. With most others, structure is to be looked for in language itself, our patterns and diagrams being, as it were, twodimensional translations of existing relationships. But here again, there is no agreement as to what “structure” is meant to cover. For those who are on their guard against the snares of mentalism, linguistic structure is equivalent to distributional restrictions ; linguistic units, distinctive as well as significant, are normally excluded from some collocations. The ones that appear in a given collocation form a class, and the structure of the language is the network of relationships among the various classes. Whatever relationships may exist among the units belonging to a given class are not considered a part of the structure of the language. These can only be evaluated in terms of substance, phonic substance in the case of distinctive units, semantic substance in the case of significant units, and it is often felt that if phonic substance can be the subject of scientific investigation, this does not apply to semantic substance. Those who want above all to give linguistics the status of an exact science prefer limiting its field to what can be dealt with in terms of discrete units and groups of such. Whatever relationship may exist among the members of the same class, apart from the fact that they “contrast” with each other, is accordingly considered non-linguistic or, at best, “metalinguistic” and no part of the proper structure of language.

Other scholars, who also found their analysis on distributional restrictions or, what amounts to the same, on combinatory latitudes, are less adverse to investigating structure among units belonging to the same class. For them, the relationships among units that belong to the same class (or paradigm) are no less important than those among the members of various classes appearing in the same utterance. The former they call “oppositions”, an opposition being the relationship between two units that exclude each other at a certain point in the utterance or, in other words, that oppose each other’s presence there. The latter they dub “contrast”, i.e., the relationship between two actually co-existing units ; pure distributionalists, for whom there is no need to keep paradigmatic

---

<sup>2632</sup> « L’étude des variations structurales à travers le temps, quelles que soient les restrictions attachées au terme “structural”, ne peut être menée à bien sans que les différences substantielles, phoniques comme sémantiques, qui existent entre les unités des mêmes classes, soient prises en considération. Un genre de structure doit être trouvé entre les unités de chaque classe. Pour des raisons de clarté, ce genre de structure devrait être distingué de la structure résultant des relations existant entre les diverses classes. La première devrait être appelée “structure paradigmatique”, la seconde “structure syntagmatique”. Toutes deux, étant caractéristiques du langage, ne devraient pas être autre chose que deux aspects de la structure linguistique. »

<sup>2633</sup> « quasi-identification de “langue” à “structure de la langue” ».

and syntagmatic phenomena apart, do not distinguish between contrast and opposition, and actually use “contrast” where others say “opposition”.

In the eyes of those who extend linguistic structure to the relationships within classes, the disadvantage of having to operate with less clearly defined quantities seems definitely outweighed by the clearer understanding of the nature of language afforded by the study of paradigmatic reality. They argue that, in the course of the analytic procedure, no one can identify two different segments of utterance as one same unit without some reference to at least some aspect of its substance, be it phonic or semantic. Now, it is sounder not to forget at a later stage what has been operated with before, the more so if it may help us in our task as linguists<sup>2634</sup>. » (M.Var. : p. 234-236).

Le premier paragraphe résume la position des distributionnalistes, auxquels Martinet associe les glossématiciens<sup>2635</sup>, et Martinet oppose, dans ce cadre, la structure de la langue,

---

<sup>2634</sup> « Si la plupart des linguistes contemporains s'accordent sur le fait qu'il y a quelque justification à parler de structure en rapport avec le langage, l'accord cesse aussitôt qu'émerge le problème de savoir où la structure doit être cherchée. Pour certains savants, la structure linguistique ne signifie rien d'autre qu'un modèle imaginé par le linguiste afin de rendre compte du fonctionnement de la communication linguistique ; en d'autres termes, il n'y aurait dans le langage rien de tel qu'une structure. Pour la plupart des autres, la structure doit être cherchée dans le langage lui-même, nos modèles et nos diagrammes étant, en quelque sorte, des traductions bidimensionnelles des relations existantes. Mais ici encore, il n'y a pas accord relativement à ce que “structure” est censé recouvrir. Pour ceux qui sont sur leurs gardes face aux pièges du mentalisme, la structure linguistique équivaut aux restrictions distributionnelles ; les unités linguistiques, distinctives aussi bien que significatives, sont normalement exclues de certaines collocations. Celles qui apparaissent dans une collocation donnée forment une classe, et la structure de la langue est le réseau des relations entre les diverses classes. Quelles que soient les relations qui peuvent exister entre les unités appartenant à une classe donnée, elles ne sont pas considérées comme constitutives de la structure de la langue. Celles-ci peuvent seulement être évaluées en termes de substance, de substance phonique dans le cas des unités distinctives, de substance sémantique dans le cas des unités significatives, et on pense souvent que si la substance phonique peut être l'objet d'une investigation scientifique, cela ne vaut pas pour la substance sémantique. Ceux qui veulent par-dessus tout donner à la linguistique le statut d'une science exacte préfèrent limiter leur champ à ce que l'on peut traiter en termes d'unités discrètes et de groupes de telles unités. Quelles que soient les relations qui peuvent exister entre les membres d'une même classe, en dehors du fait qu'ils “contrastent” les uns avec les autres, elles sont dès lors considérées comme non linguistiques, ou, au mieux, “métalinguistiques” et comme ne faisant pas partie de la structure propre de la langue.

D'autres savants, qui fondent également leur analyse sur les restrictions distributionnelles ou, ce qui revient au même, sur les latitudes combinatoires, sont moins défavorables à l'idée de chercher la structure entre les unités appartenant à la même classe. Pour eux, les relations entre unités qui appartiennent à la même classe (ou paradigme) ne sont pas moins importantes que les relations entre les membres de diverses classes apparaissant dans le même énoncé. Ils appellent les premières “oppositions”, une opposition étant la relation entre deux unités qui s'excluent l'une l'autre à un certain point de l'énoncé ou, en d'autres termes, dont la présence en ce point de l'une est opposée à celle de l'autre. Ils appellent les secondes “contrastes”, c'est-à-dire les relations entre deux unités coexistant réellement ; les distributionnalistes purs, pour qui il n'y a aucun besoin de séparer les phénomènes paradigmatiques et les phénomènes syntagmatiques, ne distinguent pas entre contraste et opposition, et utilisent en fait “contraste” là où les autres disent “opposition”.

Aux yeux de ceux qui étendent la structure linguistique aux relations à l'intérieur des classes, le désavantage d'avoir à opérer avec des quantités moins clairement définies semble définitivement compensé par la plus claire compréhension de la nature de la langue que permet l'étude de la réalité paradigmatique. Ils arguent du fait que, au cours de la procédure analytique, personne ne peut identifier deux segments différents de l'énoncé comme étant une même unité sans se référer à au moins un aspect de la substance de celle-ci, qu'elle soit phonique ou sémantique. Maintenant, il est plus sérieux de ne pas oublier à un stade ultérieur ce avec quoi on a opéré auparavant, surtout si cela peut nous aider dans notre tâche de linguistes. »

<sup>2635</sup> Comme le souligne Michel Arrivé dans une des notes qui accompagnent son édition de la lettre de Hjelmslev à Martinet (voir ci-dessus la note 537), Hjelmslev parle plus volontiers de « métasémiologie ». C'est cependant le terme de *métalinguistique* qu'il utilise dans la lettre que nous avons citée plus haut.

conçue comme « le réseau des relations entre les diverses classes » définies syntagmatiquement, à la substance. La structure, contrairement à la substance est le domaine des « unités discrètes ». L'idée est reprise dans le dernier paragraphe, où Martinet reconnaît que l'extension de la structure aux relations paradigmatiques, substantielles, se solde par le « désavantage d'avoir à opérer avec des quantités moins clairement définies ». Le caractère substantiel de la structure paradigmatique est réaffirmé un peu plus loin :

« Generally speaking, the way the speech segments that are the manifestation of significant units combine in the process of linguistic communication is far less decisive for the structure of the language than the number of units in a given class and the substantial interrelations of these units<sup>2636</sup> » (M.Var. : p. 242).

On retrouve ici la « frontière » évoquée dans « Où en est la phonologie ? », qui rappelle l'association martinettienne des deux distinctions syntagmatique/paradigmatique et forme/substance. Mais la démarche d'extension de la structure linguistique que retrace ici Martinet, qui ajoute à la définition syntagmatique des classes et à la reconnaissance d'une structure syntagmatique la mise au jour de la structuration paradigmatique des classes, corrélative d'une définition substantielle des unités, apparaît ainsi éminemment problématique : si l'opposition de la forme (syntagmatique) et de la substance (paradigmatique) s'accommode ainsi d'une dualité de la structure, syntagmatique et paradigmatique, la structure martinettienne en devient par là même tout à la fois formelle et substantielle. On lit ainsi dans « Structural Linguistics » (1953) :

« 4.4. What Hjelmslev calls “form” is the type of organization to which the widely identical substance is submitted in every language. Form is expressed by him in terms of the various relations that every one of the units of a given plane entertains with the other units of the same plane. Form exists for expression and for content. It is felt by glossematians that only form thus understood is properly linguistic and that substance, even when organized, deserves consideration only after the structure has been set up exclusively in formal terms.

4.5. The Prague point of view is clearly definable in the frame of the Hjelmslevian form versus substance opposition. The main object of Prague research is linguistically organized substance. As such, substance, on either plane, is amorphous. Substantial identity has no linguistic validity : German [k] and Cherkessian [k] may well be pronounced in the same way, but they cannot be said to be linguistically the same because both German /k/ and Cherkessian /k/ are what they are only by reference to the other phonemes of the respective patterns. German /k/ is the sum of every substantial feature that constantly distinguishes it from any other phoneme of the German pattern, and the same applies to Cherkessian /k/ in the frame of the Cherkessian pattern. Any actual substantial feature of the articulation of German /k/, such as the pulmonic action necessary for its production, that is not instrumental in keeping it distinct from another German phoneme is linguistically irrelevant. But any feature which exerts a distinctive function is a part of the substance on which the attention of the linguist should be focused. Whatever in the substance is found to exert a communicative function, in the

---

<sup>2636</sup> « Généralement parlant, la manière dont les segments du discours qui sont la manifestation des unités significatives se combinent dans le procès de la communication linguistique est beaucoup moins décisive pour la structure de la langue que le nombre des unités dans une classe donnée et les interrelations substantielles de ces unités ».

ordinary meaning of the term, is linguistically relevant. Units which are found to exert the same type of function are classified according to the substantial nature of their linguistically relevant features. Structure results from the various combinations of these features. Since it is largely dependent on the substance, it cannot be assumed that it would necessarily be the same if the substance changed. It is assumed that phonic substance is the normal primary substance of linguistic expression. It is not denied that other substances could be thought of which would play a similar role in communicative mediums. But a new substance would entail a new pattern.

4.6. The insistence on basing the paradigms of expression (the phonemic patterns) upon linguistically relevant substantial features does not imply a neglect of the study of the combinatory latitudes of the units in the spoken chain, but distributional criteria are decidedly less in the foreground here than with other schools.

4.7. When dealing with meaningful units, it becomes difficult not to operate with distributional criteria for classifying the units previously isolated. Had Prague linguists been more intent upon evolving a method for dealing exhaustively with the two planes, they might have been tempted to make larger use of these criteria on the plane of expression too. But, as a rule, when they have tackled problems connected with meaningful units, they have concentrated upon already described paradigms with a view to determining the linguistically relevant substantial features of the various units, so as to establish, on the plane of content as well, patterns based upon similarities and differences. The difficulties inherent in a objective appraisal of semantic reality have certainly contributed toward making such attempts relatively less convincing than when phonic substance was at stake<sup>2637</sup>. » (M.Str. : p. 583-584).

---

<sup>2637</sup> « 4.4 Ce que Hjelmslev appelle la “forme” est le type d’organisation à laquelle la substance, largement identique, est soumise dans toute langue. La forme est exprimée par lui dans les termes des diverses relations que chacune des unités d’un plan donné entretient avec les autres unités du même plan. La forme existe pour l’expression et pour le contenu. Les glossématiciens pensent que seule la forme ainsi comprise est proprement linguistique et que la substance, même quand elle est organisée, n’est digne de considération qu’une fois que la structure a été établie en termes exclusivement formels.

4.5 Le point de vue de Prague est clairement définissable dans le cadre de l’opposition hjelmslevienne entre forme et substance. Le principal objet de la recherche pragoise est la substance linguistiquement organisée. Comme telle, la substance, sur les deux plans, est amorphe. L’identité substantielle n’a aucune validité linguistique : le [k] allemand et le [k] tcherkesse peuvent bien être prononcés de la même manière, mais ils ne peuvent pas être considérés comme étant linguistiquement les mêmes parce que l’un et l’autre, le /k/ allemand et le /k/ tcherkesse ne sont ce qu’ils sont qu’en référence aux autres phonèmes de leur structure respective. Le /k/ allemand est la somme de tous les traits substantiels qui le distinguent régulièrement des autres phonèmes de la structure allemande, et il en va de même du /k/ tcherkesse dans le cadre de la structure tcherkesse. Tout trait substantiel réel de l’articulation du /k/ allemand, telle que l’action pulmonaire nécessaire à la production de celui-ci, qui n’est pas utile pour la garder distincte d’un autre phonème allemand, est linguistiquement non-pertinent. Mais tout trait qui exerce une fonction distinctive est une partie de la substance sur laquelle l’attention du linguiste doit être concentrée. Tout ce qui, dans la substance, est considéré comme exerçant une fonction communicative, dans le sens ordinaire du terme, est linguistiquement pertinent. Les unités qui se révèlent exercer le même type de fonction sont classées selon la nature substantielle de leurs traits linguistiquement pertinents. La structure résulte des diverses combinaisons de ces traits. Comme elle est largement dépendante de la substance, on ne peut supposer qu’elle serait nécessairement la même si la substance changeait. On suppose que la substance phonique est la substance normale et primaire de l’expression linguistique. On ne nie pas le fait que d’autres substances pourraient être imaginées, qui joueraient un rôle similaire dans des moyens de communication. Mais une nouvelle substance entraînerait une nouvelle structure.

4.6. L’insistance mise à fonder les paradigmes de l’expression (les systèmes phonémiques) sur les traits substantiels linguistiquement pertinents n’implique pas que l’on néglige l’étude des latitudes combinatoires des unités dans la chaîne parlée, mais les critères distributionnels sont vraiment beaucoup moins au premier plan ici que dans les autres écoles.

La forme hjelmslevienne est ici simplement définie comme « le type d'organisation à laquelle la substance, largement identique, est soumise dans toute langue », et Martinet se contente de préciser qu'elle est « exprimée par lui [Hjelmslev] dans les termes des diverses relations que chacune des unités d'un plan donné entretient avec les unités du même plan », ce qui ne préjuge en rien de la nature de ces relations. La forme, ainsi conçue, s'oppose à la substance, « même quand elle est organisée ». En regard, l'objet des linguistes praguois, défini « dans le cadre de l'opposition hjelmslevienne entre forme et substance », est substantiel, étant précisément cette « substance linguistiquement organisée ». S'opposent alors « substance amorphe » ou absence de validité de l'identité substantielle et identité linguistique, relationnellement et, conformément au principe de pertinence, substantiellement définie. Cette opposition entre identité substantielle et identité linguistique fondée sur la pertinence se double ensuite de la notion de structure, que Martinet définit comme ce qui « résulte des diverses combinaisons » des traits pertinents. Cette structure est « largement dépendante de la substance<sup>2638</sup> », et, si l'on retrouve ensuite, dans les paragraphes 4.6 et 4.7, l'association des deux distinctions forme/substance et syntagmatique/paradigmatique, les formulations impliquent à nouveau deux domaines séparés : structural et formel. Aussi, si, comme nous l'avons vu plus haut, l'assimilation martinettienne de la forme hjelmslevienne aux seules relations syntagmatiques est contestable, celle-ci dénonce en réalité une difficulté ou une spécificité de l'élaboration martinettienne. La double définition, syntagmatique et paradigmatique, des unités, et la dualité de la structure, sont en effet communes, *mutatis mutandis*, à Hjelmslev et à Martinet, et la véritable différence entre les deux élaborations réside, comme nous avons essayé de le montrer, dans l'horizontalisation des fonctions qui caractérise la linguistique hjelmslevienne. En regard, comme nous l'avons déjà souligné, la forme martinettienne apparaît doublement déterminée, par la structure – et il est remarquable, eu égard au rôle de la structure syntagmatique dans la prise de distance avec la réalité extralinguistique, que Martinet associe ainsi de manière privilégiée forme et syntagmatique – et, lorsqu'il s'agit de la structure paradigmatique, par le rapport son/sens. Cette double détermination apparaît de manière très nette dans ce développement de « Substance phonique et traits distinctifs » (1957/1965) :

« Sans jamais contester ouvertement la légitimité et surtout l'utilité de l'analyse et de la définition des unités phoniques en traits distinctifs ou pertinents, certains structuralistes

---

4.7. Quand on traite des unités significatives, il devient difficile de ne pas opérer avec les critères distributionnels pour classer les unités préalablement isolées. Si les linguistes de Prague avaient été plus résolus à développer une méthode permettant de traiter exhaustivement des deux plans, ils auraient pu être tentés de faire un plus large usage de ces critères sur le plan de l'expression. Mais, en règle générale, quand ils ont abordé les problèmes liés aux unités significatives, ils se sont concentrés sur des paradigmes déjà décrits, dans le but de déterminer les traits substantiels linguistiquement pertinents des diverses unités, afin d'établir, sur le plan du contenu également, des systèmes fondés sur des similarités et des différences. Les difficultés inhérentes à une évaluation objective de la réalité sémantique ont certainement contribué à rendre ces tentatives relativement moins convaincantes que quand il s'agissait de la substance phonique. »

<sup>2638</sup> Et la fin de ce paragraphe – « On ne nie pas le fait que d'autres substances pourraient être imaginées, qui joueraient un rôle similaire dans des moyens de communication. Mais une nouvelle substance entraînerait une nouvelle structure. » – réfute l'argument par lequel, dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev », Martinet visait à démontrer la plus grande linguisticité de la substance phonique par rapport à la substance graphique.



manifestent de la répugnance pour cette opération : ils étendent, en principe, aussi loin que possible la définition syntagmatique des unités, et, pour le domaine phonique (ou de l'expression), ils se contentent, en pratique, d'énumérer les phonèmes dans un ordre arbitraire. Ce comportement est dicté par l'idée, qui n'est pas sans fondement, que l'analyse perdra nécessairement de sa rigueur dans la mesure où elle fera intervenir la substance, phonique ou sémantique, car le linguiste s'y trouve en contact avec des réalités continues, c'est-à-dire hors de son domaine qui est celui des unités discontinues ou, comme on le dit après les mathématiciens, "discrètes", celui où une unité n'est jamais un peu plus  $x$  ou un peu plus  $y$ , mais toujours ou  $x$  ou  $y$ .

On objectera à cela que, sur le plan phonique, personne n'a jamais pu jusqu'ici s'abstraire de la substance. Il ne faut pas oublier que le langage est un moyen pour communiquer, à l'aide de quelque chose qui est manifeste, autre chose qui ne l'est pas. Ce quelque chose qui est manifeste est de la substance phonique, et, quoi qu'il fasse, le linguiste devra affronter cette substance et s'habituer à reconnaître quels usages les langues individuelles font de ses modalités. C'est ce que recommande et enseigne la phonologie. Au sens large du terme, la phonologie est une phonétique fonctionnelle et structurale qui, pour chaque état de langue, établit une hiérarchie des faits phoniques fondée sur leur rôle dans le procès de communication. Le problème, non unique, mais central de la phonologie synchronique est le dégagement des unités distinctives et leur identification, notamment en termes de traits distinctifs. » (M.Sub. : p. 132-133).

On retrouve en premier lieu, dans ce développement, l'opposition entre la substance, domaine du continu, et le domaine linguistique des unités discrètes, domaine qui, à nouveau, ne se distingue clairement du premier que dans la mesure où l'on se contente de la définition syntagmatique des unités. La possibilité d'une telle restriction est cependant battue en brèche par la nécessité de prendre en compte la substance, instrument de la manifestation du contenu de la communication. Martinet instaure alors une autre opposition, entre la substance et son utilisation par les langues, dont l'analyse révèle une « hiérarchie des faits phoniques fondée sur leur rôle dans le procès de communication ». On retrouve ici, avec la définition traditionnelle du signe, la notion de fonction, et la distinction fonction/substance qui est constitutive de la problématique phonologique. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, l'analyse fonctionnelle de la substance est corrélative de la mise au jour d'une réalité fonctionnelle, structure dont Martinet affirme qu'elle se confond avec les traits pertinents de l'objet. Or, comme nous allons le voir dans ce qui suit, cette réalité fonctionnelle est tout à la fois substantielle et formelle et, en tant que telle, « sémantique », dans la mesure où l'appariement du son et du sens fait de la fonction un principe d'analyse.

Il faut revenir, en premier lieu, à la notion d'invariant qui, comme nous l'avons vu au début de cette analyse des textes de Martinet, vient soutenir la notion martinettienne d'identité. La distinction fonction/substance est en effet corrélative, dans nombre des textes de Martinet, de l'opposition invariant/variations. Il est ainsi question dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » (1957), à propos des unités phoniques, de « discrete units, each variable as to its actualization in speech, but invariable in the accomplishment of its distinctive function<sup>2639</sup> » (M.Ph. : p. 17-18), et, comme nous l'avons vu plus haut, Martinet écrit dans « *La vie secrète du langage* » (1967) :

---

<sup>2639</sup> « unités discrètes, toutes variables au point de vue de leur réalisation dans le discours, mais invariables dans l'accomplissement de leur fonction distinctive ».

« Ce qui est scandaleux chez le phonème, c'est non seulement qu'il n'est phonème que parce que sans nuances, mais que c'est précisément en sa qualité de fait humain qu'il s'oppose, par son monolithisme fonctionnel, à l'infinie variété de ses réalisations physiques. » (M.Vi. : p. 66).

L'invariant renvoie à l'identité linguistique, que Martinet oppose à l'identité physique et substantielle, comme par exemple dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« [...] l'identité physique ne permet pas de conclure à l'identité linguistique ; un même phonème se réalise différemment selon l'entourage, et un même son, selon l'entourage, peut être la réalisation de phonèmes différents. » (M.Él. : p. 68-69).

On lit de même ensuite dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Il est tout à fait essentiel d'essayer de comprendre pourquoi nous insistons tous pour considérer le [t] de *tare* et celui de *rate* comme un seul et même phonème. Nous ne le faisons pas pour des raisons théoriques et abstraites bien définies, mais seulement parce que ces deux [t] se révèlent être le produit de la même habitude musculaire, avec seulement les adaptations nécessaires imposées par les contextes respectifs. Tous deux sont empêchés de dériver par les mêmes inhibitions, créées par la nécessité de la maintenir distincte d'autres habitudes articulatoires, et qui sont les mêmes pour le [t] de *tare* et pour celui de *rate*. Si les habitudes articulatoires n'étaient pas les mêmes pour [t] initial et pour [t] final, si, par exemple, la langue à l'étude n'était pas le français, où nous avons *rade* à côté de *rate*, mais une langue comme l'allemand ou le russe, où l'on ne saurait trouver une telle paire, quelques-unes des inhibitions empêchant le phonème de dériver à l'initiale serait sans effet à la finale. Aussi étrange que cela puisse paraître, les vrais réalistes, dans un cas de ce genre, s'opposeraient à l'identification totale du [t] initial et du [t] final, même s'il était démontré qu'ils sont physiquement identiques. En effet, ce qui est décisif, dans la langue, c'est de réaliser la communication et elle est assurée si, à tout point de l'énoncé, l'unité choisie est maintenue distincte de celles qui auraient pu être utilisées, exactement dans le même contexte, pour transmettre un message différent. Mais la ressemblance de cette unité avec une autre unité utilisée dans d'autres contextes est d'importance secondaire<sup>2640</sup>. » (M.LF : p. 17-18).

Il est ici question d'inhibitions, mais nous avons vu plus haut<sup>2641</sup> que l'identité linguistique constitutive de l'invariant était conçue en termes de définition phonologique du phonème en traits pertinents. S'opposent ainsi, corrélativement, définition phonologique et

---

<sup>2640</sup> « It is quite essential to try to understand why we all insist on calling the [p] of *pat* and that of *tap* one and the same phoneme. We do so for no cogent theoretical and abstract reason, but only because both appear to be the product of the same muscular habit with just the necessary adaptations imposed by the respective contexts. Both are prevented from drifting by the same inhibitions determined by the necessity of keeping them distinct from other articulatory habits, the same ones for the [p] of *pat* and that of *tap*. If the competing articulatory habits were not the same for initial [p] and final [p], if, for instance, the language under consideration were not English, where we have *tab* alongside *tap*, but one, like German or Russian, where no such pair could be found, some of the drift-preventing inhibitions existing initially would be found missing finally. Strange as it may sound, true realists, in such a case, would object to the complete identification of initial [p] and final [p] even if these could be shown to be physically identical. What is decisive, in language, is achieving communication, and this is secured if, at every point in the utterance, the unit chosen is kept distinct from the ones that could have been used, in the very same context, in order to make a different message. But how close this unit is to one actually used elsewhere is of secondary importance. » (M.FVL : p. 8).

<sup>2641</sup> Voir notamment M.Ou. : p. 72-73, M.Él. : p. 68-69 et 74, M.PFP : p. 43 et M.Ba. : p. 13, cités plus haut, en particulier lors de notre analyse des textes de Hjelmslev.

définition phonétique ou substantielle. On lit notamment dans la préface de 1970 aux *Éléments de linguistique générale* :

« La notion de transformation a pu paraître indispensable là où l'on opérait avec des unités définies sur la base de leur nature physique. Il n'en va pas de même là où les unités étant définies sur la base d'oppositions, le problème de leur identité se repose dès que change le complexe oppositionnel qui les fonde. » (M.Él.1970 : p. 5).

On se souvient, par ailleurs, de ce passage de « La phonologie » (1938), cité dans le premier chapitre :

« L'énumération ou, comme on dit, l'inventaire des phonèmes de la langue étudiée, est parfois conçue comme la fin dernière des études phonologiques, alors qu'elle n'en est, en fait, que la base. Ces phonèmes que l'on vient d'isoler, il va s'agir maintenant de donner de chacun d'eux une définition phonologique. Pour cela, on ne retiendra de leurs caractéristiques que celles qui sont pertinentes, c'est-à-dire qui l'opposent aux autres phonèmes à l'exclusion des autres qui ne sauraient présenter d'intérêt que pour le phonéticien. Comme nous l'avons vu, ce qui est pertinent dans une langue peut fort bien ne pas l'être dans une autre. Il en résulte que ce qui est phonétiquement semblable peut fort bien être défini par le phonologue en termes différents, selon le système dont il s'occupe. » (M.Pho. : p. 261).

La dimension de la subsomption des variantes apparaît de manière très nette dans « La phonologie synchronique et diachronique » (1938/1965) :

« Le classement des matériaux phoniques de la langue étudiée, et l'établissement de ce qu'on appelle l'inventaire des phonèmes sont souvent considérés comme le couronnement des études phonologiques. Ils n'en sont pourtant que le premier temps. Le second soin du linguiste est de donner, des unités fonctionnelles qu'il a dégagées, une définition strictement phonologique : il ne s'agit pas de donner une description détaillée de l'articulation la plus fréquente ou la plus normale du phonème, mais de dégager, parmi les caractéristiques articulatoires constantes de ce phonème, celles qui sont pertinentes, c'est-à-dire celles sur lesquelles repose essentiellement le soin de distinguer ce phonème de tous les autres phonèmes du système. C'est là un travail assez délicat : il faut, d'une part, prendre soin de n'exclure, par cette définition, aucune des réalisations possibles du phonème, par exemple ne pas définir le phonème *l* du français comme une sonore puisqu'il se réalise sans voix en certaines positions ; d'autre part, il ne faut oublier aucune des caractéristiques pertinentes, sinon on aboutirait à donner, de deux phonèmes différents, une définition identique. Le *i* français, par exemple, n'est pas défini de façon satisfaisante si on le présente comme une voyelle antérieure de fermeture maxima, puisque cette définition vaut également pour *ü* ; est pertinent encore, dans le cas de *i* français, le non-arrondissement des lèvres qui distingue son articulation de celle de *ü*. » (M.PSD : p. 60)

de même que dans le *Dictionnaire de la prononciation dans son usage réel* (1973) :

« Sauf dans le cas particulier de l'informateur linguiste qui a donné, en fait, une transcription, pour l'essentiel, phonologique des mots soumis à l'enquête, les données ont été transcrites après audition de la voix d'autrui par des personnes entraînées à percevoir toutes les nuances des productions phoniques. Elles offraient donc un luxe de détails qu'il fallait nécessairement réduire à un nombre déterminé de types articulatoires si l'on voulait pouvoir finalement ramener l'infinie variété des réalisations individuelles d'un

même mot à quelques formes se distinguant sur des points précis. Pour ce faire, il fallait dégager le système phonologique de chaque informateur, c'est-à-dire déterminer les habitudes articulatoires qui lui permettent de distinguer un mot d'un autre. » (M.Dic. : p. 27).

On lit encore dans *Économie des changements phonétiques* (1955) :

« A la base de la pensée structuraliste, il y a probablement un peu partout, là-même où il n'affleure pas, un substrat commun : la conviction ou, du moins, le sentiment que ce qui caractérise une langue et l'oppose à toute autre est un type d'organisation *sui generis* qui transcende les ressemblances accidentelles entre les réalisations d'unités isolées. Si le persan *bad*, qui a le même sens que l'anglais *bad*, se prononçait très exactement comme ce dernier, ce serait toujours du persan et non de l'anglais, car ce n'est pas en l'isolant comme on vient de le faire qu'on peut l'identifier valablement. Il EST autre que l'anglais *bad* parce qu'il se présente dans d'autres contextes et d'autres paradigmes, parce qu'il a une place déterminée dans son champ sémantique parce que chacune de ses composantes phonologiques entre dans des combinaisons déterminées dans la chaîne et se distingue à sa façon des autres phonèmes du système. Ce qui compte n'est pas l'identité de la substance, phonique ou sémantique, mais la façon dont se réalisent les fins dernières de la langue. Une émission vocale n'a aucune valeur jusqu'à ce qu'elle soit replacée dans le cadre des rapports particuliers à une langue. Un bilingue, par exemple, risque fort de ne pas comprendre un mot de la langue A (une des deux qu'il pratique) si le mot apparaît dans un contexte en langue B (son autre registre) sans les avertissements indispensables que sont les "guillemets du discours", c'est-à-dire un temps d'arrêt avant le mot de A, ou une articulation particulièrement distincte de tout ou partie de ce mot, qui annonce qu'on passe d'une langue à une autre langue. » (M.ECP : p. 63-64).

Il s'agit moins, dans ce passage, de subsomption de variantes que d'identité linguistique distincte de l'identité substantielle : « un type d'organisation *sui generis* qui transcende les ressemblances accidentelles entre les réalisations d'unités isolées », « Ce qui compte n'est pas l'identité de la substance, phonique ou sémantique, mais la façon dont se réalisent les fins dernières de la langue. » On y retrouve cependant la notion de réalisation qui, dans les passages de « La vie secrète du langage » et des *Éléments de linguistique générale* que nous avons cités ci-dessus, venait désigner le rapport entre invariant et variations. Par ailleurs, s'il est question de fonction, et de rapports<sup>2642</sup>, Martinet parle également d'organisation *sui generis*. On rappellera, à ce propos, ce développement de « Structural Linguistics » (1953), cité ci-dessus, et où il est question de substance linguistiquement organisée :

« 4.5. The Prague point of view is clearly definable in the frame of the Hjelmslevian form versus substance opposition. The main object of Prague research is linguistically organized substance. As such, substance, on either plane, is amorphous. Substantial identity has no linguistic validity : German [k] and Cherkessian [k] may well be pronounced in the same way, but they cannot be said to be linguistically the same because both German /k/ and Cherkessian /k/ are what they are only by reference to the other phonemes of the respective patterns. German /k/ is the sum of every substantial

---

<sup>2642</sup> Dont la corrélativité apparaît à nouveau dans « Structural Linguistics » (1953) : « Substantial identity is not what counts. What counts is how the ultimate ends of language are achieved. A vocal product has no value unless it is placed in a given linguistic frame of reference. » [« Ce n'est pas l'identité substantielle qui compte. Ce qui compte est la manière dont les fins ultimes du langage sont réalisées. Un produit vocal n'a aucune valeur à moins d'être placé dans un cadre de référence linguistique. »] (M.Str. : p. 575).

feature that constantly distinguishes it from any other phoneme of the German pattern, and the same applies to Cherkessian /k/ in the frame of the Cherkessian pattern. Any actual substantial feature of the articulation of German /k/, such as the pulmonic action necessary for its production, that is not instrumental in keeping it distinct from another German phoneme is linguistically irrelevant. But any feature which exerts a distinctive function is a part of the substance on which the attention of the linguist should be focused. Whatever in the substance is found to exert a communicative function, in the ordinary meaning of the term, is linguistically relevant<sup>2643</sup>. » (M.Str. : p. 583).

La dimension de la substance formée apparaît également de manière très nette dans *La Description phonologique* (1956), en lien avec la distinction invariant/variations :

« En fait, les différentes communautés linguistiques s'opposent peut-être moins par les articulations phoniques qu'elles emploient que par les façons divergentes dont elles utilisent chacune d'entre elles. Mais ceci n'épuise pas les différences. Un phonème ne s'articule pas toujours exactement de la même façon : la prononciation d'une même unité distinctive peut varier considérablement selon les contextes, selon les gens, selon l'humeur du moment. Or, les latitudes de variation peuvent différer du tout au tout selon les langues. Là où l'observation phonétique révèle l'existence de champs de variations continues, comme dans le cas des voyelles, on peut dire que chaque langue découpe chacun de ces champs à sa façon : tel son qu'on interprétera comme une variante d'un phonème /a/ dans une langue, sera à considérer comme la variante d'un phonème /e/ dans une autre. En français parisien le phonème /ɔ/ se réalise comme un [ɔ] bien caractérisé devant /r/, dans un mot comme *fort* par exemple ; mais, dans d'autres contextes, bien des locuteurs articuleront ce même phonème d'une façon qui rappellera le *eu* de *peur*, *joli* par exemple tendant vers *jeuli* ; un anglophone d'Amérique percevra, dans le premier cas, son phonème /ɔ/ de *for*, dans le second son phonème /ʌ/ de *love*. Là-même où nous avons ci-dessus, pour la clarté de l'exposé et guidés par la réalité physiologique, marqué des différences nettes, comme entre occlusives momentanées et continues fricatives ou spirantes, il ne faut pas s'attendre à ce que toutes les langues tiennent compte de ces différences dans le découpage du champ de chacun de leurs phonèmes : il ne faudra pas s'étonner si l'on trouve, groupées en une seule et même unité distinctive, une momentanée et la continue correspondante, ou encore la consonne [j] et la voyelle [i]. » (M.DP : p. 35-36).

La notion de continuum apparaissait déjà dans « Occlusives and Affricates with Reference to some Problems of Romance Phonology » (1949) :

---

<sup>2643</sup> « 4.5 Le point de vue de Prague est clairement définissable dans le cadre de l'opposition hjelmslevienne entre forme et substance. Le principal objet de la recherche pragoise est la substance linguistiquement organisée. Comme telle, la substance, sur les deux plans, est amorphe. L'identité substantielle n'a aucune validité linguistique : le [k] allemand et le [k] tcherkesse peuvent bien être prononcés de la même manière, mais ils ne peuvent pas être considérés comme étant linguistiquement les mêmes parce que l'un et l'autre, le /k/ allemand et le /k/ tcherkesse ne sont ce qu'ils sont qu'en référence aux autres phonèmes de leur structure respective. Le /k/ allemand est la somme de tous les traits substantiels qui le distinguent régulièrement des autres phonèmes de la structure allemande, et il en va de même du /k/ tcherkesse dans le cadre de la structure tcherkesse. Tout trait substantiel réel de l'articulation du /k/ allemand, telle que l'action pulmonaire nécessaire à la production de celui-ci, qui n'est pas utile pour la garder distincte d'un autre phonème allemand, est linguistiquement non-pertinent. Mais tout trait qui exerce une fonction distinctive est une partie de la substance sur laquelle l'attention du linguiste doit être concentrée. Tout ce qui, dans la substance, est considéré comme exerçant une fonction communicative, dans le sens ordinaire du terme, est linguistiquement pertinent. »

« [...] the field of human articulations forms a continuum. It is only when we have determined how a given language utilizes certain sections of this continuum in order to get a system of distinctive units, that we can try to point out which phonic features characterize one of these in contradistinction to others<sup>2644</sup>. » (M.Oc. : p. 101-102).

Mais si l'invariant martinettien, bien que substantiel, fait ainsi figure d'existant « formel » dans la mesure où il impose à la substance dans laquelle il se réalise une identité linguistique abstraite, et si corrélativement la structure – ici « la langue » –, organisatrice de la substance, se situe du côté de la forme, la distinction forme/substance ne se distingue jamais réellement de la distinction fonction/substance et, avec elle, son/sens. L'oscillation entre les deux distinctions est très nette, par exemple, dans ce passage de « La vie secrète du langage » (1967), cité plus haut :

« La phonologie n'aborde, en fait, qu'un seul aspect du langage, celui des sons, longtemps considéré comme marginal, mais dont les phonologues établissent le caractère proprement linguistique. Derrière l'infinie variété distinctive des productions phoniques de l'homme, ils découvrent les unités distinctives, les phonèmes, dont chaque langue présente un nombre déterminé. Cela implique que le phonème est une unité "discrète" qui est présente ou absente, sans qu'il puisse être question qu'elle soit jamais, ici ou là, plus ou moins ceci ou cela. Le phonème est linguistiquement toujours identique à lui-même, quelles que soient les différences physiques qu'on pourrait constater d'une de ses réalisations à une autre, chez différentes personnes et dans diverses circonstances. En d'autres termes, le phonème est une valeur, comme un billet de cent francs qui vaut cent francs, non du fait de sa réalité physique à base de cellulose, mais parce qu'un groupe d'êtres humains tombe d'accord pour lui conférer un certain pouvoir dans les échanges. » (M.Vi. : p. 65).

L'identité linguistique subsumptrice de différentes réalisations s'y trouve en effet glosée en termes de « valeur », au sens vertical de l'attribution d'« un certain pouvoir dans les échanges ». Un aspect récurrent de l'opposition martinettienne entre fonction et substance est d'ailleurs la dimension de l'utilisation, présente dans certains des développements précédemment cités, et notamment dans celui de *La Description phonologique*, où elle vient doubler la notion de découpage qui est corrélatrice de celle de continuum. Or, cette notion d'utilisation est tout à fait ambivalente, dans la mesure où elle implique tout à la fois une instance organisante ou informante – structure ou langue –, dont Martinet insiste sur l'indépendance à l'égard de la réalité physique, et la dimension de l'attribution. Le premier aspect est lisible dans presque tous les développements concernés<sup>2645</sup>, ainsi dans ce passage de « Substance phonique et traits distinctifs » (1957/1965), cité ci-dessus :

---

<sup>2644</sup> « [...] le champ des articulations humaines forme un continuum. C'est seulement quand nous avons déterminé comment une langue donnée utilise certaines sections de ce continuum pour obtenir un système d'unités distinctives que nous pouvons essayer d'indiquer quels traits phoniques caractérisent l'une d'elles par opposition aux autres. »

<sup>2645</sup> Bien que Martinet utilise volontiers le passif, comme dans certains des développements cités ci-dessous, auxquels il faut ajouter notamment ce passage des *Éléments de linguistique générale* : « En français, ces faits d'intonation épuisent l'usage linguistique qui est fait de la hauteur mélodique. Mais dans d'autres langues, notamment parmi celles qu'on parle en Afrique, au sud du Sahara, et dans l'Asie de l'Est et du Sud-Est, cette même réalité physique est utilisée à des fins distinctives sous la forme d'unités discrètes, comme les phonèmes, mais qui ne sont pas rangées parmi les traits phonématiques parce qu'elles affectent des segments de l'énoncé

« Il ne faut pas oublier que le langage est un moyen pour communiquer, à l'aide de quelque chose qui est manifeste, autre chose qui ne l'est pas. Ce quelque chose qui est manifeste est de la substance phonique, et, quoi qu'il fasse, le linguiste devra affronter cette substance et s'habituer à reconnaître quels usages les langues individuelles font de ses modalités. » (M.Sub. : p. 133).

D'autres y ajoutent la dimension de l'attribution, comme cette autre affirmation de *La Description phonologique* :

« Chaque langue retient un certain nombre des latitudes offertes par les organes de la parole et attribue à chacune une fonction d'un certain type. » (M.DP : p. 16)

et ce paragraphe de « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982), où l'on retrouve la notion d'arbitraire que Martinet prête à Saussure :

« Les implications du point de vue fonctionnel en phonologie sont assez bien connues et ne nous intéressent pas directement ici. Il est bon toutefois de les rappeler parce qu'elles illustrent bien la façon dont chaque langue utilise à ses propres fins les données anatomiques et physiologiques des organes dits "de la parole", attribuant arbitrairement, au sens saussurien du terme, telle valeur à tel trait, reléguant tel autre au paralinguistique, c'est-à-dire à un chapitre qui a son importance à un moment déterminé de la recherche, mais dont il faut consciemment et volontairement faire abstraction par la suite. Nous

---

qui ne se confondent pas nécessairement avec les unités de deuxième articulation. Il s'agit de ce qu'on appelle les **tons**. » (M.Él. : p. 85), et cet autre passage de *A Functional View of Language* : « Rappelons, en tout premier lieu, que la mélodie est nécessairement présente dans le discours parce que la voix est un constituant normal de la parole et que la voix ne peut pas exister sans une certaine hauteur. Avant de commencer à parler, les organes sont normalement au repos et un certain temps s'écoulera avant qu'ils n'atteignent le degré de tension correspondant à un certain style. Cela explique la montée normale de la mélodie au début d'un énoncé. Les passages dévoisés, généralement très courts, à l'intérieur d'un énoncé, ne semblent pas affecter la tension générale de la glotte. Quand il approche de la fin de l'énoncé, le locuteur a tendance à anticiper et à relâcher ses organes avant de cesser complètement de parler. Cela explique la chute mélodique à la fin d'un énoncé toutes les fois qu'il n'y a pas de raison d'y mettre obstacle. Mais il faut se rappeler que, tandis que la montée initiale est conditionnée physiologiquement et qu'elle est donc assez permanente, la chute finale peut être facilement remplacée par un autre contour mélodique. Cela étant, il est facile de voir comment les variations de cette courbe peuvent être utilisées dans la communication humaine » (M.LF : p. 45) [« We should remember, first of all, that speech melody cannot be left out, because voice is a normal ingredient of speech, and voice cannot exist without pitch. Before speech begins, organs are normally at rest, and some time will elapse before they reach the degree of tension found to be normal for a certain style. This accounts for the normal pitch rise at the beginning of an utterance. Voiceless stretches, usually very short, within an utterance do not seem to affect the general tension of the glottis. When the end of the utterance is getting near, the speaker will tend to anticipate it and allow the organs to relax before speaking stops altogether. This accounts for the speech drop at the end of utterances whenever there is no reason to check it. But it must be kept in mind that, whereas the initial rise is physiologically determined and consequently fairly stubborn, the final drop can easily be replaced by some other contour. This being the general conditioning, it is easy to see how variations of that curve can be put to use in human communication » (M.FVL : p. 32)]. Il peut également être question, au lieu de langue, des locuteurs, ainsi dans les *Éléments de linguistique générale* : « Comme nous l'avons vu (1-16), le mouvement de la courbe d'intonation est largement conditionné par la nécessité de tendre les cordes vocales en début d'émission et par la tendance économique à les détendre dès que s'annonce la fin de cette émission. Cependant, les locuteurs peuvent utiliser ce mouvement à certaines fins différenciatives selon des principes qui semblent communs à l'ensemble de l'humanité, mais sous des formes qui peuvent varier d'une communauté à une autre. » (M.Él. : p. 84). Nous reviendrons *infra* sur cette oscillation entre langue et locuteurs. Dans le premier des deux développements des *Éléments de linguistique générale*, les majuscules de « Est » et « Sud-Est » datent de 1967. Voir M.Él.1960 : p. 79.

retrouverons ceci tout à l'heure lorsqu'il sera question de la morphologie. Parmi les traits phoniques, on en trouve qui ont une valeur distinctive ou oppositive. D'autres ont des valeurs contrastives. Une même réalité physique, comme la mélodie du discours, peut assumer, d'une langue à une autre et – dans une même langue – d'un point à un autre du discours, des fonctions diverses, distinctive, contrastive, notificative, voire directement significative. » (M.Poi. : p. 53-54).

Martinet insiste fortement sur l'indépendance totale de la fonction à l'égard de la substance. On lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Le même trait phonique peut exercer une certaine fonction dans une langue, et avoir une valeur toute différente dans une autre langue : la fermeture glottale qui, en arabe d'Égypte par exemple, est un phonème, n'a, en allemand, aucune valeur distinctive, mais bien une valeur contrastive en ce qu'elle indique le début des radicaux à initiale vocalique : dans *verachten*, de *ver-* et de *achten*, une fermeture glottale sépare le *-r-* du *-a-* suivant. En hottentot et en boschiman existe à titre de phonème le clic<sup>2646</sup> qui, répété, sert en français à signaler une légère irritation et se note, selon les auteurs, *taratata* ou *tststs*, c'est-à-dire que les langues de l'Afrique du Sud attribuent une fonction distinctive à ce qui a, en français, valeur expressive. En arabe, l'*r* roulé et l'*r* grasseyé, ce dernier noté *gh* en transcription dans le mot *Maghreb* par exemple, représentent deux phonèmes distincts, alors qu'en français l'emploi de l'un ou de l'autre n'affecte pas le sens de ce qui est dit, mais renseigne sur la personnalité du locuteur. Rien n'illustre mieux l'indépendance mutuelle de la réalité physique et de la fonction linguistique que l'usage qui est fait, dans les diverses langues, de ce qu'on appelle la hauteur mélodique. Comme nous le verrons ci-après, les degrés de hauteur et les directions de la courbe mélodique peuvent assumer une fonction distinctive lorsqu'elles s'opposent les unes aux autres comme des tons, une fonction contrastive lorsqu'elles participent à la mise en valeur accentuelle, une fonction expressive là où elles sont à considérer comme des fatiss d'intonation. » (M.Él. : p. 63)

puis dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Seule, une analyse fonctionnelle précise de la mélodie du discours peut illustrer de manière convaincante comment un même fait physique peut être utilisé linguistiquement à des fins totalement différentes<sup>2647</sup>. » (M.LF : p. 44-45)

et dans *La Linguistique synchronique* (1965) :

« La même réalité physique peut n'avoir aucune fonction dans certaines langues et, ailleurs, des fonctions qui varient de langue à langue. Lorsqu'on tousse, la gorge se ferme, puis, sous la pression de l'air des poumons, une explosion se produit. Cette fermeture et cette explosion n'ont jamais aucune fonction linguistique en français. Elles y restent des réalités purement physiologiques. En arabe, au contraire, il s'agit là d'un phonème tout comme /t/ ou /k/. En danois, cette fermeture de la gorge s'emploie comme une sorte d'accent dont la présence ou l'absence permet par exemple de distinguer *aanden* "l'esprit", qui le comporte, de *aanden* "le souffle", qui l'ignore. En allemand, surtout dans le nord du pays, on réalise automatiquement une petite toux devant toute voyelle au début du mot, ce qui contribue à mieux séparer les différents mots de l'énoncé.

<sup>2646</sup> On lit jusqu'en 1967, au lieu de « clic » : « bruit ». Voir M.Él.1960 : p. 54.

<sup>2647</sup> « [...] there is perhaps no better illustration of how the same physical fact can be used linguistically for totally different purposes than a precise functional analysis of speech melody. » (M.FVL : p. 32).



Comme on le voit, une même réalité physiologique peut être mise à contribution à des fins tout à fait variées selon les langues. » (M.LS : p. 46).

Il s'agit là de langues différentes mais, comme le posait Martinet dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire », la même réalité physiologique peut également assumer des fonctions différentes au sein d'une seule et même langue. Martinet écrit notamment dans les *Éléments de linguistique générale* :

« L'existence de tons, dans une langue, n'a pas pour effet de supprimer l'intonation : il reste normal que les cordes vocales y soient moins tendues au début de l'émission et qu'on y anticipe le relâchement des organes vers la fin de l'énoncé. Il est même compréhensible qu'on n'y renonce pas à jouer sur le fait qu'un énoncé dont la courbe mélodique ne descend pas paraît réclamer un complément, sous la forme d'une réponse par exemple. Voilà donc une situation où la même réalité physique, la fréquence des vibrations de la voix, est utilisée, dans la même langue, voire dans le même énoncé, à deux fins linguistiques différentes » (M.Él. : p. 88).

Le développement le plus remarquable se trouve dans « Function and Segmentation in Prosody » (1972) :

« Quels que soient les termes que nous utilisons et bien que l'un de nos buts ici soit de montrer qu'une définition physique de la prosodie n'est guère recommandable, il est intéressant d'attirer l'attention sur les caractères communs à la hauteur mélodique, à l'intensité et à la durée, qui les rendent mieux adaptées à des usages suprasegmentaux que segmentaux : elles sont toutes trois obligatoirement présentes dès qu'il y a acte de parole, ce qui n'est pas le cas pour les traits phonématiques. Examinons, par exemple, l'action labiale. La plupart des langues connues, à l'exception peut-être de l'iroquois, font un certain usage des lèvres, mais, dans pratiquement toutes, nous trouvons des énoncés où les lèvres ne jouent aucun rôle, par exemple en français, *cette carte est assez intrigante*. L'action labiale est donc parfaitement adaptée à l'usage phonématique qui utilise des traits dont la présence ou l'absence établit la différence entre deux mots par ailleurs en tous points identiques. La hauteur mélodique, au contraire, est présente automatiquement dès que vibrent les cordes vocales. On ne peut pas émettre un son sans quelque degré d'intensité, l'intensité zéro étant équivalente au silence. La durée est également nécessairement présente puisque les sons sont perçus dans le temps. La durée zéro, elle aussi, équivaut au silence. En conséquence, la hauteur mélodique, l'intensité et la durée ne sont pas, par nature, très adaptées à une utilisation d'ordre phonématique<sup>2648</sup>.

On sait toutefois que les structures linguistiques manifestent un grand degré de liberté par rapport à la nature physique des traits qu'elles emploient. Ainsi n'est-il pas du tout exceptionnel de trouver des systèmes phonologiques dans lesquels une série de consonnes fortes s'oppose à une série de consonnes faibles. Les articulations fortes allant

---

<sup>2648</sup> Sur ce point, voir également, notamment, M.LF : p. 44 [M.FVL : p. 31-32]. On signalera, à ce propos, cette allégorie de « Structure et langue » (1965) : « Il serait naturellement inexact de dire que la nature physique des matériaux n'intéresse pas la structure puisque celle-ci – la manière dont l'édifice est bâti – est sous l'étroite dépendance de cette nature : le matériau traditionnel, qui vaut par son poids et sa résistance aux intempéries, implique des murs portants extérieurs, alors que le béton armé permet le pilier central avec une enveloppe externe légère et isolante en porte à faux. Mais cette nature n'intéresse la structure que dans la mesure où elle la conditionne : l'emploi, pour une façade, d'un matériau plus ou moins lourd a naturellement des répercussions sur la structure de l'édifice, mais le grain de ce matériau, son aspect extérieur, ses qualités esthétiques dans la mesure où elles n'entraînent pas une différence de poids, sont, du point de vue de la structure, non pertinentes. » (M.St. : p. 292).

fréquemment de pair avec une plus grande durée, les articulations faibles avec une durée plus courte, c'est-à-dire que /P/ ~ /p/ est en fait réalisé [P:] ~ [p]. Dans d'autres cas, la distinction principale entre les deux séries est une distinction de durée, de sorte que l'on est amené à interpréter le membre long de chaque paire comme une succession de deux brèves, /p:/ ~ /p/ étant souvent interprété comme /pp/ ~ /p/. Autrement dit, il est indéniable que l'intensité, la durée ou les deux se trouvent souvent remplir la fonction de marques phonématiques. Mais il est également vrai que les types phonologiques du type de ceux que nous venons d'esquisser ont peu de chance de se maintenir sous cette forme, à partir du moment où la fréquence du membre long ou fort de chaque paire devient comparable à la fréquence moyenne des phonèmes simples. En d'autres termes, tant que /P/ ou /p:/ a une fréquence comparable à, disons, celle du groupe /pt/, on n'est nullement tenté de rendre la dépense d'énergie nécessaire à son articulation inférieure à celle de /pt/. Dans ce cas, une interprétation de /P/ ou /p:/ comme /pp/ est parfaitement acceptable. Par contre, si cette fréquence s'accroît et se rapproche plus de celle de /p/ que de celle de /pt/, on remarque que soit /p/, soit /P/ (/p:/) tendent à se différencier sur le plan qualitatif, la distinction d'ordre quantitatif disparaissant au cours de ce changement. Ce que nous venons de dire à propos des consonnes s'applique *mutatis mutandis* aux voyelles.

A l'inverse, il peut se faire que des articulations parfaitement localisées, fonctionnant ordinairement comme traits distinctifs sur le plan phonématique, aient une fonction d'ordre prosodique. Le cas le mieux connu est celui du coup de glotte. Il n'y a aucune raison pour qu'une occlusion glottale, articulation localisée de manière précise, ne soit pas utilisée comme phonème ou trait constitutif de phonème. Et c'est en fait ce que nous trouvons dans les langues les plus diverses. Mais il semblerait qu'une augmentation rapide et soudaine de la fréquence des vibrations de la glotte puisse fort bien aboutir à une fermeture glottale, de telle sorte que nous trouvons à maintes reprises des occlusives glottales qui assurent la fonction et le comportement prosodiques d'une ancienne courbe mélodique et qui, par conséquent, doivent être en fait considérés comme des tons ou des traits constitutifs de tons. C'est le cas de ce que l'on appelle le *stød* danois qui, le plus souvent, n'est pas une véritable occlusion, mais une contraction imparfaite de la glotte qui s'oppose à son absence, tout comme le ferait un ton. En vietnamien, deux tons montants, un ton montant bas et un ton montant haut, se distinguent d'autres tons montants comparables par une interruption glottale dans leur partie médiane.

Un autre cas intéressant est celui de la vibrante apicale de certains dialectes béarnais du sud de la France, dans lesquels [r] ne peut apparaître qu'une seule fois dans le mot, sa place y étant déterminée par la forme phonologique du mot, de sorte qu'il suffit de savoir si le mot est un mot en *r* ou un mot sans *r*, tout comme en suédois on doit savoir si la séquence de phonèmes /anden/ a un ton simple ou un ton complexe. D'un point de vue fonctionnel, le [r] béarnais est un ton, puisque sa position dans le mot est prédéterminée et donc sans pertinence distinctive.

De ce qui précède, il ressort clairement que *dans le cadre d'une approche fonctionnelle de la phonologie, la nature physique des éléments considérés n'est pas décisive*<sup>2649</sup>. » (M.FSP : p. 119-121).

---

<sup>2649</sup> « Whatever the terms we use and although one of our aims here is to show that a physical definition of prosody is hardly commendable, it is interesting to point out what melodic height, intensity and duration have in common and makes them better adapted to suprasegmental than to segmental uses : the three of them are unescapable whenever speech is made use of, which is not the case with phonematic features. Let us, for instance, consider labial action. Most well-known languages make some use of the lips, with the possible exception of Iroquois, but in practically all of them, we find utterances where the lips are totally passive, as, for instance, in English *the girl is crazy*. Labial action is this perfectly suitable to phonematic usage which makes use of features whose presence and absence establish the difference between two otherwise identical words. Melodic height, or pitch, on the contrary, is always there as soon as the vocal chords vibrate. No one can utter a

Il faut noter en effet, dans ce passage, la proposition « les structures linguistiques manifestent un grand degré de liberté par rapport à la nature physique des traits qu'elles emploient », qui met nettement en valeur la consistance objectale et, par ailleurs, le caractère structural de l'instance organisante qui est corrélative de la notion d'utilisation. La structure martinettienne se voit ainsi dotée d'un double statut, étant à la fois la réalité fonctionnelle dont il a été question dans le premier chapitre, réalité substantielle mise au jour grâce à une analyse fonctionnelle<sup>2650</sup>, et une structure organisant ou utilisant la substance à fins

---

sound without some degree of intensity, zero intensity amounting to silence. Duration is also necessarily present, since sounds are perceived in time. Again, zero duration amounts to silence. Consequently melodic height, intensity, and duration are not, by nature, too well suited to phonematic use.

But it is well known that linguistic structures are found to show a great degree of freedom in relation to the physical nature of the features they employ. It is, for instance, by no means exceptional to find phonological systems where a series of strongly articulated consonants is opposed to a series of weakly articulated ones, strong articulation being frequently accompanied by longer duration, weak articulation by shorter duration, /P/ ~ /p/ being actually performed as [P:] ~ [p]. In other cases, the main distinction between two series is one of duration in such a way as to suggest an interpretation of the longer member of each pair as a succession of two short ones, /p:/ ~ /p/ being often interpreted as /pp/ ~ /p/. In other terms, it is a fact that intensity, duration, or both are often found to function as phonematic marks. But, it is also a fact that phonological patterns of the types just sketched are not likely to endure as such, as soon as the strong or long member of each pair acquires a frequency comparable to the average for single phonemes. In other words, as long as /P/ or /p:/ is about as frequent as, say, a /pt/ cluster, there is no temptation to make the output of energy necessary for its production less than for /pt/, and an interpretation of /P/ and /p:/ as /pp/ is perfectly acceptable. But if their frequency increases and compares with that of /p/ rather than with that of /pt/, we notice that either /p/ or /P/ (/p:/) will tend to become qualitatively different, the quantitative distinction disappearing in the process. What has just been said about consonants also applies *mutatis mutandis* to vowels.

Conversely, it may happen that well-localized articulations, normally used as phonematic features, function in a prosodic way. The best documented case is that of the glottal stop. There is no reason why a glottal occlusion, a precisely localizable articulation, should not be used as a phoneme or as a constitutive feature of a phoneme. And this is indeed what we find in the most varied languages. But it would seem that a sudden and steep increase in the frequency of the vibrations of the glottis is apt to result in a glottal closure, so that we find, over and over again, glottal stops which have inherited the prosodic function and behaviour of a former melodic curve and, consequently, have to be considered tones in their own right or features of tones. That is the case of the so-called Danish stød, in most cases, not quite a stop, but an imperfect clenching of the glottis, which is opposed as a tone to its absence. In Vietnamese, two rising tones, one low rising and another high rising are distinguished from similar rising tones through a glottal break in their midst.

Another interesting case is that of the apical roll in some Bearnese dialects of Southern France where [r] can appear but once per word, its location in the word being determined by the phonematic make-up of the word, so that what one has to know is whether the word is an r-word or an r-less word, just as in Swedish we have to know whether the phonematic sequence /anden/ has the simple or the complex tone. Functionally, Bearnese [r] is a tone, since its position in the word is predetermined and therefore distinctively irrelevant.

From what precedes, it should be clear that, in a functional approach to phonology, the physical nature of the items involved is not decisive. » (M.FSP : p. 203-204).

<sup>2650</sup> Le cas de la prosodie est un peu à part, dans la mesure où l'assignation de fonction donne une consistance supplémentaire à la fonction. Martinet peut ainsi opposer, dans *A Functional View of Language*, la « réalité fonctionnelle de l'accent » à sa matérialisation : « Une langue peut avoir, ou ne pas avoir, d'accent, c'est-à-dire de mise en valeur d'un segment par mot ou par unité comparable. Cet accent est une réalité fonctionnelle pouvant mettre en jeu, pour sa matérialisation, soit l'énergie, soit la hauteur, soit la durée, soit une combinaison quelconque de ces trois caractères. » (M.LF : p. 105) [« A language may have an accent, a prominent segment per word or comparable unit, something which is often called "stress" in English, but accent is a functional reality, which may involve, for its actualization, stress, pitch, length, or any combination of these » (M.FVL : p. 85)]. Il est de même question, dans « Close contact » (1966/1974), de « today's functionalists, for whom accent is contrastive prominence, irrespective of the physiological means by which it is achieved » [« les

fonctionnelles. Il est ainsi question, dans *La Description phonologique*, d'une part de réalité phonologique par opposition à la réalité phonétique, et d'autre part d'utilisation des ressources phoniques par la langue :

« Une comparaison du tableau PHONOLOGIQUE qui précède avec le tableau PHONÉTIQUE de la p. 29 montre bien comment une langue donnée utilise à sa façon les ressources phoniques : les interdentales, que, physiologiquement, on a intérêt à considérer comme les continues correspondant aux apicodentales, s'ordonnent mieux, à Hauteville, comme un ordre particulier, puisque le parler n'utilise pas l'opposition d'occlusive à fricative. Ce serait une grave erreur méthodologique que de ranger les occlusives et fricatives d'Hauteville dans des séries différentes, puisque ceci n'aurait un sens que si toutes les occlusives avaient en commun un trait pertinent ignoré des fricatives, ce qui n'est pas le cas. » (M.DP : p. 82).

C'est là, comme nous le soulignons ci-dessus, la spécificité de la structure martinettienne, tout à la fois formelle (syntagmatique) et substantielle (paradigmatique), mais dans le même temps globalement informante. La dimension de l'organisation se double toujours, cependant, de celle de l'attribution et, dans ce cadre, la langue semble parfois s'identifier à la fonction elle-même. On se souvient, notamment, de ce passage de *A Functional View of Language*, cité dans le premier chapitre :

« Décrire une langue, c'est préciser ce qui la différencie de toutes les autres langues. Or, comme les organes de la parole et les modes de perception et de pensée semblent être les mêmes pour toute l'humanité, ce qui rend une langue différente de toutes les autres, c'est moins la nature substantielle des unités avec lesquelles elle opère, que la façon dont ces unités fonctionnent, c'est-à-dire la manière dont elles contribuent à la communication<sup>2651</sup>. » (M.LF : p. 8).

Le phonème peut ainsi être défini, dans *La Description phonologique*, comme un son muni d'une fonction :

« Tout homme est, en principe, capable de produire chacune des différentes articulations examinées dans le chapitre qui précède. En fait, il se trouve appartenir à une communauté linguistique déterminée et, de ce fait, il a, au cours de son enfance, appris, en imitant son entourage, à réaliser certaines articulations dans des circonstances et avec des fonctions particulières. S'il est de langue française, il aura appris à combiner absence de vibrations glottales et occlusion labiale, d'où [p], pour distinguer *pierre* de *bière* ou de *tiers*. Si sa langue est l'arabe marocain, il n'aura jamais appris à dissocier vibrations glottales et occlusion labiale, et il saura prononcer [b], mais non [p]. En revanche, il aura acquis le pouvoir de combiner l'occlusion labiale soit avec la poussée de la masse de la langue vers le pharynx (d'où un [b] pharyngalisé), soit avec la position d'indifférence de la langue (d'où un [b] ordinaire). Si ses organes sont assez souples, l'arabophone pourra reproduire un [p] par imitation, comme il imiterait un bruit quelconque, mais il sera incapable de le faire dans le fil du discours. De son côté, le francophone sera incapable de faire un usage

---

fonctionnalistes d'aujourd'hui, pour qui l'accent est une prééminence contrastive, indépendamment des moyens physiologiques par lesquels il est réalisé »] (M.Cl. : p. 174).

<sup>2651</sup> « Describing a language consists in pointing out what makes it different from all others. Now, since speech organs, perceptive and thinking abilities would seem to be much the same throughout mankind, what makes it different is less the substantial nature of the units it operates with than the way these units function or, in other words, contribute to communication. » (M.FVL : p. viii).

linguistique d'un [b] pharyngalisé, à supposer qu'il puisse le reproduire par imitation. Les phonèmes se révèlent ainsi comme des habitudes motrices qui se manifestent dans des conditions et à des fins bien définies. » (M.DP : p. 34).

Cette oscillation entre son/sens et forme/substance témoigne d'une part du double obstacle épistémologique que constituent la problématique des rapports son/sens et celle des rapports forme/substance, et d'autre part de la corrélativité de celles-ci. L'oscillation martinettienne entre identité (invariant) et fonction rend en effet palpable, en premier lieu, l'impasse à laquelle conduit le positivisme de ces notions, permettant ainsi de mesurer la rupture qu'implique l'articulation saussurienne des dimensions verticale et horizontale de la valeur. Mais elle signale également, en second lieu, l'hétérogénéité des deux notions martinettiennes de forme : structurale et fonctionnelle, et cette hétérogénéité, dans la mesure où elle est liée à une telle oscillation, fait nettement apparaître, à côté de la corrélativité des notions de structure et de forme, celle de la problématique des rapports son/sens et de la problématique des rapports forme/substance, et avec elle, en regard de l'élaboration martinettienne, le caractère de reflet objectal de la théorisation saussurienne de la langue qui caractérise l'élaboration hjelmslevienne et son horizontalisation des fonctions, élaboration structurale exploitant exclusivement et intégralement cette corrélativité des deux problématiques des rapports son/sens et des rapports forme/substance, et mettant ainsi en place une notion homogène de forme.

La dualité et l'hétérogénéité de la forme martinettienne apparaissent de manière d'autant plus nette dans le domaine des unités significatives que s'y accentue la dualité de la structuration et du fonctionnement (ainsi que de la structure). Comme il est apparu plus haut, la distinction invariant/variation vaut également pour les unités significatives. On lit notamment dans les *Éléments de linguistique générale* :

« S'il est légitime d'employer ici la même terminologie pour les unités des deux articulations du langage, il convient de noter qu'il y a, entre les variantes des signifiants et les variantes des phonèmes, une différence fondamentale qui tient au fait que les variantes de phonème ne se définissent pas en termes de grandeurs discrètes : toute réalisation d'un phonème est une variante puisque, physiquement, elle diffère, tant soit peu, de toute autre, du fait du contexte ou de l'humeur du locuteur. Au contraire, les variantes de signifiant se définissent en termes de phonèmes, c'est-à-dire d'unités discrètes : /kur/ *cours*, *coure*, *courent*, prononcé par un rural avec un *r* roulé, n'est pas une variante du signifiant /kur/, mais le signifiant /kur/ lui-même qui, en tant que tel, ne connaît pas de variante ; il y a une variante du signifiant lorsque le signifié "aller" s'exprime par /...al.../ dans /nuzalô/ *nous allons* et par /...i.../ dans /nuzirô/ *nous irons*. Un signifiant ou une variante de signifiant est toujours identifiable en termes d'unités distinctives discrètes ou de zéro. Il en va tout autrement de la face signifiée du monème, dont la valeur varie selon les contextes ou les situations aussi largement que la réalisation d'un phonème : que l'on compare *il court après l'autobus*, *il court après la fortune*, *il court le cerf*, *c'est un coureur* (prononcé dans un stade ou dans un salon). » (M.El. : p. 107)

où Martinet distingue trois types de variantes, respectivement phonématiques, des signifiants et des signifiés. La distinction entre variantes de phonèmes et variantes de signifiants est reprise dans *Syntaxe générale* (1985) :

« Pour qu'on puisse parler de variantes de signifiant, il faut que change, d'un contexte à un autre, l'identité phonologique d'une ou de plusieurs des unités distinctives en cause. Certains Français prononcent /r/ avec la pointe de la langue au lieu d'en faire, comme la majorité des francophones, une spirante dorso-uvulaire. Ceci ne veut pas dire que le monème *cour* présente deux variantes de signifiant, [kur] et [kuʁ], parce que, comme l'indiquent les crochets carrés au lieu de barres obliques, [r] et [ʁ] sont deux variantes de l'unique phonème /r/. Il s'agit donc d'une variation qui est du domaine de la phonologie et qui ne doit plus intervenir lorsqu'il s'agit, non de variations de phonème, mais de variantes de signifiant. Il est bon de noter qu'alors que les variantes de phonème sont, pour chaque phonème, en nombre infini, puisque chaque contexte et chaque situation influent sur la nature de la réalisation, les variantes de signifiant sont en nombre déterminé, puisqu'elles sont identifiées en termes d'unités discrètes, phonèmes ou traits prosodiques distinctifs. » (M.SG : p. 47)

celle des variantes de signifiants et des variantes de signifiés dans la *Grammaire fonctionnelle du français* :

« La **forme** d'un monème peut, on l'a vu, varier selon les contextes. Les variations, dans ce cas, peuvent toujours être précisées exactement puisqu'elles correspondent au choix de phonèmes différents. Or, les phonèmes sont des unités telles que leur identité n'est pas affectée par de minimes déviations de forme auxquelles ils peuvent être soumis. Il en va autrement du **sens** des monèmes, c'est-à-dire de la réalité à laquelle ils se réfèrent : *petit* ne correspond pas aux mêmes dimensions dans un *petit éléphant* et un *petit vermisseau* : l'homme que sa femme désigne comme *mon petit mari* peut mesurer un mètre quatre-vingt-dix. Une *table* de multiplication ne ressemble en rien à une *table* de salle à manger. Il n'y a, on le voit, guère de limites aux variations de sens selon les contextes. » (M.GFF : p. 8-9).

On retrouve, avec ces trois types de variantes, les trois niveaux d'application du principe de principe de pertinence dont résultent les distinctions phonétique/phonologie, morphologie/syntaxe et sémantique/axiologie. D'emblée, les variantes de signifiant, seules définissables en termes d'unités discrètes, apparaissent à part. On lit encore à ce propos dans « Neutralisation et syncrétisme » (1968) :

« La troisième possibilité à envisager est celle où l'on trouverait, en position de neutralisation, une forme différente de celles des deux unités en opposition. Sur le plan phonologique ceci correspond à une réalisation intermédiaire entre celles des deux phonèmes en opposition. Mais, ici, la notion de forme intermédiaire n'a guère de sens, parce que la forme des signifiants en cause n'a d'intérêt que globalement, c'est-à-dire comme susceptible d'identifier le segment d'énoncé comme, par exemple, un indicatif ou un subjonctif. Il importe peu que le subjonctif soit marqué comme tel par le seul *-i-* de *nous donnions* ou par la conjonction de *-i-* et d'une modification du radical verbal dans *nous fassions* ; il reste formellement identifiable dans les deux cas. En phonologie, une réalisation intermédiaire est reconnue comme telle du fait de variations non discrètes, ce qui donne un sens au terme "intermédiaire". Ici, la forme consiste en une succession d'unités discrètes qui exercent individuellement leur fonction distinctive ; un phonème différent dans une séquence fait, d'un signifiant, un tout autre signifiant : *chameau* /šamo/ ne peut être dit "intermédiaire" entre *chapeau* / šapo/ et *rameau* /ramo/. » (M.Neu. : p. 75).

De fait, malgré un apparent parallélisme des trois distinctions, la structure orientée martinettienne est profondément asymétrique et, notamment, les deux couples

morphologie/syntaxe et sémantique/axiologie sont moins parallèles qu'ils ne sont liés par un commun parallélisme avec la distinction phonétique/phonologie, dont il font ainsi d'autant mieux apparaître la dualité de distinction son/sens et substance/forme. Comme nous l'avons vu plus haut, la distinction morphologie/syntaxe est liée au redoublement de la distinction fonction/substance en distinction sens/forme (signifiant), là où la distinction sémantique/axiologie implique en premier lieu les notions de structure et d'intégration. Nous avons déjà essayé de mettre en évidence l'asymétrie des deux problématiques phonologique et morphologique, et de fait, les distinctions fonction/substance et sens/forme sont par ailleurs significativement différentes. Tandis que les rapports entre fonction et substance sont d'organisation, les rapports du sens à la forme sont de simple évaluation, et la dimension de l'extraction ne vaut pas pour cette distinction : la sélection des formes pertinentes se fait par rattachement à un (non-pertinence) ou plusieurs (pertinence) signifiés, là où en ce qui concerne la substance phonique, la sélection est corrélative de l'extraction et d'une définition constitutive d'un invariant dès lors tout à la fois substantiel et formel. Il n'y a donc pas, à ce premier niveau des unités significatives, d'existant formel, celui-ci cédant la place au signifié, distinct, en tant que tel, du signifiant dont il permet l'analyse. On aperçoit ainsi qu'alors que la problématique martinettienne est fondamentalement une problématique des rapports son/sens, la dimension de la forme n'émerge de cette dernière que dans la mesure où il s'agit de substance et d'une attribution ou d'une analyse qui est ainsi intrinsèquement organisation. La distinction sémantique/axiologie apparaît quant à elle, dans la logique de l'ambiguïté de la critique martinettienne de l'isomorphisme hjelmslevien et comme il apparaissait notamment dans le schéma de « Arbitraire linguistique et double articulation », repris ensuite lors de la mise en place de la distinction, comme une distinction entre forme et substance. A la dimension de l'utilisation répond ainsi, dans « Pour une linguistique des langues » (1973), celle du modelage :

« La sémantique, si on la définit comme le domaine du sens antérieurement à son utilisation dans une langue, n'a aucune limite précise, puisqu'elle correspondrait à l'expérience humaine antérieurement à son modelage par l'exercice d'une langue. » (M.Pou. : p. 26-27).

On retrouve tout d'abord, à ce niveau, le positionnement par rapport à l'exclusion hjelmslevienne de la substance, formulé dans « L'axiologie, étude des valeurs signifiées » (1977) :

« L'enseignement de Hjelmslev a eu, certes, une profonde répercussion sur la pensée linguistique et sémiologique à partir du moment où des traductions l'ont rendu généralement accessible. Il est probablement à l'origine des efforts contemporains pour analyser les signes minima en traits de sens. Mais le rejet initial de la substance sémantique rendait la théorie impraticable et les atténuations ultérieures ont pu apparaître comme des inconséquences, plutôt que comme une incitation à un traitement cohérent de la "substance formée du contenu". » (M.Ax. : p. 438).

On notera, également, cette remarque de « La notion de fonction en linguistique » (1971), qui nous rappelle la dualité de la notion martinettienne de syntagmatique, et avec elle la primauté, dans l'élaboration martinettienne, du rapport son/sens et de la problématique de

l'expression, primauté dans le cadre de laquelle la notion de substance sémantique a un statut éminemment ambigu :

« Si, en conformité avec l'usage réel de presque tous les linguistes, on ne se refuse pas à faire intervenir la substance, phonique ou sémantique, dans les opérations d'analyse, la fonction peut être conçue comme un lien. Au contraire, pour ceux qui s'efforcent d'exclure cette substance, au moins dans un premier temps, la fonction se réduit à un rapport entre deux termes, les fonctifs, conçus d'ailleurs comme n'ayant d'existence que du fait de leur participation à des fonctions. Ceci débouche sur une définition et un emploi du terme fonction qui semble n'avoir plus aucun rapport avec le sens le plus ordinaire, celui d'où dérive immédiatement son emploi en grammaire traditionnelle. Aussi en a-t-on souvent conclu que l'usage hjelmslevien du terme fonction dérivait de ses emplois mathématiques. Hjelmslev, interrogé sur ce point, a toujours nié qu'il en fût ainsi, et, de fait, l'analyse sémantique à laquelle nous avons procédé ci-dessus montre, je pense, que l'emploi du mot fonction en glossématique se rattache directement aux usages de la grammaire traditionnelle<sup>2652</sup>. » (M.No. : p. 95).

A la forme au sens des relations syntagmatiques, opposée, en tant que telle, à la substance qu'impliquent les relations paradigmatiques, répondent en effet ici, dans le cadre de la problématique de l'expression, les relations syntagmatiques envisagées comme fonction au sens syntaxique, et une substance sémantique dès lors moins constitutive des relations paradigmatiques qu'elle ne relève de l'expérience à communiquer. De fait, et la formulation de « Pour une linguistique des langues » que nous venons de citer ne le dément pas, le « modelage » martinettien de l'expérience est double, étant lié à la structure mais également au cadre de la structuration qui est celui de l'axiologie. Or, si l'on retrouve, avec l'axiologie, la dimension invariant/variations, celle-ci implique le gage du signifiant que nous avons rencontré lors de notre analyse synthématique, mais d'une manière tout à fait particulière, spécifiquement martinettienne. Dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, les paragraphes relatifs à l'axiologie sont consacrés à la description des emplois. La démarche est en accord avec les affirmations des premiers textes où il soit question de la tâche de l'axiologie. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit en effet dans « Les fonctions grammaticales » (1972) :

« Dans un troisième temps, l'*axiologie*, on dégage les valeurs *signifiées* qu'établissent les oppositions entre les différentes unités de la classe : traits "défini", "indéfini", 1<sup>re</sup> personne, 2<sup>e</sup> personne, etc., "possession" (impliquant "défini"), "démonstration", etc., en signalant les variantes, dans le cas du démonstratif, par exemple, les emplois de rappel (*cet homme* mentionné antérieurement) ou de désignation (*cet homme* que voici), et l'on recherche dans d'autres classes (pronoms possessifs, personnels et démonstratifs de la grammaire traditionnelle) les traits qu'on vient de dégager. On atteint ainsi à ce qu'on peut désigner comme le système axiologique de la langue. Il est évident que nous nous trouvons alors au-delà de la structuration de base résultant des contraintes diverses, en premier lieu celles de la linéarité du discours, qu'imposent, à la communication linguistique de l'expérience, les conditions d'emploi du langage. » (M.Fon. : p. 4-5)

et de même dans la postface de 1973 aux *Éléments de linguistique générale* :

---

<sup>2652</sup> Nous avons vu *supra* ce qu'il en était des rapports de la notion hjelmslevienne de fonction à l'acception mathématique du terme.



« Dans un autre temps, qu'on aura intérêt à n'aborder qu'après avoir épuisé l'examen des traits de morphologie et de syntaxe, il faudra revenir sur les compatibilités, non plus des classes, mais des monèmes individuels afin de dégager les valeurs de chacun d'entre eux en considération des contextes particuliers, lexicaux aurions-nous dit autrefois, en fait spécifiques. Si nous réservons le terme de sémantique pour désigner l'examen des faits de sens antérieurement à leur intégration à une langue particulière, de même que nous désignons la phonétique comme l'examen des faits phoniques antérieurement à leur intégration à une langue, nous proposerons, pour désigner l'étude des valeurs, le terme d'axiologie. » (M.Él.1973 : p. 209).

On lit enfin, de manière beaucoup plus explicite, dans « Sémantique et axiologie » (1975) :

« Que la première tâche de l'axiologie soit le dégagement des signifiés de monème, démarche qui semble impliquer une analyse des signifiés en traits de sens, n'exclut pas qu'il faille, pour la mener à bien, une étude de la combinatoire des unités significatives de la langue. Une fois dégagés ces signifiés, il restera du domaine de l'axiologie de voir comment, dans un contexte donné, ils se combinent avec les indications fournies par la situation pour aboutir à de la signification, au sens le plus large du terme. Envisagée sous cet angle, la présentation axiologique d'une langue apparaît comme une œuvre immense. Mais il ne faut pas oublier qu'en ce qui concerne une langue comme le français, observée et décrite depuis des siècles, le travail a été poussé loin et qu'il y aurait outrecuidance à aborder une telle étude sans avoir mis à profit la documentation réunie par nos devanciers. » (M.SA : p. 541).

Dans « Fonction et pertinence communicative » (1980), en revanche, le traitement des variantes de signifié se voit renvoyé à la sémantique, la valeur, relevant de l'axiologie, apparaissant dès lors comme subsomptrice de ces différentes variantes. On lit ainsi dans ce texte :

« Contrairement à ce que croient certains à première vue, l'axiologie ne liquide pas la sémantique. Un exemple vous illustrera la différence : le temps qu'en grammaire scolaire on appelle le passé composé correspond à deux types de situation. Si je dis *j'ai fini*, c'est un présent accompli, mais, dans *j'ai fini hier à cinq heures*, j'ai un passé. *Il est mort* est un présent ; *il est mort le 12 avril* est un passé. Ce qui est intéressant, c'est que les locuteurs français n'ont aucune idée de cette dualité du passé composé français. Pour eux c'est la même forme. Lorsqu'on leur présente la différence, ils disent "ah ! oui, c'est curieux, c'est bizarre ; en effet, oui". Remarquez que le français n'est pas isolé. Ce que je viens de dire pour le passé composé valait aussi pour le parfait latin : c'était un présent accompli et c'était un passé. Si tout cela est possible, c'est qu'en pratique présent accompli et passé proche, c'est la même chose. Un exemple : Un matin, je sors sur le pas de ma porte. "Dois-je me mettre un lainage ?" demande ma femme. Je lui réponds simplement "le mistral est tombé" (vous savez que le mistral est un vent froid). Je me pose alors la question : Que voulais-je dire exactement lorsque j'ai répondu ? Était-ce un présent accompli ou un passé ? Ai-je voulu dire qu'à quelque moment pendant la nuit le mistral s'est arrêté de souffler, ou mon idée était-elle qu'il y a pour l'instant absence de mistral ? J'étais incapable de trancher, parce que cela n'avait aucune sorte d'importance, parce que, depuis mon enfance, je suis habitué à ne pas faire de distinction dans ce cas.

Toutes les considérations qui précèdent sont sémantiques et non axiologiques. Le passé composé est une seule unité axiologique. Il y a un monème que je désigne comme le parfait, qui a une forme insaisissable : le monème verbal et le monème aspectuel se partagent, on ne sait pas trop comment, le complexe *est tombé*. L'accord du participe

passé est une plaisanterie éculée. L'accord du participe passé avec *avoir* correspond peut-être à la réalité du latin au III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Lorsque vous dites *la lettre que j'ai écrite*, c'est qu'on vous a forcés à le faire. Normalement, en français, quand on ne fait pas attention, ce qu'on dit c'est *la lettre que j'ai écrit*. Il s'agit simplement de bon sens. Quand Cicéron disait *habeo litteras scriptas*, il voulait dire "ma lettre est là, terminée, sur mon bureau". Cela correspondrait, en français, à *j'ai ma lettre écrite*, ce qui est tout autre chose que *j'ai écrit ma lettre (hier soir)*. Il n'y a aucune raison de faire l'accord, dans ce dernier cas, parce que le passé composé forme un tout composé du radical verbal et d'un monème parfait. La valeur varie entre le présent accompli et le passé.

Vous voyez, par les exemples qui précèdent, qu'il y a la possibilité, en matière de sens, d'opérer avec l'axiologie où l'on oppose des unités bien établies, et avec la sémantique, domaine où l'on étudie effectivement les différents effets de sens que l'on peut relever chez une même unité. » (M.Pe. : p. 121-122).

On retrouve ici l'exemple du passé composé français qui avait servi à Martinet, dans *Syntaxe générale*, à illustrer la polysémie grammaticale, et qui donne lieu à présent à la distinction de l'axiologie et de la sémantique, de la valeur et de ses variantes que sont les différents effets de sens dont l'unité est susceptible. La question est reprise dans la discussion, lors d'un long échange au cours duquel Martinet s'est efforcé d'expliciter, au moyen d'exemples précis, la différence entre les deux points de vue sémantique et axiologique<sup>2653</sup> :

« E. SÖZER. – En parlant de l'axiologie, vous avez utilisé l'exemple *il est mort* et vous avez dit que ça pourrait contracter des sens différents selon le contexte. Vous êtes donc parti du signifiant.

A. MARTINET. – Ah oui, bien sûr, je suis parti du signifiant pour établir l'existence d'un monème que j'appelle "parfait".

E. SÖZER. – Est-ce que l'axiologie comporte également le processus contraire impliquant comme point de départ le "signifié" ?

A. MARTINET. – Nous ne sommes pas encore dans le domaine de l'axiologie ou de la sémantique lorsque nous établissons les unités. Nous avons un premier chapitre dans la *Grammaire* qui est l'inventaire, et l'établissement de l'inventaire, c'est le dégagement de monèmes qui doivent avoir un sens et une forme. Il faut les deux. Dans le cas d'un passé composé comme *j'ai fini*, peu importe l'analyse que fait la graphie française en "mots". Je laisse *je* de côté. Nous avons donc cette combinaison *ai fini*. Elle va se manifester sous la forme *avais fini* si nous ajoutons à cet élément une autre valeur qui est celle que nous appelons l'imparfait. Nous dégageons ici deux monèmes, un monème *fini(s)* qui est le verbe *finir* avec sa valeur de "terminer", et un autre effet de sens qui modifie ce *fini* dans une certaine direction. Cet effet de sens correspondant à une forme qui varie, qui est *ai*,

---

<sup>2653</sup> Voir également, à la page précédente : « S. BAYRAV. – Dans le système verbal turc, il n'y aurait pas d'axiologie, parce que le système est très clair, et chaque temps du verbe exprime une seule chose, alors que le français, comme vous l'avez dit, le passé composé ou le présent... »

A. MARTINET. – Je dirais qu'il y a une axiologie, mais pas de possibilité de discussion sémantique à l'intérieur.

S. BAYRAV. – Oui, parce qu'il n'y a pas de distinction sémantique à l'intérieur, mais, par contre, dans le cas du verbe *jouer* en français, *jouer du violon* ou *jouer au ballon*, ce serait un problème axiologique.

A. MARTINET. – Oui, mais syntaxique d'abord, car le verbe *jouer* a un comportement syntaxique très variable selon les valeurs.

S. BAYRAV. – Mais ce serait un problème axiologique.

A. MARTINET. – Oui, dans la mesure précisément où les distinctions portent sur les éléments, ça serait un problème axiologique, mais non pas sémantique dans ce sens que la distinction est marquée par la préposition qu'on emploie. » (M.Pe. : p. 127).

nous l'appelons "parfait". Ce n'est pas le verbe *avoir* ; étymologiquement c'est bien le verbe *avoir*, mais synchroniquement ce n'est pas le verbe *avoir*. Dans *ai fini* nous avons deux unités, *ai* est établi en combinant l'information formelle, qui oppose *ai fini* à *avais fini*, à *finirai*, à *finissais*. Toutes ces oppositions de forme, correspondant à une différence de sens, établissent le monème parfait. Nous avons alors un problème axiologique qui est l'opposition de ce parfait à d'autres monèmes appartenant à la même classe de commutation. Mais, dans ce cas particulier, nous avons, en plus, un problème sémantique intéressant et curieux, la latitude sémantique de ce monème, identifié comme un monème déterminé par sa différence de forme et par une différence de sens. Cette différence de sens qui distingue le parfait du plus-que-parfait, du futur, etc., elle n'est en quelque sorte pas un point, mais un éventail.

On ne peut pas dire que *(il) a fini* et *(il) a fini (hier)* sont des homonymes parce que, quand je dis *le mistral est tombé*, je ne peux pas dire si c'est l'un ou si c'est l'autre. Si je pouvais toujours dire avec sécurité : "Ici, nous avons un parfait accompli", "Ici, nous avons un passé", je pourrais envisager de parler de deux homonymes : même forme et sens différent. Mais cela n'est pas le cas. Je reprends l'exemple de tout à l'heure. Quand j'ai dit à ma femme *le mistral est tombé*, je ne savais pas si j'employais le parfait ou le passé, si ce que je voulais dire était le parfait ou le passé.

S. BAYRAV. – C'est un cas spécial, mais *j'ai écrit* c'est un parfait, dans *j'ai écrit hier*, c'est *hier* qui marque le passé.

A. MARTINET. – Pas nécessairement, *j'ai écrit* n'est pas nécessairement un parfait, c'est le plus souvent un passé. Cela dépend beaucoup des verbes. Prenez *j'ai mangé*. C'est très souvent un parfait. Vous arrivez chez quelqu'un vers une heure de l'après-midi. On vous dit : *prenez un dessert*. Vous répondez : *j'ai mangé*. Cela ne veut pas dire "j'ai mangé tout à l'heure dans le passé", cela veut dire "je n'ai plus faim". Donc c'est un parfait. Mais *boire*, non, *j'ai bu*, c'est toujours un passé. *Courir* : normalement, *j'ai couru*, c'est un passé ; mais si vous êtes sur un stade où vous devez faire un certain nombre d'épreuves et qu'on vous dise *avez-vous couru*, c'est un parfait. Vous répondez *j'ai couru* et cela veut dire "je n'ai plus maintenant à passer l'épreuve de la course".

S. BAYRAV. – Mais entre *j'ai couru ce matin une heure* et *je courais pendant qu'il m'appelait*, il y a toujours l'opposition d'une action finie (parfait) et d'une action non terminée (imparfait).

A. MARTINET. – Oui. Mais il ne faut pas oublier que nous, linguistes, pouvons établir des distinctions parce que nous sommes sémanticiens – les linguistes peuvent être sémanticiens à leur heure – mais le locuteur français moyen ne le fait pas. Pour nous qui parlons français, qui connaissons le français, il nous faut une réflexion pour dire que dans telle situation, effectivement, c'est le passé qui l'emporte ou c'est le parfait qui s'impose. Quand je dis *j'ai mangé*, est-ce que j'exclus tout à fait le passé ? J'en sais rien, ça n'a pas d'importance, ça n'a jamais d'importance. Le cas est intéressant parce que véritablement nous avons affaire à un éventail. C'est du plus ou du moins. Il y a des cas, comme *j'ai fini*, où c'est nettement un parfait à cause de la valeur propre du verbe *finir*.

S. BAYRAV. – Mais dans le cas de *j'ai mangé* également, que ce soit immédiat ou dans le passé, c'est toujours une action finie, *j'ai mangé tout à l'heure*.

A. MARTINET. – Oui, d'accord, c'est une action finie. Si nous voulons trouver une formulation axiologique, non sémantique, pour couvrir le signifié du parfait français, nous pouvons dire "action terminée". Ce qu'on doit penser de cette action terminée, c'est le contexte, c'est la situation qui nous l'indiquera.

B. VARDAR. – Sinon on quitterait la linguistique pour tâcher de faire l'inventaire situationnel.

A. MARTINET. – La sémantique c'est, à ce moment-là, un inventaire des situations. Nous avons toujours une grande difficulté à définir axiologiquement un monème de temps verbal. C'est très difficile parce qu'effectivement vous avez ces situations-là. Prenez l'imparfait français, il y a tellement d'emplois différents de l'imparfait. Vous

avez, par exemple, l'imparfait des matches de football. Je ne m'intéresse pas passionnément au football, mais j'entends quelquefois des comptes rendus. Lorsqu'on présente un match de football à la radio, après coup et non en direct, tout se passe à l'imparfait, sans doute parce que les speakers n'osent pas employer le passé simple qu'ils ne savent pas conjuguer. Ils aiment mieux employer l'imparfait. Outre qu'ils sont peu sûrs d'eux-mêmes quant aux formes de passé simple, ils estiment peut-être qu'il serait ridicule d'employer le passé simple pour un événement sportif. » (M.Pe. : p. 128-131).

S'opposent à nouveau clairement, dans ce passage, l'unicité de la valeur axiologique et la latitude sémantique des monèmes. Cet échange n'est pas repris dans *Fonction et dynamique des langues*, mais on lira ensuite dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« Chacun des membres des paires phonologie-phonétique, syntaxe-morphologie, axiologie-sémantique correspond à une pertinence particulière. Prenons le cas de la sémantique opposée à l'axiologie. A un point de la recherche, on écarte tous les faits de sens qui ne correspondent pas à une différence de forme. On dégage donc, en français, un "passé composé" comme une unité minimale s'opposant à l'imparfait, au futur, etc. Cela fait, on peut relever que selon le verbe et le contexte, le "passé composé" est un accompli (*j'ai fini !*) ou un passé (*j'ai fini hier à cinq heures*). Et là, nous sortons de l'axiologie pour trouver la sémantique. » (M.Mé. : p. 325)

où le gage du signifiant apparaît de manière très claire. C'est là cependant, comme le confirme dans le développement de « Fonction et pertinence communicative » la réponse qu'apporte Martinet aux questions de Sözer, une présentation relativement simplifiée du rôle du signifiant dans l'axiologie. L'axiologie est en effet postérieure à l'inventaire et à l'établissement des unités, qui impliquent, comme nous l'avons vu plus haut, une analyse des signifiés corrélatives d'une évaluation des signifiants. Autrement dit, si l'axiologie implique le gage du signifiant, le cadre de l'élaboration martinettienne fait de ce signifiant un signe, distinct, en tant que tel, du signifié qui en achève ensuite la caractérisation<sup>2654</sup>. Et l'on retrouve, dans le développement de « Fonction et pertinence communicative », la distinction de l'homonymie et de la polysémie, avec l'analyse des signifiés qui en est corrélative, ainsi que l'évaluation des signifiés qui sous-tend l'affirmation de la non-pertinence de certaines distinctions pour la communication. Il apparaît nettement, à nouveau, qu'il s'agit moins d'analyse de la substance que de détermination d'une structure conçue comme ensemble de signifiés, signifiés ainsi déterminés comme signes et dont l'axiologie viendra analyser structurellement le contenu. La mise en jeu du signifiant est un point de parallélisme avec la distinction phonétique/phonologie : de la même manière que la fonction (orientée, en tant que telle, vers le pôle du sens) permet la reconnaissance, sur le plan phonique, d'un invariant subsumant les variations, c'est la forme (le signifiant, orienté, quant à lui, vers la langue) qui

---

<sup>2654</sup> On soulignera, à nouveau, le caractère éminemment analytique de la structure martinettienne, qui apparaît de manière très nette dans ce commentaire du principe hjelmslevien de l'exhaustivité que Martinet propose dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » (1976) : « Sur l'exhaustivité, on dira surtout qu'elle est inévitable dès qu'on a pris conscience du caractère structuré de l'objet. On ne supposera pas qu'elle implique qu'une grammaire ne vaut rien sans un lexique qui l'accompagne, mais seulement que la grammaire ne doit pas être abordée avant qu'on sache exactement ce dont elle doit traiter et ce qu'elle doit abandonner au lexique, de façon que rien ne reste en souffrance une fois l'ensemble de la description terminé. » (M.Sci. : p. 56).

en permet la reconnaissance sur le plan sémantique. Mais nous avons vu plus haut la profonde asymétrie qui marque par ailleurs les relations de la phonologie et de l'axiologie, et que manifeste la dualité signe/signifié. Il faut en faire apparaître ici un aspect supplémentaire, qui concerne spécifiquement la notion de forme : si les deux distinctions sont corrélatives du fonctionnement de la problématique des rapports forme/substance, l'absence de la fonction sur le plan des unités significatives a pour corollaire non seulement une moindre réversibilité de l'invariant en organisation – et ainsi la dualité de la structure et de la structuration –, mais également une relative séparation des deux distinctions son/sens et forme/substance ; tandis que l'invariant se dissout dans l'expression, la structuration apparaît purement formelle, au lieu de fonctionnelle. A la dualité de la forme issue de la structure – notamment élaborée en termes de relations syntagmatiques – et de la forme issue de la fonction et inséparable, en tant que telle, du rapport son/sens, s'ajoute ainsi une forme plus proprement structurale, forme dont la particularité est d'être tout à la fois issue de la problématique des rapports son/sens dans la mesure où celle-ci implique la promotion du signifiant et du signifié au statut de gages de l'analyse et coupée de cette origine par la double dualité du signe et du signifié, de la structure et de la structuration. Apparaît ainsi nettement, à nouveau, l'hétérogénéité de la forme martinettienne, mais également la détermination de cette hétérogénéité par la tentative d'élaboration de la définition traditionnelle du signe, qui tout à la fois implique, comme construction structurale et dans la mesure où il s'agit d'analyse de la substance, la problématique des rapports forme/substance, et la rejette au profit d'une construction de la langue comme signifiant, dans le cadre de laquelle le signifié est avant tout, outre contenu exprimé, un principe d'analyse<sup>2655</sup>. Il est notable, dans cette perspective, que, comme nous le soulignons plus haut, l'asymétrie qui marque la relation de la phonologie à l'axiologie soit inhérente à la notion même de structure orientée<sup>2656</sup> qui, en tant que construction du rapport son/sens, implique tout à la fois un mouvement du son vers le sens et un double mouvement du son vers le sens et du sens vers le son, et dès lors un retournement, en lui-même problématique. Ce retournement est lisible dans le double parallélisme qui préside à la construction de la hiérarchie structurale et fonctionnelle : la distinction morphologie/syntaxe est parallèle à la distinction phonétique/phonologie en tant que produit d'un redoublement de la distinction substance/fonction ; la distinction sémantique/axiologie est parallèle à la distinction phonétique/phonologie en tant que nouvelle distinction substance/forme ; se trouve ainsi disjoint ce que la distinction phonétique/phonologie peut conjoindre dans la mesure où elle ne distingue pas entre son/sens et forme/substance, et dès lors à la jonction du son et du sens se produit un retournement qui inverse le rapport du signifiant au signifié : de délimitant, le signifié devient délimité, point d'insistance de la non théorisation du rapport son/sens dont est symptomatique le fonctionnement à la fois corrélatif et désordonné des deux

---

<sup>2655</sup> On retrouve ici, à certains égards, la distinction de l'objet et du principe d'analyse qui spécifie la perspective des phonologues par rapport à celle de Hjelmslev. Voir *supra* l'analyse des textes de Hjelmslev.

<sup>2656</sup> Ce pour quoi elle se manifeste inversement comme asymétrie de la double articulation. Comme nous l'avons vu plus haut, Martinet parle en général d'articulation des substances phonique et sémantique, ou de la substance phonique et de l'expérience, mais peut également s'exprimer en termes d'articulation des signifiants et des énoncés (voir notamment M.Él. : p. 18 et M.Ré. : p. 58-59, cités ci-dessus). Or, tandis que l'articulation de l'expérience se renverse aisément en articulation des énoncés, il n'en va pas de même sur le plan des unités distinctives, où l'articulation des signifiants reste distincte de l'articulation de la substance phonique.

problématiques des rapports son/sens et des rapports forme/substance. Construction du rapport son/sens sur fond de structuralisme premier, l'élaboration martinettienne apparaît ainsi nécessairement incomplète, dans la mesure même où elle ne peut théoriser le rapport son/sens, mais seulement construire un signifiant face à la chose. En regard, l'élaboration hjelmslevienne fait figure d'élaboration structurale et formelle de la problématique des rapports son/sens, pseudo-étiologie du signe au lieu de son redoublement. C'est pourquoi, comme le souligne Martinet lui-même dans ses *Mémoires d'un linguiste*, Hjelmslev prête paradoxalement une plus grande attention au signifiant :

« Pour finir, je signalerai combien, en dépit de mon attachement à la substance, j'ai su m'abstraire beaucoup plus facilement que lui [Hjelmslev] des réalités perceptibles. Je me rappelle certaines conversations avec mes deux compères, Hjelmslev et Uldall, au Danemark, durant l'été 1937, où je leur faisais valoir que peu importait qu'une fonction grammaticale s'exprimât au moyen d'un cas ou d'une préposition. On reconnaît là ce que je répète sans cesse au sujet de la morphologie. A mon grand étonnement, je les ai vus réagir tous deux comme des diables sortant d'une boîte : rien, à leur sens, n'était plus différent. Il me semble un peu étonnant que ce soit le réaliste qui ait marqué, sur ce plan-là, le plus d'indifférence quant à la façon dont s'exprimait un certain type de relation. » (M.Mé. : p. 240-241).

#### b) Jakobson : fonction et principe de structuration

Chez Jakobson, comme chez Martinet, la construction du rapport son/sens est première. L'élaboration jakobsonienne peut cependant sembler, à certains égards, plus proche de celle de Hjelmslev que de celle de Martinet, dans la mesure où la langue – plus exactement la structure phonologique – y est construite comme forme, et c'est pourquoi il ne s'agit pas tant, dans ce cas, d'hétérogénéité de la forme que d'une ambiguïté de statut de la structure.

La notion de forme est présente dès les premiers textes, où elle se trouve toujours corrélée à celle de fonction. On lit ainsi tout d'abord, dans « Problems of Language in Masaryk's Writings » (1930) :

« Masaryk detected the specific and essential peculiarity of linguistics : that which makes language an independent object of scientific investigation, language which *für uns redende Menschen* is not a self-sufficient object, but only a representative of the concrete world, only a means of communication concerning objects (*Versuch einer konkreten Logik*, pp. 188-89). This conception is related to Saussure's well-known formula of language as a form and not a substance (see his *Cours de linguistique générale*, 2nd. edition, pp. 157, 169)<sup>2657</sup>. » (J.Mas. : p. 62)

passage dont ce rappel, intervenant quelques pages plus loin :

---

<sup>2657</sup> « Masaryk a décelé la particularité essentielle et spécifique de la linguistique : celle qui fait du langage un objet d'investigation scientifique indépendant, le langage qui *für uns redende Menschen* n'est pas un objet auto-suffisant, mais seulement un représentant du monde concret, seulement un moyen de communication relativement aux objets (*Versuch einer konkreten Logik*, pp. 188-89). Cette conception n'est pas sans rapports avec la formule bien connue de Saussure sur la langue comme forme et non comme substance (voir son *Cours de linguistique générale*, 2<sup>de</sup> édition, pp. 157-169). »

« [...] (language, in Masaryk's view, is not, as we have already observed, a self-sufficient thing, but rather a means, a form)<sup>2658</sup> » (J.Mas. : p. 73)

vient préciser le propos, ambigu au premier abord : Jakobson n'entend pas opposer « objet d'investigation scientifique indépendant » et « objet auto-suffisant » à « représentant du monde concret » ou « moyen de communication », mais tout à l'inverse, faire du langage comme « moyen de communication » un « objet d'investigation scientifique indépendant », ce qu'il désigne du nom de « forme », par opposition à la « substance ». L'opposition revient dans « Zur Struktur des Phonems » (1939), où elle permet à Jakobson d'opposer la phonologie à la phonétique. On lit ainsi dans ce texte :

« Die Verselbständigung der Phonologie als Formwissenschaft von der Phonetik als Stoffwissenschaft konnte nicht mit einem Schlage vollbracht werden<sup>2659</sup>. » (J.Zu. : p. 281)

puis :

« Die übliche Gegenüberstellung der Phonologie als Sprachgebildelehre und der Phonetik als Sprechhandlungslehre erweist sich somit als ungenau. Die Phonologie verhält sich zur Phonetik wie eine Form- bzw. Funktionslehre zu einer ausgesprochenen Stofflehre. Die Form wurzelt im Sprachgebilde, aber ist in jeder Sprechhandlung notwendigerweise vorhanden, sonst wäre es ja keine Sprechhandlung, sondern ein blosses Lallen. Die Laute sind selbstverständlich ein Stoffbegriff. Dagegen ist das Phonem, sowie alle übrigen, nach Jespersens Bezeichnung, *glottischen* Werte, ein typischer Form- bzw. Funktionsbegriff<sup>2660</sup>. » (J.Zu. : p. 286)

dont l'idée est ainsi résumée dans les propositions conclusives :

« Die Phonemenlehre und überhaupt die Phonologie verhält sich zur Phonetik keineswegs als Sprachgebildelehre zur Sprechhandlungslehre, sondern als Formlehre zur Stofflehre<sup>2661</sup>. » (J.Zu. : p. 310).

Cette substitution de la distinction forme/substance à la distinction langue/parole, qui n'est pas sans rappeler la critique martinettienne de cette dernière distinction saussurienne<sup>2662</sup>, est

---

<sup>2658</sup> « [...] (comme nous l'avons déjà observé, le langage, aux yeux de Masaryk, n'est pas une chose auto-suffisante, mais un moyen, une forme) ».

<sup>2659</sup> « L'autonomisation de la phonologie en tant que science de la forme par rapport à la phonétique en tant que science de la matière ne pouvait pas s'accomplir d'un seul coup. »

<sup>2660</sup> « L'opposition habituelle de la phonologie, entendue comme théorie de la structure langagière et de la phonétique entendue comme théorie de l'action de parole s'avère ainsi incorrecte. La phonologie se comporte face à la phonétique comme une théorie de la forme et/ou de la fonction face à une théorie de la matière articulée. La forme s'enracine dans la structure langagière, tout en étant nécessairement à l'œuvre dans chaque action de parole, faute de quoi on aurait affaire non à une action de parole mais à un simple balbutiement. Les sons sont bien évidemment une notion de caractère matériel. A l'inverse le phonème, comme toutes les autres valeurs *glottiques* (selon la désignation de Jespersen), est typiquement une notion de caractère formel, et/ou fonctionnel. » Là encore (voir la note 909 ci-dessus), la traduction de *Sprechhandlung* est empruntée à Didier Samain.

<sup>2661</sup> « Le rapport de la théorie des phonèmes et, généralement parlant, de la phonologie, à la phonétique, n'est pas celui d'une théorie de la structure langagière à la théorie de l'action de parole, mais celui d'une théorie de la forme à une théorie de la matière. »

relativement paradoxale. D'une part, en effet, Jakobson distingue rigoureusement entre forme et matière, dont il fait les objets de deux sciences distinctes. D'autre part, cependant, il refuse toute indépendance à cette forme, qui « s'enracine dans la structure langagière » mais inscrite dans les réalisations de la parole. On notera, à cet égard, la correction « et/ou de la fonction », qui atteste à nouveau du lien établi par Jakobson entre forme et fonction. Cette association constitue un point commun avec l'élaboration martinettienne, et nous avons vu plus haut l'importance, dans les textes jakobsoniens, de l'opposition de deux réalités, fonctionnelle et phonétique, dont la seconde est une « réalisation de la première ». Là encore, cependant, et d'une manière à nouveau martinettienne, l'opposition se trouve relativisée par la présence du phonème dans la parole. On se souvient, en particulier, de cette formule de *Six leçons sur le son et le sens* (1942-1943) :

« Au lieu d'envisager le phonème comme l'aspect fonctionnel du son et le son comme le substratum du phonème, il [Ščerba] oppose le son au phonème, comme un fait extériorisé, objectif, au fait psychique, subjectif. » (*J.Lec.* : p. 51)

ainsi que de ce passage de « Phonology and Phonetics » (1955), cité dans une note du premier chapitre :

« Pour ce qui est des liens qui unissent, et des frontières qui séparent, la phonologie (particulièrement la phonématique) et la phonétique, la question cruciale est celle de la nature de la relation qui existe entre les entités phonologiques et le son. Dans la conception de Bloomfield, les phonèmes d'une langue ne sont pas des sons, mais simplement des traits phoniques liés ensemble, “que les sujets parlants ont été entraînés à produire et à reconnaître dans le flux des sons de la parole – tout comme les automobilistes sont entraînés à s'arrêter devant un signal rouge, qu'il s'agisse d'un signal lumineux électrique, d'une lampe, d'un drapeau, ou de quoi que ce soit d'autre, et bien que le rouge comme abstraction désincarnée n'existe pas en dehors de ces signaux effectifs.” Le sujet parlant a appris à faire certains mouvements producteurs de sons de telle manière que les traits distinctifs soient présents dans les ondes sonores, et l'auditeur a appris à les extraire de ces ondes. Cette conception immanente, interne, si l'on peut dire, qui localise les traits distinctifs et les faisceaux qu'ils constituent à l'intérieur des sons de la parole, que ce soit au niveau moteur, acoustique ou auditif, est la prémisse la plus appropriée aux opérations phonématiques, et cela en dépit des mises en questions répétées dont elle a été l'objet, de la part de conceptions “externes” qui, de diverses manières, dissocient les phonèmes des sons concrets<sup>2663</sup>. » (*J.PP* : p. 108).

---

<sup>2662</sup> Et qui témoigne par ailleurs de la dimension objectale de la lecture jakobsonienne de celle-ci. Voir *infra*, le troisième chapitre de cette première partie.

<sup>2663</sup> « For the interconnection and delimitation of phonology (especially phonemics) and phonetics, the crucial question is the nature of the relationship between phonological entities and sound. In Bloomfield's conception, the phonemes of a language are not sounds but merely sound features lumped together “which the speakers have been trained to produce and recognize in the current of speech sounds – just as motorists are trained to stop before a red signal, be it an electric signal-light, a lamp, a flag, or what not, although there is no disembodied redness apart from these actual signals.” The speaker has learned to make sound-producing movements in such a way that the distinctive features are present in the sound waves, and the listener has learned to extract them from these waves. This so-to-speak INNER, immanent approach, which locates the distinctive features and their bundles within the speech sounds, be it on their motor, acoustical or auditory level, is the most appropriate premise for phonemic operations, although it has been repeatedly challenged by OUTER approaches which in different ways divorce phonemes from concrete sounds. » (*J.PP* : p. 468).



On retrouve ici, fût-ce du point de vue de l'auditeur, la notion d'extraction dont on a vu l'importance dans l'élaboration martinettienne. Mais si l'association de la forme et de la fonction rapproche ainsi les deux élaborations jakobsonienne et martinettienne, la notion jakobsonienne de fonction, lorsqu'il s'agit de son rapport à la substance, a des enjeux particuliers, liés à la définition de la langue comme « moyen de communication », et qui nous confrontent à nouveau à la notion de forme, mais cette fois en tant qu'elle est distincte de celle de fonction. Ces enjeux apparaissent de manière très nette, avec la définition de la langue comme moyen de communication, dans ce paragraphe conclusif de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » (1939), cité *supra* dans une note où il nous semblait témoigner d'une perspective « pseudo-étiologique » proche de celle de Hjelmslev :

« Hanté – malgré tout son élan novateur – par l'esprit anti-finaliste de la fin du siècle dernier, F. de Saussure enseigne ce qui suit : “Par opposition à l'idée fausse que nous nous en faisons volontiers, la langue n'est pas un mécanisme créé et agencé en vue des concepts à exprimer<sup>2664</sup>”. Or à présent nous sommes à même de répliquer, que par opposition à l'hypercriticisme destructif de l'époque en question, c'est le sens commun, c'est précisément l'idée que nous, sujets parlants, nous faisons volontiers de la langue, qui est parfaitement véridique : la langue est en fait un instrument régi et agencé en vue des concepts à exprimer. Elle s'empare efficacement des sons et elle transforme ces données naturelles en des qualités oppositives, aptes à porter le sens. Les lois de la structure phonologique que nous venons d'aborder en sont une preuve. » (J.Loi. : p. 327).

On notera, dans ce passage, outre le recours significatif au « sens commun », la dualité de la langue qu'implique une telle définition de celle-ci : la langue est d'abord définie comme « un instrument régi et agencé en vue des concepts à exprimer », avant d'être dite « s'empare[r] efficacement des sons et [...] transforme[r] ces données naturelles en des qualités oppositives, aptes à porter le sens », apparaissant ainsi tout à la fois et presque simultanément comme une structure ou un objet structuré et comme un agent de structuration. Nous reviendrons ci-dessous puis *infra*<sup>2665</sup> sur les difficultés d'une telle représentation de la langue. Celle-ci témoigne cependant de ce que la notion jakobsonienne de fonction, dans la mesure où elle est constitutive de la définition de la langue comme instrument de communication, est inséparable de l'existence d'un agent de structuration, dont le postulat dépasse largement les implications de la notion martinettienne d'utilisation. A cette inséparabilité répond une relative indépendance de la forme et de la fonction, dont nous avons en revanche vu plus haut la perpétuelle confusion dans l'élaboration martinettienne. Il est ainsi question, dans ce passage de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale », de transformation (forme) des données naturelles en qualités oppositives « aptes à porter le sens » (fonction). On lisait de même dans le cours des développements :

---

<sup>2664</sup> Voir ci-dessus la note 1375.

<sup>2665</sup> Dans le deuxième chapitre de la deuxième partie : nous rencontrons à nouveau (voir la note 553 du chapitre 1, ainsi que les notes 18, 334, 440, 808 et 820 de ce chapitre) ici le problème du constructeur.

« Pendant la période du babil l'enfant produit aisément les sons les plus variés (p. ex. les clics, les consonnes mouillées, arrondies, mi-occlusives, sibilantes, uvulaires, etc.) qu'il finit par éliminer presque tous en passant au stade "de quelques mots", selon l'expression d'Oscar Bloch, c'est-à-dire, en s'appropriant les premières valeurs sémantiques. Il est vrai qu'une partie de ces sons en voie de disparition, n'existant pas dans le parler de l'entourage, ne sont pas maintenus par son exemple, mais il y en a d'autres, qui, malgré leur présence dans le langage des adultes, partagent néanmoins le même sort, et le bébé ne les regagne qu'après de longs efforts. Tel est souvent le cas des vélaires, des sibilantes et des liquides. L'enfant répétait ces articulations en babillant, l'image motrice lui a donc été familière et l'image acoustique ne doit pas elle non plus faire défaut. Le fils de l'attentif investigateur serbe M. Pavlović disait *tata* pour *kaka* tout en distinguant par l'ouïe les deux mots *kaka* et *tata*. Et Passy nous rapporte le cas d'un bambin qui tout en substituant la forme *tosson* aux mots *garçon* et *cochon*, se fâchait quand sa mère, en l'imitant, ne faisait pas de différence entre ces deux mots. Les faits de ce genre sont largement connus. On a cherché à attribuer cet oubli des phonations au manque de liaison entre l'image acoustique et motrice, mais comme le signalent les observateurs, l'enfant commence quelquefois par prononcer le *K* dans les premiers mots qu'il reproduit, et puis, tout à coup, il renonce aux vélaires en les remplaçant obstinément par des dentales.

On ne peut donc expliquer le tri des sons lors du passage du babil au langage au sens propre du mot que par le fait de ce passage même, c'est-à-dire par la valeur phonématique qu'acquiert le son. L'enfant passe, peu à peu, du soliloque spontané et sans but à un semblant de conversation. Cherchant à se conformer à l'entourage, il apprend à reconnaître l'identité du phénomène phonique qu'il entend et qu'il émet, qu'il garde dans sa mémoire et qu'il reproduit à son gré. L'enfant le distingue des autres phénomènes phoniques entendus, retenus et répétés, et cette distinction, sentie comme une valeur intersubjective et constante, tend vers une signification. Au désir de communiquer avec autrui vient s'ajouter la faculté de lui communiquer quelque chose. Justement, ces premières distinctions, visant à devenir significatives, exigent des oppositions phoniques simples, nettes, stables, aptes à se graver dans la mémoire et à être réalisées à volonté. La *richesse phonétique* du gazouillis cède la place à une *restriction phonologique*. » (J.Loi. : p. 317-318)

passage dont l'argumentation est reprise dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (1939-1941)<sup>2666</sup> :

« On ne peut donc expliquer autrement la sélection des sons retenus lors du passage du babil au langage que par ce passage même, c'est-à-dire par la nouvelle fonction dévolue au son lorsqu'il devient un son de la langue : plus précisément, il acquiert à ce moment-là une valeur phonématique. Ainsi, parallèlement au monologue égocentrique et sans but, se forme et se développe peu à peu chez l'enfant une intention de communication qui va remplacer ce "délire de la langue" – selon l'expression de Preyer – encore ancré dans le biologique. Nous assistons là aux premières manifestations de sa vie sociale : l'enfant essaie de répondre aux différentes interpellations et de s'adapter à tout, même aux variations d'intensité de la voix de ses interlocuteurs. Le petit débutant apprend d'abord à reconnaître comme identique le phénomène sonore qu'il produit et celui qu'il entend produire, et le garde en mémoire pour le reproduire d'abord de manière immédiate puis médiate (métalalique). Il le distingue du reste des phénomènes sonores qu'il a entendus, retenus et répétés, et cette distinction – vécue comme valeur intersubjective et stable – tend vers une signification. Au désir de participer à la conversation vient s'ajouter la capacité de communiquer quelque chose : le semblant de parole devient véritable

---

<sup>2666</sup> Voir, pour le premier pan de l'argumentation, J.Kin. : p. 24-27 [p. 335-337].

dialogue. Dès que la production des sons se fait dans “une ferme intention de désignation”, le stade de formation effective du langage est atteint, comme le remarquait déjà Wundt.

Or ces premières distinctions phoniques arbitraires, orientées vers la signification, nécessitent des oppositions phoniques simples, claires et stables, aptes à être retenues, reproduites au gré des besoins, et faciles à reconnaître. L'autonomie initiale des nombreuses sensations sonores, dispersées, est remplacée chez l'enfant par une répartition conceptuelle des sons articulés – parallèle en quelque sorte à celle des couleurs. A la place de l'abondance phonétique du babil s'installe l'austérité phonématique des premiers paliers du langage ; une sorte de déflation vient transformer les “sons sauvages” du babil en valeurs linguistiques<sup>2667</sup>. » (J.Kin. : p. 27-28).

La notion de « tri des sons » rappelle l'utilisation et le découpage qui sont constitutifs de la représentation martinettienne de la structuration linguistique des sons du langage<sup>2668</sup>, et la dimension de l'information apparaît de manière relativement nette, en particulier dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, où il est question d'« une sorte de déflation » qui « vient transformer les “sons sauvages” du babil en valeurs linguistiques ». Cette déflation est liée pour partie à la fonction, dans la mesure où ce tri est corrélatif de l'appropriation des « premières valeurs sémantiques », de la « valeur phonématique qu'acquiert le son », de « la nouvelle fonction dévolue au son lorsqu'il devient un son de la langue » et « acquiert [...] une valeur phonématique ». Mais la fonction apparaît par ailleurs clairement distincte de la forme, et seconde par rapport à cette dernière. Ainsi s'agit-il d'abord, pour l'enfant, de « reconnaître l'identité du phénomène phonique » et de le distinguer des autres (forme), cette distinction étant « sentie comme une valeur intersubjective et constante », et « tend[ant] vers une signification » (fonction). Il est de même question

---

<sup>2667</sup> « Man kann folglich die *Auslese der Laute* beim Übergang vom Lallen zur Sprache einzig durch die Tatsache dieses Übergangs selbst erklären, d.h. durch die neue Funktion des Lautes, durch sein Werden zum *Sprachlaute* oder genauer durch den *phonematischen Wert*, den der Laut dabei erhält. Neben dem ziellosen egozentrischen Selbstgespräch und anstatt diesem noch im Biologischen verankerten “Zungendelirium” (nach Preyers Ausdruck), entsteht und wächst allmählich im Kinde eine Unterhaltungsintention. Wir wohnen der ersten Äusserungen seines sozialen Lebens bei : das Kind sucht die Anreden zu beantworten und sich in allem, sogar im Wechsel der Stimmstärke seinem Redepartner anzupassen ; der kleine Anfänger lernt zunächst das Lautphänomen, welches er hervorbringt, hervorbringen hört, im Gedächtnis behält und erst unmittelbar, dann aber auch mittelbar (metallisch) wiedererzeugt, als etwas identisches wiederzuerkennen. Er unterscheidet es bereits von den übrigen gehörten, behaltenen und wiederholten Lautphänomenen, und diese als ein intersubjektiver und dauernder Wert empfundene Unterscheidung strebt nach einer Bedeutung. Zum verlangen, am Gespräch teilzunehmen, tritt die Fähigkeit hinzu, etwas über etwas mitzuteilen : das Scheingespäch wird nun zu einem wirklichen Dialog, und sobald den Lautäusserungen “die bestimmte Absicht der Benennung beiwohnt”, so wird, wie schon Wundt mit Recht einsah, das Stadium der eigentlichen Sprachbildung eingeleitet.

Gerade diese erstmalig willkürlichen und bedeutungsheischenden Lautunterscheidungen erfordern einfache, deutliche und stabile lautliche Gegensätze, die geeignet wären, sich dem Gedächtnis einzuprägen, nach Wunsch und Bedürfnis wiedererzeugt und leicht wiedererkannt zu werden. Die ursprüngliche Selbstgenügsamkeit der vielen unverbundenen Einzelempfindungen wird für das Kind auf dem Gebiete der artikulierten Laute, sowie parallel auf dem der Farben, durch eine begriffliche Aufteilung ersetzt. An Stelle der phonetischen Fülle des Lallens tritt die phonematische Kargheit der ersten Sprachstufen, eine Art Deflation, welche die sogen. “wilden Laute” der Lallperiode in sprachliche Werte umbildet. » (J.Kin. : p. 337-338).

<sup>2668</sup> Ces développements témoignent par ailleurs d'un parti pris relativement comparable à celui qui caractérise ceux que Martinet consacre au langage enfantin. Jakobson semble en effet juger du langage enfantin du point de vue de la seule phonation, qu'il oppose à l'« image acoustique », parti pris arbitraire et qui permet déjà de mesurer l'obstacle que constitue la phonologie – dans la mesure où elle est considérée comme constitutive de la linguistique – pour l'étude du langage. Voir *infra*, la troisième partie de ce travail, et déjà ci-dessus la note 1557.

ensuite de distinctions « visant à devenir significatives » (fonction) et exigeant des « oppositions phoniques simples, nettes, stables, aptes à se graver dans la mémoire et à être réalisées à volonté » (forme). On retrouve par ailleurs *in fine*, dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, la dimension de l'agencement significatif de la langue, à laquelle nous semble renvoyer, dans ce cadre, la « répartition conceptuelle des sons articulés ». L'indépendance de la forme et de la fonction apparaît également de manière très nette dans ce développement de *Six leçons sur le son et le sens* :

« C'est vrai que déjà au cours des années 1870 quelques chercheurs ont entrevu le problème du rapport entre les sons et le sens, le problème du fonctionnement des sons au service de la langue. Mais c'est seulement après la première guerre mondiale que la linguistique a entamé l'étude systématique et conséquente des sons sous l'angle de leurs fonctions dans la langue. Cette étude est devenue une discipline spéciale de la linguistique et, au fond, ce n'est qu'avec la création de cette nouvelle discipline que l'étude des sons fut incorporée à la science du langage, à la linguistique proprement dite, car l'étude de la matière phonique en soi, l'étude des sons du point de vue moteur et acoustique, sans égard aux fonctions qu'ils remplissent dans la communication, n'appartient pas directement au domaine de la linguistique. Cette étude phonétique nous fournit des données précieuses sur la matière phonique, mais sans pouvoir nous dire comment la langue la met en œuvre, comment elle adapte cette matière brute à ses propres fins. La phonétique est hors de la linguistique comme la chimie des couleurs est hors de la théorie de la peinture proprement dite. En revanche, l'étude de l'emploi des sons dans le langage (autrement dit, des sons en qualité de signes verbaux), fait partie intégrante de la linguistique, tout comme l'étude de l'emploi des couleurs en tant que signes picturaux entre dans la théorie de l'art figuratif et particulièrement dans la science de la peinture. » (J.Lec. : p. 59-60).

La comparaison qui clôt ce paragraphe n'est pas sans rappeler ce passage du *Cours de linguistique générale*, cité dans le premier chapitre<sup>2669</sup> :

« La physiologie des sons (all. *Laut-* ou *Sprachphysiologie*) est souvent appelée "phonétique" (all. *Phonetik*, angl. *phonetics*). Ce terme nous semble impropre ; nous le remplaçons par celui de *phonologie*. Car *phonétique* a d'abord désigné et doit continuer à désigner l'étude des évolutions des sons ; l'on ne saurait confondre sous un même nom deux études absolument distinctes. La phonétique est une science historique ; elle analyse des événements, des transformations et se meut dans le temps. La phonologie est en dehors du temps, puisque le mécanisme de l'articulation reste toujours semblable à lui-même.

Mais non seulement ces deux études ne se confondent pas, elles ne peuvent même pas s'opposer. La première est une des parties essentielles de la science de la langue ; la phonologie, elle, – il faut le répéter, – n'en est qu'une discipline auxiliaire et ne relève que de la parole (voir p. 36). Sans doute on ne voit pas bien à quoi serviraient les mouvements phonatoires si la langue n'existait pas ; mais ils ne la constituent pas, et quand on a expliqué tous les mouvements de l'appareil vocal nécessaires pour produire chaque impression acoustique, on n'a éclairé en rien le problème de la langue. Celle-ci est un système basé sur l'opposition psychique de ces impressions acoustiques, de même qu'une tapisserie est une œuvre d'art produite par l'opposition visuelle entre des fils de

---

<sup>2669</sup> Avec le passage du troisième cours qui en constitue la source. Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 151-154.

couleurs diverses ; or, ce qui importe pour l'analyse, c'est le jeu de ces oppositions, non les procédés par lesquels les couleurs ont été obtenues. » (Saussure, 1972 : p. 55-56).

Au « système basé sur l'opposition psychique de ces impressions acoustiques » répond cependant chez Jakobson « l'étude de l'emploi des sons dans le langage », et l'on retrouve de fait en premier lieu, dans ce passage de *Six leçons sur le son et le sens*, la perspective fonctionnelle d'analyse des sons « sous l'angle de leurs fonctions dans la langue », par opposition à une analyse menée « du point de vue moteur et acoustique ». Mais il s'agit ensuite de la manière dont « la langue [...] met en œuvre » la matière phonique, « adapte cette matière brute à ses propres fins », où l'on retrouve, avec l'appréhension de la langue comme agent de structuration, la distinction de la forme (« adapte cette matière brute ») et de la fonction (« à ses propres fins »). On lit de même ensuite dans « Phonology and Phonetics » (1955) :

« La manière dont le langage utilise la matière sonore, choisissant certains de ses éléments et les adaptant à des fins variées, est l'objet d'une discipline linguistique spéciale<sup>2670</sup>. » (J.PP : p. 107)

où la notion de choix se double de celle d'adaptation à des fins variées, au lieu de la notion martinettienne d'attribution. On retrouve ici, en réalité, la dimension d'élaboration structurale bien que fonctionnelle qui, comme nous l'avons vu plus haut, spécifie la phonologie de Jakobson, et qui tient notamment à une élaboration particulière de la notion d'opposition. Il était ainsi question, dans le passage de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » que nous avons cité ci-dessus, outre de « lois de la structure phonologique », lois que nous rencontrerons à nouveau ci-dessous mais que nous n'envisagerons réellement que dans le deuxième chapitre de la deuxième partie de ce travail, de transformation des données naturelles « en des qualités oppositives ». L'opposition continu/discret est également constitutive de la perspective martinettienne, où elle est corrélative de la notion d'information. Il s'agit cependant chez Martinet de découpage, là où Jakobson parle d'adaptation, c'est-à-dire, conformément à son élaboration de la notion d'opposition, de polarisation. On lit ainsi dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978) :

« Les oppositions distinctives n'ont aucun contenu positif au niveau du *signatum*, elles ne font qu'annoncer la quasi-impossibilité de mots ou de morphèmes ayant le même sens mais différant par les traits distinctifs. En fait, l'opposition réside ici non pas dans le *signatum* mais dans le *signans* : il apparaît que les éléments phoniques sont polarisés dans un but sémantique, polarisation inséparable du rôle sémiotique des traits distinctifs<sup>2671</sup>. » (J.SS : p. 58)

---

<sup>2670</sup> « The question of how language utilizes sound matter, selecting certain of its elements and adapting them to its various ends, is the field of a special linguistic discipline. » (J.PP : p. 467). Cette discipline est la phonémique. Voir la note 101 du premier chapitre.

<sup>2671</sup> « Distinctive oppositions have no positive content on the level of the *signatum* and announce only the nearly certain unlikeness of morphemes and words which differ in the distinctive features used. The opposition here lies not in the *signatum* but in the *signans* : phonic elements appear to be polarized in order to be used for semantic purposes. Such a polarization is inseparably bound to the semiotic role of distinctive features. » (J.SS : p. 47).

où apparaît à nouveau très clairement la distinction de la forme (« polarisation ») et de la fonction (« rôle sémiotique des traits distinctifs »), puis :

« La confrontation des universaux stricts (sans exceptions) et des quasi-universaux avec les traits distinctifs a pour résultat de mettre à jour un système de règles internes rigides. Le répertoire universel des possibilités parmi lesquelles chaque langue fait son choix reflète la capacité de l'esprit humain à polariser certains éléments sonores en vue d'une utilisation efficace sous forme d'oppositions distinctives. Or, le nombre extrêmement limité de traits distinctifs existants, non seulement dans une langue donnée, mais dans l'ensemble des langues du monde, montre qu'en dépit de leur grande variété seule une petite quantité de productions acoustico-motrices se révèlent utilisables en tant que valeurs perceptives discrètes<sup>2672</sup>. » (J.SS : p. 77-78)

où s'opposent encore polarisation et « utilisation efficace sous forme d'oppositions distinctives<sup>2673</sup> ». La dimension de l'information est très nette dans « Franz Boas' Approach to Language » (1943), où Jakobson parle de « conversion » des matières phonique et sémantique en valeurs linguistiques :

« In accordance with these general views<sup>2674</sup>, Boas endeavors "to subject the whole range of linguistic concepts to a searching analysis", and in his descriptive studies of various Indian languages he tries to seize their "inner form" and to attain the most objective, most literal, and least distorted translation of their unconscious categories into the language of scientific formulations. From the start he distinctly saw the cardinal task in its double aspect : as a limited number of sounds and sound-clusters have been selected by each single language (and moreover by human language in general) from the infinitely large mass of possible sounds and sound-clusters, so the infinitely varied range of ideas has been reduced by classification in each single language (and moreover in human language in general) to a lesser number. Thus the search has to specify the bilateral "selection of material used for expression" : the choice of sound features to discriminate concepts and the choice of conceptual features to be "recognized by the symbol of the same sound complex". This two-sided selection converts foreign bodies into linguistic values ; it creates fixed PHONEMIC units from the sound matter and fixed SEMANTIC units from the conceptual matter<sup>2675</sup>. » (J.Fr. : p. 479-480).

---

<sup>2672</sup> « The perusal of strict, exceptionless universals and near-universals in regard to the distinctive features reveals a system of rigid internal rules. The universal repertory of possibilities from which a given language makes a selection reflects the capability of the human mind to polarize certain sound elements for their efficient use as distinctive oppositions. The highly restricted number of distinctive features extant not only in a single language but also in the world's languages as a whole shows that in comparison with the great variety of acoustico-motor productions, only a very small number appear to be utilizable as discrete perceptual values. » (J.SS : p. 64).

<sup>2673</sup> Notons par ailleurs qu'il ne s'agit plus, dans ce dernier passage, de langue mais de « l'esprit humain ». Il s'agit en réalité, comme nous le verrons, d'une entité tout à fait confuse, tout à la fois psychologique, linguistique et biologique, et que Jakobson désigne volontiers du terme de « langage ». Un long développement de « On the Identification of Phonemic Entities » (1949) que nous citerons ci-dessous (J.Id. : p. 422-424) donne un bel exemple de cette confusion : l'agent de structuration y est successivement désigné par les syntagmes suivants : « notre activité organisatrice », « les entités phonologiques », « la langue », « la culture », « la pensée humaine », « la pensée », « le langage ».

<sup>2674</sup> Voir J.Fr. : p. 478-179, cité *infra*.

<sup>2675</sup> « En accord avec ces vues générales, Boas s'efforce de "soumettre l'ensemble du champ des concepts linguistiques à une analyse rigoureuse", et dans ses études descriptives de diverses langues indiennes il essaie de saisir leur "forme intérieure" et de parvenir à la traduction la plus objective, la plus littérale et la moins déformée

Jakobson résume ici la pensée de Boas, et la prise en compte de la matière sémantique constitue de fait un hapax dans notre corpus, où il avant tout question de la matière phonique. La dualité de l'analyse structurale et de l'analyse fonctionnelle intervient beaucoup plus tôt chez Jakobson que chez Martinet, ce pour quoi nous avons pu opposer, lors de notre précédente analyse des textes de Jakobson, l'analyse fonctionnelle du son à l'analyse structurale du sens. Dès lors, cette quasi-exclusion de la substance sémantique équivaut à une subordination de la forme à la fonction et, par là, à la problématique des rapports son/sens. Nous venons cependant de voir que la forme jakobsonienne implique précisément une relative indépendance de la forme à l'égard de la fonction, la problématique des rapports son/sens cédant ainsi la place à la problématique structurale. Comme nous le soulignons ci-dessus, la notion jakobsonienne de forme est de fait un produit de l'élaboration structurale qui vient doubler, dans la réélaboration jakobsonienne du concept saussurien de valeur, la problématique fonctionnelle. Le déplacement d'objet des éléments aux relations que nous avons essayé de mettre en évidence plus haut apparaît ainsi de manière très nette dans certains développements relatifs aux rapports de la forme à la substance. On lit notamment dans « On the Identification of Phonemic Entities » (1949) :

« In dissociating the phoneme into distinctive features we isolate the ultimate linguistic constituents charged with semiotic value. When determining their specific essence, do we slip from the linguistic level into physical or physiological criteria and sin thereby against the epigraph of this paper ? One must recognize that language obviously pertains to the domain of culture and that even the minutest element charged with semiotic value is a manifestation of culture, for instance, the “functional role” played by the opposition voiced and unvoiced consonants in Serbocroatian. But as far as the phonic essence of this opposition is concerned, one would be tempted to assign it not to culture but to nature as a purely material phenomenon.

Certainly the existence of sound production with or without glottal vibrations is conditioned by the structure of our vocal apparatus, and the subsequent difference of the acoustic effect is a physical phenomenon. The phoneticians have ascertained that the emission of consonants presents an infinity of degrees and shades with regard to the participation of voice : the glottis can be closed to a greater or lesser degree ; the vibrations of the vocal cords can be of different amplitude ; and the phase at which they begin or cease can vary. Thus, the glottis is capable of producing diverse nuances in the matter of consonantal voicing, but only the opposition “presence vs. absence of voicing” is utilized to differentiate word meanings.

Since the sound matter of language is a matter organized and formed to serve as a semiotic instrument, not only the significative function of the distinctive features but even their phonic essence is a cultural artifact. Of course, it must reckon with natural limitations ; it is, to use Saussure's apt expression, “*en quelque sorte imposé par la*

---

de leurs catégories inconscientes dans le langage des formulations scientifiques. Dès le début il vit distinctement la tâche cardinale dans son double aspect : de même qu'un nombre limité de sons et de groupes de sons a été sélectionné par chaque langue en particulier (et au-delà par le langage humain en général) dans la masse infiniment grande des sons et des groupes de sons possibles, de même le champ infiniment varié des idées a été réduit par classification dans chaque langue particulière (et au-delà dans le langage humain en général) à un nombre moindre. En conséquence la recherche a à spécifier la “sélection [bilatérale] du matériau utilisé pour l'expression” : le choix des traits phoniques pour discriminer les concepts et le choix des traits conceptuels qui seront “reconnus par le symbole du même complexe de sons”. Cette sélection bilatérale convertit des corps étrangers en valeurs linguistiques ; elle crée des unités PHONÉMIQUES fixes à partir de la matière phonique et des unités SÉMANTIQUES fixes à partir de la matière conceptuelle. »

*nature*”. But at the same time our organizing activity superimposes its own rules. Phonemic entities draw on the gross sound matter but readjust this extrinsic stuff, dissecting and classifying it along their own lines. Above all, the procedure is one of selection. Among a multitude of acoustico-motor possibilities, there is a restricted number upon which language chooses to set a value.

Where nature presents nothing but an indefinite number of contingent varieties, the intervention of culture extracts pairs of opposite terms. The gross sound matter knows no oppositions. It is human thought, conscious or unconscious, which draws from this sound matter the binary oppositions for their phonemic use. The term *opposition* (or correspondingly, *contrast*) is currently used in modern linguistic literature, but it is still opportune to recall the vital implications of this concept as, for instance, H. J. Pos neatly formulated them : “L’opposition n’est pas un fait isolé : c’est un principe de structure. Elle réunit toujours deux choses distinctes, mais qui sont liées de telle façon, que la pensée ne puisse poser l’une sans poser l’autre. L’unité des opposés est toujours formée par un concept, qui, implicitement, contient les opposés en lui et se divise en opposition explicite quand il est appliqué à la réalité concrète. ... L’opposition dans les faits linguistiques n’est pas un schéma que la science introduit pour maîtriser les faits, et qui resterait extérieur à ceux-ci. Son importance dépasse l’ordre épistémologique : quand la pensée linguistique range les faits d’après les principes d’opposition et de système, elle rencontre une pensée qui crée ces faits mêmes.”

As music imposes upon sound matter a graduated scale, similarly language imposes upon it the dichotomous scale which is simply a corollary of the purely differential role played by the phonemic entities. The consonantal opposition of strong and weak is achieved by varying degrees of air output (*débit* in Rousselot’s terminology) Speech sounds present an ample progression in output : the latter is higher in aspirated than in non-aspirated consonants, in fortes than in lenes, in voiced than in unvoiced, in stops than in corresponding spirants. In different positions the relation strong/weak can be implemented by different variants : for instance, in a strong (stressed, initial, etc.) position, by an aspirated fortis stop vs. a lenis stop (voiced or unvoiced), and in a weak position by matching two non-aspirated stops – a fortis and a lenis one, or two spirants – an unvoiced and a voiced one. In Danish this opposition strong/weak is implemented, for example, by *t* vs. *d* in strong position, and by *d* vs. *ð* in weak position, so that the weak phonemes in the strong position *materially* coincides with the strong phoneme in the weak position. The relation strong/weak in any position is perfectly measurable both physically and physiologically, as in general every phonemic opposition presents, in all its manifestations, a common denominator both on the acoustic and the articulatory level. But if one should measure the sound matter without reference to the rule of dichotomy imposed upon it by language, the conclusion would be that there are “overlapping” phonemes, in the same way as a physicist with his acoustic instruments, according to H. Frei’s felicitous comparison, fails to explain why, in a given piece of music, F-flat and E represent two different values<sup>2676</sup>. » (J.Id. : p. 422-424).

---

<sup>2676</sup> « En dissociant le phonème en traits distinctifs nous isolons les constituants linguistiques ultimes dotés d’une valeur sémiotique. Quand nous déterminons leur essence spécifique, glissons-nous du niveau linguistique à des critères physiques ou physiologiques et péchons-nous par là même contre l’épigraphe de cette communication ? On doit reconnaître que la langue appartient avec évidence au domaine de la culture et que même le plus petit élément doué d’une valeur sémiotique est une manifestation de la culture, par exemple, le “rôle fonctionnel” joué par l’opposition entre consonnes voisées et non-voisées en serbo-croate. Mais dans la mesure où il s’agit de l’essence phonique de cette opposition, on peut être tenté d’assigner cette opposition non à la culture mais à la nature, comme un phénomène purement matériel.

Certainement l’existence de la production sonore avec ou sans vibrations glottales est conditionnée par la structure de notre appareil vocal, et la différence qui s’ensuit dans l’effet acoustique est un phénomène physique.



L'épigraphie de cette communication a été citée dans le premier chapitre. Elle est extraite de « On the Principles of Phonematics » (1935) :

« Les phonèmes étant des éléments linguistiques, aucun phonème ne peut être décrit correctement que par des critères linguistiques, par sa fonction dans la langue. Il n'y a pas de critères extra-linguistiques qui puissent être pertinents, ni de critères physiques, physiologiques ou psychologiques<sup>2677</sup>. » (H.PP : p. 133).

---

Les phonéticiens ont établi que l'émission des consonnes présente une infinité de degrés et de nuances quant à la participation de la voix : la glotte peut être fermée à un degré plus ou moins grand ; les vibrations des cordes vocales peuvent être d'amplitude différente ; et la phase à laquelle elles commencent ou cessent peut varier. La glotte est ainsi capable de produire diverses nuances dans la matière du voisement consonantique, mais seule l'opposition "présence vs. absence de voisement" est utilisée pour différencier les significations des mots.

Comme la matière sonore du langage est une matière organisée et formée pour servir comme instrument sémiotique, non seulement la fonction significative des traits distinctifs mais même leur essence phonique est un artefact culturel. Bien sûr on doit compter avec des limitations naturelles ; cet artefact est, pour utiliser l'expression adéquate de Saussure, "*en quelque sorte imposé par la nature*". Mais en même temps notre activité organisatrice surperpose ses propres règles. Les entités phonologiques s'habillent de la matière phonique brute mais réajustent cette substance extrinsèque, la disséquant et la classifiant le long de leurs propres lignes. Surtout, la procédure est une procédure de sélection. Parmi une multitude de possibilités acoustico-motrices, il y en a un nombre restreint qui sont choisies par le langage pour y installer une valeur.

Là où la nature ne présente rien d'autre qu'un nombre indéfini de variétés contingentes, l'intervention de la culture extrait des paires de termes opposés. La matière phonique brute ne connaît aucune opposition. C'est la pensée humaine, consciente ou inconsciente, qui tire les oppositions binaires de cette matière phonique pour son usage phonologique. Le terme *opposition* (ou le terme correspondant de *contraste*) est utilisé couramment dans la littérature linguistique moderne, mais il est toujours opportun de rappeler les implications vitales de ce concept, telles que par exemple H. J. Pos les a nettement formulées : "L'opposition n'est pas un fait isolé : c'est un principe de structure. Elle réunit toujours deux choses distinctes, mais qui sont liées de telle façon, que la pensée ne puisse poser l'une sans poser l'autre. L'unité des opposés est toujours formée par un concept, qui, implicitement, contient les opposés en lui et se divise en opposition explicite quand il est appliqué à la réalité concrète. ... L'opposition dans les faits linguistiques n'est pas un schéma que la science introduit pour maîtriser les faits, et qui resterait extérieur à ceux-ci. Son importance dépasse l'ordre épistémologique : quand la pensée linguistique range les faits d'après les principes d'opposition et de système, elle rencontre une pensée qui crée ces faits mêmes."

De même que la musique impose sur la matière sonore une échelle graduée, de même le langage impose sur celle-ci l'échelle dichotomique qui est un simple corollaire du rôle purement différentiel joué par les entités phonémiques. L'opposition consonantique du fort et du faible est réalisée au moyen de divers degrés d'émission d'air (*débit* dans la terminologie de Rousselot). Les sons du langage présentent une ample progression dans l'émission : celle-ci est plus haute dans les consonnes aspirées que dans les non aspirées, dans les fortes que dans les douces, dans les voisées que dans les non voisées, dans les occlusives que dans les spirantes correspondantes. En différentes positions la relation fort/faible peut être implémentée par différentes variantes : par exemple, en position forte (accentuée, initiale, etc.) par une occlusive forte aspirée vs. une occlusive douce (voisée ou non voisée), et en position faible en opposant deux occlusives non aspirées – une forte et une douce, ou deux spirantes – une non voisée et une voisée. En danois, cette opposition fort/faible est implémentée, par exemple, par *t* vs. *d* en position forte, et par *d* vs. *ð* en position faible, de sorte que le phonème faible en position forte coïncide *matériellement* avec le phonème fort en position faible. La relation fort/faible dans toute position est parfaitement mesurable à la fois physiquement et physiologiquement, comme en général toute opposition phonémique présente, dans toutes ses manifestations, un dénominateur commun sur les deux niveaux acoustique et articuloire. Mais si l'on doit mesurer la matière sonore sans référence à la règle de dichotomie imposée sur elle par le langage, la conclusion sera qu'il y a des phonèmes "qui se chevauchent", de la même manière qu'un physicien avec ses instruments acoustiques, selon la comparaison heureuse de H. Frei, échoue à expliquer pourquoi, dans un morceau de musique donné, fa bémol et mi représentent deux valeurs différentes. »

<sup>2677</sup> « As phonemes are linguistic elements, it follows that no phoneme can be correctly defined except by linguistic criteria, i.e. by means of its function in the language. No extra-lingual criteria can be relevant, i.e.

Il s'agit donc là, fût-ce indirectement, d'un positionnement par rapport à la glossématique. Jakobson distingue en premier lieu entre l'« essence phonique » et le « rôle fonctionnel » d'une opposition : si ce dernier est nécessairement une « manifestation de la culture », la première pourrait sembler relever de la seule nature et ainsi se situer hors de la linguistique. La distinction est en elle-même notable, et laisse d'avance présager la distinction entre fonction et forme qui caractérise l'élaboration jakobsonienne. Jakobson oppose tout d'abord, comme Martinet, deux identités : culturelle donc linguistique, et substantielle, naturelle, démontrant ainsi l'appartenance à la langue de l'essence phonique des oppositions, dès lors « artefact culturel ». Comme nous l'avons vu ci-dessus, l'opposition entre continuum – « l'émission des consonnes présente une infinité de degrés et de nuances quant à la participation de la voix » – et sélection opérée par la langue – « mais seule l'opposition “présence vs. absence de voisement” est utilisée pour différencier les significations des mots » – est également commune à Jakobson et à Martinet. La distinction jakobsonienne de la forme et de la fonction implique cependant une importante différence de perspective. Si, en effet, l'essence phonique des oppositions est un artefact culturel, c'est dans la mesure où « la matière sonore du langage est une matière organisée et formée pour servir comme instrument sémiotique », la « fonction significative » des oppositions – dont, comme nous l'avons vu, le caractère linguistique est posé d'emblée par Jakobson – se doublant ainsi de la fonction définitoire de la langue comme « instrument régi et agencé en vue des concepts à exprimer », et la linguisticité de l'essence phonique des oppositions apparaissant dès lors avant tout comme le résultat d'une structuration. A la proposition : « Surtout, la procédure est une procédure de sélection. Parmi une multitude de possibilités acoustico-motrices, il y en a un nombre restreint qui sont choisies par le langage pour y installer une valeur. » répond de même ensuite cette autre : « C'est la pensée humaine, consciente ou inconsciente, qui tire les oppositions binaires de cette matière phonique pour son usage phonologique. » Il faut noter, par ailleurs, l'opposition proprement jakobsonienne entre « nombre indéfini de variétés contingentes » et « paires de termes opposés », ainsi que la convocation de Pos et de son « principe de structure ». C'est là, en réalité, le véritable enjeu de l'opposition entre le continuum de la matière phonique et son utilisation par la langue, et la discrétion n'en semble qu'un corollaire. On lit ainsi encore dans les *Preliminaries to Speech Analysis* (1952) :

« To be sure, articulatorily, physically, and perceptually, there exists a continuous range of degrees from whisper to full voicing, but only two polar points – the presence and the absence of voice – are picked out as distinctive features. There is a continuous variation in the shape of the lips from a close rounding to spreading and in the corresponding acoustic effects ; but the linguistic opposition flat vs. plain (e. g. German *Küste* “shore” – *Kiste* “box”) is a linguistic assignment of distinctive value to two distant lip positions and to their contrastive acoustical effects (see 2.422). In general, no language possesses more than one minimal distinction based on the size of the lip orifice.

---

neither physical nor physiological nor psychological criteria. » (H.PP : p. 157). Voir J.Id. : p. 418 pour la citation (en anglais) par Jakobson.

The dichotomous scale is the pivotal principle of the linguistic structure. The code imposes it upon the sound<sup>2678</sup>. » (J.Prel. : p. 600-601).

Or, si l'on retrouve ensuite la notion de réalisation – ou d'implémentation – et avec elle l'opposition de deux identités, physique et linguistique – il y a coïncidence matérielle mais non chevauchement de phonèmes –, la distinction des deux identités est liée à la « règle de dichotomie » et il s'agit de réalisation d'oppositions, et non d'unités. Ce point apparaît de manière encore plus nette dans les *Preliminaries to Speech Analysis* puis surtout dans *The Sound Shape of Language*. On retrouve tout d'abord, dans les *Preliminaries to Speech Analysis*, l'exemple du danois :

« Danish is another language that exhibits the opposition of strong and weak consonants. This opposition is implemented in different ways depending upon the position of the consonant in a word. Two positions are discernible in the Danish word – strong and weak. In monosyllabic words the strong position for a consonant is at the beginning of the syllable and the weak position, at its end. In strong position the strong stops are normally produced with a heavy aspiration, while their weak opposites appear as weak stops (differing from the English /b d g/ through voicelessness) ; e. g. *tag* “roof” – *dag* “day”. In weak position the strong /t/ is weakened to the level of /d/, while its weak opposite is further weakened from /d/ to the weakest level /ð/ resembling somewhat the consonant of the English *the* ; for example : *hat* [had] “hat” – *had* [hað] “hate”. Consequently, the opposition of the strong and weak phoneme remains invariant in both positions ; at the same time there is a redundant shift of both opposites induced by the weak position, which indicates that neither a stressed nor a long vowel follows. Although the weak phoneme in strong position and the strong phoneme in weak position overlap phonetically, in the strictly relational terms of distinctive features there is no overlapping :

“Two patterns are identical if their relational structure can be put into a one-to-one correspondence, so that to each term of the one there corresponds a term of the other<sup>2679</sup>. ”

Hence, an automatic detector designed to distinguish between the two positions and between the two polar terms within each of them would unerringly “recognize” both the strong and weak phoneme<sup>2680</sup> » (J.Prel. : p. 595-596).

---

<sup>2678</sup> « Il est certain qu'aux niveaux articulatoire, physique et perceptif il existe une série continue de degrés depuis le chuchotement jusqu'à la voix pleine, mais seuls deux points polaires – la présence et l'absence de la voix – sont choisis comme traits distinctifs. Il y a une variation continue dans la forme des lèvres, depuis un arrondissement resserré jusqu'à l'absence d'arrondissement, et dans les effets acoustiques correspondants ; mais l'opposition linguistique mat vs strident (par ex. l'allemand *Küste* “côte” – *Kiste* “boîte”) est une attribution linguistique de valeur distinctive à deux positions labiales distantes et à leurs effets acoustiques contrastifs (voir 2.422). En général, aucune langue ne possède plus d'une distinction minimale fondée sur la taille de l'orifice labial.

L'échelle dichotomique est le principe central de la structure linguistique. Le code l'impose aux sons. »

<sup>2679</sup> « N. Wiener, *The Human Use of Human Beings*, Boston, 1950. » (J.Prel. : p. 596, note 5).

<sup>2680</sup> « Une autre langue présentant l'opposition des consonnes fortes et faibles est le danois. Cette opposition est implémentée de différentes manières selon la position de la consonne dans le mot. Deux positions sont perceptibles dans le mot danois – forte et faible. Dans les mots monosyllabiques la position forte pour une consonne est au début de la syllabe et la position faible à la fin de celle-ci. En position forte les occlusives fortes sont normalement produites avec une inspiration importante, alors que leurs opposées faibles apparaissent comme des occlusives faibles (différant des /b d g/ anglais par leur absence de voisement) ; par ex. *tag* “toit” – *dag* “jour”. En position faible la forte /t/ est affaiblie jusqu'au niveau de /d/, tandis que son opposée faible est affaiblie plus avant, de /d/ au niveau le plus faible /ð/ qui ressemble un peu à la consonne de l'anglais *the* ; par exemple : *hat* [had] “chapeau” – *had* [hað] “haine”. En conséquence, l'opposition des phonèmes fort et faible

Sont de nouveau opposées, dans ce passage, deux identités, à un chevauchement phonétique répondant l'absence de chevauchement lorsque les choses sont envisagées « en termes strictement relationnels de traits distinctifs », mais il est par ailleurs question, dans le cadre de cette opposition, de correspondance entre deux « structures relationnelles ». On lit de même ensuite, comme nous l'avons vu plus haut :

« The instances cited show how the invariance of the minimal distinctions can be separated from the redundant features that are conditioned by the adjacent phonemes in the sequence.

The sequential arrangement of distinctive features does not generate the only type of redundancies. Another less analyzed though very important class of redundancies is conditioned by the superposition of simultaneous distinctive features. [...]

The multiplicity of distinctions traditionally accepted in the analysis of speech could be radically diminished were we to eliminate the redundancies linked to the relevant opposition of vowels and consonants. For example, it can be shown that the relation of the close to the open vowels, on the one hand, and that of the labials and dental consonants to consonants produced against the hard or soft palate, on the other, are all implementations of a single opposition : diffuse vs. compact (see 2.41), provided that the numerous redundancies contingent upon the fundamental difference between the vocalic and consonantal feature be eliminated. In their turn the relations between the back and front vowels, and between the labial and dental consonants pertain to a common opposition grave vs acute (see 2.421).

While the relational structure of these features, which are common to consonants and vowels, manifests a definite isomorphism (one-to-one correspondence), the variations are in complementary distribution. That is to say, they are determined by the different contexts in which they appear : the variations are dependent upon whether the gravity-acuteness and compactness-diffuseness features are superposed upon a vowel or a consonant<sup>2681</sup>. » (*J.Prel.* : p. 596-597).

---

demeure invariante dans les deux positions ; en même temps il y a un changement redondant des deux opposés induit par la position faible, qui indique que ni une voyelle accentuée ni une voyelle longue ne suit. Bien que le phonème faible en position forte et le phonème fort en position faible se chevauchent phonétiquement, en termes strictement relationnels de traits distinctifs il n'y a aucun chevauchement :

“Deux systèmes sont identiques si leur structure relationnelle peut être mise en correspondance terme à terme, de sorte qu'à tout terme de l'une corresponde un terme de l'autre.”

Par conséquent, un détecteur automatique conçu pour distinguer entre les deux positions et entre les deux termes polaires à l'intérieur de chacune “reconnaîtrait” sans erreur les deux phonèmes fort et faible. »

<sup>2681</sup> « Les exemples cités montrent comment l'invariance des distinctions minimales peut être séparée des traits redondants qui sont conditionnés par les phonèmes adjacents dans la séquence.

L'arrangement séquentiel des traits distinctifs ne produit pas le seul type de redondances. Une autre classe de redondances, moins analysée bien que très importante, est conditionnée par la superposition des traits distinctifs simultanés. [...]

La multiplicité des distinctions traditionnellement acceptées dans l'analyse du discours pourrait être radicalement réduite si l'on éliminait les redondances liées à l'opposition pertinente des voyelles et des consonnes. Par exemple, on peut montrer que la relation des voyelles fermées aux voyelles ouvertes d'une part, et celle des labiales et des consonnes dentales aux consonnes produites contre le palais dur ou mou, de l'autre, sont toutes deux des implémentations d'une unique opposition : diffus vs. compact (voir 2.41), à condition que les nombreuses redondances subordonnées à la différence fondamentale entre les traits vocalique et consonantique soient éliminées. A leur tour, les relations entre les voyelles d'arrière et d'avant, et entre les consonnes labiales et dentales se rattachent à une opposition commune grave vs. aigu (voir 2.421).

Tandis que la structure relationnelle de ces traits, qui sont communs aux consonnes et aux voyelles, manifeste un isomorphisme net (une correspondance terme à terme), les variations sont en distribution complémentaire.

L'exemple de *The Sound Shape of Language* est gilyak et non plus danois, mais l'argumentation est tout aussi notable :

« En fait, l'analyse de la forme phonétique du langage en traits distinctifs ne présente de difficultés que si le chercheur prend pour point de départ, non la relation mutuelle des opposés (entre diésé et non diésé par exemple), mais chacun des opposés en lui-même, car seule une démarche de nature strictement relationnelle est en mesure de saisir ce que veut accomplir le locuteur/auditeur. Ainsi, tant qu'on s'obstinait à traiter trois des unités phonétiques du gilyak, l'aspirée forte [k<sup>h</sup>], la faible [k] et la continue [x], comme trois entités séparées, on se retrouvait nécessairement avec deux relations, l'une entre les occlusives et les continues, l'autre entre deux variétés d'occlusives. Mais, dès lors qu'on s'aperçoit qu'en position initiale, forte, la forte [k<sup>h</sup>] s'oppose uniquement à la faible [k], tandis qu'en position non initiale, faible, [k] n'a en face d'elle que la continue [x], on est bien forcé de reconnaître l'équivalence des deux oppositions entre fort et faible, qui constituent une seule relation réalisée entre position forte comme occlusion plus forte vs. occlusion plus faible et, en position faible, comme présence d'occlusion vs. absence d'occlusion. Et il est remarquable que [k] fonctionne tantôt – en position forte – comme membre faible et tantôt – en position faible – comme membre fort d'une seule et même opposition ; voilà un exemple éloquent d'un phénomène où l'on a souvent cru voir, bien à tort, un “chevauchement de deux phonèmes” (Bloch, 1941). On voit en outre que, dans une approche relationnelle cohérente, la notion subjective et incontrôlable de similitude est systématiquement remplacée par le principe plus contraignant d'équivalence, inséparable pour la science des concepts de relativité et d'invariance. La complémentarité entre l'extraction de l'invariance et la détermination des variables apparaît d'ailleurs clairement dans l'exemple gilyak, où l'aspiration de [k<sup>h</sup>] et le caractère continu de [x] signalent respectivement les positions initiale et non initiale<sup>2682</sup>. » (J.SS : p. 63-64).

La substitution des relations aux éléments apparaît ici de manière très nette, Jakobson et Waugh préconisant de prendre pour point de départ non « chacun des opposés en lui-même » mais « la relation mutuelle des opposés ». A la définition relationnelle de Martinet répond alors l'appréhension de l'unité comme terme d'une opposition, et l'invariant semble dès lors

---

C'est-à-dire qu'elles sont déterminées par les différents contextes dans lesquels elles apparaissent : les variations sont dépendantes de la superposition des traits gravité-acuité et compacité-caractère diffus à une voyelle ou à une consonne. »

<sup>2682</sup> « Difficulties in the analysis of linguistic sound shape into distinctive features occur only if the inquirer takes as his point of departure not the mutual relation of opposites (e. g., that between sharp and non-sharp), but each opposite in and of itself ; a strictly relational sequence of operations is here the only one able to grasp the speaker/listener's goal. Thus, for example, as long as the three sound units of Gilyak, the strong, aspirated [k<sup>h</sup>], the weak [k], and the continuant [x], were treated as three separate entities, we were faced with two relations, one between stops and continuants and the other between two stop varieties. Yet if we realize that in the initial, strong position the strong [k<sup>h</sup>] is opposed solely to the weak [k], and that the noninitial, weak position [k] is confronted only by the continuant [x], we are forced to recognize the equivalence of the two oppositions between strong and weak, a relation which in the strong position is implemented as a stronger occlusion vs. a weaker one and in the weak position as the presence of occlusion vs. its absence. It is noteworthy that in the strong position the [k] functions as the weak member and in the weak position as the strong member of one and the same opposition : here we face an eloquent example of what has been erroneously taken for the imaginary “overlapping of two phonemes” (Bloch 1941). In a consistently relational approach, the subjective, uncontrollable notion of similarity has been deliberately replaced by the more compelling principle of equivalence, inseparably connected in science with the concepts of relativity and invariance. Moreover, the complementarity between the extraction of invariance and the determination of variables shows up clearly in the Gilyak example : the aspiration of [k<sup>h</sup>] and the continuant character of [x] signal the initial and noninitial position respectively. » (J.SS : p. 52-53).

subordonné à la réalisation d'une opposition ou, pour reprendre une expression de « Parts and Wholes in Language » (1960), à l'incarnation de la structure conçue comme structure de relations<sup>2683</sup> :

« Nagel's statement (1-e<sup>2684</sup>) – that “the word ‘whole’ may refer to a pattern of relations between certain specified kinds of objects or events, the pattern being capable of embodiment on various occasions and with various modifications” – find a wide application in language with its relational invariants and manifold contextual and stylistic variations. This kind of whole-part relation, which was for a long time underrated by linguists, has finally attracted their attention, especially in regard to the contextual variants in phonemics and grammar. In the lexical field, which so far remains the underdeveloped province of linguistics, the study of invariance and of variables is till inferior to the medieval doctrine of the *modi significandi*.

[...]

If the whole is “a pattern of relations”, then the part, as Nagel notes, may also refer to “any one of the elements which are related in that pattern on some occasion of its embodiment<sup>2685</sup>”. Thus he touches upon the fundamental difference between design and token, a whole-part relation which linguists have recognized, but without drawing all the obvious and far-reaching inferences<sup>2686</sup>. » (J.PW : 283-284).

La différence de perspective qui sépare Jakobson de Martinet apparaît de manière très nette dans la critique jakobsonienne de la position hjelmslevienne, critique dont nous avons vu plus haut la proximité avec celle de Martinet, mais dont il nous faut à présent mettre en exergue la spécificité. On lit tout d'abord, comme nous l'avons vu alors, dans « Phonology and Phonetics » (1955) :

---

<sup>2683</sup> Voir encore, pour cette notion, dans un des développements de « Verbal Communication » que nous avons cités ci-dessus, la formulation en termes de « recherche des relations équivalentes qui sous-tendent la structure d'une langue donnée » (J.Ver. : p. 82) [« search of the equivalent relations that underlie the structure of a given language » (J.Ver. : p. 85)].

<sup>2684</sup> Nagel poursuit : « However, “part” may then designate different things in different contexts. It may refer to any one of the elements that are related in that pattern on some occasion of its embodiment. Thus, if a melody (say “Auld Lang Syne”) is such a whole, one of its parts is then the first tone that is sounded when the melody is sung on a particular date. Or it may refer to a class of elements that occupy corresponding positions in the pattern in some specified mode of its embodiment. Thus, one of the parts of the melody will then be the class of first notes when “Auld Lang Syne” is sung in the key of G minor. Or the word “part” may refer to a subordinate pattern in the total one. In this case, a part of the melody will be the pattern of tones that occurs in its first four bars. » (Nagel, 1963 : p. 137).

<sup>2685</sup> Voir la note précédente.

<sup>2686</sup> « L'affirmation de Nagel (1-e) – que “le mot ‘tout’ peut renvoyer à une structure de relations entre certains types définis d'objets ou d'événements, la structure étant capable d'incarnation en diverses occasions et avec diverses modifications” – trouve une large application dans le langage avec ses invariants relationnels et ses nombreuses variations contextuelles et stylistiques. Ce type de relation tout-partie, qui fut longtemps sous-estimé par les linguistes, a fini par attirer leur attention, en particulier concernant les variantes contextuelles en phonémique et en grammaire. Dans le champ lexical, qui demeure jusqu'ici la province sous-développée de la linguistique, l'étude de l'invariance et des variables est encore inférieure à la doctrine médiévale des *modi significandi*.

[...]

Si le tout est “une structure de relations”, alors la partie, comme le note Nagel, peut aussi renvoyer à “n'importe lequel des éléments qui sont en relation dans cette structure à l'occasion d'une des incarnations de celle-ci”. Nous touchons ici à la différence fondamentale entre type et occurrence, une relation tout-partie que les linguistes ont reconnue mais sans en tirer toutes les évidentes et profondes conséquences. »

« *Le point de vue algébrique*. La conception que l'on pourrait appeler "algébrique" vise à séparer au maximum le phonème du son, et, corrélativement, la phonématique de la phonétique. Selon le champion de cette tendance, Hjelmslev, la linguistique doit devenir "une algèbre du langage, opérant avec des entités anonymes, c'est-à-dire des entités nommées arbitrairement, sans désignation naturelle". En particulier, le "plan de l'expression", comme il a rebaptisé l'aspect nommé *signans* dans la tradition stoïcienne et scolastique, et *signifiant* dans l'œuvre de celui qui a fait revivre cette tradition, Ferdinand de Saussure, doit être étudié sans recours aucun à des prémisses phonétiques.

En fait cependant, entreprendre de réduire le langage à ses invariants ultimes, au moyen d'une simple analyse de leur distribution dans le texte et sans référence à leurs corrélats empiriques, c'est courir à un échec certain. Si, en anglais, on compare les deux séquences /ku/ et /uk/, on n'obtiendra aucune information sur l'identité du premier segment dans l'un de ces exemples avec le second segment dans l'autre, à moins de mettre en jeu les propriétés sonores communes aux /k/ initial et final et celles communes à /u/ dans les deux positions. La confrontation des syllabes /ku/ et /ki/ ne nous autorise pas à assigner les deux segments initiaux à un même phonème /k/, comme deux variantes apparaissant à l'exclusion l'une de l'autre devant des voyelles différentes, à moins que nous n'ayons identifié les traits communs qui unifient les variétés rétractée et avancée du phonème /k/ et le différencient de tous les autres phonèmes de la même langue. Seul un test de ce genre nous permet de décider si le [k-] rétracté dans /ku/ est une réalisation du même phonème que le [k+] avancé dans /ki/ plutôt que du même phonème que le [g+] dans /gi/. C'est pourquoi, en dépit de l'exigence théorique d'une analyse totalement indépendante de la substance sonore, en pratique – troublante contradiction – "on tient compte de la substance à toute étape de l'analyse", comme le note Eli Fischer-Jørgensen<sup>2687</sup>. » (J.PP : p. 115-116).

Comme Martinet, Jakobson partage avec Hjelmslev le terrain de la problématique des rapports forme/substance, qu'il occupe différemment mais qu'il occupe aussi bien que lui, rompant ainsi radicalement avec la problématique saussurienne, dont nous verrons d'ailleurs dans ce qui suit que, là encore tout comme Martinet, il ne la distingue pas de la problématique hjelmslevienne. Ce développement s'inscrit en effet dans le cadre de l'examen de différentes réponses à la question cruciale, « [p]our ce qui est des liens qui unissent, et des frontières qui

---

<sup>2687</sup> « *The algebraic view*. The approach one might call "algebraic" aims at the maximal estrangement between phoneme and sound or, correspondingly, between phonemics and phonetics. The champion of this trend, Hjelmslev, calls on linguistics to become "an algebra of language, operating with unnamed entities, i.e. arbitrarily named entities without natural designation". Particularly, the "expression plane" of language, as he christened the aspect named *signans* in Stoic and Scholastic tradition and in the work of its reviver, Ferdinand de Saussure, is to be studied without any recourse to phonetic premises.

Each ventures, however, to reduce language to its ultimate invariants by means of a mere analysis of their distribution in the text and with no reference to their empiric correlates is condemned to failure. The comparison of two English sequences – /ku/ and /uk/ – will yield no information on the identity of the first segment in one of these samples with the second segment in the other sample, unless we bring into play sound properties common to initial and final /k/ and those common to /u/ in both positions. The confrontation of the syllables /ku/ and /ki/ does not authorize us to assign both initial segments to one phoneme /k/ as two variants appearing to their mutual exclusion before two different vowels, unless we have identified the common features, unifying the retracted and advanced variety of the phoneme /k/ and differentiating it from all the other phonemes of the same language. Only by means of such a test are we able to decide whether the retracted [k-] in /ku/ implements the same phoneme as the advanced [k+] in /ki/ and not the advanced [g+] in /gi/. Therefore, despite the theoretical requirement of an analysis totally independent of the sound substance, in practice "on tient compte de la substance à toute étape de l'analyse", as Eli Fischer-Jørgensen exposed the troubling discrepancy. » (J.PP : p. 474).

séparent, la phonologie (particulièrement la phonématique) et la phonétique<sup>2688</sup> » (J.PP : p. 108), « de la nature de la relation qui existe entre les entités phonologiques et le son<sup>2689</sup> » (J.PP : p. 108), entités phonologiques et sons que la glossématique « vise à séparer au maximum », « et, corrélativement, la phonématique de la phonétique ». Or, on se souvient que Jakobson opposait, dans ses premiers textes, la phonologie comme science de la forme à la phonétique comme science de la substance, tout en affirmant par ailleurs l'immanence de la forme à la parole, et ainsi à la substance. Jakobson et Halle adoptent par ailleurs la même perspective analytique que Martinet – et que Hjelmslev : la glossématique affirme que « le “plan de l'expression” [...] doit être étudié sans recours aucun à des prémisses phonétiques », Jakobson et Halle soutenant quant à eux qu'« entreprendre de réduire le langage à ses invariants ultimes, au moyen d'une simple analyse de leur distribution dans le texte et sans référence à leurs corrélats empiriques, c'est courir à un échec certain ». Un dernier point de similitude avec la critique martinettienne de la position hjelmslevienne à l'égard de la distinction forme/substance est la corrélation établie entre forme et syntagmatique, dont témoigne le passage de « étudié sans recours aucun à des prémisses phonétiques » à « réduire le langage à ses invariants ultimes, au moyen d'une simple analyse de leur distribution dans le texte et sans référence à leurs corrélats empiriques ». L'élaboration jakobsonienne fait cependant peu de place à la distinction paradigmatiche/syntagmatique, et l'on serait tenté de parler, en regard de l'élaboration martinettienne, de substitution du paradigmatiche au syntagmatique, considéré comme second et secondaire. Comme nous le notions lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, il s'agit moins en effet, chez Jakobson, d'assimilation de la forme aux relations syntagmatiques que de réduction du syntagmatique à des latitudes distributionnelles présupposant, en tant que telles, une entité définie par ailleurs. On lit ainsi ensuite dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962), également cité plus haut :

« Il n'est pas possible de confiner l'analyse phonologique aux seules relations syntagmatiques. Les tentatives pour identifier une catégorie phonologique uniquement sur la base des règles de distribution aboutissent inévitablement à une impasse. On ne peut, par exemple, citer comme définition phonologique de base des obstruents voisés du polonais le fait qu'elles sont limitées à des positions non finales, pas plus qu'on ne peut définir le wagon-restaurant comme le wagon qu'on ne trouve jamais entre deux wagons de marchandises. Pour dire que les wagons-restaurants ou les obstruents voisés n'apparaissent pas dans une position donnée, nous devons d'abord savoir comment identifier les wagons-restaurants et les distinguer des wagons de marchandises, des wagons de voyageurs et des wagons-lits, ou comment distinguer les obstruents voisés des non voisés.

Certains observateurs ont été enclins à croire que, sans aucun recours à la “substance sonore”, l'analyse d'une série de mots russes tels que /z,át/ “gendre”, /z,áp/ “terre de labours”, /z,áp/ “avait froid”, /v,ás/ “ligature”, /v,ás/ “orme”, /v,ál/ “languissant”, /dán/ “tribut”, /dán/ “donné”, /bás/ “basse”, /páx/ “aine”, /pál/ “linguet”, conduirait à une distinction entre /a/ comme phonème “central” ou simplement phonème vocalique, et les autres éléments de cette série comme phonèmes “marginaux”, consonantiques. Ces observateurs déclarent que l'entité /a/ est centrale, car elle peut apparaître seule dans un

---

<sup>2688</sup> « [f]or the interconnection and delimitation of phonology (especially phonemics) and phonetics » (J.PP : p. 468).

<sup>2689</sup> « the nature of the relationship between phonological entities and sound » (J.PP : p. 468).



texte, alors que les phonèmes marginaux ne se présentent jamais seuls. Toutefois un tel raisonnement est fondé sur l'identité présumée de tous les /a/ qui figurent dans la série. En fait, comme l'a noté D. Jones, dans des positions fortement accentuées, ces spécimens présentent au moins cinq variétés clairement distinguables, depuis un son d'avant proche de [ɛ] jusqu'à une voyelle large très arrière ; en outre, plusieurs nuances intermédiaires peuvent être détectées par l'oreille. La phonologie n'admet pas d'opérations "avec des entités anonymes". L'acte d'identification  $a_1 = a_2$  est indispensable, et il n'y a que deux façons possibles de procéder. Ou bien l'identification se fait en recourant à une notion inévitablement vague de ressemblance phonétique, ce qui constitue une introduction incontrôlée de la matière phonétique brute dans la phonologie, ou bien l'analyse phonologique considère et analyse délibérément la substance physique dans le but de faire apparaître les valeurs strictement relatives, oppositives, superposées aux "prémises phonétiques" par le code de la langue. C'est de cette dernière façon que l'étude phonologique des relations paradigmatiques surmonte les contingences phonétiques brutes et révèle la dichotomie systématique des traits distinctifs ; cette dichotomie est fondamentalement le même principe logique qui sous-tend la structure grammaticale de la langue<sup>2690</sup>. » (J.Ret.1 : p. 142-143).

On retrouve en premier lieu, dans ce développement, l'association entre analyse purement distributionnelle et absence de recours à la substance phonique, et l'affirmation de l'impossibilité d'identifier une catégorie phonologique au moyen d'un examen confiné aux seules relations syntagmatiques. Mais l'argumentation est par ailleurs relativement différente – ou plus proprement jakobsonienne – : à la nécessité de recourir à la substance phonique pour identifier deux unités apparues en deux positions distinctes s'adjoint ici l'argument moins pratique (empirique) et plus ontologique de la prééminence de l'identité sur les latitudes distributionnelles. Martinet maintenait son argumentation sur le plan de la démarche analytique, affirmant d'une part l'impossibilité de se contenter de la définition syntagmatique,

---

<sup>2690</sup> « It is not possible to confine phonemic analysis to syntagmatic relations only. Attempts to identify a phonemic category on the basis of distributional rules alone unavoidably result in an impasse. One cannot, for instance, cite as the primary phonemic definition of the Polish voiced obstruents the fact that they are limited to non-final positions, any more than one could define a dining car as the car in a train which is never found between two freight cars. In order to state that diners or voiced obstruents do not appear in a given position, we must first and foremost know how to identify diners and distinguish them from freight cars, coaches, and Pullmans, or voiced from voiceless obstruents.

Some observers have been prone to believe that, without any recourse to the "sound substance", the analysis of such a series of Russian words as /z,át/ "son-in-law", /z,áp/ "ploughland", /z,áp/ "shivered", /v,ás/ "ligature", /v,ás/ "elm", /v,ál/ "languid", /dán/ "tribute", /dán/ "given", /bás/ "bass", /páx/ "groin", /pál/ "bollard", would yield a distinction between /a/ as "central", or simply, vowel phoneme, and the other elements of this series as "marginal", consonant phoneme. These observers declare the entity /a/ to be central, for it may appear alone in a text, while the marginal phonemes never stand by themselves. Such reasoning, however, is based on a preassumed sameness of all the /a/'s which figure in the series. As a matter of fact, as D. Jones has noticed, these specimens present at least five fairly distinguishable varieties, beginning with a front sound close to [ɛ] and ending with a very back wide vowel ; moreover, several intermediate shades may be detected by the ear. Phonemics admits no operations "with unnamed entities". The identifying act,  $a_1 = a_2$  is indispensable, and there are only two possible courses. Either the identification is made by resort to an unavoidably vague notion of phonetic resemblance, which is an uncontrolled infiltration of gross phonetic matter smuggled into phonology, or phonemic analysis deliberately considers and processes the physical matter in order to elicit the strictly relative, oppositive values superimposed on the "phonetic premises" by the coding rules of language. It is in the latter way that phonemic study of paradigmatic relations overcomes the gross phonetic contingencies and discloses the consistent dichotomy of the distinctive features which is basically the same LOGICAL PRINCIPLE that underlies the grammatical structure of language. » (J.Ret.1 : p. 639-640).

et d'autre part la nécessité, dans le cas d'une définition purement syntagmatique, de procéder à une identification empirique préalable des unités. L'argument ontologique jakobsonien, peu différent en substance, mais distinct quant à ses enjeux, implique quant à lui la claire assomption d'une redéfinition de la notion de forme, qui n'est chez Martinet que tangentielle. Il faut noter, en effet, que l'argument jakobsonien est en réalité relativement captieux. Nous avons vu plus haut que la position hjelmslevienne n'impliquait en rien « l'identité présumée de tous les /a/ qui figurent dans la série », mais au contraire l'assignation à /a/ de toute entité centrale. Aussi l'affirmation que « [l]a phonologie n'admet pas d'opérations "avec des entités anonymes" » et que « [l]'acte d'identification  $a_1 = a_2$  est indispensable » est-elle moins une réfutation de la théorie hjelmslevienne qu'une thèse proprement jakobsonienne, instaurant, en face de la « forme pure » des glossématiciens la « forme substantielle » ou la « substance formée » que Jakobson se donne pour objet. Jakobson a alors beau jeu d'opposer identification par recours « à une notion inévitablement vague de ressemblance phonétique, ce qui constitue une introduction incontrôlée de la matière phonétique brute dans la phonologie » et identification par analyse de la substance physique « dans le but de faire apparaître les valeurs strictement relatives, oppositives, superposées aux "prémisses phonétiques" par le code de la langue ». Notons qu'il n'est pas question, dans cette argumentation, de la fonction, mais seulement de la structure, et ainsi de l'aspect horizontal de la valeur : « faire apparaître les valeurs strictement relatives, oppositives », « révèle la dichotomie systématique des traits distinctifs », structure non exempte d'une certaine dimension d'information : « superposées aux "prémisses phonétiques par le code de la langue" », « surmonte les contingences phonétiques brutes ». On lit en revanche, comme nous l'avons vu plus haut, dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978) :

« La recherche de règles distributionnelles à la fois obligatoires et probabilistes constitue donc une tâche importante pour l'étude des traits distinctifs. Mais il s'agit d'une tâche qui, non seulement ne se suffit pas à elle-même, mais n'est en aucune façon réalisable sans un recours constant, d'une part, à la substance phonique et, d'autre part, à la face sémantique des traits en question. C'est là un fait qu'on a souvent cherché à nier. Sur le premier point, que les traits distinctifs consistent en oppositions formelles spécifiées et individualisées par le matériau phonique dont elles sont faites, certains partisans radicaux de la glossématique se sont efforcés d'extraire le système des constituants premiers sans la moindre référence à cette substance phonique. L'un d'entre eux, par exemple, au cours d'une discussion animée au Cercle linguistique de Copenhague, le 26 mai 1950, attaqua la conception pragoise du langage (voir Fischer-Jørgensen, 1966 : 26 et suiv.) en arguant que, pour une langue artificielle avec des formants tels que *a*, *pa*, *ta* et *at*, il existait un moyen pratique d'extraire la voyelle *a* en la définissant comme le seul constituant capable d'apparaître à l'état isolé. Mais il est clair qu'une telle opération suppose que l'on sache au préalable que tous les [a] de la série représentent une seule et même entité. Si l'on s'interdit toute référence à la matière phonique, l'idée d'une équation possible entre les quatre [a] ne peut que donner l'impression d'avoir été "achetée au marché noir de la substance sonore", pour citer l'un des participants à cette discussion. Cette contrebande, cet emploi incontrôlé d'un matériau phonique brut échappant à l'analyse qui le transmuterait en forme linguistique aboutit à ouvrir sans raison un abîme infranchissable entre la forme et la substance inarticulée.

D'autre part, certains ont essayé de déterminer les phonèmes d'une langue donnée à partir de critères purement distributionnels. C'est ainsi qu'on a tenté de définir les obstruantes voisées du polonais comme étant des consonnes qui n'apparaissent pas en fin

de mot. D'où la plaisanterie, bien connue des linguistes américains : "Un wagon-restaurant est un wagon qui ne peut apparaître entre deux wagons de marchandises". Il va de soi qu'une telle définition ne peut servir à analyser la composition du train, puisque l'énoncé même de cette loi distributionnelle exige que nous sachions au préalable quels composants se laissent identifier comme wagons de marchandises ou comme wagons-restaurants, et que nous connaissions les utilités particulières de ces deux types de wagons (qui ont, du reste, donné naissance à leurs noms). Or, de même que la fonction première d'un wagon-restaurant est de servir des repas, le but premier du trait voisé~non voisé est de servir à distinguer des significations verbales (tâche qui, là encore, explique que l'on ait ajouté l'attribut "distinctif" au nom "trait"). Certes, les règles distributionnelles appliquées aux traits viennent en spécifier le rôle discriminatoire, ainsi que les contraintes pesant sur le rôle et l'interaction entre traits distinctifs, redondants et configuratifs ; mais ces règles ne sauraient fonder la définition et la spécification des traits distinctifs. Il en résulte donc une primauté des traits sur les règles qui limitent le champ d'action des oppositions distinctives. C'est l'existence de ces oppositions organisées en système qui permet aux sons d'être porteurs de sens et au langage de remplir ses fonctions. Des "règles de circulation" aident à réguler la communication, mais, sans véhicules, il n'y aurait pas de circulation<sup>2691</sup>. » (J.SS : p. 68-69).

Le développement s'ouvre ici sur l'affirmation de la nécessité de recourir non seulement à la substance phonique, mais également à la « face sémantique » des traits distinctifs. Les deux

---

<sup>2691</sup> « The search for both compulsory and probabilistic distributional rules is a pertinent task within the study of distinctive features, but it is neither self-sufficient nor even achievable without constant recourse both to the sound matter and to the semantic facet of any feature. Stubborn arguments intended to vitiate the indispensability of both of these aspects have been raised repeatedly in linguistic literature.

The distinctive features consist of formal oppositions specified and individualized by the phonic prerequisites they are built of. Radical partisans of glossematics have endeavored to extract the system of primitive constituents with no reference to sound substance at all. On May 26, 1959, in a lively discussion in the Copenhagen Linguistic Circle, a staunch partisan of glossematics, which presumed to liberate "form" from "substance", attacked the Prague views of language (cf. Fischer-Jørgensen 1966 : 26ff.). For an artificial language with such formatives as *a*, *pa*, *ta*, and *at*, this discussant believed he had found a practicable way to extract the vowel *a* by characterizing this constituent as the only one able to appear by itself. Such an operation, however, presupposes the knowledge that the [a]'s of this whole series implement one and the same entity. If all reference to the phonic matter is prohibited, the idea of the four equated [a]'s appears to be, as was polemically stated in a methodological argument, "bought on the black market of sound substance". Such contraband, uncontrolled use of sound material unsubjected to analytic operations which would transmute this raw material into a linguistic form, creates an illegitimate, unbridgeable chasm between form and inarticulate substance. On the other hand, attempts have been made to determine the phonemes of a given language through purely distributional criteria. Thus, for instance, Polish voiced obstruents were tentatively defined as consonants which do not occur at the end of a word. Such methodological tentatives gave rise to a witty definition popular a while back among American linguists : "a dining car is a car which cannot occur between two freight cars." We cannot use this definition as a point of departure in an analysis of the train's composition because in order to state this distributional law we must know beforehand which of the train's constituents may be identified as freight cars and which as dining cars, and we must recognize the specific tasks of these two kinds of cars (which even gave rise to their names, referring to "freight" and "dining"). The primary function of a dining car is to serve meals, just as the primary aim of the feature voiced~voiceless is to serve as a device for the distinction of verbal meaning (and this task brought about the addition of the attribute "distinctive" to the noun "feature"). Both a dining car which is not destined to provide meals and a distinctive feature which does not serve to differentiate meanings are contradictions in terms. The distributional rules applied to the features specify the latter's sense-discriminative role, the constraints on this role, and the interplay between the distinctive, redundant, and configurative features, but such rules can hardly underlie the definition and specification of the distinctive features. This situation implies the primacy of the features over the rules which limit the operativeness of distinctive oppositions which enables sounds to carry a meaning and language to fulfill its functions. "Traffic rules" help to regulate communication, but without vehicles there would be no traffic. » (J.SS : p. 56-57).

pans de l'argumentation sont cependant totalement similaires et Jakobson et Waugh développent en réalité deux fois le même argument. On retrouve tout d'abord l'objet jakobsonien que sont les « oppositions formelles spécifiées et individualisées par le matériau phonique dont elles sont faites », et l'exemple de l'identification de la voyelle *a*, exposé de manière analogue à son exposition dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*, et conduisant de même à l'opposition de l'« emploi incontrôlé d'un matériau phonique brut échappant à l'analyse » à une analyse « transmut[ant] » ce matériau phonique en « forme linguistique ». Jakobson et Waugh entendent ensuite opposer aux tentatives d'analyse purement distributionnelle la nécessité du recours à la fonction des traits distinctifs. L'analogie du wagon-restaurant met à nouveau en jeu l'argument ontologique que venait illustrer l'exemple de l'identification de la voyelle *a*. Mais cette analogie est par ailleurs tout à fait fallacieuse, dans la mesure où si un wagon-restaurant se distingue effectivement d'un wagon de marchandises par sa fonction, la fonction des traits distinctifs est en revanche la même pour tous les traits distinctifs qui ne se distinguent que par leur propriété substantielle. Autrement dit, il s'agit moins de définir les traits distinctifs par leur fonction que, à nouveau, de la nécessité de leur définition substantielle, et la similitude des deux argumentations renvoie ainsi à un postulat unique. La fonction, comme chez Martinet, est principe d'analyse, outil d'une intégration de la substance phonique à la langue dans le cadre d'une définition de celle-ci comme instrument de communication, et nous soulignons ainsi, lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, la spécificité, au regard de l'élaboration hjelmslevienne, de cette mise en jeu corrélatrice de la substance et de la fonction, marques du cadre et de la problématique des rapports son/sens. Mais la fonction apparaît par ailleurs, comme dans les développements cités ci-dessus, dans sa dimension de constituant de la définition de la langue comme instrument de communication, solidaire d'un agent de structuration plutôt que réel principe d'analyse<sup>2692</sup>. Ainsi passe-t-on, dans les dernières lignes du développement, des traits

---

<sup>2692</sup> On notera, à cet égard, ce passage de « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961), cité ci-dessus, où la fonction ou la « face sémantique » apparaissent sous la forme plus vague de « considérations sémantiques », dont on il est difficile de savoir si elles renvoient à la substance sémantique ou au domaine du sens que Jakobson voudrait voir au cœur de l'analyse des unités significatives, ou à un principe d'analyse : « As we have already observed, the unaccountable fear of a slip into the phonetic substance may hamper the phonemic typology of languages and the discovery of general phonological laws. Likewise, the exclusion of semantic considerations (which has been a tantalizing experiment in grammatical descriptions) would be, with respect to typology, a flat contradiction in terms. » [« Comme nous l'avons déjà observé, la peur inexplicable d'un dérapage dans la substance phonétique peut entraver la typologie phonémique des langues et la découverte de lois phonologiques générales. De même, l'exclusion des considérations sémantiques (qui a été une expérience terriblement attrayante dans les descriptions grammaticales) serait, au regard de la typologie, une nette contradiction dans les termes. »] (J.Imp. : p. 586). Y fait écho, dix ans plus tard et quelques années avant *The Sound Shape of Language*, ce long développement de « Verbal Communication », dont nous avons souligné plus haut l'ambiguïté et dont on notera également à présent, en le citant plus complètement, que le rôle de la structure phonologique dans la perception y vient illustrer la nécessité de prendre en compte la « valeur significative » dans l'analyse des sons : « Ces deux dyades – marqué/non marqué et variation/invariance – sont indissolublement liées à l'essence même du langage, au fait que, comme le dit Edward Sapir (1884-1939), “le langage est le moyen de communication par excellence dans toute société connue”. Tout ce que le langage peut et doit communiquer réside tout d'abord et surtout dans une liaison intime et nécessaire avec le sens, et comporte toujours une certaine information sémantique. La promotion du sens comme aspect central de l'analyse structurale s'est affirmée de plus en plus dans les entreprises linguistiques internationales des cinquante dernières années. Ainsi, par exemple, il y a vingt ans, le linguiste français Emile Benveniste, l'une des figures éminentes

---

du courant structuraliste, déclarait dans une étude fondamentale, “La classification des langues” (voir ses *Problèmes de linguistique générale*, 1966) : “Une réflexion un peu attentive sur la manière dont une langue, dont toute langue se construit” se ramène “à la question centrale de la signification”, et les linguistes sauront “retrouver dans les structures linguistiques des lois de transformation, comme celles qui permettent, dans les schémas opérationnels de la logique symbolique, de passer d’une structure à une structure dérivée et de définir des relations constantes”.

Des expériences réductionnistes ostensibles et diverses furent faites en Amérique ; tout d’abord des efforts répétés “pour analyser la structure linguistique sans référence à la signification” ; dans des entreprises ultérieures, l’exclusion du sens de l’étude des structures grammaticales s’est manifestée dans des slogans tels que “la description linguistique moins la grammaire égale la sémantique”. Tous ces essais furent incontestablement d’un considérable intérêt, particulièrement parce qu’ils ont réussi à nous procurer une démonstration spontanée du critère sémantique omniprésent, quel que soit le niveau et le constituant de langue examiné. On ne peut plus longtemps jouer à cache-cache avec la signification et évaluer les structures linguistiques indépendamment des problèmes sémantiques. Quel que soit le point du spectre linguistique que nous traitons, des composants phoniques des signes verbaux jusqu’au discours en son entier, nous sommes obligés de garder à l’esprit que tout dans le langage est doué d’une certaine valeur significative transmissible. C’est ainsi que, lorsque nous traitons des sons du langage, nous devons tenir compte du fait qu’ils sont essentiellement différents de tous les autres phénomènes audibles. Une récente et surprenante découverte montre que, lorsqu’on présente simultanément deux sons aux deux oreilles, tous les signes verbaux tels que des mots, des syllabes sans aucun sens, et même des sons du langage pris isolément, sont mieux discernés et identifiés par l’oreille droite, et que tous les autres stimuli acoustiques, tels que la musique et les divers bruits ambiants, sont mieux reconnus par l’oreille gauche. Les composants phoniques du langage doivent leur position particulière dans l’aire corticale et, de façon correspondante, dans la région de l’oreille, uniquement à leur fonction verbale et, de là, une constante attention pour ces fonctions qui guident nécessairement nos activités auditives doit également guider toute étude fructueuse des sons du langage.

Tout langage contient dans sa structure phonique un certain nombre limité de “traits” dits “distinctifs”, des invariants relationnels discrets et ultimes qui peuvent, à la suite d’une série de transformations, subir des altérations même drastiques à tous égards, sauf dans leurs attributs décisifs. “La nature catégorielle de l’identification perceptuelle” signalée par le psychologue Jérôme Bruner dans sa remarquable étude sur les “mécanismes nerveux dans la perception” (*Neural Mechanisms in Perception*, 1958) maintient la constance et la validité de ces traits dans la communication verbale, où ils exercent la faculté fondamentale de distinguer les sens.

Le système des traits distinctifs est un code puissant et économique ; chaque trait est une opposition binaire entre la présence d’une marque et son absence. » (J.Ver. : p. 82-84). [« These two dyads – markedness/unmarkedness and variation/invariance – are indissolubly tied to the be-all and end-all of language, to the fact, as Edward Sapir (1884-1939) put it, that “language is the communicative process par excellence in every known society”. Everything language can and does communicate stands first and foremost in a necessary, intimate connection with meaning and always carries semantic information. The promotion of meaning to a pivotal point of structural analysis has been an ever stronger claim of international linguistic endeavors during the past five decades. Thus, for instance, 20 years ago the French linguist Emile Benveniste, one of the leading figures of the structural trend, declared in a programmatic study that in the final account careful reflection on the makeup of any language points to the “central question of meaning”, and that a deepening insight into this problem will open the way to the future discovery of “transformational laws in linguistic structures”.

True, various reductionist experiments were conducted in America. At first repeated efforts were made “to analyze linguistic structure without reference to meaning”. Some later tests confined the removal of meaning to the study of grammatical structures under such slogans as “Linguistic description minus grammar equals semantics”. All these tentative operations were undoubtedly of considerable interest, particularly since they succeeded in providing us with a graphic demonstration of the omnipresent semantic criterion, no matter what level and constituent of language is examined. One can no longer continue to play hide-and-seek with meaning and to evaluate linguistic structures independently of semantic problems. Whatever end of the linguistic spectrum we deal with, from the phonic components of verbal signs to the discourse as a whole, we are compelled to bear in mind that everything in language is endowed with a certain significative and transmissible value.

Thus in approaching speech sounds we must take into account the fact that they are cardinally different from all other audible phenomena. An astounding discovery of the recent past is that when two sounds are presented simultaneously to both ears, any verbal signals such as words, nonsense syllables and even separate speech

distinctifs au « champ d'action des oppositions distinctives », puis à l'affirmation que « [c]'est l'existence de ces oppositions organisées en système qui permet aux sons d'être porteurs de sens et au langage de remplir ses fonctions », où se distinguent à nouveau clairement l'organisation des « véhicules » et leur fonction. Il ne s'agit donc pas tant, chez Jakobson, d'ajouter l'analyse fonctionnelle à la définition syntagmatique, que de substituer une substance formée et un principe de formation à une forme pure séparée de la « substance inarticulée ». Cette substitution apparaissait déjà nettement dans les *Preliminaries to Speech Analysis* (1952) :

« The dichotomous scale is superimposed by language upon the sound matter much in the same way as the diatonic scale is superimposed upon the sound matter by the musical pattern. But just as a musical scale cannot be grasped without reference to the sound matter, so in the analysis of the distinctive features such a reference is inevitable. Knut Togeby eloquently demonstrated this by a consistent assumption of the contrary. A distinctive feature cannot be identified without recourse to its specific property.

Such an investigation is supplemented but not supplanted by an inquiry into the distribution of these features in the speech sequences. M. Joos has observed, that since the diphthong /au/ (spelled *ou* as in *council*) is never followed within a simple English word by [p b f v m], this distributional feature defines the labial class of English consonants. Such a statement, however, presupposes the identification of each of the consonants in its various occurrences. We must know that /t/ in *rout* is identical with /t/ in *rite* which is opposed to /p/ in *ripe* as grave vs. acute, *ceteris paribus*. Otherwise, we would not know that in *rout* the diphthong /au/ is followed by /t/ and not by /p/, and we could not prove the above statement.

Thus for the identification of /p/, and of every other phoneme, a reference to the specific property of each of its distinctive features is imperative<sup>2693</sup>. » (J.Prel. : p. 604).

sounds are better discerned and identified by the right ear and all other acoustical stimuli such as music and environmental noises are better recognized by the left ear. The phonic components of language owe their particular position in the cortical area, and correspondingly in the aural area, solely to their verbal functions, and henceforth a constant regard for these functions must guide any fruitful study of speech sounds.

In its sound pattern any language contains a certain limited number of “distinctive features”, discrete and ultimate relational invariants that can, under a set of transformations, endure even drastic alterations in every respect save their defining attributes. “The categorial nature of perceptual identification”, pointed out by the psychologist Jerome S. Bruner in his memorable study “Neural Mechanisms in Perception” (1956), maintains the constancy and validity of these features in verbal communication, where they exercise the fundamental faculty of semantic discrimination.

The pattern of distinctive features is a powerful and economical code : each feature is a binary opposition of a present mark and a missing mark. » (J.Ver. : p. 85-87)]. Notons par ailleurs que la citation de Benveniste met en exergue les deux aspects de la signification et de la structure.

<sup>2693</sup> « L'échelle dichotomique est superposée par le langage à la matière phonique tout à fait de la même manière que l'échelle diatonique est superposée à la matière phonique par la structure musicale. Mais tout de même qu'on ne peut comprendre une échelle musicale sans référence à la matière phonique, de même dans l'analyse des traits distinctifs une telle référence est inévitable. Knut Togeby le démontra éloquentement par la supposition cohérente du contraire. Un trait distinctif ne peut être identifié sans recours à sa propriété spécifique.

Un tel examen est complété mais non supplanté par un examen de la distribution de ces traits dans les séquences de discours. M. Joos a observé que puisque la diphtongue /au/ (épelée *ou* comme dans *council*) n'est jamais suivie dans un mot anglais simple par [p b f v m], ce trait distributionnel définit la classe labiale des consonnes anglaises. Une telle affirmation, cependant, présuppose l'identification de chacune de ces consonnes dans ses diverses occurrences. Nous devons savoir que /t/ dans *rout* est identique à /t/ dans *rite* qui est opposé à /p/ dans *ripe* comme grave vs. aigu, *ceteris paribus*. Autrement, nous ne saurions pas que dans *rout* la diphtongue /au/ est suivie de /t/ et non de /p/, et nous ne pourrions pas prouver l'affirmation ci-dessus

On retrouve en effet ici l'argument de l'insuffisance de l'examen des latitudes combinatoires, avec sa composante ontologique, mais le développement s'ouvre sur la conception jakobsonienne de la forme linguistique comme échelle dichotomique superposée par le langage à la matière phonique et inhérente à la celle-ci comme l'est l'échelle diatonique, autrement dit comme forme substantielle ou substance formée, tout à la fois l'une et l'autre dans la mesure où la structure suppose alors un agent de structuration. On lit encore ensuite dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961) :

« The “logical operations” which H. J. Pos, the outstanding Dutch theoretician of language, apprehended in the binary oppositions of distinctive features, do indeed give the purely formal bases for a precise investigation of language typology and universals. Sol Saporta's segregation of references to vowels as “a class defined in formal terms”, from references to nasals, as a “class of phenomena defined in substance terms”, is groundless, because any distributional definition of vowels presupposes that we identify phonemes in a given position as those possessing one common oppositive feature, vocality, just as the nasal phonemes are for us those which carry the oppositive feature of nasality. In both cases we must deal with relational concepts superimposed on sensuous data<sup>2694</sup>. » (J.Imp : p. 583)

où, de même, au-delà de l'argument ontologique, la conception de la forme comme « opération logique » se substitue nettement à la définition distributionnelle que l'on pourrait vouloir opposer à une définition substantielle en termes de traits pertinents. La comparaison avec la musique est extrêmement récurrente. Elle était notamment également présente dans la réfutation de la conception hjelmslevienne qui est donnée à lire dans « Phonology and Phonetics », où le développement cité ci-dessus se poursuit de la manière suivante :

« Quant à l'exigence théorique elle-même, elle est née de l'hypothèse que, dans le langage, la forme s'oppose à la substance comme une constante à une variable. Si la substance sonore était une simple variable, alors la recherche des invariants linguistiques exigerait effectivement qu'elle soit exclue. Mais qu'il soit possible de traduire la même forme linguistique d'une substance phonique en une substance graphique, par exemple en une notation phonématique, ne prouve pas que la substance phonique, comme d'autres “substances de l'expression largement différentes”, est une simple variable. Par opposition à la parole, phénomène universel, l'écriture phonétique ou phonématique est un code occasionnel, accessoire, qui implique normalement la possibilité, pour ses usagers, de le traduire dans le code phonique sous-jacent, tandis que la capacité inverse, celle de transposer des paroles en lettres, est une faculté secondaire et beaucoup moins commune. Ce n'est qu'après avoir maîtrisé le langage parlé que l'on apprend à lire et à écrire. Il y a une différence cardinale entre les phonèmes et les unités graphiques. Chaque

---

Ainsi pour l'identification de /p/, et de tout autre phonème, une référence à la propriété spécifique de chacun de ses traits distinctifs est impérative. »

<sup>2694</sup> « Les “opérations logiques” que H. J. Pos, le remarquable théoricien du langage néerlandais, voyait dans les oppositions binaires de traits distinctifs donnent effectivement les bases purement formelles d'un examen précis de la typologie des langues et des universaux. La séparation par Sol Saporta des références aux voyelles, comme “une classe définie en termes formels”, et des références aux nasales, comme une “classe de phénomènes définis en termes de substance”, est sans fondement, parce que toute définition distributionnelle des voyelles présuppose que nous identifions les phonèmes dans une position donnée comme ceux qui possèdent un trait oppositif commun, la vocalité, tout de même que les phonèmes nasals sont pour nous ceux qui portent le trait oppositif de nasalité. Dans les deux cas, nous devons nous occuper de concepts relationnels superposés aux données sensibles. »

lettre véhicule une désignation *spécifique* – dans une orthographe phonématique, elle désigne d’habitude un des phonèmes ou une certaine série limitée de phonèmes, tandis que les phonèmes ne désignent qu’une pure *altérité* (cf. 2.3.). Les signes graphiques qui servent à interpréter les phonèmes ou d’autres unités linguistiques représentent ces unités, comme diraient les logiciens. Cette différence a des conséquences considérables qui se marquent dans les structures fondamentalement dissemblables des lettres et des phonèmes. Les lettres ne reproduisent jamais complètement les différents traits distinctifs sur lesquels repose le système phonématique, et négligent infailliblement les relations structurales entre ces traits.

Il n’y a rien dans la société humaine qui ressemble à une supplantation du code parlé par ses répliques visuelles ; on voit seulement s’ajouter à ce code des auxiliaires parasites, tandis que le code parlé, constamment et inaltérablement, continue à fonctionner. Il est tout aussi impossible de soutenir que la forme linguistique est manifestée par deux substances équipollentes – graphique et phonique – que de prétendre que la forme musicale est manifestée par deux variables – les notes et les sons. Car, de même qu’on ne peut abstraire la forme musicale de la matière sonore qu’elle organise, de même la forme, en phonématique, doit être étudiée en relation avec la matière sonore que le code linguistique choisit, réadapte, dissèque et classifie selon ses propres voies. Comme les échelles musicales, les structures phonématiques constituent une intervention de la culture dans la nature, un artifice qui impose des règles logiques au continuum sonore<sup>2695</sup>. » (J.PP : p. 116-117).

L’argumentation de Jakobson et Halle est ici relativement confuse, mêlant des considérations descriptives ou factuelles – la parole, à la différence de l’écriture, est un phénomène universel et primaire –, fonctionnelles ou structurales – phonèmes et unités graphiques ne fonctionnent pas de la même manière – et empiriques – il est impossible d’abstraire la forme phonématique, non plus que la forme musicale, de la matière sonore qu’elles organisent. Il faut remarquer, en particulier, qu’une telle succession d’arguments ne permet pas de distinguer le nécessaire du phénoménal, distinction qu’instaure en revanche,

---

<sup>2695</sup> « As to the theoretical requirement itself, it arose from the assumption that, in language, form is opposed to substance as a constant to a variable. If the sound substance were a mere variable, then the search for linguistic invariants would indeed need to expunge it. But the possibility of translating the same linguistic form from a phonic substance into a graphic substance, e.g. into a phonetic notation or into an approximately phonemic spelling system, does not prove that the phonic substance, like other “widely different expression substances”, is a mere variable. In contradistinction to the universal phenomenon of speech, phonetic or phonemic writing is an occasional, accessory code that normally implies the ability of its users to translate it into its underlying sound code, while the reverse ability, to transpose speech into letters, is a secondary and much less common faculty. Only after having mastered speech does one graduate to reading and writing. There is a cardinal difference between phonemes and graphic units. Each letter carries a SPECIFIC designation – in a phonemic orthography, it usually designates one of the phonemes or a certain limited series of phonemes, whereas phonemes designate nothing but mere OTHERNESS (cf. 2.3). Graphic signs that serve to interpret phonemes or other linguistic units stand for these units, as the logician would say. This difference has far-reaching consequences for the cardinal dissimilar patterning of letters and phonemes. Letters never fully reproduce the different distinctive features on which the phonemic pattern is based and unfailingly disregard the structural relationship of these features.

There is no such thing in human society as the supplantation of the speech code by its visual replicas, but only a supplementation of this code by parasitic auxiliaries, while the speech code constantly and unalterably remains in effect. It is no more possible to state that linguistic form is manifested in two equipollent substances – graphic and phonic – than to maintain that musical form is manifested in two variables – notes and sounds. For just as musical form cannot be abstracted from the sound matter it organizes, so form in phonemics is to be studied in relation to the sound matter which the linguistic code selects, readjusts, dissects and classifies along its own lines. Like musical scales, phonemic patterning is an intervention of culture in nature, an artifact imposing logical rules upon the sound continuum. » (J.PP : p. 474-475).



comme nous l'avons vu dans le premier chapitre<sup>2696</sup>, la théorisation saussurienne de la langue : l'argument fonctionnel et structural de la différence de fonctionnement sémiotique qui sépare les phonèmes des unités graphiques fait figure, au moins à certains égards, de reformulation, ou de traduction structurale du statut de l'écriture par rapport à la parole ; de même, l'impossibilité d'abstraire la forme phonématique de la matière phonique qu'elle organise vaut preuve de l'impossibilité de soutenir que la forme linguistique est manifestée par deux substances équipollentes, comme si la forme linguistique était dès lors nécessairement identique à la forme phonématique. Quoi qu'il en soit, l'intégration de la phonie à la langue qui est au cœur de la démarche phonologique acquiert ici une dimension supplémentaire : il s'agit, au-delà de l'appartenance des sons à la langue, de faire du son un objet linguistique. Cette dimension est encore latente dans « Phonology and Phonetics », et les dernières lignes témoignent de l'impossibilité de rompre avec la distinction forme/substance : si l'on « ne peut abstraire » la forme phonématique de la matière sonore, il faut l'étudier « en relation avec la matière sonore que le code linguistique choisit, réadapte, dissèque et classifie selon ses propres voies », à la forme phonématique inhérente à la matière répondant ainsi un agent de structuration et, par ailleurs, la possibilité d'une « relation » entre forme et matière, dont la notion même implique deux objets distincts. Il est cependant question dans « De la relation entre signes visuels et auditifs » (1963/1964/1967), des traits distinctifs comme de *significantia artificialiter* au sens d'objets construits *ad hoc* pour et par le langage :

« Pour être produite, suivie et retenue, la séquence verbale ou musicale doit remplir deux exigences fondamentales : présenter une structure systématiquement hiérarchique, et être analysable en composants ultimes, discrets et strictement modelés et définis pour leur rôle. C'est précisément le cas des traits distinctifs dans le langage et c'est de même vrai en ce qui concerne les notes dans n'importe quel type de gamme musicale. Thomas d'Aquin a clairement formulé la même idée. Lorsqu'il définit les traits caractéristiques que présentent les composants phoniques du langage, il déclare que ce sont des *significantia artificialiter*. Ils fonctionnent comme unités significatives dans un arrangement artificiel<sup>2697</sup>. » (J.Vis. : p. 108)

auquel il faut ajouter cette affirmation de l'un des deux textes originaux :

---

<sup>2696</sup> Voir par ailleurs la troisième partie de ce travail. On touche à nouveau ici au problème de l'hétérogénéité du langage.

<sup>2697</sup> « The verbal or musical sequence, if it is to be produced, followed and remembered, fulfills two fundamental requirements – it exhibits a consistently hierarchical structure and is resolvable into ultimate, discrete, strictly patterned components designed *ad hoc* (or, in Thomas Aquinas's terminology, *significantia artificialiter*). No similar components underlie visual sign sets, and even if some hierarchical arrangements appears, it is neither compulsory nor systematic. It is the lack of these two properties that disturbs and rapidly fatigues us when we watch an abstract film, and which inhibits our perceptive and mnemonic abilities. » [« (ou, dans la terminologie de Thomas d'Aquin, *significantia artificialiter*). Aucun composant similaire ne sous-tend les ensembles de signes visuels et même si un arrangement hiérarchique apparaît, il n'est ni obligatoire ni systématique. C'est l'absence de ces deux propriétés qui nous dérange et nous fatigue rapidement quand nous regardons un film abstrait, et qui inhibe nos capacités perceptives et mnésiques. »] (J.Vis.1 : p. 336), et « This is precisely the case with the distinctive features in language and it is likewise exact about notes as members within any type of musical scale. The same idea was clearly formulated by Thomas of Aquinas. When defining the characteristic traits presented by the phonic components of language, he stated that they are *significantia artificialiter*. They act as significant units in an artificial arrangement. » (J.Vis.2 : p. 341), qui fait suite au développement cité tout juste ci-dessus. (J.Vis.2 : p. 341).

« What, on the other hand, is typical for sequential signs, especially verbal and musical ? They show us two essential features. First, both music and language present a consistently hierarchized structure, and, second, musical as well as verbal signs are resolvable into ultimate, discrete, rigorously patterned components which, as such, have no existence in nature but are built ad hoc<sup>2698</sup>. » (J.Vis.2 : p. 341).

On lit en outre dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978) :

« Au milieu de ce siècle, la théorie dite “glossématique”, développée et défendue par Louis Hjelmslev (1899-1965), accusait l’analyse en traits de sauter, une fois de plus, de la forme linguistique à la substance physique. Mais, comme l’a bien senti Eli Fischer-Jørgensen (1966<sup>2699</sup>), cette séparation artificielle entre substance et forme linguistique ne tient pas du tout compte de la mise en place des oppositions, qui constitue une opération manifestement formelle, logique et profondément inhérente au code verbal. En outre, l’idée même d’une substance sonore indépendante de la structuration linguistique néglige le fait que les sons du langage, existant uniquement pour les besoins de celui-ci, sont donc adaptés à des buts (voir plus haut p. 41 et suiv.<sup>2700</sup>). La dichotomie substance/forme se révèle fictive<sup>2701</sup>. » (J.SS : p. 58).

A la « séparation artificielle entre substance et forme linguistique » Jakobson et Waugh opposent ici non seulement l’existence d’une substance formée, mais également l’inexistence d’autre substance que linguistiquement formée. Nous avons vu que Martinet conserve en revanche la distinction forme/substance. Jakobson ne la rejette qu’au prix de ce paradoxe consistant à postuler l’existence d’une forme sans substance, et dont témoigne la dualité structure/agent de structuration, ainsi que l’ambivalence de la critique de la position hjelmslevienne, où se conjuguent postulat d’une substance formée au lieu d’une forme pure et reconnaissance d’un autre type de forme, principe de structuration ou forme intrinsèquement informante, « principe logique » postulé au terme d’une réélaboration de la notion d’opposition. On lisait ainsi encore en 1970 cette critique de la position saussurienne hjelmslevisée, où les notions de « non-pertinence de la “substance” dans laquelle s’exprime la forme linguistique » et d’« arbitraire de la relation forme/substance », de même que le postulat d’une « sélection » et d’une « adaptation sémiotiques de moyens phoniques naturels », disent assez la permanence du cadre de la distinction forme/substance :

---

<sup>2698</sup> « Qu’est-ce qui, d’autre part, est typique des signes séquentiels, en particulier verbaux et musicaux ? Ils nous montrent deux traits essentiels. En premier lieu, la musique et le langage présentent tous deux une structure constamment hiérarchisée, et, en second lieu, les signes musicaux aussi bien que verbaux sont résolubles en composants ultimes discrets, rigoureusement structurés, qui, comme tels, n’ont aucune existence dans la nature mais sont construits ad hoc. »

<sup>2699</sup> Voir Fischer-Jørgensen (1966).

<sup>2700</sup> Voir notamment J.SS : p. 40-41 [p. 32-33] ci-dessous.

<sup>2701</sup> « In the Danish science of language of the middle of this century, so-called “glossematic” theory, developed and propounded by Louis Hjelmslev (1899-1965), argued against feature analysis as a new jump from linguistic form to physical substance ; but as Eli Fischer-Jørgensen (1966) rightly sensed, the artificial separation of substance from the plane of linguistic form does not account for the buildup of oppositions as a manifestly formal, logical operation profoundly inherent in the verbal code. Moreover, the idea itself of a sound substance independent of linguistic patterning disregards the fact that speech sounds, made solely for the needs of language, are adapted to its purpose (cf. above, p. 33 f.). The dichotomy of substance and form proves to be fictitious. » (J.SS : p. 47-48).

« Les observations de Saussure au sujet de la non-pertinence de la “substance” dans laquelle s’exprime la forme linguistique et sur l’arbitraire de la relation entre la forme et la substance ont été mises à l’épreuve et ont dû finalement faire place à une conception hiérarchique du caractère primordial de la langue parlée et de ses substituts graphiques et à l’idée bien arrêtée qu’il convient de procéder à l’étude exhaustive et comparative des propriétés autonomes distinctes de la langue parlée et de la langue écrite. Les systèmes des distinctions significatives apparaissent fondés sur une sélection et une adaptation sémiotiques de moyens phoniques naturels ; on a tenté, en partant d’un point de vue strictement relationnel, d’établir une typologie des systèmes phonologiques existants et l’on en a déduit des lois d’implication universellement valables<sup>2702</sup>. » (J.Rel. : p. 18-19).

On lit de même, la même année, dans « Prefatory Letter to Studies in Honor of Eli Fischer-Jørgensen » :

« With every new step in Eli’s phonetic research her truly functional and herewith necessarily relational approach becomes more and more consistent and purposive ; such fundamental questions as equivalence and variation or identification and differentiation find novel answers ; and the clues to rules which underlie the patterning of the elementary units and of their bundles and sequences, step by step discard the obsolete myth of the allegedly casual and amorphous phonetic substance<sup>2703</sup>. » (J.Let. : p. 752).

La distinction forme/substance est en outre à nouveau convoquée dans les *Dialogues*, dans un passage où il apparaît nettement que l’élaboration jakobsonienne consiste en réalité en la substitution de la distinction relatif/absolu à cette distinction forme/substance, sans autre enjeu, dès lors, qu’une redéfinition de la forme :

« J’ai passé quelque temps au Danemark à travailler en étroite collaboration avec le Cercle linguistique de Copenhague, avec Viggo Brøndal (1887-1942) et Louis Hjelmslev (1899-1965), tous deux dignes héritiers de la grande tradition linguistique danoise. Nos discussions m’ont placé devant l’exigence de me concentrer davantage sur les bases théoriques de la phonologie et de présenter d’une façon plus circonstanciée, plus précise, mes thèses fondamentales. Pour ma part, je contestais l’attitude temporaire du Cercle linguistique de Copenhague qui consistait à enlever de l’objet de notre science la substance phonique du langage, j’insistais sur la nécessité de traiter rigoureusement le rapport entre la forme et la substance. En même temps, ces discussions m’incitaient à exécuter plus minutieusement la tâche que je m’étais fixée, à savoir poursuivre jusqu’au bout le principe de relativité dans l’analyse phonologique. Ce mot d’ordre avait déjà été

---

<sup>2702</sup> « Saussure’s remarks on the irrelevance of the “substance” in which the linguistic form is expressed and on the arbitrariness of the relation between form and substance were put to the test, and have finally yielded to a hierarchical view of primordial speech and its graphic substitutes and to a tenacious request for an exhaustive, comparative inquiry into the distinct autonomous properties of the oral and written varieties of language ; sound patterns utilized for the building up of meaningful distinctions [les structures phoniques utilisées pour le développement des distinctions significatives] proved to be based on a semiotic selection and adaptation of natural phonic means ; a typology of the extant phonological systems based on a strictly relational standpoint was attempted, and implicational laws of universal validity were inferred from it. » (J.Ret.2 : p. 718).

<sup>2703</sup> « Avec chaque nouveau pas dans la recherche phonétique d’Eli, son approche véritablement fonctionnelle et avec cela nécessairement relationnelle, devient de plus en plus cohérente et calculée ; des questions aussi fondamentales que l’équivalence et la variation ou l’identification et la différenciation trouvent de nouvelles réponses ; et les preuves des lois qui sous-tendent la structuration des unités élémentaires ainsi que de leurs faisceaux et séquences, écartent petit à petit le mythe obsolète de la substance phonétique soi-disant accidentelle et amorphe. »

prononcé dans les premiers tomes des *Travaux du Cercle linguistique de Prague* ; le concept même du phonème y était considéré comme une notion dérivée, comme le produit de l'idée des rapports phonologiques. Mais malgré ce postulat, on laissait encore passer ça et là dans les travaux phonologiques de tendance pragoise des années vingt et trente, certaines définitions d'unités phonologiques faites en des termes physiologiques ou physiques absolus, et non relatifs. Je dois à la vérité de dire que ces débats sur la méthodologie, à Copenhague, m'ont appris à observer une plus grande rigueur dans mes définitions pour ne pas substituer illicitement des valeurs matérielles absolues aux termes strictement relatifs qu'exige une science exacte. » (J.Dial. : p. 39-40).

A l'invariance relationnelle dont il a été question ci-dessus répond ainsi, dans *The Sound Shape of Language*, l'opposition des deux points de vue relationnel et absolu. On se souvient, en effet, de ce passage, cité *supra* en note :

« Mais attribuer ainsi aux traits distinctifs un statut fortuit et abstrait, c'est céder à la confusion courante entre abstraction vide et relativité orientée vers un but.

Car les traits distinctifs et les indices acoustiques qui servent à les reconnaître, loin de constituer un "cadre abstrait" (Fudge, 1967), supposent l'existence d'une invariance relationnelle concrète et détectable entre les deux membres opposés de chaque paire. Et, s'il arrive à l'occasion que la mise en tableau des traits distinctifs se heurte à des objections touchant à l'exactitude des mesures et au degré de précision de la description, celles-ci ne font le plus souvent que traduire une attitude sommairement "métrique", substituée au juste point de vue relationnel et topologique<sup>2704</sup>. » (J.SS : p. 104).

Il est ici question de topologie, et une notion remarquable, à cet égard, est de fait celle de transformation qui, dans la mesure où elle implique un certain dynamisme de la structure, vient donner corps à cette ambivalence du rapport jakobsonien de la forme à la substance. Dans notre corpus, cette notion apparaît pour la première fois dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » (1952), à l'occasion d'une comparaison entre linguistique et mathématiques :

« If topology is defined as the study of those qualitative properties which are invariant under isomorphic transformations, this is exactly what we did in structural linguistics, especially in phonemics, without realizing that, *mutatis mutandis*, we were making topology, like Jourdain, who spoke in prose, yet was completely ignorant that it was called prose<sup>2705</sup>. » (J.Patt. : p. 223-224).

---

<sup>2704</sup> « The presumably random and abstract status of distinctive features is, however, due to a current confusion of void abstractness with purposeful relativity.

The distinctive features and the auditory cues for their recognition, far from constituting an "abstract framework" (cf. Fudge 1967), assume a concrete and detectable invariance of relation between the two opposite members within each pair. From time to time the tabulation of distinctive features meets with imaginary arguments which question the accuracy of measurements and the degree of descriptive precision. These objections are in most cases based on the substitution of a crude metrical attitude for a sane, relational, topological treatment. » (J.SS : p. 86).

<sup>2705</sup> « Si la topologie est définie comme l'étude de ces propriétés qualitatives qui sont invariantes sous les transformations isomorphiques, c'est exactement ce que nous avons fait en linguistique structurale, en particulier en phonémique, sans nous rendre compte que, *mutatis mutandis*, nous faisons de la topologie, comme Jourdain, qui parlait en prose, mais ignorait complètement que cela s'appelait de la prose. »

On lit ensuite<sup>2706</sup>, comme nous l'avons vu plus haut, dans « Phonology and Phonetics » (1955) :

« En fait, quand nous opérons avec un phonème ou avec un trait distinctif, ce à quoi nous avons essentiellement affaire, c'est à une constante qui est présente dans les divers cas particuliers. Si nous disons qu'en anglais le phonème /k/ se rencontre devant /u/, ce n'est pas du tout la famille totale de tous ses sous-membres, mais seulement le faisceau de traits distinctifs communs à tous, qui apparaît dans cette position. L'analyse phonématique est l'étude de propriétés, invariantes à travers certaines transformations<sup>2707</sup>. » (J.PP : p. 112-113).

Il s'agit, dans ces deux passages, de propriétés qualitatives invariantes sous certaines transformations, et l'on retrouve ainsi l'appréhension de l'unité linguistique comme un invariant dans les variations. On lit de même ensuite dans « Verbal Communication » (1972) :

« Tout langage contient dans sa structure phonique un certain nombre limité de "traits" dits "distinctifs", des invariants relationnels discrets et ultimes qui peuvent, à la suite d'une série de transformations, subir des altérations même drastiques à tous égards, sauf dans leurs attributs décisifs<sup>2708</sup>. » (J.Ver. : p. 83)

puis :

« Les transformations qui procurent aux invariants diverses variations concomitantes peuvent, grossièrement, se diviser en deux sortes d'altérations contextuelles et stylistiques. Les variantes contextuelles font référence au voisinage simultané ou séquentiel du trait donné, tandis que les variantes stylistiques ajoutent un élément marqué – émotif ou poétique, ou d'auto-identification (physiognomique) – à l'information neutre, purement cognitive, référentielle, du trait distinctif. Ces variantes et variations appartiennent toutes deux au code verbal commun qui donne aux interlocuteurs la faculté de se comprendre l'un l'autre<sup>2709</sup>. » (J.Ver. : p. 84)

et enfin :

« La morphologie prolonge le modèle phonologique des traits distinctifs par une organisation également cohérente et hiérarchique de traits *conceptuels* également binaires ; ils restent invariants tout en subissant un ensemble de transformations qui

---

<sup>2706</sup> La notion de transformation apparaît également dans « Toward the Logical Description of Languages in their Phonemic Aspect » (1952), mais dans un contexte particulier : Voir J.Tow. : p. 456.

<sup>2707</sup> « In fact, when operating with a phoneme or distinctive feature we are primarily concerned with a constant which is present in the various particulars. If we state that in English the phoneme /k/ occurs before /u/, it is not at all the whole family of its various submembers, but only the bundle of distinctive features common to all of them that appears in this position. Phonemic analysis is a study of properties, invariant under certain transformations. » (J.PP : p. 472).

<sup>2708</sup> « In its sound pattern any language contains a certain limited number of "distinctive features", discrete and ultimate relational invariants that can, under a set of transformations, endure even drastic alterations in every respect save their defining attributes. » (J.Ver. : p. 86).

<sup>2709</sup> « Transformations that provide the invariants with diverse concomitant variations can be roughly divided into two kinds of alteration : contextual and stylistic. Contextual variants point to the concurrent or consecutive neighborhood of the given feature, whereas stylistic variants add a marked – emotive or poetic – annex to the neutral, purely cognitive information of the distinctive feature. Both of these invariants and variations belong to the common verbal code that endows interlocutors with the competence to understand one another. » (J.Ver. : p. 87).

convertissent les significations générales des catégories grammaticales en des significations contextuelles (y compris situationnelles) variées. De cette manière, nous évoluons d'un plan grammatical à un autre, supérieur, plus précisément de la morphologie en tant qu'étude d'unités entièrement codées à l'analyse des structures syntaxiques qui combinent des matrices codées avec une sélection libre ou, comme c'est toujours le cas dans la communication verbale, une sélection *relativement* libre de mots qui les remplissent.

Les mots présentent deux sortes de valeurs sémantiques manifestement distinctes. Leur signification grammaticale obligatoire – un concept ou un groupe de concepts relationnels catégoriels que les mots comportent toujours – s'accompagne dans tous les mots autonomes d'une signification *lexicale*. Comme les significations grammaticales, toute signification lexicale générale est à son tour un invariant qui, à la suite de diverses transformations contextuelles et situationnelles, engendre ce que Leonard Bloomfield (1887-1949) a précisément défini dans *Language* (1933) comme des "significations marginales, transférées". Elles sont comprises comme dérivées de la signification générale non marquée, et ces tropes, soit se trouvent en accord avec le code verbal, soit s'en écartent d'une manière *ad hoc*.

Les règles de la syntaxe sont ordonnées, et ses règles et leur ordre lui-même déterminent un procédé grammatical "qui ne manque jamais de fournir un concept grammatical", selon les termes subtils introduits par Edward Sapir dans *Language* (1921). Toute structure syntaxique fait partie d'une chaîne transformationnelle et toute paire de constructions partiellement synonymes manifeste une relation entre marqué et non marqué. En anglais, par exemple, le passif est marqué par rapport à l'actif non marqué ; ainsi, une expression telle que "Les lions sont chassés par les indigènes", dont le sens est similaire mais pas identique à celui de la phrase "Les indigènes chassent les lions", marque un changement de perspective sémantique de l'agent à l'objet poursuivi en portant l'attention sur "lions" et en tolérant l'omission de l'agent, comme dans "Les lions sont chassés".

Dans sa signification générale, chaque nom est un terme générique recouvrant tous les membres d'une classe ou tous les stades d'un tout dynamique. L'application contextuelle aussi bien que situationnelle de ces caractéristiques à des éléments particuliers est une transformation d'une vaste application. Ce jeu d'éléments universels et particuliers, que les linguistes sous-estiment souvent, a été discuté depuis des années par les logiciens et les philosophes du langage, comme dans le *Metalogicus* du XII<sup>e</sup> siècle de John de Salisbury à la formule de qui – *Nominantur singularia sed universalia significantur* – C. S. Peirce se réfère quand il développe la distinction cardinale entre l'"étendue" et la "profondeur" logique d'un terme<sup>2710</sup>. » (J.Ver. : p. 87-88)

---

<sup>2710</sup> « Morphology answers the phonological pattern of *distinctive* features with an equally coherent and step-like organization of equally binary *conceptual* features ; they remain invariant while undergoing a set of transformations that convert the general meanings of grammatical categories into varied contextual (including situational) meanings. In this way we proceed from one grammatical area to a superior one, namely from morphology as a study of totally coded units to the analysis of syntactic structures that combine coded matrices with a free or, as is always the case in verbal communication, *relatively* free selection of words that fill them up.

Words display two patently distinct kinds of semantic value. Their compulsory *grammatical* meaning, a categorial relational concept or group of concepts that words constantly carry, is supplemented in all autonomous words by a *lexical* meaning. Like grammatical meanings, any general lexical meaning is in turn an invariant that under diverse contextual and situational transformations generates what Leonard Bloomfield (1887-1949) precisely defined as "marginal, transferred" meanings. They are sensed as derivative of the unmarked general meaning, and these tropes either stand in agreement with the verbal code or they are an *ad hoc* digression from it.

The rules of syntax are ordered, and these rules and their order itself determine a "grammatical process" that never fails to impart a "grammatical concept", in accordance with the subtle terms introduced by Sapir. Any

tous développements également cités plus haut à ce propos. La notion de transformation est cependant dotée d'implications particulières, qui apparaissent notamment dans « Verbal Communication ». On lit en effet encore, dans ce texte :

« La relation d'équivalence que des linguistes de divers points du monde ont progressivement approchée sous divers noms – “transformation”, “transfère”, “translation” et “transposition” – depuis l'époque d'entre les deux guerres s'avère être le ressort principal du langage. A la lumière de cela, plusieurs questions controversées de la communication verbale peuvent recevoir une analyse plus exacte et plus explicite<sup>2711</sup>. » (J.Ver. : p. 89).

Or, Jakobson ajoute<sup>2712</sup> :

« La langue écrite est une transformation évidente de la langue parlée. Tous les êtres humains sains parlent, mais près de la moitié des habitants du monde sont totalement illettrés, et l'usage effectif de la lecture et de l'écriture n'est l'atout que d'une faible minorité. Cependant, même alors, l'alphabétisme est une acquisition secondaire. Quel que soit le système d'écriture employé, il se réfère généralement à la langue parlée. Comme<sup>2713</sup> les invariants communs au langage oral et écrit, chacun de ces deux systèmes présente dans sa composition et dans son emploi un nombre de particularités pertinentes. En particulier, les propriétés qui dépendent du caractère spatial des textes écrits les séparent de la structure purement temporelle des énoncés oraux. L'étude comparative de ces deux structures linguistiques et de leurs rôles dans la communication sociale représente une tâche urgente qu'on ne peut négliger plus longtemps<sup>2714</sup>. » (J.Ver. : p. 89).

---

syntactic structure is a member of a transformational chain and any two partially synonymous constructions display an interrelation of markedness and unmarkedness. For example, in English the passive is marked in relation to the unmarked active mood. Hence an expression such as “Lions are hunted by natives”, similar to but not identical in meaning with the sentence “Natives hunt lions”, marks a shift in semantic perspective from the agent to the goal by focusing on “lions” and allowing the omission of the agent, namely “lions are hunted”.

In its general meaning any noun is a generic term relating to all members of a class or to all stages of a dynamic whole. The contextual as well as situational application of these characteristics to particulars is a transformation of the widest range. This interplay of universals and particulars, which is often underrated by linguists, has for ages been discussed among logicians and philosophers of language, such as the 12th-century Schoolman John of Salisbury, to whose formula – *Nominantur singularia sed universalia significantur* (“Particulars are named but universals are signified”) – Peirce repeatedly refers. » (J.Ver. : p. 89-90).

<sup>2711</sup> « The equivalence relation that under various names – transformation, transference, translation and transposition – has since the interwar era been gradually approached by linguists at different ends of the world proves to be the mainspring of language. In the light of this relation several controversial questions of verbal communication may receive a more exact and explicit treatment. » (J.Ver. : p. 91).

<sup>2712</sup> Le deuxième exemple est relatif aux diverses fonctions du langage (voir J.Ver. : p. 89-90 [p. 91-92]). Nous y reviendrons *infra*, comme d'ailleurs sur ce premier exemple, en tant qu'ils témoignent tous deux de l'aspect idéologique du structuralisme jakobsonien. Il ne met en jeu, pour ce qui nous concerne ici, que des transformations grammaticales.

<sup>2713</sup> Cette traduction par « comme » nous semble rendre la proposition dénuée de sens. Nous comprenons quant à nous « à côté de », « avec ». Voir la note suivante.

<sup>2714</sup> « Written language is an evident transform of oral speech. All sane human beings talk, but almost half of the world's people are totally illiterate and the actual use of reading and writing is an asset of a scarce minority. Yet even then literacy is a secondary acquisition. Whatever script is employed, as a rule it refers to the spoken word. Along with invariants common to the oral and written language, each of the two systems in its constitution and use shows a number of pertinent peculiarities. In particular, those properties that depend on the spatiality of written texts separate them from the purely temporal structure of oral utterances. The comparative study both of

La représentation en termes de subsumption devient ici impossible, et l'on aperçoit ainsi, mieux que dans les passages qui précèdent, la représentation de la structure qui est corrélatrice de la notion de transformation : structure dynamique plutôt qu'informante ou manifestée. Cette dimension est également relativement nette dans cet autre développement, préalable aux précédents :

« Dans la tradition néogrammairienne, les notions et étiquettes de linguistique “comparative” et “générale” se recouvraient presque, et la méthode comparative était confinée à une étude simplement historique ou, strictement parlant, généalogique de langues et de dialectes apparentés. Aujourd'hui, presque n'importe quel problème linguistique a reçu un traitement comparatif approfondi. Chaque question concernant le langage et les langues est conçue comme une opération manifestement comparative, à la recherche des relations équivalentes qui sous-tendent la structure d'une langue donnée et qui, de plus, nous permettent d'interpréter les affinités et divergences structurelles qui existent entre les langues, quelles que soient leur origine et leur localisation. La recherche décisive dans l'examen scientifique des divers niveaux de la structure linguistique consiste en une élucidation et une identification systématiques des invariants relationnels parmi la multitude de variantes<sup>2715</sup>. Les variables sont examinées par rapport à la série des diverses transformations qu'elles subissent et qui peuvent et doivent être spécifiées<sup>2716</sup>. » (J.Ver. : p. 81-82).

A l'« élucidation et [l']identification systématiques des invariants relationnels parmi la multitude de variations » répond en effet une représentation en termes de « transformations » subies par des « variables ». On lit ensuite dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978) :

« Qu'il y ait eu convergence intellectuelle, ou que la linguistique ait été inspirée par les mathématiques, le fait est que l'idée d'invariance accéda au rang de principe dominant dans les deux disciplines à peu près à la même époque, vers 1870. Dans l'une et l'autre, en effet, en accord avec le *Programme d'Erlangen* (1871-1872) de Félix Klein (1849-1925), “le ‘donné’ est une multiplicité et, au sein de celle-ci, un groupe transformationnel ; les modèles auxquels se rattache cette multiplicité sont à explorer en fonction des propriétés non affectées par les transformations du groupe” (p. 463)<sup>2717</sup>.

---

verbal patterns and of their role in social communication is an urgent task that can no longer be neglected. » (J.Ver. : p. 91).

<sup>2715</sup> Cette traduction nous semble également contestable, et nous traduirions pour notre part par « variations », qui fait mieux voir le dynamisme qu'implique la notion de transformation.

<sup>2716</sup> « In the Neogrammarian tradition the notions and labels “comparative” and “general” linguistics nearly merged, and the comparative method was confined to a merely historical or, strictly speaking, genealogical study of cognate dialects and languages. Today virtually any linguistic problem whatever has received a thoroughly comparative treatment. Any question of language and languages is conceived of as being a comparative operation in search of the equivalent relations that underlie the structure of a given language, and that furthermore allow us to interpret the structural affinities and divergences between languages, however distant they may be in origin and location. The decisive procedure for scientific inquiry into the different levels of linguistic structure is a consistent elicitation and identification of relational invariants amid the multitude of variations. The variables are investigated with reference to the set of diverse transformations that they undergo and that can and must be specified. » (J.Ver. : p. 85).

<sup>2717</sup> Nous renonçons, par incompetence, à nous interroger sur la pertinence des références jakobsoniennes aux mathématiques, qu'il s'agisse de topologie comme ci-dessus ou comme ici de la théorie kleinienne, et nous nous contentons ainsi d'interpréter ces citations comme des propositions linguistiques. Ajoutons cependant que ces rapprochements, comme d'autres, notamment avec les sciences physiques, nous paraissent *a priori* douteux. Voir *infra*.



Cette conception correspond de très près aux objectifs généraux définis par Baudouin de Courtenay, d'abord dans sa leçon introductive qui fut publiée à la même époque que le texte de Klein (voir, 1963, I : 47 et suiv.), puis dans le vaste programme des cours de linguistique qu'il donna pour l'essentiel au cours des dix années suivantes, et qui furent publiés dans ces mêmes *Bulletins* de l'université de Kazan' où, un demi-siècle plus tôt, Nikolaj Lobačevskij avait fait paraître son esquisse de géométrie non euclidienne (voir 1963, I : 78 et suiv.). Baudouin affirmait que "nous devons écarter les propriétés divergentes et accidentelles de chaque son et remplacer les sons changeants par une expression générale – expression qui représente, pour ainsi dire, le commun dénominateur de ces variables" (1963 : 120). Le but du linguiste est donc de découvrir les invariants relationnels dans le flux de la parole, en dépit de ses innombrables variations phonétiques contextuelles et facultatives. [...]

Tant pour Baudouin lui-même que pour son disciple omniscient et collaborateur fidèle, trop tôt décédé, Mikołaj Kruszewski (1851-1887) (voir RJ, II : 428 et suiv.), il était bien clair que toute unité linguistique apparaît dans divers environnements qui la modifient, et que toutes ces occurrences sont mutuellement équivalentes ; qu'elles ne sont, en d'autres termes et du point de vue d'une "théorie des groupes", que différentes expressions d'une seule et même essence linguistique. Et Baudouin voyait dans cette unité purement relationnelle, dégagée par l'analyse, une particule phonétique indivisible (un "phonème" dans sa dernière terminologie) comparable à l'atome, unité de matière, ou à 1.0, unité mathématique<sup>2718</sup>. » (J.SS : p. 22-24)

où le dynamisme de la structure apparaît de manière tout à fait nette, avec les notions de « groupe transformationnel » et de « transformations du groupe », ainsi que l'expression en termes d'apparition de « toute unité linguistique dans divers environnements qui la modifient ». La distinction invariant/variations paraît ainsi s'éloigner d'une représentation en termes de manifestation d'une forme dans la substance qu'elle vient ainsi informer ou de superposition d'une identité formelle à une identité substantielle, au profit du postulat d'une forme substantielle passible de diverses transformations qui la modifient sans l'altérer. A la

---

<sup>2718</sup> « No matter whether there was a convergence in thought or whether linguists received a new impetus from mathematics, the seminal idea of invariance developed into the dominant principle for both fields of knowledge, especially in the 1870s. In either case, according to Felix Klein's (1849-1925) Erlanger Programm of 1871-1872, "the 'given' is a multiplicity and within it a transformational group ; the patterns to which this multiplicity is related have to be investigated with respect to those properties which remain unaffected by the transformations of the group" (1921 : 463).

This view found a series of close correspondences in the broad aims and purposes outlined in Baudouin de Courtenay's introductory lecture, published at the same time as the Erlanger text (see 1963 I : 47ff.), and in the comprehensive programs of Baudouin's linguistic courses, delivered chiefly during the next ten years and printed in the same *Bulletins* (see 1963 I : 78ff.) of Kazan' University in which half a century earlier Nikolaj Lobačevskij had issued his epochal sketch of a non-Euclidean geometry. Baudouin stated that "we have to put aside the divergent, accidental properties of individual sounds and substitute a general expression for the mobile sounds – an expression that is, so to speak, the common denominator of these variables" (1963 I : 120). The linguist's aim was to discover the relational invariants in the flux of speech, with its countless contextual and optional sound variations. [...]

Both to Baudouin and to the prematurely deceased Mikołaj Kruszewski (1851-1887), Baudouin's omniscient disciple and uncompromising collaborator (cf. RJ II : 428ff.), it was clear that every linguistic unit occurs in diverse modifying environments and that all its occurrences are equivalent to each other : i.e., in the terms of "Group Theory", they are merely different expressions of one and the same linguistic essence. Baudouin approached this extracted, purely relational unit as an indivisible phonetic particle (or "phoneme" in his later terminology), comparable with the atom as the unit of matter and with 1.0 as the unit of mathematics. » (J.SS : p. 18-19).

notion de transformation répond cependant celle de conversion, nécessaire à la représentation du fonctionnement de la communication. On lit ainsi tout d'abord dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (1939-1941) :

« Il est impossible d'expliquer la perception des sons linguistiques par une sorte de sensation auditive élémentaire, indépendante des tons et des bruits. La spécificité de la perception des sons ne provient pas de caractéristiques propres au son qui permettraient de le différencier des sons et des bruits, mais se fonde uniquement sur les lois qui assurent la transformation du matériel brut acoustico-moteur en valeurs sémiotiques (ou de signes), donc sur les lois de structure du système phonématique. Chaque son du langage représente un ensemble de traits distinctifs, chaque trait occupant l'un des pôles d'une opposition binaire qui implique l'existence du pôle opposé. La pathologie ne constate pas trois classes distinctes d'impressions sonores, mais avant tout une différence radicale entre trois valorisations différentes du phénomène sonore. Les mêmes faits physiques, telles les différences de hauteur, peuvent être interprétés tantôt comme valeurs musicales, tantôt comme moyens de distinguer des significations ; dans le premier cas, l'accent est mis sur la valeur absolue de la hauteur tonale, ou sur l'intervalle et sa gamme, alors que dans la parole est seul déterminant le contraste entre la hauteur tonale neutre (non marquée) et la hauteur tonale élevée ou abaissée (par exemple, le *tu* en yoruba signifie "lance" en position vocalique normale, "détacher" en position élevée et "paix" en position abaissée). On peut utiliser la comparaison simple et bien connue entre la langue et un jeu de dames : il est aisé d'utiliser des figures d'échec pour jouer aux dames car "ce qui les constitue phénoménalement et physiquement est sans importance et peut changer arbitrairement... Seules les règles du jeu en déterminent leur signification [*sic*] dans un jeu, les constituent comme figures de ce jeu". La perception et la classification des phénomènes sonores change pour nous radicalement suivant leur fonction et l'on distinguera par conséquent : 1) les tons, comme phénomènes sonores à valeur musicale, 2) les sons, comme phénomènes sonores à valeur linguistique, et 3) les simples manifestations sonores différenciées sans valeur musicale ni linguistique, habituellement appelés "bruits"<sup>2719</sup>. » (J.Kin. : p. 43-44).

---

<sup>2719</sup> « Der Versuch, die Wahrnehmung der Sprachlaute auf eine besondere, von den Tönen und Geräuschen unabhängige Art der elementaren Hörempfindungen zurückzuführen (s. bes. Kleist γ 625), geht fehl. Nicht durch die akustische Besonderheit des Lautes im Verhältnis zu Ton und Geräusch, sondern einzig durch die Gesetze der Verarbeitung des akustisch-motorischen Rohmaterials zu semiotischen (zeichenhaften) Werten, also durch die Baugesetze des Phonemsystems, wird die spezifische Art und Weise der Lautauffassung bedingt : jeder Sprachlaut repräsentiert einen Komplex von distinktiven Eigenschaften, und jede von diesen Eigenschaften fungiert als Glied einer binären Opposition, welche das entgegengesetzte Glied notwendig impliziert. Was die Pathologie feststellt, ist nicht das Vorhandensein dreier abgegrenzter Sonderklassen von Schallempfindungen, sondern vor allem der wesentliche Unterschied zwischen dreierlei Wertungen der Schallphänomene. Auch dieselben physischen Gegebenheiten, z.B. die Höhenunterschiede, können einerseits als musikalische Werte, andererseits als Mittel der Bedeutungsdifferenzierung auftreten, aber im ersten Falle kommt es auf den absoluten Wert der Tonhöhen bzw. Intervalle und auf ihre Leiter an, wohingegen in der Sprache einzig der Gegensatz einer neutralen (merkmallosen) und einer gesteigerten bzw. herabgesetzten Tonhöhe bedeutsam ist (vgl. z.B. in der Yoruba-Sprache *tu*, in normaler Stimmlage "Spiess", im hohen Register "losbinden", im tiefen "Ruhe"). Benutzen wir den bekannten, anschaulichen Vergleich der Sprache mit einem Brettspiel. Es ist leicht möglich Schachfiguren auch für das Damespiel zu verwenden. "Was sie phänomenal und physisch konstituiert, ist ganz gleichgültig und kann nach Willkür wechseln.... Zu Spielmarken des fraglichen Spiels werden sie vielmehr durch die Spielregeln, welche ihnen ihre feste Spielbedeutung geben". Die Auffassung und Einordnung der Schallphänomene ist für uns je nach ihrer Funktion grundverschieden, und demgemäss werden auseinandergehalten : 1) die Töne als musikalisch verwertete Schallphänomene, 2) die Laute als sprachlich verwertete Schallphänomene und 3) die weder musikalisch, noch sprachlich verwerteten, sondern als blosse Anzeichen unterschiedenen Schallphänomene ("Geräusche" im praktischen Wortgebrauch). » (J.Kin. : p. 350).

La perception des sons est ici clairement assignée, moins à leur « fonction » ou à leur « valeur », qui détermine une « classification », qu'aux « lois de structure du système phonématique ». Or, celles-ci « assurent la transformation du matériel brut acoustico-moteur en valeurs sémiotiques », c'est-à-dire, comme il apparaît dans ce qui suit, leur polarisation : « Chaque son du langage représente un ensemble de traits distinctifs, chaque trait occupant l'un des pôles d'une opposition binaire qui implique l'existence du pôle opposé. », « Les mêmes faits physiques, telles les différences de hauteur, peuvent être interprétés tantôt comme valeurs musicales, tantôt comme moyens de distinguer des significations ; dans le premier cas, l'accent est mis sur la valeur absolue de la hauteur tonale, ou sur l'intervalle et sa gamme, alors que dans la parole est seul déterminant le contraste entre la hauteur tonale neutre (non marquée) et la hauteur tonale élevée ou abaissée ». L'opposition de « valorisations différentes du phénomène sonore », de même que la comparaison du jeu de dames, dont les termes sont empruntés à Husserl<sup>2720</sup> mais qui est proche, *mutatis mutandis*, de la comparaison saussurienne avec le jeu d'échecs<sup>2721</sup>, mettent clairement en exergue la dimension de la transformation. On lit de même ensuite dans les *Preliminaries to Speech Analysis* (1952) :

---

<sup>2720</sup> Jakobson précise en note (dans la seule version française) : « E. HUSSERL, *Logische Untersuchungen*, II (Halle, 1913), p. 69. » (J.Kin. : p. 43, note 41). On lit en effet dans la première partie du deuxième volume des *Recherches logiques* – Husserl ne mentionne pas le jeu de dames – : « On objectera peut-être contre l'interprétation que nous donnons ici de la pensée symbolique qu'elle entre en contradiction avec les faits les plus certains qui apparaissent dans l'analyse de la *pensée symbolique-arithmétique* et sur lesquels j'ai moi-même insisté par ailleurs (dans la *Philosophie de l'arithmétique*). Dans la pensée arithmétique, les simples signes ne tiennent-ils pas effectivement lieu de concepts ? “Réduire la *théorie des choses* à la *théorie des signes*”, pour employer l'expression de Lambert, telle est la fonction de toute arithmétique. Les signes arithmétiques sont “choisis de telle manière et portés à une perfection telle que la théorie, la combinaison, la transformation, etc., des signes peuvent servir à la place des opérations que l'on serait obligé sans cela d'effectuer au moyen des concepts”.

Or, si l'on y regarde de plus près, il ne s'agit pas des signes conçus simplement en tant qu'objets *physiques*, dont la théorie, la combinaison, etc., ne pourraient nous être de la moindre utilité. Un tel usage des signes ressortirait à la sphère de la science ou encore de la pratique physiques, mais non à celle de l'arithmétique. La vraie visée (*Meinung*) des signes en question apparaît nettement quand nous reprenons la comparaison courante des opérations arithmétiques avec celles des *jeux* obéissant à certaines règles, du jeu des échecs par exemple. Dans ce jeu, on ne considère pas les pièces de l'échiquier comme étant tels objets en ivoire ou en bois, etc., ayant telle forme ou telle couleur. Ce qui les constitue au point de vue phénoménal et physique est tout à fait indifférent et peut varier *ad libitum*. C'est, au contraire, en vertu des règles de jeu qui leur donnent leur *signification de jeu* déterminée qu'elles deviennent des pièces d'échec, c'est-à-dire des marques dans le jeu en question. De même les signes arithmétiques possèdent aussi, à côté de leur signification originaire, pour ainsi dire leur signification de jeu, à savoir celle qui s'oriente d'après le jeu des opérations arithmétiques et d'après ses règles de calcul bien connues. Si l'on considère les signes arithmétiques purement comme les marques de jeu dont le sens est donné par ces règles, la solution des problèmes du jeu arithmétique conduit à des signes numériques ou à des formules numériques dont l'interprétation selon le sens des significations originaires et proprement arithmétiques représente en même temps la solution des problèmes arithmétiques correspondants.

Ce n'est pas, par conséquent, avec des *signes dépourvus de signification* que l'on opère dans les sphères de la pensée arithmétique-symbolique du calcul. Ce ne sont pas les signes “purs et simples”, au sens de signes *physiques* privés de toute signification, qui tiennent lieu des signes originaires animés de significations arithmétiques ; ou plutôt, ce qui tient lieu des signes ayant une signification *arithmétique*, ce sont bien les mêmes signes, mais pris avec une certaine *signification opératoire ou de jeu*. » (Husserl, 1969 : p. 78-79).

<sup>2721</sup> Voir ce passage du *Cours de linguistique générale*, cité dans le premier chapitre : « Enfin, toutes les notions touchées dans ce paragraphe ne diffèrent pas essentiellement de ce que nous avons appelé ailleurs des *valeurs*. Une nouvelle comparaison avec le jeu d'échecs nous le fera comprendre (voir p. 125 sv.). Prenons un cavalier : est-il à lui seul un élément du jeu ? Assurément non, puisque dans sa matérialité pure, hors de sa case et des autres conditions du jeu, il ne représente rien pour le joueur et ne devient élément réel et concret qu'une fois

« It is the dichotomous scale of the distinctive features, in particular, and the whole patterning of the linguistic code, in general, that to a large extent determines our perception of the speech sounds. We perceive them not as mere sounds but specifically as speech components. More than this, the way we perceive them is determined by the phonemic pattern most familiar to us. Therefore, a monolingual Slovak identifies the rounded front vowel /ø/ of the French word *jeu* as /e/, since the only distinctive opposition in his mother tongue is acute (front) vs. grave (back) and not flat (rounded) vs. plain (unrounded). A monolingual Russian, on the contrary, perceives the same French vowel as /o/ because his native tongue possesses only the one of the two oppositions in question, namely, flat vs. plain. Even as expert a linguist as the Frenchman Meillet perceived the Russian sharpened /ɤ/ as a sequence of /t/ and non-syllabic /i/ and not as a consonant with simultaneous, superposed sharpening (palatalization), for Meillet's judgment was based on his native French, which lacks the sharpening feature but possesses the non-syllabic /i/. Hence it is only to be expected that when nonsense syllables are used in intelligibility tests (traditionally called "articulation tests") the results depend upon whether or not these sequences are patterned in accordance with the rules of combination of the given linguistic code.

Interference by the language pattern affects even our responses to non-speech sounds. Knocks produced at even intervals, with every third louder, are perceived as groups of three separated by a pause. The pause is usually claimed by a Czech to fall before the louder knock, by a Frenchman to fall after the louder ; while a Pole hears the pause one knock after the louder. The different perceptions correspond exactly to the position of the word stress in the languages involved : in Czech the stress is on the initial syllable, in French, on the final and in Polish, on the penult. When the knocks are produced with equal loudness but with a longer interval after every third, the Czech attributes greater loudness to the first knock, the Pole, to the second, and the Frenchman, to the third<sup>2722</sup>. » (J.Prel. : p. 602).

---

revêtu de sa valeur et faisant corps avec elle. Supposons qu'au cours d'une partie cette pièce vienne à être détruite ou égarée : peut-on la remplacer par une autre équivalente ? Certainement : non seulement un autre cavalier, mais même une figure dépourvue de toute ressemblance avec celle-ci sera déclarée identique, pourvu qu'on lui attribue la même valeur. On voit donc que dans les systèmes sémiologiques, comme la langue, où les éléments se tiennent réciproquement en équilibre selon des règles déterminées, la notion d'identité se confond avec celle de valeur et réciproquement. » (Saussure, 1972 : p. 153-154), avec sa source, qui se trouve dans le deuxième cours : « Nous sommes revenus à un point que nous avons <déjà> touché. Pour simplifier, M. de Saussure ne fait pas de différence fondamentale entre <ces cinq choses :> une valeur, une identité, une unité, une réalité (au sens linguistique, réalité linguistique) et un élément concret linguistique. <Pour ne pas sembler prendre des choses extraordinaires> prenons ce cavalier du jeu d'échecs. Est-ce un élément concret du jeu d'échecs ? Assurément non puisque pris dans sa matérialité seule, hors de sa case <et d'autres circonstances> il représente quelque chose pour la matière universelle mais totalement rien pour le jeu d'échecs ; ce qui sera concret ce sera le cavalier revêtu de sa valeur, faisant un avec elle. A-t-il une identité ? Totalement dans la mesure où il aura une valeur. <On constate non seulement que tout autre cavalier mais que> même des figures qui n'auraient aucune ressemblance avec ce cavalier, pourvu qu'elles diffèrent de toutes autres, seront déclarées identiques pour le jeu d'échecs, pourvu qu'elles aient même valeur. D'où l'on voit que la mesure de l'identité dans les systèmes <dont nous nous occupons> n'est pas la même qu'ailleurs ; on voit le lien entre l'identité et l'unité, l'une étant la base de l'autre. <C'est la même chose, placé dans une sphère systématique, de parler de réalité ou de valeur, mais aussi d'identité et de valeur, et réciproquement. C'est là ce qui compose toute cette sphère.> Il faut se garder de donner à ces entités une autre base. » (Saussure, 1997 : p. 28-29).

<sup>2722</sup> « C'est l'échelle dichotomique des traits distinctifs, en particulier, et l'ensemble de la structure du code linguistique, en général, qui dans une large mesure détermine notre perception des sons du langage. Nous les percevons non comme de simples sons, mais spécifiquement comme des composants du langage. Plus encore, la manière dont nous les percevons est déterminée par la structure phonémique qui nous est la plus familière. Pour cette raison, un slovaque monolingue identifie la voyelle arrondie d'avant /ø/ du mot français *jeu* comme /e/ puisque la seule opposition distinctive dans sa langue maternelle est aigu (avant) vs. grave (arrière) et non mat

S'opposent ici à nouveau perception des sons comme sons et perception des sons du langage comme des composants du langage, déterminée par l'échelle dichotomique des traits distinctifs. La notion de transformation n'y est pas explicite mais, comme nous l'avons vu plus haut, il est en revanche tout à fait précisément question, dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966), de conversion des sons en valeurs linguistiques :

« La recherche contemporaine sur les fondements neurophysiologiques de la perception souligne tout particulièrement “le rôle des facteurs centraux dans la perception” et “la polarisation centrale du contrôle des données sensibles”, pour reprendre les formulations de Bruner. L'étude particulièrement éclairante de ce dernier sur les mécanismes nerveux dans la perception invoque “la nature catégoriale de l'identification perceptive” et relève que “l'équivalence des stimuli est fonction de certaines invariances en relation”. Dans notre faculté perceptive, “nous arrivons à identifier des constantes, traitant comme *équivalents* des objets profondément altérés à tous égards, dès lors que restent saufs leurs attributs distinctifs”.

Selon la formulation d'Adrian, “à un niveau donné, toute l'information émanant des organes des sens doit faire l'objet d'une sélection qui accentue les détails importants et laisse les autres de côté”. Une méthode de polarisation à l'œuvre dans le système nerveux transforme les percepts en concepts.

L'apport d'une telle recherche est lourd d'implications importantes pour une étude du rôle que jouent les traits distinctifs dans la perception de la parole. Au plan de la réalité psychologique, ces traits fonctionnent comme des percepts qui convertissent le continu de leur substratum physique en attributs discrets polarisés. Tant que sont présents ces attributs spécifiques, les traits distinctifs gardent leur identité, indépendamment des changements contextuels profonds qui peuvent intervenir dans les stimuli physiques. Sapir (*b*) a comparé les unités élémentaires du langage aux “notes, qui, dans le monde physique, se succèdent dans un continuum indéfini” mais qui, en termes d'échelle musicale et de composition, constituent des entités distinctes et tangibles, “séparées l'une de l'autre de façon précise.”<sup>2723</sup> » (J.Rol. : p. 170-171).

---

(arrondi) vs. strident (non arrondi). Un russe monolingue, au contraire, perçoit la même voyelle française comme /o/ parce que sa langue natale possède seulement l'une des deux oppositions en question, à savoir, mat vs. strident. Même un linguiste aussi expert que le français Meillet perçoit le /t/ diésé russe comme une succession de /t/ et /i/ non syllabique et non comme une consonne avec un dièse (une palatalisation) simultané, superposé, parce que le jugement de Meillet se fondait sur son français natal, qui n'a pas le trait diésé mais possède le /i/ non syllabique. En conséquence, on ne peut que s'attendre à ce que quand des syllabes dépourvues de sens sont utilisées dans des tests d'intelligibilité (traditionnellement appelés “tests d'articulation”) les résultats soient différents selon que ces séquences sont structurées en accord avec les règles de combinaison du code linguistique en question ou non.

L'interférence de la structure de la langue affecte même nos réponses aux sons non linguistiques. Des coups produits à intervalles réguliers, chaque troisième coup étant plus sonore, sont perçus comme des groupes de trois séparés par une pause. Un tchèque prétend habituellement que la pause tombe avant le coup plus sonore, un français qu'elle tombe après le coup plus sonore ; alors qu'un polonais entend la pause un coup après le plus sonore. Les diverses perceptions correspondent exactement à la position de l'accent de mot dans les langues impliquées : en tchèque l'accent est sur la syllabe initiale, en français sur la finale et en polonais sur la pénultième. Quand les coups sont produits avec une sonorité égale mais avec un intervalle plus long après chaque troisième, le tchèque attribue une sonorité plus grande au premier coup, le polonais au deuxième, et le français au troisième. »

<sup>2723</sup> « Contemporary research on the neurophysiological foundations of perception places particular stress on “the role of central factors in perception” and on the “centrally-induced control of sense data”, as Bruner states. His illuminating study on neural mechanisms in perception adduces “the categorial nature of perceptual identification” and points out that “the equivalence of stimulus events is a function of certain invariances in

Jakobson recourt ensuite, dans le même texte, à la métaphore de la projection :

« C'est grâce au petit nombre de traits distinctifs – signaux dépourvus de signification propre et servant avant tout à distinguer des unités significatives – que l'auditeur est à même de reconnaître et de mémoriser ces composants ultimes de la séquence de parole. L'échelle dichotomique que ces traits projettent sur la matière phonique fournit un outil précieux tant pour la perception de la parole que pour l'acquisition du langage<sup>2724</sup>. » (J.Rol. : p. 172).

Il s'agit, dans les deux cas, des traits distinctifs, et ainsi de cette forme substantielle ou de cette substance formée qui se fait alors informante des réalisations dont elle permet par là la perception. On lit encore dans « Verbal Communication » (1972), où se succèdent les deux notions de transformation et, par le biais de la référence à Bruner, de conversion :

« Tout langage contient dans sa structure phonique un certain nombre limité de "traits" dits "distinctifs", des invariants relationnels discrets et ultimes qui peuvent, à la suite d'une série de transformations, subir des altérations même drastiques à tous égards, sauf dans leurs attributs décisifs. "La nature catégorielle de l'identification perceptuelle" signalée par le psychologue Jérôme Bruner dans sa remarquable étude sur les "mécanismes nerveux dans la perception" (*Neural Mechanisms in Perception*, 1958) maintient la constance et la validité de ces traits dans la communication verbale, où ils exercent la faculté fondamentale de distinguer les sens<sup>2725</sup>. » (J.Ver. : p. 83-84).

Le développement de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* est d'autant plus significatif qu'y répond, dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » (1957) :

« The traditional comparison of languages with chess must not be overrated. By mutual agreement chess players may substitute any object whatever for a mislaid chessman, whereas no constituents of a linguistic system can be arbitrarily replaced, and the choice

---

relationship". In our perceptual faculty "we come to identify constancies, treating as *equivalent* objects that have been altered drastically in all respects save their defining attributes."

In Adrian's formulation, "at some stage the complete report from the sense organs must be subjected to an editing which emphasizes the important items and sets the unimportant aside". A polarization method used by the nervous system changes our percepts into concepts.

The lessons of this research carry implications relevant for an insight into the role played by the distinctive features in speech perception. On the plane of psychological reality these features act as percepts which convert the continuum of their physical substratum into discrete polarized attributes. So long as these criterial attributes are present, the distinctive features maintain their identity regardless of intense contextual changes in the physical stimuli. Sapir (*b*) compared the elementary units of language with "notes, which, in the physical world, flow into each other in an indefinite continuum" but which, in terms of musical scale and composition, are tangibly distinct entities "definitely bounded off against each other" (cf. Jakobson, *c*). » (J.Rol. : p. 707-708).

<sup>2724</sup> « Because the distinctive features, which are signals devoid of their own meaning and serving mainly to discriminate meaningful units, are limited in number, the listener is able to recognize and memorize these ultimate components of the speech sequence. The dichotomous scale imposed by them upon sound matter provides both the perception of speech and the acquisition of language with an efficient tool » (J.Rol. : p. 709).

<sup>2725</sup> « In its sound pattern any language contains a certain limited number of "distinctive features", discrete and ultimate relational invariants that can, under a set of transformations, endure even drastic alterations in every respect save their defining attributes. "The categorial nature of perceptual identification", pointed out by the psychologist Jerome S. Bruner in his memorable study "Neural Mechanisms in Perception" (1956), maintains the constancy and validity of these features in verbal communication, where they exercise the fundamental faculty of semantic discrimination. » (J.Ver. : p. 86).

of a substitute is far from being substantially indifferent. Not only the rules of the game, but also the rules of substitution govern the structure of language, since its constituents are bound by inalterable laws of implication and incompatibility<sup>2726</sup>. » (J.Typ.II : p. 531).

Jakobson se réfère à nouveau ici à des lois de structure et, plus précisément, à des lois d'implication et d'incompatibilité qui témoignent d'un autre aspect de la structure jakobsonienne, celui de la nécessité, et que nous envisagerons *infra*. Ce passage témoigne cependant, pour ce qui nous concerne ici, d'une inhérence de la forme à la substance, contre laquelle s'inscrit en faux la représentation en termes de conversion. On retrouve ici la dualité de la structure et de la structuration, et il est notable, à cet égard, que seule – à l'exception du texte consacré à Boas – la notion de transformation donne lieu à la prise en compte des unités significatives. Cette dualité de la structure et de l'agent de structuration semble en effet une manifestation de la moindre inhérence, dans l'élaboration jakobsonienne, et en regard de l'élaboration martinettienne, des deux notions de fonction et de structure. Ce point apparaît de manière très claire dans les *Preliminaries to Speech Analysis*, où le développement relatif à la perception des sons du langage se poursuit de la manière suivante :

« If on the aural level too, speech analysis were to be conducted in terms of the binary phonemic oppositions, the task would be substantially facilitated and could perhaps supply the most instructive correlates of the distinctive features.

As to the acoustic investigation of the speech sounds, its whole development has been toward an ever more selective portrayal of the sound stimuli. Both the instruments used and the interpretation of the data recorded by them are progressively more oriented toward the extraction of the pertinent items. Investigators have come to see that the wave traces contain too much information and that means must be provided for selecting the essential information. As soon as it is realized that the proper criterion of selection is the linguistic relevance (expressed in binary terms), the acoustic problems of the speech sounds find a far more determinate solution. Correspondingly the articulatory stage of speech must be defined in terms of the means utilized to obtain any pair of contrastive effects. For example, as far as language uses an autonomous distinctive opposition of gravity and acuteness, we examine the acoustical correlates of the linguistic values in question and the articulatory prerequisites of these stimuli.

In short, for the study of speech sounds on any level whatsoever their linguistic function is decisive.

The interesting attempt, suggested by B. Bloch, to decipher the phonemic pattern of a language from a mere examination of a sufficient number of recorded utterances is onerous but feasible. It implies, however, two strictly linguistic assumptions. The first was formulated by Wiener (see footnote 5 above) : “In the problem of decoding, the most important information which we can possess is the knowledge that the message we are reading is not gibberish.” This corresponds to the knowledge obtained by any listener upon reaching the so-called *threshold of perceptibility*, when the sounds heard begin to be perceived as speech sounds. Since it is speech, the second assumption follows as a corollary of the first : in its sound shape any language operates with discrete and polar

---

<sup>2726</sup> « La comparaison traditionnelle des langues avec le jeu d'échecs ne doit pas être surestimée. Par un accord mutuel les joueurs d'échecs peuvent substituer n'importe quel objet à une pièce égarée, tandis qu'aucun des constituants d'un système linguistique ne peut être arbitrairement remplacé, et que le choix d'un substitut est loin d'être substantiellement indifférent. Non seulement les règles du jeu, mais aussi les règles de substitution gouvernent la structure du langage, puisque ses constituants sont liés par d'inaltérables lois d'implication et d'incompatibilité. »

distinctive features, and this polarity enables us to detect any feature functioning *ceteris paribus*.

Obviously such a task of deciphering becomes more difficult in the frequent cases called “switching code” by communication engineers or “coexistent phonemic systems” by linguists. The Russian aristocracy of the last century with its bi-lingual speech – switching continually from Russian to French and vice versa even within a single sentence – provides a striking illustration. Another example is set by some Mohammedan cultural languages with their Arabic interpolations. Two styles of the same language may have divergent codes and be deliberately interlinked within one utterance or even one sentence. For instance, urban colloquial Czech is a whimsical oscillation between the literary language and vulgar Czech, each of them displaying its own phonemic pattern<sup>2727</sup>. » (J.Prel. : p. 602-603).

Il s’agit encore, dans ce passage, de sélection et d’extraction, et ainsi de problématique des rapports forme/substance. Or, par ailleurs, la perspective apparaît double. Jakobson, Fant et Halle insistent tout d’abord sur la nécessité de mener l’analyse « en termes d’oppositions phonémiques binaires », et s’il s’agit ensuite de « pertinence linguistique », ils précisent aussitôt qu’elle est « exprimée en termes binaires ». Les deux « hypothèses strictement linguistiques » mettent plutôt en exergue la dimension de la structure, en particulier l’idée que

---

<sup>2727</sup> « Si au niveau auditif également, l’analyse du langage était menée en termes d’oppositions phonémiques binaires, la tâche serait substantiellement facilitée et pourrait peut-être fournir les corrélats les plus instructifs des traits distinctifs.

Quant à l’examen acoustique des sons du langage, l’intégralité de son développement fut tournée vers une interprétation toujours plus sélective des stimuli sonores. Progressivement, et les instruments utilisés, et l’interprétation des données enregistrées par ceux-ci sont de plus en plus axés sur l’extraction des unités pertinentes. Les investigateurs ont fini par voir que les tracés des ondes contenaient trop d’information, et que devaient être fournis des moyens de sélectionner l’information essentielle. Dès que l’on se rend compte que le critère de sélection approprié est la pertinence linguistique (exprimée en termes binaires), les problèmes acoustiques des sons du langage trouvent une solution bien plus déterminée. En conséquence le stade articulatoire du discours doit être défini dans les termes des moyens utilisés pour obtenir n’importe quelle paire d’effets contrastifs. Par exemple, pour autant que le langage utilise une opposition distinctive autonome de gravité et d’acuité, nous examinons les corrélats acoustiques des valeurs linguistiques en question et les prérequis articulatoires de ces stimuli.

En résumé, pour l’étude des sons du langage à tous les niveaux, quels qu’ils soient, la fonction linguistique de ceux-ci est décisive.

L’intéressante tentative, suggérée par B. Bloch, de déchiffrer la structure phonémique d’une langue au moyen du seul examen d’un nombre suffisant d’énoncés enregistrés est pénible mais faisable. Elle implique, cependant, deux hypothèses strictement linguistiques. La première fut formulée par Wiener (voir la note 5 ci-dessus) : “Dans le problème du décodage, l’information la plus importante que nous pouvons posséder est la connaissance que le message que nous lisons n’est pas du charabia.” Cela correspond à la connaissance obtenue par tout auditeur une fois atteint ce qu’on appelle le *seuil de perceptibilité*, quand les sons entendus commencent à être perçus comme des sons du langage. Puisqu’il s’agit de langage, la seconde hypothèse découle de la première comme un corollaire : dans sa charpente phonique toute langue opère avec des traits distinctifs discrets et polaires, et cette polarité nous rend capables de détecter tout trait distinctif qui fonctionne *ceteris paribus*.

Evidemment une telle tâche de déchiffrement devient plus difficile dans les cas fréquents appelés « switching code » par les ingénieurs de la communication, ou “systèmes phonémiques coexistants” par les linguistes. L’aristocratie russe du siècle dernier avec son discours bilingue – passant continuellement du russe au français et vice versa même dans une seule phrase – fournit une illustration frappante. Un autre exemple est offert par certaines langues de culture mahométane avec leurs interpolations arabes. Deux styles de la même langue peuvent avoir des codes divergents et être délibérément liés dans un énoncé, ou même une phrase. Par exemple, le tchèque familier urbain est une oscillation curieuse entre le langage littéraire et le tchèque vulgaire, chacun d’entre eux manifestant sa propre structure phonémique. »



« toute langue opère avec des traits distinctifs discrets et polaires » et que « cette polarité nous rend capables de détecter tout trait distinctif qui fonctionne *ceteris paribus*. » Jakobson, Fant et Halle concluaient cependant le développement précédent par la proposition : « En résumé, pour l'étude des sons du langage à tous les niveaux, quels qu'ils soient, la fonction linguistique est décisive. » Il semble ainsi que la structure vienne doubler la fonction, sans autre articulation que le postulat d'une langue « régie et agencée en vue des concepts à exprimer ». On notera, à cet égard, cet autre argument en faveur du refus de la distinction forme/substance, auquel le passage de *The Sound Shape of Language* que nous avons cité ci-dessus à ce propos faisait précisément référence et qui sous-tend donc la construction jakobsonienne d'un objet « son du langage » construit *ad hoc* et dont le postulat rend caduque toute référence à la substance non formée :

« L'expression *traits pertinents* pour désigner les traits distinctifs, très répandue en France, conduit aisément à des conceptions erronées. Car, outre les traits distinctifs, la charpente sonore du langage contient encore d'autres types de traits fonctionnels, tout aussi pertinents, d'une pertinence dont on peut discuter le degré, mais en aucun cas l'existence. Et, pour aussi ardemment "pro-traits" qu'on soit, on ne devrait jamais négliger la présence et le fonctionnement, d'ailleurs évidents, de ces autres classes de traits. Bref, on ne devrait jamais oublier que les sons du langage sont des outils de la communication verbale, entièrement constitués d'un ensemble de traits de types divers, qui contribuent tous à accomplir un réseau de tâches précisément indispensables à cette communication, de telle sorte que, dans le processus de celle-ci, aucun d'entre eux n'est insignifiant ou inexistant. Et la conception, vieillie mais encore récurrente, qui voudrait que la description phonétique des phénomènes articulatoires et physico-psycho-acoustiques néglige le rôle de ceux-ci dans le langage et leur importance pour la communication, cette conception, non contente d'inhiber la recherche, a pour défaut principal d'écarter arbitrairement la question fondamentale que pose la multiplicité des buts de ces phénomènes.

Une telle négligence ne peut qu'écourter dangereusement le travail du chercheur et distordre les classifications rationnelles. Particulièrement vaine est l'analyse perceptuelle, psycho-acoustique, du langage qui ne prend pas en considération les diverses valeurs linguistiques des stimuli sensoriels perçus par l'auditeur natif, dont la réponse sélective dépend précisément des indices informationnels, pour la plupart socialement codés, portés par ces stimuli.

C'est pourquoi, compte tenu du poids fonctionnel des éléments sensoriels, qui ont tous leur tâche sémiotique, la conception de la phonétique comme d'une *abstraction faite de fonction* nous apparaît désormais dépassée, irréaliste et pauvre. Il nous devient de plus en plus évident que les sons du langage pris comme un tout sont un artefact expressément construit pour le langage, et qui ont donc par définition une finalité. La notion de matière phonique "brute", de "substance amorphe", est purement fictive. Les sons articulés discrets n'existaient pas avant le langage, et il est parfaitement absurde d'envisager la "matière phonique" hors de toute référence à son utilisation linguistique. Le développement du langage et celui de l'appareil vocal supralaryngal chez l'homme représentent deux innovations connexes (voir Lieberman, 1975 : 35) ; c'est ainsi en particulier que l'évolution de la dentition de l'hominien a transformé la cavité orale en la meilleure chambre de résonance possible pour un usage linguistique (Sheets, 1977). Et

c'est en vue de leur utilisation verbale que les sons du langage ont été formés et soumis à une organisation hiérarchique particulière<sup>2728</sup>. » (J.SS : p. 40-41).

Au refus de la distinction forme/substance répond ici à nouveau l'existence d'un agent de structuration : s'« il est parfaitement absurde d'envisager la “matière phonique” hors de toute référence à son utilisation linguistique », les « sons du langage » ont dans le même temps « été formés et soumis à une organisation hiérarchique particulière » « en vue de leur utilisation verbale ». Ce développement de « Prefatory Letter to Studies in Honor of Eli Fischer-Jørgensen » (1970) entend de même tout à la fois rendre caduque la distinction phonétique/phonologie et montrer que « la présentation de la forme sans contact avec la substance et vice versa se révèlent également futiles », formulation qui suppose la pertinence de la distinction forme/substance :

« The title of the present Festschrift<sup>2729</sup> actually points to a deep divergence of opinion between Hans Jørgen Uldall, who “even wanted to get rid of the terms *form* and *substance*”, and Louis Hjelmslev, who proceeded from this dyad and endeavored to build the linguistic analysis on pure form irrespective of substance. Eli Fischer-Jørgensen's studies have given multilateral consideration to the relation between form and substance in the plane of verbal *expression* (or *signans*, according to the ancient and more precise term), and with her tactful elegance she makes it clear that the presentation of form out of touch with substance and vice versa prove to be equally futile. With particular lucidity she has shown how pointless would be the special as well as general phonetic analysis if the diverse and specific functions of speech sounds were to remain overlooked. Actually, the functional specificity determines all the aspects of the speech event and their interrelation – from the motor commands of the *sayer* and the striking difference between

---

<sup>2728</sup> « The frequent French designation of distinctive features as *traits pertinents* easily leads to misconceptions ; besides distinctive features the sound shape of language contains a few other kinds of likewise pertinent, functional features. Only the degree and not the fact of their pertinence can be questioned. One may be an adamant “featurist”, but one should not disregard the manifest copresence and functioning of classes of features other than the distinctive ones. It should not be forgotten that speech sounds are tools of verbal communication and that their entire makeup is an ensemble of diverse types of features, all of which fulfill an interplay of tasks essential for communication. In the process of communication, none of these features remains insignificant or immaterial. The obsolete but recurrent view of a phonetic description of articulatory and physico- and psycho-acoustic phenomena as one which disregards their role in language and their communicative significance not only inhibits inquiry, but above all arbitrarily suppresses the fundamental question of the manifold goals that these phenomena pursue.

Such lack of respect for the multifold significance of sound shapes causes a dangerous truncation of the analyst's task and curbs rational classification. Particularly vain is psychoacoustic, perceptual speech analysis if done without regard for those diverse linguistic values of the sensory stimuli which are picked up by the native perceiver, whose selectional response to such stimuli depends precisely on their informational cues, most of them socially codified.

In light of the functional load of these sensory elements, which all fulfill some semiotic duty, the view of phonetics as *abstraction faite de fonction* now appears to us to be outdated, unrealistic, and emasculated. More and more we realize that speech sounds as a whole are an artifact built precisely for speech and thus self-evidently goal-directed. The idea of “gross, raw” phonic matter, “amorphous substance”, is a fiction. Discrete articulated sounds did not exist before language, and it is pointless and perverse to consider such ‘phonic stuff’ without reference to its linguistic utilization. The growth of language and the development of the human supralaryngeal vocal apparatus are interconnected innovations (cf. Lieberman 1975 : 35) ; in particular the hominid dental evolution turned the oral cavity into the best resonating chamber for linguistic use (Sheets 1977). And it is for their verbal purpose that speech sounds were formed and submitted to a special hierarchical organization. » (J.SS : p. 32-33).

<sup>2729</sup> « Form and Substance ». Voir Jakobson (1971a) : p. 752.

the aural discrimination of speech sounds and each other sounds stimulus to the perceptual and conceptual treatment of acoustic signals by the *sayee* (in Peirce's neat nomenclature). One of Hjelmslev's aptest aphorisms is perhaps the most suitable motto to the studies of our ever admired and today celebrated friend and colleague : "Any nonlinguistic phonetics as well as any nonlinguistic ontology is but a chimera"<sup>2730</sup> (1937).

With every new step in Eli's phonetic research her truly functional and herewith necessarily relational approach becomes more and more consistent and purposive ; such fundamental questions as equivalence and variation or identification and differentiation find novel answers ; and the clues to rules which underlie the patterning of the elementary units and of their bundles and sequences, step by step discard the obsolete myth of the allegedly casual and amorphous phonetic substance<sup>2731</sup>. » (J.Let. : p. 751-752).

L'ambivalence du rapport jakobsonien à la substance apparaît ainsi aussi importante lorsqu'il s'agit de la fonction que lorsqu'il s'agit de la forme. On lit de même ensuite dans les *Dialogues* :

« Outre les éléments indépendants, sémantico-différentiels, de la langue, qui ont une importance capitale dans l'activité de parole, les sons du langage comportent encore plusieurs types de traits qui jouent à leur tour un rôle peu négligeable. De nouveau, il faut délimiter rigoureusement le système d'éléments différentiels et les autres traits phoniques ; néanmoins, ces derniers, qu'ils soient diversement redondants ou diversement expressifs, constituent eux aussi une partie inaliénable de l'analyse linguistique. Il faut renoncer à considérer naïvement tous ces autres traits comme une matière grossière n'entrant pas dans l'horizon de la linguistique, comme une matière sans valeur linguistique. À l'heure actuelle, on conçoit naturellement le son du langage dans toute son intégrité comme un instrument artificiel de la langue, créé et existant précisément pour les tâches du langage, et qui, en dehors du langage, a été et est absent. » (J.Dial. : p. 55-56).

---

<sup>2730</sup> Nous n'avons pu identifier cette citation de Hjelmslev.

<sup>2731</sup> « Le titre du présent *Festschrift* renvoie à une profonde divergence d'opinion entre Hans Jørgen Uldall, qui "voulait même se débarrasser des termes *forme* et *substance*", et Louis Hjelmslev, qui procédait à partir de cette dyade et entreprit de fonder l'analyse linguistique sur la forme pure, sans égard à la substance. Les études d'Eli Fischer-Jørgensen ont considéré de manière multilatérale la relation entre forme et substance sur le plan de l'*expression* verbale (ou du *signans*, conformément au terme ancien, et plus précis), et avec son élégance pleine de tact elle a fait clairement apparaître que la présentation de la forme sans contact avec la substance et vice versa se révèlent également futiles. Avec une lucidité particulière elle a montré combien seraient sans pertinence les analyses phonétiques spéciales aussi bien que générales si les fonctions diverses et spécifiques des sons du langage restaient négligées. En réalité, la spécificité fonctionnelle détermine tous les aspects de l'événement de parole ainsi que leur interrelation – de la commande motrice du *locuteur* et de la différence importante entre la discrimination auditive des sons du langage et des autres stimuli sonores au traitement perceptuel et conceptuel des signaux acoustiques par l'*allocutaire* (dans la terminologie ingénieuse de Peirce). Un des plus pertinents aphorismes de Hjelmslev est sans doute la devise la plus appropriée aux études de notre amie et collègue toujours admirée et aujourd'hui célébrée : "Toute phonétique non-linguistique, aussi bien que toute ontologie non-linguistique ne sont rien d'autre qu'une chimère" (1937).

Avec chaque nouveau pas dans la recherche phonétique d'Eli, son approche véritablement fonctionnelle et avec cela nécessairement relationnelle, devient de plus en plus cohérente et calculée ; des questions aussi fondamentales que l'équivalence et la variation ou l'identification et la différenciation trouvent de nouvelles réponses ; et les preuves des lois qui sous-tendent la structuration des unités élémentaires ainsi que de leurs faisceaux et séquences, écartent petit à petit le mythe obsolète de la substance phonétique soi-disant accidentelle et amorphe. »

On retrouve ici par ailleurs, avec ce postulat de l'existence de divers types de traits, l'ambiguïté de la distinction phonétique/phonologie et avec elle l'insistance, derrière la problématique des rapports forme/substance, de la problématique des rapports son/sens. Corrélative d'un doublage de la forme par la fonction, la dualité jakobsonienne de la structure et du principe de structuration semble ainsi une autre forme de la dualité fonction/structure, c'est-à-dire de l'impossible articulation de ces deux termes qui est constitutive du structuralisme en regard de la théorisation saussurienne de la langue, fondée sur le concept de valeur : à la structure répond la fonction constitutive de la langue comme « instrument régi et agencé en vue des concepts à exprimer » et son principe de structuration, cependant qu'inversement, l'élaboration structurale, structure ou principe de structuration, vient doubler une assignation de fonction qui demeure toujours jonction du son et du sens, sans autre étiologie qu'un appariement corrélatif d'une structure. Ni pseudo-étiologie du signe, ni redoublement de la définition traditionnelle du signe, l'élaboration jakobsonienne témoigne alors d'une élaboration structurale par rapport à laquelle le rapport son/sens, pourtant principe d'analyse, demeure toujours en reste, et s'opposent ainsi trois articulations différentes des deux problématiques des rapports son/sens et des rapports forme/substance : à la construction hjelmslevienne, structurale et formelle, du rapport son/sens, la structure martinettienne oppose une tentative de construction fonctionnelle de celui-ci, cependant que la structure jakobsonienne en constitue un évitement structural.

La problématique des rapports forme/substance est ainsi commune aux trois élaborations hjelmslevienne, jakobsonienne et martinettienne, où elle répond au donné de la structure, donné dont l'analyse des textes martinettiens nous a permis de mettre en évidence le caractère primordial, bien que subordonné au donné premier du rapport son/sens. Sur fond de ce structuralisme premier, le primat de la structure détermine chez Hjelmslev une élaboration structurale et formelle du rapport son/sens, tandis que le primat du rapport son/sens impose aux phonologues une construction tout à la fois fonctionnelle et structurale du rapport son/sens, et dans cette mesure même un fonctionnement relativement désordonné des deux problématiques, dont apparaît ainsi de manière d'autant plus nette le caractère d'obstacle épistémologique. Ce fonctionnement désordonné caractérise également l'élaboration benvenistienne, à laquelle la primauté de la problématique de l'expression sur la problématique analytique d'intégration de la substance à la langue confère cependant des enjeux particuliers.

### ***B. Benveniste : de la langue à la signification***

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la linguistique benvenistienne, comme celle des phonologues et de Hjelmslev, est fondée sur une appréhension structurale de la langue. Les textes de Benveniste témoignent ainsi d'une lecture positiviste du concept saussurien de valeur, et corrélativement d'une redéfinition du système en structure (1). Mais par ailleurs, le fonctionnement limité de la problématique phonologique renvoie à un double traitement du rapport son/sens, en termes d'appréhension de la langue comme organisation de l'expression (2) et de construction d'une structure orientée (3) : la construction formelle du rapport son/sens se trouve marginalisée par l'élaboration d'un objet spécifique, et distinct de

celui des phonologues malgré une commune détermination par le primat du rapport son/sens, la signification.

## 1. VALEUR, STRUCTURE ET EXPRESSION

La linguistique benvenistienne est profondément ancrée dans la problématique de l'expression. Outre le terme d'*expression*, omniprésent, et que nous envisagerons en détail *infra*<sup>2732</sup>, Benveniste utilise ainsi de manière récurrente des termes comme *indiquer*<sup>2733</sup>, *marquer*<sup>2734</sup> ou *(s')exprimer*<sup>2735</sup>, ou encore, recourant à la métaphore du convoyage, *porter* ou

---

<sup>2732</sup> Voir II-, B-, 2-.

<sup>2733</sup> Voir par exemple, dans *l'Essai de grammaire sogdienne* (1929) : « C'est une forme particulière de l'indicatif, dont la valeur propre était indiquée anciennement par la présence de désinences secondaires et, éventuellement, de l'augment. » (B.Es. : p. 28), dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « 1° \**-tor* indique l'"auteur", désigné à partir de l'acte qu'il a accompli, et caractérisé par la possession de cet accomplissement. [...] »

2° *-tér*, à l'encontre, indique l'"agent", voué par destination, aptitude ou nécessité à une certaine activité. » (B.NANA : p. 62), « Ceux-ci [les mots en -σις] ne peuvent remplir un rôle pareil, puisqu'ils sont essentiellement propres à indiquer des "opérations" objectivées et retranchées de tout rapport avec l'"opérateur". » (B.NANA : p. 82), « [...] le suffixe -σις indique une action en même temps non-réalisée et réalisée » (B.NANA : p. 83), « [...] la formation en *-tūra* indique la mise en pratique d'une capacité ou la profession qui y correspond. » (B.NANA : p. 102), « [...] *\*-ti-* indique l'action objective, réalisée hors du sujet par un accomplissement fini en soi-même et sans continuité » (B.NANA : p. 112), « *\*-yes-* serait un intensif ; *\*-tero-* indiquerait des oppositions. » (B.NANA : p. 115), « Dans tous ces composés, *inter-* indique le mouvement de pénétrer "dans" un solide ou une totalité et d'y créer division en dissociant l'une des (deux) parties ainsi produites. » (B.NANA : p. 121), « [...] l'ablatif indique, non un point de référence quelconque, mais l'objet qui matérialise par nature la notion évaluée » (B.NANA : p. 131), « L'ordinal indique le terme dernier qui complète un ensemble, en s'ajoutant soit à un nombre, soit à une énumération. » (B.NANA : p. 162), « Ce superlatif indique le *degré absolu de la qualité* au milieu d'une totalité fermée. » (B.NANA : p. 163), « On peut dire que *-to-* indique *l'accomplissement de la notion dans l'objet*. » (B.NANA : p. 167), dans « Le système sublogique des prépositions en latin » (1949) : « Pour indiquer la position "devant", le latin a deux prépositions, *pro* et *prae*. » (B.Sub. : p. 133), dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) : « Dans le moyen, qui est la diathèse à définir par opposition, le verbe indique un procès dont le sujet est le siège » (B.Moy. : p. 172), dans *les Études sur la langue ossète* (1959) : « Le système demandait un préverbe complémentaire de *ba-* pour indiquer le mouvement de pénétration vers l'intérieur décrit par un observateur placé à l'intérieur et comme au terme du mouvement *ba-* » (B.ELO : p. 94), dans « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « L'expression la plus courante du rapport indiqué en nos langues par *avoir* s'énonce à l'inverse, par *"être-à"*, constituant en sujet ce qui est l'objet grammatical d'un verbe *avoir*. » (B.Êt. : p. 195) et dans « La phrase relative, problème de syntaxe générale » (1957-1958) : « Ce qu'il y a de comparable dans des systèmes linguistiques complètement différents entre eux, ce sont des fonctions, ainsi que les relations entre ces fonctions, indiquées par des marques formelles. » (B.Rel. : p. 222).

<sup>2734</sup> Voir par exemple, dans *l'Essai de grammaire sogdienne* (1929) : « Quand la valeur durative et imparfaite de ce "passé" est particulièrement prononcée, elle est marquée au moyen d'une particule enclitique » (B.Es. : p. 47), dans « Différents types d'expression du comparatif » (1946) : « Le type le plus normal est syntaxique, non morphologique (*il est grand à partir de moi*), et bien des langues l'expriment par une sorte d'ablatif, ou par une proposition [préposition ?] marquant l'éloignement. » (B.Dif. : p. X), et dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « Ceux-ci [les noms d'agent du type *dātār*] se reconnaissent d'abord à leur sens, qui est, comme dans le type indien correspondant, de marquer l'*agent d'une fonction*, non l'auteur d'un acte » (B.NANA : p. 23), « Ils [les mots -τύς] en marquent la disposition et l'aptitude, l'exercice de la notion comme vocation et capacité de celui qui l'accomplit, en un mot la "destination" subjective et en général la "fonction" au sens propre, l'exercice de la notion étant considéré comme la "fonction" de celui qui la pratique. » (B.NANA : p. 74), « [...] [l]es adjectifs verbaux en *-tu-* qui, généralement préfixés par *sudus-*, marquent la possibilité *passive* du procès » (B.NANA : p. 91), « A l'opposé, les noms en *-ti-* marquent, qu'ils soient simples ou composés, l'effectivité objective » (B.NANA : p. 108), « Mais *\*-ti-* marquait la réalisation objective » (B.NANA : p. 111),

convoyer<sup>2736</sup>. Dans ce cadre, l'usage du terme de *signe* est tout à fait particulier. Mots et formes, notamment dans les derniers textes, sont considérés et désignés comme des signes,

---

« On a l'habitude de caractériser \*-tero- comme marquant d'abord des "Kontrastbegriffe" dans des couples de mots opposés » (B.NANA : p. 115), « [...] l'ablatif a dans les deux cas le même rôle, qui est de marquer le terme-étalon auquel l'autre est rapporté. » (B.NANA : p. 131), « Ce superlatif marque donc le point extrême d'un continu spatial » (B.NANA : p. 163). Benveniste emploie également volontiers le nom *marque* : « Il a subsisté des noms qui ont la valeur du pluriel sans en porter toujours la marque » (B.Es. : p. 81), « Il est relativement peu de langues qui aient adopté une forme spéciale comme marque morphologique du comparatif. » (B.NANA : p. 127), « L'intention historique constitue bien une des grandes fonctions de la langue : elle y imprime sa temporalité spécifique, dont nous devons maintenant signaler les marques formelles. » (B.RTV : p. 239), « [...] le passif a désormais une marque distinctive, le morphème -v- inséré entre le thème et la désinence. » (B.Êt. : p. 203), « La marque de ce changement de classe peut être une variation apophonique ou d'addition d'un suffixe, ou les deux » (B.Fon. : p. 159), « C'est la marque formelle de la fonction attributive assignée à la proposition prédicative de base » (B.Fon. : p. 160). Notons également ces occurrences de *signaler* : dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « Elle [la forme en -iōv] signale une qualité en tant qu'elle peut être reconnue de tous, sous son aspect le plus visible, et en même temps peu définie et impliquant tous les degrés possibles dans sa manifestation ; » (B.NANA : p. 122), dans *Hittite et indo-européen* (1962) : « Le suffixe -tara- (comme son successeur -talla-) montre la tendance à réserver les formations nominales consonantiques aux neutres et à signaler par la finale -a- les noms de genre animé. » (B.HIE : p. 96) et dans « L'antonyme et le pronom en français moderne » (1965) : « Ainsi LUI appartient à deux paradigmes : en tant que forme d'antonyme, au paradigme des antonymes MOI, TOI ; en tant que signalant la 3<sup>e</sup> personne, au paradigme des formes permutable servant de sujet à une forme verbale de 3<sup>e</sup> personne » (B.Ant. : p. 201).

<sup>2735</sup> Voir par exemple, dans l'*Essai de grammaire sogdienne* (1929) : « Comme on vient de le voir, l'opposition des simples et des causatifs (lesquels paraissent avoir une valeur plutôt modale que proprement causative) s'exprime par une différence de vocalisme radical. » (B.Es. : p. 23), dans la *Grammaire du vieux-perse* (1931) : « [...] l'ordre des mots ne sert en rien à exprimer les fonctions grammaticales » (B.GVP : p. 242), dans « Différents types d'expression du comparatif » (1946) : « Le type le plus normal est syntaxique, non morphologique (*il est grand à partir de moi*), et bien des langues l'expriment par une sorte d'ablatif, ou par une proposition [préposition ?] marquant l'éloignement. » (B.Dif. : p. X), dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « C'est bien que -tj' exprime à lui seul et par nature la *capacité* ou la *destination*. » (B.NANA : p. 12-13), « [...] les mots en -tōs portent toujours une valeur subjective, et expriment le procès en tant que modalité (capacité, etc.) du sujet. » (B.NANA : p. 86), « Comment l'une et l'autre formation en sont-elles venues à exprimer le "comparatif" ? » (B.NANA : p. 125), « [...] c'est en général le féminin de l'ordinal qui exprime le nombre fractionnaire » (B.NANA : p. 160), dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) : « Enfin avec certains prédicats de qualité physique, d'état, "être" s'exprime par *di* » (B.Cat. : p. 72), dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Car l'antériorité intra-linguistique maintient le procès dans le même temps qui est exprimé par la forme corrélatrice simple. » (B.RTV : p. 247), « Or puisque j'ai fait glisse au rang de temps simple, il aura besoin d'un nouveau temps composé qui exprime à son tour l'accompli : ce sera le surcomposé j'ai eu fait. » (B.RTV : p. 249), dans « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Il n'y a plus rien, dans cette situation, qui corresponde à l'opposition lexicale de esp. *ser/estar*, ni à celle que le russe exprime d'une part au moyen de -*O-jestī*//, de l'autre par la variation casuelle du prédicat, nominatif/instrumental. » (B.Êt. : p. 193), « L'originalité de l'arménien est d'exprimer la relation "avoir" par un tour syntaxique qui transpose le sujet en "possesseur" ; c'est le syntagme "être + génitif prédicat", équivalent arménien du verbe "avoir" » (B.Êt. : p. 201).

<sup>2736</sup> Voir par exemple, dans l'*Essai de grammaire sogdienne* (1929) : « La désinence de 3<sup>e</sup> sg. \*āt portait encore assez de valeur pour qu'on ait pu la faire servir à la création de la 3<sup>e</sup> sg. analogique 'st't' » (B.Es. : p. 64-65), dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) : « Pour avoir été ainsi généralisé analogiquement, il faut que le suffixe n'ait pas porté une valeur très spécifique. » (B.Or. : p. 126), « Et comme la particule \*ai porte sans doute une simple valeur d'exhortation, on a eu licence de l'adjoindre au thème dans ses deux fonctions. » (B.Or. : p. 132), « Que certains de ces présents portent parfois un sens transitif ou même causatif, cela résulte de leur valeur terminative » (B.Or. : p. 195), « [...] à lui seul, le suffixe -θ- tendait, de par sa valeur intrinsèque, à s'unir aux verbes impersonnels, intransitifs ou d'état, et à convoyer une modalité voisine du médio-passif » (B.Or. : p. 196), dans *Les Infinitifs avestiques* : « Or l'énumération complète des exemples de la formation en -*dhyaī* (-*dyāi*) a révélé que celle-ci porte dès l'origine une valeur moyenne ou médio-passive qui n'a pu se développer indépendamment dans l'un et l'autre dialecte et doit donc être admise comme indo-iranienne. »

comme en témoignent par exemple<sup>2737</sup> ces occurrences de « Le langage et l'expérience humaine » (1965) :

« Ces pronoms sont là, consignés et enseignés dans les grammaires, offerts comme les autres signes et également disponibles. » (B.LEH : p. 68)

« [...] une translocation spatiale et temporelle devient nécessaire pour objectiver des signes tels que “ce”, “je”, “maintenant”, qui ont chaque fois un référent unique dans l'instance de discours et qui ne l'ont que là. » (B.LEH : p. 78).

Mais par ailleurs, en particulier dans les textes consacrés aux analyses de langues et des langues, le terme de *signe* prend volontiers le sens de « signifiant ». Nous lisons par exemple dans l'*Essai de grammaire sogdienne* (1929) :

---

(B.Inf. : p. 95-96), dans « Nature du signe linguistique » (1939) : « Mais si l'on considère le signe en lui-même et en tant que porteur d'une valeur, l'arbitraire se trouve nécessairement éliminé. » (B.Nat. : p. 54), dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « l'autre [suffixe], [indiquant] le porteur d'une capacité, souvent chargé d'une valeur “finale” qui l'amène à remplacer une forme de futur ou d'infinitif » (B.NANA : p. 60), « [...] les mots en -τός portent toujours une valeur subjective, et expriment le procès en tant que modalité (capacité, etc.) du sujet. » (B.NANA : p. 86), « Les mots en -tus ont ceci en propre qu'ils convoient des notions de caractère *subjectif*. » (B.NANA : p. 96), « Prise en elle-même, la forme en -ίων porte une valeur difficile à rendre par un terme unique » (B.NANA : p. 122), « la valeur de “possibilité passive” que portent fréquemment, surtout – mais non exclusivement – en grec, les adjectifs en \*-to-. » (B.NANA : p. 166), dans « Sur quelques développements du parfait indo-européen » (1949) : « Or telle est la définition même du parfait indo-européen ancien ; il dénote l'état du sujet et ne se constitue donc que sur des racines propres convoier cette expression. » (B.Par. : p. 21), « les perfect-présents qui prolongent dans l'histoire en qualité de présents la valeur qu'ils portaient en tant que parfaits » (B.Par. : p. 22), dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) : « Il y a ainsi solidarité des morphèmes avec les fonctions sémantiques qu'ils portent » (B.Moy. : p. 174), dans *Études sur la langue ossète* (1959) : « Pour expliquer -dzæn- comme morphème de futur, il faut trouver l'origine de la fonction dans la forme même qui la porte, c'est-à-dire dans -\*čana-. » (B.ELO : p. 78), « De tout cela on peut conclure que uadz, aujourd'hui sorti d'usage, signifiait “parole consacrée ; dit rythmé ; formule”, et qu'il portait certaines valeurs religieuses. » (B.ELO : p. 134), dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « [...] à chaque niveau temporel le parfait porte deux fonctions que la syntaxe distingue » (B.RVT : p. 250), dans *Hittite et indo-européen* (1962) : « Dans les autres langues, indo-iranien, gotique et slave, les adjectifs en \*-tyo- ont pris une valeur spécifique : ils portent des significations de nature *sociale*. » (B.HIE : p. 104), dans « Structure des relations d'auxiliarité » (1965) : « On doit bien admettre alors que l'auxilié *chanté* n'est pas seulement sémantème ; il est aussi porteur d'une partie de la fonction grammaticale. » (B.Aux. : p. 183), dans « L'antonyme et le pronom en français moderne » (1965) : « C'est cela que la langue a voulu éviter : la succession de deux formes pronominales identiques portant deux fonctions distinctes » (B.Ant. : p. 209), dans « Structure de la langue et structure de la société » (1968) : « A leur tour ces termes, chargés de valeurs nouvelles, entrent dans la langue commune » (B.So. : p. 100), dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « Le syntagme *habēre* + infinitif a longtemps coexisté avec le futur ancien, sans le croiser, parce qu'il convoyait une notion distincte. » (B.Tra. : p. 132) et dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* : « Tous les termes prégnants sont chargés d'une valeur religieuse. » (B.VIE1 : p. 164), « Telle est cette histoire complexe où l'on voit que, lorsqu'une culture se transforme, elle emploie des termes nouveaux pour suppléer les termes traditionnels quand ceux-ci se trouvent chargés de valeurs spécifiques. » (B.VIE1 : p. 221), « Les deux ont en commun une tendance à se charger d'une valeur matérielle d'habitat. » (B.VIE1 : p. 314). On trouve également des locutions comme *attaché à*, ainsi dans les *Études sur la langue ossète* : « Ce sont donc bien deux notions distinctes, attachées à des formes elles aussi distinctes en indo-iranien. » (B.ELO : p. 84).

<sup>2737</sup> Voir également, notamment – cette énumération n'a aucune prétention à l'exhaustivité – : B.Pro : p. 252, 254 et 255, B.Cat. : p. 64 et 74, B.Subj. : p. 261, B.Dél. : p. 277, 278 et 285, B.Niv. : p. 120, 122, 123, 125 et 128, B.Lex. : p. 258, 259, 270 et 271, B.Nou. : p. 171, B.FSL : p. 223 et 229, B.Fon. : p. 145, 147, 148, 149, 160 et 161 et B.Tra. : p. 127.

« Une fois écartés ces -w hétérogènes, on reconnaît un -w, signe net et assez fréquent de l'accusatif, qui remonte donc à l'accusatif en -am. » (B.Es. : p. 76)

et de même dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) :

« [...] la finale -r-u a une justification immédiate ; elle se conforme étroitement dans sa structure à la 1<sup>re</sup> sg. du présent médio-passif et ne s'en distingue que par -u, signe de sa fonction » (B.Or. : p. 49).

Les textes plus tardifs ne sont pas exempts de ce type d'occurrences. On lit ainsi notamment dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

« Pour mieux faire ressortir la différence entre les catégories dont -τωρ et -τήρ sont les signes respectifs, confrontons systématiquement, dans tous les mots qui portent la double formation, l'une et l'autre valeur, et l'on verra partout s'opposer *l'auteur d'un acte* à *l'agent d'une fonction*. » (B.NANA : p. 45)

et dans « Sur quelques développements du parfait indo-européen » (1949) :

« A l'intérieur de cette catégorie qui semble unitaire et qui a pour signe constant l'allongement de la voyelle radicale, le comparatiste discerne plusieurs types confondus, parfaits anciens ou aoristes radicaux, formes pourvues de correspondances partielles (lat. *sēdī* : got. *sētum* 1<sup>e</sup> pl.) ou complètes (lat. *iēcī* : gr. ἦκα) ou formes secondaires, le tout ordonné en une symétrie qui est la preuve d'un arrangement nouveau. » (B.Par. : p. 16)

puis dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) :

« L'exemple du hongrois, du russe, etc., donne à cette pause la valeur d'un élément de l'énoncé ; c'est même le signe de la prédication. » (B.Êt : p. 189)

et dans « Le langage et l'expérience humaine » (1965) :

« En outre, ce *je* dans la communication change alternativement d'état : celui qui l'entend le rapporte à *l'autre* dont il est le signe indéniable » (B.LEH : p. 68)

« [...] “aujourd'hui” n'est plus alors le signe du présent linguistique puisqu'il n'est plus parlé et perçu » (B.LEH : p. 77).

Notons également ces quatre autres passages de « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques », où le terme *signe*, qui y a comme dans les précédents le sens de « marque<sup>2738</sup> » ou de « signifiant », a par ailleurs pour référent des entités qui sont des signes au sens de la première acception<sup>2739</sup> :

« Mais on peut donner à la fonction de prédication un signe exprès : c'est le pronom dit de 3<sup>e</sup> sg. qui sert de “copule” » (B.Êt. : p. 189)

---

<sup>2738</sup> On trouve d'ailleurs dans une occurrence analogue le syntagme *signe distinctif* : « La détermination de phrase relative a pour signe distinctif un démonstratif pronominal qui remplit la même fonction que l'article préfixé pour la détermination d'adjectif. » (B.Rel. : p. 213-214).

<sup>2739</sup> C'est là une complication propre à la linguistique benvenistienne. Voir *infra*, II-, B-, 2-.



« Mais la prédication est souvent dotée d'un signe distinct, qui n'est autre qu'un pronom, personnel ou démonstratif, ajouté à un terme ou à un syntagme nominal. » (B.Êt. : p. 190)

« Cette situation, identique en sémitique et en turc, donne l'idée que la même solution peut s'offrir ailleurs encore, chaque fois que la phrase nominale à deux membres doit par quelque moyen formel, autre que prosodique, se réaliser comme un énoncé assertif, et comprendre un terme nouveau servant de signe d'assertion. Le pronom est ce signe. » (B.Êt. : p. 191)

« Le principe de l'explication étant donné, on n'a pas de peine à comprendre que cette construction ait servi d'expression au parfait *transitif*, qui apparaît ainsi comme "possessif", à la lettre, et qui devient homologue au parfait de signe "avoir", des autres langues. » (B.Êt. : p. 201).

On lit de même dans « Mécanismes de transposition » (1969) :

« Cette transformation est parallèle à celle qui a été décrite pour le français et elle a pour signe, en partie, des adjectifs de même sens. » (B.Méc. : p. 125).

Le terme de *signifiant* peut également prendre un sens commun, comme dans ces extraits de « Analyse d'un vocable primaire : indo-européen *\*bhāghu-* "bras" » (1956), où « signifiant » reprend « vocable » :

« Par "vocable primaire" nous entendons un terme de vocabulaire reconnu comme appartenant à une langue ou à un groupe de langues, mais qui n'y est pas susceptible d'analyse, et qui se présente donc comme un signifiant irréductible à d'autres signifiants plus simples du même état de langue ou d'un état antérieur. » (B.Bhā : p. 61)

« Car si un vocable qu'on présume dérivé apparaît isolé dès l'origine, c'est probablement qu'il survit à la forme plus simple qui l'a produit et qui a dû disparaître. C'est ainsi qu'on raisonnera, explicitement ou non, pour décrire la situation ou pour orienter la recherche. Que devra-t-on alors penser si ce signifiant plus simple, requis pour l'analyse du vocable primaire, est découvert dans une phase *plus récente* de l'histoire des langues qui possèdent dès l'origine le vocable à expliquer ? » (B.Bhā : p. 62)

ou conserver son sens étymologique actif, comme dans ce passage de « Les verbes délocutifs » (1958) :

« Un délocutif a toujours pour radical un *signifiant*, qui peut être interjecté dans le discours, mais sans cesse d'être signifiant, alors que les verbes comme *claquer* sont bâtis sur de simples onomatopées. » (B.Dél. : p. 285).

On lit en revanche, par exemple, dans « Les niveaux de l'analyse linguistique<sup>2740</sup> » (1962) – où l'on notera cependant l'utilisation conjuguée des deux termes de *signe* et de *signifiant* :

---

<sup>2740</sup> Mais voir également, par exemple : B.SL : p. 17 – où l'on notera l'expression « portions de signifiants ». L'occurrence suivante est plus ambiguë : « La forme ancienne du futur est remplacée en moyen-grec par des périphrases concurrentes qui révèlent le conflit de deux expressions distinctes : l'une consiste en *ékhō* ("j'ai") + inf., l'autre, en *thélō* ("je veux") + inf. En même temps se produit, sur le même champ, une extension de la forme modale de subjonctif aoriste avec *na* (particule modale) : *nà idō* "je verrai". De cette concurrence émerge une forme nouvelle, d'abord périphrastique *thélo nà* (*grapsō*), puis avec réduction *thé nà*... (XIII<sup>e</sup> siècle), *thà nà*, enfin *thà* (*gràpso*), futur de la langue commune. Le futur du grec moderne est donc le présent ou l'aoriste préfixé

« En disant que le mot se décompose en unités phonématiques, nous devons souligner que cette décomposition s’accomplit même quand le mot est monophonématique. Par exemple, il se trouve qu’en français, tous les phonèmes vocaliques coïncident matériellement avec un signe autonome de la langue. Disons mieux : certains signifiants du français se réalisent dans un phonème unique qui est une voyelle. L’analyse de ces signifiants n’en donnera pas moins lieu à une décomposition : c’est l’opération nécessaire pour accéder à une unité de niveau inférieur. Donc fr. *a*, ou *à* s’analyse en /a/ ; – fr. *est* s’analyse en /e/ ; – fr. *ait*, en /ɛ/ ; – fr. *y*, *hie* en /i/ ; – fr. *eau*, en /o/ ; fr. *eu*, en /y/ ; – fr. *où* en /u/ ; – fr. *eux*, en /ø/. De même en russe, où des unités ont un signifiant monophonématique, qui peut être vocalique ou consonantique : les conjonctions *a*, *i* ; les prépositions *o* ; *u* et *k* ; *s* ; *v*. » (B.Niv. : p. 123)

puis dans « Le langage et l’expérience humaine » (1965) :

« On remarquera qu’en réalité le langage ne dispose que d’une seule expression temporelle, le présent, et que celui-ci, signalé par la coïncidence de l’événement et du discours, est par nature implicite. Quand il est explicité formellement, c’est par une de ces redondances fréquentes dans l’usage quotidien. [...]

[...] Il [le présent] détermine deux autres références temporelles ; celles-ci sont nécessairement explicitées dans un signifiant » (B.LEH : p. 74-75).

La problématique de l’expression est cependant très nette dans ce dernier passage. Il est de même question, dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967), de « réalisation formelle » :

« La base du composé est le groupe syntaxique libre à déterminant au génitif et déterminé au nominatif (de quelque manière que se réalise formellement ce rapport, énoncé ici, pour la simplicité, en termes de flexion casuelle). » (B.Fon. : p. 149).

Benveniste fait également un large usage du terme de *valeur*, autre terme saussurien. Celui-ci a cependant dans ses textes, en dehors de l’usage définitoire ou réflexif, le sens commun de « fonction, rôle » ou « sens, signification<sup>2741</sup> ». Nombre d’expressions témoignent

---

d’une particule *tha*. De l’ancienne périphrase le membre qui exprimait l’intention s’est éliminé comme signifiant, du fait que le second membre (équivalent à l’infinitif dans la périphrase latine) était en grec une proposition finale, nécessairement munie d’une forme verbale personnelle. L’auxiliaire *thélō* en tant que forme fléchie devenait donc redondant et pouvait se réduire à une particule. » (B.Tra. : p. 133). Voir *infra*. Pour des emplois du terme *signifié*, voir par exemple B.Lex. : p. 258 et 270 et B.Nou. : p. 168, 171 et 173.

<sup>2741</sup> Voir par exemple B.Su. : p. 32, 93 et 98, B.Es. : p. 14, 23, 28, 32, 33, 36, 38, 39, 40, 41, 47, 48, 51, 53, 56, 57, 58, 59, 65, 67, 68, 78, 79, 81, 91, 95, 96, 97, 109, 110, 111, 116, 117, 118, 123, 126, 128, 129, 130, 132, 136, 160, 161, 162, 163, 173, 175, 191 et 192, B.GVP : p. 19, 113, 115, 124, 125, 135, 136, 137, 138, etc., B.Sog. : p. 175, 196, 205 et 213, B.Ves. : p. 89, B.Dif. : p. X, B.NANA : p. 9, 28, 34 et 45, etc. (et notamment B.VIEI et 2 : *passim*). Signalons en particulier les occurrences suivantes, où *valeur* et *sens* (ou *signification*, ou *signifier*, ou *notion*) sont employés de manière concurrente : dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) : « M. Chantraine, *Mél. J. Vendryes*, p. 93 sq., a conféré à ces présents un sens exclusivement “déterminé”, indiquant que le terme de l’action est considéré. Mais c’est là un aspect relativement accessoire de leur valeur. » (B.Or. : p. 193), « Dans εἶδεσθαι comme dans κείσθαι, on doit isoler -σθαι, non -θαι, et reporter à la langue commune le sens médio passif de l’infinitif grec, puisque nous avons reconnu la même valeur à la formation indo-iranienne. » (B.Or. : p. 208), dans *Les Infinitifs avestiques* (1935) : « *nīre* sera donc comme *taxše* une 1<sup>re</sup> sg., avec le sens transitif que *ar-* possède à côté de la valeur intransitive. » (B.Inf. : p. 58), dans *Hittite et indo-européen* (1962) : « Dans les autres langues, indo-iranien, gotique et slave, les adjectifs en *\*-tyo-* ont pris une valeur spécifique : ils portent des significations de nature *sociale*. » (B.HIE : p. 104), dans « L’expression indo-européenne du “mariage” » (1963) : « Pris littéralement, *matrimonium* signifie “condition légale de *mater*”,

conformément à la valeur des dérivés en *-monium*, qui sont tous des termes juridiques » (B.Ma. : p. 243), dans *Titres et noms propres en iranien ancien* (1966) : « C’est là le sens même de *zauš-* et cette valeur se vérifie dans tous les emplois ainsi que dans tous les dérivés. » (B.Ti. : p. 118), dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « Y a-t-il une signification religieuse de *timé* ? On l’affirme souvent, en alléguant un passage de l’*Hymne homérique à Hermès* (v. 172) où *timé* est lié à *hosié* (ὁσίη). C’est le seul exemple dans les poèmes homériques qui semble suggérer cette valeur de *timé*. » (B.VIE2 : p. 53), « De même que *\*awos* avait une double valeur et représentait deux relations qui se situent différemment, selon le point de vue patri- ou matrilinéaire, de même le terme qui lui fait pendant, *\*nepōt-*, oscille entre le sens de “neveu” (fils de la sœur) et celui de “petit-fils” (fils du fils). » (B.VIE1 : p. 269), « [...] chez Homère *philos* a deux sens : outre celui d’“ami”, *philos* a la valeur d’un *possessif* » (B.VIE1 : p. 338), « Soulignons cette double valeur : tantôt le souhait que le priant demande à la divinité d’exaucer, tantôt ce qu’il promet à la divinité d’accomplir. Il faut tenir ces deux notions en regard pour interpréter les formes des autres langues. » (B.VIE2 : p. 235), « [...] entre la valeur des formes grecques et latines et celle des formes germaniques et slave, il y a surtout un affaiblissement, une perte du sens institutionnel. » (B.VIE1 : p. 120), « Tel est le point de départ du sens qu’on assigne d’ordinaire à *dikē* : “usage, manière d’être”, et où l’on peut encore retrouver la valeur d’institution. » (B.VIE2 : p. 110). Notons qu’équivalence ne signifie pas indistinction, comme en témoigne cette proposition de *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen*, où *valeur* s’oppose à *sens* : « Bien que le sens soit discuté, la valeur de ὁτρυντός n’est pas douteuse : “exhortation” comme disposition propre aux λαοί » (B.NANA : p. 71). Dans certaines occurrences, de même, *valeur* commute avec *fonction* ou *rôle*. Voir par exemple dans *Les Infinitifs avestiques* (1935) : « En fait Y. XLVI, 4, donne *yāng ... pāt gā frōratōiš* “ceux qu’il a empêchés de faire prospérer le bœuf” ; litt. “ceux qu’il a écartés de la progression du bœuf”, d’où ressort le rôle purement nominal de l’abstrait. Cette valeur se marque plus nettement encore dans un autre emploi du même nom d’action » (B.Inf. : p. 12), dans « La phrase relative, problème de syntaxe générale » (1957-1958) : « Le fait à souligner ici encore est la construction – exploitée au point de fournir des tours formulaires – du pronom ὅς, ὅστις, ὅστε avec des déterminations nominales, dans des syntagmes non verbaux où il a valeur d’article, et l’indépendance du syntagme à l’égard de l’antécédent dans la relation casuelle. [...] Ce ne sont pas des “phrases nominales”, mais des syntagmes où le pronom, introduisant une détermination nominale, a fonction d’article. » (B.Rel. : p. 217), dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « La valeur inhérente au parfait synthétique passe au parfait périphrastique, qui rejette l’autre vers la fonction d’aoriste. » (B.Tra. : p. 130), dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) : « Le sens du premier type n’a guère besoin de démonstration. [...] »

Il sera utile, en revanche, de mettre en lumière la valeur propre des composés en *φεπέ-* dans leur emploi textuel. » (B.Fon. : p. 153), ou dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « [...] mais ensuite la valeur propre à *sūs* a passé à *porcus* qui a rempli la fonction de *sūs* » (B.VIE1 : p. 36). Sont spécialement remarquables, également, les occurrences où *valeur* s’oppose à *forme* (voir par exemple : B.Es. : p. 116, 117 et 132, B.GVP : p. 115, 135, 139 et 192, B.Or. : p. 133, B.Inf. : p. 16, 42, 75, 90 et 94, B.NANA : p. 9, 25, 28, 59, 89, 100, et 152, B.Pas. : p. 180, B.Hi. : p. 20, B.Os. : p. 43, B.Lu. : p. 31, B.ELO : p. 93, B.HIE : p. 42 et 104, B.Ti. : p. 29, B.Fon. : p. 153 et 154, B.VIE1 : p. 255, B.VIE2 : p. 184 et 226), et où la valeur est « exprimée », « indiquée », etc. (voir par exemple : B.Es. : p. 28 et 47, B.HIE : p. 42, B.Gén. : p. 143-144), ou encore « portée » ou « convoyée » (voir par exemple les occurrences citées dans la note 2736). Enfin, certaines occurrences témoignent de ce que la notion de désignation n’est jamais très loin. On lit ainsi par exemple dans la *Grammaire du vieux-perse* : « [...] les noms désignant un Iranien bien connu des Perses ont au singulier une valeur collective et désignent l’ensemble des gens du pays, d’où le pays même » (B.GVP : p. 201-202), dans *Hittite et indo-européen* (1962) : « A côté de *vāstra-*, le dérivé *vāstrya-* a pris une valeur importante ; d’adjectif qu’il était, “relatif aux pâturages”, il s’est fixé comme désignation du pasteur-cultivateur, et surtout de celui qui s’occupe du gros bétail » (B.HIE : p. 98), dans « Une valeur du diminutif » (1963) : « Il se constitue ainsi une valeur du suffixe *-on* qui peut à présent recevoir son nom : c’est une valeur *singulative*, qui permet d’obtenir en quelque sorte des noms d’unités à partir de noms de matière, ou de désigner des portions à l’intérieur de continus. » (B.Dim. : p. 10-11), dans *Titres et noms propres en iranien ancien* (1966) : « Il y a seulement une répartition dialectale des valeurs lexicales : en sogdien *γṛw* désigne le “corps” ou la “personne”, en pehlevi *grw* désigne la “nuque” ou le “cou”, très exceptionnellement l’“être”, et dans les textes manichéens, qu’ils soient en sogdien ou en moyen-iranien occidental, le sens est toujours “personne ; ego”. » (B.Ti. : p. 62), ou dans « Deux modèles linguistiques de la cité » (1970) : « La construction avec le possessif dévoile en fait le vrai sens de *civis*, qui est un terme de valeur réciproque et non une désignation objective » (B.Ci. : p. 274). Nous reviendrons *infra* sur ce dernier aspect.

en outre de la positivité de la valeur benvenistienne, telles par exemple *avoir toute sa valeur*, ou *garder*, *acquérir*, *donner*, *comporter*, *assumer une valeur*<sup>2742</sup>.

<sup>2742</sup> Sans aucune prétention à l'exhaustivité : *avoir toute sa valeur* (B.Es. : p. 7, B.GVP : p. 125 et 136), *garder une valeur* (B.Es. : p. 79 et 128, B.GVP : p. 138, 187, B.Or. : p. 93), *conserver une valeur* (B.GVP : p. 136, 190, 196 et 205, B.Or. : p. 99, B.Inf. : p. 54, B.NANA : p. 320), *acquérir une valeur* (B.Es. : p. 67, B.Or. : p. 208, B.NANA : p. 51 et 54), *prendre une valeur* (B.Es. : p. 68, B.Or. : p. 107, B.Str. : p. 235, B.NANA : p. 167, B.Obr. : p. 129, B.HIE : p. 104), *contracter une valeur* (B.FSL : p. 227), *conférer une valeur* (B.GVP : p. 218, B.Or. : p. 72, 84), *donner une valeur* (B.Inf. : p. 20), *communiquer une valeur* (B.Or. : p. 198), *comporter une valeur* (B.Or. : p. 199, B.Inf. : p. 90, B.NANA : p. 119, B.Dim. : p. 9), *assumer une valeur* (B.Or. : p. 191, B.Inf. : p. 69, B.NANA : p. 83), *posséder une valeur* (B.NANA : p. 77, B.FSL : p. 227), *montrer une valeur* (B.Or. : p. 189), *présenter une valeur* (B.Ves. : p. 94). Voir également, notamment, les syntagmes et expressions suivants (la liste n'a aucune prétention à l'exhaustivité, en particulier pour le *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, où les occurrences sont extrêmement nombreuses) : *porter encore assez de valeur* (B.Es. : p. 65), *entrer dans les valeurs de* (B.Inf. : p. 33), *inclure une notion dans une valeur* (B.Cat. : p. 69), *dénoter une valeur* (B.NANA : p. 93), *valeur particulière* (B.Es. : p. 67 et 68, B.VIE1 : p. 88), *spéciale* (B.Inf. : p. 90, B.NANA : p. 54) ou *spécifique* (B.Or. : p. 126 et 140, B.Os. : p. 41, B.ELO : p. 93, B.HIE : p. 104, B.Dim. : p. 10, B.Aux. : p. 184, B.VIE1 : p. 221), *même valeur* (B.Es. : p. 161, B.GVP : 153 et 155, B.Or. : p. 41, 204 et 208), *valeur identique* (B.Es. : p. 47 et 162) – syntagmes dont on rapprochera des occurrences comme : « *snk'yn'k \*sangēnāk* “du samgha” (S. C. E. 237) ne diffère en rien de *snk'yk* (cf. ci-dessus) quant à la valeur » (B.Es. : p. 96), « Dans ce cas particulier, le subjonctif et l'indicatif diffèrent assez peu de valeur. » (B.GVP : p. 141), « Par contre γενέθλη “descendance, naissance” (γίγνομαι) coïncide dans sa valeur avec les mots en -θορ- » (B.Or. : p. 203) – ou *valeur commune* (B.Or. : p. 142 et 144, B.Inf. : p. 75, B.Par. : p. 22), *valeur opposée* (B.Str. : p. 231), *valeur propre* (B.Es. : p. 20, 38 et 53, B.GVP : p. 137, B.Or. : p. 157 et 202, B.Nom. : p. 166 et 167, B.Ech. : p. 320, B.Hi. : p. 26, B.HIE : p. 65, 105 et 116, B.Aux. : p. 184, B.Fon. : p. 153, B.VIE1 : p. 36), *foncière* (B.Or. : p. 205, B.Inf. : p. 54), *inhérente* (B.Tra. : p. 130, B.Fon. : p. 153) ou *intrinsèque* (B.Or. : p. 196 et 206), *valeur nette* (B.Es. : p. 51 et 111, B.Or. : p. 123, B.Inf. : p. 62 et 94, B.NANA : p. 25), *exacte* (B.Es. : p. 67, B.NANA : p. 44), *définie* (B.Es. : p. 95, B.GVP : p. 200, B.Dim. : p. 9 et 10), *précise* (B.Es. : p. 58, B.GVP : p. 158-159, B.NANA : p. 29, B.ELO : p. 104, B.Ti. : p. 19 et 44) ou *stricte* (B.Aux. : p. 181), *valeur affaiblie* (B.Es. : p. 97, 163 et 192, B.Aux. : p. 191, B.Ti. : p. 48), *faible* (B.GVP : p. 20 et 141), *à peine sensible* (B.Es. : p. 118), *à peine perceptible* (B.Es. : p. 129), *pleine* (B.NANA : p. 17, 49 et 137, note 1, B.Ti. : p. 19, B.VIE1 : p. 150) ou *forte* (B.GVP : p. 136, B.Sub. : p. 135), *valeur constante* (B.Es. : p. 123 et 136, B.ELO : p. 105, B.FSL : p. 227), *valeur contextuelle* (B.FSL : p. 227, B.Fon. : p. 151, B.VIE1 : p. 58), *participer d'une valeur* (B.Es. : p. 132, B.Or. : p. 200, B.Inf. : p. 96), *valeur primordiale* (B.Es. : p. 175) ou *première* (B.NANA : p. 122), *manifester sa valeur* (B.GVP : p. 138, B.Or. : p. 197, B.NANA : p. 62), *valeur absolue* (B.GVP : p. 139, B.Or. : p. 200), *valeur générale* (B.GVP : p. 155, B.NANA : p. 94, B.ELO : p. 111, B.All. : p. 138), *valeur en puissance* (B.Or. : p. 71), *valeur originelle* (B.Or. : p. 99 et 200) ou *initiale* (B.Inf. : p. 96), *valeur normale* (B.Dél. : p. 279), *double valeur* (B.Es. : p. 47, B.Or. : p. 106, B.Inf. : p. 96, B.HIE : p. 8, B.Fon. : p. 153, B.VIE1 : p. 269, BVIE2 : p. 235), *cumul de valeur* (B.Fon. : p. 154), *diversité des valeurs*, (B.Méc. : p. 125), *valeur caractérisée* (B.NANA : p. 84, B.Lu. : p. 29), *valeur prolongée* (B.NANA : p. 94), *valeur ambiguë* (B.Os. : p. 50), *valeur singulière* (B.Subj. : p. 265), *valeur empruntée* (B.HIE : p. 101, note 1), *valeur produite* (B.Aux. : p. 184), *valeur impliquant* (B.Méc. : p. 122) ou *impliquée* (B.Méc. : p. 125), etc. ainsi que les occurrences où le terme *valeur* est accompagné d'un caractérisant, complément du nom ou adjectif, qui précise le contenu de la valeur, par exemple (là encore, la liste n'a aucune prétention à l'exhaustivité) : « valeur modale » (B.Es. : p. 23, B.Inf. : p. 13), « valeur causative » (B.Es. : p. 23, B.GVP : p. 115, B.Hi. : p. 24), « valeur prédicative » (B.Es. : p. 33, B.GVP : p. 218, B.Fon. : p. 157), « valeur de prédicat » (B.Inf. : p. 76), « valeur de présent » (B.Es. : p. 36, B.HIE : p. 45), « valeur durative » (B.Es. : p. 40 et 47, B.Or. : p. 120), « valeur imparfaite » (B.Es. : p. 47), « valeur “simultanée” » (B.Es. : p. 47), « valeur active » (B.Es. : p. 48, B.GVP : p. 113), « valeur substantive » (B.Es. : p. 56), « valeur nominale » (B.Or. : p. 93, B.Inf. : p. 31, 41 et 62), « valeur adjective » (B.Es. : p. 56, B.GVP : p. 153), « valeur d'adjectif » (B.Or. : p. 106, B.Sog. : p. 175, B.Tra. : p. 129), « valeur définie » (B.Es. : p. 59), « valeur déterminée » (B.GVP : p. 223), « valeur d'optatif » (B.Es. : p. 65), « valeur collective » (B.Es. : p. 78, B.GVP : p. 201, 202 et 203), « valeur de collectif » (B.Es. : p. 79 et 81, B.Or. : p. 127), « valeur prégnante » (B.Es. : p. 109, B.GVP : p. 184, B.Or. : p. 84), « valeur de démonstratif » (B.Es. : p. 111), « valeur démonstrative » (B.GVP : p. 190, 192 et 221), « valeur expressive » (B.Es. : p. 111), « valeur pronominal » (B.Es. : p. 112), « valeur d'objet » (B.Es. : p. 116), « valeur de pluriel » (B.Es. : p. 117, B.Or. : p. 95), « valeur de composé prépositionnel » (B.Es. : p. 128), « valeur locative » (B.Es. : p. 130), « valeur copulative » (B.Es. : p. 130),

Le vocabulaire benvenistien, d'autant plus qu'il peut paraître ou se veut saussurien, révèle ainsi une problématique distincte de celle de Saussure : la problématique de l'expression. La conception benvenistienne du signe apparaît de fait profondément différente de la conception saussurienne. En témoignent, dès 1939, l'ensemble de l'argumentation de « Nature du signe linguistique », que nous envisagerons en détail *infra*<sup>2743</sup>, puis notamment, en 1954, cette appréciation de la théorie hjelmslevienne formulée dans « Tendances récentes en linguistique générale » :

« L'idée centrale est ici, en gros, celle du "signe" saussurien, où l'expression et le contenu (répondant au "signifiant" et au "signifié" saussuriens) sont posés comme deux plans corrélatifs, dont chacun comporte une "forme" et une "substance". » (B.Ten. : p. 13).

Nous avons vu en effet que, précisément, le signe hjelmslevien n'a rien du signe saussurien, qui rompt avec la double problématique des rapports son/sens et des rapports

---

« valeur indéfinie » (B.Es. : p. 132), « valeur itérative » (B.GVP : p. 115), « valeur verbale » (B.GVP : p. 124, 161 et 207, B.Inf. : p. 16, B.Tra. : p. 129), « valeur concrète » (B.GVP : p. 19, 143, 145 et 205, B.Sog. : p. 213), « valeur de nom d'agent » (B.GVP : p. 149 et 161, B.NANA : p. 26), « valeur de nom d'action » (B.Or. : p. 106), « valeur possessive » (B.GVP : p. 153), « valeur d'abstrait » (GVP : p. 155, B.Or. : p. 127), « valeur abstraite » (B.Or. : p. 41, B.Inf. : p. 106), « valeur de composé possessif » (B.GVP : p. 168), « valeur d'insistance » (B.GVP : p. 192, B.Ant. : p. 197), « valeur d'ablatif » (B.GVP : p. 193), « valeur de génitif » (B.GVP : p. 198), « valeur casuelle » (B.GVP : p. 200, B.Or. : p. 89 et 96, B.Fle. : p. 73, B.HIE : p. 74), « valeur de datif » (B.GVP : p. 201 et 211), « valeur générique » (B.GVP : p. 202), « valeur suffixale » (B.Or. : p. 56), « valeur de participe futur passif » (B.Or. : p. 72), « valeur de forme d'obligation » (B.Or. : p. 72), « valeur d'opposition » (B.Or. : p. 84, B.Dif. : p. X), « valeur d'élargissement » (B.Or. : p. 99), « valeur de nominatif singulier masculin et neutre » (B.Or. : p. 107), « valeur "animée" » (B.Or. : p. 121 et 124), « valeur indicative » (B.Or. : p. 131), « valeur exhortative » (B.Or. : p. 131), « valeur d'exhortation » (B.Or. : p. 132), « valeur d'infinitif » (B.Or. : p. 131, B.Inf. : p. 98), « valeur d'impératif » (B.Or. : p. 132, B.Inf. : p. 65 et 98), « valeur d'état » (B.Or. : p. 144 et 199, B.Êt. : p. 199), « valeur neutre » (B.Or. : p. 189 et 191, B.Ves. : p. 89), « valeur intransitive » (B.Or. : p. 109, 189, 191, 193 et 206, B.Inf. : p. 58, 86 et 90, B.Lu. : p. 31), « valeur transitive » (B.Or. : p. 191 et 193, B.Hi. : p. 24), « valeur de verbe d'état » (B.Or. : p. 192), « valeur moyenne » (B.Or. : p. 94, 109, 198 et 209, B.Inf. : p. 75, 80, 84, 89 et 95, B.Lu. : p. 31), « valeur passive » (B.Or. : p. 195 et 196, B.Inf. : p. 75, 85 et 98), « valeur terminative » (B.Or. : p. 195), « valeur médio-passive » (B.Or. : p. 206 et 208, B.Inf. : p. 77, 94 et 95), « valeur de subjonctif » (B.Inf. : p. 20), « valeur d'instrumental » (B.Inf. : p. 28), « valeur de "moyen réciproque" » (B.Inf. : p. 90, B.Ci. : p. 274 et 275), « valeur mutuelle » (B.Ci. : p. 276), « valeur personnelle » (B.Inf. : p. 100), « valeur d'allocution strictement personnelle, donc familière » (B.Str. : p. 235), « valeur concessive » (B.Sog. : p. 205), « valeur "respectueuse" » (B.Ves. : p. 89), « valeur "dépositive" » (B.Ves. : p. 94), « valeur de conjonction consécutive » (B.Ves. : p. 97), « valeur de destination » (B.NANA : p. 13), « valeur de participe » (B.NANA : p. 25, B.Lex. : p. 259), « valeur d'agent » (B.NANA : p. 27), « valeur participiale » (B.NANA : p. 30), « valeur aoristique » (B.NANA : p. 35), « valeur adverbale » (B.Fle. : p. 74), « valeur de superlatif » (B.Rec. : p. 303), « valeur d'article/de quasi-article » (B.Rel. : p. 217 et 220), « valeur perfective » (B.ELO : p. 98 et 101), « valeur temporelle » (B.HIE : p. 42, 57 et 65), « valeur d'intention » (B.Gen. : p. 144, B.Tra. : p. 132), « valeur singulative » (B.Dim. : p. 11), « valeur "épouser (une femme)" » (B.Ma. : p. 240), « valeur réciproque » (B.Aux. : p. 182), « valeur comparative » (B.Lex. : p. 260), « valeur de comparatif » (B.Lex. : p. 266), « valeur attributive » (B.FSL : p. 157), « valeur aspectuelle » (B.Tra. : p. 135), « valeur de "qui fait..." » (B.Méc. : p. 115), « valeur d'activité professionnelle » (B.Méc. : p. 116), « valeur de capacité » (B.Méc. : p. 120), etc. Voir également les syntagmes du type « démonstratif + valeur » qui reprennent une expression explicite du contenu de la valeur, tels B.Or. : p. 44, 71, 109, 120 (où *valeur* commute avec *notion*), 194 et 197, B.Inf. : p. 12 (où *valeur* commute avec *rôle*) et 86, B.Tra. : p. 130, B.Ge. : p. 252 (où *valeur* commute avec *sens*). Il peut également s'agir de types de valeur : « valeur technique » (B.NANA : p. 14, B.Ma. : p. 242, B.Lex. : p. 269 et 271).

<sup>2743</sup> Voir la troisième section de ce chapitre.

forme/substance dont relève le premier comme tout signe structuraliste. Comme Hjelmslev, Jakobson et Martinet, Benveniste ne retient ainsi du signe saussurien que la dimension commune de l'appariement du son et du sens, fil rouge de la continuité qu'il peut alors établir de Saussure à Hjelmslev. On trouvera ensuite, dans « Sémologie de la langue » (1969), une définition du signe comme un *aliquid quod stat pro aliquo* :

« Le rôle du signe est de représenter, de prendre la place d'autre chose en l'évoquant à titre de substitut. Toute définition plus précise, qui distinguerait notamment plusieurs variétés de signes, suppose une réflexion sur le principe d'une science des signes, d'une sémiologie, et un effort pour l'élaborer. » (B.Sé. : p. 51).

Cette conception commune détermine une linguistique des rapports son/sens, dont Benveniste esquisse le programme quelques pages plus loin lorsqu'il énumère et détaille les différentes « structures de la langue<sup>2744</sup> » :

« Le langage a d'abord ceci d'éminemment distinctif qu'il s'établit toujours sur deux plans, signifiant et signifié. La seule étude de cette propriété constitutive du langage et des relations de régularité ou de dysharmonie qu'elle entraîne, des tensions et des transformations qui en résultent en toute langue particulière, pourrait servir de fondement à une linguistique. » (B.Ten. : p. 16).

On lit de même ensuite dans « [Signe et système dans la langue] » (1959), en réponse à la question « Was versteht man unter einem sprachlichen Zeichen ? » (S. A., 1961 : p. 1) :

« Les signes sont simples ou complexes, et complexes de plusieurs manières (par exemple les deux membres de l'unité fr. *pomm-ier* ne sont pas dans le même rapport que ceux d'all. *Apfel-baum*) ; ils peuvent être segmentés (p. ex. fr. *ne...pas*) ou cumulatifs (fr. *du = de + le*) ; ils sont mutuellement complémentaires, ou sélectifs, ou exclusifs ; entre le signifiant et le signifié, le rapport est généralement asymétrique, et ici encore il faudrait dénombrer plusieurs variétés d'asymétrie. On pourrait élaborer toute une théorie du signe comme élément du système linguistique. » (B.Sig. : p. 92)

puis à nouveau dans « Saussure après un demi-siècle » (1963) :

« Comme toutes les pensées fécondes, la conception saussurienne de la langue portait des conséquences qu'on n'a pas aperçues tout de suite. Il est même une part de son enseignement qui est restée à peu près inerte et improductive pendant longtemps. C'est celle relative à la langue comme système de signes, et l'analyse du signe en signifiant et signifié. Il y avait là un principe nouveau, celui de l'unité à double face. Ces dernières années, la notion de signe a été discutée chez les linguistes : jusqu'à quel point les deux faces se correspondent, comment l'unité se maintient ou se dissocie à travers la diachronie, etc. Bien des points de la théorie sont encore à examiner. Il y aura lieu notamment de se demander si la notion de signe peut valoir comme principe d'analyse à tous les niveaux. Nous avons indiqué ailleurs que la phrase comme telle n'admet pas la segmentation en unités du type du signe. » (B.Sau. : p. 43)

---

<sup>2744</sup> « Si particulières sont les conditions propres au langage qu'on peut poser en fait qu'il y a non pas une mais plusieurs structures de la langue, dont chacune donnerait lieu à une linguistique complète. » (B.Ten. : p. 16). Voir *infra*.

deux passages où, significativement, la « théorie du signe comme élément du système linguistique » se résume à la distinction de différents types de signes et à l'analyse des rapports son/sens, le signe étant par ailleurs donné, dans le second, comme un « principe d'analyse<sup>2745</sup> ». La problématique des rapports son/sens apparaît de manière très nette dans les discussions de la conférence européenne de sémantique (1951), animées par Benveniste<sup>2746</sup>. Dès la première séance, les participants s'interrogent sur le caractère « primaire » ou « secondaire » du signe linguistique. A Hjelmslev, qui refuse la définition de la langue comme un système de signes, à laquelle il substitue sa propre définition de la langue comme un système d'éléments servant à former des signes<sup>2747</sup>, Benveniste répond :

« Si vous parlez des éléments avec lesquels la langue construit ces signes, il faut avant tout nous mettre d'accord sur la signification de ce mot élément. Ne pourrions-nous dire,

---

<sup>2745</sup> A cette notion se rattache celle de signe minimal, profondément étrangère, comme nous l'avons vu *supra*, à la pensée saussurienne, dans la mesure où elle substitue la correspondance à l'articulation. Benveniste affirmait ainsi dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951) : « C'est donc que nous pouvons considérer comme établi qu'il y a correspondance entre morphème et la notion de l'élément du signifiant, élément minimal, la plus petite unité signifiante. » (B.Ac. : p. 3), et la réserve formulée dans « Saussure après un demi-siècle » est reprise en ces termes dans « Sémiologie de la langue » (1969) : « Quand Saussure a défini la langue comme système de signes, il a posé le fondement de la sémiologie linguistique. Mais nous voyons maintenant que si le signe correspond bien aux unités signifiantes de la langue, on ne peut l'ériger en principe unique de la langue dans son fonctionnement discursif. [...] »

La sémiologie de la langue a été bloquée, paradoxalement, par l'instrument même qui l'a créée : le signe. On ne pouvait écarter l'idée du signe linguistique sans supprimer le caractère le plus important de la langue ; on ne pouvait non plus l'étendre au discours entier sans contredire sa définition comme unité minimale. » (B.Sé. : p. 65-66). La notion d'unité minimale joue cependant un rôle relativement restreint dans la linguistique benvenistienne, qui se distingue ainsi de celles de Jakobson et de Martinet. Notons d'ailleurs que si le sens de la première occurrence est clair, l'occurrence de « Sémiologie de la langue » n'a pas nécessairement un sens restrictif, comme en témoigne, dans « [Signe et système dans la langue] », la distinction entre signes « simples » et « complexes ». Il en est de même dans cette proposition de « La forme et le sens dans le langage » (1966) : « L'unité, dirons-nous, sera l'entité libre, minimale dans son ordre, non décomposable en une unité inférieure qui soit elle-même un signe libre. » (B.FSL : p. 220). Voir *infra*, II-, B-, 3-.

<sup>2746</sup> Et où, par ailleurs, cet échange entre Frei et Benveniste témoigne assez de l'évidence que revêt pour Benveniste la notion de signe : « M. FREI – Ma seconde remarque est celle-ci : je ne sais si j'ai bien compris le parallélisme établi par M. Bazell, mais de manière générale, il me paraîtrait dangereux de parler d'un parallélisme entre le domaine phonématique et le domaine sémantique. Pour moi, le parallélisme qui importe, la première correspondance, c'est celle entre le domaine du signifié et celui du signifiant, tandis qu'au contraire, la phonématique n'intervient qu'après, à l'intérieur, pour constituer le signifiant ; de sorte que ce parallélisme, selon moi, porte un peu à faux, et même si on élargit le débat et qu'on se place dans l'ensemble de la sémiologie, on constate qu'au fond, la phonématique n'a pas toujours une correspondance dans les autres systèmes de signes... »

Evidemment, le terme de phonématique n'irait plus de soi, ne conviendrait plus : ce serait une science du constitué : si on admettait que les phonèmes soient les constituants du signifiant, nous pouvons dire qu'ils sont les constituants linguistiques. Or, prenons d'autres signifiants, d'autres systèmes du signe : nous voyons qu'un signifiant peut très bien exister en correspondance avec un signifié, sans qu'il soit constitué par des constituants. C'est donc, au point de vue sémiologique en général, une notion accessoire, en ce sens qu'elle n'est pas tellement sémiologique.

M. BENVENISTE – Nous avons affaire à la langue, à un système sémiologique sui generis : il n'est pas nécessaire que nous trouvions partout les mêmes correspondances entre éléments constitutifs infra-signes que nous établissons en linguistique pour les phonèmes constituant des signes.

M. FREI – Dans les Traffic-lights, nous avons le signifiant rouge, ou le signifiant vert, mais il n'est pas constitué, il n'est pas analysable – c'est donc une notion accessoire. » (B.Ac. : p. 44-45). A nouveau, la sémiotique apparaît comme un prolongement logique du structuralisme. Voir *infra*, la section IV- de ce chapitre.

<sup>2747</sup> Voir B.Ac. : p. 12, cité *supra* lors de notre analyse des textes de Hjelmslev.

par exemple, que la langue possède des phonèmes nous bâtissons des signes ? [*sic*] Signifiant et signifié représentent des termes obtenus, construits et fixés dans l'usage à l'aide des éléments de la langue. Ces éléments sont-ils entièrement dépourvus ou non de valeur différentielle ? » (B.Ac. : p. 12).

La notion même du signifiant et du signifié comme des « termes obtenus, construits et fixés dans l'usage à l'aide des éléments de la langue » témoigne du caractère donné du son et du sens, conçus comme objets et principes d'analyse, et ainsi constitués analytiquement au lieu que se pose le problème de leur étimologie. C'est là un point d'opposition entre Hjelmslev et Frei<sup>2748</sup>, auquel Benveniste n'apporte aucune réponse définitive<sup>2749</sup>, se contentant de souligner l'intérêt de la question :

« Dans la hiérarchie des fonctions linguistiques, la question soulevée présente une grande portée. Le problème que pose M. Frei est de savoir si dans la discussion sur le signifié et la conception que nous devons nous en faire, nous devons considérer le signe comme quelque chose de primaire (comme il l'est pour Saussure) ou comme quelque chose de secondaire. » (B.Ac. : p. 12-13).

La réponse, cependant, importe peu, la question témoignant à elle seule, dans la mesure où elle se substitue comme question analytique à celle de l'étimologie du signe, de la problématique des rapports son/sens. Cette problématique est d'ailleurs impliquée par l'objet même de la conférence : l'analyse de la signification, qui suppose en tant que tel, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre<sup>2750</sup>, une analyse séparée des deux faces du signe. Bazell peut ainsi poser la question suivante :

---

<sup>2748</sup> Voir les trois répliques suivantes : « M. HJELMSLEV – Ce sont là des formules que l'on peut décrire, définir différencier par catégories, ces catégories étant définies elles-mêmes par des relations, par des distinctions. Ces formes pures admettent une description, tenant compte de la substance, de l'usage et de la signification propre.

M. BENVENISTE – M. Frei voit-il là une possibilité de conciliation ?

M. FREI – Je ne vois pas de solution possible et je me demande d'ailleurs s'il serait possible, pratiquement, de la définir. » (B.Ac. : p. 12). La discussion est à replacer dans le contexte plus vaste d'une discussion relative à la distinction saussurienne entre différence et opposition, à laquelle renvoie également la « possibilité de conciliation ». Voir ci-dessous.

<sup>2749</sup> Voir cependant cet échange de la deuxième séance, où Benveniste pose « la question de nullité de signe » : « M. DEVOTO – J'en reviens dans ce cas à la grande objection de M. HJELMSLEV : est-ce qu'on ne pourrait parler d'une structure de la langue qui consiste en un système de signifiants, qui placerait sur un même plan ces six possibilités différentes, tandis que le signe est toujours une synthèse différente chaque fois que nous l'employons ? La structure doit, à non [Nous pensons qu'il faut lire : « mon ».] sens, être quelque chose de constant ; une structure qui nous donne un signe qui chaque fois réalise une proportion différente de ses éléments, n'est pas un élément stable de structure.

M. BENVENISTE – Tout cela se réalise de façon différentielle ; le fait qu'il y ait plusieurs types de différences, plusieurs possibilités de réalisations différentielles assemblées dans un même signifiant, peut poser la question de nullité de signe.

M. DEVOTO – Je ne pose pas ici la question de nullité du signe, j'admets la formule traditionnelle : le signe est une synthèse du signifié et du signifiant ; mais le signifiant, dans la forme de "deleo" représente une série de possibilités, ces six possibilités que vous exposiez ce matin, ces six sub-signifiants qui peuvent être en même temps des sub-signifiés, chaque fois il y aura toujours une signification différente : chacune des formules emploie les éléments à sa disposition dans la structure de la langue, mais ne se répète jamais. » (B.Ac. : p. 25)

<sup>2750</sup> La sémantique faisant figure de « phonologie du contenu ». Voir notamment B.Ac. : p. 4 et 49, cités dans la note 361 du premier chapitre. Les participants de la conférence envisageront ainsi le classement des oppositions et les possibilités d'analyse componentielle du signifié. Voir ci-dessous.



« Il s'agit de savoir si nous pouvons attribuer à Saussure l'idée que la correspondance, l'opposition entre le signifiant trouve un parallèle dans l'opposition entre les signifiés, s'il y a un parallélisme tel que nous puissions conclure de l'un à l'autre, appliquer la même définition aux deux faces de la même notion. Cela ne va pas toujours de soi. » (B.Ac. : p. 3)

provoquant cette réponse de Benveniste :

« Nous devons pourtant tenir compte de l'observation de M. Bazell et ne pas conclure mécaniquement d'un plan à l'autre. » (B.Ac. : p. 3)

qui affirmera de même plus loin :

« [...] nous [...] considérons que notre sujet d'aujourd'hui est la Sémantique de la langue.

La théorie à considérer est introduite par une déclaration saussurienne, une référence qui est, au titre de la discussion d'aujourd'hui, destinée à justifier cette dichotomie pratique entre les deux aspects auxquels se ramène le signe<sup>2751</sup>. En liaison avec ces différences, nous devons considérer une notion sur laquelle plusieurs des membres de cette conférence ont insisté : le parallélisme entre relations phonémiques et relations sémantiques. » (B.Ac. : p. 40).

La notion de « parallélisme » est intervenue très rapidement dans les débats. Les discussions relatives à l'analyse du signifié ont en effet de suite mis en jeu la question des rapports signifiant/signifié puis, presque aussitôt, celle de l'isomorphisme des deux faces du signe, autre point d'opposition entre Frei et Hjelmslev. C'est Frei qui ouvre la discussion, posant la question de l'analyse « sub-phonématique » du signifié :

« M. FREI – Cela ne fait pas partie de mes propositions, mais je désirerais soumettre la question oralement à mes collègues. Plusieurs d'entre eux ont établi des comparaisons, mais je n'ai pas trouvé dans leurs propositions mention du point qui m'intéresse particulièrement et qui est étudié en particulier par M. Martinet et quelques autres : l'étude de la constitution même du phonème. Le point de départ se trouve chez Saussure lui-même, lorsqu'il parle des éléments différentiels du phonème. Les phonémistes d'aujourd'hui cherchent à identifier les éléments différentiels du phonème. Exemple : dans le P français, on distingue plusieurs éléments différentiels : premier élément, c'est l'occlusion ; deuxième élément, P est une labiale ; troisième élément, P est une sourde. Voici déjà trois éléments différentiels à l'intérieur d'un même phonème c'est ce qu'on appelle un faisceau de propriétés non distinctives mais différentielles.

Cette analyse différentielle sub-phonématique peut-elle se faire dans le domaine du signifié ? On en trouve des exemples dans Bailly [*sic*], puis, dans un domaine tout à fait opposé – domaine du signifiant – Thompson lui-même a fait l'analyse : mus : première personne du pluriel, mais à propos du signifiant.

Au fond, quand on analyse différentiellement soit le signifié, soit le signifiant, on arrive à un parallélisme complet, sauf erreur. Prenons O, première personne du verbe latin - deleo, j'efface ; faisons l'analyse de ce O.

D'abord, c'est une première personne ; deleo est différent de deles : premier élément différentiel.

---

<sup>2751</sup> Il est difficile de savoir, dans le contexte des discussions, à quoi renvoie cette « dichotomie pratique » : dualité langue/parole ou dualité signifiant/signifié.

Deuxième élément : c'est un singulier et non pas un pluriel : *deleo* non pas *delemus*.

Troisième élément différentiel : c'est un présent et non pas un imparfait ni un futur : *deleo* *delebam* *delebo*.

Quatrième élément différentiel : c'est un indicatif et non pas un subjonctif : *deleo* *deleam*.

Cinquième élément différentiel : c'est un infectum catégorie d'aspect. Ce n'est pas un perfectum ; c'est *deleo* et non pas *delevi*.

Sixième élément différentiel : c'est un actif : *deleo* n'est pas *deleor*. J'efface, non pas Je suis effacé.

M. BENVENISTE – Ce n'est pas fini.

M. FREI – Bailly [*sic*] a fait la même analyse et parle d'un cumul des signifiés. Jacobson [*sic*] n'est pas parti de *o* mais de *mus* dans son rapport. Il a considéré cette analyse différentielle comme d'autres l'ont fait des phonèmes : il y a correspondance complète, mais on ne peut parler d'un cumul des signifiés et des signifiants. Il y aura autant de sub-signifiés d'un côté et de sub-signifiants de l'autre.

En abrégé : éléments différentiels sémantiques sub-signifiés et éléments différentiels sémantiques<sup>2752</sup> sub-signifiants : on retrouve dès lors l'image fameuse du recto et du verso d'une feuille de papier. Il y a ce qu'on a appelé le dualisme asymétrique du signe. Si on descend dans l'analyse différentielle, on retrouve le parallélisme complet entre sub-signifiés et sub-signifiants, de sorte que l'on rejoint la thèse de M. Hjelmslev. » (B.Ac. : p. 13-14).

Benveniste répond d'abord sur la question de l'analyse des signifiés : « Nous sommes d'accord sur la nécessité d'étendre cette analyse. » (B.Ac. : p. 14), avant d'insister sur celle des rapports existant, dans ce cadre, entre signifiant et signifié :

« Il s'agit de savoir quelles sont les corrélations possibles du plan du signifié ou du plan du signifiant, et si l'on peut toujours passer de l'un à l'autre par une correspondance de deux adducts ; ou si l'on peut comparer, sur le plan du signifié, les différences qui apparaissent dans l'ordre du phonème ou du morphème. Si nous nous en tenons à cette différence du recto et du verso, instituée par Saussure, nous pouvons établir des comparaisons et dire, par exemple, qu'il s'agit de - plissements - qui ne seraient pas symétriques de part et d'autre, ou encore d'une tache faite d'un seul côté et qui, sur l'autre face, apparaît identique mais inversée. » (B.Ac. : p. 15).

On retrouve ici l'asymétrie mise en avant dans les passages de « Tendances récentes en linguistique générale », « [Signe et système dans la langue] » et « Saussure après un demi-siècle » que nous avons cités ci-dessus. La question est ensuite longuement reprise lors de la deuxième séance, qui s'ouvre sur un exposé de Lotz, non reproduit mais que Benveniste commente ainsi, introduisant la question de l'isomorphisme :

« Les commentaires de M. Lotz se rapportent à un point du développement fait par M. Frei ce matin, qui a tracé un parallèle entre les procédés de l'analyse phonématique, procédés par lesquels nous isolons les éléments constitutifs du phonème, et les procédés qui servent ou peuvent servir à opposer les éléments du signifié.

Par conséquent, une espèce d'analyse sub-morphémique ou une analyse sub ou infra-sémantique sur le plan du signifié... Alors, la question s'est posée de savoir s'il y avait,

---

<sup>2752</sup> Il nous semble qu'il faut lire : « sémantiques ». Cette erreur de transcription ne serait aucunement étonnante : il a déjà pu apparaître et il apparaîtra ci-dessous que la transcription de la conférence – dont nous ignorons l'auteur – contient de grossières erreurs.

dans un système linguistique, correspondance un à un, c'est-à-dire liaison nécessaire, automatique et totale entre un élément du signifiant et un élément du signifié.

M. Lotz nous dit qu'il s'agit de savoir, pour préciser le débat, quelle est la portion du signifiant et du signifié respectivement, dont on peut dire qu'elles sont isomorphiques. L'isomorphisme indépendant est créé entre des systèmes totalement indépendants (schème musical, schème verbal, par exemple); pour préciser votre pensée, je demanderai : instituez-vous ce type d'isomorphisme dans une phrase d'opéra, par exemple, où il y a un texte et une musique chantée ? (Approbation de M. Lotz). On peut dire qu'il existe isomorphisme entre les deux, isomorphisme implicite entre des éléments que nous unissons, nous sans qu'ils le soient d'eux-mêmes nécessairement. Je voudrais une précision sur ce point : dans quel sens pouvons-nous dire qu'il est établi par la distinction que le champ sémantique est impliqué par le champ morphémique, et dans quel sens pouvons-nous dire qu'il est ou pourrait être indépendant ? Comment mettez-vous cette conception en rapport avec celle du signe, au sens saussurien, qui implique nécessairement les deux considérations ?

Tout le problème est alors de savoir comment on peut passer d'un plan à l'autre – c'est là le problème central : comment pouvons-nous, si nous ne sommes pas certains d'avance qu'il existe quelque chose qui soit lié en tant que sémantème, au phonème ou au plan phonématique, comment arriverons-nous à découvrir ce plan sémantique ? Si nous n'admettons pas tout d'abord qu'il existe un signifié parallèle à un signifiant, et, dans une certaine mesure, sur-associé, qu'il y a liaison par nature, comment arriverons-nous à découvrir et à identifier cet élément ? C'est bien là, n'est-ce pas, le problème tel que vous le voyez à travers la position exposée par M. Lotz ?

En d'autres termes, si j'interprète correctement la pensée de M. Lotz, nous devons supposer qu'il y a toujours isomorphisme, mais qu'il n'y a pas seulement isomorphisme, c'est-à-dire qu'il y a correspondance de l'un à l'autre, mais que cette correspondance n'est pas seulement du type un à un ; en ce cas, nous aurions identité et non correspondance. C'est parce qu'un des plans – je présume que c'est le plan du signifié – dépasse le plan du signifiant ou n'est pas toujours ajusté à celui-ci, qu'il n'y a pas complète isomorphie, que celle-ci existe, mais modifiée – tantôt élargie et tantôt restreinte. » (B.Ac. : p. 19-20).

Le signe « au sens saussurien » vient ici soutenir une analyse en termes d'implication et d'indépendance entre « champ sémantique » et « champ morphémique », et Benveniste, après Lotz, envisage le signe comme un principe d'analyse, avant de postuler un isomorphisme sans correspondance entre signifiant et signifié, position présentée comme étant celle de Lotz, mais qui rappelle l'asymétrie qu'il reconnaît pour sa part<sup>2753</sup>. La suite des discussions fait apparaître un désaccord important entre Hjelmslev et Frei : si pour Frei, tandis que le signe non analysé est asymétrique, il y a isomorphisme dès que l'on descend sous le signe<sup>2754</sup>, pour Hjelmslev<sup>2755</sup> au contraire, l'absence d'isomorphisme entre signifiant et signifié lorsque l'analyse se poursuit au-dessous du signe est justement ce qui spécifie la langue parmi les autres systèmes sémiotiques. Benveniste essaie tout d'abord d'accorder les idées de Frei avec celles de Lotz :

---

<sup>2753</sup> Les dernières lignes du développement, en particulier la conjecture « je présume que c'est le plan du signifié », esquissent un rapport entre la conception d'un signe asymétrique et la problématique benvenistienne de l'expression, que nous envisagerons en détail *infra*.

<sup>2754</sup> Voir le développement cité ci-dessus, puis B.Ac. : p. 20, 21-23 et 25, partiellement cités ci-dessous.

<sup>2755</sup> Voir *supra*, et ici B.Ac. : p. 21-23, partiellement cité ci-dessous.

« M. FREI – Je ne sais pas si je me suis bien fait comprendre ce matin : je n’ai pas mis cela dans mes propositions écrites afin de ne pas me compromettre, mais je n’ai pas prétendu soulever l’hypothèse d’un isomorphisme... Seulement si l’on descend dans l’analyse sub-sémantique, on arrive à des identités, comme pour la terminaison, et je ne vois pas comment l’on pourrait faire, dans l’analyse de ce matin, ou dans celle de M. Fourquet dans “ ” (Cf. Recherches Structurales<sup>2756</sup>), une différence dans cette analyse intra-sémantique et intra-sématique, entre le côté sémantique et le côté sématique. Le contraire, la contre-partie de mon hypothèse, est que si l’on ne fait pas cette analyse, si l’on en reste au signifié linéaire ou au signifiant uni-linéaire, il n’y a pas isomorphisme. J’espère m’être bien fait comprendre... »

M. BENVENISTE – Ici, la question devient celle-ci : est-ce que l’isomorphisme, dans votre conception, apparaît seulement quand on descend au-dessous du signe ?

M. FREI – Oui, c’est bien là mon point de vue.

M. BENVENISTE – Donc, dans le signe global, non analysé, non disséqué, il n’y a pas pour vous isomorphisme ?

M. FREI – Non. On en reste à l’expression asymétrique du signe.

M. BENVENISTE – C’est dans ce sens que nous pourrions retrouver un accord avec ce que vient de dire M. Lotz ; car il y a nécessairement correspondance, seulement cette correspondance n’est pas totale... Si nous en restons à la considération du signe intégral non analysé, cette correspondance est toujours dissymétrique, avec quelque chose de plus ou de moins, avec pourtant un centre commun.

M. FREI – Si l’on descend dans les sub-signes, il y a isomorphisme...

M. BENVENISTE – Oui, on peut isoler un des traits, un des éléments du phonème.

M. FREI – Je ne vois pas comment on peut faire une différence entre le domaine sémantique et le domaine sématique.

<sup>2756</sup> L’article de Fourquet s’intitule « Analyse linguistique et analyse phonologique ». Voir Fourquet (1949). On peut penser que Frei fait référence à l’analyse linguistique que Fourquet oppose à l’analyse phonologique et à l’analyse du signifié : « On peut, en fin de compte, définir la phonologie comme une science du signifiant, considéré dans sa norme, en tant que ce signifiant a une organisation propre, déterminée par son caractère de signifiant phonique (unilinéaire) »

Ce qui a attiré notre attention sur cette organisation propre, c’est qu’elle se prolonge au-delà de la limite de l’analyse linguistique (signifiant-signifié) ; [*fam*] est une unité linguistique dernière (sémantème), mais s’analyse encore en trois phonèmes *f a m*, du point de vue du signifiant seul.

Ce débat sur la phonologie peut peut-être apporter quelque lumière dans le débat sur la création d’une science de l’organisation propre du *signifié*, dont les premiers traits apparaissent depuis les travaux de M. Hjelmslev et de son école. Au-dessus des deux sciences, il y aurait encore la linguistique proprement dite, la science de l’association du signifiant et du signifié, des plus petites unités (sémantèmes et morphèmes) à la phrase. » (Fourquet, 1949 : p. 46). Celle-ci se limite cependant au découpage de la chaîne sonore : « L’analyse linguistique découpe la chaîne sonore en unités qui sont encore des unités à deux faces, sens et son, signifié et signifiant, qui sont du domaine de la langue selon la définition saussurienne du terme. » (Fourquet, 1949 : p. 39). L’analyse du signifié est une analyse componentielle analogue à l’analyse du phonème en traits distinctifs : « La première difficulté est que manque ici l’élément de position, la succession, qui est la loi du signifiant phonique, unilinéaire. l’opération par laquelle nous analysons *auf, über, an* ne ressemble pas à l’analyse de français *bas* [*ba*] en [*b*] - [*a*] par l’établissement d’une “proportion” »

$$\frac{bas}{pas} = \frac{bon}{pont}$$

Elle ressemble à l’analyse de *b* en “occlusion labiale + sonorité” par l’établissement d’une corrélation :

$$\frac{b}{p} = \frac{d}{t} = \frac{g}{k}$$

Dès que le théoricien du signifié a quitté le domaine de l’analyse à deux faces, signifiant-signifié, il est dans le domaine du simultané. Sa tâche ressemble à ce que serait celle des théoriciens du signifiant, si chacun des deux ou trois mille éléments premiers était un phonème, distincti de tous les autres ; il reconnaîtrait sans doute des corrélations, mais il y aurait aussi un reste de phonèmes *disjoints* ! » (Fourquet, 1949 : p. 46-47).

M. BENVENISTE – Si, à condition de fixer dès l’abord le statut du signe ou du sub-sign, à condition de spécifier chaque fois que o par exemple, est pris comme actif et non comme passif.

M. FREI – C’est cela que j’ai appelé un sub-sign. » (B.Ac. : p. 20-21).

Il semble ensuite, face à Hjelmslev, assumer la position de Frei :

« M. HJELMSLEV – Pour pouvoir suivre la discussion, il faut définir avant tout ce que vous comprenez par isomorphisme.

M. BENVENISTE – C’est une parenthèse importante, et une proposition qui a trait à notre terminologie du débat d’aujourd’hui.

M. HJELMSLEV – Je voudrais en effet, pour la question de la définition de l’isomorphisme, car je crois qu’on le prend dans un sens très différent... Si on parle d’isomorphisme au sens de plan entre signifié et signifiant, comment soutenir qu’il y a isomorphisme dans le signe entre le signifiant et le signifié ? Dans le signifiant, il n’y a presque pas de relation entre le morphème (dans le sens américain du terme) ; dans le contenu, il y a un réseau de relations compliquées qui ne correspondent ici à rien, et je ne vois pas où est alors l’isomorphisme.

M. BENVENISTE – N’oubliez pas que nous sommes ici sur le plan du signe, et nous avons effectivement dissymétrie, ou, en tout cas, non-symétrie. » (B.Ac. : p. 21)

avant de se ranger progressivement à celle de Hjelmslev, tout en affirmant la spécificité de sa propre conception du signe :

« M. HJELMSLEV – [...] Dans le plan du contenu, on pourra établir une catégorie comme celle de l’indicatif, du subjonctif, du passif, du présent, etc... Dans le plan de l’expression, il y a les phonèmes, et c’est quelque chose de tout différent : les relations entre éléments sont tout autre chose.

M. FREI – Cela fait alors partie du plan uni-linéaire.

M. BENVENISTE – Prenons comme exemple l’opposition de amo/amas ; nous avons là un élément différentiel, l’élément o. A quoi, si nous nous tenons sur cette position, allons-nous lier sur le plan du signifié, la distinction entre o et as ? Même opération par analyse de l’opposition entre o et -em ou -am, o et or, etc... Chacune de ces oppositions implique qu’il existe une certaine relation entre les deux plans.

M. HJELMSLEV – Vous voulez parler de la commutation ?

M. BENVENISTE – Oui. Par là, nous arrivons à dégager un certain élément du signifiant, lié à une certaine fonction dans l’ordre du signifié ; à ce plan-là, nous avons correspondance, isomorphisme.

M. HJELMSLEV – Mais pas dans le sens où nous avons, ce matin, considéré isomorphisme ?

En effet, on peut interpréter autrement : isomorphisme signifie un réseau de dépendances exactement identiques dans les deux plans (cela existe pour les signaux de trafic, ou encore pour la pendule qui sonne l’heure parce que là, dans le plan du contenu, on peut compter un, deux, trois, etc. jusqu’à douze, ce qui est exactement ce qui se passe dans le plan de l’expression... Voilà ce que j’entends par isomorphisme, mais peut-être aviez-vous mal compris mon idée. Je crois qu’il faut comprendre par isomorphisme le fait que les relations sont exactement identiques dans les deux cas, ce qui n’arrive pas pour le système des phonèmes, d’une part, et le système des morphèmes, du contenu, d’autre part.

– Intervention de M. BAZELL (en anglais). –

M. FREI – Dans l’analyse différentielle du signe, quand on arrive au sub-signé<sup>2757</sup>, aux éléments différentiels, aux faisceaux, à ce moment on ne peut plus distinguer dans les sub-signes le côté sémantique et le côté sémantique ; appelez cela “identité” si vous voulez.

M. HJELMSLEV – Si j’ai bien compris, par “isomorphisme” vous ne comprenez que la commutation ? Le terme d’isomorphisme devient, en somme, superflu ?

M. FREI – Identité, non ; commutation, oui. C’est une relation entre une relation dans le contenu et une relation dans l’expression, disons par exemple la relation entre le pluriel et le singulier, ou la relation entre le “s” et le “o” : il n’y a pas identité, il y a relation entre relations.

M. HJELMSLEV – Il y a relation dans le signifié entre le pluriel et le singulier, relation dans le signifiant entre s et o ?

M. BENVENISTE – Ce n’est pas tout à fait cela : l’opération de commutation sert à dégager le fait que “o” sera par exemple caractéristique de la 1<sup>ère</sup> personne, ou du présent, et ainsi de suite.

M. HJELMSLEV – La commutation n’est pas seulement un procédé, c’est aussi une relation.

M. BENVENISTE – Nous n’opposerions pas une personne à une autre, ni un singulier à un pluriel ; il ne s’agit pas de cela mais au contraire de relations entre deux plans – et il s’agit de savoir si elles sont exactement correspondantes. La notion d’isomorphisme s’éclaire dès lors que vous entendez par isomorphisme non une relation comme l’entend M. FREI, mais un réseau de relations, de sorte que cela couvre intégralement la correspondance entre, par exemple, un battement physique (le battement de trois coups) et la notion de trois heures, ce qui épuise intégralement la signification du phénomène en tant que signe. Or, nous n’avons pas, en ce sens, d’isomorphisme linguistique ; il n’y a pas, si ce n’est notre accord, d’autorité qui impose un tel sens de l’isomorphisme ; nous pouvons décider de ne le prendre que dans cette acception et de le laisser en dehors de toute utilisation linguistique. Si vous admettez cette définition et cette application stricte de l’isomorphisme à un certain nombre de phénomènes particuliers, elle ne trouve pas son application en linguistique. » (B.Ac. : p. 21-23).

Benveniste insiste tout d’abord à nouveau sur la correspondance entre les deux plans, dont le postulat est nécessaire à l’analyse des oppositions. On retrouve ici le signe comme principe d’analyse, et Benveniste reconnaît de fait le procédé hjelmslevien – et plus largement structuraliste – de la commutation. Il semble ensuite accepter la conception hjelmslevienne de l’isomorphisme en termes de « réseau de relations » plutôt que de relations, mais sa perspective demeure distincte de celle de Hjelmslev. Là où il s’agit chez Hjelmslev de relations horizontales entre éléments du signifié et entre éléments du signifiant, Benveniste maintient le primat du rapport vertical entre signifiant et signifié : « Ce n’est pas tout à fait cela : l’opération de commutation sert à dégager le fait que “o” sera par exemple caractéristique de la 1<sup>ère</sup> personne, ou du présent, et ainsi de suite. », « Nous n’opposerions pas une personne à une autre, ni un singulier à un pluriel ; il ne s’agit pas de cela mais au contraire de relations entre deux plans – et il s’agit de savoir si elles sont exactement correspondantes. », « un réseau de relations, de sorte que cela couvre intégralement la correspondance entre, par exemple, un battement physique (le battement de trois coups) et la notion de trois heures, ce qui épuise intégralement la signification du phénomène en tant que signe ». Dans cette perspective, la reconnaissance de l’absence d’isomorphisme vaut en

---

<sup>2757</sup> On peut penser qu’il faut lire : « aux sub-signes ».

réalité, plus qu'une acceptation de la position de Hjelmslev, réaffirmation de l'asymétrie qui caractérise pour Benveniste le signe linguistique. Benveniste pense d'ailleurs parvenir à une conciliation entre Frei et Hjelmslev :

« Je crois qu'il est facile de réparer ce malentendu, car c'en est un : l'opération envisagée par M. Frei n'est pas la même que considère M. Hjelmslev "en descendant au-dessous" : quand M. Frei parle de descendre au-dessous, il n'envisage pas l'analyse, la séparation d'éléments en phonèmes sur le plan du signifié, mais il considère des éléments constitutifs. Je ne pense pas qu'il y ait désaccord foncier entre M. Frei et M. Hjelmslev, car ils ne visent pas la même opération. Il est très important de prévenir ce malentendu, car vous en avez vous-mêmes souligné la portée en disant que c'est justement en-dessous que les deux plans, signifiant et signifié, se séparent. En effet, c'est au-dessous, mais dans un autre au-dessous, que M. Frei retrouve l'identité des deux. (Approbation de M. Frei). » (B.Ac. : p. 25-26).

Benveniste distingue ici entre analyse componentielle du signifié et analyse du signe en sub-signes considérés comme des éléments constitutifs. Il semble que l'on retrouve ici, au-delà de la conciliation et de cette distinction, la conception benvenistienne d'un signe principe d'analyse en même temps que constitué par le rapport entre signifiant et signifié (analyse de Frei), mais par ailleurs asymétrique (analyse de Hjelmslev, telle qu'interprétée par Benveniste) et ainsi passible d'une analyse double : du signifiant et du signifié. Le débat est clos par la réaffirmation de cette asymétrie, à l'occasion de laquelle Benveniste rappelle à nouveau la spécificité de la position de Frei :

« Après le symbole, dont nous avons vu la définition, nous trouvons le signe asymétrique [*sic*] : signe dans lequel la forme du contenu diffère de celle de l'expression. C'est la seule sorte de signe qui nécessite scientifiquement une description par deux plans. Le signe asymétrique [*sic*] constitue le cas normal dans la langue linguistique.

Nous retrouvons ici précisément l'objet de notre discussion du début, à savoir en quoi résident exactement la symétrie et l'asymétrie [*sic*] du signe linguistique, et si elle est constitutive du signe linguistique ou si, à un certain degré d'analyse, elle peut être abolie.

Je crois que M. Frei a, sur ce point, un avis un peu différent. Considérant ce signe dans lequel la forme du contenu diffère de la forme de l'expression, M. Hjelmslev fait usage, dans cette définition particulière et dans d'autres de la même série, de formes<sup>2758</sup> très importantes.

Dans la première, nous avons le signe symétrique, "dans lequel le contenu et l'expression comportent une même forme". Le signe est asymétrique quand "la forme du contenu diffère de celle de l'expression". Sans jeu de mots nous qualifierons d'asymétrique un signe dans lequel le contenu et l'expression n'ont pas la même forme. (Approbation de M. Hjelmslev). » (B.Ac. : p. 29).

Comme il était déjà apparu dans le premier chapitre, la linguistique benvenistienne s'inscrit donc dans la problématique des rapports son/sens. A ce donné du rapport son/sens répond, comme chez Hjelmslev, Jakobson et Martinet, et comme nous le signalions également dans le premier chapitre, une redéfinition du système en structure. La notion et le terme de

---

<sup>2758</sup> Nous aurions tendance à lire ici « formules ».

système sont présents dès les premiers textes, ainsi qu'en témoigne cette occurrence de l'*Essai de grammaire sogdienne* (1929), qui intervient dans les premières lignes de l'ouvrage :

« En moyen iranien, au contraire, il [le verbe] a subi les changements graves qui accompagnent l'apparition de l'accent, les effets de la réduction des finales et ceux de la tendance générale qui a entraîné l'ensemble des dialectes indo-européens modernes à réduire leur système verbal à deux thèmes » (B.Es. : p. 1).

Dès ces premiers textes, cependant, la notion apparaît profondément différente de celle de Saussure. En atteste, à lui seul, le syntagme « système verbal », qui manifeste une appréhension structurale des phénomènes, au lieu d'une conception de la langue comme système de valeurs. C'est dans la mesure, en effet, où il ne s'agit pas de valeurs mais de systématisme que la notion peut renvoyer à un ensemble plus ou moins étendu, et à des ensembles susceptibles de rapports d'inclusion, toutes représentations que récuse la conception saussurienne, où le concept de système a pour corollaire la négativité des éléments. La notion de système partiel est extrêmement récurrente dans les textes de Benveniste<sup>2759</sup>, et la langue est désignée, dans « Catégories de pensée et catégories de

---

<sup>2759</sup> Voir par exemple, dans la *Grammaire du vieux-perse* (1931) : « système consonantique » (B.GVP : p. 58), dans « La construction passive du parfait transitif » (1952) : « système verbal » (B.Pas. : p. 186), dans « La classification des langues » (1952-1953) : « système tonal » (B.Cla. : p. 103 et 104), « système de trois tons » (B.Cla. : p. 103), « système à trois tons » (B.Cla. : p. 104), « système à trois tons, puis à tons multiples » (B.Cla. : p. 104), « son système phonématique et morphématique » (B.Cla. : p. 116), dans « La flexion pronominale en hittite » (1953) : « [...] la flexion pronominale n'a en hittite à peu près rien de commun avec le système admis comme indo-européen. » (B.Fle. : p. 66), « le système pronominal de ces langues » (B.Fle. : p. 74, note 1), dans « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954) : « système sémantique » (B.Rec. : p. 294), dans « Présents dénominatifs en hittite » (1955) : « son système de présents » (B.Hi. : p. 20), dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) : « système verbal du grec ancien » (B.Cat. : p. 68), « système temporel du grec ancien » (B.Cat. : p. 69), dans « La forme du participe en luwi » (1959) : « système verbal » (B.Lu. : p. 28 et 29), « [t]out le système des participes » (B.Lu. : p. 31), « systèmes de participes » (B.Lu. : p. 31), dans *Études sur la langue ossète* (1959) : « le système du verbe ossète » (B.ELO : p. 74), dans « Les relations de temps dans le verbe français [com.] » (1959) : « système temporel » (B.RT : p. XIII), « système historique » (B.RT : p. XIII), « système temporel français » (B.RT : p. XIII), dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « au sein du système verbal » (B.RTV : p. 237), « une vue synchronique du système verbal en français [...] ce système [...] le système » (B.RTV : p. 238), « système temporel » (B.RTV : p. 242), « double système de formes et de fonctions que constitue le verbe » (B.RTV : p. 243), « le système temporel qui convient au français » (B.RTV : p. 244), « système linguistique du discours » (B.RTV : p. 244), « le système du discours » (B.RTV : p. 249), « le système temporel du verbe français moderne » (B.RTV : p. 249), dans *Hittite et indo-européen* (1962) : « Si l'on examine l'ensemble des consonnes reconnues, on est frappé de la pauvreté du système » (B.HIE : p. 7), « une partie importante du système verbal » (B.HIE : p. 53), « la flexion pronominale n'a en hittite à peu près rien de commun avec le système admis comme indo-européen » (B.HIE : p. 66), « système pronominal » (B.HIE : p. 74, note 1), « système numérique » (B.HIE : p. 81), « la ruine du système participial » (B.HIE : p. 84), dans « Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin » (1962) : « nous avons affaire à un système lexical distinct » (B.Gén. : p. 142), « le système des noms propres [...] ce système » (B.Gén. : p. 142), « le système casuel des toponymes » (B.Gén. : p. 142), dans « Le langage et l'expérience humaine » (1965) : « système de références personnelles » (B.LEH : p. 68), « le système temporel d'une langue » (B.LEH : p. 69), « les systèmes temporels concrets » (B.LEH : p. 75), « l'organisation formelle des différents systèmes verbaux » (B.LEH : p. 75), « ces systèmes » (B.LEH : p. 75), dans « L'antonyme et le pronom en français moderne » (1965) : « La seule discordance formelle du système [des antonymes] se trouve dans le paradigme du pluriel de la 3<sup>e</sup> personne. » (B.Ant. : p. 211), dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « systèmes de classes nominales » (B.Tra. : p. 127), « systèmes de déictiques » (B.Tra. :



langue » (1958), comme « [c]ette grande structure, qui enferme des structures plus petites et de plusieurs niveaux » (B.Cat. : p. 64). On lit en outre dans « [Signe et système dans la langue] » (1959) :

---

p. 127), et dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) – occurrences sans caractérisant – : B.VIEI : p. 208, 265, 268, 269 et 270. A nouveau, ce relevé n’a aucune prétention à l’exhaustivité. Notons également la notion proche de sphère sémantique, présente par exemple dans « Études sur la phonétique et l’étymologie de l’ossète » (1956) : « Mentionnons ici un terme ossète de la même sphère sémantique » (B.Os. : p. 53), celle de « groupe sémantique », présente dans « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954) : « L’importance prise en latin par le groupe de *posse, potens, potentia, potestas*, et la prédominance de la notion de “pouvoir” dans les dérivés modernes ont obscurci aux yeux des philologues et des linguistes les relations qui articulent tout ce groupe sémantique et en particulier les conditions où cette notion de “pouvoir” s’est formée. » (B.Rec. : p. 306), celle de sphère lexicale, présente dans « Une valeur du diminutif » (1963) : « Il se dégage dans un petit groupe de termes une relation du terme féminin pour un organe massif, et du masculin en *-on* pour une portion spécifique, importante, individualisée, de l’organe.

Nous retrouvons le même développement dans une autre sphère lexicale. » (B.Dim. : p. 10), et celle d’ensemble lexical, présente dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « A l’intérieur même d’une langue, les formes d’un même vocable peuvent se diviser en groupes distincts et peu conciliables. [...] Or, pour peu qu’on étudie en détail chacun de ces groupes, on verra que dans chaque cas il forme un ensemble lexical cohérent, articulé par une notion centrale et prêt à fournir des termes institutionnels. » (B.VIEI : p. 11), « Plus encore que n’importe quel autre ensemble lexical, les termes de parenté nous obligent à maintenir et à combiner les deux démarches d’une même exigence de méthode, la considération structurale de l’ensemble de la nomenclature, la considération des niveaux de chaque langue et de chaque société. » (B.VIEI : p. 266), ainsi que celles de partie de langue, présente dans *Études sur la langue ossète* (1960) : « Il y a donc un long travail d’analyse descriptive et comparative à effectuer sur les différentes parties de la langue en relation avec l’ensemble de l’iranien. » (B.ELO : p. 5) et de partie de système, présente dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951) : « [...] les formes qui font partie de la série appelée traditionnellement prépositions, ou adverbes, etc.. ne sont pas en dehors du système des signifiés tels que nous en avons défini successivement plusieurs parties » (B.Ac. : p. 66), dans « Les niveaux de l’analyse linguistique » (1962) : « Ce “sens” est implicite, inhérent au système linguistique et à ses parties. » (B.Niv. : p. 127-128) et dans « Sémiologie de la langue » (1969) : « Le deuxième type de relation est la RELATION D’HOMOLOGIE, établissant une corrélation entre les parties de deux systèmes sémiotiques. » (B.Sé. : p. 61), enfin le syntagme « sous-système » que l’on trouve, outre, comme il apparaît ci-dessus, dans « [Signe et système dans la langue] », dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « L’essentiel était de faire apparaître ces grandes divisions, parfois peu visibles, qui parcourent le système temporel du verbe français moderne. Les unes, comme la distinction du récit historique et du discours, créent deux sous-systèmes de temps et de personnes verbales » (B.RTV : p. 249-250). Il est inversement question, dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954), de « système complet » : « A plus forte raison se détourne-t-on des recherches portant sur une catégorie choisie dans l’ensemble des langues et censée illustrer une même disposition de l’“esprit humain”, depuis qu’on a vu la difficulté de décrire le système complet d’une seule langue et combien sont fallacieuses certaines analogies de structure décrites au moyen des mêmes termes. » (B.Ten. : p. 6). Pour des emplois où *système* renvoie au système d’une langue, voir par exemple, dans « La phrase relative, problème de syntaxe générale » (1957-1958) : « Ce qu’il y a de comparable dans des systèmes linguistiques complètement différents entre eux, ce sont des fonctions, ainsi que les relations entre ces fonctions, indiquées par des marques formelles. » (B.Rel. : p. 222), dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Il convient seulement de prévenir ici un malentendu auquel prêterait facilement l’expression “*mihi est*” si on la prenait telle quelle, sans en spécifier la valeur dans chaque système linguistique. » (B.Êt. : p. 196). Ces deux occurrences de « Joseph Vendryes (1875-1960) » (1960), en l’absence de caractérisant, sont quant à elles notablement ambiguës : « Mais où est le commun dénominateur des faits grammaticaux, des catégories, des systèmes linguistiques ? Comment reconnaître la façon dont ils ont été formés si l’on ne peut d’abord en donner une définition universelle ? N’est-ce pas au contraire par une description rigoureusement synchronique des systèmes observables qu’il faudrait commencer ? » (B.Ven. : p. 5). On retrouvera cette ambiguïté, quelque peu déplacée et avec d’autres enjeux, pour le terme *structure*. Voir ci-dessous.

« Mais il est aisé de découvrir, au sein de la langue comme système, des systèmes partiels, dont le nombre n'est pas limité d'avance : système des tons, système des quantités, des aspects, etc.

[...]

Il ne semble pas possible de décrire le "système" d'une langue indépendamment des sous-systèmes qu'elle contient. Idéalement la description du "système" consisterait à montrer les relations de dépendance entre la totalité des sous-systèmes. En fait nos descriptions de systèmes linguistiques sont toujours des descriptions additives de sous-systèmes dans un ordre conventionnel. Et comme le nombre des sous-systèmes n'est pas donné par avance<sup>2760</sup>, une description *intégrale* du "système" d'une langue est à peine concevable. » (B.Sig. : p. 94-95).

Toute une série d'expressions témoigne par ailleurs de la consistance et de la positivité du système benvenistien. Il est ainsi question par exemple, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948), d'implantation dans un système :

« Que la formation en \*-*tu* se soit implantée dans le système verbal, le fait n'est pas unique. » (B.NANA : p. 100)

et de même dans « Sur quelques développements du parfait indo-européen » (1949) d'incorporation à un système :

« Mais cette utilisation du parfait comme forme temporelle n'a été possible que parce que les formes authentiques du parfait ancien s'étaient déjà dissociées de leur fonction première et avaient été incorporées au nouveau système verbal comme présents, permettant l'instauration d'une classe de parfaits-prétérits<sup>2761</sup>. » (B.Par. : p. 22).

Il est encore question, dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950), d'accueil par un système :

« [...] le passif dépend du "moyen" dont il représente historiquement une transformation, qui à son tour contribue à transformer le système qui l'accueille » (B.Moy. : p. 174)

---

<sup>2760</sup> Voir également, sur ce point, dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique*, cet échange entre Benveniste et Hjelmslev : « M. HJELMSLEV – J'ai peu de choses à dire, mais je voudrais exprimer mon opinion sur quelques points de détail. D'abord, il me paraît évident qu'il faut prendre en considération tous les degrés quels qu'ils soient.

Il ne faut pas oublier que dans l'exemple qui vient d'être soumis en discussion, *laudatus* est composé de deux éléments qui se retrouvent en d'autres connexions et peuvent entrer en des rapports tout à fait différents.

Je crois qu'il n'y a pas ici de contradiction logique : il faut respecter tous les degrés.

M. BENVENISTE – La discussion, je le rappelle portait sur ceci : comment délimitons-nous les unités sémémiques ?

M. HJELMSLEV – Il y a des unités de tous degrés ; il faut donc prendre le terme d'unité dans un sens très large et la référer au système considéré. Si c'est le système des temps, en latin, c'est par exemple *laudatus* est qu'il faut considérer, seulement, c'est un temps composé.

M. BENVENISTE – Nous trouvons constamment, dans l'analyse, d'autres systèmes. » (B.Ac. : p. 62).

<sup>2761</sup> Il sera de même question, dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, d'incorporation à une structure : « Les éléments hérités de la langue commune se trouvent incorporés à des structures indépendantes qui sont celles de langues particulières ; dès lors ils se transforment et prennent des valeurs nouvelles au sein des oppositions qui se créent et qu'ils déterminent. » (B.VIE1 : p. 8).

puis dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958), de forme s'insérant dans un système :

« Il est certain en tout cas que le parfait ne s'insère pas dans le système temporel du grec et reste à part, indiquant, selon le cas, un mode de la temporalité ou une manière d'être du sujet. » (B.Cat. : p. 69)

et, dans « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » (1966), le système apparaît comme un contenant<sup>2762</sup>, cadre de la vie des signes :

« Il serait utile de faire une étude systématique de ces phénomènes, qui manifestent la vie changeante des signes au sein des systèmes linguistiques, et les déplacements de leurs relations dans la diachronie. » (B.Lex. : p. 271).

La notion de « vie des signes » introduit la dimension de la diachronie, sur laquelle nous reviendrons *infra*. Notons seulement, ici, la consistance et la positivité du système dont témoigne la représentation benvenistienne du changement linguistique. On lit ainsi encore dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

« Au total la valeur des mots latins en *-tus* concorde bien avec celle qui a été reconnue aux formations correspondantes de l'indo-iranien et du grec. La continuité du système ancien est établie par la persistance de l'opposition *\*-ti-/\*-tu-* dans lat. *-tio/-tus*. » (B.NANA : p. 99-100)

puis dans *Hittite et indo-européen* (1962) :

« Comme l'ensemble du système verbal hittite a été refait, fortement réduit, et soumis à une organisation dualiste, ainsi les désinences verbales présentent, par rapport à celles de l'indo-iranien, du grec ou du latin, une apparence très simplifiée. Mais de nombreux archaïsmes y subsistent, réemployés dans une structure nouvelle : les désinences en *-r* notamment. » (B.HIE : p. 16).

Une autre notion récurrente des analyses benvenistiennes est celle de place ou de position dans un système, que l'on trouve par exemple<sup>2763</sup> dans cette phrase de « Actif et moyen dans le verbe » (1950) :

---

<sup>2762</sup> On lit de même, dans « Structuralisme et linguistique » (1968), à propos d'un autre système, celui de la culture : « L'importance que prennent maintenant, par exemple, certaines questions de génération ; il y a trente ans, la notion de jeunesse n'avait pas du tout le même sens qu'elle a aujourd'hui. Il y a un déplacement complet qui atteint tous les éléments, matériels ou non, de la culture, qui va depuis le costume, la tenue jusqu'aux fins dernières de la vie. La hiérarchie, l'action réciproque de ces valeurs, par conséquent les modèles qu'on se propose, les objets qu'on envie, tout cela se déplace à l'intérieur de notre culture et n'a plus rien de commun en 1910 ou en 1930 et en 1960. » (B.SL : p. 26).

<sup>2763</sup> Voir également, notamment, dans « Analyse d'un vocable primaire : indo-européen *\*bhāghu-* "bras" » (1956) : « Cette discordance ne crée aucune difficulté ; elle s'explique par la position de skr. *bāhū-* et de gr. *πῆχυς* dans leurs systèmes dérivationnels respectifs. » (B.Bhā : p. 69), dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Nous ne trouvons pas dans la seule notion de temps le critère qui décidera de la position ou même de la possibilité d'une forme donnée au sein du système verbal. » (B.RTV : p. 237), et dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « Le nom de parenté peut subsister alors que le sens étymologique qui conditionnait sa place première s'est effacé » (B.VIEI : p. 275), « Selon les langues, le représentant de l'ancien *\*weik-* entre dans telle ou telle série spécifique et chaque fois prend le sens que sa place dans la série lui assigne. » (B.VIEI : p. 308)

« [...] nous avons à indiquer quelle place cette diathèse tient dans le système verbal indo-européen et à quelles fins elle est employée. » (B.Moy. : p. 174).

C'est là cependant, à nouveau, un élément d'une représentation structurale de la réalité, comme en témoigne, dans *Hittite et indo-européen* (1962) et dans « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » (1966), la possibilité d'un panchronisme de ces positions occupées dans le système :

« Il est admis partout que h. *-un* répond à la désinence secondaire i.e. *-\*m* de gr. *-α*, hom. *ῥα*, qui alternait avec i.e. *-\*om*, skr. *-am*, etc. Certains précisent ce développement de i.e. *-\*m* par *\*-am* > *\*-an* > *-un*. Evidemment c'est la première idée qui se présente, et rien n'interdit de chercher les mêmes choses aux mêmes places dans des systèmes successifs. » (B.HIE : p. 17)

« L'adjectif *menu* (qui comporte un diminutif *menuet*) "de peu de volume, de petite taille" (opp. *gros*) occupe la même position qu'avait *minutus* en latin, et la conservera en français moderne. » (B.Lex. : p. 268)

et dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) la notion de distribution des formes dans des systèmes :

« Les temps d'un verbe français ne s'emploient pas comme les membres d'un système unique, ils se distribuent en *deux systèmes* distincts et complémentaires. » (B.RTV : p. 238).

En atteste, également, la notion de comparaison structurale, qui apparaît dans *Hittite et indo-européen* (1962), où on lit tout d'abord :

« Quel critère invoquer alors pour discerner les verbes qui ont le parfait périphrastique de ceux qui ne l'ont pas ? Peut-on fonder en raison le fait, posé ici par constatation empirique, que *hark-* est tantôt verbe autonome, tantôt auxiliaire temporel ?

## II

Pour y répondre nous devons formuler le deuxième principe directeur de l'analyse.

La répartition des constructions de *hark-* + participe en hittite s'éclaire par une comparaison structurale avec la répartition des constructions de *habere* + participe en latin ancien. » (B.HIE : p. 55)

puis à un autre propos :

« Il en va autrement du suffixe hittite *-(a)šti*. Ici les formes flottent partiellement entre les deux genres : *da-lu-ga-aš-ti* est neutre, mais à côté de *pal-ha-a-aš-ti*, on a *pal-ha-a-aš-ti-iš*, et *par-ga-aš-ti-iš*. On ne peut décider lequel des deux est le genre premier en hittite ; il semble cependant que ce soit le neutre, comme le pensait Pedersen. En ce cas – et même dans tous les cas – le rapprochement avec slave *-ostī* n'est pas une simple équation qu'il suffise d'enregistrer. La comparaison doit avant tout éclairer la situation de chaque élément comparable dans les systèmes comparés. Il ne sera pas inutile d'indiquer les analogies et les différences entre les termes de cette équation. » (B.HIE : p. 89).

Aussi bien, d'ailleurs, certaines formes peuvent-elles appartenir à deux systèmes, ainsi qu'il apparaît dans ce passage de « Les relations de temps dans le verbe français [art.]<sup>2764</sup> » (1959) :

« De là provient la situation ambiguë d'une forme comme *il avait fait*, qui est membre de deux systèmes. En tant que forme (libre) d'accompli, *il avait fait* s'oppose comme imparfait au présent *il a fait*, à l'aoriste *il eut fait*, etc. Mais en tant que forme (non libre) d'antériorité, (*quand*) *il avait fait*, s'oppose à la forme libre *il faisait* et n'entretient aucune relation avec (*quand*) *il fait*, (*quand*) *il a fait*, etc. La syntaxe de l'énoncé décide de l'appartenance de la forme de parfait à l'une ou l'autre des deux catégories. » (B.RTV : p. 248)

cependant que d'autres formes peuvent se trouver hors système, ainsi qu'en témoigne la citation de « Catégories de pensée et catégories de langue » produite ci-dessus. On lit de même dans « Mécanismes de transposition » (1969) :

« Certains de ces noms admettent un ou deux autres adjectifs, avec des nuances particulières et hors système. » (B.Méc. : p. 123).

On retrouve, dans cette perspective, la notion martinettienne de marge, par exemple dans ce passage de « La forme du participe en luwi » (1959) :

« Plusieurs formes, restées en marge du système, en éclairant en quelque mesure le passé. » (B.Lu. : p. 30).

Le système benvenistien apparaît ainsi comme un contenant, lieu d'une organisation où se définissent des éléments. Mais l'expression la plus remarquable de la positivité du système benvenistien réside dans le renversement de la proposition saussurienne :

« Il ne faut pas commencer par le mot, le terme, pour en déduire le système. Ce serait se figurer que les termes ont d'avance une valeur absolue, qu'il n'y a qu'à les échafauder les uns sur les autres pour avoir le système. Au contraire, c'est <du système>, du tout solidaire qu'il faut partir ; ce dernier se décompose en certains termes que du reste il n'est nullement aussi facile à dégager qu'il ne semble. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 281)

dont témoigne la notion de constitution d'un système. On lit ainsi notamment dans les *Études sur la langue ossète* (1959) :

« Il n'y a en ossète qu'un nombre limité de préverbes, mais ils sont presque tous d'emploi vivant et constituent pour les verbes de sens un peu général ("aller, porter, faire, regarder", etc.) un répertoire de formes à valeurs souvent très spécifiques et lexicalement distinctes. C'est dans chaque verbe que l'effet de sens de chaque préverbe est à étudier. Il y a cependant des valeurs à peu près constantes qui se joignent en oppositions régulières.

---

<sup>2764</sup> Voir également dans « L'antonyme et le pronom en français moderne » (1965), cette fois concernant deux paradigmes : « Ainsi LUI appartient à deux paradigmes : en tant que forme d'antonyme, au paradigme des antonymes MOI, TOI ; en tant que signalant la 3<sup>e</sup> personne, au paradigme des formes permutables servant de sujet à une forme verbale de 3<sup>e</sup> personne » (B.Ant. : p. 201).

C'est la preuve que ces préverbes constituent un système, qu'il s'agit à présent de dégager. » (B.ELO : p. 93)

où il faut noter, en regard du syntagme « constituent un système », l'expression « se joignent en oppositions régulières ». Il était de même question dans la *Grammaire du vieux-perse* (1929) d'un système formé par des éléments :

« [...] dans ce dialecte, *ēn* et (*h*)*ān* reposent respectivement sur \**aina-* et \**āna-* qui forment un système entièrement différent. » (B.GVP : p. 185)

et dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) d'un ensemble composé :

« Chaque phonème ou morphème devient relatif à chacun des autres, en ce qu'il en est à la fois différent et solidaire ; chacun délimite les autres qui le délimitent à leur tour, distinctivité et solidarité étant des conditions connexes. Ces éléments s'ordonnent en séries et montrent dans chaque langue des arrangements particuliers. C'est une structure, dont chaque pièce reçoit sa raison d'être de l'ensemble qu'elle sert à composer. » (B.Ten. : p. 8)

enfin dans les « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956), de combinaison de signes en un système :

« En regard de ce symbolisme qui se réalise en signes infiniment divers, combinés en systèmes de formes aussi nombreux et distincts qu'il y a de langues, le symbolisme de l'inconscient découvert par Freud offre des caractères absolument spécifiques et différents. » (B.Rem. : p. 85).

On notera, à ce propos, cette métaphore architecturale de l'*Essai de grammaire sogdienne*<sup>2765</sup> :

« Ce qui est commun à tout l'Iran, ce n'est pas le système rigoureux et extrême du persan, c'est la tendance générale qui a amené tous les dialectes à bâtir leur système verbal sur deux thèmes seulement, l'un proprement verbal, l'autre nominal » (B.Es. : p. 2-3)

dans laquelle s'inscrit ensuite, dans la mesure où elle implique la notion d'une construction solide, la première occurrence du terme *structure*<sup>2766</sup> que l'on trouve dans notre corpus, et qui figure dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) :

« Si forte a été la structure de cette catégorie nominale en indo-européen que les accidents inhérents à chaque développement dialectal ont pu la déformer, non la rompre. » (B.Or. : p. 95).

---

<sup>2765</sup> Voir également cette quasi-métaphore architecturale de « Présents dénominatifs en hittite » (1955), dans le cadre de laquelle nous retrouvons le verbe *constituer* : « Le hittite a constitué son système de présents en réduisant fortement la variété des types représentés dans les états anciens de l'indo-européen, et en spécialisant ceux qu'il a gardés dans des fonctions définies. » (B.Hi. : p. 20)

<sup>2766</sup> Au sens de « système ». Benveniste utilise par ailleurs volontiers le terme au sens saussurien de « structure d'une forme ». Voir par exemple B.Or. : p. 132, B.NANA : p. 16, 62, B.Moy. : p. 174, B.Ry. : p. 332, B.Dév. : p. 24, B.FSL : p. 43, etc.

Il était de même question, dans l'*Essai de grammaire sogdienne*, de « la robustesse et la persistance du système<sup>2767</sup> » (B.Es. : p. 7). Le terme de *structure* devient rapidement omniprésent dans les textes de Benveniste, où il renvoie d'une part aux structures que sont les langues ou leurs parties et sous-systèmes, et d'autre part à la structure d'un système ou d'une langue. On lit ainsi par exemple dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948), d'une part<sup>2768</sup> :

« C'est à peu près la distinction établie pour l'indo-européen, au moins sous le rapport du temps, entre *-tor* (auteur d'une action accomplie) et *-ter* (agent d'une action à accomplir) bien que cette distinction se réalise, à travers des structures linguistiques différentes, par des procédés opposés : à l'encontre de l'arabe, l'indo-européen emploie une forme à valeur verbale pour le passé, à valeur nominale pour l'éventuel et le futur. » (B.NANA : p. 59)

« Chacune de ces notions globales d'"agent" et d'"action" se scinde en deux concepts opposés qui à leur tour s'organisent en un système. A travers la diversité des emplois de "parole", on discerne la cohérence d'une structure fondée dans la langue. » (B.NANA : p. 112)

et d'autre part<sup>2769</sup> :

---

<sup>2767</sup> Il est inversement question, dans la *Grammaire du vieux-perse* (1931), de « dégradation » : « Dans le détail, il ne manque pas d'innovations qui attestent la dégradation du système ancien » (B.GVP : p. 21). On notera également, dans le cadre de la métaphore architecturale, la notion d'ossature que l'on trouve dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Pour mieux éclairer l'ossature "historique" du verbe, nous reproduisons ci-dessous trois spécimens de récit, pris au hasard » (B.RTV : p. 239).

<sup>2768</sup> Voir également, notamment : « Les conditions d'une enquête valable sont définies par la connaissance que nous pouvons avoir des diverses structures linguistiques. » (B.NANA : p. 146), « En considérant séparément des langues distinctes et en replaçant les formes dans leur structure d'ensemble, on pare au danger de comparer directement entre elles des expressions disparates, arrachées à leur contexte linguistique. » (B.NANA : p. 146), puis dans les autres textes : dans « La classification des langues » (1952-1953) : « un ensemble de définitions constantes visant, d'une part, les éléments des structures, de l'autre, leurs relations » (B.Cla. : p. 115), « retrouver dans les structures linguistiques des lois de transformation » (B.Cla. : p. 118), dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) : « Le problème sera bien plutôt de découvrir la base commune à la langue et à la société, les principes qui commandent ces deux structures, en définissant d'abord les unités qui, dans l'une et dans l'autre, se prêteraient à être comparées, et d'en faire ressortir l'interdépendance. » (B.Ten. : p. 15), dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) : « En ce sens, elle [la pensée] devient indépendante, non de la langue, mais des structures linguistiques particulières. » (B.Cat. : p. 73), dans « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Tout s'éclaire en effet quand on reconnaît *avoir* pour ce qu'il est, un *verbe d'état*. Nous en trouverons confirmation dans les structures linguistiques les plus différentes. » (B.Êt. : p. 197) et dans « Structure de la langue et structure de la société » (1968) : « La base de la structure linguistique est composée d'unités distinctives » (B.So. : p. 93).

<sup>2769</sup> Voir également, notamment : « Or cette double structure de l'"action" se révèle symétrique à la double structure de l'"agent" » (B.NANA : p. 112). On trouve ensuite notamment, dans les autres textes, les occurrences suivantes : dans « La phrase nominale [art.] » (1950) : « toute langue, quelle que soit sa structure » (B.Nom. : p. 155), « la structure différente des langues occidentales modernes » (B.Nom. : p. 160), dans « La construction passive du parfait transitif » (1952) : « caractériser objectivement la structure de catégories telles que le passif et le transitif » (B.Pas. : p. 176), « juger d'une langue pour elle-même sans la transposer dans les cadres d'une structure familière » (B.Pas. : p. 186), dans « La classification des langues » (1952-1953) : « des langues sans histoire dont la parenté est constatée aujourd'hui, de quelque structure qu'elles relèvent » (B.Cla. : p. 101), « la répartition des traits essentiels de la structure d'ensemble est sensiblement pareille dans les langues de même antiquité » (B.Cla. : p. 103), « [...] il semble que, depuis les langues "semi-bantou" du Soudan jusqu'au zoulou, chaque zone se définisse par rapport à la zone voisine plutôt que par référence à une structure commune. » (B.Cla. : p. 104), « dégager une structure formelle et grammaticale propre à la famille définie » (B.Cla. : p. 107),

« Les langues caractérisées historiquement comme indo-européennes ont, en effet, de surcroît, certains traits de structure en commun. » (B.Cla. : p. 110), « La parenté de structure peut résulter d'une origine commune » (B.Cla. : p. 110), « Avec une intuition profonde de la structure linguistique et une expérience étendue des langues les plus singulières qui soient, celles de l'Amérique indienne, Sapir a construit un classement des types linguistiques d'après un triple critère » (B.Cla. : p. 112), « une analogie dans la manière de construire les formes reste un trait superficiel tant que la structure profonde n'est pas mise en évidence » (B.Cla. : p. 114), « la forme n'est que la possibilité de la structure » (B.Cla. : p. 115), « élaborer une théorie générale de la structure linguistique » (B.Cla. : p. 115), « une classe de telle ou telle structure » (B.Cla. : p. 116), « une classification portant cette fois sur les éléments de la structure linguistique au sens indiqué plus haut » (B.Cla. : p. 117), « un trait de structure caractéristique dans les langues bantou » (B.Cla. : p. 117), « la fonction d'une pareille structure » (B.Cla. : p. 117), dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) : « certaines analogies de structure » (B.Ten. : p. 6), « Dans la mesure où une recherche de cet ordre met en jeu, consciemment ou non, des critères à la fois esthétiques, linguistiques et psychologiques, elle engage à la fois la structure de la langue, son pouvoir de stimulation et les réactions qu'elle provoque » (B.Ten. : p. 15-16), dans « La nature des pronoms » (1956) : « la structure morphologique et syntaxique des langues particulières » (B.Pro. : p. 252), dans l'« Allocution » au 8<sup>ème</sup> Congrès International des Linguistes » (1957) : « Ce grand rassemblement de disciplines très diverses, convergeant dans l'analyse des faits linguistiques, nous a révélé dans le langage des propriétés et des structures encore inconnues. » (B.Al. : p. 861), dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) : « Cette table des prédicats nous renseigne donc avant tout sur la structure des classes d'une langue particulière. » (B.Cat. : p. 70), « la structure linguistique du grec » (B.Cat. : p. 73), « la structure de la langue chinoise » (B.Cat. : p. 74), dans « De la subjectivité dans le langage » (1958) : « la structure même des langues » (B.Subj. : p. 263), dans *Études sur la langue ossète* (1959) : « la structure de l'ossète » (B.ELO : p. 5), dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « la structure de la langue » (B.Êt. : p. 189), dans « Convergences typologiques » (1966) : « Si l'observation initiale est correcte et si elle dégage les conditions du phénomène, elle conduit parfois à reconnaître le même type dans une langue de structure tout autre » (B.Ty. : p. 103), « On entend généralement par typologie l'étude des types linguistiques définis par leur structure générale. » (B.Ty. : p. 103), « [...] c'est dans la structure actuelle du français, où il s'oppose à d'autres types de composés, que celui-ci doit être défini. » (B.Ty. : p. 104), « Il semble donc que le type français *maintenir* réalise, dans la structure générale du français, un modèle qui n'est pas indo-européen. » (B.Ty. : p. 107-108), dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) : « Chaque langue dans son organisation entière sera justiciable de pareilles analyses et on dégagera ainsi des schémas qui illustreront la structure propre de chaque idiome. » (B.FSL : p. 221), « [...] cette liaison peut être gouvernée par une nécessité purement grammaticale, qui dépend entièrement de la structure de l'idiome » (B.FSL : p. 234), dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « Partout où le phénomène de l'auxiliation est constaté, on peut remarquer que l'auxiliaire est un verbe de nature particulière, et, au-delà de toutes les différences de structure linguistique, qu'il appartient aux mêmes séries. » (B.Tra. : p. 135), dans « Structuralisme et linguistique » (1968) : « Alors à ce niveau-là et, dans cette considération, la structure phonématique d'une langue a peu d'importance. » (B.SL : p. 19-20), dans « Structure de la langue et structure de la société » (1968) : « [...] on ne découvre en réalité de la langue à la société aucune relation qui révélerait une analogie dans leur structure respective. » (B.So. : p. 91), « [...] des langues de structures comparables servent à des sociétés très différentes entre elles. » (B.So. : p. 92), « [...] rien de comparable n'est survenu dans la structure de la langue russe. » (B.So. : p. 92), « On devrait donc conclure que langue et société ne sont pas isomorphes, que leur structure ne coïncide pas » (B.So. : p. 92), « L'idée de chercher entre ces deux entités des relations univoques qui feraient correspondre telle structure sociale à telle structure linguistique, semble trahir une vue très simpliste des choses. » (B.So. : p. 93), « Il faut donc constater qu'il n'y a de correspondance ni de nature ni de structure entre les éléments constitutifs de la langue et les éléments constitutifs de la société. » (B.So. : p. 93), dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « la structure générale de cette nomenclature » (B.VIE1 : p. 264), « Outre la structure générale de la parenté indo-européenne, il faut reconnaître pour chaque langue à une époque donnée, une structure particulière qui est à interpréter dans ses propres termes. » (B.VIE1 : p. 265), « Elle est conditionnée par la transformation de la structure générale qui a eu lieu en grec. » (B.VIE1 : p. 268), « En latin, nous ne retrouvons pas non plus la structure iranienne : *vīcus* n'est pas le degré supérieur de *domus* ; c'est autre chose que la *vīs* iranienne, autre chose aussi que le (*w*)*oikos* grec. » (B.VIE1 : p. 295), dans « Mécanismes de transposition » (1969) : « la structure du français » (B.Méc. : p. 120), et dans « Deux modèles linguistiques de la cité » (1970) : « L'analyse portera sur un fait de *dérivation*, profondément lié à la structure propre de la langue. » (B.Ci. : p. 272). Voir également, dans « Structuralisme et linguistique » (1968) : « C'est tout un appareillage



« Et invariablement l’auteur répond par une définition logique et facile, que sa facilité n’empêcherait pas d’être vraie ni sa logique d’être constante, si elle n’avait le défaut de préparer la conclusion avant l’examen des faits et de transposer en catégories universelle un mécanisme lié aux structures des langues modernes, occidentales et normalisantes. » (B.NANA : p. 141)

« Il semble qu’on trouve ici une de ces très rares catégories qui, par leur contenu sémantique, témoignent d’une structure pareille, apparemment nécessaire, de la plupart des organismes linguistiques et des mentalités qu’ils reflètent. » (B.NANA : p. 160).

Certaines occurrences sont ambiguës, telles celle-ci, que l’on trouve dans *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen* :

« L’existence de deux types de noms d’agent n’est donc pas liée à une certaine famille de langues ni à une structure linguistique définie. » (B.NANA : p. 61)

ou celle-là, qui figure dans « La phrase nominale [art.]<sup>2770</sup> » (1950) :

« Il n’en reste pas moins que les structures linguistiques les plus variées admettent ou exigent que, dans certaines conditions, un prédicat verbal ne soit pas exprimé ou qu’un prédicat nominal suffise. » (B.Nom. : p. 152).

De fait, le passage est aisé de l’un à l’autre type d’occurrences, dans la mesure où le terme *structure* introduit la dimension de la structuration, vecteur d’une redéfinition de la notion de système. Aux deux termes de *structure* et de *système* s’ajoute ainsi la notion de structure d’un système, convoquée dans quelques textes de Benveniste<sup>2771</sup> et mise en exergue dans « “Structure” en linguistique » (1962), où Benveniste écrit, commentant les thèses de Prague :

« On notera dans les plus explicites de ces citations que “structure” se détermine comme “structure d’un système”. » (B.SEL : p. 95)

puis :

---

extrêmement complexe, qu’on dégage de la langue étudiée comme un objet, exactement comme le physicien analyse la structure de l’atome. » (B.SL : p. 18).

<sup>2770</sup> Voir également, notamment, dans « Le langage et l’expérience humaine » (1965) : « [...] l’expression du temps est compatible avec tous les types de structures linguistiques. » (B.LEH : p. 69), dans « Ce langage qui fait l’histoire » (1968) : « [...] ces langues, notamment les langues indiennes d’Amérique que j’ai personnellement étudiées, sont très instructives parce qu’elles nous font connaître des types de catégorisation sémantique et de structure morphologique nettement différents de ceux que les linguistes formés dans la tradition classique considéraient comme inhérents à l’esprit humain. » (B.His. : p. 35) et dans « L’appareil formel de l’énonciation » (1970) : « La diversité des structures linguistiques, autant que nous savons les analyser, ne se laisse pas réduire à un petit nombre de modèles qui comprendraient toujours et seulement les éléments fondamentaux. » (B.AFE : p. 80). L’ambiguïté est telle que certaines occurrences citées dans la note 2768 l’auraient peut-être mieux été ici.

<sup>2771</sup> Voir notamment dans « Projet de colloque international sur le problème de la “signification” » (1951) : « On a essayé d’élucider en commun la structure des systèmes sémantiques, de créer une terminologie, de formuler des thèses de principe, et aussi de fournir des suggestions pour le travail des lexicographes. » (B.PCI : p. XXIII), et dans « Les verbes délocutifs » (1958) : « Ce sont en définitive les ressources et la structure même de chaque système linguistique qui décident de cette possibilité de dérivation verbale comme de toutes les autres. » (B.Dél. : p. 283). Il est même question dans « Sémiologie de la langue » (1969) de « structure d’une structure » : « Deux structures linguistiques de structures différentes peuvent révéler des homologies partielles ou étendues. » (B.Sé. : p. 61).

« Ainsi, la notion de la langue comme système était depuis longtemps admise de ceux qui avaient reçu l'enseignement de Saussure, en grammaire comparée d'abord, puis en linguistique générale. Si on y ajoute ces deux autres principes, également saussuriens, que la langue est forme, non substance, et que les unités de la langue ne peuvent se définir que par leurs relations, on aura indiqué les fondements de la doctrine qui allait, quelques années plus tard, mettre en évidence la *structure* des systèmes linguistiques. » (B.SEL : p. 93).

Elle apparaît ensuite, dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962), constitutive de la définition linguistique de la structure :

« Voilà le second terme clé de la linguistique, la structure. On entend d'abord par là la structure du système linguistique, dévoilée progressivement à partir de cette observation qu'une langue ne comporte jamais qu'un nombre réduit d'éléments de base, mais que ces éléments, peu nombreux en eux-mêmes, se prêtent à un grand nombre de combinaisons. » (B.Dév. : p. 21).

Aux dires de Benveniste, le terme *structuration* n'est pas utilisé en linguistique structurale. On lit en effet dans une note de « "Structure" en linguistique » (1962) :

« Mais ni *structurer* ni *structuration* n'ont cours en linguistique. » (B.SEL : p. 91, note 1).

La notion n'en est pas moins omniprésente dans la caractérisation et la définition des termes de *système* et de *structure*. Benveniste utilise en particulier les termes de *classification*<sup>2772</sup> et, surtout, d'*agencement*, d'*arrangement* et d'*organisation*, constitutifs de sa définition de la structure. On lit ainsi dans « Nature du signe linguistique » (1939) :

« Il s'agit ici, non plus du signe isolé, mais de la langue comme système de signes et nul n'a aussi fortement que Saussure conçu et décrit l'économie systématique de la langue.

---

<sup>2772</sup> Par exemple dans « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956) : « Dans la mesure où nous pouvons nous aider du témoignage des langues "primitives" pour remonter aux origines de l'expérience linguistique, nous devons envisager au contraire une extrême complexité de la classification et une multiplicité des catégories. » (B.Rem. : p. 83), « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) : « Il nous paraît que ces prédicats correspondent non point à des attributs découverts dans les choses, mais à une classification émanant de la langue même. » (B.Cat. : p. 66) et dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962) : « Le langage [...] est langage articulé, consistant en un arrangement organique de parties, en une classification formelle des objets et des procès. » (B.Dév. : p. 25). Voir également, dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968), la notion de catégorisation sémantique : « [...] ces langues, notamment les langues indiennes d'Amérique que j'ai personnellement étudiées, sont très instructives parce qu'elles nous font connaître des types de catégorisation sémantique et de structure morphologique nettement différents de ceux que les linguistes formés dans la tradition classique considéraient comme inhérents à l'esprit humain. » (B.His. : p. 35). La notion était déjà présente dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) : « Il est évident alors que la signification de cette opposition doit être tout autre, dans la catégorisation du verbe, qu'on ne l'imaginerait en partant d'une langue où règne seule l'opposition de l'actif et du passif. » (B.Moy. : p. 169) et « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956) : « Un langage est d'abord une catégorisation, une création d'objets et de relations entre ces objets. » (B.Rem. : p. 83). On la retrouve ensuite dans « Sémiologie de la langue » (1969) : « On peut ainsi introduire et justifier ce principe que la langue est l'interprétant de tous les systèmes sémiotiques. Aucun autre système ne dispose d'une "langue" dans laquelle il puisse se catégoriser et s'interpréter selon ses distinctions sémiotiques, tandis que la langue peut, en principe, tout catégoriser et interpréter, y compris elle-même. » (B.Sé. : p. 61-62). Les notions de catégorie et de classe sont par ailleurs omniprésentes dans les textes de Benveniste. Voir *infra*.

Qui dit système dit agencement et convenance des parties en une structure qui transcende et explique ses éléments. » (B.Nat. : p. 54)

puis dans « “Structure” en linguistique » (1962)<sup>2773</sup> :

---

<sup>2773</sup> Mais ces termes d'*agencement*, d'*arrangement* et d'*organisation* sont extrêmement récurrents dans les textes de Benveniste. Citons ainsi, sans prétendre fournir un relevé exhaustif : dans « Le jeu comme structure » (1947) : « Procédant à l'inverse, nous considérons le jeu comme donnée de fait, en tant que forme, pour essayer de déceler les éléments qui en agencent la structure » (B.Jeu : p. 161), « De fait pour qu'une telle activité se renverse en jeu, il faut et il suffit qu'on la considère dans sa structure organisée en faisant abstraction de la fin "réelle" qu'elle se propose. » (B.Jeu : p. 166), dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « Si l'essai tenté ici trouve approbation, un commencement d'organisation sera introduit dans quelques parties de ce vaste ensemble de la morphologie suffixale. » (B.NANA : p. 6), « Chacune de ces notions globales d'"agent" et d'"action" se scinde en deux concepts opposés qui à leur tour s'organisent en un système. » (B.NANA : p. 112), dans « Sur quelques développements du parfait indo-européen » (1949) : « De son côté le latin a agencé d'une manière indépendante un procédé d'opposition archaïque dont la possibilité se trouvait dans la "morphonologie" indo-européenne. » (B.Par. : p. 19), dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) : « Ainsi s'organise en "langue" et en "parole" une catégorie verbale dont on a tenté d'esquisser, à l'aide de critères linguistiques, la structure et la fonction sémantiques, en partant des oppositions qui les manifestent. » (B.Moy. : p. 175), dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) : « [...] l'analyse des langues "primitives" y révèle une organisation hautement différenciée et systématique. » (B.Ten. : p. 6), « On aurait alors au moins quelque idée du type de logique qui sous-tend l'organisation d'une langue » (B.Ten. : p. 14), dans « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956) : « L'organisation sémantique de la langue n'échappe pas à ce caractère systématique. » (B.Rem. : p. 82), dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) : « [...] c'est justement par l'organisation interne de ces catégories que les types linguistiques diffèrent le plus. » (B.Cat. : p. 71), dans « De la subjectivité dans le langage » (1958) : « Tous les caractères du langage, sa nature immatérielle, son fonctionnement symbolique, son agencement articulé, le fait qu'il a un *contenu*, suffisent déjà à rendre suspecte cette assimilation à un instrument, qui tend à dissocier de l'homme la propriété du langage. » (B.Subj. : p. 259), « Quel que soit le type de langue, on constate partout une certaine organisation linguistique de la notion de temps. » (B.Subj. : p. 262), « Elle [l'installation de la subjectivité dans le langage] a en outre des effets très variés dans la structure même des langues, que ce soit dans l'agencement des formes ou dans les relations de la signification. » (B.Subj. : p. 263), dans *Études sur la langue ossète* (1959) : « Quand on passe en revue l'ensemble du vocabulaire ossète et qu'on tente de reconnaître les caractères généraux de la structure lexicale, on est conduit à un certain nombre d'observations qui se rapportent les unes à l'organisation interne du vocabulaire, les autres à la situation de l'ossète vis-à-vis des langues iraniennes. » (B.ELO : p. 115), dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Il s'agit donc de chercher dans une vue synchronique du système verbal en français, les relations qui organisent les diverses formes temporelles. C'est à la faveur de ce qui semble une faille dans ce système que nous discernons mieux la nature réelle des articulations. [...] D'un problème à l'autre, c'est la structure entière du verbe qui se trouve soumise à un nouvel examen. » (B.RTV : p. 238), « Mais on se propose de montrer ici que l'organisation des temps relève de principes moins évidents et plus complexes. » (B.RTV : p. 238), « Le tableau d'une conjugaison d'un verbe français, où les paradigmes s'alignent, complets et uniformes, ne laisse même pas soupçonner que le système formel du verbe a une structure double (conjugaison de présent et conjugaison de parfait), comme est double cette organisation temporelle, fondée sur des relations et des oppositions qui sont la réalité de la langue. » (B.RTV : p. 250), dans « La forme du participe en luwi » (1959) : « Tout le système des participes a été renouvelé dans ces deux langues et constitue une organisation originale liée aussi bien à l'expression de formes périphrastiques comme le parfait qu'à la distinction des voix. » (B.Lu. : p. 31), dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Considérant donc les langues dont le verbe s'organise à l'aide d'un auxiliaire qui est *avoir* ou *être* selon le cas, nous avons à observer la convergence de *avoir* et de *être* dans la formation du parfait : “il *est* venu : il *a* vu”. » (B.Êt. : p. 200), « Mais ce qui importe est de voir comment ces données s'organisent dans le système germanique. » (B.Êt. : p. 206), dans *Hittite et indo-européen* (1962) : « Comme l'ensemble du système verbal hittite a été refait, fortement réduit, et soumis à une organisation dualiste, ainsi les désinences verbales présentent, par rapport à celles de l'indo-iranien, du grec ou du latin, une apparence très simplifiée. Mais de nombreux archaïsmes y subsistent, réemployés dans une structure nouvelle : les désinences en -r notamment. » (B.HIE : p. 16), « Les fonctions respectives des formes verbales s'organisent dans des structures verbales qui ne sont pas homologues en hittite et en latin. » (B.HIE : p. 63), dans « Le

langage et l'expérience humaine » (1965) : « Elle [l'expérience fondamentale du temps] informe l'organisation formelle des différents systèmes verbaux. » (B.LEH : p. 75), « L'organisation paradigmatique propre aux formes temporelles de certaines langues, notamment des langues indo-européennes, n'a ni en droit ni en fait le privilège exclusif d'exprimer le temps. » (B.LEH : p. 69), dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) : « Chaque langue dans son organisation entière sera justiciable de pareilles analyses et on dégagera ainsi des schémas qui illustreront la structure propre de chaque idiome. » (B.FSL : p. 221), « On doit donc inclure dans la sémiologie, outre les diverses catégories de signes, les schémas selon lesquels les signes s'engendrent et s'organisent : les paradigmes, au sens traditionnel (flexion, dérivation, etc.). » (B.FSL : p. 223), « De plus la conversion de la pensée en discours est assujettie à la structure formelle de l'idiome considéré, c'est-à-dire à une organisation typologique qui, selon la langue, fait tantôt prédominer le grammatical et tantôt le lexical. » (B.FSL : p. 228), « A la base, il y a le système sémiotique, organisation de signes, selon le critère de la signification » (B.FSL : p. 229), dans « Structuralisme et linguistique » (1968) : « Il n'y a pas deux langues qui organisent les couleurs de la même façon. » (B.SL : p. 21), « On verrait alors qu'il y a comme une sémantique qui passe à travers tous ces éléments de culture et qui les organise – qui les organise à plusieurs niveaux. » (B.SL : p. 25), dans « Structure de la langue et structure de la société » (1968) : « Naturellement ce sont des grandeurs non-isomorphes, on le voit déjà à la différence qui les sépare dans leur organisation structurale. » (B.So. : p. 93), dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968) : « La société est une structure : nous y trouvons des éléments dans un certain agencement » (B.His. : p. 33), dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « Nous nous proposons donc d'étudier la formation et l'organisation du vocabulaire des institutions. » (B.VIEI : p. 9), « [...] il n'est pas toujours facile de déceler la manière dont ces nomenclatures se sont organisées ou transformées dans chacune de ces langues. » (B.VIEI : p. 237) et, bien qu'il s'agisse d'agencement syntagmatique, dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) : « Pour devenir transmissible, ce contenu doit être distribué entre des morphèmes de certaines classes, agencées dans un certain ordre, etc. » (B.Cat. : p. 64). Voir également B.Str. : p. 234 et 235, B.Par. : p. 16, B.Ten. : p. 9, B.SEL : p. 93, B.Tra. : p. 127 et B.VIEI : p. 9-10, cités ci-dessous, ainsi que, dans « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956), la notion récurrente de langage organisé : « Mais alors c'est, paradoxalement, dans le surréalisme poétique, que Freud, au dire de Breton, ne comprenait pas, qu'il aurait pu trouver quelque chose de ce qu'il cherchait à tort dans le langage organisé. » (B.Rem. : p. 83), « Dès qu'on pose le langage organisé en correspondance avec le psychisme élémentaire, on introduit dans le raisonnement une donnée nouvelle qui rompt la symétrie qu'on pensait établir. » (B.Rem. : p. 84), « [...] elle [la symbolique inconsciente] utilise des signes extrêmement condensés, qui, dans le langage organisé, correspondraient plutôt à de grandes unités du discours qu'à des unités minimales. » (B.Rem. : p. 86). Notons par ailleurs l'emploi, à trois reprises, du terme *organisme*, ainsi dans l'un des passages de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* cités ci-dessus : « Il semble qu'on trouve ici une de ces très rares catégories qui, par leur contenu sémantique, témoignent d'une structure pareille, apparemment nécessaire, de la plupart des organismes linguistiques et des mentalités qu'ils reflètent. », dans « Le problème linguistique de l'“interrogation” » (1948) – compte-rendu d'une communication de Benveniste – : « On se trouve, dans toute langue, en présence de deux fonctions, parmi les plus générales : dénomination de l'objet, et fonction prédicative, qui sont l'essence de tout organisme linguistique. » (B.Int. : p. LVII) et dans « La classification des langues » (1952-1953) : « [...] elle [la théorie de Sapir] est plus complexe que toutes les précédentes, c'est-à-dire plus fidèle à l'immense complexité des organismes linguistiques » (B.Cla. : p. 113). Benveniste utilise également, dans la *Grammaire du vieux-perse* (1931), le terme d'*organe* : « Le système verbal ancien a gardé tous ses organes essentiels ; mais le système qui était appelé à le remplacer s'annonce déjà. » (B.GVP : p. 20-21), et dans « Les niveaux de l'analyse linguistique » (1962) l'adjectif *organique* : « Le domaine où nous l'étudierons [la notion de niveau] est celui de la langue comme système organique de signes linguistiques. » (B.Niv. : p. 119). Notons enfin la thèse de l'existence d'une hiérarchie fonctionnelle des cas, énoncée dans « Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin » (1962) : « Nous considérons que tous les emplois du génitif sont engendrés par cette relation de base, qui est de nature purement syntaxique, et qui subordonne, dans une hiérarchie fonctionnelle, le génitif au nominatif et à l'accusatif. » (B.Gén. : p. 147), et à laquelle répond, comme nous l'avons vu plus haut, cette thèse inverse de Saussure : « Cependant, de ces deux caractères de la série associative, ordre indéterminé et nombre indéfini, seul le premier se vérifie toujours ; le second peut manquer. C'est ce qui arrive dans un type caractéristique de ce genre de groupements, les paradigmes de flexion. En latin, dans *dominus, dominī, dominō*, etc., nous avons bien un groupe associatif formé par un élément commun, le thème nominal *domin-*, mais la série n'est pas indéfinie comme celle de *enseignement, changement*, etc. ; le nombre des cas est déterminé ; par contre leur succession n'est pas ordonnée spatialement, et c'est par un acte purement arbitraire que le grammairien les groupe d'une façon plutôt que d'une autre ; pour la conscience des sujets parlants le nominatif n'est nullement le premier cas

« Pour nous borner à l'emploi qui est généralement fait du mot "structure" dans la linguistique européenne de langue française, nous soulignerons quelques traits susceptibles d'en constituer une définition minimale. Le principe fondamental est que la langue constitue un système, dont toutes les parties sont unies par un rapport de solidarité et de dépendance. Ce système organise des unités, qui sont les signes articulés, se différenciant et se délimitant mutuellement. La doctrine structuraliste enseigne la prédominance du système à travers les relations des éléments, aussi bien dans la chaîne parlée que dans les paradigmes formels, et montre le caractère organique des changements auxquels la langue est soumise. » (B.SEL : p. 98)

et de même dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique<sup>2774</sup> » (1962), dont est extraite l'une des occurrences du syntagme « structure du système » tout juste mentionnées :

« Quand les linguistes ont commencé, à l'instar de F. de Saussure, à envisager la langue en elle-même et pour elle-même, ils ont reconnu ce principe qui allait devenir le principe fondamental de la linguistique moderne, que la langue forme un *système*. Ceci vaut pour toute langue, quelle que soit la culture où elle est en usage, à quelque état historique que nous la prenions. De la base au sommet, depuis les sons jusqu'aux formes d'expression les plus complexes, la langue est un arrangement systématique de parties. Elle se compose d'éléments formels articulés en combinaisons variables, d'après certains principes de *structure*. Voilà le second terme clé de la linguistique, la structure. On entend d'abord par là la structure du système linguistique, dévoilée progressivement à partir de cette observation qu'une langue ne comporte jamais qu'un nombre réduit d'éléments de base, mais que ces éléments, peu nombreux en eux-mêmes, se prêtent à un grand nombre de combinaisons. Or l'analyse méthodique conduit à reconnaître qu'une langue ne retient jamais qu'une petite partie des combinaisons, fort nombreuses en théorie, qui résulteraient de ces éléments minimaux librement assemblés. Cette restriction dessine certaines configurations spécifiques, variables selon les systèmes linguistiques envisagés. C'est là d'abord ce qu'on entend par structure : des types particuliers de relations articulant les unités d'un certain niveau.

Chacune des unités d'un système se définit ainsi par l'ensemble des *relations* qu'elle soutient avec les autres unités, et par les *oppositions* où elle entre ; c'est une entité relative et oppositive, disait Saussure. On abandonne donc l'idée que les données de la langue valent par elles-mêmes et sont des "faits" objectifs, des grandeurs absolues, susceptibles d'être considérées isolément. En réalité les entités linguistiques ne se laissent déterminer qu'à l'intérieur du système qui les organise et les domine, et les unes par rapport aux autres. Elles ne valent qu'en tant qu'éléments d'une structure. C'est tout d'abord le système qu'il faut dégager et décrire. On élabore ainsi une théorie de la langue comme système de signes et comme agencement d'unités hiérarchisées. » (B.Dév. : p. 21).

---

de la déclinaison, et les termes pourront surgir dans tel ou tel ordre selon l'occasion. » (Saussure, 1972 : p. 174-175), « Ces familles ne sont pas <toujours> distinctement délimitées <(une déclinaison pourtant l'est bien, forme un tout parfaitement net)> mais surtout pas spatialement : une des unités ne vient pas à la suite de l'autre, on ne peut pas dire qu'elles viennent dans un ordre quelconque. Il n'y a pas de délimitation spatiale au sein de ces unités (le nominatif n'est pas <le> premier cas dans la conscience de ceux qui parlent !) » (Saussure, 1997 : p. 53).

<sup>2774</sup> Voir également, dans ce texte : « Le langage reproduit le monde, mais en le soumettant à son organisation propre. Il est *logos*, discours et raison ensemble, comme l'ont vu les Grecs. Il est cela du fait même qu'il est langage articulé, consistant en un arrangement organique de parties, en une classification formelle des objets et des procès. Le contenu à transmettre (ou, si l'on veut, la "pensée") est ainsi décomposé selon un schéma linguistique. La "forme" de la pensée est configurée par la structure de la langue. » (B.Dév. : p. 25).

Le système « saussurien » se trouve redéfini, dans ces trois passages, comme « organisateur » – structure transcendante –, puis comme « arrangement systématique de parties », organisation d’unités soumises à des principes de structure, la langue étant ainsi appréhendée non seulement comme un « système de signes », mais également comme un « agencement d’unités hiérarchisées<sup>2775</sup> ». Cette redéfinition est lisible dès le premier texte que Benveniste consacre à la linguistique générale. On lit en effet dans « Structure générale des faits linguistiques - Aperçu historique » (1937) :

« Il [Saussure] a fondé d’abord la distinction devenue classique entre la linguistique synchronique et la linguistique diachronique, la première s’appliquant à l’aspect statique de la langue, système complexe de valeurs rigoureusement organisées ; la seconde aux phases de son évolution et à la réfection continue de ces valeurs, les deux aspects de la linguistique étant considérés à la fois comme autonomes et comme interdépendants. » (B.Ap. : p. 1.32-2).

La notion de système apparaît dès lors inséparable de celle de structure, elle-même définie – de manière relativement confuse, comme nous le verrons ci-dessous puis *infra*, et comme il apparaît déjà à la comparaison des différents passages cités – comme arrangement ou organisation. Cette définition est tout à fait nettement formulée dans un texte de 1959 puis dans un autre texte de 1962. On lit en effet dans « [Signe et système dans la langue] » :

« Etant donné que toute langue constitue un système articulé, on pourra appeler *structure* l’arrangement particulier des éléments dans le système. On pourra ainsi, dans le système des phonèmes, déterminer la structure de leur distribution (par exemple [ŋ] est seulement initial dans certains systèmes, seulement final dans d’autres). Mais dans la pratique actuelle “structure” est déjà un terme galvaudé. » (B.Sig. : p. 95)

et de même dans « “Structure” en linguistique » – il s’agit de la conclusion de l’exposé des « vues des premiers phonologistes » (B.SEL : p. 96) :

« Il s’agit donc, la langue étant posée comme système, d’en analyser la *structure*. Chaque système, étant formé d’unités qui se conditionnent mutuellement, se distingue des autres systèmes par l’agencement interne de ces unités, agencement qui en constitue la structure. Certaines combinaisons sont fréquentes, d’autres plus rares, d’autres enfin, théoriquement possibles, ne se réalisent jamais. Envisager la langue (ou chaque partie d’une langue, phonétique, morphologie, etc.) comme un système organisé par une structure à déceler et à décrire, c’est adopter le point de vue “structuraliste”. » (B.SEL : p. 95-96).

On lisait déjà dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) :

« Une grande simplification est opérée désormais, et il devient alors possible de reconnaître l’organisation interne et les lois d’agencement de ces traits formels. Chaque

---

<sup>2775</sup> Voir également, pour cette notion de hiérarchie, cette remarque relative aux travaux de Jakobson sur le langage enfantin et l’aphasie : « Cette conception de la structure organisée en totalité se complète par la notion de hiérarchie entre les éléments de la structure. On en trouve une illustration remarquable dans l’analyse, donnée par R. Jakobson, de l’acquisition et de la perte des sons du langage chez l’enfant et chez l’aphasique respectivement : les sons acquis en dernier par l’enfant sont les premiers à disparaître chez l’aphasique, et ceux que l’aphasique perd en dernier sont ceux que l’enfant articule en premier, l’ordre de disparition étant inverse de celui de l’acquisition. » (B.Ten. : p. 9).

phonème ou morphème devient relatif à chacun des autres, en ce qu'il en est à la fois différent et solidaire ; chacun délimite les autres qui le délimitent à leur tour, distinctivité et solidarité étant des conditions connexes. Ces éléments s'ordonnent en séries et montrent dans chaque langue des arrangements particuliers. C'est une structure, dont chaque pièce reçoit sa raison d'être de l'ensemble qu'elle sert à composer<sup>2776</sup>. » (B.Ten. : p. 8)

et dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) :

« Or cette langue [la langue] est configurée dans son ensemble et en tant que totalité. Elle est en outre organisée comme agencement de "signes" distincts et distinctifs, susceptibles eux-mêmes de se décomposer en unités inférieures ou de se grouper en unités complexes. Cette grande structure, qui enferme des structures plus petites et de plusieurs niveaux, donne sa *forme* au contenu de pensée. » (B.Cat. : p. 64).

A ces notions d'organisation et d'agencement répondent celles de symétrie, de cohérence et de nécessité, profondément étrangères à la linguistique saussurienne, mais en revanche constitutives, comme nous l'avons vu plus haut, de la notion commune de structure<sup>2777</sup>. On lit ainsi notamment dans « Sur quelques développements du parfait indo-européen<sup>2778</sup> » (1949) :

---

<sup>2776</sup> Voir ensuite : « On entend par structure, particulièrement en Europe, l'arrangement d'un tout en parties et la solidarité démontrée entre les parties du tout qui se conditionnent mutuellement » (B.Ten. : p. 9).

<sup>2777</sup> Ce structuralisme commun explique la recherche benvenistienne de précurseurs. On lit ainsi dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962) : « L'approche descriptive, la conscience du système, le souci de pousser l'analyse jusqu'aux unités élémentaires, le choix explicite des procédures sont autant de traits qui caractérisent les travaux linguistiques modernes. Certes dans la pratique il y a de nombreuses divergences, des conflits d'école, mais nous nous en tenons ici aux principes les plus généraux, et les principes sont toujours plus intéressants que les écoles.

On découvre à présent que cette conception du langage a eu ses précurseurs. Elle était implicite chez celui que les descriptivistes modernes reconnaissent comme leur premier ancêtre, le grammairien indien Pāṇini, qui, au milieu du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, avait codifié la langue védique en formules d'une densité exemplaire : description formelle, complète, rigoureuse, que n'entache aucune interprétation spéculative ou mystique. Mais il faut aussi rendre justice à des précurseurs qui n'étaient pas grammairiens et dont l'œuvre subsiste, généralement anonyme, fondamentale et méconnue, si présente à tous les instants de notre vie qu'on ne la remarque plus : je veux parler des inventeurs de nos alphabets modernes. Qu'un alphabet ait pu être inventé, qu'avec un petit nombre de signes graphiques on puisse mettre par écrit tout ce qui est prononcé, cela seul démontre déjà la structure articulée du langage. L'alphabet latin, l'alphabet arménien sont des exemples admirables de notation qu'on appellerait phonématique. Un analyste moderne n'aurait presque rien à y changer : les distinctions réelles sont reconnues, chaque lettre correspond toujours et seulement à un phonème, et chaque phonème est reproduit par une lettre toujours la même. L'écriture alphabétique diffère ainsi dans son principe de l'écriture chinoise qui est morphématique ou de l'écriture cunéiforme qui est syllabique. Ceux qui ont combiné de tels alphabets pour noter les sons de leur langue ont reconnu d'instinct – phonématisant avant la lettre – que les sons variés qu'on prononce se ramenaient à un nombre assez limité d'unités distinctives, qui devaient être représentées par autant d'unités graphiques. Les linguistes modernes n'opèrent pas autrement quand ils ont à noter les langues de tradition orale. Nous avons dans ces alphabets les plus anciens modèles d'analyse : les unités graphiques de l'alphabet, et leurs combinaisons en un grand nombre de groupements spécifiques, donnent l'image la plus approchée de la structure des formes linguistiques qu'elles reproduisent. » (B.Dév. : p. 23-24), puis dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968) : « Aujourd'hui, on découvre un autre commencement, hors et très loin du monde classique, c'est la théorie indienne de Pāṇini. Nous avons là quelque chose d'extraordinaire, une description linguistique purement formelle qui date, selon l'estimation la plus prudente, du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Pāṇini, ce grammairien indien, a pris la langue sanskrite comme objet. Il n'y a pas un mot de spéculation philosophique mais seulement une analyse formelle des éléments constitutifs de la langue (mots, phrases, relations entre les mots, etc.). Ce texte est extrêmement ardu, d'une densité incroyable (quand on le traduit, il faut dix mots de glose pour un mot du texte), mais cette concision est voulue parce que c'était un ensemble de

« A l'intérieur de cette catégorie qui semble unitaire et qui a pour signe constant l'allongement de la voyelle radicale, le comparatiste discerne plusieurs types confondus, parfaits anciens ou aoristes radicaux, formes pourvues de correspondances partielles (lat. *sēdī* : got. *sētum* 1<sup>e</sup> pl.) ou complètes (lat. *iēcī* : gr. ἦκα) ou formes secondaires, le tout ordonné en une symétrie qui est la preuve d'un arrangement nouveau. » (B.Par. : p. 16)

dans « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne<sup>2779</sup> » (1956) :

---

formules à mémoriser destinée à un enseignement oral que des maîtres se transmettaient et qu'ils enrichissaient de commentaires. Ce texte est connu en Occident depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, où l'on a commencé à l'interpréter, et aujourd'hui on s'y intéresse de nouveau. J'insiste beaucoup là-dessus parce qu'on retrouve là déjà l'ancêtre des recherches scientifiques d'aujourd'hui. Cela est vrai spécialement pour l'école structuraliste américaine qui voulait écarter le "mentalisme" (qui introduit, dans l'étude du langage, des notions psychologiques), pour s'en tenir à l'enregistrement et à l'analyse formelle d'un *corpus* de textes. Il s'agissait, en dissociant les unités du langage, de trouver les éléments d'une structure et de les décrire dans leur agencement : constitution vocalique et consonantique des formes, distribution statistique de ces éléments, nature des syllabes, longueur des mots, analyse de ces éléments, analyse des tons si c'est du chinois, de l'accentuation si c'est une langue qui comporte des accents, etc. Voilà ce qu'est l'étude de la langue comme système formel. Et c'est contre cette conception que réagit un linguiste comme Chomsky. » (B.His. : p. 30-31). Il est significatif que l'un des exemples choisis se rapporte à la phonologie. Voir *infra*. Concernant le structuralisme commun, voir également la note 2802 ci-dessous.

<sup>2778</sup> Mais vous également, notamment, pour cette notion de symétrie, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « Et à son tour ce dédoublement révèle une symétrie profonde entre les deux catégories. » (B.NANA : p. 5), dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) : « La distinction de l'actif et du passif peut fournir un exemple d'une catégorie verbale propre à dérouter nos habitudes de pensée : elle semble nécessaire – et beaucoup de langues l'ignorent ; simple – et nous avons grande difficulté à l'interpréter ; symétrique – et elle abonde en expressions discordantes. » (B.Moy. : p. 168), dans « La forme du participe en luwi » (1959) : « A la suite de réfections dont le détail nous échappe et qui engageaient le verbe entier, il s'est constitué dans ces deux langues une opposition de quatre participes distribués symétriquement au présent et au passé, à l'actif et au passif. » (B.Lu. : p. 31) et dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Dans la catégorie de l'accompli, la relation qui s'établit entre formes composées est symétrique à celle qui règne entre les formes simples corrélatives : *il a écrit* et *il avait écrit* sont entre eux dans le même rapport qu'*il écrit* et *il écrivait*. » (B.RTV : p. 248), « Le système est ainsi réparé et les deux paires d'oppositions redeviennent symétriques. [...] En outre le parallélisme temporel est rétabli entre les deux plans d'énonciation » (B.RTV : p. 249), « [...] mais à chaque niveau temporel le parfait porte deux fonctions que la syntaxe distingue : fonction d'accompli et fonction d'antériorité, symétriquement réparties, en partie par réfection, entre le récit et le discours. » (B.RTV : p. 250). Voir également, dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique*, la notion de parallélisme : « Ceci est pour montrer l'absence de parallélisme à l'intérieur d'une catégorie. » (B.Ac. : p. 5).

<sup>2779</sup> Voir également dans la *Grammaire du vieux-perse* (1931) : « Les formes nominales constituant un système moins cohérent que celui des formes verbales, les formes qu'on possède, quoique relativement nombreuses, ne permettent pas de décrire aussi complètement l'ensemble du système. » (B.GVP : p. 147), dans « Le jeu comme structure » (1947) : « La cohérence de sa structure et sa finalité interne [au jeu] impliquent au contraire un sens qui est comme inhérent à sa forme » (B.Jeu : p. 162), dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « A travers la diversité des emplois de "parole", on discerne la cohérence d'une structure fondée dans la langue. » (B.NANA : p. 112) et dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Sous ces désaccords apparents on peut néanmoins reconnaître une structure cohérente. » (B.RTV : p. 246). Voir en outre, dans « La phrase relative, problème de syntaxe générale » (1957-1958), la notion d'induction structurale : « Nous en venons maintenant au latin, qui prend dans ce contexte une position particulière. En tant qu'il emploie *qui* comme instrument de la relation syntaxique, le latin se groupe avec le hittite. Ce groupement même fait alors ressortir d'autant plus vivement ce qui semble être un contraste entre ces deux langues. On vient de voir que le hittite s'accorde avec l'état ancien de l'indo-européen dans la double construction syntaxique du pronom. Peut-on retrouver cette double construction dans la syntaxe de lat. *qui* ? La question heurtera le sentiment d'un latiniste. Le pronom relatif *qui* gouvernant une phrase verbale est en latin chose si banale qu'on le prend pour le modèle de toute phrase relative. Par contre, *qui* coordonné à une forme nominale semblera une anomalie telle qu'on ne l'imagine pas compatible avec le statut du relatif en latin ; aucune description du latin n'en donne



« En tant qu'institution collective et traditionnelle, toute langue a ses anomalies, ses illogismes, qui traduisent une dissymétrie inhérente à la nature du signe linguistique. Mais il n'en reste pas moins que la langue est système, qu'elle obéit à un plan spécifique, et qu'elle est articulée par un ensemble de relations susceptibles d'une certaine formalisation. [...] Les distinctions que chaque langue manifeste doivent être rapportées à la logique particulière qui les soutient et non soumises d'emblée à une évaluation universelle. A cet égard, les langues anciennes ou archaïques ne sont ni plus ni moins singulières que celles que nous parlons, elles ont seulement la singularité que nous prêtons aux objets peu familiers. Leurs catégories, orientées autrement que les nôtres, ont néanmoins leur cohérence. » (B.Rem. : p. 82)

et dans « Actif et moyen dans le verbe<sup>2780</sup> » (1950) :

« Il n'est pas question de considérer la distinction "actif-moyen" comme plus ou comme moins authentique que la distinction "actif-passif". L'une et l'autre sont commandées par les nécessités d'un système linguistique, et le premier point est de reconnaître ces nécessités, y compris celle d'une période intermédiaire où moyen et passif coexistent. » (B.Moy. : p. 169).

Y répond également, par ailleurs, la notion de structure des relations. Benveniste écrit ainsi dans ses *Études sur la langue ossète* (1959) :

« Il y a cependant des valeurs à peu près constantes qui se joignent en oppositions régulières. C'est la preuve que ces préverbes constituent un système, qu'il s'agit maintenant de dégager.

Ce système se compose de huit préverbes, agencés en quatre paires, indiquant quatre directions à partir des oppositions intérieur/extérieur et haut/bas.

Les quatre paires de préverbes sont : *a/ra-* ; *-ba-/ærbə-* ; *ni-/ær-* ; *-(i)s-/ræ-*. Ils sont organisés selon les directions suivantes : 1° de l'intérieur vers l'extérieur ; 2° de l'extérieur vers l'intérieur ; 3° du haut vers le bas ; 4° du bas vers le haut. Chacune des directions est énoncée par deux préverbes, marquant respectivement le point d'origine et le point d'aboutissement comme visée du mouvement, c'est-à-dire pratiquement selon que le mouvement est décrit de l'extérieur ou de l'intérieur.

On obtient ainsi la structure suivante :

|                                                 |   |                                                                |
|-------------------------------------------------|---|----------------------------------------------------------------|
| 1° mouvement de l'intérieur<br>vers l'extérieur | { | <i>a-</i> vu de l'intérieur<br><i>ra-</i> vu de l'extérieur    |
| 2° mouvement de l'extérieur<br>vers l'intérieur | { | <i>ba-</i> vu de l'extérieur<br><i>ærbə-</i> vu de l'intérieur |
| 3° mouvement de haut en bas                     | { | <i>ni-</i> vu d'en haut<br><i>ær-</i> vu d'en bas              |

---

aucun exemple. Néanmoins on doit poser la question : le latin a-t-il connu, lui aussi, le pronom comme déterminant nominal ? L'induction structurale nous engage à envisager théoriquement cette possibilité, et à chercher si elle se vérifie. Nous ne pouvons tenir pour une réponse le silence des grammaires, puisque la question soulevée ici n'a pas encore été posée. » (B.Rel. : p. 219-220) et, dans « Convergences typologiques » (1966), celle d'anomalie structurale : « Ce type de composition apparaît assez singulier. S'il n'est pas inconnu des autres langues romanes (cf. ital. *mantenere*, *calpestare*, *capovoltare*, esp. *mantener*), il constitue, à quelque niveau synchronique qu'on le prenne, une anomalie structurale par rapport au modèle indo-européen. Celui-ci n'admet la composition d'un substantif instrumental qu'avec un *participe passif* » (B.Ty. : p. 107). Voir enfin B.SEL : p. 93, cité ci-dessous.

<sup>2780</sup> Voir également, ci-dessus, les « lois d'agencement » et les « principes de structure » et, dans « Structuralisme et linguistique » (1968), les « lois de structure » (B.SL : p. 18). Voir par ailleurs B.Nat. : p. 54-55 et p. 55, analysés ci-dessous.

4° mouvement de bas en haut  $\left\{ \begin{array}{l} (i)s- \text{ vu d'en bas} \\ ræ- \text{ vu d'en haut} \end{array} \right.$

Pour chacun de ces préverbes le Dictionnaire donne, empiriquement, une définition qui est approximativement exacte, mais qui ne les délimite pas les uns par rapport aux autres et ne peut donc faire voir la structure de leurs relations. » (B.ELO : p. 93-94).

On lit de même dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) :

« La réalité de la distinction que nous posons entre formes d'accompli et formes d'antériorité nous paraît mise en évidence par un autre indice encore. Suivant qu'il s'agit des unes ou des autres, la structure des relations entre les formes temporelles est différente. » (B.RTV : p. 248)

puis dans « Structure des relations d'auxiliarité<sup>2781</sup> » (1965), dont le titre est en lui-même révélateur :

« Il [notre propos] a été ensuite de définir chacune de ces variétés dans ses termes propres et d'en donner une description formelle qui met en lumière les éléments constants, les variables et la structure de leurs relations. » (B.Aux. : p. 179).

Il y a de fait chez Benveniste, comme, *mutatis mutandis*, chez Hjelmslev et chez Jakobson, une constitution des relations en objet d'analyse. Benveniste parle ainsi volontiers, outre de structure et d'éléments constitutifs d'une structure, de système ou de structure de relations (oppositions, distinctions), et de relations formant un système. On lit par exemple dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) :

« Mais on peut montrer dès maintenant que, même sur des thèmes déjà élargis, il s'est constitué le même système de corrélations. » (B.Or. : p. 56)

et dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*<sup>2782</sup> (1969) :

« On s'efforce ainsi [...] de montrer comment les langues réorganisent leurs systèmes de distinctions et rénovent leur appareil sémantique. » (B.VIEI : p. 9-10).

Il est en outre question, dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958), de relations formant un système :

---

<sup>2781</sup> Voir également, dans « Saussure après un demi-siècle » (1963), la définition de la phonologie comme la « théorie des fonctions distinctives des phonèmes, théorie des structures de leurs relations » (B.Sau. : p. 42), suivie de cette affirmation : « Bien que celui-ci n'ait jamais employé en un sens doctrinal le terme "structure" (terme qui d'ailleurs, pour avoir servi d'enseigne à des mouvements très différents, a fini par se vider de tout contenu précis), la filiation est certaine de Saussure à tous ceux qui cherchent dans la relation des phonèmes entre eux le modèle de la structure générale des systèmes linguistiques. » (B.Sau. : p. 42). Il est également question, dans « Structure des relations de personne dans le verbe » (1946) et dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966), de « structure des oppositions » : « Une théorie linguistique de la personne verbale ne peut se constituer que sur la base des oppositions qui différencient les personnes ; et elle se résumera tout entière dans la structure de ces oppositions. » (B.Str. : p. 227-228), « Ces disparitions et apparitions changent l'effectif des catégories formelles de la langue ; elles provoquent en outre une réorganisation et une redistribution des formes dans des oppositions dont la structure est modifiée » (B.Tra. : p. 127), et dans « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » (1966), d'articulation d'une différence : « La différence existe déjà, elle est seulement articulée d'une autre manière. » (B.Lex. : p. 259).

<sup>2782</sup> Voir également les citations des *Actes de la conférence européenne de sémantique*, ci-dessous.

« Il y a en effet, entre le parfait et le moyen grecs, diverses relations à la fois formelles et fonctionnelles qui, héritées de l'indo-européen, ont formé un système complexe » (B.Cat. : p. 69).

Les relations apparaissent ainsi, dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959), comme ce qui organise les éléments, et l'examen de la structure s'y formule alors en termes de description des relations :

« Il s'agit donc de chercher dans une vue synchronique du système verbal en français, les relations qui organisent les diverses formes temporelles. C'est à la faveur de ce qui semble une faille dans ce système que nous discernerons mieux la nature réelle des articulations. Il y a un point où le système se fait indûment redondant : c'est l'expression temporelle du "passé", qui dispose de deux formes, *il fit* et *il a fait*. Dans l'interprétation traditionnelle, ce seraient deux variantes de la même forme, entre lesquelles on choisit selon qu'on écrit (*il fit*) ou qu'on parle (*il a fait*). Nous aurions ici l'indice d'une phase de transition où la forme ancienne (*il fit*) se maintient dans la langue écrite, plus conservatrice, alors que la langue parlée indique par avance la forme de substitut (*il a fait*), concurrente installée, destinée à s'imposer seule. Mais avant de réduire le phénomène aux termes d'un procès de succession, il conviendrait de se demander pourquoi langue parlée et langue écrite divorceraient sur ce point de la temporalité et non sur un autre, comment il se fait que la même différence ne s'étend pas à d'autres formes parallèles (par exemple *il fera* et *il aura fait* restent absolument distincts, etc.), et tout d'abord si l'observation exacte confirme la distribution schématique par où l'on a l'habitude de les opposer. D'un problème à l'autre, c'est la structure entière du verbe qui se trouve soumise à un nouvel examen. Il nous a paru que la description des relations de temps constituait la tâche la plus nécessaire. » (B.RTV : p. 238).

L'appartenance à deux systèmes des formes composées du verbe, évoquée ci-dessus, fait de même l'objet, à un autre endroit du texte<sup>2783</sup>, d'une formulation en termes de relations. Benveniste pose en effet la question : « [...] quelle est la relation entre temps simples et temps composés ? » (B.RTV : p. 245), y apportant la réponse suivante :

« *Il a écrit* s'oppose à la fois à *il écrit* et à *il écrivit*, mais non de la même manière. La raison en est que *les temps composés ont un double statut* : ils entretiennent avec les temps simples deux types distincts de relations » (B.RTV : p. 246).

Enfin, dans « De la subjectivité dans le langage » (1958), à « l'agencement des formes » répondent les « relations de la signification » :

« Elle [l'installation de la subjectivité dans le langage] a en outre des effets très variés dans la structure même des langues, que ce soit dans l'agencement des formes ou dans les relations de la signification. » (B.Subj. : p. 263).

Le concept saussurien de système cède ainsi la place, dans le cadre de l'analyse séparée des deux faces du signe, à l'étude des relations, entendue comme mise au jour de structures. Cette substitution apparaît de manière très nette, à nouveau, dans les *Actes de la conférence*

---

<sup>2783</sup> Mais dans le passage cité ci-dessus, l'appartenance à deux systèmes était déjà exposée en termes d'opposition.

européenne de sémantique. Il est ainsi question, lors de la discussion de la notion saussurienne de signification différentielle<sup>2784</sup>, d'établir des systèmes d'oppositions<sup>2785</sup> :

« Pour la clarté de ce débat, il est important que M. Firth précise de quelle façon il entend différencier ce qui entre dans la catégorie grammaticale ou dans la catégorie lexicale impliquées par la définition saussurienne : – tous les mots qui expriment des idées voisines...<sup>2786</sup> – La notion de catégories grammaticales formerait ainsi un cadre formel dans lequel nous pourrions établir éventuellement d'autres systèmes d'opposition<sup>2787</sup>. » (B.Ac. : p. 13).

On lit ensuite, au cours de la troisième séance, consacrée à la « Sémantique de la langue » :

« Echange de vues entre MM. Firth, Lotz et Bazell.

M. HJELMSLEV – Je pense que la sémémique [correspondant de la phonémique sur le plan du signifié] est moins développée.

M. BENVENISTE – C'est ce que j'allais dire ; du fait que nous rencontrons des difficultés, nous ne devons pas considérer par là même qu'il y a impossibilité, mais simplement que nous sommes en présence d'un domaine, d'une structure nouvelle à explorer et à définir. » (B.Ac. : p. 49-50)

puis en ouverture de la quatrième séance, où se poursuivent les discussions du matin :

« Messieurs, nous continuons donc à examiner les parties de notre programme relatives à la Sémantique de la Langue, et cette fois, nous avons à voir de quelle manière, après avoir traité de la situation des relations sémantiques vis-à-vis des relations phonémiques ce matin, de quelle manière, dis-je, un système sémantique peut être admis, démontré et décrit.

Ici, l'ensemble des problèmes qui vont être examinés maintenant se réfèrent à plusieurs parties de plusieurs des propositions qui ont été soumises : d'une part, il y a la dernière partie de celles de M. Frei, à la page 4, le n° 6 de ses propositions : – Notion de système sémantique –, et il me semble que ceci doit être placé à l'origine de notre discussion d'aujourd'hui, à savoir comment démontrer l'existence d'un pareil système – et pas seulement l'assumer – comment l'établir, et, dans quels termes on peut le décrire. » (B.Ac. : p. 52).

On pense ici à cet éloge martinettien de la phonologie pragoise, cité *supra* lors de notre analyse des textes de Martinet :

« Les premiers phonologues, désireux de mettre l'accent sur l'originalité de leur doctrine, n'ont guère cherché à dégager les apparentements qui pouvaient exister entre celle-ci et la pratique de devanciers dont ils ne s'étaient pas directement inspirés. En matière de synchronie, ils n'avaient d'ailleurs, à cette date, aucun rival et étaient véritablement les premiers à dépasser l'affirmation cent fois répétée que les unités d'une langue (y compris

---

<sup>2784</sup> Voir ci-dessous.

<sup>2785</sup> Il s'agit de propos tenus par Benveniste. Il en est de même dans toutes les citations de ce II-, B-, sauf indication contraire de notre part ou dans la citation elle-même. Benveniste répond ici à Firth, dont l'intervention, en anglais, n'est pas reproduite : « (Intervention en anglais de M. FIRTH, approuvée par M. Hjelmslev. » (B.Ac. : p. 13).

<sup>2786</sup> Saussure (1972) : p. 160. Voir ci-dessous.

<sup>2787</sup> Seul « système d'oppositions », au pluriel, nous semble faire sens.

les unités phoniques) forment un système où tout se tient, et les vagues déclarations relatives à l'existence d'une base d'articulation commune à tous les membres de chaque communauté linguistique. Enfin, on essayait pour de bon de déterminer précisément ce qu'était ce système ou cette base. » (M.ECP : p. 45-46).

A la notion de structure ou de système qui est mise en exergue dans ces deux prises de parole, répond, dans le cadre de la notion de « systèmes d'oppositions », celle de type de relations, que les participants de la conférence européenne de sémantique placent au centre de leur discussion du système sémantique. Benveniste affirme ainsi, au cours de la quatrième séance et au cœur des débats relatifs au système sémantique :

« L'ensemble de cette discussion nous amène à considérer, toujours en relation avec les mêmes notions, un problème formel, qui est de définir les critères des différences sémantiques, et nous avons un exposé partiel à la fois dans les propositions de M. Frei et dans celles de M. Bazell : “la définition structurale des relations sémantiques”, et “la séparation des types de relations sémantiques”. Il y a là un rapport direct avec le sujet dont nous nous occupons. M. Bazell a formulé, sur la Sémantique Structurale, des principes qui font apparaître une certaine ressemblance avec la phonémique ; il s'agit de savoir comment se distribuent les unités sémantiques et, par conséquent comment il y a lieu de définir ces relations sémantiques. » (B.Ac. : p. 61).

Ce sera l'objet de la cinquième séance, que Benveniste ouvre en ces termes :

« Mais nous avons tout d'abord un report du programme d'hier, relatif à la question de la classification des catégories sémantiques et des principes qui peuvent y être appliqués.

Ceci se réfère à certaines parties de propositions, mais expressément à un paragraphe des propositions de M. Frei. Nous trouvons chez lui un essai intéressant tendant à classer les espèces sémantiques, “par application (c'est le texte même de M. Frei, page 3, alinéa 4) des principes qui servent à distinguer les phonèmes, ou les principes qui sont à la base, etc. (Lecture). » (B.Ac. : p. 68).

On lit notamment ensuite :

« M. BENVENISTE – [...] prenons tous les faits – distinctions différences ou oppositions – établis ici entre des termes pris deux à deux, et considérons, si vous voulez bien : 1<sup>o</sup> la validité des distinctions établies par M. Frei entre les différentes portions du vocabulaire qu'il considère ; 2<sup>o</sup> la valeur générale de cette classification, ou, si vous voulez, la validité de cette classification : si elle est valable pour tout l'ensemble des signes linguistiques, ou si, par nature, elle est restreinte à une portion de ces signes.

Quelqu'un a-t-il des observations à présenter sur ce sujet ?

M. FREI – Trubetzkoy a insisté à plusieurs reprises sur la portée tout à fait générale de sa théorie des oppositions ; il a dit plusieurs fois que cela ne concerne pas spécialement la phonologie. Il serait utile de voir dans quelle mesure cela peut s'appliquer à d'autres domaines.

M. BENVENISTE – Voyons tout d'abord celui que nous considérons.

M. ULLMANN – Toutes les oppositions ou différences qui sont considérées ici se meuvent dans le cadre de certains champs, de certains groupes ou séries plus ou moins constitués. Déterminer si le vocabulaire est ainsi constitué, sera à voir plus tard. Quel est l'avis de M. Frei sur ce point ?

M. FREI – Je ne sais trop. J'ai fait des propositions un peu vagues, avec seulement des exemples très schématiques.

M. BENVENISTE – Dans le même sens que M. Ullmann, je voulais demander à M. Frei s’il pense que les cinq différences ou oppositions qu’il a prévues épuisent les oppositions possibles découvrables dans le dictionnaire ?

M. FREI – Je ne sais encore.

M. BENVENISTE – C’est donc une tentative, et il nous reste à voir si tout est ainsi classifié.

Il y a également une question qui se pose immédiatement : ceci se présente comme une classification des différences sémantiques. En fait, dans tous les exemples donnés pour illustrer ces différences sémantiques, il s’agit à peu près exclusivement du vocabulaire ; il y a bien, dans le dernier, une référence à l’article défini, à la différence singulier-pluriel, au passif, mais de façon un peu rapide. Je voudrais savoir si, pour M. Frei, ceci est caractéristique de ce type de classification ?

M. FREI – Je ne le pense pas : j’ai pris des exemples au hasard. » (B.Ac. : p. 69-70)

Benveniste concluant :

« C’est une simple suggestion que nous posons : il reste évidemment à explorer – mais ceci est affaire de réflexion individuelle – les limites de cette organisation introduite à l’intérieur du vocabulaire pour savoir si nous pouvons organiser de cette manière tout l’ensemble des relations sémantiques et des différences sémantiques existant dans une langue. » (B.Ac. : p. 79).

On retrouve, dans ce cadre, des notions empruntées aux praguois. Benveniste affirme ainsi tout d’abord, lors d’une discussion relative aux deux types de différence représentés par *rouge-jaune* et *taureau-bœuf* :

« Il semble qu’ici encore, nous jouons sur le mot différence : la différence entre taureau et bœuf peut se ramener à un certain trait qui se retrouve ailleurs. Supposez que dans le vocabulaire français, cette différence se trouve seulement dans le groupe taureau-bœuf, et ne se retrouve pas pour bœuf-mouton : cette différence peut être caractérisée, et elle est tout à fait claire. Mais quelle est la différence entre rouge et jaune ? Cette différence est pure et simple, mais on ne peut dire de la même façon qu’il y a différence entre bœuf et taureau : c’est là un autre principe de différence qui nous est connu, – mais entre rouge et jaune, vraiment je ne vois pas. » (B.Ac. : p. 72).

Le trait auquel peut se ramener la différence entre *taureau* et *bœuf* prend ensuite le nom de *marque* :

« M. BENVENISTE – Je voudrais maintenant demander si, dans les séries dont nous nous occupons, séries de différences sémantiques telles qu’elles sont posées par M. Frei – si toutes les cinq, dis-je, sont du même ordre ? Il me semble que dans la plupart des premières – dans les quatre premières exactement – on peut préciser ces différences par l’existence d’une marque, au sens où l’entend Trubetzkoy. On dit qu’il y a marque entre taureau et bœuf – c’est évident ; de même, il y a marque entre Est et Ouest, bien que pas du même ordre – entre père et mère également ; et encore entre ville et campagne, ou bien respectivement entre ville et quartier ; est-ce que M. Frei est d’accord ? (Approbation de M. Frei). Tandis que les neutralisations du sexe (alinéa 5 : “Neutralisation, etc.) est [*sic*] tout autre chose.

Ainsi donc, il y a dans ces cinq catégories, énumérées l’une à la suite de l’autre, en réalité une division intérieure.

M. FREI – En est-il de même en phonétique ? C’est le parallèle qui m’intéresse.

M. BENVENISTE – Nous pouvons traiter ce parallèle comme nous l’entendons.

M. ULMANN – Si je comprends bien l’emploi du terme marque en phonétique, il y a une marque ici, mais le parallèle n’est pas complet. Quel serait ici le terme marqué et le terme non marqué ? Il y a les sons sourds et les sons sonores. On peut dire que la voix est la marque, et l’absence de la voix le terme non marqué. Quel serait le terme marqué dans père et mère, ou dans ville et campagne ?

M. BENVENISTE – Ce que vous interprétez par marque, vous l’interprétez dans les séries privatives. On peut dire que présence est absence de marque ; mais dans l’exemple de père et mère, il y a une certaine corrélation, mettons par exemple la parenté ; dans est et ouest, c’est l’orientation ; dans taureau et bœuf, c’est la sexualité, etc. Tandis que la neutralisation, la différence actif-passif, est plus difficile à considérer. » (B.Ac. : p. 76-77).

Il faut prendre en compte le contexte particulier de cette discussion, dont le point de départ est la classification de Frei, elle-même fondée sur le classement de Troubetzkoy. Les notions de marque et de corrélation sont cependant présentes dans d’autres textes de Benveniste. On lit ainsi, avant la conférence, dans « Structure des relations de personne dans le verbe » (1946) :

« Il n’y a pas aphérèse de la personne, mais exactement la non-personne, possédant comme marque l’absence de ce qui qualifie spécifiquement le “je” et le “tu”. » (B.Str. : p. 230-231)

puis :

« On voit maintenant en quoi consiste l’opposition entre les deux premières personnes du verbe et la troisième. Elles s’opposent comme les membres d’une corrélation, qui est la *corrélation de personnalité* : “je-tu” possède la marque de la personne ; “il” en est privé. La “3<sup>e</sup> personne” a pour caractéristique et pour fonction constantes de représenter, sous le rapport de la forme même, un invariant non-personnel, et rien que cela.

Mais si “je” et “tu” sont l’un et l’autre caractérisés par la marque de personne, on sent bien qu’à leur tour ils s’opposent l’un à l’autre, à l’intérieur de la catégorie qu’ils constituent, par un trait dont il faut définir la nature linguistique. » (B.Str. : p. 231-232)

et :

« Le “tu” (“vous”) peut donc se définir : “la personne non-je”.

Il y a donc lieu de constater une opposition de “personne-je” à “personne non-je”. Sur quelle base s’établit-elle ? Au couple *je/tu* appartient en propre une corrélation spéciale, que nous appellerons, faute de mieux, *corrélation de subjectivité*. [...] On pourra donc définir le “tu” comme la *personne non-subjective*, en face de la *personne subjective* que “je” représente ; et ces deux “personnes” s’opposeront ensemble à la forme de “non-personne” (= “il”). » (B.Str. : p. 232)

enfin :

« Ici le fait essentiel à reconnaître est que la distinction des formes inclusive et exclusive se modèle en réalité sur la relation que nous avons posée entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> sg., et entre la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>e</sup> sg. respectivement. Ces deux pluralisations de la 1<sup>re</sup> sg. servent à conjoindre dans chaque cas les termes opposés des deux corrélations qui ont été dégagées. Le pluriel exclusif (“moi + eux”) consiste en une jonction des deux formes qui s’opposent comme personnelle et non-personnelle en vertu de la “corrélation de personne”. [...] Au contraire la forme inclusive (“moi + vous”) effectue la jonction des personnes entre lesquelles

existe la “corrélation de subjectivité”. [...] Les deux corrélations qui organisent le système des personnes au singulier se manifestent ainsi dans la double expression de “nous”. » (B.Str. : p. 234)

Benveniste pouvant ainsi conclure :

« Ainsi, les expressions de la personne verbale sont dans leur ensemble organisées par deux corrélations constantes :

- 1 *Corrélation de personnalité* opposant les personnes *je/tu* à la non-personne *il* ;
- 2 *corrélacion de subjectivité*, intérieure à la précédente et opposant *je* à *tu*. » (B.Str. : p. 235).

On lit de même ensuite dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

« Il serait contraire et à l'usage constaté et au principe même des expressions oppositives que chacun des deux termes fût “marqué”. » (B.NANA : p. 118)

puis :

« Mais en latin *dexter/sinister* est secondaire : le couple ancien était *dexter/laevus* où, en vertu d'une conception propre aux Italiques, “droit” était le membre marqué de l'opposition. » (B.NANA : p. 118)

et dans « La nature des pronoms » (1956) :

« La “troisième personne” représente en fait le membre non marqué de la corrélation de personne. » (B.Pro. : p. 255)

enfin dans « Structure des relations d'auxiliarité » (1965) :

« La forme créée par auxiliation s'oppose, en tant que marquée, à une forme verbale simple, non auxiliée. » (B.Aux. : p. 179).

Certaines analyses de Benveniste se rapprochent en outre des recherches jakobsoniennes de correspondance entre son et sens. Il est ainsi question dans « Structure des relations de personne dans le verbe », de la « situation très particulière de la 3<sup>e</sup> personne dans le verbe de la plupart des langues » (B.Str. : p. 228), répondant à son statut de non-personne :

« En sémitique, la 3<sup>e</sup> sg. du parfait n'a pas de désinence. En turc, d'une manière générale, la 3<sup>e</sup> sg. a la marque zéro, en face de la 1<sup>re</sup> sg. *-m* et de la 2<sup>e</sup> sg. *-n* [...]

[...] Inversement la différence peut se manifester par une forme de 3<sup>e</sup> sg. qui est seule marquée » (B.Str. : p. 228-229).

On lit de même ensuite dans « Une valeur du diminutif » (1963) :

« Dans le couple *coche* : *cochon*, c'est le masculin qui est la forme marquée, à l'inverse du rapport ordinaire. » (B.Dim. : p. 9-10).

La notion de type de relation, au sens de la conférence européenne de sémantique n'apparaît pas autrement dans les textes de Benveniste. L'objet n'en demeure pas moins



l'étude des relations, et de leur nature<sup>2788</sup>, en un sens seulement plus descriptif, tourné vers la description du sens au lieu de la démarche clairement classificatoire de la conférence. Cette démarche de description et de caractérisation des relations apparaît de manière tout particulièrement nette dans « Deux modèles linguistiques de la cité » (1970), où on lit notamment :

« La traduction de *civis* par “citoyen” est une erreur de fait, un de ces anachronismes conceptuels que l'usage fixe, dont on finit par n'avoir plus conscience, et qui bloquent l'interprétation de tout un ensemble de rapports. » (B.Ci. : p. 273)

puis :

« Il devient possible et aisé à présent de fonder en rigueur le rapport linguistique de *civis* à *civitas*. En tant que formation d'abstrait, *civitas* désignera proprement l'“ensemble des *cives*”. [...]

Un modèle tout autre de cette même relation (nous disons qu'elle est la même non pas seulement parce qu'elle opère entre termes de même sens, mais parce qu'elle ne peut varier que par inversion :  $A \rightarrow B$  ou  $B \rightarrow A$ ) est donné par le grec. » (B.Ci. : p. 276-277).

Cette constitution des relations en objet de la description linguistique est au cœur du structuralisme benvenistien. Il est notable, à cet égard, que la notion de type de relation – au sens large, commun à l'ensemble des textes de Benveniste – apparaisse littéralement comme un substitut de la notion saussurienne de différence en tant qu'elle s'inscrit dans la dialectique de la négativité et de la positivité que nous avons tenté de mettre en évidence lors de notre analyse des textes de Hjelmslev. Les *Actes de la conférence européenne de sémantique* renferment en effet une discussion de la distinction saussurienne entre différence et opposition, impliquant notamment Frei et Benveniste, et qui fait significativement figure de dialogue de sourds. La distinction semble dès l'abord étrangère à Benveniste, qui, en réponse à Ullmann qui demande :

« Ne convient-il pas d'établir des discussions entre opposition et différence ? Cette définition saussurienne<sup>2789</sup> s'applique aux mots. Je ne sais pas s'il y a toujours opposition entre les mots qui se délimitent ou s'il y a différence. » (B.Ac. : p. 3)

affirme :

« Cette citation n'implique ni opposition ni différence, mais limitation réciproque. » (B.Ac. : p. 3).

La distinction entre limitation réciproque d'une part, opposition et différence d'autre part témoigne à elle seule du structuralisme de Benveniste, dans la mesure où elle indique que « différence » et « opposition » impliquent pour ce dernier autre chose que la seule limitation

---

<sup>2788</sup> Le terme intervient dans le résumé de la communication « [La personne dans le verbe] » (1946) : « L'éminence de la première personne marque l'opposition à la troisième et à la deuxième ; il convient d'analyser la nature de ces oppositions. » (B.Pers. : p. XXIII).

<sup>2789</sup> Il s'agit de la « définition » mentionnée ci-dessus (voir la note 2786) : « Dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement » (Saussure, 1972 : p. 160). Voir ci-dessous.

réciproque. La distinction saussurienne est ensuite exposée par Frei, qui commente ses propositions. Notons que la demande émane de Benveniste :

« M. BENVENISTE – Est-ce qu’il ne serait pas utile ici, pour préciser cette notion [celle de signifié], de passer au paragraphe suivant ? Nous allons revenir justement à cette observation. Elle ressortirait avec plus de clarté si nous impliquions ici les notions capitales de distinction qui apparaissent au paragraphe suivant.

M. FREI – Le paragraphe suivant concerne la connaissance de la doctrine saussurienne. A la fin de son chapitre sur la valeur linguistique, Saussure précise que les termes opposition et distinct ne peuvent s’appliquer aux signes totaux<sup>2790</sup>. Et je relis la citation : “la seule espèce de faits que comporte la langue...” Au contraire, les termes différence et différent ne peuvent s’appliquer aux éléments constitutifs des signes<sup>2791</sup>, soit au signifiant, soit au signifié, c’est-à-dire à l’un ou à l’autre, et donc aussi au phonème faisant partie du signifiant. Donc, ces mots n’ont rien de positif, ils sont purement différentiels.

Un linguiste américain dont j’ai lu l’article avec beaucoup de plaisir, Rulon S. Wells, a relevé beaucoup de contradictions dans les définitions de Saussure<sup>2792</sup>. C’est un article très consciencieux et qui montre qu’avec le Cours tel qu’il fut publié, l’homme le mieux intentionné se heurte à ce qu’il croit être des contradictions, qui ne sont pas dues à Saussure lui-même.

J’ai voulu répondre à Wells. J’ai voulu faire un article. Malheureusement, les notes se sont accumulées, j’ai vu que cela devait être un livre, et, par paresse, comme je savais que notre ami Godel était en mal de thèse, je lui ai passé mon travail, qu’il a accepté. C’est donc la thèse de M. Godel sur les chronologies de la pensée de Saussure qui en traitera. M. Godel en traitera mieux que moi. Wells a ajouté que, dans les autres parties,

---

<sup>2790</sup> Nous pensons qu’il faut lire « qu’aux signes totaux », ce qui est en conformité avec la thèse saussurienne. Comme nous l’avons vu plus haut (voir la note 209), on lit en effet dans le *Cours de linguistique générale* : « Bien que le signifié et le signifiant soient, chacun pris à part, purement différentiels et négatifs, leur combinaison est un fait positif ; c’est même la seule espèce de faits que comporte la langue, puisque le propre de l’institution linguistique est justement de maintenir le parallélisme entre ces deux ordres de différences.

[...]

Dès que l’on compare entre eux les signes – termes positifs – on ne peut plus parler de différence ; l’expression serait impropre, puisqu’elle ne s’applique bien qu’à la comparaison de deux images acoustiques, par exemple *père* et *mère*, ou à celle de deux idées, par exemple l’idée “père” et l’idée “mère” ; deux signes comportant chacun un signifié et un signifiant ne sont pas différents, ils sont seulement distincts. Entre eux il n’y a qu’*opposition*. Tout le mécanisme du langage, dont il sera question plus bas, repose sur des oppositions de ce genre et sur les différences phoniques et conceptuelles qu’elles impliquent. » (Saussure, 1972 : p. 167). Voir *supra*.

<sup>2791</sup> Nous pensons de même qu’il faut lire « qu’aux éléments constitutifs des signes ». Voir la note précédente.

<sup>2792</sup> Voir Wells (1947) : p. 11-14, en particulier : « (iv) Tout ce qui précède revient à dire que *dans la langue il n’y a que des différences... sans termes positifs*” (166b).

(v) But this is true only of signifiés and signifiants considered apart from each other ; “bien que le signifié et le signifiant soient, chacun pris à part, purement différentiels et négatifs, leur combinaison est un fait positif ; c’est même la seule espèce de faits que comporte la langue, puisque le propre de l’institution linguistique est justement de maintenir le parallélisme entre ces deux ordres de différences” (166–7 ; cf. 146c, cited in § 15).

(vi) In short, “Dès que l’on compare entre eux les signes – termes positifs – on ne peut plus parler de différence ; l’expression serait impropre... ; deux signes... ne sont pas différents, ils sont seulement distincts. Entre eux il n’y a qu’*opposition*” (167c).

[...]

The total impression conveyed by all the statements is that de Saussure means to say that phonemes, signifiants and signifiés are all alike in being characterized not by their differential properties – nor by their differences –, but by their being different ; but that to be different is only part of the characterization of signs. This is what he means in saying that signs are distinct, not merely different. » (Wells, 1947 : p. 12-13).

cette terminologie n'est pas maintenue de façon persistante<sup>2793</sup>. Il y a donc des contradictions. Saussure parle d'opposition, même quand il s'agit de signifié et de signifiant. Moi-même, j'explique cette contradiction par le fait que le chapitre en question a été exposé à la fin de 1911. C'était son dernier semestre d'achèvement de la Linguistique Générale, tandis que les passages dissidents sont tirés de leçons antérieures. Les éditeurs, Bailly [*sic*] et Albert Séchehayé [*sic*], n'ont pas osé unifier la terminologie, sans doute par pitié, par une sorte de pudeur à l'égard de leur maître ; ils n'ont pas voulu tout bouleverser, si bien que nous avons une sorte de mosaïque, et le travail de M. Godel sera de rétablir les dates pour chaque phrase.

J'ai noté la célèbre phrase sur la valeur des phonèmes, qui sont des entités au positif, relatif et négatif [*sic* !], où il semble se contredire, puisqu'il dit pour différentiel, au positif [*sic*]. C'est une phrase tirée non d'un Cours de Linguistique Générale, mais de grammaire comparée donné au semestre d'été de 1907<sup>2794</sup>. Donc, toute la terminologie est plus ou moins basée sur cela, donc sur l'opposition phonologique.

Conclusion : si l'on veut s'en tenir à la terminologie de Saussure, dernière manière, universellement violée aujourd'hui, il faut considérer le système sémantique, comme aussi le système phonématique, non pas comme des systèmes d'opposition<sup>2795</sup>, mais comme des systèmes de différences. Et j'ajoute que l'intelligence de la doctrine de Saussure en dépend parce que, pour lui, les signifiants, les signifiés et les parties de signifiant n'ont rien de positif, tandis que c'est le contraire dès qu'on met en rapport un signifiant et un signifié, au moins à titre métaphorique. Je me souviens avoir vu dans les Cahiers que j'ai étudiés cette mise en parallèle d'une série de différences entre signifiants et une série de différences entre signifiés ; donc, quelque chose qui peut être considéré comme quelque chose de positif. C'est le seul fait qui existe en linguistique. » (B.Ac. : p. 7-8).

---

<sup>2793</sup> « De Saussure does not consistently maintain the terminological separation between difference and distinction, nor his restriction of opposition to signs (to the exclusion of phonemes and signifiants) ; phonemes as well as signs enter into oppositions, and of the same two types :

Un phonème joue par lui-même un rôle dans le système d'un état de langue. Si par exemple en grec *m*, *p*, *t*, etc., ne peuvent jamais figurer à la fin d'un mot, cela revient à dire que leur présence ou leur absence à telle place compte dans la structure du mot et dans celle de la phrase. [For other anticipations of Trubetzkoy's concept of Grenzsignale, cf. 256c, 316b.] Or dans tous les cas de ce genre, le son isolé, comme toutes les autres unités, sera choisi à la suite d'une opposition mentale double : ainsi dans le groupe imaginaire *anma*, le son *m* est en opposition syntagmatique avec ceux qui l'entourent et en opposition associative avec tous ceux que l'esprit peut suggérer, soit *a n m a* (180b).

v

*d* » (Wells, 1947 : p. 13-14). Wells note lui-même : « Naturally, many of the ambiguities and inadequacies of exposition in the *Cours* must be attributed to the circumstances under which the work was prepared. The editors' task of integrating students' notes (not their own) on courses given in the three years 1906-7, 1908-9, and 1910-11 must have called for a good deal of adjustment in the wording and the manner of exposition. However, the main theses are expressed over and over, giving confidence that they are amply attested in the notes. Moreover, the editors occasionally indicate in footnotes points which they do not understand, or feel impelled to comment upon. This suggests that most of what they wrote had a clear basis in the notes or in their memory of discussions with de Saussure. » (Wells, 1947 : p. 1). Les lignes qui suivent ne semblent pas concerner la distinction en question : « After the difficulties due to de Saussure's or his editors' exposition have been resolved, there remain the ones inherent in the thought itself. Two evidently untenable notions we probe into at some length : the idea that the formal systematic properties of phonemes are independent of their specific quality, and the idea that a change suffered by a system (a particular language at a particular time) is never engendered by that system itself. » (Wells, 1947 : p. 1-2).

<sup>2794</sup> Il s'agit en réalité, comme nous l'avons vu, d'une proposition du premier cours. Voir Saussure (1967) : p. 268.

<sup>2795</sup> Il faut sans doute, à nouveau, ajouter un *s*.

La réponse de Benveniste est remarquable. Elle concerne en premier lieu la dimension philologique des explications de Frei<sup>2796</sup> :

« M. BENVENISTE – Ces précisions sont importantes, pour l’histoire interne de la pensée saussurienne. Grâce à ces précisions que nous apporte M. Frei et que va développer, élaborer M. Godel, nous nous apercevons qu’il y a, en somme, un progrès de la pensée saussurienne, et que ce progrès se marque d’année en année.

M. FREI – Au contraire, il y a une coupure, cet été de 1911. Au milieu de ce semestre 1911, il est revenu en arrière, et a introduit toutes ces restrictions entre signifiant et signifié, différence et opposition, etc. Tout cela est venu en dernier.

M. BENVENISTE – Oui, mais il y a, dans l’évolution de cette pensée, un progrès ; ce progrès est marqué par un saut, un hiatus, et ceci s’appuie sur des notions ou une terminologie extrêmement importante. Le fait de n’avoir pas tenu compte de cette chronologie de la pensée saussurienne a entraîné, dans la rédaction un peu artificiellement unifiée que nous possédons, sous le titre de – Cours de linguistique générale –, des discordances apparaissant aux regards attentifs et sont à interpréter [*sic*] comme des contradictions d’une pensée dont tous les développements étaient supposés se

---

<sup>2796</sup> La prise en compte benvenistienne des sources du *Cours de linguistique générale* demeure, sauf erreur, programmatique, se limitant à ces deux commentaires, formulés dans le compte-rendu des *Sources manuscrites* (1960) : « Le travail si méritoire que M. Godel a accompli pour préciser la teneur exacte de l’enseignement de Saussure aura probablement pour première conséquence, paradoxale, que personne n’osera plus se référer au *Cours de linguistique générale*. Il semblera trop hasardeux de citer telle définition du *Cours* imprimé si l’on n’est pas certain qu’elle reproduise les *ipsissima verba* du maître, et peu de linguistes auront le loisir ou seulement la possibilité de refaire pour leur compte la comparaison de textes pour la plupart encore manuscrits pour s’assurer de l’interprétation correcte. La doctrine saussurienne nous apparaît maintenant comme un ensemble de vues fragmentaires, pas toujours bien coordonnées, mais d’une puissance suggestive à mon avis bien supérieure dans certaines des ébauches que dans l’exposé mieux lié du *Cours*. Incidemment, on apprend que la dernière phrase du *Cours*, si souvent citée : “La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même” n’est pas de Saussure, mais des éditeurs (p. 181). Un doute est ainsi jeté sur certaines des formulations ou des notions qui passaient pour exprimer directement l’enseignement de Saussure.

En revanche la voie est désormais ouverte à une exégèse approfondie de la pensée saussurienne. L’analyse de certains thèmes se développe déjà en ce sens ; on signalera ainsi une étude de R. Engler sur la question de l’“arbitraire du signe” dans *Krastylos*, 1959, p. 119 sq. On souhaiterait que M. Godel nous procurât maintenant une édition critique complète du *Cours*, sur le modèle du spécimen donné ici pour un chapitre. Si l’entreprise apparaissait peu réalisable, il faudrait se résoudre à éditer intégralement toute la documentation manuscrite mise en œuvre dans le présent ouvrage. Les problèmes qui ont occupé Saussure restent en grande partie ceux de la linguistique actuelle, et c’est peut-être à la lumière des recherches les plus récentes qu’on restituera dans sa pleine signification l’œuvre du grand précurseur. » (B.God. : p. 26), et dans « Saussure après un demi-siècle » (1963) – où par ailleurs, comme nous le verrons *infra*, Benveniste cite des textes autographes : « Aujourd’hui des exégètes scrupuleux s’emploient à la tâche nécessaire de restaurer dans leur teneur exacte les leçons de Saussure en s’aidant de tous les matériaux qu’ils ont pu retrouver. Grâce à leurs soins nous aurons une édition critique du *Cours de linguistique générale*, qui non seulement nous rendra une image fidèle de cet enseignement transmis sous sa forme orale, mais qui permettra de fixer avec rigueur la terminologie saussurienne. » (B.Sau. : p. 42). On notera en particulier, dans le premier de ces deux textes, le passage suivant, relatif à la notion de valeur, dont il apparaît ainsi qu’elle demeurerait relativement problématique aux yeux de Benveniste : « M. Godel a bien discerné chez Saussure le mot-clé “terme”, que les linguistes n’avaient pas encore relevé, et auquel il restitue son importance par rapport à la notion de système linguistique. “Dès que nous disons : terme, au lieu de mot, l’idée de système est évoquée”, dit un énoncé cité p. 228. En outre on lit dans un des cahiers de notes : “Là où il y a des termes, il y a des valeurs. L’idée de valeur est toujours impliquée dans celle des termes” (p. 236). La notion de “valeur”, à laquelle M. Godel s’attache dans les dernières pages, apparaît aujourd’hui comme une des plus difficiles à définir de l’univers saussurien. Sans cesse Saussure y revient, il multiplie les approximations, ses brouillons et ses cours en donnent des vues successives que nous trouvons ici comparées, évaluées par rapport aux autres notions. » (B.God. : p. 25-26).

présenter en même temps. Si ce Cours avait été réellement prononcé comme il avait été rédigé par écrit ; il y aurait, sinon des contradictions, du moins des flottements qu'on pourrait dénoncer. Grâce aux précisions que M. Frei nous apporte, nous voyons qu'il y a lieu de distinguer entre le Saussure de telle ou telle date, et nous devons attendre cette exégèse de la pensée saussurienne fondée sur une chronologie exacte de ses leçons. » (B.Ac. : p. 8-9).

Mais Benveniste ajoute :

« A présent, si nous laissons de côté la question de Saussure, même à titre personnel, en tant que linguiste, il reste l'opposition de ces termes : opposition et distinction, et de ceux dont nous devons faire choix pour notre discussion. D'après le titre de ce chapitre<sup>2797</sup>, nous avons affaire à une conception qui doit être considérée comme différentialiste du signifié. C'est donc à la notion de différence que nous devons maintenant nous en tenir.

La question est alors celle-ci : cette notion de différence, si nous l'introduisons dans le signifié, entraîne-t-elle une modification de la définition initiale ? » (B.Ac. : p. 9)

parlant d'une opposition entre « opposition » et « distinction », là où Frei et le *Cours de linguistique générale*<sup>2798</sup> parlent d'une opposition entre « opposition » et « différence », puis réintroduisant le terme de *différence*, dont se confirme ainsi qu'il lui paraît doté d'implications distinctes de celles de la notion de limitation réciproque. Il semble en effet, ainsi qu'il apparaît dans l'échange suivant, que Benveniste conçoive les oppositions, distinctions et différences comme des types de relation :

« M. DEVOTO – Je voudrais soumettre à M. Frei une formule différente, afin d'obtenir des objections pouvant éclairer la première impression. Si nous devons prendre, retenir, les conséquences de la formule – conception différentialiste –, ne pouvons-nous envisager en même temps, à l'intérieur de cette notion des oppositions d'une part, et d'autre part des distinctions ? Le rapport entre riche et pauvre, par exemple, est un rapport d'opposition. Le rapport entre dégouté [*sic*] et navré est un rapport de distinction : ne pourrions-nous adopter cette formule, qui sans doute n'est pas saussurienne, mais qui pourrait être pratique à l'intérieur de l'étude du signifié et du signifiant, et même du phonème. Pouvez-vous éclairer ce doute ? Je vous en serais reconnaissant.

---

<sup>2797</sup> Le chapitre IV de la deuxième partie : « La valeur linguistique ».

<sup>2798</sup> Notons que l'adjectif « distinct » ne figure pas dans les notes d'étudiants, la distinction saussurienne étant ainsi entre les seuls « différence » et « opposition » : « Dégallier : Grâce à ce que ces différences se conditionnent les unes les autres, nous aurons quelque chose qui peut ressembler à des **termes positifs**, par la mise en regard, la correspondance de telle différence de l'idée avec telle différence du signe.

On pourra alors parler de l'**opposition** des termes à cause de cet élément positif de la combinaison.

Mme Sechehaye : Ces **différences** se conditionnant les unes les autres, cela donne quelque chose de **positif** : opposition des termes.

Constantin : Grâce à ce que les différences se conditionnent les unes les autres, nous aurons quelque chose pouvant ressembler à des termes positifs par la mise en regard de telle différence de l'idée avec telle différence du signe. On pourra alors parler de l'opposition des termes et donc ne pas maintenir qu'il n'y a que des différences <à cause de cet élément positif de la combinaison>. » (Saussure, 1967 : p. 273/p. 272-273). L'explicitation des éditeurs : « Dès que l'on compare entre eux les signes – termes positifs – on ne peut plus parler de différence ; l'expression serait impropre, puisqu'elle ne s'applique bien qu'à la comparaison de deux images acoustiques, par exemple *père* et *mère*, ou à celle de deux idées, par exemple l'idée "père" et l'idée "mère" ; deux signes comportant chacun un signifié et un signifiant ne sont pas différents, ils sont seulement distincts. Entre eux il n'y a qu'*opposition*. » (Saussure, 1972 : p. 167) est contestable et, en tout cas, elle n'apporte aucune clarification. Elle pourrait même induire une lecture en termes de type de relations, lecture heureusement mise à mal par la dialectique de la négativité et de la positivité qui apparaît à la page précédente.

M. BENVENISTE – Ceci porte sur la manière dont se constituent ou peuvent se constituer dans la langue les oppositions : si nous choisissons comme exemple riche et pauvre, il y a opposition, mais opposition d'un type particulier. Si nous considérons cette opposition, il faudra en considérer d'autres telles que vivant et mort qui n'est pas du même type que riche et pauvre, etc.. Je me demande si ce cas particulier ou spécifique est assez large pour couvrir la notion de distinction telle que l'entend Saussure. Saussure considère, me semble-t-il, cette notion dans un sens plus large.

M. SOMMERFELT – J'ai l'impression que distinct est l'adjectif qui correspondrait à opposition, et je vous demanderai d'être assez explicites sur ce point. Il s'agit aussi de cette difficulté qu'en certaines langues, on ne distingue pas entre distinct et différent.

M. FREI – J'ai repris le texte même de Saussure. Il y a aussi que le terme distinct ne serait pas la même chose qu'opposé.

M. BENVENISTE – Je ne suis pas tellement sensible à cette contradiction, sur laquelle on a fortement appuyé, entre distinct et opposé.

M. ULLMANN – C'est du type opposition, genre antonyme, puis il y a tous les autres rapports, toutes les autres possibilités, que je grouperais sous la rubrique de distinct.

M. BENVENISTE – La remarque émise par M. Devoto nous fait pénétrer spécifiquement dans le domaine du vocabulaire : cette question sera reprise en son temps. Mais nous avons là affaire à une petite partie du champ sémantique avec ses oppositions de vocabulaire, qui existent en tant qu'oppositions de vocabulaire. C'est plus restreint, toutefois, que le domaine de la langue tout entière, tel que l'avait envisagé Saussure en parlant des différences et des oppositions. Je précise donc que nous n'écartons pas ce problème, où il s'agit des fonctions grammaticales et lexicales, mais que nous le différons simplement.

(Intervention en anglais de M. Bazell)

M. BENVENISTE – L'intervention de M. Bazell est importante, car elle entre dans le champ de la remarque que je faisais à l'instant (ce n'est pas pour cela que je la juge importante !), et je me demande si nous devons établir une véritable contradiction entre les termes d'opposition et de distinction. On a insisté beaucoup, et M. Frei y insiste à son tour, sur la notion de contradiction. Je ne suis pas aussi sensible, peut-être parce que je ne pénètre pas assez profondément, à cette notion de contradiction, ni à la notion de différence ou de contradiction. Je pense que l'on peut systématiser les distinctions en créant des oppositions : c'est un degré de plus dans la précision de cette notion.

M. FREI – Pour moi, il s'agit là d'une véritable contradiction ; pour moi, les éléments n'existent pas : ils n'existent qu'à partir du fait où il y a opposition. Il y a, entre signifiant et signifié, une distance marquée.

M. BENVENISTE – Mais cette distance est créée par les distinctions et, si vous systématisez ces distinctions, vous arrivez inévitablement à créer des systèmes d'opposition<sup>2799</sup>. Il me semble donc qu'il y a une précision plus grande, une distinction plus nette dans l'opposition, sans qu'il soit question de véritable contradiction : nous avons d'une part opposition, et, distinct d'autre part, différence et contradiction : il s'agit de deux groupes employés contradictoirement. » (B.Ac. : p. 10-11).

La confusion de cette discussion est telle qu'il est difficile de savoir – eu égard, notamment, à la première intervention de Benveniste suivant l'exposé de Frei – ce que Benveniste entend par la « contradiction [...] entre distinct et opposé » à laquelle il affirme n'être « pas tellement sensible » : un corollaire de la distinction entre différence et opposition – initialement reprise par lui en termes d'opposition entre distinction et opposition – ou une nouvelle distinction, tout juste introduite par Frei, entre « distinct » et « opposé ». Les derniers

---

<sup>2799</sup> Il faut sans doute, là encore, ajouter un s.

mots de Benveniste ajoutent à la confusion plutôt qu'ils ne permettent de clarifier ce point : « [...] nous avons d'une part opposition, et, distinct d'autre part, différence et contradiction : il s'agit de deux groupes employés contradictoirement. » Sa première réplique témoigne cependant de l'écho que trouvent en lui les propositions de Devoto, qui reposent sur la notion de type de relation, et qu'il reprend ensuite à son compte en proposant cette lecture de la contradiction : « Je pense que l'on peut systématiser les distinctions en créant des oppositions : c'est un degré de plus dans la précision de cette notion. », « Mais cette distance est créée par les distinctions et, si vous systématisez ces distinctions, vous arrivez inévitablement à créer des systèmes d'opposition[s]. » La discussion est d'ailleurs reprise plus loin à propos de la classification des espèces sémantiques et, outre que l'échange a le même aspect de dialogue de sourds que le premier, la position de Benveniste y apparaît tout aussi nette :

« M. FREI – Je voudrais rappeler tout d'abord que M. Trubetzkoy a songé à faire la même chose dans son rapport, et il y a dit que l'on pourrait, moyennant adaptation, essayer d'appliquer la même théorie des oppositions à la morphologie que j'ai appelée sématique.

Naturellement, l'opposition phonologique est discutable ; d'après ce qui a été dit au début, il faudrait parler des différences phonologiques. Moi-même, dans mon enseignement, j'étais parti jusqu'ici du signifiant col ou cor : de chaque côté il y avait quelque chose d'explicite : le phonème L d'une part, le phonème R de l'autre. Cet exemple me paraissait plus clair que celui d'équipollent. D'autre part, je signalerai une autre différence entre ma classification et celle de Trubetzkoy : c'est que ce dernier a mis sur un même plan équipollent et graduel, tandis que j'ai séparé en deux parties : d'un côté, équipollent au privatif, et, de l'autre, ce qui est graduel et non graduel. Tout le reste correspond, sauf les termes : bipolaire m'a aussi paru plus clair que bilatéral et multilatéral, qui sont eux-mêmes des traductions de l'allemand : à deux dimensions ou à plusieurs dimensions. Vous y trouverez encore le terme neutraliser, etc.

M. BENVENISTE – Dans quel sens doivent être pris neutraliser ou spécialiser, dans cet exposé ?

M. FREI – Si on ne neutralise pas le sexe, si on l'indique, ce sera spécialisé (dans l'exemple : un chien, une chienne, le terme sera dit spécialisé) ; autrement, les deux sexes sont dits neutralisés.

M. HJELMSLEV – Neutralisé pose donc bien l'idée de neutralité ?

M. FREI – J'ai précisé : ou pour poser la différence.

M. HJELMSLEV – On a discuté en partie cela l'autre jour.

M. BENVENISTE – Ici, la formulation même implique une opposition, non pas une différence : bipolaire contre pluripolaire – sériel ou non-sériel – tout cela implique une opposition.

M. FREI – Si on parle de signes, ce sont des oppositions ; de même si l'on parle de signifiés<sup>2800</sup>.

M. BENVENISTE – Je comprends parfaitement, mais nous sommes ici dans une interprétation de formules ou de formulations que celui qui les propose – ou tout autre d'ailleurs – est libre de poser sous les formes qu'il préfère. Je ne vois donc pas pourquoi, ici, on s'interdirait de parler d'opposition. Il est entendu qu'entre la série bi-explicite ou zéro, et la série bipolaire ou pluripolaire, il y a bien différence ; mais à l'intérieur d'une série ainsi constituée, il me semble que le principe qui relie les deux termes est bien le principe d'opposition.

---

<sup>2800</sup> Cette dernière remarque est incompréhensible eu égard à la thèse défendue partout ailleurs par Frei.

M. FREI – Je m'en réfère à la terminologie de Saussure dernière manière, où les oppositions ne peuvent s'appliquer qu'aux rapports entre signes. Si l'on considère les rapports entre signifiés, selon la dernière terminologie de Saussure, on peut appliquer le terme de différence : il y aurait alors non pas opposition, mais différence, parce que les signifiés n'ont pas de réalité, ne sont pas des termes positifs. Cela, je le reconnais, est très subtil.

M. HJELMSLEV – L'essentiel est de savoir si c'est vrai.

M. FREI – Saussure est plus large.

M. BENVENISTE – Nous ne faisons pas ici d'exégèse, et sommes d'accord sur ce point. Nous retenons cette distinction parce qu'elle nous paraît utile dans son principe, mais bien entendu, c'est à nous de la charger du contenu qui nous paraîtra le plus propre à rendre compte des faits.

Je ne vois pas, encore une fois, pourquoi nous devrions nous interdire, au nom d'une tradition si respectable soit-elle, de parler d'opposition ; car c'est bien dans un rapport d'oppositions que nous posons ces termes d'équation.

M. FREI – Si nous considérons le signe entier, signifiant compris, c'est bien cela.

M. BENVENISTE – Je n'insisterai pas sur cette définition terminologique ; prenons tous les faits – distinctions différences ou oppositions – établis ici entre des termes pris deux à deux, et considérons, si vous voulez bien : 1<sup>o</sup> la validité des distinctions établies par M. Frei entre les différentes portions du vocabulaire qu'il considère ; 2<sup>o</sup> la valeur générale de cette classification, ou, si vous voulez, la validité de cette classification : si elle est valable pour tout l'ensemble des signes linguistiques, ou si, par nature, elle est restreinte à une portion de ces signes.

Quelqu'un a-t-il des observations à présenter sur ce sujet ? » (B.Ac. : p. 68-69).

A la dialectique saussurienne de la négativité et de la positivité, corrélative d'une étiologie du signe, se substitue ainsi chez Benveniste la distinction de divers types de relations constitutives d'une structure, distinction tout à la fois et solidairement positiviste, structurale et ancrée dans la problématique des rapports son/sens.

La linguistique benvenistienne se caractérise donc, comme les linguistiques hjelmslevienne, jakobsonienne et martinettienne, par le remplacement du concept de système par la notion de structure. Il s'agit là cependant, chez Benveniste comme chez les autres structuralistes, d'une interprétation de la pensée saussurienne, conçue, comme nous l'avons vu dans l'introduction générale de ce travail, comme initiatrice du structuralisme. On se souvient, en particulier, de ce passage de « "Structure" en linguistique » (1962), presque intégralement cité dans cette introduction :

« Le principe de la "structure" comme objet d'étude a été affirmé, un peu avant 1930, par un petit groupe de linguistes qui se proposaient de réagir ainsi contre la conception exclusivement historique de la langue, contre une linguistique qui dissociait la langue en éléments isolés et s'occupait à en suivre les transformations. On s'accorde à considérer que ce mouvement prend sa source dans l'enseignement de Ferdinand de Saussure à Genève, tel qu'il a été recueilli par ses élèves et publié sous le titre *Cours de linguistique générale*. On a appelé Saussure avec raison le précurseur du structuralisme moderne. Il l'est assurément, au terme près. Il importe de noter, pour une description exacte de ce mouvement d'idées qu'il ne faut pas simplifier, que Saussure n'a jamais employé, en quelque sens que ce soit, le mot "structure". A ses yeux la notion essentielle est celle du *système*. La nouveauté de sa doctrine est là, dans cette idée, riche d'implications qu'on mit longtemps à discerner et à développer, que la langue forme un système. C'est comme telle que le *Cours* la présente, en formulations qu'il faut rappeler : "La langue est un système qui ne connaît que son ordre propre" (p. 43) ; "La langue, système de signes



arbitraires” (p. 106) ; “La langue est un système dont toutes les parties peuvent et doivent être considérées dans leur solidarité synchronique” (p. 124). Et surtout, Saussure énonce la primauté du système sur les éléments qui le composent : “C’est une grande illusion de considérer un terme simplement comme l’union d’un certain son avec un certain concept. Le définir ainsi, ce serait l’isoler du système dont il fait partie ; ce serait croire qu’on peut commencer par les termes et construire le système en en faisant la somme, alors qu’au contraire c’est du tout solidaire qu’il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu’il renferme” (p. 157). Cette dernière phrase contient en germe tout l’essentiel de la conception “structurale”. Mais c’est toujours au *système* que Saussure se réfère.

Cette notion était familière aux élèves parisiens de Saussure ; bien avant l’élaboration du *Cours de linguistique générale*, Meillet l’a énoncée plusieurs fois, sans manquer de la rapporter à l’enseignement de son maître, dont il disait que “durant toute sa vie, ce qu’il a cherché à déterminer, c’est le *système* des langues qu’il étudiait”. Quand Meillet dit que “chaque langue est un système rigoureusement agencé, où tout se tient”, c’est pour attribuer à Saussure le mérite de l’avoir montré dans le système du vocalisme indo-européen. Il y revient plusieurs fois : “Il n’est jamais légitime d’expliquer un détail en dehors de la considération du système général de la langue où il apparaît” ; “Une langue constitue un système complexe de moyens d’expression, système où tout se tient...” De même Grammont louait Saussure d’avoir montré “que chaque langue forme un système où tout se tient, où les faits et les phénomènes se commandent les uns les autres, et ne peuvent être ni isolés ni contradictoires”. Traitant des “lois phonétiques”, il proclame : “Il n’y a pas de changement phonétique isolé... L’ensemble des articulations d’une langue constitue en effet un système où tout se tient, où tout est dans une étroite dépendance. Il en résulte que si une modification se produit dans une partie du système, il y a des chances pour que tout l’ensemble du système en soit atteint, car il est nécessaire qu’il reste cohérent.”

Ainsi, la notion de la langue comme système était depuis longtemps admise de ceux qui avaient reçu l’enseignement de Saussure, en grammaire comparée d’abord, puis en linguistique générale. Si on y ajoute ces deux autres principes, également saussuriens, que la langue est forme, non substance, et que les unités de la langue ne peuvent se définir que par leurs relations, on aura indiqué les fondements de la doctrine qui allait, quelques années plus tard, mettre en évidence la *structure* des systèmes linguistiques. » (B.SEL : p. 92-93).

Le postulat de l’existence d’une continuité entre système saussurien et structure apparaît de manière très nette dans la mention des « implications qu’on mit longtemps à discerner et à développer ». Benveniste insiste significativement sur l’idée dont au contraire nous soulignons plus haut le renversement qu’en implique la linguistique benvenistienne : celle qu’il qualifie de « primauté du système sur les éléments qui le composent » et dont il affirme tout aussi significativement qu’elle « contient en germe tout l’essentiel de la conception “structurale” », en proposant ainsi une interprétation à la fois et corrélativement positiviste et analytique. On retrouve ensuite, à travers, respectivement, Meillet et Grammont<sup>2801</sup>, les

---

<sup>2801</sup> On retrouve ici le structuralisme commun, sous la forme particulière du postulat – que l’on retrouve notamment, comme nous l’avons vu plus haut, chez Hjelmslev – d’une continuité de problématique reliant le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* et les cours de linguistique générale. Pour ce postulat, voir également, outre le développement de « Saussure après un demi-siècle » que nous avons cité dans le premier chapitre (B.Sau. : p. 35-36 ; voir également la note 2869 ci-dessous), dans « Structure générale des faits linguistiques - Aperçu historique » (1937), l’ouverture du paragraphe intitulé « La linguistique générale : F. de Saussure » : « Parallèlement à la constitution de la grammaire comparée, on voit naître vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, divers essais (notamment par FINCK, GABELENTZ,

notions d'agencement et de cohérence, auxquelles Benveniste ajoute, dans le dernier paragraphe, celles de forme, par opposition à la substance, et de définition relationnelle. C'est en effet sur ce dernier point, solidaire du premier et dont nous verrons que, comme chez les autres structuralistes, il ne saurait être indépendant du deuxième, que porte la réélaboration benvenistienne du concept saussurien de système, support de la continuité du système à la structure qui est postulée dans ce passage comme dans d'autres développements de Benveniste, et qui soutient la conception d'un Saussure « père du structuralisme ».

La notion de signification différentielle est centrale dans la linguistique benvenistienne. Comme il est apparu dans les définitions de la structure que nous avons citées ci-dessus et comme il apparaît à nouveau dans ce développement de « “Structure” en linguistique », les deux dimensions de la solidarité et de la relativité sont corrélatives de la notion d'organisation, avec laquelle elles entrent dans la définition benvenistienne de la structure. Rappelons en effet les propositions suivantes, que l'on trouve dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) :

« Une grande simplification est opérée désormais, et il devient alors possible de reconnaître l'organisation interne et les lois d'agencement de ces traits formels. Chaque phonème ou morphème devient relatif à chacun des autres, en ce qu'il en est à la fois différent et solidaire ; chacun délimite les autres qui le délimitent à leur tour, distinctivité et solidarité étant des conditions connexes. Ces éléments s'ordonnent en séries et montrent dans chaque langue des arrangements particuliers. C'est une structure, dont chaque pièce reçoit sa raison d'être de l'ensemble qu'elle sert à composer. » (B.Ten. : p. 8)

---

SCHUCHARDT) qui tentent de dégager, soit à l'intérieur d'une langue, soit en opposant des familles différentes, la structure foncière d'un type linguistique. Ferdinand de SAUSSURE, dans son enseignement parisien (1881-1891), s'attachait de son côté à définir en un système cohérent l'ensemble des traits qui caractérisent une langue indo-européenne à un moment donné. Parmi ses élèves d'alors, M. GRAMMONT a posé des principes phonétiques généraux en fonction du système et des tendances de la langue.

Mais c'est à partir du moment où F. de SAUSSURE est rentré en Suisse pour occuper à Genève une chaire de linguistique qu'il a pu mûrir et exposer oralement ses vues sur la linguistique générale. On lui doit plusieurs notions capitales et qui demeurent acquises. » (B.Ap. : p. 1.32-2), ainsi que les dernières lignes du paragraphe « La grammaire comparée » : « Dès 1879, le plus original des jeunes linguistes d'alors, F. de SAUSSURE, liait en un système cohérent, et sur bien des points définitif, la théorie des voyelles indo-européennes. » (B.Ap. : p. 1.32-1), et, dans « Structuralisme et linguistique » (1968), le rappel du rôle important qu'a joué, dans la linguistique française, l'enseignement saussurien de grammaire comparée (voir B.SL : p. 11-12), qualifié de « véritable naissance de la linguistique en France » (B.SL : p. 12), suivi de l'affirmation que, « quoique le Saussure qui a enseigné pendant dix ans à l'École des Hautes Études n'ait pas été le Saussure dont le nom retentit aujourd'hui partout » (B.SL : p. 12), mais « strictement le comparatiste » (B.SL : p. 12), dès ce moment, Saussure élaborait ses idées de linguistique générale, qui informaient déjà son enseignement : « Quelque chose de tout cela, quelques-uns des principes fondamentaux devaient déjà, je pense, transpercer dans les leçons que Saussure donnait tout jeune à Paris : leçons de grammaire comparée, sur le grec, le latin, sur le germanique en particulier, parce qu'il s'est beaucoup occupé des langues germaniques. Et Saussure évidemment dès cette époque subissait cette obsession à laquelle il s'est livré dans le silence pendant des années, cette interrogation sur la valeur de la langue et sur ce qui distingue la langue de tout autre objet de science. De sorte que les idées de Saussure ont été plus facilement comprises en France, quoiqu'elles aient mis aussi longtemps à s'y imposer qu'ailleurs. Ainsi à travers la grammaire comparée c'était malgré tout cette inspiration de linguistique générale qui a passé dans l'enseignement de Meillet. Depuis ce moment-là, on a vu tout ce paysage se modifier à mesure que peu à peu ces notions saussuriennes prenaient pied ou qu'elles étaient redécouvertes par d'autres, ou que, sous diverses influences, notamment en Amérique, se produisaient certaines convergences. » (B.SL : p. 15).

« On entend par structure, particulièrement en Europe, l'arrangement d'un tout en parties et la solidarité démontrée entre les parties du tout qui se conditionnent mutuellement » (B.Ten. : p. 9)

dans « “Structure” en linguistique » (1962) :

« Chaque système, étant formé d'unités qui se conditionnent mutuellement, se distingue des autres systèmes par l'agencement interne de ces unités, agencement qui en constitue la structure. » (B.SEL : p. 96)

« Pour nous borner à l'emploi qui est généralement fait du mot “structure” dans la linguistique européenne de langue française, nous soulignerons quelques traits susceptibles d'en constituer une définition minimale. Le principe fondamental est que la langue constitue un système, dont toutes les parties sont unies par un rapport de solidarité et de dépendance. Ce système organise des unités, qui sont les signes articulés, se différenciant et se délimitant mutuellement. La doctrine structuraliste enseigne la prédominance du système à travers les relations des éléments, aussi bien dans la chaîne parlée que dans les paradigmes formels, et montre le caractère organique des changements auxquels la langue est soumise. » (B.SEL : p. 98)

et dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962) :

« Chacune des unités d'un système se définit ainsi par l'ensemble des *relations* qu'elle soutient avec les autres unités, et par les *oppositions* où elle entre ; c'est une entité relative et oppositive, disait Saussure. On abandonne donc l'idée que les données de la langue valent par elles-mêmes et sont des “faits” objectifs, des grandeurs absolues, susceptibles d'être considérées isolément. En réalité les entités linguistiques ne se laissent déterminer qu'à l'intérieur du système qui les organise et les domine, et les unes par rapport aux autres. Elles ne valent qu'en tant qu'éléments d'une structure. C'est tout d'abord le système qu'il faut dégager et décrire. On élabore ainsi une théorie de la langue comme système de signes et comme agencement d'unités hiérarchisées. » (B.Dév. : p. 21).

Tous ces passages mettent en exergue la solidarité des éléments, qui implique d'une part un conditionnement mutuel et une dépendance des éléments à l'égard du système<sup>2802</sup>, et d'autre part, plus précisément, et au niveau de l'analyse linguistique, la relativité des éléments, qui se différencient (se distinguent) et se délimitent mutuellement et doivent dès lors être définis par leurs rapports, relations et oppositions, sans aucune possibilité de considération isolée ni de définition absolue. Outre la notion d'organisation, celle de définition, de même que la lecture projective de la proposition saussurienne : « Les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives. » (Saussure, 1972 : p. 164) – Benveniste omet significativement l'adjectif « négatives » et, comme nous le verrons *infra*, le contexte invite à voir dans les « relations » des rapports syntagmatiques, dans les « oppositions » des rapports paradigmatiques – situent Benveniste dans la lignée des lecteurs positivistes du concept saussurien de valeur. Aussi la conception relationnelle des éléments renvoie-t-elle en premier lieu, dans le cadre d'une tentative d'appréhension linguistique de la

---

<sup>2802</sup> On lit encore, sur ce point, dans « [Signe et système dans la langue] » (1959) : « Le “signe” appartient à la langue conçue comme système de “valeurs”, entités abstraites en conditionnement mutuel. » (B.Sig. : p. 93).

signification – objet presque exclusif de Benveniste – à la reconnaissance du caractère *sui generis* de toute structure linguistique. Ce thème structuraliste est relativement récurrent dans notre corpus. On lit ainsi, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948), à propos de l'expression de la comparaison :

« La confrontation des deux constructions à travers plusieurs langues révèle qu'il y a eu en indo-européen *deux procédés de comparaison*, définis par des structures grammaticales distinctes et qui ont voisiné dès l'origine. Dès qu'on a délimité leurs fonctions respectives et reconnu leur égale nécessité, on se trouve délivré du faux problème qui n'a cessé de préoccuper les comparatistes, celui de la priorité historique d'une construction sur l'autre.

Cette obsession est née de ce qu'on a toujours considéré la comparaison comme une catégorie simple et immuable. Toutes les études sur le comparatif commencent par cette question : "En quoi consiste une comparaison ? Que fais-je quand j'énonce : mon frère est plus grand que moi ?" Et invariablement l'auteur répond par une définition logique et facile, que sa facilité n'empêcherait pas d'être vraie ni sa logique d'être constante, si elle n'avait le défaut de préparer la conclusion avant l'examen des faits et de transposer en catégorie universelle un mécanisme lié aux structures des langues modernes, occidentales et normalisantes. Nous ne connaissons aujourd'hui qu'un seul type de comparatif ; cela ne nous dispose pas à comprendre d'emblée pourquoi bien des langues en emploient deux simultanément. De plus, un exemple comme "il est plus grand que moi" est, dans sa simplicité, le plus fallacieux de tous, puisqu'il peut comporter en indo-européen deux expressions différentes. On a confondu "simple" et "élémentaire".

En fait, les deux constructions indo-européennes du comparatif ne sont ni des variantes d'un même procédé adapté à des situations différentes ni les formes successives d'une même expression. Elles dénotent bien deux catégories de la comparaison. » (B.NANA : p. 140-141)

puis en conclusion de « La construction passive du parfait transitif » (1952) :

« L'essentiel est de bien voir l'importance de cette expression possessive au parfait et la variété des formes où elle peut se manifester – ou se dissimuler. Que cette construction possessive ait été si longtemps interprétée comme "passive", est la preuve des difficultés qu'on éprouve souvent à juger d'une langue pour elle-même sans la transposer dans les cadres d'une structure familière. La combinaison d'une forme de "être" avec le participe passé et la forme du sujet à un cas indirect caractérisent l'expression passive dans les langues de la plupart des linguistes ; le parfait, parce qu'il s'énonce à l'aide des mêmes éléments, a été immédiatement considéré comme passif. Ce n'est pas seulement dans l'analyse phonématique que le linguiste doit savoir se déprendre des schèmes qui lui sont imposés par ses propres habitudes linguistiques » (B.Pas. : p. 186).

Benveniste affirme de même, dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954), que la linguistique moderne se caractérise notamment par l'attention portée à la diversité des structures :

« Cette tendance se marque d'abord au fait que certains types de problèmes sont délaissés. Personne ne se pose plus sérieusement la question de la monogenèse ou de la polygenèse des langues, ni, d'une manière générale, celle des commencements absolus. On ne cède plus aussi aisément qu'autrefois à la tentation d'ériger en propriétés universelles du langage les particularités d'une langue ou d'un type linguistique. C'est que l'horizon des linguistes s'est élargi. Tous les types de langues acquièrent des titres égaux à représenter le langage. A aucun moment du passé, sous aucune forme du présent

on n'atteint quoi que ce soit d'"originel". L'exploration des plus anciennes langues qui soient attestées les montre aussi complètes et non moins complexes que celles d'aujourd'hui ; l'analyse des langues "primitives" y révèle une organisation hautement différenciée et systématique. Loin de constituer une norme, le type indo-européen apparaît plutôt exceptionnel. A plus forte raison se détourne-t-on des recherches portant sur une catégorie choisie dans l'ensemble des langues et censée illustrer une même disposition de l'"esprit humain", depuis qu'on a vu la difficulté de décrire le système complet d'une seule langue et combien sont fallacieuses certaines analogies de structure décrites au moyen des mêmes termes. » (B.Ten. : p. 5-6)

et cette nécessité d'un décentrement par rapport aux structures connues du descripteur est réaffirmée dans un autre texte de 1954, « Problèmes sémantiques de la reconstruction », où Benveniste écrit<sup>2803</sup> :

« Mais les notions sémantiques, beaucoup plus complexes, plus difficiles à objectiver et surtout à formaliser, étant engagées dans la "substance" extra-linguistique, appellent d'abord une description des emplois qui seuls permettent de définir un sens. Et cette description elle-même exige qu'on se délivre des fausses évidences, des références aux catégories sémantiques "universelles", des confusions entre les données à étudier et celles de la langue du descripteur. C'est peut-être dans le travail de la reconstruction que ces conditions sont le plus sévères. » (B.Rec. : p. 307).

On se souvient, en outre, de ce passage des « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956), presque intégralement cité ci-dessus, et qui rappelle les propositions de « Tendances récentes en linguistique générale » :

« Mais ici chaque langue est spécifique et configure le monde à sa manière propre. Les distinctions que chaque langue manifeste doivent être rapportées à la logique particulière qui les soutient et non soumises d'emblée à une évaluation universelle. A cet égard, les langues anciennes ou archaïques ne sont ni plus ni moins singulières que celles que nous parlons, elles ont seulement la singularité que nous prêtons aux objets peu familiers. Leurs catégories, orientées autrement que les nôtres, ont néanmoins leur cohérence. » (B.Rem. : p. 82).

On lisait ainsi à la page précédente :

« La double signification qu'on attribue au latin *altus*, comme "haut" et "profond", est due à l'illusion qui nous fait prendre les catégories de notre propre langue pour nécessaires et universelles. En français même, nous parlons de la "profondeur" du ciel ou de la "profondeur" de la mer. Plus précisément, la notion de *altus* s'évalue en latin dans la direction de bas en haut, c'est-à-dire du fond du puits en remontant ou du pied de l'arbre en remontant, sans égard à la position de l'observateur, tandis qu'en français *profond* se définit en directions opposées à partir de l'observateur vers le fond, que ce soit

---

<sup>2803</sup> Il était de même question, plus haut dans le texte, de « transposition illégitime des valeurs d'un système sémantique dans un autre » : « Le linguiste qui se demande : "comment concilier 'curdle' et 'rear', ou 'cailler' et 'nourrir' ?" ou qui invente une filiation entre ces deux sens, est victime d'un faux problème. La question ne se pose ni dans une langue moderne, où les formes sont différentes, ni en grec, où les sens sont identiques. Ce n'est là qu'un exemple entre beaucoup des difficultés gratuites créées dans la reconstruction sémantique soit par une définition insuffisante des termes en discussion, soit par une transposition illégitime des valeurs d'un système sémantique dans un autre. » (B.Rec. : p. 293-294).

le fond du puits ou le fond du ciel. Il n'y a rien d'"originel" dans ces manières variées de construire linguistiquement nos représentations. » (B.Rem. : p. 81).

Signalons enfin, dans « Deux modèles linguistiques de la cité » (1970), l'affirmation suivante :

« Ces deux notions, *civitas* et *polis*, si voisines, pareilles et pour ainsi dire interchangeables dans la représentation qu'en donne l'humanisme traditionnel, se construisent en réalité à l'inverse l'une de l'autre. Cette conclusion, fruit d'une analyse interne, devrait être le point de départ d'une nouvelle étude comparée des institutions mêmes. » (B.Ci. : p. 279).

Il est question, dans ce dernier passage, d'« analyse interne », et de fait, dans le cadre de cette reconnaissance du caractère *sui generis* des structures linguistiques, la définition systématique et relationnelle, interne à la langue considérée, est présentée comme le seul moyen d'atteindre la signification des formes. A l'attention portée à la spécificité de chaque système linguistique qui transparaît encore dans ce passage de « Actif et moyen dans le verbe<sup>2804</sup> » (1950) :

« Mais la doctrine hellénique ne fait que transposer en concepts la particularité d'un certain état de langue. Cette symétrie des trois "voix" n'a rien d'organique. Elle prête certes à une étude de synchronie linguistique, mais pour une période donnée de l'histoire du grec. Dans le développement général des langues indo-européennes, les comparatistes ont établi depuis longtemps que le passif est une modalité du moyen, dont il procède et avec lequel il garde des liens étroits alors même qu'il s'est constitué en catégorie distincte. L'état indo-européen du verbe se caractérise donc par une opposition de deux diathèses seulement, active et moyenne, selon l'appellation traditionnelle.

Il est évident alors que la signification de cette opposition doit être tout autre, dans la catégorisation du verbe, qu'on ne l'imaginerait en partant d'une langue où règne seule l'opposition de l'actif et du passif. Il n'est pas question de considérer la distinction "actif-moyen" comme plus ou comme moins authentique que la distinction "actif-passif". L'une et l'autre sont commandées par les nécessités d'un système linguistique, et le premier point est de reconnaître ces nécessités, y compris celle d'une période intermédiaire où

---

<sup>2804</sup> Notons également, dans ce texte, l'insistance sur le caractère « purement linguistique » de l'analyse : « De cette confrontation se dégage assez clairement le principe d'une distinction proprement linguistique, portant sur la relation entre le sujet et le procès. Dans l'actif, les verbes dénotent un procès qui s'accomplit à partir du sujet et hors de lui. Dans le moyen, qui est la diathèse à définir par opposition, le verbe indique un procès dont le sujet est le siège ; le sujet est intérieur au procès. » (B.Moy. : p. 172), « Cette réduction à un critère purement linguistique du contenu de l'opposition entraîne plusieurs conséquences. » (B.Moy. : p. 173), « Ainsi s'organise en "langue" et en "parole" une catégorie verbale dont on a tenté d'esquisser, à l'aide de critères linguistiques, la structure et la fonction sémantiques, en partant des oppositions qui les manifestent. » (B.Moy. : p. 175), ainsi que les affirmations suivantes : « La distinction de l'actif et du passif peut fournir un exemple d'une catégorie verbale propre à dérouter nos habitudes de pensée : elle semble nécessaire – et beaucoup de langues l'ignorent ; simple – et nous avons grande difficulté à l'interpréter ; symétrique – et elle abonde en expressions discordantes. Dans nos langues même, où cette distinction paraît s'imposer comme une détermination fondamentale de la pensée, elle est si peu essentielle au système verbal indo-européen que nous la voyons se former au cours d'une histoire qui n'est pas si ancienne. » (B.Moy. : p. 168), « Une autre confusion à éviter est celle qui pourrait naître de la représentation "instinctive" que nous nous formons de certaines notions. Il peut nous paraître surprenant par exemple que "être" appartienne aux *activa tantum*, au même titre que "manger". Mais c'est là un fait et il faut y conformer notre interprétation : "être" est en indo-européen, comme "aller" ou "couler", un procès où la participation du sujet n'est pas requise. » (B.Moy. : p. 172).

moyen et passif coexistent. Mais à prendre l'évolution à ses deux extrémités, nous voyons qu'une forme verbale active s'oppose d'abord à une forme moyenne, puis à une forme passive. Dans ces deux types d'opposition, nous avons affaire à des catégories différentes, et même le terme qui leur est commun, celui d'"actif", ne peut avoir, opposé au "moyen", le même sens que s'il est opposé au "passif". » (B.Moy. : p. 168-169)

de même que dans cet autre, extrait de « La forme du participe en luwi » (1959) :

« Tout le système des participes a été renouvelé dans ces deux langues et constitue une organisation originale liée aussi bien à l'expression de formes périphrastiques comme le parfait qu'à la distinction des voix. A la suite de réflexions dont le détail nous échappe et qui engageaient le verbe entier, il s'est constitué dans ces deux langues une opposition de quatre participes distribués symétriquement au présent et au passé, à l'actif et au passif. Les formes n'ont donc pas la même valeur que dans les systèmes de participes à trois termes (indo-iranien, grec) ou à deux termes (latin). » (B.Lu. : p. 31)

deux développements où la signification et la valeur apparaissent déterminées par le système<sup>2805</sup>, répond ainsi, dans la communication « [Actif, "passif"... dans le verbe] » (1949), une injonction à décrire les catégories verbales « à l'intérieur d'une structure d'ensemble » :

« Ainsi, dans deux langues de type différent, l'idée que le verbe transitif serait d'expression passive déforme les faits. Les véritables catégories verbales de ces langues sont tout autres et ne peuvent être décrites que sur la base de leurs caractères formels et à l'intérieur d'une structure d'ensemble. » (B.Act. : p. XXV).

On lisait ainsi par exemple dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

« Celle-ci [la valeur du mot en -σις] doit être constante et se définira, d'une part, par rapport à la forme d'où elle dérive, de l'autre, par rapport aux autres suffixes que la même base pourrait admettre. » (B.NANA : p. 85)

« Pour atteindre à une définition totale de cette valeur, il faudrait confronter -σις à tous les autres suffixes susceptibles de fournir des "noms d'action". Un problème aussi vaste excède les cadres de cette recherche. Nous pensons cependant que dans la langue homérique, les traits principaux de la valeur de -σις ressortent déjà d'une confrontation entre -σις et -τός. » (B.NANA : p. 85)

« Le sens que prend le mot abstrait dans l'utilisation qui en est faite en "parole" n'intéresse que le lexique ; il ne concerne pas la valeur de *habitation* qui se détermine

---

<sup>2805</sup> Voir encore notamment, dans « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Il convient seulement de prévenir ici un malentendu auquel prêterait facilement l'expression "*mihi est*" si on la prenait telle quelle, sans en spécifier la valeur dans chaque système linguistique. Le "être-à" dont nous parlons n'est nullement identique à la locution française *être-à* dans "*ce livre est à moi*". Il faut observer soigneusement cette distinction. On ne peut attribuer à fr. "*est à moi*" la même fonction qu'à lat. "*est mihi*" : en latin *est mihi* indique le même rapport que *habeō*, qui n'en est qu'une transformation : *est mihi liber* a été remplacé par *habeō librum*. Mais en français on énonce deux rapports différents : possession dans *avoir* ("j'ai un livre") ; appartenance dans *être à* ("ce livre est à moi"). La différence des rapports ressort de celle des constructions : *être à* demande toujours un sujet déterminé ; "*un livre est à moi*" serait impossible : il faut "*ce livre...*". Inversement *avoir* demande toujours un objet indéterminé : "*j'ai ce livre*" n'aurait au mieux qu'une faible chance d'emploi ; il faut "*j'ai un livre*". C'est pourquoi lat. *est mihi* répond à fr. *j'ai* et non à *est à moi*. » (B.Êt. : p. 196). Notons que la dépendance de la valeur à l'égard du système linguistique n'empêche pas la correspondance relative des expressions en question : « C'est pourquoi lat. *est mihi* répond à fr. *j'ai* et non à *est à moi*. »

seulement par la relation entre *habitation* et *habiter* d'une part, entre *habitation* et *habitat*, *habitable*, etc. de l'autre. » (B.NANA : p. 85-86).

Là encore, ce type d'affirmation est relativement récurrent dans notre corpus. On lit notamment ensuite dans « Problèmes sémantiques de la reconstruction<sup>2806</sup> » (1954) :

« 3° la notion de “faire”, en tant qu'elle est exprimée par \**dhē-*, se détermine par des liaisons particulières qui seules permettent de la définir, car la définition n'est possible que dans les termes de la langue même. » (B.Rec. : p. 292)

puis dans « [Signe et système dans la langue] » (1959) :

« Les “catégories” ne peuvent se définir que les unes par rapport aux autres dans le système de chaque langue. Il faut donc, en principe, qu'on les ait toutes reconnues pour que chacune d'elles reçoive sa définition exacte. » (B.Sig. : p. 95).

La notion de définition dans les termes de la langue apparaît à nouveau dans « La phrase relative, problème de syntaxe générale » (1957-1958) :

« En EWE (Togo), la phrase relative se présente comme une phrase libre et complète, encadrée par *si... la*. Il faut définir, dans les termes de la langue, la fonction que remplissent par ailleurs ces deux morphèmes, *si*, qui introduit la phrase, et *la* qui la conclut. » (B.Rel. : p. 209)

et, dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951), Benveniste subordonne la comparaison des langues au préalable d'une analyse interne des significations :

« Je vous avoue que, pour ma part, je suis toujours un peu méfiant vis-à-vis de ces comparaisons de systèmes lexicaux, tant que nous n'avons pas un ensemble aussi satisfaisant que possible des définitions [*sic*] à l'intérieur des langues et des systèmes. Dès lors, il devient important et instructif de comparer les langues. » (B.Ac. : p. 142).

On notera également, dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, cette reconnaissance de l'hétérogénéité des données de l'étymologiste :

« La tâche du linguiste est ainsi délimitée. Il prend sa matière dans le vaste trésor des correspondances acquises qui se transmettent sans grand changement d'un dictionnaire étymologique à l'autre. Ces données sont par nature peu homogènes. Chacune provient d'une langue différente et constitue une pièce d'un système distinct, engagée dans un développement imprévisible. » (B.VIEI : p. 10).

Mais au-delà de ces affirmations de principe, relativement générales, et communes, *mutatis mutandis*, au structuralisme, la notion de signification différentielle constitue un thème spécifiquement benvenisien, témoignant d'une appréhension particulière des phénomènes linguistiques. Ainsi, dès *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948), la notion d'analyse interne des significations fait l'objet de formulations plus précises, en termes de différences et d'oppositions, plutôt que de définition relationnelle. On lit ainsi dans cet ouvrage :

---

<sup>2806</sup> Voir en outre notamment, dans ce texte, B.Rec. : p. 291 et 294, cités plus bas.



« Pour accéder à une définition, nous procéderons à un examen de tous les mots en -τύς, sans souci du type de formation dont ils relèvent, qu'ils soient tirés de verbes primaires ou de dénominatifs, en vue d'en éclaircir la signification. L'analyse peut procéder par deux voies, que nous suivrons concurremment. L'une consiste à confronter -τύς avec d'autres suffixes, notamment -τις, dans les mots dont le radical a fourni plusieurs dérivés. On établit ainsi des oppositions d'où ressort la valeur respective des suffixes. L'autre est de rechercher la nature du rapport qui associe -τύς au nom en -τήρ. » (B.NANA : p. 65).

De même, dans « Le système sublogique des prépositions en latin » (1949), l'appréhension linguistique de la signification – la mise au jour de la structure ou d'une « configuration » – se voit subordonnée à la délimitation d'une différence, « véritable relation linguistique » entre les deux termes en question :

« Pour indiquer la position “devant”, le latin a deux prépositions, *pro* et *prae*. Les latinistes leur donnent un sens à peu près pareil, qui pour les besoins immédiats de la traduction peut suffire, mais qui dissimule leur véritable relation linguistique. La différence profonde qui les sépare se trouve par là effacée. Il faut délimiter exactement cette différence pour définir leur configuration respective. » (B.Sub. : p. 133).

Il s'agit ici de distinguer des unités synonymes en apparence, et dont la mise en contraste permettra de faire apparaître la signification réelle, c'est-à-dire proprement linguistique. On lit de même, notamment, dans « Présents dénominatifs en hittite » (1955) :

« Le hittite a constitué son système de présents en réduisant fortement la variété des types représentés dans les états anciens de l'indo-européen, et en spécialisant ceux qu'il a gardés dans des fonctions définies. Nous voulons étudier ici, descriptivement, deux de ces types, en *-ahh-* et en *-nu-*, indo-européens l'un et l'autre, et les définir dans leur formation et dans leur valeur. Ce sont des présents secondaires. Le premier est dénominatif par nature ; le second l'est devenu. Le rapprochement qui en est fait ici n'est pas une simple juxtaposition de leurs formes. Bien qu'elles procèdent de types distincts et qu'elles aient des emplois spécifiques, ces deux classes de présents paraissent se rencontrer dans une partie de leurs fonctions et produire des formes qui semblent parallèles, parfois même synonymes. Pour voir comme elles se délimitent, il faut énumérer aussi complètement que possible les formes qui relèvent de l'une et de l'autre. Nous les prendrons d'abord séparément.

Les présents en *-ahh-* sont constamment et exclusivement dénominatifs. Ils s'établissent en dérivation généralement régulière sur les différents thèmes nominaux.

[...]

D'une autre nature, au moins dans leur principe, sont les présents en *-nu-*. Leur fonction est de constituer des déverbatifs de sens causatif, ou plus exactement de donner une forme transitive à des présents intransitifs : *ar-* “se mouvoir” : *arnu-* “mouvoir” ; *arš-* “couler” : *aršanu-* “faire couler” ; *ling-* “jurer” : *linganu-* “faire jurer” ; *war-* “brûler” (intrans.) : *warnu-* “brûler” (trans.), etc. Mais par une extension de cette fonction, *-nu-* a été employé aussi à la formation de présents dénominatifs.

[...]

Il reste maintenant à considérer les rapports de sens entre les deux catégories de dénominatifs. A première vue il semblerait que, la possibilité étant donnée de pourvoir une forme d'adjectif d'un présent en *-ahh-* ou d'un présent en *-nu-*, une certaine synonymie dût en résulter. De fait le parallélisme entre *nakki-* “lourd” : *nakkiyahh-* “rendre lourd” d'une part, et *šalli-* “grand” : *šallanu-* “rendre grand” de l'autre, ferait croire à une équivalence fonctionnelle des deux morphèmes. On a même parlé d'une concurrence entre *-nu-* et *-ahh-*. Néanmoins à l'examen, cette impression se dissipe.

L'analyse des relations de sens montre que chacune des deux formations garde son sens propre, qu'il s'agit seulement de définir.

A la différence des autres langues, où les présents en \*-ā- assument des fonctions variées, le hittite attribue au présent en -*ahh*- la fonction unique de transposer en valeur "factitive" le sens d'un adjectif d'état. Le verbe signifiera donc "conférer un certain état", avec cette caractéristique que l'état en question est naturel et durable. [...]

C'est par contraste que la valeur des présents en -*nu*-, différente malgré une analogie superficielle, se détermine. Ici le verbe indique que l'agent modifie la condition actuelle de l'objet et la rend autre, qu'il donne à l'objet une propriété portant sur ses dimensions, sa position, son apparence, mais n'affectant pas sa nature. L'état produit est extérieur, transitoire, quantitatif » (B.Hi. : p. 20-25).

Le propos est analogue dans « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques » (1960), alors qu'il s'agit, non d'unités synonymes, mais d'unités distinctes bien que proches et parfois confondues :

« A la base de l'analyse, tant historique que descriptive, il faut poser deux termes distincts que l'on confond quand on parle de "être" : l'un est la "copule", marque grammaticale d'identité ; l'autre, un verbe de plein exercice. *Les deux ont coexisté* et peuvent toujours coexister, étant complètement différents. Mais en maintes langues ils ont fusionné. Le problème de "être" se ramène donc à un procès non de succession chronologique, mais de coexistence dialectique entre deux fonctions, deux constructions. » (B.Êt. : p. 187).

C'est là, en réalité, le mode benvenistien de définition des unités linguistiques. On lit ainsi dans « La phrase nominale [art.] » (1950) :

« Nous avons omis bien des détails pour souligner des différences de nature et de valeur, parce qu'une étude de ce phénomène syntaxique, comme de tout fait linguistique, doit commencer par une définition de sa *différence*. Tant que ce type d'énoncé a été considéré comme une phrase verbale à verbe déficient, sa nature spécifique ne pouvait ressortir. Il faut le mettre en parallèle et en contraste avec l'énoncé verbal pour voir qu'il y a ici deux modes d'énonciation distincts. » (B.Nom. : p. 166).

La démarche de définition différentielle des unités, au sens qui apparaît ici, est en effet centrale dans les textes de Benveniste, au point de caractériser ce que nous appellerions volontiers, après Milner, « le moment benvenistien par excellence<sup>2807</sup> » (Milner, 2002 : p. 76). On lit ainsi par exemple, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans les *Études sur la langue ossète* (1959) :

« Pour chacun de ces préverbes le Dictionnaire donne, empiriquement, une définition qui est approximativement exacte, mais qui ne les délimite pas les uns par rapport aux autres et ne peut donc faire voir la structure de leurs relations. » (B.ELO : p. 94)

et dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) :

---

<sup>2807</sup> Milner envisage un type d'analyse relativement différent, dans lequel s'inscrit celle que nous venons de signaler, et qui est ainsi pour nous un cas particulier de définition différentielle. Les exemples cités par Milner sont d'ailleurs tout à fait hétérogènes. Voir ci-dessous. Nous faisons référence à cette proposition : « Tout grand linguiste définit la structure d'un moment qui lui est propre, où s'accomplit à ses propres yeux l'*acmé* de la démonstration linguistique. » (Milner, 2002 : p. 76).

« Le discours est alors pourvu d'un temps passé symétrique de l'aoriste du récit et qui contraste avec lui pour la valeur : *il fit* objectivise l'événement en le détachant du présent ; *il a fait*, au contraire, met l'événement passé en liaison avec notre présent. » (B.RTV : p. 249)

puis à nouveau dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » :

« Dès lors que *avoir* doit être défini comme verbe d'état, dans quelle relation se trouve-t-il avec *être* qui est lui aussi un verbe d'état, qui est même par excellence *le* verbe d'état ? » (B.Êt. : p. 198)

« On arrive ainsi à définir la situation respective de *être* et de *avoir* d'après la nature du rapport institué entre les termes nominaux de la construction : *être* présume une relation intrinsèque, *avoir* une relation extrinsèque. Ce qu'ils ont de pareil et ce qui les distingue apparaît dans la symétrie de leur fonction d'auxiliaire et dans la non-symétrie de leur fonction de verbe libre. » (B.Êt. : p. 200).

Mentionnons également, dans *Hittite et indo-européen* (1962) :

« Avant tout il faudra délimiter l'aire respective du parfait et du prétérit, pour dégager leur valeur temporelle propre. » (B.HIE : p. 65)

puis dans *Titres et noms propres en iranien ancien*<sup>2808</sup> (1966) :

« Dire que *dšxoy* signifie “reine” n'est pas dire grand' chose : deux autres mots, *t'aguhi* et *tikin*, signifient aussi “reine”, sans parler du tardif *ark'ayuhi* ni de la locution descriptive *kin t'agaworin* “femme du roi” (Agath. ch. 104). Nous avons donc à délimiter respectivement *t'aguhi*, *tikin*, *dšxoy*, pour reconnaître ce que veut dire en propre ce terme si peu étudié, *dšxoy*. » (B.Ti. : p. 45-46)

et dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*<sup>2809</sup> (1969) :

« Il ne suffit pas de rendre *timē* par “honneur, estime”. On doit en préciser la définition par rapport aux termes de sens voisin. » (B.VIE2 : p. 51)

« Mais le choix des équivalents ne peut être guidé que par des définitions exactes, c'est-à-dire par une notion exacte des *différences* entre ces sept manières de désigner la “force”. » (B.VIE2 : p. 72)

« Ce que, dans toutes les langues, on rencontre en remontant dans la préhistoire des termes, ce sont au contraire des significations précises, que l'usage ultérieur peut avoir

---

<sup>2808</sup> Voir également, peut-être, dans « L'antonyme et le pronom en français moderne » (1965) : « Nous nous proposons maintenant de décrire les conditions et les relations d'emploi des antonymes et des pronoms en français moderne. » (B.Ant. : p. 202).

<sup>2809</sup> Ouvrage qui s'ouvre par ailleurs sur une proposition beaucoup moins radicale que les autres : « Nous considérerons d'abord des termes typiques relatifs à l'élevage. Nous étudierons les différenciations caractéristiques de techniques particulières ; dans l'ordre lexical, comme ailleurs en linguistique, les différences sont instructives, qu'elles se présentent d'emblée ou bien qu'on les discerne par l'analyse d'un ensemble unitaire. » (B.VIE1 : p. 21).

étendues. Il en est ainsi tout spécialement pour la parenté, où il faut que les termes aient un sens exact, puisqu'ils se déterminent mutuellement<sup>2810</sup>. » (B.VIEI : p. 233)

enfin<sup>2811</sup>, bien qu'il s'agisse de langage plutôt que de langue, ce passage de « [La personne dans le verbe] » (1946) :

« Une théorie de la personne ne peut être élaborée que si l'on s'attache à la signification linguistique des personnes, si l'on examine par quoi elles se différencient, et comment elles permettent l'interprétation des modalités du verbe. » (B.Pers. : p. XXIII)

et dans « Structure des relations de personne dans le verbe » (1946), ce paragraphe relatif à la classification traditionnelle des formes de la conjugaison<sup>2812</sup> :

« Cependant le caractère sommaire et non-linguistique d'une catégorie ainsi posée doit être dénoncé. A ranger dans un ordre constant et sur un plan uniforme des "personnes" définies par leur succession et rapportées à ces *êtres* que sont "je" et "tu" et "il", on ne fait que transposer en une théorie pseudo-linguistique des différences de nature *lexicale*. Ces dénominations ne nous renseignent ni sur la nécessité de la catégorie, ni sur le contenu qu'elle implique ni sur les relations qui rassemblent les différentes personnes. Il faut donc rechercher comment chaque personne s'oppose à l'ensemble des autres et sur quel principe est fondée leur opposition, puisque nous ne pouvons les atteindre que par ce qui les différencie. » (B.Str. : p. 226)

dont la thèse est reprise à la page suivante :

« Une théorie linguistique de la personne verbale ne peut se constituer que sur la base des oppositions qui différencient les personnes ; et elle se résumera tout entière dans la structure de ces oppositions. » (B.Str. : p. 227-228).

On retrouve ici la « structure des relations » dont il a été question plus haut, et avec elle la constitution des relations en objet de la linguistique benvenistienne, dont on mesure un peu mieux, dès lors, les implications. Cette démarche de définition différentielle des unités<sup>2813</sup> est

---

<sup>2810</sup> Ce dernier passage rappelle B.ELO : p. 94, cité ci-dessus, tout en inversant le rapport établi par ce dernier.

<sup>2811</sup> On lit également dans « Deux modèles linguistiques de la cité » (1970) : « Ainsi défini dans ses emplois contextuels, *civis* l'est aussi par la relation paradigmatique où il s'oppose à *hostis*. Le couple *civis/hostis* est bien complémentaire dans cette représentation où la valeur s'affirme toujours mutuelle. » (B.Ci. : p. 276). Ce passage est cependant peu significatif pour notre propos, dans la mesure où il s'agit moins de différence que de parallélisme, ainsi qu'en témoigne le contexte plus large : « Un *hostis* a en face de lui un *hostis* ; un *civis* est tel pour un autre *civis*. La question est toujours *hostisne an civis* (Trin. 102). Ce sont deux termes polaires, l'un et l'autre mutuels : Ego est *hostis* à l'égard d'un *hostis* ; il est pareillement *civis* à l'égard d'un *civis*. Il n'y a donc pas de *civis* hors de cette dépendance réciproque. On est le *civis* d'un autre *civis* avant d'être *civis* d'une certaine ville. Dans *civis Romanus* l'adjectif n'ajoute qu'une indication localisante, non une définition de statut. » (B.Ci. : p. 276). L'autre passage de ce texte qui met en exergue la délimitation réciproque des termes concerne quant à lui l'autre pan de la structure benvenistienne : les relations entre termes morphologiquement apparentés. On lit en effet quelques pages plus loin : « Nous avons là une situation initiale dont il ne serait pas possible de mettre au jour les implications sans étendre l'analyse à d'autres dérivés, comme l'adjectif *politikós*, l'abstrait *politela*, le présent *politéuein*, qui se tiennent étroitement et dont chacun apporte aux autres ses déterminations propres » (B.Ci. : p. 279). Voir ci-dessus, B.NANA : p. 85 et p. 85-86, et *infra*.

<sup>2812</sup> Voir B.Str. : p. 225-226, cité *infra*.

<sup>2813</sup> Dont on peut penser, par ailleurs, qu'elle justifie cette affirmation isolée de « La forme et le sens dans le langage » (1966) : « Troisièmement, les oppositions sémiotiques sont de type binaire. La binarité me paraît être

liée à une conception particulière de la notion de distinctivité. On se souvient, tout d'abord, de ce passage de « Tendances récentes en linguistique générale » (1954), cité ci-dessus :

« Une grande simplification est opérée désormais, et il devient alors possible de reconnaître l'organisation interne et les lois d'agencement de ces traits formels. Chaque phonème ou morphème devient relatif à chacun des autres, en ce qu'il en est à la fois différent et solidaire ; chacun délimite les autres qui le délimitent à leur tour, distinctivité et solidarité étant des conditions connexes. Ces éléments s'ordonnent en séries et montrent dans chaque langue des arrangements particuliers. C'est une structure, dont chaque pièce reçoit sa raison d'être de l'ensemble qu'elle sert à composer. » (B.Ten. : p. 8).

La notion de distinctivité évoque en premier lieu les élaborations des phonologues<sup>2814</sup>, mais la construction du passage semble l'associer à celle de différence : à « il en est à la fois différent et solidaire » répond « distinctivité et solidarité étant des conditions connexes », cependant que « relatif à chacun des autres », glosé par « en ce qu'il en est à la fois différent et solidaire » est repris en termes de délimitation mutuelle – « chacun délimite les autres qui le délimitent à leur tour ». Il est ensuite question, dans « Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études » (1964-1965), du « principe fondamental de la linguistique saussurienne, celui des traits distinctifs et oppositifs comme caractéristique propre des entités linguistiques » (B.EHE : p. 29). Cette référence n'est pas sans rappeler les termes de l'évocation du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* que l'on trouve dans « Saussure après un demi-siècle » (1963) et que nous avons citée dans le premier chapitre :

« Notons que Saussure en [le *a* coefficient sonantique] parle comme d'un phonème, et non comme d'un son ou d'une articulation. Il ne nous dit pas comment se prononçait ce phonème, de quel son il pouvait se rapprocher dans tel système observable ; ni même si c'était une voyelle ou une consonne. La substance phonique n'est pas considérée. Nous sommes en présence d'une unité algébrique, un terme du système, ce qu'il appellera plus tard une entité distinctive et oppositive. » (B.Sau. : p. 35-36).

---

la caractéristique sémiologique par excellence, dans la langue d'abord, puis dans tous les systèmes de comportement nés au sein de la vie sociale et relevant d'une analyse sémiologique. » (B.FSL : p. 223).

<sup>2814</sup> Voir cette occurrence de l'adjectif, citée dans le premier chapitre : « [...] quels sont les sons qui ont une valeur distinctive ; qui servent à manifester les différences de sens ? » (B.SL : p. 16). La proximité avec les phonologues est par ailleurs maximale dans ce passage, dont nous avons pour cette raison cité l'intégralité dans le premier chapitre. Les lignes rappelées ici sont en effet précédées des affirmations suivantes : « Partant de l'expression linguistique native, on procède par voie d'analyse à une décomposition stricte de chaque énoncé en ses éléments, puis par analyses successives à une décomposition de chaque élément en unités toujours plus simples. Cette opération aura pour but de dégager les unités *distinctives* de la langue, et il y a déjà ici un changement radical de la méthode. Alors qu'autrefois l'objectivité consistait dans l'acceptation intégrale du donné, ce qui entraînait à la fois l'admission de la norme graphique pour les langues écrites et l'enregistrement minutieux de tous les détails articulatoires pour les textes oraux, on s'attache aujourd'hui à identifier les éléments en tant qu'ils sont distinctifs à tous les niveaux de l'analyse. Pour les reconnaître, ce qui n'est en aucun cas une tâche aisée, on s'éclaire de ce principe qu'il n'y a dans une langue que des différences, que la langue met en œuvre un ensemble de procédés discriminatoires. On ne dégage que les traits pourvus de valeur significative en écartant, après les avoir spécifiés, ceux qui ne représentent que des variantes. » (B.Ten. : p. 8). Voir *infra*.

Mais il ne s'agit pas seulement, dans « Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études », de phonèmes, et le contexte de la citation invite à nouveau à identifier *distinction* et *différence* :

« Dès la première année (1881), Saussure délimite clairement son objet : “Soit dans les exercices pratiques, soit dans l'exposition théorique, le maître de conférences s'est attaché par la confrontation des dialectes, à faire ressortir les traits distinctifs du gothique au milieu de la famille germanique”.

Ceci est important à un double point de vue. La grammaire comparée d'alors n'était encore la plupart du temps qu'un assemblage de correspondances entre des formes prises indistinctement à toutes les langues de la famille. Saussure, au contraire, ne confronte les dialectes que pour dégager les caractères propres à *une* langue déterminée, le gotique. Il restaure donc l'individualité de la langue, à l'encontre de la tendance à la morceler en correspondances de détail. En second lieu, on notera chez Saussure l'expression “traits distinctifs”, qui rend un son curieusement “moderne”. L'identité d'une langue est fournie par la somme de ses traits distinctifs, c'est-à-dire par ce en quoi le gotique est *différent* des autres dialectes. C'est déjà probablement en germe le principe fondamental de la linguistique saussurienne, celui des traits distinctifs et oppositifs comme caractéristique propre des entités linguistiques. » (B.EHE : p. 29).

« Trait distinctif » semble ici pouvoir être glosé par « trait caractéristique » (« qui distingue »), « trait distinctif et oppositif » désignant alors l'élément d'une définition relationnelle des unités linguistiques<sup>2815</sup>. « Distinctif » a un sens analogue dans ce passage de *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935), où « reconnaître [...] la fonction distinctive de chacun des éléments en présence » se trouve explicité par « caractériser chaque morphème dans les diverses fonctions où il peut se reconnaître » :

« En pareille matière [l'explication de la flexion hétéroclitique], expliquer signifie reconnaître à la fois la fonction distinctive de chacun des éléments en présence, les raisons pour lesquelles ces éléments se groupent ou s'opposent et les voies par où l'alternance s'établit. Dans cette définition est inscrite une méthode. Si tant d'essais ont échoué, c'est parce qu'on a installé le problème dans un cadre factice. On a voulu apprécier des survivances en fonction des types réguliers, c'est-à-dire soumettre des archaïsmes à la norme des époques postérieures. Il faut au contraire, rejetant les schèmes consacrés, décrire d'abord aussi largement et complètement que possible un état de choses qu'il s'agira de comprendre pour lui-même ; caractériser chaque morphème dans les diverses fonctions où il peut se reconnaître et par rapport au système où il joue ; puis, alors seulement, considérer en détail les modalités de l'alternance. » (B.Or. : p. 4).

Ce sens préside en outre à la notion de « marque distinctive » que l'on trouve dans « Structure des relations d'auxiliarité » (1965) :

« Il y a trois types de marques distinctives, définissant trois classes d'auxiliation, chacune caractérisée par une opposition différente à la même forme simple » (B.Aux. : p. 179)

---

<sup>2815</sup> Ou, ici, des états de langue. Voir encore à ce propos, à la page suivante : « Il s'agit de prendre conscience des *différences* entre les dialectes, qui sont l'essentiel, et non pas des ressemblances entre les formes » (B.EHE : p. 30), « Nous discernons ici, implicite, le principe de la description synchronique appliquée à un état de langue ou un texte donné : cela suppose, ici encore une définition différentielle des états de langue ou des dialectes ; cela implique conversément que les particularités d'une langue sont en relation les unes avec les autres et ne doivent pas être considérées isolément. » (B.EHE : p. 30).

texte où « trait distinctif » a par ailleurs un sens analogue à celui qu'il prend dans « Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études » :

« L'intention descriptive nous commandait de procéder, à l'inverse des deux linguistes cités, par délimitation des traits distinctifs, dans la synchronie d'une seule et même langue. » (B.Aux. : p. 179).

On lit de même quelques pages plus loin :

« Mais seule la somme de l'auxilient et de l'auxilié, associant le *sens* spécifique de l'*auxilient* à la *forme* spécifique de l'*auxilié*, assure la *fonction de temporalité* et produit la valeur de parfait. L'auxiliation de temporalité est ainsi le procédé d'auxiliation qui confère à la forme verbale composée qui en est le produit, le trait distinctif de “fait acquis” qui caractérise le parfait. » (B.Aux. : p. 184).

La syntagme « trait distinctif », en cette acception, apparaît également à deux reprises dans « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » (1966) :

« Cette description des faits latins devra faire ressortir les traits distinctifs de la notion. On n'a jamais trop de toutes les déterminations pour définir un signe. » (B.Lex. : p. 259)

« [...] un rapport associatif rattache désormais *menuisier*, signe isolé, au groupe de *huchier* (désuet aujourd'hui), *charpentier*, *ébéniste*, *parqueteur*, etc., par le trait distinctif qui leur devient commun : “travail du bois” ; » (B.Lex. : p. 270)

et dans « Formes nouvelles de la composition nominale » (1966) :

« Tous les vocabulaires techniques y font appel [à la synapsie], et d'autant plus aisément qu'elle seule permet la spécification détaillée du désigné, et la classification des séries par leur trait distinctif. » (B.Nou. : p. 174).

On lit en outre dans « La forme et le sens dans le langage<sup>2816</sup> » (1966) :

---

<sup>2816</sup> A l'exception de ces deux occurrences de « Communication animale et langage humain » (1952) : « Une analyse plus approfondie du langage montre que ces morphèmes, éléments de signification, se résolvent à leur tour en phonèmes, éléments d'articulation dénués de signification, moins nombreux encore, dont l'assemblage sélectif et distinctif fournit les unités signifiantes. Ces phonèmes “vides”, organisés en systèmes, forment la base de toute langue. Il est manifeste que le langage des abeilles ne laisse pas isoler de pareils constituants ; il ne se ramène pas à des éléments identifiables et distinctifs. » (B.Com. : p. 62), les autres occurrences de la notion de distinctivité, sont soit indécidables, telles celles-ci, que l'on trouve dans « [Signe et système dans la langue] » (1959) : « [...] la langue est décomposable en éléments distinctifs de nombre toujours limité et assez réduit. » (B.Sig. : p. 94), dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962) : « On a pu montrer expérimentalement que les phonèmes, c'est-à-dire les sons *distinctifs* de la langue, sont des réalités psychologiques dont on amène assez facilement le locuteur à prendre conscience, car entendant des sons, il identifie en réalité des phonèmes » (B.Dév. : p. 22), et dans « Sémiologie de la langue » (1969) : « L'unité de base sera donc la note, unité distinctive et oppositive du son » (B.Sé. : p. 55), soit à nouveau orientées vers la notion de caractérisation, comme dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « On entendra par catégories les classes de formes caractérisées distinctivement et susceptibles de fonctions grammaticales. » (B.Tra. : p. 126), « Dans le syntagme latin tel qu'il s'est effectivement constitué, *habēre* avec l'infinitif a pour fonction d'indiquer la prédestination de l'objet désigné à être fait tel. C'est une valeur sémantique nouvelle et distinctive, complètement différente de la valeur d'intention qui est souvent associée à la notion de futur. » (B.Tra. : p. 132), soit enfin neutres à cet égard, mais éloignées de l'acception phonologique par la généralisation à l'ensemble des unités linguistiques (voir la note 360 du chapitre 1), comme dans « Tendances

« Chaque signe entre dans un réseau de relations et d'oppositions avec d'autres signes qui le définissent, qui le délimitent à l'intérieur de la langue. Qui dit "sémiotique", dit "intra-linguistique". Chaque signe a en propre ce qui le distingue d'autres signes. Être distinctif, être significatif, c'est la même chose. » (B.FSL : p. 223)

puis dans « Sémiologie de la langue » (1969), où l'on retrouve la notion de marque distinctive :

« Toute l'étude sémiotique, au sens strict, consistera à identifier les unités, à en décrire les marques distinctives et à découvrir des critères de plus en plus fins de la distinctivité. » (B.Sé. : p. 64).

---

récentes en linguistique générale » (1954) : « Partant de l'expression linguistique native, on procède par voie d'analyse à une décomposition stricte de chaque énoncé en ses éléments, puis par analyses successives à une décomposition de chaque élément en unités toujours plus simples. Cette opération aura pour but de dégager les unités *distinctives* de la langue, et il y a déjà ici un changement radical de la méthode. » (B.Ten. : p. 8), « Alors qu'autrefois l'objectivité consistait dans l'acceptation intégrale du donné, ce qui entraînait à la fois l'admission de la norme graphique pour les langues écrites et l'enregistrement minutieux de tous les détails articulatoires pour les textes oraux, on s'attache aujourd'hui à identifier les éléments en tant qu'ils sont distinctifs à tous les niveaux de l'analyse. » (B.Ten. : p. 8) – ces occurrences sont en outre teintées par celles qui suivent (voir ci-dessus) –, dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) : « Elle [la langue] est en outre organisée comme agencement de "signes" distincts et distinctifs, susceptibles eux-mêmes de se décomposer en unités inférieures ou de se grouper en unités complexes. » (B.Cat. : p. 64), dans « [Signe et système dans la langue] » (1959) : « On ne peut donner d'autre définition du signe linguistique que celle de l'unité signifiant + signifié. Mais ces unités ne se définissent que comme distinctives et oppositives ; elles relèvent exclusivement du plan de la langue comme système articulé. » (B.Sig. : p. 92), dans « Les niveaux de l'analyse linguistique » (1962) : « Un signe est matériellement fonction de ses éléments constitutifs, mais le seul moyen de définir ces éléments comme constitutifs est de les identifier à l'intérieur d'une unité déterminée où ils remplissent une fonction *intégrative*. Une unité sera reconnue comme distinctive à un niveau donné si elle peut être identifiée comme "partie intégrante" de l'unité de niveau supérieur, dont elle devient l'*intégrant*. » (B.Niv. : p. 125), « Quand on dit que tel élément de la langue, court ou étendu, a un sens, on entend par là une propriété que cet élément possède en tant que signifiant, de constituer une unité distinctive, oppositive, délimitée par d'autres unités, et identifiable pour les locuteurs natifs, de qui cette langue est *la* langue. » (B.Niv. : p. 127), « Il faut donc reconnaître que le niveau catégorématique comporte seulement une forme spécifique d'énoncé linguistique, la proposition ; celle-ci ne constitue pas une classe d'unités distinctives. » (B.Niv. : p. 129), « Du fait que la phrase ne constitue pas une classe d'unités distinctives, qui seraient membres virtuels d'unités supérieures, comme le sont les phonèmes ou les morphèmes, elle se distingue foncièrement des autres entités linguistiques. » (B.Niv. : p. 129), « La phrase est une unité, en ce qu'elle est un segment de discours, et non en tant qu'elle pourrait être distinctive par rapport à d'autres unités de même niveau, ce qu'elle n'est pas, comme on l'a vu. » (B.Niv. : p. 130), dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968) : « C'est donc, dans une série qu'on appelle *paradigme*, une forme que je choisis, et ainsi pour chaque portion d'un énoncé qui se constitue en *syntagme*. Vous avez là le principe et la clef de ce qu'on appelle la structure. Pour y atteindre, il faut : 1° isoler les éléments distinctifs d'un ensemble fini ; 2° établir les lois de combinaison de ces éléments. » (B.His. : p. 32-33), dans « Structure de la langue et structure de la société » (1968) : « La base de la structure linguistique est composée d'unités distinctives, et ces unités se définissent par quatre caractères : elles sont des unités discrètes, elles sont en nombre fini, elles sont combinables et elles sont hiérarchisées. » (B.So. : p. 93), dans « La forme et le sens dans le langage » (1968) : « Le travail consiste ici à distinguer les phonèmes qui font seulement partie, nécessairement, de l'inventaire de la langue, unités dégagées par des procédures et une technique appropriées, et ceux qui, simples ou combinés, caractérisent la structure formelle du signifiant et remplissent une fonction distinctive à l'intérieur de cette structure. » (B.FSL : p. 220-221) et dans « Sémiologie de la langue » (1969) : « Le TYPE DE FONCTIONNEMENT est la relation qui unit les signes et leur confère fonction distinctive. » (B.Sé. : p. 52). Notons également cette occurrence de « valeur distinctive », où *distinctif* prend un sens encore différent : « Dans la formation même des termes de parenté, il faut être attentif à la nature du suffixe quand celui-ci paraît avoir, comme c'est le cas ici, une valeur distinctive. Le morphème indo-européen \*-wo-, \*-wyo-, qui forme les dérivés secondaires en question, doit indiquer une certaine relation avec le terme de base. » (B.VIE1 : p. 262).



La notion de trait est d'ailleurs loin d'être absente de la linguistique benvenistienne. On lit ainsi également dans « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » :

« [...] c'est de ce passage d'une fonction à une autre, éloignant *minutus* de son appartenance verbale, que résultent les traits nouveaux qui composent sa définition lexicale. Il faut les dégager. » (B.Lex. : p. 260).

C'est là, en outre, une notion importante de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948), où elle apparaît dans le cadre de la démarche de définition différentielle des unités. On relève en effet, dans cet ouvrage, les affirmations suivantes :

« Le sort fait donc que, des trois traits par où *\*-ter* et *\*-tor* s'opposent, chacune des langues ne conserve que deux à la fois, et jamais les mêmes. Il faudra grouper tous ces caractères pour définir, dans leur opposition formelle, les deux classes indo-européennes. » (B.NANA : p. 10)

« Ainsi est assignée à tous les mots en *-τός* la signification qui assure l'unité de la formation. Ils marquent la disposition et l'aptitude, l'exercice de la notion comme vocation et capacité de celui qui l'accomplit, en un mot la "destination" subjective et en général la "fonction" au sens propre, l'exercice de la notion étant considéré comme la "fonction" de celui qui la pratique. Ces traits qui caractérisent la valeur de *-τός* l'opposent, sur le plan du sens et de l'emploi, à *-σις* dont il y a lieu d'étudier parallèlement les formes homériques. » (B.NANA : p. 74)

« Pour atteindre à une définition totale de cette valeur, il faudrait confronter *-σις* à tous les autres suffixes susceptibles de fournir des "noms d'action". Un problème aussi vaste excède les cadres de cette recherche. Nous pensons cependant que dans la langue homérique, les traits principaux de la valeur de *-σις* ressortent déjà d'une confrontation entre *-σις* et *-τός*. » (B.NANA : p. 85)

« En fait, les deux constructions indo-européennes du comparatif ne sont ni des variantes d'un même procédé adapté à des situations différentes ni les formes successives d'une même expression. Elles dénotent bien deux catégories de la comparaison. Si on veut les traduire en images typiques, l'une est la comparaison entre une longueur donnée et un mètre-étalon ; l'autre la comparaison qui s'établit par le niveau inégal des plateaux d'une balance. A les définir par leurs traits les plus marquants, elles se caractérisent en oppositions fonctionnelles et sémantiques :

*la construction avec cas donne un comparatif de nature organique et de fonction adéquate, impliquant dans le terme comparant une qualité intrinsèque et prêtant à des emplois "exemplaires" ;*

*la construction avec particule donne un comparatif de nature mécanique et de fonction disjonctive, servant à contraster deux termes mis en alternative par une inégalité extrinsèque. »* (B.NANA : p. 141)

« Forme suffixale, construction et fonction se trouvent ainsi coordonnées dans chacun des deux comparatifs qui ont coexisté, et ceux-ci définissent à leur tour, par leurs traits différentiels, les deux catégories de comparatif. » (B.NANA : p. 143).

Cette notion de définition en traits, qui est ainsi relativement différente de celle que mettent en place les phonologues – nous y reviendrons – témoigne tout autant que celle-ci de la lecture positiviste du concept de valeur que nous pointions ci-dessus et qu'impliquait déjà la constitution des relations en objet de la linguistique. On mentionnera, à cet égard, ces deux

passages de « Actif et moyen dans le verbe », où s'opposent, dans le cadre de cette définition en traits, positivité et négativité, dont l'opposition prend ainsi un tout autre sens que celui que lui confère Saussure :

« Il peut nous paraître surprenant par exemple que “être” appartienne aux *activa tantum*, au même titre que “manger”. Mais c'est là un fait et il faut y conformer notre interprétation : “être” est en indo-européen, comme “aller” ou “couler”, un procès où la participation du sujet n'est pas requise. En face de cette définition qui ne peut être exacte qu'autant qu'elle est négative, celle du moyen porte des traits positifs. Ici le sujet est le lieu du procès, même si ce procès, comme c'est le cas pour lat. *fruor* ou skr. *manyate*, demande un objet ; le sujet est centre en même temps qu'acteur du procès ; il accomplit quelque chose qui s'accomplit en lui, naître, dormir, gésir, imaginer, croître, etc. Il est bien intérieur au procès dont il est l'agent. » (B.Moy. : p. 172)

« L'actif n'est alors plus seulement l'absence du moyen, c'est bien un actif, une production d'acte, révélant plus clairement encore la position *extérieure* du sujet relativement au procès ; et le moyen servira à définir le sujet comme *intérieur* au procès » (B.Moy. : p. 173).

La notion benvenistienne de définition différentielle fait cependant figure de réélaboration du concept saussurien de valeur et de prise en compte de la négativité qu'il implique. Il faut noter, en premier lieu, que la notion de différence renvoie chez Benveniste à un mode d'appréhension des unités linguistiques. Il est ainsi question, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948), d'un « système d'oppositions » sous-tendant la valeur des unités :

« Examinant successivement ces grandes catégories dans leur fonction, nous essayons de déceler le système d'oppositions par lequel elles valent.

Chacune des parties du livre consiste donc en une confrontation : pour les noms d'agent, entre *-ter* et *-tor* ; pour les noms d'action, entre *-ti* et *-tu* ; pour les comparatifs, entre les deux types et les deux constructions connus. Nous aboutissons, par une analyse synchronique dont le détail remplit la suite des chapitres, à dégager pour chaque catégorie, un jeu de valeurs contrastées où ressortent deux notions distinctes de l'agent et de l'action. Et à son tour ce dédoublement révèle une symétrie profonde entre les deux catégories. » (B.NANA. : p. 5).

Il faut citer à cet égard ce passage de *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969), où les valeurs apparaissent prendre naissance « au sein des oppositions » :

« Les éléments hérités de la langue commune se trouvent incorporés à des structures indépendantes qui sont celles de langues particulières ; dès lors ils se transforment et prennent des valeurs nouvelles au sein des oppositions qui se créent et qu'ils déterminent. » (B.VIEI : p. 8).

Il est de même question, dans « De la subjectivité dans le langage » (1958) d'une forme qui « n'existe et ne se caractérise que par opposition » à une autre :

« Il faut garder à l'esprit que la “3<sup>e</sup> personne” est la forme du paradigme verbal (ou pronominal) qui ne renvoie *pas* à une personne, parce qu'elle se réfère à un objet placé hors de l'allocution. Mais elle n'existe et ne se caractérise que par opposition à la personne *je* du locuteur qui, l'énonçant, la situe comme “non-personne”. C'est là son

statut. La forme *il...* tire sa valeur de ce qu'elle fait nécessairement partie d'un discours énoncé par "je". » (B.Subj. : p. 265).

On lit en outre dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) :

« Ainsi s'organise en "langue" et en "parole" une catégorie verbale dont on a tenté d'esquisser, à l'aide de critères linguistiques, la structure et la fonction sémantiques, en partant des oppositions qui les manifestent. Il est dans la nature des faits linguistiques, puisqu'ils sont des signes, de se réaliser en oppositions et de ne signifier que par là. » (B.Moy. : p. 175)

puis dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) :

« En élaborant cette table des "catégories", Aristote avait en vue de recenser tous les prédicats possibles de la proposition, sous cette condition que chaque terme fût signifiant à l'état isolé, non engagé dans une *συμπλοκή*, dans un syntagme, dirions-nous. Inconsciemment il a pris pour critère la nécessité empirique d'une *expression* distincte pour chacun des prédicats. Il était donc voué à retrouver sans l'avoir voulu les distinctions que la langue même manifeste entre les principales classes de formes, puisque c'est par leurs différences que ces formes et ces classes ont une signification linguistique. » (B.Cat. : p. 70)

deux passages où les différences et oppositions sont données comme le mode de signification des unités linguistiques. Et de même qu'on lisait plus haut, dans « La forme et le sens dans le langage » (1966), qu'« [ê]tre distinctif, être significatif, c'est la même chose » (B.FSL : p. 223), Benveniste affirme, dans « Les niveaux de l'analyse linguistique » (1962) :

« Quand on dit que tel élément de la langue, court ou étendu, a un sens, on entend par là une propriété que cet élément possède en tant que signifiant, de constituer une unité distinctive, oppositive, délimitée par d'autres unités, et identifiable pour les locuteurs natifs, de qui cette langue est *la* langue. » (B.Niv. : p. 127)

et à nouveau dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962) :

« Tous les moments essentiels de la langue ont un caractère discontinu et mettent en jeu des unités discrètes. On peut dire que la langue se caractérise moins par ce qu'elle exprime que par ce qu'elle distingue à tous les niveaux :

- distinction des lexèmes permettant de dresser l'inventaire des notions désignées ;
- distinction des morphèmes fournissant l'inventaire des classes et sous-classes formelles ;
- distinction des phonèmes donnant l'inventaire des distinctions phonologiques non signifiantes ;
- distinction des "mérismes" ou traits qui ordonnent les phonèmes en classes.

C'est là ce qui fait que la langue est un système où rien ne signifie en soi et par vocation naturelle, mais où tout signifie en fonction de l'ensemble ; la structure confère leur "signification" ou leur fonction aux parties. » (B.Dév. : p. 23).

On notera, dans ce dernier passage, la distinction entre « expression » (pur rapport son/sens) et « distinction » (la différence comme mode de signification), et l'affirmation corrélatrice que la structure est au principe de la signification. Il faut rappeler, ici, cet autre

passage de « Coup d'œil sur le développement de la linguistique », partiellement cité ci-dessus :

« Chacune des unités d'un système se définit ainsi par l'ensemble des *relations* qu'elle soutient avec les autres unités, et par les *oppositions* où elle entre ; c'est une entité relative et oppositive, disait Saussure. On abandonne donc l'idée que les données de la langue valent par elles-mêmes et sont des "faits" objectifs, des grandeurs absolues, susceptibles d'être considérées isolément. En réalité les entités linguistiques ne se laissent déterminer qu'à l'intérieur du système qui les organise et les domine, et les unes par rapport aux autres. Elles ne valent qu'en tant qu'éléments d'une structure. C'est tout d'abord le système qu'il faut dégager et décrire. On élabore ainsi une théorie de la langue comme système de signes et comme agencement d'unités hiérarchisées.

[...]

Dès à présent on voit combien cette conception de la linguistique diffère de celle qui prévalait autrefois. La notion positiviste du *fait* linguistique est remplacée par celle de la *relation*. Au lieu de considérer chaque élément en soi et d'en chercher la "cause" dans un état plus ancien, on l'envisage comme partie d'un ensemble synchrone ; l'"atomisme" fait place au "structuralisme". » (B.Dév. : p. 21-22).

Benveniste oppose ici à la notion de différence comme mode de signification la conception erronée de « données de la langue val[ant] par elles-mêmes », « "faits" objectifs » et « grandeurs absolues susceptibles d'être considérées isolément », opposition qu'il double d'une dialectique entre positivisme – au sens courant – et conception relationnelle, elle-même corrélée à celle de l'atomisme et du structuralisme dont est déjà apparue l'importance pour le structuralisme. Il s'agit bien là d'une critique du positivisme au sens courant, et l'argument se résume à la nécessité d'une définition relationnelle des unités, qui ne deviennent des « faits » que les unes par rapport aux autres. Aussi s'agit-il toujours, outre de différence, de structure, fût-ce au sens particulier de « structure des relations ». L'argumentation est reprise, dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968), en termes de forme et de substance :

« Saussure, ce n'est pas un commencement, c'est autre chose, ou c'est un autre type de commencement. Son apport consiste en ceci : "Le langage, dit-il, est forme, non substance." Il n'y a absolument rien de substantiel dans le langage. Toutes les sciences de la nature trouvent leur objet tout constitué. La linguistique, elle, et c'est ce qui la différencie de toute autre discipline scientifique, s'occupe de quelque chose qui n'est pas objet, pas substance, mais *qui est forme*. S'il n'y a rien de substantiel dans le langage, qu'y a-t-il ? Les données du langage n'existent que par leurs différences, elles ne valent que par leurs oppositions. On peut contempler un caillou en soi, tout en le rangeant dans la série des minéraux. Tandis qu'un mot, à lui seul, ne signifie absolument rien. Il n'est que par opposition, par "vicinité" ou par différenciation avec un autre, un son par rapport à un autre son, et ainsi de suite. » (B.His. : p. 31).

L'opposition de la linguistique aux sciences de la nature était déjà intervenue à deux reprises dans les textes de Benveniste, en des termes chaque fois différents. Il s'agissait d'une part du signe, dans « Saussure après un demi-siècle » (1963) :

« Il nous semble qu'on devra établir une distinction fondamentale entre deux ordres de phénomènes : d'une part les données physiques et biologiques, qui offrent une nature "simple" (quelle que soit leur complexité) parce qu'elles tiennent entièrement dans le champ où elles se manifestent, et que toutes leurs structures se forment et se diversifient à

des niveaux successivement atteints dans l'ordre des mêmes relations ; et d'autre part les phénomènes propres au milieu interhumain, qui ont cette caractéristique de ne pouvoir jamais être pris comme données simples ni se définir dans l'ordre de leur propre nature, mais doivent toujours être reçus comme doubles, du fait qu'ils se relient à autre chose, quel que soit leur "réfèrent". Un fait de culture n'est tel qu'en tant qu'il renvoie à quelque chose d'autre. » (B.Sau. : p. 44)

et d'autre part de discrétion et de structure, dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) :

« Toute discipline qui vise à acquérir le statut de science, doit d'abord définir ses constantes et ses variables, ses opérations et ses postulats, et tout d'abord dire quelles sont ses unités. Dans les sciences de la nature, les unités sont en général des portions identiques conventionnellement découpées dans un continu spécifique ; il y a ainsi des unités quantitatives, identiques et substituables, dans chaque discipline de la nature. Le langage est tout autre chose, il ne relève pas du monde physique ; il n'est ni du continu, ni de l'identique mais bien au contraire du discontinu et du dissemblable. C'est pourquoi il se laisse non diviser, mais décomposer : ses unités sont des éléments de base en nombre limité, chacune différente de l'autre, et ces unités se groupent pour former de nouvelles unités, et celles-ci à leur tour pourront en former d'autres encore, d'un niveau chaque fois supérieur. » (B.FSL : p. 219-220).

Nous reviendrons *infra* sur ces deux passages mais il faut noter, ici, que se trouvent ainsi envisagées séparément les deux faces de la valeur que la notion de différence comme mode de signification tente quant à elle d'articuler, ainsi qu'il apparaît en particulier dans « Actif et moyen dans le verbe » et dans « Ce langage qui fait l'histoire ». Un développement révélateur, de ce point de vue, est cette évocation de la référence saussurienne à l'économie, que l'on trouve dans « Structure de la langue et structure de la société » (1968) :

« Déjà Saussure a relevé une analogie entre certaines notions propres à l'économie et celles qu'il fondait, qu'il énonçait, qu'il organisait pour la première fois dans le processus de la communication linguistique. Il a signalé que l'économie comme la langue est un système de *valeurs* : voici un autre terme qui est un terme fondamental. C'est une analogie qui éveillerait de longues réflexions, mais nous pouvons la prolonger dans une troisième notion qui est liée à la valeur, c'est la notion de l'*échange*, qu'on pourrait assimiler à l'échange paradigmatique. On sait que l'axe paradigmatique de la langue est celui qui est justement caractérisé, par rapport à l'axe syntagmatique, par la possibilité de remplacer un terme par un autre, une fonction par une autre dans la mesure où justement elle a une valeur d'utilisation syntagmatique. Et nous sommes là tout près des caractères de la valeur en économie. Saussure avait comparé le rapport salaire-travail au rapport signifiant-signifié, parce que des deux côtés c'est une valeur qui est en jeu et parce que les deux membres de ce binôme sont de nature tout à fait différente et rapprochés dans une relation arbitraire. Je ne suis pas absolument certain que ce soit le meilleur exemple ou que le rapport salaire-prix, salaire-travail soit rigoureusement homologué à celui du signifiant-signifié, mais il s'agit ici moins de cet exemple particulier que du principe du rapprochement et de la vue qui en résulte sur la manière d'appliquer certains critères, certaines notions communes à la langue et à la société. » (B.So. : p. 101).

Le fait notable, en premier lieu, est le contexte dans lequel intervient cette évocation. Il s'agit en effet pour Benveniste de mettre en évidence « certaines analogies moins visibles entre les structures profondes, le fonctionnement même de la langue et les principes

fondamentaux de l'activité sociale » (B.So. : p. 100). Aussi peut-il conclure qu'il « s'agit ici moins de cet exemple particulier que du principe du rapprochement et de la vue qui en résulte sur la manière d'appliquer certains critères, certaines notions communes à la langue et à la société ». Or, il nous semble que Saussure n'entend aucunement rapprocher linguistique et économie ou faire voir une analogie entre elles, mais qu'il s'agit pour lui de prendre appui sur une relative communauté d'objet pour déployer les implications du concept de valeur. Dès lors, l'analogie importe moins que la spécification dont elle est le cadre, et qui vient articuler le concept de valeur au principe de l'arbitraire du signe<sup>2817</sup>. On lit ainsi dans le *Cours de linguistique générale* :

« Au contraire la dualité dont nous parlons [celle qui est liée à « l'intervention du facteur temps »] s'impose déjà impérieusement aux sciences économiques. Ici, à l'encontre de ce qui se passait dans les cas précédents, l'économie politique et l'histoire économique constituent deux disciplines nettement séparées au sein d'une même science ; les ouvrages parus récemment sur ces matières accentuent cette distinction. En procédant de la sorte on obéit, sans bien s'en rendre compte, à une nécessité intérieure : or c'est une nécessité toute semblable qui nous oblige à scinder la linguistique en deux parties ayant chacune son principe propre. C'est que là, comme en économie politique, on est en face de la notion de *valeur* ; dans les deux sciences, il s'agit d'un *système d'équivalence entre des choses d'ordres différents* : dans l'une un travail et un salaire, dans l'autre un signifié et un signifiant.

Il est certain que toutes les sciences auraient intérêt à marquer plus scrupuleusement les axes sur lesquels sont situées les choses dont elles s'occupent ; il faudrait partout distinguer selon la figure suivante : 1° *l'axe des simultanités* (AB), concernant les rapports entre choses coexistantes, d'où toute intervention du temps est exclue, et 2° *l'axe des successivités* (CD), sur lequel on ne peut jamais considérer qu'une chose à la fois, mais où sont situées toutes les choses du premier axe avec leurs changements.

Pour les sciences travaillant sur des valeurs, cette distinction devient une nécessité pratique, et dans certains cas une nécessité absolue. Dans ce domaine on peut mettre les savants au défi d'organiser leurs recherches d'une façon rigoureuse sans tenir compte des deux axes, sans distinguer le système des valeurs considérées en soi, de ces mêmes valeurs considérées en fonction du temps.

C'est au linguiste que cette distinction s'impose le plus impérieusement ; car la langue est un système de pures valeurs que rien ne détermine en dehors de l'état momentané de ses termes. Tant que par un de ses côtés une valeur a sa racine dans les choses et leurs rapports naturels (comme c'est le cas dans la science économique – par exemple un fonds de terre vaut en proportion de ce qu'il rapporte), on peut jusqu'à un certain point suivre cette valeur dans le temps, tout en se souvenant qu'à chaque moment elle dépend d'un système de valeurs contemporaines. Son lien avec les choses lui donne malgré tout une base naturelle, et par là les appréciations qu'on y rattache ne sont jamais complètement arbitraires ; leur variabilité est limitée. Mais nous venons de voir qu'en linguistique les données naturelles n'ont aucune place. » (Saussure, 1972 : p. 114-116).

---

<sup>2817</sup> De ce point de vue, la question de savoir si et dans quelle mesure Saussure a emprunté le concept de valeur à des économistes importe peu. De même, nous avons vu plus haut que si la notion de valeur, y compris celle de délimitation systématique, est relativement traditionnelle en linguistique, le fait décisif est l'élaboration à laquelle la soumet Saussure. Sur cette question de l'origine du concept saussurien de valeur, voir notamment Koerner (1973 et 1988), Bierbach (1978), Sljusareva (1980), Swiggers (1981c), Auroux (1985b), Ponzio (2005) et Sofia (2009).

Sont en effet distingués, dans ce passage, trois types de sciences : celles qui ne travaillent pas sur des valeurs, celles qui travaillent sur des valeurs, celles qui travaillent sur des valeurs arbitraires. Il est plus précisément question, dans les notes d'étudiants et dans les notes préparatoires de Saussure<sup>2818</sup>, de sciences s'occupant de choses, de sciences s'occupant de valeurs, et de sciences s'occupant de « la valeur *arbitrairement fixable* » :

« Nous voyons l'*Économie politique* (Wirtschaftslehre), s'occuper principalement de ~~la valeur du travail~~ l'équilibre entre le travail et le capital comme forces sociales, avec toutes les forces intermédiaires.

~~Et~~ <Mais ici>, à cet instant, chose remarquable, voici aussi ce que nous voyons <tout à coup et comme par changement de décor> : c'est que, contrairement à tout ce qui se passait pour les sciences précédentes, voici qu'on nous parle de l'*Histoire économique* (= Économie politique dans le temps) comme d'une science séparée.

~~Tellement séparée que~~ Séparée à quel point dans le détail des faits, je n'en veux pas juger <personnellement>, il me suffit de voir qu'une Université quelconque comme la nôtre confie à deux professeurs différents l'Histoire économique ou l'Économie politique. Pourquoi ?

Peut-être <et probablement> qu'on ne s'en rend pas compte pleinement <qu'on n'a fait qu'obéir à la nécessité interne>.

Mais c'est pour la raison qui tout à l'heure nous fera voir la dualité de la science linguistique ; à savoir qu'avec l'Économie politique on est en face de la notion de *Valeur*./

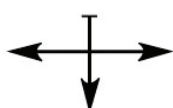
<je me corrige :> que *déjà* avec l'Économie politique, quoique à un moindre degré qu'avec la Linguistique, on est en face de la Valeur (ipso facto : *système de valeurs*, car toute valeur implique un système de valeurs).

<Or,> C'est une chose très remarquable qu'on ait été amené pratiquement à ~~voir~~ <expérimenter, même sans le vouloir>, déjà dans une première science de valeurs, l'impossibilité ~~au moins pratique~~ de mener de front ces deux objets : le système de valeurs pris en soi <ou à un moment>, et le système de valeurs selon le Temps.

La vérité vraie est que même les sciences qui s'occupent de *choses* auraient avantage à marquer plus complètement la différence entre les deux axes où existent les choses

???-IMAGE-

II-I-  
#117bi  
s



l'axe des contemporanéités  
(où on peut faire *disparaître*  
le facteur Temps)

et l'axe ~~du Temps~~ <des>  
successivités

(Choses multipliées par le Temps).

Quand on arrive aux sciences qui s'occupent de *valeurs*, la distinction qui n'était que presque facultative jusque-là, devient une nécessité théorique et pratique de premier ordre. On peut dès cet instant, ~~presque~~ mettre au défi qui que ce soit d'établir une science nette hors de la séparation des deux axes./

Quand on arrive 3<sup>o</sup> aux sciences qui s'occupent <non plus de la valeur ayant une racine dans les choses,> de la valeur arbitrairement fixable (sémiologie), = signe arbit[aire(ment)] ~~au point de vue psychologique~~ <fixable> (linguistique), alors la

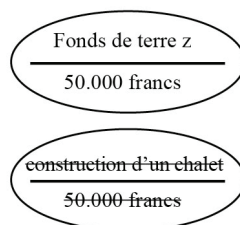
<sup>2818</sup> Les sources de ce passage du *Cours de linguistique générale* sont au nombre de trois (voir Saussure, 1967 : p. 176-178) : à ces deux extraits des notes d'étudiants du troisième cours et des notes préparatoires de Saussure pour le troisième cours, il faut ajouter un extrait des notes d'étudiants du deuxième cours. Voir ci-dessous la note 2820.

nécessité de distinguer les deux axes atteint le dernier maximum, vu que, même par simple évidence *a priori*, ne vaut que ce qui est instantanément valable.

~~Tant que la valeur a au moins par un de ses deux côtés sa racine dans les choses,~~

Toute valeur a deux côtés comme le signe arbitraire <linguistique>. Tant que cette valeur a, au moins par un de ses côtés, une racine dans les choses, par exemple

???-IMAGE-I-1-#014



<Valeur : par rapport au franc>,

il est encore relativement ~~possible de mépriser~~ possible de la suivre dans le temps avec les variations de sa valeur, et sans oublier que ~~le second côté de la valeur varie également~~ la contre-valeur (50.000 fr.) varie à son tour de valeur, selon les états d'abondance de l'or, etc.

Mais tout cela garde une valeur finale de par les choses, et ne peut le plus souvent dépasser une certaine limite.

Au contraire dans l'association ~~de valeur~~ constituant le signe il n'y a rien depuis le premier moment que deux valeurs *existant l'une par <en vertu de> l'autre* (arbitraire du signe).

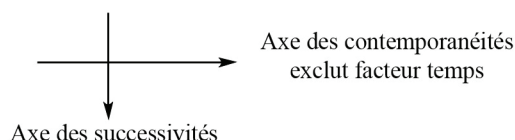
Si l'un des deux côtés du signe linguistique pouvait passer pour <avoir> une existence en soi, ce serait le côté conceptuel, l'idée comme base du signe./ » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 254-259 [voir Saussure, 2002a : p. 332-333])

« L'économie politique (*Wirtschaftslehre*) étudie <équilibre entre certaines> valeurs sociales : valeur du travail, valeur du capital.

Mais ici contrairement à ce qui se passait pour toutes les sciences précédentes, on nous parle d'histoire économique (économie politique dans le temps) et d'économie politique (deux chaires différentes).

On n'a fait qu'obéir <pour ces deux sciences> à une nécessité intérieure, <et cette nécessité nous fera voir la nécessité de la dualité de la linguistique> cette raison, c'est qu'avec l'économie politique on est en face de la notion de valeur, <(et système de valeurs)> mais à un moindre degré qu'avec la linguistique. – On ne peut mener à la fois le système de valeur en soi, et le système de valeur selon le temps.

Même les sciences qui s'occupent de choses auraient avantage à marquer plus complètement les deux axes où existent les choses : axe des contemporanéités (ou des rapports entre les choses coexistantes), lequel équivaut à faire disparaître le facteur temps, et l'axe des successivités – (ou rapport des choses successives) – choses multipliées par le temps. ???-IMAGE-II-1-#014



<Dans axe vertical nous avons les choses multipliées par le temps>

Quand on arrive aux sciences qui s'occupent de valeur, cela <(distinction)> devient une nécessité <(beaucoup plus sensible pratiquement)> <et suivant le cas une nécessité théorique de premier ordre.>

On ne peut établir une science nette hors de la séparation des deux axes. –



3°) Quand on arrive <au troisième degré>, à système de valeurs (valeur arbitraire <(arbitrairement fixable) comme sémiologie>), la nécessité de distinguer les deux axes devient maximum. Car *a priori* ne vaut que ce qui est instantanément valable.

Toute valeur a deux côtés comme le signe linguistique. Tant que cette valeur au moins par un de ses côtés a son pied, sa racine dans les choses, par exemple un fonds de terre Z correspondant à 50000 francs – il est encore relativement possible de suivre cette valeur dans le temps avec ses variations, sans oublier cependant qu'à tout moment on pourra en douter (quand on pense par exemple que la contre-valeur comme 50000 est elle-même sujette à varier selon les moments d'abondance de l'or, etc.). Mais cela garde une certaine base tangible, les matérialités resteront là.

Au contraire, dans l'association constituant le signe, il n'y a rien que deux valeurs (principe de l'arbitraire du signe).

Si l'un des côtés du signe pouvait passer pour avoir quelque base en soi, ce serait le côté conceptuel.

Nous sommes devant complication maximum des faits de valeur.

Toute valeur dépendra d'une valeur voisine ou d'une valeur opposée et aussi, même *a priori* puisqu'il se produit une altération, un déplacement du rapport, comment jugerait-on <de front> des termes en mêlant les époques ? <Valeur ou contemporanéité, c'est synonyme. Choisissons-nous axe du temps ou axe opposé ?>.

Toutefois ce n'est là que le raisonnement *a priori*. L'observation *a posteriori* vient-elle vérifier ce raisonnement ? Oui ! <L'expérience conduit à la même conclusion>

Il faut séparer en deux la linguistique. Il y a une dualité irrémédiable, créée par la nature même des choses <quand il s'agit> de systèmes de valeurs. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 254-260).

C'est là une autre forme, significativement différente, de l'opposition benvenistienne des sciences de la nature à la linguistique ou, plus généralement, aux sciences de la culture : au lieu de types d'objets – nature/culture, simple/double, substantiel/formel, continu/discontinu – Saussure oppose des types d'être ou d'existence, objectal ou, pour reprendre un néologisme de Frei<sup>2819</sup>, « valorique » et, pour ce qui concerne les entités linguistiques, négatif par opposition à la positivité de la chose et de la valeur ayant sa racine dans les choses. Il apparaît nettement, en particulier dans les notes d'étudiants et dans les notes préparatoires de Saussure, que le principe de l'arbitraire du signe constitue le pivot de cette opposition<sup>2820</sup>. Aussi est-il

---

<sup>2819</sup> Voir B.Ac. : p. 2, cité ci-dessous.

<sup>2820</sup> Il faut signaler, à ce propos, une évolution significative du deuxième au troisième cours : si le troisième cours met en exergue le caractère arbitraire des valeurs linguistiques, il ne s'agissait dans le deuxième cours que du caractère « serré » du système linguistique, autrement dit de l'effet en lieu et place de la cause. On lit en effet dans le deuxième cours : « Nous voyons donc que la classification primordiale <intérieure> de la linguistique en synchronique et diachronique est nécessaire, <est hors de notre choix, nous est imposée par la nature des choses. Il ne dépend pas de nous de préférer cette distinction ou non :> c'est la condition *sine qua non* pour qu'il y ait un ordre ou plutôt <pour qu'il n'y ait> pas confusion de tout. Cette distinction <centrale> peut se retrouver dans d'autres domaines, mais jamais avec ce <caractère de> nécessité. En linguistique, on peut aller jusqu'à dire qu'au fond il y a deux sciences <distinctes :> la linguistique statique <ou synchronique> et la linguistique cinématique <ou diachronique.> Il est probable que dans toutes les sciences qui s'occupent de la valeur on retrouverait l'obligation plus ou moins impérieuse de classer les faits en deux séries différentes. Ainsi l'histoire économique doit être distinguée de l'économie politique. Les ouvrages <récents> qui tendent à être scientifiques dans ce domaine accentuent cette distinction. Mais plus les valeurs forment un système serré, plus cette nécessité grandit : aucun système n'est serré comme la langue : serré = précision des valeurs (la moindre nuance change les mots), multiplicité des genres de valeur, multiplicité immense des termes, des unités <en jeu dans le système,> réciproque et stricte dépendance des unités entre elles : tout est syntactique dans la langue, tout est un système. » (Saussure, 1997 : p. 44-45), passage dont nous avons signalé plus haut le caractère ambivalent.

remarquable que le résumé benvenistien contienne sur ce point une falsification de la thèse saussurienne, et ce d'autant que se dessine à nouveau dans ce passage de « Structure de la langue et structure de la société » une conception structurale du système linguistique. L'analogie de la valeur y est déclinée en trois temps. Benveniste évoque en premier lieu l'objet de la comparaison saussurienne : « l'économie comme la langue est un système de *valeurs* », qu'il ne signale cependant qu'en passant, se contentant d'affirmer que « [c]'est une analogie qui éveillerait de longues réflexions », et qu'il prolonge – nous en venons ainsi au deuxième temps – par l'analogie de l'échange. La notion d'échange apparaît dans un autre passage du *Cours de linguistique générale*, cité dans le premier chapitre :

« [...] même en dehors de la langue, toutes les valeurs semblent régies par ce principe paradoxal. Elles sont toujours constituées :

1° par une chose *dissemblable* susceptible d'être *échangée* contre celle dont la valeur est à déterminer ;

2° par des choses *similaires* qu'on peut *comparer* avec celle dont la valeur est en cause.

Ces deux facteurs sont nécessaires pour l'existence d'une valeur. Ainsi pour déterminer ce que vaut une pièce de cinq francs, il faut savoir : 1° qu'on peut l'échanger contre une quantité déterminée d'une chose différente, par exemple du pain ; 2° qu'on peut la comparer avec une valeur similaire du même système, par exemple une pièce d'un franc, ou avec une monnaie d'un autre système (un dollar, etc.). De même un mot peut être échangé contre quelque chose de dissemblable : une idée ; en outre, il peut être comparé avec quelque chose de même nature : un autre mot<sup>2821</sup>. » (Saussure, 1972 : p. 159-160).

A l'échange (vertical) répond ici la comparaison (horizontal). Or, Benveniste propose quant à lui d'« assimiler » « cette notion de l'*échange* » « à l'échange paradigmatic » ». Cette nouvelle comparaison a le double effet de disjoindre l'échange (impliquant l'axe paradigmatic, et dès lors horizontal) de la valeur d'échange (impliquant quant à elle l'axe syntagmatic), et de faire de l'échange une comparaison. Autrement dit, si l'on quitte ici la corrélativité saussurienne des deux axes de la valeur – à l'évidence non aperçue –, on trouve à la place la notion structurale d'opposition, corrélatrice d'une classification. Il est difficile de savoir si Benveniste entend substituer cette analogie à celle du *Cours de linguistique générale*, qu'il rappelle dans un troisième temps, évoquant alors à nouveau la notion de système de valeurs qui rapproche l'économie et la linguistique, et mentionnant le caractère arbitraire de la relation constitutive du signe, mais émettant par ailleurs des réserves sur la pertinence d'une telle analogie. Ces réserves font écho à celles de Robert Godel, reprises par

---

Comme nous le verrons *infra*, dans le premier chapitre de la deuxième partie, cette dimension est cependant loin d'être absente du troisième cours, où, comme nous l'avons également vu plus haut, on trouve ce passage proche de celui du deuxième cours : « La multiplicité des signes composant une langue fait qu'il sera pour ainsi dire impossible de suivre les deux axes simultanément. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 262), et où on lit ensuite, répondant aux passages cités ci-dessus : « Il ne faut pas oublier le principe fondamental que les signes sont arbitraires. Les valeurs dont se compose la langue sont arbitraires : <Pour cela, n'étant pas fondés sur les choses> difficile de les suivre à travers le temps. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 262), affirmation un peu différente de celle des passages cités ci-dessus, dans la mesure où les deux affirmations sont précédées de la précision : « Il y a des faits qui sont subjectifs (qui tiennent à notre esprit, à nos capacités). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 262).

<sup>2821</sup> La source de ce passage se trouve dans le troisième cours. Voir la note 392 du chapitre 1.

Tullio de Mauro. On lit en effet dans les *Sources manuscrites du Cours de linguistique générale* :

« p. 118 (115), al. 1, dern. phrase.

*On a dû distinguer le système de valeurs en soi et le système de valeurs pris selon le temps* D 228 – à quoi les éditeurs ont substitué une définition très générale de la valeur. Mais Saussure aurait-il comparé le rapport *signifiant* : *signifié* au rapport *travail* : *salaire* ? » (Godel, 1957 : p. 116)

et de même dans la note 166 de l'édition critique de Tullio de Mauro :

« La dernière phrase ne reflète qu'en partie et dans sa première moitié la pensée de Saussure comme elle apparaît dans les sources manuscrites : “Avec l'économie politique on est en face de la notion de valeur – mais à un moindre degré qu'avec la linguistique – et de système de valeurs. L'économie politique étudie l'équilibre entre certaines valeurs sociales : valeur du travail, valeur du capital” (1317, 1318 E Engler). La seconde partie de la phrase (“dans les deux sciences... signifiant”) est un ajout des éditeurs, assez arbitraire étant donné la comparaison qu'elle contient (S. M. 116). » (Saussure, 1972 : p. 451, note 166).

Il nous semble quant à nous que cette comparaison n'est pas si différente de celle de la pièce de cinq ou de vingt francs que l'on trouve par ailleurs, et que le rapport salaire/travail trouve un analogue dans le rapport fonds de terre/50 000 francs. Qu'il s'agisse de l'un ou l'autre des couples, il s'agit toujours d'un rapport entre deux termes d'une part, de détermination des termes par le système d'autre part, et c'est là, ce nous semble, l'enjeu de la comparaison – ou de l'emprunt – à l'économie. Cette comparaison a cependant pour corollaire une spécification : à la différence de la valeur économique, la valeur linguistique est arbitraire, de sorte qu'elle n'est fondée que sur la détermination réciproque des termes et met ainsi en jeu des termes négatifs. Or, c'est précisément sur ce point que Benveniste falsifie le propos saussurien. Il n'est pas juste, en effet, à cet égard, de dire que « Saussure avait comparé le rapport salaire-travail au rapport signifiant-signifié, parce que des deux côtés c'est une valeur qui est en jeu et parce que les deux membres de ce binôme sont de nature tout à fait différente et rapprochés dans une relation arbitraire. » Il apparaît ainsi que là où Saussure, dans le cadre de la comparaison avec l'économie, spécifie le concept linguistique de valeur par son articulation au principe de l'arbitraire du signe, Benveniste définit des types de rapports son/sens, arbitraire ou différentiel, au sens de la différence comme mode de signification. C'est là, d'une certaine manière, nonobstant l'incertitude que nous signalions ci-dessus, substituer la structure à l'arbitraire du signe, substitution effective dès 1939, dans le célèbre article que Benveniste consacre au principe saussurien : « Nature du signe linguistique ». Mentionnons ici, pour y revenir en détail *infra*<sup>2822</sup>, ce passage :

« Mais si l'on considère le signe en lui-même et en tant que porteur d'une valeur, l'arbitraire se trouve nécessairement éliminé. Car – la dernière proposition est celle qui enferme le plus clairement sa propre réfutation – il est bien vrai que les valeurs restent entièrement “relatives”, mais il s'agit de savoir comment et par rapport à quoi. Posons tout de suite ceci : la valeur est un élément du signe ; si le signe pris en soi n'est pas

---

<sup>2822</sup> Voir la troisième section de ce chapitre.

arbitraire, comme on pense l'avoir montré, il s'ensuit que le caractère "relatif" de la valeur ne peut dépendre de la nature "arbitraire" du signe. Puisqu'il faut faire abstraction de la convenance du signe à la réalité, à plus forte raison doit-on ne considérer la valeur que comme un attribut de la *forme*, non de la substance. Dès lors dire que les valeurs sont "relatives" signifie qu'elles sont relatives *les unes aux autres*. Or n'est-ce pas là justement la preuve de leur *nécessité* ? Il s'agit ici, non plus du signe isolé, mais de la langue comme système de signes et nul n'a aussi fortement que Saussure conçu et décrit l'économie systématique de la langue. Qui dit système dit agencement et convenance des parties en une structure qui transcende et explique ses éléments. Tout y est si *nécessaire* que les modifications de l'ensemble et du détail s'y conditionnent réciproquement. La relativité des valeurs est la meilleure preuve qu'elles dépendent étroitement l'une de l'autre dans la synchronie d'un système toujours menacé, toujours restauré. C'est que toutes les valeurs sont d'opposition et ne se définissent que par leur différence. Opposées, elles se maintiennent en mutuelle relation de nécessité. Une opposition est, par la force des choses, sous-tendue de nécessité, comme la nécessité donne corps à l'opposition. Si la langue est autre chose qu'un conglomérat fortuit de notions erratiques et de sons émis au hasard, c'est bien qu'une nécessité est immanente à sa structure comme à toute structure. » (B.Nat. : p. 54-55).

A l'arbitraire du signe comme fondement de la relativité des valeurs, Benveniste oppose ici la nécessité de la structure, nécessité d'un agencement corrélatif d'une telle relativité. On lit de même ensuite, en clôture du texte :

« *Le caractère absolu du signe linguistique* ainsi entendu commande à son tour la *nécessité* dialectique des valeurs en constante opposition, et forme le principe structural de la langue. C'est peut-être le meilleur témoignage de la fécondité d'une doctrine que d'engendrer la contradiction qui la promeut. En restaurant la véritable nature du signe dans le conditionnement interne du système, on affermit, par-delà Saussure, la rigueur de la pensée saussurienne. » (B.Nat. : p. 55).

Notons par ailleurs que la valeur s'identifie ici, au moins au début du passage, au seul signifié : « si l'on considère le signe en lui-même et en tant que porteur d'une valeur », « la valeur est un élément du signe ». Au donné du rapport son/sens répond ainsi l'appréhension structurale de la signification, conformément à la disjonction structuraliste des deux dimensions de la valeur saussurienne.

Prise en compte du concept saussurien de valeur, et élément d'une critique du positivisme – au sens courant –, la notion benvenistienne de différentialité demeure donc néanmoins un postulat second, et en tant que tel structuraliste. La différence de problématique avec Saussure apparaît de manière très nette au début de la conférence européenne de sémantique, dans la mesure même où le point de vue différentialiste est présenté comme un point de vue à la fois scientifique et constituant de l'objet d'analyse. Benveniste ouvre la conférence par une rapide présentation de la proposition de Pos, qui devait ouvrir les débats mais se trouve être absent. On y lit notamment :

« Cette dialectique de l'homme et du réel est la suite de son exposé propre sur ce qu'il [Pos] appelle la dialectique de l'objectif et du subjectif. Par contraste, nous mettons en face de cette relation humaine du langage, la relation scientifique, c'est-à-dire que nous construisons une certaine conception de la signification qui représente non pas la manière dont l'homme intervient dans le langage et veut, à travers le langage, dire quelque chose, se rapporter donc à un certain aspect de la réalité, mais il s'agit de la signification telle

qu'elle se présente à un observateur objectif, donc du fait du langage que nous avons devant nous, comme un objet, et que nous commençons à analyser. C'est ce qui apparaît sous cette rubrique : le point de vue scientifique et la conception différentialiste de la signification. Donc, nous n'étudierons pas ce que l'homme cherche à réaliser à travers le langage, mais ce que signifie le langage par lui-même. C'est une manière de passer à un autre point de vue. » (B.Ac. : p. 1).

La signification se trouve ici constituée en objet d'analyse, élément d'une « relation scientifique » de l'homme au langage, par opposition à la « relation humaine » selon laquelle l'homme « intervient dans le langage et veut, à travers le langage, dire quelque chose ». Ce « point de vue scientifique » semble par ailleurs corrélatif d'une « conception différentialiste de la signification ». Il sera de même question plus loin, en réponse cette fois à une intervention de Devoto, de « point de vue systématique » appliqué à la « langue considérée en elle-même et pour elle-même » :

« Je voudrais d'abord faire remarquer que les observations de M. Devoto semblent inspirées d'un point de vue un peu différent – je ne veux pas dire moins légitime – mais qu'il s'agit de considérer : ce qu'il envisage dans sa théorie, c'est, si j'interprète bien sa pensée, moins la langue que l'homme parlant. Donc c'est l'acte humain de l'expression et la manière dont se réalise à travers plusieurs phases, son expression considérée dans son ensemble.

Quelles sont, depuis la toute première et la plus vague conception de ce qu'il va dire, jusqu'à l'expression élaborée et actualisée – quelles sont, dis-je, les phases par lesquelles cet acte passe, et à quels termes peut-on rattacher chacune de ces phases, tandis que dans la discussion d'hier et dans les propositions auxquelles nous avons abouti, il s'agit de la langue considérée en elle-même et pour elle-même et d'un point de vue systématique. » (B.Ac. : p. 95-96).

On reconnaît ici la proposition finale du *Cours de linguistique générale* : « [...] la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même. » (Saussure, 1972 : p. 317), certes due aux éditeurs<sup>2823</sup>, mais dont l'interprétation est par ailleurs remarquable, dans la mesure où elle implique cette promotion de la langue au statut d'objet d'analyse, au regard de laquelle le point de vue systématique fait figure de postulat second, appliqué à un objet que son objectalité suffit à constituer. On se situe là, d'une certaine manière, aux antipodes de la critique benvenistienne du positivisme (au sens courant), que l'on retrouve pourtant précisément dans la suite de l'échange, et dont apparaît ainsi nettement la nature de pétition de principe. Le premier passage cité se poursuivait de la manière suivante :

« Ceci nous amène à une certaine conception scientifique de la signification qui est ici qualifiée comme différentialiste. Ceci se rapporte de façon générale à la plupart des propositions qui impliquent une notion différentielle dans la signification, mais plus particulièrement à l'une des thèses, celle de M. Frei. L'accent est, bien sûr, différentialiste. M. Frei voudra bien dire quelques mots. Je me rapporte à la troisième partie de sa propre thèse, page 3 de son texte. C'est justement ce titre, "Conception différentialiste du signifié", que j'ai transposé en "signification". Bien entendu, ceci a une relation visible avec ce qu'on peut appeler le point de vue bloomfieldien. Il s'agit de

---

<sup>2823</sup> Voir la note 302 du chapitre 1.

savoir si nous pouvons atteindre à la signification. La conception différentialiste est justement un des moyens de surmonter l'objection fondamentale qui a été adressée à la possibilité même de connaître la signification, le signifié. Il y a donc une certaine relation entre les deux problèmes ; mais d'abord, il s'agit de voir la conception différentialiste du signifié. La parole est à M. Frei. » (B.Ac. : p. 1-2).

La transposition de « conception différentialiste du signifié » en « conception différentialiste de la signification » dit assez le caractère commun de la notion benvenistienne de signification, mais par ailleurs, la formule de Frei est peu saussurienne à certains égards, impliquant un objet indépendant de sa conception. C'est justement de cette manière que l'interprète Benveniste, qui érige ainsi la « conception différentialiste » en « conception scientifique de la signification ». La référence à la position bloomfieldienne apparaît cependant tout à fait ambivalente, renvoyant d'une part à la démarche éminemment structuraliste de l'intégration de la signification à la langue, mais également, d'autre part, à la constitution de la signification en objet de la linguistique : « Il s'agit de savoir si nous pouvons atteindre à la signification. La conception différentialiste est justement un des moyens de surmonter l'objection fondamentale qui a été adressée à la possibilité même de connaître la signification, le signifié. » Suit l'exposé de Frei, en ces termes :

« Il me suffit de relire et d'expliquer. C'est le N° 3 : "Conception différentialiste du signifié", divisé en trois parties. D'abord, le signifié est une valeur : "Dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement"<sup>2824</sup>. Autrement dit, un mot signifiant n'a pas de contenu par lui-même, mais il est une valeur. Il est différencié, en principe, par tous les autres mots de la langue. Vous connaissez tous des exemples, le singulier et le pluriel (dans les langues qui en ont un). Un singulier de nos langues, le français par exemple aura-t-il la même valeur qu'un singulier du sanscrit ? Saussure répond non, parce que l'entourage est différent. En français, nous opposons le singulier au pluriel ; en sanscrit, nous l'opposons au duel et au pluriel. En français, nous aurons un groupe de deux pôles, en sanscrit, nous aurons un

---

<sup>2824</sup> Saussure (1972) : p. 160. « Tous les mots qui expriment des idées voisines » est une interprétation des éditeurs – que Frei ne reprend pas : « Autrement dit, un mot signifiant n'a pas de contenu par lui-même, mais il est une valeur. Il est différencié, en principe, par tous les autres mots de la langue. » Riedlinger écrit en effet : « Toutes les grandeurs dépendent les unes des autres : veut-on ainsi déterminer en français ce qu'est "jugement", on ne peut le définir que <par> ce qui l'entoure, soit pour dire ce qu'il est en lui, soit pour dire ce qu'il n'est pas. De même si on veut le traduire dans une autre langue. De là apparaît la nécessité de considérer le signe, le mot, dans l'ensemble du système. De même les synonymes "craindre, redouter" n'existent que l'un à côté de l'autre : "craindre" s'enrichira de tout le contenu de "redouter" tant que "redouter" n'existera pas. Il en serait de même de *chien*, *loup*, quoiqu'on les considère comme des signes isolés. » (Saussure, 1997 : p. 11), et de même Gautier : « Un signe appelle l'idée <dépend> d'un système de signes (voilà ce qui est négligé), tous les signes sont solidaires. Un signe ne peut être défini que par ce qui l'entoure. Deux **synonymes** ne vivent que l'un vis-à-vis de l'autre, que l'un par l'autre. Même allons plus loin : *chien* désignera le loup, tant que le mot *loup* n'existera pas. Le mot donc dépend du système ; il n'y a pas de signes isolés. Si cette erreur est faite, la science du langage est compromise. » (Saussure, 1967 : p. 261). On voit que les synonymes sont envisagés par Saussure en tant que possible objection, ou cas particulier, là où les éditeurs y limitent leur propos, conformément à la notion structuraliste de système partiel. L'expression « ce qui entoure », à laquelle s'ajoute, dans le troisième cours (voir ci-dessous ; le terme figure également chez Dégallier, voir Saussure, 1967 : p. 262), le terme « voisin », ne nous semble pas susceptible d'une lecture littérale, mais nous paraît seulement corrélatif de la notion de système. On note par ailleurs, dans ces citations du deuxième cours, le terme de « définition », significativement remplacé, dans le troisième cours, par celui de « détermination », aux implications plus clairement étiologiques. Voir les citations produites ci-dessous.

groupe à trois pôles, ce qui suffit à donner à chacun des termes composant ce groupe une valeur différente. Voilà la conception saussurienne de la valeur.

En français, il n'y a pas de terme correct correspondant au mot valeur. C'est pourquoi j'ai pris différentialiste. Nous pourrions employer valorique, comme nous employons calorique, mais ce n'est pas l'usage. J'ai donc pris différentialiste dans le sens de valeur. Voilà le premier point connu de chacun de vous. » (B.Ac. : p. 2).

Benveniste réagit sur deux points. On lit tout d'abord :

« Premièrement, il s'agit des relations que M. Frei institue entre différentialiste et valeur. Ceci est important, parce que justement il en résulte que la notion de valeur est une notion purement différentielle par elle-même et ne contient rien de plus que cette qualité : être autre que quelque chose qui le délimite et à quoi il s'oppose. Si vous voulez, il y a là un point à retenir pour nos discussions : c'est que la conception saussurienne de la valeur ne permet pas de chercher un contenu indépendant. » (B.Ac. : p. 2).

Il est probable que « valeur » a ici le sens de signification, les « relations que M. Frei institue entre différentialiste et valeur » renvoyant ainsi non pas au rapport, désigné par Frei qui présente « différentialiste » comme un substitut de « valorique », d'un nom et de son adjectif de relation, mais au rapport constitutif de la conception différentialiste de la signification. A nouveau, cependant, l'interprétation en termes d'impossibilité de « chercher un contenu indépendant » introduit la dimension de la constitution de l'objet, sous la forme, ici, du mode d'existence ou plutôt du mode de signification. Il apparaît ainsi nettement, d'une part, une fois de plus, que la notion de mode de signification est une tentative d'articulation des deux aspects de la valeur saussurienne, et d'autre part que cette articulation, dans la mesure où elle a des implications épistémologiques ou gnoséologiques – elle est corrélatrice d'un « point de vue scientifique » sur la signification – présuppose la notion de système, qui joue par rapport à l'objet le double rôle de principe constituant et de propriété assignée, ce pour quoi nous parlions ci-dessus de pétition de principe. Le deuxième point mis en valeur par Benveniste fait apparaître, corrélativement, le caractère analytique de la démarche :

« Deuxièmement, la citation que donne M. Frei et l'exemple destiné à illustrer cette définition donnent lieu à une remarque. Dans la citation, nous lisons : “Dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement”. Ceci est illustré par l'exemple suivant : le singulier français ne coïncide pas avec le singulier sanscrit. Mais le singulier est-il un mot ? Nous ne nous référons pas à une signification, à un signifié, au sens où on l'entend au point de vue sémantique, mais à la signification de ce que l'on entend par catégorie grammaticale. Peut-être cela revient-il au même, mais l'exemple n'est pas une illustration évidente de la définition saussurienne. » (B.Ac. : p. 2-3).

L'illustration est plus tardive dans le *Cours de linguistique générale* :

« De même un mot peut être échangé contre quelque chose de dissemblable : une idée ; en outre, il peut être comparé avec quelque chose de même nature : un autre mot. Sa valeur n'est donc pas fixée tant qu'on se borne à constater qu'il peut être “échangé” contre tel ou tel concept, c'est-à-dire qu'il a telle ou telle signification ; il faut encore le comparer avec les valeurs similaires, avec les autres mots qui lui sont opposables. Son contenu n'est vraiment déterminé que par le concours de ce qui existe en dehors de lui.

Faisant partie d'un système, il est revêtu, non seulement d'une signification, mais aussi et surtout d'une valeur, et c'est tout autre chose.

Quelques exemples montreront qu'il en est bien ainsi. Le français *mouton* peut avoir la même signification que l'anglais *sheep*, mais non la même valeur, et cela pour plusieurs raisons, en particulier parce qu'en parlant d'une pièce de viande appâtée et servie sur la table, l'anglais dit *mutton* et non *sheep*. La différence de valeur entre *sheep* et *mouton* tient à ce que le premier a à côté de lui un second terme, ce qui n'est pas le cas pour le mot français.

Dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement : des synonymes comme *redouter*, *craindre*, *avoir peur* n'ont de valeur propre que par leur opposition ; si *redouter* n'existait pas, tout son contenu irait à ses concurrents. Inversement, il y a des termes qui s'enrichissent par contact avec d'autres ; par exemple, l'élément nouveau introduit dans *décrépit* ("un vieillard *décrépit*", voir p. 119) résulte de la coexistence de *décrépi* ("un mur *décrépi*"). Ainsi la valeur de n'importe quel terme est déterminée par ce qui l'entoure ; il n'est pas jusqu'au mot signifiant "soleil" dont on puisse immédiatement fixer la valeur si l'on ne considère pas ce qu'il y a autour de lui ; il y a des langues où il est impossible de dire "s'asseoir au soleil".

Ce qui est dit des mots s'applique à n'importe quel terme de la langue, par exemple aux entités grammaticales. Ainsi la valeur d'un pluriel français ne recouvre pas celle d'un pluriel sanscrit, bien que la signification soit le plus souvent identique. : c'est que le sanscrit possède trois nombres au lieu de deux (*mes yeux*, *mes oreilles*, *mes bras*, *mes jambes*, etc., seraient au duel) ; il serait inexact d'attribuer la même valeur au pluriel en sanscrit et en français, puisque le sanscrit ne peut pas employer le pluriel dans tous les cas où il est de règle en français ; sa valeur dépend donc bien de ce qui est en dehors et autour de lui. » (Saussure, 1972 : p. 160-161)

mais c'est là, en effet, l'exemple donné par Frei, qui suit ainsi l'ordre du troisième cours. Les notes de Constantin donnent en effet<sup>2825</sup> :

« On ne peut prendre le mot isolément. C'est ainsi que le système d'où procède le terme est une des sources de la valeur. C'est la somme des termes comparables par opposition à l'idée échangée. La valeur d'un mot ne sera jamais déterminée que par le concours des termes coexistants qui le limitent ; <ou pour mieux appuyer sur le paradoxe relevé :> ce qui est dans le mot n'est jamais déterminé que par le concours de ce qui existe autour de lui (ce qui est dans le mot, c'est la valeur) – autour de lui syntagmatiquement ou autour de lui associativement.

Il faut aborder <le mot> du dehors, en partant du système et des termes coexistants. Quelques exemples :

Le pluriel et les termes quels qu'ils soient qui marquent le pluriel. La valeur d'un pluriel allemand ou latin n'est pas la valeur d'un pluriel sanscrit. <mais> La signification, si l'on veut, est la même. En sanscrit, on a le duel. Celui qui a attribué au pluriel sanscrit la même valeur qu'au pluriel latin est dans l'erreur <parce que je ne puis appliquer pluriel sanscrit dans tous les cas où j'applique pluriel latin.>

D'où cela vient-il ? La valeur dépend de quelque chose qui est en dehors.

Si l'on prend d'autre part un simple fait de vocabulaire, un mot quelconque comme, je suppose, *mouton* – *mutton* : cela n'a pas la même valeur que l'anglais *sheep*, car si l'on parle du *mouton* qui est sur pré et pas sur la table, on dit *sheep*. C'est la présence dans la langue d'un second terme qui limite la valeur qu'on peut mettre dans *sheep*. –

*mutton* / *sheep* | *mouton* (exemple limitatif).

---

<sup>2825</sup> Voir Saussure (1967) : p. 260-263. Le passage du deuxième cours a été cité dans la note précédente.



<Donc flèche ↑ ne suffit pas. Il faut toujours tenir compte des flèches ↔>  
 Il s'agit d'un fait semblable dans cet exemple : décrépît.

D'où cela vient que l'on attache à un vieillard décrépît un sens ressemblant à un mur décrépît ? C'est le mot d'à côté qui a influé. <Ce qui se passe dans *décrépît* (un vieillard) vient de la coexistence du terme voisin *décrépi* (un mur)> Exemple contagieux.

On ne peut pas même déterminer en soi la valeur du mot soleil, à moins de considérer tous les mots voisins qui en limiteront le sens. <Il y a des langues, où je puis dire : *mettez-vous au soleil* ! Dans d'autres, pas la même signification au mot soleil (= astre). Le sens d'un terme dépend de présence ou absence d'un terme voisin> Le système conduit au terme et le terme à la valeur.

<Alors on s'apercevra que signification est déterminée par ce qui entoure. Nous en reviendrons ainsi aux chapitres que nous avons vus précédemment, mais par la vraie voie, par le système, non en partant du mot isolé> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 284-285)

puis :

« Mais le signifiant et le signifié contractent un lien en vertu des valeurs déterminées qui sont nées de la combinaison de tant et tant de signes acoustiques avec tant et tant de <coupures> qu'on peut faire dans la masse. Que faudrait-il pour <que> ce rapport <entre> le signifiant et le signifié fût <donné> en soi ? Il faudrait avant tout que l'idée soit déterminée <par avance et elle ne l'est pas. C'est pourquoi> ce rapport n'est qu'une autre expression des valeurs prises dans leur opposition. – <(dans leur système). Cela est vrai dans n'importe quel ordre de langue. Quelques exemples> Si les idées étaient prédéterminées dans l'esprit humain avant d'être valeurs de langue, une des choses qui arriverait forcément, c'est que les termes d'une langue dans une autre se correspondraient exactement.

|             |                     |
|-------------|---------------------|
| français    | allemand            |
| <i>cher</i> | <i>lieb, theuer</i> |
|             | (aussi moral)       |

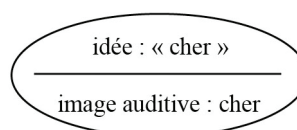
Il n'y a pas correspondance exacte.

|                       |                           |
|-----------------------|---------------------------|
| <i>juger, estimer</i> | <i>urteilen, erachten</i> |
|-----------------------|---------------------------|

<ont un ensemble de significations qui ne coïncident qu'en partie avec français : *juger, estimer*>.

Donc nous voyons que cette représentation

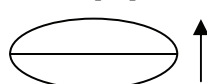
???-IMAGE I-2-#020



tout en pouvant avoir son usage n'est qu'une façon d'exprimer qu'il y a en français une <certaine> valeur cher <circonsrite dans système français> par opposition à d'autres termes>

<Ce sera une certaine combinaison d'une certaine quantité de concepts avec une certaine quantité de sons> [...]

Le schéma



↑ n'est donc pas initial dans la langue>

???

La valeur "cher" est déterminée des deux côtés.

Les contours de l'idée <elle-même>, voilà ce que nous donne la distribution des idées dans les mots d'une langue. <Une fois que nous avons les contours, ce schéma peut entrer en jeu>

Cet exemple était pris du vocabulaire, mais il s'agit de n'importe quoi.

<Autre exemple : Idée de différents temps, qui nous est toute naturelle, est très étrangère à certaines langues.> Comme dans le système sémitique (hébreu) il n'y a de distinction comme celle de futur et de passé, c'est-à-dire que ces idées <de temps> ne sont pas prédéterminées, mais n'existent qu'à l'état de valeur dans telle ou telle langue.

L'ancien germanique ne possède pas de futur. <de forme propre pour le futur> Il l'exprime par le présent. Mais c'est une manière de dire. <Donc valeur du présent ancien germanique n'est pas la même que dans futur français> De même si nous prenons dans les langues slaves, différence entre l'aspect perfectif du verbe et l'aspect imperfectif. (difficulté dans l'étude de ces langues). – <Dans langues slaves, distinction perpétuelle entre les aspects du verbe : action en dehors de question de temps ou en train de se faire. Nous avons de la difficulté avec ces distinctions parce que ces catégories nous échappent. Donc pas prédéterminé, mais valeur.> Cette valeur résultera de l'opposition de termes dans la langue.

<Donc ce que nous venons de dire> La notion de valeur était déduite de l'indétermination des concepts. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 286-287).

La proposition du *Cours de linguistique générale* : « Ce qui est dit des mots s'applique à n'importe quel terme de la langue, par exemple aux entités grammaticales » a pour source, selon Engler<sup>2826</sup>, ces deux remarques du troisième cours relatives au terme de *mot*, analysées plus haut :

« On peut admettre provisoirement que ces unités nous sont données. On peut parler des mots de la langue comme si c'étaient des tous séparés en eux-mêmes, c'est-à-dire en s'appuyant sur le fait empirique par lequel les grammairiens et ceux qui ont écrit leur langue ont su distinguer des mots. Prenons donc sans les scruter les unités que nous avons dans les mots. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 276-277)

« Partant du globe (des valeurs) pour en dégager les différentes valeurs, il est possible que nous rencontrions les mots comme série de termes <à connaître>. (Entre parenthèse. Associativement je puis appeler mot *dominus* aussi bien que *domino*, *domin*- ; syntagmatiquement, je dois prendre ou bien *dominus* ou *domini*).

Pas attacher d'importance au mot de mot. <Le mot de mot reste ici vague pour nous. Le mot terme nous suffit. Le mot mot n'a du reste pas le même sens dans les deux séries. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 281).

On peut en rapprocher, dans le deuxième passage du troisième cours : « Cet exemple était pris du vocabulaire, mais il s'agit de n'importe quoi. », proposition confirmée par Dégallier : « Cet exemple était pris au vocabulaire. Autre exemple : » (Saussure, 1967 : p. 262). Quoi qu'il en soit, le propos du *Cours de linguistique générale* est clairement général, et la réaction de Benveniste est ainsi tout à fait significative, témoignant – outre de la prégnance de la partition traditionnelle de la langue, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous – de ce que la « conception différentialiste » se présente d'abord pour lui comme un type d'appréhension de l'objet, au lieu d'une proposition définitoire de la langue, type d'appréhension qu'il devra dès lors se contenter d'élaborer en termes de linguistique générale, de manière nécessairement empirique et artificielle. La remarque de Benveniste – le fait est notable – conduit les participants de la conférence à redéfinir le terme de signifié. On lit tout d'abord :

---

<sup>2826</sup> Voir Saussure (1967) : p. 262, 251 et 257.

« M. HJELMSLEV – Signification correspondrait parfaitement à l'idée de M. Frei.

M. BENVENISTE – Ceci, pour faire ressortir que la définition en question déborde largement la signification du mot. » (B.Ac. : p. 3)

où l'on retrouve la substitution initiale de la « signification » au « signifié », dont on aura noté, par ailleurs, dans l'intervention précédente de Benveniste, la définition commune : « Nous ne nous référons pas à une signification, à un signifié, au sens où on l'entend au point de vue sémantique, mais à la signification de ce que l'on entend par catégorie grammaticale. » Benveniste revient ensuite sur le terme « idée » :

« D'autre part, il y a cette terminologie, pour nous assez discutable, exprimant des idées voisines. » (B.Ac. : p. 3)

remarque qui donnera lieu à un changement de terminologie :

« M. HJELMSLEV – Je proposerai, si vous le permettez, de formuler la première thèse de la façon suivante : “dans l'intérieur d'une même langue, toutes les formes du signifié se limitent réciproquement”, en supprimant les idées, parce que l'idée implique tout autre chose.

M. BENVENISTE – Justement, c'est ce que j'ai fait remarquer : nous ne devons pas nous attacher à maintenir cette terminologie fuyante et aujourd'hui dénoncée comme étrangère à la réalité linguistique. » (B.Ac. : p. 7).

Les participants de la conférence redéfinissent ainsi la signification comme signifié, redéfinition corrélatrice d'une appréhension systématique ou différentialiste de la signification, dès lors tout à la fois distincte de l'idée – externe à la réalité linguistique – et applicable à l'ensemble de la langue, sans préjudice du type de mot dont il s'agit<sup>2827</sup>. C'est là tout à la fois

---

<sup>2827</sup> Voir ainsi, dans la suite des discussions, la discussion de la question suivante : « Il s'agit donc de savoir si la notion de signification a encore un sens quand il s'agit de mots qui sont, comme on vient de le dire, afférents à des rapports, à des relations ? » (B.Ac. : p. 65), que Benveniste tranche ainsi : « Vous [Sommerfelt] admettez donc le principe qu'il n'y a pas de définition possible [des prépositions véritables ; voir l'intervention de Sommerfelt : « Si nous prenons les prépositions qui sont en même temps adverbes, – dans notre Dictionnaire nous nous sommes trouvés devant ce problème – il en est qu'il est facile de situer dans la phrase ; tandis que pour la préposition véritable, il faut en décrire les fonctions. » (B.Ac. : p. 65)] ? Je suis, quant à moi, de l'avis opposé : il y en a toujours, et pour tout – cela ne veut pas dire que ce soit toujours possible, et que les solutions soient évidentes ; mais il faut partir de cette hypothèse de travail qui doit se vérifier dans tous les cas et dans tous les systèmes linguistiques : c'est que les notions qui impliquent des rapports ont également et exactement toutes les particularités qui caractérisent les autres types de mots. » (B.Ac. : p. 65-66), puis cette affirmation de Benveniste : « Mais ce que je voudrais ajouter – après avoir donné raison à M. Firth – c'est que cette analyse de la distribution ne pourra jamais, à elle seule et par elle-même, fournir la définition, s'il y en a une, du signifié... Ce sont deux plans différents et donc je crois qu'il importe de supposer – puisque nous avons toujours besoin d'hypothèses de travail pour aller jusqu'au bout d'un raisonnement ou pour aller jusqu'au bout d'une recherche – que les formes qui font partie de la série appelée traditionnellement prépositions, ou adverbes, etc.. ne sont pas en dehors du système des signifiés tels que nous en avons défini successivement plusieurs parties, et qu'il n'est pas en tout cas exclu ni à exclure, par principe, qu'ils sont susceptibles des mêmes définitions et des mêmes divisions partielles ou complètes que n'importe quelle autre partie d'un type de signifié. » (B.Ac. : p. 66), enfin l'examen successif des différents types de mots : « Donc, considérons les sémantistes vis-à-vis des différentes espèces de mots : nous avons envisagé des espèces de mots et des espèces de vocabulaire ; nous avons examiné séparément le cas de formes grammaticales spéciales, le cas des mots que nous avons appelés opérateurs, des mots vides, et des formes ou des mots particuliers tels que le verbe être, ou bien le numéral un, la négation, etc. Voilà pour les espèces de mots – je crois que l'essentiel y est. Je ne vois pas a priori quel type de mots nous

une démarche inverse de celle de Saussure – une démarche d’extension au lieu de la démarche saussurienne d’illustration d’un principe général – et une démarche qui constitue le pendant analytique de celle-ci : au lieu de l’étimologie de la signification, la constitution de l’objet en objet d’analyse. Aussi Benveniste peut-il reprocher à Saussure de faire une concession à la positivité :

« M. HJELMSLEV – [...] qu’est-ce que cela veut dire exactement qu’une différence, un signifié et un signifiant : et il n’y a rien de positif ?

M. FREI – Rien de substantiel : vous avez une série de citations de Saussure sur ce point.

M. HJELMSLEV – Ne serait-il pas possible d’extraire une ligne générale ? Cela est très important. Le terme – positif – se rapporte-t-il ou non à la substance ?

M. FREI – Oui, je pense, les idées ne sont pas des choses : il n’y a rien de défini, pas même dans les idées.

M. BENVENISTE – Cela est fort important. J’ai l’impression qu’il s’agit ici d’une espèce de mutation dans la conception même des faits linguistiques. Il y a quelque chose qui nous est devenu familier, introduit largement par cette terminologie, mais dont il importe de souligner le sens dans le mouvement même des idées. C’est justement cet abandon de la notion de positif qui est capital – c’est-à-dire le renoncement, l’abandon de la notion de substance.

La notion de positif a quelque chose qui a une consistance par soi-même...

M. FREI – Sauf lorsqu’il s’agit d’opposition, la réunion forme quelque chose de positif.

M. BENVENISTE – Quand il dit : “Ce sont les seuls faits qui existent dans une langue<sup>2828</sup>”, on réintroduit par là une positivité dans la langue. Les signes existent dans la

---

aurait complètement échappé. » (B.Ac. : p. 145), et des différents domaines de la langue : « En effet, la première question que nous avons à considérer est précisément comment poser le sens lexical des mots. Ici, à la différence des autres séances, dans celle-ci nous considérons des espèces lexicales, c’est-à-dire des éléments déjà partagés qui ont leurs limites naturelles, qui ne doivent pas être dissociés d’une chaîne, et à l’exclusion de définitions proprement grammaticales.

Un lexicographe – puisque c’est dans cette situation que nous nous mettons – n’a jamais je crois, à poser le sens d’une forme grammaticale, d’un temps, d’un mode, comme tel. Je ne crois pas qu’il y ait de circonstances où un lexicographe ait à envisager cette valeur, sauf peut-être pour indiquer certaines formes verbales spécialisées, par exemple en français où on dit : je ne sache pas – emploi autonome du subjonctif et non pas je ne sais pas que. Je ne sache pas qu’il y ait un tel mot – Un tel mot n’existe pas, que je sache, à ma connaissance. » (B.Ac. : p. 125), « Il y a par ailleurs un certain nombre de mots qui ne sont pas proprement grammaticaux, mais, pour ainsi dire, syntaxiques : les conjonctions et, and, qui reçoivent même dans l’analyse sémantique d’ensembles grammaticaux un statut particulier ; on peut les définir : conjonctifs, avec une qualification spéciale, mais ce n’est pas uniquement à ce point de vue que le lexicographe les considère.

Nous sommes donc d’accord pour considérer que ces cas particuliers qui peuvent varier suivant la structure de la langue considérée, c’est en fonction de la définition lexicale des mots que nous les considérons aujourd’hui. » (B.Ac. : p. 125-126), « M. BENVENISTE – Il faut en effet prévoir une dénomination spéciale pour ce groupe d’emploi constitué par le verbe + une préposition.

– Intervention de M. FIRTH (en anglais) –

M. BENVENISTE – Seulement, il ne faut pas se dissimuler que cela supposera d’abord un traitement du problème grammatical ; mais si la question peut être résolue sur le plan grammatical, si l’on peut définir ce type, il n’y a pas de difficulté à la transporter dans le lexique, puisque le lexique ou le dictionnaire nous offre et série paradigmatiquement ces mêmes types de termes. » (B.Ac. : p. 150).

<sup>2828</sup> La formule exacte est : « Bien que le signifié et le signifiant soient, chacun pris à part, purement différentiels et négatifs, leur combinaison est un fait positif ; c’est même la seule espèce de faits que comporte la langue puisque le propre de l’institution linguistique est justement de maintenir le parallélisme entre ces deux ordres de différences. » (Saussure, 1972 : p. 166-167).

langue et ce ne sont pas des substances, parce que la langue est – c’est encore un des points essentiels de la doctrine saussurienne – essentiellement immatérielle : il n’y a là aucune espèce de substance. Cette notion de fait qu’il introduit ici – que les signes sont des faits dans la langue – est une espèce de concession à la positivité. La seule réalité dont nous ayons à nous occuper, c’est l’existence des signes ; dès que nous considérons la réalité de ces signes, nous nous apercevons qu’ils consistent uniquement en différences ou en oppositions. » (B.Ac. : p. 10).

A la dialectique de la positivité et de la négativité, de la signification et de son étimologie, Benveniste substitue en effet une appréhension structurale de la réalité, qui peut dès lors être constituée sans reste. C’est à une telle appréhension structurale que renvoie donc en réalité la notion benvenistienne de mode de signification, élaboration en termes de linguistique générale d’un structuralisme premier, sur fond de donné du rapport son/sens. Le caractère structural de la notion benvenistienne de mode de signification apparaît de manière très nette dans « La forme et le sens dans le langage » (1966). Certains des passages cités ci-dessus, dont l’un était extrait de ce texte, faisaient valoir une équivalence entre « avoir un sens » et « être élément d’un système », d’une manière en apparence relativement saussurienne. Le déploiement de l’argument révèle cependant une absence d’articulation des deux axes de la valeur :

« Considérons à présent le signifié. Le signe se définit, disions-nous, comme l’unité sémiotique ; il est reçu comme pourvu de signification dans la communauté de ceux qui ont l’usage d’une même langue, et la totalité de ces signes forme la totalité de la langue.

En sémiologie, ce que le signe signifie n’a pas à être défini. Pour qu’un signe existe, il faut et il suffit qu’il soit reçu et qu’il se relie d’une manière ou d’une autre à d’autres signes. L’entité considérée signifie-t-elle ? La réponse est oui, ou non. Si c’est oui, tout est dit, on l’enregistre ; si c’est non, on la rejette, et tout est dit aussi. “Chapeau” existe-t-il ? – Oui. – “Chameau” ? – Oui. – “Chareau” ? – Non.

Il n’est donc plus question de définir le sens, en tant que celui-ci relève de l’ordre sémiotique. Au plan du signifié, le critère est : cela signifie-t-il ou non ? Signifier, c’est avoir un sens, sans plus. Et ce oui ou non ne peut être prononcé que par ceux qui manient la langue, ceux pour qui cette langue est *la langue* tout court. Nous élevons donc la notion d’usage et de compréhension de la langue à la hauteur d’un principe de discrimination, d’un critère. C’est dans l’usage de la langue qu’un signe a existence ; ce qui n’entre pas dans l’usage de la langue n’est pas un signe, et à la lettre n’existe pas. Il n’y a pas d’état intermédiaire ; on est dans la langue ou hors de la langue, “tertium non datur”. Et qu’on n’objecte pas les archaïsmes qui subsistent dans l’usage, quoiqu’ils ne soient plus définissables ou opposables aujourd’hui. Il suffit que le mot français “rez” soit constamment lié à “de chaussée” (“rez-de-chaussée”) ou “fur” à l’expression “à mesure” (“au fur et à mesure”), pour qu’ils soient identifiés, étant donné qu’ils ne se maintiennent que dans des groupes constants, prévisibles, et qu’ils font partie intégrante de signes uniques.

Énonçons donc ce principe : tout ce qui relève du sémiotique a pour critère nécessaire et suffisant qu’on puisse l’identifier au sein et dans l’usage de la langue. Chaque signe entre dans un réseau de relations et d’oppositions avec d’autres signes qui le définissent, qui le délimitent à l’intérieur de la langue. Qui dit “sémiotique”, dit “intra-linguistique”. Chaque signe a en propre ce qui le distingue d’autres signes. Être distinctif, être significatif, c’est la même chose. » (B.FSL : p. 222-223).

Nous reviendrons *infra* sur ce développement, où « sémiotique » doit être entendu dans le cadre de la distinction benvenistienne entre sémiotique et sémantique. Il faut seulement noter,

pour ce qui concerne notre présent propos, que la relation entre reconnaissance d'un signe et systématisme y apparaît comme une relation d'addition : « Pour qu'un signe existe, il faut et il suffit qu'il soit reçu et qu'il se relie d'une manière ou d'une autre à d'autres signes. » Les troisième et quatrième paragraphes invoquent de même successivement le critère du sens : « Au plan du signifié, le critère est : cela signifie-t-il ou non ? Signifier, c'est avoir un sens, sans plus. » et l'appartenance à un système : « Chaque signe entre dans un réseau de relations et d'oppositions avec d'autres signes qui le définissent, qui le délimitent à l'intérieur de la langue. », deux dimensions entre lesquelles le passage est opéré par la notion d'intralinguistique. Benveniste affirmait en effet en deuxième lieu que « [c]'est dans l'usage de la langue qu'un signe a existence », énonçant pour conclure ce « principe » : « tout ce qui relève du sémiotique a pour critère nécessaire et suffisant qu'on puisse l'identifier au sein et dans l'usage de la langue », principe repris d'une part en termes d'appartenance à un réseau de relations et d'oppositions et d'autre part en termes de significativité, elle-même donnée comme corrélatrice de la positivité de la définition relationnelle : « Qui dit “sémiotique”, dit “intra-linguistique”. Chaque signe a en propre ce qui le distingue d'autres signes. Être distinctif, être significatif, c'est la même chose. » Le terme de « système » joue un rôle analogue dans « Structuralisme et linguistique », où il apparaît significativement comme une entité et un contenant, un lieu de valeurs :

« La culture est aussi un système distinguant ce qui a un sens, et ce qui n'en a pas. Les différences entre les cultures se ramènent à cela. Je prends un exemple qui n'est pas linguistique : pour nous la couleur blanche est une couleur de lumière, de gaieté, de jeunesse. En Chine, c'est la couleur du deuil. Voilà un exemple d'interprétation de sens au sein de la culture ; une articulation entre une certaine couleur et un certain comportement et, finalement, une valeur inhérente à la vie sociale. Tout cela s'intègre dans un réseau de différences : le blanc, le noir ne valent pas dans la culture occidentale comme dans la culture extrême-orientale. Tout ce qui est du domaine de la culture relève au fond de valeurs, de systèmes de valeurs. D'articulation entre les valeurs. » (B.SL : p. 22).

Il est en effet question, dans ce passage d'« un système distinguant ce qui a un sens, et ce qui n'en a pas » (entité), puis d'« une valeur inhérente à la vie sociale », « interprétation de sens » et « articulation » entre un signifiant et un signifié qui est « intégr[ée] dans un réseau de différences » (contenant), deux représentations corrélatrices d'une proposition additive analogue à celle de « La forme et le sens dans le langage » : « Tout ce qui est du domaine de la culture relève au fond de valeurs, de systèmes de valeurs. D'articulation entre les valeurs<sup>2829</sup>. » La représentation en termes de contenant apparaît à nouveau dans « Sémiologie

---

<sup>2829</sup> Voir par exemple, pour une formulation semblable dans le cadre d'une analyse de langue, dans les *Études sur la langue ossète* (1959) : « Comment se sont opérés ces changements lexicaux qui donnent à l'ossète une physionomie particulière entre toutes les langues iraniennes ? Il y a eu quantité d'actions individuelles, les unes tenant aux conditions sociales et aux relations économiques comme l'emprunt de *læg* “homme” (caucasien oriental, lak. \**lāg* “homme”) ou de *baex* “cheval” (inguš *baqh* “poulain”), les autres aux relations internes entre les éléments du vocabulaire. » (B.ELO : p. 117-118).

de la langue<sup>2830</sup> » (1969), où il est question d'unités prenant une valeur dans le cadre d'un paradigme :

« On voit donc en quoi le système musical admet et en quoi il n'admet pas d'être considéré comme sémiotique. Il est organisé à partir d'un ensemble constitué par la gamme, qui est elle-même formée de notes. Les notes n'ont de valeur différentielle qu'à l'intérieur de la gamme, et la gamme est elle-même un ensemble récurrent à plusieurs hauteurs, spécifié par le ton qu'indique la clef.

L'unité de base sera donc la note, unité distinctive et oppositive du son, mais elle ne prend cette valeur que dans la gamme, qui fixe le paradigme des notes. Cette unité est-elle sémiotique ? On peut décider qu'elle l'est dans son ordre propre, puisqu'elle y détermine des oppositions. » (B.Sé. : p. 55).

La dernière phrase de ce passage témoigne à nouveau du postulat d'un rapport intrinsèque liant « sémiotique » et « opposition ». On lit de même quelques pages plus loin :

« L'artiste crée ainsi sa propre sémiotique : il institue ses oppositions en traits qu'il rend lui-même signifiants dans leur ordre. » (B.Sé. : p. 58).

Mais l'on retrouve ensuite une proposition additive :

« L'art n'est jamais ici qu'une œuvre d'art particulière, où l'artiste instaure librement des oppositions et des valeurs dont il joue en toute souveraineté » (B.Sé. : p. 59)

puis surtout un développement analogue à celui de « La forme et le sens dans le langage » :

« Le sémiotique désigne le mode de signifiante qui est propre au SIGNE linguistique et qui le constitue comme unité. On peut, pour les besoins de l'analyse, considérer séparément les deux faces du signe, mais sous le rapport de la signifiante, unité il est, unité il reste. La seule question qu'un signe suscite pour être reconnu est celle de son existence, et celle-ci se décide par oui ou non : *arbre* - *chanson* - *laver* - *nerf* - *jaune* - *sur*, et non *\*arbre* - *\*vanson* - *\*laner* - *\*derf* - *\*saune* - *\*tur*. Au-delà, on le compare pour le délimiter soit à des signifiants : *sabre* : *sobre*, ou *sabre* : *sable*, ou *sabre* : *labre*, soit à des signifiés voisins : *sabre* : *fusil*, ou *sabre* : *épée*. Toute l'étude sémiotique, au sens strict, consistera à identifier les unités, à en décrire les marques distinctives et à découvrir des critères de plus en plus fins de la distinctivité. Par là chaque signe sera appelé à affirmer toujours plus clairement sa propre signifiante au sein d'une constellation ou

---

<sup>2830</sup> Voir encore par ailleurs, dans « Structuralisme et linguistique » (1968), bien qu'il s'agisse apparemment (voir ci-dessous puis *infra*) des seules relations syntagmatiques : « Il s'est agi avant tout de montrer dans les éléments matériels de la langue et, dans une certaine mesure, au-dessus, dans les éléments signifiants, deux choses, les deux données fondamentales en toute considération structurale de la langue. D'abord, les pièces du jeu et ensuite les relations entre ces pièces. Mais il n'est pas facile du tout, même pour commencer, d'identifier les pièces du jeu. [...] »

La deuxième considération essentielle pour l'analyse structurale, c'est précisément de voir quelle est la relation entre ces éléments constitutifs. Ces relations peuvent être extrêmement variées, mais elles se laissent toujours ramener à un certain nombre de conditions de base. Par exemple il n'est pas possible que tel ou tel son coexistent. Il n'est pas possible que tel ou tel son ne soient pas syllabiques. Il y a des langues comme le serbo-croate où *r* à lui seul comme dans *krk* forme une syllabe. En français ce n'est pas possible, il faut qu'il y ait une voyelle. Voilà des lois de structure, et chaque langue en a une multitude. On n'a jamais fini de les découvrir. C'est tout un appareillage extrêmement complexe, qu'on dégage de la langue étudiée comme un objet, exactement comme le physicien analyse la structure de l'atome. Tels sont en gros, très sommairement, les principes de la considération structurale. » (B.SL : p. 16-18).

parmi l'ensemble des signes. Pris en lui-même, le signe est pure identité à soi, pure altérité à tout autre, base signifiante de la langue, matériau nécessaire de l'énonciation. Il existe quand il est reconnu comme signifiant par l'ensemble de la communauté linguistique, et il évoque pour chacun, en gros, les mêmes associations et les mêmes oppositions. Tel est le domaine et le critère du sémiotique. » (B.Sé. : p. 64).

Benveniste affirme ici tout à la fois l'unité du signe linguistique « sous le rapport de la signifiante » et la possibilité de « considérer séparément les deux faces du signe » « pour les besoins de l'analyse ». La suite du développement témoigne de ce qu'il ne s'agit pas là d'une simple concession à l'analyse : à la question de l'existence du signe s'ajoute celle de sa délimitation, qui n'introduit la dimension de la systématisme qu'en la liant à cette considération séparée des deux faces du signe, et l'on retrouve ensuite la notion benvenistienne de distinctivité, qui, de même, n'implique la différentialité que sous la forme particulière de la définition relationnelle, corrélative d'une notion positiviste d'identité : « Pris en lui-même, le signe est pure identité à soi, pure altérité à tout autre<sup>2831</sup> ». On lisait de même dans « [Signe et système dans la langue] » (1959) :

« On ne peut donner d'autre définition du signe linguistique que celle de l'unité signifiant + signifié. Mais ces unités ne se définissent que comme distinctives et oppositives ; elles relèvent exclusivement du plan de la langue comme système articulé. C'est dans chaque langue qu'on doit les dégager, les caractériser, les hiérarchiser. » (B.Sig. : p. 92)

où la définition du signifiant et du signifié comme « distinctifs et oppositifs » était envisagée en lien avec la tâche de « les dégager, les caractériser, les hiérarchiser ». Le passage de « Sémiologie de la langue » peut ainsi s'achever, après une autre proposition où le système apparaît comme un contenant<sup>2832</sup> – « Par là chaque signe sera appelé à affirmer toujours plus clairement sa propre signifiante au sein d'une constellation ou parmi l'ensemble des signes. » –, sur une proposition additive : « Il existe quand il est reconnu comme signifiant par l'ensemble de la communauté linguistique, et il évoque pour chacun, en gros, les mêmes associations et les mêmes oppositions. » On lisait déjà, de manière tout à fait explicite, dans « Les niveaux de l'analyse linguistique » (1962) :

« Il y a d'un côté la langue, ensemble de signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses, étagés en classes, combinés en structures et en systèmes » (B.Niv. : p. 130).

---

<sup>2831</sup> On avait dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968) une opposition analogue – et dotée d'enjeux analogues – entre identité et différence : « Toutes les fois que vous avez ces possibilités, vous construisez une structure. La société est une structure : nous y trouvons des éléments dans un certain agencement ; nous avons des hommes et des femmes de différents âges, dans différentes situations, dans différentes classes ; par conséquent, nous avons déjà là les identités et les différences qui permettent de constituer un jeu, et la première caractéristique d'un jeu c'est que les pièces en soient en nombre limité ; ensuite, il faut que chaque élément soit autre chose que l'autre : que prêtre soit autre chose qu'ouvrier et ouvrier autre chose que soldat et ainsi de suite. On peut essayer de constituer une espèce de combinatoire avec ces éléments. Voilà comment le problème se pose théoriquement. » (B.His. : p. 33).

<sup>2832</sup> Nous avons déjà cité plus haut ce passage de « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » (1966) : « Il serait utile de faire une étude systématique de ces phénomènes, qui manifestent la vie changeante des signes au sein des systèmes linguistiques, et les déplacements de leurs relations dans la diachronie. » (B.Lex. : p. 271). Nous y signalions alors la représentation du système comme un contenant, mais la disjonction des deux axes de la valeur y apparaît de manière d'autant plus nette que l'on y trouve par ailleurs une proposition additive.



La notion benvenistienne de mode de signification manifeste ainsi la même disjonction des deux axes de la valeur que l'on trouve chez Hjelmslev, Jakobson et Martinet. Y répond, comme nous l'avons vu en ouverture de cette analyse, la problématique de l'expression et la redéfinition du système en structure. Cette inscription de la problématique structurale dans une problématique de l'expression, dans la mesure où la première se veut une prise en compte du concept saussurien de valeur, apparaît comme spécifiquement benvenistienne. Or, c'est précisément cette problématique de l'expression, corollaire en même temps que forme particulière du donné du rapport son/sens, qui empêche la linguistique benvenistienne d'être une linguistique saussurienne, malgré cette singulière proximité avec le propos saussurien dont la notion de mode de signification donne parfois l'impression. La notion de différentialité est présente dès 1937, dans « Structure générale des faits linguistiques - Aperçu historique », où Benveniste affirme :

« F. de SAUSSURE a mis aussi en lumière une distinction profonde entre la langue indépendante de l'individu, somme de notions intérieures et de virtualités, et la parole individuelle par où se manifeste la langue. Il a reconnu également que le signe linguistique, truchement de la parole, a pour caractère essentiel d'être arbitraire et purement différentiel, c'est-à-dire d'unir, non une chose à un nom, mais une image acoustique à un concept. C'est donc la langue qu'il a proposée comme son objet propre à la linguistique. » (B.Ap. : p. 1.32-2).

Le contexte est significatif, dans la mesure où l'affirmation du caractère différentiel du signe s'inscrit dans le rappel de la distinction langue/parole, dont il apparaît déjà que Benveniste fait une lecture structuraliste, c'est-à-dire analytique. Benveniste peut opposer, dans ce cadre, la linguisticité d'un signe arbitraire et « purement différentiel », unissant des « notions intérieures », image acoustique et concept, à la conception traditionnelle de la langue comme une nomenclature, unissant « une chose à un nom<sup>2833</sup> ». Le fait notable est que la notion de nomenclature est loin d'être absente des textes de Benveniste. On lit en particulier dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) :

« A travers les vicissitudes de \*nepot- et de \*sunu- nous discernons les difficultés que les sociétés ont éprouvées pour passer d'un système à l'autre, pour normaliser le système de la parenté agnatique devenu constant et seul reconnu en droit, et pour adapter ou remplacer des termes hérités de structures antérieures. C'est entre des parentés archaïques et des relations nouvelles que joue leur signification, et il n'est pas toujours facile de déceler la manière dont ces nomenclatures se sont organisées ou transformées dans chacune des langues. » (B.VIEI : p. 237).

Les systèmes sémantiques se voient ici désignés comme des nomenclatures<sup>2834</sup>. Benveniste emploie également volontiers le terme de *désignation*. On lit par exemple<sup>2835</sup>, à nouveau dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* :

---

<sup>2833</sup> La référence au *Cours de linguistique générale* est presque littérale : « Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. » (Saussure, 1972 : p. 98).

<sup>2834</sup> Le terme de *nomenclature* est relativement récurrent dans ce texte. Voir notamment, par la suite : « Conformité morphologique, disparité de sens, les deux traits doivent se tenir ; ils seront à expliquer ensemble. On en trouve la raison dans la structure générale de cette nomenclature. » (B.VIEI : p. 264), « Plus encore que n'importe quel autre ensemble lexical, les termes de parenté nous obligent à maintenir et à combiner les deux

démarches d'une même exigence de méthode, la considération structurale de l'ensemble de la nomenclature, la considération des niveaux de chaque langue et de chaque société. » (B.VIE1 : p. 266), « Mais dans cette nomenclature nouvelle, “neveu” et “petit-fils” constituent deux parentés distinctes » (B.VIE1 : p. 269), « C'est l'élimination des noms anciens du “grand-père” et du “petit-fils” d'une part, du “frère” et de la “sœur” de l'autre, qui a entraîné ces réfections dans la nomenclature grecque. » (B.VIE1 : p. 269), « Au plan propre de la nomenclature, il faut distinguer deux séries de désignations : l'une classificatoire, l'autre descriptive. » (B.VIE1 : p. 275), « Dans une même nomenclature se superposent l'héritage indo-européen et les innovations grecques, témoignage d'une transformation qui aboutit à des termes de type descriptif. »

Toutefois, il faudrait se garder d'établir des corrélations trop précises entre les changements survenus dans la société et ceux qui apparaissent dans la nomenclature ou inversement entre la stabilité du vocabulaire et celle de la société. » (B.VIE1 : p. 275).

<sup>2835</sup> Voir notamment, en outre : B.VIE1 : p. 275, cité dans la note précédente, « [...] il [le grec] manifeste le passage d'un type de désignation à l'autre, par la coexistence de deux mots différents pour le “frère”, *phratēr* et *adelphós*. » (B.VIE1 : p. 275), « la persistance du modèle primitif organisant une nouvelle série de désignations » (B.VIE1 : p. 311), « Nous avons là un modèle assez fréquent des relations à étudier : à une extrémité de la chaîne (ici à Rome), le terme se rapporte à des institutions, tandis qu'ailleurs, il fait partie d'autres articulations et désigne des réalités différentes. » (B.VIE1 : p. 323), « [...] même à l'intérieur de l'italique, la notion est désignée par un radical différent. » (B.VIE2 : p. 123). Le terme figure également dans d'autres textes, en particulier dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « Il est d'autant plus utile de souligner que ces noms sont pris dans leur exacte valeur et désignent des titulaires de fonctions » (B.NANA : p. 44), « C'est le propre des mots en -τήρ, qui désignent l'agent d'une fonction, de se spécialiser, par une évolution inéluctable, dans la dénomination des instruments, qui n'existent que pour leur fonction. » (B.NANA : p. 56), « [...] l'un et l'autre [termes] désignent des représentations collectives. » (B.NANA : p. 79), « C'est la même fonction sous deux aspects : \*-ter- désigne l'agent comme voué à son activité, et \*-tu- l'activité comme manifestation de l'agent » (B.NANA : p. 112), dans « Euphémismes anciens et modernes » (1949) : « Tout dépend de la nature de la notion que l'on veut rendre présente à l'esprit tout en évitant de la désigner. Si la notion est de celles que la norme morale et sociale réprouve, l'euphémisme ne dure pas ; contaminé à son tour, il devra être renouvelé. Il faut quelque réflexion pour discerner d'anciennes désignations “honnêtes” dans lat. *meretrix* (cf. *mereor*), gr. πόρνη (cf. πέρνῃμι), got. *hors*, “πόρνος, μοιχός” (cf. lat. *carus*). » (B.Eu. : p. 310), dans « De la subjectivité dans le langage » (1958) : « Or ces pronoms se distinguent de toutes les désignations que la langue articule, en ceci : *ils* ne renvoient ni à un concept ni à un individu. » (B.Subj. : p. 261), « [...] je se réfère à l'acte de discours individuel où il est prononcé, et il en désigne le locuteur. » (B.Subj. : p. 261-262), dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962) : « – distinction des lexèmes permettant de dresser l'inventaire des notions désignées » (B.Dév. : p. 23), dans « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » (1966) : « [...] le latin n'avait pas d'autre manière de désigner le “menuisier” » (B.Lex. : p. 268), « La valeur technique commence d'apparaître avec *menuier* “aminci, mince”, qui désigne, avec un nom de personne, celui “qui exerce un menu métier” (*marchans menuyers*), et surtout *menuiserie* “menus ouvrages”, produits par des artisans en divers métiers. » (B.Lex. : p. 269), « Comme nom d'artisan, *menuisier* est étranger au verbe *menuiser* “réduire en menues parcelles” qui n'a jamais désigné un travail d'ouvrier. » (B.Lex. : p. 270), dans « Formes nouvelles de la composition nominale » (1966) : « Il consiste en un groupe entier de lexèmes, reliés par divers procédés, et formant une désignation constante et spécifique. » (B.Nou. : p. 172), « C'est toujours et seulement la nature du désigné qui permet de décider si la désignation syntagmatique est ou n'est pas une synapsie : *valet de chambre* en est une, mais non *coin de chambre*. » (B.Nou. : p. 173), « Plus le désigné est spécifique, plus il devient nécessaire de caractériser la désignation par un trait différentiel, et ce trait peut être lui-même fort complexe. » (B.Nou. : p. 173), « Tous les vocabulaires techniques y font appel, et d'autant plus aisément qu'elle seule permet la spécification détaillée du désigné » (B.Nou. : p. 174), « Le critère de ces désignations, en tant que synaptiques, est toujours dans la relation avec l'objet : est-il désigné complètement et uniquement par cette appellation complexe, alors celle-ci est une synapsie. » (B.Nou. : p. 174), « Et c'est uniquement par le critère de la désignation qu'on décidera si *faux tamanou de forêt à petites feuilles* doit ou non être considéré comme une synapsie » (B.Nou. : p. 175), « Quand le déterminé désigne un engin, le déterminant précédé de *à* indique l'agent moteur » (B.Nou. : p. 175), « On remarquera aussi que seule la nature du désigné fait distinguer entre les deux emplois de *à*, non le sens des lexèmes conjoints » (B.Nou. : p. 176) – comme chez Martinet le syntème, la synapsie benvenistienne a pour critère de reconnaissance la nature du désigné –, dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) : « [...] il désigne un seul objet naturel, non deux. Mais il le désigne par deux signes conjoints, l'un et l'autre nominaux. » (B.Fon. : p. 147), « L'être désigné comme “oiseau-mouche” est donc en apparence membre de deux classes distinctes » (B.Fon. : p. 147), « Le rôle de ces composés est de

coupler dans une désignation spécifique une classification de réalité et une classification de semblance. C'est la preuve que la relation est posée entre les choses, non entre les signes. » (B.Fon. : p. 148), « On conclura que ce composé et la construction libre qui le soutient ont fonction de figurer un rapport de similitude intuitivement perçu entre un objet désigné et un autre de classe distincte » (B.Fon. : p. 148-149), « Ainsi se constitue dans la nomenclature une nouvelle classe, dont la désignation, associant deux signes déjà connus en une unité spécifique, fait l'économie d'un signe unique qui serait supplémentaire, ou permet de le suppléer ("oiseau-mouche" à côté de "colibri"), ou encore, quand il existe, de le différencier de nouveau » (B.Fon. : p. 149), « Ce noyau initial s'accroît de désignations relevant d'autres catégories sémantiques, mais contractant *par leur emploi* la même relation logique à leurs termes complémentaires. » (B.Fon. : p. 151), « *φερέοικος* sert de *kenning* chez les poètes pour désigner plusieurs animaux porte-coquilles » (B.Fon. : p. 153, note 1), « [...] ils ne désignent pas un être ou un objet comme porteur d'une fonction – cette fonction pourrait être sienne sans être jamais réalisée en acte –, mais comme accomplissant effectivement ou ayant accompli l'acte dénommé, et par suite comme particuliers et définis. » (Fon. : p. 154), dans « Structure de la langue et structure de la société » (1968) : « De même, ce qui change dans la langue, ce que les hommes peuvent changer, ce sont les désignations, qui se multiplient, qui se remplacent et qui sont toujours conscientes, mais jamais le système fondamental de la langue. C'est que si la diversification constante, croissante des activités sociales, des besoins, des notions exige des désignations toujours nouvelles, il faut qu'en retour il y ait une force unifiante qui fasse équilibre. » (B.So. : p. 94), « C'est cette partie de la langue qui a été le plus souvent étudiée. Elle consiste en effet, surtout mais non pas exclusivement, en désignations, en faits de vocabulaire. » (B.So. : p. 98), « Comme c'est l'aspect le mieux exploré de la relation de la langue à la société, de la langue comme ensemble et comme système de désignations, par conséquent constante, constamment renouvelée, élargie, nous n'y insisterons pas longuement. » (B.So. : p. 98), « L'état de la société à une époque donnée n'apparaît pas toujours reflété dans les désignations dont elle fait usage, car les désignations peuvent souvent subsister alors que les référents, les réalités désignées ont changé. » (B.So. : p. 98), dans « Mécanismes de transposition » (1969) : « Cela tient à la nature sociale, et non professionnelle, de cette désignation "*les travailleurs*". » (B.Méc. : p. 114-115), dans « Diffusion d'un terme de culture : latin *orarium* » (1969) : « C'est à partir de ce récit que *sudarium*, qui désignait en général et ici aussi un linge à essuyer la sueur, a pris, du fait qu'il était mentionné dans les apprêts funéraires lors de la Résurrection, le sens spécifique de "linge enveloppant la tête *des morts*", d'où est sorti fr. *suaire*. » (B.Di. : p. 242), « Le mot apparaît seulement au IV<sup>e</sup> siècle, dans l'Histoire Auguste, où il désigne les linges que les spectateurs agitaient au théâtre pour manifester leur contentement » (B.Di. : p. 243), dans « Deux modèles linguistiques de la cité » (1970) : « La construction avec le possessif dévoile en fait le vrai sens de *civis*, qui est un terme de valeur réciproque et non une désignation objective » (B.Ci. : p. 274), et dans « Pour une sémantique de la préposition allemande *vor* » (1972) : « [...] le substantif auquel *vor* s'applique désigne toujours une émotion vive » (B.All. : p. 139). On notera par ailleurs le terme de *dénomination* : par exemple dans « Euphémismes anciens et modernes » (1949) – où l'on trouve également le terme *appellation* : « Le latin a donc transposé en appellation du "bourreau" le nom grec du "boucher", ce qui est malgré tout une sorte d'euphémisme, en réservant à "boucher" le mot *macellarius*, dérivé de *macellum* qui d'ailleurs vient lui aussi du grec. » (B.Eu. : p. 314) : « Dans tous ces exemples, il s'agit d'une notion fixe dont la valeur religieuse a un signe constant. On y affecte une dénomination stable, qui relève toujours elle aussi du vocabulaire sacré. Le procédé consiste à doter d'un nom faste une notion néfaste. » (B.Eu. : p. 312), dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* : « Nous avons constaté une relation profonde entre ces formes institutionnelles, et la récurrence des mêmes notions sous les dénominations parfois renouvelées. » (B.VIEI : p. 101), « Voilà donc un fait important : la dénomination nouvelle du "petit-fils" en grec. » (B.VIEI : p. 268) et dans « Genèse du terme "scientifique" » (1969) : « On dirait que la notion dénommée *scientia* est restée inerte de longs âges durant, mal définie, mouvante » (B.Ge. : p. 250), la notion de référence, omniprésente, en particulier, dans les textes relatifs à la subjectivité dans le langage : « Entre *je* et un nom référant à une notion lexicale, il n'y a pas seulement les différences formelles, très variables, qu'impose la structure morphologique et syntaxique des langues particulières. » (B.Pro. : p. 251-252), « [...] on relèvera une propriété fondamentale, et d'ailleurs manifeste, de *je* et de *tu* dans l'organisation référentielle des signes linguistiques. Chaque instance d'emploi d'un nom se réfère à une notion constante et "objective", apte à rester virtuelle ou à s'actualiser dans un objet singulier, et qui demeure toujours identique dans la représentation qu'elle éveille. Mais les instances d'emploi de *je* ne constituent pas une classe de référence, puisqu'il n'y a pas d'"objet" définissable comme *je* auquel puissent renvoyer identiquement ces instances. Chaque *je* a sa référence propre, et correspond chaque fois à être unique [*sic*], posé comme tel.

Quelle est donc la "réalité" à laquelle se réfère *je* ou *tu* ? Uniquement une "réalité de discours", qui est chose très singulière. *Je* ne peut être défini qu'en termes de "locution", non en termes d'objets, comme l'est un signe nominal. » (B.Pro. : p. 252) – deux citations où l'on notera la notion de « référence à une notion », ainsi que la

« Pour le second, *próbaton*, considéré en lui-même, sans égard à ce qu'il désigne, on peut le rattacher en grec d'une manière claire à *probainō* (προβαίνω), "marcher, avancer". Mais que signifie exactement ce rapport de "mouton" avec "marcher", comment l'interpréter ? » (B.VIE1 : p. 38)

et les extraits suivants témoignent de ce que la désignation n'est pas toujours distincte de l'expression :

« Tandis qu'ici une même opération est désignée par deux verbes différents, il arrive que les deux notions d'"acheter" et de "vendre" soient exprimées par le même verbe » (B.VIE1 : p. 127)

---

distinction corrélatrice entre références virtuelle et actuelle, qui battent en brèche toute distinction entre « concept » et « référent », dès lors autrement située (voir *infra*) –, « Cette référence constante et nécessaire à l'instance de discours constitue le trait qui unit à *je/tu* une série d'"indicateurs" » (B.Pro. : p. 253), « [...] *ce* sera l'objet désigné par ostension simultanée à la présente instance de discours, la référence implicite dans la forme (par exemple *hic* opposé à *iste*) l'associant à *je*, à *tu*. Hors de cette classe, mais au même plan et associés à la même référence, nous trouvons les adverbes *ici* et *maintenant*. » (B.Pro. : p. 253), « [...] la deixis est contemporaine de l'instance de discours qui porte l'indicateur de personne ; de cette référence le démonstratif tire son caractère chaque fois unique et particulier, qui est l'unité de l'instance de discours à laquelle il se réfère. » (B.Pro. : p. 253), « Car, dès qu'on ne vise plus, par l'expression même, cette relation de l'indicateur à l'instance unique qui le manifeste, la langue recourt à une série de termes distincts qui correspondent un à un aux premiers et qui se réfèrent, non plus à l'instance de discours, mais aux objets "réels", aux temps et lieux "historiques". » (B.Pro. : p. 253-254), « Dépourvus de référence matérielle, ils [ces signes « vides » que sont *je* et *tu*] ne peuvent pas être mal employés » (B.Pro. : p. 254), « Quand l'individu se l'approprie, le langage se tourne en instances de discours, caractérisées par ce système de références internes dont la clef est *je* » (B.Pro. : p. 255), « C'est pourquoi il n'y a pas truisme à affirmer que la non-personne est le seul mode d'énonciation possible pour les instances de discours qui ne doivent pas renvoyer à elles-mêmes, mais qui prédisent le procès de n'importe qui ou n'importe quoi hormis l'instance même, ce n'importe qui ou n'importe quoi pouvant toujours être muni d'une référence objective. » (B.Pro. : p. 255-256), « La référence de personne est une référence zéro hors de la relation *je/tu*. » (B.Pro. : p. 256), « Ce qu'il faut considérer comme distinctif de la "3<sup>e</sup> personne" est la propriété 1<sup>o</sup> de se combiner avec n'importe quelle référence d'objet ; 2<sup>o</sup> de n'être jamais réflexive de l'instance de discours ; 3<sup>o</sup> de comporter un nombre parfois assez grand de variantes pronominales ou démonstratives ; 4<sup>o</sup> de n'être pas compatibles avec le paradigme des termes référentiels tels que *ici*, *maintenant*, etc. » (B.Pro. : p. 256-257), « Le "je" ne dénomme donc aucune entité lexicale. Peut-on dire alors que *je* se réfère à un individu particulier ? » (B.Subj. : p. 261), « A quoi donc *je* se réfère-t-il ? A quelque chose de très singulier, qui est exclusivement linguistique : *je* se réfère à l'acte de discours individuel où il est prononcé, et il en désigne le locuteur. C'est un terme qui ne peut être identifié que dans ce que nous avons appelé ailleurs une instance de discours, et qui n'a de référence qu'actuelle. La réalité à laquelle il renvoie est la réalité du discours. » (B.Subj. : p. 261-262), « Il faut garder à l'esprit que la "3<sup>e</sup> personne" est la forme du paradigme verbal (ou pronominal) qui ne renvoie pas à une personne, parce qu'elle se réfère à un objet placé hors de l'allocution. » (B.Subj. : p. 265), « Mais entre les deux référents, il n'y a qu'un rapport de disjonction » (B.Fon. : p. 147), « Ce n'est pas une marque logique d'identité entre deux classes, puisque les conditions de l'emploi obligeront à stipuler que cette fonction propositionnelle de la forme "un *x* qui est un *y*", s'applique ici à un objet réel et que cependant les référents de *x* et de *y* sont incompatibles, ce qui serait contradictoire. » (B.Fon. : p. 148), « [...] la prédication d'attribution ("arc-d'argent *est-à*", "bras-fort *est-à*") est une fonction sémantique, entre signes et référents » (B.Fon. : p. 159), « Cette relation est fondamentale, dans la réalité de la société homérique comme dans les termes qui s'y réfèrent. » (B.VIE1 : p. 341), celle de réalité : « Le terme est demeuré, attaché à une réalité nouvelle. » (B.VIE1 : p. 79), « Le problème est d'atteindre dans le lexique une réalité indo-européenne. » (B.VIE2 : p. 179), et B.VIE1 : p. 323 ci-dessus, enfin la relation mot/chose : « Le mot comme la chose vient aux Romains de la civilisation grecque. » (B.VIE2 : p. 33). Signalons également cette affirmation de *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, où se mêlent « significations » et rapports internes à l'objet de référence : « C'est dans leurs significations propres, comme dans leurs rapports à l'intérieur du système social que nous aurons à examiner ces termes. » (B.VIE1 : p. 280).

non plus que de la signification<sup>2836</sup> :

« Le système grec marque la transition d'un type de désignation à l'autre : tous les termes de parenté tendent à se fixer avec une signification unique et exclusivement *descriptive*. » (B.VIEI : p. 269).

Une autre proposition, extraite cette fois de « Sémiologie de la langue » (1969), montre quant à elle la notion de désignation mêlée à celles de signe et de signification :

« Voilà l'exemple typique d'unités qui ne sont pas des signes, qui ne désignent pas, étant seulement les degrés d'une échelle dont on fixe arbitrairement l'étendue. Nous tenons ici un principe discriminatoire : les systèmes fondés sur des unités se partagent entre systèmes à unités signifiantes et systèmes à unités non signifiantes. » (B.Sé. : p. 58).

Un texte révélateur, de ce point de vue, est « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958), où se conjuguent la problématique de l'expression dont relève la notion de nomenclature – dans la mesure où, comme il est apparu plus haut, la dualité mot/chose n'est qu'un cas particulier de la dualité son/sens<sup>2837</sup> – et l'affirmation du caractère différentiel de la signification linguistique. La problématique de l'expression préside à des propositions telles que :

« Dans la langue ewe (parlée au Togo), que nous choisissons pour cette confrontation, la notion d'"être" ou ce que nous dénommerions ainsi se répartit entre plusieurs verbes. » (B.Cat. : p. 71)

« [...] suivant le temps employé, il faut deux verbes distincts, *le* intransitif ou *no* transitif, pour rendre la même notion. » (B.Cat. : p. 72)

« Enfin avec certains prédicats de qualité physique, d'état, "être" s'exprime par *di* : par exemple *di ku*, "être maigre", *di fo*, "être débiteur". » (B.Cat. : p. 72).

Ces citations sont extraites d'un développement relatif à l'expression de la notion d'être en ewe, qui est conclu de la manière suivante :

« On a donc pratiquement cinq verbes distincts pour correspondre approximativement aux fonctions de notre verbe "être". Il ne s'agit pas d'un partage d'une même aire sémantique en cinq portions, mais d'une distribution qui entraîne un aménagement différent, et jusque dans les notions voisines. Par exemple, les deux notions d'"être" et d'"avoir" sont pour nous aussi distinctes que les termes qui les énoncent. Or, en ewe, un des verbes cités, *le*, verbe d'existence, joint à *asi*, "dans la main", forme une locution *le asi*, littéralement "être dans la main", qui est l'équivalent le plus usuel de notre "avoir" : *ga le asi-nye* (litt. "argent est dans ma main"), "j'ai de l'argent".

Cette description de l'état de chose en ewe comporte une part d'artifice. Elle est faite au point de vue de *notre* langue, et non, comme il se devrait, dans les cadres de la langue même. A l'intérieur de la morphologie ou de la syntaxe ewe, rien ne rapproche ces cinq verbes entre eux. C'est par rapport à nos propres usages linguistiques que nous leur

---

<sup>2836</sup> Voir également B.Di. : p. 242, cité dans la note précédente.

<sup>2837</sup> Même si elle a par ailleurs des implications particulières, sur lesquelles nous reviendrons *infra* : le rapport benvenistien à la notion de nomenclature est relativement différent de celui qu'impliquent les linguistiques jakobsonienne et martinettienne.

découvrons quelque chose de commun. Mais là est justement l'avantage de cette comparaison "égocentriste" ; elle nous éclaire sur nous-mêmes ; elle nous montre dans cette variété d'emplois de "être" en grec un fait propre aux langues indo-européennes, nullement une situation universelle ni une condition nécessaire. » (B.Cat. : p. 72-73).

On voit que Benveniste ne récusé pas le rapport notion/expression, mais seulement la commensurabilité des notions exprimées, et ainsi la possibilité de comparer les expressions : à la comparaison égocentriste, ici ponctuellement utile mais en réalité artificielle, Benveniste oppose l'analyse linguistique interne, respectueuse des cadres de la langue. Aussi pourra-t-on trouver dans « Diffusion d'un terme de culture : latin *orarium* » (1969) et dans « Mécanismes de transposition » (1969) des formulations tout à fait analogues à celles de « Catégories de pensée et catégories de langue » :

« Tout d'abord est à retenir le fait que le latin disposait, pour la même notion, de deux termes, *orarium* et *sudarium*. » (B.Di. : p. 243)

« En français, ces deux fonctions sont représentées par une forme unique dans le verbe, comme dans la transposition nominale. D'autres langues les distinguent par des moyens variés » (B.Méc. : p. 117).

Cette opposition entre comparaison égocentriste et analyse interne, de même que le cadre de la problématique de l'expression dans laquelle elle s'inscrit apparaissaient très nettement, également, dans la réponse que fit Benveniste, lors de la conférence européenne de sémantique (1951), à une remarque de Devoto. Devoto avait discuté le terme *limiter* de la proposition du *Cours de linguistique générale* : « Dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement » (Saussure, 1972 : p. 160) examinée par les participants de la conférence :

« M. DEVOTO – Ce que je voulais ajouter, c'est que ce limité ne doit pas donner l'impression qu'il y a une définition négative. Dans les systèmes de mots aussi, il y a des vides, par lesquels un mot, non seulement ne se limite pas, mais étend son sens ; comparez lorsqu'il s'agit de traduire *Gemütlich* en français ou en italien, nous n'avons pas de correspondant, tandis que dans le vocabulaire allemand, le mot *Gemütlich* limite le mot se rapprochant de son signifié. En anglais, en italien, les mots rapprochés doivent étendre leur surface, leur aire. Donc, il faut dire non seulement se limitent réciproquement, mais étendre la limitation dans le sens opposé. Lorsqu'il y a un vide, les mots rapprochés doivent étendre leur influence et leur pouvoir d'action. » (B.Ac. : p. 4).

*Limiter* est ici entendu au sens négatif de « Renfermer dans des limites, restreindre en assignant des limites. → **cantonner, confiner**. » (*Petit Robert*) ou « Enfermer dans des limites, restreindre. » (*Trésor de la langue française*), là où le terme saussurien renverrait plutôt à une délimitation, c'est-à-dire au sens neutre de « Servir de ligne de démarcation à, constituer la limite de. → **borner, délimiter**. » (*Petit Robert*) ou « Constituer la/les limite(s) (de quelque chose). » (*Trésor de la langue française*), même si le premier sens n'est pas absent des sources du *Cours de linguistique générale*<sup>2838</sup>. L'arrière-plan, comme chez

---

<sup>2838</sup> Le terme *limiter*, en ce sens, se trouve dans les notes de Constantin : « C'est la présence dans la langue d'un second terme qui limite la valeur qu'on peut mettre dans *sheep* : *mutton* / *sheep* / *mouton*. Exemple limitatif. »

Benveniste, est celui de la problématique de l'expression, dont témoignent la notion de vide, et le fonctionnement des rapports de signification<sup>2839</sup> : un mot est limité dans ce qu'il pourrait exprimer en raison de la présence d'autres mots, ou au contraire un mot « étend son pouvoir d'action » pour pouvoir exprimer ce qu'il y a à exprimer, dans la mesure où il y a un vide. Or, à nouveau, Benveniste ne récuse pas la problématique de l'expression, mais se contente d'affirmer la validité de la position saussurienne dans la mesure où elle définit un type interne d'analyse de la signification. Benveniste répond en effet :

« C'est juste, mais ici intervient une considération différente : la comparaison des systèmes de signifiés entre eux. Ces systèmes laissent apparaître effectivement qu'il nous faut prendre une norme unique pour les apprécier : ici une pléthore, là un manque, mais au point de vue de la langue, le système considéré comme tel ne nous enseigne rien. Il est impossible, sinon par comparaison de systèmes, de dire qu'une langue présente, à un certain point de vue, une insuffisance dans ses ressources en signifié. C'est une considération qui ne peut intervenir à l'intérieur de la définition saussurienne. Nous devons constater simplement qu'il y a une délimitation réciproque qui se fait entre tous les signifiés d'un même système. C'est la notion du système unique à l'intérieur d'une même langue. On ne peut faire autrement qu'adhérer à la définition saussurienne. » (B.Ac. : p. 4)

opposant à nouveau la « norme unique » présidant à la « comparaison de systèmes » et le « point de vue de la langue », que désigne, selon lui, la proposition saussurienne. La prégnance de la problématique de l'expression apparaît également de manière très nette dans l'exploitation de la notion de sentiment du sujet parlant. Sauf erreur, cette notion de sentiment du sujet parlant se concentre presque exclusivement dans les premiers textes<sup>2840</sup>. On lit ainsi dans l'*Essai de grammaire sogdienne* (1929) :

---

(Saussure & Constantin, 2005 : p. 284). « Limitatif » s'y oppose à « contagieux », qui qualifie l'exemple (d'étymologie populaire) *décrépi/décrépit*. Voir ci-dessus.

<sup>2839</sup> On comparera, en particulier, avec le développement final de « De l'essence double du langage » (Saussure, 2002a : p. 87-88), cité *supra*.

<sup>2840</sup> Voir cependant les citations de la note suivante, ainsi que dans « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » (1966) et dans « Formes nouvelles de la composition nominale » : « Notre attention s'est trouvée éveillée, puis retenue, par la ressemblance que présentent deux signes pourtant distincts du français : le verbe *amenuiser* et le substantif *menuisier*. Autant la relation formelle est claire et serrée, autant est incertaine celle du sens. *Amenuiser*, c'est "rendre plus menu" ; un *menuisier* est un "ouvrier qui travaille le bois". Y a-t-il seulement un rapport ? C'est bien plutôt une absence de rapport que le "sentiment linguistique" éprouvera. » (B.Lex. : p. 258), « Il y a composition quand deux termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle à signifié unique et constant. Ils peuvent être d'origine savante, c'est-à-dire gréco-latine : *centimètre*, *palmipède*, *télégraphe* ; ou entièrement français et de types variés : *portefeuille*, *orfèvre*, *betterave*, *marcepied*, *averse*, *entresol*. Il faut en tout cas que le locuteur puisse isoler et identifier les deux termes. Si l'un d'eux ne peut être reconnu, l'autre demeure incertain. On pourra bien, dans *aubépine*, soupçonner *épine*, mais faute de savoir ce qu'est *aub(e)*, même *épine* finira par sembler douteux. Il faut aussi que le sens des membres pris isolément ait un rapport à peu près intelligible avec celui du composé ; c'est pourquoi le locuteur ne ramènera pas spontanément *plafond* à un composé *plat-fond*. Le sentiment de la composition est déjà aboli ici. » (B.Nou. : p. 171), « Les autres, des locutions adverbiales où vivent des éléments archaïques : *dorénavant* (= d'ores en avant), *désormais* (= dès or mais) ne sont plus guère analysables, et *jamais* ne l'est plus du tout, mais dans *aujourd'hui* on perçoit encore au moins "au jour d'...", et dans *auparavant* les trois membres "au par avant", même si leur agencement syntaxique n'apparaît pas immédiatement. » (B.Nou. : p. 171).

« Il est intéressant de noter que la troisième personne du sg. du passé simple apparaît, dans ces formes nettement duratives, pourvue de ce qui est, pour le sujet parlant, un élargissement en -'y, une sorte de *yāy i istimrārī*, c'est-à-dire un suffixe de sens duratif lui-même » (B.Es. : p. 47-48)

« D'une part il [le suffixe \*-āk] a servi à former, antérieurement à la date de nos textes, une foule de dérivés nominaux, adjectifs et substantifs, qui sont employés sans que la valeur de l'élargissement y soit perçue des sujets parlants » (B.Es. : p. 91)

« Il est impossible de décider si le sentiment du rôle et de la valeur propres de l'infixe nasal est resté vivant dans *rnp-* (\**ramb-*) "brutaliser" » (B.Es. : p. 20)

« [...] la plupart des noms en \*-āk, même certains des plus anciens, où le sentiment du suffixe est désormais aboli, forment leur pluriel directement sur le thème nu. » (B.Es. : p. 80-81)

« Dans *nwš'k \*nōšāk* "éternel" (V. J. 226), av. *anaoša*, phl. *anōšak*, p. *nōsā*, le préfixe n'est plus senti comme tel. » (B.Es. : p. 168)

« Le préfixe de sens contraire *hu-* n'est pas senti dans les rares mots où il est conservé » (B.Es. : p. 168)

puis dans la *Grammaire du vieux-perse* (1931) :

« [...] ceci n'ôtait pas le sentiment que *z* et *r* formaient groupe » (B.GVP : p. 87)

« [...] le sentiment de deux mots persistait » (B.GVP : p. 95)

« La grande majorité des exemples comprend :

[...]

2° des adjectifs formés sur des radicaux nominaux ou adverbiaux, où le sentiment de la suffixation persistait » (B.GVP : p. 157)

« Il y a plusieurs exemples clairs de composés possessifs, et certains prouvent que l'indépendance des deux termes était encore sentie » (B.GVP : p. 167)

« [...] pour *paruzana-*, le sentiment de la composition se marque dans des inscriptions de Xerxès » (B.GVP : p. 168)

« Mais le collectif *kāra* "peuple, armée", senti comme valant un pluriel, entraîne le pluriel de l'anaphorique qui s'y rapporte » (B.GVP : p. 201)

enfin dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) :

« Mais on n'exclura pas que le sentiment d'une liaison morphologique entre *i* et *r/n* ait contribué à généraliser *-i-* à la place de *\*-ro-*. » (B.Or. : p. 81)

« Mais quand le sentiment des deux thèmes originels et de leurs possibilités s'efface, c'en est fait des principes » (B.Or. : p. 183).

Une des citations de l'*Essai de grammaire sogdienne* contient également l'adjectif « vivant », et cette notion de sentiment du sujet parlant apparaît en effet solidaire de la notion



d'existence synchronique. L'occurrence de l'adjectif n'est d'ailleurs pas isolée. On lit en effet également dans l'*Essai de grammaire sogdienne* :

« Les préverbes sont nombreux en sogdien, et, sauf exception, ils sont les mêmes que dans les autres langues iraniennes. Il est souvent malaisé de distinguer s'ils sont encore vivants ou non » (B.Es. : p. 57-58)

« Malgré le grand nombre de formes où la valeur précise de ce préverbe n'apparaît plus, il n'est pas impossible qu'il ait été encore vivant, au moins dans une certaine mesure » (B.Es. : p. 58)

et dans la *Grammaire du vieux-perse*<sup>2841</sup> :

« Mais nos textes sont probablement loin de nous fournir sur ce point une image réelle des formations vivantes. » (B.GVP : p. 230).

L'appel au sujet parlant demeure cependant externe, comme en témoigne en particulier la notion d'usure, qui implique une extériorité des formes par rapport au sujet parlant, et qui apparaît notamment dans l'*Essai de grammaire sogdienne* :

« Les prépositions anciennes les plus employées ont subsisté, mais il est rare qu'elles n'aient pas reçu de renforcements divers ou de postpositions nouvelles destinées à en élargir la forme trop brève ou à préciser une valeur que l'usage affaiblissait. » (B.Es. : p. 163)

---

<sup>2841</sup> Voir ensuite, notamment, outre B.VIE2 : p. 158, ci-dessous, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « [...] quand deux formations vivantes fonctionnent en concurrence, elles ne sauraient avoir la même valeur » (B.NANA : p. 6), « Ainsi *kustus* “épreuve (subie)” s'oppose à *gakusts* “preuve (fournie ou constatée)” pour différencier, selon des valeurs encore vivantes en gotique et dont le sentiment guide la traduction, les emplois d'un même mot grec. » (B.NANA : p. 106), dans « Analyse d'un vocable primaire : indo-européen \**bhāghu-* “bras” » (1956) : « [...] \**bhāghu-* n'était donc que la forme la plus commune, non la seule, et cette variation même atteste l'existence d'une racine verbale encore productive.

C'est par l'iranien que la confirmation en est donnée, hors des formes ci-dessus mentionnées. Cette racine présumée encore vivante se trouve en effet en iranien, non à vrai dire dans une langue ancienne ni dans l'ensemble des dialectes, mais seulement dans l'un d'eux, l'ossète. » (B.Bhā : p. 64), dans *Études sur la langue ossète* (1959) : « Il n'y a en ossète qu'un nombre limité de préverbes, mais ils sont presque tous d'emploi vivant » (B.ELO : p. 93) et dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* : « Toutefois, on connaît un verbe important qui n'apparaît pas comme un dérivé d'un substantif vivant. » (B.VIE2 : p. 35), « Notons ce fait frappant que ni *med-* ni *ius* ne produisent de dérivés véritables : ce ne sont pas des formes vivantes. De *ius* en latin qu'avons-nous comme dérivés ? Le verbe *iuro* ne relève plus du sens de *ius* et ne s'y rattache que par une valeur préhistorique. Le rapport synchronique est rompu. Autrement dit, *ius* donne en tout et pour tout l'adjectif *iustus*, parallèlement à *modus/modestus*. Tous les dérivés se constituent en réalité sur *iudex* : ainsi *iudicium*, *iudicari*, *iudicatio*, etc. De même en osque, sur *meddix* : *medicatinom*. C'est donc par l'intermédiaire du nom d'agent que les dérivés se constituent. On doit en conclure que ces deux termes juridiques, *ius* et *med-* représentent des formes inertes, non vivantes. Nous étayons cette observation d'un autre fait. Il n'existe pas en latin de dérivé de *ius*, adjectif ou substantif, qui voudrait dire : “celui qui est juriste, qui sait le droit, l'exerce, le pratique.” En face de *medicus* il n'y a pas de \**iuricus* ou de terme analogue. On a bien des composés, mais ce sont des juxtaposés : *iuris prudens* (et *prudencia*), *iuris consultus*, *iuris peritus*. Nous pouvons voir là une autre preuve de l'incapacité de *ius* à fournir un dérivé quelconque. » ((B.VIE2 : p. 130-131). La notion de productivité réapparaît un peu plus loin dans « Analyse d'un vocable primaire : indo-européen \**bhāghu-* “bras” » (1956) : « En d'autres termes, l'ossète est à ce point de vue le témoin d'un état iranien commun où \**baz-* fonctionnait encore comme morphème productif. » (B.Bhā : p. 67). Notons également, dans « Etudes sur la phonétique et l'étymologie de l'ossète » (1956), le syntagme « sentiment étymologique » : « [...] la racine \**dāy-* n'a pas vécu en ossète ; une altération de \**daina-* ne pouvait donc heurter le sentiment étymologique » (B.Os. : p. 10).

« Les conjonctions sont les éléments d'une langue qui, s'usant le plus vite, se renouvellent le plus souvent. » (B.*Es.* : p. 170)

et dans la *Grammaire du vieux-perse* :

« [...] toutefois ces formes paraissent usées au point de ne plus avoir de valeur casuelle bien définie. » (B.*GVP* : p. 200).

Cette extériorité apparaît de manière encore plus nette dans cette proposition de l'*Essai de grammaire sogdienne*, où la notion de sentiment du sujet parlant s'inscrit clairement dans la problématique de l'expression :

« Mais dans le reste de l'iranien, les genres sont confondus. Le sogdien en a gardé quelque temps, il est vrai, le sentiment, et a tâché d'en maintenir l'expression, en généralisant, d'une part, un procédé graphique emprunté à l'araméen, de l'autre, une formation caractéristique, \**ač* opposé à \**-ak*. Mais on verra combien précaire était cette tentative et avec quelle rapidité les effets en ont été obscurcis puis éliminés. » (B.*Es.* : p. 71).

On lit de même dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* :

« [...] c'est le sentiment du médio-passif à mettre en évidence qui a maintenu contre l'évolution phonétique le phonème \**-dh-* lié au médio-passif. » (B.*Or.* : p. 208).

Il s'agit dans l'*Essai de grammaire sogdienne* du sentiment de la langue, mais il sera à nouveau question, dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* – lors d'une des rares occurrences d'un texte postérieur –, des « consciences » des locuteurs, où, de même, formes et sens mènent une existence séparée :

« La relation de ces formes entre elles demeure vivante dans les consciences, comme l'est la différence de sens qui spécifie chacun de ces verbes. » (B.*VIE2* : p. 158).

Si la notion de sentiment du sujet parlant est rare dans les textes postérieurs à *Origines de la formation des noms en indo-européen*, à la différence des autres structuralistes, Benveniste ne semble pas récuser la notion saussurienne de rapport associatif. On lit ainsi dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* :

« M. BENVENISTE – J'ai l'impression que tout ceci n'est que liaison entre mots se touchant l'un l'autre, et que dans notre programme de définition des mots, des champs associatifs, nous aurons nécessairement l'occasion d'en reparler.

(Intervention en anglais de M. Firth).

M. SOMMERFELT – Vous voulez parler sans doute de ce que Saussure appelle des rapports associatifs ?

M. BENVENISTE – Oui, c'est le centre même du problème des champs. » (B.*Ac.* : p. 60-61).

Benveniste semble ici reprendre à son compte la notion – rejetée par Hjelmslev, Jakobson et Martinet comme psychologiste – de rapport associatif. Il affirme d'ailleurs au cours des discussions la légitimité de « l'étude d'un contenu de conscience », « contenu vivant de la

signification » par opposition au sens étymologique, parlant à nouveau, dans ce cadre d'« associations » :

« Il faut veiller à ne pas introduire ici même dans la terminologie, une confusion. Il doit être bien entendu que l'objet doit être de s'affranchir le plus possible, dans les procédés d'investigation ou dans les techniques de la description sémantique, de ce qu'on appelle : le mentalisme. Mais l'étude d'un contenu de conscience est une donnée objective. J'illustrerai ceci en vous rappelant l'exemple du mot *recrudescence* ; si nous cherchons, en français, à définir *recrudescence* par ses associations, il n'y a aucun doute : *recrudescence* signifie, ou du moins est en rapport avec croissance (quelque chose qui croît, dont le mouvement se ralentit, puis qui recommence à croître). Or, *recrudescence* signifie, étymologiquement, recommencer à saigner ; donc, le sens correct s'applique à une blessure qui recommence à saigner ; mais il n'a absolument rien à voir avec les mots cru, cruelle ou blessure : *recrudescence* est toujours lié obscurément à l'idée de croissance.

Nous ne faisons donc pas de mentalisme en signalant cette association, étymologiquement fautive, entre *recrudescence* et croissance ; c'est le contenu vivant de la signification telle que nous devons l'enregistrer dans le dictionnaire, qui a apporté le correctif. » (B.Ac. : p. 156).

Benveniste emploie également, cependant, le terme *paradigmatique*. On lit ainsi par exemple, également dans la *Conférence européenne de sémantique* :

« Je tiens à dire que l'analyse des phonèmes peut s'opérer parfois paradigmatiquement » (B.Ac. : p. 49)

et plus loin :

« Tous ces verbes comportent, en somme, la même notion, que l'on pourrait appeler la notion d'inhérence, dans toutes les expressions, comme dans : *it seams [sic]*, il semble grand – il est grand. Et comment<sup>2842</sup> une série plus complexe, une série paradigmatique assez riche, peut s'étendre assez loin, il est toujours possible d'avoir, à la place de être un nombre assez grand de verbes qui ont une définition, mais qui impliquent toujours la copule. » (B.Ac. : p. 131-132).

La notion d'association prend par ailleurs chez lui un sens tout à fait particulier. En témoigne, dans le premier passage cité ci-dessus, la notion de « liaison entre mots se touchant l'un l'autre », ainsi que celle de « champ associatif », qui impliquent toutes deux une restriction de la notion saussurienne. C'est dans « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » (1966) que la conception benvenistienne des rapports associatifs apparaît le plus nettement :

« C'est un fait d'observation que deux signes lexicaux de forme très voisine peuvent n'avoir pas de rapport associatif parce que leurs signifiés restent distincts. S'il y a néanmoins des raisons de penser que ces deux signes sont bien de même famille, la question se pose de savoir quels facteurs les ont dissociés et comment s'est réalisée cette délimitation nouvelle, qui ne peut manquer de déplacer à son tour d'autres signes. » (B.Lex. : p. 258).

---

<sup>2842</sup> Nous serions tentée de lire « comme ».

L'existence d'un rapport associatif entre formes morphologiquement apparentées se trouve ici subordonnée à l'existence d'une communauté de signifié. L'idée n'est saussurienne qu'en apparence. On lit en effet dans la suite du texte :

« Une deuxième innovation, réalisée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, restreint *menuisier* au sens d'ouvrier chargé des ouvrages de boiserie. A partir de ce moment la situation du terme est transformée :

1<sup>o</sup> *menuisier* n'a plus qu'un rapport de consonance avec (*a*)*menuiser* ;

2<sup>o</sup> le signifié de *menuisier* perd toute relation avec celui de *menu* ;

3<sup>o</sup> un rapport associatif rattache désormais *menuisier*, signe isolé, au groupe de *huchier* (désuet aujourd'hui), *charpentier*, *ébéniste*, *parqueteur*, etc., par le trait distinctif qui leur devient commun : "travail du bois" ;

4<sup>o</sup> la rupture du lien entre *menuisier* et *menu* et la spécification technique de *menuiserie* pour le travail du bois font que *menuiserie* ne s'oppose plus à *grosserie*. Ce terme *grosserie*, devenu sans emploi précis, disparaît. Désormais *menuisier* se délimite par rapport à *charpentier* [...]

Cette rupture de rapports formels entre signes très voisins au profit de nouveaux groupements associatifs est un phénomène bien plus fréquent qu'il ne paraît. » (B.Lex. : p. 270-271).

On retrouve ici l'absence de rapport associatif entre formes morphologiquement apparentées du moment que les signifiés sont dépourvus de relations mutuelles, mais Benveniste reconnaît par ailleurs l'existence de rapports associatifs purement significatifs, conjoignant des termes en vertu d'une communauté de « trait distinctif », termes qui dès lors « s'opposent » et se « délimitent » mutuellement. Il faut prêter attention, dans ce cadre, à l'opposition entre « rupture de rapports formels » et « groupements associatifs », qui met en jeu respectivement la forme et le sens, la forme fût-elle subordonnée au sens. Cette subordination apparaît en effet alors comme une simple conséquence de la problématique de l'expression, problématique dont témoigne nettement, par ailleurs, le traitement séparé des rapports formels et sémantiques. On lit notamment dans « [Signe et système dans la langue] » (1959) :

« 1. la langue consiste en *classes* formelles et fonctionnelles.

[...]

3. la langue manifeste une solidarité formelle et fonctionnelle entre tous les éléments – de tout niveau – qui la constituent. » (B.Sig. : p. 94).

Il était ainsi question par exemple dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959), d'une part d'oppositions de forme, auxquelles on essaie de conférer un sens :

« Si l'on essaie de ramener aux divisions temporelles les oppositions qui apparaissent dans la structure matérielle des formes verbales, on rencontre une grave difficulté. » (B.RTV : p. 237)

« Le parallélisme formel des deux séries à tous les temps suffit à montrer que la relation entre formes simples et composées n'est pas elle-même temporelle. Et cependant, en même temps qu'on expulse de cette opposition la temporalité, il faut bien l'y réintroduire partiellement, puisque *il a écrit* fonctionne comme forme temporelle du passé. » (B.RTV : p. 246)

et d'autre part de distinctions de sens :

« Seulement le système du discours subit de ce chef une atteinte sensible : il gagne une distinction temporelle, mais au prix de la perte d'une distinction fonctionnelle. » (B.RTV : p. 249)

Benveniste pouvant ainsi conclure à une double dualité d'organisation, formelle et fonctionnelle :

« Le tableau d'une conjugaison d'un verbe français, où les paradigmes s'alignent, complets et uniformes, ne laisse même pas soupçonner que le système formel du verbe a une structure double (conjugaison de présent et conjugaison de parfait), comme est double cette organisation temporelle, fondée sur des relations et des oppositions qui sont la réalité de la langue. » (B.RTV : p. 249-250).

On lit de même dans *Hittite et indo-européen* (1962) :

« Les fonctions respectives des formes verbales s'organisent dans des structures verbales qui ne sont pas homologues en hittite et en latin. » (B.HIE : p. 63)

texte où il est par ailleurs question de « dénotation d'un système » :

« Dans les autres langues, indo-iranien, gotique et slave, les adjectifs en \*-tyo- ont pris une valeur spécifique : ils portent des qualifications de nature *sociale*. Ce procès signifie un changement profond dans la dénotation du système : les références de position se coordonnent non plus dans l'espace matériel, mais dans le champ abstrait de la société. » (B.HIE : p. 104).

La problématique de l'expression apparaît de manière encore plus nette dans cette formule de « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) :

« Il importe peu que, en vertu de l'étymologie, irl. *is* continue \**esti*. Dans le système irlandais actuel, l'opposition de *is* et *ta* maintient la distinction des deux notions. » (B.Êt. : p. 192).

Forme et sens constituent d'ailleurs l'axe d'une distinction proprement benvenistienne entre paradigmatique et associatif. Benveniste emploie en effet majoritairement le terme *paradigme* au sens traditionnel<sup>2843</sup>. On lit ainsi dans un autre texte de 1966, « La forme et le sens dans le langage » :

« Enfin, il doit être entendu que les signes se disposent toujours et seulement en relation dite paradigmatique. On doit donc inclure dans la sémiologie, outre les diverses catégories de signes, les modèles et les schémas selon lesquels les signes s'engendrent et s'organisent : les paradigmes, au sens traditionnel (flexion, dérivation, etc.). » (B.FSL : p. 223)

---

<sup>2843</sup> Les deux occurrences des *Actes de la conférence européenne de sémantique* que nous avons citées ci-dessus ont quant à elles un sens plus général (celui de « classe » pour la deuxième), voire relativement proche du sens structuraliste du terme. Voir ci-dessous.

et il est question, dans « Formes nouvelles de la composition nominale » (1966), de « flexibilité paradigmatique » à propos de la synapsie, type de composition nominale :

« [...] elle seule [la synapsie] permet la spécification détaillée du désigné, et la classification des séries par leur trait distinctif. Son extrême flexibilité paradigmatique fait de la synapsie l'instrument par excellence des nomenclatures. » (B.Nou. : p. 174).

Notons également, dans « Les verbes délocutifs » (1958), la notion de paradigmatisme :

« Le fait essentiel à voir est que *salvere* dérive non de *salvus*, mais de la formule de salutation *salve ! (salvete !)*. Car ce verbe *salvere* n'a en réalité qu'une forme unique : l'infinitif *salvere*, qui s'emploie dans les locutions telles que *ubeo te salvere*, "je te souhaite le bonjour". Les formes personnelles sont extrêmement rares ; un exemple comme *salvebis a meo Cicerone*, "tu as les salutations de mon (fils) Cicéron", se dénonce, par la construction même *salvere ab...*, comme un tour improvisé. Il s'ensuit que *salvere* est en fait la conversion de *salve !* en la forme grammaticale exigée par la syntaxe de la phrase indirecte. Il n'existe donc pas de verbe *salvere*, mais une ou deux formes verbales non paradigmatiques, transposant la locution "*salve !*" en référence de discours rapporté. Au point de vue fonctionnel, *salvere* est un délocutif, resté d'ailleurs à l'état embryonnaire. » (B.Dél. : p. 278-279).

Les emplois du terme sont relativement nombreux en ce sens<sup>2844</sup> et y répondent des emplois du terme *syntagme* en un sens également commun, de sorte que le couple paradigme/syntagme tend à devenir parallèle au couple morphologie/syntaxe<sup>2845</sup>. On lit en outre dans « Le langage et l'expérience humaine » (1965) :

---

<sup>2844</sup> Voir notamment B.RTV : p. 244 et 250, B.Aux. : p. 180, 186, 187, 188, 189, 190 et 192, B.Ant. : p. 202, 209, 211, 212 et 213, B.Ty. : p. 104, B.Fon. : p. 150 et B.Tra. : p. 130, 132, 133 et 135. Dans d'autres occurrences *paradigme* a le sens plus général de catégorie ou classe (voir la note précédente), par exemple en B.Ty. : p. 109, B.Nou. : p. 175 et B.Tra. : p. 136. On notera cependant, à cet égard, ces deux propositions de « [Signe et système dans la langue] » (1959) : « [...] la langue consiste en *classes* formelles et fonctionnelles » (B.Sig. : p. 94), « Est *catégorie* ce qui se laisse classer formellement dans une langue. » (B.Sig. : p. 95).

<sup>2845</sup> Voir notamment B.Aux. : p. 180, 183 et 184, B.Ant. : p. 203, 207 et 209, B.Ty. : p. 104, B.Nou. : p. 171, 172 et 175, B.Fon. : p. 148, 149, 150, 151 et 160, B.Tra. : p. 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134 et 136 et B.Méc. : p. 117 et 119, ainsi que les expressions suivantes : dans « Structure des relations d'auxiliarité » (1965) : « jonction syntagmatique » (B.Aux. : p. 179 et 183), dans « L'antonyme et le pronom en français moderne » (1965) : « propriétés syntagmatiques » (B.Ant. : p. 201), « entrer en rapport syntagmatique » (B.Ant. : p. 202 et 203), « latitudes de combinaison syntagmatique » (B.Ant. : p. 203), « relation syntagmatique » (B.Ant. : p. 210), dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « modèle syntagmatique » (B.Tra. : p. 130), « fonctions intra-syntagmatiques » (B.Tra. : p. 130) et « combinaisons syntagmatiques » (B.Tra. : p. 134), dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) : « syntagmatique propositionnelle » (B.Fon. : p. 161) et « relation syntagmatique » (B.Fon. : p. 161) et dans « Mécanismes de transposition » (1969) : « fonction syntagmatique » (B.Méc. : p. 120). Les définitions données par Benveniste impliquent nettement la syntaxe. Le syntagme est ainsi défini dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968) comme un « [g]roupe de mots formant une unité à l'intérieur d'une phrase. » (B.His. : p. 32, note 2), et dans « Formes nouvelles de la composition nominale » comme « n'importe quel groupement, même occasionnel, opéré par des moyens syntaxiques » (B.Nou. : p. 172). Il est par ailleurs question, dans ce dernier texte, de désignation syntagmatique : « C'est toujours et seulement la nature du désigné qui permet de décider si la désignation syntagmatique est ou n'est pas une synapsie » (B.Nou. : p. 173), *syntagmatique* ayant le sens de « syntaxique » et s'opposant en tant que tel à *morphologique* : « Ce qui caractérise la synapsie est un ensemble de traits dont les principaux sont : 1° la nature syntaxique (non morphologique) de la liaison entre les membres » (B.Nou. : p. 172). On trouvait déjà cette opposition dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « Ces fonctions, dont la dualité reconnue sur le plan syntagmatique renvoie à une double catégorie notionnelle, avaient-elles aussi une double

« L'organisation paradigmaticque propre aux formes temporelles de certaines langues, notamment des langues indo-européennes, n'a ni en droit ni en fait le privilège exclusif d'exprimer le temps. » (B.LEH : p. 69)

où l'usage traditionnel du terme « paradigmaticque » s'insère dans le cadre de la considération séparée des relations formelles et sémantiques qui est corrélatrice de la problématique de l'expression. Le caractère exclusivement sémantique ou significatif de la notion benvenistienne d'association a pour corollaire une redéfinition structuraliste de celle-ci, en termes de système partiel. Il est ainsi question, dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969), de « liaison organique » entre des termes, constitutive d'un schéma ou structure :

« A côté de chacun de ces termes iraniens, on peut mettre le terme correspondant en sanskrit : *dam* “maison” (av. *dam-*) ; *viš-* “communauté, peuple” (av. *vīs-*) ; *jantu-* “créature” (av. *zantu-*). Au quatrième terme, avestique *dahyu-* “pays”, correspond védique *dasyu* qui, dans des circonstances qu'on essaiera de préciser, a pris le sens de “population barbare et ennemie”. Mais nous ne trouvons pas dans l'Inde une liaison organique entre ces quatre dénominations. Elles ne se rejoignent plus. Le schéma ancien est déjà altéré.

La même observation vaut pour les langues classiques. Nous avons matériellement les correspondants des trois premiers termes : gr. *dómos* (δόμος), lat. *domus* ; gr. *woikos* (woĩkos), lat. *uīcus* ; et gr. *génos* (γένος) (neutre en -s), lat. *gens* (féminin en -ti, donc latin *\*genti-* en face de *\*gentu-*, prototype du terme iranien). Mais dans le monde classique non plus que dans l'Inde, ils ne constituent une série. La correspondance n'est qu'étymologique. En grec et en latin, ces vocables hérités ne s'ordonnent pas comme en iranien. Ils ne se recouvrent même pas entre le latin et le grec. Loin de constituer deux unités sociales distinctes, gr. *dómos* et (w) *oikos* signifient pratiquement la même chose, “maison” ; ce sont des raisons d'époque, de dialecte et de style qui font apparaître l'un plutôt que l'autre. En latin, nous ne retrouvons pas non plus la structure iranienne : *uīcus* n'est pas le degré supérieur de *domus* ; c'est autre chose que la *vīs* iranienne, autre chose aussi que le (w) *oikos* grec. » (B.VIE1 : p. 294-295).

A la problématique de l'expression répond ainsi, conformément à la solidarité des deux problématiques structurale et des rapports son/sens, une réélaboration structurale de la notion de rapport associatif. La notion benvenistienne de rapport associatif, ainsi que, dans la mesure où elle témoigne du caractère privilégié de l'objet « signification », l'opposition

---

expression morphologique ? » (B.NANA : p. 142). Signalons également, en faveur de cette équivalence entre « syntagmaticque » et « syntaxique », ce passage de « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » : « Ces exemples, illustrant la valeur de comparatif propre à *minutus*, montrent ce qui le distingue de *parvus* et de *tenuis*, en vertu principalement des liaisons et oppositions syntagmatiques où il entre. » (B.Lex. : p. 262), qui vient conclure un développement dont les premières lignes sont : « On entend par *minutus* ce qui est “plus réduit en volume (que l'état normal)” ». Cela ressort de la syntaxe même des emplois anciens, où fréquemment *minutus* est employé, qu'il soit lui-même au comparatif ou au superlatif, en liaison ou en opposition avec un adjectif comparatif, ou qu'il se trouve en général dans un contexte qui suggère cette valeur comparative, par exemple avec des diminutifs. Voici quelques exemples qui appartiennent à plusieurs phases de la langue » (B.Lex. : p. 260), et pour le relatif parallélisme des deux couples syntagme/paradigme et syntaxe/morphologie, cette proposition de « L'antonyme et le pronom en français moderne » (1965) : « Mais il apparaît à l'examen qu'au plan synchronique il y a seulement homophonie entre l'antonyme LUI de 3<sup>e</sup> sg. masculin et le pronom *lui* complément indirect des deux genres : leur paradigme et leur distribution en font des formes distinctes » (B.Ant. : p. 202).

associatif/paradigmatique, n'en demeurent pas moins singulières dans le champ du structuralisme, et ce d'autant que la notion d'association a une dimension que Hjelmslev, Jakobson et Martinet qualifieraient sans aucun doute de psychologiste. Or, le traitement benvenistien des rapports entre langue et pensée est loin de se résumer à la notion de rapport associatif, et ce sont là les développements les plus révélateurs, tout à la fois et corrélativement, de la spécificité de la perspective benvenistienne dans l'ensemble du structuralisme et de l'obstacle que constitue la problématique de l'expression à une théorisation de la langue et de la signification. Ces rapports sont envisagés pour la première fois, très brièvement, dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954), où Benveniste affirme :

« Enfin, et nous touchons ici à des questions dont la portée dépasse la linguistique, on discerne que les “catégorie mentales” et les “lois de la pensée” ne font dans une large mesure que refléter l'organisation et la distribution des catégories linguistiques. Nous pensons un univers que notre langue a d'abord modelé. Les variétés de l'expérience philosophique ou spirituelle sont sous la dépendance inconsciente d'une classification que la langue opère du seul fait qu'elle est langue et qu'elle symbolise. » (B.Ten. : p. 6).

La langue apparaît ici comme un moule de la pensée, conformément à la métaphore rejetée par Saussure dans son deuxième cours de linguistique générale. Nous avons cité plus haut, lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, la version de Riedlinger, où il était question de « langage » puis de « matière phonique » :

« La pensée de sa nature chaotique est forcée de se préciser parce qu'elle <est> décomposée, elle est répartie par le langage en des unités. Mais il ne faut pas tomber dans l'idée banale que le langage est un moule : c'est le considérer comme quelque chose de fixe, de rigide alors que la <matière phonique est aussi> chaotique en soi que la pensée. <Ce n'est pas du tout cela : ce n'est pas la matérialisation de ces pensées par un son qui est un phénomène utile,> c'est le fait <en quelque sorte> mystérieux que la pensée-son implique des divisions qui sont les unités finales de la linguistique. » (Saussure, 1997 : p. 21).

On lit de même dans les notes de Bouchardy :

« Il ne faut pas dire pourtant que le langage est un moule, car c'est le considérer comme quelque chose de fixe, rigide, alors que <la matière phonique> [est aussi] chaotique que la pensée. » (Saussure, 1967 : p. 252).

Gautier donne en revanche :

« Ne pas dire que la pensée reçoit un **moule** (banale observation). » (Saussure, 1967 : p. 252)

sans autre précision, tandis qu'il n'est question, dans les notes de Constantin, que de la seule matière phonique :

« Il est faux qu'en soi-même une suite de sons est un moule. C'est un matériel aussi chaotique que la pensée elle-même en soi. » (Saussure, 1967 : p. 252)

interprétation retenue par le *Cours de linguistique générale* :



« En face de ce royaume flottant, les sons offriraient-ils par eux-mêmes des entités circonscrites d'avance ? Pas davantage. La substance phonique n'est pas plus fixe ni plus rigide ; ce n'est pas un moule dont la pensée doit nécessairement épouser les formes, mais une matière plastique qui se divise à son tour en parties distinctes pour fournir les signifiants dont la pensée a besoin. » (Saussure, 1972 : p. 155).

C'est significativement d'une oscillation, à la fois analogue et déplacée, entre langue et signifiant, forme et expression, que témoignent les réflexions benvenistiennes sur les rapports entre langue et pensée, que l'on trouve exposées dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) et « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962). Le premier de ces deux textes s'attache à la démonstration de la thèse rapidement exposée dans « Tendances récentes en linguistique générale ». Le texte s'ouvre sur les lignes suivantes :

« Nous faisons de la langue que nous parlons des usages infiniment variés, dont la seule énumération devrait être coextensive à la liste des activités où peut s'engager l'esprit humain. Dans leur diversité, ces usages ont cependant deux caractères en commun. L'un est que la réalité de la langue y demeure en règle générale inconsciente ; hormis le cas d'étude proprement linguistique, nous n'avons au plus qu'une conscience faible et fugitive des opérations que nous accomplissons pour parler. L'autre est que, si abstraites ou si particulières que soient les opérations de la pensée, elles reçoivent expression dans la langue. Nous pouvons tout dire, et nous pouvons le dire comme nous voulons. De là procède cette conviction, largement répandue et elle-même inconsciente comme tout ce qui touche au langage, que penser et parler sont deux activités distinctes par essence, qui se conjoignent pour la nécessité pratique de la communication, mais qui ont chacune leur domaine et leurs possibilités indépendantes, celles de la langue consistant dans les ressources offertes à l'esprit pour ce qu'on appelle l'expression de la pensée. Tel est le problème que nous envisageons sommairement ici et surtout pour éclairer quelques ambiguïtés dont la nature même du langage est responsable.

Assurément, le langage en tant qu'il est parlé, est employé à convoier "ce que nous voulons dire". Mais cela que nous appelons ainsi, "ce que nous voulons dire" ou "ce que nous avons dans l'esprit" ou "notre pensée" ou de quelque nom qu'on le désigne, est un contenu de pensée, fort difficile à définir en soi, sinon par des caractères d'intentionnalité ou comme structure psychique, etc. Ce contenu reçoit forme quand il est énoncé et seulement ainsi. Il reçoit forme de la langue et dans la langue, qui est le moule de toute expression possible ; il ne peut s'en dissocier et il ne peut la transcender. Or cette langue est configurée dans son ensemble et en tant que totalité. Elle est en outre organisée comme agencement de "signes" distincts et distinctifs, susceptibles eux-mêmes de se décomposer en unités inférieures ou de se grouper en unités complexes. Cette grande structure, qui enferme des structures plus petites et de plusieurs niveaux, donne sa *forme* au contenu de pensée. Pour devenir transmissible, ce contenu doit être distribué entre des morphèmes de certaines classes, agencés dans un certain ordre, etc. Bref, ce contenu doit passer par la langue et en emprunter les cadres. Autrement la pensée se réduit sinon exactement à rien, en tout cas à quelque chose de si vague et de si indifférencié que nous n'avons aucun moyen de l'appréhender comme "contenu" distinct de la forme que la langue lui confère. La forme linguistique est donc non seulement la condition de transmissibilité, mais d'abord la condition de réalisation de la pensée. Nous ne saisissons la pensée que déjà appropriée aux cadres de la langue. Hors de cela, il n'y a que volition obscure, impulsion se déchargeant en gestes, mimique. C'est dire que la question de savoir si la pensée peut se passer de la langue ou la tourner comme un obstacle, pour peu qu'on analyse avec rigueur les données en présence, apparaît dénuée de sens. » (B.Cat. : p. 63-64).

Il faut noter, en premier lieu, que Benveniste appréhende ici la langue comme un instrument, dont l'homme fait « usage » : « Nous faisons de la langue que nous parlons des usages infiniment variés, dont la seule énumération devrait être coextensive à une liste des activités où peut s'engager l'esprit humain. » La perspective apparaît ainsi dès l'abord profondément différente de celle de Saussure. Elle est également distincte de celle des phonologues, dans la mesure où la communication cède la place aux « activités où peut s'engager l'esprit humain ». On retrouve, dans ce cadre, la conception refusée par Martinet d'une langue instrument de la pensée, à ceci près que la formulation en est singulière : au lieu de définir la langue comme un instrument de la pensée, Benveniste affirme que toutes les opérations de la pensée « reçoivent expression dans la langue », dans la mesure où « [n]ous pouvons tout dire, et nous pouvons le dire comme nous voulons ». La thèse de Benveniste s'inscrit en effet en faux contre la « conviction, largement répandue, que penser et parler sont deux activités distinctes par essence », et que la langue n'est qu'un simple instrument servant à l'expression d'une pensée indépendante. Le fait notable, cependant, est que la réfutation qu'il propose dans les paragraphes qui suivent s'inscrit dans le cadre de la représentation « expressive » du langage qui, « [a]ssurément [...] est employé à convoier “ce que nous voulons dire” ». La langue, dès l'abord conçue comme un instrument, s'identifie ainsi nécessairement à un signifiant, au sens ambivalent de l'expression martinettienne. C'est pourquoi, tandis que Benveniste procède, comme, *mutatis mutandis*, Martinet, et après Saussure, à une ontologisation de la signification – le sens convoyé est dénommé « ce que nous voulons dire » puis « ce que nous avons dans l'esprit » puis « notre pensée », enfin « contenu de pensée, fort difficile à définir en soi, sinon par des caractères d'intentionnalité ou comme structure psychique, etc. » –, à la différence de ce qui a lieu chez Saussure, une telle assimilation de la signification à la pensée ne permet ni définition de la langue ni étimologie de la signification. Et l'on retrouve significativement, en lieu et place de telles définition et étimologie, et corrélativement à la dimension de l'organisation dont il a été question plus haut, cette métaphore du moule, qui réintroduit la langue derrière le signifiant et donne ainsi corps à cette ambivalence de la notion d'expression qui est commune à Martinet et Benveniste : « Ce contenu reçoit forme quand il est énoncé et seulement ainsi. Il reçoit forme de la langue et dans la langue qui est le moule de toute expression possible », « Cette grande structure, qui enferme des structures plus petites et de plusieurs niveaux, donne sa *forme* au contenu de pensée. », « Bref, ce contenu doit passer par la langue et en emprunter les cadres. », « la forme que la langue lui confère », « la forme linguistique ». Aux métaphores saussuriennes de l'indistinction, sur laquelle Benveniste insiste de même pour sa part – « quelque chose de si vague et de si indifférencié », « volition obscure, impulsion se déchargeant en gestes, mimiques » –, répond alors, au lieu d'une langue théorisée comme « domaine des articulations », le postulat – en tant que tel arbitraire, parce qu'empirique, outre qu'il est tautologique (la pensée est indistincte en dehors de la langue, de sorte qu'on ne peut l'appréhender en dehors de la langue) – d'une indissolubilité de la langue et de la pensée – « il ne peut s'en dissocier et il ne peut la transcender. », « Autrement la pensée se réduit sinon exactement à rien, en tout cas à quelque chose de si vague et de si indifférencié que nous n'avons aucun moyen de l'appréhender comme “contenu” distinct de la forme que la langue lui confère. », « Nous ne saisissons la pensée que déjà appropriée aux cadres de la langue. » –

et une langue dépourvue d'étiologie, simplement définie comme « condition de réalisation de la pensée », et non seulement « condition de transmissibilité » de celle-ci. Il semble que Benveniste ne soit pas totalement inconscient de l'insuffisance de sa thèse. Il poursuit en effet :

« Cependant, ce n'est encore là qu'une relation de fait. Poser ces deux termes, pensée et langue, comme solidaires et mutuellement nécessaires ne nous indique pas comment ils sont solidaires, pourquoi on les jugerait indispensables l'un à l'autre. Entre une pensée qui ne peut se matérialiser que dans la langue et une langue qui n'a d'autre fonction que de "signifier", on voudrait établir une relation spécifique, car il est évident que les termes en présence ne sont pas symétriques. Parler de contenant et de contenu, c'est simplifier. L'image ne doit pas abuser. A strictement parler, la pensée n'est pas une matière à laquelle la langue prêterait forme, puisque à aucun moment ce "contenant" ne peut être imaginé vide de son "contenu", ni le "contenu" comme indépendant de son "contenant". » (B.Cat. : p. 64).

Benveniste dénonce ici d'une part l'insuffisance d'une telle « relation de fait » – et, eu égard à ce que nous venons de voir, l'on ne peut de fait que convenir que « [p]oser ces deux termes, pensée et langue, comme solidaires et mutuellement nécessaires ne nous indique pas comment ils sont solidaires, pourquoi on les jugerait indispensables l'un à l'autre. » –, et d'autre part la simplification que constitue la métaphore du moule, dans la mesure où « la pensée n'est pas une matière à laquelle la langue prêterait forme<sup>2846</sup> ». Mais les termes mêmes de cette dénonciation font apparaître l'impossibilité dans laquelle se trouve Benveniste d'« établir une relation spécifique » entre langue et pensée. En premier lieu, la langue se trouve à nouveau définie par sa fonction de « signifier », et corrélativement la pensée n'est pas appréhendée autrement que comme contenu informe, « qui ne peut se matérialiser que dans une langue ». Dans ce cadre, en second lieu – et l'on retrouve ici la tautologie que nous pointions dans ce qui précède –, la métaphore du moule n'est pas rejetée en tant que telle ou pour la conception de la langue dont elle témoignerait, mais au nom de la solidarité établie entre pensée et langue : « A strictement parler, la pensée n'est pas une matière à laquelle la langue prêterait forme, puisque à aucun moment ce "contenant" ne peut être imaginé vide de son "contenu", ni le "contenu" comme indépendant de son "contenant". » Là où Saussure postule une hétérogénéité de la pensée et de la langue, Benveniste constate l'interdépendance d'une langue dès l'abord conçue comme expression et d'une pensée dès l'abord conçue comme contenu. Dès lors, le signifiant – « qui n'a d'autre fonction que de "signifier" » – se double nécessairement d'une forme – « se matérialiser [...] dans une langue » –, objet en lieu et place d'un concept, et dont l'ambivalence n'a d'égale que la confusion entourant le statut de la pensée. Cette confusion apparaît de manière très nette dans la suite de l'argumentation benvenistienne. On lit en effet ensuite :

---

<sup>2846</sup> On lira de même ensuite dans « [Signe et système dans la langue] » (1959), en réponse à la question « Welches Verhältnis besteht im sprachlichen Bereich zwischen Form und Inhalt? » (S. A., 1961 : p. 1) : « Quant à la question 3 "Verhältnis zwischen Form und Inhalt", ou c'est un pseudo-problème philosophique, ou c'est une formulation inadéquate. S'il apparaît impossible d'employer rigoureusement des termes comme "Form" et "Inhalt", mieux vaut les bannir de nos discussions. Les praticiens de l'"information" et du "codage" auraient peut-être un usage technique à en faire. » (B.Sig. : p. 93).

« La question devient alors celle-ci. Tout en admettant que la pensée ne peut être saisie que formée et actualisée dans la langue, avons-nous le moyen de reconnaître à la pensée des caractères qui lui soient propres et qui ne doivent rien à l'expression linguistique ? Nous pouvons décrire la langue pour elle-même. Il faudrait de même atteindre directement la pensée. S'il était possible de définir celle-ci par des traits qui lui appartiennent exclusivement, on verrait du même coup comment elle s'ajuste à la langue et de quelle nature sont leurs relations.

Il semble utile d'aborder le problème par la voie des "catégories", qui apparaissent en médiatrices. Elles ne présentent pas le même aspect suivant qu'elles sont catégories de pensée ou catégories de langue. Cette discordance même pourrait nous éclairer sur leur nature respective. Par exemple, nous discernons immédiatement que la pensée peut spécifier librement ses catégories, en instaurer de nouvelles, alors que les catégories linguistiques, attributs d'un système que chaque locuteur reçoit et maintient, ne sont pas modifiables au gré de chacun ; nous voyons cette autre différence que la pensée peut prétendre à poser des catégories universelles, mais que les catégories linguistiques sont toujours catégories d'une langue particulière. A première vue, cela confirmerait la position précellente et indépendante de la pensée à l'égard de la langue.

Cependant nous ne pouvons continuer, après tant d'auteurs, à poser le problème en termes aussi généraux. Il nous faut entrer dans le concret d'une situation historique, scruter les catégories d'une pensée et d'une langue définies. A cette condition seulement nous éviterons les prises de position arbitraires et les solutions spéculatives. Or, nous avons la bonne fortune de disposer de données qu'on dirait prêtes pour notre examen, élaborées et présentées de manière objective, intégrées dans un ensemble connu : ce sont les catégories d'Aristote. Il nous sera permis de considérer ces catégories sans préoccupation de technicité philosophique, simplement comme l'inventaire des propriétés qu'un penseur grec jugeait prédicables d'un objet, et par suite comme la liste des concepts *a priori* qui, selon lui, organisent l'expérience. C'est un document de grande valeur pour notre propos. » (B.Cat. : p. 64-65).

Au postulat de l'indissociabilité de la langue et de la pensée répond ici, de manière extrêmement logique, une tentative d'« atteindre directement la pensée » afin de savoir si l'on peut lui « reconnaître [...] des caractères qui lui soient propres et qui ne doivent rien à l'expression linguistique ». Il s'agit là de tenter de définir cette « relation spécifique » dont il était question au paragraphe précédent : « S'il était possible de définir celle-ci par des traits qui lui appartiennent exclusivement, on verrait du même coup comment elle s'ajuste à la langue et de quelle nature sont leurs relations. » Benveniste se propose ainsi de procéder à un examen comparatif des catégories de pensée et des catégories de langue. Il faut noter, cependant, que la pensée change ainsi de statut : auparavant structure ou fonctionnement psychiques identifiables au contenu des expressions linguistiques, elle devient structure organisée puis, avec l'entrée « dans le concret d'une situation historique », système particulier de pensée, distinct, en tant que tel, de la « substance psychique » que l'on pouvait penser constitutive du premier de ces trois référents. L'examen des catégories d'Aristote occupe les pages qui suivent<sup>2847</sup>. Benveniste y fait apparaître que si « Aristote pose ainsi la totalité des prédicats que l'on peut affirmer de l'être, et [...] vise à définir le statut logique de chacun d'eux » (B.Cat. : p. 66), « ces distinctions sont d'abord des catégories de langue, et qu'en fait Aristote, raisonnant d'une manière absolue, retrouve simplement certaines des catégories

---

<sup>2847</sup> Voir B.Cat. : p. 65-70.

fondamentales de la langue dans laquelle il pense » (B.Cat. : p. 66). Nous lisons, au terme de l'analyse<sup>2848</sup> :

« En élaborant cette table des “catégories”, Aristote avait en vue de recenser tous les prédicats possibles de la proposition, sous cette condition que chaque terme fût signifiant à l'état isolé, non engagé dans une *συμπλοκή*, dans un syntagme, dirions-nous. Inconsciemment il a pris pour critère la nécessité empirique d'une *expression* distincte pour chacun des prédicats. Il était donc voué à retrouver sans l'avoir voulu les distinctions que la langue même manifeste entre les principales classes de formes, puisque c'est par leurs différences que ces formes et ces classes ont une signification linguistique. Il pensait définir les attributs des objets ; il ne pose que des êtres linguistiques : c'est la langue qui, grâce à ses propres catégories, permet de les reconnaître et de les spécifier.

Nous avons ainsi une réponse à la question posée en commençant et qui nous a conduit à cette analyse. Nous nous demandions de quelle nature étaient les relations entre catégories de pensée et catégories de langue. Pour autant que les catégories d'Aristote sont reconnues valables pour la pensée, elles se révèlent comme la transposition des catégories de langue. C'est ce qu'on peut *dire* qui délimite et organise ce qu'on peut penser. La langue fournit la configuration fondamentale des propriétés reconnues par l'esprit aux choses. Cette table des prédicats nous renseigne donc avant tout sur la structure des classes d'une langue particulière.

Il s'ensuit que ce qu'Aristote nous donne pour un tableau de conditions générales et permanentes n'est que la projection conceptuelle d'un état linguistique donné. » (B.Cat. : p. 70).

Il nous semble quant à nous que, de même qu'Aristote « était [...] voué à retrouver sans l'avoir voulu les distinctions que la langue même manifeste entre les principales classes de formes », Benveniste était voué à conclure à l'indissolubilité de la pensée et de la langue qu'il avait initialement postulée : dans la mesure où il ne s'agit plus de pensée, mais d'organisation cognitive, cadre de pensée universel, culturel ou système particulier – autrement dit, mais en un sens certainement différent de celui que donne Benveniste à cette restriction : « Pour autant que les catégories d'Aristote sont reconnues valables pour la pensée » –, il ne saurait s'agir d'autre chose que de contenu linguistique, effectivement articulé dans et par la langue. On retrouve ici, pour une part, la distinction du signifié et du référent, et la thèse whorfienne, objet véritable et unique, dès lors, de la démonstration de Benveniste : « Il pensait définir les attributs des objets ; il ne pose que des êtres linguistiques : c'est la langue qui, grâce à ses propres catégories, permet de les reconnaître et de les spécifier. » De ce point de vue, les deux propositions suivantes sont fallacieuses, qui désignent comme « pensée » ce qui n'est que « signification », pensée articulée et effet de langue : « C'est ce qu'on peut *dire* qui délimite et

---

<sup>2848</sup> Analyse ponctuée par les remarques suivantes : « Il nous paraît que ces prédicats correspondent non point à des attributs découverts dans les choses, mais à une classification émanant de la langue même. » (B.Cat. : p. 66), « C'est donc bien dans le système des formes de la langue que sont fondés ces deux prédicats nécessaires. » (B.Cat. : p. 67), « Ce n'est donc pas sans raison que ces catégories se trouvent énumérées et groupées comme elles le sont. Les six premières se réfèrent toutes à des formes *nominales*. C'est dans la particularité de la morphologie grecque qu'elles trouvent leur unité.

Sous la même considération, les quatre suivantes forment aussi un ensemble : ce sont toutes des catégories *verbales*. » (B.Cat. : p. 67), « [...] cette fois les exemples même sont choisis de manière à souligner l'opposition *linguistique* » (B.Cat. : p. 67), « Ici encore, les notions nous paraissent avoir un fondement linguistique. » (B.Cat. : p. 68), « On peut maintenant transcrire en termes de langue la liste des dix catégories. » (B.Cat. : p. 70).

organise ce qu'on peut penser. La langue fournit la configuration fondamentale des propriétés reconnues par l'esprit aux choses. » On lit de même ensuite, la langue, en tant qu'idiome, devenant ainsi une condition de possibilité de la pensée :

« On n'en finirait pas d'inventorier cette richesse d'emplois [du verbe *être* en grec<sup>2849</sup>], mais il s'agit bien de données de langue, de syntaxe, de dérivation. Soulignons-le, car c'est dans une situation linguistique ainsi caractérisée qu'a pu naître et se déployer toute la métaphysique grecque de l'"être", les magnifiques images du poème de Parménide comme la dialectique du *Sophiste*. La langue n'a évidemment pas orienté la définition métaphysique de l'"être", chaque penseur grec a la sienne, mais elle a permis de faire de l'"être" une notion objectivable, que la réflexion philosophique pouvait manier, analyser, situer comme n'importe quel autre concept. » (B.Cat. : p. 71)

puis :

« Assurément, les penseurs grecs ont à leur tour agi sur la langue, enrichi les significations, créé de nouvelles formes. C'est bien d'une réflexion philosophique sur l'"être" qu'est issu le substantif abstrait dérivé de εἶναι ; nous le voyons se créer au cours de l'histoire : d'abord comme ἐσσία dans le pythagorisme dorien et chez Platon, puis comme οὐσία qui s'est imposé. Tout ce qu'on veut montrer ici est que la structure linguistique du grec prédisposait la notion d'"être" à une vocation philosophique. A l'opposé, la langue ewe ne nous offre qu'une notion étroite, des emplois particularisés. Nous ne saurions dire quelle place tient l'"être" dans la métaphysique ewe, mais *a priori* la notion doit s'articuler tout autrement. » (B.Cat. : p. 73).

Benveniste reconnaît la singularité de la pensée individuelle – « La langue n'a évidemment pas orienté la définition métaphysique de l'"être", chaque penseur grec a la sienne. », se contentant d'assigner à la langue le rôle de condition d'existence d'une « notion objectivable » et ainsi maniable par la réflexion philosophique. Il reconnaît en outre la possibilité d'une action des penseurs sur la langue, qui « enrichi[ssent] les significations » et « crée[nt] de nouvelles formes ». Mais dans le même temps, la langue apparaît comme une condition de la pensée : « c'est dans une situation linguistique ainsi caractérisée qu'a pu naître et se déployer toute la métaphysique grecque », « la structure linguistique du grec prédisposait la notion d'"être" à une vocation philosophique », tandis que « la langue ewe ne nous offre qu'une notion étroite, des emplois particularisés ». La dernière phrase de ce passage est significative, mêlant pensée individuelle ou système philosophique – « Nous ne saurions dire

---

<sup>2849</sup> A l'examen des catégories d'Aristote succède en effet un développement sur le verbe *être*, introduit de la manière suivante : « On peut même étendre cette remarque. Au-delà des termes aristotéliens, au-dessus de cette catégorisation, se déploie la notion d'"être" qui enveloppe tout. Sans être un prédicat lui-même, l'"être" est la condition de tous les prédicats. Toutes les variétés de l'"être-tel", de l'"état", toutes les vues possibles du "temps", etc., dépendent de la notion d'"être". Or, ici encore, c'est une propriété linguistique très spécifique que ce concept reflète. » (B.Cat. : p. 70). Voir B.Cat. : p. 70-71, où on lit notamment, pour introduire à l'examen de la notion d'être en ewe : « Qu'il s'agit ici au premier chef d'un fait de langue, on s'en rendra mieux compte en considérant le comportement de cette même notion dans une langue différente. Il y a avantage à choisir, pour l'opposer au grec, une langue de type tout autre, car c'est justement par l'organisation interne de ces catégories que les types linguistiques diffèrent le plus. Précisons seulement que ce que nous comparons ici, ce sont des faits d'expression linguistique, non des développements conceptuels. » (B.Cat. : p. 71).

quelle place tient l'“être” dans la métaphysique ewe » – et signification – « mais *a priori* la notion doit s'articuler tout autrement. » A l'appréhension première de la pensée comme signification répond en effet nécessairement l'assimilation de la pensée à la signification, dont les dernières lignes du texte, sur lesquelles il nous faudra revenir en troisième partie, révèlent l'aporie :

« Il est de la nature du langage de prêter à deux illusions en sens opposé. Etant assimilable, consistant en un nombre toujours limité d'éléments, la langue donne l'impression de n'être qu'un des truchements possibles de la pensée, celle-ci, libre, autarcique, individuelle, employant la langue comme son instrument. En fait, essaie-t-on d'atteindre les cadres propres de la pensée, on ne ressaisit que les catégories de la langue. L'autre illusion est à l'inverse. Le fait que la langue est un ensemble ordonné, qu'elle révèle un plan, incite à chercher dans le système formel de la langue le décalque d'une “logique” qui serait inhérente à l'esprit, donc extérieure et antérieure à la langue. En fait, on ne construit ainsi que des naïvetés ou des tautologies.

Sans doute n'est-il pas fortuit que l'épistémologie moderne n'essaie pas de constituer une table des catégories. Il est plus fructueux de concevoir l'esprit comme virtualité que comme cadre, comme dynamisme que comme structure. C'est un fait que, soumise aux exigences des méthodes scientifiques, la pensée adopte partout les mêmes démarches en quelque langue qu'elle choisisse de décrire l'expérience. En ce sens, elle devient indépendante, non de la langue, mais des structures linguistiques particulières. La pensée chinoise peut bien avoir inventé des catégories aussi spécifiques que le *tao*, le *yin* et le *yang* : elle n'en est pas moins capable d'assimiler les concepts de la dialectique matérialiste ou de la mécanique quantique sans que la structure de la langue chinoise y fasse obstacle. Aucun type de langue ne peut par lui-même et à lui seul ni favoriser ni empêcher l'activité de l'esprit. L'essor de la pensée est lié bien plus étroitement aux capacités des hommes, aux conditions générales de la culture, à l'organisation de la société qu'à la nature particulière de la langue. Mais la possibilité de la pensée est liée à la faculté de langage, car la langue est une structure informée de signification, et penser, c'est manier les signes de la langue. » (B.Cat. : p. 73-74).

Benveniste dénonce à nouveau, pour conclure, la conception de la langue comme un instrument de la pensée, qu'il double de la thèse « inverse » d'une appréhension de la langue comme reflet de la pensée, et à laquelle il oppose sa propre thèse d'une détermination des cadres de la pensée par les catégories de la langue. Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre des deux conceptions ainsi caractérisées comme erronées, langue et pensée y apparaissent comme deux entités séparées. La conception benvenistienne des rapports entre langue et pensée postule au contraire l'indissolubilité des deux termes. Elle implique cependant également – par opposition à la deuxième thèse, qui n'est donc pas réellement l'inverse de l'autre, mais dont la présentation comme telle rend à nouveau sensible, en le voilant, le décalage qu'implique le passage de l'un à l'autre référent du terme benvenistien de *pensée* – une subordination de la pensée à la langue, corrélatrice d'une appréhension de la seconde comme une organisation ou une structure, et de la première comme un contenu informe. Aussi le dernier paragraphe, en même temps qu'il réintroduit une relative indépendance de la pensée à l'égard de la langue, redonne-t-il à la pensée son statut premier de fonctionnement psychique ou de production idéique : « Il est plus fructueux de concevoir l'esprit comme virtualité que comme cadre, comme dynamisme que comme structure. » On lisait déjà, à titre de précaution liminaire, dans l'introduction à l'examen de la langue ewe :

« Précisons seulement que ce que nous comparons ici, ce sont des faits d'expression linguistique, non des développements conceptuels. » (B.Cat. : p. 71).

Mais précisément, s'il est vrai que « la possibilité de la pensée est liée à la faculté de langage » et que « penser, c'est manier les signes de la langue », il s'agit d'arriver à comprendre comment s'articulent « langue » et « développements conceptuels ». Benveniste oppose bien la langue aux « structures linguistiques particulières », mais sa conception de la langue comme « structure informée de signification » ne lui permet pas de proposer autre chose qu'une reformulation, sous le nom de rapports langue/pensée, de la conception traditionnelle des rapports son/sens. En témoigne le chiasme que met en œuvre la dernière proposition, et dans le cadre duquel « langue » et « forme » apparaissent comme des opérateurs d'articulation, manifestations de cet objet que le structuralisme postule en lieu et place du concept saussurien : « Mais la possibilité de la **pensée** est liée à la *faculté de langage*, car la langue est une *structure informée* de **signification**. » (nous soulignons). La dualité de la forme et du signifiant, constitutive de cet objet qui n'est qu'une reduplication de la définition traditionnelle du signe, apparaît de manière très nette dans le deuxième texte où Benveniste s'attache aux rapports de la langue et de la pensée, « Coup d'œil sur le développement de la linguistique ». Comme nous le verrons plus en détail *infra*, le langage s'y trouve défini comme une forme de la faculté de symbolisation. On lit tout d'abord :

« [...] le langage représente la forme la plus haute d'une faculté qui est inhérente à la condition humaine, la faculté de *symboliser*.

Entendons par là, très largement, la faculté de *représenter* le réel par un "signe" et de comprendre le "signe" comme représentant le réel, donc d'établir un rapport de "signification" entre quelque chose et quelque chose d'autre. » (B.Dév. : p. 26).

Benveniste donne ensuite cette définition de la symbolisation :

« Considérons-la d'abord sous sa forme la plus générale et hors du langage. Employer un symbole est cette capacité de retenir d'un objet sa structure caractéristique et de l'identifier dans des ensembles différents. C'est cela qui est propre à l'homme et qui fait de l'homme un être rationnel. La faculté symbolisante permet en effet la formation du concept comme distinct de l'objet concret, qui n'en est qu'un exemplaire. Là est le fondement de l'abstraction en même temps que le principe de l'imagination créatrice. » (B.Dév. : p. 26)

et distingue entre « signal » et « symbole » :

« Un signal est un fait physique relié à un autre fait physique par un rapport naturel ou conventionnel : éclair annonçant l'orage ; cloche annonçant le repas ; cri annonçant le danger. L'animal perçoit le signal et il est capable d'y réagir adéquatement. On peut le dresser à identifier des signaux variés, c'est-à-dire à relier deux sensations par la relation de signal. Les fameux réflexes conditionnés de Pavlov le montrent bien. L'homme aussi, en tant qu'animal, réagit à un signal. Mais il utilise en outre le *symbole* qui est *institué* par l'homme ; il faut apprendre le sens du symbole, il faut être capable de l'interpréter dans sa fonction signifiante et non plus seulement de le percevoir comme impression sensorielle, car le symbole n'a pas de relation naturelle avec ce qu'il symbolise. » (B.Dév. : p. 27).



Le langage se trouve alors caractérisé, sur ces bases, comme une « structure relationnelle » :

« Mais le langage est un système symbolique particulier, organisé sur deux plans. D'une part il est un fait physique : il emprunte le truchement de l'appareil vocal pour se produire, de l'appareil auditif pour être perçu. Sous cet aspect matériel il se prête à l'observation, à la description et à l'enregistrement. D'autre part il est structure immatérielle, communication de signifiés, remplaçant les événements ou les expériences par leur "évocation". Tel est le langage, une entité à double face. C'est pourquoi le symbole linguistique est médiatisant. Il organise la pensée et il se réalise en une forme spécifique, il rend l'expérience intérieure d'un sujet accessible à un autre dans une expression articulée et représentative, et non par un signal tel qu'un cri modulé ; il se réalise dans une langue déterminée, propre à une société distincte, non dans une émission vocale commune à l'espèce entière.

Le langage offre le modèle d'une structure relationnelle, au sens le plus littéral et le plus compréhensif en même temps. Il met en relation dans le discours des mots et des concepts, et il produit ainsi, en représentation d'objets et de situations, des *signes*, distincts de leurs référents matériels. Il institue ces transferts analogiques de dénominations que nous appelons métaphores, facteur si puissant de l'enrichissement conceptuel. Il enchaîne les propositions dans le raisonnement et devient l'outil de la pensée discursive. » (B.Dév. : p. 28-29).

Benveniste insiste ici sur la dualité du langage, « système symbolique particulier, organisé sur deux plans », « entité à double face ». Il ne s'agit pas seulement de définir le langage par le signe, rapport entre son et sens, mais de le caractériser comme « structure relationnelle ». Benveniste oppose ainsi au « fait physique » qu'est le langage pour une part, non les significations, mais une nature de « structure immatérielle », de « communication de signifiés, remplaçant les événements ou les expériences par leur "évocation" ». Il était de même question, dans « De la subjectivité dans le langage » (1958), outre de « contenu », de « nature immatérielle » et de « fonctionnement symbolique » :

« Tous les caractères du langage, sa nature immatérielle, son fonctionnement symbolique, son agencement articulé, le fait qu'il a un *contenu*, suffisent déjà à rendre suspecte cette assimilation à un instrument, qui tend à dissocier de l'homme la propriété du langage. » (B.Subj. : p. 259).

Le symbole linguistique peut alors être défini comme « médiatisant », c'est-à-dire articulant et double, dualité dont témoigne ensuite l'opposition des « signes » et des « référents matériels » qu'ils permettent de « représenter » et dont la notion même de représentation implique qu'ils sont distincts. Le symbole linguistique s'oppose ainsi d'une part à la pure abstraction ou conceptualisation qui est constitutive de la symbolisation – « il organise la pensée et il se réalise en une forme spécifique » –, et d'autre part à la pure expression (désignation) qu'est le signal, fait physique indiquant un autre fait physique au lieu de le représenter par un signe – « il rend l'expérience intérieure d'un sujet accessible à un autre dans une expression articulée et représentative, et non par un signal tel qu'un cri modulé ». Mais par ailleurs, il apparaît nettement, à la lecture de ce passage, que le signe benvenistien demeure double au lieu de dual, et les oppositions successivement déclinées manifestent une oscillation significative entre les deux distinctions forme/pensée et

expression/contenu. A la « structure immatérielle » répond ainsi la « communication de signifiés », à l'« organisation de la pensée » le fait de rendre « l'expérience intérieure d'un sujet accessible à un autre ». De ce point de vue, l'expression « se réalise en une forme spécifique », dans son ambiguïté même, est extrêmement significative. On pense en premier lieu à la « matérialisation » de « Catégories de pensée et catégories de langue », mais également à la notion de réalisation formelle que l'on trouve par exemple dans ce passage de « La forme et le sens dans le langage » (1966) où, mal gré qu'en ait Benveniste, la langue apparaît dès lors comme un instrument de communication :

« Le sens de la phrase est en effet *l'idée* qu'elle exprime ; ce sens est réalisé formellement dans la langue, par le choix, l'agencement des mots, par leur organisation syntaxique, par l'action qu'ils exercent les uns sur les autres. » (B.FSL : p. 225).

Autrement dit, il s'agit à nouveau de forme d'une part, de signifiant d'autre part, l'une n'étant pas réellement indépendante de l'autre. L'adjectif « spécifique », joint à la proposition « il se réalise dans une langue déterminée, propre à une société distincte, non dans une émission vocale commune à l'espèce entière », où l'on retrouve le verbe *réaliser*, introduit quant à lui la dimension du *sui generis* et de la conventionalité qui est un des axes de l'opposition entre signal et symbole, et cette inséparabilité des propositions théoriques et des propositions descriptives témoigne à elle seule de l'absence d'articulation de la notion benvenistienne de signe. On notera, enfin, la glose de la notion de « structure relationnelle » en termes d'opposition mots/concepts, qui installe au cœur même du symbole la dualité signe/chose que Benveniste voudrait pourtant éloigner : au moment même où le signifié est défini comme distinct du référent, la langue est caractérisée comme instrument de la pensée, représentation d'un contenu qu'elle n'organise que dans la mesure où elle l'exprime. On retrouve ainsi, en guise d'étiologie de la signification et de la langue, la conception des rapports langue/pensée que « Catégories de pensée et catégories de langue » avait cherché à démontrer. Le développement cité s'ouvrait en effet sur ces lignes :

« Cette capacité symbolique est à la base des fonctions conceptuelles. La pensée n'est rien d'autre que ce pouvoir de construire des représentations des choses et d'opérer sur ces représentations. Elle est par essence symbolique. La transformation symbolique des éléments de la réalité ou de l'expérience en *concepts* est le processus par lequel s'accomplit le pouvoir rationalisant de l'esprit. La pensée n'est pas un simple reflet du monde ; elle catégorise la réalité, et en cette fonction organisatrice elle est si étroitement associée au langage qu'on peut être tenté d'identifier pensée et langage à ce point de vue.

En effet la faculté symbolique chez l'homme atteint sa réalisation suprême dans le langage, qui est l'expression symbolique par excellence ; tous les autres systèmes de communications, graphiques, gestuels, visuels, etc. en sont dérivés et le supposent. » (B.Dév. : p. 27-28).

Le propos est un peu différent de celui de « Catégories de pensée et catégories de langue ». Au lieu d'une simple subordination de la pensée au langage, pensée et langage se trouvent d'abord définis comme deux activités symboliques et deux activités de catégorisation de la réalité, avant que Benveniste n'affirme que la pensée, « en cette fonction organisatrice » « est si étroitement associée au langage qu'on peut être tenté d'identifier pensée et langage à ce point de vue ». On lisait cependant quelques pages plus haut :

« Ce n'est pas seulement la *forme* linguistique qui relève de cette analyse [celle de la linguistique moderne] ; il faut considérer parallèlement la *fonction* du langage.

Le langage *re-produit* la réalité. Cela est à entendre de la manière la plus littérale : la réalité est produite à nouveau par le truchement du langage. Celui qui parle fait renaître par son discours l'événement et son expérience de l'événement. Celui qui l'entend saisit d'abord le discours et à travers ce discours, l'événement reproduit. Ainsi la situation inhérente à l'exercice du langage qui est celle de l'échange et du dialogue, confère à l'acte de discours une fonction double : pour le locuteur, il représente la réalité ; pour l'auditeur, il recrée cette réalité. Cela fait du langage l'instrument même de la communication intersubjective.

Ici surgissent aussitôt de graves problèmes que nous laisserons aux philosophes, notamment celui de l'adéquation de l'esprit à la "réalité". Le linguiste pour sa part estime qu'il ne pourrait exister de pensée sans langage, et que par suite la connaissance du monde se trouve déterminée par l'expression qu'elle reçoit. Le langage reproduit le monde, mais en le soumettant à son organisation propre. Il est *logos*, discours et raison ensemble, comme l'ont vu les Grecs. Il est cela du fait même qu'il est langage articulé, consistant en un arrangement organique de parties, en une classification formelle des objets et des procès. Le contenu à transmettre (ou, si l'on veut, la "pensée") est ainsi décomposé selon un schéma linguistique. La "forme" de la pensée est configurée par la structure de la langue. » (B.Dév. : p. 24-25).

On retrouve ici la subordination de la pensée au langage, teintée de l'identification dont il vient d'être question – au-delà de la pensée, le langage organise le monde et, « logos », il est « discours et raison ensemble » – mais toujours corrélatrice d'une organisation de la pensée par la langue, la première fût-elle forme aussi bien que la seconde, conformément à la représentation en termes d'association et d'identification : « La "forme" de la pensée est configurée par la structure de la langue. » Elle demeure d'ailleurs, dans le même temps, contenu : « Le contenu à transmettre (ou, si l'on veut, la "pensée") est ainsi décomposé selon un schéma linguistique. », cependant que la langue apparaît à nouveau comme expression : « la connaissance du monde se trouve déterminée par l'expression qu'elle reçoit ». Il semble que l'on retrouve, avec cette ambivalence de représentation – subordination aussi bien qu'association –, quelque chose de la confusion qui entoure chez Benveniste la nature et le statut de la pensée. Il est d'autant plus notable que le langage, appréhendé comme logos et ainsi presque identifié à la pensée, soit dans le même temps défini comme organisation et cette organisation présentée comme la cause – « Il est cela du fait même qu'il est langage articulé, consistant en un arrangement organique de parties, en une classification formelle des objets et des procès. » – de sa nature de logos : si l'identification – comme plus haut la subordination – prend ainsi la place de l'étiologie, elle se voit doublée, dans cette fonction, par la définition de la langue comme structure. Elle apparaît ainsi corrélatrice d'une double oscillation, entre contenu et organisation pour la pensée, expression et organisation pour le langage, c'est-à-dire entre les deux distinctions son/sens et forme/substance, dans un chevauchement infini qui voile le problème de la langue comme celui de la signification en leur substituant la double évidence du signifiant et de la structure, et un objet dès lors nécessairement protéiforme. Ce caractère protéiforme apparaissait déjà dans les « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956). Ce texte contient notamment une réfutation de la théorie de Carl Abel sur les sens opposés dans les mots

primitifs, reprise par Freud notamment dans un article de 1910, « Sur les sens opposés dans les mots primitifs », dont Benveniste rend compte de la manière suivante :

« Freud a jeté des lumières décisives sur l'activité verbale telle qu'elle se révèle dans ses défaillances, dans ses aspects de jeu, dans sa libre divagation quand le pouvoir de censure est suspendu. Toute la force anarchique que refrène ou sublime le langage normalisé, a son origine dans l'inconscient. Freud a remarqué aussi l'affinité profonde entre ces formes du langage et la nature des associations qui se nouent dans le rêve, autre expression des motivations inconscientes. Il était conduit ainsi à réfléchir au fonctionnement du langage dans ses relations avec les structures infra-conscientes du psychisme, et à se demander si les conflits qui définissent ce psychisme n'auraient pas imprimé leur trace dans les formes mêmes du langage.

Il a posé le problème dans un article publié en 1910 et intitulé *Sur les sens opposés dans les mots primitifs*. Au point de départ, il y a une observation essentielle de sa *Traumdeutung* sur l'insensibilité à la contradiction qui caractérise la logique du rêve : « La manière dont le rêve exprime les catégories de l'opposition et de la contradiction est particulièrement frappante : il ne les exprime pas, il paraît ignorer le 'non'. Il excelle à réunir les contraires et à les représenter en un seul objet. Il représente souvent aussi un élément quelconque par son contraire, de sorte qu'on ne peut savoir si un élément du rêve, susceptible de contradiction, trahit un contenu positif ou négatif dans la pensée du rêve. » Or Freud a cru trouver dans une étude de K. Abel la preuve que « la manière de procéder précitée, dont est coutumière l'élaboration du rêve, est également propre aux plus anciennes langues connues ». Après en avoir reproduit quelques exemples, il a pu conclure : « La concordance entre les particularités de l'élaboration du rêve que nous avons relevées au début de cet article et celles de l'usage linguistique, découvertes par le philologue dans les langues les plus anciennes, nous apparaît comme une confirmation de la conception que nous nous sommes faite de l'expression de la pensée dans le rêve, conception d'après laquelle cette expression aurait un caractère régressif, archaïque. L'idée s'impose alors à nous, psychiatres, que nous comprendrions mieux et traduirions plus aisément le langage du rêve si nous étions plus instruits de l'évolution du langage<sup>2850</sup>. »

---

<sup>2850</sup> L'article de Freud, traduit en français par Marie Bonaparte et Mme E. Marty dans les *Essais de psychanalyse appliquée*, s'ouvre sur la citation de la *Traumdeutung* que reproduit Benveniste (Freud, 1933 : p. 59 ; voir Freud, 1989 : p. 341-342). Dans la troisième édition de l'ouvrage, le passage est augmenté de la note suivante : « J'ai trouvé dans un travail de K. ABEL : *Der Gegensinn der Urworte*, 1884 (cf. mon analyse in *Jahrbuch f. Psychoanalyse*, II, 1910, *Ges. Werke*, Bd. VIII) un fait, surprenant pour moi, mais confirmé par d'autres linguistes : les langues primitives s'expriment à ce point de vue-là comme le rêve ; elles n'ont au début qu'un mot pour les deux points opposés d'une série de qualités ou d'actions (fort-faible) vieux-jeune, proche-lointain, (lié-séparé). Les termes spéciaux pour indiquer les contraires n'apparaissent que tard, par légère modification du terme primitif. ABEL note que ce fait est constant dans le vieil égyptien et signale qu'on peut en trouver des traces dans les langues sémitiques et indo-européennes. » (Freud, 1989 : p. 342, note 1). L'exposition de la théorie d'Abel est introduite en ces termes : « J'ai été amené à comprendre cette singulière tendance que possède l'élaboration du rêve à faire abstraction de la négation et à exprimer par une même représentation des choses contraires, en lisant par hasard un ouvrage de K. Abel. L'intérêt du sujet me justifiera à citer ici textuellement les passages décisifs du traité d'Abel (tout en éliminant la plupart des exemples). Nous y apprenons, en effet, cette chose surprenante : la manière de procéder précitée, dont est coutumière l'élaboration du rêve, est également propre aux plus anciennes langues connues. » (Freud, 1933 : p. 60). Suit une série de citations du texte d'Abel, entrecoupées de brefs résumés, et concernant les sens opposés dans les mots égyptiens (Abel, 1885 : p. 314-315, puis 317-318 ; voir Freud, 1933 : p. 60-61), l'impossibilité d'y voir la marque d'une infériorité du développement intellectuel égyptien (Abel, 1885 : p. 319-320 ; voir Freud, 1933 : p. 61-62), l'existence de composés conjoignant des mots de sens contraire et ayant le sens de l'un d'entre eux, du type « vieux-jeune » signifiant « jeune » (Abel, 1885 : p. 320-321 ; voir Freud, 1933 : p. 62), l'explication du phénomène des sens opposés dans les mots primitifs par le mode de constitution des concepts (Abel, 1885 : p. 323, 324, 325, 326 et

L'autorité de Freud risque de faire passer cette démonstration pour établie, et en tout cas d'accréditer l'idée qu'il y aurait là une suggestion de recherches fécondes. Une analogie aurait été découverte entre le processus du rêve et la sémantique des langues "primitives" où un même terme énoncerait une chose et son contraire aussi bien. La voie semblerait ouverte à une investigation qui rechercherait les structures communes au langage collectif et au psychisme individuel. » (B.Rem. : p. 78-79).

Benveniste s'attache tout d'abord à démontrer l'invalidité des « spéculations étymologiques » d'Abel, au moyen de remarques générales sur la reconstruction sémantique et la méthode comparative, puis par un rapide examen de la quasi-totalité des exemples donnés par Freud<sup>2851</sup> :

« Devant ces perspectives, il n'est pas inutile d'indiquer que des raisons de fait retirent tout crédit aux spéculations étymologiques de Karl Abel qui ont séduit Freud. Ici nous avons affaire, non plus à des manifestations psychopathologiques du langage, mais aux données concrètes, générales, vérifiables, livrées par des langues historiques.

---

325-326 ; voir Freud, 1933 : p. 62-63), et les déterminatifs qui permettent à l'écrit de désambiguïser le vocable, dont l'analogue pour l'expression orale est le geste (Abel, 1885 : p. 329 ; voir Freud, 1933 : p. 63-64). Freud explique alors : « Ce sont, d'après Abel, *les racines les plus primitives* dans lesquelles on observe le phénomène de double sens antithétique. Au cours de l'évolution ultérieure de la langue, ce double sens disparaît et, du moins dans l'égyptien antique, on peut suivre toutes les transitions existant entre le double sens antithétique archaïque et la signification unique qu'ont les mots de nos langues modernes. Les mots originaires à double sens se séparent dans la langue ultérieure en deux mots à signification unique, les deux acceptions opposées éprouvent, chacune pour soi, une réduction (modification) phonétique de la même racine. Ainsi, par exemple, déjà dans le style hiéroglyphique, *ken* (fort, faible) s'est séparé en *ken* (fort) et en *kan* (faible). » (Freud, 1933 : p. 64), explication à nouveau suivie d'une citation du texte d'Abel (Abel, 1885 : p. 334-335). Est ensuite mentionné le fait qu'Abel a envisagé l'extension de la démonstration aux langues sémitiques et indo-européennes (voir Abel, 1885 : p. 337 *sqq.* ; Freud, 1933 : p. 64, avec citation de Abel, 1885 : p. 338), et reproduite la citation de Bain (voir Abel, 1885 : p. 340-341 et Freud, 1933 : p. 64-65), avant que soient proposés quelques exemples tirés de l'*Anhang von Beispielen des Ägyptischen, Indoeuropäischen und Arabischen Gegensatzes* : *altus* (« haut » et « profond »), *sacer* (« saint » et « maudit »), *clamare* (« crier »)/*clam* (« silencieux, tranquille »), *siccus* (« sec »)/*succus* (« suc »), *Boden* « ce qu'il y a de plus haut/bas dans la maison », *bös* (all. « mauvais »)/*bass* (« bon »), *bat* (vieux sax. « bon »)/*bad* (ang. « mauvais »), *to lock* (ang. « fermer »)/*Lücke, Loch* (all. « vide, trou »), *kleben* (all. « coller »)/*cleave* (ang. « fendre »), *stumm* (all. « muet »)/*Stimme* (all. « voix ») (voir Freud, 1933 : p. 65), auxquels Freud joint des exemples tirés d'un autre article d'Abel, « Über den Ursprung der Sprache », qui « attire l'attention sur d'autres vestiges encore des modes de la pensée primitive » (Freud, 1933 : p. 65) : *without, mitohne*, « sans » mais littéralement « avec-sans », *with* qui a signifié « avec » et « sans » comme en témoignent *withdraw*, « s'en aller, se retirer », et *withhold*, « retenir », *wider* (« contre »)/*wieder* (« ensemble avec ») (voir Abel, 1885 : p. 305 et Freud, 1933 : p. 65-66). Freud mentionne enfin une thèse de ce deuxième article, selon laquelle le retournement que subissent ainsi les mots peut également affecter les sons (voir Abel, 1885 : p. 305 *sqq.* et pour les exemples cités par Freud : Abel, 1885 : p. 308-309 ; voir Freud, 1933 : p. 66). Ce dernier phénomène est « de nouveau à mettre en parallèle avec l'élaboration du rêve » (Freud, 1933 : p. 66), mais : « Abel cherche à expliquer le phénomène du renversement du son des mots par un redoublement, une reduplication de la racine. Nous aurions peine ici à suivre le philologue. Nous nous rappellerons le plaisir avec lequel les enfants jouent au renversement du son des mots, la fréquence avec laquelle l'élaboration du rêve se sert du renversement du matériel représentatif à diverses fins. Ce ne sont plus, dans ce cas, des lettres mais des images dont l'ordre se trouve interverti. Nous serions donc plutôt disposés à rapporter le renversement des sons à un facteur agissant à une profondeur plus grande. » (Freud, 1933 : p. 66-67). La conclusion de l'article est citée par Benveniste (voir Freud, 1933 : p. 67).

<sup>2851</sup> Ce qui fait écrire à Michel Arrivé : « Benveniste [...] visiblement, n'a lu Abel que par l'intermédiaire de Freud : tous les exemples qu'il cite sont empruntés à la sélection opérée par Freud » (Arrivé, 1987 : p. 117). Voir également Arrivé (1994) : p. 188, cité ci-dessous. Benveniste reprend en tout cas – comme, étonnamment, Milner – la graphie fautive de Freud.

Ce n'est pas un hasard si aucun linguiste qualifié, ni à l'époque où Abel écrivait (il y en avait déjà en 1884), ni depuis, n'a retenu ce *Gegensinn der Urworte* dans sa méthode ni dans ses conclusions. C'est que si l'on prétend remonter le cours de l'histoire sémantique des mots et en restituer la préhistoire, le premier principe de la méthode est de considérer les données de forme et de sens successivement attestées à chaque époque de l'histoire jusqu'à la date la plus ancienne et de n'envisager une restitution qu'à partir du point dernier où notre enquête peut atteindre. Ce principe en commande un autre, relatif à la technique comparative, qui est de soumettre les comparaisons entre langues à des correspondances régulières. K. Abel opère sans souci de ces règles et assemble tout ce qui se ressemble. D'une ressemblance entre un mot allemand et un mot anglais ou latin de sens différent ou contraire, il conclut à une relation originelle par "sens opposés", en négligeant toutes les étapes intermédiaires qui rendraient compte de la divergence, quand il y a parenté effective, ou ruinerait la possibilité d'une parenté en prouvant qu'ils sont d'origine différente. Il est facile de montrer qu'aucune des preuves alléguées par Abel ne peut être retenue. Pour ne pas allonger cette discussion, nous nous bornerons aux exemples pris aux langues occidentales qui pourraient troubler des lecteurs non linguistes.

Abel fournit une série de correspondances entre l'anglais et l'allemand, que Freud a relevées comme montrant d'une langue à l'autre des sens opposés, et entre lesquels on constaterait une "transformation phonétique en vue de la séparation des contraires". Sans insister pour le moment sur la grave erreur de raisonnement qui se dissimule dans cette simple remarque, contentons-nous de rectifier ces rapprochements. L'ancien adverbe allemand *bass*, "bien", s'apparente à *besser*, mais n'a aucun rapport avec *bös*, "mauvais", de même qu'en vieil anglais *bat*, "bon, meilleur", est sans relation avec *badde* (aujourd'hui *bad*), "mauvais". L'anglais *cleave*, "fendre", répond en allemand non à *kleben*, "coller", comme le dit Abel, mais à *klieben* "fendre" (cf. *Kluft*). L'anglais *lock*, "fermer", ne s'oppose pas à l'allemand *Lücke*, *Loch*, il s'y ajuste au contraire, car le sens ancien de *Loch* est "retranchement, lieu clos et caché". L'allemand *stumm* signifie proprement "paralysé (de langue)" et se rattache à *stammeln*, *stemmen*, et n'a rien de commun avec *Stimme*, qui signifie déjà "voix" dans sa forme la plus ancienne, gotique *stibna*. De même en latin *clam*, "secrètement", se relie à *celare* "cacher", nullement à *clamare*, etc. Une seconde série de preuves, tout aussi erronées, est tirée par Abel de certaines expressions qui se prennent en sens opposés dans la même langue. Tel serait le double sens du latin *sacer*, "sacré" et "maudit". Ici l'ambivalence de la notion ne devrait plus nous étonner depuis que tant d'études sur la phénoménologie du sacré en ont banalisé la dualité foncière : au Moyen Age, un roi et un lépreux étaient l'un et l'autre, à la lettre, des "intouchables", mais il ne s'ensuit pas que *sacer* renferme deux sens contradictoires ; ce sont les conditions de la culture qui ont déterminé vis-à-vis de l'objet "sacré" deux attitudes opposées. La double signification qu'on attribue au latin *altus*, comme "haut" et "profond", est due à l'illusion qui nous fait prendre les catégories de notre propre langue pour nécessaires et universelles. En français même, nous parlons de la "profondeur" du ciel ou de la "profondeur" de la mer. Plus précisément, la notion de *altus* s'évalue en latin dans la direction de bas en haut, c'est-à-dire du fond du puits en remontant ou du pied de l'arbre en remontant, sans égard à la position de l'observateur, tandis qu'en français *profond* se définit en directions opposées à partir de l'observateur vers le fond, que ce soit le fond du puits ou le fond du ciel. Il n'y a rien d'"originel" dans ces manières variées de construire linguistiquement nos représentations. Ce n'est pas davantage "aux origines du langage" qu'il faut chercher l'explication de l'anglais *with-out*, mais tout modestement dans les débuts de l'anglais. Contrairement à ce qu'Abel a cru et que certains croient encore, *with-out* n'enferme pas les expressions contradictoires "avec sans" ; le sens propre de *with* est ici "contre" (cf. *with-stand*) et marque pulsion ou effort dans une direction quelconque. De là *with-in* "vers l'intérieur", et *with-out*, "vers l'extérieur", d'où "en dehors, sans". Pour comprendre que l'allemand *wider* signifie

“contre” et *wieder* (avec une simple variation de graphie) signifie “en retour”, il suffit de penser au même contraste apparent de *re-* en français entre *re-pousser* et *re-venir*. Il n’y a aucun mystère dans tout cela et l’application de règles élémentaires dissipe ces mirages. » (B.Rem. : p. 79-81).

Le second temps de l’argumentation est voué à la mise en évidence de la « grave erreur de raisonnement » qui rend de toute façon la thèse d’Abel irrecevable :

« Mais par là s’évanouit la possibilité d’une homologie entre les démarches du rêve et les procédés des “langues primitives”. La question a ici deux aspects. L’un concerne la “logique” du langage. En tant qu’institution collective et traditionnelle, toute langue a ses anomalies, ses illogismes, qui traduisent une dissymétrie inhérente à la nature du signe linguistique. Mais il n’en reste pas moins que la langue est système, qu’elle obéit à un plan spécifique, et qu’elle est articulée par un ensemble de relations susceptibles d’une certaine formalisation. Le travail lent mais incessant qui s’opère à l’intérieur d’une langue ne s’opère pas au hasard, il porte sur celles des relations ou des oppositions qui sont ou ne sont pas nécessaires, de manière à renouveler ou à multiplier les distinctions utiles à tous les niveaux de l’expression. L’organisation sémantique de la langue n’échappe pas à ce caractère systématique. C’est que la langue est instrument à agencer le monde et la société, elle s’applique à un monde considéré comme “réel” et reflète un monde “réel”. Mais ici chaque langue est spécifique et configure le monde à sa manière propre. Les distinctions que chaque langue manifeste doivent être rapportées à la logique particulière qui les soutient et non soumises d’emblée à une évaluation universelle. A cet égard, les langues anciennes ou archaïques ne sont ni plus ni moins singulières que celles que nous parlons, elles ont seulement la singularité que nous prêtons aux objets peu familiers. Leurs catégories, orientées autrement que les nôtres, ont néanmoins leur cohérence. Il est donc *a priori* improbable – et l’examen attentif le confirme – que ces langues, si archaïques qu’on les suppose, échappent au “principe de contradiction” en affectant d’une même expression deux notions mutuellement exclusives ou seulement contraires. En fait, on attend encore d’en voir produire des exemples sérieux. A supposer qu’il existe une langue où “grand” et “petit” se disent identiquement, ce sera une langue où la distinction de “grand” et “petit” n’a littéralement pas de sens et où la catégorie de la dimension n’existe pas, et non une langue qui admettrait une expression contradictoire de la dimension. La prétention d’y rechercher cette distinction et de ne pas l’y trouver réalisée démontrerait l’insensibilité à la contradiction non dans la langue, mais chez l’enquêteur, car c’est bien un dessein contradictoire que d’imputer en même temps à une langue la connaissance de deux notions en tant que contraires, et l’expression de ces notions en tant qu’identiques.

Il en est de même de la logique particulière du rêve. Si nous caractérisons le déroulement du rêve par la liberté totale de ses associations et par l’impossibilité d’admettre une impossibilité, c’est d’abord parce que nous le retraçons et l’analysons dans les cadres du langage, et que le propre du langage est de n’exprimer que ce qu’il est possible d’exprimer. Ceci n’est pas une tautologie. Un langage est d’abord une catégorisation, une création d’objets et de relations entre ces objets. Imaginer un stade du langage, aussi “originel” qu’on le voudra, mais néanmoins réel et “historique”, où un certain objet serait *dénommé* comme étant lui-même et en même temps n’importe quel autre, et où la relation *exprimée* serait la relation de contradiction permanente, la relation non relationnante, où tout serait soi et autre que soi, donc ni soi ni autre, c’est imaginer une pure chimère. Dans la mesure où nous pouvons nous aider du témoignage des langues “primitives” pour remonter aux origines de l’expérience linguistique, nous devons envisager au contraire une extrême complexité de la classification et une multiplicité des catégories. Tout paraît nous éloigner d’une corrélation “vécue” entre la logique onirique et la logique d’une langue réelle. Notons aussi en passant que justement

dans les sociétés “primitives”, loin que la langue reproduise l’allure du rêve, c’est le rêve qui est ramené aux catégories de la langue, en ce qu’on l’interprète en rapport avec des situations actuelles et moyennant un jeu d’équivalences qui le soumettent à une véritable rationalisation linguistique.

Ce que Freud a demandé en vain au langage “historique”, il aurait pu en quelque mesure le demander au mythe ou à la poésie. Certaines formes de poésie peuvent s’apparenter au rêve et suggérer le même mode de structuration, introduire dans les formes normales du langage ce suspens du sens que le rêve projette dans nos activités. Mais alors c’est, paradoxalement, dans le surréalisme poétique, que Freud, au dire de Breton, ne comprenait pas, qu’il aurait pu trouver quelque chose de ce qu’il cherchait à tort dans le langage organisé. » (B.Rem. : p. 81-83).

Ce texte de Benveniste a été analysé en particulier par Arrivé<sup>2852</sup> et par Milner<sup>2853</sup>. Dans le chapitre de *Linguistique et psychanalyse* qu’il a intitulé « Freud et ses linguistes : Sperber, Abel, Schreber », Arrivé affirme :

« Isolément, chacune de ces critiques est philologiquement indiscutable : il est historiquement assuré que *clamare* n’a avec *clam* aucun rapport, et il n’est pas contestable que, pour *sacer*, “ce sont les conditions de la culture qui ont déterminé vis-à-vis de l’objet ‘sacré’ deux attitudes opposées” (1966, p. 81). Mais l’homophonie n’en reste pas moins une donnée constante du langage, et elle peut aller jusqu’à conférer le même signifiant à deux signifiés opposés : c’est précisément le problème que Benveniste ne veut pas aborder. » (Arrivé, 1987 : p. 117-118)

ajoutant en note, à propos de *sacer* et de l’explication benvenistienne de son double sens :

« On pourrait toutefois – avec Milner, 1984a, p. 317<sup>2854</sup> – objecter que les “conditions de la culture” constituent bien ce qu’on appelle le “sens” du mot *sacer* : il s’en trouverait du coup affecté par le *Gegensinn* ! Le problème n’est autre que celui du lieu du concept de *sens* : une entité linguistique pure, préservée de toute relation avec quelque référent que ce soit ? Ou l’ensemble des “attitudes” prises à l’égard des objets désignés ? » (Arrivé, 1987 : p. 119, note 9).

Cette lecture est reprise et développée dans le chapitre « Le sens opposé des mots primitifs... et des autres » de *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient*. Arrivé montre tout d’abord que l’ambiguïté, dont l’énantiosémie est un cas particulier, est le régime normal de la signification, et que « l’examen des phénomènes d’ambiguïté [...] a été déterminant dans l’histoire de la linguistique. Comme si l’ambiguïté avait été, et avait à être constamment cernée, pourchassée, enserrée de toute part dans un carcan de règles qui en contrôlent et en limitent la prolifération » (Arrivé, 1994 : p. 176). Benveniste ne fait pas exception, dont Arrivé affirme qu’il « semble bien se poser en ennemi résolu de l’homonymie » (Arrivé, 1994 : p. 176), citant partiellement ce passage de *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen* (1948) :

« Selon M. Holt, “dans le plus ancien texte du grec, la valeur du suffixe -σις s’emploie de trois manières : l’emploi de possibilité, exprimant l’action en tant que non-réalisée ;

---

<sup>2852</sup> Voir Arrivé (1987) et Arrivé (1994).

<sup>2853</sup> Voir Milner (1985), repris avec quelques modifications dans Milner (2002).

<sup>2854</sup> Soit Milner (1985) ou Milner (2002). Voir ci-dessous.



l'emploi gnomique, attirant l'attention sur le caractère général du fait, de sorte que le suffixe -σις indique une action en même temps non réalisée et réalisée ; et ensuite, l'emploi terminologique présentant un sens restreint du mot envisagé et, par conséquent, permettant au suffixe le sens d'une action réalisée. Nous supposons que le sens primitif du suffixe se présente dans l'emploi exprimant la possibilité, et que les deux autres emplois en sont dérivés" (p. 89).

Entre cette conclusion et la nôtre, il est vain de chercher une accommodation. Il sera utile, au contraire, de mettre à nu les raisons d'un pareil désaccord, qui porte sur les fondements même de la méthode. Il nous est difficile de comprendre : comment un même suffixe peut prêter à *trois* emplois, aussi différents que celui de l'action "réalisée", celui de l'action "non-réalisée", celui de l'action à la fois "non-réalisée et réalisée" ; – comment les deux derniers emplois, celui de l'action "non-réalisée et réalisée" en même temps, et celui de l'action "non-réalisée" pourraient être ensemble dérivés de la notion de "possibilité" ; enfin comment cette notion de "possibilité" caractériserait à elle seule la valeur d'un suffixe si elle doit dans certains emplois s'abolir en son contraire. De fait, appliquée à l'analyse des emplois homériques, ces notions se révèlent fuyantes, impropres à définir rigoureusement les mots, souvent contradictoires pour les mêmes emplois, et vainement subtiles. On ne saisit ni l'intérêt ni même la réalité des emplois dits "gnomique" et "terminologique", et quand on voit, en plus, introduire dans le débat les problèmes de l'"aspect", les chances d'une définition valable diminuent encore. » (B.NANA : p. 83-84)

et renvoyant à l'article « *Profanus et profanare* » (1960), où on lit en effet :

« On trouve *profanare* comme "profaner", mais aussi avec la valeur toute contraire, celle de "consacrer". Il y a donc apparemment deux verbes *profanare* de sens contradictoire quoiqu'ils dépendent l'un et l'autre de *profanus*. Les étymologistes récents admettent ces deux valeurs opposées dans *profanare*. Comment expliquer cette étrangeté, qui semble avoir déconcerté même les exégètes romains ? » (Benveniste, 1960e : p. 46-47)

puis :

« *Profanus* se sera d'abord appliqué à des objets concrets qui, introduits dans le *fanum*, ne sont plus ensuite reconnus comme sacrés et doivent être retranchés, laissés hors du *fanum*.

Comment alors *profanare* "désacraliser" pourrait-il signifier en même temps juste le contraire : "offrir à la divinité, consacrer", comme l'enseignent tant d'ouvrages autorisés ? Une telle contradiction est-elle concevable ? » (Benveniste, 1960e : p. 49)

enfin, au terme de l'analyse :

« Il n'existe donc pas deux verbes *profanare* de sens contradictoire, mais un seul. Dans la langue du rituel, *profanare* s'est chargé d'un sens technique "rendre apte à la consommation (une offrande)" ; on a pu dire *profanare dapem*, pour "consacrer une oblation vouée ensuite à la consommation". Avec l'habitude on a pris licence de dire *profanare decumam Herculi* avec la même construction que *sacrare decumam Herculi*. C'est ce qui a produit l'illusion d'un *profanare* signifiait "consacrer" en général. Tout s'ordonne dans une perspective intelligible si l'on commence par rendre à *profanus* son sens propre qui est "désacralisé", et si l'on replace *profanare* dans les conditions très particulières de son emploi comme terme du rituel. » (Benveniste, 1960e : p. 53).

Arrivé écrit ensuite :

« Compte tenu de ce qui a été observé plus haut sur l'attitude des linguistes à l'égard de l'homonymie et de ses différentes formes, énantiosémie comprise, on s'attend à les voir protester contre les théories d'Abel et du coup contre celles de Freud. C'est effectivement ce qui se passe, et Benveniste fournit un exemple spectaculaire. On l'a vu, plus haut, déjà fort réservé à l'égard des vues de Jens Holt. Il prend, cette fois, feu et flamme. Dans des conditions intéressantes : sollicité par Lacan pour prononcer une conférence, puis écrire un article sur les relations entre langage et inconscient, il en consacre la part la plus importante à une critique impitoyable des conceptions d'Abel et par là de celles de Freud. Le raisonnement de Benveniste comporte deux moments successifs. Dans un premier temps, il procède à une analyse détaillée de plusieurs exemples d'Abel, et n'a apparemment aucun mal à repérer les erreurs, notamment historiques, commises par l'égyptologue : ainsi le latin *clam* "secrètement", qu'Abel rapproche témérairement de *clamare* "crier, dévoiler", n'a aucune relation avec ce verbe, mais se relie à *celare* "cacher". L'anglais *without* est donné par Abel comme juxtaposant les deux contraires "avec" et "sans". Point du tout, proteste Benveniste : *with* a ici le sens de "contre", et le composé signifie "vers l'extérieur", d'où "en dehors, sans". Le latin *sacer* ? Contrairement aux analyses d'Abel, il ne renferme pas deux sens contradictoires : "ce sont les conditions de la culture qui ont déterminé vis-à-vis de l'objet sacré deux attitudes opposées" (p. 81).

Laissant là l'analyse vétilleuse des exemples, Benveniste en vient à poser le problème dans toute sa généralité. C'est à ses yeux la notion même de signification des contraires par un même signifiant qui est autocontradictoire :

"C'est bien un dessein contradictoire que d'imputer en même temps à une langue la connaissance de deux notions en tant que contraires et l'expression de ces notions en tant qu'identiques." (p. 82)

On devine la conclusion de Benveniste. Elle consiste à mettre en cause la possibilité d'articuler étroitement langage et inconscient. Certes, Benveniste laisse apparaître certains points de contact. Il les repère toutefois non dans la langue comme structure, mais dans le "discours" et dans les "procédés stylistiques" qu'il met en œuvre : parmi ceux qu'il énumère, on repère sans surprise tous ceux qui, de quelque façon, sont fondés sur l'antiphrase : "l'euphémisme, l'allusion, l'antiphrase, la prétérition, la litote" (p. 87)<sup>2855</sup>. » (Arrivé, 1994 : p. 186).

---

<sup>2855</sup> Voir la conclusion du texte de Benveniste : « Nous revenons ainsi au "discours". En suivant cette comparaison, on serait mis sur la voie de comparaisons fécondes entre la symbolique de l'inconscient et certains procédés typiques de la subjectivité manifestée dans le discours. On peut, au niveau du langage, préciser : il s'agit des procédés *stylistiques* du discours. Car c'est dans le style, plutôt que dans la langue, que nous verrions un terme de comparaison avec les propriétés que Freud a décelées comme signalétiques du "langage" onirique. On est frappé des analogies qui s'esquissent ici. L'inconscient use d'une véritable "rhétorique" qui, comme le style, a ses "figures", et le vieux catalogue des tropes fournirait un inventaire approprié aux deux registres de l'expression. On y trouve de part et d'autre tous les procédés de substitution engendrés par le tabou : l'euphémisme, l'allusion, l'antiphrase, la prétérition, la litote. La nature du contenu fera apparaître toutes les variétés de la métaphore, car c'est d'une conversion métaphorique que les symboles de l'inconscient tirent leur sens et leur difficulté à la fois. Ils emploient aussi ce que la vieille rhétorique appelle la métonymie (contenant pour contenu) et la synecdoque (partie pour le tout), et si la "syntaxe" des enchaînements symboliques évoque un procédé de style entre tous, c'est l'ellipse. Bref, à mesure qu'on établira un inventaire des images symboliques dans le mythe, le rêve, etc., on verra probablement plus clair dans les structures dynamiques du style et dans leurs composantes affectives. Ce qu'il y a d'intentionnel dans la motivation gouverne obscurément la manière dont l'inventeur d'un style façonne la matière commune, et, à sa manière, s'y délivre. Car ce qu'on appelle inconscient est responsable de la manière dont l'individu construit sa personne, de ce qu'il y affirme et de ce qu'il rejette ou ignore, ceci motivant cela. » (B.Rem. : p. 86-87).

On retrouve ici l'analyse de *Linguistique et psychanalyse*, à la conclusion près, selon laquelle Benveniste mettrait ainsi en cause « la possibilité d'articuler étroitement langage et inconscient ». L'analyse qui suit est propre au deuxième ouvrage :

« [...] revenons à l'argumentation de Benveniste. Est-elle aussi indiscutable que sa forme – esthétiquement et stylistiquement très achevée – le fait attendre ? Il n'est pas impossible de formuler quelques timides réserves.

Des innombrables exemples donnés par Abel, dans d'interminables listes, Benveniste ne retient que ceux qui sont cités par Freud, ce qui indique sans doute qu'il ne connaît le premier que par l'intermédiaire du second. Il ne parle que des langues indo-européennes, et écarte l'égyptien ancien, qui est au centre de l'intérêt d'Abel. Ses critiques sur la désinvolture historique d'Abel sont incontestables. Reste naturellement cette évidence : même si – tout le monde en convient – *clam* et *clamare* n'ont aucune relation étymologique, ils sont cependant homonymes. Benveniste reproche à Abel de “rassembler tout ce qui se ressemble” (p. 80). Qu'on repense à Saussure méditant sur *décrépi* et *décrépité*, où à la “système homophonique” de Damourette et Pichon (voir p. 161) : la langue elle-même ne procède-t-elle pas de cette façon ? Dans *without*, *with* avait le sens de “contre” “dans les débuts de l'anglais” (p. 81) ? Personne n'en disconvient. Reste que ce *with* se confond avec l'autre (au fait, est-il autre ?) *with* qui signifie “avec”, en sorte qu'est de quelque façon légitime l'interprétation de *without* comme juxtaposition des deux contraires. Pour *sacer*, les faits sont plus troublants. Point ici d'erreur philologique de la part d'Abel. Et le commentaire de Benveniste en vient presque à rencontrer, après un détour, la pensée même qu'il croit critiquer. Car les deux “attitudes opposées” déterminées par la culture à l'égard du même objet, ne serait-ce pas précisément deux... signifiés, et du coup deux signifiés opposés quoique manifestés par le même signifiant ?

Comment ne pas remarquer, en outre, que les commentaires de Benveniste sur les exemples isolés ne valent que pour chacun d'eux ? Le seul moyen de leur conférer la valeur probante qui est recherchée serait de soumettre un à un tous les faits énumérés à la même analyse critique. Encore faudrait-il se demander si la liste des faits est bien exhaustive.

C'est dire l'importance de l'argument théorique général. Il paraît extrêmement fort. Mais on peut se demander s'il n'est pas circulaire. Benveniste saisit en effet la contradiction entre deux positions : la reconnaissance de deux notions comme contraires et leur affectation à un signifiant unique. C'est exiger de la langue ce qu'on n'a pas besoin de lui demander : ne peut-elle pas précisément se donner comme signifié un objet spécifique, caractérisé non par l'annulation d'une différence préalablement posée entre deux contraires, mais par leur indistinction originelle ? En somme, Benveniste traite sous le même chef deux problèmes qu'on peut isoler chez Freud, même s'ils faut avouer qu'ils sont souvent quelque peu intriqués : celui de l'indistinction des contraires et celui de la suspension de leur opposition. Le premier est à penser indépendamment de toute référence à quelque négation que ce soit : point de négation entre objets non encore distincts. Le second présuppose la mise en place de la négation, puis sa suspension : c'est le problème de Freud dans la *Traumdeutung* que de s'interroger sur ce qu'il en est au juste de la négation dans l'inconscient. Et il faut avouer qu'il oscille entre deux positions différentes, sinon contradictoires. Tantôt il pose que “le rêve paraît ignorer le *non*. Il excelle à réunir les contraires et à les représenter en un seul objet (p. 274) : on a alors l'indistinction. Tantôt il consent à reconnaître que la négation est présente dans le rêve, sans hésiter à manifester explicitement ses oscillations : “J'ai dit précédemment que le rêve n'avait aucun moyen d'exprimer la relation de contradiction, du contraire, du *non*. Je vais montrer qu'il n'en est pas absolument ainsi” (p. 281) : une fois la négation posée, il devient possible d'en concevoir l'annulation. » (Arrivé, 1994 : p. 188-189).

On trouve chez Milner un type analogue d'argumentation, en ce que, comme Arrivé, Milner tente de mettre en évidence, sur fond de reconnaissance de l'existence du *Gegensinn*, la spécificité de la position de Benveniste. Le texte s'ouvre sur une analyse de la référence freudienne à Abel, qui permet à Milner de montrer que le *Gegensinn*, « lieu où Freud et Abel se font écho » (Milner, 2002 : p. 69), « ne fait que spécifier une configuration infiniment plus générale : la non-coïncidence des Uns et l'indécidabilité » (Milner, 2002 : p. 69), configuration dans le cadre de laquelle l'interprétation implique un renversement de l'indécidabilité – « [...] bien loin qu'elle fonde l'indétermination de l'analyse, elle isole la nécessité et le pouvoir de l'Un » (Milner, 2002 : p. 69) –, de sorte qu'*in fine* « le *Gegensinn* consiste à nier le principe leibnizien des Indiscernables » (Milner, 2002 : p. 69). Commence alors l'analyse du texte de Benveniste. Milner écrit tout d'abord :

« En critiquant Abel, c'est effectivement à l'indécidabilité dans la langue que s'en prend Benveniste. Son argumentation peut être résumée ainsi :

- les données philologiques d'Abel sont fausses ;
- de toute manière, la notion de *Gegensinn* est absurde quand il s'agit de la langue.

Le premier argument est évidemment faible ; il se pourrait en effet que d'autres données concluantes existent en faveur de la thèse d'Abel. Le véritable argument est le second : il est impossible qu'un seul élément de langue X désigne A et non-A tout à la fois, puisque le seul principe de différenciation entre A et non-A, c'est justement qu'ils soient, par des éléments linguistiques, différents : "C'est un dessin contradictoire que d'imputer en même temps à une langue la connaissance de deux notions en tant que contraires, et l'expression de ces notions en tant qu'identiques" (Benveniste, *ibid.*, p. 82). Cette position peut s'interpréter en un sens whorfien : un nominalisme linguistique. Le texte de Benveniste s'y prête : "La langue est instrument à agencer le monde et la société (...) chaque langue est spécifique et configure le monde à sa manière propre" (*ibid.*, p. 82). Mais on peut aussi, au-delà de la lettre, reconnaître ici une position plus radicale : ce que Benveniste énonce c'est que la linguistique n'a rien à savoir d'une instance externe à la langue. Le propre du geste, chez Abel, et de l'interprétation, chez Freud, consistait précisément à introduire, à partir d'un extérieur, des différenciations dans l'objet, sur des points où l'objet lui-même ne différenciait pas. Rien de tel pour Benveniste : la langue accomplit à elle seule toutes les différences dont elle a à connaître. La raison en est que Saussure a dit le vrai : la langue n'est qu'un système de différences. Or cette proposition serait invalidée, si la langue rencontrait d'autres différences que celles qu'elle institue. Le scandale de la position d'Abel affecte donc une thèse essentielle ; en fait, elle porte atteinte au concept même de langue, tel que le *Cours* le définit. On conçoit donc la passion de Benveniste.

Il est permis de se demander cependant si cette passion ne l'a pas aveuglé sur le véritable enjeu de la position d'Abel. Diverses interrogations se proposent : la critique de Benveniste est-elle entièrement équitable ? La position qu'il articule et qui va, en fait, au-delà de Saussure, est-elle tenable ? L'a-t-il lui-même maintenue dans son œuvre ? L'indécidabilité comme telle est-elle réductible à ce qu'en dit Abel et, si elle est autre chose, quelle est sa place dans la langue ? » (Milner, 2002 : p. 69-70).

Milner s'attache tout d'abord aux trois premières interrogations :

« Qu'on nous comprenne bien : il ne s'agit pas de remettre en cause les commentaires proprement philologiques de Benveniste. A cet égard, sa démonstration est sans faille ; la

masse des données indo-européennes citées par Abel est incorrecte ou mal interprétée<sup>2856</sup>. Cela cependant n'épuise pas la question.

A supposer même qu'on réduise les données d'Abel à leur minimum, elles démontrent au moins ceci : l'homophonie occasionnelle des antonymes. Ce n'est pas rien. On peut admettre cependant que la linguistique, en elle-même, se contraigne sur ce point au silence. Il y a plus notable : de façon générale, le raisonnement de Benveniste porte sur les lexèmes isolés. Ce ne sont pourtant pas les lexèmes qui devraient faire foi, mais les emplois : il est imaginable en effet qu'une langue confonde en un seul lexème deux notions que, par ailleurs, elle distingue en d'autres points. Ainsi, l'allemand ne distingue pas le passé ponctuel (passé simple français) et le passé duratif (imparfait français) dans la morphologie verbale. Il opère cependant une distinction comparable en un tout autre domaine : celui des conjonctions de temps où la différence entre *als* (ponctuel) et *wenn* (duratif) n'a pas d'analogue en français. Il serait donc vain de soutenir que l'allemand ignore une distinction présente en français ; une telle conclusion ne serait appuyée que sur un examen partiel des données. De façon générale, il est toujours aventureux d'affirmer qu'une différence est ou n'est pas opérée dans une langue ; Benveniste du reste – il y a quelque ironie à le rappeler – avait entre tous souligné la nécessité de tenir compte de tous les emplois, avant de tirer la moindre conclusion.

Dans le détail, il arrive même qu'on découvre chez Benveniste comme un écho d'Abel : "A supposer qu'il existe une langue où "grand" et "petit" se disent identiquement, ce sera une langue où la distinction de "grand" et "petit" n'a littéralement aucun sens" (Benveniste, *ibid.*, p. 82). Or, Abel ne dit, à première vue, pas autre chose : "Le mot qui unissait originellement les concepts 'fort' et 'faible' ne désignait en vérité ni 'fort' ni 'faible'." Il est vrai qu'Abel continue : "Il désignait la relation entre les deux et la différence entre les deux (...) il contenait (...) la catégorie de force entière." Cette dernière conséquence serait niée par Benveniste, puisque à ses yeux, dans une telle circonstance, la catégorie de "force" n'existerait pas. C'est ce qui ressort de la conclusion qu'il tire de la non-distinction entre "grand" et "petit" : dans ce cas, dit-il, "la catégorie de la dimension n'existe pas" (*ibid.*, p. 82).

Or, cette conclusion n'est pas incontestable. Ainsi, le latin *altus*, comme on sait, ne distingue pas le *haut* du *profond*. Benveniste propose sur ce point une analyse : "La notion de *altus* s'évalue (...) dans la direction de bas en haut, c'est-à-dire du fond du puits en remontant ou du pied de l'arbre en remontant, sans avoir égard à la position de l'observateur" (*ibid.*, p. 81). Soit ; mais on pourrait aussi supposer que le latin désigne la dimension verticale en elle-même, sans distinguer si elle est ascendante ou descendante. Bien loin donc que l'absence de distinction entre le *haut* et le *profond* abolisse l'expression de la dimension verticale pure, elle la ferait au contraire apparaître pleinement. Une telle analyse n'est pas nécessairement préférable à celle de Benveniste ; à première vue, elle ne lui est pas inférieure.

Le cas du latin *sacer* est plus compliqué. Benveniste le règle fort rapidement : s'il y a double sens, dit-il, c'est uniquement parce que le sacré comme tel est marqué d'une "dualité foncière". En réalité, le mot en lui-même ne comporte aucun *Gegensinn* : "Au Moyen Age, le roi et le lépreux étaient l'un et l'autre, à la lettre, des 'intouchables' mais il ne s'ensuit pas que *sacer* renferme deux sens contradictoires" (*ibid.*, p. 81). Soit, mais on pourrait concevoir que *sacer*, tout comme le "fort/faible" de l'ancien égyptien, ne signifie ni le sacré ni le maudit, mais la relation des deux termes : soit la dimension de la limite entre le pur et l'impur. Abel ne dit pas autre chose.

Quand Benveniste affirme : "Ce sont les conditions de la culture qui ont déterminé vis-à-vis de l'objet 'sacré' deux attitudes opposées", on peut même se demander s'il ne

---

<sup>2856</sup> Milner signale en outre que, d'après G. Roquet, les analyses abéliennes des termes égyptiens sont invalides. Voir Milner (2002) : p. 83, note 5 et surtout p. 84-85, note 8. Voir également, sur cette question, Marco Lopes (2004) et Posener (1967).

commet pas une pétition de principe. Qu'est-ce après tout que la signification du mot *sacer* sinon justement une attitude culturelle ? Si celle-ci se divise en versants opposés, il faut bien admettre que le même mot est pris en des significations opposées. Pour sauver la position de Benveniste, il convient de la rendre plus explicite qu'il ne l'a fait lui-même. On peut, pour ce faire, recourir à la distinction frégéenne entre le sens (*Sinn*) et la référence (*Bedeutung*) : Le mot *sacer* a pour référence deux attitudes inversées au sein d'une seule et même culture, mais son sens est unique. Selon toute vraisemblance, on définira ce sens comme la pure position d'une limite.

On notera que Benveniste parle bien de sens et non de référence. Une telle position en elle-même ne serait pas, nous l'avons vu, incompatible avec le commentaire d'Abel. Mais il y a plus : cette position ne pourrait pas être maintenue par Benveniste. En effet, à bien lire son analyse, le facteur déterminant, dans le cas de *sacer*, est tout entier du côté de la notion désignée ; or, celle-ci n'est pas du *Sinn* mais bien de la *Bedeutung*. C'est l'ambivalence du sacré qui détermine les propriétés du lexème ; ce n'est pas le sens du lexème qui détermine les propriétés du sacré. La langue ici est affectée par ce qui lui est radicalement extérieur et non l'inverse : cela n'est pas conforme à Whorf ; en vérité, cela n'est même pas conforme à Saussure. Il ne s'agit pas de remettre en cause une telle analyse : peut-être est-elle effectivement la meilleure quand il s'agit de l'expression linguistique de certaines catégories anthropologiques majeures. On sait que les anthropologues ne sont généralement pas saussuriens. Mais il faut bien admettre alors que, dans certains cas, la position d'Abel – non dans sa lettre, mais dans son esprit – retrouve quelque pertinence : si même les exemples de *Gegensinn* se restreignent, l'important est qu'ils existent.

Si en revanche on veut s'en tenir au *Sinn*, il faut reconnaître que l'expression du sacré n'est que l'illustration particulière d'une structure plus générale. Tout mot qui désigne la limite séparatrice entre deux domaines sera un mot "dédoublé". Une limite peut être abordée d'un côté ou de l'autre et, pour peu que les deux côtés soient conçus comme opposés, la double possibilité s'accomplira en *Gegensinn*. » (Milner, 2002 : p. 71-73).

Milner donne alors quelques exemples de *Gegensinn*, dont deux sont empruntés à Benveniste. Il mentionne tout d'abord le texte « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen » (1951), dont il faut signaler en particulier, après Milner, les passages suivants :

« Nous considérons que \**dō-* ne signifiait proprement ni "prendre" ni "donner", mais l'un ou l'autre selon la construction. Il devait s'employer comme angl. *take* qui admet deux sens opposés : *to take something from s. o.*, "prendre", mais *to take something to s. o.*, "livrer (quelque chose à quelqu'un)"; cf. aussi *to betake oneself*, "se rendre" ; d'ailleurs, en moyen anglais, *taken* signifie aussi bien "to deliver" que "to take". De même \**dō-* indiquait seulement le fait de saisir ; seule la syntaxe de l'énoncé le différenciait en "saisir pour garder" (= prendre) et "saisir pour offrir" (= donner). Chaque langue a fait prévaloir une de ces acceptions aux dépens de l'autre, pour constituer des expressions antithétiques et distinctes de "prendre" et de "donner". » (B.Ech. : p. 316)

« Il semble donc que le verbe le plus caractéristique pour "donner" ait été marqué d'une curieuse ambivalence sémantique, la même qui affectera des expressions plus techniques telles que "acheter" et "vendre" en germanique (all. *kaufen* : *verkaufen*) ou "prêter" et "emprunter" en grec (δανείζω : δανείζομαι). "Prendre" et "donner" se dénoncent ici, dans une phase très ancienne de l'indo-européen, comme des notions organiquement liées par leur polarité et susceptibles d'une même expression.

Or, \**dō-* n'en est pas le seul exemple. » (B.Ech. : p. 317).

Suit l'exemple de « l'ambivalence de \**nem-* qui indique l'attribution légale comme donnée ou comme reçue » (B.Ech. : p. 318), auquel s'ajoute en note celui de *geben* (germ. « donner »)/*gaibim* (v. irl. « prendre, avoir »), exemples tous deux mentionnés par Milner<sup>2857</sup>, qui cite cette proposition remarquable :

« Ces termes sont affectés d'une instabilité apparente qui reflète en réalité la double valeur inhérente à des verbes de ce sens. Les étymologistes refusent souvent d'admettre ces significations opposées ou tâchent de n'en retenir qu'une, repoussant ainsi des rapprochements évidents et faisant tort à l'interprétation. » (B.Ech. : p. 318, note 1).

Notons cependant, que, comme le note Milner, ces termes « dépendent de la relation entre le don et l'échange, dans la suite des analyses de Mauss » (Milner, 2002 : p. 74). Le texte de Benveniste s'ouvre en effet sur les lignes suivantes :

« C'est le grand mérite de Marcel Mauss, dans son mémoire désormais classique sur le Don, d'avoir mis en lumière la relation fonctionnelle entre le don et l'échange et défini par là un ensemble de phénomènes religieux, économiques et juridiques propres aux sociétés archaïques. Il a montré que le don n'est qu'un élément d'un système de prestations réciproques à la fois libres et contraignantes, la liberté du don obligeant le donataire à un contre-don, ce qui engendre un va-et-vient continu de dons offerts et de dons compensatoires. Là est le principe d'un *échange* qui, généralisé non seulement entre les individus, mais entre les groupes et les classes, provoque une circulation de richesses à travers la société entière. Le jeu en est déterminé par des règles, qui se fixent en institutions de tous ordres. Un vaste réseau de rites, de fêtes, de contrats, de rivalités organise les modalités de ces transactions. » (B.Ech. : p. 315).

Le second exemple convoqué par Milner, est celui du terme grec *aidôs*, analysé par Benveniste dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

« Αἰδώς énonce le sentiment collectif de l'honneur et les obligations qui en résultent pour le groupe. Mais ce sentiment prend sa vigueur et ces obligations sont le plus vivement ressenties quand l'honneur collectif est lésé. Alors l'"honneur" de tous, bafoué, devient la "honte" de chacun. Lorsqu'un chef fait appel à l'αἰδώς, il veut représenter qu'une atteinte est portée à l'honneur : αἰδώς, Ἀργεῖοι "honte à vous, Argiens" (E 787). Proclamer l'αἰδώς, c'est mobiliser le sentiment de tous contre celui qui enfreint l'αἰδώς. Ainsi, chez les Romains, celui qui invoque la *fides* (*vestram fidem* !) dénonce publiquement que ses droits sont violés ; et *pudor* désigne ce qui blesse l'honneur : *publicus pudor* "un scandale public" (Liv. IV 30, 10). Invoquer l'"honneur" signifie qu'on a subi un affront. » (B.NANA : p. 79-80)

et dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) :

« Ainsi, si un membre d'un groupement donné est attaqué, outragé, l'*aidôs* poussera l'un de ses parents à prendre sa défense ; plus généralement, à l'intérieur d'un groupement donné, l'un assumera les obligations de l'autre en vertu de l'*aidôs* ; c'est aussi le sentiment de déférence à l'égard de celui avec qui l'on se trouve lié. Quand un guerrier excite ses compagnons défaillants en leur criant : *aidôs* ! il les rappelle au sentiment de cette conscience collective, du respect de soi-même qui doit resserrer leur solidarité.

---

<sup>2857</sup> Voir Milner (2002) : p. 74-75 et B.Ech. : p. 317-318 et 318, note 1.

A l'intérieur d'une communauté plus large, l'*aidós* définit le sentiment des supérieurs envers les inférieurs (égards, pitié, miséricorde, respect de l'infortune), comme aussi l'honneur, la loyauté, la bienséance collective, l'interdiction de certains actes, de certaines conduites – de là, finalement, le sentiment de “pudeur” et de “honte”. » (B.VIEI : p. 340-341).

Milner peut ainsi écrire :

« La position de Benveniste ne saurait donc être maintenue dans son entièreté ; il a lui-même proposé les exemples qui la corrigent. » (Milner, 2002 : p. 75).

Se demandant alors pourquoi Benveniste n'a pas mentionné ces exemples, Milner en vient à la dernière question qu'il posait plus haut, qui concerne la notion d'indécidabilité :

« Au silence de Benveniste touchant ses propres rencontres avec les “significations opposées”, il faut conférer le statut d'un oubli ou d'une méconnaissance. Dans l'un ou l'autre cas, on conclura que nulle raison de circonstance n'est suffisante à en rendre compte. Ou il faudrait qu'il s'agît d'une circonstance éternelle. Tout grand linguiste définit la structure d'un moment qui lui est propre, où s'accomplit à ses propres yeux l'*acmé* de la démonstration linguistique. Or, le lecteur se convaincra aisément de ce qui caractérise le moment benvenistien par excellence : parvenir à démontrer que deux objets linguistiques, indiscernables par leurs propriétés de langue, doivent néanmoins être comptés pour deux au regard de l'analyse.

Le nom latin de l'esclave *servus* ne désigne pas un gardien de troupeau et n'est pas à rapprocher de *servare*, “surveiller”, bien que l'esclave, matériellement, soit le plus souvent un gardien de troupeau (VI, p. 359<sup>2858</sup>) ; le père classificatoire n'est pas le père physique (*ibid.*, p. 210 sq.<sup>2859</sup>) ; le verbe *salvere* n'est pas un verbe d'état dérivé de

---

<sup>2858</sup> « Il est impossible de considérer *servus* comme un dérivé du verbe *servare* et d'imaginer que le *servus* avait pour fonction de “garder”. Le verbe *servare* a une étymologie indo-européenne claire : av. *harva* “qui surveille”, gr. *horân* (ὁρᾶν) “observer, considérer”. Mais *servus* énonce la condition juridique et sociale d’“esclave” et non une fonction domestique déterminée. Assurément le *servus* n'est pas chargé de *servare*.

Comme aucun citoyen ne peut être esclave à Rome, c'est très probablement hors de Rome et du vocabulaire romain qu'il faut rechercher l'origine du mot *servus*. Or, nous avons de nombreux témoignages onomastiques qui prouvent que le radical de *servus* existait en étrusque sous la forme *serui-*, *serue-*. On trouve aussi dans l'onomastique latine des noms propres latins de formation étrusque, tels que *Seruenius*, *Seruena*, *Seruoleni*, avec des suffixes qui caractérisent les noms latins d'origine étrusque. Il est donc probable que *servus* est un terme étrusque, bien qu'on ne l'ait pas encore retrouvé dans les inscriptions étrusques que nous sommes capables d'interpréter. » (B.VIEI : p. 359-360).

<sup>2859</sup> « Le terme *\*pāter* est prégnant dans l'emploi mythologique. Il est la qualification permanente du dieu suprême des Indo-Européens. [...] L'aire de cette appellation divine est assez vaste pour qu'on soit en droit de reporter à la période indo-européenne commune l'emploi mythologique de ce nom du “père”.

Or, dans cette figuration originelle, la relation de paternité physique est exclue. Nous sommes hors de la parenté stricte et *\*pāter* ne peut désigner le “père” au sens personnel. On ne passe pas si aisément de l'une à l'autre acception. Ce sont deux représentations distinctes, et elles peuvent selon les langues se montrer irréductibles l'une à l'autre. Pour rendre sensible cette différence, on renverra aux observations d'un missionnaire, W. G. Ivens qui a relaté son expérience dans le Pacifique occidental. Quand il a essayé de traduire les Évangiles en mélanésien, le plus difficile, dit-il, a été de rendre le *Pater noster*, aucun terme mélanésien ne répondant à la connotation collective de *Père*. “La paternité n'est dans ces langues qu'une relation personnelle et individuelle” ; un “père” universel y est inconcevable.

La répartition indo-européenne répond en gros au même principe. Ce “père” personnel, c'est *atta*, seul représenté en hittite, en gotique, en slave. Si dans ces langues, le terme ancien, *\*pāter* a été supplanté par *atta*, c'est que *\*pāter* était d'abord terme classificatoire, ce dont nous trouverons confirmation en étudiant le nom du “frère”. » (B.VIEI : p. 210-211).



*salvus*, malgré toutes les apparences (PLG, p. 278<sup>2860</sup>), etc. Le raisonnement est si fréquent qu'il constitue la marque propre d'un style, constamment occupé à maintenir des distinctions là où les propriétés sont indistinctes.

Il est des exemples extrêmes. Ainsi, il existe, selon Benveniste, une racine indo-européenne de forme *dem-*, qui désigne la plus petite des divisions politiques, le premier cercle de l'appartenance sociale : la famille. Il existe d'autre part une racine verbale signifiant "construire" et qui a, elle aussi, la forme *dem-*. Ces deux entités sont homophones, mais totalement séparées, quant à la langue et quant à la réalité désignée. Second temps : la racine *dem-*, "famille", donne lieu à un dérivé de forme *dómos*, qui signifie "la maison" au sens où la maison est le lieu matériel de la famille ; indépendamment, la racine *dem-*, "construire", donne lieu à un dérivé de forme *dómos*, qui signifie "la construction" et en particulier la maison en tant que bâtiment ("Homophonies radicales en indo-européen", BSL, 51, 1955, p. 20 sq ; V, 1, p. 307<sup>2861</sup>).

<sup>2860</sup> « On voit ainsi que, malgré l'apparence, *salutare* n'est pas dérivé d'un nom doté de la valeur virtuelle d'un signe linguistique, mais d'un syntagme où la forme nominale se trouve actualisée comme "terme à prononcer". Un tel verbe se définit donc par rapport à la locution formulaire dont il dérive et sera dit *délocutif*.

Dès qu'on en a pris conscience, on est amené à reviser un bon nombre de dérivations verbales considérées – superficiellement – comme dénominatives. Dans la même famille étymologique que *salutare*, nous rencontrons le cas de *salvere*. Il semblerait, à ne tenir compte que des rapports morphologiques, que l'adjectif *salvus* ait produit deux dénominatifs verbaux : *salvare* et *salvere*. Cette vue serait gravement erronée. Pour peu qu'on attache d'importance à poser des relations exactes, il faut reconnaître deux plans distincts de dérivation. Le véritable et seul dénominatif de *salvus*, "sauvé", est le présent *salvare*, "rendre sauf, sauver" (qui n'est attesté en fait que dans la latinité chrétienne ; c'est *servare* qui en tient lieu à l'époque classique). Mais *salvere* est tout autre chose qu'un verbe d'état tiré de *salvus*.

Le fait essentiel à voir est que *salvere* dérive non de *salvus*, mais de la formule de salutation *salve !* (*salvete !*). Car ce verbe *salvere* n'a en réalité qu'une forme unique : l'infinitif *salvere*, qui s'emploie dans les locutions telles que *ubeo te salvere*, "je te souhaite le bonjour". Les formes personnelles sont extrêmement rares ; un exemple comme *salvebis a meo Cicerone*, "tu as les salutations de mon (fils) Cicéron", se dénonce, par la construction même *salvere ab...*, comme un tour improvisé. Il s'ensuit que *salvere* est en fait la conversion de *salve !* en la forme grammaticale exigée par la syntaxe de la phrase indirecte. Il n'existe donc pas de verbe *salvere*, mais une ou deux formes verbales non paradigmatiques, transposant la locution "*salve !*" en référence de discours rapporté. Au point de vue fonctionnel, *salvere* est un délocutif, resté d'ailleurs à l'état embryonnaire. » (B.Dél. : p. 278-279).

<sup>2861</sup> « Homophonies radicales en indo-européen » (1955) envisage successivement trois « unités lexicales » (Benveniste, 1955 : p. 14) : *\*dem-* (Benveniste, 1955 : p. 15-29), ir. *pitu-/v. sl. pitěti* (Benveniste, 1955 : p. 29-36) et *\*per-/v. sl. perq* (Benveniste, 1955 : p. 36-41). L'analyse conclut chaque fois à des unités distinctes. Le problème, pour *\*dem-* est posé de la manière suivante : « Ce sera le problème discuté ici : peut-on poser une relation préhistorique entre *\*dem-* "maison" (avec *dem-* "bâtir") et *\*domā-* "dompter", de manière que "dompter" se ramène à "attacher à la maison, domestiquer" ? Le rapport serait simple et satisfaisant, celui-là même qu'illustre fr. *domestiquer*. Mais il suppose que nous reconnaissons pour originelles les significations ainsi rapprochées, à savoir "construire" et "maison" d'une part, "dompter" de l'autre. Ceci demande vérification. Il faut donc considérer en elles-mêmes chacune des unités comparées, pour nous prononcer sur la validité de la comparaison. » (Benveniste, 1955 : p. 15). L'analyse de *dómos*, dans le *Vocabulaire des institutions indo-européennes* (B.VIE1 : p. 295-307), donne lieu à la conclusion suivante : « Au total, nous devons dissocier le conglomerat lexical qui figure dans nos dictionnaires étymologiques sous *\*dem-* "bâtir ; maison", en trois unités distinctes et irréductibles.

- 1) *\*domā-* "faire violence ; dompter" (lat. *domāre*, gr. *damáō*, skr. *damayati*, got. *gatamjan*, etc.) ;
- 2) *\*dem(ə)-* "construire" (gr. *démō* et ses dérivés, got. *timrjan*) ;
- 3) *\*dem-* "maison, famille".

Nous dissocions donc, dans l'état indo-européen commun, le terme *\*dem-* "famille" de toute attache verbale. Il n'y a rien d'autre qu'une homophonie entre *dem-* "famille" et *\*dem(ə)-* "bâtir". Mais il est incontestable que des contaminations se sont produites entre les formes issues de ces deux racines, comme par exemple en grec homérique, entre *dô(m)* "maison-famille" et *dómos* "maison-construction". Cela tient aussi à ce qu'il y a eu une tendance, dans tous les termes de la même série, à identifier le groupement social avec son habitat matériel. » (B.VIE1 : p. 307).

On a ainsi deux formes, indistinguables du point de vue phonétique, mais aussi maximale­ment proches du point de vue des choses signifiées, puisque, dans une culture sédentaire comme l'était celle des Grecs, la maison est une construction. Malgré ces ressemblances maximales, les deux unités sont séparées par l'analyse.

En fait, de tels exemples reviennent à admettre, contrairement à Leibniz, qu'il existe dans la langue des êtres linguistiques distincts *sola positione* : les propriétés d'un être linguistique sont en gros de deux ordres, sa forme phonique et son sens ; si aucun de ces deux ordres ne permet de discerner les unités, le principe des Indiscernables conclura qu'il n'y en a qu'une seule. C'est justement ce que ne conclut pas Benveniste : il tranche, au nom de la structure.

Ne retrouve-t-on pas alors un indé­cidable, à propos duquel, pourtant, l'on peut et doit trancher : soit la conjoncture même qui avait passionné Freud et Abel ? Sans doute, il ne s'agit ni de *Gegensinn*, ni d'absence de la contradiction ou du Non, mais il s'agit de la structure réelle dont le *Gegensinn* et l'absence de la contradiction et du Non étaient les indices manifestes : le rejet du principe des Indiscernables et la disjonction des Uns. C'est en effet croire que les Uns sont disjoints que de croire que deux unités n'en font qu'une du point de vue de leurs propriétés matérielles et pourtant en font deux du point de vue de l'analyse linguistique. Sans doute, tout est-il renversé : s'il y a de l'indiscernable chez Abel et chez Freud, c'est au nom d'un discernement externe. S'il y a de l'indiscernable chez Benveniste, c'est tout au contraire parce qu'il n'y a pas d'instance externe et que la décision ultime revient à la structure. Chez les premiers, la langue – langue naturelle ou langue du rêve – ne suffit pas à trancher : il arrive que compte pour deux dans la réalité désignée ou représentée ce qui compte pour un dans la langue. Chez le second, c'est la réalité qui est indistincte : il arrive que compte pour deux au regard de la langue ce qui compte pour un au regard des propriétés.

Mais ce renversement lui-même n'est rien qu'un *Gegensinn* : il s'agit toujours que deux comptent pour un. La linguistique d'Abel, fallacieuse et fantasmatique, répète, en la retournant, la linguistique positive et rigoureuse de Benveniste. La première offre à la seconde son image renversée. Nous sommes au miroir et Benveniste n'y reconnu­t pas – le reflet sans doute était trop obscurci – l'objet qui l'avait inlassablement sollicité au travers de la reconstruction indo-européenne. » (Milner, 2002 : p. 76-78).

Ainsi, pour Milner comme pour Arrivé, il faut compter avec l'existence du *Gegensinn*, et l'analyse de Benveniste est fallacieuse à certains égards, et aveugle à certains enjeux. Arrivé montre que Benveniste refuse d'envisager le problème de l'homophonie et que, par ailleurs, son argument théorique est circulaire. Il conclut notamment à la remise en cause, par Benveniste, de la « possibilité d'articuler étroitement langage et inconscient ». Milner insiste sur la possibilité d'autres analyses que celles de Benveniste, et note l'existence, chez Benveniste même, d'analyses en termes de *Gegensinn*. Il tente corrélativement de montrer l'enjeu, pour Benveniste, des thèses de Carl Abel, enjeu double : celui de la définition saussurienne de la langue et celui du refus du principe des indiscernables. Il nous semble quant à nous que la critique benvenistienne des thèses abéliennes a pour enjeu principal le postulat d'une organisation sémantique cohérente. L'« argument théorique général » – selon l'expression d'Arrivé – concerne ainsi « la “logique” du langage », dont Benveniste entend, contre Abel, démontrer la cohérence. Benveniste pose en effet qu'en dépit des « anomalies » et des « illogismes » dont il faut bien reconnaître l'existence et qui « traduisent une dissymétrie inhérente à la nature du signe linguistique », « la langue est système, qu'elle obéit à un plan spécifique, et qu'elle est articulée par un ensemble de relations susceptibles d'une certaine formalisation », puis que « [l']organisation sémantique de la langue n'échappe pas à

ce caractère systématique ». « Plan », « anomalies », « illogismes », « dissymétrie », « organisation » appartiennent au champ lexical de l'ordre et de l'ordonnancement qui parcourt l'ensemble du développement. Benveniste affirme de même ensuite que « la langue est instrument à agencer le monde et la société », qu'elle « configure le monde à sa manière », que ses distinctions sont soutenues par une « logique particulière », que les catégories des langues anciennes ou archaïques « ont néanmoins leur cohérence », que le langage est « catégorisation » et que les langues primitives manifestent « une extrême complexité de la classification et une multiplicité des catégories ». Il dénonce corrélativement la « pure chimère » que serait une « relation de contradiction permanente », une « relation non relationnante, où tout serait soi et autre que soi, donc ni soi ni autre ». Et c'est au regard de cette cohérence qu'il postule pour les langues que Benveniste réfute la thèse abélienne : « Il est donc *a priori* improbable – et l'examen attentif le confirme – que ces langues, si archaïques qu'on les suppose, échappent au “principe de contradiction” en affectant d'une même expression deux notions mutuellement exclusives ou seulement contraires. », « [...] c'est bien un dessein contradictoire que d'imputer en même temps à une langue la connaissance de deux notions en tant que contraires, et l'expression de ces notions en tant qu'identiques. » Il faut rappeler, ici, l'attribution des « anomalies » et des « illogismes » à la « dissymétrie inhérente à la nature du signe linguistique » : la structure benvenistienne apparaît à la fois verticale et horizontale, organisation dans le cadre de l'expression. Aussi, si « le propre du langage est de n'exprimer que ce qu'il est possible d'exprimer », c'est dans la mesure où, « création d'objets et de relations entre ces objets », il ne peut « dénomm[er] » un objet comme étant lui-même et en même temps n'importe quel autre » : ce serait là, en effet, exprimer une « relation de contradiction permanente », une « relation non relationnante, où tout serait soi et autre que soi, donc ni soi ni autre ». Dans cette perspective, le refus du *Gegensinn* ne nous semble pas assimilable à une dénégation de l'homonymie ou de la polysémie, mais renvoyer au postulat d'une logique de la signification et de l'expression. Ce postulat sous-tend l'ensemble des analyses linguistiques de Benveniste. Des deux analyses mentionnées par Arrivé, celle du suffixe -σις dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* et celle de « *Profanus* et *profanare* », la première met ainsi en avant un désaccord « qui porte sur les fondements même de la méthode » : les emplois postulés par Holt sont trop différents et les deux derniers ne sont pas dérivables du premier qui, par ailleurs, ne saurait « s'abolir en son contraire ». En regard, tandis que le double sens de *profanare* est une « étrangeté », la rectification proposée par Benveniste permet que « [t]out s'ordonne dans une perspective intelligible ». De même, parmi les exemples que choisit Milner pour illustrer ce qu'il appelle le « moment benvenistien », si *seruus* ne saurait dériver de *seruare*, c'est dans la mesure où son sens ne saurait dériver de celui du premier : tandis que *seruare* signifie « garder », « *seruus* énonce la condition juridique et sociale d'“esclave” et non une fonction domestique déterminée », et de manière analogue, l'appellation divine est incompatible avec la paternité physique : « Ce sont deux représentations distinctes, et elles peuvent selon les langues se montrer irréductibles l'une à l'autre. » Pour que les deux acceptions pussent être assignées au même terme, il faudrait qu'on pût « passe[r] [...] aisément de l'une à l'autre », autrement dit qu'il existât une logique de dérivation des emplois, dessinant une articulation de la notion. La notion d'articulation d'une notion peut prendre une autre forme : dans la

première analyse mentionnée par Milner, si les termes relatifs au don admettent effectivement « deux sens opposés » et sont marqués d'une « curieuse ambivalence sémantique », c'est dans la mesure où « prendre » et « donner » sont « des notions organiquement liées par leur polarité », en conformité avec l'analyse de Mauss, qui a « mis en lumière la relation fonctionnelle entre le don et l'échange » et « a montré que le don n'est qu'un élément d'un système de prestations réciproques à la fois libres et contraignantes<sup>2862</sup> ». Quant à l'*aidôs* de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* et du *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, il s'agit moins, à proprement parler, de sens opposés que de l'articulation spécifique de la notion d'honneur telle qu'exprimée par ce terme. Il s'agit de même, dans le cas de *salvere*, de déterminer précisément le sens et la fonction du verbe. L'analyse de *dómos* est la plus révélatrice, en ce que l'un des textes cités contient des considérations générales sur la reconstruction sémantique. On lit ainsi, en ouverture de « Homophonies radicales en indo-européen » :

« Une difficulté particulière, la plus grave peut-être, dans la comparaison indo-européenne est de savoir à quelles conditions, nécessaires et suffisantes, un rapprochement doit satisfaire pour être jugé valide entre morphèmes formellement comparables. Les exigences d'un apparentement formel étant supposées remplies, ces conditions ne peuvent concerner que le sens. On a donc à définir les critères qui permettent d'identifier l'une à l'autre des significations non pareilles, et de décider si les morphèmes comparés sont effectivement la même unité ou seulement des homophones. Divers aspects de ce problème ont été examinés dans une étude antérieure.

On en considérera ici une autre face. Que valent certaines des grandes unités lexicales, que les étymologistes posent dans l'indo-européen le plus ancien pour justifier les relations qu'ils établissent entre des unités d'étendue inférieure ? Comme ces grandes unités préhistoriques sont non données, mais reconstruites, il faut voir si les unités historiques admettent le critère de réduction nécessaire à cette commune reconstruction. Nous choisissons trois spécimens distincts de ces familles lexicales, pour leur intérêt propre et pour leur aptitude à illustrer un débat de méthode. Dans les trois exemples, les données matérielles de la comparaison sont assez connues pour qu'on ait pu se dispenser de les énumérer en détail. Mais il était d'autant plus nécessaire d'insister sur les aspects du sens, encore si négligés, car, dans la variété des problèmes qui seront présentés, c'est toujours la même question qui revient, celle de la détermination des unités. Il ne faudra donc pas s'étonner qu'il ait fallu définir chaque fois ces significations dans leurs conditions les plus matérielles, pour leur donner la précision indispensable. C'est ainsi seulement qu'une réponse, positive ou négative, peut être donnée à l'interrogation initiale. On verra en outre qu'il est souvent possible de procéder dans le sens, comme on le fait dans la forme, à une reconstruction interne, et de résoudre ainsi des questions que la comparaison interdialectale ne permet pas de trancher. » (Benveniste, 1955 : p. 14-15).

L'étude antérieure à laquelle Benveniste fait référence est « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954). Le problème y est posé en des termes analogues :

---

<sup>2862</sup> On lit de même dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) : « Enfin les langues ont effectué à l'aide de cette diathèse des oppositions lexicales de notions polaires où un même verbe, par le jeu des désinences, pouvait signifier ou “prendre” ou “donner” : skr. *dāti*, “il donne” : *ādāte*, “il reçoit” ; gr. *μισθοῦν*, “donner en location” : *μισθοῦσθαι*, “prendre en location” ; – *δανείζειν*, “prêter” : *δανείζεσθαι*, “emprunter” ; lat. *licet* “(l'objet) est mis aux enchères” : *licetur*, “(l'homme) se porte acquéreur”. Notions importantes quand les rapports humains sont fondés sur la réciprocité des prestations privées ou publiques, dans une société où il faut s'engager pour obtenir. » (B.Moy. : p. 175).

« En général, les critères d'une reconstruction formelle peuvent être stricts, parce qu'ils découlent de règles précises, dont on ne peut s'écarter que si l'on se croit en mesure d'y substituer des règles plus exactes. Tout l'appareil de la phonétique et de la morphologie intervient pour soutenir ou réfuter ces tentatives. Mais, en matière de sens, on n'a pour guide qu'une certaine vraisemblance, fondée sur le "bon sens", sur l'appréciation personnelle du linguiste, sur les parallèles qu'il peut citer. Le problème est toujours, à tous les niveaux de l'analyse, à l'intérieur d'une même langue ou aux différentes étapes d'une reconstruction comparative, de déterminer si et comment deux morphèmes formellement identiques ou comparables peuvent être identifiés par leur sens. » (B.Rec. : p. 289)

et la notion d'articulation d'une notion, qu'il s'agisse de la logique de dérivation des emplois ou, dans une perspective strictement synchronique, de la spécificité d'une signification, y est très nettement caractérisée<sup>2863</sup>. Benveniste écrit ainsi, notamment – nous y reviendrons :

« Le seul principe dont nous ferons usage dans les considérations qui suivent, en le prenant pour accordé, est que le "sens" d'une forme linguistique se définit par la totalité de ses emplois, par leur distribution et par les types de liaisons qui en résultent. » (B.Rec. : p. 289-290)

où l'on notera le terme de « liaison », que l'on retrouve quelques pages plus loin :

« Bref, tout paraît indiquer une identité formelle entre ces deux radicaux. Est-ce un hasard ? Mais, pour exclure un hasard, il faudrait démontrer que l'identité formelle se vérifie dans le sens. Et quelle liaison de sens pourrait-on imaginer entre "craindre" et "deux" qui ne ressemble à un jeu d'esprit ? Il faut néanmoins y regarder plus attentivement, et ne pas repousser sans examen la possibilité d'un rapport. Car – cela est essentiel – si nous pouvons considérer comme "simple" la notion de "deux", nous n'avons aucun droit de présumer également "simple" une notion telle que "craindre". Rien ne nous assure *a priori* qu'elle ait eu la même structure sémantique dans des états anciens de l'indo-européen que dans la langue de nos propres raisonnements. Et l'analyse de cette structure sémantique a elle-même pour condition l'étude des emplois de \**dwei-*, "craindre", là où nous pouvons le mieux les observer. Le grec homérique se prête à une pareille étude, et il la récompense. Car c'est dans un texte de l'*Iliade*, mille fois lu et relu pourtant, que la solution s'offre, encore inédite. Voici le passage : *liēn mēga pēma... eisorōntes deidimen* ; *en doiēi dē saosēmen ē apolēsthai nēas* (Il., IX, 229-230), littéralement : "prévoyant un grand désastre, nous avons peur (*deidimen*) ; ce qui est en doute (*en doiēi*) est : sauverons-nous ou perdrons-nous les vaisseaux ?" Le texte même, rapprochant dans la même phrase *deidimen* et *en doiēi*, éclaire, comme par une démonstration d'école, leur relation. L'expression *en d(w)oyēi (esti)* signifie proprement "la chose est en double, en doute, *in dubio*", c'est-à-dire "elle est à redouter". D'où il suit que \**dwei-* "craindre" signifie "être en double, douter" au sens où douter est pris en ancien français (= fr. mod. *redouter*). La situation décrite dans le texte cité (sentiment devant une alternative périlleuse) restaure la liaison cherchée entre \**dwei-* numéral et \**dwei-* verbal. On peut désormais les identifier pour le sens. A titre subsidiaire, on utilisera des parallèles tels que lat. *duo*, *dubius* (*in dubio esse*), *dubitare* ; all. *zwei*,

<sup>2863</sup> La spécificité de cette notion explique, ce nous semble, que, pour reprendre les termes de Milner, « le raisonnement de Benveniste porte sur les lexèmes isolés » : l'organisation sémantique benvenistienne n'est pas un système de distinctions sémantiques, mais un ensemble de notions organisées. Aussi nous semble-t-il que Benveniste n'entend pas « affirmer qu'une différence est ou n'est pas opérée dans une langue », mais seulement que tout terme témoigne d'une organisation sémantique.

*zweifeln*, etc. Ainsi, grâce à un contexte décisif, se configure en indo-européen une notion telle que “craindre” avec ses liaisons spécifiques que seul l’emploi peut révéler, et qui sont différentes de celles qui la déterminent aujourd’hui. » (B.Rec. : p. 294-295)

puis :

« La nécessité de recourir aux contextes pourrait sembler un principe de méthode trop évident pour mériter qu’on y insiste. Mais quand on ramène le sens aux variétés de l’emploi, il devient impératif de s’assurer que les emplois permettent non seulement de rapprocher des sens qui paraissent différents, mais de motiver leur différence. Dans une reconstruction d’un procès sémantique doivent aussi entrer les facteurs qui provoquent la naissance d’une nouvelle “espèce” du sens. Faute de quoi la perspective est faussée par des appréciations imaginaires. » (B.Rec. : p. 295)

et dans le paragraphe conclusif :

« Dans tous les cas discutés se trouve impliqué un problème de relation, et c’est par les relations qu’est définie une structure sémantique. » (B.Rec. : p. 307).

On signalera également cette analyse :

« Dans l’appréciation des différences de sens qui interviennent entre les membres d’un ensemble formellement lié, le linguiste est toujours enclin à se guider inconsciemment sur les catégories de sa propre langue. De là des problèmes sémantiques qui se ramènent, tout bien considéré, à des problèmes de traduction. On en rencontre même dans celles des restitutions qui n’ont jamais été mises en question et pourraient passer pour évidentes. La correspondance entre gr. *tithēmi*, *éthēka*, “poser” et lat. *facere*, “faire” est une donnée élémentaire de l’enseignement comparatif. D’où l’on conclut que \**dhē-* admet à la fois le sens de “poser” et celui de “faire”. Mais entre “poser” et “faire” la connexion n’est pas pour nous si manifeste qu’on doive l’admettre sans justification pour l’indo-européen. Dans notre classification des notions, “poser” se range avec “placer, mettre, loger”, etc. ; et “faire” avec “accomplir, construire, fabriquer, opérer”, etc. Les deux lignes ne se rencontrent pas. La multiplicité même des acceptions de “faire” ne semble pas contribuer à préciser la liaison pourtant impliquée dans ces rapprochements anciens. Pour fonder ce rapport de sens, on a allégué des emplois techniques. En fait les raisons doivent être cherchées dans une définition plus précise des emplois. On doit observer d’abord que là même où la traduction “poser” est admissible, les conditions de l’emploi montrent que “poser” signifie proprement “poser quelque chose qui subsistera désormais, qui est destiné à durer” : en grec, avec *themēlia*, “poser les fondements”, avec *bōmon*, “fonder un autel”. C’est pourquoi il est apte à signifier “établir dans l’existence, créer”, cf. en vieux-perse *būmīm adā... asmānam adā*, “il a posé (= créé) la terre, il posé (= créé) le ciel”, en grec *khármāt’ éthēken*, “il a posé (= créé) des joies pour les hommes” (Pind., *Ol.*, 2, 101), etc. En second lieu, on remarquera qu’une des constructions les plus fréquentes de \**dhē-* est prédicative, ce qui fournit justement la condition du sens usuel de “faire”, aussi bien dans les langues qui connaissent encore “poser” que dans celles qui, comme le latin, ont seulement “faire” : *basilēa tina theînai*, c’est littéralement *aliquem regem facere* ; une expression telle que *theînai tina athánaton* équivaut exactement à *immortalem facere*. Il suffit d’indiquer le principe ; les exemples abondent. L’important est de voir que : 1° la distinction de “poser” et “faire” ne répond pas à la réalité indo-européenne sous la forme tranchée qu’elle a pour nous ; 2° la construction de \**dhē-* est une composante essentielle de l’emploi et du sens ; 3° la notion de “faire”, en tant qu’elle est exprimée par \**dhē-*, se détermine par des liaisons particulières qui seules permettent

de la définir, car la définition n'est possible que dans les termes de la langue même. »  
(B.Rec. : p. 291-292)

qui, tout comme celle de la notion « craindre », rappelle celle qui est donnée d'*altus* dans « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » et dont la forme, dès lors, importe peu. De ce point de vue en effet, et comme il apparaît notamment à la lecture des analyses de Milner – les analyses benvenistiennes convoquées par Milner sont en effet d'autant plus intéressantes que Milner démontre la possibilité d'autres analyses d'*altus* et de *sacer* que celles que propose Benveniste –, mais contrairement à ce que semble penser Arrivé<sup>2864</sup>, l'objet de la réfutation dépasse largement la question du *Gegensinn*<sup>2865</sup> : une notion peut être contradictoire, mais elle doit être articulée. Il s'agit encore moins de dénégation de la possibilité d'articuler langage et inconscient, pour la raison qu'une telle articulation n'est aucunement envisageable dans les termes de Benveniste – non plus que, comme nous le verrons dans la troisième partie de ce travail, dans ceux d'Arrivé. Il faut noter, en effet, que la réfutation benvenistienne de la thèse abélienne implique l'autonomie de la langue à l'égard du psychisme. Tandis que Freud, selon les termes de Benveniste, réfléchit « au fonctionnement du langage dans ses relations avec les structures infra-conscientes du psychisme », et se demande « si les conflits qui définissent ce psychisme n'auraient pas imprimé leur trace dans les formes mêmes du langage », Benveniste se place quant à lui sur le terrain d'une « analogie [...] entre le processus du rêve et la sémantique des langues “primitives” », c'est-à-dire de la comparaison de deux objets distincts. Aussi, comme le souligne Arrivé, conclut-il à une

---

<sup>2864</sup> Dont, par ailleurs, un argument nous semble contestable : si Abel « rassemble tout ce qui se ressemble », cela n'est comparable en rien au rapprochement saussurien de *décrépi* et *décrépit* ou à la systémie homophonique de Damourette et Pichon, et la langue ne « procède » aucunement « de cette façon ». D'une part, en effet, ce que vise Benveniste est l'absence de régularité des correspondances phonétiques abéliennes – « Ce principe en commande un autre, relatif à la technique comparative, qui est de soumettre les comparaisons entre langues à des correspondances régulières. K. Abel opère sans souci de ces règles et assemble tout ce qui se ressemble. » –, et d'autre part, il n'entend pas, par exemple, que *with* de *without* ne saurait être rapproché de *with*, mais que *without* n'est pas *originellement* une alliance de contraires. Benveniste ne nie pas l'homophonie, il recherche une logique de l'expression, qui articule signification et emploi et témoigne ainsi d'une organisation sémantique : « D'une ressemblance entre un mot allemand et un mot anglais ou latin de sens différent ou contraire, il conclut à une relation originelle par “sens opposés”, en négligeant toutes les étapes intermédiaires qui rendraient compte de la divergence, quand il y a parenté effective, ou ruinaient la possibilité d'une parenté en prouvant qu'ils sont d'origine différente. ».

<sup>2865</sup> Elle ne concerne pas, par ailleurs, l'homophonie, phénomène d'ailleurs reconnu par Benveniste, comme en témoignent notamment les citations suivantes, extraites de *l'Essai de grammaire sogdienne* (1929) : « L'identité extérieure du participe présent et de l'infinitif sogdiens ne saurait d'ailleurs présenter plus d'inconvénients que celle des deux formes anglaises correspondantes en *-ing*, par exemple. » (B.Es. : p. 57), et de « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954) : « En présence de morphèmes identiques pourvus de sens différents, on doit se demander s'il existe un emploi où ces deux sens recouvrent leur unité. La réponse n'est jamais donnée d'avance. Elle ne peut être fournie que par une étude attentive de l'ensemble des contextes où la forme est susceptible d'apparaître. On n'a pas le droit de la présumer, positive ou négative, au nom de la vraisemblance. » (B.Rec. : p. 290). Il s'agit en revanche, dans ces deux autres passages, de polysémie : « Au point de vue phonétique, le suffixe si fréquemment employé *\*-āk* est évidemment le même dans tous ses emplois ; mais ses différentes fonctions doivent être soigneusement distinguées dans l'étude morphologique » (B.Es. : p. 57), « Il faut au contraire, rejetant les schèmes consacrés, décrire d'abord aussi largement et complètement que possible un état de choses qu'il s'agira de comprendre pour lui-même ; caractériser chaque morphème dans les diverses fonctions où il peut se reconnaître et par rapport au système où il joue ; puis, alors seulement, considérer en détail les modalités de l'alternance. » (B.Or. : p. 4).

analogie entre rêve et mythe ou poésie, dont il compare significativement les « modes de structuration », puis entre « symbolique de l'inconscient » et « procédés *stylistiques* du discours ». On retrouve, dans ce cadre, le faux objet qu'est la signification – « la sémantique » – que pointent Arrivé<sup>2866</sup> et Milner en signalant les difficultés de la distinction entre sens et référence. Il est vrai que les deux « “attitudes opposées” déterminées par la culture à l'égard du même objet » pourraient aussi bien être deux signifiés, et que l'argumentation de Benveniste n'est pas clairement située entre *Sinn* et *Bedeutung*. Mais par ailleurs, il nous semble que la distinction importe peu : qu'il s'agisse de *Sinn* ou de *Bedeutung*, il s'agit de signification et d'organisation sémantique et ces deux « attitudes opposées » pourraient aussi bien rendre compte des emplois et ainsi participer de l'articulation de la notion. Le glissement dans la *Bedeutung* qu'implique l'analyse de *sacer* signifie, pour Milner, que la langue « est affectée par ce qui lui est radicalement extérieur et non l'inverse », ce qui « n'est [...] pas conforme à Saussure ». Mais, précisément, l'analyse benvenistienne n'est pas saussurienne. S'il est vrai que, comme nous l'avons vu plus haut, pour Benveniste « la linguistique n'a rien à savoir d'une instance externe à la langue », dans la mesure où « la langue accomplit à elle seule toutes les différences dont elle a à connaître », il s'agit là de structuralisme et du postulat selon lequel toute langue est une organisation *sui generis*, qui implique, au-delà de la spécificité de chaque structure linguistique, ce que Milner désigne du nom de « nominalisme » et qui sous-tend la thèse, commune à ce texte et à « Tendances récentes en linguistique générale », « Catégories de pensée et catégories de langue » et « Coup d'œil sur le développement de la linguistique », d'une langue organisatrice du monde et de la pensée. Comme nous avons essayé de le montrer dans ce qui précède, l'argument benvenisien consiste essentiellement en la démonstration de la cohérence de la structure linguistique, structure tout à la fois horizontale et verticale, organisation et expression. Cette orientation argumentative explique la circularité pointée par Arrivé – Benveniste démontre une logique au lieu d'un état –, mais elle empêche par ailleurs que la langue soit autre chose qu'une structure au nom de laquelle on puisse poser la disjonction des Uns, geste structuraliste par excellence. On notera, à cet égard, que « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » apparaît ainsi plus structuraliste que les textes précédemment analysés. La langue n'en apparaît que d'autant mieux dans sa nature d'objet protéiforme, tout à la fois expression et organisation, organisation parce qu'expression mais également, articulation spécifiquement benvenistienne, organisation dans le cadre de l'expression.

Ce caractère protéiforme de l'objet tranche en effet avec le structuralisme des phonologues et de Hjelmslev, dans la mesure où il est la marque d'un structuralisme particulier, tout à la fois consensuellement structuraliste et imprégné des intuitions saussuriennes dont témoigne à certains égards la problématique benvenistienne de l'expression dans la mesure où elle implique une démarche sémasiologique. Il y a dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* un échange entre Benveniste et Hjelmslev qui témoigne d'une relative proximité des deux démarches benvenistienne et hjelmslevienne.

---

<sup>2866</sup> La formulation d'Arrivé est cependant malheureuse : il s'agit du lieu du sens, et non du « concept de sens ».



Nous avons vu plus haut la réponse de Benveniste à la remarque de Devoto concernant le terme *limite*<sup>2867</sup>. L'échange se poursuit de la manière suivante :

« M. BAZELL – En comparant sur le point de l'expression du système des notions qui se rapportent à la profondeur, nous découvrons en français une lacune pour un mot correspondant à *shallow* ; cette lacune pourrait-elle apparaître à l'intérieur d'une même langue ?

M. BENVENISTE – Je me demande s'il n'y a pas ici une considération implicite qui vient de la comparaison des différents systèmes. Nous pouvons constater qu'en français nous avons tout un système d'oppositions : riche-pauvre, grand-petit. Pour le mot profond, c'est différent. On dira : l'eau n'est pas profonde. Dans un certain sens, profond a pour contraire superficiel, mais dans un certain sens seulement, car on ne peut dire : l'eau est superficielle. Il y a là une lacune. C'est une considération de linguistes à l'esprit déjà aiguisé par la comparaison des systèmes.

Nous les instituons à l'intérieur d'une langue où il n'y a pas de vides ; dans le polynésien, par exemple, il y a des manques que nous pouvons observer. L'observation de M. Bazell pourrait prendre pour exemple le fait assez différent qu'en français, nous n'avons pas de mot abstrait en face d'aveugle, il faut recourir à cécité. Nous pouvons l'observer en français, sans référence à un autre système de valeur<sup>2868</sup>. Nous pourrions observer aussi qu'en face de profond, il n'y a pas de contraire, et qu'en face d'aveugle, il n'y a pas de mot équivalent à souffrance pour souffrant, ou grandeur pour grand ; il n'y a pas de mot à l'intérieur même de la langue. On pourrait le considérer ainsi, sans tenir compte d'autres systèmes.

M. HJELMSLEV – Le cas de cécité est analogue à celui de *shallow* c'est une question de signifiant et non de signifié. Le français n'a pas de réalisations sur ce point là.

M. BENVENISTE – Ceci est pour montrer l'absence de parallélisme à l'intérieur d'une catégorie.

M. HJELMSLEV – Il s'agit, je le répète, d'un manque dans le signifiant et non pas dans le signifié.

M. BENVENISTE – Ce qui me gêne un peu, c'est que vous dissociiez ici deux idées ; la correspondance existe dans la substance et non pas dans le signifié. » (B.Ac. : p. 4-5).

Benveniste oppose ici à nouveau analyse interne et comparaison de différents systèmes. L'analyse interne est fondée sur la seule opposition des signifiés (*profond*) ou sur l'analyse de la structure morphologique et des rapports de dérivation (*aveugle*). Elle permet d'établir des « cases vides » de signifié, distinctes, en tant que telles, des lacunes d'expression dont parlait Bazell. Il s'agit là, par ailleurs, de relations : « Ceci est pour montrer l'absence de parallélisme à l'intérieur d'une catégorie. » Hjelmslev parle quant à lui de « manque dans le signifiant », et d'absence de réalisation, à quoi Benveniste répond que « la correspondance existe dans la substance et non pas dans le signifié ». Cette réponse est significative, témoignant de ce que, comme celle des autres structuralistes, la problématique benvenistienne est une problématique d'intégration du signifié à la langue, impliquant une relative pertinence de l'opposition forme/substance. On lisait de même, comme nous l'avons vu plus haut, dans « Nature du signe linguistique » (1939) :

« Puisqu'il faut faire abstraction de la convenance du signe à la réalité, à plus forte raison doit-on ne considérer la valeur que comme un attribut de la *forme*, non de la substance.

---

<sup>2867</sup> Voir B.Ac. : p. 4, cité ci-dessus.

<sup>2868</sup> Il faudrait sans doute ajouter un s.

Dès lors dire que les valeurs sont “relatives” signifie qu’elles sont relatives *les unes aux autres*. » (B.Nat. : p. 54)

et on lira encore, comme nous l’avons également vu plus haut, dans « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954) :

« Mais les notions sémantiques, beaucoup plus complexes, plus difficiles à objectiver et surtout à formaliser, étant engagées dans la “substance” extra-linguistique, appellent d’abord une description des emplois qui seuls permettent de définir un sens. Et cette description elle-même exige qu’on se délivre des fausses évidences, des références aux catégories sémantiques “universelles”, des confusions entre les données à étudier et celles de la langue du descripteur. C’est peut-être dans le travail de la reconstruction que ces conditions sont le plus sévères. » (B.Rec. : p. 307)

passage auquel fait écho, dans « Saussure après un demi-siècle » (1963), cette proposition, qui s’insère dans un commentaire de thèses saussuriennes relatives au concept de valeur<sup>2869</sup> :

« Plus on pénétrera dans le mécanisme de la signification, mieux on verra que les choses ne signifient pas en raison de leur être-cela substantiel, mais en vertu de traits formels qui les distinguent des autres choses de même classe et qu’il nous incombe de dégager. » (B.Sau. : p. 42).

Le « problème de la signification » est en outre présenté, dans « Tendances récentes en linguistique générale », comme un problème de délimitation entre « langage » et « à dire » :

« Au sentiment naïf du parlant comme pour le linguiste, le langage a pour fonction de “dire quelque chose”. Qu’est exactement ce “quelque chose” en vue de quoi le langage est articulé, et comment le délimiter par rapport au langage lui-même ? Le problème de la signification est posé. » (B.Ten. : p. 7).

Mais par ailleurs, l’échange des *Actes de la conférence européenne de sémantique* fait bien apparaître la spécificité de la perspective benvenistienne par rapport à celle de Hjelmslev : il y a chez Benveniste un primat du système, qui détermine une configuration où le signifié, par ailleurs gagé par le signifiant, existe comme « forme » déterminée par un système ; il y a chez Hjelmslev un primat de la forme qui d’une part implique une

---

<sup>2869</sup> Voir *infra*. On rappellera, à cet égard, cet autre passage de « Saussure après un demi-siècle », cité dans le chapitre 1 : « Mais même en 1903, c’est-à-dire vingt-cinq ans après, on ne pouvait encore savoir tout ce que contenait d’intuitions divinatrices le *Mémoire* de 1878. En voici un exemple éclatant. Saussure avait discerné que le système vocalique de l’indo-européen contenait plusieurs *a*. Au regard de la pure connaissance, les différents *a* de l’indo-européen sont des objets aussi importants que les particules fondamentales en physique nucléaire. Or l’un de ces *a* avait la singulière propriété de se comporter autrement que ses deux congénères vocaliques. Bien des découvertes ont commencé par une observation semblable, un désaccord dans un système, une perturbation dans un champ, un mouvement anormal dans une orbite. Saussure caractérise cet *a* par deux traits spécifiques. D’une part, il n’est parent ni de *e* ni de *o* ; de l’autre il est coefficient sonantique, c’est-à-dire qu’il est susceptible de jouer le même rôle double, vocalique et consonantique, que les nasales ou les liquides, et qu’il se combine avec des voyelles. Notons que Saussure en parle comme d’un phonème, et non comme d’un son ou d’une articulation. Il ne nous dit pas comment se prononçait ce phonème, de quel son il pouvait se rapprocher dans tel système observable ; ni même si c’était une voyelle ou une consonne. La substance phonique n’est pas considérée. Nous sommes en présence d’une unité algébrique, un terme du système, ce qu’il appellera plus tard une entité distinctive et oppositive. » (B.Sau. : p. 35-36).

reconstruction du rapport son/sens, et d'autre part autorise paradoxalement, comme il était manifeste dans la controverse avec les phonologues sur la question de l'identité, un souci plus grand de la substance, que la forme vient doubler. La forme benvenistienne est une organisation gagée par le rapport signifiant/signifié, là où la forme hjelmslevienne est un système de réalisables, construction formelle du rapport son/sens. Chez Benveniste, le rapport son/sens vaut dès lors entité par entité, tandis qu'il se trouve, chez Hjelmslev, systématisé dans la construction d'une forme conçue comme système de possibilités. La discussion se poursuit ainsi de la manière suivante :

« M. ULLMANN – Dans le cas d'aveugle et cécité, il y a deux mots pour chaque notion, mais qui n'appartiennent pas à la même famille paradigmatique pour le signifié. Dans le cas de M. Bazell, il n'y a pas de signifiant pour exprimer une idée de ce qu'est l'eau.

M. DEVOTO – Peut-on dire qu'il y a deux signifiés dans le cas d'aveugle et de cécité ?

M. BENVENISTE – Non, il n'y a pas de relation. Il y a une absence de signifiant, comme vient de le dire M. Hjelmslev. Mais quand on dit qu'il y a correspondance dans le signifié, il ne peut y en avoir, strictement parlant, puisqu'il n'y a pas de correspondance entre les signifiants, mais seulement référence dans le signifié. La référence est de même ordre qu'entre grand et grandeur, mais le signifié ne peut rétablir une correspondance qui n'existe pas dans le signifiant.

M. FREI – Je suis d'accord.

M. HJELMSLEV – Ce n'est pas tout à fait mon avis, c'est une question de théorie. Prenons un autre exemple en anglais : on peut distinguer trois personnes grammaticales, parce qu'il y a d'autres cas où la personne grammaticale est exprimée dans le signifiant, dans les désinences : I am, you are, he is. Il y a toujours excès un peu désuet en anglais pour la troisième personne, et c'est pourquoi on peut dire que – I am, you are, he is – constituent trois personnes dans le signifié.

Evidemment, c'est une tâche importante des grammairiens de constater qu'il y a trois personnes dans ce verbe, dans le signifié. C'est pourquoi il importe de distinguer rigoureusement le signifié et le signifiant, et de dire que, même dans ce cas, il y a trois formes dans le signifié.

(Intervention en anglais de M. FIRTH)

M. BENVENISTE – Nous sommes bien d'accord pour essayer de dégager le système du signifié. Ce que je demande tient à la lexicologie même. Pouvons-nous nous référer à un signifié qui ne soit pas impliqué par le signifiant ?

M. HJELMSLEV – Je réponds par l'affirmative, c'est justement ce que je viens de dire : on peut pousser l'analyse plus loin. Le signe est la première donnée. On peut procéder à une analyse du signifié et du signifiant. Dans le signifiant, on distingue autre chose, sans abandonner le signifié comme fondement.

M. BENVENISTE – Pouvons-nous nous référer à une technique du signifiant ? Prenons un exemple. Dans le cas de cécité et aveugle, on ne peut nier que cécité soit un signe et aveugle un autre signe. Nous avons affaire à deux éléments distincts.

M. FREI – C'est la variété du signifiant. C'est exact pour le français, mais pas pour le latin, parce que nous avons un signe complet et autonome dans chacun des deux cas. Donc, cécité est le signifiant d'aveugle dans la catégorie abstrait, transposée dans une autre catégorie.

M. DEVOTO – Le signifié est donc un seul.

M. BENVENISTE – Commun aux deux, à l'exception de cette différence. Pour l'exemple de M. Hjelmslev, le signifié est un seul avec ses variétés de signifiant dues à des raisons de langue. » (B.Ac. : p. 5-6).

Tout comme Hjelmslev, Benveniste parle d'absence de signifiant dans le cas d'*aveugle* et de *cécité*. Il s'agit cependant pour lui d'une absence de relation morphologique, et cette absence de « correspondance entre les signifiants » interdit toute « correspondance dans le signifié », « signifié » s'opposant alors à « référence », comme ci-dessus la forme à la substance. Hjelmslev demande quant à lui à ce que l'analyse soit « pouss[ée] [...] plus loin » que le signe, le gage du rapport son/sens, gage du système chez Benveniste, étant ainsi pour lui le point de départ d'une systématisation. Dès lors, tandis que pour Hjelmslev la distinction benvenistienne entre signifié et substance apparaît dénuée de pertinence – la forme étant construite pour rendre compte de la substance, cette dernière peut jouer un rôle dans sa détermination, et l'indifférence se porte, comme nous l'avons vu plus haut, sur le signifiant et le signifié lorsqu'ils fonctionnent comme gages de l'analyse – l'exclusion de la substance joue au contraire un rôle important dans la linguistique de Benveniste, où elle permet d'instituer la langue comme ordre propre, distinct de la réalité à dire. C'est pourquoi Benveniste refuse d'inclure la substance dans le signifié :

« M. HJELMSLEV – Je proposerai, si vous le permettez, de formuler la première thèse de la façon suivante : “dans l'intérieur d'une même langue, toutes les formes du signifié se limitent réciproquement”, en supprimant les idées, parce que l'idée implique tout autre chose.

M. BENVENISTE – Justement, c'est ce que j'ai fait remarquer : nous ne devons pas nous attacher à maintenir cette terminologie fuyante et aujourd'hui dénoncée comme étrangère à la réalité linguistique.

M. HJELMSLEV – Je pense que tout le monde sera d'accord à ce sujet.

(Intervention en anglais de M. FIRTH)

Dans l'intérieur d'une même langue, toutes les formes du signifié se limitent réciproquement.

M. FREI – Cette précision est-elle vraiment nécessaire, si l'on admet que le signifié ait<sup>2870</sup> une forme ?

M. HJELMSLEV – La substance du contenu n'est-elle donc pas comprise dans le signifié ?

M. BENVENISTE – Non, la substance du contenu est variable, elle n'est pas une constante.

M. ULLMANN – La délimitation implique qu'il s'agit d'une forme.

M. HJELMSLEV – C'est ce qui me fait douter de la signification du mot signifié ! »

(B.Ac. : p. 7)

cependant qu'inversement, à la différence de Hjelmslev il se soucie peu de cantonner la linguistique à la forme pure<sup>2871</sup> :

---

<sup>2870</sup> Nous pensons qu'il faut lire ici « est » et non « ait ».

<sup>2871</sup> Voir également plus loin : « M. HJELMSLEV – En effet, je n'ai pas voulu proposer d'introduire dans ce tableau le terme taxème. D'autre part, c'est une conception dans la tradition – et dans ma proposition vous pourrez voir que j'ai indiqué taxème et, entre parenthèses, graphème, phonème, etc. Taxème est identique à ce qui, dans le tableau, est appelé cénème, tandis que graphème, etc. se rapportent dans le tableau, à ce qui est appelé phonème. M. le Président a voulu que l'on s'en tienne à l'aspect phonique de l'expression. Mais évidemment, graphème et phonème ne s'identifient pas avec taxème ou cénème, alors que, d'autre part, taxème et cénème peuvent s'identifier. Il y a des distinctions théoriques sur lesquelles je n'ai pas voulu insister au cours de la discussion.

M. BENVENISTE – Taxème est un terme plus général de la manifestation ; donc, c'est un terme d'ordonnance, servant à impliquer une certaine relation entre diverses manifestations de la langue. » (B.Ac. : p. 97-98). Nous

« Je ne suis pas certain que la phonétique, même définie strictement pour bien la séparer de la phonémique, soit par là-même une discipline extra-linguistique. » (B.Ac. : p. 42).

Apparaissent ainsi tout à la fois la fondamentale communauté de problématique qui lie Hjelmslev et Benveniste, dont les linguistiques sont toutes deux fondées sur la double distinction son/sens et forme/substance, la première faisant figure de gage de l'analyse, la seconde étant corrélatrice du postulat d'une structure et d'une problématique d'intégration à la langue, et la singularité de leurs deux élaborations : Hjelmslev construit une forme, Benveniste institue la langue comme ordre propre et organisation *sui generis* de la signification. Mais, comme il a déjà pu apparaître plus haut, l'élaboration benvenistienne est également nettement distincte de celle des phonologues, en dépit, à nouveau, d'une fondamentale communauté de problématique. La problématique benvenistienne de l'expression a pour corollaire une importance relative des notions d'utilisation et de besoin. On lit ainsi par exemple dans l'*Essai de grammaire sogdienne* (1929) :

« On peut même dire qu'en sogdien on voit poindre déjà la tendance, si forte dans la plupart des langues iraniennes modernes, à restreindre le nombre des verbes pour recourir à des combinaisons de noms et de verbes "auxiliaires" » (B.Es. : p. 8)

« *mn-*, sans doute *\*man-*, ne paraît avoir aucun correspondant en iranien. Dans les *Izvestija* (1913, p. 1144), Salemann l'a rapproché de sogd. chr. *m'* - où il voit un préfixe verbal servant à préciser la valeur définie du passé-imparfait. » (B.Es. : p. 59)

« La désinence de 3<sup>e</sup> sg. *\*āt* portait encore assez de valeur pour qu'on ait pu la faire servir à la création de la 3<sup>e</sup> sg. analogique *'st't* » (B.Es. : p. 64-65)

et dans la *Grammaire du vieux-perse* (1931) :

« [...] la langue a recouru ensuite au thème de l'interrogatif-indéfini *ka-*, comme presque toutes les autres langues indo-européennes ont fini par le faire. » (B.GVP : p. 22)

« On a vu que le perse avait à peu près entièrement éliminé l'opposition des thèmes de présent et d'aoriste ; par suite, il n'avait plus le moyen d'opposer l'action arrivée à son terme ("déterminée") à l'action qui se poursuit ("indéterminée"). Comme il est arrivé dans plusieurs autres langues indo-européennes, les formes munies de préverbes ont souvent servi à indiquer l'action achevée. » (B.GVP : p. 144)

puis de même dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) :

« La tendance, précoce et générale, à pourvoir d'un *-r* les thèmes en *\*-u-*, traduit, en même temps que l'extension ancienne de l'élargissement *r/n*, la réduction du type en *\*-u-*. Il est significatif que le latin, pour les mêmes fins, ait adopté dans les adjectifs l'élément *-i-* (βραχύς : *brevis* ; - παχύς : *pinguis*, etc.) dont on sait les relations étroites avec *r/n*. » (B.Or. : p. 38)

---

avons vu plus haut que le taxème hjelmslevien n'est pas une unité de manifestation, et Hjelmslev maintient ici cette distinction. Dans le tableau (voir B.Ac. : p. 91), « cénème » renvoie au « schème » et « phonème » à la « norme ».

« [...] il [le hittite] a affecté *-l-* à différencier l'actif d'avec le passif en *-r* à la 1<sup>re</sup> sg. de l'impératif. » (B.Or. : p. 49)

« [...] on a affaire à un élément identique utilisé avec la même valeur dans le nom et dans le verbe » (B.Or. : p. 203-204)

texte dans lequel, en outre, le besoin est donné comme un facteur d'évolution et de création :

« C'est donc dans un simple besoin de spécification qu'il faut chercher l'origine du "comparatif". » (B.Or. : p. 85).

La langue benvenistienne apparaît de fait, comme celle des phonologues et dans la lignée de ce que nous avons vu ci-dessus, comme un instrument de communication ou d'expression<sup>2872</sup>. On relève notamment, dans « Tendances récentes en linguistique générale », la formulation suivante, où la notion d'expression se trouve couplée avec celle d'utilisation :

« [...] des langues très voisines peuvent servir à l'expression de cultures entièrement dissemblables. » (B.Ten. : p. 14-15).

On retrouve par ailleurs, dans ce même texte, la notion de besoin<sup>2873</sup> :

« Un maître de la linguistique historique, J. Vendryes, plaide aussi pour une linguistique "statique", qui serait un inventaire comparatif des ressources que les diverses langues offrent aux mêmes besoins d'expression. » (B.Ten. : p. 10)

corrélative de celle de ressource que l'on trouve également, notamment, dans « Les verbes délocutifs<sup>2874</sup> » (1958) :

---

<sup>2872</sup> On est ici relativement proche, en particulier, de la représentation martinettienne de la langue, ainsi qu'il apparaîtra plus nettement lors de notre analyse de la distinction synchronie/diachronie. On relève d'ailleurs dans *Les Infinitifs avestiques* (1935) la notion d'inconfort : « Une autre raison d'accorder la priorité aux formes avestiques se voit dans le développement général : imaginer au point de départ une formation en *\*-a-dhyāi* d'après le védique, serait admettre que l'aveistique a rejeté un mode de dérivation qui devenait de plus en plus normal et facile pour revenir à l'archaïsme et à l'inconfort du type athématique ; hypothèse qui prendrait à contresens l'évolution réelle : on sait au contraire avec quelle rapidité, plus évidente encore en indien qu'en iranien, la thématization a gagné tous les modèles de présents et tous les suffixes productifs. » (B.Inf. : p. 74-75). Notons également les notions de redondance et de déficience, qui apparaissent dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Il y a un point où le système se fait indûment redondant : c'est l'expression temporelle du "passé", qui dispose de deux formes, *il fit* et *il a fait* » (B.RTV : p. 238), « La forme *j'ai fait* devient ambiguë et crée une déficience. » (B.RTV : p. 249). Pour la notion de redondance, voir également, notamment, B.Tra. : p. 133. Mais comme nous le verrons dans ce qui suit, il ne s'agit pas, chez Benveniste, de communication mais de signification, et la notion de fonction joue dès lors un rôle significativement différent de celui que lui confèrent les phonologues, notamment Martinet.

<sup>2873</sup> Pour cette notion, voir encore notamment, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « Mais il n'y a pas chez Homère d'adjectif en *-τερος* pour "mâle", et il n'en existait probablement pas. On n'en avait pas besoin ; le genre "normal" étant le genre masculin, seule la classe opposée devait être signalée. » (B.NANA : p. 117-118), dans « Sur quelques développements du parfait indo-européen » (1949) : « Or, si certains verbes n'ont survécu en germanique que sous la forme du parfait et si ce parfait assume désormais la fonction de présent, il faut que l'expression sémantique de ces verbes ait contribué à les fixer, dans un état prégermanique, comme parfaits typiques, rendant inutile un véritable présent » (B.Par. : p. 20) et dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « On ne ressent pas, hors des confréries spécialisées, le besoin d'un terme spécifique appliqué à l'ensemble des cultes et des croyances » (B.VIE2 : p. 266).

« Ce sont en définitive les ressources et la structure de chaque système linguistique qui décident de cette possibilité de dérivation verbale comme de toutes les autres. » (B.Dél. : p. 283)

et qui rappelle celle de moyen, présente dans la *Grammaire du vieux-perse*<sup>2875</sup>, mais également par exemple dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* :

« Dans les formes de ce mot, l'expressivité a été cherchée et obtenue par différents procédés ; l'aspiration de *ὀφθ-* est un de ces moyens. » (B.Or. : p. 48)

dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*<sup>2876</sup> (1948) :

---

<sup>2874</sup> Voir par ailleurs, dans ce texte, la notion de nécessité : « La création de verbes délocutifs s'effectue sous la pression de nécessités lexicales, elle est liée à la fréquence et à l'importance des formules prégnantes dans certains types de culture. » (B.Dél. : p. 279), que l'on retrouve notamment dans « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956) : « Le travail lent mais incessant qui s'opère à l'intérieur d'une langue ne s'opère pas au hasard, il porte sur celles des relations ou des oppositions qui sont ou ne sont pas nécessaires, de manière à renouveler ou à multiplier les distinctions utiles à tous les niveaux de l'expression. » (B.Rem. : p. 81), et dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Une forme ne disparaît que si sa fonction n'est plus nécessaire ou si une autre forme la remplit mieux. Il s'agit donc de préciser la situation de l'aoriste par rapport au *double* système de formes et de fonctions que constitue le verbe. » (B.RTV : p. 243), « Il nous faudrait des statistiques précises, fondées sur de larges dépouillements de textes de toute sorte, livres et journaux, et comparant l'usage de l'aoriste il y a cinquante ans à celui d'aujourd'hui, pour établir à tous les yeux que ce temps verbal demeure aussi nécessaire qu'il l'était, dans les conditions strictes de sa fonction linguistique. » (B.RTV : p. 243). Pour la notion de ressource, voir encore notamment, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « Avec le comparatif, c'est une catégorie nouvelle qui s'est instaurée, en utilisant les ressources combinées des deux procédés de formation. » (B.NANA : p. 125), dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) : « De là procède cette conviction, largement répandue et elle-même inconsciente comme tout ce qui touche au langage, que penser et parler sont deux activités distinctes par essence, qui se conjoignent pour la nécessité pratique de la communication, mais qui ont chacune leur domaine et leurs possibilités indépendantes, celles de la langue consistant dans les ressources offertes à l'esprit pour ce qu'on appelle l'expression de la pensée. » (B.Cat. : p. 63-64) et dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « On voit ici l'exemple d'une locution née pour répondre à une fonction particulière et limitée, enserrée dans un cadres syntaxique étroit, qui développe ses virtualités propres, et alors, par un effet de sens imprévisible, réalise une certaine expression du futur. La langue exploite cette ressource pour instituer progressivement une nouvelle forme temporelle, qui élimine l'ancienne. » (B.Tra. : p. 133).

<sup>2875</sup> Voir encore notamment, dans ce texte : « On est loin des moyens d'expression de l'indo-iranien. » (B.GVP : p. 21).

<sup>2876</sup> Voir notamment dans ce texte, pour la notion d'utilisation : « Au contraire, la formation en *-tj-* sert à définir celui qui n'existe qu'*en vue* d'une fonction, qui est *voué* à un accomplissement, que cet accomplissement ait lieu ou non. » (B.NANA : p. 12), « Inversement, on ne doit pas s'étonner que, pour désigner des *instruments*, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus opposé à des auteurs personnels, on ait recours exclusivement à des noms en *-τήρ*, à une ou deux exceptions près » (B.NANA : p. 55), « De fait, une expression comme *facilius dictu quam re* montre qu'il fallait recourir à une autre catégorie que *-tus* pour indiquer le contraire d'une potentialité. » (B.NANA : p. 101), « En outre *-tero-* sert moins à définir une qualité qu'à signaler comme distinct un domaine où se range la notion caractérisée. » (B.NANA : p. 119), « Tantôt on considère *\*-yes-* comme un "intensif", tantôt comme servant à des expressions restrictives "assez..., passablement...". » (B.NANA : p. 122), « Partout ailleurs, et surtout quand le second terme n'est pas susceptible d'une forme casuelle, on se sert de la construction avec particule » (B.NANA : p. 128), « [...] la construction avec *cas* est essentiellement *prédicative* ; elle sert à évaluer la qualité variable d'un objet par référence à un autre objet pris comme norme immuable, d'abord norme naturelle, puis norme par position. » (B.NANA : p. 135), « On peut alors déterminer l'emploi premier de la construction avec particule. Elle a servi à articuler les deux termes d'une alternative sous la dépendance d'une expression verbale indiquant la priorité d'un terme sur l'autre. » (B.NANA : p. 137), « [...] la construction avec particule donne un comparatif de nature mécanique et de fonction disjonctive, servant à contraster deux termes mis en alternative par une inégalité extrinsèque. » (B.NANA : p. 141), « Cette formation en *-nt-* ~ *-nd-* est par

« La comparaison est implicite dans l'énoncé antithétique. Toutes les langues peuvent recourir à ce moyen, même quand elles disposent d'une expression morphologique. » (B.NANA : p. 126)

dans « La phrase relative, problème de syntaxe générale » (1957-1958) :

« [...] dans la plupart des langues indo-européennes la détermination nominale a reçu d'autres moyens d'expression que la phrase relative » (B.Rel. : p. 221)

ou dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968)<sup>2877</sup> :

---

ailleurs utilisée comme suffixe de "diminutif" » (B.NANA : p. 153), « Enfin, *-d* sert en hongrois à renforcer, sans en modifier apparemment le sens, des adjectifs » (B.NANA : p. 153), « Le fait que les participes grecs échappent à la composition obligeait de recourir à une forme supplétive quand on voulait donner au participe une forme négative. » (B.NANA : p. 166). Voir notamment, par ailleurs, dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) : « Dans cette distinction toute concrète et qui compte un bon nombre d'exemples, nous voyons, non plus la formule générale de la catégorie, mais seulement une des manières dont on l'a utilisée. Il y en a d'autres, tout aussi réelles : par exemple la possibilité d'obtenir certaines modalités du réfléchi, pour signaler des procès qui affectent physiquement le sujet, sans toutefois que le sujet se prenne lui-même pour objet ; notions analogues à celles de fr. *s'emparer de*, *se saisir de*, aptes à se nuancer diversement. Enfin les langues ont effectué à l'aide de cette diathèse des oppositions lexicales de notions polaires où un même verbe, par le jeu des désinences, pouvait signifier ou "prendre" ou "donner" » (B.Moy. : p. 175), « On constate en effet que les langues de type ancien ont tiré parti de la diathèse pour des fins variées. » (B.Moy. : p. 175), dans « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen » (1951) : « Considérons à présent le nom même du "don", dans son expression la plus constante à travers la plupart des langues indo-européennes. Nous constatons qu'on a utilisé en général des formes nominales dérivées de *\*dō-*. » (B.Ech. : p. 318), dans « La forme du participe en luwi » (1959) : « La forme du participe luwi en *-mi/-ma-* apporte ainsi un témoignage de grand prix sur la valeur et l'utilisation de ce suffixe dans un état ancien de l'indo-européen. » (B.Lu. : p. 31), dans « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Le principe de l'explication étant donné, on n'a pas de peine à comprendre que cette construction ait servi d'expression au parfait *transitif*, qui apparaît ainsi comme "possessif", à la lettre, et qui devient homologue au parfait de signe "avoir", des autres langues. » (B.Êt. : p. 201), dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « Or, pour peu qu'on étudie en détail chacun de ces groupes, on verra que dans chaque cas il forme un ensemble lexical cohérent, articulé par une notion centrale et prêt à fournir des termes institutionnels. » (B.VIE1 : p. 11), « En grec, la notion est rendue par le composé *deisidaimonía* » (B.VIE2 : p. 272).

<sup>2877</sup> Voir par ailleurs, notamment, dans *Les Infinitifs avestiques* (1935) : « Ce sont des créations de rédacteurs qui, sous la contrainte de la nécessité, devaient forger en une langue dont ils n'avaient plus le maniement aisé ni même le sentiment exact, des moyens d'expression correspondant à des catégories en voie de renouvellement. » (B.Inf. : p. 21), dans « Structure générale des faits linguistiques - Aperçu historique » (1937) : « D'ores et déjà, ce mouvement [la phonologie] s'est donné une terminologie et une méthode propres et poursuit par des voies indépendantes l'élaboration d'une doctrine qui doit embrasser l'ensemble des moyens d'expression. » (B.Ap. : p. 1.32-2), dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « Par des moyens morphologiques particuliers se réalise en indien et en iranien la même opposition fonctionnelle, la forme la plus ancienne étant en fait celle de l'iranien. » (B.NANA : p. 18), « Dans des phases plus récentes du grec, où la formation en *-tús* est éliminée, celle en *-σις* assume des valeurs nouvelles, que l'on ne peut dégager qu'après étude des moyens d'expression dont la langue dispose alors. » (B.NANA : p. 83), « Cette revue rapide, illustrant sommairement les moyens employés pour la comparaison, montre que ces moyens sont multiples, même au sein d'une même langue, et plus variés que ne semblerait l'exiger une notion réputée simple. » (B.NANA : p. 127), « La différence serait donc liée à la disparité des moyens d'expression, la particule s'employant partout où le cas était impossible. » (B.NANA : p. 128), « Il faut donc vérifier si les différences syntaxiques constatées entre leurs emplois respectifs et qu'on cherche toujours à unifier au profit d'une seule construction, n'ont pas d'autre cause que la contrainte des moyens d'expression. » (B.NANA : p. 129), « Partout l'ordinal se détermine par des moyens semblables et remplit, vis-à-vis du nombre cardinal, une fonction constante. » (B.NANA : p. 160), dans « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Cette situation, identique en sémitique et en turc, donne l'idée que la même solution peut s'offrir ailleurs encore, chaque fois que la phrase nominale à deux membres doit par quelque moyen formel, autre que prosodique, se réaliser comme un énoncé assertif, et comprendre un



terme nouveau servant de signe d’assertion. » (B.Êt. : p. 191), dans « Coup d’œil sur le développement de la linguistique » (1962) : « On ne saurait trouver au langage un commencement ou une approximation dans les moyens d’expression employés chez les animaux. » (B.Dév. : p. 27), dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) : « Mais elle [la langue] a aussi un caractère tout différent, mais également nécessaire et présent dans toute langue réelle, quoique subordonné, j’y insiste, au premier : celui de se réaliser par des moyens vocaux, de consister pratiquement dans un ensemble de sons émis et perçus, qui s’organisent en mots dotés de sens. » (B.FSL : p. 219) et dans « Mécanismes de transposition » (1969) : « En français, ces deux fonctions sont représentées par une forme unique dans le verbe, comme dans la transposition nominale. D’autres langues les distinguent par des moyens variés » (B.Méc. : p. 117). Voir également la notion de procédé, par exemple dans « Structure des relations de personne dans le verbe » (1946) : « Le simple fait que des mots différents sont très généralement employés pour “je” et “nous” (et aussi pour “toi” et “vous”) suffit à excepter les pronoms des procédés ordinaires de pluralisation. » (B.Str. : p. 233), dans *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen* (1948) : « C’est à peu près la distinction établie pour l’indo-européen, au moins sous le rapport du temps, entre -*tor* (auteur d’une action accomplie) et -*ter* (agent d’une action à accomplir) bien que cette distinction se réalise, à travers des structures linguistiques différentes, par des procédés opposés : à l’encontre de l’arabe, l’indo-européen emploie une forme à valeur verbale pour le passé, à valeur nominale pour l’éventuel et le futur. » (B.NANA : p. 59), « Tel est le procédé analytique dont se sert, entre autres, un parler mélanésien » (B.NANA : p. 126), « Nous ne pouvons admettre que la différence entre les deux procédés se ramène à une question de commodité formelle. » (B.NANA : p. 129), « La confrontation des deux constructions à travers plusieurs langues révèle qu’il y a eu en indo-européen *deux procédés de comparaison*, définis par des structures grammaticales distinctes et qui ont voisiné dès l’origine. » (B.NANA : p. 140), « En fait, les deux constructions indo-européennes du comparatif ne sont ni des variantes d’un même procédé adapté à des situations différentes ni les formes successives d’une même expression. » (B.NANA : p. 141), « Le procédé se retrouve en sémitique où, en arabe par exemple, au moins pour les ordinaux des nombres élevés, on emploie pareillement un participe de “remplir” » (B.NANA : p. 145), « L’ordinal est constitué comme un nom d’agent : *mesame* “troisième” est proprement “celui qui fait trois”, comme *mepure* est “celui qui fait le pain”. On donnera une idée du procédé en forgeant un ordinal français tel que \**quatrier* “qui fait quatre”, parallèle à *vitrier* “qui fait les vitres”. » (B.NANA : p. 146-147), « En mandan (North Dakota), c’est par la préfixation de *i-* au cardinal que se forme l’ordinal : *i-top* “quatrième”. Pour expliquer ce procédé, il faut sans doute le ramener à l’emploi de *i-* préfixé à de nombreux thèmes avec un sens d’instrumental » (B.NANA : p. 150), « On note encore qu’en sérère (Sénégal), par rapport à *tadik* “trois”, la forme ordinale “dénominate” *tadkander* signifie proprement “qui fait trois”. Le procédé doit être d’un emploi très général. » (B.NANA : p. 151), « En caucasien du Nord-Ouest, les langues emploient des procédés différents, mais dont la signification est pareille. » (B.NANA : p. 152), « Tout autre, et plus voisin des expressions où nous l’insérons est le procédé usité en ubyx » (B.NANA : p. 152), « En eskimo le procédé est simple. On forme l’ordinal, à partir de trois, en ajoutant au cardinal le suffixe possessif de 3<sup>e</sup> pl. » (B.NANA : p. 153), « Le parler de Kwara’ae (Iles Salomon) emploie le même procédé avec -*na* » (B.NANA : p. 154), dans « Les rapports de la détermination et de la composition » (1949) : « [...] le rapport de détermination se traduit par des procédés linguistiques propres à chacune [des langues examinées] et distincts » (Dét. : p. XLII), dans « Sur quelques développements du parfait indo-européen » (1949) : « De son côté le latin a agencé d’une manière indépendante un procédé d’opposition archaïque dont la possibilité se trouvait dans la “morphologie” indo-européenne. » (B.Par. : p. 19), le titre « Les procédés linguistiques par lesquels s’exprime la possession » (1952), dans « La classification des langues » (1952-1953) : « [...] il n’est pas tenu compte non plus des procédés différents qui peuvent réaliser une même structure apparente, créant par exemple l’illusion d’une parenté de type entre le chinois et l’anglais. » (B.Cla. : p. 111), « Sapir distingue avec raison la “technique” de certains procédés morphologiques, c’est-à-dire la forme matérielle sous laquelle ils se présentent, du “système relationnel”. » (B.Cla. : p. 114), « Or, on peut montrer, et nous essayerons de le faire ailleurs, que tous les systèmes variés de “classes nominales” sont fonctionnellement analogues aux divers modes d’expression du “nombre grammatical” dans d’autres types de langues, et que des procédés linguistiques matérialisés en formes très dissemblables sont à classer ensemble au point de vue de leur fonction. » (B.Cla. : p. 117-118), dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) : « [...] on s’éclaire de ce principe qu’il n’y a dans une langue que des différences, que la langue met en œuvre un ensemble de procédés discriminatoires. » (B.Ten. : p. 8), dans « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956) : « En suivant cette comparaison, on serait mis sur la voie de comparaisons fécondes entre la symbolique de l’inconscient et certains procédés typiques de la subjectivité manifestée dans le discours. » (B.Rem. : p. 86), dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « En nombre de langues, à diverses époques de l’histoire, la fonction jonctive, assurée généralement par une pause entre les termes, comme en russe, a tendu à se réaliser dans un

signe positif, dans un morphème. Mais il n'y a pas eu de solution unique et nécessaire. Plusieurs procédés ont été employés ; la création ou l'adaptation d'une forme verbale n'est que l'un de ces procédés. » (B.Êt. : p. 189), « Nous pouvons maintenant y apporter la confirmation d'un troisième type linguistique qui a effectué par le même procédé une forme indépendante de phrase nominale. » (B.Êt. : p. 191), « Les types linguistiques peuvent différer du tout au tout ; certaines relations fondamentales se réalisent néanmoins pour les mêmes procédés formels, apparemment en vertu de nécessités de structure. » (B.Êt. : p. 202), dans *Hittite et indo-européen* (1962) : « Saussure avait bien marqué l'importance de ce procédé de dérivation, dans son cadre dialectal et pour le sens très spécifique qu'il exprime. » (B.HIE : p. 123), dans « Structure des relations d'auxiliarité » (1965) : « L'auxiliation de temporalité est ainsi le procédé d'auxiliation qui confère à la forme verbale composée qui en est le produit, le trait distinctif de "fait acquis" qui caractérise le parfait. » (B.Aux. : p. 184), dans « Formes nouvelles de la composition nominale » (1966) : « Il consiste en un groupe entier de lexèmes, reliés par divers procédés, et formant une désignation constante et spécifique. » (B.Nou. : p. 172), dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « Mais, quelque fonction particulière qu'elle remplisse, l'auxiliation est un procédé syntaxique très largement employé dans les langues les plus diverses. » (B.Tra. : p. 134), « On pourrait citer bien d'autres parallèles, qui montreraient à la fois combien ce procédé est général et combien parallèles sont les voies de la réalisation. » (B.Tra. : p. 136), dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) : « Identification de similitude entre un être désigné et un être comparé, cette construction, qui ne répond à aucune des significations logiques de "être", se réfléchit dans le composé par la simple juxtaposition des deux signes composants, procédé descriptif et expressif. » (B.Fon. : p. 148), « La comparaison entre le composé *crân-suil-ech* "à l'œil sombre" et le groupe syntaxique (*beich*) *bec a nert* "(les abeilles) petites [est] leur (*a*) force, à la force petite" montre un parallélisme exact entre les deux procédés : ils ont à la fois valeur prédicative, dans l'ordre des éléments, et valeur attributive, dans le possessif *a* et le suffixe *-ech*. » (B.Fon. : p. 157), dans « L'appareil formel de l'énonciation » (1970) : « Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre. » (B.AFE : p. 82). Là encore, la langue apparaît comme un instrument de communication. On lit en effet dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) : « Dans une première approximation, le sens est la notion impliquée par le terme même de langue comme ensemble de procédés de communication identiquement compris par un ensemble de locuteurs » (B.FSL : p. 217). Nous reviendrons *infra* sur la notion de moyen d'expression, de même que sur celle d'emploi. Pour cette dernière notion, voir notamment, outre B.Str. : p. 233, B.NANA : p. 59, 127, 128, 137 et 152, B.Dév. : p. 27, B.Êt. : p. 189 et B.Tra. : p. 134, cités dans ce qui précède, dans « Différents types d'expression du comparatif » (1946) : « Enfin, un dernier type d'expression consiste à employer un mot qui signifie *plus* » (B.Dif. : p. X), dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* : « En vertu de sa valeur propre, *-tu-* a été orienté vers des expressions verbales spécifiques et il s'est trouvé affecté à certains emplois syntaxiques, qui ont à leur tour rendu possible un infinitif. » (B.NANA : p. 93), « Mais le supin est affecté en italique et spécialement en latin à des emplois spécifiques dont il faut préciser l'origine. » (B.NANA : p. 100), « En outre cette construction, dont le domaine est plus large, pouvait s'employer même à la place du cas de comparaison. » (B.NANA : p. 128), « Les langues indo-européennes emploient, et dès le début, deux expressions » (B.NANA : p. 128), « Nous ne connaissons aujourd'hui qu'un seul type de comparatif ; cela ne nous dispose pas à comprendre d'emblée pourquoi bien des langues en emploient deux simultanément. » (B.NANA : p. 141), « Mais déjà dans la plus ancienne numération connue, celle des Sumériens, on employait au moins pour le nombre fractionnaire, qui n'est (on y reviendra plus loin) qu'une variante de l'ordinal, une expression semblable » (B.NANA : p. 145), « [...] *-kên* est un suffixe largement employé pour indiquer "appartenant à". » (B.NANA : p. 154), « Une tendance assez marquée, que Meillet a mise en lumière, porte à employer l'adjectif en *\*-to-* sous forme de composé. » (B.NANA : p. 164), dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) : « [...] nous avons à indiquer quelle place cette diathèse tient dans le système verbal indo-européen et à quelles fins elle est employée. » (B.Moy. : p. 174), dans « La phrase nominale [art.] » (1950) : « L'emploi concurrent de deux types d'assertion, sous des formes diverses, constitue une des solutions les plus instructives à un problème qui s'est posé en maintes langues et parfois à plusieurs moments de leur évolution. » (B.Nom. : p. 167), dans « La nature des pronoms » (1956) : « On peut imaginer un texte linguistique de grande étendue – un traité scientifique par exemple – où *je* et *tu* n'apparaîtraient pas une seule fois ; inversement il serait difficile de concevoir un court texte parlé où ils ne seraient pas employés. » (B.Pro. : p. 252), « C'est pourtant un fait à la fois original et fondamental que ces formes "pronominales" ne renvoient pas à la "réalité" ni à des positions "objectives" dans l'espace ou dans le temps, mais à l'énonciation, chaque fois unique, qui les contient, et réfléchissent ainsi leur propre emploi. » (B.Pro. : p. 254), « Dépourvus de référence matérielle, ils ne peuvent pas être mal employés » (B.Pro. : p. 254), « L'emploi a donc pour condition la situation de discours et nulle autre. » (B.Pro. : p. 254), dans « La phrase relative, problème de syntaxe générale » (1957-1958) : « En tant qu'il

« Il s'agit de savoir si le langage est voué à toujours décrire un monde identique par des moyens identiques, en variant seulement le choix des épithètes ou des verbes. Ou bien si on peut envisager d'autres moyens d'expression non descriptifs et s'il y a une autre qualité de signification qui naîtrait de cette rupture. » (B.His. : p. 37).

---

emploie *qui* comme instrument de la relation syntaxique, le latin se groupe avec le hittite. » (B.Rel. : p. 219), dans « De la subjectivité dans le langage » (1958) : « Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un *tu*. » (B.Subj. : p. 260), « D'une manière générale, quand j'emploie le présent d'un verbe aux trois personnes (selon la nomenclature traditionnelle), il semble que la différence de personne n'amène aucun changement de sens dans la forme verbale conjuguée. » (B.Subj. : p. 263), dans « Les relations de temps dans le verbe français [com.] » (1959) : « Pour l'antériorité, il faut distinguer entre l'expression lexicale et l'antériorité intra-linguistique marquée par le simple emploi des formes composées » (B.RT : p. XIII), dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Les temps d'un verbe français ne s'emploient pas comme les membres d'un système unique, ils se distribuent en *deux systèmes* distincts et complémentaires. » (B.RTV : p. 238), « Le discours emploie librement toutes les formes personnelles du verbe, aussi bien *je/tu* que *il*. » (B.RTV : p. 242), « Pour énoncer des faits passés, le discours emploie le parfait, qui est à la fois l'équivalent fonctionnel de l'aoriste, donc un temps, et aussi autre chose qu'un temps. » (B.RTV : p. 245), « A partir de là, l'expression est fixée : pour spécifier le passé subjectif, il suffira d'employer dans le discours la forme d'accompli. » (B.RTV : p. 248-249), dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « [...] on peut dire que l'expression “normale” du rapport prédicatif à la 3<sup>e</sup> sg. consiste dans l'emploi du pronom *ol*, “il, lui”, postposé à un terme nominal » (B.Êt. : p. 190), « Une autre solution a consisté dans l'emploi d'une forme verbale, mais différente de celle qui énonce l'existence. » (B.Êt. : p. 192), dans *Hittite et indo-européen* (1962) : « Mais de nombreux archaïsmes y subsistent, réemployés dans une structure nouvelle : les désinences en -r notamment. » (B.HIE : p. 16), dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962) : « Employer un symbole est cette capacité de retenir d'un objet sa structure caractéristique et de l'identifier dans des ensembles différents. » (B.Dév. : p. 26), dans « Le langage et l'expérience humaine » (1965) : « Chaque fois qu'un locuteur emploie la forme grammaticale de “présent” (ou son équivalent), il situe l'événement comme contemporain de l'instance du discours qui le mentionne. [...] Le locuteur situe comme “présent” tout ce qu'il implique tel en vertu de la forme linguistique qu'il emploie. » (B.LEH : p. 73-74), dans « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » (1966) : « Cela ressort de la syntaxe même des emplois anciens, où fréquemment *minutus* est employé, qu'il soit lui-même au comparatif ou au superlatif, en liaison ou en opposition avec un adjectif comparatif, ou qu'il se trouve en général dans un contexte qui suggère cette valeur comparative, par exemple avec des diminutifs. » (B.Lex. : p. 260), dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) : « La notion de sémantique nous introduit au domaine de la langue en emploi et en action » (B.FSL : p. 224), dans « Structuralisme et linguistique » (1968) : « En employant le mot, il [l'enfant] agit donc sur le monde et s'en rend compte obscurément très tôt. » (B.SL : p. 24), dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « [...] une appellation générale ou générique est employée dans une certaine classe de producteurs comme désignation de l'objet ou élément typique » (B.VIE1 : p. 60), « Telle est cette histoire complexe où l'on voit que, lorsqu'une culture se transforme, elle emploie des termes nouveaux pour suppléer les termes traditionnels quand ceux-ci se trouvent chargés de valeurs spécifiques. » (B.VIE1 : p. 221), « Il y a ainsi dans chaque langue un registre de possibilités et d'impossibilités qui caractérisent l'emploi de son système phonologique. » (B.VIE2 : p. 12-13), dans « Genèse du terme “scientifique” » (1969) : « [...] il [Boèce] emploie toujours cet adjectif *scientificus* dans la plénitude du sens étymologique : “qui *produit* le savoir”. » (B.Ge. : p. 252), dans « L'appareil formel de l'énonciation » (1970) : « Il y aurait une intéressante typologie de ces relations à établir ; en certaines langues on verrait prédominer le moi auditeur comme substitut du locuteur et se posant à son tour comme *je* (français, anglais), ou en d'autres, se donnant comme partenaire de dialogue et employant *tu* (allemand, russe). » (B.AFE : p. 86), ainsi que B.AFE : p. 79-80, où il est question d'« emploi des formes » et d'« emploi de la langue ». A nouveau, la langue apparaît comme un instrument de communication : « En outre, la situation et la fonction sont celles d'un langage, en ce sens que le système est valable à l'intérieur d'une communauté donnée et que chaque membre de cette communauté est apte à l'employer ou à le comprendre dans les mêmes termes. » (B.Com. : p. 60), « Cette différence se résume dans le terme qui nous semble le mieux approprié à définir le mode de communication employé par les abeilles ; ce n'est pas un langage, c'est un code de signaux. » (B.Com. : p. 62), « Assurément, le langage en tant qu'il est parlé, est employé à convoier “ce que nous voulons dire”. » (B.Cat. : p. 63), « [...] on peut isoler la langue, l'étudier et la décrire pour elle-même sans se référer à son emploi dans la société » (B.So. : p. 95), « Enfin, dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde. » (B.AFE : p. 82).

C'est là, à nouveau, un terme constitutif d'une appréhension de la langue comme un instrument de communication, ainsi qu'en témoigne cette affirmation de « Structure de la langue et structure de la société » (1968) :

« Le langage est pour l'homme un moyen, en fait le seul moyen d'atteindre l'autre homme, de lui transmettre et de recevoir de lui un message. » (B.So. : p. 91).

La notion d'utilisation joue un rôle relativement important dans « Répartition des consonnes et phonologie du mot » (1939), consacré au domaine phonique du langage. On lit ainsi dans ce texte :

« On raisonne d'habitude comme si les deux liquides *r* et *l* devaient trouver place dans tout système phonique et appartenir aux éléments constitutifs du langage humain. Un examen même sommaire des diverses langues montre qu'il n'en est rien : ni *r* ni *l* ne sont absolument nécessaires ; des langues peuvent n'avoir que l'une des deux liquides, ou même n'en avoir aucune, ou encore ne les employer que sous condition. » (B.Rép. : p. 32)

puis :

« Ainsi la coexistence de *r* et *l* n'est ni universelle, ni nécessaire, ni même, là où elle se constate, absolument stable. Il est curieux d'observer que, dans l'apprentissage du langage, l'enfant ne peut acquérir en même temps *r* et *l*. Selon A. Grégoire, *r* se dégage dès la fin de la première année, tandis que *l* n'est articulé que beaucoup plus difficilement ; au contraire, pendant la deuxième année, *r* faiblit, alors que *l* s'affirme plus vigoureusement. Il semble que l'enfant ait peine à les apprendre ou à les conserver ensemble ; l'un se développe aux dépens de l'autre ou en gêne l'acquisition. Peut-être ce procès reproduit-il de quelque manière les phases de l'évolution que les langues humaines ont suivie à leur débuts ; peut-être, comme l'ont pensé A. Trombetti et W. Schmidt, le matériel des langues les plus archaïques ne comprenait-il que des occlusives et des nasales, sans sifflantes ni spirantes. Ce n'est pas un hasard si, dans diverses régions, la liquide semble issue par différenciation d'une nasale ou d'une dentale. En tout cas, il est probable que *r* et *l* sont originellement un seul phonème, susceptible de se scinder en deux unités phonémiques, mais qui souvent conserve son unicité. A tous égards, la liquide montre un caractère curieusement ambigu : c'est la seule consonne dont l'apparition à l'initiale du mot soit fréquemment soumise à restrictions ; la seule, avec *s*, qui soit susceptible de diversifier, sans les alourdir, les groupes consonantiques ; la seule qui, dans la prosodie des anciennes langues indo-européennes, ne fasse pas position, après une occlusive. On souhaite, par ces brèves remarques, attirer l'attention sur un phonème dont la nature, la fréquence et les conditions d'emploi mériteraient une étude détaillée. » (B.Rép. : p. 34-35)

où il est question de « matériel » et de « conditions d'emplois », et qui témoigne par ailleurs d'un type de réflexion relativement proche des développements jakobsoniens sur le langage enfantin<sup>2878</sup>. Nous avons vu cependant, dans le premier chapitre<sup>2879</sup>, le caractère approximatif

---

<sup>2878</sup> Nous avons vu plus haut (voir ci-dessus la note 2775) la mention positive de ces travaux dans « Tendances récentes en linguistique générale ». Ces réflexions sur l'ontogénie et la phylogénie étaient annoncées dès le début du texte : « Dans une pareille recherche, on tiendra en considération deux ordres de phénomènes : ceux qui réalisent des tendances propres à une langue ou à une aire linguistique et ceux qui résultent de nécessités ou de particularités inhérentes à tout phonétisme » (B.Rép. : p. 27).

de la phonologie benvenistienne, et il faut noter qu'il s'agit ici d'utilisation de phonèmes, au lieu de la substance qui est en jeu dans les analyses jakobsoniennes et martinettiennes<sup>2880</sup>. Mais la notion benvenistienne de fonction, qui, ainsi qu'il apparaît par exemple dans ces deux passages de *Origines de la formation des noms en indo-européen* :

« Dès lors, une forme telle que \**deiks-ai* doit à priori pouvoir servir indifféremment d'infinitif ou d'impératif. C'est précisément ce qu'on constate en grec, où *δείξαι* est à la fois infinitif et impératif. Il serait erroné de donner à l'une des deux fonctions la priorité sur l'autre ; les deux sont virtuellement incluses dans la structure de la forme. » (B.Or. : p. 132)

« Sous cette considération, des faits au premier abord disparates se rejoignent, attestant une liaison intime entre verbe et nom, et révélant que ces morphèmes (suffixes ou élargissements) ont rempli une fonction précise et constante, dont ils restent le signe, après en avoir été l'instrument. » (B.Or. : p. 210)

ou dans cet autre, de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) – où le terme utilisé est *rôle* – :

« Avec *pau* le second terme est présenté en alternative et c'est bien aussi une alternative qu'il introduit dans la comparaison [...] Dans le reste du germanique ce rôle est dévolu à *þan*, *þanna* qui a aussi un sens adversatif et dont les emplois sont identiques. » (B.NANA : p. 140)

est corrélative de la notion d'utilisation, est profondément différente de celle des phonologues. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la notion fonctionnaliste de fonction n'est pas totalement absente des textes de Benveniste. On rappellera, notamment, cette occurrence du syntagme « valeur distinctive » que l'on trouve dans « Structuralisme et linguistique » 1968) :

« [...] quels sont les sons qui ont une valeur distinctive ; qui servent à manifester les différences de sens ? » (B.SL : p. 16).

« Distinctif » a ici un sens analogue à celui que lui confèrent les phonologues. Il est de même question, dans « Les niveaux de l'analyse linguistique » (1962), de la « fonction discriminatrice » du phonème :

« La fonction discriminatrice du phonème a pour fondement son inclusion dans une unité particulière, qui, du fait qu'elle inclut le phonème, relève d'un niveau supérieur<sup>2881</sup>. » (B.Niv. : p. 122-123)

---

<sup>2879</sup> Voir la note 357.

<sup>2880</sup> On trouve ailleurs dans le texte une représentation du système phonique en termes de répertoire de possibilités : « [...] il est évident que le grec, avec la série des aspirées, dispose, pour les groupes de deux consonnes, d'un répertoire plus riche de possibilités qui accroît effectivement le nombre des groupes réalisés. » (B.Rép. : p. 31).

<sup>2881</sup> Voir également, à la page précédente : « [...] le phonème n'a de valeur que comme discriminateur de signes linguistiques, et le trait distinctif, à son tour, comme discriminateur des phonèmes. » (B.Niv. : p. 122). Ce passage a été cité dans le premier chapitre.

et, dans « Saussure après un demi-siècle » (1963), le syntagme « valeur différentielle » est repris par celui de « fonction distinctive » :

« Ainsi en Russie, Baudoin de Courtenay et son disciple Kruszewski proposaient alors, de manière indépendante, une nouvelle conception du phonème. Ils distinguaient la fonction linguistique du phonème de sa réalisation articulatoire. Cet enseignement rejoignait en somme, sur une plus petite échelle, la distinction saussurienne entre langue et parole, et assignait au phonème une valeur différentielle. C'était le premier germe de ce qui s'est développé en une discipline nouvelle, la phonologie, théorie des fonctions distinctives des phonèmes, théorie des structures de leurs relations. Quand ils l'ont fondée, N. Troubetzkoy et R. Jakobson ont expressément reconnu en Saussure comme en Baudoin de Courtenay leurs précurseurs. » (B.Sau. : p. 42).

Comme nous l'avons vu ci-dessus, on lit par ailleurs, dans ce texte :

« Plus on pénétrera dans le mécanisme de la signification, mieux on verra que les choses ne signifient pas en raison de leur être-cela substantiel, mais en vertu de traits formels qui les distinguent des autres choses de même classe et qu'il nous incombe de dégager. » (B.Sau. : p. 42)

passage dont l'opposition entre « être-cela substantiel » et « traits formels qui les distinguent des autres choses de même classe » n'est pas sans évoquer la notion phonologique d'identité. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, on lit plus précisément dans « Sémiologie de la langue<sup>2882</sup> » (1966) :

« Deux systèmes peuvent avoir un même signe en commun sans qu'il en résulte synonymie ni redondance, c'est-à-dire que l'identité substantielle d'un signe ne compte pas, mais seulement sa différence fonctionnelle. Le rouge du système binaire de signalisation routière n'a rien de commun avec le rouge du drapeau tricolore, ni le blanc de ce drapeau avec le blanc du deuil en Chine. La valeur d'un signe se définit seulement dans le système qui l'intègre. Il n'y a pas de signe trans-systématique. » (B.Sé. : p. 53).

Dans ce texte, en outre, Benveniste affirme du signe qu'il est « pure identité à soi, pure altérité à tout autre » (B.Sé. : p. 64). Or, on retrouve à ce propos la notion d'identification<sup>2883</sup> :

« Qu'il s'agit bien de deux ordres distincts de notions et de deux univers conceptuels, on peut le montrer encore par la différence dans le critère de validité qui est requis par l'un et par l'autre. Le sémiotique (le signe) doit être RECONNU ; le sémantique (le discours) doit être COMPRIS. La différence entre reconnaître et comprendre renvoie à deux facultés distinctes de l'esprit : celle de percevoir l'identité entre l'antérieur et l'actuel, d'une part, et celle de percevoir la signification d'une énonciation nouvelle, de l'autre. Dans les formes pathologiques du langage, les deux facultés sont fréquemment dissociées. » (B.Sé. : p. 64-65).

---

<sup>2882</sup> La notion de substance revient quelques pages plus loin, de même que son opposition à celle de forme ou de structure : « La nature de l'homologie peut varier, intuitive ou raisonnée, substantielle ou structurale, conceptuelle ou poétique. » (B.Sé. : p. 61).

<sup>2883</sup> Dont on notera par ailleurs, pour y revenir dans la troisième partie de ce travail, qu'elle implique une « faculté de l'esprit », la langue apparaissant ainsi à nouveau comme un objet hétérogène.

Ce sont là, cependant, occurrences sporadiques et coïncidences superficielles, et il apparaît nettement, à l'examen des diverses occurrences de la notion d'utilisation, que la notion benvenistienne de fonction est à la fois hétérogène et peu spécifique, dans la mesure où elle met en jeu des formes aussi bien que des sons, des catégories ou des signifiants. On notera, à cet égard, que tandis qu'aux syntagmes « valeur distinctive » ou « valeur phonologique » répondent, comme chez Jakobson ou Martinet, les syntagmes « valeur morphologique », « valeur grammaticale », « valeur syntaxique », « valeur significative », « valeur lexicale » et « valeur sémantique », ces derniers ne sont pas passibles de l'ambiguïté qui caractérise leurs homologues jakobsoniens et martinettiens : la notion de « valeur pour » (« avoir une valeur ») s'efface au profit de celle de « valeur » au sens de « la valeur qu'on a », c'est-à-dire de la valeur comme entité appariée à une forme. Seules, en réalité, ces occurrences de *Origines de la formation des noms en indo-européens* (1935), « La classification des langues » (1952-1953), « La flexion pronominale en hittite » (1953), « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) et *Hittite et indo-européen* (1962), citées dans le chapitre 1, manifestent le premier de ces deux sens :

« Il y a donc une distinction capitale à établir entre deux sortes de voyelles longues indo-européennes : celles qui naissent d'une contraction préhistorique de \*e avec les variétés de \*ə et celles qui résultent de l'apophonie. Les premières sont de nature purement phonétique ; les secondes ont valeur morphologique. » (B.Or. : p. 149)

« Dans la description du takelma, un long paragraphe (p. 59-62) est consacré au "vowel-ablaut" à valeur morphologique. » (B.Cla. : p. 109)

« Il semble que la distinction de timbre e : u ait eu valeur morphologique, dans un état très ancien de la flexion pronominale indo-européenne, pour réaliser l'opposition du cas sujet au cas objet. » (B.Fle. : p. 73)

« On ne dégage que les traits pourvus de valeur significative en écartant, après les avoir spécifiés, ceux qui ne représentent que des variantes. » (B.Ten. : p. 8)

« Il semble que la distinction de timbre e : u ait eu valeur morphologique, dans un état très ancien de la flexion pronominale indo-européenne, pour réaliser l'opposition du cas sujet au cas objet. » (B.HIE : p. 73).

Les autres ont un sens exclusivement statique, ainsi par exemple dans *l'Essai de grammaire sogdienne* (1929) :

« On a donc renouvelé la valeur grammaticale de ces deux formes en y affixant le -t du pluriel nominal » (B.Es. : p. 117)

dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* :

« En revanche un problème nouveau se pose, qui est celui de la valeur syntaxique de ces formes. On n'a plus à y voir des "locatifs". » (B.Or. : p. 95)

ou dans « Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin<sup>2884</sup> » (1962) :

« Tous les autres emplois du génitif sont, comme on a tenté de le montrer plus haut, dérivés de celui-ci, sous-classes à valeur sémantique particulière, ou variétés de nature stylistique. Et le “sens” particulier attaché à chacun de ces emplois est lui aussi dérivé de la valeur grammaticale de “dépendance” ou de “détermination” inhérente à la fonction syntaxique primordiale du génitif. » (B.Gén. : p. 148).

On retrouve ici la spécificité de la notion benvenistienne de distinctivité, qui met en exergue la dimension de la caractérisation au détriment de la construction du rapport entre fonction et structure. Ce rapport est en réalité construit par Benveniste de tout autre manière.

---

<sup>2884</sup> Voir également dans la *Grammaire du vieux-perse* (1931) : « Le nominatif du pronom personnel ne garde plus qu'une faible valeur significative et, en certains cas, ne sert qu'à souligner la forme personnelle du verbe » (B.GVP : p. 20), dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) : « Il est vrai que, dans les dérivés usuels en \*-es-, le suffixe n'a plus apparemment de valeur très significative. » (B.Or. : p. 84), dans *Les Infinitifs avestiques* (1935) : « En effet, *baēšazāi*, dont Bartholomae a fait en deux endroits un infinitif, conserve partout sa fonction de datif nominal ; cf. *baēšaza-kāš-* (= *-krt-*) “produisant guérison”, *baēšaza-dā-* “créant guérison”. La valeur syntaxique de la forme ressort de Y. x, 8 *frā ābyō tanubyō haomō visāite baēšazāi*, litt. “c'est pour les corps de ceux-ci que Hauma s'apprêtera à la guérison” (*vaēs-* se construit avec le datif) ; Vd. VII, 36 *yat ... mazdayasna baēšazāi fravazānte* “quand les Mazdéens veulent s'adonner à la médecine”. » (B.Inf. : p. 42), « La valeur syntaxique et la finale *-tōi* à côté de *-tē* indiquent des datifs. » (B.Inf. : p. 67), « Mais les infinitifs en *-aya-dhyai*, dont la formation est assujettie au thème de présent, relèvent d'un développement nouveau et ne sauraient être contemporains des autres : l'iranien ancien n'en donne aucun témoignage. Sans en récuser la valeur syntaxique, on ne les mettra pas sur le même plan que les formes de structure plus archaïque. » (B.Inf. : p. 94), dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « Bien qu'un contexte soit nécessaire à l'appréciation d'une valeur sémantique, on peut utiliser quelques gloses éparses, sans prétendre en donner un relevé complet qui n'est pas l'objet de cette étude. » (B.NANA : p. 73), « Plus particulièrement, cette connotation “subjective” de l'infinitif en *-tu-* donne la preuve que certaines valeurs sémantiques peuvent persister dans une formation où l'on s'est habitué à ne voir qu'un élément syntaxique “impersonnel”. » (B.NANA : p. 93), « A ce type était attachée une valeur sémantique dont on peut montrer qu'elle s'est conservée et développée en latin avec la productivité de la formation. Cette valeur, qu'aucune étude préalable n'a encore dégagée, apparaît dans les diverses catégories lexicales que le suffixe *-tus* a constituées, et en établit l'unité. » (B.NANA : p. 96), dans « Études sur la phonétique et l'étymologie de l'ossète » (1956) : « L'analyse des formes et des valeurs lexicales ossètes, on le verra, engage souvent l'iranien entier, et même l'indo-iranien. » (B.Os. : p. 43), « [...] il a déterminé une répartition nouvelle des valeurs de sens dans les voix du verbe » (B.Os. : p. 51), dans *Études sur la langue ossète* (1959) : « On voit donc comment le sens de “lieu de séjour” (pour des hommes), passant à “emplacement, lieu” (pour des choses), a pu se spécialiser pour le lieu d'édifices disparus ou ruinés, et se charger ainsi d'une valeur lexicale nouvelle, susceptible de s'étendre à son tour à de nouveaux composés. » (B.ELO : p. 113), dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Une des fonctions sémantiques de *\*es-*, ou de ses substituts, a été en effet de permettre la construction “être à”, pour “avoir”. » (B.Êt. : p. 188), dans *Hittite et indo-européen* (1962) : « On distingue ainsi *waššan hark-* “avoir revêtu = avoir sur soi”, parfait à valeur lexicale de présent, et *weš-* “revêtir” qui peut aussi s'employer au présent » (B.HIE : p. 45), dans « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » (1966) : « Ce qui a produit un changement dans les valeurs sémantiques de *minutus* et de ses dérivés est son changement de statut : de participe, il est devenu adjectif, et il a pris le sens approximatif de “menu”. » (B.Lex. : p. 259) dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « C'est une valeur sémantique nouvelle et distinctive, complètement différente de la valeur d'intention qui est souvent associée à la notion de futur. » (B.Tra. : p. 132), dans « Mécanismes de transposition » (1969) : « Justement parce que le choix de “gros” ne se justifie pas d'emblée (un “gros mangeur” n'est pas nécessairement “gros”), il doit être mis en corrélation avec une des valeurs sémantiques de *beaucoup*, qui en comporte plusieurs, avec celle précisément qui se réalise dans “il mange *beaucoup*”. Nous la définirons comme “grande quantité (en volume ou en masse) de matière consommable”, communément d'argent ou de nourriture. » (B.Méc. : p. 121).



Le terme benvenistien de « fonction » a parfois un sens grammatical<sup>2885</sup>, mais il a le plus souvent le sens général de « rôle d'une unité linguistique en tant que moyen d'expression ». On lit ainsi par exemple<sup>2886</sup> dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) :

« Il faut au contraire, rejetant les schèmes consacrés, décrire d'abord aussi largement et complètement que possible un état de choses qu'il s'agira de comprendre pour lui-même ; caractériser chaque morphème dans les diverses fonctions où il peut se reconnaître et par rapport au système où il joue » (B.Or. : p. 4)

dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

<sup>2885</sup> En particulier dans les syntagmes « fonction grammaticale » (voir par exemple B.GVP : p. 242, B.Aux. : p. 183 et B.Tra. : p. 126) et « fonction syntaxique » (voir par exemple B.Nom. : p. 155 et 160, B.Rel. : p. 208, B.Ant. : p. 197, B.Méc. : p. 117, ainsi que le titre de la quatrième section des deux volumes des *Problèmes de linguistique générale*) ou « fonction syntactique » (B.Fon. : p. 159), « fonction syntagmatique » (B.Méc. : p. 120). Mais voir également, par exemple, dans *Les Infinitifs avestiques* (1935) : « En effet, *baēšazāi*, dont Bartholomae a fait en deux endroits un infinitif, conserve partout sa fonction de datif nominal ; cf. *baēšaza-kāš-* (= *-krt-*) “produisant guérison”, *baēšaza-dā-* “créant guérison”. La valeur syntaxique de la forme ressort de Y. x, 8 *frā ābyō tanubyō haomō visāite baēšazāi*, litt. “c’est pour les corps de ceux-ci que Hauma s’apprêtera à la guérison” (*vaēs-* se construit avec le datif) ; Vd. VII, 36 *yat ... mazdayasna baēšazāi fravazānte* “quand les Mazdéens veulent s’adonner à la médecine”. » (B.Inf. : p. 42), dans « Les rapports de la détermination et de la composition » (1948) : « M. Benveniste remarque que le premier terme, en pareil cas, abolit tout ce qui est indice de fonction, le mot devenant pur sémantème » (B.Dét. : p. XLII), dans « La phrase relative, problème de syntaxe générale » (1956-1957) : « Ce ne sont pas des “phrases nominales”, mais des syntagmes où le pronom, introduisant une détermination nominale, a fonction d'article. » (B.Rel. : p. 217), dans « Convergences typologiques » (1966) : « Il s'agit essentiellement de la même structure formelle et fonctionnelle : un nom entre en composition avec un verbe qu'il précède à titre de déterminant instrumental. » (B.Ty. : p. 111), dans « Mécanismes de transposition » (1969) : « Nous expliquerons donc *un bon marcheur* comme la transposition de “qui marche bien”. Le groupe nominal trouve dans cette relation son fondement logique et sa définition syntaxique. L'adjectif *bon* est ici un adverbe transposé, non un adjectif de fonction primaire, et “marcheur” est ici un prédicat verbal transposé, non un substantif de fonction primaire. » (B.Méc. : p. 118), « Ainsi *bon* a deux fonctions syntaxiques distinctes. En (1) *bon garçon*, il dénote la propriété d'un substantif ; en (2) *bon marcheur*, il dénote la propriété de la propriété *marcheur*. On pourrait le définir en (1) comme adjectif de fonction primaire, en (2) comme adjectif de fonction secondaire. » (B.Méc. : p. 119), et dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) : « Le critère existe cependant, il est d'ordre syntaxique. Il tient à la fonction du verbe dans l'énoncé. » (B.Nom. : p. 154). Cette dernière occurrence (voir aussi B.Nom. : p. 155 ainsi que certaines occurrences de « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques ») témoigne cependant de ce que ce type d'occurrence a tendance à se résorber dans le sens plus général de « rôle ». On notera, à cet égard, les syntagmes « fonction morphologique » (par exemple B.Aux. : p. 183), « fonction sémantique » (par exemple B.Moy. : p. 174 et 175 et B.Fon. : p. 159, B.Êt. : p. 188) ou « fonction de sens » (B.Méc. : p. 116), ou encore « fonction paradigmatic » et « fonction syntagmatic » (B.Aux. : p. 183). Voir également, dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935), le syntagme : « le rôle fonctionnel et sémantique de ces morphèmes » (B.Or. : p. 188).

<sup>2886</sup> Voir également, notamment, B.Es. : p. 57, B.Or. : p. 2, 49 et 132, B.Inf. : p. 100, B.Ma. : p. 11, B.Str. : p. 228, 231 et 235, B.NANA : p. 5, 6, 10, 28, 56, 59, 91, 101, 105, 121, 125, 129, 136, 140, 141, 142, 143, 147, 149, 150, 153 et 160, B.Par. : p. 20 et 22, B.Nom. : p. 154, 155, 156, 158 et 160, B.Cla. : p. 117 et 118, B.Hi. : p. 20, 21 et 24, B.Rel. : p. 208, 209, 213 et 222, B.Cat. : p. 72, B.Dél. : p. 279, B.ELO : p. 78, 103 et 105, B.RTV : p. 243, 249 et 250, B.Êt. : p. 187, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 196 et 200 (texte dont le titre même contient le terme *fonction*), B.Gén. : p. 144 et 148 (outre, à nouveau, le titre du texte), B.Dim. : p. 9 et 11, B.LEH : p. 67, B.Aux. : p. 183, 184, 185 et 188, B.Ant. : p. 209, B.Ty. : p. 104, B.Lex. : p. 260, B.FSL : p. 223, B.Fon. : p. 146, 149 et 161, B.Tra. : p. 126, 127, 129, 130, 132, 133, 134 et 136, B.VIEI : p. 262, B.Méc. : p. 117, 119, 120 et 121 et B.Ge. : p. 248. *Fonction* a pour corrélat l'adjectif *fonctionnel* et l'adverbe *fonctionnellement* (voir par exemple B.Or. : p. 188, B.NANA : p. 92, B.Nom. : p. 155 et 158, B.Pro. : p. 251, B.Subj. : p. 132, B.Dél. : p. 279, B.ELO : p. 109, B.RTV : p. 245, 248 et 249, B.Sig. : p. 94, B.Aux. : p. 183 et 186, B.Fon. : p. 146, B.Tra. : p. 130 et B.Méc. : p. 113).

« C'est un mouvement qui porte en lui la virtualité de sa destination, et le supin a pour fonction d'indiquer cette virtualité. » (B.NANA : p. 100)

« En l'espèce, la construction avec particule, qui assurait mieux la fonction proprement "comparative" a annexé progressivement tout le domaine de l'autre, à l'exception d'un certain nombre d'emplois traditionnels, notamment "proverbiaux". » (B.NANA : p. 142)

dans « La nature des pronoms » (1956) :

« C'est pourtant un fait à la fois original et fondamental que ces formes "pronominales" ne renvoient pas à la "réalité" ni à des positions "objectives" dans l'espace ou dans le temps, mais à l'énonciation, chaque fois unique, qui les contient, et réfléchissent ainsi leur propre emploi. L'importance de leur fonction se mesurera à la nature du problème qu'elles servent à résoudre, et qui n'est autre que celui de la communication intersubjective. » (B.Pro. : p. 154)

dans *Hittite et indo-européen* (1962) :

« Les fonctions respectives des formes verbales s'organisent dans des structures verbales qui ne sont pas homologues en hittite et en latin. » (B.HIE : p. 63)

dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) :

« Nous examinons donc sous cette considération les principales classes de composés, telles qu'elles sont partout reconnues, pour mettre au jour les fondements syntaxiques propres à chacune et finalement pour en rechercher la commune fonction. » (B.Fon. : p. 146)

ou dans « L'appareil formel de l'énonciation » (1970) :

« Cette situation va se manifester par un jeu de formes spécifiques dont la fonction est de mettre le locuteur en relation constante et nécessaire avec son énonciation. » (B.AFE : p. 182).

En ce sens, il est à la fois proche et toujours distinguable des termes de « valeur » et de « sens ». On lit ainsi par exemple dans *l'Essai de grammaire sogdienne* (1929) :

« Il est impossible de décider si le sentiment du rôle et de la valeur propres de l'infixe nasal est resté vivant dans *rnp-* (*\*ramb-*) "brutaliser" » (B.Es. : p. 20)

« La forme de l'impératif a été examinée au § 19. La valeur et le mode d'emploi en sont des plus clairs : l'impératif sert à exprimer les ordres qui doivent être exécutés immédiatement. » (B.Es. : p. 32)

deux occurrences où *valeur* semble distinct de *rôle* ou de *mode d'emploi*, cependant que dans la deuxième citation, *valeur* et *mode d'emploi* se conjoignent dans le verbe « sert à ». La comparaison de ces deux citations des *Études sur la langue ossète* (1959) témoigne de ce que la fonction renvoie au pôle du sens, par opposition à celui de la forme :

« A partir de ces identifications, le développement propre des verbes ossètes gagne aussi quelques précisions, que ce soit dans la morphologie ou sous le rapport du sens. » (B.ELO : p. 83-84)

« On voit que, dans l'analyse historique de la dérivation nominale ossète, le problème principal est moins la restitution matérielle des formes suffixales que leur identification fonctionnelle. » (B.ELO : p. 109).

Il est cependant question, dans les deux passages suivants de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, de « sens » d'une part, de « fonction » d'autre part<sup>2887</sup> :

« L'objet en était de définir le sens et la fonction du suffixe \*-to-. » (B.NANA : p. 114)

« Sans reprendre ici une description détaillée qui se trouve dans tous les manuels, on examinera successivement chacun des deux suffixes, pour ressaisir dans les formes qu'ils constituent leur sens et leur fonction respectifs. » (B.NANA : p. 115).

La notion benvenistienne de fonction a de fait une implication particulière, qui la distingue de celle de sens : corrélatrice de la notion d'utilisation, elle l'est également de celles de besoin ou de nécessité. On lit ainsi notamment dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) :

« Mais la considération morphologique laisse sans réponse et à vrai dire ne permet même pas de poser le problème fondamental : quelle est la fonction des composés ? Qu'est-ce qui les rend possibles et pourquoi sont-ils nécessaires ? Dans une langue consistant en signes simples, l'existence d'unités faites de deux signes conjoints invite à se demander où est la source commune des composés et d'où provient la diversité de leurs formes. » (B.Fon. : p. 145).

Or, c'est cette notion de nécessité qui construit, chez Benveniste, le rapport entre fonction et structure ou entre signe et opposition, et qui sous-tend la notion benvenistienne de signification différentielle. Dès les premiers textes, la notion de signification différentielle apparaît couplée avec celle d'emploi. On lit ainsi dans *Les Mages dans l'ancien Iran* (1938) :

« Dans cette succession de termes univoques, le mot *moγu-* retrouve, à la place où il figure, sens et fonction clairs. La série à laquelle il appartient délimite étroitement son domaine sémantique. » (B.Ma. : p. 11)

puis surtout :

« Comme la plupart des termes techniques des Gāthās, celui-ci ne se laisse pas rendre par un vocable unique. Du moins discerne-t-on avec une netteté suffisante les conditions de son emploi et la différence qui le sépare des mots de sens voisin. » (B.Ma. : p. 15)

et de même dans *Vṛtra et Vṛθr̥ragna* (1934) :

« Et cependant qui s'attache sans parti pris à chacune des deux traditions et n'utilise les faits de langue – car un fait mythologique est au premier chef un fait de langue – que dans leur contexte, voit progressivement se déplacer la valeur des termes, le rôle des personnages, la relation des épisodes. Le vrai problème se forme alors. C'est qu'aussi bien l'interprétation d'un nom ne tient pas seulement dans l'étymologie, mais dans les

---

<sup>2887</sup> Voir encore notamment, pour des occurrences conjointes de « fonction » et de « sens » ou « valeur » : B.Ma. : p. 11, B.NANA : p. 10 et 28, B.Fon. : p. 152 et B.Tra. : p. 129, ou de « fonctionnel » et « sémantique » : B.Or. : p. 188, B.NANA : p. 92 et 141.

ensembles formulaires qui en définissent l'acception et en nuancent l'emploi. » (B.VV : p. 2).

La première formulation explicite du postulat des nécessités d'expression intervient cependant dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948). On lit en effet dans cet ouvrage :

« Au-delà des conclusions particulières où nous amène chacun de ces problèmes, notre démonstration vérifiera un principe simple : quand deux formations vivantes fonctionnent en concurrence, elles ne sauraient avoir la même valeur ; et, corrélativement : des fonctions différentes dévolues à une même forme doivent avoir une base commune. Il incombe aux linguistes de retrouver ces valeurs, généralement peu apparentes et souvent très cachées. » (B.NANA : p. 6).

Le principe de la différence de valeur des formations concurrentes est réaffirmé plus loin en termes de nécessité et de fonction :

« Sans nier que le développement de la construction avec particule aux dépens de l'autre ait été facilitée par son jeu plus aisé et sa plus grande souplesse, nous considérons, à l'encontre de ce qui est généralement affirmé, la coexistence des deux types comme une preuve de leur égale nécessité. Le fait que, dans la période ancienne, ils apparaissent en emploi concurrent doit faire penser qu'ils ne remplissaient pas la même fonction et, par suite, qu'ils ne peuvent sortir l'un de l'autre. » (B.NANA : p. 129).

Son corollaire, la nécessité, pour les différentes fonctions d'une même forme, de pouvoir être ramenées à une base commune, rappelle d'une part les notions d'articulation d'une notion et d'organisation logique de la signification dont il a été question ci-dessus à propos du *Gegensinn*, et d'autre part le gage des rapports son/sens qui fonde l'analyse benvenistienne. Ce dernier apparaît comme l'équivalent benvenistien de la notion phonologique de fonction, qu'il rend inutile dans la mesure où l'objet d'analyse est autre – la signification, au lieu de la substance ou des formes – et à laquelle il substitue le postulat des nécessités d'expression, principe d'analyse des signes en même temps que justification de leur signification différentielle : si toute forme est nécessairement différente d'une autre, puisque son existence implique sa nécessité, réciproquement elle ne saurait se définir autrement que différentiellement, par la différence qui fonde sa nécessité. Ce postulat est récurrent dans les textes de Benveniste. On lit ainsi notamment dans « La phrase nominale [art.] » (1950) :

« En grec, comme en indo-iranien ou en latin, les deux types d'énoncé coexistent et nous les prenons dans leur coexistence, sans chercher à les tirer l'un de l'autre par un processus génétique dont il n'y a aucune preuve. La question est de rendre compte de cette double expression, et de voir si elle signifie emploi libre et arbitraire ou si elle reflète une différence et laquelle. » (B.Nom. : p. 161)

puis dans « La notion de “rythme” dans son expression linguistique » (1951) :

« Pour “forme”, il y a en grec d'autres expressions : σχῆμα, μορφή, εἶδος, etc., dont ῥυθμός doit en quelque manière se distinguer, mieux que notre traduction ne peut l'indiquer. » (B.Ry. : p. 332)

et dans « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen » (1951) :

« La coexistence de ces “synonymes” doit éveiller l’attention et appelle une vérification stricte, d’abord parce qu’il n’y a pas de synonymes<sup>2888</sup>, et plus particulièrement parce que la simplicité d’une notion telle que le “don” ne semblerait pas demander des expressions multiples. » (B.Ech. : p. 318).

On lit de même ensuite dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) :

« De toutes les classes de composition, celle-ci est, à tous points de vue, celle qui offre le rapport le plus clair et immédiat avec la base syntaxique libre, au point que parfois le composé et le syntagme semblent permutable à volonté.

S’il en est ainsi, et dans la mesure même où le composé et le syntagme semblent s’offrir librement et également au choix, on peut juger pléonastique ce type de composé et mettre en question sa légitimité par rapport au syntagme. Et cependant il s’est développé, en certains cas il a été productif. Quelle pouvait donc en être la fonction ? La question n’a pas été posée encore. Il s’agit de reconnaître le critère qui assure la distinction entre le composé et le syntagme, c’est-à-dire le principe qui régit la sélection des termes de ces composés. » (B.Fon. : p. 149)

et quelques pages plus loin :

« Les deux types de composés, formellement distingués par l’ordre séquentiel, ont toujours été considérés comme fonctionnellement pareils et de même sens. Les linguistes qui ont eu à les décrire les tiennent pour synonymes, d’autant plus que parfois ce sont les mêmes lexèmes qui sont agencés en ordre inverse et qu’on dispose ainsi de composés réversibles, par exemple en avestique *barō. zaoθra-* et *zaoθra. bara-*, l’un et l’autre signifiant “qui apporte (*bara*) l’oblation (*zaoθra-*)”. Nulle part la question d’une différence possible entre les deux séquences n’a été seulement soulevée.

Il est cependant difficile de penser que les deux ordres de composition, nominal + verbal ou verbal + nominal, puissent permuer à volonté et qu’ils soient en variation libre. *A priori* de pareils pléonasmes ne sauraient être tolérés dans une langue où la composition obéit à des normes fixes. On concevra moins encore qu’ils se soient développés comme ils l’ont fait, s’ils ne sont que de simples variantes stylistiques. » (B.Fon. : p. 152-153)

enfin dans « Ce langage qui fait l’histoire » (1968) :

« La société est une structure : nous y trouvons des éléments dans un certain agencement ; nous avons des hommes et des femmes de différents âges, dans différentes situations, dans différentes classes ; par conséquent, nous avons déjà là les identités et les différences qui permettent de constituer un jeu, et la première caractéristique d’un jeu c’est que les pièces en soient en nombre limité ; ensuite, il faut que chaque élément soit autre chose que l’autre : que prêtre soit autre chose qu’ouvrier et ouvrier autre chose que soldat et ainsi de suite. On peut essayer de constituer une espèce de combinatoire avec ces éléments. Voilà comment le problème se pose théoriquement. » (B.His. : p. 33)

---

<sup>2888</sup> On lit la même année dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* : « Je pense que par là même, en vertu de toutes les définitions et procédés pour arriver à ces définitions, et du classement que nous instituons entre les éléments d’une définition, nous disposons en même temps du problème qui a été souvent posé, de la synonymie, – nous en disposons, en ce sens que nous l’écartons : il est entendu qu’il n’y a pas de synonymie. (Approbations générales). » (B.Ac. : p. 162).

et dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*<sup>2889</sup> (1969) :

« A en juger par l'ampleur de l'aire dialectale et la constance de la signification, c'est à ce verbe, en grec *khéō*, qu'on attribuera le sens primaire de "verser". Donc *leibō* ne peut pas indiquer la même notion, tout au moins pas de la même manière ni dans les mêmes circonstances. » (B.VIE2 : p. 216-217)

« On attribue à *por-*, dans les dictionnaires, le même sens ou presque, qu'à *pro-* et *prae-* à cause de leur origine commune. Mais ces préverbes ne sont pas synonymes, puisqu'ils ont reçu en latin des formes distinctes et que d'ailleurs ils ne permutent pas librement. Nous devons présumer que *pro-*, *prae-*, *por-* se caractérisent chacun par quelque trait propre qui les délimite. » (B.VIE2 : p. 259).

On retrouve, dans ce cadre, la notion d'organisation. Il faut rappeler, en effet, ce passage de « Tendances récentes en linguistique générale » (1954), où la notion de structure se double de celle de « raison d'être » :

« Une grande simplification est opérée désormais, et il devient alors possible de reconnaître l'organisation interne et les lois d'agencement de ces traits formels. Chaque phonème ou morphème devient relatif à chacun des autres, en ce qu'il en est à la fois différent et solidaire ; chacun délimite les autres qui le délimitent à leur tour, distinctivité et solidarité étant des conditions connexes. Ces éléments s'ordonnent en séries et montrent dans chaque langue des arrangements particuliers. C'est une structure, dont chaque pièce reçoit sa raison d'être de l'ensemble qu'elle sert à composer. » (B.Ten. : p. 8).

C'est ainsi, peut-être, que l'on peut comprendre la notion d'organisation par la signification que l'on trouve dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) :

« La nature sémiotique paraît être commune à tous les comportements qui s'institutionnalisent dans la vie sociale, parce qu'ils sont des entités à double face, pareils au signe linguistique. Et cette commune faculté sémiotique compose pour chaque ensemble un système, lequel d'ailleurs, dans la plupart des cas, reste encore à dégager. » (B.FSL : p. 223)

« A la base, il y a le système sémiotique, organisation de signes, selon le critère de la signification » (B.FSL : p. 229)

puis dans « Structuralisme et linguistique » (1968) :

« Il s'agira d'identifier, de décomposer puis de classer les éléments signifiants de notre culture, c'est un travail qui n'a pas encore été fait. Il y faut une capacité d'objectivation qui est assez rare. On verrait alors qu'il y a comme une sémantique qui passe à travers tous ces éléments de culture et qui les organise – qui les organise à plusieurs niveaux. » (B.SL : p. 25).

---

<sup>2889</sup> Voir encore, dans cet ouvrage : « A partir du moment où *patrius* hérité et *paternus* analogique avaient cours ensemble, ils ont tendu à se différencier en quelque mesure. » (B.VIE1 : p. 271). Dans « Diffusion d'un terme de culture : latin *orarium* » (1969), il s'agit seulement de différence stylistique : « Elle [la préférence de *orarium* par les traducteurs] s'explique, pensons-nous, par la situation respective de *sudarium* et de *orarium* dans l'usage. Entre les deux, pratiquement synonymes, la différence est de niveau stylistique. *Sudarium* appartient à la bonne langue classique (Catulle, Quintilien) ; *orarium* devait être plus commun, sinon vulgaire. » (B.Di. : p. 243).

Quant au gage des rapports son/sens, il apparaît de manière très nette, en particulier, dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951). Il faut noter, en effet, l'échange suivant :

« M. HJELMSLEV – Serait-il ou non utile de recommander aux lexicographes de rechercher dans chaque cas, autant que possible, une unité, c'est-à-dire de chercher toujours à obtenir autant que possible un sens primaire qui renferme, comme nous l'avons dit, le maximum de variantes sémémiques virtuelles ? Autrement dit, est-ce la tâche du lexicographe d'éviter ou non l'emploi-limite ? Je pense qu'il faudrait préciser ce point.

Il y a en effet des linguistes qui tendent à dissoudre tous les sens, lorsque, dans le langage, existent plusieurs mots d'une même sorte. C'est pour cette raison qu'il me paraîtrait utile de recommander de chercher autant que possible à limiter.

M. BENVENISTE – J'y souscris entièrement. Mais pour la mise en pratique de cette recommandation, il ne faut pas se dissimuler que cela doit être préparé pour la lexicographie par des exemples concrets, fournis par des linguistes et qui montreraient comment opérer dans les cas difficiles, puisque les lexicographes ou groupes de lexicographes ont affaire à tout l'ensemble matériel d'une langue.

M. ULLMANN – Je suis entièrement d'accord. Les considérations théoriques coïncident totalement avec ce que vous venez d'appeler le contenu d'un fait de conscience<sup>2890</sup>. Il y a, dans cette tendance, à établir des rapports, et nous devons en tenir compte, sans trop violer les faits, mais la tendance doit toujours être de rechercher l'unité dans la mesure du possible.

M. SOMMERFELT – On ne peut souligner suffisamment la nécessité des exemples. Il m'est arrivé d'avoir très peu d'exemples pour un article, et j'ai dû moi-même parcourir quantité d'ouvrages pour trouver des exemples, sans lesquels il est impossible d'arriver à écrire un article satisfaisant.

M. HJELMSLEV – Est-ce qu'il faudra, d'autre part, recommander aux lexicographes de se restreindre à rechercher à l'intérieur d'une théorie grammaticale les caractéristiques d'un terme ? Prenons par exemple le cas du mot *pas*, qui est d'une part un substantif, et, d'autre part, pour certains grammairiens, une négation ; faudra-t-il demander au lexicographe de réunir autant que possible ces éléments dans une unité, ou est-ce que le lexicographe doit laisser au grammairien la tâche de résoudre le problème de savoir s'il s'agit de deux unités ou d'une seule ?

M. ULLMANN – Sans doute cette question est-elle assez compliquée, et nous savons que Michel Bréal y songeait déjà. Il s'est greffé sur ce fait toute une série de combinaisons saugrenues, de jeux de mots, de rimes, etc. tels que *pas à pas*, *pas un pas* (qui donne une certaine réponse sur le fait de considérer *pas* comme substantif et négation), et que nous retrouvons d'ailleurs chez Corneille. Dans un sens plus général, la possibilité d'établir des rapports d'intervalles, d'unités plus vastes, existe toujours ; il faut tenir compte de la facilité de certaines langues, tel l'anglais, à faire passer des mots sans changement de formule, d'une catégorie grammaticale à une autre. Cependant, il existe toujours des rapports entre eux. Je ne crois donc pas que la polysémie de ce type implique nécessairement l'homonymie, mais il faudrait étudier chaque cas de façon spéciale.

M. SOMMERFELT – Comment envisagez-vous la fréquence ? Est-ce que vous envisagez dans la définition du sens, une différence, ou introduisez-vous un renvoi dans la définition ?

M. HJELMSLEV – Je veux seulement poser une question pour savoir s'il faut introduire dans la signification l'ensemble des emplois, même si ces emplois sont distribués de façon tout autre ?

Intervention en anglais de M. FIRTH.

---

<sup>2890</sup> Voir B.Ac. : p. 156, cité ci-dessus.

M. HJELMSLEV – La question est de savoir s’il faut tout réunir dans une même définition.

M. SOMMERFELT – La difficulté est que vous ne pourrez appliquer cette définition à un cas particulier.

M. BENVENISTE – Je voudrais tenter de répondre à M. Hjelmslev. Je crois que la réponse est affirmative : il faut dans ce cas particulier, de pas et de point en français, prévoir une définition qui puisse inclure virtuellement la variante que constituent le pas et le point négatifs. Car il y a ceci de particulier (de particulier, mais néanmoins de très important), que le pas négatif est évidemment une variante de pas et une variante grammaticalisée, spécialisée, tout à fait détournée de sa fonction. Il faut ici encore que le sens primaire de pas ou de point fasse prévoir la possibilité de cette variation par une formulation telle que celle-ci, peut-être discutable, mais qui donnera une idée de ma pensée :

– définition de pas comme unité du mouvement de locomotion de l’homme

– pour point, on pourra ajouter, quelle que soit la définition scientifique du point, qu’on aura empruntée à un géomètre, ajouter que c’est la plus petite unité concevable de superficie. Ce sont là les variantes ; et on spécifie ensuite dans le corps de l’article (car je crois qu’il faut appuyer, bien que cela devienne un peu conventionnel), on peut, à partir de ce moment, se référer à la variante caractéristique qui est l’emploi de pas dans le pas, et de point dans le point.

M. ULLMANN – Je suis d’accord avec le principe, mais je ne sais si dans le cas de pas, c’est vraiment admissible sur le plan synchronique ; il y a pour moi des différences entre les deux pas, les deux point et les deux personne ; dans le cas de personne, substantif ou négation, il y a rapport valable ; dans le cas de point, peut-être ; dans le cas de pas, l’écart est considérable.

M. BENVENISTE – Ne pas est une espèce d’outil.

M. ULLMANN – La question est de savoir qu<sup>2891</sup>il existe, synchroniquement parlant, un rapport valable, simplement parce que historiquement, tous deux sont pas ; mais un fossé s’est creusé entre eux, témoins les exemples donnés par Michel Bréal (les deux pas qui figurent dans la rime, etc.).

M. BENVENISTE – Mais est-ce que l’on fausse le procès linguistique en procédant ainsi ? Dans le cas de on français, et de on anglais, ce serait évidemment inadmissible.

M. HJELMSLEV – Il ne s’agit pas, remarquons-le bien, du sentiment linguistique.

M. BENVENISTE – Il faut savoir si l’on revient à l’unité d’un signe ; la question dont vous parlez est relative à on et on ; il n’y a pas le moindre doute : les deux sont immédiatement différentiels<sup>2892</sup> par le signifiant même ; dans le cas de point, je crois tout de même que cela existe.

Intervention en anglais de M. FIRTH.

M. SOMMERFELT – Vous devez mettre cela dans les définitions de point substantif ; mais alors, il y aurait un autre article pour point, de nature grammaticale.

M. BENVENISTE – Il faudrait plutôt une définition qu’un fond d’article, mais cela n’est qu’une convention qui nous donnerait, pour point, le statut particulier qu’il prend en liaison avec ne : ne point, ne pas.

M. SOMMERFELT – Il y a aussi, pour le back anglais, des origines différentes : back the house – derrière la maison ; to go back – revenir, etc.

M. BENVENISTE – Nous ne posons pas ici la question de la même manière ; il y a deux espèces différentes à distinguer : le back qui est de la classe des substantifs ; ensuite, un emploi qui devra être défini en termes de grammaires<sup>2893</sup> ou en termes métaphoriques : back house, etc. A part cela, il y a autre chose encore, et c’est le verbe to

---

<sup>2891</sup> Il faut sans doute lire « s’ ».

<sup>2892</sup> Nous aurions tendance à lire « différenciés ».

<sup>2893</sup> On aurait sans doute mieux écrit : « en termes de grammaire ».



back, qui implique nécessairement une référence au premier sens. L'unité est une unité sémantique, indiscutablement. » (B.Ac. : p. 157-159).

Benveniste met ici en avant une « unité sémantique » fondée sur le signifiant, et confirmée par une organisation de la signification. Se met ainsi en place, eu égard à la démarche de définition différentielle, réaffirmée dans la suite de la discussion :

« Pour réduire la situation de back, il est essentiel de préciser, toutes les fois que nous avons des termes se référant aux positions, de préciser la figure de cette position ; voilà ce que je veux dire : nous avons une expression comme *to back* qui, en français, se traduirait par *derrière*, mais pour cette notion *derrière*, il y a en anglais : *behind*. Cela nous donne un premier moyen : nous devons opérer différenciellement entre deux espèces qui, en français, se correspondent à peu près. Il faut donc, à mon avis, définir, dans un texte explicite, que la notion de *back* en anglais implique que le mouvement se fait de manière à rejoindre la partie définie lexicalement par *back* et non pas d'avant en arrière, mais d'un point de vue plus distant, jusqu'à toucher le *back*. C'est donc une notion de direction et de position ; donc, *to back* indique : se mouvoir, agir de manière à appuyer, et n'indique pas seulement le contraire de ce qui est de face.

Si on délimite la figure de ces relations spatiales, je crois qu'on arrive à des différenciations, et, par là même, à une possibilité de poser une définition unitaire pour une assez grande variété. » (B.Ac. : p. 159-160),

une dialectique de l'intégration et de la différenciation. On lit ainsi ensuite :

« M. ULLMANN – Il est très important de se rendre compte de la portée de ces recommandations, non que ne je sois pas d'accord au point de vue général, mais si nous adoptons ce point de vue, si nous considérons les deux pas, comme une même unité sémantique... Dans ce cas la plupart des mots dont nous discutons hier, les deux facultés [*sic*] par exemple, pourquoi ne pourrait-on trouver une définition unique recouvrant les deux mots... Si on la trouve dans le cas de pas, on peut la trouver dans le cas de faculté par relation sémantique ou autre. Cela me paraît une pente dangereuse.

M. BENVENISTE – Nullement ; de façon générale, en lexicographie, comme en linguistique, le but est de différencier, mais aussi d'intégrer ; les deux opérations ne se comprennent pas l'une sans l'autre. Si nous rétablissons des unités que la langue elle-même signale comme telles, jusqu'au moment où il y a dissociation définitive par les signifiants mêmes, je ne vois pas le désavantage. Dans le cas de faculté, nous avons une spécialisation, une technicitation de la signification, mais il n'y a pas là de raison de dissocier ceci en deux termes différents.

Si vous prenez le cas de université, le cas est le même ; on est obligé, d'une manière ou d'une autre, de faire mention du rapport impliqué par la formation même entre université et Université. » (B.Ac. : p. 161).

Cette dialectique était déjà lisible plus haut, dans un échange aux enjeux significatifs :

« M. BENVENISTE – Il faut savoir exactement ce que nous posons comme unité. Si nous décidons que dans l'examen du système des temps en latin, les choses étant bien organisées quant à la langue considérée et quant au fait envisagé – *laudatus est* est l'unité correspondant pour le présent *laudatur*, nous nous interdisons de pousser plus loin l'analyse dans le plan de l'unité. Nous pouvons naturellement dissocier dans *laudatus est* : *laudatus* + *est*, mais nous ne devons pas alors perdre de vue que nous sommes dans l'analyse infra-unitaire, si je puis ainsi dire.

M. HJELMSLEV – Je ne suis pas d'accord, je crois qu'il faut respecter les unités de tous les temps.

M. BENVENISTE – Nous avons le droit, considérant le système, l'existence d'une forme autonome libre de *est* et trouvant en apparence ce même signifiant *est* dans l'expression *laudatus est* de nous demander si c'est ou non le même. Mais c'est une opération tout autre que celle par laquelle nous attribuons au parfait passif la forme *laudatus est* en relation avec *laudavi*. » (B.Ac. : p. 63).

A la différenciation (*laudatus est* opposé à *laudatur*) répond ici à nouveau l'intégration (la comparaison du *est* de *laudatus est* au *est* qui est une forme autonome libre), à ceci près qu'il s'agit cette fois, dans la mesure où les unités envisagées sont de différents niveaux, de deux démarches distinctes. Il apparaît ainsi que la logique de l'organisation sémantique prévaut sur la notion d'unité minimale qui est commune, *mutatis mutandis*, à Hjelmslev d'une part, Jakobson et Martinet d'autre part<sup>2894</sup>. De fait, dans le cadre de cette élaboration particulière du gage des rapports son/sens, l'identité benvenistienne n'est pas le résultat d'une analyse fonctionnelle, mais elle implique avant tout l'analyse et la mise au jour des significations, qui viendront ensuite distinguer les formes et leur donner sens. Nous avons vu plus haut la manière dont l'analyse sémantique peut conduire à la distinction de formes en apparence semblables. L'analyse sémantique est par ailleurs corrélative d'une analyse morphologique, ainsi qu'il apparaît notamment dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) :

« Ces trois catégories fondues en un élément unique et constant, la désinence, se distinguent des oppositions modales, qui se marquent dans la structure du thème verbal. Il y a ainsi solidarité des morphèmes avec les fonctions sémantiques qu'ils portent, mais en même temps, il y a répartition et équilibre des fonctions sémantiques à travers la structure délicate de la forme verbale : celles qui sont dévolues à la désinence (dont la diathèse) indiquent le rapport du sujet au procès, alors que les variations modales et temporelles propres au thème affectent la représentation même du procès, indépendamment de la situation du sujet. » (B.Moy. : p. 174).

Dans cette perspective, la structure orientée des phonologues cède la place, dans la majorité des analyses benvenistiennes, à la partition traditionnelle de la langue, et en particulier à une dualité forme/fonction, forme/sens, que la linguistique benvenistienne s'attachera à articuler. S'opposent ainsi par exemple, dans « Différents types d'expression du comparatif » (1946), deux types d'expression du comparatif, morphologique et syntaxique : « Le type le plus normal est syntaxique, non morphologique. » (B.Dif. : p. X). Benveniste institue de même, dans « La phrase nominale [art.] » (1950), une opposition entre ordre morphologique, ou de la « forme matérielle » et ordre syntaxique. On lit en effet dans ce texte :

« Il apparaît donc que, pour caractériser en propre, et sans considération de type linguistique, l'opposition du verbe et du nom, nous ne pouvons utiliser ni des notions telles que objet et procès, ni des catégories comme celle du temps, ni des différences morphologiques. Le critère existe cependant, il est d'ordre syntaxique. Il tient à la fonction du verbe dans l'énoncé. » (B.Nom. : p. 154)

---

<sup>2894</sup> Voir ci-dessus la note 2745.

puis<sup>2895</sup> :

« Il importe de souligner que cette définition fait état de la fonction syntaxique essentielle du verbe, non de sa forme matérielle. La fonction verbale est assurée, quels que soient les caractères morphologiques de la forme verbale. [...] Bien plus, il n'est pas nécessaire qu'un idiome dispose d'un verbe morphologiquement différencié pour que cette fonction verbale s'accomplisse, puisque toute langue, quelle que soit sa structure, est capable de produire des assertions finies. Il s'ensuit que la distinction morphologique du verbe et du nom est seconde par rapport à la distinction syntaxique. Dans la hiérarchie des fonctions, le fait premier est que certaines formes seulement sont aptes à fonder des assertions finies. Il peut arriver, et il arrive souvent, que ces formes soient *en outre* caractérisées par des indices morphologiques. La distinction du verbe et du nom émerge alors au plan formel, et la forme verbale devient susceptible d'une définition strictement morphologique. C'est la situation des langues où verbe et nom ont des structures différentes, et où la fonction verbale, telle que nous l'entendons, a pour support une forme verbale. Mais cette fonction n'a pas besoin d'une forme spécifiquement verbale pour se manifester dans l'énoncé. » (B.Nom. : p. 155).

Benveniste distingue par ailleurs entre morphologie, syntaxe et sémantique. On lit ainsi également dans « La phrase nominale [art.]<sup>2896</sup> » :

---

<sup>2895</sup> Il faut distinguer, dans ce texte, entre l'opposition fonction/forme, dans le cadre de laquelle *fonction* a le sens général que nous essayions de mettre en évidence ci-dessus, et l'opposition syntaxe/morphologie qui la double dans ce contexte particulier, et dont nous voulons présentement faire apparaître le fonctionnement. Cette coïncidence apparaît notamment dans la proposition suivante : « Cette différence porte sur la morphologie, non sur la fonction. Car, au point de vue fonctionnel, les deux types s'équivalent. » (B.Nom. : p. 158). Voir encore par ailleurs dans ce texte, pour cette opposition entre morphologie et syntaxe : « Quelle est la relation entre cette propriété syntaxique et la forme verbale morphologiquement caractérisée ? » (B.Nom. : p. 155), « Ici aussi l'énoncé assertif minimum coïncide avec un élément syntaxique qui, au point de vue morphologique, est de la classe des noms. Une forme caractérisée comme nominale morphologiquement assume une fonction syntaxiquement verbale. » (B.Nom. : p. 156), et dans la communication homonyme (1950) : « [...] on s'est borné à définir le nom et le verbe en soi et morphologiquement. Le problème peut être précisé et avancé si l'on rétablit nom et verbe dans leur fonctionnement syntaxique » (B.Phr. : p. II).

<sup>2896</sup> Voir également, dans ce texte, la notion d'un « terme réduit à son seul contenu sémantique » (B.Nom. : p. 159). Pour la pertinence de la partition traditionnelle de la langue dans les autres textes, voir notamment, dans la *Grammaire du vieux-perse* (1931) : « point de vue phonétique » (B.GVP : p. 19), « morphologie » (B.GVP : p. 19), « phonétique » (B.GVP : p. 33), « grammaire » (B.GVP : p. 33), dans *Les Infinitifs avestiques* (1935) : « morphologie » (B.Inf. : p. 101), « syntaxe » (B.Inf. : p. 101), dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Quand on parle d'un verbe “être”, il faut préciser s'il s'agit de la notion grammaticale ou de la notion lexicale. » (B.Êt. : p. 188), « Ce qu'il importe de bien voir est qu'il n'y a aucun rapport de nature ni de nécessité entre une notion verbale “exister, être là réellement” et la fonction de “copule”. On n'a pas à se demander comment il se fait que le verbe “être” puisse manquer ou être omis. C'est raisonner à l'envers. L'interrogation véritable sera au contraire : comment un verbe “être” existe-t-il, donnant expression verbale et consistance lexicale à une relation logique dans un énoncé assertif. » (B.Êt. : p. 189), « On aboutit ainsi à donner un support lexical à ce qui n'était qu'une relation grammaticale, et “être” devient un lexème, susceptible aussi bien d'énoncer l'existence que d'asserter l'identité. » (B.Êt. : p. 193), « lexème » (B.Êt. : p. 188 et 194), dans « Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin » (1962) : « critère morphologique » (B.Gén. : p. 141), « Mais la distribution des formes est très particulière, restreinte à la fois dans la classe de mots (noms propres de lieux), dans la classe sémantique (noms de villes et d'îles ; avec les noms de pays l'emploi est tardif, ou entraîné par symétrie, comme *Romae Numidiaequae* chez Salluste), et dans la classe flexionnelle (thèmes en -o- et en -ā-). » (B.Gén. : p. 141), « Le “génitif” du type *Romae* est bien confiné à une classe lexicale, puisqu'il n'a pas d'homologue dans celles des substantifs » (B.Gén. : p. 142), « L'opposition nominatif : accusatif, fondamentale dans le syntagme verbal, est neutralisée formellement et syntaxiquement dans le génitif déterminant nominal. » (B.Gén. : p. 147), dans « Structure des relations d'auxiliarité » (1965) : « fonctions morphologiques » (B.Aux. : p. 183), « On doit bien admettre alors que l'auxilié *chanté* n'est pas seulement sémantème ; il est aussi porteur

---

d'une partie de la fonction grammaticale. Car enfin le rôle de sémantème dans le syntagme n'exigeait pas la forme spécifique du participe passé. [...]

Il apparaît donc que l'auxilié doit être reconnu comme bifonctionnel. En sus de sa fonction paradigmatique, qui est d'assurer la liaison sémantique avec le verbe, il remplit une fonction syntagmatique complémentaire de celle de l'auxilient. » (B.Aux. : p. 183), « Le verbe auxilié ne représente pas seulement un sémantème, il contribue par sa forme morphologique à l'auxiliation de modalité que l'auxilient assure par son sens lexical et sa forme temporelle. » (B.Aux. : p. 189), « Dans tous les cas, nous y insistons, l'auxilié n'est pas simplement un sémantème. Il contribue aussi, du fait même qu'il prend la forme de l'infinitif, à l'expression de la modalité. » (B.Aux. : p. 190), dans *Titres et noms propres en iranien ancien* (1966) : « phonétique » (B.Ti. : p. 30), « morphologie » (B.Ti. : p. 30 et 45), « phonétiquement » (B.Ti. : p. 44), « situation lexicale » (B.Ti. : p. 45), dans « Convergences typologiques » (1966) : « Il s'agit essentiellement de la même structure formelle et fonctionnelle : un nom entre en composition avec un verbe qu'il précède à titre de déterminant instrumental. [...]

En outre, la morphologie de la composition présente un curieux trait d'analogie. » (B.Ty. : p. 111), dans « Formes nouvelles de la composition nominale » (1966) : « morphologie » (B.Nou. : p. 163), « syntaxique (non morphologique) » (B.Nou. : p. 172), « modèles syntaxiques » (B.Nou. : p. 174), « A la synthèse morphologique des anciens composés se substitue une synapsie nécessairement analytique » (B.Nou. : p. 174), dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « relations syntaxiques avec l'énoncé » (B.Tra. : p. 130), « dénotation sémantique » (B.Tra. : p. 130), « structure syntaxique » (B.Tra. : p. 132), « procédé syntaxique » (B.Tra. : p. 134), dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) : « morphologie » (B.Fon. : p. 145), « espèces morphologiques » (B.Fon. : p. 145), « organisations syntaxiques » (B.Fon. : p. 145), « fondements syntaxiques » (B.Fon. : p. 146), « syntaxique » (B.Fon. : p. 146, 147, 148, 149, 151, 153, 154, 155, 156, 157, 158 et 162), « syntaxe » (B.Fon. : p. 153), « fondement conceptuel et syntaxique à la fois » (B.Fon. : p. 155), « syntaxiquement » (B.Fon. : p. 156 et 156, note 2), « Cette structure syntaxique est le fondement du rapport sémantique » (B.Fon. : p. 158), « La structure formelle n'est pas homologue à la structure syntaxique de ce composé quant au nombre des termes. La structure formelle est binomique (les deux membres de l'unité morphologique) ; mais la structure syntaxique est trinomique ; en sus des deux termes énoncés, elle inclut un terme non énoncé, mais nécessaire, l'attributaire » (B.Fon. : p. 158), « 3<sup>o</sup> Essentielle est la distinction des deux plans de prédication. Ces plans ne sont pas de même nature :

la prédication de qualité "arc est d'argent" (dans gr. *argurótoxos*) ; "bras est fort" (dans skr. *ugra-bāhu-*) est une fonction syntactique, entre signes ;

la prédication d'attribution ("arc-d'argent *est-à*", "bras-fort *est-à*") est une fonction sémantique, entre signes et référents ;

4<sup>o</sup> On peut par là organiser logiquement la distinction posée ci-dessus entre deux grandes classes qui embrassent l'ensemble des composés :

tous les composés rangés dans la première classe sont prédicatifs de qualité et ont fonction seulement syntactique, y compris les composés dits de rection ; ils sont *uniplanaires* ;

tous les composés de la seconde classe (*bahuvrīhis*) combinent la fonction syntactique et la fonction sémantique ; ils sont *biplanaires* ; » (B.Fon. : p. 159), « Cette relation syntaxique d'attribution a un corrélat dans la morphologie du composé : c'est le changement de classe formelle qui affecte le substantif déterminé. » (B.Fon. : p. 159), « un procès de nature morphologique » (B.Fon. : p. 160), « C'est que l'impulsion qui a produit les composés n'est pas venue de la morphologie, où aucune nécessité ne les appelait ; elle est issue des constructions syntaxiques avec leurs variétés de prédication. C'est le modèle syntaxique qui crée la possibilité du composé morphologique et qui le produit par transformation. » (B.Fon. : p. 161), « C'est bien à cette fonction que répondent aussi les caractères formels du composé. Tout ce qui peut renvoyer à une situation actuelle en est effacé : la prédication verbale n'est plus qu'implicite, le premier membre, dépourvu de tout indice de cas, de nombre, de genre, est réduit à un sémantème, le second membre sur lequel repose la relation syntagmatique, prend une forme et une finale nouvelles, indices du statut d'adjectif que le composé reçoit. » (B.Fon. : p. 161), « sémantème » (B.Fon. : p. 161), dans « Sémiologie de la langue » (1969) : « On pourra aussi dans les arts de la figuration chercher les principes d'une morphologie et d'une syntaxe. » (B.Sé. : p. 60), et dans « Mécanismes de transposition » (1969) : « la syntaxe et le sens des dérivés en *-eur* » (B.Méc. : p. 113), « Bien que certaines formes, comme *travailleur, joueur*, soient communes aux deux catégories, elles ne sont pas prises dans le même sens, et n'ont pas la même construction. » (B.Méc. : p. 113), « transpositions syntaxiques » (B.Méc. : p. 115, note 1), « critères syntaxiques et sémantiques » (B.Méc. : p. 116), « Les deux emplois se distinguent à la fois par le sens et par leur syntaxe » (B.Méc. : p. 116), « De là deux transpositions nominales distingués non par la forme mais par la construction » (B.Méc. : p. 116), « distinction, de sens et de fonction syntaxique » (B.Méc. : p. 117), « définition syntaxique » (B.Méc. : p. 118), « ce que ni le sens ni la syntaxe ne permettent » (B.Méc. : p. 119),

« Une interprétation stricte de la phrase nominale ne peut commencer que lorsqu'on s'est libéré de cette servitude et qu'on a reconnu le verbe *esti* en indo-européen comme un verbe pareil aux autres. Il l'est, non seulement en ce qu'il porte toutes les marques morphologiques de sa classe et qu'il remplit la même fonction syntaxique, mais aussi parce qu'il a dû avoir un sens lexical défini, avant de tomber – au terme d'un long développement historique – au rang de “copule”. » (B.Nom. : p. 160).

Il apparaît nettement, à la lecture de ce passage, que forme, fonction syntaxique et sens sont autant de paramètres de caractérisation des formes. Cela est très net également, à la lecture de ce passage de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

« Le sort fait donc que, des trois traits par où *\*-ter* et *\*-tor* s'opposent, chacune des langues ne conserve que deux à la fois, et jamais les mêmes. Il faudra grouper tous ces caractères pour définir, dans leur opposition formelle, les deux classes indo-européennes. Mais cette définition ne donne que la moitié de la réalité morphologique. Dès lors que nous dénommons cette catégorie, nous lui impliquons un sens et une fonction, qui ne peuvent être séparés de la forme. Le problème commence alors. Nous avons à chercher si à ces deux types contrastés répond réellement une seule signification. » (B.NANA : p. 10)

de même que de cet autre<sup>2897</sup> :

---

« La transformation de *Pierre marche bien* en *Pierre est un bon marcheur* n'affecte pas seulement la nature des formes, leur fonction syntagmatique ; elle produit une délimitation du *sens*. » (B.Méc. : p. 120), « une condition de morphologie » (B.Méc. : p. 120), « relation syntaxique » (B.Méc. : p. 122, note 1). Concernant *Hittite et indo-européen* (1962) et *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, voir la note suivante.

<sup>2897</sup> Voir également notamment, dans ce texte : « Comment s'explique cette répartition et, puisque la présente étude fait ressortir les profondes différences entre *\*-ti-* et *\*-tu-* quant à la valeur et à l'emploi, quelle relation unit le problème morphologique de la composition nominale à la position sémantique des deux formations ? » (B.NANA : p. 109), « Ces fonctions, dont la dualité reconnue sur le plan syntagmatique renvoie à une double catégorie notionnelle, avaient-elles aussi une double expression morphologique ? » (B.NANA : p. 142), « Forme suffixale, construction et fonction se trouvent ainsi coordonnées dans chacun des deux comparatifs qui ont coexisté, et ceux-ci définissent à leur tour, par leurs traits différentiels, les deux catégories de comparatif. » (B.NANA : p. 143), « Loin que l'ordinal soit une espèce de superlatif, c'est le superlatif qui se modèle sur l'ordinal. Et la double similitude de la forme et de l'emploi syntaxique fait apparaître la nature de leur relation » (B.NANA : p. 162). Voir en outre, dans *l'Essai de grammaire sogdienne* (1929) : « La forme de l'impératif a été examinée au § 19. La valeur et le mode d'emploi en sont des plus clairs : l'impératif sert à exprimer les ordres qui doivent être exécutés immédiatement. » (B.Es. : p. 32), dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Cette symétrie d'emploi et cette relation complémentaire entre les deux auxiliaires, qui ont en outre le même effectif de formes et les mêmes constructions, contrastent fortement avec la nature lexicale des deux verbes et avec leur comportement syntaxique à l'état libre. Ici une différence essentielle les sépare : hors de la fonction d'auxiliaire, la construction de *être* est prédicative ; celle d'*avoir*, transitive. » (B.Êt. : p. 194) et dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « Le point de départ est généralement choisi dans l'une ou l'autre des langues indo-européennes, parmi les termes dotés d'une valeur prégnante, et autour de cette donnée, par l'examen direct de ses particularités de forme et de sens, de ses liaisons et oppositions actuelles, puis par la comparaison des formes apparentées, nous restituons le contexte où elle s'est spécifiée, souvent au prix d'une profonde transformation. » (B.VIE1 : p. 9). *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* est d'ailleurs exemplaire à cet égard, dans la mesure où il s'agit de démontrer des correspondances au moyen d'arguments phonétiques, morphologiques et sémantiques. Voir notamment B.VIE1 : p. 10-11, 40, 115, 178 et B.VIE2 : p. 253. Dans *Hittite et indo-européen*, de même, l'analyse fait sans cesse appel à des critères de forme et de sens qui se décomposent en critères morphologiques (la structure des formes), phonétiques (les correspondances), sémantiques (valeur et emplois), et syntaxiques (la construction des formes). Voir par exemple B.HIE : p. 123-124 et 131.

« La différence entre -τερος et -ίων n'est pas seulement d'ordre morphologique, -ίων primaire et -τερος secondaire. Corrélatives à la forme, les fonctions aussi sont distinctes. » (B.NANA : p. 121).

L'opposition entre forme et fonction, ou forme et sens, est extrêmement récurrente dans le corpus benvenistien. Nous avons vu ci-dessus la considération séparée des oppositions formelles et des oppositions fonctionnelles ou sémantiques, ainsi que la spécificité de la notion benvenistienne de rapport associatif, corrélatrice d'une opposition entre associatif (sens) et paradigmatic (forme). Forme et fonction (ou sens) apparaissent ainsi comme deux objets d'étude distincts, bien que solidaires. On lit notamment dans la préface de *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) :

« Nous avons visé avant tout à définir des structures, des alternances, l'appareil formel. Il importera d'envisager plus tard les fonctions des éléments en jeu et les tendances qui les gouvernent. » (B.Or. : p. 2)

et de même dans le corps de l'ouvrage :

« Nous ne reviendrons pas à ce problème, qui est de sens, dans une étude limitée à la morphologie. » (B.Or. : p. 117)

« Il faut essayer, par de larges comparaisons, de retrouver le système initial sous sa forme la plus simple, puis de voir quels principes en modifient l'économie. C'est ce mécanisme que nous chercherons à définir ici. L'essentiel étant le problème de la structure, nous négligerons en principe les questions de "valeur", d'"aspect", etc. Si la définition de la racine à laquelle nous aboutirons est jugée valable, ces notions de valeur et d'aspect auront le fondement morphologique qui leur fait encore défaut. Il sera temps alors d'en reprendre l'étude. » (B.Or. : p. 148)

« Le souci de définir avant tout des types structurels et de fixer des principes morphologiques ne fait pas oublier les problèmes de valeur : bien mieux, il conduit à les poser plus exactement. Dans la mesure où la relation formelle des suffixes et élargissements avec la racine est précisée, et par cette précision même, le rôle fonctionnel et sémantique de ces morphèmes gagne en clarté. » (B.Or. : p. 188).

Benveniste écrit inversement en ouverture de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* :

« Cet ouvrage forme la suite de nos *Origines de la formation des noms en indo-européen* et en constitue le deuxième volume, bien tardivement publié. Le titre a été modifié pour répondre mieux au contenu : il ne s'agit plus cette fois de restituer des formes, mais d'interpréter des fonctions. » (B.NANA : p. 5)

puis de même au début du deuxième chapitre :

« Nous avons voulu non décrire l'histoire des suffixes, mais en éclairer le sens et les fonctions. Tout est subordonné à cette démonstration. Examinant la signification et les emplois des noms d'agent, nous avons tenu, toutes les fois qu'il était nécessaire, à citer et traduire les passages notables. Les questions de morphologie n'interviendront que dans la mesure où elles intéressent la valeur des mots considérés. » (B.NANA : p. 28).

Cette opposition entre forme et fonction ou sens informe l'ensemble des textes de Benveniste. On lit ainsi, entre autres<sup>2898</sup>, dans « Présents dénominatifs en hittite » (1955) :

« Nous voulons étudier ici, descriptivement, deux de ces types, en *-ahh-* et en *-nu-*, indo-européens l'un et l'autre, et les définir dans leur formation et dans leur valeur. » (B.Hi. : p. 20)

et dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) :

« Ici nous étudierons la manière dont ces périphrases se définissent respectivement pour le parfait et le futur sous leur forme latine, dans leur relation formelle et fonctionnelle. » (B.Tra. : p. 128).

A la double problématique phonologique et sémantique qui est constitutive de la démarche de Hjelmslev et de celle des phonologues répond ainsi chez Benveniste d'une part

---

<sup>2898</sup> Voir également, notamment : dans « La phrase relative, problème de syntaxe générale » (1957-1958) : « Ce qu'il y a de comparable dans des systèmes linguistiques complètement différents entre eux, ce sont des fonctions, ainsi que les relations entre ces fonctions, indiquées par des marques formelles. » (B.Rel. : p. 222), dans « De la subjectivité dans le langage » (1958) : « Elle [l'installation de la subjectivité dans le langage] a en outre des effets très variés dans la structure même des langues, que ce soit dans l'agencement des formes ou dans les relations de la signification. » (B.Subj. : p. 263), dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) : « Il y a en effet, entre le parfait et le moyen grecs, diverses relations à la fois formelles et fonctionnelles qui, héritées de l'indo-européen, ont formé un système complexe » (B.Cat. : p. 69), dans *Études sur la langue ossète* (1959) : « Au double point de vue de sa formation et de sa fonction, le suffixe secondaire *-ag* illustre la constance de certaines valeurs dans la dérivation. » (B.ELO : p. 105), dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Il s'agit donc de préciser la situation de l'aoriste par rapport au double système de formes et de fonctions que constitue le verbe. » (B.RTV : p. 243), dans les *Études sur la langue ossète* (1959) : « A partir de ces identifications, le développement propre des verbes ossètes gagne aussi quelques précisions, que ce soit dans la morphologie ou sous le rapport du sens. » (B.ELO : p. 83-84), dans « Structure des relations d'auxiliarité » (1965) : « [...] c'est en réalité par son sens que l'auxiliaire, et par sa forme que l'auxilié, se complètent pour réaliser la valeur propre du parfait. » (B.Aux. : p. 184), « Mais seule la somme de l'auxiliaire et de l'auxilié, associant le sens spécifique de l'auxiliaire à la forme spécifique de l'auxilié, assure la fonction de temporalité et produit la valeur de parfait. » (B.Aux. : p. 184), « A ce dédoublement de structure correspond un dédoublement de fonction » (B.Aux. : p. 185), « Or entre l'auxiliation de diathèse et celle de temporalité, il y a nécessairement des rapports formels et fonctionnels étroits. » (B.Aux. : p. 185-186), dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « [...] il est inévitable que même celles [des catégories] qui semblent permanentes soient touchées par les transformations qui atteignent les moins durables, soit dans leur forme, soit dans leurs fonctions, ou dans les deux ensemble. » (B.Tra. : p. 126), « A ces deux éléments nous en ajoutons un troisième, qui réside dans la combinaison des deux, condition produisant une forme nouvelle, distincte de chacune des deux composantes, et une fonction nouvelle. » (B.Tra. : p. 128), dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) : « Les deux types de composés, formellement distingués par l'ordre séquentiel, ont toujours été considérés comme fonctionnellement pareils et de même sens. » (B.Fon. : p. 152), dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « Même s'il subsiste quelques obscurités dans le détail, on a pu montrer quelle est la situation respective des formes entrant en jeu et comment peut se conditionner l'extension ou la restriction de sens de certains termes. » (B.VIE1 : p. 197), « La relation de ces formes entre elles demeure vivante dans les consciences, comme l'est la différence de sens qui spécifie chacun de ces verbes. » (B.VIE2 : p. 158). Forme et fonction apparaissent par ailleurs comme deux paramètres de définition des catégories. On lit tout d'abord dans « [Signe et système dans la langue] » (1959) : « Est catégorie ce qui se laisse classer formellement dans une langue. Le nombre et la nature de ces classes ne peuvent être prévus. Faut-il restreindre le terme "catégorie" à la grammaire ? C'est largement affaire de convention. » (B.Sig. : p. 95), puis dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « On entendra par catégories les classes de formes caractérisées distinctivement et susceptibles de fonctions grammaticales. » (B.Tra. : p. 126).

l'adoption de la problématique phonologique, qui demeure cependant une problématique d'emprunt<sup>2899</sup>, et d'autre part une analyse tout à la fois structurale et formelle (au sens du gage du signifiant) de la signification, corrélatrice, en tant que telle, d'un autre type de construction du rapport entre fonction et structure : par le biais des nécessités d'expression au lieu du postulat fonctionnaliste qui fait de la fonction un principe d'analyse, et d'un autre type d'articulation de la forme et du sens, que nous analyserons en détail dans ce qui suit. Les définitions benvenistiennes de la structure que nous avons citées ci-dessus font cependant apparaître une relative indéfinition de la notion. On notera, en particulier, l'oscillation de la structure entre organisation<sup>2900</sup> et relations syntagmatiques<sup>2901</sup>, ainsi que l'importance accordée par Benveniste à la notion de « signe articulé ». Rappelons, en effet, les propositions suivantes :

« Tous les caractères du langage, sa nature immatérielle, son fonctionnement symbolique, son agencement articulé, le fait qu'il a un *contenu*, suffisent déjà à rendre suspecte cette assimilation à un instrument, qui tend à dissocier de l'homme la propriété du langage. » (B.Subj. : p. 259)

« Or cette langue est configurée dans son ensemble et en tant que totalité. Elle est en outre organisée comme agencement de "signes" distincts et distinctifs, susceptibles eux-mêmes de se décomposer en unités inférieures ou de se grouper en unités complexes. » (B.Cat. : p. 64)

« Elle [la langue] se compose d'éléments formels articulés en combinaisons variables, d'après certains principes de *structure*. » (B.Dév. : p. 21)

« Qu'un alphabet ait pu être inventé, qu'avec un petit nombre de signes graphiques on puisse mettre par écrit tout ce qui est prononcé, cela seul démontre déjà la structure articulée du langage. » (B.Dév. : p. 24)

« Il [le langage] est *logos*, discours et raison ensemble, comme l'ont vu les Grecs. Il est cela du fait même qu'il est langage articulé, consistant en un arrangement organique de parties, en une classification formelle des objets et des procès. » (B.Dév. : p. 25)

« Ce système organise des unités, qui sont les signes articulés, se différenciant et se délimitant mutuellement. » (B.SEL : p. 98).

Benveniste donne par ailleurs dans « [Signe et système dans la langue] » (1959) cette autre définition du système, où la notion d'articulation acquiert une place centrale :

« Qu'elle [la langue] est un système se voit à trois ordres de faits :  
1. la langue consiste en *classes* formelles et fonctionnelles.

---

<sup>2899</sup> Il est significatif, de ce point de vue, que les occurrences de *valeur* au sens de « valeur pour » concernent majoritairement le domaine phonique.

<sup>2900</sup> Ainsi dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) : voir B.Ten. : p. 8, cité plus haut, dans « "Structure" en linguistique » (1962) : voir B.SEL : p. 92-93 et 98, cités plus haut et, bien que le passage soit relativement ambigu, dans « [Signe et système dans la langue] » (1959) : voir B.Sig. : p. 95, cité plus haut.

<sup>2901</sup> Ainsi dans un autre passage de « "Structure" en linguistique » (1962) : voir B.SEL : p. 95-96, cité plus haut, dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962) : voir B.Dév. : p. 21, cité plus haut, et dans « Structuralisme et linguistique » (1968) : voir B.SL : p. 16-18, cité plus haut.



2. la langue est décomposable en éléments distinctifs de nombre toujours limité et assez réduit.

3. la langue manifeste une solidarité formelle et fonctionnelle entre tous les éléments – de tout niveau – qui la constituent.

[...]

Parler du “système” d’une langue, c’est affirmer qu’elle est articulée, c’est-à-dire qu’elle est construite à l’aide d’un petit nombre de distinctions minimales qui produisent par leurs combinaisons un très grand nombre de “signes”. Là est le fondement du système. » (B.Sig. : p. 94-95).

Enfin, l’opposition associatif/paradigmatique se double d’une opposition plus structuraliste entre syntagmatique et paradigmatique. Il faut signaler, en particulier, ce passage de « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959), où le couple paradigmatique/syntagmatique est cette fois parallèle au couple opposition/contraste, conformément à la représentation structuraliste :

« La réalité de la distinction que nous posons entre formes d’accompli et formes d’antériorité nous paraît mise en évidence par un autre indice encore. Suivant qu’il s’agit des unes ou des autres, la structure des relations entre les formes temporelles est différente. Dans la catégorie de l’accompli, la relation qui s’établit entre formes composées est symétrique à celle qui règne entre les formes simples corrélatives : *il a écrit* et *il avait écrit* sont entre eux dans le même rapport qu’*il écrit* et *il écrivait*. Ils s’opposent donc sur l’axe du temps par une relation temporelle paradigmatique. Mais les formes d’antériorité n’ont pas de relation temporelle entre elles. Etant syntaxiquement des formes non libres, elles ne peuvent entrer en opposition qu’avec les formes simples dont elles sont les corrélatifs syntaxiques. Dans un exemple comme : “Quand *il a fait* son travail, *il part*”, l’antérieur de présent “(quand) *il a fait*” s’oppose au présent “*il part*”, et doit sa valeur à ce contraste. C’est une relation temporelle syntagmatique. » (B.RTV : p. 248).

Il apparaît déjà que la notion benvenistienne de structure est loin d’être unitaire, oscillant entre une représentation de type structuraliste en termes de « double organisation syntagmatique et paradigmatique » – l’expression se trouve dans le compte rendu d’*Économie des changements* (1958) : « L’acquis de la phonétique est ainsi assimilé et réinterprété dans la double organisation, syntagmatique et paradigmatique, où les réalisations articulées sont toujours engagées. » (B.Mar. : p. 44) – et une représentation tout à la fois plus traditionnelle et proprement benvenistienne. Nous verrons de fait que cette dualité de problématique – phonologique et d’analyse de la signification – est corrélatrice d’une relative dualité de la linguistique benvenistienne, qui, comme nous l’annoncions plus haut, associe, sans cependant réellement réussir à les articuler, appréhension de la langue comme organisation de l’expression (2) et construction d’une structure orientée (3). On notera, à cet égard, la position consensuelle que Benveniste adopte envers le structuralisme, et qui apparaît notamment dans « Coup d’œil sur le développement de la linguistique » (1962) :

« L’approche descriptive, la conscience du système, le souci de pousser l’analyse jusqu’aux unités élémentaires, le choix explicite des procédures sont autant de traits qui caractérisent les travaux linguistiques modernes. Certes dans la pratique il y a de nombreuses divergences, des conflits d’école, mais nous nous en tenons ici aux principes les plus généraux, et les principes sont toujours plus intéressants que les écoles. » (B.Dév. : p. 23-24).

On lit de même en 1962 dans « “Structure” en linguistique » (1962) :

« Le terme “structure” a pris en linguistique, au cours de ces vingt dernières années, une extension considérable depuis qu’il a acquis une valeur doctrinale et en quelque sorte programmatique. Ce n’est plus tant du reste *structure* qui apparaît désormais comme le terme essentiel que l’adjectif *structural*, pour qualifier la linguistique. Très vite *structural* a entraîné *structuralisme* et *structuraliste*. Il s’est créé ainsi un ensemble de désignations que d’autres disciplines empruntent maintenant à la linguistique pour les adapter à leurs propres valeurs. On ne peut parcourir aujourd’hui le sommaire d’une revue de linguistique sans y rencontrer un de ces termes, souvent dans le titre même de l’étude. Que le souci d’être “moderne” ne soit pas toujours étranger à cette diffusion, que certaines déclarations “structuralistes” couvrent des travaux de nouveauté ou d’intérêt discutable, on l’admettra sans peine. L’objet de la présente note n’est pas de dénoncer l’abus, mais d’expliquer l’usage. Il ne s’agit pas d’assigner à la linguistique “structurale” son champ et ses bornes, mais de faire comprendre à quoi répondait la préoccupation de la *structure* et quel sens avait ce terme chez ceux des linguistes qui, les premiers, l’ont pris dans une acception précise. » (B.SEL : p. 91)

Benveniste se contentant de préciser en note :

« Nous ne considérons ici que les travaux *de langue française* ; il est d’autant plus nécessaire d’y insister que cette terminologie est aujourd’hui internationale mais qu’elle ne recouvre pas exactement les mêmes notions d’une langue à l’autre. Voir page 95 à la fin de cet article. Nous ne tiendrons pas compte de l’emploi non technique du terme “structure” chez certains linguistes, par exemple J. Vendryes, *Le Langage*, 1923, p. 361, 408 : “La structure grammaticale”. » (B.SEL : p. 91-92, note 4)

puis de signaler la divergence entre le structuralisme européen et le structuralisme américain :

« Aujourd’hui le développement même des études linguistiques tend à scinder le “structuralisme” en interprétations si diverses qu’un de ceux qui se réclament de cette doctrine ne craint pas d’écrire que “sous l’étiquette commune et trompeuse de ‘structuralisme’ se retrouvent des écoles d’inspiration et de tendances fort divergentes... L’emploi assez général de certains termes comme ‘phonème’ et même ‘structure’ contribue souvent à camoufler des différences profondes<sup>2902</sup>.” Une de ces différences, la plus notable sans doute, est celle qu’on peut constater entre l’usage américain du terme “structure” et les définitions rappelées ci-dessus<sup>2903</sup>. » (B.SEL : p. 97)

---

<sup>2902</sup> Benveniste renvoie ici à « A. Martinet, *Économie des changements phonétiques*, Berne, 1955, p. 11. » (B.SEL : p. 97, note 4). La divergence des deux points de vue avait déjà été signalée, avec plus de détails, dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) : « Structure est un des termes essentiels de la linguistique moderne, un de ceux qui ont encore valeur programmatique. Pour ceux qui l’emploient en connaissance de cause, et non simplement pour se mettre au goût du jour, il peut signifier deux choses assez différentes. On entend par structure, particulièrement en Europe, l’arrangement d’un tout en parties et la solidarité démontrée entre les parties du tout qui se conditionnent mutuellement ; pour la plupart des linguistes américains, ce sera la répartition des éléments telle qu’on la constate et leur capacité d’association ou de substitution. L’expression de linguistique structurale en reçoit des interprétations différentes, assez différentes en tout cas pour que les opérations qui en découlent n’aient pas le même sens. Sous le nom de structure, un “bloomfieldien” décrira un agencement de fait, qu’il segmentera en éléments constitutifs, et il définira chacun de ces éléments par la place qu’il occupe dans le tout et par les variations et les substitutions possibles à cette même place. » (B.Ten. : p. 8-9).

<sup>2903</sup> C’est-à-dire les définitions pragoise et copenhaguoise.

et de renvoyer, pour cette divergence, à l'« instructive confrontation des points de vue [qui] est donnée par A. Martinet, “Structural Linguistics”, in *Anthropology Today*, éd. Kroeber, Chicago, 1953, p. 574 sq. » (B.SEL : p. 97, note 5). Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre<sup>2904</sup>, on lira ensuite en 1968, dans « Structuralisme et linguistique » :

« Ainsi à travers la grammaire comparée c'était malgré tout cette inspiration de linguistique générale qui a passé dans l'enseignement de Meillet. Depuis ce moment-là, on a vu tout ce paysage se modifier à mesure que peu à peu ces notions saussuriennes prenaient pied ou qu'elles étaient redécouvertes par d'autres, ou que, sous diverses influences, notamment en Amérique, se produisaient certaines convergences. Des hommes comme Bloomfield, ceci est peu connu, ont découvert Saussure de leur côté bien qu'en général on considère la linguistique américaine et spécialement le courant bloomfieldien comme issus d'une réflexion indépendante. Il y a des preuves que Bloomfield connaissait les idées de Saussure et qu'il avait conscience de leur importance.

P. D. – *Cela nous amène vers les années 40, Bloomfield ?*

E. B. – Il y a un compte-rendu de Saussure par Bloomfield qui date de 1924. Toute différente a été la formation de Sapir, linguiste et anthropologue américain.

Néanmoins, Sapir aussi a retrouvé certaines notions essentielles comme la distinction entre les phonèmes et les sons, quelque chose qui correspond à peu près à la distinction saussurienne entre la langue et la parole. Vous le voyez, des courants indépendants ont finalement convergé et ont produit cette éclosion d'une linguistique théorique très exigeante, essayant de se formuler comme science et en progressant toujours dans cette aire scientifique. C'est-à-dire essayant de se donner un corps de définitions, de s'énoncer en structure organique. Cela a produit des orientations très différentes. Il y a eu, d'une part, le structuralisme, qui en est issu directement. » (B.SL : p. 15-16)

texte où, par ailleurs, Benveniste se définit comme un linguiste structuraliste, ajoutant :

« Pour un linguiste qui est habitué à pratiquer le travail linguistique et qui a eu de bonne heure, c'est mon cas, des préoccupations structuralistes, c'est un spectacle surprenant que la vogue de cette doctrine, mal comprise, découverte tardivement et à un moment où le structuralisme en linguistique est déjà pour certains quelque chose de dépassé. » (B.SL : p. 16).

Comme il apparaîtra plus nettement dans ce qui suit, la spécificité de la linguistique benvenistienne semble en effet pouvoir être caractérisée en termes d'inscription dans le paradigme structuraliste d'une part, d'intuitions saussuriennes d'autre part, intuitions qui tout à la fois déterminent une démarche singulière – sémasiologique, au lieu d'onomasiologique ou de formel – et un objet particulier – la signification au lieu de la substance –, et sont condamnées au statut d'intuition par l'obstacle épistémologique de la problématique de l'expression, auquel s'adjoint celui de la structure et du *sui generis*, dans la mesure où ceux-ci

---

<sup>2904</sup> Nous avons également signalé, dans la note 357 de ce chapitre, cette remarque du compte rendu d'*Économie des changements phonétiques* (1958) : « La préoccupation d'une pratique à enseigner est peut-être en partie responsable d'un autre caractère du livre : c'est le tour ouvertement ou implicitement polémique de nombreux développements. Les discussions de doctrines sont trop souvent réduites à des qualifications d'école, et l'on voit l'auteur prodiguer ses attaques contre les “binaristes” (p. 73 sq. et souvent ailleurs), les “bloomfieldiens” (p. 14-15, 22), les “glossématisés” (p. 33-4), les “structuralistes” (p. 1, 63), donnant l'impression qu'il cherche à s'isoler, alors qu'une grande partie de ce qu'il enseigne serait probablement admise par les tenants d'autres tendances. » (B.Mar. : p. 45).

en empêchent toute élaboration. Inversement, la singularité de la démarche benvenistienne s'accommode mal d'une élaboration rigoureusement formelle ou fonctionnelle, élaboration dès lors à la fois spécifiée et fragilisée par le primat de l'analyse des significations.

## 2. LA LANGUE COMME ORGANISATION DE L'EXPRESSION

Nous avons vu l'importance, dans la linguistique benvenistienne, de la problématique de l'expression et de la dualité forme/sens (valeur) ou forme/fonction. Leur caractère central est en réalité corrélatif d'une élaboration particulière de cette problématique, élaboration spécifiquement benvenistienne, fondée sur une démultiplication du rapport son/sens. La dualité forme/sens (valeur) ou forme/fonction est en effet marquée d'une remarquable plurivocité, solidaire d'une maximalisation de l'ambiguïté qui est inhérente à la notion d'expression et qui, comme nous l'avons vu plus haut, affecte notamment l'élaboration martinettienne. De nombreuses occurrences de la dualité forme/sens (valeur) ou forme/fonction renvoient ainsi à un rapport signifiant/signifié, telles celles-ci<sup>2905</sup>, que l'on trouve dans la *Grammaire du vieux-perse* (1931) :

« Si certaines formes ont encore nettement la valeur causative ou itérative, d'autres ne se distinguent plus des présents actifs en -ya- » (B.GVP : p. 115)

ou dans « La forme du participe en luwi » (1931) :

« Les formes n'ont donc pas la même valeur que dans les systèmes de participes à trois termes (indo-iranien, grec) ou à deux termes (latin). » (B.Lu. : p. 31).

D'autres, cependant, sont incertaines, telles<sup>2906</sup>, dans *Les Infinitifs avestiques* (1935), dans « Structure des relations de personne dans le verbe » (1946), dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) et, avec la double opposition forme/valeur et forme/fonction, dans *Hittite et indo-européen* (1962) :

« Pour le livre I, on observera d'après le tableau ci-contre (p. 93) qu'il est seul à présenter certaines formes dont l'emploi et la valeur médiopassive se sont développés à la faveur d'un rapprochement de sens et par action réciproque : *gámadhyai*, *carádhyai*, *ksarádhyai* d'après *iyádhyai*. » (B.Inf. : p. 94)

« Dans le passage du "tu" à "vous", qu'il s'agisse du "vous" collectif ou du "vous" de politesse, on reconnaît une généralisation de "tu", soit métaphorique, soit réelle, et par rapport à laquelle, dans des langues de culture surtout occidentales, le "tu" prend souvent valeur d'allocution strictement personnelle, donc familière. » (B.Str. : p. 235)

« Ce qui caractérise le supin en -tum dans sa liaison constante avec des verbes de mouvement, *opitulatum*, *cubitum*, *pastum ire*, est que la forme en -tus y manifeste une valeur potentielle. » (B.NANA : p. 100)

---

<sup>2905</sup> Mais voir également, notamment : B.Es. : p. 132, B.GVP : p. 139, B.Or. : p. 133, B.Inf. : p. 42, 75, 90, B.NANA : p. 9, 25, 28, 89 et 152, B.Pas. : p. 180, B.Os. : p. 43, B.ELO : p. 93, B.HIE : p. 104, B.Ti. : p. 29, B.VIE1 : p. 255 et B.VIE2 : p. 226.

<sup>2906</sup> Mais voir également, notamment : B.GVP : p. 141, 192 et 202-203, B.Inf. : p. 16, B.Fon. : p. 153 et 154 et B.VIE1 : p. 184.

« Le syntagme *hark-* + participe en *-an* est susceptible d’assumer deux fonctions distinctes, selon que *hark-* est verbe autonome ou verbe auxiliaire.

Comme verbe autonome, *hark-* signifie “tenir” ; le participe est alors membre d’un syntagme prédicatif.

Comme verbe auxiliaire, *hark-* signifie “avoir” ; le participe est alors élément d’une forme temporelle périphrastique.

Dans le premier cas, avec *hark-* “tenir”, nous avons une locution de caractère lexical, sans valeur temporelle autre que celle indiquée par la forme personnelle de *hark-*. » (B.HIE : p. 42)

tandis que quelques uns opposent une forme linguistique, dotée en tant que telle d’un signifiant et d’un signifié, à une valeur ou, le plus souvent, à une fonction. On lit par exemple dans l’*Essai de grammaire sogdienne* (1929) :

« Est propre au sogdien chrétien la forme d’accusatif en *-y* : *šm’xy*, parallèle à *m’xy* et employée généralement avec valeur d’objet » (B.Es. : p. 116)

et dans « Structure des relations d’auxiliarité » (1965) :

« Mais seule la somme de l’auxilient et de l’auxilié, associant le *sens* spécifique de l’auxilient à la *forme* spécifique de l’auxilié, assure la *fonction de temporalité* et produit la valeur du parfait. » (B.Aux. : p. 184)

« En outre la langue a étendu la fonction modalisante à d’autres verbes dans une partie de leurs emplois et par la même structure d’auxiliation » (B.Aux. : p. 188).

Cette plurivocité ou cette ambiguïté de l’opposition forme/sens ou forme/fonction cède la place, lorsqu’il s’agit du terme *expression* (*exprimer*, *s’exprimer*), à une quasi-univocité, en faveur de la deuxième opposition. On trouve quelques emplois où la notion d’expression renvoie à un rapport signifiant/signifié. C’est le cas, notamment, lorsqu’il s’agit du verbe (*s’exprimer*)<sup>2907</sup> et il s’agit alors de définir le signifié d’une forme. Mais la plupart des

---

<sup>2907</sup> Voir par exemple, parmi les occurrences de la note 2735 ci-dessus : B.Es. : p. 23, B.GVP : p. 242, B.NANA : p. 12-13 et B.RTV : p. 247, ainsi que, dans « Structure des relations de personne dans le verbe » (1946) : « [...] la “3<sup>e</sup> personne” n’est pas une “personne” ; c’est même la forme verbale qui a pour fonction d’exprimer la *non-personne*. » (B.Str. : p. 228), « D’une manière générale, la personne verbale au pluriel exprime une personne amplifiée et diffuse. » (B.Str. : p. 235), « Quant à la non-personne (3<sup>e</sup> personne), la pluralisation verbale, quand elle n’est pas le prédicat grammaticalement régulier d’un sujet pluriel, accomplit la même fonction que dans les formes “personnelles” : elle exprime la généralité indéfinie du *on* (type *dicunt, they say*). » (B.Str. : p. 235), dans *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen* (1948) : « On exprime par *-σις* la notion comme étant hors du sujet et, en ce sens, objective, et posée comme accomplie du fait qu’elle est objective. » (B.NANA : p. 85), « Or quand on compare *-σις* à *-τύς*, on voit que *-τύς* exprime l’opposé de ce qui caractérise *-σις* : les mots en *-τύς* portent toujours une valeur subjective, et expriment le procès en tant que modalité (capacité, etc.) *du sujet*. » (B.NANA : p. 86), dans *Hittite et indo-européen* (1962) : « Saussure avait bien marqué l’importance de ce procédé de dérivation, dans son cadre dialectal et pour le sens très spécifique qu’il exprime. » (B.HIE : p. 123), dans « Pour l’analyse des fonctions casuelles : le génitif latin » (1962) : « Comment une forme casuelle exprimerait-elle par elle-même, et à elle seule une valeur telle que l’“intention” ? » (B.Gén. : p. 143-144), dans « Convergences typologiques » (1966) : « Dans une vue synchronique de ce type de composé, le premier membre apparaît non comme une forme du paradigme flexionnel, mais comme un thème verbal, exprimant la notion hors de toute actualisation temporelle ou modale. » (B.Ty. : p. 104), et dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* : « Considérons maintenant le mot avestique *\*varəšan*. Il exprime une notion différente : celle de *reproducteur* ; ce n’est plus une caractéristique d’une classe d’êtres, mais une épithète de

occurrences, du verbe et surtout du nom, renvoient à une distinction entre une forme linguistique et un sens exprimé. On lit par exemple<sup>2908</sup> dans la *Grammaire du vieux-perse* (1931) :

« C’est la désinence moyenne qui, à elle seule, exprime le passif dans *anayatā* “il a été conduit” en regard de *anaya* “il a conduit” ; cette racine se prêtait mal à l’emploi du suffixe de présent passif *-ya-* (v. § 196). » (B.GVP : p. 137)

ou dans *Les Infinitifs avestiques* (1935) :

---

valeur fonctionnelle. » (B.VIEI : p. 23). Une occurrence comme la suivante est relativement ambivalente : « Quand la valeur durative et imparfaite de ce “passé” est particulièrement prononcée, elle est marquée au moyen d’une particule enclitique, exactement comme dans le cas du présent. Cette particule est toujours *’skwn* [...] Dans le *Vessantara Jātaka*, il se rencontre bien d’autres exemples de l’emploi du passé avec *’skwn*, exprimant toujours une valeur identique. » (B.Es. : p. 47). Il en est de même de celles-ci : « Ces termes, en effet, commandent des séries entières d’autres termes, des termes qui nous servent, si vous voulez, d’opérateurs, qui nous permettront de dire que telle série est bonne, que telle autre est mauvaise, qui exprimeront un sens péjoratif, etc. » (B.Ac. : p. 141), « Cette corrélation entre les termes en *-no-* du domaine occidental et les composés en *-poti*, qui prolifèrent surtout en indo-iranien, suggère qu’ils expriment la même notion. » (B.Rec. : p. 304-305), « Des formes linguistiques révélatrices de l’expérience subjective, aucune n’est aussi riche que celles qui expriment le *temps* » (B.LEH : p. 69), « De l’ancienne périphrase le membre qui exprimait l’intention s’est éliminé comme signifiant » (B.Tra. : p. 133), « On peut concevoir un parallélisme “prêter/emprunter” puisqu’en germanique, le même verbe *borgen* exprime les deux notions. » (B.VIEI : p. 189), ainsi que de cette autre, où il s’agit cette fois d’« expression » : « A partir de là, l’ancien perfectum *feci*, libéré de l’expression du parfait, a pu se maintenir comme aoriste. » (B.Êt. : p. 205).

<sup>2908</sup> Voir également, notamment, parmi les occurrences citées dans la note 2735 : B.Dif. : p. X, B.NANA : p. 125 et 160, B.Cat. : p. 72, B.RTV : p. 249, B.Êt. : p. 193 et 201, ainsi que, notamment, dans *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen* (1948) : « Il apparaît donc que la relation de l’“agent” à l’“action” donne lieu en indo-européen à deux représentations et à deux expressions distinctes en ce qui concerne l’“agent”. Il reste à voir comment, de son côté, est conçue et exprimée l’“action”. » (B.NANA : p. 62), « Plus intéressante encore est la nature des comparaisons exprimées par l’ablatif. Comme l’a justement observé Löfstedt, ce sont moins des comparaisons au sens ordinaire que des expressions de ressemblance » (B.NANA : p. 130), dans « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen » (1951) : B.Ech. : p. 316, cité dans la note 2911, dans « La construction passive du parfait transitif » (1952) : « [...] les langues indo-européennes n’ont connu longtemps que le tour *est mihi aliquid* pour exprimer le rapport de possession » (B.Pas. : p. 179), le titre : « Les procédés linguistiques par lesquels s’exprime la possession » (1952), dans « Pour l’analyse des fonctions casuelles : le génitif latin » (1962) : « Comment une forme casuelle exprimerait-elle par elle-même, et à elle seule une valeur telle que l’“intention” ? » (B.Gén. : p. 143-144), dans « L’expression indo-européenne du mariage » (1963) : « Il est intéressant de constater un fait parallèle en iranien ancien, où la même notion s’exprime dans un dérivé abstrait muni du même suffixe, avestique *nāiriθwana-*. Le thème est ici *nāiri-* = véd. *nāri-* “femme, épouse”, féminin indo-iranien qui fait couple avec *nar-* dans des locutions traditionnelles » (B.Ma. : p. 242), dans « Le langage et l’expérience humaine » (1965) : « On sous-entend que seul le verbe permet d’exprimer le temps. » (B.LEH : p. 69), « L’organisation paradigmatique propre aux formes temporelles de certaines langues, notamment des langues indo-européennes, n’a ni en droit ni en fait le privilège exclusif d’exprimer le temps. » (B.LEH : p. 69), dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « Aucune forme nominale du paradigme verbal latin ne pouvait exprimer cette notion qui était à la fois nouvelle par rapport aux “temps” classiques du verbe et nécessaire dans le cadre conceptuel où elle se produisait. » (B.Tra. : p. 132) et dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « On affecte des termes distincts en latin à ces deux notions que le français exprime également par *louer*. » (B.VIEI : p. 155). Nous avons conscience du caractère relativement arbitraire de ce type d’analyse, infiniment incertaine et amendable pour nombres d’occurrences. Mais ces difficultés nous semblent précisément révélatrices de la spécificité de la perspective benvenistienne, et c’est pourquoi nous soumettons malgré tout au lecteur le résultat de nos analyses.

« Affectés d'une valeur personnelle, ces infinitifs expriment notamment, en fonction d'impératif pour la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>e</sup> sg., une volonté ou un souhait, et montrent une diathèse médio-passive. » (B.*Inf.* : p. 100)

et, pour le nom *expression*<sup>2909</sup>, dans « Structure des relations de personne dans le verbe » (1946) :

« On peut l'affecter [la 3<sup>e</sup> personne] à deux expressions de valeur opposée. *Il* (ou *elle*) peut servir de forme d'allocution vis-à-vis de quelqu'un qui est présent quand on veut le soustraire à la sphère personnelle du "tu" ("vous"). D'une part, en manière de révérence : c'est la forme de politesse (employée en italien, en allemand ou dans les formes de "majesté") qui élève l'interlocuteur au-dessus de la condition de personne et de la relation

---

<sup>2909</sup> Voir également, notamment, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* : « En particulier, si, en vertu d'un énoncé négatif (type οὐ τοι ἔστι φύξις), le mot en -σις paraît concourir à l'expression d'une possibilité ("tu n'as aucune chance de fuir"), il faut se garder d'imputer à -σις cette valeur de "possibilité"; c'est simplement une acception occasionnelle (en "parole") dont la négation est souvent l'instrument et qui se reproduirait aussi bien avec un substantif de n'importe quelle autre formation. » (B.*NANA* : p. 85), « Qu'on observe en effet dans quelles liaisons se prépare la fonction d'infinitif. Dans l'expression de la *capacité* avec ἴς- qui est un verbe de "pouvoir" » (B.*NANA* : p. 91), le titre « La notion de "rythme" dans son expression linguistique », dans « La construction passive du parfait transitif » (1952) : « C'était une curiosité du sogdien, retrouvée ensuite en chorasmien, que l'expression du parfait avec *dār-*, "avoir". » (B.*Pas.* : p. 185), dans « Les procédés linguistiques par lesquels s'exprime la possession » (1952) : « De plus, il existe des expressions du possessif par l'article. » (B.*Pos.* : p. XXIV), dans « Etudes sur la phonétique et l'étymologie de l'ossète » (1956) : « Comme la plupart des langues iraniennes, l'ossète a affecté la racine signifiant "(se) mettre en mouvement" à l'expression de "aller ; devenir". » (B.*Os.* : p. 22), dans « De la subjectivité dans le langage » (1958) : « Le langage est donc la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes. » (B.*Subj.* : p. 263), dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Il y a un point où le système se fait indûment redondant : c'est l'expression temporelle du "passé", qui dispose de deux formes, *il fit* et *il a fait*. » (B.*RTV* : p. 238), dans « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « L'assertion d'identité entre deux termes a pour expression la phrase nominale. » (B.*Êt.* : p. 187-188), « Notons en passant que irl. *ta-* avec le datif pronominal, litt. "être à", fournit l'expression de "avoir" : *ni-t-ta*, "tu n'as pas". » (B.*Êt.* : p. 188), « [...] on peut dire que l'expression "normale" du rapport prédicatif à la 3<sup>e</sup> sg. consiste dans l'emploi du pronom *ol*, "il, lui", postposé à un terme nominal » (B.*Êt.* : p. 190), « Sur le domaine africain on pourra citer, en ewe (Togo), l'expression de "avoir" par "être dans la main" avec le verbe *le*, "être, exister", *asi*, "dans la main" : *ga le asi-nye*, "argent (*ga*) est dans ma (-nye) main, j'ai de l'argent". » (B.*Êt.* : p. 195), « C'est donc du rapport de possession que nous traitons et de son expression par "être-à". » (B.*Êt.* : p. 197), « Que le parfait soit dans ces langues lié à l'emploi des auxiliaires *être* et *avoir*, qu'il n'ait pas d'autre expression possible que *être* ou *avoir* avec le participe passé du verbe, et que cette forme périphrastique constitue une conjugaison complète, c'est là un ensemble de traits qui éclairent la nature profonde du parfait. » (B.*Êt.* : p. 200), dans « Le langage et l'expérience humaine » (1965) : « On constate que dans les langues des types les plus variés, la forme du passé ne manque jamais, et que très souvent elle est double ou même triple. Les langues indo-européennes anciennes disposent pour cette expression du prétérit et de l'aoriste, et même du parfait. » (B.*LEH* : p. 75), dans « Structure des relations d'auxiliarité » (1965) : « Dans tous les cas, nous y insistons, l'auxilié n'est pas simplement un sémantème. Il contribue aussi, du fait même qu'il prend la forme de l'infinitif, à l'expression de la modalité. » (B.*Aux.* : p. 190), dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) : « A passer ainsi dans le cadre formel du nom, la proposition libre subit une réduction inévitable de ses latitudes d'expression. Il était assurément impossible de faire tenir dans les deux termes du composé la multiplicité de relations syntaxiques dont la proposition libre est susceptible. » (B.*Fon.* : p. 161), et dans « Pour une sémantique de la préposition allemande *vor* » (1969) : « Avant tout, il faut rappeler que dans les locutions comme *vor Freude (weinen)*, la préposition s'applique exclusivement à des états ou actions *involontaires* et s'oppose à l'expression du comportement volontaire ou réfléchi qui demande la préposition *aus*. » (B.*All.* : p. 138).

d'homme à homme. D'autre part, en témoignage de mépris, pour ravalier celui qui ne mérite même pas qu'on s'adresse "personnellement" à lui. » (B.Str. : p. 231).

Le terme *expression* apparaît ici – et cette occurrence est de ce point de vue très représentative – en corrélation avec le verbe *affecter*, le syntagme *servir de* et le participe passé *employée*, qui renvoient à la notion d'utilisation, et à travers elle à un sens préexistant, le « à exprimer » qui est corrélatif de toute problématique de l'expression. C'est le postulat d'un tel vouloir dire qui déplace la notion benvenistienne d'expression du rapport signifiant/signifié au rapport forme linguistique/sens, déplacement sensible, en particulier, lorsqu'il s'agit d'expression de notions ou de moyens d'expression<sup>2910</sup>. Citons par exemple, dans la *Grammaire du vieux-perse* (1931) :

« L'expression de certaines notions essentielles n'est pas fixée. » (B.GVP : p. 15-16)

« Pour exprimer les mêmes notions officielles, les rédacteurs, évidemment différents, des trois inscriptions n'avaient pas de tradition, quoique l'usage épigraphique de la langue fût bien antérieur à Darius. Pour rendre l'idée de "faire roi", Dar. Pers. d recourt à *dā-* et les autres inscriptions à *kar-* (cf. § 237), montrant qu'il n'y avait pas d'usage établi même pour une idée capitale (cf. ci-dessous, § 27, sur les formes grammaticales). » (B.GVP : p. 16)

« Il y a encore un parfait, attesté à l'optatif *čaxriyā* ; mais pour marquer le résultat d'une action accomplie, c'est toujours à l'adjectif verbal en *-ta-* qu'on recourt : "voici ce que j'ai accompli" se dit *ima tya manā krtam*. Le principe de la formation du prétérit moyen-iranien est donc déjà entièrement posé (v. § 214). Ce n'est plus un causatif caractérisé par le suffixe *-aya-* et un vocalisme spécial qui sert à caractériser l'action médiate ; ce sont des locutions composées ; ainsi Xerxès à Van : *dipim naiy nipištām akunauš* "il n'a pas fait écrire l'inscription", le présent *kunau-* étant traité comme un véritable auxiliaire (cf. § 94), ou : *adam niyaštāyam imām dipim nipištanaīy* "j'ai fait écrire cette inscription". On est loin des moyens d'expression de l'indo-iranien. » (B.GVP : p. 21)

« Ce n'est pas par hasard que *čaxriyā* est employé comme une sorte d'auxiliaire (B. I, 50) ; car la notion d'action achevée que rendait autrefois le parfait ne s'exprime plus qu'au moyen de l'adjectif verbal en *-ta-* (v. § 214). » (B.GVP : p. 119)

dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

« Aux abstraits en *-tu-* est dévolue l'expression de toutes les notions subjectives » (B.NANA : p. 107)

et dans « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen<sup>2911</sup> » (1951) :

« Chaque langue a fait prévaloir l'une de ces acceptions aux dépens de l'autre, pour constituer des expressions antithétiques et distinctes de "prendre" et de "donner". » (B.Ech. : p. 316).

---

<sup>2910</sup> Sur cette notion, voir *supra*, et les occurrences citées dans la note 2877.

<sup>2911</sup> Voir encore dans ce texte : « Dans la plupart des langues indo-européennes, "donner" s'exprime par un verbe de la racine *\*dō-* qui fournit aussi un grand nombre de dérivés nominaux. » (B.Ech. : p. 316). Voir également les occurrences des notes 2908 et 2909.



Il y a par ailleurs dans l'*Essai de grammaire sogdienne* (1929) une occurrence remarquable, où tandis qu'il s'agit nettement de rapport signifiant (« forme »)/signifié (« valeur et mode d'emploi »), la valeur se trouve glosée en termes d'utilisation<sup>2912</sup> :

« La forme de l'impératif a été examinée au § 19. La valeur et le mode d'emploi en sont des plus clairs : l'impératif sert à exprimer les ordres qui doivent être exécutés immédiatement. » (B.Es. : p. 32).

La dimension du moyen d'expression apparaît très clairement dans ce passage de « Actif et moyen dans le verbe » (1950), où il s'agit cette fois de rapport forme linguistique (ici une catégorie)/sens, et où la notion d'expression est à nouveau couplée avec celle d'utilisation :

« Pour que cette distinction des diathèses ait eu en indo-européen une importance égale à celle de la personne et du nombre, il faut qu'elle ait permis de réaliser des oppositions sémantiques qui n'avaient pas d'autre expression possible. On constate en effet que les langues de type ancien ont tiré parti de la diathèse pour des fins variées. L'une est l'opposition, notée par Pāṇini, entre le "pour un autre" et le "pour soi", dans les formes, citées plus haut, du type skr. *yajati* et *yajate*. Dans cette distinction toute concrète et qui compte un bon nombre d'exemples, nous voyons, non plus la formule générale de la catégorie, mais seulement une des manières dont on l'a utilisée. Il y en a d'autres, tout aussi réelles : par exemple la possibilité d'obtenir certaines modalités du réfléchi, pour signaler des procès qui affectent physiquement le sujet, sans toutefois que le sujet se prenne lui-même pour objet ; notions analogues à celles de fr. *s'emparer de*, *se saisir de*, aptes à se nuancer diversement. Enfin les langues ont effectué à l'aide de cette diathèse des oppositions lexicales de notions polaires où un même verbe, par le jeu des désinences, pouvait signifier ou "prendre" ou "donner" » (B.Moy. : p. 174-175).

Mais, comme nous l'avons vu *supra*, cette problématique de l'expression se conjugue à la reconnaissance d'une organisation *sui generis* de la signification. Cette combinaison est commune à Jakobson, Martinet et Benveniste, mais la spécificité de Benveniste est d'obtenir la distance entre exprimé et signifié qui est constitutive de la dimension de l'organisation *sui generis* au moyen de la forme (au sens de l'expression), au lieu de la structuration (ou de la forme, au sens de ce qui s'oppose à la substance). Il faut ainsi noter, dans ce passage de « Actif et moyen dans le verbe », l'opposition entre la « formule générale de la catégorie » et les « manières dont on l'a utilisée », où s'expose la démultiplication du rapport son/sens qui caractérise la notion benvenistienne d'expression : la catégorie de la diathèse apparaît en effet, dans ce cadre, comme une expression (un signe, union d'un signifiant et d'un signifié) qui est dans le même temps et indissolublement un moyen d'expression, une forme linguistique exprimant un sens. Aussi, en dépit et dans le cadre de la quasi-univocité que nous remarquons plus haut, s'agit-il à la fois, comme nous le soulignons en juxtaposant les deux citations de l'*Essai de grammaire sogdienne* et de « Actif et moyen dans le verbe » – et

---

<sup>2912</sup> Voir également, dans la *Grammaire du vieux-perse*, où la relation est d'autant plus ambivalente qu'il s'agit d'emplois : « Les formes à désinences secondaires ont deux emplois suivant qu'elles sont ou non précédées de l'augment :

précédées de l'augment, elles expriment le passé ; en ce sens, l'emploi en est constant en perse, par opposition à l'Avesta où l'augment est d'un usage rare, et au Vêda où il est facultatif ;

sans augment, ces mêmes formes servent à exprimer, avec la négation *mā*, la prohibition ; c'est l'emploi indo-iranien connu sous le nom d'*injonctif*. » (B.GVP : p. 127).

l'occurrence de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* est ambivalente de ce point de vue –, de rapport signifiant/signifié et de rapport forme linguistique/sens. Cette indissoluble dualité apparaît de manière très nette dans les emplois du terme *expression* au sens de « tour de la langue écrite ou parlée » (*Trésor de la langue française*), qui ne sont jamais tout à fait exempts d'une dimension active et où se fait ainsi entendre à des degrés divers, au-delà du sens de tournure (donc de signe), celui d'« expression » en tant qu'une expression est ce qui exprime et implique un acte d'expression. Il faut mentionner, en particulier, cette occurrence de « Structure des relations de personne dans le verbe<sup>2913</sup> » (1946) :

---

<sup>2913</sup> Voir également dans ce texte – occurrence extrêmement ambivalente : « D'autre part, l'emploi de “nous” estompe l'affirmation trop tranchée de “je” dans une expression plus large et diffuse : c'est le “nous” d'auteur ou d'orateur. » (B.Str. : p. 235). Parmi les occurrences des autres textes, peu nous semblent susceptibles d'être considérées comme « univoques » – et encore, l'analyse semble à nouveau irrémédiablement arbitraire, sans parler de la fragilité de la frontière qui sépare certaines de ces occurrences de celles que nous citons dans la note suivante, et inversement : « Nous employons des expressions aussi diverses que : entrer en jeu ; mettre en jeu ; donner du jeu ; se faire un jeu de... » (B.Jeu. : p. 162), « Il faut encore que la formation de ces ordinaux entre dans une classe d'expressions comportant au moins un autre emploi, et c'est la comparaison entre cet emploi particulier et celui de l'ordinal qui éclairera l'interprétation. » (B.NANA : p. 146), « Nous avons le droit, considérant le système, l'existence d'une forme autonome libre de est et trouvant en apparence ce même signifiant est dans l'expression *laudatus est* de nous demander si c'est ou non le même. » (B.Ac. : p. 63), « [...] voilà ce que je veux dire : nous avons une expression comme *to back* qui, en français, se traduirait par derrière, mais pour cette notion derrière, il y a en anglais : *behind*. » (B.Ac. : p. 159), « Même des expressions choisies à dessein comme ambiguës telles que *to build a story* ou *the third story* (d'un recueil – d'un immeuble), une fois replacées dans un contexte authentique, perdent immédiatement leur ambiguïté. » (B.Rec. : p. 290), « [...] une expression telle que *theînai tina athánaton* équivaut exactement à *immortalem facere*. » (B.Rec. : p. 292), « L'expression *en d(w)oyêi (esti)* signifie proprement “la chose est en double, en doute, *in dubio*”, c'est-à-dire qu'elle est à *redouter*”. » (B.Rec. : p. 294-295), « Qui lit attentivement ce passage, au milieu d'une narration si riche en traditions authentiques, peut déceler dans la formulation livienne une expression certainement empruntée à un rituel archaïque. A l'aide de l'expression *parentem salvere jubent*, il nous semble qu'on doit restaurer une formule solennelle qui consistait dans l'appel : “*parens, salve !*” Tite-Live nous conserverait en syntaxe indirecte la formule même de la *conclamatio*. L'hypothèse devient certitude quand on retrouve cette même expression dans un épisode célèbre » (B.Dél. : p. 280), « Le point de départ est l'expression *être bienvenu (de quelqu'un)* traitée comme un passif » (B.Dél. : p. 283), « La raison qui a fait créer *matrimonium* n'est pas l'analogie de *patrimonium*, notion toute différente. Elle ressort des expressions consacrées d'où *matrimonium* tire son sens plein, à savoir pour le père : *dare filiam in matrimonium* ; pour le mari : *alicuius filiam ducere in matrimonium* ; enfin pour la jeune femme elle-même : *ire in matrimonium*. » (B.Ma. : p. 243), « L'expression *concidere minute (minutim, minutatim)* “couper en menus morceaux” (cf. ci-dessus la citation biblique de l'Itala) est parallèle à gr. *λεπτά τῖλαι* chez Théocrite » (B.Lex. : p. 264), « L'expression devenue stéréotype “grand chasseur devant l'Éternel” provient de l'Ancien Testament où elle qualifie Nemrod. » (B.Méc. : p. 122, note 1), « Bien qu'on entende parfois l'expression “un fort mangeur”, l'adjectif *fort* est au moins ambigu dans sa relation syntaxique avec “chasseur”. » (B.Méc. : p. 122, note 1), « L'emploi figuré, seul vivant aujourd'hui, de cette expression devenue familière, *mauvais coucheur* “homme difficile à vivre”, en a fait oublier le sens propre » (B.Méc. : p. 123, note 1), « Les mêmes observations valent pour l'expression unique, bien plus ancienne d'ailleurs, *libre-penseur*, où *libre-* fonctionne comme exposant adverbial, “qui pense *librement*”. » (B.Méc. : p. 124). Toutes les occurrences suivantes nous paraissent en effet teintées d'un sens actif, bien qu'à des degrés divers : « Avec un nom d'“auteur” en *-tṛ*, la nature de l'acte doit être définie, elle a en quelque sorte valeur “historique” ; c'est pourquoi *hántā vṛtrám* “celui qui a tué V.” met en relief l'exploit comme unique. Mais avec un nom d'“agent” en *-tṛ*, c'est la fonction qui passe au premier plan, et elle doit s'accomplir en toute circonstance. Elle entraîne donc un pluriel indéfini : *dātā vāsunām* “donneur de (n'importe quels) biens”. Le choix de l'une ou de l'autre expression est affaire de circonstances ; mais la structure de ces expressions est commandée par la notion à exprimer. » (B.NANA : p. 16), « On peut passer en revue l'ensemble des liaisons nominales où le mot en *-σις* est “déterminé” par un génitif (à l'exception de *νέμεσις* qui a eu un sort particulier), on verra partout que le syntagme “mot en *-σις* + génitif” peut être remplacé par une expression “verbe +

régime” » (B.NANA : p. 81), « Qu’on observe en effet dans quelles liaisons se prépare la fonction d’infinitif. Dans l’expression de la *capacité* avec *īś-* qui est un verbe de “pouvoir” : *īśe rāyāh dātoḥ* (rection nominale de *rāyāh*) “il a le pouvoir de donner la richesse”, *īśe yotoḥ* “il a le pouvoir d’écarter” ; – avec *ā* “jusqu’à”, *purā* “avant” : *purā hāntoḥ* “avant d’être frappé” (III, 30, 10), ou *madhyā kartoḥ* “au milieu de l’action, tandis qu’il faisait...”, toutes expressions qui mettent le procès en relation personnelle avec le sujet. » (B.NANA : p. 91), « Même la forme fixe de l’espagnol est susceptible de rendre, en expression prépositionnelle, une valeur “subjective” : *sobre ser hermosa es muy amiable*. » (B.NANA : p. 93), « De fait, une expression comme *facilius dictu quam re* montre qu’il fallait recourir à une autre catégorie que *-tus* pour indiquer le contraire d’une potentialité. » (B.NANA : p. 101), « Il serait contraire et à l’usage constaté et au principe même des expressions oppositives que chacun des deux termes fût “marqué”. » (B.NANA : p. 118), « Il faut une expression négative pour rendre à peu près τὰ χέρεια, qui sont, à un degré variable, le contraire des “bonnes” choses. » (B.NANA : p. 122), « Tantôt on considère \**yes-* comme un “intensif”, tantôt comme servant à des expressions restrictives “assez..., passablement...”. » (B.NANA : p. 122), « Pourrait-on substituer ἀμείνωνς τούτων à l’expression que le poète a choisie, ἀμείνωνς ἢ περ οἶδε ? » (B.NANA : p. 138-139), « Il s’appuyait sur un fait qui a été dès lors constamment invoqué dans le même sens : l’expression du vieux-perse *ima tya manā krtam*, “voici ce que j’ai fait”, litt. “ce qui par moi a été fait”, pour établir à travers l’histoire entière de l’iranien jusqu’aux parlers modernes que le prétérit avait eu dès l’origine et toujours gardé une construction passive. On sait que l’expression du vieux-perse a déterminé la forme du prétérit transitif et du pronom en moyen-perse » (B.Pas. : p. 177), [à propos de « Le vieux-perse se conforme à l’usage ancien en disant \**manā pussa astiy*, “mihi filius est”, pour signifier “j’ai un fils”. » (B.Pas. : p. 179)] « L’expression est tirée, pour la commodité de la démonstration, du dernier exemple perse cité. Elle s’est d’ailleurs maintenue en moyen-perse : *ēn zan kē-š yak pust ast*, “cette femme qui a un fils” (H. R., II, p. 91). » (B.Pas. : p. 179, note 5), « La similitude des expressions apparaît dès qu’on les superpose :

\**manā pussa astiy*, “mihi filius est” = “habeo filium” ;  
*manā krtam astiy*, “mihi factum est” = “habeo factum”. » (B.Pas. : p. 180), « Le tour *nora ē gorceal* se traduira “eius est factum”, ce qui est simplement l’équivalent arménien usuel d’une expression possessive » (B.Pas. : p. 183), « C’est ici que s’insère un développement particulier et “technique”, qui est justement le sens de “cailler”. L’expression grecque est *tréphein gála* (Od., IX, 246), qui doit maintenant s’interpréter à la lettre comme “favoriser la croissance naturelle du lait, le laisser atteindre l’état où il tend”, ou, prosaïquement, “le laisser cailler”. Ce n’est rien autre qu’une liaison idiomatique de *tréphein* au sens de “laisser croître, favoriser la croissance” qu’il a partout. » (B.Rec. : p. 293), « Cette définition de \**poti-* comme “le ipse, l’être en personne” est conditionnée par la détermination qui en effet accompagne toujours le terme dans les expressions les plus anciennes : le \**dems poti* (av. *dəng pati-*, véd. *dam- pati*, gr. *des-pótēs*) est littéralement “le ipse de la maison, l’être même de la famille”, celui qui *personnifie* la cellule sociale. » (B.Rec. : p. 304), « L’expression “...to which we give the name of civilization” est ambiguë : est-ce le “nous” de l’usage commun ? ou celui de l’auteur qui crée une nouvelle expression ? » (B.Civ. : p. 345), « Ce sont bien, deux formes de *salus* qui se distinguent par là, et seule la seconde expression *salutem dare* équivaut à *salutare*. » (B.Dél. : p. 278), « Ici *valere* est l’infinitif converti de *vale !* de sorte que *te jubeo valere* équivaut à *te jubeo : vale !* Ainsi la dérivation syntaxique *vale ! > valere* donne à *valere* dans cette expression une fonction délocutive. » (B.Dél. : p. 279), « Il convient seulement de prévenir ici un malentendu auquel prêterait facilement l’expression “*mihi est*” si on la prenait telle quelle, sans en spécifier la valeur dans chaque système linguistique. » (B.Êt. : p. 196), « Les expressions *sic habet* ou *bene habet* sont connues. » (B.Êt. : p. 199), « Sur le “génitif du type de personne”, posé par M. A. W. de Groot (p. 43 sq.) comme dénotant une qualité typique d’une classe de personnes, nous observerons qu’il est propre à une seule classe d’expressions : *pauperis est numerare pecus* ; – *est miserorum ut inuideant bonis* ; – *constat virorum esse fortium toleranter dolorem pati* ; – *Gallicae consuetudinis est...*, etc. » (B.Gén. : p. 145), « En avestique *nāiriθwana*, formé comme véd. *janitvaná-*, a exactement le même sens “condition de l’épouse”, et il nous est donné aussi dans une rédaction formulaire : *xvaṇha va duṛḍa va... nārabyō ašavabyō nāiriθwanāi upavādaēta* “un sœur ou une fille pourrait être menée en mariage aux hommes pieux” (Vd. XIV, 15), ce qui fait apparaître une expression légale *nāiriθwanāi vādāya-* “conduire au mariage (une jeune fille)”, avec le verbe *vad(aya)-* dont on a vu ci-dessus la valeur technique. » (B.Ma. : p. 242), « En outre *minutus* reproduit λεπτός dans une série d’expressions non techniques, dont voici quelques unes » (B.Lex. : p. 264), « Chez ces deux auteurs, nourris de culture hellénique, parlant d’un sculpteur grec qui était célèbre par ses petits ouvrages d’ivoire et de bronze, l’expression *minuta opera*, étrangère à l’usage latin, est vraisemblablement la traduction d’un terme grec tel que λεπτουργία » (B.Lex. : p. 267), « Mais l’expression *thésphatón estí* (moi, soi, etc.) a une valeur spécifique : elle marque un événement *fatal* ; non pas seulement un événement à venir, préparé ou prévu par les dieux, mais une annonce de caractère “fatal”, la prévision d’une *destinée bordée par les dieux*. »

« [...] “nous, on va” (toscan pop., “noi si canta”) ou “je sommes” en français du Nord faisant pendant au “nous suis” du franco-provençal : expressions où se mêlent le besoin de donner à “nous” une compréhension indéfinie et l’affirmation volontairement vague d’un “je” prudemment généralisé. » (B.Str. : p. 235)

ainsi que cette autre, de *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen* (1948), où la juxtaposition des deux occurrences rend sensible les implications de la première, fût-elle apparemment non ambiguë :

« Il y a par ailleurs beaucoup d’expressions en *ómoxt... pi* formant expression relative de moyen ou d’accompagnement » (B.NANA : p. 150).

Le terme *expression*, au sens de « formes exprimant » ou de « ce qui exprime », est par ailleurs omniprésent dans les textes de Benveniste, et il est toujours passible de la même connotation active<sup>2914</sup>. Or, l’activité implique la spécificité, et derrière la notion de (moyen

---

(B.VIE2 : p. 141), « Dans des expressions comme *thésphatos, palaíphatos* (adjectif), le caractère divin est mis en évidence par l’adjectif verbal. » (B.VIE2 : p. 141), « A première vue, on assimilerait *un bon marcheur* à n’importe quelle expression de même construction, comme *un célèbre écrivain*. » (B.Méc. : p. 118), « Il faut expliquer la création de *marcheur* à partir d’une expression prédicative où la forme verbale est accompagnée d’une qualification dite adverbe : par exemple “il marche bien”. » (B.Méc. : p. 119), « On voit en effet *gros* comme qualifiant dans maintes expressions relatives à l’argent, en équivalence avec *beaucoup* : “perdre une grosse somme”, c’est “perdre *beaucoup* d’argent”. » (B.Méc. : p. 121), « Il [Boèce] rend l’expression à l’accusatif *συλλογισμὸν ἐπιστημονικόν* en la transcrivant par *syllogismum epistemonicon* » (B.Ge. : p. 251), « Il ne faudrait pas croire que ce sens de *civis* soit limité à une certaine latinité et qu’il ait disparu ensuite. Qui entreprendra de le suivre à travers les phases ultérieures de la langue le découvrira jusque dans la Vulgate, où il reste encore inaperçu. *cives eius* “ses concitoyens” chez Luc 19, 14, pour rendre gr. *hoi politai autoû* avec la même valeur réciproque de *polítēs*. Les trois traductions anciennes des Évangiles ont reproduit l’expression : en gotique *baurgjans is* ; en arménien, *k’alak’ac’ik’n nora* et en v. slave *graždane ego*. » (B.Ci. : p. 276), « Nous avons donc repoussé l’explication donnée par Brugmann de l’expression *prae (gaudio)* » (B.All. : p. 137), « Nous pensons que, loin de modifier notre conception du sens de lat. *prae gaudio*, l’expression allemande *vor Freude* la renforce. » (B.All. : p. 137-138).

<sup>2914</sup> Voir notamment, dans « Le jeu comme structure » (1947) : « Cette réalité seconde dans laquelle le jeu nous installe et nous maintient tant qu’il dure, il ne suffit pas de dire qu’elle est différente de la “vraie” réalité. On peut plus précisément la caractériser à l’aide des expressions que nous lui appliquons. » (B.Jeu. : p. 162), dans *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen* (1948) : « Il apparaît donc que la relation de l’“agent” à l’“action” donne lieu en indo-européen à deux représentations et à deux expressions distinctes en ce qui concerne l’“agent”. Il reste à voir comment, de son côté, est conçue et exprimée l’“action”. » (B.NANA : p. 62), « En vertu de sa valeur propre, *-tu-* a été orienté vers des expressions verbales spécifiques » (B.NANA : p. 93), « Y appartient notamment l’expression de ce qui intéresse les sens ou sensations physiques : *sensus, visus, auditus, tactus, gustus, artus, spiritus, anhelitus, flatus* ; – l’apparence et le comportement : *conspectus, vultus, gestus, habitus, cubitus, incessus, vestitus, ornatus, comptus, victus* ; – les impulsions : *instinctus, impetus, ausus, conatus* ; – les états physiques ou affectifs : *risus, rictus, vomitus, luctus, questus, planctus, fremitus* ; – des cris, sons, bruits en tant qu’ils émanent du sujet : *mugitus, crepitus, singultus, ructus, strepitus, sonitus, vagitus* ; – des mouvements : *saltus, tumultus, nutus, ictus, passus*, et plus généralement toutes les notions de caractère subjectif. » (B.NANA : p. 96), « Il faut nous efforcer de bannir l’idée d’une gradation entre plusieurs expressions de la qualité, si nous voulons ressaisir ce que celle-ci a de spécifique. » (B.NANA : p. 121-122), « Partout ailleurs, et surtout quand le second terme n’est pas susceptible d’une forme casuelle, on se sert de la construction avec particule, qui est l’unique expression possible dans des comparaisons telles que : “il m’a donné plus qu’à toi” – “il est plus grand que je ne croyais” – “l’oiseau vole plus vite que le cheval ne court” – “il fait meilleur ici que dehors” – “mieux vaut s’entendre que se battre”, etc. » (B.NANA : p. 128), « Plus intéressante encore est la nature des comparaisons exprimées par l’ablatif. Comme l’a justement observé Löfstedt, ce sont moins des comparaisons au sens ordinaire que des expressions de ressemblance » (B.NANA : p. 130), « La substitution d’un cas “sociatif” à un cas “séparatif” pose un problème dont l’importance varie selon la perspective de l’étude :

considérable, si l'on envisage l'histoire entière de la flexion et l'ensemble des formes casuelles dans leurs diverses fonctions ; mais assez réduite si l'on se borne à l'expression du comparatif. » (B.NANA : p. 133), « En énonçant : “*nemo me miserior* est”, je décide que la qualité *miser* est intégrée dans le concept *ego* par une identification aussi nécessaire que celle qui intègre la qualité *dulcis* dans le concept *mel*. C'est pourquoi la construction devient applicable dans des tours comme κρείσσων εἰς ἐμέθεν “tu es plus puissant que moi”, où ἐμέθεν désigne la norme de qualité implicite qui sert à mesurer la qualité explicitement attribuée à un autre objet. L'expression demeure pareille parce que la structure de la relation se révèle la même dans des emplois qui sont divers en apparence, et que leur fonction unifie. » (B.NANA : p. 136), « Mais aujourd'hui, on essaie seulement de retourner le problème et, constatant l'ancienneté du comparatif syntaxique, on suggère qu'il aurait pu produire l'autre par une sorte d'“abréviation”. Cela n'est pas plus probable. Nous devons admettre comme des données contemporaines les deux expressions et apprécier la seconde, comme nous avons fait la première, selon la fonction qui s'empreint dans ses emplois. » (B.NANA : p. 136), « Certes les faits chamito-sémitiques sont d'une clarté qui ne laisse pas de doute sur l'explication à en donner ; on ne possède dans aucune autre langue d'expressions aussi transparentes. » (B.NANA : p. 145-146), « En considérant séparément des langues distinctes et en remplaçant les formes dans leur structure d'ensemble, on pare au danger de comparer directement entre elles des expressions disparates, arrachées à leur contexte linguistique. » (B.NANA : p. 146), « Le kalispel (famille Salishan) a une toute autre expression : l'ordinal est constitué par la forme “subjunctive” du nombre cardinal qui est un adjectif, c'est-à-dire au moyen d'une préfixation par *q + s* » (B.NANA : p. 149), « En fait nous avons ici une fonction des ordinaux qui paraît ressembler de près à celle des expressions indo-européennes pour le compte du temps » (B.NANA : p. 150), « On pourrait allonger cette énumération par des expressions parallèles d'autres familles linguistiques » (B.NANA : p. 150), « Plus précisément même, le signe graphique de *-kam* s'expliquerait, selon Deimel, par “cercle” + til “accompli”, donc comme une expression typique du nombre “complétif”. » (B.NANA : p. 151), « En mélanésien, dont certaines autres formations ont été signalées plus haut (p. 148), on relève une expression similaire. » (B.NANA : p. 154), « Mais c'est l'ensemble des emplois indo-européens qu'il faut considérer pour voir si les concordances signalées sont de rencontre, ou limitées à quelques emplois d'une langue particulière, ou au contraire si elles manifestent une expression constante et qu'on ait droit de reporter à l'état indo-européen commun. » (B.NANA : p. 155), « En akkadien l'expression est similaire, avec cette particularité que c'est en général le féminin de l'ordinal qui exprime le nombre fractionnaire » (B.NANA : p. 160), dans « Euphémismes anciens et modernes » (1949) : « Mais il existe aussi, pour d'autres idées, un procédé différent, par lequel on *désacralise* l'expression jugée mauvaise en lui substituant un équivalent lointain ou affaibli. » (B.Eu. : p. 312), dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) : « [...] elle [la catégorie verbale de l'actif et du passif] semble [...] symétrique – et elle abonde en expressions discordantes. » (B.Moy. : p. 168), dans « La phrase nominale [art.] » (1950) : « Il y a des langues comme le hopi où le verbe n'implique absolument aucune modalité temporelle, mais seulement des modes aspectuels, et d'autres comme le tübatulabal (du même groupe uto-aztec que le hopi) où l'expression la plus claire du passé appartient non au verbe, mais au nom » (B.Nom. : p. 153), « Les langues non flexionnelles ne sont pas les seules à employer des expressions temporelles non verbales. » (B.Nom. : p. 153), « Il importe en effet, si l'on veut dissiper les obscurités qui se sont accumulées sur le problème, de séparer entièrement l'étude de la phrase nominale et celle de la phrase à verbe “être”. Ce sont deux expressions distinctes, qui se conjoignent en certaines langues, mais non partout ni nécessairement. » (B.Nom. : p. 156-157), « En grec, comme en indo-iranien ou en latin, les deux types d'énoncé coexistent et nous les prenons dans leur coexistence, sans chercher à les tirer l'un de l'autre par un processus génétique dont il n'y a aucune preuve. La question est de rendre compte de cette double expression, et de voir si elle signifie emploi libre et arbitraire ou si elle reflète une différence et laquelle. » (B.Nom. : p. 161), « Dans ces deux témoignages si différents de ton, de style et de contenu, nous chercherons si la phrase nominale sert à spécifier certaines expressions ou si elle est simplement la forme occasionnelle d'un énoncé qui aurait pu tout aussi bien comprendre un verbe explicite. » (B.Nom. : p. 161), « La phrase nominale en védique est l'expression par excellence de la *définition* intemporelle. » (B.Nom. : p. 166), dans « La notion de “rythme” dans son expression linguistique » (1951) : outre le titre, « Pour “forme”, il y a en grec d'autres expressions : σχῆμα, μορφή, εἶδος, etc., dont ῥυθμός doit en quelque manière se distinguer, mieux que notre traduction ne peut l'indiquer. » (B.Ry. : p. 332), dans « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen » (1951) : « [...] la simplicité d'une notion telle que “don” ne semblerait pas demander des expressions multiples. » (B.Ech. : p. 318), dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951) : « M. BENVENISTE – Pour prendre un exemple concret, répondant à la question de M. Ullmann, considérons une définition telle par exemple celle de table : objet carré, en bois, reposant sur des pieds, etc... Ce serait là, proprement la sémantique de la parole : il y a toujours référence à une réalité.

M. HJELMSLEV – Prenons garde : réalité est un mot dangereux !

M. BENVENISTE – C’est le contenu concret de l’expression. Notez que je ne fais que chercher à préciser la pensée de M. Bazell en ce qui concerne cette notion. » (B.Ac. : p. 42), « Negare entre dans une série de faits impliquant la négation transformée en expression verbale, mais non n’est pas une expression qui puisse trouver un parallèle dans le plan de la langue. » (B.Ac. : p. 132), dans « La construction passive du parfait transitif » (1952) : « On ne s’expliquait pas que deux dialectes, assez voisins entre eux, du moyen-iranien oriental, fussent parvenus à la même expression du parfait avec “avoir” que les langues occidentales ont acquise. » (B.Pas. : p. 185), « [...] l’arménien et le vieux-perse doivent maintenant compter au nombre des langues qui ont converti le parfait en expression de l’action “possédée” par l’acteur » (B.Pas. : p. 185), « La combinaison d’une forme de “être” avec le participe passé et la forme du sujet à un cas indirect caractérisent l’expression passive dans les langues de la plupart des linguistes » (B.Pas. : p. 186), dans « Les procédés linguistiques par lesquels s’exprime la possession » (1952) : « Il y a, en fait, deux expressions de la possession en français. » (B.Pos. : p. XXIV), dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) : « [...] l’importance du tabou linguistique (Meillet, Havers), les modifications des formes linguistiques pour signaler l’attitude du parlant envers les choses dont il parle (Sapir), la hiérarchie cérémonielle des expressions, mettent en lumière l’action complexe des comportements sociaux et des conditionnements psychologiques dans l’usage de la langue. » (B.Ten. : p. 15), dans « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954) : « [...] c’est au contraire par l’expression de la solidité qu’on a désigné l’arbre en général et le chêne en particulier » (B.Rec. : p. 301), « Il y a dans les langues indo-européennes deux expressions distinctes de l’identité » (B.Rec. : p. 303), dans « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956) : « A supposer qu’il existe une langue où “grand” et “petit” se disent identiquement, ce sera une langue où la distinction de “grand” et “petit” n’a littéralement pas de sens et où la catégorie de la dimension n’existe pas, et non une langue qui admettrait une expression contradictoire de la dimension. » (B.Rem. : p. 82), « [...] c’est bien un dessein contradictoire que d’imputer en même temps à une langue la connaissance de deux notions en tant que contraires, et l’expression de ces notions en tant qu’identiques. » (B.Rem. : p. 82), dans « La nature des pronoms » (1956) : « Car, dès qu’on ne vise plus, par l’expression même, cette relation de l’indicateur à l’instance unique qui le manifeste, la langue recourt à une série de termes distincts qui correspondent un à un aux premiers et qui se réfèrent, non plus à l’instance de discours, mais aux objets “réels”, aux temps et lieux “historiques”. » (B.Pro. : p. 253-254), « On a traité trop légèrement et comme allant de soi la référence au “sujet parlant” implicite dans tout ce groupe d’expressions. » (B.Pro. : p. 254), dans « La phrase relative, problème de syntaxe générale » (1957-1958) : « En second lieu il faut observer que *la* postposé à un syntagme verbal prend fonction substantivante et confère à l’expression le rôle d’une qualification ou d’un nom d’agent » (B.Rel. : p. 209), « [...] nous considérons pour l’expression du “relatif” d’abord le navaho, puis le chipewyan. » (B.Rel. : p. 212), dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) : « [...] non seulement ποῦ et ποτέ se tiennent par la symétrie de leur formation reproduite dans οὗ ὅτε, τοῦ τότε, mais ils font partie d’une classe qui comprend encore d’autres adverbes (du type de ἐχθές, πέρυσιν) ou des expressions casuelles utilisant la forme du locatif (ainsi ἐν Λυκαίῳ, ἐν Ἀγορᾷ). » (B.Cat. : p. 67), « Inconsciemment il a pris pour critère la nécessité empirique d’une *expression* distincte pour chacun des prédicats. » (B.Cat. : p. 70), dans « De la subjectivité dans le langage » (1958) : « Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. » (B.Subj. : p. 261), « Il est aisé de voir que le domaine de la subjectivité s’agrandit encore et doit s’annexer l’expression de la temporalité. » (B.Subj. : p. 262), « Mais prenons-y garde, il n’y a pas d’autre critère ni d’autre expression pour indiquer “le temps où l’on *est*” que de le prendre comme “le temps où l’on *parle*” » (B.Subj. : p. 262), « Mais que l’on retranche l’expression de la personne en ne laissant que : *il suppose que...*, et nous n’avons plus, au point de vue de *je* qui l’énonce, qu’une simple constatation. » (B.Subj. : p. 265), « Alors que *je jure* est un engagement, *il jure* n’est qu’une description, au même plan que *il court*, *il fume*. On voit ici, dans des conditions propres à ces expressions, que le même verbe, suivant qu’il est assumé par un “sujet” ou qu’il est mis hors de la “personne”, prend une valeur différente. » (B.Subj. : p. 265), dans « Les verbes délocutifs » (1958) : « Il ne faudrait d’ailleurs pas croire que l’emploi de *merci* ! comme locution dût entraîner nécessairement la création d’un dérivé verbal tel que *remercier*. On pouvait recourir à des expressions distinctes. » (B.Dél. : p. 281), « La plupart des verbes cités jusqu’ici se rapportent à des conventions de la vie sociale. Les conditions générales de la culture étant à peu près pareilles dans les diverses sociétés occidentales modernes, il peut sembler naturel que nous rencontrions les mêmes expressions en plusieurs langues. » (B.Dél. : p. 282), « On relève en trois langues une expression de même sens : all. *willkommen*, angl. *welcome*, fr. *bienvenu*. » (B.Dél. : p. 283), « L’expression germanique était si étroitement associée à un rite d’accueil qu’elle est devenue, empruntée par a. fr. *wilecome*, ital. *bellicone*, le nom de la grande coupe d’hospitalité. » (B.Dél. : p. 283), « Assurément des expressions comme *welcome* ! *salut* ! servent à transmettre un souhait. » (B.Dél. : p. 285), dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Sera pareillement défini le champ de l’expression temporelle. L’énonciation historique comporte trois temps »

(B.RTV : p. 239), « Un événement, pour être posé comme tel dans l'expression temporelle, doit avoir cessé d'être présent, il doit ne pouvoir plus être énoncé comme présent. » (B.RTV : p. 245), « A partir de là, l'expression est fixée : pour spécifier le passé subjectif, il suffira d'employer dans le discours la forme d'accompli. » (B.RTV : p. 248-249), dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Notons en passant que irl. *ta-* avec le datif pronominal, litt. “être à”, fournit l'expression de “avoir” : *ni-t-ta*, “tu n'as pas”. » (B.Êt. : p. 188), « Ici l'expression la plus générale ne comporte aucun verbe. » (B.Êt. : p. 188), « [...] on peut dire que l'expression “normale” du rapport prédicatif à la 3<sup>e</sup> sg. consiste dans l'emploi du pronom *ol*, “il, lui”, postposé à un terme nominal » (B.Êt. : p. 190), « L'expression la plus courante du rapport indiqué en nos langues par *avoir* s'énonce à l'inverse, par “être-à”, constituant en sujet ce qui est l'objet grammatical d'un verbe *avoir*. » (B.Êt. : p. 195), « En vai (Liberia), où la possession doit être spécifiée comme aliénable ou inaliénable, il y a deux expressions : d'une part *nkuñ?be*, “ma (*n*) tête (*kuñ*) existe (*?be*), j'ai une tête”, de l'autre *ken ?be m 'bolo*, “maison (*ken*) existe dans ma main (*m 'bolo*), j'ai une maison”. » (B.Êt. : p. 195-196), « Les diverses expressions sont étudiées par G. Deeters, *Festschrift A. Debrunner*, 1954, p. 109 sq. » (B.Êt. : p. 195, note 4), « S'il y a une expression “normale” de ce rapport, c'est “*mihi est aliquid*” ; tandis que “*habeo aliquid*” n'en est qu'une variante secondaire et d'extension limitée » (B.Êt. : p. 196), « Que le parfait soit dans ces langues lié à l'emploi des auxiliaires *être* et *avoir*, qu'il n'ait pas d'autre expression possible que *être* ou *avoir* avec le participe passé du verbe, et que cette forme périphrastique constitue une conjugaison complète, c'est là un ensemble de traits qui éclairent la nature profonde du parfait. » (B.Êt. : p. 200), « Le principe de l'explication étant donné, on n'a pas de peine à comprendre que cette construction ait servi d'expression au parfait *transitif*, qui apparaît ainsi comme “possessif”, à la lettre, et qui devient homologue au parfait de signe “avoir”, des autres langues. » (B.Êt. : p. 201), « Le latin n'ignore pas non plus l'ambiguïté occasionnelle dans l'expression de l'agent. » (B.Êt. : p. 204), « On aperçoit dans cet enchevêtrement la condition qui a préparé, entre autres, une nouvelle expression du parfait transitif. » (B.Êt. : p. 205), « Le même tour est de règle en v. islandais où le participe passif joint à *vera* est l'expression ordinaire du passif. » (B.Êt. : p. 206), dans *Hittite et indo-européen* (1962) : « Sur les autres domaines linguistiques cette notion emprunte des expressions variées, secondaires et en général d'extension limitée. » (B.HIE : p. 117), dans « Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin » (1962) : « Plus généralement encore, on doit lier dans un même examen la construction du génitif + gérondif ou adjectif en *-ndus* à celle qui dépend de *esse* dans un tour comme : *cetera minuendi luctus sunt*, “les autres (dispositions légales) sont destinées à restreindre le deuil” (Cic.), où le syntagme prédicat au génitif avec *esse* relève de l'expression de l’“appartenance” » (B.Gén. : p. 144-145), le titre « L'expression indo-européenne du “mariage” » (1963), et dans ce texte : « De fait, les expressions qu'on rencontre aujourd'hui sont toutes de création secondaire, qu'il s'agisse de fr. *mariage*, d'all. *Ehe* (proprement “loi”), de russe *brak* (dérivé de *brat'sja* “emporter”), etc. » (B.Ma. : p. 239), « Pour dire que l'homme “prend femme”, l'indo-européen emploie les formes d'une racine verbale \**wedh-* “conduire”, spécialement “conduire une femme à la maison”. Ce sens particulier résulte de correspondances étroites entre la plupart des langues : celtique gall. *dy-weddio*, sl. *vedq* ; lit. *vedù*, avest. *vādayeiti*, avec les dérivés indo-iran. *vadhū-* “jeune mariée”, grec *hēedna* (ἧεδνα) “présent de mariage”.

Telle était l'expression dans l'état le plus ancien, et quand certaines langues ont renouvelé la notion de “conduire”, le nouveau verbe a assumé aussi la valeur “épouser (une femme)”. » (B.Ma. : p. 240), « “Donner” est le verbe constant pour cet acte solennel ; on le retrouve d'une langue à l'autre, tout au plus avec quelques variations dans le préverbe [...] Cette constance dans l'expression illustre la persistance des usages hérités d'un passé commun et d'une même structure familiale, où l'époux “conduisait” chez lui la jeune femme que le père lui avait “donnée”. » (B.Ma. : p. 240-241), dans « Le langage et l'expérience humaine » (1965) : « [...] (le langage serait impossible si l'expérience chaque fois nouvelle devait s'inventer dans la bouche de chacun une expression chaque fois différente) » (B.LEH : p. 68), « [...] l'expression du temps est compatible avec tous les types de structures linguistiques. » (LEH : 69), « On remarquera qu'en réalité le langage ne dispose que d'une seule expression temporelle, le présent, et que celui-ci, signalé par la coïncidence de l'événement et du discours, est par nature implicite. » (B.LEH : p. 74), dans « Structure des relations d'auxiliarité » (1965) : « [...] l'impossibilité n'a pas d'expression distincte, et s'exprime par la négation de la possibilité. » (B.Aux. : p. 187-188), dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) : « [...] on dispose souvent d'une assez grande variété d'expressions pour énoncer, comme on dit, “la même idée” ; il y a je ne sais combien de manières possibles, dans le concret de chaque situation et de chaque locuteur ou interlocuteur, d'inviter quelqu'un à s'asseoir, sans parler du recours à un autre système de communication, non linguistique, néanmoins sublinguistique, le simple geste désignant un siège. » (B.FSL : p. 227), dans « Formes nouvelles de la composition nominale » (1966) : « On citerait bien d'autres exemples de ces “être organisés microscopiques”, de ces “organismes microscopiques”. Pasteur n'avait pas d'autre expression pour ces infiniment petits, agents de toutes les

d')expression se dessine ainsi celle de manière d'exprimer ou de type d'expression, paraphrase souvent possible de toutes ces occurrences. Cette dimension apparaît nettement

---

altérations organiques. » (B.Nou. : p. 165), dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « Il y a eu ainsi deux expressions du futur : l'un comme intention (c'est la forme simple en *-bō*, *-am*), l'autre comme prédestination (c'est le syntagme : "ce qui a à arriver" > "ce qui arrivera)." Inévitablement, les deux expressions devaient se rencontrer et en diverses circonstances d'emploi, se confondre. » (B.Tra. : p. 132), « La forme ancienne du futur est remplacée en moyen-grec par des périphrases concurrentes qui révèlent le conflit de deux expressions distinctes : l'une consiste en *ékhō* ("j'ai") + inf., l'autre, en *thélō* ("je veux") + inf. » (B.Tra. : p. 133), dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) : « Que ce composé est fondé sur une construction attributive, diverses langues en donnent une preuve remarquable sous la forme d'un groupe syntaxique qui prélude en quelque sorte au composé attributif, et où la fonction d'attribution est assumée par une expression possessive. C'est le cas de l'irlandais, qui emploie à cette fin le *a* possessif de 3<sup>e</sup> personne : *Cailti cruaid a chri* "C. dur son corps, C. au corps dur" ; *ben ... sion a grúad* "une femme digitale sa joue, à la joue de digitale (= aux joues pourprées)". » (B.Fon. : p. 157), et en note : « En général cette expression est décrite comme un "génitif du relatif", ce qui vaut seulement pour les langues de description, comme les langues occidentales modernes. » (B.Fon. : p. 157, note 1), dans « Structuralisme et linguistique » (1968) : « Comment est-ce qu'une expression formulée au moyen d'un verbe actif peut se transformer en formulation passive ? » (B.SL : p. 19), dans « La blasphémie et l'euphémie » (1969) : « Le juron appartient bien au langage, mais il constitue à lui seul une classe d'expressions typiques dont le linguiste ne sait que faire et qu'en général il renvoie au lexique ou à la phraséologie. De ce fait on ne retient du juron que les aspects pittoresques, anecdotiques, sans s'attacher à la motivation profonde ni aux formes spécifiques de l'expression. » (B.Bl. : p. 254), « Nous considérons ici le juron comme l'expression blasphémique par excellence, entièrement distincte du blasphème comme assertion diffamante à l'égard de la religion ou de la divinité » (B.Bl. : p. 254), « La forme de base est l'exclamation "nom de Dieu !", c'est-à-dire l'expression même de l'interdit » (B.Bl. : p. 256), « On accentue l'intention outrageante en accouplant au nom divin une invective, en substituant au "nom" le "corps" ou tel de ses organes, ou sa "mort", en redoublant l'expression (type : "bon Dieu de bon Dieu !") » (B.Bl. : p. 257), « 3<sup>o</sup> la création d'une forme de non-sens à la place de l'expression blasphémique » (B.Bl. : p. 257), dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « L'expression de la différence est renouvelée, le même écart est conservé ; car il importe de maintenir une distinction qui relève, elle, d'une réalité extra-linguistique, les conditions de l'élevage. » (B.VIE1 : p. 36), « Ainsi ce mécanisme complexe de dons qui appellent des contre-dons par une espèce de force contraignante a une expression de plus dans les termes dérivés de la racine *\*mei-*, comme *mūnus*. » (B.VIE1 : p. 97), « [...] n'y a-t-il pas une expression simple pour "donner", pour un don qui n'appelle pas un contre-don ? La réponse est déjà acquise. Elle ressort déjà d'un développement antérieur : il existe une racine indo-européenne, celle de lat. *dō*, *dōnum*, gr. *dōron*. » (B.VIE1 : p. 97), « L'expression par excellence de la notion de "fidélité", la plus générale et en même temps la mieux caractérisée en indo-européen occidental, est celle du latin *fidēs*, avec sa famille étymologique. » (B.VIE1 : p. 115), « Ce sens particulier de *conducere* serait dérivé du sens général de "conduire" : "conduire des ouvriers, des soldats" puis les "prendre en location". On voit là une expression technique en latin qui a l'air de se créer à l'intérieur de la langue et de se spécialiser sous nos yeux. » (B.VIE1 : p. 155), « D'une part *\*swe* implique l'appartenance à un groupe de "siens propres", de l'autre il spécialise le "soi" comme individualité. L'intérêt d'une telle notion est évident, tant pour la linguistique générale que pour la philosophie. Ici se dégage la notion du "soi", du *réfléchi*. C'est l'expression dont use la personne pour se délimiter comme individu et pour renvoyer à "soi-même". » (B.VIE1 : p. 332), « Ainsi *dasta* et *grab-* conjoignent leurs valeurs propres dans l'expression de la prise de guerre. » (B.VIE1 : p. 357), « Voilà donc, dès l'indo-européen, un concept général englobant, sous de nombreuses variétés lexicales, les aspects religieux, juridiques, techniques, de l'"ordre". Mais sur chaque domaine des termes distinctifs étaient nécessaires. C'est pourquoi le "droit" a reçu des expressions plus précises et qui doivent être étudiées dans leur sphère propre. » (B.VIE2 : p. 101), « Comme il a été observé plusieurs fois dans les développements précédents, des dialectes voisins peuvent différer dans l'expression de notions essentielles. » (B.VIE2 : p. 123), « La racine *\*med-* qui ici tient la place de *ius* n'est pas inconnue en latin ; elle y est représentée par la famille de *medeor* (*medeo*) qui comprend aussi le présent dit fréquentatif *meditor*. Elle a fourni en italique une nouvelle expression de la notion de "droit" dont nous allons examiner et préciser le sens. » (B.VIE2 : p. 124), « Considérons à présent une autre expression de la même idée, la notion de "sacré" en germanique. » (B.VIE2 : p. 184). Voir également B.Str. : p. 226 et 235, B.NANA : p. 125, 128, 142, 145, 148 et 162, B.Ech. : p. 317, 318 et 325 et B.Nom. : p. 165 et 167, cités *infra*.



dans des passages comme les suivants, extraits de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

« \*-tor indique l'“auteur”, désigné à partir de l'acte qu'il a accompli, et caractérisé par la possession de cet accomplissement. Expression quasi-participiale, fortement attachée au verbe, et signalée par une rection verbale. » (B.NANA : p. 62)

« D'où vient alors la différence de capacité entre les deux types ? La réponse est donnée par la définition de leur fonction respective. Avec \*-tu- s'exprimait la notion “subjective” seule. Mais \*-ti- marquait la réalisation objective, donc réalisation de quelque chose et susceptible de toutes les déterminations possibles. » (B.NANA : p. 111)

« Au contraire avec la construction à particule s'exprime une comparaison disjonctive entre deux termes posés en alternative. A cette expression semble bien convenir le comparatif en -tero- qui opère séparation (p. 119) et qui dote l'adjectif d'une qualification extrinsèque. » (B.NANA : p. 143)

« En appliquant cette définition à l'ordinal, on peut le caractériser dans son expression propre comme l'agent en quelque sorte passif et involontaire du nombre qu'il indique » (B.NANA : p. 148)

« Une autre manière de rendre la même notion consiste à faire de l'ordinal une forme adjectivale ou dépendante signifiant littéralement “celui de trois”, ou “son trois, celui qui appartient à trois”. Comme Sethe l'a déjà observé, cela équivaut à “celui qui fait trois” : par exemple, en copte, *wan-n-keradh* ou *wa-s-keradh* “le troisième”, litt. “celui (*wa-*) de (*-n-*) ou à (*-s-*) trois (*keradh*)” ou en aymara (Kičua) *kimsañeken* “troisième”, litt. *kimsa* “trois” + *ñeken* “à, vers”. Entre beaucoup d'autres exemples qu'on peut trouver, il vaut la peine de citer quelques-uns pour montrer la fréquence de pareilles expressions dans tous les types de langues. » (B.NANA : p. 151)

ou comme cet autre, qui se trouve quant à lui dans « La phrase nominale [art.] » (1951) et dont, corrélativement, l'occurrence d'*expression* est remarquable eu égard à l'ambivalence que nous venons d'évoquer :

« On doit restituer au verbe “être” sa pleine force et sa fonction authentique pour mesurer la distance entre une assertion nominale et une assertion à “être”. Au point de vue indo-européen, la seconde n'est pas une variante plus claire ou plus pleine de la première, ni la première une forme déficiente de la seconde. Elles sont l'une et l'autre possibles, mais non pour la même expression. Une assertion nominale, complète en soi, pose l'énoncé hors de toute localisation temporelle ou modale et hors de la subjectivité du locuteur. Une assertion verbale, où *\*esti* est sur le même plan que *\*esmi* ou *\*essi* ou que toute autre forme temporelle du même verbe, introduit dans l'énoncé toutes les déterminations verbales et le situe par rapport au locuteur. » (B.Nom. : p. 160).

On aperçoit ainsi la portée de l'ambivalence du rapport son/sens benvenistien : la manière d'exprimer renvoie à la valeur de l'expression en tant que forme (rapport signifiant/signifié), le moyen d'expression à la problématique de l'expression (rapport forme linguistique/sens), deux niveaux qui apparaissent de manière tout particulièrement nette dans cet autre passage de « La phrase nominale [art.] », qui prend place dans l'analyse des occurrences homériques visant à « justifier par quelques exemples la distinction des deux types » (B.Nom. : p. 164) :

« Même contraste dans l'expression de la possession. Avec la phrase nominale, cette possession est donnée comme permanente et absolue [...] Mais l'expression verbale indique une possession actuelle. » (B.Nom. : p. 165).

C'est cette indissolubilité de l'expression et du moyen d'expression, corrélatrice de l'appréhension de toute expression comme une manière d'exprimer<sup>2915</sup>, qui préside à la notion

---

<sup>2915</sup> Voir encore notamment, pour cette dimension, à nouveau dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* : « On exprime par -σις la notion comme étant hors du sujet et, en ce sens, objective, et posée comme accomplie du fait qu'elle est objective. » (B.NANA : p. 85), « Or quand on compare -σις à -τύς, on voit que -τύς exprime l'opposé de ce qui caractérise -σις : les mots en -τύς portent toujours une valeur subjective, et expriment le procès en tant que modalité (capacité, etc.) du sujet. » (B.NANA : p. 86), mais également dans « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen » (1951) : « Le premier, δῶς, n'a qu'un exemple unique, chez Hésiode : δῶς ἀγαθή, ἄρπας δὲ κακή, "donner est bien, ravir est mal" (Tr., 354) ; mot racine qui, comme ἄρπας, doit être une création du poète pour une expression aussi nue, aussi peu différenciée que possible, du don. » (B.Ech. : p. 318), dans « Convergences typologiques » (1966) : « Dans une vue synchronique de ce type de composé, le premier membre apparaît non comme une forme du paradigme flexionnel, mais comme un thème verbal, exprimant la notion hors de toute actualisation temporelle ou modale. » (B.Ty. : p. 104), et dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) : « Il y a eu ainsi deux expressions du futur : l'un comme intention (c'est la forme simple en -bō, -am), l'autre comme prédestination (c'est le syntagme : "ce qui a à arriver" > "ce qui arrivera)." Inévitablement, les deux expressions devaient se rencontrer et en diverses circonstances d'emploi, se confondre. » (B.Tra. : p. 132), ainsi que ce type de définition de la valeur d'une forme ou d'une expression, en termes de manière d'énoncer : « On remarquera qu'aucun de ces verbes ne peut s'employer au présent duratif, mais seulement au présent de définition ou au présent historique. "Monter" et "descendre" n'y font pas exception dans leur valeur stricte, qui est d'énoncer comme effectuation instantanée le mouvement vers le haut ou le bas. » (B.Aux. : p. 181-182), ou de valeur spécifique d'une expression : « Mais l'expression *thésphatón estí* (moi, soi, etc.) a une valeur spécifique : elle marque un événement *fatal* ; non pas seulement un événement à venir, préparé ou prévu par les dieux, mais une annonce de caractère "fatal", la prévision d'une destinée bordée par les dieux. » (B.VIE2 : p. 141), et la communication que Benveniste fit à la Société de Linguistique de Paris le 21 décembre 1946, et qui recense les « différents types d'expression du comparatif » (B.Dif. : p. X) occurrents dans les langues, chaque type d'expression étant ainsi un moyen d'expression du comparatif, dans le même temps qu'il est caractérisé, en tant qu'expression, par des moyens d'expression particuliers : « Le type le plus normal est syntaxique, non morphologique (*il est grand à partir de moi*), et bien des langues l'expriment par une sorte d'ablatif, ou par une proposition [nous serions tentée de lire : « préposition »] marquant l'éloignement. En indo-européen, l'essentiel est l'expression morphologique, qui revêt parfois deux ou trois types simultanément. » (B.Dif. : p. X), « Enfin, un dernier type d'expression consiste à employer un mot qui signifie *plus* » (Dif. : X), et par un sens particulier : « Enfin, un dernier type d'expression consiste à employer un mot qui signifie *plus* : c'est une expression de gradation, de mesure, tandis que le comparatif morphologique est qualitatif. » (B.Dif. : p. X). Voir également les occurrences où le terme *expression* apparaît dans un syntagme de type « *expression* + adjectif descriptif », telles, dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951) : « Negare entre dans une série de faits impliquant la négation transformée en expression verbale » (B.Ac. : p. 132), dans « La construction passive du parfait transitif » (1956) : « [...] l'interprétation des constructions transitives par une expression passive a semblé trouver confirmation dans un nombre toujours croissant de langues des familles les plus diverses. » (B.Pas. : p. 176), « Il est généralement admis que deux au moins des langues indo-européennes anciennes montrent une expression passive dans le verbe transitif » (B.Pas. : p. 176-177), « Cela suffit à ruiner la notion traditionnelle que le parfait *tya manā krtam* serait une expression passive. » (B.Pas. : p. 179), « C'est un parfait *actif* d'expression *possessive* » (B.Pas. : p. 180), « Nous avons examiné en deux langues différentes l'expression "passive" du parfait transitif. Dans les deux cas la prétendue construction "passive" se résout en une expression possessive, qui apparaît comme la marque même du parfait transitif. » (B.Pas. : p. 184), « C'est en vieux-perse que l'évolution du parfait vers une expression possessive et périphrastique a commencé. » (B.Pas. : p. 185), dans « La phrase relative, problème de syntaxe générale » (1957-1958) : « On voit que dans l'organisation formelle de la syntaxe ewe, la "phrase relative" est obtenue par la conversion d'une phrase verbale en expression nominale au moyen de déterminants pronominaux. » (B.Rel. : p. 210), « On convertit ainsi en expressions relatives des phrases verbales » (B.Rel. : p. 212), dans « Les relations de temps dans le verbe français [com.] » (1959) : « Pour l'antériorité, il faut distinguer entre l'expression lexicale et l'antériorité intra-linguistique marquée par le simple emploi des formes

d'emploi d'une expression. Ce syntagme connaît quelques occurrences, qui apparaissent dans les relevés proposés ci-dessus<sup>2916</sup>, mais il faut signaler en particulier ce passage remarquable de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* :

---

composées » (B.RT : p. XIII), dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « [...] dès lors qu'ils [les faits] sont enregistrés et énoncés dans une expression temporelle historique, ils se trouvent caractérisés comme passés. » (B.RTV : p. 239), dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Il y a en effet une notion lexicale dont l'expression verbale est aussi authentique, aussi ancienne que n'importe quelle autre, et qui peut avoir son plein exercice sans jamais empiéter sur la fonction de la “copule”. » (B.Êt. : p. 188), « [...] comment un verbe “être” existe-t-il, donnant expression verbale et consistance lexicale à une relation logique dans un énoncé assertif. » (B.Êt. : p. 189), « [...] le parfait transitif égyptien est d'expression possessive » (B.Êt. : p. 201), dans « Le langage et l'expérience humaine » (1965) : « Une troisième graduation (“avant-avant-hier” ; “après-après-demain”) est chose exceptionnelle ; et même la seconde n'a pas le plus souvent d'expression lexicale indépendante ; “avant-hier” et “après-demain” ne sont que “hier” et “demain” portés un degré plus loin dans leur ordre. » (B.LEH : p. 77-78), dans « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » (1966) : « Pour traduire cette notion, le latin a choisi *minutus* qu'il a commencé par spécialiser dans une expression descriptive ; ainsi chez Augustin : “dies et horas *minutioresque horarum articulos*” ; puis il en a fait une désignation directe, *minutum* d'abord, ensuite *minuta* “minute”, qui s'est implanté dans la plupart des langues modernes. » (B.Lex. : p. 263), dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) : « Mais cet appauvrissement relatif de l'expression syntaxique transformée en expression nominale est compensé par la variété des combinaisons que le composé livre à la langue. » (B.Fon. : p. 162), « On voit ici l'exemple d'une locution née pour répondre à une fonction particulière et limitée, enserrée dans un cadre syntaxique étroit, qui développe ses virtualités propres, et alors, par un effet de sens imprévisible, réalise une certaine expression du futur. » (B.Tra. : p. 133), dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « Quand on aborde cette notion du “roi” dans son expression lexicale, on est frappé de constater que le nom représenté par *rex* n'apparaît qu'aux deux extrémités du monde indo-européen et fait défaut dans la partie centrale. » (B.VIE2 : p. 9), dans « Deux modèles linguistiques de la cité » (1969) : « La notion à laquelle nous nous attacherons ici est, dans son expression lexicale, celle de “cité”. Nous la considérerons sous la forme où elle s'énonce en latin, *civitas*. » (B.Ci. : p. 273). On notera en particulier ce passage de « [Actif, “passif”... dans le verbe] » (1949) : « [...] la définition “passive” du verbe transitif se révèle, à l'examen, trop simple et inopérante. La preuve en est donnée par un examen des conditions, toutes différentes entre elles, où fonctionne le verbe “transitif” de deux langues du Caucase, l'ubyx, d'une part, le géorgien, de l'autre. En ubyx, nous devons poser qu'il n'existe pas de distinction de l'actif et du passif, le verbe “transitif” doit être pris comme un verbe “possessif”. En géorgien, où le verbe admet les voix active et passive, le parfait actif, qui semble d'expression passive, doit s'interpréter réellement comme un parfait actif. On peut le démontrer au moyen du parallèle que fournit le parfait transitif arménien, qui s'explique simplement comme une périphrase formée à l'aide du participe et d'un substitut de l'auxiliaire “avoir”. Ainsi, dans deux langues de type différent, l'idée que le verbe transitif serait d'expression passive déforme les faits. » (B.Act. : p. XXIV-XXV). La notion d'expression lexicale nous reconduit à la partition traditionnelle de la langue, et nous verrons que celle-ci joue de fait un rôle relativement important – et ambivalent ou problématique – dans l'étagement constitutif de la notion benvenistienne d'expression. Le syntagme « manière d'exprimer » apparaît au moins une fois dans notre corpus, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* : « De même que la langue dispose de plusieurs manières d'exprimer la notion verbale, de même se différencient les noms qui y portent référence. » (B.NANA : p. 65).

<sup>2916</sup> Il s'agit de : « En énonçant : “*nemo me miserior est*”, je décide que la qualité *miser* est intégrée dans le concept *ego* par une identification aussi nécessaire que celle qui intègre la qualité *dulcis* dans le concept *mel*. C'est pourquoi la construction devient applicable dans des tours comme *κρείσσων εἰς ἐμῆθεν* “tu es plus puissant que moi”, où *ἐμῆθεν* désigne la norme de qualité implicite qui sert à mesurer la qualité explicitement attribuée à un autre objet. L'expression demeure pareille parce que la structure de la relation se révèle la même dans des emplois qui sont divers en apparence, et que leur fonction unifie. » (B.NANA : p. 136), « Mais aujourd'hui, on essaie seulement de retourner le problème et, constatant l'ancienneté du comparatif syntaxique, on suggère qu'il aurait pu produire l'autre par une sorte d’“abréviation”. Cela n'est pas plus probable. Nous devons admettre comme des données contemporaines les deux expressions et apprécier la seconde, comme nous avons fait la première, selon la fonction qui s'empreint dans ses emplois. » (B.NANA : p. 136), « Il faut encore que la formation de ces ordinaux entre dans une classe d'expressions comportant au moins un autre emploi, et c'est la comparaison entre cet emploi particulier et celui de l'ordinal qui éclairera l'interprétation. » (B.NANA : p. 146), « En grec, comme en indo-iranien ou en latin, les deux types d'énoncé coexistent et nous les prenons dans leur

« Le procédé se retrouve en sémitique où, en arabe par exemple, au moins pour les ordinaux des nombres élevés, on emploie pareillement un participe de “remplir” (ar. *’aufā*, racine *wfy*), ainsi : *fa-lammā kānat-i ’l-lailatu ’l-mūfiyatu lil-’iṣrīna* “et quand vint la nuit accomplissant les vingt”, c’est-à-dire “la vingtième nuit”. Mais déjà dans la plus ancienne numération connue, celle des Sumériens, on employait au moins pour le nombre fractionnaire, qui n’est (on y reviendra plus loin) qu’une variante de l’ordinal, une expression semblable : *igi-5-gala* “le cinquième, la cinquième partie”, littéralement, suivant toute probabilité, “la partie complétant les 5 (parties)”, c’est-à-dire, selon Thureau-Dangin, “la partie qui, ajoutée aux quatre premières, reconstitue les cinq parties en lesquelles l’unité est divisée”. L’expression se compose de *igi* “œil”, ici “partie”, et *gál*, *gál-la* qui a entre autres sens celui de “remplir, compléter” (akkad. *malû*). » (B.NANA : p. 145).

La démultiplication du rapport son/sens qu’implique la notion benvenistienne d’expression apparaît ici de manière très claire : il s’agit tout d’abord d’un procédé, consistant en l’emploi d’une forme, puis de l’emploi d’une expression semblable à celle qui est liée à ce procédé, de sorte que cette expression peut être dite « composée », selon une analyse parallèle à celle du procédé. Il faut également citer, à cet égard, cet autre développement de *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen* :

« En fait, les deux constructions indo-européennes du comparatif ne sont ni des variantes d’un même procédé adapté à des situations différentes ni les formes successives d’une même expression. Elles dénotent bien deux catégories de la comparaison. Si on veut les traduire en images typiques, l’une est la comparaison entre une longueur donnée et un mètre-étalon ; l’autre la comparaison qui s’établit par le niveau inégal des plateaux d’une balance. A les définir par leurs traits les plus marquants, elles se caractérisent en oppositions fonctionnelles et sémantiques :

---

coexistence, sans chercher à les tirer l’un de l’autre par un processus génétique dont il n’y aucune preuve. La question est de rendre compte de cette double expression, et de voir si elle signifie emploi libre et arbitraire ou si elle reflète une différence et laquelle. » (B.Nom. : p. 161), « L’emploi figuré, seul vivant aujourd’hui, de cette expression devenue familière, *mauvais coureur* “homme difficile à vivre”, en a fait oublier le sens propre » (B.Méc. : p. 123, note 1), et, avec « recourir à » : « Il ne faudrait d’ailleurs pas croire que l’emploi de *merci* ! comme locution dût entraîner nécessairement la création d’un dérivé verbal tel que *remercier*. On pouvait recourir à des expressions distinctes. » (B.Dél. : p. 281). Voir en outre, dans *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen* : « Les langues indo-européennes emploient, et dès le début, deux expressions : l’une par le “cas de comparaison” (généralement l’ablatif) ; l’autre par diverses particules : skr. *na*, lat. *quam*, gr. ἤ, got. *þau*, v. sl. *li*, etc. Pendant longtemps les comparatistes ont discuté de l’antériorité de l’une sur l’autre. On trouvera dans plusieurs études récentes un résumé de ces débats. Le premier problème à traiter est celui des rapports entre les deux constructions du comparatif.

Où s’établit la distinction entre la construction avec cas de comparaison et celle avec particule ? D’après Small et Gallis, le cas de comparaison ne peut être employé que quand les deux objets comparés sont dans la même relation de nominatif ou d’accusatif avec la même forme du même verbe. Par exemple, en vieil-anglais : nomin. *sunne is monan beorhtre* “le soleil est plus brillant que (n’est) la lune” ; accus. *sunnan he gesette monan hierran* “il plaça le soleil plus haut que (il ne plaça) la lune”. Partout ailleurs, et surtout quand le second terme n’est pas susceptible d’une forme casuelle, on se sert de la construction avec particule, qui est l’unique expression possible dans des comparaisons telles que : “il m’a donné plus qu’à toi” – “il est plus grand que je ne croyais” – “l’oiseau vole plus vite que le cheval ne court” – “il fait meilleur ici que dehors” – “mieux vaut s’entendre que se battre”, etc. En outre cette construction, dont le domaine est plus large, pouvait s’employer même à la place du cas de comparaison. La différence serait donc liée à la disparité des moyens d’expression, la particule s’employant partout où le cas était impossible. » (B.NANA : p. 128).

*la construction avec cas donne un comparatif de nature organique et de fonction adéquate, impliquant dans le terme comparant une qualité intrinsèque et prêtant à des emplois "exemplaires" ;*

*la construction avec particule donne un comparatif de nature mécanique et de fonction disjonctive, servant à contraster deux termes mis en alternative par une inégalité extrinsèque.*

Il ressort de là que la seconde construction bénéficie à la fois d'un domaine beaucoup plus étendu et de conditions d'emploi plus variées. Elle a pu ainsi envahir progressivement l'aire de la première et s'en approprier les fonctions. Il semble qu'on soit, après cette définition, en mesure de mieux voir comment la contamination s'est produite et sur quel point de son emploi la première construction a fléchi au profit de la seconde. Le conflit a dû commencer à la limite des deux, dans les expressions où l'une et l'autre étaient possibles, mais non avec le même sens, c'est-à-dire quand le terme comparant était un *pronom*, démonstratif ou personnel, par exemple dans le type : "il est plus grand que moi", dont l'ambiguïté se montre ici à plein. Ce type se prêtait à deux expressions. Dans l'une, avec l'ablatif (éventuellement avec le datif), la comparaison s'effectuait par voie d'adéquation du terme comparé à un terme comparant pris pour norme. Concrètement, "il est plus grand que moi" signifie alors "il est plus grand que moi, *qui suis la grandeur même*". Dans l'autre, avec une particule, la comparaison opère une disjonction en conférant au terme comparé une qualité dont, corrélativement, le terme comparant se trouve destitué. Et ici, "il est plus grand que moi" signifie "il est grand, *je ne le suis pas*". Ainsi, ou bien adéquation référentielle, ou bien disjonction corrélatrice. Ce sont bien deux catégories distinctes. Mais c'est le sort des expressions partagées entre deux catégories concurrentes que de créer un état de déséquilibre qui favorise inévitablement l'extension de l'une aux dépens de l'autre. En l'espèce, la construction avec particule, qui assurait mieux la fonction proprement "comparative" a annexé progressivement tout le domaine de l'autre, à l'exception d'un certain nombre d'emplois traditionnels, notamment "proverbiaux". » (B.NANA : p. 141-142).

L'emploi du terme *expression* y est en effet tout particulièrement remarquable. Benveniste insiste sur le fait que les deux « constructions indo-européennes du comparatif » ne sont ni des « variantes d'un même procédé », ni des « formes successives d'une même expression », mais au contraire « deux catégories distinctes », ce qui signifie deux types d'expression et « deux expressions » du comparatif, qu'il s'attache à définir dans leur différence. Mais par ailleurs, ces deux constructions d'une part sont en conflit « dans les expressions où l'une et l'autre étaient possibles », et d'autre part relèvent des « expressions partagées entre deux catégories concurrentes », dotées d'une fonction analogue, la « fonction [...] comparative ». Elles apparaissent ainsi tout à la fois comme une seule et même expression et comme deux expressions distinctes<sup>2917</sup> : moyen d'expression et (type d')expression. Cet étagement de l'expression se voit démultiplié par la prise en compte de la partition traditionnelle de la langue. Benveniste poursuit en effet :

« Ces fonctions, dont la dualité reconnue sur le plan syntagmatique renvoie à une double catégorie notionnelle, avaient-elles aussi une double expression morphologique ? L'indo-européen, c'est un fait, possédait deux formes de comparatif, en *\*-yes-* et en *\*-tero-*, dont nous avons essayé de définir l'aire d'emploi. Dès lors que nous constatons par ailleurs deux constructions, il devient tentant de chercher si à chacune d'elles ne correspondrait

---

<sup>2917</sup> Il s'agissait par ailleurs plus haut d'une seule catégorie « emprunt[ant] deux expressions différentes » (B.NANA : p. 125), là où il s'agit à présent de « deux catégories distinctes ».

pas un comparatif spécifique. En fait on peut voir les traits de chacun des deux comparatifs s'ajuster assez bien aux caractères et à la fonction de chacune des deux constructions. » (B.NANA : p. 142).

A la « construction » s'ajoute ici « l'expression morphologique ». On lit de même, inversement, quelques pages plus loin :

« Il faut remarquer que le rapport des deux formations n'est pas seulement morphologique ; le superlatif se réalise souvent par la même expression *syntactique* que l'ordinal. » (B.NANA : p. 162).

D'une manière analogue, quoiqu'il ne s'agisse plus d'opposition morphologie/syntaxe, dans « Le langage et l'expérience humaine » (1965), l'expression se double d'une manifestation :

« On remarquera qu'en réalité le langage ne dispose que d'une seule expression temporelle, le présent, et que celui-ci, signalé par la coïncidence de l'événement et du discours, est par nature implicite. » (B.LEH : p. 74).

Il en est de même dans « La construction passive du parfait transitif » (1952) où, à nouveau, les différents niveaux de l'expression – notion à exprimer, type d'expression, puis forme où l'expression se manifeste – sont clairement distingués :

« L'essentiel est de bien voir l'importance de cette expression possessive du parfait et la variété des formes où elle peut se manifester – ou se dissimuler. » (B.Pas. : p. 186).

On notera, à cet égard, les occurrences d'*expression (exprimer)* où il s'agit de flexion ou de manifestation morphologique, telles celle-ci, que l'on trouve dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* et dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) :

« En čukči (chukchee), principale langue d'un groupe qui comprend aussi le koryak et le kamčadal (N.-E. de la Sibérie), les numéraux se fléchissent comme des verbes ; en d'autres termes on a des conjugaisons numérales, où le nombre est soumis, comme toute autre qualité, à des expressions verbales variables. » (B.NANA : p. 147)

« Il faut bien mesurer l'importance et la situation de cette catégorie parmi celles qui s'expriment dans le verbe<sup>2918</sup>. » (B.Moy. : p. 169).

Le lien existant entre flexion – au sens large de variation morphologique – et type d'expression<sup>2919</sup> apparaît nettement dans ce développement de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* :

---

<sup>2918</sup> Voir également B.Nom. : p. 153, cité plus bas.

<sup>2919</sup> On notera, à l'égard de ce lien, l'ambiguïté de cette autre occurrence de « Actif et moyen dans le verbe » : « C'est dire que temps, mode, personne, nombre ont une expression différente dans l'actif et dans le moyen. » (B.Moy. : p. 169), ambiguïté que, eu égard au syntagme récurrent (voir ci-dessus la note 2915) « d'expression passive », l'on retrouve dans cette occurrence « La construction passive du parfait transitif » (1952) : « On en est même venu à imaginer que le passif a dû être l'expression nécessaire du verbe transitif à un certain stade du développement des langues flexionnelles. » (B.Pas. : p. 176). Voir également dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) : « A ce titre, on conçoit, vu le nombre de notions qui ne s'expriment en grec que

« On sait en outre que les formes en -ίον n'ont souvent pas de "positif" ou, quand elles en ont un, il ne s'y relie pas régulièrement. Il faut nous efforcer de bannir l'idée d'une gradation entre plusieurs expressions de la qualité, si nous voulons ressaisir ce que celle-ci a de spécifique. L'adjectif en -ίον dénote une certaine modalité de la qualité qui doit être appréciée directement par la considération des emplois et en écartant tout recours à un "comparatif".

Prise en elle-même, la forme en -ίον porte une valeur difficile à rendre par un terme unique, qu'on ne peut que cerner par approximations successives. Elle signale une qualité en tant qu'elle peut être reconnue de tous, sous son aspect le plus visible, et en même temps comme peu définie et impliquant tous les degrés possibles dans sa manifestation. Tout ce qu'elle énonce est une propriété d'appréciation variable, dépouillée de la limitation que lui imposerait l'expression "positive", et dont le caractère le plus marqué consiste seulement à n'être pas son contraire. Mais elle ne définit pas cette propriété comme prédicat absolu et précis. » (B.NANA : p. 121-122)

de même que dans ce passage de « Structure des relations de personne dans le verbe » (1946) où, par ailleurs, l'étagement de l'expression est à nouveau très lisible – la « non-personne » est exprimée et exprime :

« Quant à la non-personne (3<sup>e</sup> personne), la pluralisation verbale, quand elle n'est pas le prédicat grammaticalement régulier d'un sujet pluriel, accomplit la même fonction que dans les formes "personnelles" : elle exprime la généralité indécise du *on* (type *dicunt*, *they say*). C'est la non-personne même qui, étendue et illimitée par son expression, exprime l'ensemble indéfini des êtres non-personnels. » (B.Str. : p. 235).

L'élaboration benvenistienne de la notion d'expression implique donc une démultiplication du rapport son/sens, dans le cadre de laquelle expression (signifiant/signifié) et moyen d'expression (forme linguistique/sens) apparaissent indissolubles et cette indissolubilité constitutive d'une construction de l'expression comme type d'expression et manière d'exprimer. Il faut prendre garde, dans cette perspective, qu'outre la parole ou les énoncés<sup>2920</sup>, la langue elle-même est appréhendée par Benveniste en termes d'expression. On

---

sous la forme du parfait, qu'Aristote en ait fait un mode spécifique de l'être, l'état (ou *habitus*) du sujet. » (B.Cat. : p. 70).

<sup>2920</sup> Voir notamment dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951) : « C'est [la langue] donc un système de symboles phoniques qui, en vertu de certaines traditions, permettent de tenir des discours, un concept, une notion de communication, peu importe : cela permet l'expression, le discours par le moyen de symboles, de combinaisons aussi larges et variées que possible. Et je crois que tout, exactement tout, est, dans ce sens, symbolique dans la langue. Et la dénomination des choses, et la façon dont on les énonce, sont également symboliques, ainsi que les modalités d'expression. » (B.Ac. : p. 32), « Je voudrais d'abord faire remarquer que les observations de M. Devoto semblent inspirées d'un point de vue un peu différent – je ne veux pas dire moins légitime – mais qu'il s'agit de considérer : ce qu'il envisage dans sa théorie, c'est, si j'interprète bien sa pensée, moins la langue que l'homme parlant. Donc c'est l'acte humain de l'expression et la manière dont se réalise à travers plusieurs phases, son expression considérée dans son ensemble.

Quelles sont, depuis la toute première et la plus vague conception de ce qu'il va dire, jusqu'à l'expression élaborée et actualisée – quelles sont, dis-je, les phases par lesquelles cet acte passe, et à quels termes peut-on rattacher chacune de ces phases, tandis que dans la discussion d'hier et dans les propositions auxquelles nous avons abouti, il s'agit de la langue considérée en elle-même et pour elle-même et d'un point de vue systématique. » (B.Ac. : p. 95-96), dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) : « Partant de l'expression linguistique native, on procède par voie d'analyse à une décomposition stricte de chaque énoncé en ses éléments, puis par analyses successives à une décomposition de chaque élément en unités toujours plus simples. » (B.Ten. : p. 8), « Le rapport entre la forme et le sens est donc ramené au rapport entre l'expression

se souvient, notamment, de ces deux affirmations des « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956) :

« Le travail lent mais incessant qui s'opère à l'intérieur d'une langue ne s'opère pas au hasard, il porte sur celles des relations ou des oppositions qui sont ou ne sont pas nécessaires, de manière à renouveler ou à multiplier les distinctions utiles à tous les niveaux de l'expression. » (B.Rem. : p. 81)

« [...] le propre du langage est de n'exprimer que ce qu'il est possible d'exprimer<sup>2921</sup> » (B.Rem. : p. 83).

On lit en outre dans ce texte, à propos de la symbolique inconsciente :

« Nous sommes donc en présence d'un "langage" si particulier qu'il y a tout intérêt à le distinguer de ce que nous appelons ainsi. C'est en soulignant ces discordances qu'on peut mieux le situer dans le registre des expressions linguistiques. » (B.Rem. : p. 86)

« L'inconscient use d'une véritable "rhétorique" qui, comme le style, a ses "figures", et le vieux catalogue des tropes fournirait un inventaire approprié aux deux registres de l'expression. » (B.Rem. : p. 86).

La notion de « niveau de l'expression », déjà présente dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951) :

« Nous avons affaire là à un élément diviseur qui commande tout l'ensemble des opérations, et s'étend à tous les niveaux de l'expression. » (B.Ac. : p. 135)

revient dans « Le langage et l'expérience humaine » (1965), où Benveniste écrit<sup>2922</sup> :

---

linguistique et la situation, dans les termes de la doctrine behavioriste, et l'expression pourra y être à la fois réponse et stimulus. [...] Quant au rapport entre l'expression et le monde, c'est un problème qu'on abandonne aux spécialistes de l'univers physique. » (B.Ten. : p. 11), « [...] des langues très voisines peuvent servir à l'expression de cultures entièrement dissemblables. » (B.Ten. : p. 14-15), « A un autre point de vue, l'action des "croyances" sur l'expression soulève de nombreuses questions dont certaines ont été étudiées : l'importance du tabou linguistique (Meillet, Havers), les modifications des formes linguistiques pour signaler l'attitude du parlant envers les choses dont il parle (Sapir), la hiérarchie cérémonielle des expressions, mettent en lumière l'action complexe des comportements sociaux et des conditionnements psychologiques dans l'usage de la langue. » (B.Ten. : p. 15), dans « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956) : « Le langage est donc ici utilisé comme parole, converti en cette expression de la subjectivité instantane et évasive qui forme la condition du dialogue. » (B.Rem. : p. 77-78) et dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) : « La langue n'est pas un répertoire immobile que chaque locuteur n'aurait qu'à mobiliser aux fins de son expression propre. » (B.Fon. : p. 160). Nous reviendrons *infra* sur les rapports entre parole et expression. Voir également cette occurrence de « La nature des pronoms » (1956), citée dans la note 2914 dans la mesure où elle nous semble relativement ambiguë : « Car, dès qu'on ne vise plus, par l'expression même, cette relation de l'indicateur à l'instance unique qui le manifeste, la langue recourt à une série de termes distincts qui correspondent un à un aux premiers et qui se réfèrent, non plus à l'instance de discours, mais aux objets "réels", aux temps et lieux "historiques". » (B.Pro. : p. 253-254), ainsi que cette autre des *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951), qui nous semble également polysémique : « Je puis donc dire : l'homme, l'animal, le monde, etc. – dans un sens général ; mais si je dis : l'homme est arrivé – je pense à un homme particulier et mon expression est, de ce fait, actualisée. » (B.Ac. : p. 84).

<sup>2921</sup> Voir également cette occurrence citée dans la note 2914 dans la mesure où elle est susceptible d'une lecture en termes de formes linguistiques : « [...] c'est bien un dessein contradictoire que d'imputer en même temps à une langue la connaissance de deux notions en tant que contraires, et l'expression de ces notions en tant qu'identiques. » (B.Rem. : p. 82).



« Les langues ne nous offrent en fait que des constructions diverses du réel, et c'est peut-être justement dans la manière dont elles élaborent un système temporel complexe qu'elles divergent le plus. Nous avons à nous demander à quel niveau de l'expression linguistique nous pouvons atteindre la notion du temps qui informe nécessairement toutes les langues, et ensuite, comment se caractérise cette notion. » (B.LEH : p. 69-70).

Cette notion est relativement polysémique, et il est difficile, sans autre précision, de lui donner un sens unique et définitif. Il n'est cependant pas impossible qu'elle ait quelque chose à voir avec l'étagement de l'expression que nous avons tenté de mettre en évidence dans ce qui précède. Or, il faut noter, dans les occurrences du terme *expression* au sens de « forme exprimant » ou de « ce qui exprime<sup>2923</sup> », l'absence de solution de continuité entre des occurrences comme « l'expression de la possession » et des occurrences comme « les expressions de la possession » puis « une expression de la possession ». L'expression se constitue ainsi en objet de l'analyse linguistique, langue au-delà des énoncés : « expression linguistique » – ainsi « La notion de “rythme” dans son expression linguistique », « L'expression indo-européenne du “mariage” » – comme lieu du linguistique et de l'organisation *sui generis*. On lit ainsi dans « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen » (1951) :

« Considérons à présent le nom même du “don”, dans son expression la plus constante à travers la plupart des langues indo-européennes. » (B.Ech. : p. 318)

et dans « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) :

« Précisons seulement que ce que nous comparons ici, ce sont des faits d'expression linguistique, non des développements conceptuels. » (B.Cat. : p. 71).

Se trouvent en outre nettement corrélés, dans « Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études » (1964-1965), *sui generis* et « particularités de l'expression » :

« “La ressemblance de ces dialectes soit entre eux soit avec l'allemand moderne cache... un danger ; le sens des phrases se laisse assez facilement deviner pour que les particularités grammaticales échappent à l'attention ; de là trop souvent une idée confuse des formes et des règles<sup>2924</sup>”. Il s'agit de prendre conscience des *différences* entre les dialectes, qui sont l'essentiel, et non pas des ressemblances entre les formes ; deviner trop

---

<sup>2922</sup> On lit ensuite dans « Structure de la langue et structure de la société » (1968) : « Tandis qu'il est impossible de décrire la société, de décrire la culture, hors de leurs expressions linguistiques. » (B.So. : p. 96). Cette occurrence est cependant passible d'une autre lecture, en termes de parole. On lit en effet dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* : « D'autre part, alors, il y a les actes de parole ; ces actes sont individuels, mais ils produisent une réalité : c'est la manière dont chaque individu emploie l'ensemble des virtualités pour les faire converger dans une situation précise, dont il les manifeste et dont il les objective. A partir de ce moment-là, nous tombons dans le social, dans le collectif, et de l'ensemble de ces actes de paroles, tels par exemple une conversation générale ou un dialogue, ou une discussion, on peut faire une réalité objective qui sera l'expression d'une certaine société. » (B.Ac. : p. 107).

<sup>2923</sup> Voir la note 2914.

<sup>2924</sup> Il s'agit d'un extrait des comptes rendus par Saussure de ses conférences à l'EPE entre 1881 et 1889, plus précisément du rapport sur les conférences de grammaire comparée de l'année 1882-1883. Voir Fleury (1964) : p. 57.

facilement le sens rend souvent inattentif aux particularités de l'expression. » (B.EHE : p. 29-30).

La dualité de l'expression et du moyen d'expression apparaît alors corrélative d'une dualité de la notion même de notion, dans la mesure où la notion, exprimée, est par ailleurs absolument solidaire de son expression, au point de se confondre avec elle. Cette dualité est tout particulièrement nette dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*<sup>2925</sup> (1969), où Benveniste écrit notamment :

« Voilà donc, dès l'indo-européen, un concept général englobant, sous de nombreuses variétés lexicales, les aspects religieux, juridiques, techniques, de l'"ordre". Mais sur chaque domaine des termes distinctifs étaient nécessaires. C'est pourquoi le "droit" a reçu des expressions plus précises et qui doivent être étudiées dans leur sphère propre. » (B.VIE2 : p. 101)

opposant « concept général » et « termes distinctifs » ou « expressions plus précises », opposition corrélative, comme il apparaît ensuite, d'une opposition entre notion et sens (d'une expression) :

« La racine \**med-* qui ici tient la place de *ius* n'est pas inconnue en latin ; elle y est représentée par la famille de *medeor* (*medeo*) qui comprend aussi le présent dit fréquentatif *meditor*. Elle a fourni en italique une nouvelle expression de la notion de "droit" dont nous allons examiner et préciser le sens. » (B.VIE2 : p. 124).

L'expression apparaissait de même, à la page précédente, comme le lieu de la différence entre les dialectes, par opposition aux notions dont est ainsi étudiée l'expression :

« Comme il a été observé plusieurs fois dans les développements précédents, des dialectes voisins peuvent différer dans l'expression de notions essentielles. » (B.VIE2 : p. 123).

Ce type d'affirmation est relativement récurrent dans les textes de Benveniste. On lit ainsi encore dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*<sup>2926</sup> :

« C'est seulement au terme de l'examen que nous aurons à voir, revue faite des différents termes en usage dans chacune des langues, comment définir la signification profonde d'une notion qui nous apparaît unique, mais qui a reçu chez les peuples indo-européens des expressions si diverses. » (B.VIE2 : p. 185)

et on lisait de même dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

---

<sup>2925</sup> Mais voir également, par exemple, dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) : « [...] on dispose souvent d'une assez grande variété d'expressions pour énoncer, comme on dit, "la même idée" ; il y a je ne sais combien de manières possibles, dans le concret de chaque situation et de chaque locuteur ou interlocuteur, d'inviter quelqu'un à s'asseoir, sans parler du recours à un autre système de communication, non linguistique, néanmoins sublinguistique, le simple geste désignant un siège. » (B.FSL : p. 227).

<sup>2926</sup> Voir en outre dans ce texte, pour l'opposition entre notion et expression, corrélative d'une signification : « On sait bien que *ius* désigne "le droit" ; mais ce sens lexical ne nous livre pas la signification véritable du terme. » (B.VIE2 : p. 111), « Comment expliquer la coexistence de deux familles étymologiques distinctes pour désigner une notion identique et qui ne semble pas pouvoir se différencier ? » (B.VIE1 : p. 126-127).

« Cette revue rapide, illustrant sommairement les moyens employés pour la comparaison, montre que ces moyens sont multiples, même au sein d'une même langue, et plus variés que ne semblerait l'exiger une notion réputée simple. » (B.NANA : p. 127)

et dans « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen » (1951) :

« Il serait facile d'étendre loin ces considérations, soit en suivant les rapports étymologiques des termes examinés, soit en étudiant au contraire la diversité des expressions indo-européennes pour des notions apparemment identiques. » (B.Ech. : p. 325)

trois propositions où l'apparence de l'identité des notions se trouve dénoncée par l'existence d'une diversité d'expression. Apparaît ainsi, corrélativement, la solidarité absolue de l'expression et de la notion exprimée. Celle-ci était déjà lisible plus haut dans ce dernier texte, lorsque Benveniste concluait son examen de *\*dō-* de la manière suivante :

« Il semble donc que le verbe le plus caractéristique pour “donner” ait été marqué d'une curieuse ambivalence sémantique, la même qui affectera des expressions plus techniques telles que “acheter” et “vendre” en germanique (all. *kaufen* : *verkaufen*) ou “prêter” et “emprunter” en grec (δανείζω : δανείζομαι). “Prendre” et “donner” se dénoncent ici, dans une phase très ancienne de l'indo-européen, comme des notions organiquement liées par leur polarité et susceptibles d'une même expression. » (B.Ech. : p. 317)

inférant la polarité des notions du constat d'une ambivalence sémantique, c'est-à-dire d'une communauté d'expression. Elle apparaît également de manière très nette dans ce passage des « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956), où les « relations » deviennent « relation *exprimée* », reformulation qui témoigne d'une certaine inhérence entre « catégorisation » et expression :

« Un langage est d'abord une catégorisation, une création d'objets et de relations entre ces objets. Imaginer un stade du langage, aussi “originel” qu'on le voudra, mais néanmoins réel et “historique”, où un certain objet serait *dénommé* comme étant lui-même et en même temps n'importe quel autre, et où la relation *exprimée* serait la relation de contradiction permanente, la relation non relationnante, où tout serait soi et autre que soi, donc ni soi ni autre, c'est imaginer une pure chimère. » (B.Rem. : p. 83).

Il est par ailleurs question, dans « L'expression indo-européenne du “mariage” » (1963), dans le cadre de la description d'une « expression », d'un renouvellement de notion :

« Pour dire que l'homme “prend femme”, l'indo-européen emploie les formes d'une racine verbale *\*wedh-* “conduire”, spécialement “conduire une femme à la maison”. Ce sens particulier résulte de correspondances étroites entre la plupart des langues : celtique gall. *dy-weddio*, sl. *vedq* ; lit. *vedù*, avest. *vādayeiti*, avec les dérivés indo-iran. *vadhū-* “jeune mariée”, grec *hēedna* (ἡעדνα) “présent de mariage”.

Telle était l'expression dans l'état le plus ancien, et quand certaines langues ont renouvelé la notion de “conduire”, le nouveau verbe a assumé aussi la valeur “épouser (une femme)”. » (B.Ma. : p. 240)

et, dans ce passage de *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, le terme « notion » est repris par celui d'« expression » :

« D’une part \**swe* implique l’appartenance à un groupe de “siens propres”, de l’autre il spécialise le “soi” comme individualité. L’intérêt d’une telle notion est évident, tant pour la linguistique générale que pour la philosophie. Ici se dégage la notion du “*soi*”, du *réfléchi*. C’est l’expression dont use la personne pour se délimiter comme individu et pour renvoyer à “soi-même”. » (B.VIE1 : p. 332)

cependant qu’inversement, dans un autre passage, le terme « expression » est repris par celui de « notion », qui s’oppose en outre à celui d’« idée », manifestant à nouveau la dualité de la notion benvenistienne de notion :

« Considérons à présent une autre expression de la même idée, la notion de “sacré” en germanique. » (B.VIE2 : p. 184).

On lit encore, dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) :

« Or, considérés dans leur distribution sémantique, les verbes statiques se rapportent tous à des notions d’état : état émotionnel (“avoir honte, être en colère, être excité, heureux”, etc.), état physique (“avoir faim, froid, être ivre, las, vieux”, etc.) ; état mental (“savoir, oublier”) et aussi, si l’on peut dire, état de possession : “avoir” en plusieurs expressions. » (B.Êt. : p. 198)

puis dans « Deux modèles linguistiques de la cité » (1969) :

« La notion à laquelle nous nous attacherons ici est, dans son expression lexicale, celle de “cité”. Nous la considérerons sous la forme où elle s’énonce en latin, *civitas*. » (B.Ci. : p. 273)

affirmation reprise ensuite dans des termes notables<sup>2927</sup> :

« Nous savons ce que signifie *civitas*, puisque c’est le terme qui donne corps en latin à la notion de “cité” » (B.Ci. : p. 273).

On signalera enfin<sup>2928</sup> la notion d’expression sémantique, dans la mesure où ce syntagme semble paraphrasable par le terme « sens », notion qui apparaît dans « Sur quelques développements du parfait indo-européen » (1949) :

« Nous devons présumer que le *sens* de ces verbes a joué dans leur histoire un rôle décisif. On sait en effet que, en indo-européen ancien, le parfait ne se constitue pas sur n’importe quelle racine. Le choix des verbes aptes à fournir un parfait est conditionné par

---

<sup>2927</sup> Dont il faut peut-être rapprocher la notion de consistance lexicale que l’on trouve dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Ce qu’il importe de bien voir est qu’il n’y a aucun rapport de nature ni de nécessité entre une notion verbale “exister, être là réellement” et la fonction de “copule”. On n’a pas à se demander comment il se fait que le verbe “être” puisse manquer ou être omis. C’est raisonner à l’envers. L’interrogation véritable sera au contraire : comment un verbe “être” existe-t-il, donnant expression verbale et consistance lexicale à une relation logique dans un énoncé assertif. » (B.Êt. : p. 189).

<sup>2928</sup> Voir également ce passage de « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954), où l’inhérence mutuelle de la notion et de l’expression se complique de l’étagement de l’expression : « Pour le dire en passant, la valeur d’insistance et de contraste inhérente à l’expression de la catégorie “self” conduit à la signaler soit par référence à l’être corporel (d’où i. ir. *tanū-* ; hitt. *tuekka-* ; v. h. a. *leip* ; fr. *en personne, en chair et en os*, etc.), soit par une dénotation emphatique, telle que le superlatif » (B.Rec. : p. 303). Il en effet question dans ce passage de valeur inhérente à une expression, « expression » s’opposant par ailleurs à « signaler ».

la valeur spécifique du parfait aussi bien que par la signification des racines verbales. Or, si certains verbes n'ont survécu en germanique que sous la forme du parfait et si ce parfait assume désormais la fonction de présent, il faut que l'expression sémantique de ces verbes ait contribué à les fixer, dans un état prégermanique, comme parfaits typiques, rendant inutile un véritable présent, à l'instar de ce qui s'est produit pour lat. *ōdī*. » (B.Par. : p. 20)

puis à nouveau dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) :

« Si maintenant nous revenons aux verbes à double diathèse, qui sont de beaucoup les plus nombreux, nous constaterons que la définition rend compte ici aussi de l'opposition actif : moyen. Mais, cette fois, c'est par les formes du même verbe et dans la même expression sémantique que le contraste s'établit. » (B.Moy. : p. 173)

et dans « La phrase nominale<sup>2929</sup> » (1951) :

« On peut alors décrire plus précisément la structure fonctionnelle de la forme verbale dans l'énoncé assertif. Elle comprend deux éléments, l'un explicite et variable, l'autre implicite et invariable. La variable est la forme verbale comme donnée matérielle : variable dans l'expression sémantique, variable dans le nombre et la nature des modalités qu'elle porte, temps, personne, aspect, etc. » (B.Nom. : p. 155)

ainsi que la notion de convoyage d'une expression qui figure dans « Sur quelques développements du parfait indo-européen » (1949) :

« Or telle est la définition même du parfait indo-européen ancien ; il dénote l'état du sujet et ne se constitue donc que sur des racines propres convoyer cette expression. » (B.Par. : p. 21)

et cette opposition entre nom et expression, que l'on trouve dans « Les verbes délocutifs » (1958) :

« Etant donné que le terme de base est pris en quelque sorte comme nom de la notion, et non comme expression de la notion, les langues modernes gardent la possibilité, illustrée plus haut par lat. *negare*, *autumare*, de construire un délocutif sur une particule, à condition que celle-ci puisse s'employer comme locution. » (B.Dél. : p. 281)

et dont quelque chose se formulait déjà dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951), dans les termes d'une opposition entre acte et expression :

---

<sup>2929</sup> Signalons également cette occurrence d'« expression lexicale » de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, qui semble différente des autres, et paraphrasable, comme celles d'« expression sémantique », par le terme « sens » : « C'est ce que nous appelons un adjectif “dimensionnel”.

De là vient que, dans les conditions de “parole”, cet adjectif porte une appréciation quantitative, dont l'expression lexicale peut varier. En grec ressort surtout l'idée de “assez..., plutôt...” qui laisse indécise l'estimation et marque d'abord ce que la qualité n'est pas. Mais on peut avoir aussi, à l'inverse, des formes d'“éminence” où la qualité est définie comme signalétique : οὐρανῶνες (θεοί), βραχίων peuvent devenir ainsi de véritables substantifs. En sanskrit le sens est plus affirmatif : *yajīyān* “qui sacrifie appréciablement, qui se signale par son aptitude à sacrifier”. Ce n'est pas un hasard si, dans l'ensemble des langues, ce suffixe s'attache aux racines dont le sens appelait déjà une évaluation dimensionnelle, et s'exclut au contraire des mots qui y échappent, tels les pronoms personnels. » (B.NANA : p. 124)

« J'ai l'impression qu'en anglais, le mot *not* n'est pas, à proprement parler, une expression linguistique : c'est un acte et non pas une expression. Pour bien faire ressortir la différence, je dirai que *non* en latin est autre chose que *nego, negare*. *Negare* entre dans une série de faits impliquant la négation transformée en expression verbale, mais *non* n'est pas une expression qui puisse trouver un parallèle dans le plan de la langue. Nous sommes ici uniquement dans le schème<sup>2930</sup>. » (B.Ac. : p. 132-133).

Corrélative de la double dualité expression/moyen d'expression et notion à exprimer/notion exprimée, dans le cadre de laquelle l'expression se constitue comme objet de l'analyse et lieu du linguistique, la langue benvenistienne apparaît ainsi comme une organisation de l'expression. La formule se trouve, sous forme verbale, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, dans un passage où apparaît nettement, à nouveau et corrélativement, la dimension du *sui generis* :

« [...] il faut tenter de voir comment s'organise à travers la variété des idiomes l'expression du nombre ordinal. Les conditions d'une enquête valable sont définies par la connaissance que nous pouvons avoir des diverses structures linguistiques. Il ne suffit pas de constater qu'une certaine langue possède une série de nombres ordinaux. Il faut encore que la formation de ces ordinaux entre dans une classe d'expressions comportant au moins un autre emploi, et c'est la comparaison entre cet emploi particulier et celui de l'ordinal qui éclairera l'interprétation. En somme, c'est dans l'économie interne de chaque langue que l'on peut découvrir, quand elle est accessible, la signification propre à l'ordinal. En considérant séparément des langues distinctes et en remplaçant les formes dans leur structure d'ensemble, on pare au danger de comparer directement entre elles des expressions disparates, arrachées à leur contexte linguistique. » (B.NANA : p. 146).

On lit par ailleurs, dans « La forme du participe en luwi » (1959) :

« La fortune de cette forme tient à ce qu'elle était, à l'origine, caractéristique des verbes intransitifs, donc apte à être transférée au passif, à mesure que l'expression de cette voix cherchait des formes nouvelles pour parer à l'élimination des anciennes désinences médio-passives. » (B.Lu. : p. 31)

passage où le terme de *forme* nous semble significativement ambivalent, soutenant aussi bien une interprétation en termes d'organisation qu'une interprétation en termes d'étagement de l'expression<sup>2931</sup>. Le passage de *Noms d'action et noms d'agent en indo-européen*, où il est question de structure et d'économie<sup>2932</sup>, fait cependant apparaître l'ambivalence et la complexité de la notion d'organisation. Cette ambivalence est en réalité constitutive de la spécificité de la perspective benvenistienne, ainsi que de ses difficultés, spécificité et

---

<sup>2930</sup> Comme nous le verrons *infra*, les participants de la conférence distinguent, à l'instigation de Hjelmslev, entre schème, norme et parole. La notion d'acte apparaît par ailleurs dans d'autres textes sous les espèces de celle de fonction du langage. Voir également *infra*.

<sup>2931</sup> Sans doute en est-il de même du syntagme « forme d'expression » qui apparaît dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962) : « De la base au sommet, depuis les sons jusqu'aux formes d'expression les plus complexes, la langue est un arrangement systématique de parties. » (B.Dév. : p. 21).

<sup>2932</sup> Ce terme, éminemment martinettien, est également utilisé dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) : « Il faut essayer, par de larges comparaisons, de retrouver le système initial sous sa forme la plus simple, puis de voir quels principes en modifient l'économie. » (B.Or. : p. 148).

difficultés qui apparaissent au mieux à l'examen des rapports institués entre langues et langage.

La dimension du langage est une dimension importante de la réflexion benvenistienne. Elle se trouve en effet directement impliquée par certaines analyses, qu'elle en constitue l'objet ou, dans le cadre de la problématique de l'expression et de la dualité exprimé/signifié qui en est corrélative, un pôle nécessaire. On pense en premier lieu aux analyses que Benveniste consacre à la personne, aux pronoms et aux formes temporelles, qui concernent le langage, dont témoignent les langues particulières. On lit ainsi dans le compte rendu de la communication de 1946, consacrée à « [La personne dans le verbe] » :

« M. E. BENVENISTE étudie la personne dans le verbe qui, avec le pronom, est la seule partie du discours relevant de la notion de personne, dans toutes les langues, à l'exception des langues monosyllabiques. » (B.Pers. : p. XXIII)

affirmation reprise dans « Structure des relations de personne dans le verbe » (1946) :

« Le verbe est, avec le pronom, la seule espèce de mots qui soit soumise à la catégorie de la personne. » (B.Str. : p. 225)

où Benveniste pose par ailleurs la question suivante :

« Une question préjudicielle se pose : peut-il exister un verbe sans distinction de personne ? Cela revient à se demander si la catégorie de la personne est vraiment nécessaire et congéniale au verbe ou si elle en constitue seulement une modalité possible, réalisée le plus souvent, mais non indispensable, comme le sont après tout bien des catégories verbales. » (B.Str. : p. 226).

Benveniste mentionne alors, « bien que les exemples soient très rares, des langues où l'expression de la personne est susceptible de manquer au verbe » (B.Str. : p. 226), telles le coréen et les langues paléo-sibériennes, mais leur examen<sup>2933</sup> lui permet de conclure :

« Au total, il ne semble pas qu'on connaisse une langue dotée d'un verbe où les distinctions de personne ne se marquent pas d'une manière ou d'une autre dans les formes verbales. On peut donc conclure que la catégorie de la personne appartient bien aux notions fondamentales et nécessaires du verbe. C'est là une constatation qui nous suffit, mais il va de soi que l'originalité de chaque système verbal sous ce rapport devra être étudiée en propre. » (B.Str. : p. 227).

Il s'agit là d'affirmations de grammaire générale<sup>2934</sup>, affirmations que l'on retrouve ensuite dans « La nature des pronoms » (1956) et dans « De la subjectivité dans le

---

<sup>2933</sup> Voir B.Str. : p. 226-227.

<sup>2934</sup> D'ailleurs réfutées comme telles par Martinet, qui écrit, dans *Syntaxe générale* : « Il n'est pas difficile de voir comment une langue pourrait fonctionner sans pronoms. Dans la mesure où ils sont des substituts, on peut envisager un discours où la substitution n'aurait jamais lieu, où donc on aurait toujours un nom au lieu du pronom : *Jean* dirait toujours *Jean* et jamais *je* en référence à sa propre personne. La politesse suédoise veut qu'en s'adressant à une personne, on emploie toujours – à l'exclusion de *du* ("tu") trop familier et de *ni* ("vous") à utiliser seulement entre inconnus – un titre avec l'article défini, quelle que soit la fonction grammaticale, sujet, objet, bénéficiaire : à l'adjectif possessif "votre" correspond ce titre au génitif.

langage<sup>2935</sup> » (1958). C'est à nouveau la notion d'expression qui articule les deux niveaux de la langue et du langage, ainsi qu'en témoigne la formule « des langues où l'expression de la personne est susceptible de manquer au verbe ». Cette formule est cependant ambiguë, dans la mesure où l'expression y peut concerner aussi bien le langage (la catégorie impliquerait nécessairement l'expression) que les langues particulières, lieux d'expression de la catégorie de la personne. De fait, et l'on retrouve ici, bien que d'une autre manière, l'appréhension de la langue en termes d'expression, la notion d'expression, de même que celle de fonction, valent également pour le langage. Les affirmations de Benveniste, dans « Structure des relations de personne dans le verbe », impliquent en effet l'expression de significations linguistiques par des formes linguistiques, significations et formes étant conçues comme les éléments d'une

---

Sans doute avons-nous quelque peine à imaginer des tournures équivalentes à celles où nous employons des relatifs ou des interrogatifs, comme *Y-a-t-il des personnes pour venir aujourd'hui ?* pour *Qui va venir aujourd'hui ?* mais cela ne fait qu'illustrer le caractère hautement économique de la substitution pronominale. Les Suédois tutoient dès que les circonstances s'y prêtent pour échapper à la terrible contrainte que représente l'usage du titre à l'adresse de l'interlocuteur. Les linguistes qui sont à la recherche des universaux ne manquent pas de ranger les pronoms parmi eux et l'on peut effectivement s'attendre à en trouver dans toutes les langues. Ce sont d'ailleurs surtout les pronoms de première et de deuxième personnes – ceux-là même pour lesquels il est le plus facile d'imaginer des équivalents nominaux et dont on constate fréquemment que certains enfants, jusqu'à quatre ans, n'en font pas usage (*Jeannot sait faire* pour *je sais faire*) – dans lesquels les esprits hautement subjectifs vont jusqu'à voir une condition *sine qua non* de l'existence du langage humain. Il est vrai qu'on en a, semble-t-il, rencontré jusqu'ici dans toutes les langues soumises à l'analyse. Mais il est également vrai que l'usage très limité qu'en font certaines langues, comme le japonais et le coréen, montre combien la constante affirmation de soi qui aboutit au martellement [*sic*] à coups de *moi, je...*, caractérise plutôt certaines cultures que l'humanité tout entière. En considérant leurs propres emplois de *on*, personnel indifférencié, les Français peuvent se convaincre que, contexte et situation aidant, on pourrait, le plus souvent en faire l'économie : *on n'est pas très content* est l'équivalent normal de *nous ne sommes pas très contents* ; *on* est également facilement interprétable comme l'expression du sentiment du locuteur donc l'équivalent de *je* ; *on ne semble pas très content* peut fort bien avoir selon la situation, la valeur de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> personne. Si l'on considère l'ensemble des substituts pronominaux, on constatera simplement qu'il est d'un tel secours dans la communication linguistique qu'on voit mal comment, dans la pratique de son langage, l'homme pourrait ne pas arriver à en faire usage. » (M.SG : p. 127-128), puis dans les *Mémoires d'un linguiste* : « Reprenons le cas des pronoms personnels. Il est bon de dégager, pour chaque langue, leur comportement syntaxique particulier qui, pour des raisons évidentes, rappelle celui des anthroponymes. Mais en faire un universel, poser, comme l'a fait Benveniste, qu'une langue est impensable sans pronom de première personne, c'est faire de la plus mauvaise philosophie possible. C'est du solipsisme, le refus, inconscient peut-être, de poser l'existence du monde autrement que par rapport à sa propre personnalité. C'est le type même de l'affirmation gratuite. C'est oublier le cas des enfants qui, parfois, jusqu'à trois ou quatre ans, se désignent au moyen de leur prénom. C'est se fermer l'accès à des structures linguistiques, comme celle du japonais ou du coréen, où, dans la pratique quotidienne, on peut fréquemment se passer de références personnelles parce que le choix de tel ou tel verbe a des chances d'impliquer que ce qu'on dit est le fait du locuteur ou de celui auquel il s'adresse, comme si celui qui *mange* était toujours moi et celui qui *se sustente* était nécessairement votre honorable interlocuteur. Bernard Saint-Jacques a fait, sur ce thème, un excellent exposé à la Société de linguistique de Paris. » (M.Mé. : p. 340-341). Voir également, dans le compte rendu de la communication « Sur les pronoms personnels » (1962) : « M. Martinet rappelle que, d'une série de pronoms à l'autre, les formes sont en distribution complémentaire et sont des variantes des mêmes unités. Il estime utile de se garder, en matière de pronoms, de tout apriorisme ; il est dangereux de prétendre que c'est nécessairement en fonction de *je* que *tu* se définit : en bunak (Timor), une analyse influencée par les apriori distingue au pluriel et au duel une première personne inclusive et une première personne exclusive, alors qu'en fait seul l'exclusif ("lui et moi") est une première personne, tandis que l'inclusif se révèle comme une deuxième personne ("toi et moi", formellement parallèle à "toi et toi") » (B.PP : p. II). Nous reviendrons *infra* sur les aspects « philosophiques » du problème.

<sup>2935</sup> Voir B.Pro : p. 251 et B.Subj. : p. 261, cités ci-dessous.



catégorie du langage. Il est ainsi question du contenu de la catégorie de la personne, catégorie du reste passible d'une organisation proprement linguistique :

« Dans toutes les langues qui possèdent un verbe, on classe les formes de la conjugaison d'après leur référence à la personne, l'énumération des personnes constituant proprement la conjugaison ; et on en distingue trois, au singulier, au pluriel, éventuellement au duel. [...]

Telle qu'elle a été élaborée par les Grecs pour la description de leur langue, cette classification est aujourd'hui encore admise non seulement comme vérifiée par toutes les langues dotées d'un verbe, mais comme naturelle et inscrite dans l'ordre des choses. Elle résume dans les trois relations qu'elle institue l'ensemble des positions qui déterminent une forme verbale pourvue d'un indice personnel, et elle vaut pour le verbe de n'importe quelle langue. Il y a donc toujours trois personnes et il n'y en a que trois. Cependant le caractère sommaire et non-linguistique d'une catégorie ainsi posée doit être dénoncé. A ranger dans un ordre constant et sur un plan uniforme des "personnes" définies par leur succession et rapportées à ces *êtres* que sont "je" et "tu" et "il", on ne fait que transposer en une théorie pseudo-linguistique des différences de nature *lexicale*. Ces dénominations ne nous renseignent ni sur la nécessité de la catégorie, ni sur le contenu qu'elle implique ni sur les relations qui rassemblent les différentes personnes. Il faut donc rechercher comment chaque personne s'oppose à l'ensemble des autres et sur quel principe est fondée leur opposition, puisque nous ne pouvons les atteindre que par ce qui les différencie. » (B.Str. : p. 225-226).

En outre, certaines occurrences des termes *forme*, *fonction* et *exprimer* renvoient à l'expression, par les formes linguistiques de la personne, d'une signification linguistique, telles :

« La "3<sup>e</sup> personne" a pour caractéristique et pour fonction constantes de représenter, sous le rapport de la forme même, un invariant non-personnel, et rien que cela. » (B.Str. : p. 231)

« [...] la "3<sup>e</sup> personne" n'est pas une "personne" ; c'est même la forme verbale qui a pour fonction d'exprimer la *non-personne*. » (B.Str. : p. 228)

« Il s'ensuit que, très généralement, la personne n'est propre qu'aux positions "je" et "tu". La 3<sup>e</sup> personne est, en vertu de sa structure même, la forme non-personnelle de la flexion verbale. » (B.Str. : p. 230)

« D'une manière générale, la personne verbale au pluriel exprime une personne amplifiée et diffuse. » (B.Str. : p. 235).

On se souvient, en outre, de ce passage, cité plus haut :

« Quant à la non-personne (3<sup>e</sup> personne), la pluralisation verbale, quand elle n'est pas le prédicat grammaticalement régulier d'un sujet pluriel, accomplit la même fonction que dans les formes "personnelles" : elle exprime la généralité indéfinie du *on* (type *dicunt*, *they say*). C'est la non-personne même qui, étendue et illimitée par son expression, exprime l'ensemble indéfini des êtres non-personnels. » (B.Str. : p. 235).

On retrouve cependant, *in fine*, l'ambiguïté que nous avons relevée ci-dessus, avec le syntagme « les expressions de la personne verbale » qui intervient en conclusion du texte :

« Ainsi, les expressions de la personne verbale sont dans leur ensemble organisées par deux corrélations constantes :

- 1 *Corrélation de personnalité* opposant les personnes *je/tu* à la non-personne *il* ;
- 2 *Corrélation de subjectivité*, intérieure à la précédente et opposant *je* à *tu*. » (B.Str. : p. 235)

et qui, à nouveau, nous semble renvoyer aussi bien aux expressions que manifestent les langues particulières qu'aux expressions que sont déjà les formes de cette catégorie de la personne considérée comme catégorie du langage. On lisait en outre quelques pages plus haut :

« [...] la "3<sup>e</sup> personne" n'est pas une "personne" ; c'est même la forme verbale qui a pour fonction d'exprimer la *non-personne*. A cette définition répondent : l'absence de tout pronom de la 3<sup>e</sup> personne, fait fondamental, qu'il suffit de rappeler, et la situation très particulière de la 3<sup>e</sup> personne dans le verbe de la plupart des langues, dont nous donnerons quelques exemples. » (B.Str. : p. 228)

proposition où, significativement, Benveniste juxtapose deux faits formels : un fait de langage (« l'absence de tout pronom de la 3<sup>e</sup> personne ») et un fait de langue (« la situation très particulière de la 3<sup>e</sup> personne dans le verbe de la plupart des langues »). On aperçoit ainsi comment la dimension du *sui generis* s'accommode du postulat d'un niveau transcendant aux langues particulières : la catégorie est déjà expression, donc singulière, et elle sera par ailleurs exprimée. Mais il s'agit là, réellement, d'une autre manière de définir la langue comme (organisation de l')expression. Il faut noter, en effet, que si nous parlons de langage, il s'agit avant tout – et se justifie ainsi cette extension de l'usage d'*expression* – de la généralité des langues particulières au sens d'un universel qui leur serait commun. Ainsi la généralisation peut-elle concerner, au lieu de l'ensemble des langues, un ensemble particulier de langues dotées d'une caractéristique commune. Il s'agit, là encore, d'expression, comme en témoigne cette proposition relative à la distinction du *nous* inclusif et du *nous* exclusif que manifestent certaines langues :

« Les deux corrélations qui organisent le système des personnes au singulier se manifestent ainsi dans la double expression de "nous". » (B.Str. : p. 234).

Le langage n'apparaît comme un niveau transcendant aux langues particulières que dans la mesure où se trouve mise en exergue sa dimension structurale et objectale : « notionnelle » au sens de la notion et de l'expression linguistiques dont nous avons essayé de mettre en évidence la corrélativité et qui impliquent en tant que telles le dédoublement du pôle sémantique, dédoublement apparent, ici, dans cette ambiguïté de la notion d'expression. A ce double statut de la généralité répond, au niveau du rapport ainsi instauré entre langues et langage, une double implication de la notion d'expression : d'une part une représentation des langues en termes d'expression de catégories du langage qui, bien qu'avant tout notions exprimées, renvoient dès lors au pôle de la notion à exprimer, d'autre part une fonction explicative du langage à l'égard des langues particulières. La dimension structurale et objectale du langage est très nettement mise en exergue dans les textes ultérieurs, où l'on retrouve cependant la même dualité de l'articulation langage/langues. Il est ainsi question,

dans « La nature des pronoms » (1956), de « problème de langage » et de « fait de langage », dont dérive le « problème de langues » :

« Dans le débat toujours ouvert sur la nature des pronoms, on a l'habitude de considérer ces formes linguistiques comme formant une même classe formelle et fonctionnelle ; à l'instar, par exemple, des formes nominales ou des formes verbales. Or toutes les langues possèdent des pronoms, et dans toutes on les définit comme se rapportant aux mêmes catégories d'expression (pronoms personnels, démonstratifs, etc.). L'universalité de ces formes et de ces notions conduit à penser que le problème des pronoms est à la fois un problème de langage et un problème de langues, ou mieux, qu'il n'est un problème de langues que parce qu'il est d'abord un problème de langage. C'est comme fait de langage que nous le posons ici, pour montrer que les pronoms ne constituent pas une classe unitaire, mais des espèces différentes selon le mode de langage dont ils sont les signes. » (B.Pro. : p. 251)

puis de « catégorie du langage » :

« Ces définitions visent *je* et *tu* comme catégorie du langage et se rapportent à leur position dans le langage. On ne considère pas les formes spécifiques de cette catégorie dans les langues données, et il importe peu que ces formes doivent figurer explicitement dans le discours ou puissent y demeurer implicites. » (B.Pro. : p. 253).

On lit de même ensuite dans « De la subjectivité dans le langage » (1958) :

« Il [le langage] est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait encore fonctionner et s'appeler langage. Nous parlons bien du langage, et non pas seulement de langues particulières. Mais les faits des langues particulières, qui s'accordent, témoignent pour le langage. On se contentera de citer les plus apparents.

Les termes mêmes dont nous nous servons ici, *je* et *tu*, ne sont pas à prendre comme figures, mais comme formes linguistiques, indiquant la "personne". C'est un fait remarquable – mais qui pense à le remarquer tant il est familier ? – que parmi les signes d'une langue, de quelque type, époque ou région qu'elle soit, jamais ne manquent les "pronoms personnels". Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. Il peut seulement arriver que, dans certaines langues, en certaines circonstances, ces "pronoms" soient délibérément omis ; c'est le cas dans la plupart des sociétés d'Extrême-Orient, où une convention de politesse impose l'emploi de périphrases ou de formes spéciales entre certains groupes d'individus, pour remplacer les références personnelles directes. Mais ces usages ne font que souligner la valeur des formes évitées ; c'est l'existence implicite de ces pronoms qui donne leur valeur sociale et culturelle aux substituts imposés par les relations de classe. » (B.Subj. : p. 261)

puis :

« Le langage est donc la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes. » (B.Subj. : p. 263).

Il semble, à la lecture de ces développements, et notamment des deux passages de « La nature des pronoms », que la distinction langage/langues soit relativement parallèle à celle de la fonction (corrélative d'une « catégorie ») et de la forme ou de l'expression. Ce point est très clair dans « Le langage et l'expérience humaine », qui s'ouvre sur l'affirmation suivante :

« Toutes les langues ont en commun certaines catégories d'expression qui semblent répondre à un modèle constant. Les formes que revêtent ces catégories sont enregistrées et inventoriées dans les descriptions, mais leurs fonctions n'apparaissent clairement que si on les étudie dans l'exercice du langage et dans la production du discours. Ce sont des catégories élémentaires, qui sont indépendantes de toute détermination culturelle et où nous voyons l'expérience subjective des sujets qui se posent et se situent dans et par le langage. Nous essayons ici d'éclairer deux catégories fondamentales du discours, d'ailleurs conjointes nécessairement, celle de la personne et celle du temps. » (B.LEH : p. 67).

C'est là une conséquence logique de la problématique de l'expression<sup>2936</sup> et de la dualité corrélatrice de la notion de notion. Mais par ailleurs, et l'on retrouve ici la dualité des rapports entre langues et langage, en posant l'existence de telles « catégories du langage », Benveniste entend résoudre, dans ces textes, un problème de signification linguistique, conformément à son appréhension de la langue comme organisation de l'expression. On lit ainsi, également dans « Le langage et l'expérience humaine », à propos de la catégorie du temps :

« Plus générale et, si l'on peut dire, naturelle est une autre confusion qui consiste à penser que le système temporel d'une langue reproduit la nature du temps "objectif", si forte est la propension à voir dans la langue le calque de la réalité. Les langues ne nous offrent en fait que des constructions diverses du réel, et c'est peut-être justement dans la manière dont elles élaborent un système temporel complexe qu'elles divergent le plus. Nous avons à nous demander à quel niveau de l'expression linguistique nous pouvons atteindre la notion de temps qui informe nécessairement toutes les langues, et ensuite, comment se caractérise cette notion.

Il y a en effet un temps spécifique de la langue, mais avant d'y accéder, il faut franchir deux étapes et reconnaître successivement – pour s'en dégager – deux notions distinctes du temps. » (B.LEH : p. 69-70)

puis, au terme du franchissement de ces deux étapes :

« Telle paraît être l'expérience fondamentale du temps dont toutes les langues témoignent à leur manière. Elle informe les systèmes temporels concrets et notamment l'organisation formelle des différents systèmes verbaux<sup>2937</sup>. » (B.LEH : p. 75).

Benveniste écrivait de même, dans « De la subjectivité dans le langage<sup>2938</sup> » (1958) :

« Il est aisé de voir que le domaine de la subjectivité s'agrandit encore et doit s'annexer l'expression de la temporalité. Quel que soit le type de langue, on constate partout une certaine organisation linguistique de la notion de temps. Il importe peu que cette notion

---

<sup>2936</sup> Voir encore à ce propos, dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) : « Un maître de la linguistique historique, J. Vendryes, plaide aussi pour une linguistique "statique", qui serait un inventaire comparatif des ressources que les diverses langues offrent aux mêmes besoins d'expression. » (B.Ten. : p. 10).

<sup>2937</sup> Voir également, juste avant le premier passage cité : « [...] nous voudrions montrer surtout que la langue conceptualise le temps tout autrement que ne le fait la réflexion » (B.LEH : p. 69).

<sup>2938</sup> Il sera ensuite question, dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959), de l'antériorité comme d'une « notion propre à la langue » : « Dans notre vue, l'antériorité se détermine toujours et seulement par rapport au temps simple corrélatif. Elle crée un rapport logique et intra-linguistique, elle ne reflète pas un rapport chronologique qui serait posé dans la réalité objective. Car l'antériorité intra-linguistique maintient le procès *dans le même temps* qui est exprimé par la forme corrélatrice simple. C'est là une notion propre à la langue, originale au plus haut point, sans équivalent dans le temps de l'univers physique. » (B.RTV : p. 247).

se marque dans la flexion d'un verbe ou par des mots d'autres classes (particules ; adverbes ; variations lexicales, etc.), c'est affaire de structure formelle. D'une manière ou d'une autre, une langue distingue toujours des "temps" ; que ce soit un passé et un futur, séparés par un "présent", comme en français ; ou un présent-passé opposé à un futur, ou un présent-futur distingué d'un passé, comme dans diverses langues amérindiennes, ces distinctions pouvant à leur tour dépendre de variations d'aspect, etc. Mais toujours la ligne de partage est une référence au "présent". » (B.Subj. : p. 262).

Se conjuguent ainsi les deux postulats d'une diversité des langues, qui construisent diversement le réel, et d'une signification transcendante à cette diversité, mais cependant proprement linguistique. Deux textes révélateurs, de ce point de vue, sont « La phrase nominale [art.] » (1950) et « La phrase relative, problème de syntaxe générale » (1957-1958), où cette distinction entre « notion » informante et « organisation formelle » apparaît sous la forme d'une opposition entre fonction syntaxique et forme matérielle. Dans le premier de ces deux textes, Benveniste s'attache à définir la spécificité de la phrase nominale. A cette fin, il cherche en premier lieu à caractériser précisément l'opposition entre nom et verbe. Il commence par réfuter, dans ce cadre, la possibilité d'une définition notionnelle du verbe et du nom, qu'il s'agisse de leur sens ou des catégories qui leur sont attachées :

« Sur la différence entre verbe et nom, souvent débattue, les définitions proposées se ramènent en général à l'une des deux suivantes : le verbe indique un procès ; le nom un objet ; ou encore : le verbe implique le temps, le nom ne l'implique pas. Nous ne sommes pas le premier à insister sur ce que ces définitions ont l'une et l'autre d'inacceptable pour un linguiste. Il faut brièvement montrer pourquoi.

Une opposition entre "procès" et "objet" ne peut avoir en linguistique ni validité universelle, ni critère constant, ni même sens clair. La raison en est que des notions comme procès ou objet ne reproduisent pas des caractères objectifs de la réalité, mais résultent d'une expression déjà linguistique de la réalité, et cette expression ne peut être que particulière. Ce ne sont pas des propriétés intrinsèques de la nature que le langage enregistrerait, ce sont des catégories formées en certaines langues et qui ont été projetées sur la nature. La distinction entre procès et objet ne s'impose qu'à celui qui raisonne à partir des classifications de sa langue native et qu'il transpose en données universelles ; et celui-là même, interrogé sur le fondement de cette distinction, en viendra vite à reconnaître que, si "cheval" est un objet et "courir" un procès, c'est parce que l'un est un nom, l'autre, un verbe. Une définition qui cherche une justification "naturelle" à la manière dont un idiome particulier organise ses notions, est condamnée à tourner en cercle. Du reste, il suffit de l'appliquer à des idiomes d'un type différent pour voir que le rapport entre objet et procès peut s'inverser et même s'abolir, les relations grammaticales restant les mêmes. En hupa (Oregon), des formes verbales actives ou passives à la 3<sup>e</sup> personne s'emploient comme noms : *nañya*, "il descend", est le mot pour "pluie" ; *nilliñ*, "il coule", désigne le "ruisseau" ; *naxōwilloi*, "c'est attaché autour de lui", dénomme la "ceinture", etc. En zuñi, le nom *yātokā*, "soleil", est une forme verbale de *yāto-*, "traverser". Inversement, des formes verbales peuvent se constituer sur des notions qui ne correspondent pas à ce que nous appellerions des procès. En siuslaw (Oregon), des particules comme *wahá*, "de nouveau", *yā'xa*, "beaucoup", se conjuguent verbalement. La conjugaison des adjectifs, des pronoms interrogatifs et surtout des numéraux caractérise un grand nombre de langues amérindiennes. Comment alors identifier linguistiquement des objets et des procès ?

Il faudrait répéter ces observations à propos de l'autre définition, celle qui fait de l'expression du temps le trait distinctif du verbe. Nul ne niera que la forme verbale, en plusieurs familles de langues, dénote, entre autres catégories, celle du temps. Il ne

s'ensuit pas que le temps soit une expression nécessaire du verbe. Il y a des langues comme le hopi où le verbe n'implique absolument aucune modalité temporelle, mais seulement des modes aspectuels, et d'autres comme le tübatulabal (du même groupe uto-aztec que le hopi) où l'expression la plus claire du passé appartient non au verbe, mais au nom : *hani·l*, "la maison" ; *hani·pī·l*, "la maison au passé" (= ce qui était une maison et ne l'est plus). Les langues non flexionnelles ne sont pas les seules à employer des expressions temporelles non verbales. Même là où un verbe existe, il peut n'avoir pas de fonction temporelle, et le temps peut s'exprimer autrement que par un verbe. » (B.Nom. : p. 152-153).

On retrouve tout d'abord, avec la critique de la distinction entre objet et procès, la thèse du caractère *sui generis* de toute langue, qui, comme nous l'avons vu plus haut, est une dimension fondamentale de la linguistique benvenistienne. L'examen de la définition temporelle du verbe nous conduit à l'aspect morphologique de la question, sous la forme particulière de l'organisation catégorielle des langues<sup>2939</sup>. Mais la morphologie se trouve appréhendée, dans ce texte, en termes de forme matérielle et empirique. Benveniste ajoute en effet :

« Il va de soi, également, qu'on ne peut fonder cette différence du nom et du verbe sur l'analyse empirique des faits de morphologie. La manière dont nom et verbe se distinguent en tel idiome (par des morphèmes spécifiques, ou par leurs latitudes combinatoires, etc.), ou le fait qu'en tel autre ils ne se distinguent pas formellement ne fournit aucun critère de ce qui constitue leur différence et ne permet même pas de dire s'il en existe nécessairement une. Si l'on pouvait décrire une à une toutes les morphologies, on constaterait seulement que verbe et nom sont ici distingués, là, non, avec un certain nombre de variétés intermédiaires. Les faits n'enseigneraient pas la raison de cette différence, quand elle se manifeste, ni sa nature. » (B.Nom. : p. 153-154).

Cette considération est liée au niveau auquel entendent se placer les développements : celui du langage. Il s'agit de fait, non de l'analyse de la structure des langues particulières, mais de la caractérisation de l'opposition verbe/nom « sans considération de type linguistique » :

« Il apparaît donc que, pour caractériser en propre, et sans considération de type linguistique, l'opposition du verbe et du nom, nous ne pouvons utiliser ni des notions telles que objet et procès, ni des catégories comme celle du temps, ni des différences morphologiques. Le critère existe cependant, il est d'ordre syntaxique<sup>2940</sup>. Il tient à la fonction du verbe dans l'énoncé. » (B.Nom. : p. 154)

et, plus largement, de la fonction de ce type général d'énoncé qu'est la phrase nominale :

« A quelle nécessité est donc liée la phrase nominale pour que tant de langues différentes la produisent pareillement, et comment se fait-il – la question semblera étrange, mais

---

<sup>2939</sup> Voir également ce passage de « De la subjectivité dans le langage » (1958), cité ci-dessus : « Quel que soit le type de langue, on constate partout une certaine organisation linguistique de la notion de temps. Il importe peu que cette notion se marque dans la flexion d'un verbe ou par des mots d'autres classes (particules ; adverbes ; variations lexicales, etc.), c'est affaire de structure formelle. » (B.Subj. : p. 262).

<sup>2940</sup> Voir également, dans la communication homonyme (1950) : « [...] on s'est borné à définir le nom et le verbe en soi et morphologiquement. Le problème peut être précisé et avancé si l'on rétablit nom et verbe dans leur fonctionnement syntaxique » (B.Phr. : p. II).

l'étrangeté est dans les faits – que le verbe d'existence ait, entre tous les verbes, ce privilège d'être présent dans un énoncé où il ne figure pas ? » (B.Nom. : p. 152).

On retrouve ainsi l'opposition langage/langues, et son parallélisme avec l'opposition fonction/formes, mais sous la forme particulière d'une opposition entre fonction syntaxique et forme matérielle :

« Au sein de l'énoncé assertif, la fonction verbale est double : fonction cohésive, qui est d'organiser en une structure complète les éléments de l'énoncé ; fonction assertive, consistant à doter l'énoncé d'un prédicat de réalité. La première fonction n'a pas besoin d'être autrement définie. Tout aussi importante, quoique sur un autre plan, est la fonction assertive. Une assertion finie, du fait même qu'elle est assertion, implique référence de l'énoncé à un ordre différent, qui est l'ordre de la réalité. A la relation grammaticale qui unit les membres de l'énoncé s'ajoute implicitement un “cela *est* !” qui relie l'agencement linguistique au système de la réalité. Le contenu de l'énoncé est donné comme conforme à l'ordre des choses. Ainsi la structure syntaxique de l'assertion finie permet de distinguer deux plans : le plan de la cohésion grammaticale, où le verbe sert d'élément cohéreur, et le plan de l'assertion de réalité, d'où le verbe reçoit sa fonction d'élément assertif. Le verbe, dans un énoncé assertif fini, possède cette double capacité.

Il importe de souligner que cette définition fait état de la fonction syntaxique essentielle du verbe, non de sa forme matérielle. La fonction verbale est assurée, quels que soient les caractères morphologiques de la forme verbale. Que par exemple, en hongrois, la forme de conjugaison objective *varo-m*, “je l'attends”, soit superposable à la forme nominale possessive *karo-m*, “mon bras”, et *kere-d*, “tu le pries”, à *vere-d*, “ton sang”, c'est un trait notable en soi, mais la similitude de la forme verbale objective et de la forme nominale possessive ne doit pas obscurcir le fait que seuls *varom* et *kered* peuvent constituer des assertions finies, non *karom* ni *vered*, et cela suffit à distinguer les formes verbales de celles qui ne le sont pas. Bien plus, il n'est pas nécessaire qu'un idiome dispose d'un verbe morphologiquement différencié pour que cette fonction verbale s'accomplisse, puisque toute langue, quelle que soit sa structure, est capable de produire des assertions finies. Il s'ensuit que la distinction morphologique du verbe et du nom est seconde par rapport à la distinction syntaxique. Dans la hiérarchie des fonctions, le fait premier est que certaines formes seulement sont aptes à fonder des assertions finies. Il peut arriver, et il arrive souvent, que ces formes soient *en outre* caractérisées par des indices morphologiques. La distinction du verbe et du nom émerge alors au plan formel, et la forme verbale devient susceptible d'une définition strictement morphologique. C'est la situation des langues où verbe et nom ont des structures différentes, et où la fonction verbale, telle que nous l'entendons, a pour support une forme verbale. Mais cette fonction n'a pas besoin d'une forme spécifiquement verbale pour se manifester dans l'énoncé.

On peut alors décrire plus précisément la structure fonctionnelle de la forme verbale dans l'énoncé assertif. Elle comprend deux éléments, l'un explicite et variable, l'autre implicite et invariable. La variable est la forme verbale comme donnée matérielle : variable dans l'expression sémantique, variable dans le nombre et la nature des modalités qu'elle porte, temps, personne, aspect, etc. Cette variable est le siège d'un invariant, inhérent à l'énoncé assertif : l'affirmation de conformité entre l'ensemble grammatical et le fait asserté. C'est l'union d'une variable et d'un invariant qui fonde la forme verbale dans sa fonction de forme assertive d'un énoncé fini. » (B.Nom. : p. 155).

La distinction fonction/forme se trouve ici dédoublée en distinction fonction/forme et syntaxe/morphologie, et dans cette perspective, ce qu'on pourrait appeler la morphologisation de l'expression devient un cas particulier du rapport fonction/forme. On retrouve ici encore la

spécificité de la notion benvenistienne d'expression, fondée sur la réversibilité du rapport expression/moyen d'expression. Dans cette perspective, en effet, phrase nominale et phrase verbale se trouvent définies comme deux types d'expression de la fonction verbale, apparaissant ainsi à la fois comme des moyens d'expression d'une fonction syntaxique et comme des expressions particulières, eu égard à leur morphologie, de cette fonction. C'est là tout l'enjeu de la distinction forme matérielle/fonction qui informe le développement benvenistien et qui permet à Benveniste de poser que la différence entre phrase verbale et phrase nominale « porte sur la morphologie, non sur la fonction » (B.Nom. : p. 158), « [c]ar, au point de vue fonctionnel, les deux types s'équivalent. » (B.Nom. : p. 158). Dans le même temps, et s'affirme ainsi, parallèlement, le pôle de la généralité des langues, la reconnaissance de cette fonction syntaxique proprement verbale oriente l'analyse des manifestations de cette fonction dans les langues particulières, manifestations dont apparaissent ainsi la structure et la raison. Ce dernier point est extrêmement net dans « La phrase relative, problème de syntaxe générale ». On retrouve en effet dans ce texte la distinction entre forme et fonction, qui fonde la possibilité d'une syntaxe générale :

« L'essai est ici tenté d'une méthode de comparaison portant sur un certain modèle de phrase étudié dans des langues de familles différentes. Le problème est celui de la phrase relative, c'est-à-dire en général d'une phrase subordonnée rattachée par un moyen tel qu'un pronom à un terme dit antécédent. Il ne s'agit pas de comparer entre elles les expressions formelles de pareilles phrases à travers des langues variées, ce qui serait dénué de sens : la différence entre les types linguistiques se manifeste justement dans l'agencement différent des parties de la phrase, et dans le rapport chaque fois différent entre la fonction syntaxique et les éléments formels qui l'expriment. Une telle comparaison échouerait, ne pouvant se fonder sur des unités comparables entre les langues rapprochées.

La méthode est tout autre. Dans diverses langues considérées séparément, chacune pour elle-même et dans son fonctionnement propre, l'analyse de la phrase relative montre une structure formelle agencée par une certaine fonction, qui n'est pas toujours visible. Le problème est de déceler cette fonction. On peut y parvenir en observant que souvent la phrase relative a, dans le système linguistique considéré, les mêmes marques formelles qu'un autre syntagme, de dénomination toute différente, dont on ne penserait pas qu'il puisse lui être apparenté. Guidée par cette analogie formelle, l'interprétation de la phrase relative devient possible en termes de fonction. C'est un rapport *interne* que nous nous proposons de mettre d'abord en lumière. Mais si l'on parvient à montrer de surcroît que ce même rapport existe identique à l'intérieur de langues de types différents, la possibilité sera établie d'un modèle de comparaison syntaxique entre langues hétérogènes. » (B.Rel. : p. 208-209).

Sont ici distinguées « expressions formelles » et « fonction syntaxique », les premières manifestant la diversité des langues, tandis que la seconde constitue au contraire le référent possible d'une comparaison entre langues hétérogènes. Benveniste peut ainsi conclure :

« Ce qu'il y a de comparable dans des systèmes linguistiques complètement différents entre eux, ce sont des fonctions, ainsi que les relations entre ces fonctions, indiquées par des marques formelles. » (B.Rel. : p. 222).

Mais le fait notable est l'incidence de ce rapport langage/langues (fonction/formes) sur la conception de l'analyse et du rôle qu'y jouent respectivement la fonction et les formes. Cette



conception se caractérise par la réciprocité du rapport entre fonction et formes : tandis que les expressions sont des « structure[s] formelle[s] agencée[s] par une certaine fonction », il s’agit de « déceler cette fonction » et de se guider, pour ce faire, sur une « analogie formelle ». Autrement dit, la fonction est la raison de la forme, mais elle est atteinte par l’étude de cette dernière. On retrouve ici, articulant le rapport entre langage et langues, la corrélativité de la notion et de l’expression, dont était symptomatique la dualité dimension objectale/généralité dont il a été question ci-dessus. Ces deux pôles sont présents dans l’ensemble des développements de Benveniste qui font appel au plan du langage, selon un étagement plus ou moins clair de l’expression et une objectalité corrélativement plus ou moins perceptible du niveau du langage. On retrouve, dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960), le partage sens (commun à plusieurs langues)/expressions formelles caractéristiques des langues particulières. On lit en effet dans ce texte :

« Nous avons analysé précédemment ce parfait si singulier [le parfait arménien] dans les termes propres de la syntaxe arménienne<sup>2941</sup>, selon les conditions qui seules permettent de l’expliquer. Il a deux variétés qui, chose curieuse et d’abord déroutante, se distinguent par la forme casuelle du “sujet”, tout le reste comportant les mêmes éléments. Le parfait intransitif consiste en : sujet au nominatif + participe passif en *-eal* + forme fléchie de “être” ; le parfait transitif, en : sujet au génitif + participe passif en *-eal* + forme de “être” à la 3<sup>e</sup> sg. Ainsi *sa ekeal ē*, “il est venu”, mais *nora* (gén. sg.) *teseal ē*, “il a vu”. En fait, à travers cette variation syntaxique, nous avons pu retrouver l’opposition qui se manifeste dans le développement général des langues indo-européennes entre la construction du parfait intransitif avec *être* et la construction du parfait transitif avec *avoir*. L’originalité de l’arménien est d’exprimer la relation “avoir” par un tour syntaxique qui transpose le sujet en “possesseur” ; c’est le syntagme “*être* + génitif prédicat”, équivalent arménien du verbe “avoir”. On dit en arménien *nora tun ē*, litt. “*eius (nora) aedes (tun) est (ē)*” pour signifier “*habet aedem*, il a une maison” ; on dit de même au parfait transitif, avec le participe remplaçant le substantif, *nora teseal ē*, litt. “*eius visum est*”, pour signifier “*habet visum*, il a vu”. Le principe de l’explication étant donné, on n’a pas de peine à comprendre que cette construction ait servi d’expression au parfait *transitif*, qui apparaît ainsi comme “possessif”, à la lettre, et qui devient homologue au parfait de signe “avoir”, des autres langues. Seulement, au lieu de se manifester par l’emploi de deux auxiliaires distincts (*être* et *avoir*), la différence du parfait intransitif et du parfait transitif a été, en arménien, transposée dans la relation de la périphrase verbale au sujet.

Nous voyons ici sur un bel exemple comment les mêmes relations peuvent emprunter selon les langues des expressions formelles très différentes. » (B.Êt. : p. 201).

On lit cependant par ailleurs :

« Les types linguistiques peuvent différer du tout au tout ; certaines relations fondamentales se réalisent néanmoins pour<sup>2942</sup> les mêmes procédés formels, apparemment en vertu de nécessités de structure. » (B.Êt. : p. 202)

affirmation qui intervient en conclusion du développement suivant, qui suit tout juste l’affirmation que nous venons de citer :

<sup>2941</sup> Voir B.Pas. : p. 180-184. La référence est donnée par Benveniste. Voir B.Êt. : p. 201, note 1.

<sup>2942</sup> Nous serions tentée de lire : « par ». La publication originale confirme néanmoins « pour ». Voir Benveniste (1960f) : p. 128.

« La raison de la construction du parfait transitif arménien se trouve dans le fait que, pour “avoir”, l’arménien dit “être-à” (littéralement “être-de”). Signalons en passant le remarquable parallélisme dans le développement du parfait en vieil-égyptien. Selon l’interprétation présentée par W. Westendorf, le parfait transitif égyptien est d’expression possessive : *mr n-j šn*, “j’ai aimé le frère”, vaut littéralement : “aimé (*mr*) à-moi (*n-j*) [est] le frère (*šn*)”. Or la même construction avec le datif *n-* indique la possession : *nb n-j*, “or (est) à moi (*n-j*) = j’ai de l’or”. » (B.Êt. : p. 201-202).

La notion de « procédé formel » semble ainsi distincte de celle d’expression formelle, dans la mesure où elle renvoie à une homologie de structure, une fois faite la part des spécificités des langues particulières. Elle implique dès lors une solidarité de la notion et de l’expression, et l’on retrouve, corrélativement, la distinction de la notion à exprimer (les « relations fondamentales ») et de la notion exprimée, inhérente au procédé formel. Cette distinction s’articule cependant à une analyse fonctionnelle guidée par le postulat de telles relations fondamentales. On retrouve en effet, dans ce texte, l’objectalité du langage que manifestent les analyses relatives à la personne et au temps linguistiques, manifeste dès les premières lignes du texte :

« L’étude des phrases à verbe “être” est obscurcie par la difficulté, voire l’impossibilité de poser une définition satisfaisante de la nature et des fonctions du verbe “être”. D’abord “être” est-il un verbe ? S’il en est un, pourquoi manque-t-il si souvent ? Et s’il n’en est pas un, d’où vient qu’il en assume le statut et les formes, tout en restant ce qu’on appelle un “verbe-substantif” ? Le fait qu’il existe une “phrase nominale”, caractérisée par l’absence de verbe, et qu’elle soit un phénomène universel, semble contradictoire avec le fait, très général aussi, qu’elle ait pour équivalent une phrase à verbe “être”. » (B.Êt. : p. 187).

Les procédés apparaissent ainsi comme diverses « solutions » à un « problème » d’expression :

« En nombre de langues, à diverses époques de l’histoire, la fonction jonctive, assurée généralement par une pause entre les termes, comme en russe, a tendu à se réaliser dans un signe positif, dans un morphème. Mais il n’y a pas eu de solution unique et nécessaire. Plusieurs procédés ont été employés ; la création ou l’adaptation d’une forme verbale n’est que l’un de ces procédés. » (B.Êt. : p. 189)

« Cette valorisation syntaxique du pronom en fonction de copule est un phénomène dont il faut souligner la portée générale. Nous voyons ici que deux types linguistiques entièrement différents peuvent se rencontrer dans la création d’une même structure syntaxique, par une convergence dont le pronom est l’instrument. Cette situation, identique en sémitique et en turc, donne l’idée que la même solution peut s’offrir ailleurs encore, chaque fois que la phrase nominale à deux membres doit par quelque moyen formel, autre que prosodique, se réaliser comme un énoncé assertif, et comprendre un terme nouveau servant de signe d’assertion. Le pronom est ce signe<sup>2943</sup>. » (B.Êt. : p. 190-191).

---

<sup>2943</sup> Voir encore, pour ces notions de problème et de solution : « Une autre solution a consisté dans l’emploi d’une forme verbale, mais différente de celle qui énonce l’existence. Il y en a des exemples clairs, comme en latin tardif où *esse* assume le rôle de copule, alors que la notion d’existence passe à *existere*, *extare* ; comme en irlandais où, à la 3<sup>e</sup> sg., *is* s’oppose à *tá* (avec préverbe *atta*). [...] Il importe peu que, en vertu de l’étymologie,

Le niveau du langage est également convoqué dans les deux communications « Différents types d'expression du comparatif » (1946) et « Les rapports de la détermination et de la composition » (1948). On lit ainsi, dans la seconde :

« Examinant tout d'abord l'expression de la détermination par un exemple simple dans plusieurs langues aussi différentes que le latin, l'hébreu, le turc, le chinois, le mélanésien, etc., il [Benveniste] remarque que le rapport de détermination se traduit par des procédés linguistiques propres à chacune et distincts, dont les termes “déterminant” et “déterminé”, employés pour désigner ce type de relation ne rendent pas compte. » (B.Dét. : p. XLII).

La première communication met de même l'accent sur la manière d'exprimer<sup>2944</sup>. On lit également, comme nous l'avons vu plus haut, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

« La confrontation des deux constructions à travers plusieurs langues révèle qu'il y a eu en indo-européen *deux procédés de comparaison*, définis par des structures grammaticales distinctes et qui ont voisiné dès l'origine. Dès qu'on a délimité leurs fonctions respectives et reconnu leur égale nécessité, on se trouve délivré du faux problème qui n'a cessé de préoccuper les comparatistes, celui de la priorité historique d'une construction sur l'autre.

Cette obsession est née de ce qu'on a toujours considéré la comparaison comme une catégorie simple et immuable. Toutes les études sur le comparatif commencent par cette question : “En quoi consiste une comparaison ? Que fais-je quand j'énonce : mon frère est plus grand que moi ?” Et invariablement l'auteur répond par une définition logique et facile, que sa facilité n'empêcherait pas d'être vraie ni sa logique d'être constante, si elle n'avait le défaut de préparer la conclusion avant l'examen des faits et de transposer en catégorie universelle un mécanisme lié aux structures des langues modernes, occidentales et normalisantes. Nous ne connaissons aujourd'hui qu'un seul type de comparatif ; cela ne nous dispose pas à comprendre d'emblée pourquoi bien des langues en emploient deux simultanément. De plus, un exemple comme “il est plus grand que moi” est, dans sa simplicité, le plus fallacieux de tous, puisqu'il peut comporter en indo-européen deux expressions différentes. On a confondu “simple” et “élémentaire”.

En fait, les deux constructions indo-européennes du comparatif ne sont ni des variantes d'un même procédé adapté à des situations différentes ni les formes successives d'une même expression. Elles dénotent bien deux catégories de la comparaison. » (B.NANA : p. 140-141)

---

irl. *is* continue \**esti*. Dans le système irlandais actuel, l'opposition de *is* et *ta* maintient la distinction des deux notions. De même en kučéen. [...] Il est à peine besoin de rappeler les deux verbes *ser* et *estar* de l'espagnol. On voit que ces langues manifestent, au prix d'un renouvellement lexical, la persistance de cette distinction. Il ne faudrait pas croire que cette distinction, et le problème linguistique auquel elle répond, soient propres à l'indo-européen. » (B.Êt. : p. 192-193), « Enfin une dernière solution s'est imposée dans la majorité des langues indo-européennes. C'est la généralisation de \**es-* dans la fonction de copule aussi bien que comme verbe d'existence. » (B.Êt. : p. 193). Notons qu'il faut ici encore distinguer deux niveaux d'expression : la distinction, que différents procédés permettent de manifester, est elle-même la solution d'un problème linguistique. Il y a autrement dit deux niveaux de « solution ». Voir également dans « La phrase nominale » : « Même s'il n'y a pas continuité historique entre les deux expressions, on peut voir dans le fait espagnol la manifestation renouvelée d'un trait qui a profondément marqué la syntaxe indo-européenne. L'emploi concurrent de deux types d'assertion, sous des formes diverses, constitue une des solutions les plus instructives à un problème qui s'est posé en maintes langues et parfois à plusieurs moments de leur évolution. » (B.Nom. : p. 167).

<sup>2944</sup> Voir ci-dessus la note 2915.

déclaration qui justifie la démarche inductive prônée par Benveniste quelques dizaines de pages plus haut :

« Sans reprendre ici une description détaillée qui se trouve dans tous les manuels, on examinera successivement chacun des deux suffixes, pour ressaisir dans les formes qu'ils constituent leur sens et leur fonction respectifs. Cette démarche inductive expliquera que nous ne commençons pas, à l'exemple de tant d'auteurs récents, l'étude du comparatif par une définition de ce qu'est en soi la comparaison. » (B.NANA : p. 115)

et qui s'accompagne par ailleurs du postulat d'un vouloir dire propre aux langues envisagées :

« Comment l'une et l'autre formation en sont-elles venues à exprimer le "comparatif" ? Nous avons ici moins à retracer une histoire qu'à retrouver les voies d'une création. Le problème est tout autre que celui de savoir, par exemple, comment, dans la phase récente du grec, le génitif a supplanté le datif. Avec le comparatif, c'est une catégorie nouvelle qui s'est instaurée, en utilisant les ressources combinées des deux procédés de formation. Il s'agit donc de rechercher à quoi répond cette nouvelle fonction et pourquoi elle emprunte deux expressions différentes, qui sont justement ces deux expressions-ci.

Pour élucider complètement ces questions, il faudrait étudier de près tout le développement des constructions comparatives dans chacune des langues. Ce travail descriptif est à peine amorcé, et là même où nous disposons de données groupées et classifiées, l'interprétation, comme on le verra, doit être reprise. Nous nous bornerons donc à l'essentiel, l'analyse de la signification du comparatif, vérifiée notamment en grec homérique, par les emplois principaux. Ce sujet est un de ceux où l'apriorisme logique a fait le plus de tort à l'interprétation linguistique. » (B.NANA : p. 125).

Ce postulat est d'autant plus remarquable que se trouvent à nouveau distinguées la fonction et l'expression morphologique :

« Il faut d'abord écarter l'idée qu'une forme de comparatif doive nécessairement apparaître en toute langue ou à un certain point du développement de toute langue. L'expression de la comparaison n'a nul besoin d'une forme spécifique de "comparatif". Comparer deux objets est une opération mentale dont se montrent capables tous les hommes, si rudimentaire que soit leur culture, et cette opération ne requiert pas de forme linguistique spéciale. Il suffit d'énoncer successivement deux objets en leur donnant des prédicats de sens contraire pour que la comparaison soit effectuée. Tel est le procédé analytique dont se sert, entre autres, un parler mélanésien (Sa'a, îles Salomon) : *ile nihou e diena, ile niweu e 'aela*, litt. "un (*ile*) celui-ci (*nihou*) lui (*e*) bon (*diena*), un (*ile*) celui-là (*niweu*) lui (*e*) mauvais (*'aela*)", c'est-à-dire "celui-ci est meilleur que celui-là". La comparaison est implicite dans l'énoncé antithétique. Toutes les langues peuvent recourir à ce moyen, même quand elles disposent d'une expression morphologique. » (B.NANA : p. 125-126).

Mais on retrouve également, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, la distinction entre fonction et réalisation morphologique, ainsi que le parallélisme de celle-ci avec la distinction communauté/spécificité. On lit ainsi, au début de la section « Faits iraniens », deuxième section du premier chapitre de l'ouvrage, la première étant consacrée aux « faits indiens » :

« Par des moyens morphologiques particuliers se réalise en indien et en iranien la même opposition fonctionnelle, la forme la plus ancienne étant en fait celle de l'iranien. » (B.NANA : p. 18)

puis au terme de cet examen des faits indo-iraniens, des « noms d'agent en grec » (chapitre II) et des « [n]oms d'agent en d'autres langues » (chapitre III) :

« La distinction ainsi tracée entre les deux classes de noms d'agent est, dans l'histoire de l'indo-européen, d'une antiquité et d'une constance que l'ampleur des faits engagés montre assez. Mais est-ce là une particularité de l'indo-européen ? ou l'expression du nom d'agent est-elle nécessairement et par nature assujettie aux deux types que nous avons distingués ici ? » (B.NANA : p. 58-59)

où l'emploi d'*expression*, dès lors relatif au niveau de l'opposition fonctionnelle, témoigne à nouveau de l'étagement de l'expression. La réponse donnée à cette question est positive. Benveniste ajoute en effet :

« Dès à présent on peut signaler, sur d'autres domaines, des oppositions semblables à celles que nous constatons en indo-européen. » (B.NANA : p. 59)

citant en premier lieu l'arabe :

« En d'autres termes, le nom d'agent a deux constructions : nominale quand il est le prédicat d'une action passée (= "celui qui a fait") ; verbale quand il désigne l'agent d'une action présente ou future (= "celui qui fait ou fera"). C'est à peu près la distinction établie pour l'indo-européen, au moins sous le rapport du temps, entre *-tor* (auteur d'une action accomplie) et *-ter* (agent d'une action à accomplir) bien que cette distinction se réalise, à travers des structures linguistiques différentes, par des procédés opposés : à l'encontre de l'arabe, l'indo-européen emploie une forme à valeur verbale pour le passé, à valeur nominale pour l'éventuel et le futur. L'essentiel est que les fonctions du nom d'agent se trouvent soumises à une différenciation qui évoque celle de l'indo-européen. » (B.NANA : p. 59)

et concluant :

« L'existence de deux types de noms d'agent n'est donc pas liée à une certaine famille de langues ni à une structure linguistique définie. Elle peut se réaliser dans des conditions historiques très variées, chaque fois qu'on veut opposer, dans la désignation du sujet agissant, des modes d'action sentis comme distincts. » (B.NANA : p. 61).

On retrouve ici, cependant, le postulat d'un vouloir dire, qui vient atténuer la nécessité dont il était précédemment question. Aussi bien s'agit-il, comme nous l'avons souligné, d'*expression* du nom d'agent, où l'on retrouve la corrélativité de la notion et de l'expression, et avec elle le pôle de la généralité. On lit de même ensuite, à propos du nombre ordinal :

« On constate donc que la catégorie de l'ordinal se dessine, à travers les idiomes les plus divers, en traits sensiblement pareils. Partout l'ordinal se détermine par des moyens semblables et remplit, vis-à-vis du nombre cardinal, une fonction constante, qu'on peut appeler fonction d'*intégration*. L'ordinal n'intervient qu'à l'occasion d'un comput "fermé" et il est cette fermeture même. Par là il intègre en une totalité complète l'énumération dont il est le dernier terme numérique. Seul peut remplir ce rôle l'élément *ultime* d'une série articulée et unifiée par le concept de nombre. Le passage de cette fonction intégrante à la fonction vraiment "ordinale" propre aux langues modernes est le signe d'une conception nouvelle du nombre : à l'idée des "ensembles-nombres" se substitue celle du nombre "ouvert", de la série indéfinie, dont *chaque* élément peut être qualifié ordinalement, d'après le rang qu'il occupe. Ce changement se manifeste déjà

dans plusieurs des anciennes langues indo-européennes. Mais la définition des ordinaux comme *pūraṇa* que donne Pāṇini prouve que “complétive” était leur fonction première, qui dans beaucoup de langues moins évoluées reste leur fonction unique. Il semble qu’on trouve ici une de ces très rares catégories qui, par leur contenu sémantique, témoignent d’une structure pareille, apparemment nécessaire, de la plupart des organismes linguistiques et des mentalités qu’ils reflètent. » (B.NANA : p. 160).

La spécificité de la notion benvenistienne d’expression implique donc une articulation particulière des notions de langage et de langue, dans le cadre de laquelle la dualité notion à exprimer/notion exprimée n’est que l’espace nécessaire au déploiement de l’organisation de l’expression, qu’il soit de langue ou de langage. On trouve cependant dans « La classification des langues » (1952-1953) une modulation relativement différente de l’étagement de l’expression. A la suite de Sapir<sup>2945</sup>, Benveniste met en effet en place, dans ce texte, une distinction entre forme et structure profonde. Il propose tout d’abord une analyse des classifications typologiques existantes, « fondées sur la structure morphologique » (B.Cla. : p. 111) et tentant « d’illustrer la diversité des langues par quelques types principaux » (B.Cla. : p. 111). A la présentation de la classification de Finck, « principal représentant de cette tendance qui compte encore des adeptes éminents » (B.Cla. : p. 111) et dont le tableau est jugé « ni complet, ni systématique, ni rigoureux » (B.Cla. : p. 111) succède l’examen de la classification de Sapir<sup>2946</sup>, introduit en ces termes :

« Les langues sont des ensembles si complexes qu’on peut les classer en fonction d’un grand nombre de critères. Une typologie consistante et compréhensive devra tenir compte de plusieurs ordres de distinctions et hiérarchiser les traits morphologiques qui en dépendent. C’est à quoi vise la classification la plus élaborée qui ait été proposée jusqu’ici, celle de Sapir. Avec une intuition profonde de la structure linguistique et une expérience étendue des langues les plus singulières qui soient, celles de l’Amérique indienne, Sapir a construit un classement des types linguistiques d’après un triple critère : type de “concepts” exprimés ; “technique” prévalente ; degré de “synthèse”. » (B.Cla. : p. 111-112).

Il s’agit là, à nouveau, d’une classification morphologique :

« Le mérite de cette théorie est double : 1° elle est plus complexe que toutes les précédentes, c’est-à-dire plus fidèle à l’immense complexité des organismes linguistiques ; nous avons ici une combinaison habile de trois séries de critères étagés ; 2° entre ces critères, une hiérarchie est instituée, qui se conforme à l’ordre de permanence des caractères décrits. On observe, en effet, que ceux-ci ne sont pas également soumis au changement. C’est d’abord le “degré de synthèse” qui est atteint par l’évolution (passage du synthétique à l’analytique) ; la “technique” (nature fusionnelle ou agglutinative des combinaisons morphologiques) est bien plus stable, et, enfin, le “type conceptuel” montre une persistance remarquable. On peut donc avec avantage recourir à ce procédé de classement pour évoquer avec quelque précision les traits saillants d’une morphologie. » (B.Cla. : p. 113)

---

<sup>2945</sup> Voir la note 816 de ce chapitre.

<sup>2946</sup> Voir B.Cla. : p. 112-114.

et Benveniste, après avoir constaté « la difficulté [...] dans le maniement de cette classification, moins pour sa complication qu'à cause de l'appréciation subjective qu'elle comporte en maints cas » (B.Cla. : p. 113), conclut ainsi son examen de ces deux classifications typologiques :

« Si même cette classification, la plus compréhensive et la plus raffinée de toutes, ne satisfait qu'imparfaitement aux exigences d'une méthode exhaustive, doit-on abandonner l'espoir d'en forger une qui y réponde ? Faudra-t-il se résigner à compter autant de types qu'il y a de familles génétiques, c'est-à-dire s'interdire de classer autrement qu'en termes historiques ? Nous avons chance de mieux voir ce qu'on doit atteindre si nous discernons en quoi les systèmes proposés sont en défaut. Si l'on compare l'une à l'autre deux langues d'origine différente que ces théories rangent ensemble, on sent bien qu'une analogie dans la manière de construire les formes reste un trait superficiel tant que la structure profonde n'est pas mise en évidence. La raison en est que l'analyse porte sur les formes empiriques et sur des agencements empiriques. Sapir distingue avec raison la "technique" de certains procédés morphologiques, c'est-à-dire la forme matérielle sous laquelle ils se présentent, du "système relationnel". Mais, si cette "technique" est aisée à définir et à reconnaître d'une langue à l'autre au moins dans un certain nombre de cas (par exemple si la langue use ou non d'alternances vocaliques significatives ou si les affixes sont distincts ou fusionnés), il en va tout autrement du "type relationnel", beaucoup plus difficile à définir et surtout à transposer, parce que la description est nécessairement interprétation. Tout dépendra alors de l'intuition du linguiste et de la manière dont il "sent" la langue.

Le moyen de parer à cette difficulté fondamentale ne sera pas de choisir des critères de plus en plus détaillés et de moins en moins applicables, mais tout au contraire de reconnaître d'abord que la forme n'est que la possibilité de la structure et donc d'élaborer une théorie générale de la structure linguistique. Certes, on procédera à partir de l'expérience, mais pour aboutir à un ensemble de définitions constantes visant, d'une part, les éléments des structures, de l'autre, leurs relations. Si l'on parvient à formuler des propositions constantes sur la nature, le nombre et les enchaînements des éléments constitutifs d'une structure linguistique, on se sera donné le moyen d'ordonner en des schémas uniformes les structures des langues réelles. Le classement se fera alors en termes identiques et très probablement il n'aura aucune ressemblance avec les classifications actuelles. » (B.Cla. : p. 114-115).

Benveniste oppose ici d'une part « la manière de construire les formes » à la « structure profonde » et d'autre part, avec Sapir, « la "technique" de certains procédés morphologiques » ou « la forme matérielle sous laquelle ils se présentent » au « "système relationnel" ». Ces deux distinctions, largement parallèles, ont pour corollaire la reconnaissance de la forme comme objet de l'analyse linguistique : « l'analyse porte sur les formes empiriques et sur des agencements empiriques », et la subordination de la forme à la structure, qui en est la raison dans la mesure où elle la contient comme un de ses possibles. Benveniste peut ainsi caractériser le donné comme un résultat :

« On pourrait attendre davantage<sup>2947</sup>, quoique ici la tâche soit beaucoup plus ardue, et la perspective plus lointaine, d'une classification portant cette fois sur les éléments de la structure linguistique au sens indiqué plus haut. La condition initiale d'une telle

---

<sup>2947</sup> Benveniste vient d'examiner les possibilités de formalisation logique de la classification génétique. Voir *infra*.

entreprise serait d'abandonner ce principe, non formulé et qui pèse d'autant plus sur une grande partie de la linguistique actuelle qu'il semble se confondre avec l'évidence, qu'il n'y a de linguistique que du donné, que le langage tient intégralement dans ses manifestations effectuées. S'il en était ainsi, la voie serait définitivement fermée à toute investigation profonde sur la nature et les manifestations du langage. Le donné linguistique est un résultat, et il faut chercher de quoi il résulte. Une réflexion un peu attentive sur la manière dont une langue, dont toute langue se construit, enseigne que chaque langue a un certain nombre de problèmes à résoudre, qui se ramènent tous à la question centrale de la "signification". Les formes grammaticales traduisent, avec un symbolisme qui est la marque distinctive du langage, la réponse donnée à ces problèmes ; en étudiant ces formes, leur sélection, leur groupement, leur organisation propres, nous pouvons induire la nature et la forme du problème intra-linguistique auquel elles répondent. Tout ce processus est inconscient, difficile à atteindre, mais essentiel. Par exemple, il y a un trait de structure caractéristique dans les langues bantou et dans bien d'autres encore : les "classes nominales". On peut se contenter d'en décrire l'agencement matériel, ou on peut en rechercher l'origine. Bien des études y ont été consacrées. Seule nous intéressera ici une question qui n'a pas encore été posée, celle de la fonction d'une pareille structure. Or, on peut montrer, et nous essayerons de le faire ailleurs, que tous les systèmes variés de "classes nominales" sont fonctionnellement analogues aux divers modes d'expression du "nombre grammatical" dans d'autres types de langues, et que des procédés linguistiques matérialisés en formes très dissemblables sont à classer ensemble au point de vue de leur fonction. Encore faut-il commencer par voir au-delà de la forme matérielle et ne pas faire tenir toute la linguistique dans la description des formes linguistiques. Si les agencements matériels que constate et analyse la linguistique descriptive peuvent être progressivement ramenés aux figures diverses d'un même jeu et expliqués par référence à un certain nombre de principes définis, on aura gagné une base pour une classification rationnelle des éléments, des formes, et finalement des ensembles linguistiques. Rien n'interdit de penser, si l'on prolonge avec quelque complaisance cette perspective, que les linguistes sauront alors retrouver dans les structures linguistiques des lois de transformation comme celles qui permettent, dans les schèmes opérationnels de la logique symbolique, de passer d'une structure à une structure dérivée et de définir des relations constantes. Ce sont là des vues lointaines, assurément, et plutôt des thèmes de réflexion que des recettes pratiques. Une chose est certaine : puisqu'une classification intégrale signifie une connaissance intégrale, c'est par une compréhension toujours plus profonde et une définition toujours plus stricte des signes linguistiques que nous progresserons vers une classification rationnelle. La distance à parcourir a moins d'importance que la direction où s'orienter. » (B.Cla. : p. 117-118).

On retrouve à nouveau, ici, doublant l'opposition entre notion et expression, la distinction de la fonction et de la forme, à l'égard de laquelle le donné formel apparaît comme une « solution » à un problème de signification. La problématique de l'expression se complique ainsi de la dimension de la construction, cependant que l'expression se dédouble à son tour en une forme matérielle – « agencement matériel », « matérialisés en formes très dissemblables », « forme matérielle » – et un procédé – « procédés linguistiques » –, la notion devenant quant à elle fonction agencante et se trouvant par là même unifiée. Dans ce cadre, l'expression n'est objet d'analyse que dans la mesure où elle traduit « avec un symbolisme qui est la marque distinctive du langage, la réponse donnée » aux problèmes de signification et permet ainsi d'« induire la nature et la forme du problème intra-linguistique auquel elles [les formes grammaticales] répondent ». Il s'agit encore d'analyser l'expression pour parvenir à la signification, mais la signification se trouve à présent nettement spécifique du langage au lieu



de la langue examinée. Dans le même temps, et s'explique ainsi l'unification du pôle notionnel, il s'agit moins de notion (exprimée) que de structure : « trait de structure » particulier ou « structure particulière » que la considération fonctionnelle permet de « ramen[er] aux figures diverses d'un même jeu » et d'« expliqu[er] par référence à un certain nombre de principes définis ». Il s'agissait de même, dans le développement précédent, d'« élaborer une théorie générale de la structure linguistique », d'« aboutir à un ensemble de définitions constantes visant, d'une part, les éléments des structures, de l'autre, leurs relations », de « formuler des propositions constantes sur la nature, le nombre et les enchaînements des éléments constitutifs d'une structure linguistique » et d'« ordonner en des schèmes uniformes les structures des langues réelles ». A la dualité notion/expression succède ainsi une nouvelle dualité, structure/forme, dont la signification, en tant que problème, n'est que l'horizon, au lieu qu'elle constituait auparavant, comme notion exprimée et comme fonction, et avec l'expression qui y donnait accès, l'objet de l'analyse. Il s'agit là, cependant, de typologie, et de la construction de cet objet particulier qu'est le langage. Aussi, tandis que l'analyse fonctionnelle et structurale des procédés et des formes prend ainsi la place de la solidarité absolue de la notion et de l'expression, l'analyse des formes matérielles demeure l'un des objets de l'analyse linguistique, l'autre étant la fonction et la structure, et le but reste « une compréhension toujours plus profonde et une définition toujours plus stricte des signes linguistiques ». Se maintient donc la dualité du pôle notionnel, dont il ne faut en réalité que constater un nouveau dédoublement : entre signification *sui generis* et fonction agencante conçue comme réalité structurale. Mais tandis que l'on retrouve ici l'étagement de l'expression, bien que sous une forme un peu modifiée en ce que l'accroissement de l'objectalité du langage se conjugue avec la dimension explicative de ce dernier, cette nouvelle dualité du pôle notionnel vaut non seulement pour les rapports langage/langues, mais également, ainsi qu'il apparaît dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954), pour les langues elles-mêmes. Benveniste écrit en effet dans ce texte, à propos de la position américaine, qui « exige d'une description qu'elle soit explicite et cohérente et que l'analyse soit conduite sans égard à la signification, mais seulement en vertu de critères formels » (B.Ten. : p. 10) :

« Il est à craindre que, si cette méthode doit se généraliser, la linguistique ne puisse jamais rejoindre aucune des autres sciences de l'homme ni de la culture. La segmentation de l'énoncé en éléments discrets ne conduit pas plus à une analyse de la langue que la segmentation de l'univers physique ne mène à une théorie du monde physique. Cette manière de formaliser les parties de l'énoncé risque d'aboutir à une nouvelle atomisation de la langue, car la langue empirique est le résultat d'un procès de symbolisation à plusieurs niveaux, dont l'analyse n'est même pas encore tentée ; le "donné" linguistique n'est pas, sous cette considération, une donnée première dont il n'y aurait plus qu'à dissocier les parties constitutives, c'est déjà un complexe, dont les valeurs résultent les unes des propriétés particulières à chaque élément, les autres des conditions de leur agencement, d'autres encore de la situation objective. On peut donc concevoir plusieurs types de description et plusieurs types de formalisation, mais toutes doivent nécessairement supposer que leur objet, la langue, est informé de signification, que c'est par là qu'il est structuré, et que cette condition est essentielle au fonctionnement de la langue parmi les autres systèmes de signes. » (B.Ten. : p. 12)

où l'on retrouve la notion de résultat et, bien que de manière relativement – mais, nous le verrons, significativement – floue, la dimension de la structure. Il y est question, par ailleurs, de la signification et de sa fonction informatrice. La problématique benvenistienne de l'expression implique en effet, outre la constitution de l'expression en objet de l'analyse, la promotion de la fonction au statut de principe de l'analyse. Ces deux dimensions apparaissent cependant relativement indépendantes, et dès lors la représentation benvenistienne de la langue marquée d'une indépassable discontinuité : tandis que l'expression est objet d'analyse, la signification l'est aussi bien que la forme qui y donne accès ; inversement, si la fonction donne la raison de la forme, la forme est alors moins objet d'analyse fonctionnelle que voie d'accès à « la nature et [à] la forme du problème linguistique auquel elles répondent ». Aussi, à la différence de celles de Hjelmslev, Jakobson et Martinet, et malgré un fonctionnement sporadique de la problématique des rapports forme/substance, dont nous avons fait état dans la première section de cette analyse, l'analyse benvenistienne se trouve relativement indépendante de la notion de forme, au sens de l'opposition avec la substance : le fonctionnement du principe d'analyse se trouve toujours solidaire d'une égalité des deux pôles du son et du sens, au lieu de l'asymétrie constitutive des problématiques phonologique et sémantique. C'est là ce que nous qualifions plus haut d'« intuition saussurienne » : corrélativité absolue du signifiant et du signifié en lieu et place d'une double analyse fonctionnelle et formelle. On notera comme remarquable, à cet égard, l'opposition forme/contenu à laquelle Benveniste fait appel dans « La philosophie analytique et le langage » (1963), et qui, à la différence de celle de « Catégories de pensée et catégories de langue » et de « Coup d'œil sur le développement de la linguistique », renvoie à un rapport forme/sens. Celle-ci intervient en effet dans un contexte de délimitation du linguistique et d'affirmation de la spécificité de son domaine<sup>2948</sup>. Benveniste écrit tout d'abord :

« Les interprétations philosophiques du langage suscitent en général chez le linguiste une certaine appréhension. Comme il est peu informé du mouvement des idées, le linguiste est porté à penser que les problèmes propres du langage, qui sont d'abord des problèmes formels, ne peuvent retenir le philosophe et, inversement, que celui-ci s'intéresse surtout dans le langage à des notions dont lui linguiste ne peut tirer parti. Il entre peut-être dans cette attitude quelque timidité devant les idées générales. Mais l'aversion du linguiste pour tout ce qu'il qualifie, sommairement, de “métaphysique” procède avant tout d'une conscience beaucoup plus vive de la spécificité formelle des faits linguistiques, à laquelle les philosophes ne sont pas assez sensibles. » (B.Phi. : p. 267).

On lit ensuite en clôture du texte :

« Si l'on ne se tient pas à des critères précis d'ordre linguistique et formel, et en particulier si l'on ne veille pas à distinguer sens et référence, on met en danger l'objet

---

<sup>2948</sup> Voir également, par ailleurs, pour une telle délimitation, dans « Structure des relations d'auxiliarité » (1965) : « Il faut d'abord légitimer la catégorie de la modalité.

Nous entendons par modalité une assertion complémentaire portant sur l'énoncé d'une relation. En tant que catégorie logique, la modalité comprend 1° la possibilité, 2° l'impossibilité, 3° la nécessité. Ces trois “modes” n'en font que deux au point de vue linguistique, du fait que l'impossibilité n'a pas d'expression distincte, et s'exprime par la négation de la possibilité. Ainsi possibilité et nécessité sont deux modalités primordiales, aussi nécessaires en linguistique qu'en logique et qu'il n'y a aucune raison de contester. » (B.Aux. : p. 187-188). La délimitation est à nouveau liée à l'expression.

même de la philosophie analytique, qui est la spécificité du langage dans les circonstances où valent les formes linguistiques qu'on choisit d'étudier. La délimitation exacte du phénomène de langue importe autant à l'analyse philosophique qu'à la description linguistique, car les problèmes du contenu, auxquels s'intéresse plus particulièrement le philosophe, mais que le linguiste ne néglige pas non plus, gagnent en clarté à être traités dans des cadres formels. » (B.Phi. : p. 276).

Apparaissent clairement, ici, d'une part la communauté de problématique avec Hjelmslev et les phonologues, et d'autre part la spécificité de la perspective benvenistienne, dont la problématique des rapports forme/substance est en partie désamorcée par celle des rapports son/sens. La seconde autorise cependant le fonctionnement de la première, et nous venons précisément de voir que, conformément à ce que nous avons tenté de mettre en évidence dans la première section de cette analyse, la structure constitue également un objet et surtout un principe de l'analyse linguistique benvenistienne. C'est ainsi que tandis que la spécificité de la perspective benvenistienne réside en la substitution d'une forme-signifiant – forme par opposition au sens – à une forme-structuration – forme par opposition à la substance –, expression et structure demeurent par là-même – dans la mesure où cette articulation n'est pas l'objet de Benveniste – indéfiniment à articuler, et si la langue benvenistienne se définit au mieux comme organisation de l'expression, cette organisation de l'expression fait également figure, comme l'ensemble des élaborations benvenistienne, de tentative – dès lors, comme annoncé dans le passage de « Tendances récentes en linguistique générale » que nous avons cité ci-dessus, nécessairement multiforme<sup>2949</sup> – d'articulation de la structure et de l'expression. Un passage significatif de ce point de vue, est cette affirmation de « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) :

« Jusqu'ici la science des cultures reste fortement et délibérément “substantielle”. Pourra-t-on dégager dans l'appareil de la culture des structures formelles du type de celles que M. Lévi-Strauss a introduites dans les systèmes de parenté ? » (B.Ten. : p. 12-13).

A la problématique de l'intégration du signifié à la langue, et au fonctionnement corrélatif de la problématique des rapports forme/substance que nous avons mis en évidence *supra*, répond en effet ici un autre type d'opposition entre forme et substance, strictement parallèle à la distinction entre forme matérielle et structure (fonction), dualité qui témoigne tout à la fois de la relative indépendance de la problématique benvenistienne de l'expression à l'égard de la problématique des rapports forme/substance, et du caractère structuraliste de l'élaboration benvenistienne ainsi que de la corrélativité des deux notions de forme et de structure.

L'analyse de la structure – au seul sens saussurien du terme<sup>2950</sup> – des expressions constitue l'une des modalités du lien entre expression et organisation *sui generis* de la signification, modalité ambiguë, comme le veut l'élaboration benvenistienne, dans la mesure où elle implique tout à la fois la spécificité du sens et l'organisation catégorielle de la langue, nécessairement corrélatrice de cette structuration de l'expression. Le rôle de cette analyse dans la mise au jour de la spécificité du sens apparaît de manière tout particulièrement nette dans les développements relatifs au parfait transitif des langues indo-européennes. On lit ainsi dans

---

<sup>2949</sup> Voir également B.Ten. : p. 16, cité dans la note 2744. Voir cependant *infra*, le chapitre 4.

<sup>2950</sup> Voir la note 2437 ci-dessus.

« La construction passive du parfait transitif » (1952), au terme de l'analyse du parfait arménien :

« Le parfait transitif n'est donc ni imité d'un type étranger ni de forme anormale. C'est une expression *possessive* bâtie en arménien même sur un modèle idiomatique pour rendre ce qui était apparemment le sens propre du parfait transitif. » (B.Pas. : p. 184).

On lit ensuite dans les dernières lignes du texte :

« Ce qui s'est passé en arménien illustre la convergence de l'évolution sur le domaine indo-européen entier, même dans celle des langues qui semblait avoir le plus fortement dévié de la norme ancienne. Le tour où l'on voyait une anomalie majeure de la syntaxe arménienne devient un de ceux qui, au contraire, révèlent en arménien la persistance de l'héritage indo-européen. Car si l'arménien et le vieux-perse doivent maintenant compter au nombre des langues qui ont converti le parfait en expression de l'action "possédée" par l'acteur, et si ce développement apparaît en définitive comme un des traits essentiels du système verbal renouvelé, c'est qu'il y avait connexion étroite et relation nécessaire de succession entre la forme simple du parfait indo-européen et la forme possessive et descriptive qui l'a remplacée en tant de langues. » (B.Pas. : p. 185-186)

affirmation dont le sens est plus net dans « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques » (1960) :

« Le parfait est bien, notamment dans les langues indo-européennes, une forme d'état énonçant possession. On peut le montrer par l'analyse interne des formes périphrastiques. Nous tenons que la succession : parfait compact (*scripsit*) > parfait périphrastique (*habeo scriptum*) fait émerger, dans la relation entre les éléments de la forme, le sens inhérent au parfait indo-européen. » (B.Êt. : p. 200).

On lit de même ensuite dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) :

« Dans le paradigme du verbe latin, il se produit une transformation de l'ancien parfait, qui aboutit par scindement à deux formes différentes. La valeur inhérente au parfait synthétique passe au parfait périphrastique, qui rejette l'autre vers la fonction d'aoriste.

En outre, le fait même que l'auxiliaire *habeo* garde le statut flexionnel d'un verbe libre permet de constituer une conjugaison périphrastique complète qui renouvelle le paradigme du perfectum.

Ainsi la forme périphrastique est héritière de l'ancien parfait, non pas seulement en vertu d'une succession historique, mais parce qu'elle en rend explicite la valeur inhérente. Nous ne pouvons qu'indiquer ici cette relation particulière qui demanderait de longs développements. La transformation structurale aboutit à une conservation fonctionnelle. » (B.Tra. : p. 130).

Il faut signaler, également, cet échange des *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951), dans la mesure où il semble annoncer les analyses de « Mécanismes de transposition » (1969), tout à fait caractéristiques de la démarche benvenistienne :

« M. HJELMSLEV – Je suis disposé à croire, et je suis d'accord en cela avec M. Benveniste, que la substance du contenu a été jusqu'ici mal étudiée : on ne possède pas encore de moyens pour définir les prétendues garanties.

M. BENVENISTE – Je suis heureux de voir que M. Hjelmslev s'intéresse à cette question qui me paraît essentielle. Nous avons dans l'ordre phonique – dans l'ordre du

son – une notion assez précise de la substance. Du côté du signifié, nous ne savons pratiquement rien, et non seulement nous en savons si peu que c'est justement cela qui a été exclu par certaines écoles linguistiques comme étant totalement identique à la signification et sans les termes de distinction nécessaires.

M. HJELMSLEV – Je crois que nous sommes justement en train d'encercler notre problème.

M. BENVENISTE – Je pose ici, discutant la thèse de M. Kurylowicz, la question qui est justement introduite par M. Hjelmslev : savons-nous en somme ce qu'est un parfait ou un passé défini ? Sommes nous renseignés sur le contenu de la distinction de ces termes ? La question doit être posée, car c'est une question essentielle et celle qui, vous le voyez, réapparaît avec des variations des différences, dans toute la suite de ces propositions. Ceci n'est d'ailleurs pas lié aux propositions de M. Kurylowicz, mais on les retrouve chaque fois que l'on tente de progresser dans les définitions des significations en général.

C'est que les substances nous sont à peu près inconnues. Nous avons ici, dans la suite des notions qui définissent, de façon assez précise en apparence, noms d'instruments, noms d'animaux, noms d'agents (je tiens à souligner ce qu'il y a d'étrange à mettre sur le même plan noms d'instrument et noms d'animaux) ; et même la notion de noms d'instruments ou de noms d'agents, qui a l'air assez précise en elle-même, non seulement recouvre différentes espèces, mais reste en réalité très vague et présente des incompatibilités. En effet, si nous identifions le suffixe *eur* avec le nom d'agent, est-ce que dormeur sera, de ce fait, un nom d'agent ? Non. Vous voyez donc combien sont vagues et grossières ces notions.

M. HJELMSLEV – C'est qu'on retombe ici dans la plérémique<sup>2951</sup>.

M. BENVENISTE – Nous nous restreignons ici au pur schème ; on peut dire alors que tout ce qui relève paradigmatiquement d'un certain type de formation avec un élément dit radical et un suffixe *eur* est défini conventionnellement comme un nom d'agent. Mais alors commence le véritable problème.

Je suggère donc, en conséquence, que dans les procès-verbaux de cette Conférence, il soit fait mention expresse de l'importance qu'il y a pour tout progrès dans l'étude du signifié en général, à avoir une définition aussi rigoureuse que possible des substances.

(Approbations). » (B.Ac. : p. 112-113).

Apparaît nettement en premier lieu, dans ce passage, la spécificité de l'attitude benvenistienne à l'égard de la distinction forme/substance, affirmée ci-dessus. On identifie d'abord, eu égard à la critique des distributionnalistes américains, critique qui donne lieu à une distinction entre « signification » et « substance », ainsi qu'à l'affirmation de la nécessité de « termes de distinction », la problématique de l'intégration de la signification à la langue, constitutive de la problématique sémantique. La suite de l'échange témoigne cependant de la spécificité de la perspective de Benveniste : le « pur schème » renvoie à un type de formation, et ainsi à la structure des expressions, dans l'analyse syntaxique qu'en propose Benveniste dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) ou dans « Mécanismes de transposition » (1969). Le problème des noms d'agent en *-eur* est en effet examiné dans « Mécanismes de transposition », où Benveniste conclut :

« Ces remarques ont fait ressortir la diversité des valeurs qui se révèlent à l'examen dans la classe des noms d'agent en *-eur*, habituellement traitée comme unitaire. C'est en remplaçant chacune de ces valeurs dans le cadre syntaxique dont elle relève et en partant de

---

<sup>2951</sup> Il s'agit du « schème », par opposition à la « norme » et à la « parole ». Voir ci-dessus la note 2930 et *infra*, le troisième chapitre de la première partie.

la construction verbale qu'elle transpose qu'on peut mettre en lumière les mécanismes qui produisent et qui différencient ces catégories nominales. » (B.Méc. : p. 125).

Ce type d'analyse avait été inauguré dans « Convergences typologiques<sup>2952</sup> » (1966) :

« Dans une vue synchronique de ce type de composé, le premier membre apparaît non comme une forme du paradigme flexionnel, mais comme un thème verbal, exprimant la notion hors de toute actualisation temporelle ou modale. Cette notion est ainsi posée à l'état virtuel, ce qui répond à la nature des composés : d'une manière générale, un composé a pour fonction de mettre en suspens l'actualisation inhérente à chacun des deux termes pris dans son exercice propre, et de la transférer au composé unitaire. Ainsi le type *garde-chasse* transpose en substantif ou en adjectif un syntagme verbe + nom. C'est en partant de la fonction prédicative du syntagme *\*il garde la chasse* qu'on peut former un composé *garde-chasse*, où *il garde* et *la chasse* sont réduits à leur forme virtuelle *garde* et *chasse*. Telle est la condition qui fait que le syntagme verbal à fonction prédicative peut devenir un composé nominal à fonction dénotative. Le rôle de la fonction prédicative dans la genèse de cette classe de composés doit être souligné. La même fonction est sous-jacente à une partie notable de la dérivation. Nous reviendrons ailleurs sur ce point. » (B.Ty. : p. 104)

puis surtout dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale », où la démarche se trouve explicitée :

« Que ce soit dans la pratique descriptive ou dans la théorie des classes de formes, on a toujours considéré que la composition nominale relève de la morphologie, qu'elle n'est rien d'autre qu'une variété de la formation des noms, au même titre que la dérivation. Personne ne contestera que les particularités formelles des mots composés intéressent en effet la morphologie nominale, notamment les variations caractéristiques d'un thème nominal entre l'état de forme libre et celui de membre de composé, cette variation étant justement une des marques, parfois la marque unique, de la composition. A ce point de vue les composés des principales langues fournissent à la description une matière abondante. Ils ont été décrits et souvent analysés en grand détail.

Mais la considération morphologique laisse sans réponse et à vrai dire ne permet même pas de poser le problème fondamental : quelle est la fonction des composés ? Qu'est-ce qui les rend possibles et pourquoi sont-ils nécessaires ? Dans une langue consistant en signes simples, l'existence d'unités faites de deux signes conjoints invite à se demander où est la source commune des composés et d'où provient la diversité de leurs formes.

Pour répondre à cette question, il faut, à notre avis, envisager les composés non plus comme des espèces morphologiques, mais comme des organisations syntaxiques. La composition nominale est une micro-syntaxe. Chaque type de composés est à étudier comme la transformation d'un type d'énoncé syntaxique libre.

Nous examinons donc sous cette considération les principales classes de composés, telles qu'elles sont partout reconnues, pour mettre au jour les fondements syntaxiques propres à chacune et finalement pour en rechercher la commune fonction.

[...]

---

<sup>2952</sup> Si l'on excepte la communication « Les rapports de la détermination et de la composition » (1948), que Benveniste mentionne dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » : « Ces conclusions dépassent sous maints rapports celles d'un exposé déjà ancien, limité d'ailleurs aux composés de détermination, et qui est résumé sommairement dans *BSL* 44 (1947-8), fasc. 1, Procès-verbaux, p. XLII. » (B.Fon : p. 160, note 1), mais de la portée de laquelle le résumé très sommaire qui a été publié nous permet difficilement de nous faire une idée.

On doit distinguer dans l'analyse des composés deux facteurs qui obéissent à des conditions différentes : la relation logique et la structure formelle. Celle-ci dépend de celle-là. La structure est agencée par la relation. Seule la relation logique fournit les critères propres à classer fonctionnellement les types de composés.

En conséquence, la relation à établir entre les deux termes doit être considérée comme le premier critère, le plus général, celui auquel tous les autres seront subordonnés. » (B.Fon. : p. 145-146).

La réciprocité des rapports entre formes et fonction, mise en évidence ci-dessus, apparaît de manière très nette dans ces trois textes, auxquels il faut ajouter « Formes nouvelles de la composition nominale » (1966). Comme il apparaît en particulier dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale », la distinction morphologie/syntaxe s'y double en effet d'une analyse de la diversité formelle des composés, de sorte que, tandis que l'analyse formelle se trouve ainsi subordonnée à une analyse fonctionnelle, cette analyse fonctionnelle, qui ne met en jeu la distinction forme/fonction que dans la mesure où celle-ci s'inscrit dans la partition traditionnelle de la langue, a pour fin la mise au jour du sens réel des composés, ainsi que de la fonction de la composition. Cette fonction est liée à l'« activité métamorphique, peut-être le travail le plus singulier de la langue » (B.Fon. : p. 162) :

« La langue n'est pas un répertoire immobile que chaque locuteur n'aurait qu'à mobiliser aux fins de son expression propre. Elle est en elle-même le lieu d'un travail incessant qui agit sur l'appareil formel, transforme ses catégories et produit des classes nouvelles. Les composés sont une de ces classes de transformation. Ils représentent la transformation de certaines propositions typiques, simples ou complexes, en signes nominaux.

On ne peut donc plus expliquer la création des composés par la simple jonction immédiate de deux signes antérieurs. Si la composition nominale était, comme on la présente toujours, un procès de nature morphologique, on ne comprendrait pas pourquoi elle semble se réaliser partout, ni comment ont pu naître ces classes formelles en nombre limité, si pareilles entre les langues les plus diverses. C'est que l'impulsion qui a produit les composés n'est pas venue de la morphologie, où aucune nécessité ne les appelait ; elle est issue des constructions syntaxiques avec leurs variétés de prédication. C'est le modèle syntaxique qui crée la possibilité du composé morphologique et qui le produit par transformation. La proposition, en ses différents types, émerge ainsi dans la zone nominale.

Dès lors, il faut reconnaître aux composés une situation particulière. En général on les range, avec les dérivés, dans la "formation des noms". Il faudrait plutôt les faire entrer dans un chapitre nouveau de la théorie des formes, consacré au phénomène qui pourrait s'appeler "*métamorphisme*" : nous entendons par là le processus de transformation de certaines classes en d'autres.

Ce processus, considéré dans le fonctionnement de la langue, répond à une fonction précise, qu'on discernera en comparant la syntagmatique propositionnelle à celle du composé. Comme on l'a vu, le modèle syntaxique comporte toujours une prédication, simple ou complexe ; celle-ci énonce par nature un procès actuel. Dès lors que la proposition est transformée en composé et que les termes de la proposition deviennent les membres du composé, la prédication est mise en suspens, et l'énoncé actuel devient virtuel. Telle est la conséquence du procès de transformation.

Telle alors se définit la fonction du composé : transférer au virtuel le rapport actuel de prédication énoncé par la proposition de fondement. C'est bien à cette fonction que répondent aussi les caractères formels du composé. Tout ce qui peut renvoyer à une situation actuelle en est effacé : la prédication verbale n'est plus qu'implicite, le premier membre, dépourvu de tout indice de cas, de nombre, de genre, est réduit à un sémantème,

le second membre sur lequel repose la relation syntagmatique, prend une forme et une finale nouvelles, indices du statut d'adjectif que le composé reçoit. Autant de preuves de la fonction virtualisante qu'assume le nouveau signe nominal. » (B.Fon. : p. 160-161).

Ces deux aspects du sens des composés et de la fonction de la composition sont également présents dans « Mécanismes de transposition », qui insiste sur le rôle de la transposition :

« Le rôle considérable de la transposition pourrait être illustré dans tous les chapitres d'une description fonctionnelle. » (B.Méc. : p. 113)

et dont, par ailleurs, certaines remarques, faisant appel aux notions de latence :

« Dans cette distinction, de sens et de fonction syntaxique, se réalise, par l'intermédiaire de la transposition, une distinction latente dans la prédication verbale. » (B.Méc. : p. 117)

d'implication :

« On peut ainsi différencier en anglais par des lexèmes explicites les valeurs diverses de qualité et de quantité impliquées en français par "*bien* manger" et qu'"un *bon* mangeur" ne peut transposer complètement. » (B.Méc. : p. 125)

et de structure profonde :

« L'identité de la structure formelle recouvre une disparité dans la structure profonde. » (B.Méc. : p. 118)

font nettement apparaître le gain que représente une telle analyse fonctionnelle pour l'élucidation du sens des composés. La notion de métamorphisme met par ailleurs en jeu la notion de catégorie, qui nous conduit à la seconde dimension impliquée par l'analyse de la structure des expressions : l'organisation catégorielle de la langue. Cette dimension est très présente dans les textes de Benveniste, où les termes de « catégorie » et de « classe » sont extrêmement récurrents. On notera, en particulier, les syntagmes « catégorie d'expression » :

« Or toutes les langues possèdent des pronoms, et dans toutes on les définit comme se rapportant aux mêmes catégories d'expression (pronoms personnels, démonstratifs, etc.). » (B.Pro. : p. 251)

« Toutes les langues ont en commun certaines catégories d'expression qui semblent répondre à un modèle constant. » (B.LEH : p. 67)

et « classe d'expression » :

« Mais pour les linguistes, du moins pour ceux qui ne se détournent pas des problèmes de la signification et considèrent que le contenu des classes d'expression leur ressortit aussi, un pareil programme est plein d'intérêt. » (B.Phi. : p. 268).

Les notions de système, de structure et d'organisation sont par ailleurs convoquées à plusieurs reprises dans le cadre de l'analyse de l'expression. On se souvient, par exemple, de cette affirmation de « La classification des langues » (1952-1953), où des « systèmes » se trouvent comparés à des « modes d'expression » :



« Or, on peut montrer, et nous essayerons de le faire ailleurs, que tous les systèmes variés de “classes nominales” sont fonctionnellement analogues aux divers modes d’expression du “nombre grammatical” dans d’autres types de langues » (B.Cla. : p. 117-118)

ainsi que de cette autre, que l’on trouve dans « Le langage et l’expérience humaine » (1965), où l’expression apparaît le fait d’une « organisation paradigmatique<sup>2953</sup> » :

« L’organisation paradigmatique propre aux formes temporelles de certaines langues, notamment des langues indo-européennes, n’a ni en droit ni en fait le privilège exclusif d’exprimer le temps. » (B.LEH : p. 69).

Le système catégoriel de la langue se trouve en effet impliqué dans la structure des expressions. On lit ainsi par exemple dans « Formes nouvelles de la composition nominale » (1966), à propos du mot *otarie* :

« Il est clair maintenant que la création de ce terme ne doit rien aux catégories grecques et que Péron n’a pas cherché à helléniser. La forme *otarie* est une transposition approximative du français “(phoque) à auricules”. Ici encore, c’est du français habillé en grec.

Ce néologisme, en tant que terme simple, confirme donc ce que le composé *microbe* nous avait montré : que certains des néologismes scientifiques de forme gréco-latine créés en français et tout particulièrement les composés (la proportion reste à évaluer après examen) n’ont de grec ou de latin que la forme matérielle. Ce sont en réalité des composés bâtis en français et seulement transposés – souvent d’une manière assez lâche – en lexèmes gréco-latins. » (B.Nou. : p. 170).

De même, dans « Convergences typologiques » (1966), la « structure formelle » des composés se double d’une « structure formelle » au sens de la structure morphologique de la langue<sup>2954</sup>. On lit en effet dans la conclusion de l’article :

« Que ce type de composés soit vivant et productif en paiute et seulement résiduel en français ne touche en rien au principe de cette comparaison et n’en altère pas la légitimité. Il s’agit essentiellement de la même structure formelle et fonctionnelle : un nom entre en composition avec un verbe qu’il précède à titre de déterminant instrumental. Les exemples cités pour le français comme pour le paiute offrent une similitude frappante.

En outre, la morphologie de la composition présente un curieux trait d’analogie. Dans les deux langues, le substantif, premier membre du composé, peut avoir une forme réduite ou simplifiée par rapport au lexème libre :

Français *main*, composé *man-* ;

---

<sup>2953</sup> Voir en outre, pour cette convocation du système, ces deux passages, également cités plus haut : « Plus générale et, si l’on peut dire, naturelle est une autre confusion qui consiste à penser que le système temporel d’une langue reproduit la nature du temps “objectif”, si forte est la propension à voir dans la langue le calque de la réalité. Les langues ne nous offrent en fait que des constructions diverses du réel, et c’est peut-être justement dans la manière dont elles élaborent un système temporel complexe qu’elles divergent le plus. » (B.LEH : p. 69), « Telle paraît être l’expérience fondamentale du temps dont toutes les langues témoignent à leur manière. Elle informe les systèmes temporels concrets et notamment l’organisation formelle des différents systèmes verbaux. » (B.LEH : p. 75).

<sup>2954</sup> Comme il est apparu plus haut, il était de même question, dans « La classification des langues » d’une part de la « manière de construire les formes » (B.Cla. : p. 114) et d’autre part des « traits saillants d’une morphologie » (B.Cla. : p. 113).

*Sel*, composé *sau-*  
*Morve*, composé *mor-* ;  
comme paiute *mɔʔɔ-* “main”, composé *ma(n)-* ;  
*Quna-* “feu”, composé *qu-*.

Mais ce n’est pas une nécessité : français *boule*, *ver*, *fer* demeurent pareils en forme libre et en composition comme paiute *ta-* “pied”, *pa-* “eau”.

En outre, certains composés traditionnels peuvent conserver une forme ou un sens fossiles du substantif : français *boule-*, *bille-*, *chan-* ; paiute *tcɔ-* “tête” seulement en composition en face de *tɔtsi-* “tête”, forme libre.

De telles corrélations sont utiles à retenir. Elles aident à voir combien la typologie est indépendante de la parenté linguistique. Des convergences typologiques peuvent se produire hors de toute filiation génétique. Il y faut cependant un minimum d’analogie dans la structure formelle des langues comparées. Dans le cas présent on peut relever que le paiute distingue clairement nom et verbe, qu’il utilise largement la composition des thèmes nominaux et verbaux, qu’il a des préfixes et des suffixes. Tous ces traits se retrouvent en français, avec cette différence cependant que le champ de la composition y est réduit. » (B.Ty. : p. 111-112).

Il était de même question, en ouverture du texte<sup>2955</sup>, et conformément au titre, de « structure » et de « type », type dont on notera par ailleurs, eu égard à ce que nous avons dit de la spécificité de l’analyse benvenistienne, que la notion s’en trouve considérablement limitée par rapport à « La classification typologique » :

« On entend généralement par typologie l’étude des types linguistiques définis par leur structure générale. De cette notion assez sommaire est issue la classification traditionnelle des langues en flexionnelles, isolantes, etc., qui était en faveur autrefois. Il paraît plus instructif de caractériser comme “types” des ensembles plus limités, mais mieux définis, qui peuvent d’ailleurs être de nature assez variée, pourvu qu’ils offrent dans une langue donnée une particularité notable. Si l’observation initiale est correcte et si elle dégage les conditions du phénomène, elle conduit parfois à reconnaître le même type dans une langue de structure tout autre, où les mêmes conditions l’ont produit. » (B.Ty. : p. 103).

Il s’agit dans tous ces passages de la possibilité même de certaines structures d’expression, mais ces expressions, en retour, s’inscrivent dans des classes ou des catégories<sup>2956</sup>. Benveniste écrit ainsi, dans « Les transformations des catégories linguistiques<sup>2957</sup> » (1966) :

---

<sup>2955</sup> Voir encore, dans le corps du texte, la considération d’un « type de composition » comme une « anomalie structurale » : « Ce type de composition apparaît assez singulier. S’il n’est pas inconnu des autres langues romanes (cf. ital. *mantenere*, *calpestare*, *capovoltare*, esp. *mantener*), il constitue, à quelque niveau synchronique qu’on le prenne, une anomalie structurale par rapport au modèle indo-européen. Celui-ci n’admet la composition d’un substantif instrumental qu’avec un *participe passif* ; les exemples sont notoires, soit anciens, comme skr. *deva-datta-*, got. *handu-waurhts*, soit modernes, comme allemand *Gottgesandt*, anglais *man-made*. L’instrumental est syntaxiquement justifié auprès d’un *participe passif*. Mais autant est régulier un composé participial anglais *hand-woven* “tissé à la main”, aussi peu serait concevable un *verbe* tel que *\*to handweawe*. Il n’y a pas de verbe composé en indo-européen, où seul le préverbe peut être préfixé au verbe. Il semble donc que le type français *maintenir* réalise, dans la structure générale du français, un modèle qui n’est pas indo-européen. » (B.Ty. : p. 107-108).

<sup>2956</sup> On trouve dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) une distinction, proche, entre « paradigmes » et « catégories de signes », le premier terme impliquant significativement un rapport entre engendrement et organisation : « On doit donc inclure dans la sémiologie, outre les diverses catégories de signes, les modèles et

« Les transformations que nous considérons plus spécialement sont celles qui à la fois produisent une nouvelle classe de signes, qu'on pourrait appeler les signes d'auxiliation, et qui sont réalisées corrélativement par ces formes d'auxiliation. » (B.Tra. : p. 128)

et de même dans « Formes nouvelles de la composition nominale » (1966) :

« Les langues que nous parlons se transforment sous nos yeux sans que nous en prenions toujours conscience ; maintes catégories traditionnelles de nos descriptions ne répondent plus à la réalité vivante ; d'autres se forment qui ne sont pas encore reconnues.

C'est le cas de la composition nominale dans le français d'aujourd'hui. Nous voudrions signaler deux développements qui s'y produisent, et deux classes qui en résultent, auxquelles il s'agit de donner statut d'existence. » (B.Nou. : p. 163).

En raison de ce double rapport entre catégories et expression, l'analyse des expressions vaut en même temps analyse des structures linguistiques engagées. On lit ainsi, comme nous l'avons vu plus haut, dans le compte rendu de la communication « [Actif, "passif"... dans le verbe] » (1949) :

« Ainsi, dans deux langues de type différent, l'idée que le verbe transitif serait d'expression passive déforme les faits. Les véritables catégories verbales de ces langues sont tout autres et ne peuvent être décrites que sur la base de leurs caractères formels et à l'intérieur d'une structure d'ensemble. » (B.Act. : p. XXV)

où les deux dimensions de l'analyse des expressions (« l'idée que le verbe transitif serait d'expression passive », « décrites sur la base de leurs caractères formels ») et de l'analyse de la structure (« les véritables catégories verbales ») apparaissent nettement. Mais précisément, la dimension de la structure se trouve ainsi *impliquée* dans l'analyse benvenistienne, qu'elle entre en jeu dans la description des expressions, qu'en retour, elle s'y trouve convoquée comme objet de l'analyse, conjointement aux expressions qui la mettent en jeu et par l'analyse desquelles s'accroît la justesse de sa description, ou enfin, comme il apparaît dans la citation de « [Actif, "passif"... dans le verbe] » – « et à l'intérieur d'une structure d'ensemble » –, qu'elle en constitue le cadre, voire l'un des principes. Elle apparaît ainsi comme un postulat de l'analyse, et un corollaire de la notion d'expression, sans que cette corrélativité fasse l'objet d'aucune élaboration, si ce n'est par le biais de la notion de forme, c'est-à-dire à nouveau par voie de postulat, postulat auquel s'ajoute seulement une définition, c'est-à-dire un autre postulat. Nous pensons ici à la définition de la notion de catégorie, mentionnée plus haut en note<sup>2958</sup>, et que Benveniste donne dans « [Signe et système dans la langue] » (1959) :

---

les schémas selon lesquels les signes s'engendrent et s'organisent : les paradigmes, au sens traditionnel (flexion, dérivation, etc.). » (B.FSL : p. 223).

<sup>2957</sup> Mais voir également, par exemple, les développements de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* sur la comparaison, où, comme nous l'avons vu plus haut, les deux types de comparatif indo-européen constituent « deux catégories distinctes » (B.NANA : p. 142) et où de même « [a]vec le comparatif, c'est une catégorie nouvelle qui s'est instaurée » (B.NANA : p. 165).

<sup>2958</sup> Voir ci-dessus la note 2898. En dérive la notion de « classe formelle ». Voir par exemple B.Pro. : p. 251, B.Dév. : p. 22 et B.Niv. : p. 129, cités *supra* et *infra*, et dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) : « Cette relation syntaxique d'attribution a un corrélat dans la morphologie du composé : c'est le changement de classe formelle qui affecte le terme substantif déterminé. » (B.Fon. : p. 159), « Si la

« Est *catégorie* ce qui se laisse classer formellement dans une langue. Le nombre et la nature de ces classes ne peuvent être prévues. Faut-il restreindre le terme “catégorie” à la grammaire ? C’est largement affaire de convention. » (B.Sig. : p. 95)

puis à nouveau dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) :

« On entendra par catégories les classes de formes caractérisées distinctivement et susceptibles de fonctions grammaticales. » (B.Tra. : p. 126).

Il faut noter, à ce propos, l’ambiguïté qui marque certains emplois des termes *forme* et *structure*. On lit ainsi notamment<sup>2959</sup> dans « Sur quelques développements du parfait indo-européen » (1949) :

« Le rapport de *ēmō* à *ēmī* qui se définit en latin par une opposition de quantité devient tout autre si on pose *em* comme *\*ə<sub>1</sub>em-* et si l’on considère la longue de *ēmī* comme une longue de contraction. On peut alors faire directement remonter *ēmī*, en restaurant toutes ses composantes phoniques, à *\*ə<sub>1</sub>e\*ə<sub>1</sub>m-ai*, qui se révèle aussitôt, morphologiquement, comme une forme à redoublement *\*ə<sub>1</sub>e-\*ə<sub>1</sub>m-ai*. Ce *\*ə<sub>1</sub>e-\*ə<sub>1</sub>m-ai*, qui donne régulièrement lat. *ēmī*, n’est plus une forme à allongement, mais une forme à redoublement, exactement symétrique de *\*de-də<sub>3</sub>-ai* (lat. *dēdī*). Les formes se superposent clairement :

*\*deə<sub>3</sub>-* (lat. *dō-*) : *\*de-də<sub>3</sub>-ai* (lat. *dēdī*)

*\*steə<sub>2</sub>-* (lat. *stā-*) : *\*ste-stə<sub>2</sub>-ai* (lat. *ste(s)tī*)

et de même

*\*ə<sub>1</sub>em-* (lat. *ēm-ō*) : *\*ə<sub>1</sub>e-ə<sub>1</sub>m-ai* (lat. *ēmī*)

On peut alors restituer une série de formes de ce modèle, toutes réduites en latin à des formes à initiale vocalique longue par le jeu des contractions. En partant d’une racine *\*ep-* attestée maintenant par hitt. *epmi*, la relation entre le présent *\*ēp-ō* aboli en latin et le parfait *ēpī* se laisse poser de la même manière qu’entre *ēmō* et *ēmī*. Ainsi aussi *ēdō* et *ēdī* et *\*ōd-ō* (radical assuré par *ōd-ium*) et *ōdī*. On posera donc :

*\*ə<sub>1</sub>ep-* (lat. *\*ēp-ō*) : *\*ə<sub>1</sub>e-ə<sub>1</sub>p-ai* (lat. *ēpī*)

*\*ə<sub>1</sub>ed-* (lat. *ēd-ō*) : *\*ə<sub>1</sub>e-ə<sub>1</sub>d-ai* (lat. *ēdī*)

*\*ə<sub>3</sub>ed-* (lat. *\*ōd-ō*) : *\*ə<sub>3</sub>e-ə<sub>3</sub>d-ai* (lat. *ōdī*)

*\*ə<sub>2</sub>eg-* (lat. *āg-ō*) : *\*ə<sub>2</sub>e-ə<sub>2</sub>g-ai* (lat. *\*āgī*)

Cet *\*āgī* est postulé indirectement par le système et aussi par v. isl. *ōk* (< *\*āga*) ; donc lat. *ēgī* est analogique de *fēcī*.

Toutes ces formes sont unifiées préhistoriquement dans une même structure qui fait apparaître une relation double entre le thème du présent et celui du parfait : voyelles de timbres identiques mais de quantités opposées. » (B.Par. : p. 17).

composition nominale était, comme on la présente toujours, un procès de nature morphologique, on ne comprendrait pas pourquoi elle semble se réaliser partout, ni comment ont pu naître ces classes formelles en nombre limité, si pareilles entre les langues les plus diverses. » (B.Fon. : p. 160-161), occurrences auxquelles on peut ajouter celle du syntagme « cadre formel » : « A passer ainsi dans le cadre formel du nom, la proposition libre subit une réduction inévitable de ses latitudes d’expression. » (B.Fon. : p. 161).

<sup>2959</sup> Les occurrences suivantes nous semblent également susceptibles d’une double lecture : « [...] il n’est pas tenu compte non plus des procédés différents qui peuvent réaliser une même structure apparente, créant par exemple l’illusion d’une parenté de type entre le chinois et l’anglais. » (B.Cla. : p. 111), « Les types linguistiques peuvent différer du tout au tout ; certaines relations fondamentales se réalisent néanmoins pour les mêmes procédés formels, apparemment en vertu de nécessités de structure. » (B.Êt. : p. 202). Il en est de même de cette occurrence d’*organisation* que l’on trouvait plus haut dans « La classification des langues » : « Les formes grammaticales traduisent, avec un symbolisme qui est la marque distinctive du langage, la réponse donnée à ces problèmes ; en étudiant ces formes, leur sélection, leur groupement, leur organisation propres, nous pouvons induire la nature et la forme du problème intra-linguistique auquel elles répondent. » (B.Cla. : p. 117).

Un autre texte problématique, à cet égard, est « Structure des relations d'auxiliarité » (1965), où le terme *structure*, de même que celui de *formel* semblent renvoyer avant tout à la structure des expressions examinées<sup>2960</sup>, mais où, par ailleurs, le développement conclusif, qui entend caractériser la « structure formelle de l'auxiliation », est appréhendable en termes de « principes de structure » et d'organisation :

« Pour achever ces analyses, nous pouvons poser trois règles relatives à la structure formelle de l'auxiliation.

En premier lieu : *le principe de non-réflexivité de la fonction auxiliante*. Il signifie qu'aucun auxilient ne peut s'auxilier lui-même. Ce principe est à vérifier dans chacune des trois catégories d'auxiliation.

[...]

Le deuxième principe est qu'*aucun auxilient n'admet l'auxiliation de diathèse*. Il signifie qu'un auxilient ne peut être tourné en forme passive. Cela est facile à vérifier pour *être, avoir, pouvoir, devoir*, etc. Il sera bon de rappeler que notre analyse s'applique au français et peut ne pas valoir pour d'autres langues. Par exemple, en sanskrit, *śak-* "pouvoir" admet les deux séries de désinences, active et moyenne.

Même en français nous ne tenons pas compte de tours anciens, aujourd'hui désuets, tels que *se pouvoir* dans une construction comme : "Ce champ ne *se peut* tellement moissonner / que les derniers venus n'y trouvent à glaner" (La Fontaine).

Le troisième principe est celui de la *non-réversibilité du rapport auxilient : auxilié*. Un auxilient devient l'auxilié d'un surauxilient, jamais l'inverse. C'est là un principe qui par nature se vérifie surtout dans la diachronie, mais qui a son importance aussi en synchronie, du fait qu'on observe, dans la vie d'une langue, une tendance à créer de nouveaux auxiliants. » (B.Aux. : p. 192-193).

Benveniste semble d'ailleurs jouer sur la polysémie du terme *forme*, écrivant dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) :

« Si la science du langage doit se choisir des modèles, ce sera dans les disciplines mathématiques ou déductives qui rationalisent complètement leur objet en le ramenant à un ensemble de propriétés objectives munies de définitions constantes. C'est dire qu'elle

---

<sup>2960</sup> On relève ainsi : « Il [notre propos] a été ensuite de définir chacune de ces variétés [de l'auxiliation] dans ses termes propres et d'en donner une description formelle qui met en lumière les éléments constants, les variables et la structure de leurs relations. » (B.Aux. : p. 179), « Cette jonction produit une forme verbale de structure binomale *auxilient + auxilié* d'ordre invariable, dont les éléments peuvent être dissociés par insertion. » (B.Aux. : p. 179), « En étudiant les termes et l'agencement de la forme de parfait, nous déterminerons quelques-unes des conditions nécessaires de toute structure d'auxiliation. » (B.Aux. : p. 180), « C'est donc un scindement de l'auxilient *il a* (chanté) en *il a eu* (chanté), produisant une auxiliation au second degré. Nous parlerons en ce cas d'une *surauxiliation*. Il faut prendre garde que *il a* dans *il a* (chanté) et *il a* dans *il a (eu - chanté)* ne sont pas la même forme, n'étant pas de même niveau. Nous distinguerons le premier comme *il a<sub>1</sub>*, auxilient, et le second comme *il a<sub>2</sub>*, surauxilient.

A ce dédoublement de structure correspond un dédoublement de fonction : *il a eu* (chanté) diffère de *il a* (chanté) par la notion d'un achèvement préalable créant un palier d'antériorité logique ; c'est un discordantiel du parfait. » (B.Aux. : p. 185), « Nous n'étudions pas ici la nature du passif (ce vaste sujet est étranger à notre propos), mais la structure de l'auxiliation dans le passif. » (B.Aux. : p. 185), « On peut donc établir deux règles de correspondance entre l'actif et le passif qui permettent de prédire la structure de l'auxiliation au passif » (B.Aux. : p. 187), « Les autres variations possibles dans la structure du passif dépendront de la combinaison de l'auxiliation de diathèse avec l'auxiliation de modalité » (B.Aux. : p. 187), « En outre la langue a étendu la fonction modalisante à d'autres verbes dans une partie de leurs emplois et par la même structure d'auxiliation ; principalement : *aller, vouloir, falloir, désirer, espérer*. » (B.Aux. : p. 188).

deviendra de plus en plus “formelle”, au moins en ce sens que le langage consistera en la totalité de ses “formes” observables. » (B.Ten. : p. 8)

où l’adjectif « formel » est d’autant plus ambivalent que ces quelques lignes ouvrent au développement qui s’achève sur ce passage cité plus haut à plusieurs reprises :

« Une grande simplification est opérée désormais, et il devient alors possible de reconnaître l’organisation interne et les lois d’agencement de ces traits formels. Chaque phonème ou morphème devient relatif à chacun des autres, en ce qu’il en est à la fois différent et solidaire ; chacun délimite les autres qui le délimitent à leur tour, distinctivité et solidarité étant des conditions connexes. Ces éléments s’ordonnent en séries et montrent dans chaque langue des arrangements particuliers. C’est une structure, dont chaque pièce reçoit sa raison d’être de l’ensemble qu’elle sert à composer. » (B.Ten. : p. 8).

L’adjectif « formel » revient à plusieurs reprises dans « Coup d’œil sur le développement de la linguistique », où il qualifie successivement les éléments de la langue :

« Peu à peu, à travers maints débats théoriques et sous l’inspiration du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure (1916), se précise une notion nouvelle de la langue. Les linguistes prennent conscience de la tâche qui leur incombe : étudier et décrire par une technique adéquate la réalité linguistique actuelle, ne mêler aucun présupposé théorique ou historique à la description, qui devra être synchronique, et analyser la langue dans ses éléments formels propres. » (B.Dév. : p. 20)

« De la base au sommet, depuis les sons jusqu’aux formes d’expression les plus complexes, la langue est un arrangement systématique de parties. Elle se compose d’éléments formels articulés en combinaisons variables, d’après certains principes de *structure*. » (B.Dév. : p. 21)

la structure de celle-ci :

« Les unités de la langue relèvent, en effet, de deux plans : *syntagmatique* quand on les envisage dans leur rapport de succession matérielle au sein de la chaîne parlée, *paradigmatique* quand elles sont posées en rapport de substitution possible, chacune à son niveau et dans sa classe formelle. Décrire ces rapports, définir ces plans, c’est se référer à la structure formelle de la langue » (B.Dév. : p. 22)

et le langage :

« Le langage reproduit le monde, mais en le soumettant à son organisation propre. Il est *logos*, discours et raison ensemble, comme l’ont vu les Grecs. Il est cela du fait même qu’il est langage articulé, consistant en un arrangement organique de parties, en une classification formelle des objets et des procès. » (B.Dév. : p. 25).

Si la quatrième occurrence semble appeler le sens de « forme-signifiant », il semble difficile de donner aux trois autres un sens univoque. La première occurrence est suivie d’une caractérisation de la linguistique comme science « formelle », et cette proximité maximalise l’ambiguïté des deux occurrences de l’adjectif :

« La linguistique entre alors dans sa troisième phase, celle d’aujourd’hui. Elle prend pour objet non la philosophie du langage ni l’évolution des formes linguistiques, mais d’abord

la réalité intrinsèque de la langue, et elle vise à se constituer comme science, formelle, rigoureuse, systématique. » (B.Dév. : p. 20).

La deuxième occurrence n'est pas plus déterminée que la première. Enfin, l'interprétation de la troisième occurrence est doublement déterminée par la référence à l'organisation paradigmaticque et syntagmaticque et par le syntagme « classe formelle ». L'occurrence du verbe *formaliser* que l'on trouve ensuite est tout aussi ambiguë :

« Décrire ces rapports, définir ces plans, c'est se référer à la structure formelle de la langue ; et formaliser ainsi la description, c'est – sans paradoxe – la rendre de plus en plus concrète en réduisant la langue aux éléments signifiants dont elle se constitue uniquement et en définissant ces éléments par leur relevance mutuelle. Au lieu d'une série d'« événements » singuliers, innombrables, contingents, nous obtenons un nombre fini d'unités et nous pouvons caractériser une structure linguistique par leur répartition et leurs combinaisons possibles. » (B.Dév. : p. 22).

Il est encore question, dans « Les niveaux de l'analyse linguistique » (1962), de « signes formels » :

« Il y a d'un côté la langue, ensemble de signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses, étagés en classes, combinés en structures et en systèmes, de l'autre, la manifestation de la langue dans la communication vivante. » (B.Niv. : p. 130)

et de « structure formelle » :

« Le grand changement survenu en linguistique tient précisément en ceci : on a reconnu que le langage devait être décrit comme une structure formelle, mais que cette description exigeait au préalable l'établissement de procédures et de critères adéquats, et qu'en somme la réalité de l'objet n'était pas séparable de la méthode propre à le définir. » (B.Niv. : p. 119)

sans que le sens de l'adjectif ne perde son ambivalence<sup>2961</sup>. On lit en outre dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique », au terme d'une partie consacrée à la « structure

---

<sup>2961</sup> Voir également dans « De la subjectivité dans le langage » (1958) : « Il importe peu que cette notion se marque dans la flexion d'un verbe ou par des mots d'autres classes (particules ; adverbes ; variations lexicales, etc.), c'est affaire de structure formelle. » (B.Subj. : p. 262), ainsi que le syntagme « organisation formelle » dans « La phrase relative, problème de syntaxe générale » (1957-1958) : « On voit que dans l'organisation formelle de la syntaxe ewe, la "phrase relative" est obtenue par la conversion d'une phrase verbale en expression nominale au moyen de déterminants pronominaux. » (B.Rel. : p. 210), et ces occurrences de *structure* dans le même texte : « Il est à peine besoin de dire que nous ne décrivons pas ici les variétés indo-européennes de la phrase relative, mais seulement la structure du type indo-européen. » ((B.Rel. : p. 215, note 1), « La situation indo-européenne a donc subi à cet égard une transformation complète. Un trait essentiel de la structure syntaxique commune n'est plus que survivance en certaines langues.

Cependant là même où, par suite des conditions historiques, nous ne connaissons la syntaxe qu'à l'état "moderne", il s'est produit partiellement un retour à la structure ancienne, quoique par des voies nouvelles. » ((B.Rel. : p. 221), « La syntaxe de la phrase relative en indo-européen apparaît donc comme dotée de la même structure que dans les langues d'autres familles analysées ici en premier. » (B.Rel. : p. 222). En revanche, l'occurrence de « Saussure après un demi-siècle » (1963) : « Précurseur des doctrines qui ont depuis cinquante ans transformé la théorie du langage, il a jeté des vues inoubliables sur la faculté la plus haute et la plus mystérieuse de l'homme, et en même temps, posant à l'horizon de la science et de la philosophie la notion de "signe" comme unité bilatérale, il a contribué à l'avènement de la pensée formelle dans les sciences de la société

articulée du langage » et en ouverture d'une deuxième section consacrée à la fonction du langage :

« Ce n'est pas seulement la *forme* linguistique qui relève de cette analyse ; il faut considérer parallèlement la *fonction* du langage. » (B.Dév. : p. 24)

et l'ambiguïté qui marque alors la notion de forme réapparaît dans un passage important de « Ce langage qui fait l'histoire » (1968), sur lequel nous reviendrons *infra* :

« Au sens strict, le structuralisme est un système formel. Il ne dit absolument rien sur ce que nous appelons la signification. Nous la mettons entre parenthèses. Nous supposons que tout le monde comprend que si nous disons : “Vous avez faim”, nous mettons *avez* à cause de *vous*. Il y a donc une combinatoire avec certaines corrélations qui sont codées, fixées par un code de convention : *vous* va avec *avez* et non avec *avons*. Mais que signifie “avoir” ? Quand je dis : “Vous avez raison”, le verbe “avoir” signifie-t-il la même chose que si je dis : “Vous avez froid” ? Cela n'intéresse absolument pas le structuralisme : cela intéresse la sémiologie. » (B.His. : p. 34).

A l'opposition forme/fonction répond en effet ici l'opposition forme/signification, Benveniste parlant cependant par ailleurs de « combinatoire » et de « code de convention », outre de « structuralisme ».

---

et de la culture, et à la constitution d'une sémiologie générale. » (B.Sau. : p. 45), n'est pas sans rappeler d'une part ce passage de « Tendances récentes en linguistique générale » (1954), cité ci-dessus : « Jusqu'ici la science des cultures reste fortement et délibérément “substantielle”. Pourra-t-on dégager dans l'appareil de la culture des structures formelles du type de celles que M. Lévi-Strauss a introduites dans les systèmes de parenté ? » (B.Ten. : p. 12-13), et d'autre part le rapport établi par Benveniste entre signe et fonctionnement différentiel ou oppositif (voir *supra*, II-, B-, 1-, notamment B.Moy. : p. 175 et B.Cat. : p. 70). Aussi sera-t-on tenté de l'interpréter en termes de forme-structure. Ces occurrences de « structure formelle » de « La forme et le sens dans le langage » (1966) et de « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) renvoient quant à elles à la structure au sens « saussurien » : « Il y a ainsi une série de caractéristiques qui peuvent se dégager, dans chaque langue, de l'examen attentif de la structure formelle des signifiants. » (B.FSL : p. 221), « La structure formelle n'est pas homologue à la structure syntaxique de ce composé quant au *nombre* des termes. La structure formelle est binomique (les deux membres de l'unité morphologique) ; mais la structure syntaxique est trinomique ; en sus des deux termes énoncés, elle inclut un terme non énoncé, mais nécessaire, l'attributaire ; » (B.Fon. : p. 158). On voit, à la lecture de cette dernière occurrence, que la notion benvenistienne de forme se complique en outre de son inscription dans le cadre de la partition traditionnelle de la langue. Par ailleurs, les deux autres occurrences de « La forme et le sens dans le langage » nous confrontent à un autre type de difficulté : s'il s'agit sans ambiguïté de la structure au sens structuraliste, « structure formelle » semble s'y opposer à « sémantique » d'une part, « sémiotique » d'autre part. Il s'agit des deux occurrences suivantes : « De plus la conversion de la pensée en discours est assujettie à la structure formelle de l'idiome considéré, c'est-à-dire à une organisation typologique qui, selon la langue, fait tantôt prédominer le grammatical et tantôt le lexical. » (B.FSL : p. 228), « Ce qui relève de la nécessité idiomatique, du mécanisme grammatical est quelque chose de distinct, qui appartient à la structure formelle de la langue et reste en dehors du sémantique et du sémiotique, n'étant pas à proprement parler de la signification. » (B.FSL : p. 238). Ces deux occurrences se compliquent d'une troisième, où « structure formelle » semble pouvoir renvoyer aussi bien au sémantique qu'au syntagme : « Une première constatation est que le “sens” (dans l'acception sémantique qui vient d'être caractérisée) s'accomplit dans et par une forme spécifique, celle du syntagme, à la différence du sémiotique qui se définit par une relation de paradigme. D'un côté, la substitution, de l'autre la connexion, telles sont les deux opérations typiques et complémentaires.

En second lieu, nous avons à déterminer le type d'unité qui convient à cette structure formelle. » (B.FSL : p. 225). Voir *infra*.



Cette première modalité de l'articulation entre expression et organisation *sui generis* de la signification que constitue l'analyse de la structure des expressions n'implique ainsi d'autre élaboration de ce lien que l'ambiguïté de la notion de forme. Mais par ailleurs, l'analyse des expressions ne vaut par définition que pour les syntagmes<sup>2962</sup>, et, comme il a pu apparaître plus haut, les notions lexicales font l'objet d'une analyse relativement différente<sup>2963</sup>, d'ailleurs

---

<sup>2962</sup> C'est là d'ailleurs une raison subsidiaire de la corrélativité absolue de la notion et de l'expression, dont on a pu remarquer que, précisément, les exemples donnés concernent majoritairement des notions et des expressions lexicales. Aussi, bien qu'analysant des « expressions », Benveniste peut-il parler de termes rapprochés par leur contenu : « La présente analyse fait ressortir l'unité de termes qui sont étymologiquement divers, mais que rapproche leur contenu et qui se constituent en séries parallèles. » (B.Ma. : p. 244).

<sup>2963</sup> Bien qu'elles soient également passibles, lorsque le terme s'y prête, d'une analyse morphologique. On lit ainsi par exemple dans « La notion de “rythme” dans son expression linguistique » (1951) : « Ce sens établi, on peut et il faut le préciser. Pour “forme”, il y a en grec d'autres expressions : σχῆμα, μορφή, εἶδος, etc., dont ῥυθμός doit en quelque manière se distinguer, mieux que notre traduction ne peut l'indiquer. La structure même du mot ῥυθμός doit être interrogée. » (B.Ry. : p. 332). On trouve d'ailleurs, dans « Deux modèles linguistiques de la cité » (1969), un développement remarquable eu égard à l'ambiguïté de la notion benvenistienne de forme. Benveniste essaie en effet dans ce texte un nouveau type d'analyse des rapports entre langue et société : « Dans le débat incessant sur le rapport entre langue et société, on s'en tient généralement à la vue traditionnelle de la langue “miroir” de la société. Nous ne saurions assez nous méfier de ce genre d'imagerie. Comment la langue pourrait-elle “refléter” la société ? Ces grandes abstractions et les rapports, faussement concrets, où on les pose ensemble ne produisent qu'illusions ou confusions. En fait ce n'est chaque fois qu'une partie de la langue et une partie de la société qu'on met ainsi en comparaison. Du côté de la langue, c'est le vocabulaire qui tient le rôle de représentant, et c'est du vocabulaire qu'on conclut – indûment, puisque sans justification préalable – à la langue entière. Du côté de la société, c'est le fait atomique qu'on isole, la donnée sociale en tant précisément qu'elle est objet de dénomination. L'un renvoie à l'autre indéfiniment, le terme désignant et le fait désigné ne contribuant, dans ce couplage un à un, qu'à une sorte d'inventaire lexicologique de la culture.

Nous envisageons ici un autre type de comparaison, à partir de la langue. L'analyse portera sur un fait de *dérivation*, profondément lié à la structure propre de la langue. De ce fait un changement de perspective est introduit dans la recherche. Ce n'est plus une substance, un donné lexical sur lequel s'exerce la comparaison socio-linguistique, mais une *relation* entre un terme de base et un dérivé. Cette relation intra-linguistique répond à une certaine nécessité de configuration à la fois formelle et conceptuelle. De plus, étant intra-linguistique, elle n'est pas censée fournir une dénomination d'objet, mais elle signifie un rapport (à interpréter selon le cas comme subordination ou dépendance) entre deux notions formellement liées. Il faut voir dans quelle *direction* se produit la dérivation. Alors la manière dont se configure dans la langue ce rapport notionnel évoquera dans le champ des réalités sociales la possibilité (c'est tout ce qu'on peut dire *a priori*) d'une situation parallèle. Si le parallélisme se vérifie, une fructueuse recherche est amorcée qui conduira peut-être à découvrir de nouvelles corrélations. En tout cas, la relation de dérivation dont on est parti doit être à son tour soumise à une enquête comparative dans son ordre propre, afin de voir si elle donne ou non le seul modèle possible de la hiérarchie entre les deux termes. » (B.Ci. : p. 272-273). Dans ce cadre, l'analyse morphologique apparaît solidaire d'une structure conceptuelle, configuration d'une notion dont se dévoile ainsi la spécificité : « On part donc en grec du nom de l'institution ou du groupement pour former celui du membre ou du participant. La démarche est inverse de celle que nous avons observée en latin et cette particularité met en lumière la différence des deux modèles. Il faut la préciser dans sa structure formelle et dans le mouvement conceptuel dont elle procède.

En latin le terme de base est un adjectif qui se rapporte toujours à un statut social de nature mutuelle : tel est *civis*, qui ne peut se définir que dans une relation à un autre *civis*. Sur ce terme de base est construit un dérivé abstrait dénotant à la fois la condition statutaire et la totalité de ceux qui la possèdent : *civis* → *civitas*.

Ce modèle se reproduit en latin pour un certain nombre de relations typiques, caractérisant des groupements anciens de la société romaine. D'abord :

*socius* : *societas*. Un *socius* l'est par rapport à un autre *socius*, et le cercle entier des *socii* s'intègre en une *societas*.

De même, dans les confréries :

*sodalis* : *sodalitas*

ou dans les classes :

*nobilis* : *nobilitas*.

complémentaire – et à certains égards solidaire<sup>2964</sup> – de la première, et s’inscrivant, comme elle, dans la problématique de l’expression (la notion d’utilisation conduit à celle d’emploi)<sup>2965</sup> : l’analyse des emplois. L’élaboration benvenistienne de la notion d’expression est corrélative d’un traitement particulier de la double distinction langue/parole, sens/référence. Benveniste affirme à plusieurs reprises la nécessité de telles distinctions pour l’analyse des significations. La distinction langue/parole apparaît en premier lieu comme un élément de la problématique de l’expression. La parole est le domaine de l’utilisation et des moyens d’expression, la langue celui de l’organisation de l’expression, des « notions » au sens de la signification *sui generis*, telle qu’elle est appréhendable dans l’expression.

---

Ainsi la *civitas* romaine est d’abord la qualité distinctive des *cives* et la totalité additive constituée par les *cives*. Cette “cité” réalise une vaste mutualité ; elle n’existe que comme sommation. Nous retrouvons ce modèle dans les groupements, anciens ou modernes, fondés sur un rapport de mutualité entre gens de même appartenance, que celle-ci tienne à la parenté, à la classe, à la profession : sodalités, fraternités, corporations, syndicats ; italien *socio* : *società*, allemand *Geselle* : *Gesellschaft* ; ancien français *compain* : *compagne* (“compagnie”), etc.

Tout à l’opposé, dans le modèle grec, la donnée première est une entité, la *polis*. Celle-ci, corps abstrait, État, source et centre de l’autorité, existe par elle-même. Elle ne s’incarne ni en un édifice, ni en une institution, ni en une assemblée. Elle est indépendante des hommes, et sa seule assise matérielle est l’étendue du territoire qui la fonde.

A partir de cette notion de la *polis* se détermine le statut du *politēs* : est *politēs* celui qui est membre de la *polis*, qui y participe de droit, qui reçoit d’elle charges et privilèges. Ce statut de participant à une entité primordiale est quelque chose de spécifique, à la fois référence d’origine, lieu d’appartenance, titre de naissance, contrainte d’état ; tout émane de cette liaison de dépendance à la *polis*, nécessaire et suffisante à définir le *politēs*. Il n’y a pas d’autre terme que *politēs* pour dénoter le statut public de l’homme dans la cité qui est sienne, et c’est par nécessité un statut de relation et d’appartenance, puisque par nécessité la *polis* prime le *politēs*. Nous avons là une situation initiale dont il ne serait pas possible de mettre au jour les implications sans étendre l’analyse à d’autres dérivés, comme l’adjectif *politikós*, l’abstrait *politeía*, le présent *politéuein*, qui se tiennent étroitement et dont chacun apporte aux autres ses déterminations propres. Une étude complète de ces dérivés ferait encore mieux ressortir la spécificité de cette notion de *polis*. Rappelons-nous qu’Aristote tenait la *polis* pour antérieure à tout autre groupement humain, qu’il la rangeait parmi les choses qui existent par nature et qui sont liées à l’essence de l’humanité et à ce privilège de l’homme, le langage (*Politique* 1253 a).

On peut résumer cette confrontation de deux types de relations dans le schéma suivant :



Dans le modèle latin, le terme primaire est celui qui qualifie l’homme en une certaine relation mutuelle, *civis*. Il a engendré le dérivé abstrait *civitas*, nom de collectivité.

Dans le modèle grec, le terme primaire est celui de l’entité abstraite *pólis*. Il a engendré le dérivé *politēs*, désignant le participant humain.

Ces deux notions, *civitas* et *polis*, si voisines, pareilles et pour ainsi dire interchangeables dans la représentation qu’en donne l’humanisme traditionnel, se construisent en réalité à l’inverse l’une de l’autre. Cette conclusion, fruit d’une analyse interne, devrait être le point de départ d’une nouvelle étude comparée des institutions mêmes. » (B.Ci. : p. 277-279).

<sup>2964</sup> L’analyse de la structure des expressions implique en effet les emplois, cependant qu’inversement, les emplois sont solidaires d’un contexte de spécification. L’analyse morphologique des termes exprimant des notions lexicales (voir la note précédente) fait en outre figure de point de bascule entre les deux types d’analyse. Voir ci-dessous.

<sup>2965</sup> Les occurrences de *forme*, *valeur* et *fonction* qui manifestent la dualité forme linguistique/sens impliquent ainsi souvent, comme il a pu apparaître plus haut, les notions de syntagme et d’emploi, c’est-à-dire les deux modalités de l’analyse benvenistienne de l’organisation de l’expression.

Benveniste écrit ainsi, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948), à propos des deux constructions indo-européennes du comparatif :

« Nous ne pouvons admettre que la différence entre les deux procédés se ramène à une question de commodité formelle. Sans nier que le développement de la construction avec particule aux dépens de l'autre ait été facilitée par son jeu plus aisé et sa plus grande souplesse, nous considérons, à l'encontre de ce qui est généralement affirmé, la coexistence des deux types comme une preuve de leur égale nécessité. Le fait que, dans la période ancienne, ils apparaissent en emploi concurrent doit faire penser qu'ils ne remplissaient pas la même fonction et, par suite, qu'ils ne peuvent sortir l'un de l'autre. Il faut donc vérifier si les différences syntaxiques constatées entre leurs emplois respectifs et qu'on cherche toujours à unifier au profit d'une seule construction, n'ont pas d'autre cause que la contrainte des moyens d'expression. En d'autres termes, le problème a été jusqu'ici posé sur le seul plan de la "parole". Il faut pousser plus loin et voir si la *notion* à exprimer était bien la même. On considère implicitement la "comparaison" comme une catégorie simple, constante et immédiatement intelligible. Rien ne nous paraît moins assuré que cette "évidence". En réalité, la distinction établie dans les langues indo-européennes anciennes entre les deux expressions du comparatif reflète une différence corrélatrice dans la manière de concevoir la comparaison. » (B.NANA : p. 129-130).

Dans ce cadre, la distinction langue/parole apparaît nécessaire à une analyse rigoureuse des significations, dont la définition requiert que soient écartées comme telles les acceptions de parole, occasionnelles, et non constitutives de l'expression. On lit ainsi également dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* :

« Il importe de veiller aux confusions qui risquent toujours de s'établir entre "langue" et "parole", entre la valeur propre d'une formation – valeur stable et généralement simple – et les acceptions multiples qu'elle reçoit des circonstances de l'emploi. Quand des noms en -σις se présentent dans des phrases concernant l'avenir ou annonçant une éventualité, avec des verbes au futur ou au subjonctif, ou quand ils apparaissent au contraire dans des phrases d'où l'idée de temps est absente, s'ensuit-il qu'on doive attribuer à ces noms dans un cas un emploi de "possibilité", dans l'autre un emploi "gnomique" ? Nullement, car l'éventualité ou la non-temporalité affecte exclusivement l'événement décrit, mais n'intéresse en rien la valeur du mot en -σις. Celle-ci doit être constante et se définira, d'une part, par rapport à la forme d'où elle dérive, de l'autre, par rapport aux autres suffixes que la même base pourrait admettre. Que l'énoncé soit au futur ou au parfait, qu'il soit positif ou négatif, la valeur du suffixe demeure pareille sur le plan de la "langue". En particulier, si, en vertu d'un énoncé négatif (type οὐ τοι ἔστι φύσις), le mot en -σις paraît concourir à l'expression d'une possibilité ("tu n'as aucune chance de fuir"), il faut se garder d'imputer à -σις cette valeur de "possibilité" ; c'est simplement une acception occasionnelle (en "parole") dont la négation est souvent l'instrument et qui se reproduirait aussi bien avec un substantif de n'importe quelle autre formation. Faute de délimiter clairement la valeur et l'emploi, de distinguer entre le sens inhérent au suffixe et les situations variables auxquelles l'énoncé donne expression, on se voue aux incertitudes ou aux subtilités. C'est ainsi qu'Hésiode emploierait dans un passage λύσις au sens de "possibilité", mais dans un autre, pour marquer une "action réalisée", simplement parce que dans le premier cas la phrase est négative (οὐ γὰρ ἄν ἄλλη λύσις γένοιτο...), et que dans le deuxième λύσις est combiné avec τελευτή (Holt, p. 73, n. 1). Ou γένεσις exprimerait "le sens de la naissance en tant qu'étant inaccessible à l'expérience humaine" (p. 79) ; κτήσις, quoique marquant déjà chez Homère l'action réalisée, serait le "droit de posséder", impliquant à la fois la notion de possibilité et celle de non-temporel (p. 84), etc.

En vérité, de pareilles déterminations sont étrangères au problème de la valeur du suffixe. Pour atteindre à une définition totale de cette valeur, il faudrait confronter -σις à tous les autres suffixes susceptibles de fournir des “noms d’action”. Un problème aussi vaste excède les cadres de cette recherche. Nous pensons cependant que dans la langue homérique, les traits principaux de la valeur de -σις ressortent déjà d’une confrontation entre -σις et -τύς. On exprime par -σις la notion comme étant hors du sujet et, en ce sens, objective, et posée comme accomplie du fait qu’elle est objective. Dans la “parole”, cette valeur s’actualise comme objet “concret”, en vertu du procès qui fait que fr. *habitation* (= notion d’habiter) s’actualise dans l’objet *maison*. Le sens que prend le mot abstrait dans l’utilisation qui en est faite en “parole” n’intéresse que le lexique ; il ne concerne pas la valeur de *habitation* qui se détermine seulement par la relation entre *habitation* et *habiter* d’une part, entre *habitation* et *habitat*, *habitable*, etc. de l’autre. Or quand on compare -σις à -τύς, on voit que -τύς exprime l’opposé de ce qui caractérise -σις : les mots en -τύς portent toujours une valeur subjective, et expriment le procès en tant que modalité (capacité, etc.) *du sujet*. En termes de “parole”, ils indiquent le procès comme exercice ou métier de celui qui le pratique. » (B.NANA : p. 84-86).

Benveniste oppose, dans ce passage, la constance de la valeur de langue – « la valeur propre d’une formation – valeur stable et généralement simple – », « Celle-ci doit être constante », « la valeur du suffixe demeure pareille sur le plan de la langue. » – à la multiplicité des acceptions de parole – « et les acceptions multiples qu’elle reçoit des circonstances de l’emploi », « les situations variables auxquelles l’énoncé donne expression ». On retrouve ici la lecture analytique de la distinction saussurienne. Il s’agit ainsi, comme nous le verrons plus en détail ci-dessous, d’unifier et d’ordonner la diversité des emplois, unification et ordonnance corrélatives d’une analyse morphologique et d’une analyse différentielle : « Celle-ci doit être constante et se définira, d’une part, par rapport à la forme d’où elle dérive, de l’autre, par rapport aux autres suffixes que la même base pourrait admettre. », « Pour atteindre à une définition totale de cette valeur, il faudrait confronter -σις à tous les autres suffixes susceptibles de fournir des “noms d’action”. [...] Nous pensons cependant que dans la langue homérique, les traits principaux de la valeur de -σις ressortent déjà d’une confrontation entre -σις et -τύς. » (B.NANA : p. 85), « la valeur de *habitation* qui se détermine seulement par la relation entre *habitation* et *habiter* d’une part, entre *habitation* et *habitat*, *habitable*, etc., de l’autre. »<sup>2966</sup>. Mais cette lecture de la distinction langue/parole permet par ailleurs de distinguer entre acceptions de parole et valeurs de langue, distinction dont Benveniste affirme l’absolue nécessité : « Faute de délimiter clairement la valeur et l’emploi, de distinguer entre le sens inhérent au suffixe et les situations variables auxquelles l’énoncé donne expression, on se voue aux incertitudes ou aux subtilités. », « Le sens que prend le mot abstrait dans l’utilisation qui en est faite en “parole” n’intéresse que le lexique ; il ne concerne pas la valeur de *habitation* ». La détermination du sens implique que l’on fasse

---

<sup>2966</sup> Voir *supra*, où nous avons précisément cité ces trois affirmations. Voir de même, concernant le rôle de l’analyse morphologique, dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951) : « Nous avons à nous demander d’abord, me semble-t-il, comment définir opération dans la série à laquelle il appartient, c’est-à-dire opération par rapport à l’ensemble des mots en tions : supposons que nous puissions provisoirement remplacer ce morphème tions en tant que signifié par l’équivalent le fait de opération signifiera dans tous les cas, absolument et seulement : fait d’opérer. Ce sera là la définition primaire qui couvrira tout l’ensemble des acceptions, ou, si vous voulez, des variantes particulières qui devront naturellement être ensuite énumérées. » (B.Ac. : p. 146).

la part des acceptions de parole et du sens inhérent à la forme examinée. Cette affirmation est récurrente dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* et dans les textes de Benveniste. On lisait ainsi quelques pages plus haut :

« Il importe peu que ces mots en -(t)eur désignent des hommes ou des instruments, c'est là affaire de "parole", de nécessités locales et imprévisibles. On ne devinerait pas, si on ne le savait, que *chauffeur* s'applique à un homme, *brûleur* à un appareil, et il est d'ailleurs inévitable, dans une civilisation de plus en plus mécanisée, que les tâches humaines s'assimilent à des fonctions d'instruments. Au point de vue sémantique, seule compte la distinction entre les deux catégories de noms. » (B.NANA : p. 61)

et on lit encore plus loin dans l'ouvrage :

« Que certaines des acceptions de \**en-ter* puissent ainsi équivaloir à l'idée de "supprimer", c'est là une particularité qui relève du vocabulaire et de la "parole". Nous avons seulement voulu éclairer la valeur de "langue" et montrer comment l'analyse des fonctions du suffixe \*-*ter* dévoile la structure de "entre", concept spatial et catégorie de pensée. » (B.NANA : p. 121).

On lit ensuite dans « Euphémismes anciens et modernes » (1949), où s'ajoute la dimension de l'explication des emplois par la valeur, autre dimension importante de l'élaboration benvenistienne, que nous envisagerons plus en détail ci-dessous :

« Dans l'exégèse de ces mots il s'est introduit une confusion entre les valeurs de "langue" et celles de "parole" (au sens saussurien). Les acceptions religieuses, avec toutes leurs résonances, leurs associations, leurs interférences, relèvent de la "parole". Mais ces acceptions ne se déterminent qu'à partir d'une valeur purement linguistique. Dans l'étude du vocabulaire culturel, comme de tous les vocabulaires spéciaux, il faut bien séparer les deux aspects du problème si l'on veut comprendre la nature des actions qui s'y croisent. » (B.Eu. : p. 308-309)

puis dans « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954) :

« L'emploi de *ipse* pour le maître de maison est un simple fait de "parole", il n'a jamais atteint le niveau de la "langue". Il est au surplus trop sporadique et récent pour rendre compte de formes évidemment archaïques et "nobles" telles que le couple skr. *pati/patnī*, gr. *pósis/pótnia*. On ne constate pas non plus que cet emploi "ancillaire" de *autós*, *ipse*, etc., ait jamais produit une dénomination lexicale du "maître" comme tel, ni une dérivation à partir de ce sens. Bref ces parallèles sont à la fois trop limités dans leur sphère et d'un style trop "familier" pour qu'on puisse y voir autre chose que des "variantes de situation" ; les pronoms *ipse*, *autós* peuvent occasionnellement désigner le maître ; ils n'ont jamais signifié "maître" hors de leur contexte. Ils ne nous aident pas à retrouver la liaison des deux formes \**pot(i)-*. » (B.Rec. : p. 302-303)

dans *Hittite et indo-européen* (1962) :

« La différence de sens ainsi mise en lumière entre la périphrase et le perfectum, on remarque que par implication :

1° la périphrase n'a par elle-même aucune valeur temporelle ; le temps est celui où est mis le verbe *habere* ;

2° la situation de l'objet étant seule décrite, celle de l'agent n'est pas considérée ; ou plutôt il n'y a pas à proprement parler d'agent exprimé ; le sujet de *habere* dénote

seulement celui qui “tient” l’objet dans l’état décrit. Il importe donc peu que, dans *venenum praeparatum habebat* “il tenait un poison préparé”, le sujet grammatical de *habebat* soit ou non présumé identique à l’agent de la notion *praeparare* ; c’est là affaire de logique ou de situation, non de langue. Au point de vue de la langue, seule compte l’opposition de *praeparatum habebat* décrivant le fait de tenir l’objet en un état durable, et *praeparaverat* mettant l’accomplissement au compte de l’agent. » (B.HIE : p. 57)

et dans « Pour l’analyse des fonctions casuelles : le génitif latin » (1962) :

« On ne voit pas non plus de raison suffisante pour poser comme distinctif un “genitive of the set of persons”, qui n’a d’ailleurs été suggéré qu’avec réserve, puisqu’il ne présente aucun trait *grammatical* qui le distingue du génitif normal. Entre *arbor horti* et *primus equitum*, *plerique hominum*, la différence est seulement lexicale puisque le choix de *unus* (*duo*, etc.) ou de *plerique* (*multi*, etc.) fait prévoir que le déterminant notera un “set of persons” (la restriction aux “personnes” par rapport aux “choses” étant un fait d’usage, non de grammaire). Tout au plus, à l’intérieur des emplois “normaux” du génitif mettra-t-on en un sous-groupe ces syntagmes dont le membre déterminé est un pronom, un numéral ou un adjectif de position, pour les distinguer des syntagmes à deux membres substantifs. » (B.Gén. : p. 145-146)

enfin<sup>2967</sup> dans « Pour une sémantique de la préposition allemande *vor* » (1969) :

« Il est également vain d’attribuer à *vor* le sens de “cause” et celui d’“empêchement” ; c’est là confondre le plan de la sensation et celui de la langue. Au point de vue linguistique, une seule considération entre en jeu : la construction de *vor* et la relation qu’il pose entre le verbe et le nom qu’il articule ensemble. » (B.All. : p. 140).

La distinction benvenistienne entre langue et parole détermine ainsi une distinction entre valeur et emplois. Dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951) sont parallèlement distingués sens et référence, d’une manière qui permettra de préciser la position de Benveniste. La question est introduite par Benveniste :

« M. BENVENISTE – [...] Nous sommes en fait, vous le voyez, constamment en face, à mesure que nous discutons, d’une distinction qui apparaît constamment au cours de nos débats, par voie de référence, et qu’il faut maintenant expliciter : c’est la distinction entre signification et référence. A plusieurs reprises, certaines définitions ont été écartées parce qu’elles se référaient à la réalité, du moins à certains éléments de la réalité.

M. FREI – Est-ce qu’il s’agit de la signification dans le sens que Saussure a donné à ce mot, ou bien est-ce qu’il s’agit de la signification, dans son usage ordinaire ?

M. BENVENISTE – Il s’agit de la signification, en ce qu’elle se distingue de la référence.

M. FREI – Est-ce “signification identique”, ou “signifié saussurien” ?

M. HJELMSLEV – Voyons, où en sommes-nous des propositions ? C’est bien ce qui se rapporte au paragraphe 3 ?

---

<sup>2967</sup> Notons également ce passage de « Une valeur du diminutif » (1963) : « Il se constitue ainsi une valeur du suffixe *-on* qui peut à présent recevoir son nom : c’est une valeur *singulative*, qui permet d’obtenir en quelque sorte des noms d’unités à partir de noms de matière, ou de désigner des portions à l’intérieur de continus. Concrètement l’effet de sens peut se différencier selon les notions, mais la valeur n’est pas altérée. Ainsi de *fourche* (outil) on fait *fourchon*, pour chacune des dents de la fourche ; de *corde*, matière, on fait *cordon*, portion de corde à usages spécifiques, etc. » (B.Dim. : p. 10-11).

M. BENVENISTE – Oui, car ceci va appliquer le paragraphe 2 ; je me réfère de nouveau au texte de M. Frei qui, à la page 2 de ses Propositions, intitule son paragraphe final Signifié et Référé.

M. FREI – Oui, mais je ne distingue pas référé de la signification, je le distingue du signifié : Saussure fait une telle distinction entre signifié-valeur et la signification.

M. BENVENISTE – La référence est un pur titre transposant dans l'abstrait signifié et référé. Je dois dire que c'est moi qui suis responsable de cette rédaction, et fautif si elle introduit quelque ambiguïté. Il s'agit, en fait, de la distinction entre le signifié et le référé ; ceci est très important, et je demanderai à M. Frei de bien vouloir préciser cette différence.

M. FREI – Ce n'est pas là une question nouvelle, et bien des auteurs déjà en ont parlé ; c'est ce que l'on désigne, ce que l'on veut dire. Si on parle d'un bœuf, je dirai que le bœuf que je vois dans la nature, ou que je vois dans la rue, est le référé. » (B.Ac. : p. 79-80).

Les participants de la conférence distinguent ensuite entre « référé » et « désigné<sup>2968</sup> ». La position consensuelle sera celle de Hjelmslev :

« Cela [la notion de référé] se réfère à la situation de la parole, à l'acte momentané. Puisqu'il s'agit d'écarter l'acte momentané, je veux dire la considération de cet acte momentané, je propose en conséquence d'écarter référé et de le réserver pour ce cas très spécial, et d'utiliser désigné pour un fait constant. » (B.Ac. : p. 82).

Benveniste conclut ainsi :

« En conclusion, nous pourrions très bien, je crois, supprimer la notion de référé. Ceci ne veut d'ailleurs pas dire l'abolir. » (B.Ac. : p. 83).

Mais la notion, en réalité, n'est pas abolie. On lit en effet ensuite :

« M. BENVENISTE – Voulez-vous que nous nous mettions d'accord pour définir avec précision la situation du désigné vis-à-vis du signifié et pour enregistrer une définition, même provisoire, de façon à ce que nous puissions ensuite poursuivre notre discussion sur les autres points du programme ? (Approbation de M. Firth).

Mais ici – et voilà la difficulté – je suis obligé de me référer à un troisième terme qui apparaît aussi dans notre programme et dont j'ai indiqué tout à l'heure qu'il allait être pris à son tour dans notre examen ; c'est le terme actualiser. M. Frei en a fait usage – et d'autres auteurs également – en parlant de matière psychique : la matière psychique est la manière dont les sujets se représentent ce signifié ; il s'agit d'un acte individuel unique et momentané qui ressortit à la parole et à l'événement ; c'est ce qu'on a appelé l'actualisation (Bailly [*sic*]).

Tenons-nous en donc au terme actualisation.

Si je dis : la porte est fermée – je désigne cette porte-ci, et non pas une porte en général : c'est là le référé, c'est la situation. Dans ma pensée, le mot porte vise une porte nettement déterminée.

M. FREI – Cette porte, dans ce cas, correspond à la matière psychique ?

M. BENVENISTE – Laissons de côté à quoi cela correspond dans mon psychisme... Ce qui est certain, c'est que dans mon acte de langage, il y a une particularisation de la porte : cette porte est tout autre que si, dans une énumération sérielle, je disais : la chambre, la fenêtre, la porte etc. Ici, nous avons affaire, à mon avis, à une actualisation,

---

<sup>2968</sup> Voir B.Ac. : p. 81-83.

nous sommes ici dans un acte individuel, une actualisation correspondant parfaitement à la définition qui en est donnée : “actualisation acte individuel unique et momentané, qui ressortit à la parole”. Or, c’est bien exactement dans cette situation que se place mon énoncé : la porte est fermée.

Je souligne encore que nous sommes dans le domaine de la parole, et que nous tentons un essai pour définir les termes qui conviennent à la sémantique de la Parole.

– Intervention de M. FIRTH (en anglais) –

M. BENVENISTE – La remarque de M. Firth me paraît juste : nous introduisons une espèce d’abstraction du particulier.

M. ULLMANN – Je crois que ce problème d’actualisation n’est pas restreint à la sémantique ; c’est le passage du virtuel à l’actuel, qui s’opère sur tout le plan de la langue, sur le plan du signifiant.

M. BENVENISTE – Nous sommes là dans deux domaines différents, et je serai attentif à ne pas laisser s’établir de confusion. Je précise bien ceci : j’actualise le mot porte l’ayant désigné de la sorte, mais je n’actualise pas la signification de porte.

M. ULLMANN – Il y a là un passage d’un plan à l’autre.

M. BENVENISTE – Je voudrais préciser de même le mot virtuel ; quand je dis, dans une énumération indéfinie, sérielle, en mettant l’article : la porte, la fenêtre, la lampe, etc. – il s’agit d’un énoncé où le terme en question possède virtuellement la totalité de ses actualisations possibles, et il n’est engagé dans aucune autre actualisation. Dans l’énoncé : la porte est fermée – nous avons une actualisation. (Approbation de M. Frei).

Je puis donc dire : l’homme, l’animal, le monde, etc. – dans un sens général ; mais si je dis : l’homme est arrivé – je pense à un homme particulier et mon expression est, de ce fait, actualisée.

Voilà donc ce que j’entends par actualisation : le signifié non engagé en tant que pensée virtuelle – donc engagé dans un énoncé qui l’actualise.

M. HJELMSLEV – On pourrait tout aussi bien énumérer les phonèmes du français en disant : un, a, e, i, etc. Cela équivaudrait pour moi à énumérer : la porte, la lampe, etc., mais ici, les phonèmes sont pris dans un contexte : dès qu’ils entrent dans un contexte, nous sommes en présence d’une actualisation.

– Discussion en anglais entre MM. BAZELL, LOTZ, FIRTH et HJELMSLEV. –

M. BENVENISTE – Revenons-en, si vous le voulez bien, à notre terminologie. En ce qui concerne signification et désignation, peut-on dire que la désignation est la signification actualisée ?

M. HJELMSLEV – Non, puisque vous comprenez par actualisation quelque chose qui se réfère à la situation, alors que la désignation est un rapport constant entre deux faits.

M. BENVENISTE – C’est bien exactement cela que je voulais vous faire préciser. » (B.Ac. : p. 83-85).

On retrouve ici la notion d’actualisation qui apparaissait dans le long développement de *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen* que nous avons cité ci-dessus – « Dans la “parole”, cette valeur s’actualise comme objet “concret”, en vertu du procès qui fait que fr. *habitation* (= notion d’habiter) s’actualise dans l’objet *maison*. » – mais en un sens notablement différent. Il s’agissait, dans *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen*, du « lexique » – également nommé « vocabulaire » –, auquel la parole est ainsi associée. Il s’agit en revanche, dans ce développement, d’un « acte individuel unique et momentané qui ressortit à la parole et à l’événement » et, dans ce cadre, d’un référent particulier : « [...] je désigne cette porte-ci, et non pas une porte en général : c’est là le référé, c’est la situation. Dans ma pensée, le mot vise une porte nettement déterminée. », « [...] dans mon acte de langage, il y a une particularisation de la porte », « [...] si je dis : l’homme est arrivé – je pense à un homme particulier et mon expression est, de ce fait, actualisée ». L’échange ne laisse pas d’être



relativement confus. Benveniste affirme ainsi tout d'abord, en réponse à une remarque de Ullmann : « [...] j'actualise le mot porte l'ayant désigné de la sorte, mais je n'actualise pas la signification de porte. ». On lit cependant ensuite : « Voilà donc ce que j'entends par actualisation : le signifié non engagé en tant que pensée virtuelle – donc engagé dans un énoncé qui l'actualise. », puis à nouveau : « En ce qui concerne signification et désignation [donc, en réalité, eu égard à la suite de l'échange, « référence »], peut-on dire que la désignation est la signification actualisée ? » Nous serions tentée, à la lecture de la première proposition, de distinguer entre l'actualisation de la signification dans les emplois, dans le cadre de la distinction sens/emploi, et l'actualisation de la signification dans la parole, au sens restreint que prend ce terme dans la conférence, c'est-à-dire la référence. Les deux autres propositions rétablissent la notion de « signifié » ou de « signification » actualisé(e), mais la distinction entre désignation, « rapport constant entre deux faits » et actualisation, « quelque chose qui se réfère à la situation », nous semble aller dans le sens de cette distinction. Il apparaît ainsi que Benveniste a besoin, dans le cadre de son appréhension de la distinction langue/parole, d'une double distinction : entre valeur et emploi d'une part, entre mot ou signification et référence d'autre part. C'est là, ce nous semble, outre, peut-être, les prémices de ladite « linguistique de l'énonciation », l'indice d'une élaboration particulière de la distinction entre sens et emploi, dans le cadre de laquelle la distinction vaut moins de manière absolue qu'elle ne permet l'instauration, dans le cadre de la problématique benvenistienne de l'expression, d'un espace proprement linguistique. Il faut noter tout d'abord à cet égard que, comme il est déjà apparu plus haut, la distinction benvenistienne entre signification et désignation, constamment affirmée et, comme nous venons de le voir, à nouveau convoquée dans la conférence<sup>2969</sup>, est en réalité extrêmement fragile. Nous avons vu l'importance de la notion de nomenclature dans les textes de Benveniste, et la labilité de la frontière entre signification, expression et désignation<sup>2970</sup>. Il faut souligner, ici, le modelage de la notion de

---

<sup>2969</sup> Mais dans un cadre de référence particulier (voir ci-dessus les notes 2930 et 2951), cadre significativement (voir ci-dessous) analytique et formel.

<sup>2970</sup> Signalons encore, à ce propos, cette formule remarquable des *Études sur la langue ossète* (1959) : « Ce sont en majorité des termes généraux, non techniques, comportant parfois une acception particulière, mais qui restent intelligibles et qui désignent sans détour les choses qu'ils signifient. » (B.ELO : p. 138), ainsi que cette affirmation de *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, où il apparaît nettement que, malgré la distinction entre signification et désignation (dont nous verrons à nouveau l'importance ci-dessous, en particulier dans cet ouvrage), la signification n'est pas réellement distincte de la désignation : « Ainsi *sūs* a été confiné au sens de “porc sauvage” et *porcus* a pris sa place comme nom du “porc”. Mais il fallait refaire un terme qui remplaçât *porcus* dans son sens antérieur : de là *porcellus*, fr. *porceau*.

Puis, sous l'influence de la langue des Évangiles où *porcellus* signifie “porc”, on recourt pour le jeune animal à un terme technique : “goret”. L'expression de la différence est renouvelée, le même écart est conservé ; car il importe de maintenir une distinction qui relève, elle, d'une réalité extra-linguistique, les conditions de l'élevage. » (B.VIEI : p. 36). En témoignent également, dans le même ouvrage, ces deux passages, et avec eux la problématique de Benveniste dans ce travail : « Toutefois, il faudrait se garder d'établir des corrélations trop précises entre les changements survenus dans la société et ceux qui apparaissent dans la nomenclature ou inversement entre la stabilité du vocabulaire et celle de la société. On ne pourrait conclure immédiatement ni partout d'un terme nouveau à un renouvellement de l'institution, ni de la permanence de la désignation à la constance de la relation de parenté. Trois considérations doivent rester présentes à l'esprit. 1°) Le nom de parenté peut subsister alors que le sens étymologique qui conditionnait sa place première s'est effacé : ainsi lat. *auunculus*, séparé désormais de *auus*, se continue dans fr. *oncle* ; – 2°) le nom ancien peut être remplacé par un terme plus clair sans que la position du désigné change : l'ancien français *avelet* disparaît devant *petit-fils*, ou,

désignation par celle d'expression, au sens spécifiquement benvenistien que nous avons tenté de mettre en évidence dans ce qui précède. On lit ainsi par exemple dans *Noms d'agent et d'action en indo-européen* (1948) :

« L'existence de deux types de noms d'agent n'est donc pas liée à une certaine famille de langues ni à une structure linguistique définie. Elle peut se réaliser dans des conditions historiques variées, chaque fois qu'on veut opposer, dans la désignation du sujet agissant, des modes d'action sentis comme distincts. » (B.NANA : p. 61)

où le terme de *désignation* a le même sens actif qui marque de nombreux emplois du terme *expression*<sup>2971</sup>. Il était en outre question, dans l'un des développements de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* que nous avons cités ci-dessus, d'un type de désignation :

« [...] les mots en -τύς portent toujours une valeur subjective, et expriment le procès en tant que modalité (capacité, etc.) *du sujet*. En termes de “parole”, ils indiquent le procès comme exercice ou métier de celui qui le pratique. » (B.NANA : p. 86).

Il s'agit ici de traduction, « en termes de “parole” », de la définition de langue. La nuance est cependant absente de ces autres remarques :

« Par la formation en -τή est caractérisé celui qui accomplit ou a accompli un acte, que cet acte ait eu lieu une fois ou qu'il soit répété. Seule la notion d'auteur est mise en valeur, et le sujet est désigné à partir de cet accomplissement. » (B.NANA : p. 11-12)

« Dans l'ordre des noms divins, il n'est pas sans intérêt de relever que *tváštř* (comme *táštř*) est dénommé comme auteur d'un procès cosmogonique, en tant qu'il *a fabriqué* le

---

de nos jours, *bru* cède la place à *belle-fille* ; – 3°) le changement peut être dû à quelque action locale qui souvent échappe à notre connaissance ; tel est le cas de nombre de termes de parenté en arménien qui n'ont pas de correspondants connus. On les attribue à une “langue de substrat”, celle que parlaient les populations anciennes qui ont adopté ensuite une langue indo-européenne. L'hypothèse est en soi plausible, bien qu'elle reste jusqu'à présent indémontrable. Dans le passé des langues, ce facteur est probablement responsable de bien des altérations ou des innovations. On ne saurait s'en étonner. L'étonnant est bien plutôt que, malgré tant de vicissitudes et à travers tant de siècles de vie indépendante, les langues indo-européennes aient conservé un vocabulaire de la parenté qui, à lui seul, suffirait à démontrer leur unité génétique et qui garde jusqu'à nos jours l'empreinte de son origine. » (B.VIEI : p. 275-276), « Chaque langue procède à un nouvel aménagement de sa terminologie. La manière même dont cette transformation s'opère dans les différentes langues est pleine d'enseignements, car les langues n'ont pas la même manière d'être indo-européennes. Le latin l'est par sa fidélité aux usages anciens, au vocabulaire des institutions, même quand ce vocabulaire recouvre des réalités nouvelles ; le grec, d'une manière inverse, par la persistance du modèle primitif organisant une nouvelle série de désignations. » (B.VIEI : p. 310-311).

<sup>2971</sup> On notera, à cet égard, la commutation entre *désignation* ou *dénomination* et *expression* que l'on constate dans ces deux passages de « Euphémismes anciens et modernes » (1949) : « Tout dépend de la nature de la notion que l'on veut rendre présente à l'esprit tout en évitant de la désigner. Si la notion est de celles que la norme morale et sociale réproouve, l'euphémisme ne dure pas ; contaminé à son tour, il devra être renouvelé. Il faut quelque réflexion pour discerner d'anciennes désignations “honnêtes” dans lat. *meretrix* (cf. *mereor*), gr. πόρνη (cf. πέρνημι), got. *hors*, “πόρνος, μοιχός” (cf. lat. *carus*). Mais d'autres notions ne sont défavorables qu'occasionnellement, et l'expression, selon le cas, sera directe ou recevra un substitut. » (B.Eu. : p. 310), « Dans tous ces exemples, il s'agit d'une notion fixe dont la valeur religieuse a un signe constant. On y affecte une dénomination stable, qui relève toujours elle aussi du vocabulaire sacré. Le procédé consiste à doter d'un nom faste une notion néfaste. Mais il existe aussi, pour d'autres idées, un procédé différent, par lequel on *désacralise* l'expression jugée mauvaise en lui substituant un équivalent lointain ou affaibli. On peut expliquer par là diverses manières, parfois insuffisamment comprises, de dire “tuer” en grec. » (B.Eu. : p. 312).

monde, alors que *savitt'* est désigné comme chargé d'inciter, de mettre en mouvement, et a ainsi une *mission* permanente. » (B.NANA : p. 17)

« [...] mais κραντῆρες chez Aristote (HA. II 4) dénomme les “dents mâchelières” avec une valeur de fonction évidente. » (B.NANA : p. 47).

On peut en dire de même de l'appréhension de la synapsie comme un « mode de désignation » (B.Nou. : p. 174) que l'on trouve dans « Formes nouvelles de la composition nominale » (1966), ainsi que de ce passage de « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967), où il est question de « formes désignant comme » :

« Cette interprétation s'accorde avec deux particularités propres à ces composés à premier membre verbal et régissant : l'une est qu'ils ne désignent pas un être ou un objet comme porteur d'une fonction – cette fonction pourrait être sienne sans être jamais réalisée en acte –, mais comme accomplissant effectivement ou ayant accompli l'acte dénommé, et par suite comme particuliers et définis. En conséquence – c'est l'autre trait caractéristique – cette formation produit des épithètes qui conviennent à des individus, non à des classes, et les décrivent dans leurs accomplissements propres et non dans la virtualité d'une fonction. » (B.Fon. : p. 154).

On lit ensuite dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) :

« Au plan propre de la nomenclature, il faut distinguer deux séries de désignations : l'une classificatoire, l'autre descriptive. » (B.VIE1 : p. 275)

« [...] il [le grec] manifeste le passage d'un type de désignation à l'autre, par la coexistence de deux mots différents pour le “frère”, *phrátēr* et *adelphòs* » (B.VIE1 : p. 275)

« Mais le choix des équivalents ne peut être guidé que par des définitions exactes, c'est-à-dire par une notion exacte des *différences* entre ces sept manières de désigner la “force”. » (B.VIE2 : p. 72)

« Le système grec marque la transition d'un type de désignation à l'autre : tous les termes de parenté tendent à se fixer avec une signification unique et exclusivement *descriptive*<sup>2972</sup>. » (B.VIE1 : p. 269).

En retour, fût-ce au prix d'une extension de sens, la notion d'expression prend en charge la parole. En témoigne, en premier lieu, le texte « La blasphémie ou l'euphémie » (1969), où le terme *expression* apparaît extrêmement polysémique. Certains emplois ont été relevés plus haut, dans la mesure où *expression*, bien qu'appliqué au phénomène spécifique qu'est le juron, y a le sens de « forme exprimant » ou de « ce qui exprime »

« Le juron appartient bien au langage, mais il constitue à lui seul une classe d'expressions typiques dont le linguiste ne sait que faire et qu'en général il renvoie au lexique ou à la phraséologie. De ce fait on ne retient du juron que les aspects pittoresques, anecdotiques,

---

<sup>2972</sup> On relève encore ces deux propositions, où il s'agit d'indication : « Donc *leibō* ne peut pas indiquer la même notion, tout au moins pas de la même manière ni dans les mêmes circonstances. » (B.VIE2 : p. 217), et de signification : « Le sanskrit *sva-* signifie “sien”, mais avec une valeur technique qui dépasse la possession personnelle. » (B.VIE1 : p. 333).

sans s'attacher à la motivation profonde ni aux formes spécifiques de l'expression. » (B.Bl. : p. 254)

« Nous considérons ici le juron comme l'expression blasphémique par excellence, entièrement distincte du blasphème comme assertion diffamante à l'égard de la religion ou de la divinité » (B.Bl. : p. 254)

« La forme de base est l'exclamation "nom de Dieu !", c'est-à-dire l'expression même de l'interdit » (B.Bl. : p. 256)

« On accentue l'intention outrageante en accouplant au nom divin une invective, en substituant au "nom" le "corps" ou tel de ses organes, ou sa "mort", en redoublant l'expression (type : "bon Dieu de bon Dieu !") » (B.Bl. : p. 257)

« 3<sup>o</sup> la création d'une forme de non-sens à la place de l'expression blasphémique » (B.Bl. : p. 257).

On notera cependant, dans ces occurrences, d'une part la différence qui sépare les occurrences au pluriel de certaines occurrences au singulier : « formes spécifiques de l'expression », « l'expression blasphémique par excellence », voire « l'expression même de l'interdit », d'autre part la notion de « motivation » et le parallélisme établi entre « l'expression blasphémique » et le « blasphème comme assertion diffamante ». La blasphémie se trouve de fait appréhendée comme un « procès de parole » :

« La blasphémie est de bout en bout un procès de parole ; elle consiste, dans une certaine manière, à remplacer le nom de Dieu par son outrage. » (B.Bl. : p. 254-255)

« L'euphémie ne refrène pas la blasphémie, elle la corrige dans son expression de parole et elle la désarme en tant que jurement. » (B.Bl. : p. 257),

étant définie comme une « expression émotionnelle » :

« Le juron est bien un jurement, mais un jurement d'outrage. Ce qui le caractérise en propre tient à un certain nombre de conditions qu'il nous faut dégager successivement.

La principale consiste dans la forme même de l'expression blasphémique. Nous abordons ici le domaine de l'expression émotionnelle, si peu exploré encore, qui a ses règles, sa syntaxe, son élocution. » (B.Bl. : p. 256),

pure expression au lieu de communication, dans la mesure où la référence n'en est pas constitutive :

« Le juron est bien une parole qu'on "laisse échapper" sous la pression d'un sentiment brusque et violent, impatience, fureur, déconvenue. Mais cette parole n'est pas communicative, elle est seulement expressive, bien qu'elle ait un sens. La formule prononcée en blasphémie ne se réfère à aucune situation objective en particulier ; le même juron est proféré en des circonstances toutes différentes. Il n'exprime que l'intensité d'une réaction à ces circonstances. Il ne se réfère pas non plus au partenaire ni à une tierce personne. Il ne transmet aucun message, il n'ouvre pas de dialogue, il ne suscite pas de réponse, la présence d'un interlocuteur n'est même pas nécessaire. Il ne décrit pas davantage celui qui l'émet. Celui-ci se trahit plutôt qu'il ne se révèle. Le juron lui a échappé, c'est une *décharge émotive*. Néanmoins cette décharge se réalise en formules fixes, intelligibles, descriptibles. » (B.Bl. : p. 256).

Il faut signaler, également, certains emplois du terme *expression*, où ce dernier est clairement relié à la dimension de la parole. On lit ainsi par exemple dans le long développement de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* que nous avons cité ci-dessus :

« En particulier, si, en vertu d'un énoncé négatif (type οὐ τοι ἔστι φύξις), le mot en -σις paraît concourir à l'expression d'une possibilité ("tu n'as aucune chance de fuir"), il faut se garder d'imputer à -σις cette valeur de "possibilité" ; c'est simplement une acception occasionnelle (en "parole") dont la négation est souvent l'instrument et qui se reproduirait aussi bien avec un substantif de n'importe quelle autre formation. Faute de délimiter clairement la valeur et l'emploi, de distinguer entre le sens inhérent au suffixe et les situations variables auxquelles l'énoncé donne expression, on se voue aux incertitudes ou aux subtilités. » (B.NANA : p. 85)

dans « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen » (1951) :

« Le premier, δῶς, n'a qu'un exemple unique, chez Hésiode : δῶς ἀγαθή, ἄρπαξ δὲ κακή, "donner est bien, ravir est mal" (*Tr.*, 354) ; mot racine qui, comme ἄρπαξ, doit être une création du poète pour une expression aussi nue, aussi peu différenciée que possible, du don. » (B.Ech. : p. 318)

et dans « De la subjectivité dans le langage » (1958) :

« Le langage est donc la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes. » (B.Subj. : p. 263).

Dans cette autre formulation, *expression* commute aisément avec *emploi* :

« Même la forme fixe de l'espagnol est susceptible de rendre, en expression prépositionnelle, une valeur "subjective" : *sobre ser hermosa es muy amiable*. » (B.NANA : p. 93).

Enfin, comme nous l'avons vu plus haut<sup>2973</sup>, le terme *expression* peut renvoyer à la parole, comme dans ce passage de « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) que nous avons cité ci-dessus :

« La langue n'est pas un répertoire immobile que chaque locuteur n'aurait qu'à mobiliser aux fins de son expression propre. » (B.Fon. : p. 160).

C'est ainsi que tandis que la notion de désignation se modèle sur celle d'expression, la notion d'expression est transcendante à la distinction langue/parole. De fait, la seule distinction réelle est la distinction entre signification et emploi, distinction d'autant plus importante que la notion d'emploi est intrinsèquement marquée de la même polysémie que la notion d'expression<sup>2974</sup> : liée à la parole, elle renvoie dans le même temps à la notion

---

<sup>2973</sup> Voir la note 2920.

<sup>2974</sup> En témoignent, notamment, les occurrences d'*emploi* au singulier, par exemple dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* : « Les trois principales langues anciennes ou si l'on préfère, l'indo-iranien et le grec ont hérité, conservé et partiellement développé une double formation suffixale : \*-tor et \*-tér, qui permettait de

d'utilisation que met en jeu la problématique benvenistienne de l'expression. A l'emploi du moyen d'expression, constitutif de la langue, répond ainsi l'emploi de l'expression dans le cadre de la parole, et à la distinction notion à exprimer/notion exprimée, la distinction valeur/emploi. Cette dernière distinction fait figure de point de retournement et de discontinuité, grâce auquel le moyen d'expression devient expression, la notion valeur, et l'emploi se trouve appréhendé dans le cadre d'une logique de la signification et de la dérivation des emplois, où se construit l'organisation des notions.

La distinction entre signification et emploi est présente dès les premiers textes. On lit ainsi par exemple dans l'*Essai de grammaire sogdienne* (1929) :

« [...] la principale est reliée à l'hypothétique par *rtȳ*, dont on constate la variété d'emplois, et par conséquent, la valeur très affaiblie » (B.*Es.* : p. 192)

et dans la *Grammaire du vieux-perse*<sup>2975</sup> (1931) :

former deux types de noms d'agent, contrastés par leur structure, leur sens et leur emploi » (B.*NANA* : p. 62), « Ces traits qui caractérisent la valeur de -*τύς* l'opposent, sur le plan du sens et de l'emploi, à -*σις* dont il y a lieu d'étudier parallèlement les formes homériques. » (B.*NANA* : p. 74), « Si aux noms en -*tu-* de sens maintenant bien caractérisé, on confronte les noms indo-iraniens en -*ti-*, on les voit s'opposer par tous les traits de leur valeur et de leur emploi. » (B.*NANA* : p. 93), « Dans tous ces mots se montre la même valeur "objective" qui les distingue de ceux en -*tu-* et qui conditionne leur sens et leur emploi. » (B.*NANA* : p. 94), « Hormis cette particularité toute formelle, rien, sous le rapport du sens et de l'emploi, ne semble les distinguer [les dérivés en -*ti-* et les dérivés en -*tu-*] et ils sont enregistrés partout comme assumant pareillement la fonction d'"abstraits verbaux". » (B.*NANA* : p. 105), « Comment s'explique cette répartition et, puisque la présente étude fait ressortir les profondes différences entre \*-*ti-* et \*-*tu-* quant à la valeur et à l'emploi, quelle relation unit le problème morphologique de la composition nominale à la position sémantique des deux formations ? » (B.*NANA* : p. 109), « A la définition sommaire qui les englobe sous le terme de "noms d'action" est substituée une distinction de leur valeur et de leur emploi en deux catégories distinctes » (B.*NANA* : p. 111-112). *Emploi*, parfois corrélatif de *fonction*, s'y oppose à *sens* (ou *valeur*), mais également à *emplois*. Voir également la note suivante.

<sup>2975</sup> L'opposition peut ainsi prendre la forme d'une distinction entre *valeur* et *emploi*. Dans certaines occurrences, cependant, *valeur* commute avec *emploi*, ainsi dans la *Grammaire du vieux-perse* : « Le démonstratif *hya-*, *tya-* n'a jamais de valeur proprement démonstrative dans les exemples sûrs ; l'exemple *nipadi[y]t[ya]iy ašiyava* "il marche à leur poursuite" B. III, 73 est unique, si la restitution est correcte. En revanche il a deux emplois constants :

1° *hya*, *tya-* sert de relatif (v. § 408).

2° *hya*, *tya-* relie deux éléments d'un groupe nominal (v. § 380 et suiv.). » (B.*GVP* : p. 192) ou dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) : « Il a été montré (p. 106) que dans cette formation se mêlent certains noms employés comme substantifs, et d'autres qui ont sûrement valeur d'infinitifs. » (B.*Or.* : p. 131). On notera également, à cet égard, la locution « en valeur de », que l'on trouve par exemple dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* : « C'est aussi en valeur de pluriel que ἡμαρ figure dans hom. ἐννῆμαρ, ἑξῆμαρ, ποσσημαρ. » (B.*Or.* : p. 95) et dans *Les Infinitifs avestiques* (1935) : « Ce manḍala ne compte pas moins de six emplois de *yājadhyai*, dont un seul en valeur nette » (B.*Inf.* : p. 94), « L'emploi de la forme en valeur intransitive se justifie aussi par la flexion exclusivement moyenne de *syand-* au présent. » (B.*Inf.* : p. 87), « Avec un suffixe radical -*v-*, deux formes de datif en -*ai* (-*ōi*), dont on ne sait pourquoi elles sont données comme locatifs par Bartholomae et par Reichelt, *Aw. El.* § 373 fin, alors que la plupart des emplois sont ceux du datif :

g. *dāvōi* : XLIV, 14 *āmavaitīn sinqm dāvōi drəgvasū* "pour créer un puissant schisme parmi les drugvant" ; en valeur d'impératif XXVIII, 2 *maibyō dāvōi āhvā ... āyaptā* "donne-moi les faveurs de l'existence" ; LI, 9 *ahvāhū daxštəm dāvōi* "mets une marque sur les êtres". » (B.*Inf.* : p. 65), ainsi que cette occurrence de l'*Essai de grammaire sogdienne*, déjà mentionnée plus haut : « Est propre au sogdien chrétien la forme d'accusatif en -*y* : *šm'xy*, parallèle à *m'xy* et employée généralement avec valeur d'objet » (B.*Es.* : p. 116), enfin ces deux autres, proches, de *Origines de la formation des noms en indo-européen* : « De là des emplois comme RV., II, 23, 17 ou IX, 86, 42 où -*tāri* prend respectivement une valeur de nominatif sg. masculin et neutre. » (B.*Or.* : p. 107), « [...] on a affaire à un élément identique, utilisé avec la même valeur dans le nom et dans le verbe, et dont l'extension

« Ces exemples sont donc probants pour la valeur absolue des formes, mais non pour leur emploi à l'époque des inscriptions : il s'agit de formules fixées où se trouvent un mot emprunté à un dialecte mède, *vazrka* (cf. § 9 et 119) et un contraste archaïque, religieux, entre *imām* "celle-ci" et *avam* "celui-là" (cf. § 325). » (B.GVP : p. 139).

Dès les premiers textes, également, la valeur est donnée comme subsomptrice des emplois. On lit ainsi, dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) :

« Dès lors, une forme telle que *\*deiks-ai* doit à priori pouvoir servir indifféremment d'infinitif ou d'impératif. C'est précisément ce qu'on constate en grec, où *δεῖξαι* est à la fois infinitif et impératif. Il serait erroné de donner à l'une des deux fonctions la priorité sur l'autre ; les deux sont virtuellement incluses dans la structure de la forme. » (B.Or. : p. 132).

Il n'est pas question, dans ce passage, de la « valeur » mais de la « structure de la forme ». Comme nous l'avons vu plus haut, il s'agit de fait dans cet ouvrage de la seule morphologie. L'enjeu n'en est pas moins analogue à celui d'une opposition entre signification et emplois : ramener les deux fonctions à une unité « virtuelle ». Inversement, les emplois donnent accès à la valeur. Benveniste écrit ainsi dans *Les Infinitifs avestiques* (1935) :

« Cette valeur se marque plus nettement encore dans un autre emploi du même nom d'action » (B.Inf. : p. 12)

et de même plus loin :

« Ainsi, même converti en cliché, *pibadhyai* témoigne en quelque mesure, par son emploi constamment intransitif, de la valeur spéciale des formes en *-dhyai*. » (B.Inf. : p. 90).

Cette exigence de méthode est explicitement formulée dans *Les Mages dans l'Ancien Iran* (1938) :

« Aussi devons-nous à notre tour examiner maintenant l'emploi de *maga* dans les Gāthās, pour rechercher si, toute préoccupation étymologique bannie, le sens du mot est bien celui que de nombreux interprètes ont admis. » (B.Ma. : p. 14).

---

est due principalement à sa nature d'élargissement radical. » (B.Or. : p. 203-204). La polysémie demeure dans les textes ultérieurs. Voir par exemple dans *Vessantara Jātaka* (1946) : « ZY a ici valeur de conjonction consécutive (comme KZNH ZY 1137), "de sorte que..., (un vieillard) tel que". » (B.Ves. : p. 97), dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « Ce sont en réalité, nous l'avons montré ailleurs, des noms d'agent. Ils sont employés comme prédicats avec cette valeur de destination qui signale le type védique à ton suffixal. » (B.NANA : p. 23), « Le sens "professionnel" justifie -τήρ, bien que le mot soit employé en valeur aoristique. » (B.NANA : p. 35), « C'est un des très rares cas où le nom en -τήρ semble pris avec valeur d'un participe aoriste. » (B.NANA : p. 41), « Dans la lyrique dorienne, il suffit de mentionner un certain nombre de noms en -τήρ qui sont ou connus par ailleurs (μναστήρ "prétendant", σωτήρ) ou employés clairement avec valeur de "fonction" » (B.NANA : p. 42), « Il faut noter en outre le "strongly verbal colouring of the agentive in -s" qui le fait employer avec valeur finale » (B.NANA : p. 60), « [...] σωφρονιστύς est la "disposition à s'amender" et le mot est employé, comme nous l'avons si souvent constaté dans cette énumération, avec valeur verbale et en tant que marquant une destination. » (B.NANA : p. 73), « Même la forme fixe de l'espagnol est susceptible de rendre, en expression prépositionnelle, une valeur "subjective" : *sobre ser hermosa es muy amiable*. » (B.NANA : p. 93), etc. On a là, à nouveau, un témoignage de la continuité impliquée par la problématique benvenistienne de l'expression, dans la mesure où la valeur en emploi ne se distingue pas toujours de la valeur de la forme.

On lit ensuite notamment<sup>2976</sup>, comme nous l'avons vu plus haut, dans « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954) :

« Le seul principe dont nous ferons usage dans les considérations qui suivent, en le prenant pour accordé, est que le “sens” d’une forme linguistique se définit par la totalité de ses emplois, par leur distribution et par les types de liaisons qui en résultent. » (B.Rec. : p. 289-290).

C’est là ce que Benveniste, dans *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen* (1948), qualifie de « démarche inductive ». On se souvient, en effet, de ces deux passages cités plus haut, où la « démarche inductive » s’oppose à « l’apriorisme logique » :

« Sans reprendre ici une description détaillée qui se trouve dans tous les manuels, on examinera successivement chacun des deux suffixes, pour ressaisir dans les formes qu’ils constituent leur sens et leur fonction respectifs. Cette démarche inductive expliquera que nous ne commençons pas, à l’exemple de tant d’auteurs récents, l’étude du comparatif par une définition de ce qu’est en soi la comparaison. » (B.NANA : p. 115).

« Pour élucider complètement ces questions, il faudrait étudier de près tout le développement des constructions comparatives dans chacune des langues. Ce travail descriptif est à peine amorcé, et là même où nous disposons de données groupées et classifiées, l’interprétation, comme on le verra, doit être reprise. Nous nous bornerons donc à l’essentiel, l’analyse de la signification du comparatif, vérifiée notamment en grec homérique, par les emplois principaux. Ce sujet est un de ceux où l’apriorisme logique a fait le plus de tort à l’interprétation linguistique. » (B.NANA : p. 125).

La distinction benvenistienne entre signification et emploi renvoie ainsi non seulement, comme nous l’avons vu ci-dessus, à la distinction de l’essentiel et de l’accidentel, mais également, et toujours dans le cadre de la distinction langue/parole au sens que lui confère la problématique benvenistienne de l’expression, à la dimension de l’explication des emplois. Dans cette perspective, les emplois constituent tout à la fois le point de départ et l’objet de l’analyse, cependant qu’inversement la signification est indissolublement objet de l’analyse et raison des emplois. L’analyse des emplois permet en premier lieu d’accéder à la signification propre du terme. On lit ainsi par exemple dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) :

---

<sup>2976</sup> Mais voir également, dans *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen* (1948) : « Les exemples ont été partout cités pour que, d’un mot à l’autre, on voie se dégager une valeur qu’on aura ensuite à préciser sur la base des emplois pour l’opposer à celle de -τωρ. » (B.NANA : p. 34-35), « La signification générale des mots en -σις est assurée par l’examen des emplois homériques : c’est la notion abstraite du procès conçu comme réalisation objective. » (B.NANA : p. 80), « On sait en outre que les formes en -ίων n’ont souvent pas de “positif” ou, quand elles en ont un, il ne s’y relie pas régulièrement. Il faut nous efforcer de bannir l’idée d’une gradation entre plusieurs expressions de la qualité, si nous voulons ressaisir ce que celle-ci a de spécifique. L’adjectif en -ίων dénote une certaine modalité de la qualité qui doit être appréciée directement par la considération des emplois et en écartant tout recours à un “comparatif”. » (B.NANA : p. 121-122), « Cette particularité sémantique doit avoir son principe dans la valeur du suffixe. Il s’agit maintenant de définir cette valeur, que reflètent des emplois dont nous n’avons encore souligné que l’aspect négatif. » (B.NANA : p. 124), « Or il semble que la valeur qui coïncide le mieux avec l’ensemble des affectations de \*-to- soit celle-là même à laquelle nous conduit l’étude des ordinaux. On peut dire que -to- indique l’accomplissement de la notion dans l’objet. » (B.NANA : p. 167). Apparaît également, dans « Différents types d’expression du comparatif » (1946), la nécessité de tenir compte de « l’emploi des formes » (B.Dif. : p. X).



« Nous avons toujours tendance à transposer en d'autres langues les significations dont les termes de même sens sont affectés pour nous. Prier, supplier, nous ne voyons là que des notions à peu près pareilles partout ou ne différant que par l'intensité du sentiment. Les traduisant ainsi, nous privons les termes anciens de leur valeur spécifique : là où l'on percevait une différence, nous répandons l'uniformité. Pour corriger ces traductions déformantes, il faut encore et toujours le contact et l'inspiration des emplois vivants. » (B.VIE2 : p. 249-250)

et, en termes de langue et de parole, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

« La preuve que tel est bien l'usage ancien du suffixe [-tero-] réside dans les expressions similaires d'autres langues. A gr. δεξιός/ἀριστερός répondent exactement av. *dašina-/vairyastāra-* et got. *taihswa/hleiduma* (où la forme en -tero- pour "gauche" a été remplacée par un superlatif, la relation des deux termes du couple restant la même). Mais en latin *dexter/sinister* est secondaire : le couple ancien était *dexter/laevus* où, en vertu d'une conception propre aux Italiques, "droit" était le membre marqué de l'opposition. *Alter* est corrélatif de *unus*, non d'un second *alter*.

En conséquence, le terme *matertera* "sœur de la mère, tante maternelle" ne doit pas être mis directement en rapport avec *mater*, en tant que "la presque mère", mais bien opposé à *amita* "sœur du père, tante paternelle" ; le terme de base est *amita*, désignant la vraie tante et dont se différencie *matertera* qui signifie "la (tante) du côté maternel". Ainsi s'expliqueront aussi des noms génériques d'animaux. En iranien, le "mulet" a deux noms, l'un et l'autre en -tara-, selon les parlers : \**aspa-tara* (skr. *aśvatara-*) attesté par phl. et pers. *astar* ; et \**xara-tara-* connu par sogd. *yrtr*, khot. *khaḍare*. On explique souvent skr. *aśvatara* comme le "presque cheval", en donnant à -tara- une valeur de ressemblance ou d'approximation qu'il ne possède pas. Il faut rendre au suffixe sa valeur de différenciation ou d'opposition. Un animal hybride tel que le "mulet" est qualifié "d'espèce chevaline" (*aspatara-*) à la différence de l'âne, ou "d'espèce asine" (*xaratara-*) à la différence du cheval. En sorte qu'il faut poser, non *aspa-/aspatara-* par relation de ressemblance, mais bien *xara-/aspatara-* et *aspa-/xaratara-* par relation d'opposition. Le nom du "pigeon", \**kapauta-tara-* (phl. *kapōtar*, pers. *kabōtar*) est "le (pigeon) bleu" en tant qu'il diffère des autres espèces, de même que gr. περιστέρα (< \*πελιστερά, cf. πελιός, πελειάς) est "le (pigeon) sombre".

Tous ces faits, qui sont du vocabulaire et de la "parole", montrent que -tero- comporte une valeur *différentielle*. Cette valeur se manifeste à l'occasion d'emplois où un terme est caractérisé : il est par là posé comme distinct d'un autre terme lexicalement différent de la même série notionnelle, avec lequel il n'a aucune relation syntaxique. Les deux termes entrent dans deux phrases distinctes, du type : "A est x-teros, B est z". » (B.NANA : p. 118-119).

On retrouve ici la dimension de la signification *sui generis*, et l'analyse des emplois vaut notamment en raison de l'éclairage apporté par les contextes. Benveniste écrit ainsi également dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* :

« Quand on étudie ce vocabulaire, il faut être attentif aux liaisons qui s'établissent entre les termes. Chacun de ceux-ci, pris en lui-même, ne paraît pas toujours significatif, mais il s'éclaire dans ses liaisons. On remarque alors certaines déterminations qui révèlent leur plein sens et font apparaître une valeur nouvelle. On doit parfois lire, chez Homère, un long morceau continu pour ressaisir des valeurs qui jouent subtilement : un terme important peut, de par les liaisons où il est engagé, jeter une lumière sur des termes qui attirent moins l'attention. » (B.VIE2 : p. 57)

et à nouveau une centaine de pages plus loin<sup>2977</sup> :

« Dans les termes étudiés jusqu'à maintenant, c'est l'étymologie qui nous a généralement aidé à déterminer le sens dont il faut partir. Mais il se présente des cas où l'étymologie fait défaut ; nous n'avons alors que des emplois consacrés pour nous renseigner.

C'est dans ces conditions que peuvent jouer des oppositions de vocabulaire, des différenciations qui, rétablissant entre deux termes une liaison, permettent ensuite de distinguer et d'éclairer respectivement les termes qui sont en considération. » (B.VIE2 : p. 153).

Mais l'analyse des emplois est par ailleurs inséparable de leur explication, qui est précisément constitutive de la mise au jour de la signification. On lit notamment dans « Le jeu comme structure » (1947) :

« Cette réalité seconde dans laquelle le jeu nous installe et nous maintient tant qu'il dure, il ne suffit pas de dire qu'elle est différente de la "vraie" réalité. On peut plus précisément la caractériser à l'aide des expressions que nous lui appliquons. L'extension que nous donnons au mot jeu éclaire la représentation que nous nous en formons. Nous parlons du jeu de cartes, du jeu de paume, et aussi du jeu d'une bielle, du jeu des institutions, ou du jeu d'un artiste. Nous disons qu'un acteur joue, et qu'une porte joue. Nous employons des expressions aussi diverses que : entrer en jeu ; mettre en jeu ; donner du jeu ; se faire un jeu de... Le même vocable semble signifier à la fois mouvement ou contrainte ou artifice ou facilité ou exercice. Tout cela qui paraît dissemblable, contradictoire même, est plein d'enseignements, mais d'abord sur nous ; le témoignage des mots éclaire *notre* conception du jeu. Il n'y a pas en pareille matière de notion immuable : où nous ne voyons que des variétés d'une même espèce, le jeu d'enfants et le jeu athlétique, les Grecs distinguaient deux réalités indépendantes (*païgnion* et *athlos*) qu'ils n'auraient pas eu l'idée de confondre. Bien des langues font la même distinction. Sous cette réserve, on discerne, dans les multiples acceptions où nous recevons le mot, les traits constants d'une définition. Le fait qui a causé cette prolifération sémantique est que tout exercice collectif, toute "représentation", toute figuration sont désormais regardés comme des "jeux", comme des imitations "non sérieuses" de la réalité. C'est leur côté fictif qui se trouve ainsi souligné. Le soldat à l'exercice, le lutteur dans l'arène, l'acteur sur la scène ne font que les gestes de leur rôle, et ils les font jusqu'au bout. Tout comportement qui reproduit les dehors d'une action concertée, qui en imite l'allure et le développement, sera qualifié de jeu. Par extension on désignera ainsi un fonctionnement considéré du dehors, dans son mouvement régulier, sans égard au résultat atteint ; on parlera du jeu des muscles, mécanisme formel, liaison des parties dans le tout qui les commande, mais dont la fonction n'est pas envisagée. Ainsi se trouve unifiée, dans les termes qui la traduisent, notre représentation du jeu. » (B.Jeu. : p. 162-163).

---

<sup>2977</sup> Voir également : « Le sens de *kûdos* n'est donc pas celui de "gloire" que nos dictionnaires et commentaires enseignent. Il nous faut le retrouver, en nous guidant exclusivement sur les contextes et en tirant des seuls emplois les éléments de la définition. » (B.VIE2 : p. 59), « Il a fallu parcourir avec quelque détail les emplois de *kûdos*, le caractériser dans ses liaisons, ses oppositions, ses dérivations, pour accéder au sens authentique de ce terme si méconnu. » (B.VIE2 : p. 67). On lisait de même dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « Bien qu'un contexte soit nécessaire à l'appréciation d'une valeur sémantique, on peut utiliser quelques gloses éparses, sans prétendre en donner un relevé complet qui n'est pas l'objet de cette étude. » (B.NANA : p. 73). Voir encore, par ailleurs, concernant le recours à l'analyse les emplois : « Le gotique *laun* n'est pas isolé dans le vocabulaire indo-européen ; toutefois, avant de l'étudier dans ses correspondances, nous examinerons la signification qui se dégage de ses emplois. » (B.VIE1 : p. 167), « Ici encore, l'examen des emplois s'impose. Il montre tout d'abord qu'en traduisant *arbitr* par "témoin" on ne rend pas compte exactement de la signification. » (B.VIE2 : p. 119).

La solidarité des deux objets de l'analyse, emplois et signification, apparaît ici de manière très nette : la nécessité d'expliquer les emplois a pour revers la possibilité d'« unifier la représentation » et ainsi de cerner la spécificité d'une signification. Benveniste insiste à de nombreuses reprises sur l'unité de la signification, garante de la cohérence de celle-ci. On lit ainsi par exemple dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

« Ainsi est assignée à tous les mots en -τός la signification qui assure l'unité de la formation. Ils marquent la disposition et l'aptitude, l'exercice de la notion comme vocation et capacité de celui qui l'accomplit, en un mot la “destination” subjective et en général la “fonction” au sens propre, l'exercice de la notion étant considéré comme la “fonction” de celui qui la pratique. Ces traits qui caractérisent la valeur de -τός l'opposent, sur le plan du sens et de l'emploi, à -σις dont il y a lieu d'étudier parallèlement les formes homériques. » (B.NANA : p. 74)

puis à nouveau<sup>2978</sup> :

« L'expression demeure pareille parce que la structure de la relation se révèle la même dans des emplois qui sont divers en apparence, et que leur fonction unifie. » (B.NANA : p. 136)

et de même dans « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen<sup>2979</sup> » (1951) :

« L'unité des sens de *munus* se trouve dans la notion de devoir rendu, de service accompli, et celle-ci même se ramène à ce que Festus définit comme un *donum quod officii causa datur*. » (B.Ech. : p. 322).

Il est par ailleurs question, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, d'unité coordonnant une diversité. Benveniste écrit en effet dans son avant-propos :

« Dans la dernière partie, on tente d'expliquer, par une coordination systématique qui les unifie, des formes réparties historiquement dans des classes très diverses : comparatifs, superlatifs, ordinaux, adjectifs verbaux, à partir du suffixe -to-. » (B.NANA : p. 5-6)

l'ouvrage s'achevant de fait sur le paragraphe suivant<sup>2980</sup> :

---

<sup>2978</sup> Voir encore notamment dans cet ouvrage : « Il s'agit d'un seul et même suffixe en divers emplois, auquel doit s'appliquer une seule et même définition. » (B.NANA : p. 164). On retrouve évidemment ici le gage des rapports son/sens (voir *supra*).

<sup>2979</sup> Voir en outre dans les *Études sur la langue ossète* (1959) : « L'unité serait ainsi rétablie dans la diversité, autrement inconciliable, des emplois de *uac*. » (B.ELO : p. 137). Apparaît également dans cet ouvrage la dimension de l'explication des emplois : « Dans la plupart de ces cas, l'examen du sens général permet de comprendre les acceptions particulières. » (B.ELO : p. 117),

<sup>2980</sup> On lit en outre en prélude aux chapitres de cette dernière (troisième) partie : « C'est l'enchaînement des formes qui a commandé l'ordonnance de cette troisième partie. L'objet en était de définir le sens et la fonction du suffixe \*-to-. Or ce suffixe apparaît le plus nettement spécialisé dans la catégorie du “superlatif”. Mais il y a deux formes de superlatif, qu'il fallait étudier conjointement. En outre, le superlatif est, au point de vue formel, connexe à une catégorie toute différente, l'ordinal, qui demandait un examen distinct. Par ailleurs, le problème du superlatif ne se sépare pas de celui du comparatif qui s'offre en une double formation et devait lui aussi être considéré à part.

Ainsi se dessine, à rebours, la progression de ce chapitre. On part du comparatif, pour en spécifier le fonctionnement et le sens. De là on passe au superlatif, mais à travers l'ordinal, ce qui entraîne la discussion successive de problèmes différents. On accède ainsi à une définition du suffixe -to- dans tous ses emplois,

« L'unité de la valeur sémantique du suffixe est ainsi rétablie à l'aide de celles des formations qui impliquent le suffixe dans les types les plus anciens et les plus caractéristiques, et cette unité coordonne à son tour la diversité des catégories qui ont ce suffixe pour indice dans des emplois devenus historiquement distincts et indépendants. » (B.NANA : p. 168).

On lit enfin dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, où Benveniste oppose significativement sa propre démarche de restauration d'une signification à la fois cohérente et *sui generis* à une démarche purement analytique et formelle :

« Une fois de plus se posent, pour le problème qui nous intéresse ici, les questions que nous avons rencontrées toutes les fois qu'il a fallu préciser le sens d'une racine indo-européenne.

1) En général on donne à une telle racine la valeur la plus vague, la plus générale possible, pour qu'elle soit susceptible de se dissocier en valeurs particulières.

Mais en fait "soigner" est une notion, "gouverner" en est une autre. Dans le vocabulaire indo-européen, "réfléchir" ou "mesurer" ou "gouverner", ou "soigner", ce sont autant de concepts distincts qui ne peuvent ni coexister dans les mêmes formes, ni se tirer l'un de l'autre. En outre, pour une notion de sens aussi général que "penser", il y a des termes consacrés ; en particulier, la racine \*men-. Or on voit bien ici que le sens des formes qui ont été citées ne permet pas de confondre \*med- avec \*men-. Car \*med- n'indique pas simplement une activité mentale, un procès de réflexion, comme fait \*men-.

2) Souvent encore on essaie de rendre compte de la valeur initiale d'une racine en additionnant, aussi adroitement qu'il se peut, les différents sens dans lesquels elle se réalise à époque historique. Mais est-il licite d'opérer un tel conglomerat d'idées, dont chacune est distincte et se présente dans l'histoire de chaque langue fixée dans un sens particulier ?

Les comparatistes pratiquent donc deux opérations – 1) et 2) – dont la première est une *abstraction* consistant à évacuer des significations historiquement attestées ce qu'elles ont de concret, le résidu vague ainsi obtenu étant posé comme le sens premier – la seconde, une *juxtaposition* qui additionne tous les sens ultérieurs, mais qui n'est qu'une vue de l'esprit, sans appui dans la réalité des emplois. En fait un sens comme celui que nous cherchons ne peut être atteint que par une analyse en profondeur de chacune des valeurs historiquement constatées. Des notions simples et distinctes comme "juger", "guérir", "gouverner" ne font que transposer dans notre langue un système de signification autrement articulé. Ce sont toutes les composantes d'un sens global qu'il s'agit de faire apparaître en vue de restaurer l'unité fondamentale de la signification. » (B.VIE2 : p. 126-127).

Mais, et l'on retrouve ici la logique de la signification dont il a été question plus haut lors de notre analyse de la critique benvenistienne de la linguistique d'Abel, l'explication des emplois, dont la dernière citation de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* fait nettement apparaître, à nouveau, la corrélativité avec l'analyse des emplois aux fins de restauration de l'unité de la signification<sup>2981</sup>, implique, au-delà de la cohérence de la

---

définition obtenue par la convergence de traits communs à des formations devenues historiquement indépendantes. » (B.NANA : p. 114).

<sup>2981</sup> Cette corrélativité est très nette également dans ce passage de « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen » (1951) : « Une comparaison de vocabulaire nous révélera une institution analogue à celles-là, mais bien moins apparente. C'est un type de donation à peu près aboli dans les sociétés historiques et qu'on ne

signification, une logique de l'expression et de dérivation des emplois. A cette « unité fondamentale de la signification » répondent ainsi des relations liant les termes dérivés de la racine en question. On lit ainsi également dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* :

« Ainsi ce mécanisme complexe de dons qui appellent des contre-dons par une espèce de force contraignante a une expression de plus dans les termes dérivés de la racine \**mei-*, comme *mūnus*. Si l'on n'avait pas le modèle de l'institution, il serait difficile de saisir le sens des termes qui s'y rapportent, car c'est dans une notion précise et technique que ces termes retrouvent leur unité et leurs relations propres. » (B.VIEI : p. 97)

puis à nouveau quelques pages plus loin :

« L'expression par excellence de la notion de "fidélité", la plus générale et en même temps la mieux caractérisée en indo-européen occidental, est celle du latin *fidēs*, avec sa famille étymologique. Elle a des prolongements dans plusieurs domaines, des acceptions religieuses, morales, philosophiques et même juridiques. On considérera ici ce groupe de mots pour définir en quelque mesure les modalités de la notion à travers les relations des formes<sup>2982</sup>. » (B.VIEI : p. 115).

---

retrouve qu'en interprétant les significations assez dissemblables d'un groupe de mots dérivés de *dap-* : lat. *daps*, "banquet sacré", v. isl. *tafn*, "animal de sacrifice", arm. *tawn*, "fête", gr. *δαπάνη*, "dépense" (cf. *δάπτω*, "mettre en pièces, consumer, détruire"), et aussi lat. *damnum*, "dommage" (\**dap-nom*). Le sens religieux d'une partie de ces termes est manifeste. Mais chacun d'eux n'a gardé, en le spécialisant, qu'un aspect particulier d'une représentation qui déborde la sphère du sacré et se réalise aussi bien dans les domaines du droit et de l'économie. Au centre de la signification nous installerons la notion de "dépense", comme manifestation à la fois religieuse et sociale : dépense festive et somptueuse, offrande qui est large consommation de nourriture, faite pour le prestige et "en pure perte". Cette définition paraît rendre compte de toutes les acceptions spéciales où se morcelle une conception archaïque. » (B.Ech. : p. 323). Voir en outre ce passage de « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954), où à l'impossibilité d'expliquer les formes par un rapport de dérivation répond la possibilité de les faire dériver d'une signification commune, dont elles permettront en retour la reconstruction : « Les relations morphologiques et la distribution des formes n'indiquent pas entre les termes qui dénotent l'"arbre" et ceux pour "fidélité" une relation telle que les seconds dérivent des premiers. Ils se répartissent également dans chaque langue et relèvent les uns et les autres d'une même signification, qui se laisse reconstruire à l'aide de l'ensemble des formes attestées. » (B.Rec. : p. 300).

<sup>2982</sup> Voir également au début de l'ouvrage : « A l'intérieur même d'une langue, les formes d'un même vocable peuvent se diviser en groupes distincts et peu conciliables. Ainsi de la racine \**bher-*, représentée par *fero*, le latin a tiré trois groupes différents de dérivés qui forment autant de familles lexicales : 1°) *fero* "porter" au sens de la gestation, d'où *forda* "femelle pleine", fait groupe avec *gesto* ; 2°) *fero* "porter" au sens de "comporter" désigne les manifestations du sort, d'où *fors*, *fortuna*, et leurs nombreux dérivés, qui entraînent aussi la notion de "fortune, richesse" ; 3°) *fero* "porter" au sens d'"emporter", fait groupe avec *ago* et se définit par la notion de rapt et de butin. Si nous y comparons les formes et les dérivés de *bhar-* en sanskrit, nous aurons un tableau plus varié encore : aux valeurs indiquées s'ajouteront celle de "porter" comme "supporter, prendre à sa charge", d'où *bhartṛ-* "mari" ; celle de "porter" en parlant de la monture, d'où "chevaucher", etc. Or, pour peu qu'on étudie en détail chacun de ces groupes, on verra que dans chaque cas il forme un ensemble lexical cohérent, articulé par une notion centrale et prêt à fournir des termes institutionnels. » (B.VIEI : p. 11), et dans les pages qui suivent : « Il n'y a donc en gotique aucune rupture avec le sens ancien de \**bheidh-*, mais seulement une évolution de "mettre sa confiance en quelqu'un ou en quelque chose" à "attendre", et même quand il est pris dans une acception banale, ce verbe se rapporte toujours à une attente espérée.

Il n'y a pas non plus de difficulté à admettre que *beidan* a son causatif dans *baidjan*. Ici de nouveau on a cru voir un obstacle insurmontable dans le sens de *baidjan* qui traduit gr. *anankázein* "contraindre" ; comment "contraindre" pourrait-il être le causatif de "attendre" ? C'est qu'on n'a pas tenu compte de ceci : il y a en gotique deux verbes différents pour rendre *anankázein*. L'un est *naupjan* "exercer une contrainte physique" ;

Il s'agit là, bien qu'« à une plus grande échelle », d'explication des emplois, ainsi que le pose Benveniste dans cet autre passage de *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, où apparaissent nettement, par ailleurs, les deux pôles corrélatifs de l'explication des emplois par la signification et de l'étude des emplois pour accéder à la signification :

« Toutes les fois que nous constatons des emplois techniques d'un terme, il y a lieu d'en rechercher l'explication à l'intérieur même de la sphère à laquelle il appartient, mais après avoir défini exactement le sens initial. A une plus grande échelle, ce n'est pas autrement qu'on peut dégager la valeur propre des notions dans le vocabulaire des institutions. » (B.VIE2 : p. 122).

En témoigne, également, à l'échelle de la famille étymologique, et dans la mesure où l'on peut parler d'emploi d'une racine<sup>2983</sup>, un développement comme le suivant :

« Il est une notion complémentaire de *ensor*, qui s'y trouve constamment associée dans les emplois latin, et que notre définition implique : c'est celle d'"autorité" ; *censeo* est très souvent employé avec *auctor* et *auctoritas*.

Que signifient ces mots, quel en est le fondement étymologique ? Il est clair que *auctor* est le nom d'agent de *augeo*, ordinairement traduit "accroître, augmenter". [...]

[...] On voudrait savoir comment il se fait que la notion d'"autorité" ait pris naissance dans une racine qui signifie simplement "augmenter, accroître".

[...] Le problème est ici, comme bien souvent, de définir exactement le sens propre du terme premier, de telle sorte que les dérivés en reçoivent leur explication. Or le sens de *auctor* dans ses divers emplois ne peut dériver de celui de "augmenter" qu'on assigne à *augeo*. Une large portion du sens de *augeo* demeure encore dans l'ombre, et c'est justement la portion essentielle, celle d'où procèdent les déterminations spéciales qui ont fini par se scinder en unités distinctes.

On persiste à traduire *augeo* par "augmenter" ; c'est exact dans la langue classique, mais non au début de la tradition. Pour nous, "augmenter" équivaut à "accroître, rendre plus grand quelque chose qui existe déjà". Là est la différence, inaperçue, avec *augeo*. Dans ses plus anciens emplois, *augeo* indique non le fait d'accroître ce qui existe, mais l'acte de produire hors de son propre sein ; acte créateur qui fait surgir quelque chose d'un milieu nourricier et qui est le privilège des dieux ou des grandes forces naturelles, non des hommes. [...]

C'est de ce sens que témoigne le nom d'agent *auctor*. On qualifie de *auctor*, dans tous les domaines, celui qui "promeut", qui prend une initiative, qui est le premier à produire quelque activité, celui qui fonde, celui qui garantit, et finalement l'"auteur". La notion de *auctor* se diversifie en maintes acceptions particulières, mais elle se relie clairement au sens premier de *augeo* "faire sortir, promouvoir". Par là, l'abstrait *auctoritas* recouvre sa pleine valeur : c'est l'acte de production, ou la qualité que revêt le

---

l'autre *baidjan* n'indique qu'une contrainte morale, qui est de persuasion (cf. *II Cor.* XII, 11 ; *Gal.* II, 3 ; 14) ; on peut donc imaginer que le rapport de *beidan* à *baidjan* est analogue à celui de gr. *peíthomai* "se fier à" et *peíthō* "amener quelqu'un à obéir". Ceci vaut aussi pour v. sl. *běda* "contrainte". A ce prix l'unité ancienne se laisse restaurer, et l'on entrevoit qu'entre la valeur des formes grecques et latines et celle des formes germaniques et slave, il y a surtout un affaiblissement, une perte du sens institutionnel. » (B.VIE1 : p. 120).

<sup>2983</sup> Voir à ce propos B.VIE2 : p. 67, cité dans la note 2977, et dans *Titres et noms propres en iranien ancien* (1966) : « C'est là le sens même de *zauš-* et cette valeur se vérifie dans tous les emplois ainsi que dans tous les dérivés. » (B.Ti. : p. 118). L'analyse est alors très proche de celle qui fait l'objet de « Deux modèles linguistiques de la cité » : au point de rencontre des deux types d'analyse (analyse morphologique et analyse des emplois) émerge le système comme relation entre les termes, d'autant plus ambivalent qu'il est ainsi doublement déterminé. Voir les notes 2963 et 2964 ci-dessus.

haut magistrat, ou la validité d'un témoignage ou le pouvoir d'initiative, etc., chaque fois en liaison avec une des fonctions sémantiques de *auctor*. » (B.VIE2 : p. 148-150).

La signification a ainsi valeur explicative dans le cadre de l'histoire d'un terme : expliquant les emplois, elle rend compte par là-même de la genèse de significations nouvelles. On lit ainsi par exemple dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* :

« L'histoire de cette notion considérée dans ses différents termes et dans leur évolution distincte apparaît comme un ensemble de procès complexes, dont chacun s'est précisé dans l'histoire de chaque société. Le problème est partout d'établir quelle était la première valeur de ces termes et comment se spécialisent les emplois. Même s'il subsiste quelques obscurités dans le détail, on a pu montrer quelle est la situation respective des formes entrant en jeu et comment peut se conditionner l'extension ou la restriction de sens de certains termes<sup>2984</sup>. » (B.VIE1 : p. 197)

où Benveniste formule à ce propos une règle de méthode :

« De là se dégage un principe de méthode sur lequel il y aura lieu d'insister, au risque de se répéter : quand la signification d'un vocable se particularise ainsi, il faut essayer de retrouver les emplois spécifiques qui ont déterminé le sens nouveau<sup>2985</sup>. » (B.VIE1 : p. 159).

---

<sup>2984</sup> Voir également notamment dans cet ouvrage : « Ce sens particulier de *conducere* serait dérivé du sens général de “conduire” : “conduire des ouvriers, des soldats” puis “les prendre en location”. On voit là une expression technique en latin qui a l'air de se créer à l'intérieur de la langue et de se spécialiser sous nos yeux. Mais ce qui échappe, précisément, c'est la transition à “prendre en location” : autrement, “conduire” et “louer” restent des notions différentes. C'est ce point de transition que nous devons élucider. » (B.VIE1 : p. 155), « Ces termes différents, rapprochés ici pour leur signification, ont des liaisons qu'il faut ressaisir loin si l'on veut comprendre qu'ils aient pu converger à partir d'origines diverses. Ils révèlent la complexité des grands faits de civilisation qu'ils dénotent. » (B.VIE1 : p. 170), « L'objet de ce chapitre est de montrer comment, indépendamment dans plusieurs langues – iranien, latin, gotique, grec – des termes techniques corrélatifs pour “dette”, “prêt”, “emprunt” se sont constitués par spécification et différenciation de termes plus généraux ou relevant d'un autre ordre de représentation. » (B.VIE1 : p. 181). Voir en outre dans les « Études sur la phonétique et l'étymologie de l'ossète » (1956) : « Ces remarques restaurent la continuité du sens de *xætin* à *xatîn* à travers les emplois où parfois il s'obscurcit. » (B.Os. : p. 58).

<sup>2985</sup> Voir également quelques pages plus haut : « En règle générale, quand des acceptions singulières se présentent au cours du développement sémantique, il faut voir si des liaisons particulières ont pu les faire naître. » (B.VIE1 : p. 151). Voir par exemple, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948), l'analyse de ῥήτωρ (B.NANA : p. 46 puis p. 52-54), qui s'ouvre sur le constat suivant : « Il y a quelques formes ou mots qui sont exclusivement en -τήρ ou exclusivement en -τωρ depuis l'origine et paraissent ainsi échapper au principe de l'alternance. Il y en a d'autres qui ont reçu une extension telle qu'elle offusque parfois le sens propre à leur catégorie morphologique. » (B.NANA : p. 49), et se conclut de la sorte : « Éclairée par ses premiers emplois, la forme ῥήτωρ apparaît maintenant comme régulière et répondant pleinement à la signification des mots en -τωρ. C'est, comme toutes les autres, une forme à valeur participiale, dénotant seulement l'accomplissement de la notion, et n'impliquant pas à l'origine la valeur spéciale qu'elle a acquise ultérieurement dans le vocabulaire attique. L'anomalie apparente est éliminée. » (B.NANA : p. 54), ainsi que, à plus grande échelle, l'étude de la « relation fonctionnelle » entre superlatif et ordinal (chapitre XI). On lit ainsi en ouverture de ce chapitre : « A chacun des deux comparatifs répond en indo-européen un superlatif distinct : en face de \*-yes- on a \*-is-tho- et en face de \*-tero- une forme qui est généralement \*-l<sup>o</sup>mo- mais aussi localement \*-s<sup>o</sup>mo- (italique et celtique), et qui a été en grec remplacée par -τατος. On peut considérer comme établi que les suffixes \*-t(h)o et -τατος viennent des numéraux ordinaux, dont ils forment l'élément caractéristique (Brugmann, *Grundr.*<sup>2</sup>, II, I, p. 390, § 286).

Comme nous l'avons vu plus haut, on lisait de même dans « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954) :

« La nécessité de recourir aux contextes pourrait sembler un principe de méthode trop évident pour mériter qu'on y insiste. Mais quand on ramène le sens aux variétés de l'emploi, il devient impératif de s'assurer que les emplois permettent non seulement de rapprocher des sens qui paraissent différents, mais de motiver leur différence. Dans une reconstruction d'un procès sémantique doivent aussi entrer les facteurs qui provoquent la naissance d'une nouvelle "espèce" du sens. Faute de quoi la perspective est faussée par des appréciations imaginaires. » (B.Rec. : p. 295).

C'est là l'objet de l'article « La notion de "rythme" dans son expression linguistique » (1951), où Benveniste pose le problème en ces termes :

« La notion de "rythme" est de celles qui intéressent une large portion des activités humaines. Peut-être même servirait-elle à caractériser distinctivement les comportements humains, individuels et collectifs, dans la mesure où nous prenons conscience des durées et des successions qui les règlent, et aussi quand, par-delà l'ordre humain, nous projetons un rythme dans les choses et dans les événements. Cette vaste unification de l'homme et de la nature sous une considération de "temps", d'intervalles et de retours pareils, a eu pour condition l'emploi du mot même, la généralisation, dans le vocabulaire de la pensée occidentale moderne, du terme *rythme* qui, à travers le latin, nous vient du grec.

En grec même, où *ῥυθμός* désigne en effet le rythme, d'où dérive la notion et que signifie-t-elle proprement ? » (B.Ry. : p. 327).

On lit ensuite, au terme d'une description de « l'emploi [du terme] dans ses débuts, qui remontent haut » (B.Ry. : p. 328), description visant à « fonder la signification authentique du mot *ῥυθμός* » (B.Ry. : p. 328) et permettant de conclure à la signification de « "forme distinctive ; figure proportionnée ; disposition" » (B.Ry. : p. 332), que viendra ensuite préciser l'analyse morphologique du terme :

« Comment alors, dans cette sémantique cohérente et constante de la "forme", la notion de "rythme" s'insère-t-elle ? Où est sa liaison avec le concept propre de *ῥυθμός* ? Le problème est de saisir les conditions qui ont fait de *ῥυθμός* le mot apte à exprimer ce que nous entendons par "rythme". » (B.Ry. : p. 333).

Benveniste explique alors :

« Ces conditions sont déjà partiellement impliquées par la définition posée ci-dessus. Le sens moderne de "rythme", qui existe bien en grec même, y résulte *a priori* d'une

---

Il se pose donc ici deux problèmes distincts : 1° quelle est la relation fonctionnelle qui justifie la liaison formelle entre le superlatif et l'ordinal ? – 2° puisque chacun des deux superlatifs est organiquement uni à chacun des deux comparatifs, comment ces superlatifs se définissent-ils sémantiquement par rapport aux comparatifs correspondants ?

Nous devons commencer, pour répondre à la première question, par un examen propre de la fonction de l'ordinal. Il y a intérêt, pour l'interpréter, à considérer les ordinaux comme une catégorie spécifique de la numération. Et, de cette catégorie, le sens en indo-européen s'éclairera par l'analyse des formations parallèles d'autres familles de langues. Cette voie détournée est en fait la seule qui conduise à une définition satisfaisante de la fonction des ordinaux indo-européens, parce qu'elle fait discerner des faits d'emplois qui autrement échappent à l'attention. » (B.NANA : p. 144). La conclusion (B.NANA : p. 168) a été citée ci-dessus.



spécialisation secondaire, celui de “forme” étant seul attesté jusqu’au milieu du V<sup>e</sup> siècle. Ce développement est en réalité une création, à laquelle nous pouvons assigner sinon une date, du moins une circonstance. C’est Platon qui a précisé la notion de “rythme”, en délimitant dans une acception nouvelle la valeur traditionnelle de ῥυθμός. Il faut citer les principaux textes où se fixe la notion. [...]

On voit comment cette définition procède du sens traditionnel, comment aussi elle le modifie. Platon emploie encore ῥυθμός au sens de “forme distinctive, disposition, proportion”. Il innove en l’appliquant à la *forme du mouvement* que le corps humain accomplit dans la danse, et à la disposition des figures en lesquelles ce mouvement se résout. La circonstance décisive est là, dans la notion d’un ῥυθμός corporel associé au μέτρον et soumis à la loi des nombres : cette “forme” est désormais déterminée par une “mesure” et assujettie à un ordre. Voilà le sens nouveau de ῥυθμός : la “disposition” (sens propre du mot) est chez Platon constituée par une séquence ordonnée de mouvements lents et rapides, de même que l’“harmonie” résulte de l’alternance de l’aigu et du grave. Et c’est l’ordre dans le mouvement, le procès entier de l’arrangement harmonieux des attitudes corporelles combiné avec un mètre qui s’appelle désormais ῥυθμός. On pourra alors parler du “rythme” d’une danse, d’une démarche, d’un chant, d’une diction, d’un travail, de tout ce qui suppose une activité continue décomposée par le mètre en temps alternés. La notion de rythme est fixée. A partir du ῥυθμός, configuration spatiale définie par l’arrangement et la proportion distinctifs des éléments, on atteint le “rythme”, configuration des mouvements ordonnés dans la durée : πᾶς ῥυθμός ὀρισμένη μετρεῖται κινήσει, “tout rythme se mesure par un mouvement défini” (Aristote, *Probl.*, 882 b 2).

L’histoire ici esquissée aidera à apprécier la complexité des conditions linguistiques d’où s’est dégagée la notion de “rythme”. On est bien loin des représentations simplistes qu’une étymologie superficielle suggérerait, et ce n’est pas en contemplant le jeu des vagues sur le rivage que l’Hellène primitif a découvert le “rythme” ; c’est nous au contraire qui métaphorisons aujourd’hui quand nous parlons du rythme des flots. Il a fallu une longue réflexion sur la structure des choses, puis une théorie de la mesure appliquée aux figures de la danse et aux inflexions du chant pour reconnaître et dénommer le principe du mouvement cadencé. Rien n’a été moins “naturel” que cette élaboration lente, par l’effort des penseurs, d’une notion qui nous semble si nécessairement inhérente aux formes articulées du mouvement que nous avons peine à croire qu’on n’en ait pas pris conscience dès l’origine. » (B.Ry. : p. 333-335).

Il s’agit là d’une notion, mais on lit de même, par exemple, dans *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen*<sup>2986</sup> :

« La signification fondamentale de la catégorie en \*-tu- a produit ici, par des voies différentes, la création d’un adjectif verbal, pour la même raison qui a déterminé la création des adjectifs d’“obligation” sanskrits en -tavya, grecs en -τέος. » (B.NANA : p. 104)

<sup>2986</sup> Voir également les citations de la note précédente, ainsi que ce passage, où apparaît nettement la continuité « étagée » qui lie chez Benveniste le moyen d’expression à l’expression, et ainsi la valeur à l’emploi et l’emploi à la nouvelle signification : « Le fait que les participes grecs échappent à la composition obligeait de recourir à une forme supplétive quand on voulait donner au participe une forme négative. Là est, selon toute apparence, le point où la composition s’est amorcée : dans les composés *négatifs* en -τος, du type de ἄμβροτος, ἄφατος, qui procèdent eux-mêmes des formes négatives en -t- telles que ἄγνως, ἀδμής.

Cette création des composés négatifs est en outre à l’origine de la valeur de “possibilité passive” que portent fréquemment, surtout – mais non exclusivement – en grec, les adjectifs en \*-to-. » (B.NANA : p. 166). Voir encore, par ailleurs, pour l’explication des changements et des évolutions, B.Eu. : p. 310-314, où on lit notamment : « Le jeu des emplois illustre et motive la déviation sémantique. » (B.Eu. : p. 313).

et dans « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) :

« On voit ici l'exemple d'une locution née pour répondre à une fonction particulière et limitée, enserrée dans un cadre syntaxique étroit, qui développe ses virtualités propres, et alors, par un effet de sens imprévisible, réalise une certaine expression du futur. » (B.Tra. : p. 133).

Un terme nous semble remarquable dans « La notion de "rythme" dans son expression linguistique » : l'adjectif *apte*. On retrouve en effet, avec cette notion d'aptitude à l'expression, la réversibilité du rapport entre expression et moyen d'expression, qui apparaît à présent constitutive de ce que l'on pourrait appeler une « chaîne transitive de l'expression ». Cette notion, qui nous reconduit à la perspective synchronique, est omniprésente dans les textes de Benveniste. On lit ainsi dans « Structure des relations de personne dans le verbe » (1946) :

« Cette position toute particulière de la 3<sup>e</sup> personne explique quelques-uns de ses emplois particuliers dans le domaine de la "parole". On peut l'affecter à deux expressions de valeur opposée. *Il* (ou *elle*) peut servir de forme d'allocution vis-à-vis de quelqu'un qui est présent quand on veut le soustraire à la sphère personnelle du "tu" ("vous"). D'une part, en manière de révérence : c'est la forme de politesse (employée en italien, en allemand ou dans les formes de "majesté") qui élève l'interlocuteur au-dessus de la condition de personne et de la relation d'homme à homme. D'autre part, en témoignage de mépris, pour ravalier celui qui ne mérite même pas qu'on s'adresse "personnellement" à lui. De sa fonction de forme non-personnelle, la "3<sup>e</sup> personne" tire cette aptitude à devenir aussi bien une forme de respect qui fait d'un être plus qu'une personne, qu'une forme d'outrage qui peut le néantiser en tant que personne. » (B.Str. : p. 231).

A l'explication des emplois répond ici une aptitude à l'expression, corrélative de la valeur de la forme. On lit de même, notamment<sup>2987</sup>, dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* :

---

<sup>2987</sup> Mais voir également dans cet ouvrage : « Dans les noms en \*-tor est mis en relief le porteur de l'acte. Ces noms sont beaucoup plus "personnels", ils ont référence plus étroite à la personne que les noms en \*-ter qui absorbent l'agent dans la fonction où il est voué. De là vient qu'on dénomme des individus d'après un accomplissement (réel ou présagé, *nomen omen*), qui leur appartient, non en vue de ce qu'ils feront, qui dépend des dieux ; on leur attribue un mérite actuel, non une virtualité.

Inversement, on ne doit pas s'étonner que, pour désigner des *instruments*, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus opposé à des auteurs personnels, on ait recours exclusivement à des noms en -τήρ, à une ou deux exceptions près » (B.NANA : p. 55), « On voit ici comment l'emploi a été préparé par la valeur *subjective* de la formation de base » (B.NANA : p. 91), « En particulier un trait important est que l'infinitif en -tu- ne comporte pour ainsi dire pas de rection nominale à date ancienne. Ceci ne s'explique pas seulement par la persistance de la fonction nominale, mais aussi par la valeur proprement *interne* du suffixe, qui ne le rend pas apte à exprimer le transfert du procès sur un objet. » (B.NANA : p. 91), « Les deux types de supin, accusatif en -tum dans ombr. *avif aseriato etu* "aves observatum ito", lat. *eo cubitum*, et datif en -tui et très probablement en -tu dans *facile dictu*, représentent les réalisations auxquelles la valeur des noms en -tus devait prêter le plus souvent. » (B.NANA : p. 100), « Dans le supin en -tu(i), compte tenu de la différence des cas, on voit plus clairement encore ressortir la valeur de -tus, qui conditionne les emplois constants de la forme : *mirabile visu, turpe dictu, dignum relatu*. » (B.NANA : p. 100), « Le supin latin, comme celui du slave et du baltique, a été appelé à sa fonction par la valeur de la formation nominale dont il est issu. » (B.NANA : p. 101), « Les emplois tels que "assez (fort), plutôt (fort)" ne sont pas des affaiblissements du sens comparatif ; nous y voyons au contraire la valeur première qui, comme nous le suggérons plus bas, a rendu possible l'emploi comparatif. » (B.NANA : p. 122), « En vertu de cette valeur, les formes en -ίωv apparaissent souvent chez Homère comme prédicats neutres d'une situation posée

« On est trop souvent porté à croire que la notion d’infinitif est unitaire et qu’elle se détermine dans une langue par des traits constants, en sorte que, pour en décrire le développement, il suffirait de se guider sur des considérations de syntaxe générale ; ce serait par exemple l’emploi “final” qui aurait contribué à généraliser l’infinitif comme forme fixe, désormais incorporée au verbe. Mais quelque langue que l’on étudie, la constitution de l’infinitif est un fait complexe dont les emplois syntaxiques ne rendent pas compte immédiatement, déterminés qu’ils sont eux-mêmes par une condition primordiale : *la valeur de la formation nominale* qui sert de base à l’infinitif. Il faut donc étudier la relation sémantique et fonctionnelle entre les mots de la catégorie nominale et les formes par où s’amorcent, en telle spécialisation casuelle, les débuts d’un “infinitif”. Dans une langue comme le sanskrit où ont coexisté plusieurs types d’infinitif, chacun d’eux suit une voie différente, et la simple considération de l’emploi ne suffit pas à expliquer qu’ils aient abouti à la même fonction, justement parce que chacun des types a été porté vers cette fonction par une valeur différente, qu’il faut d’abord définir. Alors on peut voir pourquoi tel type a été généralisé, par exemple dans l’emploi “final”, parce qu’on discerne les relations que sa valeur le rendait apte à assumer vis-à-vis de verbes d’une certaine catégorie. C’est ce que l’examen a fait ressortir pour les formes en *-tu-*. En vertu de sa valeur propre, *-tu-* a été orienté vers des expressions verbales spécifiques et il s’est trouvé affecté à certains emplois syntaxiques, qui ont à leur tour rendu possible un infinitif. » (B.NANA : p. 92-93)

ainsi que :

« Dans tous ces mots se montre la même valeur “objective” qui les distingue de ceux en *-tu-* et qui conditionne leur sens et leur emploi. Dans leurs diverses acceptions, ils se réfèrent uniquement à la notion conçue comme réalisée, hors du sujet, et en tant qu’“accomplissement” noétique. Par là ils se trouvent aptes à désigner des objets concrets, qui représentent justement des réalisations matérialisées. » (B.NANA : p. 94).

L’explication des emplois nous reconduit à la distinction langue/parole. On lit ainsi dans *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen* (1948) :

« βρῶσις “nourriture” et πόσις “boisson” ont déjà été relevés à propos de βρωτός et définis par leur opposition aux mots en -τός. Ils portent la signification claire de l’action effective, qui détermine dans la “parole” leur acception concrète » (B.NANA : p. 76)

puis à nouveau quelques pages plus loin :

« Telle nous paraît être la valeur du suffixe : il forme des adjectifs de sens *dimensionnel*. La qualité *\*meg-yes-* est définie selon l’axe de la dimension, par rapport à *\*meg-alo* (*\*mag-no-*) qui la pose dans l’absolu. On a donc deux formes parallèles, en latin par exemple : *\*mag-no-* “positivement grand” et *\*mag-yes-* “mesurablement grand”, cette dernière forme n’impliquant proprement ni le “plus” ni le “moins”, mais seulement une

---

comme éventuelle et qu’ils qualifient d’une manière qu’on rendrait mieux par des tours négatifs » (B.NANA : p. 123), « Au contraire avec la construction à particule s’exprime une comparaison disjonctive entre deux termes posés en alternative. A cette expression semble bien convenir le comparatif en *-tero-* qui opère séparation (p. 119) et qui dote l’adjectif d’une qualification extrinsèque. Du fait même que ce comparatif, étant secondaire, pouvait se former sur n’importe quel adjectif et même sur des substantifs (type gr. βασιλεύτερος), il devenait apte à exprimer, à l’aide de la construction à particule, les modalités les plus diverses de la comparaison. » (B.NANA : p. 143), « C’est cette même propriété de l’ordinal qui le rend apte à exprimer le nombre fractionnaire » (B.NANA : p. 159).

appréhension de la qualité sous l'aspect de la mesure. C'est ce que nous appelons un adjectif "dimensionnel".

De là vient que, dans les conditions de "parole", cet adjectif porte une appréciation quantitative, dont l'expression lexicale peut varier. » (B.NANA : p. 124).

Mais tandis que cette distinction apparaît comme le pendant synchronique de l'explication diachronique des emplois, la notion d'aptitude à l'expression constitue le maillon permettant de relier les deux perspectives : relative à l'expression comme moyen d'expression, elle inscrit dans la dynamique inhérente à la notion d'expression une perspective par ailleurs analytique. On comparera, à cet égard, cet autre passage de « Structure des relations de personne dans le verbe », où la perspective apparaît strictement explicative, à celui que nous avons cité ci-dessus<sup>2988</sup> :

« [...] "nous" n'est pas un "je" quantifié ou multiplié, c'est un "je" *dilaté* au-delà de la personne stricte, à la fois accru et de contours vagues. De là viennent en dehors du pluriel ordinaire deux emplois opposés, non contradictoires. D'une part, le "je" s'amplifie par "nous" en une personne plus massive, plus solennelle et moins définie ; c'est le "nous" de majesté. D'autre part, l'emploi de "nous" estompe l'affirmation trop tranchée de "je" dans une expression plus large et plus diffuse : c'est le "nous" d'auteur ou d'orateur. On peut penser aussi à expliquer par là les contaminations ou enchevêtrements fréquents du singulier et du pluriel, ou du pluriel et de l'impersonnel dans le langage populaire ou paysan : "nous, on va" (toscan pop., "noi si canta") ou "je sommes" en français du Nord faisant pendant au "nous suis" du franco-provençal : expressions où se mêlent le besoin de donner à "nous" une compréhension indéfinie et l'affirmation volontairement vague d'un "je" prudemment généralisé. » (B.Str. : p. 235).

Mais dans ce cadre, et l'on retrouve ici la solidarité des deux objets que sont les emplois et la signification, rendre compte de la possibilité des emplois et de la genèse corrélatrice des significations implique la restitution de la signification première. On lit ainsi dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

« Ces analyses ont montré combien sont profondes les différences entre des formations que l'histoire de la plupart des langues indo-européennes devait associer toujours plus étroitement dans des fonctions devenues voisines jusqu'à se confondre. Si les emplois ont fini par se superposer, les significations étaient distinctes. » (B.NANA : p. 125).

---

<sup>2988</sup> Certaines des citations de la note précédente témoignent de ce que la frontière est parfois fragile entre les deux pôles. Eu égard à l'orientation générale de la perspective benvenistienne, c'est cependant également en termes d'aptitude à l'expression que l'on peut interpréter les affirmations suivantes de « Sur quelques développements du parfait indo-européen » (1949), *Titres et noms propres en iranien ancien* (1966) et « Mécanismes de transposition » (1969) : « Seuls ont abouti à la valeur de présents les parfaits qui conservaient le sens ancien du parfait, et dans leur valeur de présent le sens ancien du parfait est amené à son épanouissement. » (B.Par. : p. 21), « Or telle est la définition même du parfait indo-européen ancien ; il dénote l'état du sujet, et ne se constitue donc que sur des racines propres à convoyer cette expression. » (B.Par. : p. 21), « Comment ce transfert d'un nom propre personnel à un titre religieux s'est-il produit ? Indépendamment des circonstances historiques particulières, que nous ne connaissons pas, nous pouvons supposer – et c'est là une condition nécessaire – que le sens même du nom propre préparait cette évolution. » (B.Ti. : p. 109-110), « Quand on transpose un verbe en nom d'agent, il faut aussi que le qualificateur verbal (l'adverbe) puisse être transposé en qualificateur nominal (l'adjectif), et cela crée un problème difficile dans une langue où l'adverbe ne produit guère de dérivés. C'est pourquoi on a choisi des adjectifs déjà existants en leur donnant une fonction nouvelle. Le choix de ces adjectifs a été guidé par des raisons de sens, qu'il est intéressant de dégager. » (B.Méc. : p. 120).

Il faut rappeler, à cet égard, les analyses de « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954), qui, comme nous l'avons vu dans la première section de cette analyse, mettent en exergue la notion de liaison, corrélative de celle d'emploi, mais également de celle de configuration d'une notion. Rappelons, en particulier, les deux propositions suivantes :

« Ainsi, grâce à un contexte décisif, se configure en indo-européen une notion telle que “craindre” avec ses liaisons spécifiques que seul l'emploi peut révéler, et qui sont différentes de celles qui la déterminent aujourd'hui. » (B.Rec. : p. 294-295)

« 3° la notion de “faire”, en tant qu'elle est exprimée par \**dhē-*, se détermine par des liaisons particulières qui seules permettent de la définir, car la définition n'est possible que dans les termes de la langue même. » (B.Rec. : p. 292)

ainsi que cette corrélation entre « structure sémantique » et « analyse des emplois » :

« Car – cela est essentiel – si nous pouvons considérer comme “simple” la notion de “deux”, nous n'avons aucun droit de présumer également “simple” une notion telle que “craindre”. Rien ne nous assure *a priori* qu'elle ait eu la même structure sémantique dans des états anciens de l'indo-européen que dans la langue de nos propres raisonnements. Et l'analyse de cette structure sémantique a elle-même pour condition l'étude des emplois de \**dwei-*, “craindre”, là où nous pouvons le mieux les observer. » (B.Rec. : p. 294)

enfin le traitement benvenistien de la notion de *Gegensinn*, qui nous reconduit à l'exigence de cohérence dont il a été question ci-dessus. C'est dans ce dernier cadre qu'intervient, dans « Euphémismes anciens et modernes » (1949), la distinction entre langue et parole. Le passage cité plus haut est en effet précédé de cette entrée en matière :

« Il y a quelque chose de singulier et de paradoxal dans l'explication partout admise du terme grec qui dénomme l'“euphémisme”. Les dictionnaires donnent à εὐφημεῖν deux sens opposés, et celui qu'on pose en premier dit le contraire de ce qu'il signifie : “dire des paroles de bon augure” et par conséquent “éviter les paroles de mauvais augure”, d'où “garder le silence”. Ainsi, selon la définition littérale de Liddell-Scott-Jones : “*avoid all unlucky words during sacred rites : hence, as the surest mode of avoiding them, keep a religious silence*”. Mais le deuxième sens est à l'opposé : *shout in triumph*. Cela revient à instituer un euphémisme de l'euphémisme. Mais la signification réelle ni les emplois historiques ne cadrent avec ce schème pseudo-logique. Pour en voir l'impossibilité, il suffit d'observer que les deux sens se trouvent chez les mêmes auteurs ; que si nous devons admettre comme premier sens “se taire”, celui de “crier” devient incompréhensible ; et enfin que εὐφημία, εὐφημισμός, qui sont déjà usités chez les Grecs à sens d'“euphémisme”, ne peuvent se rattacher ni à l'un ni à l'autre. » (B.Eu. : p. 308).

Benveniste écrit ensuite :

« On doit donc commencer par restaurer la signification propre de εὐφημεῖν, εὐφημία, et celle-ci est indubitablement positive ; il faut affirmer, puisque cette évidence a été méconnue, que εὐφημεῖν signifie toujours et seulement “émettre des paroles de bon augure”. [...]

Comment alors le sens négatif s'est-il formé ? » (B.Eu. : p. 309)

où l'on retrouve les deux dimensions de la restauration de la signification première et de l'explication des emplois et de l'évolution sémantique. Cette logique de la signification et de l'expression est de fait l'enjeu majeur de la distinction entre signification et désignation, cas particulier de la distinction entre signification et emploi qui, impliquant alors l'organisation de la signification comme lieu du linguistique, acquiert donc une autre portée que purement analytique. On lit ainsi en quatrième de couverture de *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* :

« Partant des correspondances entre les formes historiques, on cherche, au-delà des *désignations*, qui sont souvent divergentes, à atteindre le niveau profond des *significations* qui les fondent, pour retrouver la notion première de l'institution comme structure latente, enfouie dans la préhistoire linguistique. » (B.VIEI/2 : 4<sup>e</sup> de couverture).

La distinction apparaît à de nombreuses reprises dans les deux tomes<sup>2989</sup>. On lit ainsi notamment dans l'avant-propos du premier tome :

« Si nous nous occupons du verbe grec *hēgéomai* et de son dérivé *hēgemōn*, c'est pour voir comment s'est constituée une notion qui est celle de l'"hégémonie", mais sans égard au fait que gr. *hēgemonía* est tour à tour la suprématie d'un individu, ou d'une nation, ou de l'équivalent de l'*imperium* romain, etc., seul nous retient le rapport, difficile à établir, entre un terme d'autorité tel que *hēgemōn* et le verbe *hēgéomai* au sens de "penser, juger". Nous éclairons par là la *signification* ; d'autres se chargeront de la *désignation*. » (B.VIEI : p. 10)

puis dans le corps de l'ouvrage :

« Il faut distinguer dans cette analyse les deux plans théoriques : celui de la signification et celui de la désignation. Il faut distinguer en conséquence le sens propre de *\*peku*, révélé par ses dérivés anciens, et l'emploi historique du mot pour désigner le "bétail". Une fois réalisée la jonction sémantique entre *ce* terme *\*peku* et *cette* réalité, le bétail, la désignation se fixe pour un temps. Mais l'histoire ne s'arrête pas et de nouvelles spécifications peuvent encore se produire : c'est le cas des différenciations opérées en latin entre *pecū*, *pecus*, *-oris*, *pecus*, *-udis*. Elles relèvent de l'histoire lexicale du latin et n'intéressent plus les relations fondamentales que nous mettons au jour. » (B.VIEI : p. 53).

Benveniste écrit de même plus loin, à propos du nom indo-européen de l'arbre :

« On constate ici à plein la différence entre la *signification* et la *désignation* et la distance qui peut les séparer, au point que souvent la désignation ne laisse en rien présumer de la signification si l'on ne dispose pas de repères lexicaux. » (B.VIEI : p. 108)

et on lit encore dans le deuxième tome :

« Si donc de *monstrare*, nous remontons à *monstrum*, pour en retrouver le sens littéral, effacé par l'emploi religieux, nous voyons que *monstrum* doit être compris comme un

---

<sup>2989</sup> Voir encore, par ailleurs, pour cette distinction, dans *Titres et noms propres en iranien ancien* (1966) : « Il faudra donc tenir compte de cette situation pour apprécier les relations entre titres qui ont le même sens, mais non la même référence : gr. *χίλιαρχος* et arm. *hazarapet* désignent des réalités différentes selon qu'ils figurent dans les versions de l'Ancien Testament ou dans des ouvrages historiques. » (B.Ti. : p. 69).

“conseil”, un “avertissement” donné par les dieux. Or les dieux s’expriment par des prodiges, des signes qui confondent l’entendement humain. Un “avertissement” divin prendra l’aspect d’un objet ou d’un être surnaturel ; comme dit Festus, “on appelle *monstra* ce qui sort du monde naturel, un serpent qui a des pieds, un oiseau à quatre ailes, un homme à deux têtes”. Seule la puissance divine peut manifester ainsi ses “avertissements”. C’est pourquoi le sens de *monstrum* s’est aboli dans sa désignation. Il n’y avait rien dans la forme de *monstrum* qui appelât cette notion de “monstrueux” sinon le fait que dans la doctrine des présages, un “monstre” représentait un “enseignement”, un “avertissement” divin. » (B.VIE2: p. 257-258).

La racine \**dreu-* avait déjà été examinée dans « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1951)

« On doit poser la base formelle comme I \**der-w-* II \**dr-eu-*, avec le sens de “être ferme, solide, sain”. [...] Dès lors, c’est de cette commune signification que participe également la désignation de l’“arbre”. A l’inverse du raisonnement d’Osthoff, nous considérons que \**derwo-*, \**drwo-*, \**dreu-* au sens d’“arbre” n’est qu’un emploi particulier du sens général de “ferme, solide”. Ce n’est pas le nom “primitif” du chêne qui a créé la notion de solidité, c’est au contraire par l’expression de la solidité qu’on a désigné l’arbre en général et le chêne en particulier : gr. *drūs* (gall. *derwen*) signifie littéralement “le solide, le ferme”. Nous avons un parallèle en iranien, où “arbre” se dit *draxt* (m. perse), *diraxt* (pers. mod.) qui remonte à av. *draxta-*, adjectif de *drang-*, “tenir ferme”. La conception romantique du chêne inspirateur de la fidélité fait place à une représentation moins singulière et probablement plus exacte : le nom \**drū-* de l’arbre n’a rien de “primitif”, c’est une qualification, qui, une fois attachée à son objet, en est devenue la désignation, et s’est trouvée séparée de sa famille sémantique ; de là la coexistence de deux morphèmes devenus distincts, tels que *tree* et *true* en anglais. On voit ici combien est fallacieux le critère du “concret” et de l’“abstrait” appliqué à une reconstruction, et combien importante la distinction nécessaire entre la signification et la désignation. » (B.Rec. : p. 300-301).

On comprend mieux, dans cette perspective, que tandis que, comme nous l’avons vu plus haut, la frontière séparant signification et désignation est extrêmement labile et fragile, cette distinction ne cesse cependant d’être convoquée, et que parlant des institutions, Benveniste prétende étudier des significations et pose dans son avant-propos que « [l]a notion d’indo-européen vaut d’abord comme notion linguistique » (B.VIE1 : p. 8) et que « si nous pouvons l’élargir à d’autres aspects de la culture, ce sera encore à partir de la langue » (B.VIE1 : p. 8), puis qu’il écrive :

« Quand nous parlons du mot germanique *feudum* en rapport avec les termes d’élevage, nous ne mentionnons la féodalité que par prétérition. Les historiens et les sociologues verront mieux alors ce qu’ils peuvent retenir des présentes analyses où n’entre aucun présumé extra-linguistique. » (B.VIE1 : p. 10).

Il s’agit moins, en effet, de la langue et de ses *designata* que de la distance constitutive de la notion d’expression<sup>2990</sup>. Dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, la

<sup>2990</sup> Voir également B.Ci. : p. 272-273 et 277-279, cités dans la note 2963. On retrouve en effet, avec ce nouveau type de rapport entre langue et société, la conception benvenistienne de la distinction entre linguistique et extra-linguistique : au lieu de réfuter la confusion de la signification avec la désignation dont témoigne « l’inventaire lexicologique de la culture », Benveniste récuse l’assimilation de deux structures ; il délimite cependant

distinction entre signification et désignation apparaît solidaire d'une perspective diachronique : la signification ne se distingue de la désignation que dans la mesure où la valeur est la raison des emplois, mais par ailleurs, ces emplois sont des significations historiques. Ce point est très clair dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, où l'on peut lire :

« Nous nous proposons donc d'étudier la formation et l'organisation du vocabulaire des institutions.

Le terme d'institution est à entendre ici dans un sens étendu : non seulement les institutions classiques du droit, du gouvernement, de la religion, mais aussi celles, moins apparentes, qui se dessinent dans les techniques, les modes de vie, les rapports sociaux, les procès de parole et de pensée. C'est une matière proprement illimitée, le but de notre étude étant précisément d'éclairer la genèse du vocabulaire qui s'y rapporte. Le point de départ est généralement choisi dans l'une ou l'autre des langues indo-européennes, parmi les termes dotés d'une valeur prégnante, et autour de cette donnée, par l'examen direct de ses particularités de forme et de sens, de ses liaisons et oppositions actuelles, puis par la comparaison des formes apparentées, nous restituons le contexte où elle s'est spécifiée, souvent au prix d'une profonde transformation. On s'efforce ainsi de restaurer les ensembles que l'évolution a disloqués, de produire au jour des structures enfouies, de ramener à leur principe d'unité les divergences des emplois techniques, et en même temps de montrer comment les langues réorganisent leurs systèmes de distinctions et renouvellent leur appareil sémantique. » (B.VIEI : p. 9-10)

---

nettement, ce faisant, le domaine du linguistique comme domaine de l'organisation et du jeu des formes. A l'instar de ce que nous venons de voir, la distinction signification/désignation se trouve ainsi tout à la fois déniée et doublement affirmée, comme corollaire de l'autonomie de la langue (la société ne saurait être qu'un *designatum*) et comme corollaire de la problématique de l'expression, qui implique, dans son élaboration benvenistienne, la distinction signification/emploi. Le développement liminaire de « Deux modèles linguistiques de la cité » n'est pas sans évoquer ce passage de « Structure de la langue et structure de la société » (1968) : « La langue entoure de toute part la société et la contient dans son appareil conceptuel, mais en même temps, en vertu d'un pouvoir distinct, elle configure la société en instaurant ce qu'on pourrait appeler le sémantisme social. C'est cette partie de la langue qui a été le plus souvent étudiée. Elle consiste en effet, surtout mais non pas exclusivement, en désignations, en faits de vocabulaire. Le vocabulaire fournit ici une matière très abondante où puisent de toute main les historiens de la société et de la culture. Le vocabulaire conserve des témoignages irremplaçables sur les formes et les phases de l'organisation sociale, sur les régimes politiques, sur les modes de production qui ont été successivement ou simultanément employés, etc. Comme c'est l'aspect le mieux exploré de la relation de la langue à la société, de la langue comme ensemble et comme système de désignations, par conséquent constante, constamment renouvelée, élargie, nous n'y insisterons pas longuement. Nous nous bornons à faire ressortir ici quelques traits de cette faculté sémantique. » (B.So. : p. 97-98), que l'on est tenté de rapprocher de cet autre, à consonance très martinettienne : « De même, ce qui change dans la langue, ce que les hommes peuvent changer, ce sont les désignations, qui se multiplient, qui se remplacent et qui sont toujours conscientes, mais jamais le système fondamental de la langue. C'est que si la diversification constante, croissante des activités sociales, des besoins, des notions exige des désignations toujours nouvelles, il faut qu'en retour il y ait une force unifiante qui fasse équilibre. » (B.So. : p. 94). Or, là encore, s'il est difficile de savoir ce que désigne le « système fondamental de la langue », on retrouve ici une opposition entre « désignation » et « système », la désignation ne se distinguant guère, à nouveau, de la signification. On lit encore dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) : « Le problème sera bien plutôt de découvrir la base commune à la langue et à la société, les principes qui commandent ces deux structures, en définissant d'abord les unités qui, dans l'une et dans l'autre, se prêteraient à être comparées, et d'en faire ressortir l'interdépendance.

Il y a naturellement des manières plus faciles d'aborder la question, mais qui en réalité la transforment ; par exemple l'étude de l'empreinte culturelle dans la langue. En pratique, on se borne au lexique. Ce n'est plus alors de la langue qu'il s'agit, mais de la composition de son vocabulaire. C'est d'ailleurs là une matière très riche et, malgré l'apparence, assez peu exploitée. » (B.Ten. : p. 15).



puis :

« On s'est efforcé de montrer comment des vocables d'abord peu différenciés ont assumé progressivement des valeurs spécialisées et constituent ainsi des ensembles traduisant une évolution profonde des institutions, l'émergence d'activités ou de conceptions nouvelles. Ce processus intérieur à une langue peut aussi agir sur une autre langue par contact de culture ; des relations lexicales instaurées en grec par un développement propre ont servi de modèles par voie de traduction ou de transposition directe à des relations similaires en latin.

Nous avons tenté de faire ressortir un double caractère propre aux phénomènes décrits ici : d'une part l'enchevêtrement complexe de ces évolutions qui se déroulent pendant des siècles ou des millénaires et que le linguiste doit ramener à leurs facteurs premiers ; d'autre part, la possibilité de dégager néanmoins certaines tendances très générales qui régissent ces développements particuliers. Nous pouvons les comprendre, leur reconnaître une certaine structure, les ordonner en un schème rationnel, si nous savons les étudier directement en nous dégageant des traductions simplistes, si nous savons aussi établir certaines distinctions essentielles, notamment celle, sur laquelle nous insistons à plusieurs reprises, entre désignation et signification, à défaut de laquelle tant de discussions sur le "sens" sombrent dans la confusion. Il s'agit, par la comparaison et au moyen d'une analyse diachronique, de faire apparaître une signification là où, au départ, nous n'avons qu'une désignation. La dimension temporelle devient ainsi une dimension explicative. » (B.VIEI : p. 11-12).

Se conjugent en effet ici deux objets tout à la fois distincts et corrélatifs : la restitution d'évolutions et de processus (ainsi que leur ordonnance et la formulation de tendances<sup>2991</sup>) et la restitution d'une signification au-delà des désignations, restitution dont Benveniste pose clairement qu'elle confère à la dimension temporelle une portée explicative, c'est-à-dire qu'elle est le produit d'une analyse indissolublement diachronique et synchronique, autrement dit expressive. S'explique ainsi cette autre formulation de la distinction entre signification et emploi que l'on trouve dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969), et où, en un raccourci remarquable, la différence qui spécifie les trois formes se trouve exprimée en termes d'explication des emplois historiques :

---

<sup>2991</sup> On lit ainsi par exemple, à propos des termes de propriété : « Ce sera notre deuxième conclusion : dans un procès lexical de cette nature, c'est un terme de sens général qui se trouve appliqué à une réalité spécifique et qui en devient la désignation, non l'inverse. Nous prenons ici le contre-pied de la relation qui a été établie depuis les étymologistes latins jusqu'à nos récents dictionnaires entre *pecū* et *pecūnia*.

On peut poser en fait que les termes qui se rapportent à des formes diverses de possession sont des termes généraux, dénotant leur relation au possesseur, mais n'indiquant rien sur la nature propre de la chose possédée. La signification générale permet ainsi des désignations spécifiques, qui au long de l'histoire, finissent par s'attacher si étroitement à leur objet particulier que le sens originel en est oblitéré. Nous en avons un exemple clair dans gr. *próbasis*, *próbata*. De même, le terme spécifique anglais *cattle*, fr. *cheptel* remonte à lat. *capitale* "bien principal" ; déjà dans un texte de 1114, *captale* "chattel, cattle, movable goods". Mais, encore au Moyen Age, il a le sens de "fortunes, biens, revenus", et l'espagnol *caudal* signifie "biens, richesses". Le passage "fortune mobilière > bétail" est caractéristique. Mais une fois accompli, il est irréversible. Ainsi le "bétail" est très souvent désigné par les termes qui se rapportent à la possession en général, c'est-à-dire qu'on le désigne simplement comme "possession" ; mais jamais l'inverse.

Notre interprétation de \**peku* et de son évolution est donc conforme à ce qu'on pourrait appeler la norme des termes de propriété : une appellation générale ou générique est employée dans une certaine classe de producteurs comme désignation de l'objet ou élément typique ; en cette qualité elle se diffuse hors de son milieu originel et devient alors la désignation usuelle de l'objet ou élément en question. » (B.VIEI : p. 60-61).

« Ces trois verbes se ressemblent ; ils pourraient passer pour des synonymes syntaxiques : lat. *puto*, *duco* et gr. *hēgéomai* se construisent pareillement. Mais on voit combien différent leur origine et les cheminements qui les ont conduits à cet emploi commun. » (B.VIEI : p. 154).

La notion benvenistienne d'organisation de l'expression a ainsi une dimension indissolublement synchronique et diachronique, qu'unifie la chaîne transitive de l'expression : à l'unité d'une notion, dont les relations déploient la configuration, répond l'unité d'un sens explicatif des emplois, qui sont à la fois expression corrélatrice d'un moyen d'expression, articulations d'une notion et lieux d'une spécification menant à une réorganisation. C'est cette indissolubilité des deux perspectives synchronique et diachronique qui confère à la notion benvenistienne d'expression, d'abord synchronique, l'épaisseur dont témoigne la notion d'aptitude à l'expression. Cette élaboration de la notion d'expression rencontre cependant, dans ses développements synchroniques et dans le cadre de la lecture analytique de la distinction langue/parole, une perspective purement analytique et explicative. Nous avons vu ci-dessus le caractère parfois ténu de la dimension de l'aptitude à l'expression. On lit ainsi encore dans « Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin » (1962) :

« Nous considérons que tous les emplois du génitif sont engendrés par cette relation de base, qui est de nature purement syntaxique, et qui subordonne, dans une hiérarchie fonctionnelle, le génitif au nominatif et à l'accusatif<sup>2992</sup>.

On voit finalement que, dans la conception esquissée ici, la fonction du génitif se définit comme résultant d'une transposition d'un syntagme verbal en syntagme nominal ; le génitif est un cas qui transpose à lui seul entre deux noms la fonction qui est dévolue ou au nominatif, ou à l'accusatif dans l'énoncé à verbe personnel. Tous les autres emplois du génitif sont, comme on a tenté de le montrer plus haut, dérivés de celui-ci, sous-classes à valeur sémantique particulière, ou variétés de nature stylistique. Et le "sens" particulier attaché à chacun de ces emplois est lui aussi dérivé de la valeur grammaticale de "dépendance" ou de "détermination" inhérente à la fonction syntaxique primordiale du génitif. » (B.Gén. : p. 147-148).

Mais Benveniste peut également s'exprimer en termes de réalisation et de variantes, comme dans ce passage de « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954) :

« Dans tous les cas discutés se trouve impliqué un problème de relation, et c'est par les relations qu'est définie une structure sémantique. Le lecteur averti discernera sans doute dans la démarche suivie ici les mêmes préoccupations qui se font jour dans d'autres parties de la linguistique actuelle, et même certaines analogies dans l'objet de la recherche. Les considérations qui précèdent tournent autour d'une même question, qui est l'identification des traits distinctifs par opposition aux variantes : comment définir la distribution et les capacités combinatoires d'un "sens" ; comment un sens tenu pour différent d'un autre peut ne représenter qu'une de ses variantes ; comment la variante d'un sens se "sémantise" à son tour et devient unité distincte, tous problèmes qui se transposeraient immédiatement en termes de phonémique. Mais les notions sémantiques, beaucoup plus complexes, plus difficiles à objectiver et surtout à formaliser, étant engagés dans la "substance" extra-linguistique, appellent d'abord une description des emplois qui seuls permettent de définir un sens. » (B.Rec. : p. 307).

---

<sup>2992</sup> Comme Jakobson (voir la note 987), Benveniste s'oppose donc sur ce point à Saussure.

Ce passage est tout particulièrement remarquable, en ce que s'y mêlent l'élaboration benvenistienne de la notion d'expression, que rappellent le « problème de relation » et la notion de sémantisation d'une variante, et des considérations purement analytiques et structuralistes, formulées en termes de « traits distinctifs par opposition aux variantes » et de « formalisation » de « données engagées dans la substance extra-linguistique », et significativement données comme analogues à celles qui prévalent en phonémique. Il avait par ailleurs été question, dans le cours des développements, de réalisations d'une signification générale qui sont des variantes :

« A partir de skr. *pathya* et dans l'histoire de l'indo-aryen, nous avons “chemin”, mais ce sens n'est pas plus “originel” que les autres ; ce n'est qu'une des réalisations de la signification générale ici définie. Ailleurs, ces réalisations sont représentées autrement. En grec, le “franchissement” est celui d'un bras de mer (cf. *Helles-pontos*), puis plus largement d'une étendue maritime servant de “passage” entre deux continents ; en arménien, d'un “gué” ; et en latin, *pons* désignera le “franchissement” d'un cours d'eau ou d'une dépression, donc un “pont”. Nous ne sommes pas en mesure de donner les raisons précises, qui tiennent à la géographie ou à la culture, de ces déterminations particulières, toutes préhistoriques. Du moins aperçoit-on que “chemin”, “bras de mer”, “gué”, “pont” sont comme les variantes d'une signification qu'ils laissent reconstruire, et que le problème ne concerne pas l'aspect sémantique du terme dans telle ou telle langue, mais qu'il se pose pour chacun d'eux et pour la famille entière dont ils sont les membres. » (B.Rec. : p. 298).

Cette tension entre chaîne transitive de l'expression et perspective analytique et formelle apparaît de manière très nette dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951), où le propos benvenistien apparaît à la fois spécifique et largement perméable à une telle perspective. La question des variantes est introduite pour la première fois par Devoto, qui évoque le cas du latin *deleveris*, forme de futur antérieur et de subjonctif parfait, et de l'italien *ami*, forme d'indicatif présent et de subjonctif présent. Ces deux formes, pour Hjelmslev et Benveniste, sont des cas de syncrétisme ou de superposition de fonctions<sup>2993</sup>, et, comme le souligne Devoto, la question s'inscrit dans le cadre de la correspondance entre signifiant et signifié :

« Oui, mais cela nous amène à poser cette question : le parallélisme entre signifié et signifiant se heurte à des complications ; je veux dire que l'identité ici est une identité qui n'est pas identique ! » (B.Ac. : p. 24).

Benveniste affirme alors, parlant de « variantes » :

« Je ne voudrais pas anticiper, mais je pense que nous serons peut-être amenés à distinguer de façon très stricte des variantes de fonctions d'un même signifié, en prenant l'unité du signifié. Au point de vue grammatical ou lexical, nous retrouverons les mêmes problèmes. » (B.Ac. : p. 24).

---

<sup>2993</sup> Voir B.Ac. : p. 24, et notamment, cette réponse de Benveniste à Devoto à propos de *amaveris* : « Ce sont deux variantes ; on peut admettre des superpositions de fonctions, des syncrétismes de fonctions... » (B.Ac. : p. 24).

La question est reprise lors de la quatrième séance, puis, surtout, lors des septième et neuvième séances. On lit ainsi, peu avant le milieu de la quatrième séance :

« En tout cas, en nous référant à la proposition de M. Kurylowicz, on se demande si on a le droit d'admettre pour un mot ou pour une forme grammaticale, une seule valeur, résumant plusieurs sens ou, plutôt, se réalisant dans plusieurs acceptions. Cette question a reçu déjà une réponse affirmative ; je ne veux pas soulever ici d'objection, mais faire préciser la position de M. Frei par rapport à une autre terminologie et une autre manière d'envisager cette identité. » (B.Ac. : p. 57).

On retrouve ici la notion de réalisation d'une signification générale de « Problèmes sémantiques de la reconstruction », mais la formulation sur laquelle porte l'épanorthose, « résumant plusieurs sens », témoigne de l'adoption d'une perspective purement analytique, que vient dès lors pondérer la notion de réalisation<sup>2994</sup>. Le terme d'*emploi* intervient à quelques reprises dans la suite de l'échange, mais en un sens parfois différent de celui qu'il prend dans les autres textes de Benveniste. Il est ainsi question d'emploi dans une acception, et *emploi* apparaît dans le syntagme « emploi particulier », qui répond à celui de « signification générale » :

« Si je remplace location par fait de louer c'est une opération de substitution et qui laisse intacte la possibilité de l'employer dans une acception ou dans l'autre ; cette opération – fait de louer – nous donne, si vous voulez, la signification générale : il reste à spécifier les emplois particuliers (fait de donner en location ou fait de prendre en location)<sup>2995</sup> » (B.Ac. : p. 57).

On retrouve cependant à la page suivante le sens dynamique de ce terme :

---

<sup>2994</sup> Comme, peut-être, à la page suivante, la caractérisation de « découverte scientifique » en réponse à une proposition de Hjelmslev dont nous avons vu plus haut le caractère purement analytique : « M. HJELMSLEV – On peut souvent inventer les définitions générales, recouvrant tous les cas. Je suis d'accord avec M. Frei : la valeur n'est pas quelque chose existant objectivement, c'est une abstraction, quelque chose de fabriqué par l'esprit d'observateurs scientifiques, une alternance comme O et zéro.

M. BENVENISTE – Ces corrélations sont affaires de découvertes scientifiques. » (B.Ac. : p. 58).

<sup>2995</sup> Voir également plus loin : « M. BENVENISTE – Je voudrais faire observer que nous parlons ici sur deux plans différents. M. Firth insiste avec raison sur l'importance de faits qui sont des faits de distribution ; donc, pour une définition du statut du mot, si l'on doit considérer ces termes comme adverbe ou comme préposition, usant du fait de collocation.

Interruption en anglais de M. FIRTH

M. BENVENISTE – La question qui doit se poser, et qui d'ailleurs l'a été, – à savoir si nous avons un mot, ou deux signifiés – et à laquelle on peut répondre soit par une liberté d'indifférence, soit par des oscillations entre le oui et le non, ne peut actuellement recevoir de réponse si on n'a pas commencé par poser d'une façon définitive – ou peut-être au moins provisoire – une signification d'ensemble couvrant et correspondant à tous les emplois de *by*. Ce travail est devant nous, et nous ne pouvons pas ne pas le considérer. » (B.Ac. : p. 66). Le sens d'*emploi* s'y trouve cependant restreint par la notion de distribution. Benveniste ajoute en effet : « Mais ce que je voudrais ajouter – après avoir donné raison à M. Firth – c'est que cette analyse de la distribution ne pourra jamais, à elle seule et par elle-même, fournir la définition, s'il y en a une, du signifié. Ce sont deux plans différents et donc je crois qu'il importe de supposer – puisque nous avons toujours besoin d'hypothèses de travail pour aller jusqu'au bout d'un raisonnement ou pour aller jusqu'au bout d'une recherche – que les formes qui font partie de la série appelée traditionnellement prépositions, ou adverbes, etc.. ne sont pas en dehors du système des signifiés tels que nous en avons défini successivement plusieurs parties, et qu'il n'est pas en tout cas exclu ni à exclure, par principe, qu'ils sont susceptibles des mêmes définitions et des mêmes divisions partielles ou complètes que n'importe quelle autre partie d'un type de signifié. » (B.Ac. : p. 66).

« M. DEVOTO – Lorsqu’on parle de louer, on peut dire vraiment valeur partielle et valeur totale ; tandis que dans le cas de land, je serais très hésitant avant de dire que land générique a une valeur totale. Je crois que c’est une erreur générique que cette valeur unitaire de land.

M. BENVENISTE – Surtout qu’il peut surgir des variétés nouvelles dans l’emploi de land, imprévisibles par avance. » (B.Ac. : p. 58).

Les septième et neuvième séances introduisent et mettent en place la notion de hiérarchie des significations, qui permet de préciser celle de signification générale. Dès le début de la septième séance est envisagée la question des « Fonctions primaires et secondaires » (B.Ac. : p. 108) :

« Ici<sup>2996</sup>, vous le voyez, nous retrouvons ce parallélisme qui nous est apparu déjà plusieurs fois au cours de nos discussions entre fonctions sémantiques et fonctions phonémiques. La question est de savoir si nous pouvons trouver toujours et nécessairement le moyen d’opposer des formes primaires à des formes secondaires ou, plutôt, des fonctions primaires à des fonctions secondaires. » (B.Ac. : p. 109).

On voit que l’on retrouve, dans ce cadre, le modèle de l’analyse phonologique. On lit de fait ensuite :

« Intervention en anglais de M. Firth.

M. HJELMSLEV – Cette remarque est très importante : on est renseigné du fait qu’il n’y a pas moyen de définir une variante principale dans la langue phonétique. Dans la situation actuelle, reste le problème de la variante principale en sémantique. Là, le problème subsiste jusqu’à nouvel ordre, et en considérant que la phonémique ne peut pas nous aider à résoudre la question, nous sommes réduits à la poser dans les termes de la sémantique même.

---

<sup>2996</sup> Benveniste se réfère aux travaux de Kuryłowicz. Voir B.Ac. : p. 108-109. Dans « Le problème du classement des cas », Kuryłowicz établit un parallèle entre sa distinction de deux types de fonction et la distinction jakobsonienne entre signification générale et signification spécifique : « Aucun problème morphologique ou phonologique offrant un certain degré de complication ne se laisse aborder avec succès sans l’établissement préalable du concept de la signification ou plus généralement : de la *fonction*. Dans le domaine morphologique, le seul qui nous intéresse ici, M. Jakobson (p. 244, 252–3) distingue entre une *signification générale* (“Gesamtbedeutung”) et les *significations spécifiques* (“spezifische Bedeutungen”), parmi lesquelles il y a une *signification principale* (“Hauptbedeutung”). Cette distinction, valable dans le domaine sémantique, nous semble inutilisable une fois qu’on a affaire à un enchevêtrement de faits sémantiques et syntaxiques. A ce point de vue il nous paraît que l’analyse de M. de Groot (p. 124–127) marque un progrès sur les recherches de M. Jakobson, bien que nous ne sachions souscrire à toutes les thèses de l’éminent linguiste hollandais.

Dans l’article *Dérivation lexicale et dérivation syntaxique* (B. S. L. XXXVII, 1936, p. 79–92) nous nous sommes servi des expressions *fonction primaire* et *fonctions secondaires*. Auparavant nous les avons employées dans les *Etudes indo-européennes* (p. ex. p. 197). Dans le domaine phonologique cette distinction nous a aidé à établir les classes consonantiques et à élucider la question des semi-voyelles indo-européennes (*Contribution à la théorie de la syllabe*, cf. ici-même fasc. VIII, p. 109–110, notes 1 et 2). Les fonctions primaire et secondaire se définissent par le système linguistique et les conditions (le contexte) respectivement. Est fonction secondaire celle qui apparaît dans des conditions spéciales, se laissant définir d’une manière *positive*. Suivant qu’il s’agit d’une fonction sémantique ou syntaxique, ces conditions sont d’ordre sémantique ou syntaxique. Une certaine fonction donnée par le système, appelée primaire, peut ainsi être modifiée de plusieurs manières en fournissant plusieurs fonctions secondaires. Nos termes seraient comparables à ceux de M. Jakobson, si *fonction* correspondait exactement à *Bedeutung*, ce qui n’est pas le cas. Dans une expression comme *manu dextra* on peut à la rigueur parler d’une signification de *u* dans *manu*, mais la désinence de gén. plur. *-um* dans *potiri rerum* n’est qu’une simple marque de dépendance syntaxique (“Feldzeichen”). » (Kuryłowicz, 1949b : p. 135-136).

M. BENVENISTE – C’est un des points où nous voyons s’interrompre ou se briser la corrélation entre le plan de l’expression et le plan du [contenu].<sup>2997</sup>

Intervention de M. Bazell en anglais.

M. BENVENISTE – Il faudrait s’entendre, la question posée peut comporter une réponse claire actuellement : A-t-on le droit de poser des fonctions primaires et subsidiaires dans l’ordre phonétique ?

Réponse en anglais de M. Bazell

M. BENVENISTE – Peut-on parler de variantes combinatoires ? M. Kurylowicz exprime cela de façon rapide : “la fonction sémantique primaire correspond à la variante principale etc...” (citation des propositions de M. Kurylowicz).

Interventions en anglais de MM. Firth Hjelmslev Lotz

M. BENVENISTE – Nous ne pouvons immédiatement conclure sur ce point, ou essayer d’établir un parallélisme avec les fonctions sémantiques, sans approfondir davantage ce qui peut être admis comme variantes principale ou secondaire dans le phonème.

Intervention en anglais de M. Firth.

M. BENVENISTE – Il se trouve que les propositions de M. Kurylowicz répondent en partie aux questions posées, et également aux difficultés présentes. Il y a là quelque chose de comparable à ce qu’a dit M. Firth au sujet des collocations, par rapport aux noms d’agent et à la voie non directe : “Les raisons que nous avons de considérer le sens propre ou le sens primaire, d’un côté, et le sens figuré ou secondaire, de l’autre, etc....” » (B.Ac. : p. 113-114).

La suite des discussions laisse cependant transparaître, en dépit de ce cadre analytique et formel, la spécificité de la perspective benvenistienne. Benveniste discute en effet la notion hjelmslevienne de syncrétisme :

« [M. BENVENISTE –]<sup>2998</sup> Je voudrais ajouter encore quelque chose, en prenant texte de l’observation de M. Hjelmslev d’il y a un instant<sup>2999</sup>. Il s’agit de âne dans la variété de ses emplois. M. Hjelmslev propose de voir ici un cas de syncrétisme, c’est-à-dire de qualifier de syncrétisme le procès qui a abouti dans la réalité de l’emploi, de l’âne animal, à l’âne comme homme obstiné : s’il y a syncrétisme entre quelque chose, entre quoi y a-t-il syncrétisme ? Si nous posons 1) âne mammifère, avec ses particularités, avec ses pattes

---

<sup>2997</sup> Nous rétablissons ce mot en lieu et place d’un blanc dans la transcription. On peut penser cependant qu’il ne s’agit pas d’un défaut de la transcription, mais d’une interruption liée à la vivacité de l’échange.

<sup>2998</sup> Cette réplique semble, à la lecture des *Actes de la conférence européenne de sémantique*, être une partie de la réplique précédente de Hjelmslev, ce qui est impossible vu son contenu. Comme en témoigne la suite de l’échange, il y a en revanche de fortes chances qu’il s’agisse d’une réplique de Benveniste.

<sup>2999</sup> « Intervention de M. Firth en anglais.

M. HJELMSLEV – Je suis d’accord avec M. Firth pour souligner l’importance de cette partie du communiqué de M. Kurylowicz. Si M. Firth a raison de poser la collocation, la question de la motivation syntaxique de l’emploi de chaque variante, le problème se pose de savoir comment définir la polysémie de ce mot, éventuellement la hiérarchiser en tenant compte du fait que l’âne, par exemple, est d’une part un mammifère, d’autre part qu’il signifie stupide ou encore obstiné.

Pour moi, il s’agit de considérer cela comme un syncrétisme ; il y a syncrétisme entre mammifère, qui définit âne zoologiquement de telle et telle façon, et stupide et obstiné. D’après le contexte, on peut définir de façon absolue ou relative, mais rigide – on peut dire quelles variantes a dû subir ce contexte, et laquelle de ces variantes combinatoires a conduit à cette interprétation.

Il y a des cas, comme celui signalé par M. Firth, où il y a deux possibilités : on ne sait pas, selon le contexte, s’il s’agit de l’animal mammifère, ou d’un individu stupide. Peut-être que le contexte de la situation peut guider, mais c’est tout. En principe, je voudrais soumettre à votre considération cette possibilité de définir un mot tel que âne par des périphrases ; définir âne d’une part comme un mammifère présentant telle et telle particularité, et, d’autre part, comme un individu stupide et, en troisième lieu encore, comme un individu obstiné – et indiquer dans quelles conditions syntaxiques l’un ou l’autre de ces emplois s’impose. » (B.Ac. : p. 114-115).

ses poils, etc., 2) âne de sot, devient le sot lui-même : qu'est-ce, ici, qui est syncrétisé ? Pourquoi sot, et non gai ? Pourquoi, en un mot, âne ne signifie-t-il pas gai ou bruyant ?

M. HJELMSLEV – C'est une convention évidemment. Pourquoi le mot pic comprend-il p-i-c et non pas p-i-k ?

Je voudrais faire une analogie entre le plan du signifiant et celui du signifié.

M. BENVENISTE – Nous n'avons pas ici, dans le plan du signifiant, de syncrétisme ?

M. HJELMSLEV – Si, souvent

M. BENVENISTE – Mais dans le cas présent, je voudrais suggérer (notez que ce n'est pas une objection, mais c'est une précision que je voudrais apporter) est-ce que le syncrétisme, ici, deviendra intelligible si la définition primaire de âne en tant qu'animal n'appuie pas le point de départ des développements secondaires qui se sont produits historiquement ?

Intervention en anglais de M. Firth.

M. BENVENISTE – Je me réfère à l'emploi du terme de syncrétisme dans ce cas.

M. HJELMSLEV – Je préciserai ma réponse en disant que si je propose le terme de syncrétisme, c'est justement pour, évitant la notion de signification principale, mettre toutes les variantes au même niveau, afin de ne pas affirmer que l'âne est nécessairement ou principalement un animal, et rendre compte simplement des variantes possibles.

M. BENVENISTE – Cela a une grande portée, car cela préjuge de la manière dont nous aurons à suggérer qu'on doit poser une signification. Si cela exclut par avance la signification même qui doit être un terme, peut-être complexe, et dans la hiérarchie de ce que M. Kurylowicz et d'autres appellent les fonctions primaires et secondaires, si tout se ramène à des variantes obligatoires, mais par principe mises sur le même plan, alors il faut se rendre compte exactement de l'importance de ces décisions de principe. » (B.Ac. : p. 115-116).

Benveniste affirme ici, face à la notion hjelmslevienne de syncrétisme, son exigence d'une logique de la signification et de la dérivation des emplois. On lit de même ensuite :

« M. BENVENISTE – Dans la pratique si, synchroniquement, vous avez à définir âne, est-ce que vous placerez sur le même plan animal et stupide ?

M. HJELMSLEV – Il ne s'agit pas de cela : il y a d'une part l'animal stupide, l'animal gris, l'animal à quatre pieds, mammifère, etc..

M. FIRTH – L'animal à 2 pieds est correct.

M. HJELMSLEV – D'autre part, il y a l'homme stupide ; ce n'est pas l'animal seul qui s'oppose à stupide

M. BENVENISTE – J'en suis ravi ! c'est justement la question que je posais tout à l'heure : est-ce que, dans la définition, il n'est pas nécessaire d'inclure, à côté d'animal une notion contemporaine aussi importante que celle d'animal, et qui introduirait la variante individu humain sot.

(Approbation de M. Hjelmslev). » (B.Ac. : p. 117).

On note ici l'approbation de Hjelmslev. Benveniste peut ainsi conclure :

« Je voudrais conclure ce débat par des propositions élaborées avec l'aide de tous. Nous pouvons et nous devons considérer comme essentiel le principe servant à hiérarchiser les fonctions de signification : » (B.Ac. : p. 122).

Nous verrons cependant que le consensus demeure tout à fait précaire. Les développements qui suivent sont presque intégralement dus à Benveniste, qui, bien que s'exprimant en termes de variantes, expose alors des idées proches de celles que l'on rencontre dans les autres textes. On lit tout d'abord :

« On pourrait dire qu'il y a un sens primaire ou principal et que ce sens primaire ou principal se reconnaît à ce qu'il n'est pas susceptible de variantes sémémiques<sup>3000</sup>. Est-ce que ceci serait acceptable ? C'est une formulation très grossière, improvisée : il s'agit de savoir si elle correspond à ce que chacun considère comme établi. » (B.Ac. : p. 122).

Benveniste fait ici référence à la discussion suivante :

« M. FREI – Je mettrais : 1) l'animal, 2) l'autre.

M. BENVENISTE – Et dans quelles relations de modifications ? Pourquoi ?

M. HJELMSLEV – Je voudrais essayer de répondre à cette question. Il est évident que tout le monde est enclin à dire que âne, animal, est le premier, tout comme chêne est 1) arbre, et 2) homme fort. Pourquoi ? On pourrait renverser les termes théoriquement. Je connais beaucoup de gens au Danemark qui connaissent le mot renard, qui savent que c'est quelque chose de roux, de rusé, de traître, de voleur, sans cependant connaître l'animal. De même pour le cas de lion. Mais alors, dans ce cas-là, on composerait le dictionnaire en disant que le lion signifie léo au sens zoologique, etc.. Mais pourquoi ? La raison en est que la signification d'animal pour lion et pour âne, comme la signification d'arbre pour chêne, est la signification, véritablement l'emploi pour lequel toutes les possibilités sont neutralisées : c'est le faisceau complet de toutes les possibilités : si je dis qu'il y a devant la maison un âne, toutes les possibilités sont incluses dans le terme : il y a syncrétisme ou neutralisation totale de toutes les qualités d'âne. Mais si je dis "cet homme est un âne", je choisis dans ce contexte une ou certaines des qualités propres à âne.

M. BENVENISTE – Ne pourrait-on dire alors que le sens de âne animal est un sens qui ne comporte pas de variantes ?

M. HJELMSLEV – Parfaitement, car la neutralisation signifie l'exclusion de toute espèce de manifestation de variante possible. » (B.Ac. : p. 121).

Hjelmslev répond cependant à la proposition de Benveniste :

« Je regrette d'avoir à émettre une réserve : lorsqu'il s'agit de la neutralisation totale de toutes les épithètes, possibles, on pourrait, et même on devrait, et on doit, considérer toutes ces épithètes comme des variantes. On pourrait dire ainsi juste le contraire. » (B.Ac. : p. 122)

Benveniste poursuivant alors :

« La proposition sommaire que je vous fais est la première partie d'une proposition qui en comporte plusieurs, et j'ai peut-être tort de les dissocier. La seconde se présente sous une forme aussi sommaire et improvisée que la première : je voudrais en second lieu que la fonction première soit énoncée de façon à comporter les implications qui préparent les variantes.

---

<sup>3000</sup> Sur ce terme, qui renvoie au plan de la norme, par opposition d'une part au schéma, et d'autre part à la parole (à laquelle renvoie en revanche celui de *sémantique*), voir *infra* le troisième chapitre de cette première partie (cf. ci-dessus les notes 2930 et 2951). Voir par ailleurs, pour ce cas précis, cette discussion, à la toute fin de la séance : « M. BAZELL – Plutôt sémantiques que sémémiques.

M. BENVENISTE – Instinctivement, j'avais choisi sémémique, mais peut-être est-il inutile de trop préciser.

M. HJELMSLEV – J'ai hésité longtemps sans oser vous le dire : si l'on dit sémantique, on laisse la porte ouverte à des choses imprévues. Nous sommes sur le plan de la norme, donc c'est plutôt sémémique qui s'impose. » (B.Ac. : p. 124). Il est notable, pour notre présent propos, que la notion de variante s'inscrive ici dans une lecture très formaliste de la distinction saussurienne entre langue et parole.



Est-ce que ceci est, avant tout, assez clairement formulé et serait acceptable ? Par exemple chêne-vieillard vigoureux, est une variante de chêne-arbre ; on pourrait dire : fait prévoir car la notion est présente : notion de vigueur, de majesté, d'antiquité, tout cela est présent dans le chêne comme dans le vieillard. » (B.Ac. : p. 122).

On lit de même ensuite :

« Serez-vous maintenant préparés à admettre qu'il y a ici, dans le sens primaire, à faire figurer les conditions qui font prévoir les variantes ?

(Approbation de M. Hjelmslev). » (B.Ac. : p. 123)

avant cette autre formulation de cette « double proposition » :

« Il restera donc à reformuler de façon plus adéquate cette double proposition, à savoir que dans la formulation du sens primaire, il doit y avoir des conditions qui annoncent et qui font prévoir les variantes, et, en second lieu, le statut du sens primaire comme celui où les variantes sont abolies. » (B.Ac. : p. 124).

Benveniste insiste à nouveau ici sur la dimension de l'explication des variantes, au sens, sinon de la logique de l'expression, du moins, comme plus haut, d'une logique de dérivation des emplois. Cette logique implique une consistance et une complexité de la signification, à laquelle, comme dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Benveniste refuse de conférer un caractère purement formel. C'est cette consistance que désigne, ce nous semble, la notion d'actualisation qu'introduit ensuite Benveniste :

« M. HJELMSLEV – Je ferai une réserve : c'est que l'on peut aussi, comme je l'ai démontré tout à l'heure, dire juste le contraire. On peut dire que dans âne, il y a toutes les qualités d'âne impliquées. Je suis, au demeurant entièrement d'accord avec M. Benveniste, mais on pourrait aussi bien dire que toutes les variantes sont présentes à la fois.

M. BENVENISTE – Présentes, peut-être, mais impliquées. Peut-être est-ce là une simple question de formulation, et c'est ce que j'ai voulu préciser par "les conditions qui font prévoir les variantes".

M. HJELMSLEV – J'hésite à accepter cette formulation, car en ce qui concerne l'exemple de âne, l'âne peut être l'animal stupide, ou l'animal obstiné, ou l'âne gris, ou la totalité, ou même l'abstraction de toutes ces qualités. Dans la signification N° 1, de âne, il faut rendre compte de toutes ces variantes.

M. BENVENISTE – Elles sont là, à titre implicite, prêtes à paraître.

M. HJELMSLEV – C'est pourquoi j'hésite à accepter une formule selon laquelle on prétend que les variantes ne sont pas comprises dans cette définition.

M. BENVENISTE – Je comprends bien ; j'ai l'impression que c'est une formulation insuffisante de ma part, en deux fragments, qui est responsable de cette impression : les variantes ne sont pas actualisées, tandis que l'âne, comme individu, c'est l'actualisation permanente des variantes.

Intervention de M. Firth en anglais.

M. HJELMSLEV – Je suis, en résumé, parfaitement d'accord avec la seconde partie de votre formule ; c'est la première partie qui me fait hésiter.

M. BENVENISTE – Etant donné que nous considérons le sens 2, ou 3, ou 4, par rapport au sens 1, comme des réalisations des variantes, je propose de considérer le sens 1, comme le sens qui n'est pas une variante, qui n'en est pas susceptible par lui-même, ou qui contient par avance toutes les variantes ; mais ces variantes n'y sont pas actualisées. Il implique la totalité des variantes, il les contient, il n'est pas une variante,

mais celles-ci sont des actualités qu'il faut faire prévoir expressément dans la définition du sens 1 ; les sens 2, 3, 4, sont des variantes qui ne peuvent avoir de justification, qui ne peuvent par elles-mêmes contenir une somme de variantes – je dirai donc que le sens 1, enferme la totalité des variantes sémémiques virtuelles. » (B.Ac. : p. 124).

Il y a dans cet échange deux niveaux d'opposition entre Benveniste et Hjelmslev. En premier lieu, tandis que la signification hjelmslevienne est un ensemble de variantes, Benveniste exige de cette dernière qu'elle soit une « véritable définition ». Le syntagme est emprunté à un autre échange entre Benveniste et Hjelmslev que l'on trouve quelques pages plus bas :

« M. BENVENISTE – Dans le cas de être nous avons affaire à une complexité plus grande : le monde est et encore : le monde est grand. Est-ce que vous considérez admissible, pour les deux grands emplois d'un verbe comme être, (dans les langues qui les comportent, comme le français), cette double forme du verbe être ?

M. HJELMSLEV – Comme variante seulement.

M. BENVENISTE – Bien entendu ; mais il est possible, et non seulement possible, mais encore légitime de rechercher une véritable définition, et pas seulement la spécification d'une variante. » (B.Ac. : p. 129).

Mais par ailleurs, la notion d'actualisation, dans l'utilisation qu'en fait ici Benveniste, introduit une distinction entre le sens primaire et sa nature de subsompteur de variantes. Le sens primaire, bien qu'obtenu de manière analytique, apparaît alors, au lieu d'une simple construction destinée à rendre compte des emplois, comme un vivier de possibilités d'expression virtuelles. On lira de même une vingtaine de pages plus loin :

« Ici ressort d'autant plus vivement la nécessité de poser avec rigueur le sens primaire, le sens qui embrasse, comme nous l'avons nous-même souhaité, et qui en même temps laisse prévoir la formation de différentes variantes, l'affectation à plusieurs contextes.

Naturellement il y a des cas beaucoup plus difficiles, susceptibles de se présenter dans toutes les langues, parce que toutes les langues, et surtout les langues élaborées, ont à un moment donné besoin d'un certain nombre d'éléments en nombre variable, d'une polysémie très riche. Il y a par exemple le fameux *to get* anglais, dont je crois que les particularités ne sont pas fondamentalement différentes, mais différentes surtout en degré, et non pas par nature, de ces polysémies dont M. Sommerfelt vient de nous parler.

Là évidemment, la tâche de poser un sens primaire sera particulièrement difficile ; ce sens primaire ne peut être immédiatement posé ni indiqué sur le champ. Mais je suis persuadé que cela peut être fait, et qu'on peut arriver, moyennant un assez gros effort de réflexion, à fournir un sens premier qui ne soit pas susceptible, comme c'est souvent le cas dans la pratique, – toutes les fois qu'il y a une polysémie – de modifier la signification de telle manière que la définition puisse être adaptée à peu près à n'importe quoi. Autrement, on a affaire à un pur jeu d'esprit, et il ne s'agit pas de continuer cette pratique, mais de rompre avec elle.

Le sens primaire est nécessairement un sens extrêmement précis et (je crois qu'il serait important d'introduire ceci dans les recommandations si nous en faisons) plus la polysémie est riche, plus nous devons nous attendre à ce que le sens primaire soit complexe (Approptions). » (B.Ac. : p. 149).

Aussi le sens primaire benvenistien n'est-il pas susceptible de variantes : il ne s'agit pas d'un ensemble de possibles, non plus que d'un élément variant, mais d'une possibilité d'expression en attente d'actualisations tout à la fois inhérentes et altérantes : « le sens

primaire, le sens qui embrasse [...] et qui en même temps laisse prévoir la formation de différentes variantes, l'affectation à plusieurs contextes ». C'est en ce sens également que l'on peut interpréter le refus benvenistien de retenir la distribution comme critère de hiérarchisation des significations, refus d'autant plus significatif qu'il intervient dans le cadre d'une comparaison avec la phonémique :

« (Interventions en anglais de MM. BAZELL et LOTZ)

M. BENVENISTE – L'observation de M. Lotz a une portée qu'il nous faut considérer. Il pense qu'on ne peut parler – car c'est à quoi cela revient – de fonctions primaires et secondaires exactement dans le même sens, suivant que l'on considère ce qui est phonémique, et, d'autre part, le signifié. La définition de ce qui est primaire et de ce qui est secondaire dans l'ordre des sons ne peut être obtenue que par un examen des conditions de distribution et d'apparition, c'est-à-dire, en termes de position dans la chaîne, la fréquence des emplois et la limitation de ces emplois par l'environnement, par l'entourage phonique ; tandis que du côté du signifié, nous avons affaire à des relations beaucoup plus compliquées qui ne se laissent pas définir par les mêmes procédés.

M. HJELMSLEV – Je voudrais faire remarquer que dans le plan du signifié il est évident que, justement pour le problème central qui est celui de la signification, la thèse de M. Kurylowicz est de première importance, car pour établir la corrélation d'une forme grammaticale, il faut toujours partir de son emploi libre, non conditionné, et non des variantes obligatoires. Mettons par exemple, pour illustrer ces idées, un exemple comme la catégorie de la comparaison : il y a des langues qui disposent d'un comparatif absolu et d'un comparatif relatif. Dès qu'il s'agit d'un comparatif relatif : il est meilleur que son frère, il y a un contexte, un conditionnement syntaxique, une relation qui oblige à employer le comparatif. Tandis que dans le comparatif absolu : il est meilleur, dans le sens de il est très bon, – on ne peut d'ailleurs l'employer en français, mais seulement dans quelques langues – nous avons un emploi libre du comparatif qui, non seulement permet de soulever le problème de la signification, mais qui le pose d'une façon plus impressionnante que lorsqu'il s'agit de quelque chose de conditionné par le contexte. Il me semble donc que pour le plan du contenu, la thèse de M. Kurylowicz est très nette et parfaitement motivée.

Tandis qu'au contraire, pour le plan de l'expression, la chose est, à mon avis, plus compliquée, parce que si on soutient avec raison que (tu en hongrois), est une variante conditionnée non obligatoire, il faudrait soutenir la même chose pour , car le d'une telle langue est conditionné aussi. Il s'agit ici de deux variantes conditionnées, l'une plus large que l'autre, et souvent on s'est trompé en alléguant qu'il y avait une variante libre et une variante conditionnée, ce qui n'est pas le cas, tandis que dans le contenu, il y a des variantes vraiment libres, permettant une signification.

M. BENVENISTE – Mes collègues seront, je pense, d'accord pour reconnaître qu'il est possible de procéder à une définition du contenu sémantique en général, uniquement en termes d'apparition – j'entends de constatation, de distribution et d'environnement –, uniquement par des critères de caractère externe comme ceux-là et sans tenir compte justement d'une forme libre, et laquelle s'oppose à des formes plus ou moins conditionnées, plus ou moins restreintes. » (B.Ac. : p. 109-110).

Dans la perspective ici rejetée, les variantes apparaîtraient en effet comme des modifications conditionnées de la signification primaire, et non, comme dans la perspective benvenistienne, comme la réalisation d'une (possibilité d')expression. Il apparaît ainsi que tandis que Benveniste s'exprime en termes de variantes, ces variantes sont à certains égards des emplois. La dimension de l'emploi apparaît de manière beaucoup plus nette dans les

derniers échanges de la séance puis dans ceux de la neuvième séance, avec l'entrée en jeu des considérations diachroniques. On lit tout d'abord, à la fin de cette septième séance :

« M. BENVENISTE – La formulation que j'ai proposée s'applique d'ailleurs au plan synchronique ; si vous jugez acceptable de la formuler, il y a là un principe directeur dans l'élaboration même d'un dictionnaire, quant aux articles diachroniques de ce dictionnaire. En effet, le sens de l'histoire des mots considérée dans cette perspective, est justement de faire apparaître des variantes sémantiques latentes dans une certaine synchronie, et, 2<sup>o</sup> de transformer les variantes en termes primaires dérivant des éléments premiers.

M. SOMMERFELT – Il y a un guide, un indice, pour séparer l'histoire du mot : celle-ci prépare parfois des surprises que l'on ne peut prévoir.

M. BENVENISTE – L'histoire elle-même est aveugle, et ne nous renseigne sur rien si nous ne pouvons saisir les faits par une élaboration théorique. » (B.Ac. : p. 123).

Benveniste s'exprime ici encore en termes de variantes, mais le propos est très proche de celui des textes que nous avons analysés ci-dessus : le sens primaire apparaît corrélatif d'une « élaboration théorique » des faits diachroniques, c'est-à-dire d'une logique de l'expression. On retrouve, dans ce cadre, l'indissolubilité des deux perspectives synchronique et diachronique. La synchronie est le domaine de la définition du sens primaire et de la subsomption des variantes, la diachronie celui des faits qui donneront lieu à l'« élaboration théorique » qui est constitutive de la logique de la signification et de l'expression. Autrement dit, tandis que la distinction synchronie/diachronie est nécessaire à l'analyse structurale, la diachronie est au principe de l'explication synchronique. On lit ainsi tout d'abord, au cours de la neuvième séance :

« M. SOMMERFELT – Dans nos recommandations, on pourrait dire que dans un dictionnaire historique, il ne faut pas mêler le point de vue historique avec le point de vue synchronique (Approbation de M. Firth). Il y a quelque chose à spécifier à propos du sens primaire dans ce cas-là.

M. BENVENISTE – C'est une recommandation essentielle, qui prend sa valeur la plus caractérisée quand il s'agit de mots de sens complexe ou à nombreuses variantes, qui se spécialisent de façon étroite et très particulière en fonction des contextes.

Ici ressort d'autant plus vivement la nécessité de poser avec rigueur le sens primaire, le sens qui embrasse, comme nous l'avons nous-mêmes souhaité, et qui en même temps laisse prévoir la formation de différentes variantes, l'affectation à plusieurs contextes. » (B.Ac. : p. 148-149)

mais Benveniste confère ensuite à la théorie des changements de sens le rôle d'un garant d'objectivité dans les travaux synchroniques. On lit en effet, à propos de l'homonymie :

« M. BENVENISTE – Il semble que ce qui doit guider la conduite du lexicographe en pareille condition, c'est la possibilité de considérer l'une des deux formes comme variante ou comme homonyme de l'autre. Prenons en français un exemple banal, tel le mot *cher* ; faisons ici abstraction de la précision que nous apporte l'écriture pour le sens de ce mot (substantif : chaire du prédicateur ; chair, viande) ; supposons par convention que nous n'ayons [*sic*] pas de distinction possible : il y a, en présence d'un cas que nous admettrons par convention un cas d'homonymie, à se demander si nous pouvons établir de l'un à l'autre, entre une chaire et un élément du corps, un rapport de signification, principale variante, soit de l'un, soit de l'autre. Et on peut dire que même là, dans la réponse, se cachera un recours à la subjectivité, car c'est tout de même son sentiment ou

son ingéniosité qui lui permettra de répondre et d'affirmer si chaire 1 est une variante de chair 2 etc. et, en tout cas, que ce n'est pas le même mot.

Pour éloigner encore l'intervention de la subjectivité, il me semble qu'il n'y a pas à s'en remettre au sentiment du lexicographe du soin de décider si l'un des mots peut être une variante de l'autre, parce que, ici, nous devons autant que possible établir une théorie, dont les éléments existent déjà en partie, d'une possibilité de formation des variantes au sens où nous l'avons entendu précédemment. Peut-être cette possibilité n'est-elle pas très bien ordonnée, mais il y en a quelques linéaments, nous en avons des exemples, comme dans l'ouvrage de Gustave [ ] qui a essayé de cataloguer, même empiriquement, les différents procédés observables dans l'ordre des changements de sens – élargissements, rétrécissements, etc. Sans doute n'est-ce encore là qu'un commencement qui n'est pas encore très satisfaisant ; il reste à enrichir, à élargir synchroniquement et à l'intérieur d'une même langue, ce répertoire ; il y aura ensuite à le théoriser, à établir une espèce de sémiotique de toutes les possibilités de variations à l'intérieur des langues.

C'est là une notion encore un peu vague, mais qui indique néanmoins de quelle façon peuvent se faire les recherches, pour constituer une espèce de doctrine de tout ce qui est observable et justiciable d'une analyse systématique dans les possibilités de changement. Et c'est à cette théorie, peut-être un peu idéale, que le lexicographe pourrait se référer éventuellement pour décider si les deux mots chair-e peuvent être considérés comme les variantes de l'un ou de l'autre.

En d'autres termes, y a-t-il des exemples, dans cette théorie de changements, tels qu'on puisse passer d'une espèce à l'autre ? De cette manière, on pourrait resserrer davantage le domaine de l'appréciation subjective.

M. ULLMANN – Tout en admettant la force et la valeur des principes que M. Benveniste vient de suggérer, il faut signaler que les mutations sémantiques que nous voulons employer ici pour faire la lumière sur les rapports synchroniques, ces mutations sémantiques, dis-je, sont extrêmement capricieuses ; les quelques tentatives faites jusqu'ici de les grouper, d'en dégager ce qu'on a appelé par erreur des groupes asémantiques, ont échoué ou sont restés trop généraux pour être profitables.

Dans le cas de chair-e, il en serait sans doute de même. (je ne connais aucun exemple qui puisse, même approximativement, établir des rapports).

Prenons un autre exemple ; il s'agit de deux mots appartenant à des éléments syntaxiques différents : le verbe boîter, et la boîte. Y a-t-il un rapport entre ces deux éléments au point de vue synchronique ? Non. Pourtant, les dictionnaires étymologiques disent qu'au XVI<sup>ème</sup> siècle, le verbe boîter se définissait : se dégager d'une boîte. C'est du moins ce qu'affirme le dictionnaire. Sans aucun doute, c'est une transformation ; peut-être, est-ce une innovation stylistique qui, grâce à son pittoresque, ou peut-être à une lacune, s'est imposée à la langue.

Donc, le fait même que l'on connaisse un précédent sémantique dans la diachronie, ne justifie pas nécessairement la supposition qu'il existe un rapport synchronique valable, ou vice-versa.

M. BENVENISTE – Je voulais ajouter encore une troisième considération : c'est que lorsqu'on parle des changements sémantiques, de leurs caprices, et donc de l'impossibilité de formuler ce que M. Ullmann appelle une loi sémantique, nous passons, je crois, à des choses différentes. Et ce qui rend impossible l'idée même qu'il existe des lois sémantiques, c'est que l'on pense à des changements de référence, qui, eux, sont soumis à tous les accidents historiques imprévisibles.

Il n'y a pas de loi historique qui puisse faire prévoir ou deviner à rebours que le mot silhouette, par exemple, est le nom d'un personnage, d'un Monsieur qui s'appelait M. Silhouette, et dont la manie consistait à dessiner ou à esquisser les gens d'une certaine manière. C'est ainsi que le vocabulaire – tout vocabulaire – est fait de ces accidents, de ces choses qui ne sauraient être prévues.

Mais là n'est pas la question ; la question n'est pas la loi sémantique, qui fait que M. Silhouette devait un jour donner son nom à un mot, la question essentielle, c'est le rapport qu'il peut y avoir dans la série des mots auxquels appartient par exemple le mot silhouette, entre un terme plus ou moins accentué (je parle d'une série que l'on pourrait constituer avec dessins, silhouette, images, reproductions, etc.) ; c'est de savoir aussi s'il existe toujours des principes organisateurs tels qu'il en existe à travers certains groupes, qui les distribuent d'une certaine manière. Voilà à quoi peuvent s'appliquer les notions de loi.

Intervention en anglais de M. FIRTH.

M. BENVENISTE – – En formulant des observations de cette espèce et en encourageant des études aussi systématiques que possible sur les variétés de changements dont les éléments du lexique peuvent être affectés, nous pouvons arriver à serrer de plus en plus le réseau des conditions objectives où le lexicographe pourra trouver un appui pour décider s'il y a homonymie ou non. Tout cela, naturellement, aidé de la considération des collocations, de façon à savoir dans quelles limites se définit par exemple le mot chair-e 1, et le mot chair-e 2. » (B.Ac. : p. 153-155).

L'opposition entre « loi historique » et « loi sémantique » fait intervenir, en regard des « accidents », la notion de structure – « la question essentielle, c'est le rapport qu'il peut y avoir dans la série des mots auxquels appartient par exemple le mot silhouette, entre un terme plus ou moins accentué », « c'est de savoir aussi s'il existe toujours des principes organisateurs tels qu'il en existe à travers certains groupes, qui les distribuent d'une certaine manière » –, et cette double opposition entre une « sémiotique de toutes les possibilités de variations à l'intérieur des langues » et de tels accidents, et entre ces lois historiques inexistantes et les « lois sémantiques » rend le propos relativement ambivalent. Benveniste ne saurait mieux dire que la perspective diachronique est en réalité une perspective « expressive » au sens de la problématique de l'expression qui sous-tend son élaboration. Mais il est significatif, précisément, que Benveniste s'exprime ainsi, plutôt qu'en termes d'expression, en termes de distinction synchronie/diachronie, comme plus haut en termes de variantes et de hiérarchie des significations. Les développements relatifs à l'analyse des signifiés témoignent d'ailleurs d'une dissolution de l'analyse des emplois dans une démarche purement analytique et structurale<sup>3001</sup>. Pour Benveniste, cette analyse des signifiés doit être de type « spectral » :

« M. BENVENISTE – [...] »

---

<sup>3001</sup> On signalera en outre, à cet égard, la notion structuraliste de « sens fondamental », commune, comme nous l'avons vu plus haut, – bien que *mutatis mutandis* –, à Hjelmslev et Jakobson, et à laquelle se trouve identifiée ici celle de sens primaire : « M. HJELMSLEV – Il y a trois choses à distinguer : sens fondamental – c'est ce qu'a dit M. Sommerfelt ; sens dominant – il l'a dit aussi ; sens primaire – c'est ce qu'on a dit hier, et je me demande si c'est la même chose.

M. BENVENISTE – Non, il semble qu'il y ait deux de ces notions peut-être qui peuvent se recouvrir : le sens primaire auquel nous pensions hier, et le sens fondamental dont parle M. Sommerfelt (Approbations). Alors, il nous est facile de définir maintenant le sens dominant dont parlait M. Sommerfelt, comme la variante principale dans l'usage. » (B.Ac. : p. 147). On lit de même à la page suivante : « M. ULLMANN – [...] au point de vue synchronique, sens dominant au sens motivateur d'une part, et sens dominant au sens d'acception la plus fréquente d'autre part, ne doivent pas être confondus.

M. BENVENISTE – A plus forte raison si nous prenons bien soin de séparer le sens primaire, ce qui correspond, au moins en esprit, à ce que souhaite M. Ullmann. » (B.Ac. : p. 148).

Nous sommes donc d'accord pour considérer que ces cas particuliers qui peuvent varier suivant la structure de la langue considérée, c'est en fonction de la définition lexicale des mots que nous les considérons aujourd'hui. Et alors, la définition sera un certain type d'analyse ; elle impliquera une certaine analyse, mais alors vous voyez ici que nous en revenons à un problème qui a déjà paru dans nos discussions : de quel type sera cette analyse ? Quand nous faisons l'analyse, nous dissociions les éléments du schème ; il s'agit proprement de dissociation. Il peut y avoir une opération qui serait également une opération de dissociation, mais un peu plus complexe, dans le cas où il y a fusion entre deux éléments phoniques ou morpho-phonique [*sic*] consécutifs – ce qu'on appelle la contraction.

Mais autrement, c'est toujours en termes de consécution que ceci s'exprime. Est-ce que nous devons, à votre avis, considérer que l'analyse sémantique des mots lexicaux peut s'opérer sur la même voie ? En d'autres termes, que signifie ici l'analyse ?

M. SOMMERFELT – En somme, on dissout le sens d'un mot, en remplaçant son sens défini (table, triangle, etc.) en unités [*sic*]. Mais avec cette différence que cela dépend beaucoup plus de l'analysateur qui y procède, que de la phonémique proprement dite. Il y a là plus de champ à l'arbitraire.

M. BENVENISTE – Nous devrions essayer de restreindre l'arbitraire et tenter de commencer par définir le principe même de la démarche suivie. Je voudrais comme hypothèse de travail et base de discussion, introduire la notion d'analyse spectrale, parce que, en fait, il n'y a jamais, autant que je puis voir, dissociation entre des éléments matériels ; il n'y a pas non plus opération chimique consistant à dissocier les éléments constitutifs, mais association des éléments fondus, et s'annulant l'un l'autre comme les éléments du spectre de la lumière. Donc, l'opération consiste à faire réapparaître ces éléments du spectre. (Approbation de M. Hjelmslev). Par conséquent, l'analyse sémantique est du type spectral. » (B.Ac. : p. 126).

Se trouvent ici associées définition et analyse, la définition étant conçue comme « un certain type d'analyse » ou comme « impliqu[ant] une certaine analyse », analyse dont, par ailleurs, le caractère « spectral » – de dissociation d'éléments « fondus » – n'est pas sans rappeler l'appréhension benvenistienne du sens primaire. Les éléments du spectre sont d'ailleurs identifiables aux variantes dont il a été question plus haut et dont Benveniste affirme à nouveau qu'elles sont « implicitement présentes », l'analyse spectrale consistant précisément à les rendre explicites :

« M. SOMMERFELT – Il faudrait donc ne pas trop définir, ni trop peu ; car si vous regardez le dictionnaire, vous verrez que dans beaucoup de cas on définit plus qu'il n'y a dans un mot et on ne définit pas de façon logique : la définition remplace le mot. On définit par exemple un verbe transitif par un verbe intransitif : le principe doit être de donner une définition qui puisse prendre dans une phrase la place du mot envisagé.

M. BENVENISTE – Je me demande si c'est exactement le même idéal, la même opération ?

M. SOMMERFELT – Non, ce sont deux opérations différentes.

M. BENVENISTE – En d'autres termes, je crois qu'il faut bien considérer la tâche de l'auteur du dictionnaire qui doit aboutir à donner des définitions satisfaisantes. Que ce soit œuvre collective ou personnelle, elle impose par avance des décisions tranchées ; mais il y a également la tâche de celui qui prépare les décisions qui serviront de base au travail des lexicographes, celui qui prépare les instructions, et, plus spécialement, le linguiste qui réfléchit aux conditions idéales d'un dictionnaire.

Il y a deux opérations distinctes : l'une consistant – et c'est la tâche proprement dite du sémantiste-lexicographe – qui consiste à dégager les éléments du spectre sémantique, à les faire apparaître.

(Approbation de M. Hjelmslev).

M. HJELMSLEV – Le sémantiste serait selon moi celui qui s’occupe des éléments irréductibles, qui demeurent une fois que les opérations du lexicographe sont exécutées.

M. BENVENISTE – Ceci est très juste, et nous mène à une nouvelle observation ; mais je voudrais d’abord demander sur ce qui vient d’être dit, s’il y a des observations à présenter.

M. ULLMANN – Peut-être ceci déborde-t-il le problème de la lexicographie, mais non celui de la définition ; par exemple, dans tout travail de nature un peu théorique, il faut ou bien former ce qu’on a appelé hier un “méta-langage”, ou bien systématiser les ambiguïtés du langage courant, comme par exemple la “Philosophic Linguistic Britannic Technical” de M. Ogden Richards [*sic*]. C’est ce qu’a systématisé tout récemment en Angleterre M. Robinson. Ici, la technique consiste à découvrir et organiser sur un certain plan, une certaine disposition des collocations, des contextes principaux, et on voit ce qui se passe empiriquement à l’intérieur de la langue. Ceci peut aboutir – ou devrait aboutir – éventuellement à un sens plus étendu, (à ce que hier nous cherchions comme sens des variantes se neutralisant) mais il y a avant tout cette étape ultérieure.

M. BENVENISTE – Si vous voulez, nous pouvons fixer, comme procédé d’analyse, en conséquence de la définition que nous posons ensemble hier soir, où nous cherchions à retrouver les variantes à l’intérieur et en sens principal [*sic*], que ces variantes sont en somme les éléments du spectre ; elles sont implicitement présentes, et c’est à l’analyste et au linguiste à les faire apparaître par une opération de décomposition.

En deuxième lieu, la tâche du lexicographe au sens étroit, qui peut dans les cas favorables, coïncider avec la première si le terrain est suffisamment préparé pour qu’il puisse le faire ; autrement, il doit se borner, comme l’a dit M. Sommerfelt, à fournir une substitution explicite qui puisse remplacer le mot à définir dans l’énoncé. » (B.Ac. : p. 126-127).

L’intervention de Hjelmslev introduit cependant une relative ambiguïté, dans la mesure où celui-ci associe les « éléments du spectre sémantique » aux « éléments irréductibles qui demeurent une fois que les opérations du lexicographes sont exécutées ». La suite de l’échange fait apparaître la différence de perspective entre les deux linguistes, différence qui se trouve cependant recouverte par les exigences de définition systématique. Benveniste introduit en effet alors la notion de limite de la métalangue. Les lexèmes irréductibles sont pour Hjelmslev des « éléments irréductibles » :

« M. BENVENISTE – [...] Maintenant, il faudrait envisager ce que nous pourrions appeler “les limites de la métalangue”. La métalangue, c’est la langue des définitions, et par conséquent les possibilités que cette langue donne, et également les limites qu’elle rencontre. Quant aux possibilités qu’elle donne, nous venons de nous entendre sommairement sur la manière dont il faut employer les éléments de cette métalangue en réalisant idéalement une substitution complète des éléments explicites à l’élément à définir. Mais il faut voir – et c’est notre tâche de le prévoir – les cas où cette métalangue ne fournit pas de ressources et ceci me paraît aussi très important. De façon tout à fait empirique, nous appelons mots des lexèmes qui ne semblent pas susceptibles de trouver une définition adéquate, c’est-à-dire d’entrer dans une définition. Il y en a deux : le premier s’étend à toutes les langues de notre système occidental, c’est le verbe être. Je ne sais si M. Sommerfelt a rencontré ce terme dans son Dictionnaire.

M. SOMMERFELT – Non, nous avons commencé à V. (rires).

M. BENVENISTE – Mais vous le prévoyez sans doute quand même ? Et l’autre exemple c’est un ; il est impossible de les faire entrer dans une définition qui ne comprendrait pas déjà d’éléments à définir.



M. HJELMSLEV – C’est justement ce que je viens de signaler comme éléments irréductibles. » (B.Ac. : p. 128).

Il s’agit en revanche pour Benveniste de mots « sans lumière » :

« M. BENVENISTE – J’ai songé moi-même au moyen de surmonter cette difficulté, à la fois théorique et pratique, et je me demande si l’on ne pourrait envisager de les poser à l’intérieur du système qu’ils constituent, et par référence à ce système clos, particulier, par exemple pour la fameuse difficulté de un, ne peut-on trouver une formulation qui implique le système, mais sans impliquer le terme. Ce serait par exemple l’élément constitutif le plus simple de la série numérale.

M. HJELMSLEV – C’est bien cela ; il y a, en somme, des pièces de jeu qui n’ont pas de signification, mais seulement une fonction.

M. BENVENISTE – Voilà justement où nous aboutissons : à reconnaître une limite, sinon la limite de la métalangue servant à définir notre spectre, à savoir qu’il y a des mots qui ne se prêtent pas à l’analyse spectrale parce qu’ils ne contiennent pas eux-mêmes de lumière. » (B.Ac. : p. 129).

Or, si, tandis que les « éléments irréductibles » sont des éléments d’une combinatoire, les mots « sans lumière » sont à l’inverse des termes inanalysables, il s’agit dans les deux cas, ainsi qu’il apparaît notamment dans la première partie de l’échange, d’éléments d’une définition. Benveniste parle plus loin d’« opérateur » :

« Interventions de MM. Firth, Bazell et Hjelmslev en anglais.

M. BENVENISTE – J’allais justement dire que le cas de être n’est pas un cas isolé, et je pensais, sous une autre forme, à la remarque de M. Bazell : il y a toute une série de verbes tels que : devenir, to become ou : il est grand, il devient grand etc.

M. HJELMSLEV – Devient comporte déjà quelque chose de plus.

M. BENVENISTE – Ou encore : il semble grand. En tant que sens plein, le terme comporte son statut lexical propre, mais il appartient néanmoins à la même série que être. Tous ces verbes comportent, en somme, la même notion, que l’on pourrait appeler la notion d’inhérence, dans toutes les expressions, comme dans : it seems, il semble grand – il est grand. Et comment<sup>3002</sup> une série plus complexe, une série paradigmatique assez riche, peut s’étendre assez loin, il est toujours possible d’avoir, à la place de être un nombre assez grand de verbes qui ont une définition, mais qui impliquent toujours la copule.

M. ULLMANN – Témoin le fait que dans les langues où il n’y a pas de copule, ces mots tombent à zéro pour ainsi dire.

M. BENVENISTE – Justement ici, je crois qu’étant donné que nous avons là non seulement des termes qui présentent par eux-mêmes des difficultés, mais s’alignent sur eux, je crois qu’il faut faire intervenir une définition d’opérateurs : “des éléments irréductibles qui n’ont pas d’autre sens que celui de permettre des opérations linguistiques”. On peut ensuite spécifier : opérateur numérique, pour un ; opérateur syntaxique pour être, etc. » (B.Ac. : p. 131-132).

Cette notion renvoie à une spécificité sémantique ou à un type de définition possible, dont Benveniste proposait plus haut un autre exemple – la définition à l’intérieur de la série à

---

<sup>3002</sup> Voir la note 2842.

laquelle appartient le terme. La notion réapparaît cependant plus loin en lien avec la notion de définition<sup>3003</sup> :

« Intervention en anglais de M. FIRTH.

M. BENVENISTE – Voilà à quoi je voulais moi-même aboutir. Nous venons de parler des termes de sentiment, mais il y a dans ce domaine qui, dans une certaine mesure, est un système bien plus fuyant, des termes de base qui existent dans presque toutes les langues – et en tout cas dans toutes nos langues occidentales – les termes : bon et mauvais.

Ces termes, en effet, commandent des séries entières d’autres termes, des termes qui nous servent, si vous voulez, d’opérateurs, qui nous permettront de dire que telle série est bonne, que telle autre est mauvaise, qui exprimeront un sens péjoratif, etc. Mais les termes de base sont des termes de polarité : bon et mauvais sont corrélatifs de blanc et noir ; bon et mauvais s’associent comme blanc et noir. Mais considérés dans leur valeur nominative, bon et mauvais doivent être examinés à la fois en eux-mêmes et, en même temps, comme opérateurs commandant d’autres définitions, ou collocateurs.

M. HJELMSLEV – Il y a tout de même une distinction à signaler : c’est que grand et petit, bon et mauvais, sont des termes relatifs, tandis que blanc et noir sont beaucoup plus absolus ; ils ne sont pas tout à fait au même niveau.

M. BENVENISTE – D’accord, mais je voulais le souligner, d’autant que nous avons à la fois pour blanc et noir des adjectifs absolument contestés, faisant partie de l’ordre de la couleur, mais qui ne commandent pas autre chose, tandis que bon et mauvais s’étendent au-delà de leurs propres limites : nous avons besoin de bon et de mauvais, pour définir quantité d’autres choses. » (B.Ac. : p. 141-142).

Il apparaît ainsi que tandis que la notion d’analyse spectrale témoigne à nouveau de la spécificité de la perspective benvenistienne, elle s’inscrit cependant sans difficulté dans le paradigme structuraliste que manifestent, dans le cadre d’une exigence de consensus, les discussions de la conférence.

Cette perméabilité de l’analyse benvenistienne à l’analyse sémantique structurale est d’autant plus notable que la dimension de l’unification, tout comme plus haut l’analyse des expressions, conduit à celle de système. On lit ainsi dans *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen* (1948) où, comme nous l’avons vu ci-dessus<sup>3004</sup>, il était question de coordination :

« Chacune de ces notions globales d’“agent” et d’“action” se scinde en deux concepts opposés qui à leur tour s’organisent en un système. A travers la diversité des emplois de “parole”, on discerne la cohérence d’une structure fondée dans la langue. » (B.NANA : p. 112).

En outre, en 1949, dans « Le système sublogique des prépositions en latin », Benveniste emprunte à Hjelmslev sa notion de système sublogique :

« Dans son important ouvrage sur *La Catégorie des cas* (I, p. 127 sq.), M. Louis Hjelmslev a posé les grandes lignes du “système sublogique” qui sous-tend la distinction

---

<sup>3003</sup> La notion intervient encore à propos de la négation, pour laquelle Benveniste parle à nouveau de « limites de la métalangue » (B.Ac. : p. 135). C’est alors la dimension de la spécificité sémantique qui se trouve mise en valeur, mais la notion d’opérateur semble rejetée (voir B.Ac. : p. 133-134). Voir *infra*.

<sup>3004</sup> Voir B.NANA : p. 5-6 et 168.

des cas en général et qui permet de construire l'ensemble des relations casuelles d'un état idiosynchrone. Ce système sublogique comporte trois dimensions, chacune d'elles étant susceptible de plusieurs modalités : 1° direction (rapprochement-éloignement) ; 2° cohérence-incohérence ; 3° subjectivité-objectivité. Dans son analyse, M. Hjelmslev, quoique occupé uniquement des cas, n'a pu se dispenser de considérer en même temps, au moins d'une manière latérale, les prépositions ; et à bon droit, si étroit est le rapport fonctionnel entre les deux catégories. Il faut insister sur ce point que chaque préposition d'un idiome donné dessine, dans ses emplois divers, une certaine figure où se coordonnent son sens et ses fonctions et qu'il importe de restituer si l'on veut donner de l'ensemble de ses particularités sémantiques et grammaticales une définition cohérente. Cette figure est commandée par le même système sublogique qui gouverne les fonctions casuelles. Il va de soi qu'une description guidée par ce principe doit embrasser, pour prendre sa force démonstrative, la totalité des prépositions et la totalité des relations casuelles d'un état de langue. On peut néanmoins l'amorcer sur quelques faits particuliers, en résumant ici une recherche indépendante qui vise avant tout à montrer qu'une telle description permet de résoudre les problèmes concrets que pose l'emploi d'une préposition. » (B.Sub. : p. 132).

Il est remarquable que le système sublogique vaille chez Benveniste en tant que « figure où se coordonnent » le sens et les fonctions d'une forme, et qu'une étude attentive des emplois permet de restituer. On retrouve en effet ici la notion de configuration d'une notion, dont se trouve ainsi postulée une raison structurale : « Cette figure est commandée par le même système sublogique qui gouverne les fonctions casuelles. » A nouveau cependant, il s'agit là d'un postulat, qui ne fait l'objet d'aucune explicitation autre que de se trouver impliqué comme « technique de description » corrélatrice d'un postulat d'unité. On lit en effet ensuite :

« Le *prae* causal et le *prae* comparatif doivent s'expliquer ensemble par le même schème sublogique qui est à la base des emplois communs de *prae*. » (B.Sub. : p. 137)

puis :

« Tous les emplois de *prae* se tiennent ainsi dans une définition constante. Nous avons voulu montrer sur un exemple que, dans l'étude des prépositions, quels que soient l'idiome et l'époque considérés, une nouvelle technique de la description est nécessaire et devient possible, pour restituer la structure de chacune des prépositions et intégrer ces structures dans un système général. La tâche entraîne l'obligation de réinterpréter toutes les données acquises et de refondre les catégories établies. » (B.Sub. : p. 139).

La notion de système sublogique réapparaît implicitement dans les *Études sur la langue ossète* (1962), où comme nous l'avons vu plus haut<sup>3005</sup>, il est question d'un « système sous-jacent à [d]es préverbes » (B.ELO : p. 94). On lit de même ensuite dans « Pour une sémantique de la préposition allemande *vor* » (1969) :

« La langue ne pourrait produire des constructions aussi semblables s'il n'y avait entre elles une similitude profonde due à un même schéma sous-jacent. Il appartient au linguiste de découvrir ces relations profondes sous la diversité superficielle des emplois, s'il veut comprendre les effets de sens qui en résultent. » (B.All. : p. 140-141).

---

<sup>3005</sup> Voir B.ELO : p. 93-94.

Il était par ailleurs question, dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959), d'organisation des emplois dans une structure paradigmatique :

« L'ensemble des formes personnelles du verbe français est traditionnellement réparti entre un certain nombre de paradigmes temporels dénommés "présent", "imparfait", "passé défini", etc., et ceux-ci à leur tour se distribuent selon les trois grandes catégories du temps, présent, passé, futur. Ces divisions, incontestables dans leur principe, restent cependant loin des réalités d'emploi et ne suffisent pas à les organiser<sup>3006</sup>. » (B.RTV : p. 237).

Il apparaît à nouveau ici que tandis que l'élaboration benvenistienne de la notion d'expression implique la notion de structure, l'organisation de l'expression et l'analyse structurale demeurent deux dimensions distinctes et à certains égards hétérogènes<sup>3007</sup>. Le structuralisme de Benveniste, revers de la spécificité de sa problématique de l'expression, se révèle ainsi polysémique et hétérogène. Cette polysémie et cette hétérogénéité se trouvent maximisées par la distinction sémiotique/sémantique, autre tentative d'articulation de la signification et de la structure, en particulier de cet autre pan de la structure benvenistienne qu'est la notion de signification différentielle, notion qui, comme nous l'avons vu dans la première section de notre analyse, renvoie elle-même à une telle tentative d'articulation, et dont on notera qu'elle est précisément absente des développements analysés dans cette section<sup>3008</sup>.

---

<sup>3006</sup> On notera également la mention, dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954), de tentatives visant à une « théorie de la signification lexicale » : « D'importants ouvrages ont été consacrés à la "sémantique" du vocabulaire dans ses aspects théoriques aussi bien que sociaux ou historiques (Stern, Ullmann). La difficulté est de dégager d'une masse croissante de faits empiriques les constantes qui permettraient de construire une théorie de la signification lexicale. Ces faits semblent porter un défi constant à toute prévisibilité. » (B.Ten. : p. 15), dont il faut peut-être rapprocher ce passage de « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954) : « Les notions sémantiques se présentent encore sous une forme si vague que pour en traiter un aspect, il faudrait commencer par poser un corps de définitions rigoureuses. Mais ces définitions demanderaient à leur tour une discussion portant sur les principes mêmes de la signification. C'est une tâche longue et ardue, dont les travaux consacrés jusqu'ici à la sémantique ne donnent qu'une faible idée. Aussi, dans cette contribution qui se limite au thème suggéré par les éditeurs du présent recueil, nous aurons à procéder plutôt empiriquement, négligeant pour l'instant les considérations théoriques pour traiter dans le concret quelques types de problèmes que le linguiste rencontre quand il s'occupe de reconstruire. » (B.Rec. : p. 289). Voir également B.Ac. : p. 155, ci-dessus.

<sup>3007</sup> Voir à cet égard la note 2983.

<sup>3008</sup> A l'exception de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*. Voir B.NANA : p. 84-86, cité et analysé ci-dessus, où elle intervient comme principe d'analyse. Elle apparaît par ailleurs significativement dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique*, où elle intervient dans un contexte remarquable. Nous avons vu plus haut la fragilité de la distinction benvenistienne entre signification et désignation, corrélative de son caractère fondamental. Or, parallèlement à la perspective analytique et formelle dont ils témoignent, incluant une lecture presque formaliste de la distinction langue/parole (voir la note 3000), les *Actes de la conférence européenne de sémantique* manifestent une élaboration totalement différente de cette distinction, en termes de méthode de définition des significations. Les participants de la conférence reconnaissent en effet dans la définition référentielle un complément indispensable de la définition linguistique, définition linguistique qui se trouve quant à elle d'une part définie comme structurale, et d'autre part obtenue par des voies hétérogènes, en lesquelles se laissent reconnaître les différentes modalités de l'articulation benvenistienne de l'expression et de la structure. La discussion, à nouveau, est introduite par Benveniste : « M. BENVENISTE – [...] Je voudrais à présent poursuivre l'examen des difficultés, et tenter au moins de les localiser, afin de préciser les définitions proprement lexicales.

Dans quels termes poser des définitions de mots qui font partie d'une série spécifique ? Dans ses propositions, M. Sommerfelt s'est référé à une série de termes très particuliers et difficiles : les termes de couleur. Voilà ce qui

---

donne son sens à la question que je pose ici. M. Sommerfelt pense qu'il faut ici se référer – et ceci est important – à la couleur comme élément du spectre.

M. SOMMERFELT – Mais je ne suis pas content de cette définition : je ne l'ai soumise que pour en montrer les difficultés.

M. HJELMSLEV – Les adjectifs de couleur constituent un système de valeurs non pas binaires, mais d'une beaucoup plus grande complexité, mais qu'il serait possible de définir à l'intérieur de ce système clos, du point de vue sémémique.

M. BENVENISTE – La question que je pose à M. Sommerfelt est celle-ci : sur quelles bases allons-nous poser ces différences ? Est-ce par exclusion mutuelle – et cela ne nous donne pas un contenu précis – ou est-ce par référence à une échelle extra-linguistique, qui est le spectre physique ? » (*B.Ac.* : p. 135-136), « M. BENVENISTE – Nous sommes ici dans la situation où nous devons partir d'un système établi, que nous trouvons constitué dans la langue, et du système corrélatif de définitions que nous devons donner dans le dictionnaire unilingue. Quelle sera la base du système de la définition que nous fournirons ?

M. Ullmann nous a fourni des éléments en passant par l'échelle chromatique ; n'avons-nous pas d'autres recours pour fournir des définitions concrètes et valables, que la référence à une organisation, une classification extra-linguistique ?

Intervention de M. Bazell en anglais.

M. BENVENISTE – Est-ce que cette collocation nous fournit le moyen de définir respectivement, par exemple, yellow et green ? Il sera nécessaire, dans le corps de l'article, de faire allusion à ces collocations normales dans la langue considérée. Mais la question est de savoir, en termes concrets, si nous devons par exemple définir le jaune comme la couleur qui, dans le spectre, se trouve entre le vert et l'orange ?

M. HJELMSLEV – Une remarque en marge peut être essentielle. Il ne suffit pas de se reporter au spectre physique, parce que les adjectifs de couleurs impliquent des notions parfois très différentes. Ce sont les effets de la notion de synesthésie qui, en fait, font voir qu'il est dangereux de séparer les sens de l'ouïe, de la vue, mais qu'il faut les considérer ensemble en définissant les sémèmes.

Il ne s'agit plus dès lors du spectre seulement, mais de rendre compte de tous les emplois.

M. BENVENISTE – Mais ne pensez-vous pas qu'avant ces emplois – qui sont essentiels – il y a lieu, comme pour toute opération lexicale, de poser une définition ; dans ce cas, à quoi allons-nous nous référer pour poser cette définition ?

Intervention de M. Firth en anglais.

M. BENVENISTE – Si nous décidons, pour des raisons que nous avons développées hier, de considérer l'animal comme terme primaire, au moins ici remarquez que le problème est le même que celui que je viens de poser : nous nous référons à une classification zoologique pour définir l'âne, ou le nom du chêne dont nous parlions hier. Il s'agit par conséquent de le référer – puisque c'est le terme qui convient – de le référer par un renvoi univoque absolument spécifique, à la partie correspondante de la réalité. » (*B.Ac.* : p. 136-137). Est ici affirmée la nécessité de la définition extra-linguistique, en plus de deux autres types de définition, la définition oppositionnelle, déclarée insuffisante dans la mesure où elle « ne nous donne pas un contenu précis », et l'analyse des emplois, conçue comme seconde par rapport à cette définition. On lit ensuite, à propos des termes de couleurs : « M. SOMMERFELT – Ne serait-il pas nécessaire de combiner les deux méthodes, et de dire du vert : couleur qui oppose bleu, rouge, jaune, etc. – tous les mots simples – et qui, dans le spectre, se trouvent à une certaine place.

M. BENVENISTE – Mais nous ne pouvons faire abstraction du spectre.

M. HJELMSLEV – Je n'ai pas voulu dire cela, mais simplement qu'il faut l'inclure.

M. ULLMANN – Il vaudrait mieux traiter le spectre comparé à l'étude des couleurs, comme la matière brute qui se découpe de façons différentes dans la langue, ancrée dans les réalités non linguistiques, mais arrangées de façons différentes dans les diverses langues.

M. BENVENISTE – La question est de savoir non si les couleurs existent dans la réalité, mais quel élément de cette réalité nous mettrons à la place de notre définition. Le système considéré est en fait le système de la physique.

M. ULLMANN – Il n'y a pas lieu d'indiquer les valeurs des couleurs par la fréquence des ondes chromagnétiques que représentent ces couleurs, étant donné que le langage est quelque chose de sociologique.

M. BENVENISTE – Si nous décidons que nous nous référons au spectre tel que les physiciens le définissent, on peut dire que le rouge se trouve, dans le spectre, entre telle et telle couleur, lui donner un nombre d'ondes, etc. A partir du moment où nous utilisons le spectre, nous impliquons toutes les qualités proprement physiques extra-linguistiques, qui définissent le spectre.

Intervention en anglais de M. FIRTH

---

M. SOMMERFELT – Il faudrait se référer au spectre de la langue et au spectre physique. (approbation de M. Firth).

Intervention en anglais de M. FIRTH.

M. BENVENISTE – Il y a à souligner deux conséquences : étant entendu que nous sommes d'accord pour prendre comme point de départ la classification physique, en impliquant toutes les valeurs proprement linguistiques, il y a cela deux conséquences [*sic*] : la première est celle-ci, nous venons de dire qu'il faut que les couleurs s'opposent sur la base des termes simples : c'est peut-être ici que nous pourrions trouver des discordances dans ces rapports. Exemple : une des couleurs fondamentales du spectre s'appelle, en français : orangé. Orangé n'est pas un terme dérivé simple, au moins en français, à la différence de bleu ou de rouge : au point de vue physique, il n'y a aucune autre différence que bleu ou rouge : linguistiquement parlant, il y a un autre élément de différence. Il faut signaler une telle discordance, signaler la référence physique, d'un côté, et, sur un autre plan, que orangé est un dérivé de orange.

M. ULLMANN – M. Firth a employé le terme cardinal (cardinal ) ; on pourrait dire que l'orangé est une couleur cardinale, on verra si dans telle ou telle langue et dans son évolution, il y a le terme linguistique correspondant.

M. BENVENISTE – Je voudrais pousser plus loin l'observation et dire que la considération de la réalité physique, en termes scientifiques, l'analyse scientifique des couleurs, si vous préférez, conduit à poser comme dénomination simple au point de vue physique, quelque chose qui n'est pas simple au point de vue linguistique ; il y a décalage entre les deux, et elle nous obligera par exemple à introduire la couleur fondamentale alors que orangé n'est pas simple.

C'est un vide de la langue linguistique qui ressort lorsque nous comparons les deux systèmes : il faut donc les confronter à l'intérieur même de la définition.

Intervention en anglais de M. LOTZ.

M. BENVENISTE – Je voudrais mentionner un dernier aspect de cette série dont nous sommes en train de considérer les éléments, une définition des termes blanc et noir.

M. SOMMERFELT – Il y a opposition directe certaine.

M. BENVENISTE – Oui, mais prenons-les individuellement. Sommes-nous dans le cas de définir blanc ? Il ne faut pas manquer de mentionner, sans doute, l'opposition avec noir ; mais ici encore, si nous voulons donner une définition pleine, et non pas seulement positive, est-ce que nous ne sommes pas condamnés à nous appuyer sur une classification extra-linguistique, qui est la classification des physiciens ? (Approbations) : le blanc est synthèse du spectre. Ici encore, il faut considérer les limites de notre métalangue linguistique et la nécessité de se référer à un autre ordre de réalité.

Intervention en anglais de M. FIRTH

M. BENVENISTE – Si nous sommes d'accord là-dessus, nous n'aurons pas à consacrer trop de temps à l'analyse des couleurs : le problème, en effet, est le même, et nous l'aurons traité implicitement pour toutes les séries de termes qui, dans le lexique, sont organisées par un principe extra-linguistique – par exemple, les noms d'animaux, les noms de plantes, etc. – nous avons une échelle de référence qui nous est fournie par des techniques spéciales, zoologique, biologique, etc., et à laquelle nous devons, je crois, nous en rapporter pour une partie de nos recherches, je veux dire la partie proprement référentielle de notre définition.

M. SOMMERFELT – Dans certains cas, il sera nécessaire d'aller plus loin que la définition linguistique.

M. BENVENISTE – Dans l'ordre inverse, nous pourrions mentionner que l'âne est un asinus, etc. dans la nomenclature zoologique, et une fois cette précision indiquée, alors, impliquer ce que l'âne a de linguistique, par l'indication de toutes les implications, c'est-à-dire de toutes les possibilités de variantes qu'il comporte. » (B.Ac. : p. 137-139). On notera, dans cette discussion, l'affirmation benvenistienne, contre le relativisme d'Ullmann, de la nécessité de la définition référentielle, d'autant plus remarquable qu'y fait pendant « l'impli[cation] [de] toutes les valeurs proprement linguistiques », obtenue par l'analyse morphologique qui permet de distinguer entre « termes simples » et « dérivés ». Il s'agit là de « discordance » permettant de constater un « vide de la langue linguistique », et on lira ainsi dans « Structuralisme et linguistique » (1968) : « De plus, il y a les classes élémentaires de sens, les distinctions que la langue enregistre ou n'enregistre pas, par exemple les distinctions de couleur, pour prendre un cas classique. Il n'y a pas deux langues qui organisent les couleurs de la même façon. Est-ce que les yeux sont différents ? Non, c'est la langue qui est différente. Par conséquent, certaines couleurs n'ont pas de "sens" en quelque sorte, d'autres, au contraire, en ont beaucoup, et ainsi de suite. » (B.SL : p. 21), passage relativiste, mais qui témoigne également, par cette idée de référents acquérant un sens dans une langue, d'une comparaison de deux structures. Aussi, comme dans le premier passage cité, Benveniste reconnaît ensuite l'insuffisance de la définition oppositionnelle, qui justifie le recours à la « classification extra-linguistique ». Il s'agit à nouveau ici des « limites de notre métalangue linguistique ». On

---

retrouve enfin, dans la dernière intervention de Benveniste, la troisième modalité de l'articulation benvenistienne de l'expression et de la structure, dans la forme qu'elle prend dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* : « l'indication de toutes les implications, c'est-à-dire de toutes les possibilités de variantes qu'il comporte ». Sont ensuite envisagés les termes de sentiment : « Là encore, nous sommes, comme pour les noms de couleurs ou d'animaux, liés à l'obligation de chercher au moins un principe de classification extralinguistique. » (B.Ac. : p. 139), dont la considération donne lieu aux mêmes remarques sur les limites de la définition oppositionnelle, définition par ailleurs présentée comme correspondant à la « proportion proprement linguistique de la définition », en regard de la « partie proprement référentielle » dont il vient d'être question et que constitue la définition extralinguistique : « M. BENVENISTE – Il est possible d'opposer, si on a à s'occuper du terme plaisir, de le définir par différence avec joie, ou opposition avec tristesse, etc. et d'indiquer, en somme, une série de références. Seulement, si l'on procède ainsi et uniquement ainsi, on est condamné à trouver le même système de référence sous chacun des mots impliqués dans ces oppositions, et exactement le même, de sorte que, finalement, on n'est pas plus renseigné qu'avant. Qu'en pensez-vous, M. Frei ?

M. FREI – Je suis de cet avis.

M. BENVENISTE – Nous nous trouvons donc ici dans un cas où le linguiste a à souffrir de l'inorganisation ou de l'état moins avancé de certaines techniques. Dans la mesure où justement cet ensemble de définitions reflète notre connaissance du monde et notre faculté de l'interpréter et de l'ordonner, il y aura de très graves difficultés – et je ne vois pas encore le moyen de les surmonter – de très graves lacunes dans la cohérence de nos définitions, parce que, sans doute, nous pouvons donner les implications linguistiques, nous pouvons par conséquent intégrer à la définition tous les éléments extra-linguistiques qui s'y rattachent, mais nous ne pouvons pas y attacher une référence précise.

M. HJELMSLEV – Je suis pleinement d'accord avec M. Benveniste, mais tout cela n'est pas pour nous surprendre, car la substance du contenu est, par définition, l'ensemble des objets des sciences, de toutes les sciences.

Ici, nous sommes dans le domaine de la psychologie, (et les lexicologues peuvent donner des définitions diverses), comme nous étions il y a quelques instants, dans le domaine de la biologie ; cela sera partout, en principe, la même chose : la linguistique demande aux diverses sciences des définitions, et ces sciences diverses ont évolué à des degrés différents ; la psychologie en évolution se débat encore au milieu de problèmes multiples, et c'est précisément ce fait qui constitue nos propres difficultés.

M. BENVENISTE – Supposons que [blanc] soit ici : il nous fournirait une définition à lui. Mais je crois que ce qui est important, c'est de localiser la difficulté et de la faire clairement apparaître. Elle est ici sur le plan de la référence et tient à ce que nous avons affaire à des substances qui elles-mêmes ne peuvent être définies que par des spécialistes des sciences.

M. SOMMERFELT – Il n'y a pas là d'accord comme dans le monde physique.

M. ULLMANN – Je crois que dans une certaine mesure, c'est un problème linguistique très compliqué, peut-être même impossible à résoudre, parce qu'il y a quantité d'aménagements possibles dans ces domaines. Certaines langues présentent, à ces points de vue, des déficiences qui, chez d'autres, n'existent pas, ou qui n'existent pas sous les mêmes formes.

Et l'on connaît les problèmes des traductions ! M. Devoto nous en a d'ailleurs parlé, et c'est un des problèmes linguistiques essentiels, mais ce qui ne ressort pas clairement des expériences déjà faites, c'est l'utilité de tous les efforts tentés pour résoudre le problème particulier que nous envisageons ici : celui de la définition.

Certains secteurs du vocabulaire sont moins organisés que d'autres, ou complètement inorganisés, ou bien encore présentent des lacunes dont nous souffrons tout particulièrement lorsque nous cherchons des définitions extralinguistiques de certaines valeurs.

M. BENVENISTE – Ce qui importe, c'est de faire ressortir la partie de la définition affectée par cette ignorance où nous sommes, et par quelle partie de la définition le linguiste rejoint le scientifique. En outre, il y a tout de même une proportion proprement linguistique de la définition qu'il faut absolument fournir, et qui est le sémème, si vous voulez, que nous pouvons et que nous devons, au moyen d'oppositions bien calculées, faire ressortir au moins d'une partie du sens. » (B.Ac. : p. 140-141). Sont enfin envisagés les : « termes relatifs au système des dimensions, au sens le plus large : haut, bas, devant, derrière, rond, carré, etc. enfin toutes ces séries qui s'ordonnent autour de la notion de dimension en général (dimension impliquant également forme physique, telle que différence entre rond et carré, etc. » (B.Ac. : p. 142) : « Bien entendu – et nous n'avons même plus besoin de le mentionner, encore que ce soit un point essentiel – c'est toujours intralinguistiquement que les définitions doivent être posées ; mais ici n'avons-nous pas aussi la possibilité et même l'obligation de recourir à des systèmes géométriques, à des évaluations, afin de poser ces références ? (le cercle pour le rond, la circonférence, etc.). Et aussi la définition du point, si toutefois les mathématiciens sont capables de nous en

### 3. STRUCTURE ORIENTÉE, SÉMIOTIQUE ET SÉMANTIQUE

Dans la plupart des articles qu'elle a consacrés à la linguistique de Benveniste, Claudine Normand met en avant l'existence de deux types de textes, qu'elle nomme « textes d'arrêt » et « textes d'ouverture »<sup>3009</sup>. Cette opposition est donnée comme solidaire d'un double rapport à Saussure, ainsi que d'un double type de réflexion, respectivement philosophique et linguistique. On lit ainsi, concernant le premier point, dans « Les termes de l'énonciation de Benveniste » (1986) :

« L'unité du projet est dans la volonté de continuer Saussure en le dépassant. Cette ligne générale comporte deux orientations, inégalement accentuées selon les textes : soit appliquer en toute rigueur les principes saussuriens d'analyse linguistique (en particulier, qu'il n'y a dans la langue que des différences) et développer toutes leurs conséquences qui doivent permettre de traiter aussi de la signification :

“Il nous incombe donc d'aller au-delà du point où Saussure s'est arrêté dans l'analyse de la langue comme système signifiant.” (1966 II 219)

---

donner une... Il y a, vous le savez, à propos du mot point toute une matière linguistique, très riche, cela ne fait aucun doute, mais il faut qu'à un moment quelconque, nous impliquions une référence au sens strict ; or, nous ne pouvons la demander qu'au géomètre, au spécialiste de la réalité des plans. Or, sur cette définition, on a beaucoup écrit ; il n'y a pas, en fait, différence de nature, mais simplement différence de doctrines : les spécialistes de ces questions ont des petits tiroirs, si l'on peut dire, où tous les ordres sont classifiés et dans lesquels il n'y a qu'à choisir, qu'il s'agisse de mouche ou de chameau, etc. Mais en ce qui concerne particulièrement le point et le rond, la joue ou la tristesse, nous sommes dans des difficultés de degré et d'ordre croissants !

Or, c'est là une prise de conscience qu'il est au moins important de manifester, car ce fait, cette situation a deux conséquences essentielles : la première, c'est que l'on est tenté de charger les lexicographes de tous les péchés, de toutes les erreurs possibles, comme si l'on devait d'emblée pouvoir fournir des définitions meilleures ; il y a dans ce sens un effort d'amélioration, mais il nous appartient de considérer de quelle manière nous pouvons améliorer cette situation, dans quelle mesure, dans quels domaines et suivant quelles données nous pouvons espérer des définitions tout à fait satisfaisantes et tout à fait complètes. » (B.Ac. : p. 142), avant cette conclusion : « M. BENVENISTE – On peut dire en conclusion qu'un dictionnaire intégral, où toutes les définitions seraient exactement similaires, ne pourrait être accompli, mené à bien, que par une connaissance intégrale de l'univers. En un sens, le dictionnaire serait alors une espèce de culmination de notre connaissance du monde.

M. HJELMSLEV – Une encyclopédie condensée ?

M. BENVENISTE – Un système d'organisation intégrale de la réalité intégrale.

Intervention en anglais de M. FIRTH. » (B.Ac. : p. 143). Nous reviendrons *infra* sur une telle conception de la langue, commune, comme nous l'avons vu, aux quatre auteurs de notre corpus (bien que selon deux modalités différentes : la dissolution chez Jakobson et Martinet, le rejet corrélatif d'une identification chez Hjelmslev et Benveniste), et qui témoigne on ne peut plus nettement de l'incapacité du structuralisme à théoriser la signification et, par là même, le langage.

<sup>3009</sup> Voir Normand (1986) : p. 193 et 195-196, Normand (1989) : p. 142 (cité dans la note suivante) et 161-162, Normand (1997b) : p. 30-31, et dans « Lectures d'Emile Benveniste » (1994-1995) : « Cette mise en perspective permet de dégager de nouveaux axes de lecture, et d'abord de souligner une différence entre deux types de textes : d'une part des analyses concrètes portant sur des phénomènes morphologiques, syntaxiques ou lexicaux nettement circonscrits tels que l'actif et le moyen (1950a), la phrase relative (1957), la composition nominale (1966c) etc..., articles que j'ai qualifiés de “textes d'ouverture” parce qu'ils donnent des résultats qui invitent à poursuivre la recherche ; ces textes sont les plus nombreux. D'autre part des articles de synthèse qui se donnent comme bilans de résultats empiriques et/ou vaste programme, plutôt philosophique que scientifique ; je les ai qualifiés de “textes d'arrêt”, parce qu'ils offrent la rigidité d'un système dans lequel tout ce qui concerne le langage doit trouver place. C'est le cas, entre autres, de “De la subjectivité dans le langage” (1958b), “Le langage et l'expérience humaine” (1965b), “La forme et le sens dans le langage” (1966a). » (Normand, 1994-1995 : p. 35-36).



soit développer le projet saussurien de *sémiologie générale*. » (Normand, 1986 : p. 197)

puis en conclusion de l'analyse :

« Sur ce premier point donc, continuation-dépassement de Saussure, l'interprétation proposée semble justifiée par la lecture des textes : alternance d'analyses produisant de nouveaux objets (en particulier tout ce qui constituera la théorie dite de l'énonciation) et d'essais de synthèse totalisante, cherchant à intégrer les résultats des analyses dans une unité supérieure, un principe d'explication qui les transcende. C'est l'objet d'une linguistique générale appelée désormais **sémiologie**. La langue, "informée de signification", sera décrite comme un système de "double signifiante", dans lequel coexistent le sémiotique et le sémantique ; objet double ou clivé par lequel on doit à la fois prendre en compte la structure Sa/Sé et la dépasser. » (Normand, 1986 : p. 200).

L'idée est reprise dans « Benveniste : linguistique saussurienne et signification » (1992), où apparaît également l'opposition entre linguistique et philosophie :

« Mais il reste, à l'intérieur même de ce qui est considéré comme la théorie de l'énonciation et/ou la sémantique, un clivage qui paraît profond entre les analyses morpho-syntaxiques et les articles théoriques qui élaborent bilans et programmes de plus en plus ambitieux, jusqu'à cette "sémiologie de deuxième génération" proposée en 1969, nouvelle version d'une science des sciences ou d'une anthropologie philosophique.

Cette dualité au cœur d'un projet explicitement unitaire, manifeste deux exigences qu'on est tenté d'opposer, celle du linguiste et celle du philosophe ; mais pour Benveniste elles ne s'opposaient pas : la totalisation sémiologique – qu'il n'appelle jamais philosophique – n'est que le développement logique de généralisations résultant des analyses linguistiques concrètes. C'est que la fidélité à Saussure comportait deux aspects qu'il ne voulait pas disjoindre : l'application rigoureuse d'une méthode fondée sur un point de vue théorique nouveau définissant la langue (le point de vue dit par Saussure "sémiologique") et le développement de ce qui, dans le CLG n'était que suggéré pour l'avenir : "une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale", "science générale" appelée "sémiologie" et devant prendre place dans "la psychologie sociale" puis "générale" (p. 33)<sup>3010</sup>. » (Normand, 1992a : p. 61).

---

<sup>3010</sup> Voir ensuite dans ce texte : « Ainsi Benveniste a poursuivi continûment son projet, "aller au-delà du point où Saussure s'est arrêté dans l'analyse de la langue comme système signifiant". Si, comme je crois l'avoir montré, les analyses concrètes et les programmes théoriques constituent deux aspects distincts dans son œuvre, l'unité des deux, aussi fort que nous paraisse le clivage, tient à la place donnée à la signification ; c'est par cette préoccupation constante qu'il est à la fois fidèle à Saussure et conduit à l'interpréter de façon très personnelle : la *nécessité* de signifier fonde les structures formelles de la langue comme de tout système sémiologique ; la sémiologie est ainsi légitimée comme l'instrument général d'interprétation de tous les systèmes de signes ; le sens du monde humain est à déchiffrer par cette science générale de l'Homme que sera la "sémiologie universelle". » (Normand, 1992a : p. 71-72). Voir par ailleurs dans « Constitution de la sémiologie chez Benveniste » (1989) : « Dégageant dans l'ensemble des textes un clivage entre les analyses concrètes – "textes d'ouverture" – et les bilans-programmes – "textes d'arrêt" – j'avais alors [dans « Les termes de l'énonciation de Benveniste »] souligné l'ambiguïté constitutive du projet unitaire de Benveniste : continuer Saussure en le dépassant ; d'où la double préoccupation de ces textes : appliquer dans des analyses empiriques le principe sémiologique de la langue-système de différences ; développer dans des textes théoriques le programme, suggéré dans le CLG, d'une "sémiologie" intégrant la linguistique. » (Normand, 1989 : p. 142). Dans « Lectures d'Emile Benveniste », comme dans « Benveniste : linguistique saussurienne et signification », Claudine Normand insiste sur l'unité de la démarche : « Cependant si on s'attache à l'ensemble de l'œuvre on peut montrer, au-delà du

Cette deuxième opposition réapparaît notamment dans « Lectures d'Emile Benveniste » (1994-1995)<sup>3011</sup> :

« Pour l'heure je me tiendrai à ce que j'ai appelé le clivage en lui entre le philosophe et le linguiste, désignant par là cette "double postulation" qui le pousse à construire des ensembles clos et totalisants que ses analyses linguistiques viennent miner, car elles sont sans cesse relancées par la complexité inépuisable de la langue. C'est la coexistence de ces deux désirs, la synthèse achevée et la nécessité d'une analyse interminable, qui rend sa lecture particulièrement stimulante pour des linguistes et fait que, comme le disait R. Barthes : "Nous lisons d'autres linguistes (il faut bien), mais nous aimons Benveniste". » (Normand, 1994-1995 : p. 42).

Les analyses qui précèdent s'inscrivent en faux contre une telle appréhension de la lecture benvenistienne de Saussure<sup>3012</sup>, et dès lors contre un tel partage des élaborations

---

découpage en tranches disjointes, et même au-delà du clivage entre analyses empiriques et programme philosophique, qu'elle présente une unité, celle d'un objectif et d'une méthode.

L'objectif c'est celui qui, des travaux comparatistes aux derniers textes, cherche à éclairer la question, centrale en linguistique selon Benveniste, de la *signification* : qu'est-ce qui fait que les énoncés portent du sens et comment ?

La méthode c'est celle qui découle des principes saussuriens, principes de description rigoureuse de toute langue, tels qu'ils sont développés dans la première partie du *Cours de linguistique générale*.

Par là Benveniste se propose explicitement de continuer Saussure pour aller "au-delà du point où Saussure s'est arrêté dans l'analyse de la langue comme système signifiant" (1966, II, 219).

Cette méthode, on se le rappelle, demande qu'on décrive toute langue comme un système de relations, soit d'identités et de différences. C'est ce que fait Benveniste lorsqu'il met en regard, par exemple, les deux structures de phrase possibles, verbale et nominale, lorsqu'il compare *être* et *avoir*, ou l'actif et le moyen, ou encore lorsqu'il lève la synonymie des deux formations de noms d'agent en indo-européen. » (Normand, 1994-1995 : p. 38).

<sup>3011</sup> Mais voir auparavant Normand (1989) : p. 162 et 164, ainsi que dans le résumé liminaire : « On se propose de montrer, entre le programme théorique et les analyses empiriques, une disjonction qui constitue une difficulté intrinsèque du projet et révèle une tension entre le travail concret du linguiste et le désir du philosophe. » (Normand, 1989 : p. 141). Voir par ailleurs, également dans « Benveniste : linguistique saussurienne et signification », Normand (1992a) : p. 64 et 70, et ensuite Normand (1996) : p. 222 et 228 et Normand (1997b) : p. 30-31.

<sup>3012</sup> Claudine Normand n'est pourtant pas sans reconnaître certaines différences de perspective entre Saussure et Benveniste, notamment en ce qui concerne la signification : « Dès lors on peut avoir l'impression que, pour Benveniste, le sens est le fondement transcendantal des phénomènes observables en langue ; ce que Saussure ne laisse jamais penser. On pourrait multiplier les exemples qui montrent que Benveniste est à la fois parfaitement fidèle à Saussure dans sa méthode (le plus saussurien des linguistes peut-être) et qu'en même temps il va, en effet, bien "au-delà" et même *ailleurs*. Ses postulats implicites sur le sens semblent proches d'une philosophie de la "présence", supposant un sens caché qui cherche à s'exprimer à travers des formes produites à cet effet ; en somme une transcendance et une finalité que Saussure avait délibérément écartées. » (Normand, 1994-1995 : p. 39 ; voir également Normand, 1992a : p. 64-65 et Normand, 2010a : p. 178 puis 180-181), et l'arbitraire (voir Normand, 1992a : p. 66-67, Normand, 1996 : p. 221, cité ci-dessous, Normand, 1997b : p. 34 et Normand, 2003 : p. 129-130). Il est en outre question, dans « Saussure-Benveniste : les aventures d'un héritage » (2010), du saussurisme benvenistien comme d'une « version structuraliste de Saussure » (Normand, 2010a : p. 178), qui « n'a pas évité le positivisme structural » (Normand, 2010a : p. 179), et d'une « interprétation [...] d'abord strictement structuraliste, puis élargie à une anthropologie philosophique » (Normand, 2010a : p. 183) de Saussure : « Une lecture plus précise du texte de 1954 faisant, pour des psychologues, le bilan des *Tendances récentes en linguistique générale*, montre bien ce que Benveniste retient de Saussure dans cette version structuraliste qu'il a largement contribué à diffuser. Il résume d'abord ainsi l'essentiel de "la nouveauté des points de vue saussuriens" : "Un de ceux qui a le plus profondément agi, a été de prendre conscience que le langage, en lui-même, ne comporte aucune dimension historique, qu'il est synchronie et structure, et qu'il ne fonctionne qu'en vertu de sa nature symbolique" (PLG I.5). C'était prendre acte de changements décisifs par

---

rapport à la linguistique historique, qui était toujours associée aux descriptions comparatistes ; c'était aussi assimiler la pensée saussurienne du signe linguistique à la pensée du symbole, ce que Saussure s'est gardé de faire ; c'était du même coup écarter toutes les considérations sur la nature du signe, l'arbitrarité et le rapport au temps, ce "tourbillon socio-historique" qui voue les unités linguistique au trouble inévitable provoqué par la transmission, soit le mode même de leur "vie sémiologique" ; autant d'expressions saussuriennes ignorées par Benveniste.

La diachronie est alors ramenée à "une analyse comparée de deux états successifs", ce qui permet, dit Benveniste, de "dénouer le conflit si vivement affirmé par Saussure entre diachronie et synchronie"(PLG I.7). Le terme "conflit" qui brouille la portée épistémologique de cette opposition et l'assimilation de *synchronie* à *structure*, laissant de côté toute l'analyse saussurienne des unités comme valeurs, complètent une caractérisation, beaucoup plus pragoise que saussurienne, de la langue comme structure hiérarchisée et "organisée en totalité" (id. 9). Interprétation structuraliste de Saussure donc, qui prend le relais de l'école de Prague et contribuera à faire du saussurisme une doctrine fermée, la fameuse "clôture", que Hjelmslev a aggravée.

Parmi les travaux ultérieurs de Benveniste certains conservent cette orientation, par exemple la célèbre division en *Niveaux de l'analyse linguistique* en 1964 (PLG I.119-131). D'une façon générale, on connaît son souci de distinguer des plans, des classes, des domaines, des "systèmes qui se superposent"(PLG II.229) toutes tentatives relevant de son désir de traiter la totalité des phénomènes linguistiques, d'aboutir à la positivité de résultats classés et cumulatifs, ambition qui culmine dans la juxtaposition annoncée des deux linguistiques, *sémiotique* et *sémantique*, longuement exposée en 1966 devant des philosophes (*La forme et le sens dans le langage*, PLG II.215-238). » (Normand, 2010a : p. 178-179). On notera également cette remarque : « Cette recherche systématique d'une raison expliquant des particularités formelles qui autrement paraissent "bizarres" (pourquoi deux formations pour dire la même chose, ou un seul mot pour deux sens opposés ?) reste saussurienne quand elle souligne simplement la coïncidence forme-sens, mais on hésite à suivre Benveniste, malgré la séduction de ses démonstrations, quand il en appelle à une "nécessité interne" à laquelle répondrait l'existence de certaines formes, la langue ayant créé, en quelque sorte ce dont la pensée avait besoin ; les exemples sont nombreux, je citerai seulement cette remarque caractéristique qui conclut l'article sur *Actif et moyen dans le verbe* (1950) :

"Pour que cette distinction des diathèses ait en indo-européen une importance égale à celle de la personne et du nombre, il faut qu'elle ait permis de réaliser des oppositions sémantiques qui n'avaient pas d'autre expression possible." (PLG I.174)

Ces spéculations philosophiques greffées sur l'application rigoureuse de l'épistémologie saussurienne, relèvent d'une interprétation personnelle de la théorie de Saussure, dont Benveniste oublie certains éléments pourtant insistants, par exemple cette affirmation : "Tout ce qui précède revient à dire que *dans la langue il n'y a que des différences*. Bien plus une différence suppose en général des termes positifs entre lesquels elle s'établit ; mais dans la langue il n'y a que des différences *sans termes positifs*. [...] Un système linguistique est une série de différences de sons combinée avec une série de différences d'idées." (CLG 166)

Benveniste ne reprend pas ces remarques sur la négativité des éléments linguistiques, affirmation surtout insistante dans les manuscrits mais présente dans le texte du CLG ; il ne développe pas davantage, on l'a vu, la théorie fondamentale de la valeur qui tient une place importante dans le CLG et il se contente de remplacer ce terme, que Saussure trouvait "opaque" sans lui trouver d'équivalent, par la notion positive de structure, dûment définie par l'école de Prague, comme il le rappelle dans son texte de 1962 (PLG I.91-98).

Cette liberté d'interprétation lui a permis de transposer une épistémologie parfois inquiétante et difficilement applicable (que faire concrètement de la négativité des éléments ?) en une méthode de description nouvelle et féconde qui a contribué à transformer le domaine de la grammaire comparée et à le garder vivant. » (Normand, 2010a : p. 181-182). Ces remarques, rapides – et parfois, de notre point de vue, contestables, en particulier concernant « l'ambiguïté du dépassement » (Normand, 1992a : p. 64) – demeurent en outre – et surtout – ponctuelles et inessentiels, dans la mesure où elles ne s'ancrent pas dans la distinction de deux problématiques radicalement différentes, mais opposent simplement deux « pensées » du signe, de la signification, de la sémiologie et du système. C'est en revanche de l'inscription du « saussurisme » benvenistien dans une telle discontinuité radicale que nous cherchons à rendre compte en employant le terme, qui peut paraître vague, d'« intuition », par lequel nous entendons désigner une idée que sa prise en charge dans une problématique de première venue empêche d'être autre chose qu'une idée. Dans cette perspective, nous ne pouvons qu'être réservée à l'égard de la lecture de Saussure qui transparaît des remarques de Claudine Normand sur la fidélité de Benveniste à Saussure, dans la mesure où elle témoigne d'une lecture empirique – c'est-à-dire, en l'occurrence, interne à une problématique de première venue, dont « saussurisme » et structuralisme deviennent alors des modalités – et, corrélativement, idiologique, de Saussure : « Cette recherche systématique d'une raison

---

expliquant des particularités formelles qui autrement paraissent “bizarres” [...] reste saussurienne quand elle souligne simplement la coïncidence forme-sens », « Ces spéculations philosophiques greffées sur l’application rigoureuse de l’épistémologie saussurienne », et dans « Constitution de la sémiologie chez Benveniste », « Benveniste : linguistique saussurienne et signification », « Emile Benveniste : quelle sémantique ? », « Intérieur/extérieur : fonction d’une métaphore », « Lectures de Benveniste : quelques variantes sur un itinéraire balisé », « *Sémiologie, Sémiotique, Sémantique* : remarques sur l’emploi de ces termes par Emile Benveniste » et « Saussure-Benveniste » : « On pourra alors, devant “des procédés linguistiques matérialisés en formes très dissemblables” arriver, en les classant ensemble “au point de vue de leur fonction” à des généralisations intéressantes ; “encore faut-il commencer par voir au-delà de la forme matérielle et ne pas faire tenir toute la linguistique dans la description des formes matérielles” (118).

Cette conclusion, sur le problème particulier de la classification des langues, donne le principe de la méthode suivie dans chacune des analyses regroupées sous les intitulés “Structures et analyses”, “Fonctions syntaxiques”, “Lexique et culture”. Les analyses concernant l’appareil formel de l’énonciation qui, sous l’intitulé “L’homme dans la langue”, alternent avec des textes programmatiques, obéissent au même principe. La linguistique générale telle que la propose Benveniste est bien, par cet aspect, la continuation et le développement des propositions saussuriennes : établir des principes justes est le préalable à toute description et il n’y a pas d’urgence à généraliser tant qu’on n’a pas d’hypothèses satisfaisantes sur ce qui fonde l’organisation du donné » (Normand, 1989 : p. 145), « Ce que Benveniste cherche à dire ici [avec la distinction constituant/intégrant], en termes qui se veulent explicatifs, c’est ce qu’il pratique par ailleurs dans des analyses empiriques morpho-syntaxiques où il met en relation différences formelles et différences sémantiques, en expliquant les premières par les secondes. Cependant si jusque-là, dans la théorie comme dans les applications, on est resté à l’intérieur du système de signes, en 1964 Benveniste adjoint à cette démarche (qu’on pourrait dire “saussurienne améliorée”), un deuxième point de vue visant à dissiper “l’opacité” qui concerne la signification » (Normand, 1989 : p. 151), « Si nous nous plaçons, comme nous y invite Benveniste, dans la perspective de la continuité saussurienne, on peut conclure de ces quelques exemples qu’ils représentent une application fructueuse de la théorie de la valeur à l’analyse morpho-syntaxique ; on pourrait en dire autant des études lexicales que je n’évoquerai ici qu’en rappelant l’exigence que Benveniste oppose au “vice de méthode dans l’argumentation” de ses prédécesseurs comparatistes : “Dans tous les cas discutés se trouve impliqué un problème de relation, et c’est par les relations qu’est définie une structure sémantique.” » (Normand, 1989 : p. 154), « Benveniste est le linguiste le plus fidèle à Saussure, le plus conséquent dans sa méthode d’analyse ; il s’en éloigne cependant de façon notable quand il développe sa *sémiologie* » (Normand, 1992a : p. 50), « “*L’analyse de la phrase relative montre une structure formelle agencée par une fonction qui n’est pas toujours visible. Le problème est de déceler cette fonction*”.

De telles affirmations explicitent Saussure dans des termes que le positivisme régnant interdisait à ce dernier ; par là Benveniste dit beaucoup plus clairement que ne l’a jamais fait Meillet – qui se voulait pourtant disciple direct du maître – que le travail linguistique exige des hypothèses sur les données observables et que si l’on veut arriver à des généralisations intéressantes,

“encore faut-il commencer par voir au-delà de la forme matérielle et ne pas faire tenir toute la linguistique dans la description des formes linguistiques”.

Que cette injonction, absolument saussurienne, n’ait pas toujours été entendue des comparatistes ni des structuralistes, ne doit pas faire oublier son importance face au positivisme ordinaire ; c’est d’abord par de telles affirmations théoriques que Benveniste est fidèle à Saussure. » (Normand, 1992a : p. 56), « [...] on peut supposer que si Benveniste ne se soucie pas de justifier l’intitulé des *PLG* c’est que, pour lui comme pour Saussure, ce qui définit la linguistique générale c’est d’abord la généralité épistémologique de principes bien définis de description des langues. [...]

[...] chez ce dernier [Meillet] l’objectif semblait une généralisation (de type inductif) des résultats obtenus par la linguistique historique, elle-même juxtaposée, sans que le rapport soit clairement défini, à la recherche de corrélations socio-linguistiques. Développer des principes de description relève d’une démarche radicalement différente ; par cet objectif épistémologique, directement repris à Saussure, l’œuvre de Benveniste se donne dans la continuité du comparatisme, qu’il pense pouvoir ainsi rectifier sans avoir à l’abandonner. » (Normand, 1992a : p. 57), « Mais avec le *CLG* la signification, loin d’être un secteur complémentaire de l’étude des formes, apparaît comme indissociable, dès le début, de cette dernière. Cela conduit à retrouver, par delà un comparatisme corseté dans la crainte des dérives philosophiques, la tradition grammaticale et ses questions habituelles sur la signification ; mais celle-ci prend alors un tout autre statut : il ne peut plus être question d’aborder les formes comme de simples instruments, souvent défectueux ou ambigus, de l’expression du sens ; sens et forme, constitutivement liés dans la langue, se donnent comme un seul et même objet d’analyse.

---

Si l'on prend au sérieux les affirmations sur la liaison du signifiant et du signifié ("intimement unis") et la définition de la langue comme système de valeurs, c'est-à-dire "une série de différences de sons combinées avec une série de différences d'idées" (pp. 99-166), il paraît impossible de considérer, comme on l'a fait souvent en se fondant sur les particularités d'un structuralisme behavioriste, que la linguistique proposée par Saussure écarte la signification. C'est en tout cas ce principe fondamental du *CLG* que Benveniste s'emploie à développer et appliquer de façon conséquente dans ses analyses : dégager, à propos de chaque phénomène examiné une structure, c'est-à-dire des différences formelles liées à des différences de sens. Un mot d'ordre inspire toutes ses analyses : "La description est nécessairement interprétation".

Par là il se charge de mettre en œuvre ce qui n'était chez Saussure qu'un programme, assurant, d'une façon qui lui est propre, une transition entre deux courants que la postérité s'est employée à opposer, la grammaire comparée et la linguistique structurale. Si donc l'apport de Saussure est à ses yeux la source de transformations profondes dans le travail linguistique, il ne semble pas y voir le point de départ d'une linguistique complètement différente ; on lui devrait simplement – et c'est essentiel – une position épistémologique juste, permettant des descriptions plus précises et plus riches, et ouvrant la possibilité d'une synthèse sur l'activité de langage, synthèse annoncée sous le nom de sémiologie. » (Normand, 1992a : p. 59), « En écho au passage fameux du *CLG* où sont définies "Les tâches de la linguistique", Benveniste reprend explicitement, en 1954, la même exigence, inspirée de la tradition positiviste : il faut définir l'objet et la méthode. L'objet c'est le système, qu'il reformule en "structures" soit "des types particuliers de relations articulant les unités d'un certain niveau" (p. 24) ; celles-ci, on l'a vu, ne sont jamais directement visibles et l'analyse ne doit pas oublier le point de départ sémiologique, l'union du Sa et du Sé, qui lie le sens au jeu différentiel des formes. On sait que pour Saussure ce fonctionnement structural constitue un ordre interne, arbitraire, indépendant de toute causalité extérieure ; Benveniste, pour sa part, en déduit une exigence générale de méthode : l'analyse des différences formelles ne saurait être suffisante ; il faut les mettre en relation avec des différences de sens sinon la description n'est rien de plus qu'un jeu gratuit, perdant de vue la propriété essentielle de la langue, le fait qu'elle signifie.

Quel que soit le phénomène questionné, l'analyse de la structure consiste alors à chercher la raison des oppositions formelles dans les significations qu'elles permettent. » (Normand, 1992a : p. 61-62), « Si, à partir de l'affirmation qu'"il n'y a dans la langue que des différences", cette analyse de la langue comme "système signifiant", paraît le développement conséquent de la théorie de Saussure, il faut remarquer, cependant, qu'elle suppose une interprétation assez particulière de celui-ci. Tout se passe comme si, Sa et Sé étant "intimement liés", à toute différence de forme devait correspondre *nécessairement* une différence de sens. » (Normand, 1992a : p. 64), « Pour ma part j'ai lu dans ses analyses [à Benveniste] à la fois un développement conséquent de la théorie saussurienne en une linguistique de la signification et un glissement hors de ce qui en est le fondement, le principe sémiologique de l'arbitraire du signe. » (Normand, 1996 : p. 221), « J'ai tenté de montrer, à l'inverse, que la réflexion sur la "personne", qui se poursuit de 1946 à 1970, traduit des préoccupations qui sont présentes dans l'essentiel de ce que Benveniste a écrit en linguistique générale et souvent en grammaire comparée, soit pour résumer :

- appliquer la méthode saussurienne à toutes les descriptions concrètes, en ne séparant jamais forme et sens ;
- chercher par là à saisir le rôle de la signification dans la langue ;
- élargir ces remarques à une théorie du sens et du sujet, par où (bien qu'il ne l'explique pas) il se montre proche de la phénoménologie. » (Normand, 1996 : p. 229), « Cette réintroduction constante du sens et du sujet, orientant la structure et même l'expliquant, peut paraître assez éloignée des positions saussuriennes, même si la méthode suivie est strictement conforme à la définition du signe ne séparant jamais forme et sens, même si les distinctions notionnelles ne se constituent que dans et par la structure morphologique » (Normand, 1997a : p. 141), « "Promouvoir l'analyse", c'est ce qu'il [Benveniste] faisait en praticien dans les analyses concrètes où il appliquait strictement les principes saussuriens » (Normand, 1997b : p. 30), « Dans une direction assez différente je me suis attachée au rapport de Benveniste à Saussure dans sa méthode descriptive, prenant cette fois en compte, outre les textes des *PLG*, une partie des textes rattachés plus haut à la "lecture comparatiste", en particulier les études indo-européennes de 1935 et 1948. Benveniste m'est apparu alors comme le plus saussurien des linguistes dans la mesure où, ne séparant jamais signifiant et signifié, il affirme sans cesse la nécessité, dans l'étude des structures, de rattacher l'analyse de la configuration formelle à une fonction sémantique, ce qu'il fait dans chaque cas tout en renvoyant cette fonction sémantique au rôle d'un sujet, et cela dès *Noms d'agent, noms d'action* » (Normand, 1997b : p. 34), « Il va de soi pour Benveniste qu'une particularité formelle n'a de valeur linguistique que si elle est liée à une particularité de sens ; en quoi il est saussurien et va même plus loin puisqu'il semble établir une relation de nécessité entre sens et forme » (Normand, 2001c : p. 31), « On sait que, dans la sémiotique positiviste, la syntaxe, réglant les relations des formes de tout langage, est distinguée de la désignation des référents, à quoi se ramène la sémantique. Ce n'est pas du tout la position de

benvenistiennes. S'il nous semble possible de parler de dualité du rapport benvenistien à la linguistique saussurienne, c'est dès lors de tout autre manière, c'est-à-dire dans la mesure où la spécificité du structuralisme benvenistien, qui se caractérise par une articulation à la fois limitée et multiple entre expression (signification) et structure, est assignable pour une large part à ce que nous avons qualifié d'« intuitions saussuriennes ». Corrélativement, bien que les textes de Benveniste nous semblent également marqués d'une importante discontinuité, nous y voyons pour notre part, dans le cadre de l'hétérogénéité du structuralisme benvenistien que nous avons commencé de mettre en évidence, l'irréductibilité de deux constructions du rapport son/sens : par la problématique de l'expression et par la construction d'une structure orientée. Ces deux constructions du rapport son/sens s'opposent notamment à deux égards : à la chaîne transitive de l'expression répond la dualité sémiotique/sémantique, à la solidarité du sens et de la forme la dualité du sens principe d'analyse et du sens objet d'analyse ainsi qu'une articulation structurale de la forme et du sens. Nous verrons cependant que tandis que s'accroît ainsi le structuralisme « théorique » de Benveniste, la perspective benvenistienne demeure spécifique et distincte de celle des phonologues aussi bien que de celle de Hjelmslev. La structure n'y est pas le produit d'une analyse de la substance, et, pour une part corrélativement, l'expression demeure une dimension indépendante de la structure, indépendance que manifeste même, à certains égards, la distinction sémiotique/sémantique, dans la mesure où elle met en jeu l'ambivalence des notions benvenistiennes de forme et de structure. Le rapport forme/sens et la solidarité qui le définit chez Benveniste demeurent en effet, bien que selon des modalités différentes, un objet privilégié, et l'élaboration fait par certains côtés figure de construction théorique destinée à soutenir l'analyse de l'expression.

---

Benveniste qui se situe à la fois dans la tradition grammaticale des *fonctions* (rôle significatif des formes lié à la construction) et dans le credo saussurien : c'est *parce que*, et seulement *parce que*, elles signifient que des formes peuvent être dites linguistiques. » (Normand, 2001c : p. 32) « Quelque chose de plus profond devait préoccuper Benveniste dans cette affaire de “l'arbitraire”, qui expliquerait qu'il préfère, dans ses analyses merveilleusement saussuriennes, parler de structure ou de fonction plutôt que de valeurs et de différences. » (Normand, 2003 : p. 129), « Ne jamais lâcher la langue, dans sa matière signifiante, ses structures communes, son appareil “sémiotique”, mais concilier ce geste saussurien avec la singularité subjective, la communication toujours située, l'“événement évanouissant” qu'est tout énoncé, analyser “le sémantique” ; tel est le pari de Benveniste. » (Normand, 2003 : p. 130) ; voir également Normand (1994-1995) : p. 38, cité dans la note 3010. Sont exemplaires, à cet égard, l'idée que « [s]'il [Benveniste] n'a pas évité le positivisme structural, cet aspect de ses analyses a été contrebalancé, dès le début, par un refus décidé de l'antimentalisme américain, ses descriptions, en cela toujours saussuriennes, ne séparant jamais forme et sens » (Normand, 2010a : p. 179), de même que la conception d'une transposition de l'épistémologie saussurienne en une « méthode de description ». Dans le même temps, ces deux affirmations ne manquent pas de justesse. De fait, et nous rejoignons ici les analyses de Claudine Normand tout en revenant à ce que nous appelons « intuition saussurienne », il nous semble juste de dire que l'analyse benvenistienne de la signification est à certains égards plus saussurienne qu'aucune autre analyse structuraliste. Il s'agit là cependant, précisément, d'analyse, et l'on tient ici la raison majeure de la dualité de la linguistique benvenistienne, qui manifeste ainsi, outre, par rapport aux autres structuralistes, une modalité particulière d'articulation de l'expression et de la structure, les effets, en matière de théorie, de l'adoption des deux problématiques de première venue que sont les problématiques structurale et des rapports son/sens, autrement dit la nécessité de la distinction entre langue et idiome. C'est donc, en dernière analyse, cette distinction qui demeure étrangère à Claudine Normand – qui peut ainsi se demander : « que faire concrètement de la négativité des éléments ? » – et c'est son absence qui confère à son interprétation du saussurisme benvenistien ce caractère paradoxal d'être tout à la fois juste et profondément erronée – et de là, comme nous le notions ci-dessus en incise, parfois contestable. Voir *infra*, le quatrième chapitre de cette première partie.

Se maintient ainsi la spécificité d'un mode de pensée en termes de signification, et non de communication, en dépit d'une construction et d'une conception instrumentales de la langue.

La structure orientée fait l'objet d'une élaboration progressive à partir du milieu des années 1950. Il s'agit là, pour Benveniste, de décrire la langue comme un « système sémiotique *sui generis* », et d'en caractériser la structure. L'expression se trouve dans « [Signe et système dans la langue] » (1959) où à la question « Wie läßt sich eine gegebene Redefolge in Einzelelemente analysieren ? » (S. A., 1961 : p. 1) Benveniste répond :

« L'analyse doit tenir compte des données suivantes :

1. La langue est un système sémiotique *sui generis*, dont le modèle ne se retrouve identique nulle part. » (B.Sig. : p. 93).

Nous avons signalé plus haut l'importance, dans la conception benvenistienne de la structure, de la notion de signe articulé. C'est là tout d'abord, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, puis à nouveau dans la première section de cette analyse, un point de proximité avec l'analyse phonologique. On se souvient en effet de ce passage de « Tendances récentes en linguistique générale » (1954), où Benveniste, ayant affirmé que la linguistique « deviendra de plus en plus “formelle”, au moins en ce sens que le langage consistera en la totalité de ses “formes” observables » (B.Ten. : p. 8), introduit la notion de structure, « un des termes essentiels de la linguistique moderne, un de ceux qui ont encore valeur programmatique » (B.Ten. : p. 8) :

« Partant de l'expression linguistique native, on procède par voie d'analyse à une décomposition stricte de chaque énoncé en ses éléments, puis par analyses successives à une décomposition de chaque élément en unités toujours plus simples. Cette opération aura pour but de dégager les unités *distinctives* de la langue, et il y a déjà ici un changement radical de la méthode. Alors qu'autrefois l'objectivité consistait dans l'acceptation intégrale du donné, ce qui entraînait à la fois l'admission de la norme graphique pour les langues écrites et l'enregistrement minutieux de tous les détails articulatoires pour les textes oraux, on s'attache aujourd'hui à identifier les éléments en tant qu'ils sont distinctifs à tous les niveaux de l'analyse. Pour les reconnaître, ce qui n'est en aucun cas une tâche aisée, on s'éclaire de ce principe qu'il n'y a dans une langue que des différences, que la langue met en œuvre un ensemble de procédés discriminatoires. On ne dégage que les traits pourvus de valeur significative en écartant, après les avoir spécifiés, ceux qui ne représentent que des variantes. Une grande simplification est opérée désormais, et il devient alors possible de reconnaître l'organisation interne et les lois d'agencement de ces traits formels. Chaque phonème ou morphème devient relatif à chacun des autres, en ce qu'il en est à la fois différent et solidaire ; chacun délimite les autres qui le délimitent à leur tour, distinctivité et solidarité étant des conditions connexes. Ces éléments s'ordonnent en séries et montrent dans chaque langue des arrangements particuliers. C'est une structure, dont chaque pièce reçoit sa raison d'être de l'ensemble qu'elle sert à composer. » (B.Ten. : p. 8).

Il s'agit bien, de fait, au moyen de la décomposition des énoncés, puis des éléments, en unités de plus en plus simples, opération dont la possibilité témoigne de la nature articulée de la langue, de « dégager les unités *distinctives* de la langue », et apparaît nettement ici, comme nous le soulignons dans le premier chapitre, l'opposition de deux réalités, celle du « donné » brut ou « intégral » et la réalité linguistique des « éléments [...] distinctifs à tous les niveaux de l'analyse », « traits pourvus de valeur significative » par opposition aux « variantes ». On

retrouve, dans ce cadre, la nature différentielle des unités de langue, qui intervient donc ici en premier lieu, comme chez les phonologues, comme un principe d'analyse, et non plus, comme plus haut, comme une méthode de définition des unités. Mais par ailleurs, nous avons également vu plus haut que la fin du passage témoignait d'une conception particulière de la distinctivité, corrélative d'une absence d'élaboration fonctionnaliste de la notion de valeur. Plutôt que de fonction, il s'agit de caractérisation différentielle des unités, dans le cadre de la structure. Aussi bien ce passage manifeste-t-il plutôt une alternance qu'une articulation : il s'agit d'« identifier les éléments en tant qu'ils sont distinctifs à tous les niveaux de l'analyse » en « s'éclair[ant] de ce principe qu'il n'y a dans une langue que des différences, que la langue met en œuvre un ensemble de procédés discriminatoires », mais ensuite à nouveau de « ne dégag[er] que les traits pourvus de valeur significative, en écartant, après les avoir spécifiés, ceux qui ne représentent que des variantes », le principe d'analyse devenant alors relativité et solidarité et se trouvant assigné à la structure par opposition aux éléments. Comme Martinet, Benveniste insiste en effet dans ce passage sur la prise que permet une telle analyse sur le donné linguistique, prise structurale – Martinet insiste quant à lui sur la discrétion des unités ainsi obtenues, notion qui, comme nous le verrons, n'est pas étrangère à Benveniste – là où il n'y avait auparavant que contingence et diversité sans limites : « Une grande simplification est opérée désormais, et il devient alors possible de reconnaître l'organisation interne et les lois d'agencement de ces traits formels. » La structure apparaît alors double : « organisation interne » et « ordonnance en séries » d'une part, « lois d'agencement » et « arrangements particuliers » d'autre part, mais sans qu'il soit possible d'assigner une place précise à la solidarité et à la définition différentielle des éléments, sans parler de leur identification, qui apparaît de même comme une dimension distincte de la structure. La conception d'une nature articulée de la langue, terrain commun avec les phonologues, semble ainsi le lieu d'une triple mise en œuvre du postulat structuraliste (de la prise en compte des notions de valeur et de système en termes de postulat structuraliste) : comme principe d'analyse, comme définition différentielle et comme organisation, c'est-à-dire en termes de distinctivité – au sens des phonologues –, de relativité et de structuration. La notion centrale, corrélative de celle d'articulation (au sens benvenistien), est la notion de niveau – « analyses successives », « on s'attache aujourd'hui à identifier les éléments en tant qu'ils sont distinctifs à tous les niveaux de l'analyse » –, que l'on retrouve ensuite dans « [Signe et système dans la langue]<sup>3013</sup> » (1959) :

---

<sup>3013</sup> Nous laissons de côté les syntagmes « niveaux de l'expression » que l'on trouve, avant 1954, dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951), puis avant 1959 dans les « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956), dont nous avons proposé plus haut une autre interprétation. Voir cependant, pour cette notion de niveau dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* : B.Ac. : p. 3, cité plus bas dans la note 3066, et B.Ac. : p. 15. Voir également par ailleurs, pour la notion de niveau dans « [Signe et système dans la langue] », la réponse aux questions 5 et 6 – « Welche Beziehungen bestehen zwischen Einzelelementen eines gegebenen Mitteilungsinhaltes (message) ? » (S. A., 1961 : p. 1) et « Welche Beziehungen bestehen zwischen den Einzelelementen einer gegebenen Redefolge ? » (S. A., 1961 : p. 1) – : « Les questions 5 et 6 enferment nombre de problèmes impliqués par le vague des termes “Beziehungen”, “Einzelelement”, “Mitteilungsinhalt”. Tout dépend du *choix des unités*, et par conséquent du plan et du niveau où l'analyse s'établit. Si l'on choisit une portion déterminée de la chaîne parlée, on peut étudier les “rapports” sous l'aspect des phénomènes de “jonction”, ce qui comprend d'une part les faits de “neutralisation”, donc les oppositions phonématiques, d'autre part la délimitation formelle des unités de plusieurs niveaux depuis l'unité de



« L'analyse<sup>3014</sup> doit tenir compte des données suivantes :

1. La langue est un système sémiotique sui generis, dont le modèle ne se retrouve identique nulle part.

2. Le principe qui caractérise la langue entre tous les systèmes sémiotiques est qu'un très grand nombre de signes complexes se laissent progressivement réduire à un très petit nombre de traits distinctifs.

3. Le fait que la langue est "signifiante" est une raison à la fois nécessaire et suffisante pour que l'analyse tienne compte de la signification. Une analyse linguistique indépendante de la signification est pure chimère, et malgré certaines affirmations, n'a jamais pu être seulement entreprise.

4. L'analyse ne peut porter sur "eine gegebene Redefolge" sans porter sur l'ensemble de la langue. Il s'agit de savoir si l'analyste connaît ou s'il ne connaît pas la langue en question. La procédure est la même, mais dans le second cas elle sera beaucoup plus lente et difficile jusqu'à ce que les signes de la langue soient identifiés et les fonctions reconnues. On procède par dissociation à partir des grandes unités, en segments de plus en plus petits, jusqu'aux unités élémentaires, en étudiant à tous les niveaux les possibilités de combinaison, de permutation, etc. La méthode impose donc de considérer l'ordre paradigmatique aussi bien que l'ordre syntagmatique. » (B.Sig. : p. 93-94).

La notion d'articulation acquiert ici le statut de « principe qui caractérise la langue entre tous les systèmes sémiotiques ». S'il n'est en effet question dans ce passage que de la possibilité de réduire progressivement un très grand nombre de signes complexes à un très petit nombre de traits distinctifs, Benveniste affirme ensuite :

« Parler du "système" d'une langue, c'est affirmer qu'elle est articulée, c'est-à-dire qu'elle est construite à l'aide d'un petit nombre de distinctions minimales qui produisent par leurs combinaisons un très grand nombre de "signes". Là est le fondement du système. » (B.Sig. : p. 95)

affirmation qui fait clairement apparaître que la possibilité de décomposer n'est que le revers de la nature articulée du langage, principe de sa construction et « fondement du système ». C'est là, de fait, la détermination centrale de la structure benvenistienne, qui justifie sa nature double, explicitement caractérisée dans ce passage comme une double dimension paradigmatique et syntagmatique. Cette caractérisation explicite se conjugue cependant avec une relative imprécision de la distinction, qui apparaît déterminée par les deux oppositions « l'ensemble de la langue »/« eine gegebene Redefolge », qui ouvre la proposition qu'elle vient clore, et signes/fonction, ou segments obtenus par dissociation/« possibilités de combinaison, de permutation, etc. » Il est difficile de savoir, dès lors, dans quelle mesure et de quelle manière le paradigmatique est constitutif de la langue, et inversement de quelle

---

phrase jusqu'à l'unité de "mot". La définition des "rapports" variera avec la nature des unités choisies. Par exemple en irlandais moderne ou en gilyak, les rapports de "jonction" peuvent être définis à la fois comme phénomènes formels de sandhi pour la délimitation des unités, comme caractéristiques des sections syntactiques, comme marques de rapports casuels, etc.

Mais on peut aussi s'intéresser à des types de rapport tout différents. Par exemple aux *rapports de prévisibilité* qui règnent entre les représentants des diverses classes de mots à l'intérieur d'un énoncé donné : ceci entraîne immédiatement toute la théorie de fréquences et de la statistique ; ou aux *rapports de rection*, qui peuvent conduire à une théorie logique des relations entre classes, etc. » (B.Sig. : p. 94).

<sup>3014</sup> Benveniste répond donc à la question : « Wie läßt sich eine gegebene Redefolge in Einzelelemente analysieren ? » (S. A., 1961 : p. 1). Voir ci-dessus.

manière y intervient la dimension du syntagmatique. A cette imprécision s'ajoute une substitution de la signification à l'analyse différentielle. Au lieu du « principe qu'il n'y a dans une langue que des différences, que la langue met en œuvre un ensemble de procédés discriminatoires » qui était invoqué dans « Tendances récentes en linguistique générale », Benveniste se contente ici de demander que « l'analyse tienne compte de la signification », dans la mesure où « [u]ne analyse linguistique indépendante de la signification est pure chimère ». L'imprécision de la distinction syntagmatique/paradigmatique trouve une manière de résolution dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962). On se souvient tout d'abord de ce passage cité plus haut :

« Quand les linguistes ont commencé, à l'instar de F. de Saussure, à envisager la langue en elle-même et pour elle-même, ils ont reconnu ce principe qui allait devenir le principe fondamental de la linguistique moderne, que la langue forme un *système*. Ceci vaut pour toute langue, quelle que soit la culture où elle est en usage, à quelque état historique que nous la prenions. De la base au sommet, depuis les sons jusqu'aux formes d'expression les plus complexes, la langue est un arrangement systématique de parties. Elle se compose d'éléments formels articulés en combinaisons variables, d'après certains principes de *structure*. Voilà le second terme clé de la linguistique, la structure. On entend d'abord par là la structure du système linguistique, dévoilée progressivement à partir de cette observation qu'une langue ne comporte jamais qu'un nombre réduit d'éléments de base, mais que ces éléments, peu nombreux en eux-mêmes, se prêtent à un grand nombre de combinaisons. Or l'analyse méthodique conduit à reconnaître qu'une langue ne retient jamais qu'une petite partie des combinaisons, fort nombreuses en théorie, qui résulteraient de ces éléments minimaux librement assemblés. Cette restriction dessine certaines configurations spécifiques, variables selon les systèmes linguistiques envisagés. C'est là d'abord ce qu'on entend par structure : des types particuliers de relations articulant les unités d'un certain niveau. » (B.Dév. : p. 21).

Si le statut de la dimension syntagmatique demeurait peu clair dans « [Signe et système dans la langue] », Benveniste confère ici à cette dimension un rôle central dans l'organisation de la langue, définissant la structure comme « des types particuliers de relations articulant les unités d'un certain niveau », tout en affirmant par ailleurs que les « principes de structure » régissent les combinaisons des éléments, de sorte que « la structure du système linguistique » est liée à des restrictions de combinaisons qui « dessine[nt] certaines configurations spécifiques, variables selon les systèmes linguistiques envisagés ». Benveniste ajoute en outre :

« Chacune des unités d'un système se définit ainsi par l'ensemble des *relations* qu'elle soutient avec les autres unités, et par les *oppositions* où elle entre ; c'est une entité relative et oppositive, disait Saussure. » (B.Dév. : p. 21)

distinguant les « relations » des « oppositions », et caractérisant ainsi les premières comme syntagmatiques, par opposition aux « oppositions » paradigmatiques. Comme nous l'avons vu plus haut<sup>3015</sup>, cette assimilation de la structure à des principes de structure n'est pas isolée dans notre corpus. On lit en effet dans « “Structure” en linguistique » (1962) :

---

<sup>3015</sup> Voir les notes 2900 et 2901.

« Il s'agit donc, la langue étant posée comme système, d'en analyser la *structure*. Chaque système, étant formé d'unités qui se conditionnent mutuellement, se distingue des autres systèmes par l'agencement interne de ces unités, agencement qui en constitue la structure. Certaines combinaisons sont fréquentes, d'autres plus rares, d'autres enfin, théoriquement possibles, ne se réalisent jamais. Envisager la langue (ou chaque partie d'une langue, phonétique, morphologie, etc.) comme un système organisé par une structure à déceler et à décrire, c'est adopter le point de vue "structuraliste". » (B.SEL : p. 95-96)

puis dans « Structuralisme et linguistique » (1968) :

« La deuxième considération essentielle pour l'analyse structurale, c'est précisément de voir quelle est la relation entre ces éléments constitutifs. Ces relations peuvent être extrêmement variées, mais elles se laissent toujours ramener à un certain nombre de conditions de base. Par exemple il n'est pas possible que tel ou tel son coexistent. Il n'est pas possible que tel ou tel son ne soient pas syllabiques. Il y a des langues comme le serbo-croate où *r* à lui seul comme dans *krk* forme une syllabe. En français ce n'est pas possible, il faut qu'il y ait une voyelle. Voilà des lois de structure, et chaque langue en a une multitude. On n'a jamais fini de les découvrir. C'est tout un appareillage extrêmement complexe, qu'on dégage de la langue étudiée comme un objet, exactement comme le physicien analyse la structure de l'atome. Tels sont en gros, très sommairement, les principes de la considération structurale. » (B.SL : p. 17-18)

ce passage de « [Signe et système dans la langue] » (1959) étant par ailleurs relativement ambigu à cet égard :

« Etant donné que toute langue constitue un système articulé, on pourra appeler *structure* l'arrangement particulier des éléments dans le système. On pourra ainsi, dans le système des phonèmes, déterminer la structure de leur distribution (par exemple [ŋ] est seulement initial dans certains systèmes, seulement final dans d'autres). Mais dans la pratique actuelle "structure" est déjà un terme galvaudé. » (B.Sig. : p. 95).

Il était en revanche question, dans « Tendances récentes en linguistique générale », d'organisation en séries et de lois de combinaisons, et on lit par ailleurs dans « "Structure" en linguistique » :

« Pour nous borner à l'emploi qui est généralement fait du mot "structure" dans la linguistique européenne de langue française, nous soulignerons quelques traits susceptibles d'en constituer une définition minimale. Le principe fondamental est que la langue constitue un système, dont toutes les parties sont unies par un rapport de solidarité et de dépendance. Ce système organise des unités, qui sont les signes articulés, se différenciant et se délimitant mutuellement. La doctrine structuraliste enseigne la prédominance du système à travers les relations des éléments, aussi bien dans la chaîne parlée que dans les paradigmes formels, et montre le caractère organique des changements auxquels la langue est soumise. » (B.SEL : p. 98).

Il est en outre possible que, comme cela a lieu chez les autres structuralistes, notamment chez Hjelmslev et Martinet – il s'agit toujours, *mutatis mutandis*, de la même élaboration structurale de la dimension de l'organisation, sur fond d'intégration du syntagmatique à la langue –, les « configurations spécifiques » de « Coup d'œil sur le développement de la linguistique », dessinées par les restrictions de combinaison, soient d'ordre paradigmatique. Nous verrons en effet plus bas que cette articulation des structures syntagmatique et

paradigmatique n'est pas absente de la linguistique benvenistienne. Mais il s'agit moins ici, en réalité, de la définition de la structure que du statut des relations. Un développement révélateur, de ce point de vue, est celui de « Structuralisme et linguistique » (1968) dont nous venons de citer un extrait :

« P. D. – *C'est-à-dire que vous identifiez le structuralisme en linguistique à la période où l'on s'est préoccupé de mettre au jour les structures linguistiques proprement dites ?*

E. B. – Il s'est agi avant tout de montrer dans les éléments matériels de la langue et, dans une certaine mesure, au-dessus, dans les éléments signifiants, deux choses, les deux données fondamentales en toute considération structurale de la langue. D'abord, les pièces du jeu et ensuite les relations entre ces pièces. Mais il n'est pas facile du tout, même pour commencer, d'identifier les pièces du jeu. Prenons les éléments non signifiants de la langue, les sons. Quels sont les sons d'une langue donnée ? Non pas du langage en général, la question ne peut pas se poser, mais d'une langue donnée ; ça veut dire quels sont les sons qui ont une valeur distinctive ; qui servent à manifester les différences de sens ? Et quels sont les sons qui, quoique existant matériellement dans la langue, ne comptent pas comme distinctifs mais seulement comme variantes ou approximations des sons fondamentaux ? On constate que les sons fondamentaux sont toujours en nombre réduit, il n'y en a jamais moins de 20, et il n'y en a jamais plus de 60 ou guère plus. Ce ne sont pas là des variations énormes et pourquoi ? En tout cas quand on étudie une langue, il faut arriver à déterminer quels sont les sons distinctifs. Ainsi, qu'en français on prononce *pauvre* ou *povre*, ça n'a aucune importance ; c'est simplement une question d'origine locale, n'est-ce pas, mais qui ne crée pas de différence de sens. Mais il y a des langues où cette différence, ou quelque chose de comparable à celle entre *pauvre* et *povre*, donnerait deux mots totalement différents. Et c'est la preuve que dans ce cas la distinction *ó* et *ò* en français ne compte pas, tandis que dans d'autres langues elle serait distinctive.

P. D. – *Et cependant si, en français, vous dites pôle et Paul, là elle compte ?*

E. B. – Bien entendu, comme entre *saute* et *sotte* et par conséquent, c'est une distinction à reconnaître comme phonologique, mais dans des conditions qui sont à déterminer. Nous avons *pó* en français, qu'il s'agisse de la peau, d'un pot, peu importe, mais il n'existe pas de *po* avec un *o* ouvert, simplement parce que les conditions d'articulation du français exigent que l'*o* final d'un monosyllabe soit fermé et non ouvert, tandis que *marchai* et *marchais* ont deux phonèmes différents parce qu'ils différencient deux temps du verbe. Vous voyez que c'est complexe. De proche en proche, c'est toute la langue qu'il faut étudier très attentivement pour discerner ce qui est phonème et ce qui est variante. Voilà le niveau non signifiant, en ce sens qu'il s'agit simplement des sons. Il y a un niveau au-dessus où l'on aborde le même problème sous des aspects beaucoup plus difficiles, quand les éléments sont les signifiants ou les portions de signifiants et ainsi de suite. Par conséquent, voilà la première considération : reconnaître les termes constitutifs du jeu.

La deuxième considération essentielle pour l'analyse structurale, c'est précisément de voir quelle est la relation entre ces éléments constitutifs. Ces relations peuvent être extrêmement variées, mais elles se laissent toujours ramener à un certain nombre de conditions de base. Par exemple il n'est pas possible que tel ou tel son coexistent. Il n'est pas possible que tel ou tel son ne soient pas syllabiques. Il y a des langues comme le serbo-croate où *r* à lui seul comme dans *krk* forme une syllabe. En français ce n'est pas possible, il faut qu'il y ait une voyelle. Voilà des lois de structure, et chaque langue en a une multitude. On n'a jamais fini de les découvrir. C'est tout un appareillage extrêmement complexe, qu'on dégage de la langue étudiée comme un objet, exactement comme le physicien analyse la structure de l'atome. Tels sont en gros, très sommairement, les principes de la considération structurale. » (B.SL : p. 16-18).

La limitation de la structure aux relations syntagmatiques a en effet pour corollaire, dans ce passage, une opposition entre identification et structure. Dans ce cadre, tandis que la dimension de l'identification met en jeu les notions phonologiques de « valeur distinctive » et de variantes, elle demeure indépendante de celle de relation comme de celle d'organisation. On retrouve ici en premier lieu la définition de la langue comme « articulée », qui repose, ainsi qu'il apparaissait dans « [Signe et système dans la langue] », sur l'existence de « distinctions minimales » et de « combinaisons » produites par ces distinctions, ou, pour reprendre les termes de « Coup d'œil sur le développement de la linguistique », d'« éléments formels articulés en combinaisons variables, d'après certains principes de *structure* ». Benveniste parle de même, dans « Structuralisme et linguistique », de système combinatoire :

« Elle [la linguistique] peut fournir à des sciences dont la matière est plus difficile à objectiver, comme la culturologie, si ce terme est admis, des modèles qui ne seront pas nécessairement à imiter mécaniquement, mais qui procurent une certaine représentation d'un système combinatoire, de manière que ces sciences de la culture puissent à leur tour s'organiser, se formaliser, dans le sillage de la linguistique. » (B.SL : p. 26)

et il est encore question, dans « Ce langage qui fait l'histoire<sup>3016</sup> » (1968), de « constituer une espèce de combinatoire » avec les éléments, dans un passage où l'on trouve une opposition analogue à celle de « Structuralisme et linguistique », puisqu'il s'agit d'« isoler les éléments distinctifs d'un ensemble fini » d'une part, d'« établir les lois de combinaison de ces éléments » d'autre part :

« Si nous pouvons parler, si notre langue nous donne le moyen de construire des phrases, c'est que nous conjoignons des mots qui valent à la fois par les syntagmes et par leur opposition. [...] Nous faisons deux choses quand nous parlons : nous agencions des mots, tous les éléments de ces agencements représentent chacun un choix entre plusieurs possibilités ; quand je dis “je suis”, j'ai éliminé “vous êtes”, “j'étais”, “je serai”, etc. C'est donc, dans une série qu'on appelle *paradigme*, une forme que je choisis, et ainsi pour chaque portion d'un énoncé qui se constitue en *syntagme*. Vous avez là le principe et la clef de ce qu'on appelle la structure. Pour y atteindre, il faut : 1° isoler les éléments distinctifs d'un ensemble fini ; 2° établir les lois de combinaison de ces éléments.

Toutes les fois que vous avez ces possibilités, vous construisez une structure. La société est une structure : nous y trouvons des éléments dans un certain agencement ; nous avons des hommes et des femmes de différents âges, dans différentes situations, dans différentes classes ; par conséquent, nous avons déjà là les identités et les différences qui permettent de constituer un jeu, et la première caractéristique d'un jeu c'est que les pièces en soient en nombre limité ; ensuite, il faut que chaque élément soit autre chose que l'autre : que prêtre soit autre chose qu'ouvrier et ouvrier autre chose que soldat et ainsi de suite. On peut essayer de constituer une espèce de combinatoire avec ces éléments. Voilà comment le problème se pose théoriquement. » (B.His. : p. 32-33).

Mais, outre cette définition de la langue comme articulée, on retrouve ici, également, la dualité de « Coup d'œil sur le développement de la linguistique », entre les « éléments

---

<sup>3016</sup> Voir en outre dans « Structure de la langue et structure de la société » (1968) : « La base de la structure linguistique est composée d'unités distinctives, et ces unités se définissent par quatre caractères : elles sont des unités discrètes, elles sont en nombre fini, elles sont combinables et elles sont hiérarchisées. » (B.So. : p. 93), où s'ajoute seulement la notion de niveau, corrélative de celle d'articulation.

formels » et les « principes de structure », dualité d'autant plus remarquable que s'y adjoint ensuite la distinction entre relations et oppositions, qui détermine une double définition des unités. Cette double définition des unités renvoie à la dimension de la solidarité et de la prédominance du système sur les éléments. Ce point est explicite dans le deuxième passage de « “Structure” en linguistique » que nous avons cité ci-dessus. Il faut rappeler, en outre, le passage de « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » où apparaît la distinction entre relations et oppositions :

« Chacune des unités d'un système se définit ainsi par l'ensemble des *relations* qu'elle soutient avec les autres unités, et par les *oppositions* où elle entre ; c'est une entité relative et oppositive, disait Saussure. On abandonne donc l'idée que les données de la langue valent par elles-mêmes et sont des “faits” objectifs, des grandeurs absolues, susceptibles d'être considérées isolément. En réalité les entités linguistiques ne se laissent déterminer qu'à l'intérieur du système qui les organise et les domine, et les unes par rapport aux autres. Elles ne valent qu'en tant qu'éléments d'une structure. C'est tout d'abord le système qu'il faut dégager et décrire. On élabore ainsi une théorie de la langue comme système de signes et comme agencement d'unités hiérarchisées. » (B.Dév. : p. 21)

passage dont la thèse permet ensuite l'utilisation du terme *relation* en un sens générique :

« Dès à présent on voit combien cette conception de la linguistique diffère de celle qui prévalait autrefois. La notion positiviste du *fait* linguistique est remplacée par celle de *relation*. » (B.Dév. : p. 22).

Par ailleurs, il apparaît tant dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » que dans « “Structure” en linguistique » et dans « Ce langage qui fait l'histoire », que cette double définition est solidaire de la dimension de l'organisation paradigmatique. Il est en effet question, dans « “Structure” en linguistique », de « paradigmes formels » et, dans « Ce langage qui fait l'histoire », la structure est donnée comme une organisation paradigmatique – « dans une série qu'on appelle paradigme », « nous y trouvons les éléments dans un certain agencement » – et un ensemble d'éléments dotés d'une double valeur, syntagmatique et paradigmatique – « nous conjoignons des mots qui valent à la fois par les syntagmes et par leur opposition ». On lit en outre dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » :

« En isolant dans le donné linguistique des segments de nature et d'étendue variable, on recense des unités de plusieurs types ; on est amené à les caractériser par des niveaux distincts dont chacun est à décrire en termes adéquats. De là un grand développement de la technique et de la terminologie de l'analyse, car toutes les démarches doivent être explicites.

Les unités de la langue relèvent, en effet, de deux plans : *syntagmatique* quand on les envisage dans leur rapport de succession matérielle au sein de la chaîne parlée, *paradigmatique* quand elles sont posées en rapport de substitution possible, chacune à son niveau et dans sa classe formelle. Décrire ces rapports, définir ces plans, c'est se référer à la structure formelle de la langue ; et formaliser ainsi la description, c'est – sans paradoxe – la rendre de plus en plus concrète en réduisant la langue aux éléments signifiants dont elle se constitue uniquement et en définissant ces éléments par leur relevance mutuelle. Au lieu d'une série d'“événements” singuliers, innombrables, contingents, nous obtenons un nombre fini d'unités et nous pouvons caractériser une

structure linguistique par leur répartition et leurs combinaisons possibles. » (B.Dév. : p. 22)

où il est de même question de « classe formelle », puis de « répartition ». On retrouve cependant dans ce passage la dualité qui marquait le développement cité ci-dessus, ainsi que ceux de « Structuralisme et linguistique » et de « Ce langage qui fait l'histoire ». A la « structure formelle » de la langue, qui implique deux types de rapports, rapports syntagmatiques « de succession matérielle au sein de la chaîne parlée » et rapports paradigmatiques « de substitution possible », correspondant aux « deux plans » dont relèvent les unités de la langue, répond une « formalisation » de la description, qui implique non seulement la description de ces rapports et la définition de ces plans, mais également la réduction de la langue « aux éléments signifiants » dont elle se constitue uniquement et ainsi à « un nombre fini d'unités », la structure ne consistant quant à elle qu'en « leur répartition et les combinaisons possibles ». Aussi retrouve-t-on *in fine* une proposition tout à fait analogue à celle de « Tendances récentes en linguistique générale » : « Au lieu d'une série d'"événements" singuliers, innombrables, contingents, nous obtenons un nombre fini d'unités et nous pouvons caractériser une structure linguistique par leur répartition et leurs combinaisons possibles. » répondant à « Une grande simplification est opérée désormais, et il devient alors possible de reconnaître l'organisation interne et les lois d'agencement de ces traits formels. » Ces différents passages témoignent ainsi d'une double modalité de la structure, qui succède, au moyen d'un regroupement, à la triple mise en œuvre du postulat structuraliste que nous identifions ci-dessus dans « Tendances récentes en linguistique générale » : l'identification ou la réduction du donné à des unités discrètes d'une part, la définition relationnelle des unités, syntagmatique et paradigmatique, ainsi que l'organisation paradigmatique et les principes de structure d'autre part. On retrouve ici la disjonction des deux axes de la valeur que nous avons tenté de mettre en évidence dans la première section de cette analyse<sup>3017</sup>, et qui, dans sa manifestation benvenistienne, témoigne tout autant de l'absence d'élaboration fonctionnaliste de cette notion, absence qui caractérise également, comme nous l'avons de même vu plus haut, la linguistique de Benveniste. Cette dualité est en réalité inhérente à la construction benvenistienne de la langue comme structure orientée qui, tandis qu'elle témoigne d'une tentative d'articulation des deux dimensions de l'identification et de la définition-organisation, manifeste dans le même temps leur disjonction ou leur impossible conjonction eu égard à la spécificité de l'objet benvenisien : la signification et l'analyse de l'expression.

Ces deux dimensions – articulation et disjonction – apparaissent nettement dès le premier texte consacré à la description de la structure orientée, datant également de 1962, « Les niveaux de l'analyse linguistique ». Nous avons cité les premières lignes de ce texte dans le premier chapitre :

« Quand on étudie dans un esprit scientifique un objet tel que le langage, il apparaît bien vite que toutes les questions se posent à la fois à propos de chaque fait linguistique, et qu'elles se posent d'abord relativement à ce que l'on doit admettre comme *fait*, c'est-à-

---

<sup>3017</sup> Aussi aurait-on également pu citer ici B.FSL : p. 222-223, B.SL : p. 22 et B.Sé. : p. 64, analysés alors, et que l'on retrouvera plus bas.

dire aux critères qui le définissent tel. Le grand changement survenu en linguistique tient précisément en ceci : on a reconnu que le langage devait être décrit comme une structure formelle, mais que cette description exigeait au préalable l'établissement de procédures et de critères adéquats, et qu'en somme la réalité de l'objet n'était pas séparable de la méthode propre à le définir. On doit donc, devant l'extrême complexité du langage, viser à poser une ordonnance à la fois dans les phénomènes étudiés, de manière à les classer selon un principe rationnel, et dans les méthodes d'analyse, pour construire une description cohérente, agencée selon les mêmes concepts et les mêmes critères. » (B.Niv. : p. 119).

Benveniste introduit dès l'abord la notion de niveau linguistique qui figure dans le titre de son article. On lit en effet ensuite :

« La notion de *niveau* nous paraît essentielle dans la détermination de la procédure d'analyse. Elle seule est propre à faire justice à la nature *articulée* du langage et au caractère *discret* de ses éléments ; elle seule peut nous faire retrouver, dans la complexité des formes, l'architecture singulière des parties et du tout. Le domaine où nous l'étudierons est celui de la langue comme système organique de signes linguistiques.

La procédure entière de l'analyse tend à délimiter les *éléments* à travers les *relations* qui les unissent. Cette analyse consiste en deux opérations qui se commandent l'une l'autre et dont toutes les autres dépendent : 1° la segmentation ; 2° la substitution.

Quelle que soit l'étendue du texte considéré, il faut d'abord le segmenter en portions de plus en plus réduites jusqu'aux éléments non décomposables. Parallèlement on identifie ces éléments par les substitutions qu'ils admettent. On aboutit par exemple à segmenter fr. *raison* en [r] – [ɛ] – [z] – [ɔ̃], où l'on peut opérer les substitutions : [s] à la place de [r] (= saison) ; [a] au lieu de [ɛ] (= rasons) ; [y] au lieu de [z] (rayon) ; [ẽ] au lieu de [ɔ̃] (raisin). Ces substitutions peuvent être recensées : la classe des substituts possibles de [r] dans [rezɔ̃] comprend [b], [s], [m], [t], [v]. Appliquant à chacun des trois autres éléments de [rezɔ̃] la même procédure, on dresse ainsi un répertoire de toutes les substitutions recevables, chacune d'elles dégageant à son tour un segment identifiable dans d'autres signes. Progressivement, d'un signe à l'autre, c'est la totalité des éléments qui sont dégagés et pour chacun d'eux la totalité des substitutions possibles. Telle est en bref la méthode de distribution : elle consiste à définir chaque élément par l'ensemble des environnements où il se présente, et au moyen d'une double relation, relation de l'élément avec les autres éléments simultanément présents dans la même portion de l'énoncé (relation syntagmatique) ; relation de l'élément avec les autres éléments mutuellement substituables (relation paradigmatique). » (B.Niv. : p. 119-120).

On retrouve ici la double nature de la structure benvenistienne, syntagmatique et paradigmatique, mais sous l'aspect de deux opérations d'analyse, la segmentation et la substitution, permettant la délimitation, l'identification et la définition des éléments. La difficulté est de mesurer la corrélativité de la définition et de l'identification, c'est-à-dire, comme plus haut avec le terme de *distinctivité*, de cerner précisément le sens du terme *identifier*. La proposition initiale : « La procédure entière de l'analyse tend à délimiter les *éléments* à travers les *relations* qui les unissent. » paraît impliquer une telle corrélativité. Les termes *identifier* et *identifiable* demeurent cependant ambivalents. D'une part, en effet, les deux opérations « se commandent l'une l'autre », et l'identification des éléments « par les substitutions qu'ils admettent » semble ainsi être impliquée dans la possibilité même de la segmentation. Mais d'autre part, cette identification est également liée au recensement des substitutions possibles et à l'établissement des « classes des substituts possibles » de chaque



élément dans les différentes chaînes. Il s'agit donc non seulement de dégager les éléments, mais également, « pour chacun d'eux la totalité des substitutions possibles ». Or, la « méthode de distribution » se trouve finalement caractérisée comme une méthode de définition des éléments, « par l'ensemble des environnements où il[s] se présente[nt], et au moyen d'une double relation ». L'ambiguïté est encore accentuée par les deux paragraphes qui suivent, dans la mesure où la dépendance mutuelle de la segmentation et de la substitution y est explicitée en des termes inattendus. Benveniste ajoute en effet :

« Observons tout de suite une différence entre les deux opérations dans le champ de leur application. Segmentation et substitution n'ont pas la même étendue. Des éléments sont identifiés par rapport à d'autres segments avec lesquels ils sont en relation de substituabilité. Mais la substitution peut opérer aussi sur des éléments non segmentables. Si les éléments segmentables minimaux sont identifiés comme *phonèmes*, l'analyse peut aller au-delà et isoler à l'intérieur du phonème des *traits distinctifs*. Mais ces traits distinctifs du phonème ne sont plus segmentables, quoique identifiables et substituables. Dans [d'] on reconnaît quatre traits distinctifs : occlusion, dentalité, sonorité, aspiration. Aucun d'eux ne peut être réalisé pour lui-même hors de l'articulation phonétique où il se présente. On ne peut non plus leur assigner un ordre syntagmatique ; l'occlusion est inséparable de la dentalité, et le souffle de la sonorité. Chacun d'eux admet néanmoins une substitution. L'occlusion peut être remplacée par une friction ; la dentalité par la labialité ; l'aspiration par la glottalité, etc. On aboutit ainsi à distinguer deux classes d'éléments minimaux : ceux qui sont à la fois segmentables et substituables, les phonèmes ; et ceux qui sont seulement substituables, les traits distinctifs des phonèmes. Du fait qu'ils ne sont pas segmentables, les traits distinctifs ne peuvent constituer de classes syntagmatiques ; mais du fait qu'ils sont substituables, ils constituent des classes paradigmatisées. L'analyse peut donc reconnaître et distinguer un niveau phonématique, où les deux opérations de segmentation et de substitution sont pratiquées, et un niveau hypo-phonématique, celui des traits distinctifs, non segmentables, relevant seulement de la substitution. Là s'arrête l'analyse linguistique. Au-delà, les données fournies par les techniques instrumentales récentes appartiennent à la physiologie ou à l'acoustique, elles sont infra-linguistiques.

Nous atteignons ainsi, par les procédés décrits, les deux niveaux inférieurs de l'analyse, celui des entités segmentables minimales, les phonèmes, le niveau *phonématique*, et celui des traits distinctifs, que nous proposons d'appeler *mérismes* (gr. *merisma*, -*ato*, "délimitation"), le niveau *mérismatique*. » (B.Niv. : p. 120-121).

La thèse présentée dans ce passage – la différence entre les deux opérations dans le champ de leur application, c'est-à-dire l'existence d'éléments substituables mais non segmentables – ne remet pas en cause la complémentarité des deux opérations, qui suppose deux niveaux d'analyse distincts, celui de l'unité segmentée, et celui des unités substituées. Mais Benveniste semble étrangement opposer le cas où « [d]es éléments sont identifiés par rapport à d'autres segments avec lesquels ils sont en relation de substituabilité » – proposition où par ailleurs, le syntagme prépositionnel « par rapport à » rend à nouveau très ambivalent le terme *identifiés* – à celui où « la substitution [...] op[ère] [...] sur des éléments non segmentables », comme si le fait d'« être un segment » avait quelque chose à voir avec le fait d'« être segmentable ». De même ensuite, la proposition « ces traits distinctifs du phonème ne sont plus segmentables, quoique identifiables et substituables » – et l'on note à nouveau ici la relation d'addition instaurée entre « identifiable » et « substituable » – est commentée en termes d'impossibilité d'une réalisation pour soi-même hors de l'articulation phonétique

analysée, d'absence d'ordre syntagmatique et d'inséparabilité, c'est-à-dire dans des termes qui concernent moins le trait distinctif comme segmentable que le trait distinctif comme segment, ou la spécificité du phonème comme élément segmentable. On ne sait, dès lors, ce qu'il faut entendre par les « classes syntagmatiques » que ne sauraient constituer les traits distinctifs. Bien que non segmentables, les traits distinctifs demeurent en effet des segments. Il est notable, quoi qu'il en soit, que substitution et segmentation puissent ainsi caractériser des unités et des niveaux linguistiques, au lieu d'être simplement requises pour la mise au jour des unités. On lit en outre plus loin dans le texte :

« Dans la pratique, le mot est envisagé surtout comme élément syntagmatique, constituant d'énoncés empiriques. Les relations paradigmatiques comptent moins, en tant qu'il s'agit du mot, par rapport à la phrase. Il en va autrement quand le mot est étudié comme lexème, à l'état isolé. On doit alors inclure dans une unité toutes les formes flexionnelles, etc. » (B.Niv. : p. 124)

où les relations paradigmatiques et syntagmatiques apparaissent comme de simples paramètres d'analyse des unités. Si l'on retrouve donc dans ce texte les trois dimensions de l'identification, de la définition, et dans une moindre mesure de l'organisation, celles-ci apparaissent à la fois solidaires et associées, de manière profondément ambivalente. Or, Benveniste introduit ensuite un nouvel élément, le sens, dont les rapports avec la notion de substitution sont ambigus et dont, par ailleurs, la conception implique une subordination du paradigmatique au syntagmatique, cependant qu'il n'est plus question ni de définition, ni d'organisation, sinon de manière clairement seconde, c'est-à-dire dans le cadre d'un dédoublement de la notion de paradigmatique. Les développements sont introduits par la question suivante, qu'amène la distinction des deux niveaux phonématique et mérismatique :

« Nous définissons empiriquement leur relation d'après leur position mutuelle, comme celle de deux niveaux atteints successivement, la combinaison des mérismes produisant le phonème ou le phonème se décomposant en mérismes. Mais quelle est la condition *linguistique* de cette relation ? » (B.Niv. : p. 121).

On lit ensuite :

« Nous la trouverons si nous portons l'analyse plus loin, et, puisque nous ne pouvons plus descendre, en visant le niveau supérieur. Il nous faut alors opérer sur des portions de textes plus longues et chercher comment réaliser les opérations de segmentation et de substitution quand il ne s'agit plus d'obtenir les plus petites unités possibles, mais des unités plus étendues.

Supposons que dans une chaîne angl. [li:viŋθiŋz] "leaving things (as they are)", nous ayons identifié à différentes places les trois unités phonématiques [i], [θ], [ŋ]. Nous tentons de voir si ces unités nous permettent de délimiter une unité supérieure qui les contiendrait. Procédant par exhaustion logique, nous envisageons les six combinaisons possibles de ces trois unités : [iθŋ], [iŋθ], [θiŋ], [θŋi], [ŋiθ], [ŋθi]. Nous voyons alors que deux de ces combinaisons sont effectivement présentes dans la chaîne, mais réalisées de telle manière qu'elles ont deux phonèmes en commun, et que nous devons choisir l'une et exclure l'autre : dans [li:viŋθiŋz] ce sera ou bien [ŋθi], ou bien [θiŋ]. La réponse ne fait pas de doute : on rejettera [ŋθi] et on élira [θiŋ] au rang de nouvelle unité /θiŋ/. D'où vient l'autorité de cette décision ? De la condition linguistique du *sens* auquel doit satisfaire la délimitation de la nouvelle unité de niveau supérieur : [θiŋ] a un sens, [ŋθi]

n'en a pas. A quoi s'ajoute le critère distributionnel que nous obtenons à un point ou à un autre de l'analyse dans sa phase présente, si elle porte sur un nombre suffisant de textes étendus : [ŋ] n'est pas admis en position initiale et la séquence [ŋθ] est impossible, alors que [ŋ] fait partie de la classe des phonèmes finaux et que [θi] et [iŋ] sont également admis.

Le *sens* est en effet la condition fondamentale que doit remplir toute unité de tout niveau pour obtenir statut linguistique. Nous disons bien de tout niveau : le phonème n'a de valeur que comme discriminateur de signes linguistiques, et le trait distinctif, à son tour, comme discriminateur des phonèmes. La langue ne pourrait fonctionner autrement. Toutes les opérations qu'on doit pratiquer au sein de cette chaîne supposent la même condition. La portion [ŋθi] n'est recevable à aucun niveau ; elle ne peut ni être remplacée par aucune autre ni en remplacer aucune, ni être reconnue comme forme libre, ni être posée en relation syntagmatique complémentaire aux autres portions de l'énoncé ; et ce qu'on vient de dire de [ŋθi] vaut aussi pour une portion découpée dans ce qui le précède, par exemple [i:vi] ou ce qui le suit, [ŋz]. Ni segmentation ni substitution ne sont possibles. Au contraire l'analyse guidée par le sens dégagera deux unités dans [θiŋz], l'une signe libre /θiŋ/, l'autre [z] à reconnaître ultérieurement comme variante du signe conjoint /-s/. Plutôt que de biaiser avec le "sens" et d'imaginer des procédés compliqués – et inopérants – pour le laisser hors de jeu en retenant seulement les traits formels, mieux vaut reconnaître franchement qu'il est une condition indispensable de l'analyse linguistique.

Il faut seulement voir comment le sens intervient dans nos démarches et de quel niveau d'analyse il relève. » (B.Niv. : p. 121-122).

On retrouve ici, en premier lieu, les opérations de segmentation et de substitution, puisqu'il s'agit pour Benveniste de « chercher comment réaliser les opérations de segmentation et de substitution quand il ne s'agit plus d'obtenir les plus petites unités possibles, mais des unités plus étendues ». La segmentation apparaît subordonnée à la « condition linguistique du *sens*<sup>3018</sup> », condition qui est ensuite donnée comme la condition même de la linguisticité : « Le *sens* est en effet la condition fondamentale que doit remplir toute unité de tout niveau pour obtenir statut linguistique. » La suite des explications est à nouveau passablement ambiguë, dans la mesure où tandis que le sens est alors constitutif des deux opérations de segmentation ou de substitution, ou mis en jeu par elles, Benveniste en parle comme de la « condition » supposée par de telles opérations, puis distingue deux étapes dans « l'analyse guidée par le sens », d'abord la segmentation, puis la distinction des unités et des variantes. Il n'est plus question, alors, de substitution, mais seulement de segmentation et de la condition linguistique du sens. On notera, en outre, l'allusion aux distributionnalistes américains, qui semble caractériser les opérations de segmentation et de substitution comme des « traits formels ». Le sens se trouve ensuite caractérisé en termes de constituance :

« Il ressort de ces analyses sommaires que segmentation et substitution ne peuvent pas s'appliquer à des portions quelconques de la chaîne parlée. En fait, rien ne permettrait de définir la distribution d'un phonème, ses latitudes combinatoires de l'ordre syntagmatique et paradigmatique, donc la réalité même d'un phonème, si l'on ne se référait toujours à une *unité particulière* du niveau supérieur qui le contient. C'est là une condition essentielle, dont la portée sera indiquée plus loin. On voit alors que ce niveau n'est pas quelque chose d'extérieur à l'analyse ; il est *dans* l'analyse ; le niveau est un

---

<sup>3018</sup> Bien que Benveniste utilise la forme « auquel » du relatif, là où l'on s'attendrait à « à laquelle ».

opérateur. Si le phonème se définit, c'est comme constituant d'une unité plus haute, le morphème. La fonction discriminatrice du phonème a pour fondement son inclusion dans une unité particulière, qui, du fait qu'elle inclut le phonème, relève d'un niveau supérieur.

Soulignons donc ceci : une unité linguistique ne sera reçue telle que si on peut l'identifier *dans* une unité plus haute. La technique de l'analyse distributionnelle ne met pas en évidence ce type de relation entre niveaux différents. » (B.Niv. : p. 122-123).

La notion de « distribution d'un phonème », explicitée ensuite par « ses latitudes combinatoires de l'ordre syntagmatique et paradigmatic, donc la réalité même d'un phonème » nous reconduit à la dimension de la définition, mais celle-ci se trouve clairement subordonnée à la « condition linguistique du sens », par l'intermédiaire de la notion de niveau. Benveniste insiste sur le caractère fondamental de cette notion, opérateur interne à l'analyse et non simple cadre de celle-ci. De fait, l'inclusion dans une unité linguistique plus haute se trouve placée au fondement de toute fonction et de tout sens, et devient ainsi la condition de la linguisticité : « une unité linguistique ne sera reçue telle que si on peut l'identifier *dans* une unité plus haute ». C'est là le premier jalon d'une redéfinition du sens comme capacité d'intégration. Benveniste introduit tout d'abord les notions corrélatives de constituant et d'intégrant :

« Pour mieux comprendre la nature du changement qui a lieu quand du mot nous passons à la phrase<sup>3019</sup>, il faut voir comment sont articulées les unités selon leurs niveaux et expliciter plusieurs conséquences importantes des rapports qu'elles entretiennent. La transition d'un niveau au suivant met en jeu des propriétés singulières et inaperçues. Du fait que les entités linguistiques sont discrètes, elles admettent deux espèces de relation : entre éléments de même niveau, les relations sont *distributionnelles* ; entre éléments de niveaux différents, elles sont *intégratives*. Ces dernières seules ont besoin d'être commentées.

Quand on décompose une unité, on obtient non pas des unités de niveau inférieur, mais des segments formels de l'unité en question. Si on ramène fr. /ɔm/ *homme* à [ɔ] – [m], on n'a encore que deux segments. Rien ne nous assure encore que [ɔ] et [m] sont des unités phonématiques. Pour en être certain, il faudra recourir à /ɔt/ *hotte*, /ɔs/ *os* d'une part, à /om/ *heume*, /ym/ *hume* de l'autre. Voilà deux opérations complémentaires de sens opposé. Un signe est matériellement fonction de ses éléments constitutifs, mais le seul moyen de définir ces éléments comme constitutifs est de les identifier à l'intérieur d'une unité déterminée où ils remplissent une fonction *intégrative*. Une unité sera reconnue comme distinctive à un niveau donné si elle peut être identifiée comme « partie intégrante » de l'unité de niveau supérieur, dont elle devient l'*intégrant*. Ainsi /s/ a le statut d'un phonème parce qu'il fonctionne comme intégrant de /-al/ dans *salle*, de /-o/ dans *seau*, de /-ivil/ dans *civil*, etc. En vertu de la même relation transposée au niveau supérieur, /sal/ est un signe parce qu'il fonctionne comme intégrant de : – à *manger* ; – de *bains*... ; /so/ est un signe parce qu'il fonctionne comme intégrant de : – à *charbon* ; un – d'*eau* ; et /sivil/ est un signe parce qu'il fonctionne comme intégrant de : – ou *militaire* ; état – ; *guerre* –. Le modèle de la « relation intégrante » est celui de la « fonction propositionnelle » de Russell<sup>3020</sup>.

---

<sup>3019</sup> Voir ci-dessous.

<sup>3020</sup> Benveniste précise en note : « B. Russel, *Introduction à la Philosophie mathématique*, trad. fr. p. 188 : « Une 'fonction propositionnelle' est une expression contenant un ou plusieurs constituants indéterminés, tels que, lorsque des valeurs leur sont assignées, l'expression devient une proposition... 'x est humain' est une fonction propositionnelle ; tant que x reste indéterminé, elle n'est ni vraie ni fausse ; mais, dès que l'on assigne un sens à x, elle devient une proposition vraie ou fausse. » (B.Niv. : p. 125, note 1).

Quelle est, dans le système des signes de la langue, l'étendue de cette distinction entre constituant et intégrant ? Elle joue entre deux limites. La limite supérieure est tracée par la phrase, qui comporte des constituants, mais qui, comme on le montre plus loin, ne peut intégrer aucune unité plus haute. La limite inférieure est celle du "mérisme", qui, trait distinctif de phonème, ne comporte lui-même aucun constituant de nature linguistique. Donc la phrase ne se définit que par ses constituants ; le mérisme ne se définit que comme intégrant. Entre les deux un niveau intermédiaire se dégage clairement, celui des signes, autonomes ou synnômes, mots ou morphèmes, qui à la fois contiennent des constituants et fonctionnent comme intégrants. Telle est la structure de ces relations. » (B.Niv. : p. 124-125).

On retrouve à nouveau, dans ce passage, les deux « opérations complémentaires » que sont la segmentation et la substitution. Ces termes, cependant, n'apparaissent pas, et les deux opérations sont données non seulement comme complémentaires, mais également comme étant « de sens opposé ». De fait, alors que sont encore distinguées les deux étapes de la segmentation et de la substitution – « Si on ramène fr. /ɔm/ *homme* à [ɔ] – [m], on n'a encore que deux segments. Rien ne nous assure encore que [ɔ] et [m] sont des unités phonématiques. Pour en être certain, il faudra recourir à /ɔt/ *hotte*, /ɔs/ *os* d'une part, à /om/ *heaume*, /ym/ *hume* de l'autre. » –, si plus haut « l'analyse guidée par le sens » impliquait la segmentation, selon le critère du sens, puis l'identification des unités et des variantes, la segmentation se trouve à présent définie comme une opération purement formelle, tandis que l'identification des unités implique la reconnaissance d'une « fonction *intégrative* ». On retrouve ici la constituance du développement précédent, rebaptisée intégration, les intégrants, orientés vers l'unité supérieure, étant opposés aux constituants, obtenus par dissociation de cette unité. Il ne s'agit plus, cependant, d'une condition de la fonction, mais de la définition même du sens. On lit de fait ensuite :

« Quelle est finalement la fonction assignable à cette distinction entre constituant et intégrant ? C'est une fonction d'importance fondamentale. Nous pensons trouver ici le principe rationnel qui gouverne, dans les unités des différents niveaux, la relation de la FORME et du SENS.

Voici que surgit le problème qui hante toute la linguistique moderne, le rapport forme : sens que maints linguistes voudraient réduire à la seule notion de la forme, mais sans parvenir à se délivrer de son corrélat, le sens. Que n'a-t-on tenté pour éviter, ignorer, ou expulser le sens ? On aura beau faire : cette tête de Méduse est toujours là, au centre de la langue, fascinant ceux qui la contemplent.

Forme et sens doivent se définir l'un par l'autre et ils doivent ensemble s'articuler dans toute l'étendue de la langue. Leurs rapports nous paraissent impliqués dans la structure même des niveaux et dans celle des fonctions qui y répondent, que nous désignons ici comme "constituant" et "intégrant".

Quand nous ramenons une unité à ses constituants, nous la ramenons à ses éléments *formels*. Comme il a été dit plus haut, l'analyse d'une unité ne livre pas automatiquement d'autres unités. Même dans l'unité la plus haute, la phrase, la dissociation en constituants ne fait apparaître qu'une structure formelle, comme il arrive chaque fois qu'un tout est fractionné en ses parties. On peut trouver quelque chose d'analogue dans l'écriture, qui nous aide à former cette représentation. Par rapport à l'unité du mot écrit, les lettres qui le composent, prises une à une, ne sont que des segments matériels, qui ne retiennent aucune portion de l'unité. Si nous composons SAMEDI par l'assemblage de six cubes portant chacun une lettre, le cube M, le cube A, etc. ne seront porteurs ni du sixième ni

d'une fraction quelconque du *mot* comme tel. Ainsi en opérant une analyse d'unités linguistiques, nous y isolons des constituants seulement formels.

Que faut-il pour que dans ces constituants formels nous reconnaissons, s'il y a lieu, des unités d'un niveau défini ? Il faut pratiquer l'opération en sens inverse et voir si ces constituants ont fonction intégrante au niveau supérieur. Tout est là : la dissociation nous livre la constitution formelle ; l'intégration nous livre des unités signifiantes. Le phonème, discriminateur, est l'intégrant, avec d'autres phonèmes, d'unités signifiantes qui le contiennent. Ces signes à leur tour vont s'inclure comme intégrants dans des unités plus hautes qui sont informées de signification. Les démarches de l'analyse vont, en directions opposées, à la rencontre ou de la forme ou du sens dans les mêmes entités linguistiques.

Nous pouvons donc formuler les définitions suivantes :

La *forme* d'une unité linguistique se définit comme sa capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur.

Le *sens* d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur.

Forme et sens apparaissent ainsi comme des propriétés conjointes, données nécessairement et simultanément, inséparables dans le fonctionnement de la langue. Leurs rapports mutuels se dévoilent dans la structure des niveaux linguistiques, parcourus par les opérations descendantes et ascendantes de l'analyse, et grâce à la nature articulée du langage. » (B.Niv. : p. 125-127).

Le passage reprend la distinction d'une segmentation uniquement formelle et d'une identification impliquant la fonction intégrante. Il n'est plus question, cette fois, de substitution, mais seulement de « pratiquer l'opération en sens inverse et [de] voir si ces constituants ont fonction intégrante au niveau supérieur ». Il s'agit par ailleurs de définir la forme et le sens, respectivement comme « capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur » et comme « capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur ». On observe donc, au fil de l'élaboration de « Les niveaux de l'analyse linguistique », le remplacement de la substitution (de la dimension paradigmatique) par le sens, complément, dans le cadre d'une redéfinition du sens comme fonction intégrante, de l'opération de segmentation. Cette redéfinition, fondée sur la notion de niveau qui est constitutive de la définition de la langue comme structure articulée, implique une subordination du paradigmatique au syntagmatique, clairement énoncée dans ce passage de « Structure de la langue et structure de la société » (1968) que nous avons cité plus haut :

« Déjà Saussure a relevé une analogie entre certaines notions propres à l'économie et celles qu'il fondait, qu'il énonçait, qu'il organisait pour la première fois dans le processus de la communication linguistique. Il a signalé que l'économie comme la langue est un système de *valeurs* : voici un autre terme qui est un terme fondamental. C'est une analogie qui éveillerait de longues réflexions, mais nous pouvons la prolonger dans une troisième notion qui est liée à la valeur, c'est la notion de l'*échange*, qu'on pourrait assimiler à l'échange paradigmatique. On sait que l'axe paradigmatique de la langue est celui qui est justement caractérisé, par rapport à l'axe syntagmatique, par la possibilité de remplacer un terme par un autre, une fonction par une autre dans la mesure où justement elle a une valeur d'utilisation syntagmatique. » (B.So. : p. 101).

Il apparaît nettement, cependant, à la lecture de ce passage, que cette subordination est d'abord une conséquence de la définition benvenistienne du sens et qu'elle n'implique que secondement les dimensions définitionnelle et organisationnelle. Ces deux dimensions sont

précisément absentes des derniers développements, et c'est pourquoi l'on a pu parler ci-dessus de dédoublement du paradigmatique : sens (« valeur d'utilisation syntagmatique ») d'une part, axe de la structure (« possibilité de remplacer un terme par un autre, une fonction par une autre ») et pan de la définition différentielle de l'unité d'autre part, autrement dit, à nouveau, identification d'une part, définition et organisation d'autre part. Il faut noter, à cet égard, que l'objet de l'élaboration benvenistienne, dans ce texte, est beaucoup moins la structure que le rapport du sens et de la forme – et non par ailleurs, significativement, du son. Cet objet est traité de manière éminemment structuraliste. Il est ainsi question, en ouverture du dernier développement de « Les niveaux de l'analyse linguistique » que nous avons cité, du « principe rationnel qui gouverne, dans les unités de différents niveaux, la relation de la FORME et du SENS ». La relation forme/sens se voit donc assignée à un principe, et l'on retrouve ici la problématique fondamentale du structuralisme : la relation forme/sens est un donné, et il s'agit de la construire structuralement, construction structurale dont les enjeux apparaissent nettement dans la dernière proposition du passage, où les rapports mutuels de la forme et du sens sont donnés comme dévoilés dans l'analyse, « et grâce à la nature articulée du langage », c'est-à-dire grâce à la structure et dans le cadre du postulat structural. Aussi retrouve-t-on, bien que sous une forme différente de celle qui prévaut chez Hjelmslev et chez les phonologues, de même que de celle que nous avons rencontrée plus haut, la démarche d'intégration de la signification à la langue : « Voici que surgit le problème qui hante toute la linguistique moderne, le rapport forme : sens que maints linguistes voudraient réduire à la seule notion de la forme, mais sans parvenir à se délivrer de son corrélat, le sens. », « Forme et sens doivent se définir l'un par l'autre et ils doivent ensemble s'articuler dans toute l'étendue de la langue. » On lisait de même, comme nous l'avons vu, dans l'un des passages cités ci-dessus :

« Plutôt que de biaiser avec le “sens” et d'imaginer des procédés compliqués – et inopérants – pour le laisser hors de jeu en retenant seulement les traits formels, mieux vaut reconnaître franchement qu'il est une condition indispensable de l'analyse linguistique.

Il faut seulement voir comment le sens intervient dans nos démarches et de quel niveau d'analyse il relève. » (B.Niv. : p. 122)

proposition qui fait écho à cet avertissement de « [Signe et système dans la langue] » (1959), également cité ci-dessus, et où le donné du signe est à nouveau très lisible – « le fait que la langue est “signifiante” :

« 3. Le fait que la langue est “signifiante” est une raison à la fois nécessaire et suffisante pour que l'analyse tienne compte de la signification. Une analyse linguistique indépendante de la signification est pure chimère, et malgré certaines affirmations, n'a jamais pu être seulement entreprise. » (B.Sig. : p. 93-94).

On lit encore ensuite dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) :

« De mon côté, ayant commis l'imprudence d'accepter cette invitation à parler ici, il ne me restait plus pour la justifier qu'à l'aggraver d'une autre imprudence, plus sérieuse encore, celle de choisir un sujet dont l'énoncé semble convenir à un philosophe plutôt qu'à un linguiste : la forme et le sens dans le langage.

J'aborde évidemment ce sujet en linguiste et non en philosophe. Il ne faudrait pas croire cependant que j'apporte ici quelque chose comme le point de vue *des* linguistes ; un tel point de vue qui serait commun à l'ensemble ou au moins à une majorité de linguistes n'existe pas. Non seulement il n'y a pas parmi les linguistes de doctrine reconnue en cette matière, mais on constate chez beaucoup d'entre eux une aversion pour de pareils problèmes et une tendance à les laisser hors de la linguistique. Il n'y a pas si longtemps que l'école du linguiste américain Bloomfield, qui représentait à peu près toute la linguistique américaine et qui rayonnait largement au dehors, taxait de mentalisme l'étude du "meaning", de quelque manière qu'on traduise ce terme. Cette qualification équivalait à la rejeter comme entachée de subjectivisme, comme échappant à la compétence du linguiste. C'est des psychologues ou des psycho-physiologistes qu'il fallait, pensait-on, attendre quelque lumière sur la nature et sur le fonctionnement du sens dans la langue, le linguiste ne s'occupant que de ce qui peut être appréhendé, étudié, analysé par des techniques de plus en plus précises et de plus en plus concrètes. Aujourd'hui cet interdit est levé, mais la méfiance subsiste, et, reconnaissons-le, elle reste justifiée dans une certaine mesure par le caractère assez vague, flou et même inconsistant des notions qu'on rencontre dans les ouvrages, d'esprit assez traditionnel en général, qui sont consacrés à ce qu'on appelle la sémantique. De fait, les manifestations du *sens* semblent aussi libres, fuyantes, imprévisibles, que sont concrets, définis, descriptibles, les aspects de la *forme*. Des deux termes du problème dont nous nous occupons ici, on ne s'étonnera pas qu'en général le second seul paraisse relever de la linguistique. Les philosophes ne doivent donc pas croire qu'un linguiste, quand il aborde ces problèmes, puisse s'appuyer sur un consensus, et qu'il n'ait qu'à résumer, en les présentant un peu autrement ou en les simplifiant, des idées qui seraient généralement acceptées chez les spécialistes des langues, ou des idées qui s'imposeraient à l'analyste du langage. Celui qui parle ici le fait en son nom personnel et propose des vues qui lui sont propres. Le présent exposé est un effort pour situer et organiser ces notions jumelles de sens et de forme, et pour en analyser les fonctions hors de tout présupposé philosophique. » (B.FSL : p. 215-216)

développement où il est significativement question, outre du distributionnalisme américain, des « manifestations du *sens* » et des « aspects de la *forme* », sens et forme étant considérés comme les « deux termes du problème ». Aussi ne saurait-il s'agir, effectivement, que de « situer et organiser ces notions jumelles de sens et de forme », et d'« en analyser les fonctions ». Le développement qui suit est remarquable à cet égard :

« Dans une première approximation, le sens est la notion impliquée par le terme même de langue comme ensemble de procédés de communication identiquement compris par un ensemble de locuteurs ; et la forme est au point de vue linguistique (à bien distinguer du point de vue des logiciens), soit la matière des éléments linguistiques quand le sens en est écarté, soit l'arrangement formel de ces éléments au niveau linguistique dont il relève. Opposer la forme au sens est une convention banale et dont les termes mêmes semblent usés ; mais si nous essayons de réinterpréter cette opposition dans le fonctionnement de la langue en l'y intégrant et en l'éclairant par là, elle reprend toute sa force et sa nécessité ; nous voyons alors qu'elle enferme dans son antithèse l'être même du langage, car voici que d'un coup, elle nous met au cœur du problème le plus important, le problème de la signification. Avant toute chose, le langage signifie, tel est son caractère primordial, sa vocation originelle qui transcende et explique toutes les fonctions qu'il assure dans le milieu humain. » (B.FSL : p. 217).

Ces définitions du sens et de la forme sont des définitions « de première approximation », mais également de première venue, et Benveniste note ainsi justement qu'« opposer la forme



au sens est une convention banale et dont les termes mêmes semblent usés ». Le seul recours, dans ce cadre, est une construction structurale, une tentative de « réinterpréter cette opposition dans le fonctionnement de la langue en l’y intégrant et en l’éclairant par là ». Corrélativement, il ne s’agit plus de langue, mais de signification : « [...] nous voyons alors qu’elle enferme dans son antithèse l’être même du langage, car voici que d’un coup, elle nous met au cœur du problème le plus important, le problème de la signification. Avant toute chose, le langage signifie, tel est son caractère primordial, sa vocation originelle qui transcende et explique toutes les fonctions qu’il assure dans le milieu humain. » On retrouve ici, significativement, la notion de fonction, que Benveniste se contente d’écarter au profit de celle de signification, dans un déplacement d’objet dont on aperçoit ainsi le caractère fondamentalement analogue à celui qui caractérise les linguistiques jakobsonienne et martinettienne, qui substituent quant à elles la communication à la langue, sur un même fond de définition évidente et première du langage en lieu et place de la reconnaissance du problème linguistique que constitue l’existence du son et du sens. Comme nous l’avons déjà noté, la signification demeure cependant un objet spécifique, dont le caractère central dans la linguistique benvenistienne est solidaire de cette primauté accordée au rapport forme/sens par rapport à la structure, que manifeste à nouveau l’élaboration de « Les niveaux de l’analyse linguistique ». On retrouve remarquablement, dans cette définition de la forme de « La forme et le sens dans le langage », l’ambivalence de la notion benvenistienne de forme, mais sous une forme différente de celle dont il a été question plus haut. S’il s’agit encore de la double opposition forme/substance, forme/sens, et de la polysémie corrélatrice du terme *structure*, cette polysémie se déplace de la dualité structure d’une expression/organisation à la dualité structure d’une expression/structuration, cependant que les deux oppositions se superposent : la forme est soit la « matière des éléments linguistiques quand le sens en est écarté », soit « l’arrangement formel de ces éléments au niveau linguistique dont il relève », l’opposition matière/arrangement impliquant ainsi une conception du sens comme informateur, corollaire d’une forme qui, bien qu’engageant dès lors nécessairement le rapport forme/substance, se définit comme structure d’une expression. Il faut rappeler ici le syntagme « informées de signification » qui qualifiait, dans le dernier développement de « Les niveaux de l’analyse linguistique » que nous avons cité ci-dessus, les unités dont les signes sont les intégrants. L’information apparaît ainsi comme le mode de pensée benvenistien du rapport son/sens, mode de pensée dont il faut à nouveau souligner le caractère tout à la fois structuraliste et spécifique. La différence avec Saussure apparaît de manière très nette dans cette note de « Les niveaux de l’analyse linguistique », dont l’appel se situe au terme de la proposition « Forme et sens apparaissent ainsi comme des propriétés conjointes, données nécessairement et simultanément, inséparables dans le fonctionnement de la langue. » :

« F. de Saussure semble avoir conçu aussi le “sens” comme une composante interne de la forme linguistique, bien qu’il ne s’exprime que par une comparaison destinée à réfuter une autre comparaison : “On a souvent comparé cette unité à deux faces [l’association du signifiant et du signifié] avec l’unité de la personne humaine, composée du corps et de l’âme. Le rapprochement est peu satisfaisant. On pourrait penser plus justement à un composé chimique, l’eau par exemple ; c’est une combinaison d’hydrogène et

d'oxygène ; pris à part, chacun de ces éléments n'a aucune des propriétés de l'eau<sup>3021</sup>»  
(Cours, 2<sup>e</sup> éd., p. 145). » (B.Niv. : p. 127, note 1).

La notion du sens comme « composante interne » de la forme est beaucoup moins saussurienne que benvenistienne, bien que révélatrice de « l'intuition saussurienne » qui caractérise la pensée de Benveniste. Le sens saussurien ne saurait être une composante interne de la forme linguistique que dans la mesure où cette forme serait le signe même, autrement dit le signifiant considéré comme signifiant<sup>3022</sup>. C'est là une proposition toute différente de celle de Benveniste, qui entend intégrer le sens au signe comme ce qui donne sens à la forme, l'informe de signification et la fait structure. Certes, la notion d'information se trouve alors indépendante de la substance, dans la mesure même où est liée à la décomposition-intégration. Il faut rappeler ici la manière dont, dans l'un des passages de « Les niveaux de l'analyse linguistique » que nous avons cités ci-dessus, Benveniste rendait compte de ce qui serait chez les phonologues la distinction entre phonétique et phonologie :

« L'analyse peut donc reconnaître et distinguer un niveau phonématique, où les deux opérations de segmentation et de substitution sont pratiquées, et un niveau hypo-phonématique, celui des traits distinctifs, non segmentables, relevant seulement de la substitution. Là s'arrête l'analyse linguistique. Au-delà, les données fournies par les

---

<sup>3021</sup> La source de ce passage, qui se trouve dans le troisième cours, a été citée dans le premier chapitre : « Le concept devient une qualité de la substance acoustique comme la sonorité devient une qualité de la substance conceptuelle. Comparaison avec la personne (formée du corps et de l'âme) en partie juste. On pourrait comparer l'entité linguistique à un corps chimique composé, ainsi l'eau, où il y a de l'hydrogène et de l'oxygène <(H<sup>2</sup>O)>. Sans doute, la chimie si elle sépare les éléments a de l'oxygène et de l'hydrogène mais l'on reste dans l'ordre chimique. Au contraire, si on décompose l'eau linguistique <en prenant l'hydrogène ou l'oxygène> on quitte l'ordre linguistique <(on n'a plus d'entité linguistique)>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 224). L'idée que le rapprochement avec le rapport entre l'âme et le corps est peu satisfaisant provient des notes de Joseph et de Mme Sechehaye : « Mme Sechehaye : Le **corps et l'âme**, faisant la **personne**, font une comparaison – qui cloche, du reste. Mieux : **un corps chimique** composé : l'H<sub>2</sub>O : si on sépare les **éléments**, on reste dans l'ordre des choses chimiques. Au contraire, en linguistique, on n'a plus d'entité linguistique. C'est la première condition, difficile à observer. / Joseph : La comparaison la plus ressassée, c'est la comparaison **du corps et de l'âme**, qui font la **personne**. Mais cette comparaison cloche par bien des points. L'entité linguistique peut se comparer à **un corps chimique** composé comme **l'eau**, mélangé **d'hydrogène et d'oxygène**. On reste dans l'ordre des choses chimiques, que l'on prenne un élément à part ou le tout. Dans le phénomène linguistique le phénomène n'est plus linguistique dès qu'on le dissocie. » (Saussure, 1967 : p. 233). La notion des « propriétés de l'eau » ne se trouve pas non plus dans les notes de Dégallier : « La comparaison la plus vieille, c'est celle **du corps et de l'âme** faisant la **personne**. Il est mieux de comparer l'entité linguistique à **un corps chimique** composé (H<sub>2</sub>O). La chimie, si elle dissocie, a de l'H ou de l'O, mais on reste dans l'ordre chimique. Mais si on décompose l'eau linguistique en prenant l'H ou l'O, on n'a plus d'entité linguistique. » (Saussure, 1967 : p. 233). Il est toujours question d'ordre linguistique et d'entité linguistique.

<sup>3022</sup> Rappelons notamment, ici de passage de « De l'essence double du langage » : « Le dualisme profond qui partage le langage ne réside pas dans le dualisme du son et de l'idée, du phénomène vocal et du phénomène mental ; c'est là la façon facile et pernicieuse de le concevoir. Ce dualisme réside dans la dualité du phénomène vocal COMME TEL, et du phénomène vocal COMME SIGNE – du fait physique (objectif) et du fait physico-mental (subjectif), nullement du fait “physique” du son par opposition au fait “mental” de la signification. Il y a un premier domaine, intérieur, psychique, où existe le signe autant que la signification, l'un indissolublement lié à l'autre ; il y en a un second, extérieur, où n'existe plus que le “signe” ; mais à cet instant le signe réduit à une succession d'ondes sonores ne mérite pour nous que le nom de figure vocale. » (Saussure, 2002a : p. 20-21). Voir également, en particulier, Saussure (2002a) : p. 93 et 96-97, cités au début de ce chapitre, ainsi que les passages cités dans la note 182.

techniques instrumentales récentes appartiennent à la physiologie ou à l'acoustique, elles sont infra-linguistiques.

Nous atteignons ainsi, par les procédés décrits, les deux niveaux inférieurs de l'analyse, celui des entités segmentables minimales, les phonèmes, le niveau *phonématique*, et celui des traits distinctifs, que nous proposons d'appeler mérismes (gr. *merisma*, *-ato*, "délimitation"), le niveau *mérismatique*. » (B.Niv. : p. 121).

La proposition est conforme à la définition de la forme comme « ce qui se laisse décomposer » : « La *forme* d'une unité linguistique se définit comme sa capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur. », et elle témoigne d'une problématique relativement différente de celle des phonologues, où la construction structurale du rapport son/sens se trouve indépendante de l'analyse de la substance, et dès lors corrélative d'une conception particulière de la notion de forme : forme au sens de la structure d'une expression et ainsi forme-signifiant, dans la mesure où elle se trouve informée de signification. Il s'agit là cependant, comme chez les phonologues, d'information et de construction structurale. La notion benvenistienne de structure, au sens de la structure d'une expression, apparaît ainsi tout à la fois comme le lieu de cette substitution de la forme-signifiant à forme-structure dont nous parlons plus haut et celui où se cristallise la pensée structurale comme pensée du rapport son/sens, dont l'évidence première interdit toute élaboration. On comprend mieux, dans cette perspective, l'importance conférée par Benveniste à la nature articulée du langage ainsi qu'à la notion de niveau, qui apparaît alors comme l'équivalent benvenistien de la fonction des phonologues, avec le sens dont, comme nous l'avons vu ci-dessus, il permet la redéfinition comme fonction intégrante. Plus précisément, on retrouve, dans cette élaboration de « Les niveaux de l'analyse linguistique », la perspective benvenistienne d'analyse de la structure des expressions. On notera tout d'abord, corrélativement à la singularité du traitement benvenistien de la distinction forme/substance, le caractère central que l'analyse benvenistienne confère à la notion de signe. Cette prééminence oriente la démarche benvenistienne dans une direction inverse de celle des phonologues. On se souvient en effet de ce passage de « Les niveaux de l'analyse linguistique », où le donné du sens se substitue à celui de la fonction, substitution solidaire d'une démarche d'extension inverse de celle des phonologues, le sens conduisant à la fonction :

« Nous atteignons ainsi, par les procédés décrits, les deux niveaux inférieurs de l'analyse, celui des entités segmentables minimales, les phonèmes, le niveau *phonématique*, et celui des traits distinctifs, que nous proposons d'appeler mérismes (gr. *merisma*, *-ato*, "délimitation"), le niveau *mérismatique*.

Nous définissons empiriquement leur relation d'après leur position mutuelle, comme celle de deux niveaux atteints successivement, la combinaison des mérismes produisant le phonème ou le phonème se décomposant en mérismes. Mais quelle est la condition *linguistique* de cette relation ?

Nous la trouverons si nous portons l'analyse plus loin, et, puisque nous ne pouvons plus descendre, en visant le niveau supérieur. Il nous faut alors opérer sur des portions de textes plus longues et chercher comment réaliser les opérations de segmentation et de substitution quand il ne s'agit plus d'obtenir les plus petites unités possibles, mais des unités plus étendues.

[...]

Le *sens* est en effet la condition fondamentale que doit remplir toute unité de tout niveau pour obtenir statut linguistique. Nous disons bien de tout niveau : le phonème n'a

de valeur que comme discriminateur de signes linguistiques, et le trait distinctif, à son tour, comme discriminateur des phonèmes. » (B.Niv. : p. 121-122).

Le caractère central de la notion de signe détermine par ailleurs, dans un autre passage de « Les niveaux de l'analyse linguistique », une omission significative. Comme nous l'avons vu plus haut, Benveniste affirme en effet :

« Quelle est, dans le système des signes de la langue, l'étendue de cette distinction entre constituant et intégrant ? Elle joue entre deux limites. La limite supérieure est tracée par la phrase, qui comporte des constituants, mais qui, comme on le montre plus loin, ne peut intégrer aucune unité plus haute. La limite inférieure est celle du "mérisme", qui, trait distinctif de phonème, ne comporte lui-même aucun constituant de nature linguistique. Donc la phrase ne se définit que par ses constituants ; le mérisme ne se définit que comme intégrant. Entre les deux un niveau intermédiaire se dégage clairement, celui des signes, autonomes ou synonymes, mots ou morphèmes, qui à la fois contiennent des constituants et fonctionnent comme intégrants. Telle est la structure de ces relations. » (B.Niv. : p. 125).

On lisait de même plus haut :

« Du phonème on passe ainsi au niveau du *signe*, celui-ci s'identifiant selon le cas à une forme libre ou à une forme conjointe (morphème). Pour la commodité de notre analyse, nous pouvons négliger cette différence, et classer les signes comme une seule espèce, qui coïncidera pratiquement avec le *mot*. Qu'on nous permette, toujours pour la commodité, de conserver ce terme décrié – et irremplaçable.

Le mot a une position fonctionnelle intermédiaire qui tient à sa nature double. D'une part il se décompose en unités phonématiques qui sont de niveau inférieur ; de l'autre il entre, à titre d'unité signifiante et avec d'autres unités signifiantes, dans une unité de niveau supérieur. » (B.Niv. : p. 123).

Or, si le signe constitue de fait un « niveau intermédiaire », il en est de même du phonème, phonème dont, pourtant, Benveniste ne souffle mot. On lira ensuite dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) :

« Le signifiant n'est pas seulement une suite donnée de sons qu'exigerait la nature parlée, vocale, de la langue, il est la forme sonore qui conditionne et détermine le signifié, l'aspect formel de l'entité dite signe. On sait que toute forme linguistique est constituée en dernière analyse d'un nombre restreint d'unités sonores, dites phonèmes ; mais il faut bien voir que le signe ne se décompose pas immédiatement en phonèmes, non plus qu'une suite de phonèmes ne compose immédiatement un signe. L'analyse *sémiotique*, différente de l'analyse phonétique, exige que nous posions, avant le niveau des phonèmes, celui de la structure phonématique du signifiant. Le travail consiste ici à distinguer les phonèmes qui font seulement partie, nécessairement, de l'inventaire de la langue, unités dégagées par des procédures et une technique appropriées, et ceux qui, simples ou combinés, caractérisent la structure formelle du signifiant et remplissent une fonction distinctive à l'intérieur de cette structure.

En latin, la finale d'une forme nominale fléchie, quelle que soit la classe de flexion, admet n'importe laquelle des cinq voyelles *a e i o u*, mais deux consonnes seulement : *s* et *m*, très rarement *r*, encore plus rarement *l*, et c'est tout ; aucun phonème dental ou nasal ou guttural n'est admis. Voilà donc une sélection opérée, pour constituer des signes formels, dans l'inventaire des phonèmes que la langue possède. C'est de la même manière que, à la finale des formes verbales fléchies, quatre voyelles seulement sur cinq :

*a e i o* sont admises ; il n'y a jamais de *u* ; les consonnes sont seulement trois, *m, s, t*, et dans une fonction spéciale (médio-passif), *r* ; aucune des nombreuses autres consonnes n'est admise en cette position. Voilà un exemple de sélectivité assujettie à la constitution formelle du signifiant latin. En français, on pourrait dégager aussi un certain nombre de caractéristiques qui sont déterminées toujours par la fonction de constituer une partie d'un signifiant. Ainsi la voyelle [ɛ], notée *in-* (dans *invisible*), avec une variante mécanique *in-* (dans *in-édit*), à l'initiale d'une longue série d'adjectifs, cette voyelle est nécessairement là parce qu'elle assume une certaine fonction dans une certaine classe de signes ; cette fonction est la fonction de négation.

Il y a ainsi une série de caractéristiques qui peuvent se dégager, dans chaque langue, de l'examen attentif de la structure formelle des signifiants. Nous aboutissons alors à créer dans l'analyse du signifiant un plan distinct de celui des phonèmes, c'est celui des composants formels de signifiants. Cette analyse peut être poussée plus loin ; elle permettra de dresser de grands inventaires statistiques, qui eux-mêmes appelleront un traitement logique et mathématique. Chaque langue dans son organisation entière sera justiciable de pareilles analyses et on dégagera ainsi des schémas qui illustreront la structure propre de chaque idiome. Nous instaurons donc sous la considération sémiotique des classes particulières que nous dénommons comme sémiotiques, même un peu lourdement, pour les mieux délimiter et pour les spécifier dans leur ordre propre : des sémio-lexèmes, qui sont les signes lexicaux libres ; des sémio-catégorèmes, qui sont des sous-signes classificateurs (préfixes, suffixes, etc.) reliant des classes entières de signifiants, assurant par là de grandes unités, supérieures aux unités individuelles, et enfin des sémio-phonèmes qui ne sont pas tous les phonèmes de la nomenclature courante, mais ceux qui, comme on vient de l'indiquer, caractérisent la structure formelle du signifiant. » (B.FSL : p. 220-222).

Benveniste distingue ici entre analyse phonétique et analyse sémiotique, substituant ainsi définitivement le sens à la fonction, ce dernier fût-il fonction intégrative<sup>3023</sup> : à la « fonction distinctive » répond la « fonction de constituer une partie d'un signifiant ». Ce niveau de la « structure phonématique du signifiant » ou des « composants formels de signifiant », en particulier lorsqu'il s'agit des sémio-phonèmes, n'est pas sans évoquer, outre certains développements saussuriens, dont, dans la mesure où il ne s'agit pas de valeur mais d'analyse du rapport son/sens, l'analyse benvenistienne se distingue tout autant que celle de Jakobson<sup>3024</sup>, la morphonologie pragoise. Mais la perspective est précisément inverse de la démarche d'analyse morphonologique : Benveniste n'étudie pas la fonction des phonèmes,

---

<sup>3023</sup> Le contexte est en réalité différent : il s'agit ici du signifiant, et non de la forme au sens strictement défini dans « Les niveaux de l'analyse linguistique ». Le développement est en effet introduit de la manière suivante : « [...] celles-ci [les unités sémiotiques] doivent être caractérisées au double point de vue de la forme et du sens, puisque le signe, unité bilatérale par nature, s'offre à la fois comme signifiant et comme signifié. Je voudrais ici proposer quelques remarques sur l'un et l'autre de ces deux aspects. » (B.FSL : p. 220). On retrouve significativement, dans ce cadre différent bien qu'associé puisqu'il s'agit toujours de niveau, la dimension de l'organisation : « Cette analyse peut être poussée plus loin ; elle permettra de dresser de grands inventaires statistiques, qui eux-mêmes appelleront un traitement logique et mathématique. Chaque langue dans son organisation entière sera justiciable de pareilles analyses et on dégagera ainsi des schémas qui illustreront la structure propre de chaque idiome. », « des sémio-catégorèmes, qui sont des sous-signes classificateurs (préfixes, suffixes, etc.) reliant des classes entières de signifiants, assurant par là de grandes unités, supérieures aux unités individuelles ». L'organisation benvenistienne paraît ainsi liée, comme il était apparu dans la deuxième section de cette analyse, aux deux dimensions de la forme et des « principes de structure ». Voir ci-dessous.

<sup>3024</sup> Nous pensons ici aux interrogations saussuriennes concernant « l'étage inférieur de la morphologie ». Voir la section I-, A- du chapitre 1 de cette première partie.

mais leur nature de constituant d'un niveau intermédiaire entre les phonèmes et le signe, dans la mesure où « le signe ne se décompose pas immédiatement en phonèmes, non plus qu'une suite de phonèmes ne compose immédiatement un signe ». A l'intérieur de ce niveau de la « structure formelle du signifiant », la hiérarchie des lexèmes aux phonèmes institue par ailleurs des niveaux de décomposition du signifiant. Il s'agit en effet du signifiant comme « forme sonore qui conditionne et détermine le signifié », de « l'aspect formel de l'entité dite signe », et l'on retrouve ainsi la corrélativité de la forme et du sens. On rappellera, à cet égard, la justification de la notion de niveau que donne Benveniste dans les premières lignes de « Les niveaux de l'analyse linguistique » :

« La notion de *niveau* nous paraît essentielle dans la détermination de la procédure d'analyse. Elle seule est propre à faire justice à la nature *articulée* du langage et au caractère *discret* de ses éléments ; elle seule peut nous faire retrouver, dans la complexité des formes, l'architecture singulière des parties et du tout. Le domaine où nous l'étudierons est celui de la langue comme système organique de signes linguistiques. » (B.Niv. : p. 119).

Il faut noter, dans ce passage, l'intention de « retrouver, dans la complexité des formes, l'architecture singulière des parties et du tout ». On lit par ailleurs dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique », autre texte de 1962 :

« On voit clairement en procédant à des analyses portant sur des systèmes différents qu'une forme linguistique constitue une structure définie : 1<sup>o</sup> c'est une unité de globalité enveloppant des parties ; 2<sup>o</sup> ces parties sont dans un arrangement formel qui obéit à certains principes constants ; 3<sup>o</sup> ce qui donne à la forme le caractère d'une structure est que les parties constituantes remplissent une *fonction* ; 4<sup>o</sup> enfin ces parties constitutives sont des unités d'un certain *niveau*, de sorte que chaque unité d'un niveau défini devient sous-unité du niveau supérieur. » (B.Dév. : p. 22-23).

On retrouve ici les notions fondamentales de « Les niveaux de l'analyse linguistique » et des textes analysés plus haut : la décomposition, les lois de combinaisons des éléments, le caractère constitutif de la fonction et la notion de niveau, mais qui convergent vers la définition des formes comme des structures formelles. S'explique ainsi, ce nous semble, l'association tendancielle du paradigmatique au sens et du syntagmatique à la forme, par le biais de la dualité substitution/segmentation. La conception des rapports forme/sens qui est exposée dans « Les niveaux de l'analyse linguistique » nous reconduit en effet à l'analyse de la structure des expressions qui, comme nous l'avons vu plus haut, constitue l'objet de nombreux textes de Benveniste. Comme dans ces analyses, il s'agit de donner sens à la « structure formelle » que sa décomposition ne permet d'appréhender qu'en termes d'éléments formels : si la forme est nécessaire pour qu'il y ait un sens et le caractérise ainsi dans sa spécificité, seul le sens l'institue comme structure informée de signification, autrement dit comme expression ; l'organisation du sens dans l'expression a pour revers l'information des formes par le sens. Dans cette perspective, si « [f]orme et sens apparaissent ainsi comme des propriétés conjointes, données nécessairement et simultanément, inséparables dans le fonctionnement de la langue », ce fonctionnement, information des formes par la signification, est le fonctionnement même de la langue comme (organisation de l')expression. La construction benvenistienne de la structure orientée fait ainsi figure, pour

une part, de construction théorique destinée à soutenir cette première modalité de l'articulation de l'expression et de la structure que constitue l'analyse de la structure des expressions. Aussi retrouve-t-on, corrélativement, cette absence d'articulation entre structure et organisation que nous avait semblé cristalliser l'ambiguïté des notions benvenistienne de forme et de structure, sous la forme de la disjonction que nous avons tenté de mettre en évidence dans ce qui précède, entre identification d'une part, définition et organisation d'autre part. Il faut souligner, eu égard à cette disjonction, le caractère analytique de l'élaboration benvenistienne. Son caractère expressif ou significatif, au lieu d'étiologique, interdit en effet au fonctionnement de la langue benvenistienne tout autre lieu d'existence que celui de l'analyse, ce que signale Benveniste lui-même : « Leurs rapports mutuels [à la forme et au sens] se dévoilent dans la structure des niveaux linguistiques, parcourus par les opérations descendantes et ascendantes de l'analyse, et grâce à la nature articulée du langage. » La notion d'information par la signification implique de fait une ambivalence ou une réversibilité remarquables, liées à la notion même de niveau : à la fonction intégrante répond nécessairement un sens manifesté, la forme se trouvant ainsi doublement informée. Cela signifie, en réalité, qu'elle est purement et simplement analysée, et c'est pourquoi, précisément, cette double information détermine chez Benveniste une double linguistique, sémiotique et sémantique, dualité dans le cadre de laquelle la disjonction mise en évidence prend un relief particulier.

La distinction entre sémiotique et sémantique apparaît tardivement dans les textes de Benveniste : dans « La forme et le sens dans la langue » (1966). Les prémices en sont cependant décelables dès le début des années 50, et la distinction est déjà en place, bien qu'anonymement, dans « Les niveaux de l'analyse linguistique ». Nous avons cité plus haut ce passage des *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951), où Benveniste oppose, pour introduire à l'analyse structurale de la signification qui constitue l'objet de la conférence, « relation humaine du langage » et « relation scientifique » :

« Cette dialectique de l'homme et du réel est la suite de son exposé propre sur ce qu'il [Pos] appelle la dialectique de l'objectif et du subjectif. Par contraste, nous mettons en face de cette relation humaine du langage, la relation scientifique, c'est-à-dire que nous construisons une certaine conception de la signification qui représente non pas la manière dont l'homme intervient dans le langage et veut, à travers le langage, dire quelque chose, se rapporter donc à un certain aspect de la réalité, mais il s'agit de la signification telle qu'elle se présente à un observateur objectif, donc du fait du langage que nous avons devant nous, comme un objet, et que nous commençons à analyser. C'est ce qui apparaît sous cette rubrique : le point de vue scientifique et la conception différentialiste de la signification. Donc, nous n'étudierons pas ce que l'homme cherche à réaliser à travers le langage, mais ce que signifie le langage par lui-même. C'est une manière de passer à un autre point de vue. » (B.Ac. : p. 1).

La première représente « la manière dont l'homme intervient dans le langage et veut, à travers le langage, dire quelque chose, se rapporter donc à un certain aspect de la réalité », la seconde renvoie à « la signification telle qu'elle se présente à un observateur objectif, donc du fait du langage que nous avons devant nous, comme un objet, et que nous commençons à analyser » et implique une « conception différentialiste de la signification ». S'opposent ainsi deux conceptions de la signification : « ce que l'homme cherche à réaliser à travers le

langage » et « ce que signifie le langage par lui-même », conceptions dont l'opposition n'est pas sans rappeler celle de la parole à la langue. Or, certains textes des années 1950 témoignent d'une conception tout à fait particulière de la parole, comme un mode de langage plutôt qu'un acte de communication. On lit ainsi dans les « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956) :

« En première instance, nous rencontrons l'univers de la parole, qui est celui de la subjectivité. Tout au long des analyses freudiennes, on perçoit que le sujet se sert de la parole et du discours pour se "représenter" lui-même, tel qu'il veut se voir, tel qu'il appelle l'"autre" à le constater. Son discours est appel et recours, sollicitation parfois véhémement de l'autre à travers le discours où il se pose désespérément, recours souvent mensonger à l'autre pour s'individualiser à ses propres yeux. Du seul fait de l'allocution, celui qui parle de lui-même installe l'autre en soi et par là se saisit lui-même, se confronte, s'instaure tel qu'il aspire à être, et finalement s'historise en cette histoire incomplète ou falsifiée. Le langage est donc ici utilisé comme parole, converti en cette expression de la subjectivité instante et évasive qui forme la condition du dialogue. La langue fournit l'instrument d'un discours où la personnalité du sujet se délivre et se crée, atteint l'autre et se fait reconnaître de lui. Or la langue est structure socialisée, que la parole asservit à des fins individuelles et intersubjectives, lui ajoutant ainsi un dessin nouveau et strictement personnel. La langue est système commun à tous ; le discours est à la fois porteur d'un message et instrument d'action. En ce sens, les configurations de la parole sont chaque fois uniques, bien qu'elles se réalisent à l'intérieur et par l'intermédiaire du langage. Il y a donc antinomie chez le sujet entre le discours et la langue. » (B.Rem. : p. 77-78).

Benveniste oscille ici entre deux types de formulation, la langue apparaissant d'une part, comme c'est traditionnellement le cas, comme un instrument de la parole, et la parole étant donnée d'autre part comme une utilisation particulière du langage, à égalité, dès lors, avec la langue. Il est ainsi question de la langue comme de « l'instrument d'un discours », et d'une « structure socialisée » que la parole « asservit à des fins individuelles et intersubjectives ». Ces formulations sont cependant rendues ambiguës par la notion d'un « langage [...] utilisé comme parole, converti en cette expression de la subjectivité instante et évasive qui forme la condition du dialogue », puis par celle de « configurations de la parole » réalisées « à l'intérieur et par l'intermédiaire du langage ». La notion de mode de langage apparaît dans un texte de la même année, « La nature des pronoms », où Benveniste écrit :

« [...] les pronoms ne constituent pas une classe unitaire, mais des espèces différentes selon le mode de langage dont ils sont les signes. Les uns appartiennent à la syntaxe de la langue, les autres sont caractéristiques de ce que nous appellerons les "instances de discours", c'est-à-dire les actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée en parole par un locuteur. » (B.Pro. : p. 251).

S'opposent alors « syntaxe de la langue » et « instances de discours », et la parole est définie comme l'actualisation de la langue. On lit ensuite :

« L'habitude nous rend facilement insensibles à cette différence profonde entre le langage comme système de signes et le langage assumé comme exercice par l'individu. » (B.Pro. : p. 254)

puis quelques pages plus loin, cette fois en termes de langue :



« Une analyse, même sommaire, des formes classées indistinctement comme pronominales, conduit donc à y reconnaître des classes de nature toute différente, et par suite, à distinguer entre la langue comme répertoire de signes et système de leurs combinaisons, d'une part, et, de l'autre, la langue comme activité manifestée dans des instances de discours qui sont caractérisées comme telles par des indices propres. » (B.Pro. : p. 257).

Il est de même question deux ans plus tard dans « De la subjectivité dans le langage » (1958), de « la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle » (B.Subj. : p. 266). On retrouve en revanche, dans « [Signe et système dans la langue] » (1959), la notion d'instrument. Benveniste propose alors une première<sup>3025</sup> distinction entre signe et signal, corrélative d'une distinction entre deux conceptions de la langue, comme « système de “valeurs”, entités abstraites en conditionnement mutuel » et comme « instrument des interactions humaines » :

« Mais on tombe dans la plus dangereuse confusion si l'on identifie “signe” à “signal”. Ce sont là deux plans qu'il importe de maintenir absolument distincts si l'on veut arriver à quelque clarté. Le “signe” appartient à la langue conçue comme système de “valeurs”, entités abstraites en conditionnement mutuel. Le “signal” appartient à la langue conçue comme instrument des interactions humaines, ce qui est tout autre chose. Ici les notions essentielles sont celles de stimulus et de réaction, de perception et d'interprétation, de symbolisme et de situation. » (B.Sig. : p. 93).

Aux « valeurs » répond notamment, outre la notion de symbolisme, qui rappelle cette affirmation des « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne », intervenant à propos de « la propriété fondamentale du langage, qui est d'impliquer que quelque chose correspond à ce qui est énoncé, quelque chose et non pas “rien” » (B.Rem. : p. 85) :

« Nous arrivons ici au problème essentiel dont toutes ces discussions et l'ensemble des procédés analytiques attestent l'instance : celui du symbolisme. » (B.Rem. : p. 85),

la notion de « situation ». Il est plus précisément question ensuite de deux types de rapports à la réalité, et par là même, comme dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique*, de référence. On lit en effet en réponse à la question « Welches Verhältnis besteht zwischen sprachlichen Zeichen und Wirklichkeit ? » (S. A., 1961 : p. 1) :

« Je ne vois donc aucune réponse possible à la question 2 : “Verhältnis von sprachlichen Zeichen und Wirklichkeit”. S'il s'agit du “signe linguistique”, la seule “réalité” à laquelle il soit relié est celle du système où il fonctionne. Il en va tout autrement du “signal”, naturellement, puisque le “signal” est justement un moyen linguistique d'agir sur la “réalité”, de modifier le comportement du partenaire, etc. Ici le rapport à la réalité résulte du fait que tous les membres d'une communauté linguistique sont identiquement conditionnés par l'apprentissage et la pratique de la langue. » (B.Sig. : p. 93).

---

<sup>3025</sup> « Première » est à entendre en deux sens différents : on trouvera d'une part dans les textes postérieurs une autre distinction entre signe et signal (voir ci-dessus) ; nous verrons d'autre part dans ce qui suit que cette distinction entre signe et signal est reprise dans le cadre de la distinction sémiotique/sémantique, où elle disparaît en tant que telle.

Le « système de “valeurs”, entités abstraites en conditionnement mutuel » n’est pas sans évoquer la structure orientée de « Les niveaux de l’analyse linguistique ». Or, celle-ci se trouve de fait solidaire d’une opposition entre le sens, interne au système et clos sur lui-même, et la désignation, ainsi que d’une conception de la parole qui est analogue à celle des textes de 1956 et de 1958. On lit en effet dans ce texte, une fois forme et sens définis comme « capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur » et « capacité d’intégrer une unité de niveau supérieur » :

« Mais la notion de sens a encore un autre aspect. Peut-être est-ce parce qu’on ne les a pas distingués que le problème du sens a pris une opacité aussi épaisse.

Dans la langue organisée en signes, le sens d’une unité est le fait qu’elle a un sens, qu’elle est signifiante. Ce qui équivaut à l’identifier par sa capacité de remplir une “fonction propositionnelle”. C’est la condition nécessaire et suffisante pour que nous reconnaissons cette unité comme signifiante. Dans une analyse plus exigeante, on aurait à énumérer les “fonctions” que cette unité est apte à remplir, et – à la limite – on devrait les citer toutes. Un tel inventaire serait assez limité pour *méson* ou *chrysopraxe*, immense pour *chose* ou *un* ; peu importe, il obéirait toujours au même principe d’identification par la capacité d’intégration. Dans tous les cas on serait en mesure de dire si tel segment de la langue “a un sens” ou non.

Un tout autre problème serait de demander : *quel* est ce sens ? Ici “sens” est pris en une acception complètement différente.

Quand on dit que tel élément de la langue, court ou étendu, a un sens, on entend par là une propriété que cet élément possède en tant que signifiant, de constituer une unité distinctive, oppositive, délimitée par d’autres unités, et identifiable pour les locuteurs natifs, de qui cette langue est *la* langue. Ce “sens” est implicite, inhérent au système linguistique et à ses parties. Mais en même temps le langage porte référence au monde des objets, à la fois globalement, dans ses énoncés complets, sous forme de phrases, qui se rapportent à des situations concrètes et spécifiques, et sous formes d’unités inférieures qui se rapportent à des “objets” généraux ou particuliers, pris dans l’expérience ou forgés par la convention linguistique. Chaque énoncé, et chaque terme de l’énoncé, a ainsi un référent, dont la connaissance est impliquée par l’usage natif de la langue. Or, dire *quel* est le référent, le décrire, le caractériser spécifiquement est une tâche distincte, souvent difficile, qui n’a rien de commun avec le maniement correct de la langue. Nous ne pouvons nous étendre ici sur toutes les conséquences que porte cette distinction. Il suffit de l’avoir posée pour délimiter la notion du “sens”, en tant qu’il diffère de la “désignation”. L’un et l’autre sont nécessaires. Nous les retrouvons, distincts mais associés, au niveau de la *phrase*. » (B.Niv. : p. 127-128).

On retrouve dans ce passage la dimension de l’identification des éléments, dont se confirme ainsi le caractère d’enjeu principal de la notion de fonction intégrante. Benveniste insiste en effet sur la seule dimension de l’existence : « Dans la langue organisée en signes, le sens d’une unité est le fait qu’elle a un sens, qu’elle est signifiante. Ce qui équivaut à l’identifier par sa capacité à remplir une “fonction propositionnelle”. C’est la condition nécessaire et suffisante pour que nous reconnaissons cette unité comme signifiante. », précisant seulement que « [d]ans une analyse plus exigeante, on aurait à énumérer les “fonctions” que cette unité est apte à remplir, et – à la limite – on devrait les citer toutes », et pour conclure qu’il s’agit toujours du « même principe d’identification par la capacité d’intégration » et de « dire si tel segment de la langue “a un sens” ou non ». Un tel inventaire des fonctions diverses d’une même unité laisserait de toute façon sans réponse la question :

« *quel* est ce sens ? ». Le sens en effet, dans cette deuxième perspective, est « pris en une acception complètement différente ». On retrouve ici l'opposition de « [Signe et système dans la langue] » entre la signification différentielle – il s'agissait alors d'« entités abstraites en conditionnement mutuel » –, dimension sur laquelle Benveniste insiste à nouveau ici, sans cependant – nous y reviendrons – que cette dimension paraisse réellement articulée à celle d'identification – il s'agit en effet d'une relation d'addition : « Quand on dit que tel élément de la langue, court ou étendu, a un sens, on entend par là une propriété que cet élément possède en tant que signifiant, de constituer une unité distinctive, oppositive, délimitée par d'autres unités, et identifiable pour les locuteurs natifs, de qui cette langue est *la* langue. » –, sens interne au système – « Ce “sens” est implicite, inhérent au système linguistique et à ses parties. » –, et la référence. Dire « *quel* est ce sens » devient ainsi « dire *quel* est le référent, le décrire, le caractériser spécifiquement ». Et de même que dans « [Signe et système dans la langue] », dans le cas du signal « le rapport à la réalité résulte du fait que tous les membres d'une communauté linguistique sont identiquement conditionnés par l'apprentissage et la pratique de la langue », de même ici « [c]haque énoncé, et chaque terme de l'énoncé, a ainsi un référent, dont la connaissance est impliquée par l'usage natif de la langue ». On lira de même ensuite :

« Ceux qui communiquent ont justement ceci en commun, une certaine référence de situation, à défaut de quoi la communication comme telle ne s'opère pas, le sens étant intelligible, mais la “référence” demeurant inconnue. » (B.Niv. : p. 130).

Tandis que le sens concerne la structure, la désignation intervient au niveau de la phrase, où elle se combine avec le sens. Or, Benveniste avait préalablement insisté sur l'hiatus séparant signe et phrase :

« Les relations sont moins aisées à définir dans la situation inverse<sup>3026</sup>, entre le mot et l'unité de niveau supérieur. Car cette unité n'est pas un mot plus long ou plus complexe : elle relève d'un autre ordre de notions, c'est une phrase. La phrase se réalise en mots, mais les mots n'en sont pas simplement les segments. Une phrase constitue un tout, qui ne se réduit pas à la somme de ses parties ; le sens inhérent à ce tout est réparti sur l'ensemble des constituants. Le mot est un constituant de la phrase, il en effectue la signification ; mais il n'apparaît pas nécessairement dans la phrase avec le sens qu'il a comme unité autonome. Le mot peut donc se définir comme la plus petite unité signifiante libre susceptible d'effectuer une phrase, et d'être elle-même effectuée par des phonèmes. Dans la pratique, le mot est envisagé surtout comme élément syntagmatique, constituants d'énoncés empiriques. Les relations paradigmatiques comptent moins, en tant qu'il s'agit du mot, par rapport à la phrase. Il en va autrement quand le mot est étudié comme lexème, à l'état isolé. On doit alors inclure dans une unité toutes les formes flexionnelles, etc.

[...]

---

<sup>3026</sup> Benveniste vient de montrer que si « le mot se décompose en unités phonématiques » (B.Niv. : p. 123), « cette décomposition s'accomplit même quand le mot est monophonématique » (B.Niv. : p. 123), dans la mesure où la décomposition est « l'opération nécessaire pour accéder à une unité de niveau inférieur » (B.Niv. : p. 123). Voir B.Niv. : p. 123.

Avec les mots puis avec des groupes de mots, nous formons des *phrases* ; c'est la constatation empirique du niveau ultérieur, atteint dans une progression qui semble linéaire. En fait une situation toute différente va se présenter ici. » (B.Niv. : p. 123-124).

La relation entre signe et phrase semble ainsi impliquer un autre type de constituance que celui qui préside à la définition de la forme et du sens. On notera, à cet égard, que l'on retrouve ici la même opposition qui introduisait l'exposé des relations entre forme et sens, entre la « constatation empirique » qui préside à la distinction des niveaux et la « condition linguistique » de leur relation. La caractérisation du domaine de la phrase, par opposition à celui du signe, nous reconduit à la spécificité de la conception benvenistienne de la parole. Benveniste insiste tout d'abord sur la nature prédicative – et non intégrante – de la phrase :

« C'est là le dernier niveau que notre analyse atteigne, celui de la *phrase*, dont nous avons dit ci-dessus qu'il ne représentait pas simplement un degré de plus dans l'étendue du segment considéré. Avec la phrase une limite est franchie, nous entrons dans un nouveau domaine. Ce qui est nouveau ici, tout d'abord, est le critère dont relève ce type d'énoncé. Nous pouvons segmenter la phrase, nous ne pouvons pas l'employer à intégrer. Il n'y a pas de fonction propositionnelle qu'une proposition puisse remplir. Une phrase ne peut donc pas servir d'intégrant à un autre type d'unité. Cela tient avant tout au caractère distinctif entre tous, inhérent à la phrase, d'être un *prédicat*. Tous les autres caractères qu'on peut lui reconnaître viennent en second par rapport à celui-ci. Le nombre de signes entrant dans une phrase est indifférent : on sait qu'un seul signe suffit à constituer un prédicat. De même la présence d'un "sujet" auprès d'un prédicat n'est pas indispensable : le terme prédicatif de la proposition se suffit à lui-même puisqu'il est en réalité le déterminant du "sujet". La "syntaxe" de la proposition n'est que le code grammatical qui en organise l'arrangement. Les variétés d'intonation n'ont pas valeur universelle et restent d'appréciation subjective. Seul le caractère prédicatif de la proposition peut donc valoir comme critère. On situera la proposition au niveau *catégorématique*. » (B.Niv. : p. 128).

Dans ce « nouveau domaine » qu'est la phrase, il n'est plus question d'existence, mais de prédication, et par là même, au-delà de la signification, d'une fonction. On lit en effet dans le compte rendu de la communication « Le problème linguistique de l'"interrogation" » (1948) :

« On se trouve, dans toute langue, en présence de deux fonctions, parmi les plus générales : dénomination de l'objet, et fonction prédicative, qui sont l'essence de tout organisme linguistique. » (B.Int. : p. LVII).

On rappellera, à cet égard, la fonction verbale de « La phrase nominale [art.] » (1950), qui renvoyait également au plan du langage, et avait partie liée avec la référence :

« Au sein de l'énoncé assertif, la fonction verbale est double : fonction cohésive, qui est d'organiser en une structure complète les éléments de l'énoncé ; fonction assertive, consistant à doter l'énoncé d'un prédicat de réalité. La première fonction n'a pas besoin d'être autrement définie. Tout aussi importante, quoique sur un autre plan, est la fonction assertive. Une assertion finie, du fait même qu'elle est assertion, implique référence de l'énoncé à un ordre différent, qui est l'ordre de la réalité. A la relation grammaticale qui unit les membres de l'énoncé s'ajoute implicitement un "cela est !" qui relie l'agencement linguistique au système de la réalité. Le contenu de l'énoncé est donné comme conforme à l'ordre des choses. Ainsi la structure syntaxique de l'assertion finie permet de distinguer deux plans : le plan de la cohésion grammaticale, où le verbe sert

d'élément cohéreur, et le plan de l'assertion de réalité, d'où le verbe reçoit sa fonction d'élément assertif. Le verbe, dans un énoncé assertif fini, possède cette double capacité. » (B.Nom. : p. 154).

La notion de conformité revient à la page suivante :

« On peut alors décrire plus précisément la structure fonctionnelle de la forme verbale dans l'énoncé assertif. Elle comprend deux éléments, l'un explicite et variable, l'autre implicite et invariable. La variable est la forme verbale comme donnée matérielle : variable dans l'expression sémantique, variable dans le nombre et la nature des modalités qu'elle porte, temps, personne, aspect, etc. Cette variable est le siège d'un invariant, inhérent à l'énoncé assertif : l'affirmation de conformité entre l'ensemble grammatical et le fait asserté. C'est l'union d'une variable et d'un invariant qui fonde la forme verbale dans sa fonction de forme assertive d'un énoncé fini. » (B.Nom. : p. 155).

Elle n'est pas sans évoquer le traitement de la notion de négation, significativement différente, parce qu'affinée de l'un à l'autre texte, dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951) et dans les « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956). On lit en effet dans ces *Actes* où, comme nous l'avons vu plus haut, Benveniste considère la négation comme un acte par opposition à une expression<sup>3027</sup> :

« M. BENVENISTE – Ce qui peut paraître impossible, c'est d'aboutir à cet accord sur la position tout à fait spécifique de la négation : comment la définir exactement ?

M. HJELMSLEV – C'est toujours quelque chose qui se rapporte à une réalité prétendue ou supposée, si vous voulez. Si l'on parle de suppression, c'est déjà un tout autre mot.

M. BENVENISTE – Il me semble que l'on pourrait imaginer – mais il faudrait le poser autrement que comme une définition pure et simple – que l'on ne peut faire complète abstraction d'une terminologie de caractère logique, puisqu'il s'agit là, avons-nous dit, de logique pure et simple ?

M. HJELMSLEV – N'est-ce pas avant tout que la négation s'oppose à l'affirmation, une affirmation qui, dans la plupart des cas, s'exprime par 0 zéro ?

M. BENVENISTE – Ne pourrait-on dire que tout énoncé linguistique est supposé affirmatif, au sens, bien entendu, de l'expression strictement linguistique, mais que toutes les fois qu'il ne comporte pas une négation expresse, il est, par définition, doté de positivité ?

---

<sup>3027</sup> Voir B.Ac. : p. 132-133. Intervient ensuite la notion d'opérateur : « M. BENVENISTE – Je crois qu'il n'existe, en fait, qu'une seule négation, et qu'il ne saurait y en avoir deux.

M. HJELMSLEV – Je n'avais pas compris les choses ainsi. Vous entendez, vous, l'élément dégagé ; vous analysez la négation en des éléments irréductibles dont l'un est la négation ?

M. BENVENISTE – Exactement, nous sommes d'accord. Ceci implique qu'il n'y a jamais qu'une négation, et qu'il ne peut y en avoir deux.

M. HJELMSLEV – C'est de la logique pure et simple.

M. BENVENISTE – Y a-t-il lieu, étant donné cette situation particulière et ce rôle fondamental de la négation dans une langue, est-ce qu'il y a lieu de lui donner sous sa forme la plus élémentaire possible, un statut spécial qui serait encore différent de ce que nous avons appelé les opérateurs ? Car je ne vois vraiment pas d'autre mot se trouvant dans la même situation ?

M. ULLMANN – Je suis d'accord, mais les opérateurs postulent des relations syntaxiques. Car c'est bien, n'est-ce pas, une situation syntaxique sui generis ?

M. BENVENISTE – Je suis entièrement d'accord. » (B.Ac. : p. 133-134), avant la conclusion de Benveniste, sur laquelle se clôt le premier passage cité et avec lui la première discussion relative à la négation.

M. HJELMSLEV – Dans les systèmes normaux, c'est la négation qui est marquée ; mais cela n'est pas une nécessité formelle : il y a des langues où l'on peut exprimer la négation par zéro, et l'affirmation par quelque chose d'explicite.

M. BENVENISTE – On pourrait peut-être dire – en faisant ici intervenir un élément logique dont on ne peut faire complètement abstraction – on pourrait peut-être dire :

Intervention en anglais de M. FIRTH.

M. HJELMSLEV – Ne pourrait-on dire : mot ou élément qui sert à signaler l'absence du référé d'une phrase ou d'une proposition ?

M. BENVENISTE – On introduit alors la notion de privatif ; c'est un peu particulier.

M. HJELMSLEV – Cela se rapporte néanmoins à la réalité, d'une façon ou d'une autre, puisque le référé se rapporte à la réalité ; il s'agit peut-être alors en effet du référé.

M. BENVENISTE – Je cherche la définition la plus large possible, qui n'implique pas la négation.

M. HJELMSLEV – Il faut ajouter : phrase ou proposition, car il s'agit d'une phrase négative où tous les éléments dont se compose la phrase peuvent exister dans la réalité, comme, par exemple, lorsque je dis : la table n'est pas ronde.

Intervention de M. Lotz en anglais.

M. BENVENISTE – Il y a ici exclusion du plan de référence.

M. HJELMSLEV – Il faut éviter de dire plan : c'est un terme consacré.

M. BENVENISTE – Le terme qui conviendrait le mieux serait : annulation. Ce qui est très particulier, c'est que dans la réalité, même non linguistique, la négation correspond à une absence de quelque chose, à une non existence, tandis que la présence d'une négation linguistique ne fait pas passer au non être l'énoncé dans lequel la négation se trouve comprise.

Intervention de M. Firth en anglais.

M. BENVENISTE – On pourrait dire : élément de l'énoncé qui dissocie l'énoncé de toute référence à la réalité.

M. HJELMSLEV – Je demande que l'on supprime : à la réalité.

Intervention en anglais de M. Bazell.

M. HJELMSLEV – Quand il y a négation, il n'y a pas réalité.

M. BENVENISTE – Qui dissocie l'énoncé ne signifie pas : qui annule la réalité. Nous dirons donc : Élément de l'énoncé qui dissocie l'énoncé de toute référence.

Intervention de M. Bazell en anglais.

M. BENVENISTE – La présence de l'énoncé est indispensable pour qu'il puisse y avoir négation : Il est venu – Il n'est pas venu. Il est venu comporte référence ; il n'est pas venu est dissocié de la référence. (Protestation de M. Bazell).

M. FREI – Toutes les définitions composées impliquent la négation.

M. BENVENISTE – Tout ce que nous pouvons faire, c'est éviter le terme négation. Dissocier implique quelque chose d'un peu différent, une définition qui n'est pas vraiment la négation.

M. HJELMSLEV – Nier signifie : affirmer la dissociation. C'est pourquoi il n'y a pas identité sémantique entre négation et dissociation.

Intervention de M. Bazell en anglais.

M. BENVENISTE – Nous touchons là aux limites de la métalangue. Cette discussion aura montré qu'une définition entièrement satisfaisante pour tous a prouvé ici la position à la fois centrale et unique de la négation dans tous les plans de la langue, dans le plan du schème. Nous avons affaire là à un élément diviseur qui commande tout l'ensemble des opérations, et s'étend à tous les niveaux de l'expression. » (B.Ac. : p. 134-135)

puis :

« M. BENVENISTE – Messieurs, je voudrais tout d'abord reprendre pour une correction la définition de la négation à laquelle nous étions arrivés ce matin, ceci à la suite d'une

observation très pertinente de M. Bazell qui a été obligé de nous quitter avant la clôture de nos travaux. M. Bazell nous a fait observer avec raison que cette définition impliquait, sous le terme de référence, un rapport inexact avec un terme que nous avions nous-mêmes spécialisé sous ce nom de référence. Dans ce cas, il vaudrait mieux dire – et M. Hjelmslev a en mains la définition exacte – que le plan, dans l'énoncé linguistique, est dissocié de la réalité même. Ceci nous permet d'éviter le terme technique de référence.

– Intervention de M. FIRTH (en anglais) –

M. BENVENISTE – Il y a, en somme, un prédicat de non-réalité qui est attaché à l'énoncé. J'ajouterai que cette définition, même rectifiée, reste, cela va de soi, perfectible.

M. HJELMSLEV – J'ai hésité moi-même en face de cette réalité et j'ai fait cette même remarque, mais sans savoir vraiment comment résoudre la question.

M. BENVENISTE – C'est le rôle fondamental de la négation d'instituer une dissociation. L'opération de la négation, sous sa forme la plus schématique possible, implique qu'il y a rupture entre l'énoncé et la réalité ; on ne peut dire les choses autrement. » (B.Ac. : p. 144)

mais en revanche dans l'article de 1956 :

« Dès qu'on pose le langage organisé en correspondance avec le psychisme élémentaire, on introduit dans le raisonnement une donnée nouvelle qui rompt la symétrie qu'on pensait établir. Freud en a donné lui-même la preuve, à son insu, dans son ingénieux essai sur la négation. Il ramène la polarité de l'affirmation et de la négation linguistiques au mécanisme biopsychique de l'admission en soi ou du rejet hors de soi, lié à l'appréciation du bon et du mauvais. Mais l'animal aussi est capable de cette évaluation qui conduit à admettre en soi ou à rejeter hors de soi. La caractéristique de la négation linguistique est qu'elle ne peut annuler que ce qui est énoncé, qu'elle doit poser explicitement pour supprimer, qu'un jugement de non-existence a nécessairement aussi le statut formel d'un jugement d'existence. Ainsi la négation est d'abord admission. Tout autre est le refus d'admission préalable qu'on appelle refoulement. Freud a lui-même fort bien énoncé ce que la négation manifeste : "Un contenu refoulé de représentation ou de pensée peut s'introduire dans la conscience sous la condition qu'il se fasse *nier*. La négation est une manière de prendre conscience de ce qui est refoulé, et même proprement une suppression du refoulement, mais qui n'est cependant pas une admission de ce qui est refoulé... Il en résulte une sorte d'admission intellectuelle de ce qui est refoulé, l'essentiel du refoulement subsistant néanmoins." Ne voit-on pas ici que le facteur linguistique est décisif dans ce procès complexe, et que la négation est en quelque sorte constitutive du contenu nié, donc de l'émergence de ce contenu dans la conscience et de la suppression du refoulement ? Ce qui subsiste alors du refoulement n'est plus qu'une répugnance à s'identifier avec ce contenu, mais le sujet n'a plus de pouvoir sur l'existence de ce contenu. Ici encore, son discours peut prodiguer les dénégations, mais non abolir la propriété fondamentale du langage, qui est d'impliquer que quelque chose correspond à ce qui est énoncé, quelque chose et non pas "rien". » (B.Rem. : p. 84-85).

La notion de fonction se trouve explicitement convoquée dans la suite du développement de « Les niveaux de l'analyse linguistique », où elle se trouve solidaire d'une conception de la phrase comme « vie même du langage en action », c'est-à-dire aussi bien comme une manifestation de la parole conçue comme un mode de langage :

« Mais que trouvons-nous à ce niveau ? Jusqu'ici la dénomination du niveau se rapportait à l'unité linguistique relevante. Le niveau phonématique est celui du phonème ; il existe en effet des phonèmes concrets, qui peuvent être isolés, combinés, dénombrés. Mais les catégorèmes ? Existe-t-il des catégorèmes ? Le prédicat est une propriété fondamentale de la phrase, ce n'est pas une unité de phrase. Il n'y a pas plusieurs variétés de

prédication. Et rien ne serait changé à cette constatation si l'on remplaçait "catégorème" par "phrasème". La phrase n'est pas une classe formelle qui aurait pour unités des "phrasèmes" délimités *et opposables entre eux*. Les types de phrases qu'on pourrait distinguer se ramènent tous à un seul, la proposition prédicative, et il n'y a pas de phrase hors de la prédication. Il faut donc reconnaître que le niveau catégorématique comporte seulement une forme spécifique d'énoncé linguistique, la proposition ; celle-ci ne constitue pas une classe d'unités distinctives. C'est pourquoi la proposition ne peut entrer comme partie dans une totalité de rang plus élevé. Une proposition peut seulement précéder ou suivre une autre proposition, dans un rapport de consécution. Un groupe de propositions ne constitue pas une unité d'un ordre supérieur à la proposition. Il n'y a pas de niveau linguistique au-delà du niveau catégorématique.

Du fait que la phrase ne constitue pas une classe d'unités distinctives, qui seraient membres virtuels d'unités supérieures, comme le sont les phonèmes ou les morphèmes, elle se distingue foncièrement des autres entités linguistiques. Le fondement de cette différence est que la phrase contient des signes, mais n'est pas elle-même un signe. Une fois ceci reconnu, le contraste apparaît clairement entre les ensembles de signes que nous avons rencontrés aux niveaux inférieurs et les entités du présent niveau.

Les phonèmes, les morphèmes, les mots (lexèmes) peuvent être comptés ; ils sont en nombre fini. Les phrases, non.

Les phonèmes, les morphèmes, les mots (lexèmes) ont une distribution à leur niveau respectif, un emploi au niveau supérieur. Les phrases n'ont ni distribution ni emploi.

Un inventaire des emplois d'un mot pourrait ne pas finir ; un inventaire des emplois d'une phrase ne pourrait même pas commencer.

La phrase, création indéfinie, variété sans limite, est la vie même du langage en action. Nous en concluons qu'avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours.

Ce sont là vraiment deux univers différents, bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes, bien que leurs chemins se croisent à tout moment. Il y a d'un côté la langue, ensemble de signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses, étagés en classes, combinés en structures et en systèmes, de l'autre, la manifestation de la langue dans la communication vivante.

La phrase appartient bien au discours. C'est par là même qu'on peut la définir : la phrase est l'unité du discours. Nous en trouvons confirmation dans les modalités dont la phrase est susceptible : on reconnaît partout qu'il y a des propositions assertives, des propositions interrogatives, des propositions impératives, distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire, tout en reposant identiquement sur la prédication. Or ces trois modalités ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours sur son interlocuteur : il veut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information, ou lui intimer un ordre. Ce sont les trois fonctions interhumaines du discours qui s'impriment dans les trois modalités de l'unité de phrase, chacune correspondant à une attitude du locuteur.

La phrase est une unité, en ce qu'elle est un segment de discours, et non en tant qu'elle pourrait être distinctive par rapport à d'autres unités de même niveau, ce qu'elle n'est pas, comme on l'a vu. Mais c'est une unité complète, qui porte à la fois sens et référence : sens parce qu'elle est informée de signification, et référence parce qu'elle se réfère à une situation donnée. Ceux qui communiquent ont justement ceci en commun, une certaine référence de situation, à défaut de quoi la communication comme telle ne s'opère pas, le sens étant intelligible, mais la "référence" demeurant inconnue. » (B.Niv. : p. 128-130).



Benveniste insiste tout d'abord sur la différence entre les deux types d'« unités linguistiques relevantes ». On retrouve alors l'association entre fonction intégrante et solidarité, association très nette avec la mise en italiques de « et opposables entre eux » dans la proposition « La phrase n'est pas une classe formelle qui aurait pour unités des “phrasèmes” délimités *et opposables entre eux*. », appuyée ensuite par l'enchaînement : « Il faut donc reconnaître que le niveau catégorématique comporte seulement une forme spécifique d'énoncé linguistique, la proposition ; celle-ci ne constitue pas une classe d'unités distinctives. C'est pourquoi la proposition ne peut entrer comme partie dans une totalité de rang plus élevé. » Le fait notable, dans cette perspective, est la corrélativité établie entre l'« être distinctif », au double sens, dès lors, de la fonction et de la définition différentielle, et l'« être signe » : « *Du fait que* la phrase ne constitue pas une classe d'unités distinctives, qui seraient membres virtuels d'unités supérieures, comme le sont les phonèmes ou les morphèmes, elle se distingue foncièrement des autres entités linguistiques. *Le fondement de cette différence* est que la phrase contient des signes, mais n'est pas elle-même un signe. » [nous soulignons]. Le signe apparaît alors comme un mode de signification ou une modalité du sens, lié à l'articulation (au sens benvenistien), donc à l'existence d'un système clos, composé d'éléments en nombre fini et entretenant les deux types de relation dont il a été question ci-dessus, distributionnelles (distribution) et intégratives (emploi). Il s'oppose en tant que tel à un autre mode de signification : la « propriété » et la « fonction ». Si en effet la phrase peut également être considérée comme une unité, c'est en tant qu'elle est « l'unité du discours », ce dont « [n]ous [...] trouvons confirmation dans les modalités dont la phrase est susceptible », « distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire, tout en reposant identiquement sur la prédication », et définies ensuite comme les modalités répondant aux « trois fonctions interhumaines du discours<sup>3028</sup> ». Si l'identification apparaît

---

<sup>3028</sup> Notons qu'on lisait déjà à propos de l'interrogation, dans le compte rendu de la communication « Le problème linguistique de l'“interrogation” » (1948) : « On se trouve, dans toute langue, en présence de deux fonctions, parmi les plus générales : dénomination de l'objet, et fonction prédicative, qui sont l'essence de tout organisme linguistique. C'est ce que l'on a dans l'interrogation : une forme d'expression seconde qui suppose une structure de la langue. Aussi l'interrogation n'est-elle pas une “catégorie linguistique” mais une “fonction supralinguistique”. » (B.Int. : p. LVII). Ces trois fonctions réapparaissent ensuite dans « L'appareil formel de l'énonciation » (1970), où, par ailleurs, il est à nouveau question de la négation : « Outre les formes qu'elle commande, l'énonciation donne les conditions nécessaires aux grandes fonctions syntaxiques. Dès lors que l'énonciateur se sert de la langue pour influencer en quelque manière le comportement de l'allocutaire, il dispose à cette fin d'un appareil de fonctions. C'est, d'abord, l'*interrogation*, qui est une énonciation construite pour susciter une “réponse”, par un procès linguistique qui est en même temps un procès de comportement à double entrée. Toutes les formes lexicales et syntaxiques de l'interrogation, particules, pronoms, séquences, intonation, etc., relèvent de cet aspect de l'énonciation.

On y attribuera pareillement les termes ou formes que nous appelons d'*intimation* : ordres, appels conçus dans des catégories comme l'impératif, le vocatif, impliquant un rapport vivant et immédiat de l'énonciateur à l'autre dans une référence nécessaire au temps de l'énonciation.

Moins évidente, peut-être, mais tout aussi certaine est l'appartenance de l'*assertion* à ce même répertoire. Dans son tour syntaxique comme dans son intonation, l'assertion vise à communiquer une certitude, elle est la manifestation la plus commune de la présence du locuteur dans l'énonciation, elle a même des instruments spécifiques qui l'expriment ou l'impliquent, les mots *oui* et *non* assertant positivement ou négativement une proposition. La négation comme opération logique est indépendante de l'énonciation, elle a sa forme propre, qui est *ne...pas*. Mais la particule assertive *non*, substitut d'une proposition, se classe comme la particule *oui*, dont elle partage le statut, dans les formes qui relèvent de l'énonciation. » (B.AFE : p. 84-85). La réflexion en termes de fonction du langage ou du discours est significativement caractéristique des textes relatifs à l'énonciation. Il

donc à nouveau ici corrélatrice de la solidarité, c'est dans le cadre d'une opposition entre deux modalités du sens : celle du signe et de la structure, et celle de la fonction du discours. En outre, une telle corrélativité ne semble pas exclusive de la dualité identification/structuration, ainsi qu'en témoigne ensuite la caractérisation de la langue comme un « ensemble de signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses, étagés en classes, combinés en structures et en systèmes ». Or, on retrouve parallèlement l'oscillation caractéristique de la conception benvenistienne de la parole. D'une part, comme nous le notions en introduction de ce développement, la phrase est décrite comme « la vie même du langage en action », le langage dont la parole serait ainsi un mode étant ensuite à nouveau évoqué par la notion de réalité commune qui contrebalance la conception de deux univers distincts : « Ce sont là vraiment deux univers différents, bien qu'ils embrassent la même réalité ». De même, si, comme dans « [Signe et système dans la langue] », la « langue comme système de signes » est opposée à « la langue comme instrument de communication », cette langue est par ailleurs dotée d'une « expression » : « la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours ». Benveniste parle cependant d'autre part de « la manifestation de la langue dans la communication vivante », formulation plus ambiguë. Cette ambiguïté est en réalité constitutive de l'articulation du signe et de la phrase, puisque tandis que Benveniste distingue ainsi deux types de signification, comme nous l'avons vu ci-dessus, cette articulation se trouve impliquée par la notion même de structure orientée. Ainsi, de même que plus haut<sup>3029</sup> Benveniste distinguait deux types de constituance, la phrase est dite ici une « unité complète », dans la mesure où elle « porte à la fois sens et référence ». Le sens apparaît relativement indépendant de la référence, dont il peut même être dissocié, « le sens étant intelligible, mais la "référence" demeurant inconnue ». La distinction des deux types de constituance repose tout à la fois sur la prise en charge formelle de la distinction entre sens et emploi : le mot « est un constituant de la phrase, il en effectue la signification », mais « il n'apparaît pas nécessairement dans la phrase avec le sens qu'il a comme unité autonome », et sur la distinction de deux types irréductibles de signification : à l'information par la signification, qui fait de la phrase une expression, répond non seulement la référence, mais également un sens « en amont », qui interdit de réduire la phrase, comme tout, « à la somme de ses parties » : « La phrase se réalise en mots, mais les mots n'en sont pas simplement les segments. Une phrase constitue un tout, qui ne se réduit pas à la somme de ses parties ; le sens inhérent à ce tout est réparti sur l'ensemble des constituants. » Le rôle de la structure dans la signification de la phrase se double ainsi du postulat d'une dualité de la signification, qui ne

---

est ainsi également question, dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959), d'une fonction historique : « L'intention historique constitue bien une des grandes fonctions de la langue : elle y imprime sa temporalité spécifique, dont nous devons maintenant signaler les marques formelles. » (B.RTV : p. 239). Dans le développement de « L'appareil formel de l'énonciation », Benveniste parle d'un énonciateur qui « se sert de la langue », mais la notion même d'appareil formel, de « formes qui relèvent de l'énonciation » rend le propos extrêmement ambigu, tout de même que lorsqu'il est question, dans « Le langage et l'expérience humaine », de « l'exercice du langage » (B.LEH : p. 67) et de la « production du discours » (B.LEH : p. 67), ou dans « L'antonyme et le pronom en français moderne » (1965), de la « langue actualisée dans le discours » (B.Ant. : p. 201). Notons que l'ambiguïté joue en sens inverse lorsqu'il s'agit des fonctions, dont l'énonciateur est dit « disposer ». Voir ci-dessous.

<sup>3029</sup> Voir B.Niv. : p. 123-124, cité ci-dessus.

se résume pas à l'opposition du sens et de la référence. Il y a là, en réalité, une situation paradoxale, dont les enjeux apparaissent de manière très nette dans les dernières propositions du texte. Benveniste poursuit en effet :

« Nous voyons dans cette double propriété de la phrase la condition qui la rend analysable pour le locuteur même, depuis l'apprentissage qu'il fait du discours quand il apprend à parler et par l'exercice incessant de son activité de langage en toute situation. Ce qui lui devient plus ou moins sensible est la diversité infinie des contenus transmis, contrastant avec le petit nombre d'éléments employés. De là, il dégagera inconsciemment, à mesure que le système lui devient familier, une notion tout empirique du signe, qu'on pourrait définir ainsi, au sein de la phrase : le signe est l'unité minimale de la phrase susceptible d'être reconnue comme identique dans un environnement différent, ou d'être remplacée par une unité différente dans un environnement identique.

Le locuteur peut ne pas aller plus loin ; il a pris conscience du signe sous l'espèce du "mot". Il a fait un début d'analyse linguistique à partir de la phrase et dans l'exercice du discours. Quand le linguiste essaie pour sa part de reconnaître les niveaux de l'analyse, il est amené par une démarche inverse, partant des unités élémentaires, à fixer dans la phrase le niveau ultime. C'est dans le discours, actualisé en phrases, que la langue se forme et se configure. Là commence le langage. On pourrait dire, calquant une formule classique : *nihil est in lingua quod non prius fuerit in oratione*. » (B.Niv. : p. 130-131).

Sont ici opposées les deux démarches du locuteur et du linguiste, opposition de deux démarches de sens inverse – celle du locuteur va de la phrase au mot, celle du linguiste des unités élémentaires aux phrases – mais également de deux démarches d'une inégale complétude. Le locuteur se contente en effet d'« un début d'analyse linguistique à partir de la phrase et dans l'exercice du discours », et il est notable, dès lors, que cette analyse soit donnée comme conditionnée par la « double propriété de la phrase ». Tout se passe en effet comme si le fonctionnement langagier du locuteur était indépendant de la langue en tant qu'elle est une structure. Autrement dit, tandis que la structure permet la communication, ainsi que l'affirme Benveniste dans cet autre texte de 1962 qu'est « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » :

« Tous les moments essentiels de la langue ont un caractère discontinu et mettent en jeu des unités discrètes. On peut dire que la langue se caractérise moins par ce qu'elle exprime que par ce qu'elle distingue à tous les niveaux :

- distinction des lexèmes permettant de dresser l'inventaire des notions désignées ;
- distinction des morphèmes fournissant l'inventaire des classes et sous-classes formelles ;
- distinction des phonèmes donnant l'inventaire des distinctions phonologiques non signifiantes ;
- distinction des "mérismes" ou traits qui ordonnent les phonèmes en classes.

C'est là ce qui fait que la langue est un système où rien ne signifie en soi et par vocation naturelle, mais où tout signifie en fonction de l'ensemble ; la structure confère leur "signification" ou leur fonction aux parties. C'est là aussi ce qui permet la communication indéfinie : la langue étant organisée systématiquement et fonctionnant selon les règles d'un code, celui qui parle peut, à partir d'un très petit nombre d'éléments de base, constituer des signes, puis des groupes de signes et finalement une variété

indéfinie d'énoncés, tous identifiables pour celui qui les perçoit puisque le même système est déposé en lui<sup>3030</sup>. » (B.Dév. : p. 22-23)

la structure n'est atteinte qu'au moyen d'une analyse linguistique. Aussi pourra-t-il être question, dans « Saussure après un demi-siècle » (1963), du signe comme d'un principe d'analyse :

« Bien des points de la théorie [saussurienne] sont encore à examiner. Il y aura lieu notamment de se demander si la notion de signe peut valoir comme principe d'analyse à tous les niveaux. Nous avons indiqué ailleurs que la phrase comme telle n'admet pas la segmentation en unités du type du signe. » (B.Sau. : p. 43).

Il n'est pas étonnant, à la lumière de ce paradoxe, d'une part que l'oscillation qui caractérise la conception benvenistienne de la parole se double d'une association entre identification et solidarité, et d'autre part que cette dernière s'accommode de la dualité entre identification et définition-organisation. Le sens apparaît en effet tout à la fois, dans ce cadre, comme un principe d'analyse, et comme un composant de toute phrase dans la mesure où elle est expression, et dès lors également comme un objet d'analyse. Il semble ainsi que tandis que l'élaboration de la structure orientée implique le sens comme principe d'analyse, la perspective analytique a pour conséquence, outre, dans la forme particulière qu'elle prend chez Benveniste, l'atomisation de la notion de structure en de multiples déterminations et modalités d'articulation entre structure et expression, un double statut du sens, tout à la fois, et de manière discontinue, principe et objet d'analyse. Significativement, le développement

---

<sup>3030</sup> C'est là, sans doute, une réponse à la question du fonctionnement de la langue, également évoquée dans « Les niveaux de l'analyse linguistique » (voir B.Niv. : p. 122, cité ci-dessus) : « [...] quelle est la nature du fait linguistique ? quelle est la réalité de la langue ? est-il vrai qu'elle ne consiste que dans le changement ? mais comment tout en changeant reste-t-elle la même ? comment alors fonctionne-t-elle et quelle est la relation des sons aux sens ? » (B.Dév. : p. 20), « Il s'agit en effet de savoir en quoi consiste une langue et comment elle fonctionne. » (B.Dév. : p. 21). Voir également, à cet égard, dans « [Signe et système dans la langue] » (1959) : « Si la langue n'était pas un système, elle ne pourrait ni être acquise ni même fonctionner. » (B.Sig. : p. 94). On trouve en outre dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique », plusieurs professions de réalisme, dont l'une – la première – nous semble particulièrement remarquable eu égard au paradoxe que nous essayons de faire apparaître : « Il semblerait qu'une représentation aussi abstraite nous éloignât de ce qu'on appelle la réalité. Tout au contraire, elle correspond à l'expérience linguistique la plus concrète. Les distinctions obtenues par l'analyse concordent avec celles que pratique instinctivement le locuteur. On a pu montrer expérimentalement que les phonèmes, c'est-à-dire les sons *distinctifs* de la langue, sont des réalités psychologiques dont on amène assez facilement le locuteur à prendre conscience, car entendant des sons, il identifie en réalité des phonèmes ; il reconnaît comme variantes du même phonème des sons parfois assez différents, et aussi comme relevant de phonèmes différents des sons qui sembleraient pareils. » (B.Dév. : p. 21-22), « Décrire ces rapports, définir ces plans, c'est se référer à la structure formelle de la langue ; et formaliser ainsi la description, c'est – sans paradoxe – la rendre de plus en plus concrète en réduisant la langue aux éléments signifiants dont elle se constitue uniquement et en définissant ces éléments par leur relevance mutuelle. Au lieu d'une série d'"événements" singuliers, innombrables, contingents, nous obtenons un nombre fini d'unités et nous pouvons caractériser une structure linguistique par leur répartition et leurs combinaisons possibles. » (B.Dév. : p. 22), « Par ailleurs on sait que les descriptions formelles des langues ont une utilité directe pour la construction des machines logiques aptes à effectuer des traductions, et inversement on peut espérer des théories de l'information quelque clarté sur la manière dont la pensée est codée dans le langage. » (B.Dév. : p. 30-31).

final de « Les niveaux de l'analyse linguistique » (1962), n'est pas sans évoquer ce passage du deuxième cours, cité plus haut en note<sup>3031</sup> :

« On pourrait essayer sur d'autres unités que les mots qui peuvent s'offrir. Il y a un point de vue qui dit : les unités concrètes ce sont seulement les phrases, <nous ne parlons que par phrases,> c'est nous qui ensuite cherchons les mots <par abstraction.> Mais cela conduit loin. Si nous prenons la masse des phrases qui se prononcent, leur <grand> caractère est de ne pas se ressembler du tout entre elles, de ne pas offrir un fond commun qui puisse être objet d'étude. <L'immense diversité des phrases peut ressembler à l'immense diversité des individus. Mais les individus ont des caractères communs et essentiels bien plus importants que ces différences.> Les autres sciences peuvent étudier le général dans l'individu en en négligeant les caractères qui <le> différencient <des autres individus.> Dans la phrase tout est diversité et si l'on veut trouver quelque chose de commun on arrive au mot qu'on ne cherchait pas directement ! » (Saussure, 1997 : p. 20).

Mais comme nous l'avons vu, Saussure affirme précisément par la suite la position centrale du mot comme unité d'articulation<sup>3032</sup>. On notera, à cet égard, que tandis que la dualité de la signification qui est liée à la distinction sémiotique/sémantique ne se résume pas à l'opposition du sens et de la référence, elle lui est liée de manière profondément ambiguë. Elle ne s'y résume pas, dans la mesure où elle est corrélative de la double information dont nous parlons plus haut, et où en est en tant que telle indépendante. Mais elle lui est liée dans les propos de Benveniste. Il faut rappeler en effet ici que dans l'un des développements de « Les niveaux de l'analyse linguistique » que nous avons cité ci-dessus<sup>3033</sup>, la question « *quel* est ce sens ? » devenait « *quel* est ce référent ? ». Cela est d'autant plus remarquable que la question « *quel* est ce sens ? » s'oppose en réalité tout autant à la pure question de l'existence sur laquelle insistait par ailleurs Benveniste : derrière cette dualité constitutive de l'articulation du signe et de la phrase se profile à nouveau celle de l'identification et de la définition-organisation, et avec elle, au-delà de la spécificité du structuralisme benvenistien, la disjonction des deux axes de la valeur qui caractérise la problématique structuraliste.

---

<sup>3031</sup> Voir la note 187 de ce chapitre. Comme nous le signalions alors, le développement trouve écho dans le *Cours de linguistique générale* : « Une théorie assez répandue prétend que les seules unités concrètes sont les phrases : nous ne parlons que par les phrases, et après coup nous en extrayons les mots. Mais d'abord jusqu'à quel point la phrase appartient-elle à la langue (voir p. 172) ? Si elle relève de la parole, elle ne saurait passer pour l'unité linguistique. Admettons cependant que cette difficulté soit écartée. Si nous nous représentons l'ensemble des phrases susceptibles d'être prononcées, leur caractère le plus frappant est de ne pas se ressembler du tout entre elles. Au premier abord on est tenté d'assimiler l'immense diversité des phrases à la diversité non moins grande des individus qui composent une espèce zoologique ; mais c'est une illusion : chez les animaux d'une même espèce les caractères communs sont bien plus importants que les différences qui les séparent ; entre les phrases, au contraire, c'est la diversité qui domine, et dès qu'on cherche ce qui les relie toutes à travers cette diversité, on retrouve, sans l'avoir cherché, le mot avec ses caractères grammaticaux, et l'on retombe dans les mêmes difficultés. » (Saussure, 1972 : p. 148-149).

<sup>3032</sup> Benveniste parlera quant à lui (voir ci-dessous) de la « fonction naturelle » (B.FSL : p. 225) du mot, considéré comme « l'unité minimale du message et l'unité nécessaire du codage de la pensée » (B.FSL : p. 225). Il s'agit là cependant d'un codage de parole. (Le terme *codage* est d'ailleurs à entendre ici en lien avec l'opposition code/message et non, comme chez Manier (voir notamment Manier (1995), dont il sera question dans la troisième partie de ce travail), qui explicite ainsi la théorie saussurienne, au sens d'un codage social, codage de langue avant que de parole.)

<sup>3033</sup> B.Niv. : p. 127-128.

Ce jeu complexe des différentes déterminations de la structure benvenistienne apparaîtra plus clairement à l'analyse de « La forme et le sens dans le langage » (1966). Le caractère à la fois ambigu et paradoxal de l'élaboration benvenistienne se trouve en effet maximalisé dans ce texte, où intervient pour la première fois l'opposition entre sémiotique et sémantique. Un trait important en est la place qu'y tient la notion de signification. Celle-ci s'y trouve en effet originellement envisagée en soi, en dehors de toute notion de signe ou même simplement de forme. Nous avons cité plus haut cette proposition :

« Avant toute chose, le langage signifie, tel est son caractère primordial, sa vocation originelle qui transcende et explique toutes les fonctions qu'il assure dans le milieu humain. » (B.FSL : p. 217).

Benveniste demande ensuite : « [...] qu'est-ce que la signification ? » (B.FSL : p. 217), avant d'examiner la réponse des logiciens, seuls théoriciens qui se soient préoccupés de répondre à cette question<sup>3034</sup>, et de conclure, annonçant la distinction entre sémiotique et sémantique dont « Les niveaux de l'analyse linguistique » ont dessiné les linéaments :

« La signification est donc [pour Carnap] identique à la synonymie. Cette procédure, dont je n'ai pas à m'occuper autrement ici, peut être justifiée dans une conception strictement positive pour éliminer toute contamination de psychologisme. Je ne la crois pas opérante pour le linguiste, qui s'occupe d'abord de la langue pour elle-même ; et, comme nous le verrons, nous ne pouvons pas nous contenter d'un concept global comme celui de la signification à définir en soi et une fois pour toutes. Le cours même de notre réflexion nous amènera à particulariser cette notion, que nous entendons tout autrement que le font les logiciens. » (B.FSL : p. 218).

On lit ensuite :

« Que la langue signifie, cela veut dire que la signification n'est pas quelque chose qui lui est donné par surcroît, ou dans une mesure plus large qu'à une autre activité ; c'est son être même ; si elle n'était pas cela, elle ne serait rien. Mais elle a aussi un caractère tout différent, mais également nécessaire et présent dans toute langue réelle, quoique subordonné, j'y insiste, au premier : celui de se réaliser par des moyens vocaux, de consister pratiquement dans un ensemble de sons émis et perçus, qui s'organisent en mots dotés de sens. C'est ce double aspect, inhérent au langage, qui est distinctif. Nous dirons donc avec Saussure, à titre de première approximation, que la langue est un système de signes. » (B.FSL : p. 219).

La langue – et l'on retrouve ici le déplacement d'objet de la langue à la signification que nous signalions plus haut – se trouve donc définie par la signification, dont le signe, appréhendé comme réalisation par des moyens vocaux organisés en mots dotés de sens puis référé à Saussure, apparaît dès lors, dans la lignée des développements de « Les niveaux de l'analyse linguistique », comme un mode particulier. Il faut souligner, à nouveau, la

---

<sup>3034</sup> Voir B.FSL : p. 218. Les autres théoriciens envisagés sont les linguistes et les philosophes : « Les linguistes acceptent cette notion toute faite, empiriquement ; chez les philosophes, je ne sais si elle a été scrutée pour elle-même ; à vrai dire, c'est là un de ces problèmes immenses qui pour concerner trop de sciences, ne sont retenus en propre par aucune. » (B.FSL : p. 217-218).

différence de perspective avec Saussure. On pense ici à ce passage du *Cours de linguistique générale* :

« Ainsi pour Whitney, qui assimile la langue à une institution sociale au même titre que toutes les autres, c'est par hasard, pour de simples raisons de commodité, que nous nous servons de l'appareil vocal comme instrument de la langue : les hommes auraient pu aussi bien choisir le geste et employer des images visuelles au lieu d'images acoustiques. Sans doute cette thèse est trop absolue ; la langue n'est pas une institution sociale en tous points semblables aux autres (v. p. 107 sv. et p. 110) ; de plus, Whitney va trop loin quand il dit que notre choix est tombé par hasard sur les organes vocaux ; ils nous étaient bien en quelque sorte imposés par la nature. Mais sur le point essentiel, le linguiste américain nous semble avoir raison : la langue est une convention, et la nature du signe dont on est convenu est indifférente. La question de l'appareil vocal est donc secondaire dans le problème du langage<sup>3035</sup>. » (Saussure, 1972 : p. 26).

Il semble en effet que tout comme Saussure donne la question de l'appareil vocal comme « seconde dans le problème du langage », Benveniste donne la réalisation vocale de la langue comme un « caractère [...] subordonné » à la signification. Mais la proposition benvenistienne répète la proposition saussurienne dans le cadre du rapport son/sens, et en vient ainsi à constituer le signe comme entité double, là où Saussure le définit comme articulation, indifférent en tant que tel à la substance qui entre en jeu dans son fonctionnement. Aussi, tandis que Benveniste ajoute :

« C'est la notion de signe qui intègre désormais dans l'étude de la langue la notion très générale de signification. Cette définition la pose exactement, la pose-t-elle entièrement ? Quand Saussure a introduit l'idée du signe linguistique, il pensait avoir tout dit sur la nature de la langue ; il ne semble pas avoir envisagé qu'elle pût être autre chose en même temps, sinon dans le cadre de l'opposition bien connue qu'il établit entre langue et parole. Il nous incombe donc d'essayer d'aller au-delà du point où Saussure s'est arrêté dans l'analyse de la langue comme système signifiant. » (B.FSL : p. 219)

son élaboration implique en réalité une problématique tout autre que la problématique saussurienne : une analyse de la signification au lieu d'une théorisation de la langue. En témoigne notamment, dans ce dernier passage, la commutation entre *signification* et *langue*, qui manifeste à nouveau le déplacement d'objet de la langue à la signification, c'est-à-dire le présupposé – l'évidence – qui sous-tend la linguistique benvenistienne : l'être de la langue est la signification. Benveniste écrit en effet tout d'abord : « C'est la notion de signe qui intègre désormais dans l'étude de la langue la notion très générale de signification. Cette définition la pose exactement, la pose-t-elle entièrement ? », mais on lit ensuite : « Quand Saussure a introduit l'idée du signe linguistique, il pensait avoir tout dit sur la nature de la langue ». La dernière phrase énonce quant à elle très clairement l'objet de la linguistique benvenistienne, distinct de celui de la linguistique saussurienne : « l'analyse de la langue comme système signifiant ». Il est logique, dans cette perspective, que Benveniste évoque ici la distinction langue/parole, dont nous avons vu dans ce qui précède l'oscillation entre une distinction « d'objets » et la distinction de deux types de signification, et que la notion « saussurienne »

---

<sup>3035</sup> Les sources de ce passage ont été citées dans le premier chapitre.

de signe constitue le point de départ de l'exposé de la distinction entre sémiotique et sémantique, avatar benvenistien, conçu comme correctif, de la distinction saussurienne langue/parole. Benveniste poursuit en effet :

« Il faut d'abord comprendre tout ce qu'implique quant aux notions qui nous occupent ici – notion de sens et donc aussi notion de forme – la doctrine saussurienne du signe. On ne peut assez s'étonner de voir tant d'auteurs manipuler innocemment ce terme de "signe" sans discerner ce qu'il recèle de contrainte pour qui l'adopte et à quoi il l'engage désormais. Dire que le langage est fait de signes, c'est dire d'abord que *le signe est l'unité sémiotique*. Cette proposition qui, soulignons-le, n'est pas chez Saussure, peut-être parce qu'il la considérait comme allant de soi, et que nous formulons ici au seuil de l'examen, enferme une double relation qu'il faut expliciter : la notion du signe en tant qu'unité, et la notion du signe comme relevant de l'ordre sémiotique.

Toute discipline qui vise à acquérir le statut de science, doit d'abord définir ses constantes et ses variables, ses opérations et ses postulats, et tout d'abord dire quelles sont ses unités. Dans les sciences de la nature, les unités sont en général des portions identiques conventionnellement découpées dans un continu spécifique ; il y a ainsi des unités quantitatives, identiques et substituables, dans chaque discipline de la nature. Le langage est tout autre chose, il ne relève pas du monde physique ; il n'est ni du continu, ni de l'identique mais bien au contraire du discontinu et du dissemblable. C'est pourquoi il se laisse non diviser, mais décomposer : ses unités sont des éléments de base en nombre limité, chacune différente de l'autre, et ces unités se groupent pour former de nouvelles unités, et celles-ci à leur tour pourront en former d'autres encore, d'un niveau chaque fois supérieur. Or l'unité particulière qu'est le signe a pour critère une limite inférieure : cette limite est celle de *signification* ; nous ne pouvons descendre au-dessous du signe sans porter atteinte à la signification. L'unité, dirons-nous, sera l'entité libre, minimale dans son ordre, non décomposable en une unité inférieure qui soit elle-même un signe libre. Est donc signe l'unité ainsi définie, relevant de la considération sémiotique de la langue.

Une des thèses majeures de Saussure est que la langue forme une branche d'une sémiologie générale. Cela a été l'infortune et ce sera la gloire de Saussure d'avoir découvert le principe de la sémiologie un demi-siècle avant son temps. En traitant du signe linguistique, il a par avance frayé la voie à une description des unités sémiotiques : celles-ci doivent être caractérisées au double point de vue de la forme et du sens, puisque le signe, unité bilatérale par nature, s'offre à la fois comme signifiant et comme signifié. » (B.FSL : p. 219-220).

Au donné de la signification répond ici, immanquablement, le donné de la structure, et la disjonction des deux faces de la valeur. De fait, si la proposition « *le signe est l'unité sémiotique* » « n'est pas chez Saussure », ce n'est pas « parce qu'il la considérait comme allant de soi », mais parce qu'au contraire elle ne saurait s'y trouver, le signe saussurien n'étant précisément pas cette « unité sémiotique » dont la notion implique une « double relation » : « la notion du signe en tant qu'unité, et la notion du signe comme relevant de l'ordre sémiotique », autrement dit une unité structurale d'une part, une « unité bilatérale par nature » d'autre part. Nous avons déjà cité plus haut le deuxième paragraphe, où Benveniste reprend l'opposition saussurienne de la linguistique aux sciences de la nature. Le fait notable est que tandis que cette opposition permet à Saussure de mettre en évidence la spécificité de l'unité linguistique, duale et abstraite<sup>3036</sup>, elle intervient ici en dehors de toute considération

---

<sup>3036</sup> Voir notamment Saussure (2002a) : p. 17-20, cité dans le premier chapitre, et, au début de ce chapitre, Saussure (1997) : p. 18-19, ainsi que l'analyse qui lui est liée.



relative au signe. L'unité linguistique est d'abord caractérisée comme structurale, élément d'une structure articulée : dans la mesure où le langage est « du discontinu et du dissemblable », il « se laisse non diviser, mais décomposer : ses unités sont des éléments de base en nombre limité, chacune différente de l'autre, et ces unités se groupent pour former de nouvelles unités, et celles-ci à leur tour pourront en former d'autres encore, d'un niveau chaque fois supérieur. » C'est pourquoi l'opposition des deux types de sciences peut être reprise, dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968) où il s'agit de cet autre aspect de la structure benvenistienne qu'est la dimension de la signification différentielle, en termes de forme et de substance. On se souvient, en effet, de cet autre passage cité plus haut avec le deuxième paragraphe de ce développement de « La forme et le sens dans le langage » :

« Saussure, ce n'est pas un commencement, c'est autre chose, ou c'est un autre type de commencement. Son apport consiste en ceci : “Le langage, dit-il, est forme, non substance.” Il n'y a absolument rien de substantiel dans le langage. Toutes les sciences de la nature trouvent leur objet tout constitué. La linguistique, elle, et c'est ce qui la différencie de toute autre discipline scientifique, s'occupe de quelque chose qui n'est pas objet, pas substance, mais *qui est forme*. S'il n'y a rien de substantiel dans le langage, qu'y a-t-il ? Les données du langage n'existent que par leurs différences, elles ne valent que par leurs oppositions. On peut contempler un caillou en soi, tout en le rangeant dans la série des minéraux. Tandis qu'un mot, à lui seul, ne signifie absolument rien. Il n'est que par opposition, par “vicinité” ou par différenciation avec un autre, un son par rapport à un autre son, et ainsi de suite. » (B.His. : p. 31).

Intervient ensuite le deuxième aspect de la valeur, par le biais du « critère » de « l'unité particulière qu'est le signe », la « limite inférieure » qu'est la signification. On retrouve alors la notion d'unité minimale<sup>3037</sup> mais, conformément à la spécificité de l'élaboration benvenistienne, d'une manière relativement différente de celle que nous avons rencontrée notamment chez Martinet : au lieu de l'unité minimale de signification, l'unité minimale « libre » obtenue par décomposition. Ainsi double au lieu de dual, le signe benvenistien peut être décrit, caractérisé « au double point de vue de la forme et du sens ». Nous avons vu plus haut<sup>3038</sup> la caractérisation du signifiant comme « forme sonore qui conditionne et détermine le signifié », « aspect formel de l'entité dite signe ». Benveniste envisage ensuite le signifié, dans un développement que nous avons justement cité dans la première section de cette analyse pour mettre en évidence la disjonction des deux axes de la valeur qui caractérise l'élaboration benvenistienne, et qui renvoie également, comme nous le mesurons à présent, à une absence d'élaboration fonctionnaliste :

« Considérons à présent le signifié. Le signe se définit, disions-nous, comme l'unité sémiotique ; il est reçu comme pourvu de signification dans la communauté de ceux qui ont l'usage d'une même langue, et la totalité de ces signes forme la totalité de la langue.

En sémiologie, ce que le signe signifie n'a pas à être défini. Pour qu'un signe existe, il faut et il suffit qu'il soit reçu et qu'il se relie d'une manière ou d'une autre à d'autres signes. L'entité considérée signifie-t-elle ? La réponse est oui, ou non. Si c'est oui, tout est dit, on l'enregistre ; si c'est non, on la rejette, et tout est dit aussi. “Chapeau” existe-t-il ? – Oui. – “Chameau” ? – Oui. – “Chareau” ? – Non.

<sup>3037</sup> Voir ci-dessus la note 2745.

<sup>3038</sup> Voir B.FSL : p. 220-222, cité ci-dessus.

Il n'est donc plus question de définir le sens, en tant que celui-ci relève de l'ordre sémiotique. Au plan du signifié, le critère est : cela signifie-t-il ou non ? Signifier, c'est avoir un sens, sans plus. Et ce oui ou non ne peut être prononcé que par ceux qui manient la langue, ceux pour qui cette langue est *la langue* tout court. Nous élevons donc la notion d'usage et de compréhension de la langue à la hauteur d'un principe de discrimination, d'un critère. C'est dans l'usage de la langue qu'un signe a existence ; ce qui n'entre pas dans l'usage de la langue n'est pas un signe, et à la lettre n'existe pas. Il n'y a pas d'état intermédiaire ; on est dans la langue ou hors de la langue, "tertium non datur". Et qu'on n'objecte pas les archaïsmes qui subsistent dans l'usage, quoiqu'ils ne soient plus définissables ou opposables aujourd'hui. Il suffit que le mot français "rez" soit constamment lié à "de chaussée" ("rez-de-chaussée") ou "fur" à l'expression "à mesure" ("au fur et à mesure"), pour qu'ils soient identifiés, étant donné qu'ils ne se maintiennent que dans des groupes constants, prévisibles, et qu'ils font partie intégrante de signes uniques.

Énonçons donc ce principe : tout ce qui relève du sémiotique a pour critère nécessaire et suffisant qu'on puisse l'identifier au sein et dans l'usage de la langue. Chaque signe entre dans un réseau de relations et d'oppositions avec d'autres signes qui le définissent, qui le délimitent à l'intérieur de la langue. Qui dit "sémiotique", dit "intra-linguistique". Chaque signe a en propre ce qui le distingue d'autres signes. Être distinctif, être significatif, c'est la même chose. » (B.FSL : p. 222-223).

Retenons ici qu'« [e]n sémiologie [en sémiotique<sup>3039</sup>], ce que le signe signifie n'a pas à être défini », ce que Benveniste glose à nouveau – comme dans « Les niveaux de l'analyse linguistique », et répétant ainsi tout en l'estompant la disjonction des deux faces de la valeur – en termes doubles d'identification et de solidarité : « Pour qu'un signe existe, il faut et il suffit qu'il soit reçu et qu'il se relie d'une manière ou d'une autre à d'autres signes. », « Énonçons donc ce principe : tout ce qui relève du sémiotique a pour critère nécessaire et suffisant qu'on puisse l'identifier au sein et dans l'usage de la langue. Chaque signe entre dans un réseau de relations et d'oppositions avec d'autres signes qui le définissent, qui le délimitent à l'intérieur de la langue. » Le domaine sémiotique se constitue ainsi en réponse à la question de l'existence des signes : « L'entité considérée signifie-t-elle ? La réponse est oui, ou non. Si c'est oui, tout est dit, on l'enregistre ; si c'est non, on la rejette, et tout est dit aussi. », « C'est dans l'usage de la langue qu'un signe a existence ; ce qui n'entre pas dans l'usage de la langue n'est pas un signe, et à la lettre n'existe pas. », et dans ce cadre, le sens apparaît avant tout comme un principe d'analyse. Il s'agit d'un « principe de discrimination, d'un critère », ce pour quoi, précisément, sa définition importe peu : « Il n'est donc plus question de définir le sens, en tant que celui-ci relève de l'ordre sémiotique. Au plan du signifié, le critère est : cela signifie-t-il ou non ? Signifier, c'est avoir un sens, sans plus. Et ce oui ou non ne peut être prononcé que par ceux qui manient la langue, ceux pour qui cette langue est *la langue*

---

<sup>3039</sup> « Sémiologie » est en effet repris ensuite par « sémiotique » : « En sémiologie, ce que le signe signifie n'a pas à être défini. » est reformulé en « Il n'est donc plus question de définir le sens, en tant que celui-ci relève de l'ordre sémiotique. » Le terme « sémiologie » revient à la page suivante (voir B.FSL : p. 223, cité *supra* et *infra*), dans un contexte analogue. *Le Lexique d'E. Benveniste* se contente ainsi d'indiquer, à l'entrée « Sémiologie » : « (→ v. Sémiotique) » (Coquet & Derycke, 1972 : p. 58), à l'article « Sémiotique » se trouvant précisément citées ces pages 222-223. La terminologie benvenistienne semble parfois peu rigoureuse sur ce point. Comme nous le verrons plus bas, dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968), *sémiologie* est glosé par la définition saussurienne du terme, sens qui préside également aux développements de « Sémiologie de la langue », mais par ailleurs, *sémiologie* y semble également synonyme de *sémantique*, par opposition à *sémiotique*.

tout court. Nous élevons donc la notion d'usage et de compréhension de la langue à la hauteur d'un principe de discrimination, d'un critère. » Les considérations qui suivent réintroduisent cependant la dimension de l'objet d'analyse, par le biais de caractérisations positives du sens sémiotique : comme sens par opposition à la référence, et comme signifié générique et conceptuel au lieu de particulier et occasionnel. Benveniste ajoute en effet :

« De là résultent trois conséquences de principe. Premièrement, à aucun moment, en sémiotique, on ne s'occupe de la relation du signe avec les choses dénotées, ni des rapports entre la langue et le monde. Deuxièmement, le signe a toujours et seulement valeur générique et conceptuelle. Il n'admet donc pas de signifié particulier ou occasionnel ; tout ce qui est individuel est exclu ; les situations de circonstance sont à tenir pour non avenues. Troisièmement, les oppositions sémiotiques sont de type binaire. La binarité me paraît être la caractéristique sémiologique par excellence, dans la langue d'abord, puis dans tous les systèmes de comportement nés au sein de la vie sociale et relevant d'une analyse sémiologique. » (B.FSL : p. 223).

Comme nous l'avons vu plus haut, on lira ensuite dans « Sémiologie de la langue », où la dualité identification/solidarité se double d'une dualité entre existence et délimitation d'une part, description par comparaison d'autre part, autrement dit, d'une certaine manière – nous employons ces termes à dessein, pour y revenir plus bas –, entre négativité et positivité :

« Le sémiotique désigne le mode de signifiante qui est propre au *SIGNE* linguistique et qui le constitue comme unité. On peut, pour les besoins de l'analyse, considérer séparément les deux faces du signe, mais sous le rapport de la signifiante, unité il est, unité il reste. La seule question qu'un signe suscite pour être reconnu est celle de son existence, et celle-ci se décide par oui ou non : *arbre* - *chanson* - *laver* - *nerf* - *jaune* - *sur*, et non *\*arbre* - *\*vanson* - *\*laner* - *\*derf* - *\*saune* - *\*tur*. Au-delà, on le compare pour le délimiter soit à des signifiants : *sabre* : *sobre*, ou *sabre* : *sable*, ou *sabre* : *labre*, soit à des signifiés voisins : *sabre* : *fusil*, ou *sabre* : *épée*. Toute l'étude sémiotique, au sens strict, consistera à identifier les unités, à en décrire les marques distinctives et à découvrir des critères de plus en plus fins de la distinctivité. Par là chaque signe sera appelé à affirmer toujours plus clairement sa propre signifiante au sein d'une constellation ou parmi l'ensemble des signes. Pris en lui-même, le signe est pure identité à soi, pure altérité à tout autre, base signifiante de la langue, matériau nécessaire de l'énonciation. Il existe quand il est reconnu comme signifiant par l'ensemble de la communauté linguistique, et il évoque pour chacun, en gros, les mêmes associations et les mêmes oppositions. Tel est le domaine et le critère du sémiotique. » (B.Sé. : p. 64).

On retrouve de fait dans « La forme et le sens dans le langage » – puis dans « Sémiologie de la langue » – l'articulation paradoxale des deux aspects de la signification :

« Tout ce qui précède a trait à la structure ou aux relations du signe. Mais qu'en est-il de la phrase ? Qu'en est-il de la fonction communicative de la langue ? Après tout, c'est ainsi que nous communiquons, par des phrases, même tronquées, embryonnaires, incomplètes, mais toujours par des phrases. C'est ici, dans notre analyse, un point crucial. Contrairement à l'idée que la phrase puisse constituer un signe au sens saussurien, ou qu'on puisse par simple addition ou extension du signe, passer à la proposition, puis aux types divers de construction syntaxique, nous pensons que le signe et la phrase sont deux mondes distincts et qu'ils appellent des descriptions distinctes. Nous instaurons dans la langue une division fondamentale, tout différente de celle que Saussure a tentée entre langue et parole. Il nous semble qu'on doit tracer à travers la langue entière une ligne qui

départage deux espèces et deux domaines du sens et de la forme, bien que, voilà encore un des paradoxes du langage, ce soient les mêmes éléments que l'on trouve de part et d'autre, dotés cependant d'un statut différent. Il y a pour la langue deux manières d'être langue dans le sens et dans la forme. Nous venons d'en définir une ; la langue comme *sémiotique* ; il faut justifier la seconde, que nous appelons la langue comme *sémantique*. Cette condition essentielle apparaîtra, espérons-le, assez claire pour qu'on nous pardonne d'employer des termes aussi voisins, et qu'on nous accorde le droit de spécialiser en les distinguant les termes de "sémiotique" et "sémantique" ; nous n'avons pu en trouver de meilleurs pour définir les deux modalités fondamentales de la fonction linguistique, celle de signifier, pour la sémiotique, celle de communiquer, pour la sémantique.

La notion de sémantique nous introduit au domaine de la langue en emploi et en action ; nous voyons cette fois dans la langue sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses, transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant ; bref, organisant toute la vie des hommes. C'est la langue comme instrument de la description et du raisonnement. Seul le fonctionnement sémantique de la langue permet l'intégration de la société et l'adéquation au monde, par conséquent la régulation de la pensée et le développement de la conscience.

Or l'expression sémantique par excellence est la phrase. Nous disons : la phrase en général, sans même en distinguer la proposition, pour nous en tenir à l'essentiel, la production du discours. Il ne s'agit plus, cette fois, du signifié du signe, mais de ce qu'on peut appeler l'intenté, de ce que le locuteur veut dire, de l'actualisation linguistique de sa pensée. Du sémiotique au sémantique il y a un changement radical de perspective : toutes les notions que nous avons passées en revue reviennent devant nous, mais autres, et pour entrer dans des rapports nouveaux. Le sémiotique se caractérise comme une propriété de la langue, le sémantique résulte d'une activité du locuteur qui met en action la langue. Le signe sémiotique existe en soi, fonde la réalité de la langue, mais il ne comporte pas d'applications particulières ; la phrase, expression du sémantique, n'est *que* particulière. Avec le signe, on atteint la réalité intrinsèque de la langue ; avec la phrase, on est relié aux choses hors de la langue ; et tandis que le signe a pour partie constituante le signifié qui lui est inhérent, le sens de la phrase implique référence à la situation de discours, et l'attitude du locuteur. » (B.FSL : p. 223-225).

Apparaît à nouveau ici l'opposition du signe et de la phrase, sous une forme plus radicale cependant que dans « Les niveaux de l'analyse linguistique », puisque le postulat d'une discontinuité – « Contrairement à l'idée [...] qu'on puisse par simple addition ou extension du signe, passer à la proposition, puis aux types divers de construction syntaxique » – se double d'une exclusion de la phrase du domaine du signe – « Contrairement à l'idée que la phrase puisse constituer un signe au sens saussurien ». Se trouve ensuite évoquée la distinction langue/parole, à laquelle Benveniste substitue sa propre distinction des deux domaines sémiotique et sémantique. Dans la lignée des textes précédents, celle-ci se distingue notamment de la précédente – dans sa version structuraliste – par la conception de la parole comme un mode de langage. Il s'agit en effet, au lieu d'une circonscription du domaine de la langue, d'une division « instaur[ée] dans la langue », d'une ligne « trac[ée] à travers la langue entière », et qui « départage deux espèces et deux domaines du sens et de la forme », enfin de « deux manières d'être langue dans le sens et dans la forme ». On retrouve, corrélativement à cette distinction de deux modes de langage et de deux types de signification, la notion de fonction, bien qu'en un sens beaucoup plus général que celui que nous avons rencontré plus haut, puisqu'il s'agit de la « fonction communicative de la langue » et des « deux modalités de la fonction linguistique, celle de signifier, pour la sémiotique, celle de communiquer, pour

la sémantique ». Dans ce cadre, tandis que Benveniste reprend la définition traditionnelle, et constitutive de la conception structuraliste de la distinction langue/parole, de la langue comme un instrument de communication, la notion de « langue en emploi » se double de celle de « langue en action », ou de « fonctionnement sémantique », qui autorise ces syntagmes dont la langue est le contrôleur : « transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant ; bref, organisant toute la vie des hommes. » Seule la notion de résultat d'une « activité du locuteur qui met en action la langue », aussitôt contrebalancée par celle de mise en action de la langue, rappelle la conception traditionnelle. La phrase est par ailleurs caractérisée, plutôt que comme une unité, comme « l'expression sémantique » ou « l'expression du sémantique ». La distinction sémiotique/sémantique apparaît ainsi comme l'aboutissement d'une tendance à faire de la parole un mode de langage, dans la mesure où celle-ci se trouve corrélative de la distinction de deux modalités du sens : sémiotique et significative d'une part, prédicative et communicative d'autre part. Mais cette distinction de deux domaines et de deux types de signification et d'expression se double d'une articulation analogue à celle que mettait en place « Les niveaux de l'analyse linguistique ». En témoigne, dès ce passage, l'idée que tandis qu'il s'agit de deux domaines distincts, le sémiotique « se caractérise comme une propriété de la langue » et surtout que « [l]e signe sémiotique existe en soi, fonde la réalité de la langue » et permet d'atteindre « la réalité intrinsèque de la langue ». Notons cependant que cette idée, comme l'élaboration de « Les niveaux de l'analyse linguistique », ne laisse pas d'être paradoxale : si le signe « fonde la réalité de la langue », « il ne comporte pas d'applications particulières », et c'est pourquoi il y a bien rupture entre les deux univers : si ce sont « les mêmes éléments que l'on trouve de part et d'autre, dotés cependant d'un statut différent », de l'un à l'autre domaine, « les notions que nous avons passées en revue reviennent devant nous, mais autres, et pour entrer dans des rapports nouveaux ». Benveniste reconduit ici la distinction qu'il instituait dans « Les niveaux de l'analyse linguistique » entre sens et désignation, à laquelle il adjoint celle du générique et du particulier. On lit ensuite, plus précisément :

« Essayons maintenant d'élucider le processus par lequel se réalise le “sens” en sémantique. Il règne à ce sujet tant de confusion ou, bien pis, tant de fausse clarté, qu'il faut s'attacher à bien choisir et à délimiter les termes de l'analyse. Nous posons pour principe que le sens d'une phrase est autre chose que le sens des mots qui la composent. Le sens d'une phrase est son idée, le sens d'un mot est son emploi (toujours dans l'acception sémantique). A partir de l'idée chaque fois particulière, le locuteur assemble des mots qui dans *cet* emploi ont un “sens” particulier. De plus, il faut introduire ici un terme qui n'était pas appelé par l'analyse sémiotique : celui de “réfèrent”, indépendant du sens, et qui est l'objet particulier auquel le mot correspond dans le concret de la circonstance ou de l'usage. Tout en comprenant le sens individuel des mots, on peut très bien, hors de la circonstance, ne pas comprendre le sens qui résulte de l'assemblage des mots ; c'est là une expérience courante, qui montre que la notion de référence est essentielle. C'est de la confusion extrêmement fréquente entre sens et référence, ou entre réfèrent et signe, que sont nées tant de vaines discussions sur ce qu'on appelle le principe de l'arbitraire du signe. Cette distinction, qu'on vérifie aisément dans la sémantique lexicale, doit-elle être introduite aussi dans la sémantique de la phrase ? Nous le pensons. Si le “sens” de la phrase est l'idée qu'elle exprime, la “référence” de la phrase est l'état de choses qui la provoque, la situation de discours ou de fait à laquelle elle se rapporte et

que nous ne pouvons jamais, ni prévoir, ni deviner. Dans la plupart des cas, la situation est une condition unique, à la connaissance de laquelle rien ne peut suppléer. La phrase est donc chaque fois un événement différent ; elle n'existe que dans l'instant où elle est proférée et s'efface aussitôt ; c'est un événement évanouissant. Elle ne peut sans contradiction dans les termes comporter d'emploi ; au contraire, les mots qui sont disposés en chaîne dans la phrase et dont le sens résulte précisément de la manière dont ils sont combinés n'ont que des emplois. Le sens d'un mot consistera dans sa capacité d'être l'intégrant d'un syntagme particulier et de remplir une fonction propositionnelle. Ce qu'on appelle la polysémie n'est que la somme institutionnalisée, si l'on peut dire, de ces valeurs contextuelles, toujours instantanées, aptes continuellement à s'enrichir, à disparaître, bref, sans permanence, sans valeur constante.

Tout fait ainsi ressortir le statut différent de la même entité lexicale selon qu'on la prend comme signe ou comme mot. De cela résulte deux conséquences opposées : d'une part on dispose souvent d'une assez grande variété d'expressions pour énoncer, comme on dit, "la même idée" ; il y a je ne sais combien de manières possibles, dans le concret de chaque situation et de chaque locuteur ou interlocuteur, d'inviter quelqu'un à s'asseoir, sans parler du recours à un autre système de communication, non linguistique, néanmoins sublinguistique, le simple geste désignant un siège. D'autre part, en passant dans les mots, l'idée doit subir la contrainte des lois de leur assemblage ; il y a, ici, nécessairement, un mélange subtil de liberté dans l'énoncé de l'idée, de contrainte dans la forme de cet énoncé, qui est la condition de toute actualisation du langage. C'est par suite de leur coaptation que les mots contractent des valeurs que en eux-mêmes ils ne possédaient pas et qui sont même contradictoires avec celles qu'ils possèdent par ailleurs. On voit s'allier des concepts logiquement opposés et qui même se renforcent en se conjoignant. Ceci est tellement commun que nous n'en avons plus conscience ; telle l'alliance entre "avoir" et "perdre" dans "j'ai perdu", entre "aller" et "venir" dans "il va venir", entre "devoir" et "recevoir" dans "il doit recevoir". Le procès de l'auxiliation dans le verbe illustre bien cette transformation que les conditions d'emploi peuvent produire dans le sens même des mots appelés à une syntagmation étroite. Ainsi le "sens" de la phrase est dans la totalité de l'idée perçue par une compréhension globale ; la "forme" est obtenue par la dissociation analytique de l'énoncé poursuivie jusqu'aux unités sémantiques, les mots. Au-delà, les unités ne peuvent plus être dissociées sans cesser de remplir leur fonction. Telle est l'articulation sémantique. » (B.FSL : p. 226-228).

On retrouve dans ce passage les deux types de constituance distingués dans « Les niveaux de l'analyse linguistique ». En effet, au-delà de la distinction précédemment établie entre « signifié du signe » et « intenté », Benveniste distingue d'emblée, dans cette élucidation du « processus par lequel se réalise le "sens" en sémantique », entre le « sens de la phrase » et « le sens des mots qui la composent ». C'est là d'abord une distinction interne au domaine sémantique : le sens d'une phrase « est son idée », le sens d'un mot « son emploi », mais Benveniste précise à propos de ce dernier terme, « toujours dans l'acception sémantique ». De fait, si dans « Les niveaux de l'analyse linguistique », le « signe », unité sémiotique, coïncidait avec le « mot », ainsi qu'il apparaît dans ce passage, cité ci-dessus :

« Du phonème on passe ainsi au niveau du *signe*, celui-ci s'identifiant selon le cas à une forme libre ou à une forme conjointe (morphème). Pour la commodité de notre analyse, nous pouvons négliger cette différence, et classer les signes comme une seule espèce, qui coïncidera pratiquement avec le *mot*. Qu'on nous permette, toujours pour la commodité, de conserver ce terme décrié – et irremplaçable.

Le mot a une position fonctionnelle intermédiaire qui tient à sa nature double. D'une part il se décompose en unités phonématiques qui sont de niveau inférieur ; de l'autre il entre, à titre d'unité signifiante et avec d'autres unités signifiantes, dans une unité de niveau supérieur. » (B.Niv. : p. 123)

dans « La forme et le sens dans le langage », le terme *mot* acquiert le sens spécifique d'unité sémantique, s'opposant dès lors à celui de *signe*, qui désigne l'unité sémiotique :

« En second lieu, nous avons à déterminer le type d'unité qui convient à cette structure formelle<sup>3040</sup>. On a vu que l'unité sémiotique est le signe. Que sera l'unité sémantique ? – Simplement, le mot. Après tant de débats et de définitions sur la nature du mot (on en a rempli un livre entier), le mot retrouverait ainsi sa fonction naturelle, étant l'unité minimale du message et l'unité nécessaire du codage de la pensée. » (B.FSL : p. 225).

Aussi Benveniste peut-il ensuite conclure : « Tout fait ainsi ressortir le statut différent de la même entité lexicale selon qu'on la prend comme signe ou comme mot. » On retrouve, dans le cadre de cette distinction, interne au domaine sémantique, entre « idée » de la phrase et « sens » (« emplois ») des mots, les deux orientations de l'intégration et de la réalisation. Comme dans les « Niveaux de l'analyse linguistique », si les mots ont un emploi dans la phrase, l'idée se situe en amont de l'expression, dans laquelle elle se réalise ou prend forme : « A partir de l'idée chaque fois particulière, le locuteur assemble des mots qui dans *cet* emploi ont un “sens” particulier. » Or, cette dualité de la signification se complique d'un rapport complexe entre sens et référence. Benveniste pose tout d'abord que le référent, « qui est l'objet particulier auquel le mot correspond dans le concret de la circonstance et de l'usage », est « indépendant du sens ». Il semble cependant qu'il faille ici comprendre « sens » au niveau sémiotique. Benveniste ajoute en effet, reformulant une proposition de « Les niveaux de l'analyse linguistique<sup>3041</sup> » : « Tout en comprenant le sens individuel des mots, on peut très bien, hors de la circonstance, ne pas comprendre le sens qui résulte de l'assemblage des mots ; c'est là une expérience courante, qui montre que la notion de référence est essentielle. », où le sens sémantique, lié à l'emploi, se trouve associé à la référence. Il était déjà question, dans « Les niveaux de l'analyse linguistique », de deux types de référence, « globale » et « sous forme d'unités inférieures ». On se souvient en effet de cette affirmation, citée ci-dessus :

« Mais en même temps le langage porte référence au monde des objets, à la fois globalement, dans ses énoncés complets, sous forme de phrases, qui se rapportent à des situations concrètes et spécifiques, et sous forme d'unités inférieures qui se rapportent à des “objets” généraux ou particuliers, pris dans l'expérience ou forgés par la convention linguistique » (B.Niv. : p. 128).

Benveniste pose de même ici que la distinction entre sens et référence vaut aux deux niveaux de la « sémantique lexicale » et de la « sémantique de la phrase ». Le sens de la phrase est « l'idée qu'elle exprime », sa référence « l'état de choses qui la provoque, la situation de discours ou de fait à laquelle elle se rapporte et que nous ne pouvons jamais, ni

---

<sup>3040</sup> Sur ce syntagme, voir *supra* la note 2961.

<sup>3041</sup> « Ceux qui communiquent ont justement ceci en commun, une certaine référence de situation, à défaut de quoi la communication comme telle ne s'opère pas, le sens étant intelligible, mais la “référence” demeurant inconnue. » (B.Niv. : p. 130). Voir B.Niv. : p. 128-130, cité ci-dessus.

prévoir, ni deviner ». Dans la mesure où la phrase n'a de sens qu'au niveau sémantique, sens et référence apparaissent ici plus clairement distingués, c'est-à-dire qu'à la différence de ce qui a lieu au niveau de la sémantique lexicale, leur distinction est indépendante de la dualité sémiotique/sémantique. Benveniste insiste ainsi sur le caractère « évanouissant » de la phrase, lié au fait que « la situation est une condition unique », et au regard duquel « [e]lle ne peut sans contradiction dans les termes comporter d'emploi ». Le lien se reporte cependant au niveau des mots, dont l'assemblage demeure constitutif de l'idée, et c'est pourquoi la distinction entre sens et référence semble plus difficile à soutenir à ce niveau. Benveniste insiste en effet également sur le fait que les mots « n'ont que des emplois », dans la mesure où leur sens « résulte précisément de la manière dont ils sont combinés ». Il s'agit là du sens sémantique, puisqu'il s'agit d'emplois, mais celui-ci s'énonce dans les mêmes termes que le sens sémiotique tel qu'appréhendé dans « Les niveaux de l'analyse linguistique », comme capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur : « Le sens d'un mot consistera dans sa capacité d'être l'intégrant d'un syntagme particulier et de remplir une fonction propositionnelle. » Les diverses « fonctions » que, dans « Les niveaux de l'analyse linguistique<sup>3042</sup> », devait énumérer « une analyse plus exigeante » deviennent ici des « valeurs contextuelles, toujours instantanées, aptes continuellement à s'enrichir, à disparaître, bref, sans permanence, sans valeur constante », des valeurs que leur particularité, liée à l'insertion du mot dans un « syntagme particulier », assigne au sémantique, mais qui peuvent cependant, en retour s'institutionnaliser. On pense ici aux dernières lignes de « Les niveaux de l'analyse linguistique » : « C'est dans le discours, actualisé en phrases, que la langue se forme et se configure. Là commence le langage. On pourrait dire, calquant une formule classique : nihil est in *lingua* quod non prius fuerit in *oratione*. », ainsi qu'à l'élaboration benvenistienne de la distinction sens/emploi, telle que nous avons essayé de la faire apparaître dans la deuxième section de cette analyse. La dualité de la signification implique ainsi une articulation complexe entre sémiotique et sémantique, dans le cadre de laquelle, de même que l'élaboration benvenistienne de la distinction sens/emplois impliquait une perspective indissolublement synchronique et diachronique, le sens de la phrase suppose tout à la fois le fonctionnement sémiotique de l'intégration, et le fonctionnement sémantique de l'actualisation ou de l'expression. On retrouve d'ailleurs significativement, à propos de l'institutionnalisation productrice de polysémie, la distinction entre signification et désignation (tout aussi significativement dénommée « référence », « désignation » renvoyant au terme lui-même). On lit en effet dans « Structure de la langue et structure de la société » (1968) :

« L'état de la société à une époque donnée n'apparaît pas toujours reflété dans les désignations dont elle fait usage, car les désignations peuvent souvent subsister alors que les référents, les réalités désignées ont changé. C'est là un fait d'expérience fréquente et qui se vérifie constamment, et les meilleurs exemples sont précisément le terme "langue" et le terme "société" que nous utilisons en ce moment à chaque instant. La diversité des références qu'on peut donner à l'un et à l'autre de ces deux termes est le témoin justement et la condition de l'emploi que nous devons faire des formes. Ce qu'on appelle la polysémie résulte de cette capacité que la langue possède de *subsumer* en un terme

---

<sup>3042</sup> Voir B.Niv. : p. 127-128, cité ci-dessus.



constant une grande variété de types et par suite d'admettre la variation de la référence dans la stabilité de la signification. » (B.So. : p. 98).

Il n'est pas sûr, cependant, que la notion de désignation puisse se superposer sans autre forme de procès à celle de référence, dans la mesure d'une part où la chaîne transitive de l'expression a cédé la place à la séparation rigoureuse de deux domaines, dans la mesure d'autre part où la référence implique une actualité que ne retient pas nécessairement la notion de désignation, dont nous avons vu plus haut qu'elle se distinguait parfois à peine de celle de signification. La complexité de l'articulation entre sémiotique et sémantique apparaît de manière très nette dans les « deux conséquences opposées » que Benveniste s'attache ensuite à mettre en évidence : la « liberté dans l'énoncé de l'idée » et la « contrainte dans la forme de cet énoncé » dont le « mélange subtil » « est la condition de toute actualisation du langage ». La première nous reconduit en effet à la distinction constitutive de la problématique benvenistienne de l'expression, entre l'idée à exprimer et l'idée exprimée dans la spécificité d'une expression. Or, tandis que l'expression conduit à la langue, la seconde conséquence met quant à elle en jeu l'articulation des deux fonctionnements sémiotique et sémantique : d'une part, « en passant dans les mots, l'idée doit subir la contrainte des lois de leur assemblage », mais d'autre part « [c]'est par suite de leur coaptation que les mots contractent des valeurs que en eux-mêmes ils ne possédaient pas et qui sont même contradictoires avec celles qu'ils possèdent par ailleurs ». A cette articulation répond la possibilité d'une analyse formelle de la phrase : tandis que le sens de la phrase « est dans la totalité de l'idée perçue par une compréhension globale », sa forme, comme toute forme dans la définition qu'en donne Benveniste, « est obtenue par la dissociation analytique de l'énoncé poursuivie jusqu'aux unités sémantiques, les mots ». Or, cette analyse impliquera nécessairement les deux aspects du sens (sémiotique) et de l'emploi, c'est-à-dire les signes aussi bien que les mots :

« Le sens à convoier, ou si l'on veut, le message est défini, délimité, organisé par le truchement des mots ; et le sens des mots de son côté se détermine par rapport au contexte de situation. Or, les mots, instruments de l'expression sémantique, sont, matériellement, les “signes” du répertoire sémiotique. Mais ces “signes”, en eux-mêmes conceptuels, génériques, non circonstanciels, doivent être utilisés comme “mots” pour des notions toujours particularisées, spécifiques, circonstancielles, dans les acceptions contingentes du discours. Cela explique que les signes les moins délimités à l'intérieur du répertoire sémiotique de la langue, “être”, “faire”, “chose”, “cela”, aient, comme mots, la plus haute fréquence d'emploi. » (B.FSL : p. 228).

D'une part, en effet, comme nous l'avons vu ci-dessus, ce sont « les mêmes éléments que l'on trouve de part et d'autre, dotés cependant d'un statut différent » et le signe « fonde la réalité de la langue ». Mais d'autre part, le fonctionnement sémantique semble lié au fonctionnement sémiotique. Il est vrai que si les constituants ne sauraient être identifiés que dans la mesure où ils sont intégrants, la notion d'emploi n'implique celle de sens que du point de vue théorique, sans nécessairement la supposer au plan de l'analyse. Aussi la fonction propositionnelle opère-t-elle également, comme nous venons de le voir, au niveau sémantique, et nous avons vu ci-dessus que si le signe « fonde la réalité de la langue », « il ne comporte pas d'applications particulières ». Mais nous venons également de voir que le

fonctionnement sémantique n'était pas totalement indépendant du fonctionnement sémiotique. On lit de fait en conclusion du texte :

« Ces deux systèmes se superposent ainsi dans la langue telle que nous l'utilisons. A la base, il y a le système sémiotique, organisation de signes, selon le critère de la signification, chacun de ces signes ayant une dénotation conceptuelle et incluant dans une sous-unité l'ensemble de ses substituts paradigmatiques. Sur ce fondement sémiotique, la langue-discours construit une sémantique propre, une signification de l'intenté produite par syntagmation de mots où chaque mot ne retient qu'une petite partie de la valeur qu'il a en tant que signe. Une description distincte est donc nécessaire pour chaque élément selon le domaine dans lequel il est engagé, selon qu'il est pris comme signe ou qu'il est pris comme mot. En outre, il faut tracer une distinction à l'intérieur du domaine sémantique entre la multiplicité indéfinie des phrases possibles, à la fois par leur diversité et par la possibilité qu'elles ont de s'engendrer les unes les autres, et le nombre toujours limité, non seulement de lexèmes utilisés comme mots, mais aussi des types de cadres syntaxiques auxquels le langage a nécessairement recours. Tel est le double système constamment à l'œuvre dans la langue et qui fonctionne si vite, et d'un jeu si subtil, qu'il demande un long effort d'analyse et un long effort pour s'en détacher si l'on veut dissocier ce qui relève de l'un et de l'autre. Mais au fondement de tout, il y a le pouvoir signifiant de la langue, qui passe bien avant celui de dire quelque chose.

Au terme de cette réflexion, nous sommes ramenés à notre point de départ, à la notion de signification. Et voici que se ranime dans notre mémoire la parole limpide et mystérieuse du vieil Héraclite, qui conférait au Seigneur de l'oracle de Delphes l'attribut que nous mettons au cœur le plus profond du langage : *Oute légei, oute kryptei* "Il ne dit, ni ne cache", *alla semainei* "mais il signifie". » (B.FSL : p. 229).

L'utilisation de la langue implique ainsi la superposition des deux systèmes, et si « la langue-discours construit une sémantique propre », elle ne le fait que sur le « fondement sémiotique ». Dans ce cadre, bien qu'un signe « ne comporte pas d'applications particulières », le sens d'un mot n'est pas indépendant de celui du signe correspondant : « une signification de l'intenté, produite par syntagmation de mots où chaque mot ne retient qu'une petite partie de la valeur qu'il a en tant que signe ». Se rencontrent ainsi, au niveau de la construction « théorique », les deux modalités de l'articulation entre expression et structure que nous avons analysées dans la deuxième section de cette analyse, et dont nous avons posé la complémentarité et la solidarité au niveau de l'analyse. Apparaît alors de manière d'autant plus claire la détermination et les enjeux de la dualité de l'identification, fût-elle corrélative de la solidarité, et de la définition-organisation : si l'analyse de la structure des expressions implique le sens comme principe d'analyse et que, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'articulation du sémiotique et du sémantique au niveau de la phrase implique par ailleurs que celui-ci soit également objet d'analyse, l'analyse des emplois implique quant à elle non seulement l'existence d'une signification positive, mais également, comme il apparaît notamment dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948), la définition différentielle des unités. Reste la dimension de l'organisation, présente dans la définition du « système sémiotique » comme une « organisation de signes, selon le critère de la signification » ainsi qu'à travers la notion de paradigme – « chacun de ces signes [...] incluant dans une sous-unité l'ensemble de ses substituts paradigmatiques ». Nous avons assigné ci-dessus la « contrainte des lois » de l'assemblage des mots au sémiotique. La construction benvenistienne se complique cependant, dans « La forme et le sens dans le langage », d'une

élaboration différenciée de la dimension du syntagmatique, autre corollaire de l'ambiguïté de la conception benvenistienne de la parole dont témoigne encore, dans ce passage de « La forme et le sens dans le langage », l'ambiguïté de la notion de fondement, qui renvoie aussi bien au fondement de la structure orientée et ainsi à l'articulation du sémantique au sémiotique, qu'au fondement commun à la signification et à la communication qu'est la signification comme être du langage, et au regard de laquelle sémiotique et sémantique sont deux modes de signification et de langage. Il apparaît ainsi, dans ce passage, d'une part, comme dans le développement précédent, que la signification sémantique est liée à la « syntagmation », et d'autre part, qu'une partie des contraintes syntagmatiques relève du domaine de la sémantique : « En outre, il faut tracer une distinction à l'intérieur du domaine sémantique entre la multiplicité indéfinie des phrases possibles, à la fois par leur diversité et par la possibilité qu'elles ont de s'engendrer les unes les autres, et le nombre toujours limité, non seulement de lexèmes utilisés comme mots, mais aussi des types de cadres syntaxiques auxquels le langage a nécessairement recours. » En ce qui concerne le premier point, il faut rappeler tout d'abord ce passage de « Les niveaux de l'analyse linguistique » :

« Dans la pratique, le mot est envisagé surtout comme élément syntagmatique, constituant d'énoncés empiriques. Les relations paradigmatiques comptent moins, en tant qu'il s'agit du mot, par rapport à la phrase. Il en va autrement quand le mot est étudié comme lexème, à l'état isolé. On doit alors inclure dans une unité toutes les formes flexionnelles, etc. » (B.Niv. : p. 124).

Mais le propos de « La forme et le sens dans le langage » est beaucoup plus tranché. Benveniste écrit en effet :

« Le cadre général de cette définition ainsi donné<sup>3043</sup>, essayons de dire comment les notions de forme et de sens apparaissent cette fois sous le jour sémantique.

Une première constatation est que le "sens" (dans l'acception sémantique qui vient d'être caractérisée) s'accomplit dans et par une forme spécifique, celle du syntagme, à la différence du sémiotique qui se définit par une relation de paradigme. D'un côté, la substitution, de l'autre la connexion, telles sont les deux opérations typiques et complémentaires. » (B.FSL : p. 225).

L'opposition entre paradigmatique et syntagmatique se trouve ainsi associée à la distinction sémiotique/sémantique. Aussi, tandis que l'on retrouve, parmi « les deux opérations typiques et complémentaires », la notion de substitution, la segmentation a cédé la place à la connexion. On notera, eu égard à cette association, que, dans « Structure des relations d'auxiliarité » (1965), l'exemple de l'auxiliation utilisé dans « La forme et le sens dans le langage » pour illustrer « cette transformation que les conditions d'emploi peuvent produire dans le sens même des mots appelés à une syntagmation étroite » était traité en termes de « valeur paradigmatique » et de modification de celle-ci dans le cadre des liaisons syntagmatiques contractées par l'unité en question :

« Il peut y avoir, à degrés variables, modalisation de verbes modalisants, donc une sorte de modalisation au second degré ou de surmodalisation, dans une construction telle que :

---

<sup>3043</sup> Voir B.FSL : p. 223-225, ci-dessus.

“il *doit pouvoir* faire ce travail” où l’on voit “il peut”, auxiliaire dans “il *peut* faire”, devenu auxiliaire sous la forme de l’infinitif dans “il *doit pouvoir* faire”. C’est là probablement le seul exemple d’un pareil transfert à l’intérieur de la modalisation. Encore faut-il remarquer que, dans cet exemple même, les deux verbes ne restent pas intégralement modalisants dans leurs rapports. La valeur paradigmatique de chacun d’eux, possibilité d’une part, nécessité de l’autre, ne peut subsister intacte quand ils contractent une liaison syntagmatique. De fait, dans “il *doit pouvoir*”, le modalisant “il *doit*” exprime moins la nécessité qu’un haut degré de probabilité. » (B.Aux. : p. 191).

On retrouve ici la dépendance du sémantique à l’égard du sémiotique, et avec elle l’ambiguïté constitutive de l’articulation des deux domaines. Benveniste précise ensuite, dans « La forme et le sens dans le langage » :

« Le sens de la phrase est en effet *l’idée* qu’elle exprime ; ce sens est réalisé formellement dans la langue, par le choix, l’agencement des mots, par leur organisation syntaxique, par l’action qu’ils exercent les uns sur les autres. Tout est dominé par la condition du syntagme, par la liaison entre les éléments de l’énoncé destiné à transmettre un sens donné, dans une circonstance donnée. Une phrase participe toujours de “l’ici - maintenant” ; certaines unités du discours y sont conjointes pour traduire une certaine idée intéressant un certain présent d’un certain locuteur. Toute forme verbale, sans exception, en quelque idiome que ce soit, est toujours reliée à un certain présent, donc à un ensemble chaque fois unique de circonstances, que la langue énonce dans une morphologie spécifique. » (B.FSL : p. 225-226).

Apparaît nettement dans ce passage la notion de réalisation formelle de l’idée dans la phrase, impliquant la langue. Benveniste parle du choix et de l’agencement des mots, ainsi que de leur organisation syntaxique, enfin de ce qu’il appellera plus loin, comme nous l’avons vu ci-dessus, leur coaptation. Dans cette perspective, si « tout est dominé par la condition du syntagme », cette condition, en dépit de l’association du syntagmatique au sémantique, semble double. Les notions de choix et d’agencement rappellent en effet la dualité éléments/principes de structure, et ce passage de « Ce langage qui fait l’histoire » (1968) que nous avons cité plus haut :

« Si nous pouvons parler, si notre langue nous donne le moyen de construire des phrases, c’est que nous conjoignons des mots qui valent à la fois par les syntagmes et par leur opposition. [...] Nous faisons deux choses quand nous parlons : nous agencons des mots, tous les éléments de ces agencements représentent chacun un choix entre plusieurs possibilités ; quand je dis “je suis”, j’ai éliminé “vous êtes”, “j’étais”, “je serai”, etc. C’est donc, dans une série qu’on appelle *paradigme*, une forme que je choisis, et ainsi pour chaque portion d’un énoncé qui se constitue en *syntagme*. Vous avez là le principe et la clef de ce qu’on appelle la structure. Pour y atteindre, il faut : 1° isoler les éléments distinctifs d’un ensemble fini ; 2° établir les lois de combinaison de ces éléments.

Toutes les fois que vous avez ces possibilités, vous construisez une structure. La société est une structure : nous y trouvons des éléments dans un certain agencement ; nous avons des hommes et des femmes de différents âges, dans différentes situations, dans différentes classes ; par conséquent, nous avons déjà là les identités et les différences qui permettent de constituer un jeu, et la première caractéristique d’un jeu c’est que les pièces en soient en nombre limité ; ensuite, il faut que chaque élément soit autre chose que l’autre : que prêtre soit autre chose qu’ouvrier et ouvrier autre chose que soldat et ainsi de suite. On peut essayer de constituer une espèce de combinatoire avec ces éléments. Voilà comment le problème se pose théoriquement. » (B.His. : p. 32-33).

On lit de même, la même année, dans « Structure de la langue et structure de la société »<sup>3044</sup> :

« Maintenant, qu'est-ce qui assigne à la langue cette position d'interprétant ? C'est que la langue est – on le sait – l'instrument de communication qui est et doit être commun à tous les membres de la société. Si la langue est un instrument de communication ou l'instrument même de la communication, c'est qu'elle est investie de propriétés sémantiques et qu'elle fonctionne comme une machine à produire du sens, en vertu de sa structure même. Et ici nous sommes au cœur du problème. La langue permet la production indéfinie de messages en variétés illimitées. Cette propriété unique tient à la structure de la langue qui est composée de signes, d'unités de sens, nombreuses mais toujours en nombre fini, qui entrent dans des combinaisons régies par un code et qui permettent un nombre d'énonciations qui dépasse tout calcul, et qui le dépasse nécessairement de plus en plus, puisque l'effectif des signes va toujours s'accroissant et que les possibilités d'utilisation des signes et de combinaison de ces signes s'accroissent en conséquence. » (B.So. : p. 97)

puis dans « Sémiologie de la langue » (1969) :

« Il est temps d'énoncer les conditions minimales d'une comparaison entre systèmes d'ordres différents. Tout système sémiotique<sup>3045</sup> reposant sur des signes doit nécessairement comporter (1) un répertoire fini de SIGNES, (2) des règles d'arrangement qui en gouvernent les FIGURES (3) indépendamment de la nature et du nombre des DISCOURS que le système permet de produire. » (B.Sé. : p. 56).

Il est clair à nouveau ici que le fonctionnement sémantique – celui de la langue comme instrument de communication – n'est pas indépendant du système sémiotique. Dans le même temps, il est tout aussi clair, à la lecture du développement de « La forme et le sens dans le langage », que la syntagmation constitutive du sémantique est inséparable de la référence, en tant qu'elle implique l'ici-et-maintenant et, par ailleurs, qu'elle implique un autre type de « cadre syntaxique » – pour reprendre l'expression du développement final, cité ci-dessus – que ceux qui constituent l'organisation sémiotique. Benveniste ajoute d'ailleurs dans « Structure de la langue et structure de la société » :

« Il y a donc deux propriétés inhérentes à la langue, à son niveau le plus profond. Il y a la propriété qui est constitutive de sa nature d'être formée d'unités significantes, et il y a la propriété qui est constitutive de son emploi de pouvoir agencer ces signes d'une manière signifiante. Ce sont là deux propriétés qu'il faut tenir distinctes, qui commandent deux analyses différentes et qui s'organisent en deux structures particulières. » (B.So. : p. 97).

---

<sup>3044</sup> Voir également B.Dév. : p. 22-23, cité ci-dessus et à nouveau plus bas. Notons encore, par ailleurs, pour cette dualité et pour la notion de « principe de structure », la notion de « registre de possibilités et d'impossibilités qui caractérisent l'emploi d'un système phonologique » que l'on trouve ensuite dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « Cependant il ne suffit pas de constater la présence des deux liquides en indo-européen. On sait que tous les phonèmes d'une langue n'apparaissent pas en n'importe quelle position. Pour chaque phonème, certaines positions sont admises, d'autres exclues. En grec on ne peut terminer un mot que par les consonnes -n, -r ou -s, avec la seule exception de la négation *ou(k)*. Il y a ainsi dans chaque langue un registre de possibilités et d'impossibilités qui caractérisent l'emploi de son système phonologique. » (B.VIE2 : p. 12-13).

<sup>3045</sup> La précision « reposant sur des signes » invite à entendre ici *sémiotique* en un sens large.

La notion de propriété était apparue dans « La forme et le sens dans le langage » (1966), où elle caractérisait le seul sémiotique. On lisait en effet dans ce texte, comme nous l'avons vu ci-dessus :

« Le sémiotique se caractérise comme une propriété de la langue » (B.FSL : p. 225)

et on lit de même dans la dernière réplique de la discussion :

« Quant à la place du sémiotique, je crois que c'est un ordre distinct, qui obligera à réorganiser l'appareil des sciences de l'homme. Nous sommes là, en effet, tout à fait au commencement d'une réflexion sur une propriété qui n'est pas encore définissable d'une manière intégrale. C'est une qualité inhérente du langage, mais que l'on découvre dans des domaines où l'on n'imaginait pas qu'elle pût se manifester. » (B.FSL : p. 238).

A la notion d'inhérence répond dans « Structure de la langue et structure de la société », celle de nature, à laquelle s'oppose celle d'emploi. Nous avons vu la singularité de la conception benvenistienne de la parole, qui interdit toute réflexion en termes simples d'emploi, au sens banal de l'utilisation de la langue conçue comme un instrument de communication. Aussi cette « propriété qui est constitutive de son emploi » ne saurait-elle s'identifier avec le « code » dont il vient d'être question, ce que confirme ensuite l'assignation des deux propriétés à « deux analyses distinctes » et à « deux structures particulières », qui renvoie selon toute probabilité à la distinction sémiotique/sémantique. Sont ensuite distingués, corrélativement, deux domaines du syntagmatique :

« La langue peut être envisagée à l'intérieur de la société comme un système productif : elle produit du sens, grâce à sa composition qui est entièrement une composition de signification et grâce au code qui conditionne cet agencement. Elle produit aussi indéfiniment des énonciations grâce à certaines règles de transformation et d'expansion formelles ; elle crée donc des formes, des schèmes de formation ; elle crée des objets linguistiques qui sont introduits dans le circuit de la communication. La "communication" devrait être entendue dans cette expression littérale de mise en commun et de trajet circulatoire. » (B.So. : p. 100-101).

Au « code qui conditionne cet agencement » et ainsi la production du sens répondent ici « certaines règles de transformation et d'expansions formelles », des « formes, des schèmes de formation », corrélatifs de la production d'énonciation. On retrouve ici en premier lieu la spécificité de l'utilisation benvenistienne de la notion d'instrument de communication. Si la langue est un « système productif<sup>3046</sup> », une « machine à produire du sens, en vertu de sa structure même », cette structure est double, et inversement la production concerne aussi bien la langue que la parole. Mais dès lors, à la dualité du paradigmatique s'adjoint une dualité du syntagmatique, selon la distinction sémiotique/sémantique. Benveniste insiste d'ailleurs, plutôt que sur les principes de structure, sur l'organisation paradigmatique qui est constitutive du système sémiotique. Il était question plus haut de « signes ayant une dénotation

---

<sup>3046</sup> Voir encore, pour cette expression, à la page suivante : « [...] l'un et l'autre [la langue et la société] peuvent être considérés comme des systèmes productifs chacun selon sa nature. » (B.So. : p. 102).

conceptuelle et incluant dans une sous-unité l'ensemble de [leurs] substituts paradigmatiques ». On lit en outre, également dans « La forme et le sens dans le langage » :

« Enfin, il doit être entendu que les signes se disposent toujours et seulement en relation dite paradigmatique. On doit donc inclure dans la sémiologie, outre les diverses catégories de signes, les modèles et les schémas selon lesquels les signes s'engendrent et s'organisent : les paradigmes, au sens traditionnel (flexion, dérivation, etc.). » (B.FSL : p. 223).

On retrouve ici, dans le cadre de la dualité qui marque chacune des dimensions benvenistienne du syntagmatique et du paradigmatique, et fût-ce manière discrète, presque implicite, l'intégration du syntagmatique à la langue qui caractérise l'élaboration structurale de la dimension de l'organisation. Il est ainsi question, dans « La forme et le sens dans le langage », non seulement d'agencement, mais également d'une « structure formelle » :

« Le sens à convoier, ou si l'on veut, le message est défini, délimité, organisé par le truchement des mots ; et le sens des mots de son côté se détermine par rapport au contexte de situation. Or, les mots, instruments de l'expression sémantique, sont, matériellement, les "signes" du répertoire sémiotique. Mais ces "signes", en eux-mêmes conceptuels, génériques, non circonstanciels, doivent être utilisés comme "mots" pour des notions toujours particularisées, spécifiques, circonstanciées, dans les acceptions contingentes du discours. Cela explique que les signes les moins délimités à l'intérieur du répertoire sémiotique de la langue, "être", "faire", "chose", "cela", aient, comme mots, la plus haute fréquence d'emploi. De plus la conversion de la pensée en discours est assujettie à la structure formelle de l'idiome considéré, c'est-à-dire à une organisation typologique qui, selon la langue, fait tantôt prédominer le grammatical et tantôt le lexical. Que néanmoins il soit possible en gros de "dire la même chose" dans l'une comme dans l'autre catégorie d'idiomes est la preuve, à la fois, de l'indépendance relative de la pensée et en même temps de son modelage étroit dans la structure linguistique.

Qu'on réfléchisse de près à ce fait notable, qui nous paraît mettre en lumière l'articulation théorique que nous nous efforçons de dégager. On peut transposer le sémantisme d'une langue dans celui d'une autre, "salva veritate" ; et c'est la possibilité de la traduction ; mais on ne peut pas transposer le sémiotisme d'une langue dans celui d'une autre, c'est l'impossibilité de la traduction. On touche ici à la différence du sémiotique et du sémantique.

Néanmoins, que la traduction demeure possible comme procès global est aussi une constatation essentielle. Ce fait révèle la possibilité que nous avons de nous élever au-dessus de la langue, de nous en abstraire, de la contempler, tout en l'utilisant dans nos raisonnements et nos observations. La faculté métalinguistique, à laquelle les logiciens ont été plus attentifs que les linguistes, est la preuve de la situation transcendante de l'esprit vis-à-vis de la langue dans sa capacité sémantique. » (B.FSL : p. 228-229).

Sont à nouveau évoquées ici les deux dimensions des éléments et des combinaisons, mais l'agencement a cédé la place à l'organisation et à la structure. La fin du premier et les deux derniers paragraphes<sup>3047</sup> témoignent sans ambiguïté de ce que cette structure formelle relève du sémiotique. Mais à cette structure formelle s'ajoute une grammaire ou un « mécanisme

---

<sup>3047</sup> Dans lesquels nous retrouvons significativement, par ailleurs, l'idée sur laquelle s'achevait « Catégories de pensée et catégories de langue » (voir B.Cat. : p. 73-74, cité *supra*), dotée d'une justification structurale. Nous verrons en effet dans la deuxième puis dans la troisième parties de ce travail, que l'élaboration objectale constitue le mode de résolution benvenistien des questions relatives au langage. Voir également ci-dessous.

grammatical », dont le statut est bien moins clair. On lisait déjà, comme nous l'avons vu plus haut, dans « Les niveaux de l'analyse linguistique » :

« La "syntaxe" de la proposition n'est que le code grammatical qui en organise l'arrangement. » (B.Niv. : p. 128).

Benveniste explique de même à M. Perelman, lors de la discussion qui suivit la communication « La forme et le sens dans le langage » :

« Il s'agit donc de savoir si la dichotomie que je présente est ou non conciliable (et si elle ne l'est pas, pourquoi ?) avec la triplicité qu'instituent les logiciens. Si je ne me trompe, la notion de syntaxique, la notion de sémantique, la notion de pragmatique, sont les trois ordres de notions auxquels les logiciens en général adhèrent. Ces trois notions constituent un ensemble qui est tout autrement articulé que ce que la langue en elle-même permet de concevoir. Ensemble ou séparément, elles appartiennent exclusivement au domaine qui est, dans ma terminologie, celui du sémantique. En effet, ce qui pour le logicien est syntaxique, c'est-à-dire la liaison entre les éléments de l'énoncé, relève d'une considération qui pour moi est ambiguë, en ce sens que d'une part, ce qui est syntagmatique pour le linguiste coïncide avec ce que l'on appelle syntaxe en logique, et qui, par conséquent, se situe à l'intérieur de l'ordre du sémantique ; mais d'autre part, aux yeux du linguiste, cette liaison peut être gouvernée par une nécessité purement grammaticale, qui dépend entièrement de la structure de l'idiome, qui n'est pas quelque chose d'universel, qui prend des formes particulières suivant le type de langue considérée. Il y a ainsi non seulement une certaine manière de coder la pensée, mais une certaine manière d'enchaîner les éléments du discours, qui est fonction de ce qu'on peut appeler une grammaire. » (B.FSL : p. 233-234).

Apparaît à nouveau dans ce passage la distinction de deux aspects du syntagmatique : la « syntaxe », au sens logique, interne au sémantique et gouvernant le codage de la pensée, et la « grammaire » ou les contraintes qui émanent d'une « nécessité purement grammaticale », qui gouvernent quant à elle la « manière d'enchaîner les éléments du discours ». Cette grammaire est assignée à la « structure de l'idiome », et la mention du type de langue nous rappelle la « structure formelle » du passage précédent. Mais Benveniste précise ensuite :

« Je voudrais ici préciser un point que je n'ai peut-être pas fait suffisamment ressortir. Ce qui relève de la nécessité idiomatique, du mécanisme grammatical est quelque chose de distinct, qui appartient à la structure formelle de la langue et reste en dehors du sémantique et du sémiotique, n'étant pas à proprement parler de la signification. » (B.FSL : p. 237-238).

Cette position intermédiaire se retrouve dans « Structure de la langue et structure de la société », sous les espèces de la « propriété syntagmatique ». La deuxième citation que nous avons produite ci-dessus était en effet partielle :

« Il y a donc deux propriétés inhérentes à la langue, à son niveau le plus profond. Il y a la propriété qui est constitutive de sa nature d'être formée d'unités significantes, et il y a la propriété qui est constitutive de son emploi de pouvoir agencer ces signes d'une manière signifiante. Ce sont là deux propriétés qu'il faut tenir distinctes, qui commandent deux analyses différentes et qui s'organisent en deux structures particulières. Entre ces deux propriétés le lien est établi par une troisième propriété. Nous avons dit qu'il y a d'une part des unités significantes, en second lieu la capacité d'agencer ces signes en manière



signifiante et en troisième lieu, dirons-nous, il y a la propriété *syntagmatique*, celle de les combiner dans certaines règles de consécution et seulement de cette manière. » (B.So. : p. 97).

On lit en revanche un an plus tard dans « Sémiologie de la langue » (1969) :

« Une autre analogie, qui dévoile en même temps une différence profonde, est celle-ci. La musique est un système qui fonctionne sur deux axes : l'axe des simultanités et l'axe des séquences. On penserait à une homologie avec le fonctionnement de la langue sur les deux axes, *paradigmatique* et *syntagmatique*. Or l'axe des simultanités en musique contredit le principe même du *paradigmatique* en langue, qui est principe de sélection, excluant toute *simultanéité* intra-segmentale ; et l'axe des séquences en musique ne coïncide pas non plus avec l'axe *syntagmatique* de la langue, puisque la séquence musicale est compatible avec la *simultanéité* des sons, et qu'elle n'est en outre assujettie à aucune contrainte de liaison ou d'exclusion à l'égard de quelque son ou ensemble de sons que ce soit. Ainsi la combinatoire musicale qui relève de l'harmonie et du contrepoint n'a pas d'équivalent dans la langue, où tant le *paradigme* que le *syntagme* sont soumis à des dispositions spécifiques : règles de compatibilité, de sélectivité, de récurrence, etc. d'où dépendent la fréquence et la prévisibilité statistiques d'une part, et la possibilité de construire des énoncés intelligibles de l'autre. Cette différence ne dépend pas d'un système musical particulier ni de l'échelle sonore choisie ; la *dodécaphonie* sérielle y est astreinte aussi bien que la *diatonie*.

On peut dire en somme, si la musique est considérée comme une "langue", que c'est une langue qui a une syntaxe, mais pas de sémiotique. Ce contraste dessine par avance un trait positif et nécessaire de la sémiologie linguistique qui est à retenir. » (B.Sé. : p. 55-56).

L'organisation de la langue apparaît ici à la fois *syntagmatique* et *paradigmatique*. On lit en effet tout d'abord : « [...] la séquence musicale [...] n'est en outre assujettie à aucune contrainte de liaison ou d'exclusion à l'égard de quelque son ou ensemble de sons que ce soit. », mais ensuite : « la langue, où tant le *paradigme* que le *syntagme* sont soumis à des dispositions spécifiques : règles de compatibilité, de sélectivité, de récurrence, etc. d'où dépendent la fréquence et la prévisibilité statistiques d'une part, et la possibilité de construire des énoncés intelligibles de l'autre. » Or, cette organisation se trouve apparemment assignée au sémiotique, Benveniste concluant : « On peut dire en somme, si la musique est considérée comme une "langue", que c'est une langue qui a une syntaxe, mais pas de sémiotique<sup>3048</sup>. » C'est également ce que donne à penser<sup>3049</sup> la lecture des premières lignes de « L'appareil formel de l'énonciation », où Benveniste oppose « emploi des formes » et « emploi de la langue » comme deux « mondes différents », et assigne au premier une organisation analogue à celle de « Sémiologie de la langue », *syntagmatique* et *paradigmatique* et qui, par ailleurs, porte trace du rôle des « principes de structure » dans l'organisation *paradigmatique* :

« Toutes nos descriptions linguistiques consacrent une place souvent importante à l'"emploi des formes". Ce qu'on entend par là est un ensemble de règles fixant les conditions *syntactiques* dans lesquelles les formes peuvent ou doivent apparaître, pour autant qu'elles relèvent d'un *paradigme* qui recense les choix possibles. Ces règles

---

<sup>3048</sup> Il sera question plus loin de sémantique au lieu de syntaxe, syntaxe dont la notion renvoie cependant à la dimension *syntagmatique* qui est constitutive du sémantique. Voir B.Sé. : p. 65, cité ci-dessous.

<sup>3049</sup> Voir cependant ci-dessous.

d'emploi sont articulées à des règles de formation préalablement indiquées, de manière à établir une certaine corrélation entre les variations morphologiques et les latitudes combinatoires des signes (accord, sélection mutuelle, prépositions et régimes des noms et des verbes, place et ordre, etc.). Il semble que, les choix étant limités de part et d'autre, on obtienne ainsi un inventaire qui pourrait être, théoriquement, exhaustif des emplois comme des formes, et en conséquence une image au moins approximative de la langue en emploi.

Nous voudrions cependant introduire ici une distinction dans un fonctionnement qui a été considéré sous le seul angle de la nomenclature morphologique et grammaticale. Les conditions d'emploi des formes ne sont pas, à notre avis, identiques aux conditions d'emploi de la langue. Ce sont en réalité des mondes différents, et il peut être utile d'insister sur cette différence, qui implique une autre manière de voir les mêmes choses, une autre manière de les décrire et de les interpréter. » (B.AFE : p. 79).

La « structure formelle » semble ainsi dotée d'un statut ambigu, oscillant entre une nature sémiotique et un statut de troisième terme, et il apparaît alors que tandis que la notion d'organisation paradigmaticque témoigne d'une intégration du syntagmaticque à la langue, c'est-à-dire d'une élaboration structurale de la notion d'organisation, la dimension syntagmaticque se trouve incomplètement élaborée, et avec elle la notion d'organisation, qui demeure une dimension à part et, en tant que telle, double, puisqu'à la fois inhérente au sémiotique, « organisation de signes, selon le critère de la signification » (B.FSL : p. 229), et extérieure à celui-ci. Il est notable, dans cette perspective, que le pan sémantique de la dimension du syntagmaticque ait en revanche un statut tout à fait clair, mais soit par ailleurs corrélatif de certaines spéculations relatives au langage. Comme il apparaîtra plus clairement dans ce qui suit, cette dualité de la notion d'organisation semble en effet une manifestation de la disjonction primordiale entre identification et définition-organisation, à laquelle renvoie la dualité du paradigmaticque. Or, impliquant ainsi une troisième notion d'organisation, la dualité du syntagmaticque qui s'articule à cette dualité du paradigmaticque pour constituer la dimension de l'organisation au sens de la structure formelle vient en quelque sorte profiler dans la complexité de l'articulation du sémantique au sémiotique cette dualité primordiale de l'identification et de la définition-organisation, et ainsi révéler son sens et ses enjeux. Benveniste insiste à nouveau, dans la discussion de « La forme et le sens dans le langage », sur l'existence de schèmes syntaxiques relevant du domaine sémantique :

« Je ne pense pas que la phrase puisse trouver place dans le sémiotique. Le problème de la phrase ne se pose qu'à l'intérieur du sémantique, et c'est bien la région de la langue sur laquelle porte la question de M. Ricœur. Nous constatons qu'il y a d'une part, empiriquement, des phrases et des possibilités de phrases indéfinies, d'autre part, certaines conditions qui commandent la génération des phrases. Chaque langue possède sans aucun doute un certain nombre de mécanismes, de schèmes de production, qui peuvent se formuler, qui peuvent même se formaliser ; c'est à les reconnaître et à les inventorier que s'emploie une certaine école de linguistes à l'heure actuelle. Or, regardons, dans le concret de leurs démarches, les opérations que pratiquent les théoriciens de la grammaire générative : nous observons qu'ils se placent toujours à l'intérieur d'une syntaxe réelle pour fonder en raison ce qui peut être dit et ce qui ne peut pas être dit. C'est là la distinction fondamentale. Ils se demandent, par exemple : par quel procédé passe-t-on d'une certaine façon de dire à une autre ? Par quel procédé peut-on convertir une phrase de type actif, transitif, en une phrase passive ? Par quel procédé

transforme-t-on une proposition assertive en une proposition négative ? Quelles sont les lois qui gouvernent cette génération ?

Toutes formelles que soient ces procédures, exposées sous une forme axiomatique, mathématique même, elles visent en définitive des réalisations. Nous ne cessons pas d'être dans le sémantique. » (B.FSL : p. 237).

La grammaire générative est à nouveau convoquée dans « Structuralisme et linguistique » (1968) :

« P. D. – *Tout à l'heure, vous disiez que Chomsky rompait avec ce courant de recherche*<sup>3050</sup>.

E. B. – C'est exact, lui considère la langue comme production, c'est tout à fait différent. Un structuraliste a d'abord besoin de constituer un corpus. Même s'il s'agit de la langue que nous parlons vous et moi, il faut d'abord l'enregistrer, la mettre par écrit. Décidons qu'elle est représentée par tel ou tel livre, par 200 pages de texte qui seront ensuite converties en matériel, classées, analysées, etc. Il faut partir des données. Tandis que Chomsky, c'est exactement le contraire, il part de la parole comme produite. Or comment produit-on la langue ? On ne reproduit rien. On a apparemment un certain nombre de modèles. Or tout homme invente sa langue et l'invente toute sa vie. Et tous les hommes inventent leur propre langue sur l'instant et chacun d'une façon distinctive, et chaque fois d'une façon nouvelle. Dire bonjour tous les jours de sa vie à quelqu'un, c'est chaque fois une réinvention. A plus forte raison quand il s'agit de phrases, ce ne sont plus les éléments constitutifs qui comptent, c'est l'organisation d'ensemble complète, l'arrangement original, dont le modèle ne peut pas avoir été donné directement, donc que l'individu fabrique. Chaque locuteur fabrique sa langue. Comment la fabrique-t-il ? C'est une question essentielle, car elle domine le problème de l'acquisition du langage. Quand l'enfant a appris une fois à dire : "la soupe est trop chaude", il saura dire : "la soupe n'est pas assez chaude", ou bien "le lait est trop chaud". Il arrivera à construire ainsi des phrases où il utilisera en partie des structures données mais en les renouvelant, en les remplissant d'objets nouveaux et ainsi de suite.

P. D. – *Mais est-ce que vous ne pensez pas, je ne dis pas que ça s'est passé comme ça dans les faits, qu'une démarche comme celle de Chomsky devait en quelque sorte venir après le structuralisme, suppose le structuralisme ?*

E. B. – C'est très possible. D'abord en réaction peut-être contre une considération exclusivement mécanistique, empiriciste de la structure, dans sa version américaine en particulier. En Amérique, le structuralisme proscrivait tout recours à ce qu'il appelait le "mentalisme". L'ennemi, le diable, c'était le mentalisme, c'est-à-dire tout ce qui se référait à ce que nous appelons la pensée. Il n'y avait qu'une chose qui comptait, c'étaient les données enregistrées, lues ou entendues, qu'on pouvait organiser matériellement. Alors qu'à partir du moment où il s'agit de l'homme parlant, la pensée est reine, et l'homme est tout entier dans son vouloir parler, il est sa capacité de parole. On peut donc présumer qu'il y a une organisation mentale propre à l'homme, et qui donne à l'homme la capacité de reproduire certains modèles mais en les variant infiniment. Comment est-ce que ces modèles s'enchaînent ? Quelles sont les lois qui permettent de passer d'une structure syntaxique à une autre, d'un type d'énoncé à un autre ? Comment est-ce que les phrases positives se renversent en phrases négatives ? Comment est-ce qu'une expression formulée au moyen d'un verbe actif peut se transformer en formulation passive ? Voilà le

---

<sup>3050</sup> On lit en effet plus haut : « En cette année 1968, la notion de structuralisme linguistique a exactement quarante ans. C'est beaucoup pour une doctrine dans une science qui va très vite. Aujourd'hui un effort comme celui de Chomsky est dirigé contre le structuralisme. Sa façon d'aborder les faits linguistiques est exactement inverse. » (B.SL : p. 16).

type des problèmes que se posent les transformationnistes, parce qu'il s'agit proprement d'une transformation. Alors à ce niveau-là et, dans cette considération, la structure phonématique d'une langue a peu d'importance. Il s'agit avant tout de la langue comme organisation et de l'homme comme capable d'organiser sa langue. C'est ce qui explique qu'il y ait un retour assez curieux chez Chomsky vers les anciens philosophes et une sorte de réinterprétation des vues de Descartes sur les rapports de l'esprit et de la langue. Tout cela est à la fois très excitant et très technique, très sec, algébrique. » (B.SL : p. 18-20).

L'opposition entre production et corpus n'est pas sans évoquer, sinon la distinction sémantique/sémiotique – mais, comme nous le verrons ci-dessous, nous avons toutes raisons de penser que, dans ce contexte, le « structuralisme » renvoie à l'analyse sémiotique –, du moins la conception benvenistienne de la parole. Il faut noter, d'ailleurs, le passage de « la parole comme produite » à « comment produit-on la langue ? », puis « tout homme invente sa langue » et « Chaque locuteur fabrique sa langue ». Benveniste parle de « modèles » inhérents à cette production<sup>3051</sup>, mais également ensuite, au fil de l'évocation du distributionnalisme américain, d'une « organisation mentale propre à l'homme », puis de « la langue comme organisation et de l'homme comme capable d'organiser sa langue ». La notion d'organisation mentale revient à nouveau quelques pages plus loin, à l'occasion d'un autre développement relatif à l'acquisition du langage par l'enfant :

« Et, du coup, je réponds aussi à la question que vous me posiez sur le rôle de la linguistique comme science pilote. Il y a cette différence dans la vie de relation, que la langue est un mécanisme inconscient, tandis qu'un comportement est conscient : on croit qu'on se comporte de telle ou telle manière pour des raisons qu'on choisit, ou en tout cas qu'on a un choix. En réalité, ce n'est pas cela qui est important, c'est le mécanisme de la signification. C'est à ce niveau que l'étude de la langue peut devenir une science pilote en nous éclairant sur l'organisation mentale qui résulte de l'expérience du monde ou à laquelle l'expérience du monde s'adapte, je ne sais pas très bien lequel des deux. Il y a, en particulier, une manière d'organiser des rapports logiques qui apparaît très tôt chez l'enfant. Piaget a beaucoup insisté sur cette capacité de former des schèmes opératoires et cela va de pair avec l'acquisition de la langue. Ce réseau complexe se retrouverait à un niveau profond dans les grandes démarches intellectuelles, dans la structure des mathématiques, dans les relations qui sont au fondement de la société. Je pense que certains des concepts marxistes pourraient à leur tour entrer peu à peu, une fois dûment élaborés, dans ce cercle de notions articulées par les mêmes rapports de base dont la langue offre l'image la plus aisément analysable. Mais j'ai tort de parler de tout cela comme de théories déjà exposées qu'il n'y aurait qu'à chercher dans un livre, alors que ce sont des choses auxquelles je réfléchis, mais qui sont encore en cours d'élaboration. » (B.SL : p. 24-25).

Le fait notable est qu'il s'agit à la fois d'organisation, ce qui justifie la notion de « structure » sémantique, et de pensée, et l'on pense ici aux développements des « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne », de « Catégories de pensée et catégories de langue » puis de « Coup d'œil sur le développement de la linguistique », sur la

---

<sup>3051</sup> Il sera ensuite question de « schémas » : « De même que nous ne parlons pas au hasard, je veux dire sans cadre, que nous ne produisons pas la langue hors de certains cadres, de certains schémas que nous possédons, de même je crois que l'art ne se produit pas non plus en dehors de cadres ou de schémas différents mais qui existent aussi. » (B.SL : p. 28).

langue comme organisatrice de la pensée qui lui est cependant transcendante. A cette double qualification répond en effet une sorte d'inhérence ou de réciprocité entre organisation mentale et organisation linguistique<sup>3052</sup> : « Il s'agit avant tout de la langue comme organisation et de l'homme comme capable d'organiser sa langue. » On lisait déjà dans « La forme et le sens dans le langage » :

« Que l'idée ne trouve forme que dans un agencement syntagmatique, c'est là une condition première inhérente au langage. Le linguiste se trouve ici devant un problème qui lui échappe ; il peut seulement conjecturer que cette condition nécessaire reflète une nécessité de notre organisation cérébrale. On retrouve dans les modèles construits par la théorie de l'information la même relation entre le message et les unités probables du codage. » (B.FSL : p. 226)

texte où, par ailleurs, comme nous l'avons vu ci-dessus, le sémantisme était donné comme corrélatif d'une « faculté métalinguistique », qui « est la preuve de la situation transcendante de l'esprit vis-à-vis de la langue dans sa capacité sémantique ». La référence au métalangage revient ensuite dans « Sémiologie de la langue » (1969) :

« La langue est le seul système dont la signifiante s'articule ainsi sur deux dimensions. Les autres systèmes ont une signifiante unidimensionnelle : ou sémiotique (gestes de politesse ; *mudrās*), sans sémantisme ; ou sémantisme (expressions artistiques), sans sémiotique. Le privilège de la langue est de comporter à la fois la signifiante des signes et la signifiante de l'énonciation. De là provient son pouvoir majeur, celui de créer un deuxième niveau d'énonciation, où il devient possible de tenir des propos signifiants sur la signifiante. C'est dans cette faculté métalinguistique que nous trouvons l'origine de la relation d'interprétation par laquelle la langue englobe les autres systèmes. » (B.Sé. : p. 65).

La dualité du syntagmatisme se double ainsi d'une dualité de la notion d'organisation, sémiotique ou « grammaticale » d'une part, sémantisme et mentale d'autre part, de sorte que la « faculté sémiotique » (B.FSL : p. 223) qui « compose pour chaque langue un système » (B.FSL : p. 223) a pour pendant, dans le domaine sémantisme, une organisation mentale. Mentionnant les analyses de la grammaire transformationnelle, Benveniste va jusqu'à parler, dans « L'appareil formel de l'énonciation » (1970), d'une « théorie du fonctionnement de l'esprit » (B.AFE : p. 81). Or, Benveniste défend dans « Sémiologie de la langue » (1969) cette position radicale :

---

<sup>3052</sup> On notera à cet égard que dans cette proposition de « La forme et le sens dans le langage », citée ci-dessus, « le langage » occupe une position de sujet : « En outre, il faut tracer une distinction à l'intérieur du domaine sémantisme entre la multiplicité indéfinie des phrases possibles, à la fois par leur diversité et par la possibilité qu'elles ont de s'engendrer les unes les autres, et le nombre toujours limité, non seulement de lexèmes utilisés comme mots, mais aussi des types de cadres syntaxiques auxquels le langage a nécessairement recours. » (B.FSL : p. 229). Des développements comme le suivant montrent, sur un autre point, la confusion de cette position : « On doit donc inclure dans la sémiologie, outre les diverses catégories de signes, les modèles et les schémas selon lesquels les signes s'engendrent et s'organisent : les paradigmes, au sens traditionnel (flexion, dérivation, etc.). Ici évidemment, toute espèce de problèmes peuvent se poser, qui ont, certains d'entre eux, une importance philosophique. Si l'inventaire sémiotique comprend le signe “*si*” (conjonction d'hypothèse), il faut admettre également sa fonction particulière qui est la fonction d'induction, “*si... alors...*”. Cette conclusion aurait un intérêt certain, le fondement de l'induction serait linguistique avant d'être logique. » (B.FSL : p. 223). Voir *infra*, la troisième partie de ce travail.

« Quand Saussure a défini la langue comme système de signes, il a posé le fondement de la sémiologie linguistique. Mais nous voyons maintenant que si le signe correspond bien aux unités signifiantes de la langue, on ne peut l'ériger en principe unique de la langue dans son fonctionnement discursif. Saussure n'a pas ignoré la phrase, mais visiblement elle lui créait une grave difficulté et il l'a renvoyée à la "parole"<sup>3053</sup>, ce qui ne résout rien ; il s'agit justement de savoir si et comment du signe on peut passer à la "parole". En réalité le monde du signe est clos. Du signe à la phrase il n'y a pas transition, ni par syntagmation ni autrement. Un hiatus les sépare. Il faut dès lors admettre que la langue

---

<sup>3053</sup> Benveniste précise en note : « Cf. *C.L.G.*, pp. 148, 172, et les observations de R. Godel, *Current Trends in Linguistics III, Theoretical Foundations* (1966), 490 sq. » (B.Sé. : p. 65, note 1). Les deux passages du *Cours de linguistique générale* ont été cités plus haut. Godel distingue entre deux aspects de la parole, comme « performance » et comme « discourse ». La première définition « is quite in agreement with de Saussure's conception : the system of a language is not solely a set of items, a lexicon ; it is also a network of connections, a grammar. So it cannot be handled at random or at will. Every speaker, in building his sentences, unconsciously applies the rules of the language ; and the same rules enable him to understand and correctly interpret the utterances of other speakers. This amounts to saying that sentences belong in "language" insofar as the sentence patterns are comprehended in the code. If we remember that sentences are syntagms, and syntagmatics a part of grammar, we must acknowledge the consistency of de Saussure's theory. » (Godel, 1966b : p. 490). Dans le cas de la distinction langue/discours, en revanche, les phrases « are produced by individual creative acts, and consequently belong in "speaking" (*la parole*), not in "language" (*la langue*) » (Godel, 1966b : p. 490), de sorte qu'il y a « a positive contradiction in the theory » (Godel, 1966b : p. 490). Mais Godel écrit ensuite : « But de Saussure's uneasiness in approaching the sentence problem simply proves that he perceived a real difficulty. Linguists are still far from agreeing on the answer to be given to this capital question : is a sentence the production of an individual's free creative act, or is it previously outlined by the rules of the language ? Or, in de Saussure's terms, does it belong in "speaking" or in "language" ? » (Godel, 1966b : p. 491), concluant : « Thus, a sentence is, at the same time, but not to the same extent, the result of a creative act and of mechanical operations. Which is more important ? De Saussure's personal bent was probably to understate the creative act and to emphasize the mechanical process, just because the former, at first sight, seems to be the very essence of speech. This is the reason why his definition of "speaking" as a performance seems to me more in agreement with his general line of thinking. But the other definition ("speaking" as discourse) cannot be simply discarded. He would have discussed its implications had he had time to get through his third course as he had planned it : 1) *Les langues* ; 2) *La langue* ; 3) *La faculté et l'exercice du langage chez les individus*. He had started with the primary fact : the existence of various speech codes, or languages ; he then brought to light the general characteristics of any language ; he would have examined, at last, the processes involved in the individual application of a speech code. He was prevented from doing it, and none ever presume to complete his exposition as he would have himself » (Godel, 1966b : p. 492). Voir Godel (1966b) : p. 489-492. Notre analyse, comme il est apparu plus haut, est différente de celle de Godel. Mais la distinction benvenistienne entre sémiotique et sémantique constitue en effet une sorte de résolution « objectale » du questionnement saussurien relatif à la phrase (voir *supra*, au début de ce chapitre, notre analyse des textes de Hjelmslev). On notera, à ce propos, ces deux précisions qu'ajoute Benveniste dans la discussion de « La forme et le sens dans le langage » : « Je réponds que, dans la dichotomie que je propose, aucune forme de phrase n'a place dans le domaine de la sémiotique. Tout est de l'ordre sémantique à partir du moment où nous quittons le domaine du signe tel que je l'ai circonscrit. Celui qui parle a certes la possibilité de prendre ou non à son compte un certain énoncé qu'il articule, c'est-à-dire ou bien de présenter un énoncé d'opinion, situé "ici-maintenant", ou bien de procéder par citation. Mais c'est exactement la même situation où nous nous trouvons dans une circonstance dont je n'ai pas non plus fait mention, pour le mot, quand nous traitons du mot lexical, envisagé comme matière lexicologique. Le dictionnaire nous présente des entités lexicales qui ont une réalité "sui generis", qui n'est pas la réalité de l'emploi linguistique. Je crois qu'il en est de même pour la phrase. La phrase telle que je l'ai comprise, énoncé de caractère nécessairement sémantique, n'exclut pas la possibilité de produire une phrase toute faite par exemple pour illustrer une règle de syntaxe, éventuellement de l'employer comme telle, sans qu'elle puisse être considérée comme un élément de mon propre discours, sinon justement en qualité d'élément rapporté. » (B.FSL : p. 231), « Pour mettre tout à fait les choses au point : j'ai laissé volontairement de côté (j'aurais dû le dire expressément) toute notion de phrase disponible, existant déjà hors de l'emploi instantané, spontané, personnel, que je puis en faire en tant que locuteur. C'est-à-dire, pratiquement, un matériel d'énoncés fixés sous forme écrite, permanente, non personnelle. » (B.FSL : p. 232).

comporte deux domaines distincts, dont chacun demande son propre appareil conceptuel. Pour celui que nous appelons sémiotique, la théorie saussurienne du signe linguistique servira de base à la recherche. Le domaine sémantique, par contre, doit être reconnu comme séparé. Il aura besoin d'un appareil nouveau de concepts et de définitions. » (B.Sé. : p. 65).

Benveniste pouvait ainsi envisager, dans « La forme et le sens dans le langage », deux linguistiques distinctes :

« Je distingue entre les unités dites signes de la langue pris en soi et en tant qu'ils signifient, et la phrase, où les mêmes éléments sont construits et agencés en vue d'un énoncé particulier. Je conçois donc deux linguistiques distinctes. C'est là, au stade présent de l'étude, une phase nécessaire de cette grande reconstruction à laquelle nous commençons seulement de procéder, et de cette découverte de la langue, qui en est encore à ses débuts. Au stade présent, il faut élaborer des méthodes et des ensembles conceptuels distincts, strictement appropriés à leur objet. Je trouve donc tout avantage, pour la clarification des notions auxquelles nous nous intéressons, à ce qu'on procède par linguistiques différentes, si elles doivent, séparées, conquérir chacune plus de rigueur, quitte à voir ensuite comment elles peuvent se joindre et s'articuler. » (B.FSL : p. 235-236).

On rappellera, à cet égard, la justification donnée dans « La forme et le sens dans le langage » pour l'exclusion de la structure formelle du sémiotique comme du sémantique : « Ce qui relève de la nécessité idiomatique, du mécanisme grammatical est quelque chose de distinct, qui appartient à la structure formelle de la langue et reste en dehors du sémantique et du sémiotique, n'étant pas à proprement parler de la signification. ». Sémiotique et sémantique sont en effet définis, dans ce texte, comme deux « modes de signifiante » :

« [...] la langue signifie d'une manière spécifique et qui n'est qu'à elle, d'une manière qu'aucun autre système ne reproduit. Elle est investie d'une DOUBLE SIGNIFIANCE. C'est là proprement un modèle sans analogue. La langue combine deux modes distincts de signifiante, que nous appelons le mode SÉMIOTIQUE d'une part, le mode SÉMANTIQUE de l'autre. » (B.Sé. : p. 63).

Au « mode de signifiante qui est propre au SIGNE linguistique<sup>3054</sup> » répond ainsi celui qui est « engendré par le DISCOURS », impliquant, comme dans « La forme et le sens dans le langage », l'intenté et la référence :

« Avec le sémantique, nous entrons dans le mode spécifique de signifiante qui est engendré par le DISCOURS. Les problèmes qui se posent ici sont fonction de la langue comme productrice de messages. Or le message ne se réduit pas à une succession d'unités à identifier séparément ; ce n'est pas une addition de signes qui produit le sens, c'est au contraire le sens (l'"intenté"), conçu globalement, qui se réalise et se divise en "signes" particuliers, qui sont les MOTS. En deuxième lieu, le sémantique prend nécessairement en charge l'ensemble des référents, tandis que le sémiotique est par principe retranché et indépendant de toute référence. L'ordre sémantique s'identifie au monde de l'énonciation et à l'univers du discours. » (B.Sé. : p. 64).

---

<sup>3054</sup> Voir B.Sé. : p. 64, cité ci-dessus.

Mais qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, il s'agit du signe, au sens général de la solidarité de la forme et du sens. Ainsi Benveniste précise-t-il, à propos des termes *sémiotique* et *sémantique* :

« Cette distinction a été proposée pour la première fois à la séance inaugurale du XIII<sup>e</sup> Congrès des Sociétés de Philosophie de Langue Française qui s'est tenue à Genève le 3 septembre 1966. L'exposé en a été publié dans les *Actes* de ce XIII<sup>e</sup> Congrès, II, 29-40 (avec discussion pp. 41-47) (cf. ci-dessous, pp. 215-238). On y verra l'aboutissement de l'analyse présentée antérieurement sous le titre de *Niveaux de l'analyse linguistique* (dans nos *Problèmes de linguistique générale*, I (1966), p. 119 sq.). Nous aurions préféré choisir, pour faire ressortir cette distinction, des termes moins semblables entre eux que SÉMIOTIQUE et SÉMANTIQUE, puisque l'un et l'autre assument ici un sens technique. Il fallait bien cependant que l'un et l'autre évoquent la notion du *séma* à laquelle ils se rattachent tous les deux, quoique différemment. Cette question terminologique ne devrait pas gêner ceux qui voudront bien considérer la perspective entière de notre analyse. » (B.Sé. : p. 63, note 1).

Il faut noter, à cet égard, ce développement de « L'appareil formel de l'énonciation », qui suit tout juste celui que nous avons cité ci-dessus, et où dans le même temps qu'elle y est dite impliquer une « sémantisation de la langue », l'énonciation se voit dotée d'un « appareil formel » propre, dans la lignée des analyses relatives à la subjectivité dans le langage<sup>3055</sup>, que nous envisagerons *infra* :

« L'emploi des formes, partie nécessaire de toute description, a donné lieu à un grand nombre de modèles, aussi variés que les types linguistiques dont ils procèdent. La diversité des structures linguistiques, autant que nous savons les analyser, ne se laisse pas réduire à un petit nombre de modèles qui comprendraient toujours et seulement les éléments fondamentaux. Du moins disposons-nous ainsi de certaines représentations assez précises, construites au moyen d'une technique éprouvée.

Tout autre chose est l'emploi de la langue. Il s'agit ici d'un mécanisme total et constant qui, d'une manière ou d'une autre, affecte la langue entière. La difficulté est de saisir ce grand phénomène, si banal qu'il semble se confondre avec la langue même, si nécessaire qu'il échappe à la vue.

L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation.

Le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est-ce pas simplement la "parole" ? – Il faut prendre garde à la condition spécifique de l'énonciation : c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. La relation du locuteur à la langue détermine les caractères linguistiques de

---

<sup>3055</sup> Dans « Structure des relations de personne dans le verbe » (1946), « La nature des pronoms » (1956), « De la subjectivité dans le langage » (1958), « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959), « Sur les pronoms personnels » (1962), « La philosophie analytique et le langage » (1963), « Le langage et l'expérience humaine » (1965) et, donc, « L'appareil formel de l'énonciation » (1970). Voir également, dans l'un des passages de « La forme et le sens dans le langage » que nous avons cités ci-dessus, la mention, à propos de la dimension de l'ici-et-maintenant qu'implique la référence, d'une « morphologie spécifique » : « Une phrase participe toujours de "l'ici - maintenant" ; certaines unités du discours y sont conjointes pour traduire une certaine idée intéressant un certain présent d'un certain locuteur. Toute forme verbale, en quelque idiome que ce soit, est toujours reliée à un certain présent, donc à un ensemble chaque fois unique de circonstances, que la langue énonce dans une morphologie spécifique. » (B.FSL : p. 225-226).



l'énonciation. On doit l'envisager comme le fait du locuteur, qui prend la langue pour instrument, et dans les caractères linguistiques qui marquent cette relation.

Ce grand procès peut être étudié sous divers aspects. Nous en voyons principalement trois.

Le plus immédiatement perceptible et le plus direct – bien qu'en général on ne le mette pas en rapport avec le phénomène général de l'énonciation – est la réalisation vocale de la langue. Les sons émis et perçus, qu'ils soient étudiés dans le cadre d'un idiome particulier ou dans leurs manifestations générales, comme procès d'acquisition, de diffusion, d'altération – ce sont autant de branches de la phonétique – procèdent toujours d'actes individuels, que le linguiste surprend autant que possible dans une production native, au sein de la parole. Dans la pratique scientifique, on s'efforce d'éliminer ou d'atténuer les traits individuels de l'énonciation phonique en recourant à des sujets différents et en multipliant les enregistrements, de manière à obtenir une image moyenne des sons, distincts ou liés. Mais chacun sait que, chez le même sujet, les mêmes sons ne sont jamais reproduits exactement, et que la notion d'identité n'est qu'approximative là même où l'expérience est répétée dans le détail. Ces différentes<sup>3056</sup> tiennent à la diversité des situations où l'énonciation est produite.

Le mécanisme de cette production est un autre aspect majeur du même problème. L'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours. Ici la question – très difficile et peu étudiée encore – est de voir comment le "sens" se forme en "mots", dans quelle mesure on peut distinguer entre les deux notions et dans quels termes décrire leur interaction. C'est la sémantisation de la langue qui est au centre de cet aspect de l'énonciation, et elle conduit à la théorie du signe et à l'analyse de la signifiante<sup>3057</sup>. Sous la même considération nous rangerons les procédés par lesquels les formes linguistiques de l'énonciation se diversifient et s'engendrent. La "grammaire transformationnelle" vise à les codifier et à les formaliser pour en dégager un cadre permanent, et, d'une théorie de la syntaxe universelle, propose de remonter à une théorie du fonctionnement de l'esprit.

On peut enfin envisager une autre approche, qui consisterait à définir l'énonciation dans le cadre formel de sa réalisation. C'est l'objet propre de ces pages. Nous tentons d'esquisser, à l'intérieur de la langue, les caractères formels de l'énonciation à partir de la manifestation individuelle qu'elle actualise. Ces caractères sont les uns nécessaires et permanents, les autres incidents et liés à la particularité de l'idiome choisi. » (B.AFE : p. 79-81).

Le deuxième aspect sous lequel Benveniste pense possible d'étudier l'énonciation est ainsi la « sémantisation de la langue », dont, bien qu'il s'agisse de « mots », et de cette formation du sens – « l'idée » de « La forme et le sens dans le langage » – dans les mots, ainsi que des « procédés par lesquels les formes linguistiques de l'énonciation se diversifient et s'engendrent », donc de la dimension sémantique du syntagmatique et de la « théorie du fonctionnement de l'esprit » qui lui est liée, Benveniste affirme qu'elle « conduit à la théorie du signe et à l'analyse de la signifiante ». On retrouve ici l'articulation des deux domaines sémiotique et sémantique qui prévalait dans les textes précédents. Mais par ailleurs, la troisième approche envisagée se fonde sur le postulat, conforme à la définition de « La forme et le sens dans le langage », du sémiotique et du sémantique comme « deux domaines du sens et de la forme » (B.FSL : p. 224), « deux manières d'être langue dans le sens et dans la forme » (B.FSL : p. 224), de l'existence de « caractères formels de l'énonciation », de formes

---

<sup>3056</sup> Il faut lire ici : « différences ». Voir Benveniste (1970a) : p. 13.

<sup>3057</sup> Benveniste renvoie ici en note à « Sémiologie de la langue » (B.AFE : p. 81, note 1).

dont Benveniste affirme par ailleurs qu'elles n'existent que par et dans l'énonciation<sup>3058</sup>. La distinction entre « emploi des formes » et « emploi de la langue » est importante de ce point de vue, dans la mesure où elle met en jeu la notion de totalité : « Il s'agit d'un mécanisme total et constant qui, d'une manière ou d'une autre, affecte la langue entière. » Il semble ainsi que la mise en fonctionnement de la langue préside à l'emploi des formes, mécanisme partiel, et en tant que tel non sémantique, mais passible d'une « sémantisation ». On peut en outre imaginer une manière de résolution partielle de la contradiction, selon laquelle contrairement à ce que nous avons soutenu ci-dessus, l'emploi des formes relèverait de la seule structure formelle, qui retrouverait alors son statut de tiers. Benveniste parle en effet de « mondes différents », mais également de « nomenclature morphologique et grammaticale ». La contradiction demeure cependant entre la représentation de l'énonciation en termes de sémantisation de la langue et le postulat d'un « appareil formel de l'énonciation ». Claudine Normand, dans « Constitution de la sémiologie chez Benveniste » (1989), la caractérise de la manière suivante :

« Une analyse même sommaire des formes classées indistinctement comme pronominales, conduit donc à y reconnaître des classes de nature toute différente et, par suite, à distinguer entre la langue comme *répertoire de signes* et système de leurs combinaisons et la langue comme *activité* manifestée dans des *instances de discours* qui sont caractérisées comme telles par des indices propres. » (257)

Mais une difficulté surgit, que cette conclusion évite : si l'on admet cette différence de nature entre « le langage comme système de signes et le langage assumé comme exercice par l'individu », quelle est, des deux démarches linguistiques, celle qui va nous permettre d'étudier ces formes qui à un certain niveau appartiennent à « la structure morpho-syntaxique des langues particulières » et dont il est affirmé, d'un autre point de vue, « les indicateurs *je* et *tu* ne peuvent exister comme signes virtuels, [ils] n'existent qu'en tant qu'ils sont actualisés dans l'instance du discours » (255).

La formulation des deux domaines linguistiques est très nette, mais c'est au prix d'une confusion, liée à l'approximation dans cet emploi du verbe *exister*, entre contenu sémantique (dans l'instance de discours) et forme (dans le système).

Autrement dit, les éléments même qui appartiennent à ce nouveau domaine et permettent d'ouvrir la recherche à une nouvelle linguistique, proclamée radicalement différente, appartiennent tout autant au premier domaine, en tant que configuration matérielle, « classe » qui s'associe à d'autres classes, puisque ce sont les « formes linguistiques indiquant la 'personne' » comme le dit le texte de 1958 (I, 261)<sup>3059</sup>. Faire une

---

<sup>3058</sup> Voir *infra*. On lit notamment dans « La nature des pronoms » (1956) : « L'habitude nous rend facilement insensibles à cette différence profonde entre le langage comme système de signes et le langage assumé comme exercice par l'individu. Quand l'individu se l'approprie, le langage se tourne en instances de discours, caractérisées par ce système de références internes dont la clef est *je*, et définissant l'individu par la construction linguistique particulière dont il se sert quand il s'énonce comme locuteur. Ainsi les indicateurs *je* et *tu* ne peuvent exister comme signes virtuels, ils n'existent qu'en tant qu'ils sont actualisés dans l'instance de discours, où ils marquent par chacune de leurs propres instances le procès d'appropriation par le locuteur. » (B.Pro. : p. 254-255).

<sup>3059</sup> On lisait de même dans « Les termes de l'énonciation de Benveniste » (1986) : « Le dernier mot cependant reste au doute : le dépassement n'est pas réalisé, peut-être est-il irréalisable. Les éléments de « L'appareil formel de l'énonciation » dont l'analyse est approfondie (1970) mettent en question : le *sémiotique* dont ils font partie mais qu'ils perturbent, le *sémantique*, dans la mesure où ils ne renvoient qu'à eux-mêmes, et la distinction entre les deux domaines, puisqu'ils relèvent de l'un et de l'autre. Leur fonction est de rendre possible la signification, en actualisant dans les phrases des différences formelles qui, autrement, resteraient vides ; mais cette fonction est

linguistique différente, est-ce que ce serait simplement faire parler autrement des mêmes choses ? Non plus *analyser* des formes, démêler des configurations complexes, mais *décrire* (gloser sur) ce que disent les phrases, les relations qu'elles établissent avec le monde, le fait que c'est un sujet parfois présent, parfois effacé, qui établit ces relations dans des types de discours visant des objectifs variés, etc. ; en quelque sorte non plus une description systématique mais un discours sur les discours ? Benveniste, de fait, propose alternativement les deux approches. En 1965, par exemple, dans "L'antonyme et le pronom en français moderne", un examen minutieux des propriétés formelles des pronoms vient conforter la distinction établie en 1946 :

"Tout concourt donc à illustrer cette constatation générale que la troisième personne est foncièrement différente des deux autres dans son statut, sa fonction et la distribution de ses formes." (II, 214)

alors que dans "La forme et le sens dans le langage", en 1966, se déploie, sous le chef bien spécifié de la *sémantique* (opposée au *sémiotique*) (224), le récit de l'activité du locuteur grâce à

"la langue en emploi et en action [...] sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses, transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant, bref, organisant toute la vie des hommes." (II, 224)

Il ne s'agit pas ici de récuser l'intérêt des travaux nombreux qui, en analyse de discours et en pragmatique, ont développé à des degrés divers les propositions de Benveniste, mais seulement de faire apparaître une difficulté intrinsèque qui atteint la cohérence théorique de son projet. Une difficulté générale reste non résolue : passer d'une description du système et de son *fonctionnement*, dont la méthode se fonde sur les principes de la théorie structurale, en particulier sur la définition des propriétés de la langue, à la description de l'usage, c'est-à-dire en particulier de la ou des *fonction(s)* du système. La méthode de ce deuxième temps ne peut se déduire de la théorie de la langue seule, mais de celle, si elle existe, des éléments hétérogènes qui interviennent dans la communication : à points de vue différents, méthodes différentes ; c'est bien ce que dit l'opposition sémiotique/sémantique, mais sans exposer la théorie ni la méthode de cette deuxième linguistique.

---

liée à un acte d'appropriation qui n'a jamais de point fixe, puisqu'il est le propre d'un sujet insaisissable, chaque fois unique et irréductible. Peut-on dès lors espérer fonder une théorie de la signification ? » (Normand, 1986 : p. 204). Tamba-Mecz parle quant à elle de « sémiotisation du sémantique » : « Et l'on atteint, avec cette disjonction du sémiotique et du sémantique, le centre névralgique de toute la construction théorique du sens linguistique que propose E. Benveniste. Si *la langue* demeure *le système sémiotique* refermé sur lui-même qu'a délimité F. de Saussure, elle ne peut être, aussi, *un système sémantique* qui tire son pouvoir signifiant de sa liaison aux sujets parlants et aux objets dont ils parlent. Si "la mise en fonctionnement de la langue, par un acte individuel d'utilisation" (PLG, II, p. 82) est commandée par des règles propres à chaque système linguistique, comme le démontre E. Benveniste, force nous est d'admettre que *l'ordre sémantique* lié à *l'énonciation* est bien "intra-linguistique", même s'il nous permet d'avoir prise sur de "l'extra-linguistique" par la médiation des paramètres de repérage énonciatif. Et dans la mesure, où, selon la formule d'E. Benveniste, "qui dit 'sémiotique', dit 'intra-linguistique'" (PLG, II, p. 223) n'est-on pas en droit de dire qu'il se produit une *sémiotisation* du *sémantique* "intra-linguistique" ? E. Benveniste ne parle-t-il pas d'ailleurs des *signes* "ce", "je", "maintenant" (PLG, II, p. 78) et des "**classes de signes**" que l'énonciation promeut littéralement à l'existence" (PLG, II, p. 84) ? Il y aurait donc des relations à la fois paradigmatiques et syntagmatiques de sens, au niveau sémantique. L'*hiatus* entre *le sémiotique* et *le sémantique* s'amenuise ainsi considérablement, puisqu'il y a d'une part "sémantisation de la langue" (PLG, II, p. 81), par "l'introduction du locuteur dans sa parole", comme "centre de référence interne à chaque énonciation" (PLG, II, p. 82) et que, d'autre part, pour "entrer" dans la langue, ce locuteur doit se transmuter en une entité linguistique, c'est-à-dire *une forme significative*, imposant ainsi la "sémiotisation du discursif". » (Tamba-Mecz, 1984 : p. 195-196).

Cette difficulté apparaît particulièrement avec l'énonciation : les éléments chargés de dépasser l'analyse du système et de permettre la description de la phrase sont eux-mêmes pris dans le système ; une solution consiste à superposer les deux descriptions :

“Ces deux systèmes se superposent ainsi dans la langue telle que nous l'utilisons. A la base, il y a le système sémiotique, organisation de signes, selon le critère de la signification [...]. Sur ce fondement sémiotique, la langue-discours construit une sémantique propre, une signification de l'intenté produite par syntagmation de mots où chaque mot ne retient qu'une petite partie de la valeur qu'il a en tant que signe. Une description distincte est donc nécessaire pour chaque élément selon qu'il est pris comme signe ou qu'il est pris comme mot.” (1966, II, 229)

Mais peut-on dire des indicateurs de la personne, comme de tout signe, qu'ils relèvent à la fois du sémiotique et du sémantique et sont donc à décrire successivement en tant que *formes* et dans leur *emploi* ? D'une part, “signes”, d'autre part “mots” ? En effet, dans le dernier texte qui en traite (“L'appareil formel de l'énonciation”, 1970), leur configuration est dite, en même temps, relever de la description sémiotique et, à la différence des autres signes, n'avoir aucune existence en dehors de l'emploi :

“Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre. (II, 82)

C'est l'énonciation, “en tant que réalisation individuelle” qui est seule “responsable” de ces “classes de signes”.

“Il faut donc distinguer les entités qui ont dans la langue leur statut plein et permanent et celles qui, émanant de l'énonciation, n'existent que dans le réseau d'“individus” que l'énonciation crée et par rapport à l'“ici-maintenant” du locuteur. (85)

Ces indices de l'énonciation, à la fois signes puisqu'ils ont “forme linguistique” et non-signes puisqu'ils n'existent que dans “le présent incessant de l'énonciation”, mettent en question les deux domaines, la possibilité de la séparer comme celle de les conjointre. Bien loin d'être dépassée, la dichotomie saussurienne langue/parole se trouve, avec sémiotique/sémantique, compliquée et brouillée ; ce qui peut être considéré comme un bénéfice pour des descriptions nouvelles mais fait échec à la théorie unitaire que Benveniste désirait réaliser. » (Normand, 1989 : p. 157-159).

Nous reviendrons *infra*, dans la troisième partie de ce travail, sur ces difficultés, réelles, de l'analyse benvenistienne, et notamment sur ce « brouillage » de la distinction saussurienne langue/parole, mais ces difficultés nous semblent témoigner, pour ce qui nous concerne ici, d'une contradiction inhérente à l'élaboration benvenistienne de la notion de communication. Il s'agit en effet toujours de la même ambiguïté de l'articulation du sémantique au sémiotique. On retrouve ainsi dans ce développement de « L'appareil formel de l'énonciation » l'ambivalence de la conception benvenistienne de la parole : il s'agit d'une part d'un « acte individuel d'utilisation », d'un « acte [...] de produire un énoncé », dans le cadre duquel le locuteur « mobilise la langue pour son compte » et « prend la langue pour instrument », mais par ailleurs, d'autre part, de « mise en fonctionnement de la langue » et de « conversion de la langue en discours<sup>3060</sup> ». L'utilisation de la langue se double d'un mode particulier de signifiante, qui implique en tant que tel sa propre « production de signification ». On retrouvait de même dans « Sémiologie de la langue » la contradiction mise au jour dans « La forme et le sens dans le langage » : si Benveniste affirme en effet dans ce texte que « le monde du signe est clos », on y lit par ailleurs, comme nous l'avons vu ci-dessus, que le signe

---

<sup>3060</sup> Cette ambivalence, comme nous le verrons *infra*, caractérise en réalité l'ensemble du texte.

est « base signifiante de la langue, matériau nécessaire de l'énonciation ». De fait, la critique benvenistienne de la conception de la langue comme un instrument de communication, dont la distinction sémiotique/sémantique apparaît comme l'un des enjeux, se révèle profondément ambivalente. Cette conception se trouve explicitement remise en cause dans « De la subjectivité dans le langage » (1958), qui s'ouvre sur le développement suivant :

« Si le langage est, comme on dit, instrument de communication, à quoi doit-il cette propriété ? La question peut surprendre, comme tout ce qui a l'air de mettre en question l'évidence, mais il est parfois utile de demander à l'évidence de se justifier. Deux raisons viennent alors successivement à l'esprit. L'une serait que le langage se trouve *en fait* ainsi employé, sans doute parce que les hommes n'ont pas trouvé de moyen meilleur ni même d'aussi efficace pour communiquer. Cela revient à constater ce qu'on voudrait comprendre. On pourrait aussi penser à répondre que le langage présente telles dispositions qui le rendent apte à servir d'instrument ; il se prête à transmettre ce que je lui confie, un ordre, une question, une annonce, et provoque chez l'interlocuteur un comportement chaque fois adéquat. Développant cette idée sous un aspect plus technique, on ajouterait que le comportement du langage admet une description behavioriste, en termes de stimulus et de réponse, d'où l'on conclut au caractère médiat et instrumental du langage. Mais est-ce bien du langage que l'on parle ici ? Ne le confond-on pas avec le discours ? Si nous posons que le discours est le langage mis en action, et nécessairement entre partenaires, nous faisons apparaître, sous la confusion, une pétition de principe, puisque la nature de cet "instrument" est expliquée par sa situation comme "instrument". Quant au rôle de transmission que remplit le langage, il ne faut pas manquer d'observer d'une part que ce rôle peut être dévolu à des moyens non linguistiques, gestes, mimique, et d'autre part, que nous nous laissons abuser, en parlant ici d'un "instrument", par certains procès de transmission qui, dans les sociétés humaines, sont, sans exception, postérieurs au langage et qui en imitent le fonctionnement. Tous les systèmes de signaux, rudimentaires ou complexes, se trouvent dans ce cas.

En réalité la comparaison du langage avec un instrument, et il faut bien que ce soit avec un instrument matériel pour que la comparaison soit simplement intelligible, doit nous remplir de méfiance, comme toute notion simpliste au sujet du langage. Parler d'instrument, c'est mettre en opposition l'homme et la nature. La pioche, la flèche, la roue ne sont pas dans la nature. Ce sont des fabrications. Le langage est dans la nature de l'homme, qui ne l'a pas fabriqué. Nous sommes toujours enclins à cette imagination naïve d'une période originelle où un homme complet se découvrirait un semblable, également complet, et entre eux, peu à peu, le langage s'élaborerait. C'est là pure fiction. Nous n'atteignons jamais l'homme séparé du langage et nous ne le voyons jamais l'inventant. Nous n'atteignons jamais l'homme réduit à lui-même et s'ingéniant à concevoir l'existence de l'autre. C'est un homme parlant que nous trouvons dans le monde, un homme parlant à un autre homme, et le langage enseigne la définition même de l'homme.

Tous les caractères du langage, sa nature immatérielle, son fonctionnement symbolique, son agencement articulé, le fait qu'il a un *contenu*, suffisent déjà à rendre suspecte cette assimilation à un instrument, qui tend à dissocier de l'homme la propriété du langage. Assurément, dans la pratique quotidienne, le va-et-vient de la parole suggère un échange, donc une "chose" que nous échangerions, elle semble donc assumer une fonction instrumentale ou véhiculaire que nous sommes prompts à hypostasier en un "objet". Mais, encore une fois, ce rôle revient à la parole. » (B.Subj. : p. 258-259).

Est à nouveau lisible en premier lieu dans ce développement la spécificité de la conception benvenistienne de la parole : à une langue conçue comme instrument de la parole ou du discours, Benveniste substitue la conception d'un discours qui joue lui-même le rôle

d'un instrument de communication, dans la mesure où il est « le langage mis en action ». Mais par ailleurs, la réflexion de Benveniste prend pour point de départ la conception commune – « comme on dit » – du langage comme un instrument de communication. C'est là, en effet, « mettre en question l'évidence », et il est de fait toujours utile « de demander à l'évidence de se justifier ». La formulation même de cette mise en question témoigne cependant de son impossibilité : « Si le langage est, comme on dit, instrument de communication, à quoi doit-il cette propriété ? » Il est clair, en effet, à la lecture de cette interrogation, que la définition n'est pas remise en cause, ce pour quoi la réponse ne saurait être énoncée qu'en termes de « propriété ». Cette propriété, comme nous l'avons vu ci-dessus, est cet objet que Benveniste substitue à la langue : la signification, dont la suite de l'argumentation, qui cherche à démontrer le caractère naturel du langage, dénonce le caractère spéculatif<sup>3061</sup>. Aussi, précisément, Benveniste en vient-il à construire cet objet particulier qu'est « le langage mis en action », instrument de communication en même temps que lieu de signification, et dont ce développement fait nettement apparaître qu'il vient justement prendre en charge la définition de la langue comme un instrument de communication. Dans cette perspective, la conception benvenistienne de la parole ne saurait être qu'ambivalente, et la conception de la langue comme un instrument de communication ne peut se trouver réellement récusée. Elle est notamment très présente dans « Structure de la langue et structure de la société ». On lit ainsi dans ce texte :

« Rien ne peut être compris, il faut s'en convaincre, qui n'ait été réduit à la langue. Par suite la langue est nécessairement l'instrument propre à décrire, à conceptualiser, à interpréter tant la nature que l'expérience, donc ce composé de nature et d'expérience qui s'appelle la société. C'est grâce à ce pouvoir de transmutation de l'expérience en signes et de réduction catégorielle que la langue peut prendre pour objet n'importe quel ordre de données et jusqu'à sa propre nature. Il y a une métalangue, il n'y a pas de métasociété. » (B.So. : p. 97)

texte où, en outre, parlant d'« appareil de dénotation » (B.So. : p. 99), comme dans « Structuralisme et linguistique » (1968) d'« appareil d'expression » (B.SL : p. 24), Benveniste s'exprime en termes d'appropriation d'un instrument de communication par un groupe donné de locuteurs :

« Ici apparaît une nouvelle configuration de la langue qui s'ajoute aux deux autres que j'ai sommairement analysées ; c'est l'inclusion du parlant dans son discours, la considération pragmatique qui pose la personne dans la société en tant que participant et qui déploie un réseau complexe de relations spatio-temporelles qui déterminent les modes d'énonciation.

Cette fois l'homme se situe et s'inclut par rapport à la société et à la nature et il se situe nécessairement dans une classe, que ce soit une classe d'autorité ou une classe de production. La langue en effet est considérée ici en tant que pratique humaine, elle révèle l'usage particulier que les groupes ou classes d'hommes font de la langue et les différenciations qui en résultent à l'intérieur de la langue commune.

Je pourrais décrire ce phénomène comme une appropriation par des groupes ou des classes de l'appareil de dénotation qui est commun à tous. Chaque classe sociale

---

<sup>3061</sup> Nous reviendrons *infra* sur ce passage, par ailleurs remarquable pour notre propos.

s'approprié des termes généraux, leur attribue des références spécifiques et les adapte ainsi à sa propre sphère d'intérêt et souvent les constitue en base de dérivation nouvelle. A leur tour ces termes, chargés de valeurs nouvelles, entrent dans la langue commune dans laquelle ils introduisent les différenciations lexicales. On pourrait étudier ce processus en examinant un certain nombre de vocabulaires spécialisés, mais qui portent en eux-mêmes leur référence, qui constituent un univers particulier relativement coordonné. Ce pourrait être par exemple – mais je n'ai pas le temps de développer ici cet exemple – l'analyse de certains vocabulaires de classes spécifiques comme le vocabulaire du sacré dans la langue des pontifes romains. Je prends exprès une langue facile à analyser et un vocabulaire assez abondant, où l'on pourrait trouver à la fois tout un répertoire de termes spécifiques et aussi des manières spécifiques de l'agencer, un style particulier, bref les caractères d'une prise de possession de la langue commune, réalisée en la chargeant de notions, de valeurs nouvelles. On pourrait vérifier ainsi sur un modèle réduit le rôle de la langue à l'intérieur de la société en tant que cette langue est l'expression de certains groupes professionnels spécialisés, pour qui leur univers est l'univers par excellence. » (B.So. : p. 99-100)

puis d'élaboration de la langue par la communauté humaine dans le cadre d'une activité de transformation de la nature et de multiplication des instruments :

« La langue naît et se développe au sein de la communauté humaine, elle s'élabore par le même procès que la société, par l'effort de produire les moyens de subsistance, de transformer la nature et de multiplier les instruments.

C'est dans ce travail collectif et par ce travail collectif que la langue se différencie, accroît son efficacité, de même que la société se différencie dans ses activités matérielles et intellectuelles. » (B.So. : p. 95).

Ce passage de « Sémiologie de la langue » (1969) témoigne quant à lui de la fragilité de la frontière qui sépare l'instrument de communication du système productif de signification :

« Le premier principe peut être énoncé comme le PRINCIPE DE NON-REDONDANCE entre systèmes. Il n'y a pas de "synonymie" entre systèmes sémiotiques ; on ne peut pas "dire la même chose" par la parole et par la musique, qui sont des systèmes à base différente.

Cela revient à dire que deux systèmes sémiotiques de type différent ne peuvent être mutuellement convertibles. Dans le cas cité, la parole et la musique ont bien ce trait commun, la production de sons et le fait de s'adresser à l'ouïe ; mais ce rapport ne prévaut pas contre la différence de nature entre leurs unités respectives et entre leurs types de fonctionnement, comme on le montrera plus loin. Ainsi la non-convertibilité entre systèmes à bases différentes est la raison de la non-redondance dans l'univers des systèmes de signes. L'homme ne dispose pas de plusieurs systèmes distincts pour le MEME rapport de signification. » (B.Sé. : p. 53).

Il faut noter, à cet égard, que l'élaboration benvenistienne implique une relative circularité des rapports entre signification et communication. D'une part, en effet, le rôle de la langue dans la communication est rapporté à la signification, comme dans ce passage de « Structure de la langue et structure de la société », cité plus haut :

« C'est que la langue est – on le sait – l'instrument de communication qui est et doit être commun à tous les membres de la société. Si la langue est un instrument de communication ou l'instrument même de la communication, c'est qu'elle est investie de propriétés sémantiques et qu'elle fonctionne comme une machine à produire du sens, en vertu de sa structure même. » (B.So. : p. 97).

On lisait de même plus haut :

« [...] il y a la langue comme système de formes signifiantes, condition première de la communication. » (B.So. : p. 94).

Mais d'autre part, ainsi qu'en témoigne la définition de « première approximation » que Benveniste donnait du sens dans « La forme et le sens dans le langage » (1966), également citée plus haut :

« Dans une première approximation, le sens est la notion impliquée par le terme même de langue comme ensemble de procédés de communication identiquement compris par un ensemble de locuteurs » (B.FSL : p. 217)

la signification se trouve elle-même rapportée à la communication. On lit de même dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968) :

« Ce langage [le langage des abeilles] a une signification. Autant que nous puissions le comprendre, les danses des abeilles représentent quelque chose et leurs compagnes le comprennent. Ce langage est signifiant parce qu'il dicte un comportement qui vérifie la pertinence signifiante du geste. En revanche, si je fais un geste pour ouvrir un livre, c'est un geste utile, mais il ne signifie pas, il n'a pas de portée conceptuelle. » (B.His. : p. 34).

Il est clair, dès lors, qu'il s'agit moins, pour Benveniste, de récuser la conception de la langue comme un instrument de communication, que de l'élaborer sous les espèces de la signification, autrement dit de se refuser à une élaboration fonctionnaliste de la signification. Un texte révélateur, de ce point de vue, est « Structuralisme et linguistique » (1968). La distinction sémiotique/sémantique s'y trouve exposée dans des termes très proches de ceux de « La forme et le sens dans le langage ». On y retrouve notamment, rigoureusement tracée, la distinction entre identification et description du sens :

« E. B. – [...] Ici, par-dessus le marché, je suis tenté, c'est ce que j'essaie en ce moment d'élaborer, d'introduire des distinctions. On a raisonné avec la notion du sens comme avec une notion cohérente, opérant uniquement à l'intérieur de la langue. Je pose en fait qu'il y a deux domaines ou deux modalités de sens, que je distingue respectivement comme sémiotique et sémantique. Le signe saussurien est en réalité l'unité sémiotique, c'est-à-dire l'unité pourvue de sens. Est reconnu ce qui a un sens ; tous les mots qui se trouvent dans un texte français, pour qui possède cette langue, ont un sens. Mais il importe peu qu'on sache quel est ce sens et on ne s'en préoccupe pas. Le niveau sémiotique, c'est ça : être reconnu comme ayant ou non un sens. Ça se définit par oui, non.

P. D. – *Tandis que la sémantique...*

E. B. – La sémantique, c'est le "sens" résultant de l'enchaînement, de l'appropriation à la circonstance et de l'adaptation des différents signes entre eux. Ça c'est absolument imprévisible. C'est l'ouverture vers le monde. Tandis que la sémiotique, c'est le sens refermé sur lui-même et contenu en quelque sorte en lui-même.

P. D. – *C'est-à-dire qu'en somme, le sens sémiotique est un sens immédiat. En quelque sorte sans histoire ni environnement.*

E. B. – Oui, c'est ça. On le détermine par unité isolée : il s'agit de savoir si par exemple le mot *rôle* est accepté comme ayant un sens ? Oui. *Rôle* oui, *ril* non.

P. D. – *En français, non.*



E. B. – En français *ril* ne signifie rien, n'est pas signifiant, tandis que *rôle* l'est. Voilà le niveau sémiotique, c'est un point de vue tout différent que de distinguer le *rôle* de la science dans le monde, le *rôle* de tel acteur. Là est le niveau sémantique : cette fois, il faut comprendre et distinguer. C'est à ce niveau que se manifestent les 80 sens du verbe *faire* ou du verbe *prendre*. Ce sont des acceptions sémantiques. Il s'agit donc de deux dimensions tout à fait différentes. Et si on ne commence pas par reconnaître cette distinction, je crains qu'on reste dans le vague. Mais c'est là encore une vue qui m'est personnelle, qui reste à démontrer. Nous avons à élaborer peu à peu tout un corps de définitions dans cet immense domaine, lequel ne comprend pas seulement la langue. » (B.SL : p. 21-22).

Mais s'il s'agit à nouveau, dans ce passage, de « deux domaines ou deux modalités de sens », ce mode d'appréhension y apparaît clairement déterminé par la forme du questionnement. L'échange s'ouvrait en effet de la manière suivante :

« P. D. – *Mais, chemin faisant, nous avons laissé en route une partie de l'héritage proprement saussurien qui connaît des développements considérables, je veux parler de cette science des signes qu'il envisageait, de la sémiologie.*

E. B. – En effet, c'est une grande question et qui est encore plus à l'ordre du jour, peut-être, qu'on ne le soupçonne. C'est en réalité quelque chose de très neuf. On voit bien que, quand on parle, c'est pour dire quelque chose, pour transmettre un message. On sait bien aussi que la langue se compose d'éléments isolables dont chacun a un sens et qui sont articulés selon un code. Ce sont ces éléments que les dictionnaires cataloguent et, à côté de chacun d'eux, ils mettent une définition, donnent donc ce qu'ils appellent son sens. Mais ce simple fait qu'il existe des dictionnaires implique en réalité un monde de problèmes. Qu'est-ce c'est que le sens ? Si on regarde de près, on s'aperçoit que les dictionnaires juxtaposent quantité de choses très disparates. Si nous cherchons à *soleil* nous trouverons une définition plus ou moins développée de l'astre qu'on appelle ainsi. Si nous cherchons à *faire*, nous trouverons une douzaine ou quinzaine de rubriques. Chez Littré, avec les subdivisions il y en a 80. Est-ce que c'est le même sens ? Est-ce que c'est beaucoup de sens ? On ne sait pas.

P. D. – *Et en fait nous sommes même les premiers à nous poser ce genre de questions.*

E. B. – Absolument. Alors, en général, on dit : l'usage de la langue règle tout ça. Mais nous butons alors sur des questions fondamentales : Comment la langue admet-elle cette "polysémie" ? Comment le sens s'organise-t-il ? Plus généralement, quelles sont les conditions pour que quelque chose soit donné comme signifiant ? Tout le monde peut fabriquer une langue, mais elle n'existe pas, au sens le plus littéral, dès lors qu'il n'y a pas deux individus qui peuvent la manier nativement. Une langue est d'abord un consensus collectif. Comment est-il donné ? L'enfant naît dans une communauté linguistique, il apprend sa langue, processus qui paraît instinctif, aussi naturel que la croissance physique des êtres ou des végétaux, mais ce qu'il apprend, en réalité, ce n'est pas l'exercice d'une faculté "naturelle", c'est le monde de l'homme. L'appropriation du langage à l'homme, c'est l'appropriation du langage à l'ensemble des données qu'il est censé traduire, l'appropriation de la langue à toutes les conquêtes intellectuelles que le maniement de la langue permet. C'est là quelque chose de fondamental : le processus dynamique de la langue, qui permet d'inventer de nouveaux concepts et par conséquent de refaire la langue, sur elle-même en quelque sorte. Eh bien ! tout cela c'est le domaine du "sens". De plus, il y a les classes élémentaires de sens, les distinctions que la langue enregistre ou n'enregistre pas, par exemple les distinctions de couleur, pour prendre un cas classique. Il n'y a pas deux langues qui organisent les couleurs de la même façon. Est-ce que les yeux sont différents ? Non, c'est la langue qui est différente. Par

conséquent, certaines couleurs n'ont pas de "sens" en quelque sorte, d'autres, au contraire, en ont beaucoup, et ainsi de suite. » (B.SL : p. 20-21).

La réponse de Benveniste témoigne d'une démarche de reconsidération de vérités d'évidence à la lumière de la question du sens. Benveniste reprend ainsi sans les interroger la notion de communication – « On voit bien que, quand on parle, c'est pour dire quelque chose, pour transmettre un message. » –, puis celles de structure et de signe – « On sait bien aussi que la langue se compose d'éléments isolables dont chacun a un sens et qui sont articulés chacun selon un code. » –, avant de demander : « Qu'est-ce que le sens ? » La question se ramifie ensuite en une branche descriptive : « Est-ce que c'est le même sens ? Est-ce que c'est beaucoup de sens ? », et une branche structurale : « Comment le sens s'organise-t-il ? Plus généralement, quelles sont les conditions pour que quelque chose soit donné comme signifiant ? », qui déterminent respectivement les notions de sémantique et de sémiotique, sur fond du questionnement « anthropologique » qui se déploie parallèlement dans la deuxième réplique. L'ambiguïté de la conception benvenistienne de la parole, et avec elle la distinction sémiotique/sémantique apparaît ainsi en dernière analyse comme une élaboration particulière du double donné de la structure et des rapports son/sens, incluant la définition de la langue comme un instrument de communication. S'expliquent et s'unifient ainsi les différentes dualités qu'ont tenté de mettre au jour les analyses qui précèdent. Bien que fondant sa démarche sur cette définition commune de la langue comme un instrument de communication, Benveniste l'élabore en termes doubles de signification différentielle et de signification exprimée. Au sens sémiotique, qui prend en charge l'existence des unités signifiantes et la significativité ou la linguisticité des unités, répond ainsi un sens sémantique, sens exprimé et en tant que tel nécessairement particulier. Dans le même temps, et dans la mesure où le signe « fonde la réalité de la langue », la conception sémiotique du sens vaut justification théorique de l'analyse des expressions, cependant que l'organisation doit rendre compte de la possibilité de l'expression – et avec elle du fonctionnement qui sous-tend la distinction entre signification et emploi –, dépendante de la « structure formelle » des idiomes, mais également, avant elle, de leur nature articulée, impliquant éléments et principes de structure. Comme nous le soulignons ci-dessus, l'organisation est dès lors nécessairement double, dans la mesure où elle renvoie d'une part au postulat de la signification différentielle<sup>3062</sup>, et d'autre part à l'analyse de l'expression. Cette dualité apparaît de manière très nette dans ce développement de « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962), cité ci-dessus :

---

<sup>3062</sup> Rappelons en effet ces divers passages, cités ci-dessus, notamment dans la première partie de cette analyse où nous les avons rapportés à l'organisation de la langue par les nécessités d'expression : « La nature sémiotique paraît être commune à tous les comportements qui s'institutionnalisent dans la vie sociale, parce qu'ils sont des entités à double face, pareils au signe linguistique. Et cette commune faculté sémiotique compose pour chaque ensemble un système, lequel d'ailleurs, dans la plupart des cas, reste encore à dégager. » (B.FSL : p. 223), « A la base, il y a le système sémiotique, organisation de signes, selon le critère de la signification » (B.FSL : p. 229), « Il s'agira d'identifier, de décomposer puis de classer les éléments signifiants de notre culture, c'est un travail qui n'a pas encore été fait. Il y faut une capacité d'objectivation qui est assez rare. On verrait alors qu'il y a comme une sémantique qui passe à travers tous ces éléments de culture et qui les organise – qui les organise à plusieurs niveaux. » (B.SL : p. 25), « Comment le sens s'organise-t-il ? Plus généralement, quelles sont les conditions pour que quelque chose soit donné comme signifiant ? » (B.SL : p. 20).

« Tous les moments essentiels de la langue ont un caractère discontinu et mettent en jeu des unités discrètes. On peut dire que la langue se caractérise moins par ce qu'elle exprime que par ce qu'elle distingue à tous les niveaux :

- distinction des lexèmes permettant de dresser l'inventaire des notions désignées ;
- distinction des morphèmes fournissant l'inventaire des classes et sous-classes formelles ;
- distinction des phonèmes donnant l'inventaire des distinctions phonologiques non significatives ;
- distinction des "mérismes" ou traits qui ordonnent les phonèmes en classes.

C'est là ce qui fait que la langue est un système où rien ne signifie en soi et par vocation naturelle, mais où tout signifie en fonction de l'ensemble ; la structure confère leur "signification" ou leur fonction aux parties. C'est là aussi ce qui permet la communication indéfinie : la langue étant organisée systématiquement et fonctionnant selon les règles d'un code, celui qui parle peut, à partir d'un très petit nombre d'éléments de base, constituer des signes, puis des groupes de signes et finalement une variété indéfinie d'énoncés, tous identifiables pour celui qui les perçoit puisque le même système est déposé en lui. » (B.Dév. : p. 22-23).

L'opposition entre expression et distinction y renvoie en effet tout à la fois au postulat de la différentialité des unités de langue – « C'est là ce qui fait que la langue est un système où rien ne signifie en soi et par vocation naturelle, mais où tout signifie en fonction de l'ensemble ; la structure confère leur "signification" ou leur fonction aux parties. » – et à la nature articulée du langage comme condition du fonctionnement de la langue – « C'est là aussi ce qui permet la communication indéfinie : la langue étant organisée systématiquement et fonctionnant selon les règles d'un code, celui qui parle peut, à partir d'un très petit nombre d'éléments de base, constituer des signes, puis des groupes de signes et finalement une variété indéfinie d'énoncés, tous identifiables pour celui qui les perçoit puisque le même système est déposé en lui. » Il en est de même de la notion d'organisation, par ailleurs articulée de manière très lâche à celle de distinction. La distinction des lexèmes se double de l'existence d'une structure morphologique, par le biais de la « distinction des morphèmes fournissant l'inventaire des classes et sous-classes formelles », et de même, à la distinction des phonèmes répond l'existence d'un système phonologique, par le biais de la « distinction des "mérismes" ou traits qui ordonnent les phonèmes en classes ». A chacun des deux niveaux signifiant et non signifiant les oppositions se doublent ainsi d'une organisation, mais celle-ci s'articule à celles-là par le seul moyen d'une assignation (celle d'un rôle organisateur aux composants formels, au sens de la constituance), et dans le cadre de la partition traditionnelle de la langue. Le terme de « fonctionnement » figure notamment dans « [Signe et système dans la langue] » (1959), où Benveniste affirme à nouveau la corrélativité entre nature articulée du langage et différentialité :

« Je crains que la position du problème du "signe linguistique" ne soit obscurcie par un grave malentendu. On ne peut donner d'autre définition du signe linguistique que celle de l'unité signifiant + signifié. Mais ces unités ne se définissent que comme distinctives et oppositives ; elles relèvent exclusivement du plan de la langue comme système articulé. C'est dans chaque langue qu'on doit les dégager, les caractériser, les hiérarchiser. » (B.Sig. : p. 92)

et où la multiplicité du système benvenistien apparaît à nouveau de manière très nette :

« Si la langue n'était pas un système, elle ne pourrait ni être acquise ni même fonctionner. Qu'elle est un système se voit à trois ordres de faits :

1. la langue consiste en *classes* formelles et fonctionnelles.
2. la langue est décomposable en éléments distinctifs de nombre toujours limité et assez réduit.
3. la langue manifeste une solidarité formelle et fonctionnelle entre tous les éléments – de tout niveau – qui la constituent. » (B.Sig. : p. 94).

Dans cette perspective, si la notion d'organisation est double, sa dualité même, dans l'imprécision dont elle témoigne, implique l'impossibilité d'un lien autre que revendiqué (et non construit) entre identification et différentialité ou solidarité. Nous avons signalé plus haut dans ce passage de « Les niveaux de l'analyse linguistique » (1962) l'absence d'une telle articulation :

« Quand on dit que tel élément de la langue, court ou étendu, a un sens, on entend par là une propriété que cet élément possède en tant que signifiant, de constituer une unité distinctive, oppositive, délimitée par d'autres unités, et identifiable pour les locuteurs natifs, de qui cette langue est *la* langue. Ce "sens" est implicite, inhérent au système linguistique et à ses parties. » (B.Niv. : p. 127-128).

Il faut également rappeler, notamment, ce passage de « Structuralisme et linguistique » (1968), précisément cité *supra* pour illustrer la dissociation benvenistienne des deux axes de la valeur :

« La culture est aussi un système distinguant ce qui a un sens, et ce qui n'en a pas. Les différences entre les cultures se ramènent à cela. Je prends un exemple qui n'est pas linguistique : pour nous la couleur blanche est une couleur de lumière, de gaieté, de jeunesse. En Chine, c'est la couleur du deuil. Voilà un exemple d'interprétation de sens au sein de la culture ; une articulation entre une certaine couleur et un certain comportement et, finalement, une valeur inhérente à la vie sociale. Tout cela s'intègre dans un réseau de différences : le blanc, le noir ne valent pas dans la culture occidentale comme dans la culture extrême-orientale. Tout ce qui est du domaine de la culture relève au fond de valeurs, de systèmes de valeurs. D'articulation entre les valeurs. » (B.SL : p. 22).

On retrouve donc ici, dans le cadre de cette autre modalité de l'articulation entre structure et expression que constitue la distinction sémiotique/sémantique, articulation double, liée à la dépendance du sémantique à l'égard du sémiotique et à l'existence d'une double organisation, sémiotique et sémantique, d'une part les deux modalités de l'articulation entre structure et expression dont il a été question dans la deuxième section de cette analyse, et d'autre part la multiplicité corrélatrice des déterminations et des manifestations de la structure benvenistienne, en particulier l'impossible coïncidence de la structure et de l'organisation. Mais par ailleurs, et nous en venons ainsi au caractère triple de la notion d'organisation qu'implique l'existence d'une double organisation, sémiotique et sémantique, la distinction sémiotique/sémantique manifeste elle-même, dans la modalité d'articulation qu'elle représente, la disjonction entre structure et expression qui est constitutive de l'élaboration benvenistienne. Il est clair, à la lecture de l'échange de « Structuralisme et linguistique », que la question du sens entretient un rapport privilégié avec le domaine sémantique. Or, on

retrouve, dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968), l'ambiguïté des notions benvenistiennes de forme et de structure. Benveniste affirme en effet dans ce texte :

« Au sens strict, le structuralisme est un système formel. Il ne dit absolument rien sur ce que nous appelons la signification. Nous la mettons entre parenthèses. Nous supposons que tout le monde comprend que si nous disons : “Vous avez faim”, nous mettons *avez* à cause de *vous*. Il y a donc une combinatoire avec certaines corrélations qui sont codées, fixées par un code de convention : *vous* va avec *avez* et non avec *avons*. Mais que signifie “avoir” ? Quand je dis : “Vous avez raison”, le verbe “avoir” signifie-t-il la même chose que si je dis : “Vous avez froid” ? Cela n'intéresse absolument pas le structuralisme : cela intéresse la sémiologie. » (B.His. : p. 34).

Benveniste oppose ici structuralisme et sémiologie. On peut voir dans l'assimilation du structuralisme à un « système formel » une allusion au distributionnalisme américain. Cette analyse se trouve confortée par cette autre occurrence du syntagme « système formel » :

« Aujourd'hui, on découvre un autre commencement, hors et très loin du monde classique, c'est la théorie indienne de Pāṇini. Nous avons là quelque chose d'extraordinaire, une description linguistique purement formelle qui date, selon l'estimation la plus prudente, du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Pāṇini, ce grammairien indien, a pris la langue sanskrite comme objet. Il n'y a pas un mot de spéculation philosophique mais seulement une analyse formelle des éléments constitutifs de la langue (mots, phrases, relations entre les mots, etc.). Ce texte est extrêmement ardu, d'une densité incroyable (quand on le traduit, il faut dix mots de glose pour un mot du texte), mais cette concision est voulue parce que c'était un ensemble de formules à mémoriser destinée à un enseignement oral que des maîtres se transmettaient et qu'ils enrichissaient de commentaires. Ce texte est connu en Occident depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, où l'on a commencé à l'interpréter, et aujourd'hui on s'y intéresse de nouveau. J'insiste beaucoup là-dessus parce qu'on retrouve là déjà l'ancêtre des recherches scientifiques d'aujourd'hui. Cela est vrai spécialement pour l'école structuraliste américaine qui voulait écarter le “mentalisme” (qui introduit, dans l'étude du langage, des notions psychologiques), pour s'en tenir à l'enregistrement et à l'analyse formelle d'un *corpus* de textes. Il s'agissait, en dissociant les unités du langage, de trouver les éléments d'une structure et de les décrire dans leur agencement : constitution vocalique et consonantique des formes, distribution statistique de ces éléments, nature des syllabes, longueur des mots, analyse de ces éléments, analyse des tons si c'est du chinois, de l'accentuation si c'est une langue qui comporte des accents, etc. Voilà ce qu'est l'étude de la langue comme système formel. Et c'est contre cette conception que réagit un linguiste comme Chomsky. » (B.His. : p. 30-31).

La « description linguistique purement formelle » de Pāṇini est en effet donnée, dans ce développement, comme « l'ancêtre des recherches scientifiques d'aujourd'hui », en particulier de « l'école structuraliste américaine ». Mais Benveniste l'oppose par ailleurs à la linguistique chomskyenne, de même que dans « Structuralisme et linguistique », où la notion de structuralisme avait un sens beaucoup plus large, renvoyant à toute analyse en termes de structure, au sens de l'identification des éléments et des relations entre les éléments<sup>3063</sup> :

---

<sup>3063</sup> Voir B.SL : p. 16-18, cité ci-dessus.

« En cette année 1968, la notion de structuralisme linguistique a exactement quarante ans. C'est beaucoup pour une doctrine dans une science qui va très vite. Aujourd'hui un effort comme celui de Chomsky est dirigé contre le structuralisme. Sa façon d'aborder les faits linguistiques est exactement inverse. » (B.SL : p. 16).

Nous avons vu plus haut le lien établi par Benveniste entre les analyses de la grammaire générative et le domaine sémantique. Or, dans le premier passage de « Ce langage qui fait l'histoire », l'opposition entre système formel et signification se trouve explicitée en termes de principes de structures – « Il y a donc une combinatoire avec certaines corrélations qui sont codées, fixées par un code de convention. » – et de questionnement sémantique, dans la forme qu'il prenait dans l'échange de « Structuralisme et linguistique » que nous avons cité ci-dessus : il s'agit alors de la question : « *quel* est ce sens ? » En outre, la dénomination « structuralisme », dans ce passage, semble liée à la description précédente, citée plus haut<sup>3064</sup>, de la structure comme d'un ensemble d'éléments distinctifs doublés de lois de combinaison. Aussi peut-on penser que l'opposition entre structuralisme et sémiologie est largement parallèle, dans ce texte, à la distinction sémiotique/sémantique. Il est notable, dans cette perspective, que l'adjectif *formel* s'oppose au substantif *signification*, reconduisant ainsi l'ambiguïté de la notion benvenistienne de forme. Le sémiotique serait ainsi tout à la fois le domaine de la forme, par opposition à la signification, et celui de la structure, par opposition, de même, à la signification. On retrouve ici, bien que d'une autre manière, la dualité de l'identification et de la définition-organisation, corrélative de la dissociation du sens en principe et objet d'analyse, principe d'analyse des formes, en tant que tel indépendant de la signification, y compris lorsqu'il s'agit du « système formel » régissant la syntagmation (les principes de structure), et objet de l'analyse sémantique. Aussi s'agit-il également, paradoxalement, d'exclure le signe du structuralisme. On lisait en effet à la page précédente :

« G. D. – *Et le signe, la valeur symbolique du langage ? Le système que vous venez de décrire, c'est du positivisme... A quel moment intervient la sémiologie ?*

E. B. – Nous sommes là devant le problème essentiel d'aujourd'hui, celui qui dépasse ce qu'on entend banalement par structuralisme, quoiqu'il soit impliqué par le structuralisme. Qu'est-ce que le signe ? C'est l'unité de base de tout système signifiant. » (B.His. : p. 33)

la sémiologie se trouvant par ailleurs référée à Saussure, au moyen de cette note dont l'appel figure dans la question de Dumur<sup>3065</sup> :

« "Science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale" (Saussure). » (B.His. : p. 33, note 1).

Le signe renvoie en effet d'une part à l'élaboration saussurienne et à l'intuition du concept de valeur, et d'autre part à la question de la signification, dont Benveniste propose une élaboration différenciée. Il apparaît ainsi que la distinction sémiotique/sémantique se fonde sur une triple disjonction, de la forme et de la signification d'une part, de la structure et de la signification d'autre part, enfin du sens comme principe d'analyse et de la signification

---

<sup>3064</sup> Voir B.His. : p. 32-33, cité ci-dessus.

<sup>3065</sup> De sorte que son attribution à Benveniste demeure conjecturale.

comme objet d'analyse, disjonction qui met en jeu la réélaboration structuraliste de la notion saussurienne de valeur, et par ailleurs, dans la mesure où elle tient lieu d'articulation des différents pans de la structure, l'ambiguïté de la notion benvenistienne de forme. S'explique ainsi la multiplicité des déterminations benvenistiennes de la structure, et en particulier le statut multiple de la différentialité. La notion de structure, dans l'élaboration benvenistienne, est triplement impliquée comme postulat présidant à la construction du sémiotique et du sémantique comme des structures, comme distinctivité (la structure ou signification structurale, par opposition à la signification, c'est-à-dire la forme comme analysée) et comme organisation (la forme par opposition à la signification, mais aussi bien sa structure). L'articulation du sémiotique et du sémantique tient alors lieu de l'articulation des deux pôles (forme-structure et signification), articulation dont l'ambivalence de la conception benvenistienne de la parole et la contradiction constitutive des rapports entre sémiotique et sémantique manifestent l'impossibilité. Le paradoxe est que cette double disjonction – par la dualité et dans l'impossibilité de l'articulation – de la forme et de la structure d'avec la signification est liée à « l'intuition saussurienne » qui subordonne la linguistique benvenistienne à la corrélativité de la forme et du sens, au lieu d'une élaboration fonctionnelle ou formelle. Le sémiotique est le domaine de la forme, mais si le sens y apparaît comme un principe d'analyse, la dualité de l'identification et de la définition-organisation témoigne, outre d'une détermination multiple de la structure benvenistienne, d'une élaboration tout autre que celle des phonologues. Là où l'analyse fonctionnelle de la substance lie la fonction à une identité positive, Benveniste envisage séparément les deux questions de l'existence et de la définition, maintenant, face au principe d'analyse – fût-il exclusivement horizontal, d'où la dualité de statut de la notion de différentialité – l'unité du signe. Il faut rappeler, ici, ce passage de « Sémiologie de la langue » :

« Le sémiotique désigne le mode de signifiante qui est propre au SIGNE linguistique et qui le constitue comme unité. On peut, pour les besoins de l'analyse, considérer séparément les deux faces du signe, mais sous le rapport de la signifiante, unité il est, unité il reste. La seule question qu'un signe suscite pour être reconnu est celle de son existence, et celle-ci se décide par oui ou non : *arbre* - *chanson* - *laver* - *nerf* - *jaune* - *sur*, et non \**orbre* - \**vanson* - \**laner* - \**derf* - \**saune* - \**tur*. Au-delà, on le compare pour le délimiter soit à des signifiants : *sabre* : *sobre*, ou *sabre* : *sable*, ou *sabre* : *labre*, soit à des signifiés voisins : *sabre* : *fusil*, ou *sabre* : *épée*. Toute l'étude sémiotique, au sens strict, consistera à identifier les unités, à en décrire les marques distinctives et à découvrir des critères de plus en plus fins de la distinctivité. Par là chaque signe sera appelé à affirmer toujours plus clairement sa propre signifiante au sein d'une constellation ou parmi l'ensemble des signes. Pris en lui-même, le signe est pure identité à soi, pure altérité à tout autre, base signifiante de la langue, matériau nécessaire de l'énonciation. Il existe quand il est reconnu comme signifiant par l'ensemble de la communauté linguistique, et il évoque pour chacun, en gros, les mêmes associations et les mêmes oppositions. Tel est le domaine et le critère du sémiotique. » (B.Sé. : p. 64)

où le sémiotique se trouve défini comme « le mode de signifiante » qui « constitue [le signe linguistique] » comme unité, mais où l'opposition entre point de vue de la signifiante et point de vue de l'analyse, corrélativité de la dualité unité/considération séparée des deux faces du signe se solde finalement par l'affirmation que par la découverte de « critères de plus en plus fins de la distinctivité », au sens ambivalent qui caractérise l'usage de ce terme par

Benveniste, le signe « sera appelé à affirmer toujours plus clairement sa propre signifiante au sein d'une constellation ou parmi l'ensemble des signes ». Nous avons parlé plus haut, à propos de ce passage, de négativité et de positivité. De fait, il est tentant de considérer cet aspect de l'élaboration benvenistienne comme une sorte de reflet objectal – parce que prisonnier des deux problématiques structurale et des rapports son/sens – de la dualité entre négativité et positivité qu'implique le concept saussurien de valeur. On mesure ainsi la puissance de l'obstacle épistémologique que constituent ces deux problématiques. Il ne s'agit pas en effet, chez Benveniste, d'articulation mais du sens comme principe d'analyse, impliquant en tant que tel la réintroduction immédiate du sens comme objet d'analyse, sous la double forme de l'analyse des expressions, impliquant le pôle de la définition différentielle et de l'organisation, et du sémantique, et corrélativement, en regard de la théorisation saussurienne de la possibilité de la parole, une construction objectale – fût-elle partielle, puisque partiellement récusée – de la possibilité de la communication. La double problématique structurale et des rapports son/sens implique donc une dualité du sémiotique. Celui-ci n'en manifeste pas moins, sous ses deux aspects, la solidarité de la forme et du sens qui est au cœur de la linguistique benvenistienne et qui y détermine, sous de multiples formes, une disjonction de l'organisation et de l'expression. Inversement, nous avons vu que l'analyse sémantique de la signification, bien qu'opposée à la considération du seul « système formel », au double sens de la forme et de la structure, implique non seulement la dimension de l'organisation, mais a également une dimension formelle, qu'il s'agisse de l'articulation avec l'analyse sémiotique, en écho à l'analyse de la structure des expressions et à l'analyse des emplois, ou, sur fond d'une réflexion d'ordre anthropologique et d'une volonté de rendre compte du langage au-delà de la langue, du postulat d'un autre objet ou type de signification, corrélatif d'un « appareil formel ». On retrouve donc, des deux côtés sémiotique et sémantique, le signe, *séma*, au sens benvenisien de la signification ou de l'expression, dont le signe saussurien, tel que conçu par Benveniste, n'est qu'un aspect – le signe comme mode de signification. « Sémiologie de la langue » (1969) s'achève sur les lignes suivantes :

« La sémiologie de la langue a été bloquée, paradoxalement, par l'instrument même qui l'a créée : le signe. On ne pouvait écarter l'idée du signe linguistique sans supprimer le caractère le plus important de la langue ; on ne pouvait non plus l'étendre au discours entier sans contredire sa définition comme unité minimale.

En conclusion, il faut dépasser la notion saussurienne du signe comme principe unique, dont dépendraient à la fois la structure et le fonctionnement de la langue. Ce dépassement se fera par deux voies :

- dans l'analyse intra-linguistique, par l'ouverture d'une nouvelle dimension de signifiante, celle du discours, que nous appelons sémantique, désormais distincte de celle qui est liée au signe, et qui sera sémiotique ;

- dans l'analyse translinguistique des textes, des œuvres, par l'élaboration d'une métasémantique qui se construira sur la sémantique de l'énonciation.

Ce sera une sémiologie de « deuxième génération », dont les instruments et la méthode pourront aussi concourir au développement des autres branches de la sémiologie générale. » (B.Sé. : p. 65-66).

Significativement, le signe « saussurien » y apparaît à la fois comme le lieu d'une prise en charge du rapport son/sens – « On ne pouvait écarter l'idée du signe linguistique sans supprimer le caractère le plus important de la langue » – et comme une unité structurale – « sa



définition comme unité minimale<sup>3066</sup> ». Aussi, précisément, Benveniste ne peut-il rendre compte du fonctionnement de la langue, et se trouve-t-il confronté, bien que d'autre manière, à la dualité de la « structure » et du « fonctionnement » dont nous avons vu le caractère central et symptomatique dans les élaborations jakobsonienne et martinettienne. Aspect du *séma*, le signe « saussurien » est par là même nécessairement double, marque de la structure aussi bien que du rapport son/sens, et ainsi raison première, avant celle de maintenir la solidarité de la forme et du sens, dont par ailleurs elle relève également comme « intuition saussurienne », de l'impossible articulation du sémiotique et du sémantique. Qu'il s'agisse de Hjelmslev, de Jakobson, de Martinet ou de Benveniste, la construction du rapport son/sens se heurte toujours au même obstacle de la double problématique structurale et des rapports son/sens. Tandis que Martinet et, dans une moindre mesure, Jakobson, tentent d'articuler les deux pôles de la fonction et de la structure, la singularité de Hjelmslev est une élaboration formelle du rapport son/sens, sur fond de décomposition de celui-ci. Celle de Benveniste réside dans une analyse structurale de la signification qui ne cesse, au-delà ou dans le cadre de la construction du rapport son/sens, de postuler la solidarité du son et du sens, de déployer et de démultiplier l'espace de l'expression comme lieu du linguistique. C'est pourquoi, tandis que les élaborations hjelmslevienne, jakobsonienne et martinettienne manifestent, de manière chaque fois différente, une fusion ou une confusion des deux types de rapports forme/substance et son/sens, la linguistique benvenistienne se caractérise par son inscription dans un structuralisme commun, et en tant que tel multiple et de fonctionnement diffus. Aussi, comme nous l'avons vu plus haut, Benveniste pouvait-il écrire, dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) :

« Si particulières sont les conditions propres au langage qu'on peut poser en fait qu'il y a non pas une mais plusieurs structures de la langue, dont chacune donnerait lieu à une linguistique complète. » (B.Ten. : p. 16)

et quelques pages plus haut :

« On peut donc concevoir plusieurs types de description et plusieurs types de formalisation, mais toutes doivent nécessairement supposer que leur objet, la langue, est

---

<sup>3066</sup> Cette distinction de deux types de signe au sens d'unité de signification se trouve préfigurée dans le passage des *Actes de la conférence européenne de sémantique* dont nous avons cité un extrait dans la note 2745 : « M. HJELMSLEV – La notion d'élément du signifiant qui déborde la notion du mot me semble correspondre exactement au "morphing" américain.

M. BENVENISTE – Oui, à condition de définir le morphème comme la plus petite unité signifiante. Est-ce que M. Lotz est d'accord ? (accord de M. Lotz) C'est la doctrine de Bloomfield. C'est donc que nous pouvons considérer comme établi qu'il y a correspondance entre morphème et la notion de l'élément du signifiant, élément minimal, la plus petite unité signifiante.

M. HJELMSLEV – Pas seulement la plus petite, mais même les unités plus larges : les phrases.

M. BENVENISTE – Nous ne pourrions plus appliquer le mot morphème à une phrase. Ceci n'implique pas une limitation maximum, mais une limitation minimum.

M. HJELMSLEV – Il s'agit à mon avis, de tous les éléments possibles, quelle qu'en soit l'étendue.

M. BENVENISTE – Oui, mais à l'intérieur d'une certaine échelle. Si nous décidons de considérer comme élément de signification des énoncés tout entiers, alors l'unité la plus petite sera l'unité d'énoncé. Si nous descendons au niveau du morphème, nous aurons affaire à une autre échelle (morphème étant pris dans le sens de la plus petite unité signifiante que l'analyse puisse dégager, définition qui implique à la fois le signifiant et le signifié). » (B.Ac. : p. 3).

informé de signification, que c'est par là qu'il est structuré, et que cette condition est essentielle au fonctionnement de la langue parmi les autres systèmes de signes.» (B.Ten. : p. 12).

De ce point de vue, comme il apparaîtra plus clairement dans le quatrième chapitre de cette première partie<sup>3067</sup>, la double dualité qui marque l'élaboration benvenistienne – problématique de l'expression et construction d'une structure orientée, sémiotique et sémantique – témoigne on ne peut plus clairement de la nécessité d'une théorisation du rapport son/sens.

---

<sup>3067</sup> Voir déjà ci-dessus la note 3012.

## **Volume V**



### III. Le principe de l'arbitraire du signe

Le structuralisme linguistique, tel que l'on peut l'appréhender à travers les linguistiques hjelmslevienne, jakobsonienne, martinettienne et benvenistienne, se caractérise ainsi par le fonctionnement de la double problématique des rapports son/sens et des rapports forme/substance, dont chaque élaboration se révèle n'être qu'une mise en œuvre particulière, déterminant ce qui apparaît alors comme une configuration singulière du champ structuraliste. Il est logique, dans cette perspective, que le principe de l'arbitraire du signe, donc nous avons affirmé à plusieurs reprises le caractère fondamental dans la théorie saussurienne, soit soumis par chacun des quatre auteurs de notre corpus, à une redéfinition et à une remise en cause ou à une limitation foncièrement analogues. En le dotant d'une dualité significative, solidaire de la dualité fonction/structure, celles-ci dessinent en effet en creux l'espace de la théorie de la valeur et de la théorisation des rapports son/sens, dont la rupture saussurienne viendra instituer l'unité par une redéfinition dont le traitement structuraliste de l'arbitraire du signe permet de mesurer tout à la fois la nécessité et la puissance d'excentration.

#### A. Nature du signe linguistique

La critique la plus célèbre du principe saussurien est sans doute celle de Benveniste, telle qu'elle est parue en 1939 dans le premier volume d'*Acta linguistica*, sous le titre homonyme du premier chapitre de la première partie du *Cours de linguistique générale*, « Nature du signe linguistique ». Le texte s'ouvre sur le paragraphe suivant :

« C'est de F. de Saussure que procède la théorie du signe linguistique actuellement affirmée ou impliquée dans la plupart des travaux de linguistique générale. Et c'est comme une vérité évidente, non encore explicite, mais cependant incontestée en fait, que Saussure a enseigné que la nature du signe est *arbitraire*. La formule s'est immédiatement imposée. Tout propos sur l'essence du langage ou sur les modalités du discours commence par énoncer le caractère arbitraire du signe linguistique. Le principe est d'une telle portée qu'une réflexion portant sur une partie quelconque de la linguistique le rencontre nécessairement. Qu'il soit partout invoqué et toujours donné pour évident, cela fait deux raisons pour que l'on cherche au moins à comprendre en quel sens Saussure l'a pris et la nature des preuves qui le manifestent. » (B.Nat. : p. 49).

On lit de fait dans le *Cours de linguistique générale* :

« Le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne ; mais il est souvent plus aisé de découvrir une vérité que de lui assigner la place qui lui revient. Le principe énoncé plus haut domine toute la linguistique de la langue ; ses conséquences sont innombrables. Il est vrai qu'elles n'apparaissent pas toutes du premier coup avec une égale évidence ; c'est après bien des détours qu'on les découvre, et avec elle l'importance primordiale du principe<sup>3068</sup>. » (Saussure, 1972 : p. 100)

---

<sup>3068</sup> Pour les sources de ce passage, qui se trouvent dans le troisième cours, voir ci-dessous, Saussure & Constantin (2005) : p. 221-222. Voir Saussure (1967) : p. 152-153.

et Benveniste, en récusant partiellement, par le lieu qu'il lui assigne, ce principe traditionnel et communément accepté de l'arbitraire du signe, entend « affermi[r], par-delà Saussure, la rigueur de la pensée saussurienne » (B.Nat. : p. 55). Il rappelle tout d'abord les termes dans lesquels ce principe trouve à se formuler dans le *Cours de linguistique générale* :

« Cette définition est, dans le *Cours de linguistique générale*, motivée par des énoncés très simples. On appelle *signe* “le total résultant de l'association d'un signifiant [= image acoustique] et d'un signifié [= concept]”... “Ainsi l'idée de ‘sœur’ n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons *s-ö-r* qui lui sert de signifiant ; il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quelle autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes : le signifié ‘bœuf’ a pour signifiant *b-ö-f* d'un côté de la frontière et *o-k-s* (Ochs) de l'autre” (p. 102). Ceci doit établir que “le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire”, ou plus simplement que “le signe linguistique est arbitraire”. Par “arbitraire”, l'auteur entend qu’“il est *immotivé*, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité” (p. 103). Ce caractère doit donc expliquer le fait même par où il se vérifie : savoir que, pour une notion, les expressions varient dans le temps et dans l'espace, et par suite n'ont avec elle aucune relation nécessaire. » (B.Nat. : p. 49-50).

Benveniste cite ici en premier lieu l'ouverture du deuxième paragraphe du premier chapitre de la première partie du *Cours de linguistique générale*, « Premier principe : l'arbitraire du signe. » :

« Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : *le signe linguistique est arbitraire*.

Ainsi l'idée de “sœur” n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons *s-ö-r* qui lui sert de signifiant ; il [*sic*] pourrait être aussi bien représenté par n'importe quelle autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes : le signifié “bœuf” a pour signifiant *b-ö-f* d'un côté de la frontière, et *o-k-s* (Ochs) de l'autre. » (Saussure, 1972 : p. 100).

L'exemple de *bœuf* et *Ochs* a fait l'objet de nombreuses critiques<sup>3069</sup>, parce qu'il met en jeu un signifié qui, commun aux différentes langues, n'a plus rien de linguistique au sens de la

---

<sup>3069</sup> Voir par exemple Arrivé (2007) : p. 49-53, Coseriu (1968) : p. 109, note 66, Gadet (1987) : p. 37-38, Godel (1957) : p. 195-196 et 243, Saussure (1972) : p. 442-443, note 137 et p. 444, note 138, Stefanini (1975) : p. 380, note 25, Suenaga (2005) : p. 140 et 142-143. Voir également, bien qu'il ne s'agisse pas explicitement de Saussure, Naert (1947) : p. 8-9 et Ducrot & Todorov (1972) : p. 173. Engler a une lecture différente : « Le terme de *langue*, j'en veux pour preuve l'index de R. Godel (SM 266), a plusieurs significations très différentes chez S'. Il désigne l'idiome particulier, l'état d'une langue et la généralisation des langues, *die Sprache als Einheit, Kontinuum* que Schuchardt cherchait sans trop la trouver dans S'. Albert Sechehaye [collation 309], d'ailleurs, avait rapproché le passage cité plus haut de CLG 2 I al. 1 (ci-devant 44), où il n'est question que de linguistique synchronique ; en fait la généralisation vaut aussi bien pour la diachronie que pour la synchronie. Du coup, deux contradictions de CLG 1 I § 2 (principe de l'arbitraire) sont levées : le recours à un signifié identique pour *o-k-s* et *b-ö-f* s'explique en dehors de tout recours à la réalité, il faut y voir une généralisation et il ne s'agit certainement pas là d'une identité a priori [cf. 62, 196, 243] ; et d'autre part, on comprend, comment S' pour réfuter l'onomatopée peut produire des arguments diachroniques (CLG 1 I § 2 : *fouet, glas*). » (Engler, 1962 : p. 45), et de même Harris : « More serious is the fact that Saussure initially supports the thesis of arbitrariness by invoking examples and arguments which appear to be ultimately inconsistent with his own theory of the sign. Citing the fact that different languages have different terms for the same thing (French *bœuf*, German *Ochs*, [100]), is a blatantly nomenclaturist argument, particularly since the first section of this chapter has just been

---

devoted to explaining why the internal *signifié* of the linguistic sign is not to be confused with the external thing which the sign may be the name of. On the face of it, therefore, interlinguistic disparity of nomenclature could not possibly be a relevant consideration for Saussure : or if it is, then it undermines his own case.

One explanation that has been offered for this apparent contradiction is that the editors of the *Cours* clumsily incorporated at this point an example originally given in an early lecture, before the introduction of the terms *signifiant* and *signifié* (de Mauro 1972 : 443, note 137). Once again, this rescues Saussure at the expense of his editors, who are implicitly accused of overlooking a glaring inconsistency in the text. If we allow that the editors may have been a little less obtuse than this explanation would suggest, there is an alternative. It is that insistence on arbitrariness as a “principle” of linguistics (and the word *principe* is used no less than five times on this page of the *Cours*) is to be understood as meaning that we are dealing with a truth which has to be recognized irrespective of one’s own theoretical position. Thus we should take the *bœuf/Ochs* example as showing that even on a nomenclaturist view of the sign it has to be admitted that the connexion between the two parts of the sign is arbitrary. This gives point to the remark which immediately follows the example : that “no one” (sc. not even a nomenclaturist) disputes the principle. Indeed, from a nomenclaturist point of view the principle is even more obvious than from a Saussurean point of view. But then, as Saussure goes on to observe, “it is often easier to discover a truth than to assign it to its correct place”. The nomenclaturist, in other words, may well recognize that the bi-partite relationship is arbitrary, but fails to see what consequences for linguistics follow from this truth. » (Harris, R., 1987 : p. 64-65). Voir également cette proposition de De Mauro : « L’ambiguïté du terme *arbitraire*, lourd encore du sens whitneyen, peut avoir joué un certain rôle en provoquant dans ces deux pages, c’est-à-dire dans la leçon du 2 mai, un glissement, un retour vers des conceptions critiquées et liquidées par Saussure lui-même. Il semble cependant plus probable que Saussure, avec l’exemple de *sœur* et de *bœuf*, et avec le rappel de la conception conventionnaliste de l’arbitraire, ait seulement voulu donner une idée, en première approximation, de l’arbitraire “radical” (voir n. 136) du signe, de la même façon que, pour donner une idée de la dualité fondamentale du signe, il rappelait à ses élèves la conception de la langue comme nomenclature (voir C. L. G. 97 et la note 129). » (Saussure, 1972 : p. 443, note 137). Comme le signalent Arrivé et De Mauro, la difficulté de ce passage du *Cours de linguistique générale* fut mise en évidence, avant Benveniste, par Pichon, dans un article de 1937, « La linguistique en France : problèmes et méthodes » : « La théorie saussurienne de l’“arbitraire du signe” a été exposée par l’auteur avec tant de clarté qu’on peut la résumer facilement sans risquer de l’altérer.

Le signe linguistique, tel que le conçoit Saussure (v. CLG, p. 100), est une entité purement psychique, à double face, unissant un *signifié* (qui est l’*idée*) avec un *signifiant* (qui est l’“image acoustique”, ou auditivo-visuelle, endopsychique du *mot*).

Or ce signe est arbitraire, puisqu’un signifiant tel que [b-oè-f] n’a aucun rapport nécessaire avec son *signifié*. La possibilité de rendre en allemand le même *signifié* par le signifiant [ò-k-s] est bien la preuve de ce caractère arbitraire (CLG, p. 102).

Il n’est pas besoin d’aller plus loin ; l’erreur de Saussure est à mon sens éclatante. Elle consiste en ce qu’il ne s’aperçoit pas qu’il introduit en cours de démonstration des éléments qui n’étaient pas dans l’énoncé. Il définit d’abord le signifié comme étant l’*idée* générale de bœuf ; il se comporte ensuite comme si ce signifié était l’*objet* appelé bœuf ou du moins l’*image* sensorielle d’un bœuf. Or ce sont là deux choses absolument différentes.

Saussure reconnaît lui-même (CLG, p. 99) qu’il n’y a, humainement, pas de concepts généraux préexistant aux mots. C’est grâce à l’avènement de la pensée *lingui-spéculative* que peuvent se constituer chez l’homme les idées abstraites, outils mentaux plus souples que les images unisensorielles ou les conglomerats d’images pluri-sensoriels de la pensée *sensu-actorielle*.

Dès lors, si l’on pose le problème comme le pose Saussure, c’est-à-dire si c’est à l’*idée* qu’on fait jouer le rôle de signifié, le rapport entre elle et le signifiant n’est pas contingent, n’est pas arbitraire. Il est nécessaire, puisqu’il est constitutif de l’*idée* même. Le mot est le corps même de l’*idée*. L’*idée* de *bœuf* n’existe pas indépendamment de la suite phonétique [b-oè-f].

Quant à l’adéquation du signe (constitué, selon la définition même de Saussure, par l’*idée* et le *mot*) avec la réalité elle-même, c’est une tout autre question, et qui dépasse étrangement la linguistique : c’est la question de l’adéquation des représentations mentales à la Réalité objective absolue.

L’argument que Saussure croit pouvoir tirer de la possibilité de traduire les expressions linguistiques d’un idiome dans un autre se tourne en réalité contre lui. Car, s’il est bien vrai qu’il y a des bœufs en Allemagne comme en France, il n’est pas vrai que l’*idée* exprimée par [ò-k-s] soit identique à celle exprimée par [b-oè-f]. Un *aplomb bœuf*, un *effet bœuf* ne pourront pas se traduire en allemand par *Ochs*. Jamais, ni dans le domaine du lexique ni dans celui de la grammaire, les notions d’un idiome ne recouvrent exactement celles d’un autre

dimension du *sui generis* qui est corrélatrice du concept de valeur. La formulation est analogue dans les notes d'étudiants. On lit en effet dans les notes de Constantin du troisième cours :

« Premier principe ou vérité primaire : Le signe linguistique est arbitraire.

Le lien qui relie une image acoustique donnée avec un concept déterminé et qui lui confère sa valeur de signe est un lien radicalement arbitraire. Tout le monde est d'accord.

La place hiérarchique de cette vérité-là est tout au sommet. Ce n'est que peu à peu que l'on finit par reconnaître combien de faits différents ne sont que des ramifications, des conséquences voilées de cette vérité-là. Le signe est arbitraire, c'est-à-dire que le concept sœur par exemple n'est lié par aucun caractère <rapport> intérieur avec la suite de sons *s + ô + r* qui forme l'image acoustique correspondante. <Ce concept pourrait tout aussi bien être représenté par n'importe quelle autre suite de sons. Il suffit de songer aux différentes langues> En passant d'une langue à une autre, on voit que le concept bœuf est aussi représenté par la suite de sons *bo*.

<C'est le même caractère arbitraire qu'ont les signes de l'écriture> Il est clair qu'aucun lien préexistant n'est là pour que je désigne le son P par la suite de traits P, Π ou Θ<sup>3070</sup>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 221-222)

et de même dans celles de Dégallier et de Joseph – celles de Mme Sechehaye étant lacunaires :

« [Dégallier] *Le signe linguistique est arbitraire.*

Le lien qui relie une image acoustique donnée avec <un> concept déterminé et lui confère valeur de signe est lien radicalement arbitraire.

<Personne ne contredit cette vérité>. Il est important de constater <cette vérité> et de lui donner la place qui lui revient, sa place hiérarchique.

Cette vérité qui paraît crever les yeux est tout au sommet, et **toutes les conséquences n'apparaissent pas avec une aussi grande évidence**, car elles existent jusque dans une foule de détails.

---

idiome. Le fameux proverbe italien "*Traduttore traditore*" exprime une vérité psychologique d'une importance capitale.

Dès lors, à l'intérieur d'un idiome, l'adéquation de l'idée au mot est parfaite : le corps mémoriel [ò-k-s] fait corps avec l'idée allemande *Ochs* qui en est l'âme ; de même notre idée de *bœuf* ne peut s'exprimer que par [b-oè-f]. » (Pichon, 1937 : p. 26-27). Voir également Pichon (1938) : p. 42-43 et Damourette & Pichon (1911-1940), tome I : p. 95-97.

<sup>3070</sup> Comme nous l'avons vu plus haut, les termes de *signifiant* et de *signifié* sont introduits dans un autre passage du troisième cours : « Le deuxième chapitre dans son titre pourrait d'abord porter : *La langue comme système de signes*. <Cela indiquerait la transition>

Alors nous relevons dans ce chapitre deux vérités fondamentales, <deux principes fondamentaux relatifs au signe linguistique> : <1<sup>o</sup>> Le signe linguistique est arbitraire. <2<sup>o</sup>> Le signe linguistique possède une étendue et cette étendue se déroule dans une seule dimension.>

Une amélioration peut être apportée à la formule de ces deux vérités en employant les termes de *signifiant* et de *signifié*.

<Explication de cette modification de termes :> Quand on entre dans un système de signes de l'intérieur, il y a lieu de poser, <d'opposer> le signifiant et le signifié, ce qui les place vis-à-vis l'un de l'autre <en laissant de côté opposition d'image et de concept>. Le signifiant <(est auditif)> et le signifié <(est conceptuel)> sont les deux éléments composant le signe. Nous dirons donc : <1<sup>o</sup>> dans la langue, le lien unissant le signifiant au signifié est un lien radicalement arbitraire. Et <2<sup>o</sup>> dans la langue, le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul, <a le> caractère qu'il emprunte au temps :

a) de représenter une étendue

b) de représenter une étendue qui n'est figurable que dans une seule dimension.

<Précédemment, nous donnions simplement le mot *signe* qui laissait confusion> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 237-238).



Ainsi le concept *sœur* n'est lié par aucun rapport intérieur avec la suite de sons qui forme image acoustique correspondante. Ce concept **pourrait tout aussi bien être représenté par n'importe quelle autre** suite de sons : il suffit de songer aux **différentes langues**.

C'est le même caractère arbitraire qu'auront les signes de l'écriture.

[Mme Sechehaye] **Le signe linguistique est arbitraire.** (Le **signe** = **lien** entre l'objet et l'[].)

[Joseph] : **Le signe linguistique est arbitraire.**

Cette phrase même pourrait évoquer la question de terminologie et que nous tranchons par :

Le lien qui unit au concept l'image acoustique.

En effet et dans bien des occasions, ce n'est pas la difficulté de saisir les choses. L'important est seulement de les constater pour donner à chaque fait sa valeur hiérarchique.

La place de cette vérité-là est tout au sommet. Si elle apparaît comme crevant les yeux, nous ne voyons pas **du premier coup toutes ses conséquences. C'est après bien des détours que** l'on distingue jusque dans une foule de choses des effets voilés de cet axiome.

Il n'y a aucune raison qui unit **la suite de sons** s + ö + r au concept de *sœur*. C'est ce qui explique que le concept *bœuf* peut se dire *Ochs* ou *bœuf*.

De même aucun lien préexistant ne me force à choisir pour le son *p* le trait *P* plutôt que le trait  $\pi$ . » (Saussure, 1967 : p. 152-153<sup>3071</sup>).

S'il est évident que, comme le pose Tullio de Mauro, l'« [o]n ne peut pas attribuer *sic et simpliciter* à Saussure une conception conventionnaliste : tout le C. L. G. (voir *supra* notes 128 et 129 et C. L. G. 155 et sv.) est précisément un combat contre cette conception » (Saussure, 1972 : p. 442), la critique, en elle-même, semble « incontestable » (Arrivé, 2007 : p. 52). Une question s'impose néanmoins : tandis que, comme le souligne Benveniste, l'arbitraire du signe « doit donc expliquer le fait même par où il se vérifie », il est difficile d'imaginer d'autre preuve de ce principe que la diversité des langues, argument dont l'exposé implique inévitablement une formulation nomenclaturiste. Aussi Arrivé, qui met quant à lui en avant l'« excuse » que constitue la nécessité que « de quelque façon le signifié ait quelque rapport avec le référent » (Arrivé, 2007 : p. 52) – « L'isomorphisme nécessaire du signifié et du référent explique le dérapage qui fait glisser Saussure – et Lacan après lui, et Saint-Augustin avant eux – du premier au second. Dans les termes de Milner, ils passent comme un seul homme de la *référence virtuelle* – “la signification lexicale”, c'est-à-dire le signifié – à la *référence actuelle* – celle qui permet au signe de désigner la “chose” (1989, 336). » (Arrivé, 2007 : p. 53) –, conclut-il que le principe est indémontrable<sup>3072</sup>, ce pour quoi il s'agit en réalité d'un postulat :

« Un principe non démontré, c'est un postulat. Saussure, c'est vrai, ne le présente pas comme tel, apparemment satisfait de la “démonstration” qu'il croit en avoir faite. Mais à vrai dire il pourrait sans dommage se contenter pour son premier principe du statut de postulat : c'est ce qui apparaîtra, p. 62, puis 67, quand on apercevra que l'arbitraire du signe a pour fonction essentielle de permettre de poser le concept de valeur.

---

<sup>3071</sup> Nous rétablissons l'ordre du cours.

<sup>3072</sup> Voir Arrivé (2007) : p. 53-54.

Ainsi s'explique sans doute la relative désinvolture avec laquelle Saussure traite le problème de l'arbitraire quand il s'agit de ne l'étudier qu'au sein du signe. » (Arrivé, 2007 : p. 55).

Claudine Normand parle quant à elle d'axiome :

#### « L'arbitraire »

Ce terme par lequel Saussure caractérise le signe ou plus exactement la liaison signifiant-signifié, permet de prendre acte du mystère de la liaison son-sens et d'évacuer en même temps toute question sur l'origine du langage : affirmer d'abord "le signe est arbitraire", revient en effet à dire qu'un linguiste doit poser cet axiome et non perdre son temps à tenter de démontrer ce qui est une position philosophique incontournable (généralement admise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) : la langue est une convention. Seule cette position de principe rend une linguistique possible, mais elle n'a pas (elle n'a plus) à être argumentée en tant que telle, c'est-à-dire dans l'opposition à rationnel ou naturel. Le terme *arbitraire* n'est important que parce qu'il définit un système linguistique par un "c'est comme ça !" qui doit couper court à toute considération philosophique sur le langage, le "pourquoi" de son existence et de ses modalités, et ne laisser place qu'à la description du fonctionnement de telle ou telle langue (le "comment c'est"). Ce parti pris abrupt rompt avec toutes les considérations et discussions traditionnelles sur la nature du langage (reflet de la raison ou imitation de la nature) par une prise de position sur la question pensée-langue qui remplace les métaphores du "moule" ou du "reflet" par le schéma d'une (mystérieuse) élaboration interne<sup>3073</sup>. » (Normand, 2000b : p. 58).

C'est pourquoi il nous semble que la difficulté est ailleurs et que, ainsi qu'il apparaîtra dans ce qui suit, la critique mentionnée est pour une part symptomatique d'une lecture structuraliste de Saussure. Saussure insiste, dans ce passage du troisième cours, sur la

---

<sup>3073</sup> Voir également dans l'article de 1973 : « Il est sûrement fait allusion ici [Saussure (1972) : p. 100, cité ci-dessus] à Whitney et à une polémique que Saussure juge maintenant dépassée (elle a occupé toute la vie de Whitney). Il se démarque donc par rapport à l'attitude traditionnelle car il ne va pas se donner la peine de démontrer pendant des pages (ou des volumes) le bien-fondé de son principe. Ce n'est plus utile, le vainqueur est bien l'A. D. S. ; ou plutôt l'important n'est pas là ; et si le principe est dit pourtant d'une "importance primordiale", c'est dans la mesure où il sera rattaché à tout le reste de la théorie par un effort de raisonnement déductif : principe-conséquences. Il s'agit moins alors de prendre position dans un débat philosophique désormais tranché, que de construire une théorie à partir d'un axiome dont on développe les conséquences. » (Normand, 1973 : p. 114). Claudine Normand signale à propos de cet article dans « Portrait de groupe » (2000) : « Si j'ai, dès 1970, désigné la valeur comme le noyau de la théorie saussurienne, y voyant la définition non positiviste de l'unité linguistique, il m'a fallu du temps pour rattacher ce concept à ce qui fonde l'entreprise saussurienne d'une sémiologie : l'*arbitraire du signe*, en tant qu'il est indissociable du caractère social et différentiel de la valeur. Dans un premier temps (1972), j'avais minimisé et mal saisi l'importance du principe de l'arbitraire, même si je pense que j'avais (conjoncturellement) raison de dire que ne retenir de Saussure que l'arbitraire, comme s'il était l'inventeur de cette réponse au vieux problème de l'origine du langage, c'était opérer un "déplacement" qui masquait l'essentiel, la langue comme système de différences. Mais nous n'arrivions pas à formuler clairement la place de l'arbitraire dans la théorie et sa liaison aux autres concepts, ce qui est aujourd'hui au cœur des travaux saussuriens, rattachés plus récemment au groupe (je pense en particulier à S. Bouquet et à J. Fehr, dans leurs différences). Nous avons cependant parlé tout de suite de l'importance de la sémiologie comme cela apparaît dans les articles de 1978 : dans l'article sur "l'opposition *langue/parole*" je souligne "l'avancée de la sémiologie contre la réduction sociologique" et, dans l'article sur "la langue fait social", Ch. Puech et A. Radzinski rappellent très clairement que "le caractère social de la langue est directement subordonné à l'arbitraire des signes" (59), qu'il est "situé au plein centre de la théorie de la langue, au plus près de son principe constitutif, l'arbitraire" (64). » (Normand, 2000a : p. 76). Voir notamment ci-dessous la note 3411.

définition de l'arbitraire comme un « arbitraire du lien<sup>3074</sup> », et du lien entre signifiant et signifié. La question est donc, ce nous semble, celle du rapport que l'on peut instituer entre ces deux arbitraires, l'arbitraire du rapport signe/objet, position conventionnaliste traditionnelle, et l'arbitraire du rapport signifiant/signifié, ou de ce que peut bien recouvrir un tel arbitraire du rapport signifiant/signifié dans la mesure, précisément, où il est indémontrable ou postulé à partir du constat conventionnaliste<sup>3075</sup>. Il s'agit, autrement dit, de s'interroger sur la redéfinition saussurienne du principe de l'arbitraire du signe, dont témoigne son caractère fondamental pour le concept de valeur. Comme le soulignent Normand<sup>3076</sup> aussi

<sup>3074</sup> L'expression est d'Engler, qui l'oppose à l'« arbitraire du signifiant ». Voir Engler (1962) : p. 52-54.

<sup>3075</sup> Et dans la mesure où, comme le souligne Todorov dans « Introduction à la symbolique » : « En revanche la motivation n'est pas seulement impossible dans le rapport de signification : la question même n'est plus pertinente ici. En effet, pour concevoir la relation de motivation entre deux unités, il faut pouvoir les penser d'abord comme séparées, comme existant indépendamment l'une de l'autre. Or le signifiant "pomme" n'existe comme tel qu'en vertu de son signifié *pomme*, et inversement ; nous ne disposons d'aucun moyen pour appréhender l'un ou l'autre sans son double. La motivation du signe n'est donc jamais autre chose qu'un rapport direct entre signifiant et référent » (Todorov, 1972a : p. 282).

<sup>3076</sup> La thèse de Claudine Normand implique cependant d'autres postulats. On lit en effet dans « *L'arbitraire du signe* comme phénomène de *déplacement* » : « L'arbitraire est ici [Saussure (1972) : p. 116] relié au concept de valeur ; il apparaît comme ce qui fonde théoriquement la valeur. En fait, Saussure ne part pas de l'A. D. S. pour construire sa problématique : langue, système, différences, valeur, etc., mais au terme ou au cours de sa conceptualisation il rencontre le principe de l'arbitraire. Construisant le concept de valeur, il se retrouve en quelque sorte en accord avec la position philosophique sur l'arbitraire ; il n'en a pas eu besoin pour le construire même si après coup, il veut donner à cette rencontre l'apparence d'un raisonnement démonstratif [...]

Ce qui est ici retenu de l'arbitraire, c'est le relatif, le rapport au système, le caractère négatif de l'unité, autant d'éléments qui ne font pas partie de la façon traditionnelle de poser le problème. » (Normand, 1973 : p. 119-120), « Avant de conclure, nous signalons qu'une recherche dans les sources manuscrites n'a fait que confirmer l'essentiel de notre hypothèse, à savoir que pour Saussure l'important est la valeur (comme opposition et différence) et que la référence à l'arbitraire vient en quelque sorte après coup, même si le raisonnement apparent en fait parfois le point de départ. Nous en donnerons simplement pour preuve le fait que l'arbitraire du signe n'est pas signalé dans le premier Cours, très peu dans le second et tout de suite en liaison avec les termes d'*opposition* et de *différence* : "Quel est le mécanisme d'un état de langue ? Nous avons dit : jeu de différences, car le mot est arbitrairement choisi. Il y a perpétuellement une opposition de valeur au moyen de différences phoniques." Godel (1969), p. 72. Les manuscrits du troisième Cours offrent des formules caractéristiques : "Pour les sciences qui s'occupent de valeurs, cela (la distinction des deux axes) devient nécessaire. Pour celles qui s'occupent de valeurs arbitraires (sémiologie), la nécessité est absolue : la valeur d'un signe arbitraire n'a pas de racine dans les choses ; elle dépend d'une valeur voisine ou opposée donc contemporaine." Godel (1969), p. 87. "Dans un état de langue, il n'y a que des différences... On revient au principe fondamental de l'arbitraire du signe. Si ce signe n'était pas arbitraire, on ne pourrait pas dire qu'il n'y a dans la langue que des différences." *Id.*, p. 92.

Si l'on nous accorde que le principe de l'arbitraire du signe ne s'ajuste à la théorie de la valeur qu'au prix de nombreuses confusions et contradictions, on peut en tirer quelques remarques :

- la nouveauté saussurienne est dans la théorie de la valeur, non dans l'affirmation de l'arbitraire ;
- l'utilisation que Saussure fait de l'arbitraire (essai d'ajustement à la théorie nouvelle) peut apparaître comme un compromis, mais doit être vue comme une liquidation, un "règlement de comptes" avec l'ancienne philosophie de l'origine (encore à l'œuvre de façon plus ou moins explicite dans la linguistique historique) ;
- dans ces conditions, continuer à faire de l'arbitraire la nouveauté saussurienne reviendrait selon nous à procéder par "déplacement", selon le procédé primaire de l'inconscient qui, dans le rêve manifeste, accentue un élément (accessoire pour le contenu latent) au détriment de l'essentiel, qui reste censuré : la définition du signe comme valeur, *i.e.* comme différence, ouvrant la voie à des recherches matérialistes sur le travail du signifiant senties comme dangereuses pour la philosophie dominante. » (Normand, 1973 : p. 125-126), puis dans *Saussure* : « Le principe sémiologique de l'arbitraire sert de pivot à cette circulation de notions qui est loin de suivre la ligne droite d'une démonstration. *Valeur* et *arbitraire*, les deux notions se servent mutuellement de fondement ; plus précisément *valeur* apparaît désormais comme la façon linguistique de reprendre la notion

philosophique d'*arbitraire* » (Normand, 2000b : p. 73). Or, il s'agit moins, selon nous, d'une substitution du concept de valeur au principe de l'arbitraire du signe qui en constituerait la caution philosophique que d'une redéfinition de ce principe dans le cadre de l'élaboration du concept de valeur. Voir *infra*. Une telle lecture conduit d'ailleurs Claudine Normand à confondre *arbitraire* et *immotivé*, qui sont à ce qu'il nous semble (voir *supra* et *infra*) deux notions distinctes, corrélatives de deux niveaux d'élaboration du concept de système : « L'effort d'une conceptualisation nouvelle apparaît avec l'introduction de "immotivé" qui, entraînant la notion de "relativement motivé" (cf. chapitre VI, 2<sup>e</sup> partie), permettra de se retrouver sur le terrain linguistique du système. Et s'il est vrai que par "immotivé", "Saussure risquait d'obscurcir son concept de base" (Mounin, *op. cit.*, p. 53), nous devons nous féliciter de cet obscurcissement des catégories philosophiques s'il est une étape nécessaire pour construire peu à peu des concepts scientifiques clairs. » (Normand, 1973 : p. 116), « L'arbitraire constitue ainsi l'arrière-plan théorique, la référence constante, en quelque sorte la caution philosophique de la théorie de la langue. Mais l'essentiel reste pour Saussure l'élaboration linguistique, comme cela apparaît particulièrement dans la modification terminologique qu'il introduit avec les syntagmes : "arbitraire relatif" ou "relativement motivé". »

Le paragraphe intitulé "Arbitraire absolu et arbitraire relatif" est le troisième du chapitre VI, 2<sup>e</sup> partie, "Mécanisme de la langue". Il est précédé immédiatement d'un développement sur le fonctionnement du "discours" comme le jeu plus ou moins inconscient d'un "double système" (p. 179) : solidarités syntagmatiques et groupements associatifs. Il s'agit en principe de présenter maintenant "le mécanisme de la langue... sous un autre angle" (p. 180). En fait, il s'agit, en remaniant la notion d'arbitraire de la rattacher à l'essentiel de la théorie de la langue présentée dans le chapitre IV (La Valeur linguistique) et le chapitre V (Rapports syntagmatiques et Rapports associatifs). Ce remaniement nous semble essentiel en tant qu'étape dans la conceptualisation et indice de l'abandon (implicite) du terrain philosophique. Il nous semble en effet que par le biais du terme "relativement motivé" on passe du terrain philosophique de l'arbitraire au terrain proprement linguistique de la valeur.

"Le principe fondamental de l'A. D. S. n'empêche pas de distinguer dans chaque langue ce qui est radicalement arbitraire, c'est-à-dire immotivé de ce qui ne l'est que relativement. Une partie seulement des signes est absolument arbitraire ; chez d'autres intervient un phénomène qui permet de reconnaître des degrés dans l'arbitraire sans le supprimer : le signe peut être relativement motivé." (P. 180-181.) Quel est l'intérêt de ce changement terminologique que Saussure ne se préoccupe pas de fonder explicitement ? On peut penser d'abord qu'il lui permettra de mettre en évidence une nouvelle opposition, plus claire que la précédente par le fait même que les termes en seront relativement motivés. Soit : en face de :

|               |   |         |
|---------------|---|---------|
| arbitraire    | / | naturel |
| conventionnel |   |         |

on aura immotivé/motivé. Autre conséquence plus importante : l'introduction dans la série du terme "relativement motivé" qui ne peut se situer ni d'un côté ni de l'autre de la barre, peut apparaître comme un essai de dépasser la dichotomie traditionnelle par le biais d'un terme intermédiaire dont la formulation, même si elle reste insuffisante sur le plan conceptuel, correspond en fait à un autre point de vue. L'opposition immotivé/motivé nous laisse sur le terrain philosophique, le terme "relativement motivé" nous introduit sur le terrain linguistique. Il est particulièrement intéressant alors de voir qu'une chose n'est jamais précisée : immotivé par rapport à quoi ? Arbitraire, on savait que c'était par rapport à la nature ; mais immotivé suivi de relativement motivé nous font implicitement passer au plan des signes ; implicitement dans les définitions, explicitement dans les exemples [...] On pourrait résumer ainsi la démarche saussurienne : quand il dit : *le signe est arbitraire*, c'est par rapport aux choses ; quand il dit : *le signe est immotivé ou relativement motivé*, c'est par rapport aux autres signes ; il passe du terrain philosophique de l'origine au terrain linguistique du système, il ne parle plus de la même chose, même s'il en parle dans des termes semblables ou voisins, *i.e.* encore philosophiques. » (Normand, 1973 : p. 120-121). Voir également Normand (2000b) : p. 94-95, et Gadet (1987) : p. 40-44, ainsi que, dans « Benveniste, linguistique saussurienne et signification » (1992) : « La façon dont Benveniste cherche à expliquer les anomalies formelles suppose de sa part une conviction non triviale concernant la langue. On peut la résumer ainsi : la forme n'est qu'apparemment arbitraire ; il y a une cohérence qui obéit aux exigences du sens ; il faut donc chercher une raison sous l'apparent désordre des données, traquer l'irrégularité – l'absurdité – observable et lui trouver une fonction. Cette exigence logique, concernant la langue, ne cherche pas à se fonder d'autre chose que d'une intime certitude sur la complétude du système. [...] »

Cette attitude concernant l'arbitraire était globalement celle des comparatistes. Ce principe était pour eux un postulat fondamental, qu'ils n'éprouvaient pas le besoin d'explicitier, mais qui, seul, justifiait qu'on cherche une explication aux ressemblances linguistiques dans la parenté génétique. Leur démarche n'aurait eu aucun sens si on pouvait faire dépendre les formes d'un autre type de causalité. Cet arbitraire postulé est bien celui que Benveniste rappelle dans sa fameuse rectification de Saussure en 1939 : selon lui, il s'agit dans l'énoncé du *CLG*

bien qu'Arrivé<sup>3077</sup>, le principe de l'arbitraire du signe est en effet au fondement du concept de valeur, c'est-à-dire, dans notre perspective, qu'il est l'instrument de la rupture avec la problématique des rapports son/sens. C'est cette redéfinition que nous tenterons de mettre en évidence plus loin. Ce qu'il nous importe de mettre en évidence ici, c'est que, précisément, la

---

d'une prise de position sur l'origine du langage, en quelque sorte renvoyant au "regard impassible de Sirius ou de celui qui se borne à constater du dehors la liaison établie entre une réalité objective et un comportement humain et se condamne ainsi à n'y voir que contingence".

A cet arbitraire ("problème métaphysique") il opposait alors le caractère "nécessaire" du lien entre le Sa et le Sé. De cette *nécessité* on trouve sans cesse l'écho dans ses interprétations linguistiques concrètes. C'est que, si l'arbitraire est une définition générale de la nature des systèmes et de leurs conditions d'existence, à l'intérieur de chaque système les relations qui le définissent comme tel sont, en revanche, nécessaires, régularités répétables dans lesquelles il faut faire entrer le plus possible de données.

Saussure, sans-doute, ne dit pas autre chose, quand il passe de l'arbitraire, position sur l'origine, au "relativement motivé", position grammaticale (CLG, 180, 184). Cependant l'arbitraire fondamental de la langue, tel qu'il l'associe à sa nature sociale en le nommant "sémiologique", définit un ordre purement interne qui n'a pas à se fonder sur autre chose que lui-même ; il n'est jamais renvoyé à une exigence de rationalité, de fondement par une fonction rectrice d'un sens à *produire*, telle que Benveniste souvent la formule ou la laisse entendre ; ainsi dans cette remarque de conclusion sur l'actif et le moyen :

*"Pour que cette distinction des diathèses ait en indo-européen une importance égale à celle de la personne du verbe, il faut qu'elle ait permis de réaliser des oppositions sémantiques qui n'avaient pas d'autre expression possible"*

Cette affirmation paraîtra peut-être excessive, mais l'analyse formelle et son interprétation, telle que les pratique Benveniste, avec infiniment de subtilité, paraît excéder le cadre de l'arbitraire, si ce n'est le refuser ; les questions qui surgissent alors sur le "saussurisme" et, une fois de plus, sur la portée de l'arbitraire chez Saussure, ne peuvent être développées ici. » (Normand, 1992a : p. 66-67).

<sup>3077</sup> Voir ces deux passages, auxquels fait référence la citation ci-dessus : « [...] la contradiction entre les deux lectures du principe [de l'arbitraire du signe] n'apparaît que lors de l'effort qui est fait pour le démontrer. C'est peut-être qu'en fait la démonstration importe assez peu à Saussure. Ce qui compte pour lui dans le principe de l'arbitraire, c'est la possibilité qu'il lui donne de poser dans toute leur rigueur les notions de système et de valeur. Il le dit explicitement dans un passage du 3<sup>e</sup> Cours non retenu par les éditeurs : "Si le signe n'était pas arbitraire, on ne pourrait pas dire qu'il n'y a dans la langue que des différences" (Engler, 1968-1989, 265 ; Dégallier et Constantin ont noté les paroles de Saussure de la même façon). D'où la légèreté – incontestable – avec laquelle il procède à la démonstration. D'ailleurs très brièvement : il consacre beaucoup plus de temps à marquer la place et l'importance du principe en linguistique et en sémiologie. Il eût sans doute été préférable de présenter le principe pour ce qu'il est : un postulat non démontré – et, peut-être, non démontrable – plutôt qu'un théorème. Saussure ne l'a pas fait. Il est sans doute inutile de spéculer sur les raisons qu'il s'est données – ou ne s'est pas données. » (Arrivé, 2007 : p. 62), « On voit ici [Saussure (1972) : p. 157] avec une pleine clarté la fonction exercée dans la théorie saussurienne par le principe de l'arbitraire du signe, ici posé dans toute sa "radicalité". Saussure reconnaît explicitement ("voilà pourquoi") que le principe n'est que la retombée de l'intervention de la notion de valeur. Du même coup il éclaire, il est vrai de façon indirecte, les liens qui unissent indissolublement les deux lectures du principe. On a aperçu plus haut un aspect de ces liens. Celui qui se révèle maintenant ne lui est pas contradictoire. Il tient en ceci : pour que la langue puisse être définie comme un système de pures valeurs, il est indispensable que les relations entre les unités linguistiques ne soient déterminées par rien d'extérieur à la langue : la pesée du référent – celle qui ferait intervenir dans les relations entre signes "un élément imposé du dehors" – doit y être nulle. C'est pourquoi il faut poser l'arbitraire entre le signe et le référent. Mais comme celui-ci n'a, du coup, rien à faire dans la langue, le seul moyen de poser l'arbitraire est de le déplacer et de le situer entre les seuls plans qui ont une pertinence linguistique : le signifiant et le signifié.

[...]

On voit que le problème de l'arbitraire du signe, en dépit de son importance dans l'histoire de la linguistique, est ici ramené à une fonction comment dire ? peut-être pas subalterne, mais dérivée : il n'est que la conséquence et/ou la condition de la conception de la langue comme système de valeurs. » (Arrivé, 2007 : p. 67-69). Cette corrélativité est mise en avant, de manière diversement appuyée et élaborée, par d'autres commentateurs de Saussure. Voir par exemple Amacker (1975) : p. 87, Bouquet (1997) : p. 235 et 279, Culler (1976) : p. 23, et Wells (1947) : p. 14. Voir également Fehr (2000) et Suenaga (2005).

critique benvenistienne est dotée d'enjeux tout autres, internes à la problématique des rapports son/sens. En témoigne, dès ce paragraphe d'exposition du principe saussurien, la proposition : « Ce caractère doit donc expliquer le fait même par où il se vérifie : savoir que, pour une notion, les expressions varient dans le temps et dans l'espace, et par suite n'ont avec elle aucune relation nécessaire. », qui paraît déplorer une circularité du propos saussurien et ainsi situer sur le même plan le constat empirique de la diversité des signifiants linguistiques et le principe de l'arbitraire du signe, là où ce dernier constitue chez Saussure le fondement d'une théorisation qui, comme telle, permet de rendre compte de l'empirique. On lit ensuite :

« Nous ne songeons pas à discuter cette conclusion au nom d'autres principes ou en partant de définitions différentes. Il s'agit de savoir si elle est cohérente, et si, la bipartition du signe étant admise (et nous l'admettons), il s'ensuit qu'on doit caractériser le signe comme arbitraire. » (B.Nat. : p. 50).

Il faut noter, ici, l'inversion que la formulation benvenistienne du problème fait subir au raisonnement saussurien. Tandis que Saussure fait de la valeur et de la dualité qu'elle institue une conséquence de l'arbitraire du signe, Benveniste admet en premier lieu « la bipartition du signe », par rapport à laquelle le principe de l'arbitraire du signe sera examiné comme une « conclusion », « cohérente » ou non. On retrouve ici l'insoupçonnabilité du dual derrière le double, ou le donné de la définition traditionnelle du signe, qui fonctionne ainsi comme le cadre de la réfutation structuraliste du principe de l'arbitraire du signe. Benveniste oppose de fait ensuite deux types de rapports son/sens, signe/objet et signifiant/signifié :

« On vient de voir que Saussure prend le signe linguistique comme constitué par un signifiant et un signifié. Or – ceci est essentiel – il entend par “signifié” le *concept*. Il déclare en propres termes (p. 100) que “le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique”. Mais il assure, aussitôt après, que la nature du signe est arbitraire parce que il n'a avec le signifié “aucune attache naturelle dans la réalité”. Il est clair que le raisonnement est faussé par le recours inconscient et subreptice à un troisième terme, qui n'était pas compris dans la définition initiale. Ce troisième terme est la chose même, la réalité. Saussure a beau dire que l'idée de “sœur” n'est pas liée au signifiant *s-ø-r* ; il n'en pense pas moins à la *réalité* de la notion. Quand il parle de la différence entre *b-ø-f* et *o-k-s*, il se réfère malgré lui au fait que ces deux termes s'appliquent à la même *réalité*. Voilà donc la *chose*, expressément exclue d'abord de la définition du signe, qui s'y introduit par un détour et y installe en permanence la contradiction. Car si l'on pose en principe – et avec raison – que la langue est *forme*, non *substance* (p. 163), il faut admettre – et Saussure l'a affirmé nettement – que la linguistique est science des formes exclusivement. D'autant plus impérieuse est alors la nécessité de laisser la “substance” *sæur* ou *bœuf* hors de la compréhension du signe. Or c'est seulement si l'on pense à l'animal “bœuf” dans sa particularité concrète et “substantielle” que l'on est fondé à juger “arbitraire” la relation entre *bœf* d'une part, *oks* de l'autre, à une même réalité. Il y a donc contradiction entre la manière dont Saussure définit le signe linguistique et la nature fondamentale qu'il lui attribue. » (B.Nat. : p. 50).

Le passage incriminé, déjà cité dans le paragraphe précédent, est celui-ci :

« Le mot *arbitraire* appelle aussi une remarque. Il ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant (on verra plus bas qu'il n'est pas au pouvoir de l'individu de rien changer à un signe une fois établi dans un groupe linguistique) ; nous voulons dire qu'il est *immotivé*, c'est-à-dire arbitraire par rapport au

signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité. » (Saussure, 1972 : p. 101).

Comme le souligne Bouquet<sup>3078</sup>, le terme incriminé par Benveniste ne figure pas dans les notes d'étudiants<sup>3079</sup>. On lit en effet dans les notes de Constantin du troisième cours<sup>3080</sup> :

« Il faut revenir sur ce mot d'arbitraire. Il n'est pas arbitraire au sens de dépendant du libre choix de l'individu. Il est arbitraire par rapport au concept, comme n'ayant rien en lui qui le lie particulièrement à ce concept. Une société entière ne pourrait changer le signe, car l'héritage du passé lui est imposé par les faits d'évolution. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 222).

Dégallier, Mme Sechehaye et Joseph ont noté quant à eux :

« [Dégallier] [...] il [le signe] est **arbitraire par rapport au concept**.

[Mme Sechehaye] [...] mais **par rapport au concept**, n'ayant rien qui le lie au concept.

[Joseph] Il l'est **par rapport** au concept, **avec lequel il n'a aucune attache** première. » (Saussure, 1967 : p. 155).

Il n'est pas sûr, cependant, que la formulation soit si anti-saussurienne que l'affirme Bouquet. En premier lieu la lecture benvenistienne ne paraît pas justifiée<sup>3081</sup>. Il nous semble

---

<sup>3078</sup> Voir, dans « Benveniste et la représentation du sens : de l'arbitraire du signe à l'objet extra-linguistique » : « [...] lorsque ce dernier [Benveniste] cite Saussure en écrivant “mais il assure aussitôt après que la nature du signe est arbitraire parce qu'il n'a avec le signifié ‘aucune attache naturelle dans la réalité’” et en ajoutant qu'il voit là le “recours inconscient et subreptice à un troisième terme” prouvant selon lui que le Genevois “n'en pense pas moins à la *réalité* de la notion” et “se réfère malgré lui au fait que ces deux termes s'appliquent à la même réalité”, il s'avère que la fin de la phrase sur laquelle Benveniste fonde sa “preuve par le texte” est un pur produit de Bally et Sechehaye : tous les cahiers d'étudiants confirment que l'énoncé original était “le symbole linguistique ou le signe – ici au sens de signifiant – est arbitraire *par rapport au concept avec lequel il n'a aucune attache*.” » (Bouquet, 1997a : p. 121).

<sup>3079</sup> Le terme *naturel* provient quant à lui des notes de Saussure : « Mais le langage et l'écriture ne sont PAS FONDÉS <sur un rapport **naturel** des choses>. Il n'y a aucun rapport, à aucun moment, entre un certain son sifflant et la forme de la lettre *S*, et de même il n'est pas plus difficile au mot *cow* qu'au mot *vacca* de désigner une vache. » (Saussure, 1967 : p. 155). Ce passage figure dans les « Notes pour un article sur Whitney » (voir Saussure, 2002a : p. 211, cité *infra*). Il est cité par Engler dans son article de 1962, « Théorie et critique d'un principe saussurien : l'arbitraire du signe » Voir Engler (1962) : p. 51.

<sup>3080</sup> Voir Saussure (1967) : p. 155. La précision d'*arbitraire par immotivé* provient de l'ouverture du chapitre consacré à l'arbitraire absolu et à l'arbitraire relatif (voir *supra*) : « Nous avons posé comme étant une vérité évidente que le lien du signe par rapport à l'idée représentée est radicalement arbitraire. Dans toute langue, il faut distinguer ce qui reste radicalement arbitraire et ce qu'on peut appeler l'arbitraire relatif. Une partie seulement des signes dans toute langue seront radicalement arbitraires. Chez d'autres <signes> intervient un phénomène au nom duquel on peut distinguer un degré. Au lieu d'arbitraire nous pouvons dire immotivé. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 230).

<sup>3081</sup> Claudine Normand affirme en revanche : « Et sans doute comme Benveniste (*op. citée*) l'a bien montré, le passage est-il des plus confus puisque, par contamination avec la définition traditionnelle, il réintroduit “*subrepticement* la réalité”, le référent explicitement écarté dans la première définition quelques lignes plus haut. Comme nous l'avons dit, l'important ne nous semble pas de supprimer ici la confusion (par des interprétations diverses de “réalité” ou de “naturel”), mais de la souligner au contraire comme indice des difficultés du travail théorique. » (Normand, 1973 : p. 116). Nehring ne conteste pas non plus la lecture benvenistienne, mais seulement la critique qui lui est liée : « This fact [voir Nehring (1950-1951) : p. 2-3, cité ci-dessous dans la note 3124] is quite clearly stated in Saussure's explanation that the linguistic sign is “arbitraire par rapport au signifié avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité”. Yet, this definition has provoked another objection by

en effet que le terme de *réalité* n'introduit pas nécessairement la dimension de la chose : il s'agit seulement de dire que quelque chose de l'ordre d'une « attache naturelle » du signifiant avec le signifié n'existe pas, autrement dit que rien, dans la « réalité » – du son aussi bien que du sens – ne motive le lien entre signifiant et signifié. C'est ce que pose, dans « L'arbitraire du signe. Valeur et signification » (1940), Bally<sup>3082</sup> :

« D'après ce qui précède, il est bien évident que “réalité” ne désigne pas ici l'objet réel, par exemple l'arbre que je vois en ce moment devant ma fenêtre, mais le caractère logique et nécessaire d'une union fondée en nature. » (Bally, 1940a : p. 194).

Mais surtout, il semble impossible de se contenter d'affirmer, avec Bouquet<sup>3083</sup>, que « le CLG a induit Benveniste en erreur : [...] en faisant miroiter, dans son texte, l'illusion d'un

---

Benveniste. He feels that in the reference to reality Saussure contradicts his own view according to which “le signe linguistique unit non *une chose et un nom*, mais un concept et une image acoustique”. However, there is no contradiction at all, if Saussure's above quoted explanation of “arbitraire” is as carefully studied as it is worded. At the very outset it is plain beyond doubt that Saussure is far from committing the error ascribed to him by Lerch : He does not confuse the functional relation of the sign-form to the concept with another relation to the real object. He still considers only and exclusively the relation of form and concept ; but he wants to *measure* this relation. The fact that he finds the yard-stick for this measurement in the denoted real object does in no way falsify (fausser) his reasoning as is objected by Benveniste. It is by no means “un recours inconscient et subreptice” ; on the contrary, it is a methodological procedure well considered and perfectly legitimate. There is no objection to understanding the being of a phenomenon by studying its becoming, and this is precisely what Saussure does. The best evidence for this is his use of “immotivé” as a synonym of “arbitraire” ; for a *motive* or a lack of such can exist only on the part of the word-creator. However, when we look at the creation of a word, we have to face a changed situation : A word sign, once it has come into being, is coordinated to a concept ; but it was *created* for *real objects*. Compared with the latter the concept is but secondary and so-to-say but a substitute for the object. Therefore the question as to whether there is a parallelism and incidentally a natural tie between sign form and concept can be answered only by turning to the real objects through which form and concept are *historically* connected. It is this merely historical aspect in Saussure's definition of “arbitrary” that is misunderstood by Benveniste. He fails to realize that Saussure momentarily shifts the field of observation from the synchronic to the diachronic level. This is done in order to *explain* the synchronic situation. Since it is only an explanation, it does not affect Saussure's view about the *functional structure* of the sign. » (Nehring, 1950-1951 : p. 3-4). Voir également plus loin : « It is only about reality and its elements that we can speak at all. It becomes definitely clear then that the problem of a possible parallelism between word form and word concept can be solved only in Saussure's way, that is, by envisaging the moment when both form and concept are created for a real object. » (Nehring, 1950-1951 : p. 6). Mais Nehring récuse dès l'abord la définition saussurienne du signe au profit de la définition traditionnelle : « W. Borgeaud, W. Bröcker & J. Lohmann, Acta Lingu. III, 24 f. have rightly objected to Saussure's assumption that both “signifiant” and “signifié” together establish the total sign. Indeed, since a sign stands for something different from itself, that thing cannot very well belong to the sign itself. It is only connected with the sign-form by the function of the form. It is this very function, not the “signifié”, that together with the form establishes the sign. » (Nehring, 1950-1951 : p. 1, note 3).

<sup>3082</sup> Ce passage est cité par Engler. Voir Engler (1962) : p. 50.

<sup>3083</sup> Le propos de Bouquet, dans cet article, est « d'illustrer comment la critique de Saussure par Benveniste se construit sur fond d'une perspective en trompe-l'œil » (Bouquet, 1997a : p. 107), « celle du *Cours de linguistique générale* » (Bouquet, 1997a : p. 107), où certains concepts et certaines propositions apparaissent « déformés » (Bouquet, 1997a : p. 107), c'est-à-dire « de montrer que, de fait, Benveniste reproche à Saussure des arguments qui ne sont pas les siens, mais surtout de montrer que la critique de Benveniste visant à dépasser Saussure pourrait bien, sur certains points au moins, être elle-même dépassée par la pensée qui apparaît dans les textes originaux » (Bouquet, 1997a : p. 108). Il s'agit ainsi d'« une critique, fondée sur le Saussure des textes originaux, de la critique adressée par Benveniste au Saussure du CLG » (Bouquet, 1997a : p. 117). La tentative ne nous semble guère convaincante, dans la mesure d'une part où la thèse est philologiquement discutable, mais surtout, d'autre part, parce que Bouquet y propose, comme dans son *Introduction à la lecture de Saussure*, une lecture structuraliste de Saussure. On y retrouve ainsi, avec la distinction entre « arbitraire du signifiant » et



« arbitraire de la valeur » – le premier, conventionnaliste n'étant qu'une première étape dans la réflexion de Saussure, dont l'apport principal est le second et l'articulation du second au premier (voir Bouquet, 1997a : p. 112-113, et de même Bouquet, 1997b : p. 236 puis 286-291) –, la double problématique des rapports son/sens et des rapports forme/substance, ainsi qu'il apparaît par exemple dans cette proposition : « [...] la fondation du phénomène linguistique tient, pour Saussure, au fait que deux valeurs arbitraires, la valeur phonologique et la valeur conceptuelle, soient articulées entre elles par le lien arbitraire qui relie le signifiant au signifié. » (Bouquet, 1997a : p. 113). Voir la note 3095 ci-dessous. Le texte sur lequel se fonde Bouquet est d'ailleurs transcrit de manière erronée, de cette erreur dépendant précisément toute son interprétation du passage. En effet alors qu'aussi bien l'édition Pergamon de 1993 (voir Saussure, 1993a : p. 89) que le *Cahier Ferdinand de Saussure* n° 58 (voir Saussure & Constantin, 2005 : p. 234) donnent « L'idée de relativement arbitraire fait intervenir deux relations qu'il faut soigneusement distinguer », l'édition Gakushuin à laquelle se réfère Bouquet (ainsi qu'Arrivé : voir Arrivé, 2007 : p. 68) donne ce qui change tout : « L'idée de relation arbitraire fait intervenir deux relations qu'il faut soigneusement distinguer. » (Saussure, 1993b : p. 301, cité in Bouquet, 1997a : p. 111 ; voir également Bouquet, 1997b : p. 285). Le manuscrit de Constantin contient une abréviation qui ne permet pas de trancher : « L'idée de relat. arbitraire » (Ms. fr. 3972a : 306), mais l'abréviation de Dégallier est quant à elle sans équivoque et, avec l'article qui la précède, confirme la lecture de Komatsu (in Saussure, 1993a), Gambarara et Mejía : « L'idée du relat<sup>t</sup> arbitraire fait intervenir deux relations qu'il faut soigneusement distinguer » (Ms Cours Univ. 434/1 : 205). On lit ainsi dans le résumé par Godel des notes de Dégallier : « Le phénomène de la motivation relative met en présence deux relations » (Godel, 1957 : p. 84). L'erreur de transcription a été notée par Lepschy dans son compte rendu d'*Introduction à la lecture de Saussure* : « There actually exists a passage which might have been used as the basis for stating that *arbitraire* is a property of the sign as a double-faced entity rather than just of the signifier. But, ironically, this passage was disregarded by the editors and, Bouquet remarks (p. 285), is also omitted in Engler's edition. The passage belongs to the lesson of 12 May 1911, and distinguishes the arbitrary nature of (a) the relation (internal to the sign) of signifier and signified, and (b) the way in which signs are contrasted to each other, both phonologically and semantically. It is the coexistence of (a) and (b) that produces what can be properly called "arbitraire du signe" and Bouquet, in order to avoid the terminological oscillations of the *Cours*, prefers to label "arbitraire de la langue" (p. 286).

The passage in Constantin's notebooks is quoted by Bouquet (p. 285) as follows :

« Mais je n'ai voulu [...] qu'indiquer l'opposition des éléments arbitraires ou relativement arbitraires comme un phénomène facile à surprendre. Nous n'avons pas pénétré autant qu'il est nécessaire dans le phénomène lui-même. Il met en présence deux relations que je n'ai pas séparées. [J'ai parlé] jusqu'ici sans les opposer.

L'idée de relation arbitraire fait intervenir deux relations qu'il faut soigneusement distinguer. Nous avons d'une part cette relation dont il a été question [here there is the outline of a circle which includes "concept" and "image acoustique"] et d'autre part, cette relation [here there are two circles, side by side, separated by a double pointed arrow, for "Terme A" and "Terme B"]. »

The passage is quoted, according to Bouquet, from Komatsu's edition ("Collection Recherches Université Gakushuin, N. 24, 1993, pp. 301-302), which I have not been able to consult. What adds a further little twist to the irony mentioned by Bouquet (p. 285 n. 1) is that in the Pergamon version of Komatsu's edition (Saussure 1993 : 89) the passage is slightly different. Apart from minor variants, we see that where according to Bouquet the text is "[l]'idée de relation arbitraire fait intervenir deux relations qu'il faut soigneusement distinguer", the Pergamon edition gives : "L'idée de relativement arbitraire" etc. The difference is not banal, because Bouquet seems to refer to the opposition of signs to each other (as well as of signifiers to each other, and of signifieds to each other), independently from the question of "motivation", and "relative" motivation, which forms the context of this passage in Constantin's notes. This may also help to clarify the opening of the quotation : "l'opposition des éléments arbitraires ou relativement arbitraires". Opposition of arbitrary, or relatively arbitrary, to what ? Roy Harris's translation gives : "the contrast between arbitrary and relatively arbitrary elements", which may sound odd as a rendering of the original, but is consistent with the drift of the passage : "L'idée du relativement motivé implique nécessairement un autre terme. En apparence il semble qu'il n'y ait rien de commun entre cette relation interne et cette relation externe avec un terme opposé". Bouquet seems to make a good point in general, but in using this particular passage omits to mention that Saussure is linking here internal and external relations through a discussion of motivation. » (Lepschy, 2000 : p. 341-342). Concernant « the opening of the quotation », Mejía et Gambarara transcrivent quant à eux : « l'apport des éléments arbitraires ou relativement arbitraires » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 234). Le manuscrit (voir Ms. fr. 3972a : f° 306) n'est pas très lisible et les deux lectures semblent à première vue justifiées. Cependant, la comparaison des lettres de ce mot à celles d'autres mots de la même page ou des pages avoisinantes nous semble justifier la lecture *opposition*.

auteur et en fournissant à Benveniste des mots qu'il prend pour support d'une herméneutique malheureuse » (Bouquet, 1997a : p. 121). Nous verrons en effet *infra* que si, comme le note Engler, « nulle part S' n'emploie le terme d'arbitraire pour ce rapport entre réalité extérieure et signe (abstraction faite de N 10 p. 13, passage biffé par S') : d'une façon ou de l'autre, la notion d'arbitraire est liée à l'association intérieure du signe » (Engler, 1962 : p. 50), les formulations en termes de rapport signe/objet sont loin d'être absentes du corpus saussurien. Cette note biffée<sup>3084</sup> est d'ailleurs intéressante pour notre propos :

« N 10 p. 13 “Il suffit de dire que la force des signes est de sa nature conventionnelle, de sa nature arbitraire, de sa nature indépendante des réalités qu'ils désignent pour voir que ce n'est pas du tout là, dans le bagage de l'humanité, un article comparable à d'autres” (cité SM 45 note 23) est un texte curieux. Il pourrait très bien être à la base des mots incriminés par Benveniste dans CLG 1 § 2 al. 6 : “nous voulons dire qu'il [le signifiant] est *immotivé*, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié avec lequel il n'a aucune attache dans la réalité” (103/101) ; car *réalité* ne figure pas dans la source directe (SM III 121) de l'alinéa. » (Engler, 1962 : p. 50).

Aussi, comme pour l'exemple *bœuf/Ochs*, il nous semble que la question est ailleurs : si la rupture saussurienne réside bien pour une part dans la redéfinition de l'arbitraire signe/objet en un arbitraire signifiant/signifié, le second n'exclut pas le premier, dans la mesure où il ne s'agit pas, comme chez Benveniste<sup>3085</sup>, d'un déplacement de l'arbitraire d'un rapport à l'autre, mais de l'insertion du principe dans une théorisation du rapport son/sens. En réalité, comme nous l'avons vu plus haut, l'exclusion du référent est un acte structuraliste, et c'est là de fait l'objet principal de l'argumentation benvenistienne. Benveniste insiste en effet – « ceci est essentiel » – sur la nature conceptuelle du signifié, et sur l'exclusion de la chose qu'implique une telle définition, sans prendre garde que l'opposition nom/chose renvoie autant à la simplicité du signe de la conception traditionnelle que son refus établit le caractère psychique des deux entités constitutives du signe tel que redéfini par Saussure<sup>3086</sup>. Intervient alors, de

---

<sup>3084</sup> Ce passage biffé figurait également dans les « Notes pour un article sur Whitney ». Voir *infra*.

<sup>3085</sup> Et avec lui Bouquet. Voir la note 3095 ci-dessous.

<sup>3086</sup> On notera, à cet égard, que, dans son commentaire du passage du *Cours de linguistique générale*, Benveniste substitue le « signe » au « signifiant ». Ce « petit malentendu » a été relevé par Niels Ege dans son article « Le signe linguistique est arbitraire » : « C'est M. Benveniste qui, il y a quelques années, ouvrit l'attaque contre “le premier principe” de Saussure. En particulier, M. Benveniste était d'avis que, dans un passage donné (voir ci-dessus (9)), Saussure était en contradiction avec lui-même. Manifestement il s'agit là d'une fausse interprétation, interprétation qui a eu des conséquences fatales pour la discussion, ayant été répétée par d'autres savants, et qui, à mon avis, est responsable d'une grande part de la polémique des dernières années sur la nature du signe puisque la critique s'est surtout fondée sur ce passage.

M. Benveniste écrit (*l. c.*, pp. 23-24) : “Ceci doit établir... que ‘le signe linguistique est arbitraire’. Par ‘arbitraire’ l'auteur entend ‘qu'il est immotivé, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité’ (p. 103)” ; et immédiatement après (*l. c.*, p. 24) : “Mais il assure, aussitôt après, que la nature du *signe* est arbitraire parce que *il* n'a avec le signifié ‘aucune attache naturelle dans la réalité’”.

Donc, d'après M. Benveniste, Saussure dit que le signe est arbitraire en ce sens que le “*signe*” est immotivé, c'est-à-dire arbitraire par rapport au “signifié” avec lequel le “signe” n'a aucune attache naturelle dans la réalité.

A mon avis, le passage ne saurait être compris que de la manière suivante : “nous voulons dire que le *signifiant* est immotivé, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il” – le signifiant – “n'a aucune attache naturelle dans la réalité”, de façon que “il” renvoie à “le signifiant” du contexte précédent (4 lignes plus haut, il est vrai) ; voir ci-dessus (9).

manière significative et logique – et d’autant plus significative que nous en avons vu la sporadicité dans les textes de Benveniste –, la distinction forme/substance, qui vient prendre en charge le rapport signe/réalité et désigner la langue comme ordre propre, indépendant de la réalité. La conclusion du paragraphe est remarquable de gratuité. On se demande en effet en quoi « c’est seulement si l’on pense à l’animal “bœuf” dans sa particularité concrète et “substantielle” que l’on est fondé à juger “arbitraire” la relation entre *böf* d’une part, *oks* de l’autre, à une même réalité ». C’est là, en revanche, une conclusion logique dans la perspective structuraliste : si Benveniste peut ainsi affirmer qu’il y a « contradiction entre la manière dont Saussure définit le signe linguistique et la nature fondamentale qu’il lui attribue », c’est dans la mesure où la notion de forme implique celle de nécessité. On lit en effet ensuite<sup>3087</sup> :

« Une pareille anomalie dans le raisonnement si serré de Saussure ne me paraît pas imputable à un relâchement de son attention critique. J’y verrai plutôt un trait distinctif de la pensée historique et relativiste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une démarche habituelle à cette forme de la réflexion philosophique qu’est l’intelligence comparative. On observe chez les différents peuples les réactions que suscite un même phénomène : l’infinie diversité des attitudes et des jugements amène à considérer que rien apparemment n’est nécessaire. De l’universelle dissemblance, on conclut à l’universelle contingence. La conception saussurienne est encore solidaire en quelque mesure de ce système de pensée. Décider

---

Ce petit malentendu a pour effet de *forcer*, pour ainsi dire, M. Benveniste à prêter au “signifié” une toute autre signification que de Saussure, à savoir celle de la “chose désignée” (que Saussure tient totalement hors de compte). Bref : au lieu de “signifiant”, M. Benveniste lit “signe”, au lieu de “signifié” *chose désignée*. Cette interprétation du passage y introduit manifestement des notions étrangères à l’intention de Saussure.

M. Benveniste regarde les mots “dans la réalité” comme une confirmation de sa conception ; mais puisque nous venons de montrer qu’il s’agit d’un rapport entre “signifiant” et “signifié”, donc entre les “deux termes psychiques” de Saussure – et non entre le “signe” et la chose désignée –, on ne saurait attribuer plus d’importance aux mots “dans la réalité” qu’à l’expression correspondante deux pages avant (voir ci-dessus (3)) : “... il est clair que seuls les rapprochements consacrés par la langue nous apparaissent conformes à *la réalité*...”. On pourrait au fond très bien s’en passer.

Je ne crois donc pas que Saussure soit en contradiction avec lui-même dans ce passage important. Au contraire, celui-ci ne fait qu’affirmer, à mon sens, l’interprétation du signe saussurien que je viens de donner. » (Ege, 1949 : p. 15-16).

<sup>3087</sup> Argumentation dont Arrivé souligne ainsi à juste titre la faiblesse : « A vrai dire, il semble bien que, si le principe de l’arbitraire est indémontrable, il en va de même pour le principe inverse. Chacun de son côté, Pichon et Benveniste s’y cassent les dents, à peu près de la même façon. Pour ne citer que le second, la formulation du principe est ferme :

“Entre le signifiant et le signifié, le lien n’est pas arbitraire ; au contraire, il est nécessaire” (PLG, I, 51).

Mais la démonstration est faible : “Le concept (“signifié”) “bœuf” est forcément identique dans ma conscience à l’ensemble phonique *böf*. Comment en serait-il autrement ? Ensemble les deux ont été imprimés dans mon esprit ; ensemble ils s’évoquent en toute circonstance. Il y a entre eux symbiose si étroite que le concept “bœuf” est comme l’âme de l’image acoustique *böf*” (*ibid.* La mention de l’“âme”, dans son opposition nécessaire au “corps”, permet sans doute de retrouver ici une trace des idées de Pichon signalées p. 51).

Faible, ai-je dit ? Point exactement : en elle-même, l’analyse est indiscutable. Mais elle ne dit rien en faveur de la “nécessité” de la relation entre les deux faces du signe. Elle ne fait que répéter, de façon très saussurienne, la relation de présupposition réciproque – celle qui est imagée par la célèbre métaphore de la feuille de papier – entre signifiant et signifié. Elle est neutre à l’égard de la question de l’arbitraire ou de la nécessité. » (Arrivé, 2007 : p. 54). La critique benvenistienne apparaît d’autant plus faible qu’elle n’a pas la clarté de celle de Pichon, qui lie clairement délimitation *sui generis* des signifiés et nécessité du lien entre signifiant et signifié (voir la citation de la note 3069 ci-dessus). La critique benvenistienne n’en est que plus révélatrice de la nécessité de théoriser le rapport son/sens. Voir ci-dessous.

que le signe linguistique est arbitraire parce que le même animal s'appelle *bœuf* en un pays, *Ochs* ailleurs, équivaut à dire que la notion du deuil est "arbitraire", parce qu'elle a pour symbole le noir en Europe, le blanc en Chine. Arbitraire, oui, mais seulement sous le regard impassible de Sirius ou pour celui qui se borne à constater du dehors la liaison établie entre une réalité objective et un comportement humain et se condamne ainsi à n'y voir que contingence. Certes, par rapport à une même réalité, toutes les dénominations ont égale valeur ; qu'elles existent est donc la preuve qu'aucune d'elles ne peut prétendre à l'absolu de la dénomination en soi. Cela est vrai. Cela n'est même que trop vrai – et donc peu instructif. Le vrai problème est autrement profond. Il consiste à retrouver la structure intime du phénomène dont on ne perçoit que l'apparence extérieure et à décrire sa relation avec l'ensemble des manifestations dont il dépend.

Ainsi du signe linguistique. Une des composantes du signe, l'image acoustique, en constitue le signifiant ; l'autre, le concept, en est le signifié. Entre le signifiant et le signifié, le lien n'est pas arbitraire ; au contraire, il est *nécessaire*. Le concept ("signifié") "bœuf" est forcément identique dans ma conscience à l'ensemble phonique ("signifiant") *bœf*. Comment en serait-il autrement ? Ensemble les deux ont été imprimés dans mon esprit ; ensemble ils s'évoquent en toute circonstance. Il y a entre eux symbiose si étroite que le concept "bœuf" est comme l'âme de l'image acoustique *bœf*. L'esprit ne contient pas de formes vides, de concepts innommés. Saussure dit lui-même : "Psychologiquement, abstraction faite de son expression par les mots, notre pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte. Philosophes et linguistes se sont toujours accordés à reconnaître que, sans le secours des signes, nous serions incapables de distinguer deux idées d'une façon claire et constante. Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité. Il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue" (p. 161). Inversement l'esprit n'accueille de forme sonore que celle qui sert de support à une représentation identifiable pour lui ; sinon, il la rejette comme inconnue ou étrangère. Le signifiant et le signifié, la représentation mentale et l'image acoustique, sont donc en réalité les deux faces d'une même notion et se composent ensemble comme l'incorporant et l'incorporé. Le signifiant est la traduction phonique d'un concept ; le signifié est la contrepartie mentale du signifiant. Cette consubstantialité du signifiant et du signifié assure l'unité structurale du signe linguistique. Ici encore c'est à Saussure même que nous en appelons quand il dit de la langue : "La langue est encore comparable à une feuille de papier : la pensée est le recto et le son le verso ; on ne peut découper le recto sans découper en même temps le verso ; de même, dans la langue, on ne saurait isoler ni le son de la pensée, ni la pensée du son ; on n'y arriverait que par une abstraction dont le résultat serait de faire ou de la psychologie pure ou de la phonologie pure" (p. 163). Ce que Saussure dit ici de la langue vaut d'abord pour le signe linguistique en lequel s'affirment incontestablement les caractères premiers de la langue. » (B.Nat. : p. 50-52).

Comme le note Benveniste lui-même – « Saussure dit lui-même », « Ici encore c'est à Saussure même que nous en appelons » –, et après lui, notamment, Arrivé<sup>3088</sup>, Bouquet et Depecker<sup>3089</sup>, la « nécessité » du rapport entre signifiant et signifié est un élément central de la

<sup>3088</sup> Voir Arrivé (2007) : p. 54, cité dans la note précédente.

<sup>3089</sup> Voir, dans « Benveniste et la représentation du sens : de l'arbitraire du signe à l'objet extra-linguistique » : « [...] il n'y a rien d'ailleurs, dans le développement de Benveniste à ce sujet [« la nécessité de la coexistence des deux faces du signe » (Bouquet, 1997a : p. 119)], aucune proposition nouvelle par rapport aux textes saussuriens originaux qui thématisent explicitement cette nécessité » (Bouquet, 1997a : p. 119-120), « Elle [cette nécessité] est posée par Saussure non pas comme une propriété générale de la langue, selon les termes de Benveniste, mais comme une propriété particulière de la relation entre le signifiant et le signifié – là où Benveniste pense innover avec l'expression "imprimées ensemble dans l'esprit" on trouve dans le troisième cours l'affirmation que "les deux termes sont tous deux concentrés au même lieu psychique par l'association" »

définition saussurienne du signe. C'est là, en effet, un corollaire de la définition de la langue comme « domaine des articulations » et de l'appréhension du signe comme objet dual. Aussi n'y a-t-il dans ces deux paragraphes de Benveniste aucune réfutation ou correction de la pensée saussurienne, mais seulement une interprétation singulière des deux notions corrélatives d'arbitraire et de nécessité. Il faut noter, en premier lieu, que la « nécessité » benvenistienne renvoie au point de vue du sujet parlant, point de vue commun contre lequel, comme toute théorisation, se constitue la définition saussurienne du signe : « Le concept (“signifié”) “bœuf” est forcément identique *dans ma conscience* à l'ensemble phonique (“signifiant”) *böf*. » (nous soulignons), « Ensemble les deux ont été imprimés *dans mon*

---

(1.148.1094.5) ; là où Benveniste parle de “consubstantialité du signifiant et du signifié” le troisième cours de nouveau affirme que “le concept devient qualité de la substance acoustique comme la sonorité devient qualité de la substance conceptuelle” (1.233.1697.5). » (Bouquet, 1997a : p. 119, note 29), et dans *Comprendre Saussure* : « En tout état de cause, Benveniste postule le caractère “nécessaire” entre signifiant et signifié. Alors que Saussure affirme qu'ils sont l'un à l'autre “radicalement arbitraires”.

Mais, indépendamment de cela, y a-t-il une si grande contradiction entre Benveniste et Saussure ? Qu'il faille pour Saussure passer “*d'abord*” par la relation interne qui unit en chaque terme l'image auditive et le concept n'indique-t-il pas un lien inévitable entre les deux ? D'autres passages illustrent ce point, comme celui-ci, auquel Benveniste n'a pu, à l'époque où il écrit son article, avoir accès : “*le rapport par lequel en linguistique le son éveille l'idée, ou réciproquement, est un rapport arbitraire dans sa première origine*” (*Écrits*, p. 250). “*Dans sa première origine*” : ce qui laisse penser que Saussure a senti que ce qui est indissociable ne peut rester totalement arbitraire. Ainsi, que signifiant et signifié, quoique à l'origine et dans l'absolu “radicalement arbitraires” et étrangers l'un à l'autre, se trouvent liés, “*indissolublement unis pour notre esprit*” (*Écrits*, p. 64). » (Depecker, 2009 : p. 94-95). Ce point apparaît cependant de manière tout aussi nette dans le *Cours de linguistique générale*, dont les passages correspondants sont : « [...] les termes impliqués dans le signe linguistique sont tous deux psychiques et sont unis dans notre cerveau par le lien de l'association. » (Saussure, 1972 : p. 98), et « [...] dans la langue, un concept est une qualité de la substance phonique, comme une sonorité déterminée est une qualité du concept. » (Saussure, 1972 : p. 144-145). Aussi par exemple Ege a-t-il pu écrire, avant Depecker et Bouquet : « Par contre, je ne crois pas que M. Benveniste ait bien compris Saussure puisqu'il écrit : “Entre le signifiant et le signifié, le lien n'est pas arbitraire ; au contraire, il est *nécessaire*” (p. 25) en motivant ainsi cette thèse : “Le concept (‘signifié’) ‘bœuf’ est forcément identique dans ma conscience à l'ensemble phonique (‘signifiant’) b ö f. Comment en serait-il autrement ? Ensemble les deux ont été imprimés dans mon esprit : ensemble ils s'évoquent en toute circonstance. Il y a entre eux symbiose si étroite que le concept ‘bœuf’ est comme l'âme de l'image acoustique b ö f” (*ibid.*). M. Benveniste n'attaque *pas* là “l'arbitraire du signe” de Saussure, mais soutient une thèse qui représente pour Saussure aussi un caractère essentiel du signe linguistique : le fait qu'il existe exclusivement en vertu d'une union indissoluble des deux constituants du signe. La question est en réalité de savoir *ce que veut dire “arbitraire”*. Le mot “arbitraire” peut être plus ou moins approprié ou caractéristique – mais, chose décisive, Saussure y attribue *un sens bien déterminé* (voir (9)). Dans ce cas encore d'ailleurs, Saussure s'est douté du danger imminent d'un malentendu et a cherché à le conjurer : “le mot *arbitraire* appelle aussi une remarque...” (9). L'évolution ultérieure a pleinement justifié la prudente remarque de Saussure. Le point de vue de M. Benveniste se retrouve chez MM. Lerch et Naert ; grâce à une interprétation analogue du passage en question de Saussure, ils sont aussi amenés à défendre une thèse – la fonction sémiologique base du signe même – que Saussure, loin de l'avoir contestée, a été au contraire le premier, probablement, à soutenir.

Encore une fois nous voici en présence d'une divergence terminologique plutôt que d'un désaccord de principes. De nouveau nous croyons constater que la faute en est à la critique plutôt qu'à l'imprécision de Saussure. Pour Saussure, le “rapport mutuel de nécessité” (Naert) n'implique pas que la fonction sémiologique soit une relation *causale* intérieure qui réunit et joint inséparablement les deux constituants donnés justement, à l'exclusion de tous les autres qui seraient possibles. Pour mettre les deux conceptions encore plus en contraste on pourrait dire : pour Saussure, le rapport entre “signifiant” et “signifié” est “arbitraire” (c'est-à-dire sans aucun lien intérieur *naturel*) quoiqu'il soit “nécessaire” ; bien que le signe soit soumis à une nécessité *extérieure*, il n'y a toujours pas question de “nécessité *intérieure*” (c'est-à-dire il n'est pas motivé) – excepté dans les cas des onomatopées (voir Saussure, pp. 103-105). » (Ege, 1949 : p. 18-19). Voir également Gardiner (1944) : p. 108-109.

*esprit*, ensemble ils *s'évoquent* en toutes circonstances. » (nous soulignons). Un tel point de vue, bien entendu, est impuissant à rendre compte de cette « impression » conjointe du signifiant et du signifié dans l'esprit, et ce alors que cette « consubstantialité », tout à l'inverse, « assure l'unité structurale du signe linguistique ». Aussi le signe linguistique peut-il être le lieu « en lequel s'affirment incontestablement les caractères premiers de la langue », tandis que, comme nous l'avons vu, il est précisément, chez Saussure, effet de langue. Ce point de vue commun se double d'un arrière-plan idéologique, dont témoigne dès l'abord la redéfinition benvenistienne de l'arbitraire comme contingence, redéfinition d'autant plus significative qu'un glissement de sens subi par le terme *nécessité* lui confère un statut d'arrière-plan de l'appréhension benvenistienne du signe. Si, en effet, on peut parler de la « nécessité » du signe saussurien, « nécessité » ne s'oppose en rien à « arbitraire », et le fait notable est l'imprécision terminologique dont Benveniste<sup>3090</sup> fait preuve dans ce passage. La redéfinition initiale de l'arbitraire comme « contingence » conduit à l'opposition entre « arbitraire » et « nécessité », terme dont se trouve alors convoqué le sens philosophique. Mais, dans le second paragraphe, la notion de nécessité renvoie à une relation de consubstantialité ou d'implication, dont on ne voit pas bien en quoi elle ne saurait être arbitraire. A cet égard, la comparaison avec la notion du deuil est significative, dans la mesure où le raisonnement benvenistien s'y trouve vicié. Si lorsqu'il s'agit du signe linguistique, nous sommes en présence de trois types d'éléments : le signe en tant qu'entité générique, un référent particulier (le bœuf), et deux signes particuliers qui dénomment ce référent, *bœuf* et *Ochs*, lorsqu'il s'agit de la notion du deuil, il n'y a plus que deux éléments, le premier ayant disparu : la notion du deuil et les deux symboles qui la désignent respectivement en Chine et en Europe, le blanc et le noir. Or, si, du signe linguistique à la notion du deuil, le premier élément, c'est-à-dire le signe en tant qu'entité générique, disparaît, et si entre les deux éléments de la comparaison, les éléments comparables sont d'une part la notion du deuil et l'animal bœuf, d'autre part les deux signes *bœuf* et *Ochs* et les deux symboles du blanc et du noir, le prédicat attribué au premier élément, le signe en tant qu'entité générique, quant à lui ne disparaît pas et, contre toute logique, est attribué à ce qui correspond au deuxième élément : la notion du deuil, déclarée à son tour arbitraire. Aussi, malgré ce qu'affirme Benveniste, « [d]écider que le signe est arbitraire parce que le même animal s'appelle *bœuf* en un pays, *Ochs* ailleurs » n'a rien à voir avec le fait de « dire que la notion du deuil est "arbitraire" parce qu'elle a pour symbole le noir en Europe, le blanc en Chine ». Cette déviation du raisonnement atteste de la fondamentale similitude et de la continuité qui lient chez Benveniste les deux rapports signe/chose et signifiant/signifié. Mais par ailleurs, on retrouve ici le glissement de sens qui soutient l'opposition benvenistienne entre contingence et nécessité : à l'arbitraire des dénominations répond l'arbitraire de la notion, de même que la nécessité de celles-ci, au sens de l'incorporation du signifié dans le signifiant, s'oppose à toute contingence. On rappellera, à ce propos, que, comme nous l'avons vu plus haut, l'objet de la linguistique benvenistienne est avant tout la signification. L'argument benvenistien se réduit ainsi à un argument d'autorité, dont l'objet est la constitution de la langue comme ordre

---

<sup>3090</sup> C'est là un caractère général de la réfutation structuraliste du principe de l'arbitraire du signe, qui en dit assez le caractère idéologique. Voir *infra*, puis le chapitre 4 de cette première partie.

propre, lieu de nécessité. Le couple contingence/nécessité se double en effet d'une opposition entre interne et externe. A « l'infinie diversité » empiriquement constatable, Benveniste entend opposer la logique de la « structure interne du phénomène dont on ne perçoit que l'apparence extérieure » : au « regard impassible de Sirius » ou de « celui qui se borne à constater du dehors la liaison établie entre une réalité objective et un comportement humain », il faut substituer « l'unité structurale du signe linguistique » et l'examen de la « relation » du phénomène « avec l'ensemble des relations dont il dépend ». On retrouve significativement, dans ce cadre, outre la notion de structure, celle de forme, au travers de la métaphore du moule à laquelle recourt Benveniste après celle de l'âme et du corps<sup>3091</sup> : « Le signifiant et le signifié, la représentation mentale et l'image acoustique, sont donc en réalité les deux faces d'une même notion et se composent ensemble comme l'incorporant et l'incorporé. » Les notions de nécessité et de structure occupent une place extrêmement importante dans la suite de l'argumentation, lorsque Benveniste envisage le problème de la valeur :

« Un autre problème, non moins important, que la définition du signe intéresse directement, est celui de la *valeur*, où Saussure pense trouver une confirmation de ses vues : "... le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire. Si ce n'était pas le cas, la notion de valeur perdrait quelque chose de son caractère, puisqu'elle contiendrait un élément imposé du dehors. Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives, et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire" (p. 163<sup>3092</sup>). Il vaut la peine de reprendre successivement les parties de ce raisonnement. Le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée n'est nullement arbitraire ; cette tranche acoustique n'existerait pas sans l'idée correspondante et vice versa. En réalité Saussure pense toujours, quoiqu'il parle d'"idée", à la représentation de l'*objet réel* et au caractère évidemment non nécessaire, immotivé, du lien qui unit le signe à la *chose* signifiée. La preuve de cette confusion gît dans la phrase suivante dont je souligne le membre caractéristique : "Si ce n'était pas le cas, la notion de valeur perdrait quelque chose de son caractère, puisqu'elle *contiendrait un élément imposé du dehors*." C'est bien "un élément imposé du dehors", donc la réalité *objective* que ce raisonnement prend comme axe de référence. Mais si l'on considère le signe en lui-même et en tant que porteur d'une valeur, l'arbitraire se trouve nécessairement éliminé. Car – la dernière proposition est celle qui enferme le plus clairement sa propre réfutation – il est bien vrai que les valeurs restent entièrement "relatives", mais il s'agit de savoir comment et par rapport à quoi. Posons tout de suite ceci : la valeur est un élément du signe ; si le signe pris en soi n'est pas arbitraire, comme on pense l'avoir montré, il s'ensuit que le caractère "relatif" de la valeur ne peut dépendre de la nature "arbitraire" du signe. Puisqu'il faut faire abstraction de la convenance du signe à la réalité, à plus forte raison doit-on ne considérer la valeur que comme un attribut de la *forme*, non de la substance. Dès lors dire que les valeurs sont "relatives" signifie qu'elles sont relatives *les unes aux autres*. Or n'est-ce pas là justement la preuve de leur *nécessité* ? Il s'agit ici, non plus du signe isolé, mais de la langue comme système de signes et nul n'a aussi fortement que Saussure conçu et décrit l'économie systématique de la langue. Qui dit système dit agencement et convenance des parties en une structure qui transcende et explique ses éléments. Tout y est si *nécessaire* que les modifications de l'ensemble et du détail s'y conditionnent réciproquement. La relativité des valeurs est la meilleure preuve qu'elles dépendent étroitement l'une de l'autre dans la synchronie d'un

---

<sup>3091</sup> Métaphore qui, comme nous l'avons vu plus haut, est également présente chez Saussure, bien que, d'après les notes de Joseph et Mme Sechehayé, elle « cloche ». Voir plus haut la note 3021.

<sup>3092</sup> En fait p. 164 d'après Engler. Voir Saussure (1967) : p. 254.

système toujours menacé, toujours restauré. C'est que toutes les valeurs sont d'opposition et ne se définissent que par leur différence. Opposées, elles se maintiennent en mutuelle relation de nécessité. Une opposition est, par la force des choses, sous-tendue de nécessité, comme la nécessité donne corps à l'opposition. Si la langue est autre chose qu'un conglomérat fortuit de notions erratiques et de sons émis au hasard, c'est bien qu'une nécessité est immanente à sa structure comme à toute structure. » (B.Nat. : p.53-55).

Le paragraphe s'ouvre sur une citation du *Cours de linguistique générale* dont nombre de commentateurs<sup>3093</sup> ont relevé le caractère très malheureux. Si les éditeurs écrivent – de manière d'ailleurs contradictoire, puisque les deux parties de l'argument se caractérisent alors par un rapport d'implication inverse<sup>3094</sup> – « Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives, et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire », les étudiants ont unanimement noté :

« [Dégallier] **Mais les valeurs restent parfaitement relatives** parce que **le lien est parfaitement arbitraire**.

[Mme Sechehaye] Le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est arbitraire. Aussi les valeurs sont-elles relatives.

[Constantin] Mais puisque ce contrat est parfaitement arbitraire, les valeurs seront parfaitement relatives. » (Saussure, 1967 : p. 254).

Mais Benveniste ne s'attache qu'à la première partie de l'argument, et c'est pourquoi il peut poser, inversement, que « le caractère "relatif" de la valeur ne peut dépendre de la nature "arbitraire" du signe ». La thèse saussurienne est ainsi réfutée sur la base de l'argumentation précédente, selon laquelle le lien entre signifiant et signifié est nécessaire, et non pas arbitraire, la nécessité du signe renvoyant à la consubstantialité de ses deux faces : « Le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée n'est nullement arbitraire ; cette tranche

---

<sup>3093</sup> Voir par exemple Amacker (1975) : p. 87, Godel (1957) : p. 243, note 372, Koerner (1973) : p. 340, note 20, Saussure (1972) : p. 464, note 228. Comme le signal Godel, Wells avait relevé la difficulté à partir du seul *Cours de linguistique générale* : « A sentence of 157c, "Les valeurs restent entièrement relatives, et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire," makes it sound as if arbitrariness resulted from the nature of value ; but this contravenes de Saussure's whole teaching, and is merely careless wording. His basic teaching may be stated as follows : (1) Signs stand in systematic relations to one another. (2) Simple signs are completely arbitrary ; all that matters is that they be distinct from one another. (3) Therefor, *only* the relations of signs, i.e. their values, are relevant to the system ; the systematic (relational) properties and the non-relational properties are independent of each other, they do not involve or affect each other. Signs are distinct, not merely different ; this means, we take it, that not only their relations to each other but their relations to their respective signifiés are relevant and in fact essential. And all that is relevant to signifiants and to the phonemes of which they are composed is that they are different from each other. This follows from the arbitrariness of the sign (cf. 165e). » (Wells, 1947 : p. 14). Huglo écrit en revanche : « Comprendre que la langue est un système de "valeurs pures", qui ne contient pas d'élément imposé du dehors, c'est ainsi comprendre que la relation des signes les uns aux autres est première et déterminante par rapport à la détermination, au sein du signe, du signifiant et du signifié : "les valeurs restent entièrement relatives, et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire". » (Huglo, 2002 : p. 59-60). Engler justifie ainsi la rédaction des éditeurs : « Il semble que les éditeurs de 1916 aient eu tendance à augmenter généralement la part de la synchronie dans l'économie du cours. L'étrange "faute" dans CLG 163/157 "Les valeurs sont relatives, voilà pourquoi le lien est arbitraire", où D 243 disait "sont relatives parce que le lien est arbitraire" [42, 62] nous semble imputable à cette même tendance. » (Engler, 1962 : p. 62).

<sup>3094</sup> Voir en outre Saussure (1972) : p. 163, cité *infra*.



acoustique n'existerait pas sans l'idée correspondante et vice versa. » On retrouve à ce propos un argument analogue à celui mis en avant plus haut, relatif à la « confusion » entre « idée » et « objet réel », « chose signifiée » ou « réalité *objective* » dont témoignerait le propos du *Cours de linguistique générale*. Bouquet insiste à nouveau sur le fait que la formulation est due aux éditeurs :

« La seconde preuve que Benveniste croit trouver tombe à plat de la même façon que la première, lorsqu'il écrit, plus loin, que Saussure pense à l'objet lorsqu'il parle de signifié et que "la preuve de cette confusion gît dans la phrase suivante dont je souligne le membre caractéristique : "Si ce n'était pas le cas, la notion de valeur perdrait quelque chose de son caractère, puisqu'elle contiendrait un élément imposé du dehors". C'est bien "un élément imposé du dehors", donc de la réalité objective que ce raisonnement prend comme axe de référence." Ici encore "un élément imposé du dehors" est une formulation du cru de Bally et Sechehaye. Les cahiers d'étudiants attestent : "Si ce n'était pas arbitraire, il y aurait à restreindre cette idée de valeur : il y aurait un élément absolu." *Absolu* renvoie ici à la théorie de la valeur – à la relativité qui régit le rapport entre les termes d'un système linguistique – et non à la réalité extra-linguistique. » (Bouquet, 1997a : p. 121-122).

On lit en effet dans les cahiers d'étudiants :

« [Dégallier] **Si ce n'était pas** arbitraire, il y aurait à restreindre cette idée **de valeur** ; il y aurait **un élément** absolu.

[Constantin] <Si ce n'était pas arbitraire, il y aurait à restreindre cette idée de la valeur, il y aurait un élément absolu.> Sans cela, les valeurs seraient dans une certaine mesure absolues. » (Saussure, 1967 : p. 254).

Mais, en considération par exemple d'un développement tel que celui-ci, cité au début de ce chapitre :

« D'abord cette vérité, sur laquelle nous n'insistons même pas que le fond du langage n'est pas constitué par des noms. C'est un accident quand le signe linguistique se trouve correspondre à un objet défini pour les sens comme un *cheval*, le *feu*, le *soleil* plutôt qu'à une idée comme ἔθηκε "il posa". Quelle que soit l'importance de ce cas, il n'y a aucune raison évidente, bien au contraire, de le prendre comme type du langage. Sans doute ce n'est, dans un certain sens, de la part de qui l'entend ainsi qu'une faute sur l'exemple, Mais il y a là implicitement quelque tendance que nous ne pouvons méconnaître ni laisser passer sur ce que serait en définitive le langage : savoir une nomenclature d'objets. D'objets d'abord donnés. *D'abord* l'objet, puis le signe ; donc (ce que nous nierons toujours), base extérieure donnée au signe, et figuration du langage par ce rapport-ci :

$$\text{Objets} \left\{ \begin{array}{l} *_{-a} \\ *_{-b} \\ *_{-c} \end{array} \right\} \text{Noms}$$

alors que la vraie figuration est :  $a - b - c$  hors de toute connaissance d'un rapport effectif comme  $*_{-a}$  fondé sur un objet. Si un objet pouvait où que ce soit être le terme sur lequel est fixé le signe, la linguistique cesserait instantanément d'être ce qu'elle est, depuis le sommet jusqu'à la base ; du reste l'esprit humain du même coup, comme il est évident à partir de cette discussion. » (Saussure, 2002a : p. 230)

la rédaction des éditeurs ne nous semble pas pour autant fautive. Le fait notable, à nouveau, nous semble être l'opposition benvenistienne entre extérieur – « C'est bien "un élément

imposé du dehors”, donc la réalité *objective* que ce raisonnement prend comme axe de référence. » – et intérieur – « Si l’on considère le signe en lui-même et en tant que porteur d’une valeur », « si le signe pris en soi n’est pas arbitraire » –, corrélatrice d’une absence totale d’interrogation concernant l’étiologie de ce rapport son/sens dans le cadre duquel, de fait, « cette tranche acoustique n’existerait pas sans l’idée correspondante et vice versa ». A cette absence d’étiologie, et à une telle assumption du point de vue commun du sujet parlant, répond à nouveau un glissement de sens affectant le terme *nécessité*, dont l’unité ne se soutient dès lors que de son opposition à celui d’arbitraire (de contingence). Benveniste met en effet en avant un autre argument, celui de la relativité des valeurs, « preuve de leur *nécessité* ». La fin du développement insiste fortement sur cette dimension de la nécessité : « Tout y est si *nécessaire* que les modifications de l’ensemble et du détail s’y conditionnent réciproquement. », « Opposées, elles se maintiennent en mutuelle relation de nécessité. Une opposition est, par la force des choses, sous-tendue de nécessité, comme la nécessité donne corps à l’opposition. », « Si la langue est autre chose qu’un conglomerat fortuit de notions erratiques et de sons émis au hasard, c’est bien qu’une nécessité est immanente à sa structure comme à toute structure. » Il s’agit là, comme nous l’avons vu plus haut, de la solidarité des valeurs qui est constitutive de la structure, donc de la dimension horizontale de la valeur, au lieu du rapport vertical auquel renvoyait auparavant la nécessité du signe, consubstantialité du signifiant et du signifié. On retrouve, dans ce cadre, la dimension de la structuration – « Qui dit système dit agencement et convenance des parties en une structure qui transcende et explique ses éléments. » –, ainsi que la distinction forme/substance, qui intervient significativement en renfort de la réfutation du rapport d’implication établi par Saussure entre arbitraire et relativité des valeurs : « [...] la valeur est un élément du signe ; si le signe pris en soi n’est pas arbitraire, comme on pense l’avoir montré, il s’ensuit que le caractère “relatif” de la valeur ne peut dépendre de la nature “arbitraire” du signe. Puisqu’il faut faire abstraction de la convenance du signe à la réalité, à plus forte raison doit-on ne considérer la valeur que comme un attribut de la *forme*, non de la substance. » Suit de là, pour Benveniste, que les valeurs, relatives, sont en réalité « relatives *les unes aux autres* ». C’est donc, apparemment, la relativité des valeurs, la structure au sens d’agencement, qui fonde la nécessité de celles-ci. N’était le changement de sens ou de domaine d’application de la notion de nécessité, on serait ici de retour, *mutatis mutandis* (c’est-à-dire la nécessité substituée à l’arbitraire) au rapport d’implication établi par le *Cours de linguistique générale*, selon lequel la relativité des valeurs fonde l’arbitraire du signe. Or, la modification des éditeurs n’avait évidemment rien d’anodin : l’arbitraire du signe fondé sur la relativité des valeurs est une propriété du signe, qui dépend dès lors d’une construction structurale ; l’arbitraire saussurien du signe est au fondement du concept de système. Aussi, comme nous le verrons, la proposition du *Cours de linguistique générale* vaut-elle pour tous les auteurs de notre corpus. Mais la dualité d’application de la notion benvenistienne de nécessité permet de maintenir le parallélisme avec le raisonnement saussurien. On lit ainsi en conclusion de « Nature du signe linguistique » :

« Il apparaît donc que la part de contingence inhérente à la langue affecte la dénomination en tant que symbole phonique de la réalité et dans son rapport avec elle. Mais le signe, élément primordial du système linguistique, enferme un signifiant et un

signifié dont la liaison doit être reconnue comme *nécessaire*, ces deux composantes étant consubstantielles l'une à l'autre. *Le caractère absolu du signe linguistique* ainsi entendu commande à son tour la *nécessité* dialectique des valeurs en constante opposition, et forme le principe structural de la langue. C'est peut-être le meilleur témoignage de la fécondité d'une doctrine que d'engendrer la contradiction qui la promeut. En restaurant la véritable nature du signe dans le conditionnement interne du système, on affermit, par-delà Saussure, la rigueur de la pensée saussurienne. » (B.Nat. : p. 55).

De même que l'arbitraire saussurien est au fondement de la relativité des valeurs, « *Le caractère absolu du signe linguistique* ainsi entendu commande à son tour la *nécessité* dialectique des valeurs en constante opposition, et forme le principe structural de la langue. » La dualité de la notion de nécessité apparaît nettement au travers du changement terminologique, qui promeut le couple absolu/nécessité, dont les termes renvoient respectivement aux deux dimensions verticale et horizontale de la valeur. Celles-ci ne s'articulent pas autrement que dans le cadre de l'opposition nécessité/contingence – dont l'opposition entre « conglomérat fortuit de notions erratiques et de sons émis au hasard » et « nécessité [...] immanente à sa structure » rappelle le caractère nettement idéologique –, ou intérieur/extérieur. En effet, ce « caractère absolu du signe » ne renvoie en réalité à rien d'autre qu'au postulat de non-arbitraire, ou au rejet de l'arbitraire du signe hors de la langue, arbitraire que Benveniste affirmait précisément réfuté par la relativité des valeurs : « Mais si l'on considère le signe en lui-même et en tant que porteur d'une valeur, l'arbitraire se trouve nécessairement éliminé. Car – la dernière proposition est celle qui enferme le plus clairement sa propre réfutation – il est bien vrai que les valeurs restent entièrement “relatives”, mais il s'agit de savoir comment et par rapport à quoi. », proposition qui se renverse ensuite en ce « fondement » du caractère absolu du signe : « [...] si le signe pris en soi n'est pas arbitraire, comme on pense l'avoir montré, il s'ensuit que le caractère “relatif” de la valeur ne peut dépendre de la nature “arbitraire” du signe. » Dans cette perspective, d'une certaine manière, le lien entre les deux notions de nécessité n'a d'autre consistance que celui qu'il emprunte à la thèse saussurienne, qui se trouve ainsi non réfutée mais, pour ainsi dire, reproduite – fût-elle inversée – dans le cadre de la double problématique structurale et des rapports son/sens. Aussi la critique benvenistienne – comme toute critique structuraliste – est-elle tout particulièrement propre à faire apparaître l'unité du principe saussurien de l'arbitraire du signe, dans la mesure même où elle se heurte quant à elle à la dualité des deux aspects de la valeur. Il est notable, à cet égard, que l'arbitraire du signe ne puisse être totalement éliminé de l'élaboration benvenistienne, où il demeure sous l'aspect de la convention. Les deux premières propositions du paragraphe conclusif du texte renvoient à la redéfinition benvenistienne du principe de l'arbitraire du signe, intervenue quelques pages plus haut :

« On voit maintenant et l'on peut délimiter la zone de l'“arbitraire”. Ce qui est arbitraire, c'est que tel signe, et non tel autre, soit appliqué à tel élément de la réalité, et non à tel autre. En ce sens, et en ce sens seulement, il est permis de parler de contingence, et encore sera-ce moins pour donner au problème une solution que pour le signaler et en prendre provisoirement congé. Car ce problème n'est autre que le fameux : φύσει ou θέσει? et ne peut être tranché que par décret. C'est en effet, transposé en termes linguistiques, le problème métaphysique de l'accord entre l'esprit et le monde, problème que le linguiste sera peut-être un jour en mesure d'aborder avec fruit, mais qu'il fera mieux pour l'instant de délaissier. Poser la relation comme arbitraire est pour le linguiste

une manière de se défendre contre cette question et aussi contre la solution que le sujet parlant y apporte instinctivement. Pour le sujet parlant, il y a entre la langue et la réalité adéquation complète : le signe recouvre et commande la réalité ; mieux, il *est* cette réalité (*nomen omen*, tabous de parole, pouvoir magique du verbe, etc.). A vrai dire le point de vue du sujet et celui du linguiste sont si différents à cet égard que l'affirmation du linguiste quant à l'arbitraire des désignations ne réfute pas le sentiment contraire du sujet parlant. Mais, quoi qu'il en soit, la nature du signe linguistique n'y est en rien intéressée, si on le définit comme Saussure l'a fait, puisque le propre de cette définition est précisément de n'envisager que la relation du signifiant au signifié. Le domaine de l'arbitraire est ainsi relégué hors de la compréhension du signe linguistique.

Il est alors assez vain de défendre le principe de l'« arbitraire du signe » contre l'objection qui pourrait être tirée des onomatopées et mots expressifs (Saussure, p. 103-4), non seulement parce que la sphère d'emploi en est relativement limitée et parce que l'expressivité est un effet essentiellement transitoire, subjectif et souvent secondaire, mais surtout parce que, ici encore, quelle que soit la réalité dépeinte par l'onomatopée ou le mot expressif, l'allusion à cette réalité dans la plupart des cas n'est pas immédiate et n'est admise que par une convention symbolique analogue à celle qui accrédite les signes ordinaires du système. Nous retrouvons donc la définition et les caractères valables pour tout signe. L'arbitraire n'existe ici aussi que par rapport au phénomène ou à l'objet *matériel* et n'intervient pas dans la constitution propre du signe. » (B.Nat. : p. 52-53).

La conception benvenistienne de l'arbitraire du signe apparaît à nouveau ici entièrement dépendante de l'opposition interne/externe. Il s'agit en effet, pour Benveniste, de « délimiter la zone de l'« arbitraire » », c'est-à-dire plus exactement de le « relégu[er] hors de la compréhension du signe linguistique », autrement dit de la langue comme ordre propre<sup>3095</sup>.

---

<sup>3095</sup> L'analyse de Bouquet, dans « Benveniste et la représentation du sens : de l'arbitraire du signe à l'objet extra-linguistique », a des enjeux tout à fait analogues à celle de Benveniste, dont elle ne se distingue qu'en se situant plus nettement dans la problématique des rapports forme/substance. Bouquet distingue deux types de substance, la « substance psychologique » et la « substance des objets du monde » : « En outre, Saussure distinguera très soigneusement, tout au long de sa réflexion, deux aspects de l'irréductibilité du signifié : d'une part, son irréductibilité à ce qu'il appelle la « sphère psychologique » (qu'il nomme encore « la sphère des idées amorphes »), et d'autre part son irréductibilité à la réalité extra-linguistique. Si, comme on l'a vu, le signifié peut être considéré comme structurellement premier, il n'en est pas moins distinctement posé que ce n'est ni parce qu'il refléterait une idée « invariable et inébranlable » préexistante à la langue (j'utilise les termes de Saussure), ni parce qu'il serait le reflet des objets du monde (la langue serait alors une nomenclature).

Dans cette logique, d'une distinction entre la sphère psychologique et la sphère des objets du monde, il convient de remarquer que le terme de *substance* (ainsi que ses équivalents *matière* ou *substratum*) recouvre chez Saussure deux qualifications différenciées – autrement dit, face à la langue, il n'envisage pas *une*, mais *deux* substances.

Il y a, d'une part, la *substance psychologique*, qui entre dans une relation structurelle et directe avec le signe linguistique, en cela que c'est à partir de cette substance psychologique que la langue opère sa mise en forme sémantique. Cette substance est la sphère d'un état *amorphe* des idées : celles-ci ne deviendront véritablement *idées* ou *concepts*, c'est-à-dire *signifiés*, que par la mise en forme linguistique.

Et il y a, d'autre part, la *substance des objets du monde*, qui, elle, n'entretient pas de relation directe avec le signe linguistique, sa relation étant, par définition, médiatisée par la substance psychologique.

Aussi la fameuse formule, due à l'initiative de Bally et Sechehaye, selon laquelle la langue « produit une forme, non une substance » peut être ambiguë, en tout cas citée hors de son contexte. Elle ne prend en effet pas le même sens, regardant le signifié, dans l'une ou l'autre de ces perspectives :

- dans la première perspective (celle de la substance psychologique), elle implique que la langue *est* la mise en forme de cette substance ;
- dans la seconde (celle de la substance du monde), elle implique que la langue *n'est pas* la mise en forme de cette substance.

Cette délimitation est cependant relativement ambivalente, dans la mesure où elle est double. En effet, à côté de la circonscription de l'arbitraire au rapport signe/objet, le rapport signifiant/signifié étant quant à lui défini comme nécessaire, Benveniste oppose le point de vue du linguiste à celui du sujet parlant. Tandis que pour le premier le signe linguistique est arbitraire, pour le second, « il y a entre la langue et la réalité adéquation complète : le signe recouvre et commande la réalité ; mieux, il *est* cette réalité ». C'est là, on s'en souvient, la position de Martinet. Or, Benveniste ne tranche pas réellement la question. Il affirme en premier lieu que le problème de l'arbitraire du signe – *phusei* ou *thései* ? – est la reformulation linguistique du « problème métaphysique de l'accord entre l'esprit et le monde », qui « ne peut être tranché que par décret ». Le postulat de l'arbitraire du signe apparaît alors au fondement du point de vue linguistique, en tant que prise de distance –

---

Qu'il ait un lien entre la substance psychologique et la substance du monde, n'est, en l'occurrence, pas une condition nécessaire à la théorie sémiologique de Saussure. Ce que cette théorie pose, simplement, c'est que ce lien-là n'est pas propre à organiser le fonctionnement du signe linguistique. [...]

Autrement dit, si, à un signifié, il apparaît qu'il correspond un objet extra-linguistique, c'est, au regard de la théorie de la valeur de la sémiologie linguistique que conçoit Saussure, un événement strictement sans conséquence. » (Bouquet, 1997a : p. 114-115). La langue saussurienne se trouve ainsi appréhendée, de manière tout à fait structuraliste, comme une forme. On retrouve alors, mais déplacé du rapport signe/objet au rapport forme/substance psychologique, l'arbitraire du signe, doublé, comme chez Benveniste, de la nécessité du rapport signifiant/signifié : « Par contre, *regardant l'arbitraire de la valeur*, si arbitraire et nécessité coexistent là aussi, leur démarcation correspond à deux postulats théoriques bien distincts. En effet, le lien de nécessité (c'est-à-dire de non-arbitraire) est celui qui noue ensemble les différents termes *considérés en tant que formes* au sein de l'ensemble du système (c'est là, de nouveau, une nécessité de coexistence – et c'est effectivement cette nécessité-là que défend Benveniste), mais, en l'occurrence, le lien d'arbitraire (c'est-à-dire de non-nécessité) n'est pas un lien de forme à forme : au contraire, il articule une forme linguistique – signifiante ou signifiée – à la substance (phonique ou psychologique) dont cette forme se soutient.

En bref, Benveniste, s'il évoque bien ici les deux aspects de la nécessité (mais sans les placer en regard des deux aspects de l'arbitraire), énonce une critique qui, quant à la nécessité substantielle, porte à faux au regard des présupposés saussuriens qu'elle se donne elle-même, en cela que, comme on va le voir maintenant, cette critique se fonde sur une conception du rapport entre forme et substance qui n'est nullement la conception du Genevois.

[...]

Si la substance impliquée par l'arbitraire, dès lors que la valeur est concernée, n'est pas la même chez Saussure et chez Benveniste, c'est que, pour Saussure, la substance mise en forme par le signifié, est clairement définie – aussi bien dans les textes originaux que dans le CLG – : c'est la substance psychologique, alors que, dans le raisonnement de Benveniste, la substance psychologique est purement et simplement ignorée. Dès lors, là où Saussure a tenu à l'écart, quant aux relations organisant le signe linguistique, « toute base extérieure donnée au signe », pour lui donner au contraire une base *intérieure* dans le signifié – c'est-à-dire dans la mise en forme linguistique de la substance psychologique –, Benveniste, lui, se réfère à une base extérieure. Là où Saussure refuse de considérer le lien entre le signe linguistique et le monde, Benveniste, lui, ne considère que ce lien et fait ressortir la question de l'arbitraire à ce lien.

Qu'est devenue la substance psychologique dans son raisonnement ? Simplement oubliée – c'est peu probable –, assimilée à la substance du monde, ou encore assimilée au signifié – le résultat est le même : Benveniste, pour sa part, loin de dépasser Saussure, revient en arrière en plaçant de nouveau la question sur le terrain des conceptions philosophiques classiques. Saussure, lui, renouvelle les positions classiques, en cela qu'il thématise un lien *indirect et paradoxal* de la langue au réel. Il ne s'agit, chez lui, ni d'un lien de simple nomenclature entre signe et objet, ni même du lien plus sophistiqué entre le signe revêtu d'une valeur linguistique et l'objet, mais d'un lien de la langue au monde médiatisé par la mise en forme d'une substance psychologique. Autrement dit, le linguiste genevois inaugure une topologie dans laquelle la langue, l'esprit et le monde peuvent être conçus comme trois anneaux distinguables, tenant ensemble deux à deux liés par le troisième. » (Bouquet, 1997a : p. 119-121). L'analyse est différente, mais le résultat est le même : la langue est forme tissée de nécessité, et l'arbitraire ne concerne que le rapport à son extérieur, objet extra-linguistique chez Benveniste, substance psychologique chez Bouquet.

Benveniste parle quant à lui, l'expression est significative, de « défense<sup>3096</sup> » – par rapport à cette question métaphysique et par rapport au point de vue du sujet parlant, « si différent » de celui du linguiste. Mais par ailleurs, Benveniste affirme que « quoi qu'il en soit, la nature du signe linguistique n'y est en rien intéressée », de sorte que l'on peut se contenter de « signaler » le problème et d'« en prendre provisoirement congé ». Comme le soulignait Benveniste dans le développement précédent, l'arbitraire du signe est en réalité un constat empirique irréfutable, « trop vrai » : « Certes, par rapport à une même réalité, toutes les dénominations ont égale valeur ; qu'elles existent est donc la preuve qu'aucune d'elles ne peut prétendre à l'absolu de la dénomination en soi. Cela est vrai. Cela n'est même que trop vrai – et donc peu instructif. » Le développement relatif aux onomatopées et aux mots expressifs<sup>3097</sup> lui attribue ainsi un statut constitutif de la langue : « [...] quelle que soit la

---

<sup>3096</sup> On notera, à ce propos, que cette opposition entre philosophie et linguistique est présente non seulement chez Pichon (voir la citation produite dans la note 3069), mais également chez Claudine Normand, dont elle soutient l'analyse du principe saussurien de l'arbitraire du signe. On se demande, à la lecture de cette analyse (voir notamment Normand, 2000b : p. 58, cité ci-dessus), en quoi l'arbitraire du signe est une question philosophique (sinon parce qu'il a fait l'objet de traitements philosophiques, ce qui fut historiquement le cas de toute question avant son abord par la science), et en quoi, surtout, le point de vue linguistique devrait se constituer sur l'éviction du terrain philosophique plutôt qu'apporter une réponse scientifique à une question d'abord posée de manière philosophique. Comme nous essaierons de le montrer, il nous semble ainsi que, bien loin de le *postuler*, Saussure a *démontré* l'arbitraire du signe en en faisant une pièce maîtresse de sa théorisation de la langue.

<sup>3097</sup> Il s'agit de ce passage du *Cours de linguistique générale* : « Signalons en terminant deux objections qui pourraient être faites à l'établissement de ce premier principe :

1° On pourrait s'appuyer sur les *onomatopées* pour dire que le choix du signifiant n'est pas toujours arbitraire. Mais elles ne sont jamais des éléments organiques d'un système linguistique. Leur nombre est d'ailleurs bien moins grand qu'on ne le croit. Des mots comme *fouet* ou *glas* peuvent frapper certaines oreilles par une sonorité suggestive ; mais pour voir qu'ils n'ont pas ce caractère dès l'origine, il suffit de remonter à leurs formes latines (*fouet* dérivé de *fāgus* "hêtre", *glas* = *classicum*) ; la qualité de leurs sons actuels, ou plutôt celle qu'on leur attribue, est un résultat fortuit de l'évolution phonétique.

Quant aux onomatopées authentiques (celles du type *glou-glou*, *tic-tac*, etc.), non seulement elles sont peu nombreuses, mais leur choix est déjà en quelque mesure arbitraire, puisqu'elles ne sont que l'imitation approximative et déjà à demi conventionnelle de certains bruits (comparez le français *ouaoua* et l'allemand *wauwau*). En outre, une fois introduites dans la langue, elles sont plus ou moins entraînées dans l'évolution phonétique, morphologique, etc. que subissent les autres mots (cf. *pigeon*, du latin vulgaire *pipiō*, dérivé lui-même d'une onomatopée) : preuve évidente qu'elles ont perdu quelque chose de leur caractère premier pour revêtir celui du signe linguistique en général, qui est immotivé.

2° Les *exclamations*, très voisines des onomatopées, donnent lieu à des remarques analogues et ne sont pas plus dangereuses pour notre thèse. On est tenté d'y voir des expressions spontanées de la réalité, dictées pour ainsi dire par la nature. Mais pour la plupart d'entre elles, on peut nier qu'il y ait un lien nécessaire entre le signifié et le signifiant. Il suffit de comparer deux langues à cet égard pour voir combien ces expressions varient de l'une à l'autre (par exemple au français *aïe !* correspond l'allemand *au !*) On sait d'ailleurs que beaucoup d'exclamations ont commencé par être des mots à sens déterminé (cf. *diable ! mordieu ! = mort Dieu*, etc.)

En résumé, les onomatopées et les exclamations sont d'importance secondaire, et leur origine symbolique en partie contestable. » (Saussure, 1972 : p. 101-102), dont la source se trouve dans le troisième cours (voir Saussure, 1967 : p. 155-157) : « <A ce propos il y a> la question des onomatopées (mots qui dans leur son ont quelque chose qui peut rappeler le concept-même qu'ils doivent représenter). Le choix, dit-on, ici n'est pas arbitraire. <Ici il y aurait bien lien intérieur> On exagère en général beaucoup le nombre des onomatopées. On dit parfois <par exemple> que *pluit* représente le bruit de la pluie, mais si l'on remonte un peu plus haut, on voit qu'il n'en est rien <(précédemment *plovit*, etc.). Nous en avons cependant > *Tic tac* d'une pendule – *glou glou* d'une bouteille. Ces mots en réalité passent sous le régime des mots quelconques, tant ils sont noyés dans la masse linguistique. On peut souvent se tromper et voir une imitation dans des cas où elle n'existe nullement.

La portée de cette partie du vocabulaire est très restreinte, de même pour les exclamations. Dans l'exclamation, on pourrait dire qu'il y a là quelque chose qui est dicté par la nature, et qu'il y a là lien entre le

réalité dépeinte par l'onomatopée ou le mot expressif, l'allusion à cette réalité dans la plupart des cas n'est pas immédiate et n'est admise que par une convention symbolique analogue à celle qui accrédite les signes ordinaires du système ». A nouveau, cependant, cet arbitraire « n'existe ici aussi que par rapport au phénomène ou à l'objet *matériel* et n'intervient pas dans la constitution propre du signe ». Il s'agit bien, avant tout, de rejeter l'arbitraire hors de la langue. Mais l'argument est significatif, dans la mesure où l'objection de l'onomatopée se trouve ainsi doublement réfutée<sup>3098</sup> : par la convention, qui préside à la « définition » et aux « caractères valables pour tout signe », et par le rejet de l'arbitraire hors de la langue. Le paragraphe qui suit implique d'ailleurs la reconnaissance de l'arbitraire du signe, dont Benveniste envisage les conséquences<sup>3099</sup> :

« Il faut maintenant considérer brièvement quelques-unes des conséquences que Saussure a tirées du principe ici discuté et qui retentissent loin. Par exemple il montre admirablement qu'on peut parler à la fois de l'immutabilité et de la mutabilité du signe<sup>3100</sup> : immutabilité, parce qu'étant arbitraire il ne peut être mis en question au nom d'une norme raisonnable ; mutabilité, parce qu'étant arbitraire il est toujours susceptible de s'altérer. "Une langue est radicalement impuissante à se défendre contre les facteurs qui déplacent d'instant en instant le rapport du signifié et du signifiant. C'est une des

---

son et le concept. <Mais pour la plupart des exclamations, cela peut se nier, à preuve les autres langues> *Aïe*, par exemple, ne se retrouve pas en allemand, en anglais, par exemple. Les jurons qui ont passé à l'état d'exclamation ; – <et on sait que leur origine est dans des mots à sens très déterminé. Donc très accessoires et contestables ; ces faits d'onomatopée et exclamation> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 222), et sur lequel nous reviendrons *infra*.

<sup>3098</sup> A nouveau, l'argument de Pichon est plus homogène, dans la mesure où il se résume au second point : « La confusion commise par Saussure quant au signifié apparaît nettement quand il discute (CLG, p. 104) le rôle de l'onomatopée dans le langage : il s'attend à ce qu'on le lui jette dans les jambes pour combattre sa théorie de l'arbitraire du signe, et réfute cette objection éventuelle en montrant très justement l'exiguïté du rôle réel des onomatopées dans les langues comme les nôtres. Mais toute cette argumentation en réalité tombe à faux ; elle concerne les rapports de l'objet, ou du moins de l'image sensu-actorielle de l'objet, avec le "signe", mais non pas la relation du signifié avec le signifiant dans le "signe" saussurienement défini. » (Pichon, 1937 : p. 27).

<sup>3099</sup> Aussi Bally, Frei et Sechehaye ont-ils pu écrire : « D'ailleurs M. Benveniste, qui semble avoir de la peine à se séparer du maître, dont il goûte la pensée forte et subtile, nous y aide en faisant lui-même une nouvelle concession qui l'éloigne passablement de son scepticisme initial. Il reconnaît (p. 27) que Saussure a tiré de cette constatation sans conséquence de l'arbitraire du signe "des conséquences qui retentissent loin," et qu'il a "admirablement montré qu'on peut parler à la fois de l'immutabilité et de la mutabilité du signe : immutabilité parce qu'étant arbitraire, il ne peut être mis en question au nom d'une norme raisonnable, mutabilité parce qu'étant arbitraire, il est toujours susceptible de s'altérer." Et M. Benveniste cite ici Saussure à l'appui (*Cours* p. 112) : "Une langue est radicalement impuissante contre les facteurs qui déplacent d'instant en instant le rapport du signifié au signifiant, c'est une des conséquences de l'arbitraire du signe." On ne saurait être plus saussurien et pour le coup nous voilà de nouveau sur la terre en plein dans la réalité concrète de la langue vivante. » (Sechehaye, Bally & Frei, 1940-1941 : p. 168), et après eux Ege, qui renvoie (voir Ege, 1949 : p. 20, note 2) à ce passage de l'article des genevois : « En réalité, M. Benveniste lui-même incline vers la conception que le signe est arbitraire au sens de Saussure. Il en est de même pour M. Naert. Mais bien que M. Benveniste regarde la thèse de Saussure comme une évidence qu'il n'y a pas lieu de commenter, il dit deux pages plus loin (*l.c.*, p. 27) : "il [Saussure] montre *admirablement* qu'on peut parler à la fois de l'immutabilité et de la mutabilité du signe : immutabilité, *parce qu'étant arbitraire*, il ne peut être mis en question au nom d'une norme raisonnable ; mutabilité, *parce qu'étant arbitraire*, il est toujours susceptible de s'altérer". On a déjà fait remarquer que, dans ce passage, M. Benveniste se fait le champion de ce qu'il a voulu combattre.

Ceux qui ont pris part à la discussion ne sont donc pas seulement en grande mesure d'accord entre eux, mais aussi avec Saussure lui-même. » (Ege, 1949 : p. 19-20).

<sup>3100</sup> Il s'agit du deuxième chapitre de la première partie du *Cours de linguistique générale*, intitulé « Immutabilité et mutabilité du signe », que nous envisagerons *infra*. Voir Saussure (1972) : p. 104-113.

conséquences de l'arbitraire du signe" (p. 112). Le mérite de cette analyse n'est en rien diminué, mais bien renforcé au contraire si l'on spécifie mieux la relation à laquelle en fait elle s'applique. Ce n'est pas entre le signifiant et le signifié que la relation en même temps se modifie et reste immuable, c'est entre le signe et l'objet ; c'est, en d'autres termes, la *motivation objective* de la désignation, soumise, comme telle, à l'action de divers facteurs historiques. Ce que Saussure démontre reste vrai, mais de la *signification*, non du signe. » (B.Nat. : p. 53).

La redéfinition benvenistienne du principe de l'arbitraire du signe se double ainsi paradoxalement – car pour ainsi dire « subrepticement » – de son assomption, et de la reconnaissance d'une double constitution de la langue : par la convention qui distingue le mot de la chose et par la nécessité définitoire du signe linguistique. Cette dualité dessine en creux le double enjeu du concept saussurien de valeur, dont témoigne en retour la dualité structuraliste du rapport son/sens et de la structure, celui de la théorisation du rapport son/sens et celui de la constitution de la langue comme ordre propre, mais au sens d'une nature – produit d'une théorisation – au lieu de l'objet que postulent tous les structuralistes – produit, quant à lui, d'une délimitation.

La dimension de la convention acquiert au fil des textes une place de plus en plus importante. Dans « Le jeu comme structure » (1947), les notions de forme et de structure apparaissent ainsi liées, non seulement aux dimensions de l'agencement et de la cohérence, mais également à celle de la convention :

« Procédant à l'inverse, nous considérons le jeu comme donnée de fait, en tant que forme, pour essayer de déceler les éléments qui en agencent la structure et pour tenter une définition de la fonction qu'il remplit.

On peut d'emblée proposer une définition minima du jeu, qui en souligne les caractères fondamentaux, ceux sans lesquels il n'est pas. Nous appellerons jeu : toute activité réglée qui a sa fin en elle-même et ne vise pas à une modification utile du réel.

Il en ressort déjà les traits principaux qui distinguent le jeu : le fait qu'il est une activité qui se déploie dans le monde, mais en ignorant les conditions du "réel", puisqu'il en fait délibérément abstraction ; le fait qu'il "ne sert à rien" et se présente comme un ensemble de formes dont l'intentionnalité ne peut être orientée vers l'utile et qui trouvent leur fin dans leur propre accomplissement ; enfin le caractère formel et réglé du jeu, qui doit se dérouler dans des limites et conditions rigoureuses et constitue une totalité fermée. Par tous ces traits, faut-il le dire, le jeu est séparé du "réel" où le vouloir humain, asservi à l'utilité, se heurte de toutes parts à l'événement, à l'incohérence, à l'arbitraire, où rien ne va jamais à son terme prévu ni selon les règles admises, où la seule certitude que l'homme possède, celle de sa fin, lui apparaît à la fois inique et absurde. A toutes ces limitations le jeu échappe, en ce qu'il est d'abord *forme*.

Le qualifier de "forme", c'est l'opposer à un "contenu" qui serait la réalité même. Mais il ne s'ensuit pas que le jeu soit forme vide, production d'actes dénués de sens. La cohérence de sa structure et sa finalité interne impliquent au contraire un sens qui est comme inhérent à sa forme et toujours étranger à toute visée pratique : il est produit par l'arbitraire même des conditions qui le limitent et à travers lesquelles, passant de l'une à l'autre, il s'accomplit ; son être est tout entier dans la convention qui le régit. Si une seule des règles qui le maintiennent hors du "réel" est violée, le jeu cesse et l'on retombe dans la réalité. Arbitraire sera donc aussi, et nécessairement, la condition propre des participants, qui dépouillent leur personnalité ordinaire pour assumer celle-là seulement que l'exigence du jeu leur assigne ; leur seule fonction sera de permettre au jeu de se réaliser. Et il doit se réaliser comme action, étant la transcription d'un schème donné d'avance et qui existe pour soi jusqu'à sa conclusion. C'est donc le jeu qui détermine les



joueurs, non l'inverse. Il crée ses acteurs, il leur confère place, rang, figure ; il règle leur maintien, leur apparence physique, il les fait même, selon le cas, morts ou vivants. Tout est conditionné par le déroulement du jeu, à l'intérieur des conditions en lesquelles il consiste. » (B.Jeu : p. 161-162).

Le jeu, pure forme, n'en est pas moins pourvu d'un sens « inhérent à sa forme ». Or, il est « produit par l'arbitraire même des conditions qui le limitent et à travers lesquelles, passant de l'une à l'autre, il s'accomplit ; son être est tout entier dans la convention qui le régit ». On notera, à cet égard, d'une part la notion de « totalité fermée<sup>3101</sup> », corrélative d'une autonomie à l'égard de la réalité, et d'autre part, en regard de l'affirmation de la « cohérence de [l]a structure » du jeu, la caractérisation du réel comme arbitraire, dans un contexte à nouveau fortement idéologique : « [...] le jeu est séparé du "réel" où le vouloir humain, asservi à l'utilité, se heurte de toutes parts à l'événement, à l'incohérence, à l'arbitraire, où rien ne va jamais à son terme prévu ni selon les règles admises, où la seule certitude que l'homme possède, celle de sa fin, lui apparaît à la fois inique et absurde. », deux éléments qui rappellent, *mutatis mutandis*, les conclusions de « Nature du signe linguistique ». Cette dimension de la convention est liée à la notion de structure. Benveniste parle en effet des règles comme de « propriétés structuralisantes » :

« Dans le jeu, les règles ne sont rien séparément et sont tout ensemble, ce qui montre bien leur propriété structuralisante ; elles servent à délimiter le cadre spatial et temporel, les "conventions", et en même temps elles constituent par elles-mêmes le jeu entier. » (B.Jeu : p. 164).

La question de l'arbitraire du signe est à nouveau reprise lors de la conférence européenne de sémantique (1951), lors de laquelle, d'après un compte rendu de Hjelmslev<sup>3102</sup>, Benveniste expose sa théorie en suivant un « manuscrit préparé » :

« Suit une discussion animée qui se concentre sur le terme de symbole. Benveniste, en s'appuyant sur un manuscrit préparé, expose une doctrine selon laquelle tout est symbolique dans la langue, et que d'autre part il faut exclure le symbolisme. C'est selon lui le moyen pour surmonter le dualisme du symbole chez Saussure. » (p. 4).

Benveniste semble tout d'abord reprendre à son compte la distinction saussurienne entre signe et symbole :

« M. FREI – Signifiés par gestes, stop ou go n'ont pas la même valeur que le rouge et le vert [dans les feux de circulation] : c'est encore une traduction, mais de valeur différente, parce que peuvent intervenir d'autres gestes intermédiaires qui en modifient la valeur.

M. BENVENISTE – On peut considérer que le geste a ici valeur de symbole : le fait d'étendre le bras indique le symbolisme de la barre, la fermeture de la route. Ce n'est donc plus un signe, mais un symbole. » (B.Ac. : p. 17-18).

---

<sup>3101</sup> Benveniste parle plus loin de « structure complète » : « Nous nous trouvons donc au point où se rejoignent un besoin qui émane de la conscience et une forme que propose le jeu. Le besoin de s'irréaliser s'épanche dans cette structure donnée et complète. » (B.Jeu : p. 167).

<sup>3102</sup> Ce compte rendu figure dans les archives Hjelmslev de la Bibliothèque Royale de Copenhague. Ce document, ainsi que d'autres, nous a été aimablement communiqué par Driss Ablali, auquel nous renouvelons nos remerciements.

Le symbole est également distingué de l'icône :

« Considérons la photo et la personne : c'est une icône ; la carte et le pays qu'elle représente, également ne sont pas des symboles ; cela ne peut être complet, tandis que dans le symbole, nous avons un "signe dont le contenu et l'expression sont sentis comme présentant une ressemblance". » (B.Ac. : p. 28).

Mais Benveniste affirme ensuite, en réponse à Hjelmslev qui demande « Vous savez la signification du terme symbole en français et en anglais. » (B.Ac. : p. 28) :

« Il y a beaucoup à dire là-dessus, et un des points de notre programme est d'éclaircir cette notion du symbolisme linguistique qui a des applications considérables en général, et chez Saussure en particulier. » (B.Ac. : p. 29)

avant de faire, à la question de Ullmann : « [...] comment doit-on considérer les onomatopées ? » (B.Ac. : p. 29), la réponse suivante :

« C'est justement un des éléments qu'on enregistre sous le titre "Symbolisme linguistique", et c'est un point que Saussure a formellement rejeté. » (B.Ac. : p. 29).

Ces deux interventions préludent au long développement mentionné par Hjelmslev, que l'on trouve quelques pages plus loin :

« M. BENVENISTE – Je serais heureux de voir se poursuivre l'examen du problème par la discussion du symbole dans la conception saussurienne. Je me réfère au texte (c'est Saussure qui parle) :

"On s'est servi du mot 'symbole' pour désigner le signe linguistique ou, plus exactement, ce que nous appelons le 'signifiant'. Il y a des inconvénients à l'admettre, justement à cause de notre premier principe (le signe linguistique est arbitraire). Le symbole a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire : il y a un rudiment de liens naturels entre le signifiant et le signifié (Ex. : le symbole de la Justice, la balance, ne pourrait être remplacée par n'importe quoi, un char par exemple. Le char de la Justice ne serait pas symbolique)<sup>3103</sup>."

(Je saute un paragraphe et je reprends quelques lignes plus loin) : "Signalons deux objections : on pourrait s'appuyer sur les onomatopées pour dire que le choix du signifiant n'est pas toujours arbitraire ; mais ces onomatopées ne sont jamais des éléments organiques. Leur nombre est moins grand qu'on ne le croit. Des mots comme 'fouet, glas', peuvent frapper certaines oreilles d'une sonorité suggestive ; mais pour

---

<sup>3103</sup> Le passage exact est le suivant : « On s'est servi du mot *symbole* pour désigner le signe linguistique, ou plus exactement ce que nous appelons le signifiant. Il y a des inconvénients à l'admettre, justement à cause de notre premier principe. Le symbole a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire ; il n'est pas vide, il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié. Le symbole de la justice, la balance, ne pourrait pas être remplacé par n'importe quoi, un char, par exemple. » (Saussure, 1972 : p. 101). Les notes de Constantin donnent : « Il y a un scrupule très grand à se servir du terme symbole linguistique. Le symbole n'est jamais vide ; il y a au moins un rudiment de lien entre l'idée et ce qui lui sert de signe. Balance symbole de la Justice ; il y a là un lien.

A ce même point de vue, il y aurait peut-être à reprendre au terme d'image acoustique, car une image a toujours un lien avec la chose qu'elle représente. Image est pris au sens le plus général de figure ayant quelque pouvoir évocateur, parlant à l'imagination. <Plus tard nous verrons cette image devenir beaucoup plus précisément évocatrice, et c'est au nom de ce fait qui n'est pas primaire, que nous garderons cette expression> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 222). Voir Saussure (1967) : p. 155.

montrer qu'ils n'ont pas ce caractère d'origine, il suffit de remonter à cette origine : fouet, fagus - glas, classicum<sup>3104</sup>.”

M. FREI – C'est une phrase qu'on a d'ailleurs beaucoup reprochée à Saussure.

M. BENVENISTE – “... La qualité de leurs sons actuels, ou plutôt celle qu'on leur attribue, est un résultat fortuit de l'évolution phonétique.”

Je crois que nous serons tous d'accord pour rejeter cette limitation faite par Saussure, pour rejeter, en somme, ce rejet.

M. HJELMSLEV – C'est là, sans doute, le néo-grammairien qui parle.

M. BENVENISTE – Fouet n'a pas toujours été expressif, mais cela ne démontre pas qu'il ne le soit pas. Nous devons choisir le plan de notre examen : synchronique ou diachronique.

Je poursuis : “... quant aux onomatopées authentiques (glou-glou, tic-tac, etc...) elles sont nombreuses et leur choix, en quelque mesure, arbitraire, puisqu'elles ne sont qu'une imitation approximative. Comparez, en allemand, wau-wau à oua-oua en français. Une fois introduites dans la langue, elles ont été plus ou moins entraînées dans l'évolution phonétique et morphologique.

Les exclamations donnent lieu à des remarques analogues et ne sont pas plus dangereuses pour notre thèse. On est tenté d'y voir des expressions spontanées de la réalité, dictées par la nature. Pour la plupart d'entre elles, on peut nier qu'il y ait un lien nécessaire entre le signifié et le signifiant : il suffit de comparer deux langues pour voir combien ces expressions varient de l'une à l'autre – tel par exemple le français aïe auquel correspond l'allemand oï. On sait d'ailleurs que beaucoup d'exclamations ont commencé par être des mots à sens déterminé : mordieu (mort de Dieu), diable, etc..

En résumé, les onomatopées et les exclamations sont d'importance secondaire, et leur origine symbolique en partie contestable.”

Ce qu'il y a ici d'important, c'est non pas de savoir si Saussure a raison ou tort ; non pas même d'établir l'exégèse saussurienne à ce point de vue ; l'essentiel pour nous, c'est l'exégèse saussurienne du symbole.

Cette conception met en opposition le symbole et le signe (c'est pourquoi j'ai cru utile de rappeler ce point de vue), et non pas en identité comme nous venons de le faire.

A un certain point de vue, c'est toute la question de l'arbitraire du signe linguistique : Saussure fait tous ses efforts pour exclure le plus possible de la langue la notion de symbolisme dans ce sens-là, pour affirmer et démontrer que la langue ne comprend pour ainsi dire exclusivement que des signes arbitraires (Approbations de M. Frei).

Il y a là un point de vue à considérer de plus près. Il y a, dans le détail, des objections évidentes : cette restriction, cette limitation que Saussure applique au symbolisme en alléguant que cela n'a pas toujours été symbolique. Si nous écartons le recours à la diachronie ou au caractère synchronique des onomatopées, il reste qu'il y a dans la langue une partie de symbolisme ; et en réalité, si nous considérons la place que tiennent dans la langue ces éléments, nous constatons qu'elle est loin d'être limitée ; à mon avis, elle est même considérable, et ceci à tous les points de vue : en importance, en productivité, et on a même constaté qu'il existe une catégorisation possible de ces éléments dans la langue. On a pu dresser en effet une grammaire de ces symboles ; Bloomfield en a dressé une liste, et Grammont aussi. On a établi quels sont les éléments phoniques associés à telle et telle impression (impression de glissement, de craquement, de brisure, de chute, de lourdeur, de légèreté, etc...), et vous connaissez les recherches faites par divers auteurs sur le timbre des voyelles. Il y a là tout un ordre important de recherches, tout un domaine linguistique appartenant vraiment à la langue, comprenant de véritables signes signifiants, et non seulement des cris ou des onomatopées. Ce serait donc, je crois, une grave erreur de les rejeter du domaine du symbole.

---

<sup>3104</sup> Pour cette citation approximative, ainsi que pour les deux suivantes, voir Saussure (1972) : p. 101-102, cité plus haut dans la note 3097.

Mais alors se pose la définition du symbole. Si l'on réfléchit à la définition du symbole et du symbolisme en général (symbolisme linguistique et symbolisme extralinguistique), cette conception apparaît très importante chez Saussure : on le voit à la vigueur avec laquelle il combat l'intervention du symbolisme dans la langue – très importante aussi dans toute définition linguistique en général, et on en arrive à discerner qu'il y a deux types de symbolismes différents, en linguistique même, et qu'il est très important de distinguer. Ce sont là, en effet, des distinctions qui portent sur la relation possible entre le système linguistique et d'autres systèmes également symboliques.

On peut dire que la langue est un ensemble de données symboliques ; que toute langue opère par le truchement du symbole, et que le langage consiste entièrement en symboles ; qu'il n'y a pas enfin d'autre réalité dans le langage, qu'une réalité symbolique.

C'est donc un système de symboles phoniques qui, en vertu de certaines traditions, permettent de tenir des discours, un concept, une notion de communication, peu importe : cela permet l'expression, le discours par le moyen de symboles, de combinaisons aussi larges et variées que possible. Et je crois que tout, exactement tout, est, dans ce sens, symbolique dans la langue. Et la dénomination des choses, et la façon dont on les énonce, sont également symboliques, ainsi que les modalités d'expression. C'est bien là, d'ailleurs, ce que Saussure entend lui-même : "A ce point de vue, je ne fais aucune différence entre signe et symbole, sauf que signe est un terme technique dont il faut reconnaître les parties constituantes..."<sup>3105</sup>

La conséquence, qui serait logique mais paradoxale, serait, si l'on pose ainsi la question, d'exclure de la langue tout ce qui, dans l'acception commune, est nommé symbole : c'est ce symbolisme-là que Saussure, au nom de son véritable symbolisme, a voulu exclure.

M. HJELMSLEV – Il s'agit de deux sens différents du mot symbole.

M. BENVENISTE – Ce que Saussure n'a pas précisé dans ce qu'il admet comme symbolique, pour le rejeter ou le limiter, c'est le fait que le signe évoque une certaine partie, un certain aspect du monde. Et cette représentation elle-même, obscurément se coordonne dans notre esprit à un ensemble d'autres représentations associées également à l'image que porte le mot. Il y a donc une certaine correspondance entre l'impression créée par le phonétisme et l'objet représenté : c'est un symbolisme que l'on pourrait appeler psychique ou émotionnel ou évocatif. Dans ce sens-là seulement, le terme peut être admis avec cette définition ou cette restriction. Il n'y a là absolument aucun rapport avec le symbolisme foncier, le caractère purement symbolique de l'ensemble des signes du langage. Autrement dit, il y a deux symbolismes dans la langue, qu'il importe de distinguer : le symbolisme rationnel de la langue, qui est le symbolisme qui soutient une langue dont les traits sont différentiels, immatériels, et donc valent uniquement les uns par rapport aux autres sans qu'il y ait relation nécessaire entre eux et ce qu'ils symbolisent ; et, d'autre part, le symbolisme émotionnel, évocatif, qui est un symbolisme psychique d'associations, de résonances, qui est lui-même antérieur<sup>3106</sup> à un système linguistique (puisque ce symbolisme particulier est toujours spécifique à un idiome donné, et jamais universel), et une fois qu'on a distingué ces deux espèces de symbolisme, il n'y a plus aucune raison de chercher à réduire, à détruire l'un par rapport à l'autre. Je pense que M. Frei est d'accord ? (Approbation de M. Frei).

Il n'y a donc pas lieu de suivre Saussure dans son essai de réduire ce qu'il a appelé abusivement "le symbolisme linguistique" pour l'exclure du domaine du signe, parce que

---

<sup>3105</sup> Sauf erreur, il ne s'agit pas ici d'une citation du *Cours de linguistique générale*. Les deux points et les guillemets semblent donc avoir été introduits par erreur. C'est là, en effet, comme nous le verrons plus loin (voir B.Ac. : p. 33), une thèse de Benveniste.

<sup>3106</sup> La parenthèse invite à lire ici « intérieur ».

justement nous avons là des exemples d'associations non arbitraires et, en quelques mesures [*sic*], naturelles. (Approbation de M. Hjelmslev). » (B.Ac. : p. 30-33).

La position benvenistienne apparaît ici notablement différente de celle de « Nature du signe linguistique ». Elle semble en premier lieu tout à fait traditionnelle. Le traitement saussurien des onomatopées est interprété comme un « rejet », une « limitation », dont Benveniste, comme d'autres, s'attache à réfuter la légitimité. Comme nous le verrons, l'argument de la distinction synchronie/diachronie est également mis en avant par Jakobson et par Hjelmslev<sup>3107</sup>. Comme il apparaîtra plus nettement à l'analyse des textes de ces derniers, cet argument est éminemment structuraliste, dans la mesure où il joue la structure – la « synchronie » – contre la perspective étimologique. A « l'origine » du signe, indicatrice d'un fonctionnement, Benveniste oppose ainsi le constat d'une expressivité, de même qu'il réfutait plus haut l'arbitraire du signe par celui de la consubstantialité du signifiant et du signifié. On retrouve, dans ce cadre, l'argumentation traditionnelle qui fait de l'arbitraire du signe un type de rapport son/sens. Le principe saussurien de l'arbitraire du signe se trouve ainsi appréhendé comme une limitation à un type de signes, dont la définition est dès lors donnée d'avance : « Saussure fait tous ses efforts pour exclure le plus possible de la langue la notion de symbolisme dans ce sens-là, pour affirmer et démontrer que la langue ne comprend pour ainsi dire exclusivement que des signes arbitraires ». Benveniste postule quant à lui l'existence d'une pluralité de types de rapports son/sens. Au lieu d'être marginaux, les onomatopées et éléments expressifs tiennent une place « considérable » dans la langue, et Benveniste affirme ainsi l'existence de deux types de symbolisme, « rationnel » d'une part, « émotionnel » ou « évocatif » d'autre part, qui pour être marginal et relever de la psychologie plutôt que de la linguistique, n'en représente pas moins un « domaine de la langue » :

« M. SOMMERFELT – Une remarque : le signe comporterait aussi bien le symbolisme émotionnel<sup>3108</sup> que le symbolisme évocatif ?

M. BENVENISTE – Un mot tel que, en français, frissonner, est un signe comme un autre dans la langue ; il nous appartient de savoir si nous voulons considérer qu'au point de vue symbolisme évocatif, il évoque quelque chose...

M. SOMMERFELT – Autrement dit, c'est une distinction établie à l'intérieur du signe ?

M. BENVENISTE – Non, c'est une façon de caractériser différents domaines de la langue. Si *aië* est considéré comme un signe, nous ne pouvons pas malgré tout le considérer sur le même plan que douleur, le commuter avec un autre signe normal, le décliner ni le conjuguer : c'est un mot qui a ses propriétés spécifiques.

M. HJELMSLEV – C'est un signe grammatical différant d'un verbe ou d'un substantif.

M. ULLMANN – Est-ce un type de signe analogue à nuage dans le sens où l'entendait tout à l'heure M. Hjelmslev ?

M. BENVENISTE – Nous avons dit que dans ce cas, nuage était considéré dans un sens extra-linguistique<sup>3109</sup>. Tout le symbolisme évocatif est un problème avant tout

---

<sup>3107</sup> Mais non par Martinet, dont le traitement du principe de l'arbitraire du signe se singularise par sa prise de position sur le fonctionnement de la langue. Voir *infra*.

<sup>3108</sup> Il faut sans doute lire ici : « rationnel ».

<sup>3109</sup> Voir quelques pages plus haut : « M. BENVENISTE – [...] D'autre part, M. Hjelmslev souligne avec raison combien il importe de s'en tenir à la définition, et il vient de suggérer une entente sur ces définitions par des propositions écrites précises, dont il vous est donné connaissance sous forme de feuilles que nous avons sous les yeux.

psychologique. Il est évident que c'est aussi, dans une très large mesure, un problème linguistique, en ce sens que le symbolisme émotionnel ou évocatif fait usage des mêmes éléments linguistiques que tous les autres signes entrant dans la même catégorie. Il y a là simplement un point de vue différent, en matière linguistique, sur la nature de ces mots.

En prolongeant l'examen de ces termes, nous arriverions, pour le symbolisme évocatif et afin de le définir plus exactement, à des expériences psycho-linguistiques, comme celles par lesquelles on cherche à établir des corrélations entre certains sons et certaines formes plastiques (synesthésie, etc...), pour indiquer les liaisons, les connexions entre ce domaine et d'autres domaines extra-linguistiques ; cela intéresse l'homme parlant plus que le langage, mais fait néanmoins partie intégrante de la langue.

– Question posée par M. BAZELL en anglais. –

Cette question est opportune ; je crois que l'on peut proposer deux considérations différentes : l'une paradigmatique (opposition où o ressort en tant qu'élément vide par rapport à un élément plein du génétique. Mais peut-on mettre l'absence de marque en relation avec l'absence d'action de la notion ? Il faudrait délimiter de quelle sorte de symbolisme cela peut relever.

– Intervention de M. BAZELL en anglais –

Je pense, quant à moi, que je rattacherais au premier type de symbolisme (symbolisme rationnel de la langue), le cas proposé par M. Bazell. » (B.Ac. : p. 34).

Il apparaît en outre, à la lecture de ce deuxième échange, que le symbolisme rationnel n'exclut pas la correspondance son/sens. Ce postulat d'une correspondance entre son et sens,

---

Nous y trouvons des définitions de signe symétrique, naturel, assymétrique [*sic*], symbole, etc. et des précisions sur les modalités du sens à leur accorder. Puisque nous parlons du signe, voulez-vous que nous considérions tout de suite la partie de ces propositions qui se rattache aux définitions dont nous nous occupons en ce moment :

- Signe symétrique : signe dans lequel le contenu et l'expression comportent une même forme, –
- Signe naturel : signe symétrique non conventionnel. Ex. : nuages comme signe de pluie.
- Exemples de signes symétriques conventionnels : signaux de trafic, pendule sonnante les heures.

M. HJELMSLEV – Il s'agit seulement de trouver une formule qui s'adapte, afin d'éviter tout malentendu, et, d'autre part, pour nous conformer autant que possible à l'usage conventionnel de la terminologie. En effet, je me suis rendu compte que, ce matin, j'avais usé d'une terminologie peut-être un peu ésotérique. Il faut donc, à mon avis, adopter une conception des mots signe – langue – sens – signification etc. qui pourrait, si je puis dire, convenir à tout le monde, et ensuite, donner des précisions sur les sens restreints à leur attribuer.

J'ai donc proposé une définition du mot signe aussi large que possible. Ainsi on peut considérer dans l'exemple de nuage, que ce terme signifie peut-être obscur, mais qu'il signifie aussi la pluie. C'est là un signe naturel qui n'intéresse pas la linguistique, mais pour éviter tout malentendu donnons-lui néanmoins cette définition.

Je suis d'accord avec M. Benveniste pour dire que les signaux de trafic, de même que la pendule, sont peut-être des signes, mais dans un certain sens du mot, sans exclure les distinctions ultérieures à apporter à cette définition.

M. BENVENISTE – Laissez-moi observer que ces définitions fondamentales impliquent déjà le mot signe.

M. ULLMANN – Il faudra donc définir le mot signe.

M. BENVENISTE – Considérez-vous le mot signe suivant la définition saussurienne, ou impliquez-vous un contenu différent, avec une valeur particulière ?

M. HJELMSLEV – Non, je voudrais prendre le terme de signe dans le sens habituel, ordinaire. Si vous voulez une définition, on peut dire avec Saussure que c'est un ensemble de signifiant et de signifié.

M. BENVENISTE – Nous retrouvons une distinction avec Bally : la fumée et le feu. Qu'est la fumée par rapport au feu ? Est-ce l'indice ou le signe du feu ?

M. HJELMSLEV – Non, pas pour moi ; mais pour Morris, peut-être.

M. BENVENISTE – Le nuage est bien le signe de la pluie.

Mais il est inutile de discuter plus avant, puisque vous dites expressément que cette définition très large est en partie extra-linguistique (Approbation de M. Hjelmslev). » (B.Ac. : p. 26-27).

simple proportionnalité, expressivité au sens large ou caractère onomatopéique, est présent depuis les premiers textes de Benveniste, et le demeure jusqu'aux derniers, où il renvoie à une possibilité d'analyse ou de description<sup>3110</sup>. Mais il ne s'agit là que du premier pan de la

---

<sup>3110</sup> Voir notamment, concernant la proportionnalité, dans l'*Essai de grammaire sogdienne* (1929) : « Alors la forme plus pleine apparaît à l'ancien imparfait, la forme plus brève à l'impératif, car l'impératif est un ordre, un appel, et non pas un mot qui s'insère avec tous les autres dans la trame du discours. » (B.Es. : p. 44), « Ces exemples sont clairs : conformément à une tendance générale souvent observée, d'après laquelle un mot important doit avoir plus d'une syllabe, le sogdien a tâché de différencier la 3<sup>e</sup> pers. sg. de l'imparfait de la 2<sup>e</sup> pers. sg. de l'impératif en donnant à la première plus de corps. » (B.Es. : p. 45), « La forme d'insistance est *t'β'kh \*tjāk \*t'fāk* "toi, ta personne", devenue dissyllabe parce que les mots importants doivent avoir plus d'une syllabe et à cause de *t'm'kh, ċ'm'kh*. » (B.Es. : p. 114) et dans la *Grammaire du vieux-perse* (1931) : « [...] c'est peut-être que les formes personnelles de *kar-* servaient déjà d'auxiliaire en vieux-perse et subissaient en conséquence un traitement abrégé de mots accessoires » (B.GVP : p. 55), « La voyelle d'anaptyxe manque régulièrement dans des mots accessoires, prononcés plus rapidement que les mots principaux » (B.GVP : p. 89), concernant l'expressivité, dans l'*Essai de grammaire sogdienne* : « Ce pourrait être *\*r'y r'y'n* "pleurant des pleurs" unis par erreur en un seul mot ; mais le substantif *\*r'y* n'étant pas attesté, on considérera provisoirement *r'yr'y'n* comme un redoublement intensif de création récente. » (B.Es. : p. 62), « En effet, contre la nécessité de donner aux noms une forme toujours plus pleine, plus expressive, s'exerçait une usure phonétique qui s'attaquait surtout à la fin de mot » (B.Es. : p. 92), « On a pourvu en outre, à l'emploi de complément direct en créant *t'm', t'm'kh*, qui a une valeur plus expressive : "moi, ma personne". » (B.Es. : p. 111), « On remarquera la création de *β'drt* plus expressif, sur le modèle de *kt'r*, etc. » (B.Es. : p. 174), dans la *Grammaire du vieux-perse* : « Même dans un tour fortement expressif comme B. I, 48 *naiy āha martiya...* "il n'y avait pas d'homme...", c'est la négation, avec laquelle la copule fait corps, qui est mise en relief (cf. § 404). » (B.GVP : p. 239), « De placer un complément après le verbe paraît être aussi un moyen de le mettre en relief ; ainsi *gāthavā* "en place", qui est inexpressif, précède le verbe dans B. I, 62 *adamšim gāthavā avāstāyam* "je l'ai mis en place" » (B.GVP : p. 240), « [...] l'ordre est moins expressif dans la conclusion » (B.GVP : p. 241), « Le mot expressif *vasaiy* se trouve plusieurs fois en fin de phrase » (B.GVP : p. 241), « Toutefois il ne faut pas chercher des raisons d'expression partout où un complément est après le verbe » (B.GVP : p. 241), « Une variation très menue de l'effet expressif cherché suffit à modifier l'ordre des mots » (B.GVP : p. 242), dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) : « Dans les formes de ce mot, l'expressivité a été cherchée et obtenue par différents procédés ; l'aspiration de *οφθ-* est un de ces moyens. » (B.Or. : p. 48), « De là la finale *-er* aura été transférée, comme marque plus expressive de médio-passif, aux infinitifs déjà constitués en *-ī* » (B.Or. : p. 145-146), « Dérivé de *βλέπω* avec aspirée de nature expressive qui reparaît dans *οφθαλμός*. » (B.Or. : p. 15), « Il s'agit d'une formation propre à la poésie dactylique, étrangère à la prose attique, et qui a constitué des dérivés expressifs en nombre rapidement croissant. » (B.Or. : p. 44), « Le thème *\*ok<sup>w</sup>-* se trouve suffixé par *\*-ei-* en baltique : lit. *akis*, v. pr. *ackis*, et par *\*-n-* en arm. *akn*, gén *akan* (avec gémignée expressive). » (B.Or. : p. 48), « De *\*néwy-* (n. acc. *\*néwi*) "nouveau", on tire un adjectif banal *\*newyo-* "nouveau", mais un dérivé plus expressif *\*néwyes-* "pourvu (spécialement) de nouveauté, particulièrement nouveau". » (B.Or. : p. 84), dans « Répartition des consonnes et phonologie du mot » (1939) : « Le groupe *ml-* appelle la même observation ; en dehors de quelques mots étrangers ou "vulgaires", on ne le constate que dans *blandus* où, vu le sens, il assume peut-être une valeur expressive. » (B.Rép. : p. 28), « [...] les initiales *gro-* et *gru-* caractérisent des mots empruntés ou de type expressif » (B.Rép. : p. 28), « En outre *βδ-* paraît être toujours une simplification de *bzd-* et caractériser des mots expressifs » (B.Rép. : p. 30), dans « Une valeur du diminutif » (1963) : « On ne fait que rendre encore plus trouble la fonction propre de ces formations [dites de diminutifs] en y attachant en outre des valeurs "expressives". » (B.Dim. : p. 9), dans « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (1967) : « Identification de similitude entre un être désigné et un être comparé, cette construction, qui ne répond à aucune des significations logiques de "être", se réfléchit dans le composé par la simple juxtaposition des deux signes composants, procédé descriptif et expressif. » (B.Fon. : p. 148), dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « Nous conjecturons que *filius* est issu d'une liaison qu'on poserait hypothétiquement comme *\*sunus filius* ; le terme véritable a été éliminé de cette expression analytique, le terme le plus expressif ayant seul survécu. » (B.VIE1 : p. 236), et pour la mention conjointe du langage enfantin et de la gémination (voir *infra* l'analyse des textes de Martinet) : « La forme *atta* est toujours considérée avec sa gémignée intérieure comme une forme du langage enfantin (cf. *pappa, mamma*). » (B.VIE2 : p. 88), dans « Genèse du terme "scientifique" » (1969) : « La formation même de *orarium* "linge à (essuyer le) visage", où le thème de *os* a remplacé *sud-*, montre une création secondaire d'intention expressive. » (B.Di. : p. 243), et dans « Diffusion d'un

réfutation benvenistienne du principe saussurien de l'arbitraire du signe telle qu'elle apparaît dans ces *Actes de la conférence européenne de sémantique*. L'essentiel en effet, pour Benveniste, ainsi qu'il l'affirme dans le premier échange, est « l'exégèse saussurienne du symbole », et l'opposition instituée par Saussure entre signe et symbole. C'est ainsi, plus profondément, à l'identité du signe et du symbole que renvoie la distinction des deux types de symbolisme, dont les enjeux sont analogues à la discussion des onomatopées dans « Nature du signe linguistique », à ceci près que l'arbitraire – la convention – apparaît à présent au fondement du symbolisme de la langue. De même, en effet, que dans « Nature du signe linguistique » une « convention symbolique » était postulée au fondement de tout signe, cependant que l'expressivité était donnée comme « un effet essentiellement transitoire, subjectif et souvent secondaire », Benveniste définit ici la langue comme « un ensemble de données symboliques », consistant « entièrement en symboles », et ne contenant d'autre

---

terme de culture : latin *orarium* » (1969) : « Mais *scientialis* n'a pas vécu. Seul *scientificus* s'est généralisé soit pour des raisons doctrinales, soit à cause de sa plus grande expressivité, et, passé dans les langues modernes de l'Occident, il y est devenu un outil conceptuel inséparable de la notion de science et de la science même. » (B.Ge. : p. 253), enfin concernant l'imitation ou les onomatopées, dans « Répartition des consonnes et phonologie du mot » (1939) : « [...] γδ- a valeur imitative » (B.Rép. : p. 30), dans « Les verbes délocutifs » (1958) : « En premier lieu, on doit soigneusement distinguer les délocutifs et les verbes dérivés d'interjections : *claquer*, *huer*, *chuchoter*, angl. *to boo*, etc. Un délocutif a toujours pour radical un *signifiant*, qui peut être interjecté dans le discours, mais sans cesser d'être signifiant, alors que les verbes comme *claquer* sont bâtis sur de simples onomatopées. » (B.Dél. : p. 285), et dans *Hittite et indo-européen* (1962) : « Hitt. *wappiya-* “aboyer” est encore sans étymologie. Faut-il lui en chercher une par les voies traditionnelles ? N'est-il pas évident que *wappiya-* est dérivé d'une onomatopée “*wap*” ? Les verbes de ce sens se ressemblent en maintes langues, sans coïncider exactement. Ainsi français *japper* est de même nature. Cela n'exclut pas pour hitt. *wappiya-* un rapport possible avec des verbes désignant ailleurs des cris ; par exemple v. sl. *vŭpiti* “βοᾶν, κρᾶζειν”, russe *vopit'* “vociférer, se lamenter”, peut-être formé de deux onomatopées \**u-pi-* conjointes, sans écarter lettre *ŭpēt* “crier” (oiseaux de nuit). Il n'y a aussi qu'une différence de sonorité, dans l'occlusive médiane, qui sépare hitt. *wapp-* (pris comme [wap-]), de got. *wopjan* “φωνεῖν, βοᾶν”. Mais tout cela peut représenter des créations indépendantes et successives aussi bien qu'un modèle hérité. » (B.HIE : p. 125-126). La notion d'expressivité peut également caractériser le sens, plutôt que le rapport son/sens, ainsi dans « Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin » (1962) : « Le “génitif d'exclamation”, type : *mercimoni lepidi!* occupe dans l'énumération une situation singulière à plusieurs égards. C'est le seul génitif “indépendant” qui ne soit le déterminant d'aucun autre terme d'un énoncé, puisqu'il constitue à lui seul une manière d'énoncé. En outre, il est lui-même constamment déterminé par un adjectif, ce qui est une restriction d'emploi. Il ne s'applique pas à une personne, ce qui est une nouvelle restriction. Enfin et surtout il a une valeur “expressive” que M. de Groot définit lui-même : “expression of an emotional attitude of the speaker to something, perhaps always a non-person”. » (B.Gén. : p. 142-143). Il s'agit toujours, cependant, de la problématique de l'expression, dans le cadre de laquelle arbitraire, expressivité et motivation renvoient à des types de rapports son/sens ou à des types de désignation. Le fait, symptomatique de la spécificité de la perspective benvenistienne, où l'analyse du rapport son/sens se double d'une représentation en termes de chaîne transitive de l'expression, est par ailleurs remarquable, témoignant des fondamentales homogénéité et continuité des deux rapports son/sens (signifiant/signifié) et signe/objet. Il est notable que la seule mention de la notion saussurienne d'arbitraire relatif s'insère dans un tel cadre. On lit en effet dans « Formes nouvelles de la composition nominale » (1966) : « A la synthèse morphologique des anciens composés se substitue une synapsie nécessairement analytique, et aux termes généralement gréco-latins de la composition traditionnelle, une suite de lexèmes français.

Dans la composition savante, la joncture est caractérisée en nombre d'exemples par la finale -o- du premier membre, empruntée des modèles grecs : *astro- géo- cosmo-*, et la relation des membres est donnée par leur séquence. Mais dans la synapsie où tous les éléments sont en principes idiomatiques et de forme libre et dont les éléments peuvent être eux-mêmes des synapsies, ils sont reliés par des joncteurs, principalement *de* et *à*, et leur ordre est toujours déterminé + déterminant. Par l'ensemble de ces caractères la synapsie, en tant que mode de désignation, tend à réaliser ce que Saussure appelait la limitation de l'arbitraire. » (B.Nou. : p. 174).



réalité qu'une « réalité symbolique », le symbolisme émotionnel ou évocatif étant quant à lui un « symbolisme psychique d'associations, de résonances ». A nouveau, la position benvenistienne apparaît éminemment complexe et ambivalente. Le symbolisme rationnel se trouve explicitement corrélé, outre à la dimension de la structure, à celle de l'arbitraire – entre signe et objet, symbole et « ce qu'il symbolise » –, au sens de l'absence de motivation : « le symbolisme rationnel de la langue, qui est le symbolisme qui soutient une langue dont les traits sont différentiels, immatériels, et donc valent uniquement les uns par rapport aux autres sans qu'il y ait relation nécessaire entre eux et ce qu'ils symbolisent ». On est très proche, ici, *mutatis mutandis*, du rapport saussurien d'implication entre arbitraire et relativité des valeurs, réfuté dans « Nature du signe linguistique ». Il s'agit là d'ailleurs, selon Benveniste, de « ce que Saussure entend lui-même », du « véritable symbolisme » de Saussure. Mais dans le même temps, Benveniste parle précisément de *symbolisme*, et entend redéfinir le terme de manière à exclure toute distinction entre signe et symbole. Si, en effet, « [l]a conséquence, qui serait logique mais paradoxale, serait, si l'on pose la question, d'exclure de la langue tout ce qui, dans l'acception commune, est nommé symbole », il faut préciser « que le signe évoque une certaine partie, un certain aspect du monde », et que « cette représentation elle-même, obscurément se coordonne dans notre esprit à un ensemble d'autres représentations associées également à l'image que porte le mot », de sorte qu'il y a « une certaine correspondance entre l'impression créée par le phonétisme et l'objet représenté » et qu'il faut distinguer deux types de symbolisme qu'il devient alors inutile de « chercher à réduire, à détruire l'un par rapport à l'autre ». Autrement dit, au nom de l'existence du rapport signe/objet qui est constitutif du symbolisme, il n'est plus possible de concevoir le signe par exclusion du rapport de motivation. Benveniste ne saurait mieux dire que sa discussion du principe de l'arbitraire du signe s'ancre dans le donné de la définition traditionnelle du signe. Mais par ailleurs, tandis que se trouvent ainsi distingués deux niveaux de symbolisme, dont le premier fonde le second, l'arbitraire du signe se trouve par là même dénué de tout contenu, si ce n'est celui de l'existence du signe qui vaut ainsi étiologie de la langue. A la dualité convention/nécessité répond ainsi la redéfinition du signe en symbole, au double sens de l'arbitraire du rapport signe/objet, constitutif de la langue comme structure, et de l'unité d'un symbolisme transcendant la distinction arbitraire/motivation. Cette redéfinition de la notion de symbolisme est fortement appuyée par Benveniste, qui lie opiniâtrement<sup>311</sup> la distinction saussurienne entre signe et symbole à une définition erronée – trop restreinte – du terme de *symbole*. Benveniste insiste tout d'abord sur la nécessité, pour l'appréhension de la langue, du terme de symbolisme :

« M. ULLMANN – Pour éliminer de fâcheuses ambiguïtés, ne pourrait-on écarter, dans la définition saussurienne que vous avez lue, le terme symbole dans le sens d'affinité, et le remplacer par le mot motivation ?

M. BENVENISTE – Nous tomberions dans des difficultés égales, car nous avons besoin du terme motivé.

M. ULLMANN – Ou encore écarter symbole dans son premier sens ?

---

<sup>311</sup> On notera cette remarque de Hjelmslev, issue du document mentionné ci-dessus (voir la note 3102) : « La discussion, très confuse, ne me semble pas avoir donné de résultat. Benveniste finit, si j'ai bien compris, par révoquer la plupart de ses thèses. » (p. 4).

M. BENVENISTE – Nous pouvons nous en passer ici, pour notre discussion. Mais pour caractériser la langue elle-même, nous ne pouvons dire que la langue, ou le fonctionnement de la langue est symbolique<sup>3112</sup>.

M. ULLMANN – Quelle est alors, à votre point de vue, la différence entre signe et symbole ?

M. BENVENISTE – Le signe est le terme technique qui correspond à cette réalité symbolique. Symbole n'a pas besoin d'être techniquement linguistique, étant donné que nous avons un exemple des difficultés créées par des définitions abusives et imprécises. » (B.Ac. : p. 33).

On lit de même plus loin :

« M. HJELMSLEV – Je suis très enclin à me rendre à l'avis de M. Ullmann et de restreindre, plus que ne le fait M. Benveniste, le terme de symbole. Puisque symbole n'est en somme pour M. Benveniste qu'un terme pour ainsi dire plus vulgaire, ne pourrait-on adopter le terme plus technique de signe ? S'il s'agit pour nous de proposer des termes à des linguistes ou autres, il serait utile, me semble-t-il, de supprimer l'emploi d'un terme superflu ?

M. BENVENISTE – Je suis d'accord, et je crois l'avoir indiqué moi-même : j'ai dit que nous n'avions pas besoin, dans la discussion technique, du terme symbole ; nous avons besoin du terme symbole ou symbolisme pour définir en général dans l'ensemble des activités humaines, l'activité linguistique. » (B.Ac. : p. 35).

Dans cette perspective, le terme de *symbole* ne saurait sans confusion avoir le sens restreint qu'il prend chez Saussure et chez la plupart des linguistes. Ce serait là, en effet, manquer le « fonctionnement symbolique de la langue » :

« M. HJELMSLEV – Ce n'est pas tout à fait mon avis : je pense qu'on a besoin du terme symbole pour désigner quelque chose de plus restreint. L'exposé de M. Benveniste est fort intéressant, mais je crois que, dans un certain sens, il est inutile d'élargir la notion de symbole.

M. BENVENISTE – Je ne tends pas à l'élargir.

M. HJELMSLEV – Vous acceptez l'ambiguïté de la langue de tous les jours.

M. BENVENISTE – Pas du tout, et je tiens à prévenir toute espèce de malentendu à ce sujet, car nous avons dans les traités de linguistique comme dans la Phonétique de Grammont, comme dans tous les ouvrages traitant de linguistique en général, un chapitre bien défini sur le Symbolisme Linguistique où l'on parle de clic-clac, "frou-frou, etc.

M. HJELMSLEV – Parce qu'on en a besoin, je pense.

M. BENVENISTE – Étant donné l'emploi très large qui est fait, même dans la langue scientifique, des symboles graphiques, mathématiques, etc. la tentation est forte de considérer que là, et là seulement, sont les symboles linguistiques. Et c'est justement une très grave erreur de Saussure, et commise par lui faute justement d'une terminologie adéquate, contre laquelle je tiens à réagir parce que cela me paraît grave.

Vous savez que c'est toujours cette partie de la langue qu'on qualifie de symbolique ; or, le véritable symbolisme est celui de toute langue, de tout langage, et c'est là un type de symbolisme particulier, un type de symbolisme que l'on peut définir par l'adjonction d'un adjectif, peut-être, ou par un terme différent, tel que motivation peut-être ? Mais M. Ullmann l'a retiré parce qu'on en a besoin ailleurs.

Tel n'est d'ailleurs pas l'objet essentiel de ma discussion : je tenais simplement à tenter de clarifier cette grave ambiguïté.

---

<sup>3112</sup> Benveniste soutient pourtant la thèse inverse, et cette occurrence nous semble ainsi fautive.

M. FREI – Je suis d'accord avec M. Hjelmslev : il y a danger à reprendre le terme de symbole pour l'élargir d'une part, et le restreindre d'autre part.

M. BENVENISTE – Notez que ce n'est pas moi qui propose le terme : je lui trouve un emploi.

M. FREI – Dans toute cette théorie reposant sur l'arbitraire du signe, trois faits sont à retenir et à rapprocher : l'arbitraire du signe, la contrainte sociale, la langue est une institution coercitive, la langue est un système de valeurs.. Ces trois faits sont en rapport. Comment un tel système de valeurs peut-il fonctionner, comment est-il possible ? Seulement s'il y a une société qui nous contraint à l'employer. Pourquoi ? Parce que le signe est arbitraire : s'il était naturel, nous n'aurions pas besoin de cette contrainte sociale.

Il y a donc là, à mon avis, un grand danger ; le mieux me semble-t-il serait d'avoir deux termes – et j'aimerais par conséquent restreindre l'emploi du terme symbole.

M. BENVENISTE – Je ne me suis d'ailleurs pas proposé de décider l'emploi de symbole dans tel ou tel sens ; je suis même disposé à ne pas l'employer du tout ; mais si on l'emploie, je désire qu'on l'emploie en connaissance de cause, et si nous le trouvons employé dans l'usage commun des linguistes, il l'est, à mon avis, à tort parce que le symbolisme, à ce moment-là, fausse la perspective de la langue.

M. ULLMANN – Je relève la même difficulté dans l'exemple français que nous avons examiné ce matin à propos de la valeur du mot signe : on n'en peut tirer un adjectif, et c'est surtout de ses dérivés dont nous avons besoin. Symbole, lui, fait double emploi avec signe ; le double emploi, dans cette synonymie, est aggravé par le fait que nous avons besoin de "symbole dans le second sens symbole expressif, évocatif ; je vois donc là un double danger d'ambiguïté.

M. BENVENISTE – Si vous employez symbole en relation avec l'ensemble des symboles linguistiques, en tant que système de signes, du moment qu'il n'y a que des signes dans la langue, c'est alors tout un fonctionnement symbolique que l'on considère, au sens où les chiffres sont des symboles.

M. FREI – Pourquoi ne pas dire plutôt sémiologique ?

M. BENVENISTE – Je ne propose aucun terme : je tiens simplement à éclairer le débat. Et donc je pense que si vous employez symbole, il n'y a aucune raison de le restreindre à une partie, à une espèce particulière de mots, étant donné que la langue tout entière est symbolique.

C'est donc bien, me semble-t-il, une raison pour exclure le mot symbole dans le sens où on le prend d'habitude, uniquement pour les mots dits expressifs. Je suis persuadé qu'en essayant de préciser la nature symbolique de la langue, on rend inutile l'emploi ultérieur du mot symbole pour des définitions précises.

M. HJELMSLEV – Cela nous laisse un vide pour désigner les signes motivés.

M. ULLMANN – Ne pourrait-on remédier à cette carence en ajoutant l'adjectif qualificatif évocatif ou expressif ?

M. BENVENISTE – Je suis quant à moi entièrement d'accord. Qu'on le précise ou qu'on le remplace, mais qu'on n'emploie pas le seul terme de symbolisme, sinon nous retombons dans les mêmes difficultés où Saussure est tombé lui-même.

M. DEVOTO – L'importance du symbole est différente si on envisage le problème synchronique ou le problème diachronique. Dans les descriptions d'une structure de langue, je réduirais au minimum l'emploi de symbole, et justement aux seuls exemples donnés par M. Hjelmslev. Je suis sûr qu'en français, quand on emploie le mot frisson, dans la minorité des cas on le prononce avec le degré d'intensité qu'il requiert, et le plus souvent sans songer qu'il est le symbole d'un certain mouvement. Tandis que dans le développement du mot, nous pouvons résumer son histoire par un double mouvement de mots cachant leur forme, et de mots ayant été motivés dans un temps passé. Exemple : la métaphore de la balance tend à donner un sens au vieux mot de Justice, dépourvu de toute

motivation. Mais la véritable justification de ce symbolisme est dans le plan diachronique.

Je ne vois pas la possibilité d'insérer dans la description d'une langue, dans la description d'un système, le fait du symbole : il n'y a en effet dans le système aucune forme liée uniquement par la justification de sa nature symbolique.

M. BENVENISTE – Nous pouvons même, et c'est ce que je voulais suggérer, en faire complète abstraction. Il y a toutefois par ailleurs un point de cette intervention à laquelle je voudrais opposer une objection : je voudrais rappeler que tout de même toute la langue poétique est fondée sur cette notion, sur ce fait, par exemple, que frisson comporte une séquence de son. C'est une chose fondamentale à considérer, me semble-t-il<sup>3113</sup>.

M. DEVOTO – Ce n'est qu'une possibilité : cela ne nous amène pas à un système. C'est là le domaine du choix stylistique, qui entre dans un chapitre spécial.

M. BENVENISTE – En conclusion, si vous employez le mot symbole, il me paraît nécessaire que vous sachiez et que vous précisiez dans quel sens vous l'employez. C'est là le seul but de mon intervention, et si elle a pour résultat de faire exclure des manuels la désignation, le titre ou l'appellation "les Symboles du langage", ou encore "Les Eléments Symboliques du Langage", ou bien encore de faire préciser exactement dans quel sens est pris le mot symbole, je crois que ce sera déjà beaucoup !

Voyez quelle fut, pour Saussure, la conséquence de cette imprécision, et quelle pierre d'achoppement ce fut pour sa définition. Voilà la raison pour laquelle j'ai tenu à faire préciser la nature différente des deux symbolismes. » (B.Ac. : p. 35-37).

Il apparaît nettement, à la lecture des différentes répliques de Benveniste, et au vu de son insistance à ramener à une imprécision terminologique ce qu'il considère comme une erreur de Saussure, qu'il s'agit pour lui de redéfinir l'arbitraire comme symbolisme, en tant que tel indifférent à la distinction entre arbitraire et motivation, si ce n'est dans le cadre de la distinction de deux niveaux. A nouveau, l'analyse benvenistienne vient doubler le geste saussurien. L'enjeu, de fait, est la spécificité du langage. Benveniste affirmait ainsi dans le premier échange, à propos de la distinction des deux types de symbolisme : « Ce sont là, en effet, des distinctions qui portent sur la relation possible entre le système linguistique et d'autres systèmes également symboliques. », liant ainsi la question de l'arbitraire du signe à celle de la sémiotique. Cette dernière question apparaît dès l'abord confuse et double : double dans la mesure où la redéfinition du symbolisme implique un refus de restreindre la langue à un type de signe, la langue apparaissant ainsi tout à la fois comme un type de symbolisme et comme un symbolisme fondamental, confuse dans la mesure où, dans le même temps – et l'on retrouve ici le donné de la définition traditionnelle du signe –, le symbolisme apparaît commun aux différents systèmes sémiotiques. Or, c'est précisément dans le cadre de développements d'ordre sémiotique que réapparaît, dans les deux textes postérieurs<sup>3114</sup> où il

---

<sup>3113</sup> Voir également, sur ce point : « On peut faire surgir à volonté, pour l'emploi stylistique, cet emploi symbolique, le marquer davantage, en faire même l'objet d'un plan distinct ; c'est alors essentiellement l'usage poétique de l'élément symbolique. » (B.Ac. : p. 38). C'est là, comme nous le verrons, une thèse centrale de Jakobson.

<sup>3114</sup> Voir également, cependant, B.Com. : p. 61, analysé en IV-, B-. Il s'agit là, à nouveau, d'un développement d'ordre sémiotique. Comme nous l'avons vu plus haut, on lira seulement ensuite, dans « La forme et le sens dans le langage » (1966), écho, peut-être, de l'analyse de « Nature du signe linguistique » : « C'est de la confusion extrêmement fréquente entre sens et référence, ou entre référent et signe, que sont nées tant de vaines discussions sur ce qu'on appelle le principe de l'arbitraire du signe. » (B.FSL : p. 226). Signalons également, dans « Documents pour l'histoire de quelques notions saussuriennes » (1964), les citations de Boole et de Valéry, que Benveniste juge « susceptibles d'éclairer les antécédents ou l'histoire ultérieure de certaines des notions que

est à nouveau convoqué, le principe de l'arbitraire du signe. Il apparaît alors sous les espèces de la notion de convention. On lit tout d'abord, dans « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956) :

« Nous arrivons ici au problème essentiel dont toutes ces discussions et l'ensemble des procédés analytiques attestent l'instance : celui du symbolisme. Toute la psychanalyse est fondée sur une théorie du symbole. Or, le langage n'est que symbolisme. Mais les différences entre les deux symbolismes illustrent et résument toutes celles que nous indiquons successivement. Les analyses profondes que Freud a données du symbolisme de l'inconscient éclairent aussi les voies différentes par où se réalise le symbolisme du langage. En disant du langage qu'il est symbolique, on n'énonce encore que sa propriété la plus manifeste. Il faut ajouter que le langage se réalise nécessairement dans une langue, et alors une différence apparaît, qui définit pour l'homme le symbolisme linguistique : c'est qu'il est *appris*, il est coextensif à l'acquisition que l'homme fait du monde et de l'intelligence, avec lesquels il finit par s'unifier. Il s'ensuit que les principaux de ces symboles et leur syntaxe ne se séparent pas pour lui des choses et de l'expérience qu'il en prend ; il doit s'en rendre maître à mesure qu'il les découvre comme réalités. A celui qui embrasse dans leur diversité ces symboles actualisés dans les termes des langues, il apparaît bientôt que la relation de ces symboles aux choses qu'ils semblent recouvrir se laisse seulement constater, non justifier. En regard de ce symbolisme qui se réalise en signes infiniment divers, combinés en systèmes de formes aussi nombreux et distincts qu'il y a de langues, le symbolisme de l'inconscient découvert par Freud offre des

---

Saussure a introduites en linguistique » (B.Doc. : p. 131) : « The elements of which all language consist are signs or symbols. Words are signs.

.....  
*Definition.* A sign is an arbitrary mark, having a fixed interpretation, and susceptible of combination with other signs in subjection to fixed laws dependent upon their mutual interpretation.

Let us consider the particulars involved in the above definition separately.

(1) In the first place, a sign is an *arbitrary* mark. It is clearly indifferent what particular word or token we associate with a given idea, provided that the association once made is permanent. The Romans expressed by the word "civitas" what we designate by the word "state". But both they and we might equally well have employed any other word to represent the same conception. Nothing, indeed, in the nature of Language would prevent us from using a mere letter in the same sense. Were this done, the laws according to which that letter would require to be used would be essentially the same with the laws which govern the use of "civitas" in the Latin, and of "state" in the English language, so far at least as the use of those words is regulated by any general principles common to all languages alike.

(2) In the second place, it is necessary that each sign should possess, within the limits of the same discourse or process of reasoning, a fixed interpretation. The necessity of this condition is obvious, and seems to be founded in the very nature of the subject. » (B.Doc. : p. 131-132), « ... Les signes du langage sont absolument distincts de leur sens ; aucun chemin rationnel ou empirique ne peut mener du signe au sens. ... La recherche de M. Bréal... attire l'étude sur tous les systèmes symboliques, en masse. L'algèbre, la musique écrite, certains genres d'ornementation, les cryptographies, etc., sont susceptibles d'analyses sémantiques. Regardés du point de vue des significations, tous ces systèmes et le langage doivent, à mon sens, conduire à une distinction capitale parmi les modes dont les états mentaux sont accouplés. Désignons par *a* et *b* deux de ces états accouplés, c'est-à-dire tels que si *a* est donné, *b* est donné. Il arrivera dans certains cas que l'on pourra trouver une autre relation que celle de séquence entre *a* et *b*. Dans ces cas *b* pourra se construire à l'aide de *a* et réciproquement. Il s'ensuivra en général que toute variation dans l'un des termes déterminera une variation dans l'autre. Mais, dans d'autres cas, il arrivera que les deux termes proposés n'auront entre eux qu'une pure relation de séquence. On pourra dire alors que cette association est symbolique ou conventionnelle. Le langage est formé de relations de cette dernière espèce. La théorie doit rechercher ce que deviennent ces symboles soumis à la répétition, à l'usage, mélangés aux groupements de la première espèce, exposés à l'arbitraire de l'individu et portés par lui à la dernière limite de leur valeur... » (B.Doc. : p. 132-133). La conception de l'arbitraire du signe y est significativement tout à fait traditionnelle.

caractères absolument spécifiques et différents. Quelques-uns doivent être soulignés. D'abord, son universalité. Il semble, d'après les études faites sur les rêves ou les névroses, que les symboles qui les traduisent constituent un "vocabulaire" commun à tous les peuples sans acception de langue, du fait, évidemment, qu'ils ne sont ni appris ni reconnus comme tels de ceux qui les produisent. De plus, la relation entre ces symboles et ce qu'ils relatent peut se définir par la richesse des signifiants et l'unicité du signifié, ceci tenant à ce que le contenu est refoulé et ne se délivre que sous le couvert des images. En revanche, à la différence du signe linguistique, ces signifiants multiples et ce signifié unique sont constamment liés par un rapport de "motivation". On observera enfin que la "syntaxe" où s'enchaînent ces symboles inconscients n'obéit à aucune exigence logique, ou plutôt elle ne connaît qu'une dimension, celle de la succession qui, comme Freud l'a vu, signifie aussi bien causalité. » (B.Rem. : p. 85-86).

Benveniste oppose ici les deux symbolismes du langage et de l'inconscient selon cinq axes corrélatifs et symétriques : à un symbolisme du langage (1) divers, (2) appris, (3) reconnu comme symbolisme, (4) impliquant une symbiose entre mot et chose et (5) non-justifiable (arbitraire) s'oppose un symbolisme de l'inconscient (1) universel, (2) non appris, (3) non reconnu comme symbolisme, (4) fondé sur une multiplicité des signifiants pour un même signifié et (5) motivé. Le symbolisme du langage apparaît ainsi comme un type de symbolisme, spécifié par son caractère conventionnel. La notion même de type de symbolisme atteste à nouveau du donné du signe, dans le même temps que la redéfinition du symbolisme semble avoir cédé la place à la reconnaissance de deux types de signes, conventionnels et motivés. On retrouve ici la confusion de l'horizon sémiotique que Benveniste confère à la question de l'arbitraire du signe, confusion corrélatrice d'une redéfinition du symbolisme qui, dans la mesure où elle implique une compatibilité entre arbitraire et motivation, fait nécessairement fond sur la définition traditionnelle du signe. La difficulté apparaît plus nettement dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962), où, comme nous l'avons vu plus haut, Benveniste distingue entre signal et symbole :

« Cette réserve faite<sup>3115</sup>, on peut montrer plus précisément où est la différence qui sépare l'homme de l'animal. Prenons d'abord grand soin de distinguer deux notions qui sont bien souvent confondues quand on parle du "langage animal" : le signal et le symbole.

Un signal est un fait physique relié à un autre fait physique par un rapport naturel ou conventionnel : éclair annonçant l'orage ; cloche annonçant le repas ; cri annonçant le danger. L'animal perçoit le signal et il est capable d'y réagir adéquatement. On peut le dresser à identifier des signaux variés, c'est-à-dire à relier deux sensations par la relation de signal. Les fameux réflexes conditionnés de Pavlov le montrent bien. L'homme aussi, en tant qu'animal, réagit à un signal. Mais il utilise en outre le *symbole* qui est *institué* par l'homme ; il faut apprendre le sens du symbole, il faut être capable de l'interpréter dans sa fonction signifiante et non plus seulement de le percevoir comme impression sensorielle, car le symbole n'a pas de relation naturelle avec ce qu'il symbolise.

---

<sup>3115</sup> Il s'agit de l'exception des abeilles : « Faisons toutefois une exception glorieuse en faveur des abeilles. D'après les observations mémorables de K. von Frisch, quand une abeille éclaireuse a découvert au cours de son vol solitaire une source de nourriture, elle retourne à la ruche annoncer sa trouvaille en dansant sur les alvéoles une danse particulière, frétilante, et en décrivant certaines figures qu'on a pu analyser ; elle indique ainsi aux autres abeilles qui trottaient derrière elle la distance et la direction où se trouve la nourriture. Celles-ci s'envolent alors et vont sans erreur au but qui est parfois fort éloigné de la ruche. Observation de la plus haute portée, qui semble suggérer que les abeilles communiquent entre elles par un symbolisme particulier et se transmettent de véritables messages. » (B.Dév. : p. 26). Voir *infra*.

L'homme invente et comprend des symboles ; l'animal, non. Toute découle de là. La méconnaissance de cette distinction entraîne toutes sortes de confusions ou de faux problèmes. On dit souvent que l'animal dressé comprend la parole humaine. En réalité l'animal obéit à la parole parce qu'il a été dressé à la reconnaître comme signal ; mais il ne saura jamais l'interpréter comme symbole. Pour la même raison, l'animal *exprime* ses émotions, il ne peut les *dénommer*. On ne saurait trouver au langage un commencement ou une approximation dans les moyens d'expression employés chez les animaux. Entre la fonction sensori-motrice et la fonction représentative, il y a un seuil que l'humanité seule a franchi. » (B.Dév. : p. 27).

Il s'agit donc cette fois de la spécificité du langage comme symbolisme, et non plus, comme dans les « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne », de la distinction de différents types de symbolisme. On retrouve cependant la même distinction entre conventionnel et naturel, et la caractérisation corrélatrice du langage comme un symbolisme reconnu comme symbolisme. Benveniste insiste en effet sur le caractère « *institué* par l'homme » qui spécifie le symbole par rapport au signal, caractère qu'il oppose nettement à la motivation ou à la naturalité du rapport signe/objet : « [...] il faut apprendre le sens du symbole, il faut être capable de l'interpréter dans sa fonction signifiante et non plus seulement de le percevoir comme impression sensorielle, car le symbole n'a pas de relation naturelle avec ce qu'il symbolise. » Mais par ailleurs, la convention ne semble pas propre au seul symbole, puisque le signal « est un fait physique relié à un autre fait physique par un rapport naturel ou conventionnel ». Il faut rappeler, à cet égard, cet autre développement du même texte, où le langage se trouve cette fois caractérisé comme symbolisme particulier :

« Mais le langage est un système symbolique particulier, organisé sur deux plans. D'une part il est un fait physique : il emprunte le truchement de l'appareil vocal pour se produire, de l'appareil auditif pour être perçu. Sous cet aspect matériel il se prête à l'observation, à la description et à l'enregistrement. D'autre part il est structure immatérielle, communication de signifiés, remplaçant les événements ou les expériences par leur "évocation". Tel est le langage, une entité à double face. C'est pourquoi le symbole linguistique est médiatisant. Il organise la pensée et il se réalise en une forme spécifique, il rend l'expérience intérieure d'un sujet accessible à un autre dans une expression articulée et représentative, et non par un signal tel qu'un cri modulé ; il se réalise dans une langue déterminée, propre à une société distincte, non dans une émission vocale commune à l'espèce entière.

Le langage offre le modèle d'une structure relationnelle, au sens le plus littéral et le plus compréhensif en même temps. Il met en relation dans le discours des mots et des concepts, et il produit ainsi, en représentation d'objets et de situations, des *signes*, distincts de leurs référents matériels. Il institue ces transferts analogiques de dénominations que nous appelons métaphores, facteur si puissant de l'enrichissement conceptuel. Il enchaîne les propositions dans le raisonnement et devient l'outil de la pensée discursive. » (B.Dév. : p. 28-29).

Nous avons vu plus haut l'oscillation caractéristique de ce passage entre les deux distinctions forme/pensée et expression/contenu, symptomatique d'une lecture structuraliste du concept saussurien de valeur. Or, tandis que le langage se trouve ici spécifié comme symbolisme « organisé sur deux plans », par opposition au simple concept subsumpteur de

différents objets<sup>3116</sup>, Benveniste insiste à nouveau sur son caractère institué, qui le distingue du signal : « [...] il se réalise dans une langue déterminée, propre à une société distincte, non dans une émission vocale commune à l'espèce entière », sans que le lien entre les deux dimensions apparaisse clairement, et ce d'autant moins que le signal peut également être conventionnel. On lira encore quelques pages plus loin :

« La diversité des langues, la diversité des cultures, leurs changements, font apparaître la nature conventionnelle du symbolisme qui les articule. C'est en définitive le symbole qui noue ce lien vivant entre l'homme, la langue et la culture. » (B.Dév. : p. 30).

La conventionnalité du rapport signe/objet apparaît ainsi au fondement de la spécificité du symbolisme humain, mais dans le même temps, le refus de l'arbitraire du signe en interdit toute élaboration susceptible de rendre compte de la spécificité du signe linguistique. Comme il apparaîtra plus nettement lors de l'examen de la distinction langue/parole, avec laquelle, précisément, la redéfinition saussurienne de l'arbitraire du signe a partie liée, la conventionnalité ne se distingue guère, dans cette perspective, du constat empirique de la diversité des langues, corrélatif, comme nous l'avons vu plus haut, de la notion de structure.

Qu'il s'agisse de nécessité ou de convention, l'élaboration benvenistienne du principe de l'arbitraire du signe se caractérise ainsi par son doublage du raisonnement saussurien. L'arbitraire (ou la nécessité) y apparaît chaque fois solidaire de la structure, à laquelle, cependant, il ne s'articule jamais. C'est là un trait commun du structuralisme, mais la spécificité de Benveniste, liée, à nouveau, à ce que nous avons qualifié d'« intuition saussurienne », est de désigner nettement, par ce doublage et par les dualités – consubstantialité/nécessité de la structure, nécessité/convention, symbolisme rationnel/unité du symbolisme, convention/arbitraire – qui l'accompagnent, le vide ou le hiatus que viendra combler l'unification saussurienne de ce qui demeure chez les structuralistes les deux dimensions distinctes du système et du rapport son/sens. En regard, la critique jakobsonienne, qui est sans doute la plus radicale de toutes, apparaît tout à la fois plus idéologique et plus structuraliste, au sens de la construction structurale des rapports son/sens.

### ***B. Nécessité et similarité***

Plutôt que de critique, il faut parler, concernant Jakobson, de réfutation du principe de l'arbitraire du signe. Celle-ci s'effectue selon deux axes, dont le second prend de plus en plus d'importance au fil des textes, et qui correspondent aux deux dimensions de la valeur : l'un, se fondant notamment sur la critique benvenistienne, oppose la nécessité de la structure à l'arbitraire du signe, l'autre construit la structure linguistique comme lieu et synthèse de deux types de rapports son/sens, médiat et immédiat, opposant ainsi à la thèse de l'arbitraire du signe l'existence de relations de similarité.

---

<sup>3116</sup> Voir B.Dév. : p. 26, cité plus haut en II-, B-, 1-.



## 1. NÉCESSITÉ DE LA STRUCTURE

La notion d'arbitraire du signe est évoquée pour la première fois dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* (1927-1928). Elle semble alors être opposée à celle de système :

« La définition connue du système phonologique comme “collection d'idées de sons” concentrait involontairement l'attention sur les idées des unités acoustico-motrices elles-mêmes. Les types de leurs rapports mutuels n'étaient pas soumis à l'analyse voulue ; or, c'est en eux justement que réside l'essence du système phonologique. Le signe en lui-même est fortuit et arbitraire. » (J.Rem. : p. 9).

La corrélation entre « fortuit » et « arbitraire » n'est pas sans rappeler l'arrière-plan idéologique de « Nature du signe linguistique ». De fait, le premier argument jakobsonien contre l'arbitraire du signe invoque la nécessité des lois d'implication qui régissent la structure phonologique. On lit ainsi dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » (1939) :

« Nous avons essayé de mettre en relief la stratification rigoureuse de quelques oppositions phonologiques, et de démontrer comment cet ordre apparaît. Le principe est simple jusqu'à paraître banal : il est impossible de placer le toit sans avoir posé la charpente, de même qu'on ne peut pas ôter la charpente sans enlever le toit. Mais c'est à ce principe qu'obéissent la dynamique et la statique de la langue ; il coordonne des faits qui passaient pour disparates, il élimine quelques prétendues “énigmes insolubles”, et il donne un sens unique à des lois en apparence dépareillées et aveugles. Le développement phonologique de l'enfant aussi bien que le développement de l'aphasie n'est dans ses grandes lignes que le corollaire de ce principe.

Tout cela nous prouve que le choix des éléments différentiels à l'intérieur d'une langue, loin d'être arbitraire et fortuit, est au contraire régi par des lois (ou tendances) d'ordre universel et constant. Nous venons de passer rapidement en revue quelques *lois d'implication* : l'existence d'une entité *Y* implique l'existence d'une entité *X* dans le même système phonologique. On pourrait également examiner une autre série de lois, non moins importantes pour la typologie des langues. Ce sont les lois d'*incompatibilité* : l'existence d'une entité *Y* exclut l'existence d'une entité *X* dans le même système phonologique. » (J.Loi. : p. 327).

La thèse de Jakobson est relativement différente de celle de Benveniste. Il faut noter, en particulier, que si elle lui demeure comparable par sa mise en jeu d'une opposition entre arbitraire et nécessité de la structure, l'arbitraire, comme la nécessité, concerne la structure, au lieu du signe chez Benveniste. Si, en effet, il s'agissait dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* d'un « signe [...] fortuit et arbitraire », il est ici question de réfuter la thèse d'un « choix des éléments différentiels à l'intérieur d'une langue » qui serait « arbitraire et fortuit ». Comme nous le signalions ci-dessus, la réfutation jakobsonienne de l'arbitraire du signe est beaucoup moins problématique et beaucoup plus empirique que la critique benvenistienne. Aussi, au lieu des difficultés d'articulation des deux axes de la valeur, distingue-t-elle clairement entre arbitraire de la structure et arbitraire du rapport son/sens, au prix, comme nous le verrons, d'une absence totale d'interrogation de la « nature du signe linguistique » et de la langue.

La première réfutation du principe de l'arbitraire du signe intervient dans *Six leçons sur le son et le sens* (1942-1943). Dès l'abord, la nécessité des lois de structure vient contredire l'arbitraire du « choix des phonèmes » :

« Nous venons d'établir le modèle du phonème. C'est à la lumière de ce modèle que nous avons pu réviser le principe du signifiant linéaire.

C'est à la lumière du même modèle qu'on pourrait aussi soumettre à une révision le principe de l'arbitraire du signe. A côté du caractère linéaire, c'est l'un des deux principes généraux attribués par Saussure à tout signe linguistique. Jusqu'à quel point le choix des phonèmes en action dans une langue donnée peut-il être vu comme arbitraire ? Quelles sont les lois internes qui régissent les rapports entre les qualités distinctives en jeu, par exemple entre les cinq qualités oppositives remplissant le consonantisme français ? On se trouve ainsi, devant les questions primordiales et ultimes de l'agencement des systèmes phonologiques. » (*J.Leç.* : p. 113).

Dans les *Dialogues* (1980), évoquant cette série de cours donnée à l'École libre des hautes études de New York, Jakobson parle de désaccord fondamental avec Saussure relativement aux deux principes de l'arbitraire du signe et de la linéarité du signifiant, dont l'explicitation serait dès lors au fondement d'une linguistique nouvelle :

« Je fus invité à l'École libre des hautes études de New York, créée en 1942 par un groupe de savants français et belges que l'occupation allemande avait obligés de quitter la France. Les tâches surtout linguistiques de mon enseignement firent que je concentrai mon attention principalement sur les bases théoriques de toute mon approche de la langue et de sa structure phonique. La première série de cours que j'ai donnée à cette école française – d'ailleurs publiée récemment à Paris sous le titre *Six leçons sur le son et le sens* – plaçait déjà au premier plan les principes mêmes de la manière de traiter le rapport réciproque entre l'enveloppe phonique de la langue et son aspect sémantique. Mon analyse des questions de linguistique dans ces cours, auxquels assistaient mes collègues français, et mes discussions avec ces derniers à ce propos, prenaient pour point de départ la théorie de Ferdinand de Saussure, telle qu'elle apparaît dans le *Cours de linguistique générale* que nous ont laissé ses étudiants et disciples suisses, Charles Bally (1865-1947) et Albert Sechehaye (1870-1946).

Il s'agissait de préciser ce qui, dans l'enseignement de Saussure, nous rapprochait, parfois même nous liait génétiquement à lui, ou, au contraire, nous séparait radicalement. On constata que, même en ce qui concernait les deux lois fondamentales de la pensée saussurienne, à savoir le dogme de l'arbitraire du signe et l'acceptation sans conteste de la linéarité du *signifiant* verbal, nous nous écartions considérablement de la doctrine genevoise. Toute notre analyse phonologique, avec la systématique des éléments phoniques minimaux qui en résultait, témoignait clairement de ce fait. Il était parfaitement logique de fonder une nouvelle approche sur l'explicitation, précisément, de ces divergences essentielles. » (*J.Dial.* : p. 44-45).

Il apparaît nettement, cependant, à la lecture de ce passage de *Six leçons sur le son et le sens*, que les « questions primordiales et ultimes de l'agencement des systèmes phonologiques », qui présupposent le donné de la structure, se substituent purement et simplement à celle de l'arbitraire du signe. En effet, pas plus que dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale », il n'est question du rapport son/sens qui est au cœur du principe saussurien, mais, d'entrée, du « choix des phonèmes », dont la notion même implique des éléments positifs et, à nouveau, donnés d'avance. C'est là

le trait principal de la critique jakobsonienne du principe de l'arbitraire du signe, que l'on pourrait caractériser comme un évitement de ce principe, dont la teneur se trouve ainsi réfutée d'avance – c'est-à-dire, en réalité, intouchée –, cependant que certaines de ses implications sont conservées sous la forme de constats empiriques. C'est pourquoi, tandis que cette première mise en question du principe, systématique et détaillée, fait intervenir d'autres arguments, et en particulier ceux de « Nature du signe linguistique », la perspective jakobsonienne apparaît à nouveau nettement distincte de celle de Benveniste. La première critique de Jakobson est pour l'exemple de *bœuf* et *Ochs* :

« Ferdinand de Saussure attribue au signe linguistique deux caractères primordiaux qu'il énonce sous forme de deux principes fondamentaux. L'analyse du phonème, et particulièrement du cumul des qualités distinctives à l'intérieur du phonème, nous a fait renoncer à l'un de ces deux principes, celui qui concerne "le caractère linéaire du signifiant". L'analyse du système des phonèmes nous permet de réviser aussi l'autre principe, "l'arbitraire du signe". C'est le pionnier de la linguistique générale en Amérique, William Dwight Whitney, qui dans son manuel *The Life and Growth of Language*, publié en 1875, a, selon Saussure, "placé la linguistique sur son axe véritable"<sup>3117</sup> à force d'insister sur le caractère arbitraire des signes verbaux.

C'est surtout au cours des dernières années que ce principe a suscité des contestations. Saussure enseigne (p. 100) que le signifié d'un mot n'est lié par aucun rapport intérieur à la suite des phonèmes qui lui sert de signifiant : "Il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quel autre : à preuve, les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes : le signifié 'bœuf' a pour signifiant *b-ö-f* d'un côté de la frontière, et *o-k-s* (*Ochs*) de l'autre." Or cette théorie qui remonte à la doctrine de Whitney se trouve être en contradiction flagrante avec les idées les plus précieuses et les plus productives de la linguistique saussurienne. La théorie citée veut nous faire croire que les différentes langues présentent des signifiants variés correspondant à un signifié commun et invariable, mais c'est précisément Saussure qui, dans son *Cours*, a soutenu, à bon droit, que le sens des mots à son tour varie d'une langue à l'autre. Les limites des mots *bœuf* et *Ochs* ne se couvrent pas et Saussure lui-même cite "la différence de valeur" entre le français *mouton* et l'anglais *sheep* (p. 160). Il n'y a pas de sens en lui-même et pour lui-même, le sens fait toujours partie de quelque chose qui nous sert de signe ; par exemple, nous interprétons le sens d'un signe linguistique, le sens d'un mot. Dans la langue, il n'y a ni signifié sans signifiant ni signifiant sans signifié. » (J.Leq. : p. 116-117).

Le fait remarquable est la virulence de la critique jakobsonienne. Jakobson affirme en effet que « [l]a théorie citée veut nous faire croire que les différentes langues présentent des signifiants variés correspondant à un signifié commun et invariable », là où, comme nous l'avons vu plus haut, d'autres commentateurs de Saussure parlent d'une faute sur l'exemple ou, comme Benveniste, d'introduction subreptice du pôle de la réalité. L'argumentation semble ainsi très proche de celle de Pichon<sup>3118</sup>. Et dès lors, si l'argument est analogue à celui de Benveniste, opposant également à l'arbitraire du signe – ainsi ramené à un « arbitraire du signifiant<sup>3119</sup> » – la consubstantialité du signifiant et du signifié, il en est dans le même temps

<sup>3117</sup> Voir Saussure (1972) : p. 110, cité *infra*.

<sup>3118</sup> Voir ci-dessus la note 3069.

<sup>3119</sup> Voir ci-dessus la note 3074.

notablement différent – de même en réalité, ainsi qu’il apparaîtra ensuite, que de celui de Pichon –, dans la mesure où, à la différence de l’argument benvenistien, il ne fait intervenir que le seul rapport signifiant/signifié. De fait, tout en citant « Nature du signe linguistique », Jakobson propose un autre type d’argumentation :

« Le plus profond des linguistes français modernes, Émile Benveniste, dans son étude intitulée “Nature du signe linguistique” parue dans le premier volume des *Acta linguistica* (1939), objecte à Saussure que, “entre le signifiant et le signifié, le lien n’est pas arbitraire ; au contraire il est *nécessaire*”. Du point de vue de la langue française, le signifié “bœuf” est forcément identique au signifiant, à l’ensemble phonique *b-ö-f*. “Ensemble les deux ont été imprimés dans mon esprit”, insiste Benveniste, “ensemble ils s’évoquent en toute circonstance. Il y a entre eux symbiose si étroite que le concept “bœuf” est comme l’âme de l’image acoustique *b-ö-f*”.

Saussure fait appel aux différences entre les langues, mais en vérité on ne peut résoudre la question de la liaison arbitraire ou du lien nécessaire entre le signifiant et le signifié qu’en se plaçant dans un état donné d’une langue donnée. Rappelons le précepte sagace de Saussure lui-même : “Il serait absurde de dessiner un panorama des Alpes en le prenant simultanément de plusieurs sommets du Jura ; un panorama doit être pris d’un seul point.” Et, du point de vue de sa langue natale, la paysanne française de Suisse a eu raison de s’étonner : comment peut-on appeler le fromage *Käse*, le nom *fromage* étant son seul nom naturel ?

Contrairement à la thèse de Saussure, le lien entre le signifiant et le signifié, autrement dit entre la série des phonèmes et le sens, est nécessaire ; mais la seule liaison nécessaire entre les deux aspects, c’est l’association reposant sur la contiguïté, donc sur un rapport externe, tandis que l’association reposant sur la ressemblance (sur un rapport interne) n’est que facultative. Elle ne se manifeste que dans les marges du lexique conceptuel, dans des mots onomatopéiques et expressifs comme *coucou*, *zigzag*, *craquer*, etc. » (J.Leç. : p. 117-118).

On retrouve ici, avec la nécessité du lien entre signifiant et signifié, l’assomption du point de vue du sujet parlant. Mais la similarité avec la position benvenistienne ne va pas plus loin. L’argument apparaît en effet notablement différent de ce qu’il semblait être dans le paragraphe précédent. Il ne s’agit plus du caractère *sui generis* des significations linguistiques mais de la légitimité du recours aux « différences entre les langues ». Jakobson affirme qu’« en vérité on ne peut résoudre la question de la liaison arbitraire ou du lien nécessaire entre le signifiant et le signifié qu’en se plaçant dans un état donné d’une langue donnée ». Benveniste affirmait en revanche, comme nous l’avons vu, que la « structure intime du phénomène » n’était pas perceptible du point de vue de Sirius et en le considérant « du dehors ». Or, au lieu de l’opposition benvenistienne entre intérieur et extérieur, on trouve chez Jakobson la recommandation d’un point de vue descriptif. Le « précepte sagace » de Saussure figure en effet dans un développement relatif à la nécessité de la distinction entre synchronie et diachronie :

« La première chose qui frappe quand on étudie les faits de langue, c’est que pour le sujet parlant leur succession dans le temps est inexistante : il est devant un état. Aussi le linguiste qui veut comprendre cet état doit-il faire table rase de tout ce qui l’a produit et ignorer la diachronie. Il ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu’en supprimant le passé. L’intervention de l’histoire ne peut que fausser son jugement. Il serait absurde de dessiner un panorama des Alpes en le prenant simultanément de plusieurs sommets du Jura ; un panorama doit être pris d’un seul point. De même pour la

langue : on ne peut ni la décrire ni fixer des normes pour l'usage qu'en se plaçant dans un certain état. Quand le linguiste suit l'évolution de la langue, il ressemble à l'observateur en mouvement qui va d'une extrémité à l'autre du Jura pour noter les déplacements de la perspective. » (Saussure, 1972 : p. 117)

dont la source<sup>3120</sup> se trouve dans le troisième cours :

« Comme je le faisais remarquer, le point de vue par lequel on sépare foncièrement ces deux ordres peut nous être inspiré par la plus simple observation, <se déduit aussi d'une série d'expériences de la linguistique.> C'est le premier point de vue auquel une observation nous frappe.

En se plaçant au point de vue du sujet parlant : la suite des faits dans le temps est une chose inexistante. Le sujet parlant est devant un état.

De même, le linguiste doit faire table rase de ce qui est diachronique, de ce qui a produit un état dans le temps pour comprendre cet état lui-même. Il ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en adoptant le point de vue de l'ignorance des sources.

<Encore une comparaison avant d'entrer dans les détails> Qu'est-ce que représenterait un panorama de la chaîne des Alpes qu'il faudrait prendre simultanément depuis le Reculet, la Dôle, le Chasseral ? Ce serait une absurdité comme c'est une absurdité de vouloir combiner le point de vue synchronique et le point de vue diachronique.

L'observateur placé en un point fixe, déterminé, c'est le sujet parlant ou le linguiste qui se met à sa place. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 261-262).

Comme nous le verrons plus en détail *infra*<sup>3121</sup>, la distinction synchronie/diachronie engage les notions d'identité et de point de vue constitutif de l'objet. Mais la dimension de l'observation empirique rattache ici ces considérations à la question de la description des entités linguistiques. Aussi la référence de Jakobson à ce passage du *Cours de linguistique générale* est-elle notable, dans la mesure où elle lie la solution d'un problème théorique – le caractère arbitraire ou nécessaire de la liaison constitutive du signe – à l'adoption d'un « précepte » de description, là où, chez Saussure, les nécessités inhérentes à la description renseignent sur la nature du signe linguistique, et tandis que Benveniste entend caractériser le signe comme absolu en dépit de la diversité des langues. L'argument jakobsonien en devient presque contradictoire, si ce n'est en lui-même, du moins eu égard à la critique opposée à l'exemple de *bœuf/Ochs*. On lit ainsi ensuite dans « Quest for the Essence of Language » (1965) :

« Dans son article très opportun, "Nature du signe linguistique" (1939), E. Benveniste a mis en relief le fait d'importance cruciale que c'est seulement au regard de l'observateur détaché, étranger, que le lien entre le signifiant et le signifié est une simple contingence, alors que, pour qui utilise la même langue maternelle, cette relation devient une nécessité.

Véritablement, le programme fondamental tracé par Saussure d'une analyse linguistique intrinsèque de tout système idiosynchronique interdit d'invoquer les différences de son et de signification dues au facteur espace ou temps à l'appui du caractère arbitraire de la connexion entre les deux constituants du signe verbal. La paysanne suisse-allemande qui demandait pourquoi ses compatriotes de langue française disent *fromage* – "Käse ist doch viel natürlicher !" – manifeste une attitude beaucoup plus

---

<sup>3120</sup> Voir Saussure (1967) : p. 181-182.

<sup>3121</sup> Voir le premier chapitre de la deuxième partie.

authentiquement saussurienne que ceux qui soutiennent que tout mot est un signe arbitraire qu'on pourrait remplacer par n'importe quel autre pour désigner la même chose<sup>3122</sup>. » (J.Que. : p. 26).

Or, en réalité, comme nous l'avons vu plus haut, le « point de vue de Sirius » concerne le rapport signe/objet, et non le rapport signifiant/signifié, qui renvoie à la « structure intime du phénomène ». Il est clair, au vu de cette reformulation contradictoire de l'argument benvenistien, qu'il s'agit moins, chez Jakobson, d'intégration de la signification à la langue<sup>3123</sup> que d'un rejet purement idéologique de l'arbitraire du signe. Celui-ci demeure en effet, paradoxalement, sous la forme de la nécessité, dans la mesure où celle-ci renvoie moins, chez Jakobson, à la consubstantialité du rapport signifiant/signifié qu'à la reconnaissance de la convention dans sa dimension contraignante<sup>3124</sup>. Dans *Six leçons sur le son et le sens*, le terme *nécessité* entraîne ainsi dans une double opposition : avec *arbitraire* d'une part – « Contrairement à la thèse de Saussure, le lien entre le signifiant et le signifié, autrement dit entre la série des phonèmes et le sens, est nécessaire » –, avec *facultatif* d'autre part – « [...] mais la seule liaison nécessaire entre les deux aspects, c'est l'association reposant sur la contiguïté, donc sur un rapport externe, tandis que l'association reposant sur la ressemblance

---

<sup>3122</sup> « E. Benveniste in his timely essay "Nature du signe linguistique" (1939) brought out the crucial fact that only for a detached, alien onlooker is the bond between the signans and signatum a mere contingency, whereas for the native user of the same language this relation is a necessity.

Saussure's fundamental demand for an intrinsic linguistic analysis of any idiosynchronic system obviously invalidates the reference to sound and meaning differences in space and time as an argument for the arbitrary connection between the two constituents of the verbal sign. The Swiss-German peasant woman who allegedly asked why cheese is called *fromage* by her French countrymen – "Käse is doch viel natürlicher !" – displayed a much more Saussurian attitude than those who assert that every word is an arbitrary sign instead of which any other could be used for the same purpose. » (J.Que. : p. 348-349).

<sup>3123</sup> Il faut d'ailleurs également noter dans ce passage que, dans le même temps, le rapport signifiant/signifié ne s'y distingue pas du rapport signe/objet. A « le lien entre le signifiant et le signifié est une simple contingence », « cette relation devient une nécessité », « la connexion entre les deux constituants du signe verbal » répond en effet « tout mot est un signe arbitraire qu'on pourrait remplacer par n'importe quel autre pour désigner la même chose ».

<sup>3124</sup> La critique de Nehring s'applique ainsi à Jakobson plutôt qu'à Benveniste : « In Benveniste's opinion the relation between sign-form and concept is not "arbitraire", but on the contrary "nécessaire", since both elements are so inseparably associated with one another in our mind that they appear as identic : "Il y a entre eux symbiose si étroite que le concept 'bœuf' est comme l'âme de l'image acoustique *böf*". In order to evaluate the merits of this opinion we must first of all strictly distinguish between the psychological and the linguistic aspects of the question.

[...] the psychological situation is much more complicated than would appear from Benveniste's assertion.

The psychological aspect however, does not immediately concern the linguist. From a merely linguistic point of view, the situation is very clear : We always use a word with the relation between form and concept which is dictated by what Plato called the νόμος, meaning both "law" and "custom" or "usage". In fact, linguistic usage is a law, and those who use a word realize their obligation to obey this law. Under this aspect the relation between word-form and word-concept is "obligatory" ; but this is something entirely different from "necessary" as an opposite to Saussure's "arbitrary". We may accept the relation between form and concept imposed by usage as obligatory and at the same time ask whether it is necessary or arbitrary in Saussure's sense. This difference clearly shows why Benveniste's critique of Saussure misses the mark : What he understands by "necessary" is no opposite and no alternative to what Saussure means by "arbitrary" ; it lies on an entirely different logical plane. Whether we consider the psychological or the linguistic aspect of the symbiosis thought of by Benveniste, his "necessary" applies to a *mode of coexistence* of form and concept, whereas Saussure's "arbitrary", as said before, aims at the problem of an *inherent parallelism* between the formal and the conceptual factors. » (Nehring, 1950-1951 : p. 2-3).

(sur un rapport interne) n'est que facultative. » On lit ensuite dans « Zeichen und System der Sprache » (1959) :

« Von den beiden Grundprinzipien des *Cours* – les deux principes généraux, wie Saussure sie nennt – kann man den ersten Grundsatz – l'arbitraire du signe, die "Willkürlichkeit" des sprachlichen Zeichens – jetzt, wie einige der hier gehaltenen Reden klarlegten, als ein willkürliches Prinzip bezeichnen. Wie es übrigens schon Benveniste in *Acta linguistica*, I, großartig darlegte, darf man keinesfalls vom synchronischen Standpunkt der Sprachgemeinschaft, welche die gegebenen Sprachzeichen gebraucht, diesen Zeichen einen willkürlichen Charakter zuschreiben. Es ist durchaus nicht willkürlich, sondern schlechthin obligat, im Französischen für "Käse" *fromage* und im Englischen *cheese* zu sagen<sup>3125</sup>. » (J.Zei. : p. 272)

où *arbitraire* s'oppose cette fois à *obligatoire*. On retrouve ici le niveau « théorique » de la caractérisation du signe, et avec lui deux implications de l'arbitraire du signe – la diversité des langues et la contrainte sociale, autrement dit le caractère conventionnel du signe –, mais comme deux constats séparés et opposés, et dont le second ne se soutient que d'un précepte de description. C'est là l'évitement du principe de l'arbitraire du signe que nous évoquons plus haut : le signe jakobsonien apparaît moins constitué par sa nécessité qu'il n'est décrit comme tel, sous couvert d'une réfutation de l'arbitraire du signe qui en implique en réalité la reconnaissance. Dans ce cadre, de même que chez Benveniste, mais d'une manière différente, la réfutation du principe de l'arbitraire du signe inclut la considération de l'arbitraire comme un type de rapport son/sens. Nous avons vu plus haut l'ambivalence de la redéfinition benvenistienne de la notion de symbolisme. Il s'agit à nouveau chez Jakobson de constats séparés : au lieu de l'indifférence du « symbolisme » benvenistien à la distinction arbitraire/motivation, l'arbitraire, redéfini comme nécessité une fois la diversité des langues reléguée à un point de vue distinct, est donné comme impliquant la seule contiguïté, la similarité étant quant à elle facultative. Comme chez Benveniste, la dualité – similarité/contiguïté – du rapport son/sens se trouve ainsi fondée sur le rapport son/sens lui-même, dont, par ailleurs, la conventionnalité implique l'arbitraire sans que celui-ci ne soit reconnu comme tel, mais à la différence de ce qui a lieu chez Benveniste, ce rapport son/sens, non seulement ne fait pas problème, mais se trouve en outre simplement décrit, dans la mesure même où chaque rejet ou évitement de l'arbitraire (comme point de vue illégitime, puis par sa redéfinition comme nécessité) en implique la reconnaissance, fût-elle idéologiquement (outre empiriquement) niée.

L'argument benvenistien est à nouveau convoqué dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962), dans une argumentation relativement différente :

---

<sup>3125</sup> « Des deux principes fondamentaux du *Cours* – les deux principes généraux, ainsi dénommés par Saussure – le premier – l'arbitraire du signe linguistique – peut aujourd'hui être considéré, ainsi que l'ont clairement posé quelques unes des communications prononcées ici, comme un principe arbitraire. Comme l'a déjà d'ailleurs très bien montré Benveniste dans *Acta linguistica* I, du point de vue synchronique de la communauté parlante qui utilise les signes linguistiques, on ne peut en aucun cas imputer un caractère arbitraire à ces signes. Il n'est pas du tout arbitraire mais plutôt parfaitement obligatoire de dire pour "Käse" en français *fromage*, et en anglais *cheese*. »

« Benveniste a incontestablement raison lorsqu'il conclut l'essai cité ci-dessus [« Nature du signe linguistique »] par la provocante affirmation que voici : “En restaurant la véritable nature du signe dans le conditionnement interne du système, on affermit, par-delà Saussure, la rigueur de la pensée saussurienne.” La pensée saussurienne, qui a montré sa vigueur dans l'attribution perspicace d’“une valeur purement oppositive, relative et négative” aux éléments phonologiques, gagne en fermeté et en consistance dès que “par-delà Saussure”, ses deux “principes de base” – l'arbitraire du signe et la linéarité du *signans* – sont mis en question. L'attribution par Saussure d'une valeur oppositive aux éléments phonologiques est suivie d'une référence à la fonction de cette structure oppositionnelle : “L'opposition se trouve être porteuse d'une différence de sens.” Cette définition est à son tour corroborée par l'argument de Benveniste contre la nature prétendument arbitraire du signe : “Le signe, élément primordial du système linguistique, enferme un signifiant et un signifié dont la liaison doit être reconnue comme nécessaire, ces deux composantes étant consubstantielles l'une à l'autre.” Toute entité linguistique, de la plus large à la plus petite, est la conjonction nécessaire d'un *signans* et d'un *signatum*. Ainsi, le trait distinctif ne peut se définir que par son *signans*, une propriété phonique oppositive, lié à son *signatum*, la fonction distinctive du trait, sa capacité de différencier des sens<sup>3126</sup>. » (J.Ret.1 : p. 162-163).

A nouveau, l'argument est différent de celui de Benveniste. Jakobson insiste bien, comme Benveniste, sur la relativité des valeurs, affirmant que c'est « l'attribution perspicace d’“une valeur purement oppositive, relative et négative” aux éléments phonologiques » qui « gagne en fermeté et en consistance » une fois réfuté le principe de l'arbitraire du signe. Mais c'est pour introduire aussitôt « la fonction de cette structure oppositionnelle<sup>3127</sup> ». On retrouve alors la nécessité benvenistienne du rapport signifiant/signifié. Mais si la relativité benvenistienne des valeurs demeurerait non articulée à la consubstantialité du signifiant et du signifié, sinon par un jeu de mots sur le terme de *nécessité*, la nécessité jakobsonienne du rapport son/sens implique la constitution du rapport son/sens en principe d'analyse et de définition des unités,

---

<sup>3126</sup> « Benveniste is unquestionably right when he concludes the above-cited essay with this challenging assertion : “En restaurant la véritable nature du signe dans le conditionnement interne du système, on affermit par delà Saussure, la rigueur de la pensée saussurienne.” Saussurian thought, which showed its vigor in the perspicacious assignment of “a purely oppositive, relative, and negative value” to the phonemic elements, gains in firmness and consistency as soon as *par delà Saussure* his two “basic principles” – arbitrariness of the sign and linearity of the *signans* – are called in question. Saussure’s assignment of an oppositive value to phonemic elements is followed by a reference to the function of this oppositional pattern : “L’opposition se trouve être porteuse d’une différence de sens.” This definition in turn is corroborated by Benveniste’s argument against the alleged arbitrary nature of the sign : “Le signe, élément primordial du système linguistique, enferme un signifiant et un signifié dont la liaison doit être reconnue comme nécessaire, ces deux composantes étant consubstantielles l’une à l’autre.” Every linguistic entity, from the largest down to the very smallest, is a necessary conjunction of *signans* and *signatum*. Thus the distinctive feature is definable only by its *signans*, an oppositive sound property, coupled with its *signatum*, the distinctive function of the feature – its capacity to differentiate meanings. » (J.Ret.1 : p. 655-656).

<sup>3127</sup> La citation de Saussure est extraite de ce passage des notes de Riedlinger du deuxième cours, partiellement cité dans la note 121 du chapitre 1 dans l'édition du *Cahier Ferdinand de Saussure* n° 15 (Saussure, 1957 : p. 64) : « Nous sommes [avec *Nacht/Nächte*, *Gast/Gäste*] devant une alternance qui dans son principe fondamental est de même nature que dans *capio* : *percipio*. [...] dans *nacht* / *nächte*, <l'opposition> se trouve être porteur [*sic*] (contribue principalement) d'une différence de sens. D'où vient-il que cette différence de sens est plus nette dans *nacht* / *nächte* que dans *capio* : *percipio* ? Un certain hasard favorisera l'opposition et le degré de significativité. » (Saussure, 1997 : p. 40). Il n'est évidemment pas question d'une fonction de l'opposition, mais du caractère significatif (donc synchronique) de celle-ci. Par ailleurs, ce développement n'en « suit » pas un autre où se lirait « [l']attribution par Saussure d'une valeur oppositive aux éléments phonologiques ».



autrement dit la fonction comme instrument de la mise au jour des structures. La relativité des valeurs n'est mentionnée qu'en rapport avec les lois d'implication qui fondent la nécessité de la structure. Il est ainsi question, dans *Six leçons sur le son et le sens*, de la nécessité des oppositions, mais cette nécessité y a le sens logique que lui confère la réélaboration jakobsonienne de la notion d'opposition, et se double par ailleurs de celle des lois d'implications :

« Pour Whitney, tout, dans la formation du signe linguistique, est arbitraire et fortuit, tout, y compris le choix de ses éléments constitutifs. A ce propos, Saussure fait observer : “Whitney va trop loin quand il dit que notre choix est tombé par hasard sur les organes vocaux” et que “les hommes auraient pu aussi bien choisir le geste et employer des images visuelles au lieu d'images acoustiques”. Le maître genevois objecte à juste titre que les organes vocaux “nous étaient bien en quelque sorte imposés par la nature”, mais en même temps, aux yeux de Saussure, le linguiste américain semble avoir raison sur le point essentiel : “La langue est une convention, et la nature du signe dont on est convenu est indifférente”<sup>3128</sup>. En discutant les rapports entre “la linguistique statique et la linguistique évolutive”, Saussure, suivi par ses disciples, va jusqu'à dire que dans la science du langage “les données naturelles n'ont aucune place”<sup>3129</sup> et proclame “le caractère toujours *fortuit*”<sup>3130</sup> de tout état de langue ainsi que de tout changement dont cet état est issu. L'inventaire des éléments distinctifs de toute langue donnée ne serait que contingent, et n'importe lequel de ces éléments pourrait être remplacé par un autre, dépourvu de toute ressemblance avec celui-là dans sa matérialité pure, mais revêtu de la même valeur distinctive et faisant corps avec elle. Saussure identifie ce train des choses avec le jeu d'échecs qui permet de remplacer une pièce détruite ou même égarée par une figure tout à fait dissemblable pourvu qu'on lui attribue le même rôle dans le jeu. Surgit alors la question de savoir si le tri des phonèmes en jeu est en vérité purement arbitraire ou bien si ce tri, tout en étant un phénomène nettement social, nous est néanmoins – comme le fait même de l'emploi de l'appareil vocal – “en quelque sorte imposé par la nature”.

Nous avons fait observer que les propriétés distinctives des phonèmes sont des entités strictement oppositives. Il s'ensuit qu'une propriété distinctive n'est jamais isolée dans le système phonologique. Suivant la nature et, notamment, la nature logique des oppositions, chacune de ces propriétés implique la coprésence de la propriété opposée dans le même système ; la longueur ne saurait exister sans la brièveté, le caractère

---

<sup>3128</sup> Pour cette citation, et les précédentes, voir Saussure (1972) : p. 26, cité dans le premier chapitre et à nouveau plus haut lors de l'analyse des textes de Benveniste.

<sup>3129</sup> Voir Saussure (1972) : p. 116, cité de même dans le premier chapitre et à nouveau plus haut lors de l'analyse des textes de Benveniste.

<sup>3130</sup> Il s'agit de ce passage du *Cours de linguistique générale* : « Pour exprimer le pluriel, il faut l'opposition de deux termes : ou *fôt* : \**fōti*, ou *fôt* : *fēt* ; ce sont deux procédés également possibles, mais on a passé de l'un à l'autre pour ainsi dire sans y toucher ; ce n'est pas l'ensemble qui a été déplacé ni un système qui en a engendré un autre, mais un élément du premier a été changé, et cela a suffi pour faire naître un autre système.

3° Cette observation nous fait mieux comprendre le caractère toujours *fortuit* d'un état. Par opposition à l'idée fausse que nous nous en faisons volontiers, la langue n'est pas un mécanisme créé et agencé en vue des concepts à exprimer. Nous voyons au contraire que l'état issu du changement n'était pas destiné à marquer les significations dont il s'imprègne. Un état fortuit est donné : *fôt* : *fēt*, et l'on s'en empare pour lui faire porter la distinction du singulier et du pluriel ; *fôt* : *fēt* n'est pas mieux fait pour cela que *fôt* : \**fōti*. Dans chaque état l'esprit s'insuffle dans une matière donnée et la vivifie. Cette vue, qui nous est inspirée par la linguistique historique, est inconnue à la grammaire traditionnelle, qui n'aurait jamais pu l'acquérir par ses propres méthodes. La plupart des philosophes de la langue l'ignorent également : et cependant rien de plus important au point de vue philosophique. » (Saussure, 1972 : p. 121-122). Pour les sources de ce passage, voir *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie.

discontinu sans le caractère continu, le caractère aigu sans le caractère grave, et vice versa. La dualité des opposés n'est donc pas arbitraire, mais nécessaire. L'opposition elle-même ne se trouve pas non plus isolée dans le système phonologique. Il y a solidarité entre les oppositions des propriétés distinctives, c'est-à-dire que l'existence d'une opposition implique, admet ou exclut la coexistence de telle ou telle autre opposition dans le même système phonologique, tout comme la présence d'une certaine propriété distinctive implique l'absence ou la présence nécessaire ou au moins probable de telles ou telles autres propriétés distinctives dans le même phonème. Ici également le cadre de l'arbitraire est très restreint.

Outre l'étude typologique des systèmes des langues du monde les plus diverses, c'est l'analyse structurale de la langue en devenir – l'analyse du langage enfantin et de ses lois générales – et d'autre part l'analyse du langage en désintégration – celui de l'aphasie – qui nous permet d'élucider la sélection des phonèmes, des propriétés distinctives et leurs rapports mutuels, ainsi que de serrer de plus près les principes cardinaux de cette sélection et de cette interdépendance pour être à même d'établir et d'expliquer les lois universelles qui sous-tendent la structure phonologique des langues du monde. L'examen systématique de la façon dont les ressources phonologiques sont mises en valeur pour aboutir à la construction des formes grammaticales, ébauché par l'école de Baudouin et celle de Prague sous l'étiquette de "morphologie", promet de jeter un pont indispensable entre l'étude du son et celle du sens en tenant compte de l'échelle des niveaux linguistiques et de leurs particularités imprescriptibles. » (*J.Lec.* : p. 119-121).

Jakobson ne saurait cependant mieux dire que le système est devenu structure. Or, on retrouve ici, significativement, avec la question du « choix [des] éléments constitutifs », la collocation « arbitraire et fortuit ». De fait, les passages mentionnés par Jakobson ont moins trait au principe de l'arbitraire du signe lui-même qu'à ses conséquences regardant la conception de la langue, du changement linguistique et du système. A l'indifférence de la langue saussurienne à la substance, Jakobson oppose le naturalisme d'une langue conçue comme agent de structuration d'une matière phonique destinée à être instrumentalisée aux fins de communication. L'argumentation se situe ici sur le plan de la conception de la structure, mais on lira ensuite dans « Verbal Communication » (1972) :

« La pertinence des traits distinctifs pour la communication, qui est fondée sur leur valeur sémantique, réduit à néant toute idée d'une quelconque contingence ou occurrence au hasard dans leur structuration<sup>3131</sup>. » (*J.Ver.* : p. 84)

où la nécessité structurale semble une conséquence du caractère fonctionnel des sons du langage. C'est là le lien établi par Jakobson entre les deux aspects de la valeur, construction fonctionnaliste au lieu du structuralisme benvenistien où le gage des rapports son/sens joue certes le même rôle que la fonction des phonologues, mais sans que celui-ci s'oppose à l'arbitraire du signe, le postulat de la consubstantialité du signifiant et du signifié étant doté d'un tout autre type d'enjeu<sup>3132</sup>. Le fait notable, dans cette perspective, est qu'il ne s'agit plus alors, chez Jakobson, de la nécessité du signe, mais de réfuter la « fortuité » du système

<sup>3131</sup> « The communicative relevance of distinctive features, which is based on their semantic value, brings to naught any chance occurrence and contingency in their patterning. » (*J.Ver.* : p. 87).

<sup>3132</sup> De ce point de vue, Claudine Normand fait une interprétation purement analytique de la nécessité du signe benvenistien, qui n'est sans doute pas étrangère à sa lecture structuraliste du principe saussurien de l'arbitraire du signe. Voir Normand (1992a) : p. 66-67, cité ci-dessus dans la note 3076.

saussurien, où l'on retrouve, bien que d'une autre manière, l'évitement du principe de l'arbitraire du signe. Cette réfutation implique, en tant que telle, une lecture littérale de la comparaison saussurienne du jeu d'échecs<sup>3133</sup>, dans le cadre de laquelle l'indifférence de la langue à la substance, c'est-à-dire la négativité des éléments linguistiques – donc l'arbitraire du signe au sens saussurien –, devient postulat de l'équivalence d'éléments positifs, dont la conjonction serait ainsi hasardeuse et contingente. Cette littéralité est encore plus nette dans « *Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics* » (1957), où intervient – comme, mais très discrètement, dans le développement de *Six leçons sur le son et le sens* – la dimension de la diachronie, conséquence logique de cette lecture en termes d'« arbitraire du remplacement » :

« The traditional comparison of languages with chess must not be overrated. By mutual agreement chess players may substitute any object whatever for a mislaid chessman, whereas no constituents of a linguistic system can be arbitrarily replaced, and the choice of a substitute is far from being substantially indifferent. Not only the rules of the game, but also the rules of substitution govern the structure of language, since its constituents are bound by inalterable laws of implication and incompatibility<sup>3134</sup>. » (J.Typ.II : p. 531).

On lit de même ensuite dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962), où, par ailleurs, l'argument benvenistien de la relativité des valeurs se trouve repris en termes de « principe relationnel de structuration », et ce alors que tandis que le principe de l'arbitraire du signe se trouve cette fois explicitement convoqué, la citation de « Nature du signe linguistique » exclut toute mention de la nécessité du signe, au profit de la notion de « constitution propre du signe », dont la signification devient dès lors ambiguë :

« Bien que “les explications téléologiques concentrent l'attention sur les points culminants et les résultats de processus spécifiques et sur les contributions de parties du système à son maintien”, ici et là nous voyons réapparaître le mythe de changements “aveugles” qui résistent à tout essai d'explication phonologique. Cette attitude est étroitement liée à une indifférence dogmatique à l'égard de la différence spécifique qui distingue tout trait donné par rapport à tous les autres traits distinctifs de la même langue.

---

<sup>3133</sup> Voir ce passage du *Cours de linguistique générale*, cité dans le premier chapitre, puis à nouveau plus haut dans la note 2721 : « Enfin, toutes les notions touchées dans ce paragraphe ne diffèrent pas essentiellement de ce que nous avons appelé ailleurs des *valeurs*. Une nouvelle comparaison avec le jeu d'échecs nous le fera comprendre (voir p. 125 sv.). Prenons un cavalier : est-il à lui seul un élément du jeu ? Assurément non, puisque dans sa matérialité pure, hors de sa case et des autres conditions du jeu, il ne représente rien pour le joueur et ne devient élément réel et concret qu'une fois revêtu de sa valeur et faisant corps avec elle. Supposons qu'au cours d'une partie cette pièce vienne à être détruite ou égarée : peut-on la remplacer par une autre équivalente ? Certainement : non seulement un autre cavalier, mais même une figure dépourvue de toute ressemblance avec celle-ci sera déclarée identique, pourvu qu'on lui attribue la même valeur. On voit donc que dans les systèmes sémiologiques, comme la langue, où les éléments se tiennent réciproquement en équilibre selon des règles déterminées, la notion d'identité se confond avec celle de valeur et réciproquement. » (Saussure, 1972 : p. 153-154), avec le passage correspondant du deuxième cours, également cité dans la note 404 du chapitre 1.

<sup>3134</sup> « La comparaison traditionnelle des langues avec le jeu d'échecs ne doit pas être surestimée. Par un accord mutuel les joueurs d'échecs peuvent substituer n'importe quel objet à une pièce égarée, tandis qu'aucun des constituants d'un système linguistique ne peut être arbitrairement remplacé, et que le choix d'un substitut est loin d'être substantiellement indifférent. Non seulement les règles du jeu, mais aussi les règles de substitution gouvernent la structure du langage, puisque ses constituants sont liés par d'inaltérables lois d'implication et d'incompatibilité. »

On peut trouver une parabole pour justifier la croyance en question dans le *Cours de linguistique générale*, où la langue est comparée au jeu d'échecs : si au cours d'une partie un cavalier vient à être détruit ou égaré, on peut certainement le remplacer par une autre pièce équivalente : "Non seulement un autre cavalier, mais même une figure dépourvue de toute ressemblance avec celui-ci sera déclarée identique, pourvu qu'on lui attribue la même valeur."

La confiance dans le caractère arbitraire de tout remplacement dans la structure phonologique d'une langue repose sur "la nature arbitraire du signe linguistique", qui constitue pour Saussure l'une des deux caractéristiques primordiales du langage ; cependant, ni sa "règle de linéarité" citée ci-dessus ni l'affirmation que "le signe linguistique est arbitraire" ne peuvent être retenues. Dans une critique énergique du dernier principe, Emile Benveniste (*Acta linguistica*, I/1939) réplique : "Arbitraire, oui, mais seulement sous le regard impassible de Sirius. (...) L'arbitraire (...) n'intervient pas dans la constitution propre du signe. (...) Dire que les valeurs sont 'relatives' signifie qu'elles sont relatives *les unes aux autres*. Or n'est-ce pas là justement la preuve de leur nécessité ? (...) Si la langue est autre chose qu'un conglomérat fortuit de notions erratiques et de sons émis au hasard, c'est bien qu'une nécessité est immanente à sa structure comme à toute structure." Le principe relationnel de structuration implique nécessairement un ordre hiérarchique. Le fait qu'il existe une structure phonologique est une nécessité inébranlable. [...]

Les changements dans la structure phonologique, qui sont de même fort loin d'être arbitraires, dépendent non seulement de l'environnement simultané et séquentiel du trait donné dans le répertoire des combinaisons phonologiques mais aussi directement du système existant de traits phonologiques. "Les valeurs sont relatives l'une à l'autre." Les traits comme leurs combinaisons sont étroitement liés par des lois d'implication qui diminuent la probabilité de certains changements ou les excluent même totalement<sup>3135</sup>. » (J.Ret.1 : p. 159-160).

L'arbitraire saussurien du signe se trouve ainsi réfuté – sous la forme du concept de valeur – au nom d'une construction fondée sur le donné des éléments, cependant que derrière celui-ci

---

<sup>3135</sup> « Although "teleological explanations focus attention on the culminations and products of specific processes and upon the contributions of parts of a system to its maintenance" (E. Nagel), now and then we see reemerge the myth of 'blind' changes which withstand any venture at a phonemic explanation. This attitude is closely linked to a dogmatic disregard for the *differentia specifica* that marks out any given feature with respect to all other distinctive features of the same language. A parable to justify the belief in question may be found in the *Cours de linguistique générale*, where language is equated with a chess game : if a knight is mislaid during the game, it can certainly be replaced, and "even a figure shorn of any resemblance to a knight can be declared identical provided the same value is attributed to it."

Reliance on the arbitrary character of any replacement in the phonemic pattern of a language is based upon "the arbitrary nature of the linguistic sign", which for Saussure is one of the two primordial characteristics of language ; yet neither his above-cited "rule of linearity" nor the claim that "the linguistic sign is arbitrary" may be retained. In a telling criticism of the latter principle, E. Benveniste (*Acta Linguistica*, I/1939) retorts : "Arbitraire, oui, mais seulement sous le regard impassible de Sirius... L'arbitraire... n'intervient pas dans la constitution propre du signe... Dire que les valeurs sont 'relatives' signifie qu'elles sont relatives *les unes aux autres*. Or n'est-ce pas là justement la preuve de leur nécessité ?... Si la langue est autre chose qu'un conglomérat fortuit de notions erratiques et de sons émis au hasard, c'est bien qu'une nécessité est immanente à sa structure comme à toute structure." The relational principle of patterning necessarily involves a hierarchic order. The fact that there exists a phonemic pattern is an irremovable necessity. [...]

Changes in the phonemic pattern, which likewise are far from arbitrary, depend not only on the concurrent and sequential environment of the given feature in the repertory of phonemic combinations but also directly on the extant system of phonemic features. "Values are relative to each other." Both the features and their combinations are interrelated by laws of implication (cf. above, pp. 327, 482f.) which lower the probability of certain changes or even entirely exclude them. » (J.Ret.1 : p. 653-654).

se trouve, au lieu du principe de l'arbitraire du signe, le donné du rapport son/sens comme principe de construction de la structure. Il s'agit d'ailleurs, à nouveau, de restreindre le « cadre de l'arbitraire », le « tri des phonèmes » étant par ailleurs donné comme un « phénomène nettement social ». Apparaît ainsi nettement l'empirisme de toute réfutation du principe de l'arbitraire du signe, c'est-à-dire, inversement, la dépendance du point de vue scientifique à l'égard de celui-ci. C'est en effet seulement dans la mesure où il est d'abord évité que l'arbitraire du signe peut être réfuté, ce que la démarche jakobsonienne, dans son évitement systématique du principe de l'arbitraire du signe, fait apparaître avec une particulière clarté.

Dans cette perspective, et l'on retrouve ici la disjonction des deux axes de la valeur, qu'accentue la relative indépendance, dans l'élaboration jakobsonienne, des deux problématiques fonctionnelle et structurale, le rapport son/sens apparaît double, renvoyant d'une part, comme il apparaît dans *Six leçons sur le son et le sens*, au rapport son/sens comme objet d'analyse empirique, contiguïté ou similarité, fonction distinctive ou morphologie conçue comme un « pont indispensable entre l'étude du son et celle du sens en tenant compte de l'échelle des niveaux linguistiques et de leurs particularités imprescriptibles », et d'autre part au rapport fonction/substance, et par là forme (agent de structuration)/substance. La question de l'arbitraire du signe se double ainsi de celle d'un arbitraire du rapport forme/substance, arbitraire dont, dans la mesure où il implique une immanence de la forme à la substance, le postulat de la nécessité de la structure apparaît comme la réfutation<sup>3136</sup>. Après la substance phonique, la substance sémantique est envisagée dans « Franz Boas' Approach to Language » (1943), texte où, comme nous l'avons vu plus haut, Jakobson parle de sélection bilatérale convertissant les substances phonique et sémantique en valeurs linguistiques<sup>3137</sup>. Ayant évoqué le relativisme de Boas<sup>3138</sup>, Jakobson conclut :

« Thus Indian languages came to be treated scientifically for the first time, but the significance of Boas's linguistic investigation goes much further. We have familiarized ourselves with unfamiliar languages, we have looked at them from within in order to find an objective approach to our own languages, and already this Boasian *principle of relativity* has – in Emeneau's words – “yielded striking results when applied to the long-known, familiar material”. Moreover, this principle modifies our ideas not only about this or that language, but about language in general.

We had learned that each language is arbitrary in its classifications, but this traditional (particularly Whitney's and Saussure's) statement was subjected by Boas to an essential restriction : indeed the “Introduction” states that each language may be arbitrary, but solely “from the point of view of another language” in space or in time. To the native speakers of a language, be it “primitive” or “civilized”, none of its classifications are arbitrary<sup>3139</sup>. » (J.Fr. : p. 482).

<sup>3136</sup> Hjelmslev soutiendra en revanche la thèse de l'arbitraire du rapport forme/substance. Voir *infra*, III-, C-.

<sup>3137</sup> Voir J.Fr. : p. 479-480, cité plus haut en II-, A-, 3-, b-.

<sup>3138</sup> Voir J.Fr. : p. 480-482.

<sup>3139</sup> « Les langues indiennes en vinrent ainsi à être traitées scientifiquement pour la première fois, mais la portée de l'examen linguistique de Boas ne s'arrête pas là. Nous nous sommes familiarisés avec des langues non familières, nous les avons regardées de l'intérieur afin de parvenir à une approche objective de nos propres langues, et déjà ce *principe de relativité* boassien a – selon les termes d'Emeneau – “apporté des résultats saisissants quand il fut appliqué à un matériau familier, connu depuis longtemps”. Plus encore, ce principe

On retrouve ici, mais concernant cette fois le rapport forme/substance, la dualité de la relativité et de la nécessité, et l'assomption corrélatrice du point de vue idiosynchronique et de celui du sujet parlant. C'est là, cependant, une dualité transitoire, comme en témoigne cette autre affirmation de « Implications of Language Universals » (1961) :

« At present “there is an ineradicable conviction”, as H. M. Hoenigswald noticed in his thoughtful paper, “that universals may form some sort of system in their own right”. The high number of grammatical universals based on “semantic criteria” eloquently proves the failure of the traditional belief cited by Weinreich, that “the semantic mapping of the universe by a language is, in principle, arbitrary”<sup>3140</sup>. » (J.Imp. : p. 588).

C'était là pourtant, à nouveau, prendre en compte le caractère de « phénomène social » de toute structure linguistique, et, comme les lois universelles qui sous-tendent la structure phonologique des langues du monde », cette nécessité de la structure, corrélatrice de l'existence d'universaux, apparaît ainsi comme une réfutation objectale du principe de l'arbitraire du signe. C'est là, en effet, ce que rend possible la notion de forme dans la mesure où elle se fonde sur une négation plus fondamentale de l'arbitraire du signe, que traduit l'assomption du point de vue commun du sujet parlant. Ainsi qu'il est apparu dans ce qui précède, la configuration, bien que symptomatique d'un évènement analogue de l'arbitraire du signe, est relativement différente lorsqu'il s'agit du premier type de rapport son/sens, où la convention se trouvant dédoublée en deux points de vue distincts et appréhendée comme nécessité, l'arbitraire peut être considéré comme un type de rapport son/sens, que viendra compléter la motivation inhérente au rapport de similarité.

## 2. CONTIGUÏTÉ ET SIMILARITÉ

La notion de type de rapport son/sens est présente dès les premiers textes de Jakobson. Dans « Signe zéro » (1937), la question de l'arbitraire du signe est ainsi posée en termes de correspondance entre son et sens. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit en effet dans ce texte :

« La distinction entre le nominatif et l'accusatif démontre avec évidence le caractère purement arbitraire du rapport entre “l'opposition de quelque chose avec rien”, sur le plan des signifiés, et l'opposition du même ordre sur le plan des signifiants. Toutes les trois variétés possibles de ce rapport sont présentes. 1. Au cas zéro correspond une désinence zéro : *N suprug – A suprug* ; 2. Le rapport est inverse (cf. les “chiasmés” précités) : NPI

---

modifie nos idées non seulement en ce qui concerne telle ou telle langue, mais également en ce qui concerne le langage en général.

Nous avons appris que chaque langue est arbitraire dans ses classifications, mais cette affirmation traditionnelle (qui est en particulier celle de Whitney et de Saussure) est soumise par Boas à une restriction essentielle : en effet l'“Introduction” affirme que toute langue peut être arbitraire, mais seulement “du point de vue d'une autre langue” dans l'espace ou dans le temps. Pour les locuteurs natifs de la langue, qu'elle soit “primitive” ou “civilisée”, aucune de ses classifications n'est arbitraire. »

<sup>3140</sup> « A présent, “il y a une conviction inéradicable”, comme l'a noté H. M. Hoenigswald dans sa communication riche de pensées, “que les universaux forment eux-mêmes une sorte de système”. Le grand nombre d'universaux grammaticaux fondés sur le “critère sémantique” prouve éloquentement l'échec de la croyance traditionnelle citée par Weinreich que “le découpage sémantique de l'univers par une langue est, en principe, arbitraire”. »

*gospoda* – API *gospod* ; 3. Aucun des cas n’a de désinence zéro : N *sluga* – A *slugu*. » (J.SZ : p. 214-215).

On se souvient, de même, de ce passage de « Zur Struktur des Phonems » (1939) :

« Zwei Zeichenwerte sind einander entgegengesetzt, falls auf der Ebene des *signatum* eine Opposition besteht. Einer derartigen Opposition kann eine wirkliche Opposition auf der Ebene des *signans* entsprechen. So steht z.B dem fallenden Verlauf der abschliessenden Intonation der steigende Verlauf einer weiterweisenden Intonation gegenüber oder der senkrechten Kopfgeste für Bejahung die wagerechte Kopfgeste für Verneinung. Im Balkangebiet sind die beiden Bedeutungen zwischen der senkrechten und wagerechten Kopfgeste umgekehrt verteilt. Ein Kopfschütteln bedeutet “ja”, ein Kopfnicken “nein”. Daraus ersehen wir, dass es hier bloß um ein Aufeinanderbezogenheit der beiden Oppositionen geht – die Verteilung der Zeichenbedeutungen ist beliebig (*arbitraire*). Die erwähnten Zeichenpaare enthalten eine doppelte Opposition : einerseits Schluss – Weiterweisung, Bejahung – Verneinung auf die Ebene des *signatum*, andererseits fallender – steigender oder vertikaler – horizontaler Verlauf der Ebene des *signans*. Aber vielfach hat eine ausgesprochene Opposition auf der Ebene des *signatum* eine blosse Differenz auf der Ebene des *signans* zum Gegenstück. Wenn wir z.B den Gegensatz der lateinischen Nominativen-dungen im Singular und Plural ins Auge fassen, beispielsweise *-us* – *-i* (*dominus* – *domini*), so sehen wir, dass hier der logischen Opposition zwischen der Singular- und Pluralbedeutung eine einfache Differenz zwischen zwei Lautformen entspricht<sup>3141</sup>. » (J.Zu. : p. 298).

Cette idée d’un rapport arbitraire entre les oppositions du signifiant et du signifié sera réfutée dans les textes suivants, et dès « Zur Struktur des russischen Verbums » (1931), les développements concernant la spécificité de l’impératif rendent sensible le postulat jakobsonien d’un rapport intime entre la forme et le sens :

« Der Imperativ zeichnet sich innerhalb des russischen Verbalsystems deutlich nicht nur syntaktisch, sondern auch morphologisch und sogar phonologisch aus.

[...]

Der Unterschied zwischen der Auslösungs- und der Darstellungsfunktion äussert sich im System des russischen Verbums nicht nur durch die Liste der Korrelationen, sondern unmittelbar durch ihre Bildungsweise. Die Formen des Imperativs unterscheiden sich von den übrigen verbalen Formen durch die Agglutinierung der Endungen : im Imperativ dient jede Endung zum Ausdruck nur je eines Korrelationsmerkmals, bei Anhäufung der Merkmale wird eine Endung an die andere angehängt. [...]

---

<sup>3141</sup> « Deux valeurs de signe sont opposées l’une à l’autre quand il existe une opposition sur le plan du *signatum*. A une telle opposition peut correspondre une véritable opposition sur le plan du *signans*. Ainsi par exemple sont opposés le cours descendant de l’intonation conclusive au cours ascendant de l’intonation relançante ou le signe de tête vertical pour l’acquiescement au signe de tête horizontal pour le refus. Dans l’aire balkanique les deux significations sont distribuées de manière inverse entre les signes de tête vertical et horizontal. L’acte de secouer la tête signifie “oui”, celui de hocher la tête signifie “non”. D’où on voit qu’il s’agit seulement ici d’un rapport réciproque entre les deux oppositions – la distribution des significations de signe est arbitraire. Les paires de signes mentionnées ici contiennent une double opposition : d’un côté conclusion – relance, acquiescement – refus sur le plan du *signatum*, de l’autre mouvement descendant – ascendant ou vertical – horizontal sur le plan du *signans*. Mais très souvent une opposition déclarée sur le plan du *signatum* a pour contrepartie une simple différence sur le plan du *signans*. Si par exemple on envisage la distinction des terminaisons du nominatif latin au singulier et au pluriel, par exemple *-us* – *-i* (*dominus* – *domini*), on voit que, dans ce cas, à l’opposition logique entre les significations de singulier et de pluriel correspond une simple différence entre deux formes phoniques. »

Die Agglutinierung äussert sich auch phonologisch : die einzelnen Morpheme bewahren hier ihre Individualität, die Endungen des Imperativs werden, phonologisch betrachtet, nicht als Wortteile, sondern als Enklitika behandelt<sup>3142</sup>. » (J.Str. : p. 10-12).

On lit par ailleurs dans « On Ancient Greek Prosody » (1937), à l'encontre de la proposition de « Signe zéro » :

« Generally the form with the accented pre-final mora is opposed to the corresponding form with an unaccented pre-final mora as a marked morphological category to the correlative unmarked one<sup>3143</sup>. » (J.Gr. : p. 268)

et de même, comme nous l'avons vu plus haut, dans « Das Nullzeichen » (1939) :

« Das Gehaltminimum wird oft (allerdings nicht immer) mit der Nullform verknüpft, wobei die letztere durch die Nullbedeutung eine innere Motivierung erhält. So wird öfters der Nullkasus (bzw. das Nullgenus, der Nullnumerus) durch ein Nullmorphem wiedergegeben, die Nullzeit des Kopulaverbums durch ein Nullwort ; vgl. auch den englischen Nullartikel oder die Nullform des unbestimmten Nomens in den russischen es- und man-Sätzen. Auch hier fungiert das Nullwort als ein wahrer Wert, dank seiner Gegenüberstellung mit dem positiven Zeichen in gleichartigen Komplexen<sup>3144</sup>. » (J.Nu. : p. 221).

On notera, dans ce dernier passage, la notion d'une « motivation interne » conférée par la signification à la forme. Le fait notable est que la notion d'arbitraire soit ainsi appréhendée en termes de type de rapport son/sens. La notion de conventionnalité n'est cependant pas totalement absente, ainsi qu'en témoignent certaines propositions de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » (1939) et de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (1939-1941), où les phonèmes sont donnés comme se rapportant aux « signes arbitraires de Saussure » tout en étant opposés à l'utilisation expressive des productions phoniques. On lit ainsi tout d'abord dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » :

---

<sup>3142</sup> « L'impératif se détache clairement, à l'intérieur du système verbal russe, non seulement syntaxiquement, mais aussi morphologiquement, et même phonologiquement.

[...]

La différence entre la fonction de déclenchement et la fonction représentative s'exprime, dans le système verbal russe, non seulement au moyen de la liste des corrélations, mais aussi directement au moyen de son mode de formation. Les formes de l'impératif se distinguent des autres formes verbales par la nature agglutinante des terminaisons : à l'impératif, chaque terminaison sert à l'expression d'une seule marque de corrélation, en cas d'accumulation des marques une terminaison est ajoutée aux autres. [...]

L'agglutination s'exprime aussi phonologiquement : les morphèmes particuliers conservent ici leur individualité, les terminaisons de l'impératif, considérées phonologiquement, ne sont pas traitées comme des parties de mot, mais comme des enclitiques. »

<sup>3143</sup> « En général, la forme à more pénultième accentuée est opposée à la forme correspondante à more pénultième non-accentuée comme une catégorie morphologique marquée à une catégorie morphologique non-marquée ».

<sup>3144</sup> « Le minimum de contenu est souvent (au demeurant pas toujours) attaché à la forme zéro, cette dernière recevant alors de la signification zéro une motivation interne. Ainsi le cas zéro (ou le genre zéro, le nombre zéro) est assez fréquemment rendu par un morphème zéro, le temps zéro de la copule verbale par un mot zéro ; cf. également l'article zéro anglais ou la forme zéro du nom indéfini dans les phrases impersonnelles russes. Ici également le mot zéro fonctionne comme une véritable valeur, de par son opposition au signe positif dans des complexes similaires. »



« On ne peut donc expliquer le tri des sons lors du passage du babil au langage au sens propre du mot que par le fait de ce passage même, c'est-à-dire par la valeur phonématique qu'acquiert le son. L'enfant passe, peu à peu, du soliloque spontané et sans but à un semblant de conversation. Cherchant à se conformer à l'entourage, il apprend à reconnaître l'identité du phénomène phonique qu'il entend et qu'il émet, qu'il garde dans sa mémoire et qu'il reproduit à son gré. L'enfant le distingue des autres phénomènes phoniques entendus, retenus et répétés, et cette distinction, sentie comme une valeur intersubjective et constante, tend vers une signification. Au désir de communiquer avec autrui vient s'ajouter la faculté de lui communiquer quelque chose. Justement, ces premières distinctions, visant à devenir significatives, exigent des oppositions phoniques simples, nettes, stables, aptes à se graver dans la mémoire et à être réalisées à volonté. La *richesse phonétique* du gazouillis cède la place à une *restriction phonologique*.

Le lien étroit qui subsiste entre le tri des phonèmes, d'une part, et le caractère immotivé et nettement conventionnel du signe linguistique, de l'autre, est confirmé par le fait que les exclamations et les onomatopées ne tiennent pas compte de cette restriction ; ces *gestes vocaux*, qui, aussi dans le langage des adultes, tendent à former une couche à part, semblent directement rechercher les sons non admis ailleurs. C'est justement la valeur expressive de l'insolite, plutôt que la conformité au modèle, qui fait que les enfants emploient dans leurs onomatopées les voyelles palatales arrondies, tandis qu'ils continuent de les remplacer ailleurs par des non-arrondies ou bien par des vélaires. Ainsi un garçon de onze mois cité dans le livre connu de C. et W. Stern reproduit par *öö* le mouvement des chevaux et des voitures, le petit Grégoire à 19 mois se sert de ces sons pour rendre les coups de cloche et la fillette de Marcel Cohen dans son quinzième mois imite par les mêmes voyelles l'abolement du chien. En changeant cette onomatopée en une simple désignation du chien *oo*, elle adapte le vocalisme au système des phonèmes dont elle dispose à l'époque. » (J.Loï. : p. 318-319)

puis de même dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* :

#### « 6. APPARITION DES SONS DE LA LANGUE.

On ne peut donc expliquer autrement la sélection des sons retenus lors du passage du babil au langage que par ce passage même, c'est-à-dire par la nouvelle fonction dévolue au son lorsqu'il devient un son de la langue : plus précisément, il acquiert à ce moment-là une valeur phonématique. Ainsi, parallèlement au monologue égocentrique et sans but, se forme et se développe peu à peu chez l'enfant une intention de communication qui va remplacer ce "délire de la langue" – selon l'expression de Preyer – encore ancré dans le biologique. Nous assistons là aux premières manifestations de sa vie sociale : l'enfant essaie de répondre aux différentes interpellations et de s'adapter à tout, même aux variations d'intensité de la voix de ses interlocuteurs. Le petit débutant apprend d'abord à reconnaître comme identique le phénomène sonore qu'il produit et celui qu'il entend produire, et le garde en mémoire pour le reproduire d'abord de manière immédiate puis médiate (métalalique). Il le distingue du reste des phénomènes sonores qu'il a entendus, retenus et répétés, et cette distinction – vécue comme valeur intersubjective et stable – tend vers une signification. Au désir de participer à la conversation vient s'ajouter la capacité de communiquer quelque chose : le semblant de parole devient véritable dialogue. Dès que la production des sons se fait dans "une ferme intention de désignation", le stade de formation effective du langage est atteint, comme le remarquait déjà Wundt.

Or ces premières distinctions phoniques arbitraires, orientées vers la signification, nécessitent des oppositions phoniques simples, claires et stables, aptes à être retenues, reproduites au gré des besoins, et faciles à reconnaître. L'autonomie initiale des nombreuses sensations sonores, dispersées, est remplacée chez l'enfant par une répartition conceptuelle des sons articulés – parallèle en quelque sorte à celle des

couleurs. A la place de l'abondance phonétique du babil s'installe l'austérité phonématique des premiers paliers du langage ; une sorte de déflation vient transformer les "sons sauvages" du babil en valeurs linguistiques.

#### 7. INTERJECTIONS.

Le rapport étroit entre la sélection des sons de la langue et le caractère arbitraire et immotivé du signe linguistique – selon l'expression de Saussure – se trouve confirmé par le fait que les exclamations (sons spontanément émis par l'enfant) et les formations onomatopéiques (imitations de sons) ne tiennent pratiquement pas compte de cette sélection. Il semble du reste que les exclamations – qui tendraient à former chez l'adulte aussi un niveau distinct – utilisent avec prédilection les sons restés inemployés dans une langue donnée. On a ainsi observé des enfants, qui n'avaient pas encore acquis la maîtrise des phonèmes vélares, imiter la chute d'un store par un "gi", le cri du corbeau par "krakra", exprimer le bien-être par "gaga", la joie par "ch-ch", dire "kha" pour tout ce qui est sale, etc. Bien que les constrictives soient encore remplacées par des occlusives dans le "langage dénominatif concret" de l'enfant, elles peuvent figurer comme moyen sonore expressif dans ses onomatopées : le tramway sera représenté par "zin-zi", et "ss" désignera pour un enfant le chat, pour un autre la mouche ; dans de nombreux cas, un "f" servira, tantôt à imiter le bruit d'un avion, tantôt à chasser chiens et poules. Même si la liquide *r* manque encore dans les mots empruntés aux adultes, elle sera fort bien utilisée pour reproduire le chant des oiseaux ou le grincement d'une charrette ; de même, les enfants qui ne savent pas encore employer normalement le *i*, imitent l'aboiement du chien par "didi" ou les cris des moineaux par "titi", "mimimi", "bibi" et "pipi".

Qu'il s'agisse d'exclamations spontanées ou conventionnelles, de créations originales ou d'onomatopées, la nature de ces productions phoniques exige un sens relativement poussé de leur configuration sonore. C'est plutôt à la valeur expressive de l'exceptionnel qu'à l'imitation acoustique fidèle que serait dû l'emploi chez l'enfant de voyelles palatales arrondies dans ses mots onomatopéiques, alors que dans le reste de son vocabulaire il continue à les remplacer par des voyelles non arrondies ou vélares. On en connaît divers exemples : un petit garçon allemand de onze mois, mentionné par Stern (1928, p. 381) reproduisait par *ööö* le bruit des chevaux et des véhicules en marche ; le petit Edmond Grégoire, âgé de dix-neuf mois, s'en servait pour imiter les sons de cloche (1937, p. 153) ; et ces mêmes voyelles servaient à la fille de Marcel Cohen, âgée de quinze mois, à imiter les aboiements d'un chien (1925, p. 114). Dans ce dernier cas, cette image acoustique est devenue par la suite une simple désignation du chien *oo*, le fait remarquable étant que le vocalisme ait été adapté en cette occasion au système phonématique usuel de l'enfant (p. 117). Le phénomène inverse peut néanmoins s'observer ; ce qui était à l'origine une onomatopée devient, sans subir aucune transformation phonématique, une simple désignation usuelle, d'où un enrichissement du système des phonèmes. Enfin, il peut arriver aussi qu'un son onomatopéique occasionnel prépare et facilite en quelque sorte l'apparition du phonème correspondant, sans même que cette expression ait préalablement pris place dans le vocabulaire constitué de l'enfant. C'est ce processus que l'on reproduit artificiellement lorsqu'on rééduque des enfants présentant un retard dans l'acquisition des sons de leur langue : on inculque facilement à l'enfant la prononciation du *r* en lui faisant imiter par exemple le bruit de moteur, et la prononciation du *s* en lui faisant imiter un sifflement ; puis on le rend conscient de l'identité de telle imitation avec le phonème qui lui manque (cf. Feyeux, 1932, p. 279).

#### 8. EXCEPTIONS SUPPOSÉES DANS L'ORDRE D'APPARITION DES SONS

Les sons, on l'a dit subissent de la part de l'enfant une sélection à l'issue de laquelle ils ne deviennent des sons du discours que dans la mesure où ils se rapportent au langage au sens strict du terme, à savoir aux "signes linguistiques arbitraires" de Saussure (*op. cit.*, p. 100 sq). Cette sélection est donc inséparablement liée à la nature sémiotique du langage ; il s'agit d'un problème purement linguistique, les sons n'étant considérés que

sous l'angle de leur fonction de signe. La question des sons prélinguistiques du babil se révèle, à l'opposé, de nature exclusivement phonétique, essentiellement articulatoire ; il est significatif que l'on ne puisse dans ce cas mettre en évidence un ordre général des acquisitions. C'est ainsi que l'une des plus scrupuleuses observatrices du développement phonétique chez l'enfant, Jeanne-André Feyeux, a pu noter à propos de l'apparition des sons du babil : "Toutes les réponses ont divergé quant à l'ordre d'apparition" (1932, p. 126).

Mais, aussitôt atteint le premier stade du langage proprement dit, aussitôt entamée la sélection des sons et la construction d'un système phonématique, on observe un ordre de succession strictement régi et universellement valide<sup>3145</sup>. » (J.Kin. : p. 27-31).

---

<sup>3145</sup> « 6. [Entstehung des Sprachlauts] Man kann folglich die *Auslese der Laute* beim Übergang vom Lallen zur Sprache einzig durch die Tatsache dieses Übergangs selbst erklären, d.h. durch die neue Funktion des Lautes, durch sein Werden zum *Sprachlaute* oder genauer durch den *phonematischen Wert*, den der Laut dabei erhält. Neben dem ziellosen egozentrischen Selbstgespräch und anstatt diesem noch im Biologischen verankerten "Zungendelirium" (nach Preyers Ausdruck), entsteht und wächst allmählich im Kinde eine Unterhaltungsentention. Wir wohnen der ersten Äusserungen seines sozialen Lebens bei : das Kind sucht die Anreden zu beantworten und sich in allem, sogar im Wechsel der Stimmstärke seinem Redepartner anzupassen ; der kleine Anfänger lernt zunächst das Lautphänomen, welches er hervorbringt, hervorbringen hört, im Gedächtnis behält und erst unmittelbar, dann aber auch mittelbar (metallisch) wiedererzeugt, als etwas identisches wiederzuerkennen. Er unterscheidet es bereits von den übrigen gehörten, behaltenen und wiederholten Lautphänomenen, und diese als ein intersubjektiver und dauernder Wert empfundene Unterscheidung strebt nach einer Bedeutung. Zum verlangen, am Gespräch teilzunehmen, tritt die Fähigkeit hinzu, etwas über etwas mitzuteilen : das Scheingespräch wird nun zu einem wirklichen Dialog, und sobald den Lautäusserungen "die bestimmte Absicht der Benennung beiwohnt", so wird, wie schon Wundt mit Recht einsah, das Stadium der eigentlichen Sprachbildung eingeleitet.

Gerade diese erstmalig willkürlichen und bedeutungsheischenden Lautunterscheidungen erfordern einfache, deutliche und stabile lautliche Gegensätze, die geeignet wären, sich dem Gedächtnis einzuprägen, nach Wunsch und Bedürfnis wiedererzeugt und leicht wiedererkannt zu werden. Die ursprüngliche Selbstgenügsamkeit der vielen unverbundenen Einzelempfindungen wird für das Kind auf dem Gebiete der artikulierten Laute, sowie parallel auf dem der Farben, durch eine begriffliche Aufteilung ersetzt. An Stelle der phonetischen Fülle des Lallens tritt die phonematische Kargheit der ersten Sprachstufen, eine Art Deflation, welche die sogen. "wilden Laute" der Lallperiode in sprachliche Werte umbildet.

7. [Interjektionelle Laute] Der enge Zusammenhang zwischen dieser Auslese der Sprachlaute einerseits und (mit Saussure gesprochen) dem *willkürlichen* und *unmotivierten* Charakter des *Sprachzeichens* andererseits wird auch durch die Tatsache bestätigt, dass die Ausrufungen (eigene Kundgabe) und die onomatopoëtischen Bildungen (Nachahmung der fremden Kundgabe) auf diese Auslese beinahe keine Rücksicht nehmen. Ja *Lautgebärden* (die übrigens auch in der Sprache der Erwachsenen eine Schicht für sich zu bilden streben), scheinen die sonst in der gegebenen Sprache unanwendbaren Laute geradezu aufzusuchen. So beobachtet man bei Kindern, die noch über keine velare Phoneme verfügen, eine Nachahmung der fallenden Rollvorhänge *gi*, des Rabenkrähens *kra kra*, ein Zeichen des Wohlgefallens *gaga*, einen Laut der Freude *ch-ch*, ein *kha* = "pfui" usw. Obgleich die Engekonsonanten im "sachlich benennenden Sprechen" des Kindes noch durch Verschlusskonsonanten ersetzt werden, können die ersteren als lautmalerische Mittel in seinen Onomatopöien auftreten : der Strassenbahnwagen wird durch *zin-zi* wiedergegeben, durch *ss* wird von einem Kinde die Katze, von einem anderen die Fliege imitiert, und es mangelt nicht an Versuchen, mittels eines *f* das Geräusch eines Flugzeuges nachzumachen oder Hühner und Hunde zu verjagen. Die Liquida *r* fehlt noch zwar in den Wörtern, die das Kind von den Erwachsenen entlehnt, doch können mit diesem Laute die Stimmen der Vögel oder das Schnarren reproduziert werden, und Kinder, die sonst noch kein *i* gebrauchen, bilden das Hundebellen mit *didi* oder das Geschrei der Spatzen mit *titi*, *mimimi*, *bibibi* und *pipi* nach.

Unabhängig davon, ob es sich um spontane oder konventionelle Lautgebärden, um Urbildungen oder Umprägungen handelt, fordert die Wesensart der Lautgebärden eine grössere Fühlbarkeit ihrer Schallform. So ist es eher der Ausdruckswert des Aussergewöhnlichen als eine naturtreue Schallnachahmung, der die Kinder veranlasst, in ihren Lautbildern gerundete palatale Vokale zu gebrauchen, während sie in ihrem übrigen Wortschatz noch immer durch ungerundete oder durch velare Vokale ersetzt werden. Beispielweise gibt ein deutscher Junge von elf Monaten, bei Stern angeführt (381), durch *ööö* bewegte Fahrzeuge und Pferde, und der

Jakobson insiste ici sur la dimension sociale des valeurs linguistiques, mais associe toujours « arbitraire » et « immotivé », association que vient renforcer l'opposition aux exclamations et aux formations onomatopéiques, et dans le cadre de laquelle la notion de convention, fût-elle définitoire de la langue « au sens strict du terme<sup>3146</sup> », devient purement descriptive, corrélative d'un type de rapport son/sens. Inversement, la distinction des deux types de rapport son/sens semble tout à fait relative, puisque non seulement la valeur expressive est déterminée par l'exclusion du système des phonèmes – « C'est justement la valeur expressive de l'insolite, plutôt que la conformité au modèle, qui fait que les enfants emploient dans leurs onomatopées les voyelles palatales arrondies, tandis qu'ils continuent de les remplacer ailleurs par des non-arrondies ou bien par des vélaires. », « Il semble du reste que les exclamations – qui tendraient à former chez l'adulte aussi un niveau distinct – utilisent avec prédilection les sons restés inemployés dans une langue donnée. », « C'est plutôt à la valeur expressive de l'exceptionnel qu'à l'imitation acoustique fidèle que serait dû l'emploi chez l'enfant de voyelles palatales arrondies dans ses mots onomatopéiques, alors que dans le reste de son vocabulaire il continue à les remplacer par des voyelles non arrondies ou vélaires. » – mais de plus une onomatopée peut devenir « une simple désignation usuelle », enrichissant ainsi le système des phonèmes. Autrement dit, si la convention est appréhendée comme un type de rapport son/sens, en retour cette dernière notion n'a d'autre consistance

---

neunzehn Monate alte Edmond Grégoire Glockenschläge wieder (ß 153) ; dieselben Vokale dienten der fünfzehn Monate alten Tochter von Marcel Cohen um das Hundebellen nachzubilden (114). Dieses Lautbild verwandelte sich dann in eine einfache Bezeichnung des Hundes – oo, und es ist bemerkenswert, dass der Vokalismus dem üblichen Phonemsystem des Kindes dabei angepasst wurde (117). Doch auch die entgegengesetzte Erscheinung kann beobachtet werden : die ursprüngliche Onomatopöie wird zum einfachen und üblichen Nennwort, ohne sich dabei lautlich zu ändern, und das System der Phoneme wird somit bereichert. Oder endlich kann der onomatopoëtische Laut – auch ohne ein derartiges Eindringen der gelegentlichen Lautgebärden in den eigentlichen Wortschatz des Kindes – das Auftauchen des entsprechenden Phonems sozusagen vorbereiten und erleichtern. Dieses Vorgehen wird bei der sprachlichen Erziehung der dauernd stammelnden Kinder künstlich hervorgebracht : ein r wird dem Kinde zuerst als eine Imitation des Motorgeräuschs ohne Schwierigkeit eingepflegt, ein s als Wiedergabe des Pfiffes ; ferner wird der Stammler auf die Identität dieser Schallnachahmungen mit den ihm fehlenden Sprachlauten aufmerksam gemacht (s. Feyeux 279).

8. [Vermeintliche Ausnahmen aus der Lautentwicklungsreihe] Die Laute werden, wie gesagt, vom Kinde einer Auslese unterworfen, indem sie zu Sprachlauten werden und nur soweit sie sich auf die Sprache im engen Sinne des Wortes beziehen, d.h. auf die *signes linguistiques arbitraires*, willkürliche Sprachzeichen, nach der Saussureschen Formulierung (o.c., 100 f.). Diese Auslese hängt also untrennbar mit der Zeichennatur der Sprache zusammen : das Problem ist rein linguistisch (die Sprachlaute werden unter dem Gesichtspunkt ihrer Zeichenfunktionen betrachtet) ; die Frage der vorsprachlichen Lallaute erweist sich dagegen als eine äusserlich phonetische, vorwiegend artikulatorische Angelegenheit, und es ist bezeichnend, dass man hier keine allgemeine Reihenfolge der Erwerbungen feststellen kann. So schreibt beispielweise eine der genauesten Beobachterinnen der Lautentwicklung beim Kinde, Jeanne-André Feyeux, über das Auftreten der Lallaute : “Toutes les réponses ont divergé quand à l'ordre d'apparition” (126 f.).

Aber soweit die erste eigentliche Sprachstufe erreicht ist, und sobald es dementsprechend um die Auslese der Sprachlaute und um den *Aufbau des Phonemsystems* geht, ersehen wir eine streng *gesetzmässige* und *allgemein gültige Aufeinanderfolge* » (J.Kin. : p. 337-340).

<sup>3146</sup> L'expression apparaît à la page suivante dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* : « En deuxième lieu, comme on l'a déjà souligné, il ne faut en aucun cas, dans le domaine phonématique, confondre la langue, au sens strict du terme (c'est-à-dire comme système de signes arbitraires), avec les productions sonores dont la forme phonique est motivée. » (J.Kin. : p. 32) [« Zweitens, wie schon dargelegt, darf, was den Lautbestand betrifft, die Sprache im engen Sinne des Wortes (d.h. die Sprache als System willkürlicher Zeichen) mit den Lautgebärden, deren Schallform motiviert ist, keineswegs verwechselt werden. » (J.Kin. : p. 342)].

que celle que lui confère celle de convention. Il est notable, dans cette perspective, que tandis que l'on retrouve, avec l'attribution de la « sélection des sons de la langue » au « caractère arbitraire et immotivé du signe linguistique » et le postulat d'un « ordre de succession strictement régi et universellement valide », la nécessité de la structure, dont apparaît ainsi l'ancrage dans l'assomption de l'arbitraire du signe, le lien établi par Jakobson entre phonème et arbitraire du signe soit en réalité inverse de celui qu'il semble ici. En effet, comme il a pu apparaître plus haut, le qualificatif *arbitraire* intervient également pour caractériser les phonèmes par opposition aux autres valeurs de la langue eu égard à la spécificité de leur signifié. On lit ainsi dans « Zur Struktur des Phonems » (1939) :

« Dem Unterschied zweier Morpheme entspricht ein bestimmter und konstanter Bedeutungsunterschied. Dem Unterschied zwischen Frageton und Ausrufeton entspricht ein bestimmter und konstanter Unterschied auf dem Gebiete des Ausgedrückten. Dem Unterschied zwischen einem, mit Trubetzkoy gesprochen, positiven und negativen Grenzsignal entspricht ein bestimmter und konstanter Unterschied zwischen dem Vorhandensein und Nichtvorhandensein einer Wortgrenze. Dem Unterschied zweier auxiliär-soziativen lautlicher Elemente entspricht ein bestimmter und konstanter Unterschied in ihrer phonematischen Umgebung. Was entspricht aber dem Unterschied zweier Phoneme ? Es entspricht ihm einzig und allein die Tatsache eines Bedeutungsunterschiedes, wogegen der Inhalt dieses Bedeutungsunterschiedes weder bestimmt noch konstant ist. Wie schon Thomas von Aquin scharfsinnig erkannt hat, handelt es sich um willkürliche Zeichen (*significabilia artificialiter*), die *ad significandum* gegeben sind, aber allein für sich genommen nichts bedeuten<sup>3147</sup>. » (J.Zu. : p. 292)

puis de même quelques pages plus loin :

« Der Phonemunterschied, die distinktive Opposition wird allgemein als der Ausgangspunkt, als der Grundwert der Phonemlehre geschildert. Diese Unterschiede stellen an die Wahrnehmung anstrengende Forderungen, da sie mit keinem einheitlichen Bedeutungsunterschiede konstant verbunden sind. Man dürfte dementsprechend erwarten, dass die Anzahl dieser unmotivierten Elementarwerte verhältnismässig beschränkt sein muss<sup>3148</sup>. » (J.Zu. : p. 301-302)

passage où « arbitraire » devient « non motivé », et dont l'idée est reprise dans *Six leçons sur le son et le sens* :

---

<sup>3147</sup> « A la différence entre deux morphèmes correspond une différence de signification déterminée et constante. A la différence entre le ton interrogatif et le ton exclamatif correspond une différence déterminée et constante dans le domaine de l'exprimé. A la différence entre un signe démarcatif positif et un signe démarcatif négatif, selon les termes de Trubetzkoy, correspond une différence déterminée et constante entre la présence et l'absence d'une limite de mot. A la différence entre deux éléments phoniques associatifs auxiliaires correspond une différence déterminée et constante dans leur environnement phonématique. Mais qu'est-ce qui correspond à la différence entre deux phonèmes ? Ce qui lui correspond, c'est uniquement le fait d'une différence de signification, tandis que le contenu de cette différence de signification n'est ni déterminé ni constant. Comme Thomas d'Aquin l'a déjà reconnu avec sagacité, il s'agit de signes arbitraires (*significabilia artificialiter*), qui sont donnés *ad significandum*, mais qui pris seulement en eux-mêmes ne signifient rien. »

<sup>3148</sup> « La différence phonématique, l'opposition distinctive est en général décrite comme le point de départ, la valeur fondamentale de la phonologie. Ces différences soumettent la perception à des exigences contraignantes, étant donné qu'elles n'ont pas de liaison constante avec une quelconque différence homogène de signification. Aussi devrait-on s'attendre à ce que le nombre de ces valeurs élémentaires non motivées soit relativement limité. »

« Nous avons dit que, ce qui importe dans les phonèmes, ce sont les différences, les différences servant à distinguer les mots. C'est là l'unique valeur linguistique des phonèmes. Précisément, ces différences sont le point de départ de toute étude des phonèmes. Les différences ayant une valeur distinctive sont, nous l'avons vu, plus accessibles à la perception et à la mémoire que les différences dépourvues de toute valeur, mais d'autre part les différences de phonèmes, étant privées de toute signification particulière, forcent la perception et la mémoire et leur imposent de dures exigences. On s'attendrait par conséquent à ce que le nombre de ces valeurs primordiales, valeurs immotivées, soit relativement restreint dans une langue donnée. » (J.Lec. : p. 86-87).

C'est ainsi que si l'existence d'un niveau phonématique implique un rapport médiat entre son et sens, la notion de rapport son/sens semble intrinsèquement liée, pour Jakobson, à celle de motivation. Jakobson écrit ainsi, également dans *Six leçons sur le son et le sens* :

« Mais la question du rapport interne entre les sons et le sens du mot ne se clôt pas là. Le temps ne nous permet que d'effleurer cette question délicate et compliquée. Nous avons dit que, tout en remplissant une fonction significative, les propriétés distinctives sont en elles-mêmes vides de signification. Ni une qualité distinctive prise en elle-même ni un faisceau de qualités distinctives, bref un phonème pris en lui-même ne signifie rien. Ni la nasalité telle quelle ni le phonème nasal /n/ n'a de signification propre.

Or ce vide cherche à être rempli. L'intimité du lien entre les sons et le sens du mot donne envie aux sujets parlants de compléter le rapport externe par un rapport interne, la contiguïté par une ressemblance, par le rudiment d'un caractère imagé. En vertu des lois neuropsychologiques de la synesthésie, les oppositions phoniques sont à même d'évoquer des rapports avec des sensations musicales, chromatiques, olfactives, tactiles, etc. Par exemple, l'opposition des phonèmes aigus et graves est capable de suggérer l'image du clair et du sombre, du pointu et de l'arrondi, du fin et du gros, du léger et du massif, etc. Ce "symbolisme phonétique", comme le nomme son explorateur Sapir, cette valeur des qualités distinctives intrinsèque, bien que latente, se ranime dès qu'elle trouve une correspondance dans le sens d'un mot donné, dans notre attitude affective ou esthétique envers ce mot et encore plus envers des mots de significations polaires.

Dans la langue poétique, où le signe comme tel assume une valeur autonome, ce symbolisme phonétique atteint son actualisation et crée une sorte d'accompagnement du signifié. Les mots tchèques *den* "jour", et *noc* "nuit", avec l'opposition du vocalisme aigu et grave, s'associent aisément dans la poésie au contraste de la lumière de midi et des ténèbres nocturnes. Mallarmé déplorait le désaccord entre les sons et le sens dans les mots *jour* et *nuit* du français. Mais la poésie réussit à effacer cette divergence par un entourage de vocables aux voyelles aiguës pour le mot *jour*, graves pour *nuit* ou bien à faire ressortir des contrastes sémantiques qui s'accordent avec celui des voyelles graves et aiguës, tels que la pesanteur du jour confrontée avec la légèreté de la nuit.

L'enquête sur la valeur symbolique des phonèmes, chacun pris dans sa totalité, risque d'engendrer des interprétations équivoques et futiles, puisque le phonème est une entité complexe, un faisceau de qualités distinctives. Celles-ci sont douées d'un caractère purement oppositif, et chacune de ces oppositions prise à part se prête à l'action de la synesthésie, dont le langage enfantin offre les preuves les plus saillantes. » (J.Lec. : p. 118-119).

A l'arbitrarité des signes de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » et de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, s'ajoute ici, dans la lignée des développements de « Zur Struktur des Phonems », repris dans *Six leçons sur le son et le sens*, la notion d'un vide de signification des phonèmes et des qualités distinctives, corrélatif du rapport de contiguïté qui caractérise les signes linguistiques et que

vient combler le rapport de similarité. Au lieu de phonèmes fondés sur l'arbitraire du signe, le caractère arbitraire du signe apparaît alors comme une construction structurale, fondée sur l'utilisation de ces *significantia artificialiter* donnés *ad significandum* que sont les phonèmes et qui, comme nous l'avons vu *supra*, spécifient la langue parmi les systèmes sémiotiques. Cette construction repose sur une réversibilité des rapports entre similarité et contiguïté qui manifeste à nouveau l'évitement jakobsonien du principe de l'arbitraire du signe. Comme nous le notions ci-dessus, si, dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » et dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, l'arbitraire ou le caractère immotivé apparaît constitutif de la langue « au sens strict du terme », il s'oppose dans le même temps comme type de rapport son/sens au rapport expressif qui caractérise les onomatopées et exclamations. La langue se trouve ainsi appréhendée comme impliquant un type particulier de rapport son/sens – la contiguïté – et la convention, bien que soit ainsi reconnu son caractère constitutif, demeure impensée en tant que telle, aussi bien que le rapport son/sens. Aussi, comme nous l'avons également noté ci-dessus, l'opposition arbitraire/expressivité se trouve-t-elle en réalité relative à la délimitation opérée par le système phonématique conventionnel. Il est logique, dans cette perspective, que la conception jakobsonienne du phonème conduise à envisager la similarité comme un complément nécessaire de la contiguïté. Conséquence de la redéfinition de l'arbitraire comme nécessité (obligation) et du dédoublement corrélatif de celle-ci – nécessité et contiguïté –, la langue, à la fois cadre et type de rapport son/sens, n'est conçue comme cadre qu'en tant que type de rapport son/sens. Mais dans cette mesure même, signe d'une absence de tout caractère constituant, la similarité demeure inséparable de la contiguïté. On lit ainsi ensuite dans « Linguistics and Poetics » (1958-1959) :

« En poésie, toute similarité apparente dans le son est évaluée en termes de similarité et/ou de dissimilarité dans le sens. Mais le précepte allitératif que Pope adresse aux poètes – *the sound must seem an Echo of the sense* “le son doit sembler un écho du sens” – est d'une application plus vaste. Dans le langage référentiel, le lien entre le signifiant et le signifié est, dans l'écrasante majorité des cas, un lien de contiguïté codifiée – c'est ce qu'on a souvent appelé, d'un terme qui prête à confusion, l'“arbitraire du signe linguistique”. La pertinence du nexus son/sens n'est qu'un simple corollaire de la superposition de la similarité sur la contiguïté. Le symbolisme des sons est une relation indéniablement objective, fondée sur une connexion phénoménale entre différents modes sensoriels, en particulier entre les sensations visuelles et auditives. Si les résultats des recherches faites dans ce domaine ont été parfois vagues et discutables, cela tient à l'insuffisance du soin apporté dans les méthodes d'enquête psychologique et/ou linguistique. Du point de vue linguistique, en particulier, on a souvent déformé la réalité, faute d'une attention suffisante à l'aspect phonologique des sons du langage, ou parce qu'on s'est obstiné à opérer avec des unités phonématiques complexes au lieu de se placer au niveau des composantes ultimes. Mais si, faisant porter un test, par exemple sur l'opposition phonématique grave/aigu, on demande lequel des deux termes, de /i/ ou de /u/, est le plus sombre, certains sujets pourront bien répondre que cette question n'a pas de sens pour eux, mais on en trouvera difficilement un seul pour affirmer que /i/ est le plus sombre des deux.

La poésie n'est pas le seul domaine où le symbolisme des sons fasse sentir ses effets, mais c'est une province où le lien entre son et sens, de latent, devient patent, et se

manifeste de la manière la plus palpable et la plus intense, comme l'a noté Hymes dans sa stimulante communication<sup>3149</sup>. » (J.L.P : p. 240-241).

La redéfinition de l'arbitraire du signe comme un « lien de contiguïté codifiée » témoigne on ne peut plus nettement de l'appréhension jakobsonienne de l'arbitraire comme un type de rapport son/sens. Jakobson parle de même, dans « Zeichen und System der Sprache » (1959), d'une « contiguïté habituelle, apprise, qui est obligatoire pour tous les membres de la communauté linguistique en question » :

« Ich glaube, man könnte aus der ganzen Diskussion über die Frage der sogenannten "Willkürlichkeit" und "Unmotiviertheit" den Schluß ziehen, daß "l'arbitraire" eine äußerst unglückliche Bezeichnung war, und daß die betreffende Frage vom polnischen Sprachforscher M. Kruszewski, einem Zeitgenossen von Saussure, den letztgenannter besonders hoch schätzte, schon am Anfang der achtziger Jahre des vorigen Jahrhunderts viel richtiger behandelt wurde. Kruszewski unterschied nämlich zwei Grundfaktoren im Sprachleben, zwei Assoziationen, die nach Ähnlichkeit und die nach Kontiguität. Der Zusammenhang zwischen einem *signans* und einem *signatum*, den Saussure willkürlicherweise arbiträr nennt, ist in Wirklichkeit eine gewohnheitsmäßige, erlernte Kontiguität, die für alle Mitglieder der gegebenen Sprachgemeinschaft obligat ist. Aber neben dieser Kontiguität behauptet sich auch das Ähnlichkeitsprinzip, *la ressemblance*. Wie auch hier erwähnt wurde, und wie schon Kruszewski einsah, spielt dieses Prinzip eine gewaltige Rolle in der Frage der Derivation, in der Frage der Wortsippen, wo die Ähnlichkeit der Wörter einer gemeinsamen Wurzel so entscheidend ist, und wo man schon ganz und gar nicht mehr vom Willkürlichen sprechen darf. Auch in den morphologischen Problemen ist die Frage des ähnlichen Baues von ganz primärer Wichtigkeit, weil wir erkennen, daß es gewisse Modelle, gewisse Strukturtypen der Verteilung und Auswahl der Phoneme in den Wurzeln und in den Präfixen oder Derivations- und Flexionssuffixen gibt. Endlich die Frage des Lautsymbolismus, die vor kurzem in einem Ausatz von A. Graur richtig angeschnitten wurde. Diese Frage des Lautsymbolismus auf die ich hier nicht weiter eingehe, bleibt trotz allem Mißgriffen der Vergangenheit ein wichtiges und spannendes Problem der Sprachforschung wie alle Fragen der bildlichen und anzeigenden Fundierung der sprachlichen Symbole (oder wie

---

<sup>3149</sup> « In poetry, any conspicuous similarity in sound is evaluated in respect to similarity and/or dissimilarity in meaning. But Pope's alliterative precept to poets – "the sound must seem an Echo of the sense" – has a wider application. In referential language the connection between *signans* and *signatum* is overwhelmingly based on their codified contiguity, which is often confusingly labeled "arbitrariness of the verbal sign". The relevance of the sound-meaning nexus is a simple corollary of the superposition of similarity upon contiguity. Sound symbolism is an undeniably objective relation founded on a phenomenal connection between different sensory modes, in particular between the visual and auditory experience. If the results of research in this area have sometimes been vague or controversial, it is primarily due to an insufficient care for the methods of psychological and/or linguistic inquiry. Particularly from the linguistic point of view the picture has often been distorted by lack of attention to the phonological aspect of speech sounds or by inevitably vain operations with complex phonemic units instead of with their ultimate components. But when, on testing, for example, such phonemic oppositions as grave versus acute we ask whether /i/ ou /u/ is darker, some of the subjects may respond that this question makes no sense to them, but hardly one will state that /i/ is the darker of the two.

Poetry is not the only area where sound symbolism makes itself felt, but it is a province where the internal nexus between sound and meaning changes from latent into patent and manifests itself most palpably and intensely, as was noted in Hyme's stimulating paper. » (J.L.P : p. 44).



Charles Sanders Peirce, der Bahnbrecher der Zeichentheorie, sagen würde, das Problem der *ikon-* und *indexartigen* Symbole)<sup>3150</sup>. » (J.Zei. : p. 272-273).

Mais si l'arbitraire, redéfini comme contiguïté, ne doit ainsi être appréhendé que comme un type de rapport son/sens, dans le même temps, au moins dans le langage référentiel, « [l]a pertinence du nexus son/sens n'est qu'un simple corollaire de la superposition de la similarité sur la contiguïté », et la similarité semble ainsi subordonnée à la contiguïté. Jakobson affirme cependant par ailleurs, comme dans *Six leçons sur le son et le sens*, le caractère objectif du « symbolisme des sons », au fondement synesthésique, et il faut noter l'ambivalence de l'opposition entre patent et latent, qui renvoie certes à cette subordination de la similarité à la contiguïté, mais implique également une naturalité du rapport son/sens. De fait, si la contiguïté prend ainsi confusément en charge la convention, inversement, le rapport son/sens ne peut réellement se distinguer de sa naturalité. Celle-ci renvoie en effet pour une part au donné du rapport son/sens qui sous-tend l'opposition de la contiguïté et de la similarité, de manière à ce que ce type de rapport son/sens qu'est la contiguïté puisse sembler contrer, comme institué, la similarité qui lie naturellement son et sens, et qui deviendra ainsi latente. Telle qu'élaborée par Jakobson, la similarité apparaît cependant dénuée de tout pouvoir étimologique. Le développement de « Zeichen und System der Sprache » pose en effet un problème majeur. Dans *Six leçons sur le son et le sens* et dans « Linguistics and Poetics », la relation de similarité concerne en premier lieu les sons eux-mêmes, qui, par le biais de la synesthésie et du symbolisme phonique, acquièrent une signification immédiate. Les choses se présentent de manière tout à fait différente dans « Zeichen und System der Sprache » où, comme il était prévisible dès « Zur Struktur des russischen Verbums », puis, d'une autre manière, depuis « Zur Struktur des Phonems » avec la solidarité confusément instituée entre les deux distinctions arbitraire/motivé et rapport médiat (phonèmes)/immédiat (autres valeurs linguistiques) du son au sens, il ne s'agit plus seulement, dans le passage cité, de synesthésie

---

<sup>3150</sup> « Je crois que l'on pourrait conclure de l'ensemble de la discussion portant sur ce qu'il est convenu d'appeler l'"arbitrarité" et l'"immotivation" que "l'arbitraire" était une désignation des plus malheureuses, et que la question a été beaucoup mieux traitée, dès le début des années 80 du siècle précédent, par le linguiste polonais M. Kruszewski, un contemporain de Saussure, que celui-ci estimait d'ailleurs grandement. Kruszewski distinguait en effet deux facteurs fondamentaux dans la vie du langage, deux associations, l'association par similarité et l'association par contiguïté. La relation entre un *signans* et un *signatum*, que Saussure dénomme arbitrairement arbitraire, est en réalité une contiguïté habituelle, apprise, qui est obligatoire pour tous les membres de la communauté linguistique en question. Mais à côté de cette contiguïté s'affirme aussi le principe de similarité, *la ressemblance*. Comme il a été également mentionné ici, et comme l'avait vu déjà Kruszewski, ce principe joue un rôle considérable dans la question de la dérivation, dans celle des familles de mots, où la similarité des mots ayant une racine commune est si décisive, et où on ne peut absolument plus parler d'arbitraire. Pour les problèmes morphologiques, également, la question des similitudes de structure est de toute première importance, parce que nous reconnaissons qu'il existe certains modèles, certains types de structures de distribution et de sélection des phonèmes dans les racines et dans les préfixes ou les suffixes dérivationnels et flexionnels. Enfin, la question du symbolisme phonique, qui vient d'être abordée avec justesse dans la communication de A. Graur. Cette question du symbolisme phonique, sur laquelle je ne m'étendrai pas ici, reste, en dépit de tout le scepticisme des années passées, un problème important et fascinant de la recherche linguistique, comme toutes les questions concernant la fondation figurative et indicative des symboles linguistiques (ou comme dirait Charles Sanders Peirce, le pionnier de la théorie des signes, le problème des symboles *iconiques* et *indexicaux*). »

et de symbolisme phonique, mais également de morphonologie<sup>3151</sup> et de dérivation, autrement dit de ce que Saussure traiterait sous le chef de la motivation relative. La conception de l'arbitraire comme un type de rapport son/sens conduit ainsi, conséquence logique de l'ancrage dans le donné du rapport son/sens, à mettre sur le même plan les deux niveaux saussuriens de l'arbitraire et de l'immotivé. Il faut cependant noter que contrairement à ce qu'affirme Jakobson, Kruszewski distingue également, non certes deux niveaux, mais deux types de relations. Comme, nous l'avons vu plus haut<sup>3152</sup>, celui-ci reconnaît en effet deux types distincts d'opposition entre similarité et contiguïté, l'une étant relative aux rapports entre les mots, sur le double plan du signifiant et du signifié, la seconde au rapport entre signe et chose. De fait, il s'agit là de deux relations distinctes, dont la corrélation n'a rien d'évident et, surtout, que Jakobson semble confondre au lieu de les articuler, de sorte qu'apparaît nettement le cadre de l'analyse des rapports son/sens, c'est-à-dire, à nouveau, la présupposition de la langue comme cadre de l'analyse. Il semble donc, et l'on retrouve ici, d'une autre manière, la relativité de la distinction des deux types de rapport son/sens, que dans la mesure où la notion de contiguïté codifiée implique un évitement du principe de l'arbitraire du signe, la contiguïté fournit le cadre de l'analyse, de sorte que se trouve compromise toute réfutation conséquente de ce principe. C'est ce dont témoigne la réversibilité des rapports entre similarité et contiguïté, dans le cadre de laquelle, tandis que la contiguïté s'affirme contre une similarité naturelle et première, la similarité ne saurait avoir d'autre statut que celui de complément de la contiguïté, et il apparaît ainsi que si la réfutation jakobsonienne du principe de l'arbitraire du signe met en avant l'existence de deux types de rapports son/sens, l'un – la contiguïté – recouvre le caractère constitutif de la convention, tandis que le second – la similarité – implique confusément le donné du rapport son/sens, dont il faut concevoir l'institution.

« Zeichen und System der Sprache » inaugure pourtant une nouvelle étape dans la réfutation jakobsonienne du principe de l'arbitraire du signe. Il ne s'agit plus seulement, en effet, de reconnaître l'existence de deux types de rapports son/sens, dont le premier serait fondamental et le second majoritairement latent bien que naturel mais, plus radicalement, de poser la question du rôle du « principe de similarité », c'est-à-dire de la « fondation [de certains] symboles linguistiques sur des images ou des indications ». Dans « Quest for the Essence of Language » (1965), l'arbitraire saussurien du signe se trouve ainsi ramené au conventionnalisme des débats philosophiques depuis Platon. On lit en effet quelques pages après le début du texte :

---

<sup>3151</sup> Un texte important, à cet égard, est « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) », avec son résumé « Morphological Inquiry into Slavic Declension (Structure of the Russian Case Forms) » (1958), où l'étude des rapports entre les catégories grammaticales et les phonèmes qui servent à les exprimer (voir J.Mor.1 : p. 127-128 et J.Mor.2 : p. 181, cités plus haut), et la mise en évidence corrélatrice d'indicateurs phonématiques communs à diverses désinences et indiquant l'unité d'une classe grammaticale (voir J.Mor.1 : p. 121, 126 et 127-128, et J.Mor.2 : p. 180), sont pensées en termes d'isomorphisme : « The central theme of this report has been the isomorphism of the relationships between grammatical categories and their sound shapes, examined on the basis of Russian declension » [« Le thème central de ce rapport a été l'isomorphisme des relations entre les catégories grammaticales et leurs charpentes phoniques, examiné à partir de la déclinaison russe » ] (J.Mor.1 : p. 130).

<sup>3152</sup> Voir Kruszewski (1995) : p. 96-98, cité dans la note 1605.

« La renaissance des controverses ayant trait à la sémiotique remet à l'ordre du jour la question discutée avec sagacité dans le *Cratyle*, passionnant dialogue de Platon : le langage attache-t-il la forme au contenu “par nature” (*physei*), comme le veut le personnage dont le nom fournit son titre au dialogue, ou “par convention” (*thesei*), conformément aux arguments contraires d'Hermogène ? Dans le dialogue de Platon, le meneur de jeu, Socrate, est enclin à reconnaître que la représentation par ressemblance est supérieure à l'emploi de signes arbitraires, mais, en dépit de la puissance de séduction de la ressemblance, il pense devoir admettre l'intervention d'un facteur complémentaire : la convention, la coutume, l'habitude.

Parmi les savants qui, sur ce point, suivirent les traces de l'Hermogène de Platon, il faut attribuer une place de premier plan au linguiste de Yale, Dwight Whitney (1827-1894), qui exerça sur la pensée linguistique européenne une influence considérable en développant la thèse que la langue est une institution sociale. Dans ses ouvrages capitaux de 1867 et 1874 la langue était définie comme un système de signes arbitraires et conventionnels (*epitykhonta* et *synthēmata*, d'après la terminologie de Platon). Cette doctrine fut reprise et développée par F. de Saussure, et elle prit place dans l'édition posthume de son *Cours de linguistique générale*, arrangé par ses disciples C. Bally et A. Sechehaye (1916). Le maître déclare : “Sur le point essentiel, le linguiste américain nous semble avoir raison : la langue est une convention, et la nature du signe dont on est convenu est indifférente.” L'arbitraire est posé comme le premier des deux principes généraux qui permettent de définir la nature du signe linguistique : “Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire.” Le commentaire du maître fait ressortir que “ce principe n'est contesté par personne ; mais il est souvent plus aisé de découvrir une vérité que de lui assigner la place qui lui revient. Le principe énoncé plus haut domine toute la linguistique de la langue [au sens saussurien du terme, c'est-à-dire le code verbal] ; ses conséquences sont innombrables.” En accord avec Bally et Sechehaye, A. Meillet et J. Vendryès mirent également en lumière “l'absence de rapport entre sens et son”, et Bloomfield fit écho au même point de doctrine : “Les formes de la langue sont arbitraires.”<sup>3153</sup> » (J. Que. : p. 25).

Si, dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » et dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, la langue « au sens

---

<sup>3153</sup> « The resumed semiotic deliberations revive the question, astutely discussed in *Cratylus*, Plato's fascinating dialogue : does language attach form to content “by nature” (φύσει), as the title hero insists, or “by convention” (θέσει), according to the counterarguments of Hermogenes. The moderator Socrates in Plato's dialogue is prone to agree that representation by likeness is superior to the use of arbitrary signs, but despite the attractive force of likeness he feels obliged to accept a complementary factor – conventionality, custom, habit.

Among scholars who treated this question following in the footsteps of Plato's Hermogenes, a significant place belongs to the Yale linguist Dwight Whitney (1827-1894), who exerted a deep influence on European linguistic thought by promoting the thesis of language as a social institution. In his fundamental books of the 1860's and 1870's, language was defined as a system of arbitrary and conventional signs (Plato's ἐπιτυχόντα and συνθήματα). This doctrine was borrowed and expanded by F. de Saussure, and it entered into the posthumous edition of his *Cours de linguistique générale*, adjusted by his disciples C. Bally and A. Sechehaye (1916). The teacher declares : “On the essential point it seems to us that the American linguist is right : language is a convention, and the nature of the sign that is agreed upon (*dont on est convenu*) remains indifferent.” Arbitrariness is posited as the first of two basic principles for defining the nature of the verbal sign : “The bond uniting the signans with the signatum is arbitrary.” The commentary points out that no one has controverted this principle “but it is often easier to discover a truth than assign to it the appropriate place. The principle stated dominates all the science of language [*la langue* in the Saussurian sense of this term, i.e., the verbal code] and its consequences are innumerable.” In accord with Bally and Sechehaye, A. Meillet and J. Vendryès also emphasized the “absence of connection between meaning and sound”, and Bloomfield echoed the same tenet : “The forms of language are arbitrary.” » (J. Que. : p. 347-348).

strict du terme » avait été définie comme le domaine des signes arbitraires, Jakobson semble ici reprendre à nouveau frais la question de la nature du langage. Aussi affirme-t-il ensuite que Saussure (auquel il joint, dans l'ignorance de la rupture saussurienne, Whitney) n'est pas parvenu « à résoudre le problème de la relation entre le son et la signification » :

« Mais en fait, l'accord avec le dogme saussurien du caractère arbitraire du signe était loin d'être unanime. De l'avis d'Otto Jespersen (1916), le rôle de l'arbitraire dans la langue avait été infiniment exagéré, et ni Whitney ni Saussure n'étaient parvenus à résoudre le problème de la relation entre le son et la signification. Les contributions polémiques de J. Damourette et E. Pichon et de D. L. Bolinger portaient un titre identique : “Le signe n'est pas arbitraire” (1927), *The sign is not arbitrary* (1949)<sup>3154</sup>. » (J. Que. : p. 26).

Comme nous l'avons vu ci-dessus, Jakobson pose alors le caractère « nécessaire » du signe, au sens de la nature « obligatoire » de la liaison entre signifiant et signifié. Il peut alors demander :

« Mais cette nécessité naturelle doit-elle être attribuée exclusivement à la pure habitude. Est-ce que les signes verbaux – car ce sont des symboles – opèrent “seulement en vertu de l'habitude qui associe” leur signifié avec leur signifiant<sup>3155</sup> ? » (J. Que. : p. 26)

définissant ainsi l'objet de son étude :

« Les éléments indicatifs du langage ont été examinés dans mon étude intitulée *Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe*<sup>3156</sup> (1957) ; efforçons-nous maintenant d'aborder la structure linguistique sous son aspect iconique, et de proposer une réponse à la question posée par Platon : en vertu de quelle sorte d'imitation (*mimêsis*) la langue attache-t-elle le signifiant au signifié<sup>3157</sup> ? » (J. Que. : p. 27).

Apparaissent nettement, ici, non seulement l'atomisation jakobsonienne du principe de l'arbitraire du signe, corrélative de son évitement, mais également la différence de perspective avec les textes précédents. L'expression « nécessité naturelle » est en effet notable, dans la mesure où elle est ensuite associée à la dichotomie cratyléenne entre « pure habitude » et imitation, association qui implique une double réfutation de l'arbitraire du signe qui tranche avec la position des *Six leçons sur le son et le sens*. Si dans le texte de 1942-1943 la distinction nécessité/contiguïté se doublait d'une restriction de cette nécessité à la relation de contiguïté, la relation de similarité étant quant à elle donnée comme facultative, le signe est ici

---

<sup>3154</sup> « As a matter of fact, the agreement with the Saussurian dogma of arbitrary sign was far from unanimous. In Otto Jespersen's opinion (1916), the role of arbitrariness in language was excessively overstated, and neither Whitney nor Saussure succeeded in solving the problem of the relationship between sound and meaning. J. Damourette & E. Pichon's and D. L. Bolinger's rejoinders were identically entitled : “Le signe n'est pas arbitraire” (1927), “The sign is not arbitrary” (1949). » (J. Que. : p. 348).

<sup>3155</sup> « But is this natural necessity due exclusively to pure habit ? Do verbal signs – for they are symbols – act “by virtue only of there being a habit that associates” their signatum with their signans ? » (J. Que. : p. 349).

<sup>3156</sup> Voir *infra*, le premier chapitre de la troisième partie.

<sup>3157</sup> « The indexical elements of language have been discussed in my study “Shifters, Verbal Categories, and the Russian Verb” (see above, p. 130 ff.). Now let us attempt to approach the linguistic pattern in its iconic aspect and to give an answer to Plato's question, by what kind of imitation (μίμησις) does language attach the signans to the signatum. » (J. Que. : p. 349).

appréhendé comme « naturellement nécessaire » d’une part, imitatif d’autre part, mais au sens d’un mode d’opération du symbole, c’est-à-dire d’une imitation constitutive, aussi bien que l’habitude, de la « nécessité naturelle » de celui-ci. La référence aux notions peirciennes d’icône, d’index et de symbole, comme dans « *Zeichen und System der Sprache* », témoigne du lien intrinsèque qui unit la réfutation jakobsonienne de l’arbitraire du signe à une analyse d’ordre sémiotique, implication logique de la redéfinition de l’arbitraire comme un type de rapport son/sens. On lira ainsi en conclusion du développement :

« En posant en postulat deux caractères primordiaux de la langue – l’arbitraire du signe et le caractère linéaire du signifiant – Saussure leur attribuait à tous deux une importance également fondamentale. Il était conscient que, si elles étaient vraies, ces lois auraient “des conséquences incalculables”, et détermineraient “tout le mécanisme de la langue”. Mais, le “système de diagrammatisation”, d’une part manifeste et obligatoire dans toute la structure syntactique et morphologique du langage, d’autre part latent et virtuel dans son aspect lexical, ruine le dogme saussurien de l’arbitraire, cependant que le second de ses deux “principes généraux” – le caractère linéaire du signifiant – a été ébranlé par la dissociation des phonèmes en traits distinctifs. Une fois abolis ces deux principes de base, à leur tour leurs corollaires appellent une révision.

C’est ainsi que l’idée suggestive et lumineuse de Peirce qu’“un symbole peut comporter une icône ou un indice [ajoutons, pour notre part, “ou les deux à la fois”] à lui incorporés” propose à la science du langage des tâches nouvelles et urgentes et lui ouvre des vastes perspectives. Les préceptes formulés par ce “défricheur” de la sémiotique sont gros de conséquences vitales pour la théorie et la pratique linguistiques. Les constituants iconique et indiciel des symboles verbaux ont été trop souvent sous-estimés ou même ignorés ; de leur côté, le caractère primordialement symbolique du langage, et la différence radicale qui, en conséquence, le sépare des autres ensembles de signes, principalement indicatifs ou iconiques, attendent pareillement de trouver leur juste place dans la méthodologie linguistique moderne<sup>3158</sup>. » (J. Que. : p. 36-37)

puis de même ensuite dans « *Language in Relation to Other Communication Systems*<sup>3159</sup> » (1968) :

---

<sup>3158</sup> « When postulating two primordial linguistic characters – the arbitrariness of the sign and the linearity of the signans – Saussure attributed to both of them an equally fundamental importance. He was aware that if they are true, these laws would have “incalculable consequences” and determine “the whole mechanism of language”. However, the “system of diagrammatization”, patent and compulsory in the entire syntactic and morphological pattern of language, yet latent and virtual in its lexical aspect, invalidates Saussure’s dogma of arbitrariness, while the other of his two “general principles” – the linearity of the signans – has been shaken by the dissociation of phonemes into distinctive features. With the removal of these fundamentals their corollaries in turn demand revision.

Thus Peirce’s graphic and palpable idea that “a symbol may have an icon or [let us rewrite this conjunction in a up-to-date style : and/or] an index incorporated into it” opens new, urgent tasks and far-reaching vistas to the science of language. The precepts of this “backwoodsman in semiotic” are fraught with vital consequences for linguistic theory and praxis. The iconic and indexical constituents of verbal symbols have too often remained underestimated or even disregarded ; on the other hand, the predominantly symbolic character of language and its consequent cardinal difference from the other, chiefly indexical or iconic, sets of signs likewise await due consideration in modern linguistic methodology. » (J. Que. : p. 357-358).

<sup>3159</sup> Voir également dans « *Coup d’œil sur le développement de la sémiotique* » (1974) : « Depuis la fin du siècle Saussure chercha à prendre, selon ses propres termes, “une juste idée de ce qu’est un système sémiologique” (cf. Godel, 1957 : 49) et à découvrir les traits “de la langue comme de tout système sémiologique en général” (Saussure, 1954 : 71), en pensant avant tout aux systèmes de “signes conventionnels”. » (J. Cou. : p. 9), qui répond à « Dans ses tentatives successives pour établir une classification complète des phénomènes sémiotiques

« Toute tentative visant à traiter les signes verbaux comme des symboles uniquement conventionnels, “arbitraires”, se révèle être une simplification trompeuse. La fonction iconique joue aux différents niveaux de la structure linguistique un rôle important et nécessaire, bien qu’évidemment subordonné. L’aspect d’index du langage, entrevu de façon pénétrante par Peirce, devient un problème toujours plus important pour les études linguistiques. D’un autre côté, il est difficile de produire un index délibéré qui ne contienne pas d’élément symbolique et/ou iconique. L’index *hic et nunc* typique des signaux routiers se combine avec la signification conventionnelle, symbolique, d’opposés tels que le vert et le rouge. Même désigner un objet a des connotations symboliques différentes selon le cadre culturel ; celui-ci dote le signe du doigt de significations telles que la dégradation, la malédiction ou la cupidité<sup>3160</sup>. » (J.OCS : p. 95).

Mais cette référence est par ailleurs significative, dans la mesure où, comme il apparaît également dans ce passage de « Language in Relation to Other Communication Systems », Jakobson insiste sur la mixité du fonctionnement sémiotique de tout signe :

« L’un des traits les plus importants de la classification sémiotique de Peirce réside dans la perspicacité avec laquelle il a reconnu que la différence entre les trois classes fondamentales de signes n’était qu’une différence de place au sein d’une hiérarchie toute relative. Ce n’est pas la présence ou l’absence absolues de similitude ou de contiguïté entre le signifiant et le signifié, ni le fait que la connexion habituelle entre ces constituants serait de l’ordre du fait pur ou de l’ordre de l’institutionnel pur, qui sont au fondement de la division de l’ensemble des signes en icônes, indices et symboles, mais seulement la prédominance de l’un de ces facteurs sur les autres. C’est ainsi que ce savant parle d’“icônes pour lesquelles la ressemblance est assistée par des règles conventionnelles” ; et l’on se souviendra des diverses techniques concernant la perspective, que doit assimiler le spectateur pour accéder à la compréhension des tableaux de telle ou de telle école de peinture ; la différence de taille des silhouettes revêt des significations opposées selon les codes picturaux ; dans certaines traditions médiévales, les personnages vicieux sont expressément et uniformément représentés de profil, et seulement de face dans l’art de l’ancienne Egypte. Peirce avance qu’“il serait difficile, sinon impossible, de citer un exemple d’indice absolument pur, comme de

---

Peirce a fini par esquisser une table comportant 66 divisions et subdivisions (cf. Lieb, 1953 : 51-55), qui cherche à embrasser l’action “of almost any kind of sign” connue sous le nom antique de σημείωσις. Le langage ordinaire et les diverses espèces des langues formalisées trouvent leur place dans la sémiotique de Peirce qui met en relief non seulement la primauté du rapport symbolique entre le signifiant et le signifié dans les données linguistiques mais en même temps la coprésence du rapport iconique et indiciaire. » (J.Cou. : p. 9), puis « Toute tentative pour serrer les limites des recherches sémiotiques et en exclure certains types de signes menace de dédoubler la science des signes en deux disciplines homonymes, notamment la “sémiotique” dans la plus large acception du mot et une autre province du même nom mais dans son acception restreinte. Par exemple, on voudrait promouvoir en une science particulière l’étude des signes dits “arbitraires”, tels que le sont, à ce qu’on l’enseigne, ceux de la langue, bien que les symboles linguistiques, comme Peirce l’a fait voir, se trouvent aisément apparentés à l’icône et à l’index. » (J.Cou. : p. 14). Aussi Jakobson peut-il affirmer que le principe de l’arbitraire du signe a « failli entraver le développement de la “sémiologie générale” anticipée et souhaitée par le maître » (J.Cou. : p. 13). Voir également *infra*, IV-, A-.

<sup>3160</sup> « Any attempt to treat verbal signs as solely conventional, “arbitrary symbols” proves to be a misleading oversimplification. Iconicity plays a vast and necessary, though evidently subordinate part in the different levels of linguistic structure. The indexical aspect of language, penetratingly glimpsed by Peirce, becomes a more and more relevant problem for linguistic studies. On the other hand, it is difficult to adduce a deliberate index which does not contain a symbolic and/or iconic ingredient. The typical indexical *hic et nunc* of traffic signals is combined with the conventional, symbolic signification of such opposites as green and red. Even the gesture of pointing at an object has diverse symbolic connotations depending on the cultural frame which endows this deictic sign with such meanings as degradation, malediction, or cupidity. » (J.OCS : p. 700-701).

trouver un signe qui soit absolument dépourvu de qualité indicative”. Même un indice aussi typique qu’un doigt pointé dans une direction reçoit dans différentes cultures des significations dissemblables ; par exemple, pour certaines tribus d’Afrique du Sud, indiquer un objet du doigt, c’est le maudire. Quant au symbole, “il implique nécessairement une sorte d’indice”, et “sans avoir recours à des indices, il est impossible de désigner ce dont on parle”.

Le souci qu’a eu Peirce de mettre en lumière le rôle joué par le cumul des trois fonctions, avec des différences de degré, dans chacun des trois types de signes, et en particulier l’attention scrupuleuse qu’il a fait porter sur les composants indicatif et iconique des symboles verbaux, sont intimement liés à sa thèse que “les plus parfaits des signes” sont ceux dans lesquels le caractère iconique, le caractère indicatif et le caractère symbolique “sont amalgamés en proportions aussi égales que possible”. Réciproquement, l’insistance de Saussure sur le caractère purement conventionnel du langage est liée à son assertion que “Les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l’idéal du procédé sémiologique”<sup>3161</sup>. » (J. Que. : p. 26-27).

Dans ce cadre, en effet, l’arbitraire apparaît à nouveau comme un type de rapport son/sens, mais dans le même temps, ce rapport son/sens se trouve appréhendé comme la composante d’un fonctionnement sémiotique, l’analyse empirique acquérant ainsi une dimension dynamique qui reconstruit le constat en proposition relative au fonctionnement de la langue, et donne l’illusion d’une véritable réfutation du principe de l’arbitraire du signe. On notera, à cet égard, l’insistance sur le caractère « primordialement symbolique » du langage<sup>3162</sup>, insistance qui, dans la mesure où la conception peircienne des signes implique

---

<sup>3161</sup> « One of the most important features of Peirce’s semiotic classification is his shrewd recognition that the difference between the three basic classes of signs is merely a difference in relative hierarchy. It is not the presence or absence of similarity or contiguity between the signans and signatum, not the purely factual or purely imputed, habitual connection between the two constituents which underlies the division of signs into icons, indices and symbols, but merely the predominance of one of these factors over the others. Thus the scholar refers to “icons in which the likeness is aided by conventional rules”, and one may recollect the diverse techniques of perspective which the spectator must learn in order to apprehend paintings of dissimilar artistic schools ; the differences in the size of figures have divergent meanings in the various pictorial codes ; in certain medieval traditions of painting, villains are specifically and consistently represented in profile, and in ancient Egyptian art only en face. Peirce claims that “it would be difficult, if not impossible, to instance an absolutely pure index, or to find any sign absolutely devoid of the indexical quality.” Such a typical index as a pointing finger carries dissimilar connotations in different cultures ; for instance, in certain South African tribes the object pointed at is thus damned. On the other hand, “the symbol will involve a sort of index”, and “without indices it is impossible to designate what one is talking about”.

Peirce’s concern with the different ranks of coassistance of the three functions in all three types of signs, and in particular his scrupulous attention to the indexical and iconic components of verbal symbols, is intimately linked with his thesis that “the most perfect of signs” are those in which the iconic, indexical, and symbolic characters “are blended as equally as possible”. Conversely, Saussure’s insistence on the conventionality of language is bound to his assertion that “the entirely arbitrary signs are the most appropriate to fulfill the optimum semiotic process.” » (J. Que. : p. 349). Voir Saussure (1972) : p. 101, cité *infra*.

<sup>3162</sup> Que l’on retrouve ensuite, notamment, dans les *Dialogues* (1980) : « Charles Sanders Peirce (1839-1914), le plus grand penseur américain, a abordé la question la plus essentielle et la plus féconde, peut-être, de la langue et du temps. Dans sa systématique des trois types de signes, Peirce distingue d’une part l’*indice* et l’*icône*, qu’il base tous les deux sur le lien *de fait* entre le signifiant et le signifié. L’indice renvoie du signifiant au signifié en vertu de la *contiguïté* de fait entre ces deux entités, alors que l’icône renvoie du signifiant au signifié en vertu de la *similitude* de fait entre les deux entités. Il distingue d’autre part un troisième type de signes, le *symbole*, qu’il base, à la différence des deux premiers, sur un lien non pas de fait, mais prescrit, conventionnel, appris entre le signifiant et le signifié. Et le symbole, justement, renvoie du signifiant au signifié en vertu d’une contiguïté prescrite, conventionnelle entre ces deux entités. A l’opposé de l’indice comme de l’icône, suivant la théorie de

l'intériorisation de ce caractère dans un signe défini par un cumul de fonctions coprésentes, consomme la distinction entre « nécessité naturelle » (convention) et contiguïté codifiée (type de rapport son/sens), et avec elle, en même temps que l'évitement du principe de l'arbitraire du signe qui est au fondement de la construction structurale jakobsonienne, l'indistinction de la convention et du rapport son/sens, qui ne devient ainsi indépendant de sa naturalité que dans la mesure où il est conçu comme fonctionnement sémiotique. On retrouve ici la réversibilité des rapports entre similarité et contiguïté : la convention n'est jamais pensée autrement que comme un rapport son/sens, ni le rapport son/sens autrement que comme un fait, et c'est pourquoi l'identification de la convention et du rapport son/sens permet la considération de la similarité comme un type de rapport son/sens, cependant qu'inversement, l'évitement de la convention par sa définition comme contiguïté codifiée a pour effet une ambivalence de la relation de similarité, qui oscille entre type – dès lors institué, fût-ce par « nécessité naturelle » – et essence du rapport son/sens.

Jakobson envisage successivement les niveaux grammatical (morphologique et syntaxique) et lexical, mêlant ainsi, comme dans « *Zeichen und System der Sprache* », les deux phénomènes de la motivation et de la motivation relative. Ces deux phénomènes se trouvent confondus dès le niveau grammatical, relativement auquel certaines considérations concernent un rapport iconique entre son et sens, tandis que d'autres concernent la dimension de l'organisation grammaticale, partiellement appréhendée par Saussure en termes de motivation relative. Du premier type de phénomène relève l'aspect iconique de l'ordre des mots, qui est le premier fait mentionné par Jakobson. Celui-ci évoque tout d'abord la *mimesis* des ordres temporel et hiérarchique :

« Si la chaîne de verbes *veni, vidi, vici* nous informe de l'ordre des actions de César, c'est d'abord et avant tout que la séquence des parfaits coordonnés est utilisée pour reproduire la succession des événements relatés. L'ordre temporel des procès d'énonciation tend à refléter l'ordre des procès d'énoncé, qu'il s'agisse d'un ordre dans la durée ou d'un ordre selon le rang. Une séquence comme “Le Président et le Ministre prirent part à la réunion” est beaucoup plus courante que la séquence inverse, parce que le choix du terme placé le premier dans la phrase reflète la différence de rang officiel entre les personnages<sup>3163</sup>. » (J.Que. : p. 27)

puis celle de l'ordre logique et de la hiérarchie des concepts grammaticaux :

« En examinant de manière critique les universaux et quasi-universaux (*near-universals*) grammaticaux décelés par J.H. Greenberg, j'ai noté que l'ordre des éléments significatifs, par la vertu de son caractère manifestement iconique, témoigne d'une tendance universalistique particulièrement nette (cf. le rapport *Universals of Language*,

---

Peirce, le symbole n'est pas un objet, mais seulement une loi-cadre qui donne lieu à différentes applications contextuelles de fait, les occurrences. Dans le système de concepts et de termes établis par Peirce, les signes de la langue sont par essence des symboles qui renferment aussi certains éléments de l'indice et de l'icône. » (J.Dial. : p. 91-92).

<sup>3163</sup> « The chain of verbs – *Veni, vidi, vici* – informs us about the order of Caesar's deeds first and foremost because the sequence of co-ordinate preterits is used to reproduce the succession of reported occurrences. The temporal order of speech events tends to mirror the order of narrated events in time or in rank. Such a sequence as “the President and the Secretary of State attended the meeting” is far more usual than the reverse, because the initial position in the clause reflects the priority in official standing. » (J.Que. : p. 350).



publ. sous la direction de J. H. Greenberg, 1963). C'est pourquoi, précisément, la priorité de la proposition conditionnelle par rapport à la conclusion constituée, dans les phrases conditionnelles de toutes les langues, le seul ordre neutre, non marqué, qui soit admis ou qui ait un caractère primaire. Si, presque partout, d'après les données réunies par Greenberg, le seul ordre – ou du moins l'ordre fondamental prédominant –, dans les phrases énonciatives comportant un sujet et un objet nominaux, est un ordre dans lequel celui-là précède celui-ci, il est évident que ce procédé grammatical reflète la hiérarchie des concepts grammaticaux. Le sujet à qui l'action est assignée par le prédicat (*predicated*) est, selon les termes d'Edward Sapir, "conçu comme le point de départ, l'agent de l'action" par opposition avec "le point final, l'objet de l'action". C'est le sujet, seul terme indépendant de la proposition, qui met en évidence ce à quoi s'applique le message. Quel que soit, en fait, le rang de l'agent, il est nécessairement promu à la dignité de héros du message aussitôt qu'il assume le rôle de sujet de celui-ci. "Le subordonné écoute son supérieur." Nonobstant la hiérarchie des rangs, l'attention est tout d'abord centrée sur le subordonné comme agent, puis se tourne de là vers celui qui subit son action, c'est-à-dire le supérieur à qui va l'obéissance. Si, au contraire, le prédicat souligne une action non pas effectuée mais subie, c'est le patient qui reçoit le rôle de sujet : "Le supérieur est écouté par son subordonné". Le caractère non omissible du sujet et le caractère facultatif du complément soulignent la hiérarchie en discussion : "Le subordonné écoute ; le supérieur est écouté." Comme l'ont mis en évidence des siècles de minutieuse investigation grammaticale et logique, la prédication est un acte sémantique tellement différent de tous les autres qu'il faut rejeter le raisonnement forcé qui tend à mettre sur le même plan sujet et objet<sup>3164</sup>. » (J. Que. : p. 28-29).

Les deux premiers, ainsi que le dernier type d'ordre avaient déjà été envisagés dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961) :

« The cardinal task of deducing empirical universals "from as small a number of general principles as possible" – already achievable by and large in phonemics – has been courageously approached by Greenberg on the grammatical level with more than promising conclusions. Particularly fruitful are his remarks on what we would call, in Charles Peirce's terminology (l.c.), the "iconic" aspect of word order : "The order of elements in language parallels that in physical experience or the order of knowledge." The initial position of a word in unemphatic speech can reflect not only precedence in

---

<sup>3164</sup> « When discussing the grammatical universals and near-universals detected by J. H. Greenberg, I noted that the order of meaningful elements by virtue of its palpably iconic character displays a particularly clear-cut universalistic propensity (see below, p. 584ff.). Precisely therefore, the precedence of the conditional clause, with regard to the conclusion, is the only admitted or primary, neutral, nonmarked order in the conditional sentences of all languages. If almost everywhere, again according to Greenberg's data, the only, or at least the predominant, basic order in declarative sentences with nominal subject and object is one in which the former precedes the latter, this grammatical process obviously reflects the hierarchy of the grammatical concepts. The subject on which the action is predicated is, in Edward Sapir's terms, "conceived of as the starting point, the 'doer' of the action" in contradistinction to "the end point, the 'object' of the action." The subject, the only independent term in the clause, singles out what the message is about. Whatever the actual rank of the agent, he is necessarily promoted to hero of the message as soon as he assumes the role of its subject. "The subordinate obeys the principal". Notwithstanding the table of ranks, attention is first of all focused on the subordinate as agent, turns thereupon to the undergoer, the "goal" of his action, the principal obeyed. If, however, instead of an action effected, the predicate outlines an action undergone, the role of subject is assigned to the patient : "The principal is obeyed by the subordinate". The inmissibility of the subject and the optional character of the object underscore the hierarchy discussed : "The subordinate obeys ; the principal is obeyed". As centuries of grammatical and logical scrutiny have brought to light, predication is so cardinally different from all other semantic acts that the forced reasoning intended to level subject and object must be categorically rejected. » (J. Que. : p. 350-351).

time but also priority in rank (the sequence “the President and the Secretary of State” is far more usual than the reverse), or it may reflect a primary, irremovable role within the given message. In the sentences, *Lenin citiruet Marksa* “Lenin cites Marx” and *Marks cituruetsja Leninym* “Marx is cited by Lenin” (with the recessive alternatives *Marks Leninym citiruetsja*, *Citiruetsja Marks Leninym*, *Citiruetsja Leninym Marks*, *Leninym Marks citiruetsja*, and *Leninym citiruetsja Marks* – each variety with its own stylistic shade), only the first of the two nouns, the subject *Marks*, is inomissible, while the oblique term, the instrumental *Leninym*, may be left out. The nearly universal precedence of the subject with regard to the object, at least in unmarked constructions, points to a hierarchy in focusing. It is not by chance that Greenberg’s paper treats the universals of grammar “with particular reference to the order of meaningful elements” (syntactical or morphological constituents)<sup>3165</sup>. » (J.Imp. : p. 585).

Il apparaît nettement, à la lecture de ces développements, d’une part que Jakobson entend décrire un fonctionnement significatif – il s’agit de la manière dont « la chaîne [...] nous informe » de la priorité en question –, mais d’autre part qu’une telle description est non seulement prédéfinie par le cadre de l’analyse des rapports son/sens, qui limite la réflexion théorique à des conclusions inférées des types de relations constatés<sup>3166</sup> – et dès lors

---

<sup>3165</sup> « La tâche cardinale de déduire des universaux empiriques “d’un nombre de principes généraux aussi petit que possible” – déjà faisable d’une façon générale en phonémique – a été courageusement abordée par Greenberg au niveau grammatical avec des conclusions plus que prometteuses. Sont particulièrement fécondes ses remarques sur ce qu’on pourrait appeler, dans la terminologie de Peirce (l.c.), l’aspect “iconique” de l’ordre des mots : “L’ordre des éléments dans le langage reproduit celui de l’expérience physique ou l’ordre de la connaissance.” La position initiale d’un mot dans un discours non emphatique peut refléter non seulement l’antériorité dans le temps mais également la priorité de rang (la séquence “le président et le secrétaire d’état” est bien plus habituelle que l’inverse), ou elle peut refléter un rôle primaire, inamovible dans le message en question. Dans les phrases *Lenin citiruet Marksa* “Lénine cite Marx” et *Marks cituruetsja Leninym* “Marx est cité par Lénine” (avec les alternatives régressives *Marks Leninym citiruetsja*, *Citiruetsja Marks Leninym*, *Citiruetsja Leninym Marks*, *Leninym Marks citiruetsja*, et *Leninym citiruetsja Marks* – chaque type avec sa propre nuance stylistique), seul le premier des deux noms, le sujet *Marks*, n’est pas omissible, tandis que le terme oblique, l’instrumental *Leninym*, peut être omis. La priorité presque universelle du sujet par rapport à l’objet, au moins dans des constructions non marquées, indique une hiérarchie dans la direction de l’attention. Ce n’est pas par hasard que la communication de Greenberg traite les universaux de la grammaire “avec une référence particulière à l’ordre des éléments significatifs” (constituants syntaxiques ou morphologiques). »

<sup>3166</sup> Aussi, tandis que l’on trouve chez Martinet, dans *Syntaxe générale* (1985), un constat relativement analogue à propos du sujet, il n’est pas question d’iconicité. On lit en effet dans *Syntaxe générale* : « Les deux éléments du nexus ont en commun le fait qu’ils se présupposent l’un l’autre, mais ils sont sentis comme jouant des rôles différents. Lorsqu’on a, de longue date, cherché à les identifier en les opposant l’un à l’autre, on a cru voir, dans le prédicat, le plus souvent descriptif d’un processus, ce qui apportait proprement l’information. En face de cette dynamique du procès, l’autre constituant, identifié à un substantif, était perçu comme la réalité permanente, préexistante au procès. Elle ne pouvait être que ce à propos de quoi on apportait de l’information, donc le “sujet” du message ou, en d’autres termes, le thème du discours. Passer du sujet au prédicat c’était aller du connu à la nouveauté. Il paraissait donc normal que, dans l’énoncé, le thème précédât le commentaire, et l’on constatait qu’effectivement, dans les langues dont on avait une expérience intime, le sujet venait en premier.

Lorsque, dépassant la dualité du nexus, on opposait le sujet, non plus à son partenaire, mais aux dépendances de celui-ci, ses “compléments”, ce qui frappait était tout autre chose. Le sujet, dans ces mêmes langues, se trouvait, le plus souvent, correspondre à l’agent du procès. Or, c’est l’agent qui a l’initiative du procès et qui est, en conséquence, conçu comme ce qui vient d’abord : quand le fermier tue le canard, c’est le fermier qui va chercher la hache, la brandit et finalement l’abat sur le cou du malheureux volatile. On comprend que l’ordre de cette succession dans les faits tende à se retrouver dans la chaîne du discours, et il y a probablement une majorité de langues où l’agent – qu’il soit ou non sujet ! – apparaît normalement en tête de l’énoncé.

Pour deux causes parfaitement distinctes, le sujet devait donc tendre à se présenter à l’initiale de la proposition. Il n’y avait pas, en soi, de raison pour que le thème, perçu comme statique, s’identifiât à l’agent du

prévisibles d'avance<sup>3167</sup> – mais également, et dans cette mesure même, hétérogène<sup>3168</sup>, mêlant des considérations logiques, sémantiques, pragmatiques et interprétatives ou spéculatives. La dimension du fonctionnement est à nouveau mise en exergue à travers une référence à Peirce, auquel Jakobson emprunte la notion de diagramme :

« La correspondance qui existe quant à l'ordre entre le signifiant et le signifié trouve la place qui lui revient dans le tableau des “variétés fondamentales de la sémiotique possible” esquissé par Peirce. Celui-ci distinguait parmi les icônes deux sous-classes différentes : les *images* et les *diagrammes*. Dans l'image, le signifiant représente les “simples qualités” du signifié, tandis que, dans le diagramme, la ressemblance entre le signifiant et le signifié “ne concerne que les relations entre leurs parties”. Peirce définissait un diagramme comme “un *representamen* qui est, de manière prédominante, une icône de relation, et que des conventions aident à jouer ce rôle”. Un exemple de ce genre d’“icône de relations intelligibles” est donné par un couple de rectangles de tailles différentes illustrant une comparaison quantitative entre la production d'acier des Etats-Unis et celle de l'U.R.S.S. Les relations au sein du signifiant correspondent aux relations au sein du signifié. Dans un diagramme typique comme les courbes statistiques, le signifiant présente avec le signifié une analogie iconique en ce qui concerne les relations entre leurs parties. Si, dans un diagramme chronologique, le taux d'accroissement d'une population est représenté par une ligne pointillée et le taux de mortalité par une ligne continue, celles-ci sont, dans le langage de Peirce, des traits “symboloïdes” (*Symbolide features*). La théorie des diagrammes occupe une place importante dans la recherche sémiotique de Peirce ; celui-ci reconnaît leurs mérites considérables, dus au fait qu'ils sont “véridiquement iconiques, naturellement analogues à la chose représentée”. L'examen critique de différents ensembles de diagrammes le conduit à reconnaître que “toute équation algébrique est une icône, dans la mesure où elle rend perceptibles, par le moyen des signes algébriques (lesquels ne sont pas eux-mêmes des icônes), les relations existant entre les quantités visées”. Toute formule algébrique apparaît comme étant une icône, et “ce qui la rend telle, ce sont les règles de commutation, d'association et de distribution des symboles”. C'est ainsi que “l'algèbre n'est pas autre chose qu'une sorte de diagramme”, et que “le langage n'est pas autre chose qu'une sorte d'algèbre”. Peirce voyait nettement que “par exemple, pour qu'une phrase puisse être comprise, il faut que

---

procès, source de toute la dynamique de l'affaire. Mais l'un et l'autre, candidats à la première place, pouvaient s'y trouver confondus. » (M.SG : p. 115) et de même un peu plus loin : « Dans un procès où sont impliqués un agent et un patient, il est clair que l'agent a l'initiative, c'est-à-dire que son rôle précède, dans le temps, celui du patient. Il n'est pas invraisemblable que ce sens du processus tende à se refléter dans l'ordonnance du discours et que l'élément linguistique qui correspond à l'agent s'y trouve placé préférentiellement à l'initiale. » (M.SG : p. 211).

<sup>3167</sup> Et par là même sujettes à caution. Le chapitre « Blanc bonnet *versus* bonnet blanc » de *Mimologiques*, qui démontre abondamment le caractère *ad hoc* de tels arguments, a pour exergue cet extrait de l'*Essai de grammaire générale* de Proudhon (1837) : « Un grammairien français pour expliquer la nature de l'article se sert d'une comparaison qu'il trouve aussi juste que frappante : l'article, dit-il, précède le nom comme le lecteur marchait devant le consul. Si ce grammairien avait su que dans beaucoup de langues l'article suit le substantif à coup sûr il aurait dit : Dans ce cas c'est un page qui porte la queue de sa maîtresse. » (cité par Genette, 1976 : p. 207).

<sup>3168</sup> Comme il est déjà apparu *supra*, l'hétérogénéité de certains développements est un trait caractéristique du structuralisme, dans la mesure où il est impuissant à distinguer la langue du langage. Voir *infra*, la troisième partie de ce travail.

l'arrangement des mots dans son sein fonctionne en qualité d'*icones*<sup>3169</sup>. » (J.Que. : p. 28).

Et l'on retrouve, dans ce cadre, la diversité des fonctionnements sémiotiques. On lit en effet ensuite :

« L'étude des diagrammes a trouvé l'occasion d'un nouveau développement dans la théorie moderne des graphiques (*graphs*). En lisant l'intéressant ouvrage de F. Harary, R. Z. Norman et D. Cartwright, *Structural Models* (1965), qui décrit de manière approfondie les graphiques dirigés à dimensions multiples, le linguiste est frappé par leurs analogies manifestes avec les schémas grammaticaux. La composition isomorphe du signifiant et du signifié déploie dans l'un et l'autre domaine sémiologique des dispositifs tout à fait similaires, qui facilitent une transposition exacte des structures grammaticales, en particulier syntactiques, en graphiques. Des propriétés linguistiques, comme la connexion essentielle des entités linguistiques entre elles et avec les limites initiale et finale de la séquence, le voisinage immédiat et la distance, le caractère central et le caractère périphérique, les relations symétriques et asymétriques, et la suppression elliptique d'une partie de composants, trouvent leurs équivalents très exacts dans la constitution des graphiques. La traduction littérale d'un système syntactique tout entier en un ensemble de graphiques nous permet de détacher les formes diagrammatiques, iconiques, des traits strictement conventionnels, symboliques, de ce système<sup>3170</sup>. » (J.Que. : p. 29-30).

---

<sup>3169</sup> « This correspondence in order between the signans and signatum finds its right place among the "fundamental varieties of possible semiosis" which were outlined by Peirce. He singled out two distinct subclasses of icons – *images* and *diagrams*. In images the signans represents the "simple qualities" of the signatum, whereas for diagrams the likeness between the signans and signatum exists "only in respect to the relations of their parts". Peirce defined a diagram as "a *representamen* which is predominantly an icon of relation and is aided to be so by conventions." Such an "icon of intelligible relations" may be exemplified by two rectangles of different size which illustrate a quantitative comparison of steel production in the USA and the USSR. The relations in the signans correspond to the relations in the signatum. In such a typical diagram as statistical curves, the signans present an iconic analogy with the signatum as to the relations of their parts. If a chronological diagram symbolizes the ratio of increase in population by a dotted line and mortality by a continuous line, these are, in Peirce's parlance, "symbolic features". Theory of diagrams occupies an important place in Peirce's semiotic research; he acknowledges their considerable merits, which spring from their being "veridically iconic, naturally analogous to the thing represented". The discussion of different sets of diagrams leads him to the ascertainment that "every algebraic equation is an icon, insofar as it exhibits by means of the algebraic signs (which are not themselves icons) the relations of the quantities concerned." Any algebraic formula appears to be an icon, "rendered such by the rules of commutation, association, and distribution of the symbols." Thus "algebra is but a sort of diagram", and "language is but a kind of algebra". Peirce vividly conceived that "the arrangement of the words in the sentence, for instance, must serve as *icons*, in order that the sentence may be understood." » (J.Que. : p. 350).

<sup>3170</sup> « The investigation of diagrams has found a further development in modern graph theory. When reading the stimulating book *Structural Models* (1965) by F. Harary, R. Z. Norman, and D. Cartwright, with its thorough description of manifold directed graphs, the linguist is struck by their conspicuous analogies with the grammatical patterns. The isomorphic composition of the signans and signatum displays in both semiotic fields very similar devices which facilitate an exact transposition of grammatical, especially syntactic, structures into graphs. Such linguistic properties as the connectedness of linguistic entities with each other and with the initial and final limit of the sequence, the immediate neighborhood and distance, the centrality and peripherality, the symmetrical relations, and the elliptic removal of single components find their close equivalents in the constitution of graphs. The literal translation of an entire syntactic system into a set of graphs permits us to detach the diagrammatic, iconic forms of relations from the strictly conventional, symbolic features of that system. » (J.Que. : p. 351).

Todorov note cependant avec raison : « On dira plutôt “le président et le ministre” que “le ministre et le président”, nous assure Jakobson ; mais cet ordre n’infirme en rien l’arbitraire qui caractérise les mots “président” ou “ministre”. » (Todorov, 1972a : p. 287). Comme il apparaîtra plus nettement dans ce qui suit, on retrouve en effet ici la subordination de la similarité à la contiguïté. Jakobson envisage ensuite la morphologie :

« On constate un net caractère diagrammatique, non seulement dans la combinaison des mots en groupes syntactiques, mais aussi dans la combinaison des morphèmes en mots. Tant dans la syntaxe que dans la morphologie, toute relation entre parties et tout se conforme à la définition que donne Peirce des diagrammes et de leur nature iconique. Le contraste sémantique fondamental entre les racines en tant que morphèmes lexicaux et les affixes en tant que morphèmes grammaticaux trouve une expression graphique dans la différence de leurs positions au sein du mot ; les affixes, en particulier les désinences, dans les langues où il en existe, diffèrent habituellement des autres morphèmes par leur utilisation restreinte et sélective des phonèmes et des combinaisons. C’est ainsi que les seules consonnes utilisées dans les désinences productives de l’anglais sont les dentales continue et occlusive, et leur couple *-st*. Sur les 24 consonnes “bruyantes” (non sonnantes) du russe, seuls quatre phonèmes, expressément opposés les uns aux autres, fonctionnent dans les désinences.

La morphologie abonde en exemples de signes substitutifs qui présentent une relation équivalente entre leurs signifiants et leurs signifiés. Ainsi, dans diverses langues indo-européennes, les degrés de comparaison des adjectifs – positif, comparatif, superlatif – présentent un accroissement graduel du nombre de phonèmes ; par ex., *high-higher-highest*, *altus-altior-altissimus*. De cette manière, les signifiants reflètent la gamme des gradations des signifiés.

Il existe des langues dans lesquelles les formes du pluriel se distinguent du singulier par l’addition d’un morphème, alors que, d’après Greenberg, il n’existe aucune langue où cette relation soit inversée, et où, par opposition aux formes du singulier, celles du pluriel soient entièrement dépourvues d’un tel morphème additionnel. Le signifiant du pluriel tend à répondre à la signification d’une augmentation numérique par un accroissement de la longueur de la forme. Cf. par exemple, en français, les formes verbales personnelles du singulier et les formes correspondantes du pluriel présentant des désinences plus longues : 1. *je finis* – *nous finissons*, 2. *tu finis* – *vous finissez*, 3. *il finit* – *ils finissent* ; ou, en polonais : 1. *znam* (je sais) – *znamy*, 2. *znasz* – *znacie*, 3. *zna* – *znaja*. Dans la déclinaison des noms russes, les terminaisons réelles (non-zéro) sont plus longues dans la forme du pluriel que dans celle du singulier, pour un cas grammatical identique. Dès qu’on recense les divers procédés historiques qui n’ont cessé de reconstituer, dans les différentes langues slaves, le diagramme : formes plus longues au pluriel/formes plus brèves au singulier, on se trouve attiré par les nombreux faits d’expérience linguistique du même genre que ceux-ci, qui contredisent la thèse saussurienne que “le signifiant n’a rien dans sa structure phonique qui rappelle, ni la valeur, ni la signification du signe”<sup>3171</sup>,<sup>3172</sup> » (J.Que. : p. 30-31).

<sup>3171</sup> Nous ne sommes pas parvenue à identifier cette citation.

<sup>3172</sup> « Not only the combination of words into syntactic groups but also the combination of morphemes into words exhibits a clear-cut diagrammatic character. Both in syntax and in morphology any relation of parts and wholes agrees with Peirce’s definition of diagrams and their iconic nature. The substantial semantic contrast between roots as lexical and affixes as grammatical morphemes finds a graphic expression in their different position within the word ; affixes, particularly inflectional suffixes, in languages where they exist, habitually differ from the other morphemes by a restricted and selected use of phonemes and their combinations. Thus the only consonants utilized in the productive inflectional suffixes of English are the dental continuant and stop, and

Dans ce développement, qui appelle par ailleurs des remarques analogues aux précédentes, Jakobson mêle les deux types de phénomènes que nous distinguons ci-dessus. On y retrouve en premier lieu le « caractère diagrammatique » du rapport signifiant/signifié, qu'illustrent tous les exemples mentionnés, à l'exception du deuxième, qui relève de l'ordre des considérations morphologiques. Les deux derniers paragraphes sont partiellement cités en ouverture du texte « Relationship between Russian Stem Suffixes and Verbal Aspects » (1966), où Jakobson écrit ensuite :

« This statement may be exemplified by the suffixation of Russian verbs which serves to distinguish their grammatical aspects<sup>3173</sup>. » (J.Rus. : p. 198)

avant d'illustrer son propos par l'exemple suivant :

« Two such verbs as *zamorózit'* and *zamorázivat'*, provided with the same prefix and identical in lexical meaning, differ in their aspect – perfective and imperfective, respectively. The perfective aspect presents the narrated event with reference to its absolute completion, whereas the imperfective aspect is noncommittal in regard to completion or noncompletion. Correspondingly, *zamorózit'* means “to complete freezing”, while *zamorázivat'* means “to freeze” with no concomitant information as to whether the process is or is not supposed to be completed. Thus the perfective aspect, in contradistinction to the imperfective, implies a limitation in the extent of the narrated event. Comparing the full-stems of both verbs, {za+moróz'-i-} and {za+moráz-iva-j-}, we observe several differential characteristics ;

- (1) Only in the impf. stem is the final vowel followed by a nonsyllabic – namely /j/.
- (2) This vowel is compact in the impf. but diffuse in the pf. stem : /a/ vs. /i/.
- (3) The suffix, confined to one vowel – /a/ – in the pf. stem, comprises two vowels with a consonant between them – /iva/ – in the impf. stem.
- (4) To the diffuse prevocalic consonant /z/ at the end of the pf. stem corresponds a final compact /ž/ in the impf. stem, while, e.g., the stems of the pf. *uslóvit'sja* {u+slóv'-i-t'-s'a} and impf. *uslávliivat'sja* {u+sláv'-iva-t'-s'a} end in a single consonant /v'/ and a consonant cluster /vl'/, respectively.

---

their cluster *-st*. Of the 24 obstruents of the Russian consonantal pattern, only four phonemes, saliently opposed to each other, function in the inflectional suffixes.

Morphology is rich in examples of alternate signs which exhibit an equivalent relation between their signantia and signata. Thus, in various Indo-European languages, the positive, comparative, and superlative degrees of adjectives show a gradual increase in the number of phonemes, e.g., *high-higher-highest*, *altus-altior-altissimus*. In this way the signantia reflect the gradation gamut of the signata.

There are languages where the plural forms are distinguished from the singular by an additional morpheme, whereas, according to Greenberg, there is no language in which this relation would be the reverse and, in contradistinction to the singular forms, the plural ones would be totally devoid of such an extra morpheme. The signans of the plural tends to echo the meaning of a numeral increment by an increased length of the form. Cf. the finite verbal forms of the singular and the corresponding plural forms with longer endings : 1. *je finis* – *nous finissons*, 2. *tu finis* – *vous finissez*, 3. *il finit* – *ils finissent* ; or in Polish : 1. *znam* (I know) – *znamy*, 2. *znasz* – *znacie*, 3. *zna* – *znają*. In the declension of Russian nouns the real (non-zero) endings are longer in the plural than in the singular form of the same grammatical case. When one traces the varied historical processes which persistently built up the diagram – longer plural/shorter singular forms – in diverse Slavic languages, these and many similar facts of linguistic experience prove to be at variance with the Saussurian averment that “in the sound structure of the signans there is nothing which would bear any resemblance to the value or meaning of the sign.” » (J.Que. : p. 352).

<sup>3173</sup> « Cette affirmation peut être illustrée par la suffixation des verbes russes, qui sert à distinguer les aspects grammaticaux de ceux-ci. »

(5) To the noncompact stressed vowel /ó/ in the root of the pf. verb the impf. verb opposes a compact /á/.

All these differences in the form of the two correlative verbs display an iconic congruence with the opposition of their grammatical meanings. The perfective signalizes a limited extent of the narrated event, and correspondingly a lesser number of phonemes characterizes the pf. stem suffix (items 1 and 3). The same semantic relation between the two aspects is reflected by the phonemic opposition diffuse vs. compact or noncompact vs. compact (items 2, 4, and 5), since “the scale of magnitude, i.e. the small vs. large symbolism” is “latently connected for the average listener with the opposition of diffuse and compact”, a relation of two contraries which bifurcates into two dyads of contradictories : diffuse vs. nondiffuse and compact vs. noncompact<sup>3174</sup>. » (J.Rus. : p. 199).

On lit ensuite :

« Applying the same principle of analysis to all those pairs of Russian verbs both of which are provided with one and the same prefix, differing externally in their thematic suffixes and internally in grammatical aspect but not in lexical meaning, we find several types of formal difference between the correlative impf. and pf. full-stems<sup>3175</sup>. » (J.Rus. : p. 199)

puis au terme de l'analyse<sup>3176</sup> :

« With the exception of the few simple stems which oppose the pf. suffix {-nú-} or {-nu-} to the impf. one-vowel suffix and of the entirely isolated pair *dúmut'* ~ *dút'*, each

---

<sup>3174</sup> « Deux verbes tels que *zamorózit'* et *zamoráživat'*, pourvus du même préfixe et de signification lexicale identique, diffèrent dans leur aspect – respectivement perfectif et imperfectif. L'aspect perfectif présente l'événement narré quant à son achèvement complet, alors que l'aspect imperfectif ne dit rien de son achèvement ou de son non-achèvement. En conséquence, *zamorózit'* signifie “achever de geler”, alors que *zamoráživat'* signifie “geler” sans information concomitante relative à la question de savoir si le procès est ou n'est pas censé être achevé. En comparant les radicaux pleins des deux verbes, {za+moróz'-i-} et {za+moráživaj-}, nous observons plusieurs caractéristiques différentielles ;

(1) Il n'y a que dans le radical impf. que la voyelle finale est suivie d'un son non syllabique – à savoir /j/.

(2) Cette voyelle est compacte dans le radical impf. mais diffuse dans le radical pf. : /a/ vs. /i/.

(3) Le suffixe, limité à une voyelle – /a/ – dans le radical pf., comprend deux voyelles avec une consonne entre elles – /iva/ – dans le radical impf.

(4) A la consonne prévocale diffuse /z/ à la fin du radical pf. correspond un /ž/ compact final dans le radical impf., alors que, par ex., les radicaux du pf. *uslóvit'sja* {u+slóv'-i-t'-s'a} et de l'impf. *uslávlivat'sja* {u+slávl'-iva-t'-s'a} se terminent respectivement sur une consonne simple /v'/ et sur un groupe consonantique /vl'/.

(5) A la voyelle accentuée non compacte /ó/ dans la racine du verbe pf. le verbe impf. oppose un /á/ compact.

Toutes ces différences dans la forme des deux verbes corrélatifs manifestent une congruence iconique avec l'opposition de leurs significations grammaticales. Le perfectif signale une extension limitée de l'événement narré, et en conséquence un nombre moindre de phonèmes caractérise le suffixe du radical pf. (items 1 et 3). La même relation sémantique entre les deux aspects est reflétée par l'opposition phonémique diffus vs. compact ou non compact vs. compact (items 2, 4 et 5), puisque “l'échelle de magnitude, c'est-à-dire le symbolisme petit vs. grand” est “connectée de manière latente pour l'auditeur moyen avec l'opposition de diffus vs. compact”, une relation de deux contraires qui bifurque en deux dyades de contradictoires : diffus vs. non diffus et compact vs. non compact. »

<sup>3175</sup> « En appliquant le même principe d'analyse à toutes les paires de verbes russes dont les deux sont pourvus d'un seul et même préfixe, et qui diffèrent au niveau externe dans leurs suffixes thématiques et au niveau interne dans leur aspect grammatical mais non dans leur signification lexicale, nous trouvons plusieurs types de différence formelle entre les radicaux pleins corrélatifs impf. et pf. »

<sup>3176</sup> Où il est notamment question d'« iconic representation » [« représentation iconique »] (J.Rus. : p. 200).

aspectual pair of verbs without prefix or with an identical prefix conforms to the following rules :

Any verb of a semantically nonrestrictive or expansive (i.e. imperfective, indeterminate, or iterative) aspect has a longer stem suffix than the correlative verb of the opposite aspect.

The last or only vowel of this suffix never stands in relation of diffuse vs. nondiffuse (or noncompact vs. compact) to the corresponding vowel of the aspectual mate.

Whatever the historical background of the grammatical processes involved, the iconic character of the contemporary Russian aspectual design is patent<sup>3177</sup> » (J.Rus. : p. 202).

Un autre type de « congruence iconique<sup>3178</sup> » était par ailleurs mentionné dans « Implications of Language Universals for Linguistics », en contradiction avec les affirmations des premiers textes que nous avons cités ci-dessus :

---

<sup>3177</sup> « A l'exception des quelques radicaux simples qui opposent le suffixe pf. {-nú-} ou {-nu-} au suffixe monovocalique impf. et de la paire complètement isolée *dînut'* ~ *dût'*, chaque paire aspectuelle de verbes sans préfixe ou avec un préfixe identique se conforme aux règles suivantes :

Tout verbe d'aspect sémantiquement non restrictif ou expansif (c'est-à-dire imperfectif, indéterminé, ou itératif) a un suffixe de radical plus long que le verbe corrélatif de l'aspect opposé.

La dernière ou la seule voyelle de ce suffixe n'est jamais en relation de diffus vs. non diffus (ou non compact vs. compact) avec la voyelle correspondante de son compagnon aspectuel.

Quel que soit l'arrière-plan historique des procédés grammaticaux impliqués, le caractère iconique de la structure aspectuelle du russe contemporain est patent. »

<sup>3178</sup> Il nous semble que, contrairement à ce qu'affirme Todorov, le diagramme renvoie effectivement à une relation de type iconique. Aussi la critique de Toussaint (1983) nous semble-t-elle justifiée sur un point. La remarque citée ci-dessus conserve cependant toute sa validité et notre analyse converge avec celle de Todorov lorsqu'il relève la confusion jakobsonienne des deux types de rapports horizontaux et verticaux, qu'il attribue cependant à tort à Saussure. Voir, dans « Introduction à la symbolique » : « Si l'on examine les exemples proposés par Jakobson, on s'aperçoit que dans aucun cas ils n'illustrent la relation signifiant-signifié. Qu'il s'agisse de "motivation" syntaxique, morphologique ou lexicale, ce ne sont jamais des rapports entre un signifiant et un signifié qui sont en cause mais toujours entre deux signes. On dira plutôt "le président et le ministre" que "le ministre et le président", nous assure Jakobson ; mais cet ordre n'infirme en rien l'arbitraire qui caractérise les mots "président" ou "ministre". La forme comparative est plus longue que la forme positive d'un adjectif ; mais de ce fait l'adjectif ne devient pas motivé, seule l'est la relation entre les deux formes. *Père* ressemble à *mère* tout comme les concepts que ces mots signifient ; mais les sons "père" ne ressemblent pas pour autant au sens *père*.

Jakobson a mis donc sur le même plan des rapports intra-signes (plus exactement : symboliques) et des rapports inter-signes. Les signes peuvent parfaitement bien rester arbitraires et entretenir des rapports nombreux entre eux, témoignant ainsi du caractère fortement systématique du langage. Ou encore, système de signes et système de symboles sont également "systématiques" ; mais seuls ces derniers peuvent comporter en outre un rapport de motivation entre leurs deux éléments constitutifs. Ce sont là deux dimensions fondamentales, et bien distinctes, de toute *sémiose* : syntaxe (rapport des signes entre eux) et sémantique (rapport des signes avec ce qu'ils désignent), ou encore : jeu (assimilation du fait nouveau aux schèmes existants) et imitation (accommodation des schèmes existants au fait nouveau).

Jakobson n'est pas le premier à confondre le rapport intra-signes avec le rapport inter-signes ; il a en cela un précurseur illustre qui n'est autre que Saussure lui-même. Pour Saussure, l'arbitraire du signe est *contredit* par l'existence de rapports systématiques entre les signes ; chaque fois qu'il peut les observer, il parle d'une "motivation relative" du signe. C'est le nom qu'il donne aux faits morphologiques évoqués par Jakobson, et il écrit explicitement : "Tout ce qui fait d'une langue un système doit être abordé de ce point de vue : *limitation de l'arbitraire*" (Godel, p. 84). Mais, nous le voyons maintenant, l'existence de rapports systématiques entre les signes ne peut pas motiver le rapport entre signifiant et signifié. » (Todorov, 1972a : p. 286-287). Todorov distingue ainsi entre motivation et analogie ou diagramme : « Il est curieux de noter que, dans l'Antiquité, on distinguait couramment ces deux types de rapports. On sait bien que les discussions linguistiques en Grèce étaient dominées par deux grandes querelles : celle sur l'origine naturelle ou conventionnelle du langage ; celle



sur sa soumission à l'analogie ou à l'anomalie. On oublie parfois que les deux querelles n'étaient pas tout à fait indépendantes l'une de l'autre : les défenseurs de l'origine naturelle soutenaient aussi la thèse de l'anomalie ; ceux de l'origine conventionnelle, la thèse de l'analogie. [...]

D'un côté se trouve donc celui pour qui les signes sont "naturels", c'est-à-dire motivés ; de l'autre, celui pour qui ils sont analogiques : le rapport d'un signifiant à un signifié est "arbitraire" mais les signes semblables désignent des choses semblables.

La confusion actuelle s'est produite parce que le même mot, "motivé", a servi à désigner deux relations distinctes ; or, chez nous comme dans les langues prétendument sauvages dont parlait Lévy-Bruhl, l'homonymie entraîne l'identité. Il sera donc préférable d'introduire un terme différent pour désigner la relation analogique : celui de *diagramme*, par exemple. Ce terme est déjà employé par Jakobson qui l'emprunte à Peirce, pour qui le diagramme est un type d'icône (donc de symbole, dans notre terminologie) où les relations, le plus souvent duelles, entre les parties d'une chose sont représentées par des relations analogues entre les parties du signe en question. Autrement dit, le diagramme n'est qu'un nouveau nom pour l'analogie (ou l'homologie), ou pour la proportion : A se rapporte à B comme C à D sans qu'aucun rapport direct relie A à C, B à D. » (Todorov, 1972a : p. 287-288). Toussaint réfute l'argument de la manière suivante : « Selon T. Todorov, Jakobson ne fait que mettre en avant des faits analogiques ou "inter-signes" qui n'altèrent en rien le caractère arbitraire du "rapport intra-signes" (la relation signifiant-signifié). "Les signes peuvent parfaitement bien rester arbitraires et entretenir des rapports nombreux entre eux, témoignant ainsi du caractère fortement systématique du langage", caractère qui n'est en rien, comme le pensait Saussure, une "limitation de l'arbitraire" (ibid., p. 287). Remarque à première vue très convaincante. Regardons cependant d'un peu plus près ce qu'est un diagramme. C'est, nous dit T. Todorov, une "proportion" où "A se rapporte à B comme C à D sans qu'aucun rapport direct relie A à C, B à D" (ibid., p. 288). C'est là que le bât blesse. Car, si "le diagramme n'est qu'un nouveau nom [...] pour la proportion" (p. 288), alors il existe justement un "rapport direct" entre A et C. D'ailleurs T. Todorov a dû sentir que le recours au concept de proportion ne servait pas son propos puisqu'il déclare, sans ambage dans son second article : "Le terme de *diagramme* [...] n'est rien d'autre qu'un synonyme de l'*analogie* d'Aristote, de l'*homologie* de Lévi-Strauss ou de la *proportion* de nos manuels d'arithmétique ; son seul avantage est négatif : c'est de ne pas comporter certaines associations indésirables" ("Le sens des sons", ibid., p. 453).

Le diagramme, chez Todorov et d'autres, est une proportion qui n'a pas toutes les propriétés d'une proportion. Ou qui, tout au moins, tend à rejeter dans l'ombre la permutation des moyens – ou des extrêmes. (Pour une saine utilisation de la proportion chez un guillaumien : p. 13 de l'introduction de R. Valin à LSL).

Soit cet exemple : "*Père* ressemble à *mère* tout comme les concepts que ces mots signifient" dit T. Todorov, p. 287, ce qui veut dire que le signifiant /père/ (Sant P) ressemble au signifiant /mère/ (Sant M) comme le signifié "père" (Sé P) ressemble au signifié "mère" (Sé M) ; autrement écrit :  $\frac{\text{Sant P}}{\text{Sant M}} = \frac{\text{Sé P}}{\text{Sé M}}$ . Et Todorov d'ajouter "mais les sons 'père' ne ressemblent pas pour autant au sens *père*". Passons sur le manque de preuves – c'est la mesure courante dans cette affaire – et faisons remarquer que si  $\frac{A}{B} = \frac{C}{D}$  (ce que dit Todorov p. 288) alors  $\frac{A}{C} = \frac{B}{D}$ . Ce qu'il ne dit pas. Ce qu'il irait presque jusqu'à nier : "... sans qu'aucun rapport direct relie A à C, B à D.  $\frac{\text{Sant P}}{\text{Sant M}} = \frac{\text{Sé P}}{\text{Sé M}}$  entraîne  $\frac{\text{Sant P}}{\text{Sé P}} = \frac{\text{Sant M}}{\text{Sé M}}$  : un *même* rapport est établi entre signifié et signifiant, l'arbitrarité est exclue. L'arbitrarité étant – l'oublierait-on ? – une absence de rapport.

Observons de plus près le contexte de T. Todorov et pour ce partons d'un exemple classique de non-arbitrarité – classique aux yeux d'un guillaumien ou d'un Jakobson s'entend :

$\frac{\text{long}}{\text{longer}} = \frac{\text{"positif"}}{\text{"comparatif de supériorité"}}$

Le signifiant *longer* est une augmentation du signifiant *long*, comme le comparatif de supériorité signifie une augmentation par rapport au positif. Quand Todorov dit : "La forme comparative est plus longue que la forme positive d'un adjectif ; mais de ce fait l'adjectif ne devient pas motivé, seule l'est la relation entre les deux formes" (p. 287) il entame un dialogue de sourd et ne voit pas ce qu'il pourrait voir. La faille dans le raisonnement est repérable dans l'exemple qui suit immédiatement cette affirmation : "*Père* ressemble à *mère* tout comme les concepts que ces mots signifient ; mais les sons "père" ne ressemblent pas pour autant au sens *père*". Pourquoi T. Todorov n'a-t-il pas maintenu son exemple des degrés de comparaison ? Il eût été amené à dire que *longer* est plus long que *long* comme le comparatif de supériorité indique quelque chose qui est *plus* (long) *que* ce qu'indique le positif et par là même à reconnaître un lien de ressemblance entre signifié et signifiant que *père* et *mère* camouflent. Le poéticien structuraliste, prenant des ignorances pour de l'arbitrarité, préfère sans doute se demander si *er* ressemble à l'idée de supériorité ; ou plutôt, préfère croire que *er* ne ressemble pas à l'idée de supériorité. Au mieux, tout se passe comme si on cherchait la non-arbitrarité où elle est le moins visible comme afin d'être certain de ne la point trouver. Plus de glou-glou, ni de clapotis, plus de motivation.

Ceci encore. Parlant de la proportion  $0/0 = \text{takete}/\text{maluma}$ , T. Todorov dit “ce n’est donc pas un son qui ressemble à une forme (comment le pourrait-il ?) mais une relation de sons à une relation de formes” (ibid., p. 449). Demandons à Todorov pourquoi on peut écrire la proportion ci-dessus et non la suivante :  $0/0 = \text{maluma}/\text{takete}$ . Répondre à cette question c’est s’obliger à comprendre comment une forme visuelle peut ressembler à une forme auditive et, peut-être, être conduit à s’apercevoir qu’une relation ne peut ressembler à une relation que si les termes A et C, B et D se ressemblent. Il est vrai qu’en orthodoxie structuraliste on croit à l’existence de relations sans termes. Saussure qui n’était pas saussuriste avait raison de confondre l’inter-signe et l’intra-signe et de voir dans les rapports du premier type “une limitation de l’arbitraire” qui régnerait dans les rapports du second type. “Inter”, “intra”, verticalité, horizontalité : une proportion se lit dans les deux sens et chaque quatrième proportionnelle est déterminée par les trois autres (soit deux grandeurs déterminantes). » (Toussaint, 1983 : p. 66-68). La remarque concernant *longer* nous semble donc juste, mais elle ne prouve en aucun cas que « A = C ». Il faut citer, ici, cet autre raisonnement, relatif à l’affirmation de Todorov mentionnée ci-dessus dans la note 3075 : « Quant à l’opposition immotivé/motivé à laquelle revient Todorov en fin de réflexion, la chose est claire : pour le poéticien, comme beaucoup d’autres, il ne peut y avoir motivation qu’au sein de la relation de dénotation. “... la motivation n’est pas seulement impossible dans le rapport de signification : la question même n’est plus pertinente ici” (p. 282). Ainsi, par son rapport dénotatif, le signe peut ressembler au symbole quand le signifiant ressemble au référent, mais, rassurons-nous, par son rapport significatif (relation de signifiant à signifié) le signe est et restera différent du symbole. Il suffit de le croire. Ou plutôt d’affirmer que signifié et référent n’ont aucun point commun. Todorov dit plus discrètement que signification et dénotation sont deux rapports “irréductibles” de “nature différente” (p. 277). Supposons un signifiant et un référent semblables, si le référent était semblable au signifié – deux choses semblables à une même troisième sont semblables entre elles – le signifié et le signifiant seraient semblables ; ce qui, nous dit-on, n’a pas de sens. Au fait, pourquoi est-ce là une question non pertinente ? Parce que le signifié et le signifiant, sont deux unités qui ne peuvent être pensées “d’abord comme séparées”. Raison péremptoire qu’on aurait dû avancer plus tôt afin de faire l’économie d’argumentations moins décisives. “En effet, pour concevoir la relation de motivation entre deux unités, il faut pouvoir les penser d’abord comme séparées, comme existant indépendamment l’une de l’autre. Or le signifiant ‘pomme’ n’existe comme tel qu’en vertu de son signifié *pomme*, et inversement ; nous ne disposons d’aucun moyen pour appréhender l’un ou l’autre sans son double. La motivation du signe n’est donc jamais autre chose qu’un rapport direct entre signifiant et référent” (p. 282). En vertu du défaut d’appréhension dont parle Todorov, penser qu’il existe un rapport direct entre signifiant et référent, c’est penser qu’il existe un rapport direct entre signifié et référent donc un “rapport direct” entre signifié et signifiant.

Quoi qu’on pense de ce qui vient d’être dit, il y a dans l’argument de Todorov deux points faibles. Premièrement, fonder l’inexistence d’un fait sur le fait qu’on ne parvient pas à le penser est un fondement sans valeur. Mais qui se rattache à l’argument type de l’arbitriste : je ne vois pas donc il n’y a rien. Deuxièmement, un acte de communication est une dissociation du signifié et du signifiant (Guiraud l’a bien noté dans *Problèmes et méthodes...* p. 68) ; qu’on n’en prenne conscience qu’en tant qu’étranger écoutant une langue qui nous est inconnue, ou qu’en face d’un enfant qui apprend sa propre langue ou d’adultes ne se comprenant pas, ou seulement devant tel ou tel cas de pathologie du langage, dit assez la pauvreté de nos moyens d’investigation. » (Toussaint, 1983 : p. 69-70). C’est là un argument spécieux qui n’atteint pas le fait que la similarité, lorsqu’elle n’est pas naturalité, suppose le cadre du rapport son/sens, que sa naturalité permettrait seule d’instituer. L’exemple de *takete/maluma* se trouve dans un autre article de Todorov, publié à la fin du même numéro de *Poétique* : « A première vue, de telles expériences prouvent la synesthésie, ou passage direct de l’ouïe à la vision. Un examen plus attentif montre cependant que dans aucune expérience on ne confronte un symbolisant à un symbolisé ; mais toujours un couple d’éléments appartenant à un plan avec un couple de l’autre. A n’est pas grand en soi, mais comparé à I (Peterfalvi note le fait sans en apprécier l’importance). Dans la fameuse expérience de Köhler, on montre aux sujets un objet arrondi et un angulaire, en leur demandant lequel s’appelle *takete* et lequel, *maluma* ; les réponses sont unanimes. Elles le seraient beaucoup moins si on exigeait de deviner le nom de l’objet arrondi, pris isolément. Ce n’est donc pas un son qui ressemble à une forme (comment le pourrait-il ?) mais une relation de sons à une relation de formes ; ce qui nous renvoie à un autre type de symbolisme, relevant non plus des théories sémantiques, mais des diagrammatiques. » (Todorov, 1972b : p. 448-449). On lit par ailleurs effectivement dans cet article : « On pourrait appeler diagrammatiques les théories selon lesquelles ce n’est pas le son isolé qui a un sens, mais une configuration de symbolisants qui désigne une configuration de symbolisés. Le terme de *diagramme*, introduit par Peirce et utilisé par Jakobson, n’est rien d’autre qu’un synonyme de l’*analogie* d’Aristote, de l’*homologie* de Lévi-Strauss ou de la *proportion* de nos manuels d’arithmétique ; son seul avantage est négatif : c’est de ne pas comporter certaines associations indésirables. » (Todorov, 1972b : p. 453). Pour l’exemple jakobsonien de *père/mère*, voir ci-dessous.

« In general, the “iconic symbols” of language display a particularly clear-cut universalistic propensity. Thus, within a grammatical correlation a zero affix cannot be steadily assigned to the marked category and a “non-zero” (real) affix to the unmarked category. For example, according to Greenberg, “there is no language in which the plural does not have some non-zero allomorphs, whereas there are languages in which the singular is expressed only by zero. The dual and trial never have zero allomorphs.” In a declensional pattern, the zero case (“which includes among its meanings that of the subject of the intransitive verb”) is treated like the singular in respect to the other numbers. Briefly, language tends to avoid any chiasmus between pairs of unmarked/marked categories in the one hand, and regular pairs of zero/non-zero affixes (or of simple/compound grammatical forms) on the other hand<sup>3179</sup>. » (J.Imp. : p. 585-586).

Tous les autres exemples morphologiques de « Quest for the Essence of Language » concernent le deuxième type de phénomène :

« Saussure lui-même atténua son “principe fondamental de l’arbitraire” en distinguant dans chaque langue ce qui est “radicalement” arbitraire de ce qui ne l’est que “relativement”. Il affecta à cette dernière catégorie les signes que l’on peut dissocier selon l’axe syntagmatique en constituants identifiables selon l’axe paradigmatique (ou “associatif”). Mais, en outre, certaines formes, comme le mot français *berger* (du latin *berbicarius*), que Saussure considère comme “complètement immotivé”, pourraient être soumises à une analyse analogue, étant donné que *-er* est associé avec les autres spécimens de ce suffixe indiquant l’agent, et occupe la même place dans d’autres mots de la même série paradigmatique, tels que *vacher*, etc. De plus, lorsqu’on recherche la connexion entre le signifiant et le signifié des morphèmes grammaticaux, il convient de retenir non seulement les exemples dans lesquels leur identité formelle est complète, mais aussi les situations dans lesquelles des affixes différents ont en commun une certaine fonction grammaticale et un trait phonologique constant. C’est ainsi que, malgré ses finales qui diffèrent selon les genres, les nombres et les parties du discours, le cas instrumental, en polonais, présente invariablement le trait de nasalité dans sa dernière consonne ou sa dernière voyelle. En russe, le phonème *m* (représenté par deux alternants automatiques – l’un avec et l’autre sans palatalisation) apparaît dans la désinence des cas marginaux (instrumental, datif, locatif), mais jamais dans d’autres classes de cas grammaticaux. D’où il suit que des phonèmes séparés ou des traits distinctifs au sein de morphèmes grammaticaux peuvent servir d’indicateurs autonomes pour certaines catégories grammaticales. La remarque faite par Saussure sur “le rôle du relativement motivé” peut s’appliquer à ces actions de sous-unités morphémiques : “L’esprit réussit à introduire un principe d’ordre et de régularité dans certaines parties de la masse des signes.”

Saussure distingua “deux courants opposés qui se partagent le mouvement de la langue : la tendance à employer l’instrument lexicologique, le signe immotivé, et la préférence accordée à l’instrument grammatical, c’est-à-dire à la règle de construction”.

---

<sup>3179</sup> « En général, les “symboles iconiques” de la langue montrent une propension clairement universaliste. Ainsi, à l’intérieur d’une corrélation grammaticale un affixe zéro ne peut pas être régulièrement assigné à une catégorie marquée ni un affixe “non-zéro” (réel) à une catégorie non-marquée. Par exemple, selon Greenberg, “il n’y a pas de langue où le pluriel n’ait pas d’allomorphes non zéro, alors qu’il y a des langues où le singulier est exprimé seulement par zéro. Le duel et le triel n’ont jamais d’allomorphes zéro.” Dans une structure de déclinaison, le cas zéro (“qui inclut parmi ses significations celle du sujet du verbe intransitif”) est traité comme le singulier par rapport aux autres nombres. En bref, la langue tend à éviter tout chiasme entre les paires de catégories marquées/non-marquées d’un côté, et les paires régulières d’affixes zéro/non-zéro (ou de formes grammaticales simples/composées) de l’autre. »

Le sanskrit lui apparaissait comme un spécimen de l'ultragrammatical, motivé au maximum, tandis que dans le français, par rapport au latin, il trouvait cet "arbitraire absolu, qui est d'ailleurs la condition essentielle du signe linguistique". Il est digne de remarque que dans cette classification, il recourt seulement à des critères morphologiques, laissant en fait la syntaxe de côté. Ce schéma bipolaire, d'une simplification excessive, est amélioré de manière substantielle par les lumières que Peirce, Sapir et Whorf ont tirées de leur étude de problèmes plus vastes, d'ordre syntactique. En particulier, Whorf, mettant l'accent sur "la nature algébrique du langage", a su abstraire des phrases individuelles les "dessins de la structure de la phrase", et tenait que "l'aspect de structuration (*patternment*) du langage domine et gouverne toujours son aspect de *lexation*, ou de nomination". Ainsi, les constituants incontestablement diagrammatiques du système des symboles verbaux se trouvent être universellement surimposés au vocabulaire<sup>3180</sup>. » (J. Que. : p. 31-32).

La notion saussurienne de motivation relative est ici significativement présentée comme une atténuation du principe de l'arbitraire du signe. Aussi, comme dans « *Zeichen und System der Sprache* », Jakobson peut-il lui adjoindre des considérations d'ordre morphologique, puis, lorsqu'il s'agit de la distinction entre lexicologique et grammatical, et mêlant à nouveau les deux types de phénomènes, celles qui concernent le caractère diagrammatique de la syntaxe. On lit de même ensuite dans « *Relations entre la science du langage et les autres sciences* » (1970) :

« A l'extrême fin de son activité scientifique, Saussure a adopté la conception stoïcienne du signe verbal, double composé du signifiant perceptible et du signifié intelligible. Il a

---

<sup>3180</sup> « Saussure himself attenuated his "fundamental principle of arbitrariness" by making a distinction between the "radically" and "relatively" arbitrary elements of language. He assigned to the latter category those signs which may be dissociated on the syntagmatic axis into constituents identifiable on the paradigmatic axis. Yet also such forms as the French *berger* (from *berbicarius*) "shepherd", in Saussure's view "completely unmotivated", could undergo a similar analysis, since *-er* is associated with the other specimens of this agentive suffix and occupies the same place in other words of the same paradigmatic series as *vacher* "cow-boy", etc. Furthermore, the search for the connection between the signans and signatum of the grammatical morphemes must involve not only the instances of their complete formal identity, but also such situations where different affixes share a certain grammatical function and one constant phonemic feature. Thus the Polish instrumental case in its various endings for the different genders, numbers, and parts of speech consistently contains the nasality feature in its last consonant or vowel. In Russian the phoneme *m* (represented by two automatic alternants – one with and the other without palatalization) occurs in the endings of marginal cases (instrumental, dative, locative), but never in other classes of grammatical cases. Hence separate phonemes or distinctive features within grammatical morphemes may serve as autonomous indicators of certain grammatical categories. Saussure's remark about "the role of relative motivation" may be applied to such performances of morphemic subunits : "The mind manages to introduce a principle of order and regularity in certain parts of the body of signs."

Saussure described two drifts in language – the tendency to use the lexical tool, that is, the unmotivated sign, and the preference given to the grammatical instrument, in other words, to the constructional rule. Sanskrit appeared to him a specimen of an ultragrammatical, maximally motivated system, whereas in French as compared to Latin he found that "absolute arbitrariness which, in point of fact, is the proper condition of the verbal sign." It is noteworthy that Saussure's classification had recourse to morphological criteria only, while syntax was actually laid aside. This oversimplified bipolar scheme is substantially amended by Peirce's, Sapir's, and Whorf's insights into wider, syntactic problems. In particular, Benjamin Whorf, with his emphasis on "the algebraic nature of language", knew how to abstract from individual sentences the "designs of sentence structure" and argued that "the *patternment* aspect of language always overrides and controls the *lexation* or name-giving aspect." Thus the distinctly diagrammatic constituents in the system of verbal symbols are universally superimposed upon the vocabulary. » (J. Que. : p. 352-353).

compris que ces deux éléments sont intimement unis “et s’appellent l’un l’autre”, mais il a enseigné que le lien entre le signifiant et le signifié est arbitraire et que “tout le système de la langue repose sur le principe irrationnel de l’arbitraire du signe”. Cette hypothèse a été soumise à une révision progressive et il est apparu que le rôle de la motivation relative, grammaticale, invoqué par Saussure pour restreindre l’arbitraire du lien entre les deux aspects du signe verbal s’est montré tout à fait insuffisant. Les liens internes, iconiques, du signifiant avec son signifié et, en particulier, les liens étroits entre les concepts grammaticaux et leur expression phonologique jettent un doute sur la croyance traditionnelle en “la nature arbitraire du signe linguistique” telle qu’elle est affirmée dans le *Cours*<sup>3181</sup>. » (J.Rel. : p. 18).

Comme nous le soulignons ci-dessus, la confusion des deux types de phénomène est extrêmement révélatrice de la perspective jakobsonienne. Si, comme nous l’avons vu plus haut, la motivation relative concerne bien le rapport signifiant/signifié, et non seulement le rapport entre signes, cette « prise » sur la langue renvoie à une articulation en termes délimités et implique ainsi, outre ces deux types de rapports, leur jeu combiné. Chez Jakobson, en revanche, les deux types de rapports ne se trouvent pas autrement articulés que par la notion confuse d’association (ou d’identité) des formes, qu’il interprète aussitôt en termes de « connexion entre le signifiant et le signifié », c’est-à-dire dans les termes de la fonction déterminative des phonèmes dont il a été question plus haut, là où il ne saurait s’agir, chez Saussure, que des signes, dont la motivation est liée à la complexité. On retrouve ici, en réalité, l’association entre phonème et arbitraire au sens des *significantia artificialiter* donnés *ad significandum*, au regard de laquelle, dans la mesure où elle implique quant à elle une signification positive et une « connexion » immédiate entre le son et le sens, la fonction déterminative paraît motivée. Jakobson semble ainsi pris au piège de sa construction structurale de l’arbitraire du signe et il ne saurait mieux dire que celui-ci est en réalité constitutif du rapport son/sens qui est l’objet de l’analyse. L’analyse de Todorov<sup>3182</sup> suggère cependant une autre lecture du phénomène, que mettent en avant les développements relatifs au niveau lexical. La transition est notable :

« Laissant la grammaire, et abordant les problèmes strictement lexicaux relatifs aux racines et aux mots indissociables, c’est-à-dire constitués par un seul morphème (les *stokheia* lexicologiques et les *prôta onomata*, suivant les termes du *Cratyle*), nous devons nous demander, comme le firent les interlocuteurs du dialogue de Platon, si, parvenus à ce point, nous aurions raison de nous arrêter et d’abandonner la discussion de la connexion interne entre le signifiant et le signifié, ou si, sans chercher habilement à

---

<sup>3181</sup> « At the very end of his scientific activities, Saussure adopted the Stoic conception of the twofold verbal sign composed of the perceptible *signans* and the intelligible *signatum*. He realized that these two elements are intimately united “et s’appellent l’un l’autre”, but taught that the bond between the *signans* and *signatum* is arbitrary and that “the whole system of language is based on the irrational principle of the arbitrariness of the sign”. This assumption has been submitted to a gradual revision whereby the role of relative, grammatical motivation as invoked by Saussure to restrict the arbitrariness of the connection between the two aspects of the verbal sign proved to be quite insufficient. Inner, iconic ties of the *signans* to its *signatum*, and, in particular, intimate connections between grammatical concepts and their phonological expression cast doubt on the traditional belief in the “arbitrary nature of the linguistic sign” maintained in the *Cours*. » (J.Ret.2 : p. 717).

<sup>3182</sup> Voir ci-dessus la note 3178.

fuir le problème, on doit “jouer le jeu jusqu’au bout et approfondir l’examen de ces questions”<sup>3183</sup>. » (J.Que. : p. 32).

On lit en effet dans le *Cratyle*<sup>3184</sup> :

« HERMOGÈNE

XXXIII. – Eh bien, je te questionne sur les noms les plus importants et les plus beaux, la *vérité* et le *mensonge*, l’*être* et l’objet même de notre entretien, le *nom*. Pour quelle raison est-il ainsi appelé ?

SOCRATE

Y a-t-il quelque chose que tu appelles *maïesthai* ?

HERMOGÈNE

Oui, *chercher*.

SOCRATE

Eh bien, le mot *onoma* me paraît être la contraction d’une proposition affirmant que le nom, c’est l’être sur lequel porte la recherche. Tu le verras mieux dans ce que nous appelons *onomastōn* (*ce qui est à nommer*), car il est clair qu’il s’agit ici de l’être qui *est* objet d’enquête (*on hou masma estin*). *Alèthéia* (*vérité*) aussi paraît être, comme les autres, un mot formé par contraction ; car c’est le mouvement divin de l’être qui est, je crois, désigné par cette locution *alèthéia*, entendue comme une *course divine* (*alè theía*). *Pseudos* (*mensonge*) exprime le contraire du mouvement. Nous voyons revenir une fois de plus le sens péjoratif attaché à ce qui est arrêté et contraint au repos, et ce mot représente l’état de gens *endormis* (*katheudousi*) ; mais le *ps* qui s’y est ajouté cache le sens du nom. Quant à *on* (*être*) et à *ousia* (*essence*), ils sont analogues à *alèthés*, si l’on y ajoute l’*i*. *Etre* en effet signifie *allant* (*ion*), et *non-être* (*ouk on*), *n’allant pas* (*ouk ion*) et c’est ainsi qu’il est parfois prononcé.

HERMOGÈNE

Ces noms-là, Socrate, m’est avis que tu les as très vaillamment analysés. Mais si l’on te demandait à propos de cet *ion*, de ce *rhéon*, de ce *doun* en quoi ces noms sont justes ?

SOCRATE

Tu veux savoir ce que nous pourrions répondre, n’est-ce pas ?

HERMOGÈNE

Parfaitement.

SOCRATE

Eh bien, nous nous sommes ménagé tout à l’heure un expédient qui peut passer pour une réponse raisonnable.

HERMOGÈNE

Quel est cet expédient ?

SOCRATE

---

<sup>3183</sup> « When abandoning grammar and approaching the strictly lexical problems of roots and further indissociable one-morpheme words (the lexicon’s *στοιχεῖα* and *πρῶτα ὀνόματα*, as they are labeled in *Cratylus*), we must ask ourselves, as did the participants of Plato’s dialogue, whether at this point it would be advisable to stop and abandon the discussion of the internal connection between signans and signatum or whether, without clever evasions, one must “play the game till the end and investigate these questions vigorously.” » (J.Que. : p. 354).

<sup>3184</sup> Mais au-delà de ce modèle, il faut noter le caractère idéologique de cette proposition de Jakobson. On pense ici à ce mot d’ordre de Joseph de Maistre, dont Jakobson fait l’une de ses devises : « C’est un penseur français plus ancien, Joseph de Maistre, qui dans ses *Soirées de Saint-Petersbourg* a émis le principe infaillible dont le travail en question ne manquera pas de tenir compte : “Ne parlons donc jamais de *hasard* ni de signes arbitraires.” » (J.Rel. : p. 24) [« The essential precondition of the envisaged inquiry had been posited by an earlier French thinker, Joseph de Maistre : “Ne parlons donc jamais de *hasard* ni de signes arbitraires.” » (J.Ret.2 : p. 722)]. Voir *infra*, le chapitre 4 de cette première partie.

C'est de dire, quand nous ne connaissons pas le sens d'un mot, qu'il est d'origine barbare. Peut-être y a-t-il effectivement en eux quelque trace de barbarie ; peut-être aussi est-ce l'antiquité des mots primitifs qui les rend indéchiffrables. Comme les noms sont torturés de mille manières, il n'y a pas à s'étonner si l'ancien parler, comparé à celui d'aujourd'hui, ne diffère aucunement d'une langue barbare.

HERMOGÈNE

Ce que tu dis là est plausible.

SOCRATE

Oui, plausible, effectivement. Cependant je crois qu'en ce débat il n'y a point de place pour les défaites, et qu'il faut mettre tout son zèle à examiner les choses à fond. Réfléchissons donc. Suppose qu'on nous interroge sur les locutions qui servent à former le nom, puis qu'on fasse la même question sur les parties dont ces locutions sont formées et que l'on continue ainsi indéfiniment, est-ce que celui qui répondra ne sera pas à la fin dans la nécessité de quitter la partie ?

HERMOGÈNE

C'est mon avis.

SOCRATE

Et maintenant à quel moment celui qui quitte la partie aura-t-il le droit de l'abandonner et de s'arrêter ? N'est-ce pas quand il en sera à ces mots qui sont comme les éléments du reste, locutions et noms ? Si ces mots sont tels, ils ne doivent plus apparaître comme composés d'autres mots. Prenons par exemple le mot *agathon*, que nous disions tout à l'heure composé d'*agaston* et de *thoon*. Nous pourrions dire que *thoon* est tiré d'autres mots, et ceux-ci d'autres encore. Mais une fois que nous aurons atteint un mot qui n'est plus composé d'autres mots, nous aurons le droit de dire que nous sommes arrivés à un élément et que nous ne devons plus rapporter ce mot à d'autres.

HERMOGÈNE

Il me semble que tu as raison.

SOCRATE

Eh bien, les noms sur lesquels tu m'as interrogé en dernier lieu, sont-ils des éléments et faut-il user d'une autre méthode pour en rechercher la justesse ?

HERMOGÈNE

C'est probable.

SOCRATE

Oui, c'est probable, Hermogène. En tout cas, tous les noms précédents paraissent se ramener à ceux-là, et, s'il en est ainsi, comme je le crois, joins encore ici ton attention à la mienne, de peur que je ne déraisonne en expliquant en quoi doit consister la justesse des noms primitifs.

HERMOGÈNE

Parle seulement ; je t'aiderai dans cet examen autant que j'en suis capable. » (Platon, 1967 : p. 444-446).

Dans le *Cratyle*, comme dans « Quest for the Essence of Language », la considération des mots complexes se poursuit par celle des mots simples. Il s'agit cependant, chez Platon, d'étymologie, tandis que Jakobson envisage des relations de similarité entre son et sens. Par ailleurs, Platon, à la différence de Jakobson, pose la question du fondement de ces premiers noms qui permettent d'expliquer les autres, question à laquelle, *mutatis mutandis*, Saussure répondra par le principe de l'arbitraire – absolu – du signe. Aussi, tandis que Socrate postule alors l'origine imitative des noms en question<sup>3185</sup>, on retrouve en premier lieu dans le

---

<sup>3185</sup> Voir Platon (1967) : p. 446-453, et notamment : « Il semblera peut-être ridicule, Hermogène, de dire que des lettres et des syllabes révèlent les choses en les imitant ; cependant c'est une nécessité qu'il en soit ainsi, car

développement jakobsonien des phénomènes d'affinité relativement analogues à ceux qui étaient regroupés plus haut sous le chef de la motivation relative. En témoigne, dès l'abord, la référence à l'exemple saussurien *ennemi* :

« En français, *ennemi*, d'après ce que dit Saussure, “ne se motive par rien”, et pourtant, dans l'expression *ami et ennemi*, un Français ne peut pas ne pas être sensible à l'affinité des deux mots faisant rime. *Père, mère et frère* ne se divisent pas en racine et suffixe, mais l'identité de sonorité de ces termes de parenté – à l'exception des consonnes initiales – est éprouvée comme une sorte d'allusion phonologique à leur proximité sémantique. En anglais, il n'existe aucune règle synchronique qui gouverne la connexion étymologique entre *ten*, *-teen* (suffixe des noms de nombres entre treize et dix-neuf) et *-ty* (suffixe des noms de dizaines), aussi bien qu'entre *three* (trois), *thirty* (trente) et *third* (troisième), ou entre *two* (deux), *twelve* (douze), *twenty* (vingt), *twi-* (le préfixe *bi-*) et *twin* (jumeau), mais il n'en reste pas moins qu'une relation paradigmatique évidente continue à réunir ces formes en séries serrées. Quelque opaque que soit le vocable *eleven* (onze), une légère connexion avec la forme sonore de *twelve* (douze), soutenue par la position immédiatement voisine des deux chiffres peut tout de même être perçue.

Au nom d'une application grossière de la théorie de l'information, nous pourrions nous attendre à constater une tendance à la dissimilation des noms de nombres contigus, comme la substitution de *zwo* à *zwei* (deux) opérée par l'annuaire des téléphones de Berlin afin d'éviter toute confusion avec *drei* (trois). Mais dans différentes langues c'est au contraire une tendance à l'assimilation qui prévaut entre nombres cardinaux adjacents. C'est ainsi que le russe témoigne d'une attraction graduelle au sein de chaque paire de noms de nombres simples, par exemple entre *sem'* (sept) et *vosem'* (huit), entre *devjat'* (neuf) et *desjat'* (dix). La similitude des signifiants donne plus de force à l'union des noms de nombres ainsi couplés.

Des termes nouveaux comme en anglais *slithy* (lisse, visqueux et rampant, en parlant d'un animal), tiré de *slimy* (couvert de vase, gluant) et de *lithe* (souple, agile), et les mille variétés de mots contaminés ou fusionnés (*blends and portmanteaus*) révèlent entre les mots simples une affinité mutuelle provoquant une interaction conjointe de leurs signifiants et de leurs signifiés.

L'article de D. L. Bolinger cité ci-dessus illustre par des exemples convaincants “l'immense importance des influences croisées” entre le son et le sens, et les “constellations des mots présentant des sens similaires alliés à des sons similaires”, quelle que puisse être l'origine de ces constellations (par ex. *bash*, coup ; *mash*, béguin ; *smash*, coup dur, volée haute ; *crash*, fracas, débâcle ; *dash*, heurt, trait de plume, tîret, attaque soudaine, etc. ; *lash*, coup de fouet ; *hash*, gâchis, éreintement ; *rash*, éruption ; *brash*, éboulis, décombres ; *clash*, choc violent et sonore, affrontement ; *trash*, rebut, déchets, détritus ; *plash*, clapotement, bruit d'un corps tombant dans l'eau ; *splash*, éclaboussement, éclaboussure, tache, flaque ; et *flash*, éclair). De tels vocables confinent

---

nous n'avons rien de mieux à quoi nous puissions nous rapporter sur la vérité des noms primitifs, à moins que tu ne veuilles, à l'exemple des poètes tragiques qui, lorsqu'ils sont embarrassés, recourent aux machines en élevant les dieux dans les airs, nous nous tirions d'affaire comme eux [*sic*], en disant que les noms primitifs ont été établis par les dieux et sont exacts pour cette raison. Pour nous aussi, est-ce là la meilleure explication ? ou faut-il dire, comme nous l'avons déjà fait, que nous les avons reçus de certains barbares et que les barbares sont plus anciens qu nous ? ou encore que leur antiquité les rend impossibles à expliquer, de même que les noms barbares. Ce serait là [*sic*] des échappatoires fort ingénieuses de la part de ceux qui refusent de rendre compte de la justesse des noms primitifs. Cependant, de quelque façon qu'on ignore la propriété des mots primitifs, il est impossible de connaître celle des dérivés, qui ne peuvent s'expliquer que d'après les premiers, au sujet desquels on ne sait rien. Il est donc évident que celui qui prétend être compétent sur les derniers doit être en mesure de fournir sur les premiers les explications les plus complètes et les plus claires, ou être bien sûr que sur les dérivés il ne dira dès lors que des sornettes. Es-tu d'un autre avis ? » (Platon, 1967 : p. 451).



à l'onomatopée, et, ici encore, les questions d'origine ne sont pas à même d'invalider l'analyse synchronique<sup>3186</sup>. » (J.Que. : p. 32-33).

La dernière phrase fait référence à l'analyse saussurienne des exclamations et des onomatopées. Mais si, comme nous l'avons vu plus haut, le recours saussurien à la perspective diachronique implique une position étiologique, et concerne effectivement, par là même, « les questions d'origine », l'analyse purement synchronique à laquelle se livre Jakobson doit nécessairement engager une prise de position sur ces questions, sous peine de se réduire à une description purement factuelle des rapports son/sens constatés, et de se dénier elle-même le statut de réfutation du principe de l'arbitraire du signe. Or, précisément, comme nous l'avons vu ci-dessus, la confusion des deux niveaux de la motivation et de la motivation relative témoigne du caractère inséparable de la similarité et de la contiguïté, et « l'analyse synchronique » ne renvoie en réalité à rien d'autre qu'à la langue comme cadre d'analyse. Cette confusion prend cependant, à ce niveau lexical, une forme différente. La notion d'onomatopée n'apparaît que dans la dernière phrase de ce développement par ailleurs entièrement consacré au phénomène de la constellation de mots phoniquement et sémantiquement similaires. Elle ne semble en outre qualifier que les seuls vocables mentionnés dans le dernier paragraphe. On paraît donc retrouver, au niveau du lexique, la même confusion de la motivation et de la motivation relative qui caractérisait les développements relatifs au niveau grammatical. Mais à la différence de ce qui avait lieu au niveau grammatical, il n'est pas question, dans ce passage, d'indicateurs. Il s'agit chez Bolinger d'exemples où « *[a] phonemic shape alters a meaning* » (Bolinger, 1949 : p. 57) – interprétation par ailleurs contestable : on pourrait parler, pour ces exemples aussi bien que pour les précédents<sup>3187</sup>, d'étymologie populaire –, mais, bien que celui-ci cite Bolinger et

---

<sup>3186</sup> « In French, *ennemi*, as stated by Saussure, “*ne se motive par rien*”, yet in the expression *ami et ennemi* a Frenchman can hardly overlook the affinity of both juxtaposed rhyme words. *Father, mother, and brother* are indivisible into root and suffix, but the second syllable of these kinship terms is felt as a kind of phonemic allusion to their semantic proximity. There are no synchronic rules which would govern the etymological connection between *ten, -teen, and -ty*, as well as between *three, thirty, and third* or *two, twelve, twenty, twi- and twin*, but nevertheless an obvious paradigmatic relationship continues to bind these forms into serried families. However opaque is the vocable *eleven*, a slight connection with the sound shape of *twelve* supported by the immediate neighborhood of both numerals is still seizable.

A vulgarized application of information theory could prompt us to expect a tendency toward dissimilation of contiguous numerals, like the change of *zwei* (2) into *zwo* introduced by the Berlin telephone directory to avoid any confusion with *drei* (3). However, in various languages an opposite, assimilatory tendency prevails among adjacent cardinals. Thus Russian attests a gradual attraction within every pair of simple numerals, e.g., *sem*’ (7) – *vosem*’ (8), *devjat*’ (9) – *desjat*’ (10). The similarity of signantia enforces the junction of the paired numerals.

Coinages such as *slithy* from *slimy* and *lithe*, and multiform varieties of blends and portmanteaus display a mutual adhesion of simple words resulting in a joint interaction of their signantia and signata.

D. L. Bolinger’s paper cited above convincingly documents “the vast importance of cross influences” between sound and meaning and the “constellations of words having similar meanings tied to similar sounds” whatever the origin of such constellations may be (e.g., *bash, mash, smash, crash, dash, lash, hash, rash, brash, clash, trash, plash, splash, and flash*). Such vocables border upon onomatopoetic words where again the questions of origin are quite immaterial for synchronic analysis. » (J.Que. : p. 354).

<sup>3187</sup> Ceux où inversement « *[a] meaning alters a phonemic shape* » (Bolinger, 1949 : p. 55), et pour lesquels Bolinger parle d'étymologie populaire, même si celle-ci constitue « only one manifestation of the phenomenon, an easy one to single out because whole words, and comparatively few of them, are involved » (Bolinger, 1949 : p. 56). Voir Bolinger (1949) : p. 55-57.

parle de « “l’immense importance des influences croisées<sup>3188</sup>” entre le son et le sens », les phénomènes décrits par Jakobson, sont statiques : « l’identité de sonorité de ces termes de parenté – à l’exception des consonnes initiales – est éprouvée comme une sorte d’allusion phonologique à leur proximité sémantique ». Il y a bien là, cependant, une relation diagrammatique entre signifiant et signifié, dans la mesure où une proximité sémantique se trouve ainsi représentée par une proximité phonique. Aussi Jakobson pourra-t-il affirmer dans « La première lettre de F. de Saussure à A. Meillet sur les anagrammes » (1971) :

« L’anagramme poétique franchit les deux “lois fondamentales de la structure du mot humain” proclamées par Saussure, celle du lien codifié entre le signifiant et son signifié, et celle de la linéarité des signifiants. » (J.Pre. : p. 247)

alors que, comme il le souligne lui-même<sup>3189</sup>, les travaux saussuriens mettent en évidence des jeux d’assonance et d’échos phoniques qui, en tant que tels, n’ont rien à voir avec la

---

<sup>3188</sup> L’article de Bolinger s’achève en effet sur ces lignes, où apparaît bien le dynamisme de la perspective : « While I have attempted to prove the vast importance of cross-influences, I have not aimed at demonstrating their omnipotence. We can be singularly deaf at times to an assonance that seems as if it ought to clamor for attention. The existence of a constellation in *blob, gob, cob, knob, daub, bob, fob, hob, and job* implying “compactness” reflects little upon *snob. Toilet water* remains a delicacy despite the unfavorable implications of *toilet*. This is not fatal to my thesis, which was that a given form is physiologically tied to a given meaning. Any discriminable form, however similar (and discrimination here includes non-linguistic context), may be tied to a totally different meaning. It is sufficient evidence if we find that a large part of the time similar forms will tend in direction of similar meanings. We are in the position of a doctor who proves the existence of a disease by pointing to an infallible symptom, but does not disprove the disease by the symptom’s absence. Language, like health and like disease, is systemic. » (Bolinger, 1949 : p. 62). Voir aussi Bolinger (1940).

<sup>3189</sup> Voir le développement précédant la conclusion citée : « Dans ces recherches, Saussure ouvre des perspectives inouïes à l’étude linguistique de la poésie. Il démontre la nécessité d’aborder les questions de détail, telles que l’allitération proprement dite, par rapport au cadre “d’un phénomène autrement vaste et important” (CFS XXI : 109), étant donné que “toutes les syllabes allitèrent, ou assonent, ou sont comprises dans une harmonie phonique quelconque” (MF : 245). Les groupes phoniques “se font écho” ; “des vers entiers semblent une anagramme d’autres vers précédents, même à grande distance dans le texte”, et “les polyphones reproduisent visiblement, dès que l’occasion en est donnée, les syllabes d’un mot ou d’un nom important” qui soit figure dans le texte, soit “se présente naturellement à l’esprit par le contexte” (CFS XXI : 110 sq.). La poésie “analyse la substance phonique des mots soit pour en faire des séries acoustiques, soit pour en faire des séries significatives lorsqu’on allude à un certain nom”, ou “mot anagrammisé” selon le terme saussurien. Bref, “tout se répond d’une manière ou d’une autre dans les vers” (MF : 252, 255), et suivant le schéma et les termes des Stoïciens empruntés par Saussure pour son cours de 1911, dans le premier cas, celui d’une “corrélation de phonèmes” considérée d’une manière indépendante, il s’agit d’une correspondance sur le plan des signifiants, et dans l’autre, celui des “polyphones anagrammatiques”, les signifiants font dédoubler leurs signifiés. » (J.Pre. : p. 246-247). Les citations sont extraites de la lettre à Meillet du 23 septembre 1907 : « Voici les conclusions auxquelles j’avais été conduit par l’examen des restes de la poésie saturnienne, en-dehors de la question métrique, sur laquelle, d’ailleurs, je me sépare complètement aussi des opinions précédentes.

1. L’allitération, c’est-à-dire la corrélation de phonèmes *placés à la tête des mots*, est une partie tout à fait insignifiante d’un phénomène autrement vaste et important.

2. Le phénomène réel a peut-être *trois formes diverses*, dont malheureusement la première est extrêmement difficile à contrôler, parce qu’il faudrait être minutieusement certain de la lecture de chaque forme et de la phonétique de chaque auteur :

a) ce premier fait soupçonnable, c’est que tous les éléments phoniques doivent, sans exception, se correspondre entre eux par couples : de manière que le vers idéal serait celui offrant par exemple, au total :

2 L, 2 P, 4 R (= 2 + 2), 6 A, 2 O, 4 U, ainsi de suite, et sans que la position initiale ait une importance particulière quelconque.

Toutefois, vu la difficulté pour le versificateur, il est d’emblée accordé que l’on peut se rattraper pour un couple sur le vers suivant, et même sur l’espace de plusieurs vers : de sorte que la loi aboutirait à ce que dans un

épigramme comme ceux des Scipions, tous les éléments doivent, – c’est-à-dire doivent *simplement* – se trouver en nombre pair au bout des 6 ou 8 vers qui forment l’épigramme.

Les pointages sont suprêmement difficiles comme vous l’entrevoiez d’avance et pour mille raisons comme les lacunes de l’inscription, ou simplement des incertitudes comme de savoir s’il faut compter 3 *s* ou 4 dans une forme orthographiée SVPERASES = superasses, etc., etc., etc. Mais dans les cas relativement clairs on arrive à des chiffres extrêmement favorables à la supposition.

b) ce qui précède serait la loi des différents éléments *pris comme monophones*. Aussitôt que l’on ne pousse pas l’analyse jusqu’à la limite systématique du monophone, qui a pour corrélatif une arithmétique serrée, et que l’on s’en tient aux *groupes phoniques* (diphones, triphones), on est alors en présence d’un phénomène plus immédiatement saisissable, quoique plus difficile d’autre part à réduire à une formule fixe :

En effet, presque tout passage saturnien n’est qu’un grouillement de syllabes ou de groupes phoniques qui se font écho, comme par exemple, et en choisissant un exemple relativement pauvre à cet égard, les vers de Livius

{ Ibi manes sedeto donicum videbis  
Me carpento vehente domum venisse

DĒ : DĒ dans *sedēto* : *vidēbis*.

BĪ : BĪ dans *ibi* : *vidēbis*.

DŌ : DŌ dans *dōnicum* : *dōmum*

VĒ : VĒ dans *vehente* : *vēnisse*

TŌ : TŌ dans *sedētō* : *carpentō*

NĪ : NĪ dans *donicum* : *vēnisse*

ĒN : ĒN dans *man-ēn-s* : *v-ēn-isse*

{ SĒ : SĒ  
ou SSE : SSE  
ou ĒNSSE : ĒNSSE } dans *sēdētō* : *vēnis-sē*  
(*manēnsse-* : *vēn(i)ssē*)

ĒNT : ĒNT dans *carp-ēntō* : *veh-ēnt-e*

ŪMV : ŪMV dans *donicumvid* : *domumvēn*

Je répète que le phénomène *b* (de la corrélation *syllabique*, ou *polyphonique*), est plus facile à rendre sensible, mais que son côté malheureux, c’est qu’il serait difficile de montrer que le texte se résoud exactement en *X polyphones* = *X polyphones*, sans résidu, ou sans reprise du même élément pour 2 polyphones distincts. Est-ce un à-peu-près, ou est-ce un système exigeant un compte réglé, c’est difficile à démêler surtout devant d’autres textes où des vers entiers semblent un anagramme d’autres vers précédents, même à grande distance dans le texte.

c) Ce qu’on peut très heureusement aborder sans résoudre ni le point *a* ni le point *b* concernant le décompte des monophones ou des polyphones, c’est ce fait *indépendant* – ou pouvant être *considéré d’une manière indépendante*, car je ne voudrais pas aller plus loin –, que les polyphones reproduisent visiblement, dès que l’occasion en est donnée, les syllabes d’un mot ou d’un nom important pour le texte, et deviennent alors des polyphones *anagrammatiques*.

L’anagramme peut se dérouler soit sur un nom qui figure dans le texte, soit sur un nom qui n’est pas prononcé du tout, mais se présente naturellement à l’esprit par le contexte.

L’anagramme, d’autre part, a les bases générales suivantes au point de vue de sa forme :

Un nom comme *Vergilius*, découpé par diphones, donne 9 diphones possibles : *ve - er - rg - gi - il - li - i - u - us*, et si l’anagramme est d’une correction absolue, il exécutera tous les neuf ; – mais les syllabes se trouvent constituées même en sautant un diphone sur deux, si l’on veut :

ou                    ve —    | rg —    | il —    | i —    | us  
                      v(e) - er   | — gi   | — li   | — u   | — (u)s

Et ainsi chaque anneau de l’analyse diphonique n’est pas indispensable tel qu’il ressort de cette analyse : il suffit que rien ne manque d’un bout à l’autre du mot. » (Saussure, 1964 : p. 109-112), et de la première publication par Starobinski des travaux relatifs aux anagrammes : « Quel support existe-t-il *a priori* pour imaginer que la poésie homérique ait pu connaître quelque chose comme l’anagramme ou l’anaphonie ?

Ceci se relie à un ensemble d’études qui sont parties pour moi du vers saturnien latin.

En dehors des questions que soulève la métrique de ce vers, j’ai cru reconnaître à travers tous les restes de poésie saturnienne, les traces de lois PHONIQUES dont l’allitération qu’on a de tout temps admise comme un de ses caractères, ne serait qu’une manifestation particulière, et une des plus insignifiantes manifestations, comme il faut l’ajouter.

Non seulement, dans mes conclusions, l’allitération ne serait pas *liée* à une accentuation de l’initiale – ce qui a toujours été une grosse pierre d’achoppement pour juger du mètre du saturnien, ou pour se décider entre une

---

interprétation rythmique ou métrique – ; mais l’allitération initiale ne possède aucune importance particulière, et l’erreur a été de ne pas voir que *toutes* les syllabes allitèrent, ou assonent, ou sont comprises dans une harmonie phonique quelconque.

La difficulté vient de ce que les genres d’harmonie phonique varient, et varient depuis l’anagramme et l’anaphonie (formes qui se dirigent sur un *mot*, sur un nom propre) jusqu’à la simple correspondance libre, hors de la donnée d’imitation d’un mot. » (Starobinski, 1964 : p. 244-245), « C’est aussi en partant de cette donnée d’une poésie indo-européenne qui analyse la substance phonique des mots (soit pour en faire des séries acoustiques, soit pour en faire des séries significatives lorsqu’on allude à un certain nom), que j’ai cru comprendre pour la première fois le fameux *stab* des Germains dans son triple sens de : a) baguette ; b) phonème allitérant de la poésie ; c) lettre.

Dès que l’on a seulement le soupçon que les éléments phoniques du vers avaient à être comptés, une objection se présente qui est celle de la difficulté de les compter, vu qu’il nous faut beaucoup d’attention à nous-mêmes, qui disposons de l’écriture, pour être sûrs de les bien compter. Aussi conçoit-on d’emblée, ou plutôt prévoit-on, si le métier du *vates* était d’assembler des sons en nombre déterminé, que la chose n’était pour ainsi dire possible qu’au moyen d’un signe extérieur comme des cailloux de différentes couleurs, ou comme des *baguettes* de différentes formes : lesquelles, représentant la somme des *d* ou des *k* etc., qui pouvaient être employés dans le *carmen*, passaient successivement de droite à gauche à mesure que la composition avançait et rendait un certain nombre de *d* ou de *k* indisponibles pour les vers ultérieurs. (Il faut partir des courts poèmes de 6 à 8 vers, dont les *Elogia*, ou certains hymnes védiques, ou les formules magiques germaniques donnent l’idée). – Il arrive ainsi que, même *a priori*, le rapport d’une baguette (*stab* ou *stabo*) avec le PHONEME se présente comme absolument naturel et clair si la poésie *comptait* les phonèmes ; au lieu que je n’ai jamais pu découvrir aucun sens à *stab*, *stabo*, la lettre allitérante, ou la lettre, dans la conception ordinaire de la poésie allitérante. Pourquoi une lettre aurait-elle été alors désignée par une baguette ? ? Mystère. » (Starobinski, 1964 : p. 252-253), « Mais si ce doute peut à tout instant s’élever, de ce qui est le mot-thème et de ce qui est le groupe répondant, c’est la meilleure preuve que tout se répond d’une manière ou d’une autre dans les vers, offerts à profusion, où semble jouer l’anagramme. Loin de supposer que la question doive forcément avoir à partir du mot que je dis anagrammisé, je serais enchanté qu’on me montrât par exemple qu’il n’y a pas d’anagramme mais seulement une répétition des mêmes syllabes, ou éléments, selon les lois de versification n’ayant rien à voir avec les noms propres, ni avec un mot déterminé. C’est sous cette vue et cette supposition précisément que j’avais-moi-même abordé le vers homérique, croyant avoir des raisons de soupçonner une proportion régulière de voyelles et de consonnes ; – je n’ai pu la trouver, j’ai vu en revanche l’anagramme établissable à tout instant et je m’en tiens à celui-ci pour qu’une voie quelconque soit ouverte sur des phénomènes que je tiens pour incontestables dans leur valeur générale. Le grand bienfait sera de savoir d’où part l’anagramme : mais l’anagramme en lui-même, ou la continuelle reproduction des mêmes syllabes sur un espace variant de 1 vers à 50 vers, sera comme j’en ai la confiance, un fait que toutes les recherches et tous les contrôles arriveront à confirmer invariablement. » (Starobinski, 1964 : p. 255-256). On notera par ailleurs, dans « La première lettre de F. de Saussure sur les anagrammes » (1971), cette remarque relative aux « préjugés » idéologiques de Saussure : « Giuseppe Nava note la “particulière lucidité” avec laquelle ce chercheur [Saussure] sut affronter “les aspects antinomiques” que sa théorie de la structure poétique lui présentait (CFS, 1968, XXIV : 76), mais on pourrait employer une formule tout à fait analogue à propos des “antinomies” traitées dans son *Cours* (ou plutôt dans ses cours) *de linguistique générale*. Dans les deux cas, Saussure met en relief des contradictions irréconciliables en présentant la synthèse avec une clairvoyance extraordinaire, mais reste en même temps enchaîné par les préjugés de son ambiance idéologique, qui l’empêchent de tirer parti de ses propres intuitions.

Ainsi, la première des deux lettres de Saussure à Giovanni Pascoli, découvertes, publiées et commentées par Giuseppe Nava – celle du 9 mars 1909 – nous montre leur auteur vivement tourmenté par la question de savoir si “certains détails techniques qui semblent observés dans la versification” sont “purement fortuits, ou sont-ils voulus, et appliqués de manière consciente ?” (*ibid.* : 79). La seconde lettre de Saussure au poète Pascoli, datée du 6 avril 1909, pose à plusieurs reprises la même question inquiète, s’agit-il ou non de “simples coïncidences fortuites” :

1. Est-ce par hasard ou avec intention” \*\*\* ?
2. “Est-ce encore par hasard” \*\*\* ?
3. “Est-il également fortuit” \*\*\* ? (*ibid.* : 80-81).

Cependant, le besoin de ces tentatives appelées à “vérifier l’intention” se trouve aboli par les remarques brèves, mais pertinentes, qu’on découvre subitement dans les Cahiers d’anagrammes. “La matérialité du fait”, dont le poète lui-même peut se rendre compte ou non, reste en vigueur quel que soit le dessein conscient de l’auteur et le jugement du critique. “Que le critique d’une part, et que le versificateur d’autre part, le veuille ou

connexion du signifiant au signifié<sup>3190</sup>. Mais s'il s'agit bien, en ce sens, de motivation, celle-ci, comme les diagrammes syntaxiques et morphologiques, n'en suppose pas moins que la motivation relative l'existence des termes en jeu, et entre lesquels joue ainsi la similarité des signifiants et des signifiés. Comme il apparaît déjà dans la convocation des anagrammes de Saussure, la confusion de la motivation et de la motivation relative cède de fait la place à une autre confusion, confusion de la langue et de la parole qui, pas plus que la première, n'est reconnue en tant que telle. On lit en effet ensuite :

« La paronomase, confrontation sémantique de mots similaires du point de vue phonémique, indépendamment de toute connexion étymologique, joue un rôle considérable dans la vie du langage. C'est sur une apophonie vocalique que repose le titre calembour d'un article de journal : "Force ou farce multilatérale ?". Dans le proverbe russe *Síla solómu lómit* (la force brise la paille), la connexion entre le prédicat *lómit* et l'objet *solóm-* est intériorisée par une quasi-incorporation de la racine *lóm-* à la racine *solóm-* ; le phonème *l* adjacent à la voyelle accentuée envahit et unit les trois termes de la phrase ; les deux consonnes du sujet *síla* sont répétées dans le même ordre par l'objet, lequel, pour ainsi dire, synthétise le montage phonémique du mot initial et du mot final du proverbe. Et pourtant, au simple niveau lexical, le jeu mutuel du son et du sens ne possède qu'un caractère latent et virtuel, tandis qu'au point de vue de la syntaxe et de la morphologie (en ce qui concerne à la fois la flexion et la dérivation), la correspondance diagrammatique intrinsèque entre signifiant et signifié est patente et obligatoire.

Une similitude partielle entre deux signifiés peut être représentée par une similitude partielle entre les signifiants, comme dans les exemples étudiés ci-dessus, ou bien par une identité totale entre les signifiants, comme dans le cas des tropes lexicaux. *Etoile* (*star*) signifie soit un corps céleste, soit une personne – tous deux doués d'un éclat souverain. La hiérarchie instituée entre deux sens – l'un primaire, central, propre, indépendant du contexte ; et l'autre secondaire, marginal, figuré, emprunté, lié au contexte – est un trait caractéristique de ce genre de couples asymétriques. La métaphore (ou la métonymie) est l'affectation d'un signifiant à un signifié secondaire associé par ressemblance (ou par contiguïté) au signifié primaire<sup>3191</sup>. » (J. Que. : p. 33-34).

---

non", comme le dit Saussure : cf. J. Starobinski, "Les mots sous les mots : textes inédits des Cahiers d'anagrammes de F. de Saussure", in *To Honor Roman Jakobson* (The Hague-Paris, 1967 : 1906-1917), p. 1907. Mais, en dépit de ces écarts sporadiques, d'ordinaire la dichotomie factice du fortuit et du prémédité pesait sur le réseau conceptuel du chercheur, et entravait l'édification de sa doctrine linguistique ainsi que le fondement théorique de ses découvertes pénétrantes dans les régions inexplorées de la poésie. Découvertes d'autant plus saisissantes que, sur cette voie, Saussure n'a pas rencontré de jalons à suivre, tandis que dans les thèses de son *Cours de linguistique générale*, il se trouve inspiré par la quête de quelques précurseurs. » (J. Pre. : p. 244-245). Voir Saussure (1968), et dans « Les mots sous les mots : textes inédits des cahiers d'anagrammes de Ferdinand de Saussure » (Starobinski, 1968) : « Dans un système où pas un mot ne pouvait être changé, ni déplacé sans troubler la plupart du temps plusieurs combinaisons nécessaires pour ce qui concerne l'anagramme, dans un tel système on ne peut parler des anagrammes comme d'un jeu accessoire de la versification, ils deviennent sa base que le versificateur le veuille ou non,

que le critique d'une part, et que le versificateur d'autre part, le veuille ou non. Faire des vers avec anagramme est forcément faire des vers selon l'anagramme, sous la domination de l'anagramme. » (Starobinski, 1968 : p. 1907).

<sup>3190</sup> Voir cependant *infra* (IV-, A-), la notion de similarité assignée.

<sup>3191</sup> « Paronomasia, a semantic confrontation of phonemically similar words irrespective of any etymological connection, plays a considerable role in the life of language. A vocalic apophony underlies the punning title of a magazine article "Multilateral Force or Farce ?" In the Russian proverb "*Síla solómu lómit*" ("power breaks straw") the connection between the predicate *lómit* and the object *solómu* is internalized by a quasi incorporation

Il faut noter en premier lieu, dans ce passage, la mention de phénomènes de parole, mais également, en second lieu, la distinction entre les niveaux lexical d'une part, morphologique et syntaxique d'autre part, avec laquelle on retrouve l'opposition latent/patent, ainsi que, significativement, la notion d'obligation, opposée à celle de virtualité. Il était de même question, dans *Six leçons sur le son et le sens*, outre d'une relation de similarité « facultative », d'une « actualisation » du symbolisme phonétique dans la poésie. C'est là, en effet, la distinction sur laquelle insiste Jakobson, au lieu de la distinction langue/parole qu'il ne semble pas reconnaître. On la retrouve ensuite à propos du symbolisme phonique :

« Les alternances grammaticales au sein des racines nous ramènent au domaine des procédés morphologiques réguliers. Le choix des phonèmes alternants peut être purement conventionnel, comme l'est par exemple l'emploi de voyelles palatales dans les pluriels yiddish métaphoniques cités par Sapir : *tog*, jour – *teg*, jours ; *fus*, pied – *fis*, pieds, etc. Mais il existe des spécimens de “diagrammes” grammaticaux analogues qui présentent, dans les alternants eux-mêmes, une valeur manifestement iconique, comme, par exemple le redoublement partiel ou total du radical dans les formes de pluriel, de l'itératif, du duratif ou de l'augmentatif de diverses langues africaines et américaines. Dans les dialectes basques, la palatalisation qui relève la tonalité des consonnes introduit une idée de diminution. Le remplacement des voyelles ou des consonnes graves par des voyelles ou consonnes aiguës, des voyelles ou consonnes compactes par des voyelles ou consonnes diffuses, des consonnes continues par des consonnes discontinues, et des consonnes non bloquées par des consonnes bloquées (glottalisées), qui est utilisé dans un petit nombre de langues américaines pour “ajouter au sens du mot une idée de diminution”, et la substitution inverse en vue d'exprimer un degré d'augmentation ou d'intensification, se fondent sur la valeur synesthésique latente de certaines oppositions phonémiques. Cette valeur, que l'on détecte aisément par des tests et des études expérimentales sur la perception des sons, et qui est particulièrement manifeste dans le langage enfantin, peut, dans certains cas, être au fondement d'échelles de sens “diminutivisés” ou “augmentativisés”, par opposition au sens neutre. La présence d'un phonème grave ou aigu dans la racine d'un mot dakota ou chinookan n'indique pas par elle-même un degré supérieur ou inférieur d'intensité, tandis que la coexistence de deux formes sonores alternantes d'une seule et même racine crée un parallélisme diagrammatique entre l'opposition de deux niveaux tonaux au sein des signifiants et celle de deux valeurs de gradation dans leurs signifiés respectifs.

Mis à part ces quelques rares cas d'utilisation grammaticale, la valeur iconique autonome des oppositions phonologiques est amortie dans les messages purement cognitifs, mais devient particulièrement manifeste dans la langue poétique. Stéphane Mallarmé, qui avait une sensibilité surprenante à la texture sonore de la langue, fait la remarque suivante dans son essai *Crise de vers* : “A côté d'*ombre*, opaque, *ténèbres* se

---

of the root *lóm-* into the root *solóm-* ; the phoneme *l* adjacent to the stressed vowel pervades and unites the three parts of the sentence ; both consonants of the subject *sila* are repeated in the same order by the object which, so to say, synthesizes the phonemic make-up of the initial and final word of the proverb. Yet on a plain, lexical level the interplay of sound and meaning has a latent and virtual character, whereas in syntax and morphology (both inflection and derivation) the intrinsic, diagrammatic correspondence between the signans and signatum is patent and obligatory.

A partial similarity of two signata may be represented by a partial similarity of signantia, as in the instances discussed above, or by a total identity of signantia, as is the case of lexical tropes. *Star* means either a celestial body or a person – both of preeminent brightness. A hierarchy of two meanings – one primary, central, proper, context-free ; and the other secondary, marginal, figurative, transferred, contextual – is a characteristic feature of such asymmetrical couples. The metaphor (or metonymy) is an assignment of a signans to a secondary signatum associated by similarity (or consiguity) with the primary signatum. » (J.Que. : p. 354-355).

fonce peu ; quelle déception devant la perversité conférant à *jour* comme à *nuit*, contradictoirement, des timbres obscur ici, là clair.” Le vers, cependant, comme le voulait le poète, “rémunère le défaut des langues”. Une lecture attentive des images nocturnes et diurnes dans la poésie française montre comment *nuit* s’assombrit et *jour* s’éclaire lorsque le premier est pris dans un contexte de voyelles graves et bémolisées, et que le second se dissout dans une séquence de phonèmes aigus. Même dans le langage ordinaire, comme l’a noté le sémanticien Stephen Ullmann, un environnement phonémique convenable peut renforcer la qualité expressive d’un mot. Si la distribution des voyelles, en latin, entre *dies* et *nox*, ou, en tchèque, entre *den* et *noc*, sied au clair-obscur poétique, la poésie française charge de draperies les vocables “contradictaires”, ou remplace les images de la lumière du jour et de l’ombre de la nuit éthérée, car ce contraste est soutenu par un autre complexe synesthétique, qui associe la tonalité sourde des phonèmes graves avec la pesanteur, et la tonalité vive des phonèmes aigus avec la légèreté.

Le langage poétique révèle l’existence de deux éléments agissant dans l’agencement phonique : le choix et la constellation des phonèmes et de leurs composantes ; le pouvoir évocateur de ces deux facteurs, encore qu’il demeure caché, existe cependant de manière implicite dans notre comportement verbal habituel<sup>3192</sup>. » (J.Que. : p. 34-35).

---

<sup>3192</sup> « The grammatical alternations within the roots carry us again into the domain of regular morphological processes. The selection of alternating phonemes may be purely conventional, as for instance the use of front vowels in the Yiddish “umlaut” plurals quoted by Sapir : *tog* “day” – *teg* “days”, *fus* “foot” – *fis* “feet”, etc. There are, however, specimens of analogous grammatical “diagrams” with a manifestly iconic value in the alternants themselves, as for instance the partial or entire reduplication of the root in the plural, iterative, durative or augmentative forms of various African and American languages. In Basque dialects palatalization which heightens the tonality of consonants brings about the concept of diminution. The replacement of grave vowels or consonants by acute, compact by diffuse, continuous consonants by discontinuous, and unchecked by checked (glottalized), which is used in a few American languages for “the addition to the meaning of the word of a diminutive idea”, and the reverse substitutions in order to express an augmentative, intensive grade, are based on the latent synesthetic value inherent in certain phonemic oppositions. This value, easily detectable by tests and experiments in sound perception and particularly manifest in children’s language, may build scales of “diminutivized” or “augmentativized” meanings as opposed to the neutral one. The presence of a grave or acute phoneme in the root of a Dakota or Chinookan word does not signal by itself a higher or lower degree of intensity, whereas the coexistence of two alternant sound forms of one and the same root creates a diagrammatic parallelism between the opposition of two tonal levels in the signantia and of two grading values in the respective signata.

Apart from these relatively rare instances of grammatical utilization, the autonomous iconic value of phonemic oppositions is damped down in purely cognitive messages but becomes particularly apparent in poetic language. Stéphane Mallarmé, amazingly sensitive to the sound texture of language, observed in his essay *Crise de vers* that the word *ombre* is actually shady, but *ténèbres* (with its acute vowels) suggests no darkness, and he felt deeply deceived by the perverse attribution of the meanings “day” to the word *jour* and “night” to the word *nuit* in spite of the obscure timbre of the former, and the light one of the latter. Verse, however, as the poet claimed, *rémunère le défaut des langues*. A perusal of nocturnal and diurnal images in French poetry shows how *nuit* darkens and *jour* brightens when the former is surrounded by a context of grave and flat vowels, and when the latter dissolves in a sequence of acute phonemes. Even in usual speech a suitable phonemic environment, as the semanticist Stephen Ullmann remarked, can reinforce the expressive quality of a word. If the distribution of vowels between the Latin *dies* and *nox* or between the Czech *den* and *noc* fits the poetic chiaroscuro, French poetry drapes the “contradictory” vocables or replaces the imagery of daylight and nightly darkness by the contrast of heavy, stifling day and airy night, for this contrast is supported by another synesthetic connotation which associates the low tonality of the grave phonemes with heaviness and correspondingly the high tonality of the acute phonemes with light weight.

Poetic language reveals two effective causes in sound texture – the selection and constellation of phonemes and their components ; the evocative power of these two factors, although concealed, is still implicit in our customary verbal behavior. » (J.Que. : p. 355-356).

Jakobson oppose, dans ce développement, deux types d'alternances ou « procédés morphologiques réguliers », conventionnelles et iconiques, mais alors que la triade régulier/conventionnel/iconique rappelle l'association initiale entre nécessité et contiguïté d'une part, caractère facultatif et similarité d'autre part, et avec elle le dédoublement de l'arbitraire en nécessité et contiguïté, Jakobson oppose ensuite deux types d'utilisation de la valeur iconique, grammaticale et poétique, c'est-à-dire, nonobstant l'expression en termes de deux types de messages, « de langue » et « de parole ». A nouveau, similarité et contiguïté paraissent se fonder mutuellement, mais par ailleurs, elles apparaissent constituer le point de départ de deux constructions distinctes. L'évitement du principe de l'arbitraire du signe qui est constitutif de la notion de contiguïté codifiée institue la relation de similarité comme un type secondaire de rapport son/sens. Inversement, le postulat du symbolisme phonique fonde la distinction de deux types de signification des sons du langage, par contiguïté en cas de latence, par similarité lorsque ce symbolisme devient patent, distinction corrélatrice de deux types d'utilisation, dont le premier voit ainsi sa nature conventionnelle dissimulée non seulement derrière la distinction patent/latent, mais également par l'unification de la langue et de la parole qu'implique la notion de fonctionnement sémiotique, unification qui masque en outre et par là même le statut secondaire de la similarité. Aussi faut-il à nouveau souligner que si la deuxième construction pourrait sembler permettre une étimologie – fût-elle, concernant la convention, structurale – du rapport son/sens (c'est-à-dire de ses divers fonctionnements), elle se trouve cependant marquée de la même confusion qui caractérise la première construction, et qui se trouve seulement déplacée de la distinction motivation/motivation relative à la distinction langue/parole. C'est cependant, dans la mesure où elle peut inclure la première, cette deuxième construction qu'exploitent ensuite Jakobson et Waugh dans *The Sound Shape of Language*, où elle apparaît ainsi tout à la fois comme une construction – et ainsi une tentative d'étimologie – du rapport son/sens et un évitement structural du principe de l'arbitraire du signe, c'est-à-dire une unification structurale de l'analyse empirique des rapports son/sens que l'évitement du principe de l'arbitraire du signe a permis de constituer en réfutation de ce principe.

Le quatrième et dernier chapitre de *The Sound Shape of Language* s'intitule « La magie des sons du langage<sup>3193</sup> », et les développements y sont exclusivement consacrés au caractère iconique du rapport entre signifiant et signifié, en particulier au symbolisme phonique dont traite la première section. Le cadre des développements est l'opposition entre signification médiate et signification immédiate dont il a été question ci-dessus. On lit en effet, en ouverture du chapitre et de la première section :

« L'autonomisation des unités formelles minimales, démarche qui caractérise les arts et les sciences aux alentours de la première guerre mondiale, s'est traduite, entre autres choses, par un intérêt grandissant pour la forme phonétique du langage et, plus particulièrement, pour les éléments discriminatoires de sens. La notion de double articulation, ressuscitée par la linguistique moderne, en Russie d'abord, puis en Occident, remonte pour le moins à la doctrine médiévale *de modis significandi*, qui distinguait déjà très nettement entre l'*articulatio prima et secunda*. Cette conception, qui signifie que l'une des deux articulations transforme le matériau phonique (*vocis articulatio*) en mots,

---

<sup>3193</sup> « The spell of speech sounds ».



tandis que l'autre prend ces mots pour en faire des phrases (voir RJ, 1975 : 292), est née à son tour, semble-t-il, de la pensée grecque. Elle implique très clairement que la *vocis articulatio* tire sa signification *ex humana institutione*, ou, pour le dire comme Platon, *théseï* (par convention), et que c'est la tâche des sons du langage, par eux-mêmes dépourvus de sens, que de différencier la signification des mots.

Voilà maintenant près d'un siècle, depuis la percée décisive des années 1870, que l'étude de plus en plus précise et systématique des sons du langage, en tant qu'éléments différentiels, représente le trait dominant de la recherche linguistique. Mais voilà aussi que les linguistes ont commencé à s'intéresser à la signification autonome, immédiate, des constituants de la forme phonétique du langage, signification dont le *Cratyle* nous dit qu'elle serait issue directement de la nature (*phýsei*) et non de la convention (*théseï*)<sup>3194</sup>. » (J.SS : p. 217-218).

On retrouve ici la notion de double articulation, ainsi que la spécificité de la signification des phonèmes, explicitement articulées à la notion de convention. Cette articulation explicite l'appréhension de l'arbitraire du signe comme un type de structure, à laquelle répond le postulat d'une naturalité du rapport son/sens. La traduction du deuxième paragraphe est presque partielle. N'y transparaissent ni la notion de « vie du langage », ni surtout celle de « deux forces linguistiques permanentes » :

« Le trait dominant de la science linguistique depuis les efforts d'innovation des années 1870 à travers les cent dernières années, et en particulier pendant la période de l'entre-deux guerres, fut l'étude de plus en plus précise et systématique du rôle différenciateur patent des sons du langage considéré comme leur tâche principale. D'autre part, les linguistes ont commencé à diriger leur attention sur la signification immédiate et autonome des constituants de la charpente phonique verbale dans la vie du langage. Cette signification était supposée être directement issue de leur nature, *phýsei* selon le dialogue de Platon, *Cratyle*, qui dramatise la lutte entre les deux forces linguistiques permanentes, la convention et la nature. »

On lira ainsi en conclusion de l'ouvrage :

« Les traits distinctifs et leurs faisceaux concurrents et séquentiels (les phonèmes et les syllabes) diffèrent de tous les autres constituants du langage par l'absence chez eux de

---

<sup>3194</sup> « The autonomization of minimal formal units, a characteristic procedure of the arts and sciences around World War I, was saliently manifested in the growing inquiry into the sound shape of language, especially into its sense-discriminative constituents. The question of double articulation, revived in modern Russian and then in Western linguistics, may be traced back at least to the medieval doctrine *de modis significandi* and its clear-cut idea of a discriminated and interconnected *articulatio prima et secunda*. This idea seems to have emerged under Greek incentives and means that one of the two articulations turns the sound matter (*vocis articulatio*) into words, while the other employs words to generate sentences (cf. RJ 1975 : 292). The doctrine in question clearly implied that *vocis articulatio* obtains its signification *ex humana institutione* or, in Plato's terminology, *théseï* (by convention) and that the task of the speech sounds, which have no autonomous meaning themselves, is to differentiate word meanings.

The pervasive trait of linguistic science from the trailblazing efforts of the 1870s through the last hundred years, and during the interwar period in particular, has been the increasingly precise and systematic inquiry into the patent differentiating role of speech sounds as their paramount task. On the other hand, linguists began to turn their attention toward the immediate and autonomous significance of the constituents of the verbal sound shape in the life of language. This significance was supposed to be prompted directly by their nature, *phýsei*, according to Plato's dialogue *Kratylos* dramatizing the contest between the two permanent linguistic forces – convention and nature. » (J.SS : p. 181).

signification propre et immédiate. Leur unique *signatum* est celui de “pure altérité”. Comme le disait Sapir, ils ne sont porteurs “d’aucune unicité de référence”. Ainsi dépourvus de sens propre, ils servent à différencier les significations des unités grammaticales, morphèmes et mots, auxquelles ils appartiennent, et leur organisation interne se fonde sur le principe de plus grande efficacité en matière de perception et de mémorisation. On ne peut donc les caractériser qu’indirectement, du moins tant qu’on s’en tient à une conception étroitement rationnelle du langage.

Car l’opposition sur laquelle se fonde chaque trait distinctif, abstraction faite de son usage linguistique fondamental et conventionnel, est toujours porteuse d’une association synesthésique qui lui confère une nuance sémantique *immédiate*. Celle-ci revêt un rôle autonome dans les domaines plus ou moins onomatopéiques du langage ordinaire. Là, le rapport habituel de *contiguïté* entre son et sens fait place à un lien de *similitude*, phénomène qui, du reste, va bien au-delà de l’onomatopée proprement dite, et qui finit par créer des liaisons submorphémiques entre des mots d’origines diverses. La similitude entre son et sens va même jusqu’à contribuer activement à la résurrection ou, au contraire, à la condamnation définitive de certains archaïsmes lexicaux, en même temps qu’elle peut favoriser les néologismes viables.

Aussi convient-il de ne pas sous-estimer l’importance des “jeux de mots” dans la vie du langage, et bien voir qu’une association comme celle qui s’établit entre les mots pour le jour et la nuit et le contraste clair~obscur pour un Slave, lent~rapide pour un Français, porte avec elle, comme le dit Lévi-Strauss, “une petite mythologie” (voir plus haut, p. 236).

La tension entre ces deux principes structuraux – contiguïté et similitude – imprègne la totalité du langage. Là où les traits distinctifs, briques des entités signifiantes, lient le son au sens par la seule vertu de la contiguïté, le symbolisme phonique qui les habite lutte pour percer et pour imposer un rapport de similitude immédiat, une sorte d’équivalence entre le *signans* et le *signatum*. C’est ainsi qu’à côté du rapport conventionnel, *thései*, la sémantisation directe de la forme phonétique entre en jeu.

Or c’est précisément le “jeu”, les transformations mythopoiétiques du langage, qui contribue le plus à dynamiser le potentiel sémantique autonome des traits distinctifs. Et c’est la poésie, jeu mythopoiétique délibéré, qui représente l’accomplissement suprême de la synthèse entre contiguïté et similitude. Aussi l’analyse de ces deux forces de synthèse poétique étroitement liées – contiguïté et similitude, sélection et combinaison – est-elle une tâche urgente de la linguistique. Refuser de l’entreprendre ne peut qu’entraver toute recherche à venir, tant des linguistes qui hésiteraient devant cette transformation essentielle du langage que des littéraires qui reculeraient devant ces questions les plus intimes de la langue.

Cela dit, il faut noter que l’on s’intéresse de plus en plus à la *magie des sons du langage*. Dans sa récente revue de la question, Eli Fischer-Jørgensen écrit avec raison que les documents ne manquent pas, non seulement pour ce qui est des “valeurs symboliques potentielles” des traits distinctifs, mais aussi pour le caractère universel de ces valeurs. Un certain nombre de cas, en particulier ce qui ressort de sa comparaison entre des faits linguistiques ouest-africains et danois, “montrent clairement que ces valeurs ne dépendent pas de langues et de cultures spécifiques” (1978). Certes, leur universalité au plan perceptif ne va pas sans quelques limitations, certaines inégalités de distribution dues aux différences entre les répertoires de traits, fait qui incite l’auteur à proposer sagement “l’hypothèse de valeurs *quasi* universelles”. Mais celles-ci ne viennent-elles pas à point rappeler aux chercheurs trop férus d’universaux “absolus” l’avertissement de Sapir déjà lancé à plusieurs reprises dans cet ouvrage ? Une probabilité proche de la

certitude, quoique inférieure à 1.0, constitue un phénomène aussi insigne que le serait la probabilité 1.0<sup>3195</sup>. » (J.SS : p. 284-286).

On retrouve ici, outre l'association entre double articulation et convention, et le postulat d'une signification immédiate des sons du langage, les notions de similitude et de contiguïté, rapportées à la distinction *phusei/thései* et définies comme « deux principes structuraux » en tension, et dont le langage, notamment la poésie, accomplirait la « synthèse ». On notera, à cet égard, la rupture délibérée avec une « conception étroitement rationnelle du langage », qui, en plus de dénoncer un arrière-plan idéologique ou affectif, caractérise on ne peut plus clairement la réfutation jakobsonienne du principe de l'arbitraire du signe : synthèse structurale et poétique plutôt qu'œuvre théorique. Cette construction structurale implique une

---

<sup>3195</sup> « The distinctive features and their concurrent and sequential bundles (phonemes and syllables) differ from all other constituents of language through the lack of their proper, immediate signification. Their only *signatum* is that of “mere otherness”, or in Sapir’s terms, they carry “no singleness of reference.” Without having their own meaning they serve to differentiate the meanings of the grammatical units to which they pertain, morphemes and words. Their inner organization is built on the principle of most effective perception and recollection. And this merely mediate characteristic appears as their only load so long as language is taken in its narrowly rational application.

However, any distinctive feature is built on an opposition which, taken apart from its basic and conventional linguistic usage, carries a latent synesthetic association and thus an immediate, semantic nuance. This *immediacy* in signification of the distinctive features acquires an autonomous role in the more or less onomatopoeic strata of ordinary language. The habitual relation of *contiguity* between sound and meaning yields to a bond of *similarity*. This phenomenon goes beyond the limits of onomatopoeias proper and succeeds in creating submorphemic links between words of diverse origin. It is this similarity in sound and meaning which even assumes an active role in reviving or condemning lexical archaisms and in furthering viable neologisms.

The significance of the play on words (*jeu de mots*) in the life of language should not be underestimated : the vocalic association of the designations for *day* and *night*, with the light~dark contrast for a Slav, and with slower~quicker for a Frenchman, brings about, as Lévi-Strauss put it, *une petite mythologie* (cf. above p. 196, and 1976-1978).

The tension between two structural principles – contiguity and similarity – permeates the whole of language. If, as mediate building blocks of meaningful entities, the distinctive features serve to connect sound and meaning by virtue solely of contiguity, the inner sound symbolism peculiar to these features strives to burst forth and to sustain an immediate similarity relation, a kind of equivalence between the *signans* and the *signatum*. Besides the conventional *thései* relations, such a direct semantization of the sound shape comes into play.

And it is precisely ‘play’ and the mythopoeic transforms of language which help to dynamize the autonomous semantic potential of the distinctive features and of their complexes. Poetry, as a purposeful, mythopoeic play, is the fullest, universal accomplishment of the synthesis between contiguity and similarity.

The analysis of the two closely interconnected synthetic powers of poetry – that of similarity and contiguity and that of selection and combination – is a burning task faced by our science. Any fear of or reluctance about the analysis of the poetic transformation of language impairs the scientific program of those linguists who pull back from the pivotal problem of this vital transformation ; and likewise it curtails the research of those literary scholars who, in treating poetry, pull back from the innermost problems of language.

Among the varied and intricate questions proffered by the sound shape of language, that of *the spell of the speech sounds* appears to acquire a particular attention. In her recent survey, Eli Fischer-Jørgensen rightly states that not only the “potential symbolic values” of the distinctive features but also their universal character has been widely documented. Certain instances, and in particular her comparison of West African linguistic data with her own experiments on Danish subjects, “show clearly that these values are not dependent on specific languages and cultures” (1978). The perceptual universality of these values shows certain limitations and an unevenness of distribution, due to the differences in the repertory of features in given languages. Therefore, the author wisely supports “the hypothesis of *almost* universal values”. The frequent predilection of linguistic inquirers for “absolute”, exceptionless universals, as preferred to “near” universals, clashes once more with Sapir’s warning against the “dogged acceptance of absolutes”. Probability near to certainty but still less than 1.0 is as signal a phenomenon as probability 1.0. » (J.SS : p. 237-239).

réorganisation des arguments développés dans « Quest for the Essence of Language » en faveur de l'existence de relations de similarité. Il s'agit moins, dès lors, de types de signes que, dans la lignée des derniers développements de ce texte, de l'existence de deux types de fonctionnement sémiotique des sons du langage, et Peirce n'est mentionné qu'à travers cette remarque relative au terme de *symbolisme phonique* :

« A ce propos, on peut signaler en passant que l'usage répandu en linguistique, en poétique et en psychologie de ce terme de “symbolisme” pour désigner la relation figurative – *phýsei* – s'écarte de la terminologie sémiotique introduite par Peirce, pour qui les signes ainsi constitués sont des “icônes”, qui s'opposent aux “symboles” établis *thései*. Mais “symbolisme phonique”, appliqué à une relation de similitude profonde, naturelle, entre le son et le sens (*signans* et *signatum*), est maintenant si bien enraciné, si commun après tant d'années de discussions sur ce sujet, que nous avons préféré le conserver<sup>3196</sup>. » (J.SS : p. 218).

Dans ce cadre, ainsi qu'il apparaît dans le développement conclusif de *The Sound Shape of Language*, la confusion des deux types de phénomènes que sont la motivation relative et la relation iconique entre signifiant et signifié semble céder la place à un rapport de dérivation entre la valeur synesthésique des sons, qui fonde leur signification immédiate, et les « liaisons submorphématiques entre des mots d'origines diverses ». On lit de même ensuite dans les *Dialogues*, où Jakobson parle à ce propos d'« organisation du lexique de la langue » :

« La fin du siècle passé et le début de celui-ci ont vu se multiplier les conjectures et les débats savants quant aux liens synesthésiques entre les différentes sphères sensorielles. Si les premières réflexions sur différentes analogies – l'analogie entre les sons du langage et les couleurs, par exemple – ont donné lieu à un nombre de conclusions subjectives et discutables, on découvre aujourd'hui la possibilité d'une recherche méthodologiquement fondée, plus systématique et objective sur ces questions captivantes, qui laissent supposer l'existence de correspondances psychoneurologiques profondes. Le rapport qui unit les oppositions distinctives de la langue et la systématique des couleurs, notamment, ouvre des perspectives sérieuses et prometteuses à un travail commun entre physiciens, anthropologues, psychologues, historiens de l'art et linguistes – cela à condition que l'on fonde ces comparaisons sur un relativisme conséquent.

Les expériences des linguistes sur le symbolisme des sons, sur l'association évidente et sans équivoque entre les oppositions de sons du langage et les oppositions de sens, telles que haut-bas, clair-sombre, aiguisé-émoussé, joyeux-triste, etc., se sont signalées par des résultats encore plus positifs. On savait que les oppositions de sons sont indépendantes, qu'elles jouent le rôle d'intermédiaires et ont une fonction distinctive conventionnelle par rapport aux unités grammaticales, qui, elles, sont nanties d'un sens leur appartenant. On découvrit que ces oppositions ont en plus une importance spécifique, directe mais latente, laquelle intervient pour beaucoup dans l'organisation du lexique de la langue. Ces oppositions assument en outre un rôle patent, souvent dominant dans les

---

<sup>3196</sup> « Let us mention here that the widespread use in linguistics, poetics, and psychology of the term “symbolism” for the figurative relation – *phýsei* – is at variance with the semiotic terminology introduced by Peirce, who called those signs built *phýsei*, “icons”, in contradistinction to those based *thései*, which he labeled “symbols”. However, the term “sound symbolism”, designating an inmost, natural similarity association between sound and meaning (*signans* and *signatum*) is so deeply enrooted in the protracted scholarly debates on this problem that our survey of this discussion will keep to the locution “sound symbolism”. » (J.SS : p. 181-182). Nous retrouverons *infra* ce type de remarque terminologique. Voir J.Que. : p. 24-25 [p. 347] et J.OCS : p. 94 [p. 700], cités en IV-, A-.

différentes manifestations de la mythologie du langage, et ont une portée d'autant plus grande dans la langue poétique.

Si le problème du vers et de sa composition phonique m'ont au début de mes recherches imposé la tâche de construire une phonologie, je fus amené bien après, dans mon étude des oppositions phonologiques, à expliciter le contenu latent de ces dernières par le biais le plus révélateur, celui de la poésie, justement pour accéder enfin à une nouvelle compréhension de la poésie. » (*J.Dial.* : p. 57-58).

Il s'agit là d'utilisation linguistique – c'est-à-dire, dans les termes de Jakobson et Waugh, dans le cadre du « langage ordinaire » – de la valeur synesthésique des sons du langage, utilisation linguistique à laquelle s'ajoute, comme dans « Quest for the Essence of Language », une utilisation de parole, notamment poétique. On retrouve de fait dans *The Sound Shape of Language* le glissement inhérent à la notion de similarité, ou d'« affinité », qui conduit, par les « jeux de mots », aux « transformations mythopoiétiques du langage », en particulier la poésie, glissement qui témoigne à nouveau de l'unification de la langue et de la parole dans la notion de fonctionnement sémiotique et qui, comme nous le verrons, trouve dans cet ouvrage une résolution en termes de synthèse.

Jakobson et Waugh évoquent tout d'abord différents travaux relatifs au symbolisme phonique, ceux de Georg von der Gabelentz<sup>3197</sup>, de Maurice Grammont<sup>3198</sup>, d'Otto Jespersen<sup>3199</sup>, enfin d'Edward Sapir<sup>3200</sup> et de son disciple Stanley Newman<sup>3201</sup>. Il est alors successivement question de l'existence d'étymologies historiquement fausses mais synchroniquement valables puisque fondées sur un accord général au sein de la communauté

---

<sup>3197</sup> Voir J.SS : p. 218-220 [p. 182-183].

<sup>3198</sup> Voir J.SS : p. 220-223 [p. 183-185].

<sup>3199</sup> Voir J.SS : p. 223-225 [p. 186-188].

<sup>3200</sup> Jakobson et Waugh mentionnent notamment l'article « A Study in Phonetic Symbolism » (1929). Comme Benveniste, Sapir y distingue deux types de symbolismes : « THE SYMBOLISM of language is, or may be, twofold. By far the greater portion of its recognized content and structure is symbolic in a purely referential sense ; in other words, the meaningful combinations of vowels and consonants (words, significant parts of words, and word groupings) derive their functional significance from the arbitrary associations between them and their meanings established by various societies in the course of an uncontrollably long period of historical development. [...] »

This completely dissociated type of symbolism is of course familiar ; it is of the very essence of linguistic form. But there are other types of linguistic expression that suggest a more fundamental, a psychologically primary, sort of symbolism. As examples may be given the interrogative tone in such a spoken sentence as “You say he’s dead ?” in comparison with the simple declarative tone of the corresponding “You say he’s dead” ; further, the emphatically diminutive *ee* of *teeny* as contrasted with the normal *i* of *tiny*. In both of these examples the phonetic difference is undoubtedly felt as somehow directly expressive of the difference of meaning in a sense in which the contrast between say “boy” and “man” is not. We may call this type of symbolism “expressive” as contrasted with the merely “referential” symbolism which was first spoken of. It goes without saying that in actual speech referential and expressive symbolisms are pooled in a single expressive stream, the socialization of the tendency to expressive symbolism being far less extreme, in the great majority of languages, than of the tendency to fix references as such.

We may legitimately ask if there are, in the speech of a considerable percentage of normal individuals, certain preferential tendencies to expressive symbolism not only in the field of speech dynamics (stress, pitch, and varying quantities), but also in the field of phonetic material as ordinarily understood. Can it be shown, in other words, that symbolisms tend to work themselves out in vocalic and consonantal contrasts and scales in spite of the arbitrary allocations of these same vowels and consonants in the strictly socialized field of reference ? » (Sapir, 1949 : p. 61-62). L'ordre de préséance se trouve cependant inversé, et *mutatis mutandis*, la position de Sapir apparaît ainsi plus proche de celle de Jakobson.

<sup>3201</sup> Voir J.SS : p. 225-227 [p. 188-189].

linguistique, de l'hypothèse de « similitudes communes aux systèmes phonéto-symboliques de langues très diverses<sup>3202</sup> » (J.SS : p. 220), puis de la phonétique expressive de Grammont, qui traite des mots expressifs et onomatopées ainsi que du pouvoir évocateur des phonèmes<sup>3203</sup>, des gestes phoniques de Jespersen, assimilables aux gestes articulatoires de Grammont, enfin du rôle que Jespersen, qui soutient que « la correspondance naturelle entre son et sens constitue un processus crucial constamment renouvelable, grâce auquel “les langues deviennent avec le temps de plus en plus riches en mots symboliques” et évoluent peu à peu “en direction d’un plus grand nombre d’expressions appropriées – dans lesquelles son et sens se trouvent liés et unis d’une façon bien plus étroite que toutes celles qu’ont pu connaître nos lointains ancêtres”<sup>3204</sup> » (J.SS : p. 223-224), attribue au symbolisme phonique dans l’évolution. Les travaux de Sapir et de Newman, pour qui « “le fondement du symbolisme phonique est essentiellement objectif”<sup>3205</sup> » (J.SS : p. 226) sont donnés comme ayant marqué une nouvelle étape dans l’étude du symbolisme phonique :

---

<sup>3202</sup> « similarity common to the sound-symbolic pattern of quite different languages » (J.SS : p. 183). On retrouve en outre, avec von der Gabelentz, l’assomption du point de vue commun du locuteur : « S’appuyant sur sa théorie de la *Lautsymbolik* créative (1897 : 205), dont le premier défenseur ne fut autre que l’universel Hugo Schuchardt (1842-1927), Gabelentz affirme résolument, dans la partie intitulée “Le sentiment symbolico-phonétique” (p. 217-223), que le son et le sens se révèlent indissolublement liés – non pas *théseï*, mais bien *phýsei* – pour les locuteurs naïfs de toute communauté linguistique. Peu sensible à l’arbitraire du signe, thèse savante, le locuteur allemand natif croira facilement au fond de lui-même que les Français sont bien bêtes d’appeler *ein Pferd Schewall* (p. 217). » (J.SS : p. 218-219) [« Gabelentz’s theory of creative *Lautsymbolik* (1891), first supported by the omniscient Hugo Schuchardt (1842-1927), staunchly asserts in the paragraphs entitled “The sound-symbolic feeling” (pp. 217-223) that sound and meaning prove to be – not *théseï* but *phýsei* – inalienably interconnected for the naïve members of any extant speech community. In defiance of the scholastic slogan claiming the arbitrariness of verbal signs, a native German is prone to believe at heart that Frenchmen are silly when they name “*ein Pferd Schewall*” (p. 217). » (J.SS : p. 181-182)].

<sup>3203</sup> On retrouve à ce propos cette idée présente dès *Six leçons sur le son et le sens*, et également développée dans « Linguistics and Poetics » : « [...] si les chercheurs en “phonétique impressive” se sont heurtés à tant de difficultés, c’est en grande partie parce qu’ils n’envisageaient que des phonèmes entiers, et non leurs traits distinctifs. En effet, puisque le phonème comme faisceau de traits se compose de plusieurs propriétés élémentaires – ainsi, /ü/ s’oppose à /i/ et à /u/ de deux façons bien différentes –, il est évident que ranger hâtivement /ü/ aux côtés de /i/ parmi les “voyelles claires” ne peut que retarder la mise au jour de cette imagerie en clair-obscur qui se dissimule derrière les phonèmes vocaliques. Il est certain, par exemple, qu’une langue comme le français, avec ses phonèmes séparés /i, ü, u/, diffère sur ce point des langues où [ü] n’est qu’une variante contextuelle de /u/ ou de /i/. C’est là qu’il faut voir la source de la plupart des objections opposées à la recherche de la signification inhérente aux sons du langage. » (J.SS : p. 222-223) [« [...] most of the difficulties of which investigators of “impressive phonetics” met were due to the search for the proper value of entire phonemes and not of their distinctive features. Since the entire phoneme as a bundle of features contains a diversity of elementary properties – for instance, /ü/ is opposed to /i/ in one respect and to /u/ in a quite different way – the oversimplified assignment of the phoneme /ü/ together with /i/ to the “clear vowels” hampers the search for the *chiaroscuro* imagery hidden in the vowels. Thus, languages like French with its separate phonemes /i, ü, u/ differ from languages in which [ü] is a mere contextual variant of /u/ or /i/. Most objections to the search for the inner significance of speech sounds arose because the latter were not dissected into their ultimate constituents. » (J.SS : p. 185)].

<sup>3204</sup> « the natural correspondence between sound and sense is a constantly renewable and vital process, whereby, as Jespersen believed, “languages in the course of time grow richer and richer in symbolic words” and develop progressively “towards a greater number of easy and adequate expressions – expressions in which sound and sense are united in a marriage-union closer than was ever known to our remote ancestors” » (J.SS : p. 186).

<sup>3205</sup> « “the basic of phonetic symbolism is fundamentally objective” » (J.SS : p. 189).

« Quoi qu'il en soit, il ne fait pas de doute que les travaux de Sapir et Newman, comparés à ceux qui les ont précédés (voir le survol historique de Debrunner 1926), ont fait franchir une nouvelle étape à l'étude du symbolisme phonique qui, grâce à eux, a pu accumuler rapidement des résultats d'un grand intérêt pour la linguistique comme pour la psychologie (voir Bentley & Varon 1933). C'est ainsi qu'un certain nombre d'études (Orr 1944, 1945 ; Thorndike 1945 ; Wandruszka 1952, etc.) se sont attachées à découvrir dans quelle mesure le stock lexical et morphologique de la langue reflète effectivement les valeurs symboliques mises en lumière dans le système phonétique par Sapir et Newman, et il en est ressorti en particulier l'existence d'un phénomène d'"antiphonie, à savoir une opposition entre les voyelles de mots liés en gros au même champ psychologique, comme par exemple *tip* (bout) et *top* (sommet), *slit* (fente) et *slot* (fente pour mettre quelque chose), *strip* (bande, de papier, tissu, etc.), *strap* (lanière) et *strop* (cuir à aiguiser)" (Orr 1945).

Cela dit – et il faudrait également mentionner le problème d'une éventuelle congruence entre sons du langage et figures graphiques abstraites posé par le psychologue géorgien D. Usnadze (1924), puis par Köhler (1929) –, les expériences les plus nombreuses ont porté sur la question de savoir si, et dans quelle mesure, les oppositions sémantiques lexicales entretiennent un quelconque rapport régulier avec les propriétés symboliques des sons, avec ce que Hornbostel (1927) a nommé le *Lautsinn*, "sens phonique" [...] L'une des méthodes les plus utilisées consiste à demander aux sujets de deviner la corrélation entre deux antonymes pris dans une langue qu'ils ignorent et la paire correspondante dans leur langue maternelle. Dans un petit nombre de cas, assez petit pour que les critiques puissent n'y voir que l'effet du hasard, les réponses ainsi obtenues se sont avérées exactes ; assez souvent, les résultats ont été plutôt négatifs.

Il faut bien dire, en effet, que le nombre et la complexité des facteurs entrant dans ces essais de déchiffrement sont tels qu'on ne pouvait guère s'attendre à des conclusions moins incertaines. Ce qui, d'ailleurs, n'empêche pas Roger Brown *et al* d'affirmer que leurs "recherches, menées à l'aide de trois listes de mots anglais et de six langues étrangères, ont révélé un accord et une exactitude dans la traduction de langues inconnues supérieurs à ce que produirait le hasard", et qu'une telle "exactitude peut être expliquée par l'existence d'un symbolisme phonétique universel, situé à l'origine du langage, ou bien vers lequel celui-ci évoluerait" ; quoi qu'il en soit, il paraît évident qu'il existe "d'une façon ou d'une autre, un lien de nature imitative ou physiognomonique entre les sons et les significations" (1955 : 393). Certes, la réponse à cette question – y a-t-il ou non un symbolisme phonique universel ? – exigerait au préalable de comparer entre elles les charpentes des traits distinctifs et de leurs groupements dans les diverses langues considérées. Toutefois, il apparaît de plus en plus clairement que, compte tenu de la diversité des systèmes confrontés, il se dégage un schéma général des valeurs phonico-symboliques, qui nous pose, de manière urgente et concrète, deux problèmes : celui d'une typologie phonico-symbolique des langues et celui des universaux phonico-symboliques résultant de cette typologie, problèmes qui sont comme la superstructure de la question, également typologique et universelle, de la structuration des traits distinctifs (voir Peterfalvi 1970 : chap. V pour un compte rendu critique des tâches à accomplir)<sup>3206</sup>. » (J.SS : p. 227-229).

---

<sup>3206</sup> « In any case, Sapir's and Newman's scrutiny eloquently shows how rapid and fruitful, both for linguistics and for psychology (cf. Bentley & Varon 1933), this new stage of inquiry into sound symbolism was, as compared with the meagerness of Debrunner's earlier historical survey (1926). Questions about how far the actual lexical and morphological stock of language reflects the symbolic value discovered in the sound pattern by Sapir and Newman led to several studies (by Orr 1944 & 1945 ; Thorndike 1945 ; Wandruszka 1952, etc.) and brought to light especially the phenomenon of "antiphony, i.e. the opposition of vowel sounds in words

On retrouve ici le symbolisme phonique universel également affirmé en conclusion à l'occasion de la mention des travaux d'Eli Fischer-Jørgensen. Il s'agit là, tout à fait nettement, et comme en témoigne d'ailleurs l'idée que ce symbolisme phonique serait « situé à l'origine du langage » ou au principe de son évolution, d'une proposition relative à la nature du langage. Comme il apparaissait déjà dans le passage des *Dialogues* que nous avons cité ci-dessus, ce naturalisme a des fondements synesthésiques et, par là même, neuropsychologiques. Jakobson et Waugh mentionnent en effet ensuite deux autres ensembles de travaux relatifs au symbolisme phonique, ceux de Maxime Chastaing et ceux d'Yvan Fónagy<sup>3207</sup>, qui ont travaillé pour le premier sur le symbolisme de la voyelle *i* et des oppositions consonantiques, et pour le second à l'élaboration et à l'exploitation de tests concernant le symbolisme de diverses oppositions de phonèmes. Or, selon les auteurs, ces tests fournissent des résultats « tout à fait impressionnants<sup>3208</sup> » (J.SS : p. 229), dont l'explication réside dans les phénomènes de synesthésie :

« Des jugements comme ceux que nous venons de voir, universels pour autant qu'il s'appuient sur les systèmes phonétiques des langues considérées, ne sauraient évidemment être le fruit du hasard. Il faut se rappeler, en effet, que des contrastes comme clair~sombre, léger~lourd ou petit~grand appartiennent aux "structures élémentaires requises pour la différenciation perceptuelle" (voir Wallon, 1945 : 129), et il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'ils entretiennent des liens universels et constants (ou quasi constants) avec les traits élémentaires sous-jacents des langues humaines. A ce propos, Peterfalvi (1970 : 44 et suiv.) renvoie à P. Guillaume qui, dans sa *Psychologie de la forme* (1937), voit dans le symbolisme multivalent des sons du langage un donné synesthétique universel ; et il prédit que la science finira par accéder aux universaux

---

relating to, roughly, the same psychological field : e.g. *tip* and *top*, *slit* and *slot*, *strip*, *strap*, and *strop*" (Orr 1945).

The question of the congruity between the purport of speech sound sequences and abstract graphic figures was posed by the Georgian psychologist D. Usnadze (1924) and taken up again by Köhler (1929), but the longest series of experiments was devoted to the question of whether, and if so, to what degree, lexical oppositions in meaning bear any consistent lawful relation to the symbolic properties of sounds or, as Hornbostel (1927a) termed them, *Lautsinn* ("sound sense"). [...] One of the chief means used was asking the experimental subjects to guess at the correlation between two antonyms in a language unknown to them and the corresponding pair of antonyms in their native language. A few of these and similar experiments produced correct responses, which were viewed as mere chance by distrustful critics ; some other cases gave rather negative results.

In these deciphering efforts too many complex factors were involved to permit less uncertain conclusions. Roger Brown et alii went so far as to affirm that "their investigations, using three lists of English words and six foreign languages, have shown superior to chance agreement and accuracy in the translation of unfamiliar tongues" and that such an "accuracy can be explained by the assumption of some universal phonetic symbolism in which speech may have originated or toward which speech may be evolving". In any case, "some kind of imitative or physiognomonic linkage of sounds and meanings" seemed evident to the investigators (1955 : 393). However, the desired solution to the question of whether there exists a universal sound symbolism still requires a preliminary crosslinguistic comparison of the framework of distinctive features and their groupings in the languages confronted. Nonetheless, it becomes ever clearer that when the diversity of the system brought together is taken into account, a general pattern of sound-symbolic values stands out and we face two urgent and responsible problems – the sound-symbolic typology of languages, and the sound-symbolic universals ensuing from such a typology – as a counterpart and superstructure to the equally important, likewise typological and universalist questions bearing on the structuration of distinctive features. Cf. Peterfalvi's critical survey of the studies and tasks involved (1970 : chap. V). » (J.SS : p. 189-190).

<sup>3207</sup> Voir J.SS : p. 229-230 [p. 190-191].

<sup>3208</sup> « impressive » (J.SS : p. 191).



psychobiologiques sous-jacents à la systématique des traits distinctifs, considérés avec leurs capacités symboliques (p. 156 et suiv.).

Or, si ce problème fort complexe qu'est l'interconnexion phénoménale des sens – en un mot, la synesthésie – a pu refaire surface, c'est précisément grâce à la renaissance et au développement de l'intérêt linguistique et psychologique pour le symbolisme phonique sous ses divers aspects<sup>3209</sup>. » (J.SS : p. 230).

Jakobson et Waugh reconnaissent ainsi l'existence de « polarités fondamentales qui lient ensemble les couleurs et les traits distinctifs du langage<sup>3210</sup> », et avec lesquelles on retrouve le point de vue relationnel qui est au cœur de la linguistique jakobsonienne :

« Cela dit, la principale difficulté de ce problème – quelle couleur associer à chacune des voyelles de sa langue ? – réside dans le fait que l'on doit se livrer à deux opérations simultanées avec deux séries d'objets, les couleurs et les voyelles. La tâche devient au contraire beaucoup plus concrète et faisable lorsque le sujet n'a à traiter que les relations binaires entre deux voyelles données, d'une part, et deux couleurs, de l'autre. Aussi, ce subtil psychologue qu'était Heinz Werner (1890-1964) recommandait-il aux chercheurs de présenter successivement à leurs sujets des paires de voyelles en même temps que des paires de couleurs, et de leur demander lesquelles de ces deux sortes de paires leur paraissaient les plus proches. C'est seulement ainsi que l'on parvient à saisir les polarités fondamentales qui lient ensemble les couleurs et les traits distinctifs du langage (voir Karwoski *et al.*, 1942 : 216).

Par là, on ne peut qu'approuver E. H. Gombrich (1961 : 370 et suiv.) d'affirmer que "le problème des équivalences synesthétiques perd son aspect arbitraire et subjectif dès lors que l'on considère, non la similitude des éléments, mais les relations structurelles au sein d'une échelle ou d'une matrice. Lorsque nous disons, par exemple, que *i* est plus clair que *u*, l'accord est étonnamment général. Mais si, décidant d'être plus précis, nous disons que le passage de *u* à *i* ressemble plus à une montée qu'à une descente, alors, me semble-t-il, et quelle qu'en soit l'explication, nous rencontrerons un accord véritablement majoritaire". Et, en tant qu'expert en représentation picturale, il exprime sa foi "que grâce à nouveau aux recherches des linguistes, ce problème tant débattu va devenir un peu plus maniable". Il suggère d'ailleurs un "jeu de société" pour éprouver l'hypothèse linguistique que la synesthésie est affaire de relations<sup>3211</sup> » (J.SS : p. 231).

---

<sup>3209</sup> « Such evaluations, universal insofar as they find support in the sound systems of the given languages, are obviously far from being accidental. It should be remembered that such contrasts as light~dark, light~heavy, and small~big belong to the "elementary structures required by perceptual differentiation" (see Wallon 1945 : 129), and it is no wonder that they build constant (or near-constant) and universal linkages with the elementary features underlying the languages of the world. Peterfalvi, in his exemplary monograph on sound symbolism (1970), refers (pp. 44f.) to P. Guillaume's *Psychologie de la forme* (1937), which pointed to the multivalued symbolism contained in speech sounds as universal synesthetic givens ; on these premises Peterfalvi foresaw the progressive access of science to the biospsychological universals which underlie the ubiquitous and everlasting systematics of the distinctive features and of their symbolic capabilities (pp. 156f.).

The intricate questions of the phenomenal interconnection between the different senses – briefly, the probleme of synesthesia – came to light once again through the many-sided development of the linguistic and psychological preoccupation with sound symbolism in its various aspects. » (J.SS : p. 191-192).

<sup>3210</sup> Le postulat d'un rapport entre les deux systèmes des couleurs et des sons du langage est présent dès *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*. Voir J.Kin. : p. 87-90 [p. 386-388]. On le retrouve ensuite dans les *Preliminaries to Speech Analysis* (1952), où les auteurs renvoient à ce premier texte. Voir J.Prel. : p. 629-630. Voir également J.SS : p. 159-161 [p. 132-134].

<sup>3211</sup> « The chief difficulty in answering the question of what colors one associates with each of the vowels of one's language lies in the double operation with a plurality of two kinds of things, vowels and colors. The task

Sont alors mentionnés les travaux de Köhler<sup>3212</sup>, puis ceux de Hurvich et Jameson :

« C'est également Köhler qui souligne le premier le rôle fondamental de l'opposition clair-sombre dans la structure des systèmes vocalique et consonantique. Pour lui, répétons-le, "clair" et "sombre", loin d'être de "pures métaphores", désignent en fait des "analogies intersensorielles" réelles, des correspondances phénoménologiques, indices d'un "corrélât perceptuel physiologique central" (1915). L'analogie configurationnelle avec les divers domaines sensoriels est en effet évidente pour quiconque ne refuse pas de la voir, et mène inévitablement à la conclusion que le système vocalique présente "presque les mêmes propriétés fondamentales (*Systemeigenschaften*) que les couleurs du spectre" (p. 192). D'où l'hypothèse, de plus en plus confirmée, que l'opposition clair-sombre constitue un attribut universel, applicable à tous les sens. Dans le domaine de la vision, en particulier, l'étude de l'organisation interne et du groupement des couleurs révèle une concordance concrète entre celles-ci et les sons du langage, découverte qui conduit à décrire la sensation en termes d'oppositions polaires (Hartshorne, 1934 : 134). Nous pensons ici surtout à la théorie des processus antagoniques de Hering, actuellement développée par Leo Hurvich et Dorothea Jameson, qui considère ces processus comme un modèle d'organisation neurologique (voir en particulier 1957 et 1974) : les deux membres de chaque paire, blanc-noir ou jaune-bleu, par exemple, "sont antagoniques, tant par la nature opposée des processus physiologiques supposés que par l'exclusion mutuelle de leurs qualités sensorielles" (1957 : 385)<sup>3213</sup>. » (J.SS : p. 233)

---

becomes much more concrete and feasible when the respondent has to deal with the binary relations between any two given vowels and any two given colors. The sagacious Clark University psychologist, Heinz Werner (1890-1964), recommended to experimenters that they present a subject with successive pairs of vowel sounds along with diverse successive pairs of colors and then ask him which pairs of speech sounds and colors he feels to be closest. Through such a series of steps one comes to grasp the fundamental polarities which tie together the colors and the distinctive features of language (cf. Karwoski et al. 1942 : 216).

One cannot but agree with E. H. Gombrich (1961 : 370f.) that "the problem of synesthetic equivalences will cease to look embarrassingly arbitrary and subjective if, hereto, we fix our attention not on likeness of elements but on structural relationships within a scale or matrix. When we say that *i* is brighter than *u*, we find a surprising degree of general consent. If we are more careful still and say the step from *u* to *i* is more like an upward step than a downward step, I think the majority will agree, whatever explanation each of us may be inclined to offer." This expert in the language of pictorial representation expresses his belief that once again the research of linguists offers us the best chance to make this much discussed problem a little more manageable". To try out the linguistic suggestion that synesthesia concerns relationships he uses a "party game" » (J.SS : p. 192-193).

<sup>3212</sup> Auquel est attribuée une « théorie générale des voyelles, capables de prendre en compte les principaux champs voisins de l'expérience humaine » : « The advancement of a general vowel theory brought into relation with principal adjacent fields of human experience was charted by Wolfgang Köhler » (J.SS : p. 193). La traduction française a de tout autres implications : « Tout cela devrait nous amener peu à peu vers une théorie générale des voyelles, capable de prendre en compte les principaux champs voisins de l'expérience humaine. De cette théorie, Wolfgang Köhler a tracé le plan » (J.SS : p. 232).

<sup>3213</sup> « The fundamental role of the light-dark opposition in the structure of both the vocalic and the consonantal patterns was first outlined by Köhler. Let us now repeat and underscore that for him, lightness and darkness as names for this phenomenon were far from being "mere metaphors", but were rather designations of actual "intersensorial analogies", phenomenological correspondences pointing to a "central physiological perceptual correlate" (1915). The analogy with the arrangements of different sense domains is evident here and leads to the unprejudiced conclusion that the vowel system displays "almost the same fundamental properties [*Systemgemeinschaften*] as the chromatic colors" (p. 192). The hypothesis that light-dark is a universal attribute of all senses is constantly being tested in new domains. More and more the continuing inquiries into the inner organization and grouping of colors reveal a concrete coherence between speech sounds and colors and give rise to the thesis that sensation should be described in terms of polar oppositions (Hartshorne 1934 : 134). In particular, we refer to Hering's opponent-process theory of color vision being developed by Leo Hurvich &

sur la mention desquels se clôt le développement :

« Et nous pourrions citer encore d'autres exemples des correspondances frappantes entre l'organisation du code des couleurs et celle du réseau des traits distinctifs ; mais nous nous contenterons de conclure avec Hurvich et Jameson (1974 : 101) que "le concept de processus antagoniques, utilisé comme principe directeur pour l'analyse d'aspects spécifiques des phénomènes psychologiques particuliers, continuera sans doute d'apparaître, ainsi qu'il l'a déjà fait pour certains phénomènes visuels [et, ajouterons-nous, phonétiques], comme la meilleure clef du comportement du système nerveux"<sup>3214</sup>. » (J.SS : p. 234).

Cet ancrage neurologique et psychobiologique<sup>3215</sup> du symbolisme phonique sous-tend la synthèse que réalise la structure du langage entre la contiguïté et la similarité, dans la mesure

---

Dorothea Jameson, which treats these processes as a model of neural organization (see especially 1957, 1974) : the two members of each pair, such as white~black and yellow~blue, "are opponent, both in terms of the opposite nature of the assumed physiological process and in terms of the mutually exclusive sensory qualities" (1957 : 385). » (J.SS : p. 194).

<sup>3214</sup> « We could continue our comparative survey of the striking correspondences between the respective organizations of the hue-coding system and the network of distinctive features (cf. above, p. 132f.), but let us merely conclude, along with Hurvich & Jameson (1974 : 101), that "the opponent-process concept, used as a guiding principle in analyzing specific aspects of particular psychological phenomena, may continue to provide the most useful key to the behavior of the nervous system, as it has already proved to do in the analysis of particular visual [and, let us add, speech sound] phenomena". » (J.SS : p. 195).

<sup>3215</sup> Avec le postulat duquel, par ailleurs, disparaît toute possibilité de penser la dimension du psychique et du singulier. On lit ainsi significativement à propos de Rimbaud : « C'est Edouard Claparède (1873-1940), psychologue genevois et collègue de Saussure, qui faisait observer que la capacité de comparer les couleurs et les sons du langage existe, à un degré au moins élémentaire, chez tout individu (Claparède, 1900 : 517), et le fait est qu'en ce domaine les enfants réagissent bien plus promptement que les adultes, avec plus de certitude et d'unanimité (voir Reichard *et al.*, 1949 : 224). Comme le dit Hornbostel, "ce que nous savions étant enfants, nous devons maintenant le redécouvrir à tâtons", car "la vue et l'audition se sont séparées" (1927 : 89). Néanmoins, même chez les adultes, on constate des attirances fondamentales entre les deux systèmes, malgré toutes les variations de détail : le rouge de /a/, le jaune et le blanc de /e/ et de /i/, l'obscurité de /o/ et de /u/ (voir Argelander, 1927, chap. V ; Reichard, 1945 : 226, 231 et suiv. ; RJ, I : 386 et suiv. ; Masson, 1950 : 40), étant bien entendu qu'il faut se garder de mêler à ces correspondances usuelles telle ou telle proclamation littéraire, plus ou moins forcée et délibérément *à rebours*. C'est ainsi que l'association inversée de Rimbaud – "A, noir corset velu des mouches éclatantes" – n'a pas manqué de susciter du scepticisme à l'égard de l'"audition colorée", attitude qui, soit en passant, n'en continue pas moins de s'appuyer sur la vision acoustico-visuelle de /a/ proposée par le poète (voir Clavière, 1899 : 163 et suiv.). » (J.SS : p. 237) [« Saussure's colleague, the Genevan psychologist Edouard Claparède (1873-1940), observed that the capability for comparison between colors and speech sounds seems to exist in each individual in at least an elementary stage (1900 : 517), and in fact in this respect children manifest much more readiness to respond, a higher certainty in analogies between the two experiences, and less disagreement among themselves (see Reichard *et al.* 1949 : 224). In Hornbostel's words : "what we knew as children, we now must grope for", because "sight and sound have fallen apart" (1927b : 89). Yet even in the responses of adults there are fundamental attractions between the two patterns, despite all their variability in detail ; the prevalent redness of /a/, yellowness and whitishness of /e/ and /i/, and darkness of /o/ and /u/ clearly stand out (cf. Argelander 1927 : chap. 5 ; Reichard 1945 : 226, 231 ff. ; RJ I : 386 ff. ; Masson 1952 : 40). Of course, what must be avoided is the mixture of these usual ways of translating from the speech sound to the color level with literary declarations often strained and deliberately made *à rebours*. Rimbaud's backwards proclamation – "A noir corset velu des mouches éclatantes" – prompted skeptical attitudes toward the idea of "colored hearing", attitudes which, let us add, still make use of the acoustico-visual view of /a/ propounded by this poet (see Clavière 1898 : 163 f.). » (J.SS : p. 197-198)]. Voir *infra*, la troisième partie de ce travail.

où elle justifie l'existence de ce symbolisme, et par là même sa possible latence. Jakobson et Waugh ajoutent en effet :

« Un autre interprète, original et pénétrant, du rôle psychologique du symbolisme phonique fut Benjamin Lee Whorf (1897-1941), qui, dans un article écrit peu avant sa fin prématurée (voir 1956 : 267 et suiv.)<sup>3216</sup>, disait : “Dans les expériences des psychologues, il apparaît que les sujets humains associent les unes aux autres les impressions de clair, de froid, de pointu, de dur, de haut, de léger, de rapide, d’aigu, d’étroit et ainsi de suite ; et réciproquement, celles de sombre, de chaud, de mou, de doux, de lisse, de bas, de lourd, de lent, de grave, de large, etc. Cela reste vrai qu’il y ait ou non une ressemblance entre ces impressions et les *mots* qui les désignent ; mais d’autre part, pour autant qu’il y a un rapport avec les mots, on ne le *remarque* d’ordinaire que lorsqu’il s’agit d’un rapport de similitude entre les séries d’impressions, d’une part, et les voyelles et les consonnes des mots, de l’autre.” Whorf note que “les expériences de laboratoire montrent que les voyelles *a* (comme dans “father” [père]), *o* et *u* s’associent à la série sombre-chaud-doux, et les voyelles *e* (anglais *a* de “date” [date]) et *i* (anglais *e* de “be” [être]) à l’ensemble clair-froid-pointu. Et les consonnes manifestent elles aussi les associations que le sentiment commun laissait prévoir”. Et il considère comme particulièrement significatif le fait que “le langage a donné au locuteur, grâce à la lexicalisation, une conscience plus aiguë de certaines sensations psychiques vagues ; mieux, par un pouvoir qui participe de la magie, il a introduit la conscience dans des niveaux inférieurs à lui. Il y a un triomphe de la logique dans le pouvoir qu’a le langage de demeurer indépendant des réalités du psychisme inférieur, de les dominer, tantôt pour les amener à la lumière, tantôt pour les écarter du tableau, et de mouler les nuances des mots à sa règle, que le halo psychique des sons s’y prête ou non : s’il s’y prête, la qualité psychique des sons s’en trouve renforcée, ce dont le profane peut se rendre compte ; s’il ne s’y prête pas, cette même qualité psychique se modifie pour s’accorder à la signification linguistique, si dissonnante soit-elle, sans que le profane le remarque.” On ne saurait décrire avec plus de précision le lien – rapport et compétition – entre le simple emploi “architectural” des phonèmes et leur contenu affectif, “fondamentalement le même pour tous”.

De fait, il est beaucoup plus probable que le profane remarque le rapport entre, disons, /i/ et /u/ comme *signantia* et des *signata* tels que plus petit~plus grand, plus rapide~plus lent, plus joli~moins joli, plus gentil~moins gentil, plus amer~plus doux, plutôt que la correspondance entre les éléments de deux systèmes sensoriels homologues de *signantia* : le système spatial des couleurs et le système temporel des sons du langage,

---

<sup>3216</sup> Notons que cet article, et ce n’est pas pour rien, a été publié dans *The Theosophist*. On est là, de fait, tout à fait en dehors d’une « conception étroitement rationnelle du langage ». Le développement cité par Jakobson et Waugh s’ouvre de la manière suivante : « Le langage a d’autres significations à des niveaux psychologiques différents de celui auquel se situe la linguistique moderne – significations importantes en musique, en poésie, dans le style littéraire et dans le Mantra oriental. Ce dont il a été question jusqu’ici se rapporte au plan du *Manas* au sens purement philosophique, à l’“inconscient supérieur” ou à l’“âme” (au sens que Jung donne à ce terme). Nous allons aborder à présent le “psychisme” (au sens de Freud), l’“inconscient inférieur”, le *Manas* qui est en particulier “le meurtrier du réel”, le plan du *Kama*, de l’émotion, ou plutôt du sentiment (*Gefühl*). Dans une relation sérielle qui englobe les niveaux du *Nàma-Rùpa* et de l’*Arùpa*, le niveau du psychisme inconscient est situé de l’autre côté du premier par rapport au second, et le *Nàma* ou lexation constitue le stade intermédiaire entre ces deux extrêmes. Le psychisme est donc le correspondant psychologique du niveau phonétique dans le langage. Cependant, il n’est pas structurellement lié à ce niveau comme le *Nàma* ou lexation qui utilise les phonèmes (voyelles, consonnes, accents, etc.) en tant que constituants, mais intervient en tant que contenu affectif des phonèmes. Il existe une façon universelle de “sentir”, de “percevoir” l’enchaînement des faits, qui est mise en évidence au laboratoire et qui semble être indépendante de la langue, tout en étant identique pour chacun de nous. » (Whorf, 1969 : p. 210-211). Sur cet aspect de l’œuvre de Whorf, voir Joseph & Hutton (1998), ainsi que Joseph (1996a).

par exemple. Là réside sans doute le motif principal du manque d'unanimité et des hésitations lorsqu'il s'agit d'assigner telles couleurs à telles voyelles<sup>3217</sup>. » (J.SS : p. 234-236).

Jakobson et Waugh mettent ainsi en œuvre le deuxième type de construction dont il a été question ci-dessus, et s'affirme ainsi, mais de manière significativement inversée par rapport au précédent, un autre type de réfutation objectale de l'arbitraire du signe. Il faudrait plutôt parler, en raison de l'inversion signalée, d'évitement structural de celui-ci : au lieu de la construction d'une forme nécessaire, Jakobson et Waugh postulent dans *The Sound Shape of Language* un naturalisme du symbolisme phonique, que la structure du langage viendra dès lors tout à la fois contrer par le conventionnalisme de la double articulation et intégrer dans la synthèse qu'elle réalise. Apparaissent ainsi nettement les deux mouvements que nous avons essayé de mettre en évidence dans ce qui précède : si la similarité est seconde par rapport à la contiguïté, ainsi qu'en témoigne, dans le passage relatif au symbolisme phonique, l'appréhension des problèmes posés par le « schéma général des valeurs phonico-symboliques » comme « la superstructure de la question, également typologique et universelle, de la structuration des traits distinctifs », elle apparaît inversement comme le rapport fondamental, dans la mesure où il est naturel, inhérent aux sons du langage. Autrement dit, si la reconnaissance de deux types de rapports son/sens vaut réfutation du principe de l'arbitraire du signe, elle implique dans le même temps, inversement, une construction structurale de l'arbitraire du signe, qui justifie la latence du symbolisme phonique. Celle-ci, par ailleurs, comme nous l'avons vu plus haut et comme il apparaîtra à nouveau dans ce qui suit, non seulement justifie la latence du symbolisme phonique, mais également, plus profondément, constitue le cadre d'existence des relations de similarité.

---

<sup>3217</sup> « The role of sound symbolism in our mental life found an original and penetrating interpreter in Benjamin Lee Whorf (1897-1941). In a paper (see 1956 : 267f.) written shortly before his untimely death he pointed out : "in the psychological experiments human subjects seem to associate the experiences of bright, cold, sharp, hard, high, light (in weight), quick, high-pitched, narrow, and so on in a long series, with each other ; and conversely, the experiences of dark, warm, yielding, soft, blunt, low, heavy, slow, low-pitched, wide, etc. in another long series. This occurs whether the **words** for such associated experiences resemble them or not, but the ordinary person is likely to **notice** a relation to words only when it is a relation of likeness to such a series in the vowels and consonants of words." Whorf notes that "the vowels *a* (as in 'father'), *o*, *u* are associated in the laboratory tests with the dark-warm-soft series, and *e* (English *a* in 'date'), *i* (English *e* in 'be') with the bright-cold-sharp set. Consonants also are associated about us as one might expect from ordinary naive feeling in the matter." He considers particularly significant the fact that "language, through lexation, has made the speaker more acutely conscious of certain dim psychic sensations ; it has actually produced awareness on lower planes than its own : a power of the nature of magic. There is a logic mastery in the power of language to remain independent of lower-psyche facts, to override them, now point them up, now toss them out of the picture, to mold the nuances of words to its own rule, whether the psychic ring of the sounds fits or not. If the sounds fit, the psychic quality of the sounds is increased, and this can be noticed by the layman. If the sounds do not fit, the psychic quality changes to accord with the linguistic meaning, no matter how incongruous with the sound, and this is not noticed by the layman." It would be difficult to present more pointedly the link and competition between the mere building-block use of the phonemes and the universal feeling-content, "basically alike for all persons".

The relation of, let us say, /i./ and /u/ as *signantia* to such *signata* as smaller~bigger, quicker~slower, more~less pretty, more~less friendly, bitterer~sweeter, is much more likely to be noticed by the layman than is the correspondence between the constituents of two homologous sensory patterns of *signantia*, the spatial pattern of colors and the temporal one of speech sounds. The main reason for the lower uniformity and greater vacillations in the layman's direct ascription of colors to the vowels probably lies here. » (J.SS : p. 195-196).

Le reste du chapitre est consacré au rôle du symbolisme dans l'organisation du lexique puis aux « usages mythopoiétiques du langage ». Il est tout d'abord question des affinités lexicales (*words affinities*)<sup>3218</sup>, phénomène que l'on rencontre dans les couches lexicales réunissant des « vocables à la sémantique fluide, plus expressifs que cognitifs<sup>3219</sup> » (J.SS : p. 238), à savoir les gestes phoniques ou idéophones et les mots à redoublement, « classe de constructions qui relie directement et de façon manifeste le son et le sens<sup>3220</sup> » (J.SS : p. 238). Dans ces couches lexicales, en effet, les vocables entrent dans des séries dues au regroupement de sens semblables autour de sons semblables :

« En anglais, un mot redoublé comme *flip-flap* ou *flip-flop* (flic-flac), avec ses deux voyelles, l'une diffuse et l'autre compacte, alternant comme le veut la règle, se compose en fait de deux formes (*flip*, “donner une chiquenaude”, et *flap*, “battre, claquer”, ou *flop*, “tomber à plat”), verbales ou nominales, différentes et pourtant liées de par l'identité de leurs charpentes consonantiques et la proximité de leurs significations, facteurs qui suffisent à eux deux à révéler la relation qui les unit, même employées séparément. Or, ce n'est là qu'un cas parmi tant d'autres où deux mots d'une même langue manifestent une similitude frappante pour le son comme pour le sens, une affinité interne et externe qui, rattachable ou non à une parenté génétique, est intuitivement sentie par les membres de la communauté linguistique. “La tendance des formes à se mouler sur d'autres formes de signification semblable, et celle des significations à se mouler sur d'autres significations portées par des mots ressemblants, ces deux tendances sont universelles”, écrivait Dwight Bolinger, le grand explorateur des “affinités lexicales” fondées sur “le regroupement de sens semblables autour de sons semblables”<sup>3221</sup>. » (J.SS : p. 241).

Aux indicateurs de catégories grammaticales de la morphonologie répondent ainsi, comme dans « Quest for the Essence of Language », les « différenciateurs submorphématiques », constitutifs d'une « étymologie synchronique *sui generis* » :

« Ce faisant, Bolinger ébauche les principes d'une étymologie synchronique *sui generis*. Son analyse le conduit à extraire les associations de phonèmes communes à des ensembles de mots et indicatrices d'un lien sémantique plus ou moins précis : ce qu'il nomme les “différenciateurs submorphématiques”, et que Markell et Hamp (1960-61 : 1) avaient baptisé des “psychomorphes”, tandis que Householder (1946 : 83) emploie de son côté le terme de “phonesthème”, qu'il applique, entre autres, à environ 15 % des monosyllabes en /ʌ/ accentué de l'anglais standard qui, ou bien en sont, ou bien leur sont rattachés par quelque association secondaire. Et à ce propos, discutant les conclusions d'Householder, Guiliano Bonfante faisait remarquer qu'en latin et en indo-européen, le

<sup>3218</sup> Voir J.SS : p. 238-244 [p. 198-203].

<sup>3219</sup> « vocables which are semantically fluid, more expressive than cognitive » (J.SS : p. 198).

<sup>3220</sup> « class of constructions which directly and patently connects sound and meaning » (J.SS : p. 198).

<sup>3221</sup> « The English reduplicative *flip-flap* (or *flip-flop*), with its two regularly alternating vowels, one diffuse and the other compact, is actually composed of two forms (either verbal or nominal) which are different and yet related, thanks to their common consonantal frame and to the mutual proximity of meanings. These two factors suffice to reveal the relationship of these same words even when used separately. Within one and the same language many words disclose arresting similarities both in sound and in meaning, and whether these verbal ties go back to a genetic kinship or not, the outer and inner affinity between such vocables is intuitively felt by the ordinary member of the speech community : “the tendency of forms to mold themselves on other forms with like meanings, and meanings to mold themselves on other meanings, conveyed by like words, is universal”, as was convincingly accented by Dwight Bolinger, the expert in the revelation and interpretation of these “verbal affinities” based on “the grouping of similar meanings about similar sounds”. » (J.SS : p. 200-201).

/ã/ bref “se rencontre presque uniquement dans des mots d’un type particulier, désignant des maladies et des défauts physiques, ou encore des expressions enfantines”, de même qu’en allemand le son /č/ “est clairement expressif” dans tous les mots où il apparaît, sauf peut-être dans *deutsch* (Bonfante : 84). En outre, on peut fort bien imaginer que cette classe de mots, grâce à l’expressivité des groupes de sons qu’elle comporte, à la prégnance de ses “sous-morphèmes”, attire de nouveaux membres au moyen de l’emprunt ou de la néologie tout en garantissant la survie des anciens, d’où une cohésion sémantique toujours plus forte. Le fait est qu’on peut dégager une connexion entre ce que Bolinger a nommé “l’évocativité phonique” et “la création d’outils verbaux, sortes de jetons qui, en eux-mêmes, n’évoquent rien, mais sont simplement manipulables” (1965 : 192 et suiv.). Dans tous les cas, la réalité du rôle joué, ouvertement ou non, par la “valeur intrinsèque”, en d’autres termes la magie des sons du langage, est indéniable.

Non content de ranger parmi les différenciateurs submorphématiques les groupes continus et discontinus, tels la suite /str-p/ de *strip*, *strap*, *strop*, *stripe* (“bande”, “courroie”, “cuir à aiguiser”, “raie”) qui désigne une “ligne ayant une certaine largeur”, ou bien /sp-t/ de *spit*, *spate*, *spout* (“cracher”, “crue”, “jaillir”) qui évoque la “poussée d’un liquide” (1965 : 224), Bolinger note qu’un phonème unique peut, dans certaines positions, avoir la même utilité, par exemple le /u/ tendu des mots qui “suggèrent la bêtise” : *rube*, *boob*, *galoot*, *loon*, *moon*, *nincompoop*, *stooge*, *coo-coo*, *goof*, *spoof*, etc. (“rustre”, “nigaud”, “lourdaud”, “timbré”, “baguenauder”, “niais”, “souffre-douleur”, “tapé”, “crétin”, “mettre en boîte”) (p. 200). Nous ajouterons que ces différenciateurs se laissent détecter également à l’intérieur des morphèmes grammaticaux, c’est-à-dire des affixes. Ainsi, dans la déclinaison russe, seuls deux cas “marginiaux”, instrumental et datif, peuvent avoir dans leur désinence le phonème /m/ ; et le polonais va encore plus loin pour l’instrumental, en rendant obligatoire un différenciateur submorphématique réduit à la taille d’un trait subphonématique : le trait nasal, nécessairement porté par toute désinence de ce cas, et représenté par la nasalité si la terminaison se réduit à une voyelle, ou autrement par le phonème /m/ (RJ, II : 181 ; voir plus haut p. 71).

Dans le même ordre d’idées, Hans Marchand, dont on connaît l’étude approfondie sur le “symbolisme phonétique dans la formation des mots anglais”, estime que les racines, loin d’être des tous indivisibles, sont en fait des composés de consonnes et de voyelles modifiables, dont *fl-ash* (éclair) et *fl-ick* (petit mouvement très rapide) peuvent donner un exemple (1959 : 153). Les composants ainsi extraits sont ensuite divisés par lui en symboles initiaux et finaux, les premiers faits de sons ou de groupes de sons allitératifs, et les seconds de “leurs contreparties rimées” (p. 155 et suiv., 264 et suiv.), chacune de ces classes ayant la capacité de créer des affinités lexicales. Cela dit, Marchand reconnaît lui-même “l’impossibilité jusqu’à présent de découvrir sur quoi repose ce symbolisme”, si ce n’est peut-être pour l’ablaut dont il affirmait dans sa première étude (1957 : 56) que “le symbolisme sous-jacent à l’ablaut est celui de la polarité, qui peut revêtir divers aspects sémantiques”. Ajoutons qu’avant lui Morton Bloomfield (1953 : 160 et suiv.) avait déjà souligné l’importance du “parallélisme sémantique-phonique” qui “joue probablement à un niveau subconscient”.

Il arrive d’ailleurs que l’idée de segmenter les racines en unités signifiantes plus petites dotées d’une valeur phonico-symbolique s’impose d’elle-même à des linguistes décrivant des langues de structure “exotique”. Ainsi, G. Diffloth, dans son travail sur la “classe très fournie” des “expressifs” (ou “idéophones”) en semai, une langue austronésienne, se heurte au fait évident que ni ces expressifs ni certains noms et verbes qui leur sont liés ne sont soumis à la condition de “discretion lexicale” ; d’où la question qui se pose de savoir s’il ne conviendrait pas d’“abandonner les notions traditionnelles de racine et de morphologie” (1986 : 261). Mais la tentative la plus convaincante pour dévoiler les composants phonico-symboliques d’unités grammaticalement indissociables est sans doute l’article que Gladys Reichards a consacré, à titre de première approche, aux “Compositions et symbolisme des bases verbales du cœur d’alène” (1945). Outre un

symbolisme vocalique perceptible dans quelques catégories verbales, elle met au jour un symbolisme consonantique dont l'effet sur la signification de la base est le même, que la consonne soit initiale ou finale. Et elle conclut : "Ce que suggère une telle analyse apparaît fascinant et (...) prometteur, surtout si on la compare aux tentatives déjà faites de décomposer la structure phonétique des bases afin d'en lier les sons aux significations, tentatives dont les résultats, en anglais par exemple, ont été dans l'ensemble négatifs" (p. 53)<sup>3222</sup>. » (J.SS : p. 242-244).

---

<sup>3222</sup> « Bolinger drafted the principles of a *sui generis* synchronic etymology. Collocations of phonemes common to a set of words and suggestive of a stronger or vaguer semantic interconnection were extracted in his verbal analysis as "submorphemic differentials"; these were also labeled "psychomorphs" by Markell & Hamp (1960-61 : 1), while Householder (1946 : 83) made use of the term "phonestheme" and maintained that about 15 percent of standard English monosyllables with a stress on /ʌ/ belong to phonesthemes or at least are tied with them by secondary associations. In the discussion of Householder's conclusions, Giuliano Bonfante pointed out that in Latin and in Indo-European, short /ă/ "is found almost entirely in words of a special kind, referring to diseases and physical defects, or infantile expressions" and that in all German words, except perhaps *Deutsch*, the sound /č/ "is clearly expressive" (1939 : 84). Thanks to the expressiveness of the sound groups involved and to the ostensibility of such "submorphemes," this class (as observers note) also possibly attracts new members by borrowing or by neology and at the same time furthers the survival of the class' older members ; thus, it may achieve a higher semantic cohesiveness. There truly exists an interplay between the fact which Bolinger has called "sound suggestiveness" and "the creation of counters or tools which in essence are not suggestive but manipulable" (1965 : 192 f.). Whatever it may be, the patent or latent role played by the "intrinsic value", *videlicet* by the spell of the speech sounds, is undeniable.

Not only does Bolinger consider continuous and discontinuous clusters, e.g. the set /str-/ which in *strip*, *strap*, *strobe*, *stripe* refers to a "line having breadth" or the set /sp-/ which in *spit*, *spate*, *spout* refers to a "rush of liquid" (p. 224), as submorphemic differentials, but he notes also that in certain positions single phonemes appear to be treated in similar terms, e.g. the tense /u/ in words which "suggest foolishness" – *rube*, *boob*, *galoot*, *loon*, the verb *moon*, *nincompoop*, *stooge*, *coocoo*, *goof*, *spoof*, etc. (p. 200). It may be added that such submorphemic differentials occur both within lexical and within grammatical morphemes, namely within affixes. Thus, as discussed above (p. 59), among Russian declensional desinences only the endings of two "marginal cases", instrumental and dative, may include the phoneme /m/, while the Polish desinences of the instrumental go even further in assigning a compulsory character to a submorphemic differential and in reducing its size to a subphonemic, featural level. Any desinence of the Polish instrumental must contain the nasal feature, represented in a one-vowel ending by vocalic nasality and carried elsewhere by the phoneme /m/ (RJ II : 181).

Hans Marchand, who devoted a detailed study to "phonetic symbolism in English word-formation," declares that he split roots into their components : in his opinion roots are not indivisible units, but are composites, as, for examples, *fl-ash*, *fl-ick*, with a modification of the vowels or the consonants (1959 : 153). He divides the extracted components into initial and final symbols, consisting of alliterative sounds or clusters in the first group and of "their rhyming counterparts" in the latter class (pp. 155 ff., 264 ff.), and he assigns to both classes of such various sound symbols the capacity of creating actual words affinities. Nevertheless, he himself asserts "the impossibility so far to find out what the symbolism is based upon". In his earlier study (1957 : 56), Marchand posited that "the symbolism underlying ablaut variation is that of polarity which may assume various semantic aspects". Likewise, Morton Bloomfield (1953 : 160 f.) insisted on the importance of "semantic-sound parallelism" which "probably moves on a subconscious level".

Sometimes, in describing languages of a remote structure, the idea of segmenting roots into smaller significant units with their own sound-symbolic value suggests itself. Diffloth, in his essay on the "very large word-class" of "expressives" (or "ideophones") in Semai, an Austroasiatic languages, countered the evidence that neither expressives nor certain verbs and nouns related to them are subject to the condition of "lexical discreteness". There arose the obvious question of whether one should not be prepared "to discard the conventional notions of root and morphology" (1976 : 261). Perhaps the most impressive attempt to disclose the sound-symbolic components of grammatically indissoluble units was the tentative paper by Gladys Reichard about "Composition and Symbolism of Cœur d'Alene Verb Stems" (1945). In addition to a vocalic symbolism discernible within a few verbal categories, the study detects a consonantal symbolism which displays a similar specifying effect on the meaning of the stem, no matter whether the consonant's position is initial or final. In Reichard's opinion, "the suggestions offered by such an analysis are fascinating and <...> rewarding, especially when compared with



Comme nous le notions ci-dessus, la différence, par rapport à « Quest for the Essence of Language », réside dans l'insistance sur le rôle de la « magie des sons du langage », qui justifie le traitement de ce phénomène comme relevant des rapports de similarité entre son et sens. On n'en retrouve pas moins, à la fin du deuxième paragraphe, deux exemples de « différenciateurs » grammaticaux, qui attestent à nouveau de la confusion de la pensée jakobsonienne sur ce point<sup>3223</sup>. Cette confusion est également tout à fait patente dans les deux sections suivantes. La première est consacrée à l'ablaut phonico-symbolique (*sound-symbolic ablaut*)<sup>3224</sup>, à propos duquel on trouve des développements tout à fait analogues à ceux de « Quest for the Essence of the Language » sur le basque :

« L'utilisation morphologique de la substitution de traits dans certaines consonnes ou voyelles de la racine d'un mot, et parfois aussi de ses affixes, n'est qu'un exemple particulier de l'emploi des différences phonétiques au service des significations grammaticales. Il y a là comme un ablaut phonico-symbolique, extrêmement répandu dans les langues amérindiennes, celles du nord-ouest en particulier, où il s'est diffusé dans diverses directions (voir par exemple Nichols, 1971 : 837 et suiv., et Haas, 1970). Mais on le trouve aussi en Afrique où, à la différence de l'Amérique où ce sont principalement les traits inhérents des consonnes et, plus rarement, des voyelles qui subissent l'alternance, il touche surtout les traits prosodiques. [...] Quant à l'Europe, l'emploi productif de l'ablaut phonico-symbolique y est rare ; on ne voit guère que les diminutifs basques, formés par dièsement (palatalisation) des dentales et parfois des vélaires (Lafitte, 1940 : 147)<sup>3225</sup>. » (J.SS : p. 244-246)

et que Jakobson et Waugh distinguent de l'alternance grammaticale :

« Il existe en outre un principe important que Sapir (1911 : 645 et suiv.) et, après lui, Nichols (1971 : 838) ont mis en évidence : dans une langue, une même alternance ne peut, semble-t-il, être à la fois grammaticale et phonico-symbolique, ce qui a pour effet de limiter le répertoire de ce second type d'ablaut<sup>3226</sup>. » (J.SS : p. 248).

---

similar attempts at breaking down the phonetic structure of stems so as to relate the sounds to meanings, as has been done with other languages, English for example, chiefly with negative results" (p. 53). » (J.SS : p. 201-203).

<sup>3223</sup> Jakobson et Waugh renvoient à ce propos au développement relatif au « rôle discriminatoire de sens des traits distinctifs » (voir J.SS : p. 69-72 [p. 57-59], cité plus haut), ainsi qu'à « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) » et « Morphological Inquiry into Slavic Declension (Structure of the Russian Case Forms) », dont il a été question ci-dessus.

<sup>3224</sup> Voir J.SS : p. 244-249 [p. 203-208].

<sup>3225</sup> « The morphological utilization of the substitution of features in certain consonants or vowels within the root of a word and sometimes also within its affixes is a particular example of the use of single sound differences in the direct service of grammatical meanings. This sound-symbolic ablaut has its widest spread in America, especially in the north-west, where the investigation of these phenomena has disclosed various diffusional strata and directions (cf. e.g. Nichols 1971 : 837 ff., and Haas 1970). While in America it is mainly the inherent features of consonants or less frequently of vowels which undergo such shifts, in Africa the main alternations of this type are chiefly in prosodic features. [...] A rare example of a European use of a productive sound-symbolic ablaut is the Basque formation of diminutives by the sharpening (palatalizing) of dentals and sometimes velars (Lafitte 1962 : 147). » (J.SS : p. 203-204).

<sup>3226</sup> « Furthermore, Sapir (1911 : 645 f.) and Nichols (1971 : 838) disclosed an important principle : the presence of a conventional grammatical alternation in a given language seems to preclude the occurrence of an identical sound-symbolic ablaut in that same language and in this way to limit the repertory of such ablauts. » (J.SS : p. 206).

On retrouve ici les deux types d'alternances de « Quest for the Essence of Language », mais au lieu de « procédés morphologiques réguliers », il est question d'« emploi des différences phonétiques au service des significations grammaticales », formule qui semble valoir également pour la motivation relative. On lit en effet en ouverture de la section suivante, consacrée à l'usage mythopoïétique des sons du langage<sup>3227</sup> :

« Il existe, à côté des diverses formes d'ablaut phonico-symbolique que nous venons d'esquisser, des procédés qui rompent encore plus radicalement avec la hiérarchisation régulière de la relation son-sens, et qui apparaissent dans ces “types anormaux de parole” dont parlait Sapir, qui, dès 1915, leur avait consacré une étude révélatrice (reproduite dans 1949 : 179-196)<sup>3228</sup>. » (J.SS : p. 249-250).

Or, les exemples donnés par Sapir<sup>3229</sup> ne mettent aucunement en jeu le symbolisme phonique, ce que soulignent *a contrario* cette remarque de Jakobson et Waugh :

« On le voit, des voyelles et consonnes aiguës diffuses identifient le suffixe diminutif, des compactes graves l'augmentatif. En outre, lorsqu'il s'agit d'indiquer des êtres souffrant d'infirmités visibles, certaines modifications consonantiques viennent s'ajouter à l'emploi du diminutif : on parle des gens anormalement petits (des nains) en palatalisant (autrement dit, en diésant) toutes les fricatives sifflantes et chuintantes<sup>3230</sup>. » (J.SS : p. 250)

de même que cette suggestion de Sapir :

« Finally, the possibility of a direct psychological relation between the consonant change and the type of individual or attitude it symbolizes should not be summarily ruled out of court. That such an association once established by historical causes will be felt as a direct and simple psychological association is quite obvious, also that it may become productive, by analogy, of further associations of a related sort. I would, however, even be inclined to suppose, though proof may be difficult or impossible, that certain associations of sound and character or form arose more or less spontaneously, or, to put it more correctly, by virtue of the inherent associative value of the otherwise unconnected

<sup>3227</sup> Voir J.SS : p. 249-253 [p. 208-211].

<sup>3228</sup> « In comparison with the various forms of sound-symbolic ablaut briefly outlined in our survey, further, more radical devices which break the regular hierarchic scale in the relationship between sound and meaning may be elicited in “abnormal types of speech”, according to the term of Sapir, who as early as 1915 devoted a revealing study to this complex of questions (reproduced in 1949 : 179-196). » (J.SS : p. 208).

<sup>3229</sup> Sapir envisage en effet un cas particulier de « the use in speech of various devices implying something in regard to the status, sex, age, or other characteristics of the speaker, person addressed, or person spoken of, without any direct statement as to such characteristics » (Sapir, 1949 : p. 179), à savoir les cas où « the reference is brought about not by the use of special words or locutions, that is, by lexical, stylistic, or syntactic means, but by the employment of special grammatical elements, consonant or vocalic changes, or addition of meaningless sounds, that is, by morphologic or phonetic means » (Sapir, 1949 : p. 179). Ainsi, en nootka, « [i]t is possible and often customary [...] to imply in speech some physical characteristics of the person addressed or spoken of, partly by means of suffixed elements, partly by means of “consonantal play.” Consonantal play consists either in altering certain consonants of a word, in this case sibilants, to other consonants that are phonetically related to them, or in inserting meaningless consonants or consonant clusters in the body of the word. » (Sapir, 1949 : p. 180-181 ; voir J.SS : p. 250 [p. 208]).

<sup>3230</sup> « [...] acute diffuse vowels and consonants serve to pinpoint the diminutive suffix, and grave compacts the augmentative one. The same diminutive suffix is used in addition to some consonantal modification of the words to characterize beings with visible blemishes. People who are abnormally small (e.g., dwarfs) are spoken of with (in addition to the suffix) a palatalization (sharpening) of all hissing and hushing sibilants. » (J.SS : p. 208).

phenomena in the mind of a particular individual or group of individuals. Such an individual association, if given outward expression, can become socialized in the same way in which any individual idea becomes socialized. The type of association here thought of is quite parallel to the sound-color associations familiar enough in psychology. It may be not uninteresting as a psychological datum to note that the writer himself feels, or thinks he feels, the intrinsically diminutive or augmentative value of certain consonant changes in Wishram. Moreover, the association of *c*- consonants with humpbackedness on Nootka seems not so far-fetched after all. The thickish quality of these consonants, together with the protrusion of the lower jaw in pronouncing them, suggests to me the same squat clumsiness as the image of a hunchback. All this may, of course, be merely auto-suggestion *ad hoc*<sup>3231</sup>. » (Sapir, 1949 : p. 194-195).

Il en est de même – mis à part les phénomènes de représentation diagrammatique dont il était question dans « Quest for the Essence of Language » – concernant les phénomènes mentionnés ensuite, qu’il s’agisse des tabous linguistiques<sup>3232</sup>, du vers poétique<sup>3233</sup>, des jeux langagiers enfantins<sup>3234</sup> ou des anagrammes de Saussure<sup>3235</sup>, et cette remarque du « Retrospect » des *Selected Writings III*<sup>3236</sup> (1973-1981) atteste à nouveau que la distinction entre jeu sur les signifiants et iconicité n’est pas pertinente pour Jakobson :

« La poésie met en jeu des éléments structuraux à tous les niveaux du langage, depuis le réseau des traits distinctifs jusqu’à la disposition du texte dans son ensemble. La relation entre le *signans* et le *signatum* (entre signifiant et signifié, dans la traduction saussurienne) joue à tous ces niveaux et acquiert une signification particulière en poésie, où culmine le caractère introverti de la fonction poétique. Le poème est une totalité complexe et indivisible dans laquelle, selon l’expression de Baudelaire, tout devient “significatif, réciproque, converse, correspondant”, et où l’interaction perpétuelle du son et du sens aboutit à une analogie entre ces aspects : relation tantôt paronomastique et anagrammatique, tantôt figurative (et parfois onomatopéique)<sup>3237</sup>. » (J.Ret.3 : p. 128).

---

<sup>3231</sup> Voir également ensuite : « The direct association of some of the former [« these quite specialized tricks of language »] with the types they symbolize, after the manner of primary association between data of distinct sense, has also been suggested as a possibility. » (Sapir, 1949 : p. 195).

<sup>3232</sup> Voir J.SS : p. 253-257 [p. 211-214].

<sup>3233</sup> Voir J.SS : p. 262-264 [p. 218-220].

<sup>3234</sup> Voir J.SS : p. 264-268 [p. 220-223].

<sup>3235</sup> Voir J.SS : p. 268-270 [p. 224-225], et notamment J.SS : p. 268-269 [p. 224-225] cité dans la note 1479.

<sup>3236</sup> Où Jakobson affirme à nouveau l’existence d’un symbolisme phonique : « Mounin dédaigne les réalités au point de nier les affinités entre /r/ et /l/, pourtant démontrées par leur substitution mutuelle dans le langage enfantin et dans l’aphasie, ainsi que par l’assimilation inter-dialectale ou inter-linguistique, dans la perception des locuteurs, des diverses formes phonétiques des liquides. Et la différence émotive entre /r/ et /l/ comme opposées respectivement abrupte et douce est suffisamment établie sur la base du “symbolisme sonore” et confirmée par tous les chercheurs dans ce domaine. » (J.Ret.3 : p. 148) [« Georges Mounin’s disdain for the facts forces him to deny the affinity of *r* and *l*, totally proved by their mutual substitution in children’s language and in aphasia, as well as by the interdialectal and interlingual identification of the various phonetic shapes of the liquids in the perception of native speakers. Likewise, the emotive difference between the phonemes /r/ and /l/ as abrupt and smooth opposites is sufficiently established on the basis of and reconfirmed by the investigators of “sound symbolism”. » (J.Ret.3 : p. 784)].

<sup>3237</sup> « Poetry sets off the structural elements of all the linguistic levels, from the network of distinctive features to the arrangement of the entire text. The relation between the *signans* and the *signatum* (or in Saussure’s translation of the traditional Stoic terms, *signifiant* and *signifié*) involves all of these levels and acquires a particular significance in verse, where the introverted nature of the poetic function reaches its apex. In Baudelairean terms, it is a complex and invisible totality where everything becomes *significatif, réciproque*,

Le cas des glossolalies<sup>3238</sup> est particulier, dans la mesure où le sens est absent. Or, précisément, tandis que ces développements nous font progressivement glisser de la langue à la parole<sup>3239</sup>, les glossolalies apparaissent également comme un cas particulier relativement à cette deuxième distinction, puisque s'il ne s'agit pas seulement de parole, il ne s'agit pas non plus de langue, ce que soulignent d'ailleurs Jakobson et Waugh eux-mêmes, en utilisant le terme *délire* – qu'ils restreignent cependant significativement aux manifestations individuelles de la glossolalie :

« En tout cas, quoi qu'il en soit des résultats dans ce cas précis [celui d'Hélène Smith], voilà un bel exemple de collaboration entre psychologues et linguistes qui devrait être imité et inspirer de nouvelles recherches en matière d'analyse structurale des manifestations individuelles, délirantes, de la glossolalie<sup>3240</sup>. » (J.SS : p. 262).

Mais comme nous le notions ci-dessus, cette distinction n'est pas pertinente dans la construction jakobsonienne, et c'est pourquoi les glossolalies sont assimilées à un phénomène de motivation, Jakobson et Waugh se contentant de distinguer entre « relation immédiate avec le sens » et convoyage d'une « signification imaginaire cachée » :

« Nous venons d'étudier plusieurs types de manifestations verbales où les sons du langage se trouvent en relation immédiate avec le sens ou bien apparaissent comme les porteurs directs d'une signification imaginaire cachée<sup>3241</sup>. » (J.SS : p. 262).

De fait, comme le soulignent ici les adjectifs *immédiate* et *directs*, les deux phénomènes ont en commun l'existence d'une désignation directe du sens par le son, autrement dit l'inexistence d'une convention. C'est là, en effet, ce qui rassemble d'une part les phénomènes d'iconicité et les jeux sur les signifiants, mais également, d'autre part, ces derniers et les phénomènes de motivation relative, dans la mesure où ils impliquent la fonction déterminative du sens au lieu de la fonction distinctive qui est la fonction primaire des phonèmes. En outre, qu'il s'agisse de poésie, de jeux de mots ou d'étymologie synchronique *sui generis*, il s'agit toujours de « l'attention portée par les locuteurs et les auditeurs aux sons du langage »,

---

*converse, correspondant* and where a perpetual interplay of sound and meaning establishes an analogy between the two facets, a relationship either paronomastic and anagrammatic, or figurative (occasionally onomatopoeic). » (J.Ret.3 : p. 767).

<sup>3238</sup> Voir J.SS : p. 257-261 [p. 214-218].

<sup>3239</sup> Les phénomènes mentionnés par Sapir semblent en premier lieu des phénomènes de langue. Mais Sapir écrit à propos des jeux consonantiques : « Such consonant changes and increments as have been considered are evidently of a rhetorical or stylistic as much as of a purely grammatical sort. This is borne out by the fact that quite analogous processes are found employed as literary devices in American myths and songs. » (Sapir, 1949 : p. 186). Voir J.SS : p. 252 [p. 210]. Voir également Sapir (1949) : p. 191 et 195. Les phénomènes de tabou linguistique témoignent de la même hétérogénéité. Jakobson et Waugh mentionnent en effet tout d'abord des remplacements ou des mutilations, puis des phénomènes de différenciation sexuelle.

<sup>3240</sup> « No matter what the results of the joint work of linguists and psychologists were in this case, it should be seen as a stimulus for further interdisciplinary steps, and in particular for a bilateral structural analysis of glossolalia also in its individual, delirious manifestations. » (J.SS : p. 218).

<sup>3241</sup> « We have touched upon several types of verbal manifestations in which speech sounds have an immediate relation to meaning or where they function as direct carriers of a latent, concealed imaginary meaning, but notwithstanding their frequency, all the phenomena surveyed are optional in space and time. » (J.SS : p. 218).

autrement dit de cette prise du locuteur sur la langue que Saussure situait également, outre dans la parole, dans la dimension de l'organisation :

« Ainsi, dans notre poème, nous avons montré, ou plutôt le poète nous a fait voir l'existence d'un ensemble de rimes et d'allitérations signifiantes et efficaces ; mais ces mêmes correspondances se retrouvent, un peu affaiblies et moins visibles, dans notre parler ordinaire, qui connaît lui aussi des formules comme *through thick and thin* (dans le malheur comme dans le bonheur), *deep-sea* (haute mer), *sky-high* (jusqu'aux nues), etc. Les jeux de mots, délibérés et subconscients, sont plus proches qu'on ne pourrait le croire de la paronomase, cette force directrice de la poésie. Le couple paronomastique *Caroline-Scarlet* déjà cité, de même que les anagrammes antiques dévoilés par Saussure, tel *Scipio* caché dans le vers saturnien *Taurasia Cisauna Samnio cēpit* (Starobinski, 1971 : 29), ne sont que deux exemples parmi tant d'autres du jeu avec les noms propres, jeu dû à la position tout à fait particulière de ceux-ci dans le vocabulaire, et que l'on retrouve pratiqué aussi bien individuellement par des enfants et des adultes que dans le folklore. Et l'on pourrait citer encore, tirées de ce dernier, les fréquentes connexions de type paronomastique et mythopoïétique qui s'établissent entre tel nom de saint et telle caractéristique, agricole ou météorologique, d'une saison proche de la fête de ce saint, comme dans le dicton russe : *V den' Mokija mokro, i vsë leto mokroe*, "S'il pleut à la Saint-Mokios (le 11 mai), il pleuvra tout l'été" (Dal' II : 339).

Bref, s'il est vrai que les rimes et autres correspondances phonétiques jouent un rôle éminent, évident, dans l'art verbal, leur participation latente à l'expérience linguistique quotidienne ne doit pas pour autant en être sous-estimée (voir à ce sujet l'étude pionnière de Bolinger, 1950, "Rhyme, Assonance, and Morpheme Analysis", reproduite dans Bolinger, 1965 : 203 et suiv. ; voir aussi M. Bloomfield, 1953 et Marchand, 1957). L'étymologie submorphématique (voir plus haut p. 242) constitue un aspect crucial du langage. Il est d'ailleurs remarquable qu'à la fin de sa vie John L. Austin (1911-1960), linguiste non moins que logicien, auteur de *How to Do Things with Words*, travaillait précisément à une analyse synchronique submorphématique du lexique anglais, entreprise pour lui essentielle, comme il l'avait soutenu au cours d'une conversation avec Noam Chomsky.

Un phénomène susceptible de fournir des données intéressantes sur les opérations du locuteur à ce niveau est celui que l'on désigne familièrement par l'expression : "Je l'ai sur le bout de la langue." Roger Brown et David McNeil ont consacré tout un article à la description de cet "état où l'on ne parvient pas à se rappeler un mot connu", le plus souvent un nom propre, tout en y arrivant presque, soit que l'on se remémore des mots phonétiquement semblables, soit que l'on essaye les uns après les autres des vocables inventés pour l'occasion qui contiennent les quelques éléments du nom recherché dont on se souvient : "Ces traits plus aisément retrouvés des mots peu fréquents sont peut-être ceux qui retiennent le plus notre attention au stade de la perception" (p. 325). Ainsi, le nombre de syllabes, la place de l'accent, les débuts et les fins de mots se révèlent des traits "favorisés pour l'attention". A quoi l'on peut ajouter que les sonantes aussi se laissent facilement remémorer, comme le montre cet exemple rapporté par l'un des auteurs qui, incapable de se rappeler le nom d'une rue, *Cornish*, pensa successivement à *Congress*, *Corinth*, et *Concord*, qui présentaient tous trois les sonantes *r* et *n* du "mot cible", ainsi que la même consonne initiale et une même structure syllabique et accentuelle. Que l'on pense également, autre cas de résistance des associations phonétiques, à la répugnance des auteurs de discours moralisateurs à employer des mots ressemblant si peu que ce soit à d'autres mots jugés obscènes.

Cela dit, pour profonde que soit l'attention portée par les locuteurs et les auditeurs aux sons du langage, ceux-ci restent toujours bien loin dans le parler ordinaire du rôle autonome et réellement directeur qu'ils jouent, eux et leurs traits distinctifs, en poésie, et qui fait de l'accumulation délibérée de sons et de groupes de sons semblables le procédé

constitutif de la séquence (voir plus haut p. 263). Il y a là en fait deux approches différentes que Robert Godel (1967) illustre bien lorsqu'il montre que la répétition immédiate d'une même syllabe dans une chaîne syntaxique, évitée en prose latine, est au contraire fort appréciée dans les vers, qui sont riches de réitérations telles que *Dorica castra* (Virgile, Propertius, Ovide), *hasta Tago* (Virgile), *hasta Tagen* (Statius) ou *ista Tages* (Lucain). Encore une fois, *numero deus pari gaudet*<sup>3242</sup>. » (J.SS : p. 278-280).

Mais tandis que la notion saussurienne de motivation relative d'une part s'inscrit dans le cadre d'une élaboration interne au concept de valeur et d'autre part fonde la possibilité de la parole, il n'y a rien d'autre chez Jakobson qu'une analyse empirique de fonctionnements sémiotiques dont l'unification structurale fondée sur une conception à la fois naturaliste et formelle du langage tient lieu de théorisation de la langue, au prix, comme nous l'avons vu,

---

<sup>3242</sup> « We have pointed out, or rather in his quatrains the poet pinpointed, effective and meaningful pairs of rhyming or alliterative words, but the same consonances exist, somewhat deadened and hidden, in our ordinary speech : for instance, *through thick and thin, forgive and forget, deep-sea, sky-high*, etc. Our puns, whether deliberate or subliminal, stand nearer than one would think to paronomasias, which are a subjacent motivating power in verbal art. The paronomastic pair *Caroline-Scarlet* which we quoted from a jump-rope rhyme, as well as the ancient anagrams discovered by Saussure, such as the name *Scīpio* hidden in the Saturnian verse *Taurasia Cīsauna Samnio cēpit* (see Starobinski 1971 : 29), are among the numerous examples of a play on proper names (due to the utterly particular position of names in our vocabulary), a play which the individual inventiveness of children and adults shares with folklore. The latter is ready, for example, to establish a paronomastic and mythopoeic connection between the name of a saint and the seasonal agricultural tasks and forecasts calendrically close to the saint's day, as in the Russian rural omen : "V den' Mókija mókro i vsě léto mókroe" – "If it is *wet* on the day of St. *Mokios* (May 11), the whole summer will be *wet*." (Dal' II : 339).

Rhymes and other correspondences in the sound formation of words play a prominent, patent role in verbal art, but their latent participation in ordinary linguistic experience must also not be underrated (cf. Bolinger's initiatory study of 1950, "Rhyme, Assonance, and Morpheme Analysis," reprinted in 1965 : 203 ff. ; M. Bloomfield 1953 ; and Marchand 1957). Submorphemic etymology (see above, pp. 201 f.) is a vital facet of language. It is noteworthy that the writer of the book *How to Do Things with Words*, John L. Austin (1911-1960), a linguist no less than a logician, at the end of his life worked precisely on a synchronous, submorphemic processing of English lexical material and in conversation with Noam Chomsky asserted the relevance both of these affinities in language and of their investigation.

Valuable information on the speaker's submorphemic operations may be drawn from the "tip of the tongue" phenomenon. Roger Brown and David McNeil devoted a special study to this "state in which one cannot quite recall a familiar word", particularly a proper name, but comes close to it by recollecting words of similar sound shape or by testing *ad hoc* invented vocables because one remembers certain elements of the wanted name : "these more easily retrieved features of low-frequency words may be the features to which we chiefly attend in word-perception" (1966 : 325). The number of syllables, the place of the stress, the beginnings and endings of words prove to be traits "favored by attention". One may add that sonorants also are readily recalled. Thus for instance, when one of the authors was unable to recall *Cornish*, the name of a street, he thought instead of *Congress* and *Corinth* and *Concord* ; the inner sonorants *r* and *n* common to the "target word" and to the three substitutes showed their presence in his mind, side by side with the initial consonant and with the syllabic and accentual mold of the searched-for-name. The adhesiveness of speech-sound associations may be exemplified by the avoidance in moralistic talks of words bearing even a partial phonic resemblance to some vocables considered obscene.

Notwithstanding the varied proofs of speakers' and listeners' thorough attention to speech sounds, the pattern of ordinary language is nowhere near the autonomous, in fact guiding role sounds and their distinctive features play in poetry, which promotes the deliberate accumulation of similar sounds and sound groups to the constitutive device of the sequence (see above, p. 219). Robert Godel (1967) brought forward a telling example of two opposite approaches to the immediate repetition of one and the same sound group, e.g. a syllable, in a syntactic string : namely, the avoidance of such an iteration in ancient Latin prose and its use as a welcome sound figure in verse, which is rich in duplications such as *Dorica castra* (Virgil, Propertius, Ovid) or *hasta Tago* (Virgil), *hasta Tagen* (Statius), *ista Tages* (Lucan). Once more the spirit of poetry NUMERO DEUS PARI GAUDET. » (J.SS : p. 232-233).

d'un évitement – c'est-à-dire d'une assomption non reconnue – du principe de l'arbitraire du signe. Aussi, en lieu et place de la double distinction entre motivation et motivation relative d'une part, langue et parole d'autre part, *The Sound Shape of Language* systématise-t-il l'unification de la langue et de la parole. Jakobson et Waugh appellent en effet à une synthèse du langage et de la poésie, c'est-à-dire de ces deux constructions contraires qu'implique la réversibilité des rapports entre similarité et contiguïté, dont la première subordonne la similarité à la contiguïté, tandis que la seconde, en postulant la naturalité du rapport son/sens, ne fait qu'en révéler la facticité. On lit ainsi dans la section conclusive, intitulée « Le langage et la poésie<sup>3243</sup> » :

« Une tension dynamisée entre *signans* et *signatum*, concrétisée en particulier par l'interaction directe entre les sons et le sens, c'est cela que Cummings ajoute à ses poèmes, et les poètes en général à leurs œuvres, qui toutes visent à surmonter la platitude et l'univocité des messages verbaux, mater les tentatives aussi futiles qu'appauvrissantes de "désambiguation", et affirmer la créativité d'un langage délivré de toute banalité. Cet "intérieur" de la poésie, le linguiste et poète Edward Sapir en avait une intuition merveilleuse, lui qui se passionnait pour l'œuvre du poète et linguiste Gerard Manley Hopkins, pour la "presque terrible immédiateté de son énonciation" et sa "jouissance sauvage des *purs sons des mots*" (1949 : 500).

Cet enchantement du "pur son des mots", qui éclate dans les emplois expressifs, magiques et mythopoïétiques du langage, et par-dessus tout en poésie, non content de compléter et de contrebalancer le procédé spécifiquement linguistique de "double articulation", dépasse la dualité en conférant aux traits distinctifs eux-mêmes la puissance de signifier *immédiatement*. La voie médiate du sens va même jusqu'à disparaître totalement dans les expériences poétiques du début de ce siècle, parallèles aux tendances abstraites en peinture et proches de l'élément magique de la tradition orale [...]

L'ubiquité et l'implication mutuelle du Verbe et de l'Art du Verbe, là réside l'unité native de la science prochaine de ces deux universaux indissociables : le Langage et la Poésie<sup>3244</sup>. » (J.SS : p. 280-281).

---

<sup>3243</sup> « Language and poetry ».

<sup>3244</sup> « A dynamized tension between *signans* and *signatum* and in particular the direct interplay of the speech sound with meaning – is superimposed by Cummings on his poem and in general by poets upon their creations destined :

to overcome the palling flatness and univocity of verbal messages,  
to curb the futile and impoverishing attempts aimed at "disambiguation",  
and to affirm the creativity of language liberated from all infusion of banality.

The passion of the linguist and poet Edward Sapir for the work of the poet and linguist Gerard Manley Hopkins, and particularly for his "almost terrible *immediacy* of utterance", a power spontaneously bound with a "wild joy in the *sheer sound* of words" (1949 : 500), reflects both Hopkins' and Sapir's magic insight into the "inscape" of poetic creation. One recalls the nickname "medicine man" assigned to Sapir by Leonard Bloomfield (see Hockett 1970 : 540).

That spell of the "sheer sound of words" which bursts out in the expressive, sorcerous, and mythopoeic tasks of language, and to the utmost extent in poetry, supplements and counterbalances the specific linguistic device of "double articulation" and supersedes this disunity by endowing the distinctive features themselves with the power of *immediate* signification. Their *mediate* way of signification totally disappears in the poetic experiments of the early twentieth century, which are parallel to the abstract trend in painting and akin to the magic ingredient in oral tradition [...]

The ubiquity and mutual implication of Verb and Verbal Art impart a seminal unity to the forthcoming science of the two inseparable universals, *Language* and *Poetry*. » (J.SS : p. 233-234).

Comme le soulignent, en effet, Jakobson et Waugh, la poésie est la seule manifestation universelle du symbolisme phonique :

« Nous venons d'étudier plusieurs types de manifestations verbales où les sons du langage se trouvent en relation immédiate avec le sens ou bien apparaissent comme les porteurs directs d'une signification imaginaire cachée. Mais, en dépit de leur fréquence, aucun de ces phénomènes n'a une existence nécessaire dans l'espace ou dans le temps. Il est en revanche un autre type d'activité verbale qui est, lui, omniprésent et nécessairement défini par une plus ou moins grande auto-détermination des sons du langage : il s'agit du "langage poétique"<sup>3245</sup> .. » (J.SS : p. 262)

cependant que le langage, fondé sur la double articulation, est par là-même fondamentalement conventionnel. A l'« agrammaticalité de la poésie » doit alors répondre la « grammaire relâchée, indigente et rétrograde » du « langage ordinaire », de même que les sons ne se trouvent pas seulement « soumis aux unités grammaticales supérieures », mais également dotés d'une signification autonome :

« Le langage poétique a donc fait une entrée en force dans la linguistique, et, en dépit des objections aussi nombreuses que vaines de quelques critiques littéraires scandaleusement ignorants des nouvelles découvertes, voire des principes premiers de la science du langage, les linguistes ne cessent de pénétrer de plus en plus profondément dans les problèmes intriqués qui posent la forme phonétique et la grammaire de la poésie, sans oublier les tropes, les figures et la composition. Du reste, puisque les deux aspects du langage, l'ordinaire et le poétique, coexistent universellement et sont connus de tout homme dès ses premiers pas dans la langue, on pourrait, avec d'égales bonnes raisons et une égale partialité, parler de l'"agrammaticalité" de la poésie, ou, au contraire, reprocher au parler ordinaire sa grammaire relâchée, indigente et rétrograde.

Ce qui est vrai, c'est que la poésie, écrite ou orale, produite par des professionnels ou par des enfants, allant vers ou à l'encontre du langage ordinaire, manifeste toujours sa propre forme phonétique et sa propre structure grammaticale. En particulier, la soumission passive, prosaïque, des sons aux unités grammaticales supérieures n'épuise jamais les fonctions d'une œuvre poétique, quels qu'en soient l'époque, le genre et les partis pris. Les sons de la poésie agissent nécessairement avec plus d'autonomie, en sorte que leurs liens à la sémantique poétique ne se laissent pas réduire au rôle qu'un usage banal du langage leur fait jouer au sein des unités conventionnelles. En poésie, les sons du langage manifestent spontanément et immédiatement leur propre fonction sémantique<sup>3246</sup>. » (J.SS : p. 269-270).

---

<sup>3245</sup> « We have touched upon several types of verbal manifestations in which speech sounds have an immediate relation to meaning or where they function as direct carriers of a latent, concealed imaginary meaning, but notwithstanding their frequency, all the phenomena surveyed are optional in space and time. There is, however, one kind of verbal activity which is omnipresent and necessarily characterized by the greater or lesser self-determination of speech sounds. This is "poetic language". » (J.SS : p. 218). Voir également J.SS : p. 263-264 [p. 218-220], cité plus haut, et J.SS : p. 280 [p. 233], ci-dessus.

<sup>3246</sup> « Poetic languages has forcefully entered into the field of linguistic research, and notwithstanding the objections, as multiple as they are vapid, of some literary critics shockingly unfamiliar with the new vistas and even with the primary principles of the science of language, linguists are assessing more and more systematically the manifold and intertwined problems of poetic sound shape and grammar, as well as of tropes, figures, and composition. Since both aspects of language, the ordinary and the poetic, are two copresent and coacting universals familiar to the human being from his first linguistic steps, one could with equal right and equal one-



Il s'agit là cependant, précisément, de deux « usage[s] [...] du langage », et l'on ne saurait mieux dire que cette synthèse se fonde en réalité sur cet objet dont elle prétend être la science : le langage, qui subordonne la similarité à la contiguïté et permet cette prise du locuteur sur la langue que le point de vue commun imagine inhérent au rapport son/sens. On retrouve ici la solidarité de la confusion de la motivation et de la motivation relative et de l'unification de la langue et de la parole, dont le cas des glossolalies rend nettement sensible le commun enjeu : la construction structurale jakobsonienne, construction structurale de l'arbitraire du signe, se heurte nécessairement à la facticité de la contiguïté (de la conventionnalité<sup>3247</sup>), dont témoignent d'une part l'irréductibilité de la motivation relative à la similarité, et d'autre part ce caractère de la poésie d'être jeu sur les *signifiants*.

---

sidedness speak about poetry and its “ungrammaticality” or on the contrary assail ordinary language for its casual, crude, and retrograde grammatical organization and character.

Poetry, whether written or oral, whether the production of experienced professionals or of children, and whether oriented toward or against ordinary language, displays its own peculiar sound shape and grammatical structuration. In particular, the passive prosaic submission of sounds to superposed, grammatical units can never exhaust the task of a poetic work, notwithstanding its epoch, literary school, and the temporarily ruling slogans. The sounds of poetry indispensably carry a distinctly more autonomous task, and their bonds with poetic semantics are not reducible to the ordinary role required from them within these conventional units by the humdrum use of language. In poetry speech sounds spontaneously and immediately display their proper semantic function. » (J.SS : p. 225).

<sup>3247</sup> Un texte notable, à cet égard, est « Why “Mama” and “Papa” » (1959), où les deux origines, naturelle et conventionnelle, sont envisagées concomitamment, sans, dès lors, que l'une ou l'autre puisse avoir valeur explicative. Ce texte prend pour point de départ l'étude de Murdock qui, dans « Cross Language Parallels in Parental Kin Terms » (Murdock, 1959), montre que la structure des noms enfantins pour le couple parental est tout à fait convergente dans nombre de langues, et appelle à une explication linguistique de ce fait : « Au printemps 1959, au cours d'un séminaire de linguistique qui se tenait au *Center for Advanced Study in the Behavioral Sciences*, George Peter Murdock tentait de vérifier la tendance qu'auraient des langues sans rapport entre elles “à développer sur la base de formes verbales employées par les adultes avec les enfants, des mots similaires pour désigner le père et la mère”. Les tableaux de termes de parenté rassemblés par Murdock dans son *World Ethnographic Sample* fournissent à la recherche 1072 termes – 531 pour “mère” et 541 pour “père”. Murdock a récemment publié un précieux compte rendu de ce séminaire (1959). Comme le conclut l'auteur, “l'objectif de cet article se limite à une simple présentation des données, lesquelles confirment nettement l'hypothèse testée” : il y a, entre des langues non historiquement liées entre elles, une convergence frappante dans la structure de ces termes parentaux. Il demande alors si – “maintenant que les faits sont établis” – les linguistes ne pourraient pas “clarifier les principes théoriques qui en rendent compte”. Le 26 mai 1959, à ce même séminaire, je m'aventurais à répondre à la demande de Murdock par quelques remarques, par lesquelles je serai heureux de contribuer au livre dédié à *Heinz Werner*. » (J.Mam. : p. 121) [« In Spring 1959, during a linguistic seminar at the Center for Advanced Study in the Behavioral Sciences, George Peter Murdock endeavored to verify the alleged tendency of unrelated languages “to develop similar words for father and mother on the basis of nursery forms”. Murdock's (1957) tables of kinship terms assembled for his “World Ethnographic Sample” supplied the investigation with 1,072 terms (531 for mother and 541 for father). The valuable seminar report has recently been published by Murdock (1959). As the author concludes, “the purpose of this paper is merely to present the data, which clearly confirm the hypothesis under test” – a striking convergence in the structure of these parental kin terms throughout historically unrelated languages. He asks whether linguists – “now that the facts are established” – could not “clarify the theoretical principles that account for them”. In May 26, 1959, at the same seminar, I ventured to answer Murdock's call, and now I am happy to contribute those remarks to the book dedicated to Heinz Werner. » (J.Mam. : p. 538)]. Jakobson propose tout d'abord un premier type d'explication, que nous envisagerons *infra*, en termes de lois panchroniques. On lit ensuite : « Les résultats les plus spectaculaires du test de Murdock sont ceux de la distribution des consonnes nasales et orales sur les termes maternel et paternel : 55 % des mots dénotant la mère contre 15 % seulement de ceux dénotant le père appartiennent aux classes consonantiques M, N et ŋ. Et ainsi, l'assertion traditionnelle suivant laquelle “la mère est habituellement nommée par une forme en *m*, et le père par forme en *p*, *b*, *t* ou *d*”

---

(Lewis, 1951) obtient une instructive confirmation statistique. L'origine et l'évolution des formes en *m* est facilement repérable, à condition de rejeter toute croyance "mystique" comme dit Lewis, dans le caractère "approprié" de la consonne *m*, naturellement faible, "à désigner une femme", ou dans la connotation "centripète" des nasales, par opposition à la signification "centrifuge" des occlusives orales, et aussi bien les spéculations tout aussi superstitieuses sur les syllabes "sans signification" de l'enfant, "arbitrairement" interprétées par les adultes et enseignées par eux aux enfants, "dans les nursery de tous les pays" (Jespersen, 1922).

Les activités de succion d'un enfant s'accompagnent souvent d'un léger murmure nasal, seule émission phonique productible lorsque les lèvres sont pressées contre le sein maternel ou le biberon et que la bouche est pleine. Cette réaction phonatoire à l'allaitement est reproduite par la suite à titre de signal anticipé de nourriture à la simple vue de celle-ci, plus tard, comme manifestation du désir de manger, ou même, plus généralement, comme expression de mécontentement et d'attente impatiente de la nourriture manquante ou de la nourricière absente, et finalement de tout souhait non gratifié. Quand la bouche est libérée de sa fonction nutritive, le murmure nasal peut être remplacé par une décharge orale, labiale tout particulièrement ; il peut prendre aussi un support vocalique facultatif. Plusieurs observateurs, aussi perspicaces que Grégoire (1937), Leopold (1939), Smoczyński (1955) et d'autres encore, ont rassemblé, pour ce qui est de l'allure et de la forme de ces interjections nasales, un matériau très parlant.

Dans la mesure où la mère est, suivant l'expression de Grégoire "la grande dispensatrice", la plupart des impatiences du petit enfant s'adressent à elle, et les mots de nursery existants poussent, incitent les enfants à convertir graduellement l'interjection nasale en un terme parental, et à adapter son apport expressif à leur configuration phonétique régulière. » (J.Mam. : p. 126-127) [« The most spectacular results of Murdock's test concern the distribution of nasal and oral consonants between maternal and paternal terms : 55 per cent of the words denoting mother and only 15 per cent of those denoting father belong to M, N, and η consonant classes. Thus the traditional assertions that "the mother is usually named with an *m*-form, the father with a *p*, *b*, *t*, or *d*-form" (Lewis, 1951) obtain an instructive statistical corroboration. The origin and the evolution of the *m*-form can easily be traced, if one rejects any, as Lewis says, "mystical" beliefs in the weak *m* "suited to name a woman" or in the "centripetal" connotation of the nasals as opposed to the "centrifugal" meaning of the oral stops, as well as the equally superstitious speculations about the child's "meaningless" syllables, "arbitrarily" interpreted and taught by the grownups to the children "in the nurseries of all countries" (Jespersen, 1922).

Often the sucking activities of a child are accompanied by a slight nasal murmur, the only phonation which can be produced when the lips are pressed to mother's breast or to the feeding bottle and the mouth is full. Later, this phonatory reaction to nursing is reproduced as an anticipatory signal at the mere sight of food and finally as a manifestation of a desire to eat, or more generally, as an expression of discontent and impatient longing for missing food or absent nurser, and any ungranted wish. When the mouth is free from nutrition, the nasal murmur may be supplied with an oral, particularly labial release ; it may also obtain an optional vocalic support. Eloquent material on the shape and function of those nasal interjections has been collected by such sagacious observers of infant speech as Grégoire (1937), Leopold (1939), Smoczyński (1955), and others. It should be noted in this connection that of the two Russian catching interjections [ 'ap], [ 'am] the latter and the corresponding verbal root *xam*- are associated with nutrition.

Since the mother is, in Grégoire's parlance, *la grande dispensatrice*, most of the infant's longings are addressed to her, and children, being prompted and instigated by the extant nursery words, gradually turn the nasal interjection into a parental term, and adapt its expressive make-up to their regular phonemic pattern. » (J.Mam. : p. 542-543)]. Jakobson envisage ainsi successivement une origine naturelle des termes maternels, avant d'affirmer que l'enfant se conforme ensuite aux « mots de nursery existants », contradiction que ne parvient pas à neutraliser cette description des termes de nursery : « "L'enfant", insiste H. Werner (1940), "passe en grandissant de son monde d'enfant à un monde d'adultes qui lui est étranger. Son comportement est le résultat d'une interaction entre ces deux mondes". On pourrait ajouter que, de façon semblable, le comportement des adultes vis-à-vis de l'enfant qu'ils élèvent est le résultat d'une interaction entre deux mondes. En particulier, le prétendu "langage bébé" employé par les grandes personnes quand elles parlent avec les petits enfants est une sorte de petit-nègre, un langage typiquement mixte, où les destinataires essaient de s'adapter aux habitudes verbales de leurs destinataires et d'établir un code commun approprié aux deux interlocuteurs d'un dialogue enfant-adulte. Les créations lexicales, devenues conventionnelles, socialisées, de ce langage-bébé, connues sous le nom de "formes de nursery", sont, d'une part, délibérément adaptées à la configuration phonémique du petit enfant et à la composition habituelle de ses premiers mots, et tendent d'autre part à imposer à l'enfant des frontières plus nettes et une stabilité plus grande du sens des mots.

Certaines de ces formes verbales débordent les limites de la nursery, entrent dans l'usage général de la société adulte, et font reposer le vocabulaire standard sur une assise spécifiquement infantile. En particulier, la langue

La réfutation jakobsonienne du principe de l'arbitraire du signe se caractérise ainsi par son caractère éminemment empirique, corrélatif d'un évitement structural du principe de l'arbitraire du signe. Et tandis que la critique benvenistienne rendait sensible la dualité structuraliste des deux dimensions de la valeur, la réfutation jakobsonienne, dont nous avons vu le caractère objectal, apparaît double. C'est là, comme nous l'avons vu, une conséquence de l'évitement du principe de l'arbitraire du signe sur laquelle elle se fonde, et c'est pourquoi elle n'en rend que plus sensible la nécessité d'une théorisation du rapport son/sens, dont la construction structurale de l'arbitraire du signe, qu'il s'agisse de la nécessité de la structure, qui le suppose comme principe d'analyse, ou de la double articulation, qui l'implique comme cadre et comme donné premier, atteste avant tout la facticité. Elle apparaît en outre, et par là même, à la croisée des deux réélaborations hjelmslevienne (C) et martinettienne (D) du principe de l'arbitraire du signe, réélaborations que, par ailleurs, leur caractère problématique rapproche de la critique benvenistienne.

---

adulte adopte habituellement les formes de nursery désignant les deux membres adultes de la cellule familiale. Très souvent, ces mots à valeur intime, émotionnelle, imprégnés d'enfance, coexistent avec des termes de parenté plus généraux et plus abstraits, exclusivement adultes. Ainsi, par exemple, en anglais, *mama* (*mamma*, *mammy*, *ma*, *mom*, *mommy*) et *papa* (*pap*, *pappy*, *pa*, *pop* ou *dada*, *dad*, *daddy*) diffèrent en usage des termes plus élevés *mother* et *father* ; de façon similaire, le russe distingue *mama* et *papa* (ou *t'at'a*) de *mat'* (*mati* en slave courant) et *otec* (*otīcī* en slave courant). En indo-européen, les désignations parentales intellectualisées *mater* et *pater* ont été construites à partir des formes de nursery à l'aide du suffixe *-ter*, utilisé pour différents termes de parenté. Je penche à ramener à ces prototypes non seulement les noms anglais cités et le *mati* slave, mais aussi la racine du terme paternel slave *ot-*, ainsi que des formes similaires d'autres langues indo-européennes : voir les données de Vasmer (1954) sur le *otec* russe. La racine en question pourrait avoir perdu son *p-* initial par une élimination, typique du langage-bébé, de la diversité consonantique du terme adulte *pater*, une fois celui-ci parvenu dans la nursery. » (J.Mam. : p. 121-122) [« "The child," H. Werner (1940) stressed, "grows out of his child's world into an alien world of adults. His behavior is the result of an interaction between these two worlds." One could add that likewise the behavior of adults with regard to the child they nurse and educate is a result of an interaction between both worlds. In particular, the so-called "baby talk" used by the grownups when speaking with infants is a kind of pidgin, a typical mixed language, where the addressers try to adjust themselves to the verbal habits of their addressees and to establish a common code suitable for both interlocutors in a child-adult dialogue. The socialized and conventionalized lexical coinages of this baby talk, known under the name of nursery forms, are deliberately adapted to the infant's phonemic pattern and to the usual make-up of his early words ; and, on the other hand, they tend to superimpose upon the child a sharper delimitation and higher stability of word meaning.

Some of such nursery forms overstep the limits of the nurseries, enter into the general usage of the adult society, and build a specific infantile layer in standard vocabulary. In particular, adult language usually adopts the nursery forms designating each of the two mature members of the nuclear family. Very frequently these intimate, emotional, childishly tinged words coexist with more general and abstract, exclusively adult parental terms. Thus, for instance, in English, *mama* (*mamma*, *mammy*, *ma*, *mom*, *mommy*) and *papa* (*pap*, *pappy*, *pa*, *pop* or *dada*, *dad*, *daddy*) differ in use from the higher terms *mother* and *father* ; in a similar way, Russian distinguishes *mama* and *papa* or *t'at'a* from *mat'* (common Slavic *mati*) and *otec* (Common Slavic *otīcī*). In Indo-European the intellectualized parental designations *\*mātēr* and *\*pātēr* were built from the nursery forms with the help of the suffix *-ter*, used for various kin terms. I am inclined to trace to these prototypes not only the cited English nouns and the Slavic *mati* but also the root of the Slavic paternal term *ot-* and similar forms in some other Indo-European languages : cf. Vasmer's (1954) data on Rus. *otec*. The root in question could have lost its initial *p-* through an infanlike elimination of consonantal diversity in *\*pātēr* when this adult term went down into the nursery. » (J.Mam. : p. 538-539)].

### C. L'arbitraire des rapports forme/substance

La réélaboration hjelmslevienne de l'arbitraire du signe emprunte, *mutatis mutandis*, le premier chemin tracé par Jakobson, à ceci près qu'il s'agit moins, chez Hjelmslev, d'évitement du principe de l'arbitraire du signe que d'une reconnaissance – c'est-à-dire d'une méconnaissance – doublée d'une construction structurale. On retrouve en effet ici la spécificité de l'élaboration hjelmslevienne, dont la forme est un substitut du rapport son/sens, et dans le cadre de laquelle, dès lors, au lieu de la dualité jakobsonienne, la correspondance postulée entre son et sens est au principe de la construction de la structure. La nécessité constitutive des structures benvenistienne et jakobsonienne, comme de toute structure, apparaît ainsi fondée sur l'utilisation du rapport son/sens comme principe d'analyse. Mais par ailleurs, et dans la mesure, précisément, où elle substitue la construction à l'évitement (et dans ce cadre articule les deux pôles de la réfutation jakobsonienne du principe de l'arbitraire du signe), la notion hjelmslevienne de forme fait figure de mise en œuvre objectale de ce principe, rendant d'autant plus apparente la circularité qu'implique toute construction structurale de ce dernier : articulation de deux réfutations (construction de la seconde dans le cadre de la première), l'élaboration hjelmslevienne implique ainsi tout à la fois le fondement de l'arbitraire du signe (corrélatif de sa réfutation et tel qu'interprété par Hjelmslev) et sa justification ou sa construction, c'est-à-dire sa reconnaissance apparente sur fond d'une méconnaissance fondamentale.

Comme le signe saussurien, le principe de l'arbitraire du signe est discuté en détail dans les *Principes de grammaire générale*. La question est posée à propos des catégories de sémantèmes dont, comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, l'existence est donnée comme sujette à caution :

« Les *catégories de sémantèmes* sont des catégories significatives ; mais il résulte de ce que nous avons soutenu sur le caractère des catégories grammaticales par opposition aux catégories psychologiques et logiques, que des catégories de notions (de signifiés seulement) ne font pas partie des catégories grammaticales. Or, les catégories de sémantèmes sont, en réalité, tout autre chose : elles sont des catégories caractérisées par des particularités communes de forme. Ces particularités communes de forme se dégagent, en vertu de notre principe, par des identités phoniques accompagnées par des identités significatives. Le contenu significatif de ces catégories est donc établi d'avance.

Nous nous trouvons ici dans le domaine (un peu suspect, il est vrai) des théories du symbolisme de la forme, ou, comme on l'appelle plus souvent, mais moins complètement, du "symbolisme des sons (phonèmes)". C'est là le problème éternel du φύσει ou θέσει qui a toujours suscité la curiosité.

On peut dire que ce problème est encore en suspens, puisque la théorie du symbolisme de la forme est toujours des plus controversées. Sans vouloir aborder en détail ce délicat problème, arrêtons-nous un instant pour voir ce qu'il y a de vraisemblable ou non dans la théorie symboliste. C'est précisément dans la mesure où elle peut être vérifiée, que les catégories de sémantèmes, comprises comme des catégories formelles, pourvues d'un contenu significatif, peuvent exister. La vérification de la théorie serait donc la preuve à la fois de l'existence formelle et du contenu significatif de ces catégories. » (H.PGG : p. 171-172).

Comme chez Benveniste et Jakobson, le problème de l'arbitraire du signe est assimilé au « problème éternel du φύσει ou θέσει qui a toujours suscité la curiosité ». Aussi n'est-il pas

étonnant que la position hjelmslevienne, dans ce premier texte, apparaisse fondamentalement analogue à celle de Jakobson et à celle de Benveniste telle qu'elle se donne à lire dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique*. De même que Benveniste postule l'existence d'un symbolisme rationnel fondamental qui n'exclut en rien celle d'un symbolisme évocatif, et parallèlement à la dualité jakobsonienne de la nécessité et de la contiguïté, Hjelmslev affirme tout à la fois le rôle fondamental de la convention, et l'existence de mots expressifs et imitatifs. On lit en effet ensuite :

« Pour résoudre le problème, il importe avant tout de savoir exactement où nous en sommes. Ce terme de “connexion entre forme et idée” est tellement vague et fuyant qu'il n'est point superflu de se demander le plus scrupuleusement possible quelle en doit être la signification exacte. A en croire un des plus grands adversaires de la théorie, W. D. WHITNEY, il n'existe pas de langue au monde qui fait ressortir une “connexion intrinsèque et essentielle” entre idée et mot. Mais qu'est-ce qu'on comprendra par “intrinsèque et essentiel” ? Tout dépend, en effet, de cette question.

F. de SAUSSURE a soutenu que le signe linguistique est arbitraire. Il explique ce terme par “immotivé” : le signifiant est immotivé par rapport au signifié. Pour préciser, il a ajouté : “En effet tout moyen d'expression reçu dans une société repose en principe sur une habitude collective ou, ce qui revient au même, sur la convention<sup>3248</sup>”. Cela est vrai même des sémantèmes dont les phonèmes imitent des bruits : ils n'imitent qu'approximativement et ils sont par là même conventionnels, immotivés, arbitraires. En ce sens, tout le monde conviendra qu'il n'y a pas de connexion “intrinsèque et essentielle” entre forme et signification. Tout le monde peut souscrire à cette idée, telle qu'elle a été exprimée par exemple par M. MAROUZEAU : “Là où nous croyons sentir une relation entre le son et l'idée, c'est l'effet d'une habitude”. Le grand adhérent de la théorie symboliste, M. JESPERSEN, le dit, en effet, lui-même : “the only unimpeachable definition of a word is that it is a human habit”. Le sémantème est, on le sait, le résultat d'une association entre le phonème et l'idée. On est donc d'accord que cette association, cette relation, est l'effet d'une habitude, qu'elle repose sur une convention, en d'autres termes qu'elle est, dans ce sens du mot, immotivée, arbitraire. En ce sens, de Saussure a raison en disant que “le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne<sup>3249</sup>”. Personne ne conteste que c'est la règle sociale qui oblige à employer les signes, jamais leur valeur intrinsèque, ainsi entendue. C'est précisément ce qu'a dit aussi M. MEILLET : “Entre les idées et les mots... il n'y a aucun lien *nécessaire*... la forme ne peut être prévue *a priori*... De là vient qu'un texte écrit en une langue inconnue est indéchiffrable sans traduction”. Même si une nécessité n'existe jamais, on ne saurait nier que “certaines combinaisons phoniques s'associent mieux à certaines notions que certains autres sons”. Ce dernier fait est admis aussi par de Saussure, lorsqu'il admet l'existence de mots imitatifs. On peut donc dire que le signe linguistique est immotivé, arbitraire, qu'il n'est jamais nécessaire, et maintenir en même temps l'existence de mots expressifs et imitatifs. La connexion intrinsèque et essentielle entre le signifiant et le signifié est inexistant [*sic*] du premier point de vue ; mais du dernier point de vue, elle existe.

Le désaccord réside, pour une large part, dans un malentendu, qui est, au surplus, plutôt verbal que réel. Ceux qui adhèrent à la théorie symboliste attaquent la théorie de l'“arbitraire” du signe. Et inversement, ceux qui croient combattre la théorie symboliste, se bornent en réalité à défendre cette même théorie de l'arbitraire du signe. Les dits adversaires de la théorie symboliste procèdent d'ordinaire comme s'il s'agissait d'opposer l'idée du signe *naturel* à celle du signe *arbitraire*. L'exposé de J. N. MADVIG

<sup>3248</sup> « Cours, p. 100 sv. » (H.PGG : p. 173, note 1). Voir ci-dessous.

<sup>3249</sup> « Cours, p. 100. » (H.PGG : p. 173, note 4). Voir ci-dessus et à nouveau ci-dessous.

fait vivement sentir cet inconvénient (abstraction faite de son opposition contre les théories de RENAN et de CURTIUS relatives à l'origine du langage, qu'il combattait naturellement à bon droit). Il résume son point de vue dans cette proposition : "Le son se comporte d'après sa nature à tout prendre indifféremment à l'égard de la signification ; le rapport entre le son et la signification n'est qu'un rapport de fait, un produit fortuit de l'histoire". C'est une vérité que personne ne conteste et n'a jamais contestée. C'est à très peu près littéralement la même chose qu'ont dit, plus tard, de Saussure et M. Meillet. Le phonème n'est pas naturel, il est conventionnel. Mais il peut être expressif.

De nos jours, c'est M. NYROP qui en est venu à opposer expressément l'idée du signe naturel à celle du signe arbitraire. Le chapitre où il traite de la question est intitulé : *Noms naturels et conventionnels*. Les observations qu'il a faites, relatives à la nature du signe linguistique, sont en réalité communément admises : "le même nom peut désigner plusieurs objets, ... le même objet peut porter plusieurs noms, ... les mots changent constamment de sens et deviennent ainsi porteurs d'idées souvent très différentes, parfois tout opposées... les objets reçoivent de nouvelles dénominations dans les langues étrangères, et... le même groupe de phonèmes prend un sens différent selon la langue où il est employé". En ce sens, personne ne contestera la conclusion de M. Nyrop : "Les mots, selon nous, ne signifient pas naturellement ; en d'autres termes, les mots ne sont ordinairement que des symboles sonores fortuits et conventionnels". Nous ne croyons pas, par exemple, que M. Jespersen le conteste, ou même qu'il l'ait oublié un seul moment. Et le fait ainsi constaté n'a pas dispensé M. Nyrop d'admettre l'existence de certains sémantèmes qu'il appelle *transparents* par opposition aux sémantèmes dits *opaques*.

M. Nyrop admet forcément l'existence de sémantèmes imitatifs. Il peut facilement l'admettre, car il n'y a pas pour cela contradiction à la conception du signe comme toujours arbitraire. Et il est ici parfaitement d'accord avec son adversaire, M. JESPERSEN, qui résume son point de vue dans cette proposition modérée : "There is no denying, however, that there are words which we feel instinctively to be adequate to express the ideas they stand for, and others the sounds of which are felt to be more or less incongruous with their signification". Pour s'en tenir aux exemples de M. Nyrop, *coucou* est un exemple du premier ordre, *merle* et *caille* des exemples du dernier ordre.

Nous croyons donc que le désaccord n'est pas si profond qu'il semble à première vue. Le caractère arbitraire du signe est un fait ; l'existence de sémantèmes expressifs ne l'est pas moins. Et les deux faits sont communément admis. Mais, l'existence de sémantèmes expressifs une fois établie, le terme *symbole*, pour désigner le signe linguistique, ne nous semble point si mal choisi que le croyait F. de SAUSSURE<sup>3250</sup>. Sans doute, il y a des inconvénients à l'admettre, car ce ne sont pas tous les signes qui sont expressifs. Mais il est hors de doute que le signe linguistique peut être, et est quelquefois, un symbole. Non pas qu'il ne soit pas toujours conventionnel, mais le signifiant peut comporter une certaine combinaison phonique qui est de nature à s'associer avec une particulière facilité à ce qu'il doit exprimer. » (H.PGG : p. 172-176).

Comme nous l'avons vu ci-dessus<sup>3251</sup>, le terme « immotivé » est dans le passage en question du *Cours de linguistique générale* une insertion des éditeurs, insertion malheureuse dans la mesure où *arbitraire* et *immotivé* renvoient à deux niveaux distincts de la théorisation saussurienne<sup>3252</sup>, mais qui n'en retranscrit pas moins l'idée d'« arbitraire par rapport au concept ». Or, Hjelmslev assimile significativement *immotivé* et *conventionnel*, retranscrivant

<sup>3250</sup> « *Cours*, p. 101. » (H.PGG : p. 176, note 2). Voir ci-dessus la note 3103, et à nouveau ci-dessous.

<sup>3251</sup> Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 222, cité ci-dessus, ainsi que la note 3080. Voir également Saussure (1967) : p. 155.

<sup>3252</sup> Voir *supra* les notes 171, 173, 198 et 3370.

la pensée saussurienne de manière relativement tendancieuse. En effet, si Saussure – dans la rédaction des éditeurs – a « expliqué » *arbitraire* par *immotivé*, il n’a pas « ajouté » « [p]our préciser » : « En effet tout moyen d’expression reçu dans une société repose en principe sur une habitude collective ou, ce qui revient au même, sur la convention. » On lit en effet dans le *Cours de linguistique générale* :

« Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l’association d’un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : *le signe linguistique est arbitraire*.

Ainsi l’idée de “sœur” n’est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons *s-ø-r* qui lui sert de signifiant ; il pourrait être aussi bien représenté par n’importe quelle autre : à preuve les différences entre les langues et l’existence même de langues différentes : le signifié “bœuf” a pour signifiant *b-ø-f* d’un côté de la frontière, et *o-k-s* (*Ochs*) de l’autre.

Le principe de l’arbitraire du signe n’est contesté par personne ; mais il est souvent plus aisé de découvrir une vérité que de lui assigner la place qui lui revient. Le principe énoncé plus haut domine toute la linguistique de la langue ; ses conséquences sont innombrables. Il est vrai qu’elles n’apparaissent pas toutes du premier coup avec une égale évidence ; c’est après bien des détours qu’on les découvre, et avec elle l’importance primordiale du principe.

Une remarque en passant : quand la sémiologie sera organisée, elle devra se demander si les modes d’expression qui reposent sur des signes entièrement naturels – comme la pantomime – lui reviennent de droit. En supposant qu’elle les accueille, son principal objet n’en sera pas moins l’ensemble des systèmes fondés sur l’arbitraire du signe. En effet tout moyen d’expression reçu dans une société repose en principe sur une habitude collective ou, ce qui revient au même, sur la convention. Les signes de politesse, par exemple, doués souvent d’une certaine expressivité naturelle (qu’on pense au Chinois qui salue son empereur en se prosternant neuf fois jusqu’à terre), n’en sont pas moins fixés par une règle ; c’est cette règle qui oblige à les employer, non leur valeur intrinsèque. On peut donc dire que les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l’idéal du procédé sémiologique ; c’est pourquoi la langue, le plus complexe et le plus répandu des systèmes d’expression, est aussi le plus caractéristique de tous ; en ce sens la linguistique peut devenir le patron général de toute sémiologie, bien que la langue ne soit qu’un système particulier.

On s’est servi du mot *symbole* pour désigner le signe linguistique, ou plus exactement ce que nous appelons le signifiant. Il y a des inconvénients à l’admettre, justement à cause de notre premier principe. Le symbole a pour caractère de n’être jamais tout à fait arbitraire ; il n’est pas vide, il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié. Le symbole de la justice, la balance, ne pourrait pas être remplacé par n’importe quoi, un char, par exemple.

Le mot *arbitraire* appelle aussi une remarque. Il ne doit pas donner l’idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant (on verra plus bas qu’il n’est pas au pouvoir de l’individu de rien changer à un signe une fois établi dans un groupe linguistique) ; nous voulons dire qu’il est *immotivé*, c’est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n’a aucune attache naturelle dans la réalité. » (Saussure, 1972 : p. 100-101).

Loin que « conventionnel » vienne préciser « immotivé » ou « arbitraire », ce développement comporte une double définition du terme *arbitraire*, comme « conventionnel »

et comme « immotivé » (au sens des éditeurs<sup>3253</sup>). En témoigne, notamment, la notion de « signe entièrement arbitraire », qui répond à celle de signes conventionnels mais « doués souvent d'une certaine expressivité naturelle », et qui implique ainsi les deux paramètres distincts de la conventionnalité, commune aux deux classes de signes, et de l'immotivation. Hjelmslev écrit en revanche : « Cela [la conventionnalité] est vrai même des sémantèmes dont les phonèmes imitent des bruits ; ils n'imitent qu'approximativement et ils sont par là même conventionnels, immotivés, arbitraires. », distinguant caractère imitatif et conventionnalité mais associant conventionnel et immotivé. Il y a là une allusion à « l'imitation approximative et déjà à demi conventionnelle » (Saussure, 1972 : p. 102) dont parle le *Cours de linguistique générale* à propos des « onomatopées authentiques » (Saussure, 1972 : p. 102). Là encore, le terme *immotivé* est une insertion des éditeurs, mais le développement<sup>3254</sup> fait à nouveau nettement apparaître la distinction entre conventionnel et immotivé :

« Quant aux onomatopées authentiques (celles du type *glou-glou*, *tic-tac*, etc.), non seulement elles sont peu nombreuses, mais leur choix est déjà en quelque mesure arbitraire, puisqu'elles ne sont que l'imitation approximative et déjà à demi conventionnelle de certains bruits (comparez le français *ouaoua* et l'allemand *wauwau*). En outre, une fois introduites dans la langue, elles sont plus ou moins entraînées dans l'évolution phonétique, morphologique, etc. que subissent les autres mots (cf. *pigeon*, du latin vulgaire *pipiō*, dérivé lui-même d'une onomatopée) : preuve évidente qu'elles ont perdu quelque chose de leur caractère premier pour revêtir celui du signe linguistique en général, qui est immotivé. » (Saussure, 1972 : p. 102).

Si, comme le souligne ensuite Hjelmslev, la « théorie symboliste » et la « théorie de l'arbitraire du signe » se situent à deux niveaux distincts, ces niveaux ne sont pas déterminés par la distinction convention/type de rapport son/sens, mais par le couple théorique/empirique, le geste théorique consistant précisément, comme nous le verrons *infra*, à articuler « convention » et caractère « immotivé ». Il ne s'agit donc pas de deux « points de vue », et l'on ne peut soutenir que le fait que « “certaines combinaisons phoniques s'associent mieux à certaines notions que certains autres sons” » « est admis aussi par de Saussure, lorsqu'il admet l'existence de mots imitatifs ». La thèse saussurienne est profondément différente, consistant à affirmer que les onomatopées, bien que « motivées » – et non seulement conventionnelles – sont en réalité « immotivées », « passent sous le régime des **mots** quelconques » (Saussure, 1967 : p. 156). Si l'« [o] peut donc dire que le signe linguistique est immotivé, arbitraire, qu'il n'est jamais nécessaire, et maintenir en même temps l'existence de mots expressifs et imitatifs », c'est là, cependant, dénuier le principe de l'arbitraire du signe de tout pouvoir étimologique, et dès lors, au lieu de la reconnaissance de celui-ci, accepter le donné du rapport son/sens. Aussi s'agit là, en effet, de « deux faits communément admis ».

On retrouve ainsi chez Hjelmslev, *mutatis mutandis*, l'ambiguïté de la définition benvenistienne du symbolisme et le dédoublement jakobsonien : le principe de l'arbitraire du signe une fois accepté sous les espèces de la conventionnalité, il peut être réfuté par l'opposition de deux types de rapports son/sens – « Le phonème n'est pas naturel, il est

<sup>3253</sup> Le terme n'aura pas d'autre sens dans le présent développement.

<sup>3254</sup> L'ensemble du développement, ainsi que le passage source du troisième cours, ont été cités ci-dessus dans la note 3097.



conventionnel. Mais il peut être expressif. » Mais si le point de départ est commun, la réfutation est en revanche proprement hjelmslevienne. On lit en effet ensuite :

« Un effort pour établir des catégories de sémantèmes n'est donc pas nécessairement une entreprise vaine. Sans perdre de vue la nature arbitraire du signe sémiologique en général et du signe linguistique en particulier, on peut, sous cette réserve, aborder un travail pour dégager des catégories de sémantèmes. Il y a donc deux domaines où les efforts à cet égard risquent sans doute le moins d'échouer, et où même la probabilité d'un "symbolisme" est généralement admise : nous voulons parler des *sémantèmes imitatifs* (des *onomatopées*) d'une part, des *sémantèmes expressifs*, de l'autre. On ne peut nier l'existence d'un nombre d'onomatopées qui imitent immédiatement des bruits ; on ne peut nier non plus le caractère plus ou moins expressif de bon nombre de sémantèmes.

Pour ce qui est de ces cas, ils ne semblent constituer, à première vue, que des exemples isolés du phénomène. Toutefois on ne saurait exclure d'avance l'existence possible de véritables catégories, dans ce domaine même. Nous croyons exagéré le point de vue souvent professé<sup>3255</sup> et d'après lequel les onomatopées ne sont jamais des éléments organiques d'un système linguistique. Nous reviendrons sur ce point. Les recherches de cet ordre ne sont assurément pas encore assez préparées pour admettre une conclusion générale. La question de l'existence de catégories de sémantèmes dans le domaine des onomatopées est encore en suspens. Pour les sémantèmes expressifs, nous croyons, au contraire, la chose établie. Avant de le montrer, ajoutons cependant une remarque qui nous semble utile, et qui porte sur les onomatopées aussi bien que sur les sémantèmes exclamatifs et expressifs.

Si l'on parcourt l'exposé de M. Jespersen, par exemple, on gagne facilement l'impression qu'il porte exclusivement sur des possibilités générales. Mais il peut y avoir lieu de rechercher aussi des possibilités particulières. Le système du "symbolisme" ne suit pas nécessairement partout un seul et même procédé phonique. Ici encore, il n'y a pas de grammaire générale sans les grammaires particulières. Ce principe, dont on s'efforce souvent de souligner l'importance, semble être négligé, en quelque sorte, dans ce domaine spécial. Il ne faut pas perdre de vue que "les combinaisons de sons ne sont pas toutes également admises par une langue donnée ou par les langues en général" (MEILLET). La même image verbale pourra exprimer dans une langue une impression donnée, dans l'autre l'impression tout opposée. Rien n'empêche de le supposer. C'est dire que les discordances entre les langues ne dispensent pas de rechercher un principe général. F. de SAUSSURE a appelé l'attention sur la différence entre fr. *ouaoua* et all. *wauwau*, et celle entre fr. *aïe !* et all. *au !*, bien qu'il y ait incontestablement, dans les deux langues également, une certaine expressivité dans ces expressions<sup>3256</sup>. M. MAROUZEAU cite un exemple particulièrement frappant : fr. *pouah* et all. *igitt*, deux sémantèmes qui sont, chacun dans sa langue, le réactif naturel d'une même impression psychique. A ce point de vue, W. von HUMBOLDT a très bien pu avoir raison en établissant une catégorie constituée par les sémantèmes allemands *weh-*, *wind*, *wolke*, *wunsch*. L'objection de MADVIG, que les sémantèmes correspondants du danois : *blæs-*, *vind*, *sky*, *ønsk-*, n'ont rien de pareil, est sans valeur. Elle ne tient pas compte de l'individualité particulière de l'état de langue considéré.

Si l'on d'admet cette possibilité, on parviendra sans aucun doute plus loin que si l'on se borne à chercher toujours la même idée exprimée, dans des langues différentes, par un seul et même phonème. On suit, en outre, par là même le procédé généralement adopté en linguistique comparée. Et, ce qui est surtout important, ce procédé nous semble plus compatible avec la nature même de la plupart des sémantèmes expressifs. Le caractère

---

<sup>3255</sup> « Cf. F. de SAUSSURE, *Cours*, p. 101. » (H.PGG : p. 177, note 3). Voir ci-dessus la note 3097, et ci-dessous.

<sup>3256</sup> « *Cours*, p. 102. » (H.PGG : p. 178, note 2). Voir de même la note 3097 ci-dessus.

essentiel des sémantèmes expressifs est, selon nous, qu'ils doivent leur expressivité, dans un grand nombre de cas, à une influence exercée sur la pensée du côté de la forme linguistique. Ce phénomène n'a rien que de naturel. La forme, une fois existante, frappe inévitablement la pensée, du moment qu'elle se prête particulièrement à exprimer l'idée qu'elle signifie. Si la forme contient un élément expressif, la forme devient *suggestive*. C'était là la grande idée du regretté ESAJAS TEGNER ; on trouvera aussi chez M. JESPERSEN des observations heureuses sur la force suggestive de certains sémantèmes. C'est dire que l'origine d'un sémantème expressif peut être entièrement fortuit [*sic*] ; il peut dépendre d'un pur hasard du point de vue diachronique. Mais cela n'empêche pas sa réalité synchronique. Le caractère secondaire du phénomène considéré d'un point de vue diachronique, ne rend pas l'expressivité un facteur illusoire ou négligeable. En fin de compte, G. v. d. GABELENTZ lui-même a eu tort en parlant du symbolisme "illusoire" (*eingebildet*) par opposition à celui qui se justifie diachroniquement. La réalité psychologique n'est pas affectée par les choses objectives du monde extérieur. La réalité psychologique est la seule réalité qui concerne la linguistique. Avant tout, cette réalité psychologique, qui est au fond même de tout système grammatical, est indépendante de toute réflexion consciente et ignore complètement la diachronie. Un des caractères fondamentaux du sujet parlant est sa grande naïveté : sans vouloir entendre raison, il croit fermement que les mots de sa langue maternelle sont tous φύσει et jamais θέσει. Nous sommes ici d'accord avec G. v. d. GABELENTZ, et en outre aussi avec M. NYROP, qui n'a pas pu manquer de voir cette vérité : "pour la plupart des hommes le mot est toujours un produit naturel identique à la chose qu'il dénomme ; selon l'entendement populaire les mots signifient ainsi naturellement, et leur sens n'est donc pas fortuit mais nécessaire". Or, si la science ne peut pas, en raison de certaines considérations abstraites d'ordre diachronique, admettre ce point de vue populaire, elle ne doit pas pour cela un seul moment en négliger l'existence. La langue est un système psychologique qui repose sur cette mentalité naïve, et un état de langue ne se comprend pas scientifiquement si l'on perd de vue ce fait un seul instant. La linguistique synchronique ne peut se constituer sans respecter le sentiment populaire qui est à la base de tout système grammatical.

En vertu de ce sentiment populaire se constituent sans cesse non seulement des associations symboliques entre forme et signification, mais même des catégories d'associations de cet ordre. Le sujet parlant veut comprendre sa langue, mais il veut la comprendre de sa façon à lui : il crée des associations, des catégories, chaque fois qu'il le peut, d'une façon ou d'une autre. Non seulement les significations, mais aussi les formes s'associent sans cesse, et ces associations viennent s'ajouter à celles qui se sont établies entre chaque signifiant et son signifié. Le principe de classification, qui est inhérent à tout idiome, rend naturelle et nécessaire la constitution de catégories de sémantèmes.

La probabilité *a priori* de l'existence de telles catégories est donc établie. Si on a abusé de la théorie du symbolisme, et parfois en l'appuyant sur des principes faux, cela ne nous dispense pas de poser encore son problème. La nature même du langage rend vraisemblable l'existence de catégories de sémantèmes. Comme dit M. JESPERSEN : *abusus non tollit usum*. » (H.PGG : p. 176-181).

Il apparaît nettement, à la lecture de ce développement, que l'objet hjelmslevien est double. Il ne s'agit pas seulement de démontrer l'existence du symbolisme phonique « [s]ans perdre de vue la nature arbitraire du signe sémiologique en général et du signe linguistique en particulier », mais également, et avant tout, de démontrer celle de catégories de sémantèmes. Comme nous l'avons vu ci-dessus, on lisait de fait en ouverture du développement :

« On peut dire que ce problème [« le problème éternel du φύσει ou θέσει »] est encore en suspens, puisque la théorie du symbolisme de la forme est toujours des plus controversées. Sans vouloir aborder en détail ce délicat problème, arrêtons-nous un

instant pour voir ce qu'il y a de vraisemblable ou non dans la théorie symboliste. C'est précisément dans la mesure où elle peut être vérifiée, que les catégories de sémantèmes, comprises comme des catégories formelles, pourvues d'un contenu significatif, peuvent exister. La vérification de la théorie serait donc la preuve à la fois de l'existence formelle et du contenu significatif de ces catégories. » (H.PGG : p. 172).

On lira de même en conclusion de celui-ci :

« Nous nous sommes arrêtés assez longtemps sur les catégories de sémantèmes, parce que leur existence a été combattue, et parce que les adhérents de la théorie symboliste nous semblent avoir négligé, la plupart du temps, les exemples les plus décisifs de ces catégories.

Nous ne voulons pas décider définitivement si ces exemples prouvent ou non l'existence de catégories de sémantèmes. Nous le croyons cependant vraisemblable. Quoi qu'il en soit, il est certain que tout effort ou essai pour établir de telles catégories est d'ordre linguistique et rentre dans le domaine du système grammatical où nous nous trouvons en ce moment. Et cela seul importe ici. » (H.PGG : p. 197).

Hjelmslev affirme ainsi en premier lieu que si l'« [o]n ne peut nier l'existence d'un nombre d'onomatopées qui imitent immédiatement des bruits » non plus que « le caractère plus ou moins expressif de bon nombre de sémantèmes », mais il entend surtout montrer « l'existence possible de véritables catégories » dans ce domaine du symbolisme phonique et ainsi réfuter la proposition du *Cours de linguistique générale* : « [...] elles [les onomatopées] ne sont jamais des éléments organiques d'un système linguistique » (Saussure, 1972 : p. 101). La proposition est due aux éditeurs<sup>3257</sup>, et est effectivement passible d'une lecture structuraliste du type de celle de Hjelmslev, en termes de marginalité par rapport au système là où Saussure entendrait parler d'une absence de constitutivité du système linguistique, système de valeurs dont la définition exclut toute expressivité au principe de son fonctionnement. Le fait notable est que, conformément à la disjonction structuraliste des deux axes de la valeur, le postulat structural apparaît ainsi tout à la fois comme un postulat second – après celui de l'expressivité, interne au donné du rapport son/sens – et comme le véritable enjeu de la théorie de l'expressivité. Hjelmslev écrira par la suite :

« Sans négliger les individualités des états de langue particuliers, il serait intéressant d'étudier une fois la question de savoir dans quelle mesure les catégories de sémantèmes constatées dans ces langues résultent de tendances générales dépendant des conditions psychophysiologiques du langage humain, c'est-à-dire reposant d'une part sur la nature spéciale de certaines impressions psychiques, et de l'autre sur le caractère physiologique des phonèmes et sur les effets psychiques qu'ils provoquent. Il serait particulièrement intéressant de mettre les faits observés en rapport avec la théorie de DARWIN, qui a cherché à donner des explications physiologiques de certains phonèmes caractéristiques de telles impressions psychiques. Par les faits qu'on vient de signaler, on est en possession d'une documentation particulièrement précieuse pour apprécier cette théorie. Ce sera la tâche principale des adhérents du symbolisme d'étudier cette question qui attend encore une solution. » (H.PGG : p. 185-186)

---

<sup>3257</sup> Voir la note 3097, et Saussure (1967) : p. 156.

manifestant ainsi son intérêt pour le symbolisme phonique comme phénomène. Mais il insiste avant tout, dans ces remarques préliminaires, sur la nécessité de rechercher les « possibilités particulières » et de tenir compte de « l'individualité particulière de l'état de langue considéré ». Dans cette perspective, si « les discordances entre les langues ne dispensent pas de rechercher un principe général », le postulat de l'expressivité ne se maintient précisément que comme « principe général » sous-tendant la reconnaissance d'une réalité synchronique. Il s'agit là, en effet, de la « nature même de la plupart des sémantèmes expressifs », qui « doivent leur expressivité, dans un grand nombre de cas, à une influence exercée sur la pensée du côté de la forme linguistique ». On lisait de même plus haut :

« Bien des faits du langage servent à montrer que, même une forme qui n'est pas née immédiatement d'un fond significatif, c'est-à-dire qui était dénuée de contenu significatif dès l'origine et dans la perspective diachronique, revêt une signification plus ou moins nette dès qu'elle entre dans un système synchronique. On sait la force suggestive exercée par la forme, et mise en lumière surtout par ESAJAS TEGNER. Les sujets parlants introduisent dans une forme quelconque un certain contenu significatif. L'organisation grammaticale même repose sur ce besoin, et on ignore complètement les limites de cette force qui agit dans le subconscient. La limitation de l'arbitraire, discutée d'une manière si féconde par F. de SAUSSURE, est difficile justement parce qu'il est difficile de savoir dans quelle mesure l'analyse objective recouvre l'analyse subjective et subconsciente. Le signe, qui est arbitraire, peut-être relativement motivé. Dans bon nombre de cas, la motivation peut être entièrement subconsciente ; il faut s'en souvenir pour ne pas affirmer à la légère qu'elle est inexistante. » (H.PGG : p. 168)

où la notion d'expressivité acquiert en outre un sens relativement large puisqu'il s'agit moins de symbolisme que d'acquisition par une forme d'un contenu significatif. On notera, à l'égard de cet élargissement, que si l'on retrouve chez Hjelmslev l'association jakobsonienne de la motivation et de la motivation relative, le contexte est significativement différent. Examinant, à titre de « cas frappant<sup>3258</sup> », les gestes vocaux (*Lautbilder*)<sup>3259</sup>, Hjelmslev écrit en effet :

« Le phénomène consiste partout en ceci que la langue dispose, dans l'ensemble de son vocabulaire, de certains moyens spéciaux de rendre immédiatement par des phonèmes une impression reçue. La structure des phonèmes de sémantèmes est déterminée par le besoin d'imiter vocalement toutes sortes d'impressions sensibles. Les sémantèmes sont constitués ou en sont accompagnés [*sic*] de gestes vocaux descriptifs, qui dessinent ou expriment, de la même façon que le geste des mains, l'acte ou l'objet dont il est question. Il y a ainsi des imitations ou reproductions vocales pour les sons, pour les odeurs, pour les goûts, pour les impressions tactiles, pour les couleurs, la plénitude, le degré, la douleur, le bien-être. Les phonèmes de sémantèmes deviennent ainsi des sortes de dessins ou de reproductions de ce qu'on veut exprimer, obtenus au moyen de la voix. Le phénomène est peut-être difficile à comprendre pour une mentalité européenne. Il faut cependant se résigner à l'accepter comme un fait donné. Il ne s'agit évidemment pas ici de subjectivité : le fait a été constaté par des sujets auxquels les langues étudiées étaient des langues étrangères. Il est établi aussi qu'il ne peut pas s'agir de cas isolés : il y a, au contraire, des catégories. C'est cette circonstance qui a rendu possible la constatation même du phénomène. Ce sont les sémantèmes qui se groupent en catégories d'après les sensations différentes : tous les sémantèmes qui signifient des sensations semblables

<sup>3258</sup> Voir H.PGG : p. 183, cité ci-dessous.

<sup>3259</sup> Voir H.PGG : p. 183-189.

revêtent une forme commune pour décrire cette sensation par opposition aux autres. Il n'y a donc pas différence essentielle entre ce procédé et celui, moins insolite, qui consiste dans la *dérivation*, et selon lequel tous les sémantèmes qui ont une même signification grammaticale se combinent avec un morphème qui les oppose à tout sémantème de signification différente. La seule différence c'est que, dans le cas envisagé, le procédé agit dans le sémantème même, sans qu'il soit question de morphèmes ajoutés pour exprimer les catégories significatives. Nous reviendrons sur ce point.

Il semble donc que les langues éhoulée et rongka sont caractérisées par des systèmes linguistiques où le principe du symbolisme est poussé à l'extrême. Elles sont donc d'une valeur éminente pour la théorie symboliste. À en juger par les faits qu'elles nous offrent, il semble certain que les catégories de sémantèmes peuvent être une réalité grammaticale. » (H.PGG : p. 184-185).

Comme Jakobson, Hjelmslev associe les deux phénomènes distincts de l'imitation, impliquant un rapport de similarité entre son et sens, et de la dérivation, qui implique quant à lui un rapport entre termes, syntagmatique et paradigmatique. Mais à la différence de Jakobson, Hjelmslev ne parle pas de motivation, et les deux phénomènes ne sont rapprochés l'un de l'autre que dans la seule mesure où ils sont liés à une catégorisation. De même, si Hjelmslev évoque ensuite des phénomènes d'ordre sinon morphologique, du moins du type des « affinités lexicales », il n'est plus question d'expressivité, mais seulement de faits susceptibles de « faire ressortir l'existence de catégories de sémantèmes » :

« En dehors de ces exemples intéressants de “gestes vocaux”, il y a d'autres faits encore qui nous semblent de haute valeur pour faire ressortir l'existence de catégories de sémantèmes.

Le P. W. SCHMIDT a appelé l'attention sur une connexité frappante qui existe, dans les langues austro-asiatiques, entre certaines finales et des catégories sémantiques bien déterminées. Ainsi, un élément *p* se trouve à la fin de tous les mots qui expriment, d'une manière ou d'autre, l'idée abstraite d'“ensemble”, “se rencontrer” ; il s'agit surtout des mots qui signifient 1° “êtreindre, saisir, pincer, ténasser”, 2° “mordre, manger, mâcher ; goûter ; boire”, 3° “couvrir”, 4° “ensemble, se rencontrer, se contracter, s'atrophier”. Il y a ici une catégorie de sémantèmes nettement définie. Le phénomène est de nature à faire réfléchir.

Un cas qui semble analogue a été signalé par M. PLINY EARLE GODDARD pour le dialecte hupa du groupe athapaskan (famille na-dene de l'Amérique du Nord) : dans ce dialecte, on distingue, d'un côté, les adjectifs désignant des qualités essentielles, comme par exemple les dimensions, tous ces adjectifs commençant indifféremment par la consonne *n-* ; et, de l'autre côté, les adjectifs désignant des qualités accidentelles, et qui commencent invariablement par la consonne *tl-* (latéral sourd affriquée). Il s'agit donc sans aucun doute de véritables catégories de sémantèmes, exprimées par des moyens formels. » (H.PGG : p. 190).

La question devient ensuite celle de la distinction entre morphème et sémantème :

« Parmi les exemples cités, qui sont ceux où le procédé en question nous semble être poussé le plus loin, c'est sans doute le premier groupe qui est le plus probant. Les gestes vocaux de l'éhoulée, du rongka et du chinook font ressortir avec une évidence irréfutable certaines catégories significatives caractérisées par une forme commune à tous les sémantèmes exprimant les notions qui en font partie. Il semble certain que c'est ici le sémantème même qui exprime par sa forme la catégorie notionnelle ; c'est ce fait qui rend malaisée la comparaison avec une langue indo-européenne telle que le lituanien ou l'anglais.

Pour ce qui est, au contraire, des exemples fournis par les langues austro-asiatiques et par le hupa, il paraît possible que la catégorie notionnelle en question n'est pas exprimée par la forme même du sémantème, mais plutôt par un morphème. Le *p* qui indique, dans les langues austro-asiatiques, l'idée d'"ensemble" ou de "se rencontrer" ; le *n-* et le *tl-* du hupa, qui servent à indiquer les qualités essentielles et accidentelles respectivement : ne sont-ils pas à concevoir comme des suffixes et des préfixes, c'est-à-dire comme des phonèmes de morphèmes ? La question mérite une délibération.

Bien entendu, la question, ainsi que nous l'entendons, est d'ordre synchronique. Il ne s'agit pas de rechercher l'origine de ces éléments, mais bien au contraire de fixer leur rôle actuel dans le système grammatical de chacun de ces états de langues. Pour ce qui est de l'origine, le P. W. Schmidt a voulu expliquer les finales austro-asiatiques comme des anciens suffixes. Cela importe peu, de notre point de vue, car ce qui était autrefois un morphème peut devenir, avec le temps, partie intégrante du sémantème.

Mais l'explication diachronique donnée par le P. Schmidt n'a-t-elle pas également une valeur synchronique ? M. Pliny Earle Goddar désigne sans hésitation le *n-* et le *tl-* du hupa comme des "préfixes". Or, les éléments signalés par le P. Schmidt ne sont-ils pas, encore à l'état synchronique, des suffixes ? Est-il légitime de parler ici de catégories de sémantèmes ? Ne faut-il pas plutôt dire des catégories de morphèmes, ou, peut-être, des catégories "fonctionnelles" ?

En fin de compte, le même problème se pose aussi pour les "gestes vocaux". On sait qu'un phonème de morphème n'est pas nécessairement un affixe. Une alternance vocalique ou consonantique, l'accent, l'intonation peuvent être des phonèmes de morphèmes également. Le phonème de morphème peut se souder au phonème de sémantème d'une manière si intime qu'il devient impossible de séparer l'un de l'autre par une coupe dans la série articulatoire. Or, n'est-ce pas précisément ce qui se passe en chinook, en ronga, en éhoulé ?

Le problème ne peut être résolu sans qu'on entre dans l'étude des caractères du morphème par rapport au sémantème, étude qui n'entre pas dans les cadres de ce livre. Mais, sans vouloir trancher ici cette question principale, nous voulons mettre en lumière un seul facteur qui nous semble essentiel dans la définition du morphème, et qui nous aidera à décider le problème spécial qui nous occupe pour le moment.

Il nous semble certain *a priori* que, quels que soient les autres caractères du morphème par rapport au sémantème, on peut poser le principe suivant :

Un élément (ou une partie d'un élément) qui se combine avec un sémantème, ne peut être considéré comme morphème s'il accompagne toujours certains sémantèmes donnés, et sans que ces sémantèmes aient la faculté de lui substituer un autre élément du même ordre. Sous cette condition, il faut considérer l'élément en question comme faisant partie du sémantème même.

Si nous avons raison en posant ce principe – qui, en effet, nous semble évident – il est donc établi que les gestes vocaux dont on vient de parler, sont des parties intégrantes des phonèmes de sémantèmes, et non pas des phonèmes de morphèmes. Car le reste du sémantème n'a pas, sans eux, d'existence indépendante possible.

C'est ainsi qu'il nous semble nécessaire de reconnaître l'existence, dans certaines langues, de catégories de sémantèmes. » (H.PGG : p. 190-193).

De fait, comme il apparaissait dans le passage mentionnant la notion saussurienne de motivation relative, de même que dans le développement préliminaire à la mise en évidence de catégories de sémantèmes, qui s'achevait sur la reconnaissance d'un « principe de classification inhérent à tout idiome », parallèlement à cet élargissement, la motivation d'une forme devient cause ou force d'organisation grammaticale. *Mutatis mutandis*, le rapport apparaît inverse de celui qu'institue le concept saussurien de motivation relative : tandis que la motivation relative, solidaire de l'organisation, est effet de langue, l'expressivité

hjelmslevienne est facteur d'organisation grammaticale. Corrélativement, de même que le principe de l'arbitraire du signe fonde le concept saussurien de valeur, l'expressivité, conçue comme perception ou instauration d'un rapport son/sens, et impliquant ainsi une prise du locuteur sur la langue, se trouve constitutive de la forme grammaticale hjelmslevienne, double objectal du concept saussurien de valeur. On a là, cependant, une différence notable par rapport aux élaborations de Benveniste et de Jakobson. Comme ces derniers, Hjelmslev assume le point de vue du sujet parlant, auquel il se contente d'opposer le point de vue diachronique – analogue, à cet égard, du point de vue de Sirius –, et que, comme eux, il caractérise comme cratyléen. On retrouve par ailleurs chez Hjelmslev l'argument du point de vue synchronique :

« Si nous avons raison dans cette démonstration, et que les catégories de sémantèmes soient ainsi une réalité incontestable, il y a lieu ici d'ajouter une remarque. Nous voulons insister surtout sur ceci que la théorie n'a qu'une valeur exclusivement *synchronique*. Diachroniquement, le lien entre le signifiant et le signifié, ainsi entendu, ne se maintient pas nécessairement. Il peut disparaître avec le temps, le symbole peut, pendant l'évolution de la langue, s'effacer en tant que tel et devenir un signe non seulement arbitraire, mais inexpressif. Nous sommes d'accord avec WHITNEY et MADVIG lorsqu'ils combattent le côté génétique de la théorie symboliste. Il en est de même des catégories de sémantèmes que de toute autre catégorie grammaticale : elles sont par définition d'ordre synchronique et ne se prêtent que dans une mesure très restreinte à une utilisation dans le système diachronique.

Si le lien entre le signifiant et le signifié peut disparaître avec le temps, il est hors de doute qu'il peut naître également. Il convient de bien retenir ce fait que, diachroniquement, le symbolisme est *presque toujours secondaire*.

La réalité du symbolisme nous semble, du moins dans une certaine mesure, établie ; mais c'est une réalité synchronique, non une réalité diachronique. F. de SAUSSURE parle quelque part de la prétendue expressivité dans les mots français *fouet* et *glas*, mais il ajoute : « mais pour voir qu'ils n'ont pas ce caractère dès l'origine, il suffit de remonter à leurs formes latines... la qualité de leurs sons actuels, ou plutôt celle qu'on leur attribue, est un résultat fortuit de l'évolution phonétique<sup>3260</sup> ». C'est vrai, mais on se trompe si on croit que cette considération rend le symbolisme actuel moins réel. Et c'est justement ce que de Saussure a voulu prétendre. Abstraction faite des exemples, qui sont peut-être mal choisis (le caractère symbolique de *fouet* et de *glas* est nié par plusieurs autres auteurs), il ne faut pas perdre de vue que, un symbolisme synchronique une fois constaté, des considérations d'ordre diachronique n'y entrent pour rien, ni pour le confirmer ni pour le combattre. Il semble, en effet, que le maître même a confondu ici la synchronie et la diachronie ; la distinction des deux ordres d'idées peut être difficile, mais elle est une nécessité. Il est possible que l'apparente contradiction dans l'exposé de Saussure est due aux difficultés qu'il y a eu à reconstituer cet ouvrage posthume ; ce que les rédacteurs ont eu à leur disposition ne sont que « des échos, parfois discordants<sup>3261</sup> ». Mais si on accepte le texte tel quel, il faut s'écarter de la théorie énoncée sur ce point. M. JESPERSEN l'a fait à bon droit. » (H.PGG : p. 193-195).

Mais Hjelmslev oppose par ailleurs réalité diachronique et réalité psychologique, cette dernière étant conçue comme un « sentiment populaire » créateur d'associations, c'est-à-dire

<sup>3260</sup> « Cours, p. 102. » (H.PGG : p. 194, note 2). Voir ci-dessus la note 3097.

<sup>3261</sup> « Voir la préface de BALLY et SECHEHAYE à la première édition du Cours de F. de SAUSSURE. » (H.PGG : p. 194, note 2).

de symbolisme d'une part, de catégories d'autre part. Il tente par là même d'articuler les deux dimensions de la valeur, et il faut noter, à cet égard, que l'opposition hjelmslevienne entre synchronie et diachronie est solidaire d'une superposition de la convention et de l'arbitraire. Comme il apparaissait au début du développement préliminaire à la mise en évidence de catégories de sémantèmes, Hjelmslev reconnaît non seulement le caractère conventionnel, mais également le caractère arbitraire – non expressif – du signe linguistique, auquel il se contente d'adjoindre la possibilité d'une expressivité. Mais s'il avait posé, comme nous l'avons vu, cette distinction entre conventionnel et arbitraire, il avait dans le même temps associé, citant Madvig, convention et « "produit fortuit de l'histoire" », association que reprend précisément, cette fois en termes d'arbitraire, le développement préliminaire à la mise en évidence de catégories de sémantèmes. Hjelmslev oppose en effet dans ce développement, comme dans celui que nous venons de citer, l'origine fortuite d'un phénomène expressif à sa réalité synchronique, opposition qu'il reprend ensuite en termes de *théseï*, point de vue scientifique lié à des « considérations abstraites d'ordre diachronique », et de *phuseï*, point de vue naïf du locuteur, cependant constitutif de la réalité de la langue. A cette articulation des deux distinctions synchronie/diachronie et *phuseï/théseï* répondent chez Saussure des considérations étiologiques, et la convocation, dans ce cadre, du point de vue diachronique. Corrélativement, cette superposition de la convention et de l'arbitraire renvoie chez Hjelmslev, comme plus haut leur distinction, au donné du rapport son/sens, dont témoignent les idées relatives à la « nature même de la plupart des sémantèmes expressifs », soit la reconnaissance de la diversité des langues, de l'existence préalable des formes – « La forme, une fois existante, frappe inévitablement la pensée, du moment qu'elle se prête particulièrement à exprimer l'idée qu'elle signifie. » – et de « ce fait que, diachroniquement, le symbolisme est *presque toujours secondaire* », ainsi que la référence hjelmslevienne à la notion saussurienne de motivation relative, dont il faut à nouveau rappeler les termes tant ils sont notables :

« Bien des faits du langage servent à montrer que, même une forme qui n'est pas née immédiatement d'un fond significatif, c'est-à-dire qui était dénuée de contenu significatif dès l'origine et dans la perspective diachronique, revêt une signification plus ou moins nette dès qu'elle entre dans un système synchronique. On sait la force suggestive exercée par la forme, et mise en lumière surtout par ESAJAS TEGNER. Les sujets parlants introduisent dans une forme quelconque un certain contenu significatif. L'organisation grammaticale même repose sur ce besoin, et on ignore complètement les limites de cette force qui agit dans le subconscient. La limitation de l'arbitraire, discutée d'une manière si féconde par F. de SAUSSURE, est difficile justement parce qu'il est difficile de savoir dans quelle mesure l'analyse objective recouvre l'analyse subjective et subconsciente. Le signe, qui est arbitraire, peut-être relativement motivé. Dans bon nombre de cas, la motivation peut être entièrement subconsciente ; il faut s'en souvenir pour ne pas affirmer à la légère qu'elle est inexistante. » (H.PGG : p. 168).

Il faut noter en effet, dans ce passage, l'opposition de la synchronie à la diachronie qui substitue à l'opposition de deux points de vue celle d'une origine fortuite et d'une motivation par le locuteur, opposition dans le cadre de laquelle la motivation relative semble renvoyer à la seule prise du locuteur sur la forme, sans implication particulière d'une systématité. On retrouve ici tout à la fois la proximité avec Jakobson, dès lors beaucoup plus nette, et la



singularité hjelmslevienne, en même temps que s'énonce très clairement la superposition d'une utilisation (la « motivation relative ») sur un donné (« l'arbitraire »). S'explique ainsi le double parallélisme que nous signalions plus haut, celui, inversé, des rapports entre rapport son/sens et motivation relative, et le doublage par la forme du concept de valeur. Au concept de valeur se substitue le cadre du rapport son/sens, et c'est pourquoi si la forme émerge d'un fonctionnement, elle confond les deux niveaux saussuriens du système et de la structure et demeure distincte de ce fonctionnement qui en réalité la construit. En effet, comme nous le soulignons ci-dessus, l'articulation hjelmslevienne des deux faces de la valeur demeure paradoxale, puisque dans le même temps que la forme grammaticale apparaît ainsi comme un produit du rapport son/sens, elle demeure liée à un « principe de classification » distinct, en tant que tel, de la tendance à la motivation. En témoignent, notamment, non seulement le développement relatif aux « tendances générales » que nous avons cité ci-dessus, mais également cet autre postulat, lié à la seule théorie symboliste, du rôle de la motivation dans l'évolution :

« C'est surtout G. v. d. GABELENTZ qui a insisté sur le caractère secondaire de bon nombre de sémantèmes et de catégories expressifs. En partant de cette considération, il a cherché à montrer que le besoin de ces sémantèmes et de ces catégories peut influencer l'évolution diachronique même. Le besoin d'un symbolisme peut être un fait qui dirige, parmi beaucoup d'autres, les changements linguistiques. Les changements de sons, de significations, de formes, de vocabulaire peuvent être soumis, dans une certaine mesure, à une tendance symboliste. La question est difficile ; mais la théorie n'est pas dénuée de vraisemblance. Le fait est établi pour la langue affective. Dans les patois saxons, l'influence dans la langue affective de la tendance symboliste est grande : on dit *schröckliches tiefes Finsternis* au lieu de *schreckliches tiefes Finsternis* ; *feste Kruntsätze* pour *feste Grundsätze* ; *gleene Gnespichen* pour *leine Knöspchen*. Chacun peut facilement ajouter des exemples analogues de son expérience personnelle. Or, ces tendances, une fois introduites dans la langue affective, ne manqueront guère de se généraliser et de se transporter ainsi dans l'évolution de la langue intellectuelle.

SCHUCHARDT a insisté sur le même point. Il a démontré, par exemple, que les notions de “tonner” et de “gronder, grommeler” se rendent, dans un nombre très considérable de langues, en partie très différentes et même non apparentées, par un phonème composé suivant la formule phonique

$$\text{occlusif} + r + \overset{o}{/}u + \overset{n}{/}m + (\overset{t}{/}\overset{d}{/}b).$$

Cette unanimité n'est pas un résultat fortuit d'une série d'évolutions parallèles suivant des “lois phonétiques aveugles”, elle est due à une tendance générale qui va parfois contre les lois phonétiques de chaque langue particulière. La même chose semble avoir lieu, selon Schuchardt, pour un nombre de phonèmes contenant les groupes *if / uf / ouf / ogn* etc., dont la valeur expressive semble également évidente.

M. MAROUZEAU vient de signaler un cas analogue : “Le latin *murmur* désigne un bruit fort et sourd, le français *murmure* un bruit léger. Ces deux valeurs sont d'accord avec la qualité différente de la voyelle (latin *u*, français *ü*)”. Si, dans les exemples de Schuchardt, des changements phonétiques s'étaient opérés sous la direction d'une tendance symboliste, c'est ici, dans cet exemple de M. Marouzeau, la signification qui a changé. M. Marouzeau a tiré lui-même la conséquence théorique : “Il est légitime d'admettre que dans un certain nombre de mots l'évolution, soit sémantique soit phonétique, puisse être dirigée par une tendance de la langue à obtenir un mot expressif”.

Les changements phonétiques et les changements sémantiques peuvent donc subir l'action de la tendance symboliste. Mais, ce qui n'est pas moins significatif, cette tendance peut exercer aussi une action conservatrice. M. GRAMMONT a montré, dans ses

travaux sur la dissimilation, qu'il ne se produit pas de dissimilation quand l'étymologie des différentes parties du mot est évidente pour le sujet parlant, et surtout quand le mot en question est senti comme expressif, ou qu'il fait onomatopée. » (H.PGG : p. 195-197).

Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement d'établir l'existence de catégories de sémantèmes, mais également, inversement, de prouver la théorie symboliste par la recherche de catégories de sémantèmes :

« Pour bien diriger les études de cet ordre, il convient cependant, selon nous, de tenir compte de deux points essentiels qui ont été par trop négligés même par ceux qui ont insisté le plus sur la théorie symboliste :

1°. Ce qu'il importe de rechercher, ce sont des *catégories*, non des cas isolés. Ces derniers sont, il est vrai, plus faciles à constater ; mais ce ne sont pas eux qui font ressortir la face caractéristique du phénomène. Ce ne sont pas eux non plus qui prouvent. Si ce ne sont que les cas isolés qui existent, la théorie symboliste est, en effet, dénuée de toute importance du point de vue grammatical. C'est la constatation de catégories qui seule permettra de donner au phénomène un caractère objectif. Les cas isolés peuvent toujours être imputés à une pure illusion subjective, à un sentiment individuel qui est borné à la parole et ne joue aucun rôle dans la langue. Les cas où l'on a cru pouvoir constater un symbolisme de la forme, ont souvent été caractérisés ainsi. Es. TEGNER cite par exemple le sémantème suédois *tung* "lourd", dont la phonation serait particulièrement "sourde et sombre", et quelques autres cas isolés d'un prétendu symbolisme, en ajoutant toutefois que cette impression est un pur résultat de notre imagination. M. MAROUZEAU parle d'exemples analogues du français : "la sonorité de mots comme *clair, vif, leste, fin, net, aigu...* convient à l'impression qu'ils éveillent ; de même pour *sourd, lourd, grave, gros, obtus...*, qui éveillent des impressions contraires ; *dur, rude, âpre* sont rébarbatifs, *doux* et *suave* sont aimables et caressants..." Mais il ajoute : "Il y a là une grande part d'*illusion*". Nous avons vu également que G. v. d. GABELENTZ a caractérisé le symbolisme comme illusoire (*eingebildet*), ce qui ne l'a pas empêché, cependant, de l'appeler en même temps une réalité psychologique. Et à bon droit, car une illusion est toujours une réalité psychologique. Seulement elle ne peut devenir objet de science qu'en tant qu'elle est objectivement accessible : elle doit être *collective* ; aussi longtemps qu'elle reste individuelle, elle ne pourra pas être prouvée et sera toujours sujette à discussions subjectives et vaines.

Mais s'il existe de véritables catégories de sémantèmes caractérisées par des particularités de forme reflétant des catégories de significations, la théorie du symbolisme devient plus difficile à réfuter. Elle s'élèvera au niveau des autres disciplines de la grammaire, dont le but est également la constatation de catégories.

Parmi les adhérents de la théorie symboliste, G. v. d. GABELENTZ est le seul qui, à notre connaissance, ait insisté sur l'intérêt qu'il y aurait à constater des catégories et non des cas isolés dans le domaine des sémantèmes. Il l'a fait aussi beaucoup plus que M. JESPERSEN. Et c'est justement ce côté du problème qui importe.

2°. Il s'agit avant tout de trouver et de mettre en lumière *les cas typiques*. Ce ne sont évidemment pas toutes les langues et tous les états de langue qui se prêtent dans la même mesure à la constitution de catégories de sémantèmes. On peut étudier un grand nombre de langues sans réussir à dégager des catégories véritables. Un certain "symbolisme", plus ou moins douteux, plus ou moins subjectif, individuel et isolé, se trouve sans doute dans n'importe quelle langue. Mais si l'on veut donner à la théorie ce qui lui revient, on fera mieux en recherchant les états de langues – rares, peut-être – où le phénomène est le plus net. Chose curieuse, ces états de langues ont justement été négligés, la plupart du temps, par les champions mêmes de la théorie.

Signalons rapidement les cas de ce genre qui nous semblent les plus frappants. » (H.PGG : p. 181-183).

Apparaît ainsi dès l’abord la circularité de l’élaboration hjelmslevienne, lié au refus fondamental sur lequel elle se fonde : si l’expressivité double l’arbitraire comme la forme le concept de valeur, expressivité et forme dissocient les deux axes de la valeur là où l’arbitraire saussurien du signe fonde leur articulation dans le concept de valeur ; inversement, l’expressivité, type de rapport son/sens, suppose en tant que tel le principe de l’arbitraire du signe, ou plus exactement son refus, qu’implique toute acceptation du donné du rapport son/sens. Comme celle de Benveniste, l’élaboration hjelmslevienne désigne ainsi le hiatus dans lequel s’instituera la théorisation saussurienne de la langue, mais d’une manière singulière : par un doublage objectal et structural, dont la circularité ne s’explique qu’en considération de son fondement, l’acceptation du donné du rapport son/sens, dont la dualité initiale convention/arbitraire apparaît comme un symptôme. On notera, à cet égard, que si Hjelmslev distingue ainsi entre conventionnel et arbitraire, la distinction semble déjà dépendante de ce qui deviendra ensuite la distinction forme/substance. Hjelmslev précise en effet en note, à propos de l’ouvrage de Nyrop<sup>3262</sup> :

« M. Nyrop emploie le terme “conventionnel” dans un sens plus large que celui adopté généralement en linguistique. On aura avantage à garder strictement la distinction du conventionnel, qui ne s’applique qu’à l’aspect phonique, et de l’arbitraire, qui s’applique au signifiant et au signe. Cf. plus haut, p. 116. » (H.PGG : p. 175, note 1).

Il faut rappeler, ici, la définition de la forme donnée dans les *Principes de grammaire générale* :

« [...] tout ce qui, dans le signe, est directement tangible à l’exclusion de tout ce qui y est conventionnel » (H.PGG : p. 116).

La conventionnalité se trouve ainsi assignée au rapport entre la forme et sa manifestation. Or, tandis que la forme apparaît alors comme le domaine de l’arbitraire par opposition à celui de la convention, la « causalité synchronique » dont il a été question au début de ce chapitre et qui est partiellement constitutive des catégories, fait figure de limitation de l’arbitraire. On se souvient, en effet, de ce passage cité plus haut :

« Partout où il y a une différence phonique, elle a donc à la base une causalité synchronique tout à fait nette, sauf dans le cas 3°b. Il serait cependant exagéré de désigner ce type comme *irrégulier*. Il y a évidemment une régularité par autant que, pour chaque morphème donné, il n’y a qu’un seul phonème qui se combine avec un phonème de sémantème donné (*child-ren* est “juste”, “*child-s*” ne l’est pas). Il y a donc une *règle*, seulement on ne pourra la formuler que d’une façon concrète et par là même peu satisfaisante, savoir par une énumération de toutes les combinaisons nécessaires ou admissibles. Mais il serait peut-être téméraire de parler ici d’une causalité dans le sens profond de ce terme.

Cette limite de la causalité synchronique, cette nature concrète de certaines règles grammaticales, tiennent à ce que le signe est arbitraire. Les phonèmes de sémantèmes se répartissent d’une façon arbitraire sur les phonèmes de morphèmes, et inversement. Mais il ne faut pas perdre de vue que nous possédons des règles qui nous permettent de prévoir quel est le phonème de morphème utilisé dans tel ou tel cas concret. » (H.PGG : p. 231).

---

<sup>3262</sup> Voir H.PGG : p. 175-176, cité ci-dessus.

Or, Hjelmslev écrit ensuite :

« Malgré cette circonstance relativement favorable, le grammairien aura toutefois toujours avantage à envisager la possibilité que même un cas qui à première vue semble appartenir à 3<sup>o</sup> b ci-dessus, pourra recevoir une explication différente. Ici encore, il peut y avoir des cas où un contenu significatif, à la fois abstrait et subconscient, peut être très malaisé à dégager. Il convient donc d'examiner le contenu significatif du plus près possible pour chacune de ces catégories difficiles. Le grammairien a toujours avantage à restreindre le type 3<sup>o</sup> b à son minimum absolu. » (H.PGG : p. 232).

Cet idéal de restriction de l'arbitraire n'est pas sans évoquer ces deux passages également cités plus haut, où l'on retrouve l'opposition entre synchronique (grammatical) et arbitraire, mais en lien avec les notions de structure et de forme, et qui donnent ainsi une autre résonance à la critique de l'analyse saussurienne de *fouet* et *glas* :

« Mais la conception grammaticale n'est pas la seule qui soit possible. La méthode historique et comparative, qui a dominé la linguistique dans la plus grande partie de sa phase moderne, repose sur une conception entièrement différente. Prise dans sa forme typique, cette conception est *non-grammaticale*. D'après elle, l'état grammatical n'est qu'un caractère accessoire du langage. S'il y a, à chaque moment donné, une forme de la pensée dominant la matière linguistique, cette forme est extérieure à la langue même. Elle n'est pas essentielle, elle est fortuite. Les catégories sont arbitraires, le système contestable et sujet à changements infinis. La structure particulière d'un état de langue n'est que le résultat fortuit d'une évolution dont le but n'est pas dans la création d'une forme. » (H.PGG : p. 8)

« Il n'y a pas de progrès possible en grammaire sans des études synchroniques. En toute grammaire, "il s'agit d'un objet complexe et systématique, mettant en jeu des valeurs coexistantes". La grammaire étudie précisément la langue en tant que système de catégories. La grammaire n'est que synchronique.

C'est ainsi que nous avons pu identifier, au début de ce livre, le point de vue synchronique avec la conception grammaticale, et assigner au point de vue diachronique le caractère de non-grammatical. Dès son origine, la théorie grammaticale est née de la conception synchronique de la langue. Elle repose uniquement sur elle. Car ce n'est que dans la synchronie que se font voir les catégories et les systèmes. Dans la diachronie, les faits grammaticaux prennent un aspect fortuit et arbitraire, accessoire et immotivé.

La place de la grammaire par rapport à la première subdivision de la linguistique est donc établie. La grammaire est par définition synchronique, et elle ne se prête que d'une manière secondaire à l'étude diachronique qui est étrangère à la nature même du système grammatical en tant que tel. » (H.PGG : p. 54).

Parallèlement, l'arbitraire se trouve lié à l'usage de la langue, par opposition aux règles constitutives du système. Hjelmslev écrit ainsi en suite du passage relatif à la « limite de la causalité synchronique » :

« Cela n'empêche pas que quelquefois l'arbitraire de la combinaison des phonèmes-signifiants peut aller un peu plus loin. En danois moderne, le sémantème substantif *øre* "oreille" forme deux pluriels phoniquement différents : *øre-n* et *øre-r*, sans qu'il y ait plus une différence dans la signification. C'est que l'état synchronique est une norme, une moyenne, et que cette norme permet une certaine latitude de correction. Mais, sur chaque point particulier, la latitude a ses limites fixes, et fixées par une règle. » (H.PGG : p. 231-232).

On lit de même aux pages suivantes :

« La causalité synchronique établit des catégories, mais le domaine de chacune de ces catégories est, la plupart du temps, très mal défini. La catégorie est fixe, mais son emploi a des limites indéterminées. Prenons un exemple qui fixera les idées. On peut dire en français, à peu près indifféremment : *le cheval est un mammifère*, *un cheval est un mammifère*, et *les chevaux sont des mammifères*. On voit donc que, pour exprimer une seule et même pensée, différentes catégories peuvent entrer en jeu : en l'espèce, la "généralité" peut être exprimée par la catégorie du singulier ou par celle du pluriel, et par la catégorie du "défini" ou par celle de l'"indéfini". C'est un des caractères fondamentaux des catégories synchroniques qu'elles *empiètent l'une sur l'autre* dans l'emploi auquel elles se prêtent. C'est que l'*emploi* de la langue et des *moyens* dont elle dispose est arbitraire et repose sur un acte de volonté du sujet parlant. Si, dans les exemples cités, l'idée objective est identique, si la pensée est une, il y a cependant des nuances subjectives, introduites par les sujets parlants au moyen de telle ou telle expression possible. Les catégories peuvent ainsi servir à exprimer les idées subjectives. Ce phénomène peut compliquer et nuancer le mécanisme d'une langue à l'infini. » (H.PGG : p. 233-234).

On retrouve ici la prise du locuteur sur la langue, mais de manière significativement différente, dans le cadre d'un usage arbitraire au lieu d'une « motivation relative » facteur d'organisation grammaticale, et en opposition à la régularité de la langue. De fait, si les *Principes de grammaire générale* articulent la théorie du symbolisme à l'hypothèse structurale de la manière paradoxale que nous avons tenté de mettre en évidence dans ce qui précède, les textes suivants ne retiendront cette articulation qu'en dissociant par ailleurs l'arbitraire constitutif de l'autonomie d'une forme nécessaire et la convention définitoire de l'usage, ce dernier prenant en charge la théorie du symbolisme. Aussi parlions-nous plus haut d'articulation de deux réfutations : l'expressivité fonde la forme, domaine de la nécessité. Il est notable, cependant, qu'arbitraire et motivation se trouvent ainsi tout à la fois associés et dédoublés. C'est là, comme il apparaîtra dans ce qui suit, la condition même de l'articulation hjelmslevienne des deux faces de la valeur ou, ce qui revient au même, la manifestation de leur disjonction, ou de ce que si Hjelmslev peut ainsi articuler deux réfutations – dès lors nécessairement corrélatives d'une double reconnaissance – c'est dans la seule mesure où, comme nous l'avons vu, la première est en réalité à double fond.

Les textes suivants se caractérisent ainsi par le rejet progressif de l'arbitraire hors de la langue conçue comme forme. On lit d'abord dans *Sprogsystem og sprogforandring* (1934) :

« De fonetiske enheder kan i sig selv, uafhængigt af de grammatiske enheder, have baade form og indhold. De har et indhold, for saa vidt en lydsymbolik er mulig. Er en lydsymbolik mulig, har de fonetiske enheder en betydning, som er af en helt anden art end de grammatiske betydninger. Dette spørgsmål er omstridt ; men det er klogt at lade muligheden for en positiv besvarelse aaben. Men ingen vil bestride, at de fonetiske enheder har en indre form ved siden af den ydre struktur<sup>3263</sup>. » (H.Spr. : p. 31).

---

<sup>3263</sup> « Les unités phonétiques peuvent en elles-mêmes, indépendamment des unités grammaticales, avoir à la fois une forme et un contenu. Elles ont un contenu pour autant qu'une symbolique phonique est possible. Si une symbolique phonique est possible, les unités phonétiques ont une signification, qui est d'un tout autre type que les significations grammaticales. Cette question est contestée mais il est avisé de laisser ouverte la possibilité

Le symbolisme phonétique apparaît ici indépendant de la forme. Il est encore assigné au contenu des phonèmes, mais comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, ce contenu est ensuite défini de manière tout autre dans « On the Principles of Phonematics » (1935) :

« [...] un phonème est doté d'un *contenu*, un rôle fonctionnel dans l'économie phonématique de la langue ; un phonème est doté d'une *forme*, en ceci qu'il occupe une place dans un *système* phonématique, qui dépend à son tour de sa *valeur* phonématique ; et un phonème est doté d'une *expression*, une certaine symbolisation de la matérialisation<sup>3264</sup>. » (H.PP : p. 134).

Dès ce texte, en effet, le gage des rapports son/sens est pris en charge par la méthode de commutation, cependant que la forme est constituée en objet de la phonématique. Aussi la thèse de l'expressivité, dans la mesure où elle jouait un rôle dans la mise au jour des catégories, se trouve-t-elle dénuée de toute raison d'être. Dans *Sprogsystem og sprogforandring*, en revanche, contenu et expression (structure) devaient encore permettre la mise au jour de la forme. L'assignation du symbolisme phonétique au contenu demeure d'ailleurs ensuite sous la forme du postulat d'une affinité possible entre forme et substance. Le fait notable, comme nous l'annonçons ci-dessus, est que cette motivation est postulée en complément d'un arbitraire fondamental du rapport forme/substance. C'est là, en effet, dans la lignée de la distinction terminologique des *Principes de grammaire générale*, liant convention et aspect phonique d'une part, arbitraire et signifiant ou signe d'autre part, la première formulation glossématique de ce principe. On lit ainsi, comme nous l'avons vu plus haut, dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes » (1936) :

« Entre forme et substance il n'y a aucun lien nécessaire, le signe linguistique restant en principe arbitraire ; cela n'empêche pas d'autre part qu'il puisse y avoir un lien possible. C'est ainsi que, sans qu'il y ait conformité absolue entre les catégories que nous venons d'établir et certaines catégories notionnelles, il y a toutefois une certaine *affinité*, qui fait qu'une catégorie notionnelle se prête avec une facilité particulière à être formée dans une catégorie morphologique donnée, et que l'on peut prévoir un optimum où cette affinité aboutit à une harmonie absolue entre forme et substance.

C'est cet optimum – souvent réalisé d'ailleurs – qui est envisagé dans le tableau synoptique où j'ai esquissé les significations fondamentales qu'il paraît possible d'établir pour chacune des catégories, en descendant de la la catégorie intense et de la catégorie extense jusqu'aux dimensions. Il va de soi que ces définitions sémantiques doivent être d'un tel degré d'abstraction qu'elles permettent d'expliquer, par une simple déduction, toutes les *variantes* (significations particulières) manifestées et toutes les variantes possibles. » (H.Es. : p. 170)

puis dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » (1938) :

---

d'une réponse positive. Par contre, personne ne contestera que les unités phonétiques ont une forme intérieure à côté de leur structure extérieure. »

<sup>3264</sup> « [...] a phoneme has a *content*, a functional destination in the phonematic economy of the language ; a phoneme has a *form*, i.e. it occupies a place in a phonematic *system*, this again depending on its phonematic *value* ; and a phoneme has an *expression*, a certain symbolization or materialization. [Nous ne nous expliquons pas la traduction de « a certain symbolization or materialization » par « une certaine symbolisation de la matérialisation ». » (H.PP : p. 158).

« La forme reste indépendante du choix de la substance. Dans le mot *roc* il y a trois formes de l'expression ou éléments de l'expression. Pour autant qu'il y a unification sur ce point, ces trois éléments de la forme peuvent être manifestés de n'importe quelle manière : par les sons [r], [ɔ], [k], les lettres *r*, *o*, *c*, par trois figures géométriques, trois couleurs ou trois gestes à quoi nous aurions conféré ces valeurs formelles déterminées une fois pour toutes ou provisoirement. Si nous sommes par exemple convenus que le premier élément formel doit être manifesté par un déplacement vertical du bras gauche, le second par un déplacement horizontal du bras gauche, le troisième par une flexion du bras, je manifeste par ces gestes le mot français dont nous parlons tout autant que je le manifeste en utilisant des sons ou des caractères écrits ; la langue que j'utilise alors est bien le français, dans ce cas comme dans les autres. Et si par la suite je déplace le bras horizontalement, puis verticalement, toute personne sachant le français comprend que je signifie la même chose qu'en écrivant *or*. De même, il n'y a pas d'affinité de principe entre un certain type de substance et une certaine forme. Les valeurs des lettres ou des sons peuvent par exemple s'échanger très facilement, à la seule condition qu'il y ait accord pour le faire ; on peut par exemple convenir de remplacer le troisième élément de l'expression du mot *roc* par le son [b] et le troisième élément de l'expression du mot *rob(e)* par le son [k]. En ce cas, [rɔb] signifierait ce que jusqu'alors on signifiait en utilisant la suite [rɔk], et inversement. Mais il ne serait pas possible de remplacer [rɔk] par [rɔb] sans en même temps modifier ce qui était [rɔb] d'une façon ou d'une autre ; car les seules manipulations de la substance qui ne sont pas autorisées sont celles qui donneraient lieu à la confusion de formes linguistiquement différentes que la langue a maintenues distinctes. A cette restriction près, fixée par la seule nature de la forme, n'importe quelle substance peut prendre en charge n'importe quelle forme. La forme est entièrement indépendante de la substance, et la relation de la forme et de la substance est entièrement arbitraire et purement conventionnelle. Le postulat "il n'y a pas de langue sans son" se révèle donc faux. C'est à bon droit que Ferdinand de Saussure a déclaré : la langue est forme et non substance. Saussure a raison également en ce qui concerne la phonologie<sup>3265</sup>. » (H.Üb. : p. 157)

---

<sup>3265</sup> « Von der Wahl der Substanz bleibt die Form unabhängig. Im deutschen Worte *mit* gibt es drei Ausdrucksformen oder Ausdruckselemente. Wenn wir nur darüber einig werden, können wir diese drei Formenelemente in beliebiger Weise manifestieren : Durch die Laute [m], [i], [t], durch die Buchstaben *m*, *i*, *t*, durch drei geometrische Figuren, drei Farben oder drei Gebärden, denen wir diese bestimmten Formenwerte ein für allemal oder bis auf weiteres beigelegt haben. Haben wir uns z. B. verabredet, daß das erste Formenelement durch senkrechtes Erheben des linken Arms manifestiert werden soll, das zweite durch waagerechtes Ausstrecken des linken Arms, das dritte durch das Biegen des Arms, dann manifestiere ich durch diese drei Gebärden das deutsche Wort, von dem wir sprechen, ebensogut, als wenn ich dafür Laute oder Schriftzeichen verwendet hätte, und die Sprache, die ich benutzt habe, ist ebensowohl Deutsch in diesem wie in vorigen Falle. Und wenn ich danach den linken Arm waagerecht ausstrecke und nachher senkrecht erhebe, dann versteht jeder, der Deutsch kann, daß ich jetzt dasselbe gemeint habe, was ich auch *im* schreiben könnte. Auch gibt es prinzipiell keine Wahlverwandtschaft zwischen einer bestimmten Substanzart und einer bestimmten Form. Die Werte der Buchstaben oder der Laute können z. B. sehr leicht vertauscht werden, unter der einzigen Voraussetzung, daß wir darüber einig sind. Zum Beispiel könnten wir uns verabreden, das dritte Ausdruckselement des Wortes *mit* soll von jetzt an durch den Laut [ç] manifestiert werden, und das dritte Ausdruckselement des Wortes *mich* durch den Laut [t]. Dann würde also [mɪç] dasselbe bedeuten, was bisher [mɪt] hieß, und umgekehrt. Es ginge aber nicht an, [mɪt] zu [mɪç] zu ändern, ohne gleichzeitig das bisherige [mɪç] in irgend einer Richtung zu verschieben ; denn die einzige Manipulation der Substanz, welche nicht erlaubt ist, ist eine solche, welche zur Verwechslung von sprachlich verschiedenen und von der Sprache auseinandergehaltenen Formen Anlaß geben würde. Mit dieser einzigen Beschränkung, welche ja nur mit der Natur der Form gegeben ist, kann jede beliebige Form jede beliebige Substanz aufnehmen. Die Form ist von der Substanz ganz unabhängig, und das Verhältnis von Form und Substanz ist ein ganz arbiträres und rein

et dans « La structure morphologique » (1939) :

« Toute forme peut revêtir une substance. La norme lui permet en principe de revêtir n'importe laquelle : le signe est en principe arbitraire. Mais l'usage a ses préférences et tend à réaliser une affinité entre une forme donnée et la substance dans laquelle elle se manifeste<sup>3266</sup>. » (H.SM : p. 141-142).

Il s'agit là, comme dans les *Principes de grammaire générale*, d'une conception large de la motivation. On se souvient, en effet, des développements de « Animé et inanimé, personnel et non-personnel » (1956), analysés au début de ce chapitre, et où l'arbitraire renvoie à une absence de signification :

« Dans sa forme typique le genre grammatical est une catégorie strictement grammaticale, ou plutôt grammaticalisée, relevant avant tout de la forme pure, du schéma même de la langue ; elle prend facilement l'allure d'une catégorie purement mécanique, servant, selon des règles de rection, à de simples buts de concordance (cf. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-eur.*, p. 324 sv. (nous citons la 5<sup>e</sup> éd., 1922) ; J. Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax*, II, p. 18). Dans ce cas extrême, le genre grammatical peut aller jusqu'à devenir, en réalité ou en apparence, sémantiquement immotivé, complètement arbitraire, vide, dénué de signification, ou du moins d'une signification empiriquement décelable et objectivement vérifiable. [...] Donc, à travers les diverses langues du monde qui les connaissent, les genres grammaticaux s'échelonnent graduellement d'un extrême à l'autre : du minimum au maximum de motivation sémantique, des langues du Caucase du nord-est d'une part jusqu'au bantou de l'autre, avec une infinité de stades intermédiaires.

Il s'ensuit que la catégorie du genre pose au linguiste un des problèmes les plus critiques de notre discipline : celui de la définition de la substance sémantique des morphèmes. La question est de savoir s'il faut reconnaître ou non l'existence de purs opérateurs syntaxiques, de purs indices de construction dénués de signification, donc dépourvus de substance. On est ici en présence d'une difficulté générale de la morphologie. La difficulté réside surtout en ceci que, si la réponse à cette question est affirmative, l'épreuve de commutation est vouée à l'échec : deux grandeurs qui ne possèdent jamais, dans aucune condition, la faculté de se manifester dans une substance, cessent du même coup d'être mutuellement commutables. D'autre part, si la réponse donnée est négative, il semble que cela revient à dire que, pour sauver l'épreuve de commutation et pour arriver à donner une description exhaustive et à dresser l'inventaire complet des morphèmes de la langue soumise à l'examen, il faut attribuer à ces morphèmes une substance sémantique qui se soustrait à la vérification empirique.

Mais il n'en est rien. La question ne se pose pas dans ces termes ; mais il est vrai que, formulée autrement, la question subsiste, et que la réponse qu'on y donnera est susceptible de déplaire aux esprits qui se raccrochent à la confiance en l'existence possible d'une observation immédiate sans théorie (implicite ou non). Comme tous les paradoxes, celui qu'on vient de formuler résulte de certaines assumptions implicites. Le paradoxe est bien fait pour illustrer la nature de la substance et le rapport entre substance et forme.

---

konventionelles. "Ohne Laute keine Sprache" hat sich als ein falsches Postulat erwiesen. Mit Recht hat *Ferdinand de Saussure* gesagt : Die Sprache ist Form, nicht Substanz. Auch der Phonologie gegenüber muß *Saussure* auf diesem Punkte Recht behalten. » (H.Üb. : p. 231-232).

<sup>3266</sup> Voir ensuite dans les « Thèses » : « VIII. – La forme linguistique, définie par la fonction, est arbitraire par rapport à la substance (à la signification) ; il n'y a entre forme et substance qu'une affinité. » (H.SM : p. 147).



Puisque la substance sélectionne la forme, il s'ensuit logiquement qu'une forme peut "exister", c'est-à-dire être scientifiquement reconnaissable, même si on ne trouve pas empiriquement une substance dans laquelle elle se manifeste. D'autre part, la sélection que l'on vient de mentionner implique aussi la possibilité de remplacer, pour une forme donnée, une grandeur de substance par une autre, y compris la possibilité de remplacer la substance zéro par une substance explicite. En outre, forme et substance sont mutuellement complémentaires, ce qui implique logiquement la possibilité constante qu'il y a de conférer une substance à une forme. C'est, si on veut, et avouons-le franchement, une opération arbitraire, mais légitime puisque le rapport entre forme et substance est toujours, par définition, arbitraire. D'autre part l'arbitraire a bien ses limites puisqu'il y a une affinité bien définie entre certaines formes et certains secteurs de substance. La substance qu'il s'agit d'attribuer à la forme en question n'est par conséquent aucunement une construction en l'air. Admettons que c'est une construction ; mais toute définition sémantique d'une forme du contenu est une construction ; il faut, une fois pour toutes, se défaire de l'illusion qui consiste à croire qu'il y a des faits sémantiques immédiatement observables, et que l'esprit de l'investigateur n'y entre pour rien. Il n'y a qu'une différence de degré entre les cas où la construction semble se vérifier et ceux où elle semble échapper à la vérification. Car il y a deux considérations qu'il importe de retenir : d'abord la vérification n'est pas (ou elle n'est qu'exceptionnellement) d'ordre physique ; ce qui s'agit de vérifier est une appréciation qui *peut* être effectuée par les sujets parlants (y compris l'investigateur, disons-le en passant) ; et, ensuite, ce qu'il s'agit de vérifier n'est pas (ou n'est qu'exceptionnellement) quelque chose de "concret" (sans parler du glissement constant entre le relativement concret et le relativement abstrait) mais un concept, un terme générique ou dénominateur commun. Donc, nous voulons bien que ce soit une construction ; mais la construction doit être bâtie sur un fonds d'expérience tirées d'un système théorique de lois hypothétiques et empiriques fondées sur une comparaison aussi vaste que possible, dans le domaine de l'anthropologie sociale et de la linguistique, lois qui énoncent les affinités possibles et même, dans certaines conditions déterminées, nécessaires (n'oublions pas d'ailleurs qu'entre le possible et le nécessaire s'intercale la vaste région, graduée à son tour, du probable) entre certaines formes et certaines substances. Il est vrai qu'on est encore loin d'avoir établi un tel système de lois ; cette discipline en est encore à ses débuts ; on n'a pu faire jusqu'ici que dessiner quelques contours (par exemple ici-même, p. 166 sv.<sup>3267</sup>), et il faut sans doute avouer que la solution proposée pour le genre (et le nombre) – celle qui consiste à attribuer à ces catégories formelles une affinité avec la catégorie sémantique de *consistance*, et, plus particulièrement, à la catégorie du genre, surtout une affinité avec l'opposition sémantique entre *expansion* et *concentration* et entre *massif* et *ponctuel* – doit être considérée comme étant encore sujette à discussion. Il n'en reste pas moins que le principe méthodologique est celui qui vient d'être indiqué ici<sup>3268</sup>. » (H.An. : p. 221-224).

---

<sup>3267</sup> Soit l'« Essai d'une théorie des morphèmes ».

<sup>3268</sup> Voir ensuite ce passage également cité plus haut : « Pour décrire la signification (peut-être potentielle, ce qui ne veut pas dire condamnée à un état latent absolument définitif, comme on l'a vu) on peut choisir divers procédés : ou bien énumérer les significations particulières (dans les cas où on est à même de les constater, en tant que possibilités) ; ou bien se concentrer sur un domaine où la répartition des formes semble particulièrement facile à motiver (le masculin et le féminin utilisés pour désigner les êtres mâles et femelles respectivement (tout en admettant une certaine participation) constituent un exemple typique), en considérant les autres emplois, qui semblent arbitraires, comme représentant l'état latent, le manque de manifestation, et en considérant éventuellement les imaginations poétiques ou spontanées comme des improvisations métaphoriques ; ou bien encore établir par abstraction, selon la méthode esquissée plus haut, un "concept" ou terme générique rendant compte autant que possible (et, ici encore, réserve faite de la participation) de toutes les significations

Il ne saurait cependant en être autrement dans la mesure où, la glossématique ayant dédoublé le rapport son/sens en un double rapport forme/substance sur les deux plans de l'expression et du contenu, aucun rapport direct ne saurait plus être institué entre expression et contenu. Dans ce cadre, la prise du locuteur sur la langue, devenue inutile à la constitution de la forme, se déplace du rapport son/sens au rapport forme/substance, et l'expressivité devient affinité entre forme et substance, corrélative d'une possibilité de motivation. On retrouve ainsi, dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », avec la notion d'optimum de manifestation de « La structure morphologique », le rôle du symbolisme dans l'évolution, que Hjelmslev, dans les *Principes de grammaire générale*, jugeait « non dénu[é] de vraisemblance » :

« Ceci n'empêche pas, d'autre part, de distinguer, ainsi qu'il a été fait plus haut, divers degrés de motivation, depuis l'*optimum de manifestation* ou de correspondance entre forme et substance, jusqu'à l'opposé extrême où le terme générique semble rester un pur artifice de méthode, sujet à la discussion et soumis aux doutes. Cette distinction est utile, parce que c'est elle qui permettra d'expliquer les tendances évolutives : il y a toujours deux tendances qui en même temps se disputent la priorité et se corroborent mutuellement : la *tendance conservatrice*, et la *tendance à la motivation* ou à la manifestation optimum, à la transparence sémantique, à l'équilibre évident entre forme et substance. Dans le cas où ces deux tendances concourent, elles aboutissent à une "tendance à rationaliser le système", telle que Troubetzkoy l'a constatée précisément pour certaines langues du Caucase du nord-est. Cette tendance se retrouve, on le verra, en indo-européen, et tout particulièrement en slave<sup>3269</sup>. » (H.An. : p. 228).

La théorie du symbolisme est quant à elle à nouveau mentionnée dans *Sproget* (1940-1946), où l'on retrouve à ce propos de le « sentiment de la langue » des *Principes de grammaire générale*, et où elle se trouve logiquement caractérisée comme une théorie relative à l'usage de la langue, à la jointure de la linguistique et de la psychologie :

« Les usagers de la langue seront facilement amenés à y [aux éléments de la structure] rattacher, plus ou moins consciemment, certaines idées de caractère très différent. Ces idées aussi, on doit les attribuer à l'usage de la langue ; en tout cas elles ne sont pas du domaine de la structure [*sprogbygning*]. En général, elle se rattachent directement, de quelque manière, à l'apparence extérieure des désignations, par exemple à l'image sonore ou à l'image graphique ; on trouve que certaines sont jolies et d'autres laides, on remarque entre elles des ressemblances ou des dissemblances, ou encore on note que celle-ci, mais non celle-là ressemble à quelque chose d'extérieur à la langue. A ce dernier type de faits appartient ce qu'on appelle d'habitude l'expressivité des sons : parce que des mots comme anglais *little* "petit", *bit* "petit morceau", *a little wee bit* "un tout petit peu", *kid* "enfant", comprennent un élément désigné phonétiquement, dans l'usage de la langue, par *i* et parce que, d'une façon ou de l'autre, tous ces mots évoquent par leur

---

particulières qu'il y a lieu de constater comme possibles. Le dernier procédé semble être seul satisfaisant, parce que c'est le seul qui s'accorde avec la méthode générale de la science. Le terme générique peut être établi, il faut bien le comprendre, sans impliquer aucun postulat d'existence. C'est une méthode de description simplement, par laquelle on rassemble et explique le plus grand nombre possible de possibilités particulières en les ramenant à une formule générale. » (H.An. : p. 227-228).

<sup>3269</sup> Voir également notamment, pour cet optimum de manifestation, H.An. : p. 234, et pour la tendance à la motivation, H.An. : p. 239-240. Nous reviendrons sur ces questions dans le premier chapitre de la deuxième partie.

signification l'idée de petitesse, l'impression peut se fixer qu'il existe quelque vague rapport entre le son *i* et l'idée de quelque chose de petit. Nous ferons remarquer tout de suite combien sont subjectives ces ressemblances et dissemblances entre les sons, entre les lettres, ou encore entre les sons ou les lettres et des réalités extérieures à la langue. Que quelque chose ressemble ou ne ressemble pas à autre chose, cela dépend complètement du point de vue auquel on établit la comparaison : un objet ne ressemble jamais à un autre à tous les égards, mais seulement sous un rapport déterminé, et, avec une ingéniosité suffisante, on trouvera toujours un rapport sous lequel deux choses se ressemblent, quelque différentes qu'elles soient par ailleurs. Entre deux sons du langage, ou deux significations de signes, quels qu'ils soient, on peut trouver toujours, avec un peu d'imagination, une ressemblance quelconque.

Evidemment toutes ces idées, qui sont associées à l'image extérieure des désignations, peuvent se rattacher aussi aux combinaisons habituelles dans lesquelles entrent les désignations, quand les exigences structurelles de la langue le permettent, par exemple aux signes et aux groupes de signes, aux tournures, aux locutions, etc. Comme elles sont déterminées par la matière même des désignations, ou sont motivées par d'autres causes valables pour toute une population à un moment et dans un milieu donné, bon nombre d'entre elles peuvent devenir collectives ; la plupart des membres d'une collectivité linguistique ont ces croyances d'une manière plus ou moins claire, ou du moins se laissent facilement persuader qu'ils les ont. C'est l'ensemble de toutes les idées de cette nature que l'on appelle d'habitude le sentiment linguistique, la *familiarité avec une langue*. C'est, comme on le voit un phénomène psychique qui doit être étudié, en collaboration, par les psychologues et les linguistes ; pourtant c'est encore, pour sa plus grande part, un domaine inexploré<sup>3270</sup>. » (H.Sp. : p. 67-69).

---

<sup>3270</sup> « Idet sproget bruges, vil nu de, der bruger det, let komme til mere eller mindre bevidst at knytte visse forestillinger til det af meget forskellig art. Også disse forestillinger kan man regne med til sprogbrugen ; til sprogbygningen hører de naturligvis i hvert fald ikke. Det er i regelen forestillinger, der på en eller anden måde knytter sig direkte til det ydre billede af betegnelserne, altså f. eks. til lydbilledet eller til bogstavbilledet ; man synes, at nogle er kønne og andre grimme, eller at nogle ligner hinanden og andre ikke ; til det sidste hører det, man plejer at kalde *lydsymbolik* : fordi ord som *lille, bitte, bid, kid, rille, pilt* indbefatter et element, der i sprogbrugen lydligt betegnes med *i*, og fordi alle disse ord på en eller anden måde gennem deres betydningsindhold vækker forestillingen om lidenhed, kan det indtryk fæstne sig, at der er en eller anden vag sammenhæng mellem lyden *i* og forestillingen om noget småt. Vi må straks bemærke, at både det, om en lyd eller et bogstav ligner eller ikke ligner en anden lyd eller et andet bogstav, og det, om en lyd eller et bogstav ligner eller ikke ligner et eller andet uden for sproget, er rent subjektivt : om noget ligner eller ikke ligner noget andet, afhænger ganske af, ud fra hvilket synspunkt man anstiller sammenligningen : noget ligner aldrig noget andet i al almindelighed, men noget ligner noget andet i en bestemt henseende, og der kan altid med tilstrækkelig opfindsomhed findes et eller andet i henseende til hvilket to ting ligner hinanden, hvor forskellige de iøvrigt er. På mit skrivebord står der en tøjhund ; den ligner i henseende til form en hund ; i henseende til konsistens ligner den nærmest et bundt piberensere ; i henseende til farve ligner den snavset tøsne, osv. osv. På samme måde kan to hvilke som helst sproglyd eller to hvilke som helst tegnbetydninger bringes til at ligne hinanden, når bare man har fantasi nok.

Alle disse forestillinger, der knytter sig til det ydre billede af betegnelserne, kan naturligvis også knytte sig til de vanemæssige forbindelser, hvori betegnelserne i overensstemmelse med sprogbygningens krav plejer at indgå, altså f. eks. til tegn og tegnforbindelser, vendinger, talemåder osv. Og adskillige af disse forestillinger kan, fordi de lægges særlig nær af sprogmaterialiet, eller fordi befolkningen på et givet tidspunkt og i et givet miljø af en eller anden grund er disponeret til det, blive kollektive, således at de fleste medlemmer af et sprogsamfund mere eller mindre klart har netop de forestillinger eller let kan bringes til at mene, at de har dem. Det er indbegrebet af alle sådanne forestillinger, som man plejer at betegne med ordet *sprogfølelse*. Den er, som man ser, et psykologisk fænomen, og må studeres ved et samarbejde mellem psykologer og lingvister ; den udgør dog endnu for størstedelen et uudforsket område. » (H.Sp. : p. 46-47).

On retrouve ici, en revanche, le rapport son/sens, sous la forme d'un rapport entre substance de l'expression et substance du contenu, qui est l'une de ses formes glossématiques possibles. Il faut mentionner, à cet égard, cette remarque de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Nous proposons d'appeler *systèmes de symboles* ces structures qui sont interprétables, puisqu'on peut leur rattacher un sens de contenu, mais qui ne sont pas biplanes puisque, selon le principe de simplicité, une forme de contenu ne peut leur être introduite par catalyse. En linguistique, on a souvent hésité à employer le terme de symbole pour des grandeurs qui se comportent tout à fait arbitrairement par rapport à leurs interprétations. De ce point de vue, le mot *symbole* ne devrait être employé que pour des grandeurs qui sont isomorphes avec leur interprétation, telles que des représentations ou des emblèmes comme le Christ de Thorvaldsen, symbole de la miséricorde, la faucille et le marteau, symbole du communisme, les plateaux et la balance, symbole de la justice, ou les onomatopées dans le domaine de la langue. En logistique, on a pourtant coutume d'employer le terme de *symbole* dans une acception beaucoup plus large et il semble que l'on peut avoir intérêt à l'appliquer à des grandeurs non sémiotiques interprétables. Il semble qu'il existe une parenté essentielle entre les pièces interprétables d'un jeu et les symboles isomorphes, car aucun d'eux n'admet l'analyse ultérieure en figures qui est caractéristique des signes. Dans la discussion sur la nature du signe qui a mis les linguistes aux prises ces dernières années, l'attention a été attirée à juste titre sur le caractère agrammatical des symboles isomorphes. C'est la même idée, mais formulée en termes traditionnels<sup>3271</sup>. » (H.Om. : p. 143-144).

Hjelmslev renvoie ici<sup>3272</sup>, comme plus haut dans les *Principes de grammaire générale*, à la définition saussurienne du symbole. La position apparaît cependant significativement différente de celle qui était mise en avant dans l'ouvrage de 1928. Il s'agit là, en effet, non seulement de motivation du rapport forme/substance<sup>3273</sup>, mais également d'unités non

---

<sup>3271</sup> « Det forelaas at benytte betegnelsen *symbolsystemer* om saadanne strukturer der vel er interpreterbare, idet en indholdsmedning lader sig tilordne, men ikke er biplane, idet en indholdsform i henhold til simpelhedens princip ikke lader sig indkatalysere. Betegnelsen *symbol* har man undertiden fra lingvistik side næret nogen betænkelighed ved at anvende om størrelser der forholder sig rent arbitrært til deres interpretation ; *symbol* skulde herefter kun kunne benyttes om størrelser der er isomorfe med deres interpretation, afbilleder eller sindbilleder som Thorvaldsens Kristus som symbol for barmhjertigheden, segl og hammer som symbol for kommunismen, vægtskaalene som symbol for retfærdigheden, eller inden for dagligsprogenes omraade onomatopoeitica. Inden for logistikken er man imidlertid vant til at bruge ordet *symbol* i en langt videre bemærkelse, og det synes med fordel at kunne anvendes netop om interpreterbare ikkesproglige størrelser. Der synes at være en væsensbeslægtethed mellem spillets interpreterbare brikker og de isomorfe symboler, idet ingen af dem tillader den videreanalyse i figurer som er karakteristisk for tegn. I den diskussion, som netop i det sidste par aar har fundet sted blandt lingvister om tegnets natur, er der med rette blevet gjort opmærksom paa de isomorfe symbolers agrammatikalske karakter ; det er en traditionaliserende formulering af den samme tanke. » (H.Om. : p. 100-101).

<sup>3272</sup> Il précise en effet en note, à propos de « En linguistique, etc. » : « Saussure, *Cours*, 2<sup>e</sup> éd., p. 101, définit, par exemple, le symbole comme non arbitraire. » (H.Om. : p. 142, note 1) [« Saussure, *Cours*, p. 101, définit, par exemple, le symbole comme non arbitraire. » (H.Om. : p. 100, note 1)].

<sup>3273</sup> Qu'Arrivé interprète en termes de rapport signe/objet, dans le cadre d'une lecture structuraliste de Saussure : « La notion même d'«interprétation» fait problème par rapport au *Cours de linguistique générale*. Elle a en effet été définie préalablement, dans les *Prolégomènes*, comme le fait de «rattacher à une grandeur un sens du contenu» (p. 140). Or le «sens du contenu» a été défini plus haut (pp. 99-100) comme la «substance saussurienne», qui peut «être considérée en partie comme constituée d'objets physiques et en partie comme la conception que le sujet parlant a de ces objets» (p. 100). Or il semble que chez Saussure l'arbitraire soit situé non

sémiotiques dans la mesure où elles ne satisfont pas l'épreuve de dérivé<sup>3274</sup>, et sont ainsi monoplanes ou, ce qui revient au même, inanalysables en figures. Or, Hjelmslev mentionne, outre l'exemple saussurien du symbole de la justice, et d'autres exemples analogues<sup>3275</sup>, le cas des onomatopées, qui constituent pour Saussure – et pour Buyssens<sup>3276</sup> – des signes linguistiques. On est donc loin de l'affirmation des *Principes de grammaire générale*, que les onomatopées constituent des « éléments organiques d'un système linguistique<sup>3277</sup> ». Il ne s'agit plus, cependant, de démontrer l'existence de catégories fondées sur une correspondance entre son et sens, mais de la construction structurale de l'arbitraire du signe. Arrivé note que « Hjelmslev ne s'explique pas sur la relation qu'il semble présupposer entre le fait, pour une structure, d'être – au moins – biplane et le fait que les grandeurs de cette structure sont “arbitraires” par rapport à “leur interprétation” » (Arrivé, 1981b : p. 26). On peut penser que dans le cas des structures monoplanes, le rapport son/sens ne se trouve plus dédoublé et que la forme, indépendante d'une fonction sémiotique dès lors réduite à néant, se trouve ainsi plus perméable à la substance. Il est notable, quoi qu'il en soit, que l'arbitraire apparaisse ainsi lié, comme, *mutatis mutandis*, chez Jakobson et Martinet, à l'existence d'une double articulation, et l'on rappellera que, comme nous avons essayé de le montrer dans la première partie de ce chapitre, la non-conformité définitoire du signe hjelmslevien est une reconstruction structurale de la définition traditionnelle du signe dans le cadre du rapport son/sens. C'est là en effet, précisément, l'enjeu de l'arbitraire du rapport forme/substance, qui n'implique en réalité qu'une unification apparente de l'arbitraire et de la convention et dont nous avons vu, par ailleurs, l'association avec une motivation. Hjelmslev semblait distinguer, dans le passage de « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » que nous avons cité ci-dessus, entre arbitraire et convention : « La forme est entièrement indépendante de la substance, et la relation de la forme et de la substance est entièrement arbitraire et purement conventionnelle. » La convention est définitoire de l'usage, tandis que l'arbitraire renvoie à la nature de la forme, et le second fonde en raison le premier, qui le suppose. Arbitraire et

---

seulement entre les “substances” (“les deux masses amorphes” de l'eau et de l'air dans le célèbre schéma dit par Lacan des “deux sinuosités”), mais dès le niveau de la forme :

“La linguistique travaille donc sur le terrain limitrophe où les éléments des deux ordres se combinent ; cette combinaison produit une forme, non une substance. Ces vues font mieux comprendre ce qui a été dit p. 100 de l'arbitraire du signe” (C. L. G., p. 157).

Il semble donc que l'introduction de la notion d'interprétation se prête à une analyse de l'arbitraire comme fonctionnant entre le signe et le référent, et non pas entre les deux éléments du signe. Je ne reprendrai pas ici les interminables débats sur l'arbitraire du signe, me contenant de faire remarquer que l'analyse faite par Benveniste – qui correspond à celle dans laquelle Hjelmslev semble ici s'engager – est apparemment en contradiction avec le texte de Saussure. » (Arrivé, 1981b : p. 27).

<sup>3274</sup> Voir *supra*, et à nouveau *infra*.

<sup>3275</sup> Dont l'un – celui du Christ, à l'exclusion de la précision « de Thorvaldsen » – est peut-être emprunté à Buyssens auquel se réfère ensuite Hjelmslev (voir *H.Om.* : p. 143, note 1 [p. 101, note 1] pour sa distinction entre signes grammaticaux et symboles non grammaticaux, d'ailleurs tout à fait différente de celle de Hjelmslev. Voir Buyssens (1941) : p. 84-85.

<sup>3276</sup> Voir la note précédente. Arrivé remarque ainsi que « Hjelmslev est en retrait sur Saussure à propos des onomatopées, qu'il renvoie sans discussion au domaine des symboles » (Arrivé, 1981b : p. 28).

<sup>3277</sup> Comme nous l'avons vu plus haut, Hjelmslev ajoutait cependant : « Les recherches de cet ordre ne sont assurément pas encore assez préparées pour admettre une conclusion générale. La question de l'existence de catégories de sémantèmes dans le domaine des onomatopées est encore en suspens. Pour les sémantèmes expressifs, nous croyons, au contraire, la chose établie. »

convention semblent ainsi unifiés, et le partage nettement effectué entre arbitraire et motivation, le premier constituant la langue, la seconde étant renvoyé à l'usage. Il s'agit là cependant d'un partage objectal, et c'est pourquoi l'unification est en réalité un dédoublement, dans le cadre duquel l'arbitraire se trouve associé à la nécessité d'une part, à la convention d'autre part, outre à la motivation. L'arbitraire apparaît en effet comme une construction de la convention, dont il demeure ainsi distinct, et ce dédoublement arbitraire/convention renvoie à un dédoublement plus fondamental et constitutif, précisément, de la forme : entre arbitraire du rapport son/sens et arbitraire du rapport forme/substance, selon le double dédoublement du rapport son/sens et de l'hypothèse structurale que nous avons essayé de mettre en évidence au début de ce chapitre.

L'arbitraire du rapport forme/substance se double de fait d'un arbitraire du rapport expression/contenu. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit ainsi, un an après l'« Essai d'une théorie des morphèmes », dans « Accent, intonation, quantité » (1937) :

« Le domaine de l'alternance est un de ceux où le plan cénématique et le plan plérématique se rencontrent. Ce n'est pas dire qu'ils se confondent. A strictement parler il n'y a pas d'alternance entre deux cénématèmes en tant que tels ; il n'y a d'alternance qu'entre deux cénématèmes en tant que signes arbitraires. Ce qui entre dans une alternance n'est jamais un élément mais une unité (cf. plus haut, p. 6) ; cf. p. ex. l'alternance entre les groupes [au] et [âi] ([ây]) dans all. “*Baum, Baiïme*”. L'unité consistant d'un seul élément ne constitue qu'un cas particulier. Le système cénématique est un système fermé ; les faits plérématiques n'y sont pour rien. Maintenir ce point de vue n'est pas contester le fait évident qu'une unité (une chaîne consistant d'un ou de plusieurs cénématèmes) peut revêtir d'un contenu. » (H.AIQ : p. 208).

S'y ajoute, conformément à l'appréhension hjelmslevienne de la langue comme un système d'éléments servant à former des signes, un arbitraire de la combinaison des éléments :

« Le système cénématique donne les règles selon lesquelles les cénématèmes peuvent se combiner pour former chaînon ; ces règles ne sont encore que des possibilités entre lesquelles l'usage fait un choix qui du point de vue du système a le caractère du fortuit. Le système lituanien permet qu'un *i* et qu'un *u* peuvent se combiner avec un *a* précédent ; mais le fait que le choix tombe sur *i* dans *~lai<sup>o</sup>kas* “temps” et sur *u* dans *~lau<sup>o</sup>kas* “champ” n'est qu'une conséquence du principe de l'arbitraire du signe<sup>3278</sup>. Ce n'est pas encore dire que dans un groupe d'accents tels que *~ ~* le système permette deux possibilités dont l'usage fasse un choix arbitraire selon les cas individuels qui se présentent : dominance par le premier circonflexe dans “*rañkos*”, dominance par le second dans *žiemōs*”. Nous ne croyons pas qu'une telle situation puisse exister ; une implication a lieu en des conditions cénématiques déterminées et ne se prête pas à un choix arbitraire réglé par un pur consensus. » (H.AIQ : p. 206).

Il sera ainsi question, dans *Sproget* (1940-1946)<sup>3279</sup>, de l'analogie comme d'un phénomène d'usage, Hjelmslev écrivant à propos de la formation proportionnelle :

<sup>3278</sup> « Cf. F. de Saussure, Cours 100. » (H.AIQ : p. 206, note 2).

<sup>3279</sup> Voir *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie.

« Comme le système des signes est soumis à l'arbitraire de l'usage de la langue et comme le sentiment de la langue ne peut pas être déterminé par calcul, il est évident qu'on ne peut pas ici, comme pour les influences des éléments, établir des lois générales<sup>3280</sup>. » (H.Sp. : p. 83).

On lit en outre dans « Sprogets indholdsform som samfunds faktor » (1953) :

« Le langage est constitué de telle manière que de nouveaux signes peuvent toujours être formés à partir des constituants des signes. Et, comme la relation entre forme et substance et entre contenu et expression est arbitraire, la forme du contenu linguistique et le système sémantique linguistique peuvent – avec suffisamment d'adresse et de connaissance – être manipulés ; et non seulement on peut créer de nouveaux mots avec des significations anciennes ou nouvelles, mais de nouvelles significations ou des significations dénaturées peuvent insidieusement être introduites dans des mots anciens<sup>3281</sup>. » (H.Sam. : p. 102).

Un quatrième type d'arbitraire apparaît dans « La structure morphologique » (1939) où, comme nous l'avons vu plus haut, il est question de rapport arbitraire entre les variantes d'une même valeur d'expression ou de contenu :

« Le grand mérite de la phonologie est d'avoir insisté sur le fait que différentes variantes phoniques ou "sons" sont fonctions d'une valeur d'expression, définie par la fonction sémiologique, tout comme les différentes variantes sémantiques ou "significations particulières" qui sont fonctions d'une valeur de contenu, définie par la fonction sémiologique. La variante d'expression se comporte par rapport à sa valeur comme la variante sémantique à la sienne ; la dépendance entre les variantes d'un même phonème n'est pas une fonction mais un simple rapport, dirigé, au même titre que le rapport entre les diverses significations particulières réunies sous une même valeur, par le principe de l'arbitraire du signe, et par conséquent variant d'un état de langue à l'autre<sup>3282</sup>. » (H.SM : p. 130).

Il est ensuite question, dans « Et sprogvidenskabeligt causeri » (1941), d'un arbitraire du rapport entre usage et structure, dont l'arbitraire du rapport contenu/expression, l'arbitraire des combinaisons et l'arbitraire du rapport forme/substance sont des cas particuliers :

« L'usage linguistique a un rapport arbitraire avec la structure linguistique. Le choix du signe est arbitraire dans un cadre donné de combinaisons virtuelles, puisque ce choix

---

<sup>3280</sup> « Da tegnsystemet er underkastet sprogbrugens vilkårlighed, og da sprogfølelsen er uberegnelig, er det klart, at der ikke her som for elementpåvirkningerne lader sig opstille almene love. » (H.Sp. : p. 57).

<sup>3281</sup> « Sproget er således indrettet, at der af tegnbestanddelene kan dannes stadig nye tegn, og da der består et arbitrært forhold imellem form og substans og imellem indhold og udtryk, så kan der, når man er behændig og kyndig nok, manipuleres med sprogets indholdsform, med sprogets semantiske system, og ikke blot skabes nye ord, med nye eller gamle betydninger, men også umærkeligt indlægges nye betydninger eller forskudte betydninger i gamle ord. » (H.Sam. : p. 5).

<sup>3282</sup> Voir également plus bas, à propos des variantes libres : « La valeur, dont il a été question plus haut, n'est que la projection d'une forme dans la substance, la manifestation usuelle d'une forme (c'est-à-dire, pour le répéter : d'un fait fonctionnel). La signification particulière en est autant, car les variantes à leur tour sont également les manifestations d'une forme ; pour les variantes combinatoires (p. ex. le génitif adnominal et adverbial en latin) cela va sans dire, puisqu'elles engagent des relations différentes ; mais il en est de même des variantes dites libres, puisqu'elles se répartissent selon la loi de la contingence mise en lumière en phonométrie par MM. E. et K. Zwirner. » (H.SM : p. 142).

n'est pas prescrit par la structure, c'est également vrai du choix des manifestations. L'autre propriété de base du signe linguistique que Ferdinand de Saussure a formulée, à savoir son caractère arbitraire, n'est plus dès lors à considérer comme une propriété du signe. En principe, l'arbitraire ne se situe pas dans la connexion qui relie une expression donnée et un contenu donné, mais dans l'adjonction d'un usage particulier à une structure donnée ; la liaison qu'établit le signe entre contenu et expression n'en est qu'un cas particulier. » (H.Cau. : p. 82-83).

Hjelmslev parlera de même, dans « La stratification du langage » (1954), d'un arbitraire des relations interstratiques. On se souvient, en effet, de ces développements analysés plus haut, relatifs à la fonction sémiotique :

« 2°.—Les glossématiques sont *arbitraires*. Ce fait est trop connu pour qu'il y ait lieu d'y insister longuement. En effet, ni au point de vue interstratique ni au point de vue intrinsèque, il n'y a rien d'inhérent qui motive la relation sémiotique particulière pour chaque signe ni la forme particulière prise par la glossématique dans chaque cas donné. C'est aussi pourquoi les homonymies et les synonymies ont ce caractère fortuit, réunissant dans une même catégorie (glossie) des membres absolument disparates et hétérogènes. En outre, sauf quelque cas qui constituent plutôt une exception qu'une règle (langues monosyllabiques par exemple), les glossématiques ne coïncident pas avec des unités intrinsèques ; les étendues des glossématiques sont arbitraires et diverses.

3°.—La troisième observation n'est qu'une conséquence et une explication de celles qui précèdent : la relation interstratique (en l'espèce, la relation sémiotique) relève de l'*usage*. Puisqu'elle ne présente en principe aucun rapport avec les fonctions intrinsèques, la relation interstratique n'a pas d'emprise sur le schéma, si bien que les signes d'une langue peuvent changer du tout au tout sans que la structure interne de la langue en soit affectée.

4°.—Les unités intrinsèques dont une glossématique se compose peuvent être appelées *figures* ; les figures minimales sont les taxèmes ; une glossématique peut être bâtie d'une seule ou de plusieurs figures. Mais il ne faut pas penser que les figures se dégagent par une analyse du signe : elles se dégagent au contraire uniquement par une analyse des unités intrinsèques. Le caractère arbitraire de la glossématique, et particulièrement de son étendue syntagmatique, suffit pour le faire voir. Or, ce qui nous semble ici particulièrement intéressant, c'est que *les unités intrinsèques dont on tire les figures peuvent être d'une étendue syntagmatique plus grande qu'une glossématique dans laquelle elles entrent.* » (H.SL : p. 72-73)

puis à la manifestation :

« Passons maintenant aux deux paires marginales, celles qui sont constituées par forme et substance, ou, plus exactement, par  $\gamma^0$  [forme du contenu] et  $\Lambda\gamma^0$  [substance du contenu] et par  $g^0$  [forme de l'expression] et  $\Lambda g^0$  [substance de l'expression], respectivement. On peut faire à propos de ces paires, et des unités dont elles consistent, exactement les mêmes observations que pour la paire centrale : sur bien des points essentiels, la manifestation, ou relation entre forme et substance à l'intérieur d'un plan, se comporte exactement comme la relation sémiotique ou dénotation. On n'a d'ailleurs pas besoin d'insister longuement sur les traits caractéristiques qui se retrouvent dans les deux paires marginales et qui viennent d'être décrits pour la paire centrale. Ainsi, il est évident que :

1° les unités extrinsèques sont, ici encore, des *variantes* ;

2° les unités extrinsèques sont *arbitraires*, tout comme le choix de substance est, par rapport à une forme donnée, arbitraire ;

3° la relation interstratique, en l'espèce, la manifestation, relève de l'*usage*.



Sur ces trois points il y a donc une analogie très nette entre les deux paires marginales et la paire centrale, à condition évidemment de tenir compte des différences, énumérées plus haut, entre les deux types de paires, et dont la plus décisive est celle que la relation sémiotique est une solidarité tandis que la manifestation est une sélection.

Le quatrième point encore est un point d'analogie, et le seul point qui nous retiendra :

4°.–Pour disposer d'une terminologie relativement simple (correspondant à l'emploi des termes *glossématique*, *plérématique*, *cénématique* pour les variantes d'unités extrinsèques dans le domaine de la paire centrale de strata) nous proposons, pour le domaine des paires marginales de strata, d'appeler une variante d'une unité extrinsèque un *terme de manifestation* ; dans la forme, un terme de manifestation sera appelé une *manifestée* ; dans la substance, un terme de manifestation sera appelé une *manifestante*. Encore, vue l'analogie que nous allons décrire, nous proposons d'élargir l'emploi du terme *figure* de façon à le rendre utilisable aussi pour l'étude des rapports entre forme et substance. Donc, par *figures* on comprendra, dans la forme et dans la substance respectivement, les unités intrinsèques dont un terme de manifestation se compose. Ici encore, un terme de manifestation peut être bâti d'une seule ou de plusieurs figures. [...]

Ici encore on peut montrer que les unités intrinsèques dont on tire les figures peuvent être d'une étendue syntagmatique plus grande qu'un terme de manifestation dans lequel elles entrent. » (H.SL : p. 73-74).

A la multiplicité des arbitraires hjelmsleviens répond ainsi une unification structurale : arbitraire du rapport entre structure et usage ou arbitraire des relations interstratiques, présidant à la définition de la parole :

« On peut définir la *parole* par la rencontre même et l'entrecroisement des strata. La parole en effet est, en dernière analyse, tout ce qui est arbitraire dans le langage. La parole se définit comme l'ensemble des relations interstratiques effectivement exécutées. » (H.SL : p. 76).

C'est là cependant, précisément, une unification structurale et, elle est en tant que telle, ainsi que nous allons le voir, circulaire. De même que l'arbitraire du rapport forme/substance, l'arbitraire du rapport entre expression et contenu se double d'une possibilité de motivation, elle-même corrélative d'une tendance à la motivation. On se souvient, en effet, de ce passage de « Animé et inanimé, personnel et non-personnel » (1956) :

« Ce que l'on appelle traditionnellement les diverses déclinaisons et les diverses conjugaisons d'une langue, ou les classes de flexion, sont deux choses distinctes entre lesquelles il importe de faire le départ : 1° les classes dont chacune est définie par des *sincrétismes* à elle, et qui se ramènent, en conséquence, à des *systèmes particuliers* (*La Catégorie des cas* I, p. 81) ; un exemple typique est fourni par les diverses "déclinaisons" du latin, qui, par les divers syncrétismes du système casuel qui s'observent en passant de l'une de ces "déclinaisons" à l'autre, sont en réalité des systèmes casuels particuliers ; 2° les classes qui ne diffèrent pas par les syncrétismes (ni par les déflectivations) mais, du côté de l'expression, uniquement par des différences de flexion propre, désinences par exemple ; en indo-européen on peut les ramener le plus souvent à des différences de thème ou de formation du thème ; un exemple typique est fourni par les "conjugaisons" du latin.

Nous proposons d'appeler les classes de ce dernier type *classes lexicales*. Ces classes lexicales peuvent être motivées ou non, ce qui revient à dire que la différence qu'on observe entre elles dans l'expression peut être accompagnée ou non d'une différence de contenu (cf. nos *Principes de grammaire générale*, p. 208). » (H.An. : p. 252).

Et Hjelmslev ajoute :

« On observe souvent une tendance à les motiver dans les cas où elles paraissent arbitraires ou sémantiquement opaques.

Dans les domaines où la tendance générale à la motivation est relativement forte, elle peut aussi bien s'emparer des systèmes particuliers. » (H.An. : p. 252)

avant d'illustrer ses dires par un développement relatif au slave<sup>3283</sup>. L'association entre arbitraire et motivation vaut donc pour les différents types d'arbitraire, et il apparaît ainsi que l'arbitraire hjelmslevien implique paradoxalement une prise du locuteur sur la langue. Il s'agit donc moins, en réalité, d'arbitraire du signe que de constitution de la forme. Comme il apparaît notamment dans « Accent, intonation, quantité » et dans « Et sprogvindenskabeligt causeri », « arbitraire » signifie ainsi en premier lieu « qui “n'est pas prescrit par la structure” », de sorte que s'oppose, comme dans le deuxième passage de « Accent, intonation, quantité » que nous avons cité ci-dessus, règles constitutives de la structure et « choix arbitraire réglé par un pur consensus ». A l'arbitraire du signe répond alors, outre son autonomie, la nécessité de la forme, cependant que, dans la mesure où la prise du locuteur sur la langue est réglée par la convention, il demeure par ailleurs, comme nous le posons ci-dessus, distinct de cette dernière.

La dimension de la nécessité apparaît de manière particulièrement nette dans les développements de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (1943), où l'arbitraire du rapport forme/substance se trouve précisé en termes de détermination formelle – et non substantielle – de la manifestation. A l'arbitraire du choix de la substance s'adjoint en effet dans ce texte la structuration arbitraire de celle-ci par la forme. Hjelmslev écrit notamment, comme nous l'avons vu plus haut :

« On peut dire qu'un paradigme dans une langue et un paradigme correspondant dans une autre langue peuvent recouvrir une même zone de sens qui, détachée de ces langues, constitue un continuum amorphe et non analysé dans lequel les frontières se placent seulement à travers la formation des langues.

Derrière les paradigmes qui, dans les différentes langues sont formés par les désignations de couleurs, nous pouvons, par soustraction des différences, dégager un tel continuum amorphe : le spectre des couleurs dans lequel chaque langue établit arbitrairement ses frontières<sup>3284</sup>. » (H.Om. : p. 71).

Or, comme nous l'avons également vu plus haut, il écrit par ailleurs :

« Nous pouvons en conclure que la fonction sémiotique institue une forme dans l'un de ses fonctifs, à savoir le contenu, la *forme du contenu* qui, du point de vue du sens, est arbitraire, et n'est explicable que par la fonction sémiotique dont elle est manifestement

---

<sup>3283</sup> Voir H.An. : p. 252 *sqq.*

<sup>3284</sup> « Et paradigme i eet sprog og et tilsvarende paradigme i et andet sprog kan siges at dække en og samme meningszone, der løsrevet fra disse sprog er et uinddelt, amorf kontinuum, hvori der først gennem sprogenes formning indlægges grænser.

Bag de paradigmer der i de forskellige sprog udgøres af farvebetegnelserne kan vi ved subtraktion af forskellighederne afdække et saadant amorf kontinuum, farvespektret, hvori hvert sprog arbitrært lægger sine grænser. » (H.Om. : p. 48).

solidaire. C'est en ce sens que Saussure a bien évidemment raison de distinguer entre forme et substance.

On peut faire la même remarque à propos du deuxième fonctif de la fonction sémiotique, l'expression. On peut penser par exemple à un domaine phonéto-physiologique dont on peut donner une représentation spatiale à plusieurs dimensions, et qui se présente comme un continuum non analysé mais analysable, comme par exemple : sur la base du système de formules "antalphabétiques" de Jespersen. Dans une telle zone amorphe s'encastrent arbitrairement des figures (phonèmes) en nombre variable selon les langues, puisque les frontières s'établissent à des endroits différents du continuum<sup>3285</sup>. » (H.Om. : p. 73)

puis de même :

« Les considérations que nous avons été amenés à faire à la suite de la distinction établie par Saussure entre forme et substance conduisent à reconnaître que la langue est une forme et qu'il existe en dehors de cette forme une matière non linguistique, la "substance" saussurienne – le sens, qui contracte une fonction avec cette forme. Alors qu'il revient à la linguistique d'analyser la forme des langues, il sera tout aussi naturel que les autres sciences en analysent le sens ; en projetant les résultats de la linguistique sur les résultats de ces autres sciences, on aura la projection de la forme linguistique sur le sens dans une langue donnée. Etant donné que la formation linguistique du sens est arbitraire, c'est-à-dire qu'elle se fonde non sur le sens mais sur le principe même de la forme et sur les possibilités qui découlent de sa réalisation, ces deux descriptions, linguistique et non linguistique, doivent être faites indépendamment l'une de l'autre<sup>3286</sup>. » (H.Om. : p. 99-100).

---

<sup>3285</sup> « Vi kan af dette forhold slutte, at i den ene af de to størrelser der er tegnfunktionens funktiver, nemlig indholdet, instituerer tegnfunktionen en form, *indholdsformen*, der set fra meningens synspunkt er arbitrær, og som kun kan forklares ved tegnfunktionen, og øjensynlig er solidarisk med den. I denne forstand har Saussure indlysende ret i at skelne mellem form og substans.

Nøjagtig det samme kan iagttages i den anden af de to størrelser der er tegnfunktionens funktiver, nemlig udtrykket. Ganske som f. ex. farvezonen eller morfemzonerne inddeles forskelligt i forskellige sprog, idet hvert sprog har sit antal farveord, sit antal numeri, sit antal tempora osv., saaledes kan vi ogsaa ud fra en sprogsammenligning gennem subtraktion afdække fælleszoner paa fonetisk omraade, der inddeles forskelligt i forskellige sprog. [De même que, par exemple, la zone des couleurs ou les zones des morphèmes sont subdivisées différemment dans des langues différentes dans la mesure où chaque langue a son propre nombre de noms de couleurs et son propre nombre de nombres, son propre nombre de temps, etc., de même, on découvre, par soustraction à partir d'une comparaison des langues, des zones dans la sphère phonétique qui sont subdivisées différemment dans des langues différentes.] Vi kan f. ex. tænke paa et lydfysiologisk bevægelsesomraade, der naturligvis kan forestilles spatialiseret i adskillige dimensioner, og som kan fremstilles som et uinddelt men inndelegeligt kontinuum f. ex. paa basis af Jespersens antalfabetiske formelsystem ; i en saadan amorf zone indfældes i forskellige sprog arbitrært et forskelligt antal figurer (fonemer), idet grænserne lægges paa forskellige steder inden for kontinuet. » (H.Om. : p. 50).

<sup>3286</sup> « De overvejelser vi i det foregaaende er fort til at anstille i direkte konsekvens af den saussureske distinktion mellem form og substans, fører altsaa frem til den opfattelse, at sproget er en form, og at der uden om denne form, med funktion til den, foreligger et ikkesprogligt emne, den saakaldte substans. Medens det tilkommer lingvistikken at analysere den sproglige form, vil det lige saa selvfølgelig tilfalde andre videnskaber at analysere substansen ; af en afbildning af lingvistikens resultater paa disse andre videnskabers resultater vil da fremgaa sprogformens projektion paa substansen i et givet sprog. Da den sproglige formning af meningen er arbitrær, dvs ikke begrundet i substansen men i formens eget princip og dens deraf følgende realisationsmuligheder, maa disse to beskrivelser, den sproglige og den ikkesproglige, foregaa uafhængigt af hinanden. » (H.Om. : p. 69-70). Voir la note 419 *supra* pour les modifications de ce passage survenues dans la deuxième édition anglaise.

La notion d'arbitraire acquiert ici un sens tout à fait particulier, dans la mesure où elle ne concerne que la substance, la forme étant quant à elle nécessaire et déterminante. Mais si la forme apparaît ainsi caractérisée par sa nécessité, elle apparaît dans le même temps comme une mise en œuvre du principe de l'arbitraire du signe, dans la mesure où elle permet de rendre compte de la diversité des langues, diversité substantielle, mais également structurale :

« La structure spécifique d'une langue, les traits qui la caractérisent par opposition à d'autres langues, la différencient d'elles, la leur font ressembler, déterminant ainsi sa place dans la typologie des langues, ces traits sont donc établis quand on précise quelles catégories définies relationnellement la langue comporte et quel nombre d'invariantes entrent dans chacune d'elles. Le nombre d'invariantes à l'intérieur de chaque catégorie est fixé par l'épreuve de commutation. Ce que, en accord avec Saussure, nous avons appelé la forme linguistique et qui, de manière différente d'une langue à l'autre, pose ses frontières arbitraires dans un continuum de sens en lui-même amorphe, repose exclusivement sur cette structure<sup>3287</sup>. » (H.Om. : p. 95-96).

Il est de même question plus loin, outre d'une diversité de substance, de « projections » différentes de la hiérarchie de la forme sur celle de la substance :

« Les grandeurs "algébriques" dont se sert la procédure n'ont aucune dénomination naturelle, mais doivent pourtant être désignées d'une manière quelconque. En accord avec le caractère de l'ensemble de la théorie du langage, cette dénomination sera arbitraire et adéquate. Grâce à leur caractère arbitraire, ces dénominations ne comportent rien qui implique la manifestation, et grâce à leur adéquation, elles sont choisies de telle sorte qu'on puisse, le plus simplement possible, y rattacher des renseignements sur la manifestation. En raison du rapport arbitraire entre forme et substance, une seule grandeur de la forme linguistique pourra être manifestée par des formes de substance tout à fait dissemblables d'une langue à une autre. La projection de la hiérarchie de la forme sur celle de la substance peut être essentiellement différente selon les langues<sup>3288</sup>. » (H.Om. : p. 124)

et on lit ensuite dans dans « Sprogets indholdsform som samfunds faktor » (1953) :

« En outre, Saussure et ses disciples ont montré qu'il est incorrect de considérer le signe comme une pure expression. Une langue au sens large, y compris, disons, notre langue parlée habituelle, est un système de signes ou de constituants de signes, qui donne forme

---

<sup>3287</sup> « Det enkelte sprogs specifikke struktur, de træk der karakteriserer et givet sprog i modsætning til andre, til forskel fra andre, i lighed med andre, og som bestemmer det enkelte sprogs typologiske plads, fastsættes ved en angivelse af, hvilke relationsdefinerede kategorier sproget har, og hvilket antal invarianter der indgaar i hver af dem. Antallet af invarianter inden for den enkelte kategori fastsættes ud fra kommutationsprøven. Det som vi i tilslutning til Saussure har kaldt den sproglige form, der, paa forskellig maade fra sprog til sprog, lægger sine arbitrære grænser i et i sig selv amorft substanskontinuum, beror udelukkende herpaa. » (H.Om. : p. 67). Voir la note 474 de ce chapitre.

<sup>3288</sup> « De "algebraiske" størrelser med hvilke proceduren opererer har ingen naturgiven benævnelse, men paa naturligvis benævnes paa en eller anden maade; denne benævnelse er vilkaarlig og hensigtsmæssig, i overensstemmelse med sprogteoriens hele karakter. I benævnelseernes vilkaarlighed ligger at de intet involverer om manifestationen; i deres hensigtsmæssighed ligger at de vælges saaledes at det paa den simplest mulige maade bliver muligt at tilordne oplysninger om manifestationen. Paa grund af det arbitrære forhold mellem form og substans vil en og samme sprogformsstørrelse kunne manifestere af helt forskellige substansformer, naar man gaar fra eet sprog til et andet; projektionen af formhierarkiet paa substanshierarkiet kan fra sprog til sprog blive væsentlig forskellig. » (H.Om. : p. 86).

à la fois à l'expression et au contenu d'une manière spécifique à chaque langue particulière. La masse totale de la signification, si l'on peut dire, la somme de tout ce qui peut être exprimé au moyen de signes, est spécifiquement et arbitrairement découpée par le système de signes de chaque langue de manière à définir la forme du contenu ou forme sémantique de cette langue...<sup>3289</sup>. » (H.Sam. : p. 100).

C'est de fait également la nécessité de la forme qui permet de rendre compte de la diversité des langues, manifestation empirique de l'arbitraire du signe. Cette dualité de la forme hjelmslevienne – produit et mise en œuvre de l'arbitraire du signe – dénonce cependant la circularité de l'élaboration hjelmslevienne. Cette circularité apparaît d'ailleurs nettement dans le deuxième développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* que nous avons cité ci-dessus et qu'il nous faut ainsi rappeler à nouveau :

« Nous pouvons en conclure que la fonction sémiotique institue une forme dans l'un de ses fonctifs, à savoir le contenu, la *forme du contenu* qui, du point de vue du sens, est arbitraire, et n'est explicable que par la fonction sémiotique dont elle est manifestement solidaire. C'est en ce sens que Saussure a bien évidemment raison de distinguer entre forme et substance.

On peut faire la même remarque à propos du deuxième fonctif de la fonction sémiotique, l'expression. On peut penser par exemple à un domaine phonético-physiologique dont on peut donner une représentation spatiale à plusieurs dimensions, et qui se présente comme un continuum non analysé mais analysable, comme par exemple : sur la base du système de formules "antalphabetiques" de Jespersen. Dans une telle zone amorphe s'encastrent arbitrairement des figures (phonèmes) en nombre variable selon les langues, puisque les frontières s'établissent à des endroits différents du continuum<sup>3290</sup>. » (H.Om. : p. 73)

où l'existence d'une forme explicable par la seule fonction sémiotique, c'est-à-dire, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, la définition même du principe de l'arbitraire du

---

<sup>3289</sup> « Saussure og hans efterfølgere har desuden påvist, at det er urigtigt at betragte tegnet som et blot udtryk. Et sprog i videre forstand, men altså også vort sædvanlige talesprog, et et system af tegn eller af tegnbestanddele, der former både udtryk og indhold på specifik måde i hvert sprog for sig. Hele meningsmassen, om man vil, indbegrebet af alt det der kan betegnes igennem tegn, formes i hvert sprogs tegnsystem på sin specifikke og arbitrære måde til dette sprogs indholdsform eller semantiske form. – » (H.Sam. : p. 3).

<sup>3290</sup> « Vi kan af dette forhold slutte, at i den ene af de to størrelser der er tegnfunktionens funktiver, nemlig indholdet, instituerer tegnfunktionen en form, *indholdsformen*, der set fra meningens synspunkt er arbitrær, og som kun kan forklares ved tegnfunktionen, og øjensynlig er solidarisk med den. I denne forstand har Saussure indlysende ret i at skelne mellem form og substans.

Nøjagtig det samme kan iagttages i den anden af de to størrelser der er tegnfunktionens funktiver, nemlig udtrykket. Ganske som f. ex. farvezonen eller morfemzonerne inddeles forskelligt i forskellige sprog, idet hvert sprog har sit antal farveord, sit antal numeri, sit antal tempora osv., saaledes kan vi ogsaa ud fra en sprogsammenligning gennem subtraktion afdække fælleszoner paa fonetisk omraade, der inddeles forskelligt i forskellige sprog. [De même que, par exemple, la zone des couleurs ou les zones des morphèmes sont subdivisées différemment dans des langues différentes dans la mesure où chaque langue a son propre nombre de noms de couleurs et son propre nombre de nombres, son propre nombre de temps, etc., de même, on découvre, par soustraction à partir d'une comparaison des langues, des zones dans la sphère phonétique qui sont subdivisées différemment dans des langues différentes.] Vi kan f. ex. tænke paa et lydfysiologisk bevægelsesomraade, der naturligvis kan forestilles spatialiseret i adskillige dimensioner, og som kan fremstilles som et inddelt men inndelegligt kontinuum f. ex. paa basis af Jespersens antalphabetiske formelsystem ; i en saadan amorf zone indfældes i forskellige sprog arbitrært et forskelligt antal figurer (fonemer), idet grænserne lægges paa forskellige steder inden for kontinuet. » (H.Om. : p. 50).

signe, justifie la distinction de la forme et de la substance. Quelques pages plus loin, de même, la distinction forme/substance est dite impliquer la définition formelle de la langue, cependant qu'inversement, l'arbitraire du rapport forme/substance fonde la possibilité d'une multiplicité de substances :

« La théorie du langage telle qu'elle est établie se maintient ou tombe avec ce que nous avons appelé le principe d'empirisme (cf. chapitre 3). Celui-ci nous amène (avec les réserves nécessaires quant à la terminologie même, cf. chapitre 13 et 15), à accepter comme une nécessité logique la distinction saussurienne entre forme et "substance" (sens) dont il résulte que la "substance" ne peut en elle-même définir une langue. On doit pouvoir s'imaginer des substances radicalement différentes du point de vue de la hiérarchie de la substance qui soient rattachées à une seule et même forme linguistique ; la relation arbitraire entre la forme linguistique et le sens en fait une nécessité logique<sup>3291</sup>. » (H.Om. : p. 131).

On lisait également dans « Forme et substance linguistique » :

« M. Hjelmslev, en prenant son point de départ dans la doctrine de F. de Saussure (surtout *Cours* 157, 169), discute les rapports entre *forme* et *substance linguistiques*, et présente la théorie "glossématique" qu'il a développée dans quelques publications récentes. En s'appuyant sur le principe de l'arbitraire du signe, il soutient que la forme linguistique est indépendante de la substance dans laquelle elle se manifeste, et que la forme ne peut être reconnue et définie qu'en faisant abstraction de la substance et en se plaçant sur le terrain de la fonction. En effet l'épreuve même de la commutation, utilisée si largement par la phonologie, est une épreuve purement fonctionnelle et indépendante de la substance particulière ; il s'ensuit que les unités dégagées au moyen de cette épreuve ne sont pas à définir par des critères de substance mais par des critères fonctionnels ; ainsi les unités de l'expression ne sont pas à définir par des critères phoniques, comme on le fait en phonologie, et les unités du contenu ne sont pas à définir par des critères sémantiques, comme on le fait en lexicologie et, dans une certaine mesure, en grammaire. » (H.FS : p. 67).

De fait, comme nous l'avons vu plus haut, la distinction forme/substance n'est qu'une autre forme de l'hypothèse structurale, et c'est pourquoi elle ne saurait se fonder sur autre chose que sur son postulat. Conformément à la logique de l'élaboration hjelmslevienne, l'arbitraire du rapport forme/substance apparaît à cet égard comme une reformulation du donné du rapport son/sens qui en fonde la construction. Il faut rappeler, en effet, ce développement de « Langue et parole » (1942) analysé dans le premier chapitre :

« Le *schéma* est déterminé (c.-à-d. présupposé) par l'acte aussi bien que par l'usage et par la norme, et non inversement. Pour le faire voir, il suffit de rappeler la théorie des valeurs établie par F. de Saussure, théorie intimement liée à la conception de la langue comme schéma. Cette face de la doctrine saussurienne mérite notre attention dans tous ses détails finement calculés. A ne considérer que l'aspect extérieur du problème on pourrait être

---

<sup>3291</sup> « Den opstillede sprogteori staar og falder med det til grund lagte princip, som vi har kaldt empiriprincippet (3). Dette fører os til (med de nødvendige forbehold over for selve terminologien, cf. 13, 15) med logisk nødvendighed at akceptere Saussures distinktion mellem form og "substans", hvoraf videre følger, at "substansen" ikke i sig selv kan være sprogdefinierende. Man maa kunne tænke sig flere substanser, der fra substanshierarkiets synspunkt er væsensforskellige, tilordnede en og samme sprogform ; det arbitrære forhold mellem sprogform og mening gør dette til en logisk nødvendighed. » (H.Om. : p. 91).

tenté peut-être de comparer la valeur linguistique à une valeur purement logico-mathématique : tout comme 4 est une valeur attribuable à la grandeur *a*, les sons et les significations seraient les valeurs par rapport aux formes ; les formes seraient dès lors les variables et les faits matériels les constantes. Mais la comparaison qui se justifie est, on le sait, une autre : celle qui rapproche non la valeur purement logico-mathématique, mais la *valeur d'échange des sciences économiques*. De ce point de vue, c'est la forme qui constitue la valeur et la constante, et c'est la substance qui renferme les variables, auxquelles différentes valeurs sont attribuables selon les circonstances. Ainsi une pièce de monnaie et un billet de banque peuvent changer de valeur, tout comme un son ou un sens peuvent changer de valeur, c.-à-d. d'interprétation par rapport à différents schémas. Il est vrai d'autre part que, pour être de beaucoup préférable à la comparaison avec la valeur purement logico-mathématique, la comparaison avec la valeur d'échange cloche sur un point fondamental, ce qui ne manque pas d'être observé par le maître : une valeur d'échange est définie par le fait d'égaliser telle quantité déterminée d'une marchandise, ce qui sert à la fonder sur des données naturelles, tandis qu'en linguistique les données naturelles n'ont aucune place. Une valeur économique est par définition un terme à double face : non seulement elle joue le rôle de constante vis-à-vis des unités concrètes de l'argent, mais elle joue aussi elle-même le rôle de variable vis-à-vis d'une quantité fixée de la marchandise qui lui sert d'étalon. En linguistique au contraire il n'y a rien qui corresponde à l'étalon. C'est pourquoi le jeu d'échecs et non le fait économique reste pour F. de Saussure l'image la plus fidèle d'une grammaire. Le schéma de la langue est en dernière analyse *un jeu* et rien de plus. D'ailleurs on pourrait dire que dès le moment où les diverses nations ont abandonné l'étalon métallique pour adopter l'étalon papier, il s'est produit dans le monde économique une situation plus comparable à la structure simple d'un jeu et d'une grammaire. Mais la comparaison de la langue schéma avec un jeu reste plus exacte et plus simple. D'autre part, c'est la notion de valeur, empruntée (pour le jeu aussi bien que pour la grammaire) aux sciences économiques, qui sert le mieux à nous éclairer sur l'espèce de fonctions qui lie le schéma aux autres couches du langage : tout comme une pièce d'argent est en vertu de la valeur et non inversement, le son et la signification sont en vertu de la forme pure et non inversement. Ici comme partout, c'est la variable qui détermine la constante et non inversement. Dans tout système sémiologique, le schéma constitue la constante, c'est-à-dire la présupposée, tandis que par rapport au schéma la norme, l'usage et l'acte sont les variables, c'est-à-dire les présupposantes. » (H.LEP : p. 86-87).

Nous avons parlé alors d'une substitution du rapport forme/substance au rapport son/sens. Il faut noter à présent qu'une telle substitution se fonde sur l'affirmation saussurienne qu'en linguistique les données naturelles n'ont aucune place, autrement dit sur le principe de l'arbitraire du signe, mais que ce principe se trouve par ailleurs dès l'abord réinterprété en termes de rapport forme/substance. Plus profondément, comme chez Jakobson, il se trouve dès l'abord interprété en termes de rapport joignant des entités positives, ce que nous essayions de mettre en évidence plus haut en parlant d'absence de réelle distinction entre valeur d'échange, fondement sur un étalon et existence d'une base naturelle : au lieu qu'il s'agit chez Saussure de définir un rapport constitutif des unités – une valeur d'échange non seulement fondée sur l'échange lui-même mais qui ne se distingue pas de, ou en laquelle consistent, les valeurs elles-mêmes –, Hjelmslev envisage un rapport de détermination d'une valeur par une autre, valeur d'échange, étalon ou donnée naturelle, la première fondée sur les deux autres, et déterminant à son tour celle de sa manifestation. On retrouve ici, sous la forme particulière que lui confère l'élaboration glossématique, le donné du rapport son/sens. Or, de fait, si la distinction forme/substance supporte et permet le partage de la nécessité et de la

convention, l'ambivalence de la forme – produit et mise en œuvre de l'arbitraire – repose elle-même sur l'ambivalence primordiale et constituante de la fonction sémiotique. L'arbitraire – effet de sa multiplicité – est en effet également constitutif de la forme elle-même, dans la mesure où celle-ci implique la relation interstratigique qu'est la fonction sémiotique. Il faut rappeler ici, outre le premier développement de « La stratification du langage » cité ci-dessus, ce passage de « [Pour une sémantique structurale] » (1957) :

« Du principe même de la commutation découle la nécessité de reconnaître, à l'intérieur de la langue même, deux plans : celui du contenu et celui de l'expression. En des termes saussuriens : le signe est le total du signifié et du signifiant. Plus encore : le signe est établi par la relation qui réunit ces deux faces. Encore c'est la commutation qui fait voir que cette relation constitutive du signe, cette *fonction sémiotique* qui est constitutive de la langue même, change d'un état de langue à l'autre, et que par conséquent la structure du contenu ainsi que celle de l'expression diffère selon les états de langue qui s'observent. C'est par l'épreuve de la commutation que l'on parvient à dégager les différences structurales entre les états de langues, et à faire un premier pas décisif vers une typologie linguistique. C'est en effet l'épreuve de la commutation qui seule permet de déterminer le nombre des membres d'une catégorie reconnu par un état de langue donné, et les comparaisons font voir que ce nombre peut être fort différent : l'effectif de cas, de prépositions, de temps, de modes, de conjonctions etc. etc. peut différer du tout au tout en passant d'une langue à l'autre. Ce n'est pas tout : l'épreuve de la commutation, et les comparaisons qu'elle permet d'établir, font souvent voir comment les membres d'une catégorie sont différemment agencés au point de vue paradigmatique, que les limites entre les membres ne se recouvrent pas (comme dans l'exemple de *arbre* : *bois* : *forêt*) ou qu'il peut y avoir participation (ou remplacement facultatif) entre eux (p.ex. suppléance d'un membre "marqué" par un membre "non-marqué" ; p.ex., dans bon nombre de systèmes de genres grammaticaux, suppléance du féminin par le masculin, et, dans les systèmes de temps, suppléance fréquente du prétérit et du futur par le présent). – Tout ceci prémunit d'une façon décisive contre tout essai de prendre comme base des classements extra-linguistiques : "Dans tous ces cas nous surprenons donc, au lieu d'*idées* données d'avance, des *valeurs* émanant du système"<sup>3292</sup> (F. de Saussure). C'est la découverte de la commutation, et du principe de l'arbitraire du signe, qui sauvegarde la méthode empirique et qui interdit tout retour à l'*ars magna*. » (H.Sem. : p. 114).

Dans cette perspective, la fonction sémiotique apparaît à la fois arbitraire, et dès lors, comme le pose Hjelmslev dans « La stratification du langage », sans conséquence sur la « structure interne de la langue » – dans la mesure où elle relève de l'usage –, et, comme il apparaît ici, explicative de la forme que, selon le passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* deux fois rappelé ci-dessus, elle institue dans chacun de ses fonctifs. Apparaît ainsi nettement d'une part l'artificialité de la distinction forme/substance, et d'autre part le rôle paradoxal, dans l'élaboration hjelmslevienne, du rapport son/sens, principe d'analyse en même temps qu'objet de la construction de la structure, dualité que vient précisément résoudre la construction de la forme. Aussi Hjelmslev peut-il parler, dans « [Pour une sémantique structurale] », de dédoublement de l'arbitraire du signe :

« L'épreuve de la commutation permet d'opérer la distinction fondamentale et décisive entre *forme* et *substance*, dans le plan du contenu aussi bien que dans celui de

---

<sup>3292</sup> Saussure (1972) : p. 162, cité ci-dessus.



l'expression. Le rapport entre forme et substance est arbitraire au même titre que celui entre contenu et expression : l'arbitraire du signe se trouve ainsi dédoublé d'un arbitraire entre forme et substance dans chacun des deux plans.

Sans considérer encore la valeur, c'est la signification qui constitue le domaine propre de la substance du contenu. Par rapport à la forme du contenu, la signification a justement ceci de particulier d'être arbitraire, tout comme la phonation par rapport à la forme de l'expression. La forme, de son côté, est constituée par les fonctions (relations sur l'axe syntagmatique, corrélations sur l'axe paradigmatique) contractées par les grandeurs qu'elle comporte, ou, plus exactement : les fonctions définissant ces grandeurs. » (H.Sem. : p. 115).

Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, il s'agit en effet toujours d'une méconnaissance de l'arbitraire saussurien du signe, dont la construction structurale devient alors nécessaire, mais dont, paradoxalement, l'unité ne saurait dès lors se soutenir que d'un dédoublement de l'arbitraire du signe, dédoublement du rapport son/sens et avatar formaliste de la disjonction structuraliste des deux faces de la valeur, et dont l'unification structurale, impliquant le dédoublement de l'hypothèse structurale, est ainsi nécessairement circulaire.

#### ***D. Expression et expressivité***

L'originalité de l'élaboration martinettienne, en regard des trois autres, réside dans la tentative de penser le fonctionnement de la langue. Comme nous l'avons vu plus haut, un postulat fondamental de la linguistique martinettienne est en effet la prise du locuteur sur la langue, constitutive de la problématique de l'expression. Dans ce cadre, l'élaboration du principe de l'arbitraire du signe consiste en la construction structurale de ce dernier, conçu comme type de rapport son/sens et type de fonctionnement expressif institué sur fond d'une expression naturelle. C'est là, comme nous l'avons vu ci-dessus, la seconde voie empruntée par l'élaboration jakobsonienne, mais si l'élaboration martinettienne, bien que plus conséquente que cette dernière, et inversement orientée vers une construction, au lieu d'une réfutation de l'arbitraire du signe, témoigne de difficultés analogues à celles que nous avons essayé de mettre en évidence dans ce pan de notre analyse de la conception jakobsonienne de l'arbitraire du signe, sa spécificité lui permet par ailleurs de faire bien plus nettement apparaître les enjeux de telles difficultés.

La thèse principale de Martinet, *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* (1937), est entièrement consacrée à l'étude de phénomènes constituant des exceptions à l'arbitraire du signe<sup>3293</sup>, et dès ce texte, la différence est très nette avec les élaborations benvenistienne, jakobsonienne et hjelmslevienne. Si, en effet, Benveniste, Jakobson et Hjelmslev jugent tous trois illégitime l'argument diachronique auquel recourt Saussure dans sa réfutation de l'objection des onomatopées, les phénomènes envisagés par Martinet sont quant à eux indissolublement synchroniques et diachroniques. Martinet affirme ainsi la possibilité d'une « influence du sens d'un mot sur sa forme »

---

<sup>3293</sup> Sauf erreur, le syntagme « arbitraire du signe » est totalement absent de l'ouvrage. La seule occurrence d'*arbitraire* que nous ayons relevée a un sens non technique : « Nous verrons ci-dessous, p. 145, que l'on doit supposer une époque de l'évolution des langues germaniques où la gémiation des continues (et notamment celle des liquides et des nasales) était un phénomène phonologiquement reconnu, tandis que les occlusives géménées restaient du domaine de la création individuelle, spontanée et arbitraire. » (M.Gé. : p. 11, note 2).

(M.Gé. : p. 45), par appauvrissement ou par enrichissement. La possibilité d'une évolution par appauvrissement est rapidement évoquée en ouverture du deuxième chapitre :

« Il est, dans toutes les langues, des mots qui sont sujets à une détérioration phonétique accélérée. Il ne s'agit pas, comme on l'a dit quelquefois, de mots employés plus fréquemment que les autres, mais bien de termes et d'expressions devenus simples formules de politesse par exemple, et privés, de ce fait, d'une grosse part de leur signification ordinaire (cf. O. Jespersen, *Language*, p. 266 et suiv.). Si un Allemand peut se permettre de dire [na :mt] au lieu de *guten Abend* lorsqu'il salue quelqu'un dans la soirée, c'est que ces quelques sons sont prononcés dans des circonstances telles et sont accompagnés de gestes si caractéristiques qu'il suffirait probablement d'un simple murmure pour que la personne interpellée [*sic*] saisisse le contenu de la communication qui lui est faite. Aussi, dans les formules de ce genre, n'est-il guère de limites à la détérioration phonétique. » (M.Gé. : p. 29).

Le fait notable, dès l'abord, est la partialité du raisonnement. Martinet ajoute en effet :

« Il est vrai que, fréquemment, les formes, mêmes les plus réduites, sont senties par le sujet comme des modifications momentanées d'un archétype auquel on pourra toujours recourir dans certains cas où, pour une raison ou pour une autre, la formule demandera à être précisée ; souvent même le sujet parlant n'aura pas conscience que sa prononciation s'écarte du type primitif : l'Allemand qui prononce [na :mt] n'a pas conscience de dire autre chose que *guten Abend*, alors même que ces mots sont pour lui une simple formule et que *guten* a été à peu près vidé de son sens pour devenir une constante caractéristique des formules de salut (*guten Morgen*, *guten Tag*). Si on lui demande de but en blanc ce que veut dire [na :mt], il affirmera que ce mot n'existe pas. Tant que subsistera cette conscience d'un archétype, on ne pourra parler de mots différents ; il y aura modification passagère dans certains cas où rien ne viendra contrecarrer la tendance au moindre effort.

Cependant, soit à la suite de la disparition dans la langue courante d'un des mots qui composent la formule, soit parce que l'emploi que l'on fait d'un mot dans certains cas est arrivé à faire perdre de vue le lien sémantique qui unissait le sens primitif au sens dérivé, ou pour toute autre raison, il peut se produire une dissociation entre le type primitif et la forme mutilée de ce type ; celle-ci se fixant, on aura, dès lors, affaire à deux mots différents : *sieur*, lui-même double "irrégulier" de *seigneur*, n'étant plus guère usité dans la langue courante, la forme mutilée de *monsieur* a pu se fixer dans la langue parlée où elle est aujourd'hui la seule possible. L'ang. *mistress* qui s'employait autrefois devant le nom d'une femme, mariée ou non, (cf. *OED*, article *mistress*), a donné naissance à deux formes tronquées ou défigurées, écrites *miss* et *Mrs.*, aujourd'hui parfaitement indépendantes.

En fait, le principe qui préside à ces changements à rythme accéléré n'est pas différent de celui à qui l'on doit, par exemple, les doublets ang. *a*, *an/one*. Comme le fait remarquer M. Jespersen (*ibid.*, p. 272), il s'agit bien, ici aussi, d'un affaiblissement de la forme du mot par suite de l'appauvrissement de sa valeur sémantique. » (M.Gé. : p. 29-30).

Martinet conclut ainsi à un « affaiblissement de la forme du mot par suite de l'appauvrissement de sa valeur sémantique », c'est-à-dire à une tendance à proportionner valeur et coût, impliquant la prise du locuteur sur la langue. Il admet cependant par ailleurs la possibilité que le locuteur soit inconscient de sa prononciation, et attribue l'évolution à une fixation du terme par dissociation du type primitif. Ce deuxième processus n'implique pas plus que le premier la prise du locuteur sur la langue, qui apparaît ainsi comme une

interprétation du phénomène. La situation est relativement différente dans le cas de l'évolution par enrichissement que Martinet envisage ensuite :

« L'existence de formes à évolution rapide oblige donc à admettre que l'évolution phonétique d'un mot peut, au moins dans certains cas, être conditionnée par sa valeur sémantique, mais il n'est pas dit qu'une modification du contenu sémantique ne puisse se faire que dans le sens d'un appauvrissement ; si, par exemple à la valeur logique, c'est-à-dire à la possibilité qu'a un mot d'évoquer dans l'esprit des représentations d'objets ou d'idées, se trouve associée dans l'esprit du sujet parlant une atmosphère affective, qui n'est plus ce qu'elle se contente d'être en général, "une vapeur légère qui flotte au-dessus de l'expression de la pensée" (Vendryès, *Le Langage*, p. 165), mais bien une atmosphère dense capable d'altérer, par exemple, la forme grammaticale de la phrase, il pourra en résulter pour le mot en question un traitement phonétique particulier. Tandis que, dans le cas des mots à évolution rapide, l'appauvrissement sémantique avait pour résultat de donner libre cours à la tendance au moindre effort, l'enrichissement apporté par les éléments affectifs aura ici pour effet de renforcer l'armature phonétique du mot, et notamment son squelette consonantique. C'est ce qui peut se vérifier dans des langues existantes : comme nous l'avons vu ci-dessus p. 17, les Français allongent dans certains cas la première consonne des mots sur lesquels ils veulent insister. C'est le phénomène appelé accent d'insistance. Quelque chose d'analogue existe en allemand où, par exemple, on entend souvent *immer* avec *m* long, et je crois que beaucoup de langues nous offriraient des procédés de même nature. » (M.Gé. : p. 30-31).

Il s'agit en effet ici de l'expression d'une affectivité, qui implique en tant que telle une prise du locuteur sur la langue. Demeure cependant, significativement, le problème de la fixation :

« Ce qui a longtemps détourné les linguistes d'examiner ces phénomènes et d'en tenir compte dans leurs descriptions des langues, c'est que les modifications de cette nature, apportées à la forme phonétique de certains mots, ne semblent jamais se fixer : *insupportable* se prononce fréquemment avec un *s* long, mais le sujet parlant reste conscient de l'existence d'un archétype à *s* bref qu'il emploiera dans un parler calme, c'est-à-dire dans ce que l'on peut appeler la langue normale. Ceci dans une langue comme le français où l'on ne peut pas dire que les consonnes longues aient une valeur phonologique. Toutefois, là où elles auraient cette valeur, la situation ne serait pas sans rappeler celle que nous avons rencontrée plus haut à propos des mots à évolution phonétique rapide ; on aurait deux formes phonologiquement distinctes dont l'une serait encore quelque temps considérée comme le type primitif et l'autre comme le type dérivé, mais il serait fort possible que la seconde forme, plus expressive et, de ce fait, souvent mieux adaptée que la première, (cf. Sperber, *Über den Affekt*, pp. 27 et suiv. et 87) l'emportât, ou du moins se spécialisât, pour évoluer par la suite indépendamment de l'archétype.

Dans des langues comme le français ou l'allemand, on aboutirait ainsi à la fixation de formes à consonnes longues phonologiquement distinctes des brèves correspondantes. De ce qui a été dit ci-dessus de la coïncidence pratique de la longueur consonantique et de la gémiation, on peut conclure que dans une langue dont le système phonologique connaît la gémiation, les effets d'un accent d'insistance analogue à celui que nous avons signalé en français et en allemand, se fixeraient naturellement sous la forme géminée. » (M.Gé. : p. 31-32).

Or, la nécessité de postuler un tel phénomène dénonce à elle seule la partialité du raisonnement martinettien, c'est-à-dire le caractère primaire du postulat de la prise du locuteur

sur la langue. Celle-ci, en effet, est en réalité inexistante, puisque les phénomènes envisagés supposent l'existence préalable des formes qui sont le support de l'expressivité, formes originellement non expressives mais support d'expressivité, puis expressives dans la seule mesure où elles se sont fixées<sup>3294</sup>. Aussi, précisément, ne peuvent-elles se fixer que lorsqu'elles trouvent un ancrage dans le système linguistique. Ce caractère fondamental du postulat de la prise du locuteur sur la langue est la seule justification de la continuité entre expression et expressivité qu'implique l'interprétation martinettienne des phénomènes d'affaiblissement, dont nous avons vu l'hétérogénéité par rapport aux phénomènes de renforcement. C'est de même la fixation qui opère le passage du phénomène diachronique au phénomène synchronique, et c'est pourquoi, si l'on peut parler d'exceptions synchroniques à l'arbitraire du signe<sup>3295</sup>, leur postulat vient également à la place de toute démonstration de la

---

<sup>3294</sup> On retrouve ici, d'une certaine manière, l'unification jakobsonienne de la langue et de la parole. Voir *infra*.

<sup>3295</sup> Ainsi ensuite dans *Économie des changements phonétiques* (1955), dont un paragraphe porte le titre « Exceptions aux lois et faits marginaux » (M.ECP : p. 28) : « Les véritables exceptions aux “lois phonétiques”, celles où l'on constate que le contenu sémantique ou la valeur suggestive d'un mot ont exercé une influence sur le destin phonétique de ce mot, doivent se retrouver soit parmi les mots-phrases, comme *oui*, *si*, *non*, soit parmi les formules dont le contenu significatif réel est extrêmement réduit, soit encore parmi les formes susceptibles de voir leur articulation renforcée et précisée parce que fréquemment employés [*sic*] dans des contextes où l'affectivité des locuteurs se donne libre cours. L'anglais *yes* vient peut-être de *gēa swā* (cf. suédois *jaså* prononcé [jassə]), mais nullement selon les processus évolutifs normaux. Il en va de même des rapports de *Sire* et *senior*, *Monsieur* et *Monseigneur*, esp. *Usted* et *Vuestra Merced*, angl. *good-bye* et *God be with you*. L'anglais *knock* doit provenir d'un prototype \**cnoccian*, renforcement de la forme *cnocian* seule attestée et seule explicable en vieil anglais par le jeu normal des “lois phonétiques” identifiables qui ne laissent jamais prévoir une succession [okk] + voyelle.

Il a toujours été vraisemblable que les formes de ces types ou du moins, la plupart d'entre elles, aujourd'hui adaptées à la phonologie des langues où on les rencontre, ont dû, dans le passé, présenter de nettes aberrances par rapport au système. Et, de fait, l'examen synchronique des langues a souvent révélé de telles aberrances : en danois *jo* “si”, présente le plus souvent une voyelle longue finale sans étranglement glottal, ce qui ne se rencontre guère que dans des mots de ce type. En français, *oui* est souvent prononcé avec un [i] relâché par des gens qui n'utilisent pas ce son par ailleurs. Le *yeah* de l'anglais d'Amérique comporte un timbre vocalique qui varie d'un sujet à un autre et qu'il est impossible d'identifier avec un phonème déterminé. L'allemand ne connaît pas la gémination consonantique, c'est-à-dire, si l'on veut, de consonne redoublée à l'intérieur du même élément signifiant, mais l'on entend des gens, sous l'empire d'une vive émotion, articuler *immer* avec un *m* gémé. A Hauteville, le système phonologique comporte trois phonèmes vocaliques brefs, *ǣ*, *ĕ*, *ō*, définis comme ceux après lesquels se gémine ou s'allonge une consonne simple lorsqu'ils apparaissent accentués dans un paroxyton : *fǣtā* “poche” [ˈfǣtā], *fĕnā* “femme” [ˈfĕnna], *bōllā* “boule” [ˈbōlla] ; les timbres fermés, [i], [ū], [u], sont longs quand ils apparaissent dans la même position, et la consonne qui les suit reste brève. Cependant, dans un mot, le terme expressif *muisĕ* “petite chipie”, et dans ce mot seulement, le [i] est abrégé et le *s* se gémine. Un synchroniste avide de rigueur formelle poserait sans doute un phonème /i/ en face de /i/, mais ce serait mettre sur le même plan la norme et l'exception, un fait central et un fait marginal, des réalités qualitativement différentes. Diachroniquement, on n'a pas d'étymologie à présenter pour *muisĕ*, mais aucune des “lois phonétiques” qu'on pourrait établir pour le parler ne permettrait d'intégrer un /i/ à une correspondance régulière. Il y a de toute évidence, dans le mot *muisĕ*, conservation “expressive” de la voyelle aiguë [i] qu’“appelle” le sens (cf. l'équivalent français *chipie*) et qui aurait dû régulièrement s'ouvrir en [ə]. C'est au même principe qu'on doit en anglais *teeny* à côté de la forme standard *tiny*.

Il est clair qu'aberrances diachroniques et aberrances synchroniques se présentent dans les mêmes domaines marginaux du langage. Si les mots-phrases du type *oui*, *si*, *non* n'évoluent pas nécessairement comme les autres mots de la langue, c'est évidemment parce qu'ils ne s'opposent pas directement à ces autres mots, mais uniquement entre eux. Si, à une question, on ne peut répondre que par *oui* ou par *non*, il suffira d'employer, comme on le fait en anglais d'Amérique, l'un ou l'autre de deux grognements très légèrement différents pour faire connaître sa réponse. Tout ce qui ressemblera à *oui* sera *oui*, tout ce qui ressemblera à *non* sera *non*. Devant un nom propre, il suffira à peu près, en français d'aujourd'hui, de marquer quelque différence entre *Monsieur*,

prise du locuteur sur la langue. Il faut noter, à cet égard, qu'en dépit des critiques benvenistienne, jakobsonienne et hjelmslevienne, la distinction synchronie/diachronie n'a en réalité aucune pertinence relativement au principe saussurien de l'arbitraire du signe. En effet, si, comme nous l'avons vu plus haut et comme nous le verrons plus en détail *infra*, le point de vue diachronique est en réalité étiologique, corrélativement, le point de vue synchronique, point de vue constitutif du système de valeurs – et impliquant en tant que tel la distinction synchronie/diachronie –, témoigne précisément de l'arbitraire du signe. Il s'agit inversement chez Martinet de reconstruction d'un procès diachronique à partir d'une analyse synchronique du rapport son/sens, c'est-à-dire dans le cadre du rapport son/sens. La gémination consonantique d'origine expressive renvoie ainsi significativement à une genèse inaccessible des formes :

« Je n'ai pas l'intention d'examiner en détail, ni même de passer en revue, ici, les diverses façons dont l'affectivité peut influencer la forme des mots ; je suis d'autre part loin de prétendre que le processus dont je viens d'indiquer rapidement les grands traits, soit le seul qui puisse donner naissance à une gémination consonantique non conditionnée par l'environnement phonétique ; d'autres possibilités seront examinées dans la suite de ce chapitre et dans le cours de cet ouvrage ; le système phonologique des langues anciennes où des fixations de ce type ont pu avoir lieu, nous est trop peu connu pour que nous puissions nous risquer à faire plus qu'essayer, par la comparaison de faits modernes, de suggérer une explication plausible. S'il ne nous a pas été possible de voir s'opérer sous nos yeux la fixation de l'influence de l'affectivité sur la forme des mots, cela ne veut pas dire que les linguistes doivent en écarter a priori la possibilité lorsqu'il s'agit d'expliquer des formes dont on n'a pas été capable, jusqu'à ce jour, d'éclaircir l'origine de façon satisfaisante. » (M.Gé. : p. 32).

On lit de même aux pages suivantes :

« C'est ce caractère "régulier" que confère à un phénomène linguistique particulier son inscription dans le tableau des formes verbales d'une langue, qui a valu au second thème

---

*Madame* et *Mademoiselle*, comme dans l'écriture on distingue à bon marché entre *M.*, *Mme* et *Mlle*. Un geste de salut peut rendre presque inutile la formule qui l'accompagne. Les situations et les contextes qu'on considère ici sont tout autres que ceux où apparaissent les mots ordinaires et l'on s'explique que l'évolution phonique, pour autant qu'elle est déterminée par les nécessités de la compréhension mutuelle, diffère aussi. Ce sont également des différences de situation et de contexte qui expliquent synchroniquement l'apparition des tensions "expressives" responsables des géminations non-étymologiques et des voyelles aiguës inattendues. On ne gagne rien, ni en diachronie ni en synchronie, à intégrer de force ces éléments dans le courant des changements phonétiques réguliers ou dans le cadre des oppositions phonologiques normales. On comprend donc pourquoi ils ne joueront qu'un rôle épisodique dans ce *Traité de phonologie diachronique* où le système doit être normalement au centre de nos préoccupations. » (M.ECP : p. 28-30). L'insistance sur les différences de « situation » ou de « contexte » – que l'on retrouve dans la version de 1981 : « Il est clair qu'aberrances diachroniques et aberrances synchroniques se présentent dans les mêmes domaines marginaux du langage. Dans tous les cas, il y a une évolution particulière déterminée par un conditionnement phonique particulier. Ce peut être une imprécision de l'articulation due au fait que le terme en cause (*oui*, par exemple), là où il apparaît, n'a à rester distinct que d'un ou deux autres mots-phrases, ce qui permet d'en nuancer la prononciation à l'infini afin de qualifier l'affirmation ou la négation. Ce peut être une rapidité inaccoutumée du débit dans le cas d'un titre ou d'une formule de politesse qui, n'ayant aucune valeur d'information, peut se dégrader, comme se dégrade le salut qui impliquait, au départ, un large mouvement pour retirer son chapeau et se réduit à un geste de la main dans la direction de la tête. Ce peut être, au contraire, le déploiement d'une énergie exceptionnelle là où le locuteur se sent directement concerné par le contenu du message. » (M.ECP.1981 : p. 13) – fait nettement apparaître le lien avec l'élaboration ultérieure de la tendance à proportionner fréquence et coût.

verbal du sémitique, d'être cité par presque tous ceux qui, s'occupant des géménées aberrantes des langues indo-européennes, ont voulu prouver par l'exemple, la possibilité d'un procédé de gémération expressive (cf. R. Loewe, *Germanisch*, p. 194 ; A. Graur, *Consonnes géménées*, p. 16 et suiv.)

Il semble toutefois que ce qui recommande surtout les faits sémitiques aux yeux du chercheur, est que les rapports actuels de la forme et du sens sont, du fait de la régularité du procédé, plus immédiatement perceptibles qu'ailleurs. Mais, pas plus ici que dans les langues indo-européennes, nous ne sommes à même de surprendre la genèse véritable et la fixation du procédé qui nous intéresse. » (M.Gé. : p. 33-34).

Cette reconstruction a pour corollaire, ainsi qu'il apparaît dans le premier de ces deux passages, une projection du fonctionnement – fonctionnement, précisément, *linguistique*, et supposant en tant que tel la langue – dans la diachronie, corrélative du postulat de la prise du locuteur sur la langue, et qui tient lieu d'étiologie. Ainsi l'explication par la gémération d'origine expressive est-elle liée à « la comparaison de faits modernes », qui assimile deux types de rapports son/sens : celui qui lie son et sens dans le cadre de l'expression et celui qui est constitutif du signe, rapports dont la conjonction permet une interprétation des rapports son/sens observables dans l'analyse synchronique. Des développements révélateurs, de ce point de vue, sont ceux que Martinet consacre aux onomatopées et au langage enfantin, dans la mesure où ils mettent en jeu la notion d'emprunt. Les travaux antérieurs à celui de Martinet distinguent notamment entre intensivité (renforcement) et itération (imitation phonétique – « Schallnachahmung » – et onomatopées). On lit ainsi à propos du redoublement, phénomène synchroniquement et diachroniquement lié à celui de la gémération<sup>3296</sup> :

« Il est donc intéressant de déterminer quelles sont les classes sémantiques qui, du fait de la nature des mots qui en font partie, peuvent être caractérisées par le redoublement

---

<sup>3296</sup> Voir notamment : « Ce qui fait l'intérêt des faits sémitiques que nous venons de passer en revue, ce n'est donc pas qu'ils nous offrent sur la genèse du procédé de la gémération expressive en général, des renseignements sûrs, mais bien plutôt qu'ils jettent un jour sur les rapports qui unissent les deux procédés de la gémération consonantique et du redoublement syllabique ; ils nous font déjà entrevoir que leurs relations ne sont pas seulement synchroniques, mais peut-être aussi diachroniques, de telle sorte que l'un des phénomènes soit issu de l'autre : si même, dans les langues indo-européennes que nous connaissons, il ne nous est pas donné de découvrir une évolution qui fait passer de l'un de ces phénomènes à l'autre, il est possible de concevoir que, par syncope de quelques formes redoublées, on ait abouti à des formes à géménées senties traditionnellement comme expressives, mais où, par suite de l'évolution phonétique, la gémération a pris la place du redoublement en tant qu'expression de l'intensité, de l'itération, ou de tout autre élément affectif. Il n'est pas nécessaire de supposer que ces formes ont été nombreuses à l'origine : l'histoire des langues montre que des formes peu nombreuses, bien armées pour la lutte pour la vie et placées dans des circonstances favorables, peuvent arriver à imposer leurs caractéristiques à des classes entières, morphologiques ou sémantiques. Ceci reste évidemment une hypothèse invérifiable ; d'ailleurs la syncope ne peut aboutir à la gémération de la dernière consonne de la racine (ce qui est, en germanique notamment, la caractéristique à peu près universelle des mots à géménées expressives) que dans des cas où la racine, à initiale vocalique, est redoublée tout entière (type gr. ἀγγαγεῖν), ce qui évidemment, limite beaucoup le domaine des géménées apparues à la suite d'éventuelles syncopes. L'hypothèse valait toutefois d'être envisagée. » (M.Gé. : p. 35-36), « Les conclusions auxquelles aboutissent les divers savants dont nous venons d'examiner les opinions, semblent bien confirmer ce que nous avaient suggéré les faits sémitiques étudiés plus haut : la gémération consonantique et le redoublement syllabique sont deux procédés qui se retrouvent, soit concurremment dans une même langue (langues sémitiques), soit dans des langues différentes, avec des emplois fonctionnels analogues. » (M.Gé. : p. 38) et « Par la comparaison avec le tableau ci-dessus des classes sémantiques germaniques caractérisées par la gémération, on verra combien est profonde cette analogie des deux procédés sur laquelle l'examen des faits sémitiques a attiré notre attention. » (M.Gé. : p. 41).

syllabique. Ce travail a été tenté successivement par Pott (*Doppelung*, p. 22 et suiv.), Gerland (*Intensiva und Iterativa*, p. 107 et suiv.) et Wundt (*Die Sprache*, p. 582 et suiv.).

Ces auteurs qui, en gros, travaillent sur les mêmes matériaux, s'attachent surtout à les répartir de façon adéquate sous les deux rubriques intensité et itération. Leurs conclusions, souvent assez différentes, montrent bien que, s'il est, en théorie, intéressant de distinguer entre un redoublement itératif qui vise à l'expression d'impressions sonores ou visuelles qui se répètent, et un redoublement intensif qui tend à l'accentuation d'une qualité ou à la mise en valeur de la force d'une action, il est, en pratique, à peu près impossible de faire le départ exact entre ce qui revient à l'un et à l'autre. La confusion de l'intensif et de l'extensif que signale Gerland (cf. ci-dessus p. 38), se rencontre dans toute les langues, sauvages ou non, et, de ce fait, la distinction entre itération et intensité établie par les philosophes, perd beaucoup de sa valeur pour le linguiste. » (M.Gé. : p. 39-40).

Comme il apparaît dans ce passage, Martinet insiste quant à lui sur l'unité du phénomène, lié à l'affectivité et à l'expressivité, et ainsi avant tout caractérisé par le dynamisme qu'implique la problématique martinettienne de l'expression. Il parle bien lui-même de « formations intensives ou onomatopéiques à gémées<sup>3297</sup> » (M.Gé. : p. 125), écrivant notamment à propos des dernières :

« En traitant des onomatopées, M. Wissmann a raison de dire que *klapp* ne rend pas mieux que *klap* le battement des mains ; mais ce qu'un verbe *klappa* rend bien mieux qu'un verbe *\*klapa* c'est la répétition du battement qui est suggérée par la dualité du phonème intervocalique (la "Zweiteiligkeit" dont parle Sievers ; cf. ci-dessus pp. 13 et 36). Il n'y a pas ici imitation directe<sup>3298</sup>, mais un symbolisme linguistique transparent pour qui a compris la vraie nature phonétique de la gémation. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à ranger les onomatopées à gémées sous la rubrique itération, ainsi d'ailleurs que les mots enfantins, onomatopées d'un type particulier, et tous les mots, hypocoristiques, certains surnoms, etc. qui en dérivent leur gémation. » (M.Gé. : p. 160).

Mais tandis qu'il résume ainsi ses développements relatifs à l'origine de la gémation expressive, distinguant entre intensivité (1) et imitation (3) :

« Il faut d'abord résumer ici les conclusions auxquelles nous sommes arrivés ci-dessus quant à l'origine de la gémation expressive. Nous avons envisagé successivement ce phénomène :

1° comme d'origine dynamique, l'intensité de la représentation aboutissant à un renforcement de la forme phonétique. Ceci a été illustré à l'aide de l'accent d'insistance du français.

2° comme pouvant résulter de syncopes se produisant dans des mots à redoublement ; la gémée aurait été chargée du rôle expressif, autrefois assumé par le redoublement.

---

<sup>3297</sup> Voir également, notamment, M.Gé. : p. 132, cité ci-dessous.

<sup>3298</sup> Martinet précise alors en note : « Ce qui ne veut pas dire que ce genre d'imitation n'existe pas, il y aurait beaucoup à dire sur les affirmations de Wundt au sujet des onomatopées, cf. Hilmer, *Schallnachahmung*, p. 28 et suiv., et Ferd. Sommer, *IF* 51, p. 232 et suiv. » (M.Gé. : p. 160, note 1). On lisait de même deux pages plus haut : « Quant aux onomatopées, il [Wissmann] se refuse, à la suite de Wundt, à considérer qu'on puisse avoir affaire à de véritables imitations, et que la gémée vise précisément à mieux reproduire le bruit primaire ; il faudrait considérer la gémation des onomatopées comme purement affective. » (M.Gé. : p. 158). Voir également M.Gé. : p. 152, cité tout juste ci-dessous.

3° comme une imitation vocale (dont la nature psychologique nous importe peu) soit d'un son, soit d'une action ou d'une notion, qui est perçu par l'esprit comme se répétant. Cette imitation peut exceptionnellement être directe (lorsque les adultes reproduisent les gémées du babil enfantin), mais elle est également symbolique, l'impression de dualité que donne la gémée (cf. ci-dessus p. 13) étant mise à profit pour évoquer la répétition. » (M.Gé. : p. 152)

il ajoute aussitôt :

« La syncope étant en germanique un phénomène relativement récent (le gotique ne semble pas la connaître), son rôle a été, en l'occurrence, certainement très limité ; c'est peut-être à elle que l'on doit les gémées de visl. *edda* et *uggr* ; mais cela, même prouvé, ne serait pas suffisant pour nous permettre d'établir une classe spéciale d'anciens mots à redoublement, devenus mots à gémée par suite d'une syncope, puisqu'on pourrait toujours nier (voir ci-dessous p. 178 l'étymologie de *edda* par M. Neckel, et cf. celle de *uggr*, *FT*, p. 16 sous *agg*) que la forme à redoublement ait eu un caractère expressif, ou même qu'elle ait été véritablement une forme à redoublement ; ainsi, ces mots seraient à ranger parmi ceux dont la gémée, d'origine normale, a été sentie après coup comme expressive.

Restent donc, pour expliquer la gémation expressive du germanique, les deux principes que, pour être brefs, nous appellerons intensité et itération. Nous avons déjà marqué ci-dessus p. 39 et suiv., à propos du redoublement, combien il est difficile de faire la part exacte de chacun d'eux lorsqu'il s'agit de classer les éléments expressifs d'une langue. Il va sans dire que la difficulté est encore accrue lorsqu'on se livre à une synthèse génétique nuancée comme celle que tente M. Wissmann, *Nomina postverbalia*, p. 192 et suiv., et qui porte sur les verbes germaniques en *-ōn* à occlusive sourde gémée. Comme ceux-ci forment la majeure partie des verbes à gémée expressive, nous pourrions, si nous les retenons, étendre les conclusions de M. Wissmann aux autres verbes à gémée. Un examen du contenu de ces pages paraît donc indiqué.

M. Wissmann place en tête les onomatopées (*Schallnachahmungen*) où la forme tout entière du mot a une valeur expressive ; viennent ensuite les imitations de mouvements (*Bewegungsnachahmungen*) qu'il est souvent difficile de distinguer des premières, puis les intensifs, où la valeur expressive est réservée à la dernière consonne de la racine, enfin les itératifs, qui ne semblent pas à M. Wissmann pouvoir, de par leur sens, justifier la gémée dont ils sont affublés ; on aurait, dans ce cas, affaire à des intensifs dégénérés.

Une fois faites les réserves que doit inspirer ce traitement infligé aux itératifs, il faut reconnaître que le classement de M. Wissmann est le meilleur qu'on pouvait faire sur ces bases. Et cependant, en dépit des nuances qu'il indique et qui permettent de passer presque insensiblement d'une classe à une autre, il n'évite pas un certain arbitraire ; la racine de l'ang. *lick* paraît presque aussi apte à dépeindre l'acte de lécher et le bruit qui peut en résulter, que celle du suéd. *spotta*, à dépeindre l'acte de cracher ; l'auteur entrevoit la chose (cf. p. 193, note 2), mais place néanmoins les deux verbes aux deux extrêmes de sa liste. Il a également, p. 192, prévu l'objection qu'on peut lui faire, de procéder en la matière de façon trop subjective ; en effet, s'il est délicat d'invoquer son sentiment linguistique, lorsqu'il s'agit de sa propre langue, il devient extrêmement dangereux de ce faire, lorsqu'on traite de langues anciennes que nous ne connaissons que par un nombre assez restreint de textes. Parmi les verbes pour lesquels la balance est égale entre l'intensité et l'itération, M. Wissmann nous donne *\*krattōn* ; pour prononcer son jugement, il part certainement de l'allemand *kratzen* qui veut dire plutôt égratigner que gratter ; un français qui partirait de *gratter*, qui lui aussi appartient à la racine de *\*krattōn*, pourrait, en suivant la même méthode, réduire presque à zéro la part de l'intensité. Si maintenant, comme on doit le faire, on se reporte aux stades linguistiques les plus anciens, on trouve que vha. *chrazzon* "abradere, lacerare, vellere, caraxare" paraît



être beaucoup plus intensif qu'itératif, mais est-il toujours possible de juger à coup sûr ? D'ailleurs, nous sommes dans l'impossibilité de rien savoir de précis sur le sens du mot à l'époque où s'est produite la gémination.

Ce qui vient d'être dit de *\*krattōn*, vaut également pour bien d'autres verbes des listes de M. Wissmann. De même, la distinction entre les onomatopées, au sens large du mot, et les intensifs, semble en pratique bien difficile, si même on doit supposer avec l'auteur que ces deux genres de formes soient différentes [*sic*] en leur principe.

On voit, par cet exposé, à quelles difficultés se heurte un classement génétique des verbes à géminée, et ceci, parce que, en dépit de la diversité vraisemblable de ses origines, le procédé de la gémination est un : il y a fort peu d'intensifs et d'itératifs purs ; rares en tous cas sont les verbes pour lesquels nous puissions déterminer, avec certitude, si leur géminée est d'origine intensive ou itérative.

M. Loewe, *Germanisch*, p. 96, s'exprime de façon très prudente sur ce point : d'une part, les itératifs seraient parfois (bisweilen) caractérisés par l'absence de la *Verschärfung* ; d'autre part, les intensifs semblent, à l'origine (ursprünglich), toujours caractérisés par la *Verschärfung*. Nous ne pourrions cependant apporter notre adhésion à cette théorie qu'après avoir rappelé qu'intensité et itération sont loin de s'exclure mutuellement, que, par ex., fri. orient. *rubben* "kratzen, schaben, reiben, reissen, Fische abschuppen" que cite M. Loewe, pourrait aussi bien être considéré comme un intensif que comme un itératif, que vag. *þoddettan* ne saurait guère devoir son *d* géminé au synonyme *þyddan*, et qu'il faut se résoudre à y voir un intensif sans *Verschärfung*.

Nous dirons peut-être que, quelle qu'ait pu être l'origine de la gémination dans chaque verbe, la géminée, à l'époque où les mots sont attestés, a essentiellement une valeur expressive sans distinction entre itération et intensité. Comme d'autre part, le procédé de la gémination est alors toujours vivace, il doit y avoir des verbes dont la géminée, dès l'origine, n'a été ni itérative, ni intensive, mais expressive. On peut, certes, avec M. Wissmann, considérer que les premiers verbes germaniques ont été, ou des formations onomatopéiques, ou des intensifs (même si l'on préfère faire dériver un itératif comme vag. *liccian*, des premiers plutôt que des seconds). Mais on peut aussi supposer que l'apparition, ou plutôt la fixation de la gémination dans les intensifs, s'est faite sous l'influence de la gémination des verbes onomatopéiques, dans quel cas la gémination expressive aurait formé un tout indissociable dès l'origine.

Il est encore une autre considération qui peut tendre à renforcer notre conviction que la gémination expressive des verbes a été très tôt un procédé unique : elle n'est apparue, ni chez tous les itératifs, ni même dans le cas de toutes les actions susceptibles de se présenter sous une forme intense, mais là seulement où l'idée s'accompagnait d'une certaine atmosphère affective. Pas plus dans le cas des verbes que dans celui des adjectifs, la gémination n'a atteint à la dignité de procédé morphologique. Il n'y a pas en germanique une classe bien distincte d'intensifs en *-ōn* à occlusive sourde géminée, comme l'exposé de M. Wissmann pourrait le faire croire, mais un certain nombre de verbes de la troisième conjugaison faible qui ont reçu la gémination au même titre que bien d'autres verbes appartenant aux conjugaisons en *-ēn* et en *-jan* ; il se trouve seulement que, dans le cas de beaucoup de ces derniers, la géminée, en vestique, n'est plus identifiable à coup sûr comme expressive, et que, de ce fait, dans le traitement que nous pouvons donner de la question, la conjugaison faible en *-ōn* passe sans conteste au premier plan.

En ce qui concerne les verbes, nous admettons donc que les deux principes itératif et intensif sont conjointement responsables de la gémination, mais nous nous abstenons de toute recherche tendant à déterminer plus précisément la part qui revient à chacun d'eux. La *Verschärfung* ne saurait en aucune façon être considérée sur ce point comme un critère sûr. » (M.Gé. : p. 153-156).

La dimension de l'affectivité implique la notion de langage familier :

« M. Wissmann a, en revanche, parfaitement raison d'accorder une grande importance à ce qu'il appelle "Gefühlsbetontheit" ; la gémiation expressive n'a pu prendre naissance que dans une atmosphère affective, et c'est le fait même qu'ils étaient chargés d'affectivité, qui a permis aux mots à gémée de se maintenir comme tels et de l'emporter, le cas échéant, sur des synonymes ternes et indifférents. On voit assez bien comment, de cette façon, la gémiation a pu devenir une expression du mépris (Ausdruck der Geringschätzung). Ceci nous ramène à l'opinion de M. Meillet : la gémiation est un procédé du langage *familier*. Apparue dans le langage enfantin, elle s'est étendue de proche en proche, renforçant et s'annexant certains procédés intensifs, ("accent d'insistance", assourdissement des occlusives, etc.), mais restant confinée aux notions terre à terre, à l'aspect matériel de la vie. La lecture de bien des pages ci-dessous sera instructive à cet égard. Si la gémiation est loin d'avoir atteint tous les verbes itératifs germaniques à consonne simple intervocalique (cf. M. Wissmann, *ibid.*, p. 26 et les listes qui suivent), c'est, sans doute, que seuls les termes suffisamment affectifs ou vulgaires étaient susceptibles de la recevoir. » (M.Gé. : p. 160-161).

Or, on lisait plus haut à propos des onomatopées et du langage enfantin :

« Il est cependant deux classes de vocabulaire où les partisans les plus convaincus de l'infailibilité des lois phonétiques<sup>3299</sup> n'ont jamais tenté de maintenir intégralement leur point de vue : il s'agit des mots enfantins et des onomatopées. Or, on sait combien ces deux classes peuvent être riches en formations à gémées qui, dans le cas des mots enfantins, proviennent souvent de formes à consonne simple (cf. ci-dessous p. 51 les

---

<sup>3299</sup> Martinet oppose en effet deux types d'explication des changements constatés : « Nous avons vu ci-dessus p. 33 que les faits de gémiation des langues sémitiques étaient souvent invoqués par des indo-européanisants désireux de montrer la possibilité d'une gémiation consonantique expressive. Sans doute, la netteté relative des faits sémitiques et leur large extension peuvent expliquer jusqu'à un certain point qu'on ait eu si fréquemment recours à eux : mais il faut reconnaître que si le caractère expressif de la gémiation sémitique semblait mieux établi et si, par conséquent, on pouvait l'invoquer à l'appui d'autres explications de même nature, c'était surtout que les efforts des néo-grammairiens pour donner, de tous les changements linguistiques, des explications purement mécanistes, avaient principalement porté sur les langues indo-européennes. On avait aussi, et l'on a peut-être encore aujourd'hui, moins de répugnance à admettre une influence du sens d'un mot sur sa forme, dans le cas de langues d'histoire moins bien connue et considérées comme plus ou moins sauvages, que lorsqu'il s'agit de langues indo-européennes, où l'on doit s'efforcer de tout expliquer à partir de la "Grundsprache" selon une norme infailible. Aussi l'histoire de la résistance aux explications de la gémiation par l'expressivité se limite-t-elle à peu près au domaine indo-européen. D'ailleurs, cette histoire n'est pas finie, car il s'en faut que tous les linguistes accordent à la gémiation expressive la place qui semble bien lui revenir. » (M.Gé. : p. 45). On lit de même ensuite : « [...] il est indispensable de connaître avec précision les circonstances dans lesquelles a pu apparaître en germanique une gémiation consonantique régulière, pour ne pas être tenté de recourir à des explications par l'expressivité dans des cas où une évolution phonétique régulière rend bien mieux compte de la gémée existante.

Dans ce qui va suivre, je n'ai pas la prétention de passer en revue, sans en omettre un seul, tous les changements phonétiques, qui ont pu donner naissance à la gémiation : il ne nous est pas permis d'affirmer que toutes les assimilations, toutes les rencontres et toutes les syncope qui ont dû aboutir à une gémée, ont été étudiées ou même simplement aperçues par les germanistes, et je suis loin de prétendre que si les différents changements qui vont être examinés ci-dessous n'arrivent pas à expliquer une gémée particulière, on a, dans ce cas, forcément affaire à une gémée d'origine expressive ; c'est, en dernier ressort, un examen de la valeur sémantique du mot qui devra décider si l'origine expressive de la gémiation est vraisemblable ou difficilement justifiable. » (M.Gé. : p. 68), puis : « Les changements phonétiques qui viennent d'être examinés ne suffisent pas à expliquer toutes les gémées des anciennes langues germaniques. Il s'agit donc maintenant de déterminer si, pour éclaircir l'origine de celles qui nous restent, il faut invoquer d'autres assimilations que celles que nous avons déjà rencontrées, ou si, dans tous les cas, s'impose le recours à une explication par l'expressivité. » (M.Gé. : p. 82-83). Voir également M.Gé. : p. 84.

exemples empruntés à Stark, *Kosenamen*). On serait donc amené à admettre une gémiation consonantique qui n'est pas le résultat d'un changement phonétique régulier.

Sans doute, peut-on répondre, comme on l'a fait, qu'il y a, d'une part, emprunt à une autre langue, la langue infantine (cf. Delbrück, *die neueste Sprachforschung*, p. 29, cité par Jespersen, *Linguistica*, p. 169, qui critique ses vues), d'autre part, création originale (*Urschöpfung*) par imitation de cris et de bruits, mais que la langue emprunteuse n'est pas responsable de la forme particulière, due par ex. à la présence d'une gémée, que peuvent affecter ces mots (cf. Brugman, *Grundriss 2*, I, 817 n.). Ce qu'on affirme toutefois, c'est qu'une fois incorporés à la langue normale, ces mots évolueront selon les lois phonétiques qui ont cours dans la langue en question.

Ce raisonnement n'est pas absolument faux, mais il néglige certaines données : il n'est pas exclu, par ex., que les mots en question, une fois introduits dans la langue, amènent, par extension analogique d'un trait qui les caractérise, des modifications de la forme de certains mots : tel mot qui ne contenait que des consonnes simples, se verra, par ex., affublé *par des adultes*, d'une consonne gémée, parce que ce mot se trouve désigner un objet ou une notion particulièrement familière aux enfants, et que beaucoup de mots dits enfantins de cette langue ont précisément une gémée.

Le français ne connaît pas la gémiation comme procédé du langage infantin, mais en revanche, il fait un large emploi du redoublement syllabique. Tout comme la gémiation, le redoublement syllabique trouve effectivement son principe dans le langage même de l'enfant qui redouble plus encore qu'il ne gémine, mais il s'en faut de beaucoup que l'enfant soit responsable de toutes les formes à redoublement que l'on retrouve dans le français infantin. Il est à certain qu'à côté de noms comme *Didi* pour *Guy*, *Dédé* pour *André*, où des traits de phonétique infantine semblent indiquer des mutilations involontaires, il y a de nombreux hypocoristiques où le redoublement est le fait d'adultes.

Parmi les mots du langage infantin, il ne serait pas difficile de citer bien des formes comme *dodo* (de *dormir*) ou *coco* (pour *œuf*, probablement dérivé de *coque* dans *œuf à la coque*), qui, selon toute vraisemblance, ont été présentés telles quelles aux enfants. Les substantifs *tutu* ou *cocotte* montrent comment des mots de ce type peuvent très bien être admis dans la langue des adultes, souvent avec une valeur d'euphémisme (cf. également le mot *bébête* ; en outre, les adjectifs vulgaires *cucu* et *cracra* – de *crasseux* – qui, de toute évidence, n'ont jamais fait partie du vocabulaire infantin). Ne peut-on supposer que ce qui se passe en français dans le cas de ces mots, puisse se produire dans une langue où la gémiation est, tout ensemble, un trait du système phonologique et la caractéristique normale du vocabulaire infantin ?

Un autre fait qui montre bien qu'il est difficile de distinguer nettement entre la langue des enfants et celle des adultes, est qu'un mot, même parfaitement admis dans la langue des adultes, pourra voir son évolution phonétique sans cesse influencée par certaines règles qui ne valent que pour le langage infantin ; l'exemple du mot *maman* est caractéristique à cet égard : ce mot n'est évidemment pas issu régulièrement du lat. *mamma* ; d'autre part le *a* nasalisé de la seconde syllabe qui contraste avec le *a* oral du mot parallèle *papa*, semble indiquer que la présence de la nasale *m* n'a pas été sans exercer son influence sur l'évolution phonétique du mot ; on peut supposer à partir d'une forme *\*mama*, répondant à *papa*, l'évolution suivante qui, tantôt ressortit à la phonétique normale, tantôt aux règles particulières du langage infantin : le premier *a* placé devant nasale se nasalise régulièrement ; le redoublement, phénomène "enfantin", intervient ici pour unifier le vocalisme, d'où la forme *manman* qui est encore très fréquente et a été conservée en dépit de l'évolution phonétique normale qui a donné le "régulier" *maman* avec dénasalisation de la voyelle devant nasale hétérosyllabique ; la forme du mot *nanan* peut s'expliquer de la même façon.

Ces quelques remarques prouvent suffisamment, je crois, que la notion d'un langage infantin, langue étrangère par rapport au parler normal des adultes, n'est pas soutenable ; il est inadmissible d'écarter les mots dits enfantins des préoccupations étymologiques

sous prétexte qu'étant d'une autre langue, ils échappent à toutes les lois qui régissent le langage organisé ; ce qu'il faut faire c'est tâcher de déterminer en quoi et pourquoi ils échappent aux lois phonétiques ordinaires et, si l'on s'aperçoit que ces dérogations suivent certaines tendances bien définies, s'efforcer de déterminer leur nature et leur retentissement possible dans la langue normale. Qu'un tel retentissement existe, l'exemple de *maman* le montre : on ne doit pas supposer qu'une forme \**mama* a, pour arriver à *maman*, dû passer alternativement du langage des enfants à celui des adultes ; c'est bien le langage normal qui est responsable de toutes les modifications que le mot a subies ; c'est au sentiment que les adultes avaient de ce qu'il y a de choquant dans une forme \**manma*, au moins autant qu'à l'inaptitude des enfants à reproduire ce dissyllabe, qu'est due l'"assimilation" en *manman*.

Le cas des onomatopées se présente naturellement de façon un peu différente : il suffit de faire remarquer ici qu'il y a dans chaque langue un nombre considérable de mots, verbes ou substantifs, d'origine onomatopéique qui, sans conteste, font partie de la langue normale, qui toutefois sont encore sentis comme expressifs de par leur forme particulière, et qui, par analogie, peuvent imposer cette forme à d'autres éléments de la langue qui deviennent de ce fait plus aptes à exprimer une atmosphère affective particulière.

Un point commun aux onomatopées et aux mots enfantins et qui montre bien qu'il ne peut être question de langues à part, est, qu'en dépit de règles particulières de formation, ces mots, s'ils sont véritablement fixés dans la langue, ne supposent pas un système phonique particulier et distinct de celui de la langue normale : certains phonèmes "trop difficiles" de celle-ci peuvent être éliminés, par ex. [r, k, g], mais les mots en question ne peuvent pas, de toute évidence, offrir de phonèmes ou combinaisons de phonèmes dont la reproduction pourrait présenter la moindre difficulté pour n'importe quel membre de la communauté linguistique. Si le procédé expressif est le redoublement, il suivra, selon les langues, des règles particulières. Il ne pourra être la gémation que si la langue connaît ce phénomène ; des langues qui ne connaissent pas la gémation et dont le système phonologique se prête mal au redoublement, pourront se servir de suffixes particuliers dont les éléments phonétiques sont sentis comme expressifs : en ang. par ex. [i] pour les hypocoristiques et les mots enfantins (*baby*, *tummy*, *Charlie* etc.), *-le* pour les onomatopées (*babble*, *prattle*, *bubble*, *gargle*).

L'exemple de l'anglais montre bien qu'il n'est pas du tout nécessaire qu'un phonème, un groupe de phonèmes, ou un phénomène quelconque soit rare dans les éléments non-expressifs de la langue pour qu'il puisse devenir caractéristique de ses éléments expressifs : quoi de plus commun que la finale *-y* en anglais ? la finale de *castle*, *parcel*, *cattle*, *subtle* n'a rien d'expressif ; ce qui n'empêche pas que *-y* et *-le* aient fréquemment en anglais une valeur expressive (cf. Vendryès, *Le Langage*, p. 166 et suiv.). » (M.Gé. : p. 45-49).

Martinet affirme ici d'entrée le caractère expressif des mots du langage enfantin et des onomatopées. Le fait notable, dans cette perspective, est qu'examinant l'objection de la marginalité de ce type de mots, que la « langue normale » se contenterait d'emprunter et dont elle ne serait donc pas responsable, il ne la réfute pas, mais se contente de la compléter dans la mesure où elle « néglige certaines données ». Ces données sont tout d'abord l'influence de ces mots sur ceux de la langue normale, dont ils peuvent entraîner des modifications « par extension analogique », ensuite la double détermination de l'évolution phonétique des mots du langage enfantin, par les règles du langage enfantin et par celle du langage normal, enfin la conformation au système phonique de la langue normale. Martinet essaie ainsi de montrer « qu'il est difficile de distinguer nettement entre la langue des enfants et celle des adultes », « que la notion d'un langage enfantin, langue étrangère par rapport au parler normal des

adultes, n'est pas soutenable », mais il conserve significativement la distinction, qui lui permet d'éviter la question de la langue. Les phénomènes consécutifs de l'emprunt et de l'influence renvoient ainsi à l'introduction dans la langue d'un principe extérieur à la langue – « Tout comme la gémation, le redoublement syllabique trouve effectivement son principe dans le langage même de l'enfant qui redouble plus encore qu'il ne gémine » – et qui ne doit son caractère linguistique qu'à la notion d'emprunt, notion analogue, de ce point de vue, à celle de fixation que l'on retrouve ensuite dans l'avant-dernier paragraphe, en ce qu'elle suppose ce qu'il s'agirait de théoriser, la notion de langue, commune aux dénominations « langage enfantin » et « langage normal » et ainsi impliquée d'avance. Il est de même question ensuite de mots « d'origine onomatopéique » intégrés à la langue normale mais « encore sentis comme expressifs de par leur forme particulière, et qui, par analogie, peuvent imposer cette forme à d'autres éléments de la langue qui deviennent de ce fait plus aptes à exprimer une atmosphère affective particulière », où apparaît nettement la confusion des divers types de rapport son/sens puisqu'à une « origine » – impliquant des « règles particulières de formation » – répondent les deux fonctionnements linguistiques de l'analogie et de l'expression et que la notion d'aptitude, si elle suppose la prise sur la langue, suppose dans le même temps et par là même l'existence préalable de ces formes « aptes » à l'expressivité. L'argument de la double détermination de l'évolution phonétique permet quant à lui de circonscrire le langage enfantin comme domaine marginal, domaine de l'affectivité et de l'expressivité au cœur du langage auquel il doit cependant demeurer hétérogène pour conserver sa spécificité. On retrouve ici quelque chose de la subordination jakobsonienne de la similarité à la contiguïté, mais d'une manière qui en fait nettement apparaître la dimension de recouvrement de la langue par l'expression. L'expressivité peut alors devenir un type d'expression, et la marge un objet d'étude : il ne s'agit pas, en effet, d'assimiler « langage enfantin » et « parler normal », mais de ne pas « écarter les mots dits enfantins des préoccupations étymologiques » et de « tâcher de déterminer en quoi et pourquoi ils échappent aux lois phonétiques ordinaires et, si l'on s'aperçoit que ces dérogations suivent certaines tendances définies, s'efforcer de déterminer leur nature et leur retentissement possible dans la langue normale ». Se trouvent ainsi indûment unifiés des phénomènes qui n'ont d'autre rapport que de témoigner en faveur de l'expressivité. Il faut noter en effet que si Martinet parle de conformation des onomatopées et des mots enfantins au système phonologique, il s'agit en réalité avant tout de fixation. En témoigne en premier lieu la précision du dernier paragraphe, qui, en arguant d'une opposition analogue à celle des onomatopées et du langage enfantin au langage normal – celle des « éléments non expressifs » et celle des « éléments expressifs » –, indique on ne peut plus nettement que la valeur expressive est liée à l'existence de la forme. Martinet parle de même plus loin<sup>3300</sup> d'un « suffixe [...] senti comme expressif [...] accidentellement parce qu'il se trouvait par hasard dans plusieurs mots au sens lourd d'affectivité » (M.Gé. : p. 62), ainsi que d'acquisition d'une valeur expressive<sup>3301</sup> :

---

<sup>3300</sup> Voir M.Gé. : p. 62, cité ci-dessous.

<sup>3301</sup> Notion que, comme nous l'avons vu plus haut, l'on retrouve ensuite dans *Économie des changements phonétiques*, dans le développement sur le phonème *b* que nous avons partiellement cité dans la deuxième

« Ce qu'il est intéressant de noter ici, c'est que la réduction des quatre types de succession syllabique du vieux-scandinave [ata, a :ta, atta, a :tta] à deux types [a :ta] et [atta], n'a pas rendu caduc le procédé de la gémiation expressive, au moins dans cette partie du vocabulaire où le sens des mots est assez chargé d'affectivité pour qu'une combinaison phonétique particulière, même si elle est d'une extrême fréquence dans la langue ordinaire, puisse exceptionnellement conserver ou acquérir une valeur expressive » (M.Gé. : p. 50)

« Il va sans dire que nous sommes ici entièrement réduits à des conjectures, et que, pour aucun de ces verbes, nous ne pouvons écarter définitivement l'hypothèse de l'assimilation d'un *n* ou d'un *z* qui, pour beaucoup d'entre eux, est au moins plausible (par ex. *werran*, de \**werzan*, de la racine du comp. got. *wairsiza* ; mais la spécialisation sémantique de ce verbe ne peut-elle être due à sa forme phonétique (sentie secondairement comme expressive ?). Je crois toutefois que M. Loewe a raison d'expliquer par l'expressivité le -ll- de *gellan-giellan-gjalla*, forme à vocalisme bref et consonantisme long, de la racine que l'on retrouve dans visl. *gala* "crier, chanter", prêt. *gól*, avec un vocalisme long et un consonantisme bref (*a*, de *ǣ* réduction de *ō*, ou de *o* ? cf. Falk-Torp, p. 313 sous *gjalde* et p. 206 sous *fare*), et j'y ajouterai vag. *gierran* "chatter, creak" que l'on rapproche de lat. *hīrrīre* et de la forme à redoublement skrt. *gharghara-* (Holthausen, *ibid.*, p. 129). Il semble en outre que, si même la gémiation de la plupart de ces verbes est d'origine régulière, elle ait pu, au cours des temps, acquérir une valeur expressive (imitative ou intensive) dont semblent témoigner certaines de leurs spécialisations sémantiques : visl. *gala* se dit du cri du coq, *gjalla* de celui de l'aigle ; *skjala* "bavarder" (peut-être, malgré Wissmann, p. 110, un dénominateur de *skjal* "bavardage"), *skjalla* "claquer, retentir" ; *hjala* (dénominateur de *hjal* ?) est à peu près synonyme de *skjala*, vfri. *halia*, vha. et vsax. *halon* "appeler, faire venir", vha. *hellan* "ertönen, hallen" ; vag. *ceorian*, "murren, klagen", *ceorran* "knarren, krachen" ; vsax. et vha. *hlamon* "crepitare" (Wissmann, p. 40), visl. *hlamma* (sans doute dénominateur de *hlamm* que M. Wissmann ne cite pas) "to give a dull heavy sound", vag. *hlimman* "resound, clang, roar", vah. (*h*)*limman* "knirschen, knurren, brummen", etc.

Dès lors, il importe peu de savoir si tous les "Schallverben" à liquide ou nasale géminée doivent leur consonantisme à l'expressivité, ou si la géminée de ces mots, d'origine régulière, n'a été sentie que secondairement comme expressive, par analogie avec des verbes comme *giellan* et *gierran*. L'essentiel est qu'il est établi qu'un certain nombre de verbes forts connaissent la gémiation expressive, et que cette gémiation doit s'être produite plus tôt pour les liquides et les nasales que pour les occlusives ; sinon, on ne verrait pas pourquoi tous les verbes à occlusive géminée sont faibles, qu'il s'agisse de déverbatifs ou de créations onomatopéiques primaires, tandis que parmi les verbes à liquide et à nasale, ce sont précisément les verbes forts qui montrent la gémiation avec le plus de régularité. » (M.Gé. : p. 143-144)

et l'on retrouve ici quelque chose de la « force suggestive » de la forme postulée par Hjelmslev. Une telle hypothèse permet d'ailleurs significativement d'éviter le moment « particulièrement délicat » de la fixation :

« Josef Janko qui rend compte de la thèse de Trautmann dans l'*Anzeiger des IF* (19, p. 46), se refuse à suivre le nouveau docteur, et maintient l'existence de "wirkliche Assimilationen unter beschränkten Bedingungen". C'est également le point de vue de

---

section de ce chapitre (M.ECP : p. 134-136). Il s'agit là cependant d'un cas mixte : la valeur expressive a été acquise, mais elle est due en partie à « certaines qualités phonétiques » (M.ECP : p. 136).

Hellquist dans son article du *GHÅ* 14, *Några anmärkningar*, paru en 1908 : il est le premier à exprimer cette idée assez séduisante que quelques cas isolés d'assimilation, par ex. dans le cas de verbes à suffixe *-nā-*, ont dû contribuer à "propager le principe de la gémiation parmi les intensifs et les itératifs". Ainsi l'on éviterait ce qui nous apparaissait comme un moment particulièrement délicat du processus d'apparition du procédé de la gémiation expressive, et que nous avons appelé la fixation (cf. ci-dessus p. 31) ; tout s'explique le plus aisément du monde : quelques verbes à géménées, primitivement verbes en *-nā-*, se trouvent avoir un sens itératif ou exprimer une action particulièrement intense ; les sujets parlants établissent inconsciemment un rapport entre la forme phonétique et la valeur sémantique du mot ; ainsi la gémiation apparaît comme l'expression même de cette valeur sémantique et est étendue à d'autres mots qui présentent les même caractères sémantiques. » (M.Gé. : p. 93).

De ce que la conformation des onomatopées et des mots enfantins au système phonologique de la langue renvoie en réalité à la notion de fixation témoigne en second lieu la singularité du procédé de la gémiation, corrélatrice, précisément, du caractère expressif ou affectif de celui-ci, c'est-à-dire du dynamisme de l'expression altérante au lieu de la création qui est constitutive des onomatopées. Martinet affirme ainsi que « les mots en question ne peuvent pas, de toute évidence, offrir de phonèmes ou combinaisons de phonèmes dont la reproduction pourrait présenter la moindre difficulté pour n'importe quel membre de la communauté linguistique », puis que le redoublement « suivra, selon les langues, des règles particulières », enfin que le procédé expressif « ne pourra être la gémiation que si la langue connaît ce phénomène ». Or, ces trois restrictions n'ont pas la même implication. On lit en effet par ailleurs :

« Nous avons vu ci-dessus p. 49, que les langues ne sont guère en peine pour trouver un procédé expressif, car il se trouve toujours quelque élément de dérivation qui contient un phonème, voyelle ou consonne, susceptible par nature de caractériser les mots expressifs ; il se peut même tout simplement que le suffixe choisi ne soit senti comme expressif qu'accidentellement parce qu'il se trouvait par hasard dans plusieurs mots au sens lourd d'affectivité : la finale *-se* n'a en elle-même rien de particulièrement adapté au langage enfantin ; elle est pourtant en danois la caractéristique des mots de ce langage où *Mave* "estomac" devient *Mavse*, *Dreng* "garçon" *Dengse*, etc. Sans doute les langues préfèrent-elles les éléments qui, par nature, se prêtent au symbolisme : *i* par exemple est courant comme voyelle caractéristique des suffixes diminutifs, et il ne fait pas de doute que la gémiation représente un procédé expressif de choix, mais elle ne l'est pas au point de pouvoir s'imposer dans la langue de gens qui éprouvent la moindre difficulté à la produire. Si même elle n'offre pas de difficulté aux sujets parlants et si ceux-ci l'emploient plus ou moins consciemment dans ce que les Allemands appellent "Affekt", il reste cependant qu'il ne pourra être question de *procédé* que le jour où la gémiation ne sera plus à la merci des variations d'humeur des sujets parlants, mais sera une caractéristique phonétique constante de certains mots. Or, cette fixation ne pourra se produire que lorsque la gémiation ayant, à la suite d'évolutions phonétiquement régulières, acquis dans la langue une valeur phonologique, elle pourra dans certains mots ne plus être sentie comme la déformation momentanée d'une consonne simple, quelle que soit l'origine de cette déformation : accent d'insistance, imitation du babil des enfants, de cris d'animaux, de bruits, etc.

Hors du germanique, je ne suis guère à même de comparer la chronologie de l'apparition et de l'extension des deux sortes de gémiation, régulière et expressive ; on peut toutefois faire remarquer que dans toutes les langues où l'on a trouvé des géménées

que l'on explique par l'expressivité, il y en a d'autres qui ne peuvent bien s'expliquer que par des rencontres ou des assimilations. » (M.Gé. : p. 62-63).

Il ne s'agit pas seulement, ici, de la « difficulté » de la gémiation pour les sujets parlants, mais également de l'accession au statut de procédé, c'est-à-dire du passage de l'expressivité, où la gémiation est « à la merci des variations d'humeur des sujets parlants », n'étant sentie que comme la « déformation momentanée d'une consonne simple », au signe. Aussi, comme nous l'avons vu ci-dessus, la fixation de la gémiation expressive suppose-t-elle la valeur phonologique de la gémiation<sup>3302</sup>. Le redoublement, « procédé de dérivation », implique beaucoup plus directement l'imitation phonétique, et c'est pourquoi notamment<sup>3303</sup>, comme le souligne Martinet lui-même, il offre une plus grande certitude que la gémiation :

« Les conclusions auxquelles aboutissent les divers savants dont nous venons d'examiner les opinions, semblent bien confirmer ce que nous avaient suggéré les faits sémitiques étudiés plus haut : la gémiation consonantique et le redoublement syllabique sont deux procédés qui se retrouvent, soit concurremment dans une même langue (langues sémitiques), soit dans des langues différentes, avec des emplois fonctionnels analogues. La raison de cette analogie dans l'utilisation semble résider dans la nature même des deux procédés, qui ont ceci de commun qu'ils sont tous deux acoustiquement un redoublement, et sont, par là même, susceptibles d'être mis à contribution lorsqu'il s'agit de "représentations (Vorstellungen) qui par leur nature incitent à la répétition d'éléments phonétiques" (Wundt, *Die Sprache*, p. 582). Or, le redoublement syllabique est un phénomène beaucoup plus clair que la gémiation du fait que son caractère de procédé expressif de dérivation n'a jamais pu être mis en doute, tandis que la fréquence des géménées issues d'assimilations a longtemps empêché que l'on reconnaisse, dans certains cas, la même valeur à la gémiation consonantique. En d'autres termes, si une classe de mots présente dans une langue donnée des formes à géménées, on ne peut affirmer à priori, que l'on a affaire à une gémiation expressive, car il est toujours possible d'invoquer l'assimilation d'un infixe ou d'un suffixe qui aurait été caractéristique de la classe en question ; si toutefois on trouve dans d'autres langues une classe de même nature caractérisée par le redoublement, procédé dont le caractère expressif ne peut être mis en doute, il y aura là au moins une présomption en faveur du caractère expressif de cette gémiation. » (M.Gé. : p. 38-39).

---

<sup>3302</sup> On lit à nouveau plus loin : « Nous sommes arrivés ci-dessus à la conclusion que l'existence dans une langue de géménées d'origine phonétique normale était indispensable à la fixation dans cette langue d'une gémiation expressive. » (M.Gé. : p. 104), puis : « Une condition indispensable pour que le procédé de la gémiation expressive puisse survivre est naturellement que la langue où elle existe, conserve la gémiation comme élément de son système phonologique. » (M.Gé. : p. 125), enfin : « Nous avons admis ci-dessus, p. 62, que les progrès de la gémiation expressive sont en grande partie conditionnés par ceux de la gémiation normale, parce qu'un trait phonétique expressif ne peut prendre une valeur phonologique, et par conséquent se fixer, que lorsqu'on ne peut plus le reconnaître comme nettement aberrant » (M.Gé. : p. 144).

<sup>3303</sup> L'autre raison étant la multiplicité des origines, qui vaut également pour l'allongement vocalique (voir M.Gé. : p. 41-42, cité ci-dessus) : « Ces réserves faites, il n'est pas dit que le rapprochement de ces deux procédés expressifs ne puisse aboutir à des résultats intéressants, mais je doute qu'il soit à sa place ici : la valeur expressive originelle du redoublement syllabique ne peut faire de doute dans la majorité des cas, et une étude de ce procédé a pu nous servir lorsqu'il s'est agi de déterminer les classes de vocabulaire susceptibles de recevoir une forme expressive ; il n'en va pas de même de l'allongement vocalique pour lequel une origine expressive est encore beaucoup plus difficile à prouver que pour la gémiation consonantique à cause de l'infinie variété des changements phonétiques qui peuvent lui donner naissance. » (M.Gé. : p. 42).



Il en va de même des « phonème[s] [...] susceptible[s] par nature de caractériser les mots expressifs » et des « éléments qui, par nature, se prêtent au symbolisme » dont il était question dans l'un des passages cités ci-dessus. Martinet reconnaît l'existence d'un symbolisme phonétique, d'abord de manière négative :

« Cet article de M. Bloomfield [« Einiges vom germanischen Wortschatz »] montre bien dans quel sens on peut rajeunir les théories néo-grammairiennes ; il serait plus convaincant si l'auteur précisait la façon dont il conçoit l'apparition des occlusives sourdes géminées, s'il nous offrait pour expliquer les sonores, autre chose que les suggestions peu satisfaisantes de Kluge, (p. 97), s'il envisageait la question des spirantes géminées, et surtout si le ton général de ces pages ne trahissait qu'elles visent à écarter à tout prix le spectre de la "Lautsymbolik" qui est qualifiée de "méthode relâchée", p. 90, et dont les partisans seraient, selon l'auteur, réduits à de "phantastische Erfindungen", p. 106. » (M.Gé. : p. 95)

puis, bien que sans la nommer, de manière positive :

« Ce qui ne ressort pas très nettement de l'examen des formes de cette famille, c'est la nuance particulière de sens qu'apporte la géminée sonore. C'est ici que les résultats statistiques de l'étude de Hellquist, *Några anmärkningar*, GHÅ 14, peuvent nous être de grande utilité en ce qu'ils montrent : 1° que la plupart des verbes à occlusive sonore géminée du scandinave sont de date relativement basse, 2° qu'à eux s'attache en général quelque nuance affective particulière qui n'est pas précisément la même dans tous les cas, mais qui, sous des formes qui paraissent logiquement indépendantes, appartient toujours à une sphère affective définie qui s'oppose à celle qu'exprime en général la *Verschärfung*, un peu comme, dans les onomatopées et les mots expressifs, la valeur des voyelles d'arrière, à celle des voyelles d'avant. Pour déterminer la nature de ce faisceau de nuances affectives, il est, je crois, préférable de s'adresser aux langues modernes, parce qu'elles nous offrent sémantiquement une beaucoup plus grande sécurité : ainsi la différence de sens entre les deux mots anglais *to tap* et *to dab* illustre bien un des aspects de la valeur expressive des occlusives sonores : en gros, ces deux verbes expriment la même idée que le français *taper*, mais, tandis que, dans le cas de *tap*, le coup est plus léger, le contact dure moins et importe parfois moins que ses conséquences, *dab* suggère un contact légèrement prolongé, souvent un peu mou et qui parfois produit un bruit mat ; *to dab* se dira par ex. de ce que l'on fait lorsqu'on frappe la peau avec un tampon d'ouate, d'où le sens dérivé de tamponner, éponger. Les mots *pack* et *bag* (visl. *pakki* et *baggi*) sont en anglais quasi synonymes, mais le premier est susceptible de s'employer pour un paquet de faibles dimensions (*a pack of cards*) et se trouve souvent en concurrence avec le diminutif *packet* ; à *bag*, au contraire, se trouve toujours rattachée une idée de lourdeur : *bag* désigne souvent quelque chose qui pend ou qui traîne, les pantalons trop longs et trop larges, les mamelles de la vache ou de la chèvre.

Il ne serait pas difficile de trouver en anglais et dans d'autres langues une foule d'exemples analogues qui montreraient que les occlusives que les phonéticiens appellent sonores, se prêtent parfaitement à l'expression des bruits sourds, des objets pesants qui peuvent produire ces sons, en tombant par ex., de tout ce qui est lourd, obtus, lent, mou, flasque et mat, tandis que les occlusives dites sourdes expriment volontiers les notions contraires de légèreté, d'acuité, de vivacité et de sécheresse. M. Wissmann aboutit à des conclusions analogues lorsqu'il écrit (*Nomina postverbalia*, p. 198) : "Wie die geminierte Tenuis die Kürze und Energie, so bringt die Media geminata das Schlawfe, Unfeste und Schwankende einer Bewegung oder Handlung zum Ausdruck." » (M.Gé. : p. 118-119).

On lit de même un peu plus loin, à propos cette fois des voyelles :

« Un autre trait du vocalisme qui caractérise les éléments expressifs du vocabulaire germanique est l'existence d'alternances de nature particulière : à côté de formes à voyelles *i*, certains mots ont des formes à voyelle plus "sombre", *a* ou *o* (*u*). Cette alternance n'est pas propre aux langues germaniques ; on la retrouve un peu partout, cf. notamment Jespersen, *Language*, p. 402 et suiv. M. Grammont l'a étudiée dans un article de la *RLR* (44, p. 97 et suiv.), et il pose pour le français, p. 100 et suiv., une apophonie *i/a/ou* (parfois *o*) : *i* s'emploie pour les bruits clairs et aigus, *a* pour les bruits éclatants, *o* pour les bruits plus sourds, et *ou* pour les bruits tout à fait sourds. Il est certain que cette répartition, excellente pour les onomatopées, n'épuise pas la valeur affective de ces différentes voyelles : je signale au hasard les mots français *bouc/bique* (*biche*) où l'expression de l'opposition des sexes au moyen de *ou/i* n'est peut-être pas due au hasard (cf. O. Bloch, *DEF*, p. 83) ; en outre, les mots familiers ou vulgaires *bigre/bougre*, *fichtre (fiche)/foutre*, *chipper/choper*, où les mots en *i* sont, en quelque sorte, les euphémismes qui permettent d'éviter les formes en *ou* ou *o* souvent taboues. Les jeunes garçons n'emploient guère entre eux *ficher* et *chipper* qui, décidément, ne sont pas assez mâles.

Les valeurs expressives des différentes voyelles sont multiples et, en pure logique, il est souvent difficile de les rattacher immédiatement les unes aux autres, ce qui n'empêche pas qu'expressivement, ces différents emplois forment un tout, un peu comme nous l'avons vu ci-dessus p. 118, dans le cas des occlusives géminées sonores. On doit d'ailleurs noter que dans plusieurs de leurs emplois, vocalisme *i* et occlusive géminée sonore s'opposent l'un à l'autre : les notions de légèreté, d'acuité et de vivacité d'une part (cf. p. 119), l'intensité d'autre part, s'expriment également bien à l'aide des occlusives géminées sourdes et de la voyelle *i*. Les autres timbres vocaliques n'ont pas, en général, une valeur expressive aussi nette.

Cette alternance est bien représentée en anglais, par ex. avec *to chip* "couper menu", *to chap* "fendre" (déplacé par le suivant, il s'emploie surtout aujourd'hui dans le sens de "gercer"), *to chop* "trancher" ; cf. les deux postverbaux *chip* "copeau, pomme de terre frite" et *chop* "côtelette". Ces trois mots se retrouvent plus anciennement dans différents dialectes germaniques : mag. *chappen*, mnéerl. *kappen* ; on a le bas-lat. *cappare* dès le XIII<sup>e</sup> siècle ; vag. *-cippian* ; mba. *koppen* "den Kopf oder die Spitze abschlagen" et bas-lat. *cop(p)are* ; cf. encore ang. *to tip/to tap* et *tip/top* d'une racine onomatopéique à laquelle se rattache dans toutes les langues germaniques une foule de mots (all. *Zipfel*, *Zapfen*, *Zopf*, *zupfen* etc.), et pour laquelle il vaut mieux ne pas essayer, avec Falk-Torp, de reconstituer une forme primitive \**dēp* (p. 1237 sous Taabe) ; outre qu'en matière de "Schallverben" il faut être très avare de reconstitutions indo-européennes, il nous est parfaitement impossible de déterminer quel est le vocalisme primitif : si sur le modèle d'une forme à vocalisme sombre, on a formé une forme à vocalisme clair, ou vice-versa. L'essentiel pour nous, est que concurremment avec cette alternance *i/a/o(u)*, se retrouve presque constamment la gémination expressive, comme en témoignent les exemples donnés ci-dessus, et cette autre caractéristique des mots expressifs qu'est l'instabilité du consonantisme (cf. norv. *kabbe* "billot", Falk-Torp, *EW* sous *Kavl*, et, sous *Taabe*, les très nombreuses formes en *dib-dab-dub*). » (M.Gé. : p. 133-135)

puis à propos des nasales :

« En germanique, l'existence de la *Verschärfung* posait le problème de façon très différente, et la nasalisation ne pouvait avoir de rôle à jouer que là où la succession nasale + occlusive simple était nettement plus apte que la géminée correspondante à évoquer un aspect de la notion à exprimer : la comparaison des deux mots all. *trippeln* et *trampeln* montre bien comment la résonance nasale de *m*, combinée avec le vocalisme plus "sombre" *a*, oppose au trépignement rapide et léger, l'acte de quelqu'un qui frappe lourdement de ses pieds un plancher ou une estrade. » (M.Gé. : p. 137)

enfin à propos de la seule voyelle *i* :

« La Verschärfung de quelques hypocoristiques apparaît à M. Wissmann comme une confirmation de sa thèse, je n'hésite pas pour ma part à la considérer en ce cas comme un procédé diminutif. C'est le même que celui que constate M. Loewe, *ibid.*, p. 105, chez les noms de petits animaux, où il se combine avec l'emploi de la voyelle *i* qui a une valeur symbolique parallèle (cf. ci-dessus p. 134). » (M.Gé. : p. 160).

Le terme *Lautsymbolik* intervient cependant en premier lieu à propos des géménées :

« Le redoublement syllabique n'est pas le seul procédé expressif que l'on ait rapproché de la gémmination consonantique : nous avons vu ci-dessus, p. 37, que Pott rattache à ce qu'il appelle Doppelung non seulement la gémmination mais aussi l'allongement vocalique, et il n'est pas le seul à le faire : dans sa *Germanische Sprachwissenschaft*, M. Loewe donne à l'allongement vocalique les mêmes causes qu'à ce qu'il appelle "die Konsonantendehnung" ; les deux phénomènes seraient de nature dynamique et propres à rendre l'intensité de la représentation (pp. 60, 93 et suiv.). Il est fort possible que nombre de voyelles longues des langues indo-européennes doivent leur quantité au symbolisme phonétique (*Lautsymbolik*) qui est aussi responsable de beaucoup de cas de gémmination, mais on ne doit risquer le rapprochement qu'en faisant remarquer que, dans le cas de la gémmination, on n'a pas affaire à un simple prolongement du son (*Dehnung*), mais à quelque chose qui a, acoustiquement et par suite psychologiquement, la valeur d'une répétition ; il n'est pas certain que Sommer ait tout à fait raison lorsque, à propos de l'allongement vocalique, il écrit : "Der zugrunde liegende psychische Vorgang, das 'Verweilen im Affekt', ist kein anderer als der, dem die Sprache auch die Fälle von emphatischer Wortwiederholung (*viele viele*) verdankt" (*GRM*, VIII Jahrg., p. 132). » (M.Gé. : p. 41-42)

et, comme nous l'avons vu ci-dessus<sup>3304</sup>, Martinet insiste sur le fait que la gémmination a également un caractère imitatif, ce en quoi elle est analogue au redoublement qui, inversement, peut perdre sa valeur expressive :

« Il n'est pas sans intérêt d'essayer de déterminer ici les raisons qui font qu'une langue donnée préfère comme procédé expressif la gémmination au redoublement, et vice versa.

Il faut tout d'abord remarquer que les deux procédés ne s'excluent pas toujours : nous avons vu que le sémitique connaît l'un et l'autre ; les langues classiques peuvent également nous fournir des exemples de mots qui combinent l'un et l'autre : en skrt. *kukkura* "Hund", *phupphusa* ou *pupphusa* "die athmende Lunge", etc. (Pott, *ibid.*, p. 127) ; en grec *πάππας*, *μάμμη*, *κόκκυξ*, *κακχάζω*, etc., en lat. *mamma*, *pappa*, *lallō*, *pippitō*, etc. (cf. par ex., Graur, *Consonnes géménées*, Lexique). Toutefois, au moins dans ces derniers cas, les deux procédés ne sont vraisemblablement pas contemporains et la gémmination n'est ici qu'un renforcement postérieur datant d'une époque où le redoublement ayant perdu son caractère expressif, peut-être par suite de l'évolution du système phonologique de la langue, la gémmination ne faisait pas double emploi avec lui. Cette conclusion paraît particulièrement s'imposer dans le cas du latin où, dans les mots

---

<sup>3304</sup> Voir M.Gé. : p. 160, ainsi que les citations de la note 3296. Ce caractère imitatif vaut également pour l'intensivité, ainsi qu'en témoigne par exemple la notion de reflet : « Si Gerland a encore pu, en 1869, expliquer un certain nombre de géménées du germanique comme un reflet, dans la forme phonétique du mot, de la nature intense de l'idée exprimée, c'est qu'il n'appartenait pas à cette école de savants qui lui ont succédé, pour qui ce que M. Neckel a appelé une "Art partielle Urschöpfung" (*AfdA* 35, p. 84) était parfaitement inconcevable. » (M.Gé. : p. 84).

de ce type, la gémiation semble souvent être une innovation d'un emploi encore facultatif (cf. Graur, *ibid.*, Lexique, sous *caccabo*, *cacalia*, *cocetum*, *cuccuma*, *cuccumis*, etc., etc.).

En germanique, les mots de cette nature ne sont pas précisément rares, non plus que les mots à redoublement sans gémiation ; mais, dans presque tous les cas, la conscience qu'on ait affaire à un redoublement semble ne plus exister ou être si faible qu'elle ne peut former un obstacle à l'évolution phonétique normale. Présentent le redoublement et la gémiation par ex. *vag. titt* "mamelon du sein", *mha. zitze* même sens, *vha. tutta* même sens ; *titr* "mésange", cf. le *norv. tite* avec voyelle longue et *t* simple ; *visl. tuttr* ou *tútr* "bout d'homme", *vag. tettec* à côté de *visl. tōturr* "haillons", *vag. fiffealde* "papillon", le plus souvent sous la forme *fifealde*, *vha. vivaltra*. Sans gémiation, on peut encore citer : avec le sens de "trembler" *got. reiran* et *vha. bibên*, *visl. bifast* ; *visl. gígja* "violon" et les mots de la même famille, *fifla* "séduire" ; les noms d'animaux, *vag. beofor*, "castor", *hrágra* "héron", *higere*, *higora* "magpie or woodpecker", *visl. þiðurr* "coq de bruyère" ; *visl. ffill* "pissenlit", etc. Dans plusieurs de ces mots, seul le linguiste est capable de reconnaître un redoublement primitif ; notamment dans les monosyllabes et dans les dissyllabes où la voyelle de la seconde syllabe fait partie de la désinence (*reiran*, *bibên*, etc.), la similitude des consonnes ne suffit pas à conserver à la forme un caractère expressif ; si toutefois la valeur du mot reste telle, qu'elle semble nécessiter une forme expressive, on emploie à cet effet le procédé vivant de la gémiation. » (M.Gé. : p. 42-43).

Martinet ne saurait mieux dire que l'expressivité, comme l'expression, suppose l'existence préalable d'un rapport son/sens, et il est d'autant plus significatif, dès lors, que l'unité expressive du phénomène se double de la singularité de la gémiation comme expression altérante, de sorte qu'à la notion d'emprunt réponde celle de fixation. Ce postulat d'une expressivité naturelle des sons ne saurait en effet faire oublier le postulat fondamental de la prise du locuteur sur la langue, et l'on retrouve ainsi, bien que d'une autre manière, l'impossible étymologie par la similarité. Martinet insiste ainsi sur le caractère déterminant de la valeur sémantique dans l'apparition de la gémiation, écrivant notamment<sup>3305</sup> :

« Il est évident que le classement que nous allons tenter ci-dessous ne peut se faire que sur des bases sémantiques ; c'est en effet la valeur sémantique, au sens le plus large du terme, d'un mot donné, qui a pu déterminer dans ce mot l'apparition de la gémiation expressive. » (M.Gé. : p. 151)

puis de même :

---

<sup>3305</sup> Voir également la reconnaissance de l'existence de « classes sémantiques qui, du fait de la nature des mots qui en font partie, peuvent être caractérisées par le redoublement syllabique » (M.Gé. : p. 39), de « classes de vocabulaire susceptibles de recevoir une forme expressive » (M.Gé. : p. 42), ainsi que ce passage cité ci-dessus dans la note 3299 : « Dans ce qui va suivre, je n'ai pas la prétention de passer en revue, sans en omettre un seul, tous les changements phonétiques, qui ont pu donner naissance à la gémiation : il ne nous est pas permis d'affirmer que toutes les assimilations, toutes les rencontres et toutes les synopes qui ont dû aboutir à une gémiation, ont été étudiées ou même simplement aperçues par les germanistes, et je suis loin de prétendre que si les différents changements qui vont être examinés ci-dessous n'arrivent pas à expliquer une gémiation particulière, on a, dans ce cas, forcément affaire à une gémiation d'origine expressive ; c'est, en dernier ressort, un examen de la valeur sémantique du mot qui devra décider si l'origine expressive de la gémiation est vraisemblable ou difficilement justifiable. » (M.Gé. : p. 68), et cette autre affirmation : « Naturellement, une fois qu'on a trouvé un principe d'explication, on cherche à en tirer tout le parti possible, mais il faudrait prendre garde à ne pas en obscurcir la nature véritable par une extension à des cas où aucune considération sémantique ne le justifie. » (M.Gé. : p. 116).

« Avant de procéder au classement des matériaux que j'ai réunis, j'estime indispensable de rappeler que ce classement va se faire sur des bases purement sémantiques. Comme c'est, en définitive, la valeur sémantique d'un mot donné qui a dû déterminer dans ce mot l'apparition de la gémation expressive, les rapprochements étymologiques sont, en la matière d'intérêt secondaire » (M.Gé. : p. 167).

On lit cependant par ailleurs :

« La plupart des adjectifs et des adverbes germaniques à gémées semblent devoir être considérés comme des formations intensives. On peut faire remarquer à ce sujet qu'en français ce sont les adjectifs qui reçoivent le plus fréquemment l'accent d'insistance. On doit concevoir que certains adjectifs ont gémé la consonne finale de la racine pour signifier que la qualité qu'ils expriment existe à un très haut degré, ou, s'il ne peut être question de degré de signification, parce que l'adjectif en lui-même exprime le plus haut degré d'une qualité (ex. *tout*, *excellent*, *parfait*), pour insister sur l'importance particulière que revêt la qualité en question à un moment donné.

En fait, on n'a pas abouti en germanique à un procédé morphologique de formation du superlatif absolu ; ce n'est qu'un nombre relativement restreint d'adjectifs qui a reçu la gémation, le plus souvent comme caractéristique constante, ou, lorsqu'il y a dans le cas du même mot des formes à simple et d'autres à gémée, sans différence très nette dans le degré de signification des unes et des autres (il n'est pas question ici du cas de visl. *vitugr* "intelligent", *vittugr* "versé dans la magie", cf. ci-dessous p. 180, où nous avons sémantiquement affaire à deux adjectifs différents). Il n'est pas facile de dire dans tous les cas, ce qui a pu déterminer la gémation chez tel ou tel adjectif ; sans doute en existe-t-il dont le sens prédispose à l'adoption d'un procédé expressif ; il s'agit d'adjectifs que l'on pourrait qualifier de naturellement intenses, et pour lesquels la gémation est un bon moyen de retrouver un peu de la vigueur que leur fait perdre une usure sémantique inévitable ; mais il en est d'autres chez lesquels la gémation n'a guère pu apparaître que dans des contextes spéciaux, ou des emplois où le mot était particulièrement chargé d'affectivité. » (M.Gé. : p. 156-157)

passage qui, outre qu'il est extrêmement significatif eu égard au caractère « délicat » de la fixation puisque les formes linguistiques s'y trouvent promues au statut de sujet, fait nettement apparaître qu'il s'agit moins de la valeur sémantique du terme que d'une valeur – haut degré, intensité surimposée à des adjectifs sémantiquement usés, affectivité – exprimée, et symptomatique, en tant que telle, d'une conception du rapport son/sens – constitutif du signe – indûment calquée sur le rapport mot/chose, c'est-à-dire inscrite dans le cadre de la problématique de l'expression.

On retrouve ainsi, dans *La Gémation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques*, les deux notions corrélatives de besoin<sup>3306</sup> et d'utilisation, que l'élaboration martinettienne constitue en raison de la forme. Comme il apparaissait dans un des développements cités ci-dessus<sup>3307</sup>, l'origine expressive se double notamment d'un autre type d'exception à l'évolution phonologique régulière : le destin particulier qu'entraîne l'expressivité d'une forme. On lit de même plus loin :

« Nous avons vu ci-dessus que les intensifs sont toujours caractérisés par une voyelle de degré réduit lorsque le degré normal est une diphtongue, et nous avons admis, p. 110, à

---

<sup>3306</sup> Voir ainsi M.Gé. : p. 43, cité ci-dessus.

<sup>3307</sup> Voir M.Gé. : p. 42-43.

propos de *hætt* et de *braccas*, qu'en cas de gémiation expressive après voyelle longue, c'était, du moins à une certaine époque, la voyelle qui s'abrègeait et non la géminée qui se simplifiait. Une gémiation, même expressive, après voyelle longue ou diphtongue n'a, en soi, rien d'impossible ; mais il semble certain que, dans un cas de ce genre, si la langue répugne à une succession de type [a :tta], la réduction quantitative ne se fera pas aux dépens de la consonne géminée, qui précisément a un rôle expressif qu'elle seule peut remplir, mais aux dépens de la voyelle, dont la longueur, certes, peut avoir un rôle expressif (Wissmann, *ibid.*, p. 126 et suiv. ; Loewe, *ibid.*, p. 60) mais qui ne se confond pas avec celui que nous examinons ici. Bien entendu, on ne peut pas exclure absolument la possibilité d'un affaiblissement de la valeur affective, chez certains mots de ce genre, avant qu'ait eu lieu l'abrègement vocalique, mais alors, est-il même besoin de supposer une gémiation quelconque pour expliquer le maintien ou l'apparition d'une occlusive sourde : la présence d'un vocalisme long irréductible n'a-t-elle pas pu, par ex., empêcher la gémiation sans pour cela mettre obstacle à la *Verschärfung* de la consonne suivante ? » (M.Gé. : p. 124).

Le cas des « perturbations phonétiques parallèles à la gémiation expressive » est relativement différent, impliquant tout à la fois le symbolisme des phonèmes et la dynamique de l'expressivité, et oscillant ainsi entre origine expressive et expressivité :

« Les perturbations phonétiques parallèles à la gémiation expressive prouvent plus directement le caractère anormal de celle-ci. Nous avons déjà examiné ci-dessus, p. 114 et suiv., les cas où, parallèlement à la gémiation, se produisaient dans le consonantisme des changements qualitatifs inattendus : *Verschärfung*, “*Abstumpfung*” et autres que nous n'avons pas été à même de classer et de caractériser précisément. Mais il existe aussi dans le vocalisme des faits fort intéressants : Brugmann écrit dans son *Grundriss*, II, p. 978, à propos des intensifs germaniques à occlusive sourde géminée : “*Zum Teil zeigen diese Verba nicht gebrochene u und i in der W., wie ahd. zucchōm, nhd. zucke, neben zocchōm*” et il explique ces *u* et ces *i* à l'aide d'un suffixe *-nu-*, alternant avec le suffixe normal *-nā-* qui, selon lui, est à l'origine de la géminée des intensifs. Au contraire, M. Wissmann, *ibid.*, p. 170, explique ces fluctuations de la qualité de la voyelle comme le résultat d'une parenté entre les verbes intensifs et les formations onomatopéiques (*Schallverben*) : la paire *zockon, zuckon* est de même nature que *vag. cnucian/cnocian*, *vsuéd. kurra/korra*, etc. De même la nature de la voyelle radicale de *vha. bullon* tient au caractère onomatopéique du mot (*ibid.*, p. 55) ; les verbes onomatopéiques, nous dit-il p. 19, sont caractérisés notamment par une instabilité (*Unfestigkeit*) du vocalisme qui crée des alternances inattendues ; aussi hésite-t-il avec raison à considérer l'alternance vocalique de *vag. fnesan*, *visl. fnasa* comme un “*Ablaut*” proprement dit.

Ce qui n'apparaît pas, dans ce que dit à ce sujet M. Wissmann, c'est pourquoi dans *zucchon, kurra, cnucian* etc. le *o*, qui est régulier dans le cas d'un déverbatif (cf. *ibid.*, p. 47), n'a pas paru assez expressif, et pourquoi, dans certains cas, on a maintenu le *u* primitif. Les raisons pour lesquelles *i* et *u* sont plus expressifs que *e* et *o* ne sont pas si évidentes que l'on doive les passer sous silence. Cette préférence me semble être au moins aussi caractéristique des intensifs que des onomatopées, et je crois qu'on peut la justifier ainsi : les mots expressifs étant prononcés avec une force et une fermeté accrue, les mouvements des organes de la parole seront plus précis, ces organes eux-mêmes seront plus tendus ; les lèvres seront plus tirées dans le cas de *i*, plus arrondies dans celui de *u* ; dans le premier cas, la glotte remontera le plus possible, dans le second, elle s'abaissera au maximum ; la langue qui, dans le cas d'autres *i* et *u*, aurait peut-être tendance à se relâcher, accentuera sa tension vers le palais ; en un mot tout contribuera à accentuer jusqu'à l'extrême la qualité essentielle de *i* et de *u* qui est de se trouver aux deux extrémités supérieures du quadrilatère des voyelles. C'est ainsi qu'on peut, par ex.,

expliquer la forme enfantine *leetle*, c'est-à-dire avec [i] et non [ɪ], à côté d'ang. *little* ; cf. Jespersen, *Language*, p. 407, où se trouve encore l'exemple de dan. *kvik* "vif" opposé à *Kvæg* "bétail", mba. *quik* et *quek*, issus d'un même mot primitif ; en danois les mots *lille* "petit" et *titte* "regarder furtivement" présentent un [i] au lieu du [e] que l'on attendrait (cf. Jespersen, *Modersmaalets Fon.*, 16.2). Il n'est donc pas étonnant que, fréquemment, la voyelle radicale des mots expressifs ait pu résister à l'inflexion dite *a-Umlaut* qu'on a souvent tort de mettre sur le même plan que les inflexions ultérieures (le *i-Umlaut* notamment), parce qu'il est beaucoup moins résistant et que, tandis que le *i-Umlaut* a gardé la valeur de principe morphologique que lui avaient léguée les *i* ou les *j* disparus, les résultats de l'inflexion par *a* ont, à l'intérieur d'un même paradigme, toujours été nivelés par l'analogie<sup>3308</sup>. » (M.Gé. : p. 132-133).

Ces perturbations phonétiques sont mentionnées dans le cadre d'un développement plus vaste consacré à « certains autres procédés [que la gémation] qui peuvent être, soit de nature phonétique, c'est-à-dire avoir pour résultat un consonantisme ou un vocalisme qui n'est pas celui que la stricte observance des lois phonétiques pourrait faire attendre, soit de nature morphologique et consister en désinences ou en suffixes particuliers » (M.Gé. : p. 131). Martinet y étudie non seulement ces perturbations, mais également d'autres procédés expressifs – le redoublement syllabique<sup>3309</sup> et la nasalisation expressive<sup>3310</sup> – et les particularités morphologiques des mots à gémation<sup>3311</sup>. Or, il écrit à propos de ces dernières :

« Dans ce dernier cas, il est peut-être un peu hasardeux de parler de procédé expressif, car il serait alors bien difficile de faire le départ entre ce qui est expressif et ce qui est dérivation pure et simple : les verbes itératifs, par ex., sont fréquemment caractérisés par un suffixe particulier ; soit en germanique *\*-atjan*. Doit-on, du fait que ces verbes présentent souvent la gémation expressive, considérer que le suffixe *\*-atjan* est d'une essence autre que tel autre suffixe de dérivation verbale ? Evidemment non ; mais la concomitance fréquente, dans les mots d'une même catégorie sémantique, de la gémation et d'un suffixe donné dont on sait qu'il est caractéristique de cette classe, et ceci dans plusieurs classes sémantiques différentes, a pour nous ceci d'intéressant qu'elle montre que la gémation n'apparaît pas arbitrairement, mais qu'elle caractérise certaines familles sémantiques particulières. » (M.Gé. : p. 131).

Apparaît nettement, ici, la continuité qui lie expressivité et expression, et dans le cadre de laquelle l'expressivité est appréhendée comme un type d'expression. On lisait de même beaucoup plus haut :

« D'autre part, l'extension donnée en germanique à la valeur morphologique de l'alternance vocalique – extension qui, elle-même, n'est peut-être pas sans rapport avec la tendance à l'amuïssement des finales, autre résultat de l'accent d'intensité initial – fait que le soin d'exprimer la valeur constante du mot est laissé entièrement aux consonnes (cf. Gerland, *ibid.*, p. 75 et suiv.), tandis que les voyelles sont chargées d'exprimer les modifications morphologiques accidentelles. Le procédé de la gémation qui utilise uniquement le matériel consonantique y semble donc tout à fait indiqué lorsqu'il s'agit de

<sup>3308</sup> Voir également M.Gé. : p. 114 *sqq.*, développement auquel renvoie Martinet dans ce passage et dont avons cité un extrait ci-dessus (M.Gé. : p. 118-119). Sur la *Verschärfung*, ou « assourdissement, par suite de nécessités expressives, d'occlusives sonores » (M.Gé. : p. 123), voir M.Gé. : p. 119-125.

<sup>3309</sup> Voir M.Gé. : p. 135.

<sup>3310</sup> Voir M.Gé. : p. 135-137, dont nous avons cité ci-dessus un extrait du dernier paragraphe.

<sup>3311</sup> Voir M.Gé. : p. 137-147.

mettre en relief certaines caractéristiques constantes de l'idée exprimée. » (M.Gé. : p. 43-44)

et Martinet parle volontiers à propos de la gémination, non seulement d'expressivité, mais également d'expression :

« Gerland, dont le livre *Intensiva und Iterativa* a paru sept ans plus tard, part des faits germaniques ; aussi, les formes à géménées sont-elles au premier plan de ses préoccupations ; il les rapproche, p. 77 et suiv., des faits sémitiques, ce qui l'amène à examiner les rapports de la gémination et du redoublement, et à reconnaître que les deux procédés apparaissent dans les mêmes classes de vocabulaire. Toutefois, parti des intensifs germaniques, il ne voit dans la gémination qu'un procédé susceptible d'exprimer l'intensité ; si bien que, tandis que dans les langues qui utilisent le redoublement, celui-ci aurait eu tout d'abord une valeur itérative, puis aurait acquis par la suite une valeur intensive (p. 50), en germanique la gémination aurait eu dès l'abord une valeur intensive ; les procédés seraient donc, en dépit de leur analogie fonctionnelle, de nature essentiellement différente. A propos des langues sauvages l'auteur nous dit, p. 107 : "Sie verwechseln die Intensivität mit der Extensivität der Vorstellung" ; les langues germaniques possèdent au contraire pour exprimer l'intensité un procédé essentiellement intensif : la gémination.

On peut objecter qu'il y a en germanique plusieurs classes de mots à géminée où la forme peut fort bien s'expliquer à partir de l'itération, mais qui n'ont rien et n'ont jamais pu rien avoir d'intensif ; d'autre part, comme le montre l'exemple des langues à redoublement, un procédé qui exprime l'itération peut aisément acquérir une valeur intensive, si bien qu'en germanique comme ailleurs, il se pourrait que l'expression de l'itération ait précédé celle de l'intensité. En tout cas, même en supposant pour la gémination germanique à valeur intensive une origine indépendante (par ex. la fixation de l'effet d'un accent d'insistance ; voir ci-dessus p. 31), on peut penser que le développement et l'extension du procédé ont pu être grandement favorisés par l'existence préalable dans la langue de géménées expressives. » (M.Gé. : p. 37-38).

C'est là, comme nous l'avons vu plus haut, le mode d'articulation martinettien des deux dimensions de la structure et du signifiant, et la notion martinettienne d'expressivité en dénonce à nouveau le caractère de construction structurale – bien que fonctionnelle – dans le cadre du rapport son/sens. Si, en effet, l'expressivité est un type d'expression, elle suppose en tant que telle l'existence de signes et de rapports son/sens – naturels ou institués – rapports dont elle ne peut apparaître comme un type qu'au prix de la confusion de l'expression et du rapport signifiant/signifié que nous avons essayé de faire apparaître dans ce qui précède et qui témoigne d'un évitement ou d'une présupposition de la langue, autrement dit du donné du rapport son/sens.

La notion d'expressivité est présente jusqu'aux derniers textes de Martinet, qu'il s'agisse d'affirmer l'existence de mots ou d'unités linguistiques expressifs ou de postuler le rôle de l'expressivité dans l'évolution de la langue. Il est ainsi question, par exemple<sup>3312</sup>, dans « Non-

---

<sup>3312</sup> Mais voir notamment ensuite, dans *La Description phonologique* (1956) : « terme expressif » (M.DP : p. 69 et 86, note 1), « le caractère expressif du mot en question » (M.DP : p. 69), « le mot en question est expressif, ce qui suffit à expliquer les indécisions du vocalisme » (M.DP : p. 70), dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957) : « expressive designations » [« désignations expressives »] (M.Ph. : p. 23), dans « Coupe ferme et coupe lâche » (1968) : « vocabulaire expressif » (M.Lâ. : p. 187), dans « Remarques sur la phonologie des parlers franco-provençaux » (1970) : « vocable expressif » (M.Par. : p. 199), « mot expressif » (M.Par. : p. 199), dans



Apophonic *o*-Vocalism in Indo-European » (1955) de phonème « “non-expressif” » (M.Apo. : p. 213), ainsi que de « mots de nature expressive » (M.Apo. : p. 213), et de même dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956) de « forme “expressive” » (M.Li. : p. 94). On retrouve notamment la notion de gémignée expressive<sup>3313</sup>, à laquelle s’adjoignent, comme dans *La Gémignation consonantique d’origine expressive dans les langues germaniques*, d’autres types de procédés expressifs ou « processus expressifs » (M.ECP : p. 186), comme la « mouillure expressive » (M.So. : p. 382) et les « palatalisations expressives » (M.ECP.1981 : p. 231), ainsi que les « créations expressives<sup>3314</sup> » (M.Cel.E : p. 263-264, note 14 [voir M.Cel.I : p. 120, note 13]) et onomatopées<sup>3315</sup>. Ces procédés et créations sont liés à des emplois expressifs<sup>3316</sup>, et répondent à un besoin d’expressivité, notion qui apparaît nommément dans « La marque et l’altérité » (1957) :

---

« Réflexions sur le vocalisme indo-européen commun » (1972) : « variante expressive » (M.Vo. : p. 112), « vocabulaire expressif et familier » (M.Vo. : p. 113), « formes expressives, onomatopées diverses » (M.Vo. : p. 113), dans *Des Steppes aux océans. L’indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) : « forme [...] familière et expressive » (M.Ste. : p. 246), « forme expressive » (M.Ste. : p. 256), et dans les *Mémoires d’un linguiste* (1982-1983-1993) : « mot expressif » (M.Mé. : p. 326).

<sup>3313</sup> Voir notamment dans « Notes sur la phonologie du français vers 1700 » (1947) : « gémignée d’origine probablement expressive » (M.Not. : p. 166), dans « Celtic Lenition and Western Romance Consonants » (1952/1955) : « Les sourdes gémignées doivent dans une large mesure remonter à la période celtique commune ou à la période pan-celtique, puisqu’elles apparaissent fréquemment dans les mêmes mots en goïdélque. Beaucoup d’entre elles doivent sans doute leur existence à un procédé expressif, et quelques-unes peuvent provenir d’une évolution phonologique régulière » (M.Cel.E : p. 266 [voir M.Cel.I : p. 122]), « -ππ-, -ττ-, -κκ-, -πφ-, -τθ-, -κχ- sont fréquents (comme gémignées phonétiquement régulières et comme résultats de procédés expressifs) » (M.Cel.E : p. 267 [voir M.Cel.I : p. 123]), « gémignées [...] expressives » (M.Cel.E : p. 267 [voir M.Cel.I : p. 123]), « Il devait y avoir dans la langue des *t*, *k* et *kʷ* gémignés [...], la plupart d’entre eux d’origine expressive » (M.Cel.E : p. 290 [voir M.Cel.I : p. 142]), dans *Économie des changements phonétiques* (1955) : « gémignées expressives » (M.ECP : p. 250), « le procédé de gémignation expressive » (ECP : 250), « gémignées [...] d’origine expressive » (M.ECP.1981 : p. 184-185), « occlusives gémignées expressives » (M.ECP.1981 : p. 185), dans « Some Problems of Italic Consonantism » (1950/1955) : « gémignées expressives » (M.It. : p. 344), dans *A Functional View of Language* (1961-1962) : « Il semble qu’à un certain moment, les locuteurs de chacune de ces langues aient pris l’habitude de remplacer les consonnes simples intervocaliques par des gémignées dans les mots sentis comme “expressifs” » (M.LF : p. 174) [« It seems that, at some time or other, the speakers of every one of these developed a habit of replacing single intervocalic consonants by geminates in words felt to be “expressive” » (M.FVL : p. 146)], et dans « A New Generation of Phonemes, the French Intervocalic Stops » (1982) : « geminates of expressive origin » [« gémignées d’origine expressive »] (M.Ne. : p. 166).

<sup>3314</sup> Voir également notamment, dans « Les “laryngales” indo-européennes » (1957) : « créations expressives » (M.La. : p. 142) et dans *Des Steppes aux océans. L’indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) : « création expressive » (M.Ste. : p. 48), « formations expressives » (M.Ste. : p. 163).

<sup>3315</sup> Ainsi dans « Réflexions sur le vocalisme indo-européen commun » (1972) : « Si loin qu’on remonte dans la nuit des temps, on peut être sûr que le son [i] a toujours figuré dans l’effectif des productions phoniques des locuteurs indo-européens. Mais il a pu, tour à tour, être un phonème, une variante contextuelle, une variante expressive, ou un ingrédient de formations onomatopéiques. » (M.Vo. : p. 112). Voir également, notamment, M.SG : p. 194, cité ci-dessous.

<sup>3316</sup> Voir par exemple dans « Réflexions sur le vocalisme indo-européen commun » (1972) : « Si donc une reconstruction de l’indo-européen commun qui est faite avec l’intention de mettre en valeur les traits du fonctionnement général de la langue aboutit à poser un phonème vocalique unique, ceci ne saurait impliquer l’inexistence, dans ces langues, des timbres vocaliques les plus divers, soit à titre de variantes du phonème unique ou de combinaisons comme *ey* ou *ew*, soit comme des réalités phoniques distinctes, mais cantonnées dans des emplois expressifs. » (M.Vo. : p. 112), dans « Propagation phonétique ou évolution phonologique ? » (1947/1974) : « Une expérience trop limitée les empêche [les linguistes « qui ne sont pas entièrement convaincus de l’existence de changements phonétiques réguliers » (M.Pro. : p. 40)] d’identifier toutes les circonstances et tous les accidents qui peuvent expliquer la présence, dans une langue, à un certain stade, d’éléments qui se

« Le choix de la forme en *-tero* dépend du point de vue du moment ; elle marque toujours l'«autre» forme, celle qui vient à l'esprit en second, qui peut d'ailleurs venir en tête dans le discours, mais qui est pensée par rapport à l'autre.

On entrevoit là un type particulier d'opposition, celle qui n'est pour ainsi dire pas durcie dans la langue, la hiérarchie des deux membres n'étant pas fixée une fois pour toutes, mais laissée au choix des usagers.

Cependant cette liberté d'emploi que l'on constate en grec et dont on trouve au moins des traces dans d'autres langues anciennes de la famille indo-européenne, paraît un trait assez instable : le besoin d'«expressivité» entraîne fréquemment les sujets à donner la préférence dans tous les cas aux formes insistantes en *-tero* ; il est également plus économique d'employer toujours la même forme pour le même concept. » (M.Alt. : p. 198).

On lit ainsi notamment dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) :

« c) Le *j* de *faux jeton*.

Pour l'ensemble de Fnm. [Français non méridionaux], 31 % des sujets se prononcent pour *j*. Pour le Midi, 88 %. La disproportion entre ces deux pourcentages est due partiellement, sans doute, au fait que le Midi conserve le plus souvent *e* caduc. Mais ceci n'explique pas tout : pour *médecin*, 78 % des non-méridionaux se refusaient à l'assimilation complète ; ici, la proportion tombe à moins du tiers. Il est assez vraisemblable que l'assimilation est plus fréquente dans le cas des fricatives que dans celui des occlusives : des confusions du type *acheté à jeter* ne sont pas rares dans la pratique du français. Mais il est probable que les pourcentages n'auraient pas été si bas si le mot n'avait eu un caractère expressif, ce qui doit entraîner un renforcement de l'articulation et, pour le *j*, la perte du caractère de douce qui pouvait encore le distinguer de *ch*.

[...]

Les pourcentages sont universellement plus bas que dans le cas de *médecin*, ce qui ne saurait nous étonner, mais il est remarquable que la disproportion est plus considérable pour Paris et les régions centrales en général, que pour les régions excentriques de la Bretagne et du Sud-Est. Doit-on conclure que, tandis que Paris est la terre rêvée des formations expressives, des provinces lointaines favorisent moins l'expression directe des sentiments par la forme même du langage ? » (M.PFC : p. 157-158)

passage remarquable à au moins deux égards, d'une part en ce qu'il fait nettement apparaître combien la notion « synchronique » de mot expressif est dynamique – le « caractère expressif » du mot « entraî[n]e un renforcement de l'articulation » – d'autre part par la notion d'« expression directe des sentiments par la forme même du langage », dont nous verrons ci-dessous qu'elle joue un rôle central dans l'élaboration martinettienne du principe de l'arbitraire du signe. On retrouve ici les implications de la notion d'expressivité que nous avons essayé de mettre en évidence ci-dessus, le postulat d'un fonctionnement expressif dans le cadre d'un rapport son/sens conçu en termes de prise du locuteur sur la langue. Comme

---

révèlent comme n'ayant pas été soumis à un processus évolutif d'un stade antérieur : conditionnements phonétiques très particuliers et difficiles à identifier par la suite, emplois expressifs fixés à l'issue du changement, emprunts à des variétés géographiquement ou socialement différentes de celle qui représente la norme. » (M.Pro. : p. 40-41), et dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) : « Le latin *uacca*, d'où le fr. *vache*, présente le traitement régulier de \**g*<sup>w</sup> initial ; le *c* géminé est la marque d'emplois dits « expressifs » du type de ceux auxquels reste soumis ce même mot dans l'usage contemporain (par exemple, *vachement* comme marque de superlatif) » (M.Ste. : p. 244).

dans *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* également, le rôle de l'expressivité dans l'évolution est double. Il est ainsi question dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » (1957), d'une part de procédé expressif, et d'autre part d'un changement phonologique lié à l'expressivité d'une forme :

« It is a well known fact that the needs of expression frequently affect the duration of the articulation of both vocalic and consonantal phonemes ; French, for instance, makes use of a speech device called "accent d'insistance" which consists in stressing and lengthening the first consonant of the word (cf. Eg. Marouzeau, 1900). One will have to examine the conditioning of the phonological integration of the products of such a speech device. It may well be that such an "expressive" duration can only receive phonological status in languages where, as a consequence of normal and regular evolution, the possibility of distinguishing between long and short phonemes has been established (Martinet, 1937). If this proves true, the role of expressivity in such cases will be restricted to that of a purveyor of new instances of previously existing units, a role whose ultimate consequences have been investigated above.

Furthermore, it is by no means excluded that the needs of expression may influence, not only the quantity, but also the quality of some phonic performances, which could result in splitting into two, a single original phoneme : in a language where /i/ is normally tending toward [I], certain instances of the /i/ phoneme might retain their tense articulation in nursery words or in terms implying smallness or prettiness. This would result in a split of /i/ into /i/ and /I/. Here again, it remains to be seen to what extent such a split can happen without the phonological context being, at least partially, responsible for the preservation of the tense articulation<sup>3317</sup>. » (M.Ph. : p. 19-20).

Il est significativement question, dans ce passage, non seulement d'expressivité, mais de « besoins d'expression », où l'on retrouve à nouveau le cadre général de la problématique de l'expression. Le deuxième type d'influence sur l'évolution est à nouveau mentionné<sup>3318</sup>, notamment, dans « *De la sonorisation des occlusives initiales en basque* » (1950/1955), où il

---

<sup>3317</sup> « C'est un fait bien connu que les besoins de l'expression affectent fréquemment la durée de l'articulation des phonèmes aussi bien vocaliques que consonantiques ; le français, par exemple, utilise un procédé linguistique qu'on appelle "l'accent d'insistance", qui consiste à mettre en valeur et à allonger la première consonne du mot (cf. Eg. Marouzeau, 1900). Il faudra examiner le conditionnement de l'intégration phonologique d'un tel procédé linguistique. Il pourrait se faire qu'une telle durée "expressive" puisse seulement recevoir un statut phonologique dans les langues où, par suite d'une évolution normale et régulière, a été établie la possibilité de distinguer entre les phonèmes longs et les phonèmes courts (Martinet, 1937). Si cela se révèle vrai, le rôle de l'expressivité dans de tels cas se bornera à celui d'un pourvoyeur de nouveaux exemplaires d'unités préexistantes, un rôle dont les conséquences ultimes ont été étudiées plus haut.

De plus, il n'est en aucun cas exclu que les besoins de l'expression puissent influencer, non seulement sur la quantité, mais également sur la qualité de certaines réalisations phoniques, ce qui peut aboutir à la scission en deux phonèmes d'un phonème originellement unique : dans une langue où /i/ tend normalement vers [I], certaines occurrences du phonèmes /i/ pourraient garder leur articulation tendue dans des mots enfantins et dans des termes impliquant la petitesse ou le charme. Cela aboutirait à une scission du /i/ en /i/ et /I/. Ici encore, il reste à voir dans quelle mesure une telle scission peut se produire sans que le contexte phonologique soit, au moins partiellement, responsable de la préservation de l'articulation tendue. »

<sup>3318</sup> Voir également dans les textes antérieurs, dans *La Phonologie du mot en danois* (1937) : « Le mot *savle* "baver" qui se prononce constamment avec [u], s'écrit encore très bien *sagle* (cf. par ex., Falk-Torp, *Etym. Wörterb.*, p. 943, où l'article est intitulé *sagle*, orthographe que justifie l'étymologie du mot) ; le sens de ce mot explique assez bien la victoire définitive de la prononciation non-orthographique. » (M.PMD : p. 47), et dans *Phonology as Functional Phonetics* (1946) : M.PFP : p. 25, où il est question d'un changement phonique qui se fait mot par mot, et dont l'avènement, pour chaque mot, dépend du sens de ce dernier. Voir également M.Par. : p. 199, cité ci-dessous.

est question de « préservations expressives » (M.So. : p. 378), puis dans « Some cases of -k-/-w- Alternation in Indo-European » (1955/1973-1975) :

« Un autre cas d'alternance de -k- et de -w- est celui des mots grec et latin pour le corbeau : κόραξ, gén. κόρακος, et *coruos*. Au départ, pour les deux, on peut poser *kor<sup>o</sup> H<sup>w</sup>* conservé comme athématique en grec et thématisé en latin : *kor<sup>o</sup> H<sup>w</sup>-s* passe au grec κόραξ avec extension analogique du -k- aux cas obliques ; *kor<sup>o</sup> H<sup>w</sup>-o-s* donne régulièrement *coruos*, tout comme *ar<sup>o</sup> H<sup>w</sup>-o-s* donne *aruos*. On pourrait naturellement faire valoir que les mots de ce type sont de nature presque onomatopéique et qu'on ne s'attend guère à ce qu'ils aient été soumis à une évolution régulière. Toutefois, les différentes formes indo-européennes qui, de toute évidence, appartiennent au même domaine sémantique présentent très fréquemment un *ō* après l'-r- ce qui vient à l'appui de la laryngale de pouvoir colorant *o*, c'est-à-dire *H<sup>w</sup>*, comme troisième consonne de la base. » (M.Som. : p. 167)

enfin dans les « Remarques sur la phonologie des parlers franco-provençaux » (1970), où Martinet mentionne le « vestige préservé exceptionnellement dans un mot expressif, d'un ancien système plus étendu de voyelles brèves » (M.Par. : p. 199). C'est cependant à nouveau le premier type qui fait l'objet des plus amples développements. On lit ainsi ensuite dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) :

« C'est essentiellement par le chenal de traits prosodiques comme l'accent et de faits d'expressivité que l'évolution des besoins communicatifs se répercute jusque dans le système phonologique. [...]

Il n'est pas indispensable de rappeler ici les changements phonétiques qui peuvent coïncider avec une réorganisation du système accentuel. Mais on attirera l'attention sur l'influence des procédés expressifs, comme l'allongement ou la gémiation. Ces procédés, véritables modes, dont l'apparition dans telle ou telle langue est favorisée par la structure même du système phonologique, peuvent prendre une extension considérable. Si leurs effets se fixent, c'est-à-dire en viennent à caractériser de façon permanente certains éléments du vocabulaire, ils aboutissent à déséquilibrer le système en bouleversant la fréquence respective des unités distinctives. Les effets de tels bouleversements peuvent se répercuter à travers des millénaires. » (M.Pr. : p. 70-71).

Comme il apparaît dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957), la question de la fixation, dans ce texte « intégration phonologique », demeure centrale. La condition est à nouveau l'existence de gémées d'origine régulière, mais on note que Martinet est moins affirmatif que dans *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* – « It may well be that... ». Or, on lit dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« De vos recherches dans ce domaine [celui de la gémiation expressive dans les langues germaniques] vous avez conclu que la gémiation jouait un grand rôle dans l'évolution phonique.

Effectivement. Mais avant d'en arriver là, j'ai repris le problème à la base, en vrai réaliste. Je suis le premier, je pense, à avoir donné, en la matière, des formulations concrètes. Meillet, lui, avait des formulations très abstraites dans la tradition saussurienne. L'existence de la gémiation expressive, dans des langues non attestées à date ancienne a été pour moi un gros problème. J'ai eu longtemps des doutes sur ce que j'avais, et, pour me convaincre que cela pouvait correspondre à de la réalité, j'ai cherché des exemples dans des langues directement accessibles.

*J'ai retenu le cas que vous avez cité une fois de ce professeur allemand qui avait prononcé [ʼim-mʌ]...*

Ce n'était pas un professeur, mais le chancelier Brüning, à la radio, en 1932, à l'occasion de ses démêlés avec Hitler : *immer und immer wieder* [ʼʔim-mʌ ʔunt ʔʔim-mʌ vi:dʌ].

J'en ai trouvé de bons exemples en suédois, où cette gémiation est toujours vivante. On y fabrique tous les jours des hypocoristiques à géménées à partir de formes à consonnes simples : les gosses, à l'école, appellent *Fridde* un camarade du nom de *Fridén*, *Göjje* celui qui s'appelle *Göran*. Les prononciations de Brüning me paraissaient d'autant plus intéressantes qu'elles allaient de pair avec l'observation que les rencontres de consonnes identiques tendent, en allemand, à se réduire à des consonnes uniques : l'équivalent des colonnes Morris était, à Berlin, les *Litfass Säulen* que j'ai toujours perçues comme des [ʼlitvazɔj̥lən]. *Nimmt Teil* s'entend [nimtail].

Le problème théorique qui m'a tenu éveillé plusieurs nuits au moment de la préparation de ma thèse, était de savoir comment un procédé expressif peut se fixer pour devenir un procédé de formation régulier. C'est là quelque chose qui, avec l'expérience beaucoup plus vaste que j'ai des langues, me paraît maintenant assez naturel, mais qui, dans le cadre de l'enseignement que j'avais reçu, semblait presque impossible. J'opérais, au départ, avec la linguistique néo-grammairienne d'alors où il n'était pas question de supposer une action quelconque du sens sur la phonie, ce qui est excellent en principe. Meillet se plaçait dans cette perspective, mais non sans ouverture du côté des iconoclastes du type Schuchardt qui étaient prêts à admettre des "entorses aux lois phonétiques". » (M.Mé. : p. 254-255).

On retrouve ici la « comparaison des faits modernes » de *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques*, corrélatrice d'une profession de réalisme, mais le « problème théorique » de la fixation ne fait l'objet d'aucun autre éclaircissement que l'affirmation qu'un tel phénomène paraît « assez naturel » à celui qui, grâce à une vaste expérience des langues, a pu rompre avec la linguistique néo-grammairienne, c'est-à-dire qu'il se trouve résolu au moyen du postulat fondamental de la problématique de l'expression, celui de la prise du locuteur sur la langue<sup>3319</sup>. Martinet insiste ainsi, dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986), sur l'opposition des deux types d'explication de l'évolution qui formait déjà le cadre des développements de l'ouvrage de 1937<sup>3320</sup> :

« *Déviation expressive*.

En principe, le sens des mots où apparaît un son donné n'est pas susceptible d'influencer l'évolution de ce son. Il y a toutefois des cas où, parce que celui qui parle se sent affecté par la valeur du mot qu'il prononce, il pourra articuler le mot avec une énergie particulière. C'est ainsi qu'il n'est pas rare d'entendre le mot *affolant* prononcé avec un [f] très allongé. Ceci n'a rien à voir avec la graphie du mot avec deux *f* : on ne constate rien de tel avec les mots *affaire* ou *affranchir*. Une telle prononciation allongée peut être imitée et reproduite dans des circonstances où rien ne la justifie, c'est-à-dire où

---

<sup>3319</sup> On lit encore, après « Phonetics and Linguistic Evolution », dans « A Functional View of Grammar » (1969/1970) : « Expressive deviations are apt to remain deviations and therefore marginal as long as they cannot be equated with some regular phonological pattern in the language. » [« Les déviations expressives ont tendance à rester des déviations et ainsi à rester marginales tant qu'elles ne sont pas assimilées à un modèle phonologique régulier dans la langue. »] (M.Fu. : p. 84), mais comme nous le verrons plus bas, la position des *Mémoires d'un linguiste* est tout à fait ambivalente.

<sup>3320</sup> Voir ci-dessus la note 3299.

celui qui parle n'est pas particulièrement "affolé". Ceci peut aboutir à affecter la prononciation du mot de façon permanente. Soit, par exemple, le mot anglais *knock* "frapper". En vieil-anglais, il était orthographié *cnocian*, avec un *-c-* unique entre voyelles correspondant à un [k] de la prononciation. Si le mot avait évolué sous cette forme, il rimerait avec les mots *oak*, *soak*, *coke*. En fait, il devait, dès l'époque la plus ancienne, être prononcé avec un [k] allongé ou géminé et, de fait, quelques siècles plus tard, en moyen-anglais, la forme est attestée dans la graphie avec deux *-kk-* entre voyelles, donc *knokke*, ce qui explique sa prononciation d'aujourd'hui avec une voyelle brève.

Les linguistes de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècles, qui avaient eu à lutter contre leurs devanciers pour maintenir le principe que l'évolution des sons de la langue n'était pas affectée par la valeur des mots dans lesquels ils apparaissaient, ont souvent nié la possibilité des allongements expressifs.

Pour expliquer des cas comme celui de *knock*, ils avaient inventé un suffixe en *-n* qui aurait été, antérieurement aux textes attestés, ajouté au radical de certains mots, par exemple à *knok-*, donnant un groupe *-kn-* qui serait plus tard réduit à *-kk-*. Mais comme on rencontrait en fait des groupes *kn*, notamment à l'initiale du mot ici en cause, il avait fallu inventer des conditions particulières : *-kn-* n'aurait passé à *-kk-* qu'entre voyelles et si l'accent portait sur la voyelle suivante. Mais comme, en germanique, l'accent ancien, de place variable, avait, à une date préhistorique, été remplacé par un nouvel accent placé automatiquement sur la première syllabe du mot, aucune vérification de la validité de cette "loi phonétique" n'était possible.

En fait, il est impossible de nier que la valeur du mot puisse, dans certains cas, affecter le sort des sons qui le composent. Mais cela veut dire simplement que, dans certains cas, cette valeur participe au conditionnement de l'évolution. Ce n'est donc pas n'importe où que pourront se fixer des allongements expressifs, mais là où les conditions d'emploi du terme en apportent une justification. » (M.Ste. : p. 124-125).

On retrouve, dans ce cadre, la dimension du façonnage de la langue dans l'expression que nous avons tenté de mettre en évidence dans la deuxième section de ce chapitre. On lit ainsi dans « Peut-on dire d'une langue qu'elle est belle ? » (1965) :

« [...] dans quelle mesure les traits qu'on relève dans le langage humain, peuvent-ils, par leur présence ou leur absence dans une langue particulière, conditionner les jugements esthétiques qu'on porte sur cette langue ? Dire que ce conditionnement est total impliquerait que tous les hommes réagissent de façon identique à chacun d'eux. Ceci ne vaut certainement pas dans tous les cas, puisque nous savons, par expérience, que le même trait, la fréquence de l'accentuation paroxytone et de la gémination par exemple, peut susciter des jugements de valeur diamétralement opposés. Mais ne pourrait-il y avoir des traits qui suscitent attirance ou répulsion, quels que soient le tempérament, l'expérience linguistique et non linguistique, les préjugés et les goûts du sujet considéré ?

Ce qui pourrait le faire croire, c'est l'existence d'un symbolisme universel dans le cas de certains sons du langage. Ceci, qui n'a été longtemps qu'une hypothèse très plausible, paraît aujourd'hui bien établi. Les individus peuvent y être plus ou moins sensibles, mais on ne constate pas que leurs réactions soient contradictoires lorsque l'observation est faite avec toutes les garanties requises : le timbre de [i], par exemple, va de pair avec le concept de petitesse, ce que n'infirmant ni le *big* ni le *small* de l'anglais ; le timbre de [u] (*ou* français) évoque naturellement grosseur et lourdeur. Ce ne sont là que les traits les plus frappants de ce symbolisme, mais ils suffisent pour notre propos. Il n'est pas besoin d'être grand clerc en phonétique articulatoire pour comprendre le pourquoi de telles identifications : [i] est la voyelle pour laquelle les organes s'efforcent de réaliser vers l'avant de la bouche la cavité de résonance la plus petite possible en poussant la masse de la langue vers la partie intérieure du palais et en retirant les lèvres

au maximum contre les gencives ; pour [u] au contraire, la masse de la langue est retirée vers l'arrière et les lèvres sont poussées en avant de telle façon que la cavité de résonance est aussi vaste qu'il est possible. Les équations symboliques [i] = petitesse et [u] = grosseur ont un fondement physiologique évident, et c'est ce fondement qui permet de supposer qu'elles sont le fait de tous les hommes, encore que les observations sur lesquelles elles se fondent n'aient pas encore porté sur l'ensemble de l'humanité, loin de là.

S'il existe un symbolisme universel des sons, ne pourrait-on envisager que, l'homme étant ce qu'il est, physiologiquement et psychologiquement, certains traits de son langage lui paraîtront naturellement plus séduisants et d'autres moins agréables ? On serait tenté d'objecter que, s'il en était ainsi, les langues, depuis qu'elles évoluent, auraient dû tendre à favoriser les traits les plus séduisants et à négliger tous les autres. Mais ce serait oublier que les préoccupations esthétiques sont certainement, dans la pratique du langage, subordonnées à des besoins plus pressants et que cela suffirait à expliquer pourquoi l'homme n'aurait pas été entraîné à favoriser outre mesure, dans son langage, des traits esthétiquement positifs aux dépens des autres.

Toutefois, on doit constater que les rapports naturels qu'on relève entre certains sons et certaines notions ne supposent ni n'imposent jamais de jugement de valeur, esthétique ou moral, définitif : petitesse peut s'interpréter comme finesse, délicatesse, mais, aussi bien, déboucher sur mièvrerie et mesquinerie. » (M.Be. : p. 50-52).

Martinet défend à nouveau ici la thèse du symbolisme phonétique, comme ensuite dans l'« Essai de grammaire de la langue des signes françaises » (1996) :

« Il y a bien articulation, mais les unités distinctives, les "gestèmes", sont perçus d'un seul coup d'œil. On pourrait être tenté de croire qu'ils peuvent impliquer quelque trace de valeur signifiante. Mais la chose ne vaudrait-elle pas pour les phonèmes, avec un *i* de valeur diminutive dans le français *chiper/choper* ou l'anglais *tip/top* ? » (M.Es. : p. 213)

et dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) avec la notion de « démonstratif naturel » :

« En revanche, le  $H_2$  que l'on peut reconstruire pour la marque du genre féminin, a une tout autre origine. Il s'agit d'un élément qui a dû s'agglutiner au pronom démonstratif lorsqu'il servait à désigner une femme. Il faut s'attarder un peu sur ce pronom démonstratif qui soulève des problèmes divers. Il semble qu'il était strictement au départ ce qu'on appelle un déictique, c'est-à-dire qu'il avait à peu près la valeur du geste qui consiste à montrer du doigt. Lorsque le geste se fait, non plus avec le doigt, mais avec la langue, c'est la pointe de cet organe qui entre en action. Le produit phonique est une apicale, un [t] suivi d'un [a] ou d'une voyelle d'avant. Un peu partout, les enfants paraissent retrouver ce démonstratif naturel qui est interprété par les adultes comme une déformation d'un des mots traditionnels de la langue, en français *tiens !* en italien *dai* ou *togli* "prends", en anglais *there* "là", en allemand *da* "là", etc. Une fermière qui donne du grain à sa volaille ponctue volontiers son mouvement d'un *ta, ta, ta !*

Cette production phonique naturelle, fréquemment répétée, comme on le voit chez la fermière, est certainement à la source du déictique indo-européen » (M.Ste. : p. 188)

mais le fait remarquable, dans ce passage, nous semble à nouveau être le postulat de la prise du locuteur sur la langue, qui subordonne la forme à la fonction, de sorte qu'il ne s'agit dès lors que de définir la fonction qui est privilégiée par les locuteurs, fonction communicative plutôt que « préoccupations esthétiques ». Il faut noter, à cet égard que l'objet de ces développements sur l'expressivité est celui des modalités d'une influence des besoins de

l'expression sur le système phonologique<sup>3321</sup>, et qu'il constitue précisément le cadre de la notion de fixation redéfinie comme intégration phonologique, et dont l'importance se limite ainsi à ses effets en termes d'évolution du système phonologique. Si, en effet, *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* s'attachait notamment à mettre en évidence le phénomène de l'expressivité et, plus particulièrement celui de la gémiation expressive, les textes postérieurs s'attachent quant à eux inversement – c'est-à-dire une fois l'expressivité constituée en type de rapport son/sens ou d'expression – à une construction structurale de l'arbitraire du signe, dont la notion de système phonologique constitue la pierre de touche. Le postulat fondamental semble alors celui de la possibilité d'une expression directe du sens par la forme, dont nous avons vu ci-dessus qu'il n'est en

---

<sup>3321</sup> Et l'on retrouve, dans ce cadre, la continuité avec la morphologie. Plusieurs textes évoquent en effet un autre type de changement phonique où une extension sur le plan phonologique est déterminée par des besoins d'expression. Il s'agit de « Function, Structure and Sound Change » (1952) : « In this rapid survey of the ways through which communicative needs may influence the phoneme pattern, we should of course mention again the assumed role of the functional yield of oppositions. But, by the side of this conservative action, it would remain to be seen whether the necessities of expression could not, in some cases, be directly instrumental on enlarging some sections of the phoneme pattern. If some phonemically relevant feature, say, glottalization, happened to be the frequent mark of a morphological or lexical category, could it not be imagined that speakers would be tempted to combine it with new articulations and extend it beyond those sections of the phoneme pattern where we would normally expect to find it? The example we have to offer does not illustrate exactly this type of action, but rather the extension of a correlation beyond its expected range under the pressure of an all-pervading pattern of morphophonemic alternations. » [« Dans cette rapide revue des biais par lesquels les besoins de la communication peuvent influencer sur la structure phonématique, nous devrions bien sûr mentionner encore le rôle supposé de la charge fonctionnelle des oppositions. Mais à côté de cette action conservatrice, il resterait à voir si les nécessités d'expression ne pourraient pas, dans certains cas, être directement déterminantes pour l'élargissement de certaines sections de la structure phonématique. Si un certain trait phonémiquement pertinent, disons la glottalisation, se trouvait être la marque fréquente d'une catégorie morphologique ou lexicale, ne pourrait-on pas imaginer que les locuteurs soient tentés de combiner celui-ci avec de nouvelles articulations et de l'étendre au-delà des sections de la structure phonématique où on s'attendrait normalement à le trouver ? L'exemple que nous pouvons offrir n'illustre pas exactement ce type d'action, mais plutôt l'extension d'une corrélation au-delà de son champ habituel sous la pression d'une structure envahissante d'alternances morphophonémiques. »] (M.Fun.I : p. 77-78), *Économie des changements phonétiques* (1955) : « Il y a, dans ce domaine, une autre possibilité qu'il convient d'examiner. Supposons qu'un trait distinctif, comme la glottalisation, caractérise avec une particulière fréquence une certaine catégorie morphologique ou lexicale. Ne pourrait-on penser que les locuteurs seraient tentés de la combiner avec de nouvelles articulations et de l'étendre au-delà des portions du système phonologique où l'on s'attend normalement à la trouver ? L'exemple dont on dispose n'illustre pas exactement ce type de pression, mais l'extension d'une corrélation hors de son champ normal sous la pression d'un système envahissant d'alternances morphologiques. » (M.ECP : p. 173-174) et « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957) : « In order to complete the present survey of the channels through which the needs of communication and expression can indirectly affect the system of distinctive units, we should recall that derivational and morphological needs, which are directly or indirectly conditioned by those of communication, may entail the creation of new distinctive units and the expansion of the phonological system beyond what its internal economy would lead to expect (Martinet, 1955, section 6.2 [soit le passage que nous venons de citer]). » [« Afin de compléter la présente revue des canaux par lesquels les besoins de la communication et de l'expression peuvent indirectement affecter le système des unités distinctives, nous devons rappeler que les besoins dérivationnels et morphologiques, qui sont directement ou indirectement conditionnés par les besoins de la communication, peuvent entraîner la création de nouvelles unités distinctives et l'expansion du système phonologique au-delà de ce que l'économie interne de celui-ci aurait laissé attendre (Martinet, 1955, section 6.2). »] (M.Ph. : p. 20). Voir également « Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of Indo-European s » (1951/1955), où il est question du rôle des « nécessités morphologiques » (M.Con. : p. 243) dans le changement, celles-ci déterminant une « extension analogique » (M.Con. : p. 243). Nous reviendrons *infra* sur ces développements, dans le premier chapitre de la deuxième partie.



réalité qu'une autre forme, ou un corollaire, de la problématique de l'expression, mais qui permet à Martinet de parler, comme dans *Économie des changements phonétiques*<sup>3322</sup>, d'exceptions synchroniques et diachroniques au principe de l'arbitraire du signe là où il s'agit en réalité de la construction d'un fonctionnement, en tant que tel indistinctement « synchronique » et diachronique et, par ailleurs, unique en dépit d'une multiplicité structurellement construite.

A la notion d'exception répond ainsi celle de marge. Il est question, par exemple, dans « Antoine Meillet, *Introduction à l'étude comparée des langues indo-européennes* » (1950), des franges expressives de la langue :

« On trouve, dans toute langue, un certain nombre de traits que le théoricien ne devrait pas chercher à intégrer dans le système qu'il pose sous peine de faire échouer son projet. Ces traits appartiennent à un domaine où l'arbitraire linguistique entre en conflit avec les motivations psychologiques pour former ce qu'on pourrait appeler les franges expressives de la langue. » (M.Meil. : p. 106).

On lit de même ensuite dans *Économie des changements phonétiques* (1955), où, comme nous l'avons vu ci-dessus, Martinet lie par ailleurs les « aberrances diachroniques<sup>3323</sup> » (M.ECP : p. 30) et les « aberrances synchroniques » (M.ECP : p. 30) aux « domaines marginaux du langage » (M.ECP : p. 30) :

« L'examen des traits prosodiques et de leur comportement diachronique a montré que plusieurs d'entre eux forment, en quelque sorte, le biais par lequel les besoins variables de la communication peuvent le plus directement exercer une influence sur la nature des unités phonologiques, leur nombre, et leur pouvoir distinctif. Il y a d'autres voies d'accès. L'une d'elles est représentée par les franges expressives qui échappent partiellement à l'arbitraire linguistique et à la double articulation : les faits d'origine expressive peuvent, une fois fixés dans le système, se répandre largement à travers le vocabulaire et modifier profondément la statistique phonologique. » (M.ECP : p. 173).

Ainsi qu'il apparaît dans « Antoine Meillet, *Introduction à l'étude comparée des langues indo-européennes*<sup>3324</sup> », la notion de marge implique celle de système. On peut mentionner, également, ce passage des « Remarques sur la phonologie des parlers franco-provençaux » (1970) :

« Il apparaît donc qu'au moins sous l'accent, le parler distingue entre trois voyelles qui tendent à la brièveté maxima par opposition à des voyelles dont la durée, qui varie de longue à brève, est sous la dépendance de la position dans le mot. La netteté de cette distinction est accusée par l'existence d'un vocable expressif qui présente la combinaison inconnue ailleurs d'un [i] accentué dans l'avant-dernière syllabe suivi d'un s géméné. Il s'agit de [m'wissə] que son sens de "petite bonne femme acariâtre" tout comme sa forme

---

<sup>3322</sup> Voir ci-dessus la note 3295.

<sup>3323</sup> Comme il apparaîtra dans les passages cités ci-dessous, les exceptions aux lois phonétiques régulières que constituent les phénomènes du type de la géménation expressive sont récurrentement qualifiées de « marginales ». Voir M.Fea.I : p. 148, M.ADA : p. 35, M.Pr. : p. 51, M.Fu. : p. 84, cités ci-dessous.

<sup>3324</sup> Voir également les dernières lignes du développement d'*Économie des changements phonétiques* cité ci-dessus dans la note 3295 (M.ECP : p. 28-30). Notons que l'on retrouve à ce propos l'opposition entre formalisme et réalisme.

exceptionnelle, signale comme un élément marginal. On peut y voir le vestige préservé exceptionnellement dans un mot expressif, d'un ancien système plus étendu de voyelles brèves. » (M.Par. : p. 198-199)

ainsi qu'inversement ces équations d'*Économie des changements phonétiques* (1955) et de *Syntaxe générale* (1985) : « les éléments arbitraires de chaque langue, ceux qui en forment le système » (M.ECP : p. 21/M.ECP.1981 : p. 4), « [l]es faisceaux de conventions qui forment la structure d'une langue déterminée » (M.SG : p. 90). La marginalité est plus précisément définie par rapport à la double articulation. Or, dans ce cadre, les éléments marginaux sont en premier lieu les éléments prosodiques, dans la mesure où ils sont suprasegmentaux. On lit ainsi dans « Arbitraire linguistique et double articulation » (1957) :

« Chacune des deux unités d'une des deux articulations représente nécessairement le chaînon d'un énoncé, et tout énoncé s'analyse intégralement en unités des deux ordres. Ceci implique que tout fait reconnu comme marginal parce qu'échappant, en tout ou en partie, à la double articulation, ou bien sera exclu des énoncés articulés, ou n'y pourra figurer qu'à titre suprasegmental. En d'autres termes, les faits marginaux que l'on peut trouver dans les énoncés pleinement articulés sont ceux que l'on nomme prosodiques. On tend à considérer les faits prosodiques comme une annexe des faits phonématiques et à les ranger dans la phonologie, ce qui ne se justifie que partiellement. Certaines unités prosodiques, les tons proprement dits, sont des unités distinctives à face unique comme les phonèmes : la différence mélodique qui empêche la confusion des mots norvégiens /<sup>1</sup>bønɾ/ "paysans" et /<sup>2</sup>bønɾ/ "haricots" a exactement la même fonction que la différence d'articulation glottale qui oppose en français *bière* à *pierre*. Mais d'autres traits prosodiques, maints faits d'intonation par exemple, sont, comme les signes, des unités à double face qui combinent une expression phonique et un contenu sémantique : l'intonation interrogative de la question *il pleut ?* a un signifié qui équivaut généralement à "est-ce que" et un signifiant qui est la montée mélodique. Il en va de même de faits dynamiques comme l'accent d'insistance qui peut frapper l'initiale du substantif dans *c'est un polisson* ; dans ce cas, le signifié pourrait être rendu par quelque chose comme "je suis très affecté", le signifiant s'identifiant avec l'allongement qui affecte /p/. Ceci veut dire que le caractère suprasegmental vaut aussi bien sur le plan sémantique que sur celui des sons, et que les faits auxquels la double articulation confère un caractère marginal ne se limitent point au domaine phonologique. » (M.ADA : p. 37)

puis, comme nous l'avons vu plus haut, à nouveau dans les *Éléments de linguistique générale* (1960)<sup>3325</sup> :

#### « 1-15. En marge de la double articulation

Toutes les langues présentent le type d'organisation qu'on vient de décrire. Mais ceci ne veut pas dire que les langues n'aient pas recours à des procédés qui n'entrent pas dans le cadre de la double articulation. En français, par exemple, il est fréquent que le caractère interrogatif de l'énoncé ne soit marqué que par une montée mélodique de la voix sur le dernier mot. On distingue fort bien ainsi entre l'affirmation *il pleut* et la question *il pleut ?* Ce dernier est l'équivalent de *est-ce qu'il pleut ?* ce qui revient à dire que la montée de la voix dans *il pleut ?* joue le même rôle que le signe /esk/ orthographié *est-ce que*. On peut donc dire que cette courbe mélodique est un signe, tout comme *est-ce que*, avec un signifié : "interrogation", et un signifiant perceptible : la montée de la voix. Mais alors que le signifiant de *est-ce que* se conforme à la deuxième articulation avec sa

---

<sup>3325</sup> Voir également M.Él. : p. 84, cité plus bas, ainsi que M.DP : p. 13, également cité plus bas.

succession de trois phonèmes /e s k/, et à la première dans le sens qu'il trouve sa place dans la succession des monèmes, celui de la courbe mélodique n'en fait rien. En effet, ce signifiant n'occupe pas une position particulière dans la chaîne parlée, mais se superpose pour ainsi dire aux unités des deux articulations, et on ne saurait l'analyser en une succession de phonèmes. Les faits linguistiques qui ne se conforment pas à l'articulation en phonèmes sont souvent dits "supra-segmentaux" et forment un chapitre intitulé **prosodie**, distinct de la **phonématique** où l'on traite des unités de deuxième articulation. » (M.ÉL. : p. 21).

Les termes de « marge » et de « marginal » qualifient ainsi de manière récurrente les éléments prosodiques, et en particulier l'intonation. Il est notamment question dans *Économie des changements phonétiques* de « la zone linguistiquement marginale qu'est l'intonation<sup>3326</sup> » (M.ECP : p. 163), et de même, dans *La Description phonologique* (1956), du « caractère linguistiquement marginal de l'intonation » (M.DP : p. 38). On lit ensuite dans « Arbitraire linguistique et double articulation » (1957), à propos des « faits prosodiques » (M.ADA : p. 39) : « [...] on serait tenté de dire qu'ils sont fondamentaux dans le langage, mais marginaux et épisodiques dans la langue » (M.ADA : p. 39), et, dans *A Functional View of Language* (1961-1962), Martinet oppose l'intonation aux « outils linguistiques les plus centraux et les plus abstraits<sup>3327</sup> » (M.LF : p. 41). La singularité de l'intonation vient de ce que son caractère suprasegmental se double d'un caractère expressif. On lit ainsi dans *Syntaxe générale* (1985) :

« Un contour intonatif montant n'est jamais l'équivalent exact de *est-ce que*. Il peut être *est-ce que* plus toutes sortes de traces d'autre chose qui le relèguent, malgré qu'on en puisse avoir, dans les marges expressives du langage. » (M.SG : p. 44).

Martinet écrivait de même dans « Arbitraire linguistique et double articulation », à propos du français choisi comme exemple de langue « qui, pourrait-on presque dire, n'utilis[e] les latitudes prosodiques que par superfétation ou par raccroc » (M.ADA : p. 39) :

« Ceci ne veut naturellement pas dire qu'en français comme ailleurs le recours aux marges expressives ne permette, très souvent, d'alléger les énoncés et de rendre plus alertes les échanges linguistiques. » (M.ADA : p. 39).

Inversement, ainsi qu'il apparaît dans le passage d'*Économie des changements phonétiques* cité ci-dessus, où ils étaient qualifiés de « franges expressives qui échappent partiellement à l'arbitraire linguistique et à la double articulation » (M.ECP : p. 173), les mots et procédés expressifs sont également qualifiés de marginaux par rapport à la double articulation. Le développement relatif aux « aberrances synchroniques et diachroniques » se clôt ainsi, dans la version de 1981, sur l'avertissement suivant :

« L'erreur, aussi bien en synchronie qu'en diachronie, consisterait à intégrer de force au système ces faits marginaux. Il convient certes de ne jamais oublier leur existence ; dans l'examen du fonctionnement d'une langue donnée, il faut les identifier et les décrire

---

<sup>3326</sup> Voir également le titre d'un paragraphe cité plus bas (M.ECP : p. 158) : « Marginalité fréquente des faits prosodiques ».

<sup>3327</sup> « the most central and abstract of linguistic tools » (M.FVL : p. 29).

soigneusement, car la façon dont ils se manifestent varie d'une communauté à une autre. Mais, à les mettre sur le même plan que les traits qui participent aux rapports oppositionnels généraux, on s'expose à confondre des plans distincts et à ne pas reconnaître l'autonomie fondamentale des deux articulations du langage en phonèmes et en monèmes que Saussure avait entrevue lorsqu'il énonçait l'arbitraire du signe linguistique. » (M.ECP.1981 : p. 14).

On lisait de même dans *A Functional View of Language* (1961-1962), à propos de la possibilité de considérer les niveaux de l'intonation comme des monèmes et les contours intonatifs comme des successions de monèmes :

« [...] je pense qu'il n'y a aucun avantage à confondre les différents plans dont la distinction s'est révélée primordiale pour comprendre le fonctionnement de la langue<sup>3328</sup>. » (M.LF : p. 50).

Se trouvent ainsi associés arbitraire et double articulation, et plus précisément, comme il apparaît dans le passage de la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques*, arbitraire saussurien et double articulation. Martinet écrivait de fait en 1957 dans « Arbitraire linguistique et double articulation » :

« Les avantages didactiques de la conception de la langue comme caractérisée par une double articulation se sont révélés à l'usage et se sont confirmés au cours de dix années d'enseignement. Ils comportent notamment une hiérarchie des faits de langue qui n'est pas sans rapport avec celle qu'on aurait pu probablement dégager des exposés saussuriens relatifs à l'arbitraire du signe, si l'on s'était attaché plus aux faits fonctionnels et moins aux aspects psychologiques du problème. Noter, en effet, que rien dans les choses à désigner ne justifie le choix de tel signifiant pour tel signifié, marquer que les unités linguistiques sont des valeurs, c'est-à-dire qu'elles n'existent que du fait du consensus d'une communauté particulière, tout ceci revient à marquer l'indépendance du fait linguistique vis-à-vis de ce qui n'est pas la langue. Mais relever le caractère doublement articulé de la langue, n'est-ce pas indiquer, non seulement comment elle parvient à réduire, au fini des "morphèmes" et des phonèmes l'infinie variété de l'expérience et de la sensation, mais aussi comment, par une analyse particulière à chaque communauté, elle établit ses valeurs propres, et comment, en confiant le soin de former ses signifiants à des unités sans face signifiée, les phonèmes, elle les protège contre les atteintes du sens ? » (M.ADA : p. 33).

Martinet propose ainsi une lecture fonctionnaliste – à nouveau opposée au psychologisme – du principe saussurien de l'arbitraire du signe. La lecture qui est d'abord donnée de celui-ci se distingue par la reconnaissance des deux aspects de l'arbitraire proprement dit (de l'immotivation au sens des éditeurs du *Cours de linguistique générale*) – « rien dans les choses à désigner ne justifie le choix de tel signifiant pour tel signifié » – et de la convention – « les unités linguistiques sont des valeurs, c'est-à-dire qu'elles n'existent que du fait du consensus d'une communauté particulière ». Mais l'enjeu martinettien est tout autre qu'une théorisation de la langue, et la conclusion que « tout ceci revient à marquer l'indépendance du fait linguistique vis-à-vis de ce qui n'est pas la langue » nous reconduit à la thèse de

---

<sup>3328</sup> « I do not think anything is gained through confusing the different planes whose distinction has proved instrumental in clarifying the working of language. » (M.FVL : p. 37).

l'autonomie de la langue par rapport à la réalité, qui implique, dans sa formulation même, une démarche de caractérisation et de description d'un objet préalablement défini. Les phrases qui suivent se caractérisent ainsi par la promotion de « la langue » au statut de sujet, qui « parvient à réduire » le continu de l'expérience et de la substance phonique à des unités discrètes, qui « établit ses valeurs propres » et qui, « confiant le soin de former ses signifiants à des unités sans face signifiée », « protège » ces derniers « contre les atteintes du sens ». Corrélativement, tandis que l'arbitraire saussurien concernait le seul rapport son/sens, arbitraire et conventionnel, sa reformulation martinettienne en termes de double articulation manifeste la disjonction structuraliste des deux faces de la valeur : réduction et analyse d'une part, formation et protection des signifiants d'autre part. Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie de ce chapitre, cette disjonction constitue une caractéristique de la théorie de la double articulation avec laquelle Martinet entend pallier l'insuffisance de la formulation saussurienne du principe de l'arbitraire du signe. On se souvient en effet de ce passage cité et analysé plus haut :

« Comme sans doute bien des œuvres dont la publication n'a pas reçu la sanction de leur auteur, le *Cours de linguistique générale* doit représenter, sous une forme durcie, un stade d'une pensée en cours d'épanouissement. Le structuraliste contemporain, qui y a appris l'arbitraire du signe et qui a laissé sa pensée se cristalliser autour de ce concept, est frappé, à la relecture de l'ouvrage, du caractère un peu dispersé de l'enseignement relatif aux caractères conventionnels de la langue qui apparaissent au moins sous les deux aspects de l'arbitraire du signifiant et de la notion de valeur. Il attendrait une synthèse qui groupe sous une seule rubrique tous les traits qui concourent à assurer l'autonomie de la langue par rapport à tout ce qui n'est pas elle, en marquant ses distances vis-à-vis des réalités extra-linguistiques de tous ordres. C'est au lecteur à découvrir que l'attribution "arbitraire" de tel signifiant à tel signifié n'est qu'un aspect d'une autonomie linguistique dont une autre face comporte le choix et la délimitation des signifiés. En fait, l'indépendance de la langue vis-à-vis de la réalité non linguistique, se manifeste, plus encore que par le choix des signifiants, dans la façon dont elle interprète en ses propres termes cette réalité, établissant en consultation avec elle sans doute, mais souverainement, ce qu'on appelait ses concepts et que nous nommerions plutôt ses oppositions : elle pourra s'inspirer du spectre pour dégager les qualités des objets qu'on appelle "couleurs" ; mais elle choisira à sa guise ceux des points de ce spectre qu'elle nommera, opposant ici un bleu, un vert et un jaune, se contentant là de la simple opposition de deux points pour le même espace. Les implications de tout ceci dépassent de loin celles qui découlent de l'enseignement relatif au signifiant. Nous mesurons jusqu'à quel point c'est la langue que nous parlons qui détermine la vision que chacun de nous a du monde. Nous découvrons qu'elle tient sans cesse en lisière notre activité mentale, que ce n'est pas une pensée autonome qui crée des mythes que la langue se contentera de nommer, tel Adam nommant les bêtes et les choses que lui présentait le Seigneur, mais que les mythes bourgeonnent sur la langue, changeant de forme et de sexe aux hasards de ses développements, telle la déesse *Nerthus* que l'évolution de la déclinaison germanique a virilisée sous la forme du *Njord* scandinave.

Ce sont les conditions et les implications de l'autonomie de la langue que groupe et condense la théorie de la double articulation et, à ce titre seul, elle mériterait de retenir l'attention des linguistes. » (M.ADA : p. 40-41).

Il est moins question, dans ce passage, d'arbitraire du signe ou de la langue que de l'arbitraire du signifiant conçu comme un aspect de l'autonomie de la langue dont la théorie

de la double articulation « groupe et condense » « les conditions et implications ». On lit de même quelques années plus tard dans « Saussure (Ferdinand de) » (1972) :

« Cette linguistique, Saussure la conçoit comme le chapitre central d'une sémiologie qui doit étudier les systèmes de signes. Ce qui distingue le signe du symbole est son caractère arbitraire. Des discussions, un peu vaines, se sont élevées au sujet de ce dernier terme. Il est clair, en tout cas, que les deux composants du signe, *signifié* et *signifiant*, indissociables comme les deux faces d'une feuille de papier, ont chacun, en tant que concept et en tant qu'image acoustique, sa propre substance, et il n'y a, entre les deux substances, aucun rapport naturel. Cet arbitraire établit le caractère social des faits linguistiques. Il est un des aspects d'une autonomie linguistique qui implique également le choix et la délimitation des signifiés. De là se dégage également la notion de valeur qui suppose "un système d'équivalence entre des choses d'ordres différents". » (M.Sa. : p. 696).

Mais l'arbitraire peut également se trouver défini dans son double aspect vertical et horizontal, comme dans *Syntaxe générale* (1985) :

« [...] le langage ne s'identifie pas avec les réalités qu'il est censé représenter, [...] rien dans la nature n'implique qu'un cheval doit être désigné comme *cheval* ou que telle différence physique entre deux objets doive toujours passer inaperçue, alors que telle autre serait toujours relevée et ferait nécessairement l'objet d'une distinction linguistique. » (M.SG : p. 19-20)

où Martinet insiste par ailleurs sur l'aspect horizontal :

« La définition que nous proposons est, sous une forme condensée, la suivante : Une langue est un instrument de communication doublement articulé et de caractère vocal. [...]

L'expression "instrument de communication" n'est pas sans froisser ceux pour qui une langue est avant tout une vision particulière du monde. Mais elle ne veut pas dire qu'une langue ne soit pas cela aussi : le caractère "arbitraire", dans le sens saussurien du terme, de la double articulation implique une analyse de l'expérience particulière à chaque langue qui s'accorde parfaitement avec une vue néo-humboldtienne, sinon whorfienne, des rapports entre la langue qu'on parle et la façon dont on perçoit la réalité. Relevons toutefois que nous donnons ici la priorité à l'analyse de l'expérience en fonction des ressources de la langue employée, celles-ci entraînant, selon toute vraisemblance, une certaine façon de percevoir la réalité. » (M.SG : p. 22).

La « synthèse » martinettienne que représente la double articulation apparaît ainsi comme une justification et une construction structurales de l'arbitraire du signe, ce qu'il faut entendre par les « faits fonctionnels » mis en avant dans « Arbitraire linguistique et double articulation ». Aux constats saussuriens du caractère arbitraire et conventionnel des signes linguistiques, Martinet substitue une théorie indiquant « *comment* elle [la langue] parvient à réduire, au fini des "morphèmes" et des phonèmes l'infinie variété de l'expérience et de la sensation, mais aussi *comment*, par une analyse particulière à chaque communauté, elle établit ses valeurs propres, et *comment*, en confiant le soin de former ses signifiants à des unités sans face signifiée, les phonèmes, elle les protège contre les atteintes du sens » (nous soulignons). Comme nous le verrons dans ce qui suit, cette justification est cependant – mais nécessairement – partielle, utilisant, selon l'inversion structuraliste du rapport d'implication

entre arbitraire et valeur qui est constitutif de la théorisation saussurienne, la structure pour construire l'arbitraire du signifiant, mais se reposant par là même tout entière sur un postulat structural. On rappellera, à cet égard, le développement suivant de *Syntaxe générale*, où l'arbitraire apparaît significativement corrélatif d'une logique de la structure linguistique :

« Énoncer qu'une classe est l'ensemble des monèmes de mêmes compatibilités veut dire, en fait, qu'elle réunit **tous les monèmes entre lesquels on doit choisir à un point donné de l'énoncé pour dire ce qu'on veut dire et pas autre chose**. Il est clair que ce choix, conditionné par la nature de l'expérience à communiquer, ce qu'on désire en faire savoir, la personnalité et la réceptivité de la personne ou du public auquel on s'adresse, va être sous la dépendance du contexte linguistique où il est fait, puisque ce contexte partage avec le monème en cause la responsabilité du succès de la communication : si je dis *la course* au lieu de *il court* c'est que je vais faire figurer dans le contexte une référence à autre chose que cette action de courir et la mention de celui qui l'exécute. De l'ensemble de ce conditionnement découle que, dans une circonstance donnée, le choix du locuteur n'est jamais fait parmi toutes les unités de la classe. Mais si l'on s'avise, parce qu'on est un poète ou un plaisantin, d'aller chercher dans la classe une unité qui "ne fait pas de sens" dans le contexte en cause, on n'affecte en rien la structure grammaticale de la langue. On ne voit pas quelle réalité vécue peut suggérer un énoncé comme *l'aristocratie quadrangulaire élabore la douceur de l'aviation*. Mais l'ordonnance syntaxique y est impeccable et sa présence incline à retrouver, au-delà de l'incohérence apparente, un semblant de justification. On entrevoit là la puissance de l'organisation linguistique qui tend à s'affirmer au-delà et aux dépens de la logique. D'ailleurs, le fait même qu'il est vain de rechercher, pour une classe, un semblant de définition sémantique, c'est-à-dire fondée sur l'ordre du monde tel qu'il est perçu par l'homme, la fait participer à l'arbitraire qui oppose le linguistique au non-linguistique. Les classes sont donc le fondement de la structure de la première articulation du langage. » (M.SG : p. 110).

Le fait notable, par ailleurs, dans cette reformulation fonctionnelle, est que tandis que la convention saussurienne est constitutive des signes, « qui n'existent que du fait du consensus d'une communauté particulière », l'explication fonctionnelle martinettienne confère à la convention un statut purement descriptif – « par une analyse particulière à chaque communauté ». De fait, si la construction structurale de l'arbitraire du signe n'a vocation de synthèse que dans la mesure où elle repose sur le double donné de la structure et du rapport son/sens, elle repose par ailleurs, corrélativement, sur le donné de l'arbitraire du signe, constat empirique qu'il ne s'agit dès lors que de justifier fonctionnellement. C'est pourquoi, comme nous le verrons dans ce qui suit,

A ce donné de l'arbitraire du signe répond la reconnaissance de degrés d'arbitraire. Il était ainsi question dans l'un des passages de « Arbitraire linguistique et double articulation » que nous avons cités ci-dessus, d'une « hiérarchie des faits de langue », et Martinet parle de même, la même année, dans « Phonetics and Linguistic Evolution », de « the most "arbitrary" reaches of the phonological system<sup>3329</sup> » (M.Ph. : p. 19). La construction structurale de l'arbitraire du signe détermine de fait une représentation de la linguisticité en termes d'intégration au système et à la langue. Cette notion apparaît notamment dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

---

<sup>3329</sup> « les sections les plus "arbitraires" du système phonologique ».

« Mais je n'ai lu le *Cours* intégralement qu'après avoir été nettement, sinon profondément, influencé par Otto Jespersen dont j'ai traduit, dès l'âge de vingt ans, l'introduction à la linguistique. Je me rappelle tout de même que les textes où Jespersen se démarque de Saussure, comme sur l'arbitraire du signe, m'ont toujours paru assez faibles et n'allant pas au cœur du débat. Jespersen consacre le quart de son *Language* au problème de l'origine du langage et il y insiste, en opposition avec la doctrine de l'arbitraire du signe, sur le nombre extraordinaire de termes qui, dans les diverses langues, dérivent de créations onomatopéiques. Réponse à cela : il est vrai qu'il y a des foules de termes qui commencent comme des onomatopées, mais ils ne deviennent véritablement du langage que quand ils sont intégrés au système. Il y a, par exemple, des interjections naturelles indiquant le vomissement, le dégoût, comme [b'a]. Dans un premier temps, elles sont phonologisées selon les ressources de la langue : [b'a] est devenu *bah* /ba/ à une époque où le français n'avait aucun phonème articulé plus profondément dans la bouche que /a/. Aujourd'hui, avec le *r* uvulaire, la phonologisation aboutit à /bœrk/ (phonétiquement [bœʁk]). Il y a là début d'intégration au système. Si devait apparaître un verbe *beurquer*, dans *ça me fait beurquer*, par exemple, l'intégration serait totale et l'ancienne onomatopée fonctionnerait désormais comme un signe arbitraire. Le *vae* latin, de *Vae victis* "malheur aux vaincus", était certainement au départ une interjection [wai] exprimant la douleur. Il reste, en latin, syntaxiquement marginal. L'aboutissement anglais *woe* est encore marqué comme interjectif. Mais le correspondant allemand *Weh* est un substantif comme un autre. On retient plus facilement un mot qui suggère une motivation, mais ce mot peut fonctionner en synchronie exactement comme les unités pour lesquelles toute motivation est absente parce qu'elle a été oubliée. Donc, en dépit de Jespersen, j'ai, en matière d'arbitraire du signe, une position personnelle qui ne se confondait peut-être pas avec celle qui se dégageait des enseignements français, mais qui allait dans le même sens que celle de Saussure. » (M.Mé. : p. 295).

On retrouve ici la résolution de la question de l'origine dont témoignait, dans *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques*, la notion d'emprunt. La construction structurale intervient en effet sur le double donné du rapport son/sens et de l'arbitraire du signe, et l'unité linguistique peut ainsi être conçue, selon un terme utilisé par Martinet dans « Arbitraire linguistique et double articulation<sup>3330</sup> », comme linguistique dans la mesure où elle a été « arbitrarisée », quelle que soit son origine : « il est vrai qu'il y a des foules de termes qui commencent comme des onomatopées, mais ils ne deviennent véritablement du langage que quand ils sont intégrés au système ». On pense ici au traitement saussurien des onomatopées. Mais comme nous l'avons vu plus haut, le recours saussurien à la diachronie, de même que l'affirmation que les onomatopées sont « d'importance secondaire » (Saussure, 1972 : p. 102) renvoient à une exclusion des onomatopées du champ de la langue, non au sens d'une extériorité et d'une possible intégration, mais à celui d'une appréhension de celles-ci comme des « mots ordinaires » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 222) : les onomatopées martinettiennes sont marginales ou arbitrarisées ; les onomatopées saussuriennes sont toujours d'abord linguistiques et, en tant que telles, arbitraires. Il faut ainsi noter, au-delà de la naïveté de cette vision d'une arbitrarisation progressive des onomatopées, successivement intégrées à la deuxième puis à la première articulation, vision que l'on trouvait déjà dans « Arbitraire linguistique et double articulation » :

---

<sup>3330</sup> Voir M.ADA : p. 36, ci-dessous.



« Pour autant qu'il est légitime d'identifier "linguistique" et "arbitraire", on dira qu'un acte de communication est proprement linguistique si le message à transmettre s'articule en une chaîne de signes dont chacun est réalisé au moyen d'une succession de phonèmes : /il fè bo/. On posera, d'autre part, qu'il n'est pas d'acte de communication proprement linguistique qui ne comporte la double articulation : un cri articulé n'est pas, en son essence, un message ; il peut le devenir, mais il ne différera pas alors sémiologiquement du geste ; il pourra s'articuler dans le sens qu'il se réalisera comme une succession de phonèmes existants dans la langue du crieur, comme dans l'appel /ola/ ou l'interjection /aj/ ; il ne frappera plus, dans ces conditions, comme phonologiquement allogène dans un contexte linguistique ; mais n'ayant pas été soumis à la première articulation, celle qui réduit le message en signes successifs, il ne pourra jamais s'intégrer pleinement à l'énoncé, ou, du moins, il faudrait pour cela qu'il reçût le statut d'unité de la première articulation, c'est-à-dire de signe linguistique. » (M.ADA : p. 36-37)

et dans *Syntaxe générale*, où Martinet distinguait ainsi deux types d'onomatopées :

« Les énoncés les plus simples sont essentiellement ceux qu'on désigne comme des interjections. Celles-ci peuvent, sans doute, être insérées dans des énoncés plus vastes : *et zut ! il craque*, mais elles n'y sont pas intégrées syntaxiquement, ou, si elles le sont, elles se voient transférées à une classe déterminée. Normalement, elles apparaissent isolées ou parfaitement distinctes de leurs contextes. Elles peuvent être onomatopéiques, c'est-à-dire reproduire plus ou moins exactement un bruit, voire une perception d'une autre nature par quelque opération synesthésique. On distinguera, parmi les onomatopées, d'une part, celles qui, visant à reproduire exactement le bruit qu'on imite, sortent totalement du cadre linguistique en ce qu'elles ne sont plus analysables en phonèmes successifs, d'autre part celles qui, au contraire, se coulent dans le moule de la deuxième articulation du langage. » (M.SG : p. 194)

la contradiction inhérente à une telle représentation. Tandis que, comme nous le verrons ci-dessous, la deuxième articulation est conçue comme le garant de l'arbitraire du signe, elle ne fournit dans ce passage qu'un « début d'intégration au système », l'intégration totale et le fonctionnement de signe arbitraire supposant quant à eux l'intégration à la première articulation. On retrouve ici, d'une autre manière encore, la disjonction des deux axes de la valeur, et l'on rencontre avec elle les difficultés inhérentes à la notion même de marge, et qui ne cesseront d'apparaître dans ce qui suit. Ce passage manifeste par ailleurs une confusion analogue à celle dont témoignait la prise en compte jakobsonienne de la notion de motivation relative. Dans la mesure même où le fonctionnement arbitraire martinettien est un fonctionnement construit, il n'est pas exclusif d'une motivation : « On retient plus facilement un mot qui suggère une motivation, mais ce mot peut fonctionner en synchronie exactement comme les unités pour lesquelles toute motivation est absente parce qu'elle a été oubliée. » On reconnaît ici la conception martinettienne de la spécificité des synthèmes par rapport aux monèmes, et l'on rappellera, à cet égard, cet échange de la discussion qui suivit « Fonction et pertinence communicative » (1980), où la motivation originelle concerne cette fois, précisément, les synthèmes :

« A. MARTINET. – [...] Tandis qu'en matière de signification, on pourrait se dire que la sémantique c'est le monde tout entier, l'ensemble de notre expérience du monde. Je pense qu'il y a tout de même la place pour une étude générale des processus évolutifs, si, par exemple, on cherche à déterminer comment se produit, par exemple, la désignation des objets. J'entrevois tout un domaine d'étude qui serait la sémantique pure et qui serait

très intéressant. On constate que, lorsqu'on a des étymologies, qui vont assez loin, l'objet est désigné du fait d'une de ses fonctions : la pierre, par exemple, c'est ce qui arrête la roue du chariot.

B. VARDAR. – Ce qui motive la création à ses débuts.

A. MARTINET. – C'est ça. » (M.Pe. : p. 124).

A la différence de ce qui a lieu chez Jakobson la motivation et la motivation relative se trouvent ici clairement subordonnées à la convention qui régit le fonctionnement du signe arbitrarisé. Mais, et l'on retrouve ici la réversibilité des rapports entre la similarité et la contiguïté jakobsoniennes, cette subordination fait fond sur une intégration, qui suppose elle-même une motivation première, et il apparaît nettement, ainsi, que la distinction martinettienne entre synchronie et diachronie, comme plus haut la notion d'emprunt, se substitue à la dimension étiologique.

Comme nous le posons ci-dessus, la construction structurale de l'arbitraire du signe concerne en réalité la seule deuxième articulation, qui apparaît ainsi comme une modalité d'articulation de la structure et du rapport son/sens. Les difficultés apparaissent dès l'abord. On lit en effet en premier lieu dans « Arbitraire linguistique et double articulation » :

« La théorie de la double articulation aboutit à distinguer nettement parmi les productions vocales entre des faits centraux, ceux qui entrent dans le cadre qu'elle délimite, et des faits marginaux, tous ceux qui, en tout ou en partie, échappent à ce cadre.

Les faits centraux ainsi dégagés, signes et phonèmes, sont ceux dont le caractère conventionnel, arbitraire au sens saussurien du terme, est le plus marqué ; ils sont d'une nature qu'après les mathématiciens on nomme "discrète", c'est-à-dire qu'ils valent par leur présence ou par leur absence, ce qui exclut la variation progressive et continue : en français, où l'on possède deux phonèmes bilabiaux /p/ et /b/, toute orale bilabiale d'un énoncé ne peut être que /p/ ou /b/ et jamais quelque chose d'intermédiaire entre /p/ et /b/ ; *bière* avec un *b* à moitié dévoisé n'indique pas une substance intermédiaire entre la bière et la pierre ; le signe *est-ce que*, défini exactement comme /esk/, marque une question et jamais rien de plus ou de moins ; pour le nuancer, il faudra ajouter à la chaîne un nouveau signe, également discret, comme *peut-être*.

Les faits marginaux sont en général, par nature, exposés à la pression directe des besoins de la communication et de l'expression ; certains d'entre eux, tels les tons, peuvent participer au caractère discret constaté pour les unités des deux articulations ; mais la plupart gardent le pouvoir de nuancer le message par des variations dont on ne saurait dire si elles sont ou non des unités nouvelles ou des avatars de l'ancienne : c'est le cas de l'accent qui, certes, participe au caractère discret lorsqu'il contraste avec son absence dans des syllabes voisines, mais dont le degré de force peut varier en rapport direct et immédiat avec les nécessités de l'expression ; c'est encore le cas de l'intonation où même un trait aussi arbitrarisé que la mélodie montante de l'interrogation *il pleut ?* comporte un message qui variera au fur et à mesure que se modifiera la pente ou que s'esquisseront des inflexions de la courbe. » (M.ADA : p. 35-36).

Martinet associe ici « arbitraire » et « conventionnel », au lieu de la distinction qu'il faisait dans un des passages du même texte cités ci-dessus. Il s'agit toujours, cependant, de degrés d'arbitraire – les faits centraux sont « ceux dont le caractère conventionnel, arbitraire au sens saussurien du terme est le plus marqué » –, et la notion d'arbitrarisation témoigne de l'impossibilité d'identifier conventionnel et arbitraire. Corrélativement, tandis que Martinet associe discrétion et caractère arbitraire, l'arbitrarisation semble impuissante à instituer la

discrétion, de sorte qu'arbitraire et discrétion paraissent à la fois synonymes et fondés l'un sur l'autre. La notion de discrétion témoigne d'une réflexion tout à fait originale sur l'arbitraire du signe, dont la singularité est liée au cadre de la prise du locuteur sur la langue. Si motivation et arbitraire renvoient traditionnellement à une ressemblance ou à une absence de ressemblance entre signifiant et signifié, ressemblance essentiellement synchronique bien qu'on en infère une représentation de l'origine du langage – naturelle ou conventionnelle –, l'arbitraire martinettien implique avant tout une absence d'influence du signifié sur le signifiant, et ainsi l'impossibilité d'une prise du locuteur sur la langue. Inversement, la motivation est liée à une telle prise, ce pour quoi la convention apparaît impuissante à son endroit. A cet égard, la discrétion semble une conséquence de l'arbitraire du signe. Or, inversement, Martinet paraît concevoir la discrétion comme une condition – ou au moins une construction – de l'arbitraire du signe : tandis que les faits centraux « sont d'une nature qu'après les mathématiciens on nomme “discrète”, c'est-à-dire qu'ils valent par leur présence ou par leur absence », les faits marginaux sont « par nature, exposés à la pression directe des besoins de la communication et de l'expression » parce qu'ils « gardent le pouvoir de nuancer le message par des variations dont on ne saurait dire si elles sont ou non des unités nouvelles ou des avatars de l'ancienne ». La difficulté apparaît de manière très nette dans les *Éléments de linguistique générale* :

#### « 1-16. Caractère non discret de l'intonation

Il y a une opposition fondamentale entre la différence mélodique qui distingue l'affirmation *il pleut* de la question *il pleut ?* et la différence entre deux phonèmes : la physiologie des organes de la parole entraîne normalement au début d'un énoncé une montée de la voix qui correspond à une tension progressive et, vers la fin de l'énoncé, une descente de la voix correspondant à une progressive détente. Si cette détente ne se produit pas, l'auditeur aura l'impression que l'énoncé n'est pas terminé, qu'il demande par exemple un complément sous forme d'une réponse à une question. C'est là-dessus qu'on joue pour faire d'*il pleut ?* un équivalent de *est-ce qu'il pleut ?* Mais ceci ne veut pas dire que la montée de la voix en fin d'énoncé ait une valeur bien déterminée qui s'oppose à une valeur bien déterminée de la descente de la voix : la signification exacte de l'énoncé variera selon le degré de hauteur ou de profondeur atteint ; une note très basse impliquera une affirmation brutale ; l'assertion se fera de moins en moins catégorique dans la mesure où la chute mélodique sera moins rapide ; en relevant la courbe, on passera insensiblement à des affirmations nuancées de doute, et, le doute croissant, à des questions de plus en plus dubitatives. Il ne s'agit en aucune façon d'une montée par paliers où le choix d'un niveau déterminé aboutirait à un énoncé radicalement différent, mais bien d'une situation où toute modification, quelle qu'elle soit, de la courbe mélodique entraîne une modification parallèle et proportionnelle du sens de l'énoncé.

#### 1-17. Les unités discrètes

Lorsqu'il s'agit, non plus de deux directions différentes de la courbe d'intonation, mais de deux phonèmes, la situation est tout autre. Les mots *pierre* /pier/ et *bière* /bier/ ne se distinguent que par l'emploi dans l'un du phonème /p/ là où l'autre a /b/. On peut passer insensiblement de l'articulation caractéristique de /b/ à celle de /p/ en réduisant progressivement les vibrations des cordes vocales. Physiologiquement donc, nous trouvons ici la même continuité sans accroc que nous avons constatée pour la montée de la voix. Mais tandis que tout changement dans la montée de la voix entraînait une modification minime peut-être mais réelle du message, rien de tel ne se produit dans le cas des vibrations qui caractérisent /b/ par rapport à /p/. Tant qu'elles restent perceptibles, le mot prononcé sera compris “bière”. Mais lorsque est atteint un seuil, qui peut d'ailleurs

varier selon le contexte et la situation, l'auditeur comprendra "pierre", c'est-à-dire que l'initiale ne sera plus interprétée comme /b/, mais comme /p/. Le sens du message changera donc du tout au tout. Si le locuteur articule mal, ou s'il y a du bruit et que la situation ne facilite pas ma tâche d'auditeur, je pourrai hésiter à interpréter ce que j'entends comme *c'est une bonne bière* ou *c'est une bonne pierre*. Mais je devrai nécessairement choisir entre l'une ou l'autre interprétation. La notion d'un message intermédiaire ne fait aucun sens. De même qu'on ne peut rien concevoir qui soit un peu moins "bière" et un peu plus "pierre", on ne saurait envisager une réalité linguistique qui ne serait pas tout à fait /b/ ou serait presque /p/ ; tout segment d'un énoncé reconnu comme du français sera nécessairement identifiable OU comme /b/ OU comme /p/ OU comme un des 32 autres phonèmes de la langue. On résume tout ceci en disant que les phonèmes sont des unités **discrètes**. Ce caractère discret des phonèmes était naturellement impliqué dans l'indication donnée ci-dessus que les phonèmes sont en nombre fixe dans chaque langue. Notre graphie alphabétique, qui est à l'origine un calque de l'articulation phonématique, en a bien gardé le caractère discret : on peut, dans un texte manuscrit, hésiter à interpréter quelque chose comme un *u* ou comme un *n*, mais on sait qu'il s'agit nécessairement de *u* ou de *n*. La lecture implique l'identification de chaque lettre comme l'une d'un nombre déterminé d'unités pour chacune desquelles le compositeur d'imprimerie a une case particulière, et non point l'interprétation subjective du détail de la forme de chaque lettre individuelle. Un texte bien imprimé est un texte où les différences entre les *a* individuels successifs sont si minimes qu'elles ne troublent en rien l'identification de tous ces *a* comme la même unité graphique. Il en va de même avec les énoncés et les phonèmes : l'énoncé sera d'autant plus clair que les réalisations successives d'un même phonème seront plus immédiatement identifiables comme la même unité phonique. Ceci rejoint ce qui a été dit ci-dessus de la solidarité qui unit le /m/ de *masse* et le /m/ de *mal*. Il s'agit en fait de la même unité comme le marque la transcription identique, unité que les sujets ont intérêt à réaliser de la même façon s'ils veulent faciliter la compréhension de ce qu'ils disent.

Les unités discrètes sont donc celles dont la valeur linguistique n'est affectée en rien par des variations de détail déterminées par le contexte ou diverses circonstances. Elles sont indispensables au fonctionnement de toute langue. Les phonèmes sont des unités discrètes. Des traits prosodiques comme les faits d'intonation présentés ci-dessus ne le sont pas. Mais d'autres faits prosodiques, caractérisés comme tels parce qu'ils ne s'intègrent pas à la segmentation phonématique, sont discrets comme les phonèmes : il s'agit des **tons** qui sont en nombre déterminé dans chaque langue : il n'y en a pas en français, ni dans la plupart des langues européennes ; on en compte deux en suédois, quatre en chinois du nord, six en vietnamien. » (M.Él. : p. 22-24).

Il apparaît nettement en effet, à la lecture de ce passage, que la notion de discrétion implique, par rapport au couple motivation/arbitraire tel que l'élabore Martinet, un rapport inverse entre signifiant et signifié. Si les unités prosodiques ne sont pas discrètes et sont en tant que telles « exposées à la pression directe des besoins de la communication et de l'expression », donc à une influence du signifié sur le signifiant, c'est dans la mesure où le signifiant implique naturellement le signifié, autrement dit dans la mesure où le rapport signifiant/signifié est motivé. Derrière la notion d'absence de discrétion se cache ainsi le postulat d'une motivation du rapport son/sens. Aussi Martinet définit-il bien les unités discrètes comme des unités « dont la valeur linguistique n'est affectée en rien par des variations de détail déterminées par le contexte ou diverses circonstances », c'est-à-dire comme des unités dont le signifiant n'implique d'autres signifiés que ceux qui lui ont été assignés. Il ne s'agit pas, dès lors, de signifiants non affectés par les besoins de la

communication et de l'expression, mais de signifiants arbitraires ou conventionnels, et en ce sens la discrétion n'est qu'un autre nom de l'arbitraire du signe, dont Martinet assure pourtant qu'elle le rend possible. On lit ainsi dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Pour tous ces éléments non articulés, vous n'avez plus le garde-fou que représente la deuxième articulation en phonèmes, habitudes articulatoires dont l'identité n'est pas affectée par le sens du message. En matière de prosodie intonative, c'est la réalité matérielle qui implique immédiatement une différence de sens. On passe directement de la substance phonique à la nature même du message. » (M.Mé. : p. 328).

Il faut noter à nouveau, dans ce passage, l'inversion qui est constitutive de l'élaboration martinettienne. Martinet parle en effet d'une part d'une « réalité matérielle qui implique immédiatement une différence de sens », motivation constitutive du rapport son/sens et permettant la prise du locuteur sur la langue, mais d'autre part, à l'inverse, d'« habitudes articulatoires dont l'identité n'est pas affectée par le sens du message », là où il s'agit de signifiants non motivés<sup>3331</sup>, c'est-à-dire que leur signifié institue comme signifiants. Il apparaît ainsi nettement que la prise du locuteur sur la langue d'une part est le cadre de l'élaboration martinettienne, et d'autre part ne saurait être qu'une conséquence de la motivation, et par là même que la convention exclut en réalité la prise du locuteur sur la langue, dans la mesure où, de la même manière que la motivation, elle la permet en instaurant le rapport son/sens. La construction martinettienne est cependant extrêmement logique dans la mesure où dans la perspective d'une construction structurale de l'arbitraire du signe, c'est-à-dire dans le cadre de la problématique des rapports son/sens, où arbitraire et motivation s'opposent comme deux types de rapports son/sens, l'arbitraire est à la fois l'inverse de la motivation et ce à quoi il s'oppose. Il doit donc être construit, sans, cependant, pouvoir l'être, puisqu'il est avant tout un postulat opposé à celui de la motivation. C'est là ce que nous appelions plus haut l'impossible étiologie par la similarité. Un autre passage révélateur, de ce point de vue, est ce développement d'*Économie des changements phonétiques* :

---

<sup>3331</sup> On lit ainsi par exemple dans « Phonetics and Linguistic Evolution » : « The needs of communication and expression do not directly affect the phonemes of the language as such, because the latter are distinctive units without a meaning of their own, units whose linguistic value lies in their presence or their absence and is not susceptible to degrees ; phonemes are “discrete” units : whether the /b/ of *back* is articulated energetically or slovenly, whether the frequency of the glottal vibrations which normally accompany its performance is considerable or very low, *back* will remain exactly the same unit ; as long as *back* remains distinct from *pack*, *tack*, *sack*, etc., the normal conditions for the functioning of the language are secured. » [« Les besoins de la communication et de l'expression n'affectent pas directement les phonèmes de la langue comme tels, parce que ces derniers sont des unités distinctives sans signification par eux-mêmes, des unités dont la valeur linguistique réside dans leur présence ou dans leur absence et n'est pas susceptible de degrés ; les phonèmes sont des unités “discrètes” : que le /b/ de *back* soit articulé énergiquement ou négligemment, que la fréquence des vibrations glottales qui accompagnent habituellement sa réalisation soit considérable ou très faible, *back* restera exactement la même unité ; aussi longtemps que *back* reste distinct de *pack*, *tack*, *sack*, etc., les conditions normales de fonctionnement de la langue sont assurées. »] (M.Ph. : p. 17), et de même dans *Syntaxe générale* : « On distinguera donc strictement parmi les signes linguistiques minima, d'une part entre les monèmes, à signifiants discrets dont les variations, limitées bien entendu par la nécessité de conserver des unités distinctives identifiables, sont sans effet sur la nature du message, et, d'autre part, **les signes marginaux dont la valeur reste sous la dépendance des variations de leurs signifiants.** » (M.SG : p. 44).

« S'ils ne sont pas toujours d'accord sur la portée exacte à attribuer au terme saussurien d'arbitraire, les théoriciens ne contestent guère le caractère conventionnel des faits linguistiques. C'est ce caractère qui explique qu'il faille apprendre les langues, qu'il y ait des langues différentes, et que les langues évoluent. Chaque langue articule ses messages selon un code particulier et chaque unité du code est à son tour articulée en unités distinctives qui forment également un système particulier. Cette double articulation, qui paraît être une nécessité économique, et qui est commune à tout ce que les linguistes s'accordent à appeler langue, est en quelque sorte le cadre qui préserve le caractère conventionnel des faits linguistiques. Cependant on trouve, dans toutes les communautés, des faits marginaux qui, d'une façon ou d'une autre échappent à tout ou partie de la double articulation. Les interjections en sont les exemples les plus nets : soit, en français, *aïe*. Cette interjection, qui peut à peu près faire l'office de "tu m'as fait mal.", échappe à la première articulation du message selon le code de la langue qui aurait pu précisément donner tu-m-as-fait-mal ; sur le plan phonique, elle correspond à la fermeture graduelle mais rapide de la bouche qui paraît être un réflexe normal de l'individu atteint d'une douleur soudaine, mais elle a ceci de conventionnel que c'est l'appartenance à la communauté linguistique française qui fait préférer une fermeture antérieure au [au] postérieur qu'articulerait un Danois par exemple. Si les Français "préfèrent" cette fermeture antérieure, c'est sans doute qu'elle offre un produit qui se conforme aisément à la deuxième articulation de leur langue, puisque *aïe* se prononce sans inconvénient comme les mots tout à fait normaux *ail*, *aille*, *aillent*. De même [au] s'intègre fort bien à l'articulation phonologique danoise. » (M.ECP : p. 157-158).

Le passage s'ouvre sur la reconnaissance du « caractère conventionnel des faits linguistiques », dont témoignent l'absence de naturalité, la diversité et l'évolution des langues. C'est là un constat empirique dont Martinet entend rendre compte par la double articulation, et ce caractère conventionnel se trouve ainsi reformulé, comme plus haut dans « Arbitraire linguistique et double articulation », en termes de « code particulier » et de « système particulier », avant d'être dit préservé par le cadre de la double articulation. Contrairement à la plupart des autres développements de Martinet, celui-ci n'évoque pas la seule deuxième articulation, mais l'articulation des unités en unités significatives et distinctives. Il s'agit toujours, cependant, de signifiant : signifiant inarticulé ou articulé en unités significatives, signifiant conforme ou non-conforme à la deuxième articulation de la langue. C'est pourquoi, tandis que Martinet distingue à nouveau entre arbitraire (central) et conventionnel, la convention se trouve nettement liée à l'appartenance ou plus exactement à la conformation à un système. Comme dans le passage des *Mémoires d'un linguiste* cité ci-dessus, le caractère systématique semble ainsi privilégié par rapport à la deuxième articulation, et l'on retrouve à nouveau ici la disjonction des deux axes de la valeur. Mais surtout, Martinet ne saurait mieux dire, dès l'abord, que la deuxième articulation, dans la mesure où elle suppose elle-même la discrétion, c'est-à-dire l'arbitraire, ne saurait instituer l'arbitraire. Aussi, comme nous le verrons, si la construction structurale martinettienne concerne avant tout la deuxième articulation, une telle construction de l'arbitraire du signe fait figure de redoublement, dans le cadre de la deuxième articulation, de la disjonction des deux faces de la valeur, dans une sorte de régression structurale qui pourrait être infinie si Martinet ne l'arrêtait dans le cadre de la distinction – dès lors circulaire – entre phénomène synchronique et phénomène diachronique. Il est notable, dans cette perspective, que l'argumentation s'ouvre ici sur le constat empirique du caractère conventionnel des faits linguistiques : comme nous venons de le voir, l'élaboration martinettienne fait apparaître avec une particulière clarté que le problème de

l'arbitraire du signe se pose en termes de tout ou rien, et que le coup de force saussurien consiste à élaborer la notion de convention de manière à théoriser le rapport son/sens, au lieu de le considérer, comme ses prédécesseurs, comme un type de rapport son/sens.

L'arbitraire martinettien a donc pour enjeu principal la prise du locuteur sur la langue. On lit ainsi encore dans « Arbitraire linguistique et double articulation », puis dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Si les déséquilibres pénètrent jusqu'aux systèmes phonématiques par la zone prosodique, c'est que, précisément, cette zone est plus exposée aux atteintes du monde extérieur du fait de son moindre arbitraire. » (M.ADA : p. 38)

« [...] nous devons nous rappeler le rôle joué par des traits prosodiques tels que l'accent et l'intonation qui, réagissant directement aux besoins communicatifs, sont très probablement des liens entre ceux-ci et les phonèmes<sup>3332</sup>. » (M.LF : p. 189).

On retrouve, dans ces deux passages, le cadre noté plus haut de l'influence des besoins communicatifs et expressifs sur le système phonologique. Martinet écrit de fait dans *A Functional View of Language* :

« L'un des problèmes fondamentaux dans le domaine phonologique consiste à expliquer comment les besoins changeants de l'homme peuvent affecter la deuxième articulation du langage, dont une des principales fonctions est précisément de rendre la forme phonique indépendante des unités significatives qui composent le message ainsi que de sa valeur sémantique<sup>3333</sup>. » (M.LF : p. 189).

La deuxième articulation apparaît ainsi, selon une formule utilisée dans les *Mémoires d'un linguiste*, comme le « garde-fou » empêchant la prise du locuteur sur la langue<sup>3334</sup>. Ce statut est lié, en premier lieu, au caractère distinctif des unités phonématiques. Martinet écrit ainsi dans « Phonetics and Linguistic Evolution » :

« The needs of communication and expression do not directly affect the phonemes of the language as such, because the latter are distinctive units without a meaning of their own, units whose linguistic value lies in their presence or their absence and is not susceptible to degrees ; phonemes are "discrete" units : whether the /b/ of *back* is articulated energetically or slovenly, whether the frequency of the glottal vibrations which normally accompany its performance is considerable or very low, *back* will remain exactly the same unit ; as long as *back* remains distinct from *pack*, *tack*, *sack*, etc., the normal conditions for the functioning of the language are secured<sup>3335</sup>. » (M.Ph. : p. 17)

---

<sup>3332</sup> « [...] we must keep in mind the role played by prosodical features such as accent and intonation which, being direct responses to communicative needs, are most likely links between these and the phonemes. » (M.FVL : p. 159).

<sup>3333</sup> « A basic problem, with phonological changes, is to explain how the changing needs of man can affect the second articulation of language, one of the main functions of which is precisely to make the phonic form independent of the semantic value of the message and of its significant components. » (M.FVL : p. 159).

<sup>3334</sup> Voir M.Mé. : p. 328, cité ci-dessus.

<sup>3335</sup> « Les besoins de la communication et de l'expression n'affectent pas directement les phonèmes de la langue comme tels, parce que ces derniers sont des unités distinctives sans signification par eux-mêmes, des unités dont la valeur linguistique réside dans leur présence ou dans leur absence et n'est pas susceptible de degrés ; les phonèmes sont des unités "discrètes" : que le /b/ de *back* soit articulé énergiquement ou négligemment, que la

associant distinctivité, donc absence de signification, et discrétion. Cette association permet de rendre compte de la différence de fonctionnement entre les tons qui, bien qu'échappant à la double articulation, demeurent cependant des unités discrètes<sup>3336</sup>, et l'intonation, unité prosodique échappant à la discrétion. On lit ainsi dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« En dépit d'efforts peu convaincants pour l'analyser en traits distinctifs, l'intonation semble bien être le lieu où se perd l'opposition entre les deux articulations du langage, c'est-à-dire le domaine où il n'y a plus d'unités distinctives discrètes et où toute modification de la phonie est susceptible d'influencer la compréhension de ce qui est dit. » (M.Pou. : p. 27)

passage que l'on aura profit à mettre en regard de cet autre, extrait de « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« The functional difference between phonemes and such an accent [l'accent d'insistance] is obvious : phonemes contribute only indirectly to the expression of the semantic contents of language, and therefore the expressive needs of a man will as a rule affect phonemes only through devious channels ; this still optional accent is an immediate reflex of these expressive needs ; its intensity will vary from one utterance to another and mirror exactly the communicative purposes of the speaker. Such an accent is linguistic in the narrow sense of the word because its existence is determined by an inherited convention, but its arbitrariness is highly limited in the sense that, once it has been accepted in principle by a community, the details of its actual use will be regulated by what we may call psychological factors. Even when such an accent has been stabilized and has ceased to be optional, it will be liable to various degrees of intensity whereby meaning will be conveyed directly from speaker to hearer.

What has just been said about accent applies largely to all the prosodic features grouped under the heading of intonation. In many languages, an utterance final melodic rise is the functional equivalent of an interrogative morpheme such as Fr. *est-ce que*, Russian *li*, Lat. *-ne*. Once tone, as automatic accompaniment of every syllable or mora, and occasional phonemically distinctive uses of accents have been discounted, prosodic features may be said to belong to the same linguistic plane as meaningful units, and, just like them, to be liable to be directly affected by communicative needs<sup>3337</sup>. » (M.Fun.I : p. 75-76).

---

fréquence des vibrations glottales qui accompagnent habituellement sa réalisation soit considérable ou très faible, *back* restera exactement la même unité ; aussi longtemps que *back* reste distinct de *pack*, *tack*, *sack*, etc., les conditions normales de fonctionnement de la langue sont assurées. »

<sup>3336</sup> Voir M.ADA : p. 36 et 37, cités ci-dessus, ainsi que ci-dessous. On retrouve ici l'obstacle épistémologique de la distinction phonématique/prosodie dont il a été question plus haut à propos de l'accent.

<sup>3337</sup> « La différence fonctionnelle entre les phonèmes et un tel accent est évidente : les phonèmes ne contribuent qu'indirectement à l'expression des contenus sémantiques du langage, et conséquemment les besoins expressifs d'un homme n'affecteront en général les phonèmes que par des canaux détournés ; cet accent encore optionnel est un reflet immédiat des besoins expressifs ; son intensité variera d'un énoncé à un autre et reflètera exactement les fins communicatives du locuteur. Un tel accent est linguistique au sens étroit du terme parce que son existence est déterminée par une convention héritée, mais son arbitrarité est hautement limitée dans le sens où, une fois qu'il a été accepté en principe par une communauté, les détails de son usage réel seront régulés par ce qu'on l'on peut appeler des facteurs psychologiques. Même quand un tel accent s'est stabilisé et a cessé d'être optionnel, il sera susceptible de divers degrés d'intensité par lesquels la signification sera communiquée directement du locuteur à l'auditeur.



Martinet pose ici un rapport d'implication entre le fait d'être significatif et la possibilité « d'être directement affecté[s] par les besoins communicatifs », cependant qu'inversement la contribution indirecte des phonèmes à l'expression leur permet de n'être affectés que « par des canaux détournés ». La discrétion des unités significatives, et l'on retrouve ici la confusion martinettienne des deux niveaux du rapport signifiant/signifié et du rapport mot/chose, semble ainsi devoir être construite. Elle est obtenue par l'existence d'une deuxième articulation, qui permet, dans le cas des unités significatives, de préserver le signifiant de cette atteinte des besoins de communication et d'expression. Martinet peut ainsi opposer, dans *Syntaxe générale* (1985), d'une part les signes marginaux (non discrets) et les monèmes (discrets), et d'autre part les unités prosodiques significatives (non discrètes) et les unités prosodiques distinctives (discrètes) :

### « 3.11. *Les unités prosodiques discrètes*

Dans tous ces cas, l'expression phonique du monème est effectivement articulée en phonèmes, sans préjudice d'éléments suprasegmentaux annexes encore que pleinement pertinents. Mais il peut se faire que certains éléments suprasegmentaux soient les seules différences formelles correspondant à un certain effet de sens : dans certaines langues à tons, le remplacement d'un ton haut par un ton bas peut faire toute la différence entre la négation et l'affirmation, et l'on pourrait fort bien imaginer une langue où, à partir d'un monème dissyllabique désignant l'action, on dériverait un nom d'acteur par un changement de la place de l'accent. On doit donc envisager l'existence d'unités significatives dont le signifiant serait uniquement prosodique et qui, par conséquent, ne présenterait pas la succession de phonèmes qu'on a considérée comme le signifiant normal de l'unité significative minima. La question se pose donc de savoir si nous désirons ou non voir dans ces unités des monèmes. Dans l'optique fonctionnelle dans laquelle nous nous plaçons, la réponse ne peut faire de doute : fonctionnellement, tons et place de l'accent sont des unités distinctives au même titre et au même niveau que les phonèmes et, par conséquent, nous devons considérer comme des monèmes les effets de sens correspondant à des différences formelles qui impliquent des tons ou la place de l'accent sans affecter la nature de la succession des phonèmes. Cela, dans notre esprit, n'implique pas que nous ayons à modifier notre définition d'une langue. Ce qu'implique cette définition est que nous attendons d'un objet désigné comme une langue qu'il présente des monèmes dont l'expression phonique s'articule en phonèmes, ce qui n'exclut pas l'existence d'unités moins universelles où la succession phonématique peut se voir réduite non seulement à une unité, mais à zéro. Il nous paraît inutile d'en compliquer l'énoncé en y faisant état de ce qui ne représente, en tout état de cause, que des situations exceptionnelles.

### 3.12. *Les traits prosodiques non discrets*

La question se pose tout autrement lorsqu'un effet de sens correspond à un trait phonique qui n'est pas susceptible de contribuer à l'identification d'un monème, tel la pause ou ces éléments de la mélodie du discours qui, contrairement aux tons, ne font pas partie intégrante de l'expression d'un signe minimum. Il n'est certes pas niable que des pauses, des changements de direction de la courbe mélodique, des relâchements de la

---

Ce qui vient juste d'être dit de l'accent s'applique en général à tous les traits prosodiques groupés sous le chef de l'intonation. Dans de nombreuses langues, une montée mélodique en fin d'énoncé est l'équivalent fonctionnel d'un morphème interrogatif tel que le fr. *est-ce que*, le russe *li*, le lat. *-ne*. Si l'on ne tient pas compte du ton, qui accompagne automatiquement chaque syllabe ou chaque more, ni des usages occasionnellement phonémiquement distinctifs des accents, les traits prosodiques peuvent être dits appartenir au même plan linguistique que les unités significatives, et, tout comme elles, être susceptibles d'être directement affectés par les besoins communicatifs. »

tension des organes de la parole correspondent fréquemment à des effets de sens : s'il se vérifiait par exemple, qu'au passage du verbe au complément dans *il travaille la nuit*, il se produise normalement un léger fléchissement articulatoire qu'on ne trouverait pas dans *il travaille le fer*, on pourrait vouloir interpréter ce fléchissement comme le signifiant d'un signe dont le signifié serait l'analogue d'une préposition du type de *pendant*. Lorsqu'on pose la question *il pleut ?*, la montée de la courbe mélodique peut être considérée comme jouant à peu près le rôle du monème interrogatif *est-ce que*. On a certainement, dans tous ces cas, affaire à des éléments sémiologiques, des signes, dont on doit tenir compte dans l'analyse syntaxique. Il serait toutefois peu indiqué de les désigner comme des monèmes. La raison essentielle en est que nous concevons le monème comme une unité discrète sur le plan de la forme parce que composé d'unités distinctives discrètes, phonématiques ou prosodiques, ce qui n'est pas le cas des signes dont il est question ici. Soit l'embryon de pause qu'on pourrait peut-être discerner entre *il travaille* et *la nuit*. Il est clair que ce fléchissement échappe à toute analyse en unités distinctives. Mais, surtout, on ne peut pas dire qu'il représente une unité discrète parce qu'il ne veut pas dire "pendant" ou faire exactement l'office de quelque autre préposition ; la valeur temporelle se dégage, ici, du syntagme *la nuit*, et le même fléchissement coïncidera ailleurs avec toute autre valeur qu'imposera le contexte ; ce fléchissement ne fait pas partie d'un système d'unités entre lesquelles il faudra choisir pour que le message soit ce qu'on veut qu'il soit. Il en va de même de la montée mélodique finale de propositions interrogatives. Il n'y a pas là une unité discrète qui implique purement et simplement "question" et qui s'oppose à d'autres unités discrètes qui impliqueraient, l'une "je l'avais bien dit", une autre "c'est très ennuyeux", une troisième "ce n'est pas possible !", mais une infinité de possibilités dont chacune implique un peu plus ceci ou un peu moins cela. Un contour intonatif montant n'est jamais l'équivalent exact de *est-ce que*. Il peut être *est-ce que* plus toutes sortes de traces d'autre chose qui le relèguent, malgré qu'on en puisse avoir, dans les marges expressives du langage. On distinguera donc strictement parmi les signes linguistiques minima, d'une part entre les monèmes, à signifiants discrets dont les variations, limitées bien entendu par la nécessité de conserver des unités distinctives identifiables, sont sans effet sur la nature du message, et, d'autre part, **les signes marginaux dont la valeur reste sous la dépendance des variations de leurs signifiants.** » (M.SG : p. 43-44).

Il faut noter, dans ce développement, deux choses. En premier lieu, la caractérisation des unités prosodiques non discrètes se trouve significativement double. Il s'agit tout d'abord de la non discrétion des signifiants, garantie dans les monèmes par l'articulation en unités distinctives discrètes : si les unités prosodiques significatives sont des « éléments sémiologiques » ou des « signes » mais non des monèmes, c'est parce que ce dernier est conçu comme « une unité discrète sur le plan de la forme parce que composé d'unités distinctives discrètes, phonématiques ou prosodiques ». Mais Martinet affirme ensuite, à propos de la pause séparant *il travaille* et *la nuit*, d'une part que « ce fléchissement échappe à toute analyse en unités distinctives », et d'autre part que « surtout, on ne peut pas dire qu'il représente une unité discrète parce qu'il ne veut pas dire "pendant" ou faire exactement l'office de quelque autre préposition », parce qu'il « ne fait pas partie d'un système d'unités entre lesquelles il faudra choisir pour que le message soit ce qu'on veut qu'il soit ». L'exemple est destiné à illustrer l'absence de discrétion du signifiant, sur laquelle repose, de fait, la discrétion et la systématisme de l'unité dans la mesure les variations du signifiant sont alors « sans effet sur la nature du message ». La dualité d'explication n'en demeure pas moins notable, et ce d'autant qu'elle renvoie à la dualité du signifiant (discret) et du signifié (systématique). Or, et nous en arrivons ainsi au deuxième point, le premier paragraphe

témoigne de la fragilité de la distinction entre distinctivité et significativité. La distinction entre les monèmes à signifiant accentuel ou tonal et les signes intonatifs se résume en effet au caractère potentiellement distinctif des accents et des tons là où l'intonation est « un trait phonique qui n'est pas susceptible de contribuer à l'identification d'un monème ». En vertu de ce fait, tandis que les monèmes accentuels et tonaux peuvent être considérés comme des « effets de sens correspondant à des différences formelles qui impliquent des tons ou la place de l'accent sans affecter la nature de la succession des phonèmes », les signes intonatifs sont considérés comme dotés d'un signifiant inanalysable. Il était pourtant et significativement question à leur propos, dans *La Description phonologique* (1956), de signes distinctifs de phrase, par opposition aux signes distinctifs de mots que sont les tons et les phonèmes :

« On a vu (1-6) que deux énoncés qui comportent les mêmes signes dans le même ordre peuvent avoir des sens différents : *il pleut* est distinct de *il pleut ?* Ceci veut dire que la fonction distinctive peut s'exercer hors du cadre du signe ou du mot. Les traits distinctifs de phrase doivent retenir l'attention du descripteur. » (M.DP : p. 38).

On lit de même ensuite dans « *Phonetics and Linguistic Evolution*<sup>3338</sup> » (1957) :

« To a much larger extent than accent, intonation stands outside of the field of linguistic arbitrariness : its rise corresponds to the gradual increase in the tension of the vocal chords which accompanies the beginning of all utterances ; its fall anticipates the total relaxation which will coincide with the end of the communication process. Out of this physiological conditioning, speaking man has developed a half-conscious utilization of this rise and fall for various, at time distinctive, purposes : Fr. *il viendra/il viendra ?*<sup>3339</sup>. » (M.Ph. : p. 19)

mais en revanche dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Tout ce qui n'entre pas dans la segmentation monématique et phonématique peut être dit prosodique, de sorte que le terme américain "suprasegmental" en est une désignation acceptable. Il me semble seulement que l'on ne gagne rien à parler de "phonèmes suprasegmentaux". Il faut en tout cas se rappeler que certains traits prosodiques, comme les contours d'intonation, ne sont pas distinctifs dans le sens où un phonème est distinctif, mais qu'ils sont directement significatifs : un contour interrogatif montant sur *vous aimez ça ?* possède à peu près la même fonction que le *est-ce que* de *est-ce que vous aimez ça ?* En d'autres termes, on pourrait l'identifier avec un monème, et non avec un phonème. En

---

<sup>3338</sup> Voir également dans « Arbitraire linguistique et double articulation » (1957) : « On dira "C'est moi qui..." là où une autre langue accentuerait le pronom de première personne, et, en disant *est-ce qu'il pleut ?* ou *pleut-il ?*, on évitera l'emploi distinctif de la mélodie interrogative dont d'autres langues, comme l'espagnol, ne sauraient s'affranchir. » (M.ADA : p. 39).

<sup>3339</sup> « Dans une mesure bien plus grande que l'accent, l'intonation se situe en dehors du champ de l'arbitrarité linguistique : sa montée correspond à l'accroissement graduel de la tension des cordes vocales qui accompagne le début de tous les énoncés ; sa descente anticipe le relâchement total qui coïncidera avec la fin du procès de communication. En dehors de ce conditionnement physiologique, l'homme parlant a développé une utilisation semi-consciente de cette montée et de cette descente pour des fins diverses, parfois distinctives : Fr. *il viendra/il viendra ?* »

termes saussuriens, c'est un signe, un signe minimum, avec un signifiant, la montée mélodique, et un signifié, "interrogation"<sup>3340</sup>. » (M.LF : p. 42).

La distinctivité apparaît ainsi, à certains égards, comme un effet de la double articulation, et c'est pourquoi, comme le pose Martinet dans le passage de « Pour une linguistique des langues » cité ci-dessus, l'essentiel est la différence de niveau qui sépare, dans les unités significatives discrètes, signifiant et signifié, au lieu que, dans le cas de l'intonation, les « sound features contribute directly to meaning »<sup>3341</sup> » (M.Fou. : p. 118). On retrouve ici l'équivalence foncière entre discrétion et arbitraire, mais par ailleurs, en ce sens la discrétion apparaît effectivement garantie par la double articulation, et peut ainsi à son tour garantir l'arbitraire du signe. L'arbitraire du signe se trouve ainsi paradoxalement – mais logiquement – fondé sur la disjonction corrélative de la problématique qui en empêche l'élaboration : celle du son et du sens, solidaire d'une utilisation du rapport son/sens comme principe d'analyse. Il faut noter, en effet, que dans cette perspective, la double articulation ne garantit pas seulement, comme il semble, la discrétion des signifiants, mais avant tout la discrétion des phonèmes eux-mêmes. A la systématisme des signifiés répond celle des phonèmes, toutes deux gagées, comme nous l'avons vu plus haut, par la construction structurale du rapport son/sens. Les développements de Martinet opposent ainsi deux types de solidarité : la solidarité du son et du sens, et celle des phonèmes entre eux. On lit tout d'abord dans « Concerning the Preservation of Useful Sound Features » (1953) :

« The blunt rejection of one of the assumed neo-grammatical tenets might mislead some readers into believing that these lines are what they are not, namely, one more attempt to prove that there are exceptions to phonetic laws, and that those exceptions are determined by the peculiar function of the specific words in which they are found to occur. For example, phonetic deterioration should be more rapid in words and formulas with little communicative importance (a good many of the so-called allegro forms). The phonematic make-up of some words might be strengthened when they correspond to concepts heavily laden with affectivity. Such exceptions do exist, and they certainly deserve more attention than has been given to them in some linguistic quarters. But they should be studied, less with the intention of using them as war-machines against the views of scholarly opponents than as phenomena whose observation should lead towards the establishment of new principles of phonological explanation. Yet, in spite of their considerable theoretical and practical importance, they are to be conceived as somewhat marginal in

---

<sup>3340</sup> « Anything may be said to be prosodic that does not fit in the monematic and phonematic segmentation ; so that the American "suprasegmental" is not a bad substitute. I just think nothing is gained by speaking of "suprasegmental phonemes". It must, in any case, be kept in mind that some prosodic features like intonational contours are not distinctive in the sense in which a phoneme is distinctive, but directly meaningful : a rising interrogative contour on *you like it ?* has about the same function as the *do* of the more traditional *do you like it ?* In other words, it might be equated with a moneme, not with a phoneme. In Saussurian terms, it is a sign, a minimal sign, with a *signifiant*, the melodic rise, and a *signifié*, "interrogation". » (M.FVL : p. 29-30).

<sup>3341</sup> « les traits phoniques contribuent directement à la signification ». Voir, dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964) : « Yet, from a properly linguistic standpoint, pitch may function word-distinctively as tones (or tonemes) as an ingredient of accent, i.e. as a contribution to syntagmatic structuration, or as intonation, i.e. on a level where sound features contribute directly to meaning. » [« Cependant, d'un point de vue proprement linguistique, la hauteur peut fonctionner comme un différenciateur de mots, tels les tons (ou les tonèmes), comme un ingrédient de l'accent, c'est-à-dire comme une contribution à la structuration syntagmatique, ou comme intonation, c'est-à-dire à un niveau où les traits phoniques contribuent directement à la signification. »] (M.Fou. : p. 118).

comparison with the cases where, in a given environment, all the realizations of a given phoneme are submitted to the same, usually gradual, shift. We shall be concentrating here on “regular sound laws” purposely disregarding such deviations as would neither weaken nor strengthen our case for the role of function in sound change.

It should be clear that diachronic phonemic theory is based upon the assumption that, apart from well defined cases, the meaning, function, or use of a given word cannot influence the phonetic evolution of its phonemic components. It is clear that if, in synchronic descriptions, we are able to ascribe all the sounds of a language to a definite number of phonemes, it is because all the realizations of a given phoneme in a given context are, as a rule, found to shift in the same direction and at the same rate of velocity. If every phonic segment in every word were allowed to develop in its own tempo we should not expect that any other segment of, say *table* could be identified with any other segment of any other word of the language. The use of the concept of “functional yield” presupposes the existence of “regular sound laws” : it is assumed that at least one of the reasons why, in English, /e/ and /æ/ are not merged is the fact that their opposition serves to keep distinct a large number of quasi-homonymous pairs such as *pat-pet*, *sat-set*, *cattle-kettle*. If any word could have its phonic segments changed irrespective of whether similar segments are changed or not, we might well expect a word like *cat* to shift towards [ket] since there is no such word in the language and, consequently, no confusion would arise. But *pat*, *sat*, *cattle*, and others would not change their [æ] into [e] because such a change would result in confusion. Actually there do not seem to be on record cases of such straggling, and if this were a normal feature of phonological evolution, we could not assume that the existence of quasi-homonymous pairs could be instrumental in preventing a shift even in those specific cases where no danger of confusion is involved. In fact, our assumption is that there are enough English pairs such as *pat-pet* to prevent *cat*, *bat*, and *lack* from becoming [ket], [het], and [lek] even if there is no *ket*, *het*, and *leck* in the language<sup>3342</sup>. » (M.Fea.I : p. 148-149).

---

<sup>3342</sup> « Le rejet brutal de l’un des principes adoptés par les néo-grammairiens pourrait faire croire à tort à certains lecteurs que ces lignes sont ce qu’elles ne sont pas, à savoir une énième tentative de prouver qu’il y a des exceptions aux lois phonétiques, et que ces exceptions sont déterminées par la fonction particulière des mots spécifiques où on les constate. Par exemple, la détérioration phonétique serait plus rapide dans les mots et les formules qui ont peu d’importance communicative (un bon nombre de ce qu’on appelle les formes allegro). La constitution phonématique de certains mots pourrait être renforcée quand ils correspondent à des concepts lourdement chargés d’affectivité. De telles exceptions existent, et elles méritent certainement plus d’attention que l’on ne leur en a donnée dans certains cercles linguistiques. Mais elles devraient être étudiées, moins avec l’intention de les utiliser comme machines de guerre contre les vues des savants qui s’y opposent, que comme des phénomènes dont l’observation devrait mener à l’établissement de nouveaux principes d’explication phonologique. Cependant, en dépit de leur importance théorique et pratique considérable, elles doivent être conçues comme quelque chose de marginal par rapport aux cas où, dans un environnement donné, toutes les réalisations d’un phonème donné sont soumises au même changement, généralement graduel. Nous nous concentrerons ici sur les “lois phoniques régulières”, négligeant à dessein de telles déviations, en tant qu’elles n’affaibliraient ni ne renforceraient nos arguments en faveur du rôle de la fonction dans le changement phonique.

Il devrait être clair que la théorie phonémique diachronique est fondée sur l’affirmation que, à part dans des cas bien définis, la signification, la fonction ou l’usage d’un mot donné ne peut pas influencer sur l’évolution phonétique de ses composants phonémiques. Il est clair que si, dans les descriptions synchroniques, nous sommes en mesure d’assigner tous les sons d’une langue à un nombre défini de phonèmes, c’est parce qu’il se trouve que toutes les réalisations d’un phonème donné, dans un contexte donné, changent, en règle générale, dans la même direction et à la même vitesse. Si tout segment phonique dans tout mot était autorisé à se développer à son propre tempo, nous ne pourrions attendre de l’un quelconque des segments de, disons *table*, qu’il puisse être identifié avec un autre segment d’un autre mot de la langue. L’usage du concept de “rendement fonctionnel” présuppose l’existence de lois phoniques régulières : on suppose que l’une au moins des raisons pour lesquelles, en anglais, /e/ et /æ/ ne sont pas confondus est le fait que leur opposition sert à garder distinctes un grand nombre de paires de quasi-homonymes telles que *pat-pet*, *sat-set*, *cattle-kettle*. Si chaque mot pouvait

On retrouve ici les exceptions à la régularité des lois phonétiques, et plus particulièrement les deux types de phénomènes que sont l'affaiblissement et le renforcement, mais Martinet insiste sur leur marginalité, mettant en avant le fait que « la théorie phonémique diachronique est fondée sur l'affirmation que, à part dans des cas bien définis, la signification, la fonction ou l'usage d'un mot donné ne peut pas influencer sur l'évolution phonétique de ses composants phonémiques ». On lit de même ensuite dans « Arbitraire linguistique et double articulation » :

« Les néo-grammairiens n'avaient pas tort de placer au centre de leurs préoccupations ce que nous appellerions le problème du comportement diachronique des unités d'expression. De leur enseignement relatif aux "lois phonétiques", il faut retenir le principe que, dans les conditions qu'on doit appeler "normales", le sens d'un mot ne saurait avoir aucune action sur le destin des phonèmes dont se compose sa face expressive. Ces linguistes ont eu tort de nier l'existence d'exceptions : il y en a, on le sait. Mais il est important qu'elles restent conçues comme des faits marginaux qui, par contraste, font mieux comprendre le caractère des faits proprement linguistiques : une formule de politesse peut se réduire rapidement à quelques sons, une gémation ou un allongement expressifs peuvent arriver à se fixer dans des circonstances favorables. Mais ces cas, très particuliers, où l'équilibre entre la densité du contenu et la masse phonique des signifiants a été rompu dans un sens ou un autre, ne font que mettre en valeur le caractère normal de l'autonomie des phonèmes par rapport au sens particulier de chaque mot. » (M.ADA : p. 34-35).

Comme nous le verrons dans le premier chapitre de la deuxième partie, Martinet entend en effet démontrer le « rôle de la fonction dans le changement phonique », et par exemple l'importance du rendement fonctionnel dont il est question dans « Concerning the Preservation of Useful Sound Features ». Or, tandis que la fonction est définitoire des phonèmes, la possibilité « d'assigner tous les sons d'une langue à un nombre défini de phonèmes » est attribuée à la régularité des changements phonétiques, qui implique que « toutes les réalisations d'un phonème donné, dans un contexte donné, changent, en règle générale, dans la même direction et à la même vitesse », autrement dit que la solidarité des réalisations phonématiques prévaut sur la signification des monèmes qu'elles manifestent, et empêche chacune d'elles de « se développer à son propre tempo ». Cette thèse, en réalité, est double. Elle est d'abord, dans la forme que lui donne Martinet dans « Concerning the Preservation of Useful Sound Features », une proposition relative au fonctionnement de la communication, que Martinet considère comme diachronique : l'absence normale de prise du locuteur sur la langue, absence dès lors définitoire ou caractéristique des réalisations phonématiques, et qui conditionne l'existence des phonèmes. Mais dans la mesure où cette

---

voir ses segments phoniques changer sans égard au changement ou non des segments similaires, nous pourrions aussi bien nous attendre à ce qu'un mot comme *cat* devienne [ket] puisqu'un tel mot n'existe pas dans la langue, et que, conséquemment, cela ne produirait aucune confusion. Mais *pat*, *sat*, *cattle*, et d'autres ne changeraient pas leur [æ] en [e] parce qu'un tel changement aboutirait à une confusion. En fait, il ne semble pas que l'on ait enregistré de tels cas de dissémination, et si cela était un trait normal de l'évolution phonologique, nous ne pourrions pas supposer que l'existence de paires de quasi-homonymes puisse être déterminante pour empêcher un changement même dans ces cas spécifiques où il n'y a aucun danger de confusion. En fait, notre hypothèse est qu'il y a suffisamment de paires anglaises telles que *pat-pet* pour empêcher *cat*, *bat*, et *lack* de devenir [ket], [het], et [lek] même s'il n'y a pas de *ket*, de *het* et de *leck* dans la langue. »

absence suppose la solidarité des réalisations phonématiques, qui joue contre la solidarité du son et du sens, la thèse a également un versant synchronique : l'existence de phonèmes, c'est-à-dire, ainsi qu'il apparaîtra dans ce qui suit, d'un système phonématique. Cette dualité apparaît de manière très nette à propos de l'hypothèse du rendement fonctionnel, qui d'une part suppose l'existence des phonèmes et d'autre part postule la prévalence de la solidarité des réalisations sur le sens du monème. On notera, à cet égard, le caractère fallacieux des notions d'exception et de marge, qui font de la construction qu'implique l'arbitraire martinettien la règle par rapport à laquelle elles se définissent, là où la notion même de construction suppose une naturalité première du rapport son/sens, naturalité définitoire des faits marginaux dont Martinet pose justement que, « par contraste », ils « font mieux comprendre le caractère des faits proprement linguistiques ». On retrouve ici, à nouveau, la circularité du rapport entre similarité et contiguïté, et avec elle la présupposition de la langue dont témoignent la notion même de prise du locuteur sur la langue et, d'une autre manière, le jeu institué par Martinet entre synchronie et diachronie. La formulation diachronique de l'autonomie des phonèmes à l'égard du sens des monèmes est reprise dans *Économie des changements phonétiques* (1955) :

« 1.17. [...] Deux thèses qui ne sont pas contradictoires, celle de Gilliéron que la langue se défend par substitution de mots contre les homonymies fâcheuses, et celle de la phonologie diachronique selon laquelle l'existence de trop de cas d'homonymies menaçantes peut contribuer à empêcher la confusion de deux phonèmes, supposent, l'une et l'autre, un changement phonétique régulier affectant, dans des positions déterminées, tous les exemplaires du phonème atteint.

1.18. On n'a pas assez marqué que la théorie des phonèmes présuppose que la signification et l'emploi d'un mot donné n'influencent en rien l'évolution des phonèmes qui le composent. S'il y a, à cette règle, des exceptions, et il y en a, cela implique que, dans certains cas, la THÉORIE DES PHONÈMES se heurtera à des faits marginaux pour lesquels la THÉORIE PHONOLOGIQUE, plus compréhensive, devra trouver une place. Mais encore qu'ainsi limitée, la théorie des phonèmes reste valable. On reviendra ci-dessous sur ces cas marginaux et sur les exceptions auxquelles ils correspondent sur le plan de la diachronie. Il est clair, en tout cas, que si, dans les descriptions synchroniques, nous sommes à même de répartir au moins la grande majorité des sons en usage dans une langue parmi un nombre défini de phonèmes, c'est qu'en règle générale, toutes les réalisations d'un phonème donné, dans un contexte donné, changent dans le même sens et à la même allure. Là où nous trouvons, correspondant à un même phonème primitif et dans les mêmes contextes, des phonèmes différents, si par exemple un parler gallo-roman montre des voyelles différentes dans les syllabes accentuées de *toile* et d'*étoile*, on devra supposer que, dans l'un ou l'autre mot, la voyelle résultant de l'évolution phonique locale a été remplacée par une autre voyelle du système par imitation de la prononciation du mot dans des dialectes voisins ou dans une langue commune. Si chaque segment phonique, dans chaque mot, avait la latitude d'évoluer à son propre rythme, nous ne devrions pas nous attendre à ce que chaque segment d'un mot quelconque, comme *table*, reste identifiable avec quelque autre segment de n'importe quel autre mot de la langue. C'est peut-être la situation qu'imaginent dans les patois certains "impressionnistes" impénitents. Mais c'est à quoi s'opposent l'expérience linguistique et l'existence même de la graphie alphabétique. L'emploi du concept de "rendement fonctionnel" présuppose l'existence de "lois phonétiques" régulières : le fonctionnaliste estime qu'une des raisons pour lesquelles en français /ã/ et /õ/ ne se confondent pas est le fait que leur opposition a un rendement fonctionnel élevé, c'est-à-dire qu'elle sert à distinguer entre un nombre considérable de quasi-homonymes, comme *lent-long*, *blanc-blond*, *semence-semonce*. Si

dans un mot donné les segments phoniques commençaient à se modifier sans égard à ce qu'il advient aux segments semblables dans les autres mots, nous pourrions nous attendre à voir le mot *change* passer à [šdž] puisqu'il n'y a pas en français de mot \**chonge* et que, par conséquent, aucune confusion ne serait à craindre. Dans *lent*, *blanc*, *semence*, au contraire, [ā] ne passerait jamais à [ō] parce qu'un tel changement aboutirait à des conflits homonymiques. En fait, c'est là un comportement phonique qui n'a été signalé nulle part, ce qui nous permet de croire que l'existence de quasi-homonymes peut contribuer à empêcher une évolution phonique même dans les cas particuliers où n'existe aucun danger de confusion. Ce que nous supposons c'est qu'il y a en français assez de couples comme *lent*–*long*, *blanc*–*blond* pour empêcher *change* de devenir [šdž] même en l'absence d'un quasi-homonyme \**chonge*. » (M.ECP : p. 26-28)

mais, nonobstant le passage cité ci-dessus, l'exposé de « Arbitraire linguistique et double articulation » (1957) est relativement différent :

« Qu'on essaye, un instant, d'imaginer ce que pourrait être une "langue" à signifiants inarticulés, un système de communication, où, à chaque signifié, correspondrait une production vocale distincte, en bloc, de tous les autres signifiants. D'un point de vue strictement statique, on a pu se demander si les organes humains de production et de réception seraient capables d'émettre et de percevoir un nombre suffisant de tels signifiants distincts, pour que le système obtenu rende les services qu'on attend d'une langue. Mais notre point de vue est, ici, sinon diachronique, du moins dynamique : à condition que se maintiennent les distinctions entre les signes, rien ne pourrait empêcher les locuteurs de modifier la prononciation des signifiants dans le sens où, selon le sentiment général, l'expression deviendrait plus adéquate à la notion exprimée ; l'arbitraire du signe serait, dans ces conditions, vite immolé sur l'autel de l'expressivité. Ce qui empêche ces glissements des signifiants et assure leur autonomie vis-à-vis des signifiés est le fait que, dans les langues réelles, ils sont composés de phonèmes, unités à face unique, sur lesquels le sens du mot n'a pas de prise parce que chaque réalisation d'un phonème donné, dans un mot particulier, reste solidaire des autres réalisations du même phonème dans tout autre mot ; cette solidarité phonématique pourra, on le sait, être brisée sous la pression de contextes phoniques différents ; l'important, en ce qui nous concerne ici, est que, face au signifié, cette solidarité reste totale. Les phonèmes, produits de la seconde articulation linguistique, se révèlent ainsi comme les garants de l'arbitraire du signe. » (M.ADA : p. 33-34).

Martinet adopte ici un point de vue « dynamique », et l'on retrouve, dans ce cadre, la notion d'expressivité, qui apparaît comme une atteinte à l'arbitraire. La formulation est notable, dans la mesure où elle n'est pas uniquement tautologique : l'arbitraire, parce qu'il est un rapport son/sens second – obtenu par construction structurale –, est sans cesse menacé par l'expressivité, dont apparaît à nouveau le caractère logiquement premier, corrélatif de l'absence d'élaboration de l'arbitraire du signe. Or, dans le même temps, et l'on retrouve ici le double statut de l'arbitraire martinettien – inverse et opposé de la motivation – la thèse se trouve significativement inversée par rapport aux citations précédentes. Il ne s'agit plus, en effet, d'un fonctionnement fondé sur l'autonomie des phonèmes à l'égard du sens des monèmes, mais d'une expressivité contrée par l'existence de la deuxième articulation et la solidarité phonématique, et au regard de laquelle les phonèmes peuvent être définis comme « les garants de l'arbitraire du signe ». On lit de même ensuite dans les *Éléments de linguistique générale* (1960), où se trouvent nettement opposées la solidarité des réalisations phonématiques et celle du signifiant et du signifié :



« Outre l'économie supplémentaire qu'elle représente, la deuxième articulation a l'avantage de rendre **la forme du signifiant indépendante de la nature**<sup>3343</sup> **du signifié** correspondant et d'assurer ainsi une plus grande stabilité à la forme linguistique. Il est clair, en effet, que dans une langue où, à chaque mot, correspondrait un grognement particulier et inanalysable, rien n'empêcherait les gens de modifier ce grognement dans le sens où il paraîtrait à chacun d'entre eux qu'il est plus descriptif de l'objet désigné. Mais comme il serait impossible de réaliser l'unanimité en ces matières, on aboutirait à une instabilité chronique peu favorable au maintien de la compréhension. L'existence d'une deuxième articulation assure ce maintien en liant le sort de chacun des composants du signifiant, chacune des tranches phoniques /m/, /a/, /l/ de *mal* par exemple, non point à la nature du signifié correspondant, ici "mal", mais à celui des composants d'autres signifiants de la langue, le /m/ de *masse*, le /a/ de *chat*, le /l/ de *sale*, etc. Ceci ne veut pas dire que le /m/ ou le /l/ de *mal* ne pourra se modifier au cours des siècles, mais que, s'il change, il ne pourra le faire sans que change en même temps et dans le même sens, le /m/ de *masse* ou le /l/ de *sale*. » (M.Él. : p. 18)

puis dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« Cependant la complexité des besoins communicatifs de l'homme ne pouvait se satisfaire d'une première articulation en monèmes réalisés sous forme de cris inanalysables nécessairement limités en nombre. C'est l'articulation de chacun de ces cris en unités distinctives successives, les phonèmes, qui rend possible une extension pratiquement illimitée du nombre des monèmes de chaque langue. Chacun de ces phonèmes correspond à une habitude articulatoire acquise au cours de la petite enfance et dont la réalisation n'est qu'exceptionnellement affectée par la signification du monème où elle apparaît. Ceci, qui a pour résultat de rendre la forme à peu près indépendante du sens, contribue à assurer une certaine stabilité à cette forme en limitant sévèrement les déviations qui pourraient résulter de l'arbitraire de chaque locuteur : sans doute tous les usagers ne prononcent-ils pas de façon identique un phonème donné dans une position déterminée ; chacun peut se laisser aller à déformer, dans telle ou telle circonstance, la réalisation d'un phonème, par exemple, en en allongeant de façon insolite la durée d'articulation. Mais ces déviations sont reconnues comme telles et, de ce fait, n'affectent pas l'identité du phonème qui, chez le même locuteur, dans des circonstances plus ordinaires, retrouvera automatiquement son articulation normale. » (M.Pou. : p. 21)

et dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) :

« La seconde articulation paraît moins sensationnelle, moins caractéristique de l'humanité, bien qu'elle le soit absolument, plus peut-être que l'autre. Après tout, qui nous dit que les corbeaux ne peuvent pas combiner deux cris ? La seconde articulation, l'articulation de la forme perceptible du monème en unités successives, en phonèmes, est également très importante. Elle est la garantie de la stabilité des signifiants. Elle est la garantie que la valeur du monème ne va pas influencer la forme perceptible qu'on lui donne. Quand vous dites "vent", "venir", "vouloir", vous avez initialement une habitude articulatoire qui est un /v/. Il n'est pas dit que vous le prononcez d'une façon absolument identique dans tous les cas, parce qu'il y a le contexte qui influe. Mais c'est toujours la même habitude articulatoire /v/. Le produit perceptible de cette habitude articulatoire va sans doute être modifié dans certains cas. Si vous dites "Le vent souffle ce matin", il est possible que vous déformiez un peu votre /v/, mais ça ne sera pas permanent. Vous retombez toujours la prochaine fois sur un /v/ ordinaire, c'est-à-dire le phonème /v/. En

---

<sup>3343</sup> Le terme « nature » date de 1970. On lisait auparavant : « valeur ».

d'autres termes, la valeur du signe ne va pas modifier de façon définitive ce signifiant. Si la forme du signifiant pouvait changer du fait de la valeur que l'individu donne à chaque instant au signifié, nous aboutirions à une nébuleuse. Nous serions exposés à beaucoup plus d'incompréhension que celles que nous rencontrons dans la vie quotidienne. En dépit de l'excellence de cet outil qu'est le langage humain, nous savons bien que quelquefois nous ne nous comprenons pas. » (M.Emp. : p. 17).

Le fait notable, dans « Pour une linguistique des langues », est que l'autonomie des phonèmes à l'égard du sens des monèmes se trouve intégrée à la définition du phonème, intégration qui parachève la formulation synchronique de la régularité des changements phonétiques. Dans *A Functional View of Language* (1961-1962) puis dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964), Martinet avait ainsi pu parler de ce type de formulation comme d'une « version synchronique » de la régularité des changements phonétiques. On lit en effet dans les conférences de 1962 :

« Il est clair que l'expansion lexicale rendue nécessaire par le progrès de l'humanité aurait été impensable sans l'économie prodigieuse qu'entraîne la décomposition des signifiants en phonèmes. Mais il y a là plus que de l'économie. Si la forme de chaque monème était un grognement inanalysable, il y aurait une solidarité complète entre sens et forme vocale. Le sens exercerait une influence directe sur la forme et, réciproquement, la forme en exercerait une sur le sens, le résultat étant qu'à tout moment chaque locuteur serait tenté d'adapter sa prononciation aux nuances particulières de sens qu'il voudrait communiquer à son auditoire. Il en résulterait finalement que la forme et le sens seraient dans un état permanent de flottement, qui empêcherait l'établissement d'unités significatives discrètes, comme le sont les monèmes aux formes stables et bien définies. L'articulation des signifiants en une succession de phonèmes interdit pratiquement au sens d'un mot d'exercer une influence sur sa forme spécifique. Entre toutes les réalisations d'un même phonème, il existe une solidarité qui tend à préserver l'identité de ce phonème quel que soit le sens du mot dans lequel il se manifeste. Les contextes phoniques peuvent entraîner des distorsions ou des déformations dans la réalisation d'un phonème qui pourra apparaître ainsi très différent de ce qu'il serait, pris isolément. Mais le contexte sémantique est normalement sans effet sur la qualité des phonèmes.

Tout ceci n'est évidemment qu'une version synchronique de la régularité des changements phonétiques. Ce n'est que dans des cas très particuliers, comme par exemple dans certaines géminations expressives, et dont il faudrait rendre compte individuellement, que le sens d'un monème peut affecter son évolution phonétique. Cette solidarité phonématique ne peut s'expliquer que si nous concevons le phonème comme une habitude articulatoire, et c'est là quelque chose que nous devons toujours avoir présent à l'esprit, même si nous préférons ne pas en tenir compte quand nous traitons de méthodologie descriptive<sup>3344</sup>. » (M.LF : p. 36-37)

---

<sup>3344</sup> « It is clear that the lexical expansion made necessary by the progress of mankind would have been unthinkable without the tremendous economy entailed by the breaking up of *signifiants* into phonemes. But there is more to it than economy. If the form of every moneme was an unanalysable grunt, there would be a complete solidarity between sense and vocal form. Meaning would exert a direct influence on form, and form on meaning, the result being that at every instant, every speaker would be tempted to adapt his pronunciation to the particular shades of meaning he would want to convey to his audience. As a final result, both form and meaning would be in a permanent state of wavering, and this would prevent the establishment of discrete meaningful units, what the monemes of our languages actually are thanks to their well-defined and stable forms. The articulation of *signifiants* into a succession of phonemes practically excludes the meaning of a given word from exerting any influence on its specific form. There exists a solidarity among all the performances of the same phoneme which

puis de même dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » :

« La façon dont un phonème se réalise dépend d'un certain nombre de facteurs comme le contexte phonique, la conformation des organes de celui qui parle et l'état de son humeur. Elle ne dépend jamais, en principe, du sens du mot ou du monème dans lequel le phonème figure. Ceci est une preuve supplémentaire de la réalité du phonème et du caractère fondamental de la seconde articulation du langage humain, celle selon laquelle les signifiants s'articulent en unités distinctives successives. Si le signifiant [ʃapo] correspondait à une habitude motrice unique comportant, par hasard, une suite de traits qu'on pourrait *approximativement* identifier à certains types phoniques notés [ʃ], [a], [p], [o], rien ne pourrait empêcher ce signifiant d'évoluer, par exemple pour mieux s'adapter, selon la fantaisie des usagers, à l'expression du signifié "chapeau". Les seules limitations qu'on pourrait imaginer pour cette évolution, résulteraient de la nécessité de distinguer le signe *chapeau* des autres signes de la langue. Comme il n'y a pas en français de signe à signifiant \*[sapo], ou \*[ʃapu], ou \*[ʃepo], rien ne s'opposerait à ce que [ʃapo] évolue vers l'une quelconque de ces formes, et bien au-delà. Mais, bien entendu, [ʃa], signifiant de *chat*, ne pourrait évoluer vers [sa], puisque cela entraînerait une confusion avec [sa] signifiant de *ça* ; [ʃapo] pourrait passer à [ʃapu], mais [po] (*pot*) devrait rester distinct de [pu] (*pou*), etc. En d'autres termes, l'évolution phonique se ferait au hasard, au gré de l'humeur des locuteurs, et l'incessante variation des signifiants censée, dans l'esprit des usagers, viser à une meilleure adaptation de la forme au sens, aurait pour corollaire qu'à une certaine forme correspondrait un certain sens et qu'à l'infinité des nuances phoniques correspondrait une infinité de nuances sémantiques qui aboutirait à diluer le lexique en un enchevêtrement de nébuleuses. Bien entendu, on ne constate, dans les langues, rien de semblable : /ʃapo/ ne pourrait évoluer vers /sapo/ que si tous les /ʃ/ initiaux devant /a/ évoluaient vers /s/, aussi bien dans /ʃa/ (*chat*), où l'évolution amènerait à identifier *chat* et *ça*, que dans /ʃapo/ où elle n'aboutirait à aucune confusion. Toutes les réalisations d'un même phonème sont solidaires les unes des autres. Ceci ne veut pas dire que le résultat acoustique et l'évolution à venir seront partout les mêmes, car la pression du contexte phonique pourra, à la longue, entraîner des déviations considérables. Mais il n'y a pas de solidarité entre le sens du mot et la forme du signifiant. Tout ceci n'est, bien entendu, qu'une version synchronique de l'enseignement néo-grammairien relatif à la régularité des changements phonétiques. Les déformations expressives, gémiation, allongements et autres, pour fréquentes qu'elles soient, sont des exceptions dont le caractère marginal ne fait que mieux ressortir l'indépendance que confère à la forme le caractère discret des unités distinctives. » (M.Pr. : p. 50-52).

Il était question, dans les *Éléments de linguistique générale*, en lieu et place du « sentiment général » qui régulaient, dans « Arbitraire linguistique et double articulation », la prise du locuteur sur la langue, d'une « unanimité » mise à mal par une telle prise<sup>3345</sup>, et

---

tends to preserve its identity whatever the sense of the word may be. The phonic environments may result in distortions or warpings away from the performance of the phoneme in isolation. But the semantic context is normally powerless. All this is, of course, nothing but a synchronic version of the regularity of phonetic changes : only in very particular cases, which should be especially accounted for, may meaning affect phonetic evolution. This phonematic solidarity can only be explained if we conceive of the phoneme as an articulatory habit, something we should always keep in mind, even if we choose to disregard it temporarily when concentrating on descriptive methodology. » (M.FVL : p. 24-25).

<sup>3345</sup> Comme nous le soulignons ci-dessus, la construction structurale martinettienne vient en lieu et place de la notion de convention. En retour, comme nous le verrons ci-dessous, les rapports entre arbitraire et convention sont éminemment circulaires. Mais il s'agit moins, ici, de convention que d'unanimité, condition de la compréhension. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, le structuralisme se caractérise en effet par

corrélativement d'une « instabilité chronique » des signifiants. Martinet parle de même, dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique », de la « stabilité des signifiants », quand la prise du locuteur sur la langue conduirait à une « nébuleuse ». Le terme est également utilisé dans le développement de « Les problèmes de la phonétique évolutive », où il concerne cette fois la délimitation des signifiés, sur laquelle Martinet insistait également dans *A Functional View of Language*, où il ne s'agissait pas de signifiants, mais d'unités significatives discrètes<sup>3346</sup>. Il est de même question, dans *La Linguistique synchronique* (1965), de ces « unités de sens parfaitement identifiables et bien distinctes les unes des autres » que sont les monèmes « grâce à leur forme stable et bien typée » :

« Jamais l'humanité n'aurait pu étendre son lexique parallèlement à l'expansion de ses besoins sans l'extraordinaire économie que permet de réaliser la fragmentation en phonèmes successifs de la tranche de parole correspondant à chaque monème et à chaque mot.

Mais il y a plus que l'économie : si la forme de chaque monème était un grognement inanalysable, il y aurait solidarité complète entre sens et forme vocale. Le sens exercerait une influence directe sur la forme, si bien qu'à tout instant tout usager de la langue serait tenté d'adapter sa prononciation aux nuances particulières de sens qu'il voudrait transmettre à son auditoire. En fin de compte, forme et sens seraient dans un perpétuel état d'instabilité. C'en serait fait alors des unités de sens parfaitement identifiables et bien distinctes les unes des autres, telles que le sont, en fait, les monèmes de nos langues, grâce à leur forme stable et bien typée. L'articulation d'un mot en une succession de phonèmes empêche le sens de ce mot d'exercer une influence quelconque sur sa forme. On peut concevoir chaque phonème comme une habitude motrice particulière qui reste toujours identique à elle-même, quel que soit le sens du contexte dans lequel il apparaît. Sans doute, les phonèmes voisins peuvent-ils entraîner des déviations par rapport à ce que l'on entend lorsque le phonème est prononcé isolément. Mais le contexte sémantique, lui, est sans effet dans les circonstances ordinaires. Si donc, au cours du temps et pour des raisons que nous ne saurions énumérer ici, l'habitude motrice propre à un phonème subit quelque modification dans un environnement phonique déterminé, ceci se produira dans tous les mots de la langue, quel que soit leur sens ; lorsque le *c* du latin *castellum* devient *ch* dans *château*, celui de *cappellum* et celui de *camelum* subissent le même sort dans *chapeau* et *chameau*. Ceci illustre la régularité des changements phonétiques. » (M.L.S : p. 13-14).

---

une conception triviale de la dimension du social, corrélative du donné de la définition de la langue comme instrument de communication.

<sup>3346</sup> Voir également, dans ce texte, cet autre passage, cité ci-dessous : « Si nous considérons la double articulation comme le noyau central du langage et si nous ne voulons voir dans le reste que des traits marginaux, c'est parce que cette conception met le langage à l'abri de toutes les formes de communication confuses, inanalysées, interjectionnelles, préhumaines, ou, si j'ose dire, proto-humaines. C'est à cette seule condition que la langue peut acquérir la stabilité et la rigueur qui résultent de l'emploi d'unités discrètes. » (M.LF : p. 40 [« If we consider double articulation as the core of language, and would see in the rest just margins, it is because this removes language farthest from indiscriminate, unanalysed, interjectional, prehuman, or, should we say, proto-human, forms of communication. This alone can secure for language the stability and rigour that result from the use of discrete units. » (M.FVL : p. 28)], ainsi que cette affirmation intervenant deux pages plus loin : « [...] il est très exceptionnel de trouver un signifié aussi bien délimité que celui qui correspond au contour interrogatif montant, l'intonation n'ayant généralement pas le caractère discret qu'ont la plupart des gestes. » (M.LF : p. 42) [« [...] it is very exceptional to find as clear-cut a *signifié* as the one corresponding to the rising interrogative contour, intonation generally lacking the discreteness of many gestures. » (M.FVL : p. 30)].

La délimitation des unités apparaît ainsi significativement comme un effet, là où il s'agit chez Saussure, conjointement au rapport son/sens dans lequel elle s'institue et qui en est inséparable, d'une cause, dont son et sens, en tant qu'entités positives, sont les effets. Cette délimitation est cependant l'effet, non du rapport son/sens, mais d'une autre délimitation, dans la mesure même où la nébuleuse dont parle Martinet n'a pas le caractère prélinguistique de la nébuleuse saussurienne, mais est déjà corrélatrice d'un rapport son/sens, celui qui rend possible l'instabilité des signifiants en permettant la prise du locuteur sur la langue. Aussi la définition martinettienne du phonème est-elle effectivement une « version synchronique » de la régularité des changements phonétiques, dont elle est en réalité une explication structurale, construction structurale d'un type de rapport son/sens. Martinet parle ainsi, également dans *A Functional View of Language*, d'explication de la régularité des changements phonétiques. Il est tout d'abord question, dans ce texte, de « rempart » contre les changements désordonnés auxquels pourrait conduire la seule satisfaction des besoins de la communication :

« Même si nous admettons que les causes principales des changements linguistiques doivent être trouvées dans les besoins qu'ont les hommes de communiquer entre eux, il n'en demeure pas moins que ces changements ne s'opéreront pas sans tenir compte des formes vocales existantes, et que les unités distinctives du langage se révéleront être un rempart efficace contre tout changement désordonné<sup>3347</sup>. » (M.LF : p. 90).

Mais Martinet écrit ensuite :

« Aujourd'hui, après des décennies de pratique synchronique consciente, il est certainement plus aisé de comprendre ce que la linguistique historique implique réellement. Sur le plan de la linguistique générale, cela revient à déterminer comment et pourquoi les langues changent, et c'est ce que l'on entend ici par évolution linguistique.

Ce problème était à une époque l'un de ceux dont s'occupaient le plus volontiers certains théoriciens du langage, mais surtout dans la mesure où il s'agissait de changements phoniques. Les linguistes sérieux, en dépit de leur peu de goût pour les hypothèses, avaient eu à prendre parti sur la nature des changements phonétiques. Pour ce faire, ils avaient dû se demander comment on pouvait expliquer la régularité évidente, sinon complète, des changements phoniques. Cette régularité, dont la raison est manifeste dès que l'on sait que le discours est analysable en un nombre défini d'unités discrètes, les phonèmes, avait été durant de nombreuses décennies le sujet de débats acharnés, qui avaient abouti à faire admettre cette régularité, au moins comme hypothèse de travail<sup>3348</sup>. » (M.LF : p. 162).

---

<sup>3347</sup> « Even if we grant that the incentives to linguistic changes are to be found among human communicative needs, still changes will not take place irrespective of the existing vocal forms, and the distinctive units of the language will prove an effective bulwark against random distortion. » (M.FVL : p. 72-73).

<sup>3348</sup> « Today, after decades of conscious synchronic practice, it is certainly easier to understand what historical linguistics really implies. On the plane of general linguistics, it amounts to determining how and why languages change through time, and this is what is meant here by linguistic evolution.

This problem was at one time a favourite with some language theorists, but mainly as far as sound changes were in question. Sober scholars, in spite of their reluctance to enter the realm of hypotheses, had had to make up their minds regarding the nature of phonetic changes, and, in order to reach a decision, they have been compelled to consider the problem of how the obvious, if not total, regularity of sound changes could be explained. This regularity, whose reason is obvious as soon as speech is found to be analysable in terms of a definite number of discrete units, the phonemes, was for several decades the subject of strenuous debates, which resulted in its being generally acknowledged, at least as a working hypothesis. » (M.FVL : p. 134-135).

On lit de même ensuite, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie de ce chapitre, dans « A New Generation of Phonemes, the French Intervocalic Voiced Stop » (1982) :

« I don't know how many of my readers operate with and appreciate the notion of phonological system. Some linguists don't and even go further : recently it has been fashionable in some quarters to query the conception of phonemes as discrete units. The argument goes as follows : people who do not use exactly the same phonemic units are found to understand one another ; therefore phonemes may be discrete, if we consider the idiolect, but not if we operate with a language as a means of communication ; furthermore, even on the plane of each idiolect, there are cases, on record where a given speaker abandons some distinctions he used to make. Since this is not likely to take place overnight, it means that, over a certain period, it was impossible to count the phonemes of that idiolect. The conclusion which is drawn is that a new theory should be established, which would not be based upon the concept of discreteness.

All this reminds one of the old dispute regarding "phonetic laws". As you remember, some linguists assumed and proclaimed that there were no exceptions to phonetics laws and that wherever the final result was not the one which had been predicted by the law, the law had to be revised because one of the conditions had been forgotten or disregarded. Others maintained that, even then, there would be exceptions and therefore the very notion of phonetic laws should be discarded. Most sober-minded linguists were of the opinion that, if we wanted to identify the exceptions that were to be accounted for by reference to some other principle, we had to assume that there was a "rule", i.e., that in most cases the fate of a given sound appearing in a given position would be the same irrespective of the meaning of the segments where it appeared.

The establishment, in the thirties, of phonological systems, amounted to presenting a synchronic justification of the "regular sound laws" of a former generation : it presupposes that the segmental items of a given language are reducible to a set of distinctive units. If they are distinctive, they have to be discrete : there is nothing between a *pear* and a *bear*. They cannot be distinctive unless they are distinct, and the necessity of distinguishing between significant units, or, for the sake of simplicity, words, entails that of keeping the phoneme distinct<sup>3349</sup>. » (M.Ne. : p. 161-162)

---

<sup>3349</sup> « Je ne sais pas combien, parmi mes lecteurs, opèrent avec, et font cas de la notion de système phonologique. Certains linguistes ne le font pas, et vont même plus loin : il fut récemment à la mode dans certains endroits de mettre en question la conception des phonèmes comme des unités discrètes. L'argument est le suivant : les gens qui n'utilisent pas exactement les mêmes unités phonémiques se comprennent les uns les autres ; en conséquence, les phonèmes peuvent bien être discrets si nous considérons l'idiolecte, mais non si nous opérons avec une langue considérée comme un moyen de communication ; de plus, même sur le plan de chaque idiolecte, il y a des cas avérés où un locuteur donné abandonne certaines distinctions qu'il avait l'habitude de faire. Puisqu'il ne semble pas que cela se soit passé du jour au lendemain, cela veut dire que pendant une certaine période il était impossible de compter les phonèmes de cet idiolecte. La conclusion qui est tirée est que l'on doit établir une nouvelle théorie, qui ne soit pas fondée sur le concept de discrétion.

Tout cela rappelle la vieille querelle concernant les "lois phonétiques". On se souvient que quelques linguistes postulaient et décrétaient qu'il n'y avait aucune exception aux lois phonétiques et que partout où le résultat final n'était pas celui qui avait été prédit par la loi, la loi devait être revue parce que l'une des conditions avait été oubliée ou négligée. D'autres soutenaient que, même là, il y aurait des exceptions et qu'en conséquence la notion elle-même de loi phonétique devait être abandonnée. Des linguistes plus sensés étaient d'avis que si nous voulions identifier les exceptions qu'il fallait prendre en compte en référence à quelque autre principe, il fallait postuler qu'il y avait une "loi", c'est-à-dire que dans la majorité des cas le destin d'un son donné apparaissant dans une position donnée serait le même, indépendamment de la signification des segments où il apparaissait.

L'établissement, dans les années trente, des systèmes phonologiques, équivalait à présenter une justification synchronique des "lois phoniques régulières" de la génération précédente : il présuppose que les éléments segmentaux d'une langue donnée sont réductibles à un ensemble d'unités distinctives. Si elles sont distinctives,

puis dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986), où l'on retrouve la définition du phonème de « Pour une linguistique des langues » :

« Pendant longtemps, ceux-là même qui étaient les plus ardents défenseurs des “lois phonétiques sans exceptions” se demandaient comment on pouvait expliquer leur existence. Il a fallu arriver jusqu’aux années trente de ce siècle pour trouver la réponse à cette question : chaque langue a, en fait, un nombre déterminé d’unités phoniques qu’on désigne comme des phonèmes. A chaque phonème correspond une habitude articulatoire particulière. [...] Il n’est pas exclu que cette habitude se modifie insensiblement d’une génération à une autre, mais comme elle est une habitude indépendante du sens des mots dans la prononciation desquels elle se manifeste, il est normal que toute modification aille dans le même sens, quelle que soit la signification du discours. Là où il peut se produire des déviations, c’est lorsqu’une certaine habitude articulatoire entre en conflit avec celles qui la précèdent ou la suivent dans la parole. » (M.Ste. : p. 125).

Ainsi qu’il apparaît dans « A New Generation of Phonemes, the French Intervocalic Voiced Stop », il s’agit en réalité, pour Martinet, d’établir l’existence des phonèmes et des systèmes phonologiques, condition de la distinctivité. En témoigne également la dernière phrase de ce passage de « A Functional View of Grammar » (1969/1970), où l’on retrouve à nouveau la définition du phonème de « Pour une linguistique des langues<sup>3350</sup> », et où Martinet parle significativement de résumé de l’enseignement des néogrammairiens :

« The distinctive segments of a given language correspond to a definite number of articulatory habits whose performance is, in principle, not affected by the semantic nature of the message in which they appear.

This summarizes what should be retained of the old teaching regarding the regular “phonetic laws”. There are indeed exceptions to the rule that the performance of phonemes is not affected by meaning, as for instance, in the case of expressive gemination and lengthening. Hence, our restrictive “in principle”. But they belong to that type of exceptions that confirm the rule. Expressive deviations are apt to remain deviations and therefore marginal as long as they cannot be equated with some regular phonological pattern in the language.

As a consequence of what precedes phonemes form a closed system which deserves to be examined in itself irrespective of the particular uses to which they may be put<sup>3351</sup>. » (M.Fu. : p. 84).

---

elles doivent être discrètes : il n’y a rien entre une *pear* et un *bear*. Elles ne peuvent être distinctives sans être distinctes, et la nécessité de distinguer entre les unités significatives, ou, pour faire simple, les mots, implique celle de garder les phonèmes distincts. »

<sup>3350</sup> Voir encore ensuite, pour cette définition, dans « Une langue et le monde » (1980) : « Comme on le sait, la face manifeste des signes minima s’analyse à son tour en phonèmes, qui participent donc à l’identification de l’unité sans renvoyer à quelque réalité perceptible particulière. Chacun de ces phonèmes représente une habitude articulatoire distincte qui, en principe, n’est pas affectée par ce qu’on appelle le sens du monème ou du signe plus vaste dans lequel il figure : l’articulation du phonème /v/ du français ne sera pas durablement modifiée par les réactions particulières que peuvent susciter, chez le locuteur, les réalités correspondant aux monèmes *vent*, *violent*, *vache* ou *venin*. » (M.Mon. : p. 155-156).

<sup>3351</sup> « Les segments distinctifs d’une langue donnée correspondent à un nombre défini d’habitudes articulatoires dont la réalisation n’est pas, en principe, affectée par la nature sémantique du message dans lequel ils apparaissent.

Cela résume ce que l’on doit retenir de l’enseignement traditionnel concernant les “lois phonétiques” régulières. Il y a en effet des exceptions à la règle que la réalisation des phonèmes n’est pas affectée par la

Aussi était-il question, dans le passage de « Les problèmes de la phonétique évolutive » que nous avons cité ci-dessus, de « preuve [...] de la réalité du phonème et du caractère fondamental de la seconde articulation du langage humain ». On retrouve cette idée dans « Les choix du locuteur » (1966), où la régularité des lois phonétiques se trouve à nouveau expliquée par la solidarité des phonèmes, mais formulée d'abord en termes d'identité des différentes réalisations phonématiques :

« L'enseignement des "aprioristes" pourrait contribuer à confirmer certains esprits dans leur croyance que les résultats de l'analyse phonologique ne correspondent à rien de réel dans le comportement linguistique des sujets. Mais toute l'expérience amassée par les linguistes depuis que leur discipline s'est constituée et bien antérieurement à l'apparition de la phonologie sur la scène vient infirmer le point de vue selon lequel l'articulation des signes linguistiques en phonèmes serait une invention des chercheurs. Citons, avant toute chose, l'existence de la graphie alphabétique qui ne fait que transposer sur le plan de la perception visuelle les unités distinctives discrètes constitutives des messages parlés. Il y a, d'autre part, les observations qui ont établi que les changements phoniques ne se font pas au hasard, mais selon la règle qu'un même son (phonème) placé dans un contexte phonique identique, dans une langue donnée, à un certain point du temps, évolue de la même façon. Ceci n'a évidemment de sens que si, d'un mot à un autre, un segment peut être considéré comme *le même* (le son *o* à la finale de *bureau* étant le même que celui de la finale de *sureau*) et si tous les mots de la langue sont composés intégralement de segments qui sont *les mêmes* que ceux qu'on rencontre dans d'autres mots de la langue. En fait, la régularité des changements phonétiques ne peut s'expliquer que si l'on suppose une solidarité de toutes les réalisations d'un même phonème de telle sorte que le sens des différents mots dans lequel le phonème est représenté est sans effet sur l'articulation dudit phonème. » (M.Cho. : p. 323).

Cette solidarité implique, dans « A New Generation of Phonemes, the French Intervocalic Voiced Stop », la possibilité de réduire les différentes réalisations phonématiques « à un ensemble d'unités distinctives », et elle renvoie ainsi à l'existence même des phonèmes, condition première, effectivement, de la régularité des lois phonétiques dans la mesure où celle-ci s'exerce sur les phonèmes<sup>3352</sup>. Mais cette solidarité s'oppose par ailleurs, comme nous l'avons vu ci-dessus, et comme il apparaît dans tous ces passages<sup>3353</sup>, à la solidarité du son et du sens. Cette notion de solidarité conjoint donc deux postulats distincts : l'existence des phonèmes et leur autonomie à l'égard du sens, c'est-à-dire leur caractère phonologique au sens moderne, qui implique la distinctivité par opposition à la significativité. A cet égard, la

---

signification, comme par exemple dans le cas des gémation et allongement expressifs. De là notre restrictif "en principe". Mais elles appartiennent à ce type d'exceptions qui confirment la règle. Les déviations expressives ont tendance à rester des déviations et ainsi à rester marginales tant qu'elles ne sont pas assimilées à un modèle phonologique régulier dans la langue.

En conséquence de ce qui précède, les phonèmes forment un système clos qui mérite d'être examiné en lui-même, indépendamment des utilisations particulières que l'on peut en faire. »

<sup>3352</sup> Voir ainsi M.Cho. : p. 326, où Martinet pose que l'évolution en chaîne suppose l'existence des phonèmes.

<sup>3353</sup> Voir encore dans « Propagation phonétique ou évolution phonologique ? » (1947/1974) : « On doit, en tout cas, considérer comme bien établi qu'un usage linguistique déterminé utilise un nombre défini d'habitudes articulatoires, phonèmes ou tons, les réalisations de chacun d'entre eux étant solidaires les unes des autres, susceptibles sans doute d'être influencées par le contexte phonique, mais, en principe, indépendantes du sens des unités où elles apparaissent. Pour toute évolution phonique qui implique une déviation par rapport à ce cadre, il convient de rechercher un conditionnement particulier. » (M.Pro. : p. 41).



solidarité constitutive des phonèmes et des systèmes phonologiques apparaît comme un succédané – un avatar structuraliste – de l’identité constitutive des unités : lien horizontal, et fondé sur la verticalité de la fonction, au lieu du lien indissolublement horizontal et vertical qu’implique l’identité saussurienne. Il faut noter, en effet, qu’en l’absence de solidarité, les réalisations phonématiques n’en demeureraient pas moins des entités. En témoigne, d’ailleurs, la notion même d’exception aux lois phonétiques, que l’on retrouve dans « A Functional View of Grammar » sous la forme significative d’une « exception qui confirme la règle », et qui, comme nous le soulignons ci-dessus, rend visible la circularité de l’élaboration martinettienne : l’exception concerne les réalisations phonématiques désolidarisées des phonèmes pourtant établis contre la solidarité du son et du sens qui instituerait les réalisations phonématiques comme des unités distinctes les unes des autres. Il est clair, dans cette perspective, que l’existence de la deuxième articulation ne saurait valoir explication de la régularité des changements phonétiques, dont elle est au contraire, dans la mesure où cette régularité renvoie en réalité au principe de l’arbitraire du signe, un produit<sup>3354</sup>. Tous ces passages mettent de fait en avant cette influence du signifié sur le signifiant dont parlait Martinet dans l’un des passages des *Mémoires d’un linguiste* que nous avons cités et commentés ci-dessus, et notamment, comme dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique<sup>3355</sup> », *A Functional View of Language*<sup>3356</sup> et *La Linguistique synchronique*<sup>3357</sup>, d’expressivité. Il s’agit en effet, dans l’esprit de Martinet, de diachronie, et l’on retrouve ici les difficultés de *La Gémiation consonantique d’origine expressive dans les langues germaniques*, cristallisées autour de la notion de fixation. Une telle expressivité suppose en effet deux signifiants, celui sur lequel elle s’exerce et celui qui permet l’expressivité. C’est là une autre manière de dire que tandis que la « version synchronique » de la régularité des lois phonétiques apparaît comme la construction structurale d’un fonctionnement où le locuteur n’a pas de prise sur le rapport son/sens, cette absence de prise, comme nous le soulignons plus haut, implique nécessairement un rapport son/sens conventionnel, au lieu du rapport naturel qui soutient l’expressivité. C’est pourquoi ce fonctionnement « diachronique » est en réalité la condition de possibilité de l’existence du système, comme de ce qui serait chez Saussure des identités. C’est pourquoi également ce fonctionnement n’est pas diachronique, mais indissolublement synchronique et « diachronique », c’est-à-dire synchronique, et par là même, corrélatif d’une rupture entre étimologie et diachronie. A la rupture instituée par Saussure entre synchronie et diachronie succède ainsi chez Martinet d’une part, comme il apparaîtra dans le premier chapitre de la deuxième partie, une continuité imaginaire, dont la notion de fixation dénonce les difficultés, et d’autre part une réversibilité et une

---

<sup>3354</sup> C’est bien là, de fait, comme nous le verrons plus en détail dans la troisième partie de ce travail, le raisonnement saussurien : le signe étant arbitraire, il y a indépendance entre son et sens, et rupture entre synchronie et diachronie ; il existe par ailleurs des unités phonologiques qui d’une part héritent du caractère négatif des signifiants, et d’autre part, comme la linéarité du signifiant, peuvent devenir supports d’articulation, unités phonologiques (au sens saussurien) à valeur linguistique.

<sup>3355</sup> Voir M.Emp. : p. 17, cité ci-dessus.

<sup>3356</sup> Voir M.LF : p. 36-37 [M.FVL : p. 24-25], cité ci-dessus. Il est question, dans *A Functional View of Language*, d’une influence réciproque du son sur le sens et du sens sur le son, mais l’idée n’est pas reprise dans le passage très semblable de *La Linguistique synchronique*, où il n’est question que de la seconde.

<sup>3357</sup> Voir M.LS : p. 13-14, cité ci-dessus.

complémentarité solidaires d'une construction structurale dont elle empêche l'infini redoublement en conjoignant les deux postulats de l'existence et de l'autonomie des phonèmes à l'égard du sens, autonomie dont nous avons vu dans le premier chapitre qu'elle est le produit d'un redoublement du rapport son/sens dans le cadre du domaine phonique. La réversibilité apparaît de manière très nette dans *The Internal Conditioning of Phonological System* (1996), où Martinet parle à nouveau de justification synchronique de la régularité des lois phonétiques, mais où, par ailleurs, l'existence des phonèmes apparaît subordonnée à l'indépendance, en diachronie, des réalisations phonématiques à l'égard du sens :

« Yet, it is a fact that phonemic distinctions are, as a rule, amazingly resistant to lateral pressures and the action of inertia ; why should, for instance, so many languages which distinguish between [ti] and [ki] preserve that distinction for centuries and millennia when ease of articulation, if given free rein, would soon make them merge as [tʃi], if it were not that words like *key* and *tea* have to be kept apart ? If and when one of the stops yields to the attraction, the other one is found to resist, so that the distinction is preserved. Many would be tempted to argue that what is preserved is the identity of words and of monemes, the identity of phonemes resulting from it. Children would learn to say *key* and *tea*, and that would make it for ever easier for them to say [ki] and [ti] with distinct dorsal and apical than with any product in between.

But observation shows this is not the case : an articulation learned in childhood can be modified in the course of time : in the twenties and early thirties, the accented vowel of *summer* was, in London generally, pronounced so close to cardinal [a] that it was widely felt, in France and in Germany, that the vowel of Fr. *patte* and German *Katz* were acceptable equivalents. Nowadays, more centralized renderings are fairly general, even among people who used the more open variety forty years ago.

This and hundreds of other observations show that the pronunciation of a phoneme by the same person may vary in time and that, in similar phonic contexts, that pronunciation varies in the same way, irrespective of the identity or meaning of the word or form involved. It has not been sufficiently stressed that if the significant value of words or any other factors were allowed to affect the articulation of their phonemes there would soon be no phonemes any more, because, all the phonic segments of any word would straggle in all directions.

All this may be summarized by stating that, in a given well defined context, all the instances of a phoneme vary in the same way. This formulation does not basically differ from that of the Neo-Grammarians regarding what they called the regularity of sound-laws. Even if we do not agree with some of their formulations and are at times tempted to side with those who resented the stubbornness and narrow-mindedness with which they defended their positions, we must concede that they were basically right and that the phoneme theory, in its Continental form, came as a vindication of their views, affording at last a way of understanding why “phonetic laws” could be exceptionless<sup>3358</sup>. » (M.In. : p. 34-35).

---

<sup>3358</sup> « Cependant, c'est un fait que les distinctions phonémiques sont, en règle générale, singulièrement résistantes aux pressions latérales et à l'action de l'inertie ; pourquoi, par exemple, les si nombreuses langues qui distinguent entre [ti] et [ki] devraient-elles préserver cette distinction pendant des siècles et des millénaires, alors que la facilité d'articulation, si on lui donnait libre cours, aurait tôt fait de les confondre en [tʃi], si n'était que des mots comme *key* et *tea* doivent être gardés distincts ? Si et quand l'une des occlusives cède à l'attraction, on constate que l'autre résiste, de sorte que la distinction est préservée. Beaucoup seraient tentés d'affirmer que ce qui est préservé est l'identité des mots et des monèmes, l'identité des phonèmes résultant de celle-ci. Les enfants

Il est à nouveau question ici de la discrétion des unités, mais il s'agit cette fois des phonèmes, unités minimales dont la discrétion ne saurait dès lors être garantie que par la structure, c'est-à-dire, en réalité, par le rapport son/sens. Aussi Martinet peut-il reformuler l'arbitraire saussurien en termes d'autonomie du phonème à l'égard du sens, postulat en effet fondamental et fondateur de sa construction structurale. On lit ainsi dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) puis dans *Syntaxe générale* (1985) :

« On peut désormais analyser en ses phonèmes et éventuellement en ses tons, chaque signifiant de monème, et cela va contribuer à identifier le monème. Mais il doit être clair tout d'abord que l'emploi de tel ou tel phonème ou de tel ou tel son est, en principe, indépendant de la valeur signifiante du monème – c'est en substance ce à quoi se réduit l'arbitraire saussurien du signe<sup>3359</sup>. » (M.Poi. : p. 54-55).

La « version synchronique » de la régularité des changements phonétiques se révèle de fait, non seulement, comme nous le soulignons ci-dessus, une construction structurale d'un type de rapport son/sens, mais également, en tant que telle, un évitement de la convention constitutive du rapport son/sens non motivé comme est constitutive ou première la motivation. C'est là, en réalité, l'exact parallèle du recouvrement de la motivation par le postulat de la prise du locuteur sur la langue dans la mesure où, parce qu'il est lié à la confusion des deux rapports signifiant/signifié et mot/chose, il se double de l'opposition de la motivation et de l'arbitraire comme deux types de rapports son/sens. S'explique ainsi la circularité patente dans tous ces passages, où Martinet affirme qu'un rapport direct entre son et sens empêcherait l'établissement d'unités discrètes, mais également que l'existence d'unités discrètes empêche la prise du locuteur sur la langue. C'est là, en effet, jouer la convention contre la motivation, et dès lors, la construction structurale, comme la prise du locuteur sur la langue dans la

---

apprendraient à dire *key* et *tea*, et cela leur rendrait pour toujours plus facile de dire [ki] et [ti] avec dorsale et apicale distinctes plutôt qu'avec un autre produit entre les deux.

Mais l'observation montre qu'il n'en est pas ainsi : une articulation apprise dans l'enfance peut être modifiée au cours du temps : dans les années vingt et au début des années trente, la voyelle accentuée de *summer* était, en général à Londres, prononcée de manière si proche du [a] cardinal que l'on avait couramment l'impression, en France et en Allemagne, que la voyelle du fr. *patte* et celle de l'allemand *Katz* étaient des équivalents acceptables. De nos jours, des réalisations plus centralisées sont tout à fait générales, même parmi les gens qui utilisaient la variété plus ouverte il y a quarante ans.

Ceci, et une centaine d'autres observations, montrent que la prononciation d'un phonème par la même personne peut varier dans le temps et que, dans des contextes phoniques similaires, cette prononciation varie de la même manière, sans égard à l'identité ou à la signification du mot ou de la forme impliqués. On n'a pas assez insisté sur le fait que si la valeur significative des mots ou tout autre facteur étaient autorisés à affecter l'articulation de leurs phonèmes il n'y aurait bientôt plus de phonèmes, parce que tous les segments phoniques de tout mot iraient dans toutes les directions.

Tout cela peut être résumé en disant que, dans un contexte donné bien défini, toutes les occurrences d'un même phonème varient dans la même direction. Cette formulation ne diffère pas fondamentalement de celle des néogrammairiens concernant ce qu'ils appellent la régularité des lois phoniques. Même si nous ne sommes pas d'accord avec certaines de leurs formulations et que nous sommes quelques fois tenté de nous mettre du côté de ceux qui sont contrariés par l'obstination et l'étroitesse de vue avec lesquelles ils ont défendu leurs positions, nous devons concéder qu'ils avaient fondamentalement raison et que la théorie des phonèmes, dans sa forme continentale, vint comme une justification de leurs vues, offrant enfin une possibilité de comprendre pourquoi les "lois phonétiques" pouvaient être sans exceptions. »

<sup>3359</sup> Le passage est repris dans *Syntaxe générale* (voir M.SG : p. 97-98), avec une modification minime de ponctuation (voir plus haut la note 2073).

mesure où elle est conçue comme pouvant être contrée, sont des leurres. L'élaboration martinettienne fait ainsi nettement apparaître l'opposition de deux étologies du rapport son/sens : par la motivation qui sous-tend l'expressivité et par l'arbitraire constitutif de la langue. Cette opposition n'apparaît cependant qu'à l'analyse de la circularité de l'élaboration structurale, dans la mesure où celle-ci s'inscrit quant à elle dans le cadre du postulat fondamental de la prise du locuteur sur la langue. Si, en effet, la naturalité (la motivation) du rapport son/sens est un corollaire de ce postulat, celui-ci renvoie par ailleurs au donné du rapport son/sens, dans le cadre duquel la naturalité, comme l'arbitraire semblent erronément des types de rapports son/sens, ce qui les prive de tout pouvoir étologique. S'explique ainsi la circularité des rapports entre similarité et contiguïté que manifestent les deux élaborations jakobsonienne et martinettienne, mais dont l'élaboration martinettienne, en essayant de caractériser un fonctionnement, permet de mettre au jour la logique.

Cette circularité apparaît de manière très nette à l'examen des rapports entre discrétion et convention. Comme en témoignait, plus haut, la notion d'arbitrarisation, la superposition n'est pas totale entre discrétion et arbitraire, non plus qu'entre double articulation et arbitraire. Martinet semble ainsi distinguer, dans *Économie des changements phonétiques*, entre « conventionnel » et « échappant à la double articulation », ces deux aspects déterminant conjointement la marginalité et le caractère de moindre arbitraire :

« C'est dans le sens où l'on peut dire qu'une interjection comme *aïe* est linguistiquement marginale parce qu'assez peu conventionnelle et échappant largement à la double articulation, qu'il faut comprendre ce qui a été dit ci-dessus du caractère relativement peu arbitraire de beaucoup d'unités prosodiques. » (M.ECP : p. 158).

On lit en outre un an plus tard dans *La Description phonologique* (1956), à propos de l'intonation :

« Le type d'organisation que nous venons de caractériser [la double articulation] existe dans toutes les langues décrites jusqu'ici. Mais ceci ne veut pas dire que les langues n'aient pas recours à des procédés qui n'entrent pas dans le cadre esquissé ci-dessus : à côté des signes et des phonèmes qui résultent respectivement de ce que nous avons appelé la première et la seconde articulations, on peut rencontrer des unités significatives et des unités distinctives qui se superposent en quelque sorte à la chaîne des signes ou des phonèmes : à l'aide des deux signes *il*, *pleut*, je peux former l'énoncé *il pleut* établissant l'existence actuelle de la pluie, mais je puis également m'enquérir auprès d'autrui de l'état des intempéries. Dans ce cas je prononcerai *pleut* avec une intonation haute ou montante à laquelle un auditeur réagira à peu près comme il l'aurait fait au signe *est-ce qu' /esk/* si j'avais dit *est-ce qu'il pleut ?*. Cette intonation particulière joue donc, dans le procès de communication, un rôle analogue à celui d'un signe ; il a un signifié : "interrogation" et un signifiant : la montée de la voix ; cependant 1° ce signifiant n'occupe pas une position particulière dans la chaîne parlée, mais se superpose aux autres unités signifiantes, 2° il échappe à ce que nous avons appelé la deuxième articulation, car il n'est pas analysable en phonèmes successifs. Par ailleurs, l'emploi interrogatif de cette intonation n'est guère caractéristique puisqu'il se rencontre un peu partout dans les langues et représente une utilisation de caractéristiques universelles de la mélodie du discours. » (M.DP : p. 12-13).

Sont ici distinguées trois caractéristiques, associées mais distinctes, de l'intonation : le caractère suprasegmental, l'absence de deuxième articulation et l'universalité d'un tel

procédé. Or, c'est là, de fait, l'enjeu de la notion de conventionnalité. Le passage d'*Économie des changements phonétiques* se poursuivait en effet de la manière suivante :

« Considérons par exemple l'intonation. Même sous ses formes les plus intellectualisées, elle ne s'intègre jamais dans un cadre strictement linguistique : la montée mélodique finale qui indique une interrogation a une fonction parallèle à celle d'un élément adverbial comme *est-ce que*, angl. *do*, russe *li*. Comme cette montée est un tout inanalysable phonologiquement, ce trait d'intonation échappe à la seconde articulation, celle qui conduit à l'analyse de *est-ce que* en /e-s-k/. On est, en outre, en droit de se demander jusqu'à quel point cette montée de valeur interrogative peut être décrite comme conventionnelle. Elle n'est en fait qu'un corollaire de la tendance peut-être universelle à terminer un énoncé complet par une descente mélodique : puisque la mélodie ne descend pas, mais monte, et que cependant le sujet s'arrête de parler, c'est à son interlocuteur de fournir la descente sous forme de réponse. Par nature, les faits prosodiques tendent à être employés et interprétés de la même façon par tous les hommes. » (M.ECP : p. 158).

On lisait déjà en 1946 dans « Nicolas S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* » :

« Puisque la phonologie étudie et classe les éléments phoniques sur la base de leur fonction, elle ne saurait se désintéresser de ceux qui, sans contribuer à fixer la signification intellectuelle d'un énoncé, nous renseignent sur l'état d'esprit ou certaines intentions du locuteur (par ex. l'accent d'insistance en français), voire même sur son appartenance à telle ou telle classe d'âge, telle ou telle catégorie sociale ou sexuelle (par ex. les diverses réalisations de *r* dans bien des langues). Cependant, comme le terme "phonologique" s'employait souvent avec le sens de "distinctif sur le plan intellectuel", on comprend que Troubetzkoy ait jugé bon de distinguer, de la phonologie proprement dite, une discipline annexe, la stylistique phonique (*Lautstylistik*) à laquelle est confiée l'étude des variantes non combinatoires pour autant qu'elles ont un caractère conventionnel, c'est-à-dire qu'elles caractérisent une langue donnée, et non le parler humain en général. » (M.Gru. : p. 90-91).

La conventionnalité s'oppose ainsi à l'universalité et à la naturalité. Comme nous l'avons vu dans ce qui précède, l'opposition entre conventionnalité et naturalité est au fondement de la question de l'arbitraire du signe, dans la mesure où la motivation, comme la prise du locuteur sur la langue, implique nécessairement la naturalité, tandis qu'inversement, l'arbitraire suppose la convention. La naturalité implique par ailleurs l'universalité, la convention étant pour sa part corrélative de la diversité des langues. Martinet écrit ainsi dans l'« Essai de grammaire de la langue des signes française » (1996) :

« On pourrait penser que le choix d'un signe pour désigner une certaine réalité échapperait à l'arbitraire, chacun reproduisant, dans la mesure du possible, certains traits de la réalité. Mais en fait, là comme dans les langues parlées, se sont établies des conventions variables de groupe à groupe. Un effort pour créer une langue unique et universelle des sourds se heurterait, sans doute, aux mêmes résistances que celles que rencontrent les espérantistes pour imposer leur langue à l'ensemble de l'humanité. » (M.Es. : p. 212).

Nous avons cité plus haut, par ailleurs, ce passage de « Saussure (Ferdinand de) » (1972), où l'arbitraire, opposé à un « rapport naturel » entre son et sens, était donné comme fondateur du caractère social des faits linguistiques :

« Cette linguistique, Saussure la conçoit comme le chapitre central d'une sémiologie qui doit étudier les systèmes de signes. Ce qui distingue le signe du symbole est son caractère arbitraire. Des discussions, un peu vaines, se sont élevées au sujet de ce dernier terme. Il est clair, en tout cas, que les deux composants du signe, *signifié* et *signifiant*, indissociables comme les deux faces d'une feuille de papier, ont chacun, en tant que concept et en tant qu'image acoustique, sa propre substance, et il n'y a, entre les deux substances, aucun rapport naturel. Cet arbitraire établit le caractère social des faits linguistiques. Il est un des aspects d'une autonomie linguistique qui implique également le choix et la délimitation des signifiés. De là se dégage également la notion de valeur qui suppose "un système d'équivalence entre des choses d'ordres différents". » (M.Sa. : p. 696).

Dans *Syntaxe générale* (1985), Martinet évoque en revanche un arbitraire explicatif de la diversité des langues :

« Le langage humain n'existe, en réalité, que sous la forme de langues différentes. Cela n'est pas le résultat de quelque accident, comme le suggère le mythe de la malédiction de Babel, mais un trait réellement fondamental. La raison en est que le langage ne s'identifie pas avec les réalités qu'il est censé représenter, que rien dans la nature n'implique qu'un cheval doit être désigné comme *cheval* ou que telle différence physique entre deux objets doive toujours passer inaperçue, alors que telle autre serait toujours relevée et ferait nécessairement l'objet d'une distinction linguistique. Puisqu'il n'y a rien dans l'espèce équine qui réclame qu'un cheval soit désigné ainsi, on ne pourra jamais empêcher que *cheval* soit un jour remplacé par quelque autre désignation, tout comme *caballus*, d'où dérive l'actuel *cheval*, a remplacé *equus* en latin tardif. » (M.SG : p. 19-20).

On lisait de même dans « A Functional View of Grammar » (1969/1970) :

« The fact that languages are different is not a deplorable accident but is symptomatic of the nature of language. This is just another way of presenting Saussure's teaching regarding the arbitrary nature of the sign and his conception of linguistic units as values<sup>3360</sup>. » (M.Fu. : p. 82).

Mais si naturalité et universalité sont deux implications de la motivation, la notion martinettienne de conventionnalité parcourt les deux chemins inverses et contradictoires d'un arbitraire impliquant la convention et d'une diversité soutenant cette dernière, parcours corrélatif d'une configuration où l'arbitraire, structuralement construit, vient garantir la conventionnalité entendue comme diversité répondant à l'universalité corrélatrice de la naturalité, dans le même temps qu'il ne saurait par ailleurs s'en distinguer. Les « caractéristiques universelles de la mélodie du discours » renvoient d'abord au caractère inévitable des éléments entrant en jeu dans les faits prosodiques. On lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale* :

« On classe dans la prosodie tous les faits de parole qui n'entrent pas dans le cadre phonématique, c'est-à-dire ceux qui échappent, d'une façon ou d'une autre, à la deuxième articulation. Physiquement, il s'agit en général de faits phoniques

---

<sup>3360</sup> « Le fait que les langues soient différentes n'est pas un accident déplorable mais est symptomatique de la nature du langage. On ne fait ici que présenter d'une autre manière l'enseignement de Saussure concernant la nature arbitraire du signe et les unités linguistiques conçues comme des valeurs. »

nécessairement présents dans tout énoncé parlé : que l'**énergie** avec laquelle on articule soit considérable ou limitée, elle est toujours là, à un degré quelconque ; dès que la voix se fait entendre, il faut bien que les vibrations de la glotte aient une fréquence, ce qui donne à chaque instant, aussi longtemps que la voix est perçue, une **hauteur mélodique** déterminée ; un autre trait susceptible d'utilisation prosodique est la **durée** qui, bien entendu, est un aspect physique inéluctable de la parole puisque les énoncés se développent dans le temps. On comprendra, dans ces conditions, que linguistiquement ces faits ne puissent guère valoir par leur présence ou leur absence en un point, mais plutôt par leurs modalités, variables d'une partie à une autre d'un énoncé. En conséquence, ils se prêtent moins bien à caractériser des unités discrètes que d'autres, comme, par exemple, la nasalité ou l'occlusion labiale, qui peuvent figurer ou ne pas figurer dans un énoncé : dans *allez chercher les livres*, il n'y a ni nasalité ni occlusion labiale, mais on ne peut normalement prononcer cette injonction sans faire intervenir, qu'on en soit conscient ou non, la durée d'une part, et, d'autre part, une hauteur mélodique et une énergie articulatoire qui varient du début à la fin de l'énoncé. On sait toutefois que les tons, faits prosodiques puisqu'ils échappent à la segmentation phonématique, sont des unités discrètes au même titre que les phonèmes<sup>3361</sup>. » (M.Él. : p. 83)

puis dans *A Functional View of Language* :

« Il ne faut évidemment en aucune façon définir le domaine de la prosodie en se fondant sur la nature physique des traits que nous voulons y inclure : si, par exemple, la nasalité se révélait de nature suprasegmentale, il ne faudrait pas l'exclure de la prosodie sous prétexte qu'elle apparaît ordinairement comme une caractéristique phonématique. Dans de nombreuses langues un coup de glotte ou un étranglement glottal fonctionne comme un ton, et on le considère régulièrement comme tel, quoique ce puisse être, ailleurs, un phonème au même titre que /h/, autre produit de la glotte. Il est toutefois intéressant de remarquer que les traits que l'on utilise normalement en prosodie sont ceux qui sont nécessairement présents dans tout énoncé : l'intensité, par exemple, conçue comme le degré d'énergie avec lequel on articule une séquence phonique, est toujours présente ; les vibrations de la glotte qui accompagnent la voix, doivent avoir une certaine fréquence, qui se manifeste dans la hauteur mélodique ; enfin la durée est évidemment inévitable dans la parole, puisque le discours se déroule dans le temps. On peut donc comprendre pourquoi les locuteurs ont rarement l'occasion d'opposer la présence de ces traits à leur absence en un certain point de l'énoncé, et pourquoi ils ne peuvent que choisir entre des modalités susceptibles de varier d'une partie de l'énoncé à l'autre. C'est pourquoi ces traits ne sont pas aussi propres à caractériser des unités discrètes que d'autres traits, comme la nasalité ou l'occlusion dorsale dont la présence dans un énoncé donné, dépend

---

<sup>3361</sup> Voir également le début du paragraphe suivant : « La voix résulte de vibrations des cordes vocales et ces vibrations supposent une tension de ces organes. Lorsqu'une corde est fortement tendue, elle vibre sur une note élevée. Faiblement tendue, elle vibre sur une note basse. Il en va ainsi des cordes vocales. Dans le chant, la montée et la descente se font par paliers : les notes. Dans la parole, la montée et la descente sont continues et rappellent le bruit d'une sirène plutôt qu'un air joué au piano. Comme les cordes vibrent à chaque instant à une hauteur déterminée, on peut, pour tout énoncé, tracer une courbe des hauteurs mélodiques (avec quelques brèves solutions de continuité correspondant aux consonnes sourdes.) Cette mélodie du discours est donc, en un sens, automatique, c'est-à-dire que le locuteur ne choisit pas entre sa présence et son absence. Bien que ses latitudes d'utilisation linguistique soient ainsi limitées, elle n'en joue pas moins un rôle dont la nature et l'importance varient largement d'une langue à une autre : seules certaines d'entre elles l'emploient sous forme d'unités discrètes, les tons ; son utilisation à des fins contrastives pour la mise en valeur accentuelle n'est pas rare. On a intérêt à réserver le terme d'**intonation** à ce qui reste de la courbe mélodique une fois qu'on a fait abstraction des tons et des faits accentuels. » (M.Él. : p. 83-84).

de ce qu'on veut dire. Si je dis *il est arrivé* je ne fais aucun usage distinctif ni de l'un ni de l'autre de ces traits, tandis que je ne peux m'empêcher ni de donner à mon énoncé une certaine durée, ni d'utiliser une quantité variable d'énergie du premier au dernier phonème, ni d'accorder une certaine fréquence à mes vibrations glottales<sup>3362</sup>. » (M.LF : p. 43-44).

Cette nécessité se double cependant d'une signification naturelle. Il faut rappeler, ici, ce passage des *Éléments de linguistique générale* que nous avons cité plus haut :

« Il y a une opposition fondamentale entre la différence mélodique qui distingue l'affirmation *il pleut* de la question *il pleut ?* et la différence entre deux phonèmes : la physiologie des organes de la parole entraîne normalement au début d'un énoncé une montée de la voix qui correspond à une tension progressive et, vers la fin de l'énoncé, une descente de la voix correspondant à une progressive détente. Si cette détente ne se produit pas, l'auditeur aura l'impression que l'énoncé n'est pas terminé, qu'il demande par exemple un complément sous forme d'une réponse à une question. C'est là-dessus qu'on joue pour faire d'*il pleut ?* un équivalent de *est-ce qu'il pleut ?* Mais ceci ne veut pas dire que la montée de la voix en fin d'énoncé ait une valeur bien déterminée qui s'oppose à une valeur bien déterminée de la descente de la voix : la signification exacte de l'énoncé variera selon le degré de hauteur ou de profondeur atteint ; une note très basse impliquera une affirmation brutale ; l'assertion se fera de moins en moins catégorique dans la mesure où la chute mélodique sera moins rapide ; en relevant la courbe, on passera insensiblement à des affirmations nuancées de doute, et, le doute croissant, à des questions de plus en plus dubitatives. Il ne s'agit en aucune façon d'une montée par paliers où le choix d'un niveau déterminé aboutirait à un énoncé radicalement différent, mais bien d'une situation où toute modification, quelle qu'elle soit, de la courbe mélodique entraîne une modification parallèle et proportionnelle du sens de l'énoncé. » (M.Él. : p. 22).

On lit de même ensuite dans *A Functional View of Language*<sup>3363</sup> :

« Rappelons, en tout premier lieu, que la mélodie est nécessairement présente dans le discours parce que la voix est un constituant normal de la parole et que la voix ne peut pas exister sans une certaine hauteur. Avant de commencer à parler, les organes sont normalement au repos et un certain temps s'écoulera avant qu'ils n'atteignent le degré de

---

<sup>3362</sup> « We should, of course, by no means define the domain of prosody by reference to the physical nature of the features we want to include : should, for instance, nasality prove suprasegmental, we should not exclude it from prosody on the ground that it normally appears as a phonematic characteristic ; in many languages a glottal stop or catch functions as a tone and is regularly regarded as such although the glottal stop is, in many languages, a phoneme, just like /h/, another glottal product. It is, however, interesting to notice that the features which are normally made use of in prosody are those that are necessarily present in all utterances : stress, for instance, conceived of as the degree of energy with which a spoken stretch is articulated, is always there ; as soon as voice is heard, the vibrations of the glottis must have a given frequency, which results in melodic height ; duration is, of course, unavoidable in speech, since speech exists through time. It is therefore understandable why speakers rarely get a chance to oppose these features to their absence at a certain point in the utterance, but only to choose between their modalities, which may vary from one part of the utterance to another. Consequently, they are not so well adapted to characterizing discrete units as others, like, for instance, nasality or dorsal occlusion, which may or may not appear in a given utterance : if I say *What shall we do today ?* I make no distinctive use of either of these features, while I cannot help giving my utterance a duration, using a varying amount of energy from the first to the last phoneme, and whenever voice is there – and voice must be there – giving a certain frequency to my glottal vibrations. » (M.FVL : p. 31-32).

<sup>3363</sup> Voir également M.DP : p. 38-39 et M.Ph. : p. 19, cités ci-dessous.



tension correspondant à un certain style. Cela explique la montée normale de la mélodie au début d'un énoncé. Les passages dévoisés, généralement très courts, à l'intérieur d'un énoncé, ne semblent pas affecter la tension générale de la glotte. Quand il approche de la fin de l'énoncé, le locuteur a tendance à anticiper et à relâcher ses organes avant de cesser complètement de parler. Cela explique la chute mélodique à la fin d'un énoncé toutes les fois qu'il n'y a pas de raison d'y mettre obstacle. Mais il faut se rappeler que, tandis que la montée initiale est conditionnée physiologiquement et qu'elle est donc assez permanente, la chute finale peut être facilement remplacée par un autre contour mélodique. Cela étant, il est facile de voir comment les variations de cette courbe peuvent être utilisées dans la communication humaine : une chute est habituellement interprétée comme la fin de l'énoncé. Comme il ne s'agit pas d'une unité discrète, plus la descente sera profonde, plus l'affirmation semblera péremptoire. On ne peut pas dire qu'une chute rapide et profonde de la voix "signifie" le mépris, mais elle est normalement l'indice d'un sentiment de ce genre chez le locuteur, ou, à tout le moins, puisque tout le monde connaît les règles du jeu, c'est ce que le locuteur veut laisser croire à son auditoire. Moins abrupte sera la chute et plus l'énoncé paraîtra conciliant. Ainsi, le grand nombre de phrases au contour mélodique final sans descente utilisé dans la bonne société anglaise porte témoignage d'un effort certain du locuteur pour ne pas déplaire.

De la même manière, la moindre indication de montée finale suggère que la phrase n'est pas terminée. Ainsi en est-il, par exemple, de la montée finale interrogative. A l'intérieur même de l'unité d'énoncé, c'est-à-dire de la phrase, toute pause sera normalement précédée d'une légère montée, sans laquelle cette pause pourrait être interprétée comme la fin de la phrase<sup>3364</sup>. » (M.LF : p. 45-46)

puis, dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« [...] la courbe mélodique du discours est tout d'abord conditionnée par l'utilisation de la glotte dans le discours et par la loi du moindre effort : la voix monte au départ et redescend au moment où celui qui parle pense avoir terminé. On en joue naturellement : montée pour indiquer que, même si l'on doit reprendre son souffle, on n'a pas fini ; descente brutale pour marquer qu'on estime qu'il n'y a pas à discuter, etc. » (M.Mé. : p. 308).

---

<sup>3364</sup> « We should remember, first of all, that speech melody cannot be left out, because voice is a normal ingredient of speech, and voice cannot exist without pitch. Before speech begins, organs are normally at rest, and some time will elapse before they reach the degree of tension found to be normal for a certain style. This accounts for the normal pitch rise at the beginning of an utterance. Voiceless stretches, usually very short, within an utterance do not seem to affect the general tension of the glottis. When the end of the utterance is getting near, the speaker will tend to anticipate it and allow the organs to relax before speaking stops altogether. This accounts for the speech drop at the end of utterances whenever there is no reason to check it. But it must be kept in mind that, whereas the initial rise is physiologically determined and consequently fairly stubborn, the final drop can easily be replaced by some other contour. This being the general conditioning, it is easy to see how variations of that curve can be put to use in human communication : a drop is interpreted as the end. This being no discrete unit, the lower the drop, the more final the statement will sound. It cannot be said that a rapid and deep fall "means" contempt, but it is normally indicative of some such feeling in the speaker, or, at least, since everybody knows how to play the game, it is what the speaker wants his audience to believe. The less abrupt the fall, the friendlier it will sound. The frequency of statements with level final contour in polite British usage bears witness to an unmistakable effort not to give offence. The least indication of a final rise will suggest non-finality. The interrogative final rise is just one type of these non-final contours. Within the unit of utterance itself, the sentence, a slight rise will normally precede any pause, since otherwise a pause might be interpreted as the end of the sentence. » (M.FVL : p. 32-33).

Comme nous l'avons vu plus haut, Martinet parle en outre, dans « Antoine Meillet, *Introduction à l'étude comparée des langues indo-européennes* » (1950), de « motivations psychologiques » (M.Mei. : p. 106), et de même dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) de « psychological factors<sup>3365</sup> » (M.Fun.I : p. 75), notion que l'on retrouve notamment, comme il apparaîtra dans les passages cités ci-dessous<sup>3366</sup>, dans *Économie des changements phonétiques* et dans les *Mémoires d'un linguiste*. Cette naturalité s'accommode, pour Martinet, de la conventionnalité dont témoigne la diversité des langues. On lit ainsi, également dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Comme nous l'avons vu (1-16), le mouvement de la courbe d'intonation est largement conditionné par la nécessité de tendre les cordes vocales en début d'émission et par la tendance économique à les détendre dès que s'annonce la fin de cette émission. Cependant, les locuteurs peuvent utiliser ce mouvement à certaines fins différenciatives selon des principes qui semblent communs à l'ensemble de l'humanité, mais sous des formes qui peuvent varier d'une communauté à une autre. On ne saurait donc dénier toute valeur linguistique à l'intonation. Mais son jeu n'entre pas dans le cadre de la double articulation puisque le signe que peut représenter la montée mélodique en finale ne s'intègre pas dans la succession des monèmes et ne présente pas un signifiant analysable en une série de phonèmes. Les variations de la courbe d'intonation exercent, en fait, des fonctions mal différenciées, fonction directement significative comme dans *il pleut ?*, mais, le plus souvent, fonction du type de celle que nous avons appelé expressive. » (M.Él. : p. 84).

Il était de même question dans l'un des passages cités plus haut de la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques*, de faits marginaux qui ne sont pas sur le même plan que « les traits qui participent aux rapports oppositionnels généraux » (M.ECP.1981 : p. 14) mais qu'il faut néanmoins « identifier et [...] décrire soigneusement, car la façon dont ils se manifestent varie d'une communauté à une autre » (M.ECP.1981 : p. 14). Martinet semble ainsi distinguer deux degrés d'arbitraire, dont l'un est défini par la conventionnalité, fût-elle restreinte par la naturalité, l'autre par la double articulation et la discrétion. Il s'agit là, chaque fois, de langue, ainsi qu'en témoigne ce passage de « Function, Structure and Sound Change » (1952) que nous avons cité ci-dessus, où l'accent, d'arbitrarité limitée, est néanmoins qualifié de « linguistique au sens étroit du terme » en raison de la convention qui détermine son existence :

« Such an accent is linguistic in the narrow sense of the word because its existence is determined by an inherited convention, but its arbitrariness is highly limited in the sense that, once it has been accepted in principle by a community, the details of its actual use will be regulated by what we may call psychological factors<sup>3367</sup>. » (M.Fun.I : p. 75).

---

<sup>3365</sup> « facteurs psychologiques ».

<sup>3366</sup> Voir M.ECP : p. 164 et M.Mé. : p. 328, cités ci-dessous.

<sup>3367</sup> « Un tel accent est linguistique au sens étroit du terme parce que son existence est déterminée par une convention héritée, mais son arbitrarité est hautement limitée dans le sens où, une fois qu'il a été accepté en principe par une communauté, les détails de son usage réel seront régulés par ce qu'on peut appeler des facteurs psychologiques. »

On lit de même, à propos des variantes combinatoires, dans *Économie des changements phonétiques* :

« [...] parmi les variantes combinatoires, qui sont par définition non-distinctives, c'est-à-dire non-pertinentes, il en est qui ont le caractère arbitraire qu'on reconnaît aux faits de "langue" : les voyelles de durée brève en fin de mot caractérisent en propre le français normal ; cette brièveté est donc "arbitraire" au sens saussurien du terme ; ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait aucune valeur distinctive et ne puisse être considérée comme phonologiquement pertinente. » (M.ECP : p. 18-19, note 12)

mais en revanche à propos de l'accent :

« L'accent [...] a, par rapport à d'autres unités phonologiques, un caractère assez peu "arbitraire", c'est-à-dire non strictement limité à un système linguistique particulier. » (M.ECP : p. 156-157).

Comme nous l'avons vu *supra*, la distinction spécificité/universalité est en effet l'un des axes de la définition martinettienne du domaine linguistique. Martinet peut ainsi assimiler, également dans *Économie des changements phonétiques*, « arbitraire au sens saussurien du terme » et caractéristique d'une langue particulière :

« Plus séduisant et adéquat à l'objet de nos études serait l'emploi du mot "interne" par référence à tout ce qui est proprement linguistique parce qu'arbitraire au sens saussurien du terme, c'est-à-dire, en pratique, à tout ce qui caractérise une langue en propre et l'oppose à toute autre. » (M.ECP : p. 20).

On lit de même ensuite dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre. Ceci implique 1° que nous réservons le terme de langue pour désigner un instrument de communication doublement articulé et de manifestation vocale, 2° que, hors cette base commune, comme le marquent les termes "différemment" et "différent" dans la formulation ci-dessus, rien n'est proprement linguistique qui ne puisse différer d'une langue à une autre ; c'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'affirmation que les faits de langue sont "arbitraires" ou "conventionnels". » (M.Él. : p. 20-21)

puis dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« [...] une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une forme phonique, les monèmes. Cette forme phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, dont le nombre est déterminé dans une langue donnée et dont la nature et les rapports mutuels varient aussi d'une langue à l'autre.

Cela signifie qu'il faudrait réserver le terme de "langue" à un moyen de communication doublement articulé et dont la manifestation extérieure est vocale. En dehors de ce noyau commun, rien ne peut être considéré comme linguistique qui ne

diffère d'une langue à une autre. C'est ainsi que nous devons comprendre l'affirmation de Saussure selon laquelle tous les traits linguistiques sont arbitraires et conventionnels<sup>3368</sup>. » (M.LF : p. 38).

Cette distinction entre arbitraire (au sens de la discrétion et de la double articulation) et convention ne va cependant pas sans difficulté. Martinet distingue, dans *Économie des changements phonétiques*, trois types de rapports son/sens et d'unités :

« Un trait remarquable, commun à la hauteur musicale, à l'intensité, et aussi à la quantité en tant que modalité de cette dernière, est la tendance à former sommet, c'est-à-dire à caractériser certaines sections de la chaîne comme plus importantes que les autres et d'autant plus importantes qu'elles sont plus aiguës ou plus intenses. C'est là un comportement fort différent de celui des traits phoniques mis à contribution à des fins strictement linguistiques. Il n'a rien de commun avec ce qui se passe dans le cas d'une opposition phonologique fondée sur la présence ou l'absence d'un certain trait phonique comme la voix, car, là où elles sont distinctives, la présence de la voix et l'absence de la voix ont exactement la même fonction, et dans un contexte où figurerait *pierre* et *bière*, *bière* n'aurait pas plus d'importance pour la communication que *pierre* du fait que /b/ a de la voix et que /p/ n'en a pas. On sait d'autre part que les systèmes phonologiques sont formés d'unités "discrètes", de nombre bien déterminé, qui valent par leur présence ou leur absence, sans que leur participation soit jamais susceptible de degrés, et tout trait phonique qui, en se modifiant graduellement, modifierait concurremment le contenu du message, cesserait *ipso facto* de faire partie du système phonologique au sens étroit du terme. Si, de plus, le rapport entre la modification phonique et la modification du message était si "naturel" que tout être humain pût le percevoir immédiatement sans apprentissage, et l'utiliser sans l'avoir jamais imité, ce trait phonique cesserait d'être arbitraire et partant proprement linguistique. » (M.ECP : p. 158-159).

Martinet oppose ici la tendance à former sommet au comportement des « traits phoniques mis à contribution à des fins strictement linguistiques ». Ce caractère strictement linguistique semble ainsi réservé aux unités discrètes, qui valent par leur présence ou par leur absence. A un deuxième niveau se situent les traits phoniques susceptibles de degrés, qui se trouvent ainsi exclus du système phonologique « au sens étroit du terme », sans cependant cesser d'être « arbitraire[s] et partant proprement linguistique[s] » dans la mesure où le rapport son/sens continue à nécessiter un apprentissage, au lieu d'être entièrement naturel. On retrouve ici la distinction entre conventionnel et arbitraire, dont il apparaît nettement, au regard de cette trichotomie, qu'elle se fonde sur l'opposition entre conventionnel et naturel. Aussi la distinction est-elle difficile à maintenir entre les deux derniers niveaux de cette trichotomie. Martinet poursuit ainsi :

---

<sup>3368</sup> « A language is a medium of communication according to which human experience is analysed, differently in each community, into units (monemes) with a semantic content and a phonic shape. This phonic shape, in its turn, is articulated in distinctive and successive units (phonemes) whose number in a given language is fixed and whose nature and mutual relations also vary from language to language.

This means that we should reserve the term "language" for a medium of communication which is doubly articulated and whose outward manifestation is vocal. Apart from this common core, nothing can be said to be linguistic which cannot differ from one language to another. This is how we should understand Saussure's dictum that linguistic features are arbitrary or conventional. » (M.FVL : p. 26).

« Dans beaucoup de langues, une majorité d'entre elles peut-être, cette tendance de la hauteur et de l'intensité à former sommet est mise à contribution sans que le trait en cause perde son caractère linguistique ni même son statut phonologique. Ce qui en résulte, l'accent, n'est, au moins dans un certain sens, pas susceptible de degrés : le mot, comme en espagnol, l'élément signifiant, comme en allemand, porte l'accent ou ne le porte pas ; certains mots, certains éléments signifiants, peuvent l'avoir ou ne pas l'avoir selon les cas, mais ils ne l'ont jamais à moitié. L'accent dit "secondaire" est, selon les langues, un rappel rythmique de l'accent "principal", automatique, donc sans autonomie, ou un accent pur et simple. En tchèque, par exemple, il y a, de façon générale, un accent sur les syllabes impaires du mot, la première portant l'accent principal ; les autres accents, "secondaires", étant prévisibles, n'ajoutent rien à celui-ci. Une accentuation de ce type a dû exister en très ancien irlandais. En allemand, où l'unité accentuelle est l'élément signifiant et non le mot, un mot composé comme *Wachsfigurenkabinett* comporte trois accents. Il y a eu ici lexicalisation de la hiérarchie grâce à laquelle l'accent maintient dans le discours sa qualité d'élément d'arbitraire limité. Il n'y a pas en allemand un accent "principal" et un accent "secondaire", mais une hiérarchie théoriquement illimitée dont nous avons ici trois degrés dans *Wachs-* (1<sup>er</sup> degré), *-nett* (2<sup>e</sup> degré) *-gu-* (3<sup>e</sup> degré). La situation est analogue en anglais, bien que compliquée par le caractère moins autonome des éléments de formation romans. La hiérarchie des accents dans le discours est en partie conventionnelle, donc proprement linguistique, mais elle reste largement sous la dépendance des besoins des locuteurs qui peuvent la modifier à leur guise pour préciser ou modifier leurs messages. » (M.ECP : p. 159-160).

On retrouve ici la distinction des deux premiers niveaux, celui du « caractère linguistique » et celui du « statut phonologique ». Mais la suite du développement associe « arbitraire limité » et partiellement conventionnel, opposant par ailleurs « proprement linguistique » et dépendance à l'égard des besoins des locuteurs. Dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* », Martinet assimile ainsi discrétion et « arbitrarité linguistique », écrivant notamment<sup>3369</sup> :

« In a sense, we may say that the linguistic value of accent, like that of phonemes, lies in its presence or its absence. What people call a secondary accent is either a non-autonomous feature when its place of occurrence is determined by that of the main accent, or just as legitimate an accent as the so-called main accent where the accentual unit is smaller than the word. We may therefore say that the accent is there or not there without any intermediate degree. But this "discrete" character of accent differs from that of phonemes in so far as accent will never be absent from a complete utterance in an accent language ; it will always be there, at least once ; whereas we can never be sure that phoneme  $\alpha$  or phoneme  $\beta$  will be represented in a given utterance. On the other hand in an utterance with more than one accented syllable, a hierarchy may well be established among the successive actualizations of accent, in such a way that the importance of the element thus marked out will vary in proportion to the energy employed, to the musical pitch reached, to the duration of the phonemes involved, and this means that we have here left the domain of "discrete" units and linguistic arbitrariness : it is no longer a matter of presence or absence of accent, but of a more or less energetic, high-pitched, or prolonged accent. The dynamic, musical, or quantitative nature of that accent will vary from one language to another, but we shall find everywhere the tendency to lend greater

---

<sup>3369</sup> Voir également au paragraphe précédent la caractérisation des tons et des phonèmes comme « "arbitrary" and discrete » [« "arbitraires" et discrets »] (M.Ph. : p. 18), eux dont la « linguistic value [...] lies in their presence or their absence » [« valeur linguistique [...] réside dans leur présence ou dans leur absence »] (M.Ph. : p. 18).

phonic prominence to the speech segments to which more importance is attributed, and the greater the importance the greater the prominence<sup>3370</sup>. » (M.Ph. : p. 18-19).

On lit ensuite dans ce texte, à propos de l'intonation :

« To a much larger extent than accent, intonation stands outside of the field of linguistic arbitrariness : its rise corresponds to the gradual increase in the tension of the vocal chords which accompanies the beginning of all utterances ; its fall anticipates the total relaxation which will coincide with the end of the communication process. Out of this physiological conditioning, speaking man has developed a half-conscious utilization of this rise and fall for various, at times distinctive, purposes : Fr. *il viendra/il viendra ?*<sup>3371</sup>. » (M.Ph. : p. 19).

Se trouvent ici associés conditionnement physiologique et marginalité à l'égard du « champ de l'arbitrarité linguistique ». On lisait de même dans *La Description phonologique* (1956), où la gradualité apparaissait par ailleurs comme une manifestation de cette marginalité :

« On a vu (1-6) que deux énoncés qui comportent les mêmes signes dans le même ordre peuvent avoir des sens différents : *il pleut* est distinct de *il pleut ?* Ceci veut dire que la fonction distinctive peut s'exercer hors du cadre du signe ou du mot. Les traits distinctifs de phrase doivent retenir l'attention du descripteur. Mais ils sont infiniment moins caractéristiques d'une langue déterminée et, puisque le descripteur ne s'intéresse aux faits observables que dans la mesure où ils diffèrent d'une langue à une autre, on comprend qu'on leur ait généralement accordé moins d'attention qu'aux traits distinctifs manifestés dans le cadre du signe ou du mot. L'intonation, qui joue un grand rôle en la matière, se fonde directement sur des nécessités physiologiques : sa montée correspond à l'accroissement graduel de la tension des cordes vocales qui accompagne le début de toute émission ; sa descente anticipe le relâchement total qui coïncidera avec la fin de ce qui est dit. Sur ce conditionnement de base s'est greffée, partout où les hommes parlent,

---

<sup>3370</sup> « En un sens, nous pouvons dire que la valeur linguistique de l'accent, comme celle des phonèmes, réside dans sa présence ou dans son absence. Ce qu'on appelle un accent secondaire est soit un trait non-autonome quand la place de son occurrence est déterminée par celle de l'accent principal, soit un accent tout aussi légitime que le soi-disant accent principal lorsque l'unité accentuelle est plus petite que le mot. Nous devons en conséquence dire que l'accent est présent ou absent sans aucun degré intermédiaire. Mais ce caractère "discret" de l'accent diffère de celui des phonèmes dans la mesure où l'accent ne sera jamais absent d'un énoncé complet dans une langue à accent ; il sera toujours présent, au moins une fois ; alors que nous ne pouvons jamais être sûr que le phonème  $\alpha$  ou le phonème  $\beta$  sera représenté dans un énoncé donné. D'un autre côté, dans un énoncé qui a plus d'une syllabe accentuée, une hiérarchie peut aussi bien être établie entre les réalisations successives de l'accent, de telle manière que l'importance de l'élément ainsi distingué variera en proportion de l'énergie déployée, de la hauteur musicale atteinte, de la durée des phonèmes impliqués, et cela veut dire que nous avons quitté le domaine des unités "discrètes" et de l'arbitrarité linguistique : ce n'est plus une question de présence ou d'absence de l'accent, mais une question d'accent plus ou moins énergique, intonné plus ou moins haut, plus ou moins prolongé. La nature dynamique, musicale ou quantitative de cet accent variera d'une langue à une autre, mais nous trouverons partout la tendance à accorder un plus grand relief phonique aux segments du discours auxquels une plus grande importance est attribuée, et plus grande sera l'importance, plus grand sera le relief. »

<sup>3371</sup> « Dans une mesure bien plus grande que l'accent, l'intonation se situe en dehors du champ de l'arbitrarité linguistique : sa montée correspond à l'accroissement graduel de la tension des cordes vocales qui accompagne le début de tous les énoncés ; sa descente anticipe le relâchement total qui coïncidera avec la fin du procès de communication. En dehors de ce conditionnement physiologique, l'homme parlant a développé une utilisation semi-consciente de cette montée et de cette descente pour des fins diverses, parfois distinctives : Fr. *il viendra/il viendra ?* »

une utilisation semi-consciente de la montée et de la descente mélodiques à des fins diverses, parfois distinctives : puisque la descente marque normalement la fin de l'énoncé, terminer ce qu'on dit sur une mélodie non descendante indiquera absence de finalité, et une mélodie montante aura toute chance d'être interprétée comme une question. Le caractère linguistiquement marginal de l'intonation est bien marqué par la nature continue et graduelle de sa contribution au procès de communication : plus la mélodie monte et plus se marque d'étonnement ; plus rapidement descend la mélodie et moins le locuteur paraît décidé à supporter la contradiction. L'utilisation phonématique, proprement linguistique, des articulations vocales est tout différente : en français une occlusive labiale est toujours un /b/ ou un /p/ ; un peu moins de netteté dans la vibration des cordes vocales ne rend pas un /b/ un peu moins /b/ et un peu plus /p/ ; une *Pierre* ne se change pas graduellement en *bière* si l'on rapproche les cordes vocales au cours de l'émission du premier segment du mot. » (M.DP : p. 38-39).

Le lien entre marginalité et gradualité apparaissait beaucoup plus nettement dans *Économie des changements phonétiques*, où Martinet instituait un rapport inverse entre discrétion et naturalité :

« Pour en terminer avec les faits mélodiques, il resterait à traiter de l'intonation d'une façon qui laisse prévoir son rôle dans l'évolution phonique. La chose est fort difficile, car on manque absolument de données à ce sujet. Sur le plan synchronique, les quelques tentatives pour amorcer un traitement fonctionnel et structural ne peuvent guère être considérées comme décisives, probablement parce qu'on a été trop tenté d'appliquer à la zone linguistiquement marginale qu'est l'intonation, les méthodes qui avaient fait leurs preuves en phonématique. Il reste à prouver que l'intonation d'une langue est réductible à des unités discontinues. Pour clarifier le problème, il faudrait pouvoir, par élimination de tout ce qui est psychologiquement motivé, dégager ce qui, dans chaque langue, est spécifique et, par conséquent, linguistiquement valable. Mais ceci demanderait une connaissance précise de l'intonation des langues les plus variées, connaissance qu'on ne peut acquérir que si les descriptions sont faites selon certains principes communs. » (M.ECP : p. 163-164).

Martinet associe ici réduction à des unités discontinues<sup>3372</sup> et spécificité, donc valeur linguistique, par opposition à la motivation psychologique. On lit de fait ensuite dans « Continuum et discrétion » (1988) :

« Luis Prieto nous a rappelé maintes fois que notre perception du monde implique une masse de récurrences que nous identifions parfaitement en l'absence de toute désignation spécifique. Point n'est donc besoin de mots pour agir et l'on doit garder tout cela en tête lorsqu'on cherche à comprendre le comportement animal. Pour l'animal, comme pour l'homme, il y a apparition d'un signe discret, "arbitraire" au sens saussurien du terme, dès que disparaît le conditionnement motivé d'un geste : une chatte avait retenu que l'usage de ses griffes sur le tissu d'un siège suscitait une réaction des humains de son

---

<sup>3372</sup> On lira de même à ce propos dans « Phonetics and Linguistic Evolution » : « If the recent endeavours to give intonation a phonological status have failed to be entirely convincing (Martinet, 1962), it is, above all, because an attempt has been made to reduce it to a certain number of discontinuous elements, which reduction, in all likelihood, does not agree with its real nature and function. » [« Si les tentatives récentes de donner à l'intonation un statut phonologique n'ont pas réussi à être entièrement convaincantes (Martinet, 1962), c'est surtout parce qu'on a tenté de la réduire à un certain nombre d'éléments discontinus, réduction qui, selon toute vraisemblance, ne s'accorde pas avec ses nature et fonction réelles. »] (M.Ph. : p. 19).

entourage, et elle avait su obtenir de ceux-ci que cette réaction se manifeste par l'ouverture de la fenêtre par laquelle elle pouvait gagner le jardin. » (M.Dis. : p. 135).

On retrouve ici, avec l'équivalence de l'arbitraire et de la discrétion dont il a été question ci-dessus lors de l'analyse du rôle de la deuxième articulation dans la construction martinettienne de l'arbitraire, l'opposition de l'arbitraire et de la motivation, qui apparaissent logiquement en rapport inverse l'un de l'autre. Il apparaît ainsi que tandis que la distinction entre convention et arbitraire est impliquée par la notion même de marge de la double articulation, la corrélativité de la prise du locuteur sur la langue et de la naturalité compromet d'avance son existence. La notion martinettienne de convention est donc nécessairement double, renvoyant à la fois – par le biais de la notion de diversité – à la constitution de la langue et à la construction de l'arbitraire du signe, qui implique certes une naturalité première, mais a également – et par là même – la motivation pour inverse. Martinet oppose ainsi motivation et convention comme deux types d'explication des faits linguistiques, linguistique d'une part, physiologique ou psychologique d'autre part, écrivant notamment dans « Peut-on dire d'une langue qu'elle est belle ? » (1965) :

« Au contraire, l'emploi des traits d'intonation est largement conditionné par le tempérament de celui qui parle, et l'interprétation des courbes d'intonation se fait plus en référence à des aspects de la nature humaine qu'à des habitudes particulières à une communauté déterminée. » (M.Be. : p. 53)

et dans *La Linguistique synchronique* (1965) :

« Cette montée de la voix est un procédé moins conventionnel que la double articulation, plus directement conditionné par la physiologie des organes, plus proche en un mot de ce que nous pouvons connaître de la communication animale. Le langage, dans ce qu'il a de spécifiquement humain, commence au-delà. » (M.LS : p. 17)

puis surtout dans *Syntaxe générale* (1985) :

« Ce qu'il y a de fondamental et de définitif dans le message saussurien est l'insistance sur la nécessité de mettre à part, comme seul proprement linguistique, ce qui, dans la pratique du langage, est "arbitraire"; c'est-à-dire ce qui, synchroniquement, ne s'explique pas totalement par référence à la nature de l'homme et des choses. C'est naturellement ce en quoi les langues peuvent différer les unes des autres. » (M.SG : p. 14-15)

passage où l'on retrouve l'opposition entre universalité et diversité, corrélatrice d'une opposition entre « pratique du langage » et « proprement linguistique », et où il apparaît nettement, dès lors, que la notion de proprement linguistique tout à la fois suppose et nie la distinction arbitraire/convention. Dans *A Functional View of Language* (1961-1962), Martinet parlait de même de l'intonation comme d'un trait tout à la fois universel et impuissant, en tant que tel, à distinguer des types de langues :



« Parmi les faits prosodiques, l'intonation est trop directement conditionnée par des facteurs humains universels, physiologiques et psychologiques, pour être de quelque utilité lorsqu'il s'agit de distinguer des types de langues<sup>3373</sup>. » (M.LF : p. 104).

S'explique ainsi la contradiction entre les deux appréhensions du langage animal de *La Linguistique synchronique* et de « Continuum et discrétion ». Tandis que la convention, dans la mesure où elle s'oppose à la motivation, permet à Martinet de rapprocher langage humain et langage animal, ainsi qu'il apparaît à nouveau dans ce passage des *Mémoires d'un linguiste* :

« La culture c'est tout ce qu'acquiert l'être, quel qu'il soit, lorsqu'il devient indépendant du grand Tout, après sa naissance, c'est tout ce qui permet à un enfant d'être différent de ce que son hérédité laisserait attendre, déterminé qu'il est par le milieu dans lequel il vit. A ce moment-là, la question se pose de savoir s'il n'y a pas de culture chez les animaux. C'est évident dans le cas des animaux domestiques qui se "cultivent" au contact des êtres humains : ces animaux sont très différents d'une part des animaux qui vivent "dans la nature", et d'autre part des animaux soumis à d'autres cultures. Un exemple extrême : Jeanne élevait des escargots, pour finalement les manger, bien sûr, et avait fait des observations amusantes sur leurs comportements. Elle en était arrivée à l'hypothèse qu'ils étaient susceptibles d'apprendre ; mais, évidemment, ceci se passait dans un certain contexte culturel. Leurs comportements se voyaient déterminés par ce contexte humain. Ne pourrait-on pas alors parler de "culture" ? Évidemment, il est passablement scandaleux d'évoquer la culture lorsqu'on parle des escargots. La culture semblerait apparaître du fait du contact avec l'humanité. Mais, s'il est vrai que les corbeaux ont des systèmes de cris différents selon la communauté à laquelle ils appartiennent, n'y a-t-il pas là début de culture, comme il y a culture dès que les gens apprennent telle langue et non telle autre ? » (M.Mé. : p. 283-284)

la double articulation, construction de l'arbitraire du signe, impose au contraire de les distinguer. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit notamment dans « Arbitraire linguistique et double articulation » :

« Pour autant qu'il est légitime d'identifier "linguistique" et "arbitraire", on dira qu'un acte de communication est proprement linguistique si le message à transmettre s'articule en une chaîne de signes dont chacun est réalisé au moyen d'une succession de phonèmes : /il fè bo/. On posera, d'autre part, qu'il n'est pas d'acte de communication proprement linguistique qui ne comporte la double articulation : un cri articulé n'est pas, en son essence, un message ; il peut le devenir, mais il ne différera pas alors sémiologiquement du geste ; il pourra s'articuler dans le sens qu'il se réalisera comme une succession de phonèmes existants dans la langue du crieur, comme dans l'appel /ola/ ou l'interjection /aj/ ; il ne frappera plus, dans ces conditions, comme phonologiquement allogène dans un contexte linguistique ; mais n'ayant pas été soumis à la première articulation, celle qui réduit le message en signes successifs, il ne pourra jamais s'intégrer pleinement à l'énoncé, ou, du moins, il faudrait pour cela qu'il reçût le statut d'unité de la première articulation, c'est-à-dire de signe linguistique. » (M.ADA : p. 36-37).

On lit de même ensuite dans les *Éléments de linguistique générale* :

---

<sup>3373</sup> « Among prosodical features, intonation is far too directly conditioned by generally human, physiological and psychological, factors to be of any use when what it amounts to is distinguishing among linguistic types. » (M.FVL : p. 84)

« On est naturellement tenté d'identifier unités significatives et unités de première articulation. Mais il faut ne pas oublier qu'un trait prosodique, comme la montée de la courbe mélodique qui fait d'*il pleut ?* une question, combine un signifiant, la montée de la courbe, et un signifié, celui qu'on reconnaît en français au monème *est-ce que*. Il y a donc des signes qui ne se conforment pas à la double articulation. Ces signes jouent, dans les communications humaines, un rôle qui n'est pas négligeable. Mais on doit les considérer comme marginaux parce qu'un énoncé n'est proprement linguistique que dans la mesure où il est doublement articulé. Dans ce qui suit, seules les unités de première articulation retiendront l'attention, sans qu'on perde jamais de vue qu'elles peuvent<sup>3374</sup> être suppléées par des signes prosodiques. » (M.El. : p. 101)

et Martinet affirme encore dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« [...] il faut [...] mettre l'intonation en marge parce qu'elle court-circuite la double articulation qui est – et qui oserait le nier – la caractéristique fondamentale du langage humain » (M.Mé. : p. 327).

Aussi, si dans « Continuum et discrétion », Martinet pouvait envisager l'existence d'un signe animal discret et ainsi « arbitraire au sens saussurien du terme », dans *La Linguistique synchronique* en revanche, le spécifiquement humain apparaît lié à la double articulation. Le fait notable, cependant, est qu'il n'en apparaît pas moins lié au caractère conventionnel du procédé, le conditionnement physiologique étant donné comme caractéristique de la communication animale. C'est là, de fait, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'impossibilité constitutive de l'élaboration martinettienne : opposé à la motivation dans le cadre de la prise du locuteur sur la langue, l'arbitraire demeure avant tout l'inverse de celle-ci. La spécificité de l'accent, unité intermédiaire, parmi les unités prosodiques, entre les tons et l'intonation, est extrêmement révélatrice à cet égard. Martinet insiste sur sa nature discrète et, en tant que telle, double. On lit ainsi dans *Économie des changements phonétiques* :

« L'accent est ainsi une unité aux aspects divers, une unité linguistique "discrète" puisqu'une tranche accentuable ne peut être qu'accentuée ou inaccentuée, une unité que sa place, souvent variable, et les variations mélodiques qui peuvent l'accompagner peuvent faire participer à la fonction distinctive ; mais il est aussi un sommet qui contraste avec les autres sommets du contexte, classant tel ou tel mot, tel ou tel élément signifiant au-dessus ou au-dessous de tel autre selon l'importance, réelle ou traditionnellement établie, de chacun dans le procès de la communication. » (M.ECP : p. 160).

Cette dualité apparaît de manière d'autant plus nette dans « Phonetics and Linguistic Evolution » que Martinet y insiste sur la spécificité de la discrétion de l'accent, qui la distingue de celle des phonèmes. Il faut rappeler, en effet, ce développement cité ci-dessus :

« In a sense, we may say that the linguistic value of accent, like that of phonemes, lies in its presence or its absence. What people call a secondary accent is either a non-autonomous feature when its place of occurrence is determined by that of the main accent, or just as legitimate an accent as the so-called main accent where the accentual unit is smaller than the word. We may therefore say that the accent is there or not there without any intermediate degree. But this "discrete" character of accent differs from that

---

<sup>3374</sup> L'indicatif date de 1967. On lisait en 1960 : « puissent » (M.Él.1960 : p. 97).

of phonemes in so far as accent will never be absent from a complete utterance in an accent language ; it will always be there, at least once ; whereas we can never be sure that phoneme  $\alpha$  or phoneme  $\beta$  will be represented in a given utterance. On the other hand in an utterance with more than one accented syllable, a hierarchy may well be established among the successive actualizations of accent, in such a way that the importance of the element thus marked out will vary in proportion to the energy employed, to the musical pitch reached, to the duration of the phonemes involved, and this means that we have here left the domain of “discrete” units and linguistic arbitrariness : it is no longer a matter of presence or absence of accent, but of a more or less energetic, high-pitched, or prolonged accent. The dynamic, musical, or quantitative nature of that accent will vary from one language to another, but we shall find everywhere the tendency to lend greater phonic prominence to the speech segments to which more importance is attributed, and the greater the importance the greater the prominence<sup>3375</sup>. » (M.Ph. : p. 18-19).

Discret mais par ailleurs nécessairement présent, l’accent apparaît tout à la fois institué et utilisé, dualité à l’égard de laquelle il fait figure d’unité intermédiaire entre les tons et les phonèmes d’une part, l’intonation d’autre part. Comme celle des tons et des phonèmes, sa fonction est conventionnelle, mais comme l’intonation, sa tendance à former sommet lui confère une signification naturelle. Il apparaît ainsi comme doublement signifiant, ce pour quoi, précisément, il concentre les difficultés de la distinction martinettienne entre convention et arbitraire, instituée pour rendre compte des marges de la double articulation mais impuissante devant la corrélativité de la prise du locuteur sur la langue et de la naturalité. Cette dualité de l’accent n’est pas sans faire écho aux difficultés inhérentes à l’élaboration de *La Gémiation d’origine expressive dans les langues germaniques*, sur laquelle revient précisément Martinet dans les *Mémoires d’un linguiste* afin d’illustrer la distinction nature/culture dont il a été question dans le chapitre 1 et à laquelle, ainsi qu’il apparaît dans le développement des *Mémoires d’un linguiste* que nous avons cité ci-dessus, la notion de convention a partie liée :

« Pour mieux marquer comment nature et culture se partagent le domaine linguistique, je vais partir de ce qu’on désigne comme la gémiation expressive qui était au centre de mes préoccupations lorsque je rédigeais ma thèse principale. Il y a, correspondant à une certaine réalité à exprimer, des traits articulatoires qui ne caractérisent pas une langue en propre, mais s’utilisent un peu partout, à des degrés divers et selon des modalités

---

<sup>3375</sup> « En un sens, nous pouvons dire que la valeur linguistique de l’accent, comme celle des phonèmes, réside dans sa présence ou dans son absence. Ce qu’on appelle un accent secondaire est soit un trait non-autonome quand la place de son occurrence est déterminée par celle de l’accent principal, soit un accent tout aussi légitime que le soi-disant accent principal lorsque l’unité accentuelle est plus petite que le mot. Nous devons en conséquence dire que l’accent est présent ou absent sans aucun degré intermédiaire. Mais ce caractère “discret” de l’accent diffère de celui des phonèmes dans la mesure où l’accent ne sera jamais absent d’un énoncé complet dans une langue à accent ; il sera toujours présent, au moins une fois ; alors que nous ne pouvons jamais être sûr que le phonème  $\alpha$  ou le phonème  $\beta$  sera représenté dans un énoncé donné. D’un autre côté, dans un énoncé qui a plus d’une syllabe accentuée, une hiérarchie peut aussi bien être établie entre les réalisations successives de l’accent, de telle manière que l’importance de l’élément ainsi distingué variera en proportion de l’énergie déployée, de la hauteur musicale atteinte, de la durée des phonèmes impliqués, et cela veut dire que nous avons quitté le domaine des unités “discrètes” et de l’arbitrarité linguistique : ce n’est plus une question de présence ou d’absence de l’accent, mais une question d’accent plus ou moins énergique, intonné plus ou moins haut, plus ou moins prolongé. La nature dynamique, musicale ou quantitative de cet accent variera d’une langue à une autre, mais nous trouverons partout la tendance à accorder un plus grand relief phonique aux segments du discours auxquels une plus grande importance est attribuée, et plus grande sera l’importance, plus grand sera le relief. »

variables, pour marquer la participation affective du locuteur à ce qu'il dit. Il s'agit d'une insistance sur certains sons du discours qui peut se manifester par une plus grande intensité articulatoire ou par l'allongement de la durée d'un son. Si ce son est une consonne placée entre deux voyelles, le début de la consonne pourra se trouver dans une syllabe et la fin dans la syllabe suivante. Normalement, un Français qui prononce l'adjectif *affolant* ne fera sentir qu'un seul /f/. Mais s'il veut marquer qu'il partage l'affolement dont il est question, il pourra, au lieu d'/afolā/, articuler /af-folā/ avec deux /f/. On décrira, dans ce cas, /...f-f.../ comme une gémignée expressive. Il paraît très naturel que l'émotion, réelle ou feinte, se manifeste dans la façon dont on articule les mots du discours et que, dans ces conditions, une consonne s'allonge ou se gémigne. Un peu partout, le mot qui veut dire "tout" est soumis à ce processus, ou, comme le français *tout* ou l'italien *tutto*, l'anglais ou l'allemand *all*, en porte encore des traces. Toutefois, si les Français et les Allemands d'aujourd'hui sont assez enclins à en faire usage, cela ne vaut pas pour les anglophones en général. Il s'agit donc bien d'un phénomène "naturel", mais qui participe au "culturel" dans ce sens qu'on le pratique dans certaines communautés et qu'on s'en dispense ailleurs.

Pour moi, dans ma thèse, le problème était d'essayer de comprendre comment, dans les langues germaniques anciennes, cette gémination, au départ expressive, c'est-à-dire essentiellement "naturelle", avait pu devenir, dans certains mots, la caractéristique permanente et distinctive de ces mots, c'est-à-dire un trait particulier à une langue, donc "culturel". En vieil anglais, le mot qui voulait dire "frapper" se présentait comme *cnocian*, ce qui aurait donné, en anglais d'aujourd'hui, quelque chose comme *knoke* ou *knoak*. Or, dès le moyen anglais, on ne connaît que *knokke* avec la gémignée qui explique le *knock* contemporain, où cette gémignée n'est d'ailleurs plus que graphique. Mon hypothèse était que la fixation de la gémignée n'avait pu se produire que dans un état de langue où étaient bien établies des gémignées d'origine régulière.

La solution du problème de la gémination expressive ne peut se trouver dans l'opposition simpliste et imprécise de "langue" à "parole". Résumons rapidement les données : les langues peuvent présenter des successions de deux consonnes identiques, mais certaines ne les connaissent que des deux côtés de la frontière entre des unités de sens, comme dans anglais *penknife* /pen-naif/ ; d'autres en présentent à l'intérieur même de ces unités, comme dans italien *fatta*, suédois *backa*. Parmi ces dernières, certaines, comme le suédois, ne connaissent, sous l'accent, de voyelles brèves que devant gémignée et de voyelles longues que devant la simple. D'autres, comme le hongrois, ont des gémignées et des simples aussi bien après voyelles longues qu'après voyelles brèves. Si "langue" a un sens, tous ces traits sont des faits de "langue". Parmi les langues, il en est qui connaissent la gémination expressive, d'autres non. S'agit-il ou non de faits de "langue" ? Si oui, la fixation n'aurait rien à voir avec un passage de "parole" à "langue". Si non, il faudrait vérifier que la fixation des gémignées expressives ne se produit que s'il existe, dans l'idiome en cause, des gémignées "en langue". C'est bien ainsi que j'ai vu le problème. Mais, et je l'ai suggéré plus haut en termes de "naturel" et de "culturel", si certaines langues ont des gémignées expressives et d'autres non, peut-on en conclure qu'il s'agit d'un fait de "parole" ? En fait, tout cela ne mène nulle part. » (M.Mé. : p. 235-236).

Martinet récuse ici la pertinence de la distinction saussurienne langue/parole lorsqu'il s'agit d'« essayer de comprendre comment, dans les langues germaniques anciennes, cette gémination, au départ expressive, c'est-à-dire essentiellement "naturelle", avait pu devenir, dans certains mots, la caractéristique permanente et distinctive de ces mots, c'est-à-dire un trait particulier à une langue », autrement dit le phénomène de la fixation. Il pose d'une part que si la gémination expressive pouvait être considérée comme un fait de langue alors « la fixation n'aurait rien à voir avec un passage de "parole" à "langue" », mais il reconnaît significativement, d'autre part, que si en revanche il ne s'agissait pas de fait de langue, « il

faudrait vérifier que la fixation des géménées expressives ne se produit que s'il existe, dans l'idiome en cause, des géménées "en langue" ». Sa conclusion est que « tout cela ne mène nulle part », dans la mesure, notamment, où la géménéation expressive est un phénomène à la fois naturel et culturel « dans ce sens qu'on le pratique dans certaines communautés et qu'on s'en dispense ailleurs ». Il y a là, peut-être, un écho de la conception martinettienne de la langue saussurienne comme une abstraction universaliste, dont il a été question dans le premier chapitre. Il n'en demeure pas moins que la distinction naturel/culturel permet à nouveau d'éviter le problème de la fixation, puisque « culturel » renvoie aussi bien à la géménéation expressive qu'à la géménéation devenue « caractéristique permanente et distinctive » des mots de la langue. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la distinction saussurienne entre langue et parole est notamment refusée au nom du principe de pertinence, qui permet quant à lui de distinguer entre réalité physique et réalité linguistique. Or, tandis que, comme nous l'avons vu alors, cette distinction spécifie les réalités culturelles comme réalités sémiotiques, le caractère arbitraire du signe joue à cet égard un rôle tout à fait ambivalent. Nous avons souligné l'insistance de Martinet sur le rôle joué par la non-coïncidence entre réalité physique et réalité culturelle dans la mise au jour du principe de pertinence, et, dans la mesure où ses signes sont arbitraires, le rôle central, dans ce cadre, de la linguistique. Il faut noter à présent que l'opposition entre science de la nature et science des cultures a quelque chose de contradictoire, dans la mesure où si la culture est liée à la sémiotité, la motivation implique en revanche la naturalité du rapport son/sens. Martinet parle d'ailleurs, dans l'un des passages cités à ce propos dans le premier chapitre, de degrés de conventionnalité. On lit en effet dans « La vie secrète du langage » (1967) :

« En linguistique, au contraire, plus que partout ailleurs, il ne pouvait y avoir identité entre la réalité perçue et la réalité présentée puisqu'un mot prononcé, tel qu'il frappe le tympan n'a, par nature et hors d'une communauté particulière, aucun rapport avec ce qu'il peut évoquer dans l'esprit de celui qui le perçoit. Cela indique que, de tous les comportements humains, le langage est celui qui est le plus constamment conventionnel, celui qui illustre le plus clairement un trait qui caractérise en propre ces comportements. » (M.Vi. : p. 67).

Martinet affirme de même, dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » (1976), que le principe de pertinence dégagé par les linguistes à l'étude de leurs signes arbitraires « peut tout naturellement conduire à penser que dès qu'il s'agit du comportement de l'homme, il y a au moins un décalage entre sa réalité matérielle immédiatement perceptible et le sens que le sujet lui-même et ceux qui appartiennent à la même cellule sociale attribuent à ce comportement » :

« En résumé, il ne semble pas qu'on puisse, dans les sciences sociales, prendre aussi nettement ses distances vis-à-vis des réalités vécues qu'on peut le faire en linguistique du fait de ce qu'on désigne traditionnellement comme l'arbitraire du signe. C'est ainsi qu'après Saussure, on résume la constatation qu'il n'y a pas, en règle générale, d'apparemment naturel entre la nature de l'objet désigné et la forme même de la désignation.

C'est certainement cette plus grande distance entre les formes langagières et les faits d'expérience qui a contraint les linguistes à dégager le principe de pertinence avant de pouvoir fonder leur science, et ce principe peut tout naturellement conduire à penser que

dès qu'il s'agit du comportement de l'homme, il y a au moins un décalage entre sa réalité matérielle immédiatement perceptible et le sens que le sujet lui-même et ceux qui appartiennent à la même cellule sociale attribuent à ce comportement. On relèvera avec intérêt le fait que ce décalage est recouvert, dans la pratique des anthropologues américains, au moyen de l'opposition de *overt* et *covert*, ou, en français, de *patent* à *latent*. Or, la notion de pertinence n'a jamais affleuré dans la pratique de la linguistique structurale américaine, et les anthropologues d'outre-Atlantique ne la lui ont donc pas empruntée. Il faut donc supposer qu'elle s'est imposée à eux par le contraste entre le comportement tel qu'il est perçu par l'observateur et tel qu'il est senti par les sujets. On trouvera donc ici un intéressant parallélisme dans le développement de deux disciplines distinctes. Mais il reste qu'un linguiste fait avec beaucoup plus de sûreté le départ entre le pertinent et le non-pertinent, voire entre les différents degrés de pertinence, que l'anthropologue entre ce qui est *patent* et *latent*.

C'est la même relative indépendance de la réalité linguistique, fondée sur la pertinence, et la réalité perceptible [*sic*] qui fait des structures linguistiques des mondes relativement clos où une certaine prévisibilité n'est pas exclue. Les faisceaux de causalité beaucoup plus complexes, dans le champ des sciences sociales, semblent y réduire la prévisibilité au plan de la statistique » (M.Sci. : p. 60-61).

Martinet peut alors distinguer « différents degrés de pertinence », qui, dans le cadre offert par la convention constitutive de la langue, viennent en lieu et place de l'opposition entre *overt* et *covert*, naturel et culturel et, instituée bien que constitutive, la convention apparaît ainsi tout à la fois comme un type de rapport son/sens et comme le cadre de ces rapports. Un passage révélateur, de ce point de vue, est cet autre développement des *Mémoires d'un linguiste* où il est question du langage animal :

« Il y a, bien entendu, des conditions générales communes aux sciences de l'homme. Ce n'est pas tant que les comportements humains soient moins prévisibles que les phénomènes naturels. La vraie différence, nous l'avons vu, entre les sciences "exactes" et les autres, tient à ce que les facteurs qui interviennent dans ces dernières peuvent varier d'une communauté à une autre : une "loi" de la physique est censée valoir pour tout l'univers ; une loi "phonétique" ne vaut que pour une communauté linguistique particulière, à un certain stade de son évolution. Mais, de part et d'autre, on relève des "entorses" à la "loi", ou, si l'on veut, des "ratés" dans le fonctionnement qui tiennent à des circonstances particulières dont on n'avait pas fait état dans la formulation de la loi.

Il y a, d'autre part, ce qu'on désigne volontiers comme la fonction symbolique qui implique qu'un comportement humain doit souvent être interprété comme indiquant autre chose que ce qu'il paraît être. Cela intervient, bien entendu, pour expliquer pourquoi chaque communauté doit être étudiée en elle-même et pour elle-même, car l'interprétation qu'on donnera d'un comportement donné devra varier selon le groupe humain. C'est dans cette optique qu'on a pu dire, avec Roland Barthes et à sa suite, que "tout est signe". Il est clair, sans doute, pour tout le monde, que le comportement de l'homme est, très fréquemment, directement fonctionnel : quand un homme mange, il y a beaucoup plus de chances que ce soit pour apaiser sa faim que pour manifester aux autres qu'il est assez riche et assez puissant pour le faire. Mais, pour quiconque se pique d'être un humaniste, manger pour apaiser sa faim ne présente aucun intérêt parce que l'homme a cela en commun avec les animaux. C'est là que je ne suis pas d'accord avec les "humanistes". Il ne s'agit pas d'opposer ce que fait l'homme à ce que fait l'animal, mais de voir quels sont les divers comportements des hommes et des animaux, sans au départ décider de ce qui distingue l'homme de l'animal, sans décréter *a priori* qu'il y a une frontière entre les deux. On entend dire "l'animal ne peut pas faire ceci ou cela, et quand il a l'air de le faire, il fait autre chose" (Malebranche, Descartes). Affirmation purement

gratuite. Ce qu'il faut faire c'est examiner le comportement de tous les êtres animés, essayer de le comprendre dans son fonctionnement, et, à ce moment-là, il est probable que nous verrons intervenir la fonction symbolique bien avant que l'homme se détache du reste du peloton. Approchons donc le problème de façon fonctionnelle, et dans la mesure où l'on s'aperçoit que la fonction d'un comportement ne coïncide pas avec ce que nous pouvons constater *de visu* ou *de auditu*, posons l'existence d'une pertinence, la nécessité de dégager les éléments conventionnels, "arbitraires". Ces éléments peuvent être relevés dans le comportement animal. Il est intéressant de voir jusqu'à quel point les comportements que nous constatons chez l'homme se retrouvent, sous des formes plus frustes, chez "nos frères inférieurs". » (M.Mé. : p. 278-280).

Un tel examen des comportements, s'il permet de déceler l'intervention de la fonction symbolique, implique pour ce faire deux types de rapports son/sens (comportement/fonction), celui qui nous renseigne sur la fonction des comportements observés, et celui qui est constitutif de la fonction symbolique, autrement dit un rapport naturel et un rapport culturel. Or, ceux-ci vont en sens inverse l'un de l'autre, puisque l'un signifie tandis que l'autre est principe d'analyse. A un rapport son/sens directement lisible comme phénomène naturel répond en effet un rapport son/sens institué, et dans cette mesure même, principe de lecture. La continuité entre comportement animal et comportement humain, qui met en jeu l'opposition du motivé et du conventionnel, repose ainsi sur l'oubli martinettien de la spécificité du donné linguistique comme linguistique dont il a été question dans le premier chapitre, et dans le cadre duquel le principe de pertinence apparaît comme un angle de vision constitutif de la réalité physique comme réalité culturelle, et se confond avec le sens comme principe d'analyse, c'est-à-dire en dernière analyse avec la langue elle-même. On retrouve ici, d'une autre manière, l'évitement de la langue qui préside à la substitution martinettienne de la distinction nature/culture à la distinction saussurienne langue/parole, et il apparaît alors que la fragilité de la distinction arbitraire/convention renvoie au cadre des rapports son/sens devenu principe d'analyse, principe de construction de la structure et, avec elle, de l'arbitraire, qu'il s'agisse de la discrétion ou de la convention. Martinet s'appuie ainsi sur l'arbitraire pour « réduire le domaine de l'ineffable », s'attachant aux fixations, seules constitutives du domaine proprement linguistique. L'expression se trouve dans les *Mémoires d'un linguiste* :

*« Mais, la psychologie linguistique ne devrait-elle pas être aussi concernée par tout ce qui touche à l'expression des états d'âme et des sentiments ? »*

Je ne vois pas qu'il y ait là un domaine proprement linguistique. Ma thèse sur la gémation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques touchait très directement à tout cela. La façon dont j'en ai traité, que je ne renie pas aujourd'hui, implique qu'à mon sens un linguiste sérieux ne peut aborder ces problèmes autrement qu'en linguiste, c'est-à-dire en essayant d'étudier les cas où le désir d'exprimer ses sentiments plus directement qu'en se soumettant à la discipline de la double articulation, détermine des déviations observables. Si l'expression de ces états d'âme se fait au niveau du choix du vocabulaire, il me semble que nous débouchons sur le domaine de la littérature. A ce moment, si le linguiste intervient, c'est pour relever et classer les moyens mis en œuvre par l'auteur pour arriver à ses fins communicatives.

*En langue parlée aussi.*

Sans doute, puisque rien ne nous empêche, lorsque nous parlons, d'user des procédés rhétoriques ou poétiques. Il me paraît qu'il ne faut pas s'aventurer dans le domaine du vague et de l'imprécis avant d'avoir assuré ses arrières. Dans mes recherches sur la gémation comme procédé expressif, ce qui a retenu mon attention tout d'abord, ce sont

les points où la structure linguistique elle-même se voit affectée de façon permanente : un ancien procédé expressif à la disposition des locuteurs aboutit à une gémation qui se fixe. C'est par là qu'il faut commencer. Il ne s'agit surtout pas de se précipiter sur l'ineffable parce qu'ineffable, mais de voir en priorité comment, par un examen rationnel, on peut réduire le domaine de l'ineffable, c'est-à-dire, selon l'étymologie, ce sur quoi il n'y a rien à dire.

Prenez l'intonation. Je pense qu'il faut examiner la matière de l'intonation qui est la courbe mélodique, voir quels sont les éléments de celle-ci qui ont une fonction distinctive (les tons), contrastive (l'accent), et déterminer ce qui, de cette courbe mélodique, est fixé, pour donner, dans les termes de Jeanne, du "notificatif", c'est-à-dire ce qui marque le locuteur comme appartenant à une certaine région et à une certaine classe. Prenez, par exemple, le type intonatif que j'ai pratiqué dans mon enfance. Il ne caractérise pas, bien entendu, tous les énoncés possibles de ceux des Savoyards qui l'ont conservé. Cette légère remontée avant la chute finale de l'énoncé assertif n'est pas inexistante ailleurs. C'est son extraordinaire fréquence qui peut frapper. Ce qui était, au départ, une intonation de politesse, de non-agressivité, a fini par caractériser une certaine région. Voilà, me semble-t-il, par quoi il faut commencer, non sans s'être au préalable bien convaincu que la courbe mélodique du discours est tout d'abord conditionnée par l'utilisation de la glotte dans le discours et par la loi du moindre effort : la voix monte au départ et redescend au moment où celui qui parle pense avoir terminé. On en joue naturellement : montée pour indiquer que, même si l'on doit reprendre son souffle, on n'a pas fini ; descente brutale pour marquer qu'on estime qu'il n'y a pas à discuter, etc.

En somme, avant d'aborder cette étude linguistique des états d'âme qu'on me reproche souvent de n'avoir pas entreprise, il faut avoir nettoyé le terrain dans le sens que je viens d'esquisser. Étudier l'intonation d'une langue particulière, c'est relever en quoi elle se distingue, sur ce point, des autres langues ; examiner en quoi les besoins distinctifs (tons) et les besoins démarcatifs (accent), qu'il faut satisfaire en priorité, imposent des restrictions à l'utilisation à d'autres fins de la courbe mélodique ; relever toutes les divergences régionales, sociales, sexuelles, de génération à génération, c'est-à-dire toutes sortes de fixations qui freinent la latitude qu'a le locuteur de jouer sur le lieu, l'amplitude, le contraste des montées et des descentes. Puisque nous ne sommes plus ici dans le domaine du discret, toutes les nuanciations sont possibles, à l'infini pour l'émetteur, avec de sérieuses restrictions pour le récepteur qui ne va pas nécessairement faire la part de certaines fixations, régionales ou individuelles, et qui peut se laisser influencer dans son jugement par le timbre de voix de l'émetteur. Je sais par expérience que mon timbre, naturellement grave, peut inciter à croire que je suis particulièrement catégorique dans mes jugements. Nous avons la chance, en français, qu'il n'y ait pas de tons dans la langue et que les traces d'accent qui demeurent chez certains nous laissent toute liberté de jouer avec l'intonation. J'aimerais bien que quelqu'un reprenne tous les problèmes de l'intonation sur ces bases. » (M.Mé. : p. 307-309).

Martinet insiste de nouveau quelques lignes plus bas :

« Pour y voir clair, il faut une typologie des faits intonatifs. [...] Tout le problème est de savoir ce qui caractérise l'intonation des différentes langues et quelles sont les fixations affectant une partie de la communauté linguistique ou la langue dans son ensemble. » (M.Mé. : p. 309).

Il s'agit là, comme le souligne Martinet à la page suivante, d'analyse fonctionnelle de la parole :

« Tout m'intéresse. Je suis fonctionnel jusqu'au bout. Quand on parle de fonctionnalisme, en matière d'architecture, par exemple, les gens pensent toujours qu'il s'agit de la



plomberie. Pour moi non. La fonction touche aussi bien à l'environnement, aux agréments de la vie, à la décoration. En matière de langue et d'intonation, mon fonctionnalisme va jusqu'au bout, jusqu'aux fixations. Ces fixations vont servir. Elles ont une répercussion sur la communication. L'Italien qui parle haut ne le fait pas tout le temps ; dans l'intimité, il ne hurle pas, et sa retenue, dans ce cas, n'en sera que plus efficace. » (M.Mé. : p. 310)

et la langue ne se trouve ainsi constituée que dans le cadre de la hiérarchie des fonctions qui est corrélatrice du principe de pertinence :

« [...] Lorsqu'on me demande, en ce qui concerne l'intonation en français, comment justifier que les questions puissent être caractérisées par la montée de la voix, je réponds que nous avons affaire à un geste vocal qui se trouve suppléer d'autres possibilités linguistiques : inversion du sujet, utilisation d'*est-ce que*. Il est vrai que cette suppléance est très fréquente, mais elle demeure marginale, dans la mesure où cette montée de la voix n'est pas une unité discrète, la question se faisant plus ou moins insistante selon les modalités de la courbe.

*Vous avez une montée de la voix dans d'autres domaines ?*

Bien sûr, il n'y a pas de limite à ce que peuvent impliquer ces modalités, justement parce qu'elles échappent à la discrétion. On doit d'ailleurs rappeler qu'il y a des langues comme l'espagnol ou l'italien, où la montée mélodique est la marque normale de l'interrogation. Mais, quelle que soit l'importance fondamentale de ces faits, il faut, pour en comprendre le fonctionnement, bien distinguer tons et intonation et mettre l'intonation en marge parce qu'elle court-circuite la double articulation qui est – et qui oserait le nier – la caractéristique fondamentale du langage humain. Que l'étude de cette marge puisse être passionnante et payante est autre chose. Je suppose que vous voyez bien que c'est par souci de clarté que je série les problèmes. C'est dans ce sens qu'on a dit que j'étais cartésien.

[...]

[...] Encore une fois, les marges sont aussi intéressantes que le noyau central, mais dégager ce dernier nécessite l'établissement de certaines techniques linguistiques, alors que pour dégager les premières il faut un certain bon sens, plus la connaissance du noyau central.

*Néanmoins, on peut étudier les marges avec les méthodes de la linguistique fonctionnelle.*

Je dirai même que cette étude, c'est précisément les identifier comme marges. A ce moment-là, tous les concepts qui nous ont servi à dégager le noyau linguistique nous seront extrêmement utiles pour interpréter les marges. On ne pourra jamais le faire proprement hors d'un cadre fonctionnaliste. Vous avez les fonctions proprement dites, et les niveaux auxquels se manifestent les fonctions qu'il faut distinguer sinon, on mettrait les tons et les phonèmes dans le même sac. Puis l'intonation et tout ce qui reste de la phonie de l'énoncé qui n'a pas encore été fonctionnellement identifié. » (M.Mé. : p. 326-329).

Martinet parle par ailleurs de psychologie :

*« Je reviens à un de vos exemples concernant la marginalité, la chanson de Charles Trenet "Les enfants s'ennuient le dimanche. Le dimanche, les enfants s'ennuient." C'est extrêmement clair, vous séparez ce type de distinction de celle de "Pierre bat Paul" et "Paul bat Pierre".*

Pas de problème avec "Pierre bat Paul" – "Paul bat Pierre". Tout le monde est d'accord pour voir dans le premier nom la désignation de l'agent, dans le second celle du patient. Nous sommes dans le domaine du discret. Mais comment interpréter le

renversement chez Trenet ? S'agit-il d'un simple amusement stylistique ? Trenet impliquait-il autre chose dans son deuxième vers ? On ne peut l'exclure et il y a sans doute des gens qui la perçoivent même s'il n'y avait rien de tel chez l'auteur. Rien n'empêche l'auditeur, le lecteur, voire le traducteur d'enrichir le texte initial. A chacun sa lecture. Il va sans dire que la position respective des éléments a très souvent des implications. Du point de vue pragmatique, une mise en valeur positionnelle peut entraîner un comportement diamétralement opposé chez ceux qui écoutent. Dans ce domaine du non-discret, le linguiste cède la place au psychologue "appliqué". Sans doute la formation qu'a reçue le linguiste ne le gêne-t-elle pas pour aborder ces problèmes, et il est peut-être le mieux placé pour le faire. Il n'en sort pas moins alors du domaine de sa compétence propre. Le problème serait de savoir, en ces matières, s'il y aura des réactions différentes d'une langue à l'autre – non déterminées bien sûr par le caractère obligatoire ou non de la position des éléments – et si ces réactions caractérisent véritablement la langue ou bien le comportement humain en général, ou celui d'une certaine communauté. Ce qui est intéressant, dans ces zones marginales, c'est de constater que des gens parlant une même langue ont, à cet égard, des comportements différents. De ce fait, ce n'est pas la langue en elle-même qui est en jeu. Pour tous ces éléments non articulés, vous n'avez plus le garde-fou que représente la deuxième articulation en phonèmes, habitudes articulatoires dont l'identité n'est pas affectée par le sens du message. En matière de prosodie intonative, c'est la réalité matérielle qui implique immédiatement une différence de sens. On passe directement de la substance phonique à la nature même du message. L'intonation française, et l'anglaise, connaissent des variations très considérables. » (M.Mé. : p. 327-328)

ou, comme nous l'avons vu plus haut, de paralinguistique :

« Tout ce qui est dit, dans ce qui précède, des vicissitudes de la courbe mélodique et des pauses qui la ponctuent doit être l'objet d'un traitement particulier dans une discipline distincte, la paralinguistique. Ceci n'implique en rien qu'on les considère comme de moindre importance que le proprement linguistique. On sait pertinemment qu'ils peuvent avoir, pour la compréhension du message, une importance décisive. Ceux qui marquent, par exemple, l'ironie sont souvent susceptibles de suggérer l'inverse de ce que paraît impliquer la succession des monèmes : *C'est du joli travail !* Sans doute ; mais l'interprétation positive ou négative, par l'auditeur, d'un tel énoncé, dépend de tout ce qu'il sait de la personnalité du locuteur plus encore que des directions de la courbe mélodique ou du rythme du débit. Nous sommes ici en pleine subjectivité. Dans une même communauté, l'ironie s'imposera à tel auditeur et échappera à tel autre. Nous sommes loin des faisceaux de conventions qui forment la structure d'une langue déterminée.

Nous avons donc intérêt à définir le terme de phrase d'une façon strictement syntaxique au moyen d'une stipulation qui ne fera intervenir ni la cohérence logique du message ni les faits groupés sous la rubrique "intonation", ni l'utilisation qui peut être faite, par l'écrivain, des signes de ponctuation. On laissera à un chapitre particulier le soin de dégager, ce qui, parmi les faits paralinguistiques, caractérise en propre la communauté linguistique ou telle de ses subdivisions sociales ou géographiques. » (M.SG : p. 90).

Il est même question, dans « Que doit-on entendre par connotation ? » (1979), de traits non linguistiques, conformément à la distinction de deux types d'explication, linguistique et psychophysiologique<sup>3376</sup> :

« Dans l'emploi contemporain le plus courant, la connotation recouvre l'ensemble de ce qu'on a longtemps désigné, de façon passablement vague, comme les valeurs expressives des éléments linguistiques. C'est bien ainsi que Bloomfield utilise le terme et c'est ce qu'on aperçoit derrière les présentations abstraites de Hjelmslev. Mais l'un et l'autre étendent la valeur du terme à tout ce que le discours révèle de l'identité et de la personnalité des interlocuteurs, de leurs rapports mutuels et des conditions diverses de l'échange langagier, au-delà de ce qu'apporte le message proprement dit. Seraient donc des traits connotatifs tout ce qui marque la classe sociale, l'origine géographique, le niveau de culture ou d'inculture, qu'ils reflètent la réalité, ou le désir du locuteur de passer pour ce qu'il n'est pas.

On peut légitimement se demander s'il est, pour la recherche linguistique ou sémiologique, très utile de grouper sous une même rubrique des faits aussi disparates. Certes, parler, comme le fait Hjelmslev, d'un certain nombre de sémiotiques connotatives représente, sur ce point, un progrès par rapport à l'énumération peu structurée que nous offre Bloomfield.

Mais, du point de vue du linguiste, déterminant lorsqu'il s'agit de faits qu'il est seul habilité à identifier correctement, il est certainement préférable de classer tous ces faits selon une échelle hiérarchique qui s'inspire de celle qu'avait établie Troubetzkoy pour les seuls traits phoniques en s'inspirant directement des travaux de Karl Bühler.

En tête de l'échelle, figurent les unités discrètes ou, si l'on veut, les invariants de la langue. Viennent ensuite, parmi tous les traits du discours révélateurs de quelque chose, ceux qui sont propres à une langue déterminée, à un groupe de langues, ou à un dialecte.

Parmi eux, on distinguera utilement entre ceux qui sont à la disposition du locuteur pour nuancer son énoncé, et ceux qui lui sont imposés par des habitudes acquises : soit, en français contemporain, le *r* vibré de la pointe de la langue ; utilisé volontairement, à la scène, par le chanteur d'opéra ou le comique qui imite les usages ruraux, il appartient au

---

<sup>3376</sup> Voir également dans *A Functional View of Language* : « Le tableau que nous venons de brosser des principaux traits de la mélodie du discours ne résulte pas, comme on pourrait le croire, d'une simple expérience personnelle mais se trouve étayé par de nombreuses observations. Néanmoins, on peut admettre que dans certaines langues, il existe des déviations par rapport à ce schéma général. En le présentant, nous avons fait abstraction des cas où l'on utilise la courbe mélodique pour marquer une distinction, comme cela arrive fréquemment dans les langues à tons ; nous n'avons pas non plus tenu compte du fait que les accents de mot pouvaient affecter la forme de cette courbe mélodique ; enfin nous avons laissé de côté l'existence, dans de nombreuses communautés linguistiques, et peut-être même dans toutes, de contours préférentiels qui peuvent entraîner de la part des usagers une interprétation légèrement différente d'autres contours. Dans notre esprit, ce schéma n'est qu'un cadre de référence qui doit empêcher les descripteurs d'oublier tout ce qui, dans le conditionnement de la mélodie du discours, dépend directement de la physiologie et de la psychologie humaines et qui, par conséquent, ne concerne en rien le linguiste. » (M.LF : p. 46-47) [« The picture we have just drawn of the main features of speech melody is not, as it might seem, exclusively derived from a narrow, personal experience, but is, at least, buttressed by recorded observation. Nevertheless, it cannot be assumed that no language ever shows deviations from this general pattern. In sketching it, we have not included the possibility that some stretch of the melodic curve might be needed for the marking of a distinction, as is frequently the case in so-called tone languages ; we have disregarded the fact that word accents may also affect the form of that curve ; we have left out of the picture the existence in many, and perhaps all, communities of favoured contours which may entail, on the part of the users, a slightly different interpretation of other contours. We mean this pattern to be nothing but a point of reference, which should prevent describers from forgetting how much in speech melody is conditioned by human physiology and psychology and consequently is not and should not be the concern of the linguist. » (M.FVL : p. 34)].

premier type ; pratiqué par le paysan incapable de prononcer l'*r* grasseyé, il appartient au second.

Invariantes et variantes réunies s'opposent à tous les traits du discours qui ne caractérisent pas un idiome particulier, mais sont conditionnés par la nature de l'être humain, dans sa réalité physiologique ou en tant qu'animal social. La compétence du linguiste ne s'étend bien entendu à ces derniers que pour les caractériser négativement comme n'appartenant pas à son domaine. Que les distinctions suggérées ici ne soient pas toujours faciles à faire en pratique ne veut pas dire qu'on doit renoncer à les établir.

On dispose, traditionnellement, pour désigner le traitement des variantes librement choisies, du terme de stylistique qui en vaut bien un autre. Il reste à trouver un terme pour l'examen des traits particuliers à un idiome, qui se sont imposés à l'individu au cours de son apprentissage et qui vont permettre aux auditeurs de le situer dans l'espace social ou géographique. » (M. Que : p. 167-168).

Ce sont là cependant, en vertu de cette hiérarchie, les marges de la structure, qui apparaît ainsi à nouveau tout à la fois conventionnelle – constituée par le rapport son/sens ou l'analyse fonctionnelle – et garante de la conventionnalité. Il faut rappeler en effet, ici, ce passage des *Mémoires d'un linguiste*, partiellement cité dans la deuxième partie de ce chapitre et précédant tout juste l'un des passages cités ci-dessus<sup>3377</sup> et également partiellement cité alors :

« Là où je parlerai de marges, c'est lorsqu'après avoir groupé tous les faits observés en une structure cohérente, on rencontre un cas isolé qui n'entre pas dans cette structure. L'exemple le plus frappant que je connaisse est celui du *i* bref d'Hauteville. Dans le système phonologique du franco-provençal local, on ne connaît que trois voyelles brèves, toutes très ouvertes, qu'on peut noter *a*, *e* et *o*. Et puis il y a *un* mot, un seul, qui présente un *i*. C'est un mot expressif, *mwise*, qui vaut, à peu près, "petite chipie" où les usagers sont conditionnés, par l'irritation que détermine le comportement d'une certaine personne, à faire une entorse à leurs habitudes articulatoires qui, devant la gémée qui accompagne la brièveté vocalique, réclament une voyelle relâchée *a*, *e* ou *o*. En français, c'est un peu ce que l'on a dans le cas de la prononciation d'*affolant* comme *af-folant* avec un *f* gémé. Seulement, la marginalité est ici moins nette parce que toute consonne française est, dans des conditions analogues, susceptible d'être gémée ou allongée, le *p* de *imp-possible* par exemple. Bien entendu, faire du *f* gémé d'*affolant* une unité distinctive particulière à mettre sur le même plan que /p/, /b/, /m/, etc. aboutirait à déformer complètement la présentation du comportement phonologique des Français.

Il faut donc identifier des marges, reconnaître qu'une formalisation intelligente se fonde sur une pertinence qui, dans un premier temps, va laisser en marge certains éléments qu'on abordera peut-être ultérieurement sous un nouvel angle, celui, par exemple, de la pertinence expressive.

A une plus grande échelle, on pourra dire que ma définition d'une langue comme "doublement articulée" et à caractère vocal correspond à des données qui sont compatibles avec un nombre considérable de marges. Cette définition implique que les éléments qu'elle ne recouvre pas sont marginaux dans le sens qu'ils peuvent apparaître sans être indispensables. Soit, par exemple, les éléments mélodiques. Ils interviennent implicitement dans ma définition, puisque "vocal" implique "vibration des cordes vocales". Mais la prosodie n'intervient pas, car je n'envisage pas la nécessité, pour un objet que j'appellerai une "langue", d'une utilisation linguistique des faits prosodiques. Il me paraît clair que c'est le fait que ma première langue est le français qui m'a enhardi à faire abstraction des faits prosodiques, car le français n'a ni tons ni accent. » (M.Mé. : p. 325-326).

---

<sup>3377</sup> Voir M.Mé. : p. 326-329, ci-dessus.

Significativement, et comme nous l'avons déjà souligné alors<sup>3378</sup>, la hiérarchie fonctionnelle se prolonge en définition de la langue, et Martinet peut ainsi caractériser sa définition d'une langue comme nécessaire et suffisante. On lit en effet dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) :

« Cette définition que je donne du langage est donc une définition nécessaire et suffisante. "Nécessaire" veut dire que si un trait figure dans cette définition, ou est impliqué par cette définition, son absence veut dire qu'il ne s'agit pas d'une langue. [...] »

Cette définition, nous avons dit qu'elle est suffisante. Cela veut dire que, si l'on rencontre un trait qui ne figure pas dans la définition, rien n'empêche qu'on ait affaire à une langue. » (M.Emp. : p. 17-18)

puis de même dans *Syntaxe générale* (1985) :

« "Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre". Cette définition, comme celle, plus sommaire, qui l'a précédée, n'implique nullement que rien n'existe dans une langue qui ne soit couvert par quelque terme de la définition, mais simplement que les conditions énumérées sont nécessaires et suffisantes pour qu'on puisse considérer un objet comme une langue. Elle pose qu'il n'y a pas langue sans articulation de l'expérience en monèmes (première articulation) et manifestation de monèmes sous la forme d'une articulation en phonèmes (deuxième articulation). Mais elle n'implique pas que ce soient là les seules unités de la langue, que l'expérience humaine ne puisse se manifester que sous la forme de monèmes, ni qu'il ne puisse y avoir de monème dont l'expression échappe à l'articulation phonématique proprement dite. » (M.SG : p. 27-28).

Comme nous l'avons vu plus haut, Martinet écrit ainsi dans *La Description phonologique* (1956) :

« Le type d'organisation que nous venons de caractériser existe dans toutes les langues décrites jusqu'ici. Mais ceci ne veut pas dire que les langues n'aient pas recours à des procédés qui n'entrent pas dans le cadre esquissé ci-dessus : à côté des signes et des phonèmes qui résultent respectivement de ce que nous avons appelé la première et la seconde articulations, on peut rencontrer des unités significatives et des unités distinctives qui se superposent en quelque sorte à la chaîne des signes ou des phonèmes : à l'aide des deux signes *il, pleut*, je peux former l'énoncé *il pleut* établissant l'existence actuelle de la pluie, mais je puis également m'enquérir auprès d'autrui de l'état des intempéries. Dans ce cas je prononcerai *pleut* avec une intonation haute ou montante à laquelle un auditeur réagira à peu près comme il l'aurait fait au signe *est-ce qu' /esk/* si j'avais dit *est-ce qu'il pleut ?*. Cette intonation particulière joue donc, dans le procès de communication, un rôle analogue à celui d'un signe ; il a un signifié : "interrogation" et un signifiant : la montée de la voix ; cependant 1° ce signifiant n'occupe pas une position particulière dans la chaîne parlée, mais se superpose aux autres unités signifiantes, 2° il échappe à ce que nous avons appelé la deuxième articulation, car il n'est pas analysable en phonèmes successifs. Par ailleurs, l'emploi interrogatif de cette intonation n'est guère

---

<sup>3378</sup> Voir la note 1287.

caractéristique puisqu'il se rencontre un peu partout dans les langues et représente une utilisation de caractéristiques universelles de la mélodie du discours. » (M.DP : p. 12-13)

et de même dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« Toutes les langues présentent le type d'organisation qu'on vient de décrire. Mais ceci ne veut pas dire que les langues n'aient pas recours à des procédés qui n'entrent pas dans le cadre de la double articulation. En français, par exemple, il est fréquent que le caractère interrogatif de l'énoncé ne soit marqué que par une montée mélodique de la voix sur le dernier mot. On distingue fort bien ainsi entre l'affirmation *il pleut* et la question *il pleut ?* Ce dernier est l'équivalent de *est-ce qu'il pleut ?* ce qui revient à dire que la montée de la voix dans *il pleut ?* joue le même rôle que le signe /esk/ orthographié *est-ce que*. On peut donc dire que cette courbe mélodique est un signe, tout comme *est-ce que*, avec un signifié : "interrogation", et un signifiant perceptible : la montée de la voix. Mais alors que le signifiant de *est-ce que* se conforme à la deuxième articulation avec sa succession de trois phonèmes /e s k/, et à la première dans le sens qu'il trouve sa place dans la succession des monèmes, celui de la courbe mélodique n'en fait rien. En effet, ce signifiant n'occupe pas une position particulière dans la chaîne parlée, mais se superpose pour ainsi dire aux unités des deux articulations, et on ne saurait l'analyser en une succession de phonèmes. Les faits linguistiques qui ne se conforment pas à l'articulation en phonèmes sont souvent dits "supra-segmentaux" et forment un chapitre intitulé **prosodie**, distinct de la **phonématique** où l'on traite des unités de deuxième articulation. » (M.Él. : p. 21).

On lit ensuite dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Il est bien clair qu'en dépit de sa longueur notre définition ne comprend pas tous les traits qui peuvent participer à la structure d'une langue. Nous pouvons même être sûrs qu'elle n'inclut pas certains éléments qui jouent probablement un rôle dans toutes les langues connues. Ainsi, n'est-il fait nulle part mention de la mélodie du discours, qui, dans l'esprit de certains éducateurs, représente l'un des traits les plus saillants et l'un des aspects les plus caractéristiques de la langue qu'ils enseignent. Nous pourrions réfuter cette objection en arguant que la nature vocale du langage, représentée dans notre définition par le mot "phonique", implique l'usage des organes de la parole, parmi lesquels se trouvent les cordes vocales. Les cordes vocales vibrent nécessairement à une certaine hauteur musicale, et le continuum mélodique qui résulte d'une vibration continue de la glotte est précisément ce que nous avons appelé la mélodie du discours, cette réalité physique que certains identifient hâtivement avec l'intonation. Nous y reviendrons plus loin. Nous devons d'abord répondre à une autre objection, qui vient à point pour illustrer les divergences en linguistique entre le point de vue formaliste, et le point de vue fonctionnel dont je me fais le héraut. Je dois dire tout de suite que je ne me rappelle pas l'avoir entendu formuler, sinon peut-être par moi-même. Quoi qu'il en soit, il reste assez de formaliste en moi pour prévoir cette objection : il n'est pas vrai de dire que tout énoncé puisse être analysé en une nette succession de monèmes, chacun ayant son sens bien défini et son segment strictement délimité. Quand un Anglais dit *he cut*, où est donc le segment correspondant au sens "passé" ? Dans le français *elle va au marché* quelle portion du phonème /o/ (*au*) doit-on attribuer à la préposition et quelle autre à l'article défini ? En ce qui concerne notre deuxième articulation, nous avons déjà vu combien il était difficile d'analyser en segments phonématiques des mots anglais tels que *ice* et *out*, et suggéré que notre échec pouvait en réalité refléter moins l'imperfection de nos méthodes qu'une indétermination de fait.

Notre réponse à cette objection sera que nous n'avons jamais dit, ni même laissé entendre que l'ensemble d'une langue pouvait être réduit à des successions de monèmes

et de phonèmes, sans résidu. Nous avons simplement dit qu'à nos yeux, il n'y avait de langue que là où il y avait des monèmes et des phonèmes. Mais il peut arriver que viennent s'y ajouter d'autres phénomènes pouvant même par moment estomper ou déformer certains traits de la double articulation ; mais il s'agit là d'un tout autre problème<sup>3379</sup>. » (M.LF : p. 38-40)

puis dans *La Linguistique synchronique* (1965) :

« Tout ce qu'on appelle une langue, dans un sens non métaphorique, présente la double articulation telle que nous venons de l'exposer. Mais ceci ne veut pas dire que les langues n'aient jamais recours à d'autres procédés. La voix humaine, qui résulte des vibrations de la glotte, varie de hauteur selon le degré de tension de cet organe. Certaines langues, comme le chinois, mettent à profit ces différences de tension pour distinguer entre les mots, comme les Français distinguent, au moyen du timbre de la voyelle, entre *blond* et *blanc*. D'autres langues, la plupart de celles d'Europe, n'en font rien, et les différences de hauteur mélodique restent utilisables pour nuancer le discours selon des procédés qui varient peu de langue à langue. Elles peuvent sembler parfois jouer un rôle assez central. Ainsi, la montée de la voix qui peut faire de l'affirmation *il pleut* la question *il pleut ?* a bien une fonction qui rappelle celle de la particule *est-ce que* dans *est-ce qu'il pleut ?* Mais alors que *est-ce que* s'articule en phonèmes, la montée de la voix ne le fait pas. Cette montée de la voix est un procédé moins conventionnel que la double articulation, plus directement conditionné par la physiologie des organes, plus proche en un mot de ce que nous pouvons connaître de la communication animale. Le langage, dans ce qu'il a de spécifiquement humain, commence au-delà. » (M.LS : p. 16-17).

C'est là un autre aspect de la circularité des rapports entre arbitraire et convention, et l'on rappellera, à cet égard, ce passage de « La double articulation linguistique », partiellement cité dans le premier chapitre et où, tandis que les textes ultérieurs lui conféreront le statut de

---

<sup>3379</sup> « It is clear that this formulation, in spite of its unwieldy length, does not list all the types of features that may enter the fabric of language. We may even be sure that it does not include elements which probably play some role in all known languages. There is no mention anywhere of speech melody, which, in the minds of some educators, should embody the most salient features and decisive aspects of the language they teach. We might dispose of an objection coming from those quarters by arguing that the vocal nature of speech, covered in our definition by the word "phonic", implies the use of the so-called organs of speech, among which are the vocal chords ; the vocal chords necessarily vibrate at a certain musical height, and the melodic continuum that results from a continuous vibration of the glottis is precisely what we referred to as speech melody, a physical reality some people hastily identify with intonation. We shall revert to this later. We should first answer another objection which affords a very welcome illustration of the divergences between the formalistic approach to linguistics and the one which I would recommend. I must say, at once, that I do not remember having heard it formulated, except perhaps by myself. In any case, there is enough of a formalist left in me to anticipate it. It is not true that any utterance can be analysed into a neat succession of monemes, each with its own nicely wrapped-up meaning and clear-cut segment. When I say *he cut*, where is my segment corresponding to the meaning "past"? In French *elle va au marché*, with *au* a single phoneme /o/, what slice should I ascribe to my preposition and what slice to my definite article ? As regards our second articulation, we have seen before how difficult it is to analyse into phonematic segments words like *ice* and *out*, and I have suggested that our failure may reflect less the imperfection of our methods than a factual indeterminacy.

Our answer will be that we have not said, or implied, that the whole of language, as represented by corresponding speech, could be exhaustively reduced to successions of monemes and phonemes. We have said simply that what we want to call a language makes use of monemes and phonemes ; whether it adds to them other tricks which may at times blur or distort some features of double articulation is another matter. » (M.FVL : p. 27-28).

construction de l'arbitraire du signe, la double articulation apparaît significativement comme une spécification de l'arbitraire, insuffisant en lui-même à définir la langue :

« On songera sans doute, tout d'abord, au signe arbitraire comme à l'élément central de toute définition du langage. Nous ne reviendrons pas ici sur toutes les discussions qui se sont élevées au sujet de l'arbitraire du signe. Tout le monde tombera d'accord qu'il n'y a aucune ressemblance, aucun rapport naturel entre un cheval qui broute dans un pré, et les vibrations qui correspondent à ce que nous transcrivons [šəval]. Chez le jeune Français qui apprend sa langue, il se produit, entre ses réactions internes à ces deux phénomènes, une association qui ne diffère peut-être pas essentiellement de celle qu'on peut supposer chez le chien de Pavlov entre la vue de la viande et l'audition de la sonnette. Le fait que la formation du "concept" de *cheval* suppose chez l'enfant un grand nombre d'expériences successives ne change pas grand chose à l'affaire. Si les vibrations avaient été du type de celles que nous transcrivons [pfe rt], [hest] ou [ma], l'association se serait produite exactement de la même façon. Ceci nous paraît condenser l'essentiel de la théorie du signe arbitraire, et les échanges d'arguments sans résultat positif dont nous avons été les témoins montrent qu'on ne gagne rien à essayer, par l'introspection, d'en analyser le contenu psychologique. On peut, sans doute, reprocher à l'auteur du *Cours*, ou peut-être à ses rédacteurs, certaines inconséquences dans les formulations. On pourrait se demander si le choix des mots "signe" et "arbitraire" est véritablement heureux. Mais il est incontestable que Saussure a présenté dans ces termes un des traits qui paraissent le mieux caractériser le langage humain.

Est-ce à dire, toutefois, que nous ayons intérêt à appeler "langue" n'importe quel système de signes arbitraires ? Il n'est pas douteux que les lumières de couleurs diverses qui règlent la circulation forment un système de signes arbitraires au sens saussurien du terme. Or, l'examen d'un tel système peut faire partie d'un programme de recherches sémiologiques, mais il n'a rien à voir avec la linguistique. Une définition du langage qui n'éliminerait pas la signalisation routière, même sous ses formes les plus nettement conventionnelles, aurait non seulement l'inconvénient de s'écarter largement de l'usage général, mais surtout d'inclure, dans le domaine de la science du langage, des objets d'étude qui sortent de la compétence du linguiste en tant que tel.

Il nous paraît donc qu'en tout état de cause la référence aux signes arbitraires ne saurait suffire à définir le langage, et qu'il nous faut rechercher des critères plus spécifiques. » (M.DAL : p. 19-21).

Ce passage est d'autant plus remarquable qu'il y est question, comme dans d'autres rappels martinettiens du principe saussurien<sup>3380</sup>, du caractère non motivé du signe, donc de l'arbitraire plutôt que de la convention, convention par ailleurs souvent – et, comme nous l'avons vu ci-dessus, significativement – difficile à distinguer, dans les propos martinettiens, du constat empirique de la diversité des langues. On retrouve ici, en réalité, la circularité des rapports entre fonction et structure<sup>3381</sup>, que le passage des *Mémoires d'un linguiste* que nous

---

<sup>3380</sup> Voir notamment M.Sa. : p. 696 et M.Sci. : p. 60-61, cités ci-dessus, et dans le glossaire des *Mémoires d'un linguiste* : « **Arbitraire du signe**. En termes simples, il implique que la forme du mot n'a aucun rapport naturel avec son sens : pour désigner un arbre, peu importe qu'on prononce *arbre*, *tree*, *Baum* ou *derevo*. » (M.Mé. : p. 375).

<sup>3381</sup> Voir notamment ces passages cités ci-dessus, extraits de *A Functional View of Language* : « On ne peut véritablement atteindre à une certaine clarté dans notre discipline sans établir une sorte de hiérarchie fonctionnelle. Il nous faudra certainement déclarer que tel trait ou tel aspect de la parole n'est pas linguistique. Ce sera par exemple le cas de la montée initiale de la courbe mélodique dans un énoncé : cette montée est due au fait que la glotte, partant d'un état de repos, devra atteindre un certain degré de tension et que le locuteur n'attendra probablement pas que ce degré soit atteint. Nous aurons aussi à distinguer différents niveaux de



venons de citer nous avait justement permis de mettre en évidence, et dont apparaissent ainsi les enjeux : si la langue martinettienne ne saurait se définir autrement que comme un type de structure ou un type de communication, l'exigence d'objectalité qui est corrélative de la prise du locuteur sur la langue la constitue par ailleurs en système de communication « langagier » bien plutôt que linguistique, et dont la conventionnalité ne se fonde sur l'arbitraire linguistique que dans la seule mesure où celui-ci s'inscrit dans le cadre du rapport son/sens. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, on lit ainsi dans *La Description phonologique* :

« On a vu ci-dessus (2-33) que, pour exprimer leur irritation, les Français usent volontiers d'un clic apical. On peut donc dire que ce clic fait partie du système de communication utilisé par la communauté de langue française. Il y a là une habitude acquise, tout comme le phonème /p/ représente une habitude française. Mais l'emploi de ce clic, en français, n'est pas proprement linguistique. Il échappe à la double articulation du langage humain. Il n'est pas une unité distinctive puisqu'il ne saurait s'adjoindre à des phonèmes pour former un signifiant. On ne saurait dire, d'autre part, qu'il forme à lui seul un signifiant, car le signifiant est l'une des deux faces du signe, et le signe est une unité de la première articulation qui doit pouvoir s'adjoindre à d'autres signes pour former un énoncé, ce que

---

pertinence : certains Français prononcent leurs *r* comme une vibrante apicale [r], d'autres comme une fricative dorsale [ʀ]. On trouve cette situation en Allemagne, en Hollande et dans quelques autres communautés linguistiques. Mais elle est loin d'être universelle. C'est un phénomène de culture et non point un résultat inévitable du fonctionnement psychique et physiologique de l'homme. Mais cette particularité articulatoire n'a pas de fonction, si nous réservons ce terme aux cas qui supposent un choix de la part du locuteur. Elle ne doit donc pas occuper une place centrale dans la discipline. Elle peut toutefois renseigner l'auditeur sur l'origine, urbaine ou rurale, du locuteur et, en conséquence, colorer son interprétation du message. On doit donc faire mention de tout cela dans une description du français ou de l'allemand, et comment pourrions-nous refuser complètement l'épithète "linguistique" à quelque chose qu'il est du devoir du linguiste de décrire ? » (M.LF : p. 41) [« Actually, no clarity can be achieved in our discipline without establishing some sort of functional hierarchy. We shall, no doubt, have to state that some feature or some aspect of speech is *not* linguistic : this will be said, for instance, of the initial rise of the speech melodic curve ; this rise is due to the fact that the glottis, starting from a state of rest, will have to reach some degree of tension, and that the speaker is not likely to wait until that degree is reached. Yet we shall have to distinguish different levels of linguistic relevancy : some French speakers pronounce their *r*'s as a tongue-tip trill, others as a dorsal fricative. This is found in Germany, Holland, and in some other linguistic communities. But it is far from universal. It is a culturally conditioned trait, not an inescapable result of the working of man's psychic and physiological make-up. It has no function, if we reserve this term to cases where some choice of the speaker is involved. It may, however, inform the hearer about the origin, urban or rural, of the speaker and, consequently, colour his interpretation of the message. Some mention of all this must be included in a description of French or German, and how could we totally deny the epithet "linguistic" to something which it is the duty of the linguist to describe ? » (M.FVL : p. 29)], et des *Éléments de linguistique générale* : « On ne parle de fonction des éléments phoniques que dans la mesure où ceux-ci résultent d'un choix du locuteur. Mais on doit signaler l'existence de traits phoniques qui renseignent autrui, que celui qui parle le veuille ou non, sur sa personnalité, sa place dans la société ou sa région d'origine, et qui ont droit de figurer dans une description phonologique dans la mesure où ils n'ont ces valeurs que dans une communauté linguistique particulière : en français, par exemple, il serait bon de signaler l'existence pour le phonème /r/ de deux variantes principales, l'une dite "grasseyée" propre aux milieux urbains, et l'autre dite "roulée" encore très répandue dans les campagnes, bien qu'en régression. Il ne saurait, bien entendu, être question de signaler dans une description phonologique que les hommes parlent avec un timbre plus grave que celui des femmes, puisque ceci correspond à des différences somatiques universelles et ne caractérise pas en propre une communauté particulière. Mais lorsque, dans certaines langues de l'Asie du Nord-Est, on constate qu'un même phonème noté /c/ se réalise comme [tʃ] chez les hommes et comme [ts] chez les femmes, on ne saurait passer ce fait sous silence, puisque dans telle autre langue, en italien par exemple, hommes et femmes s'entendent pour prononcer [tʃ] à l'initiale de *cinque* et [ts] à celle de *zucchero*. » (M.Él. : p. 62).

ne saurait faire en français le clic apical qui, si l'on veut, joue toujours, à lui seul, le rôle d'un énoncé complet. » (M.DP : p. 35).

C'est ainsi que paradoxalement, tandis que Martinet entend distinguer rigoureusement entre linguistique et sémiologie, ainsi qu'il apparaît notamment dans *A Functional View of Language*, dans un passage qui n'est pas sans rappeler le développement de « La double articulation linguistique » que nous avons cité ci-dessus et qui, par ailleurs, intervient au terme d'un développement relatif à l'opposition entre formalistes et réalistes<sup>3382</sup> :

« Toute tentative pour faire entrer de force l'ensemble des faits centraux et marginaux dans le même cadre, présente des risques sur tous les plans de la description linguistique, et, en tout premier lieu, dans les tentatives pour définir l'objet de notre science. En théorie au moins, la première question qu'un linguiste doit se poser et à laquelle il doit répondre est : qu'est-ce qu'une langue ? Nous pouvons, en fidèle disciple de Saussure, en arriver à la conclusion provisoire qu'une langue est un système de signes. Mais, évidemment, la question se pose de savoir si tous les systèmes de signes sont des langues. A première vue, les linguistes sérieux et sans passion qui ont l'habitude d'opérer avec des langues comme le latin, le russe ou le chinois, mais guère avec les signaux de la circulation, sont enclins à donner une réponse négative ; cependant, en présence des complexités des langues humaines, qui comportent des noyaux centraux et des faits marginaux qu'ils n'osent pas identifier comme tels, ils finissent par céder aux pressions des "annexionnistes", ceux qui veulent mettre l'étiquette de langue sur une portion aussi vaste que possible de la sémiologie. Ceci nous laisse sans définition de ce qui est notre objet d'étude, à savoir le langage humain proprement dit, tel qu'il se manifeste dans les différentes langues réellement parlées par les hommes<sup>3383</sup>. » (M.LF : p. 31)

sa linguistique est intrinsèquement une sémiologie<sup>3384</sup>. L'opposition entre langage et langue dont il a été question dans le premier chapitre puis à nouveau plus haut joue d'ailleurs un rôle

---

<sup>3382</sup> Voir la note 1287.

<sup>3383</sup> « The danger inherent in the attempts to squeeze all facts, central or marginal, into the same pattern exists on all planes of linguistic description. It lurks, from the start, in attempts to define the object of our science. In theory at least, the first question a linguist should ask and try to answer is : What is language ? We may, in true Saussurian fashion, come to the provisional conclusion that language is a system of signs. But, of course, the question arises whether all systems of signs are languages. Offhand, honest and sedate linguists, who are trained to operate on such languages as Latin, Russian, Chinese, but hardly on traffic signals, are inclined to give a negative answer ; but faced with the complexities of human languages, with central cores and marginalities that they dare not identify as such, they finally yield to the pressure of "annexationists", those who want to put the language label on as big a chunk of semiology as they can grasp. This leaves us without a definition of what it is our duty and our aim to investigate, namely human language properly so called in its different forms, the languages as actually spoken by men. » (M.FVL : p. 20).

<sup>3384</sup> Ce qui n'empêche pas Martinet d'évoquer la sémiologie comme discipline distincte de la linguistique, et dans le cadre de laquelle, inversement, la langue devra être spécifiée comme type de communication. On lit ainsi dans les *Mémoires d'un linguiste* : « Je suis on ne peut plus d'accord pour qu'un non-linguiste applique dans tel domaine de recherche une notion dégagée par les linguistes, comme celle de pertinence. Mais je suis contre toute tentative d'établir des parallélismes forcés entre la structure linguistique et une autre structure. Il n'est pas dit que des traits de structure linguistique comme la double articulation doivent se retrouver ailleurs. Ce qui au contraire est intéressant dans cette double articulation, c'est précisément qu'elle caractérise la langue, et permet de ce fait d'exclure d'autres phénomènes comme non-langues, qu'elle permet d'établir une certaine hiérarchie sémiologique, certains systèmes sémiologiques participant à quelque chose qui ressemble à la double articulation, d'autres ne participant qu'à la seconde, ou à la première, ou à aucune des deux. Autrement dit, ce que Jeanne a développé dans ses *Clefs*, et ce que Mounin et Prieto avaient suggéré avant elle, c'est un classement de l'ensemble des procédés sémiologiques en utilisant la notion de double articulation, et de cela je suis

fondamental dans l'élaboration martinettienne de l'arbitraire du signe, sous la forme d'une opposition entre deux types d'expression. Comme nous l'avons vu plus haut, il était question, dans *La Prononciation du français contemporain* (1945), de « l'expression directe des sentiments par la forme même du langage ». Martinet parle de même, dans *Économie des changements phonétiques*, de satisfaction directe des besoins communicatifs et expressifs :

« Par ailleurs, il est clair que le conditionnement des changements phonétiques devient considérablement plus complexe dès qu'interviennent des éléments que le locuteur emploie pour la satisfaction directe de ses besoins communicatifs et expressifs : si celui qui parle a besoin d'employer le mot *impossible*, il n'est pas libre d'employer ou non le phonème /p/ dans ce mot ; /p/ lui est imposé par le choix préalable d'une certaine articulation de sa pensée qui entraîne l'emploi du mot *impossible* sous sa forme traditionnelle ; mais il peut choisir entre la mise en relief de *im-* et une prononciation sans emphase, et dès qu'un conditionnement comporte un nombre immense de tels choix, il est vain de tenter d'analyser en détail la causalité d'un phénomène. » (M.ECP : p. 168-169)

et dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » (1957) de reflet plus direct et plus immédiat des besoins de la communication et de l'expression :

« The fluctuating needs of communication and expression are reflected more directly and immediately in intonation than in any other section of the phonic system<sup>3385</sup>. » (M.Ph. : p. 19).

La double articulation, dans cette perspective, apparaît comme un détour. On lit ainsi dans « *Arbitraire linguistique et double articulation* » (1957) :

« Les faits prosodiques, dont l'aire est ainsi précisée, se trouvent si fréquemment au centre des préoccupations linguistiques, qu'on hésitera peut-être à n'y voir qu'une annexe du domaine linguistique proprement dit. Le diachroniste, par exemple, ne peut oublier que c'est dans ce domaine que se manifestent et que s'amorcent les déséquilibres qui entretiendront une permanente instabilité dans le système des phonèmes : les modifications des inventaires phonématiques semblent, en effet, en dernière analyse, toujours se ramener ou se rattacher à quelque innovation prosodique. Le synchroniste dira que c'est par la structure prosodique que commence l'identification par l'auditeur des énoncés entendus, de telle sorte qu'en espagnol *pasé* "je passai" est perçu comme distinct de *paso* (/páso/ "je passe" parce qu'appartenant à un autre schème accentuel, — ' et non — '—,

---

enchanté. » (M.Mé. : p. 346), puis : « La démarche de Barthes consistait à dire : puisque la linguistique a fait des progrès et qu'on connaît bien la langue, supposons que tous les systèmes sémiologiques se modèlent sur la langue, et voyons ce qui arrive.

C'est là poser au départ ce qui va toujours favoriser les identités aux dépens des différences. Mon point de vue, et celui des sémiologues fonctionnalistes, est exactement le contraire : si la langue est bien un système sémiologique et que, de ce fait, on peut mesurer à l'échelle de la langue les autres systèmes sémiologiques, il s'agit de préciser, en premier lieu, ce qu'ils ont de non commun. » (M.Mé. : p. 349). Voir également dans « Que doit-on entendre par connotation ? » : « Pour un linguiste ou un sémiologue, qu'intéresse en priorité le transfert d'information, les connotations paraissent surtout dignes d'intérêt dans la mesure où elles peuvent se transmettre d'un individu à un autre. » (M.Que. : p. 170). Comme en témoigne la distinction entre sciences des cultures et sciences de la nature, la sémiologie est cependant par ailleurs, et à nouveau inversement, l'horizon du principe de pertinence comme principe épistémologique. Voir la note 321 du chapitre 1.

<sup>3385</sup> « Les besoins changeants de la communication et de l'expression sont reflétés plus directement et plus immédiatement dans l'intonation que dans toute autre section du système phonique. »

sans que le pouvoir distinctif des phonèmes des deux formes entre jamais réellement en ligne de compte.

Tout ceci n'enlève rien au caractère plus central des unités de première et de deuxième articulation. Si les déséquilibres pénètrent jusqu'aux systèmes phonématiques par la zone prosodique, c'est que, précisément, cette zone est plus exposée aux atteintes du monde extérieur du fait de son moindre arbitraire. Il y a bien des raisons pour que les faits prosodiques s'imposent plus immédiatement que les faits phonématiques à l'attention des auditeurs. Mais la plupart d'entre elles se ramènent au fait qu'ils sont de nature moins abstraite, qu'ils évoquent plus directement l'objet du message sans ce détour que représente en fait la double articulation. Ce détour, certes, est indispensable au maintien de la précision de la communication et à la préservation de l'outil linguistique, mais l'homme tend à s'en dispenser et à en faire abstraction lorsqu'il peut arriver à ses fins à l'aide d'éléments moins élaborés et plus directs que signes et phonèmes. Ces éléments sont physiquement présents dans tout énoncé : il faut toujours une certaine énergie pour émettre une chaîne parlée ; toute voix a nécessairement une hauteur musicale ; toute émission, de par son caractère linéaire, a nécessairement une durée. Pour quiconque n'interprète pas automatiquement tous les faits phoniques en termes de pertinence phonologique, la présence inéluctable dans la parole de l'énergie, de la mélodie et de la quantité semble imposer ces traits comme les éléments fondamentaux du langage humain. En fait, ils sont si indispensables et si permanents qu'on peut tendre à ne plus les remarquer ; et quel usage linguistique peut-on faire d'un trait qu'on ne remarque pas ? On serait tenté de dire qu'ils sont fondamentaux dans le langage, mais marginaux et épisodiques dans la langue. Mais comme c'est la langue, plutôt que le langage, qui fait l'objet de la linguistique, il est justifié d'énoncer que les faits prosodiques sont moins foncièrement linguistiques que les signes et les phonèmes.

Toutes les langues connues utilisent des signes combinables et un système phonologique. Mais il y en a, comme le français, qui, pourrait-on presque dire, n'utilisent les latitudes prosodiques que par superfétation ou par raccroc. On peut toujours, dans une telle langue, arriver à ses fins sans avoir recours à elles. On dira "C'est moi qui..." là où une autre langue accentuerait le pronom de première personne, et, en disant *est-ce qu'il pleut ?* ou *pleut-il ?*, on évitera l'emploi distinctif de la mélodie interrogative dont d'autres langues, comme l'espagnol, ne sauraient s'affranchir. Ceci ne veut naturellement pas dire qu'en français comme ailleurs le recours aux marges expressives ne permette, très souvent, d'alléger les énoncés et de rendre plus alertes les échanges linguistiques. A propos d'une langue de ce type, on pourra peut-être discuter de l'importance du rôle des éléments prosodiques dans un style ou un usage déterminé. Mais on n'en pourra guère nier le caractère généralement facultatif. Et, puisqu'en dernière analyse nous sommes à la recherche de ce qui caractérise constamment tout ce que nous désirons appeler une langue, il est normal que nous retenions la double articulation et écartions les faits prosodiques. » (M.ADA : p. 37-40).

On retrouve ici l'opposition entre langue et langage, corrélée à une opposition entre expression indirecte et abstraite et expression directe, expressions dont la première seule « caractérise constamment » les langues, tandis que la seconde est « facultative ». Ce dernier terme est révélateur de la problématique martinettienne, dans le cadre de laquelle l'arbitraire ne saurait être constitutif mais seulement définitoire et, en ce sens, obligatoire. L'opposition des deux types d'expression est ainsi remarquable en ce qu'elle met sur le même plan, dans le cadre de la prise du locuteur sur la langue, deux phénomènes que toute l'élaboration martinettienne tend par ailleurs à opposer comme linguistique à non linguistique. On lit ainsi encore dans « The Foundations of a Functional Syntax » (1964) :

« My own conception of function in language is closely akin to the one that underlies everyday usage, that of “role played by some person or object”, and if, from the function of linguistic items, we pass on to the function of language itself, I should describe that function, in naïve terms, as what we do with language, what we use it for. It would seem that the main, if not the sole, aim of language is communication of one’s experience to others. Thereby I do not necessarily and exclusively mean an attempt to make one’s interlocutor participate in that experience. If one experiences a craving, the most economical way of making others aware of it will probably be in the form of a request or a demand. But when what is at stake is securing the satisfaction of one’s needs, a bare nudging and pointing may suffice. Farthest from this inarticulate form of communication is the typically linguistic achievement that consists in communicating a large share of experience as felt<sup>3386</sup>. » (M.Fou. : p. 111)

et surtout dans *A Functional View of Language* :

« Si nous considérons la double articulation comme le noyau central du langage et si nous ne voulons voir dans le reste que des traits marginaux, c’est parce que cette conception met le langage à l’abri de toutes les formes de communication confuses, inanalysées, interjectionnelles, préhumaines, ou, si j’ose dire, proto-humaines. C’est à cette seule condition que la langue peut acquérir la stabilité et la rigueur qui résultent de l’emploi d’unités discrètes. Il nous arrive à tous, à un moment ou à un autre, de nous impatienter devant la double articulation parce que telle intonation ou telle interjection nous permettrait d’arriver à nos fins bien plus vite et à moindre frais. Mais cela ne fait qu’illustrer le fait qu’il faut souvent dépenser plus de temps et d’énergie pour obtenir quelque chose de quelqu’un en le lui demandant plutôt qu’en lui donnant une bourrade. L’utilisation d’une langue est un processus complexe et abstrait qui est bien adapté à un certain degré d’élaboration, mais qui, dans un certain nombre de circonstances banales, peut être économiquement remplacé par des moyens de communication plus directs tels que, par exemple, les gestes des mains, des épaules ou de la glotte. Dans ce dernier cas, si l’usage du langage est concomitant, nous parlerons d’intonation<sup>3387</sup>. » (M.LF : p. 40).

---

<sup>3386</sup> « Ma propre conception de la fonction dans le langage est étroitement apparentée à celle qui sous-tend l’usage commun, celle du “rôle joué par une personne ou un objet”, et si, de la fonction des unités linguistiques, nous passons à la fonction du langage lui-même, je décrirais cette fonction, en termes naïfs, comme ce que nous faisons avec le langage, ce pour quoi nous l’utilisons. Il semblerait que la principale, sinon la seule, fin du langage, soit la communication aux autres de son expérience. Par là, je n’entends pas nécessairement et exclusivement une tentative de faire participer son interlocuteur à cette expérience. Si on fait l’expérience d’un besoin, la manière la plus économique de faire connaître celui-ci aux autres sera probablement de lui donner la forme d’une requête ou d’une demande. Mais quand ce dont il s’agit est d’assurer la satisfaction de ses besoins, un simple coup de coude et une indication du doigt peuvent suffire. Loin de cette forme inarticulée de communication, il y a la réalisation typiquement linguistique qui consiste à communiquer une large part de l’expérience telle qu’on l’a éprouvée. »

<sup>3387</sup> « If we consider double articulation as the core of language, and would see in the rest just margins, it is because this removes language farthest from indiscriminate, unanalysed, interjectional, prehuman, or, should we say, proto-human, forms of communication. This alone can secure for language the stability and rigour that result from the use of discrete units. We all, at one time or another, may get impatient with double articulation because some intonation or some interjection will enable us to achieve what we want far more quickly and at a much lower cost. But this means nothing more than the observation that it often consumes more time and energy to get someone to do something through asking him than through giving him a push. Using language is a very complex and abstract procedure which is well adapted to a certain degree of sophistication, but which, in a number of trivial circumstances, may economically be replaced by some more direct means of communication such as gesturing, either with the hands or the shoulders, or with the glottis. In which case, if the use of language is concomitant, we speak of intonation. » (M.FVL : p. 28).

Il faut noter, dans ce passage, en même temps que les deux expressions remarquables « voulons voir » et « met le langage à l'abri », la contradiction entre la notion de trait marginal, sur laquelle insiste ensuite Martinet :

« L'avantage de considérer l'intonation comme un geste, c'est qu'elle est de ce fait repoussée vers les zones périphériques de la langue. Mais, évidemment personne n'acceptera cette conception, sinon peut-être, à titre de métaphore, comme les *Lautgebärden* des premiers psycho-linguistes. Un geste à proprement parler peut être accompagné d'un bruit, comme c'est le cas pour un claquement de doigts, mais il ne peut être purement et simplement du bruit. Seul un fonctionnaliste convaincu pourrait accepter l'idée qu'un bruit ne puisse pas être d'abord du bruit. Puisque l'intonation est produite par les cordes vocales, et puisque les cordes vocales sont par excellence les organes de la parole, l'intonation fait partie du domaine de la parole. Cette affirmation paraît à première vue pleine de bon sens, et quoique pour ma part je sois persuadé de son inexactitude, je ne rejeterai pas l'intonation hors de la linguistique. Elle peut en effet être amenée à jouer un rôle semblable à celui des monèmes, et en relation si étroite avec les outils linguistiques les plus centraux et les plus abstraits, qu'une description linguistique qui négligerait l'intonation présenterait d'importantes lacunes.

On ne peut véritablement atteindre à une certaine clarté dans notre discipline sans établir une sorte de hiérarchie fonctionnelle<sup>3388</sup>. » (M.LF : p. 40-41)

et celle de « moyens de communication plus directs » et éventuellement concomitants du langage. L'intonation est même considérée, dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980), comme un « système sémiologique parallèle à la parole » :

« Toutefois, le reproche le plus fréquent qui m'a été adressé est de n'avoir pas fait intervenir l'intonation dans ma définition du langage. Ma réponse est que l'intonation y est impliquée : on ne peut pas utiliser la voix sans faire vibrer les cordes vocales, et comme les cordes vocales, quand elles vibrent, vibrent avec une fréquence variable, on obtient nécessairement une courbe mélodique. Tout est là. Mais il faut savoir déduire. Implicite ou explicite, l'intonation est très marginale du point de vue linguistique. L'intonation appartient à un système sémiologique parallèle à la parole. C'est comme cela qu'on la comprend mieux. C'est un geste vocal. Mais comme ce geste est produit, dans toute langue, au moyen de la glotte, on l'attribue innocemment à la langue. Il s'agit en fait d'une de ces concomitances constantes que nous trouvons dans le langage qu'il est de notre devoir d'identifier par une analyse. » (M.Emp. : p. 19).

On lit ensuite dans les *Mémoires d'un linguiste* :

---

<sup>3388</sup> « The advantage of calling intonation "gesturing" is that it removes it at once to the far periphery of the field of language. But of course no one will accept this, except perhaps as a metaphor, like the *Lautgebärden* of a former generation of psycho-linguists. A gesture properly so called may be accompanied by noise, a snapping of fingers, for instance, but it cannot be sheer noise. Only a convinced functionalist could accept the view that a noise is not first and foremost a noise. Since intonation is produced by the vocal chords, and since the vocal chords are *par excellence* the organs of speech, intonation cannot be anything but speech. This dictum sounds very much like common sense, and although I, for one, am convinced of its fallacy, I will not reject intonation from linguistics. It can, indeed, be made to play a role similar to that of monemes, in such close co-operation with the most central and abstract of linguistic tools that any linguistic description would present wide gaps if all reference to intonation were to be avoided.

Actually, no clarity can be achieved in our discipline without establishing some sort of functional hierarchy. » (M.FVL : p. 28-29).

« [...] nous sommes d'accord sur le fait que, dans la plupart des cas, on trouvera une zone où toutes sortes de choses entrent en jeu, mélodies, mimiques, etc., choses qui feront l'objet d'interprétations correctes si l'on fait des tests. Les gens vivent en société, et sont amenés de ce fait à donner une interprétation à tout ce que fait l'autre : mots, courbes mélodiques, gestes, clins d'œil, etc.

Il ne faut, cependant, pas mettre tout sur le même plan. Il y a, d'une part, ce qui atteint son but directement, d'un coup, sans complication, du clignement des paupières à la montée mélodique. Et puis, en face, la vraie communication linguistique, avec sa double articulation et ses unités discrètes, celle qui, dans bien des cas, n'est pas la plus économique, un bon coup de coude permettant souvent d'arriver mieux et surtout plus vite à ses fins qu'un beau discours. Oui..., mais parler c'est affirmer son humanité, son existence, son importance. C'est aussi ce que réclame la politesse et, au-delà, le besoin de s'assurer et d'assurer autrui qu'on participe à la vie du groupe. Alors, on parle quand on n'a rien à dire et que, parfois, il vaudrait mieux se taire. De là, dérive "la langue de bois" où triomphe le zéro informatif. De là naît l'attrance pour les formes de communication paralinguistiques, l'intonation, la gestuelle, tout ce qui permet d'arriver immédiatement à ses fins, parce que tout y a un sens, même l'inflexion ou la déviation la plus subtile. De là, aussi, l'amour de la poésie qui paraît sans cesse transcender la double articulation puisque la forme phonique s'y veut directement informative et que l'inattendu des combinaisons transporte bien au-delà de ce que pourraient suggérer les unités individuelles. » (M.Mé. : p. 357-358)

où l'on retrouve la notion de paralinguistique mais où il est par ailleurs question de transcendance de la double articulation. A la perspective sémiotique près<sup>3389</sup>, la position de Martinet semble ici relativement proche de celle de Jakobson. Or, l'élaboration martinettienne prend dans ce cadre un tour inverse, qui témoigne de la préoccupation d'une « mise à l'abri » du langage, en même temps qu'il implique significativement la perspective sémiologique et, avec le fonctionnement de la communication, l'autonomie de la langue à l'égard de la réalité. Martinet parle ici d'« affirmer son humanité » par l'usage de la langue, mais on lisait plus haut :

« L'emploi de termes dans un contexte inattendu, d'une rare fréquence en poésie – disons "la mer toujours recommencée" –, réclame de l'auditoire un effort de compréhension qu'il n'est pas toujours prêt à fournir ou capable de faire. C'est là le secret de la poésie hermétique. Mais cela ne se limite pas aux pratiques poétiques. Il faut bien comprendre qu'aucun mot d'aucune langue n'est parfaitement, à cent pour cent, adapté à la communication d'une expérience spécifique. Ou bien donc, le plus souvent, on se contentera d'une approximation. Ou bien on cherchera à préciser en ajoutant quelque détermination. Celle-ci aura d'autant plus de chance de ne pas être parfaitement comprise qu'elle sera plus inattendue.

Ce qui nous sauve, le plus souvent, c'est le recours, automatique et inconscient, à la situation. Et là, à l'extrême, la langue n'a plus qu'une valeur pratique. Elle n'est plus que le simple rappel qu'on se veut en situation de communication.

*Vous avez, un jour, cité l'exemple du soldat américain débarquant en Normandie qui, pour entrer en contact avec la population, disait simplement : "Parlez-vous français ?"*

---

<sup>3389</sup> Comme nous l'avons vu plus haut (voir également *infra*, IV-, A-), à la différence de celle de Martinet, la linguistique jakobsonienne ne cherche pas à se distinguer de la sémiotique, qu'elle conçoit certes comme un horizon, mais également comme un outil d'analyse de la langue elle-même.

Oui, il s'agit de faire comprendre aux autres qu'on est aussi un être humain : pas un martien. Si l'on entend l'autre parler, on sait qu'il a déjà avec vous le langage en commun. » (M.Mé. : p. 338-339).

Il s'agit de même, dans ce passage, d'affirmer son humanité, mais il s'agit également, avant tout, et pour une part corrélativement, de la réduction de la langue à une « valeur pratique ». Celle-ci est liée au recours à la situation. Martinet évoque de même ensuite la « compréhension immédiate qu'on peut avoir d'un énoncé simplement du fait de la situation » (M.Mé. : p. 339) :

« Il est fréquent qu'on perçoive le ton de celui qui parle et non les paroles elles-mêmes. On ne peut pas passer son temps à essayer d'analyser le message articulé ; c'est trop fatigant ! » (M.Mé. : p. 340).

La langue apparaît alors, à l'extrême limite, indicatrice d'elle-même, dans une situation de communication où triomphe par ailleurs le recours à l'expression directe. D'autres textes opposent quant à eux deux types de communication, selon que la communication recourt à la situation où s'établit à l'aide de moyens purement linguistiques. Martinet écrit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale*, une fois mise au jour la « différence fondamentale des conditions dans lesquelles s'exercent, en général, l'usage de la parole et l'activité littéraire » (M.Él. : p. 162), qui tient à la possibilité, ou non, de se référer à la situation :

« On pourrait dire, d'ailleurs, que l'emploi du langage indépendamment de circonstances de toutes sortes représente un idéal, puisque c'est dans ce cas seulement que la communication s'établit par des moyens strictement linguistiques. » (M.Él. : p. 162).

Il est plus précisément question à la page suivante de « signes arbitraires » :

« Il convient de rappeler ici que la littérature orale est une réalité qui a précédé la littérature écrite qui nous est familière, et que la multiplication des machines parlantes peut laisser prévoir une résurgence de la composition orale des ouvrages et leur transmission par voie phonique. Mais, dans la mesure où cette littérature orale reste strictement linguistique et ne s'accompagne ni de bruits ni de projections lumineuses destinées à restituer une situation, on y retrouvera l'idéal linguistique d'une communication qui s'établit au moyen de signes arbitraires. Toutefois des éléments non linguistiques, comme le timbre de la voix du locuteur, et l'importance que pourront assumer des effets d'insistance et des éléments non discrets de la courbe mélodique éloigneront de l'idéal que représente la notation graphique des seuls traits pertinents de l'énoncé. » (M.Él. : p. 163)

et Martinet parle ensuite encore plus explicitement, dans *A Functional View of Language*<sup>3390</sup>, de « l'idéal d'un style écrit qui se suffit à lui-même, qui repose exclusivement sur des éléments non-expressifs, discrets et linguistiquement centraux<sup>3391</sup> » (M.LF : p. 149). On

---

<sup>3390</sup> « the importance of situation in spoken communication, and the necessity to compensate for its absence in writing » (M.FVL : p. 123-124).

<sup>3391</sup> « the ideal of a written style, self-sufficient, relying exclusively on discrete, linguistically central, non-expressive elements » (M.FVL : p. 124). On trouve en effet dans cet ouvrage un développement analogue à celui des *Éléments de linguistique générale*. Voir M.LF : p. 146-159 [M.FVL : p. 122-133], où il est notamment question de « l'importance de la situation dans la communication parlée et la nécessité de compenser son



retrouve donc ici l'opposition des deux types d'expression, dans un contexte où se trouvent confusément mêlés recours à la situation et type de fonctionnement sémiotique ou de rapport son/sens. La confusion prend une autre forme dans les développements relatifs à la notion d'actualisation, qui a partie liée avec celle de recours à la situation comme avec la distinction entre expressions directe et indirecte, et dont l'élaboration reconduit précisément à la notion d'indication d'humanité. Cette notion apparaît pour la première fois dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Dans beaucoup de langues, le fait qu'un monème s'emploie dans une situation bien définie, de la bouche d'un certain locuteur, dans des circonstances particulières, ne suffit pas à concrétiser suffisamment une des virtualités sémantiques que comporte sa signification pour en faire un énoncé linguistiquement satisfaisant : *fête* n'est pas, à lui seul, un message linguistique ; pour qu'il le devienne, il faut l'ancrer dans la réalité en marquant<sup>3392</sup> l'existence effective (*il y a fête*), l'existence éventuelle (*il y aurait fête*), voire l'inexistence (*il n'y a pas fête*). Il convient, comme on dit, d'**actualiser** le monème. Il faut, pour ce faire, un contexte, c'est-à-dire, au minimum, deux monèmes dont l'un est spécifiquement porteur du message<sup>3393</sup> et dont l'autre peut être considéré comme l'actualisateur. » (M.ÉL. : p. 124).

L'actualisation se définit ici comme concrétisation d'une virtualité sémantique et ancrage dans la réalité, autrement dit comme un paramètre de la référence. Elle implique par ailleurs la première articulation, dans la mesure où elle met en jeu deux monèmes, dont Martinet précise aux pages suivantes qu'ils sont, par définition, segmentaux :

« Quelque fréquent que soit le type d'organisation sujet-prédicat, on aurait tort de le croire universel. Il ne manque pas de langues où un énoncé parfaitement normal<sup>3394</sup> comporte un seul monème qu'on pourrait traduire par "pluie", pour "il pleut", par "renard", pour "voici un renard", etc., et ceci non seulement dans les cas marginaux que représentent les injonctions et les formes elliptiques de communication, mais aussi dans les messages proprement énonciatifs. Comme, bien entendu, l'énoncé d'un seul monème présente la même courbe d'intonation que les énoncés plus vastes d'un même type : affirmatif, interrogatif, etc.<sup>3395</sup>, on peut être tenté de parler dans ce cas d'un monème actualisateur à signifiant intonational. Mais, pour la clarté de l'exposé, on a intérêt à ne parler d'actualisation que dans les cas où le monème qui intervient est une unité de première articulation, c'est-à-dire un monème segmental. » (M.ÉL. : p. 126-127).

On lit ensuite dans *A Functional View of Language* :

« Le premier problème qui se pose à propos de l'énoncé minimum est celui de savoir si nous devons distinguer entre des énoncés normaux, ceux qui, en français, comportent un sujet et un prédicat, et des énoncés tronqués tels que *là-bas ! au voleur ! feu ! chapeau !*, sans parler des injonctions monomonématiques ou polymonématiques telles que *viens ! va-t-en ! ferme la porte ! donne la patte !* Les grammairiens traditionnels n'éprouvent aucune difficulté devant ce problème parce qu'il est évident pour eux, qu'abstraction faite

---

absence dans l'écriture » (M.LF : p. 148) [« the importance of situation in spoken communication, and the necessity to compensate for its absence in writing » (M.FVL : p. 123-124)].

<sup>3392</sup> On trouvait avant 1967 : « en en marquant ». Voir M.ÉL.1960 : p. 123.

<sup>3393</sup> On trouvait avant 1967 : « dont l'un est plus spécifiquement porteur du message ». Voir M.ÉL.1960 : p. 123.

<sup>3394</sup> La version de 1960 ajoute : « , non injonctif et non elliptique, » (M.ÉL.1960 : p. 125-126).

<sup>3395</sup> « etc... » (M.ÉL.1960 : p. 126) dans l'édition de 1960.

des injonctions, seuls les noyaux sujet-prédicat peuvent être dits “normaux”. Mais ceci est précisément ce que nous n’acceptons pas, car nous voulons tenir compte des langues qui utilisent des énoncés d’un seul monème (prédicatif) exactement dans les mêmes situations où le français ne peut éviter la construction complexe sujet-prédicat.

C’est en nous fondant sur notre distinction entre ce qui est proprement linguistique et ce qui n’est que marginalement linguistique que nous pouvons espérer donner une base solide au concept d’“énoncé normal”. Ce que nous considérons comme proprement linguistique, c’est ce qui est réalisé, dans la communication, au moyen du processus de la double articulation : en effet, la double articulation est ce qui protège le cadre linguistique contre toute interférence de l’extérieur, ce qui le rend réellement indépendant et autonome. Mais la communication au moyen de la double articulation reste un procédé onéreux que l’on aura tendance à éviter quand nos besoins pourront être satisfaits par des moyens plus simples et plus directs tels que, par exemple, le geste, utilisé, soit seul, soit soutenu par la parole. Un autre moyen très efficace de réduire la dépense d’énergie mise en œuvre dans la communication est de faire confiance à la situation dans laquelle les interlocuteurs se trouvent placés : *très joli ! peuh ! non !* sont parfaitement compréhensibles, pris isolément, pour des gens qui regardent le même spectacle ou qui sont témoins du même événement. Cette confiance faite à la situation est si générale que toutes les langues ont développé plusieurs classes de monèmes dont l’interprétation dépend toujours de la situation. Tels sont les démonstratifs *ceci, cela*, sauf quand ils se rapportent à un élément du contexte linguistique, les références au temps comme *maintenant, hier, aujourd’hui, hier soir*, ou le monème “passé”, et les pronoms personnels comme *je* et *tu*. La situation, en général, rend si évidente la personnalité de la deuxième personne de l’impératif que son expression est l’exception plutôt que la règle. Tous ces moyens économiques sont les bienvenus dans la pratique linguistique, mais ils s’écartent sans nul doute de l’idéal de la communication humaine, qui est de se suffire à elle-même. Cet idéal trouve son expression dans les emplois de la langue hors situation, tels qu’ils existent dans le commérage, où l’on se réfère à des absents, dans les narrations en général, et dans la littérature, où l’on fait rarement usage de la situation réelle, à savoir l’auteur devant sa machine à écrire et le lecteur devant son texte imprimé avec, entre les deux, les longs processus de la rédaction et de la composition. Il est vrai que les auteurs créent effectivement des situations où l’on voit leurs personnages utiliser, avec une parfaite pertinence, des termes comme *je, vous, aujourd’hui, ou cette semaine*. Mais ces situations sont en réalité des contextes, donc un accompagnement purement linguistique.

C’est en se référant à des emplois hors situation de la langue que l’on peut définir la syntaxe normale. On entend par syntaxe normale celle qui est attestée lorsque la communication est réalisée par des moyens purement linguistiques. Ceci, évidemment, ne doit pas être interprété comme excluant de la syntaxe normale des segments comme *je te dis*, car il est clair que *je te dis*, en tant que structure syntaxique, est identique à *ils leur disent*, qui peut ne contenir aucune référence à la situation ; en d’autres termes, *je te dis* est de la syntaxe normale bien que ce segment contienne des références à la situation, puisqu’il se conforme à une structure semblable à celles qui sont attestées pour des segments qui ne contiennent pas de telles références.

Ce critère de la situation est certainement valable pour déterminer ce qu’on pourrait appeler, dans une langue comme le français, la syntaxe normale. Ce critère de la normalité syntaxique s’accorde avec la manière de voir des générations de grammairiens français pour lesquels les énoncés syntaxiquement normaux sont ceux qui contiennent un syntagme sujet-prédicat. Dans les langues où nous supposons qu’un noyau bimonématique n’est pas indispensable à la formation d’un énoncé minimum, l’application de ce critère n’est peut-être pas aussi décisive. Il existe, en effet, de nombreuses langues où un monème ayant le sens de “pluie” (et pour lequel on ne peut décider s’il s’agit d’un verbe ou d’un nom), est utilisé tout seul là où les Français disent *il pleut*. Dans un tel énoncé, il n’y a pas de référence linguistique formelle à une situation

donnée ; ce monème indique habituellement qu'il pleut ici et maintenant, mais les monèmes "ici" et "maintenant", puisqu'ils ne correspondent pas à des unités linguistiques, ne font pas partie de la communication. Or, on pourrait arguer que le sens "ici et maintenant" est inclus dans le sens du monème correspondant à "pluie", à moins d'être spécifiquement exclu par l'addition d'un complément comme "hier" ou "au-delà de la colline". Cependant, il n'y a pas de doute que les langues dans lesquelles la manière normale de dire *il pleut* ou *il y a un renard* se fait au moyen d'un monème unique signifiant "pluie" ou "renard", ne peuvent pas être classées avec les langues où cette possibilité n'existe pas. Et ceci paraît d'autant plus sûr si l'on peut montrer que cet énoncé monomonématique peut recevoir normalement des expansions sous forme de différents compléments, grâce auxquels il apparaît comme le noyau potentiel d'un complexe syntaxique illimité "[il y a un] renard" > "[il y avait un] renard, au coin du bois, qui mangeait une poule".

Même si l'on ne peut pas, dans une langue, montrer sans ambiguïté que l'énoncé minimum coïncide avec un monème unique, on ne doit pas se hâter pour autant de conclure que cet énoncé doit être nécessairement du type sujet-prédicat. Il est facile de comprendre pour quelles raisons, dans de nombreuses langues, on ne peut jamais employer un monème tout seul. Un locuteur, même lorsqu'il concentre son attention sur l'existence d'un seul être, d'un seul objet ou d'un seul événement, ne se contentera pas de le mentionner simplement, mais il aura tendance à le localiser dans le temps ou dans l'espace, ou à le mettre en relation avec lui-même ou avec ses interlocuteurs. Ces monèmes additionnels sont souvent conçus comme des actualisateurs, ce qui semble impliquer que le monème est en lui-même une abstraction dont l'ancrage dans la réalité ne peut être réalisé qu'au moyen d'un élément particulier destiné à cette unique fonction. Cette façon de voir est corroborée par la nature du sujet : c'est un monème que l'on peut trouver comme complément dans d'autres contextes et qui est utilisé ici comme l'accompagnement nécessaire d'un prédicat, avec une fonction parfaitement caractérisée, soit par une position privilégiée, comme en français, soit par une marque fonctionnelle, comme en latin. Mais le fait que certaines langues fassent de l'actualisation du prédicat une fonction définie n'implique pas que l'actualisation soit en principe autre chose qu'un des aspects du processus linguistique fondamental selon lequel la communication peut être rendue plus spécifique au moyen d'éléments additionnels. On peut faire une distinction entre la spécification facultative, comme, par exemple, un complément de lieu, et l'addition obligatoire, comme celle du sujet, pour laquelle on devrait, par convention, réserver le terme d'"actualisation". Mais on doit se rappeler qu'un sujet obligatoire n'actualise pas réellement un prédicat plus que ne le ferait un complément facultatif. On peut trouver des langues où les énoncés monomonématiques ne peuvent pas être considérés comme appartenant à la syntaxe normale hors situation, mais où le prédicat peut être actualisé au moyen de n'importe quel complément, la fonction d'actualisation venant s'ajouter à toute autre fonction pouvant être assumée par le ou les compléments<sup>3396</sup>. » (M.LF : p. 75-79).

---

<sup>3396</sup> « The first problem that arises in connexion with the minimal utterance is whether we should distinguish between normal utterances, the ones which, in English, involve a subject and a predicate, and curtailed ones such as *over there ! the scoundrel ! fire !*, not to speak of monomonematic or polymonematic injunctions such as *go ! do ! get away ! give him a shilling !* Traditional grammarians do not experience any difficulty in such matters because it is obvious for them that, once injunctions are set aside, only subject-predicate cores can be dubbed "normal". But this is precisely what we do not accept, because we want to consider the possibility of languages using utterances made of one (predicative) moneme in exactly the same situations where other languages, such as English, cannot dispense with the complex subject-predicate construction.

It is by reference to our distinction between what is properly linguistic and what is marginally so that we may hope to give a sound foundation to the concept of "normal utterance". What we consider properly linguistic is

---

what is achieved, in matters of communication, by means of the double articulation pattern : double articulation is what protects the linguistic frame against interference from outside, what makes it really independent and self-contained. But communication by means of double articulation is an expensive procedure which man will tend to avoid when his needs can be satisfied through the use of simpler, more direct means, such as gestures, by themselves or supplemented by speech. Another, very effective, way of reducing the output of energy involved in communication is to rely on the situation in which the interlocutors are placed : *very nice ! pooh-pooh ! no !* make excellent sense all by themselves among people who look at the same thing or witness the same event. This reliance on situation is so general that all languages have developed several classes of monemes whose interpretation is always dependent on situation. Such are demonstratives like *this*, *that*, except when used in reference to context, time references like *now*, *yesterday*, *today*, *last night* or the “preterite” moneme, and personal pronouns like *I* and *you*. The situation generally makes it so obvious who the second person subject of imperatives is, that its expression is the exception rather than the rule. All these economical tricks are very welcome in linguistic practice, but they undoubtedly detract from the ideal of human communication, which is self-sufficiency. This ideal finds its expression in out-of-situation uses of language as realized, e.g. in gossip, where the reference is to absent people, in narratives generally, and in literature, where use is seldom made of the actual situation, namely the author at his typewriter and the reader with his printed pages and, in between, the long-drawn processes of editing and composition. It is true that authors do create situations where their characters are found to use, with perfect relevancy, such terms as *I*, *you*, *today*, or *this week*. But these situations are actually contexts, and therefore a purely linguistic accompaniment.

It is in reference to out-of-situation uses of language that normal syntax can be defined : normal syntax is that which is attested in such uses, i.e. when communication is achieved by purely linguistic means. This should, of course, not be construed as excluding from normal syntax such segments as *I tell you* : it is clear that *I tell you*, as a syntactic pattern, is identical with *they tell them*, which may contain no reference to situation ; in other words, *I tell you* is normal syntax, in spite of the fact that this segment contains references to situation, since it conforms to patterns attested for segments that do not contain such references.

This situation criterion is certainly valid for determining what could be called syntactic normalcy in a language, like English, where it agrees with the consensus of generations of grammarians that syntactically normal utterances contain a subject-predicate phrase. Its application to languages that we suspect do not demand a bimonematic core may not be quite as decisive : there are many languages where a moneme meaning “rain” (with no possibility of deciding whether verb or noun) is used by itself when the English say *it is raining*. In such an utterance, there is no linguistic reference to any situation ; it usually indicates that it is raining here and now, but the “here and now”, corresponding to no linguistic units, are no parts of the communication. Still it could be argued that “here and now” is included in the meaning of the moneme for “rain” unless specifically excluded by the addition of some complement like “yesterday” or “beyond the hill”. Yet, there is no doubt that languages in which the normal way of saying *it is raining* or *there is a fox* is by means of single moneme meaning “rain” and “fox”, deserve not to be classed indiscriminately with languages in which this is not possible. The more so if it can be shown that this monomonematic utterance may be normally expanded by means of various complements, whereby it is revealed as the potential core of an unlimited syntactic complex “[here comes a] fox” > “[there came a] fox, last year, that was killed”.

Even if the minimal utterance in a language cannot be unambiguously shown to coincide with a single moneme, one should not jump to the conclusion that it must necessarily be one of the subject-predicate type. It is easy to understand why so many languages have made it a rule never to use one moneme by itself : even when centring his attention on the existence of a single being, thing, or process, a speaker will normally not be satisfied with the mere mention of that item, but will be inclined to locate it in time or space, or to connect it with himself or his interlocutors. These additions are often conceived as actualizers, which seems to imply that the moneme by itself is an abstraction whose anchoring in reality can only be achieved by means of some element endowed with just that function. This view is supported by the nature of the subject, which is a moneme, likely to be found elsewhere in a variety of complemental functions, used here as the necessary accompaniment of a predicate, with a function perfectly characterized either by some privileged position as in English, or some functional mark as in Latin. But the fact that some languages make the actualization of the predicate a definite function, does not imply that actualization is, in principle, more than one aspect of the basic linguistic process according to which communication can be made more specific by means of additional elements. A distinction may be made between optional specification and compulsory addition, as of a subject, for which the term “actualization” could by convention be reserved. But it should be kept in mind that a compulsory subject does not really actualize a predicate more than an optional complement would. There may be languages in which one-moneme utterances cannot be considered normal out-of-situation syntax, but in which the predicate can be

On retrouve ici en premier lieu la distinction des deux types d'expression, corrélative de l'opposition entre « proprement linguistique » et « marginalement linguistique ». Se trouvent alors associés, par le biais de la notion d'économie, expression directe et recours à la situation, recours que le développement vise à distinguer de la « syntaxe normale », fût-elle monomonématique. Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, en effet, l'opposé « proprement linguistique » implique l'articulation constitutive de la langue. Mais la notion d'actualisation renvoie dans le même temps à un « ancrage dans la réalité », et ce développement manifeste une notion tout à fait confuse de réalité. Le recours à la situation cède en effet progressivement la place à la désignation d'un type de référent – de référents présents *hic et nunc* plutôt qu'« absents » – cependant que, corrélativement, la réalité présente est opposée à une réalité créée et que sa redéfinition comme « contexte » – « Mais ces situations sont en réalité des contextes, donc un accompagnement purement linguistique. » – semble assigner à la langue. S'opposent ainsi deux types de référence, une référence purement linguistique et une référence que l'on pourrait appeler « situationnelle », références dont la particularité est d'être tout à la fois – ou de confondre – un mode de désignation et un type de réalité. Il est à nouveau question, dans « Le sujet comme fonction linguistique et l'analyse syntaxique du basque » (1962), de concrétisation :

« L'existence de cette fonction sujet paraît fort répandue parmi les langues étudiées jusqu'ici, et cette fréquence s'explique sans doute par le besoin d'“actualiser” le prédicat, c'est-à-dire, en dernière analyse, de concrétiser le message par l'adjonction de spécification qui tendent à écarter toutes les virtualités sémantiques qui forment ce qu'on appelle le sens d'un mot, sauf celle qui convient en l'occurrence. Cette concrétisation, lorsqu'elle est très fréquente, tend naturellement à se grammaticaliser, c'est-à-dire à prendre le caractère d'une obligation et d'une fonction. Mais cette évolution n'a rien d'inéluctable. » (M.Suj. : p. 240-241)

puis de même, dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979), de « prise sur la réalité » :

« L'absence d'une marque positive permanente du sujet avec l'“impératif” montre bien la nature de cette fonction obligatoire : à l'impératif, la situation est telle que ce qui est dit est directement en prise sur la réalité. Là où cette prise directe n'existe pas, on est tenté d'évoquer la réalité en ajoutant au verbe nu une précision en présentant au moins deux monèmes dont l'un est le centre de l'énoncé et l'autre ce qu'on nomme le sujet. On dit du nom en fonction sujet qu'il est un **actualisateur**.

Dans certains cas, apparaissent des actualisateurs qui ne sont pas des noms ou des pronoms en fonction sujet, par exemple, dans *voici le livre*, où *voici* est l'actualisateur de *livre*, dans *Il y a un oiseau sur la branche*, où *il y a*, prononcé *ya*, est l'actualisateur d'*oiseau*. L'actualisation joue aussi à une autre échelle. On peut dire, en effet, que l'article actualise le nom : on doit employer l'article dans *Les cinémas sont fermés ce soir*, mais l'article est inutile dans *Théâtres et cinéma sont fermés ce soir* où *théâtres* et *cinémas* s'actualisent l'un l'autre. » (M.GFF : p. 15).

L'actualisation apparaissait en revanche, dans « Les fonctions grammaticales » (1977), comme un indicateur du caractère linguistique de l'énoncé :

---

actualized by means of any complement, the actualizing function being added to any other function the complement or complements may assume. » (M.FVL : p. 58-62).

« Quelque constant qu'il soit et, de ce fait, à part des "compléments", le sujet est, comme les autres "compléments", un déterminant du prédicat. Son rapport à lui est bien de subordination. Sa constance à ses côtés est la marque d'un autre rôle – que nous nous garderons bien d'appeler "fonction" pour ne pas retomber dans la confusion dont nous cherchons à nous dégager –, celui d'actualisateur. La nécessaire coexistence, dans les langues à sujet, d'un sujet et d'un prédicat comme énoncé minimum, est une façon d'assurer l'auditeur du caractère proprement linguistique de l'émission vocale qu'il perçoit, en y faisant, *hic et nunc*, la preuve de son articulation en signes distincts : *on*, dans le français *on danse*, est une façon de satisfaire aux habitudes actualisatrices sans avoir à expliciter l'identité des participants ; *hier*, dans l'all. *hier wird getanzt*, quelque adverbe qu'il soit, joue le même rôle. » (M.Fon. : p. 11).

On lit de même ensuite dans « Que doit-on entendre par "connotation" ? » (1979) :

« L'articulation est un trait si fondamental du langage humain que, dans beaucoup de langues, un énoncé d'un seul monème n'est pas admis : pour qu'une émission vocale soit identifiée comme un message, il faut au moins deux monèmes, un élément central connu traditionnellement comme le "prédicat", et un autre qui peut être un "sujet", *Jean*, dans *Jean dort*, ou un présentatif, *voici*, dans *Voici Jean*. C'est ce qu'on désigne comme l'actualisation. En tant que contrainte, l'actualisation joue dans la communication linguistique, un rôle marginal. Mais l'articulation, dont elle est le signe, est la clef de l'utilisation poétique du langage lorsqu'on en met à profit toutes les ressources. » (M.Que. : p. 173)

puis dans « Agent ou patient » (1987) :

« En fait, le sujet est un complément obligatoire en fonction d'actualisateur. Ceci veut dire que la présence d'un sujet en conjonction avec le prédicat confirme, pour l'auditeur, ce que suggère déjà la succession de phonèmes identifiables comme tels, que ce qui est produit est bien du langage, c'est-à-dire une émission doublement articulée, en phonèmes et en monèmes. » (M.Ag. : p. 153)

enfin dans « La syntaxe de l'oral » (1990), où il s'agit de la définition même de l'actualisation :

« Là où la présence d'une situation – ce qui caractérise normalement l'usage oral – peut faire une différence, c'est en matière d'actualisation. Par "actualisation" nous désignons le processus qui consiste à marquer que ce qu'on produit est bien un énoncé linguistique, c'est-à-dire la communication d'une expérience, au sens le plus large du terme, et non quelque bruit qui aurait pu, par accident, prendre la forme d'un élément de langue. Comme le langage humain est, en toute priorité, caractérisé par l'articulation des énoncés, c'est cette articulation qu'il s'agit de reproduire, et ceci va impliquer la présence d'au moins deux unités successives. D'où la fréquence, dans les langues, du schème sujet-prédicat. D'où, à une moindre échelle, la généralisation de l'emploi des articles, définis ou indéfinis, telle qu'on la constate en français, par exemple, avec la possibilité de s'en passer là où deux substantifs sont en rapport de coordination : donc *les cinémas sont fermés ce soir*, où l'on ne voit pas pourquoi il faudrait définir *cinémas*, mais *théâtres et cinémas sont fermés ce soir* où l'actualisation réciproque des deux substantifs rend inutile l'emploi du défini. L'actualisation est, bien entendu, un phénomène qui apparaît dans les emplois oraux du langage, et, sur ce point comme sur bien d'autres, l'écrit ne fait qu'entériner des traits préexistants. Mais ceci acquis, l'usage oral en situation peut se permettre des entorses aux règles d'actualisation : pour signaler la présence de la lune à

l'horizon, le simple *La lune* peut servir de prédicat s'il est accompagné d'un geste de l'index. » (M.Or. : p. 408-409).

On retrouve ici la notion de recours à la situation, qui est donnée comme une alternative à l'actualisation. De fait, il s'agit là avant tout, ainsi qu'il apparaît dans *Syntaxe générale* (1985), où l'on retrouve la notion d'ancrage dans la réalité et où dans sa fonction d'indication l'actualisation apparaît de même comme l'équivalent de manifestations paralinguistiques, d'indiquer l'existence d'une communication, à laquelle la réalité apparaît ainsi tout à la fois indispensable et nécessairement étrangère :

#### « 5.16. *Pourquoi le sujet ?*

[...] Pour répondre à cette question, il faut d'abord examiner les cas où, par exception dans une langue à sujet, il n'est pas exprimé, et ensuite, à un niveau plus général, relever les cas où un monème d'une classe entraîne presque automatiquement l'emploi d'un monème d'une autre classe et où pourtant il y a des situations où l'on fait l'économie de cette adjonction.

On dit en général qu'en français, et cela vaut pour bien d'autres langues, on n'exprime pas le sujet à l'impératif. Cela est certainement inexact en ce qui concerne les formes dites de pluriel, celles où les sujets sont parfaitement explicités sous la forme de finales (normalement *-ons* et *-ez*). En ce qui concerne le singulier, on pourrait sans doute faire valoir que le sujet de deuxième personne est régulièrement exprimé au moyen du /z/ de liaison dès qu'un pronom suivant à initiale vocalique lui donne une chance d'apparaître (*chantes-en ! vas-y !*). Mais ceci représente plutôt l'exception que la règle, celle-ci étant que l'impératif singulier a la forme du monème nu. Ce fait n'est tolérable que parce qu'il ne s'emploie que dans des situations où l'identité de l'interpellé (le sujet en l'occurrence) ne fait pas de doute, et qu'il est souvent accompagné de gestes, de mimiques, d'intonations qui ponctuent le message avec insistance et ne peuvent laisser de doute sur son caractère de message.

#### 5.17. *L'actualisation*

Cela suggère que dans les emplois du langage moins dépendants de manifestations paralinguistiques, le locuteur sera tenté d'arrondir son message au-delà de ce qui pourrait paraître strictement indispensable afin, pour ainsi dire, de mieux l'ancrer dans la réalité. Quiconque accepte de voir dans l'articulation du message en monèmes successifs un des traits fondamentaux du langage humain, peut concevoir qu'un minimum de deux monèmes successifs, garant de cette articulation, aura quelque chance de s'imposer en général comme une précaution pour que l'auditeur n'hésite pas à identifier ce qu'il entend comme un énoncé et non comme le produit d'un mouvement réflexe ou quelque borborygme. C'est en référence à de tels procédés que nous parlons d'actualisation. Dans cette optique, la fonction réelle du sujet est d'actualisation.

On trouve d'autres cas d'actualisation, précisément là où ce qui se présente à première vue comme une forme verbale à l'impératif ou accompagnée d'un sujet et éventuellement d'un élément adverbial ou pronominal s'est figée en un outil de présentation d'un prédicat nominal. On connaît *voici, voilà*, étymologiquement *vois-ci* et *vois-là*, mais aujourd'hui inanalysé et inanalysable (on dit *voici* à quelqu'un qu'on vouvoie !), qui introduit en situation un prédicat nominal : *voici un livre*, avec des formes figées, synchroniquement étranges, comme *me voici ! le voilà !* Le caractère de présentatif de *il y a* est moins évident, car il ne se distingue pas, dans la graphie, du syntagme *il y a* avec la valeur de "Cet homme possède en cet endroit" qu'on trouve dans *il* (= *Jean*) *y* (à la banque) *a un compte*. Le présentatif *il y a* se prononce en fait /ja/, sauf à la lecture. Il se conjugue (*il y avait*, /javè/, *il y aura* /jòra/ etc.), mais c'est, en fait, le nom suivant, le véritable prédicat, qu'affectent les différentes valeurs temporelles et modales. Les deux présentatifs *voici* (= *voilà*) et *il y a* /ja/ se combinent, respectivement,

comme on l'a vu, avec les valeurs distinctes de présence ou d'existence, mais ils ont en commun la fonction primordiale d'actualisation.

La fonction d'actualisation ne se limite pas à la constitution de l'énoncé minimum comme pourraient le laisser croire les exemples qui précèdent. Elle peut notamment jouer un rôle dans l'apparition des articles comme déterminants du nom. S'il ne s'agissait que d'opposer le défini à l'indéfini, un seul article, le défini comme en grec classique, ou l'indéfini pourrait suffire et rester confiné là où la distinction est réellement prégnante. Mais, là où, comme en français, l'absence d'article est presque limitée aux créations synthématiques, sans y être d'ailleurs obligatoire (*peinture à l'huile*), c'est probablement le désir d'actualiser le substantif qui a dû jouer à plein. Il faut, à ce sujet, noter qu'en français et dans d'autres langues à articles, celui-ci devient facultatif lorsqu'apparaissent deux substantifs coordonnés : *Les cinémas sont fermés ce soir*, mais *Théâtres et cinémas sont fermés ce soir*. En d'autres termes, les deux substantifs coordonnés s'actualisent l'un l'autre et peuvent de ce fait se dispenser de toute adjonction. Il est vraisemblable que certains emplois adverbiaux qui apportent peu de réelle information résultent pour une large part de ce désir constant du locuteur de mieux marquer la réalité de l'expérience communiquée en accusant le caractère articulé de son message. » (M.SG : p. 119-120).

L'actualisation consiste ainsi à « mieux marquer la réalité de l'expérience communiquée en accusant le caractère articulé du message », c'est-à-dire tout à la fois à faire fonctionner le rapport son/sens et à assurer la reconnaissance de son existence. Aussi le référent d'une part, l'expression directe d'autre part peuvent-ils jouer un rôle analogue, contraignant par là même la langue à devenir indicatrice d'elle-même et, à la limite, créatrice d'un autre type de réalité. On retrouve ici, d'une certaine manière, l'impossible distinction du mot (du signifié) et de la chose, et apparaissent ainsi de manière d'autant plus nette, presque dramatique dans cette tentative de « mettre le langage à l'abri » de toute forme de communication non linguistique, la nécessité d'une constitution de la langue comme lieu et origine du rapport son/sens, et avec elle la forme que prend la question de l'arbitraire du signe : celle du tout ou rien, rien d'un rapport son/sens naturel, alinguistique, et en cela infiniment menaçant, tout d'un rapport son/sens institué par la langue, et dont le moindre paradoxe n'est pas de donner l'illusion qu'il existe deux types de rapports son/sens, naturel et conventionnel, dont la langue vivrait en même temps qu'elle les manifesterait.

### ***E. De l'arbitraire au point de vue sémiologique***

Malgré les différences et les spécificités, les élaborations benvenistienne, jakobsonienne, hjelmslevienne et martinettienne impliquent toutes quatre une construction structurale de l'arbitraire du signe. Cette construction structurale se solde en tant que telle par une dualité ou par une circularité solidaires de la dualité fonction/structure, et ces quatre élaborations mettent ainsi en évidence la nécessité de la théorisation du rapport son/sens, et par là même celle d'une redéfinition de l'arbitraire du signe, qui l'institue au fondement d'une telle théorisation au lieu qu'il avait toujours été conçu comme un type de rapport son/sens, autrement dit, comme il apparaît notamment à l'examen des textes de Martinet, qui repose la question en termes de tout ou rien. C'est de fait sur une telle redéfinition que se fonde la théorisation saussurienne de la langue et du rapport son/sens, et c'est pourquoi, si le débat *phúsei/thései* s'est ouvert il y a plus de deux millénaires, il faut cependant parler de principe *saussurien* de



l'arbitraire du signe<sup>3397</sup>. Comme nous l'avons vu plus haut, l'arbitraire saussurien est au fondement du concept de valeur, à ce passage du *Cours de linguistique générale* :

---

<sup>3397</sup> Nous pensons ici notamment aux articles de Coseriu (1968) et de Chervel (1979). Le second s'ouvre sur ces lignes : « Que le nom de Saussure ait pu être, pendant des décennies, associé à la “découverte” de l'arbitraire du signe, cela en dit long sur la volonté délibérée de nombreux linguistes du xx<sup>e</sup> siècle d'ignorer toute l'époque “préscientifique” de leur discipline. Et Eugène Coseriu a fort justement rappelé la tradition continue qui, d'Aristote à Whitney, s'élève contre la thèse de Cratyle. On ne saurait cependant le suivre dans sa conclusion : “Notre recherche a ainsi confirmé la phrase du *Cours* : ‘Le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne’”. Car d'Héraclite jusqu'à Pierre Guiraud, jamais la tradition contraire n'a cessé d'avoir cours, celle qui, sous une forme ou sous une autre, affirme que, dans tout ou partie du vocabulaire, le signifiant est lié au signifié par une relation naturelle, imitative ou symbolique. » (Chervel, 1979 : p. 3). Voir notamment Coseriu (1968) : p. 81-87 puis 107-112, et en particulier ces lignes finales : « Um die von uns angenommenen Zusammenhänge genau und mit voller Sicherheit feststellen zu können, müßte man die Bibliothek von Saussure und eventuelle Notizen von ihm in seinen Büchern sorgfältig überprüfen. Dies wäre jedoch Aufgabe einer Monographie über die innere Entwicklung der Saussureschen Theorie. Was dagegen die Geschichte der Sprachwissenschaft als solche betrifft, wird genug damit gesagt, daß Saussure nur eine weitere Etappe in der Auslegung eines herkömmlichen Prinzips darstellt. In der Tat erscheinen *alle* Elemente seiner Theorie des arbitraire schon in der vorsaussureschen Sprachbetrachtung. Saussure hat kein einziges Element zu dieser Theorie hinzugefügt. Sein Verdienst besteht vielmehr darin, daß er seine Synthese dieser Elemente unternommen hat, und seine Originalität darin, daß er dem Prinzip des arbitraire außerordentliche Bedeutung beimißt, d. h. genau in dem, was er selbst für sich beansprucht. Unsere Untersuchung hat also den Satz des *Cours* bestätigt : “le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne” usw. »

So ist es also durchaus legitim, von einem “principe saussurien de l'arbitraire du signe” zu sprechen, wenn damit die besondere Saussuresche Deutung dieses Prinzips und die Relevanz, die ihm in der Saussureschen Sprachtheorie zukommt, gemeint sind. Dagegen ist es völlig falsch und irreführend, von einem “principe saussurien” zu sprechen, wenn das Prinzip selbst gemeint ist, denn dieses ist schon 2300 Jahre alt. » (Coseriu, 1968 : p. 112). De nombreux exégètes de l'œuvre saussurienne insistent sur la rupture avec la tradition philosophique, par exemple Gadet (voir Gadet, 1987 : p. 37-41), Harris (voir Harris, R., 1987 : p. 66-69), Huglo (voir Huglo, 2002 : p. 46-57), et Koerner (voir Koerner, 1973 : p. 315-318). Voir également Milner (1978) : p. 59, note 2, sur quoi nous reviendrons ci-dessous. Fehr parle quant à lui de reprise et d'interprétation : « Le concept exigé par une théorie des signes et autorisant Saussure à penser la langue selon son ordre propre est celui de l'arbitraire des signes. Selon les termes mêmes du *Cours*, “le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne”. Ce qui revient à dire que Saussure n'est pas, comme on ne cesse de le soutenir de manière erronée et simplificatrice, l'“inventeur” de ce principe. L'originalité de Saussure tient en revanche à la manière dont il a repris et interprété le principe de l'arbitraire des signes qui, dans la tradition philosophique occidentale, remonte au moins à Aristote, sinon même à Platon. » (Fehr, 2000 : p. 130). C'est là une position proche de la nôtre, comme le sont, d'une autre manière et malgré une différence fondamentale, celles de Gadet et Normand, dans la mesure où leur point de départ est la logique de la théorie saussurienne de la langue. Gadet écrit ainsi : « C'est finalement surtout par un effet en retour de la deuxième partie du *CLG* (“La linguistique synchronique”) sur la définition du signe et de l'ADS que l'on est amené à faire un choix parmi les énoncés partiellement contradictoires qui président à la naissance d'un nouveau terrain, la linguistique, à côté du terrain philosophique dont relèvent les réflexions sur l'origine du langage et sur le rapport entre langage et réalité. »

Notre hypothèse d'une cohérence du modèle saussurien nous guide dans la lecture : l'arbitraire entendu au sens banal ne s'accorde pas avec la définition du signe comme lien d'un signifiant et d'un signifié, définition qui contient en germe l'idée du système, présentant les signes les uns relativement aux autres (voir chap. 4). » (Gadet, 1987 : p. 41). On lit également dans *Saussure* : « En somme le point de départ dont dépend toute la méthode n'est pas tant la notion de signe que le fait qu'il est arbitraire. La nouveauté clairement affirmée (*pour la première fois...*) nous invite à voir la portée de ce remaniement d'une ancienne notion, beaucoup moins dans la position philosophique adoptée que dans ses conséquences épistémologiques. » (Normand, 2000b : p. 62-63). Nous avons cité plus haut (voir ci-dessus la note 3076) les thèses de Claudine Normand, en y opposant la nôtre, et comme nous l'avons vu alors, Gadet et Normand, distinguant position philosophique et position linguistique, confondent dans le même temps arbitraire et immotivé. C'est de fait un autre type de redéfinition de l'arbitraire que nous avons en vue, qui nous conduit, à la différence notamment de Claudine Normand, à maintenir l'importance du principe de l'arbitraire du signe comme fondement du concept de valeur, et ce d'autant que, comme il apparaîtra ci-dessous, l'arbitraire saussurien du signe nous semble manifester un autre type de dualité

« Ces vues font mieux comprendre ce qui a été dit p. 100 de l'arbitraire du signe. Non seulement les deux domaines reliés par le fait linguistique sont confus et amorphes, mais le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire. Si ce n'était pas le cas, la notion de valeur perdrait quelque chose de son caractère, puisqu'elle contiendrait un élément imposé du dehors. Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives, et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire. » (Saussure, 1972 : p. 157)

répondant dans les notes de Constantin comme dans celles des autres étudiants :

« Il y a même quelque chose à ajouter au fait lui-même, et j'y reviens maintenant. Non seulement ces deux domaines entre lesquels se passe le fait linguistique sont amorphes, <mais le choix du lien entre les deux> ce mariage <entre les deux> qui créera la valeur est parfaitement arbitraire. Sans cela, les valeurs seraient dans une certaine mesure absolues. <Si ce n'était pas arbitraire, il y aurait à restreindre cette idée de valeur, il y aurait un élément absolu>

Mais puisque ce contrat est parfaitement arbitraire, les valeurs seront parfaitement relatives. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 285-286).

« Ces vues » renvoie à la définition de la langue comme « domaine des articulations », comme le « fait lui-même » au « fait linguistique », et il faut noter une deuxième – après l'inversion du rapport entre valeur et arbitraire – modification dans la rédaction du *Cours de linguistique générale*, qui parle du « choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée » là où, en conformité avec la caractérisation de ceux-ci comme « amorphes », il s'agit dans les notes des étudiants du « choix du lien » ou du « mariage » entre les deux domaines, créateur de la valeur, et avec elle de la tranche acoustique et de l'idée constitutives du signe. Comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, on lit ainsi quelques pages plus loin et peu avant la fin du troisième cours :

« Donc on peut envisager tout le système de la langue comme des différences de sons se combinant avec des différences d'idées.

Il n'y a point d'idées positives données, et il n'y a point de signes acoustiques déterminés hors de l'idée. Grâce à ce que les différences se conditionnent les unes les autres, nous aurons quelque chose pouvant ressembler à des termes positifs par la mise en regard de telle différence de l'idée avec telle différence du signe. On pourra alors parler de l'opposition des termes et donc ne pas maintenir qu'il n'y a que des différences <à cause de cet élément positif de la combinaison>

Le principe finalement auquel revient la chose est le principe fondamental de l'arbitraire du signe.

---

que celle que mettent en avant Gadet et Normand en distinguant arbitraire philosophique et terrain linguistique. Claudine Normand considère l'arbitraire comme un « phénomène de déplacement ». Gadet distingue quant à elle deux types d'arbitraire, dont l'un est certes plus saussurien que l'autre, mais dont le premier, philosophique, lui semble laissé inaltéré par la théorisation saussurienne : « On voit la différence entre les deux problématiques de l'arbitraire. L'arbitraire 1 est un problème philosophique sur lequel Saussure ne s'attarde guère car il l'estime traité par les prises de position conventionalistes. L'arbitraire 2, quant à lui, propose les conditions de l'établissement d'un terrain proprement linguistique, et toute l'entreprise saussurienne vise à construire ce terrain, à travers la définition des relations que les signes entretiennent entre eux. Il est donc entendu désormais que le terrain linguistique est celui de l'arbitraire 2, et l'on quitte celui de l'arbitraire 1. » (Gadet, 1987 : p. 41-42). La position de Gadet et Normand est discutée par Suenaga, qui distingue quant à lui entre arbitraire et immotivé. Voir Suenaga (2005) : p. 143-156, et ci-dessous la note 3406.

Ce n'est que par la différence des signes qu'il sera possible de leur donner une fonction, une valeur. <Si le signe n'était pas arbitraire, on ne pourrait pas dire qu'il n'y a dans la langue que des différences> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 288-289).

C'est donc à l'étiologie du signe que renvoie le principe saussurien de l'arbitraire du signe, dans la mesure où il conditionne le caractère purement différentiel des unités linguistiques. On lit de même au début du deuxième cours :

« Dans l'écriture nous sommes bien dans un système de signes similaire à celui de la langue. Les principaux caractères en sont :

1) le caractère arbitraire du signe <(il n'y a pas de rapport entre le signe et la chose à désigner) ;>

2) valeur purement négative et différentielle du signe. <Il n'emprunte sa valeur qu'aux différences.> (Pour *t* par exemple chez une même personne :

$\tau \quad T \quad t \quad t$

mais ce qu'on lui demande c'est qu'il ne soit pas tout à fait identique à un *l* ou *n* !

3) Les valeurs de l'écriture n'agissent que comme grandeurs opposées <dans un système défini ;> elles sont oppositives, ne sont des valeurs <que> par opposition. <Il y a une limite dans le nombre de valeurs.> (N'est pas tout à fait la même chose que 2) mais se résout bien finalement en la valeur négative. Exemple : ce qui est *p* pour un Russe sera *r* pour Grec, etc.)

2) et 3) sont une conséquence nécessaire de 1).

4) Indifférence totale du moyen de production du signe – découle également de 1) – que je les écrive en blanc, noir, creux, relief etc., <c'est indifférent.>

Nous retrouverons tous ces caractères dans la langue » (Saussure, 1997 : p. 7-8)

puis comme nous l'avons vu plus haut :

« En quoi consiste tout ce qui se trouve dans un état de langue ? Nous avons dit que c'était un jeu de différences (vient de ce que le mot est arbitrairement choisi !) Il y a perpétuellement une opposition de valeurs au moyen de différences phoniques » (Saussure, 1997 : p. 51).

Avec un passage du troisième cours précédant tout juste celui que l'on vient de citer<sup>3398</sup>, cette dernière affirmation constitue la source du premier de ces deux paragraphes du *Cours de linguistique générale* :

« Si la partie conceptuelle de la valeur est constituée uniquement par des rapports et des différences avec les autres termes de la langue, on peut en dire autant de sa partie matérielle. Ce qui importe dans le mot, ce n'est pas le son lui-même, mais les différences

---

<sup>3398</sup> Voir Saussure (1967) : p. 264-265. Il s'agit du passage suivant, cité au début de ce chapitre : « <Il n'y a que des différences ; pas le moindre terme positif>

Ici, c'est une différence du signifiant dont nous parlons.

Le jeu des signifiants est fondé sur différences.

De même pour les signifiés. Il n'y a que des différences qui seront conditionnées par les différences de l'ordre acoustique. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 288). Engler mentionne également ce passage du deuxième cours : « Il y a un phénomène déjà par le fait que cette différence <entre mots qui ont des relations> est une des choses qui contribuent à la signification. <Toute signification est une opposition qui se fonde sur une différence, et une différence qui devient plus ou moins régulière.> Ce n'est plus qu'une question de degré. Il y a une significativité attachée à cette différence ; <c'est l'essence du phénomène synchronique.> » (Saussure, 1997 : p. 38).

phoniques qui permettent de distinguer ce mot de tous les autres, car ce sont elles qui portent la signification.

La chose étonnera peut-être ; mais où serait en vérité la possibilité du contraire ? Puisqu'il n'y a point d'image vocale qui réponde plus qu'une autre à ce qu'elle est chargée de dire, il est évident, même *a priori*, que jamais un fragment de langue ne pourra être fondé, en dernière analyse, sur autre chose que sur sa non-coïncidence avec le reste. *Arbitraire* et *différentiel* sont deux qualités corrélatives. » (Saussure, 1972 : p. 163).

Le deuxième provient de la « Note pour un article sur Whitney » (1894) :

« A ce que nous osons dire la loi tout à fait finale du langage est qu'il n'y a jamais rien qui puisse résider dans un terme (par suite directe de ce que les symboles linguistiques sont sans relation avec ce qu'ils doivent désigner, donc que *a* est impuissant à rien désigner sans le secours de *b*, celui-ci de même sans le secours de *a* ; ou que tous deux ne valent donc que par leur réciproque *différence* ; ou qu'aucun ne vaut, même par une partie quelconque de soi (je suppose "la racine" etc.), autrement que par ce même plexus de différences, éternellement négatives. On s'étonne. Mais où serait en vérité la possibilité du contraire ? [Où] un seul instant le point de rayonnement positif dans tout le langage puisqu'il n'y a point d'image vocale qui réponde plus qu'une autre à ce qu'elle est chargée de dire. C'est l'évidence absolue, même *a priori*, qu'il n'y aura jamais un seul fragment de langue qui puisse être fondé sur autre chose, comme principe ultime, que sa non-coïncidence, ou sur le degré de sa non-coïncidence, avec le reste ; la forme positive étant indifférente, jusqu'à un degré dont nous n'avons encore aucune idée après avoir appris cinq ou six langues où [ ] ; car ce degré est entièrement égal à zéro.

Formule

(Note)

$$\frac{a}{a'} \Big| b'$$

(Ou :)

Cela n'a d'importance que selon le point de vue rétrospectif ou prospectif où on [ ].

Toute règle, toute phrase, tout mot, relatif aux choses du langage, évoque nécessairement ou bien le rapport  $a/b$  ou bien le rapport  $\frac{a}{a'}$ , sous peine de ne rien signifier du tout si on l'analyse. » (Saussure, 2002a : p. 218-219).

Ce passage où, comme dans le deuxième cours, le mode d'expression de l'arbitraire est proche de celui que nous avons pointé ci-dessus dans le *Cours de linguistique générale*, fait nettement apparaître la réélaboration saussurienne du principe de l'arbitraire du signe : à une signification – une valeur, au sens non saussurien du terme – naturelle, Saussure substitue une valeur différentielle, étiologie du signe dans le cadre de laquelle la convention, de type de rapport son/sens, devient le nom d'une absence fondamentale de naturalité ou de motivation. Ce renversement justifie, ce nous semble, les propos de Milner dans *L'Amour de la langue*, par ailleurs insuffisants et réducteurs de ce point de vue :

« Que tel son renvoie à tel sens, que tel signe renvoie à telle chose, est à présent pensé comme pure rencontre : pourquoi il en est ainsi plutôt qu'autrement, l'arbitraire dit qu'il n'y a pas à le savoir. Plus exactement, l'arbitraire du signe revient à poser qu'il ne saurait être pensé comme autrement qu'il n'est, puisqu'il n'y a pas de raison pour qu'il soit comme il est. L'arbitraire recouvre de façon exactement ajustée une question qui ne sera pas posée : qu'est-ce que le signe quand il n'est pas le signe ? qu'est-ce que la langue avant qu'elle soit la langue ? – soit la question qu'on exprime couramment en termes

d'origine. Dire que le signe est arbitraire, c'est poser en thèse primitive : *il y a de la langue.* » (Milner, 1978 : p. 59).

Une note ajoute :

« Ici encore, les confusions sont fréquentes : la thèse de l'arbitraire a pour fonction d'éliminer toute question sur l'origine ; elle n'a donc qu'une ressemblance superficielle avec le conventionnalisme. Il ne sert à rien d'évoquer à propos du *Cours* l'opposition des Grecs *thesei* : *phusei*, qui est une proposition sur l'origine, et porte, non sur la *langue*, mais sur le *langage*. » (Milner, 1978 : p. 59, note 2).

Tandis que le conventionnalisme philosophique renvoie à une institution, le « conventionnalisme » saussurien implique un fonctionnement constitutif du signe, dont la nature de fonctionnement renvoie à l'impossibilité d'un rapport originel, rapport qui supposerait en tant que tel l'existence préalable de son et de sens<sup>3399</sup>. Autrement dit, désignant avant tout l'absence de signification naturelle, la convention saussurienne se trouve dénuée de tout pouvoir étiologique – dans la mesure où une telle étiologie impliquerait nécessairement l'existence de ce dont elle doit expliquer l'existence – et fonde par là-même la possibilité d'une étiologie du signe. Aussi, tandis que son constat implique le rapport son/sens (ou signe/chose), l'arbitraire saussurien du signe est-il dans le même temps intrinsèquement lié au caractère amorphe des matières idéique et phonique, corrélatif du concept de valeur. On lit ainsi dans les notes item (1897-1900<sup>3400</sup>) :

« Aposème = cadavre de sème. Probablement cette comparaison peut s'autoriser, c'est-à-dire n'est pas dangereuse. Mais il y a cependant le danger qu'un cadavre reste chose organisée dans son anatomie, tandis que dans le mot anatomie et physiologie se confondent à cause du principe de conventionnalité. » (Saussure, 2002a : p. 107)

puis de même<sup>3401</sup> :

« *Item*. Dans l'être organisé la fonction peut mourir sans que l'organe meure. Même le cadavre possède encore ses organes, ce qui est matière à la science anatomique. Dans le mot, il n'existe absolument rien d'anatomique, c'est-à-dire aucune différence de pièces fondée sur un rapport de la fonction et de la pièce qui jouait pour cette fonction, il n'existe qu'une suite de phonations entièrement *semblables* entre elles, en ce que rien n'était plus propre à constituer le poumon du mot que son pied

Principe de l'*Identique capacité*. » (Saussure, 2002a : p. 113)

et à nouveau dans une autre note de la même période<sup>3402</sup> :

---

<sup>3399</sup> Comme l'implique la notion même de type de rapport son/sens, la notion traditionnelle d'arbitraire (ou son inverse, la thèse cratylenne) renvoie toujours à une double étiologie du signe : par l'institution – c'est le cadre du signe – et par la naturalité ou la convention. C'est là une autre manière de dire que l'arbitraire philosophique présuppose le rapport son/sens, ou que la question n'est pas posée en termes de tout ou rien.

<sup>3400</sup> Voir la note 161 *supra*.

<sup>3401</sup> Voir également cette autre note, évoquant la comparaison du jeu d'échecs : « Dans la comparaison du jeu d'échecs, il y a ceci de juste que la fonction (valeur) est conventionnelle ; mais pour ce qui est de la *structure* cette comparaison n'offre pas de base, attendu que chaque pièce est indémontable, ne contient *pas* comme l'unité du mot des parties diverses, avec fonctions diverses. » (Saussure, 2002a : p. 114).

<sup>3402</sup> Voir la note 882 *supra*.

« Y a-t-il une chose qui soit l'analyse *anatomique* du mot ? Non. Pour la raison suivante : L'anatomiste sépare, dans un corps organisé, des parties qui, *après abstraction de la vie, sont néanmoins le fait de la vie*. Anatomiquement l'estomac est une chose, comme il l'était physiologiquement pendant la vie : c'est pourquoi l'anatomiste ne fait pas passer son couteau par le milieu de l'estomac, il suit tout le temps les contours, dictés et établis par la vie, qui le conduisent autour de l'estomac, et l'empêchent en même temps de confondre avec lui la rate, ou autre chose Prenons maintenant le *mot* privé de vie, (sa *substance phonique*) : forme-t-il encore un corps organisé ? A aucun titre, à aucun degré. De par le principe central que la relation du sens au sôme est arbitraire, irrémissiblement il arrive que ce qui était tout à l'heure ἀπο-δεικ-το-ς n'est plus qu'une masse amorphe *a + p + o + d + e +* » (Saussure, 2002a : p. 257-258).

C'est là une autre manière d'opposer signification naturelle et signification conventionnelle, et il est significatif, à cet égard, que Saussure oppose ici *sens* et *sôme*, c'est-à-dire, dans la terminologie essayée à cette époque, *signifié* et *signifiant*. C'est en effet la dimension étiologique qui justifie l'idée d'un arbitraire du rapport entre signifiant et signifié, caractérisation d'un fonctionnement et élaboration ou redéfinition de l'arbitraire du rapport signe/objet ou son/sens – la distinction, nous l'avons constaté à plusieurs reprises, n'est en rien fondamentale. Comme nous l'avons vu plus haut, cet « arbitraire du signe » trouve également expression dans le *Cours de linguistique générale*, dans ce passage inaugural et définitoire :

« Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : *le signe linguistique est arbitraire*.

Ainsi l'idée de "sœur" n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons *s-ö-r* qui lui sert de signifiant ; il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quelle autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes : le signifié "bœuf" a pour signifiant *b-ö-f* d'un côté de la frontière, et *o-k-s* (*Ochs*) de l'autre.. » (Saussure, 1972 : p. 100)

dont les deux passages source se trouvent dans le troisième cours :

« Premier principe ou vérité primaire : Le signe linguistique est arbitraire.

Le lien qui relie une image acoustique donnée avec un concept déterminé et qui lui confère sa valeur de signe est un lien radicalement arbitraire. Tout le monde est d'accord.

La place hiérarchique de cette vérité-là est tout au sommet. Ce n'est que peu à peu que l'on finit par reconnaître combien de faits différents ne sont que des ramifications, des conséquences voilées de cette vérité-là. Le signe est arbitraire, c'est-à-dire que le concept sœur par exemple n'est lié par aucun caractère <rapport> intérieur avec la suite de sons *s + ö + r* qui forme l'image acoustique correspondante. <Ce concept pourrait tout aussi bien être représenté par n'importe quelle autre suite de sons. Il suffit de songer aux différentes langues> En passant d'une langue à une autre, on voit que le concept bœuf est aussi représenté par la suite de sons *bos*.

<C'est le même caractère arbitraire qu'ont les signes de l'écriture> Il est clair qu'aucun lien préexistant n'est là pour que je désigne le son P par la suite de traits P, Π ou Θ. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 221-222)

« Le deuxième chapitre dans son titre pourrait d'abord porter : *La langue comme système de signes*. <Cela indiquerait la transition>

Alors nous relevons dans ce chapitre deux vérités fondamentales, <deux principes fondamentaux relatifs au signe linguistique> : <1<sup>o</sup>> Le signe linguistique est arbitraire. <2<sup>o</sup>> Le signe linguistique possède une étendue et cette étendue se déroule dans une seule dimension.>

Une amélioration peut être apportée à la formule de ces deux vérités en employant les termes de *signifiant* et de *signifié*.

<Explication de cette modification de termes :> Quand on entre dans un système de signes de l'intérieur, il y a lieu de poser, <d'opposer> le signifiant et le signifié, ce qui les place vis-à-vis l'un de l'autre <en laissant de côté opposition d'image et de concept>. Le signifiant <(est auditif)> et le signifié <(est conceptuel)> sont les deux éléments composant le signe. Nous dirons donc : <1<sup>o</sup>> dans la langue, le lien unissant le signifiant au signifié est un lien radicalement arbitraire. Et <2<sup>o</sup>> dans la langue, le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul, <a le> caractère qu'il emprunte au temps :

a) de représenter une étendue

b) de représenter une étendue qui n'est figurable que dans une seule dimension.

<Précédemment, nous donnions simplement le mot *signe* qui laissait confusion> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 237-238).

On lit de même dans l'important développement du troisième cours relatif à la nécessité de la distinction synchronie/diachronie lorsqu'il s'agit de « valeur arbitrairement fixable », cité plus haut lors de notre analyse des textes de Benveniste<sup>3403</sup> :

« Au contraire dans l'association ~~de valeur~~ constituant le signe il n'y a rien depuis le premier moment que deux valeurs *existant l'une par* <en vertu de> l'autre (arbitraire du signe).

Si l'un des deux côtés du signe linguistique pouvait passer pour <avoir> une existence en soi, ce serait le côté conceptuel, l'idée comme base du signe./ » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 259 [voir Saussure, 2002a : p. 333])

« Au contraire, dans l'association constituant le signe, il n'y a rien que deux valeurs (principe de l'arbitraire du signe).

Si l'un des côtés du signe pouvait passer pour avoir quelque base en soi, ce serait le côté conceptuel. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 259).

Sauf erreur, cet arbitraire du signe apparaît pour la première fois dans un fragment des « Notes de phonologie », pour lequel Engler et les *Écrits de linguistique générale* proposent sans l'affirmer la date de 1897<sup>3404</sup> :

« [...] le rapport par lequel en linguistique le son éveille l'idée, ou réciproquement, est un rapport arbitraire dans sa première origine, au lieu que le lien du mouvement physiologique avec le son dont s'occupe la phonologie reste tout le temps réglé par une loi physique. » (Saussure, 2002a : p. 250).

---

<sup>3403</sup> Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 254-259 et Saussure (2002a) : p. 332-333, et dans le *Cours de linguistique générale* : Saussure (1972) : p. 114-116. Nous avons parlé alors de spécification du concept de valeur par son articulation au principe de l'arbitraire du signe. Nous retrouvons ici le caractère fondamental de ce principe, définitoire de la valeur linguistique comme étiologie du rapport son/sens.

<sup>3404</sup> Voir Engler (1975) : p. 839 et Saussure (2002a) : p. 244.

Saussure oppose ici deux types de fonctionnement : naturel – selon une loi physique – et conventionnel. Cette opposition apparaît nettement, également, dans le passage des notes de Brüschi (1911-1912) que nous avons cité au début de ce chapitre<sup>3405</sup> :

« D’une façon générale, “expliquer” c’est ramener à des termes déjà connus. Et dans les conditions linguistiques, ramener à des termes connus, c’est forcément ramener à des mots ; cela résulte de la loi fondamentale qu’il n’y a pas de rapport entre le son et le sens : tout mot étant arbitraire, il s’ensuit qu’aucune explication intérieure ne peut être donnée ; il ne reste donc qu’à ramener le mot à d’autres, qui sont eux-mêmes arbitraires » (Br 3, cité in Godel, 1957 : p. 230)

et que le *Cours de linguistique générale* donne de la manière suivante :

« L’étymologie est donc avant tout l’explication des mots par la recherche de leurs rapports avec d’autres mots. Expliquer veut dire : ramener à des termes connus, et en linguistique *expliquer un mot, c’est le ramener à d’autres mots*, puisqu’il n’y a pas de rapports nécessaires entre le son et le sens (principe de l’arbitraire du signe, voir p. 100). » (Saussure, 1972 : p. 259).

A la signification naturelle répond l’« explication intérieure », cependant que l’arbitraire a pour corollaire une explication fondée sur la motivation relative. Ce type d’explication n’est pas sans rappeler le *Cratyle*, et de fait, comme nous l’avons vu plus haut, l’élaboration saussurienne, fondée sur l’arbitraire du signe, impose de distinguer les deux niveaux de l’arbitraire et de l’immotivé, distinction à certains égards parallèle à celle qui commande les deux étapes de l’argumentation de Socrate face à Hermogène. L’arbitraire est au fondement de la théorisation du rapport son/sens<sup>3406</sup>, tandis que la motivation est une élaboration interne

---

<sup>3405</sup> Voir la note 171. C’est là le seul passage qui n’est pas mentionné par Engler dans son article « Théorie et critique d’un principe saussurien : l’arbitraire du signe », où sont répertoriés, outre un grand nombre d’articles et d’ouvrages relatifs au principe saussurien – bibliographie ultérieurement complétée dans « Compléments à l’arbitraire » (1964) – les passages du *Cours de linguistique générale*, des notes de Saussure et des notes d’étudiants qui l’établissent ou y font référence. Voir notamment les tableaux récapitulatifs, concernant le *Cours de linguistique générale* (voir Engler, 1962 : p. 8-9) et les notes, dans l’ordre du *Cours de linguistique générale* (voir Engler, 1962 : p. 40) et selon un ordre chronologique (voir Engler, 1962 : p. 42-43).

<sup>3406</sup> Comme nous l’avons signalé ci-dessus (voir la note 3397), nous avons trouvé chez Suenaga une distinction entre arbitraire et immotivé. On lit ainsi notamment dans *Saussure, un système de paradoxes* : « La distinction entre l’arbitraire absolu et l’arbitraire relatif est elle-même relative puisque l’arbitraire relatif est relativement arbitraire par rapport à l’arbitraire absolu. Dès lors, l’arbitraire absolu n’est-il pas à son tour relativement arbitraire par rapport à l’arbitraire relatif ? Il n’y aurait plus d’arbitraire absolu. La proposition “Il n’y a pas d’arbitraire absolu” est-elle démontrable ?

Cette proposition n’est pas extravagante mais déductible de l’axiome saussurien selon lequel le signe linguistique n’a de valeur que par rapport aux autres signes coexistants dans le système.

Qu’est-ce que cela signifie ?

Tout signe linguistique suppose un système. Si divers signes, ne restant pas isolés, constituent un tout, c’est qu’il y a quelque chose de commun que tous les signes partagent. Rappelons que l’arbitraire relatif implique une organisation de rapports associatifs du seul fait que les signes partagent un élément commun. Par conséquent, puisque le système est en lui-même une somme ou un réseau compréhensif de rapports associatifs, tous les signes qui en font partie sont motivés les uns par les autres. Le seul fait qu’il y ait un système constitue une preuve incontestable que tous les signes du système sont relativement arbitraires, c’est-à-dire qu’il n’existe pas d’arbitraire absolu.



---

Est-ce à dire que l'arbitraire saussurien, absolu, ne tient pas ? Non. En fait, tout signe, appartenant à un système, est absolument arbitraire sans que cela entre en contradiction avec la proposition selon laquelle tout motivé est relativement motivé et relativement arbitraire.

Expliquons-nous.

Les signes relativement arbitraires sont motivés par les rapports qu'ils ont avec des signes absolument arbitraires. La motivation de "dix-neuf" est étayée par des signes absolument arbitraires, "dix", "neuf", etc. Au fond, puisque les signes relativement motivés supposent d'autres signes absolument arbitraires et en dépendent, il est possible d'en conclure que la langue est absolument arbitraire dans son ensemble.

La plupart des auteurs n'ont pas bien distingué ces deux points de vue, ce qui constitue une des raisons pour lesquelles le débat sur le problème de l'arbitraire est souvent tombé dans la confusion. Essayons de formuler la distinction : tout signe linguistique, du point de vue intrasystémique, est relativement arbitraire, tandis que du point de vue du rapport de la langue avec son dehors, il est absolument arbitraire. » (Suenaga, 2005 : p. 157-158). La distinction est d'autant plus intéressante qu'elle se fonde sur une analyse de l'inversion constitutive de la notion de motivation relative (voir *supra*) : « L'arbitraire absolu constitue un rapport vertical à l'intérieur du signe tandis que l'arbitraire relatif, solidarité entre signes, constitue un rapport horizontal. Il est à noter que le second n'est pas seulement un rapport horizontal mais une motivation du rapport vertical à travers des rapports horizontaux. Autrement dit, ni l'équation "sans motivation = arbitraire 2" qui est le concept opposé du rapport vertical entre signifié et signifiant (arbitraire 1), ni l'arbitraire relatif (motivation relative) ne peuvent se passer de l'arbitraire 1 (schémas 2 et 3). Saussure souligne que le rapport horizontal entre signes par l'arbitraire relatif ne tient pas sans le rapport vertical à l'intérieur du signe. Dans la leçon du 12 mai 1911 qui a suivi celle du 9 mai où il a proposé la distinction entre arbitraire absolu et arbitraire relatif, il a asserté non seulement que la motivation relative concerne les deux rapports vertical et horizontal, mais aussi que *le vertical a la préséance sur l'horizontal*. [...]

On voit clairement qu'il insiste sur l'importance du rapport vertical à l'intérieur du signe : "Nous ne pouvons jamais concevoir une relation d'un mot à l'autre qu'en invoquant primairement cette relation interne qui, en chacun d'eux, unit le concept avec l'image auditive..." Ce qui étaye notre point de vue.

On a cependant affaire à un passage difficile. D'autant plus que, dans la leçon du 4 juillet sur la valeur linguistique, Saussure développera un point de vue qui semble le contrarier, selon lequel le rapport vertical signifié/signifiant est secondaire et ne constitue qu'une manifestation de la valeur systémique du signe. Cette vue de Saussure selon laquelle la détermination systémique de la valeur a la préséance sur le signe isolé rend peu convaincante l'insistance sur l'importance du rapport vertical. Est-ce parce que ce passage dépasse leur compréhension que les éditeurs ne l'ont pas retenu dans le *CLG* ? Godel lui-même exprime sa perplexité : "Entre cette conception et celle du chapitre sur la valeur, la contradiction paraît flagrante" (p. 246).

[...]

Se contredisent l'accent mis sur le rapport vertical entre signifié et signifiant et la préséance accordée au rapport horizontal entre les signes. Les diverses critiques faites à l'arbitraire saussurien ne sont-elles pas fondées sur cette "contradiction" sous-jacente chez Saussure même ? Benveniste n'a-t-il pas bien critiqué la première position saussurienne en utilisant la seconde ? Nous l'avons vu dire que "la relativité des valeurs est la meilleure preuve qu'elles dépendent l'une de l'autre dans la synchronie d'un système toujours menacé, toujours restauré. C'est que toutes les valeurs sont d'opposition et ne se définissent que par leur différence". Il ne fait là que répéter certaines propositions de Saussure. Nous pouvons dire aussi que Normand et Gadet tentent de résoudre la contradiction de ces deux positions saussuriennes pour la rendre cohérente. Leur solution est, on l'a vu, d'accorder plus d'importance à la seconde qu'à la première. Cependant, nous proposerons une autre solution qui tienne compte de l'importance que Saussure accorde *in fine* au principe d'arbitraire absolu :

"Cette vérité qui paraît crever les yeux est tout au sommet, et toutes les conséquences n'apparaissent pas avec une aussi grande évidence, car elles existent jusque dans une foule de détails." (*CLG/É* 1126-1127, III D 188)

En attendant tout se passe comme si la contradiction entre les deux arbitraires découlait de la double direction que prend la réflexion de Saussure selon qu'il considère le signe ou le système. » (Suenaga, 2005 : p. 152-156). Mais, comme il apparaît dans le premier passage mentionné, l'on retrouve par ailleurs chez Suenaga la confusion d'Amacker, Godel et Frei (voir ci-dessus les notes 167 et 171 ; voir également Sofia (2009b) : p. 221), dans la mesure où la distinction de degrés d'arbitraire lui permet de poser que tout mot est relativement motivé (outre absolument arbitraire). Voir Suenaga (2005) : p. 158-177. Bien que les distinguant selon l'opposition primaire/secondaire, parallèle au couple différence/opposition – voir notamment Suenaga (2005) : p. 192-196 – il associe ainsi système et limitation de l'arbitraire, ce pour quoi son analyse ne se distingue guère de celle de Gadet (voir Suenaga, 2005 : p. 174-177), non plus que d'une lecture structuraliste de Saussure. On notera, à cet égard, la critique de l'argument benvenistien de la nécessité du système : « Déplacer le centre du concept

---

d'arbitraire absolu à l'arbitraire relatif n'en détruit-il pas la base même ? Puisque le relatif suppose l'absolu, mettre à l'écart l'arbitraire absolu, en le définissant comme facteur non systémique, ne fait-il pas perdre à l'arbitraire relatif son propre fondement conceptuel ? Nous avons vu que l'arbitraire *stricto sensu* (absolu) tient au problème du rapport de "la langue avec son dehors" dans le sens où la langue selon Saussure ne se fonde pas sur une nécessité naturelle extra-linguistique. Plus exactement, il tient au problème de l'*absence* de rapport de la langue avec l'extérieur. Or, toute existence suppose son extérieur, et il en va de même pour la langue. Alors puisque le problème de l'arbitraire absolu n'est qu'un reflet du problème du rapport de la langue avec son dehors – et finalement du problème de l'être de la langue –, si l'on situe l'arbitraire relatif au cœur de la description de la langue en mettant à l'écart le problème de l'arbitraire absolu, qu'advient-il de l'être même de la langue ?

Nous avons répondu partiellement à cette question en montrant dans le chapitre précédent que tout signe linguistique, considéré intrasystémiquement, est relativement arbitraire. En effet, si tout est relativement arbitraire, il n'y a plus d'arbitraire absolu. Etant donné que l'arbitraire relatif comme limitation de l'arbitraire n'est qu'un mécanisme intrasystémique, la discussion à ce propos ne touche pas au problème de l'arbitraire *stricto sensu* (absolu) qui constitue le problème de "la langue et son dehors" et pose la question de l'être de la langue. Au fond, il est nécessaire de distinguer entre le point de vue intrasystémique et celui du rapport du système avec son extérieur.

Expliquons-nous.

Un des principaux arguments contre l'arbitraire saussurien consiste (comme fait Benveniste) à lui opposer la nécessité systémique : puisque la valeur des mots est déterminée par les mots coexistant dans le système, le signe linguistique est systématiquement *nécessaire*. Il s'agit là du fameux concept du "système de valeurs". Cet argument provient de l'idée de la langue selon Saussure lui-même. Ce type de critiques contre Saussure ne fait que reprendre des catégories saussuriennes.

L'essentiel du débat ne provient-il pas de la dichotomie opposant à l'arbitraire du signe la nécessité du système ? N'est-ce pas cette dichotomie qui brouille la réflexion sur le rapport entre la nécessité intrasystémique et le rapport de la langue avec son extérieur ? Puisque c'est de l'arbitraire (absolu) – tel que la combinaison signifié/signifiant ne se fonde sur aucune nécessité naturelle (la coupure est absolue entre la langue et son extérieur) – que nous nous occupons, si l'on veut opposer à l'arbitraire une nécessité, ce doit être une nécessité naturelle mais non pas une nécessité systémique telle que l'arbitraire relatif comme mécanisme du système de la langue. De ce point de vue, il serait plus juste d'opposer à l'arbitraire l'onomatopée. Car l'objection par l'onomatopée, en prenant celle-ci pour une imitation de bruit naturel, se fonde sur une "nécessité naturelle" incorporée dans le rapport signifiant/signifié. » (Suenaga, 2005 : p. 179-180 ; voir également p. 156, citée dans ce qui précède), et l'intervention de la notion de *sui generis*, corrélatrice du postulat d'un arbitraire du signifiant et d'un arbitraire du signifié : « Examinons la dernière leçon du troisième cours, donnée le 4 juillet :

"Psychologiquement, que sont nos idées, abstraction faite de la langue ? Elles n'existent probablement pas. Ou sous une autre forme qu'on peut appeler amorphe. Nous [n']aurions <d'après philosophes et linguistes> probablement <pas> le moyen de distinguer <clairement> deux idées sans le secours de la langue (langue intérieure naturellement). Par conséquent, prise en elle-même, la masse purement conceptuelle de nos idées, la masse dégagée de la langue représente une espèce de nébuleuse informe où l'on ne saurait rien distinguer dès l'origine. Aussi donc réciproquement pour la langue, les différentes idées ne représentent rien de préexistant. Il n'y a pas :

a) des idées qui seraient toutes établies et toutes distinctes les unes en face des autres,

b) des signes pour ces idées.

Mais il n'y a rien du tout de distinct dans la pensée avant le signe linguistique. Ceci est le principal." (CLG/E 1821-1824, III C397-398)

Sans langue, les idées n'existent pas, sinon sous forme de nébuleuse indistincte. Car les mots de la langue ne sont pas des désignations attribuées à des idées préexistantes. D'où vient que les valeurs des termes se délimitent par leur propre coexistence.

Dans le deuxième cours, pour expliquer cette détermination systémique de la valeur, Saussure a proposé les exemples suivants : "*craindre* s'enrichira de tout le contenu de *redouter* tant que *redouter* n'existera pas" (CLG/E 303, II R 19) ; "*chien* désignera le loup tant que le mot *loup* n'existera pas" (CLG/E 303, II G1.3b). Supprimer le seul mot *redouter* suffira non seulement pour enrichir le contenu de *craindre*, mais aussi pour ébranler la constellation des idées de toute la langue et déplacer plus ou moins tous les autres signes. En système, chaque signe constitue un nœud de diverses branches d'association, se trouve au centre d'un réseau et est associé à tous les autres signes par l'intermédiaire d'autres réseaux d'association qui prennent le relais. La langue n'est qu'un réseau de réseaux ("un système de systèmes").

---

Inversement, “si vous augmentez d’un signe la langue, vous diminuez d’autant la signification des autres” (CLG/E 1191, II R 21). Un mot retiré ou ajouté, et tout le système se déplace. Ceci provient du fait qu’en dehors de la langue il n’existe aucune idée déterminée ni de signification distincte. Alors, si on enlève à la langue, non pas un seul mot, mais tous les mots... Supposons que nous soyons à l’intérieur de la langue comme si nous habitions dans une maison. Nous regardons l’extérieur par la fenêtre. Mais ce que nous y voyons n’est peut-être qu’un paysage peint. Une fois que la maison de la langue nous est enlevée, nous nous trouverons non pas sur le champ que nous regardions tout à l’heure, mais d’emblée dans une nébuleuse infiniment amorphe. Voilà ce que suppose la réflexion de Saussure sur la valeur et le système.

C’est là la coupure d’avec le dehors la plus complète. Car l’extérieur que l’on croit voir n’existe pas. Il n’est qu’un effet de la langue. Les objets n’existent pas tels quels avant la langue. On ne les perçoit qu’à travers les idées qui, à leur tour, sont dictées par la langue.

Nous avons dit que l’arbitraire représente le problème du rapport de la langue avec son dehors ; que la langue ne se fonde sur rien d’extérieur et que les mots ne représentent pas la réalité extralinguistique : l’arbitraire n’est autre que le résumé de tous ces faits. Voici le vif de la réflexion saussurienne qui nie l’idée de nomenclature et pose la langue dans la perspective de sa coupure d’avec le dehors. Si la langue ne désigne pas l’extralinguistique, c’est qu’il n’existe pas à l’extérieur de la langue de sens à désigner. Le dehors de la langue ne signifie autre chose que l’absence du dehors.

Ce que nous venons de voir ne représente que la moitié du problème, la coupure de la langue d’avec son extérieur. L’autre moitié concerne le rapport entre le système de la langue et ses unités phoniques :

“D’un autre côté, il vaut aussi la peine de se demander si en face de ce royaume des idées tout à fait confus le royaume du son offrirait d’avance des idées bien distinctes, <unités,> (pris en lui-même en dehors de l’idée). Il n’y a pas non plus dans le son des unités bien distinctes, circonscrites d’avance.” (CLG/E 1825, III C398)

Si avant la langue, on le sait, il n’existe pas d’idées articulées, de même n’existe-t-il pas non plus de sons articulés. Car les sons linguistiques que nous entendons, comme on l’a vu dans la discussion sur l’onomatopée, consistent en une coupure d’avec la nature : ils sont des sons institutionnalisés et non des bruits. C’est pour cela que les onomatopées ne peuvent pas être les reproductions fidèles de bruits naturels. S’il existait une correspondance directe entre sons linguistiques et bruits naturels, nous n’aurions pas besoin d’apprentissage pour comprendre les langues : notre oreille saurait saisir dès l’abord les unités exactes dans le son des langues inconnues. Certaines unités sont perçues par les sujets parlants d’une langue et non chez les sujets parlants d’une autre.

Avant la langue, non seulement les idées, mais aussi les sons linguistiques sont privés de contours déterminés et restent indistincts. C’est en écoutant une langue inconnue que l’on se rend compte de cette vérité. La rencontre avec un idiome étranger offre une idée des idées confuses et des sons indistincts. C’est pour ainsi dire une révélation du “dehors de la langue”. Plongé dans un environnement où domine une langue que l’on ne comprend ni ne parle, on a l’impression de subir une aphasie et de vivre des troubles aux deux niveaux de l’ouïe et de la connaissance. » (Suenaga, 2005 : p. 184-187 ; voir également, notamment, Suenaga, 2005 : p. 195-196), d’un double arbitraire du système et du signe et d’une fugitive inversion du rapport entre arbitraire et valeur : « Ce sont “le choix du lien” et “le mariage” reliant les deux “dehors” de la langue qui sont arbitraires. Là, ni le signifiant ni le signifié n’ont le droit d’apparaître. Pourquoi ? Parce que l’unité entourée du contour ovale comme l’association du signifié et du signifiant n’est que “secondaire”. C’est pour cela qu’après avoir proposé cette figure du signe Saussure s’est demandé : “Que faudrait-il pour <que> ce rapport <entre> le signifiant et le signifié fût <donné en soi ?>”. Autrement dit, le rapport entre le signifiant et le signifié n’est pas donné en soi, pas primaire. Nouvel aspect remarquable de l’arbitraire : l’“arbitraire entre le signifiant et le signifié” que nous connaissons d’après la définition du principe du signe n’est pas “primaire”.

Les remarques à faire pour dégager ce nouvel arbitraire ne se limitent pas au fait que l’arbitraire au sens habituel n’est pas primaire, mais comprennent aussi le point suivant : cet “arbitraire primaire” concerne à la fois le rapport vertical et le rapport horizontal. Rappelons-le : la détermination de la valeur nécessite deux éléments, *i.e* le rapport vertical de l’échangeabilité et le rapport horizontal de la comparaison. Alors, “le mariage <entre les deux> qui créera la valeur” signifie par conséquent une activité qui produit les deux rapports (vertical et horizontal). Puisque la valeur est arbitraire, cet “arbitraire primaire” ne concerne pas seulement le rapport vertical comme l’“arbitraire entre le signifiant et le signifié”, mais aussi d’emblée les deux rapports.

Ensuite, le texte cité considère le rapport entre les concepts de valeur, d’arbitraire, d’absolu, de relatif, etc. “Si [le choix du lien entre les deux domaines] n’était pas arbitraire, il y aurait à restreindre cette idée de la valeur, il y aurait un élément absolu. Sans cela, les valeurs seraient dans une certaine mesure absolues. Mais puisque ce contrat est parfaitement arbitraire, les valeurs seront parfaitement relatives”.

Soient les propositions suivantes :

- 
1. Le choix du lien entre les deux domaines (ou “contrat”) est arbitraire,
  2. Il n’y a pas d’élément absolu,
  3. La valeur n’est pas absolue mais relative.

Examinons le rapport entre elles.

L’élément absolu représente quelque chose qui existe distinctement avant la langue et qui établit un fondement certain à la valeur qui, par cela, devient elle-même absolue. Toutefois, la valeur ne reflète pas d’élément absolu extra-linguistique (d’ailleurs, le “dehors de la langue” représente deux domaines amorphes où il n’existe pas d’élément absolu). Par conséquent, la valeur est relative. Ce qui pose problème c’est le fait que cette absence d’absolu soit liée à l’arbitraire : “Si ce n’était pas arbitraire, [...] il y aurait un élément absolu”. Autrement dit, s’il y avait des éléments absolus, le choix du lien entre les deux domaines ne serait plus arbitraire. Pourquoi ? S’il existait déjà des éléments absolus d’une forme déterminée, et que le choix du lien y corresponde, ce dernier ne serait plus arbitraire. Autant dire qu’il refléterait le rapport horizontal entre les objets déterminés avant la langue. Mais il n’y a pas d’élément absolu en dehors de la langue, et le lien qui relie les deux “dehors” est arbitraire. Si l’on définit au niveau de la valeur ce rapport arbitraire entre les “dehors”, il est qualifié de relatif : “Les valeurs seront parfaitement relatives”. Les trois propositions ci-dessus évoquées ne sont que des expressions diverses d’une même notion, solidaires les unes des autres. En termes de causes et d’effets, de la proposition selon laquelle il n’y a pas de base absolue en dehors de la langue proviennent les deux autres : l’une, “le lien vertical qui associe les deux domaines est arbitraire” et l’autre, “les valeurs sont relatives”. Au niveau de la démonstration, Saussure situe l’arbitraire de la combinaison verticale au point de départ pour prouver la relativité des valeurs et l’absence d’élément absolu.

A propos des qualités d’“arbitraire” et de “relatif”, la première évoque en principe le rapport vertical tandis que l’autre exprime la différence entre les diverses valeurs. Car dans ce passage, Saussure n’utilise pas l’adjectif “arbitraire” pour la valeur. Pourtant, ce n’est pas un problème si simple à trancher. Parce que nous avons ailleurs, par exemple, dans “La linguistique statique et la linguistique historique” (deuxième partie du troisième cours), des occurrences où *valeur* et *arbitraire* sont combinés : “valeur arbitraire” (CLG/E 1324, C329), “valeur arbitrairement fixable” (CLG/E 1324, D 229 N 23.6, p. 7). La deuxième raison en est que la valeur suppose les deux rapports, vertical et horizontal, et que par conséquent l’arbitraire ici est double.

Ce *double arbitraire* signifie, comme on l’a constaté plus haut, que le lien primaire concerne d’emblée les rapports vertical et horizontal. Dans la figure en forme d’échelle dessinée par Saussure, les traits verticaux expriment à la fois les rapports vertical et horizontal. Dans le sens vertical, il s’agit de l’arbitraire de la combinaison, tandis que dans le sens de la progression horizontale, il s’agit de l’arbitraire des découpages. “Le choix du lien” ou “le contrat” signifient la détermination simultanée de ces rapports arbitraires vertical et horizontal, bref, la détermination de la valeur. Le début du passage, “Ce fait <linguistique> donnera naissance à des valeurs qui elles <pour la première fois> seront déterminées” le représente. Ainsi, dans le champ du devenir où viennent au contact le dedans et le dehors de la langue est engendrée la valeur, croisement des deux rapports arbitraires vertical et horizontal. Ici, nous n’avons plus l’opposition exclusive entre le vertical et l’horizontal que supposent souvent les critiques adressées à l’arbitraire. Car nouer le lien vertical opère immédiatement des découpages dans le sens horizontal. Dans le sens vertical nous avons l’arbitraire qui implique l’absence d’absolu en dehors de la langue et la coupure de la langue d’avec son dehors, et dans le sens horizontal nous avons la nécessité systémique de la détermination réciproque des valeurs découpées.

On voit là que le fait que l’arbitraire et la nécessité ne constituent pas une contradiction forme une contre-preuve de la critique benvenistienne qui insiste sur la nécessité aux dépens de l’arbitraire. En d’autres termes, les critiques de ce type ne tiennent pas compte du champ où le dedans et le dehors du système se rencontrent sous la forme paradoxale d’une coupure et où les rapports vertical et horizontal des signes sont engendrés simultanément. D’où l’intérêt d’une distinction entre le primaire et le secondaire. A la fin du passage cité, Saussure affirme que le rapport entre signifiant et signifié résulte de la détermination de la valeur par des différences : “C’est pourquoi ce rapport n’est qu’une autre expression des valeurs prises dans leur opposition, dans leur système”. » (Suenaga, 2005 : p. 188-191 ; voir également, notamment, Suenaga, 2005 : p. 223-224). La langue apparaît ainsi (avec l’opposition du dedans et du dehors) comme une entité – une structure –, tenant lieu d’étiologie. On lit ainsi encore : « Mais serait-il possible de parler ici du problème de l’inconscient au sens saussurien ? L’opacité du signe, telle que nous l’avons présentée, *i.e* l’aspect arbitraire du signe, n’arrive habituellement pas à la conscience du sujet parlant. Cela provient de sa nécessité systémique. Puisque c’est le système qui, en découpant des segments dans le continu sémantique et dans la masse phonique, associe tel signifiant à tel signifié qui n’ont aucun rapport intérieur entre eux. Il n’y a aucune raison pour telle et telle combinaison. Ce qui est fait sans raison ne passe pas à la raison du sujet. » (Suenaga, 2005 : p. 235). Voir également, notamment, Suenaga (2005) : p. 201-205, où l’on retrouve, sous la forme de deux associations

au concept de valeur, corrélative de la prise en charge des deux dimensions de la structure et de la parole<sup>3407</sup>. Mais le parallélisme avec le *Cratyle*, tout limité qu'il est, et eu égard,

---

constitutives, les deux types d'arbitraire. C'est cependant la recherche d'une étymologie de la langue et du rapport son/sens, avec la distinction de deux niveaux, d'un fonctionnement et de ses effets, corrélative d'une construction de la langue autre que celle de l'instrument de communication – voir la distinction entre langue commune et langue individuelle, et notamment Suenaga (2005) : p. 81-85 –, qui nous semble spécifier l'analyse de Suenaga, et il est d'autant plus significatif, dès lors, que celui-ci bute sur l'articulation des deux axes de la valeur, comme en témoigne notamment le passage suivant : « En considérant la dimension primaire où le fait linguistique se produit, nous avons vu que là, le vertical et l'horizontal de la langue, l'arbitraire du signe et la nécessité systémique naissent en même temps, et que par conséquent l'arbitraire concerne aussi à la fois le vertical et l'horizontal, c'est-à-dire le rapport vertical entre le son et le sens et le rapport horizontal entre les termes. Puisque l'arbitraire du rapport vertical ici est une expression de la coupure de la langue d'avec son dehors, la nécessité systémique ne constitue pas un concept opposé à l'arbitraire comme coupure d'avec la nécessité naturelle. Avec cet arbitraire primaire, il n'existe pas d'antinomie entre le vertical et l'horizontal, c'est-à-dire "le système et son extérieur", et la nécessité systémique. Ainsi, le point de vue qui oppose à l'arbitraire la nécessité du système et celui qui laisse de côté le problème de la langue avec son dehors peuvent être considérés comme positions qui font abstraction de la dimension primaire et ne prennent en compte que la dimension secondaire après l'établissement du signe. » (Suenaga, 2005 : p. 197).

<sup>3407</sup> Notons à ce propos que l'argumentation saussurienne, dans ce cours d'étymologie grecque et latine, se fonde implicitement sur la distinction synchronie/diachronie, impliquant ainsi, parallèlement à la distinction de deux types d'explication, la question de l'identité : « Qu'est-ce que l'étymologie ? Si l'on soumet ce mot à l'étymologie, on voit qu'il repose sur le grec *ἔτυμος* "vrai", "authentique" ; *τὸ ἔτυμον* est déjà employé par Platon et signifie "la valeur authentique d'un mot", ou si l'on préfère "sa forme inaltérée" par opposition aux déformations extérieures. Mais ce n'est pas une bonne méthode pour fixer quelles sont les choses recouvertes par un mot que de scruter le contenu fortuit de ce mot, car c'est l'usage qui fixe ce qu'on entend par un mot.

Tel que nous l'employons, le terme *étymologie* évoque l'idée d'**origine** ou de provenance **d'un mot** ; mais il laisse subsister une équivoque, car il mêle deux sortes de provenances. Voici quelques exemples pour illustrer la chose :

1° Si je dis que le mot "*chair*" vient de "*caro*", cela signifie qu'en remontant dans le temps, de siècle en siècle, il y a un moment où ce qui est aujourd'hui *chair* apparaît comme étant *caro*. Cela, c'est la provenance ou descendance par marche dans le temps sous sa première manifestation : **altération du son**.

2° Si je dis que "*labourer*" (ouvrir le sol avec une charrue) vient de "*laborare*", dont la valeur est "**travailler**", cela signifie qu'il y a un moment, en remontant dans le temps, où cette valeur du mot se trouve confondue avec une autre. C'est toujours la descendance par la marche dans le temps, mais sous une deuxième manifestation : **altération de la signification**.

3° Si je dis que "*couver*" vient de "*cubare*", "*vient de*" a toujours la même signification, car il s'agit toujours de descendance dans le temps, mais sous une troisième manifestation : **altération** combinée de la forme et de la signification.

4° Mais si je dis que "*pommier*" vient de "*pomme*", j'ai donné un autre sens à l'idée de provenance, car cela ne signifie pas qu'en remontant dans le temps, je trouverai le mot *pomme*. Ainsi nous sommes devant deux ordres de provenance évoqués confusément par l'expression *vient de*. **Dans les exemples 1, 2 et 3**, nous sommes dans la provenance qui est un rapport d'identité dans le temps avec un terme antérieur. Au contraire, dans l'exemple 4, il s'agit d'une provenance qui est un rapport de **dérivation grammaticale**, et où il n'est aucunement question d'identité, puisque ce rapport consiste, dès le début, à mettre un terme B en face d'un terme A.

Il y a donc là une équivoque, mais une équivoque qui ne repose pas sur un terme mal choisi, car elle subsiste si l'on prend à la place de "*vient de*" des mots comme "*repose sur*", "*a sa base dans*" etc. Dans toute étymologie, on fera appel tantôt à un de ces rapports, tantôt à l'autre, tantôt – et très souvent – à tous les deux à la fois. Le plus proprement étymologique est le second, celui qui rattache un mot à un autre. C'est là le but que se propose l'étymologie, et elle est imparfaite quand nous sommes forcés d'en rester au premier genre de provenance.

Exemple : soit une question : étymologie de *bonus*. Nous pouvons établir qu'il vient de *dvenos* :

↑ *dvenos*  
*bonus*

mais **l'étymologie n'est pas** satisfaite par là.

Autre exemple : <étymologie de> *bis*.

↑ *dvis – duo, etc.*  
*bis*

Sachant que *bis* vient de *dvis*, lequel me fait apercevoir des mots parents comme *duo*, l'étymologie est satisfaite ; c'est donc à l'instant où nous avons pu trouver un rapport du deuxième ordre que cela s'est produit.

Soit l'étymologie de *oiseau*.

↑ *avicellus – avis*  
*avicello*  
*oiseau*

Tant qu'il ne s'agit que de découvrir une autre forme liée par un rapport d'identité, il n'y a pas étymologie. Elle ne commence que lorsque *avicellus* suggère un rapport de provenance grammaticale avec *avis*.

Ces observations nous permettent d'approfondir le sens que renferme le mot *étymologie*. Au lieu de dire que c'est "la recherche de l'origine d'un mot", nous pouvons dire avec plus de vérité que c'est la **recherche des rapports d'un mot avec d'autres**. Ce qui revient exactement à dire que c'est "l'explication d'un mot".

En effet, d'une façon générale, "*expliquer*", c'est **ramener à des termes déjà connus**. Et dans les conditions linguistiques, ramener à des termes connus, c'est forcément **ramener à des mots** ; cela résulte de la loi fondamentale qu'il n'y a pas de rapport entre le son et le sens : tout mot étant **arbitraire**, il s'ensuit qu'aucune explication intérieure ne peut être donnée ; il ne reste donc qu'à ramener le mot à d'autres, qui sont eux-mêmes arbitraires.

Ainsi l'étymologie est une explication. Supposons que *avicellus* fût isolé : il n'y aurait pas d'explication, parce qu'il n'y aurait pas de rapports avec d'autres mots. De même *ennemi* s'explique parce qu'il est en rapport avec d'autres termes connus :

*in – inamicus – amicus*  
↓ (roman)  
*ennemi*

Tantôt le mot soumis à l'étymologie est un dérivé direct d'un autre mot, comme *avicellus* de *avis*, et *pommier* de *pomme*, tantôt il se rattache à tout un ensemble de mots, sans qu'on puisse préciser duquel il dépend plus particulièrement. Exemple :

↓ *fragilis – frango, fractus, etc.*  
*frêle*

On ne peut pas dire que *fragilis* est un dérivé de *frango* ni un dérivé de *fractus*. Ainsi, l'une des fonctions de l'étymologie aboutit à rechercher les familles de mots ; par conséquent l'étymologie travaille implicitement à débrouiller les **familles de mots** en même temps qu'elle débrouille les **mots isolés**. Elle travaille aussi à débrouiller les **suffixes** dérivatifs ; car pour se rendre compte des rapports d'un mot avec les mots parents, il faut préciser le sens des suffixes.

En jetant ainsi un coup d'œil sur l'étymologie, on constate le caractère analytique du travail étymologique : il consiste, des mots particuliers étant donnés, à remonter le temps ou à remonter les ramifications d'une famille. L'étymologie ne présente donc pas un ensemble synthétique, et il résulte de là qu'on ne peut pas dire qu'elle soit une partie de la linguistique. Dans la linguistique idéale qui n'aurait à s'occuper qu'à décrire **des faits**, il n'y aurait pas de place pour l'étymologie, car elle n'est qu'un point de vue du linguiste qui ne correspond pas à un chapitre des faits eux-mêmes. L'étymologie s'appuie forcément sur tous les domaines de la linguistique. Ainsi par exemple quand on passe de *ennemi* à *inamicus*, on fait de la **phonétique**, et quand on compare les éléments entre eux, on fait de la **morphologie**. Le travail étymologique **ne se fait** par conséquent **dans aucune direction déterminée** et régulière. (Voir à ce sujet R. Thurneysen, *Die Etymologie* – ouvrage où le caractère analytique n'est toutefois pas suffisamment marqué.) » (Saussure, 1967 : p. 431-434). Le *Cours de linguistique générale* donne : « L'étymologie n'est ni une discipline distincte ni une partie de la linguistique évolutive ; c'est seulement une application spéciale des principes relatifs aux faits synchroniques et anachroniques. Elle remonte dans le passé des mots jusqu'à ce qu'elle trouve quelque chose qui les explique.

Quand on parle de l'origine d'un mot et qu'on dit qu'il "vient" d'un autre, on peut entendre plusieurs choses différentes : ainsi *sel* vient du latin *sal* par simple altération du son ; *labourer* "travailler la terre" vient de l'ancien français *labourer* "travailler en général" par altération du sens seul ; *couver* vient du latin *cubāre* "être couché" par altération du sens et du son ; enfin quand on dit que *pommier* vient de *pomme*, on marque un rapport de dérivation grammaticale. Dans les trois premiers cas on opère sur des identités diachroniques, le quatrième repose sur un rapport synchronique de plusieurs termes différents : or tout ce qui a été dit à propos de l'analogie montre que c'est là la partie la plus importante de la recherche étymologique.

précisément, à cette limitation<sup>3408</sup>, pointe vers une autre dualité de l'arbitraire saussurien, tout à la fois dénué, comme nous le posons ci-dessus, de tout pouvoir étiologique, et constitutif de l'étiologie du rapport son/sens, sous la forme du fonctionnement conventionnel qu'implique également l'arbitraire du lien entre signifiant et signifié. On lit ainsi dans le *Cours de linguistique générale* :

« A son tour, l'arbitraire du signe nous fait mieux comprendre pourquoi le fait social peut seul créer un système linguistique. La collectivité est nécessaire pour établir des valeurs dont l'unique raison d'être est dans l'usage et le consentement général ; l'individu à lui seul est incapable d'en fixer aucune. » (Saussure, 1972 : p. 157).

La dualité est plus nette dans le développement du deuxième cours qui constitue la source de ce passage<sup>3409</sup>, et où le caractère social apparaît cette fois corrélatif du concept de valeur :

« Nous serons prémunis contre le danger de voir quelque chose de tout simple dans le mot en nous disant que la valeur <en général> est très complexe et que le mot est peut-être une des valeurs les plus complexes, <complexe de bien d'autres manières et particulièrement en ce sens :> que dès qu'on parle de valeurs leur rapport est en jeu. <Aucune valeur n'existe toute seule,> ce qui fait que le signe n'aura de valeur en soi que par la <consécration de la> collectivité. Il semble que dans le signe il y ait deux valeurs (valeur en soi et celle qui lui vient de la collectivité !), mais au fond c'est la même.

Nous sommes donc préservés de certaines erreurs. Nous voyons <immédiatement> beaucoup mieux qu'avant que c'est uniquement le fait social qui créera ce qui existe dans un système sémiologique. Où existe-t-il dans un ordre quelconque, <un système de valeurs,> si ce n'est de par la collectivité ? Un individu tout seul est incapable d'en fixer aucune<sup>3410</sup>. » (Saussure, 1997 : p. 15).

A la corrélativité de la valeur et de la dimension sociale – « <Aucune valeur n'existe toute seule,> ce qui fait que le signe n'aura de valeur en soi que par la <consécration de la> collectivité. » – répond en effet ici une apparente dualité de la valeur : « Il semble que dans le signe il y ait deux valeurs (valeur en soi et celle qui vient de la collectivité !), mais au fond

---

L'étymologie de *bonus* n'est pas fixée parce qu'on remonte à *dvenos* ; mais si l'on trouve que *bis* remonte à *dvis* et qu'on puisse par là établir un rapport avec *duo*, cela peut être appelé une opération étymologique ; il en est de même du rapprochement de *oiseau* avec *avicellus*, car il permet de retrouver le lien qui unit *oiseau* à *avis*.

L'étymologie est donc avant tout l'explication des mots par la recherche de leurs rapports avec d'autres mots. Expliquer veut dire : ramener à des termes connus, et en linguistique *expliquer un mot, c'est le ramener à d'autres mots*, puisqu'il n'y a pas de rapports nécessaires entre le son et le sens (principe de l'arbitraire du signe, voir p. 100).

L'étymologie ne se contente pas d'expliquer des mots isolés ; elle fait l'histoire des familles de mots, de même qu'elle fait celle des éléments formatifs, préfixes, suffixes, etc.

Comme la linguistique statique et évolutive, elle décrit des faits, mais cette description n'est pas méthodique, puisqu'elle ne se fait dans aucune direction déterminée. A propos d'un mot pris comme objet de la recherche, l'étymologie emprunte ses éléments d'information tour à tour à la phonétique, à la morphologie, à la sémantique, etc. Pour arriver à ses fins, elle se sert de tous les moyens que la linguistique met à sa disposition, mais elle n'arrête pas son attention sur la nature des opérations qu'elle est obligée de faire. » (Saussure, 1972 : p. 259-260).

<sup>3408</sup> Nous pensons ici à l'existence d'un « législateur », qui maintient l'institution derrière la naturalité du rapport son/sens. Voir ci-dessus la note 3399.

<sup>3409</sup> Voir Saussure (1967) : p. 255.

<sup>3410</sup> Voir également Saussure (2002a) : p. 290-291, cité ci-dessous dans la note 3454.

c'est la même ». L'unification de cette dernière constitue un autre aspect de la réélaboration saussurienne de la notion traditionnelle d'arbitraire du signe, aspect nécessairement, mais, comme nous le verrons, pour une part confusément, corrélatif du premier, et qui soutient par ailleurs la théorisation saussurienne de la possibilité de la parole par la construction d'un autre type d'extériorité que celle de l'instrument de communication. Comme le souligne Claudine Normand, Whitney distingue entre « arbitraire » et « conventionnel » :

« Nous remarquerons seulement en passant, que la raison qui fait qu'un mot se produit à l'origine et la raison qui fait qu'on l'emploie plus tard, sont différentes l'une de l'autre. Pour l'enfant qui apprend à parler, tous les signes sont, en eux-mêmes, également propres à exprimer toutes choses et il se les approprierait indifféremment. Ainsi, les enfants nés dans des sociétés différentes, apprennent à exprimer la même chose par des mots divers ; au lieu de *green*, l'Allemand dit *grün*, le Hollandais *groen*, le Suédois *grön*, – tous mots semblables à *green* mais qui, pourtant, ne lui sont point identiques ; l'enfant français apprend le mot *vert*, l'Espagnol *verde*, l'Italien *viride*, – mots qui se ressemblent et cependant diffèrent ; le Russe dit *zelenii*, le Hongrois *zöld*, le Turc *ishil*, l'Arabe, *akhsar*, et ainsi de suite. Ces mots et tous les autres s'acquièrent par lui de la même manière. L'enfant les entend prononcer dans des circonstances qui lui font saisir les idées qu'ils représentent ; à l'aide du mot, il apprend en partie à abstraire la qualité de couleur de l'objet coloré et à la concevoir séparément ; il apprend à combiner dans une conception générale les différentes nuances de vert ; à les distinguer des autres couleurs, comme le bleu, le jaune, dans lesquelles le vert se fond par gradations insensibles. Le jeune sujet saisit jusqu'à un certain point l'idée et ensuite y associe le mot qui n'a avec elle qu'un lien extérieur et qui aurait pu être tout autre. Il n'y a point pour l'enfant de lien interne et nécessaire entre le mot et l'idée, et il ne connaît point les raisons historiques qui peuvent avoir créé ce lien. Quelquefois il demandera à propos d'un mot : *pourquoi* ? comme il le demande à propos de toute autre chose ; mais pour le jeune étymologiste (et souvent pour le vieux) il n'importe pas quelle réponse il reçoit, et même qu'il reçoive une réponse ; l'unique et suffisante raison d'employer le mot, c'est que d'autres personnes l'emploient. Donc, on peut dire, dans un sens exact et précis, que tout mot transmis est un signe arbitraire et conventionnel : arbitraire, parce que tout autre mot, entre les milliers dont les hommes se servent et les millions dont ils pourraient se servir, eût pu être appliqué à l'idée ; conventionnel, parce que la raison d'employer celui-ci plutôt qu'un autre, est que la société à laquelle l'enfant appartient l'emploie déjà. Le mot existe *θέσει*, “par attribution” et non point *φύσει*, “par nature”, si l'on entend par nature qu'il y a, dans la nature des choses ou dans la nature de l'individu, une cause de l'existence de ce mot, déterminante et nécessaire. » (Whitney, 1880 : p. 14-16).

Claudine Normand écrit cependant à ce propos<sup>3411</sup> :

---

<sup>3411</sup> Mais voir par ailleurs l'analyse plus détaillée de son article « Saussure versus Whitney » (Normand, 2004a), visant à illustrer la thèse : « C'est donc sur la nature de la réalité linguistique, cet objet arbitraire parce que conventionnel pour Whitney, arbitraire parce que sémiologique pour Saussure qu'ils [Saussure et Whitney] diffèrent fondamentalement. » (Normand, 2004a : p. 330). Claudine Normand écrit déjà en 1980 dans son article « Arbitraire et/ou convention chez Whitney et Saussure » : « A partir de la première approche comparée qui est faite ici on avancera les remarques suivantes : Saussure, loin de donner une place essentielle au caractère conventionnel du signe (interprétation habituelle d'arbitraire), remplace, par l'introduction du concept de valeur, ce caractère du signe par un autre caractère : le signe est social, et plus exactement il est arbitraire parce que social. Dans le travail collectif que nous avons mené, nous sommes arrivés par des voies différentes à cette remarque : la lecture sémiologique de Saussure suppose d'entendre social comme caractère interne du signe. Il ne s'agit plus alors de désigner par social une causalité externe déterminant la langue (sens où l'entend Whitney et peut-être aussi la sociolinguistique qui récuse l'arbitraire au nom de cette causalité) ; il s'agit d'un caractère



« Il y a dans Whitney une distinction terminologique que Saussure ne fait pas et qui nous paraît éclairante : "... arbitraire parce que tout autre mot, entre les milliers dont les hommes se servent et les millions dont ils pourraient se servir, eût pu être appliqué à l'idée ; conventionnel parce que la raison d'employer celui-ci plutôt qu'un autre est que la Société à laquelle l'enfant appartient l'emploie déjà." (P. 15.)

Il nous semble que par là Whitney relie très clairement la définition d'*arbitraire* à la position philosophique spéculative : on se place en dehors de toute société et histoire, à la naissance du mot, au moment mythique où tout est possible. *Conventionnel* au contraire réintroduit la société, l'institution contraignante. On peut se demander pourquoi Saussure ne fait pas cette distinction et emploie beaucoup plus souvent arbitraire que conventionnel. N'est-ce pas que le débat est déjà dépassé, l'apport essentiel de Whitney dans ce domaine étant d'avoir définitivement imposé la définition de la langue comme institution ? Saussure préfère alors procéder à de nouvelles distinctions : *l'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif* dont nous avons vu l'intérêt pour un changement de terrain ; *la langue comme institution purement arbitraire* distinguée des autres qui le sont à un degré variable, ce qui lui permet d'éviter la réduction sociologique de la linguistique (la langue comme institution conventionnelle) et d'introduire la sémiologie comme étude des "systèmes de valeurs arbitraires" (et ici, c'est *valeurs* qui est important). » (Normand, 1973 : p. 124).

Or, il nous semble que, comme en témoigne la dualité arbitraire (ou valeur)/social, cette distinction est extrêmement importante chez Saussure. De fait, tandis que comme nous venons de le voir, celui-ci réélabore l'arbitraire conventionnaliste en un arbitraire du rapport signifiant/signifié, la référence à Whitney concerne avant tout la notion de convention au sens de l'institution sociale. On lit ainsi dans la « Note pour un article sur Whitney » :

« Quelques illuminés ont dit : le langage est une chose tout à fait extra-humaine, et en soi organisée, comme serait une végétation parasite répandue à la surface de notre espèce..

D'autres : le langage est une chose humaine, mais à la façon d'une fonction naturelle.

Whitney a dit : le langage est une *Institution* humaine. Cela a changé l'axe de la linguistique.

La suite dira, croyons-nous : c'est une institution humaine, mais de telle nature que toutes les autres institutions humaines *sauf celle de l'écriture*, ne peuvent que nous tromper sur sa véritable essence, si nous (*avons*) nous fions *par malheur* à leur analogie.

Les autres institutions, en effet, sont toutes fondées (à des degrés divers) sur les rapports NATURELS des choses, sur une convenance entre [ ] comme principe final. Par exemple, le *droit* d'une nation, ou le système politique, ou même la mode de son costume

---

interne de la langue : la langue est sociale parce qu'elle est institution réglée, impensable en dehors d'une société, et parce qu'elle est, à tout moment, l'ensemble de ces règles, de ce qu'elles permettent (et interdisent) de dire ; c'est donc parce qu'elle est sociale qu'elle est arbitraire, car elle ne dépend pas plus d'une causalité externe que des individus. La liaison indissoluble : masse sociale-valeur, n'est pas de l'ordre de la causalité mais du fonctionnement, ou si l'on veut de "l'essence". On est alors aussi loin que possible de la convention. La convention apparaît comme le "caractère extrinsèque" de tout système alors que ses "caractères intrinsèques (principaux)" sont : les signes arbitraires, différentiels, les valeurs... (cf. *Sources manuscrites* p. 66). Alors que le conventionnalisme présente la langue "comme une législation dépendant de la volonté humaine... le contrat primitif, l'origine de la langue, est sans importance au regard de ce qui se passe continuellement... le signe se transmet en s'altérant dans le rapport signe-pensée, or le signe n'est rien d'autre que ce rapport même" (id. p. 67).

A comparer ainsi les termes, dans la problématique de chaque auteur, on voit que non seulement l'arbitraire saussurien s'oppose au conventionnel de Whitney, mais que le même terme social nomme deux approches radicalement opposées. » (Normand, 1980b : p. 104-105), propos proches des nôtres. Voir aussi Puech & Radzynski (1978).

– même la capricieuse mode qui fixe notre costume, qui ne peut pas s’écarter un instant de la donnée des [proportions] du corps humain. Il en résulte que tous les changements, toutes les innovations, - -, continuent de dépendre du premier principe agissant dans cette même sphère, qui n’est situé nulle part ailleurs qu’au fond de l’âme humaine,

Mais le langage et l’écriture ne sont PAS FONDÉS sur un rapport naturel des choses. Il n’y a aucun rapport, à aucun moment, entre un certain son sifflant et la forme de la lettre *S*, et de même il n’est pas plus difficile au mot *cow* qu’au mot *vacca* de désigner une vache. C’est ce que Whitney ne s’est jamais lassé de répéter pour mieux faire sentir que le langage est une institution pure. Seulement cela prouve beaucoup plus : à savoir que le langage est une institution *SANS ANALOGUE*, (si l’on y joint l’écriture) et qu’il serait vraiment présomptueux de croire que l’histoire du langage doit ressembler même de loin, après cela, à celle d’une autre institution<sup>(1)</sup>. – Nous aurions bien tort de dédaigner à ce propos, même en ne le rappelant qu’en passant, le double fait si connu, que la faculté du langage est absolument localisée dans le cerveau, mais qu’en second lieu les lésions survenant dans cette partie entraînent la plupart du temps une incapacité pour [l’écriture]. C’est donc la case par laquelle nous apercevons rapports *conventionnels*.

<sup>(1)</sup> qu’il ne mette pas en jeu (à chaque moment) des forces psychologiques semblables. [Note figurant sur la page de droite]

Les autres institutions (ÉTAT) demeurent *simples* dans leurs complications ; au contraire il est fondamentalement impossible qu’une seule entité de langage soit *simple*, puisqu’elle suppose la combinaison de deux choses *privées de rapport*, une idée et un objet symbolique dépourvu de tout lien interne avec cette idée. – D’autre part, les *transitions* sont motivées par les *mêmes facteurs*, qui s’affirment dans les [ ]<sup>3412</sup> » (Saussure, 2002a : p. 211-212).

On retrouve ici l’opposition entre naturel et conventionnel, mais sous la forme un peu différente, plus anthropologique, d’une opposition entre « fonction naturelle » et « *institution humaine* ». C’est là, selon Saussure, le propos whitneyen, qu’il reprend pour mettre en exergue le caractère « sans analogue » de l’institution humaine qu’est le langage<sup>3413</sup>. Entre alors en jeu la distinction entre arbitraire et conventionnel, puisque la langue se spécifie, parmi les autres institutions, de n’être fondée à aucun degré sur « les rapports NATURELS des choses ». Les deux distinctions sont liées, dans la mesure où l’absence de rapports naturels implique logiquement l’« institution pure », mais la correction d’institution pure en « institution *SANS ANALOGUE* » se fonde dans le même temps sur cette analyse de la notion d’arbitraire en arbitraire et conventionnel, condition de la redéfinition de celle-ci. En lien avec l’arbitraire – l’absence de « rapports naturels des choses » – qui spécifie la langue, Saussure insiste sur trois aspects du langage : la spécificité de son histoire, dont les transitions sont motivées par d’autres facteurs qu’un principe premier, son caractère dual et l’existence d’une faculté particulière, « localisée dans le cerveau » mais concernant les « rapports *conventionnels* ». Ce dernier point fait l’objet d’une autre exposition dans les « Notes sur *Programme et méthodes de la linguistique théorique* d’Albert Sechehaye » (1908), en termes de signologie :

« ~~~~ Faisant une psychologie du langage, M. Sechehaye n’aurait pas dû, semble-t-il, se dispenser de parler de la localisation cérébrale de Broca, et des observations

---

<sup>3412</sup> En marge, en face des deux segments de ce paragraphe : « 2) » puis « 1) ».

<sup>3413</sup> Auquel il ajoute, de manière insistante – « *sauf celle de l’écriture* », « le langage et l’écriture », « (si l’on y joint l’écriture) » –, l’écriture, ce sur quoi nous reviendrons ci-dessous.

pathologiques faites sur les diverses formes d'aphasie, lesquelles sont du plus haut intérêt pour juger non-seulement des rapports de la psychologie mais ce qui a une autre portée [?] (*avec*) avec la grammaire elle-même. Je rappelle par exemple les cas d'aphasie où la catégorie des substantifs tout entière manque, alors que les autres catégories établies du même point de vue de la logique restent à disposition du sujet. –

J'ajoute, par parenthèse, que rien ne donne une confirmation meilleure ni plus sérieuse que ces faits au point de vue que j'ai dû exposer comme celui que je croyais juste d'après d'autres données. S'il est vrai, comme je le posais, il doit revenir à dire *a priori*, si l'on apprend que la paralysie d'une case du cerveau frappe le langage, que a./ c'est la signologie tout entière qui doit être atteinte, c'est-à-dire aussi bien [ ] En effet 1° on voit tout le temps, à la lumière des cas d'aphasie que la faculté de proférer des [sons] reste une chose distincte de la faculté d'évoquer les signes d'un langage régulier, ce qui correspond à notre affirmation

2° Chose non moins capitale et caractéristique, les troubles du langage oral sont entremêlés de cent manières avec ceux [ ]

Des subdivisions naturelles de la linguistique en ne considérant tous les phénomènes linguistiques que d'après leur étiologie psychologique. – L'étiologie se décomposant, autant qu'on le voit, en causes pour les changements, et en raisons pour les états qui acquièrent une stabilité, sans que l'auteur veuille cependant [ ] » (Saussure, 2002a : p. 259-260)

puis de même dans le troisième cours en termes de « science des signes » :

« La langue quoique complexe représente un tout séparable, un organisme en soi qu'il est possible de classer, quant à elle. La langue représentant une unité satisfaisante pour l'esprit on peut donner à cette unité la place prééminente dans l'ensemble des faits de langage. <Comprendre les autres choses comme subordonnées. La langue sera le centre, le reste en dépendra> Et ainsi on aura introduit un ordre intérieur dans les choses qui concernent le langage. Une objection pourrait être élevée d'emblée à cette tentative : La faculté du langage <dira-t-on>, nous apparaît comme une faculté que nous tenons de la nature, la langue est au contraire une chose acquise et conventionnelle. Ce n'est pas elle qui peut avoir le pas sur les phénomènes naturels, les instincts naturels. Il faut au contraire déduire la langue de ceux-ci. Mais en premier lieu la question est encore ouverte de savoir jusqu'à quel point on peut considérer comme naturelle la faculté du langage. Les linguistes sont loin d'avoir répondu dans le même sens à cette question. Notre appareil vocal est-il fait pour parler, articuler, comme nos jambes pour marcher, c'est une question qui a été discutée. Whitney dit qu'en somme nous avons choisi notre appareil vocal pour parler, au lieu d'un autre système de signes parce qu'il était le plus commode.

Par articuler nous entendons <souvent> proférer d'une façon distincte. <Mais ce n'est pas ce sens ici> Langage articulé (latin *articulus* : membre, partie). <1°> On peut y voir les subdivisions dans les syllabes qui se succèdent. <2°> On peut faire allusion aussi à la division de la chaîne <parlée> en unités significatives (*gegliederte Sprache* ou *Rede*). La faculté du langage articulé, ce qui peut faire penser qu'elle est naturelle, c'est la disposition de notre appareil vocal. Découverte de Broca : la faculté de langage localisée dans la troisième circonvolution frontale gauche du cerveau ; mais cette même circonvolution commande aux troubles et à l'exercice normal de la faculté de l'écriture. <Ce serait donc plus généralement la circonvolution des signes> <Finalement la linguistique peut bien n'être que la science des signes> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 214-215).

L'exposé est repris dans le *Cours de linguistique générale*, où il se trouve combiné avec d'autres passages des notes et des cours, dont celui de la « Note pour un article sur Whitney » et celui du compte rendu de l'ouvrage de Sechehaye que nous venons de citer<sup>3414</sup> :

« La langue, au contraire, est un tout en soi et un principe de classification. Dès que nous lui donnons la première place parmi les faits de langage, nous introduisons un ordre naturel dans un ensemble qui ne se prête à aucune autre classification.

A ce principe de classification on pourrait objecter que l'exercice du langage repose sur une faculté que nous tenons de la nature, tandis que la langue est une chose acquise et conventionnelle, qui devrait être subordonnée à l'instinct naturel au lieu d'avoir le pas sur lui.

Voici ce qu'on peut répondre.

D'abord, il n'est pas prouvé que la fonction du langage, telle qu'elle se manifeste quand nous parlons, soit entièrement naturelle, c'est-à-dire que notre appareil vocal soit fait pour parler comme nos jambes pour marcher. Les linguistes sont loin d'être d'accord sur ce point. Ainsi pour Whitney, qui assimile la langue à une institution sociale au même titre que toutes les autres, c'est par hasard, pour de simples raisons de commodité, que nous nous servons de l'appareil vocal comme instrument de la langue : les hommes auraient pu aussi bien choisir le geste et employer des images visuelles au lieu d'images acoustiques. Sans doute cette thèse est trop absolue ; la langue n'est pas une institution sociale en tous points semblables aux autres (v. p. 107 sv. et p. 110) ; de plus, Whitney va trop loin quand il dit que notre choix est tombé par hasard sur les organes vocaux ; il nous étaient bien en quelque sorte imposés par la nature. Mais sur le point essentiel, le linguiste américain nous semble avoir raison : la langue est une convention, et la nature du signe dont on est convenu est indifférente. La question de l'appareil vocal est donc secondaire dans le problème du langage.

Une certaine définition de ce qu'on appelle *langage articulé* pourrait confirmer cette idée. En latin *articulus* signifie "membre, partie, subdivision dans une suite de choses" ; en matière de langage, l'articulation peut désigner ou bien la subdivision de la chaîne parlée en syllabes, ou bien la subdivision de la chaîne des significations en unités significatives ; c'est dans ce sens qu'on dit en allemand *gegliederte Sprache*. En s'attachant à cette seconde définition, on pourrait dire que ce n'est pas le langage parlé qui est naturel à l'homme, mais la faculté de constituer une langue, c'est-à-dire un système de signes distincts correspondant à des idées distinctes.

Broca a découvert que la faculté de parler est localisée dans la troisième circonvolution frontale gauche ; on s'est aussi appuyé là-dessus pour attribuer au langage un caractère naturel. Mais on sait que cette localisation a été constatée pour *tout* ce qui se rapporte au langage, y compris l'écriture, et ces constatations, jointes aux observations faites sur les diverses formes d'aphasie par lésion de ces centres de localisation, semblent indiquer : 1° que les troubles divers du langage oral sont enchevêtrés de cent façons avec ceux du langage écrit ; 2° que dans tous les cas d'aphasie ou d'agraphie, ce qui est atteint, c'est moins la faculté de proférer tels ou tels sons ou de tracer tels ou tels signes que celle

---

<sup>3414</sup> Voir Saussure (1967) : p. 32-36. Outre les passages cités ci-dessus et ci-dessous, Engler mentionne la note sur le terme *articulation* (Saussure, 2002a : p. 236-237, cité *supra*), un autre extrait de la « Note pour un article sur Whitney » (Saussure, 2002a : p. 215), que nous citerons plus bas, et cet autre passage du deuxième cours, où le rapport entre langue et écriture apparaît un peu différent : « <N'y a-t-il pas d'autres faits qui nous permettent de situer, de classer la langue ?> Le classement <de la langue> dans le temps n'est possible que parce que la langue s'écrit. On ne peut donc refuser toute importance à l'écriture mais la confusion entre la langue écrite et la langue parlée a été la cause d'innombrables <et d'enfantines> erreurs au début. De plus, ceux qui sont atteints d'aphasie [cf. les quatre modalités de l'aphasie dans Bouillet, *Dictionnaire*.] ne peuvent écrire et réciproquement. <Ces deux facultés ont donc en tout cas deux cases voisines dans le cerveau.> Il ne faut donc pas négliger les rapports de l'écriture et de la langue. » (Saussure, 1997 : p. 5-6).

d'évoquer par un instrument, quel qu'il soit, les signes d'un langage régulier. Tout cela nous amène à croire qu'au-dessus du fonctionnement des divers organes il existe une faculté plus générale, celle qui commande aux signes, et qui serait la faculté linguistique par excellence. Et par là nous sommes conduits à la même conclusion que plus haut. » (Saussure, 1972 : p. 25-27).

Le développement du troisième cours, qui examine la question du caractère naturel, ou non, du langage, met en avant les découvertes de l'anatomie du cerveau, mais le compte rendu de *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, comme les éditeurs dans le *Cours de linguistique générale*, oppose quant à lui la « faculté d'évoquer les signes d'un langage régulier » à la « faculté de proférer des [sons] » et rapporte cette opposition à un « point de vue » développé « d'après d'autres données ». Il s'agit là des concepts de valeur et de signe<sup>3415</sup>, et l'on retrouve ici, avec la référence à Whitney, l'arbitraire comme fondement du concept de valeur. Cette référence provient non seulement de la « Note pour un article sur Whitney », mais également des deuxième et troisième cours. On lit ainsi dans le deuxième cours :

« L'idée de l'Américain Whitney <cf. Vapereau, *Les Contemporains*> qui dit que la langue est une institution est juste. Va trop loin <quand il dit que> c'est une institution qui a pris par hasard pour moyen d'expression les organes vocaux, <et que si nous parlons c'est que nous avons reconnu que c'était plus commode que de se servir <par exemple> de nos doigts ; mais> M. de Saussure ne veut pas insister sur le côté naturel de la langue. Cette institution est avant tout une convention, mais ce qui distingue immédiatement la langue de toute autre convention c'est qu'elle porte sur des milliers de signes employés des millions de fois tous les jours. » (Saussure, 1997 : p. 3-4)

puis dans le troisième :

« Passons aux détails ; considérons la langue comme produit social. Parmi les produits sociaux, il est naturel qu'on se demande s'il y en a un autre qui puisse être mis en parallèle avec la langue. Le linguiste américain Whitney qui, vers 1870, a exercé une grande influence par son livre "Les principes et la vie du langage"<sup>3416</sup>, a étonné en

---

<sup>3415</sup> Voir *supra* le premier chapitre, et ci-dessous.

<sup>3416</sup> Les notes de Dégallier confirment qu'il s'agit de deux ouvrages distincts, *Language and the Study of Language. Twelve Lectures on the Principles of Linguistic Science* (1867) et *Life and Growth of Language* (1875), traduit en français sous le titre *La Vie du langage* (1875) : « *Langue comme produit social* : Whitney, linguiste américain, dans ses *Principes de la linguistique* et *Vie du langage*, a comparé **langue à institution sociale**, la faisant rentrer dans cette catégorie. » (Saussure, 1967 : p. 33). On lit en effet dans le premier ouvrage : « Our first point concerns the office of the voice as instrument of expression. If the tie between idea and sign be so loose, it may be asked, why is the sign always a spoken one, and language, as we use the term, a body solely of articulated utterances ? In answering this, it is sufficient to point out the superior convenience and availability of spoken signs, as compared with those of any other kind. These qualities, and these alone, designate the voice to its office. There is no necessary connection between mental acts and vocal utterances. The one thing necessary is, that thought, tending irresistibly toward expression under the impulse to communication, should find the means of intelligibly expressing itself. With the mental powers and social tendencies which men have, they would, even if unendowed with voice, have nevertheless put themselves in possession of language – language less perfect and manageable, to be sure, than is our present speech ; but still, real language. Resort, doubtless, would first have been had to gesture : it is hardly less natural to men to use their hands than their tongues to help the communication of their ideas ; the postures of the body, the movements of the face, can be made full of significance ; the resources of pantomime are various and abundant, and constitute a means of expression often successfully employed, between those who are unacquainted with the conventional signs of one another's spoken

---

language. Those human beings whose vocal powers are rendered useless by the deadness of their ears learn a pantomimic language which answers their needs, both of communication and of mental training, in no stinted measure. It has, indeed, its limitations and defects ; but what it might be made, if it were the only means of communication attainable by men, and were elaborated by the consenting labour of generations, as spoken speech has been, we perhaps are slow to realize. I do not doubt that it might far exceed, both in wealth of resources and in distinct apprehensibility, many an existing spoken language, might ally itself with a mode of writing, and become an efficient means and aid of human progress. How easy a language of gestures is to acquire, and how natural to use, is clearly shown by the fact that the fully endowed children of the instructors in deaf-and-dumb asylums, brought up among those who employ both it and the spoken tongue, are accustomed to learn the former first, and to avail themselves of it in preference to the other, till long after the time when other children usually talk freely. It is past all reasonable question that, in the earliest communication between human beings, gesture long played a considerable, if not the principal, part, and that our race learned only by degrees the superior capacities of spoken signs, and by degrees worked them out to a sufficiency for all the ordinary needs of expression ; when gestures was relegated to the department of rhetoric, to the office of giving individual colouring and intensity to intellectual expression – as, in all well-developed languages, has been the case with tone also. We do not need to enter here into any detailed inquiry as to the modes and reasons of the special adaptedness of vocal utterance to the uses of expression. The fact is palpable, recognized by every mind, and illustrated by the whole history of human communication. We feel that those who learn to talk well without speaking are to be compared with the mutilated beings who, deprived of hands, learn to make their feet do the ordinary and natural work of hands. Many of us have seen toys constructed, figures cut out, pictures painted by such beings, with the help of instruments grasped by the toes, which we who possess the most supple of fingers might try in vain to imitate : and in the possibility of such things we note the controlling power of the true actor, the human mind and soul, which, in the direction of its special gifts, can work out beautiful and wonderful results with instrumentalities that appear to us awkward, feeble, and inefficient. The voice, the articulating power, was the appointed and provided means of supplying the chief want of man's social nature, language ; and no race of men fails to show, by its possession of articulate speech, that the provision was one natural, recognizable, and sufficient. » (Whitney, 1867 : p. 421-423). Dans un autre passage de la note sur Whitney, cité plus bas (voir la note 3414), Saussure fait allusion à ce passage de *La Vie du langage* : « C'est une erreur, née de l'habitude, que de regarder la voix comme l'instrument spécifique du langage ; c'est un instrument entre plusieurs autres. Nous pourrions aussi bien demander aux mœurs des animaux supérieurs l'idée première par laquelle nous en sommes venus à nous vêtir, à nous construire des maisons, à nous créer des instruments. Nous voyons assez clairement ce qu'ont dû être, en cela, les commencements de nos habitudes. Aucun animal, excepté l'homme, n'essaye de se vêtir, mais s'il le faisait, cela ne signifierait rien ; car il y a des tribus dans lesquelles l'homme va nu ou presque nu, et personne ne niera que les premiers essais de vêtement ne consistent à faire servir pour la décence ou la commodité les matériaux que la nature met à notre portée. Les premiers abris ont été de la même sorte : il serait très-intéressant de voir les animaux placés le plus haut dans la série déployer la même espèce d'aptitude que l'homme pour mettre en œuvre librement, et seulement sous l'empire des circonstances, les ressources de la nature ; mais il est probable que l'idée n'est jamais venue à personne que l'animal sauvage construirait une espèce d'abris particuliers (comme le castor, le loriot, l'abeille) et que de là viendraient, sans *saltus* ou lacune, les huttes, les palais et les temples des races supérieures. La même chose est vraie pour ce qui regarde les instruments : les pierres et les massues ont été les premiers mis en usage ; mais par la seule raison que la nature les offrait d'elle-même aux êtres qu'elle avait doués d'une intelligence suffisante pour voir le parti qu'on en pouvait tirer.

Or, ce n'est qu'une idée fausse de la nature du langage qui peut nous empêcher de comprendre qu'il y a une parfaite analogie entre cet instrument et les autres, et qu'il est inutile et vain de chercher pour le langage la base imaginaire de signes articulés spécifiques, concordant d'une façon nécessaire avec les idées humaines. C'est certainement une étude intéressante et instructive que celle des moyens de communication que possèdent les animaux inférieurs, et de la portée de ces moyens ; mais le point principal, c'est d'examiner jusqu'où l'intonation, le geste, l'attitude, le mouvement, qui concourent d'une façon secondaire et médiate à l'expression du sentiment, s'accordent avec ce que nous avons vu être, chez l'homme, le commencement du langage. Il ne faut point être surpris de voir souvent ces moyens de communication employés, mais d'une manière restreinte, à cause de l'incapacité qui existe chez les êtres qui les emploient d'en développer l'usage ; ce seraient là les phénomènes véritablement analogues au phénomène du langage humain, le pont jeté sur le *saltus* dont quelques personnes ont peur. Si la théorie darwinienne est vraie, et si l'homme est sorti d'un animal inférieur à lui, on convient que du moins les formes transitoires ont disparu, les espèces qui les représentaient ayant pu être exterminées par lui, comme étant ses rivales spécifiques, dans la lutte pour l'existence. Si ces espèces pouvaient

comparant la langue à une institution sociale, en disant qu'elle rentrait d'une façon générale dans la grande classe des institutions sociales. En cela il suivait la voie juste ; il est d'accord avec nos idées. "C'est en somme par hasard, disait-il, que les hommes se

---

renaître, nous verrions que la forme transitoire du langage n'a point été une petite provision de signes articulés naturels, mais un système inférieur de signes conventionnels, du genre de l'intonation, de la pantomime et du geste.

Entre ces trois moyens naturels d'expression, le geste, la pantomime et l'intonation, moyens que nous avons eus sans cesse présents devant les yeux pendant tout le cours de la discussion, ce n'est que par un procédé de sélection naturelle et parce que le mieux adapté doit triompher, que la voix est devenue le plus prééminent, à tel point que nous avons donné à la communication de la pensée le nom de langage (jeu de la langue). Il n'existe point de lien mystérieux entre l'appareil de la pensée et l'appareil de l'articulation. A part les cris et les intonations naturels produits par l'émotion (et non articulés), les muscles du larynx et de la bouche ne sont pas plus près de l'âme que ceux des mouvements volontaires, auxquels les gestes appartiennent. Outre que rien dans le langage bien compris n'indique que ce lien existe, il y a un fait qui prouve positivement le contraire : c'est l'absence d'expression vocale chez les sourds, qui ont, comme les autres hommes, l'appareil de l'articulation, mais qui, par la seule raison que le nerf auditif est engourdi, échappent à la contagion du langage conventionnel. Il est cent fois plus intéressant d'étudier un sujet sourd de naissance, que tous les singes et tous les animaux gazouilleurs du monde.

Ici l'analogie entre le geste et le langage est instructive au plus haut point. Les bras, les mains, sont des instruments musculaires mus par la même pensée qui produit des jugements et des images. Au milieu de nombreuses facultés, le sourd de naissance a celle de faire des gestes infiniment variés, lesquels sont transportés par les vibrations de l'éther lumineux, jusqu'à l'organe sensitif de la vue chez lui et chez les autres. Il existe une base naturelle de gesticulation instinctive qui suffit à suggérer à l'intelligence humaine tout un système de signes visibles pour l'expression volontaire de la pensée, système qui est journellement mis en œuvre par ceux que leur surdité prive des autres moyens de l'exprimer. De même, le larynx et la bouche sont des organes musculaires que la volonté fait mouvoir, comme elle fait mouvoir les bras et les mains. Ces organes remplissent d'autres fonctions que celles de l'articulation, et l'intonation que produisent les cordes vocales ne sert pas seulement au discours. Cependant, outre plusieurs autres choses, ces organes produisent une infinie variété de vibrations modifiées, transportées par les vibrations sympathiques de l'air, à un autre appareil sensitif, l'ouïe, chez celui qui parle et chez celui qui écoute, et les sons ainsi transportés sont susceptibles de combinaisons sans nombre. Il existe donc aussi une base naturelle d'expression tonique, et cela a suffi de même à suggérer à l'intelligence humaine plusieurs systèmes de signes audibles pour l'expression volontaire de la pensée, employés, les uns ou les autres, par la généralité des hommes.

Il n'y a rien ici qui demande la présence d'un lien particulier entre la pensée et la parole. On peut dire en un sens, il est vrai, que la voix nous a été donnée pour parler, mais c'est comme on dit que les mains nous ont été données pour écrire. Les organes de l'articulation nous servent aussi à goûter, à respirer, à manger. C'est ainsi que le fer nous a été donné pour faire des rails de chemin ; ce qui veut dire que parmi les substances que la nature présente à l'homme pour son usage, le fer est celle qui s'adapte le mieux à cet emploi. Il ne fallait qu'une chose, c'est que les hommes eussent le temps de s'en apercevoir, pour qu'il y fût consacré. Les hommes ont appris par l'expérience que la voix est encore, en somme, et pour des raisons faciles à comprendre, le meilleur moyen de communication. L'usage de la voix exige peu d'effort musculaire ; les mains, beaucoup moins agiles et faites pour de plus grossiers travaux, demeurent libres d'agir en même temps ; la voix force l'attention d'un plus grand nombre de personnes et de personnes plus éloignées ; le langage articulé ne met en œuvre qu'une petite partie des ressources de la voix, et entre tous les sons qu'elle peut produire il n'en faut que douze ou quinze pour parler une langue. La sélection de ces douze ou quinze sons n'est pas déterminée par des raisons ethnologiques. Ils ont été choisis accidentellement, comme les langues ont été faites, surtout les sons ouverts qui sont faciles à produire et se distinguent aisément les uns des autres.

Ces considérations déterminantes ont fait partout de l'articulation vocale le principal moyen d'expression, et ce moyen a été tellement développé que l'intonation et le geste sont devenus des accessoires. Et plus la condition intellectuelle de celui qui parle ou de celui à qui l'on parle est inférieure, plus le geste et l'intonation redeviennent parties importantes du discours. Il faut que l'homme soit hautement cultivé pour que le mot écrit et lu, ait pour lui la même valeur que le mot prononcé et entendu ; pour que la personnalité de l'écrivain, sa forme d'esprit, son émotion, se communique sympathiquement au lecteur. Et encore avons-nous vu, dans le chapitre XII, qu'il y a des langues (comme le chinois par exemple) dans lesquelles l'intonation et les inflexions de la voix sont employées d'une façon secondaire et conventionnelle, pour suppléer à l'insuffisance des mots. » (Whitney, 1880 : p. 238-242).

sont servis du larynx, des lèvres, de la langue pour parler, ils ont trouvé que c'était plus commode, mais s'ils s'étaient servis de signes visuels, ou avec les mains, la langue resterait parfaitement la même dans son essence, il n'y aurait rien de changé". C'était juste car il faisait bon marché de l'exécution. Cela revient à dire ce que nous disions : le seul changement c'est que les images acoustiques dont nous parlions seraient remplacées par des images visuelles. Whitney voulait extirper l'idée qu'il y eût dans la langue une faculté naturelle ; en effet institution sociale s'oppose à institution naturelle.

Toutefois, on ne voit pas d'institution sociale qui se place à côté de la langue et soit comparable à elle. Il y a de très nombreuses différences. La situation toute particulière que la langue occupe entre les institutions est très sûre, mais on ne peut pas y répondre d'un seul mot ; ce sont plutôt des différences qui éclateraient à cette comparaison. D'une manière générale, des institutions comme les institutions juridiques, ou par exemple un ensemble de rites, une cérémonie instituée une fois pour toutes ont beaucoup de caractères qui les rapprochent de la langue, et les transformations qu'elles subissent dans le temps rappellent beaucoup les transformations de la langue. Mais il y a des différences énormes :

1°) Aucune autre institution ne concerne tous les individus à tous les instants ; aucune autre n'est livrée à tous de manière que chacun y ait sa part et naturellement son influence.

2°) La plupart des institutions sont susceptibles d'être reprises, corrigées à certains moments, réformées par un acte de volonté, alors qu'au contraire dans la langue nous voyons que cette action est impossible, que même les académies ne peuvent au moyen de décrets changer le cours que prend l'institution dite langue, etc. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 88-89).

Il s'agit à nouveau, dans ces deux passages, de la langue comme institution, et il faut prendre garde à cet égard que dans les passages précédents, il ne s'agissait pas seulement d'arbitraire, mais également de la convention comme mode de constitution et d'existence des unités linguistiques. Saussure oppose, dans le passage du troisième cours, « faculté naturelle » ou « institution naturelle » et « institution sociale », et l'on y retrouve par ailleurs l'affirmation de l'essence sémiologique de la langue<sup>3417</sup>. Or, il ajoutait dans le premier passage du troisième cours que nous avons cité ci-dessus :

« En second lieu, ce qui est certain, même si cette faculté nous est donnée naturellement nous ne pouvons l'exercer sans qu'elle reçoive d'une masse sociale ce que nous appelons la langue. On peut apercevoir dans la langue ce qui introduit une unité générale dans le phénomène du langage. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 215)

affirmation rappelant cette thèse exposée au début du cours :

« Voici la solution que nous pouvons adopter :

Il y a chez chaque individu une faculté que nous pouvons appeler la faculté du langage articulé. Cette faculté nous est donnée d'abord par des organes, et puis par le jeu que nous pouvons obtenir d'eux. Mais ce n'est qu'une faculté et il serait matériellement

---

<sup>3417</sup> Il faut ici recourir aux trois cahiers dont on dispose. Dégallier est la source la plus directe du *Cours de linguistique générale* : « Juste, car langue n'est que correspondance entre exécution et image acoustique, exécution phonatoire, visuelle ou autre. Donc rang **secondaire** de l'**appareil** phonatoire. » (Saussure, 1967 : p. 34), mais les notes de Mme Sechehaye sont importantes en ce qu'y apparaît la dimension du signe : « La langue n'est que correspondance entre idées et **appareil** d'exécution. » (Saussure, 1967 : p. 34). Bouchardy n'a rien noté.



impossible de l'exercer sans une autre chose qui est donnée à l'individu du dehors : la langue ; il faut que ce soit l'ensemble de ses semblables qui lui en donne le moyen par ce qu'on appelle la langue, nous voyons ainsi entre parenthèses la démarcation peut-être la plus juste à établir entre langage et langue. La langue est forcément sociale, le langage ne l'est pas forcément. Il pourra être spécialement indiqué en parlant de l'individu. C'est quelque chose d'abstrait et qui suppose pour se manifester l'existence humaine. Cette faculté qui existe chez les individus serait peut-être comparable à d'autres : l'homme a la faculté de chanter, par exemple, peut-être qu'il n'inventerait pas un air si le corps social ne le dirigeait pas. La langue suppose chez tous les individus l'existence des organes. Quand on a séparé la langue de la faculté du langage, on a séparé : 1°) ce qui est social de ce qui est individuel, 2°) ce qui est essentiel de ce qui est plus ou moins accidentel. En effet, on verra plus loin que c'est l'union de l'idée avec un signe vocal qui suffit à constituer toute la langue. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 87).

On lit de même dans le *Cours de linguistique générale* :

« Pour attribuer à la langue la première place dans l'étude du langage, on peut enfin faire valoir cet argument, que la faculté – naturelle ou non – d'articuler des paroles ne s'exerce qu'à l'aide de l'instrument créé et fourni par la collectivité ; il n'est donc pas chimérique de dire que c'est la langue qui fait l'unité du langage. » (Saussure, 1972 : p. 27).

Cette opposition entre une « faculté naturelle » et le « fait social » de la langue date au moins, selon Engler, de 1891-1894<sup>3418</sup> :

« *Caractères du langage.* – Continuellement on considère le langage dans l'*individu humain*, point de vue faux. La nature nous donne l'homme *organisé pour le langage articulé*, mais *sans langage articulé*. La langue est un fait social. L'individu, organisé pour parler, ne pourra arriver à utiliser son appareil que par la communauté qui l'environne, – outre qu'il n'éprouve le besoin de l'utiliser que dans ses rapports avec elle. Il dépend entièrement de cette communauté ; sa race est indifférente (sauf peut-être pour quelques faits de prononciation). Donc en ceci l'homme n'est complet que par ce qu'il emprunte à son milieu.

Le fait social de la langue pourra se comparer aux *us et coutumes* (constitution, droit, mœurs, etc.). Plus éloignés sont l'art et la religion, qui sont des manifestations de l'esprit où l'initiative personnelle a un rôle important, et qui ne supposent pas l'échange entre deux individus.

Mais l'analogie avec les "us et coutumes" est elle-même très relative. Voici les principaux points de divergence :

1. Le langage, propriété de la communauté comme les "usages", répond dans l'individu à un organe spécial préparé par la nature. En cela ce fait social est sans analogue.

2. La langue est par excellence un moyen, un instrument, tenu à remplir *constamment* et *immédiatement* sa fin et [?] effet : se faire comprendre. Les usages d'un peuple sont souvent une fin (ainsi les fêtes) ; ou un moyen très indirect. Et comme le but du langage, qui est de se rendre intelligible, est de nécessité absolue dans toute société humaine dans l'état où nous les connaissons, il en résulte que l'existence d'un langage est le propre de toute société. —

---

<sup>3418</sup> Voir Engler (1975) : p. 838. On la retrouve ensuite en ouverture du premier cours, où la langue est également caractérisée comme une institution sociale *sui generis*. Voir Saussure (1996) : p. 27, cité et analysé au début du chapitre 3.

Les glaciers divergents sont vraiment une bonne comparaison pour les idiomes congénères, permettant de faire saisir commune origine, éléments nouveaux, différence des temps, et absence de vie organique.

Développer : 1. Existence nécessaire du langage dans toute communauté humaine.

2. Continuité absolue de la langue.

a. une interruption est inconcevable. On ne peut pas supposer un peuple se passant de parler pendant un jour ou deux, même dans les bouleversements qui suspendent tout le reste.

b. l'initiative d'un seul, de plusieurs, est impossible d'abord par inconscience. Dans l'état de conscience on pourrait supposer l'initiative de quelques-uns, mais elle est aussitôt enrayée par le fait qu'ils se rendent intelligibles. Ou si elle se voit quelquefois ce sont en général des innovations purement lexicographiques, et encore faut-il le plus souvent que les matériaux en soient puisés dans la langue commune. {Il y a des pertes, mais rien ne se crée. Tout se transforme.} {Cf. Curtius dans le morceau méthodologique de la 5<sup>e</sup> édition, commencement de la deuxième Partie}<sup>3419</sup>

c. L'initiative consciente de tous inutile, inconcevable, sans exemple. Ainsi la langue constitue une tradition qui se modifie continuellement mais que le temps et les sujets parlants sont impuissants à briser, si elle ne s'éteint pas pour une cause ou une autre. Si un peuple adopte une langue étrangère le principe de la continuité subsiste intact. Une langue s'est éteinte ; celle qui triomphe est tout aussi ininterrompue. Ainsi, une langue étant donnée, on ne peut dire jusqu'à quand elle durera, mais on est sûr qu'elle remonte aussi loin qu'il est possible de remonter et qu'elle amène ses matériaux de la plus profonde antiquité comme une moraine de glacier. » (Saussure, 2002a : p. 178-179).

Dans le cadre de la distinction individuel/social, l'opposition naturel/social prend une autre signification, dans la mesure où elle implique une extériorité de la langue par rapport à l'individu, extériorité constitutive en tant que telle du signe en tant qu'entité, et non seulement corrélatrice de l'étiologie de ce dernier. C'est pourquoi précisément la notion de « rapport conventionnel » pouvait être reprise en termes de signe et c'est pourquoi également, inversement, tandis que l'arbitraire vient spécifier la convention, les rapports entre arbitraire et valeur d'une part, arbitraire et convention d'autre part, apparaissent strictement parallèles. Il est notable, de ce point de vue, d'une part que l'on retrouve à ce propos, avec la comparaison des glaciers divergents, l'opposition à la conception de la langue comme une « chose extra-humaine », dotée d'une « vie organique », mais également, d'autre part, que Saussure, dans ce passage comme dans le passage du deuxième cours et dans le passage du troisième cours où il était question de Whitney, mette en avant d'autres aspects de la spécificité de la langue parmi les autres institutions que dans le développement de la « Note pour un article sur Whitney » que nous avons cité ci-dessus. Il ne s'agit plus du caractère fondamentalement arbitraire de celle-ci, mais du fait « qu'elle porte sur des milliers de signes employés des millions de fois tous les jours », qu'elle « concerne tous les individus à tous les instants » et « est livrée à tous de manière que chacun y ait sa part et naturellement son influence », que la réforme volontaire est impossible la concernant, et, dans ce développement, qu'elle « répond dans l'individu à un organe spécial préparé par la nature », qu'étant un moyen dont la fin est « de nécessité absolue », son existence « est le propre de

---

<sup>3419</sup> Ces deux segments se trouvent en marge, le premier en haut à part, face aux 1. et 2., le second nettement rattaché au b.

toute société », qu'elle est dotée d'une « continuité absolue » et, à nouveau, que toute initiative, d'un seul, de plusieurs ou de tous, est impossible, de sorte qu'elle « constitue une tradition qui se modifie continuellement mais que le temps et les sujets parlants sont impuissants à briser ». La spécificité de la langue, considérée comme institution, apparaît ainsi double, liée tout à la fois à l'arbitraire et à son caractère social, ce dernier corrélatif d'une existence nécessaire et d'une nature de tradition continue et indépendante de toute volonté<sup>3420</sup>. Les textes de Saussure mettent en effet en œuvre une double spécification de la

---

<sup>3420</sup> Cet aspect avait déjà été mis en évidence dans la première conférence à l'université de Genève (1891), dans un long développement où la réfutation de la conception de la langue comme un organisme se conjugue à la remise en cause de la conception commune de la langue comme un objet défini et délimité dans le temps : « Je considérerai donc uniquement pour aujourd'hui la marche de la langue dans le temps, en supposant que nous n'ayons nullement à nous préoccuper du facteur de la distance géographique.

Même il ne me sera possible d'aborder dans cette séance que le premier point principal à poser ; c'est le principe de la *continuité* dans le temps ; dans notre séance de mardi nous aurons à examiner le principe qui en est la contrepartie, celui de la *transformation* dans le temps. [...]

Le premier aspect en effet sous lequel doit être envisagée l'idée d'*Histoire* quand il s'agit de la langue – ou la première chose qui *fait* que la langue a une histoire, c'est le fait fondamental de sa *continuité dans le temps* ; - je ne dis pas, veuillez le remarquer, de sa *fixité*, dont nous parlerons tout à l'heure, *mais* de sa *continuité*. Il vaut la peine de nous arrêter un instant devant ce principe élémentaire et essentiel de la *continuité*, ou de l'*ininterruption* forcée qui est le premier caractère ou la première loi de la transmission du parler humain et cela quelles que soient, autour de la langue, les révolutions et les secousses de tout genre qui peuvent changer toutes les conditions [ ]. Qu'un peuple vive paisible au fond d'une vallée retirée [ ] qu'il soit un peuple agriculteur, guerrier, nomade, qu'il change subitement de religion, d'idées, d'état social et de civilisation, qu'il change de patrie et de climat, qu'il change même de *langue* - car alors il ne fera que continuer en l'adoptant celle d'un autre peuple - jamais et nulle part on ne connaît (*pas*) historiquement de rupture dans la trame continue du langage, et on ne peut logiquement et *a priori* concevoir qu'il puisse jamais et nulle part s'en produire.

Lorsque nous considérons un certain état de langue comme le français du XIX<sup>e</sup> siècle, et un certain état de langue antérieur comme par exemple le latin du siècle d'Auguste, nous sommes frappés au premier moment par la grande distance qui les sépare, et nous sommes, je m'empresse de l'ajouter, beaucoup plus frappés encore par la dénomination différente qu'on est convenu de leur donner en appelant ceci *latin* et cela *français*. Nous nous figurons alors assez volontiers qu'il y a deux choses, dont l'une a pris la succession de l'autre. Or qu'il y ait *succession* c'est là ce qui est indubitable et évident, mais qu'il y ait deux choses dans cette succession c'est ce qui est faux, radicalement faux, et dangereusement faux du point de vue de [?] toutes les conceptions qui s'en suivent. Il suffit d'y réfléchir un instant, puisque tout est contenu dans cette simple observation : chaque individu emploie le lendemain le même idiome qu'il parlait la veille et cela s'est toujours vu. Il n'y a donc eu aucun jour où on ait pu dresser l'acte de décès de la langue latine, et il n'y a eu également aucun jour où on ait pu enregistrer la naissance de la langue française. Il n'est jamais arrivé que les gens de France se soient réveillés un matin en se disant *bonjour* en français, après s'être endormis la veille en se disant [*bonne nuit* en latin.]

Il n'existe pas d'objet tout à fait comparable à la langue qui est un être très complexe, et c'est ce qui fait que toutes les comparaisons et toutes les images dont nous nous servons habituellement aboutissent régulièrement à nous en donner une idée fautive par quelque point. Ce sont ces embûches tendues derrière chaque locution qui ont peut-être le plus retardé [changement] [?]

Je me réjouis vivement (*que ce soit*) que le premier romaniste de notre temps, le maître incontesté [mots ill.] qui dirige depuis vingt ans qu'il est tout le mouvement de la philologie M. Gaston Paris, n'ait pas cru inutile de déclarer une guerre impitoyable à deux de nos locutions les plus courantes et les plus innocentes en apparence : Premièrement *le français vient du latin*, ou bien tel mot par ex. *chanter vient du latin cantare*. Le français ne *vient* pas du latin, mais il *est* le latin, (le latin qui se trouve être parlé à telle date déterminée et dans telles et telles limites géographiques déterminées). *Chanter* ne *vient* pas du latin *cantare*, mais il *est* le latin *cantare*. Autant vaudrait dire en effet que le français que nous parlons *vient* du français de Montesquieu ou de celui de Corneille, ou *vient* de celui de Montaigne, ou de celui de Froissart, ou de celui de la Chanson de Roland ; cela est une [ ] mais comme tout le monde dit qu'il *est* le français de Montesquieu, ou celui de la Chanson de Roland, il n'y a aucune raison de ne pas dire alors de même qu'il *est* le latin d'Auguste, et le latin de Plaute, et la manière de parler antéhistorique qui a précédé la manière latine de parler.

---

Et l'autre locution figurée que nous allons exécuter avec M. Gaston Paris c'est celle *du français, langue fille du latin*, – ou du *latin* langue *mère* des langues romanes. Il n'y a pas de langues filles ni de langues mères il n'y en a nulle part il n'y en a jamais eu. Il y a : dans chaque région du globe, un état de langue qui se transforme lentement de semaine en semaine, de mois en mois, d'année en année et de siècle en siècle, comme nous le verrons tout à l'heure ; mais il n'y a jamais eu nulle part parturition ou procréation d'un idiome nouveau par un idiome antérieur ; cela est en dehors de tout ce que nous voyons, comme de tout ce que nous pouvons nous représenter en idée, étant simplement données les conditions où nous parlons chacun notre langue maternelle.

Que peut-on dire d'après ce qui vient d'être posé, de la *naissance* et de la *mort* des langues qui jouent un grand rôle dans ce que l'on dit d'elles dans ce monde.

Commençons par la mort.

Une langue ne peut pas mourir naturellement et de sa belle mort. Elle ne peut mourir que de mort violente. Le seul moyen qu'elle ait de cesser, c'est de se voir supprimée par force, par une cause tout à fait extérieure aux faits du langage. C'est-à-dire par exemple par l'extermination totale du peuple qui la parle, comme il arrivera prochainement pour les idiomes des Peaux-Rouges d'Amérique du Nord. Ou bien par imposition d'un nouvel idiome appartenant à une race plus forte ; il faut généralement non-seulement une domination politique, mais aussi une supériorité de civilisation, et souvent il faut la présence d'une langue *écrite* qu'on impose par l'École, par l'Église, par l'administration... et par toutes les avenues de la vie publique et privée. C'est le cas qui s'est cent fois répété dans l'histoire, le cas du gaulois de Gaule supplanté par le latin, le cas des nègres d'Haïti qui parlent français, du fellah égyptien qui parle arabe ; le cas de l'habitant de Genève qui parle le dialecte de l'Île de France et non la langue autochtone qu'il parlait il y a quelques siècles. Mais ce ne sont pas là des causes *linguistiques*. Il n'arrive jamais qu'une langue meure d'épuisement intérieur, après avoir achevé la carrière qui lui était donnée. En elle-même elle est impérissable, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune raison pour que sa transmission s'arrête pour une cause tenant à l'organisation de cette langue.

On lit presque à la première page d'un ouvrage de M. Hovelacque sur la linguistique l'apophtegme, La langue naît, croît, dépérit et meurt comme tout être organisé. Cette phrase est absolument typique de la conception si répandue même chez les linguistes qu'on s'épuise à combattre, et qui a mené directement à faire de la linguistique une science naturelle. Non, la langue n'est pas un organisme, elle n'est pas une végétation qui existe indépendamment de l'homme, elle n'a pas une vie à elle entraînant une naissance et une mort. Tout est faux dans la phrase que j'ai lue : la langue n'est pas un être organisé, elle ne meurt pas d'elle-même, elle ne dépérit pas, elle ne croît pas, en ce sens, qu'elle n'a pas plus une enfance qu'un âge mûr ou une vieillesse, et enfin elle ne naît pas comme nous allons le voir.

Jamais on n'a signalé en effet sur le globe la naissance d'une langue nouvelle. On a vu des astres nouveaux apparaître subitement au milieu des constellations connues du ciel, et on a vu des terres nouvelles surgir un jour à la surface de quelques mers, mais on n'a pas connaissance d'une langue qui ne fût pas parlée la veille ou qui ne fût pas parlée sous la même forme la veille. On citera le volapük. J'allais en parler. Car précisément le volapük et les autres langues [artificielles sont] un exemple excellent pour se rendre compte de ce qui empêche qu'il ne naisse une langue ou de ce qui assure la transmission de celles qui existent : il y a deux facteurs, le premier est l'absence de toute initiative, car chaque population est fort contente de son idiome maternel ; le second est que même si une initiative se produisait ce qui suppose un ensemble de circonstances tout à fait exceptionnel et notamment l'emploi de l'écriture, cette initiative se heurterait à la résistance invincible de la masse qui ne renoncera pas à son idiome accoutumé. Le volapük qui ne prétendait détrôner aucune langue existante, n'a pu malgré les conditions favorables où il se présentait, faire fortune dans ce monde.

On dira que nier dans ce sens qu'aucune langue soit *née*, c'est jouer sur les mots et qu'il suffit de définir ce qu'on entend par la naissance pour ne pouvoir nier la naissance ou le développement progressif d'une langue comme l'allemand le français. Je réponds que dans ce cas l'on joue sur un autre mot qui est le mot *langue* ; en réalité la langue n'est pas un être défini et délimité dans le temps ; on distingue la langue française et la langue latine, l'allemand moderne et le german d'Arminius comme on distingue [ ] et alors on admet que l'un commence et que l'autre finit quelque part ce qui est arbitraire.

Toutefois il y a un côté de cette question qui touche à la différenciation géographique des langues et que je n'aborde pas.

Du moment qu'on ne peut faire naître nulle part une langue, on demande quel est donc l'âge qu'on assigne à chacune d'elles. Ici encore il faut s'entendre sur les mots, il se fait de singulières confusions du mot *vieux* en parlant des langues. Il y a trois manières pour un homme d'être plus *vieux* ou plus *ancien* qu'un autre. La première, qui n'est pas toujours agréable, est d'être né avant lui. La seconde qui l'est encore moins, est d'être mort avant lui : on parle des vieux anciens camarades qui ne sont plus. La troisième qui est la pire est d'être comme nous disons familièrement *moins bien conservé* que lui. Eh bien de ces trois manières la première

---

n'existe pas pour les langues. Toutes les langues se parlant à la même époque sont de même âge ; en ce sens qu'elles remontent à un passé égal. Il n'est pas nécessaire de déterminer la longueur de ce passé. Si l'on veut, c'est l'origine du langage, mais sans remonter aux périodes inaccessibles. En s'arrêtant à la période accessible il est clair que chaque langue indo-européenne actuellement parlée a exactement le même âge par rapport au temps où se parlait l'indo-européen primitif.

Je ne m'arrête pas au second sens où une langue serait plus vieille qu'une autre, et qui n'a pas grande importance ; il y a des langues mortes et par conséquent qu'on peut appeler *anciennes*, par exemple le gaulois, le phénicien, etc. qui ont été extirpés.

Enfin il est à remarquer que dans le troisième sens on peut dire qu'une langue est plus vieille qu'une autre, mais chose assez bizarre, pour les langues c'est le contraire de ce qui se passe, c'est-à-dire que ce sont les langues les mieux conservées qu'on appelle vieilles. Dans ce sens par exemple le grec est une langue plus vieille que le latin pris à la même époque elle s'est moins éloignée du type primitif indo-européen. Le sanscrit est plus vieux, mieux préservé, que certaines autres. » (Saussure, 2002a : p. 151-156). On trouvait un peu plus haut la métaphore de la moraine de glacier : « C'est à un autre point de vue par conséquent que la science du langage revendique le titre de science historique. C'est que toute langue, en elle-même a une histoire qui se déroule perpétuellement, qui est faite d'une succession d'événements *linguistiques*, lesquels n'ont point eu de retentissement au-dehors, et n'ont jamais été inscrits par le célèbre burin de l'histoire ; de même qu'à leur tour ils sont complètement indépendants en général de ce qui se passe au-dehors. Toute langue présente, un peu comme ces grandes moraines qu'on voit au bas de nos glaciers, le tableau d'un prodigieux amas de choses charriées à travers les siècles mais de choses qui *ont une date, et des dates très différentes*, de même que l'on peut reconnaître dans les dépôts glaciaires que je comparais que tel morceau de granit vient d'une distance de plusieurs lieues des plus hauts sommets de la chaîne, pendant que tel bloc de *quartz* remonte à peine aux premiers contreforts de la montagne... » (Saussure, 2002a : p. 150). La transformation des langues est abordée au début de la conférence suivante : « Si comme nous venons de le poser en fait, aucune interruption, aucune scission, aucun hiatus n'est imaginable dans la tradition de la langue, s'il est vrai que la langue du lendemain a toujours existé la veille sous la même forme – on demande comment il se fait que nous ne parlions pas aujourd'hui le latin que parlait Jules César, ou comment il se fait que Jules César n'ait pas parlé l'indo-européen de ses premiers ancêtres. Mon Dieu, je suis persuadé que ceci est un peu l'histoire de tout ce que nous voyons se passer autour de nous ou en nous-mêmes. Un original nommé Boguslawski a dernièrement fait annoncer dans une ville de Russie l'ouverture d'une exposition d'un nouveau genre : c'étaient simplement 480 portraits photographiques, représentant tous la même personne, lui, Boguslawski, et identiquement dans la même pose. Depuis vingt ans, avec une régularité admirable, le premier et le quinze de chaque mois, cet homme dévoué à la science se rendait chez son photographe, et il se trouvait maintenant en état de faire profiter le public du fruit accumulé de ses labeurs. Je n'ai pas besoin de vous dire que si dans cette exposition l'on prenait sur la paroi deux photographies contiguës quelconques on avait le même Boguslawski, mais que si l'on prenait le n° 480 et le n° 1 on avait deux Boguslawski. – De même, si l'on avait pu non pas photographier mais phonographier au jour le jour dès l'origine, tout ce qui a été exprimé en parole sur le globe ou sur une partie du globe, on aurait des images de langue toujours ressemblantes d'un jour à l'autre, mais considérablement différentes et parfois incalculablement différentes de 500 ans en 500 ans, ou même de 100 ans à 100 ans.

Nous arrivons ainsi au second principe, de valeur universelle comme le premier, dont la possession peut faire connaître ce qu'est l'histoire des langues ; c'est le point de vue du *mouvement de la langue dans le temps*, mais d'un mouvement qui à aucun moment, *car tout est là*, n'arrive à être en conflit avec le premier principe de l'unité de la langue dans le temps. Il y a *transformation*, et toujours, et encore transformation, mais il n'y a nulle part reproduction ou production d'un être linguistique nouveau, ayant une existence distincte de ce qui l'a précédé et de ce qui suivra. Pas de langues mères, pas de langues filles, mais *une langue* une fois donnée qui roulera et se déroulera indéfiniment dans le temps sans aucun terme préfixé à son existence, sans qu'il y ait même de possibilité intérieure pour qu'elle finisse s'il n'y a pas accident, et violence, s'il n'y a pas force majeure, supérieure et extérieure qui vienne l'abolir.

Ces deux principes de la *continuité* et de la *mutabilité* de la langue loin d'être contradictoires se trouvent dans une corrélation si étroite et si évidente, qu'aussitôt que nous sommes tentés de méconnaître l'un, nous faisons injure à l'autre du même coup, et inévitablement, sans y penser. Quiconque cède assez à la première illusion pour se représenter le français comme quelque chose d'immobile, à l'heure qu'il est ou à un moment quelconque, arrive forcément à ne rien comprendre à ce qui s'est passé vers la période entre l'an 500 et 900 : alors il suppose un saut ou un saut devant [?] un alinéa un coup de baguette magique, ou un enfantement inoui par lequel un idiome donne subitement la vie à un autre idiome. – De même s'il commence par supprimer l'idée de *continuité*, en imaginant qu'un jour le français sortit comme Minerve du cerveau de Jupiter armé de toutes

notion de convention. Il vient d'être question de la spécification de la convention par l'arbitraire, mais les notes de Saussure, puis les cours de linguistique générale, opposent par ailleurs convention (dont l'arbitraire) et produit historique, d'une manière significativement différente selon le moment de la réflexion saussurienne. On lit tout d'abord dans la « Note pour un article sur Whitney » :

« Des philosophes, des logiciens, des psychologues, ont peut-être pu nous apprendre quel était le contrat fondamental entre l'idée et le symbole<sup>3421</sup>, en particulier entre [celle-ci et] un symbole indépendant qui la représente.<sup>3422</sup> Par symbole indépendant, nous entendons les catégories de symboles qui ont ce caractère capital de n'avoir *aucune espèce de lien* visible avec l'objet à désigner, et par conséquent de ne plus pouvoir en dépendre même indirectement dans la suite de leurs destinées. Par exemple si je représente un *homme* par une figuration même grossière, mais si je le représente par le signe graphique *x* ou par une figure vocale *ἄνθρωπος*. – D'un autre côté, des historiens et des linguistes ont pu nous apprendre que le langage (ce système particulier de symboles *indépendants* qui est le langage) n'est pas sans connaître les vicissitudes [ ]

Ce qui a échappé ici aux philosophes et aux logiciens, c'est que du moment qu'un système de symboles est *indépendant* des objets désignés, il était sujet à subir, pour sa part, *par le fait du temps*, des déplacements *non calculables pour le logicien*, en restant d'ailleurs forcément tout le temps [ ]

Et ce qui a échappé réciproquement aux linguistes, c'est qu'ici *la matière qui subit l'action historique*, ne relève d'aucune façon de l'appréciation historique simple, comme c'est le cas par exemple pour les faits politiques. Toute chose en ce monde touche par un côté à [ ], et le système solaire lui-même n'est [ ]. Il n'en résulte pas que [l'astronomie] soit une science historique.

La situation exacte du langage parmi les choses humaines est telle qu'il est extrêmement douteux et délicat de dire si c'est plutôt un objet historique ou plutôt autre chose, mais que dans l'état actuel des tendances, il n'y a aucun danger à insister surtout sur le côté non-historique.

Que le langage soit, à chaque moment de son existence, *un produit historique*, c'est ce qui est évident. Mais qu'à aucun moment du langage ce produit historique représente autre chose que le compromis (le dernier compromis) qu'accepte l'esprit avec certains symboles, c'est là une vérité plus absolue encore, car sans ce dernier fait il n'y aurait pas de langage. Or la façon dont l'esprit peut se servir d'un symbole (étant donné d'abord *que le symbole ne change pas*) est toute une science, laquelle n'a rien à voir avec les

---

pièces des flancs de la langue latine, il tombe régulièrement dans le sophisme de l'*immobilité* ; il suppose naturellement qu'entre deux de ses sauts imaginaires la langue est dans un état d'équilibre et de repos ou [au] moins d'équilibre, opposable à ces sauts, – tandis qu'il n'y a jamais en réalité un équilibre, un point stable dans aucun langage. Nous posons donc le principe de la transformation incessante des langues comme absolu. Le cas d'un idiome qui se trouverait en état d'immobilité et de repos ne se présente pas. » (Saussure, 2002a : p. 156-158). C'est là le « fait de sémiologie générale » qu'énoncera le troisième cours. Voir ci-dessous.

<sup>3421</sup> Godel signale dans la transcription qu'il donne dans *Les Sources manuscrites* : « Première rédaction : *entre un symbole conventionnel et l'esprit*. Plus loin (p. 13a), dans un passage biffé, on lit : [...] *la force des signes est de sa nature conventionnelle, de sa nature arbitraire, de sa nature indépendante des réalités qu'ils désignent*. » (Godel, 1957 : p. 45, note 23). Le passage complet est : « Il suffit de dire que la force des signes est de sa nature conventionnelle, de sa nature arbitraire, de sa nature indépendante des réalités qu'ils désignent, pour voir que ce n'est pas du tout là, dans le bagage de l'humanité, un article comparable à d'autres. » (Ms Fr. 3951/10 : 13v).

<sup>3422</sup> A cet endroit un ajout illisible dans la marge, dont le premier mot est « peut-être ».

considérations historiques. De plus, si le symbole change ; immédiatement après, il y a un nouvel état, nécessitant une nouvelle application des lois universelles

Nous nourrissons depuis bien des années cette conviction que la linguistique est une science *double*, et si profondément irrémédiablement double qu'on peut à vrai dire se demander s'il y a une raison suffisante pour maintenir sous ce nom de linguistique, une unité factice, génératrice précisément de toutes les erreurs, de tous les inextricables pièges contre lesquels nous nous débattons chaque jour, avec le sentiment [ ] » (Saussure, 2002a : p. 208-210).

Saussure s'exprime ici en termes d'arbitraire du rapport signe – « symbole » –/objet, apparemment non distinct du rapport signe/idée. Or, ce passage pose précisément les premiers jalons d'un autre type de réélaboration de la notion traditionnelle d'arbitraire. Saussure oppose en effet par ailleurs les philosophes, logiciens et psychologues aux historiens et linguistes, les premiers ayant mis en évidence l'arbitraire du signe, les seconds les vicissitudes auxquelles le langage est soumis. On retrouve, dans ce cadre, la mise en évidence des conséquences de l'arbitraire du signe, et plus particulièrement de la spécificité de l'histoire du langage considéré comme institution sans analogue dont il a été question ci-dessus à propos d'un extrait de la même note<sup>3423</sup> : du fait de l'arbitraire du signe, le langage est « sujet à subir, pour sa part, *par le fait du temps*, des déplacements *non calculables pour le logicien*<sup>3424</sup> ». Y

---

<sup>3423</sup> Saussure (2002a) : p. 211-212. Le terme *arbitraire* apparaît dans le passage biffé signalé par Godel, où se trouve en outre à nouveau affirmé le caractère sans analogue du langage, qui n'est pas « un article comparable à d'autres ». Voir ci-dessus la note 3421.

<sup>3424</sup> Il s'agissait plus haut, comme nous l'avons vu, de « *transitions* [...] motivées par les *mêmes facteurs*, qui s'affirment dans les [ ] » (Saussure, 2002a : p. 212). Le passage que nous commentons présentement était précédé de ces fragments : « à insérer :

nous hésiterons par cela même sur la nature, de la langue, ou à croire que quelqu'un puisse dire sa nature, *puisque'elle est foncièrement double* : là étant la vérité centrale.

Il n'y a aucune analogie en effet pour l'esprit entre ce qu'est une *position d'échecs* et ce qu'est un *coup d'échecs* (supposé inepte) comme ou même si on le suppose guidé par une [ ] ; de plus, il est impossible de dire laquelle de ces deux choses, totalement dissemblables, constitue plutôt que l'autre le côté décisif de l'ensemble, de manière à permettre de le classer quelque part.

Nous prévenons depuis l'origine une objection : on pourrait dire tout aussi bien qu'il n'y a aucune analogie entre *le régime* monarchique sous Pisistrate et *le coup d'État* qui a permis ce régime ; cependant on n'a jamais douté que les deux choses ne fussent au même titre du domaine de l'histoire. L'histoire des peuples, comme l'histoire des institutions, comme l'histoire de la langue, se compose de *crises*, partielles ou totales, et d'*états* changés par ces crises ; c'est l'*a b c* de tout.

Il n'y a, dans les choses historiques générales, aucune antithèse absolue entre ce qu'est un *état* et ce qu'est une *crise*, entre les [ ]

Par exemple, l'instant où il est mis fin à un régime démocratique pour [ ]

Pourquoi ? Parce que ce sont les mêmes facteurs exactement, les mêmes passions, les mêmes intérêts, les mêmes [ ] qui ~~expliquent~~ [mots ill.] soit la crise, soit l'état,

[en linguistique les états] ont une raison organique (interne)

La connaissance des antécédents historiques n'aide *pas* à comprendre ou à fixer à aucun moment la relation intérieure du signe avec l'idée ; ainsi, si on remplace la lettre [ ] il est sans doute intéressant, mais [ ] » (Saussure, 2002a : p. 208). La notion de « raison organique (interne) » n'est pas dépourvue de résonances structuralistes. C'est là, pour ainsi dire, une notion « compacte » (et confuse) de système, que le concept de synchronie (donc de système, au sens saussurien), puis celui de motivation relative, viendront élaborer.

répond, du côté des linguistes, l'impossibilité d'une « appréciation historique simple », c'est-à-dire, comme il apparaît dans les paragraphes qui suivent, la nécessité de la distinction entre synchronie et diachronie. Si le langage est un « objet historique », un « *produit historique* », il a également, et avant tout dans la mesure où c'est là son être même – « sans ce dernier fait il n'y aurait pas de langage » –, un « côté non historique », côté en réalité moins synchronique – au sens commun – que linguistique, puisqu'il s'agit des « lois universelles » régissant la « façon dont l'esprit peut se servir d'un symbole » et selon lesquelles tout état de langue, « produit historique », n'est rien d'autre que « le compromis (le dernier compromis) qu'accepte l'esprit avec certains symboles ». Or, ces lois universelles impliquent une dualité irréductible de la linguistique, et c'est pourquoi le langage ne saurait relever d'une « appréciation historique simple », appréciation convenant aux objets n'impliquant aucune rupture entre synchronie et diachronie, par exemple à ceux qui sont dotés de cette vie organique que Saussure s'attache à dénier au langage. Il s'agit toujours, ici, de spécification de l'institution par l'arbitraire. A cette double opposition aux philosophes (psychologues, logiciens) et aux linguistes (historiens), opposition qui est ainsi deux fois corrélative d'une déprise – déni de toute prise sur l'évolution, qualifiée d'incalculable, refus de doter le langage de la consistance des objets passibles d'une appréciation historique simple – répond cependant dans les années qui suivent la caractérisation du langage comme un objet tout à la fois conventionnel et non conventionnel. On lit en effet ensuite dans l'index de « Status et motus. Notes pour un livre de linguistique générale, 2 », daté par Engler de 1894-1897<sup>3425</sup> :

« CONVENTIONNEL (signe). – Voir tout le chapitre Sémiologie. En quel sens tous les signes linguistiques sont conventionnels, contrairement à certaines idées du linguiste. En quel sens aucun n'est conventionnel, contrairement à d'autres idées qu'on trouve chez les philosophes. » (Saussure, 2002a : p. 228)

et dans la note elle-même :

« Il suffit de prononcer le mot de *conventionnel* pour mettre en opposition les fausses et justes idées sur la langue, [ ]

Ce qu'il y a de particulier dans le signe *conventionnel* c'est que les disciplines qui pouvaient avoir à s'en occuper ne se sont pas doutées que ce signe était (2°) *transmissible*, et par là doté d'une seconde vie, dont on peut bien dire que ces disciplines (de même que le public en général) n'ont aucune espèce de notion, si on ne s'est appliqué à [ ] «que la délimitation des signes» change

Par là l'idée philosophique du signe conventionnel est absolument incomplète depuis [ ]. Et ce qui réciproquement est faux chez le linguiste, c'est que celui-ci, à force de ne voir partout que la transmission et la tradition, dominées elles-mêmes par des forces mécaniques, cesse de concevoir le signe linguistique comme étant de son essence un signe conventionnel. Il lui attribue quelque essence mystérieuse ou à part, ou tenant à l'histoire —

n'est appelé ni par nature ni par intention à désigner l'aoriste [ajout marginal]

Là où le conventionnel se retrouve c'est quand on voit que tout signe repose purement sur un co-status négatif

---

<sup>3425</sup> Voir *supra* la note 201.



La plupart des conceptions que se font ou du moins qu'offrent les philosophes du langage font songer à notre premier père Adam appelant près de lui les divers animaux et leur donnant à chacun leur nom. Trois choses sont invariablement absentes de la donnée qu'un philosophe croit être celle du langage :

D'abord cette vérité, sur laquelle nous n'insistons même pas que le fond du langage n'est pas constitué par des noms. C'est un accident quand le signe linguistique se trouve correspondre à un objet défini pour les sens comme un *cheval*, le *feu*, le *soleil* plutôt qu'à une idée comme ἔθηκε "il posa". Quelle que soit l'importance de ce cas, il n'y a aucune raison évidente, bien au contraire, de le prendre comme type du langage. Sans doute ce n'est, dans un certain sens, de la part de qui l'entend ainsi qu'une faute sur l'exemple, Mais il y a là implicitement quelque tendance que nous ne pouvons méconnaître ni laisser passer sur ce que serait en définitive le langage : savoir une nomenclature d'objets. D'objets d'abord donnés. *D'abord* l'objet, puis le signe ; donc (ce que nous nierons toujours), base extérieure donnée au signe, et figuration du langage par ce rapport-ci :

$$\text{Objets} \left\{ \begin{array}{l} * \text{---} a \\ * \text{---} b \\ * \text{---} c \end{array} \right\} \text{Noms}$$

alors que la vraie figuration est :  $a - b - c$  hors de toute connaissance d'un rapport effectif comme  $*\text{---}a$  fondé sur un objet. Si un objet pouvait où que ce soit être le terme sur lequel est fixé le signe, la linguistique cesserait instantanément d'être ce qu'elle est, depuis le sommet jusqu'à la base ; du reste l'esprit humain du même coup, comme il est évident à partir de cette discussion.

Mais ce n'est là, nous venons de le dire, que le reproche incident que nous adresserions à la manière traditionnelle de prendre le langage, quand on veut le traiter philosophiquement. Il est malheureux certainement qu'on commence par y mêler [au langage] comme un élément primordial cette donnée des *objets désignés*, lesquels n'y forment aucun élément quelconque. Toutefois ce n'est rien là de plus que le fait d'un exemple mal choisi, et en mettant à la place de ἦλιος, *ignis* ou *pferd* quelque chose comme [ ] on se place au-delà de cette tentation de ramener la langue à quelque chose d'externe. Beaucoup plus grave est la seconde faute où tombent généralement les philosophes, et qui est de se représenter :

2. qu'une fois un objet désigné par un nom, c'est là un tout qui va se transmettre, – sans autres phénomènes à prévoir ! Si une altération se produit, ce n'est que du côté du nom qu'elle peut être à craindre à ce qu'on suppose, *fraxinus* devenant *frêne*. Cependant aussi du côté de l'idée : [ ]

Voilà déjà de quoi faire réfléchir sur le mariage d'une idée et d'un nom quand intervient (*le*) ce facteur imprévu, absolument ignoré dans la combinaison philosophique, LE TEMPS. Mais il n'y aurait là rien encore de frappant, rien de caractéristique, rien de spécialement propre au langage s'il n'y avait que ces deux genres d'altération, et ce premier genre de dissociation, par lequel l'idée quitte le signe, spontanément, que celui-ci s'altère ou non. Les deux choses restent encore jusqu'ici des entités séparées au moins pour un [ ]

Ce qui est caractéristique [ ] ce sont les innombrables cas où c'est l'altération du signe qui change l'idée même, et où on voit tout à coup qu'il n'y a point de différence du tout de moment en moment, entre la somme des idées distinguées et la somme des signes distinctifs. Deux signes par altération phonétique se confondent : l'idée dans une mesure déterminée (déterminée par l'ensemble des autres éléments) se confondra. Un signe se différencie par le même procédé aveugle ; infailliblement il s'attache un sens à cette différence qui vient de naître. Voici des exemples, mais constatons tout de suite l'entière insignifiance d'un point de vue qui part de la relation d'une idée et d'un signe hors du temps, hors de la transmission, qui seule nous enseigne (expérimentalement) ce que vaut le signe. Exemples. » (Saussure, 2002a : p. 229-231).

Aux philosophes, Saussure rappelle que le signe est « *transmissible*, et par là doté d'une seconde vie », aux linguistes que le signe n'est pas d'« essence mystérieuse » mais est « de son essence un signe conventionnel » et « repose purement sur un co-status négatif ». Le fait notable est qu'il ne s'agit plus, ici, des conséquences de l'arbitraire, mais d'une opposition entre « conventionnel » et « transmissible », dont la prise en compte « change [...] l'idée philosophique du signe conventionnel », autrement dit d'une réélaboration de la notion traditionnelle de convention (y compris l'arbitraire qui lui est lié). Or, tandis que l'on retrouve, des deux côtés, l'opposition des deux points de vue synchronique (convention des philosophes/co-status négatif) et diachronique (signe transmissible/transmission et tradition dominées par des forces mécaniques), et l'affirmation d'une discontinuité (dont témoignent l'idée d'une « seconde vie » et, du côté des linguistes, comme dans la « Note pour un article sur Whitney », l'absence d'essence mystérieuse), du côté de l'opposition aux linguistes, la notion de convention se trouve dotée du statut qui est celui de l'arbitraire dans les textes analysés au début de cette section, celui de fondement de la valeur : « Là où le conventionnel se retrouve c'est quand on voit que tout signe repose purement sur un co-status négatif. », et, par là même, en passant des philosophes aux linguistes, la notion de synchronie prend un sens proprement saussurien. La suite du développement met en exergue, cette fois du seul côté des philosophes – et de ce fait même –, cette double réélaboration de la notion de convention. Saussure oppose tout d'abord, comme nous l'avons déjà vu au début de ce chapitre, nomenclature et négativité. La rupture apparaît alors très nette avec l'arbitraire du rapport signe/objet, arbitraire conventionnaliste traditionnel en ce qu'il suppose l'existence préalable du son et du sens dont la langue saussurienne constitue au contraire l'étiologie. Mais il oppose ensuite à nouveau, avec une insistance particulière – « Beaucoup plus grave est la seconde faute où tombent généralement les philosophes » –, la convention à la « seconde vie » qu'implique la transmission. Il s'agit moins, cependant, des conditions, des effets ou des modalités du changement que de l'affirmation du « tout-un » du signe : ce qui est caractéristique du changement linguistique, ce ne sont ni les changements phoniques, ni les changements sémantiques, dans le cadre desquels « [l]es deux choses restent encore jusqu'ici des entités séparées » mais ce sont « les innombrables cas où c'est l'altération du signe qui change l'idée même, et où on voit tout à coup qu'il n'y a point de différence du tout, de moment en moment, entre la somme des idées distinguées et la somme des signes distinctifs ». Autrement dit, il s'agit moins, en réalité, d'opposer synchronie (au sens de la convention des philosophes) et « seconde vie » selon une opposition entre synchronie et diachronie que de prendre en considération la transmission des signes dans la mesure où elle seule « nous enseigne (expérimentalement) ce que vaut le signe ». On en revient ainsi, mais par un autre chemin – par une redéfinition de la notion de convention, au lieu de son institution au fondement du concept de valeur –, au concept de valeur. La redéfinition de la notion de convention apparaissait de manière très nette dans une note un peu antérieure à la « Note pour un article sur Whitney », classée parmi les « Notes pour un livre sur la linguistique générale » et datée par Engler de 1893-1894<sup>3426</sup> :

---

<sup>3426</sup> Voir Engler (1975) : p. 838-839.

« Y a-t-il, parmi l'ensemble des choses connues, quelque chose qui puisse être exactement comparé à la langue ?

Il est d'abord nécessaire de remarquer que cette question, de toutes façons difficile, n'aura du moins pas pour nous le sens vague qu'elle a eu inévitablement pour tous ceux qui ont voulu la résoudre sans dire préalablement une seule fois ce qu'ils pensaient de la langue elle-même.

A notre point de vue, cette question revient à demander une chose très différente de tout ce qu'on a pu y apercevoir. Elle revient à demander s'il y a (*une*) un fait de la vie sociale réductible à une formule qui soit au moment quelconque où on la prend, conventionnelle, donc arbitraire, totalement déstituée d'un rapport naturel avec l'objet, absolument libre et sans loi par rapport à lui 2° En elle-même le produit non arbitraire et non libre de ce qui a précédé dans ce genre.

A. Vie par société | B. Vie intérieure.<sup>3427</sup>

Il faut donc ajouter 3° que cette chose ne peut pas s'interrompre, même dans l'espace de 24 heures, et que chaque élément en est réédité des milliers de fois en ce temps.

La question pour nous de savoir si la langue est un fait social ou non est indifférente : ce n'est pas ce qui peut être demandé pour nous, mais s'il y a, dans un règne quelconque, quelque chose qui par les conditions comparatives de son (*d'*)existence et de *changement* donne le symétrique de la langue.

(Dans un moment donné)

I. La langue représente un système, intérieurement *ordonné dans toutes ses parties*.

2° dépend d'un objet, mais libre *et arbitraire par rapport à l'objet* ;

II. La même langue ~~représente une convention arbitraire~~ est le produit non libre de faits qui ne [ ] » (Saussure, 2002a : p. 202-203).

Il s'agissait là, à nouveau, du caractère sans analogue de la langue, mais celui-ci était significativement donné comme primant la nature de fait social : « La question pour nous de savoir si la langue est un fait social ou non est indifférente : ce n'est pas ce qui peut être demandé pour nous, mais s'il y a, dans un règne quelconque, quelque chose qui par les conditions comparatives de son existence et de *changement* donne le symétrique de la langue. » La langue était en effet moins définie comme un fait social que comme un fait social à la fois arbitraire et non arbitraire, ou plus exactement libre et non libre, et ainsi « convention arbitraire » au sens saussurien. Il s'agissait alors uniquement, comme dans « Status et motus », de la langue prise à un moment donné, l'histoire n'intervenant que par le biais de la notion de « produit », impliquant celles de la continuité absolue et de l'absence de liberté dont il a été question ci-dessus. On notera par ailleurs que dans ce cadre, la convention – ainsi redéfinie – implique l'arbitraire : « une formule qui soit au moment quelconque où on la prend, conventionnelle, donc arbitraire, totalement déstituée d'un rapport naturel avec l'objet, absolument libre et sans loi par rapport à lui ». On lit ensuite, après « Status et motus », dans les « Notes item » (1897-1900) :

« *Item*. Aucun psychologue moderne ou ancien, en faisant allusion à la langue, ou en la considérant même comme véhicule de la pensée n'a eu un seul instant une idée quelconque de ses lois. Tous sans exception se figurent la langue comme une forme *fixe*, et tous aussi sans exception comme une forme *conventionnelle*. Ils se meuvent, très naturellement dans ce que j'appelle la tranche horizontale de la langue, mais sans la

---

<sup>3427</sup> Cette dernière ligne est un ajout marginal. Tout ce passage, à partir de « Elle revient », jusqu'à « en ce temps », semble biffé par Saussure, qui indique « T.S.V.P. », désignant ainsi ce qui suit.

moindre idée du phénomène socio-historique qui entraîne le tourbillon des signes dans la colonne verticale et défend alors d'en faire ni un langage *fixe* ni un langage *conventionnel*, puisqu'il est le résultat incessant de l'action sociale, imposé hors de tout choix.

Toutefois le commencement d'une compréhension de la part des psychologues ne peut guère venir que d'une étude des transformations phonétiques

*Item.* Le contrat est conventionnel entre [ ] – mais c'est un contrat qui ne peut plus être brisé, à moins de supprimer la vie du signe, puisque cette vie du signe repose sur le contrat. » (Saussure, 2002a : p. 102-103).

On retrouve ici l'opposition entre synchronie – « tranche horizontale » – et diachronie – « colonne verticale » – mais, comme dans les deux passages précédents, l'opposition se solde par une redéfinition de la synchronie comme « résultat incessant de l'action sociale ». Saussure refuse alors à la langue tout caractère « fixe », mais également tout caractère conventionnel. Il s'agit là cependant, à nouveau, de redéfinition de la notion de convention comme un contrat sur lequel repose la « vie du signe » – autrement dit la langue comme fonctionnement – et qui implique ainsi la continuité absolue de la langue : le contrat « est conventionnel » « mais c'est un contrat qui ne peut être brisé ». L'arbitraire implique cette fois la convention, et l'arbitraire saussurien – arbitraire et convention – apparaît ainsi tout à la fois double et unifié dans sa reconstruction conceptuelle. Cette unification se double cependant, comme dans « Status et motus », d'une double réélaboration corrélative d'une opposition entre convention et absence de liberté que Saussure ne cesse de mettre en avant dans ses deux derniers cours de linguistique générale comme dans la première note item que nous venons de citer. Les développements en question sont repris dans le *Cours de linguistique générale* sous la forme d'un chapitre contigu au chapitre « Nature du signe linguistique » dont le deuxième paragraphe expose le principe de l'arbitraire du signe – « *Immutabilité et mutabilité du signe* » –, chapitre divisé en deux paragraphes intitulés « Immutabilité » et « Mutabilité » et suivis d'une récapitulation des étapes de la démonstration. On lit ainsi tout d'abord :

« Si par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant apparaît comme librement choisi, en revanche, par rapport à la communauté linguistique qui l'emploie, il n'est pas libre, il est imposé. La masse sociale n'est point consultée, et le signifiant choisi par la langue, ne pourrait pas être remplacé par un autre. Ce fait, qui semble envelopper une contradiction, pourrait être appelé familièrement "la carte forcée". On dit à la langue : "Choisissez !" mais on ajoute : "Ce sera ce signe et non un autre." Non seulement un individu serait incapable, s'il le voulait, de modifier en quoi que ce soit le choix qui a été fait, mais la masse elle-même ne peut exercer sa souveraineté sur un seul mot ; elle est liée à la langue telle qu'elle est.

La langue ne peut donc plus être assimilée à un contrat pur et simple, et c'est justement de ce côté que le signe linguistique est particulièrement intéressant à étudier ; car si l'on veut démontrer que la loi admise dans une collectivité est une chose que l'on subit, et non une règle librement consentie, c'est bien la langue qui en offre la preuve la plus éclatante.

Voyons donc comment le signe linguistique échappe à notre volonté, et tirons ensuite les conséquences importantes qui découlent de ce phénomène.

A n'importe quelle époque et si haut que nous remontions, la langue apparaît toujours comme un héritage de l'époque précédente. L'acte par lequel, à un moment

donné, les noms seraient distribués aux choses, par lequel un contrat serait passé entre les concepts et les images acoustiques – cet acte, nous pouvons le concevoir, mais il n'a jamais été constaté. L'idée que les choses auraient pu se passer ainsi nous est suggérée par notre sentiment très vif de l'arbitraire du signe.

En fait, aucune société ne connaît et n'a jamais connu la langue autrement que comme un produit hérité des générations précédentes et à prendre tel quel. C'est pourquoi la question de l'origine du langage n'a pas l'importance qu'on lui attribue généralement. Ce n'est pas même une question à poser ; le seul objet réel de la linguistique, c'est la vie normale et régulière d'un idiome déjà constitué. Un état de langue donné est toujours le produit de facteurs historiques, et ce sont ces facteurs qui expliquent pourquoi le signe est immuable, c'est-à-dire résiste à toute substitution arbitraire.

Mais dire que la langue est un héritage n'explique rien si l'on ne va pas plus loin. Ne peut-on pas modifier d'un moment à l'autre des lois existantes et héritées ?

Cette objection nous amène à placer la langue dans son cadre social et à poser la question comme on la poserait pour les autres institutions sociales. Celles-ci, comment se transmettent-elles ? Voilà la question plus générale qui enveloppe celle de l'immutabilité. Il faut d'abord apprécier le plus ou moins de liberté dont jouissent les autres institutions ; on verra que pour chacune d'elles il y a une balance différente entre la tradition imposée et l'action libre de la société. Ensuite on recherchera pourquoi, dans une catégorie donnée, les facteurs du premier ordre sont plus ou moins puissants que ceux de l'autre. Enfin, revenant à la langue, on se demandera pourquoi le facteur historique de la transmission la domine tout entière et exclut tout changement linguistique général et subit.

Pour répondre à cette question, on pourrait faire valoir bien des arguments, et dire, par exemple, que les modifications de la langue ne sont pas liées à la suite des générations, qui, loin de se superposer les unes aux autres comme les tiroirs d'un meuble, se mêlent, s'interpénètrent et contiennent chacune des individus de tous les âges. On rappellerait la somme d'efforts qu'exige l'apprentissage de la langue maternelle, pour conclure de là à l'impossibilité d'un changement général. On ajouterait que la réflexion n'intervient pas dans la pratique d'un idiome ; que les sujets sont, dans une large mesure, inconscients des lois de la langue ; et s'ils ne s'en rendent pas compte, comment pourraient-ils les modifier ? Fussent-ils même conscients, il faudrait se rappeler que les faits linguistiques ne provoquent guère la critique, en ce sens que chaque peuple est généralement satisfait de la langue qu'il a reçue.

Ces considérations sont importantes, mais elles ne sont pas topiques ; nous préférons les suivantes, plus essentielles, plus directes, dont dépendent toutes les autres :

1. – *Le caractère arbitraire du signe.* Plus haut, il nous faisait admettre la possibilité théorique du changement ; en approfondissant, nous voyons qu'en fait, l'arbitraire même du signe met la langue à l'abri de toute tentative visant à la modifier. La masse, fût-elle-même plus consciente qu'elle ne l'est, ne saurait la discuter. Car pour qu'une chose soit mise en question, il faut qu'elle repose sur une norme raisonnable. On peut, par exemple, débattre si la forme monogame du mariage est plus raisonnable que la forme polygame et faire valoir des raisons pour l'une et l'autre. On pourrait aussi discuter un système de symboles, parce que le symbole a un rapport rationnel avec la chose signifiée (voir p. 101) ; mais pour la langue, système de signes arbitraires, cette base fait défaut, et avec elle se dérobe tout terrain solide de discussion ; il n'y a aucun motif de préférer *sœur* à *sister*, *Ochs* à *bœuf*, etc.

2. – *La multitude des signes nécessaires pour constituer n'importe quelle langue.* La portée de ce fait est considérable. Un système d'écriture composé de vingt à quarante lettres peut à la rigueur être remplacé par un autre. Il en serait de même pour la langue si elle renfermait un nombre limité d'éléments ; mais les signes linguistiques sont innombrables.

3. – *Le caractère trop complexe du système.* Une langue constitue un système. Si, comme nous le verrons, c'est le côté par lequel elle n'est pas complètement arbitraire et où il règne une raison relative, c'est aussi le point où apparaît l'incompétence de la masse à la transformer. Car ce système est un mécanisme complexe ; l'on ne peut le saisir que par la réflexion ; ceux-là mêmes qui en font un usage journalier l'ignorent profondément. On ne pourrait concevoir un tel changement que par l'intervention de spécialistes, grammairiens, logiciens, etc. ; mais l'expérience montre que jusqu'ici les ingénieries de cette nature n'ont eu aucun succès.

4. – *La résistance de l'inertie collective à toute innovation linguistique.* La langue – et cette considération prime toutes les autres – est à chaque moment l'affaire de tout le monde ; répandue dans une masse et maniée par elle, elle est une chose dont tous les individus se servent toute la journée. Sur ce point, on ne peut établir aucune comparaison entre elle et les autres institutions. Les prescriptions d'un code, les rites d'une religion, les signaux maritimes, etc., n'occupent jamais qu'un certain nombre d'individus à la fois et pendant un temps limité ; la langue, au contraire, chacun y participe à tout instant, et c'est pourquoi elle subit sans cesse l'influence de tous. Ce fait capital suffit à montrer l'impossibilité d'une révolution. La langue est de toutes les institutions sociales celle qui offre le moins de prise aux initiatives. Elle fait corps avec la vie de la masse sociale, et celle-ci, étant naturellement inerte, apparaît avant tout comme un facteur de conservation.

Toutefois il ne suffit pas de dire que la langue est un produit des forces sociales pour qu'on voie clairement qu'elle n'est pas libre ; se rappelant qu'elle est toujours l'héritage d'une époque précédente, il faut ajouter que ces forces sociales agissent en fonction du temps. Si la langue a un caractère de fixité, ce n'est pas seulement parce qu'elle est attachée au poids de la collectivité, c'est aussi qu'elle est située dans le temps. Ces deux faits sont inséparables. A tout instant, la solidarité avec le passé met en échec la liberté de choisir. Nous disons *homme* et *chien* parce qu'avant nous on a dit *homme* et *chien*. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait dans le phénomène total un lien entre ces deux facteurs antinomiques : la convention arbitraire en vertu de laquelle le choix est libre, et le temps, grâce auquel le choix se trouve fixé. C'est parce que le signe est arbitraire qu'il ne connaît d'autre loi que celle de la tradition, et c'est parce qu'il se fonde sur la tradition qu'il peut être arbitraire. » (Saussure, 1972 : p. 104-108).

Le paragraphe s'ouvre sur la dualité arbitraire/absence de liberté, également mise en évidence au début du développement du troisième cours dont ce chapitre du *Cours de linguistique générale* suit le déroulement et qui, comme ce dernier, était destiné à suivre le chapitre « Nature du signe linguistique »<sup>3428</sup> :

« Après le deuxième chapitre, il faut placer ce à quoi nous aurions été amenés plus loin.

Il y a à insérer ce troisième chapitre :

*L'immutabilité et mutabilité du signe.*

<Voici le lien par où nous passons du précédent chapitre à celui-ci. Nous avons vu :> Par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant <(signe)>, quel qu'il soit est arbitraire, apparaît comme librement choisi, pouvant être remplacé par un autre (*table* pouvant s'appeler *sable* ou inversement). Par rapport à la société humaine qui est appelée à l'employer, le s[igne] n'est point libre mais imposé, sans que cette masse sociale soit consultée et comme s'il ne pouvait pas être remplacé par un autre. Ce fait qui dans une certaine mesure semble envelopper contradiction de la non-liberté de ce qui est libre, <ce fait> pourrait s'appeler familièrement le phénomène de la carte forcée. <On dit à la

---

<sup>3428</sup> Pour les sources de ce chapitre, voir Saussure (1967) : p. 162-165 (« Immutabilité »), 165-172 (« Mutabilité ») et 172-174 (récapitulation).

langue :> “Choisissez au hasard !”, mais on lui dit en même temps : “vous n’avez pas le droit de choisir, ce sera ceci ou cela !”

Si un individu voulait changer un mot français ou une mode, il ne le pourrait pas, – même la masse ne le pourrait pas ; elle est rivée à la langue telle qu’elle est. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 238).

Se trouvent alors opposées la conception d’un contrat primitif et l’appréhension de la langue comme un fonctionnement. Les éditeurs utilisent ici, outre la suite du développement du troisième cours :

« Il faut examiner les causes de ce phénomène et ses conséquences qui sont incalculables. Quant aux causes, voici la première considération :

La langue, à quelque moment que nous la prenions, si haut que nous remontions, est à n’importe quel moment un héritage du moment précédent. L’acte idéal par lequel à un instant donné des noms seraient distribués aux choses, l’acte par lequel un contrat serait passé entre les idées et les signes, entre les signifiés et les signifiants, cet acte reste dans le seul domaine de l’idée. C’est une idée inspirée par le sentiment que nous avons de l’arbitraire du s[igne], que nous reconnaissons n’appartenir à une réalité. Jamais une société n’a connu la langue que comme un produit plus ou moins perfectionné par les générations précédentes et à prendre tel quel. C’est-à-dire que nous distinguons à l’origine de tout état de langue un fait historique.

Jusqu’à présent, nous avons vu dans la langue un côté social. Il y a facteur historique qui apparaît lorsque nous cherchons pourquoi le s[igne] apparaît comme immuable. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 238-239)

ce passage du deuxième cours partiellement cité dans le premier chapitre :

« En 3<sup>e</sup> lieu – quand on reconnaît qu’il faut considérer le signe socialement – on est tenté de ne prendre d’abord que ce qui semble dépendre le plus de nos volontés ; et on se borne à cet aspect en croyant avoir pris l’essentiel : c’est ce qui fait qu’on parlera de la langue comme <d’>un contrat, <d’>un accord. Ce qui est le plus intéressant dans le signe à étudier ce sont les côtés par lesquels il échappe à notre volonté ; là est sa sphère véritable puisque nous ne pouvons plus la réduire. On considère donc la langue comme une législation à la manière des philosophes du 18<sup>e</sup> siècle, comme dépendant de notre volonté. Or la langue encore plus que la législation doit être subie beaucoup plus qu’on ne le fait ; il y a dans la langue le minimum d’initiative. Le moment où l’on s’accorde sur les signes n’existe pas réellement, n’est qu’idéal ; et existerait-il qu’il n’entre pas en considération à côté de la vie régulière de la langue. La question de l’origine des langues n’a pas l’importance qu’on lui donne. <Cette question n’existe même pas> (question de la source du Rhône – puérile !) Le moment de la genèse n’est lui-même pas saisissable, on ne le voit pas. Le contrat primitif se confond avec ce qui <se> passe tous les jours dans la langue, <avec les conditions permanentes de la langue :> si vous augmentez d’un signe la langue vous diminuez d’autant la signification des autres. <Réciproquement : si, par impossible, on n’avait choisi au début que deux signes toutes les significations se seraient réparties sur ces deux signes. L’un aurait désigné une moitié des objets et l’autre, l’autre moitié.> Le moment de l’accord n’est pas distinct des autres et en s’occupant de lui on laisse de côté l’essentiel :

1) le fait qu’un système de signes comme celui de la langue est reçu passivement par les générations successives (on le considérerait comme un acte réfléchi, comme une intervention active de la langue) ;

2) qu’en tout cas le système de signes aura pour caractère de se transmettre dans des conditions qui n’ont aucun rapport avec celles qui l’ont constitué (si on accorde même qu’il est l’œuvre de la volonté comme l’esperanto). La langue est un peu comme un

canard couvé par une poule ! Passé le premier moment la langue est entrée dans sa vie sémiologique et on ne peut plus revenir en arrière : elle se transmettra par des lois qui n'ont rien à faire avec les lois de création.

3) Ce système en se transmettant s'altère dans son matériel, ce qui altère le rapport du signe à la pensée. Et c'est vrai pour tout système de signes. Exemple : la locution "quoiqu'il en ait" (il y a à côté : "malgré que j'en aie" ; d'un autre côté *malgré* = *quoique*, d'où "quoique j'en aie" ; l'idée qu'on mettra dans cette locution provient d'une altération de matériel, <de l'identification de *malgré* avec *quoique*>). Autre exemple : "de par le roi" <= *de la part du roi* ; *le roi* servait de génitif (*par* pour *part*). Exemple tout à fait simple : quand deux mots arrivent à n'en faire plus qu'un, ce qui amène un quiproquo <et> une altération de sens.

Ces trois faits se retrouvent partout. » (Saussure, 1997 : p. 11-12).

Il est notable, cependant, que tandis que ce développement fait nettement apparaître d'une part la redéfinition de la notion de convention – on y retrouve à nouveau l'opposition au conventionnalisme des philosophes –, et d'autre part la dimension du fonctionnement, le troisième cours non seulement se contente de signaler le caractère purement « idéal » du contrat primitif, mais également, une fois la notion de contrat écartée au profit de celle d'héritage ou de tradition continue que nous avons rencontrée ci-dessus, autrement dit au profit de la notion de « produit historique », qui est donnée comme la « cause » de l'immutabilité du signe, affirme, selon les termes du *Cours de linguistique générale*, que « dire que la langue est un héritage n'explique rien si l'on ne va pas plus loin » :

« Maintenant si nous parlons de l'héritage, on pourrait dire que cette vue de l'héritage n'explique rien si on ne va pas plus loin. Mais pourquoi est-ce un héritage ? Pourquoi ne pourrait-on rien changer à cet héritage ? Nous voyons d'autres choses héritées des siècles précédents : ainsi les lois. On n'est pas tenu à ne pas changer les lois. Cette objection très justifiée revient à placer la langue dans son cadre social et à poser la question comme on la poserait pour une autre institution sociale.

La transmission des institutions humaines, voilà la question plus générale dans laquelle nous voyons enveloppée la question posée au début : pourquoi la langue n'est-elle pas libre ? Il y aura lieu de comparer le degré de liberté qu'offrent d'autres institutions. Il s'agit d'une balance entre les faits, <facteurs> historiques et sociaux. Pourquoi tel facteur est-il moins puissant que tel autre ? Pourquoi le facteur historique est-il tout puissant ? Pourquoi exclut-il un changement général et subit ? <Car nous réservons changements partiels, de détail> Si l'on compare d'autres institutions (par exemple systèmes de signes) il ne semble pas qu'une révolution complète soit exclue. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 239).

On retrouve en effet alors la comparaison de la langue aux autres institutions sociales, par le biais de la « question plus générale qui enveloppe celle de l'immutabilité », celle de la « transmission des institutions humaines », et avec elle le caractère sans analogue de la langue, tout entière dominée par le facteur de la transmission, là où les autres institutions sociales présentent « une balance entre les faits, <facteurs> historiques et sociaux ». Or, les explications proposées en réponse à cette question manifestent une régression en-deça de la théorisation saussurienne de la langue, qu'il s'agisse des arguments non « topiques » ou des considérations « plus essentielles, plus directes, dont dépendent toutes les autres ». A deux inversions et une simplification près, et nonobstant les réserves émises au début de ce chapitre, les éditeurs suivent ici fidèlement les notes des étudiants :



« <Deuxième considération> : <Réponse aux premières.> On pourrait s'attarder à des considérations générales, <importantes, mais> qui ne seraient pas <les plus> topiques, par exemple le fait que les générations ne se succèdent pas comme les tiroirs d'une commode, <puisque dans une génération il y a des hommes de tous les âges. → On pourrait <rappelez tout l'effort exigé par apprentissage d'une langue et de là, diff[iculté] à changer. → invoquer ce fait que l'on n'applique pas la réflexion à la langue <distinction entre conscient et inconscient> et préciser le degré de conscience qui préside en général aux faits de langage. – <Ou bien que> la réflexion n'est pas même provoquée en ce sens que d'une manière générale chaque peuple est satisfait de la langue qu'il a reçue. A tout cela, il faut préférer énoncer ce qui est plus topique, plus direct, qui enveloppe ces circonstances ci-dessus.

1°) Parmi les circonstances extérieures à la langue elle-même, nous constatons que la langue est une chose dont se servent tous les individus, tous les jours, toute la durée de la journée. Ce fait fait de la langue une institution non comparable à d'autres <code civil, religion très formaliste>. Le degré de révolution radicale est ainsi diminué dans une très grande proportion.

Mais ce fait est encore extérieur à la langue. Les points suivants se trouvent contenus dans la langue elle-même.

2°) La multitude immense des signes constituant une langue. Si l'on cherche des points de comparaison, on n'en trouve pas. Et ce fait de la multitude des éléments qui sont en jeu n'est point à dédaigner. Une écriture n'a que vingt à quarante signes. On peut voir un système d'écriture remplacé par un autre. S'il était concevable que la langue ne se composât que de quarante signes par exemple, il serait très concevable que la langue puisse être changée du tout au tout.

3°) Base arbitraire du signe. Les signes sont arbitraires et il semblerait qu'il soit aisé de les changer. Mais grâce à ce fait, la langue ne peut pas être sujet à discussion pour la masse, même la supposât-on plus consciente qu'elle n'est. En effet, il faut avoir une norme comparable aux choses pour avoir un terrain de discussion. Ainsi le symbole pour une religion formaliste. <Dès lors que cette base raisonnable de critique existe, en effet, les choses deviennent discutables. Déjà dans système de symboles, on peut discuter. Mais pas de norme d'un système arbitraire. Seuls des gram[mairiens] et des log[iciens] pourraient renouveler>

4°) Toute langue forme un corps et un système. Il est vrai qu'en premier lieu nous anticipons, <puisque chapitre est inséré au chapitre IV>. C'est le côté par où elle n'est pas entièrement arbitraire, où il lui faut reconnaître une raison relative. Le contrat est beaucoup plus compliqué entre le signe et l'idée,

il ne faut pas le considérer

ainsi :

↓     ↓     ↓  
O     O     O

mais ainsi :

O ——— O ——— O

Aussi de ce côté l'opération qui consisterait en un changement radical échappe à la masse sociale. Il faudrait qu'elle se fasse au sein d'une assemblée de grammairiens et de logiciens. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 239-240).

Mais, tout d'abord, aucune des considérations non topiques n'a trait à la langue en tant que telle. La première ne la concerne qu'en tant qu'elle est liée à la vie humaine, la deuxième se place du point de vue de son existence idiomologique ou relève d'un point de vue cognitif, les deux dernières ne l'envisagent qu'à travers son maniement par l'homme : toutes supposent une prise sur la langue considérée comme objet et le point de vue ne saurait dès lors être que descriptif. Il faut en dire autant des considérations topiques internes, qu'il s'agisse de la

« multitude immense des signes constituant une langue », déjà mise en avant, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans le deuxième cours :

« Cette institution est avant tout une convention, mais ce qui distingue immédiatement la langue de toute autre convention c'est qu'elle porte sur des milliers de signes employés des millions de fois tous les jours. Donc c'est un système extrêmement multiple par le nombre des pièces qui le mettent en jeu. » (Saussure, 1997 : p. 4)

de la « base arbitraire du signe<sup>3429</sup> », dont il faut souligner qu'avant l'absence de toute « base raisonnable », elle implique l'impossibilité de la prise du locuteur sur la langue, ou du fait que « [t]oute langue forme un corps et un système », dont la formulation rapide ne distingue pas clairement, comme nous l'avons déjà noté au début de ce chapitre, entre système et structure. Aussi est-il précisément question de « grammairiens » et de « logiciens » – d'idiomologues –, par opposition à la « masse sociale » à laquelle la langue est liée. On notera, à cet égard, que tandis que la « circonstance extérieure », rappelle une autre idée du troisième cours, rencontrée plus haut, selon laquelle la langue « concerne tous les individus à tous les instants » et qui confère à la proposition du deuxième cours que nous venons de citer à nouveau une implication ambivalente, les trois considérations topiques internes semblent appeler la notion de fait social. On lit en effet à la suite de ce passage dans les notes de M<sup>me</sup> Sechehaye :

« Toutes ces circonstances reviennent au fait que la langue est **maniée** par une **masse sociale**, [qu'elle est] une convention répandue dans une collectivité. » (Saussure, 1967 : p. 164).

Les éditeurs, qui suppriment l'opposition extérieur/intérieur, n'ont donc pas tout à fait tort d'écrire que « cette considération prime toutes les autres »<sup>3430</sup>. Ils atténuent cependant ainsi une difficulté de la pensée saussurienne. Il faut noter, en effet, que le développement du troisième cours est relativement contradictoire, affirmant d'abord l'insuffisance de la notion d'héritage, puis mettant en exergue, par rapport à un fait qui est « encore extérieur à la langue », des points « contenus dans la langue elle-même », avant de lier à nouveau l'immuabilité du signe au facteur historique : dans les termes du *Cours de linguistique générale*, « Toutefois il ne suffit pas de dire que la langue est un produit des forces sociales pour qu'on voie clairement qu'elle n'est pas libre ; se rappelant qu'elle est toujours l'héritage d'une époque précédente, il faut ajouter que ces forces sociales agissent en fonction du temps. Si la langue a un caractère de fixité, ce n'est pas seulement parce qu'elle est attachée au poids de la collectivité, c'est aussi qu'elle est située dans le temps. » La contradiction apparaît d'autant plus nettement dans les notes d'étudiants que l'on y retrouve l'opposition entre point de vue logique ou psychologique et prise en considération du temps :

« La circonstance que la langue est un fait social lui crée un centre de gravité. Mais nous avons admis dès le début ce fait, il est inutile de dédoubler maintenant la langue. Il faut

---

<sup>3429</sup> Les éditeurs s'appuient ici en outre sur un passage de la « Note pour un article sur Whitney », cité dans ce qui suit. Voir Saussure (2002a) : p. 214.

<sup>3430</sup> On lit en outre dans les notes de Dégallier : « Or **ce fait** est **capital**, et montre déjà **impossibilité de révolution** radicale. » (Saussure, 1967 : p. 164).

ajouter le facteur temps. Les forces sociales agissent en fonction du temps et nous montrent en quoi la langue n'est pas libre.

En effet la langue est <tout le temps> solidaire du passé, c'est ce qui lui ôte sa liberté, et elle ne le serait pas, si elle n'était pas sociale. Mais il faut ajouter la considération de temps, la transmission de génération en génération.

Au premier moment on n'aperçoit pas que dans cette convention une place puisse être réservée au facteur temps. Et en effet, théoriquement, la langue peut être considérée indépendamment du temps, <comme quelque chose logique ou psychologique> La puissance temps vient mettre en échec à chaque instant la puissance qu'on peut appeler arbitraire. <libre choix> Pourquoi disons-nous : homme, chien ? Parce qu'on a dit avant nous homme, chien. La justification est dans le temps. Cela ne supprime pas l'arbitraire et ça le supprime. Cela n'empêche pas de voir lien entre question du temps et la question de l'arbitraire qui agissent l'une antinomiquement à l'autre. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 240-241).

S'opposent ainsi à nouveau arbitraire et absence de liberté, liée à la « puissance temps ». Saussure affirme l'existence d'un « lien entre question du temps et la question de l'arbitraire qui agissent l'une antinomiquement à l'autre ». Les éditeurs affirment quant à eux que « [c]'est parce que le signe est arbitraire qu'il ne connaît d'autre loi que celle de la tradition, et c'est parce qu'il se fonde sur la tradition qu'il peut être arbitraire ». L'arbitraire implique en effet nécessairement la convention, et avec elle la tradition, cependant que la tradition est la seule extériorité compatible avec l'étiologie saussurienne du rapport son/sens. De ce point de vue, comme il apparaîtra plus nettement dans ce qui suit, l'insertion du développement du deuxième cours sur la question de l'origine et la vie sémiologique est profondément juste, à ceci près que si l'on retrouve ici l'articulation du concept saussurien d'arbitraire, l'arbitraire, opposé au temps – impliquant une réélaboration de la dimension du social qui est corrélative de la notion traditionnelle de convention –, demeure double. Or, comme nous le verrons, et comme en témoigne ici, inversement, le cadre de la spécification de la langue par rapport aux autres institutions sociales, cette dualité ne semble pas étrangère à la contradiction que nous venons de relever. On la retrouve dans le paragraphe « Mutabilité », où se précise la notion de « vie sémiologique » et où le cadre est de nouveau celui de la définition de la langue comme type d'institution, corrélatif de l'opposition arbitraire/non-liberté :

« Le temps, qui assure la continuité de la langue, a un autre effet, en apparence contradictoire au premier : celui d'altérer plus ou moins rapidement les signes linguistiques et, en un certain sens, on peut parler à la fois de l'immutabilité et de la mutabilité du signe.

En dernière analyse, les deux faits sont solidaires : le signe est dans le cas de s'altérer parce qu'il se continue. Ce qui domine dans toute altération, c'est la persistance de la matière ancienne ; l'infidélité au passé n'est que relative. Voilà pourquoi le principe d'altération se fonde sur le principe de continuité.

L'altération dans le temps prend diverses formes, dont chacune fournirait la matière d'un important chapitre de linguistique. Sans entrer dans le détail, voici ce qu'il est important de dégager.

Tout d'abord, ne nous méprenons pas sur le sens attaché ici au mot altération. Il pourrait faire croire qu'il s'agit spécialement des changements phonétiques subis par le signifiant, ou bien des changements de sens qui atteignent le concept signifié. Cette vue serait insuffisante. Quels que soient les facteurs d'altérations, qu'ils agissent isolément ou combinés, ils aboutissent toujours à *un déplacement du rapport entre le signifié et le signifiant*.

Voici quelques exemples. Le latin *necāre* signifiant “tuer” est devenu en français *noyer*, avec le sens que l’on connaît. Image acoustique et concept ont changé tous les deux ; mais il est inutile de distinguer les deux parties du phénomène ; il suffit de constater *in globo* que le lien de l’idée et du signe s’est relâché et qu’il y a eu un déplacement dans leur rapport. Si au lieu de comparer le *necāre* du latin classique avec notre français *noyer*, on l’oppose au *necare* du latin vulgaire du IV<sup>e</sup> ou du V<sup>e</sup> siècle, signifiant “noyer”, le cas est un peu différent ; mais ici encore, bien qu’il n’y ait pas altération appréciable du signifiant, il y a déplacement du rapport entre l’idée et le signe.

L’ancien allemand *dritteil*, “le tiers”, est devenu en allemand moderne *Drittel*. Dans ce cas, quoique le concept soit resté le même, le rapport a été changé de deux façons : le signifiant a été modifié non seulement dans son aspect matériel, mais aussi dans sa forme grammaticale ; il n’implique plus l’idée de *Teil* ; c’est un mot simple. D’une manière ou d’une autre, c’est toujours un déplacement de rapport.

En anglo-saxon, la forme pré littéraire *fōt* “le pied” est restée *fōt* (angl. mod. *foot*), tandis que son pluriel *\*fōti*, “les pieds”, est devenu *fēt*. (angl. mod. *feet*). Quelles que soient les altérations qu’il suppose, une chose est certaine : il y a eu déplacement du rapport ; il a surgi d’autres correspondances entre la matière phonique et l’idée.

Une langue est radicalement impuissante à se défendre contre les facteurs qui déplacent d’instant en instant le rapport du signifié et du signifiant. C’est une des conséquences de l’arbitraire du signe.

Les autres institutions humaines – les coutumes, les lois, etc. – sont toutes fondées, à des degrés divers, sur les rapports naturels des choses ; il y a en elles une convenance nécessaire entre les moyens employés et les fins poursuivies. Même la mode qui fixe notre costume n’est pas entièrement arbitraire : on ne peut s’écarter au-delà d’une certaine mesure des conditions dictées par le corps humain. La langue, au contraire, n’est limitée en rien dans le choix de ses moyens car on ne voit pas ce qui empêcherait d’associer une idée quelconque avec une suite quelconque de sons.

Pour bien faire sentir que la langue est une institution pure, Whitney a fort justement insisté sur le caractère arbitraire des signes ; et par là, il a placé la linguistique sur son axe véritable. Mais il n’est pas allé jusqu’au bout et n’a pas vu que ce caractère arbitraire sépare radicalement la langue de toutes les autres institutions. On le voit bien par la manière dont elle évolue ; rien de plus complexe : située à la fois dans la masse sociale et dans le temps, personne ne peut rien y changer, et, d’autre part, l’arbitraire de ses signes entraîne théoriquement la liberté d’établir n’importe quel rapport entre la matière phonique et les idées. Il en résulte que ces deux éléments unis dans les signes gardent chacun leur vie propre dans une proportion inconnue ailleurs, et que la langue s’altère, ou plutôt évolue, sous l’influence de tous les agents qui peuvent atteindre soit les sons soit le sens. Cette évolution est fatale ; il n’y a pas d’exemple d’une langue qui y résiste. Au bout d’un certain temps on peut toujours constater des déplacements sensibles.

Cela est si vrai que ce principe doit se vérifier même à propos des langues artificielles. Celui qui en crée une la tient en main tant qu’elle n’est pas en circulation ; mais dès l’instant qu’elle remplit sa mission et devient la chose de tout le monde, le contrôle échappe. L’espéranto est un essai de ce genre ; s’il réussit, échappera-t-il à la loi fatale ? Passé le premier moment, la langue entrera très probablement dans sa vie sémiologique ; elle se transmettra par des lois qui n’ont rien de commun avec celles de la création réfléchie, et l’on ne pourra plus revenir en arrière. L’homme qui prétendrait composer une langue immuable, que la postérité devrait accepter telle quelle, ressemblerait à la poule qui a couvé un œuf de canard : la langue créée par lui serait emportée bon gré mal gré par le courant qui entraîne toutes les langues.

La continuité du signe dans le temps, lié à l’altération dans le temps, est un principe de la sémiologie générale ; on en trouverait la confirmation dans les systèmes d’écriture, le langage des sourds-muets, etc.

Mais sur quoi se fonde la nécessité du changement ? On nous reprochera peut-être de n'avoir pas été aussi explicite sur ce point que sur le principe de l'immutabilité : c'est que nous n'avons pas distingué les différents facteurs d'altération ; il faudrait les envisager dans leur variété pour savoir jusqu'à quel point ils sont nécessaires.

Les causes de la continuité sont *a priori* à la portée de l'observateur ; il n'en est pas de même des causes d'altération à travers le temps. Il vaut mieux renoncer provisoirement à en rendre un compte exact et se borner à parler en général du déplacement des rapports ; le temps altère toutes choses ; il n'y a pas de raison pour que la langue échappe à cette loi universelle. » (Saussure, 1972 : p. 108-112).

La solidarité de la continuité et de l'altération est formulée de manière plus précise dans les notes d'étudiants :

« <En résumé> La non-liberté des signes composant la langue tient au côté historique, ou est une manifestation du facteur temps dans la langue, puisque cette non-liberté des signes repose sur la continuité du facteur temps dans la langue, <sur la continuité du signe à travers générations. Autre manifestation du facteur temps, ce fait, en apparence contraire au premier :> l'altération des signes quand ils ont à traverser un certain nombre de générations. <C'est ainsi que> le titre de notre chapitre parle à la fois de l'immutabilité et de la mutabilité <(altérabilité)> du signe. Les deux choses se touchent intimement ; il est clair qu'elles ont la même cause en dernière analyse.

Pourquoi le signe est-il dans le cas de s'altérer ? Parce qu'il se continue. S'il ne se continuait pas, si tous les dix ans on instituait une nouvelle langue créée de toutes pièces sur des signes nouveaux, la notion de l'immutabilité du signe serait abolie. En toute altération, ce qui domine, c'est la persistance d'une bonne partie de ce qui existait. C'est une infidélité relative qui suppose qu'on s'appuie sur principe antérieur. Le principe d'altération se fonde sur le principe de continuité.

<Nous replaçant au point de départ, on aura :>

| Hors de la donnée<br>temps          | En vertu de la donnée<br>temps                     |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Arbitraire du signe<br>donc Liberté | 1. Non liberté (Immutabilité)                      |
|                                     | 2. Altération (Mutabilité d'un<br>certain ordre) » |

(Saussure & Constantin, 2005 : p. 241).

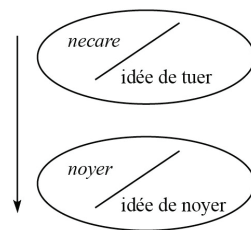
On retrouve en effet ici, avec l'opposition arbitraire/non-liberté – le temps apparaissant ainsi nettement comme l'explication ultime de l'absence de liberté – l'affirmation, contre l'idée d'institution, de la continuité de la langue, condition de l'altération des signes. A l'arbitraire du signe répond ainsi un mode d'existence particulier, qui apparaît comme le véritable objet de ce développement. Saussure insiste tout d'abord, comme dans « Status et motus », sur la spécificité des changements linguistiques, qui sont des « déplacements du rapport entre signifiant et signifié », et non un ensemble de changements phonétiques ou sémantiques. Le *Cours de linguistique générale* suit ici relativement fidèlement les notes du troisième cours :

« Les formes <ou les facteurs> de l'altération dans le temps sont de plusieurs espèces dont chacune constitue un immense chapitre de linguistique et dont chacune prise

philosophiquement fournit un élément continuuel à des discussions sur sa nature, sur sa portée, etc. Avant même de tenter un classement, voici ce qu'il est important de dégager.

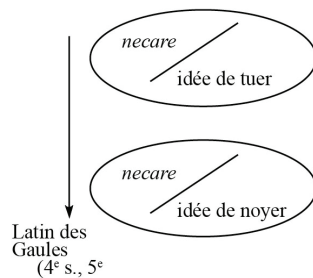
Ne parlons pas de l'altération des signes comme nous venons de le faire momentanément pour plus de clarté. Cela nous fait croire qu'il s'agit seulement de phonétique (changement dans la forme des mots), <- de déformation des images acoustiques, ou bien changement de sens. Ce serait mauvais.>

Quels que soient les différents facteurs de l'altération et leur nature tout à fait distincte, tous agissant de concert aboutissent à l'altération du rapport entre idée et signe, ou du rapport entre signifiant et signifié. Il vaut peut-être mieux dire : au déplacement du rapport entre idée et signe. ???IMAGE I-2-#23



*necare* est devenu  
au bout d'un certain temps  
*noyer*  
(car nous savons que le verbe  
*noyer* est la continuation  
de *necare*).

L'image acoustique est changée, l'idée aussi est changée. <Mais nous n'avons pas besoin d'entrer dans ces distinctions. Nous pouvons constater globalement qu'il y a eu déplacement du rapport entre idée et signe. <Reprenons exemple voisin :> C'est un trait du latin des Gaules (quatrième ou cinquième siècle) que d'entendre par *necare* : *noyer*.

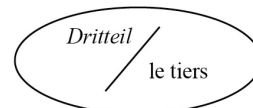


???IMAGE I-2-#24

L'image acoustique n'a  
pas varié. -  
mais il y a déplacement  
du rapport entre idée  
et signe.

???IMAGE I-2-#25

allemand ancien



allemand moderne

Est-ce le signifiant seul qui a changé ? Si l'on veut ; mais de deux manières dont l'une touche de très près à la signification. <De deux manières : 1°) altération non seulement dans forme, mais *Drittel* n'implique plus sens de *Teil*, est un seul mot> En tous cas, déplacement du rapport entre idée et signe.

préhistorique anglo-saxon

↓  
aujourd'hui

*fōt*  
(le pied)

↓  
*fōt*  
(*foot*)

*\*foti*  
(pluriel les pieds)

↓  
*fēt*  
(*feet*)

Il n'y a pas eu qu'une altération phonétique. <Ici, très complexe.> Le mécanisme entre les deux mots a été changé. Mais nous ne risquons rien à dire : il y a eu déplacement du rapport entre idée et signe. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 241-243).

Il n'en est pas de même dans la suite du développement, où les éditeurs convoquent l'un des passages de la « Note pour un article sur Whitney » que nous avons analysés ci-dessus<sup>3431</sup>, auquel ils adjoignent cet autre<sup>3432</sup> :

- « 1. Le langage institution.
- 2. La linguistique est double.

---

(1). Il n'y a jamais une rupture [ ]

Qu'il s'agisse du costume ou de [ ],

toujours c'est le rapport naturel des choses qui reprend le dessus après une extravagance, et qui reste à travers les âges l'unité directrice qui demeure à travers tous les changements la règle

tandis que le langage pour accomplir la fonction qui lui revient, entre les institutions humaines, est destitué d'une limite quelconque dans ses procédés (au moins d'une limite que quelqu'un nous aurait fait voir). L'absence d'affinité depuis le principe entre t[ ] étant une chose RADICALE, non une chose comportant le moins du monde une nuance, c'est par là qu'il arrive subséquemment que le langage n'est pas contenu dans une règle humaine, constamment corrigée ou dirigée corrigeable ou dirigeable par la raison humaine.

C'est la raison qui dicte les autres [ ]

L'institution du mariage selon la forme monogame est probablement [?] plus raisonnable que selon la forme polygame. Cela peut philosophiquement se discuter. Mais l'institution d'un signe quelconque, par exemple  $\sigma$  ou  $s$  pour désigner le son  $s$ , ou bien de *cow* ou de *vacca* pour désigner l'idée de vache est fondée sur l'*irraison* même ; c'est-à-dire qu'il n'y a ici aucune raison fondée sur la nature des choses et leur convenance qui intervienne à aucun moment soit pour maintenir soit pour supprimer une [ ]

Par le fait même qu'il n'y a jamais dans la langue trace de corrélation interne entre les signes vocaux et l'idée, entre l'idée et son instrument, ces signes sont abandonnés à leur propre vie matérielle, d'une manière tout à fait inconnue dans les domaines où la forme extérieure pourra se réclamer du plus léger degré de connexité naturelle avec l'idée. Comme ce sont ces autres domaines-là qui nous sont familiers dans l'histoire des sociétés, nous jugeons très fausement d'après eux ce que doivent être les conditions du langage ; supposant en particulier qu'elles sont hors d'état de différer fondamentalement de celles d'une autre institution. » (Saussure, 2002a : p. 214).

Nous avons vu cependant, à l'analyse d'un autre passage de la même note<sup>3433</sup>, que cette « indépendance » ou cette absence de « premier principe » susceptible de régir l'évolution renvoient moins au caractère illimité des modifications possibles<sup>3434</sup> qu'à l'impossibilité

---

<sup>3431</sup> Saussure (2002a) : p. 211-212.

<sup>3432</sup> Engler mentionne également Saussure (2002a) : p. 220, que nous envisagerons plus bas.

<sup>3433</sup> Saussure (2002a) : p. 208-210.

<sup>3434</sup> Bien que cet aspect soit important. On lit ainsi beaucoup plus loin dans le *Cours de linguistique générale* : « Si l'on cherche à évaluer l'effet de ces changements, on voit très vite qu'il est illimité et incalculable, c'est-à-dire qu'on ne peut pas prévoir où ils s'arrêteront. Il est puéril de croire que le mot ne peut se transformer que

d'une « appréciation historique simple », autrement dit à une absence de consistance objectale. Or, on lit précisément à cet endroit du troisième cours :

« Une langue quelconque, si elle réalise les conditions de toute langue, est impuissante à se défendre contre les facteurs d'altération qui aboutissent à déplacer de moment en moment le rapport total du signifiant au signifié. On ne connaît aucun exemple où le rapport soit resté tout à fait tel quel. C'est le corollaire immédiat du principe de continuité. Par rapport au principe de liberté contenu dans l'arbitraire du signe, non

---

jusqu'à un certain point comme s'il y avait quelque chose en lui qui pût le préserver. Ce caractère des modifications phonétiques tient à la qualité arbitraire du signe linguistique, qui n'a aucun lien avec la signification. » (Saussure, 1972 : p. 208), passage dont la source se trouve dans le premier cours (voir Saussure, 1967 : p. 344) : « Si l'on envisage l'effet d'une somme de changements phonétiques pendant une période plus ou moins longue on voit que son caractère est <d'être> illimité, c'est-à-dire ces changements peuvent faire varier l'aspect des mots d'une façon illimitée : on ne peut pas assigner de formes d'avance aux changements phonétiques et il est puéril de croire que le mot peut changer de figure mais jusqu'à un certain point, comme s'il y avait quelque chose dans le mot qui pût le préserver. Ce caractère des modifications phonétiques d'être incalculables et illimitées vient de la qualité arbitraire du symbole phonétique qui n'a aucun lien avec la signification du mot. » (Saussure, 1996 : p. 42). C'est là, cependant, une conséquence indirecte de l'arbitraire du signe, en ce qu'il implique un mode d'existence « négatif », ou une extériorité sans objectalité, et ainsi en dehors de toute prise du locuteur sur la langue, dans la mesure où celle-ci suppose un objet – une extériorité objectale – d'une part, un signe double au lieu de dual d'autre part. Engler (voir Engler, 1962) signale encore deux autres passages du *Cours de linguistique générale* ayant trait à l'arbitraire : « Il résulte de ce qui précède que le phénomène phonétique est un facteur de trouble. Partout où il ne crée pas des alternances, il contribue à relâcher les liens grammaticaux qui unissent les mots entre eux ; la somme des formes en est augmentée inutilement ; le mécanisme linguistique s'obscurcit et se complique dans la mesure où les irrégularités nées du changement phonétique l'emportent sur les formes groupées sous des types généraux ; en d'autres termes dans la mesure où l'arbitraire absolu l'emporte sur l'arbitraire relatif (voir p. 183). » (Saussure, 1972 : p. 221), « Ce caractère de l'analogie suggère deux observations qui confirment nos vues sur l'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif (voir p. 180 sv.) :

1° On pourrait classer les mots d'après leur capacité relative d'en engendrer d'autres selon qu'ils sont eux-mêmes plus ou moins décomposables. Les mots simples sont, par définition, improductifs (cf. *magasin*, *arbre*, *racine*, etc.). *Magasinier* n'a pas été engendré par *magasin* ; il a été formé sur le modèle de *prisonnier* : *prison*, etc. De même, *emmagasiner* doit son existence à l'analogie de *emmailloter*, *encadrer*, *encapuchonner*, etc., qui contiennent *maillot*, *cadre*, *capuchon*, etc.

Il y a donc dans chaque langue des mots productifs et des mots stériles, mais la proportion des uns et des autres varie. Cela revient en somme à la distinction faite p. 183 entre les langues « lexicologiques » et les langues « grammaticales ». En chinois, la plupart des mots sont indécomposables ; au contraire, dans une langue artificielle, ils sont presque tous analysables. Un espérantiste a pleine liberté de construire sur une racine donnée des mots nouveaux.

2° Nous avons remarqué p. 222 que toute création analogique peut être représentée comme une opération analogue au calcul de la quatrième proportionnelle ; Très souvent on se sert de cette formule pour expliquer le phénomène lui-même, tandis que nous avons cherché sa raison d'être dans l'analyse et la reconstruction d'éléments fournis par la langue.

Il y a conflit entre ces deux conceptions. » (Saussure, 1972 : p. 228). Ces références à la distinction arbitraire absolu/arbitraire relatif sont des insertions des éditeurs. Il s'agit là, en effet, de développements du premier cours. Voir Saussure (1967) : p. 365 et 379. Le second a été cité dans la note 196 de ce chapitre. Le premier donne : « On pourrait classer les mots comme plus ou moins capables d'en engendrer d'autres suivant qu'ils sont plus ou moins décomposables, analysables. En général les mots indécomposables sont stériles, improductifs : par exemple *magasin* (*magasin-ier* a été produit avant tout par la série

*prisonn-ier*

*prison*

*emmagasiner* par la série *entortiller*, *emmailloter* etc.) Il faudra donc reconnaître – à un degré très divers suivant les langues – une certaine masse de mots productifs <féconds> et une autre d'improductifs <d'inféconds> parce qu'on ne peut rien en retirer qu'eux-mêmes. Dans le chinois rien n'est analysable, dans une langue artificielle comme l'espéranto tout est analysable. » (Saussure, 1996 : p. 91).



seulement la continuité supprime la liberté, mais si par hypothèse on avait établi une langue <par législation>, le lendemain elle <(la masse)> aurait déplacé ses rapports. On tient le contrôle de la langue tant qu'elle n'est pas en circulation, mais dès qu'elle remplit sa mission, on voit les rapports se déplacer. Du moins on doit conclure qu'il en doit être fatalement ainsi d'après exemples offerts par l'histoire.

L'espéranto, <cet essai de langue artificielle qui paraît réussir> obéira-t-il à la loi fatale en devenant social ? Ce n'est pas une masse compacte qui se sert de l'espéranto, mais des groupes disséminés parfaitement conscients, qui n'ont pas appris cette langue comme une langue naturelle.

Dans les systèmes de signes (systèmes d'écriture, cf. le pehlvi), et jusque même dans le langage des sourds-muets, des forces aveugles déplaceront les rapports. <Ce sera un fait de sémiologie générale : continuité dans le temps liée à altération dans le temps.> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 243).

Il ne s'agit donc ni de complexité de l'évolution de la langue, ni de « conséquence de l'arbitraire du signe », mais d'un « corollaire du principe de continuité », autrement dit d'un phénomène interne à un mode d'existence particulier, d'un « fait de sémiologie générale ». Aussi retrouve-t-on, parallèlement à l'opposition entre arbitraire et absence de liberté, la négation du contrat primitif, sous la forme particulière, que l'on trouvait déjà dans le passage du deuxième cours que nous avons cité ci-dessus avec la métaphore du canard couvé par une poule, d'une opposition entre les deux états sans commune mesure de l'établissement par législation et de la circulation. De ce que le mode d'existence qu'est la continuité est l'objet véritable de ce développement témoignent sans ambiguïté la correction de l'affirmation en constat – « Du moins on doit conclure qu'il en doit être fatalement ainsi d'après exemples offerts par l'histoire. » – et la reconnaissance finale de l'existence de causes expliquant l'altération des signes, reconnaissance qui clôt le passage du troisième cours :

« On pourrait revenir sur cette question de la nécessité de l'altération, comme n'ayant pas été mise assez en lumière, <comparativement au temps accordé à envisager nécessité de continuité. En effet, nous nous sommes bornés à dire que altération n'était qu'une des formes de la continuité>

Cette lacune est voulue provisoirement pour cette simple raison que nous avons laissé les facteurs d'altération indistincts. Ces facteurs sont tellement mêlés dans leurs effets qu'il n'est pas prudent de les démêler. <Puisque nous n'avons pas recherché les causes de l'altération dans leur variété, nous ne pouvons pas rechercher si elles agissent nécessairement. Tant qu'il s'agit des causes de la continuité, elle suivra la portée de l'observation *a priori*> Quand il s'agit de l'altération à travers le temps mieux vaut ne parler que du déplacement <du rapport global> des termes et des valeurs. <par conséquent en renonçant à se rendre compte du degré de nécessité.> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 246-247)

et pour laquelle on dispose également de notes préparatoires de Saussure :

« Avant de terminer ce chapitre, je veux mettre ~~comme un~~ <une sorte de> post-scriptum comme réponse à une lacune <apparente> qu'on pourrait <y> relever.

Peut-être ~~qu'on dira~~ <direz-vous> que la «Nécessité» de l'altération <des signes> n'a pas été suffisamment mise en lumière<, tout en parlant de l'altération>.

~~La nécessité de la continuité~~

~~Du moins qu'elle n'est pas approfondie~~

Il est certain que, tandis que nous avons cherché à approfondir les ~~raisons de la~~ <causes> qui assurent la *continuité* <=> la non liberté à travers le Temps, – nous n'avons donné aucune cause spéciale à l'altération <résultant du Temps>.

Nous avons dit, et <je tiens à> soulign[er] <encore>, qu'elle n'est qu'une forme de la continuité, que c'est ~~parce que~~ <le fait même que> les signes se continuent qu'ils ~~peuvent~~ <arrivent à> s'altérer.

Mais nous n'avons pas dit, je le reconnais, pourquoi ils *doivent* s'altérer. Et il m'est facile d'indiquer ~~pourquoi~~ <la raison de cette abstention>. Dès l'abord, j'ai indiqué qu'il y avait des facteurs d'altération ~~tellement~~ distincts, mais *tellement mêlés dans leur effet* qu'il n'est pas prudent de vouloir à l'instant même les séparer. J'ai dit que le fait total ne pouvait se traduire <avec sûreté> que par le mot de *déplacement du rapport* <total> entre signifiant et signifié, soit que l'altération soit dans le signifiant, soit qu'elle soit dans le signifié.

Donc, nous prenons l'altération sans séparer ses causes ni ses formes, parce qu'il y a quelque danger à vouloir le faire sans autre forme de procès. ~~Par ce fait même, nous ne nous trouvons pas dans la situation de celui /~~

Puisque nous nous mettons dans la situation de celui qui ~~ne recherche pas~~ <ignore>, préalablement, les causes <particulières, il est clair que> nous ne pouvons dire en même temps que nous allons ~~les~~ approfondir ces causes.

La question de *nécessité* ou d'*inéluçabilité* se présenterait séparément pour chaque facteur d'altération ; par exemple est-il inéluçable <dans une masse sociale placée sous la condition du temps> que les ~~mots~~ <signes> s'altèrent phonétiquement, <(matériellement)> (dans leur image acoustique) ?

~~Est-il inéluçable, avec ou sans changement de l'image acoustique, que les valeurs signifiées ne restent pas [ ]~~

~~Question tout à fait [ ]~~

Celui qui aura scruté cette nécessité n'aura rien répondu <encore>, <répondu, oui, et expliqué à fond ses causes, presque mystères>, et rien engagé de son opinion sur telle autre, représentant également une altération par un autre côté que la phonétique, et ainsi on voit que : ~~parler des causes nécessaires de l'altération [ ]~~

Tant qu'il s'agit des causes de la continuité générale à travers le temps, elles sont à la portée de chaque observateur : <comme des *a priori*> ; nous n'avons fait que relever certaines causes inaperçues par leur évidence même, comme le fait que tout le monde tous les jours se sert de la langue.

Quand il s'agit de l'*altération* à travers le temps, mieux vaut ne parler immédiatement que du *déplacement du rapport global des termes et des valeurs*, en renonçant à scruter le <degré de> nécessité *a priori* puisqu'on renonce à distinguer les causes une à une.

On peut se référer provisoirement à ce simple fait que toute espèce de chose ~~à travers~~ ~~le~~ <qui [est] soumise au> Temps se modifie, donc que la langue ou somme de rapports [ ]. <donc que la langue = somme des rapports entre le signifiant [ ]>/ » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 246-248 [voir Saussure, 2002a : p. 329-330]).

La notion de vie sémiologique est un élément central des notes sur les légendes germaniques, analysées notamment par Johannes Fehr, et qui sont contemporaines des cours de linguistique générale<sup>3435</sup>. La question fondamentale y est celle de l'identité, identité non seulement négative – non objectale –, mais également, eu égard à ce « principe de sémiologie générale » qu'est la continuité solidaire de l'altération, précaire et sans cesse renouvelée. On lit ainsi notamment :

---

<sup>3435</sup> Fehr donne la date de 1903-1911. Voir Fehr (2000) : p. 247.

« – La légende se compose d’une série de symboles <dans un sens à préciser>

– Ces symboles, sans qu’ils s’en doutent, sont soumis aux mêmes vicissitudes et aux mêmes lois que toutes les autres séries de symboles, par exemple les symboles qui sont les mots de la *langue*

– Ils font tous partie de la sémiologie

– Il n’y a aucune méthode à supposer que le symbole doive rester fixe, ni qu’il doive varier indéfiniment, il doit *probablement* varier *dans* de certaines limites

– L’identité d’un symbole ne peut jamais être fixée depuis l’instant où il est symbole, c’est-à-dire versé *dans* la masse sociale qui en fixe à chaque instant la valeur.

Ainsi la rune Y est un “symbole”.

Son IDENTITÉ’ <semble une chose tellement tangible, et presque ridicule pour mieux l’assurer> consiste en ceci : qu’elle a la forme Y ; qu’elle se lit Z ; qu’elle est la lettre numérotée huitième de l’alphabet ; qu’elle est appelée mystiquement Zann, enfin quelquefois qu’elle est citée comme première du mot.

Au bout de quelque temps : ... elle est la 10<sup>e</sup> de l’alphabet ... mais ici déjà ELLE commence à supposer une unité que [

---

Où est maintenant l’identité ? On répond en général par sourire, comme <si c’était une chose en effet curieuse> remarquer la portée *philosophique* de la chose, qui ne va à rien moins que de dire que tout symbole, une fois lancé dans la circulation – or aucun symbole n’existe que parce qu’il est lancé dans la circulation – est à l’instant même dans l’incapacité absolue de dire en quoi consistera son identité à l’instant suivant [

<Non-seulement nous apercevons qu’il aurait fallu trouver l’identité. Où est réellement l’identité ? Je pourrais fort bien dire que ce qui est c’est chose bien plus incalculable, qu’il aurait été vain si nous l’avions essayé de vouloir la fonder sur *quelque chose* mais du même coup sur quoi que ce soit – même sur une combinaison de caractères -> [

C’est dans cet esprit général que nous abordons une question de légende quelconque, parce que chacun des personnages est un symbole dont on peut voir varier, – exactement comme pour la rune – a) le nom, b) la position vis-à-vis des autres – c) le caractère, d) la fonction, les actes. Si un nom est transposé, il peut s’ensuivre qu’une partie des actes sont transposés, et réciproquement, ou que le drame *tout* entier change par un accident de ce genre.

Donc en principe, on devrait purement renoncer à suivre, vu que la somme des modifications n’est pas calculable. En fait, nous voyons qu’on peut relativement espérer suivre, même à de grands intervalles de temps <et de distance.> » (Saussure, 1986 : p. 30-31).

La « vie sémiologique » ou la continuité apparaissent ici nettement comme un mode d’existence – « aucun symbole n’existe que parce qu’il est lancé dans la circulation ». Dans cette perspective, la précarité de l’identité des signes est chose constitutive et non contingente. C’est ce que Saussure affirme explicitement dans une autre note :

« Que Wolf-<Hug>dietrich soit le Théodéric fils de Clovis est incontesté et incontestable” ... Symons.

Cette *phrase* <a de quoi> rend<re> rêveur d’abord en-dehors de tout fait, parce qu’on ne sait pas, à un point de vue méthodologique, ce qu’elle peut signifier *dans* le domaine des études mythiques. Il est vrai qu’en allant au fond des choses, on s’aperçoit dans ce domaine, comme *dans* le domaine parent de la linguistique, que toutes les incongruités de <la> pensée proviennent d’une insuffisante réflexion sur ce qu’est l’identité <ou les>

caractères <de l'identité>, lorsqu'il s'agit d'un être inexistant, comme le mot, ou la personne mythique, <ou une lettre de l'alphabet> qui ne sont que <différentes formes> du SIGNE, au sens *philosophique*. (1)

---

(1) Mal aperçu il est vrai de la *philosophie* elle-même.

---

<Peut-être à mettre dans l'Avant Propos>

Une lettre de l'*alphabet*, par *exemple* une lettre de l'*alphabet* runique germanique, ne possède par évidence, dès le commencement, aucune autre identité <que celle qui résulte de l'association>

- a.) <d'une certaine> valeur phonétique
- b.) <d'une certaine> forme graphique
- c.) par le nom <ou les surnoms> qui peuv<ent> lui être donnés
- d.) par sa place <(son numéro)> dans l'*alphabet*

Si deux ou trois de ces éléments changent, comme cela se produit à tout moment <et d'autant plus rapidement que souvent un changement entraîne l'autre>, on ne sait plus littéralement et matériellement ce qui est entendu au bout de très peu de temps, ou plutôt [

<L'individu *graphique* et de même en *général* l'individu *sémiologique* n'aura pas comme l'individu *organique* un moyen de prouver qu'il est resté le même parce qu'il repose depuis la base sur une association libre.>

<T. S. V. P.>

<V. Recto>

<Comme on <le> voit,> au fond l'incapacité à maintenir une identité certaine ne doit pas être mise sur le compte des effets du Temps – c'est là l'erreur <remarquable> de ceux qui s'occupent des signes, mais est déposée d'avance dans la constitution même de l'être que l'on choye et observe comme un organisme, alors qu'il n'est <que le> fantôme obtenu par la combinaison <fuyante> de 2 ou 3 idées. <C'est une affaire de définition> Loin de partir de cette unité qui n'existe à nul moment, on devrait se rendre compte qu'elle est <la> formule <que nous donnons> d'un état momentané d'assemblage, – les éléments seuls existant. Ainsi Dietrich <pris dans son essence vraie> n'est pas un personnage historique ou anhistorique ; il est purement la combinaison de 3 ou 4 traits qui peuvent se dissocier à *tout* moment, entraînant la dissolution de l'unité *tout* entière

\* Pas <une création> plus ou moins fragile : mais <une création> radicalement dénuée de principe d'unité ; c'est seule la durée relative de certains traits qui donnent illusion là-dessus, et c'est la leçon de tous les jours pour qui étudie, de voir que l'association – que nous chérissons <par>fois – ; n'est qu'une bulle de savon,> n'est pas même une bulle de savon, laquelle possède au moins son unité *physique* et *mathématique* <et non accidentelle et indigne de [> <d'une façon méthodique et non accidentelle>

Si on faisait subir...

<Note> Les personnalités créées par le romancier <le poète,> ne peuvent être comparées pour une double raison ; – au fond <2 fois> la même. – Elles ne sont pas un objet lancé dans la circulation avec abandon de l'origine : la lecture <de Don Quichotte> rectifie continuellement ce qui arriverait

Don Quichotte <dès qu'on le laisserait courir sans recours à Cervantes> ce qui revient à dire <que ces créations> ne passent ni par l'épreuve du temps, ni par l'épreuve de la <socialisation>, restent individuelles ; hors d'état d'être assimilées à nos [

<Important : Ce n'est pas comme un mot. Il n'y a pas lieu de comparer [ ]>

---

Dit là : caractères.

Il est <certain> que je ne devrais pas dire caractères, ce qui suppose <de nommer par concession> un être existant à travers la légende par lui-même. Il n’y a que des éléments d’être.

< – Surtout voir que le nom n’est qu’un des éléments a.b.c.d placés exactement sur le même rang ; car c’est là sans doute ce qui voile le plus la vérité <de ce > que nous essayons d’affirmer,> On ne fera jamais <admettre> à certaines personnes que dans “Dietrich”, le nom est indifférent ; <qu’il n’a d’importance que> s’il ne s’y ajoute une somme déterminée de traits qui, venant à manquer, nous laisse<raient> devant le vide absolu <ou dans l’incertitude sur 3 ou 4 détails.> Ce sont les mêmes qui ne croient pas nécessaire de <dire qu’ils font une même chose de> Guðrún <l’épouse norroise de Sigurðr> et Kriemhild s’appuyant ici <juste à l’inverse> sans en rendre expressément compte à leurs lecteurs ou à eux-mêmes sur les caractères indépendants du nom. Aussitôt qu’on voudrait réduire cette conduite contradictoire à une méthode, il faudrait bien en venir à voir, de proche en proche, quelle est la nature <fondamentale> des êtres sur lesquelles [sic] raisonne en général la mythographie. A reconnaître que le nom a juste autant ou juste aussi peu de valeur.

#### Voir recto

Éléments d’un personnage mythographique allemand

a. [

<Principe de l’équi-indifférence des traits constitutifs d’une figure mythique.>

d. Détails. Surtout les détails insignifiants [

<sup>1</sup> Le blason devient, à partir d’une certaine époque [

<Observation de fait>

<Il n’est pas exact de dire que la légende ait des types, contrairement à l’idée reçue. Attila dans les Nibelungen et dans la légende norroise. S’imaginer que le caractère moral serait plus à l’abri que le reste <des variations infligées par le temps> est une illusion>

<Le mot “type” et la comparaison avec le théâtre sont nécessaires dans toute cette discussion, mais pour insister ensuite sur la nature de la création.>

-> Pour la discussion générale :

A partir d’une certaine époque l’emblème, le blason fait partie de - [

Essayer de changer entre 3 individus :

a. blason. b. caractère <moral>. c. nom

<Evidemment> Défi de retrouver “qui est qui”, et on <touche du doigt> ici toute la relativité des éléments <qui forment une figure mythique,> le caractère moral au même rang que la <tête> peinte sur l’écu, – car l’un et l’autre n’est que monnaie de la représentation

– Suite

Dans le temps, illusion encore plus forte.

On dira toujours qu’un personnage “a changé” – et pratiquement on est obligé de s’exprimer ainsi – alors qu’il [

<En somme erreur est de croire que les gens répondent à un nom. On dira non, mais c’est vrai tout de même, parce qu’on se figure invinciblement qu’il y a des individus.>

Exemple de la nullité

Version a. – Le roi X. a 3 fils : Gunther, Gêrnôt, et Gîselher. Ces fils ont un cousin Hagen.

Version b. – Le roi X. a trois fils : Gunther, Gêrnôt et Hagen.

Sur quoi on voit écrire : Hagen a pris la place de Gîselher. Ou bien Gîselher est inconnu à [

Il y a *tout* un monde *dans* cette simple façon (en *pratique* presque inévitable) de procéder.

Rien ne prouve <par *avance*> que le rôle de Hagen ne soit pas celui qu'a *dans* l'autre version Gunther, ou même qu'il n'y ait un imbroglio tel <qu'on ne pourrait pas dire d'une version à l'autre qui répond à un nom.>

Au fait et au prendre : à comparer

|             |   |                        |
|-------------|---|------------------------|
| Individu a. | { | qualité de frère de X. |
|             | { | Nom : Hagen            |

Si la légende prend le casque de Dietrich <Achille> pour le mettre sur la tête de Sigfrid, la femme de Sigfrid pour la donner en mariage à Dietrich, le nom de Sigfrid pour le donner à Gunther, il n'y aura plus ni Dietrich ni Sigfrid. Or c'est ce qui arrive dans une mesure plus ou moins *grande*, et dans une mesure qu'il n'est permis à personne [

<La question n'est pas de savoir s'il est probable que la légende le fasse. Elle est *uniquement* de constater que si elle le faisait, ou si elle le fait, nous sommes *dans* l'incapacité même pour un casque de dire qu'il "s'agit" de la même personne, mais plus *généralement* que cette personne est en partie constituée par son casque.> » (Saussure, 1986 : p. 191-195).

Si le signe est soumis aux vicissitudes, celles-ci, comme nous l'avons vu plus haut, ne font que nous « enseign[er] (expérimentalement) ce que vaut le signe » : « l'incapacité à maintenir une identité certaine ne doit pas être mise sur le compte des effets du Temps – c'est là l'erreur <remarquable> de ceux qui s'occupent des signes, mais est déposée d'avance dans la constitution de l'être que l'on choye et observe comme un organisme, alors qu'il n'est <que le> fantôme obtenu par la combinaison <fuyante> de 2 ou 3 idées ». Cette précarité est ainsi corrélative de leur négativité – les signes ne sont pas des « individus organiques » – et de la dimension de l'articulation – au sens saussurien –, le signe n'étant rien d'autre qu'une « association », et plus précisément une « association libre » (arbitraire) : l'unité du signe « est <la> formule <que nous donnons> d'un état momentané d'assemblage, – les éléments seuls existant », mais ces éléments n'étant précisément pas sémiologiques, et ne devenant tels qu'à être « monnaie de la représentation ». Saussure écrit ainsi encore :

« Ici note sur les éléments constitutifs d'un être légendaire. Le nom n'a ni plus ni moins d'importance que *tout* autre côté. Il n'est pas comme chez un individu vivant une étiquette sur la personne, mais au même rang que les autres choses, et à ce *point* de vue plus important ; seulement ce qui compense, c'est que tandis que les autres caractères de l'individu sont inséparables de lui, <et restent la base ferme de son identité même s'il change de nom> tout trait de l'être légendaire peut se dissiper au 1<sup>er</sup> souffle avec autant de facilité que son nom, et par là [

De même que *toute* la linguistique souffre de l'idée que le mot est un être et non une association de 2 ou 3 choses par notre esprit, de même les uns [ ] devraient depuis longtemps être [ ] comme associations sujettes à dissociation perpétuelle. » (Saussure, 1986 : p. 142)

puis :

« Généralités.

Ce qui fait la noblesse de la légende comme de la langue, c'est que condamnées l'une et l'autre à ne se servir que d'éléments apportés devant elles et d'un sens quelconque, elles les réunissent et en tirent continuellement un sens nouveau. Une loi grave préside, qu'on ferait bien de méditer avant de conclure à la fausseté de cette conception de la légende : nous ne voyons nulle part fleurir une chose qui ne soit la combinaison d'éléments inertes, et nous ne voyons nulle part que la matière soit autre chose que l'aliment <continuel> que la pensée digère, ordonne, commande, mais sans pouvoir s'en passer.

Imaginer qu'une légende <commence par un sens> a eu depuis sa première origine le sens qu'elle a, ou plutôt imaginer qu'elle n'a pas pu avoir un sens absolument quelconque, est une opération qui me dépasse. Elle semble réellement supposer qu'il ne s'est jamais transmis d'éléments matériels sur cette légende à travers les siècles ; car étant donné cinq ou six éléments matériels, le sens changera dans l'espace de quelques minutes si je les donne à combiner à cinq ou six personnes travaillant séparément, » (Saussure, 1986 : p. 307-308)

où l'on retrouve, clairement articulé à la notion de précarité de l'identité, le caractère amorphe des éléments qui entrent en jeu dans le fonctionnement des systèmes sémiologiques. Il faut noter, également, le développement suivant<sup>3436</sup>, où réapparaît la dualité phonétique/sémiologie dont il a été question dans le premier chapitre :

« L'exercice qui consiste à rechercher une "identité" entre un personnage de la légende et un personnage de l'histoire ne saurait avoir, d'avance, qu'une portée très limitée. <C'est une chose qui> demanderait en tous cas une méthodologie <spéciale>, rien que pour savoir en quoi consistera l'identité, à quel signe nous devons la reconnaître et la proclamer. Le nom à lui seul ne signifie rien, c'est <certain>. Sont-ce donc les actes du personnage, ou son caractère, ou son entourage, ou [     ], ou quoi encore qui constituent le critère de l'identité ? C'est un peu tout cela et rien de tout cela <parce que tout peut avoir été à la fois transformé et transporté de A à B.> Plus on étudiera la chose, plus on verra que la question n'est même pas de savoir où réside plutôt qu'ailleurs, l'identité, mais s'il y a un sens quelconque à en parler.

prenons une chose qui n'a pas, à première apparence, un rapport spécial avec les [     ]  
Au premier abord rien de plus simple que de fixer l'identité d'un caractère alphabétique, comme [     ]

1. Dans une légende donnée, et sans autre moyen de contrôle, il <est faux de croire qu'il soit> plus ou moins possible, de savoir quels sont les traits essentiels, <quels sont les traits> qui relient la légende <présente et visible> à <la légende inconnue antérieure. Cela est une chose impossible.>
2. Dans une légende donnée, et avec des moyens de comparaison provenant de versions différentes, il est encore à affirmer que nous ne pouvons nullement juger de la valeur

---

<sup>3436</sup> Voir en outre également, concernant le « principe de l'équi-indifférence des traits constitutifs d'une figure mythique » : « <Après négation absolue d'un trait quelconque qui doit subsister plus que les autres, y compris le nom>

<Paraient> [sic] Offrent le maximum de ténacité : » (Saussure, 1986 : p. 306), qui introduit une énumération de ces traits offrant le maximum de ténacité (voir Saussure, 1986 : p. 306). Voir aussi Saussure (1986) : p. 314, où à la suite du développement cité une énumération analogue (bien que rapidement interrompue) est introduite en ces termes : « Les choses les plus tenaces, – mais ce n'est qu'une remarque d'expérience, non une chose exigeant en principe le respect comme la continuité phonétique *dans* la langue –, sont [...] » (Saussure, 1986 : p. 314).

comparative des éléments, des incidents communs, des mots placés dans tel ou tel contexte qui en change le sens

Je n'ai aucune foi <non-seulement> dans le résultat <concret qu'on prétend tirer> de la comparaison de 2 ou 3 légendes, mais même dans le résultat de la comparaison des versions d'une <seule> légende, lorsqu'on est abandonné à la combinaison interne.

<Dilemme> Légende non en rapport avec fait historique, en ce cas efforts inutiles, méthode condamnable en elle-même, par impossibilité de savoir quel détail prévaut.

-> Ou bien en rapport avec un fait historique. Dans ce cas, – que nous ne posons point comme attendu, mais comme inattendu –, il y aurait en effet une possibilité, non prévue, de suivre la légende

<Il y aurait un crochet extérieur où pendre la légende>

---

#### DE LA COMPARAISON DES LÉGENDES EN ELLES-MÊMES

Entre un état de langue et celui qui lui succédera à 3 ou 400 ans de distance, il y a <à côté d'éléments incalculables en leurs modifications> une chose fixe <du moins> qui est la forme matérielle des signes VOCAUX, n'admettant transformation que suivant un schème fixe <à travers les siècles> (phonétique).

Entre un état de légende et celui qui prend sa place à 3 ou 400 ans de distance, il n'y a <au contraire> aucun élément fixe, ou destiné à être fixe.

Ni les actes d'une personne

Ni son [

Ni [ » (Saussure, 1986 : p. 312-314).

L'« épreuve du temps » et « l'épreuve de la socialisation » n'en demeurent pas moins des traits constitutifs de la définition du signe, dans la mesure où elles sont définitoires de son mode d'existence et de son extériorité d'objet inexistant, « lancé dans la circulation avec abandon de l'origine ». Le refus de la question de l'origine connaît d'ailleurs dans ces notes sur les légendes une formulation radicale, puisque Saussure en vient à nier l'existence des symboles<sup>3437</sup> :

---

<sup>3437</sup> « Symbole » a cependant ici un sens différent de celui qu'il prend dans les réflexions sur l'identité. Il ne s'agit plus, en effet, de l'association de plusieurs « caractères », mais d'un rapport son/sens de type allégorique. Aussi l'existence de symboles légendaires peut-elle en venir à être niée, ce qui est évidemment impossible dans le cas des signes linguistiques. La différence apparaît par exemple dans les développements relatifs à l'« imagination sur lacune de mémoire », que Saussure rapproche de l'étymologie populaire. L'« étymologie populaire », en matière de légende, est en effet pure invention, au lieu qu'elle est en linguistique réinterprétation. On retrouve cependant, des deux côtés, le refus de la question de l'origine, dans le cadre duquel l'invention est oubli, et non refus de la tradition, c'est-à-dire interruption de la continuité : « – A chaque instant, par défaut de mémoire <des prédécesseurs> ou autrement, le poète qui ramasse la légende ne recueille pour telle ou telle scène que les accessoires au sens le plus propre théâtral ; quand les acteurs ont quitté la scène il reste tel et tel objet, une fleur sur le plancher, une [ ] qui reste *dans* la mémoire, et qui dit plus ou moins ce qui s'est passé, mais qui, n'étant que partiel, laisse marge a —

– Il ne faut surtout jamais se défier, sauf cas particulier, de l'intention de l'auteur <ou du narrateur> de suivre ce qui était dit avant lui, tant qu'il le peut, et c'est de ce côté qu'une tendance conservatrice profonde règne à travers *tout* <le monde> la légende.



« Les symboles ne sont jamais, comme tout espèce [*sic*] de signe, que le résultat d'une évolution qui a créé un rapport <involontaire des> choses : ils ne s'inventent ni ne s'imposent sur le coup. Est admissible un symbole qui s'explique comme n'ayant pas été d'abord un symbole. Par exemple, et en restant sur le <genre de sol naturel aux> légendes, si dans une bataille [ ] puis que ... puis que ... [ ] alors en effet le geste pourra passer pour symbolique à la fin, – et encore sera-t-il faux de l'appeler symbolique, vu <que l'interprétation> symbolique n'est que chez le critique qui voit la succession des versions et des expressions de l'événement. Pour celui qui <écoute> ce qu'on lui récite <immédiatement> comme pour le rhapsode qui l'a recueilli tel quel de son prédécesseur, c'est la pure vérité que Hagen ait jeté le trésor *dans* le Rhin [ ] et il n'y a là <par conséquent> aucun symbole à la fin, comme il n'y en avait aucun au commencement non plus. On peut parler de réduction de proportion ou d'amplification des événements à la suite d'un temps <écoulé,> <c'est-à-dire d'un nombre indéfini de récitations transformées,> mais non de symbolisation à un moment quelconque.

– Forme soi-disant indéniable de symbolique : le trésor.

Purement vu tel quel aux temps mérovingiens. Pas la moindre symbolique. » (Saussure, 1986 : p. 77).

Le symbole (le signe), en effet, n'est pas combinaison d'un son et d'un sens préexistants, mais « résultat d'une évolution qui a créé un rapport <involontaire des> choses ». On lit de même ensuite :

« Suivant sa manière W. Müller mentionne bien la guerre où les Visigoths eurent à combattre contre <des> Francs et des Burgondes alliés, mais c'est pour dire (note à p. 14) : “auf die einzelnen Kriege der Westgoten gegen Burgunden *und* Franken hat die Untersuchung nicht einzugehen”

Pourrait servir d'exemple pour la discussion de principes. Il admet le symbole historique juste de la manière dont il est le moins admissible, non comme la suite d'accidents normaux à un récit concret, mais comme une synthèse voulue, une sorte d'extrait prémédité des événements, une allégorie [ ]

<Mais> Imagination sur lacune <de mémoire> est le principal facteur de changement avec volonté de rester autrement dans la tradition.

\* <Dans le domaine linguistique> on voit fleurir, exactement de même, toute une catégorie de formations ingénieuses provoquées par le <défaut> de mémoire. Il s'agit des domaines lexicographiques comme ceux des noms de plantes, <noms de minéraux, nom de petites bêtes, n'étant qu'à moitié appris de la masse des sujets parlants> : connus seulement [ ]

et alors, sans que le nom cesse d'être transmis, il est soumis à une loi de transformation totalement différente de celui du mot ordinaire ... et qui aboutit à des séries d'étymologies populaires compactes » (Saussure, 1986 : p. 220), « Le manque de mémoire de la part des détenteurs attirés de la légende est un élément <psychologique> négatif, qui, en telle matière, est forcé de produire un résultat <considérablement> positif : l'invention de quelque chose pour remplacer ce qui ne revient pas à la mémoire au moment voulu.

Il n'y a pas une grand-maman racontant une histoire à ses petits-enfants qui, lorsque [ ]

Manque de mémoire. L'invention de quelque chose pour remplacer <une autre chose> qui ne revient pas à la mémoire <du conteur> au moment voulu, est pour le conteur une petite humiliation passagère qu'il essaie de dissimuler <à son public>, pour la destinée générale de la légende un des plus énormes <et des plus réguliers> facteurs de transformation. On peut dire que l'oubli agit ici comme un facteur <psychologique> positif (parce qu'il faut à tout prix réparer l'oubli), et <il faut> ajouter que nous assistons exactement au même phénomène dans le domaine infiniment plus délicat des formes linguistiques » (Saussure, 1986 : p. 440).

<allégorie voulue> » (Saussure, 1986 : p. 82)

puis encore :

« Comment se forme <dans la légende> un symbole <en fait d'événements> historiques ? Toujours d'une manière <très> simple, mais supposant <il est vrai> transmission par intermédiaires.

<Voici la> Forme la plus simple : Un auteur épique <ou même historique> raconte la bataille de deux armées, et entre autres le combat de chefs. Bientôt il n'est plus question que des chefs. Alors <le duel> du chef A <et du> chef B devient (inévitavelmente) symbolique puisque <ce combat singulier> représente tout le résultat de la bataille, peut-être la conquête de vastes terres, <et un bouleversement politique et géographique> mais une intention de symbole <n'a> existé <pendant ce temps> <à aucun moment>. La réduction de la bataille à un duel est un fait <naturel> de <transmission> sémiologique, produit par une durée de temps entre les récits, et le symbole n'existe <par conséquent> que dans l'imagination du critique qui vient après <coup> et juge mal.

C'est ainsi que nous retrouvons l'idée du symbole.

Inventeur du "mythe historique", il veut que l'histoire reste toujours mythique dans l'épopée même, <ou que l'épopée ne soit jamais historique que dans la mesure où peut l'être un <vague> symbole. <Les choses> qui se sont passées sur la terre sont bien la substance mais n'auraient pas le dessus [ ]>

Ce seraient bien des événements historiques qui y auraient donné lieu – de sorte qu'il part en guerre contre les interprètes mythologisants sur la mythologie pure –, mais les événements historiques seraient à l'instant même transformés en une chose qui revient à la mythologie pure, à la symbolique pure, d'après lui-même. » (Saussure, 1986 : p. 129-130)

et enfin :

« Dans les créations symboliques <qui sont toujours involontaires> on doit donner une part au mot pur. Ainsi des expressions comme : c'est ouvrir la porte à l'ennemi, – l'homme malade de Constantinople, – ce fut un conflit où <Louis XV> perdit un bras et <Frédéric> une jambe – etc., etc., sont tellement naturelles qu'on ne les remarque pas ; et si ces choses, la porte ouverte, l'homme malade, le bras coupé, passaient ensuite dans la légende, on retrouverait leur sens <à l'aide de l'histoire> et on croirait qu'il y a SYMBOLE, alors que c'est simple erreur de transmission, sur des mots qui avaient leur sens <tout direct> au commencement.

Les créations symboliques existent, mais sont le produit de <naturelles> erreurs de transmission.

Cas spécial, plus ou moins, Atli et Dietrich. Au fond également explicables historiquement sans supposer volonté d'un symbole [ ] » (Saussure, 1986 : p. 132).

Il est clair, à la comparaison de la « Note pour un article sur Whitney » et des cours de linguistique générale, que Saussure s'est attaché à déployer, dans deux directions différentes, les conséquences de l'arbitraire du signe, élaborant ainsi le concept de valeur et un mode d'existence corrélatif d'une extériorité non objectale, qu'il désigne dans le deuxième cours par le nom de « vie sémiologique ». Il faut rappeler, ici, ce passage du *Cours de linguistique générale*, cité plus haut :

« Le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne ; mais il est souvent plus aisé de découvrir une vérité que de lui assigner la place qui lui revient. Le principe

énoncé plus haut domine toute la linguistique de la langue ; ses conséquences sont innombrables. Il est vrai qu'elles n'apparaissent pas toutes du premier coup avec une égale évidence ; c'est après bien des détours qu'on les découvre, et avec elle l'importance primordiale du principe. » (Saussure, 1972 : p. 100)

et dont la source se trouve dans le troisième cours :

« Premier principe ou vérité primaire : Le signe linguistique est arbitraire.

Le lien qui relie une image acoustique donnée avec un concept déterminé et qui lui confère sa valeur de signe est un lien radicalement arbitraire. Tout le monde est d'accord.

La place hiérarchique de cette vérité-là est tout au sommet. Ce n'est que peu à peu que l'on finit par reconnaître combien de faits différents ne sont que des ramifications, des conséquences voilées de cette vérité-là. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 221).

Comme en témoignait déjà plus haut le parallélisme des deux rapports arbitraire/valeur et arbitraire/convention, le mode d'existence qu'est la vie sémiologique est en effet également une conséquence de l'arbitraire du signe, dans la mesure où il est une élaboration de la notion de convention et, par là même, de signe. Cette élaboration est tout particulièrement nette dans ce passage du deuxième cours, qui constitue une autre source du paragraphe « Mutabilité » du *Cours de linguistique générale* :

« Tout ce qui éloigne la langue d'un autre système sémiologique, bien que cela paraisse plus important à première vue, doit être écarté comme le moins essentiel <pour étudier sa nature> (ainsi le jeu de l'appareil vocal : il y a des systèmes sémiologiques qui ne s'en servent pas, qui sont basés sur tout autre chose). En second lieu le contrat primitif, la convention de départ est ce qu'il y a <de> moins important ; là n'est pas le fond des faits relatifs à un système sémiologique. En effet quand un système sémiologique devient le bien d'une communauté, il est vain de vouloir l'apprécier hors de ce qui résultera pour lui de ce caractère collectif et il est suffisant <pour avoir son essence> d'examiner ce qu'il est vis-à-vis de la collectivité. <Nous disons qu'il cesse de pouvoir être apprécié selon un caractère interne ou immédiat parce qu'>en effet, dès ce moment, rien ne garantit plus <que ce soit> une raison individuelle qui gouverne le rapport du signe et de l'idée. A priori nous ne savons pas quelles forces vont être mêlées à la vie du système de signes (système sémiologique = vaisseau non <pas> en chantier mais sur la mer : on ne peut déterminer sa course a priori <par la forme de sa coque, etc.>) Et il suffit de considérer la langue comme quelque chose de social, de collectif : il n'y a que le vaisseau sur mer qui soit un objet à étudier dans l'espèce vaisseau, pas le vaisseau sur terre. Ce n'est donc que ce système de la communauté qui mérite le nom de système de signes, et qui l'est. Les caractères antérieurs <- <c'est-à-dire> les éléments purement individuels -> à cette venue dans la collectivité sont inimportants. Le système de signes est fait pour la collectivité, <et non pour un individu,> comme le vaisseau <est fait> pour la mer ; c'est pourquoi, contrairement à l'apparence, à aucun moment le phénomène sémiologique ne laisse hors de lui le fait de la collectivité sociale. <Cette nature sociale> c'est un de ses éléments internes et non externes. Nous ne reconnaissons <donc> comme sémiologique que la partie des phénomènes qui apparaît caractéristiquement comme un produit social, <et nous nous refusons à considérer comme sémiologique ce qui est proprement individuel.> Quand nous l'aurons défini nous aurons défini le produit sémiologique et <par celui-ci> la langue elle-même ; <c'est dire que la langue est un produit sémiologique et que le produit sémiologique est un produit social.> » (Saussure, 1997 : p. 13-14).

On retrouve en effet ici l'inimportance du contrat primitif, auquel se trouve opposée, comme à propos de l'esperanto dans le troisième cours, la définition de la langue ou du système sémiologique comme un « vaisseau [...] sur la mer », c'est-à-dire comme étant d'essence collective – « quelque chose de social, de collectif », « système de la communauté », « produit social ». La dimension sociale, comme plus haut l'absence de liberté, répond ainsi à l'arbitraire, qui, dans le cadre de l'opposition social/individuel alors substituée à l'opposition synchronie/diachronie (convention/facteur historique), se trouve ramené à une « raison individuelle qui gouverne le rapport du signe et de l'idée »<sup>3438</sup>. La

---

<sup>3438</sup> Voir également cette note item non datée : « *Item*. Dans tout système sémiologique (langue vocale ou autre) il y a [ ] éléments fondamentaux.

1<sup>o</sup> Élément tacite, créant tout le reste ; que la langue court entre les hommes, qu'elle est *sociale*. Si je fais abstraction de cette condition, si je m'amuse par exemple à écrire une langue dans mon cabinet, rien de ce que je vais dire sur "la langue" ne sera vrai, ou ne sera nécessairement vrai. C'est là l'erreur fondamentale, d'abord des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle » (Saussure, 2002a : p. 94). Le propos apparaît encore plus nettement, sur ce point, dans les notes préparatoires de Saussure, où il est question de « caractère internes ou naturels », de « raison intérieure » « faite à l'image de notre raison individuelle », de conditions « *purement rationnelles* du signe vis-à-vis de l'idée » : « – 4

A) Tout ce qui éloigne la langue d'un autre système sémiologique doit être regardé comme le moins essentiel, pour en définir une ; ainsi quand on commence par s'attacher au jeu de l'appareil vocal, parce que nous avons dit que -- ; cela ne doit pas être aussi essentiel qu'il semble car cela n'est pas sémiologique puisqu'il y a des systèmes qui ne se servent pas de l'appareil vocal.

– En même temps dans les faits communs à la langue et aux autres systèmes sémiologiques nous discernons que ce qu'on peut appeler le contrat primitif, la convention de départ, est le moins essentiel : pour les étudier a priori une telle convention qui ressemble à ce dont conviennent deux individus est une manière simple, mais nous entrevoyons qu'[ ]

Quand un système de signes devient le bien d'une collectivité, cela quel qu'il soit d'ailleurs en soi, ou quel qu'il soit par sa provenance, il arrive de ce fait deux choses : 1. Il est vain de vouloir l'apprécier hors de ce qui résulte pour lui de son caractère collectif. – 2. Il est suffisant, et même nécessaire de ne prendre que ce produit social, en éliminant [ ]

La première est qu'il cesse de pouvoir être apprécié selon ses caractères internes ou naturels : parce qu'en effet rien ne garantit plus depuis le moment où le système de signes appartient à la collectivité que ce soit une raison intérieure, une raison faite à l'image de notre raison individuelle, qui va continuer à gouverner le rapport du signe et de l'idée. Nous ne savons plus quelle force et quelle loi, (forces et lois ou par quelles lois au pluriel) vont être mêlées à la vie de ce système de signes, nous ne pouvons pas le savoir deviner avant précisément de les avoir étudiées observées par une étude profondément différente de celle qui consiste à se représenter les conditions normales ou purement rationnelles du signe vis-à-vis de l'idée selon une mesure rationnelle et évidente [?]

La langue, ou le système sémiologique quel qu'il soit, n'est pas le vaisseau qui se trouve au chantier, mais le vaisseau qui est livré à la mer. Depuis l'instant où il a touché la mer, c'est vainement qu'on penserait pouvoir dire sa course sous prétexte qu'on saurait exactement les charpentes dont il se compose, sa construction intérieure selon un plan.

Or 2<sup>o</sup>) car je viens de dire qu'il résultait deux choses de l'entrée d'un système de signes dans la collectivité. Lequel est le vrai du vaisseau sous un toit dans la main des architectes, ou du vaisseau sur mer ? Assurément il n'y a que le vaisseau sur mer qui soit instructif pour ce qu'est un vaisseau, et ajoutons-le, qui soit même un vaisseau, un objet proprement offert à l'étude comme vaisseau. Et c'est là la seconde partie.

C'est seulement le système de signes devenu chose de la collectivité qui mérite le nom de qui *est* un système de signes : parce que l'ensemble de ses conditions de vie est tellement distinct depuis ce moment de tout ce qu'il peut constituer hors de cela que le reste apparaît comme inimportant. Et on peut immédiatement ajouter : que si ce milieu de la collectivité change toute chose pour le système de signes ce milieu est aussi dès l'origine le véritable endroit de développement où tend dès sa naissance un système de signes : un système de signes n'est

notion de convention avait de même été redéfinie quelques pages plus haut, dans le cadre, toujours, de l'opposition entre contrat primitif et existence subie passivement :

« Dans l'écriture il y a encore une série extrinsèque de caractères :

1) <L'écriture> suppose un accord de la communauté, un contrat entre ses différents membres. Mais <presque aussitôt que nous avons posé la nécessité d'une convention> un autre fait nous rappelle la véritable nature de cette convention :

2) <L'écriture repose sur une convention, sur une chose arbitraire, mais :> il est impossible à l'individu d'y rien changer, et même la communauté entière <n'y peut rien.> Une fois adoptée on voit se dérouler une évolution qu'on pourrait appeler fatale dans cette écriture ; toute volonté aussi bien sociale qu'individuelle n'y peut rien changer. Cette convention à l'origine volontaire ne l'est plus, passée la première génération. Les autres générations la subissent passivement.

Ces deux caractères se retrouvent aussi dans la langue. <1) La convention sociale. Il est évident qu'elle existe, mais non moins évident> que nous ne pouvons nous arrêter sur cet accord primitif, qui n'est pour ainsi dire que théorique ; tout de suite <nous voyons que cette convention parfaitement libre étant faite,> nous nous trouvons en face du second caractère : à n'importe quel moment les générations <suivantes> n'y pourront rien changer <à cette convention>. » (Saussure, 1997 : p. 8-9).

La convention s'oppose ainsi à l'arbitraire de deux manières distinctes : comme sa réélaboration, dans la mesure où il implique la convention, et comme son complément : la dimension sociale que n'implique pas, en lui-même, l'arbitraire entendu au sens de non-motivation. A la convention, ainsi réélaborée et corrélative du concept de valeur, répond l'absence de motivation comme désignation d'un fonctionnement conventionnel au lieu de naturel, et de la nécessité d'une étimologie du signe. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit ainsi également dans le *Cours de linguistique générale* :

« Le mot *arbitraire* appelle aussi une remarque. Il ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant (on verra plus bas qu'il n'est pas au pouvoir de l'individu de rien changer à un signe une fois établi dans un groupe linguistique) ; nous voulons dire qu'il est *immotivé*, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité.

Signalons en terminant deux objections qui pourraient être faites à l'établissement de ce premier principe :

1° On pourrait s'appuyer sur les *onomatopées* pour dire que le choix du signifiant n'est pas toujours arbitraire. Mais elles ne sont jamais des éléments organiques d'un système linguistique. Leur nombre est d'ailleurs bien moins grand qu'on ne le croit. Des mots comme *fouet* ou *glas* peuvent frapper certaines oreilles par une sonorité suggestive ; mais pour voir qu'ils n'ont pas ce caractère dès l'origine, il suffit de remonter à leurs formes latines (*fouet* dérivé de *fāgus* "hêtre", *glas* = *classicum*) ; la qualité de leurs sons

---

proprement fait que pour la collectivité comme le vaisseau pour la mer ; il n'est fait que pour s'entendre entre plusieurs ou beaucoup, et non pour s'entendre à soi seul. C'est pourquoi à aucun moment, contrairement à l'apparence, le phénomène sémiologique quel qu'il soit ne laisse hors de lui-même l'élément de la collectivité sociale : la collectivité sociale et ses lois est un de ses éléments *internes* et non *externes*, tel est notre point de vue.

Arrivé à ce point, on voit se définir se préciser mieux l'horizon de la sémiologie, parce que à tout ce qui ressemble au signe nous refusons une nature qui ait sa base dans les conditions individuelles, ou plus exactement, nous ne reconnaissons comme sémiologique que la partie des phénomènes qui apparaît caractéristiquement comme un produit social. » (Saussure, 2002a : p. 288-290).

actuels, ou plutôt celle qu'on leur attribue, est un résultat fortuit de l'évolution phonétique.

Quant aux onomatopées authentiques (celles du type *glou-glou*, *tac-tac*, etc.), non seulement elles sont peu nombreuses, mais leur choix est déjà en quelque mesure arbitraire, puisqu'elles ne sont que l'imitation approximative et déjà à demi conventionnelle de certains bruits (comparez le français *ouaoua* et l'allemand *wauwau*). En outre, une fois introduites dans la langue, elles sont plus ou moins entraînées dans l'évolution phonétique, morphologique, etc. que subissent les autres mots (cf. *pigeon*, du latin vulgaire *pipiō*, dérivé lui-même d'une onomatopée) : preuve évidente qu'elles ont perdu quelque chose de leur caractère premier pour revêtir celui du signe linguistique en général, qui est immotivé.

2° Les *exclamations*, très voisines des onomatopées, donnent lieu à des remarques analogues et ne sont pas plus dangereuses pour notre thèse. On est tenté d'y voir des expressions spontanées de la réalité, dictées pour ainsi dire par la nature. Mais pour la plupart d'entre elles, on peut nier qu'il y ait un lien nécessaire entre le signifié et le signifiant. Il suffit de comparer deux langues à cet égard pour voir combien ces expressions varient de l'une à l'autre (par exemple au français *aië !* correspond l'allemand *au !*) On sait d'ailleurs que beaucoup d'exclamations ont commencé par être des mots à sens déterminé (cf. *diable ! mordieu ! = mort Dieu*, etc.)

En résumé, les onomatopées et les exclamations sont d'importance secondaire, et leur origine symbolique en partie contestable. » (Saussure, 1972 : p. 101-102)

et dans le troisième cours :

« Il faut revenir sur ce mot d'arbitraire. Il n'est pas arbitraire au sens de dépendant du libre choix de l'individu. Il est arbitraire par rapport au concept, comme n'ayant rien en lui qui le lie particulièrement à ce concept. Une société entière ne pourrait changer le signe, car l'héritage du passé lui est imposé par les faits d'évolution.

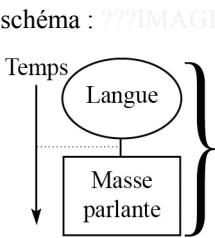
<A ce propos il y a> la question des onomatopées (mots qui dans leur son ont quelque chose qui peut rappeler le concept-même qu'ils doivent représenter). Le choix, dit-on, ici n'est pas arbitraire. <Ici il y aurait bien lien intérieur> On exagère en général beaucoup le nombre des onomatopées. On dit parfois <par exemple> que *pluit* représente le bruit de la pluie, mais si l'on remonte un peu plus haut, on voit qu'il n'en est rien <(précédemment *plovit*, etc.). Nous en avons cependant > *Tic tac* d'une pendule – *glou glou* d'une bouteille. Ces mots en réalité passent sous le régime des mots quelconques, tant ils sont noyés dans la masse linguistique. On peut souvent se tromper et voir une imitation dans des cas où elle n'existe nullement.

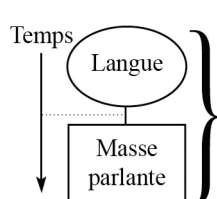
La portée de cette partie du vocabulaire est très restreinte, de même pour les exclamations. Dans l'exclamation, on pourrait dire qu'il y a là quelque chose qui est dicté par la nature, et qu'il y a là lien entre le son et le concept. <Mais pour la plupart des exclamations, cela peut se nier, à preuve les autres langues> *Aië*, par exemple, ne se retrouve pas en allemand, en anglais, par exemple. Les jurons qui ont passé à l'état d'exclamation ; – <et on sait que leur origine est dans des mots à sens très déterminé. Donc très accessoires et contestables ; ces faits d'onomatopée et exclamation> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 222).

Valeur et convention (dimension sociale) apparaissent ainsi comme deux conséquences de l'arbitraire du signe, et c'est pourquoi, précisément, l'arbitraire saussurien demeure double, bien que solidement articulé puisque ces deux aspects sont les deux axes du concept de signe. La conjugaison de la dualité et de l'articulation apparaît très nettement dans la récapitulation qui clôt le chapitre « Immutabilité et mutabilité » du *Cours de linguistique générale* :

« Récapitulons les étapes de notre démonstration, en nous reportant aux principes établis dans l'introduction.

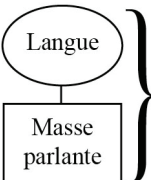
1° Évitant de stériles définitions de mots, nous avons d'abord distingué, au sein du phénomène total que représente le *langage*, deux facteurs : la *langue* et la *parole*. La langue est pour nous le langage moins la parole. Elle est l'ensemble des habitudes linguistiques qui permettent à un sujet de comprendre et de se faire comprendre.

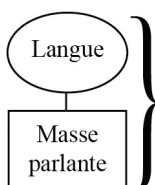
2° Mais cette définition laisse encore la langue en dehors de sa réalité sociale ; elle en fait une chose irréaliste, puisqu'elle ne comprend qu'un des aspects de la réalité, l'aspect individuel ; il faut une *masse parlante* pour qu'il y ait une langue. A aucun moment, et contrairement à l'apparence, celle-ci n'existe en dehors du fait social, parce qu'elle est un phénomène sémiologique. Sa nature sociale est un de ses caractères internes ; sa définition complète nous place devant deux choses inséparables, comme le montre le schéma : 



Mais dans ces conditions, la langue est viable, non vivante ; nous n'avons tenu compte que de la réalité sociale, non du fait historique.

3° Comme le signe linguistique est arbitraire, il semble que la langue, ainsi définie, soit un système libre, organisable à volonté, dépendant uniquement d'un principe rationnel. Son caractère social, considéré en lui-même, ne s'oppose pas précisément à ce point de vue. Sans doute la psychologie collective n'opère pas sur une matière purement logique ; il faudrait tenir compte de tout ce qui fait fléchir la raison dans les relations pratiques d'individu à individu. Et pourtant, ce qui nous empêche de regarder la langue comme une simple convention, modifiable au gré des intéressés, ce n'est pas cela ; c'est l'action du temps qui se combine avec celle de la force sociale ; en dehors de la durée, la réalité linguistique n'est pas complète et aucune conclusion n'est possible.

Si l'on prenait la langue dans le temps, sans la masse parlante – supposons un individu isolé vivant pendant plusieurs siècles, – on ne constaterait peut-être aucune altération ; le temps n'agirait pas sur elle. Inversement si l'on considérait la masse parlante sans le temps, on ne verrait pas l'effet des forces sociales agissant sur la langue. Pour être dans la réalité il faut donc ajouter à notre premier schéma un signe qui indique la marche du temps : 



Dès lors la langue n'est pas libre parce que le temps permettra aux forces sociales s'exerçant sur elle de développer leurs effets, et on arrive au principe de continuité, qui annule la liberté. Mais la continuité implique nécessairement l'altération, le déplacement plus ou moins considérable des rapports. » (Saussure, 1972 : p. 112-113)

et dont la source principale – l'autre étant le passage du deuxième cours que nous venons de citer – se trouve, comme pour l'ensemble du chapitre, dans le troisième cours :

« <Dans le langage,> La langue a été dégagée de la Parole, elle réside ; et en même temps qu'on a ainsi la partie, ~~elle réside dans~~ [ ] résidant dans l'âme d'une masse parlante, ce qui n'est pas le cas pour la parole.

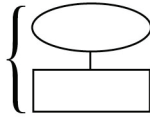
<Prenant la langue,> Il n'y a rien à première vue qui empêche de concevoir la langue comme ~~un système purement~~ logique, car le signe est arbitraire ~~et à disposition~~ [ ].

Le fait de la masse parlante ne change lui-même les choses qu'en ce sens que psychologico-logique, mais ne montre pas immédiatement [ ]

Mais quand intervient ~~la Durée~~ <le> Temps combiné avec le fait de la psychologie sociale, c'est alors que nous sentons que la langue n'est pas libre ; la masse parlante multipliée par le Temps [ ] /

<Définition :> Quand on ~~écarte~~ <défalque> du Langage tout ce qui n'est que *Parole*, le reste peut s'appeler proprement la Langue et se trouve ne comprendre que des termes psychiques, le nœud psychique entre idée et signe, ce qui ne serait pas vrai de la parole.

Mais ce ne serait <là> la Langue que <prise> hors de la <sa> réalité sociale, <irréelle, puisque,> Pour qu'il y ait langue, il faut une masse parlante se servant de la Langue. La langue réside dans l'âme collective, et ce second fait rentrera dans la définition même. De nouveau pas Parole. ???-IMAGE-I-2-#028



Voilà la langue, ~~mais conçue comme~~ dès à présent concevable <ou viable> ; mais hors de la réalité historique.

Comme le signe linguistique est de sa nature arbitraire, il semble <à première vue> que la langue [ ] rien n'empêche d'[ ] un système libre ne dépendant que de principes logiques, et comme une pure science de rapports abstraits.

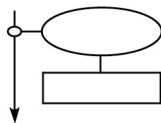
Le fait de la masse parlante empêche-t-il ? Pas précisément, tant qu'on le prend tout seul.

Psychologico-logiques./

Réalité historique ou Temps.

(Masse parlante sans Temps.

(Temps sans masse parlante.



???-IMAGE-I-2-#029bis

Masse parlante *et* Temps.

La langue n'est pas libre, parce que principe de continuité ou de solidarité indéfinie avec les âges précédents.

2° La continuité enferme le fait d'altération qui est un déplacement des valeurs. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 248-252 [voir Saussure, 2002a : p. 333-335])

« Les étapes suivies jusqu'à la fin du chapitre sont les suivantes :

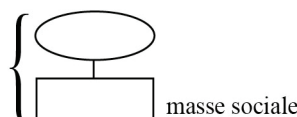
1°) Définition de choses : dans le langage, la langue a été dégagée de la parole.

Quand on défalque du langage tout ce qui n'est que parole, le reste peut s'appeler proprement langue et se trouve ne comprendre que des termes psychiques. La langue = nœud psychique entre idée et signe.

Mais ce ne serait là que la langue hors de sa réalité sociale, et irréelle (puisque ne comprenant qu'une partie de sa réalité). Pour qu'il y ait langue, il faut une masse parlante se servant de la langue. La langue pour nous résidait d'emblée dans l'âme collective. Ce second fait entre dans la définition ; il ne s'applique pas à la parole (les actes de parole sont individuels).

<Par la définition, nous nous plaçons d'emblée devant les deux choses> Ainsi ce schéma : ???IMAGE I-2-#028bis





<Avec ce schéma, la langue est viable>

La définition même tient compte de la réalité sociale, mais elle ne tient pas compte du tout encore de la réalité historique.

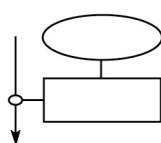
Comme le signe linguistique est de sa nature arbitraire, prenant la langue ainsi définie, il semble que rien n'empêche de la prendre comme un système libre, ne dépendant que de principes logiques se mouvant dans la sphère pure des rapports.

Est-ce que le fait en soi de la masse parlante empêcherait ce point de vue ? Pas précisément – tant qu'on le prend tout seul. Comme une communauté ne pense pas logiquement ou uniquement logiquement, la langue dépendrait de principes psychologico-logiques. Mais les réalités extérieures comme celles qui se manifestent dans une masse sociale n'ont pas l'occasion de se produire quand on considère les faits de la langue hors du facteur temps, dans un seul point du temps.

Mais ici intervient la réalité historique du temps. Si l'on prenait le temps sans la masse parlante, il n'y aurait peut-être aucun effet externe (d'altération).

La masse parlante sans le temps, – nous venons de voir que les forces sociales de la langue ne se manifestent que si on fait intervenir le temps.

Nous arrivons à la réalité complète avec ce schéma, c'est-à-dire en ajoutant l'axe du temps :



La masse parlante est multipliée par le temps, considérée dans le temps. ???IMAGE I-2-#029

<Dès lors> La langue n'est pas libre parce que même *a priori* le temps donnera occasion aux forces sociales intéressant la langue d'exercer leurs effets, par la solidarité infinie avec les âges précédents.

2°) La continuité enferme comme par un fait inséparable l'altération, déplacement plus ou moins considérable des valeurs, inévitable avec la durée. <Invoquons simplement ce fait que> nous ne connaissons aucune chose qui ne s'altère dans le temps. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 248-252).

Il est très clair, à la lecture de ce passage, en particulier dans les notes de Saussure et dans celles des étudiants, que l'arbitraire saussurien demeure lié au donné du rapport son/sens qu'il a pour fonction de remettre en question. S'y construit en effet progressivement un concept de langue où le rapport son/sens – « l'ensemble des habitudes linguistiques qui permettent à un sujet de comprendre et de se faire comprendre » dans le *Cours de linguistique générale*, mais « le nœud psychique entre idée et signe » dans les notes de Saussure et de Constantin<sup>3439</sup> – est considéré dans sa réalité sociale puis dans sa réalité historique qui seule s'oppose à l'arbitraire du signe. On retrouve ici l'articulation du concept saussurien d'arbitraire, qui sous-tend le concept même de langue, mais par ailleurs, la notion d'un « système libre, ne dépendant que de principes logiques, se mouvant dans la sphère pure des rapports » réintroduit celle d'un arbitraire conçu comme type de rapport son/sens. Eu égard à la contradiction que nous avons

<sup>3439</sup> Ainsi que de Mme Sechehaye : « la langue apparaissant comme le nœud psychique » (Saussure, 1967 : p. 172).

tenté de mettre en évidence ci-dessus, le développement relatif à l’immuabilité du signe témoigne de même de la difficulté d’un abandon total du cadre du rapport son/sens, qu’il s’agisse de la conception de l’arbitraire comme un type de rapport son/sens ou de la présupposition d’une objectalité, et il apparaît ainsi que la dualité de l’arbitraire saussurien, liée à la théorisation du rapport son/sens – l’arbitraire désigne l’absence de motivation et impose en tant que tel la réélaboration de la notion de convention avec laquelle il ne saurait dès lors se confondre que partiellement –, laisse également la porte ouverte au donné qu’elle vient construire<sup>3440</sup>. La difficulté apparaît de manière très nette dans les développements relatifs à la sémiologie, domaine tout particulièrement sensible dans la mesure où le point de vue sémiologique est celui de la théorisation du rapport son/sens, et renvoie ainsi à l’arbitraire, au double sens de l’arbitraire et de la convention.

Il a été question, dans ce qui précède, d’un lien d’implication entre arbitraire et sémiologie. D’une part, comme nous l’avons vu, la « case par laquelle nous apercevons rapports *conventionnels* » (Saussure, 2002a : p. 212) de la « Note pour un article sur Whitney » devient dans les « Notes sur *Programme et méthodes de la linguistique théorique* d’Albert Sechehaye, 1908 » puis dans le troisième cours celle de la « signologie » (Saussure, 2002a : p. 260), la « circonvolution des signes » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 215). Mais d’autre part, inversement, dans « Status et motus. Notes pour un livre de linguistique générale, 2 » (1897), la redéfinition de la notion de convention est donnée comme relevant du « chapitre Sémiologie » (Saussure, 2002a : p. 228). L’arbitraire apparaît ainsi à la fois définitoire du sémiologique et redéfini dans le cadre de la sémiologie. Les rapports entre linguistique et sémiologie sont d’un type tout à fait analogue<sup>3441</sup>. Le point de vue sémiologique apparaît en

---

<sup>3440</sup> On retrouve ici, mais dans le cadre du travail de théorisation, la double étiologie impliquée par la notion traditionnelle d’arbitraire du signe (voir ci-dessus la note 3399). On notera, à cet égard, dans l’un des passages du troisième cours que nous avons cités ci-dessus (Saussure & Constantin, 2005 : p. 238-239), la formule « L’acte idéal par lequel à un instant donné des noms seraient distribués aux choses, l’acte par lequel un contrat serait passé entre les idées et les signes, entre les signifiés et les signifiants », où se conjoignent les différents modes de formulation de l’arbitraire du signe, et où s’énonce ainsi nettement la difficulté initiale, dont l’exemple de *Bœuff/Ochs* ne constitue qu’un écho : la conversion du rapport son/sens (du signe et de son institution) en un fonctionnement qui en constitue l’étiologie et dont l’arbitraire désigne à la fois la spécificité et la nécessité.

<sup>3441</sup> Comme l’ont relevé notamment, de manière diversement précise et diversement appuyée, Arrivé, Bouquet Chiss et Puech, Fehr et Milner. Voir aussi Harris, R. (1987) : p. 29-32. Arrivé écrit pour sa part : « On l’a compris : tel qu’il est pour l’instant mis en place, le symbole de la légende n’a pas les caractères du signe linguistique. Ainsi s’explique sans doute, du point de vue philologique, le silence observé dans le *CLG* sur la sémiologie légendaire : dans l’état que nous venons d’observer, elle est totalement déviante par rapport à la linguistique.

Ce silence n’est rien d’autre que l’indice textuel d’une difficulté théorique majeure. Elle tient – c’est souvent le cas dans la réflexion, fondamentalement dialectique, de Saussure – à la coexistence de deux points de vue opposés à l’égard des relations entre les signes linguistiques et ceux des autres systèmes, notamment ceux de la légende.

D’un côté, le signe linguistique est donné comme un type de signe parmi d’autres, qui sont de même nature que lui. C’est le point de vue adopté notamment dans l’illustre passage de la page 33 du *CLG*, où se trouve posée la parenté entre la langue et ces autres systèmes de signes que sont par exemple l’écriture et les “signaux militaires”.

Mais d’un autre côté, le signe linguistique – là encore envisagé comme unité constitutive de la langue – est présenté comme un objet absolument spécifique :

“Le langage est un objet situé en dehors de toute comparaison et *non classé* dans l’esprit des linguistes ni dans l’esprit des philosophes” (Engler, 1974-1990, 41).

---

... ou, de façon plus explicite encore :

“Il n'existe pas d'objet tout à fait comparable à la langue qui est un être très complexe, et c'est ce qui fait que toutes les comparaisons et toutes les images aboutissent régulièrement à nous en donner une idée fautive par quelque point” (Engler, 1974-1990, 6).

On se souvient sans doute que cette spécificité absolue du signe linguistique et, nécessairement, de la langue a pour conséquence l'isolement absolu du linguiste :

“Quiconque pose le pied sur le terrain de la *langue* peut se dire qu'il est abandonné par toutes les analogies du ciel et de la terre” (Engler, 1968-1989, 169).

De cette duplicité des points de vue à l'égard du signe s'ensuit une divergence, déjà entrevue plus haut à propos de la p. 34 du *CLG*, sur le problème des relations entre linguistique et sémiologie. On ne s'étonne pas d'observer ici encore un phénomène de dissymétrie. La pertinence de la sémiologie à l'égard de la langue est mise en cause en plusieurs points : nous en avons rencontré un plus haut. L'optimisme provisoire – et très modéré – qui semblait régner dans le *CLG* est abandonné. Mais inversement la pertinence de la linguistique à l'égard des autres systèmes de signes ne semble à aucun moment être sérieusement contestée. La sémiologie reste inefficace à l'égard du signe linguistique, mais la linguistique conserve sa pertinence à l'égard des autres systèmes de signes. » (Arrivé, 2007 : p. 91-93). L'analyse (voir Arrivé, 2007 : p. 88-100) ne nous semble pas décisive. Bouquet nous semble quant à lui considérablement simplifier le problème en postulant une « cohérence » de la théorie saussurienne : « On l'a mentionné, le Genevois insiste sur le fait que la langue est un objet unique en son genre, inassimilable à une quelconque autre réalité. Or, on vient de le voir, lorsqu'il se place dans l'optique sémiologique, le réquisit primordial qu'il énonce est celui de considérer la langue dans ce qu'elle possède de commun avec d'autres objets – avec d'autres systèmes sémiologiques. Par ailleurs, il présente la langue comme le “patron” de tous les systèmes sémiologiques. Devant ces propositions apparemment difficiles à concilier, on peut imaginer que Bally et Sechehaye aient été troublés : c'est probablement une des raisons qui ont concouru à ce qu'ils donnent de la sémiologie une synthèse à la fois timide et peu articulée au reste de la théorie. De fait, tout en attestant que les propositions apparemment paradoxales évoquées plus haut ne reflètent nullement une hésitation ou une fluctuation dans la pensée de Saussure – elles sont en effet fermement maintenues tout au long de sa réflexion –, les écrits et les leçons montrent que ces propositions peuvent et doivent être envisagées comme faisant partie d'une théorie cohérente, qui formule des réponses claires sur les trois points suivants : (1) pourquoi il convient de considérer la langue sous l'angle des propriétés communes qu'elle entretient avec les autres systèmes sémiologiques ; (2) pourquoi la langue peut être regardée comme le “patron” de la sémiologie ; (3) pourquoi la langue demeure, au regard de la sémiologie, un objet unique. » (Bouquet, 1997b : p. 190-191). Voir notamment Bouquet (1997b) : p. 191-199. Chiss et Puech insistent à juste titre sur le caractère séminal d'une telle ambivalence et sur le statut cristallisateur de la question de l'arbitraire du signe : « “Le terme d'arbitraire est assez imprécis dans la théorie saussurienne où il désigne le caractère non fondé, immotivé, de la relation réunissant le signifiant et le signifié, et constitutive du signe linguistique (...) S'il n'existe aucune relation causale ou “naturelle” entre le signifié “table” et le signifiant “table”, il est impossible, en revanche, du point de vue du fonctionnement de la langue (ou d'une sémiotique quelconque), de ne pas reconnaître l'existence d'une relation nécessaire (E. Benveniste) – ou présupposition réciproque (L. Hjelmslev) – entre le signifiant et le signifié, relation appelée *fonction sémiotique* (L. Hjelmslev) dont l'établissement (ou *sémiosis*) définit en premier lieu l'acte de langage” (Greimas et Courtès 1979, article “Arbitraire”, p. 18, nous soulignons).

Toute l'ambivalence de l'idée sémiologique vis-à-vis d'une théorie de la langue, d'une linguistique autonome, transparaît bien à notre sens dans cet argumentaire où la relativisation – dans un sens peu saussurien (les auteurs ne mentionnant à aucun moment, d'ailleurs, la notion “d'arbitraire relatif” si importante dans le *Cours*) – de l'arbitraire saussurien vient, d'une part, garantir une continuité des signes non-linguistiques aux signes linguistiques (là où Saussure chercherait plutôt la spécificité du linguistique comme tel) et, d'autre part, transférer une propriété fondamentale du signe (linguistique comme non-linguistique), à une sorte de “fonction herméneutique” des sujets (individuels et collectifs), analogue, parallèle et/ou complémentaire de la fonction sémiotique, là où Saussure cherchait plutôt à tempérer le principe sémiologique général (absolu) de l'arbitraire par la prise en compte d'un phénomène linguistique spécifique : l'arbitraire relatif, la relation des deux axes syntagmatique et paradigmatique, la valeur. C'est sans doute que sémiologues/sémioticiens et linguistes (la frontière n'est pas étanche), confirment, en lui donnant en quelque sorte une valeur rétrospectivement prophétique, le caractère circulaire des indications quant aux définitions respectives de la sémiologie et de la linguistique que l'on trouve chez Saussure.

On se souvient en effet du texte du *Cours* que confirment les *Sources manuscrites* : d'un côté,

---

“Il est évident aussi que la langue n’embrasse pas toute espèce de système formé par les signes. Il doit donc exister une science des signes plus large que la linguistique (système de signes :) maritimes, des aveugles, des sourds-muets et enfin le plus important : l’écriture elle-même !” (II R 12 = *CLGD/E* p. 46).

Mais de l’autre côté, système sémiologique le plus répandu et le plus complexe, la langue offre toutes les caractéristiques d’un modèle, d’un “patron” qui présenterait pourtant avec les autres systèmes une différence de nature plus que de degré ; ce que les *Sources* consignent à leur manière :

“Mais la langue se distingue de plusieurs manières au sein des institutions sociales. On peut la rapprocher des institutions juridiques, rituelles, etc. ; elles aussi se développent de manière un peu analogue. Mais ces institutions ne concernent que certains individus à certains moments ; aucune autre que la langue n’est livrée à tous, demande que chacun y ait sa part, son influence” (D7 = *CLG/E* : 273).

L’insuffisance de la notion de convention, avec ce qu’elle suppose de consensus “raisonnable” ou rationnel, la critique sur ce point de Whitney et de l’assimilation de la langue à une institution “analogue” aux autres institutions, aboutissent bien chez Saussure à une définition moins sommative que restrictive de la sémiologie. Comme le soulignent les *Sources Manuscrites* à plusieurs reprises, l’intégration “sémiologique” de la linguistique dans un ensemble plus vaste de sciences (psychologie, sociologie, économie, psychologie sociale...) ne pourra se faire que si émerge le socle commun à partir duquel elles deviendront commensurables : la valeur. L’oubli de cette dimension projective/réformatrice de l’idée sémiologique chez Saussure, les malentendus innombrables concernant la notion d’arbitraire produiront sans doute, plus que la lettre du *Cours*, le premier moteur de “l’aventure sémiologique” de son histoire.

Quoi qu’il en soit, le principe sémiologique par excellence, l’arbitraire du signe, condense, semble-t-il, tous les paradoxes de l’idée sémiologique, en commençant

a) par celui d’une “science” distincte, qui engloberait la linguistique à qui elle emprunterait pourtant son “patron” ; en poursuivant par

b) celui d’une sémiosis qui se confond avec l’arbitraire du signe sans en épuiser toutes les dimensions, puisque ce dernier relèverait finalement du sentiment, de l’attitude individuelle ou collective, dont l’analyse revient à un point de vue *métasémiotique*, (mais le point de vue métasémiotique est-il radicalement distinct du niveau sémiotique proprement dit ?) ; pour culminer

c) dans la formulation d’une exigence (comprendre le lien qui, dans les faits de langue, unit le son et le sens) qui risque de faire de la langue un objet sémiologique “sans analogue” plutôt qu’un modèle véritable. » (Chiss & Puech, 1992 : p. 9-10). Voir également à la page suivante : « Si on réserve, par provision, la spécificité de la construction greimasienne (sûrement la plus importante et influente en France), il semble que c’est chez Benveniste et Jakobson que l’héritage saussurien (si on entend bien par là la définition paradoxale des rapports linguistique/sémiologie qu’il lègue), s’exprime de la manière la plus parlante en illustrant les deux problèmes mentionnés à l’instant et en confirmant l’importance d’une idée sémiologique distincte du projet et de l’épistémè sémiologique. » (Chiss & Puech, 1992 : p. 11). Les développements les plus conséquents se trouvent cependant dans l’ouvrage de Fehr, *Saussure entre linguistique et sémiologie*, où on lit notamment : « Question enchevêtrée : si c’est à la sémiologie qu’il revient “d’assigner pour la première fois à la linguistique une place définie parmi les sciences” c’est aussi *en même temps* par la désignation de la linguistique comme une partie de la sémiologie que se trouvent menacées l’homogénéité et l’autonomie de la linguistique, d’emblée revendiquée dans le *Cours*. Trait d’autant plus manifeste que c’est au moment même où la linguistique célèbre en quelque sorte ses propres retrouvailles qu’on voit surgir les noms d’autres sciences, désignées d’ailleurs autrement que chez Naville : psychologie sociale et psychologie générale. Mais ce qui surtout devient patent, ce sont les difficultés qu’on éprouve alors à déterminer de manière univoque le rapport entre sémiologie et linguistique. Ainsi, si, dans un premier temps, la linguistique est désignée comme “une partie de la science générale”, cette claire assignation de la linguistique de la sémiologie [*sic*] se voit, par la suite, à nouveau relativisée par la remarque au sujet de “la langue” qualifiée de “système spécial dans l’ensemble des faits sémiologiques” pour finir sur l’indication que “cette question sera reprise plus bas”. Le passage dans le *Cours* auquel il est ici fait allusion s’énonce comme suit :

“... c’est pourquoi la langue, le plus complexe et le plus répandu des systèmes d’expression, est aussi le plus caractéristique de tous ; en ce sens la linguistique peut devenir le patron général de toute sémiologie, bien que la langue ne soit qu’un système particulier.”

Si la linguistique est “le patron général” de la sémiologie, celle-ci ne saurait être une science hiérarchiquement supérieure dont les connaissances acquises s’appliqueraient sans problème au langage. Mais comment, avec de telles présuppositions, se représenter le rôle de cette “science générale” qui, selon le *Cours*, “n’existe pas encore”, et sa contribution à la fondation de la linguistique générale ? N’est-ce pas, comme Barthes l’a suggéré à

---

plusieurs reprises, à la sémiologie à se subordonner à la linguistique, et non l'inverse ? Ou bien faut-il donner raison à Milner pour qui "la sémiologie n'a jamais eu d'autre contenu que ce que la linguistique lui prêtait" ?

Il est permis de ne suivre ni Barthes ni Milner, mais un point au moins sera difficilement contesté : le rapport entre linguistique et sémiologie dans le *Cours* est tout sauf établi de manière univoque – et cela, nous semble-t-il, à juste titre. Car, pour peu qu'on se replonge dans les notes autographes de Saussure comme aussi dans les notes de cours prises par ses étudiants, ce qui saute alors aux yeux c'est une circularité manifestement insurmontable au sein du rapport entre langue et signe. » (Fehr, 2000 : p. 108-109). Fehr fait référence à ce passage de *L'Introduction à une science du langage*, où l'on trouve plutôt une affirmation relative à la nature de la langue qu'une proposition relative à Saussure, affirmation à laquelle, comme il apparaîtra dans ce qui suit, nous ne sommes pas éloignés de souscrire, quoiqu'en d'autres termes : « On peut au reste s'interroger : si la linguistique est *scientia unica*, n'est-ce pas que le langage en lui-même est *res unica* ? Sans doute, il est légitime qu'une science retienne dans son objet ce qui le distingue de manière unique de tout autre objet ; de ce point de vue, on constate que toutes les formes de linguistique ne cherchent pas à insérer le langage dans un genre proche. On sait que Saussure (et la plupart des grands structuralistes) s'opposent sur ce point à l'école de Cambridge : les premiers pensaient devoir attendre des lumières d'une sémiologie générale, qui n'était rien d'autre que la science du genre proche dont le langage était censément une espèce ; au contraire l'école de Cambridge a toujours maintenu que, par principe, les seules propositions intéressantes sur le langage étaient les propositions qui n'étaient vraies que du seul langage ; en bref, la science du langage n'a pour objet que les différences spécifiques et n'a rien à attendre du genre proche.

Il faut aller plus loin : contrairement à l'attente de Saussure et de ses continuateurs, aucune lumière n'est jamais venue de la sémiologie générale ; en fait, la relation a toujours fonctionné en sens inverse : c'est ce qu'on savait du langage qui permettait d'éclairer le fonctionnement de ce qu'on pensait comme un système de signes. La sémiologie n'a jamais eu d'autre contenu que ce que la linguistique lui prêtait. Ce qui explique le tour que prit l'aventure sémiologique. Plus généralement, il faut bien constater que toutes les tentatives de proposer un genre proche se sont révélées vaines : on ne dépasse jamais les phrases vides du genre : le langage est un instrument de communication, le langage est un système symbolique, etc. Phrases vides, parce qu'on ne sait pas déterminer les propriétés du genre proche. On en vient alors à douter : serait-il possible que le langage n'eût pas de genre proche ? Qu'il fût le seul élément de son ensemble ? Alors effectivement, il serait unique en son genre. » (Milner, 1989 : p. 131-132). Milner a cependant également noté la circularité des rapports établis par Saussure entre linguistique et sémiologie. Voir Milner (2002) : p. 25, cité dans la note 3443 ci-dessous. Barthes écrit quant à lui, propositions qui nous semblent également profondément justes à certains égards (voir ci-dessous) : « Cependant, le mot [sémiologie] n'est pas sans inconfort, celui-là même d'un projet qu'on affirme sans cesse et qu'on accomplit difficilement : il y a beaucoup de danger à programmer une science avant qu'elle soit constituée, c'est-à-dire, en somme, enseignée ; et c'est un fait, la sémiologie se cherche lentement. La raison en est peut-être simple. Saussure, repris par les principaux sémiologues, pensait que la linguistique n'était qu'une partie de la science générale des signes. Or il n'est pas du tout sûr qu'il existe dans la vie sociale de notre temps des systèmes de signes d'une certaine ampleur, autre que le langage humain. La sémiologie n'a eu jusqu'ici à traiter que de codes d'intérêt dérisoire, tels le code routier ; dès que l'on passe à des ensembles doués d'une véritable profondeur sociologique, on rencontre de nouveau le langage. Certes, objets, images, comportements peuvent signifier, et ils le font abondamment, mais ce n'est jamais d'une façon autonome ; tout système sémiologique se mêle de langage. La substance visuelle, par exemple, confirme ses significations en se faisant doubler par un message linguistique (c'est le cas du cinéma, de la publicité, des comics, de la photographie de presse, etc.), en sorte qu'au moins une partie du message iconique est dans un rapport structural de redondance ou de relève avec le système de la langue ; quant aux ensembles d'objets (vêtement, nourriture), ils n'accèdent au statut de systèmes qu'en passant par le relai de la langue, qui en découpe les signifiants (sous forme de nomenclatures) et en nomme les signifiés (sous forme d'usages ou de raisons) : nous sommes, bien plus qu'autrefois et en dépit de l'envahissement des images, une civilisation de l'écriture. Enfin d'une manière beaucoup plus générale, il paraît de plus en plus difficile de concevoir un système d'images ou d'objets dont les *signifiés* puissent exister en dehors du langage : percevoir ce qu'une substance signifie, c'est fatalement recourir au découpage de la langue : il n'y a de sens que nommé, et le monde des signifiés n'est autre que celui du langage.

Ainsi, quoique travaillant au départ sur des substances non-linguistiques, le sémiologue des sociétés contemporaines (pour nous en tenir au champ des communications de masse) est appelé à trouver tôt ou tard le langage (le "vrai") sur son chemin, non seulement à titre de modèle, mais aussi à titre de composant, de relai ou de signifié. Toutefois, ce langage-là n'est plus tout à fait celui des linguistes : c'est un langage second, dont les unités ne sont plus les monèmes ou les phonèmes, mais des fragments plus étendus du discours renvoyant à des

---

objets ou des épisodes qui signifient *sous* le langage, mais jamais sans lui. La sémiologie est donc peut-être appelée à s'absorber dans une *trans-linguistique*, dont la matière sera tantôt le mythe, le récit, l'article de presse, bref tous les ensembles signifiants dont la substance première est le langage articulé, tantôt les objets de notre civilisation, pour autant qu'ils sont parlés (à travers la presse, le prospectus, l'interview, la conversation et peut-être même le langage intérieur, d'ordre fantasmatique). Il faut en somme admettre dès maintenant la possibilité de renverser un jour la proposition de Saussure : la linguistique n'est pas une partie, même privilégiée, de la science générale des signes, c'est la sémiologie qui est une partie de la linguistique : très précisément cette partie qui prendrait en charge les *grandes unités signifiantes* du discours ; de la sorte apparaîtrait l'unité des recherches qui se mènent actuellement en anthropologie, en sociologie, en psychanalyse et en stylistique autour du concept de signification. » (Barthes, 1964a : p. 1-2), « [...] ce travail ne porte à vrai dire ni sur le vêtement ni sur le langage, mais, en quelque sorte, sur la "traduction" de l'un dans l'autre, pour autant que le premier soit déjà un système de signes : objet ambigu, car il ne répond pas à la discrimination habituelle qui met le réel d'un côté et le langage de l'autre, et échappe par conséquent à la fois à la linguistique, science des signes verbaux, et à la sémiologie, science des signes objectaux.

C'est là une situation sans doute inconfortable pour un travail issu du postulat saussurien selon lequel le sémiologique "déborde" le linguistique ; mais cet inconfort est peut-être finalement l'indice d'une certaine vérité : y a-t-il un seul système d'objets, un peu ample, qui puisse se dispenser du langage articulé ? La parole n'est-elle pas le relais fatal de tout ordre signifiant ? Si l'on pousse au-delà de quelques signes rudimentaires (excentricité, classicisme, dandysme, sport, cérémonie), le vêtement, pour signifier, peut-il se passer d'une parole qui le décrive, le commente, lui fasse don de signifiants et de signifiés assez abondants pour constituer un véritable système de sens ? L'homme est condamné au langage articulé, et aucune entreprise sémiologique ne peut l'ignorer. Il faut donc peut-être renverser la formulation de Saussure et affirmer que c'est la sémiologie qui est une partie de la linguistique : la fonction essentielle de ce travail est de suggérer que, dans une société comme la nôtre, où mythes et rites ont pris la forme d'une *raison*, c'est-à-dire en définitive d'une parole, le langage humain n'est pas seulement le modèle du sens, mais aussi son fondement. Ainsi, dès que l'on observe la Mode, l'écriture apparaît constitutive (au point qu'il a paru inutile de préciser dans le titre de cet ouvrage qu'il s'agissait de la Mode écrite) : le système du vêtement réel n'est jamais que l'horizon naturel que la Mode se donne pour constituer ses significations : hors la parole, il n'y a point de Mode totale, il n'y a point de Mode essentielle. Il a donc semblé déraisonnable de placer le réel du vêtement *avant* la parole de Mode ; la vraie raison veut au contraire que l'on aille de la parole instituant vers le réel qu'elle institue. » (Barthes, 1967 : p. 9). Fehr compare ensuite un passage de la « Note pour un article sur Whitney » (Saussure, 2002a : p. 215, cité ci-dessous) et un passage du deuxième cours (Saussure, 1997 : p. 13, également cité ci-dessous) : « Commençons par l'esquisse de novembre 1894, dans laquelle au reste c'est pour la première fois qu'apparaît dans les écrits de Saussure le terme de sémiologie. L'idée fondamentale qui trouve sa formulation dans les lignes ici citées est celle selon laquelle le langage doit être considéré "comme un cas particulier du signe", parce qu'il "est hors d'état d'être jugé en lui-même". En d'autres termes : si le concept de signe paraît imprescriptible pour la linguistique, c'est pour la simple raison que, sans un tel concept, il est impossible de dire ce qui constitue l'essence, la nature du langage.

Mais dans les propositions prises en note par A. Riedlinger lors du cours de Saussure du 16 novembre 1908, le rapport entre langage et signe se présente sous des traits parfaitement inverses. Ce n'est plus le langage qui "est hors d'état d'être jugé en lui-même" et qui, de ce fait, exige qu'on parte du concept de signe, cette fois c'est au signe d'être tel que "sa nature ne peut se voir que dans la langue".

Or, avec la confrontation de ces deux fragments, il ne s'agit pour nous ni de souligner une contradiction dans la conception que se fait Saussure du rapport entre langue et signe ni de repérer une coupure entre différentes étapes de cette conception afin de dégager une éventuelle évolution dans la pensée de Saussure. Car, si les deux textes cités ici sont chronologiquement fort distants, ils formulent pour autant non pas des positions que Saussure aurait adoptées *l'une après l'autre*, mais deux positions qui, bien que diamétralement opposées, prennent place *l'une à côté de l'autre* dans la pensée de Saussure et déterminent d'emblée son projet d'une sémiologie. Hypothèse qu'on peut confirmer si on se réfère au passage suivant tiré d'un assez long manuscrit de Saussure qui remonte chronologiquement à la même période que son essai consacré à Whitney et paraît bien se situer dans les parages immédiats de ce livre dont Saussure, en 1894, dans sa lettre désespérée à Meillet, écrit qu'il y "expliquerait pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel il accorderait un sens quelconque" :

"Dans toute science, les objets tombent au moins momentanément sous le sens, d'où l'on part pour les analyses en gardant mainmise sur eux. [ ] à ce titre rentre directement dans la psychologie et attend d'elle ses lumières ? Or la psychologie possède-t-elle une sémiologie ? La question est inutile, vu que si elle en possédait une, les phénomènes de la langue <que la psychologie ignore> seraient tellement <prépondérants>, à eux seuls,

---

comme base du fait sémiologique, que tout ce qui aurait pu être dit hors d’eux par le psychologue ne représente forcément rien ou <à peu près> rien.”

Les deux mouvements de flux contraires – de la langue au signe et du signe en retour vers la langue – décrivent en cette note de 1894 un cercle qui donne le vertige. Saussure commence par poser la question de savoir si la linguistique relève de la psychologie. Ce serait le cas – ce que laisse présumer la formulation assez elliptique – si la psychologie possédait une sémiologie, si donc la psychologie pouvait prendre appui sur le concept de signe. Or – et ici le mouvement pendulaire de la pensée repart dans l’autre direction – une telle question est “inutile”, car “si la psychologie possédait une sémiologie”, “les phénomènes de la langue” seraient pour la psychologie absolument prépondérants “comme base du fait sémiologique”.

Si donc l’opposition si diamétralement marquée entre différents énoncés de Saussure au sujet du rapport entre langue et signe ne peut se ramener à une simple suite de positions qui, de par leur succession même, témoigneraient d’une progression de son travail théorique, et si nous ne consentons pas à nous satisfaire de réduire la juxtaposition des deux positions à une simple contradiction, il nous faut tenter, face à ces deux mouvements de flux contraire dans la conception que se fait Saussure du rapport entre langue et signe, de les prendre en compte chacun pour lui-même afin de pouvoir cerner plus précisément leur provenance ou encore leur intention expresse. » (Fehr, 2000 : p. 110-112), avant de conclure : « En prononçant deux ou plusieurs fois l’un à la suite de l’autre le même mot *alka*, je produis plusieurs suites vocales qui se distinguent entre elles pour ce qui est de leur matérialité concrète. C’est seulement en référence au fait qu’elles ont une “valeur significative” comparable que les suites vocales matériellement séparées l’une de l’autre peuvent être interprétées comme des formes de réalisation ou encore comme des versions d’un seul et même signe.

Mais une telle idée recèle un problème : en toute rigueur ce n’est pas d’un “lien entre *alka* et *alka lui-même*” qu’on peut parler, mais seulement d’un lien entre différentes formes de réalisation de *alka*, d’un lien entre *alka* et *alka* et *alka*. Aucune des suites vocales *alka* que je profère ou entends n’est, de préférence à une autre, “*alka lui-même*”. “Nulle part il n’y a comme fait primordial une *chose* qui soit *alka*”. Il n’existe pas d’“*alka* originaire”, invariable, ancré en lui-même et, partant, il ne saurait exister non plus de copies de cet “original”, mais seulement d’innombrables versions d’*alka*, matériellement distinctes et séparées l’une de l’autre. Ou, pour le dire autrement, “*alka lui-même*” n’existe que dans les séries de ses versions, existe en “passant de bouche en bouche”, en étant, selon une autre formulation de Saussure, “réédité des milliers de fois dans l’espace de 24 heures” – mais c’est aussi pourquoi *alka* se modifie et passe au cours du temps à *ók*. Mais, ce faisant, se trouve énoncé un problème qui intéresse non seulement l’histoire des langues mais aussi en même temps la théorie du signe. Car si, comme l’écrit Saussure au début de ses notes destinées à l’article commémoratif sur Whitney, “l’objet qui sert de signe n’est jamais deux fois le même”, cela signifie que les signes “eux-mêmes” ne sauraient davantage être pensés à la manière de grandeurs coïncidant matériellement avec un objet donné ou, dit autrement, de grandeurs ancrées en un objet. Bien plutôt, un signe n’existe “*lui-même*” que dans les séries de ses versions, n’existe que pour autant que sont transmis différents objets servant de signes. Les signes – tout comme les symboles des légendes – ne sont donc pas donnés en soi, pour être après coup redonnés dans une transmission ; leur existence, c’est leur circulation. Mais cela signifie que le processus de transmission ne saurait être pensé comme un événement advenant au signe de l’extérieur. Les signes – et désormais il nous est possible de pleinement entendre la formulation de Saussure – sont bien plutôt des “choses qui de par leur nature sont destinées à être transmises”. Et les signes étant fondamentalement destinés à être transmis, l’objet qui sert de signe n’étant jamais deux fois “le même”, les signes ne sauraient être pensés comme des grandeurs invariables, données une fois pour toutes.

Par là même on a ainsi commencé à entrer dans les raisons conditionnant l’alternance pendulaire des mouvements qui paraissent souligner la circularité de la pensée de Saussure. La linguistique se trouve renvoyée au concept de signe afin de pouvoir appréhender son objet au moment même où, dans l’“exploration de la langue”, se fait jour une dimension de la problématique du signe dont il n’est pas question dans la “théorie des signes” traditionnelle. Les signes ne sauraient se réduire à des “combinaisons” entre “articulations” et “idées”. Il faut y voir des “combinaisons” incapables d’exister autrement que dans un processus de transmission dont la dynamique est source de variations qui s’imposent à elles de manière insurmontable. Sous cet angle, Saussure a parlé d’une “seconde vie du signe”, d’un “tourbillon des signes” et c’est la tâche de penser ce “tourbillon” comme une dimension constitutive de la conception du signe qui s’est imposée à lui avec son projet de sémiologie. » (Fehr, 2000 : p. 119-122). Il nous semble quant à nous que le « projet de sémiologie » renvoie également à l’arbitraire et à la vie sémiologique, dimensions il est vrai corrélatives, mais dont la corrélativité est précisément intriquée avec les difficultés de la sémiologie saussurienne. Le terme de « sémiologie » apparaît antérieurement à 1894 si l’on accepte la date de 1891 pour « De l’essence double du langage » (voir *supra* la note 130). Voir ci-dessous.

premier lieu comme l'instrument d'une rupture avec le tout du langage, condition de la théorisation de la langue. On lit ainsi dans la « Note pour un article sur Whitney » (1894) :

« Dans toute son œuvre, Whitney n'a cessé de se placer sur ce terrain mais il y a deux passages plus propres encore que tout le reste à faire sentir depuis le premier moment, exactement la pensée [ ]. Dans un des derniers chapitres de *Life and Growth of Language* Whitney dit que les hommes se sont servis de la voix pour donner des signes à leurs idées comme ils se seraient servi du geste ou d'autre chose, et parce que cela leur a semblé *plus commode en [mot ill.]* de se servir de la voix. Nous estimons que ces deux lignes, qui ressemblent à un gros paradoxe, [apportent] la plus juste idée philosophique qui ait jamais été donnée du langage ; mais en outre que notre plus journalière pratique des objets soumis à notre analyse, aurait tout à gagner à partir de cette donnée. Car elle établit ce fait que le langage n'est rien de plus qu'un cas particulier du signe, hors d'état d'être jugé en lui-même » (Saussure, 2002a : p. 215)

et de même ensuite dans une note qu'Engler date de 1897-1900<sup>3442</sup> :

« 3. Compte des causes qui font du langage un objet situé hors de toute comparaison et *non classé* ni dans l'esprit des linguistes ni dans l'esprit des philosophes.

Première cause. Absence de langages importants reposant sur un autre instrument que la voix pour produire le signe.

D'où on est allé jusqu'à qualifier le langage parlé de *fonction* de l'organisme humain, mélangeant ainsi sans retour ce qui est relatif à la *voix* et ce qui n'est relatif qu'à la traduction de la pensée par un signe qui peut être absolument quelconque, et comporter un perfectionnement et une grammaire aussi bien selon des signes visuels ou tactiles que selon les signes non moins conventionnels qu'on choisira dans la voix. » (Saussure, 2002a : p. 257).

La langue se trouve ainsi assignée à l'ordre du signe, mais comme nous le soulignons plus haut lors de notre analyse des textes de Jakobson, il ne s'agit pas là d'assignation à un ordre préexistant, mais d'une part de l'adoption d'un point de vue sémiologique, point de vue qui est celui de la théorisation de la langue, et d'autre part, dès lors, d'assignation corrélatrice d'une redéfinition<sup>3443</sup>. Cette spécificité de la sémiologie saussurienne ne va cependant pas

---

<sup>3442</sup> Voir Engler (1975) : p. 840.

<sup>3443</sup> Aussi, comme nous le signalions *supra* (voir la note 1348) ne saurions-nous souscrire à l'affirmation milnerienne qu'« il n'y a pas à proprement parler de théorie du signe chez Saussure », bien que cette affirmation soit solidaire d'une intuition qui nous semble fondamentalement juste : « Le concept primitif du *Cours* est le signe. Cela peut se dire autrement : contrairement à une légende tenace, il n'y a pas à proprement parler de théorie du signe chez Saussure. Que pourrait être en effet une telle théorie ? Ce serait une théorie qui se pose la question : "Qu'est-ce qu'un signe ?" ; elle y répondrait en donnant une définition et en dressant une typologie ; en général, elle supposerait qu'il y a plusieurs types de signes et donnerait le moyen de les distinguer. Autrement dit, elle ne traiterait pas le signe comme un concept primitif. Des théories de ce type existent ; on en trouve une forme classique dans la *Logique de Port-Royal* (1662 ; cf. en particulier le chap. IV de la première partie), d'où dérivent directement ou indirectement les diverses théories postérieures.

Mais chez Saussure, rien de tel. Saussure ne se demande pas ce qu'est un signe ; le concept est traité comme un terme primitif qu'on ne définit pas ; bien loin qu'on pose une question à son propos, c'est lui qui permet de répondre à la question : "Qu'est-ce qu'un élément linguistique ?" Voilà pourquoi il n'y a pas de typologie des signes, voilà pourquoi Saussure parle systématiquement non du signe en général, mais du signe *linguistique*, voilà pourquoi il présente comme définition ce qui n'en est pas une, mais plutôt une description, sinon une convention terminologique : "le signe est une entité psychique à deux faces (...) nous appelons *signe* la combinaison du concept et de l'image acoustique" (*CLG*, I, 1, §1), etc. En vérité, toute la démarche dérive de



sans difficulté. Comme en témoignent la référence à Whitney et, dans la note de 1897-1900, l'opposition entre « *fonction* de l'organisme humain » et « traduction de la pensée par un signe », la rupture avec le tout du langage est intrinsèquement liée à l'opposition entre institution sociale et institution naturelle, donc à l'arbitraire du signe, au double sens, dès lors, de l'arbitraire et de la convention. Mais par ailleurs, la note de 1897-1900 fait apparaître l'ambivalence de la référence saussurienne à la sémiologie : si les textes cités jusqu'ici mettaient tous en exergue le caractère « sans analogue » de la langue, dans ce passage où Saussure fait le « [c]ompte des causes qui font du langage un objet situé hors de toute comparaison et *non classé* dans l'esprit des linguistes ni dans l'esprit des philosophes », associant ainsi « incomparable » et « non classé », ce caractère semble un défaut de définition, auquel l'adoption du point de vue sémiologique permet précisément de remédier<sup>3444</sup>. Comme

---

l'axiome "la langue est un système de signes" (ou "l'élément linguistique est un signe"). » (Milner, 2002 : p. 25). Il serait plus juste de dire, selon nous, que la sémiologie saussurienne (théorisation du signe constitutive de la théorisation de la langue) n'est pas une sémiotique (typologie des signes sur fond de définition traditionnelle), et qu'en tant que telle elle est effectivement avant tout une linguistique. Nous avons trouvé dans un article de Marie-Claude Capt-Artaud, « Des mots pour penser » (2000), et surtout dans les travaux de Fehr, des propositions convergentes avec notre distinction entre sémiotique et sémiologie. Il s'agit de cette note de Capt-Artaud : « A notre avis, la sémiotique de Charles Sanders Peirce, tout-à-fait contemporaine de la sémiologie inventée par Saussure, s'inscrit encore à maints égards dans une tradition qui s'attache à définir les différents types possibles de signes. Saussure, pour sa part, cherche surtout à dégager les propriétés remarquables que le signe reçoit du système dont il est *terme*. C'est pourquoi il accorde tant d'importance aux systèmes fondés sur l'arbitraire, et à la langue, "qui en est l'exemple le plus éclatant", car les propriétés du signe sont là d'autant plus caractéristiques, en particulier la bifacialité, et, partant, le comportement de la face "signifié". » (Capt-Artaud, 2000 : p. 153, note 16), ainsi que de cette autre d'un article de Fehr, « "La vie sémiologique de la langue" : esquisse d'une lecture des Notes Manuscrites de Saussure » (1992) : « A partir de notes comme celle que nous venons de citer, il serait aisé de démontrer que la sémiologie de Saussure émerge de ses préoccupations linguistiques et que son objet est bien de répondre à des questions strictement linguistiques, telles que l'évolution des langues dans le temps. Par là, la sémiologie saussurienne se démarque radicalement d'autres programmes sémiologiques ou sémiotiques, tels par exemple ceux de Peirce ou de Morris » (Fehr, 1992 : p. 80, note 25), et de ce passage de *Saussure entre linguistique et sémiologie*, qui fait suite au dernier passage de cet ouvrage que nous avons cité dans la note 3441 : « Qu'on ait affaire ici au trait décisif par lequel la *sémiologie* de Saussure se distingue de la "théorie des signes" traditionnelle (de la *sémiotique* telle qu'elle a été développée par la tradition philosophique qui l'a constituée), c'est ce qu'on peut induire d'une note provenant d'une phase ultérieure de son œuvre et qui nous reconduit au point de départ de ce chapitre, c'est-à-dire à la tentative d'assigner à la linguistique, au moyen de la sémiologie, "une place parmi les sciences". » (Fehr, 2000 : p. 122), et qui est accompagné d'une note où on lit notamment : « A la différence, par exemple, des linguistes comme R. Jakobson ou L. Hjelmslev qui, l'un comme l'autre, parlent de "sémiotique", quoique pour des motifs parfaitement opposés, cette qualification traditionnelle de la théorie des signes n'apparaît nulle part dans les écrits de Saussure. » (Fehr, 2000 : p. 122, note 2). Fehr fait allusion au début de la note « [Sémiologie] » (Saussure, 2002a : p. 262-263), que nous envisagerons ci-dessous.

<sup>3444</sup> Les choses sont cependant complexes (à la mesure, à nouveau, de la complexité que renferme la spécificité de la sémiologie saussurienne). En effet, cette absence de classement n'est pas sans évoquer ce passage de la note sur Whitney (cité ci-dessus dans la note 3424), et avec lui la synthèse que constitue le point de vue sémiologique (synchronique ; voir notamment Saussure (2002a) : p. 262-263, cité ci-dessus) dans la mesure où il implique la distinction synchronie/diachronie, synthèse corrélatrice d'une définition de la langue qui permette d'en cerner la nature et l'objectivité particulières, et en ce sens de la classer : « à insérer :

nous hésiterons par cela même sur la nature, de la langue, ou à croire que quelqu'un puisse dire sa nature, *puisque elle est foncièrement double* : là étant la vérité centrale.

Il n'y a aucune analogie en effet pour l'esprit entre ce qu'est une *position d'échecs* et ce qu'est un *coup d'échecs* (supposé inepte) comme ou même si on le suppose guidé par une [ ] ; de plus, il est impossible de dire laquelle de ces deux choses, totalement dissemblables, constitue plutôt que l'autre le côté décisif de l'ensemble, de manière à permettre de le classer quelque part. » (Saussure, 2002a : p. 208).

le souligne Engler dans son article « Sémiologies saussuriennes. 2. Le canevas<sup>3445</sup> » (1980), la première allusion publiée à la sémiologie saussurienne se trouve dans l'ouvrage de Naville *Nouvelle classification des sciences* (deuxième édition refondue de *De la classification des sciences, étude logique*, 1888), paru en 1901, et dont Engler avance que « Saussure pourrait bien avoir formul[é] lui-même » (Engler, 1980b : p. 4) les trois paragraphes en question<sup>3446</sup>. Ceux-ci ouvrent la section consacrée à la sociologie, science théorématique<sup>3447</sup> :

« L'idée de la vie sociale qui, pour la psychologie, n'est qu'une des suppositions permises, devient une donnée pour la sociologie. La sociologie est la science des lois de la vie des êtres conscients – spécialement des hommes, – *en société*. Elle doit admettre comme données toutes les conditions sans lesquelles nous ne pouvons pas nous représenter la vie sociale. Quelles sont ces conditions ? Je ne sais si la science les a déjà suffisamment distinguées et énumérées.

Une des plus apparentes, c'est l'existence de signes par lesquels les êtres associés se font connaître les uns aux autres leurs sentiments, leurs pensées, leurs volontés.

M. Ferdinand de Saussure insiste sur l'importance d'une science très générale, qu'il appelle *sémiologie* et dont l'objet serait les lois de la création et de la transformation des signes et de leurs sens. La sémiologie est une partie essentielle de la sociologie. Comme le plus important des systèmes de signes c'est le langage conventionnel des hommes, la science sémiologique la plus avancée c'est la *linguistique* ou science des lois de la vie du langage. La *phonologie* et la *morphologie* traitent surtout des mots, la *sémantique* du sens des mots. Mais il y a certainement action réciproque des mots sur leur sens et du sens sur les mots ; vouloir séparer ces études l'une de l'autre ce serait mal comprendre leurs objets. Les linguistes actuels ont renoncé aux explications purement biologiques (physiologiques) en phonologie, et considèrent avec raison la linguistique tout entière comme une science psychologique.

---

<sup>3445</sup> Comme il l'avait fait pour l'arbitraire du signe, et puisque « les assertions de F. de Saussure restent dispersées dans une masse de textes » (Engler, 1980b : p. 3), Engler répertorie dans cet article tous les passages du *Cours de linguistique générale* et des notes de Saussure qui sont relatifs à la sémiologie, à savoir « une sorte de plan général exposé à deux reprises, par A. Naville dans la *Nouvelle classification des sciences* en 1901, et par Ch. Bally et A. Sechehaye dans le CLG de 1916 » (Engler, 1980b : p. 3), « les notes des *Cours* et les *Notes personnelles*, dont nous établissons l'index pour l'édition critique » (Engler, 1980b : p. 3) et « [l]es compléments enfin qu'on peut tirer d'autres *Notes personnelles* (*Légendes, Phonologie, Anagrammes*), que nous n'avons pu inclure dans le CLG/E » (Engler, 1980b : p. 4). Le troisième ensemble comprend les manuscrits de Harvard sur la « phonétique sémiologique », analysés dans le premier chapitre, les notes sur les légendes germaniques dont il a été question ci-dessus et les anagrammes, qui nous semblent n'avoir rien à voir avec la sémiologie saussurienne. Engler affirme quant à lui : « Enfin les *Anagrammes*, selon l'analyse pénétrante de Wunderli, concordent tout aussi bien. Les grands principes et la démarche sont toujours les mêmes. » (Engler, 1980b : p. 14). Son texte s'achève cependant sur le programme d'une sémiotique. Voir Engler (1980b) : p. 15-16 (« Délimitations et critères »). Pour le deuxième ensemble, voir Engler (1980b) : p. 8-13.

<sup>3446</sup> Ce qui, en considération de la fin du deuxième paragraphe (le troisième dans notre citation, où nous donnons également le paragraphe introductif), nous semble douteux.

<sup>3447</sup> Naville distingue trois types de sciences : (1) les sciences théorématiques, « *Sciences des limites universelles et des relations nécessaires des possibilités ou Sciences des lois* » (Naville, 1901 : p. 179), comprenant la nomologie, les sciences mathématiques, les sciences physiques, et les sciences psychologiques (psychologie et sociologie), (2) l'histoire, « *Science des possibilités réalisées ou Science des faits* » (Naville, 1901 : p. 181), comprenant l'histoire naturelle et l'histoire humaine, (3) la canonique, « *Sciences des possibilités dont la réalisation serait bonne ou Sciences des règles idéales d'action* » (Naville, 1901 : p. 183), comprenant les théories des moyens ou des arts, les sciences morales ou théories de la combinaison des moyens pour la réalisation harmonique de plusieurs biens, et la morale ou théorie des buts obligatoires et de leur hiérarchie. Saussure fait allusion à l'ouvrage de Naville dans le deuxième cours et dans sa note « [Sémiologie] » (voir Saussure, 1997 : p. 9 et Saussure, 2002a : p. 266, cités ci-dessous). Voir Engler (1980b) : p. 4, note 3.

La linguistique est, ou du moins tend à devenir de plus en plus, une science de lois ; elle se distinguera toujours plus nettement de l'histoire du langage et de la grammaire. » (Naville, 1981 : p. 104-105).

Il ne s'agit plus, ici, de point de vue sémiologique, mais de la sémiologie comme « science très générale », science qui ne se distingue dès lors de la sémiotique que dans la mesure où son objet prend en compte la « vie » des signes : « les lois de la création et de la transformation des signes et de leurs sens », et pour la linguistique les « lois de la vie du langage ». La linguistique en est donnée comme la section « la plus avancée », parce que « le plus important des systèmes de signes c'est le langage conventionnel des hommes ». Le développement du *Cours de linguistique générale* reprend pour une part cette conception :

« Ces caractères<sup>3448</sup> nous en font découvrir un autre plus important. La langue, ainsi délimitée dans l'ensemble des faits de langage, est classable parmi les faits humains, tandis que le langage ne l'est pas.

Nous venons de voir que la langue est une institution sociale ; mais elle se distingue par plusieurs traits des autres institutions politiques, juridiques, etc. Pour comprendre sa nature spéciale, il faut faire intervenir un nouvel ordre de faits.

La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc., etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes.

On peut donc concevoir *une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale* ; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale ; nous la nommerons *sémiologie* (du grec *sēmeion*, “signe”). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera : mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains.

C'est au psychologue à déterminer la place exacte de la sémiologie ; la tâche du linguiste est de définir ce qui fait de la langue un système spécial dans l'ensemble des faits sémiologiques. La question sera reprise plus bas ; nous ne retenons ici qu'une chose : si pour la première fois nous avons pu assigner à la linguistique une place parmi les sciences, c'est parce que nous l'avons rattachée à la sémiologie.

Pourquoi celle-ci n'est-elle pas encore reconnue comme science autonome, ayant comme toute autre son objet propre ? C'est qu'on tourne dans un cercle : d'une part, rien n'est plus propre que la langue à faire comprendre la nature du problème sémiologique ; mais, pour le poser convenablement, il faudrait étudier la langue en elle-même ; or, jusqu'ici, on l'a presque toujours abordée en fonction d'autre chose, à d'autres points de vue.

Il y a d'abord la conception superficielle du grand public : il ne voit dans la langue qu'une nomenclature (voir p. 97), ce qui supprime toute recherche sur sa nature véritable.

---

<sup>3448</sup> Viennent d'être récapitulés, à la fin du paragraphe précédent, les « caractères de la langue » (Saussure, 1972 : p. 31), qui « est un objet bien défini dans l'ensemble hétéroclite des faits de langage » (Saussure, 1972 : p. 31), est « distincte de la parole » (Saussure, 1972 : p. 31) et « est un objet qu'on peut étudier séparément » (Saussure, 1972 : p. 31), étant « un système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique, et où les deux parties du signe sont également psychiques » (Saussure, 1972 : p. 32), « est de nature homogène » (Saussure, 1972 : p. 32) tandis que « le langage est hétérogène » (Saussure, 1972 : p. 32), enfin « n'est pas moins que la parole un objet de nature concrète » (Saussure, 1972 : p. 32). Voir *infra*.

Puis il y a le point de vue du psychologue, qui étudie le mécanisme du signe chez l'individu ; c'est la méthode la plus facile, mais elle ne conduit pas au delà de l'exécution individuelle et n'atteint pas le signe, qui est social par nature.

Ou bien encore, quand on s'aperçoit que le signe doit être étudié socialement, on ne retient que les traits de la langue qui la rattachent aux autres institutions, celles qui dépendent plus ou moins de notre volonté ; et de la sorte on passe à côté du but, en négligeant les caractères qui n'appartiennent qu'aux systèmes sémiologiques en général et à la langue en particulier. Car le signe échappe toujours en une certaine mesure à la volonté individuelle ou sociale, c'est là son caractère essentiel ; mais c'est celui qui apparaît le moins à première vue.

Ainsi ce caractère n'apparaît bien que dans la langue, mais il se manifeste dans les choses qu'on étudie le moins, et par contre-coup on ne voit pas bien la nécessité ou l'utilité particulière d'une science sémiologique. Pour nous, au contraire, le problème linguistique est avant tout sémiologique, et tous nos développements empruntent leur signification à ce fait important. Si l'on veut découvrir la véritable nature de la langue, il faut la prendre d'abord dans ce qu'elle a de commun avec tous les autres systèmes du même ordre ; et des facteurs linguistiques qui apparaissent comme très importants au premier abord (par exemple le jeu de l'appareil vocal), ne doivent être considérés qu'en seconde ligne, s'ils ne servent qu'à distinguer la langue des autres systèmes. Par là, non seulement on éclairera le problème linguistique, mais nous pensons qu'en considérant les rites, les coutumes, etc... comme des signes, ces faits apparaîtront sous un autre jour, et on sentira le besoin de les grouper dans la sémiologie et de les expliquer par les lois de cette science. » (Saussure, 1972 : p. 32-35).

Il s'agit bien ici, comme dans la note de 1897-1900 que nous avons citée ci-dessus, de classer la langue « parmi les faits humains ». Les textes relatifs à l'arbitraire du signe mettaient en évidence sa nature d'institution sociale, mais la langue est également un « système de signes exprimant des idées », ce qui en fait certes une institution d'une « nature spéciale », mais aussi un phénomène comparable à d'autres, dont elle ne se distingue que par sa plus grande importance. Ces idées se trouvent développées dans un passage du troisième cours que nous avons partiellement cité ci-dessus<sup>3449</sup> :

« Passons aux détails ; considérons la langue comme produit social. Parmi les produits sociaux, il est naturel qu'on se demande s'il y en a un autre qui puisse être mis en parallèle avec la langue. Le linguiste américain Whitney qui, vers 1870, a exercé une grande influence par son livre "Les principes et la vie du langage"<sup>3450</sup>, a étonné en comparant la langue à une institution sociale, en disant qu'elle rentrait d'une façon générale dans la grande classe des institutions sociales. En cela il suivait la voie juste ; il est d'accord avec nos idées. "C'est en somme par hasard, disait-il, que les hommes se sont servis du larynx, des lèvres, de la langue pour parler, ils ont trouvé que c'était plus commode, mais s'ils s'étaient servis de signes visuels, ou avec les mains, la langue resterait parfaitement la même dans son essence, il n'y aurait rien de changé". C'était juste car il faisait bon marché de l'exécution. Cela revient à dire ce que nous disions : le seul changement c'est que les images acoustiques dont nous parlions seraient remplacées par des images visuelles. Whitney voulait extirper l'idée qu'il y eût dans la langue une faculté naturelle ; en effet institution sociale s'oppose à institution naturelle.

Toutefois, on ne voit pas d'institution sociale qui se place à côté de la langue et soit comparable à elle. Il y a de très nombreuses différences. La situation toute particulière

---

<sup>3449</sup> Pour les sources de ce passage, voir Saussure (1967) : p. 45-52.

<sup>3450</sup> Voir ci-dessus la note 3414.

que la langue occupe entre les institutions est très sûre, mais on ne peut pas y répondre d'un seul mot ; ce sont plutôt des différences qui éclateraient à cette comparaison. D'une manière générale, des institutions comme les institutions juridiques, ou par exemple un ensemble de rites, une cérémonie instituée une fois pour toutes ont beaucoup de caractères qui les rapprochent de la langue, et les transformations qu'elles subissent dans le temps rappellent beaucoup les transformations de la langue. Mais il y a des différences énormes :

1°) Aucune autre institution ne concerne tous les individus à tous les instants ; aucune autre n'est livrée à tous de manière que chacun y ait sa part et naturellement son influence.

2°) La plupart des institutions sont susceptibles d'être reprises, corrigées à certains moments, réformées par un acte de volonté, alors qu'au contraire dans la langue nous voyons que cette action est impossible, que même les académies ne peuvent au moyen de décrets changer le cours que prend l'institution dite langue, etc.

Avant d'aller plus loin, il faut interposer une autre idée : c'est celle des faits sémiologiques dans les sociétés. Reprenons la langue considérée comme un produit du travail social : c'est un ensemble de signes fixés par un accord des membres de cette société ; ces signes évoquent des idées, mais par les signes ça a quelque chose de commun avec les rites, par exemple. Presque toutes les institutions, pourrait-on dire, ont à la base des signes, mais ils n'évoquent pas directement les choses. Il se passe dans toutes les sociétés ce phénomène que pour différents buts des systèmes de signes évoquant directement les idées que l'on veut se trouvent établis ; il est évident que la langue est un de ces systèmes et que c'est de tous le plus important, mais il n'est pas l'unique, et par conséquent nous ne pouvons pas laisser de côté les autres. Il faudrait donc faire entrer la langue dans les institutions sémiologiques : celle des signaux maritimes par exemple (signes visuels), les signaux de trompette militaires, le langage par signes des sourds-muets, etc. L'écriture est également un vaste système de signes. Il y aura une psychologie des systèmes de signes, cette psychologie sera une partie de la psychologie sociale, c'est-à-dire ne sera que sociale ; il s'agira de la même psychologie qui est applicable à la langue. Les lois de transformations de ces systèmes de signes auront souvent des analogies tout à fait topiques avec les lois de transformations de la langue. C'est une observation facile à faire pour l'écriture, – quoique ce soient des signes visuels – qui subit des altérations comparables à des phénomènes phonétiques. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 88-89).

Saussure affirme ici tout d'abord le caractère incomparable de la langue parmi les autres institutions sociales, parmi lesquelles les rites, que l'on retrouve ensuite comme exemple de « faits sémiologiques dans les sociétés ». Mais s'il pose alors que « par les signes ça [la langue] a quelque chose de commun avec les rites, par exemple », il distingue ensuite de ces systèmes qui « n'évoquent pas directement les choses » les « systèmes de signes évoquant directement les idées que l'on veut » ou « institutions sémiologiques », auxquels appartiennent la langue, mais également d'autres systèmes comme les signaux maritimes ou l'écriture. Cette appartenance à l'ensemble des institutions sémiologiques ne semble pas s'inscrire en faux contre les « différences énormes » relevées dans la première partie du développement, et ainsi contre le caractère sans analogue » de la langue. Elle n'en situe pas moins la langue dans un ensemble définitoire d'un autre objet, objet passible, corrélativement, d'une étude dont la linguistique n'est qu'un compartiment : la sémiologie. Saussure parle ici d'une « psychologie des systèmes de signes », relevant de la « psychologie sociale », mais il reprend la question plus loin dans le cours, parlant alors de sémiologie et, comme dans le *Cours de linguistique générale*, d'une langue rendue « classable parmi les faits humains » :

« Au-delà de ces caractères <de ce dépôt d'images acoustiques> un nouveau caractère se présente <et bienvenu> : une fois la langue dégagée de ce qui ne lui appartient pas, elle apparaît comme classable parmi les faits humains. C'est un système de signes reposant sur des images acoustiques <association d'une idée avec un signe, c'est ce qui fait l'essence de la langue>. D'autres systèmes de signes : ceux de l'écriture, signaux maritimes, langue des sourds-muets. Tout un ordre de faits psychologiques (de psychologie sociale) qui ont droit d'être étudiés comme un seul ensemble de faits. Compartiment dans la psychologie : la sémiologie (études des signes et de leur vie dans les sociétés humaines).

Aucune série de signes n'aura une importance plus considérable dans cette science que celle des faits linguistiques. On pourrait retrouver l'équivalent dans l'écriture de ce que sont les faits phonétiques dans la langue. On peut en outre dire que c'est en choisissant la langue comme centre et point de départ, qu'on a la meilleure plate-forme pour aller aux autres éléments du langage. <Impossible de rien classer dans langage sitôt qu'on laisse langue mêlée au reste>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 218).

La sémiologie a pour objet l'« étude des signes et de leur vie dans les sociétés humaines », et le *Cours de linguistique générale* affirme que « [l]a linguistique n'est qu'une partie de cette science générale » et que « les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique ». Celle-ci se trouve ainsi non seulement « rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains » et par là située parmi les sciences, mais également dépendante d'une autre science pour la formulation de ses lois. Il est question, dans le deuxième cours, de « recourir à la science des signes qui nous fait connaître en quoi peuvent consister les signes, leurs lois, etc. » :

« Pour assigner une place à la linguistique il ne faut pas prendre la langue par tous ses côtés ; il est évident qu'ainsi plusieurs sciences, psychologie, physiologie, anthropologie, <grammaire, philologie> etc., pourront revendiquer la langue comme leur objet. Cette voie analytique n'a donc jamais abouti à rien. Nous suivrons une voie synthétique. Il faut prendre ce qui apparaît essentiel au sentiment, et alors nous pourrions assigner au reste sa véritable place dans la langue.

Est-ce si difficile ? N'est-il pas évident qu'avant tout la langue est un système de signes et qu'il faut recourir à la science des signes qui nous fait connaître en quoi peuvent consister les signes, leurs lois, etc. ? Cette science n'existe pas dans les disciplines connues. Ce serait une sémiologie (aucun rapport avec la sémantique : science des sens <des mots> dans la langue par opposition à celles des formes !) Il est évident aussi que la langue n'embrasse pas toute espèce de système formé par les signes. Il doit donc exister une science des signes plus large que la linguistique (systèmes de signes : maritimes, des aveugles, sourds-muets, et enfin <le plus important :> l'écriture elle-même !) Mais d'emblée il faut dire que la langue occupera le compartiment principal de cette science, <elle en sera le patron général.> Mais ce sera par hasard ; théoriquement elle n'en sera qu'un cas particulier. <On ne peut dire ce que sera cette science des signes, mais> ce groupe <de sciences sémiologiques> a le droit d'exister aussi bien que la linguistique elle-même qu'on juge digne d'étude, et réclame sa place d'avance. » (Saussure, 1997 : p. 7).

Dans ce cadre, la démarche linguistique paraît une démarche de spécification : dans les termes du *Cours de linguistique générale*, « la tâche du linguiste est de définir ce qui fait de la langue un système spécial dans l'ensemble des faits sémiologiques ». La proposition se trouve également dans le deuxième cours, où la linguistique semble ainsi s'insérer dans un

emboîtement de cercles concentriques et où Saussure insiste à nouveau sur la possibilité ainsi obtenue de « classer la langue » :

« On pourrait pousser cette comparaison [de la langue et de l'écriture] beaucoup plus loin <jusque dans le détail> et <aussi> retrouver des analogies entre les systèmes de signes <autres que l'écriture – même le système des signaux maritimes → et celui de la langue. On sent que l'on est bien dans le même ordre de faits. <Il ne faut cependant pas chercher une identité parfaite : un ministre peut changer le système des signaux maritimes, mais en supposant les choses laissées à elles-mêmes, elles sont bien analogues à ce qui se passe en linguistique. On relèverait la même analogie dans la langue des sourds-muets. Ainsi quel que soit au juste le cercle à tracer autour de la langue il est évident que nous avons là devant nous une action sociale de l'homme assez particulière pour constituer une discipline.> Et tous ces faits feront l'objet d'une discipline, d'une branche des sciences relevant de la psychologie et de la sociologie. C'est au psychologue à en déterminer la place exacte (cf. A. Naville, classification <des sciences, a pris en considération l'idée de M. de Saussure>) ; c'est à nous de déterminer ce qui, dans les différents systèmes sémiologiques, fait de la langue un système à part. Mais il faut bien remarquer encore une fois que, si nous pouvons classer la langue, si pour la première fois elle ne semble pas tombée du ciel, c'est que nous l'avons <rattachée> à la sémiologie. » (Saussure, 1997 : p. 9-10).

Saussure affirme cependant par ailleurs l'extrême importance de la linguistique pour la sémiologie : « Aucune série de signes n'aura une importance plus considérable dans cette science que celle des faits linguistiques. », « Mais d'emblée il faut dire que la langue occupera le compartiment principal de cette science, <elle en sera le patron général.> Mais ce sera par hasard ; théoriquement elle n'en sera qu'un cas particulier. » Cette dernière formulation, que l'on retrouve chez Bouchardy :

« Il semble bien qu'elle [la sémiologie] aurait lieu d'exister. Donc une science plus large que la linguistique : signe maritime, signes pour aveugles, écriture, etc. <C'est même sûr. De fait la langue occupera le compartiment principal de la sémiologie.> D'emblée nous ne pouvons pas contester que la langue occupera la place la plus importante dans la sémiologie. Mais c'est un hasard. *Théoriquement*, c'est *un* cas, sans plus. » (Saussure, 1967 : p. 46 et 154),

est tout à fait remarquable en ce qu'elle déplace le propos d'une simple assignation de la linguistique à une science plus vaste à une définition de la sémiologie comme constituant de la définition de la langue : la langue, en tant que langue, est un phénomène sémiologique particulier, cependant que la notion même de phénomène sémiologique implique l'absence de toute particularité. Saussure ne saurait mieux dire que sa sémiologie est avant tout prospective – « On ne peut dire ce que sera cette science des signes, mais> ce groupe <de sciences sémiologiques> a le droit d'exister aussi bien que la linguistique elle-même qu'on juge digne d'étude, et réclame sa place d'avance. » –, dans la mesure même où elle est d'abord constitutive du point de vue linguistique. Le propos apparaît en effet notablement différent dans la suite du développement du *Cours de linguistique générale*. En réponse à la question : « Pourquoi celle-ci [la sémiologie] n'est-elle pas encore reconnue comme science autonome, ayant comme toute autre son objet propre ? », on trouve en effet l'affirmation que « rien n'est plus propre que la langue à faire comprendre la nature du problème sémiologique », cependant que « pour [...] poser convenablement » ce problème, « il faudrait étudier la langue

en elle-même ». Comme le soulignent les éditeurs, « on tourne dans un cercle », puisque le point de vue sémiologique se confond alors avec le point de vue linguistique, ou « point de vue synthétique ». Il s'agit en outre dans le deuxième cours d'étudier le « sujet sémiologique » sous le point de vue de la langue et d'une « nature du signe » qui « ne peut se voir que dans la langue », autrement dit de la langue comme définitoire du signe :

« Qu'est-ce qui <a> fait que la sémiologie ne s'impose pas comme science à part ? C'est que le système principal des signes est la langue et ce n'est qu'en étudiant les signes dans la langue qu'on en connaîtra les côtés essentiels, la vie. De sorte que l'étude de la langue faite par d'autres que des linguistes n'attaque pas le sujet par ses côtés essentiels. C'est ce qui fait que le sujet sémiologique n'apparaît pas quand on l'étudie sous d'autres points de vue que la langue, <quand on étudie la langue> comme l'étudient les psychologues, <les> philosophes ou même <comme le public. En effet :> 1) ils considèrent la langue comme une nomenclature et suppriment ainsi la détermination réciproque des valeurs dans la langue par leur coexistence même. Toutes les grandeurs dépendent les unes des autres : veut-on ainsi déterminer en français ce qu'est "jugement", on ne peut le définir que <par> ce qui l'entoure, soit pour dire ce qu'il est en lui, soit pour dire ce qu'il n'est pas. De même si on veut le traduire dans une autre langue. De là apparaît la nécessité de considérer le signe, le mot dans l'ensemble du système. De même les synonymes "craindre, redouter" n'existent que l'un à côté de l'autre : "craindre" s'enrichira de tout le contenu de "redouter" tant que "redouter" n'existera pas. Il en serait de même de *chien*, *loup*, quoiqu'on les considère comme des signes isolés. En 2° lieu on est porté, quand on veut approfondir le signe, à étudier son mécanisme chez l'individu, à analyser les opérations mentales et physiques qu'on peut saisir chez l'individu. Or ce n'est que l'exécution du signe, n'en est pas le caractère essentiel (pas plus que l'exécution d'une sonate de Beethoven <n'est la sonate elle-même>). Pourquoi choisit-on l'individu ? Parce qu'il est plus à notre portée, dépend de notre volonté. En 3° lieu – quand on reconnaît qu'il faut considérer le signe socialement – on est tenté de ne prendre d'abord que ce qui semble dépendre le plus de nos volontés ; et on se borne à cet aspect en croyant avoir pris l'essentiel : c'est ce qui fait qu'on parlera de la langue comme <d>un contrat, <d>un accord. Ce qui est le plus intéressant dans le signe à étudier ce sont les côtés par lesquels il échappe à notre volonté ; là est sa sphère véritable puisque nous ne pouvons plus la réduire. On considère donc la langue comme une législation à la manière des philosophes du 18° siècle, comme dépendant de notre volonté. Or la langue encore plus que la législation doit être subie beaucoup plus qu'on ne la fait ; il y a dans la langue le minimum d'initiative. Le moment où l'on s'accorde sur les signes n'existe pas réellement, n'est qu'idéal ; et existerait-il qu'il n'entre pas en considération à côté de la vie régulière de la langue. La question de l'origine des langues n'a pas l'importance qu'on lui donne. <Cette question n'existe même pas> (question de la source du Rhône – puérile !) Le moment de la genèse n'est lui-même pas saisissable, on ne le voit pas. Le contrat primitif se confond avec ce qui <se> passe tous les jours dans la langue, <avec les conditions permanentes de la langue :> si vous augmentez d'un signe la langue vous diminuez d'autant la signification des autres. <Réciproquement : si, par impossible, on n'avait choisi au début que deux signes toutes les significations se seraient réparties sur ces deux signes. L'un aurait désigné une moitié des objets et l'autre, l'autre moitié.> Le moment de l'accord n'est pas distinct des autres et en s'occupant de lui on laisse de côté l'essentiel :

1) le fait qu'un système de signes comme celui de la langue est reçu passivement par les générations successives (on le considérerait comme un acte réfléchi, comme une intervention active de la langue) ;

2) qu'en tout cas le système de signes aura pour caractère de se transmettre dans des conditions qui n'ont aucun rapport avec celles qui l'ont constitué (si on accorde même



qu'il est l'œuvre de la volonté comme l'esperanto). La langue est un peu comme un canard couvé par une poule ! Passé le premier moment la langue est entrée dans sa vie sémiologique et on ne peut plus revenir en arrière : elle se transmettra par des lois qui n'ont rien à faire avec les lois de création.

3) Ce système en se transmettant s'altère dans son matériel, ce qui altère le rapport du signe à la pensée. Et c'est vrai pour tout système de signes. Exemple : la locution "quoiqu'il en ait" (il y a à côté : "malgré que j'en aie" ; d'un autre côté *malgré* = *quoique*, d'où "quoique j'en aie" ; l'idée qu'on mettra dans cette locution provient d'une altération de matériel, <de l'identification de *malgré* avec *quoique*>). Autre exemple : "de par le roi" <= *de la part du roi* ; *le roi* servait de génitif (*par* pour *part*). Exemple tout à fait simple : quand deux mots arrivent à n'en faire plus qu'un, ce qui amène un quiproquo <et> une altération de sens.

Ces trois faits se retrouvent partout.

4) Ce rapport du signe à la pensée est précisément ce qu'est le signe : = <non pas la suite des syllabes mais> être double constitué par une suite de syllabes dans la mesure où on y attache une signification déterminée ; le signe est double :

signification  
syllabes

C'est là le point le plus difficile <de la sémiologie et ce côté aura été négligé aussi par la manière indiquée d'envisager la question.> On pourrait représenter cette correspondance par la comparaison que voici : on ne peut découper le recto d'une feuille sans le verso. On ne peut prendre l'un des deux que par abstraction.

La nature du signe ne peut donc se voir que dans la langue et cette nature se compose des choses qu'on étudie le moins ; <c'est pour cela qu'on ne voit pas à première vue la nécessité ou l'utilité particulière d'une science sémiologique> quand il est question de la langue à des points de vue généraux, philosophiques, quand on étudie autre chose <avec la langue.> Ce qui est<sup>3451</sup> dans la langue échappe à la volonté <individuelle ou sociale,> voilà ce qui est le caractère essentiel du signe et qui apparaît le moins à première vue. Si on considère <le signe sous ce jour> on verra apparaître des côtés qu'on n'avait pas soupçonnés en étudiant les rites, etc., et on verra qu'ils rentrent dans une étude commune, celle de la vie particulière des signes, la sémiologie. <On peut <donc> affirmer que la langue n'est pas seule de son espèce mais qu'elle est entourée, dans le cercle de ce qu'on appelle d'un nom un peu large institutions sociales, d'un certain nombre de choses qu'il faut étudier à côté d'elle.> » (Saussure, 1997 : p. 10-13).

Le *Cours de linguistique générale* énumère la conception de la langue comme une nomenclature, la limitation à « l'exécution individuelle » là où le signe « est social par nature » et le présupposé d'une prise de la volonté là où le signe « échappe toujours en une certaine mesure à la volonté individuelle ou sociale », « caractère essentiel du signe » significativement présenté comme appartenant « aux systèmes sémiologiques en général et à la langue en particulier ». Le développement du deuxième cours est beaucoup plus significatif, dans la mesure où y intervient également, comme dans le deuxième développement du troisième cours que nous avons cité ci-dessus, l'« association d'une idée avec un signe » qui « fait l'essence de la langue », et où l'on y retrouve ainsi les différents éléments du concept saussurien de langue, la « détermination réciproque des valeurs », la vie sémiologique et le caractère dual du signe. Dans cette perspective, si l'étude de la langue fait apparaître « la nécessité ou l'utilité particulière d'une science sémiologique », cette nécessité

---

<sup>3451</sup> Ce « est » est étrange en ce qu'il fait double emploi avec « échappe ». Il ne figure pas dans la transcription d'Engler. Voir Saussure (1967) : p. 51.

vaut avant tout pour la linguistique, dans la mesure où, comme l'écrivent les éditeurs, « le problème linguistique est avant tout sémiologique », et où il s'agit ainsi de « découvrir la véritable nature de la langue ». Le terme « sémiologique » est donc d'abord un adjectif relationnel correspondant au nom *signe*, comme dans cette note item :

« *Item*. Les réalités sémiologiques ne peuvent à aucun moment se composer [ ]

De sorte que vous êtes placé depuis le début devant ce dilemme : ou bien vous vous occuperez seulement du mouvement de l'index, ce dont vous êtes libre, mais alors il n'y a ni sémiologie ni langue dans ce que vous explorez.

Ou bien, si vous voulez faire de la sémiologie, vous serez obligé non-seulement [ ] mais, ce qui est autrement difficile, de *constituer vos premières unités* (irréductibles) au moyen d'une combinaison [ ] » (Saussure, 2002a : p. 96-97)

et la sémiologie un type particulier d'objet, comme la valeur, ou de point de vue, corrélatif d'une définition de la langue comme un système sémiologique. On relève ainsi ces emplois des anciens items (1897-1900) :

« *Item*.<sup>3452</sup> Dès qu'il est question quelque part de la langue, on voit arriver le *mot* et le *sens*, (ou le *signe* et le *sens*) comme si c'était ce qui résume tout, mais en outre toujours des exemples de mots comme *arbre*, *pierre*, *vache*, comme Adam donnant des [ ], c'est-à-dire ce qu'il y a de plus grossier dans la sémiologie : le cas où elle est (par le hasard des objets qu'on choisit pour être désignés) une simple onymique, c'est-à-dire, car là est la particularité de l'onymique dans l'ensemble de la sémiologie, le cas où il y a un *troisième* élément incontestable dans l'association psychologique du sème, la conscience qu'il s'applique à un être extérieur assez défini en lui-même pour *échapper* à la loi générale du signe. » (Saussure, 2002a : p. 105-106),

d'une des notes appartenant aux « Nouveaux documents » découverts en 1996 :

« Où est "le signe" dans la conception immédiate que nous nous en faisons ? Il est en A sur la montagne, et sa nature quelle qu'elle puisse être est : *simple* se compose de A.

Où est "LE SIGNE" dans la réalité des choses : Il est sous notre front, et sa nature (matérielle ou immatérielle peu importe est COMPLEXE ; se compose ni de A, ni même de a, mais désormais de l'association a/b avec *élimination* de A, aussi bien qu'avec impossibilité de trouver le signe ni dans *b* ni dans *a* pris *séparément*.

Plus haut : Je ne crains aucunement ici de recourir à un diagramme qui pourra sembler ridicule, ou même faire injure à l'intelligence du lecteur. Il ne s'agit pas dans les choses élémentaires de la sémiologie de déployer de l'intelligence, mais de lutter contre le formidable [ ] » (Saussure, 2002a : p. 131),

de l'index de « Status et motus. Notes pour un livre de linguistique générale, 2 » (1894-1897) :

« ORIGINE DU LANGAGE. – Inanité de la question pour qui prend une juste idée de ce qu'est un système sémiologique et de ses conditions de *vie*, avant de considérer ses conditions de *genèse*. p. 000. Il n'y a aucun moment où la *genèse* diffère caractéristiquement de la *vie* du langage, et l'essentiel est d'avoir compris la *vie* » (Saussure, 2002a : p. 228),

---

<sup>3452</sup> Dans la marge, en diagonale et sur deux lignes : « *Signe* aposème ».

et de deux notes datant de l'époque des cours de linguistique générale<sup>3453</sup> :

« Pour le fait linguistique *élément* et *caractère* sont éternellement la même chose. C'est le propre de la langue, comme de tout système sémiologique, de n'admettre aucune différence entre ce qui distingue une chose et ce qui la constitue (parce que les "choses" dont on parle ici sont des signes, lesquels n'ont d'autre mission ni essence que d'être distincts). » (Saussure, 2002a : p. 263)

« XII. Dans la langue, aussi bien que dans tout autre système sémiologique, il ne peut pas y avoir de différence entre ce qui caractérise une chose et ce qui la constitue.

Si le contraire était constaté une seule fois, [     ]

XII. Éléments et caractères sont la même chose. C'est un ~~caractère~~ trait ~~fondamental~~ de la langue comme de tout système sémiologique en général, qu'il ne puisse pas y avoir de différence chez elle entre ce qui distingue une chose et ce qui la constitue. » (Saussure, 2002a : p. 123).

On lit en outre ensuite dans le deuxième cours :

« Mais quel est-il de plus près ? Un système sémiologique quelconque est composé d'une quantité d'unités (unités plus ou moins complexes, <suffixes, etc.,> de différents ordres) et la véritable nature de ces unités <— ce qui empêchera de les confondre avec autre chose —> c'est d'être des valeurs. Ce système d'unités qui est un système de signes est un système de valeurs. Tout ce qui peut se définir de <la> valeur s'appliquera aussi <d'une façon générale> à ces unités qui sont des signes. La valeur dans les différents ordres <(ainsi en économie)> est très difficile à définir et la clarté n'est ainsi pas donnée immédiatement, mais nous sommes au moins sur un terrain qui est défini, du moins extérieurement. Nous serons prémunis contre le danger de voir quelque chose de tout simple dans le mot en nous disant que la valeur <en général> est très complexe et que le mot est peut-être une des valeurs les plus complexes, <complexe de bien d'autres manières et particulièrement en ce sens :> que dès qu'on parle de valeurs leur rapport est en jeu. <Aucune valeur n'existe toute seule,> ce qui fait que le signe n'aura de valeur en soi que par la <consécration de la> collectivité. Il semble que dans le signe il y ait deux valeurs (valeur en soi et celle qui lui vient de la collectivité !), mais au fond c'est la même.

Nous sommes donc préservés de certaines erreurs. Nous voyons <immédiatement> beaucoup mieux qu'avant que c'est uniquement le fait social qui créera ce qui existe dans un système sémiologique. Où existe-t-il dans un ordre quelconque, <un système de valeurs,> si ce n'est de par la collectivité ? Un individu tout seul est incapable d'en fixer aucune. En même temps nous voyons — ce qui s'attache toujours à l'idée de valeur — apparaître la nature incorporelle des signes, <des mots ou unités quelles qu'elles soient :> ce n'est pas la substance phonique vocale qui nous apparaîtra comme le fond de ce qui fait un mot. On ne peut pas s'occuper de la langue sans s'occuper du changement du son ; <le son est un facteur capital de la langue> et cependant dans un certain sens le phénomène <phonétique> est étranger à l'essence de la langue. Comment ? Il faut comparer d'autres valeurs ; <ce serait se tromper grossièrement que de croire que> la matière qui entre dans une monnaie est ce qui en fixe la valeur : beaucoup d'autres choses encore la <déterminent> (par exemple l'écu a la valeur ¼ de 20 francs, le métal 1/8, <ou

---

<sup>3453</sup> La note « [Sémiologie] » est hypothétiquement datée par Engler de 1908-1912, les aphorismes de 1907-1911. Voir Engler (1975) : p. 841 et 839.

bien avec une autre effigie, elle ne vaudra rien du tout> ! D'un côté de la frontière elle vaut tant ; de l'autre tant !)

S'il peut paraître paradoxal que le son soit quelque chose de secondaire, de relatif dans le mot, on peut en dire autant de l'idée <qui s'attache aux mots, aux unités> : à elle seule elle ne représente qu'un côté de la valeur (traité par la psychologie pure !) Par parenthèse, le mot n'est pas fixé par le rapport :

$$\frac{\text{idée}}{\text{son}}$$

Après avoir considéré

$$\begin{array}{cc} \text{A} & \text{B} \\ \frac{\text{idée } a}{\text{son } a} & \frac{\text{idée } b}{\text{son } b} \end{array}$$

il y aurait à considérer le rapport

$$\frac{\text{A}}{\text{B}}$$

Donc les signes de la langue sont des valeurs dont aucun des éléments immédiatement saisissables ne suffit pour les définir, <ne les représentent pas tout entières (les valeurs) ;> elles sont beaucoup plus complexes.

Quelle que soit la place de la langue parmi les autres systèmes sémiologiques, on l'aura fixée quand on aura déterminé qu'elle est un système de valeurs. Il faudra trouver sa base dans la collectivité ; c'est elle qui est créatrice de la valeur. Donc, <1> la valeur n'existant pas en dehors de la collectivité, on étudiera vainement la valeur dans ce qui se passe chez les individus <isolés> ; de même les variations ne seront pas non plus livrées à l'initiative des individus. Mais, <2> <comme pour toute valeur dépendant de facteurs sociaux,> ce n'est pas ce qui entre dans un signe linguistique qui peut donner une idée de ce qu'est ce signe. Tout cela n'est que la matière utilisée ; la valeur peut varier sans que ces éléments varient. Nous en revenons à ce que nous disions : la langue n'est pas dans ce qui nous frappe anthropologiquement, dans ce qui est indispensable pour la produire (le son, l'idée, considérés seuls). Nous aurons certainement un objet très complexe mais pas plus complexe que tout autre valeur.

Ce que nous avons dit suffira pour déterminer ce qui rentre ou qui ne rentre pas dans la linguistique et pour en classer les différents sujets.

D'emblée il y a un point que nous pouvons voir assez clairement. Il y a une étude qui ne rentre pas dans la linguistique : c'est la physiologie de la parole (la manière dont joue l'appareil vocal, <[dont] se produisent les sons> – différentes méthodes, celle de Rousselot). On la dit auxiliaire de la linguistique, mais à notre point de vue <elle> est absolument en dehors de la linguistique : dans un système de valeurs qui ne reçoit sa consécration que par la masse l'instrument n'importe pas, l'acte par lequel on produit l'impression acoustique n'importe pas <non plus.> (<Pour la valeur> la façon de produire et de frapper le métal d'une pièce de monnaie importe encore bien moins que le métal lui-même !) Dans la mesure où l'on aura fait abstraction de cette étude on aura une juste idée du sujet linguistique. Mais en pratique cette étude est très importante pour bien comprendre les changements du son qui rentrent dans la partie historique de la linguistique. Mais quand même l'histoire des sons <(= phonétique)> est une chose capitale dans la langue, la manière dont se sont produits ces changements est indifférente. (Dans le mot = association <d'une impression> acoustique et d'une idée, tout se passe dans le cerveau ; quand on a détaché ce qui a produit cette impression il y a encore toute la langue dans le cerveau, par exemple de l'homme qui dort. Par cette voie on se rend compte <aussi> de ce qu'il y a dans la langue et de ce qu'est le phénomène linguistique.)

Jusqu'ici nous avons essayé de nous éclairer sur la nature et la place de la langue mais par une tentative externe, par ce qui n'est pas elle : en la rapprochant d'un système de signes, <par exemple la langue des sourds-muets,> ou plus généralement des signes, ou encore plus généralement de la valeur, ou encore plus généralement du produit social,

et cela non sans résultat : <cela> nous a amené à nier que la langue soit une fonction de l'individu, et à classer la langue dans le même ordre que la valeur, que le produit social. Mais nous avons circulé autour de la langue <plutôt que nous n'avons été à son centre ;> nous n'avons pas exploré de l'intérieur les caractères primaires, <essentiels> pour la fixation de la nature et de la place de la langue<sup>3454</sup>. » (Saussure, 1997 : p. 14-17).

Le fait notable, dans ce développement, qui rappelle à de nombreux égards ceux des notes sur les légendes germaniques, est que le propos saussurien y apparaît double, puisqu'il s'agit à la fois de définir les systèmes sémiologiques comme des systèmes de valeurs – « Un système sémiologique quelconque est composé d'une quantité d'unités (unités plus ou moins complexes, <suffixes, etc.,> de différents ordres) et la véritable nature de ces unités <– ce qui empêchera de les confondre avec autre chose → c'est d'être des valeurs. Ce système d'unités qui est un système de signes est un système de valeurs. Tout ce qui peut se définir de <la>

<sup>3454</sup> Voir également les notes préparatoires de Saussure : « 1.) Nature *incorporelle* comme pour toute valeur de ce qui fait les unités de la langue. Ce n'est pas la matière phonique substance vocale qui [ ]. On ne peut pas traiter un instant la langue sans s'occuper du son et des sons, le changement des sons est un facteur capital, et cela n'empêche pas que dans un certain sens le son est étranger à la nature etc. De même par exemple la matière qui entre dans une monnaie n'est pas une chose dont on ne puisse s'occuper, mais ce serait une grosse erreur de croire que c'est là ce qui constitue cette monnaie ; la valeur linguistique sera comme la valeur d'une pièce de cinq francs. Cette valeur est déterminée par une foule d'autres choses que le métal qui y entre ; à l'heure qu'il est cette pièce vaut le quart d'une pièce de vingt francs, mais d'après le métal elle ne vaudrait que le huitième ; si cette pièce ensuite, exactement avec la même quantité porte telle effigie ou une autre ; à gauche ou à droite d'un frontispice.

Cette valeur est une chose *incorporelle* ; or de même il faut se représenter les mots pour être dans le vrai comme des unités incorporelles ; on ne prend [ ]

[cinq feuillets plus loin]

L'indifférence de l'instrument par rapport au phénomène. comme faite en soi, 2° comme caractérisant le phénomène lui-même.

En face de tout autre phénomène l'instrument ou la matière

1. La langue n'est pas dans ce qui nous frappe chez l'individu, dans ce qui nous frappe anthropologiquement
2. La langue n'est pas de ce qui nous frappe comme indispensable pour la produire, jeu des organes vocaux, ou convention de l'espèce volontaire » (Saussure, 2002a : p. 287-288), « Mais réciproquement, s'il peut paraître paradoxal que le son soit quelque chose de [ ], on en peut dire autant de l'idée qui s'attache à un mot qui s'attache aux différentes unités. Elle aussi ne représentera jamais qu'un des éléments de la valeur, et ce sera une illusion de croire qu'au nom de cet élément on puisse traiter par la psychologie pure les différentes unités de la langue. En outre et par parenthèse je n'entends pas dire que le mot soit du moins fixé par

idée  
son

en disant [que] idée n'est qu'un des éléments, je ne veux pas dire qu'ils soient deux en tout, par exemple :

$$\left\{ \begin{array}{c} \text{idée a} \\ \text{son a} \end{array} \right. \begin{array}{c} \diagup \quad \diagdown \\ \times \end{array} \begin{array}{c} \text{idée b} \\ \text{son b} \end{array} \left. \vphantom{\begin{array}{c} \text{idée a} \\ \text{son a} \end{array}} \right\} \quad \frac{A}{B}, \text{ etc.}$$

Quelle que soit sa nature plus particulière, la langue, comme les autres systèmes de signes est avant tout un *système de valeurs*, et cela fixe sa place au phénomène. En effet toute espèce de valeur quoique usant d'éléments très différents n'a sa base que dans le milieu social et la puissance sociale. C'est la collectivité qui est créatrice de la valeur, elle n'existe pas *avant* et *en dehors* d'elle, {ni dans ses éléments décomposés ni chez les individus} [passage qui est un ajout au-dessus des premiers mots de ce qui suit, un « jalon » pour Amacker, cf. Saussure (2011) : p. 296, note 7] ce qui signifie deux choses : 1° pas chez les individus isolés : aucune valeur ne peut être fixée isolément, et ensuite les variations ne seront pas non plus individuelles.

Il n'y a de fait linguistique que par [ ] [ce segment est un ajout marginal, à droite de 2°]

2° mais ce qui n'est pas moins capital, ce n'est pas ce qui entre dans un signe linguistique qui en contient les véritables éléments, ce ne sont là que des choses utilisées pour la valeur » (Saussure, 2002a : p. 290-291).

valeur s'appliquera aussi <d'une façon générale> à ces unités qui sont des signes. » – et de « fixer » « la place de la langue parmi les autres systèmes sémiologiques » en la définissant comme un système de valeurs, définition corrélatrice, à nouveau, d'une rupture avec le tout du langage et d'un abandon du donné : « la langue n'est pas dans ce qui nous frappe anthropologiquement ». La conclusion, qui introduit aux questions des unités et de l'identité, est en outre extrêmement significative, dans la mesure où y apparaît nettement le rôle des notions « externes » de sémiologie, d'institution sociale et de valeur : celui d'éléments constitutifs du concept de langue. C'est dans ce cadre qu'intervient la comparaison de la langue à d'autres institutions sémiologiques, comparaison visant à mettre en évidence « l'essence de la langue ». Ce type de comparaison est présent dès « De l'essence double du langage ». On se souvient, en effet, de ce passage cité dans une note du début de ce chapitre :

« – Une figure vocale devient une forme depuis l'instant crucial [où] on [l']introduit dans le jeu de signes appelé langue, de la même façon qu'un *morceau d'étoffe* dormant à fond de cale devient un *signal* à l'instant où il est hissé 1° parmi d'autres signes hissés au même moment et concourant à une signification ; 2° entre cent autres qui *auraient pu* être hissés, et dont le souvenir ne concourt pas moins à la [ ] » (Saussure, 2002a : p. 38).

On lit de même plus loin :

« On appelle *forme* une figure vocale qui est déterminée pour la conscience *des sujets parlants*<sup>(1)</sup>

Par quoi cette figure vocale est-elle *déterminée* pour la conscience des sujets parlants ?

1° Est-ce ~~comme on pourrait~~ l'imaginer au premier abord par les successions identiques de sons par les sons qui s'y trouvent identiques ? – Nullement. Un homme habitant le *Cher* peut passer sa vie sans se rendre compte que ce nom de son département ne diffère pas, en ses sons du mot qu'il prononce dans *cher ami*. (Différents exemples.) – Joindre ici

<sup>(1)</sup> La seconde mention est en réalité superflue, parce qu'il n'existe rien (p. 13) que ce qui existe pour la conscience ; donc si une figure vocale *est déterminée* c'est qu'elle l'est pour de [?] [mot ill.]

[fin de la page]

ce fait qu'on lit une écriture couramment sans se douter de la forme des signes : ainsi la majorité des personnes interrogées se trouve très embarrassée de reproduire exactement la forme d'un g (minuscule romain<sup>3455</sup>) imprimé que chacun lit tous les jours cinquante fois si ce n'est mille. Le phénomène paraît être très exactement le même que celui de l'inconscience du son des mots en lui-même ; D'une manière plus générale il me semble que soit dans le champ de *l'effet individuel* (= sémiologique), soit dans la perspective historique, les faits relatifs à l'écriture, présente[nt] peut-être pour tous les faits sans exception qui sont dans le langage une mine d'observations intéressantes, et de faits non-seulement analogues, mais complètement homologues d'un bout à l'autre à ceux qu'on peut discerner dans le langage parlé. Pour l'écriture le *sens* est représenté par le *son*, pendant que le *son* est représenté par les traits graphiques ; mais le rapport entre le trait graphique et le son parlé est le même qu'entre le son parlé et l'idée.

2° Est-ce par le sens qui se trouve attaché à la figure vocale ?

<sup>3455</sup> Ce dernier mot est illisible : la conjecture d'Amacker : *romain* (Saussure, 2011 : p. 134) nous semble faire mieux sens que celle des *Écrits de linguistique générale* : *ronde*.

Pas d'erreur ! anti-Pascal.<sup>3456</sup> Également *non* : car le sens peut varier sans que le sentiment de l'unité du signe soit même vaguement atteint par ces variations. Ainsi *conception*, (quoique d'un moment à l'autre il puisse tout aussi bien arriver en effet que l'unité soit brisée : à la faveur de ces variations ; mais ce ne sont pas les phénomènes de ce genre, supposant toujours une *succession d'états*, qui aideront jamais à comprendre ce qu'est un *état* linguistique en lui-même ou ce que valent les termes qui en dépendent ; et c'est précisément l'immixtion perpétuelle et désastreuse de ce qui est *successif* ou rétrospectif dans ce qui est instantané ou présent qui fait l'objet direct et général de nos attaques. Il ne faut pas même songer à définir ce qu'est une forme ni aucune autre chose en linguistique, si l'on commence par laisser s'infiltrer dans un état réel A un autre état réel B, *antérieur*, donnant par union monstrueuse un état complètement imaginaire A/B. » (Saussure, 2002a : p. 49-50)

passage où l'on retrouve la comparaison avec l'écriture. Le développement s'achève sur la mise en exergue de la nécessité de distinguer entre synchronie et diachronie, et dans ce texte, de fait, « sémiologique » s'oppose le plus souvent à « diachronique » (« phonétique », « historique » ou « étymologique »)<sup>3457</sup>, une « sémiologie » s'y trouvant même définie comme « un système de signes totalement indépendant de ce qui l'a préparé et tel qu'il existe dans l'esprit des sujets parlants », et comme « la "langue" envisagée régulièrement comme langue et non pas comme résultat d'états précédents » :

« I. Point de vue de l'état de langue en lui-même,  
Non différent du point de vue *instantané*,  
Non différent du point de vue *sémiologique* (ou du signe-idée),  
Non différent du point de vue *volonté antihistorique*,  
Non différent du point de vue *morphologique* ou *grammatical*,  
Non différent du point de vue des *éléments combinés*. » (Saussure, 2002a : p. 21)

« Il est curieux que la nasale, comme telle, paraît être dans beaucoup de langues une *quantité sémiologique*. Ainsi en sanscrit, – pour ce qui concerne l'intérieur du mot, (simplement) –, on pourra faire semblant d'ignorer aussi complètement un rapport entre *ṇ*, *ṇ*, et *n* et *ṁ*, qu'entre *b g* et *d*. De même que nous n'établissons aucun échange entre *b-g-d*, mais que nous invoquons pour la présence de *b g d* le point de vue *diachronique*, ou bien *aucun* point de vue : de même il semblerait naturel d'invoquer pour [ ]

Les quantités sémiologiques sont les unités dans lesquelles la langue réunit certains éléments vocaux en leur attribuant une valeur une ou semblable [ ]

Le mécanisme de la langue – prise partout à un moment donné, ce qui est la seule manière d'en étudier le mécanisme – sera un jour, nous en sommes persuadé, réduit à des formules relativement simples. Pour le moment on ne saurait même songer à établir ces formules : Si nous essayons, pour fixer les idées, d'esquisser à grands traits ce que nous nous représentons sous le nom d'une *sémiologie* c'est-à-dire d'un système de signes totalement indépendant de ce qui l'a préparé et tel qu'il existe dans l'esprit des sujets parlants, il est certain que nous sommes encore, malgré nous, tenus d'opposer sans cesse cette sémiologie à la sempiternelle étymologie ; que cette distinction quand on arrive au

<sup>3456</sup> Comme le précise Amacker : « *Marge gauche, sur deux lignes, dans un cartouche à trois côtés*. » (Saussure, 2011 : p. 136, note 4).

<sup>3457</sup> La « valeur sémiologique » des manuscrits de Harvard entre dans ce type d'emploi. Voir le premier chapitre. Voir également *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie.

détail, est tellement délicate qu'elle absorbe à elle seule une attention, même très soutenue, qu'elle sera même probablement traitée de distinction subtile dans mille cas, prévus ou imprévus ; que par conséquent le moment n'est pas encore proche, où on pourra opérer en toute tranquillité hors de toute étymologie, sur [       ] » (Saussure, 2002a : p. 43)

« Comme quoi même une règle d'alternance comme le *ṇ* cacuminal au lieu de *n* dental après *r ṣ ṛ* en sanscrit est étymologique, (ou bien est *devenue sémiologique*), mais *n'est pas phonétique*, car on a

*pitarnāma* le nom du père

ou même *pitṛnāma pitṛnāmakam* en un seul mot

sans que le voisinage *même immédiat* de *r* influe en quoi que ce soit sur la prononciation de *n* dental. Donc poser une règle "*phonétique*" que *n* après *r* donnerait *ṇ* serait absolument [       ] » (Saussure, 2002a : p. 50)

« Principe fondamental de la sémiologie, ou de la "langue" envisagée régulièrement comme langue et non pas comme résultat d'états précédents.

Il n'y a dans la langue ni *signes*, ni *significations*, mais des DIFFÉRENCES de signes et des DIFFÉRENCES de signification ; lesquelles 1° n'existent les unes absolument que par les autres (dans les deux sens), et sont donc inséparables et solidaires ; mais 2° n'arrivent jamais à se correspondre directement.

D'où l'on peut immédiatement conclure : que tout, et dans les deux domaines, (non séparables d'ailleurs) est NÉGATIF dans la langue, – repose sur une opposition *compliquée*, mais uniquement sur une opposition, sans intervention nécessaire d'aucune espèce de donnée positive. » (Saussure, 2002a : p. 70).

Le terme s'oppose également, corrélativement, à « phonétique », ainsi qu'à « psychologique », comme dans ces autres occurrences :

« – Une forme est une figure vocale qui est pour la conscience des sujets parlants *déterminée*, c'est-à-dire à la fois existante et délimitée. Elle n'est rien de plus ; comme elle n'est rien de moins. Elle n'a pas nécessairement "un sens" précis ; mais elle est ressentie comme quelque chose qui *est* ; qui de plus ne serait plus, ou ne serait plus la même chose, si on changeait quoi que ce soit à son exacte configuration.

(– Je doute qu'on puisse définir la forme par rapport à la figure vocale ; il faut partir de la donnée sémiologique) » (Saussure, 2002a : p. 37)

« I. Domaine non linguistique de la pensée pure, ou sans signe vocal et hors du signe vocal, se composant de quantités absolues.

II. Domaine linguistique du *signe vocal (Sémiologie)* : dans lequel il est aussi vain de vouloir considérer l'idée hors du signe que le signe hors de l'idée. Ce domaine est à la fois celui de la *pensée relative*, de la *figure vocale relative*, et de la relation entre ces deux.

III. Domaine linguistique du son pur ou de ce qui sert de signe, considéré en lui-même et hors de toute relation avec la pensée = PHONÉTIQUE.

---

La distinction fondamentale et unique en linguistique dépend donc de savoir :

Si on considère *un signe ou une figure vocale comme signe* (Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie etc., *le tout étant inséparable*), ce qui implique directement quatre termes irréductibles et trois rapports entre ces quatre termes, tous trois devant être en outre transportés par la pensée dans la conscience du sujet parlant



ou si on considère un signe ou une figure vocale *comme figure vocale (phonétique)*, ce qui n'entraîne ni l'obligation immédiate de considérer un seul autre terme, ni celle de se représenter autre chose que le fait objectif ; mais ce qui est aussi une façon abstraite d'envisager la langue : parce qu'à chaque moment de son existence il n'EXISTE linguistiquement que ce qui est aperçu par la conscience, c'est-à-dire ce qui est ou devient *signe*.

II. Domaine *linguistique* de la *pensée* qui devient IDÉE DANS LE SIGNE ou de la *figure vocale* qui devient SIGNE DANS L'IDÉE : ce qui n'est pas deux choses, mais une, contrairement à la première erreur fondamentale. Il est aussi littéralement vrai de dire que le mot est le signe de l'idée que de dire que l'idée est le signe du mot : elle l'est à chaque instant, puisqu'il n'est pas possible, même, de fixer et de limiter matériellement un mot dans la phrase sans elle.

Qui dit *signe* dit *signification* ; qui dit *signification* dit *signe* ; prendre pour base le *signe* (seul) n'est pas seulement inexact mais ne veut absolument rien dire, puisqu'à l'instant où le signe perd la totalité de ses significations, il n'est rien qu'une figure vocale ;

I. Domaine *non linguistique* de la pensée pure, ou sans signe vocal, et hors du signe vocal.

<sup>x</sup> C'est dans ce domaine, de quelque science qu'il relève, que doit être reléguée toute espèce de catégorie absolue de l'idée, si on la donne vraiment comme absolue, si on prétend poser par exemple que la catégorie SOLEIL, ou la catégorie du FUTUR ou celle du SUBSTANTIF *pour autant qu'on les donne comme vraiment absolues et indépendantes des signes vocaux* d'une langue, ou des infinies variétés de signes quelconques. Ce n'est pas au linguiste d'examiner depuis où peut réellement commencer cet affranchissement du signe vocal, si certaines catégories préexistent et si d'autres post-existent au signe vocal ; si par conséquent certaines sont absolues et nécessaires pour l'esprit et d'autres relatives et contingentes ; si certaines peuvent continuer d'exister en dehors du signe pendant que les autres ont un signe, etc.. Seule l'idée relative aux signes [ ] » (Saussure, 2002a : p. 43-45).

Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre opposition, « sémiologique » renvoie au « fait linguistique » et au caractère dual du signe. On retrouve ici le point de vue sémiologique, et avec lui ainsi qu'il apparaît dans ces deux dernières occurrences, la rupture avec le tout du langage :

« Aussitôt que l'on se place clairement et résolument dans la perspective *instantanée*, on revient toujours à comprendre qu'il n'y a rien dans l'ÉTAT de langue qui peut s'appeler de la phonétique.

Mais que 1<sup>o</sup> chaque fait soi-disant phonétique existant dans la grammaire d'une langue à un moment donné est en effet phonétique si on le considère *comparativement à une autre époque* (en commençant par le formuler d'une toute autre façon) : mais alors c'est qu'on abandonne la perspective instantanée et qu'on mélange deux points de vue qui ne souffrent pas d'être mélangés.

Ou bien 2<sup>o</sup> si au contraire on veut formuler le fait, en se proposant méthodiquement de rester dans une époque donnée, – il est régulièrement impossible d'apercevoir en quoi ce fait se distingue d'un fait sémiologique (ou si l'on préfère morphologique) quelconque comme l'est par exemple l'opposition de *lupum* avec *lupus*, ou l'opposition de *tu es* avec *es-tu*. » (Saussure, 2002a : p. 47)

« PHONÉTIQUEMENT, on peut tracer une frontière qui sera absolue entre les périodes (*zlat*)-*ōm*, (*zlat*)-*ōn*, *ŭ* d'une part où nous avons toujours la *modification* d'un élément donné – et l'époque *zlat*, où nous avons subitement à la place de notre élément un *zéro*.

Mais ce n'est que *phonétiquement* qu'il y aura un sens à établir ici une limite, à l'instant précis où *morphologiquement* cet accident n'a pas la moindre conséquence. Le néant est aussi valable, aussi facile à utiliser que le soi-disant signe "du génitif pluriel" qui a pu se présenter tout à l'heure et qui s'était présenté lui-même tout aussi accidentellement que l'absence de signe dans l'instant présent.

*Morphologiquement* cet accident n'a ni plus ni moins d'importance que l'aurait une simple transformation quelconque du signe : le néant à l'instant où il se produit ne diffère littéralement en rien du signe positif : le génitif pluriel *zlat* est aussi apte à exprimer n'importe quoi que s'il jouissait d'un "exposant" particulier comme il en jouissait autrefois sous la forme *zlatŭ*.

Voilà ce qu'on est amené à faire remarquer pour opposer en principe ce qu'est la destruction d'un élément pour la phonétique à ce qu'est la destruction de cet élément pour la morphologie : c'est-à-dire une chose tout à fait indifférente, puisqu'elle n'est pas plus importante que la modification d'un élément et que la morphologie vit de ces modifications.

[...] <sup>3458</sup> Mais il y a en réalité dans cette comparaison même, destinée à mieux dégager le principe sémiologique ou morphologique, une injure à ce principe, lequel ne comporte pas un seul instant, nous ne cesserons de l'affirmer, la perspective diachronique applicable aux faits phonétiques. Nous avons été forcés en effet pour comparer un fait morphologique à un fait phonétique *dans le temps*, de supposer préalablement qu'il existe des faits morphologiques dans le temps, par exemple qu'il existe un "génitif pluriel", slave ou autre transmissible à travers mille ans sous une certaine identité de génitif pluriel, sans que l'on sache si cette identité réside dans une certaine catégorie logique, qui se transmettrait mystérieusement hors des signes, ou une certaine série de signes, lesquels sont éternellement variables et de forme et de valeur ; » (Saussure, 2002a : p. 68-69).

Il faut également rappeler, à cet égard, cet autre passage du deuxième cours, cité ci-dessus et par lequel se poursuit le développement répondant à la question « Qu'est-ce qui <a> fait que la sémiologie ne s'impose pas comme science à part ? » :

« Tout ce qui éloigne la langue d'un autre système sémiologique, bien que cela paraisse plus important à première vue, doit être écarté comme le moins essentiel <pour étudier sa nature> (ainsi le jeu de l'appareil vocal : il y a des systèmes sémiologiques qui ne s'en servent pas, qui sont basés sur tout autre chose). En second lieu le contrat primitif, la convention de départ est ce qu'il y a <de> moins important ; là n'est pas le fond des faits relatifs à un système sémiologique. En effet quand un système sémiologique devient le bien d'une communauté, il est vain de vouloir l'apprécier hors de ce qui résultera pour lui de ce caractère collectif et il est suffisant <pour avoir son essence> d'examiner ce qu'il est vis-à-vis de la collectivité. <Nous disons qu'il cesse de pouvoir être apprécié selon un caractère interne ou immédiat parce qu'> en effet, dès ce moment, rien ne garantit plus <que ce soit> une raison individuelle qui gouverne le rapport du signe et de l'idée. A priori nous ne savons pas quelles forces vont être mêlées à la vie du système de signes (système sémiologique = vaisseau non <pas> en chantier mais sur la mer : on ne peut déterminer sa course a priori <par la forme de sa coque, etc.>) Et il suffit de considérer la langue comme quelque chose de social, de collectif : il n'y a que le vaisseau sur mer qui soit un objet à étudier dans l'espèce vaisseau, pas le vaisseau sur terre. Ce n'est donc que ce système de la communauté qui mérite le nom de système de signes, et qui l'est. Les caractères antérieurs <- <c'est-à-dire> les éléments purement individuels -> à cette venue dans la collectivité sont inimportants. Le système de signes est fait pour la

---

<sup>3458</sup> Il y a ici dans le manuscrit (AdS 372 : 140) une première formulation des lignes qui suivent. On y lit notamment « le principe morphologique ou sémiologique ».

collectivité, <et non pour un individu,> comme le vaisseau <est fait> pour la mer ; c'est pourquoi, contrairement à l'apparence, à aucun moment le phénomène sémiologique ne laisse hors de lui le fait de la collectivité sociale. <Cette nature sociale> c'est un de ses éléments internes et non externes. Nous ne reconnaissons <donc> comme sémiologique que la partie des phénomènes qui apparaît caractéristiquement comme un produit social, <et nous nous refusons à considérer comme sémiologique ce qui est proprement individuel.> Quand nous l'aurons défini nous aurons défini le produit sémiologique et <par celui-ci> la langue elle-même ; <c'est dire que la langue est un produit sémiologique et que le produit sémiologique est un produit social<sup>3459</sup>.> » (Saussure, 1997 : p. 13-14).

On trouvait également un peu plus haut une comparaison de la langue avec l'écriture, mettant en avant l'arbitraire du signe et ses deux conséquences que sont le caractère différentiel, négatif et oppositif des unités de langue et l'indifférence du moyen de production, ainsi que, corrélativement, la spécificité de la convention constitutive du signe<sup>3460</sup> :

« Dans l'écriture nous sommes bien dans un système de signes similaire à celui de la langue. Les principaux caractères en sont :

1) le caractère arbitraire du signe <(il n'y a pas de rapport entre le signe et la chose à désigner) ;>

2) valeur purement négative et différentielle du signe. <Il n'emprunte sa valeur qu'aux différences.> (Pour *t* par exemple chez une même personne :

τ T t t

mais ce qu'on lui demande c'est qu'il ne soit pas tout à fait identique à un *l* ou *n* !)

3) Les valeurs de l'écriture n'agissent que comme grandeurs opposées <dans un système défini ;> elles sont oppositives, ne sont des valeurs <que> par opposition. <Il y a une limite dans le nombre de valeurs.> (N'est pas tout à fait la même chose que 2) mais se résout bien finalement en la valeur négative. Exemple : ce qui est *p* pour un Russe sera *r* pour Grec, etc.)

2) et 3) sont une conséquence nécessaire de 1).

4) Indifférence totale du moyen de production du signe – découle également de 1) – que je les écrive en blanc, noir, creux, relief etc., <c'est indifférent.>

Nous retrouverons tous ces caractères dans la langue :

à 1) le mot "*apfel*" [est] tout aussi capable de désigner le fruit connu que "pomme". Dans l'association du signe à l'idée il n'y a rien qui lie en soi ce signe à cette idée. C'est une des raisons qui font qu'on doit éviter le terme de symbole, qui en soi est justement le contraire (ainsi la balance, symbole de la justice ; il y a un rapport entre le signe et l'idée).

A 2) et 3) : tout consiste en des différences, en des oppositions.

<Exemple aussi bien pour 2) et 3) bien que proprement il se rapporte à 3),> ainsi ἔφην = imparfait, ἔστην = aoriste parce que φημι est dans le voisinage de ἔφην et parce que dans le voisinage de ἔστην il n'y a pas στήμι. Ces signes agissent donc non par leur valeur intrinsèque mais par leur position relative comme dans un jeu d'échecs.

A 4) : <(c'est moins évident.)> Est-il nécessaire que la langue se prononce par l'organe vocal ? Non, les mots peuvent être transposés dans l'écriture. L'instrument n'y fait rien. Ainsi la comparaison de la langue avec un autre système de signes nous permet d'aller jusque là, d'affirmer que là n'est pas l'essence de la langue.

Dans l'écriture il y a encore une série extrinsèque de caractères :

<sup>3459</sup> Voir également les notes préparatoires au deuxième cours citées ci-dessus dans la note 3438.

<sup>3460</sup> Voir ci-dessus.

1) <L'écriture> suppose un accord de la communauté, un contrat entre ses différents membres. Mais <presque aussitôt que nous avons posé la nécessité d'une convention> un autre fait nous rappelle la véritable nature de cette convention :

2) <L'écriture repose sur une convention, sur une chose arbitraire, mais :> il est impossible à l'individu d'y rien changer, et même la communauté entière <n'y peut rien.> Une fois adoptée on voit se dérouler une évolution qu'on pourrait appeler fatale dans cette écriture ; toute volonté aussi bien sociale qu'individuelle n'y peut rien changer. Cette convention à l'origine volontaire ne l'est plus, passée la première génération. Les autres générations la subissent passivement.

Ces deux caractères se retrouvent aussi dans la langue. <1) La convention sociale. Il est évident qu'elle existe, mais non moins évident> que nous ne pouvons nous arrêter sur cet accord primitif, qui n'est pour ainsi dire que théorique ; tout de suite <nous voyons que cette convention parfaitement libre étant faite,> nous nous trouvons en face du second caractère : à n'importe quel moment les générations <suivantes> n'y pourront rien changer <à cette convention>. » (Saussure, 1997 : p. 7-9).

La comparaison permet ainsi de mettre en évidence « l'essence de la langue ». Comme on le voit à la fin du développement du *Cours de linguistique générale* et dans les développements du deuxième cours, ce n'est dès lors que par contre-coup que peut être projetée une science des signes, postulée à partir de la découverte de la nature sémiologique de la langue et qui, significativement, renvoie d'abord à un point de vue sémiologique appliqué aux systèmes comparables à la langue. Ce point est confirmé par les notes du deuxième cours :

« La sémiologie aura beaucoup à faire rien que pour voir où se limite son domaine. Mais pourquoi n'est-elle pas reconnue <jusqu'ici> comme science à part, définie dans son objet aussi bien que les autres ? Il faut dire qu'en assimilant les rites, coutumes, etc. à d'autres signes, ces rites, etc. apparaissent sous un autre jour et peut-être sous ce jour en verra-t-on mieux l'unité et sentira-t-on le besoin de les unir dans et pour la sémiologie<sup>3461</sup>. » (Saussure, 1997 : p. 10).

Ce double mouvement de redéfinition à partir de la langue et de projection d'un horizon de recherches apparaît dès « De l'essence double du langage », dont la comparaison de la langue avec l'écriture, qui, comme nous l'avons vu, vise en premier lieu à mettre en évidence la nature du signe linguistique – « les faits relatifs à l'écriture présentent peut-être pour tous les faits sans exception qui sont dans le langage une mine d'observations intéressantes, et de faits non seulement analogues mais complètement homologues, d'un bout à l'autre, à ceux qu'on peut discerner dans le langage parlé » –, donne lieu à cette note :

« Je pense même que la double étude sémiologique et historique de l'écrit (la dernière devenant l'équivalent de la *phonétique* dans l'étude du langage) constitue de par la nature de l'écriture un ordre de recherches presque aussi digne d'attention que [ ]

Jusqu'à présent la Paléographie paraît avoir été totalement inconsciente de ce but. » (Saussure, 2002a : p. 50).

On voit ainsi la spécificité de la sémiologie saussurienne, qui est d'abord un point de vue linguistique constitutif de la théorisation de la langue, ce pour quoi, précisément, elle est

---

<sup>3461</sup> Voir également Saussure (1997) : p. 13, cité ci-dessus.

corrélative d'une redéfinition du signe qui la spécifie comme sémiologie et permet à Saussure, qui n'était certainement pas ignorant de la tradition sémiotique, d'affirmer qu'elle « n'existe pas encore ». Un autre passage révélateur, à cet égard, est cet extrait de la « Note pour un article sur Whitney » (1894) :

«       réserve

L'impression générale qui se dégage des ouvrages de Whitney est qu'il suffit du sens commun – du sens commun d'un homme familier avec [   ] – soit pour faire évanouir tous les fantômes, soit pour saisir dans leur essence les [   ]

Or cette conviction n'est pas la nôtre. Nous sommes au contraire profondément convaincu que quiconque pose le pied sur le terrain de la *langue* peut se dire qu'il est abandonné par toutes les analogies du ciel et de la [terre] C'est précisément pourquoi on a pu faire sur la langue d'aussi fantaisistes constructions que celle que démolit Whitney, mais aussi pourquoi il reste beaucoup à dire dans un autre sens

1. Le langage n'est rien de plus qu'un *cas particulier* de la théorie des Signes. Mais précisément par ce seul fait, il se trouve déjà dans l'impossibilité absolue d'être une chose simple (ni une chose directement saisissable à notre esprit dans sa façon d'être) alors même que dans la théorie générale des signes le cas particulier des signes vocaux ne serait pas en outre le plus complexe mille fois [de] tous les cas particuliers connus ; tels que l'*écriture*, la *chiffraison* etc.

2. Ce sera la réaction capitale de l'étude du langage sur la théorie des signes, ce sera l'horizon à jamais nouveau qu'elle aura ouvert [   ], que de lui avoir appris et révélé *tout un côté nouveau du signe*, à savoir que celui-ci ne commence à être réellement connu que quand on a vu qu'il est une chose non seulement transmissible, mais de sa nature *destinée à être transmis*, 2<sup>o</sup> modifiable

– Seulement, pour celui qui veut faire la théorie du langage, c'est la complication centuplée [   ] » (Saussure, 2002a : p. 220).

Saussure pose à nouveau ici, et de manière radicale, le caractère sans analogue de la langue. L'affirmation que « [l]e langage n'est rien de plus qu'un *cas particulier* de la théorie des Signes » n'en est que plus notable, d'autant qu'elle se double d'une part du postulat de l'existence d'une « théorie générale des signes », mais également, d'autre part, de l'affirmation que « l'étude du langage » a révélé à celle-ci « *tout un côté nouveau du signe* », lui ouvrant ainsi un « horizon à jamais nouveau ». Dans ce cadre, le point de vue linguistique apparaît en effet nettement comme un double, ou un complément nécessaire – « de retour » –, du point de vue sémiologique. Aussi retrouve-t-on, mais sous une forme significative, la dualité arbitraire/convention : le premier point, concernant l'adoption du point de vue sémiologique, insiste sur le caractère dual du signe (donc sur l'étiologie du rapport son/sens), cependant que le second, concernant la redéfinition du signe permise par l'étude du langage, met en exergue la dimension de la transmission, donc de la vie sémiologique<sup>3462</sup>. La dualité arbitraire/convention apparaît donc ici sous la forme d'une double redéfinition du signe, dans

---

<sup>3462</sup> A cet égard, le contresens de Jakobson que nous avons signalé plus haut pourrait apparaître comme un raccourci (la transmission est liée à la communication et, comme le souligne Fehr après Saussure – voir ci-dessus la note 3441 – le signe n'est jamais le même deux fois ou « *exister pour les langues c'est circuler* » (Fehr, 2000 : p. 97)), n'était que, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, la notion structuraliste de communication recouvre la dimension du social, dont elle interdit ainsi toute élaboration théorique.

la mesure même où alors que Saussure prétend inscrire la linguistique dans l'horizon d'une « théorie générale des signes », le point de vue sémiologique se confond avec le point de vue linguistique à partir duquel il est postulé. Dans la note « [Sémiologie] », inversement, la juste idée « de ce qu'est LA LANGUE » ou « UNE langue dans son évolution », autrement dit la prise de conscience des conditions de la vie sémiologique et de l'inconsistance des signes, conduit à redéfinir la « science du langage » en « signologie » :

« La difficulté qu'on éprouve à noter ce qui est général dans la langue, dans les *signes de parole* qui constituent le langage, c'est le sentiment que ces signes relèvent d'une science beaucoup plus vaste que n'est la "science du langage".

---

On a parlé, un peu prématurément, d'une *science du langage*. C'était à une époque où personne encore, à part de rares romanistes, ne pouvait avoir conçu l'idée de ce qu'est LA LANGUE, ni même UNE langue dans son évolution.

La première tentative, [     ]

Le mot de *signologie* n'est, au point de vue de sa formation, pas plus choquant que ceux de *terminologie*, *sociologie*, *minéralogie*, et autres mots où on a greffé *-logie* sur un terme latin. Si ce cas semble – à tort – avoir quelque chose [de] particulier, c'est que depuis longtemps, dans l'état artificiel de notre langue, on ne sait pas s'il faut prononcer le *gn* comme dans *signe* ou comme dans le latin *signum* ; mais de cela l'auteur est innocent, la langue seule est coupable, pour autant qu'on peut appliquer le nom respecté de langue à des conventions orthographiques dénuées de toute espèce de valeur historique ou logique. On peut, si l'on veut, s'autoriser académiquement du terme juridique *cognat* (prononcé *cog-nat*) pour dire pareillement *sig-nologie*, cela n'a pas la moindre importance. Des deux façons on ne fera jamais que du français, puisque nous savons que ni notre *n* mouillé ni *-gn-* ne correspondent à la prononciation vraiment latine de *gn* reconnue des latinistes. Opposer à *signologie* la composition français-grec

---

Le nom de *signologie* exige une explication. J'avais d'abord employé le mot de *sémiologie*. C'est sous ce nom que M. Ad. N., dans sa nouvelle édition remaniée de [     ] a fait l'honneur à cette science de la recevoir pour la première fois dans le cercle [     ]

Par le fait qu'aucun élément *n'existe* (ou par mille autres raisons, car nous ne prétendons pas faire une sorte de système cartésien de choses qui tombent sous le sens de tous les côtés), on voit qu'aucun élément n'est (à plus forte raison) en état de *se transformer* ; mais qu'il peut seulement arriver qu'ON lui substitue autre chose, même quand il s'agit de "phonétique", et que par là, toute opération généralement, et toute la différence des opérations réside dans la *nature des substitutions* auxquelles nous nous livrons en parlant. Qui dit substitution, commence par supposer que le terme auquel on donne un substitut a une existence.... etc. » (Saussure, 2002a : p. 265-266).

Comme il est apparu ci-dessus à l'analyse de la première partie du développement du *Cours de linguistique générale*, cette réciprocité de la linguistique et de la sémiologie se double cependant dans les textes saussuriens d'une démarche de classement et de spécification. Saussure insiste ainsi à plusieurs reprises sur cette assignation de la langue à un ordre de faits humains, et sur le classement de la linguistique dans la sémiologie, et c'est là un autre horizon de la comparaison de la langue à d'autres systèmes de signes. En outre, la redéfinition du signe s'accommode d'une démarche de spécification. Dans un des passages du

deuxième cours que nous avons cités ci-dessus<sup>3463</sup>, Saussure affirmait que l'on avait là, avec les systèmes sémiologiques, « une action sociale de l'homme assez particulière pour constituer une discipline », mais qu'il ne fallait pas « chercher une identité parfaite » entre les différents systèmes sémiologiques. Il est plus précisément question, dans les deux paragraphes qui suivent, de « degrés » et de « différences » :

« <Où s'arrêtera la sémiologie ? C'est difficile à dire.> Cette science verra son domaine s'étendre toujours davantage. Les signes, les gestes de politesse par exemple, y rentreront ; ils sont un langage en tant qu'ils signifient quelque chose. Ils sont impersonnels <(sauf la nuance, mais on peut en dire autant des signes de la langue),> ne peuvent être modifiés par l'individu et se perpétuent en dehors d'eux. Ce sera une des tâches de la sémiologie de marquer les degrés <et les différences ;> ainsi les signes de la langue sont totalement arbitraires tandis que dans certains actes de politesse <(ainsi du Chinois qui se prosterne neuf fois devant son empereur en touchant la terre !)> ils quitteront ce caractère d'arbitraire pour se rapprocher du symbole.

Toutes les formes, <tous les rites, toutes> les coutumes ont un caractère sémiologique. Dans le cas possible où le sens d'une coutume s'est perdu totalement, nous sommes dans le même cas que celui où des mots de la langue sont devenus intelligibles <pour les sujets parlants (c'est-à-dire n'ont plus de signification reconnue, ou une signification totalement différente de la primitive).>

La sémiologie aura beaucoup à faire rien que pour voir où se limite son domaine. » (Saussure, 1997 : p. 10).

Dans ce cadre, les traits définitoires du sémiologique, ici la « signification », le caractère « impersonnel » et l'arbitraire, auxquels une précision supplémentaire des notes de Gautier ajoute le caractère social :

« La sémiologie verra s'étendre son domaine. Elle englobera la **politesse**, qui est aussi un langage. Les caractères de ses signes ont des traits communs avec ceux du langage : l'individu n'est pas maître de les changer, sauf la nuance. Différence : le signe de la langue est totalement arbitraire, tandis qu'on pourrait peut-être trouver un sens au **signe de politesse**. Tout ce qui concerne les formes rentre dans la sémiologie par leur caractère social. Toutes les coutumes ont un caractère sémiologique. » (Saussure, 1967 : p. 154)

deviennent des paramètres de spécification et de distinction des différents systèmes sémiologiques. Ce passage est repris dans le *Cours de linguistique générale* :

« Une remarque en passant : quand la sémiologie sera organisée, elle devra se demander si les modes d'expression qui reposent sur des signes entièrement naturels – comme la pantomime – lui reviennent de droit. En supposant qu'elle les accueille, son principal objet n'en sera pas moins l'ensemble des systèmes fondés sur l'arbitraire du signe. En effet tout moyen d'expression reçu dans une société repose en principe sur une habitude collective ou, ce qui revient au même, sur la convention. Les signes de politesse, par exemple, doués souvent d'une certaine expressivité naturelle (qu'on pense au Chinois qui salue son empereur en se prosternant neuf fois jusqu'à terre), n'en sont pas moins fixés par une règle ; c'est cette règle qui oblige à les employer, non leur valeur intrinsèque. On peut donc dire que les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l'idéal du procédé sémiologique ; c'est pourquoi la langue, le plus complexe et le plus répandu des systèmes d'expression, est aussi le plus caractéristique de tous ; en ce sens la

---

<sup>3463</sup> Voir Saussure (1997) : p. 9-10.

linguistique peut devenir le patron général de toute sémiologie, bien que la langue ne soit qu'un système particulier. » (Saussure, 1972 : p. 100-101)

où il se trouve combiné avec cette proposition du troisième cours<sup>3464</sup> :

« La sémiologie aura à voir si elle doit s'occuper des signes arbitraires ou des autres ; son domaine sera plutôt celui des systèmes de signes arbitraires dont la langue est le principal exemple. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 222).

Tullio de Mauro signale que, dans ces lignes, « “moyen d'expression” et “système d'expression” ne proviennent pas des sources manuscrites où l'on parle de “systèmes autres qu'arbitraires” (1128 B Engler) et de “systèmes arbitraires” (1129 B Engler). » (Saussure, 1972 : p. 445, note 139). Les éditeurs donnent en effet ici dans ce que Prieto appelle la « sémiologie de la communication<sup>3465</sup> », et ils en reviennent par là même à la notion commune de convention : « Les signes de politesse, par exemple, doués souvent d'une certaine expressivité naturelle (qu'on pense au Chinois qui salue son empereur en se prosternant neuf fois jusqu'à terre), n'en sont pas moins fixés par une règle ; c'est cette règle qui oblige à les employer, non leur valeur intrinsèque. », proposition que les notes d'étudiants ne justifient pas<sup>3466</sup> et qui, jointe à la notion d'« idéal » qui ne figure pas plus dans les notes d'étudiants, témoigne de ce que Genette appelle un « conventionnalisme secondaire<sup>3467</sup> ». Mais pour en revenir à Saussure, l'existence de degrés d'arbitraire est en contradiction totale avec la redéfinition saussurienne du principe de l'arbitraire du signe. Plus généralement, le postulat d'une « théorie générale des signes », dans la mesure où elle suppose des degrés et des différences, est incompatible avec la définition saussurienne du système sémiologique, et de ce point de vue cette « théorie générale des signes » ne se distingue guère d'une sémiotique. Aussi certaines propositions saussuriennes sont-elles d'ordre sémiotique, plutôt que sémiologique, telles celles, dans les notes autographes, où la langue est appréhendée comme « une sémiologie ». On lit notamment<sup>3468</sup> dans les « Notes item » (1897-1900) :

---

<sup>3464</sup> Voir Saussure (1967) : p. 153-154.

<sup>3465</sup> Voir Prieto (1968) : p. 93-94, et Mounin (1970) : p. 11-15.

<sup>3466</sup> Le troisième cahier est celui de Bouchardy : « Où s'arrêtera la sémiologie ? C'est difficile à dire d'avance. On ne refuse pas le nom de *signes* à ce que nous appelons *signes* de politesse. Le geste par lequel nous saluons a en grande partie les mêmes caractères que les autres signes linguistiques. Ça signifie quelque chose <arbitrairement>, c'est impersonnel. <Impersonnel – sauf les nuances, mais on peut en dire autant pour les signes linguistiques.> C'est une chose qui passe par dessus les individus, qui se perpétue en dehors d'eux. Ce sera la tâche de la sémiologie de marquer les différences <et les degrés>. La linguistique a le principe de vacuité de sens en soi, tandis que le signe de politesse a peut-être une signification en lui-même. C'est peut-être un symbole ? Tout ce qui comprend des formes doit entrer dans la sémiologie. Toutes les coutumes d'un ordre quelconque sont en partie de la sémiologie. » (Saussure, 1967 : p. 154).

<sup>3467</sup> « Si l'on convient, comme nous l'avons fait, de baptiser *mimologisme secondaire* l'effort de remotivation artificielle auquel conduit logiquement (bien que Socrate lui-même s'y dérobe) le constat socratique (la langue devrait et pourrait être mimétique, mais elle ne l'est pas), on peut inversement qualifier de *conventionnalisme secondaire* la tentative leibnizienne, qui est à sa manière un effort de démotivation artificielle : la langue gagnerait à être entièrement arbitraire, elle pourrait l'être, elle ne l'est pas, il faut donc la réformer en ce sens, ou pour le moins en inventer une autre qui satisfasse à cette exigence. » (Genette, 1976 : p. 74).

<sup>3468</sup> Mais on relève par ailleurs dans les *Écrits de linguistique générale* un autre emploi du terme *sémiologie* en ce sens, dans la « Note pour un article sur Whitney » : « De l'anti-historicité du langage.



« *Item*. Il est complètement inutile de -- – raisonner - - - avant de s'être rendu compte de la *nature* de l'agent choisi pour le genre de sémiologie spécial qui est la sémiologie linguistique. » (Saussure, 2002a : p. 111).

Saussure fait ici allusion à la linéarité du signifiant phonique. On lit plus précisément à la page suivante<sup>3469</sup> :

« *Item*. Le sème linguistique fait partie de la famille générale des sèmes *uni-spatials*, dont fait partie nécessairement tout sème basé sur la transmission acoustique. Mais ce n'est pas la transmission acoustique qui est importante, c'est l'unispatialité.

[...]

*Item*. On demandera peut-être un exemple de sème multispatial afin d'avoir un moyen de mieux saisir la notion de sème. Dans un certain sens, et pour commencer par une pente douce, je puis appeler de ce nom un *tableau allégorique*, – ou même une peinture quelconque dans la mesure où les objets représentés touchent à la signification des choses –. Il est impossible de dire que ce tableau commence par la gauche et finit [ ] » (Saussure, 2002a : p. 112).

C'est là ce qui justifie la position d'exégètes comme Godel, Amacker ou De Mauro qui, comme nous l'avons vu plus haut<sup>3470</sup>, fondent leur analyse sur la distinction sémiologie/linguistique. Nous avons vu cependant que la linéarité du signifiant spécifie moins un type de signe qu'elle ne détermine un type d'articulation, dont la notion de type de signe

---

[ ] s'occupe d'un objet double, mais d'une façon qui semblerait inextricable si nous ne recourions à une comparaison.

Dans une partie d'échecs, n'importe quelle position donnée a pour caractère singulier d'être affranchie des antécédents, c'est-à-dire qu'il n'est pas "plus ou moins" indifférent, mais totalement indifférent, qu'on en soit arrivé à telle position par une voie ou par une autre ; ou que celui qui a suivi toute la partie, n'a pas le plus léger avantage sur le curieux qui vient inspecter cette partie au moment critique. Ou encore que personne ne songera à décrire la position en mêlant tantôt ce qui *est*, tantôt ce qui *a été*, fût-ce seulement dix secondes auparavant.

Tel est exactement le point de départ pour la langue. Si on l'admet, il reste à se demander par quel côté un tel objet peut être *historique*. De son essence il paraît en effet rebelle à toute considération historique, bien plutôt voué à une spéculation abstraite telle que celle que peut comporter la position d'échecs dont nous parlions. Mais nous allons maintenir la comparaison, bien persuadé qu'il n'y en aurait pas beaucoup qui nous permettent d'entrevoir aussi bien la si complexe nature de la sémiologie particulière dite langage :

– pour définir une bonne fois cette sémiologie particulière qui est le langage non dans un de ses côtés, mais dans cette irritante duplicité qui fait qu'on ne le saisira jamais. » (Saussure, 2002a : p. 216-217). Voir également dans les notes de Riedlinger du premier cours : « Telles sont donc les diverses erreurs linguistiques provenant de l'écriture. La contrepartie positive de l'exposé de ces erreurs n'est pas d'examiner s'il y a lieu de réformer les orthographes et quels sont les meilleurs moyens d'y arriver ; ce serait une étude graphologique et non glossologique. Une différence entre l'écriture et l'orthographe, <c>est que cette dernière a un caractère officiel, est reconnue par l'usage commun ; l'étude de l'orthographe serait donc une étude sociale en même temps que sémiologique. Cette étude serait évidemment très intéressante, mais <à condition d'>être séparée de la sémiologie parlée <qu'on ne peut réunir avec elle> en une unité imaginaire. Nous nous confinerons donc résolument dans la langue parlée. » (Saussure, 1996 : p. 11). Le passage n'est pas repris dans le *Cours de linguistique générale*. Voir Saussure (1967) : p. 84.

<sup>3469</sup> Voir également ce passage de la « Note pour un article sur Whitney » que nous avons cité ci-dessus, où il est question du « cas particulier des signes vocaux » : « Le langage n'est rien de plus qu'un *cas particulier* de la théorie des Signes. Mais précisément par ce seul fait, il se trouve déjà dans l'impossibilité absolue d'être une chose simple (ni une chose directement saisissable à notre esprit dans sa façon d'être) alors même que dans la théorie générale des signes le cas particulier des signes vocaux ne serait pas en outre le plus complexe mille fois [de] tous les cas particuliers connus ; tels que l'écriture, la *chiffraison* etc. » (Saussure, 2002a : p. 220).

<sup>3470</sup> Voir notamment la note 207.

n'appréhende dès lors que le résultat. On retrouve également, dans ces notes, la spécification du signe linguistique par la notion de convention (et, par ailleurs, significativement – parce que d'une manière peu saussurienne –, par celle de système) :

« *Item.* – Différence ou avantage du nouveau terme de *sème* sur celui de *signe*.

1. Signe peut être non vocal. Sème aussi. – Mais signe peut être = geste direct. c'est-à-dire hors d'un *système* et d'une *convention*.

Sème = 1. signe *conventionnel*.

2. signe faisant partie d'un *système* (également conventionnel).

3.....

On peut dire ainsi :

*Sème* = signe participant aux différents caractères qui seront reconnus être ceux des signes qui composent [la] *langue* (vocale ou autre),

Les caractères à marquer dès l'abord sont : — » (Saussure, 2002a : p. 104-105).

Cette spécification trouvera écho, dans les deuxième et troisième cours, puis dans le *Cours de linguistique générale*<sup>3471</sup>, dans la distinction entre signe et symbole. On se souvient, en effet, de ce passage du deuxième cours cité ci-dessus :

« Dans l'association du signe à l'idée il n'y a rien qui lie en soi ce signe à cette idée. C'est une des raisons qui font qu'on doit éviter le terme de symbole, qui en soi est justement le contraire (ainsi la balance, symbole de la justice ; il y a un rapport entre le signe et l'idée). » (Saussure, 1997 : p. 8).

On lit ensuite dans le troisième cours :

« Il y a un scrupule très grand à se servir du terme symbole linguistique. Le symbole n'est jamais vide ; il y a au moins un rudiment de lien entre l'idée et ce qui lui sert de signe. Balance symbole de la Justice ; il y a là un lien.

A ce même point de vue, il y aurait peut-être à reprendre au terme d'image acoustique, car une image a toujours un lien avec la chose qu'elle représente. Image est pris au sens le plus général de figure ayant quelque pouvoir évocateur, parlant à l'imagination. <Plus tard nous verrons cette image devenir beaucoup plus précisément évocatrice, et c'est au nom de ce fait qui n'est pas primaire, que nous garderons cette expression> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 222)

puis dans le *Cours de linguistique générale* :

« On s'est servi du mot *symbole* pour désigner le signe linguistique, ou plus exactement ce que nous appelons le signifiant. Il y a des inconvénients à l'admettre, justement à cause de notre premier principe. Le symbole a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire ; il n'est pas vide, il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié. Le symbole de la justice, la balance, ne pourrait pas être remplacé par n'importe quoi, un char, par exemple. » (Saussure, 1972 : p. 101).

Or, Mme Sechehaye a noté quant à elle :

« Le **symbole** est un signe, mais **jamais tout à fait arbitraire**. Il y a quelque chose : **Balance = Justice**. On ne mettrait pas une voiture à la place. » (Saussure, 1967 : p. 155).

---

<sup>3471</sup> Voir Saussure (1967) : p. 155.

Notons également la contradiction qui caractérise la conception saussurienne des rapports entre langue et écriture. Comme il est apparu dans plusieurs des passages cités ci-dessus, Saussure ne cesse d'associer les deux systèmes et d'affirmer leur totale et profonde homologie, allant même jusqu'à faire de l'écriture le seul système analogue au langage, par ailleurs sans analogue<sup>3472</sup>. Or, cette association est remise en cause par la conception saussurienne de l'écriture comme une représentation de la langue<sup>3473</sup>. Il est en effet impossible, à cet égard, d'affirmer, comme le fait Saussure dans l'un des passages de « De l'essence double du langage » que nous avons cités ci-dessus, où il compare l'écriture à la langue, que « le rapport entre le trait graphique et le son parlé est le même qu'entre le son parlé et l'idée » : si la langue est étymologie du signe, l'écriture suppose la langue, et « son parlé » et « trait graphique » existent préalablement à l'institution du système d'écriture. On lit cependant à nouveau en ouverture de la note « [Sémiologie] » (1908-1912) :

« On a discuté pour savoir si la linguistique appartenait à l'ordre des sciences naturelles ou des sciences historiques. Elle n'appartient à aucun des deux, mais à un compartiment des sciences qui, s'il n'existe pas, devrait exister sous le nom de *sémiologie* : c'est-à-dire science des signes, ou étude de ce qui se produit lorsque l'homme essaie de signifier sa pensée au moyen d'une convention nécessaire. Parmi tous les systèmes sémiologiques, le système sémiologique "langue" est le seul (avec l'écriture, dont nous parlerons en temps et lieu) qui ait eu à affronter cette épreuve [de] se trouver en présence du *Temps*, qui ne se soit pas simplement fondé de voisin à voisin par mutuel consentement, mais aussi de père en fils par impérative tradition, et *au hasard de ce qui arriverait en cette tradition*, chose hors de cela inexpérimentée, non connue ni décrite. Ce fait qui est le premier qui puisse exciter l'intérêt du philosophe reste ignoré des philosophes ; aucun d'eux n'enseigne ce qui se passe dans la transmission d'une sémiologie. Et ce même fait accapare en revanche tellement l'attention des linguistes que ceux-ci en ~~ont~~ à croire pour cela que leur science est historique ou éminemment historique, n'étant rien d'autre que *sémiologique* : par là complètement comprise d'avance dans la psychologie, à condition que celle-ci voie de son côté qu'elle a dans la langue un objet s'étendant à travers le temps, et la forçant de sortir absolument de ses spéculations sur le signe momentané et l'idée momentanée. » (Saussure, 2002a : p. 262-263).

Ce passage est d'ailleurs tout à fait remarquable. On y retrouve en effet l'opposition entre psychologues et linguistes, ainsi que la synthèse que constitue le point de vue sémiologique comme point de vue synchronique renouvelé, et cette note constitue un écho significatif du dernier passage de la « Note pour un article sur Whitney » que nous avons cité ci-dessus. Il ne s'agit plus en effet, ici, de double redéfinition du signe, non plus que de réciprocité entre point de vue sémiologique et point de vue linguistique, mais d'une correction de la convention (et de l'arbitraire) des psychologues par la prise en compte de la vie sémiologique, et d'une spécification de la langue (et de l'écriture) comme type de système sémiologique, la sémiologie étant corrélativement dotée d'une définition minimale – c'est-à-dire presque traditionnelle – : « science des signes ou étude de ce qui se produit lorsque l'homme essaie de signifier sa pensée au moyen d'une convention nécessaire ». La sémiologie saussurienne apparaît ainsi contradictoirement comme l'axe d'une redéfinition de la langue et un cadre de

---

<sup>3472</sup> Voir Saussure (2002a) : p. 211-212, cité ci-dessus, et la note 3413.

<sup>3473</sup> Voir *supra* le chapitre 1.

spécification, et l'on mesure ainsi les enjeux de la dualité arbitraire/convention qu'implique la théorisation du rapport son/sens. Les rapports entre sémiologie et psychologie sont envisagés dans une autre note, antérieure, où Fehr retrouve significativement la circularité des rapports entre linguistique et sémiologie<sup>3474</sup>. On lit en effet dans « Status et motus. Notes pour un livre de linguistique générale, 2 » (1894-1897) :

« Dans toute autre science les objets tombent au moins momentanément sous le sens, d'où l'on part pour les analyser en gardant main-mise sur eux

[ ] à ce titre rentre directement dans la psychologie et attend d'elle ses lumières ?

Or la psychologie possède-t-elle une sémiologie ? La question est inutile, vu que si elle en possédait une, les phénomènes de la langue que la psychologie ignore, seraient tellement prépondérants, à eux seuls, comme base du fait sémiologique, que tout ce qui aurait pu être dit hors d'eux par le psychologue ne représente forcément rien ou à peu près rien. » (Saussure, 2002a : p. 227).

Il s'agit moins, ici, des psychologues conventionnalistes, que de la psychologie en tant qu'elle a affaire à la pensée que l'homme signifie au moyen de systèmes sémiologiques. On pense ici à cette autre note un peu postérieure<sup>3475</sup> :

« *Item*. Pour aborder sainement la linguistique il faut l'aborder du dehors mais non sans quelque expérience des phénomènes prestigieux du dedans.

Un linguiste qui n'est que linguiste est dans l'impossibilité à ce que je crois de trouver la voie permettant seulement de classer les faits. Peu à peu la psychologie prendra pratiquement [?] la charge de notre science, parce qu'elle s'apercevra que la langue est non pas une de ses branches, mais l'ABC de sa propre activité. » (Saussure, 2002a : p. 109).

L'arbitraire du signe apparaît à cet égard comme un autre nom de la spécificité de la langue parmi l'ensemble des phénomènes sémiologiques qui, comme l'a bien perçu Barthes<sup>3476</sup> dépendent de la langue comme origine du rapport son/sens. On lit ainsi dans une autre note item :

« *Item*. En me promenant je fais sans rien dire une encoche sur un arbre, comme par plaisir. La personne qui m'accompagne garde l'idée de cette encoche, et il est incontestable qu'elle associe deux ou trois idées à cette encoche dès ce moment alors que je n'avais pas moi-même d'autre idée que de la mystifier ou de m'amuser.

Toute chose matérielle est déjà pour nous *signe* : c'est-à-dire impression que nous associons à d'autres mais la chose matérielle paraît indispensable. La seule particularité

---

<sup>3474</sup> Voir ci-dessus la note 3441.

<sup>3475</sup> Rappelons également cette affirmation de « Status et motus. Notes pour un livre de linguistique générale, 2 » citée ci-dessus : « Si un objet pouvait où que ce soit être le terme sur lequel est fixé le signe, la linguistique cesserait instantanément d'être ce qu'elle est, depuis le sommet jusqu'à la base ; du reste l'esprit humain du même coup, comme il est évident à partir de cette discussion. » (Saussure, 2002a : p. 230). On lit également dans la note sur Sechehaye : « – Bien avant la linguistique, toutes les sciences sociales du moins toutes celles qui s'occupent de la *valeur*, sont, elles aussi, parfaitement réductibles en dernier ressort à la psychologie ; ce qui n'empêche pas qu'il y ait une énorme ligne de démarcation entre la psychologie générale et ces sciences ; et que chacune d'elles a besoin de notions que ne fournissait pas la psychologie générale, même collective, [ ] » (Saussure, 2002a : p. 260), où, semble-t-il, l'on retrouve par ailleurs la démarche sémiotique.

<sup>3476</sup> Voir ci-dessus la note 3441.

du signe linguistique est de produire une association plus précise que toute autre, et peut-être verra-t-on que c'est là la forme la plus parfaite de l'associations d'idées, ne pouvant être réalisée que sur un sôme conventionnel. » (Saussure, 2002a : p. 115-116)

note où l'arbitraire vient à nouveau spécifier la langue comme type de signe, mais que l'on peut rapprocher de cette autre, où Saussure affirme à nouveau le caractère sans analogue de la langue qu'il caractérise par ailleurs remarquablement en parlant de « faculté de notre esprit de s'attacher à un terme en soi nul » :

« *Item*. Il y a défaut d'analogie entre la langue et toute autre chose humaine pour deux raisons :

1° la nullité interne des signes.

2° la faculté de notre esprit de s'attacher à un terme en soi nul

(Mais ce n'était pas ce que je voulais dire d'abord – j'ai dévié – » (Saussure, 2002a : p. 109).

Comme l'a proposé Barthes à sa manière, il eût ainsi fallu, au lieu d'inclure la linguistique dans la sémiologie, subordonner cette dernière à la linguistique<sup>3477</sup>. C'eût été là, cependant, peut-être, outrepasser le point de vue du linguiste en direction de celui du « psychologue », et il est d'autant plus notable, dès lors, que les structuralistes adoptent unanimement un point de vue sémiotique, qu'il s'agisse de la linguistique martinettienne, dont nous avons vu plus haut qu'elle est intrinsèquement une sémiotique, ou des élaborations jakobsonienne, benvenistienne et hjelmslevienne, qui donnent à la sémiotique une place importante. La sémiologie saussurienne apparaît en effet tout à la fois comme un obstacle épistémologique et, dans la mesure où, corrélativement à la théorisation de la langue dont elle est constitutive, elle désigne et ouvre l'espace de la « psychologie » – l'espace du langage – un levier de théorisation, double statut dont témoigne d'une autre manière la dualité arbitraire/convention, qui, comme nous l'avons vu, est solidaire de la redéfinition saussurienne de l'arbitraire comme fondement de la valeur et désigne par là même la nécessité d'une étiologie du signe.

---

<sup>3477</sup> Comme nous l'avons vu ci-dessus, Saussure affirme ainsi dans le troisième cours : « <Finalement la linguistique peut bien n'être que la science des signes> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 215).

#### IV. Une sémiotique en lieu et place d'une sémiologie

L'élargissement de la linguistique en sémiotique est une dimension importante des linguistiques jakobsonienne, benvenistienne et hjelmslevienne, qui construisent ainsi la langue comme un type de système de signes. Comme Martinet, Jakobson (A) définit la langue comme un type de communication, et celle-ci apparaît parallèlement chez Benveniste (B), outre comme un type de communication, comme un type de signification et de structure. L'horizon sémiotique est cependant solidaire, chez Benveniste comme chez Jakobson, d'un questionnement sur les rapports entre la langue et les autres systèmes de signes et sur la place de la linguistique parmi les sciences de l'homme, qui distingue ces deux linguistiques de celle de Martinet. La sémiotique<sup>3478</sup> benvenistienne se distingue par ailleurs de la sémiotique jakobsonienne par sa tentative d'ordonnement du champ sémiotique, ce en quoi elle est à certains égards analogue à la sémiotique hjelmslevienne (C), qui fait quant à elle à nouveau figure de répondant objectal de la théorisation saussurienne.

##### *A. La linguistique comme science de la communication des messages verbaux*

L'horizon sémiotique apparaît dès les premiers écrits de Jakobson. On trouve ainsi en 1930, dans « Problems of Language in Masaryk's Writings », une mention approuvative de la sémiologie de Saussure :

« At a time when most European Neo-Grammarians were placing their chief emphasis on individual speech and were inclined to attribute reality only to it, as early as 1875, the American Sanskritologist Whitney, whose book we have already cited in the list of works recommended by Masaryk, interprets language first and foremost as a social institution. Ferdinand de Saussure, the founder of modern French linguistics, took over Whitney's teaching on language as a social institution, but he did not accept his rigid identification of language with all the other kinds of human institutions (compare A. Sechehaye, *Les Problèmes de la langage [sic] à la lumière d'une théorie nouvelle*, 1917). Saussure comprehended the autonomy of the world of signs, the special nature of its laws. He recognized that linguistics forms the basic part of a special, so far not yet crystallized science-semiology, which studies the existence of signs in the framework of social life<sup>3479</sup>. » (J.Mas. : p. 60).

---

<sup>3478</sup> Nous sommes confrontée ici à un problème de terminologie : tandis que nous distinguons pour notre part entre *sémiotique* et *sémiologie* (voir ci-dessus la note 3443), Benveniste et Hjelmslev emploient volontiers le terme de *sémiologie*, *sémiotique* ayant par ailleurs chez Benveniste un sens particulier (dans le cadre de l'opposition sémiotique/sémantique). Nous emploierons le terme *sémiotique* au sens que nous lui donnons et préciserons le cas échéant que nous l'employons au sens benvenistien. Nous emploierons de même le terme *sémiologie* conformément à notre distinction, utilisant des guillemets lorsqu'il s'agira de la sémiologie benvenistienne ou hjelmslevienne.

<sup>3479</sup> « A une époque où la plupart des néo-grammairiens européens insistaient principalement sur le discours individuel et étaient portés à n'accorder de réalité qu'à celui-ci, dès 1875, le sanscritologue américain Whitney, dont nous avons déjà cité le livre dans la liste des travaux recommandés par Masaryk, interprète le langage comme étant avant tout une institution sociale. Ferdinand de Saussure, le fondateur de la linguistique française moderne, reprit à son compte l'enseignement de Whitney sur le langage comme institution sociale, mais il n'accepta pas l'identification rigide du langage avec toutes les autres sortes d'institutions sociales (comparer à A. Sechehaye, *Les Problèmes de la langage à la lumière d'une théorie nouvelle*, 1917). Saussure comprit

On lit ensuite dans « Die Arbeit der sogennanten “Prager Schule” » (1936) :

« La question posée par l’“École de Prague” dans le domaine de la poétique saisit la signification de la parole poétique et de l’œuvre comme tout : non comme partie de la donnée désignée, mais comme tel et comme signe même. Ainsi est construite la sémantique poétique, ou encore la sémantique des autres “genres” artistiques, et un riche matériel est rendu disponible pour une théorie générale des signes – une sémiologie –, tandis que l’analyse comparée de l’art montre quels éléments sont spécifiques pour le langage poétique et pour le système des signes de la langue, et lesquels au contraire sont communs à l’univers des signes en général<sup>3480</sup>. » (J.Ar. : p. 97).

L’exposé de « Problems of Language in Masaryk’s Writings » témoignait déjà d’une simplification de la pensée saussurienne : l’institution sémiologique ou le « monde des signes » y apparaît comme un domaine particulier de l’institution sociale, sans mention aucune de la réélaboration saussurienne de la dimension du social, c’est-à-dire de la notion de convention. En conformité avec la lecture jakobsonienne du principe de l’arbitraire du signe, se trouvent ainsi initialement disjoints les éléments constitutifs de la spécificité du point de vue sémiologique saussurien, et le signe d’une part, l’arbitraire comme type de rapport son/sens d’autre part, ne seront donc conjoints que dans le cadre d’une taxonomie. Aussi est-il question, dans « Die Arbeit der sogennanten “Prager Schule” », d’une sémiotique<sup>3481</sup>, « théorie générale des signes » chargée de distinguer entre éléments « spécifiques » à tel ou tel système de signes et éléments « communs à l’univers des signes en général » et fondée sur la définition traditionnelle du signe comme *aliquid quod stat pro aliquo*, à laquelle Jakobson la

---

l’autonomie du monde des signes, la nature spéciale de ses lois. Il reconnut que la linguistique forme la partie fondamentale d’une science spéciale jusque là non encore cristallisée, la sémiologie, qui étudie l’existence des signes dans le cadre de la vie sociale. »

<sup>3480</sup> « Die Fragestellung der “Prager Schule” auf dem Gebiete der Poetik fasst die Bedeutung des dichterischen Wortes und des dichterischen Werkes im ganzen nicht als Bestandteil der bezeichneten Gegebenheit auf, sondern als solchen des Zeichens selbst. So wird die dichterische Semantik, bzw. die Semantik der anderen Kunstarten aufgebaut und ein lehrreiches Material zur allgemeinen Zeichenlehre (Semiotik) zustande gebracht, indem nämlich die vergleichende Kunstanalyse zeigt, welche Elemente für die dichterische Sprache und für das sprachliche Zeichensystem selbst spezifisch sind und welche hingegen Allgemeingut der Zeichenwelt überhaupt sind. » (J.Ar. : p. 550).

<sup>3481</sup> Il n’est évidemment pas question de retrouver dans les usages d’autres auteurs la distinction que nous faisons entre *sémiotique* et *sémiologie*, même si, comme le souligne Fehr (voir cette même note 3443), à l’exception significative de Benveniste, les structuralistes de notre corpus emploient plus volontiers le terme *sémiotique*. Notons cependant ici que Jakobson utilise le terme *Semiotik*, dès lors indûment traduit par *sémiologie*, qui évoque de suite Saussure. Dans le passage de « The Phonemic and Grammatical Aspects in their Interrelations » que nous citons juste après, Jakobson parle d’ailleurs à nouveau de *semiotic*, précisant entre parenthèses : « Saussure’s *sémiologie* ». Le terme de *sémiologie* apparaît dans « Signe zéro » (1937). On se souvient, en effet, de ce passage cité plus haut : « Ainsi, l’opposition des mouillées et des dures est supprimée devant la voyelle *e* : la présence d’une opposition se trouve par conséquent opposée à son absence. Cette absence (*opposition zéro*, confrontée avec l’opposition réalisée, met en valeur ce qui unit et ce qui distingue les deux termes de l’opposition supprimable. Comme l’avait saisi N. Durnovo, et comme l’ont démontré N. Trubetzkoy et A. Martinet, une opposition phonologique qui se neutralise en des positions déterminées forme, par rapport aux oppositions constantes, un type profondément distinct. De même, le syncrétisme des formes morphologiques intervenant en certains paradigmes ou en certaines catégories grammaticales ou, au contraire, l’opposition des significations qu’on voit supprimée sous la contrainte d’un contexte donné, tout cela laisse prévoir la portée du problème “opposition zéro” pour la linguistique et pour la sémiologie générale, qui est appelée à suivre les rapports complexes et bizarres entre les notions entrelacées “signe” et “zéro”. » (J.SZ : p. 219).

relie explicitement, comme nous l'avons vu plus haut, dans « The Phonemic and Grammatical Aspects in their Interrelations » (1948) :

« La pensée structuraliste moderne l'a clairement établi : le langage est un système de signes, la linguistique est partie intégrante de la science des signes, la *sémiotique* (ou, dans les termes de Saussure, la *sémiologie*). La définition médiévale du signe – *aliquid stat pro aliquo* – que notre époque a ressuscitée, s'est montrée toujours valable et féconde. C'est ainsi que la marque constitutive de tout signe en général, du signe linguistique en particulier, réside dans son caractère double : chaque unité linguistique est bipartite et comporte deux aspects, l'un sensible et l'autre intelligible – d'une part le *signans* (le *signifiant* de Saussure), d'autre part le *signatum* (le *signifié*). Ces deux éléments constitutifs du signe linguistique (et du signe en général) se supposent et s'appellent nécessairement l'un l'autre<sup>3482</sup>. » (J.Int. : p. 162).

La conception en termes de domaines emboîtés se fait explicitement pour la première fois dans le premier texte de Jakobson où le traitement de la sémiotique dépasse la simple mention, « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » (1952) :

« Si, maintenant, nous étudions le langage de concert avec les anthropologues, nous devons nous réjouir de l'aide qu'ils nous apportent. En effet, les anthropologues n'ont cessé d'affirmer, et de prouver, que le langage et la culture s'impliquent mutuellement, que le langage doit être conçu comme une partie intégrante de la vie sociale, que la linguistique est étroitement liée à l'anthropologie culturelle. Il est inutile que j'insiste sur ce problème, que Lévi-Strauss a présenté d'une manière si éclairante<sup>3483</sup>. J'aimerais plutôt revenir sur ce que disait Bidney au cours de la discussion de l'après-midi : un genre plus rapproché encore que le genre *culture* englobe l'espèce *langage*. Le langage est un cas particulier de cette sous-classe des *signes* qui, sous le nom de *symboles*, nous a été décrite de façon si pénétrante par Chao, Chao qui, soit dit en passant, incarne symboliquement ce qu'il y a de meilleur à la fois dans la pensée occidentale et dans la pensée orientale. C'est pourquoi, quand nous déterminons ce que c'est que le langage, nous devons, avec Smith, le comparer aux autres systèmes symboliques, le système des gestes, par exemple, auquel Kuleshov, Critchley, et maintenant Birdwhistell, se sont attaqués de façon si stimulante. Ce système des gestes offre avec le langage – je suis d'accord là-dessus – des ressemblances instructives, et aussi – ajoutons-le – des différences non moins remarquables. Confrontés à la tâche imminente d'analyser et de comparer les différents systèmes sémiotiques, nous devons nous souvenir, non seulement du slogan de Saussure – la linguistique, partie intégrante de la science des signes – mais aussi, et avant tout, de l'œuvre monumentale de son éminent contemporain, un des plus grands précurseurs de l'analyse structurale en linguistique, Charles Sanders Peirce. Peirce n'a pas seulement établi la nécessité de la sémiotique, il en a aussi esquissé les grandes lignes. Le jour où on se décidera à étudier soigneusement les idées de Peirce sur la théorie des signes, des

---

<sup>3482</sup> « As modern structural thinking has clearly established, language is a system of signs, and linguistics is part of the science of signs, or SEMIOTIC (Saussure's *sémiologie*). The ancient definition of the sign – "*aliquid stat pro aliquo*" – has been resurrected and proposed as still valid and productive. Thus the essential property of any sign in general, and of any linguistic sign in particular, is its twofold character : every linguistic unit is bipartite and involves two aspects – one sensible and the other intelligible – or, in other words, both a *signans* (Saussure's *signifiant*) and a *signatum* (*signifié*). These two constituents of any linguistic sign (and of any sign in general) necessarily presuppose and require each other. » (J.Int. : p. 103).

<sup>3483</sup> Le texte de cette conférence a été « traduit et adapté » (Lévi-Strauss, 1958 : p. 83, note 1) dans *Anthropologie structurale*, sous le titre « Linguistique et anthropologie ». Jakobson y renvoie en note dans la traduction française (voir J.Res. : p. 27, note 1). Nous en citerons des extraits ci-dessous.



signes linguistiques en particulier, on se rendra compte du précieux secours qu'elles apportent aux recherches sur les relations entre le langage et les autres systèmes de signes. Alors nous serons capables de discerner les traits qui sont propres au signe linguistique. Au reste, on ne peut que tomber d'accord avec notre ami McQuown, qui a parfaitement compris qu'il n'y a pas égalité entre les différents systèmes de signes, et que le système sémiotique le plus important, la base de tout le reste, c'est le langage : le langage, c'est réellement les fondations mêmes de la culture. Par rapport au langage, tous les autres systèmes de symboles sont accessoires ou dérivés. L'instrument principal de la communication porteuse d'information, c'est le langage<sup>3484</sup>. » (J.Res. : p. 27-28).

Jakobson trace en effet ici une ligne de spécification conduisant de la culture au langage, en passant par les signes et par cette « sous-classe des *signes* » qu'est la classe des « symboles ». On retrouve, dans ce cadre, la perspective comparative, considérée comme une voie d'accès à la nature du langage : « C'est pourquoi, quand nous déterminons ce que c'est que le langage, nous devons, avec Smith, le comparer aux autres systèmes symboliques, le système des gestes, par exemple », qui présentent « des ressemblances instructives » et « des différences non moins remarquables ». Significativement, outre la sémiologie saussurienne, Jakobson convoque alors la sémiotique peircienne, faisant à leur propos une remarque analogue à celle que faisait Martinet à la comparaison du structuralisme troubetzkoyen et des propositions de Saussure ayant trait à la notion de système : contrairement, peut-on penser, à Saussure, « Peirce n'a pas seulement établi la nécessité de la sémiotique, il en a aussi esquissé les grandes lignes ». C'est là, comme il est apparu à l'analyse des textes de Saussure, une proposition vraie, mais dans la mesure où la sémiotique contredit le point de vue sémiologique. Il faut noter, à cet égard, qu'à côté de l'analyse et de la comparaison des systèmes sémiotiques, Jakobson envisage un autre type de recherche sémiotique : « sur les relations entre le langage et les autres systèmes de signes », recherche permettant de même de « discerner les traits qui sont propres au signe linguistique » et dont l'évocation donne lieu à

---

<sup>3484</sup> « Now, if we study language together with anthropologists, their help is most welcome and stimulating, because again and again anthropologists repeat and prove that language and culture imply each other, that language must be conceived as an integral part of the life of society, and that linguistics is closely linked to cultural anthropology. I need not discuss here this relation which was so revealingly presented by C. Lévi-Strauss. But I should like to second D. Bidney in what he contributed to the afternoon discussion : there is an even closer genus to embrace the species *language*. Language is an instance of that subclass of *signs* which under the name of *symbols* have been astutely described by Chao, who indeed symbolically embodies the best in both Western and Eastern thought. Therefore, when specifying language we must, with H. L. Smith, observe other symbolic patterns for comparison, the system of gestures, for instance, so stimulatingly tackled by Kulešov, M. R. Critchley, and now by F. Birdwhistell. It presents, I agree, instructive similarities to language and – let us add – not less prominent differences. In the impending task of analyzing and comparing the various semiotic systems, we must remember not only the slogan of F. de Saussure that linguistics is part of the science of signs, but, first and foremost, the life-work of his no less eminent contemporary, and one of the greatest pioneers of structural linguistic analysis, Charles Sanders Peirce. Peirce not only stated the need for a semiotic but drafted, moreover, its basic lines. His fundamental ideas and devices in the theory of symbols, and particularly of linguistic symbols, when carefully studied, will be of substantial support for the investigation of language in its relation to other systems of signs. We will then be able to discern the peculiar features of a linguistic sign. Now, one can only agree with our friend N. McQuown who realized perfectly that there is no equality between systems of signs, and that the basic, the primary, the most important semiotic system is language : language really is the foundation of culture. In relation to language, other systems of symbols are concomitant or derivative. Language is the principal means of informative communication. » (J.Res. : p. 555-556).

l'affirmation qu'« il n'y a pas égalité entre les différents systèmes de signes, et que le système sémiotique le plus important, la base de tout le reste, c'est le langage », dans la mesure où le langage « est réellement les fondations mêmes de la culture ». Au mouvement de spécification répond ainsi un mouvement de fondation. Or, significativement, ce double mouvement n'est pas sans évoquer les difficultés de la sémiologie saussurienne, et l'on verra que de même que le postulat jakobsonien du caractère fondateur de la langue prend la place de la redéfinition saussurienne du signe, l'importance fondamentale de la langue parmi les autres systèmes de signes, dont la reconnaissance s'inscrit dans le cadre d'une sémiotique fondée sur la définition traditionnelle du signe – ainsi le langage est-il appréhendé comme « [l']instrument principal de la communication porteuse d'information » –, fera l'objet d'une construction structurale, résolution à la fois objectale et, corrélativement, inversée, des difficultés de la sémiologie saussurienne. Une telle construction structurale est le corollaire logique de l'absence de redéfinition du signe – de l'acceptation du donné du rapport son/sens – et l'on prend ainsi la mesure du vecteur de théorisation que constitue, malgré les difficultés, la sémiologie saussurienne. En effet, si le caractère fondamental du langage est plus nettement mis en exergue par Jakobson que par Saussure, il n'en est pas pour autant mieux élaboré, et l'on retrouve en revanche, comme l'a bien vu Milner<sup>3485</sup>, la circularité des rapports entre linguistique et sémiologie, dans la mesure où le mouvement de spécification, comme celui de la fondation, s'inscrivent dans l'espace sans résistance que délimite la définition traditionnelle du signe. Dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » (1963), Jakobson définit la sémiotique comme « la science générale des signes, laquelle a pour discipline de base la linguistique, science des signes verbaux<sup>3486</sup> » (J.TAI : p. 133), mais les premiers paragraphes du long développement que « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) consacre à la sémiotique affirment par ailleurs la dépendance de la linguistique à l'égard de la sémiotique :

« C'est précisément la somme d'expérience accumulée par la linguistique qui nous oblige à nous demander quelle place elle occupe parmi les sciences de l'homme et quelles sont les perspectives d'une coopération interdisciplinaire fondée sur une stricte réciprocité, sans empiètement sur le domaine et les exigences propres à chaque science. On s'est demandé si "l'admirable collaboration interdisciplinaire" qui unit entre elles les sciences naturelles peut valoir aussi pour les sciences de l'homme, étant donné que l'articulation solide et logique des concepts et leur classement hiérarchique selon leur degré de généralité et de complexité sont manifestes dans le réseau que forment les sciences naturelles mais font apparemment défaut dans les sciences de l'homme (215, p. 2). Cette incertitude semble remonter aux premières tentatives de classification qui ne tenaient pas compte de la science du langage. Cependant si la linguistique est précisément choisie et

---

<sup>3485</sup> Voir la note 3441 ci-dessus.

<sup>3486</sup> « the general science of signs which has as its basic discipline linguistics, the science of verbal signs. » (J.TAI : p. 289). Jakobson renvoie ici à Peirce (voir J.Two. : p. 133 [J.Two. : p. 289]) qui écrit au volume et à la page indiqués : « Logic, in its general sense, is, as I believe I have shown, only another name for *semiotic* (σημειωτική), the quasi-necessary, or formal, doctrine of signs. By describing the doctrine as "quasi-necessary," or formal, I mean that we observe the characters of such signs as we know, and from such an observation, by a process which I will not object to naming Abstraction, we are led to statements, eminently fallible, and therefore in one sense by no means necessary, as to what *must be* the characters of all signs used by a "scientific" intelligence, that is to say, by an intelligence capable of learning by experience. » (Peirce, 1931 : p. 134).

utilisée comme point de départ d'un classement provisoire des sciences de l'homme, c'est qu'un tel système fondé "sur les principales affinités des objets classés" trouve des bases théoriques solides.

En raison de leur logique interne, les sciences de l'homme s'ordonnent en une série fondamentalement analogue à celle qui relie et articule des sciences naturelles. La langue est l'un des systèmes de signes, et la linguistique, science des signes verbaux, n'est qu'une partie de la sémiotique, science générale des signes – "σημειωτική" ou doctrine des signes dont les plus usuels sont les mots – nommée et définie dans son *Essai* sur l'entendement humain par John Locke qui l'avait pressentie (168, Livre IV, ch. XXI, § 4). Coseriu cite J. de São Tomas (1589-1644) comme un précurseur de Locke dans le domaine de la sémiotique, où il apparaît d'autre part étroitement lié à la tradition scolastique (58, 35). On retrouve un écho de cette pensée et de cette nomenclature de Locke (*Séméiotique*) chez un philosophe polonais, Hoëne Wroński, au début du XIX<sup>e</sup> siècle (113). Charles Sanders Peirce, convaincu que de nombreux passages de l'*Essai* "marquent les premiers pas vers des analyses en profondeur", a emprunté à Locke le terme de "sémiotique (σημειωτική)", la définissant lui aussi comme la "doctrine des signes" (212, II, § § 649, 227). Pionnier et défricheur de "la nouvelle discipline", Peirce se livra en 1867 (I, § § 545 et sq.) à une première tentative de classification des signes et passa sa vie à étudier "la doctrine de la nature essentielle et des variétés fondamentales d'une sémiosis possible" (V, § 488). Les textes qu'il a rédigés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, où il emploie pour la première fois le terme de "sémiotique" pour désigner cette nouvelle discipline, n'ont été publiés que dans l'édition posthume de ses œuvres ; ils ne pouvaient donc être connus de Ferdinand de Saussure quand ce dernier, après son précurseur américain, perçut le besoin d'une science générale des signes à laquelle il donna provisoirement le nom de "sémiologie", qu'il jugeait indispensable pour l'interprétation du langage et de tous les autres systèmes de signes dans leur corrélation avec le langage : "Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale (244, p. 33). Le problème linguistique est avant tout sémiologique (p. 34). Par là, non seulement on éclairera le problème linguistique, mais nous pensons qu'en considérant les rites, les coutumes, etc., comme des signes, ces faits apparaîtront sous un autre jour et on sentira le besoin de les grouper dans la sémiologie et de les expliquer par les lois de cette science" (p. 35).

A. Naville, qui fut le collègue de Saussure à Genève, nous a donné de sa pensée sur la future science des signes une première version qui présente un grand intérêt : "M. Ferdinand de Saussure insiste sur l'importance d'une science très générale, qu'il appelle *sémiologie* et dont l'objet serait les lois de la création et de la transformation des signes et de leur sens. La sémiologie est une partie essentielle de la sociologie (la vie sociale, explique Naville, n'étant pas concevable sans l'existence de signes de communication). Comme le plus important des systèmes de signes c'est le langage conventionnel des hommes, la science sémiologique la plus avancée c'est la linguistique ou science des lois de la vie du langage. La linguistique est, ou du moins tend à devenir de plus en plus une science des lois" (203).

Nous assistons à un essor international rapide et spontané de la nouvelle discipline qui englobe une théorie générale des signes et de leurs caractères communs, une description des systèmes de signes, l'analyse comparative et la classification de ces systèmes (cf. 275, 250, 73, 195). Locke et Saussure avaient incontestablement raison : le langage est au centre de tous les systèmes sémiotiques humains et il est le plus important d'entre eux. Par conséquent, "la linguistique est la principale tributaire de la sémiotique", comme l'a écrit Leonard Bloomfield (19, p. 55). D'autre part, toute confrontation du langage avec la structure de différents systèmes de signes revêt une importance capitale pour la linguistique, puisqu'elle fait apparaître les propriétés communes aux signes

verbaux et à tous les autres systèmes sémiotiques, ou à certains d'entre eux, et met en lumière les traits spécifiques du langage (cf. 135)<sup>3487</sup>. » (J.Rel. : p. 26-28).

Jakobson s'inscrit ici significativement dans la tradition sémiotique que prolonge Peirce<sup>3488</sup>, et c'est pourquoi lorsqu'il est question de la sémiologie saussurienne il ne

---

<sup>3487</sup> « It is precisely the rich scientific experience of linguistics which impels us to raise the questions : what places does it occupy among the sciences of man and what is the outlook for interdisciplinary cooperation on a strictly reciprocal basis and without violation of the intrinsic needs and properties of any domain involved ? Some doubts arose as to whether the “admirable interdisciplinary collaboration” which ties together the natural sciences could actually be matched by the sciences of man, in view of the fact that a firm logical filiation and a hierarchical order of underlying concepts in respect to relative generality and complexity are manifestly present in the interconnection of natural sciences but seem to be missing among the sciences of man (137, p. 2). Apparently, this uncertainty goes back to those early classificatory attempts which did not take into account the science of language. If, however, precisely linguistics is chosen and used as the point of departure for a tentative ordering of the sciences of man, such a system based “on the principal affinities of the objects classified” proves to find its solid theoretical grounds.

The internal logic inherent in the sciences of man, in turn, demands their serial arrangement paralleling the linkage and concatenation of the natural sciences. Language is one of the sign systems, and linguistics as the science of verbal signs is but a part of SEMIOTIC, the general science of signs which was foreseen, named, and delineated in John Locke's *Essay* : “σημειωτική” or the “doctrine of signs”, the most usual whereof being words” (108, Book IV, Ch. XXI, § 4). Charles Sanders Peirce, convinced that many passages of the *Essay Concerning Humane Understanding* “make the first steps in profound analyses”, took over Locke's term “semiotic (σημειωτική)” which he redefined again as the “doctrine of signs” (136, II, §§ 649, 227). This pioneer and “backwoodsman” in the work of clearing and opening up “the new discipline” issued the first of his numerous attempts toward a classification of signs in 1867 (I, §§ 545 ff.) and devoted a “life-long study” to “the doctrine of the essential nature and fundamental varieties of possible semiosis” (V, § 488). Since his drafts of the nineties, where the name “semiotic” was first introduced for the new branch of knowledge, were published only in the posthumous edition of Peirce's legacy, they could hardly have been known to Ferdinand de Saussure when, like his American precursor, the Swiss linguist in turn conceived the need for a general science of signs which he tentatively named “sémiologie”, considered indispensable for the interpretation of language and all other systems of signs in their interrelation with language : “Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera : mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance\*\*\*. Par là, non seulement on éclairera le problème linguistique, mais nous pensons qu'en considérant les rites, les coutumes, etc., comme des signes, ces faits apparaîtront sous un autre jour, et on sentira le besoin de les grouper dans la sémiologie et de les expliquer par les lois de cette science” (156, p. 33).

The first, highly interesting version of Saussure's views on the prospective science of signs was recorded by his Geneva colleague A. Naville : “M. Ferdinand de Saussure insiste sur l'importance d'une science très générale, qu'il appelle *sémiologie* et dont l'objet serait les lois de la création et de la transformation des signes et de leur sens. La sémiologie est une partie essentielle de la sociologie [since social life, as Naville comments, is not conceivable without the existence of communicative signs]. Comme le plus important des systèmes de signes c'est le langage conventionnel des hommes, la science sémiologique la plus avancée c'est la linguistique ou science des lois de la vie du langage\*\*\*. La linguistique est, ou du moins tend à devenir de plus en plus, une science des lois” (127).

We witness a spontaneous and rapid international development of the new discipline which encompasses a general theory of signs, a description of the different sign systems, their comparative analysis and classification. Unquestionably, Locke and Saussure were right : language is the central and most important among all human semiotic systems. On these grounds “linguistics is the chief contributor to semiotic”, as Leonard Bloomfield stated (11, p. 55). Yet, on the other hand, any confrontation of language with the structure of different sign patterns is of vital significance for linguistics, since it shows what properties are shared by verbal signs with some or all other semiotic systems and what the specific features of language are. » (J.Oth. : p. 657-658).

<sup>3488</sup> Ainsi qu'il apparaît encore plus nettement dans « Quest for the Essence of Language » (1965) : « Parmi les penseurs américains, le plus inventif et le plus universel fut probablement Charles Sanders Peirce, qui fut si grand qu'aucune université ne trouva de poste pour lui. Sa première tentative de classification des signes, remarquable de perspicacité – “Sur une nouvelle liste des catégories” –, parut dans les *Actes de l'Académie américaine des Arts et des Sciences*, année 1867, et, quarante ans plus tard, résumant “le travail de toute une vie

---

sur la nature des signes”, l’auteur déclarait : “Je suis, autant que je sache, un pionnier, ou plutôt un défricheur, dans l’entreprise de déblayer le terrain et de frayer la voie de ce que j’appelle *sémiotique*, c’est-à-dire la doctrine de la nature essentielle et des variétés fondamentales de la *semiosis* possible ; et je pense que le domaine est trop vaste, la tâche trop immense, pour un initiateur.” Il avait une conscience aiguë du caractère inadéquat des prémisses théoriques générales sur lesquelles se fondaient les recherches de ses contemporains. Le nom même de sa science des signes remonte à l’antique *sēmeiōtikē* ; Peirce estimait hautement, et exploita largement l’expérience des logiciens anciens et médiévaux, “penseurs de l’ordre le plus élevé”, non sans condamner sévèrement la “fureur barbare” avec laquelle était communément traitée “la merveilleuse finesse des scolastiques”. En 1903, il exprima la ferme conviction que si, au lieu de laisser tomber dans l’oubli la vieille “doctrine des signes”, on en avait poursuivi l’élaboration avec ardeur et avec génie, le XX<sup>e</sup> siècle aurait pu, dès sa naissance, disposer de sciences particulières d’importance aussi vitale que, par exemple, la linguistique, “déjà notablement plus avancées qu’on n’ose espérer qu’elles le seront au terme de la première moitié du siècle.”

A partir de la fin du siècle dernier, Saussure se fit l’avocat d’une discipline analogue. Stimulé à son tour par l’impulsion hellénique, il lui donna le nom de *sémiologie*, et attendit de cette nouvelle branche du savoir une élucidation de la vie des signes et des lois qui les régissent. D’après lui, la linguistique était destinée à ne devenir qu’une partie de cette science générale ; sa tâche serait de définir ce qui fait de la langue un système spécial dans l’ensemble des “faits sémiologiques”. Il serait intéressant d’établir s’il y a eu filiation directe, ou seulement convergence, entre les efforts de ces deux savants pour fonder cette étude comparée des systèmes de signes.

Les notes de sémiotique que Peirce jeta sur le papier au long d’un demi-siècle ont une signification d’importance historique, et si elles n’étaient pas demeurées en majeure partie inédites jusqu’aux années 1930 et suivantes, ou si, à tout le moins, ses ouvrages publiés avaient été connus des linguistes, ses recherches auraient sans aucun doute exercé une influence unique sur le développement international de la théorie linguistique. » (J. Que. : p. 23-24) [« Perhaps the most inventive and versatile among American thinkers was Charles Sanders Peirce (1839-1914), so great that no university found a place for him. His first, perspicacious attempt at a classification of signs – “On a New List of Categories” – appeared in the *Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences* in 1867, and forty years later, summing up his “life long study of the nature of signs” the author stated : “I am, as far as I know, a pioneer, or rather a backwoodsman, in the work of clearing and opening up what I call semiotic, that is, the doctrine of the essential nature and fundamental varieties of possible semiosis ; and I find the field too vast, the labor too great, for a first-comer.” He keenly realized the inadequacy of general theoretical premises in the research of his contemporaries. The very name for his science of signs goes back to the antique *σημειωτική* ; Peirce praised and widely utilized the experience of the ancient and medieval logicians, “thinkers of the highest order”, while condemning severely the usual “barbarous rage” against “the marvellous acuteness of the Schoolmen”. In 1903 he expressed a firm belief that if the early “doctrine of signs” had not been sunk but pursued with zeal and genius, the twentieth century might have opened with such vitally important special sciences as, for instance, linguistics “in a decidedly more advance condition than there is much promise that they will have reached at the end of 1950.”

From the end of the last century a similar discipline was fervently advocated by Saussure. Stimulated in turn by Greek impetus, he called it semiology and expected this new branch of learning to elucidate the essence and governing laws of signs. In his view, linguistics was to become but a part of this general science and would determine what properties make language a separate system in the totality of “semiological facts”. It would be interesting to find out whether there is some genetic relation or merely a convergence between the efforts of both scholars toward this comparative investigation of sign systems.

Half a century of Peirce’s semiotic drafts are of epochal significance, and if they had not remained for the most part unpublished until the 1930’s, or if at least the printed works had been known to linguists, they would certainly have exerted an unparalleled influence upon the international development of linguistic theory. » (J. Que. : p. 346)]. Il est notable que Peirce ait ainsi voulu faire fond sur la « vieille “doctrine des signes” ». La généalogie de la sémiotique réapparaît dans « Coup d’œil sur le développement de la sémiotique », où l’on peut lire : « La question du signe et des signes fut abordée à plusieurs reprises par les penseurs de l’Antiquité, du Moyen Age et de la Renaissance. » (J. Cou. : p. 1), avant un rapide exposé des doctrines de Locke, Lambert, Hoene-Wroński, Bolzano et Husserl (voir J. Cou. : p. 1-5), suivi d’un exposé plus détaillé des travaux de Peirce (voir J. Cou. : p. 6-9). Ce dernier s’achève sur la mention de la « classification complète des phénomènes sémiotiques » (J. Cou. : p. 9 ; voir ce passage cité dans la note 3159) à laquelle s’est consacré Peirce, et Jakobson écrit ensuite, notant significativement tout à la fois, comme dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » (1952), le caractère « plus modeste et plus restreint » de la contribution saussurienne à la sémiotique, et l’extériorité de celle-ci par rapport à la tradition sémiotique : « La contribution apportée par Ferdinand de Saussure au progrès des études sémiotiques est évidemment plus modeste et plus

mentionne que les propositions compatibles avec la définition de la sémiotique comme « science générale des signes » et cite longuement Naville, chez qui cette définition apparaît le plus clairement parce que le plus nûment. C'est pourquoi, également, il ne commente pas le double mouvement que, comme nous l'avons écrit plus haut, il nous semble possible de déceler dans le passage du *Cours de linguistique générale* : adoption d'un point de vue sémiologique sur les faits linguistiques, puis projection d'une science définie par ce point de vue. Jakobson insiste à l'inverse sur la dépendance de la linguistique à l'égard de la sémiotique : si « le langage est au centre de tous les systèmes sémiotiques humains et [...] est le plus important d'entre eux », il faut en conclure que « “la linguistique est la principale tributaire de la sémiotique” ». De fait, comme nous l'avons vu ci-dessus, la sémiotique jakobsonienne est essentiellement comparative et taxonomique – « Nous assistons à un essor international rapide et spontané de la nouvelle discipline qui englobe une théorie générale des signes et de leurs caractères communs, une description des systèmes de signes, l'analyse comparative et la classification de ces systèmes » – et, dans ce cadre, « toute confrontation du langage avec la structure de différents systèmes de signes revêt une importance capitale pour la linguistique, puisqu'elle fait apparaître les propriétés communes aux signes verbaux et à tous les autres systèmes sémiotiques, ou à certains d'entre eux, et met en lumière les traits spécifiques du langage ». Aussi, lorsque dans « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique » (1974), Jakobson s'attachera exclusivement aux notes d'étudiants afin d'éviter les « bévues » de Bally et de Sechehaye :

« La seule mention des idées sémiologiques de Saussure parue pendant sa vie est un très bref sommaire qu'en donne son parent et collègue Ad. Naville dans un livre de 1901 (Chap. V). Le texte du *Cours de linguistique générale* publié en 1916 par Charles Bally et Albert Sechehaye à partir des notes prises par les auditeurs de Saussure est tellement remanié et retouché par les rédacteurs qu'il cause pas mal de bévues sur l'enseignement du maître. Or à présent, grâce à la belle édition critique de Rudolf Engler (1967), nous sommes en état de comparer les témoignages directs des étudiants de Saussure et de nous faire une idée beaucoup plus précise et véridique du texte original de ses leçons. » (J.Cou. : p. 10)

---

restreinte. Son attitude envers la “science des signes” et le nom “sémiologie” (ou sporadiquement “signologie”, cf. 1974 : 47 sq.) que, d'emblée, il lui imposa restent, à ce qu'il paraît, tout à fait en dehors du grand courant marqué par les noms de Locke, Lambert, Bolzano, Peirce et Husserl. On peut douter qu'il ait même connu leurs recherches sémiotiques. Quoi qu'il en soit, dans ses leçons il se demande : “Pourquoi la sémiologie n'a-t-elle pas existé jusqu'ici ?” (1967 : 52). La question du précédent qui a pu inspirer le programme dressé par Saussure reste en suspens. Ses idées sur la science des signes ne nous sont parvenues que dans plusieurs notes éparses dont les plus vieilles datent des années quatre-vingt-dix (cf. Godel, 1957 : 275) et dans les deux derniers de ses trois cours de linguistique générale (Saussure, 1967 : 33, 45-52, 153-55, 170 sq.). » (J.Cou. : p. 9). Il note également quelques lignes plus loin le caractère programmatique de la sémiologie saussurienne : « Contrairement à Peirce et à Husserl, tous les deux conscients d'avoir jeté les fondements de la sémiotique, Saussure ne parle de la sémiologie qu'au futur. » (J.Cou. : p. 10). La première remarque tranche avec l'interrogation de « Quest for the Essence of Language » : « Il serait intéressant d'établir s'il y a eu filiation directe, ou seulement convergence, entre les efforts de ces deux savants pour fonder cette étude comparée des systèmes de signes. », et, comme nous le verrons ci-dessous (voir la note 3491), l'appréciation de la sémiologie saussurienne est dans ce texte à la fois plus détaillée et moins unilatérale. Dans « Quest for the Essence of Language », en revanche, comme dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » (voir ci-dessus), les citations de Saussure paraissent tout à fait sélectives.

ce sera pour exposer une lecture largement projective de la sémiologie saussurienne, dont la dimension principale serait selon lui également comparative :

« Suivant les notes de cours professés par Saussure de 1908 à 1911 et recueillis par plusieurs étudiants (cf. 1967 : XI), la langue est avant tout un système de signes, et par conséquent il faut la classer dans la science des signes (p. 47). Cette science n'est guère développée. Saussure propose de l'appeler "sémiologie" (du grec σημειον "signe"). On ne peut dire ce que sera cette science des signes, mais il nous appartient de dire qu'elle est digne d'exister et que la linguistique occupera le compartiment principal de cette science ; "ce sera un cas particulier du grand fait sémiologique"<sup>3489</sup> (p. 48). Ce sera aux linguistes de distinguer les caractères sémiologiques de la langue pour trouver sa place parmi les systèmes de signes (p. 49) ; la tâche de la nouvelle science sera de marquer les différences entre ces divers systèmes ainsi que leurs caractères communs. "Il y aura des lois générales de la sémiologie" (p. 47).

Saussure souligne que la langue est loin d'être le seul système de signes. Il en existe beaucoup d'autres : l'écriture, les signaux maritimes visuels et ceux des trompettes militaires, les gestes de politesse, les cérémonies et les ensembles des rites (p. 46 sq.) ; aux yeux de Saussure "les coutumes ont un caractère sémiologique (p. 154). Les lois de transformation de ces systèmes de signes auront des analogies tout à fait topiques avec les lois de transformation de la langue et, d'autre part, elles nous révéleront des différences énormes (pp. 45, 49). Saussure envisage certaines dissemblances dans la nature des signes divers et dans leur valeur sociale : le facteur personnel ou impersonnel, l'acte réfléchi ou inconscient, la dépendance ou l'indépendance vis-à-vis de la volonté individuelle ou sociale, l'ubiquité ou bien la modicité. Si on compare les divers systèmes de signes avec la langue, on verra apparaître, selon Saussure, des aspects qu'on n'avait pas soupçonnés, en étudiant les rites ou tout autre système séparément, et on verra que tous ces systèmes rentrent dans une étude commune, celle de la vie particulière des signes, la sémiologie (p. 51). » (J.Cou. : p. 10-11).

Les citations de Jakobson, dans ce passage, sont à nouveau unilatérales, et, corrélativement, l'interprétation un peu forcée, « Ce sera la tâche de la sémiologie de marquer les différences <et les degrés><sup>3490</sup>. » devenant notamment « [...] la tâche de la nouvelle science sera de marquer les différences entre ces divers systèmes ainsi que leurs caractères communs ». Par ailleurs, comme il a pu apparaître plus haut, les notes d'étudiants sont loin de confirmer que « Saussure envisage certaines dissemblances dans la nature des signes divers et dans leur valeur sociale ». On lit en effet dans ces notes, concernant « la dépendance ou l'indépendance vis-à-vis de la volonté individuelle ou sociale » :

« [Riedlinger] [2<sup>o</sup>] En second lieu on est porté, quand on veut approfondir le **signe**, à étudier son **mécanisme chez l'individu**, à analyser les opérations mentales et physiques qu'on peut saisir chez l'individu.

Pourquoi choisit-on l'individu ? Parce qu'il est plus à notre portée, dépend de notre volonté.

Or ce n'est que l'**exécution** du signe, n'en est pas le caractère essentiel (pas plus que l'exécution d'une sonate de Beethoven <n'est la sonate elle-même>).

---

<sup>3489</sup> La citation se trouve dans les notes de Constantin : « D'emblée nous pouvons dire que la langue occupera le principal compartiment de cette science ; ce sera un cas particulier du grand fait sémiologique. » (Saussure, 1967 : p. 48).

<sup>3490</sup> Nous citons ici les notes de Bouchardy (Saussure, 1967 : p. 47). Comme nous l'avons vu plus haut, celles-ci sont confirmées par celles de Riedlinger. Voir Saussure (1997) : p. 10 et Saussure (1967) : p. 154.

[3°] En troisième lieu, **quand on** reconnaît qu'il faut considérer le **signe socialement**, on est tenté de ne prendre d'abord que ce qui semble dépendre le plus de nos **volontés** ; et on se borne à cet aspect en croyant avoir pris l'essentiel : c'est ce qui fait qu'on parlera de la langue comme <d>'un contrat, <d>'un accord.

Ce qui dans la langue **échappe à la volonté** <**individuelle ou sociale**>, voilà ce qui est le **caractère essentiel** du signe et **qui apparaît le moins à première vue**.

[Gautier] 2° On est porté quand on **étudie** le **signe**, à analyser son emploi **chez l'individu**. On analyse le processus psychologique.

On est enclin à procéder ainsi, parce que l'observation est relativement aisée.

**Mais** cela n'est que l'**exécution** du signe.

3° Troisième piège : on considère le **signe** dans sa valeur et son existence sociale. On est tenté à ne prendre que ce qui dépend le plus de nos **volontés**.

On se figure avoir pris l'essentiel. On [voit] dans la langue un accord ou un contrat. C'est négliger le plus caractéristique.

Sa principale caractéristique est qu'il **échappe à la volonté individuelle ou sociale**.

[Bouchardey] [2°] En second lieu, on est porté, quand on veut approfondir le signe, à établir les opérations mentales et physiques saisissables chez l'individu à propos du signe.

Pourquoi choisit-on l'individu ? Parce que ainsi nous sentons les choses à notre portée.

Or cela n'est que l'exécution du signe. On passe donc à côté. <L'exécution d'une sonate de Beethoven n'est pas la sonate elle-même.>

3° Quand on considère le signe dans sa valeur sociale, de nouveau on est tenté de ne prendre tout d'abord que ce qui dépend le plus de nos volontés.

Voilà ce qui fait que l'on parlera si souvent de la langue comme étant de la nature d'un contrat, d'un accord des volontés. » (Saussure, 1967 : p. 50-51).

Il s'agit là, non de « dissemblances dans la nature des signes divers », mais de points de vue faux, dont l'exposition permet à Saussure de mettre en évidence les caractères constitutifs du signe. Nous ne voyons pas à quoi fait référence « l'ubiquité ou bien la modicité », mais « le facteur personnel ou impersonnel » et « l'acte réfléchi ou inconscient » proviennent sans doute de ce passage des notes :

« [Riedlinger] <Où s'arrêtera la sémiologie ? C'est difficile à dire.> Cette science verra son domaine s'étendre toujours davantage. Les signes, les gestes de **politesse** par exemple y rentreront : ils sont un langage en tant qu'ils signifient quelque chose. Ils sont impersonnels – <sauf la nuance, mais on peut en dire autant des signes de la langue> –, ne peuvent être modifiés par l'individu et se perpétuent en dehors d'eux.

[Gautier] La sémiologie verra s'étendre son domaine. Elle englobera la **politesse**, qui est aussi un langage. Les caractères de ses signes ont des traits communs avec ceux du langage : l'individu n'est pas maître de les changer, sauf la nuance.

[Bouchardey] Où s'arrêtera la sémiologie ? C'est difficile à dire d'avance. On ne refuse pas le nom de *signes* à ce que nous appelons *signes* de politesse. Le geste par lequel nous saluons a en grande partie les mêmes caractères que les autres signes linguistiques. Ça signifie quelque chose <arbitrairement>, c'est impersonnel. <Impersonnel – sauf les nuances, mais on peut en dire autant pour les signes linguistiques.> C'est une chose qui passe par dessus les individus, qui se perpétue en dehors d'eux. Ce sera la tâche de la sémiologie de marquer les différences <et les degrés>. » (Saussure, 1967 : p. 46-47).



Or, il s'agit là, à nouveau, non de « dissemblances », mais de traits définitoires de l'entité sémiologique<sup>3491</sup>.

---

<sup>3491</sup> Il est évidemment notable que le contresens jakobsonien porte sur la réélaboration saussurienne de la notion de convention. On rappellera à ce propos ce contresens mentionné plus haut (voir les notes 1323 puis 3462) : « D'après la thèse soutenue par Saussure, depuis ses préparatifs de 1894 pour une étude inachevée sur William Dwight Whitney (citée par Jakobson, 1973 : 279 sq.), "le langage n'est rien de plus qu'un *cas particulier* de la Théorie des Signes" et "ce sera la réaction capitale de l'étude du langage dans la théorie des signes, ce sera l'horizon à jamais nouveau qu'elle aura ouvert, que de lui avoir appris et révélé *tout un côté nouveau du signe*, à savoir que celui-ci ne commence à être réellement connu que quand on a vu qu'il est une chose non seulement transmissible, mais de sa nature *destiné à être transmis*" (donc, dans les termes de Peirce, exigeant la participation d'un "*interpreter*"). » (J.Cou. : p. 11), et suivi de ce passage qui nous semble tout aussi remarquable : « Or Saussure oppose en même temps "la complexe nature de la sémiologie particulière dite langage" (*loc. cit.*) aux autres institutions sémiologiques. Selon la doctrine saussurienne, celles-ci emploient des signes qui ont au moins un rudiment de lien évocateur entre le signifié et le signifiant, "icônes" dans la nomenclature de Peirce, "symboles", comme les désigneront plus tard les *Cours* de Saussure : "Le symbole est un signe, mais jamais tout à fait arbitraire" (1967 : 155). Au contraire, le langage est "un système de symboles indépendants". C'est ainsi qu'en 1894 Saussure nommait les signes purement conventionnels et dans ce sens "arbitraires", ceux que Peirce appelait "symboles" (ou "*legisigns*"). Les "symboles indépendants", nous dit Saussure dans ses anciennes notes, "ont ce caractère capital de n'avoir aucune espèce de lien visible avec l'objet à désigner". Il en résulte "que quiconque pose le pied sur le terrain de la *langue* peut se dire qu'il est abandonné par toutes les analogies du ciel et de la terre" (Jakobson, 1973 : 279sq.). » (J.Cou. : p. 11). Saussure oppose effectivement « "la complexe nature de la sémiologie particulière dite langage" aux autres institutions sémiologiques », mais tandis que Jakobson ne parle que de l'arbitraire du signe, les passages de la « Note pour un article sur Whitney » dont proviennent les citations qu'il produit mettent tous deux en exergue la nécessité de la distinction synchronie/diachronie, ouvrant ainsi sur la notion de vie sémiologique à laquelle renvoie l'expression « destiné à être transmis » (voir Saussure, 2002a : p. 216-217, cité plus haut dans la note 3468, et Saussure, 2002a : p. 208-210, cité plus haut). C'est précisément sur cette expression, qui apparaît dans le passage dont est extraite la troisième citation, que porte le premier contresens de Jakobson (voir Saussure, 2002a : p. 220, cité plus haut). Jakobson poursuit de même par un commentaire de la notion de valeur, mais assimile la synchronie à une « conception obstinément "statique" du système » : « Bien que Saussure est enclin à voir dans les "systèmes arbitraires" le ressort primaire de la sémiologie, cette science – déclare-t-il – verra son domaine s'étendre toujours davantage, et il est difficile de dire d'avance, où s'arrêtera la sémiologie (1967 : 153 sq.). La "grammaire" du jeu d'échecs avec la valeur respective de ses pièces autorise Saussure à comparer le jeu et la langue et à conclure que dans ces systèmes sémiologiques "la notion d'identité se confond avec celle de valeur et réciproquement" (*ibid.*, 249).

Ce sont précisément les questions conjointes des identités et des valeurs qui, d'après une note acérée prise par Saussure au début du siècle, s'avèrent décisives pour les études mythiques, comme pour "le domaine parent de la linguistique" : sur le plan de la sémiologie

"toutes les incongruités de la pensée proviennent d'une insuffisante réflexion sur ce qu'est l'*identité* ou les caractères de l'identité, lorsqu'il s'agit d'un être inexistant, comme le *mot*, ou la *personne mythique*, ou une *lettre de l'alphabet*, qui ne sont que différentes formes du *signe*, au sens philosophique" (Saussure, 1972 : 275).

"Ces symboles, sans qu'ils s'en doutent, sont soumis aux mêmes vicissitudes et aux mêmes lois que toutes les autres séries de symboles (...) – Ils font tous partie de la *sémiologie*" (cf. Starobinski, 1971 : 15). L'idée de l'être sémiologique qui n'existe *en soi* "à nul moment" (1972 : 277) est reprise par Saussure dans son cours de 1908-1909 où il proclame "la détermination réciproque des valeurs par leur coexistence", en ajoutant qu'il n'y a pas d'être sémiologiques isolés (1967 : 50) et que cette détermination n'a lieu que sur le plan synchronique, "car un système de valeurs ne peut être à cheval sur une succession d'époques" (*ibid.*, 304).

Les principes sémiotiques de Saussure au cours des vingt dernières années de sa vie font preuve d'une ténacité frappante. Ses ébauches de 1894, citées ci-dessus, s'ouvrent sur une assertion inflexible :

"L'objet qui sert de signe n'est jamais '*le même*' deux fois : il faut dès le premier moment un examen ou une convention initiale pour savoir au nom de quoi [et] dans quelles limites nous avons le droit de l'appeler le même ; là est la fondamentale différence avec un objet quelconque" (Jakobson, 1973 : 280).

Ces notes insistent sur le rôle décisif du "plexis de différences éternellement négatives", le principe ultime de la non-coïncidence dans le monde des valeurs sémiologiques. En abordant les systèmes sémiologiques, Saussure cherche à "faire abstraction de ce qui a précédé", et dès 1894 il recourt volontiers aux comparaisons entre les

états synchroniques dans la langue et sur l'échiquier. La question "du caractère antihistorique du langage" va même servir du titre [*sic*] aux dernières notes ébauchées par Saussure en 1894 (*ibid.*, 282) et, pourrait-on ajouter, à toutes ses délibérations sur l'aspect sémiologique de la langue et de toutes les "créations symboliques" (cf. ses notes publiées par Avalle, 1973 : 28-38). Ce sont ces deux principes entrelacés de la linguistique saussurienne – "l'arbitraire du signe" et la conception obstinément "statique" du système – qui ont failli entraver le développement de la "sémiologie générale" anticipée et souhaitée par le maître (cf. Saussure, 1967 : 170 sq.). » (J.Cou. : p. 11-13). Or, le « fait de sémiologie générale » dont il est question aux pages indiquées par Jakobson est précisément celui de la « continuité dans le temps », dont nous avons vu plus haut qu'il renvoie à la réélaboration saussurienne de la notion de convention, autrement dit à la « vie sémiologique » : « [Dégallier] <Ce sera> un fait de sémiologie générale ; continuité dans temps liée à altération dans le temps. On peut le voir dans les systèmes d'écriture. (Il doit y avoir aussi des altérations dans langage des sourds-muets.)

[Mme Secheyaye] C'est un fait sémiologique général.

[Constantin] Dans les systèmes de signes (systèmes d'écriture, cf. le pehlvi), et jusque même dans le langage des sourds-muets, des forces aveugles déplaceront les rapports. <Ce sera un fait de sémiologie générale : continuité dans le temps liée à altération dans le temps.> » (Saussure, 1967 : p. 171). Notons par ailleurs que Jakobson, ici, ne quitte pas la perspective comparative, comme en témoigne le démonstratif « ces » : « La "grammaire" du jeu d'échecs avec la valeur respective de ses pièces autorise Saussure à comparer le jeu et la langue et à conclure que dans ces systèmes sémiologiques "la notion d'identité se confond avec celle de valeur et réciproquement" ». Jakobson peut ainsi conclure, au regard de sa propre perspective intégratrice et « expansionniste » : « Ce sont ces deux principes entrelacés de la linguistique saussurienne – "l'arbitraire du signe" et la conception obstinément "statique" du système – qui ont failli entraver le développement de la "sémiologie générale" anticipée et souhaitée par le maître ». On lit en outre ensuite : « Saussure a dû croire que dans la sémiologie les signes "arbitraires" allaient occuper une place fondamentale mais c'est en vain qu'on chercherait dans les notes de ses étudiants l'assertion que lui prête le texte de Bally et Secheyaye, à savoir que "les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l'idéal du procédé sémiologique" (1967 : 154).

Dans sa vue expansionniste de la science en devenir Saussure va même jusqu'à admettre que "tout ce qui comprend des formes doit entrer dans la sémiologie" (*loc. cit.*). Cette suggestion semble anticiper l'idée actuelle du topologue René Thom (1974) qui se demande s'il ne faut pas, d'emblée, chercher à développer une "théorie générale des formes indépendante de la nature spécifique de l'espace substrat" (p. 244 sq.). » (J.Cou. : p. 13). Comme nous l'avons vu plus haut, le terme *idéal* est en effet peu heureux, mais on ne peut pour autant conclure, comme semble le faire Jakobson, à une « vue expansionniste de la science en devenir » : « [Dégallier] (**Quand la sémiologie sera organisée, elle aura à voir si les systèmes autres qu'arbitraires seront aussi de son ressort.**

En tout cas, elle s'occupera surtout des **systèmes** arbitraires.)

[Mme Secheyaye] **Quand la sémiologie sera organisée, elle devra voir si** le signe est arbitraire. Son domaine type **sera** celui des **systèmes** arbitraires, dont la **langue** est un éclatant exemple.

[Constantin] La sémiologie aura à voir si elle doit s'occuper des signes arbitraires ou des autres ; son domaine sera plutôt celui des systèmes de signes arbitraires. dont la langue est le principal exemple. » (Saussure, 1967 : p. 153-154). La dernière citation se trouve dans les notes de Bouchardy : « Où s'arrêtera la sémiologie ? C'est difficile à dire d'avance. On ne refuse pas le nom de *signes* à ce que nous appelons *signes* de politesse. Le geste par lequel nous saluons a en grande partie les mêmes caractères que les autres signes linguistiques. Ça signifie quelque chose <arbitrairement>, c'est impersonnel. <Impersonnel – sauf les nuances, mais on peut en dire autant pour les signes linguistiques.> C'est une chose qui passe par dessus les individus, qui se perpétue en dehors d'eux. Ce sera la tâche de la sémiologie de marquer les différences <et les degrés>. La linguistique a le principe de vacuité de sens en soi, tandis que le signe de politesse a peut-être une signification en lui-même. C'est peut-être un symbole ? Tout ce qui comprend des formes doit entrer dans la sémiologie. Toutes les coutumes d'un ordre quelconque sont en partie de la sémiologie. » (Saussure, 1967 : p. 154). Mais comme nous l'avons vu plus haut, Gautier a noté quant à lui : « Tout ce qui concerne les formes rentre dans la sémiologie par leur caractère social. » (Saussure, 1967 : p. 154). Le rapprochement avec la pensée de René Thom semble ainsi à nouveau totalement projectif. Il en va de même de cette autre appréciation de la « linguistique statique » saussurienne que l'on trouve dans « The World's Response to Whitney's Principles of Linguistic Science » (1971) : « L'insistance de Saussure sur les "états de langue" l'éloigne des principes linguistiques de Whitney et rapproche ses desseins et ses propositions des recherches sémiotiques de Peirce : "La loi tout à fait finale du langage est à ce que nous osons dire qu'il n'y a jamais rien qui puisse résider dans un terme (par suite directe de ce que les symboles linguistiques sont sans relation avec ce qu'ils doivent désigner), donc que tous deux ne valent que par leur réciproque *différence*, ou qu'aucun ne vaut, même par une partie quelconque de soi (je suppose "la racine", etc.), autrement que par ce même plexus de différences éternellement négatives"<sup>3491</sup>. » (J.Whi. : p. 283) [« Saussure's

La sémiotique jakobsonienne est donc essentiellement comparative et taxonomique et, dans ce cadre, la linguistique lui apparaît subordonnée. On n'en retrouve pas moins, en ouverture du développement de « Relations entre la science du langage et les autres sciences », le caractère central et fondamental de la linguistique – « discipline de base » dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » – pour la sémiotique, d'ailleurs notablement lié à une démarche de classification : à la question de la place de la linguistique parmi les sciences de l'homme et des « perspectives d'une coopération interdisciplinaire fondée sur une stricte réciprocité, sans empiètement sur le domaine et les exigences propres à chaque science », Jakobson répond en affirmant la possibilité d'une collaboration interdisciplinaire et d'une ordonnance « fondamentalement analogue[s] » à celles qui caractérisent les sciences naturelles, et qui manifestent une « articulation solide et logique des concepts » et un « classement hiérarchique selon leur degré de généralité et de complexité », collaboration et ordonnance rendues possibles par l'utilisation de la linguistique comme « point de départ » du classement des sciences de l'homme, dont le premier domaine évoqué est celui de la sémiotique, « science générale des signes » dont la linguistique, « science des signes verbaux », n'est qu'une partie.

La comparaison et la classification des différents systèmes de signes occupent une large part des développements jakobsoniens. Jakobson renvoie, dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences »<sup>3492</sup>, à « Language in Relation to Other Communication Systems », mais le premier développement de ce type se trouve dans « Zur Struktur des Phonems » (1939). Il est d'autant plus remarquable que l'analyse sémiotique y est d'abord appliquée à la langue elle-même, dont Jakobson essaie ainsi de mettre en évidence les différents types de signes. Le point de départ du développement est une interprétation erronée d'une proposition du *Cours de linguistique générale* :

« Saussure betrachtet jede Einheit der Zeichenwelt, jeden Zeichenwert auf dreierlei Weise : *dans sa totalité, dans son aspect conceptuel et dans son aspect matériel*. Wenn nicht wortgetreu, so allerdings sinnesgetreu kann man übersetzen : unter dem Gesichtspunkt des BezeichnENS, des BezeichNETEN und des BezeichNENDEN<sup>3493</sup>. » (J.Zu. : p. 295).

On lit en effet dans le *Cours de linguistique générale* :

« En outre l'idée de valeur, ainsi déterminée, nous montre que c'est une grande illusion de considérer un terme simplement comme l'union d'un certain son avec un certain

---

focusing upon "states of language" alienates him from Whitney's principles of linguistic science and draws his designs and propositions nearer to Peirce's semiotic quest : "The altogether ultimate law of language is, by what we venture to say, that there is never anything which can consist in one item (as a direct consequence of the fact that linguistic symbols are without connection to what they must designate), thus that two such have their value only by their reciprocal *difference*, or that none has any value, even through a part of itself (I assume "the root", etc.) other than by this same network of eternally negative differences. » (J.Whi. : p. 233)]. L'interprétation hjelmslevienne de la comparaison saussurienne du jeu d'échecs est semblable à celle de Jakobson. Voir *infra* et la note 399 du premier chapitre.

<sup>3492</sup> Le numéro 135 correspond en effet à ce texte dans la bibliographie. Voir J.Rel. : p. 70.

<sup>3493</sup> « Saussure considère chaque entité du monde des signes, chaque valeur de signe d'une triple manière : *dans sa totalité, dans son aspect conceptuel et dans son aspect matériel*. En étant fidèle moins à la lettre qu'au sens, on peut traduire : du point de vue du signifier, du signifié et du signifiant. »

concept. Le définir ainsi, ce serait l'isoler du système dont il fait partie ; ce serait croire qu'on peut commencer par les termes et construire le système en en faisant la somme, alors qu'au contraire c'est du tout solidaire qu'il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu'il renferme.

Pour développer cette thèse nous nous placerons successivement au point de vue du signifié ou concept (§ 2), du signifiant (§ 3) et du signe total (§ 4). » (Saussure, 1972 : p. 157-158)

avant un développement articulé en trois paragraphes respectivement intitulés « La valeur linguistique considérée dans son aspect conceptuel », « La valeur linguistique considérée dans son aspect matériel » et « Le signe considéré dans sa totalité ». Il s'agit là, cependant, d'une structure d'exposition à visée pédagogique<sup>3494</sup>, et qui, surtout, vise à faire apparaître les implications de la notion de valeur, là où Jakobson envisage des axes de caractérisation et de classification d'entités dont la nature de signe est postulée comme cadre d'analyse. Le point de vue du signifier est celui de la spécificité des phonèmes dont il a été question plus haut :

« Unter dem Gesichtspunkt des BEZEICHNENS, d. h. der Aufeinanderbezogenheit des Bezeichneten und des Bezeichnenden, ist das Phonem, wie aus den vorangehenden Erwägungen folgt, allen übrigen Zeichenwerten grundsätzlich entgegengestellt<sup>3495</sup>. » (J.Zu. : p. 295).

Comme nous l'avons également vu alors, l'existence de phonèmes spécifie la langue parmi les autres systèmes sémiotiques<sup>3496</sup>. Jakobson adopte ensuite le point de vue du signifié, puis celui du signifiant :

« Unter dem Gesichtspunkt des BEZEICHNETEN können für unsere Zwecke alle Zeichenwerte in drei Grundklassen eingeteilt werden :

---

<sup>3494</sup> Cette structure, comme le deuxième paragraphe du passage que nous venons de citer, est entièrement due aux éditeurs (voir Saussure, 1967 : p. 256, 264 et 270). Comme nous l'avons vu plus haut, on lit cependant dans les notes de Saussure : « [Dégallier] Il n'y a que des **différences**, pas le moindre terme positif. Ici, c'est une différence entre signifiants. *De même pour les signifiés* : les différences des signifiés seront conditionnées plus ou moins par différences de l'ordre acoustique.

[Constantin] <Il n'y a que des différences ; pas le moindre terme positif.> Ici, c'est une différence du signifiant dont nous parlons. Le jeu des signifiants est fondé sur différences. De même pour les signifiés. Il n'y a que des différences qui seront conditionnées par les différences de l'ordre acoustique. » (Saussure, 1967 : p. 264). Le dernier paragraphe renvoie quant à lui au jeu combiné de la négativité et de la positivité.

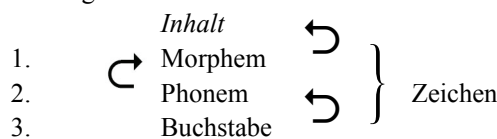
<sup>3495</sup> « Du point de vue du SIGNIFIER, c'est-à-dire de l'entrelacement du signifié et du signifiant, le phonème, ainsi qu'il ressort des considérations précédentes, s'oppose fondamentalement à toutes les autres valeurs de signe. »

<sup>3496</sup> Voir notamment ce passage de « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » (1954), cité plus haut : « La séparation des deux fonctions – l'une distinctive et l'autre significative – est un trait particulier du langage si on le compare aux autres systèmes sémiologiques. » (J.Two. : p. 60) [« The separateness of the two functions – one distinctive and the other significative – is a peculiar feature of language as compared to other semiotic systems. » (J.Two. : p. 253)]. Là encore, « sémiologie » traduit « semiotic ». Comme les termes *signifiant* et *signifié* (voir la note 40 de l'introduction générale de ce travail), le terme *sémiologie* a peut-être été introduit par Jakobson lui-même pour accentuer la référence à Saussure. Comme nous le verrons ci-dessous, Jakobson affirme en tout cas dans les *Dialogues* (1980) : « J'emploie moi-même, au lieu du terme saussurien de sémiologie, celui de sémiotique, entré maintenant dans l'usage général et qui avait été proposé par John Locke, avant d'être repris par Charles Sanders Peirce. Ce dernier consacra toute sa vie à la fondation de cette science et en traça le premier et vaste programme qui, aujourd'hui encore, répond aux besoins de la pensée moderne. » (J.Dial. : p. 149).

ERSTE KLASSE : das Bezeichnete fungiert in der Aussage, oder, breiter gesprochen, in der Sendung, als INHALT. Jeder Satz, jedes Wort, jede grammatische Form, jedes Morphem gehört hierher. Jede von diesen Einheiten besitzt ihre eigene Bedeutung, so allgemein und lückenhaft sie auch sein mag. Das *signatum* fungiert dabei stets als ein Inhalt. Auch alle diejenigen Mittel, die zum Appell oder zur Kundgabe dienen, müssen unter diesem Gesichtspunkt in die gleiche Klasse eingereiht werden. Die Affektfülle, die Selbstäußerung des Senders, sein Verhalten dem Empfänger gegenüber, das alles gehört zum Inhalt der Sendung. Die Gesten und die piktographische Schrift, z. B. die Piktographie der Indianer, bezeichnen ebenfalls unmittelbar den Inhalt und gehören somit zu den Zeichenwerten der ersten Klasse.

ZWEITE KLASSE : Das Bezeichnete fungiert in der Aussage, bzw. in der Sendung, als ZEICHEN. So z. B. signalisieren die Abgrenzungsmittel der Phonologie Sätze, Satzteile, Worte, kurzgefasst, sprachliche Einheiten verschiedenen Umfangs. Die sprachlichen Einheiten, die durch diese Mittel bezeichnet werden, fungieren selbstverständlich in der Aussage als Zeichen. Zu derselben Klasse wie diese Abgrenzungsmittel gehören auch all übrigen Elemente der syntaktischen Phonologie ; sie beziehen sich auf Zeichen, nämlich auf sprachliche Einheiten, auf Wörter und Sätze, indem sie ihre Hierarchie in der Aussage angeben. Zu derselben Klasse unter dem Gesichtspunkt des Bezeichneten gehören auch die Phoneme. Ihre Aufgabe ist *Wörter* zu unterscheiden. Die Phoneme beziehen sich somit auf Zeichen. Die Phoneme fungieren als Zeichen der Wörter, also als Zeichen DER Zeichen, und da sie dabei Bestandteile dieser Wörter sind, so können wir mit Bühler sagen, die Phoneme fungieren als Zeichen AN Zeichen. Zu derselben Klasse der Zeichenwerte gehört auf dem Gebiete der Schriftzeichen die sogenannte logographische Schrift, z. B. die der Chinesen, wo durch ein Graphem ein Wort, bzw. ein Morphem, bezeichnet wird. Ein logographisches Graphem gehört zwar nicht zum Wort wie es im Falle des Phonems ist, kann also keineswegs als Zeichen *am* Zeichen definiert werden, doch bezieht es sich ebenfalls auf das Wort ; ein Unterschied zweier chinesischer Grapheme kennzeichnet unmittelbar einen Unterschied zweier Wörter ; ein logographisches Symbol kann somit gleich dem Phonem als Zeichen *des Zeichen* definiert werden.

DRITTE KLASSE : das Bezeichnete fungiert in der Aussage, bzw. in der Sendung, als ZEICHEN EINES ZEICHENS. Die Zeichenwerte dieser Klasse sind somit sozusagen Zeichen des dritten Grades. So z. B. ein Buchstabe unserer Schrift bezeichnet in Grundsätze ein Phonem. Mit anderen Worten : ein Graphem signalisiert hier ein Zeichen des Zeichens. Ich möchte diese Abstufung veranschaulichen :



Eine rein kombinatorische Phonemvariante ist gleichfalls ein Zeichen dritten Grades, da aber im Gegensatz zu Buchstaben nicht nur ein Zeichen *DES* Zeichen zweites Grades, sondern auch ein Zeichen *AM* solchen Zeichen ist. Der einzige sprachliche Wert besteht, wie erwähnt, in der sogenannten soziativen Funktion, das heisst im Kennzeichnen der phonematischen Umgebung. Z. B. die offenere Variante [ɔ̃] des dänischen Phonems /ø/ signalisiert die Nachbarschaft eines /r/ auch in den Fällen, wo /r/ fakultativer Weise verschluckt wird. Jespersen tadelt die Gleichsetzung der beiden Varianten in solchen Reimen wie *rønne* [rɔ̃nə] – *skønne* [skɔ̃nə]. Die wissenschaftlich phonetische Transkription sucht jede kombinatorische Variante durch ein besonderes graphisches Symbol wiederzugeben (in unserem Falle [ɔ̃]). Diese Symbole beziehen sich somit auf Zeichen dritten Grades und müssen infolgedessen als Zeichen vierten Grades betrachtet werden :

3 Kombinatorische Varianten

4 Lautschrift

Im praktischen Leben werden Zeichen vierten Grades nur selten verwendet.

Im Hinblick auf die gegebene Einteilung können wir beiläufig die umstrittene Frage nach dem Umfang der Phonologie berühren. Die Tendenz, die Phonologie auf die Phonemenlehre zu beschränken, fand ihren Grund in der Eigenartigkeit der Phoneme gegenüber allen übrigen sprachlichen Werten unter dem Gesichtspunkt des BEZEICHNENS. Heutzutage umfasst meistens die phonologische Forschung die Phonemenlehre und das Gebiet der syntaktischen Phonologie. Diese Umgrenzung ist unter dem Gesichtspunkt des BEZEICHNETEN vollkommen berechtigt : die Lehre von den Zeichen der Zeichen unterscheidet sich grundsätzlich von derjenigen, die die Zeichen der Inhalte zum Gegenstand hat. Die Zeichen des zweiten und des dritten Grades weichen zwar scharf voneinander ab, doch haben sie einen wesentlichen gemeinsamen Zug, der sie von den Zeichen des ersten Grades durchaus absondert : es sind zwei getrennte Gattungen, Zeichen der Zeichen einerseits, Zeichen der Inhalte andererseits. Somit fallen die kombinatorischen Phonemvarianten der Phonologie zu, wobei allerdings der Unterschied zwischen den Phonemen und Varianten sowie vom Standpunkt des Bezeichnens, so auch von dem des Bezeichneten konsequent berücksichtigt werden muss.

Laziczius will auch die Lehre von den lautlichen Kundgabe- und Appellmitteln mit der Phonologie vereinigt sehen. Trubetzkoy lehnt diesen Vorschlag ab. Er betont dabei besonders das quantitative Missverhältnis der beiden Gebiete, aber das Missverhältnis ist hier zugleich und vor allem qualitativer Art. Die "Emphatica", nach der Benennung des ungarischen Forschers, sind unmittelbarer Zeichen der Inhalte, wogegen die lautlichen Mittel, mit denen sich die Phonologie befasst, durchwegs Zeichen der Zeichen sind. Unter dem Gesichtspunkt des Bezeichneten nähert sich eher die Lautstilistik, die sich mit den Appells- und Kundgabemitteln zu befassen hat, sowie übrigens die Stilistik überhaupt, der Grammatik, da in den Emphatica gleich wie in den Morphemen und anderen grammatischen Einheiten die Lautform direkt einen Inhalt bezeichnet. Nur unter dem Gesichtspunkt des Bezeichnenden (*signans*) besitzen die Appells- und Kundgabemittel mit den phonologischen Werten ein gemeinsames Merkmal, welches sie von den grammatischen Mitteln trennt. Die Morpheme bestehen aus Zeichen des weiteren Grades, nämlich aus Phonemen, wogegen die materielle Seite der Phoneme und ebenfalls der Emphatica sich nicht mehr in Zeichen eines weiteren Grades zerlegen lässt<sup>3497</sup>. » (J.Zu. : p. 295-298).

---

<sup>3497</sup> « Du point de vue du SIGNIFIÉ, nous pouvons, pour les fins que nous poursuivons, répartir toutes les valeurs de signe dans trois classes fondamentales :

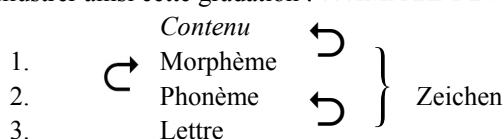
PREMIÈRE CLASSE : le signifié fonctionne dans le message, ou pour parler plus largement, dans l'émission, comme CONTENU. Toute phrase, tout mot, toute forme grammaticale, tout morphème en fait partie. Chacune de ces unités possède sa propre signification, si générale et incomplète fût-elle par ailleurs. Le *signatum* fonctionne ainsi constamment comme un contenu. Tous les moyens qui servent à l'appel, ou à la manifestation, doivent également, de ce point de vue, être rangés dans la même classe. La charge affective de l'émetteur, l'expression qu'il livre de lui-même, son attitude face au destinataire, tout cela appartient au contenu de l'émission. Les gestes et l'écriture pictographique, par ex. la pictographie des indiens, désignent également immédiatement le contenu et relèvent dès lors des valeurs de signes de la première classe.

DEUXIÈME CLASSE : le signifié fonctionne dans le message, et/ou dans l'émission, comme SIGNE. Ainsi, par exemple, les moyens de démarcation de la phonologie signalent les phrases, les parties de phrases, les mots, bref des unités linguistiques d'étendue différente. Les unités linguistiques qui sont indiquées par ces moyens fonctionnent évidemment dans le message comme des signes. Relèvent également de la même classe que les moyens de démarcation tous les autres éléments de la phonologie syntaxique ; ils se rapportent à des signes, c'est-à-dire à des unités linguistiques, à des mots et à des phrases, en ce qu'ils indiquent leur hiérarchie dans le message. Relèvent également de la même classe, du point de vue du signifié, les phonèmes. Ils ont pour fonction de différencier les *mots*. Les phonèmes se rapportent par là à des signes. Les phonèmes fonctionnent comme signes de mots, donc comme signes DE signes, et étant donné qu'ils sont alors parties composantes de ces mots, nous pouvons dire avec Bühler que les phonèmes fonctionnent comme signes À MÊME LE signe. Relève

Il faut noter, dans ce développement, outre ce recours à la sémiotique dans le cadre de la linguistique même, permettant notamment la définition des sous-disciplines de celle-ci, la hiérarchie à laquelle conduit l'analyse des signes du point de vue du signifié<sup>3498</sup>. Les textes

également de la même classe de valeurs de signes le domaine des signes graphiques de ce qu'il est convenu d'appeler écriture logographique, par ex. celle des chinois, où un mot, et/ou un morphème, est indiqué par un graphème. Un graphème logographique n'appartient assurément pas au mot comme dans le cas du phonème, il ne peut donc absolument pas être défini comme signe *à même* le signe, mais il se rapporte également au mot ; une différence entre deux graphèmes chinois indique immédiatement une différence entre deux mots ; un symbole logographique peut ainsi, comme le phonème, être défini comme un signe *de* signe.

TROISIÈME CLASSE : le signifié fonctionne dans le message, et/ou dans l'émission, comme *SIGNE D'UN SIGNE*. Les valeurs de signe de cette classe sont par conséquent pour ainsi dire des signes de troisième degré. Ainsi par ex. les lettres de notre écriture indiquent foncièrement un phonème. En d'autres termes : un graphème signale ici un signe de signe. Je pourrais illustrer ainsi cette gradation :



Une variante de phonème purement combinatoire est également un signe de troisième degré, mais qui par opposition aux lettres n'est pas seulement un signe *DE* signe de deuxième degré, mais également un signe *A MEME* un tel signe. Comme nous l'avons mentionné, sa seule valeur linguistique consiste en ce qu'il est convenu d'appeler fonction associative, c'est-à-dire dans l'indication de l'environnement phonématique. Par ex. la variante ouverte [ɔ̃] du phonème danois /ø/ signale le voisinage d'un /r/ même dans les cas où /r/ est avalé d'une manière facultative. Jespersen blâme l'assimilation des deux variantes dans des rimes telles que *rønne* [rønə] – *skønne* [skønə]. La transcription phonétique scientifique cherche à rendre chaque variante combinatoire par un symbole graphique particulier (dans notre cas [ɔ̃]). Ces symboles se rapportent par conséquent à des signes de troisième degré et doivent par suite être considérés comme des signes de quatrième degré :

3 Variantes combinatoires

4 Écriture phonétique

Dans la vie pratique les signes de quatrième degré ne sont utilisés que rarement.

Compte tenu de la répartition proposée ici nous pouvons incidemment évoquer la question controversée de l'extension de la phonologie. La tendance à limiter la phonologie à l'étude du phonème trouve sa justification dans la singularité des phonèmes face à toutes les autres valeurs linguistiques du point de vue du SIGNIFIER. De nos jours la recherche phonologique comprend la plupart du temps l'étude des phonèmes et le domaine de la phonologie syntaxique. Cette délimitation est tout à fait justifiée du point de vue du SIGNIFIÉ : la théorie des signes de signes se distingue fondamentalement de celle qui a pour objet les signes de contenus. Les signes de deuxième et de troisième degrés divergent certes nettement mais ils ont un trait commun essentiel, qui les sépare complètement des signes de premier degré : ce sont deux ordres séparés, les signes de signes d'un côté, les signes de contenus de l'autre. Par conséquent les variantes combinatoires de phonèmes reviennent à la phonologie, où toutefois la différence entre les phonèmes et les variantes aussi bien du point de vue du signifier que de celui du signifié doit être résolument prise en considération.

Laziczus entend également que soit associée à la phonologie la théorie des moyens phoniques de manifestation et d'appel. Trubetzkoy rejette cette proposition. Il insiste en particulier sur la disproportion quantitative des deux domaines, mais la disproportion est ici en même temps et avant tout de type qualitatif. Les "emphatica", selon l'appellation du chercheur hongrois, sont des signes immédiats de contenus, alors que les moyens phoniques dont s'occupe la phonologie sont de part en part des signes de signes. Du point de vue du signifié la phonostylistique, qui a affaire aux moyens d'appel et de manifestation, ainsi d'ailleurs que la stylistique en général, touche plutôt à la grammaire, étant donné que dans les emphatica de même que dans les morphèmes et dans les autres unités grammaticales la forme phonique indique directement un contenu. C'est seulement du point de vue du signifiant (*signans*) que les moyens d'appel et de manifestation possèdent un trait commun aux valeurs phonologiques, qui les sépare des moyens grammaticaux. Les morphèmes consistent en signes de degré ultérieur, à savoir de phonèmes, alors que la face matérielle des phonèmes ainsi que des emphatica ne peut plus être décomposée en signes de degré ultérieur. » Pour la traduction de « soziativ », voir la note 1162 plus haut. Pour celle de « Zeichen am Zeichen », voir la note 1179.

<sup>3498</sup> Voir également, pour la notion de « signe de signe », J.Kin. : p. 41-42 [p. 349], cité *supra*.

suivants reprennent la tripartition peircienne des signes en icônes, index et symboles, qui permet également de rendre compte de la diversité des signes du langage. Cette tripartition est exposée pour la première fois dans « Visual and Auditory Signs » (1963) :

« Si l'on se sert de la division des signes en index, icônes et symboles de C. S. Peirce, on peut dire que, pour celui qui l'interprète, un index est associé à son objet par une contiguïté effective, existentielle, et une icône par une ressemblance effective, alors qu'il n'existe pas de lien existentiel contraignant entre les symboles et les objets auxquels ils se réfèrent. Un symbole fonctionne "en vertu d'une loi". Des règles conventionnelles sous-tendent les relations existant entre les divers symboles d'un seul et même système. Le lien qui existe entre le signifiant sensible d'un symbole et son signifié intelligible (traduisible) repose sur une contiguïté apprise, acceptée, usuelle. La structure des symboles et des index implique donc une relation de contiguïté (artificielle dans le premier cas, physique dans le second), alors que l'essence des icônes réside dans la similitude. D'autre part, l'index est le seul signe qui, à l'opposé de l'icône et du symbole, implique la coprésence réelle de son objet. A proprement parler, la différence essentielle entre les trois types de signes réside plutôt dans la hiérarchie de leurs propriétés elles-mêmes. Ainsi, toute peinture, selon Peirce, "est largement conventionnelle dans son mode de représentation", et pour autant que "des règles conventionnelles soutiennent la ressemblance", un tel signe peut être considéré comme une *icône symbolique*. D'autre part, le rôle pertinent que les *symboles iconiques* et *indicateurs* jouent dans le langage attend toujours un examen approfondi<sup>3499</sup>. » (J.Vis. : p. 106-107).

Les différences entre les trois types de signes sont significativement formulées en termes doubles de rapport signe/objet et de rapport signifiant/signifié. La distinction est en effet inexistante dans la perspective sémiotique, perspective dont, dans la mesure où elle implique le donné du signe, qui devient ainsi principe d'analyse, l'utilisation du rapport son/sens comme critère de classification est à elle seule représentative. On lit d'ailleurs dans « Language in Relation to Other Communication Systems » (1968), en introduction d'un exposé de la classification peircienne :

« La doctrine stoïcienne voyait l'essence des signes, et spécialement des signes verbaux, dans leur structure nécessairement double, à savoir une unité indissoluble entre un *signans* immédiatement perceptible et un *signatum* déductible, appréhensible, selon l'ancienne traduction latine des termes grecs correspondants. Malgré les tentatives anciennes et récentes de réviser les conceptions traditionnelles ou au moins d'altérer une des trois notions impliquées – *signum*, *signans*, *signatum* –, ce modèle plus de deux fois

---

<sup>3499</sup> « Using C. S. Peirce's division of signs into indexes, icons and symbols, one may say that for the interpreter an index is associated with its object by a factual, existential contiguity and an icon by a factual similarity, whereas there is no compulsory existential connection between symbols and the objects they refer to. A symbol acts "by virtue of a law". Conventional rules underlie the relations between the diverse symbols of one and the same system. The connection between the sensuous *signans* of a symbol and its intelligible (translatable) *signatum* is based on a learned, agreed upon, customary contiguity. Thus the structure of symbols and indexes implies a relation of contiguity (artificial in the former case, physical in the latter), while the essence of icons consists in similarity. On the other hand, the index, in contradistinction to the icon and symbol, is the only sign which necessarily involves the actual copresence of its object. Strictly speaking, the main difference among the three types of signs is rather in the hierarchy of their properties than in the properties themselves. Thus any painting, according to Peirce, "is largely conventional in its mode of representation", and as long as "likeness is aided by conventional rules", such a sign may be viewed as a *symbolic icon*. On the other hand, the pertinent role played in language by *iconic* and *indexical symbols* still awaits a thorough examination. » (J.Vis.1 : p. 335).



millénaire reste la base la plus solide et la plus sûre pour la recherche sémiotique qui commence à se développer et à s'étendre aujourd'hui. Les relations variées existant entre le *signans* et le *signatum* offrent toujours un critère indispensable pour toute classification des structures sémiotiques, à condition que celui qui les étudie parvienne à échapper à deux déviations également hasardeuses : d'une part, les essais pour forcer n'importe quelle structure sémiotique dans le schème linguistique sans prêter attention aux traits spécifiques de la structure donnée seraient et sont nuisibles, comme, d'autre part, toutes les tentatives pour écarter tout commun dénominateur en raison de propriétés différentes ne peut que nuire aux intérêts de la sémiotique comparative et générale<sup>3500</sup>. » (J.OCS : p. 94).

On retrouve ici, comme dans « The Phonemic and Grammatical Aspects in their Interrelations », la définition traditionnelle du signe, et le signe apparaît nettement comme un principe d'analyse : « [...] ce modèle plus de deux fois millénaires reste la base la plus solide et la plus sûre pour la recherche sémiotique qui commence à se développer et à s'étendre aujourd'hui. Les relations variées existant entre le *signans* et le *signatum* offrent toujours un critère indispensable pour toute classification des structures sémiotiques ». Comme nous l'avons vu plus haut, et comme il apparaît à nouveau ici dans le passage de « Visual and Auditory Signs », Jakobson insiste sur le caractère mixte de tout fonctionnement sémiotique tel qu'appréhendé par Peirce. On lit de même dans « Language in Relation to Other Communication Systems » :

« La division des signes en index, icônes et symboles, que Peirce le premier a avancée dans son travail bien connu de 1867 et qu'il a élaborée tout au long de sa vie, se fonde en fait sur deux dichotomies importantes. L'une d'elles est la différence entre contiguïté et similarité. La relation d'index entre *signans* et *signatum* repose sur leur contiguïté effective, existentielle. Le doigt qui montre un objet est un index typique. La relation iconique existant entre le *signans* et le *signatum* n'est selon les termes de Peirce qu'"une simple communauté de qualité", une relative ressemblance ressentie comme telle par l'interprète, par exemple une peinture reconnue comme paysage par le spectateur. Nous conservons le nom "symbole" qu'utilise Peirce pour la troisième classe de signes, malgré la variété troublante et le caractère même contradictoire des significations attachées traditionnellement à ce terme ; les autres étiquettes utilisées pour le même concept ne semblent pas moins équivoques. Contrairement à la contiguïté effective existant entre la voiture montrée du doigt et la direction indiquée par l'index, et à la ressemblance réelle existant entre cette voiture et un dessin ou une esquisse de celle-ci, aucune proximité de fait n'est requise entre le nom "voiture" et le véhicule qui porte ce nom. Dans ce signe, le *signans* est lié à son *signatum* "indépendamment de toute connexion effective". La

---

<sup>3500</sup> « Stoic doctrine viewed the essence of signs, and especially of verbal signs, in their necessarily twofold structure, namely, an indissoluble unity of an immediately perceptible *signans* and an inferable, apprehensible *signatum*, according to the ancient Latin translation of the corresponding Greek terms. In spite of the early and recent attempts to revise the traditional conception or at least to alter one of the three notions involved – *signum*, *signans*, *signatum* – this more than bimillenary model remains the soundest and safest base for the newly developing and expanding semiotic research. The multifarious relations between the signans and the signatum still offer an indispensable criterion for any classification of semiotic structures, provided that their explorer succeeds in evading two equally hazardous alternatives : on the one hand, attempts to force any semiotic pattern into the linguistic scheme without attention to the specifics of the given structure would be and are detrimental, as on the other hand, all designs to discard any common denominator for the sake of divergent properties can only damage the interests of comparative and general semiotic. » (J.OCS : p. 699).

contiguïté entre les deux faces constitutives du symbole “peut être appelée une qualité assignée”, selon l’heureuse expression de Peirce de 1867.

Les liens appris, conventionnels, coexistent également dans les index et les icônes. La saisie totale des tableaux et des dessins exige un processus d’apprentissage. Aucune peinture n’est exempte d’éléments idéographiques, symboliques. La projection des trois dimensions sur un plan unique au moyen de n’importe quelle perspective graphique est une qualité assignée, et si, dans un tableau, de deux hommes, l’un est plus grand que l’autre, nous devons connaître la tradition spécifique qui, soit agrandit une figure plus proche, plus importante, éminente, soit fait simplement ressortir une différence de taille. Il n’est pas question de trois types de signes absolument séparés mais seulement d’une hiérarchie différente attribuée aux types de relations réciproques existant entre le *signans* et le *signatum* des signes donnés ; et de fait, nous observons des variétés de transition telles que icônes symboliques, symboles iconiques, etc<sup>3501</sup>. » (J.OCS : p. 94-95)

puis dans « Coup d’œil sur le développement de la sémiotique<sup>3502</sup> » (1974) :

« Malgré toutes les différences dans les détails de la présentation, la bipartition du signe en deux faces conjointes, et en particulier la tradition stoïcienne qui conçoit le signe (σημεῖον) comme un renvoi de la part du signifiant (σημαῖνον) au signifié (σημαινόμενον), reste en vigueur dans la doctrine de Peirce. Conformément à sa

---

<sup>3501</sup> « The division of signs into indexes, icons, and symbols, which was first advanced by Peirce in his famous paper of 1867 and elaborated throughout his life, is actually based on two substantial dichotomies. One of them is the difference between contiguity and similarity. The indexical relation between signans and signatum consists in their factual, existential contiguity. The forefinger pointing at a certain object is a typical index. The iconic relation between the signans and signatum is, in Peirce’s terms, “a mere community in some quality”, a relative likeness sensed as such by the interpreter, e.g. a picture recognized as a landscape by the spectator. We preserve the name *symbol* used by Peirce for the third class of signs, despite the disturbing variety and even contradictoriness of meanings traditionally attached to this term ; other labels used for the same concept seem no less equivocal. In contradistinction to the factual contiguity between the car pointed at and the direction of the forefinger’s pointing gesture, and to the factual resemblance between this car and an etching or diagram of it, no factual proximity is required between the noun *car* and the vehicle so named. In this sign the signans is tied to its signatum “regardless of any factual connection”. The contiguity between the two constituent sides of the symbol “may be termed an imputed quality”, according to Peirce’s felicitous expression of 1867.

Learned, conventional connections are copresent also in indexes and icons. The full apprehension of pictures and diagrams requires a learning process. No painting is devoid of ideographic, symbolic elements. The projection of the three dimensions onto a single plane through any kind of pictorial perspective is an imputed quality, and if one of two men in a picture is taller than the other, we must be familiarized with the specific tradition which enlarges either a nearer or a more important, outstanding figure or simply points out a physical difference in height. There is no question of three categorically separate types of signs but only of a different hierarchy assigned to the interacting types of relation between the signans and signatum of the given signs, and in fact, we observe such transitional varieties as symbolic icons, iconic symbols, etc. » (J.OCS : p. 699-700).

<sup>3502</sup> Voir en outre ensuite dans « A Few Remarks on Peirce, Pathfinder in the Science of Language » (1975) : « The most widely known of Peirce’s general assertions is that three kinds of signs exist. Yet the things which are the best known quite easily undergo various distortions. Peirce does not at all shut signs up in one of these three classes. These divisions are merely three poles, all of which can coexist within the same sign. The symbol, as he emphasized, may have an icon and/or an index incorporated into it, and “the most perfect of signs are those in which the iconic, indicative, and symbolic characters are blended as equally as possible” (4.448). » [« La plus largement connue des affirmations générales de Peirce est qu’il existe trois types de signes. Cependant les choses qui sont le mieux connues subissent relativement facilement diverses distorsions. Peirce n’enferme pas du tout les signes dans l’une de ces trois classes. Ces divisions sont seulement trois pôles, qui peuvent tous coexister à l’intérieur du même signe. Le symbole, insiste-t-il, peut avoir un icône et/ou un index incorporé en lui, et “les plus parfaits des signes sont ceux dans lesquels les caractères iconique, indicatif et symbolique sont mélangés de manière aussi égale que possible” (4.448). »] (J.Pei. : p. 253), et les deux développements cités au début de la note 3506, que nous avons déjà cités plus haut.

trichotomie des modes sémiotiques et aux noms assez vagues qu'il leur donne, (1) l'"index" est un renvoi du signifiant au signifié en vertu d'une contiguïté effective ; (2) l'"icône" est un renvoi du signifiant au signifié en vertu d'une similarité effective ; (3) le "symbole" est un renvoi du signifiant au signifié en vertu d'une contiguïté assignée ("*imputed*"), conventionnelle, habituelle. Suivant cet enseignement (cf. en particulier II.249, 292 sq., 301, et IV.447 sq., 537), "the mode of being of the symbol is different from that of the icon and from that of the index." A l'opposé de ces deux catégories, le symbole en tant que tel n'est pas un objet ; ce n'est rien qu'une loi-cadre qu'on doit nettement distinguer de sa mise en œuvre sous forme de "répliques" ou "occurrences" (*replicas, instances*), comme Peirce tente de les désigner. L'élucidation du caractère générique propre aux signifiants ainsi qu'aux signifiés dans le code de la langue (chacun de ces aspects "is a kind and not a single thing") a ouvert de nouvelles perspectives à l'étude sémiotique du langage.

Or la trichotomie en question a aussi donné lieu à des vues erronées. On a voulu attribuer à Peirce l'idée de la division de tous les signes humains en trois classes rigoureusement séparées, tandis que l'auteur n'envisage que trois modes dont celui qui prédomine ("*is predominant over the others*") dans un système donné se trouve néanmoins maintes fois réuni aux deux autres modes ou à l'un d'eux. Par exemple,

"a symbol may have an icon or an index incorporated into it (IV.447). It is frequently desirable that a representamen should exercise one of those three functions to the exclusion of the other two, or two of them to the exclusion of the third ; but the most perfect of signs are those in which the iconic, indicative, and symbolic characters are blended as equally as possible (IV.448). It would be difficult if not impossible, to instance an absolutely pure index, or to find any sign absolutely devoid of the indexical quality (II.306). A diagram, though it will ordinarily have Symbolic Features, as well as features approaching the nature of Indices, is nevertheless in the main an Icon" (IV.531). » (J.Cou. : p. 8-9).

Nous soulignons alors l'illusion induite par le postulat d'un tel fonctionnement, mais également la circularité des rapports entre contiguïté et similarité qui en était corrélative. Il faut noter, de fait, que tandis que Jakobson envisage ainsi des types de « structure » de signe et de « modes de représentation », ou encore, comme dans « Quest for the Essence of Language », de modes d'opération :

« Peirce, tout comme Saussure, établit une distinction nette entre les "qualités matérielles", le signifiant de tout signe, et son "interprétant immédiat", c'est-à-dire le signifié. La différence qui se manifeste dans la relation entre le signifiant et le signifié lui permet de discerner trois variétés fondamentales de signes (ou de *representamen*, dans sa terminologie). 1) L'*icone* opère avant tout par la similitude de fait entre son signifiant et son signifié, par exemple entre la représentation d'un animal et l'animal représenté : la première vaut pour le second, "tout simplement parce qu'elle lui ressemble". 2) L'*indice* opère avant tout par la contiguïté de fait, vécue, entre son signifiant et son signifié ; par exemple la fumée est indice d'un feu ; la notion passée en proverbe qu'"il n'y a pas de fumée sans feu" permet à n'importe quel interprète de la fumée d'inférer l'existence du feu, que celui-ci ait ou non été allumé intentionnellement en vue d'attirer l'attention de quelqu'un ; Robinson Crusoé a trouvé un indice : son signifiant était la trace d'un pied dans le sable, et le signifié inféré à partir de cette trace, la présence d'un être humain sur son île ; l'accélération du pouls considérée comme symptôme probable de fièvre est également un indice, et dans des cas de ce genre la sémiotique de Peirce conflue avec l'étude médicale des symptômes des maladies qui porte le nom de séméiotique, séméiologie ou symptomatologie. 3) Le *symbole* opère avant tout par contiguïté instituée, apprise, entre signifiant et signifié. Cette connexion "consiste dans le fait qu'elle forme

une règle”, et ne dépend pas de la présence ou de l’absence de quelque similitude ou contiguïté de fait que ce soit. L’interprète d’un symbole quel qu’il soit doit obligatoirement connaître cette règle conventionnelle, et “c’est seulement et exclusivement à cause de cette règle” que le signe sera effectivement interprété. A l’origine, le terme de *symbole* était employé dans un sens analogue aussi par Saussure et par ses disciples ; mais plus tard Saussure récusait ce terme comme impliquant d’ordinaire “un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié” (par exemple, le symbole de la justice, la balance), et, dans ses notes, les signes conventionnels appartenant à un système conventionnel reçurent, à titre d’essai, le nom de *sème*<sup>3503</sup> – terme que Peirce avait retenu pour un usage particulier et tout à fait différent. Il suffit de confronter l’emploi par Peirce du terme de *symbole* avec les différentes acceptions du mot *symbolisme* pour mesurer le risque de fâcheuses ambiguïtés ; mais l’absence d’un terme meilleur nous oblige pour l’instant à conserver l’étiquette introduite par Peirce<sup>3504</sup>. » (J.Que. : p. 24-25)

la distinction de tels types suppose le cadre du signe, défini comme communication, signification, référence ou indication. Aussi précisément<sup>3505</sup> est-ce là, comme nous l’avons vu plus haut, le cadre de la critique jakobsonienne du principe de l’arbitraire du signe<sup>3506</sup>, mais

<sup>3503</sup> Voir Saussure (2002a) : p. 104-105, cité ci-dessus.

<sup>3504</sup> « Peirce likewise makes a clear-cut distinction between the “material qualities”, the signans of any sign, and its “immediate interpretant”, that is, the signatum. Signs (or *representamina* in Peirce’s nomenclature) offer three basic varieties of semiosis, three distinct “representative qualities” based on the different relationships between the signans and signatum. This difference enables him to discern three cardinal types of signs.

1) The *icon* acts chiefly by a factual similarity between its signans and signatum, e.g., between the picture of an animal and the animal pictured ; the former stands for the latter “merely because it resembles it.”

2) The *index* acts chiefly by a factual, existential contiguity between its signans and signatum, and “psychologically, the action of indices depends upon association by contiguity” ; e.g., smoke is an index of a fire, and the proverbial knowledge that “where there is smoke, there is fire” permits any interpreter of smoke to infer the existence of fire irrespective of whether or not the fire was lighted intentionally in order to attract someone’s attention ; Robinson Crusoe found an index : its signans was a footprint in the sand, and the inferred signatum, the presence of some human creature on his island ; the acceleration of pulse as a probable symptom of fever is, in Peirce’s view, an index, and in such cases his semiotic actually merges with the medical inquiry into the symptoms of diseases which is labeled semeiotics, semeiology or symptomatology.

3) The *symbol* acts chiefly by imputed, learned contiguity between signans and signatum. This connection “consists in its being a rule” and does not depend on the presence or absence of any similarity or physical contiguity. The knowledge of this conventional rule is obligatory for the interpreter of any given symbol, and solely and simply because of this rule will the sign actually be interpreted. Originally the word *symbol* was used in a similar sense also by Saussure and his disciples, yet later he objected to this term because it traditionally involves some natural bond between the signans and signatum (e.g., the symbol of justice, a pair of scales), and in his notes the conventional signs pertaining to a conventional system were tentatively labeled *sème*, while Peirce had selected the term *sème* for a special, quite different purpose. It suffices to confront Peirce’s use of the term *symbol* with the various meanings of *symbolism* to perceive the danger of annoying ambiguities ; but the lack of a better substitute compels us for the time being to preserve the term introduced by Peirce. » (J.Que. : p. 346-347).

<sup>3505</sup> C’est en effet inversement en ce sens que peut également être interprété, pour une part, le caractère mixte des fonctionnements sémiotiques peirciens : tout signe est nécessairement un « symbole » (au sens peircien) – et, par ailleurs, un indice (voir J.Que. : p. 27 [p. 349], cité dans la note suivante). On retrouve ici à nouveau la double étymologie du signe qu’implique l’arbitraire traditionnel. Il est notable, à cet égard, que Jakobson insiste – dans « Coup d’œil sur le développement de la sémiotique » – sur le caractère particulier du mode d’être de ce type de signe.

<sup>3506</sup> Rappelons ici ce passage de « Quest for the Essence of Language » (1965), cité plus haut : « L’un des traits les plus importants de la classification sémiotique de Peirce réside dans la perspicacité avec laquelle il a reconnu que la différence entre les trois classes fondamentales de signes n’était qu’une différence de place au sein d’une hiérarchie toute relative. Ce n’est pas la présence ou l’absence absolues de similitude ou de contiguïté entre le

---

signifiant et le signifié, ni le fait que la connexion habituelle entre ces constituants serait de l'ordre du fait pur ou de l'ordre de l'institutionnel pur, qui sont au fondement de la division de l'ensemble des signes en icônes, indices et symboles, mais seulement la prédominance de l'un de ces facteurs sur les autres. C'est ainsi que ce savant parle d'"icônes pour lesquelles la ressemblance est assistée par des règles conventionnelles" ; et l'on se souviendra des diverses techniques concernant la perspective, que doit assimiler le spectateur pour accéder à la compréhension des tableaux de telle ou de telle école de peinture ; la différence de taille des silhouettes revêt des significations opposées selon les codes picturaux ; dans certaines traditions médiévales, les personnages vicieux sont expressément et uniformément représentés de profil, et seulement de face dans l'art de l'ancienne Egypte. Peirce avance qu'"il serait difficile, sinon impossible, de citer un exemple d'indice absolument pur, comme de trouver un signe qui soit absolument dépourvu de qualité indicative". Même un indice aussi typique qu'un doigt pointé dans une direction reçoit dans différentes cultures des significations dissemblables ; par exemple, pour certaines tribus d'Afrique du Sud, indiquer un objet du doigt, c'est le maudire. Quant au symbole, "il implique nécessairement une sorte d'indice", et "sans avoir recours à des indices, il est impossible de désigner ce dont on parle".

Le souci qu'a eu Peirce de mettre en lumière le rôle joué par le cumul des trois fonctions, avec des différences de degré, dans chacun des trois types de signes, et en particulier l'attention scrupuleuse qu'il a fait porter sur les composants indicatif et iconique des symboles verbaux, sont intimement liés à sa thèse que "les plus parfaits des signes" sont ceux dans lesquels le caractère iconique, le caractère indicatif et le caractère symbolique "sont amalgamés en proportions aussi égales que possible". Réciproquement, l'insistance de Saussure sur le caractère purement conventionnel du langage est liée à son assertion que "Les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l'idéal du procédé sémiologique". » (J. Que. : p. 26-27) [« One of the most important features of Peirce's semiotic classification is his shrewd recognition that the difference between the three basic classes of signs is merely a difference in relative hierarchy. It is not the presence or absence of similarity or contiguity between the signans and signatum, not the purely factual or purely imputed, habitual connection between the two constituents which underlies the division of signs into icons, indices and symbols, but merely the predominance of one of these factors over the others. Thus the scholar refers to "icons in which the likeness is aided by conventional rules", and one may recollect the diverse techniques of perspective which the spectator must learn in order to apprehend paintings of dissimilar artistic schools ; the differences in the size of figures have divergent meanings in the various pictorial codes ; in certain medieval traditions of painting, villains are specifically and consistently represented in profile, and in ancient Egyptian art only en face. Peirce claims that "it would be difficult, if not impossible, to instance an absolutely pure index, or to find any sign absolutely devoid of the indexical quality." Such a typical index as a pointing finger carries dissimilar connotations in different cultures ; for instance, in certain South African tribes the object pointed at is thus damned. On the other hand, "the symbol will involve a sort of index", and "without indices it is impossible to designate what one is talking about".

Peirce's concern with the different ranks of coassistance of the three functions in all three types of signs, and in particular his scrupulous attention to the indexical and iconic components of verbal symbols, is intimately linked with his thesis that "the most perfect of signs" are those in which the iconic, indexical, and symbolic characters "are blended as equally as possible". Conversely, Saussure's insistence on the conventionality of language is bound to his assertion that "the entirely arbitrary signs are the most appropriate to fulfill the optimum semiotic process." » (J. Que. : p. 349)], ainsi que cet autre, extrait de « Language in Relation to Other Communication Systems », également cité plus haut et qui fait suite au passage cité ci-dessus : « Toute tentative visant à traiter les signes verbaux comme des symboles uniquement conventionnels, "arbitraires", se révèle être une simplification trompeuse. La fonction iconique joue aux différents niveaux de la structure linguistique un rôle important et nécessaire, bien qu'évidemment subordonné. L'aspect d'index du langage, entrevu de façon pénétrante par Peirce, devient un problème toujours plus important pour les études linguistiques. D'un autre côté, il est difficile de produire un index délibéré qui ne contienne pas d'élément symbolique et/ou iconique. L'index *hic et nunc* typique des signaux routiers se combine avec la signification conventionnelle, symbolique, d'opposés tels que le vert et le rouge. Même désigner un objet a des connotations symboliques différentes selon le cadre culturel ; celui-ci dote le signe du doigt de significations telles que la dégradation, la malédiction ou la cupidité. » (J. OCS : p. 95) [« Any attempt to treat verbal signs as solely conventional, "arbitrary symbols" proves to be a misleading oversimplification. Iconicity plays a vast and necessary, though evidently subordinate part in the different levels of linguistic structure. The indexical aspect of language, penetratingly glimpsed by Peirce, becomes a more and more relevant problem for linguistic studies. On the other hand, it is difficult to adduce a deliberate index which does not contain a symbolic and/or iconic ingredient. The typical indexical *hic et nunc* of traffic signals is combined with the conventional, symbolic signification of such opposites as green

également, plus largement, de la sémiologie saussurienne<sup>3507</sup>. Signalons encore, à ce propos, ce passage de « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique », partiellement cité plus haut et où se fait jour la même perspective intégratrice que dans l'introduction de la classification peircienne des signes de « Language in Relation to Other Communication Systems<sup>3508</sup> », perspective dont il faut noter que, significativement, dans la lignée de « Zur Struktur des Phonems », elle s'applique en premier lieu à la langue elle-même, dont apparaît ainsi nettement la définition de première venue<sup>3509</sup> :

« Le rapport de la science du langage et des langues à celle du signe et des signes divers a été brièvement et explicitement défini par le philosophe Ernst Cassirer dans son allocution au Cercle Linguistique de New York : “Linguistics Is a Part of Semiotics” (1945 : 115).

Il n'y a aucun doute que les signes appartiennent à un domaine qui se distingue à certains égards de tous les autres faits de notre entourage. Tous les secteurs de ce domaine demandent à être explorés en tenant compte de leurs caractères génériques et des convergences et divergences entre les diverses variétés de signes. Toute tentative pour serrer les limites des recherches sémiotiques et en exclure certains types de signes menace de dédoubler la science des signes en deux disciplines homonymes, notamment la “sémiotique” dans la plus large acception du mot et une autre province du même nom mais dans son acception restreinte. Par exemple, on voudrait promouvoir en une science particulière l'étude des signes dits “arbitraires”, tels que le sont, à ce qu'on l'enseigne, ceux de la langue, bien que les symboles linguistiques, comme Peirce l'a fait voir, se trouvent aisément apparentés à l'icône et à l'index.

Ceux qui considèrent le système des signes de la langue comme le seul ensemble digne d'être l'objet de la science des signes commettent une pétition de principe. L'égocentrisme des linguistes qui tiennent à exclure de la sphère sémiotique les signes

---

and red. Even the gesture of pointing at an object has diverse symbolic connotations depending on the cultural frame which endows this deictic sign with such meanings as degradation, malediction, or cupidity. » (J.OCS : p. 700-701)]. Voir également les passages de « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » que nous avons cités dans la note 3159. Le premier d'entre eux témoigne également d'une lecture projective des manuscrits saussuriens de Harvard, dans le cadre de laquelle le phonème apparaît comme un type de signe : « Depuis la fin du siècle Saussure chercha à prendre, selon ses propres termes, “une juste idée de ce qu'est un système sémiologique” (cf. Godel, 1957 : 49) et à découvrir les traits “de la langue comme de tout système sémiologique en général” (Saussure, 1954 : 71), en pensant avant tout aux systèmes de “signes conventionnels”. Les plus anciennes parmi les remarques de Saussure sur la théorie des signes cherchent à appliquer celle-ci au niveau phonique du langage, et avec une netteté supérieure au traitement de la même matière dans son enseignement ultérieur ces thèses font ressortir “le rapport entre le son et l'idée, la valeur sémiologique du phonème [qui] peut et doit s'étudier en dehors de toute préoccupation historique, [puisque] l'étude sur le même plan d'un état de langue est parfaitement justifiée (et même nécessaire quoique négligée et méconnue) quand il s'agit de faits sémiologiques.” (cité par Jakobson, 1973 : 294). L'équation “Phonème = Valeur sémiologique” est placée en tête de la “phonétique sémiologique”, nouvelle discipline envisagée par Saussure au début de ses activités à l'Université de Genève (*ibid.*, 292 et 294). » (J.Cou. : p. 9-10). Outre à sa propre publication des manuscrits de Harvard, Jakobson renvoie à un passage de l'index de « Status et motus. Notes pour un livre de linguistique générale, 2 » (Saussure, 2002a : p. 228, cité plus haut) cité par Godel, et à l'aphorisme XII (Saussure, 2002a : p. 123, cité plus haut), publié dans le numéro 12 des *Cahiers Ferdinand de Saussure*.

<sup>3507</sup> Voir ci-dessus la note 3491.

<sup>3508</sup> Voir J.OCS : p. 94 [p. 699], cité ci-dessus, où Jakobson met en garde contre « deux déviations également hasardeuses : d'une part, les essais pour forcer n'importe quelle structure sémiotique dans le schème linguistique sans prêter attention aux traits spécifiques de la structure donnée [...] d'autre part, toutes les tentatives pour écarter tout commun dénominateur en raison de propriétés différentes ».

<sup>3509</sup> Voir, dans « Language in Relation to Other Communication Systems », J.OCS : p. 95 [p. 700-701], cité dans la note 3506.

organisés de façon différente que ne le sont ceux de la langue réduit en fait la sémiotique à un simple synonyme de la linguistique. Mais les desseins pour restreindre l'étendue de la sémiotique vont parfois encore plus loin.

A tous les niveaux et sous tous les aspects du langage le rapport réciproque entre les deux faces du signe, le signifiant et le signifié, reste en vigueur, mais il est évident que le caractère du signifié et la structuration du signifiant changent suivant le niveau du phénomène linguistique. Le rôle privilégié de l'oreille droite (et, proprement dit, celui de l'hémisphère gauche du cerveau) uniquement dans la perception des sons du langage est une manifestation primaire de leur valeur sémiotique, et toutes les composantes phoniques (que ce soient des traits distinctifs, démarcatifs ou stylistiques ou bien même des éléments strictement redondants) fonctionnent comme signes pertinents, munis chacun de son propre signifié. Chaque niveau supérieur apporte de nouvelles particularités de signifiante : elles changent substantiellement en montant l'échelle qui mène du phonème au morphème et de là aux mots (avec toute leur hiérarchie grammaticale et lexicale) pour passer ensuite par divers niveaux de structures syntaxiques jusqu'à la phrase (*sentence*), puis au groupement des phrases dans l'énoncé et finalement à la séquence des énoncés dans le dialogue. *Chacune* de ces étapes successives est caractérisée par ses propriétés nettes et spécifiques et par le degré de sa soumission aux règles du code et aux exigences du contexte. En même temps chacune de ses parties dans la mesure du possible prend part à la signifiante du tout. La question de savoir ce que signifie un morphème, un mot, une phrase ou un énoncé donné est également valable pour toutes ces unités. La complexité relative de signes tels qu'une période syntaxique, un monologue ou un entretien ne change rien au fait que nécessairement et dans n'importe quel phénomène du langage tout est signe. Du trait distinctif jusqu'au tout du discours les entités linguistiques, malgré leurs différences de structure, de fonction et d'envergure, restent toutes soumises à une science commune et unique, celle des signes.

C'est également à la sémiotique qu'appartient l'étude comparée du langage ordinaire et des langues formalisées, et avant tout celles de la logique et des mathématiques. Ici l'analyse des divers rapports entre le code et le contexte nous ont déjà ouvert de vastes perspectives. D'autre part la confrontation de la langue avec "les structures modelantes secondaires" et particulièrement avec la mythologie accuse une riche récolte et appelle les esprits hardis à entreprendre un travail analogue cherchant à embrasser la sémiotique de la culture.

Dans les recherches sémiotiques qui abordent les questions de langage on devra prendre garde contre une attribution imprudente des caractères spéciaux de la langue aux autres systèmes sémiotiques. En même temps on se gardera d'ôter à la sémiotique l'étude des systèmes de signes qui ont peu de ressemblance avec la langue et de poursuivre cette action d'ostracisme jusqu'à déceler une couche prétendument "non-sémiotique" dans le langage même. » (J.Cou. : p. 13-15).

Si la linguistique dépend de la sémiotique, inversement et corrélativement, la linguistique jakobsonienne n'est rien d'autre qu'une sémiotique. On lit de même en conclusion du texte :

« A titre de résumé on pourrait proposer une formule tautologique : La sémiotique ou, autrement dit, la science du signe et des signes, *science of signs*, *Zeichenlehre*, a le droit et le devoir d'étudier la structure de tous les types et systèmes de signes et d'éclaircir leurs divers rapports hiérarchiques, le réseau de leurs fonctions et les propriétés communes ou divergentes de *tous* les systèmes en question. La diversité des rapports entre le code et le message ou entre le signifiant et le signifié ne justifie nullement les tentatives individuelles et arbitraires pour exclure de l'étude sémiotique certaines classes de signes, tels que les signes non-arbitraires et ceux qui ayant évité "l'épreuve de la socialisation" restent individuels à un certain degré. La sémiotique, du fait même qu'elle

est la science des signes, est appelée à englober *toutes* les variétés du *signum*. » (J.Cou. : p. 18-19).

Significativement, on reconnaît dans ce passage les deux axes de la réélaboration saussurienne de la notion traditionnelle d'arbitraire, celui de l'arbitraire et celui de la convention<sup>3510</sup>. On retrouve d'ailleurs, dans le cadre de cette sémiotique, l'effacement de la distinction entre langue et parole dont témoignaient certains des développements relatifs à l'arbitraire du signe et dont témoigne à nouveau, dans « Language in Relation to Other Communication Systems » puis dans « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique », la notion d'artifice que Jakobson adjoint à la tripartition peircienne. Jakobson écrit tout d'abord dans le premier de ces deux textes :

« Les fonctions cardinales du langage – les fonctions référentielle, émotive, conative, phatique, poétique, et métalinguistique – et leur hiérarchie différente dans les divers types de messages ont été décrites et discutées à plusieurs reprises. Cette approche pragmatique du langage doit conduire *mutatis mutandis* à une étude analogue des autres systèmes sémiotiques : desquelles de ces fonctions ou de quelles autres sont-ils dotés, selon quelles combinaisons, et dans quel ordre hiérarchique ? Les structures sémiotiques avec une fonction poétique dominante ou – pour éviter un terme se rapportant avant tout à l'art littéraire – avec une fonction esthétique, artistique dominante, présentent un domaine particulièrement payant pour la recherche typologique comparative.

Dans certaines de nos études précédentes, nous avons tenté de décrire les deux facteurs fondamentaux qui opèrent à n'importe quel niveau du langage. Le premier de ces deux facteurs, la "sélection", "est produit sur la base de l'équivalence, de la similarité et de la dissimilarité, de la synonymie et de l'antonymie", tandis que dans le second, la "combinaison", la construction de toute chaîne, "repose sur la contiguïté" : si l'on étudie le rôle de ces deux facteurs dans le langage poétique, il devient clair que "la fonction poétique projette le principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison. L'équivalence est promue au rang de procédé constitutif de la séquence".

Nicolas Ruwet, qui combine un sens aigu du langage, spécialement de l'art littéraire, et une connaissance scientifique rare de la musique, déclare que la syntaxe musicale est une syntaxe d'équivalences : les diverses unités sont dans des relations mutuelles d'équivalence multiforme. Cette affirmation suggère une réponse spontanée à la question complexe de la *semiosis* musicale : plutôt que de viser quelque objet extrinsèque, la musique se présente comme *un langage qui se signifie soi-même*. Des parallélismes de structures bâtis et ordonnés différemment permettent à l'interprète de tout *signans* musical perçu immédiatement de déduire et d'anticiper un nouveau constituant correspondant (par exemple des séries) et l'ensemble cohérent formé par ces constituants. C'est précisément cette interconnexion des parties aussi bien que leur intégration dans un tout compositionnel qui fonctionne comme le *signatum*-même de la musique. Doit-on citer les nombreuses preuves fournies par des compositeurs d'autrefois et d'aujourd'hui ? L'aphorisme décisif de Stravinsky peut suffire : "Toute musique n'est qu'une suite d'élans qui convergent vers un point défini de repos." Le code des équivalences reconnues entre les parties et celui de leur corrélation au tout constitue dans une large mesure un ensemble de parallélismes appris, assignés, reçus comme tels dans le cadre d'une époque, d'une culture ou d'une école musicale donnée.

On peut tirer de ceci plusieurs conclusions. La classification des relations entre *signans* et *signatum* décrite au début de ce chapitre postulait trois types fondamentaux :

---

<sup>3510</sup> Comme nous l'avons vu plus haut, l'expression « l'épreuve de la socialisation » se trouve dans les notes sur les légendes. Voir Saussure (1986) : p. 193, cité plus haut.



une contiguïté effective, une contiguïté attribuée, et une similarité effective. Cependant, le jeu des deux dichotomies – contiguïté/similarité et effectif/assigné – permet une quatrième variété, à savoir, la similarité assignée. C’est précisément cette combinaison qui devient apparente dans la *semiosis* musicale. La *semiosis* introversive, le message qui se signifie lui-même, est indissolublement liée à la fonction esthétique des systèmes de signes et domine non seulement la musique mais également la poésie glossolalique ainsi que la peinture et la sculpture non-figuratives où, comme Dora Vallier le déclare dans sa monographie *L’Art abstrait* (1967), “chaque élément n’existe qu’en fonction du reste”. Mais ailleurs, en poésie et dans la plus grande partie de l’art visuel figuratif, la *semiosis* introversive, qui joue toujours un rôle cardinal, coexiste et “coagit” avec une *semiosis* extroversive, alors que le composant référentiel est soit absent soit très réduit dans les messages musicaux, même dans ce qu’on appelle la musique à programme. Ce que nous avons dit ici de l’absence ou de la pauvreté de composant référentiel, conceptuel, n’ignore pas la connotation émotive que véhiculent la musique, les *glossolalia*, ou encore l’art visuel non figuratif. La question de Sapir reste opportune : “Le pouvoir même de la musique ne réside-t-il pas dans la précision et la délicatesse avec laquelle elle exprime une gamme d’états d’esprit qu’il est autrement très difficile, impossible à exprimer ?” (Cf. L. B. Meyer, *Emotion and Meaning in Music*, Chicago, 1956.)<sup>3511</sup> » (J.OCS : p. 98-100).

---

<sup>3511</sup> « The cardinal functions of language – referential, emotive, conative, phatic, poetic, and metalingual – and their different hierarchy in the diverse types of messages have been outlined and repeatedly discussed. This pragmatic approach to language must lead *mutatis mutandis* to an analogous study of the other semiotic systems : with which of these or other functions are they endowed, in what combinations and in what hierarchical order ? Semiotic structures with a dominant poetic function or (to avoid the term relating chiefly to verbal art) with a dominant esthetic, artistic function present a particularly gratifying domain for comparative typological investigation.

In previous studies of the present author an attempt was made to delineate the two fundamental factors which operate on any level of language. The first of these factors, *selection*, “is produced on the base of equivalence, similarity and dissimilarity, synonymity and antonymity”, while the second, *combination*, the buildup of any chain, “is based on contiguity”. When pursuing the role of these two factors in poetic language, it became clear that “the poetic function projects the principle of equivalence from the axis of selection onto the axis of combination. Equivalence is promoted to the constitutive device of the sequence”.

Nicolas Ruwet, who combines a keen sense for language, especially verbal art, with a rare scientific insight into music, states that musical syntax is a syntax of equivalences : the diverse units stand in mutual relations of multiform equivalence. This statement prompts a spontaneous answer to the intricate question of musical *semiosis* : instead of aiming at some extrinsic object, music appears to be *un langage qui se signifie soi-même*. Diversely built and ranked parallelisms of structure enable the interpreter of any immediately perceived musical signans to infer and anticipate a further corresponding constituent (e.g., series) and the coherent ensemble of these constituents. Precisely this interconnection as parts as well as their integration into a compositional whole acts as the proper musical signatum. Should one cite the plentiful corroborative testimony given by composers of the past and present ? Or Stravinsky’s conclusive aphorism may suffice : “All music is nothing more than a succession of impulses that converge toward a repose”. The code of recognized equivalences between parts and their correlation with the whole is to a great degree a learned, imputed set of parallelisms which are accepted as such in the framework of a given epoch, culture, or musical school.

Several inferences can be drawn. The classification of relations between signans and signatum outlined at the beginning of the present paper posited three basic types : factual contiguity, imputed contiguity, and factual similarity. However, the interplay of the two dichotomies – contiguity/similarity and factual/imputed – admits a fourth variety, namely, imputed similarity. Precisely this combination becomes apparent in musical *semiosis*. The introversive *semiosis*, a message which signifies itself, is indissolubly linked with the esthetic function of sign systems and dominates not only music but also glossolalic poetry and nonrepresentational painting and sculpture where, as Dora Vallier states in her monograph *L’Art Abstrait* (1967), *chaque élément n’existe qu’en fonction du reste*. But elsewhere in poetry and in the bulk of representational visual art the introversive *semiosis*, always playing a cardinal role, coexists and coacts nonetheless with an extroversive *semiosis*, whereas the

On lit ensuite dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » :

« Les tentatives pour confronter les arts au langage sont susceptibles d'échouer si cette étude comparée se rapporte à la langue ordinaire et non directement à l'art verbal qui en est un système transformé.

Les signes d'un art donné peuvent porter l'empreinte de chacun des trois modes sémiotiques décrits par Peirce ; ainsi, ils peuvent s'approcher du "symbole", de l'"icône" et de l'"index", mais c'est avant tout sur leur caractère artistique que se fonde, cela va de soi, leur propre signifiante (σημείωσις). En quoi consiste ce caractère particulier ? La réponse la plus nette à cette question fut donnée en 1865 par un jeune étudiant du collège, Gerard Manley Hopkins : "The artificial part of poetry, perhaps we shall be right to say all artifice, reduces itself to the principle of parallelism. The structure of poetry is that of continuous parallelism" (1959 : 84).

L'"artifice" vient s'ajouter à la triade des modes sémiotiques établie par Peirce. Cette triade se fonde sur deux oppositions binaires : contigu/similaire et effectif/imposé ("imputed"). La contiguïté des deux composantes du signe est effective dans l'"index" mais imposée dans le "symbole". Or la similitude effective qui est propre à l'"icône" trouve son corrélatif logiquement prévisible dans la similitude imposée qui spécifie l'"artifice" et c'est à juste titre que ce dernier prend place dans l'ensemble désormais quaternaire des modes sémiotiques.

Tout signe est un *renvoi* (suivant la fameuse formule *aliquid stat pro aliquo*). Le parallélisme, évoqué par un maître et théoricien de la poésie tel que Hopkins, est un renvoi d'un signe à un autre similaire dans sa totalité ou au moins dans l'une de deux faces (le signifiant ou le signifié). L'un des deux signes "correspectifs", ainsi que les désigne Saussure (cf. Starobinski, 1971 : 34<sup>3512</sup>), renvoie à un autre, présent dans le même contexte ou sous-entendu, comme nous le révèlent les cas de métaphore ou seul le "véhicule" est *in presentia*. Le seul écrit accompli de Saussure au cours de son professorat genevois, un travail clairvoyant sur "le souci de la répétition" dans les littératures anciennes, aurait pu innover la science mondiale de la poétique mais il fut indûment dissimulé et même aujourd'hui les cent quarante cahiers de l'œuvre fouillée, âgée de sept dizaines d'années, ne nous sont connus que par les citations fascinantes de Jean Starobinski. Cet ouvrage fait ressortir "la 'couplaison', c'est-à-dire la répétition en nombre pair" dans la poésie indo-européenne qui se livre à l'analyse de "la substance phonique des mots, soit pour en faire des séries acoustiques (par exemple, une voyelle qui exige sa 'contre-voyelle'), soit pour en faire des séries significatives" (cf. 1971 : 21 et 31 sqq.<sup>3513</sup>). En s'évertuant à coupler des signes qui "se trouvent naturellement s'appeler

---

referential component is either absent or minimal in musical messages, even in so-called program music. What has been said here about the absence or scantiness of the referential, conceptual component does not discard the emotive connotation carried by music or by glossolalia and nonrepresentational visual art. Sapir's question remains opportune : "Does not the very potency of music reside in its precision and delicacy of expression of a range of mental life that is otherwise most difficult, most elusive of expression ?" » (J.OCS : p. 703-705).

<sup>3512</sup> Saussure analyse alors le vers *Subigit omne Loucanam opsidesque abdoucit* du point de vue de la « correspondance de tous les éléments se traduisant par une exacte "couplaison", c'est-à-dire répétition en nombre pair » (Starobinski, 1971 : p. 33) : « Les principaux résidus se trouvent justement correspondre à ce que le vers précédent laissait en souffrance :

En effet *p* de opsides – (dernier vers)

= *p* de cēpit – (avant-dernier vers)

restent tous deux sans correspectif dans leur vers : mais, entre eux, ils se compensent, d'un vers à l'autre. » (Starobinski, 1971 : p. 34).

<sup>3513</sup> La première page comporte le terme « contre-voyelle » : « Tout le phénomène de l'allitération (et aussi des rimes) qu'on remarquait dans le Saturnien, n'est qu'une insignifiante partie d'un phénomène plus général, ou plutôt *absolument total*. La totalité des syllabes de chaque vers Saturnien obéit à une loi d'allitération, de la première syllabe à la dernière ; et sans qu'une seule consonne, – ni de plus une seule voyelle, – ni de plus une

l'un l'autre" (p. 55<sup>3514</sup>) les poètes ont dû maîtriser le "squelette du code" traditionnel et maîtriser d'abord les règles sévères de la similitude convenue, y compris les licences admises (ou, comme le formule Saussure, la "transaction" sur certaines variables), ensuite les lois prescrites à la répartition paire des unités correspondantes tout au long du texte et enfin l'ordre ("consécutivité" ou "non-consécutivité") imposé aux éléments réitératifs par rapport à la marche du temps (p. 47<sup>3515</sup>).

---

seule *quantité de voyelle*, ne soit pas scrupuleusement portée en compte. Le résultat est tellement surprenant qu'on est porté à se demander avant tout comment les auteurs de ces vers (en partie littéraires, comme ceux d'Andronicus et Naevius) pouvaient avoir le temps de se livrer à un pareil casse-tête : car c'est un véritable jeu chinois que le Saturnien, en dehors même de toute chose regardant la métrique. Il me faudrait une considérable épître pour aligner des exemples, mais il ne faut que ceux lignes pour donner la loi :

1° Une voyelle n'a le droit de figurer dans le Saturnien que si elle a sa *contre-voyelle* dans un endroit quelconque du vers (à savoir, la voyelle identique, et sans transaction sur la quantité : il y a seulement transaction, pour le *timbre*, entre *ē* bref – *ī* bref ; *ō* bref – *ū* bref ; 2° quelquefois *ē* : *ei* ; 3° quelquefois *ō* : *ū*)

Il résulte de là que, si le vers n'a pas un nombre *impair* de syllabes <or il faut compter *toute* syllabe, sans s'inquiéter des élisions, d'ailleurs assez rares, qu'exige le *mètre*>, les voyelles se couplent exactement, et doivent toujours donner pour reste : zéro, avec chiffre pair pour chaque espèce de voyelles : par ex. 2 *ā*, 4 *ē* [= *ī*], 6 *ō* [= *ū*], 2 *ā*. – Si les syllabes du vers sont en chiffre impair, comme 11, 13, 15, il reste nécessairement 1 voyelle *sans contre-voyelle*. Voir plus bas ce qu'il advient d'elle. –

2° Loi des consonnes. Elle est identique, et non moins stricte, et aucune consonne quelconque, même parmi les implosives comme *stabant*, et parmi les finales comme *Loucanam*, n'est portée en compte moins rigoureusement que le dernier *ē* ou *ū* de la série vocalique. Il y a toujours le nombre pair pour toute consonne quelconque, et il ne faudrait surtout pas oublier les consonnes figurant dans des groupes : ainsi le mot *qvod* sera certainement suivi dans le vers : 1° d'un autre *q* ou *c* ; 2° d'un autre *v* ; 3° d'un autre *d* ; et seulement d'un SEUL autre *q-c* ; d'un seul autre *v*, d'un seul autre *d* ; – à moins qu'il n'y en ait 4, ou 6, ou 8, faisant toujours paire.

Mais la chose va si loin, que :

3° S'il y a un résidu irréductible quelconque, soit dans les voyelles, ce qui arrive nécessairement si le chiffre des syllabes du vers est impair ; soit dans les consonnes, ce qui peut arriver facilement par *groupes de consonnes* avec n'importe quel chiffre de syllabes, – bien contrairement à ce qu'on pourrait croire, il n'est pas passé condamnation du tout sur ce résidu, fût-il d'un simple *ē*, ou d'un simple *l* en un groupe comme *fl* déjà allitérant avec *f* ; mais le poète prend note de cet *ē* ou de cet *l*, et on le voit alors reparaître *au vers suivant* comme nouveau résidu correspondant au trop-plein du précédent. C'est là la vérification la plus amusante de la loi, et dont j'ai tous les exemples voulus, aussi bien dans les textes épigraphiques que dans les textes littéraires, où il est malheureusement rare que nous possédions deux vers consécutifs. » (Starobinski, 1971 : p. 21-22). Le terme et la définition de *couplaison* se trouvent p. 33 (voir la note précédente). C'est enfin à la p. 39 qu'il est question des « séries acoustiques » et des « séries significatives ». Voir Starobinski (1964) : p. 252-253, cité ci-dessus dans la note 3189.

<sup>3514</sup> Il s'agit en réalité de la p. 52 : « – Lorsque deux noms se trouvent naturellement s'appeler l'un l'autre, ce qui arrive avant tout lorsque ces deux noms sont ceux d'un seul personnage, il est d'habitude presque rigoureuse, il est en tout cas d'un bon style "homogrammatique", que :

1° les deux mannequins se trouvent quelque part dans la pièce entrelacés ("conjugués"). Mais

2° que cet endroit tombe si possible sur le *Locus princeps* de l'un des deux noms. Enfin si 3° on obtient non seulement mannequin + mannequin + paramorphe, mais le double paramorphe au même endroit, tout ce qu'on peut désirer de plus parfait est réalisé évidemment. » (Starobinski, 1971 : p. 52). On voit par ailleurs que l'interprétation jakobsonienne de cette formule est contestable.

<sup>3515</sup> L'expression « squelette du code » se trouve à la p. 134 : « I. Depuis le temps où la poésie latine pratiquait encore le vers saturnien jusqu'à la plus basse époque et jusqu'en plein moyen âge, elle n'a cessé à aucun moment de courir, dans le choix des mots qui composent le vers, sur la donnée de l'anagramme, – sous la forme spéciale (et double grâce aux mannequins) que nous nommons l'hypogramme.

Les sondages qu'on peut faire dans des textes continus comme les poèmes épiques ne permettent pas plus d'apercevoir une interruption dans l'hypogramme, que l'on n'en découvre dans les pièces d'étendue restreinte, odes, épigrammes, élégies, fables, etc. ... Les genres scéniques, par leur nature à la fois plus étendus et coupés dans leur texte, présentent le même phénomène.

Le “parallélisme” en tant que trait caractéristique de tout artifice est le renvoi d’un fait sémiotique à un fait équivalent à l’intérieur du même contexte ; y compris les cas où le dessein du renvoi n’est qu’un sous-entendu elliptique. » (J.Cou. : p. 16-17).

Le premier exemple d’artifice est celui de la musique, dont on peut mettre en doute le caractère de système sémiotique, mais qui n’en implique pas moins, comme toute mise en œuvre – composition – des éléments constitutifs. Jakobson énumère ensuite la poésie glossolalique et la peinture et la sculpture non figuratives, puis dans « Coup d’œil sur le développement de la sémiotique » la métaphore, exemples dont significativement, le premier et le dernier figurent dans « Quest for the Essence of Language » ou dans *The Sound Shape of Language* parmi les exemples de similarité dans le langage. Poésie et art visuel figuratif combinent quant à eux les deux types de *semiosis*, extroversive et introversive. De fait, au moins lorsqu’il s’agit du langage, la notion d’artifice ne va pas sans difficulté, dans la mesure où tandis que la composante de l’assignation maintient le code derrière le fonctionnement sémiotique – le « code des équivalences reconnues entre les parties et celui de leur corrélation au tout<sup>3516</sup> » –, il ne s’agit plus cependant, comme le souligne Jakobson lui-même, de la « langue ordinaire », mais de « l’art verbal qui en est un système transformé ». Parallèlement, la notion de *semiosis* introversive nous fait passer d’un mode de renvoi au référent à un type de référent, signe, signifiant ou signifié (artifice) au lieu d’objet (icônes, index, symboles). On notera que cette distinction est liée à celle de différentes fonctions du langage, sur laquelle

---

Il ressort de là qu’à aucune époque, et dans aucun genre, il n’a existé une manière de faire des vers latins qui consisterait simplement à pourvoir à la mesure du vers ; mais que la *paraphrase phonique* d’un mot ou d’un nom quelconque est la préoccupation parallèle constamment imposée au poète en dehors du mètre.

Bien autrement que la condition du mètre, une telle loi domine d’avance toute l’expression et toutes les combinaisons de mots que peut choisir le poète : elle devient fatalement, si elle existe, la base – déplorable en sa nature – mais impossible à fuir en ses effets, qui déterminera presque pour tout passage la forme que donne l’auteur à sa pensée par les mots.

Ces “règles” représentant autant de facultés accumulées semblent tendre à rendre l’anagramme illusoire. Je réponds avec une certaine confiance en me remettant à l’avenir : il arrivera un moment où l’on en ajoutera bien d’autres et où celles-ci paraîtront le maigre squelette du code dans son étendue réelle. On aura eu le temps, vu que nous n’en avons pris que l’essentiel, d’autre part de reconnaître que l’hypogramme en soi est tellement incontestable qu’il n’y a rien à redouter, ni pour son existence ni pour son exactitude, de la pluralité des voies qui s’ouvrent pour ses différentes réalisations. » (Starobinski, 1971 : p. 133-134). Le terme « transaction » se trouve à la p. 21 (voir Starobinski, 1971 : p. 21-22, cité dans la note 3513). Voir enfin, pour « l’ordre (“consécutivité” ou “non-consécutivité”) imposé aux éléments réitératifs », Starobinski (1971) : p. 46-47, cité plus haut dans la note 1479.

<sup>3516</sup> Il est par ailleurs question, dans « Coup d’œil sur le développement de la sémiotique », de « code artistique » : « L’art a longtemps échappé à l’analyse sémiotique. Cependant il est hors de doute que tous les arts, qu’ils soient essentiellement temporels comme la musique et la poésie, ou foncièrement spaciaux [*sic*] comme la peinture et la sculpture, ou encore syncrétiques, spatio-temporels comme le sont les spectacles de théâtre, de cirque ou de cinéma, ont tous trait au signe. Parler de la “grammaire” d’un art n’est pas faire usage d’une métaphore oiseuse : c’est que tout art implique une organisation des catégories polaires et signifiantes fondées sur une opposition de termes marqués et non-marqués. Tout art est lié à un ensemble de conventions artistiques. Les unes sont générales ; par exemple tel est le nombre des coordonnées qui sert de base aux arts plastiques et crée une distinction grosse de conséquences entre le tableau et la statue. D’autres conventions, influentes ou même obligatoires pour l’artiste et pour les destinataires immédiats de son œuvre, sont imposées par le style du pays et de l’époque. L’originalité de l’œuvre se trouve restreinte par le code artistique qui domine à l’époque donnée et dans la société donnée. La révolte de l’artiste non moins que la fidélité envers certaines règles requises est conçue par les contemporains en fonction du code que le novateur tient à ébranler. » (J.Cou. : p. 15-16).

s'ouvre le développement de « Language in Relation to Other Communication Systems<sup>3517</sup> » et dont nous verrons *infra* qu'elle est l'un des éléments d'une unification structurale de la langue et de la parole. Mais la notion d'artifice est justement inférée du jeu de deux distinctions parallèles, similarité/contiguïté et effectif/assigné, qui nous reconduit à l'évitement jakobsonien du principe de l'arbitraire du signe et à la circularité corrélative des rapports entre similarité et contiguïté, et l'on retrouve ici, d'une manière on ne peut plus lisible, la double étiologie impliquée par la notion traditionnelle d'arbitraire du signe. Il s'agissait en effet, dans les développements analysés à propos de la question de l'arbitraire du signe, non de rapports signe/signe (signifiant/signifiant ou signifié/signifié), mais de rapports signifiant/signifié, ce dernier fût-il, comme dans le cas des glossolalies, un « sens imaginaire caché », et tandis que selon Jakobson, si les signes artistiques, « peuvent s'approcher du "symbole", de l'"icône" et de l'"index" », « c'est avant tout sur leur caractère artistique que se fonde, cela va de soi, leur propre signifiante », le second aspect présuppose en réalité le premier, puisqu'il s'agit de jeux d'échos – de similarité certes assignée, mais impliquant avant tout, et en tant que telle, des éléments similaires – et d'un travail consistant à « coupler des signes ».

Comme il a pu apparaître à la lecture du développement final de « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique », le rapport entre signifiant et signifié n'est pas le seul critère permettant de comparer et de classer les signes. Dans « Language in Relation to Other Communication Systems », le rapport code/message permet ainsi d'isoler un type particulier de signes, les signaux :

---

<sup>3517</sup> Voir également ensuite dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » : « La question de l'existence et de la hiérarchie des fonctions fondamentales que nous observons dans le langage – fixation sur le référent, le code, l'émetteur, le destinataire, leur contact ou, enfin, sur le message lui-même (136) – peut se poser aussi pour les autres systèmes sémiotiques. En particulier, une analyse comparative des structures déterminées par une fixation prédominante sur le message (fonction artistique) ou, en d'autres termes, des recherches parallèles sur l'art verbal, musical, figuratif, chorégraphique, dramatique et cinématographique, sont parmi les tâches les plus impératives et les plus fécondes de la sémiotique. Il va de soi que l'analyse de l'art verbal relève de la compétence immédiate du linguiste, de ses préoccupations et de ses tâches essentielles et l'oblige à porter une attention soutenue aux complexités de la poésie et de la poétique. Cette dernière peut être définie comme l'étude de la fonction poétique du langage et l'étude de l'art verbal du point de vue de la fonction poétique du langage et de la fonction artistique des systèmes sémiotiques en général. Pour l'étude comparative de la poésie et des autres arts, la collaboration des linguistes et des spécialistes de disciplines comme la musicologie, les arts visuels, etc., est à l'ordre du jour, étant donné, notamment, le rôle de la parole dans diverses formes hybrides comme la musique vocale, les représentations théâtrales, et le film parlant. » (J.Rel. : p. 32) [« The question of presence and hierarchy of those basic functions which we observe in language – fixation upon the referent, code, addresser, addressee, their contact or, finally, upon the message itself (see 81) – must be applied also to the other semiotic systems. In particular, a comparative analysis of structures determined by a predominant fixation upon the message (artistic function) or, in other words, a parallel investigation of verbal, musical, pictorial, choreographic, theatrical, and filmic arts belongs to the most imperative and fruitful duties of the semiotic science. Of course the analysis of verbal art lies within the immediate range of the linguist's vital interests and tasks and imposes upon him a strained attention to the intricacies of poetry and POETICS. The latter may be depicted as the inquiry into the poetic function of language and into verbal art with respect to the poetic function of language as well as to the artistic function of semiotic systems in general. The comparative study of poetry and other ARTS as a teamwork of linguists and experts in all the latter fields stands on the agenda, especially in view of the speech which interferes in such hybrid formations as vocal music, dramatic performances, and sound film. » (J.Oth. : p. 661-662)].

« Les signaux représentent un type spécial de signes qu'il faut distinguer des autres systèmes sémiotiques. Un signal, comme tout autre type de signes, comporte son *signatum*, mais, à l'opposé des autres signes, les signaux ne peuvent se combiner en une nouvelle construction sémiotique, même s'ils appartiennent à un code plus large d'unités librement choisies. Toutes les combinaisons de signaux simples, si le système comporte non seulement des signaux simples mais également des signaux complexes, sont prescrites par le code, de sorte que le corpus des messages possibles est équivalent au code. La *semiosis* des signaux assigne ceux-ci soit aux symboles index, soit aux icônes index. Les signaux peuvent être spatiaux comme temporels, visuels comme auditifs. Ils manifestent dans la communication sociale des emplois diversifiés ; mentionnons quelques exemples, comme les badges et autres insignes, les marques de fabrique, les sceaux, les emblèmes, les écussons, les bannières, les étendards, les signaux routiers, les feux, les avertissements sonores et les coups de klaxon<sup>3518</sup>. » (J.OCS : p. 101).

Jakobson distingue en outre les signes selon la nature de leur signifiant. On lit ainsi, également dans « Language in Relation to Other Communication Systems » :

« En plus des divers types de *semiosis* (= relation variable entre *signans* et *signatum*), la nature du *signans* lui-même revêt une grande importance pour la structure des messages et leur typologie. Les cinq sens extérieurs remplissent des fonctions sémiotiques dans la société. Parmi des exemples sans nombre, on peut citer les poignées de mains, les tapes sur l'épaule, et les baisers pour le toucher ; les parfums et l'encens pour l'odorat ; le choix, l'ordre et la gradation des plats et des boissons pour le goût. Bien qu'un examen systématique de l'aspect sémiotique de ces sens dans différentes cultures se révélerait plein d'intérêt et de découvertes curieuses, il est évident que dans la société humaine les systèmes de signes les plus socialisés, les plus abondants et les plus appropriés reposent sur la vue et l'ouïe<sup>3519</sup>. » (J.OCS : p. 95-96).

Deux textes sont consacrés à la comparaison des signes visuels et auditifs, « Visual and Auditory Signs » (1963) et « On the Relation between Visual and Auditory Signs » (1964), auxquels il faut donc ajouter « Language in Relation to Other Communication Systems » (1968). Ces deux types de signes s'opposent selon une triple dichotomie : représentationnalité/non-représentationnalité, temps/espace, existence ou non d'un arrangement hiérarchique et d'éléments discrets. On lit notamment dans le résumé de « Visual and Auditory Signs » :

---

<sup>3518</sup> « Signals are a special type of signs to be distinguished from other sign patterns. A signal, like other kinds of signs, carries its signatum, but in contradistinction to other signs, signals, even if they pertain to a wider code of freely selectable units, cannot be combined by their addresser into a novel semiotic construction. All the combinations of simple signals, if the system comprises not only simple but also compounds signals, are prescribed by the code, so that the corpus of possible messages is tantamount to the code. The semiosis of signals assigns them either to indexical symbols or to indexical icons. Signals may be both spatial and temporal, both visual and auditory. They display diversified uses in social communication ; let us mention a few examples, such as badges and other insignia, trade marks, stamps, emblems, coats of arms, banners, ensigns, traffic signals, flares, warning sounds, and horn beeps. » (J.OCS : p. 705-706).

<sup>3519</sup> « Besides the diverse types of *semiosis* (= variable relationship between signans and signatum), the nature of the signans itself is of great importance for the structure of messages and their typology. All five external senses carry semiotic functions in human society. Among innumerable examples one may cite handshakes, pats on the back, and kisses for touch, perfumes and incense for smell, the selection, succession, and grading of courses and drinks for taste. Although a systematic inquiry into the semiotic aspect of these senses in diverse cultures would be full of interest and of curious discoveries, it is evident that the most socialized, abundant, and pertinent sign systems in human society are based on sight and hearing. » (J.OCS : p. 701).

« A manifold dichotomy of signs may be outlined. Primarily representational signs, which display a factual similarity or contiguity with their objects, prove to be mostly visual, in contradistinction to nonrepresentational signs, which are preponderantly auditory. The former deal foremost with space, the latter with time ; simultaneity in the one case and successivity in the other is the principal structuring device. In contrast to the first semiotic type, the second implies a compulsorily hierarchical arrangement and discrete elementary components, conceived, selected, and organized to serve the given purpose<sup>3520</sup>. » (J.Vis.1 : p. 337)

puis dans « Language in Relation to Other Communication Systems » :

« Un trait essentiel distingue les signes auditifs des signes visuels. Dans les systèmes de signes auditifs, ce n'est jamais l'espace mais seulement le temps qui agit comme facteur de structuration ; plus précisément, le temps dans ses deux axes : la successivité et la simultanéité ; la structuration des *signantia* visuels fait intervenir nécessairement l'espace et peut être abstraite du temps, comme pour la peinture et la sculpture, ou surimposée au facteur temporel, comme pour le film. La prévalence des icônes parmi les signes purement spatiaux, visuels, et la prédominance des symboles parmi les signes auditifs purement temporels nous permettent de lier plusieurs critères pertinents pour la classification des systèmes de signes et de promouvoir leur analyse sémiotique et leur interprétation psychologique. Les deux systèmes particulièrement élaborés de signes purement auditifs et temporels, le langage parlé et la musique, présentent, comme diraient les physiciens, une structure granulaire strictement discontinue. Ils se composent d'éléments ultimes discrets, principe étranger aux systèmes sémiotiques spatiaux. Ces éléments ultimes, leurs combinaisons, et leurs règles d'agencement constituent des artifices spéciaux, formés *ad hoc*<sup>3521</sup>. » (J.OCS : p. 96).

On rejoint ici, mais hors de tout cadre théorique, les réflexions saussuriennes sur la spécificité des signes verbaux comme signes temporels. On retrouve d'ailleurs ensuite ce tout du langage avec lequel le point de vue sémiologique saussurien permettait de rompre. Toujours en ce qui concerne la nature du signifiant, Jakobson distingue en effet en outre entre signes organiques et signes instrumentaux :

---

<sup>3520</sup> « On peut donner les grandes lignes d'une dichotomie multiple des signes. En premier lieu, les signes représentationnels, qui montrent une similarité ou une contiguïté factuelles avec leurs objets se révèlent être plutôt visuels, au contraire des signes non représentationnels, qui sont pour la plus grande part auditifs. Les premiers ont avant tout à voir avec l'espace, les seconds avec le temps ; la simultanéité dans le premier cas, et la successivité dans l'autre sont les principaux mécanismes structurants. Par opposition au premier type sémiotique, le second implique un arrangement hiérarchique obligatoire et des composants élémentaires discrets, conçus, sélectionnés et organisés pour servir le but donné. »

<sup>3521</sup> « An essential trait distinguishes auditory signs from visual ones. Within the systems of auditory signs never space but only time acts as a structural factor, namely, time in its two axes, sequence and simultaneity ; the structuration of visual *signantia* necessarily involves space and can be either abstracted from time, as in immobile painting and sculpture, or superinduce the time factor, as in the motion picture. The prevalence of icons among purely spatial, visual signs and the predominance of symbols among purely temporal, auditory signs permit us to interconnect several criteria relevant in the classification of sign patterns and further their semiotic analysis and psychological interpretation. The two particularly elaborate systems of purely auditory and temporal signs, spoken language and music, present a strictly discontinuous, as physicists would say, granular structure. They are composed of ultimate discrete elements, a principle alien to spatial semiotic systems. These ultimate elements and their combinations and rules of patterning are special, *ad hoc* shaped devices. » (J.OCS : p. 701).

« Selon leur mode de production, les signes doivent être divisés en signes directement organiques et en signes instrumentaux. Parmi les signes visuels, les gestes sont produits directement par les organes du corps, alors que la peinture et la sculpture impliquent l'emploi d'instruments. Parmi les signes auditifs, la parole et la musique vocale appartiennent au premier type et la musique instrumentale au second. Il est important de faire la distinction entre la production instrumentale des signes et la simple reproduction instrumentale des signes organiques. La diffusion de la parole par l'intermédiaire du disque, du téléphone ou de la radio ne change pas la structure du discours reproduit : le système sémiotique reste le même. Cependant, la diffusion plus étendue dans l'espace et dans le temps n'est pas sans influence sur la relation entre le locuteur et son auditoire et, de là, sur la composition des messages. Ainsi, des changements dans les moyens de communication orale et le rôle croissant de ces nouveaux moyens est susceptible d'avoir une influence sur l'évolution du discours et de devenir un sujet intéressant pour la recherche linguistique et sociologique. De plus, des moyens techniques tels que le téléphone et la radio, qui privent nos perceptions auditives du support visuel, ne peuvent guère rester sans conséquences sur la perception et la constitution des messages verbaux. Il est évident qu'on ne peut voir un simple moyen technique de reproduction dans des inventions modernes telles que le cinéma qui, de la simple reproduction de diverses images visuelles, s'est rapidement transformé en un système sémiotique complexe et autonome<sup>3522</sup>. » (J.OCS : p. 96-97),

deux types de signes auxquels il faut ajouter les objets utilisés comme signes :

« Aux signes produits spécialement par l'une ou l'autre partie du corps humain, soit directement, soit au moyen d'instruments spéciaux, il faut ajouter et opposer l'éventail sémiotique d'objets tout faits. Cet emploi des objets comme signes, que le Tchèque I. Osolsobe, qui étudie cette forme particulière de communication, a désigné par le terme d'"ostension", peut être illustré par l'exposition et l'arrangement compositionnel d'échantillons synecdochiques de biens dans des vitrines ou par le choix métaphorique des fleurs offertes, par exemple un bouquet de roses rouges comme signe d'amour. Le théâtre, qui se sert des hommes comme *signantia* (les acteurs) d'hommes conçus comme *signata* (les personnages) est un type particulier d'ostension<sup>3523</sup>. » (J.OCS : p. 97).

---

<sup>3522</sup> « According to the way of their production signs are to be divided into directly organic and instrumental. Among visual signs, gestures are directly produced by bodily organs, while painting and sculpture imply a use of instruments. Among auditory signs, speech and vocal music belong to the former type and instrumental music to the latter one. It is important to distinguish between instrumental production of signs and mere instrumental reproduction of organic signs. The spread of speech through phonograph, telephone or radio does not change the structure of speech rendered : the sign pattern remains the same. However, the wider diffusion in space and time does not remain without influence upon the relation between the speaker and his audience and herewith upon the makeup of messages. Thus changes in the media of oral communication and the rise in the role of these new media can have their effect on the evolution of discourse and become a significant topic for linguistic and sociological investigation. Moreover, such technical media as telephone and radio, which deprive our auditory perceptions of visual support, could hardly remain without consequences both for the perception and for the production of transmitted verbal messages. Obviously, one cannot see a mere technical means of reproduction in such modern contrivances as the cinema, which from a mere mechanical reproduction of various visual images has swiftly changed into an intricate and autonomous semiotic system. » (J.OCS : p. 701-702).

<sup>3523</sup> « To the signs ad hoc produced by some part of the human body either directly or through the medium of special instruments one must add and oppose a semiotic display of ready-made objects. This use of things as signs, which the Czech inquirer into this peculiar form of communication, I. Osolsobě, has labeled *ostension*, may be illustrated by the exhibition and compositional arrangement of synecdochic samples of shop goods in show windows or by the metaphoric choice of floral tributes, e.g. a bunch of red roses as a sign of love. A



Il s'agit là d'une distinction selon le mode de production du signe. Un autre critère de classement est lié au couple émetteur/récepteur :

« Tout signe exige un interprète. Un type clair de communication sémiotique implique deux interprètes différents, l'émetteur d'un message et son destinataire. Cependant, comme nous l'avons signalé plus haut<sup>3524</sup>, le discours intérieur réunit l'émetteur et le destinataire en une seule et même personne, et les formes elliptiques de communication intrapersonnelle sont loin d'être confinées aux signes verbaux seulement. Le nœud mnémotechnique qu'un Russe fait dans son mouchoir pour se rappeler une tâche urgente à accomplir est un exemple typique de communication intérieure entre le moi pris à deux moments différents.

On trouve présent dans diverses formes de divination un système de symboles conventionnels décodés par le récepteur sans qu'existe d'émetteur intentionnel du message. Le code traditionnel des présages permet à l'augure de déduire des influences présumées sur les affaires humaines à partir des les [*sic*] variations signifiantes observées dans le vol des oiseaux, lesquels ne sont que la source de tels messages sans en être les émetteurs. Les signes iconiques involontaires sont également fréquents : par exemple, Freud observe que certains champignons évoquent facilement une image phallique. Il est probable que dans certains cas une telle image peut se définir, dans la terminologie de Peirce, comme une icône symbolique engendrée ou au moins soutenue dans l'imagination de l'individu par une association métaphorique vivante dans la tradition orale (cf. l'étiquette mycologique de *phallus impudicus*).

Les index fournissent le plus vaste domaine de signes interprétés par leurs récepteurs sans qu'existe aucun élément émetteur volontaire. Ce n'est pas volontairement que les animaux laissent des traces à l'usage du chasseur, mais celles-ci servent néanmoins de *signantia*, lui permettent de déduire les *signata* qui y correspondent et ainsi d'identifier le type de proie aussi bien que la direction et le temps écoulé depuis son passage<sup>3525</sup>. » (J.OCS : p. 97-98).

Jakobson en vient ainsi à distinguer entre information et communication, distinction qui témoignerait à elle seule de la pauvreté de la définition jakobsonienne du signe<sup>3526</sup> :

« D'une façon semblable, le médecin utilise les symptômes des maladies comme index ; d'où la "sémiologie" (autrement dit, la symptomatologie), branche de la médecine qui a pour objet les signes qui indiquent et spécifient un trouble physique, pourrait être incluse

---

particular kind of ostension is the theatric show with men as signantia (actors) of men as signata (personae). » (J.OCS : p. 702).

<sup>3524</sup> Voir J.OCS : p. 92 [p. 697-698].

<sup>3525</sup> « A system of conventional symbols decoded by their receiver with no intentional addresser of the message is present in various forms of divination. A traditional code of omens permits the augur to elicit believed influences upon human affairs as the signata of observed variations in the flight of birds who are only the source of such messages without being their addressers. Unintentional iconic signs are also frequent ; for instance, Freud notices that certain mushrooms easily evoke a phallic image. It is probable that in certain case such a simile may be defined, in Peirce's terminology, as a *symbolic* icon engendered or at least supported in the individual's imagination by a metaphoric association alive in the oral tradition (cf. the mycological label *phallus impudicus*).

Indexes present the widest field of signs interpreted by their receivers without the existence of any intentional sender. Tracks were not purposely left by animals for the hunter's use but nevertheless serve as signantia enabling him to infer their signata and thus to identify the kind of prey as well as the direction and recentness of its passage. » (J.OCS : p. 702-703).

<sup>3526</sup> Dans le cadre de laquelle, comme en témoignent ces développements, les phénomènes envisagés comme signes perdent tout relief et toute spécificité, leur compréhension devenant dès lors impossible.

dans le domaine de la sémiotique – la science des signes – si l'on suit Peirce en traitant également les index purement involontaires comme une sous-classe d'une classe sémiotique plus large. La nécessité qu'il y a de les interpréter comme quelque chose qui sert à inférer l'existence de quelque chose d'autre (*aliquid stat pro aliquo*) transforme les index involontaires en une variété de signes, mais nous devons tenir compte de façon systématique de la différence décisive entre la "communication", qui implique un émetteur véritable ou présumé, et l'"information", dont la source ne peut être considérée comme un émetteur par celui qui interprète les indications reçues<sup>3527</sup>. » (J.OCS : p. 98).

Les signes sont enfin classés selon la nature du système auquel ils appartiennent, selon qu'il s'agit d'un système sémiotique appliqué, tel le vêtement ou la cuisine, ou d'un système purement sémiotique, comme le langage :

« Le langage est l'exemple d'un système purement sémiotique. Tous les phénomènes linguistiques – depuis les composants les plus petits jusqu'aux énoncés entiers et à leur échange – fonctionnent toujours et uniquement comme des signes. L'étude des signes ne peut cependant se limiter à de tels systèmes uniquement sémiotiques, mais doit également prendre en considération des structures sémiotiques appliquées, comme l'architecture, le vêtement, ou la cuisine. D'une part, il est vrai que nous n'habitons pas dans des signes mais dans des maisons, et d'autre part il est de même évident que la tâche des constructeurs ne se limite pas simplement à nous fournir retraites et abris. Dans les principes de construction de tout style architectural, en particulier dans leur organisation de l'espace à trois dimensions, des exemples manifestes ou latents de *semiosis* trouvent leur expression. Tout édifice est simultanément une sorte de refuge et un certain type de message. De même, tout vêtement répond à des exigences nettement utilitaires et présente en même temps diverses propriétés sémiotiques, comme P. G. Bogatyrev l'a parfaitement démontré dans sa monographie de pionnier sur le caractère sémiotique du vêtement traditionnel slovaque. Une étude historique et géographique des modes et de l'art culinaire d'un point de vue sémiotique pourrait conduire à de nombreuses conclusions typologiques révélatrices et surprenantes<sup>3528</sup>. » (J.OCS : p. 98)

---

<sup>3527</sup> « In a similar way symptoms of diseases are used as indexes by the physician ; hence *semiology* (alias symptomatology), a branch of medicine concerned with signs which indicate and specify a physical disturbance, could be included into the scope of semiotic, the science of signs, if one follows Peirce in treating also mere unintended indexes as a subspecies of a vaster semiotic class. The need for their interpretation as something that serves to infer the existence of something else (*aliquid stat pro aliquo*) makes the unwitting indexes into a variety of signs, but we must consistently take into account the decisive difference between *communication* which implies a real or alleged addresser and *information* whose source cannot be viewed as an addresser by the interpreter of the indications obtained. » (J.OCS : p. 703).

<sup>3528</sup> « Language is an example of a purely semiotic system. All linguistic phenomena – from the smallest components to entire utterances and their interchange – act always and solely as signs. The study of signs, however, cannot be confined to such exclusively semiotic systems but must take into consideration also applied semiotic structures, as for instance, architecture, dress, or cuisine. On the one hand, it is true that we do not dwell in signs but in houses, and on the other hand, it is likewise evident that builders' tasks are not limited merely to providing us with dens and shelters. In the constructive principles of any architectural style, particularly in their organization of three-dimensional space, patent or latent displays of *semiosis* find expression. Any edifice is simultaneously some sort of refuge and a certain kind of message. Similarly, any garment responds to definitely utilitarian requirements and at the same time exhibits various semiotic properties, as was thoroughly shown in the pioneering monograph of P. G. Bogatyrev on the sign pattern of Slovak folk dress. A historical and geographical study of fashions and culinary art from a semiotic standpoint could lead to many revealing and surprising typological conclusions. » (J.OCS : p. 703).

selon par ailleurs qu'il s'agit d'un système capable de construire des propositions, comme le langage et les superstructures qui lui sont superposées, à savoir les divers substituts du langage parlé, dont l'écriture, et les transformations du langage naturel telles que le langage mathématique, ou d'un système idiomorphique, dont la composition est relativement indépendante de la structure linguistique bien que son développement et son emploi impliquent la présence du langage :

« Finalement, les systèmes capables de construire des propositions doivent être distingués de tous les autres types sémiotiques utilisés dans la société humaine. A l'opposé de tels systèmes propositionnels, qui comprennent le langage et des superstructures diverses superposées au langage, tous les autres systèmes peuvent être appelés idiomorphiques, étant donné que leur composition est relativement indépendante de la structure linguistique, bien que le développement et l'emploi de ces systèmes impliquent la présence du langage. Dans la classe des systèmes propositionnels, la langue parlée est le système fondamental qui – ontogénétiquement et phylogénétiquement – précède tous les autres systèmes de cette classe. La transposition de la parole en sifflements ou en battements de tambour représente deux substituts typiques, le premier directement organique, l'autre instrumental, dus en partie à un besoin occasionnel d'audibilité élargie, en partie à des fins rituelles ; dans chacune de ces structures, la structure sous-jacente commune, la parole ordinaire, subit un choix elliptique de traits à retenir<sup>3529</sup>. » (J.OCS : p. 101-102).

Jakobson envisage ainsi l'écriture, « transposition la plus importante en un autre support<sup>3530</sup> » (J.OCS : p. 102) puis, comme nous l'avons vu plus haut<sup>3531</sup>, les langages formalisés :

« Les langages formalisés, qui servent à diverses fins scientifiques et techniques, sont des transformations artificielles des langues naturelles et en particulier de leur variété écrite. Elena V. Padučeva, une des investigatrices les plus perspicaces sur le plan linguistique des formes opaques et irrationnelles des langues naturelles, met au jour de nombreux faits frappants, par exemple, le caractère sémantiquement indéfini de la phrase, "Les amis de Pierre et de Jean sont arrivés", qui peut signifier soit le(s) ami(s) de Pierre uniquement et ceux (celui) de John [*sic*] uniquement, ou seulement leur(s) ami(s) commun(s), ou enfin, leur(s) ami(s) commun(s) plus leur(s) ami(s) particulier(s). Mais la créativité des langues naturelles repose précisément sur leur capacité cachée, spécifique, à éviter les détails superflus et sur la dépendance de ses significations à l'égard de la contrainte du texte. Ce sont précisément ces variables sémantiques, esquissées perspicacement dans la quête de

---

<sup>3529</sup> « Finally, systems capable of building propositions are to be distinguished from all other semiotic types practiced in human society. In contradistinction to such propositional systems, which include language and variform superstructures upon language, all other systems may be labeled idiomorphic, since their makeup is relatively independent of linguistic structure, though the rise and use of these systems imply the presence of language. Within the class of propositional systems spoken language is the basic pattern which – both ontogenetically and phylogenetically – takes precedence over all systems of this class. Two typical substitutes, due partly to an occasional need for farther audibility, partly to ritual purposes, are transpositions of speech into whistling or into drum beats, the former directly organic, the other instrumental ; in each of these patterns their common substructure, ordinary speech, undergoes an elliptic selection of features to be retained. » (J.OCS : p. 706).

<sup>3530</sup> « The most important transposition into another medium » (J.OCS : p. 706). Voir J.OCS : p. 102 [p. 706]. Voir également J.SS : p. 90-93 [p. 74-77].

<sup>3531</sup> En II-, A-, 2-, a-, γ-, v-.

l'Ecole scolastique de l'échelle des "suppositiones" qui assurent ce qu'on appelle la "sensibilité au contexte", laquelle caractérise les constituants des langues naturelles.

Le caractère unique des langues naturelles par rapport à tous les autres systèmes sémiotiques est évident dans leurs fondements. Les significations proprement génériques des signes verbaux se particularisent et s'individualisent sous la pression de contextes changeants ou de situations non verbalisées mais verbalisables. La richesse exceptionnelle du répertoire des unités significatives codées avec précision (morphèmes et mots) est rendue possible grâce au système diaphane de leurs composants purement différentiels, sans signification propre (les traits distinctifs, les phonèmes, et leurs règles de combinaison). Ces composants sont des entités sémiotiques *sui generis*. Le signifié d'une entité de ce type est pure "altérité", à savoir une différence sémantique présumée entre les unités significatives auxquelles il appartient et celles qui *ceteris paribus* ne contiennent pas la même entité.

Un dualisme rigoureux sépare les unités lexicales et idiomatiques, totalement codées dans la langue naturelle, de sa structure syntaxique qui consiste en matrices codées accompagnées d'un choix relativement libre des unités lexicales qui peuvent les remplir. Une liberté encore plus grande et des règles d'organisation encore plus souples caractérisent la combinaison des phrases en unités de discours supérieures.

Les tropes et les figures grammaticaux et lexicaux ainsi que les procédés de composition qui gouvernent l'art du dialogue et du monologue trouvent leur analogue le plus proche dans la technique rhétorique du cinéma, ou l'ostension qui présente des personnages et des décors de théâtre ou pris au hasard semble se transformer en un récit efficace par la diversité des plans (tropes cinématographiques), par les découpages sélectifs du preneur de vue et du scénariste ainsi que par les règles de composition du montage.

Si le film rivalise avec la complexité de la narration verbale, il existe un type substantiel de structure syntaxique que seules les langues naturelles ou formalisées sont capables d'engendrer, à savoir, les jugements, les propositions générales et surtout les propositions équationnelles. C'est dans ce domaine que le langage déploie sa force et sa portée la plus grande pour la pensée humaine et pour la communication conceptuelle<sup>3532</sup>. » (J.OCS : p. 102-103).

---

<sup>3532</sup> « Formalized languages which serve for various scientific and technical purposes are artificial transforms of natural language, in particular, of its written variety. Elena V. Padučeva, one of the most acute linguistic inquirers into the opaque and irrational forms of natural language, brings to light many salient cases, as for instance, the semantic indefiniteness of the sentence, "Peter's and John's friends have arrived", which can signify either Peter's separate friend(s) plus John's separate friend(s) or their common friends alone, or finally, their common friend(s) plus separate friend(s). But the creativity of natural language depends precisely on its specific reticent capacity for avoiding superfluous minutiae and on the compliance of its meanings with the textual constraint. Just these semantic variables, farsightedly outlined in the Schoolmen's quest for the scale of *suppositiones*, insure the so-called "context sensitivity" which specifies the constituents of natural language.

The uniqueness of natural language among all other semiotic systems is manifest in its fundamentals. The properly generic meanings of verbal signs become particularized and individualized under the pressure of changeable contexts or of nonverbalized but verbalizable situations. The exceptionally rich repertoire of definitely coded meaningful units (morphemes and words) is made possible through the diaphanous system of their merely differential components devoid of proper meaning (distinctive features, phonemes, and the rules of their combinability). These components are semiotic entities *sui generis*. The signatum of such an entity is bare otherness, namely a presumable semantic difference between the meaningful units to which it pertains and those which *ceteris paribus* do not contain the same entity.

A rigorous dualism separates the lexical and idiomatic, totally coded units of natural language from its syntactic pattern which consists of coded matrices with a relatively free selection of lexical units to fill them up. A still greater freedom and still more elastic rules of organization characterize the combination of sentences into higher units of discourse.

Il s'agit là, comme il apparaît dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970), qui présente un développement analogue, d'un classement selon « [l]e rapport entre le langage et les autres types de signes » :

« Le rapport entre le langage et les autres types de signes peut servir de premier critère de classification. Il existe une variété de systèmes sémiotiques qui comprend divers substituts du langage parlé. Tel est le cas de l'écriture qui est, sur le double plan de l'ontogenèse et de la phylogenèse, une acquisition secondaire et facultative par rapport au langage oral, commun à toute l'humanité, encore que les aspects graphiques et phoniques du langage soient parfois considérés par les spécialistes comme deux "substances" équivalentes (par exemple 66). Toutefois, dans la relation entre entité graphique et entité phonique, la première fonctionne toujours comme un signifiant et la seconde comme un signifié. D'autre part, le langage écrit, parfois sous-estimé par les linguistes, mérite une analyse scientifique distincte qui tienne dûment compte des caractéristiques particulières de l'écriture et de la lecture (cf. Derrida, 65, 66). La transformation du langage parlé en langage sifflé ou tambouriné est un autre exemple de système substitué à un autre, tandis que le morse est une substitution au second degré : ses points et ses traits sont un signifiant dont le signifié est l'alphabet ordinaire (240, p. 20 ; 241, p. 7).

Les langages plus ou moins formalisés utilisés comme constructions artificielles à diverses fins scientifiques ou techniques peuvent être considérés comme des transformations du langage naturel. L'étude comparative d'un langage formalisé et du langage naturel est d'un grand intérêt pour la mise en évidence de leurs caractéristiques convergentes et divergentes et requiert une coopération étroite entre les linguistes et les spécialistes des langages formalisés que sont les logiciens. D'après Bloomfield, dont la remarque reste actuelle, la logique "est une branche de la science étroitement liée à la linguistique" (19, p. 55). Cette assistance mutuelle aide les linguistes à déterminer la spécificité des langues naturelles avec de plus en plus de précision et de clarté. Inversement, pour analyser les superstructures formalisées, le logicien doit les confronter systématiquement avec leur base naturelle en les soumettant à une interprétation strictement linguistique. Une étude comparative commune de ce genre se heurte à l'idée toujours vivace qu'une langue naturelle est un système symbolique de second ordre, péchant constitutionnellement par imprécision, indétermination (*vagueness*), ambiguïté et obscurité. Comme Chomsky l'a nettement indiqué, l'indépendance relative des langages artificiels formalisés par rapport au contexte et, inversement, la sensibilité des langues naturelles au contexte créent une grande différence entre ces deux catégories sémiotiques (51, 52, 53). La variabilité des significations, en particulier les déplacements de sens nombreux et d'une grande portée ainsi qu'une aptitude illimitée pour les paraphrases multiples sont précisément les propriétés qui favorisent la créativité d'une langue naturelle et confèrent non seulement à l'activité poétique mais aussi à l'activité scientifique des possibilités d'invention continues. Ici, l'indéterminé et le pouvoir créateur apparaissent comme totalement solidaires. L'un des principaux chercheurs qui ont ouvert la voie à l'étude mathématique du problème du fini, Emil Post, a souligné le rôle décisif que le "langage ordinaire" joue dans la "naissance d'idées nouvelles", leur

---

Both lexical and grammatical tropes and figures and the compositional devices which govern the art of dialogues and monologues find their closest analogue in the rhetorical machinery of the cinema where the ostension displaying theatrical and casual personnel and scenery appears to be transformed into an effective narrative by the diversity of shots (filmic tropes), by the selective cuts of the cameraman and of the editor, and by the compositional rules of montage.

If the motion picture competes with the craft of verbal narration, there is one substantial type of syntactic structure which only natural or formalized languages are able to generate, namely, judgments, general and especially equational propositions. It is in this asset that language deploys its supreme power and significance for human thought and cognitive communication. » (J.OCS : p. 707-708).

ascension “au-dessus de la mer de l’inconscient” et la mutation ultérieure de processus vagues et intuitifs “en relations entre des idées précises” (224, p. 430). Le concept freudien du “ça” a certainement été suggéré par les tournures impersonnelles de l’allemand en *es* ; le dérivé allemand *Gestalt* a facilité la constitution d’un nouveau courant en psychologie (cf. Ehrenfels 74 et Cassirer 46). Comme le fait observer Hutten, “le discours technique ne peut fonctionner sans langue métaphorique” et des mots figurés comme “champ” et “flux” ont laissé une empreinte dans la pensée des physiciens (117, p. 84). C’est le langage naturel qui offre un soutien puissant et indispensable à “l’aptitude à inventer des problèmes, à la capacité de réflexion imaginative et créatrice”, donc considéré par celui qui étudie l’évolution humaine comme “la caractéristique la plus significative de l’intelligence” (107, p. 359).

La différence fonctionnelle entre les langages formalisés et les langues naturelles doit être respectée par les spécialistes des uns et des autres (cf. 213). Il ne faut pas rééditer le conte d’Andersen sur le vilain petit canard et le mépris du logicien pour la synonymie et l’homonymie du langage naturel est tout aussi déplacé que l’ébahissement du linguiste devant les propositions tautologiques de la logique (cf. Hjelmslev, 109). Pendant la longue histoire de la linguistique, des critères propres à des constructions techniques abstraites ont été appliqués arbitrairement à des langues naturelles, non seulement par les logiciens mais quelquefois par les linguistes eux-mêmes. C’est ainsi que nous nous sommes trouvés en face de tentatives arbitraires pour réduire la langue naturelle à des énoncés déclaratifs et considérer les formes réquisitives (formes interrogatives et impératives) comme des altérations ou des paraphrases de propositions déclaratives.

Quels que soient les problèmes verbaux traités, les concepts fondamentaux utilisés par les logiciens sont fondés sur les langages formalisés, alors que la linguistique pure ne peut que partir d’une analyse systématique et strictement intrinsèque des langues naturelles. Par conséquent, c’est sous un angle entièrement différent que la logique et la linguistique traitent de problèmes comme la signification et la référence, l’intension et l’extension ou les propositions existentielles et l’univers du discours ; mais ces deux optiques distinctes peuvent être interprétées comme deux modes de description partiels mais fidèles entre lesquels il existe, selon la définition de Niels Bohr, une relation de “complémentarité” (23).

Le langage formalisé le plus perfectionné est celui des mathématiques (23, p. 68), et pourtant les mathématiciens ne cessent de souligner son enracinement profond dans le langage quotidien. C’est ainsi que, pour Borel, le calcul postule nécessairement l’existence de la langue vulgaire (24, p. 160), ou que, pour Waismann, il “doit être complété par la révélation de la dépendance qui existe entre les symboles mathématiques et le sens des mots dans la langue courante” (286, p. 118). Bloomfield a tiré de cette relation la conclusion qui s’imposait pour la science du langage en affirmant que, “les mathématiques étant une activité verbale”, cette discipline présuppose naturellement la linguistique (19, p. 55).

Dans la relation entre les structures indépendantes du contexte et les structures sensibles au contexte, les mathématiques et le langage quotidien sont les deux systèmes polaires, et chacun d’entre eux apparaît comme le métalangage qui convient le mieux à l’analyse structurale de l’autre (cf. 182). La linguistique dite mathématique doit satisfaire à des critères scientifiques à la fois linguistiques et mathématiques et, par conséquent, exige un contrôle systématique mutuel de la part des spécialistes de chacune des deux disciplines. Les diverses branches des mathématiques – théorie des ensembles, algèbre de Boole, topologie (cf. Thom 268), statistique, calcul des probabilités, théorie des jeux et théorie de l’information (cf. 277, 176) – s’appliquent avec profit à une recherche réinterprétative de la structure des langues humaines dans leurs variables comme dans leurs invariants universels. Elles offrent toutes ensemble un métalangage multiforme capable de traduire efficacement des données linguistiques. Le livre de Zellig Harris, qui

applique la théorie des ensembles à la grammaire et compare ensuite la langue naturelle et les systèmes formalisés, en fournit un bon exemple (101 ; cf. aussi 102).

Une autre branche de la sémiotique comprend une gamme étendue de systèmes *idiomorphes* qui ne se rapportent qu'indirectement au langage. Le geste qui accompagne la parole appartient, d'après la définition de Sapir, à une catégorie de signes "surajoutée" (241, p. 7). Bien qu'il y ait habituellement concomitance entre la gesticulation et les énoncés verbaux, les deux systèmes de communication ne se recouvrent pas exactement. Il existe en outre des systèmes sémiotiques gestuels séparés du discours. Ces systèmes, comme en général tous les systèmes de signes qui sont indépendants du langage par leur structure et dont la réalisation ne nécessite pas la parole, doivent être soumis à une analyse comparative où l'on s'attachera spécialement à étudier les convergences et les divergences entre une structure sémiotique donnée et le langage.

La classification des systèmes de signes utilisés par l'homme doit se fonder sur plusieurs critères comme : le rapport entre le signifiant et le signifié (conformément à la classification de Peirce, qui divise les signes humains en trois catégories : indices, icônes et symboles, auxquels s'ajoutent des variétés intermédiaires) ; la discrimination entre la production de signes et la simple exposition sémiotique d'objets préexistants (208, 150) ; la différence entre la production purement corporelle de signes et leur production à l'aide d'instruments ; la distinction entre les structures sémiotiques pures et appliquées ; la *sémiosis* visuelle ou auditive, spatiale ou temporelle ; les formations homogènes et syncrétiques ; la diversité des relations entre l'émetteur et le destinataire, en particulier la communication intra-individuelle, inter-individuelle et pluri-individuelle. Chacune de ces divisions doit évidemment tenir compte de diverses formes intermédiaires et hybrides (cf. 135)<sup>3533</sup>. » (J.Rel. : p. 28-32).

---

<sup>3533</sup> « The relationship between the verbal pattern and the other types of signs may be taken as a starting principle for their grouping. One variety of semiotic systems consists of diverse substitutes for spoken language. Such is writing, which is – both ontogenetically and phylogenetically – a secondary and optional acquisition as compared with the all-human oral speech, though sometimes the graphic and phonic aspects of language are taken by scholars for two tantamount "substances" (e.g. 66). However, in the relation between graphic and phonological entities, the former always functions as a *signans* and the latter as a *signatum*. On the other hand, written language, sometimes underrated by linguists, deserves an autonomous scientific analysis with due respect to the particular characters of writing and reading. The transfer of speech into whistles or drumbeats offers another example of a substitutive system, while the Morse code exhibits a second-order substitution : its dots and dashes are a *signans* which stands for the ordinary alphabet as their *signatum* (cf. 153, p. 20; 154, p. 7).

More or less formalized languages used as artificial constructs for various scientific or technical purposes may be termed transforms of natural language. The comparative study of formalized and natural languages is of great interest for the elicitation of their convergent and divergent characters and requires a close cooperation of linguists with logicians as experts in formalized languages. According to Bloomfield's reminder, which is still opportune, LOGIC "is a branch of science closely related to linguistics" (11, p. 55). Such mutual assistance helps linguists to determine the specificity of natural languages with ever greater precision and explicitness. On the other hand, the logician's analysis of formalized superstructures requires a systematic collation with their natural fundament, subject to a strictly linguistic interpretation. A serious impediment in such a joint comparative study is the still persistent view of natural language as a second-rate symbolic system accused of a constitutional bias toward imprecision, vagueness, ambiguity, and opacity. As Chomsky succinctly stated, the high approximation of the formalized, "artificial" languages to a context freedom and, conversely, the context sensitivity of the natural languages substantially differentiate these two semiotic classes (32, p. 9 ; 30, p. 441). The variability of meanings, their manifold and far-reaching figurative shifts, and an incalculable aptitude for multiple paraphrases are just those properties of natural language which induce its creativity and endow not only poetic but even scientific activities with a continuously inventive sweep. Here, indefiniteness and creative power appear to be wholly interrelated. One of the chief pioneers in the mathematical discussion of the finiteness problem, Emil Post, pointed to the decisive role which "language of the ordinary kind" plays in the "birth of new ideas" (141, p. 430). The Freudian concept "id" was certainly prompted by the *es-Sätze* ; the German conspicuous derivative *Gestalt* favored the kneading of a next trend in psychology. As Hutten remarks, the incentive "technical

On retrouve ici le caractère fondamental du langage, plus précisément du langage parlé, dont dépendent tous les autres systèmes sémiotiques, soit qu'ils en soient dépendants pour leur développement et leur emploi (systèmes idiomorphiques) soit qu'ils soient postérieurs ontogénétiquement et phylogénétiquement. Ce caractère n'est cependant pris en charge que

---

discourse cannot do without metaphorical language” and such figurative terms as “field” and “flow” left their sensible imprint on physical thought (70, p. 84). It is just natural language that offers a mighty and indispensable support to “the ability to invent problems, capacity for imaginative or creative thinking”, a gift viewed by the explorer of human evolution as “the most significant characteristic of intelligence” (65, p. 359).

The functional difference between formalized and natural languages must be respected by the experts in the one or the other variety (cf. 135, 138). Andersen's tale about the ugly duckling is not to be reenacted, and the logician's contempt for the synonymy and the homonymy of the natural language is as equally misplaced as the linguist's bewilderment over the tautologous propositions of logic. Throughout the long history of linguistics, criteria peculiar to technical constructs are imposed arbitrarily upon natural language not only by logicians but sometimes by linguists themselves. For example, we run up against heteronomous and forced attempts to reduce natural language to declarative statements and to view requisitive (interrogative and imperative) forms as alterations or paraphrases of declarative propositions.

Whatever verbal problems are treated, the fundamental concepts used by logicians are based on the formalized languages, whereas pure linguistics can only proceed from a consistently intrinsic analysis of natural languages. As a consequence, the entire approach to such problems as meaning and reference, intension and extension or the existential propositions and the universe of discourse is quite different ; but these distinct views may be interpreted as two true, while partial modes of description which face each other in a relation safely defined as “complementarity” by Niels Bohr.

The formalized language of highest refinement is attained in MATHEMATICS (cf. 14, p. 68), and at the same time its deep embeddedness in ordinary language is emphasized repeatedly by mathematicians. Thus, for E. Borel, calculus necessarily rests upon the postulate of the existence *de la langue vulgaire* (15, p. 160) or, in Waismann's formulation, it “has to be supplemented by the disclosure of the dependence that exists between the mathematical symbols and the meanings of words in the colloquial language” (183, p. 118). For the science of language the adequate conclusion from this relation was made by Bloomfield when he stated that “since mathematics is a verbal activity”, this discipline naturally presupposes linguistics (11, p. 55).

In the relation between context-free and context-sensitive structures, mathematics and customary language are the two polar systems, and each of them proves to be the most appropriate metalanguage for the structural analysis of the other one (cf. 117). So-called mathematical linguistics has to meet both linguistic and mathematical scientific criteria and, therefore, requires a systematic mutual control on the side of experts in each of the two disciplines. The diverse aspects of mathematics – set theory, Boolean algebra, topology, statistics, calculus of probability, theory of games, and information theory (cf. 176) find a fruitful application to a reinterpretative inquiry into the structure of human languages in their variables as well as their universal invariants. All these mathematical facts offer an appropriate multiform metalanguage into which linguistic data may be efficiently translated. Zellig Harris' new book, which gives a transcription of grammar into terms of set theory with a subsequent comparison of natural language and formalized constructs, may be cited as an eloquent example (62).

A further area of semiotic embraces a wide range of *idiomorphic* systems which are but indirectly related to language. Gesture accompanying speech is defined by Sapir as an “excessively supplementary” class of signs (154, p. 7). Despite the usual concomitance of gesticulation with verbal utterances, there is no one-to-one equivalence between the two systems of communication. There are, moreover, semiotic patterns of bodily motions disjoined from speech. These patterns, as in general all sign systems independent in their structure from language and performable also out of touch with verbal means, must be subjected to a comparative analysis with special regard for the convergences and divergences between any given semiotic structure and language.

The classification of human sign systems must resort to several criteria as, for instance : the relation between the *signans* and *signatum* (in accordance with Peirce's triadic division of signs into indices, icons, and symbols with the transitional varieties) ; discrimination between sign production and mere semiotic display of ready-made objects (cf. 132 ; 150) ; difference between pure and applied semiotic structures ; visual or auditory, spatial or temporal semiosis ; homogeneous and syncretic formations ; various relations between the addresser and addressee, in particular intrapersonal, interpersonal or pluripersonal communication. Each of these divisions must obviously take into account diverse intermediate and hybrid forms. » (J.Oth. : p. 658-661).



dans le cadre d'une description comparative et d'un classement, visant notamment à « déterminer la spécificité des langues naturelles avec de plus en plus de précision et de clarté ». Son constat ne peut ainsi mener qu'à une explication structurale, celle que nous venons de rappeler et sur laquelle se clôt « Language in Relation to Other Communication Systems ». Le développement de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » est à cet égard tout à fait notable, dans la mesure où y apparaît nettement le caractère superficiel d'une telle construction : le langage y est appréhendé comme un outil parmi d'autres, sans caractère constitutif, et ce alors que se trouve par ailleurs nettement reconnu, considérations ontogénétiques à l'appui, son rôle fondamental dans l'ordre sémiotique – c'est-à-dire en réalité langagier (au sens que nous donnons quant à nous au terme *langage*). On lit en effet ensuite :

« Malgré l'autonomie structurale incontestable des systèmes de signes que nous avons définis comme idiomorphiques, on peut aussi leur appliquer, comme aux autres variétés de structures sémiotiques utilisées par les êtres humains, les conclusions importantes tirées par deux grands linguistes : Sapir a bien vu que “le langage phonétique a le pas sur tous les autres types de symbolisme communicatif” (241, p. 7) et, pour Benveniste, “le langage est l'expression symbolique par excellence” et tous les autres systèmes de communication “en sont dérivés et le supposent” (14, p. 28). Le fait que les signes verbaux précèdent toutes les autres activités délibérément sémiotiques est confirmé par les recherches sur le développement de l'enfant. Le symbolisme gestuel de l'enfant, après qu'il a acquis les rudiments du langage, est nettement distinct des mouvements réflexes que fait le bébé avant de savoir parler<sup>3534</sup>. » (J.Rel. : p. 32).

Dans le cadre comparatif et structural jakobsonien, ce rôle de fondation se trouve réinterprété en termes de substitution ou de transformation d'une part, impliquant, comme dans « Zur Struktur des Phonems », une hiérarchisation et une articulation sémiotique des systèmes sémiotiques, de rapports métalinguistiques d'autre part, ces derniers pouvant alors fonctionner à double sens, comme des mathématiques à la linguistique et de la linguistique aux mathématiques. Cette double direction de l'analyse – « L'étude comparative d'un langage formalisé et du langage naturel est d'un grand intérêt pour la mise en évidence de leurs caractéristiques convergentes et divergentes et requiert une coopération étroite entre les linguistes et les spécialistes des langages formalisés que sont les logiciens. D'après Bloomfield, dont la remarque reste actuelle, la logique “est une branche de la science étroitement liée à la linguistique” (19, p. 55). Cette assistance mutuelle aide les linguistes à déterminer la spécificité des langues naturelles avec de plus en plus de précision et de clarté. Inversement, pour analyser les superstructures formalisées, le logicien doit les confronter systématiquement avec leur base naturelle en les soumettant à une interprétation strictement

---

<sup>3534</sup> « Despite an indubitable structural autonomy of those human sign systems which we have defined as idiomorphic, they, too, like the other varieties of semiotic patterns, fall under the significant conclusions drawn by two eminent linguists : Sapir realized that “phonetic languages takes precedence over all other kinds of communicative symbolism” (154, p. 7), and in Benveniste's view, “*le langage est l'expression symbolique par excellence*”, and all other systems of communication “*en sont dérivés et la supposent*” (8, p. 28). The antecedence of verbal signs in regard to all other deliberately semiotic activities is confirmed by studies of children's development. The “communicative symbolism” of child's gestures after the rudiments of language have been mastered is noticeably distinct from the reflex movements of the speechless infant. » (J.Oth. : p. 662).

linguistique. », « Le langage formalisé le plus perfectionné est celui des mathématiques (23, p. 68), et pourtant les mathématiciens ne cessent de souligner son enracinement profond dans le langage quotidien. [...] Bloomfield a tiré de cette relation la conclusion qui s'imposait pour la science du langage en affirmant que, "les mathématiques étant une activité verbale", cette discipline présuppose naturellement la linguistique (19, p. 55). / Dans la relation entre les structures indépendantes du contexte et les structures sensibles au contexte, les mathématiques et le langage quotidien sont les deux systèmes polaires, et chacun d'entre eux apparaît comme le métalangage qui convient le mieux à l'analyse structurale de l'autre (cf. 182). » – recouvre<sup>3535</sup> ce qu'impliquaient d'étiologie les notions de substitution et de transformation, interdisant par là même toute autre considération qu'une analyse structurale et le constat de « différences fonctionnelles ». Jakobson insiste donc, à nouveau, sur la nécessité de respecter les différences et les spécificités des différents systèmes examinés – ici la langue et les langages formalisés – dont il espère ainsi faire apparaître la nature, là où celle-ci est en réalité donnée d'avance dans la notion de fonction qui préside au syntagme « différence fonctionnelle ».

Nous en venons ainsi au second type de classement mentionné plus haut, corrélatif de la dimension de la fondation plutôt que de celle de la spécification. Parmi les différents critères de classement énumérés dans le dernier paragraphe de ce développement de « Relations entre la science du langage et les autres sciences », il s'en trouve un dont il n'a pas encore été question dans ce qui précède : celui qui oppose « les formations homogènes et syncrétiques ». Jakobson écrit ainsi dans « Language in Relation to Other Communication Systems » :

« L'étude de la communication doit faire la distinction entre les messages homogènes qui utilisent un seul système sémiotique et les messages syncrétiques reposant sur une combinaison ou une fusion de différents systèmes sémiotiques. Nous observons des types habituels déterminés de telles combinaisons. L'anthropologie est confrontée à la tâche de faire l'étude comparative des traditions syncrétistes et de leur diffusion dans les cultures ethniques du monde entier. Apparemment, nous avons de la peine à trouver des cultures primitives sans poésie ; il semble cependant que certaines de ces cultures ne possèdent pas de poèmes proprement dits mais seulement des poèmes chantés ; en revanche, la musique vocale semble plus répandue que la musique instrumentale. Aussi, le syncrétisme de la poésie et de la musique est peut-être primordial en comparaison de la poésie indépendante de la musique et de la musique indépendante de la poésie. Les signes visuels corporels manifestent une propension à se combiner aux systèmes de signes auditifs : les gestes de la main et les mouvements du visage fonctionnent comme signes s'ajoutant aux énoncés verbaux ou comme leurs substituts, alors que les mouvements qui mettent en jeu les jambes et l'ensemble du corps semblent être liés d'une manière prédominante ou, dans certaines cultures traditionnelles, d'une manière exclusive à la musique instrumentale. La culture moderne développe les spectacles syncrétiques les plus complexes, comme les comédies musicales et surtout les comédies musicales filmées, qui combinent diverses méthodes sémiotiques auditives et visuelles<sup>3536</sup>. » (J.OCS : p. 100-101).

---

<sup>3535</sup> A nouveau par une unification qui est un aplatissage. Voir ci-dessus la note 3526.

<sup>3536</sup> « The study of communication must distinguish between homogeneous messages which use a single semiotic system and syncretic messages based on a combination or merger of different sign patterns. We observe specific habitual types of such combinations. Anthropology is faced with the task of comparative inquiry into traditional

Il ne s'agit plus, dans ce passage, de sémiotique, mais de « l'étude de la communication » et, corrélativement, de « messages » plutôt que de systèmes sémiotiques. Le paragraphe précédent est en effet le dernier du développement relatif à l'artifice, mais par ailleurs, à partir de « Language in Relation to Other Communication Systems », la sémiotique n'est plus définie comme la science ou la théorie des signes, mais comme celle de la communication des messages. Ce changement de perspective concerne en premier lieu la linguistique. On lit ainsi en ouverture du texte :

« Edward Sapir déclare, et c'est évident, que “le langage est le moyen de communication par excellence de toute société connue”. La science du langage étudie la composition des messages verbaux et celle de leur code sous-jacent. Les caractéristiques structurelles du langage sont interprétées à la lumière des tâches qu'elles remplissent dans les divers modes de communication, et ainsi, on peut sommairement définir la linguistique comme une étude de la communication des messages verbaux. Nous analysons ces messages par rapport à tous les facteurs concernés, à savoir, les propriétés inhérentes du message lui-même, le locuteur et l'allocutaire, que celui-ci reçoive véritablement le message ou qu'il soit simplement conçu par le locuteur comme récepteur virtuel. Nous étudions le caractère du contact qui existe entre les deux protagonistes de l'événement de langage, nous cherchons à faire apparaître le code commun à l'émetteur et au récepteur, et nous essayons de déterminer les traits convergents et les différences qui existent entre les opérations d'encodage du locuteur et la capacité de décodage du destinataire. Finalement, nous cherchons la place que les messages donnés occupent dans le contexte des messages environnants, que ceux-ci appartiennent au même échange d'énoncés, au passé remémoré, ou au futur anticipé, et nous soulevons les questions cruciales qui concernent la relation des messages donnés à l'univers de discours<sup>3537</sup>. » (J.OCS : p. 91-92).

La linguistique se trouve ici définie comme une « étude de la communication des messages verbaux ». Son objet, dans cette perspective, est double : « la composition des

---

syncretisms and their spread in the ethnic cultures of the entire world. Apparently, we hardly find primitive cultures without poetry, but it seems that some of these cultures have no spoken but only sung verse ; and, on the other hand, vocal music seems to be more widespread than instrumental music. Thus syncretism of poetry and music is perhaps primordial as compared to poetry independent of music and to music independent of poetry. Bodily visual signs display a propensity toward a combination with auditory sign systems : manual gestures and facial movements function as signs supplementary to verbal utterances or as their substitutes, whereas movements involving the legs and the bulk of the body seem to be prevalently and in some ethnic cultures exclusively tied to instrumental music. Modern culture develops the most complex syncretic spectacles, such as musicals and in particular cinematic musicals, making joint use of several auditory and visual semiotic media. » (J.OCS : p. 705).

<sup>3537</sup> « Edward Sapir states and it is evident that “language is the communicative process par excellence in every known society.” The science of language investigates the makeup of verbal messages and of their underlying code. The structural characteristics of language are interpreted in the light of the tasks which they fulfill in the various processes of communication, and thus linguistics may be briefly defined as an inquiry into the communication of verbal messages. We analyze these messages with reference to all the factors involved, namely, to the inherent properties of the message itself, its addresser and addressee, whether actually receiving the message or merely meant by the addresser as its virtual recipient. We study the character of the contact between these two participants in the speech event, we seek to elicit the code common to the sender and to the receiver, and we try to determine the convergent traits and the differences between the encoding operations of the addresser and the decoding competence of the addressee. Finally, we look for the place occupied by the given messages within the context of surrounding messages, which pertain either to the same exchange of utterances or to the recollected past and to the anticipated future, and we raise the crucial questions concerning the relation of the given message to the universe of discourse. » (J.OCS : p. 697).

messages verbaux » et « celle de leur code sous-jacent ». C'est là, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, un objet particulier à la linguistique jakobsonienne, mais il faut noter que le code apparaît ainsi comme un « facteur » parmi d'autres par rapport auxquels conduire l'analyse des messages. La communication, impliquant l'analyse fonctionnelle – « Les caractéristiques structurelles du langage sont interprétées à la lumière des tâches qu'elles remplissent dans les divers modes de communication, et ainsi, on peut sommairement définir la linguistique comme une étude de la communication des messages verbaux. » – constitue en effet une autre forme du donné du signe et, par ailleurs, le cadre d'analyse du message, les divers « facteurs concernés » rappelant à cet égard les critères de classement des signes que nous avons passé en revue dans ce qui précède. C'est là, plus précisément, une autre forme du donné du rapport son/sens, dont la promotion comme cadre d'analyse permet d'occulter le signe. Or, tandis qu'est à nouveau affirmé dans ce cadre le caractère fondamental du langage, il l'est du point de vue de la communication :

« La sémiotique, comme étude de la communication de toutes les sortes de messages, est le cercle concentrique le plus petit qui entoure la linguistique, dont le domaine de recherche se limite à la communication des messages verbaux. Le cercle concentrique suivant, plus large, est une science intégrée de la communication qui embrasse l'anthropologie sociale, la sociologie et l'économie. On peut une fois de plus citer l'observation toujours opportune de Sapir selon laquelle “tout système culturel et chaque acte isolé de comportement social implique la communication dans un sens soit explicite, soit implicite”. Il faut se rappeler que quel que soit le niveau de communication que nous traitons, chacun implique un échange de messages et ne peut donc être isolé du niveau sémiotique, qui à son tour assigne le rôle primordial au langage. La question de la sémiotique et en particulier des éléments linguistiques inhérents à toute forme de communication humaine doit servir de ligne directrice capitale à l'examen futur de toutes les variétés de communication sociale. En fait, l'expérience de la linguistique a commencé à être remarquée et utilisée de manière créatrice dans les études modernes d'anthropologie et d'économie, de manière vraiment créatrice, parce que le modèle élaboré et fécond de la linguistique ne peut s'appliquer mécaniquement et qu'il n'est efficace que pour autant qu'il ne viole pas les propriétés autonomes d'un domaine donné<sup>3538</sup>. » (J.OCS : p. 93),

par opposition celui du signe, auquel conduit la notion de message :

---

<sup>3538</sup> « Semiotic, as an inquiry into the communication of all kinds of messages, is the nearest concentric circle that encompasses linguistics, whose research field is confined to the communication of verbal messages, and the next, wider concentric circle is an integrated science of communication which embraces social anthropology, sociology, and economics. Again and again one may quote Sapir's still opportune reminder that “every cultural pattern and every single act of social behavior involves communication in either an explicit or implicit sense”. It must be remembered that whatever level of communication we are treating, each of them implies some exchange of messages and thus cannot be isolated from the semiotic level, which in its turn assigns the prime role to language. The question of semiotic, and in particular, linguistic ingredients inherent in any pattern of human communication is to serve as a vital guideline for the forthcoming inquiry into all varieties of social communication. In fact, the experience of linguistic science has begun to be noticed and creatively utilized in modern anthropological and economic studies ; creatively indeed, because the elaborate and fruitful linguistic model cannot be mechanically applied and is effectual only insofar as it does not violate the autonomous properties of any given domain. » (J.OCS : p. 698-699).

« Si parmi les messages utilisés dans la communication humaine les messages verbaux jouent un rôle dominant, nous devons cependant tenir compte également de tous les autres types de messages utilisés dans les groupes humains et examiner leurs particularités structurelles et fonctionnelles sans oublier cependant que le langage est pour l'humanité entière le premier moyen de communication et que cette hiérarchie des moyens de communications se reflète nécessairement dans tous les types secondaires de messages humains et les rend de diverses façons dépendants du langage, en particulier de son acquisition antérieure et de l'usage par l'homme de représentations verbales patentes ou latentes pour accompagner ou interpréter n'importe quel autre message. Tout message se compose de signes ; parallèlement, la science des signes appelés "sémiotique" traite des principes généraux qui sous-tendent la structure de tous les signes (quels qu'ils soient) et de la façon dont on les utilise dans les messages, ainsi que des traits spécifiques des divers systèmes de signes et des divers messages qui en font usage. Cette science prévue par les philosophes du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, programmée depuis la fin des années 1860 par Charles Sanders Peirce de même qu'au tournant du siècle dernier par Ferdinand de Saussure sous l'étiquette quelque peu modifiée de "sémiologie", est entrée à présent dans une période de développement international rapide et animé<sup>3539</sup>. » (J.OCS : p. 92-93).

On retrouve ici la représentation en termes de domaines emboîtés : « La sémiotique, étude de la communication de toutes les sortes de messages, est le cercle concentrique le plus petit qui entoure la linguistique, dont le domaine de recherche se limite à la communication des messages verbaux. », et elle se trouve elle-même dans un autre cercle concentrique, celui d'une « science intégrée de la communication qui embrasse l'anthropologie sociale, la sociologie et l'économie ». Cette représentation est cependant solidaire, dans le cadre offert par la notion de communication, d'un centrage sur la linguistique commandé par la dimension de la fondation : « Il faut se rappeler que quel que soit le niveau de communication que nous traitons, chacun implique un échange de messages et ne peut donc être isolé du niveau sémiotique, qui à son tour assigne le rôle primordial au langage. » La linguistique apparaît alors comme une science « directrice » et un modèle. Le second passage, qui précède le premier, redonnait ses droits au mouvement inverse de spécification. Il s'ouvrait sur une double précaution, en sens inverse : « les messages verbaux jouent un rôle dominant », mais « nous devons cependant tenir compte également de tous les autres types de messages utilisés dans les groupes humains » et les examiner ; or, à nouveau, cet examen doit se faire « sans oublier cependant que le langage est pour l'humanité entière le premier moyen de communication et que cette hiérarchie des moyens de communications se reflète

---

<sup>3539</sup> « If among messages used in human communication the verbal ones play a dominant role, still we have to take into account also all further kinds of messages employed in human society and to investigate their structural and functional particularities without forgetting, however, that language is for all humanity the primary means of communication and that this hierarchy of communicative devices is necessarily reflected as well in all other, secondary types of human messages and makes them in various ways dependent upon language, namely, on its antecedent acquisition and on the human usage of patent or latent verbal performances to accompany or interpret any other messages. Every message is made of signs ; correspondingly, the science of signs termed *semiotic* deals with those general principles which underlie the structure of all signs whatever and with the character of their utilization within messages, as well as with the specifics of the various sign systems and of the diverse messages using those different kinds of signs. This science, foreseen by philosophers of the seventeenth and eighteenth centuries and programed since the late 1860's by Charles Sanders Peirce and at the turn of the last century also by Ferdinand de Saussure under a somewhat modified label *sémiologie*, has entered at present into a period of rapid and lively international development. » (J.OCS : p. 698).

nécessairement dans tous les types secondaires de messages humains et les rend de diverses façons dépendants du langage, en particulier de son acquisition antérieure et de l'usage par l'homme de représentations verbales patentes ou latentes pour accompagner ou interpréter n'importe quel autre message ». Mais c'est finalement le premier aspect qui domine, et ce, significativement, alors que se trouve réintroduite la notion de signe, par l'intermédiaire de celle de message, puisque « [t]out message se compose de signes ». On retrouve alors la sémiotique comme « science des signes » traitant des « principes généraux qui sous-tendent la structure de tous les signes », de la « façon dont on les utilise dans les messages » ainsi que des « traits spécifiques » des « divers systèmes de signes » et des « divers messages qui en font usage » – on note à nouveau ici le double objet code/message –, et avec elle la perspective comparative et spécificatrice. On lit ainsi ensuite, en introduction des développements analysés ci-dessus :

« Notre caractérisation de la linguistique par rapport aux autres sciences, publiée tout d'abord dans le volume de l'Unesco, *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines*, I (1970), et sa version revue dans le présent volume, chapitre I, ont abordé certaines questions concernant la relation entre l'étude de la communication de messages aussi bien verbaux qu'autres et l'étude totale de la communication. Nous concentrerons ici l'attention sur la nécessité de classifier les systèmes de signes et les types de messages correspondants, particulièrement en ce qui concerne le langage et les messages verbaux. Sans effort vers une telle typologie, ni la communication des messages, ni même la communication humaine en général ne peuvent faire l'objet d'une analyse scientifique approfondie<sup>3540</sup>. » (J.OCS. : p. 93-94).

La dualité signe/message (communication) apparaît donc solidaire du double mouvement de spécification et de fondation que nous avons noté dès le début de cette analyse, et qui fait ainsi figure de circularité corrélatrice du donné du signe qui est au principe de la sémiotique jakobsonienne. Jakobson renvoie ici au texte « Relations entre la science du langage et les autres sciences », où l'on retrouve en premier lieu ce double mouvement :

« En résumé, la sémiotique étudie et compare la communication des messages, quels qu'ils soient, alors que la linguistique se limite à la communication des messages verbaux. De ces deux sciences de l'homme, la seconde a donc un champ plus limité ; en revanche, toute communication humaine de messages non verbaux présuppose un circuit de messages verbaux, sans que la réciproque soit vraie.

Si, en allant du particulier au général, le groupe des disciplines sémiotiques est celui qui englobe le plus immédiatement la linguistique, le niveau suivant est représenté par l'ensemble des disciplines de la communication<sup>3541</sup>. » (J.Rel. : p. 32-33).

---

<sup>3540</sup> « The present author's survey of "Linguistics in Relation to Other Sciences", to appear in the Unesco volume *Main Trends in Social Research* (see above, pp. 655-696) has touched upon some questions of the relationship between the study in communication of verbal as well as other messages and the total study in communication. Here attention will be focused upon the need for classification of sign systems and corresponding types of messages, particularly with regard to language and verbal messages. Without efforts toward such a typology neither the communication of messages, nor even human communication in general can undergo a thorough scientific treatment. » (J.OCS : p. 699).

<sup>3541</sup> « In brief, the subject matter of semiotic is the communication of any messages whatever, whereas the field of linguistics is confined to the communication of verbal messages. Hence, of these two sciences of man, the

A la représentation en termes de cercles concentriques répond la limitation du champ de la linguistique par rapport à celui de la sémiotique dont, dans « Language in Relation to Other Communication Systems », la perspective comparative et spécificatrice était donnée comme la condition *sine qua non* d'une « analyse scientifique approfondie » de la communication des messages et de la communication humaine en général. Mais tandis que la linguistique a ainsi un « champ plus limité » que la sémiotique et *a fortiori* que la science intégrée de la communication, « toute communication humaine de messages non verbaux présuppose un circuit de messages verbaux, sans que la réciproque soit vraie ». Comme annoncé dans « Language in Relation to Other Communication Systems », « Relations entre la science du langage et les autres sciences » s'attache au caractère central de la linguistique, qui détermine et modèle les rapports de la linguistique avec la sémiotique et avec la science intégrée de la communication. Jakobson écrit tout d'abord :

« Il appartenait naturellement aux linguistes de dégager la signification primordiale du concept de communication pour les sciences sociales. D'après Sapir, "tout modèle culturel et tout acte de comportement social supposent une communication soit au sens explicite, soit au sens implicite". Loin d'être "une structure statique", la société apparaît comme un "réseau très élaboré de compréhensions partielles ou totales entre les membres de groupes organisés plus ou moins étendus et plus ou moins complexes" et elle est "réaffirmée par des actes créateurs particuliers relevant de la communication" (241, p. 104 ; cf. 25). Tout en étant conscient que "le langage est le type le plus explicite d'acte de communication", Sapir a su voir aussi bien l'importance des autres modes et systèmes de communication que leurs multiples points communs avec l'échange verbal.

C'est Lévi-Strauss qui a délimité cet objet d'études avec le plus de clarté et qui a fait la tentative la plus féconde pour "interpréter la société dans son ensemble en fonction d'une théorie de la communication" (160, p. 95 ; 162). Il oriente ses efforts vers une science intégrée de la communication qui engloberait l'anthropologie sociale, l'économie et la linguistique ou, pour employer un concept plus large, la sémiotique. On ne peut que suivre Lévi-Strauss lorsqu'il expose sa conception ternaire selon laquelle dans toute société, la communication s'opère à trois niveaux : communication des messages, communication des utilités (biens et services) et communication des femmes (ou peut-être, d'une manière plus générale, communication des partenaires sexuels). Par conséquent, la linguistique (concurrentement avec les autres branches de la sémiotique), l'économie et enfin la recherche sur la parenté et le mariage "relèvent de la même méthode ; elles diffèrent seulement par le niveau stratégique où chacune choisit de se situer au sein d'un univers commun".

Tous ces niveaux de communication assignent un rôle fondamental au langage. Premièrement, du point de vue ontogénétique comme du point de vue phylogénétique, ils impliquent la préexistence du langage. Deuxièmement, toutes les formes de communication mentionnées s'accompagnent de certains énoncés verbaux ou d'autres manifestations sémiotiques ou des deux à la fois. Troisièmement, s'ils ne sont pas verbalisés, ils sont tous verbalisables, c'est-à-dire traduisibles en messages verbaux énoncés ou, au moins, intérieurs.

Nous ne nous étendrons pas ici sur la question encore controversée des frontières respectives de l'anthropologie sociale et de la sociologie et nous les considérerons

---

latter has a narrower scope, yet, on the other hand, any human communication of nonverbal messages presupposes a circuit of verbal messages, without a reverse implication.

If the cycle of semiotic disciplines is the nearest one to encompass linguistics, the next, wider concentric circle is the totality of communication disciplines. » (J.Oth. : p. 662).

comme deux branches d'une seule et même discipline. La formule épigrammatique (232) préconisée par Stein Rokkan (92) et définissant l'anthropologie sociale comme la science de l'homme en tant qu'animal *parlant* et la sociologie comme la science de l'homme en tant qu'animal *écrivain* montre bien qu'il y a lieu de distinguer nettement ces deux niveaux de langage dans le réseau général de la communication sociale.

Si l'on envisage les deux domaines de la recherche linguistique, l'analyse d'unités verbales codées, d'une part, et l'analyse du discours de l'autre (14<sup>3542</sup>, p. 130 ; 100), il devient évident qu'il faut étudier du point de vue essentiellement linguistique la structure des mythes et autres formes de tradition orale. Ces derniers ne sont pas seulement des unités supérieures du discours, ils en constituent une variété particulière : il s'agit de textes codés, dont la composition est toute faite. Le cliché phraséologique, et en particulier le proverbe, qui occupe une place intermédiaire entre les structures du code verbal et le discours attire à présent l'attention des chercheurs (cf. Permjakov, 214).

C'est Saussure qui, dans ses notes sur les *Nibelungen*, préconisait avec perspicacité l'interprétation sémiotique des mythes : "Il est vrai qu'en allant au fond des choses, on s'aperçoit dans ce domaine, comme dans le domaine parent de la linguistique, que toutes les incongruités de la pensée proviennent d'une insuffisante réflexion sur ce qu'est l'identité ou les caractères de l'identité lorsqu'il s'agit d'un être inexistant comme le *mot*, ou la *personne mythique*, ou une *lettre de l'alphabet*, qui ne sont que différentes formes du SIGNE au sens philosophique" (91, p. 136). L'aspect verbal des systèmes religieux ouvre opportunément à la recherche un domaine prometteur (cf. 38, 279), et une enquête strictement linguistique sur les mythes, en particulier sur leur structure syntaxique et sémantique, non seulement jette les bases d'une étude entièrement scientifique de la mythologie, mais peut aussi donner des indications instructives aux linguistes dans leurs essais d'analyse du discours. Cf. les vastes expériences de Lévi-Strauss (160, ch. XI ; 161 ; 163) et leur confrontation avec les tâches nouvelles de la science du langage (36) et du folklore (179, 180, 181).

Le rituel associe généralement le discours et le mime, mais, comme l'a noté Leach (155), certaines catégories d'information émises au cours de ces pratiques cérémonielles ne sont jamais verbalisées par les exécutants mais sont exprimés uniquement en actes. Cependant, cette tradition sémiotique se rattache toujours au moins à un canevas verbal que se transmettent les générations<sup>3543</sup>. » (J.Rel. : p. 33-35).

---

<sup>3542</sup> C'est-à-dire « Les niveaux de l'analyse linguistique ». Jakobson fait sans doute référence à ce passage, cité plus haut : « Nous en concluons qu'avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours.

Ce sont là vraiment deux univers différents, bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes, bien que leurs chemins se croisent à tout moment. Il y a d'un côté la langue, ensemble de signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses, étagés en classes, combinés en structures et en systèmes, de l'autre, la manifestation de la langue dans la communication vivante. » (B.Niv. : p. 130).

<sup>3543</sup> « The natural task of linguistics was to bring forward the primordial significance of the concept "communication" for social sciences. In Sapir's formulation, "every cultural pattern and every single act of social behavior involves communication in either an explicit or an implicit sense". Far from being "a static structure", society appears as "a highly intricate network of partial or complete understandings between the members of organizational units of every degree of size and complexity", and it is being "creatively reaffirmed by particular acts of communicative nature" (154, p. 104 ; cf. 16). While realizing that "language is the most explicit type of communicative behavior", Sapir saw both the significance of the other ways and systems of communication and their multifarious connections with verbal intercourse.

It was Lévi-Strauss who gave the clearest delineation of this subject matter and who launched the most promising attempt "à interpréter la société dans son ensemble en fonction d'une théorie de la communication" (101, p. 95, and especially 103). He strives toward an integrated SCIENCE OF COMMUNICATION which would embrace SOCIAL ANTHROPOLOGY, ECONOMICS, and linguistics, or let us replace the latter term by a wider



Le caractère fondateur de la linguistique apparaît dès l'abord, à travers l'affirmation liminaire qu'« [i] appartenait naturellement aux linguistes de dégager la signification primordiale du concept de communication pour les sciences sociales », suivie de la même citation de Sapir que dans « Language in Relation to Other Communication Systems ». Il est cependant question, par ailleurs, d'autres « actes [...] relevant de la communication » et ainsi de « l'importance des autres modes et systèmes de communication » que le langage, modes et systèmes dont il faut analyser les « multiples points communs avec l'échange verbal ». La référence aux travaux de Lévi-Strauss<sup>3544</sup> nous reconduit à ce double caractère de la

---

designation – semiotic. One can but follow Lévi-Strauss' triadic conception that in any society communication operates on three different levels : exchange of messages, exchange of utilities (namely goods and services), and exchange of women (or, perhaps, in a more generalizing formulation, exchange of mates). Therefore, linguistics (jointly with the other semiotic disciplines), economics, and finally, kinship and marriage studies “approach the same kinds of problems on different strategic levels and really pertain to the same field”.

All these levels of communication assign a fundamental role to language. First, both ontogenetically and phylogenetically, they imply the preexistence of language. Second, all forms of communication mentioned are accompanied by some verbal and/or other semiotic performances. Third, if non-verbalized, all of them are verbalizable, i.e. translatable into verbal messages. Here we do not dwell at length on the still controversial question of delimiting social anthropology and SOCIOLOGY (cf. 101, p. 396) and we treat both of them as two aspects of one and the same discipline. According to an epigrammatic formula, social anthropology is the science of man as a *talking* animal, and sociology is the science of man as a *writing* animal (55). This division demonstrates the relevance of the two definitely distinct verbal levels for the whole network of social communication.

If one envisages the two spheres of linguistic investigation, the analysis of coded verbal units on the one hand, and of discourse on the other (cf. 8, p. 130 ; 61), the necessity for a primarily linguistic inquiry into the structure of myths and other kinds of oral tradition becomes obvious. They are not only higher units of discourse but a specific variety of discourse, namely, these texts are coded, their composition is ready-made. It was Saussure who, in his notes on the *Nibelungen*, perspicaciously advocated the semiotic interpretation of myths : “Il est vrai qu'en allant au fond des choses, on s'aperçoit dans ce domaine, comme dans le domaine parent de la linguistique, que toutes les incongruités de la pensée proviennent d'une insuffisante réflexion sur ce qu'est l'identité ou les caractères de l'identité lorsqu'il s'agit d'un être inexistant comme le *mot*, ou la *personne mythique*, ou une *lettre de l'alphabet*, qui ne sont que différentes formes du SIGNE au sens philosophique” (54, p. 136). The verbal aspect of religious patterns becomes a timely and gratifying field of research (cf. 25), and a consistently linguistic inquiry into the myths and particularly into their syntactic and semantic structure not only lays down the foundations of a thoroughly scientific approach to mythology but may also give efficient cues to the linguistic attempts at the analysis of discourse, (Cf. Lévi-Strauss' experiments – 101, Ch. XI ; 102 ; 104 – and their confrontation with the new tasks which face the science of language : 23).

Ritual usually combines speech and pantomimic components, and, as noted by Leach (96), there occur in these ceremonial customs certain kinds of information which are never verbalized patently by the performers but are expressed only in action. This semiotic tradition is, however, always dependent, at least on a framing verbal pattern which passes between generations. » (J.Oth. : p. 663-664).

<sup>3544</sup> La première citation est extraite de la « Postface aux chapitres III et IV » d'*Anthropologie structurale* : « Sans réduire la société ou la culture à la langue, on peut amorcer cette “révolution copernicienne” (comme disent MM. Haudricourt et Granai) qui consistera à interpréter la société, dans son ensemble, en fonction d'une théorie de la communication. Dès aujourd'hui, cette tentative est possible à trois niveaux : car les règles de la parenté et du mariage servent à assurer la communication des femmes entre les groupes, comme les règles économiques servent à assurer la communication des biens et des services, et les règles linguistiques, la communication des messages.

Ces trois formes de communication sont, en même temps, des formes d'échange, entre lesquelles des relations existent manifestement (car les relations matrimoniales s'accompagnent de prestations économiques, et le langage intervient à tous les niveaux). Il est donc légitime de rechercher s'il existe entre elles des homologues, et quelles sont les caractéristiques formelles de chaque type pris isolément, et des transformations qui permettent de passer de l'un à l'autre.

linguistique d'être à la fois un modèle et un fondement – donc un passage obligé : linguistique, sémiotique, économie et anthropologie « relèvent de la même méthode », mais par ailleurs « [t]ous ces niveaux de communication assignent un rôle fondamental au langage ». Ce rôle fondamental est lié à la primauté – et à la condition – du langage au double point de vue ontogénétique et phylogénétique, ainsi qu'à son rôle d'accompagnateur et de métalangage. Ces trois justifications, ainsi formulées – en dehors de tout rapport d'implication logique –, sont hétérogènes, et en effet, le fait notable est que tandis que se trouve à nouveau très clairement reconnu le caractère fondamental du langage, celui-ci n'ouvre sur d'autre analyse qu'une analyse des divers types de messages, ni sur d'autre rapport aux autres sciences de l'humain qu'un rapport méthodologique ou de collaboration interdisciplinaire autour d'un objet commun, tel les mythes qui, en vertu de leur caractère discursif, constituent un objet d'étude linguistique<sup>3545</sup>. Ce sont là, en réalité, les enjeux mêmes de la sémiotique jakobsonienne, qui exploite un cadre d'analyse – le signe, et corrélativement la structure – et ne peut ainsi conduire à autre chose qu'à une infinie répétition et duplication de l'analyse linguistique, réduite à l'analyse des messages et des structures. Le rôle méthodologique ou métaphorique – donc idéologique, au sens canguilhemien de l'idéologie scientifique – de la linguistique apparaît de manière très nette dans la suite de l'exposé jakobsonien, lorsqu'il est question de l'économie, deuxième niveau (ou troisième, après la sémiotique), de la science intégrée de la communication :

« Au cours de l'histoire séculaire de l'économie et de la linguistique, les deux disciplines ont été maintes fois rapprochées. On sait que les économistes de la période des Lumières avaient coutume de s'attaquer aux problèmes linguistiques (voir Foucault 81, ch. III) ; tel fut, par exemple, le cas de Turgot qui rédigea un article sur l'étymologie pour l'*Encyclopédie* (276), ou d'Adam Smith, qui écrivit une étude sur l'origine du langage (257). L'influence de G. Tarde sur la doctrine de Saussure en matière de circuit,

---

Cette formulation du problème, qui a toujours été la mienne, montre le peu de fondement de la critique que me fait M. Gurvitch. Selon lui, je penserais que “la communication, considérée comme source de vie en commun, est tout d'abord “le parler” (*loc. cit.*, p. 16)”. Chercher dans le langage un modèle logique qui peut nous aider – parce que plus parfait et mieux connu – à comprendre la structure d'autres formes de communication, n'équivaut nullement à traiter celui-ci comme l'origine de celles-là. » (Lévi-Strauss, 1958 : p. 100-101), la seconde de « La notion de structure en ethnologie » : « Dans toute société, la communication s'opère au moins à trois niveaux : communication des femmes ; communication des biens et des services ; communication des messages. Par conséquent, l'étude du système de parenté, celle du système économique et celle du système linguistique offrent certaines analogies. Toutes trois relèvent de la même méthode ; elles diffèrent seulement par le niveau stratégique où chacune choisit de se situer au sein d'un univers commun. On pourrait même ajouter que les règles de parenté et de mariage définissent un quatrième type de communication : celui des gènes entre les phénotypes. La culture ne consiste donc pas exclusivement en formes de communication qui lui appartiennent en propre (comme le langage), mais aussi – et peut-être surtout – en *règles* applicables à toutes sortes de “jeux de communication”, que ceux-ci se déroulent sur le plan de la nature ou sur celui de la culture. » (Lévi-Strauss, 1958 : p. 353). On lit en outre dans « Langage et société » : « Toute la démonstration dont on a rappelé ci-dessus les articulations principales, a pu être menée à bien à une condition : considérer les règles du mariage et les systèmes de parenté comme une sorte de langage, c'est-à-dire un ensemble d'opérations destinées à assurer, entre les individus et les groupes, un certain type de communication. Que le “message” soit ici constitué par les *femmes du groupe* qui *circulent* entre les clans, lignées ou familles (et non, comme dans le langage lui-même, par les *mots du groupe* circulant entre des individus), n'altère en rien l'identité du phénomène considéré dans les deux cas. » (Lévi-Strauss, 1958 : p. 76).

<sup>3545</sup> D'ailleurs fort différent, comme nous l'avons vu, de celui des recherches saussuriennes sur les *Nibelungen*, que Jakobson mentionne ainsi très mal à propos.

d'échange, de valeurs, d'entrée et de sortie, de producteur et de consommateur, est bien connue. De nombreux thèmes communs, comme la "synchronie dynamique", les contradictions internes du système et son mouvement continu, sont soumis à des traitements analogues dans les deux secteurs. Des concepts économiques fondamentaux ont été à maintes reprises l'objet d'interprétations sémiotiques provisoires. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'économiste russe Ivan Posoškov a forgé le dicton : "Un rouble n'est pas du métal blanc, un rouble est la parole du souverain", et John Law enseignait que la monnaie n'a que la valeur d'un signe fondé sur la signature du prince. De nos jours, Talcott Parsons (210, 211) traite systématiquement la monnaie comme un "langage extrêmement spécialisé", les transactions économiques comme "certains types de conversation", la circulation monétaire comme "l'envoi de messages" et le système monétaire comme "un code au sens grammatical". Il applique de son propre aveu, aux échanges économiques, la théorie linguistique du code et du message. Ou, selon la formulation de Ferruccio Rossi-Landi, "l'économie au sens propre est l'étude du secteur de la communication non verbale qui consiste dans la circulation d'un type particulier de messages habituellement appelés 'marchandises' ; pour employer une formule plus brève : *l'économie est l'étude des messages-marchandises*" (235, p. 62). Pour éviter une extension métaphorique du terme "langage", il est peut-être préférable de considérer la monnaie comme un système sémiotique à destination particulière. Si l'on veut étudier avec exactitude ce moyen de communication, il faut soumettre les processus et les concepts en jeu à une interprétation sémiotique. Etant donné, cependant, que "la matrice la plus générale" des systèmes symboliques, ainsi que l'a justement fait observer Parsons, "est le langage", la linguistique est en réalité le meilleur modèle qui s'offre à ce genre d'analyse. Mais il y a encore d'autres raisons d'associer l'économie aux études linguistiques : l'échange de biens et services "convertis" en mots (210, p. 358), le rôle direct et concomitant du langage dans toutes les transactions monétaires et la possibilité de transposer la monnaie en messages purement verbaux comme les chèques ou autres obligations (110, p. 568). En réalité, l'aspect symbolique, verbal, des transactions économiques mérite une étude interdisciplinaire systématique qui devrait être l'une des tâches les plus fructueuses de la sémiotique *appliquée*<sup>3546</sup>. » (J.Rel. : p. 36-37).

---

<sup>3546</sup> « In the century-old history of economics and linguistics, questions uniting both disciplines have repeatedly arisen. One may recall that economists of the Enlightenment Period used to attack linguistic problems, as, for example, Anne-Robert-Jacques Turgot, who did a study on etymology for the *Encyclopédie*, or Adam Smith, who wrote on the origin of language. G. Tarde's influence upon Saussure's doctrine in such matters as circuit, exchange, value, output/input, producer/consumer is well-known. Many common topics, as, for instance, "dynamic synchrony", contradictions within the system, and its continual motion, undergo similar developments in both fields. Fundamental economic concepts were repeatedly subjected to tentative semiotic interpretations. I. Posoškov, the Russian economist of the early eighteenth century, coined the catch-phrase "a ruble is not silver, a ruble is the ruler's word", and John Law taught that money has only the wealth of a sign based on the prince's signature. At present, Talcott Parsons (in 134 and 134a) systematically treats money as "a very highly specialized language", economic transactions as "certain types of conversations", the circulation of money as "the sending of messages", and the monetary system as "a code in the grammatical-syntactical sense". He avowedly applies to the economic interchange the theory of code and message developed in linguistics. Or, according to the formulation of Ferruccio Rossi-Landi, "l'economia in senso proprio è studio di quel settore del segnico non-verbale, che consiste nella circolazione di un particolare tipo di messaggi solitamente chiamati 'merci'. Più in breve, e con una formula : *l'economia è studio dei messaggi-merci*" (148, p. 62). In order to avoid a metaphorical extension of the term "language", it is, perhaps, preferable to interpret money as a semiotic system with a particular destination. A semiotic interpretation of the processes and concepts involved is necessary for the exact scrutiny of this medium of communication. Since, however, "the most general matrix" of symbolic systems, as Parsons rightly points out, "is language", linguistics actually appears to offer the most helpful model for such an analysis. Yet there are further reasons for connecting economics with linguistic studies : the exchange of utilities "converted" into words (134, p. 358), the direct concomitant role of language in

Jakobson n'envisage en effet dans ce passage que des « rapprochements » entre l'économie et la linguistique, dus à des auteurs polygraphes, à des influences ou à des thèmes communs. L'affirmation que « [l']influence de G. Tarde sur la doctrine de Saussure en matière de circuit, d'échanges, de valeurs, d'entrée et de sortie, de producteur et de consommateur, est bien connue » est évidemment contestable<sup>3547</sup>, mais surtout, comme nous l'avons vu plus haut à l'occasion d'une analyse des textes de Benveniste, les emprunts saussuriens aux sciences économiques<sup>3548</sup> se doublent d'une spécification corrélatrice et constitutive de l'élaboration du concept linguistique de valeur. Il s'agit en revanche, chez Jakobson, de « traitements analogues » de « thèmes communs », et même, à l'inverse, d'extension du modèle linguistique aux sciences économiques, dont les concepts et processus font l'objet d'« interprétations sémiotiques » et les objets celui d'applications de la théorie linguistique. On notera en particulier le « dicton » de Posořkov, qui, bien que n'étant pas sans rappeler les propos saussuriens sur l'indifférence de la langue à la substance, corrélatrice d'une existence sociale, propos justement illustrés par l'analogie de la monnaie, fait l'objet d'une interprétation inverse par Jakobson, en termes d'application de la notion de signe à la

---

all monetary transactions and the translatability of money into purely verbal messages, such as checks or other obligations (cf. 67, p. 568). » (J.Oth. : p. 665-666).

<sup>3547</sup> Doroszewski, dans son article « Quelques remarques sur les rapports de la sociologie et de la linguistique : E. DURKHEIM et F. de SAUSSURE », a écrit : « Concluons. Les linguistes recourent très souvent à la thèse saussurienne qui définit la langue comme un fait social (voir plus haut, p. 105, note 15). Dans cette thèse, au fond, le sujet et le prédicat ne font qu'un, la "langue" de Saussure reproduisant le "fait social" de Durkheim. La doctrine de Saussure est presque toujours considérée comme une doctrine *linguistique* ; or ce n'est pas tout à fait exact. Cette doctrine s'appuie essentiellement sur une conception philosophique étrangère au fond à la linguistique.

F. de Saussure – je le sais de source certaine – suivait avec un profond intérêt le débat philosophique engagé entre Durkheim et Tarde. Si l'on prend en considération non seulement l'idée, essentielle pour Saussure, de la "langue", mais aussi celle, complémentaire, de la "parole", l'ensemble de la doctrine saussurienne apparaît alors comme une curieuse tentative, entreprise par un linguiste de génie, pour concilier les doctrines opposées de Durkheim et de Tarde. Dans l'opposition de la "langue" à la "parole" on entrevoit l'opposition de l'idée durkheimienne à celle de Tarde. Le rigorisme de la notion de la "langue" est durkheimien, les concessions faites au facteur individuel, à la "parole" tiennent des idées de Tarde. Ceci paraît digne d'être souligné. » (Doroszewski, 1969 : p. 108), mais il n'est pas question, ici, de valeur. On lit en revanche dans *Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure* : « Dans son article sur *Durkheim et F. de Saussure* (JPs 1933, p. 82-91), W. Doroszewski écrivait : "F. de Saussure – je le sais de source certaine – suivait avec un profond intérêt le débat philosophique engagé entre Durkheim et Tarde". La même information se lit dans une des notes du rapport sur *Le structuralisme linguistique et les études de géographie dialectale* (Reports for the 8th International Congress of Linguists, Oslo, 1957, vol. II, p. 251, n. 3), et cette fois, Doroszewski nomme son informateur : Louis Caille, à qui il fut présenté par A. Sechehaye à Genève, lors du congrès de 1931. Ceci inviterait à rapprocher la définition de la valeur linguistique, telle que Saussure l'a donnée dans son dernier cours (D. 271-272 ; cf. CLG 2<sup>e</sup> p., ch. IV, § 2, al. 6-9, p. 165-166, [159-160]), des formes de l'échange décrites par G. Tarde, *Psychologie économique* (Alcan, Paris, 1902) I, p. 285-286, 289). » (Godel, 1957 : p. 282). Le rapprochement est examiné par Koerner (voir Koerner, 1973 : p. 60-61) et apparaît peu probant, et en tout cas vraiment peu décisif puisque limité au concept de valeur économique en général. On ne voit pas bien, par ailleurs, ce que toutes les notions mentionnées par Jakobson ont à voir avec la théorie saussurienne. Sur Tarde, voir notamment l'article de Puech, « Gabriel Tarde et la sociologie de la conversation : le paradigme retrouvé », publié dans *Fondations de la linguistique* (voir Chiss & Puech, 1997 : p. 119-128).

<sup>3548</sup> Si emprunt il y a. Voir ci-dessus la note 2817, et par exemple Sofia (2009) : p. 237-240, qui fait un point commode sur la question de « [l']hypothèse d'une importation [de la notion de valeur] des sciences économiques » (Sofia, 2009 : p. 237), hypothèse battue en brèche par l'utilisation de la notion en linguistique dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et par le fait qu'à cette époque « les acceptions linguistiques et économiques du terme semblent avoir servi réciproquement d'illustration les unes des autres » (Sofia, 2009 : p. 239).

monnaie. Jakobson parle d'ailleurs explicitement de métaphore : « Pour éviter une extension métaphorique du terme “langage”, il est peut-être préférable de considérer la monnaie comme un système sémiotique à destination particulière ». On retrouve ensuite, dans ce cadre, le rôle fondamental du langage, entraînant celui de la linguistique – « Etant donné, cependant, que “la matrice la plus générale” des systèmes symboliques, ainsi que l’a justement fait observer Parsons, “est le langage”, la linguistique est en réalité le meilleur modèle qui s’offre à ce genre d’analyse. » – puis les deux autres aspects du rapport de la linguistique aux autres sciences de la communication que sont le rôle accompagnateur et métalinguistique des énoncés verbaux, imposant une étude de « l’aspect symbolique, verbal, des transactions économiques ». C’est ce dernier type d’études qui sert ensuite à définir l’extension de la science intégrée de la communication. Jakobson conclut en effet :

« Ainsi la communication de partenaires sexuels et de biens ou de services apparaît comme étant, à un degré élevé, un échange de messages auxiliaires, et la science intégrée de la communication comprend non seulement la sémiotique proprement dite, c’est-à-dire l’étude des messages proprement dits et des codes sur lesquels ils reposent, mais aussi les disciplines où les messages jouent un rôle pertinent mais accessoire. En tout cas, la sémiotique occupe une position centrale dans la science générale de la communication dont elle sous-tend toutes les autres branches, tandis qu’elle-même englobe la linguistique et que celle-ci, au centre de la sémiotique, en sous-tend tous les autres secteurs. Trois sciences appartenant à un ensemble s’englobent l’une l’autre et représentent trois degrés de généralisation croissante : 1) l’étude de la communication de messages verbaux, ou linguistique ; 2) l’étude de la communication de messages quelconques, ou sémiotique (y compris la communication de messages verbaux) ; 3) l’étude de la communication, ou anthropologie sociale et économique (y compris la communication de messages)<sup>3549</sup>. » (J.Rel. : p. 37).

C’est donc en premier lieu dans la mesure où « la communication de partenaires sexuels et de biens ou de services apparaît comme étant, à un degré élevé, un échange de messages auxiliaires » que la science intégrée de la communication comprend, outre la sémiotique, d’autres disciplines, qui sont ainsi celles « où les messages jouent un rôle pertinent mais accessoire ». Cette science se définit donc d’abord en termes d’objet commun, plutôt que de méthode. Apparaît à nouveau ici la dualité du modèle méthodologique et de l’objet commun appelant une collaboration interdisciplinaire. On retrouve en effet ensuite les trois niveaux de communication, donnés comme « trois degrés de généralisation croissante » et impliquant ainsi cette communauté de méthode postulée par Lévi-Strauss. Or, par ailleurs, la disposition en série de cercles concentriques rappelle le mouvement constitutif de la sémiotique comme

---

<sup>3549</sup> « Thus, communication of mates and goods or services proves to be to a high degree an interchange of auxiliary messages, and the integrated science of communication incorporates semiotic proper, i.e. the study of sheer messages and their underlying codes, plus those disciplines wherein messages play a relevant yet solely accessory role. In any event, semiotic occupies a central position within the total science of communication and underlies all other provinces of this science, while semiotic, in turn, comprises linguistics as its central section which influences all other semiotic provinces. Three integrated sciences encompass each other and present three gradually increasing degrees of generality : 1) Study in communication of verbal messages = linguistics ; 2) study in communication of any messages = semiotic (communication of verbal messages implied) ; 3) study in communication = social anthropology jointly with economics (communication of messages implied). » (J.Oth. : p. 666).

discipline comparative et taxonomique cependant qu'inversement, le mouvement de fondation se trouve à nouveau réaffirmé : « En tout cas, la sémiotique occupe une position centrale dans la science générale de la communication dont elle sous-tend toutes les autres branches, tandis qu'elle-même englobe la linguistique et que celle-ci, au centre de la sémiotique, en sous-tend tous les autres secteurs. » La dualité de l'objet commun et du modèle méthodologique semble en effet une autre forme – ou plutôt un effet – de ce double mouvement de fondation et de spécification. En témoigne l'apparente résolution de celui-ci dans le postulat d'une structure sous-jacente aux divers objets de ces trois sciences, à tout le moins de la linguistique, de la sémiotique et de l'anthropologie. On lit en effet ensuite :

« Puisque les messages verbaux analysés par les linguistes sont liés à la communication de messages non verbaux ou à l'échange de biens ou de partenaires sexuels, la recherche linguistique doit être complétée par une étude sémiotique et anthropologique plus étendue. Comme l'avait prévu Trubetzkoy dans une lettre de 1926 (cf. 273), l'objet de la science générale de la communication est de montrer, pour reprendre les termes de Bright, “la covariance systématique de la structure linguistique et de la structure sociale” (27). Ou, comme l'a écrit Benveniste, “le problème sera bien plutôt de découvrir la base commune à la langue et à la société, les principes qui commandent ces deux structures, en définissant d'abord les unités qui dans l'une et dans l'autre se prêteraient à être comparées, et d'en faire ressortir l'interdépendance” (14, p. 15).

Lévi-Strauss envisage ainsi la voie dans laquelle s'engagera cette future recherche interdisciplinaire : “Nous sommes conduits, en effet, à nous demander si divers aspects de la vie sociale (y compris l'art et la religion) – dont nous savons déjà que l'étude peut s'aider de méthodes et de notions empruntées à la linguistique – ne consistent pas en phénomènes dont la nature rejoint celle même du langage (...). Il faudra pousser l'analyse des différents aspects de la vie sociale assez profondément pour atteindre un niveau où le passage deviendra possible de l'un à l'autre ; c'est-à-dire élaborer une sorte de code universel, capable d'exprimer les propriétés communes aux structures spécifiques relevant de chaque aspect. L'emploi de ce code devra être légitime pour chaque système pris isolément, et pour tous quand il s'agira de les comparer. On se mettra ainsi en position de savoir si l'on a atteint leur nature la plus profonde et s'ils consistent ou non en réalités du même type” (160, p. 71). Il envisage un “dialogue” avec les linguistes sur les relations entre langue et société (p. 90)<sup>3550</sup>. On se souvient que

---

<sup>3550</sup> La citation est extraite de « Langage et société » : « Nous sommes conduits, en effet, à nous demander si divers aspects de la vie sociale (y compris l'art et la religion) – dont nous savons déjà que l'étude peut s'aider de méthodes et de notions empruntées à la linguistique – ne consistent pas en phénomènes dont la nature rejoint celle même du langage. Comment cette hypothèse pourrait-elle être vérifiée ? Qu'on limite l'examen à une seule société, ou qu'on l'étende à plusieurs, il faudra pousser l'analyse des différents aspects de la vie sociale assez profondément pour atteindre un niveau où le passage deviendra possible de l'un à l'autre ; c'est-à-dire élaborer une sorte de code universel, capable d'exprimer les propriétés communes aux structures spécifiques relevant de chaque aspect. L'emploi de ce code devra être légitime pour chaque système pris isolément, et pour tous quand il s'agira de les comparer. On se mettra ainsi en position de savoir si l'on a atteint leur nature la plus profonde et s'ils consistent ou non en réalités du même type.

Qu'on nous permette de procéder ici à une expérience orientée dans cette direction. L'anthropologue, considérant les traits fondamentaux de systèmes de parenté caractéristiques de plusieurs régions du monde, peut essayer de les traduire sous une forme assez générale pour que celle-ci acquière un sens, même pour le linguiste ; c'est-à-dire pour que ce dernier puisse appliquer le même type de formalisation à la description des familles linguistiques correspondant aux mêmes régions. Cette réduction préliminaire une fois opérée, le linguiste et l'anthropologue pourront se demander si des modalités différentes de communication – règles de parenté et de mariage d'une part, langage de l'autre – telles qu'elles sont observables dans la même société, peuvent ou non

Durkheim avait compris la supériorité croissante de la linguistique sur les autres sciences sociales et qu'il avait paternellement conseillé la constitution d'une sociologie linguistique (cf. 4). Jusqu'à présent, cependant, ce sont les linguistes qui ont fait les premiers pas ; je mentionnerai, par exemple, les tentatives faites autour de 1930 dans la littérature linguistique russe pour établir une corrélation entre le langage et les problèmes socioculturels (cf. 282, 220, 123). Les sociologues admettent cette "dure vérité" que la conscience des faits du langage peut faire plus pour la sociologie que la sociologie pour les études linguistiques et que l'insuffisance de leur formation proprement linguistique empêche les spécialistes des sciences sociales de porter un intérêt fructueux au langage (166, pp. 3-6).

Le rayon variable de la communication, le problème du contact entre les communicants ("communication et transport") que Parsons définit ingénieusement comme l'aspect écologique des systèmes, suggèrent certaines correspondances entre le langage et la société. Ainsi, l'étonnante homogénéité dialectale des langues parlées par les nomades est manifestement liée à l'étendue du territoire qu'ils parcourent. Dans les tribus de chasseurs, les hommes restent longtemps séparés de leurs femmes, mais en contact étroit avec leur proie. Il en résulte un dimorphisme sexuel appréciable de la langue, renforcé par les multiples interdits qui amènent les chasseurs à modifier leur parler pour ne pas être compris des animaux<sup>3551</sup>. » (J.Rel. : p. 40-41).

---

être rattachées à des structures inconscientes similaires. Dans l'affirmative, nous serions assurés d'être parvenus à une expression vraiment fondamentale.

Postulons donc qu'il existe une correspondance formelle entre la structure de la langue et celle du système de parenté. Si l'hypothèse est fondée, on devra vérifier la présence, dans les régions suivantes, de langues comparables, par leur structure, aux systèmes de parenté tels qu'ils sont définis ci-après. » (Lévi-Strauss, 1958 : p. 78-79). Le terme « dialogue » se trouve dans les dernières pages de « Linguistique et anthropologie » : « Nous sommes donc conduits aux conclusions suivantes. Dans l'aire indo-européenne, la structure sociale (règles du mariage) est simple, mais les éléments (organisation sociale) destinés à figurer dans la structure, sont nombreux et complexes. Dans l'aire sino-tibétaine, la situation se renverse. La structure est complexe puisqu'elle juxtapose, ou intègre, deux types de règles matrimoniales, mais l'organisation sociale, de type clanique ou équivalent, demeure simple. D'autre part, l'opposition entre *structure* et *éléments* se traduit au niveau de la terminologie (c'est-à-dire à un niveau déjà linguistique) par des caractères antithétiques, tant en ce qui concerne l'armature (*subjective* ou *objective*) que les termes eux-mêmes (*nombreux* ou *peu nombreux*).

Quand nous décrivons ainsi la structure sociale, ne pouvons-nous, au moins, engager le dialogue avec le linguiste ? Au cours d'une séance précédente, Roman Jakobson dégagait les caractères fondamentaux des langues indo-européennes. On y observe, disait-il, un décalage, entre la forme et la substance, de multiples exceptions aux règles, une grande liberté quant au choix des moyens pour exprimer la même idée... Tous ces traits ne ressemblent-ils pas à ceux que nous avons retenus à propos de la structure sociale ? » (Lévi-Strauss, 1958 : p. 96).

<sup>3551</sup> « Since verbal messages analyzed by linguists are linked with communication of nonverbal messages or with exchange of utilities and mates, the linguistic research is to be supplemented by wider semiotic and anthropological investigation. As foreseen in Trubetzkoy's letter of 1926 (174), the integrated science of communication is intended to show, according to Bright's formulation, "the systematic covariance of linguistic structure and social structure" (17). Or, in Benveniste's terms : "le problème sera bien plutôt de découvrir la base commune à la langue et à la société, les principes qui commandent ces deux structures, en définissant d'abord les unités qui dans l'une et dans l'autre, se prêteraient à être comparées, et d'en faire ressortir l'interdépendance" (8, p. 15).

Lévi-Strauss contemplates the path of such future interdisciplinary research : "Nous sommes conduits, en effet, à nous demander si divers aspects de la vie sociale (y compris l'art et la religion) – dont nous savons déjà que l'étude peut s'aider de méthodes et de notions empruntées à la linguistique – ne consistent pas en phénomènes dont la nature rejoint celle même du langage \*\*\* il faudra pousser l'analyse des différents aspects de la vie sociale assez profondément pour atteindre un niveau où le passage deviendra possible de l'un à l'autre ; c'est-à-dire élaborer une sorte de code universel, capable d'exprimer les propriétés communes aux structures spécifiques relevant de chaque aspect. L'emploi de ce code devra être légitime pour chaque système pris

Il était question, dans l'un des passages de « Language in Relation to Other Communication Systems » que nous avons cités ci-dessus<sup>3552</sup>, d'une application « créatrice » du modèle de la linguistique, « parce que le modèle élaboré et fécond de la linguistique ne peut s'appliquer mécaniquement et qu'il n'est efficace que pour autant qu'il ne viole pas les propriétés autonomes d'un domaine donné ». On retrouve de fait, à propos des rapports entre linguistique et science intégrée de la communication, et notamment entre linguistique et sémiotique, la dualité jakobsonienne de l'autonomie et de l'intégration, dont nous avons vu plus haut le rôle central dans la construction de la structure jakobsonienne. Selon la dualité de l'objet commun (collaboration interdisciplinaire) et de la communauté de méthode (modèle méthodologique), cette « base commune » de la langue et de la société renvoie en effet tout à la fois à une intégration de la structure de la langue à un ensemble plus vaste et au postulat d'un « code universel ». On retrouve à nouveau, dans ce cadre, le rôle central de la linguistique, sous la forme d'une conception de la science intégrée de la communication comme un élargissement de la linguistique, sur le modèle de la « sociologie linguistique » préconisée par Durkheim. On notera en passant, pour y revenir dans le prochain chapitre, l'absence de toute théorisation de la dimension du social qu'implique une telle construction et dont témoignent les considérations du dernier paragraphe. On mesure ainsi à nouveau l'importance théorique du point de vue sémiologique saussurien. Mais il faut noter par ailleurs, pour ce qui nous concerne ici, qu'il s'agit là d'une résolution structurale de la dualité de perspective qui caractérise la sémiotique jakobsonienne, sans autre réalité qu'une élaboration structurale dans le cadre du rapport son/sens, et que cette résolution demeure en outre fondamentalement inarticulée et circulaire. Nous venons de voir, en effet, l'ambiguïté de cette notion de « base commune », tout à la fois structure sous-jacente et domaine englobant, et impliquant par là même un renversement ou une autre articulation des divers pôles : l'intégration à un ensemble plus vaste est liée à l'existence d'objets communs et, compatible avec la démarche comparative et taxonomique, elle ne peut dès lors maintenir le caractère fondamental du langage que sous la forme affaiblie de son rôle accompagnateur et métalinguistique ; inversement, le postulat d'une structure sous-jacente, lié à la notion de

---

isolément, et pour tous quand il s'agira de les comparer. On se mettra ainsi en position de savoir si l'on a atteint leur nature la plus profonde et s'ils consistent ou non en réalités du même type" (101, p. 71). He envisages a "dialogue" with linguistics on relations between language and society (p. 90). On may recall Durkheim's comprehension of the ever increasing superiority of linguistics among social sciences and his paternal admonition to build up a "linguistic sociology" (cf. 3). Until now, however, the initial steps in this direction were taken precisely by linguists, as, for instance, in the stimulating attempts towards a correlation of language and sociocultural problems made in Russian linguistic literature on the threshold of the 1920's and '30's (cf. 179 ; 140 ; 76). Sociologists acknowledge "the cruel truth" that awareness of language can do more for sociology than sociology can do for linguistic studies, and that the lack of training "in formal linguistics" hinders workers in the social sciences from achieving a productive concern with language (106, pp. 3-6).

The variable radius of communication, the problem of contact between the communicants – "communication and transportation" – aptly advanced by Parsons as the ECOLOGICAL aspect of the systems, prompts certain correspondences between language and society. Thus, the striking dialectal homogeneity of nomads' languages bears an obvious relation to the wide radius of nomadic roaming. In hunting tribes, for long periods hunters remain out of communication with their women but in close contact with their prey. Hence, their language undergoes a noticeable sexual dimorphism reinforced by the multiform taboo changes which hunters introduce in order not to be understood by animals. » (J.Oth. : p. 669-670).

<sup>3552</sup> J.OCS : p. 93 [p. 698-699].



modèle – et par là au mouvement de fondation –, dissout la linguistique dans la sémiotique ou dans la science intégrée de la communication en rapportant la linguistique à un objet plus fondamental qui – précisément – n’est pas la langue, et redonne ainsi ses droits à la démarche de spécification. La recherche d’une « base commune » se traduit ainsi au niveau sémiotique par le postulat de problèmes, d’éléments et finalement de constantes pansémiotiques. On lit notamment dans « *Linguistics and Poetics* » (1958-1959) :

« On m’a demandé, pour conclure, d’esquisser une vue d’ensemble des relations entre la poétique et la linguistique. L’objet de la poétique, c’est, avant tout, de répondre à la question : *Qu’est-ce qui fait d’un message verbal une œuvre d’art ?* Comme cet objet concerne la différence spécifique qui sépare l’art du langage des autres arts et des autres sortes de conduites verbales, la poétique a droit à la première place parmi les études littéraires.

La poétique a affaire à des problèmes de structure linguistique, exactement comme l’analyse de la peinture s’occupe des structures picturales. Comme la linguistique est la science globale des structures linguistiques, la poétique peut être considérée comme faisant partie intégrante de la linguistique.

Les objections que peut soulever ce point de vue réclament un examen attentif. De toute évidence, un bon nombre des procédés qu’étudie la poétique ne se limitent pas à l’art du langage. On sait qu’il est possible de faire un film des *Hauts de Hurlevent*, de transposer les légendes médiévales sous forme de fresques ou de miniatures, de tirer, de *L’Après-midi d’un Faune*, un poème musical, un ballet, une œuvre graphique. Aussi biscornue que paraisse l’idée de mettre *L’Illiade* et *L’Odyssée* en bandes dessinées, certains éléments structuraux de l’action subsistent, en dépit de la disparition de la forme linguistique. On peut se demander si les illustrations de Blake pour la *Divine Comédie* sont adéquates : que la question se pose est bien la preuve que des arts différents sont comparables. Les problèmes du baroque, ou de tout autre style historique, débordent le cadre d’un seul art. Celui qui étudierait la métaphore chez les surréalistes pourrait difficilement passer sous silence la peinture de Max Ernst ou les films de Luis Bunuel, *L’Âge d’Or* et *Le Chien Andalou*. Bref, de nombreux traits poétiques relèvent non seulement de la science du langage, mais de l’ensemble de la théorie des signes, autrement dit, de la sémiologie (ou sémiotique<sup>3553</sup>) générale. Cette observation, d’ailleurs, vaut non seulement pour l’art du langage, mais aussi pour toutes les variétés de langage, le langage partageant de nombreuses propriétés avec certains autres systèmes de signes, ou même avec l’ensemble de ces systèmes (éléments pansémiotiques)<sup>3554</sup>. » (J.L.P. : p. 210)

---

<sup>3553</sup> Notons qu’à nouveau le texte anglais ne comporte que le terme *semiotic*. Voir la note 3496 ci-dessus.

<sup>3554</sup> « I have been asked for summary remarks about poetics in its relation to linguistics. Poetics deals primarily with the question, *What makes a verbal message a work of art ?* Because the main subject of poetics is the *differentia specifica* of verbal art in relation to other arts and in relation to other kinds of verbal behavior, poetics is entitled to the leading place in literary studies.

Poetics deals with problems of verbal structure, just as the analysis of painting is concerned with pictorial structure. Since linguistics is the global science of verbal structure, poetics may be regarded as an integral part of linguistics.

Arguments against such a claim must be thoroughly discussed. It is evident that many devices studied by poetics are not confined to verbal art. We can refer to the possibility of transposing *Wuthering Heights* into a motion picture, medieval legends into frescoes and miniatures, or *L’après-midi d’un faune* into music, ballet, and graphic art. However ludicrous the idea of *Iliad* and *Odysey* in comics may seem, certain structural features of their plot are preserved despite the disappearance of their verbal shape. The question of whether W. B. Yeats was right in affirming that William Blake was “the one perfectly fit illustrator for the *Inferno* and the *Purgatorio*” is a

puis à nouveau plus loin :

« Chatman a déclaré que “le mètre existe comme système en dehors du langage”. C’est vrai, le mètre existe aussi dans d’autres arts qui utilisent la chaîne temporelle. Il y a beaucoup de problèmes linguistiques – par exemple la syntaxe – qui de la même façon dépassent les limites du langage et sont communs à différents systèmes sémiotiques. On peut même parler d’une grammaire des signaux de la circulation. Il existe un certain code de ces signaux, dans lequel une lumière jaune, combinée au vert, avertit que le libre passage est près de cesser ; combinée au rouge, elle annonce la proche cessation de l’arrêt ; ce signal jaune offre une étroite analogie avec l’aspect complétif du verbe. Le mètre poétique, cependant, a tant de particularités intrinsèquement linguistiques qu’il est plus commode de le décrire d’un point de vue purement linguistique<sup>3555</sup>. » (J.LP : p. 230).

Il est ensuite question, dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961), de « constantes sémiotiques globales » :

« This conference has eloquently testified that isolationism in its various shapes vanishes from linguistics when the device of technical separation has served its useful experimental end. The particular and the universal emerge as two correlated moments, and their synthesis reaffirms the irresolvable unity of the outer and inner side of any verbal sign. Linguistics is becoming aware of its interconnection with the adjacent sciences of language, thought, and communication, and it strives to define both the particular characteristics of language and its intimate affinities with other sign systems. The question of language universals inevitably raises the wider problem of the over-all semiotic constants. The inside view of language is now supplemented by a comparison of the verbal pattern with other vehicles of human communication. The intensive collaboration of linguists with cultural anthropologists and psychologists in the Conference on Language Universals indicates that the present-day linguist is about to reject the apocryphal epilogue which the editors of Saussure’s *Cours* added in italics : “*The true and unique object of linguistics is language studied in and for itself.*” (15 ; 2) Do we today not conceive language as a whole “in and for itself” and simultaneously as a constituent part of culture and society ? Thus linguistics becomes a two-fronted science persistently concerned with the interrelation of whole-and-part aspects<sup>3556</sup>. » (J.Imp. : p. 591)

---

proof that different arts are comparable. The problems of the baroque or any other historical style transgress the frame of a single art. When handling the surrealist metaphor, we could hardly pass by Max Ernst’s pictures or Luis Buñuel’s films, *The Andalusian Dog* and *The Golden Age*. In short, many poetic features belong not only to the science of language but to the whole theory of signs, that is, to general semiotics. This statement, however, is valid not only for verbal art but also for all varieties of language, since language shares many properties with certain other systems of signs or even with all of them (pansemiotic features). » (J.LP : p. 18-19).

<sup>3555</sup> « Chatman states that “the meter exists as a system outside the language”. Yes, meter appears also in other arts dealing with time sequence. There are many linguistic problems – for instance, syntax – which likewise overstep the limit of language and are common to different semiotic systems. We may speak even about the grammar of traffic signals. There exists a signal code, where a yellow light when combined with green warns that free passage is close to being stopped and when combined with red announces the approaching cessation of the stoppage ; such a yellow signal offers a close analogue to the verbal completive aspect. Poetic meter, however, has so many intrinsically linguistic particularities that it is most convenient to describe it from a purely linguistic point of view. » (J.LP : p. 35).

<sup>3556</sup> « Ce congrès a témoigné avec éloquence de ce que l’isolationnisme, sous ses diverses formes, disparaît de la linguistique quand le procédé de la séparation technique a atteint son but expérimental utile. Le particulier et l’universel émergent comme deux moments corrélés, et leur synthèse réaffirme l’unité indissoluble des côtés

puis, en ouverture de « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1974), du signe comme d'une notion générique par rapport aux classes particulières de signes, et par analogie avec le langage comme invariant universel face aux langues particulières :

« Emile Benveniste, dans son “Coup d'œil sur le développement de la linguistique” (1963), la belle étude dont j'emprunte l'en-tête de cet exposé, nous fait observer que “la linguistique a un double objet, elle est science du langage et science des langues. (...) C'est des langues que s'occupe le linguiste, et la linguistique est d'abord la théorie des langues. Mais (...) les problèmes infiniment divers des langues ont ceci de commun qu'à un certain degré de généralité ils mettent toujours en question le langage.” Il s'agit du langage en tant qu'invariant universel par rapport aux langues locales variées et variables dans le temps et dans l'espace. Dans le même ordre d'idées la sémiotique est appelée à étudier les divers systèmes de signes et à mettre en valeur le problème qui se dégage d'une comparaison méthodique de ces systèmes variés, c'est-à-dire le problème général du *signe* : signe comme notion générique par rapport aux classes particulières de signes. » (J.Cou. : p. 1)

enfin dans « My Favorite Topics » (1980), d'invariants communs à tous les systèmes de signes :

« J'ai beaucoup espéré du développement de la sémiotique, qui permet de décrire la spécificité du langage parmi les autres systèmes de signes, et les invariants qui les lient<sup>3557</sup>. » (J.My. : p. 160).

Le couple spécificité/invariant renvoie à la dialectique jakobsonienne de l'autonomie et de l'intégration, dialectique par ailleurs extrêmement nette dans « Implications of Language Universals for Linguistics », où elle préside à l'unification de la science intégrée de la communication, et, corrélativement, à une interprétation à nouveau éminemment projective de la sémiologie saussurienne. L'« épilogue apocryphe » du *Cours de linguistique générale* était en effet opposé, dans « The Twentieth Century in European and American Linguistics : Movement and Continuity » (1974-1975), au projet saussurien d'une sémiologie que nous révéleraient les notes de Saussure et de ses étudiants :

« When maintaining that this subject matter [la *langue*] must be studied “in and for itself”, Bloomfield literally reproduces the final words of the *Cours*. Strange at it seems,

---

externe et interne de tout signe verbal. La linguistique devient consciente de son interconnexion avec les sciences adjacentes du langage, de la pensée et de la communication, et s'efforce de définir à la fois les caractéristiques particulières du langage et ses affinités intimes avec les autres systèmes de signes. La question des universaux du langage conduit inévitablement au problème plus large des constantes sémiotiques globales. La vue interne du langage est maintenant complétée par une comparaison de la structure verbale avec les autres véhicules de la communication humaine. La collaboration intensive des linguistes avec les anthropologues culturels et avec les psychologues à la Conférence sur les Universaux du Langage indique que le linguiste d'aujourd'hui est sur le point de rejeter l'épilogue apocryphe que les éditeurs du *Cours* de Saussure ont ajouté en italiques : “*La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.*” Ne concevons-nous pas aujourd'hui le langage comme un tout “en lui-même et pour lui-même” et simultanément comme une partie constitutive de notre culture et de notre société ? La linguistique devient ainsi une science à deux faces, concernée en permanence par l'interrelation des aspects de tous et de parties. »

<sup>3557</sup> « I have actively looked forward to the development of semiotics, which helps to delineate the specificity of language among all the various systems of signs, as well as the invariants binding language to related sign systems (cf. the present volume, p. 199ff.). » (J.My. : p. 375).

here he shows a closer adherence to the text of Saussure's published lectures than the lecturer himself. As has since been revealed, the final, italicized sentence of the *Cours* – “la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même” – though never uttered by the late teacher, was appended to the posthumous book by the editors-restorers of Saussure's lectures as “l'idée fondamentale de ce cours”. According to Saussure's genuine notes and lectures, language must not be viewed in isolation, but as a particular case among other systems of signs in the frame of a general science of signs which he terms *sémiologie*<sup>3558</sup>. » (J.Tw. : p. 271).

Il est significatif, à cet égard, que dans « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique », le langage – c'est-à-dire, pour Jakobson, la langue, et non le langage au sens où nous entendons ce terme – apparaisse distinct du signe, auquel il semble répondre comme un autre invariant universel. Comme nous le notions dans une note du premier chapitre<sup>3559</sup>, Engler tente de justifier la phrase finale du *Cours de linguistique générale*, en la rapportant aux développements des cours et des notes de Saussure qui sont relatifs aux rapports entre langue et langage. Il cite en premier lieu ce passage du troisième cours :

« [Dégallier] C'est en accordant première place à la langue et en partant de là comme d'une plate-forme que l'on assignera le mieux leur place aux autres éléments du langage.

[Mme Sechehaye] Quand on accorde la première place à la langue et en en faisant le point de départ, on peut donner leur véritable place aux autres éléments du langage.

[Joseph] La langue nous apparaît donc classable. Après avoir accordé ces caractères à la langue, ajoutons que c'est en la considérant comme première, en partant d'elle comme plateforme, que l'on pourra juger bien des autres signes.

La partie langue mérite la prédominance, et de là nous jugerons du reste plus sainement.

[Constantin] On peut en outre dire que c'est en choisissant la langue comme centre et point de départ qu'on a la meilleure plateforme pour aller aux autres éléments du langage. » (Saussure, 1967 : p. 515).

De fait, si cette phrase est pour une part « apocryphe », elle n'en renvoie pas moins au geste inaugural de la théorisation saussurienne de la langue, la rupture avec le tout du langage dont, comme nous le verrons, elle permettra un ordonnancement. La lecture jakobsonienne est d'ailleurs d'autant plus étonnante que, comme nous l'avons vu plus haut, on peut précisément lire dans le *Cours de linguistique générale* :

« [...] si pour la première fois nous avons pu assigner à la linguistique une place parmi les sciences, c'est parce que nous l'avons rattachée à la sémiologie.

Pourquoi celle-ci n'est-elle pas encore reconnue comme science autonome, ayant comme toute autre son objet propre ? C'est qu'on tourne dans un cercle : d'une part, rien

---

<sup>3558</sup> « En maintenant que ce sujet doit être étudié “en lui-même et pour lui-même”, Bloomfield reproduit littéralement les mots finals du *Cours*. Aussi étrange que cela paraisse, il montre là une proximité plus grande avec le texte publié des cours de Saussure qu'avec le conférencier lui-même. Comme il a depuis été révélé, la phrase finale, en italiques, du *Cours de linguistique générale* – “la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même” – bien que jamais prononcée par feu le professeur, a été ajoutée au livre posthume par les éditeurs-restaurateurs des cours de Saussure comme “l'idée fondamentale de ce cours”. Selon les notes et cours véritables de Saussure, la langue ne doit pas être vue de manière isolée, mais comme un cas particulier parmi d'autres systèmes de signes dans le cadre d'une science générales des signes qui est appelée *sémiologie*. »

<sup>3559</sup> La note 302.

n'est plus propre que la langue à faire comprendre la nature du problème sémiologique ; mais, pour le poser convenablement, il faudrait étudier la langue en elle-même ; or, jusqu'ici, on l'a presque toujours abordée en fonction d'autre chose, à d'autres points de vue. » (Saussure, 1972 : p. 33-34).

Comme nous l'avons vu, le point de vue sémiologique est justement l'instrument de la rupture saussurienne avec ce tout du langage auquel Jakobson, en revanche, ne renonce pas, de même qu'il fait fond sur le donné du signe. Inversement, comme nous le soulignons ci-dessus en analysant le postulat d'une « base commune » à la langue et à la société, la notion jakobsonienne de signe, postulée dans le cadre de la reconnaissance du caractère fondamental du langage, est par ailleurs inséparable d'une démarche de spécification. On retrouve ainsi, dans le cadre de cette lutte contre l'isolationnisme, la perspective intégratrice dont il a été question plus haut, et qui constitue l'un des axes de la critique jakobsonienne du principe de l'arbitraire du signe. On lit notamment dans « Communication and Society » (1973) :

« Language is the fundamental but not at all the only system of communication. The science of signs, repeatedly set forth and programmed by philosophers and linguists and labelled *semiotics* (or *semiology*) is now rapidly developing and investigates the common features of all sign systems, their interrelation, and their specifics. Of course, language, its structure, and its influence on the other systems of signs are substantial questions of semiotics, but it would be a fallacy to neglect or underestimate all the other systems of human signs and to impose upon them properties characteristic of language but foreign to the other sign systems<sup>3560</sup>. » (J.CS : p. 98)

puis surtout dans les *Dialogues*<sup>3561</sup> (1980), où elle s'articule à la dialectique de l'autonomie et de l'intégration :

« A la veille de la Première Guerre mondiale, j'eus avec les jeunes peintres moscovites des discussions animées sur le problème du lien et de la différence entre les diverses formes d'art et en particulier entre le signe pictural en tant qu'élément de la peinture et le signe verbal en tant qu'élément de la langue, et encore sur la question de la réalisation de ces deux variétés du signe dans le cadre de la peinture abstraite et de la poésie supraconsciente. Les thèmes et la terminologie des questions du signe avaient attiré depuis longtemps ces jeunes chercheurs. Quand nous prîmes connaissance des réflexions de Saussure, la question de la science des signes (ou sémiologie, selon l'expression de Saussure qui voulait fonder une nouvelle discipline) entra aussitôt dans nos conversations

---

<sup>3560</sup> « Le langage est le système de communication fondamental, mais pas du tout le seul. La science des signes, exposée et programmée à plusieurs reprises par les philosophes et les linguistes, et appelée *sémiotique* (ou *sémiologie*) se développe rapidement à présent, et examine les traits communs de tous les systèmes de signes, leur interrelation, et leurs spécificités. Bien sûr, le langage, sa structure, et son influence sur les autres systèmes de signes sont des questions importantes de la sémiotique, mais ce serait une erreur de négliger ou de sous-estimer tous les autres systèmes de signes humains et de leur imposer des propriétés caractéristiques du langage mais étrangères aux autres systèmes de signes. »

<sup>3561</sup> Voir également, en regard des deux passages de « Linguistics and Poetics » que nous avons cités ci-dessus, dans le « Retrospect » des *Selected Writings III* (1973-1981) : « Si le poème soulève des questions qui vont au-delà de sa texture verbale, nous entrons – et la linguistique nous en donne de nombreux exemples – dans le cercle concentrique plus vaste de la sémiotique, qui comprend la linguistique comme principal sous-ensemble. » (J.Ret.3 : p. 128) [« If the poem raises questions which go beyond its verbal texture, we enter – and the science of language provides us with a host of examples – into a broader concentric circle, that of semiotics, which incorporates linguistics as its fundamental part. » (J.Ret.3 : p. 766)].

et nos projets et fut développée au Cercle linguistique de Prague nouvellement créé (1926). L'esthéticien Jan Mukařovský (1891-1975) progressa particulièrement dans cette voie à cette charnière critique des années trente et quarante. De tous les types de signes et formes d'art, la langue et la littérature restèrent tout de même le thème fondamental et préféré des activités du Cercle pendant l'entre-deux-guerres. Pour ma part, je me mis à analyser le problème de la place de la langue dans la culture et de sa signification dans l'ensemble des autres systèmes de signes dans le cadre de mes recherches sur le Moyen Age slave et surtout tchèque, qui m'ouvrait des perspectives captivantes. Jusqu'à ces derniers temps, le domaine en question n'avait jamais été étudié d'assez près et dans tous ses aspects, ni approché et interprété comme il convenait.

La mission dite morave fut probablement un fait décisif, non seulement pour l'histoire tchèque, mais pour toute l'histoire slave. Elle fut conduite dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle par Constantin-Cyrille (827-869) de Salonique, penseur et linguiste hors pair, étudiant, puis savant à l'université de Constantinople, alors la seule en Europe. Constantin et Méthode (?-885), son frère aîné et collaborateur actif, contribuèrent à la culture slave, et même à l'être et à la destinée des Slaves par leurs traductions, principalement, des livres et textes saints à usage ecclésiastique dans la langue littéraire slave, nouvellement créée. Les frères évangélistes et leurs disciples slaves menèrent une lutte pénible pour l'Eglise slave avec, pour emblème, quelques slogans idéologiques qu'il est extrêmement intéressant de soumettre à une interprétation sémiotique. J'emploie moi-même, au lieu du terme saussurien de sémiologie, celui de sémiotique, entré maintenant dans l'usage général et qui avait été proposé par John Locke, avant d'être repris par Charles Sanders Peirce. Ce dernier consacra toute sa vie à la fondation de cette science et en traça le premier et vaste programme qui, aujourd'hui encore, répond aux besoins de la pensée moderne.

Peu de temps avant sa mort, Constantin écrivit une préface en vieux slave à sa traduction des Quatre Evangiles, un texte poétique remarquable. Il y définit par une chaîne de métaphores éloquentes le Verbe écouté et lu comme l'essence première de l'homme :

Ecoutez maintenant selon votre entendement,  
Puisqu'il vous a été donné d'entendre, peuple slave !  
Ecoutez la Parole qui provient de Dieu,  
La Parole qui nourrit les âmes humaines,  
La Parole qui fortifie le cœur et l'esprit,  
La Parole qui incite à connaître Dieu.  
Tout comme il n'y aura de joie sans lumière  
Lorsque l'œil en contemplant toutes les créatures divines  
Ne perçoit en rien la magnificence,  
Tel est le sort de toutes les âmes sans écriture  
Qui ne connaissent pas la loi de Dieu,  
La loi qui ouvre le paradis divin.  
Qui donc fera pénitence devant Dieu  
Si l'ouïe n'écoute pas les coups de tonnerre ?  
Comment comprendre le miracle divin,  
Si les narines ne sentent pas l'odeur des fleurs ?  
De même les lèvres insensibles à la douceur  
Transforment l'homme en pierre.  
Or d'autant plus l'âme sans livres  
Est morte dans les hommes.  
Et ainsi, prenant conscience de tout cela, frères,  
Nous vous donnons un conseil opportun  
Qui gardera les hommes  
De l'inconscience et de la concupiscence bestiales :

Ne lisez pas la Parole en une langue étrangère,  
Inaccessible à l'esprit,  
Comme si vous écoutiez la voix d'une cloche en cuivre...

De la sorte, Constantin fonda le devoir et le droit de chaque peuple à l'autodétermination linguistique, et opposa au symbole vétérotestamentaire du mélange babylonien des langues, châtiment de Dieu, le miracle de la Pentecôte, la descente du Saint-Esprit et son don des langues qui transfigure la pluralité des langues humaines en une manifestation de la Grâce divine. Selon la doctrine de la mission morave, chaque langue, et en l'occurrence la langue slave, avait le droit de participer au mystère de l'Eucharistie qui était au Moyen Age la valeur spirituelle suprême, d'où il découlait automatiquement le droit à un rôle de décision pour toutes les valeurs sociales.

La prière de Constantin en vers slaves prononcée par le prêtre avant la transsubstantiation du pain et du vin en le corps et le sang du Christ nous est parvenue. Les hussites, à l'époque de la lutte révolutionnaire pour l'autodétermination des peuples, se réfèrent à ce précédent slave, et même le savant tchèque Bohuslav Balbín (1621-1688), dans le climat de la Contre-Réforme triomphante, exalta la langue slave de la prière de l'Eucharistie : c'est là le droit le plus grand qui ait été donné au peuple, car les mots que prononce le prêtre en appellent à un miracle encore plus grand que celui de la création du monde matériel par Dieu.

Constantin-Cyrille ressentait comme une partie de lui-même non seulement le lien entre ces deux mondes de symboles, le mot et le rite, mais encore le lien qui unissait le mot et le rite de l'Eglise à l'art visuel. La Vie de Cyrille en vieux slave le loue d'ailleurs pour sa victoire morale sur le grand-prêtre des iconoclastes dans sa défense des icônes. Ce lien entre les signes rituels de la cérémonie, les signes verbaux de la langue maternelle et les signes iconographiques à l'époque de la lutte historique pour une langue de l'office, par là même de toute la culture, qui soit à la portée de tous, pour l'égalité de tous les hommes dans le peuple et de tous les peuples, n'a longtemps pas été estimé à sa juste valeur par les médiévistes sceptiques. La dispute avec cette école donne encore à la science des preuves inattendues de l'envergure et de la profondeur de l'exploit morave. Cet exemple éloquent du rôle suprême de la langue dans son multiple rapport créateur avec les autres systèmes de signes nous donne une leçon de sémiotique générale. Tout cela nous appelait à inclure la linguistique dans l'ensemble de problèmes culturels et socio-politiques plus vastes.

La détermination du cadre socio-culturel de la langue et des tâches historiques que cela implique me paraît être un complément nécessaire à l'analyse globale de la structure interne de la langue. Pour ma part, j'aurais préféré parler non de complément, mais de deux plans de l'analyse, clairement corrélatifs, sans subordonner a priori l'un des deux plans à l'autre. Se refuser à reconnaître la présence et l'importance de ces deux plans autonomes et corrélatifs à la fois, est aussi peu perspicace que de nier cette vérité indubitable que la langue fait partie intégrante de tout un ensemble de systèmes sémiotiques. Quel que soit le rapport hiérarchique entre tous ces systèmes et en particulier entre la langue et les autres sphères de signes, l'étude comparée de la langue et de tous les autres ensembles de signes, planifiée au cours des siècles par toute une série de penseurs, doit manifestement s'engager maintenant – il faudrait faire preuve de myopie, je le répète, pour s'y soustraire.

Parmi les multiples essais de valeur qui contribuent à la constitution d'une telle science, il y a, bien sûr, des articles de dilettantes, nettement superficiels. Mais l'argument porte contre ces articles peu sérieux, précisément, non contre la théorie elle-même à laquelle les auteurs de ces vains efforts ont emprunté sans prudence leur terminologie et leurs slogans. Il n'existe pas une seule science et pas une seule étape nouvelle dans l'histoire des différentes sciences où il n'y ait eu, dans un premier temps, des pseudo-novateurs et des parasites recherchant la mode et les séductions de la nouveauté. Il en alla ainsi avec toutes les nouvelles "écoles" de linguistique, du moins

depuis le siècle des lumières et jusqu'à nos jours. Toute nouvelle étape est également caractérisée par des querelles purement théoriques quant aux limites souhaitables de la nouvelle science.

Quant à la question du genre de signes qui entrent dans le cadre de la sémiotique, il n'y a qu'une seule réponse : si la sémiotique, comme le suggère l'étymologie du terme, est une science des signes, alors elle ne frappe d'ostracisme aucun signe. Si dans la diversité des systèmes de signes on découvre des systèmes qui se distinguent des autres par des traits spécifiques, on pourra les ranger dans une classe à part, sans pour autant les écarter de la science générale des signes. Le nombre et la portée des objectifs concrets qui se présentent à la sémiotique argumentent de l'opportunité de leur élaboration systématique dans le monde entier. Mais il faudra écarter les tentatives déplacées de sectaires cherchant à tout prix à imposer "un esprit de clocher" et un particularisme de paroisse à ce travail vaste et multiple. » (*J.Dial.* : p. 148-152).

Les deux aspects, demeurant disjoints dans la perspective jakobsonienne qui ne conduit qu'à leur unification structurale, tout en étant paradoxalement inséparables bien que contradictoires, sont en effet liés : à une sémiotique, fondée en tant que telle sur le donné du signe promu au statut de cadre d'analyse répond nécessairement un point de vue sémiotique et structural, en tant que tel infiniment extensible et englobant, et corrélativement confusément objectal – à la fois invariant universel ou code sous-jacent et principe universel d'analyse<sup>3562</sup> – ; inversement, dans la mesure même où elle implique une redéfinition du signe, la sémiologie saussurienne rend impossible cette sémiotique apparemment impliquée par l'adoption d'un point de vue sémiologique, point de vue corrélatif, en tant que tel, du postulat d'un ordre du signe, mais en réalité définitoire de ce langage dont, dans le cadre d'une sémiologie renouvelée, la langue devra permettre l'ordonnance<sup>3563</sup>. Autrement dit, l'impossible

---

<sup>3562</sup> Voir ainsi par exemple chez Lévi-Strauss : « En second lieu, nous avons fait comme si le dialogue se déroulait entre deux protagonistes seulement : d'un côté la langue, de l'autre la culture ; et, comme si notre problème pouvait être intégralement défini en termes de causalité : est-ce la langue qui exerce une action sur la culture ? Ou la culture sur la langue ? Nous ne nous sommes pas suffisamment avisés que langue et culture sont deux modalités parallèles d'une activité plus fondamentale : je pense, ici, à cet hôte présent parmi nous, bien que nul n'ait songé à l'inviter à nos débats : *l'esprit humain*. » (Lévi-Strauss, 1958 : p. 87), rappelant le premier passage cité ci-dessous et à comparer avec cet autre : « En outre, quand on parle de structure sociale, on s'attache surtout aux aspects formels des phénomènes sociaux ; on sort donc du domaine de la description pour considérer des notions et des catégories qui n'appartiennent pas en propre à l'ethnologie, mais qu'elle voudrait utiliser, à l'instar d'autres disciplines scientifiques qui, depuis longtemps, traitent certains de leurs problèmes comme nous souhaiterions faire des nôtres. Sans doute, ces problèmes diffèrent-ils quant au contenu, mais nous avons, à tort ou à raison, le sentiment que nos propres problèmes pourraient en être rapprochés, à condition d'adopter le même type de formalisation. L'intérêt des recherches structurales est, précisément, qu'elles nous donnent l'espérance que des sciences, plus avancées que nous sous ce rapport, peuvent nous fournir des modèles de méthodes et de solutions. » (Lévi-Strauss, 1958 : p. 330), ainsi que, au regard de la dialectique de l'autonomie et de l'intégration, avec ce dernier : « Ces considérations aideront mieux à comprendre la dualité (on serait tenté de dire : la contradiction) qui caractérise les études structurales. On se propose d'abord d'isoler des niveaux significatifs, ce qui implique le découpage des phénomènes. De ce point de vue, chaque type d'études structurales prétend à l'autonomie, à l'indépendance par rapport à tous les autres et aussi par rapport à l'investigation des mêmes faits, mais fondée sur d'autres méthodes. Pourtant, nos recherches n'ont qu'un intérêt, qui est de construire des modèles dont les propriétés formelles sont, du point de vue de la comparaison et de l'explication, réductibles aux propriétés d'autres modèles relevant eux-mêmes de niveaux stratégiques différents. Ainsi pouvons-nous espérer abattre les cloisons entre les disciplines voisines et promouvoir entre elles une véritable collaboration. » (Lévi-Strauss, 1958 : p. 339).

<sup>3563</sup> On notera à cet égard, dans le passage du troisième cours que nous avons cité ci-dessus, la leçon de Joseph. Il y est en effet question de « signes », là où les autres ont noté « éléments du langage ».



articulation des deux dimensions de la fondation et de la spécification, dont la circularité inhérente à la notion de modèle est une manifestation remarquable, est la forme *sémiotique* de la circularité des rapports entre linguistique et sémiologie – qui, chez Saussure, se solde corrélativement par une impossibilité. Aussi, comme nous le verrons plus en détail dans le quatrième et dernier chapitre de cette première partie, la notion de modèle est-elle inhérente à la linguistique structurale. Elle dirige ainsi par exemple les travaux du Cercle de Prague, comme en témoigne, outre le début de ce développement des *Dialogues*, cette affirmation de Jakobson dans « La Scuola Linguistica di Praga » (1932) :

« Il Circolo linguistico tenta non solo di trasporre l'esperienza della fonologia nel dominio della grammatica, ma anche di applicare le conquiste metodologiche della nuova linguistica alle scienze che si occupano d'altri valori culturali, p. es. all'etnografia e alla musica<sup>3564</sup>. » (J.Sc. : p. 546).

Elle apparaît en outre de manière tout particulièrement nette dans les textes de Lévi-Strauss, qui ne cesse de rappeler le caractère fondateur et « pilote » de la linguistique. On lit ainsi notamment dans « Langage et société » :

« Le problème ici posé peut être alors défini comme suit. De tous les phénomènes sociaux, seul le langage semble aujourd'hui susceptible d'une étude vraiment scientifique, expliquant la manière dont il s'est formé et prévoyant certaines modalités de son évolution ultérieure. Ces résultats ont été obtenus grâce à la phonologie et dans la mesure où elle a su, au-delà des manifestations conscientes et historiques de la langue, toujours superficielles, atteindre des réalités objectives. Celles-ci consistent en systèmes de relations, qui sont eux-mêmes le produit de l'activité inconsciente de l'esprit. D'où le problème : une telle réduction peut-elle être entreprise pour d'autres types de phénomènes sociaux ? Dans l'affirmative, une méthode identique conduirait-elle aux mêmes résultats ? Enfin, et si nous répondions par l'affirmative à la deuxième question, pourrions-nous admettre que diverses formes de vie sociale sont substantiellement de même nature : systèmes de conduites dont chacun est une projection, sur le plan de la pensée consciente et socialisée, des lois universelles qui régissent l'activité inconsciente de l'esprit ? Il est clair que nous ne pouvons résoudre d'un coup toutes ces questions. Nous nous contenterons donc d'indiquer quelques points de repère et d'esquisser les orientations principales dans lesquelles la recherche pourrait s'engager utilement<sup>3565</sup>. » (Lévi-Strauss, 1958 : p. 73-74)

et de même dans « Linguistique et anthropologie » :

« Vis-à-vis des linguistes, nous nous sentons placés dans une position délicate. Pendant des années, nous avons travaillé côte à côte, et brusquement, il nous semble que les linguistes se dérobent : nous les voyons passer de l'autre côté de cette barrière, longtemps jugée infranchissable, qui sépare les sciences exactes et naturelles des sciences humaines et sociales. Comme pour nous jouer un vilain tour, les voici qui se mettent à travailler de

---

<sup>3564</sup> « Le Cercle linguistique n'essaie pas seulement de transférer l'expérience de la phonologie dans le domaine de la grammaire, mais également d'appliquer les conquêtes méthodologiques de la nouvelle linguistique aux sciences qui s'occupent d'autres valeurs culturelles, par exemple à l'ethnographie et à la musique. »

<sup>3565</sup> Voir également, dans les pages précédentes, l'énumération des « caractères fondamentaux qui donnent prise à une étude scientifique » (Lévi-Strauss, 1958 : p. 71) et que comporte le langage. On a là un bel exemple, tout à la fois (mais corrélativement), d'idéologie scientifique et de confusion de l'idiomologie et de la linguistique. Voir *infra*, le quatrième chapitre de la première partie.

cette façon rigoureuse dont nous nous étions résignés à admettre que les sciences de la nature détenaient le privilège. D'où, en ce qui nous concerne, un peu de mélancolie et – avouons-le – beaucoup d'envie. Nous voudrions apprendre des linguistes le secret de leur succès. Ne pourrions-nous pas, nous aussi, appliquer au champ complexe de nos études – parenté, organisation sociale, religion, folklore, art – ces méthodes rigoureuses dont la linguistique vérifie chaque jour l'efficacité ?

Qu'on me permette d'ouvrir ici une parenthèse. Mon rôle, dans cette séance de clôture, est d'exprimer le point de vue de l'anthropologue. Je voudrais donc dire aux linguistes combien j'ai appris auprès d'eux ; et non point seulement pendant nos séances plénières, mais davantage encore, peut-être, en assistant aux séminaires linguistiques qui avaient lieu à côté, et où j'ai pu mesurer le degré de précision, de minutie, de rigueur auquel les linguistes sont parvenus dans des études qui continuent de relever des sciences de l'homme, au même titre que l'anthropologie elle-même.

Ce n'est pas tout. Depuis trois ou quatre ans, nous n'assistons pas seulement à un épanouissement de la linguistique sur le plan théorique. Nous la voyons réaliser une collaboration technique avec les ingénieurs de cette science nouvelle, dite de la communication. Vous ne vous contentez plus, pour étudier vos problèmes, d'une méthode théoriquement plus sûre et rigoureuse que la nôtre : vous allez trouver l'ingénieur et lui demandez de construire un dispositif expérimental propre à vérifier ou à infirmer vos hypothèses. Ainsi donc, pendant un ou deux siècles, les sciences humaines et sociales se sont résignées à contempler l'univers des sciences exactes et naturelles comme un paradis dont l'accès leur était à jamais interdit. Et voici qu'entre les deux mondes, la linguistique est parvenue à ouvrir une petite porte. Si je ne me trompe, les motifs qui ont amené ici les anthropologues sont donc en curieuse contradiction avec ceux qui y ont conduit les linguistes. Ces derniers se rapprochent de nous dans l'espoir de rendre leurs études plus concrètes ; les anthropologues, eux, sollicitent les linguistes dans la mesure où ceux-ci leur apparaissent comme des guides, capables de les tirer de la confusion à laquelle une trop grande familiarité avec les phénomènes concrets et empiriques semble les condamner. Cette conférence m'est donc parfois apparue comme une sorte de carrousel diabolique, où les anthropologues courent après les linguistes, tandis que ceux-ci pourchassent les anthropologues, chaque groupe essayant d'obtenir de l'autre ce dont celui-ci voudrait précisément se délivrer. » (Lévi-Strauss, 1958 : p. 85-87).

La sémiotique jakobsonienne apparaît ainsi éminemment révélatrice des difficultés constitutives de la sémiotique, en regard de la sémiologie dont elle apparaît cependant à certains égards – à l'égard de l'ambiguïté de statut de cette dernière – comme une mise en œuvre. Mais elle est en outre d'autant plus problématique que, comme nous l'avons vu plus haut, elle est également constitutive de la linguistique elle-même, dissolvant la spécificité de la langue dans l'unité de l'analyse des signes et interdisant ainsi toute construction structurale du caractère fondamental du langage. Il faut noter en effet par ailleurs que si, dans la mesure où le point de départ est le donné du signe, la spécificité de la langue ne se trouve jamais atteinte autrement que dans le cadre de la comparaison structurale d'une part (du côté de la sémiotique comparative et taxonomique), du constat empirique et du postulat d'autre part (du côté de la reconnaissance du caractère fondateur du langage)<sup>3566</sup>, en outre, ces deux modes de

---

<sup>3566</sup> L'insuffisance apparaît de manière encore plus nette lorsque la sémiotique s'élargit à la comparaison de la langue et du langage animal. La comparaison est en effet menée en termes de structure – c'est-à-dire en faisant fond sur le donné du signe, qui préside justement à l'élargissement de la sémiotique à l'analyse du langage animal –, et, purement descriptive, n'aboutit ainsi à d'autres conclusions qu'à la reconnaissance d'un hiatus entre les deux types de communication et à un appel à des recherches relatives à l'origine du langage humain. La

---

première analyse est menée dans « The Fundamental and Specific Characteristics of Human Language » (1969), dont nous avons cité *supra* un long passage qui, s'ouvrant sur ces deux paragraphes : « 1.0. Afin d'esquisser et de discuter les caractéristiques spécifiques et générales du langage humain, le moyen le plus convenable est sans doute de suivre le développement verbal du jeune enfant de ses premiers pas jusqu'à l'acquisition d'un langage pleinement construit, c'est-à-dire avec au moins ses propriétés architectoniques fondamentales.

1.01. En comparant l'ontogenèse du langage avec les différents types de communication animale, nous concentrerons nos observations sur les mammifères et les oiseaux, étant donné la proximité relative entre ces espèces et l'homme. » (J.Fund. : p. 3) [« 1.0. In order to outline and discuss the specific and integral characteristics of human language, perhaps the most suitable way is to trace the young child's verbal development from its first steps until the acquisition of a full-fledged language, at least in its fundamental architectonic properties.

1.01. In confronting the ontogeny of language with diverse varieties of animal communication, our attention shall be focused on mammals and birds in view of the closer propinquity of those species to humans. » (J.Fund. : p. 93)], est en réalité ponctué des remarques suivantes, respectivement relatives à la séparation des fonctions observée au stade holophrastique du langage enfantin : « Jusqu'à présent, on n'a pas découvert, dans l'intercommunication animale, de messages restreints à une fonction d'identification, référentielle (en d'autres termes, cognitive) et où la fonction émotive ou conative soit absente (en particulier on ne trouve pas de messages dépourvus des rôles d'exclamation, d'appel, d'instruction, de convocation, d'ordre) ; c'est seulement dans les relations entre certains animaux domestiques et leur dompteur, que l'animal peut être entraîné par ce dernier à répondre à un nombre limité de stimuli externes, en produisant des signaux spécifiques que le dompteur a inculqués à l'animal. » (J.Fund. : p. 3) [« So far no messages confined to an identifying, referential (or in other terms, cognitive) function and free from any emotive and conative function (particularly from any role of exclamation, call, instruction, summon, order) have been detected in the intercommunication of animals ; only in relations between certain tamed animals and their tamer, the former may be trained by the latter to respond to a limited number of outer stimuli in producing specific signals imparted by the trainer to his trainees. » (J.Fund. : p. 93)], au stade des groupes élémentaires : « La notion syntaxique élémentaire de subordination entre deux unités signifiantes n'existe pas dans la communication animale. L'entassement accidentel de signaux différents chez un même animal, tout particulièrement dans la pratique des oiseaux, peut être comparé à l'apparition précoce et facultative d'une chaîne de deux ou plusieurs nœuds séparés et indépendants dans un énoncé d'enfants, mais de telles combinaisons ne manifestent aucune hiérarchie structurale intrinsèque. » (J.Fund. : p. 4) [« The primary syntactical notion of subordinative dependence between two meaningful units is alien to animal communication. The casual accumulation of different signals within one animal, especially avian performance, may be compared with the optionally early appearance of a string of two or more phrases within one children's utterance, but such combinations do not display any intrinsic structural hierarchy. » (J.Fund. : p. 94)], et à celui des propositions indépendantes : « Ni la communication animale spontanée, ni même les réponses d'animaux domestiqués à des dresseurs ne montrent des *[sic]* correspondances même ténues avec le principe fondamental de proposition ou avec n'importe quel moyen linguistique acquis par les enfants de deux ou trois ans en même temps que l'usage des propositions. Aucune des nombreuses études et expériences consacrées à la communication animale, et en particulier aux schémas utilisés par les mammifères et les oiseaux, n'a montré un authentique parallèle, même rudimentaire, avec des acquisitions linguistiques enfantines et essentielles, comme la capacité de faire des propositions, de séparer les messages des situations environnantes et d'inventer de nouveaux messages. Dans la communication animale, le code se confond avec le corpus des signaux, et ni les changements de direction dans les signaux deictiques, ni la gradation de l'intensité émotionnelle ne pourraient être comparés avec la liberté créatrice qui fait l'essence même du langage. La hiérarchie, principe fondamental et varié de toute structure linguistique, n'existe pas dans la communication animale. Cette dernière est privée de toutes les dichotomies qui sous-tendent le langage humain et il lui manque, par exemple, des oppositions comme le général et le particulier, le nucléaire et le transposé, et ces quatre "structures doubles" que nous avons énumérées, et qui sont d'une importance suprême dans tout échange de messages verbaux. » (J.Fund. : p. 7) [« Neither spontaneous animal communication nor responses of experimental animals to human trainers show even slight correspondences to the fundamental notion of clause or to any other linguistic devices acquired by two- and three-year-old children together with the use of clauses. None of the numerous studies devoted to animal communication, and in particular to the patterns used by mammals and birds, has shown a genuine, even if rudimentary, parallel to such early and essential linguistic acquisitions as the ability to propositionize, to separate messages from surrounding situations, and to invent novel messages. In animal communication the code is tantamount to the corpus of signals, and neither directional changes in deictic signals nor the gradation of emotional force could be equated with creative freedom, the essence of human language. Hierarchy, the

---

manifold and fundamental principle of any linguistic structure, is alien to animal communication. The latter is devoid of all those dichotomies which underlie human language, and lacks, e.g., such oppositions as general and particular, nuclear and transferred, and the four “duplex structures” which are of paramount importance in any exchange of verbal messages. » (J.Fund. : p. 96-97)]. Le texte se conclut sur les deux paragraphes suivants, apparemment complétés dans la traduction française : « Quoi qu’il en soit, le hiatus entre les structures zoosémiotiques les plus développées et même les stades les plus précoces de transition, de la première enfance au don du langage, est si profond que les dissemblances fondamentales l’emportent largement sur les biens maigres correspondances. En dépit des croyances anthropomorphiques qui attribuent à la communication animale un caractère humain et, de l’autre côté, en dépit de l’interprétation zoomorphique hypersimplifiée de notre langage par les behavioristes radicaux, il y a un fossé substantiel et infranchissable entre le langage humain et n’importe quel moyen d’expression ou de communication animale. Les signaux utilisés par les primates trouvent leur analogue, et peut-être leur chaînon évolutif le plus proche, dans les cris et les exclamations des êtres humains, enfants et adultes, mais pas dans le don du langage dont seule l’humanité entière est dotée. On peut ajouter que même l’acquisition de signes enseignés à l’animal captif par son dresseur, et l’attitude du singe dompté envers leur apprentissage et leur utilisation, diffèrent totalement de la manière libre et impatiente avec laquelle les enfants s’approprient le langage et leur maîtrise de la communication verbale.

Néanmoins, malgré la complexité des questions soulevées, la genèse du langage comme événement fondamental dans la métamorphose du *Homo alalus* préhumain en un véritable être humain, *homo loquens*, doit exiger une recherche conjointe et interdisciplinaire de la part des linguistes, biologistes, neurologues et psychologues, aussi bien que des anthropologues et des paléontologues. » (J.Fund. : p. 8) [« Anyway, the chasm between the highest “zoosemiotic” patterns and even the earliest stages of transition from infancy to the gift of tongue is so deep that the cardinal dissimilarities widely outweigh the scanty correspondences. Human language, to quote G. G. Simpson (p. 476) once more, “is absolutely distinct from any system of communication in other animals”. [Le langage humain, pour citer une fois de plus G. G. Simpson (p. 476), “est absolument distinct de tout système de communication chez les autres animaux.”] It may be added that even the utilization of signals learned by an experimental animal from its trainer differs totally from children’s acquirement and use of verbal communication. None the less, despite all the intricacy of questions involved, the genesis of language as the principal event in the metamorphosis of the actually prehuman *Homo alalus* into a true human being, *Homo loquens*, must undergo a joint interdisciplinary search by linguists, biologists and neurologists, as well as anthropologists and archeologists. » (J.Fund. : p. 97)]. La perspective sémiotique apparaît dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) : « Quand nous quittons les sciences proprement anthropologiques pour la biologie, science de la vie qui embrasse la totalité du monde organique, les différents types de communication humaine ne sont plus qu’une simple parcelle d’un domaine d’études beaucoup plus vaste, que nous appellerons les modes et les formes de communication utilisés par les multiples êtres vivants. Nous sommes placés devant une dichotomie décisive : non seulement, la langue, mais tous les systèmes de communication utilisés par les sujets parlants (et impliquant tous le rôle sous-jacent du langage) diffèrent notablement des systèmes de communication utilisés par les êtres qui ne sont pas doués de la parole, parce que, chez l’homme, chaque système de communication est en corrélation avec le langage et que, dans le réseau général de la communication humaine, c’est le langage qui occupe la première place.

Les signes verbaux se distinguent nettement de tous les types de messages animaux par plusieurs propriétés essentielles : le pouvoir d’imagination et de création propre au langage ; son aptitude à manier les abstractions et les fictions et à traiter d’objets et de faits éloignés dans l’espace et dans le temps, la hiérarchie structurale des éléments constitutifs du langage, appelée “double articulation” par D. Buxi dans sa pénétrante étude de 1930 sur l’unicité et l’origine du langage humain (35), à savoir la division entre unités proprement distinctives (phonématiques) et unités significatives (grammaticales) et de plus une subdivision non moins essentielle du système grammatical en mots et phrases (entités codées et matrices codées) ; l’emploi de dirèmes, notamment de propositions, enfin l’enchaînement et la hiérarchie réversible de diverses fonctions et opérations verbales (fonctions référentielle, conative, émotive, phatique, poétique, métalinguistique). Le concept de la double articulation remonte jusqu’à la doctrine médiévale *de modis significandi* avec son idée nette des deux articulations distinctives – *prima et secunda* – qu’on trouve chez Jordanus de Saxe au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Le nombre de signaux distincts émis par un animal est très limité, de sorte que la totalité des différents messages équivaut à leur code. Ces particularités de structure qui appartiennent à tout langage humain sont totalement inconnues des animaux, alors que quelques autres propriétés jadis considérées comme les attributs exclusifs de la parole humaine sont aujourd’hui décelées également chez plusieurs espèces de primates (5). Quant aux tentatives d’enseigner à des anthropoïdes un succédané visuel du langage humain, elles nous donnent des preuves magnifiques du gouffre béant entre les opérations linguistiques humaines et le primitivisme sémiotique des

---

singes ; et, de plus, l'emploi du "lexique" en question est imposé à la bête captive par le dresseur et se limite aux rapports entre l'homme et l'animal apprivoisé.

Le passage de la "zoosémiotique" à la parole humaine est un gigantesque saut qualitatif, contrairement à la vieille croyance behavioriste selon laquelle il existerait une différence de degré et non de nature entre le langage de l'homme et le "langage" de l'animal (cf. 248, 249). En revanche, nous ne pouvons approuver les objections soulevées récemment par des linguistes contre "l'étude des systèmes de communication animale dans le même cadre que le langage humain", objections fondées sur une absence probable "de continuité au sens évolutionniste entre les grammaires des langues humaines et les systèmes de communication animale" (53, p. 73). Mais aucune révolution, si radicale soit-elle, ne supprime la continuité de l'évolution ; et une comparaison systématique du langage et des autres structures et activités sémiotiques de l'homme avec les données éthologiques sur les moyens de communication de toutes les autres espèces permettra de délimiter plus strictement ces deux domaines distincts (32 ; 296, 300), et d'approfondir l'étude de leurs homologues et de leurs non moins importantes différences. Cette analyse comparative permettra d'élargir encore la théorie générale des signes.

Jusqu'à une époque récente, les observations et descriptions de la communication animale étaient la plupart du temps très négligées et les données recueillies étaient généralement fragmentaires, non systématiques et superficielles. Actuellement, nous disposons de données beaucoup plus riches et rassemblées avec beaucoup plus de soin et de compétence, mais dans bien des cas, la précieuse documentation recueillie au cours d'un travail assidu sur le terrain souffre d'une interprétation quelque peu anthropomorphique. Tel est le cas, par exemple, à propos des cigales, dont les messages, malgré les efforts excessifs déployés pour leur attribuer une différenciation sémiotique élevée, se composent en réalité de craquètements utilisés comme signaux à distance et de bourdonnements de courte portée ; ces deux variétés de signaux se combinent en stridulations quand l'appel est adressé à la fois à des destinataires proches et à des destinataires éloignés. » (J.Rel. : p. 45-46) [« When from specifically anthropological sciences we go on to BIOLOGY, the science of life which embraces the total organic world, the different kinds of human communication become a mere section of a much vaster field of studies. This wider range may be entitled : ways and forms of communication used by the manifold living things. We are faced with a decisive dichotomy : not only language but all the communication systems of language users (which all imply the underlying role of language) differ substantially from any communication system employed by speechless creatures, because for mankind each system of communication is correlated with language, and within the over-all network of human communication, it is language that takes the dominant place.

Several essential properties notably separate verbal signs from all kinds of animal messages : the imaginative and creative power of language ; its ability to handle abstractions and fictions and to deal with things and events remote in space and/or time, in contradistinction to the *hic et nunc* of animal signals ; that structural hierarchy of linguistic constituents which was labeled "double articulation" in D. Buxton's penetrating essay of 1930 about the uniqueness and origin of human language (22) namely, the dichotomy of merely distinctive (phonemic) and significative (grammatical) units and a further scission of the grammatical pattern into the word and sentence levels (coded units *vs.* coded matrices) ; the use of diremes, especially propositions ; and, finally, the assemblage and reversible hierarchy of diverse concurrent verbal functions and operations (referential, conative, emotive, phatic, poetic, metalinguistic). The number of distinct signals produced by an animal is quite restricted, so that the entire corpus of the different messages is tantamount to their code. The cited specificities in the structure of any human language are totally unfamiliar to animals, whereas several other properties formerly believed to be confined to human speech have been detected now also in various species of primates (4).

The transition from "zoosemiotic" to human speech is a huge qualitative leap, in contradiction to the outdated behaviorist creed that the "language" of animals differs from men's language in degree but not in kind. On the other hand, we cannot share objections raised recently on the linguistic side against "studying animal communication systems within the same framework as human language" and motivated by a presumable lack "of continuity, in an evolutionary sense, between the grammars of human languages and animal communications systems" (31, p. 73).

Yet no revolution, however radical, discards the evolutionary continuity, and a systematic comparison of men's speech and their other semiotic structures and activities with the ETHOLOGICAL data on the communicative means of all other species promises a stricter delineation of these two distinct fields (cf. 20 ; 193) and a deeper insight into their substantial homologues and no less important differences. This comparative analysis will promote a further broadening of the general theory of signs.

For the most part, observations and descriptions of animal communication belonged until recently to the neglected tasks, and records made were usually fragmentary, unsystematic, and superficial. At present we possess much richer data, collected with greater care and skill ; however, in many cases, they suffer from a somewhat anthropomorphic interpretation of the valuable material stored by assiduous field work, e.g., the

construction se rencontrent jamais. C'est en revanche une telle construction qui spécifie la sémiotique benvenistienne, et l'on notera, à cet égard, cette remarque de Jakobson dans « A Few Remarks on Peirce, Pathfinder in the Science of Language » (1975) :

« One may quote, for instance, the greatest French linguist of our time, Emile Benveniste, a remarkable theoretician of language. In his paper of 1969, "Sémiologie de la langue", which opened the review *Semiotica*, Benveniste attempted a comparative evaluation of Saussure and Peirce, the latter of whom he knew only from his *Selected Writings*, a non-semiotic anthology compiled by P. P. Wiener in 1958 : "En ce qui concerne la langue, Peirce ne formule rien de précis ni de spécifique\*\*\* La langue se réduit pour lui aux mots." However, in reality Peirce spoke on the "impotence of mere words" (3.419), and for him the importance of words arose from their arrangement in the sentence (4.544) and from the build-up of propositions. To exemplify the novelty of his approaches, let us quote at least Peirce's bold reminder that in the syntax of every language there are logical icons of mimetic kind "that are aided by conventional rules" (2.281). Admiring "the vast and splendidly developed science of linguistics" (1.271), Peirce embraced all the levels of language from discourse to the ultimate distinctive units and he grasped the necessity of treating the latter with respect to the relation between sound and meaning (1.243)<sup>3567</sup>. » (J.Pei. : p. 250).

### **B. La sémiologie comme organisation structurale de l'univers des signes**

Comme nous l'avons vu plus haut, de même que Jakobson et Martinet, Benveniste conçoit la langue comme un système sémiotique *sui generis* et un type de fonctionnement de la communication et de la signification. Aussi, comme les linguistiques jakobsonienne et martinettienne – en réalité, nous l'avons vu, comme toute linguistique structurale –, sa linguistique est-elle intrinsèquement liée à une sémiotique. Le premier développement de ce type se trouve dans « Communication animale et langage humain<sup>3568</sup> » (1952), où Benveniste s'attache à définir la spécificité du langage humain dans le cadre d'une comparaison avec le langage des abeilles. Le langage y est dès l'abord défini comme un « mode d'expression » :

« Appliquée au monde animal, la notion de langage n'a cours que par un abus de termes. On sait qu'il a été impossible jusqu'ici d'établir que des animaux disposent, même sous

---

allegedly complex communication of cicadas factually consists of ticks used for distance signals and of close-range buzzes ; both are combined into a squawk when the call is addressed simultaneously to nearby and remote recipients (cf. 2). » (J.Oth. : p. 672-674)].

<sup>3567</sup> « On peut citer, par exemple, le plus grand linguiste français de notre temps, Emile Benveniste, un remarquable théoricien du langage. Dans sa communication de 1969, "Sémiologie de la langue", qui ouvre la revue *Semiotica*, Benveniste entreprend une évaluation comparative de Saussure et de Peirce, du second desquels il ne connaît que les *Selected Writings*, une anthologie non sémiotique compilée par P. P. Wiener en 1958 : "En ce qui concerne la langue, Peirce ne formule rien de précis ni de spécifique\*\*\* La langue se réduit pour lui aux mots." Cependant, en réalité Peirce parle de l'"impuissance des simples mots" (3.419), et pour lui l'importance des mots résulte de leur arrangement dans la phrase (4.544) et de la construction des propositions. Pour illustrer la nouveauté de cette approche, mentionnons au moins le rappel hardi par Peirce du fait que dans la syntaxe de toute langue il y a des icônes logiques de type mimétique "auxquels contribuent des règles conventionnelles" (2.281). Admirant "le développement vaste et splendide de la science linguistique" (1.271) Peirce embrassa tous les niveaux du langage, du discours jusqu'aux unités distinctives ultimes et il saisit la nécessité de traiter ces dernières eu égard à la relation entre son et sens (1.243). »

<sup>3568</sup> Il avait cependant été question de sémiotique lors de la conférence européenne de sémantique (1951). Voir ci-dessous.

une forme rudimentaire, d'un mode d'expression qui ait les caractères et les fonctions du langage humain. Toutes les observations sérieuses pratiquées sur les communautés animales, toutes les tentatives mises en œuvre au moyen de techniques variées pour provoquer ou contrôler une forme quelconque de langage assimilable à celui des hommes, ont échoué. Il ne semble pas que ceux des animaux qui émettent des cris variés manifestent, à l'occasion de ces émissions vocales, des comportements d'où nous puissions inférer qu'ils se transmettent des messages "parlés". Les conditions fondamentales d'une communication proprement linguistique semblent faire défaut dans le monde des animaux même supérieurs.

La question se pose autrement pour les abeilles, ou du moins on doit envisager qu'elle puisse se poser désormais. Tout porte à croire – et le fait est observé depuis longtemps – que les abeilles ont le moyen de communiquer entre elles. La prodigieuse organisation de leurs colonies, leurs activités différenciées et coordonnées, leur capacité de réagir collectivement devant des situations imprévues, font supposer qu'elles sont aptes à échanger de véritables messages. » (B.Com. : p. 56).

Il faut noter en effet, dans ce passage liminaire, la récurrence des termes relatifs à la communication : « ils se transmettent des messages "parlés" », « Les conditions fondamentales d'une communication proprement linguistique », « les abeilles ont le moyen de communiquer entre elles », « elles sont aptes à échanger de véritables messages ». C'est ainsi cette notion qui fournit le cadre de l'analyse benvenistienne, consacrée à la comparaison du « mode de communication des abeilles » et de celui des hommes à partir des observations de Karl von Frisch<sup>3569</sup> sur le « processus de la communication parmi les abeilles » (B.Com. : p. 57) :

« L'importance de ces découvertes pour les études de psychologie animale n'a pas besoin d'être soulignée. Nous voudrions insister ici sur un aspect moins visible du problème auquel K. von Frisch, attentif à décrire objectivement ses expériences, n'a pas touché. Nous sommes pour la première fois en mesure de spécifier avec quelque précision le mode de communication employé dans une colonie d'insectes ; et pour la première fois nous pouvons nous représenter le fonctionnement d'un "langage" animal. Il peut être utile de marquer brièvement en quoi il est ou il n'est pas un langage, et comment ces observations sur les abeilles aident à définir, par ressemblance ou par contraste, le langage humain. » (B.Com. : p. 59).

Dans ce cadre, le langage humain ne saurait être défini autrement que comme un type de communication, c'est-à-dire inséparablement, dans la perspective benvenistienne, comme un type de signification. Benveniste envisage tout d'abord les ressemblances entre ces deux langages :

« Les abeilles apparaissent capables de produire et de comprendre un véritable message, qui enferme plusieurs données. Elles peuvent donc enregistrer des relations de position et de distance ; elles peuvent les conserver en "mémoire" ; elles peuvent les communiquer en les symbolisant par divers comportements somatiques. Le fait remarquable est d'abord qu'elles manifestent une aptitude à symboliser : il y a bien correspondance "conventionnelle" entre leur comportement et la donnée qu'il traduit. Ce rapport est perçu par les autres abeilles dans les termes où il leur est transmis et devient moteur d'action. Jusqu'ici nous trouvons, chez les abeilles, les conditions mêmes sans lesquelles

---

<sup>3569</sup> Voir B.Com. : p. 57-59.

aucun langage n'est possible, la capacité de formuler et d'interpréter un "signe" qui renvoie à une certaine "réalité", la mémoire de l'expérience et l'aptitude à la décomposer.

Le message transmis contient trois données, les seules identifiables jusqu'ici : l'existence d'une source de nourriture, sa distance, sa direction. On pourrait ordonner ces éléments d'une manière un peu différente. La danse en cercle indique simplement la présence du butin, impliquant qu'il est à faible distance. Elle est fondée sur le principe mécanique du "tout ou rien". L'autre danse formule vraiment une communication ; cette fois, c'est l'existence de la nourriture qui est implicite dans les deux données (distance, direction) expressément énoncées. On voit ici plusieurs points de ressemblance au langage humain. Ces procédés mettent en œuvre un symbolisme véritable bien que rudimentaire, par lequel des données objectives sont transposées en gestes formalisés, comportant des éléments variables et de "signification" constante. En outre, la situation et la fonction sont celles d'un langage, en ce sens que le système est valable à l'intérieur d'une communauté donnée et que chaque membre de cette communauté est apte à l'employer ou à le comprendre dans les mêmes termes. » (B.Com. : p. 59-60).

Karl von Frisch fit à ce passage la critique suivante :

« Le message transmis ne contient nullement trois faits : existence d'une source de nourriture, sa distance, sa direction (page 5 [60]). Ce message comprend, grâce au parfum des fleurs apporté en même temps que le nectar qui est offert en petits échantillons aux compagnes que cela intéresse, un renseignement précis quant à l'espèce de fleur vers laquelle on doit voler (chaque espèce de fleur a un parfum *spécifique*). C'est ce parfum qui, par son intensité graduée, fait connaître aux compagnes de l'abeille *l'importance* de la source d'approvisionnement de la source découverte. Il est tenu compte pour cela : de la quantité de nectar disponible, de sa douceur (contenu en sucre), de la distance du point d'approvisionnement de la ruche (les lieux d'approvisionnement voisins ont plus de valeur, parce qu'ils nécessitent moins de temps) et ensuite, de toute une série de détails supplémentaires. » (B.Dio. : p. 130)

à laquelle Benveniste répondit comme suit :

« J'avais écrit : "Le message transmis contient trois données, les seules identifiables jusqu'ici : l'existence d'une source de nourriture, sa distance, sa direction" (p. 5 [60]). M. von Frisch affirme qu'il faut y ajouter une indication relative à l'importance de cette source, grâce au parfum que l'abeille transporte. Mais c'est là une confusion dont j'avais justement voulu me garder : je n'ai retenu que les données impliquées par la danse, en écartant celles dont les abeilles étaient informées par des impressions tactiles ou olfactives, qui n'ont d'ailleurs rien de très caractéristique. La seule question est celle-ci : les abeilles sont-elles renseignées par la *danse* de leur compagne sur la *nature* de la fleur visitée ? M. von Frisch indique lui-même que non. » (B.Dio. : p. 131).

Benveniste distingue ainsi nettement entre indication et « symbolisme véritable », lié à l'existence d'un acte de symbolisation et, corrélativement, à celle de signes. Il distinguait de même, dans son développement, entre l'indication de la présence du butin, « fondée sur le principe mécanique du "tout ou rien" », et la véritable communication que constitue l'énonciation de la distance et de la direction dans la mesure où elle repose sur des « gestes formalisés, comportant des éléments variables et de "signification" constante ». Cependant, si la communication des abeilles offre ainsi « plusieurs points de ressemblance au langage humain », c'est dans la mesure où celui-ci n'a en réalité plus rien de spécifique. On retrouve en effet ici la disjonction des deux axes de la valeur et la problématique de la communication



et de l'expression. La symbolisation suppose ainsi en premier lieu la reconnaissance d'un sens ou d'une donnée à transmettre – « Elles peuvent donc enregistrer des relations de position et de distance ; elles peuvent les conserver en “mémoire” » –, puis l'appariement conventionnel de ce sens à un signe chargé de l'exprimer – « elles peuvent les communiquer en les symbolisant par divers comportements somatiques. », « il y a bien correspondance “conventionnelle” entre leur comportement et la donnée qu'il traduit. » Ce sont là, d'après Benveniste, « les conditions mêmes sans lesquelles aucun langage n'est possible », qu'il résume de la manière suivante : « la capacité de formuler et d'interpréter un “signe” qui renvoie à une certaine “réalité”, la mémoire de l'expérience et l'aptitude à la décomposer ». On retrouve ici, à nouveau, d'une part le rapport son/sens, et d'autre part le repérage et la délimitation d'un contenu, mais il faut noter, en outre, que le rapport son/sens se formule en termes de rapport signe/chose (« signe »/« réalité » et plus loin « gestes formalisés »/« données objectives ») et, par ailleurs que Benveniste fait ici référence à des capacités cognitives. De fait, si Benveniste essaie de définir le « symbolisme véritable », le cadre adopté de la comparaison de deux types de communication ne lui permet cependant que d'énumérer des éléments de description et de comparaison, c'est-à-dire d'égrener le donné du signe, sans aucune redéfinition ou articulation conceptuelle permettant de rompre avec le tout du langage et notamment, ici, de distinguer entre capacités cognitives, neurologiques et physiologiques d'une part, et phénomène du langage d'autre part (distinction d'autant plus importante que certaines capacités cognitives ne sont pas indépendantes du langage, dont elles apparaissent ainsi comme un effet). Il est notable, à cet égard, que le caractère social du langage des abeilles fasse l'objet d'une mention séparée, apparaissant ainsi indépendant de l'existence d'un « symbolisme véritable », mais renvoyant au contraire à la « situation » et à la « fonction » qui sont celles d'un langage. Benveniste insiste ensuite, tout aussi significativement, sur le caractère vocal du langage humain, dont il affirme qu'il le « caractérise en propre » :

« Mais les différences sont considérables et elles aident à prendre conscience de ce qui caractérise en propre le langage humain. Celle-ci, d'abord, essentielle, que le message des abeilles consiste entièrement dans la danse, sans intervention d'un appareil “vocal”, alors qu'il n'y a pas de langage sans voix. D'où une autre différence, qui est d'ordre physique. N'étant pas vocale mais gestuelle, la communication chez les abeilles s'effectue nécessairement dans des conditions qui permettent une perception visuelle, sous l'éclairage du jour ; elle ne peut avoir lieu dans l'obscurité. Le langage humain ne connaît pas cette limitation. » (B.Com. : p. 60).

Comme nous l'avons vu plus haut, si Saussure insiste également sur le caractère vocal des signes de la langue, c'est dans la mesure où celui-ci implique la linéarité du signifiant et, surtout, dans le cadre d'une élaboration fondée sur une redéfinition du signe dont l'indifférence à la substance et au « moyen de production » est un élément central puisque constitutif du concept de valeur et de la définition de la langue comme articulation. On notera, en regard, ce remarquable échange entre Karl von Frisch et Benveniste : en réponse à l'article de Benveniste, Karl von Frisch affirme une position sinon saussurienne – il est difficile d'en juger –, du moins whitneyenne :

« M. Benveniste voit une autre opposition très profonde dans le fait que le message des abeilles est constitué exclusivement par la danse, sans que s’y insère aucun appareil *vocal*. Pour autant que nous le sachions, les abeilles sont dépourvues du sens auditif ; un langage composé de sons serait donc illogique. D’autre part, il existe même chez les humains un *langage par signes*, celui des sourds-muets. Il est faux que le langage des abeilles soit édifié sur des perceptions *visuelles* et ne se produise pas dans l’obscurité. Les danses ont lieu presque exclusivement dans la ruche sombre. Les détails qui doivent être communiqués aux habitantes de la ruche par le moyen de la danse sont recueillis par les sens du toucher et de l’odorat. » (B.Dio. : p. 130).

Or, Benveniste répond significativement à cette critique :

« M. von Frisch trouve qu’un langage composé de sons serait *illogique* chez les abeilles dépourvues de sens auditif. Je ne saisis pas bien la portée de cette observation. Il ne s’agissait pas pour moi de dénoncer une infériorité dans l’organisation anatomique des abeilles, mais simplement de constater ce fait évident que le rôle dévolu chez l’homme à l’appareil phonateur et acoustique est rempli chez l’abeille par un comportement gestuel et visuel. » (B.Dio. : p. 132)

ajoutant :

« M. von Frisch allègue “qu’il existe même chez les humains un *langage par signes*, celui des sourds-muets”. Il tombe dans l’illusion, si commune, touchant le *langage par gestes*. Faut-il rappeler que le *langage des sourds-muets* est entièrement artificiel et créé par convention, et que jamais on n’a observé un *langage par gestes* indépendant du langage vocal ? Aucune comparaison n’est possible ici avec le *langage* des abeilles. » (B.Dio. : p. 132).

Cette deuxième objection est à la fois juste et fausse : juste dans la mesure où le langage des sourds-muets, comme l’écriture, est une transposition du langage parlé ; fausse dans la mesure où, à la différence de l’écriture, il est un substitut et non une transposition du langage parlé, de sorte que, comme le serait le langage d’hommes-abeilles (dotés des mêmes capacités cognitives et neurologiques mais dépourvus du sens auditif), il est bien une langue, au lieu du code secondaire qu’est l’écriture. Mais, précisément, Benveniste « ne saisi[t] pas bien la portée » de l’observation de Karl von Frisch. Apparaît ici très nettement la difficulté de la rupture avec le tout du langage, dont témoignera également ensuite, dans « Coup d’œil sur le développement de la linguistique » (1962), cette affirmation aux résonances martinettiennes :

« Enfin le langage est le symbolisme le plus économique. A la différence d’autres systèmes représentatifs, il ne demande aucun effort musculaire, il n’entraîne pas de déplacement corporel, il n’impose pas de manipulation laborieuse. » (B.Dév. : p. 29).

La proximité avec l’élaboration martinettienne est d’ailleurs maximale dans « Communication animale et langage humain », où la spécificité du langage humain, langage véritable au lieu du « code de signaux<sup>3570</sup> » qu’est finalement pour Benveniste le langage des abeilles, se trouve ensuite appréhendée en termes de structure :

---

<sup>3570</sup> On retrouvera ensuite cette notion de signal, outre, comme nous l’avons vu plus haut (voir également *infra*), dans « Coup d’œil sur le développement de la linguistique » (1962), dans « La philosophie analytique et le langage » (1963) : « Un second équivalent de l’énoncé performatif serait, selon M. Austin, l’avertissement donné

« Si nous considérons maintenant le contenu du message, il sera facile d'observer qu'il se rapporte toujours et seulement à une donnée, la nourriture, et que les seules variantes qu'il comporte sont relatives à des données spatiales. Le contraste est évident avec l'illimité des contenus du langage humain. De plus, la conduite qui signifie le message des abeilles dénote un symbolisme particulier qui consiste en un décalque de la situation objective, de la seule situation qui donne lieu à un message, sans variation ni transposition possible. Or, dans le langage humain, le symbole en général ne configure pas les données de l'expérience, en ce sens qu'il n'y a pas de rapport nécessaire entre la référence objective et la forme linguistique. Il y aurait ici beaucoup de distinctions à faire au point de vue du symbolisme humain dont la nature et le fonctionnement ont été peu étudiés. Mais la différence subsiste.

Un dernier caractère de la communication chez les abeilles l'oppose fortement aux langues humaines. Le message des abeilles ne se laisse pas analyser. Nous n'y pouvons voir qu'un contenu global, la seule différence étant liée à la position spatiale de l'objet relaté. Mais il est impossible de décomposer ce contenu en ses éléments formateurs, en ses "morphèmes", de manière à faire correspondre chacun de ces morphèmes à un élément de l'énoncé. Le langage humain se caractérise justement par là. Chaque énoncé se ramène à des éléments qui se laissent combiner assez librement selon des règles définies, de sorte qu'un nombre assez réduit de morphèmes permet un nombre considérable de combinaisons, d'où naît la variété du langage humain, qui est capacité de tout dire. Une analyse plus approfondie du langage montre que ces morphèmes, éléments de signification, se résolvent à leur tour en phonèmes, éléments d'articulation dénués de signification, moins nombreux encore, dont l'assemblage sélectif et distinctif fournit les unités signifiantes. Ces phonèmes "vides", organisés en systèmes, forment la base de toute langue. Il est manifeste que le langage des abeilles ne laisse pas isoler de pareils constituants ; il ne se ramène pas à des éléments identifiables et distinctifs.

L'ensemble de ces observations fait apparaître la différence essentielle entre les procédés de communication découvert chez les abeilles et notre langage. Cette différence se résume dans le terme qui nous semble le mieux approprié à définir le mode de communication employé par les abeilles ; ce n'est pas un langage, c'est un code de signaux. Tous les caractères en résultent : la fixité du contenu, l'invariabilité du message, le rapport à une seule situation, la nature indécomposable de l'énoncé, sa transmission unilatérale. » (B.Com. : p. 61-62).

Comme Martinet et comme, nous le verrons, Hjelmslev, Benveniste caractérise ici le langage par le caractère illimité de ses contenus, qui le distingue notamment du langage des abeilles, dont le contenu « se rapporte toujours et seulement à une donnée, la nourriture ». Il

---

par un écriteau : "Même le mot 'chien' à lui seul peut parfois... tenir lieu de performatif explicite et formel : on effectue par ce petit mot le même acte que par l'énoncé 'je vous avertis que le chien va vous attaquer' ou bien par 'Messieurs les étrangers sont avertis qu'il existe par ici un chien méchant'." En fait, il y a lieu de craindre ici encore les effets d'une confusion. Sur un écriteau, "chien" est un signal linguistique, non une communication et encore moins un performatif. Dans le raisonnement de M. Austin, le terme "avertissement" a un rôle ambigu, étant pris en deux sens distincts. N'importe quel signal "iconique" ou linguistique (panneau, enseigne, etc.) a un rôle d'"avertissement". Le klaxon d'une auto est appelé "avertisseur". De même l'écriteau "Chien" ou "Chien méchant" peut bien être interprété comme un "avertissement", mais c'est néanmoins tout autre chose que l'énoncé explicite "je vous avertis que..." L'écriteau est un simple signal : à vous d'en tirer la conclusion que vous voudrez quant à votre comportement. Seule la formule "je vous avertis que..." (supposée produite par l'autorité) est performative d'avertissement. Il ne faut pas prendre l'implication extra-linguistique comme équivalent de l'accomplissement linguistique ; ces espèces relèvent de deux catégories entièrement différentes. Dans le signal, c'est nous qui suppléons la fonction d'avertissement. » (B.Phi. : p. 275-276). Comme nous l'avons également vu plus haut, le terme a un sens tout différent dans « [Signe et système dans la langue] » (1959).

mentionne ensuite le caractère arbitraire du signe, apparemment corrélatif, moyennant certaines distinctions, d'une « nature » et d'un « fonctionnement » particuliers du symbolisme humain. On retrouve ici les enjeux de certains développements analysés plus haut. Or, comme dans ces derniers, l'affirmation reste lettre morte, et la suite du développement est entièrement consacrée à l'énumération de particularités de structure, qui permettront de rendre compte de la première spécificité mentionnée, le caractère illimité des contenus du langage humain. Benveniste insiste ainsi, comme, *mutatis mutandis*, Martinet – et, dans une moindre mesure, Jakobson –, sur la possibilité de décomposer le contenu des messages linguistiques en morphèmes, puis les morphèmes en phonèmes, possibilité corrélatrice d'une liberté de combinaison « selon des règles définies », « d'où naît la variété du langage humain, qui est capacité de tout dire ». C'est là, selon lui, la caractéristique essentielle du langage – « Le langage humain se caractérise justement par là » –, ce que confirme ensuite l'énumération des caractères faisant du langage des abeilles un « code de signaux » plutôt qu'un langage : « fixité du contenu », « invariabilité du message », « rapport à une seule situation », « nature indécomposable de l'énoncé », qui ne rappelle que le premier et le troisième des trois traits mentionnés dans ce développement, et dont, précisément, le troisième explique le premier. Le dernier trait mentionné, la « transmission unilatérale » renvoie à un paragraphe précédent :

« Une différence capitale apparaît aussi dans la situation où la communication a lieu. Le message des abeilles n'appelle aucune réponse de l'entourage, sinon une certaine conduite, qui n'est pas une réponse. Cela signifie que les abeilles ne connaissent pas le dialogue, qui est la condition du langage humain. Nous parlons à d'autres qui parlent, telle est la réalité humaine. Cela révèle un nouveau contraste. Parce qu'il n'y a pas de dialogue pour les abeilles, la communication se réfère seulement à une certaine donnée objective. Il ne peut y avoir de communication relative à une donnée "linguistique" ; déjà parce qu'il n'y a pas de réponse, la réponse étant une réaction linguistique à une manifestation linguistique ; mais aussi en ce sens que le message d'une abeille ne peut être reproduit par une autre qui n'aurait pas vu elle-même les choses que la première annonce. On n'a pas constaté qu'une abeille aille par exemple porter dans une autre ruche le message qu'elle a reçu dans la sienne, ce qui serait une manière de transmission ou de relais. On voit la différence avec le langage humain, où, dans le dialogue, la référence à l'expérience objective et la réaction à la manifestation linguistique s'entremêlent librement et à l'infini. L'abeille ne construit pas de message à partir d'un autre message. Chacune de celles qui, alertées par la danse de la butineuse, sortent et vont se nourrir à l'endroit indiqué, reproduit quand elle rentre la même information, non d'après le message premier, mais d'après la réalité qu'elle vient de constater. Or le caractère du langage est de procurer un substitut de l'expérience apte à être transmis sans fin dans le temps et l'espace, ce qui est le propre de notre symbolisme et le fondement de la tradition linguistique. » (B.Com. : p. 60-61).

On retrouve ici la notion de « situation » utilisée plus haut pour appréhender le caractère social de la communication des abeilles. Le propos est cependant relativement différent, dans la mesure où Benveniste insiste cette fois sur le caractère non dialogique du langage des abeilles, là où le dialogue est « la condition du langage humain ». Cette absence de dialogue implique un type particulier de signifié : la communication des abeilles ne peut se référer qu'à la réalité objective, tandis que dans la communication humaine « la référence à l'expérience objective et la réaction à la manifestation linguistique s'entremêlent librement et à l'infini ». Il ne s'agit pas là, en réalité, d'un type de signifié, mais d'une spécificité du mode de

représentation constitutif du langage humain : « le caractère du langage est de procurer un substitut de l'expérience apte à être transmis sans fin dans le temps et l'espace, ce qui est le propre de notre symbolisme et le fondement de la tradition ». On pense ici à l'aphorisme « Le mot tue la chose », et l'on a là, effectivement, une spécificité du langage humain, outil de représentation bien plutôt que de communication. Le fait notable à nouveau, cependant, est que le propos de Benveniste ne dépasse pas le stade du constat descriptif, évoquant une différence de « situation », puis deux types de référence ou de signifié, sans autre élaboration théorique que l'affirmation que le dialogue est la « condition du langage humain ». Le texte s'achève sur ces lignes où, comme plus haut l'arbitraire du signe, la reconnaissance du caractère social du langage en reste au stade du constat, cependant que se trouve réaffirmée la démarche comparative qui est constitutive de la sémiotique :

« Il reste néanmoins significatif que ce code, la seule forme de "langage" qu'on ait pu jusqu'ici découvrir chez les animaux, soit propre à des insectes vivant en société. C'est aussi la société qui est la condition du langage. Ce n'est pas le moindre intérêt des découvertes de K. von Frisch, outre les révélations qu'elles nous apportent sur le monde des insectes, que d'éclairer indirectement les conditions du langage humain et du symbolisme qu'il suppose. Il se peut que le progrès des recherches nous fasse pénétrer plus avant dans la compréhension des ressorts et des modalités de ce mode de communication, mais d'avoir établi qu'il existe et quel il est et comment il fonctionne, signifie déjà que nous verrons mieux où commence le langage et comment l'homme se délimite. » (B.Com. : p. 62).

Comme pour la « condition du dialogue », sa nature de « condition du langage » ne saurait dès lors connaître d'autre élaboration que son affirmation. Nous verrons cependant *infra*<sup>3571</sup> que cette affirmation, de même que celle qui concerne la condition du dialogue, est centrale dans l'élaboration benvenistienne, et il faut ainsi noter que la spécificité du langage humain se trouve chez Benveniste doublement assignée, à une structure d'une part, lorsqu'il s'agit du fonctionnement de la communication, à une « situation » particulière d'autre part, lorsqu'il s'agit de la nature de la représentation. C'est là une dualité proprement benvenistienne, qui semble tout à la fois une autre forme de la dualité constitutive de la problématique sémiotique, forme corrélatrice de la dualité communication/signification qui spécifie la linguistique benvenistienne, et les jalons de sa résolution structurale et objectale.

Ces deux aspects organisent l'ensemble des développements des textes postérieurs, où Benveniste insiste sur l'existence d'une problématique « sémiologique » définitoire des sciences de l'homme, en même temps qu'il élabore, outre une représentation singulière du fonctionnement de la structure linguistique, une organisation structurale du champ sémiotique. On lit tout d'abord dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) :

« C'est que la multiplicité des travaux ne révèle pas immédiatement, mais masque plutôt les transformations profondes que subissent la méthode et l'esprit de la linguistique depuis quelques décennies, et les conflits qui la divisent aujourd'hui. Quand on a ouvert les yeux à l'importance de l'enjeu et aux conséquences que les débats présents peuvent avoir pour d'autres disciplines aussi, on est tenté de penser que les discussions sur les questions de méthode en linguistique pourraient n'être que le prélude d'une révision qui

---

<sup>3571</sup> Voir le premier chapitre de la troisième partie.

engloberait finalement toutes les sciences de l'homme. C'est pourquoi nous insisterons surtout, en termes non techniques, sur les problèmes qui sont aujourd'hui au centre des recherches de linguistique générale, sur la notion que les linguistes se font de leur objet et sur le sens que prennent leurs démarches. » (B.Ten. : p. 4).

Benveniste met ici en exergue l'importance de la réflexion linguistique pour l'ensemble des sciences de l'homme. Il affirme plus précisément quelques pages plus loin, à propos du refus distributionnaliste de prendre en compte la signification :

« Il est à craindre que, si cette méthode doit se généraliser, la linguistique ne puisse jamais rejoindre aucune des autres sciences de l'homme ni de la culture. » (B.Ten. : p. 12)

avant d'évoquer, à la page suivante, « les problèmes inhérents à l'analyse de la langue d'une part, de la culture de l'autre, et ceux de la "signification" qui leur sont communs, brefs ceux-là mêmes qui ont été évoqués ci-dessus. » (B.Ten. : p. 15). La signification apparaît ainsi comme un enjeu et un problème communs aux sciences de la langue, de la société et de la culture. Il est ensuite question, à ce propos, de la nécessité d'une « analyse des symboles » telle celle que Peirce a essayé de mettre en œuvre :

« Il est difficile de concevoir ce que donnerait une segmentation de la culture en éléments discrets. Dans une culture, comme dans une langue, il y a un ensemble de symboles dont il s'agit de définir les relations. Jusqu'ici la science des cultures reste fortement et délibérément "substantielle". Pourra-t-on dégager dans l'appareil de la culture des structures formelles du type de celles que M. Lévi-Strauss a introduites dans les systèmes de parenté ? C'est le problème de l'avenir. On voit en tout cas combien serait nécessaire, pour l'ensemble des sciences qui opèrent avec des formes symboliques, une investigation des propriétés du symbole. Les recherches amorcées par Peirce n'ont pas été reprises et c'est grand dommage. C'est du progrès dans l'analyse des symboles qu'on pourrait attendre notamment une meilleure compréhension des procès complexes de la signification dans la langue et probablement aussi hors de la langue. Et puisque ce fonctionnement est inconscient, comme est inconsciente la structure des comportements, psychologues, sociologues et linguistes associeraient utilement leurs efforts dans cette recherche. » (B.Ten. : p. 12-13).

Si dans les deux passages précédents il était significativement question de méthode, on notera dans ce passage l'insistance sur la dimension structurale – « Pourra-t-on dégager dans l'appareil de la culture des structures formelles du type de celles que M. Lévi-Strauss a introduites dans les systèmes de parenté ? C'est le problème de l'avenir. » –, solidaire du postulat d'un fonctionnement – « Et puisque ce fonctionnement est inconscient<sup>3572</sup>, comme est

---

<sup>3572</sup> Benveniste insiste à deux autres reprises sur le caractère inconscient du fonctionnement linguistique. On lit ainsi également dans « Tendances récentes en linguistique générale » : « Les variétés de l'expérience philosophique ou spirituelle sont sous la dépendance inconsciente d'une classification que la langue opère du seul fait qu'elle est langue et qu'elle symbolise. » (B.Ten. : p. 6), puis dans « La classification des langues » (1952-1953) : « Une réflexion un peu attentive sur la manière dont une langue, dont toute langue se construit, enseigne que chaque langue a un certain nombre de problèmes à résoudre, qui se ramènent tous à la question centrale de la "signification". Les formes grammaticales traduisent, avec un symbolisme qui est la marque distinctive du langage, la réponse donnée à ces problèmes ; en étudiant ces formes, leur sélection, leur

inconsciente la structure des comportements ». On se souvient, de même, de ce passage de « Structuralisme et linguistique » (1968) :

« Et cela m'amène à la culture. La culture est aussi un système distinguant ce qui a un sens, et ce qui n'en a pas. Les différences entre les cultures se ramènent à cela. Je prends un exemple qui n'est pas linguistique : pour nous la couleur blanche est une couleur de lumière, de gaieté, de jeunesse. En Chine, c'est la couleur du deuil. Voilà un exemple d'interprétation de sens au sein de la culture ; une articulation entre une certaine couleur et un certain comportement et, finalement, une valeur inhérente à la vie sociale. Tout cela s'intègre dans un réseau de différences : le blanc, le noir ne valent pas dans la culture occidentale comme dans la culture extrême-orientale. Tout ce qui est du domaine de la culture relève au fond de valeurs, de systèmes de valeurs. D'articulation entre les valeurs. » (B.SL : p. 22)

et l'on notera encore, dans cet échange du même texte, la solidarité de la reconnaissance d'une « notion de science humaine qui, maintenant, est capable de devenir organisatrice, de rassembler des réflexions éparses, chez beaucoup d'hommes qui visent à découvrir leur foyer commun », et de la réduction du « problème que la langue nous a appris à voir » à l'existence de « cadres » :

« E. B. – [...] Or, je suis très frappé de voir que de différents côtés on regarde vers la linguistique, il y a une curiosité très vive chez les jeunes pour les nouvelles sciences humaines. On constate aussi en philosophie, comme chez ceux qui ont conscience de la réalité des sciences sociales, de leur spécificité, une compréhension qui est un phénomène nouveau. De sorte que la langue n'apparaît plus ainsi qu'elle l'a été pendant longtemps comme une spécialité à côté d'autres, parallèle, mais pas plus importante. C'est ce qui donne l'espoir que dans les plans un peu idéaux qui s'élaborent les choses retrouveront leur niveau réel mais... »

P. D. – *Il faut voir...*

E. B. – Je ne sais pas bien comment les choses tourneront, mais l'important, c'est cette notion de science humaine qui, maintenant, est capable de devenir organisatrice, de rassembler des réflexions éparses, chez beaucoup d'hommes qui visent à découvrir leur foyer commun. C'est très important. D'une façon générale nous sommes à l'époque des prises de conscience. C'est peut-être, au fond, ce qui caractérise toute la culture moderne, c'est qu'elle devient de plus en plus consciente. Quand on voit comment les gens raisonnaient, imaginaient et créaient, dans les siècles passés et encore au début de ce siècle, on s'aperçoit qu'il y a quelque chose de changé, et les manifestations, les créations les plus spontanées aujourd'hui (je ne sais pas si c'est un bien ou un mal, vous êtes beaucoup mieux placé que moi pour en juger) comportent une part de conscience beaucoup plus grande qu'autrefois.

P. D. – *Je crois que vous avez raison.*

E. B. – Même l'artiste essaie de comprendre ce qu'il fait, n'est plus l'instrument de l'inspiration.

P. D. – *Je crois que c'est une bonne caractéristique de l'art moderne que vous donnez là...*

E. B. – C'est très nouveau... et je ne crois pas que cela altère les qualités de l'invention ; savoir ce qu'on refuse et pourquoi on le refuse peut stimuler la conscience de ce qu'il y a à inventer, et aider à découvrir les cadres dans lesquels on peut inventer.

---

groupement, leur organisation propres, nous pouvons induire la nature et la forme du problème intra-linguistique auquel elles répondent. Tout ce processus est inconscient, difficile à atteindre, mais essentiel. » (B.Cla. : p. 117).

P. D. – *Parfaitement.*

E. B. – Parce que je crois qu’au fond c’est là que nous rencontrons le problème que la langue nous a appris à voir. De même que nous ne parlons pas au hasard, je veux dire sans cadre, que nous ne produisons pas la langue hors de certains cadres, de certains schémas que nous possédons, de même je crois que l’art ne se produit pas non plus en dehors de cadres ou de schémas différents mais qui existent aussi. Et qui se reforment ou qui renaissent dans la mesure même où l’on prend conscience de ce qui est périmé. Cette prise de conscience c’est déjà une voie ouverte vers le nouveau siècle. Actuellement, cela me frappe beaucoup, on voit le XX<sup>e</sup> siècle se défaire, se défaire très vite. » (B.SL : p. 27-28).

Il était en outre question, dans « Tendances récentes en linguistique générale », d’une collaboration interdisciplinaire, et Benveniste parle ensuite de découvrir cette « base commune à la langue et à la société » que mentionnait Jakobson et dont il entend substituer la recherche à la recherche naïve de correspondances entre des langues et des structures sociales données :

« Ces considérations nous éloignent beaucoup en apparence des thèmes de recherche que la linguistique se donnait il y a quelques décades. Mais ces problèmes sont de tous les temps, si c’est aujourd’hui seulement qu’on les aborde. Par contre, dans les liaisons que les linguistes recherchaient alors avec d’autres domaines, nous trouvons aujourd’hui des difficultés qu’ils ne soupçonnaient guère. Meillet écrivait en 1906 : “Il faudra déterminer à quelle structure sociale répond une structure linguistique donnée et comment, d’une manière générale, les changements de structure sociale se traduisent par des changements de structure linguistique.” En dépit de quelques tentatives (Sommerfelt), ce programme n’a pas été rempli, car, à mesure même qu’on essayait de comparer systématiquement la langue et la société, les discordances apparaissaient. On a appris que la correspondance de l’une à l’autre était constamment troublée par le fait majeur de la diffusion, aussi bien dans la langue que dans la structure sociale, de sorte que des sociétés de même culture peuvent avoir des langues hétérogènes, comme des langues très voisines peuvent servir à l’expression de cultures entièrement dissemblables. En poussant plus loin la réflexion, on a rencontré les problèmes inhérents à l’analyse de la langue d’une part, de la culture de l’autre, et ceux de la “signification” qui leur sont communs, bref ceux-là mêmes qui ont été évoqués ci-dessus. Cela ne veut pas dire que le plan d’études indiqué par Meillet soit irréalisable. Le problème sera bien plutôt de découvrir la base commune à la langue et à la société, les principes qui commandent ces deux structures, en définissant d’abord les unités qui, dans l’une et dans l’autre, se prêteraient à être comparées, et d’en faire ressortir l’interdépendance. » (B.Ten. : p. 14-15).

Benveniste parle ensuite, dans « Coup d’œil sur le développement de la linguistique » (1962), d’une « science de la culture qui fondera la théorie des activités symboliques de l’homme » :

« Voilà à grands traits la perspective qu’ouvre le développement récent des études de linguistique. Approfondissant la nature du langage, décelant ses relations avec l’intelligence comme avec le comportement humain ou les fondements de la culture, cette investigation commence à éclairer le fonctionnement profond de l’esprit dans ses démarches opératoires. Les sciences voisines suivent ce progrès et y coopèrent pour leur compte en s’inspirant des méthodes et parfois de la terminologie de la linguistique. Tout laisse prévoir que ces recherches parallèles engendreront de nouvelles disciplines, et concourront à une véritable science de la culture qui fondera la théorie des activités symboliques de l’homme. » (B.Dév. : p. 30).



Comme nous l'avons vu *supra*, il sera de même question, dans « La forme et le sens dans le langage » (1966), outre d'une « nature sémiotique » commune aux comportements institutionnalisés dans la vie sociale, d'une « commune faculté sémiotique » dont dérivent les systèmes observés :

« La nature sémiotique paraît être commune à tous les comportements qui s'institutionnalisent dans la vie sociale, parce qu'ils sont des entités à double face, pareils au signe linguistique. Et cette commune faculté sémiotique compose pour chaque ensemble un système, lequel d'ailleurs, dans la plupart des cas, reste encore à dégager. » (B.FSL : p. 223)

puis dans « Structuralisme et linguistique » d'une « sémantique » organisant le domaine de la culture de même qu'elle organise le domaine de la langue :

« P. D. – *L'histoire que vous venez de raconter a ses origines du temps de la linguistique comparatiste. On a cherché alors au fond, par la comparaison des langues les plus anciennes que nous pouvions rencontrer, à reconstituer ce mécanisme de l'esprit humain ou du moins ses mécanismes fondamentaux. Et l'on se rend compte qu'en ayant renversé beaucoup de méthodes, de sens de recherches, la linguistique finalement revient à son objet primitif, mais par des voies tout à fait différentes, et je crois beaucoup plus scientifiques.*

E. B. – Beaucoup plus scientifiques, car il ne s'agit plus des origines, mais des fondements, et au fondement de tout se trouve la symbolique de la langue comme pouvoir de signification.

P. D. – *La symbolisation.*

E. B. – La symbolisation, le fait que justement la langue c'est le domaine du sens. Et, au fond, tout le mécanisme de la culture est un mécanisme de caractère symbolique. Nous donnons un sens à certains gestes, nous ne donnons aucun sens à d'autres, à l'intérieur de notre culture. C'est comme ça, mais pourquoi ? Il s'agira d'identifier, de décomposer puis de classer les éléments signifiants de notre culture, c'est un travail qui n'a pas encore été fait. Il y faut une capacité d'objectivation qui est assez rare. On verrait alors qu'il y a comme une sémantique qui passe à travers tous ces éléments de culture et qui les organise – qui les organise à plusieurs niveaux. Il y a ensuite la manière dont ces éléments se commandent dans leur valorisation, la prédominance que l'on donne à certaines images aujourd'hui : la hiérarchie qu'on établit entre des valeurs nouvelles. L'importance que prennent maintenant, par exemple, certaines questions de génération ; il y a trente ans, la notion de jeunesse n'avait pas du tout le même sens qu'elle a aujourd'hui. Il y a un déplacement complet qui atteint tous les éléments, matériels ou non, de la culture, qui va depuis le costume, la tenue jusqu'aux fins dernières de la vie. La hiérarchie, l'action réciproque de ces valeurs, par conséquent les modèles qu'on se propose, les objets qu'on envie, tout cela se déplace à l'intérieur de notre culture et n'a plus rien de commun en 1910 ou en 1930 et en 1960. » (B.SL : p. 25-26).

Benveniste insiste ainsi, dans ces textes, sur l'existence d'un objet, d'un domaine et d'une analyse sémiologiques. On lit également dans « La forme et le sens dans le langage » :

« La binarité me paraît être la caractéristique sémiologique par excellence, dans la langue d'abord, puis dans tous les systèmes de comportement nés au sein de la vie sociale et relevant d'une analyse sémiologique. » (B.FSL : p. 223)

puis dans « Structuralisme et linguistique », à l'occasion de la distinction entre « niveau sémiotique » et « acceptions sémantiques », et précédant tout juste le premier passage cité ci-dessus :

« Nous avons à élaborer peu à peu tout un corps de définitions dans cet immense domaine, lequel ne comprend pas seulement la langue. » (B.SL : p. 22).

Le point de vue sémiologique saussurien se voit ainsi interprété, dans « Saussure après un demi-siècle » (1963), comme le point de vue constitutif d'une « science de la culture » constituée à partir et autour de la linguistique :

« Mais ce que nous voulons marquer ici est la portée de ce principe du signe instauré comme unité de la langue. Il en résulte que la langue devient un système sémiotique : “la tâche du linguiste, dit Saussure, est de définir ce qui fait de la langue un système spécial dans l'ensemble des faits sémiologiques... Pour nous le problème linguistique est avant tout sémiologique<sup>3573</sup>.” Or nous voyons maintenant ce principe se propager hors des disciplines linguistiques et pénétrer dans les sciences de l'homme, qui prennent conscience de leur propre sémiotique. Loin que la langue s'abolisse dans la société, c'est la société qui commence à se reconnaître comme “langue”. Des analystes de la société se demandent si certaines structures sociales ou, sur un autre plan, ces discours complexes que sont les mythes ne seraient pas à considérer comme des signifiants dont on aurait à rechercher les signifiés. Ces investigations novatrices donnent à penser que le caractère foncier de la langue, d'être composée de signes, pourrait être commun à l'ensemble des phénomènes sociaux qui constituent la *culture*.

Il nous semble qu'on devra établir une distinction fondamentale entre deux ordres de phénomènes : d'une part les données physiques et biologiques, qui offrent une nature “simple” (quelle que soit leur complexité) parce qu'elles tiennent entièrement dans le champ où elles se manifestent, et que toutes leurs structures se forment et se diversifient à des niveaux successivement atteints dans l'ordre des mêmes relations ; et d'autre part les phénomènes propres au milieu interhumain, qui ont cette caractéristique de ne pouvoir jamais être pris comme données simples ni se définir dans l'ordre de leur propre nature, mais doivent toujours être reçus comme doubles, du fait qu'ils se relient à autre chose, quel que soit leur “réfèrent”. Un fait de culture n'est tel qu'en tant qu'il renvoie à quelque chose d'autre. Le jour où une science de la culture prendra forme, elle se fondera probablement sur ce caractère primordial, et elle élaborera ses dualités propres à partir du modèle qu'en a donné Saussure pour la langue, sans s'y conformer nécessairement. Aucune science de l'homme n'échappera à cette réflexion sur son objet et sur sa place au sein d'une science générale de la culture, car l'homme ne naît pas dans la nature, mais dans la culture. » (B.Sau. : p. 43-44).

Mais par ailleurs, au-delà de cette problématique et de cet objet communs, dès « Tendances récentes en linguistique générale » se trouve reconnu et affirmé le caractère central de la langue. Benveniste écrit ainsi dans ce texte :

« Mais le langage est aussi fait humain ; il est, dans l'homme, le lieu d'interaction de la vie mentale et de la vie culturelle et en même temps l'instrument de cette interaction. Une autre linguistique pourrait s'établir sur les termes de ce trinôme : langue, culture, personnalité. » (B.Ten. : p. 16)

---

<sup>3573</sup> « *Cours de linguistique générale*, 1<sup>re</sup> éd., p. 34 et 35. » (B.Sau. : p. 43, note 2).

puis dans « La forme et le sens dans le langage », où le propos apparaît beaucoup plus ambigu que dans les passages cités ci-dessus :

« Quant à la place du sémiotique, je crois que c'est un ordre distinct, qui obligera à réorganiser l'appareil des sciences de l'homme. Nous sommes là, en effet, tout à fait au commencement d'une réflexion sur une propriété qui n'est pas encore définissable d'une manière intégrale. C'est une qualité inhérente du langage, mais que l'on découvre dans des domaines où l'on n'imaginait pas qu'elle pût se manifester. On connaît les tentatives qui sont faites actuellement pour organiser en notions sémiotiques certaines données qui relèvent de la culture ou de la société en général. Dans le langage est unifiée cette dualité de l'homme et de la culture, de l'homme et de la société, grâce à la propriété de signification dont nous essayons de dégager la nature et le domaine. » (B.FSL : p. 238).

On retrouve ici l'affirmation de l'importance de la linguistique – ici de la sémiotique au sens benvenistien – pour les sciences de l'homme, et l'extension à celles-ci du modèle linguistique sur fond d'un objet commun, cette « qualité inhérente du langage [...] que l'on découvre dans des domaines où l'on n'imaginait pas qu'elle pût se manifester ». Mais par ailleurs, le langage semble le lieu d'une interaction et d'une unification des différentes dimensions constitutives des sciences de l'homme. Aussi, tandis que l'insistance sur la structure s'inscrit dans le mouvement structuraliste que nous avons essayé de mettre en évidence dans les textes de Jakobson et de Lévi-Strauss, et dont témoigne à nouveau, et d'autant plus que, si, comme dans certains passages précédents, Benveniste y insiste sur la signification et sur l'existence d'un « niveau signifiant » plutôt que sur la structure<sup>3574</sup>, il y est question d'épistémologie, cet échange de « Ce langage qui fait l'histoire » (1968) :

« E. B. – [...] Maintenant, nous voyons tout l'ensemble des sciences humaines se développer, toute une grande anthropologie (au sens de “science générale de l'homme”) se former. Et on s'aperçoit que les sciences de l'homme sont, au fond, beaucoup plus difficiles que les sciences de la nature et ce n'est pas par hasard qu'elles sont les

---

<sup>3574</sup> Mais, comme nous l'avons vu plus haut, on lit par ailleurs dans ce texte : « Vous avez là le principe et la clef de ce qu'on appelle la structure. Pour y atteindre, il faut : 1° isoler les éléments distinctifs d'un ensemble fini ; 2° établir les lois de combinaison de ces éléments.

Toutes les fois que vous avez ces possibilités, vous construisez une structure. La société est une structure : nous y trouvons des éléments dans un certain agencement ; nous avons des hommes et des femmes de différents âges, dans différentes situations, dans différentes classes ; par conséquent, nous avons déjà là les identités et les différences qui permettent de constituer un jeu, et la première caractéristique d'un jeu c'est que les pièces en soient en nombre limité ; ensuite, il faut que chaque élément soit autre chose que l'autre : que prêtre soit autre chose qu'ouvrier et ouvrier autre chose que soldat et ainsi de suite. On peut essayer de constituer une espèce de combinatoire avec ces éléments. Voilà comment le problème se pose théoriquement. » (B.His. : p. 33), passage suivi, comme nous l'avons également vu *supra*, de cet autre : « G. D. – *Et le signe, la valeur symbolique du langage ? Le système que vous venez de décrire, c'est du positivisme... A quel moment intervient la sémiologie ?*

E. B. – Nous sommes là devant le problème essentiel d'aujourd'hui, celui qui dépasse ce qu'on entend banalement par structuralisme, quoiqu'il soit impliqué par le structuralisme. Qu'est-ce que le signe ? C'est l'unité de base de tout système signifiant. Vous avez un système signifiant qui est la langue. On peut en trouver d'autres. Saussure en a cité deux ou trois : le langage des sourds-muets, par exemple, qui opère avec d'autres unités qui sont des unités gestuelles ; il a cité également, et c'est plus discutable, le rituel des gestes de politesse. Mais c'est un répertoire limité : on ne peut pas dire avec les gestes de politesse tout ce que le langage permet de dire mais, en gros, c'est du même ordre. Voilà des systèmes signifiants. La société par elle-même ne peut être dite si on la prend massivement comme système signifiant. » (B.His. : p. 33).

dernières-nées. Il faut une grande capacité d'abstraction et de généralisation pour commencer à entrevoir les développements dont l'homme est le siège.

G. D. – *N'allez-vous pas voir se substituer à la mode de la linguistique cette autre mode qu'est l'épistémologie ?*

E. B. – Bien sûr, si vous considérez la linguistique comme une mode ! Pour moi, elle n'en est pas une.

G. D. – *Naturellement. Mais quand vous dites qu'il faut que les connaissances de l'homme se rejoignent, la science des sciences devrait être l'épistémologie.*

E. B. – L'épistémologie, c'est la théorie de la connaissance. Comment est acquise cette connaissance, cela n'est pas dit d'avance. Il y a bien des possibilités d'épistémologie. La linguistique est une épistémologie, on peut la considérer comme telle.

G. D. – *Oui, mais vous disiez que toutes les sciences vous avaient rejoint.*

E. B. – J'ai la conscience, de plus en plus vive, que le niveau signifiant unit l'ensemble des sciences de l'homme, et que, par conséquent, il vient un moment où l'on peut se poser cette question : "Peut-on lire une signification dans des notions qui, jusqu'à présent, semblaient appartenir à la nature pure et simple ?" On trouve maintenant des analogies entre la langue et l'économie.

Quand je vous disais que nous voyons aujourd'hui cette espèce de convergence entre plusieurs sciences, c'est pour souligner qu'on retrouve les mêmes articulations dans les notions telles que les ont configurées certains esprits qui n'avaient certainement pas en vue les catégories linguistiques. C'est cette convergence qui est intéressante et qui devient un nouveau problème pour nous. L'épistémologie, vous le voyez, cela se construit et cela se reconstruit continuellement à partir de la science telle qu'elle se fait. » (B.His. : p. 38-39)

elle renvoie en outre chez Benveniste – linguiste – à un autre type de tentative.

Outre cet horizon d'une science unifiée de la langue, de la culture et de la société, se dessine également dans « Tendances récentes en linguistique générale », et dans la lignée de la démarche de « Communication animale et langage humain », le programme d'une sémiotique comparative permettant de définir la spécificité du signe linguistique. Benveniste écrit en effet par ailleurs dans ce texte :

« On voit encore comme possible une étude du langage en tant que branche d'une sémiotique générale qui couvrirait à la fois la vie mentale et la vie sociale. Le linguiste aura alors à définir la nature propre des symboles linguistiques à l'aide d'une formalisation rigoureuse et d'une métalangue distincte. » (B.Ten. : p. 17).

Ce programme est mis en œuvre dans « Sémiologie de la langue » (1969), qui vient un an après un texte contemporain de « Structuralisme et linguistique » et de « Ce langage qui fait l'histoire », « Structure de la langue et structure de la société » (1968), que Benveniste conclut par ces lignes :

« J'ai essayé bien sommairement de faire ressortir la nécessité et la possibilité d'introduire dans la discussion de ce vaste sujet des distinctions essentielles et aussi de poser entre la langue et la société des rapports qui soient à la fois logiques et fonctionnels : logiques sous une considération de leurs facultés et de leur rapport signifiants, fonctionnels parce que l'un et l'autre peuvent être considérés comme des systèmes productifs chacun selon sa nature. Ainsi peuvent émerger des analogies profondes sous les discordances de surface. C'est dans la pratique sociale, comme dans l'exercice de la langue, dans cette relation de communication interhumaine que les traits

communs de leur fonctionnement seront à découvrir, car l'homme est encore et de plus en plus un objet à découvrir, dans la double nature que le langage fonde et instaure en lui. » (B.So. : p. 101-102).

Les rapports « fonctionnels » avaient été envisagés en dernier lieu, dans un développement que nous avons analysé plus haut pour la notion de « système productif » qu'il met en exergue d'une part, et pour l'analyse du concept saussurien de valeur qu'il contient d'autre part :

« En distinguant, comme nous avons essayé de le faire, les différents types de rapports qui unissent la langue à la société, qui sont propres à les éclairer l'un par l'autre, nous avons eu à faire surtout au mécanisme qui permet à la langue de devenir le dénominateur, l'interprétant des fonctions et des structures sociales. Mais au-delà on entrevoit certaines analogies moins visibles entre les structures profondes, le fonctionnement même de la langue et les principes fondamentaux de l'activité sociale. Ce sont là des comparaisons encore sommaires, des homologues larges dont il faudrait pousser beaucoup plus loin la théorie pour les rendre fructueuses, mais je les crois nécessaires et fondées. Je ne peux donner ici qu'une première approximation en désignant trois notions essentielles.

La langue peut être envisagée à l'intérieur de la société comme un système productif : elle produit du sens, grâce à sa composition qui est entièrement une composition de signification et grâce au code qui conditionne cet agencement. Elle produit aussi indéfiniment des énonciations grâce à certaines règles de transformation et d'expansion formelles ; elle crée donc des formes, des schèmes de formation ; elle crée des objets linguistiques qui sont introduits dans le circuit de la communication. La "communication" devrait être entendue dans cette expression littérale de mise en commun et de trajet circulatoire.

On est là dans le domaine de l'économie. Déjà Saussure a relevé une analogie entre certaines notions propres à l'économie et celles qu'il fondait, qu'il énonçait, qu'il organisait pour la première fois dans le processus de la communication linguistique. Il a signalé que l'économie comme la langue est un système de *valeurs* : voici un autre terme qui est un terme fondamental. C'est une analogie qui éveillerait de longues réflexions, mais nous pouvons la prolonger dans une troisième notion qui est liée à la valeur, c'est la notion de *l'échange*, qu'on pourrait assimiler à l'échange paradigmatique. On sait que l'axe paradigmatique de la langue est celui qui est justement caractérisé, par rapport à l'axe syntagmatique, par la possibilité de remplacer un terme par un autre, une fonction par une autre dans la mesure où justement elle a une valeur d'utilisation syntagmatique. Et nous sommes là tout près des caractères de la valeur en économie. Saussure avait comparé le rapport salaire-travail au rapport signifiant-signifié, parce que des deux côtés c'est une valeur qui est en jeu et parce que les deux membres de ce binôme sont de nature tout à fait différente et rapprochés dans une relation arbitraire. Je ne suis pas absolument certain que ce soit le meilleur exemple ou que le rapport salaire-prix, salaire-travail soit rigoureusement homologue à celui du signifiant-signifié, mais il s'agit ici moins de cet exemple particulier que du principe du rapprochement et de la vue qui en résulte sur la manière d'appliquer certains critères, certaines notions communes à la langue et à la société.

Il suffira donc de poser, en vue d'une élaboration future, ces trois notions de base qui fournissent déjà à la réflexion le moyen de dépasser le cadre traditionnel qui pose l'une à côté de l'autre, la langue et la société. » (B.So. : p. 100-101).

Comme dans les textes précédents, la position de Benveniste est ici très proche de celle de Jakobson ou de Lévi-Strauss. On retrouve en effet dans ce passage, avec le postulat d'analogies dans les structures profondes de la langue et de la société puis entre linguistique et

économie, et la conception de la langue comme un système productif, corrélative de la reconnaissance d'une notion ou d'un objet communs aux sciences de l'homme, la communication, la « relation de communication interhumaine » ou l'homme lui-même comme « objet à découvrir », la perspective de la science intégrée de la communication, impliquant indissolublement une méthode et un objet communs. La lecture benvenistienne de Saussure apparaît d'ailleurs, dans ce cadre, tout aussi projective que celle de Jakobson dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences ». Mais Benveniste établissait par ailleurs dans ce texte des rapports « logiques » entre langue et société, « sous une considération de leurs facultés et de leur rapport signifiant », rapports à propos desquels il avait mis en évidence le « mécanisme qui permet à la langue de devenir le dénominateur, l'interprétant des fonctions et des structures sociales » et qu'il évoque au début de ce développement. Le texte s'ouvrait en effet sur une mise en garde relativement analogue, bien que beaucoup plus développée, à celle de « Tendances récentes en linguistique générale », concernant les rapports entre structure linguistique et structure de la société :

« Il semblerait aussi qu'on puisse et même qu'on doive trouver de l'une à l'autre, de la langue à la société, des corrélations précises et constantes puisque l'une et l'autre sont nées de la même nécessité.

Or, tous ceux qui à maintes reprises, et encore récemment, ont étudié ces rapports sont amenés finalement à conclure qu'on ne découvre en réalité de la langue à la société aucune relation qui révélerait une analogie dans leur structure respective. Ceci est bien connu et immédiatement apparent. Nous constatons en effet, à parcourir le monde d'un premier coup d'œil, que des langues de structures comparables servent à des sociétés très différentes entre elles. Ce fait résulte, en particulier, de ce qu'on appelle l'extension des langues communes, du fait qu'une langue est adoptée par des sociétés de structures différentes qui ne sont pas en principe détruite ou modifiées comme telles. On voit aussi dans l'histoire que des langues, au contraire, très éloignées par leur type l'une de l'autre vivent et se développent dans des sociétés qui partagent le même régime social. Il n'y a qu'à ouvrir les yeux aujourd'hui et voir par exemple la situation où elles se trouvent l'une par rapport à l'autre dans la moitié orientale de l'Europe, où nous voyons des langues slaves, finno-ougriennes, germaniques ou romanes servir d'organes à des sociétés qui sont essentiellement de même structure.

Si l'on prend l'évolution historique, on voit aussi que langue et société évoluent séparément. Une même langue demeure stable à travers les bouleversements sociaux les plus profonds. Depuis 1917 la structure de la société russe a été profondément modifiée, c'est le moins qu'on puisse dire, mais rien de comparable n'est survenu dans la structure de la langue russe.

De ces observations maintes fois répétées naît ce sentiment qui a été souvent exprimé, chez les linguistes et chez les anthropologues aussi bien, que la société et la culture inhérente à la société sont indépendantes de la langue.

Un homme qui connaissait les deux aspects de ces réalités, Sapir, a affirmé que des types de langues simples et complexes d'un nombre infini de variétés peuvent être constatés à n'importe quel niveau de la culture, et qu'il n'y a pas à ce point de vue-là, puisqu'il emploie la même langue, de différence entre Platon et un gardien de porcs macédonien. On devrait donc conclure que langue et société ne sont pas isomorphes, que leur structure ne coïncide pas, que leurs variations sont indépendantes, et se borner à constater cette discordance.

Mais d'autres auteurs affirment, et c'est également l'évidence, que la langue est – comme ils disent – le miroir de la société, qu'elle reflète la structure sociale dans ses particularités et ses variations et qu'elle est même par excellence l'indice des

changements qui s'opèrent dans la société et dans cette expression privilégiée de la société qui s'appelle la culture. On ne peut guère concilier ces vues. Elles montrent en tout cas que le problème est loin d'être simple et c'est en effet le problème essentiel de la situation de la langue dans la société ; elles montrent aussi que la manière dont ce problème a été débattu jusqu'à maintenant ne nous rapproche guère d'une solution.

En réalité nous avons là des notions immenses et dont on n'a pas fini d'explorer la complexité, respectivement la langue et la société. L'idée de chercher entre ces deux entités des relations univoques qui feraient correspondre telle structure sociale à telle structure linguistique semble trahir une vue très simpliste des choses. Naturellement ce sont des grandeurs non-isomorphes, on le voit déjà à la différence qui les sépare dans leur organisation structurale.

La base de la structure linguistique est composée d'unités distinctives, et ces unités se définissent par quatre caractères : elles sont des unités discrètes, elles sont en nombre fini, elles sont combinables et elles sont hiérarchisées.

La structure de la société ne peut pas être réduite à ce schéma, elle est de nature double. Il y a d'une part un système relationnel, qui est appelé le système de la parenté ; et de l'autre un autre système de relation, de division, c'est le système des classes sociales qui est agencé par les fonctions de production. Or, ni les individus ni les groupes variés d'individus ne peuvent se transposer en unités ou groupes d'unités comparables à celles de la langue. On parle souvent de la famille comme de la cellule sociale. C'est une métaphore qui ne doit pas masquer le fond des choses. La société ne consiste pas dans un agrégat de pareilles cellules, un agrégat de familles, et des ensembles de familles n'ont pas la moindre analogie avec les groupements des unités signifiantes dans la langue.

Il faut donc constater qu'il n'y a de correspondance ni de nature ni de structure entre les éléments constitutifs de la langue et les éléments constitutifs de la société. » (B.So : p. 91-93).

Benveniste distinguait alors entre deux acceptions des termes *langue* et *société*, ouvrant par là à un autre type d'analyse :

« Mais en réalité c'est là un point de vue un peu sommaire qu'il faut dépasser. Il faut prendre conscience des implications que portent la notion de langue et celle de société quand on entreprend de les comparer. Ainsi il faut signaler et corriger une confusion qui est commise entre deux acceptions du terme langue et du terme société respectivement.

Il y a d'une part la société comme donnée empirique, historique. On parle de la société chinoise, de la société française, de la société assyrienne ; il y a d'autre part la société comme collectivité humaine, base et condition première de l'existence des hommes. De même il y a la langue comme idiome empirique, historique, la langue chinoise, la langue française, la langue assyrienne ; et il y a la langue comme système de formes signifiantes, condition première de la communication.

En opérant cette première distinction, on sépare dans chacune des deux entités deux niveaux, l'un historique, l'autre fondamental. On aperçoit alors que le problème des relations possibles entre la langue et la société se pose à chacun de ces deux niveaux, et qu'on peut donc admettre deux réponses différentes. Nous avons vu que, entre une langue historique et une société historique, on ne peut pas poser de corrélation avec un signe de nécessité ; mais au niveau fondamental, nous pouvons apercevoir immédiatement des homologues. » (B.So. : p. 93-94).

On lit ensuite :

« Et alors comment pouvons-nous poser le rapport de la langue et la société pour éclairer par l'analyse de l'une (la langue), l'analyse de l'autre (la société) ? Ce rapport ne sera pas une corrélation structurale, puisque nous avons vu que l'organisation des hommes n'est

pas comparable à celle de la langue. Elle [*sic*] ne sera pas typologique, le type de la langue, monosyllabique, polysyllabique, tonal ou morphologique, n'influe absolument pas sur la nature spécifique de la société. Elle ne sera pas non plus historique ou génétique, parce que nous ne faisons pas dépendre la naissance de l'une de la naissance de l'autre. La langue naît et se développe au sein de la communauté humaine, elle s'élabore par le même procès que la société, par l'effort de produire les moyens de subsistance, de transformer la nature et de multiplier les instruments.

C'est dans ce travail collectif et par ce travail collectif que la langue se différencie, accroît son efficacité, de même que la société se différencie dans ses activités matérielles et intellectuelles. Nous envisageons ici la langue seulement comme moyen d'analyse de la société. A cette fin nous les poserons en synchronie et dans un rapport sémiologique, le rapport de l'interprétant à l'interprété. Et nous formulerons ces deux propositions conjointes : premièrement, la langue est l'interprétant de la société ; deuxièmement, la langue contient la société.

La justification de la première proposition : la langue comme interprétant de la société, est donnée par la seconde : la langue contient la société. Cela se vérifie de deux manières : d'abord empiriquement, du fait qu'on peut isoler la langue, l'étudier et la décrire pour elle-même sans se référer à son emploi dans la société, ni avec<sup>3575</sup> ses rapports avec les normes et les représentations sociales qui forment la culture. Tandis qu'il est impossible de décrire la société, de décrire la culture, hors de leurs expressions linguistiques. En ce sens la langue inclut la société, mais elle n'est pas incluse par elle. » (B.So. : p. 95-96).

Langue et société apparaissent ainsi comme deux systèmes sémiotiques, dont les rapports sont régis par des principes de sémiotique générale :

« Considérons donc que la langue interprète la société. La société devient signifiante dans et par la langue, la société est l'interprété par excellence de la langue.

Pour que la langue puisse remplir ce rôle d'interprétant qui est d'abord et au point de vue tout à fait littéral de faire exister l'interprété et de le transformer en notion intelligible, la langue doit remplir deux conditions à l'égard de la société. Puisque cette société est de la nature humaine fixée en institutions et modelée par la technique, par les conditions de la production, la société est apte à se différencier ou à évoluer constamment, tantôt lentement, tantôt très vite. Mais l'interprétant ne doit pas changer comme tel, tout en restant capable d'enregistrer, de désigner et même d'orienter les changements qui surviennent dans l'interprété. C'est là une condition de sémiologie générale. Un principe sémiologique que je voudrais poser, c'est que deux systèmes sémiotiques ne peuvent pas coexister en condition d'homologie, s'ils sont de nature différente ; ils ne peuvent pas être mutuellement interprétants l'un de l'autre, ni être convertibles l'un dans l'autre. Telle est en effet la situation de la langue à l'égard de la société ; la langue peut accueillir et dénommer toutes les nouveautés que la vie sociale et les conditions techniques produisent, mais aucun de ces changements ne réagit directement sur sa propre structure. » (B.So. : p. 96)

et l'on retrouve, dans ce cadre, la construction benvenistienne de la langue comme un système doté d'une double signifiante. On se souvient, en effet, de ce passage cité plus haut :

« Maintenant, qu'est-ce qui assigne à la langue cette position d'interprétant ? C'est que la langue est – on le sait – l'instrument de communication qui est et doit être commun à tous

---

<sup>3575</sup> On devrait sans doute ici lire « à », mais la publication originale confirme la préposition « avec ». Voir Benveniste (1970b) : p. 22.



les membres de la société. Si la langue est un instrument de communication ou l'instrument même de la communication, c'est qu'elle est investie de propriétés sémantiques et qu'elle fonctionne comme une machine à produire du sens, en vertu de sa structure même. Et ici nous sommes au cœur du problème. La langue permet la production indéfinie de messages en variétés illimitées. Cette propriété unique tient à la structure de la langue qui est composée de signes, d'unités de sens, nombreuses mais toujours en nombre fini, qui entrent dans des combinaisons régies par un code et qui permettent un nombre d'énonciations qui dépasse tout calcul, et qui le dépasse nécessairement de plus en plus, puisque l'effectif des signes va toujours s'accroissant et que les possibilités d'utilisation des signes et de combinaison de ces signes s'accroissent en conséquence.

Il y a donc deux propriétés inhérentes à la langue, à son niveau le plus profond. Il y a la propriété qui est constitutive de sa nature d'être formée d'unités signifiantes, et il y a la propriété qui est constitutive de son emploi de pouvoir agencer ces signes d'une manière signifiante. Ce sont là deux propriétés qu'il faut tenir distinctes, qui commandent deux analyses différentes et qui s'organisent en deux structures particulières. Entre ces deux propriétés le lien est établi par une troisième propriété. Nous avons dit qu'il y a d'une part des unités signifiantes, en second lieu la capacité d'agencer ces signes en manière signifiante et en troisième lieu, dirons-nous, il y a la propriété *syntagmatique*, celle de les combiner dans certaines règles de consécution et seulement de cette manière. Rien ne peut être compris, il faut s'en convaincre, qui n'ait été réduit à la langue. Par suite la langue est nécessairement l'instrument propre à décrire, à conceptualiser, à interpréter tant la nature que l'expérience, donc ce composé de nature et d'expérience qui s'appelle la société. C'est grâce à ce pouvoir de transmutation de l'expérience en signes et de réduction catégorielle que la langue peut prendre pour objet n'importe quel ordre de données et jusqu'à sa propre nature. Il y a une métalangue, il n'y a pas de métasociété. » (B.So. : p. 97).

On retrouve donc chez Benveniste le rôle métalinguistique du langage à l'égard des autres phénomènes culturels<sup>3576</sup>, mais à la différence de ce qui a lieu chez Jakobson, celui-ci se trouve érigé en principe ordonnateur du champ sémiotique et, par ailleurs, rapporté à la construction structurale qui sous-tend la représentation benvenistienne de la langue. L'analyse est reprise et développée dans « Sémiologie de la langue ». Benveniste écrivait déjà dans « Tendances récentes en linguistique générale » :

« [...] le *Cours de linguistique générale* de Saussure (1916), livre posthume rédigé d'après des notes d'élèves, ensemble d'aperçus géniaux dont chacun appelle une exégèse et dont certains nourrissent encore la controverse, projetant la langue sur le plan d'une sémiologie universelle, ouvrant des vues auxquelles la pensée philosophique d'aujourd'hui s'éveille à peine » (B.Ten. : p. 7)

---

<sup>3576</sup> Il était seulement question, dans « Communication animale et langage humain », d'une « capacité de tout dire ». Mais Benveniste affirmait déjà dans mais Benveniste affirmait déjà dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951), à propos des systèmes à plans uniques de Hjelmslev : « Avec toutefois cette réserve qu'un plan de cette sorte suppose une langue linguistique ; cela ne peut, en effet, exister, s'il n'existe à la base une langue au sens où nous l'entendons. C'est ce que l'on peut appeler un système au second degré. » (B.Ac. : p. 16) puis de même à la page suivante à propos des *traffic-lights* : « M. FREI – Je pense que le fire-place répond à une définition sensorielle du signe. Il y a trois éléments à considérer : premièrement, les signes sont arbitraires ; deuxièmement, ils sont imposés par la police – donc conventionnels ; troisièmement, ils reposent sur des différences entre rouge et vert, donc sur l'opposition de deux signes. Il ne s'agit donc pas d'une langue linguistique, mais bien sémiologique.

M. BENVENISTE – Mais ceci n'a pu être établi que parce qu'il existe une langue linguistique. » (B.Ac. : p. 17).

et, après la rapide allusion de « Saussure après un demi-siècle<sup>3577</sup> », les développements du texte de 1969 – dont l'épigraphe est cette citation du deuxième cours : « La sémiologie aura beaucoup à faire rien que pour voir où se limite son domaine<sup>3578</sup>. » (B.Sé. : p. 43) – s'ouvrent quant à eux sur une analyse des textes saussuriens relatifs à la sémiologie, et sur lesquels Benveniste entend faire fond pour déployer sa « sémiologie de la langue<sup>3579</sup> » :

« Chez Saussure la réflexion procède de la langue et prend la langue comme objet exclusif. La langue est envisagée pour elle-même, la linguistique se voit assigner une triple tâche :

1) décrire en synchronie et en diachronie toutes les langues connues ; 2) dégager les lois générales qui sont à l'œuvre dans les langues ; 3) se délimiter et se définir elle-même<sup>3580</sup>.

Programme dont on n'a pas remarqué que, sous des dehors rationnels, il recèle une étrangeté, qui en fait justement la force et l'audace. La linguistique aura donc pour objet, en troisième lieu, de se définir elle-même. Cette tâche, si on veut bien l'entendre pleinement, absorbe les deux autres et, en un sens, les détruit. Comment la linguistique peut-elle se délimiter et se définir elle-même, sinon en délimitant et définissant son objet propre, la langue ? Mais peut-elle alors remplir ses deux autres tâches, désignées comme les deux premières qu'elle doit exécuter, la description et l'histoire des langues ? Comment la linguistique saurait-elle “chercher les forces qui sont en jeu d'une manière permanente et universelle dans toutes les langues et dégager les lois générales auxquelles on peut ramener tous les phénomènes particuliers de l'histoire”, si l'on n'a pas commencé par définir les pouvoirs et les ressources de la linguistique, c'est-à-dire la prise qu'elle a sur le langage, donc la nature et les caractères propres de cette entité, la langue ? Tout se commande dans cette exigence, et le linguiste ne peut tenir l'une de ces tâches distincte des autres ni en assumer aucune jusqu'au bout, s'il n'a d'abord pris conscience de la singularité de la langue entre tous les objets de science. Dans cette prise de conscience réside la condition préalable à toute autre démarche active et cognitive de la linguistique, et loin d'être au même plan que les deux autres et de les supposer accomplies, cette troisième tâche : “se délimiter et se définir elle-même” donne à la linguistique la mission de les transcender au point d'en suspendre l'accomplissement à son accomplissement propre. Là est la grande nouveauté du programme saussurien. La lecture du *Cours* confirme aisément que pour Saussure, une linguistique n'est possible qu'à cette condition : se connaître enfin en découvrant son objet.

Tout procède alors de cette question : “Quel est l'objet à la fois intégral et concret de la linguistique ?<sup>3581</sup>” et la première démarche vise à ruiner toutes les réponses antérieures : “De quelque côté que l'on aborde la question, nulle part l'objet intégral de la

<sup>3577</sup> Voir B.Sau. : p. 43, cité ci-dessus.

<sup>3578</sup> « Note manuscrite publiée dans les *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 15 (1957), p. 19. » (B.Sé. : p. 43, note 1). Voir Saussure (1997) : p. 10.

<sup>3579</sup> Nous entendons par cette expression, qui donne son titre au texte, une démarche de spécification de la langue parmi les autres systèmes sémiotiques, conformément à l'objet que Benveniste s'assigne dans ce texte. Normand y voit quant à elle une désignation de l'ensemble constitué par une analyse sémiotique (au sens benvenistien) et une analyse sémantique : « Benveniste se réfère explicitement à Saussure pour reprendre *sémiologie* dans le sens de science générale des systèmes de signes ; il est cependant difficile, on l'a vu, de fixer ce qu'il entend par *sémiologie*, terme qui semble désigner deux démarches et deux objectifs assez distincts : dans un premier emploi la sémiologie reprend le programme saussurien de “science générale des systèmes de signes” ; dans un deuxième emploi, une sémiologie semble désigner l'ensemble constitué par les deux analyses, sémiotique et sémantique, appliquées à un domaine donné (par exemple la *sémiologie de la langue*). » (Normand, 2001c : p. 34).

<sup>3580</sup> « F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* (C.L.G.), 4<sup>e</sup> éd., p. 21. » (B.Sé. : p. 45, note 3).

<sup>3581</sup> « C.L.G., p. 23. » (B.Sé. : p. 46, note 1).

linguistique ne s'offre à nous<sup>3582</sup>». Le terrain ainsi déblayé, Saussure pose la première exigence de méthode : il faut séparer la *LANGUE* du langage. Pourquoi ? Méditons les quelques lignes où glissent, furtifs, les concepts essentiels :

“Pris dans son tout, le langage est multiforme et hétéroclite ; à cheval sur plusieurs domaines, à la fois physique, physiologique et psychique, il appartient encore au domaine individuel et au domaine social ; il ne se laisse classer dans aucune catégorie des faits humains, parce qu'on ne sait comment dégager son unité.

La langue, au contraire, est un tout en soi et un principe de classification. Dès que nous lui donnons la première place parmi les faits de langage, nous introduisons un ordre naturel dans un ensemble qui ne se prête à aucune autre classification<sup>3583</sup>.”

La préoccupation de Saussure est de découvrir le principe d'unité qui domine la multiplicité des aspects où nous apparaît le langage. Seul ce principe permettra de classer les faits de langage parmi les faits humains. La réduction du langage à la langue satisfait cette double condition : elle permet de poser la langue comme principe d'unité et du même coup de trouver la place de la langue parmi les faits humains. Principe d'unité, principe de classement, voilà introduits les deux concepts qui vont à leur tour introduire la sémiologie.

Ils sont l'un et l'autre nécessaires à fonder la linguistique comme science : on ne concevrait pas une science incertaine de son objet, indécise sur son appartenance. Mais bien au-delà de ce souci de rigueur, il y va du statut propre à l'ensemble des faits humains.

Ici encore on n'a pas assez remarqué la nouveauté de la démarche saussurienne. Il ne s'agit pas de décider si la linguistique est plus proche de la psychologie ou de la sociologie ni de lui trouver une place au sein des disciplines existantes. C'est à un autre niveau que le problème est posé et dans des termes qui créent leurs propres concepts. La linguistique fait partie d'une science qui n'existe pas encore, qui s'occupera des autres systèmes du même ordre dans l'ensemble des faits humains, la SEMIOLOGIE. Il faut citer ici la page qui énonce et situe cette relation :

“La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc., etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes.

On peut donc concevoir UNE SCIENCE QUI ÉTUDIE LA VIE DES SIGNES AU SEIN DE LA VIE SOCIALE ; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale ; nous la nommerons SÉMIOLOGIE (du grec *sēmeion* “signe”). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains.

C'est au psychologue à déterminer la place exacte de la sémiologie ; la tâche du linguiste est de définir ce qui fait de la langue un système spécial dans l'ensemble des faits sémiologiques. La question sera reprise plus bas ; nous ne retenons ici qu'une chose : si pour la première fois nous avons pu assigner à la linguistique une place parmi les sciences, c'est parce que nous l'avons rattachée à la sémiologie<sup>3584</sup>.”

Du long commentaire que demanderait cette page, le principal sera impliqué dans la discussion que nous entamons plus loin. Nous retiendrons seulement, pour les mettre en

---

<sup>3582</sup> « *C.L.G.*, p. 24. » (B.Sé. : p. 46, note 2). En réalité : « Ainsi, de quelque côté... » (Saussure, 1972 : p. 24).

<sup>3583</sup> « *C.L.G.*, p. 25. » (B.Sé. : p. 47, note 1).

<sup>3584</sup> « *C.L.G.*, p. 33-34 » (B.Sé. : p. 48, note 2) ».

relief, les caractères primordiaux de la sémiologie, telle que Saussure la conçoit, telle d'ailleurs qu'il l'avait reconnue longtemps avant de l'évoquer dans son enseignement<sup>3585</sup>.

La langue se présente sous tous ses aspects comme une dualité : institution sociale, elle est mise en œuvre par l'individu ; discours continu, elle se compose d'unités fixes. C'est que la langue est indépendante des mécanismes phono-acoustiques de la parole : elle consiste en "un système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique, et où les deux parties du signe sont également psychiques"<sup>3586</sup>. Où la langue trouve-t-elle son unité et le principe de son fonctionnement ? Dans son caractère sémiotique. Par là se définit sa nature, par là aussi elle s'intègre à un ensemble de systèmes de même caractère. » (B.Sé. : p. 45-48).

Benveniste note avec raison que la réflexion saussurienne « procède de la langue et prend la langue comme objet exclusif », mais il procède ensuite à une inversion de la démarche saussurienne, démarche de théorisation à laquelle il substitue la définition d'une méthode en vue de l'application de celle-ci à un objet défini d'avance. Si les éditeurs énumèrent trois tâches distinctes :

« La tâche de la linguistique sera :

a) de faire la description et l'histoire de toutes les langues qu'elle pourra atteindre, ce qui revient à faire l'histoire des familles de langues et à reconstituer dans la mesure du possible les langues mères de chaque famille ;

b) de chercher les forces qui sont en jeu d'une manière permanente et universelle dans toutes les langues, et de dégager les lois générales auxquelles on peut ramener tous les phénomènes particuliers de l'histoire ;

c) de se délimiter et de se définir elle-même. » (Saussure, 1972 : p. 20)

il s'agit dans le troisième cours d'un exposé plus linéaire :

« Qu'a-t-elle [la linguistique] devant soi : 1<sup>o</sup>) comme matière, 2<sup>o</sup>) comme objet ou tâche ?

1<sup>o</sup>) Une étude scientifique aura pour matière toute espèce de modification du langage humain [...] La linguistique s'occupe donc du langage à toute époque et dans toutes les manifestations qu'il revêt.

[...]

2<sup>o</sup>) La matière, la tâche ou l'objet de l'étude scientifique des langues, ce sera si possible faire l'histoire de toutes les langues connues. Naturellement, ce n'est possible que dans une mesure infime et pour un très petit nombre d'entre elles. En essayant de faire l'histoire d'une langue, on arrivera très vite à être obligé de faire l'histoire d'une famille de langues. Au-delà du latin, on se trouve dans une période commune au grec et au slave. Cela implique donc l'histoire des familles de langues, lorsqu'il s'en présente devant nous. Mais en second lieu, ce qui est fort différent, il faudra que de cette histoire de toutes les langues elles-mêmes se dégagent les lois les plus générales. La linguistique aura à reconnaître les lois qui sont en jeu universellement dans le langage et d'une façon absolument rationnelle, séparant les phénomènes généraux de ceux qui sont particuliers à telle ou telle branche de langues. Il y a des tâches plus spéciales qu'on pourrait rattacher ; elles concernent les rapports que la linguistique doit avoir vis-à-vis de certaines sciences. Les unes sont en rapport pour lui emprunter des renseignements, des données, et les

---

<sup>3585</sup> Benveniste précise ici en note : « La notion et le terme se trouvaient déjà dans une note manuscrite de Saussure publiée par R. Godel, *Sources manuscrites*, p. 46 et qui date de 1894 (cf. p. 37). » (B.Sé. : p. 48, note 3). Cette note est la suivante : « Complexité de la sémiologie particulière dite langage » (Godel, 1957 : p. 46). Voir Saussure (2002a) : p. 217, cité plus haut.

<sup>3586</sup> « C.L.G., p. 32. » (B.Sé. : p. 48, note 4). Ce passage a été cité dans le chapitre 1 et plus haut.

autres au contraire pour lui en fournir et l'aider dans sa tâche. Il arrive souvent que le domaine respectif de deux sciences n'apparaît pas avec une grande clarté dès le premier moment : en tout premier lieu, il faut citer les rapports entre la linguistique et la psychologie – qui sont souvent difficiles à délimiter.

C'est une des tâches de la linguistique de se définir, de reconnaître ce qui est dans son domaine. Dans les cas où elle dépendra de la psychologie, elle en dépendra indirectement, elle restera indépendante. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 85)

et de fait, il ne semble pas y avoir de rapport de précédence entre la recherche des « lois qui sont en jeu universellement dans le langage » et la tâche « de se définir, de reconnaître ce qui est dans son domaine ». Benveniste entend au contraire qu'on définisse d'abord « les pouvoirs et les ressources de la linguistique, c'est-à-dire la prise qu'elle a sur le langage, donc la nature et les caractères propres de cette entité, la langue », définition qui permettra ensuite l'analyse linguistique, c'est-à-dire « la description et l'histoire des langues » et la recherche de « lois générales » au contenu dès lors bien différent<sup>3587</sup>. C'est là une démarche tout à fait différente de celle de Saussure, et corrélative d'un autre type de définition de la langue : en termes de sémiotique au lieu du point de vue sémiologique saussurien. Si, comme nous l'avons vu plus haut, la notion saussurienne de classement est relativement ambivalente, par là même, elle ne saurait purement et simplement s'identifier avec une assignation à un ordre, ce que, d'ailleurs, Benveniste note à sa manière en soulignant « la nouveauté de la démarche saussurienne », pour laquelle « il ne s'agit pas de décider si la linguistique est plus proche de la psychologie ou de la sociologie ni de lui trouver une place au sein des disciplines existantes », mais de poser le problème « dans des termes qui créent leurs propres concepts ». Mais le paradoxe est que tandis que Benveniste voit ainsi au-delà d'un « souci de rigueur » nécessaire à « fonder la linguistique comme science » dans la mesure où « on ne concevrait pas une science incertaine de son objet, indécise sur son appartenance », ce « statut propre à l'ensemble des sciences de l'homme » se trouve par ailleurs rapporté à la définition traditionnelle du signe et, corrélativement, pensé dans le cadre de la démarche de la sémiotique traditionnelle, comparative et taxonomique. Nous reviendrons *infra* sur la distinction saussurienne entre langue et langage, mais il nous faut signaler dès à présent que la notion de classement se double chez Saussure, lorsqu'il s'agit de ces rapports, de celle d'ordonnement. Nous avons déjà cité *supra* ce passage du troisième cours, où apparaissent nettement deux sens de la notion de classement, celui qui est lié à la sémiologie, du classement de la langue parmi les faits humains, et celui d'un ordonnement du langage, fût-il difficilement séparable du premier type de classement :

« Au-delà de ces caractères <de ce dépôt d'images acoustiques> un nouveau caractère se présente <et bienvenu> : une fois la langue dégagée de ce qui ne lui appartient pas, elle apparaît comme classable parmi les faits humains. C'est un système de signes reposant sur des images acoustiques <association d'une idée avec un signe, c'est ce qui fait l'essence de la langue>. D'autres systèmes de signes : ceux de l'écriture, signaux maritimes, langue des sourds-muets. Tout un ordre de faits psychologiques (de psychologie sociale) qui ont droit d'être étudiés comme un seul ensemble de faits.

---

<sup>3587</sup> Nous reviendrons *infra*, dans le quatrième chapitre de cette première partie, sur la question complexe de la généralité chez Saussure. Disons simplement ici que la généralisation saussurienne renvoie à la dimension de la théorisation, et non à celle de la grammaire générale.

Compartiment dans la psychologie : la sémiologie (études des signes et de leur vie dans les sociétés humaines).

Aucune série de signes n'aura une importance plus considérable dans cette science que celle des faits linguistiques. On pourrait retrouver l'équivalent dans l'écriture de ce que sont les faits phonétiques dans la langue. On peut en outre dire que c'est en choisissant la langue comme centre et point de départ, qu'on a la meilleure plate-forme pour aller aux autres éléments du langage. <Impossible de rien classer dans langage sitôt qu'on laisse langue mêlée au reste>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 218).

Comme nous l'avons également vu *supra*, on lit de même quelques pages plus haut :

« La langue quoique complexe représente un tout séparable, un organisme en soi qu'il est possible de classer, quant à elle. La langue représentant une unité satisfaisante pour l'esprit on peut donner à cette unité la place prééminente dans l'ensemble des faits de langage. <Comprendre les autres choses comme subordonnées. La langue sera le centre, le reste en dépendra> Et ainsi on aura introduit un ordre intérieur dans les choses qui concernent le langage. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 214-215).

La dualité de la notion est confirmée par les notes de Dégallier et de Joseph :

« [Dégallier] **Au contraire la langue est un tout en soi**, que l'on peut classer. On peut donner à cette unité *la langue la place* prééminente dans **les faits de langage** ; et ainsi, sans que le langage soit classable, on aura **un ordre** intérieur **dans** le langage, en y faisant tout dépendre de la langue.

[Joseph] **La langue, au contraire, est un tout en soi** que l'on peut classer. Nous pouvons **lui** donner sa **place** prédominante dans **les faits de langage**. Ainsi sans que le langage soit classable nous aurons fait intervenir **un ordre** en faisant tout dépendre de la langue. » (Saussure, 1967 : p. 32)

et le *Cours de linguistique générale* parle de même de la langue comme d'un « principe de classification » (Saussure, 1972 : p. 25) et de l'introduction d'un « ordre naturel » (Saussure, 1972 : p. 25) dans les faits de langage. Benveniste semble quant à lui projeter le « classement parmi les faits humains » dans la « classification » (Saussure, 1972 : p. 25) – l'ordonnement – des faits de langage, assimilation témoignant par avance de ce que la définition de la « nature » de la langue, fût-elle corrélative du postulat d'une « science qui n'existe pas encore », est en réalité assignation à un ordre préexistant. Il rapprochait déjà en ouverture la sémiotique de Peirce de la sémiologie de Saussure :

« Depuis que ces deux génies antithétiques, Peirce et Saussure, ont, en complète ignorance l'un de l'autre et environ dans le même temps, conçu la possibilité d'une science des signes et travaillé à l'instaurer, un grand problème a surgi, qui n'a pas encore reçu sa forme précise, n'ayant même pas été posé clairement, dans la confusion qui règne sur ce domaine : quelle est la place de la langue parmi les systèmes de signes ?<sup>3588</sup> » (B.Sé. : p. 43)

et on lit de fait ensuite :

---

<sup>3588</sup> Suit un rapide exposé de la sémiotique de Peirce, auquel Jakobson fait allusion dans le passage de « A Few Remarks on Peirce, Pathfinder in the Science of Language » que nous avons cité *supra*. Voir B.Sé. : p. 43-45, et ci-dessous.

« Pour Saussure, à la différence de Peirce, le signe est d'abord une notion linguistique, qui plus largement s'étend à certains ordres de faits humains et sociaux. Là se circonscrit son domaine. Mais ce domaine comprend, outre la langue, des systèmes homologues à celui de la langue. Saussure en cite quelques-uns. Ceux-ci ont tous ce caractère d'être des systèmes de SIGNES. La langue "est seulement le plus important de ces systèmes"<sup>3589</sup>. Le plus important sous quel rapport ? Est-ce simplement parce que la langue tient plus de place dans la vie sociale que n'importe quel autre système ? Rien ne permet d'en décider.

La pensée de Saussure, très affirmative sur la relation de la langue aux systèmes de signes, est moins claire sur la relation de la linguistique à la sémiologie, science des systèmes de signes. Le destin de la linguistique sera de se rattacher à la sémiologie qui elle-même formera "une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale"<sup>3590</sup>. Mais il faut attendre que la sémiologie, "science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale"<sup>3591</sup>, soit constituée pour que nous apprenions "en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent"<sup>3592</sup>. Saussure renvoie donc à la science future la tâche de définir le signe même. Néanmoins il élabore pour la linguistique l'instrument de sa sémiologie propre, le signe linguistique : "Pour nous, ... le problème linguistique est avant tout sémiologique, et tous nos développements empruntent leur signification à ce fait important"<sup>3593</sup>.

Ce qui rattache la linguistique à la sémiologie est ce principe, posé au centre de la linguistique, que le signe linguistique est "arbitraire". D'une manière générale, l'objet principal de la sémiologie sera "l'ensemble des systèmes fondés sur l'arbitraire du signe"<sup>3594</sup>. En conséquence, dans l'ensemble des systèmes d'expression la précellence revient à la langue :

"On peut... dire que les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l'idéal du procédé sémiologique ; c'est pourquoi la langue, le plus complexe et le plus répandu des systèmes d'expression, est aussi le plus caractéristique de tous ; en ce sens la linguistique peut devenir le patron général de toute sémiologie, bien que la langue ne soit qu'un système particulier"<sup>3595</sup>.

Ainsi, tout en formulant avec netteté l'idée que la linguistique a un rapport nécessaire avec la sémiologie, Saussure s'abstient de définir la nature de ce rapport, sinon par le principe de l'"arbitraire du signe" qui gouvernerait l'ensemble des systèmes d'expression et d'abord la langue. La sémiologie comme science des signes reste chez Saussure une vue prospective, qui dans ses traits les plus précis se modèle sur la linguistique.

Quant aux systèmes qui, avec la langue, relèvent de la sémiologie, Saussure se borne à en citer rapidement quelques-uns, sans d'ailleurs en épuiser la liste, puisqu'il n'avance aucun critère délimitatif : "l'écriture, l'alphabet des sourds-muets, les rites symboliques, les formes de politesse, les signaux militaires, etc."<sup>3596</sup>. Ailleurs il parle de considérer les rites, les coutumes, etc. comme des signes<sup>3597</sup>.

Reprenant ce grand problème au point où Saussure l'a laissé nous voudrions insister d'abord sur la nécessité d'un effort préalable de classement, si l'on veut promouvoir l'analyse et affermir les bases de la sémiologie.

De l'écriture nous ne dirons rien ici, réservant pour un examen particulier ce problème difficile. Les rites symboliques, les formes de politesse sont-ils des systèmes

---

<sup>3589</sup> Saussure, 1972 : p. 33.

<sup>3590</sup> Saussure, 1972 : p. 33.

<sup>3591</sup> Saussure, 1972 : p. 33.

<sup>3592</sup> Saussure, 1972 : p. 33.

<sup>3593</sup> « C.L.G., p. 34-35 » (B.Sé. : p. 49, note 1).

<sup>3594</sup> « C.L.G., p. 100. » (B.Sé. : p. 49, note 2).

<sup>3595</sup> « C.L.G., p. 101. » (B.Sé. : p. 49, note 3).

<sup>3596</sup> « Ci-dessus, p. 47. » (B.Sé. : p. 50, note 1).

<sup>3597</sup> « C.L.G., p. 35. » (B.Sé. : p. 50, note 2).

autonomes ? Peut-on vraiment les mettre au même plan que la langue ? Ils ne se tiennent dans une relation sémiologique que par l'intermédiaire d'un discours : le "mythe", qui accompagne le "rite" ; le "protocole" qui règle les formes de politesse. Ces signes, pour naître et s'établir comme système, supposent la langue, qui les produit et les interprète. Ils sont donc d'un ordre distinct, dans une hiérarchie à définir. On entrevoit déjà que, non moins que les systèmes de signes, les RELATIONS entre ces systèmes constitueront l'objet de la sémiologie.

Il est temps de quitter les généralités et d'aborder enfin le problème central de la sémiologie, le statut de la langue parmi les systèmes de signes. Rien ne pourra être assuré dans la théorie tant qu'on n'aura pas éclairci la notion et la valeur du signe dans les ensembles où l'on peut déjà l'étudier. Nous pensons que cet examen doit commencer par les systèmes non linguistiques. » (B.Sé. : p. 48-50).

On voit que Benveniste est tout à fait conscient du caractère circulaire des rapports établis par Saussure entre linguistique et sémiologie. Cette circularité lui semble cependant facilement soluble, grâce à « un effort préalable de classement » impliquant notamment une analyse des relations existant entre les différents systèmes de signes et, de manière tout à fait significative, grâce à un examen préalable de la notion de signe, qui permettra ensuite d'aborder le « problème central de la sémiologie, le statut de la langue parmi les systèmes de signes ». Apparaissent ainsi de manière tout à fait nette, d'une part le renversement du point de vue sémiologique en une assignation à un ordre préexistant, et d'autre part la problématique sémiotique, comparative et taxonomique. La deuxième partie du texte, à laquelle cette première partie avait pour fonction d'introduire, s'ouvre ainsi sur la définition traditionnelle du signe que nous avons citée plus haut, et dans le cadre de laquelle, comme le signale Benveniste lui-même, toute élaboration sera nécessairement un ensemble de distinctions supplémentaires :

« Le rôle du signe est de représenter, de prendre la place d'autre chose en l'évoquant à titre de substitut. Toute définition plus précise, qui distinguerait notamment plusieurs variétés de signes, suppose une réflexion sur le principe d'une science des signes, d'une sémiologie, et un effort pour l'élaborer. » (B.Sé. : p. 51).

C'est pourquoi, tandis que Benveniste pose par ailleurs une question importante : « La langue "est seulement le plus important de ces systèmes". Le plus important sous quel rapport ? Est-ce simplement parce que la langue tient plus de place dans la vie sociale que n'importe quel autre système ? Rien ne permet d'en décider. », question qui, comme nous l'avons vu plus haut, fut en effet laissée de côté par Saussure, et dont la résolution eût sans doute clarifié les rapports entre linguistique et sémiologie ainsi que la notion même de sémiologie, comme Jakobson, il ne pourra lui apporter d'autre réponse qu'une élaboration structurale. On lit ainsi dans « Sémiologie de la langue » comme dans « Structure de la langue et structure de la société » :

« Peut-on discerner pourquoi la langue est l'interprétant de tout système signifiant ? Est-ce simplement parce qu'elle est le système le plus commun, celui qui a le champ le plus large, la plus grande fréquence d'emploi et – en pratique – la plus grande efficacité ? Tout à l'inverse : cette situation privilégiée de la langue dans l'ordre pragmatique est une conséquence, non une cause, de sa prééminence comme système signifiant, et de cette prééminence un principe sémiologique peut seul rendre raison. Nous le découvrirons en prenant conscience de ce fait que la langue signifie d'une manière spécifique et qui n'est



qu'à elle, d'une manière qu'aucun autre système ne reproduit. Elle est investie d'une DOUBLE SIGNIFIANCE. C'est là proprement un modèle sans analogue. La langue combine deux modes distincts de signifiante, que nous appelons le mode SÉMIOTIQUE d'une part, le mode SÉMANTIQUE de l'autre. » (B.Sé. : p. 63)

puis :

« La langue est le seul système dont la signifiante s'articule ainsi sur deux dimensions. Les autres systèmes ont une signifiante unidimensionnelle : ou sémiotique (gestes de politesse ; *mudrās*), sans sémantique ; ou sémantique (expressions artistiques), sans sémiotique. Le privilège de la langue est de comporter à la fois la signifiante des signes et la signifiante de l'énonciation. De là provient son pouvoir majeur, celui de créer un deuxième niveau d'énonciation, où il devient possible de tenir des propos signifiants sur la signifiante. C'est dans cette faculté métalinguistique que nous trouvons l'origine de la relation d'interprétance par laquelle la langue englobe les autres systèmes. » (B.Sé. : p. 65).

Comme il apparaît dans ces deux passages, on retrouve cependant en outre dans « Sémiologie de la langue » la relation d'interprétance apparue dans « Structure de la langue et structure de la société ». Il s'agit là, en effet, du résultat de la « réflexion sur le principe d'une science des signes, d'une sémiotique » et de l'« effort pour l'élaborer ». Conformément au programme d'analyse sémiotique qu'il s'est assigné, Benveniste définit tout d'abord des critères d'analyse et de comparaison des différents systèmes sémiotiques :

« Le caractère commun à tous les systèmes et le critère de leur appartenance à la sémiologie est leur propriété de signifier ou SIGNIFIANCE, et leur composition en unités de signifiante, ou SIGNES. Il s'agit maintenant de décrire leurs caractères distinctifs.

Un système sémiotique se caractérise :

- 1° par son mode opératoire,
- 2° par son domaine de validité,
- 3° par la nature et le nombre de ses signes,
- 4° par son type de fonctionnement.

Chacun de ces traits comporte un certain nombre de variétés.

Le MODE OPÉRATOIRE est la manière dont le système agit, notamment sur le sens (vue, ouïe, etc.) auquel il s'adresse.

Le DOMAINE DE VALIDITÉ est celui où le système s'impose et doit être reconnu ou obéi.

La NATURE et le NOMBRE DES SIGNES sont fonction des conditions susdites.

Le TYPE DE FONCTIONNEMENT est la relation qui unit les signes et leur confère fonction distinctive.

Eprouvons cette définition sur un système de niveau élémentaire : le système des feux du trafic routier :

- son mode opératoire est visuel, généralement diurne et à ciel ouvert ;
- son domaine de validité est le déplacement des véhicules sur routes ;
- ses signes sont constitués par l'opposition chromatique vert-rouge (parfois avec une phase intermédiaire, jaune, de simple transition), donc un système binaire ;
- son type de fonctionnement est une relation d'alternance (jamais de simultanéité) vert/rouge signifiant voie ouverte/voie fermée, ou sous forme prescriptive : “go/stop”.

Ce système est susceptible d'extension ou de transfert, mais dans une seule de ces quatre conditions : le domaine de validité. On peut l'appliquer à la navigation fluviale, au balisage des chenaux, des pistes d'aviation, etc., à condition de garder la même

opposition chromatique, dans la même signification. La nature des signes ne peut être modifiée que temporairement et pour des raisons d'opportunité.

Les caractères qui sont réunis dans cette définition forment deux groupes : les deux premiers, relatifs au mode d'opération et au domaine de validité, fournissent les conditions externes, empiriques, du système ; les deux derniers, relatifs aux signes et à leur type de fonctionnement, en indiquent les conditions internes, sémiotiques. Les deux premières admettent des variations ou accommodations, les deux autres, non. » (B.Sé. : p. 51-52).

On retrouve ici le donné du signe, ouvrant vers la distinction de différents types de « forme structurale » (B.Sé. : p. 53) opposés grâce à des « caractères distinctifs ». La suite des développements promeut cependant une notion paradoxale, celle de systèmes sémiotiques dépourvus de signes<sup>3598</sup>. On lit en effet au terme d'un examen des systèmes musical et des arts plastiques :

« Il est temps d'énoncer les conditions minimales d'une comparaison entre systèmes d'ordres différents. Tout système sémiotique reposant sur des signes doit nécessairement comporter (1) un répertoire fini de SIGNES, (2) des règles d'arrangement qui en gouvernent les FIGURES (3) indépendamment de la nature et du nombre des DISCOURS que le système permet de produire. Aucun des arts plastiques considérés dans leur ensemble ne paraît reproduire un tel modèle. Tout au plus pourrait-on en trouver quelque approximation dans l'œuvre de tel artiste ; il ne s'agirait plus alors de conditions générales et constantes, mais d'une caractéristique individuelle, et cela encore nous éloignerait de la langue.

Il apparaît que la notion d'UNITÉ est au centre de la problématique qui nous occupe et qu'aucune théorie sérieuse ne pourra se constituer si elle oublie ou esquivé la question de l'unité, car tout système signifiant doit se définir par son mode de signification. Un tel système doit donc désigner les unités qu'il met en jeu pour produire le "sens" et spécifier la nature du "sens" produit.

Deux questions se posent alors :

1° Peut-on réduire à des unités tous les systèmes sémiotiques ?

2° Ces unités, dans les systèmes où elles existent, sont-elles des SIGNES ?

L'unité et le signe sont à tenir pour des caractéristiques distinctes. Le signe est nécessairement une unité, mais l'unité peut n'être pas un signe. De ceci au moins nous sommes assurés : la langue est faite d'unités, et ces unités sont des signes. Qu'en est-il des autres systèmes sémiologiques ?

Nous considérons d'abord le fonctionnement des systèmes dits artistiques, ceux de l'image et du son, en ignorant délibérément leur fonction esthétique. La "langue" musicale consiste en combinaisons et successions de sons, diversement articulés ; l'unité élémentaire, le son, n'est pas un signe ; chaque son est identifiable dans la structure scalaire dont il dépend, aucun n'est doté de signifiante. Voilà l'exemple typique d'unités qui ne sont pas des signes, qui ne désignent pas, étant seulement les degrés d'une échelle dont on fixe arbitrairement l'étendue. Nous tenons ici un principe discriminatoire : les systèmes fondés sur des unités se partagent entre systèmes à unités signifiantes et systèmes à unités non signifiantes. Dans la première catégorie on mettra la langue ; dans la seconde la musique.

Dans les arts de la figuration (peinture, dessin, sculpture) à images fixes ou mobiles, c'est l'existence même d'unités qui devient matière à discussion. De quelle nature

---

<sup>3598</sup> Benveniste écrit ainsi dans une note : « Le problème que nous discutons ici est justement celui de la validité intersémiotique de la notion de "signe". » (B.Sé. : p. 58, note 1).

seraient-elles ? S'il s'agit de couleurs, on reconnaît qu'elles composent aussi une échelle dont les degrés principaux sont identifiés par leur nom. Elles sont désignées, elles ne désignent pas ; elles ne renvoient à rien, ne suggèrent rien d'une manière univoque. L'artiste les choisit, les amalgame, les dispose à son gré sur la toile, et c'est finalement dans la composition seule qu'elles s'organisent et prennent, techniquement parlant, une "signification", par la sélection et l'arrangement. L'artiste crée ainsi sa propre sémiotique : il institue ses oppositions en traits qu'il rend lui-même signifiants dans leur ordre. Il ne reçoit donc pas un répertoire de signes, reconnus tels, et il n'en établit pas un. La couleur, ce matériau, comporte une variété illimitée de nuances gradables, dont aucune ne trouvera d'équivalence avec un "signe" linguistique.

Quant aux arts de la figure, ils relèvent déjà d'un autre niveau, celui de la représentation, où trait, couleur, mouvement se combinent et entrent dans des ensembles gouvernés par des nécessités propres. Ce sont là des systèmes distincts, d'une grande complexité, où la définition du signe ne se précisera qu'avec le développement d'une sémiologie encore indéfinie.

Les relations signifiantes du "langage" artistique sont à découvrir À L'INTÉRIEUR d'une composition. L'art n'est jamais ici qu'une œuvre d'art particulière, où l'artiste instaure librement des oppositions et des valeurs dont il joue en toute souveraineté, n'ayant ni de "réponse" à attendre, ni de contradiction à éliminer, mais seulement une vision à exprimer, selon des critères, conscients ou non, dont la composition entière porte témoignage et devient manifestation.

On peut donc distinguer les systèmes où la signifiante est imprimée par l'auteur à l'œuvre et les systèmes où la signifiante est exprimée par les éléments premiers à l'état isolé, indépendamment des liaisons qu'ils peuvent contracter. Dans les premiers, la signifiante se dégage des relations qui organisent un monde clos, dans les seconds elle est inhérente aux signes eux-mêmes. La signifiante de l'art ne renvoie donc jamais à une convention identiquement reçue entre partenaires. Il faut en découvrir chaque fois les termes, qui sont illimités en nombre, imprévisibles en nature, donc à réinventer pour chaque œuvre, bref inaptes à se fixer en une institution. La signifiante de la langue, au contraire, est la signifiante même, fondant la possibilité de tout échange et de toute communication, par là de toute culture.

Il reste donc loisible, moyennant quelques métaphores, d'assimiler l'exécution d'une composition musicale à la production d'un énoncé de langue ; on pourra parler d'un "discours" musical, qui s'analyse en "phrases" séparées par des "pauses" ou des "silences", marquées par des "motifs" reconnaissables. On pourra aussi dans les arts de la figuration chercher les principes d'une morphologie et d'une syntaxe. Une chose au moins est sûre : aucune sémiologie du son, de la couleur, de l'image ne se formulera en sons, en couleurs, en images. Toute sémiologie d'un système non-linguistique doit emprunter le truchement de la langue, ne peut donc exister que par et dans la sémiologie de la langue. Que la langue soit ici instrument et non objet d'analyse ne change rien à cette situation, qui commande toutes les relations sémiotiques ; la langue est l'interprétant de tous les autres systèmes, linguistiques et non-linguistiques.

Il nous faut ici préciser la nature et les possibilités des relations entre systèmes sémiotiques. Nous posons trois types de relations.

1° Un système peut engendrer un autre système. La langue usuelle engendre la formalisation logico-mathématique ; l'écriture ordinaire engendre l'écriture sténographique ; l'alphabet normal engendre l'alphabet Braille. Cette RELATION D'ENGENDREMENT vaut entre deux systèmes distincts et contemporains, mais de même nature, dont le second est construit à partir du premier et remplit une fonction spécifique. Il faut soigneusement distinguer ce rapport d'engendrement du rapport de dérivation, qui suppose évolution et transition historique. Entre l'écriture hiéroglyphique et l'écriture démotique il y a dérivation, non engendrement. L'histoire des systèmes d'écriture donne maint exemple de dérivation.

2° Le deuxième type de relation est la RELATION D'HOMOLOGIE, établissant une corrélation entre les parties de deux systèmes sémiotiques. A la différence de la précédente, cette relation n'est pas constatée, mais instaurée en vertu de connexions qu'on découvre ou qu'on établit entre deux systèmes distincts. La nature de l'homologie peut varier, intuitive ou raisonnée, substantielle ou structurale, conceptuelle ou poétique. "Les parfums, les couleurs et les sons se répondent." Ces "correspondances" ne sont qu'à Baudelaire, elles organisent son univers poétique et l'imagerie qui le reflète. De nature plus intellectuelle est l'homologie que Panofsky voit entre l'architecture gothique et la pensée scolastique. On a aussi relevé l'homologie entre l'écriture et le geste rituel en Chine. Deux structures linguistiques de structures différentes peuvent révéler des homologies partielles ou étendues. Tout dépend de la manière dont on pose les deux systèmes, des paramètres qu'on emploie, des champs où l'on opère. Selon le cas, l'homologie instaurée servira de principe unificateur entre deux domaines et se limitera à ce rôle fonctionnel, ou elle créera une nouvelle espèce de valeurs sémiotiques. Rien n'assure à l'avance la validité de cette relation, rien n'en borne l'étendue.

3° La troisième relation entre systèmes sémiotiques sera dénommée RELATION D'INTERPRÉTANCE. Nous désignons ainsi celle que nous instituons entre un système interprétant et un système interprété. Au point de vue de la langue, c'est le rapport fondamental, celui qui départage les systèmes en systèmes qui articulent, parce qu'ils manifestent leur propre sémiotique, et systèmes qui sont articulés et dont la sémiotique n'apparaît qu'à travers la grille d'un autre mode d'expression. On peut ainsi introduire et justifier ce principe que la langue est l'interprétant de tous les systèmes sémiotiques. Aucun autre système ne dispose d'une "langue" dans laquelle il puisse se catégoriser et s'interpréter selon ses distinctions sémiotiques, tandis que la langue peut, en principe, tout catégoriser et interpréter, y compris elle-même.

[...]

Par là se vérifie un critère que nous avons indiqué plus haut quand, pour déterminer les relations entre systèmes sémiotiques, nous avons posé que ces relations doivent être elles-mêmes de nature sémiotique. La relation irréversible d'interprétance, qui inclut dans la langue les autres systèmes, satisfait cette condition. » (B.Sé. : p. 56-62).

Du signe, Benveniste en vient ainsi à la notion de signifiance, dont, conformément à la distinction sémiotique (au sens benvenistien)/sémantique, le signe apparaît comme un mode particulier. Dans ce cadre, l'accent se déplace des « caractères distinctifs » aux relations entre les systèmes de signes. La relation d'homologie nous reconduit aux analogies constitutives du structuralisme élargi, ainsi qu'à la perspective comparative et taxonomique. Celles d'engendrement et d'interprétance ont quant à elle un enjeu explicatif. Or, on retrouve précisément, dans cette perspective, l'affirmation du caractère central de la langue, mais sous la forme un peu différente, d'une part d'une nature de « signifiance même, fondant la possibilité de tout échange et de toute communication, par là de toute culture », autrement dit d'une identification à cette « base commune » dont il était question plus haut, et d'autre part, dans la lignée de « Structure de la langue et structure de la société », d'une capacité métalinguistique universelle. Le « critère indiqué plus haut » se trouve dans le développement suivant :

« Dès à présent nous pouvons dégager deux principes qui touchent aux relations entre systèmes sémiotiques.

Le premier principe peut être énoncé comme le PRINCIPE DE NON-REDONDANCE entre systèmes. Il n'y a pas de "synonymie" entre systèmes sémiotiques ; on ne peut pas "dire la même chose" par la parole et par la musique, qui sont des systèmes à base différente.

Cela revient à dire que deux systèmes sémiotiques de type différent ne peuvent être mutuellement convertibles. Dans le cas cité, la parole et la musique ont bien ce trait commun, la production de sons et le fait de s'adresser à l'ouïe ; mais ce rapport ne prévaut pas contre la différence de nature entre leurs unités respectives et entre leurs types de fonctionnement, comme on le montrera plus loin. Ainsi la non-convertibilité entre systèmes à bases différentes est la raison de la non-redondance dans l'univers des systèmes de signes. L'homme ne dispose pas de plusieurs systèmes distincts pour le MÊME rapport de signification.

En revanche, l'alphabet graphique et l'alphabet Braille ou Morse ou celui des sourds-muets sont mutuellement convertibles, étant tous des systèmes de mêmes bases fondés sur le principe alphabétique : une lettre, un son.

Un second principe découle de celui-là et le complète.

Deux systèmes peuvent avoir un même signe en commun sans qu'il en résulte synonymie ni redondance, c'est-à-dire que l'identité substantielle d'un signe ne compte pas, mais seulement sa différence fonctionnelle. Le rouge du système binaire de signalisation routière n'a rien de commun avec le rouge du drapeau tricolore, ni le blanc de ce drapeau avec le blanc du deuil en Chine. La valeur d'un signe se définit seulement dans le système qui l'intègre. Il n'y a pas de signe trans-systématique.

Les systèmes de signes sont-ils alors autant de mondes clos, n'ayant entre eux qu'un rapport de coexistence peut-être fortuit ? Nous formulerons une nouvelle exigence de méthode. Il faut que le rapport posé entre systèmes sémiotiques soit lui-même de nature sémiotique. Il sera déterminé d'abord par l'action d'un même milieu culturel, qui d'une manière ou d'une autre produit et nourrit tous les systèmes qui lui sont propres. C'est là encore un rapport externe, qui n'implique pas nécessairement une relation de cohérence entre les systèmes particuliers. Il y a une seconde condition : il s'agit de déterminer si un système sémiotique donné peut s'interpréter par lui-même ou s'il doit recevoir d'un autre système son interprétation. Le rapport sémiotique entre systèmes s'énoncera alors comme un rapport entre SYSTÈME INTERPRÉTANT et SYSTÈME INTERPRÉTÉ. C'est celui que nous poserons, à grande échelle, entre les signes de la langue et ceux de la société : les signes de la société peuvent être intégralement interprétés par ceux de la langue, non l'inverse. La langue sera donc l'interprétant de la société. A petite échelle on pourra considérer l'alphabet graphique comme l'interprétant du Morse ou du Braille, à cause de la plus grande extension de son domaine de validité, et en dépit du fait qu'ils sont tous mutuellement convertibles.

Nous pouvons déjà inférer de là que les sous-systèmes sémiotiques inférieurs à la société seront logiquement les interprétés de la langue, puisque la société les contient et que la société est l'interprété de la langue. On aperçoit déjà dans ce rapport une dissymétrie fondamentale, et l'on peut remonter à la première cause de cette non-réversibilité : c'est que la langue occupe une situation particulière dans l'univers des systèmes de signes. Si l'on convient de désigner par  $S$  l'ensemble de ces systèmes et par  $L$  la langue, la conversion se fait toujours dans le sens  $S \rightarrow L$ , jamais à l'inverse. Nous avons là un principe général de hiérarchie, propre à être introduit dans la classification des systèmes sémiotiques et qui servira à construire une théorie sémiologique. » (B.Sé. : p. 53-54).

Il apparaîtrait, à la lecture de ce passage, que la relation d'interprétance se superpose à un « rapport externe », une détermination « par l'action d'un même milieu culturel, qui d'une manière ou d'une autre produit et nourrit tous les systèmes qui lui sont propres ». La construction structurale benvenistienne, construction qui, à la différence de celle de Jakobson, articule dans la définition de la langue les deux aspects de la spécification et de la fondation, est donc interne au postulat d'un objet commun aux sciences de l'homme. Ce fait est d'autant plus remarquable que, comme nous l'avons vu ci-dessus, Benveniste affirme par ailleurs que

la langue est « la signifiante même », et que la relation d'interprétance, avec la dissymétrie qu'elle implique en faveur de la langue et qui constitue un « principe de hiérarchie », permet de « construire une théorie sémiologique » au sens d'une organisation structurale de l'univers des signes. Il faut prêter attention, en effet, au second principe, selon lequel il n'y pas de signe trans-systématique. Comme nous l'avons vu plus haut, ce principe renvoie tout d'abord à la réélaboration structuraliste du concept saussurien de valeur. Mais il soutient par ailleurs l'existence de systèmes de signes qui sont « autant de mondes clos » et qu'il devient ainsi possible d'articuler dans une classification ou une hiérarchie ordonnées. C'est là, ce nous semble, l'un des enjeux de la critique benvenistienne du système peircien, relevée par Jakobson :

« En ce qui concerne la langue, Peirce ne formule rien de précis ni de spécifique. Pour lui la langue est partout et nulle part. Il ne s'est jamais intéressé au fonctionnement de la langue, si même il y a prêté attention. La langue se réduit pour lui aux mots, et ceux-ci sont bien des signes, mais ils ne relèvent pas d'une catégorie distincte ou même d'une espèce constante. Les mots appartiennent, pour la plupart, aux "symboles" ; certains sont des "index", par exemple les pronoms démonstratifs, et à ce titre ils seront classés avec les gestes correspondants, par exemple le geste de pointer. Peirce ne tient donc aucun compte du fait qu'un tel geste est universellement compris, alors que le démonstratif fait partie d'un système particulier de signes oraux, la langue, et d'un système particulier de langue, l'idiome. De plus, le même mot peut apparaître en plusieurs variétés de "signe" : comme QUALISIGN, comme SINSIGN, comme LEGISIGN. On ne voit donc pas quelle serait l'utilité opérative de pareilles distinctions ni en quoi elles aideraient le linguiste à construire la sémiologie de la langue comme système. La difficulté qui empêche toute application particulière des concepts peirciens, hormis la tripartition bien connue, mais qui demeure un cadre trop général, est qu'en définitive le signe est posé à la base de l'univers entier, et qu'il fonctionne à la fois comme principe de définition pour chaque élément et comme principe d'explication pour tout ensemble, abstrait ou concret. L'homme entier est un signe, sa pensée est un signe, son émotion est un signe. Mais finalement ces signes, étant tous signes les uns des autres, de quoi pourront-ils être signes qui NE SOIT PAS signe ? Trouverons-nous le point fixe où amarrer la PREMIÈRE relation de signe ? L'édifice sémiotique que construit Peirce ne peut s'inclure lui-même dans sa définition. Pour que la notion de signe ne s'abolisse pas dans cette multiplication à l'infini, il faut que quelque part l'univers admette une DIFFÉRENCE entre le signe et le signifié. Il faut donc que tout signe soit pris et compris dans un SYSTÈME de signes. Là est la condition de la SIGNIFIANCE. Il s'ensuivra, à l'encontre de Peirce, que tous les signes ne peuvent fonctionner identiquement ni relever d'un système unique. On devra constituer plusieurs systèmes de signes, et entre ces systèmes, expliciter un rapport de différence et d'analogie. » (B.Sé. : p. 44-45).

Aussi Benveniste opposait-il en ouverture de son texte « ces deux génies antithétiques, Peirce et Saussure » (B.Sé. : p. 43), introduisant ensuite son exposé de la doctrine saussurienne par cette transition, qui vient tout juste au terme de ce développement : « C'est ici que Saussure se présente, d'emblée, dans la méthodologie comme dans la pratique, à l'exact opposé de Peirce. » (B.Sé. : p. 45). Il s'agit en effet pour lui de substituer un édifice sémiotique structuré à la multiplicité constatée des signes et des systèmes constitutifs du champ de la culture. On lisait ainsi au début de la deuxième partie :

« La moindre attention à notre comportement, aux conditions de la vie intellectuelle et sociale, de la vie de relation, des rapports de production et d'échange nous montre que

nous utilisons concurremment et à chaque instant plusieurs systèmes de signes : d'abord les signes du langage, qui sont ceux dont l'acquisition commence le plus tôt avec le début de la vie consciente ; les signes de l'écriture ; les "signes de politesse", de reconnaissance, de ralliement, dans toutes leurs variétés et hiérarchies ; les signes régulateurs des mouvements véhiculaires ; les "signes extérieurs" indiquant les conditions sociales ; les "signes monétaires", valeurs et indices de la vie économique ; les signes des cultes, rites, croyances, les signes de l'art dans leurs variétés (musique, images ; reproductions plastiques), bref et sans dépasser la constatation empirique, il est clair que notre vie entière est prise dans des réseaux de signes qui nous conditionnent au point qu'on n'en saurait supprimer un seul sans mettre en péril l'équilibre de la société et de l'individu. Ces signes semblent s'engendrer et se multiplier en vertu d'une nécessité interne, qui apparemment répond aussi à une nécessité de notre organisation mentale. Dans ces nombreuses et si diverses manières qu'ont les signes de se configurer, quel principe introduire qui ordonne les rapports et délimite les ensembles ? » (B.Sé. : p. 51).

On retrouve ici à nouveau le postulat d'un objet commun aux sciences de la culture – « Ces signes semblent s'engendrer et se multiplier en vertu d'une nécessité interne, qui apparemment répond aussi à une nécessité de notre organisation mentale. » – qui nous paraît être le point d'achoppement de l'élaboration benvenistienne, sémiotique et structurale là où le point de vue sémiologique saussurien permettait la théorisation de la langue. Cette ordonnance de l'univers des signes, fondée sur la construction structurale de la langue comme un système productif doté d'une double signifiante, fait en effet figure de double objectal et structuraliste de ce qu'aurait pu être une sémiologie saussurienne, dont, comme la sémiotique jakobsonienne mais d'une autre manière, elle reproduit dès lors jusqu'à la circularité constitutive, sous la forme particulière d'un doublage de la langue par un objet commun aux sciences de l'homme. Comme nous l'avons posé plus haut, et comme nous le verrons dans ce qui suit, ce doublage objectal de la sémiologie saussurienne constitue un point d'analogie entre les deux élaborations benvenistienne et hjelmslevienne.

### C. Une sémiologie structurale

La première mention hjelmslevienne de la sémiologie se trouve dans les *Principes de grammaire générale* (1928). Il est en effet question, dans ce texte, de « notions d'ordre sémiologique » :

« WUNDT a démontré qu'une partie des termes tels que p. ex. sujet et prédicat se distinguent déjà dans le langage par gestes (*Gebärdensprache*), où ils sont indiqués par l'agencement des entités constituant une série. Cela veut dire que ces notions existent déjà en dehors du langage articulé, en dehors de l'organisation grammaticale. Ce sont des notions d'ordre sémiologique, non d'ordre linguistique dans le sens spécial de ce mot. » (H.PGG : p. 35-36).

Comme nous l'avons vu plus haut, on lit en outre quelques pages plus loin :

« L'inconvénient inévitable qu'entraîne la psychologie directe disparaît aussitôt que nous envisageons la possibilité d'une méthode *indirecte*. Tout ce qui est immédiatement tangible dans les faits psychiques, ce sont les reflets extérieurs de ces faits. Ce n'est qu'en examinant ces reflets que l'on peut aboutir à l'établissement de lois générales. Ce sont ces reflets seulement qui nous offrent les matériaux *objectifs*. Ces reflets sont, plus précisément, les expressions de la pensée et de l'émotion. On ne peut étudier, d'une

manière strictement scientifique, le contenu de la conscience humaine qu'en étudiant la *forme d'expression* de la conscience. De plus, les faits subconscients ne se laissent guère saisir que par là. La science qui s'occupe de ces études est la sémiologie et, plus particulièrement, la linguistique. » (H.PGG : p. 45)

puis à nouveau lors du traitement de la question de l'arbitraire du signe :

« Un effort pour établir des catégories de sémantèmes n'est donc pas nécessairement une entreprise vaine. Sans perdre de vue la nature arbitraire du signe sémiologique en général et du signe linguistique en particulier, on peut, sous cette réserve, aborder un travail pour dégager des catégories de sémantèmes. » (H.PGG : p. 176-177).

Hjelmslev précisait en note à propos de la « sémiologie » comme étude de la « forme d'expression de la conscience » : « F. de SAUSSURE, *Cours*, p. 33 sv. W. von BECHTEREW, *op. cit.* [*Objektive Psychologie*], p. 31 et p. 355 sv. » (H.PGG : p. 45, note 4). La notion de système sémiologique réapparaît ensuite dans « La structure morphologique » (1939), où l'on peut lire tout d'abord :

« Dans la langue, comme dans tout système sémiologique, la forme dans laquelle se coule la pensée est une donnée empirique qui s'impose objectivement. » (H.SM : p. 137)

puis surtout :

« La méthode glossématique ne vaut pas que pour la linguistique. Elle est utilisable et nécessaire pour n'importe quelle sémiologie, et c'est sur cette base élargie qu'il faut l'établir. La méthode déductive exige qu'on parte des termes les plus généraux possible. On ne saurait établir une linguistique immanente dans le sens étroit de ce terme. C'est sémiologie immanente qu'il faut dire, et c'est sous cette réserve seulement qu'on peut réclamer la méthode *immanente* (cf. a 1.1.3). » (H.SM : p. 142).

Le premier passage n'est pas sans rappeler le psychologisme des *Principes de grammaire générale*<sup>3599</sup>, mais la spécificité de la perspective hjelmsmevienne apparaît dans le deuxième passage : l'élargissement de la linguistique en « sémiologie » est prononcé pour une raison de méthode. Hjelmslev invoque la nécessité de partir des « termes les plus généraux possible », dans le cadre de la méthode déductive qui est constitutive de la glossématique. C'est là, en effet, la forme particulière que prend chez lui la démarche comparative et taxonomique. Celle-ci apparaît nettement dans « Et sprogvídenskabeligt causeri » (1941), où Hjelmslev caractérise la commutation comme une fonction sémiotique, et non seulement linguistique, puis distingue différents degrés de complexité structurale, avant de spécifier la langue par sa capacité de traduire tous les autres systèmes sémiotiques et d'affirmer son caractère fondamental parmi tous les systèmes de signes :

« L'épreuve de commutation entraîne que l'échange de deux éléments d'expression peut impliquer un échange de deux éléments de contenu, et *vice versa*. Aussi la langue est-elle une structure que l'analyse divise en deux classes principales : contenu et expression. A l'intérieur de chacune de ces deux classes principales, et de n'importe laquelle de leurs subdivisions, la règle suivante est respectée : un échange de deux unités dans une classe

---

<sup>3599</sup> Voir ci-dessus la note 893.



principale peut impliquer un échange de deux unités dans l'autre classe. Cette fonction entre un échange dans le contenu et un échange dans l'expression est déterminante, non pour la langue dans un sens étroit, mais pour les systèmes sémiotiques en général. Il existe de nombreux systèmes de signes qui ne sont pas linguistiques dans le sens étroit. En linguistique, le théoricien a tout intérêt à analyser et à étudier ceux-ci, parce qu'ils présentent souvent une structure plus simple que les systèmes qui sont linguistiques au sens propre du terme. Les symboles utilisés en mathématiques et en logique, les multiples systèmes de signes, comme la musique, la peinture, le théâtre, les costumes nationaux et les jeux divers sont tous des exemples de systèmes sémiotiques, où le principe de commutation est en vigueur partout, et où une analyse fonctionnelle telle que celle que j'ai indiquée plus haut est possible et réalisable. La langue au sens propre du terme trouve sa spécificité dans le fait qu'elle, et elle seule, est un système sémiotique qui traduit tous les autres systèmes sémiotiques. En vertu de cette définition, la langue est de tous les systèmes de signes existants ou imaginables celui qui est le plus fondamental et le plus différencié. » (H.Cau. : p. 84-85).

Dans « Langue et parole » (1942), l'objet de la description est devenu la structure sémiologique :

« Puisqu'une structure est par définition un tissu de dépendances ou de fonctions (dans l'acception logico-mathématique de ce terme), une tâche principale de la linguistique structurale consistera à étudier les fonctions et leurs espèces. Il s'agira de faire un relevé des espèces de rapports nécessaires et suffisants pour pouvoir décrire de la façon à la fois la plus simple et la plus complète toute structure sémiologique. Cette tâche précède logiquement toutes les autres<sup>3600</sup>. » (H.LEP : p. 79-80)

et Hjelmslev adopte un « point de vue sémiologique » :

« D'un point de vue sémiologique, il paraît évident que le *Cours* a raison en renfermant tout le mécanisme psycho-physique dans les cadres de la parole, et de déterminer la "phonologie" comme une discipline qui ne relève que de la parole. C'est ici que se trouve la frontière essentielle : celle entre la forme pure et la substance, entre l'incorporel et le matériel. Cela revient à dire que la théorie de l'institution se réduit à une théorie du schéma, et que la théorie de l'exécution renferme toute la théorie de la substance, et a pour objet ce que nous avons appelé jusqu'ici la norme, l'usage et l'acte. » (H.LEP : p. 88).

Il n'est ici question que de fonctions, de structure et de forme, et l'élargissement de la linguistique en sémiologie est en effet rapportée, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (1943), à l'adoption d'une perspective purement formelle, composante centrale de la méthode déductive hjelmslevienne. Comme il a pu apparaître plus haut, le point de vue mis en place dans cet ouvrage est très général, puisque « syntagmatique » et « paradigmatique » y sont des

---

<sup>3600</sup> On lit de même plus loin : « Dans tout système sémiologique, le schéma constitue la constante, c'est-à-dire la présupposée, tandis que par rapport au schéma la norme, l'usage et l'acte sont les variables, c'est-à-dire les présupposantes. » (H.LEP : p. 87), puis à nouveau : « Par une analyse préalable des notions, nous croyons avoir dégagé ce qu'il y a d'essentiel et de vraiment neuf dans la *langue* saussurienne : c'est ce que nous avons appelé le *schéma*. Ce résultat nous a conduit, d'autre part, à une nouvelle simplification qui nous amène à proposer de considérer la distinction entre *Schéma* et *Usage* comme la seule subdivision essentielle qui s'impose à la sémiologie, et de substituer cette subdivision à celle entre *Langue* et *Parole* qui, si nous voyons juste, n'en constitue qu'une première approximation, historiquement importante, mais théoriquement imparfaite. » (H.LEP : p. 89-90).

termes sémiotiques, dont les répondants linguistiques sont « texte » et « langue », et qui sont eux-mêmes des spécifications des termes plus généraux encore de « processus » et de « système<sup>3601</sup> » :

« Or, comme nous l'avons déjà vu (cf. chapitre 2), processus et système sont des concepts d'une grande généralité qui ne sauraient s'appliquer exclusivement à des objets sémiotiques. Nous trouvons des désignations commodes et traditionnelles d'un processus

---

<sup>3601</sup> Termes constitutifs de la définition du « but de la théorie du langage » : « Le but de la théorie du langage est de vérifier la thèse de l'existence d'un système sous-jacent au processus, et celle d'une constance qui sous-tende les fluctuations, et d'appliquer ce système à un objet qui semble tout particulièrement s'y prêter. » (H.Om. : p. 17) [« Sprogteoriens hensigt er at gennemprøve denne tænkning om et system bag forløbet, en konstant bag fluktuationen, paa et emne der synes særlig at indbyde dertil. » (H.Om. : p. 11)]. Nous reviendrons sur cette généralité *infra*, dans le quatrième chapitre de cette première partie. Voir également ensuite dans « The Basic Structure of Language » (1947/1950) : « On observe l'interaction du processus et du système dans de nombreuses structures autres que le langage. Dans un jeu d'échecs, la disposition des pièces sur l'échiquier quand le jeu commence et après chaque coup serait un processus ; l'ensemble des pièces serait l'inventaire ; les pièces rangées par ordre d'importance constitueraient le système. Dans un jeu de cartes, la répartition des cartes à chaque donne entre les quatre mains (ou les cartes étalées s'il s'agit d'une réussite) constituerait le processus. Certaines réussites consistent en fait à réduire un inventaire pris au hasard à un système organisé, le jeu étant un réarrangement des cartes d'une façon précise dans un ordre hiérarchique. Un professeur devant un auditoire a en face de lui un processus ; la liste des noms des personnes présentes serait l'inventaire, et la réorganisation de cet inventaire selon des critères que l'on jugerait pertinents, disons par exemple selon les diplômes possédés ou les examens réussis, selon les facultés, les disciplines, ou tout autre critère semblable, établirait un système. Dans ce dernier exemple l'analogie serait plus grande si l'on prenait une classe où les élèves auraient des places définies selon l'âge ou le niveau.

On voit donc que l'existence de deux dimensions dans la structure, un processus et un système, n'est pas un trait spécifique du langage, comme l'était le premier trait mentionné, l'existence des deux plans du contenu et de l'expression. Mais d'autre part, le second trait est caractéristique du langage en ce sens qu'on le rencontre dans tous les langages, et qu'il est lié à leurs traits spécifiques. Comme nous le savons, il y a une interaction constante entre les deux faces du langage, contenu et expression, et une constante interaction entre les deux axes, texte et langue ; mais ces deux interactions sont elles-mêmes entrelacées : il y a une interaction constante entre les deux plans d'une part et les deux axes d'autre part. C'est ce que nous allons voir maintenant, et c'est là mon troisième point, le troisième trait fondamental que nos trois modèles ont en commun avec les langages ordinaires. » (H.Bas. : p. 211-212) [« The interaction of succession and system is found in many structures outside of language. In a game of chess, the disposition of the men on the chess-board when the game starts and after each move would be a succession ; the whole lot of chess-men would be the inventory ; the chess-men arranged in hierarchic order would be the system. In a card-game, the distribution of the cards in each deal over the four hands, or the cards laid out for patience, would be the succession ; the pack of cards would, if thoroughly shuffled, make an excellent inventory ; if the pack is rearranged according to hierarchic order, this will be the system. Certain kinds of patience actually consist in reducing a casual inventory to a well-organised system, the game being to rearrange the cards in a definite way into hierarchic order. A professor facing his audience has before him a succession ; a list of the names of the persons present would make an inventory, and this inventory rearranged according to the criteria which might be considered relevant, say, e. g., an arrangement as to academic degrees or examinations passed, as to colleges, as to branch of learning or the like, would make a system. In the last example the analogy would be closer if we think of a class-room where the pupils have definite places according to age or efficiency.

This goes to show that the two-dimensional structure comprising a succession and a system is not a feature specific to languages, as was the first feature mentioned, the two-sided structure involving a content and an expression. On the other hand, the second feature is characteristic of language, by the fact that it is found in all languages, and is bound up with their specific features. There is, as we know, a constant interaction between the two sides of language, content and expression, and a constant interaction between the two axes, text and language ; but these two interactions are interwoven ; there is a constant interaction between the two sides on the one hand and the two axes on the other. That is what we shall show next; and that will be my third point, the third fundamental feature which our three models share with ordinary languages. » (H.Bas. : p. 140)]. Pour le terme *face* de la traduction française, voir la note 632 ci-dessus.

et d'un système sémiotiques dans les termes *syntagmatique* et *paradigmatique*. Quand il s'agit de la langue naturelle parlée, qui seule nous intéresse pour l'instant, nous pouvons aussi employer des termes plus simples : nous appellerons ici le processus un *texte*, et le système une *langue*<sup>3602</sup>. » (H.Om. : p. 55).

Or, le chapitre « Langage et non-langage<sup>3603</sup> » s'ouvre sur la précision suivante :

« Pour le choix et la délimitation de notre objet, nous avons suivi jusqu'ici (cf. chapitre 7) la conception traditionnelle de la linguistique en considérant *la langue "naturelle"* comme l'unique objet de la théorie du langage. Mais, en même temps (cf. chapitre 7), nous avons annoncé un élargissement du champ visuel ; le moment est venu de procéder à cet élargissement, et ce sera l'objet des chapitres suivants (chapitres 21 à 23). Nous tenons à souligner que ces nouvelles perspectives sont loin d'être des appendices arbitrairement ajoutés, et au fond superflus, mais qu'au contraire, *à partir de la seule considération du langage "naturel"*, elles apparaissent comme nécessaires et s'imposent comme une conséquence logique inéluctable de ce qui précède. Quand il veut définir son objet, le linguiste se voit obligé de pénétrer dans des domaines qui, selon la conception traditionnelle, lui sont étrangers. Ceci a du reste déjà marqué notre exposé, puisque, partant de prémisses techniques et posant les problèmes en termes techniques, nous avons été amenés à faire des mises au point épistémologiques de caractère plus général<sup>3604</sup>.

En fait, il est clair que non seulement les considérations tout à fait générales que nous avons été amenés à exposer, mais aussi les termes apparemment plus spécifiques que nous avons introduits, s'appliquent non seulement au langage "naturel" mais aussi au langage dans un sens beaucoup plus large. C'est justement parce que la théorie est établie de telle façon que la forme linguistique y est étudiée sans tenir compte de la "substance" (sens), que l'appareil introduit pourra être appliqué à toute structure dont la forme est analogue à celle du langage "naturel". Nos exemples ont été pris dans le langage "naturel", et il a été notre propre point de départ, mais ce que nous avons ensuite établi et illustré par ces exemples n'est manifestement pas spécifique au langage "naturel" mais a au contraire une portée plus vaste. Ainsi, l'étude des fonctions et leur analyse (cf. chapitres 9 à 11 et 17), celle du signe (cf. chapitre 12), de l'expression et du contenu, celle de la forme, de la substance et du sens (cf. chapitres 13 et 14), celle de la commutation et de la substitution, celle des variantes, des invariantes et de l'analyse des variantes (cf. chapitres 14 et 16), celle de classe et de composante (cf. chapitres 10 et 18) et enfin celle de la catalyse (cf. chapitre 19) ont un caractère universel et sont valables pour le système de signes en général (ou pour les systèmes de figures servant à former des signes). En d'autres termes, le langage "naturel" peut être décrit sur la base d'une théorie extrêmement peu spécifique qui implique nécessairement des conséquences ultérieures<sup>3605</sup>. » (H.Om. : p. 129-130).

---

<sup>3602</sup> « Nu er, som vi allerede har set (2), forløb og system begreber af stor generalitet, som ikke udelukkende kan finde anvendelse paa sproglige emner. Bekvemme og traditionstilknyttede særbetegnelser for et sprogligt forløb og et sprogligt system finder vi henholdsvis i benævnelserne *syntagmatik* og *paradigmatik*. Naar det drejer sig om dagligsproget eller talesproget, som jo foreløbig alene interesserer os, kan vi ogsaa bruge simple betegnelser : forløbet kan vi her kalde en *text*, og systemet et *sprog*. » (H.Om. : p. 36).

<sup>3603</sup> « Sprog og ikkesprog ».

<sup>3604</sup> Nous reviendrons *infra* sur cet aspect.

<sup>3605</sup> « I henseende til valg og afgrænsning af emne har vi i de forudgaaende paragraffer (cf. 7) fulgt sprogvidenskabens hidtidige opfattelse, idet vi har betragtet *det "naturlige" talesprog* som eneste genstand for sprogteorien. Men vi har samtidig (7) stillet en udvidelse af synkredsen i udsigt, og tiden er nu inde til i de følgende paragraffer (21-23) at foretage denne. Herved betoner vi at disse videre perspektiver ikke kommer til som nogle vilkaarlig tilføjede og i og for sig undværlige udenværker, men at de tværtimod, *netop ud fra den*

Ce développement témoigne tout à la fois d'une relative proximité et d'une grande distance entre la perspective hjelmslevienne et la perspective saussurienne. La proximité vient de la démarche hjelmslevienne de définition de l'objet de la linguistique, impliquant un élargissement du point de vue : « Quand il veut définir son objet, le linguiste se voit obligé de pénétrer dans des domaines qui, selon la conception traditionnelle, lui sont étrangers. » Elle demeure superficielle, dans la mesure où le « point de vue sémiologique » hjelmslevien est en réalité un point de vue structural ou formel, et cette application de « l'appareil introduit » à « toute structure dont la forme est analogue à celle du langage "naturel" » apparaît ainsi comme un double objectal du point de vue sémiologique saussurien, dans la mesure où il s'applique à d'autres objets que la langue, tels, par exemple, les légendes germaniques. De fait, tandis que, comme nous l'avons vu, le point de vue sémiologique saussurien est avant tout un point de vue linguistique, en tant que la redéfinition du signe est constitutive du concept de langue, le point de vue formel adopté par Hjelmslev est un point de vue analytique. Aussi peut-il par ailleurs fournir le cadre d'une sémiotique comparative et taxonomique telle que celle que préconisait le développement de « Et sprogvidenskabeligt causeri » que nous avons cité ci-dessus<sup>3606</sup>. On lit ainsi un peu plus loin dans le chapitre :

« Depuis Saussure, la linguistique admet que la langue ne saurait être étudiée comme un phénomène isolé. Saussure exigeait que la linguistique, au sens étroit du terme, se fonde sur une discipline qu'il avait baptisée sémiologie (de σημειον, "signe"). C'est pourquoi, dans les années précédant la seconde guerre mondiale, quelques cercles linguistiques ou influencés par la linguistique et intéressés par la recherche de fondements (notamment en Tchécoslovaquie), ont tenté d'étudier, sur une base sémiologique plus générale, des systèmes de signes autres que les langues et, en particulier les costumes nationaux, l'art et la littérature.

Il est vrai que c'est sur une base essentiellement sociologique et psychologique qu'est conçue la discipline générale dont parle Saussure dans son *Cours*, bien qu'il esquisse en même temps quelque chose qu'on ne peut comprendre que comme une science de la forme pure, une conception du langage comme structure abstraite de transformations qu'il explique à partir des structures analogues en reconnaissant que des traits essentiels de la structure sémiologique, et peut-être tous les traits essentiels, se

---

*blotte betragtning af talesproget*, udspringer deraf med nødvendighed og paaatrænger sig med uundgaaelig logisk konsekvens. Lingvisten ser sig, naar han vil klargøre sig sin videnskabs emne, tvunget ud i omraader der efter traditionel opfattelse ikke er hans. Dette har for saa vidt allerede præget den hidtidige fremstilling, som den faglige problemstilling tvinger til en mere almen erkendelsesteoretisk indstilling ud fra de faglige forudsætninger.

Det er i virkeligheden klart ved første blik at ikke alene de helt almindelige betragtninger vi er blevet ført til at anstille men ogsaa de tilsyneladende mere specielle termini vi har indført ikke blot finder anvendelse paa det "naturlige" talesprog men maa have anvendelse paa sprog i en langt videre forstand. Netop fordi teorien et anlagt saaledes at sprogformen anskues uden hensyn til "substansen" (meningen) vil det indførte apparat kunne anvendes paa enhver struktur hvis form er analog med talesprogets. Vore eksempler har været taget fra talesproget, og vi er selv gaaet ud fra talesproget, men det vi er ført til at opstille, og det vi har exemplificeret, er øjensynlig ikke specifikt for talesproget men har en videre rækkevidde ; saaledes har læren om funktioner og deres inddeling (9–11, 17), om tegn (12), om udtryk og indhold, form, substans og mening (13, 15), om kommutation og substitution, varianter og invarianter og varianternes inddeling (14, 16), om klasse og afsnit (10, 18) og om katalyse (19) universel karakter for tegnsystemer talesprog lader sig med andre ord beskrive paa grundlag af en teori der er yderst lidet specifik, og som maa indebære videre konsekvenser. » (H.Om. : p. 90-91).

<sup>3606</sup> Comme nous le verrons *infra*, cet élargissement a par ailleurs d'autres enjeux que la sémiologie. Voir déjà ci-dessus les notes 3601 et 3604.

retrouvent dans les structures qu'on appelle *jeux* ; comme, par exemple, le jeu d'échecs auquel il consacre une attention toute particulière. Ce sont ces considérations que l'on doit mettre au premier plan quand on veut essayer de construire la linguistique au sens plus large, la "sémiologie", sur une base *immanente*. C'est grâce à ces considérations qu'apparaîtront à la fois la possibilité et la nécessité d'une collaboration étroite entre la linguistique et la logistique. Des logiciens modernes ont justement pris pour objet principal de leur recherche les systèmes de signes et les systèmes de jeux considérés comme des systèmes de transformation abstraits, et ont ainsi été amenés, de leur côté, à souhaiter une étude de la langue en partant du même point de vue.

Il semble donc fructueux et nécessaire d'établir dans un nouvel esprit un point de vue commun à un grand nombre de sciences allant de l'histoire et de la science littéraire, artistique et musicale à la logistique et aux mathématiques, pour qu'à partir de ce point de vue commun celles-ci se concentrent autour d'une problématique définie en termes linguistiques. Chacune à sa manière, ces sciences pourraient contribuer à la science générale de la sémiotique en cherchant à préciser jusqu'à quel point et de quelle façon leurs différents objets sont susceptibles d'être analysés conformément aux exigences de la théorie du langage. De cette façon, une lumière nouvelle pourrait probablement être projetée sur ces disciplines et provoquer un examen critique de leurs principes. Leur collaboration, fructueuse à tous égards, pourrait ainsi créer une encyclopédie générale des structures de signes.

Dans la sphère extraordinairement vaste de ces problèmes, deux questions particulières vont retenir notre attention maintenant. Premièrement, dans la totalité des structures sémiotiques, quelle place doit-on attribuer à la langue ? Et deuxièmement : où est la frontière entre sémiotique et non-sémiotique<sup>3607</sup> ? » (H.Om. : p. 135-137).

---

<sup>3607</sup> « At dagligsproget eller talesproget ikke lader sig studere isoleret har man fra lingvistik side vidst siden Saussure. Saussure krævede, som basis for lingvistikken i snævrere forstand, etableringen af en lære om tegnsystemer i almindelighed, en disciplin som han døbte *semiologi* (af σημειῶν "et tegn"). Der har dærfor ogsaa i aarene før den anden verdenskrig i enkelte lingvistiske eller lingvistik orienterede og grundlagsinteresserede kredse, navnlig i Tjekoslovakiet, været gjort betydningsfulde tilløb til paa en almenere semiologisk basis at studere andre tegnsystemer end dagligsproget, især folkedragter, kunst og litteratur).

I Saussures *Cours* tænkes ganske vist denne almene disciplin opstillet væsentlig paa sociologisk og psykologisk basis, omend Saussure samtidig skitserer noget der kun kan forstaas som en lære om den rene form, en opfattelse af sproget som en abstrakt omformningsstruktur, som han belyser ud fra en betragtning af analoge strukturer, idet han indser at væsentlige træk af den semiologiske struktur, maaske alle væsentlige, genfindes i de strukturer man kalder *spil*, bl. a. i skakspillet, som han dærfor vier en stor opmærksomhed. Det er disse synspunkter som maa rykkes i forgrunden naar man vil forsøge at opbygge lingvistikken i videre forstand, "semiologien", paa *immanent* basis. Og det er gennem disse synspunkter, at der vil blive baade mulighed og nødvendighed for et intimt samarbejde mellem lingvistik og logistik. Nyere logistikere har netop gjort tegnsystemer og spilsystemer til deres centrale emne og anskuet disse som abstrakte omformningssystemer, or er dærvæd fra deres side blevet ført til ønsket om et studium ogsaa af selve dagligsproget fra disse synspunkter.

I en ny forstand synes det da frugtbart og nødvendigt at anlægge et fællessynspunkt for en stor række videnskaber, fra litteratur-, kunst- og musikvidenskab og den almindelige historie helt over til logistik og matematik, saaledes at disse fra dette fællessynspunkt midtpunktsamles omkring en problemstilling der er defineret lingvistik. Der vil hver paa sin maade kunne bidrage til den almene videnskab om sproget ved at undersøge i hvilket omfang og paa hvilken maade deres emner lader sig underkaste en analyse der er i overensstemmelse med sprogteoriens fordringer, og der vilde formentlig ad denne vej kunne kastes nyt lys over disse discipliner og fremkaldes en selvbesindelse inden for disse. Der burde ad denne vej gennem et til alle sider frugtbringende samarbejde kunne tilvejebringes en almindelig tegnstrukturernes encyklopædi.

Inden for denne usædvanlig omfattende problemkreds skal to specialspørgsmaal i øjeblikket interessere os. For det første : hvilken plads kan der inden for denne sprogstrukturernes totalitet tænkes tildelt dagligsproget ? Og for det andet : hvor ligger grænsen mellem sprog og ikkesprog ? » (H.Om. : p. 95-96). Pour *sprog* et *dagligsprog*, remplacés dès la première édition anglaise par *semiotics*, voir la note 673 de ce chapitre, ainsi que, pour les

Hjelmslev propose ici une lecture de Saussure tout aussi projective que celles de Jakobson et de Benveniste. La sémiologie saussurienne se trouve d'emblée assimilée à une sémiotique, comme en témoigne la référence aux travaux du cercle de Prague<sup>3608</sup>, puis redéfinie comme une « science de la forme pure », dans le cadre d'une lecture littérale de la comparaison du jeu d'échecs. On retrouve ici la forme comme substitut du point de vue sémiologique saussurien, impliquant un renversement de perspective, puisque le point de vue définitoire de la langue devient alors un point de vue appliqué à la langue : « [...] il [Saussure] esquisse en même temps quelque chose qu'on ne peut comprendre que comme une science de la forme pure, une conception du langage comme structure abstraite de transformations qu'il explique à partir des structures analogues en reconnaissant que des traits essentiels de la structure sémiologique, et peut-être tous les traits essentiels, se retrouvent dans les structures qu'on appelle *jeux* » « Des logiciens modernes ont justement pris pour objet principal de leur recherche les systèmes de signes et les systèmes de jeux considérés comme des systèmes de transformation abstraits, et ont ainsi été amenés, de leur côté, à souhaiter une étude de la langue en partant du même point de vue. » Réapparaît, dans cette perspective, la circularité des rapports entre linguistique et sémiologie : à l'élargissement de la linguistique en sémiotique répond la délimitation d'une sémiotique, au sens d'un ensemble de disciplines rassemblées par l'adoption d'un point de vue semblable, et qui s'unifie en retour par une « problématique définie en termes linguistiques ». Il s'agit bien, d'une part, d'une sémiotique, chaque science devant chercher à préciser « jusqu'à quel point et de quelle façon leurs différents objets sont susceptibles d'être analysés conformément aux exigences de la théorie du langage », afin de permettre la création d'une « encyclopédie générale des structures de signes ». On retrouve en outre un questionnement analogue à celui des autres auteurs de notre corpus, relatif à la situation de la langue dans le cadre de la sémiotique : « [...] dans la totalité des structures sémiotiques, quelle place doit-on attribuer à la langue ? » Mais d'autre part, la perspective hjelmslevienne reste singulière, dans la mesure où comme, *mutatis mutandis* – c'est-à-dire à la redéfinition du signe près –, chez Saussure, l'analyse sémiotique y demeure toujours en premier lieu une analyse linguistique. Une autre tâche de l'analyse sémiotique sera ainsi de déterminer la situation et la nature de « la frontière entre sémiotique et non-sémiotique ». Nous avons déjà cité ce développement au début de ce chapitre ou, pour le dernier paragraphe, lors de notre analyse des développements hjelmsleviens relatifs au principe de l'arbitraire du signe :

« Quand on veut tracer la frontière entre sémiotique et non-sémiotique, on est tout d'abord tenté de croire que les jeux sont situés tout près de cette frontière, ou peut-être sur la frontière même. Pour évaluer la structure des jeux comparée à celle des

---

passages non cités alors : Hjelmslev (1943) : p. 120, notes « Side 96, linie 23 », « Side 96, linie 6, f.n. » et « Side 96, linie 4, f.n. ».

<sup>3608</sup> Hjelmslev mentionne en note des travaux de Bogatyrev et de Mukařovský. Voir H.Om. : p. 136, note 1 [p. 95, note 1]. Il affirme en outre ensuite qu'« [u]ne tentative d'ensemble de créer une sémiologie générale a été faite dernièrement par E. BUYSENS, *Les Langages et les discours* (Collection Lebègue), Bruxelles, 1943. » (H.Om. : p. 136, note 1) [« Et samlet forsøg til en almen semiologi er nylig gjort af E. Buyssens, *Les langages et le discours* (Collection Lebègue), Bruxelles 1943. » (H.Om. : p. 95, note 1)]. Le titre correct est *Les Langages et le discours. Essai de linguistique fonctionnelle dans le cadre de la sémiologie*. Voir cependant H.Str. : p. 42 [p. 76], cité ci-dessous.

sémiotiques qui n'en sont pas, il n'est pas sans intérêt de comparer la manière dont ces structures ont été considérées jusqu'ici indépendamment l'une de l'autre par la linguistique et par la logistique. Les logiciens ont insisté sur le fait qu'un jeu, le jeu d'échecs par exemple, est un système de transformations obéissant au même principe structural qu'une sémiotique (une sémiotique mathématique, par exemple) et sont enclins à considérer le jeu comme l'exemple-type simple, comme normatif pour la conception d'une sémiotique. Les linguistes, eux, ont vu l'analogie en ce que le jeu est un système de valeurs analogues aux valeurs économiques, et ils ont considéré les langues et les autres systèmes de valeurs comme normatifs pour la conception des jeux. La différence des points de vue a des raisons historiques. La théorie logique des signes a son point de départ dans la méta-mathématique de Hilbert, dont l'idée était de considérer le système des symboles mathématiques comme un système de figures d'expression sans considération aucune de leur contenu, et de décrire ses règles de transformation comme on décrirait les règles d'un jeu, indépendamment de leurs interprétations possibles. Cette idée fut adoptée par les logiciens polonais dans leur "métalogique" et ensuite par Carnap dans une théorie des signes où, en principe, toute sémiotique est considérée comme un simple système d'expression, dans lequel le contenu n'intervient pas. Dans toute métasémiotique, c'est-à-dire dans toute description d'une sémiotique, une *inhaltliche Redeweise* devrait, selon ce point de vue, pouvoir être remplacée par une *formale Redeweise*. La théorie des signes en linguistique a, au contraire, de profondes racines dans la tradition qui veut qu'un signe soit défini par sa signification, tradition avec laquelle Saussure est encore aux prises et qu'il a précisée et mise au point par l'introduction du concept de valeur qui permet la reconnaissance de la forme du contenu et de la bilatéralité du signe conduisant à une théorie des signes qui repose sur l'interaction de la forme de l'expression et de la forme du contenu dans le principe de commutation.

En logique, où le débat sur la nature du signe continue, on semble pour l'essentiel envisager ce problème comme une question de nominalisme ou de réalisme. Pour la théorie linguistique du langage à laquelle la présente étude sert d'introduction, il ne s'agit pas de cela, mais plutôt de décider s'il est nécessaire ou non d'intégrer le *sens du contenu* dans la théorie même des signes. Comme le sens du contenu se révèle superflu pour la définition et la description du schéma sémiotique, une formulation formelle et une attitude nominaliste sont à la fois nécessaires et suffisantes. D'autre part, la description formelle et nominaliste préconisée par la théorie du langage ne se limite pas à la forme de l'expression ; elle trouve au contraire son objet dans l'interaction de celle-ci avec une *forme du contenu*. La distinction faite par Saussure entre forme et substance paraît être exceptionnellement pertinente pour la problématique actuelle de la logistique.

Cette base permet aussi de voir plus facilement et les différences et les analogies entre les jeux et les sémiotiques qui ne sont pas des jeux. Ce qui décide s'il y a un signe ou non n'est pas le fait qu'il soit interprété, c'est-à-dire qu'il lui soit rattaché un sens du contenu. En vertu de la sélection qui existe entre le schéma et l'usage sémiotiques, il n'y a, pour le calcul de la théorie, aucun système interprété, mais seulement des systèmes interprétables. Il n'y a donc aucune différence sur ce point entre l'algèbre pure ou le jeu d'échecs d'un côté et par exemple une langue de l'autre. Pour décider si les jeux, ou d'autres systèmes de quasi-signes tels que l'algèbre pure, sont ou non des sémiotiques, il faut voir si leur description exhaustive exige que l'on opère en reconnaissant deux plans, ou si le principe de simplicité peut être appliqué de telle sorte qu'un seul plan soit suffisant.

La condition qui exige que l'on opère en reconnaissant deux plans doit être que, lorsqu'on tente de les poser on ne puisse pas démontrer que les deux plans ont tout à fait la même structure avec une relation univoque entre les fonctifs d'un plan et ceux de l'autre plan. Nous exprimerons cela en disant que les deux plans doivent ne pas être *conformes* l'un à l'autre. Deux fonctifs sont dits conformes si n'importe quel dérivé

particulier d'un des fonctifs contracte exclusivement les mêmes fonctions qu'un dérivé particulier de l'autre fonctif et inversement. Nous pouvons dès lors énoncer la règle selon laquelle deux composantes d'une même classe que l'on tente d'établir doivent être réduites à une seule si elles sont conformes et non commutables. L'épreuve instituée par cette règle, que nous nommerons *épreuve de dérivé*, est exigée par la théorie pour chaque stade de l'analyse du texte, parallèlement à l'épreuve de commutation ; ces deux épreuves sont conjointement nécessaires pour décider si un objet donné est ou non une sémiotique. Nous ne nous entendons pas ici sur l'application de cette épreuve aux dérivés du plus haut degré de la sémiotique (le processus) et considérerons seulement les dérivés de premier degré de la sémiotique : les deux plans. Ceux-ci ne contractent pas de commutation mutuelle et seule leur conformité ou leur non-conformité permet de décider s'ils doivent être identifiés ou traités séparément (remarquons à ce propos que, dans le premier cas, la théorie du langage n'a pas lieu d'être appliquée à l'objet considéré). L'expérience inductive montre que l'épreuve de dérivé a un résultat négatif pour toutes les langues observées jusqu'ici, et aura sans aucun doute le même résultat pour plusieurs autres structures considérées déjà comme des sémiotiques ou qui, de ce fait, doivent l'être dès maintenant. Il semble tout aussi indubitable que l'épreuve de dérivé a un résultat positif pour plusieurs des structures que les théories modernes se plaisent à considérer comme des sémiotiques. Cela se voit facilement en ce qui concerne les jeux purs où l'interprétation retrouve une grandeur de contenu correspondant à chaque grandeur d'expression (pièce ou autre), de sorte que les réseaux fonctionnels des deux plans que l'on tentera d'établir seront identiques. Une telle structure n'est donc pas une sémiotique au sens où l'entend la théorie du langage. C'est aux spécialistes de ces divers domaines qu'il appartient de décider si les systèmes de symboles mathématiques ou logiques, ou certains arts comme la musique, peuvent ou non être définis de ce point de vue comme des sémiotiques. Il ne semble pas impossible que la conception logistique d'une sémiotique comme monoplane résulte de ce que l'on est parti de structures qui, selon notre définition, ne sont pas des sémiotiques et qui diffèrent donc sur un point fondamental des véritables structures sémiotiques, et de ce qu'on a ensuite tenté une généralisation prématurée.

Nous proposons d'appeler *systèmes de symboles* ces structures qui sont interprétables, puisqu'on peut leur rattacher un sens de contenu, mais qui ne sont pas biplanes puisque, selon le principe de simplicité, une forme de contenu ne peut leur être introduite par catalyse. En linguistique, on a souvent hésité à employer le terme de symbole pour des grandeurs qui se comportent tout à fait arbitrairement par rapport à leurs interprétations. De ce point de vue, le mot *symbole* ne devrait être employé que pour des grandeurs qui sont isomorphes avec leur interprétation, telles que des représentations ou des emblèmes comme le Christ de Thorvaldsen, symbole de la miséricorde, la faucille et le marteau, symbole du communisme, les plateaux et la balance, symbole de la justice, ou les onomatopées dans le domaine de la langue. En logistique, on a pourtant coutume d'employer le terme de *symbole* dans une acception beaucoup plus large et il semble que l'on peut avoir intérêt à l'appliquer à des grandeurs non sémiotiques interprétables. Il semble qu'il existe une parenté essentielle entre les pièces interprétables d'un jeu et les symboles isomorphes, car aucun d'eux n'admet l'analyse ultérieure en figures qui est caractéristique des signes. Dans la discussion sur la nature du signe qui a mis les linguistes aux prises ces dernières années, l'attention a été attirée à juste titre sur le caractère agrammatical des symboles isomorphes. C'est la même idée, mais formulée en termes traditionnels<sup>3609</sup>. » (H.Om. : p. 139-143).

---

<sup>3609</sup> « Naar man vil undersøge grænsen mellem sprog og ikkesprog ligger det paa forhaand nær at antage at spil ligger nær ved denne grænse eller maaske paa selve grænsen. For bedømmelsen af spillenes struktur, i sammenligning med sprogstrukturer der ikke er spil, er det ikke uinteressant at sammenligne den maade paa



---

hvilken spilstruktur hidtil er blevet bedømt, uafhængigt af hinanden, fra lingvistisk og fra logistisk side. Fra logistisk side har man lagt vægt paa at et spil som f. ex. skakspillet er et omformningssystem af principielt samme struktur som et sprog (f. ex. et matematisk tegnsprog), og man er mest tilbøjelig til at betragte spillet, som det simple modeltilfælde, som normgivende for opfattelsen af sproget. Fra lingvistisk side har man set analogien i at spillet er et system af værdier, analoge med økonomiske værdier, og betragtet sproget og andre værdisystemer som normgivende for opfattelsen af spil. De to synsmaader har deres forklaring i de historiske forudsætninger. Logistikkens tegnteori har sit udgangspunkt i Hilberts metamatematik, hvis idé var at betragte det matematiske tegnsystem som et system af udtryksfigurer under fuldstændig bortseen fra deres indhold og beskrive dets omformningsregler paa samme maade som man kan beskrive reglerne for et spil uden hensyn til en mulig interpretation. Dette overførtes af de polske logikere til deres "metalogik" og udførtes sluttelig af Carnap i en tegnteori hvor principielt alt sprog betragtes som et blot og bart udtrykssystem uden hensyn til indholdet. I ethvert metasprog, dvs i enhver sprogbeskrivelse, skulde herefter en *inhaltliche Redeweise* kunne erstattes af en *formale Redeweise*). Lingvistikkens tegnteori dærimod har dybe rødder tilbage i den tradition, ifølge hvilken et tegn er defineret ved sin betydning, en tradition som Saussure endnu kæmper med, og som han præciserer og berigtiger ved indførelsen af værdibegrebet, hvis konsekvens er anerkendelsen af indholdsformen og af tegnets tosidethed, der fører til en tegnteori der bygger paa sammenspillet mellem udtryksform og indholdsform i kommutationsprincippet.

Fra logisk side, hvor debatten om tegnets natur fortsættes, synes man væsentlig at opfatte dette problem som et spørgsmaal om nominalisme eller realisme. For den lingvistiske sprogteori, som nærværende skrift har introduceret i, drejer det sig ikke herom, men dærimod om nødvendigheden af at inddrage *indholdsmeningen* i selve tegnteorien eller ikke. Da indholdsmeningen viser sig undværlig for sprogbygningens definition og beskrivelse, er for saa vidt en formal formulering og en nominalistisk holdning nødvendig og tilstrækkelig ; paa den anden side begrænser sproteoriens formale og nominalistiske beskrivelse sig ikke til udtryksformen men ser sit emne i dennes sammenspil med en *indholdsform*. Saussures adskillelse af form og substans synes at være overordentlig relevant for logistikkens nuværende problemstilling.

Paa dette grundlag lader det sig ogsaa lettere gøre at se baade forskelle og ligheder mellem spil og sprog der ikke er spil. Det afgørende for om der foreligger et tegn eller ikke er ikke om det er interpreteret, dvs om der er tilordnet en indholdsmening. Paa grund af selektionen mellem sprogbygning og sprogbrug eksisterer der for sprogteoriens kalkyle ingen interpreterede men kun interpreterbare systemer. Heri ligger der altsaa ingen forskel mellem f. ex. skakspillet og den rene algebra paa den ene side og f. ex. et dagligsprog paa den anden. Men afgørelsen af hvorvidt spil eller andre quasi-tegnssystemer som den rene algebra er sprog eller ej maa søges i, om en udtømmende beskrivelse af dem nødvendiggør at operere med to planer, eller om simplehedens princip kan gennemføres saa vidt at man kan nøjes med at operere med eet.

Forudsætningen for at det er nødvendigt at operere med to planer maa være at de to planer, naar de opstilles tentativt, ikke kan vises helt igennem at have samme struktur men en een-entydig relation mellem det ene plans funktiver og det andet plans funktiver. Vi vil udtrykke dette ved at sige at planerne ikke maa være indbyrdes *konforme*. To funktiver siges at være konforme, dersom et hvilket som helst partikulært derivat af det ene funktiv udelukkende indgaar samme funktioner som et partikulært derivat af det andet funktiv, og omvendt. Vi kan herefter opstille den regel, at to tentativt opstillede afsnit af en og samme klasse skal reduceres til eet afsnit, dersom de er indbyrdes konforme og ikke har indbyrdes kommutation. Den prøve som denne regel instituerer, og som vi benævner *derivatprøven*, foreskriver vi i sprogteorien for hvert enkelt trin af textanalysen sideordnet med kommutationsprøven ; disse to prøver i forening er nødvendige for at afgøre om et forelagt emne er et sprog eller ej. Vi skal ikke her komme ind paa denne derivatprøves anvendelse paa sprogets (textens) derivater af højere grad, men skal kun betragte sprogets førstegradsderivater, planerne. Disse har ikke indbyrdes kommutation, og det afgørende for om de skal behandles som adskilte eller skal identificeres med hinanden (i hvilket sidste tilfælde sprogteoriens anvendelighed paa det forelagte emne ophører) er derfor udelukkende om de er indbyrdes konforme eller ej. Induktiv erfaring viser at for alle hidtil observerede dagligsprog har derivatprøven negativt udfald, og utvivlsomt vil den have det over for adskillige andre strukturer der hidtil har været regnet for sprog, eller som i kraft heraf viser sig at maatte regnes derfor. Men lige saa utvivlsomt synes det at være, at for adskillige af de strukturer som man i nyere teori ynder at kalde sprog har derivatprøven positivt udfald. Dette er let at se for de rene spils vedkommende, hvor det ved interpretationen fremkommer een indholdsstørrelse svarende til hver een udtryksstørrelse (brik el. lgn.), saaledes at funktionsnettet vil blive ganske det samme i de to planer naar disse tentativt opstilles. En saadan struktur er da ikke et sprog i sprogteoretisk forstand. Vi maa overlade til specialister paa de forskellige omraader at afgøre hvorvidt f. ex. matematikkens og logikkens saakaldte tegnsystemer eller f. ex. visse kunstarter som musik fra dette synspunkt bliver at definere som sprog eller ikke. Det synes ikke udelukket at logistikkens monoplane sprogopfattelse skyldes at man har taget sit

Dans la lignée de sa lecture littérale de la comparaison saussurienne du jeu d'échecs, Hjelmslev examine les jeux, par rapport auxquels les systèmes sémiotiques et, en particulier, la langue, se trouvent définis comme un type de structure. Apparaît ainsi nettement, à nouveau, la spécificité de la perspective hjelmslevienne, qui est tout à la fois une perspective indissolublement linguistique et sémiotique et une perspective structurale dans le cadre de laquelle le point de vue sémiotique, fût-il une redéfinition du point de vue linguistique, n'en renvoie pas moins à un type de structure et, par là même, à une démarche de spécification. On lit de même ensuite dans *Sproget* :

« Nous avons atteint ici une caractéristique essentielle de la langue, par laquelle elle se distingue des autres structures. Si nous prenons la *commutation* dans l'acception particulière que nous avons donnée ici à ce mot, nous pouvons, de façon succincte, *définir la langue comme une structure où les éléments de chaque catégorie commutent les uns avec les autres*.

Il est évident que cette définition est très large et qu'en l'employant nous devons être prêts à définir comme langue bien des structures que nous n'avons peut-être pas l'habitude d'appeler de cette façon et qui, en tout cas, ne sont pas des langues quotidiennes. Ainsi, tout ce qu'on peut appeler uniformes, dans le sens le plus étendu du mot, en entendant par là par exemple les costumes folkloriques, tout cela s'accorde avec cette définition : à chaque uniforme, à chaque tenue, correspond un contenu : tel uniforme "signifie" un officier français de tel grade ; telle soutane "signifie" un ecclésiastique catholique-romain de tel rang ; lorsque les costumes sont différents, comme c'est très souvent le cas, par exemple pour les jeunes filles et les femmes mariées, chacun de ces "uniformes" a également sa signification particulière. Et l'épreuve de commutation s'applique : à une expression différente (costume différent) correspond un contenu différent, et vice versa. Il y aura ainsi un grand nombre d'autres structures qui, sur ce point décisif, celui de la commutation, seront identiques aux structures que nous avons l'habitude d'appeler langues. Pour autant qu'ils cherchent à communiquer un contenu, les différents genres de l'art seront des langues selon notre définition : la peinture descriptive, la musique narrative, etc., etc. Un jeu sera, lui aussi, selon cette définition, une langue, si le jeu est interprété, par exemple si l'on interprète le jeu d'échecs comme deux ordres de bataille, chacun composé d'officiers, généraux, supérieurs ou subalternes, ainsi que de simples soldats (représentés par les pions) et, parmi les officiers généraux,

---

udgangspunkt i strukturer der ifølge vor definition ikke er sprog, og som derfor paa et fundamentalt punkt afviger fra de egentlige sprogstrukturer, og at man dærefter har forsøgt en forhastet generalisation.

Det forelaas at benytte betegnelsen *symbolsystemer* om saadanne strukturer der vel er interpreterbare, idet en indholdsmedning lader sig tilordne, men ikke er biplane, idet en indholdsform i henhold til simpelhedens princip ikke lader sig indkatalysere. Betegnelsen *symbol* har man undertiden fra lingvistik side næret nogen betænkelighed ved at anvende om størrelser der forholder sig rent arbitrært til deres interpretation ; *symbol* skulde herefter kun kunne benyttes om størrelser der er isomorfe med deres interpretation, afbilleder eller sindbilleder som Thorvaldsens Kristus som symbol for barmhjertigheden, segl og hammer som symbol for kommunismen, vægtskaalene som symbol for retfærdigheden, eller inden for dagligsprogenes omraade onomatopoeitica. Inden for logistikken er man imidlertid vant til at bruge ordet *symbol* i en langt videre bemærkelse, og det synes med fordel at kunne anvendes netop om interpreterbare ikkesproglige størrelser. Der synes at være en væsensbeslægtethed mellem spillets interpreterbare brikker og de isomorfe symboler, idet ingen af dem tillader den videreanalyse i figurer som er karakteristisk for tegn. I den diskussion, som netop i det sidste par aar har fundet sted blandt lingvister om tegnets natur, er der med rette blevet gjort opmærksom paa de isomorfe symbolers agrammatikalske karakter ; det er en traditionaliserende formulering af den samme tanke. » (H.Om. : p. 97-101). Au début du troisième paragraphe, la première édition anglaise introduit une autre modification : « Paa dette grundlag lader det sig ogsaa lettere gøre at se... [Sur ces bases on peut également plus facilement voir...] » devient « On this basis logistics also may be led to see... » (Hjelmslev, 1953 : p. 71).

d'un roi et d'une reine, etc. En ce cas nous sommes en présence d'un contenu et d'une expression et nous pouvons effectuer l'épreuve de commutation.

Cependant, il peut être utile, dans une certaine mesure, de rétrécir notre définition en ajoutant ceci : nos langues quotidiennes ont toujours cette particularité remarquable qu'un seul élément de l'expression ne correspond pas, c'est-à-dire n'a pas de relation, à un seul élément du contenu, et vice-versa, mais que dans la plupart des cas une unité composée de plusieurs éléments de l'expression a une relation avec une unité composée de plusieurs éléments du contenu. Nous avons vu plus haut (page 55) qu'il peut fort bien se produire qu'un seul élément de l'expression corresponde à un seul élément du contenu, par exemple le génitif anglais 's ; mais c'est un cas particulier et aucune règle ne peut en être conclue relativement à l'ensemble de la structure de la langue ; dans le cas ordinaire un signe se compose de deux ou plusieurs éléments de l'expression avec deux ou plusieurs éléments du contenu connexes. [...]

Le langage n'est donc pas tel qu'à chaque élément du contenu corresponde un seul élément de l'expression et vice versa ; la correspondance est entre unités du contenu et unités de l'expression, chaque unité étant composée d'une pluralité d'éléments. [...]

Pour tenir compte de cette particularité nous devons préciser notre définition de la langue : *Pour qu'une structure puisse être reconnue comme une langue, il faut que la relation de présupposition réciproque entre le contenu et l'expression ne s'accompagne pas d'une relation identique entre chaque élément d'un plan et un élément de l'autre.*

Si nous introduisons cette restriction, il n'y a pas de doute qu'une partie des systèmes pris tout à l'heure pour exemples ne pourront plus être définis comme des langues. Nous n'examinerons pas ici ce problème plus en détail. Il est de moindre importance ; mais la restriction mentionnée est utile pour une autre raison : quand on sort du domaine des langues quotidiennes, il est souvent difficile de décider si les structures considérées doivent être divisées en un plan du contenu et un plan de l'expression ; on renoncera donc à la division si chaque élément d'un plan correspond à un élément de l'autre et que les éléments, dans chacun des deux plans, soient définis par des relations exactement identiques.

Que nous introduisions ou non la restriction mentionnée nous devons nous attendre à ce que la définition s'applique à plusieurs structures impossibles à considérer comme des langues quotidiennes. Une langue quotidienne (comme le français, l'anglais, l'allemand, etc.) est donc une espèce particulière de langue : On entend par *langue quotidienne* une langue dans laquelle toutes les autres langues se laissent traduire. Tout jeu d'échecs se laisse traduire, formuler, dans une langue quotidienne, mais non pas l'inverse. D'une manière générale, ce qui distingue la langue quotidienne des autres espèces de langues (par exemple du langage symbolique du mathématicien ou du formulaire du chimiste) c'est de n'être pas construite en vue de certaines fins particulières, et d'être applicable à toutes les fins ; dans la langue quotidienne on peut, au besoin par des détours, et au prix de beaucoup d'attention, formuler n'importe quoi. Même tout morceau de musique narrative sera traduisible en un fragment de langue quotidienne – la réciproque n'étant pas vraie. Car dans la langue quotidienne on peut, comme l'a dit Søren Kierkegaard, s'occuper de l'ineffable jusqu'à ce qu'il soit énoncé ; voilà l'avantage et le secret de la langue quotidienne. C'est pourquoi le logicien polonais Tarski (qui est arrivé au même résultat indépendamment de l'auteur de ce livre) a raison de dire que les langues quotidiennes, contrairement aux autres langues, sont caractérisées par leur "universalisme"<sup>3610</sup>. » (H.Sp. : p. 135-140).

---

<sup>3610</sup> « Vi er her nået frem til en hovedejendommelighed ved sproget, hvorved der står i modsætning til andre strukturer. Når vi forstår *udveksling* på den særlige måde, i hvilken vi her har brugt dette ord, kan vi i korthed definere sproget som en struktur, hvis kategoriled har indbyrdes *udveksling*.

Ce développement nous semble tout particulièrement remarquable, dans la mesure où la première définition de la langue qui y est donnée, définition « très large », renvoie en réalité à la définition traditionnelle du signe telle que Hjelmlev s'attache ensuite à la reconstruire en excluant ce faisant les systèmes de symboles, tels les jeux, qui ne deviennent des signes que dans la mesure où ils sont interprétés. Il y est par ailleurs significativement question de *langue* (*sprog*), dont les langues quotidiennes (*dagligsprog*) ne sont que des cas particuliers. On

---

Det er klart, at denne definition er meget vid, og at vi, når vi anvender den, må være forberedt på at finde, at mange strukturer, som vi måske ikke er vant til at kalde sprog, og som i hvert fald ikke er dagligsprog, i henhold til denne definition må bestemmes som sprog. Det vil f. eks. vise sig, at alt, hvad man kan kalde uniformer i videste forstand, herunder også folkedragter o. lign., udgør systemer, der passer til denne definition : til hver uniform, hver påklædning, svarer der et indhold : denne uniform "betyder" en fransk officer af den og den bestemte rang ; dette ornat "betyder" en romersk-katolsk prælat af den og den bestemte rang ; når folkedragter, som det meget ofte er tilfældet, er forskellige f. eks. for unge piger og for gifte koner, har hver af disse "uniformer" ligeledes deres særlige "betydning". Og udvekslingsprøven lader sig gennemføre : til forskelligt udtryk (forskellig dragt) svarer forskelligt indhold, og omvendt. Og der vil være en mængde andre områder, der på dette afgørende punkt : udvekslingen, er identiske med de strukturer, vi plejer at kalde sprog. De forskellige kunstarter må, for så vidt de tilstræber at meddele et indhold, blive sprog i henhold til definitionen : beskrivende malerkunst, programmusik osv. osv. Et spil vi i henhold til denne definition også blive et sprog, dersom spillet interpreteres, f. eks. et skakspil, dersom man interpreterer det som to mod hinanden kæmpende slagordener, hver bestående af tunge og lette officerer, menige eller bønder, og blandt de tunge officerer af konge og dronning, osv. I så fald har vi også her et indhold og et udtryk og kan anlægge udvekslingsprøven.

Imidlertid kan vi i nogen grad indsnævre vor definition på hensigtsmæssig måde ved at gøre en tilføjelse. Hvis vi ser på vore dagligsprog, vil vi finde, at de altid er bygget på den ejendommelige måde, at ét udtrykselement ikke svarer til (dvs. har forbindelse med) ét indholdselement og omvendt, men at i de fleste tilfælde en enhed bestående af flere udtrykselementer har forbindelse med en enhed bestående af flere indholdselementer og omvendt. Vi har tidligere (s. 35) set, at det meget vel kan forekomme, at ét udtrykselement svarer til ét indholdselement, f. eks. dansk -s ; men det er et særtilfælde, og det gælder aldrig gennem hele sprogets struktur ; det almindelige er, at et tegn består af to eller flere udtrykselementer med to eller flere dertil knyttede indholdselementer. [...]

Sproget er altså ikke sådan bygget, at der til hvert indholdselement svarer ét og kun ét udtrykselement og omvendt, men sådan, at en enhed af indholdselementer svarer til en enhed af udtrykselementer og omvendt [...]

Man kunne nu optage denne ejendommelighed i sprogets definition. Den måtte formuleres således : *For at en struktur skal kunne anerkendes som et sprog, forlanger vi, at der til den gensidige forudsætningsforbindelse mellem indhold og udtryk ikke helt igennem svarer en gensidig forudsætningsforbindelse parvis mellem samtlige udtrykselementer og samtlige indholdselementer.*

Hvis vi indfører denne indskrænkning, er der ingen tvivl om, at en del af de eksempler, vi før hentydede til, ikke længere bliver bestemt som sprog. Vi skal ikke her undersøge dette nærmere. Det er mindre væsentligt ; men den omtalte indskrænkning er nyttig af en anden grund : uden for dagligsprogenes område vil man ofte stå over for den situation, at det er vanskeligt at afgøre, om det er nødvendigt at inddele den foreliggende struktur i en indholdsside og en udtryksside ; det skal da undlades, dersom svarer til element mellem de to sider, således at elementerne i begge siderne ville blive defineret hver for sig ved nøjagtig de samme forbindelser.

Hvad enten vi indfører den omtalte indskrænkning eller ej, må vi være forberedt på, at adskillige andre strukturer end dem, der kan betegnes som dagligsprog, vil blive bestemte som sprog i henhold til definitionen. Et dagligsprog (som dansk, engelsk, fransk osv.) er da en speciel art sprog : *Ved et dagligsprog forstås et sprog, til hvilket alle andre sprog lader sig oversætte.* Ethvert skakspil lader sig oversætte til, formulere i et dagligsprog, men ikke omvendt. Dagligsproget afviger overhovedet fra alle andre slags sprog (f. eks. matematikerens tegnsprog eller kemikerens formelsprog) ved ikke specielt at være indrettet på visse formål, men ved at være anvendeligt på alle formål ; i dagligsproget kan man, om fornødent gennem omskrivninger og nøje udtænkte fremstillinger, formulere hvad som helst. Selv ethvert stykke programmusik vil være oversætteligt til et stykke dagligsprog – men ikke omvendt. I dagligsproget kan man nemlig, som Søren Kierkegaard har sagt, syse med det uudsigelige, indtil det er udsagt ; det er dagligsprogets fortrin og dets hemmelighed. Den polske logiker Tarski (der uafhængigt af nærværende bogs forfatter er nået til samme resultat) siger derfor med rette, at dagligsprogene er kendetegnet i modsætning til andre sprog ved deres "universalisme". » (H.Sp. : p. 98-102).

retrouve ici, en même temps que l'élargissement de la linguistique en sémiotique, avec son horizon structuraliste, l'inséparabilité du « point de vue sémiologique » hjelmslevien et de la définition de la langue. La sémiotique hjelmslevienne apparaît ainsi tout à la fois semblable à celles de Jakobson et de Benveniste, dont elle ne se distingue qu'en déportant la dualité spécification/fondation sur la dualité point de vue structural/point de vue sémiotique, et par là même – c'est-à-dire dans la mesure où le « point de vue sémiologique » hjelmslevien fait figure de double objectal de son homonyme saussurien, autrement dit dans la mesure où le structuralisme hjelmslevien est un structuralisme formaliste – notablement différente de celles-ci. Cette singularité apparaît dès l'abord. On lisait en effet plus haut dans le chapitre :

« La théorie du langage telle qu'elle est établie se maintient ou tombe avec ce que nous avons appelé le principe d'empirisme (cf. chapitre 3). Celui-ci nous amène (avec les réserves nécessaires quant à la terminologie même, cf. chapitre 13 et 15), à accepter comme une nécessité logique la distinction saussurienne entre forme et "substance" (sens) dont il résulte que la *"substance"* ne peut en elle-même définir une langue. On doit pouvoir s'imaginer des substances radicalement différentes du point de vue de la hiérarchie de la substance qui soient rattachées à une seule et même forme linguistique ; la relation arbitraire entre la forme linguistique et le sens en fait une nécessité logique.

La longue domination de la phonétique traditionnelle a du reste eu pour effet de limiter la conception que les linguistes ont de la notion de langage "naturel" d'une manière manifestement non empirique, c'est-à-dire inadéquate parce que non exhaustive. On a cru que la substance de l'expression du langage parlé devait exclusivement consister en "sons". Comme les Zwirners l'ont dernièrement fait remarquer, on a ainsi négligé le fait que la parole est accompagnée par la mimique et le geste, certaines de ses parties pouvant même être remplacées par eux, et, comme disent les Zwirners, qu'en réalité non seulement les organes de la parole (gorge, bouche et nez) mais la musculature à fibre striée tout entière contribuent à l'exercice du langage "naturel".

On peut d'ailleurs remplacer la substance sonore-gesticulatoire et gestuelle habituelle par n'importe quelle autre substance appropriée, quand les circonstances modifiées s'y prêtent. La même forme linguistique peut ainsi se manifester par écrit, comme il arrive dans la notation phonétique ou phonématique et dans les orthographes dites "phonétiques", comme celle du finnois. Il s'agit là d'une "substance" graphique qui s'adresse uniquement à l'œil et n'a pas besoin d'être transposée en "substance" sonore pour être perçue ou comprise. Du point de vue de la substance justement, cette "substance" graphique peut être de nature diverse. Il peut aussi exister d'autres "substances" : il suffit de penser aux codes signalétiques des flottes de guerre qui peuvent fort bien être employés comme manifestation d'une langue "naturelle", comme l'anglais par exemple, ou à l'alphabet des sourds-muets<sup>3611</sup>. » (H.Om. : p. 131-132).

---

<sup>3611</sup> « Den opstillede sprogteori staar og falder med det til grund lagte princip, som vi har kaldt empiriprincippet (3). Dette fører os til (med de nødvendige forbehold over for selve terminologien, cf. 13, 15) med logisk nødvendighed at akceptere Saussures distinktion mellem form og "substans", hvoraf videre følger, at *"substansen"* ikke i sig selv kan være sprogdefinierende. Man maa kunne tænke sig flere substanser, der fra substanshierarkiets synspunkt er væsensforskellige, tilordnede en og samme sprogform ; det arbitrære forhold mellem sprogform og mening gør dette til en logisk nødvendighed.

Den klassiske fonetiks herskerstilling igennem lange tidsrum har iøvrigt bevirket at endogsaa begrebet det "naturlige" talesprog er blevet indskrænket i lingvisternes opfattelse paa en maade der er paaviseligt uempirisk, dvs uhensigtsmæssig fordi ikke-udtømmende. Man har tænkt sig at talesprogets udtrykssubstans udelukkende skulde bestaa af "lyd". Som især Zwirner i nyeste tid har gjort opmærksom paa, har man herved overset at talen ledsages af og at visse taled dele kan erstattes af mimik og gestus, og at i virkeligheden, som Zwirner siger, ikke

Cette diversité des signifiants que Jakobson et Benveniste traitaient en termes de type de signe devient ainsi chez Hjelmslev un fait de substance sans pertinence pour l'analyse linguistique et dès lors pour la délimitation de son objet, et par là même, au lieu d'un critère de spécification de la langue, un premier axe d'élargissement de la linguistique en sémiotique. L'analyse sémiotique elle-même, au sens de la démarche comparative et taxonomique, ne concernera donc que la seule forme, et la langue, et avant elle, comme nous l'avons vu, les systèmes sémiologiques, se verront spécifiés comme des types de structures. Hjelmslev écrit ainsi ensuite :

« Ainsi, plusieurs usages phonétiques et plusieurs usages écrits peuvent être rattachés à un seul système d'expression d'un et même schéma linguistique. Une langue peut subir un changement de nature purement phonétique sans que le système d'expression de son schéma linguistique en soit affecté, tout comme elle peut subir un changement de nature sémantique sans que le système de contenu de son schéma linguistique en soit en rien affecté. C'est seulement ainsi qu'il est possible de distinguer entre les *changements phonétiques* et les *changements sémantiques* d'une part, et les *changements formels* d'autre part.

Partant des considérations fondamentales que nous avons exposées, il n'y a rien de surprenant dans tout ceci. Les grandeurs de la forme linguistique sont de nature "algébrique" et n'ont pas de dénominations naturelles, aussi peuvent-elles être désignées arbitrairement de différentes façons.

Ces différentes dénominations de la substance ne concernent en rien la théorie du schéma linguistique qui n'en dépend pas. La tâche principale du théoricien est de fixer par définitions le principe structural de la langue pour en déduire un calcul général sous la forme d'une typologie dont les catégories sont des langues, ou plutôt des types de langues. Il faut y prévoir d'avance toutes les possibilités, même celles qui, dans le domaine de l'expérience, sont virtuelles ou restent sans manifestation "naturelle" ou "constatée".

Dans ce calcul général, rien n'est impliqué de la manifestation de fait d'un type structural particulier, mais seulement de ce qu'il peut se manifester, bien entendu dans n'importe quelle substance. La substance ne conditionne donc pas nécessairement la forme linguistique, alors que la forme linguistique conditionne obligatoirement la substance. En d'autres termes, la *manifestation* est une sélection dans laquelle la forme linguistique est la constante et la substance, la variable. Du point de vue formel, nous définissons la manifestation comme une sélection entre hiérarchies et dérivés de hiérarchies différentes. On peut, en accord avec Saussure, appeler *forme* la constante (la *manifestée*) d'une manifestation. Si la forme est une langue, nous l'appelons *schéma linguistique*. Toujours en accord avec Saussure, on peut appeler *substance* la variable (la *manifestante*) d'une manifestation ; nous appellerons *usage linguistique* une substance qui manifeste un schéma linguistique.

---

blot de saakaldte taleorganer (hals, mund og næse) men hele den tværstribede muskulatur medvirker ved udøvelsen af det "naturlige" talesprog).

Videre kan det lade sig gøre at erstatte den usuelle lydlig-mimisk-gestikulatoriske substans med en hvilken som helst anden der under ændrede ydre omstændigheder frembyder sig som egnet dertil. Saaledes kan en og samme sprogform manifesteres udelukkende i skrift, saaledes lydrette ortografier som f. ex. den finske. Her er en grafisk "substans", der udelukkende henvender sig til øjet og ikke for at opfattes eller forstaas behøver at transponeres til en lydlig, indført i stedet for denne. Og denne grafiske "substans" kan, netop fra et substanssynspunkt, være af helt forskellig art. Ogsaa andre "substanser" kan indtræde ; man behøver blot at tænke paa orlogsmarinernes flagkoder, der meget vel kan bruges til at manifestere et "naturligt" sprog, f. ex. engelsk, eller paa de døvstummes haandalfabet. » (H.Om. : p. 91-92).

Nous pouvons, à partir de ces prémisses, définir formellement une sémiotique comme *une hiérarchie dont n'importe quelle composante admet une analyse ultérieure en classes définies par relation mutuelle, de telle sorte que n'importe quelle de ces classes admette une analyse en dérivés définis par mutation mutuelle*.

Cette définition, simple conséquence de tout ce que nous avons développé jusqu'ici, oblige le linguiste à considérer comme son objet non seulement la langue "naturelle", mais toute sémiotique – toute structure analogue qui satisfait à la définition donnée. La langue (naturelle) ne doit être considérée que comme un cas particulier de cet objet plus général ; ses propriétés spécifiques qui ne concernent que l'usage n'affectent en rien la définition proposée.

Il est bon de rappeler qu'il ne s'agit pas simplement ici de proposer une division pratique du travail, mais la fixation de notre objet au moyen de définitions. Le linguiste peut et doit concentrer toute son attention sur les langues "naturelles" et laisser à d'autres spécialistes, et principalement aux logiciens, la tâche d'étudier les autres structures sémiotiques ; mais le linguiste ne peut pas impunément s'attacher à l'étude des langues sans tenir compte des perspectives plus larges qui assurent son orientation vers ces structures analogues ; elles peuvent même lui être d'un intérêt immédiat, car elles sont souvent de construction plus simple que les langues et sont de meilleurs modèles pour une étude préparatoire. De plus, nous avons montré que, partant des prémisses purement linguistiques, une collaboration étroite entre la logistiquette et la linguistique est nécessaire au linguiste dans ce domaine<sup>3612</sup>. » (H.Om. : p. 133-135).

---

<sup>3612</sup> « Saaledes kan der ogsaa til et og samme sprogbygningsudtrykssystem tilordnes forskellige lydlige sprogbrug og forskellige skriftlige sprogbrug. Et sprog kan undergaa en forandring der er af rent lydlig art uden at sprogbygningens udtrykssystem berøres deraf, og ligeledes en forandring der er af rent semantisk art uden at sprogbygningens indholdssystem berøres deraf. Kun ad denne vej er det muligt at skelne mellem *lydforskydninger* og *betydningsforskydninger* paa den ene side og *formforskydninger* paa den anden.

Ud fra vor hele grundbetragtning er der egentlig intet som helst overraskende i alt dette. Sprogformens størrelser er af "algebraisk" natur og har ingen naturgiven benævnelse ; de kan derfor benævnes vilkaarligt paa mangfoldige maader.

Disse forskellige mulige substansbenævnelser vedrører ikke sprogbygningens teori. Dennes holdning er uafhængig heraf. Teoretikerens hovedopgave er en definitorisk fastlæggelse af sprogets strukturprincip, ud fra hvilket han deducerer en almindelig kalkyle der former sig som en typologi hvis kategorier er de enkelte sprog eller rettere de enkelte sprogtyper ; alle muligheder maa her være forudsætte, ogsaa saadanne, der i erfaringens verden er virtuelle eller henstaar uden "naturlig" eller "faktisk forefunden" manifestation.

I denne almindelige kalkyle er der for den enkelte strukturtype ikke involveret noget om manifesterethed men kun om manifesterbarhed, og vel at mærke om manifesterbarhed i en hvilken som helst substans. Substansen er altsaa ikke en nødvendig forudsætning for sprogformen, men sprogformen en nødvendig forudsætning for substansen. *Manifestationen* er med andre ord en selektion i hvilken sprogformen er konstanten og substansen den variable ; vi formaldefinerer manifestation som en selektion mellem hierarkier og mellem derivater af forskellige hierarkier. Konstanten i en manifestation (den *manifesterede*) kan i tilslutning til Saussure kaldes *formen* ; er formen et sprog, kalder vi den *sprogbygningen*. Den variable i en manifestation (den *manifesterende*) kan i tilslutning til Saussure kaldes *substansen* ; en substans der manifesterer en sprogbygning kalder vi et *sprogbrug* (*usus*).

Ud fra de i det foregaaende givne forudsætninger føres vi til at formaldefinere et *sprog* som *et hierarki, af hvis afsnit et hvilket som helst tillader en videreinddeling i klasser definerede ved indbyrdes relation, saaledes at en hvilken som helst af disse klasser tillader en inddeling i derivater definerede ved indbyrdes mutation*.

Denne definition, som ikke er andet end den formale konsekvens af alt hvad vi hidtil har udviklet, tvinger lingvisten til ikke blot at betragte talesproget eller overhovedet det "naturlige" sprog, dagligsproget, som sit emne, men enhver struktur der er analog med det og tilfredsstiller den givne definition. Talesproget lader sig kun anskue som et særtilfælde af dette almindeligere emne, og dets specifikke egenskaber, som kun beror i sprogbrugen, vedrører ikke den givne definition.

Atter her tilføjer vi gerne at det drejer sig om ikke i saa høj grad er den praktiske arbejdsdeling som selve den definitoriske placering. Lingvisten kan og bør i sit forskningsarbejde koncentrere sig om "dagligsproget" og

Se fait ici jour une dimension importante de la glossématique, sur laquelle nous reviendrons *infra*, celle du calcul. Or, celle-ci vaut non seulement pour la prévision et la détermination de types de langues, mais également, dans la mesure où la définition formelle d'une sémiotique, « simple conséquence de tout ce que nous avons développé jusqu'ici », « oblige le linguiste à considérer comme son objet non seulement la langue "naturelle", mais tout sémiotique – tout structure analogue qui satisfait à la définition donnée », pour celles de types de structures sémiotiques. On retrouve, dans ce cadre, la démarche de spécification présidant à la définition de la langue naturelle, dont il faut noter que, dans le cadre du rapport d'implication entre définition d'une sémiotique et définition d'une langue qui spécifie la perspective hjelmslevienne, elle apparaît dès l'abord marquée d'une relative ambivalence. Hjelmslev affirme en effet tout d'abord que les propriétés spécifiques de la langue « ne concernent que l'usage » et « n'affectent en rien la définition proposée ». Mais il est ensuite question d'autres structures sémiotiques comme de structures qui « sont souvent de construction plus simple ». Hjelmslev poursuit en outre :

« Une *langue* peut être définie comme une paradigmaticque dont les paradigmes se manifestent par tous les sens, et un *texte* peut être défini de manière semblable comme une syntagmaticque dont les chaînes sont manifestées par tous les sens. Par *sens* nous entendons une classe de variables qui manifestent plus d'une chaîne dans plus d'une syntagmaticque, et/ou plus d'un paradigme dans plus d'une paradigmaticque. En pratique, une langue est une sémiotique dans laquelle toutes les autres sémiotiques peuvent être traduites, aussi bien toutes les autres langues que toutes les structures sémiotiques concevables. Cette traductibilité résulte de ce que les langues et elles seules sont capables de former n'importe quel sens ; c'est seulement dans une langue que l'on peut "s'occuper de l'inexprimable jusqu'à ce qu'il soit exprimé". C'est du reste cette propriété qui rend la langue utilisable en tant que telle, et qui la rend propre à remplir son objet dans toute situation. Nous n'avons pas à nous demander ici en quoi réside cette propriété remarquable ; elle résulte sans doute d'une particularité structurale que nous comprendrions mieux si nous étions mieux renseignés sur la structure spécifique des sémiotiques non linguistiques. Nous sommes enclin à supposer que la raison en est la possibilité illimitée de formation des signes et les règles très libres qui régissent la formation d'unités de grande étendue (comme les phrases, par exemple) dans toutes les langues, ce qui, d'autre part, a pour effet de permettre des formulations fausses, illogiques, imprécises, laides et immorales aussi bien que des formulations vraies, logiques, précises, belles et morales. Les règles grammaticales d'une langue sont indépendantes de toute échelle de valeurs, qu'elle soit logique, esthétique ou éthique, et,

---

overlade til andre, der har bedre forudsætninger end han, hovedsagelig til logistikerne, at udforske andre sprogstrukturer ; men lingvisten kan ikke ustraffet studere dagligsproget uden den videre horisont der sikrer hans orientering over imod disse analoge strukturer ; han kan endda have direkte praktisk fordel deraf, fordi nogle af disse strukturer er simplere i deres opbygning end talesproget er, og dærfør egner sig som modeller til et forberedende studium. Desuden er det herigennem, ud fra rent lingvistiske forudsætninger, blevet klart, at særdeles intimt samarbejde mellem logistik og lingvistik i denne henseende er påkrævet. » (H.Om. : p. 93-95). Dans l'avant-dernier paragraphe, la première édition anglaise introduit la modification suivante : « but any semiotic – any structure... » (Hjelmslev, 1953 : p. 68) au lieu de « men enhver struktur ». Voir Hjelmslev (1943) : p. 120, note « Side 94, linie 1, f.n. ».



de façon générale, la langue est dépourvue de toute finalité spécifique<sup>3613</sup>. » (H.Om. : p. 137-138).

On retrouve ici la conception de la spécificité de la langue exprimée dans « Et sprogvidenskabeligt causeri » et reprise dans *Sproget*, et qui, bien que formulée en termes formels, rappelle celle de Martinet, et surtout celle de Benveniste. En dépit de l'affirmation citée ci-dessus, mais en accord avec le postulat de degrés de complexité, cette spécificité de la langue se trouve envisagée en termes de propriété de structure : « Nous n'avons pas à nous demander ici en quoi réside cette propriété remarquable ; elle résulte sans doute d'une particularité structurale que nous comprendrions mieux si nous étions mieux renseignés sur la structure spécifique des sémiotiques non linguistiques. » On notera d'ailleurs que l'explication proposée est fort proche de celle de Martinet et, pour une part, de celle de Benveniste : « Nous sommes enclins à supposer que la raison en est la possibilité illimitée de formation des signes et les règles très libres qui régissent la formation d'unités de grande étendue (comme les phrases, par exemple) dans toutes les langues ». L'explication proposée *in fine* dans « La stratification du langage » (1954) sera cependant plus conforme à la première proposition, selon laquelle la spécificité de la langue parmi les autres systèmes sémiotiques ne concerne que l'usage :

« La distinction opérée entre substance et niveau nous aidera à mieux comprendre le fait de la multiplicité des substances. Cette multiplicité possible est due à un fait curieux concernant le rapport mutuel entre les niveaux : le niveau d'appréciation, ou substance sémiotique immédiate, ne recouvre pas par nécessité le domaine intégral de chacun des autres niveaux ; il peut au contraire se concentrer à n'en refléter qu'un secteur choisi, si bien que, une fois fait ce triage, ce secteur choisi est seul projeté sur l'écran du niveau d'appréciation ; ce secteur seul est donc pertinent pour la substance dans un tel cas. Il est évident que ce qui constitue la véritable différence entre des substances telles que la substance phonique, la substance graphique, les signaux par pavillons etc. est le choix de secteur des niveaux socio-biologiques et physique : il peut s'agir, pour se borner à une indication grossière, de l'ordre acoustique ou de l'ordre visuel, et ces deux secteurs peuvent encore se subdiviser, de façon à n'en faire valoir qu'une partie, comme c'est quelquefois le cas pour les couleurs qui peuvent être pertinentes pour les signaux par pavillons mais non pour les caractères de l'alphabet.

---

<sup>3613</sup> « Et dagligsprog lader sig definere som en paradigmatiske hvis paradigmer manifesteres af alle meninger, og en *text* tilsvarende som en syntagmatik hvis kæder manifesteres af alle meninger. Ved en *mening* forstaar vi en klasse af variable der manifesterer mere end een kæde under mere end een syntagmatik, og/eller mere end eet paradigme under mere end een paradigmatiske. Et dagligsprog er i praxis et sprog til hvilket alle andre sprog lader sig oversætte, baade alle andre dagligsprog og alle andre tænkelige sprogstrukturer ; denne oversættelighed beror paa at dagligsprogene, og de alene, er i stand til at forme en hvilken som helst mening ; i et dagligsprog, og kun i et dagligsprog, kan man "sysle med det uudsigelige indtil det er udsagt". Det er denne egenskab der overhovedet gør dagligsproget brugbart som dagligsprog, egnet til at gøre fyldest i en hvilken som helst situation. Hvor paa denne mærkelige egenskab beror kan vi ikke her undersøge ; der er ingen tvivl om at den beror paa en stukturejendommelighed, som vilde kunne belyses sikrere dersom vi vidste mere om ikkedagligsprogenes specifikke struktur. Det ligger nær at antage at grunden ligger i den ubegrænsede mulighed for tegndannelse og de meget frie regler for enhedsdannelser af stor udstrækning (perioder o. lgn.) som gælder i ethvert dagligsprog, og som paa den anden side bevirker at dagligsproget tillader falske, inkonsekvente, upræcise, uskønne og uetiske formuleringer lige saa vel som sande, konsekvente, præcise, skønne og etiske. Dagligsprogets grammatiske regler er uafhængige af enhver vurderingsmaalestok, logisk, æstetisk eller etisk, og dagligsproget er overhovedet uafhængigt af ethvert specifikt formaal. » (H.Om. : p. 96-97).

Il s'ensuit qu'une telle délimitation de secteurs dans les deux niveaux inférieurs de la substance est la condition de la multiplicité des substances. Du moment que ce sectionnement manque à se produire, et que la substance couvre le domaine intégral des niveaux inférieurs sans se concentrer sur un secteur particulier, il ne peut y avoir qu'une seule substance.

Ce cas peut surtout être observé pour le plan du contenu des sémiotiques linguistiques, et c'est pourquoi les linguistes ne peuvent reconnaître pour le contenu de ces structures qu'une seule substance. La raison n'est pas loin : c'est qu'une langue est par définition une sémiotique passe-partout, destinée à former n'importe quelle matière, n'importe quel sens, donc une sémiotique à laquelle toute autre sémiotique peut être traduite sans que l'inverse soit vrai. Ce caractère intégral de la substance de contenu d'une langue va jusqu'à inclure dans cette substance celle de l'expression, et d'ailleurs aussi les formes de la même langue, ce qui est la condition nécessaire pour pouvoir utiliser la langue comme la métalangue dont on se sert pour la décrire. La corrélation entre la substance du contenu et celles de l'expression est donc, dans le cas d'une sémiotique linguistique, une participation unilatérale complète, selon la formule  $\alpha : A^2$ .

Dans les sémiotiques non-linguistiques, au contraire, les niveaux sont toujours représentés par des secteurs, et une multiplicité de substances du contenu est par conséquent possible : une même forme du contenu admet diverses "interprétations".

On peut ajouter que l'on peut prévoir également une structure où le domaine de la substance de l'expression occupe un domaine illimité. Ce cas se vérifie en effet pour les sémiotiques connotatives dont le plan d'expression est constitué par une sémiotique linguistique<sup>3614</sup>. » (H.SL : p. 69-70).

Qu'il s'agisse, cependant, de l'une ou de l'autre explication, il s'agit toujours de construction structurale, et l'élaboration hjelmslevienne ne se distingue plus guère, ici, de celles de Jakobson ou de Benveniste, auxquelles elle est fondamentalement analogue par sa problématique sémiotique. Les hésitations relatives à la caractérisation des langues naturelles semblent d'ailleurs, au-delà du doublage objectal du point de vue sémiologique saussurien, une manifestation de la circularité des rapports entre linguistique et sémiotique, oscillant sur ce point particulier entre les deux dualités linguistique/sémiotique et point de vue sémiotique/point de vue structural.

L'étude des structures plus simples est mise en œuvre dans « The Basic Structure of Language » (1947/1950), où la dimension du calcul et la solidarité de la linguistique et de la sémiotique qui spécifient la perspective hjelmslevienne apparaissent de manière très nette. La perspective d'analyse s'affirme dès l'abord comme une perspective indissolublement linguistique et sémiotique :

« L'un des principaux moyens de rendre quelque chose simple est de le considérer comme faisant partie d'une classe. Le fait individuel et singulier est souvent extrêmement compliqué tant qu'il est vu séparément. Un être humain considéré comme individu est quelque chose de très compliqué ; il devient plus simple, et plus facile à comprendre, si l'on tient compte de ce que l'on connaît des êtres humains en général, et si l'on essaie de découvrir les traits fondamentaux qui leur sont communs. Une langue particulière, considérée séparément, peut sembler d'une déroutante complexité. Mais on peut l'étudier à la lumière de ce que l'on sait ou de ce que l'on peut découvrir du langage en général, et cela nous permet de simplifier et de comprendre le fait isolé.

---

<sup>3614</sup> Nous reviendrons *infra* sur les sémiotiques connotatives.

C'est là qu'intervient la linguistique générale. Mais pour moi la linguistique générale considère encore le langage d'un point de vue trop restreint. La classe des langues est plus large que ne l'admettent généralement les philologues. Je me propose de prendre la classe du langage dans un sens plus large, et de commencer par étudier les structures les plus simples possible qui fassent probablement partie de cette classe. Il se trouve que ces structures ne sont pas telles que la plupart des philologues les reconnaissent comme des langages et admettent qu'elles relèvent de notre objet. J'espère pourtant vous montrer que cette attitude est injustifiée<sup>3615</sup>. » (H.Bas. : p. 181-182).

Il s'agit en effet pour Hjelmslev de considérer les langues particulières à la lumière du langage, langage qu'il juge cependant nécessaire, par ailleurs, de redéfinir par l'adoption d'un point de vue plus large que celui des linguistes. On retrouve, dans ce cadre, la définition des langues quotidiennes, alors rebaptisées « langages non restreints » ou « langages passe-partout » (*unrestricted/pass-key languages*), comme des systèmes sémiotiques capables de tout dire et dans lesquels tous les autres peuvent être traduits :

« L'idée qu'il puisse y avoir d'autres langages que ceux qu'étudie la philologie traditionnelle n'est pas entièrement nouvelle. La logique moderne a montré que les systèmes de signes scientifiques, comme par exemple ceux qui sont employés en mathématiques, doivent bien être des langages, et que la structure de ces langages n'est en aucune sorte fondamentalement différente de la structure linguistique dans son ensemble. C'est pour cela que les logiciens modernes considèrent les langages étudiés par les philologues comme un cas particulier d'une classe plus vaste. Il s'est avéré difficile de trouver un nom approprié aux langages qu'étudient les philologues.

On les a appelés langages de tous les jours, langues nationales, langues naturelles, langages de mots ; aucun de ces termes n'est satisfaisant : la langue de la Bible n'est pas une langue de tous les jours, un dialecte, par définition, n'est pas une langue nationale, l'espéranto, par définition, n'est pas une langue naturelle, et pourtant ce sont là ce que l'on pourrait appeler provisoirement des "langages philologiques". L'expression "langages de mots" n'est pas acceptable tant qu'on n'a pas suffisamment défini le terme de "mot" ; on pense généralement que certaines langues comme l'esquimau n'ont pas de mots ; et d'autre part on ne sait pas si le mot peut être défini de façon à exclure les mots des "langages non-philologiques". Le seul nom qui conviendrait aux "langages philologiques" devrait rendre compte du trait distinctif de l'objet désigné. Il se trouve que l'on connaît ce trait distinctif ; il a été découvert de façon indépendante par un logicien et par un philologue. Le fait essentiel est que tout langage au sens philologique du terme peut servir à toutes les fins linguistiquement pertinentes, alors que tous les autres langages sont restreints à des usages spécifiques. Un langage non restreint ou

---

<sup>3615</sup> « One of the chief means of making something simple is that of looking at it as a member of a class. The single individual fact is often highly complicated as long as it is looked upon separately. An individual human being is a very complicated thing ; it becomes simpler, and easier to understand if we take into account what we know about human beings in general and if we try to find out the fundamental features common to them. A single language, when considered separately, may seem a fact of bewildering complexity. But it may be studied in the light of what we know, or what we can find out, about language in general, and this helps us to simplify and to understand the individual fact.

This is where general linguistics comes in useful. But to my mind general linguistics still considers language from too narrow a point of view. The class of languages is wider than commonly admitted among linguists. I propose to take the class Language in a somewhat wider sense, and to begin by studying the simplest possible structures which are likely to fall within this class. These structures happen to be such as are not recognised as languages by most linguists, and would not be expected by them to have any real bearing upon our particular subject. I hope to show you, however, that such a view is unjustified. » (H.Bas. : p. 121).

“philologique” peut servir à exprimer n’importe quelle signification possible, alors que les langages restreints, tels que les formules mathématiques, ne concernent qu’une classe de significations définie. N’importe quel texte dans n’importe quel langage, au sens le plus large du terme, peut être traduit en n’importe quel langage non restreint, alors qu’il n’en est pas de même pour les langages restreints. Tout ce qui est dit en danois peut être traduit en anglais et *vice versa*, car ce sont tous deux des langages non restreints. Tout ce qui est formulé dans un langage mathématique peut être exprimé en anglais, mais il n’est pas vrai que tout énoncé anglais puisse être exprimé par une formule mathématique ; cela parce que le langage des formules mathématiques est restreint, alors que l’anglais ne l’est pas.

Donc, si nous prenons le terme de “langage” dans le sens large, nous pouvons distinguer deux sortes de langages qui recouvrent exactement les champs respectifs des langages “non philologiques” et des langages “philologiques” : d’une part les *langages restreints* qui ne peuvent servir que des fins précises, et d’autre part les *langages non restreints* ou *langages passe-partout* qui peuvent servir n’importe quelle fin linguistique et convenir partout, car n’importe quelle signification peut être formulée par ces langages et tout peut y être traduit. La philologie traditionnelle ne s’intéresse qu’aux langages passe-partout ; ce sont sans aucun doute les langages les plus riches et les plus hautement développés, mais ce ne sont pas nécessairement les plus simples<sup>3616</sup>. » (H.Bas. : p. 182-184).

Mais au-delà de cette spécification, Hjelmslev entend définir la structure fondamentale du langage dont il a été question au début de ce chapitre :

---

<sup>3616</sup> « The idea that there may be other languages than those studied by conventional linguistics is not entirely new. Modern logistics has revealed the fact scientific sign-systems, e. g. those employed in mathematics, must be languages, and that the structure of such languages is by no means fundamentally different from linguistic structure as a whole. This is why modern logicians consider the languages studied by linguists as a particular case within a larger class. It has proved difficult to find a suitable name for languages studied by linguists. They have been called everyday languages, national languages, natural languages, word-languages, – names which are all inadequate : The language of the Bible is not an everyday language, a dialect is not essentially a national language, Esperanto is not essentially a natural language, and still they are what we might provisionally call “linguistic languages”. The term “word-language” is not acceptable as long as the term “word” still needs defining ; it is generally held that some languages, such as Eskimo, have no words ; and on the other hand we do not know whether a word can be defined in such terms as to preclude words from “non-linguistic languages”. The only appropriate name for the “linguistic languages” would be one which accounts for the distinguishing trait of the object designated. This distinguishing trait happens to be known ; it has been found independently by a logician and by a linguist. The decisive fact is that any language in the linguistic sense of the word can be used for all purposes which are linguistically relevant, whereas all other language structures are restricted to serve specific purposes. An unrestricted or “linguistic” language can be used to convey any possible meaning, whereas the restricted languages, such as the formulae of mathematics, only fit in with a definite class of meanings. Any text in any language, in the widest sense of the word, can be translated into any unrestricted language, whereas this is not true of restricted languages. Everything uttered in Danish can be translated into English, and *vice versa*, because both of these are unrestricted languages. Everything which has been framed in a mathematical formula can be rendered in English, but it is not true that every English utterance can be rendered in a mathematical formula ; this is because the formula language of mathematics is restricted, whereas the English language is not.

Thus, taking “ language” in this wider sense, we can distinguish between two kinds of languages, covering exactly the field of “non-linguistic” and of “linguistic” languages respectively : On the one hand, *restricted languages*, which can only serve definite purposes, and, on the other hand, *unrestricted* or *pass-key languages*, which can serve any linguistic purpose, and fit in everywhere, because any meaning can be framed in terms of these languages, and everything can be translated into them. Conventional linguistics is concerned with pass-key languages only ; these are no doubt the richest and the most highly developed amongst languages, but they are not necessarily the simplest one. » (H.Bas. : p. 121-122).

« Ma tâche première, et essentielle, sera d'expliquer la *structure de base* du langage. Par structure de base j'entends les traits inhérents à tout langage, qu'il soit passe-partout ou restreint ; d'autre part j'exclurai dans cette première recherche tous les traits qui ne sont pas communs à tous les langages même si certains de ces traits se retrouvent dans nombre de langages.

Peut-être semble-t-il prétentieux de parler en termes si généraux. Après tout, comment peut-on savoir ce qui est commun à tous les langages, et comment peut-on affirmer que quelque chose se retrouve dans n'importe quel langage ? Si nous croyons cette affirmation possible c'est que nous avons étendu notre étude à toutes sortes de langages restreints, et que parmi eux on trouvera des langages possédant une structure si simple que la structure de base y est pour ainsi dire la seule structure existante, ce qui permet d'exposer facilement la structure de base sans que s'interposent des complications dues à la superstructure que l'on trouve dans les langages plus développés. La structure de base ainsi découverte semble tellement fondamentale qu'il nous est pratiquement impossible de concevoir quelque chose qui mérite le nom de langage et qui ne soit pas fondée sur cette structure. Il y a donc peu de risque à estimer très grande la probabilité pour que cette structure soit à la base de tous les langages, et en particulier de tous les langages passe-partout.

Cette structure de base se révèle être composée de cinq traits fondamentaux. Certains de ces traits sont spécifiques aux langages, alors que d'autres se retrouvent dans des structures non linguistiques ; mais ces traits non spécifiques sont liés si étroitement aux traits spécifiques qu'il nous faut les inclure dans notre description de la structure de base<sup>3617</sup>. » (H.Bas. : p. 184-185).

Comme nous l'avons vu plus haut, on lira de même ensuite :

« Au cours des deux premières conférences nous avons examiné deux traits fondamentaux que l'on doit considérer comme inhérents à toute structure linguistique : Dans une telle structure nous sommes en présence de deux plans : le contenu et l'expression, et de deux axes : le texte, ou procès linguistique, et la langue, ou système linguistique. Pour rendre compte de la structure de base du langage de façon exhaustive, il faut encore considérer trois autres traits. Ces trois traits sont dans une certaine mesure tout aussi fondamentaux que les deux premiers qui ont été mentionnés ; il ne peut y avoir langage sans que les cinq traits soient présents ensemble ; si nous soupçonnons une structure quelconque d'être un langage, il nous faut vérifier la présence de ces traits, et s'il en manque un seul nous devons alors exclure la structure considérée de la classe des

---

<sup>3617</sup> « My first, and essential, task will be to expound the *basic structure* of language. Under basic structure I include the features inherent in any language, whether pass-key languages or restricted languages ; on the other hand, I shall exclude, in this first investigation, any features which are not sure to be found in all languages, though some of these features may be widespread among languages.

It might perhaps seem pretentious to speak in such general terms. After all, how can we know what is common to all languages, and how can we state that something is to be found in any languages ? The answer is that this can be done because we have widened our field so as to include all sorts of restricted languages, and among those there will be languages of so simple a structure that the basic structure is, so to speak, the only structure existent, so that this basic structure can easily be laid bare without the interference of any complications due to the superstructure found in more highly developed languages. The basic structure detected in this way seems so fundamental that we can hardly conceive anything which would deserve the name of language and which is not based on this structure. What we can safely state is that the probability of this structure being basic to all languages, and particularly to all pass-key languages, is exceedingly high.

This basic structure will turn out to be made up of five fundamental features. Some of these features are specific to languages, whereas others recur in non-linguistic structures ; but these non-specific features are so inseparably bound up with the specific ones that we shall have to include them in our account of the basic structure. » (H.Bas. : p. 122-123).

langages et la voir comme une structure non linguistique. Mais si on peut se permettre de parler de la base de la structure de base, ce sont les deux traits étudiés les premiers qui forment cette base. Les trois autres traits impliquent les deux premiers et doivent être dérivés de ceux-ci<sup>3618</sup>. » (H.Bas. : p. 213).

Or, on voit que dans cette perspective, l'élargissement du point de vue linguistique en point de vue sémiotique fait figure de garant de la définition hjelmslevienne du langage : plus simples, les langages restreints exhibent par là même la structure définitoire du langage. La suite du texte fait nettement apparaître la spécificité de la sémiotique hjelmslevienne. Dans le cadre de cette mise en évidence de la structure fondamentale du langage, la démarche comparative et taxonomique se métamorphose en effet en une analyse tout à la fois calculatoire et restructuratrice. On lit ainsi au cours de l'analyse du cadran téléphonique :

« Il est donc possible non seulement qu'une catégorie ait un seul élément, comme nous venons de le voir pour le contenu, mais encore qu'un système ne possède à son tour qu'une seule catégorie, si bien que tous les éléments du système sont en même temps éléments de cette catégorie. Ni l'un ni l'autre de ces cas ne nous permettrait de nous passer de la catégorie en tant que telle ; c'est la catégorie qui permet de rendre compte des positions possibles ; même s'il n'y a qu'une catégorie, cette catégorie existe, distincte de son élément. C'est là une nécessité logique ; libre à vous de penser, si vous voulez, que c'est l'une des empreintes laissées par le chercheur sur l'objet de sa recherche ; le fait est que nous rencontrons ce phénomène dès que nous abordons notre objet ; c'est poser un faux problème que de se demander s'il existait avant que nous ne commencions notre recherche. L'existence de classes à un seul élément est d'ailleurs un lieu commun en logique.

Serait-il alors possible d'imaginer un système composé d'une seule catégorie, cette catégorie comportant à son tour un seul élément ? La réponse est que de tels cas sont non seulement concevables, mais encore observés. Un cadran d'horloge du type courant, qui ne sonne que les heures, un coup pour une heure, deux coups pour deux heures, etc., nous offre ce que nous cherchons. Dans le plan de l'expression, les coups, qui sont identiques les uns aux autres en ce qu'ils sont théoriquement interchangeables, sont les seuls constituants du procès ; il en découle que l'inventaire n'a qu'un seul élément : le coup ; ce coup peut occuper n'importe laquelle des douze positions différentes qui composent la plus grande unité de sonnerie horaire. L'analyse du procès nous fait reconnaître un système composé d'une seule catégorie, définie par ses positions possibles et comportant un seul élément. Il vaut peut-être la peine de s'arrêter un court moment sur cet exemple. Le fait que je viens de vous présenter n'est qu'un fait banal ; on le rencontre dans la vie quotidienne, et on a du mal à lui accorder de l'attention. Mais c'est là une erreur ; ce phénomène trivial et insignifiant a une situation en quelque sorte unique qui nous apporte une information d'une grande valeur. C'est la structure la plus simple possible qui

---

<sup>3618</sup> « In the first two lectures, we have examined two fundamental features which must be considered inherent in any language structure : In any such structure, we are confronted with two sides : the Content and the Expression, and with two axes : the Text, or the linguistic Succession, and the Language, or the linguistic System. To give a complete account of the basic structure of language, there are still three remaining features to be considered. In a way, these three remaining features are just as fundamental as the two that have been mentioned first ; there can be no language without all the five features taken together ; every structure which we may suspect of being a language, will have to be tested in regard to all these features, and if only one of these five features is missing, the structure under observation will have to be excluded from the class Language, and to be considered as a non-linguistic structure. But if it is permissible to speak of the basis of the basic structure, this basis is made up of the two features first mentioned. The three remaining features imply the two others and must be derived from them. » (H.Bas. : p. 140-141).

satisfasse aux conditions les plus élémentaires de la structure linguistique : contenu et expression, procès et système ; ce n'est peut-être pas tout ; nous ne savons encore pas s'il s'agit ou non d'un langage ; mais c'est l'embryon d'un langage à son tout premier stade. Le carillon de l'horloge est pour nous ce que l'amibe ou l'infusoire sont pour le zoologiste. Il y a une distance considérable entre ces minuscules micro-organismes très simples et l'homme qui est la créature la plus complexe ; mais il nous faut parcourir cette distance si nous voulons comprendre les conditions fondamentales de la vie organique.

L'information que ce simple carillon d'horloge nous apporte n'est pas d'une importance uniquement théorique. Elle peut avoir une portée pratique considérable. Il est difficile de faire des prédictions, car la connaissance que nous avons de la structure des langages passe-partout est encore loin d'être satisfaisante. Les recherches sur les langages passe-partout ne se sont pas suffisamment menées dans les directions que je préconise ; on peut utilement choisir des échantillons d'analyse dans des secteurs restreints de ces langages ; mais ils n'ont pas été analysés dans leur ensemble d'un point de vue structural, et il serait très prématuré de s'aventurer à dire quels sont les types de structures décrits. Puisqu'il en est ainsi nous pouvons établir une étape préliminaire qui se révélera certainement utile : Nous pouvons calculer les possibilités, quoique nous ne sachions pas encore jusqu'à quel point elles sont réalisées dans les faits que nous avons à notre disposition. Ne devrions-nous pas, dans ce calcul, considérer la possibilité d'un langage qui ne possède qu'une seule voyelle, la voyelle étant l'unité centrale des syllabes, ou une seule consonne, (unité marginale des syllabes) ? Ne devrions nous pas nous attendre à rencontrer un langage qui possède un seul verbe, disons le verbe "être" ? En un sens, nous connaissons un tel langage, dans la mesure où la logique classique analyserait tous les verbes des langages réels en une copule "être" et un nom complément (*sings = is (a) singing (person)*). Et je ne serais pas surpris si une analyse structurale exhaustive du contenu de nos langages passe-partout conduisait finalement à un résultat à peu près similaire. Serait-il possible qu'une seule catégorie suffise au plan du contenu ou à celui de l'expression d'un langage passe-partout et que cette catégorie ne comporte qu'un seul élément ? A première vue cela semble fort improbable. Et pourtant nous pouvons en trouver un exemple réel, fait qui devrait nous retenir fortement de tirer des conclusions hâtives<sup>3619</sup>. » (H.Bas. : p. 203-205).

---

<sup>3619</sup> « Not only can a category have one single member, as we have just seen for the content, but a system, in its turn, can have one single category, so that all members of the system are at the same time members of this category. This would not, in either case, allow us to dispense with the category as such ; it is the category which accounts for the positional possibilities ; even if there is only one category, there is this category, distinct from the system ; and even if there is only one member within a category, there is this category, distinct from its member. This is a logical necessity ; you are free to believe, if you like, that this is one of the finger-prints left by the investigator on the object of investigation ; the fact is that it is there as soon as we tackle our object ; and it has no sense to ask if it was there before we tackled it. The existence of classes of one member is, by the way, a logical commonplace.

Would it be possible, then, to imagine a system consisting of one category, and this category in its turn consisting of one member ? The answer is that such cases are not only imaginable, but actually on record. A towerclock of the ordinary type, giving full hour strokes and nothing else, one stroke for one o'clock, two strokes for two o'clock, etc., provides what we are looking for. On the expression side, the strokes, which are identical with each other in the sense that they are theoretically interchangeable, are the only component parts of the succession ; it follows that the inventory has one member only : the stroke ; this stroke can take up any one of the twelve different positions involved in the maximal stroke unit. The analysis of the succession makes us recognize a system consisting of one category, defined by these possibilities of position, and having one member. It would perhaps be worth while to dwell for one short moment upon this example. The fact I have now presented you with is nothing but a plain and common fact of everyday life which we would hardly deem worthy of any attention. But this view is unjust ; this trivial and unimpressive thing yields us very valuable information and is in its way unique. It is the simplest possible structure satisfying the most elementary conditions of

L'analyse de divers systèmes sémiotiques confronte ainsi Hjelmslev à autant de réalisations structurales, qui lui permettent de cerner les conditions minimales d'une part, les possibilités d'autre part, de la structure linguistique. La sémiotique hjelmslevienne, à rebours de celles de Jakobson et de Benveniste, s'attache ainsi tout à la fois à reconstruire la structure linguistique – démarche inverse de la démarche de spécification – et à en calculer les possibilités pour se forger un outil de description exhaustive et performante des structures observées. Il est ainsi question ensuite dans « Structural Analysis of Language » (1948), de la sémiologie comme d'une « véritable théorie du langage au sens structural du mot » :

« Quand il est conçu comme une simple structure, le langage ne peut être défini en termes de sons ou de significations, comme cela a été fait constamment par la linguistique traditionnelle. Saussure s'était parfaitement rendu compte qu'une définition structurale du langage devrait nous conduire à reconnaître comme des langues certaines structures qui n'avaient pas été reconnues comme telles par la linguistique traditionnelle, et que les langues au sens linguistique conventionnel ne constituaient qu'un cas particulier des langues en général. Saussure pensait, en conséquence, que la linguistique ne devait former qu'une subdivision d'une science plus large des systèmes de signes en général, qui serait la véritable théorie du langage au sens structural du mot. Cette science plus vaste, il l'appela *sémiologie*.

Mais, pour les raisons qui ont été indiquées, cet aspect de la théorie saussurienne n'eut pas l'heur de plaire aux linguistes, si bien que la sémiologie n'a jamais été établie d'un point de vue linguistique. Tout à fait récemment, un livre publié par le philologue belge E. Buyssens commence une première approche de la sémiologie, mais cette tentative ne peut être considérée que comme provisoire.

Des structures de langues qui ne sont pas des langues au sens linguistique conventionnel du mot ont été étudiées jusqu'à un certain point par la logistique mais, pour les raisons que j'ai indiquées, ces contributions ne sont pas susceptibles d'apporter des résultats qui puissent se révéler utiles à la recherche linguistique.

---

linguistic structure : content and expression, succession and system ; this may not be all ; we do not know yet if it is a language or not ; but it is the embryo of language at its very first stage. That clock is to us what the amoeba or the infusor is to the zoologist. There is a considerable distance from these tiny and utterly simple micro-organisms to man, the height of creation ; but we shall have to cover this distance if we want to penetrate into the fundamental conditions of organic life.

The information which this simple clock yields us is not only of theoretical consequence. It may have momentous practical bearings. This is difficult to foretell, considering that our knowledge of the structure of pass-key languages is still highly unsatisfactory. Pass-key languages have not yet been sufficiently investigated on the lines which I am here advocating ; we can profitably select samples of analysis from restricted fields within them ; but they have not been analyzed in their entirety from the structural point of view and it would be highly premature to venture any statement as to which types of structure may be on record. In this state of affairs we can take one preparatory step that will certainly prove useful : We can calculate possibilities, without yet knowing to what extent they are realized within the evidence at our disposal. In this calculus, should we not take into account the possibility of a language having only one vowel, i.e. central unit within syllables, or only one consonant, i.e. marginal unit within syllables? Should we not expect to find a language with only one verb, say, the verb "to be"? Such a language is on record in a way, in so far as classical logic would analyze every verb of the actual languages into the copula "to be" and a nominal complement (*sings = is (a) singing (person)*). And I should not be surprised if to some extent a consistent and exhaustive structural analysis of the content of our pass-key languages would ultimately lead us to a somewhat similar result.

Would it be possible for the content or for the expression side of a pass-key language to do with one and only one category with one and only one member ? At first glance this seems highly improbable? And yet we can adduce an actual example of this, a fact that should seriously warn us not to jump to any conclusions. » (H.Bas. : p. 134-135).



D'un autre côté, il serait du plus haut intérêt d'étudier de telles structures au moyen d'une méthode strictement linguistique, particulièrement parce que de telles structures nous fourniraient des modèles simples dans lesquels la structure fondamentale du langage serait mise à nu, sans les complications occasionnées par la superstructure de la langue ordinaire.

Dans l'ouvrage de 1943, déjà mentionné, j'ai essayé de donner une définition structurale du langage qui puisse rendre compte de la structure fondamentale de toute langue au sens linguistique conventionnel. Plus tard, j'ai entrepris une analyse glossématique de quelques structures très simples de la vie quotidienne, structures qui ne sont pas des langues au sens linguistique conventionnel du mot, mais qui correspondent, totalement ou en partie, à la définition de la structure fondamentale du langage. Ces cas limites que j'ai étudiés de ce point de vue théorique sont : les feux de circulation, tels qu'ils existent dans la plupart des grandes villes au croisement de deux rues, et où une succession de *rouge, orange, vert, orange*, sur le plan de l'expression, correspond à une succession de arrêt, attention, avancez, attention, sur le plan du contenu ; le cadran du téléphone, employé dans les villes où fonctionne le téléphone automatique ; le carillon d'une horloge de clocher, sonnant les quarts et les heures. Ces études comprennent aussi des exemples encore plus simples, tels que l'alphabet Morse, le code frappé des prisonniers, et l'horloge ordinaire, sonnant uniquement les heures. J'ai développé ces exemples dans une série de conférences que j'ai données aux universités de Londres et d'Edinburg<sup>3620</sup>, non pas simplement pour le plaisir de la chose, ni dans des intentions purement pédagogiques, mais dans le but de parvenir à une vision plus profonde de la structure fondamentale du langage et de systèmes semblables au langage ; en les comparant avec le langage ordinaire au sens conventionnel, je les ai utilisées pour mettre en lumière les cinq traits fondamentaux qui, selon ma définition, sont inclus dans la structure fondamentale de toute langue au sens conventionnel, à savoir :

- 1°) Une langue consiste en un contenu et une expression.
- 2°) Une langue consiste en une progression, ou texte, et un système.
- 3°) Contenu et expression sont liés entre eux par la commutation.
- 4°) Il existe certaines relations définies, à l'intérieur du procès et à l'intérieur du système.
- 5°) Il n'y a pas de correspondance terme à terme entre le contenu et l'expression, mais les signes peuvent être décomposés en constituants plus petits. Ces constituants du signe sont, par exemple, les éléments appelés "phonèmes", que j'aimerais mieux appeler taxèmes de l'expression, et qui n'ont en eux-mêmes aucun contenu mais qui peuvent servir à former des unités dotées d'un contenu, des mots par exemple<sup>3621</sup>. » (H.Str. : p. 42-44).

---

<sup>3620</sup> Il s'agit là d'un ajout de la traduction française. De fait, les conférences d'Edinburg eurent lieu en 1950.

<sup>3621</sup> « When conceived as a mere structure, language cannot be defined in terms of sound and meaning, as has constantly been done by conventional philology. Saussure realised clearly that a structural definition of language must lead us to recognize as languages certain structures which have not been regarded as such by conventional philology, and that the languages in the conventional philological sense constitute only one particular case of languages in general. Saussure would have it, consequently, that philology, or in French *linguistique*, should form a subdivision of a larger science of sign systems in general, which would be the real theory of language in the structural sense of the word. This larger science was called by him *semiology*.

But, for the reasons which have been indicated, this side of Saussure's theory did not appeal to philologists, and, as a matter of fact, semiology has never been carried out from a philological point of view. Quite recently, a book published by the Belgian philologist E. Buyssens is something of a first approach to semiology, though it is only to be regarded as a provisional attempt.

Language structures which are not languages in the conventional philological sense of the word have been studied to some extent by logistics, but, for the reasons I have indicated, these contributions are not likely to bring about results which will prove useful to philological research.

On notera dans ce passage, d'une part, à nouveau, l'identité du point de vue sémiotique et du point de vue linguistique – tandis que « les langues au sens linguistique conventionnel ne constitu[ent] qu'un cas particulier des langues en général » et qu'en conséquence la linguistique n'est qu'une « subdivision d'une science plus large des systèmes de signes en général », celle-ci est donc « la véritable théorie du langage au sens structural du mot » et elle détermine un « point de vue linguistique » à partir duquel établir la sémiologie et une « méthode strictement linguistique » pour l'étude des systèmes sémiotiques – et d'autre part des formulations plus traditionnellement sémiotiques : « [...] en les comparant [les structures plus simples] avec le langage ordinaire au sens conventionnel, je les ai utilisées pour mettre en lumière les cinq traits fondamentaux qui, selon ma définition, sont inclus dans la structure fondamentale de toute langue au sens conventionnel ». Il est de nouveau question la même année, dans « [Linguistique structurale] » (1948), d'une démarche comparative permettant de mettre au jour la *differentia specifica* de la langue linguistique :

« Cette hiérarchie typologique, qui monte des langues particulières jusqu'à l'espèce langue, ne s'arrête théoriquement qu'au moment où l'on atteint le principe général de la structure sémiologique. La pensée de F. de Saussure aussi bien que les recherches plus récentes de la linguistique ont fait reconnaître que la langue linguistique ne constitue qu'une des manifestations possibles de "la langue" dans le sens le plus large, et qui comprend n'importe quel système de signes organisé comme une structure de transformation.

Ici s'impose cependant une réserve d'ordre pratique. C'est la langue linguistique qui constitue le domaine de notre revue. On ne sait pas dans quelle mesure cette restriction, imposée par la tradition, correspond à une réalité ; il est possible, mais non nécessaire à

On the other hand, it would be highly interesting to study such structures by means of a strictly philological method, particularly because such structures would provide us with simple models in which the basic structures of languages is laid bare without the complications due to the superstructure of ordinary language.

In the aforementioned work from 1943 I have attempted a structural definition of language which should account for the basic structure of any language in the conventional philological sense. I have, later on, taken up a glossematic analysis of some very simple structures from everyday life, which are not languages in the conventional philological sense of the word, but which fulfil, partly or totally, the definition of the basic structure of language. Such border-line cases which I have studied from this theoretical point of view are : Traffic light, such as exist in most large towns where two streets intercross, and where a succession of *red, yellow, green, yellow* on the plane of expression corresponds to a succession of "stop", "attention", "proceed", "attention" on the plane of content. Further, the telephone dial employed in towns with automatic telephone service. Third, the chime of a tower-clock striking quarters and hours. Still simpler examples have been adduced in these studies, such as the morse alphabet, the prisoners' rapping code, and the ordinary clock, striking hours only. I have developed these examples in a series of lectures I have been giving recently in the University of London, not merely for the fun of the thing, and not to serve purely pedagogical purposes only, but in order to gain a deeper insight in the basic structure of language and of systems similar to language ; in comparing them with ordinary language in the conventional sense, I have used them to throw light upon the five fundamental features which, according to my definition, are involved in the basic structure of any language in the conventional sense, namely the following :

1. A language consists of a content and an expression.
2. A language consists of a succession, or a text, and a system.
3. Content and expression are bound up with each other through commutation.
4. There are certain definite relations within the succession and within the system.
5. There is not a one-to-one correspondence between content and expression, but the signs are decomposable in minor components. Such sign components are e. g. the so-called phonemes, which I should prefer to call taxemes of expression, and which in themselves have no content, but which can build up units provided with a content, e. g., words. » (H.Str. : p. 76-78).

*priori*, que la langue linguistique constitue un type spécifique dans la hiérarchie sémiologique ; il est certain d'autre part que c'est à la linguistique structurale qu'incombe le devoir d'y répondre. La linguistique structurale ne se passe donc pas des langues non linguistiques. On voudrait signaler surtout que c'est par l'étude des langues non-linguistiques, et par la comparaison de celles-ci avec les langues linguistiques, que l'on découvrira la *differentia specifica* de la langue linguistique. On verra par une telle étude si les démarcations de la linguistique traditionnelle sont arbitraires ou motivées. D'autre part, elles restent telles quelles jusqu'à nouvel ordre, et la linguistique structurale ne pourra dépasser les cadres de la langue linguistique que dans la mesure où elle le juge nécessaire en vue d'élucider celle-ci. C'est ainsi que notre organe se consacre à la langue linguistique, et qu'il n'admettra les recherches sur les langues non-linguistiques que dans la mesure où ces recherches contribuent directement à l'étude linguistique proprement dite. » (H.Lin. : p. 33).

On retrouve cependant ici, avec la conception d'une « hiérarchie typologique » qui « ne s'arrête théoriquement qu'au moment où l'on atteint le principe général de la structure sémiologique » et l'idée qu'« il est possible, mais non nécessaire *a priori*, que la langue linguistique constitue un type spécifique dans la hiérarchie sémiologique », la solidarité du « point de vue sémiologique » et de la définition linguistique, dont apparaît ainsi nettement l'horizon sémiotique, celui d'une assignation corrélatrice d'une définition par spécification, et dont la spécificité hjelmslevienne n'est en réalité qu'un effet de son caractère purement analytique et, corrélativement, formaliste. On lit encore ensuite dans « Sprogets indholdsform som samfunds faktor » (1953) :

« Une révolution interne de la linguistique fut amenée par la théorie proposée par Ferdinand de Saussure dans une série de cours faits à Paris [*sic*] et publiés en 1916, après sa mort, théorie que la linguistique d'aujourd'hui s'efforce d'utiliser et de développer. Parmi les nombreux changements considérables introduits par Saussure et ses disciples dans la conception du langage, on doit mentionner tout d'abord l'établissement du fait que le langage parlé n'est pas simplement un phénomène physiologique ou acoustique, mais un système de signes qui doit être étudié conjointement à d'autres systèmes de signes, non seulement les signes graphiques mais toute autre espèce de signe ou de symbole comprenant le geste et l'expression du visage, liés si intimement avec le langage parlé. Tous les systèmes de signes ont en commun certains traits structuraux, ceux du langage parlé n'étant que des exemples particuliers ; il faut de plus rappeler que dans de nombreux cas le langage parlé fonctionne en combinaison avec ces autres systèmes de signes<sup>3622</sup>. » (H.Sam : p. 99-100)

puis, comme nous l'avons vu plus haut, dans « La stratification du langage » (1954) :

---

<sup>3622</sup> « En intern omvæltning inden for lingvistikken opstod med den teori, som Ferdinand de Saussure fremsatte i forelæsninger i Paris, og som blev offentliggjort i 1916, efter hans død, en teori som vor tids lingvistik arbejder på at nyttiggøre og at videreføre. Blandt de mange væsentlige ændringer i opfattelsen af sproget, som Saussure og hans efterfølgere har indført, må først og fremmest nævnes, at det herigennem er fastslået, at talesproget ikke blot er et fysiologisk eller akustisk fænomen, men et tegnsystem, og at det må studeres i forbindelse med studiet af andre systemer af tegn, ikke blot skrifttegnene, men også alle andre arter af tegn og symboler og iøvrigt også gestus og mimik, der på en så intim måde er forbundne med talesproget. Alle tegnsystemer har visse fælles strukturtræk, af hvilke talesprogets kun udgør et særtilfælde, hvortil jo også kommer, at talesproget på mange måder virker sammen med disse andre tegnsystemer. » (H.Sam. : p. 3).

« Or les efforts pour creuser assez profondément nos assises sur cette base nouvelle [celle de la linguistique immanente] se sont trouvés constituer un travail de bien longue haleine. Ce n'est que graduellement et par tâtonnements que nous sommes arrivé, si nous osons le dire, à mesurer toute la portée de la découverte, à découvrir toutes les conséquences qui en découlent, et à pousser à la perfection l'instrument fourni par les nouvelles notions. C'est ainsi que nous sommes arrivé à établir la doctrine connue sous le nom de *glossématique* qui, de fait et pratiquement, peut être caractérisée par quatre traits particuliers : 1° celui de recommander comme la seule adéquate une procédure analytique (dite aussi déductive, d'un terme qui s'est montré prêter à l'équivoque), et de considérer la synthèse (ou description des unités par les parties qui les composent, ou, pour mieux dire, par leurs fonctions intérieures génératrices) comme présupposant l'analyse ; 2° celui d'insister sur la forme, jusqu'ici négligée en faveur de la substance ; 3° celui de vouloir comprendre dans la forme linguistique celle du contenu, et non seulement celle de l'expression ; et, en conséquence de ces principes, 4° celui de considérer le langage, dans le sens communément adopté par les linguistes, comme un cas particulier d'un système sémiotique, c'est-à-dire d'un système comportant des plans différents et, à l'intérieur de chaque plan, une différence entre forme et substance (réserve faite de l'absence de substance telle qu'on la constate dans le cas d'un système construit, p. ex. en linguistique génétique ou dans un calcul typologique, à moins qu'on n'y ajoute une manifestation spécifique), et de situer la linguistique dans les cadres d'une sémiotique (ou sémiologie) générale. Les définitions exactes que nous proposons pour *système sémiotique* et pour *langue (langage)* ont été données ailleurs. » (H.SL : p. 46-47).

La glossématique se trouve ici explicitement définie, comme dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, comme un « point de vue sémiologique » sur le langage, dans le cadre duquel la langue apparaît comme un cas particulier de structure sémiotique. On lit de même à la page suivante :

« *Stratification* se présente comme le terme le plus naturel pour rendre notre idée ; avouons seulement que, sous peine de courir le risque d'être accusé d'inexactitude en matière de terminologie, nous aurions dû mettre : *La stratification du système sémiotique*<sup>3623</sup>. » (H.SL : p. 48).

Hjelmslev renvoie aux définitions données dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*<sup>3624</sup> et que l'on retrouve dans le *Résumé of a Theory of Language* :

« Déf 24 : Une SÉMIOTIQUE (symbole :  $\gamma^0 g^0$ ) est une hiérarchie dont chacune des composantes admet une analyse ultérieure en classes définies par relation mutuelle, de telle sorte que chacune de ces classes admette une analyse en dérivés définis par mutation mutuelle<sup>3625</sup>. » (H.Rés. : p. 96)

<sup>3623</sup> Hjelmslev précise en note : « A condition d'y comprendre la progression (en anglais : *process*) (le texte), qui détermine le système (la langue) (v. *Prolegomena* p. 24 ; *Prolégomènes*, p. 59). » (H.SL : p. 48, note 1).

<sup>3624</sup> Voir H.SL : p. 47, note 1.

<sup>3625</sup> « Df 24. A SEMIOTIC (symbol :  $\gamma^0 g^0$ ) is a Hierarchy, any of whose Components admits of a further Analysis into Classes defined by mutual Relation, so that any of these classes admits of an analysis into Derivates defined by mutual Mutation. » (H.Rés. : p. 11).

« Déf 38 : Une *LANGUE* (symbole  $L\gamma^0g^0$  :) est la paradigmatic d'une sémiotique dénotative dont les paradigmes sont manifestés par toutes les matières. – Déf opp : Déf 39 *TEXTE*<sup>3626</sup>. » (H.*Rés.* : p. 98)

« Déf 39 : Un *TEXTE* (symbole  $L\gamma^{3627}g^0R$ ) est la syntagmatic d'une sémiotique dénotative dont les chaînes sont manifestées par toutes les matières. – Déf opp : Déf 38 *LANGUE*<sup>3628</sup>. » (H.*Rés.* : p. 98).

C'est sans doute ce dernier texte qui donne la vue la plus claire de la sémiotique hjelmslevienne, outil de définition d'une procédure d'analyse<sup>3629</sup> dans le cadre de laquelle la langue apparaît comme un type de structure et qui, obtenue par reconstruction à partir d'un point de vue linguistique, est donc le fruit de ce double dédoublement constitutif de la linguistique hjelmslevienne qu'est le dédoublement du rapport son/sens et de l'hypothèse structurale, et au prix duquel celle-ci peut constituer un reflet objectif de la théorisation saussurienne de la langue.

On retrouve donc chez Hjelmslev, mais sur un plan plus fondamental, la circularité des rapports entre linguistique et sémiotique. S'y articulera, comme nous le verrons dans la troisième partie de ce travail, une ordonnance du langage aux enjeux notablement analogues à ceux de l'ordonnance benvenistienne, et à laquelle, comme nous l'avons vu, se substitue chez Jakobson une unification structurale au statut ambivalent. La glossématique apparaît ainsi à certains égards comme le pendant linguistique des sémiotiques jakobsonienne et benvenistienne. Si, comme nous l'avons posé plus haut, il est notable que les structuralistes mettent tous en œuvre une sémiotique en lieu et place d'une sémiologie, il est tout autant remarquable que cette sémiotique se heurte aux difficultés de la sémiologie saussurienne. De fait, tandis que la sémiologie saussurienne ouvre l'espace du langage, la sémiotique des structuralistes en construit une appréhension structurale sur l'horizon d'un objet donné, le signe et l'assignation de la langue à son ordre, objet donné qu'il ne peut dès lors s'agir que de déployer à l'infini dans le cadre d'une analyse structurale où la double problématique des rapports forme/substance et des rapports son/sens se double par là même d'une problématique des rapports langue/parole.

---

<sup>3626</sup> « Df 38. A LANGUAGE (symbol :  $L\gamma^0g^0$  :) is the Paradigmatic of a Denotative Semiotic whose Paradigms are Manifested by all Purports. -- opp Df 39 TEXT. » (H.*Rés.* : p. 14).

<sup>3627</sup> La version originale du texte confirme que le  $\gamma$  a été omis par erreur dans la traduction des *Nouveaux essais*.

<sup>3628</sup> « Df 39. A TEXT (symbol :  $L\gamma^0g^0R$ ) is the Syntagmatic of a Denotative Semiotic whose Chains are Manifested by all Purports. -- opp Df 38 LANGUAGE. » (H.*Rés.* : p. 14).

<sup>3629</sup> Comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, celle-ci se trouve détaillée dans la composante générale. Voir H.*Rés.* : p. 56 *sqq*, en particulier l'épreuve sémiotique (voir H.*Rés.* : p. 87-93), dont la dernière étape est l'épreuve de la langue.



## CHAPITRE 3

### LA PROBLÉMATIQUE DES RAPPORTS LANGUE/PAROLE

La distinction langue/parole constitue le deuxième pan de la théorisation saussurienne de la langue, éminemment solidaire du premier, par rapport auquel, comme nous le verrons, il est tout à la fois premier et second, outre concomitant et, en tant que tel, point d'appui (voire opérateur) de la théorisation en même temps qu'élément nouveau de celle-ci. Comme il est déjà apparu dans les chapitres précédents, le structuralisme se caractérise en revanche par une lecture analytique de cette distinction : tandis que Saussure prend son départ dans le langage, dans lequel il délimite l'objet spécifiquement linguistique qu'est la langue, opposée à la parole, Hjelmslev, Benveniste, Martinet et Jakobson se situent face au donné de la parole, dont ils essaient de dégager la langue, définie d'avance, sinon comme instrument de communication, du moins comme code ou norme des énoncés, système abstrait susceptible de rendre compte de ces derniers. C'est là, bien entendu, et à nouveau en regard de la théorisation saussurienne de la langue, une conséquence logique, ou, comme nous le soulignons en conclusion du chapitre précédent, un élément constitutif de la problématique structurale, fondée sur le double donné de la structure et du rapport son/sens, et ainsi mode d'appréhension du donné au lieu de démarche de théorisation. Comme nous le verrons, on retrouve ici, pour en mettre en évidence d'autres enjeux, le caractère contre-théorique de la problématique phonologique que nous avons tenté de faire apparaître dans le premier chapitre, et avec elle la configuration du structuralisme que nous avons voulu délinéer dans les deux chapitres précédents.

## I. L'extériorité constitutive de la langue

Comme nous l'avons vu au début du deuxième chapitre, l'élaboration saussurienne de la dimension de l'organisation inscrit dans la langue la possibilité de la parole. La parole apparaît ainsi comme un concept second par rapport à celui de langue, étant le fruit d'une élaboration interne de ce dernier. En outre, et surtout, elle apparaît à certains égards inessentielle à la langue elle-même, dans la mesure où cette élaboration assigne à la dimension du syntagmatique le statut d'une détermination externe. La distinction entre langue et parole est cependant initiale et inaugurale dans la linguistique saussurienne, ainsi que l'affirme Saussure lors d'un entretien avec Gautier en mai 1911 :

« Pour le moment, la linguistique générale m'apparaît comme un système de géométrie. On aboutit à des théorèmes qu'il faut démontrer. Or on constate que le théorème 12 est, sous une autre forme, le même que le théorème 33.

Première vérité : la langue est distincte de la parole. Ceci ne sert qu'à dépouiller le problème de tout ce qui est physiologique. Il ne reste ensuite qu'une matière purement psychique. Or il me semble qu'on vient à cette première nécessité par plusieurs voies opposées. (Ici, quelque chose de perdu dans ma mémoire.) – Ensuite, oui, ce qui est essentiel, c'est le problème des unités. En effet, la langue est nécessairement comparable à une ligne, dont les éléments sont coupés aux ciseaux, pan, pan, pan, et non pas découpés chacun avec une forme. Ces éléments, quels sont-ils ? etc. etc. » (Entretien avec Gautier du 6 mai 1911, Ms Fr. 3957/2 : 41).

Cette distinction constitue donc pour Saussure la « première vérité ». De fait, la caractérisation qui en est donnée ensuite nous reconduit au point de vue sémiologique : « Ceci ne sert qu'à dépouiller le problème de tout ce qui est physiologique. Il ne reste ensuite qu'une matière purement psychique. », et Saussure insiste par ailleurs sur l'unité des théorèmes qui établissent la linguistique générale. La distinction langue/parole apparaît ainsi d'emblée constitutive de la théorisation saussurienne du rapport son/sens, étant avant tout, comme cette dernière, rupture avec le tout du langage. Elle est cependant, par là même, l'un de ces théorèmes et l'une de ces voies opposées permettant la constitution de la langue, qui mérite d'être suivie pour elle-même. Saussure insiste en effet également sur la multiplicité et l'hétérogénéité des voies conduisant à « cette première nécessité » qu'est la rupture avec le tout du langage et la constitution d'un objet « purement psychique ». Son caractère inaugural apparaît dès le premier cours<sup>1</sup>, qui s'ouvre sur la reconnaissance de la difficulté de définir le langage ou les langues, assignés pour objets à la linguistique :

---

<sup>1</sup> Nous suivons ici l'ordre des cours de Saussure, de préférence au *Cours de linguistique générale*, qui constitue une synthèse des deuxième et troisième cours, en tant que telle moins significative. La distinction langue/parole y apparaît d'abord dans le troisième chapitre de l'introduction (« Objet de la linguistique »), dans le premier paragraphe, intitulé « La langue ; sa définition » (Saussure, 1972 : p. 23-27 ; Saussure, 1967 : p. 24-36), puis dans le deuxième paragraphe, intitulé « Place de la langue dans les faits de langage » (Saussure, 1972 : p. 27-32 ; Saussure, 1967 : p. 37-44). Le chapitre suivant, « Linguistique de la langue et linguistique de la parole », lui est entièrement consacré (Saussure, 1972 : p. 36-39 ; Saussure, 1967 : p. 52-59). La distinction réapparaît enfin, outre, comme nous l'avons vu plus haut, dans les développements relatifs à la distinction syntagmatique/associatif, dans le dernier paragraphe (« Conclusions ») du chapitre III de la première partie, « La linguistique statique et la linguistique évolutive » (Saussure, 1972 : p. 138-139 ; Saussure, 1967 : p. 223-225). Voir ci-dessous.



« En partant d'un principe intérieur on pourrait définir la linguistique : la science du langage ou des langues. Mais alors la question se pose immédiatement : qu'est-ce que le langage ? Or même pour un linguiste qui a une vue d'ensemble de sa science il est très difficile de déterminer la nature du phénomène linguistique de la langue. Il serait illusoire de le tenter de prime abord et dans les courts instants dont nous disposons.

Il faudra donc nous contenter pour le moment de définir la linguistique de l'extérieur en la considérant dans ses tâtonnements progressifs par lesquels elle prend conscience d'elle-même en établissant ce qui n'est pas elle (comparaison de l'enfant !). Une telle définition est une démarcation <périphérique> entre la linguistique <et> les autres sciences par les rapports qu'elle a avec celles-ci, aussi <bien> les divergences que les contacts. » (Saussure, 1996 : p. 1).

Suivent une série de remarques classées sous les items « Linguistique et ethnologie », « Linguistique et philologie », « Linguistique et sciences logiques », « Linguistique et sociologie »<sup>2</sup>, puis une « Analyse des erreurs linguistiques<sup>3</sup> » et des « Principes de phonologie<sup>4</sup> », avant une section « Linguistique » dont l'introduction oppose langue et langage :

« On peut hésiter beaucoup sur le meilleur plan. Il est plus profitable de placer certaines idées générales à la fin du cours plutôt qu'au commencement. C'est pourquoi nous ne voulons pas définir la nature du langage. Cela même ferait l'objet d'un cours : on aurait à remarquer que le langage n'est pas un objet immédiatement classable. <On ne trouverait pas de *genus*, de> catégorie <plus vaste>, à laquelle la différence spécifique s'ajoute pour former la définition de l'objet. Pour se faire une idée de la complexité du sujet, il suffit de comparer les trois conceptions principales du langage qui se présentent naturellement et qui sont insuffisantes :

1. idée de la langue comme d'un organisme sans racine, <sans milieu> comme d'une espèce <ayant sa vie,> végétant en soi : c'est la Langue prise comme abstraction et dont on fait un être concret. Or la langue <n'existe que dans les êtres concrets> et les collectivités ; de là les deux autres conceptions :

2. On considère la langue surtout dans l'individu : <On peut voir dans la langue une fonction naturelle (comme celle de manger par exemple !), parce que nous avons> un appareil vocal spécialement destiné à la parole, <et des> cris naturels. Mais quelle est cette fonction naturelle qui ne peut s'exercer <qu'après avoir pris la forme de la société ?

[3]. Aussi la troisième conception prend le langage par le côté social, collectif. C'est la langue plutôt que le langage (qui est la langue <chez l'>individu), il s'agit <d'une institution sociale>. Cette conception est plus près de la vérité que les autres, mais que l'on cite une autre institution sociale comparable à celle-là : la langue est unique comme institution, comme elle était unique comme fonction ; <nous ne pouvons donc pas placer le langage au milieu des choses humaines>.

Cette constatation faite, nous abordons la linguistique. » (Saussure, 1996 : p. 27).

Saussure réitère ici son refus de définir le langage, dont il affirme, comme dans de nombreux passages cités à la fin du chapitre précédent, qu'il n'est pas « un objet immédiatement classable ». On retrouve là, comme il apparaîtra plus nettement dans le deuxième cours, le parallélisme entre la distinction langue/parole et le point de vue sémiologique, parallélisme dont nous verrons cependant qu'il s'accompagne d'une différence

---

<sup>2</sup> Voir Saussure (1996) : p. 1-2.

<sup>3</sup> Voir Saussure (1996) : p. 3-12.

<sup>4</sup> Voir Saussure (1996) : p. 12-26.

importante et significative. Dans ce passage inaugural, « langage » n'a pas tout d'abord le sens précis que lui conféreront les développements des deuxième et troisième cours, par opposition à « langue » et à « parole ». Le terme renvoie indifféremment à l'objet de la linguistique, « science du langage ou des langues », comme en témoigne, ensuite, l'exposé des « trois conceptions principales du langage » en termes de « langue ». Mais Saussure rejette successivement, outre la conception de la langue comme un organisme, la conception de la langue dans l'individu, qui voit dans la langue une fonction naturelle, puis la conception qui « prend le langage par le côté social, collectif » et qui, bien que « plus près de la vérité que les autres », se contente de classer la langue parmi les institutions sociales. Or, tandis que la langue est alors caractérisée par son unicité comme fonction et comme institution, la deuxième conception se trouve rejetée par la question : « Mais quelle est cette fonction naturelle qui ne peut s'exercer <qu'après avoir pris la forme de la société ? » Aussi n'est-on pas étonné que la confusion initiale des termes *langage* et *langue* cède la place, lorsqu'il s'agit de la troisième conception, à une distinction entre langage et langue tout à fait analogue à celle que mettront en place les deux cours suivants : le langage est « la langue <chez l'>individu », la langue est une « institution sociale », bien que *sui generis*. On pense ici à cette note citée plus haut, qu'Engler date de 1891-1894<sup>5</sup> et où, comme nous l'avons vu alors, se trouvaient déjà opposés langage naturel et langue sociale :

« *Caractères du langage*. – Continuellement on considère le langage dans l'*individu humain*, point de vue faux. La nature nous donne l'homme *organisé pour le langage articulé*, mais *sans langage articulé*. La langue est un fait social. L'individu, organisé pour parler, ne pourra arriver à utiliser son appareil que par la communauté qui l'environne, – outre qu'il n'éprouve le besoin de l'utiliser que dans ses rapports avec elle. Il dépend entièrement de cette communauté ; sa race est indifférente (sauf peut-être pour quelques faits de prononciation). Donc en ceci l'homme n'est complet que par ce qu'il emprunte à son milieu.

Le fait social de la langue pourra se comparer aux *us et coutumes* (constitution, droit, mœurs, etc.). Plus éloignés sont l'art et la religion, qui sont des manifestations de l'esprit où l'initiative personnelle a un rôle important, et qui ne supposent pas l'échange entre deux individus.

Mais l'analogie avec les “us et coutumes” est elle-même très relative. Voici les principaux points de divergence :

1. Le langage, propriété de la communauté comme les “usages”, répond dans l'individu à un organe spécial préparé par la nature. En cela ce fait social est sans analogue.

2. La langue est par excellence un moyen, un instrument, tenu à remplir *constamment* et *immédiatement* sa fin et [?] effet : se faire comprendre. Les usages d'un peuple sont souvent une fin (ainsi les fêtes) ; ou un moyen très indirect. Et comme le but du langage, qui est de se rendre intelligible, est de nécessité absolue dans toute société humaine dans l'état où nous les connaissons, il en résulte que l'existence d'un langage est le propre de toute société. — » (Saussure, 2002a : p. 178-179).

On retrouve ici le double mouvement qui marque le triple refus du premier cours. La définition de la langue comme organisme y était refusée au nom de l'illégitimité de la considération comme un être concret de la langue « prise comme abstraction ». Saussure y

---

<sup>5</sup> Voir la note 3418 du chapitre 2.

opposait le fait que « la langue <n'existe que dans les êtres concrets> et les collectivités », ouvrant ainsi la voie – « de là les deux autres conceptions » – à deux conceptions partielles, car en réalité – *mutatis mutandis* – complémentaires : le langage est une fonction naturelle, mais la langue est un fait social ; la langue est une institution, mais sans analogue, notamment dans la mesure où elle « répond dans l'individu à un organe spécial préparé par la nature ». La langue se trouve ainsi initialement définie comme un phénomène social, par opposition au phénomène individuel qu'est le langage. Comme nous le soulignons dans le chapitre précédent, la dimension du social, dans le cadre de la double opposition social/individuel, institution sociale/fonction naturelle, renvoie à l'extériorité de la langue par rapport à l'individu, constitutive de celle-ci comme entité, « langage articulé » permettant à l'individu d'utiliser son « appareil » – l'« organe spécial préparé par la nature » qui fait de l'homme un être « organisé pour le langage » – et « instrument » de communication<sup>6</sup>. Le double mouvement caractérisant cette note et le développement initial du premier cours impose cependant de maintenir la dualité social/individuel, qui assigne à la langue une double existence, « dans les êtres concrets et les collectivités », et empêche de concevoir la langue comme un objet, sur le mode de l'organisme, mais la définit comme extériorité constitutive de la langue individuelle comme langue. Aussi le premier cours institue-t-il entre langue et parole un rapport tout différent de celui qui est lié à la notion d'instrument de communication. Comme nous l'avons vu plus haut, la distinction langue/parole intervient dans ce cours à l'occasion d'un développement relatif au phénomène de l'analogie. On se souvient, en effet, de ce passage :

« Tout est grammatical dans le phénomène analogique, mais <dans l'opération grammaticale, [il] faut> distinguer <deux côtés> : 1) <la compréhension du rapport des formes que l'on compare entre elles (formes génératrices, inspiratrices) et 2)> le produit qu'elles suggèrent, la forme engendrée, inspirée qui est l'*x* de la proportion :

(*je treuve*)

↑

*nous poussons : je pousse = nous trouvons → je trouve*

Il y a donc différentes espèces d'unités, <la forme engendrée et les formes engendrantes.> Il faut remarquer que la forme engendrée *je trouve* <avant d'être produite est d'abord> voulue pour répondre à une idée précise <que j'ai> dans l'esprit : la première personne du singulier. Les formes <*nous poussons, je pousse*> sont seulement pensées <ou plutôt senties dans une demi-inconscience> ; seule la forme *je trouve* est exécutée par la parole. Il faut <donc> se mettre en face de l'acte de la parole pour comprendre <une> création analogique. La nouvelle forme <*je trouve*> ne se crée pas dans une assemblée de savants discutant sur le dictionnaire. Pour que cette forme pénètre dans la langue il faut que 1. quelqu'un l'ait improvisée et 2. improvisée à l'occasion de la parole, du discours, et il en <est> de même pour tous ceux qui sont tombés ensuite dessus. On pourrait appeler la nouvelle forme : forme évoquée, (<suscitée> réellement par la parole, par le besoin) et les autres évocatrices. Ces autres formes ne se traduisent

<sup>6</sup> Significativement, Saussure parle indifféremment à ce propos de *langue* – « La langue est par excellence un moyen, un instrument, tenu à remplir *constamment* et *immédiatement* sa fin et [?] effet : se faire comprendre. » – et de *langage* – « Et comme le but du langage, qui est de se rendre intelligible, est de nécessité absolue dans toute société humaine dans l'état où nous les connaissons, il en résulte que l'existence d'un langage est le propre de toute société. ». Comme il apparaîtra dans ce qui suit, il s'agit là, en effet, du langage comme phénomène, dont le concept de langue permet l'appréhension théorique, ce qui implique notamment que celle-ci ne saurait être un instrument de communication au sens des phonologues.

pas par la parole mais restent subconscientes, dans les profondeurs de la pensée, tandis que la forme évoquée <je trouve> est manifestée.

Tous <les> faits de langage, <les faits évolutifs surtout,> force<nt> de se placer en face de la parole d'une part, et d'autre part du réservoir des formes pensées <ou> connues de la pensée. Il faut un acte <inconscient> de comparaison non seulement pour créer mais pour comprendre les rapports. N'importe quel mot n'arrive à énoncer quelque chose pour l'esprit que parce qu'il est comparé immédiatement avec tout ce qui pourrait signifier quelque chose de légèrement différent (*facias* : *faciam*, *facio*). S'il est vrai que l'on a toujours besoin du trésor de la langue pour parler, réciproquement tout ce qui entre dans la langue a d'abord été essayé dans la parole un nombre de fois suffisant pour qu'il en résulte une impression durable : la langue n'est que la consécration de ce qui avait été évoqué <par> la parole. » (Saussure, 1996 : p. 65).

Or, Saussure poursuit :

« Cette opposition de langue et de parole <qui> nous est mise <ici> dans la main, cette opposition est très importante par la clarté qu'elle <jette dans> l'étude du langage. Un moyen de rendre particulièrement sensible et <observable> cette opposition, c'est d'opposer langue et parole dans l'individu (le langage est social il est vrai mais pour nombre de faits il est plus commode de le rencontrer dans l'individu). On pourra alors distinguer presque tangiblement ces deux sphères : langue et parole :

Tout ce qui est amené sur les lèvres par les besoins du discours et par une opération particulière : c'est la parole.

Tout ce qui est contenu dans le cerveau de l'individu, le dépôt des formes <entendues et> pratiquées et de leur sens : <c'est> la langue.<sup>7</sup> [...] <[en crayon] Je vois que tout le monde, au cours, avait compris comme moi, même Caille qui sténographiait !>

De ces deux sphères, la sphère parole est la plus sociale, l'autre est la plus complètement individuelle. La langue est le réservoir individuel ; tout ce qui entre dans la langue, c'est-à-dire dans la tête, est individuel. Du côté interne (sphère langue) il n'y a jamais préméditation ni même de méditation, de réflexion sur les formes, en dehors de l'acte, <de l'occasion> de la parole, sauf une activité inconsciente, presque passive, en tout cas non créatrice : l'activité de classement. Si tout ce qui se produit de nouveau s'est créé à l'occasion du discours c'est dire en même temps que c'est du côté social du langage que tout se passe. D'autre <part> il suffira de prendre la somme des trésors de langue individuels pour avoir la langue. Tout ce que l'on considère en effet dans la sphère intérieure de l'individu est toujours social parce que rien n'y a pénétré qui <ne soit> d'abord <consacré par l'usage de tous dans la sphère extérieure de la parole. » (Saussure, 1996 : p. 65-66).

Apparaît ici nettement, d'emblée, la différence de démarche avec les structuralistes : loin que la parole – et avec elle l'opposition langue/parole – soit prise comme donné initial, l'opposition langue/parole est rencontrée – « Cette opposition de langue et de parole <qui> nous est mise <ici> dans la main » – au cours de l'examen du phénomène de l'analogie. Corrélativement, la parole s'y trouve définie comme un acte – « l'acte de la parole » –, et non comme un énoncé, acte d'expression volontaire : « Il faut remarquer que la forme engendrée *je trouve* <avant d'être produite est d'abord> voulue pour répondre à une idée précise <que j'ai> dans l'esprit », « Tout ce qui est amené sur les lèvres par les besoins du discours et par

---

<sup>7</sup> La première édition Komatsu donne ici ce passage biffé : « même au moment où l'individu ne parle pas, [elle] correspond à ce qui est consacré » (Saussure, 1993b : p. 92).

une opération particulière : c'est la parole. », et acte d'exécution : « seule la forme *je trouve* est exécutée par la parole », « la forme évoquée <je trouve> est manifestée ». Dans ce cadre, la langue apparaît avant tout comme un produit de la parole : « tout ce qui entre dans la langue a d'abord été essayé dans la parole un nombre de fois suffisant pour qu'il en résulte une impression durable : la langue n'est que la consécration de ce qui avait été évoqué <par> la parole », « le dépôt des formes <entendues et> pratiquées et de leur sens ». C'est pourquoi, précisément, toute création analogique, comme tout changement, imposent de « se mettre en face de l'acte de parole » : « Si tout ce qui se produit de nouveau s'est créé à l'occasion du discours c'est dire en même temps que c'est du côté social du langage que tout se passe. » Or, Saussure affirme dans le même temps que la langue est la condition de la parole. Il ne se contente pas, en effet, de concéder que l'« on a toujours besoin du trésor de la langue pour parler », mais il insiste par ailleurs sur l'importance de la distinction entre langue et parole : « Cette opposition de langue et de parole <qui> nous est mise <ici> dans la main, cette opposition est très importante par la clarté qu'elle <jette dans> l'étude du langage », distinction qu'il lui importe ainsi de rendre sensible en opposant langue et parole dans l'individu. Or, cette opposition est largement parallèle à la distinction des « formes engendrantes » et des « formes engendrées », dans le cadre de laquelle la forme « évoquée » dans la parole, est à la fois « <suscitée> réellement par la parole, par le besoin » – expression – et liée aux « formes évocatrices » – langue : « Il faut un acte <inconscient> de comparaison non seulement pour créer mais pour comprendre les rapports. N'importe quel mot n'arrive à énoncer quelque chose pour l'esprit que parce qu'il est comparé immédiatement avec tout ce qui pourrait signifier quelque chose de légèrement différent ». Aussi, « [t]ous <les> faits de langage, <les faits évolutifs surtout> force<nt> de se placer en face de la parole d'une part », mais également, d'autre part, « du réservoir des formes pensées <ou> connues de la pensée ». On reconnaît ici la définition saussurienne de la langue comme fonctionnement et, corrélativement, celle de la parole comme fonctionnement exécutif de la langue, et il apparaît ainsi que cette double définition est le produit d'une prise de position sur l'origine – aussitôt commuée en étimologie – de la langue et d'une construction de la langue comme linguisticité de la parole : la langue est construite à partir de la parole qui en constitue ainsi l'extériorité, cependant qu'inversement, elle n'en est le produit que dans la seule mesure où son concept en permet la théorisation. On a souvent relevé la différence de cette présentation du premier cours avec celles qui suivront, en raison de l'apparente inversion du rapport des deux distinctions langue/parole et social/individuel. On lit cependant au début du deuxième passage : « le langage est social il est vrai mais pour nombre de faits il est plus commode de le rencontrer dans l'individu », et la langue, « réservoir individuel » et « sphère [...] la plus complètement individuelle », est *in fine* caractérisée comme sociale : « D'autre <part> il suffira de prendre la somme des trésors de langue individuels pour avoir la langue. Tout ce que l'on considère en effet dans la sphère intérieure de l'individu est toujours social parce que rien n'y a pénétré qui <ne soit> d'abord <consacré par l'usage de tous dans la sphère extérieure de la parole. » Cette « inversion<sup>8</sup> » est précisément importante dans la mesure où

---

<sup>8</sup> Comme le souligne notamment Suenaga, il n'y a pas, en effet, de contradiction, ni de réelle inversion : « Nous avons constaté à travers les trois cours les deux cas de définitions : 1. langue = sociale, parole = individuelle (I, II, III) ; 2. langue = individuelle, parole = sociale (I, II ?) ; en nous référant surtout à l'interaction décrite dans le

elle implique ce retournement que constitue la définition de la langue comme produit social. On retrouve en effet ici la solidarité des deux termes de la dualité social/individuel. Liée, comme la parole considérée comme acte d'expression, dont elle est l'instrument – comme « réservoir individuel » –, à l'individu, la langue se trouve définie par son extériorité à l'égard de celui-ci, extériorité qu'elle doit à la parole : du « côté interne » de la langue, il n'y a rien qui n'ait été « consacré par l'usage de tous dans la sphère extérieure de la parole ». Saussure substitue ainsi une langue sociale à la langue individuelle dont l'existence est éprouvée par tout locuteur, mais par ailleurs, inversement – on retrouve ici le double mouvement du passage liminaire et de la note du début des années 1890 –, il substitue par avance à la langue (au moins partiellement) commune qu'est nécessairement tout instrument de communication, une langue individuelle qui n'est sociale que par son extériorité constitutive, celle, précisément, qui fonde la parole comme acte intrinsèquement social. Aussi, tandis que la langue doit ainsi son caractère social à la parole, c'est en réalité parce qu'elle en permet la prise en charge théorique, et fonde ainsi en retour la définition de la parole comme parole, au double sens du fonctionnement exécutif qu'est l'expression – impliquant la volonté et, comme nous l'avons vu plus haut, la positivité – et du phénomène linguistique, fonctionnement social et négatif. La langue apparaît ainsi en premier lieu comme une élaboration de la linguisticité de la parole, autrement dit comme une définition du langage. Aussi, comme nous l'avons vu ci-dessus, sa définition, dans le cadre de la distinction langue/parole, est-elle intrinsèquement rupture avec le tout du langage. C'est sur cette rupture que s'ouvre le deuxième cours :

« La linguistique n'est pas toute simple dans son principe, < dans sa méthode, > dans l'ensemble de ses recherches, parce que la langue ne l'est pas. Au premier abord c'est le contraire qui paraît, la langue nous paraît tout près de notre main ; peut-être est-elle trop près (= voile – Max Müller, = plutôt < (de Saussure) : > verre de la lunette par lequel et au travers duquel nous saisissons les autres objets). Il y a là une illusion. La langue offre les contrastes, les paradoxes les plus troublants à ceux qui veulent la saisir par un côté ou un autre. Y a-t-il rien de plus arbitraire que les mots de la langue ? “Fuir” < pourrait > aussi bien < signifier > marcher en avant. Le choix est arbitraire, et cependant la plus petite modification de la prononciation de “fuir” en peut changer le sens jusqu'à le rendre < in > intelligible. < Meilleur exemple : *trois* qui se confond avec *Troie* si on l'allonge dans

---

premier cours, nous pourrions les reformuler comme suit : la parole est sociale puisqu'elle est une activité sociale, tandis qu'elle est individuelle en tant qu'usage individuel du code de langue selon la pensée individuelle. Si la langue est sociale, c'est qu'elle est un code social et elle ne l'est que par la “consécration” sociale. Et si elle est individuelle, c'est qu'elle est un “dépôt” placé dans le cerveau individuel.

Ces deux catégories opposées, attribuées à la langue, “le social” et “l'individuel”, ne constituent pas une véritable antinomie. Car chacune concerne un côté différent, “le social” portant sur la langue comme code, “l'individuel” sur le lieu où s'observe la langue comme trésor. Saussure insiste sur l'importance de l'observation de l'individu [...]

Ainsi, l'opposition *langue / parole* est bien sensible si on l'observe chez l'individu où on peut attribuer la langue et la parole à des organes concrets : la langue au cerveau, la parole à la bouche. Dans ce sens-là, elles sont toutes deux individuelles.

Pour résumer : Saussure a parlé, surtout dans le premier cours, tantôt de langue sociale, tantôt de langue individuelle. Mais cette dualité “langue sociale” vs “langue individuelle” converge avec le temps vers l'univocité d'une “langue sociale” définie formellement dans le troisième cours. Ce changement n'est cependant pas important, car la dualité initiale n'était pas véritable : alors, la langue n'était individuelle que parce qu'elle s'observait dans l'individu. Ce caractère de la langue ne constitue pas une antinomie avec la langue conçue comme un code social. D'ailleurs la langue reste toujours sociale en tant que code. » (Suenaga, 2005 : p. 37-38). Voir aussi Suenaga (2005) : p. 42.

la prononciation.> Donc <ce choix arbitraire> semble être ce qu'il y a de plus fixe. Et cependant malgré cette fixité <jusque dans le détail minime> nous ne comprenons pas la langue d'il y a quelques siècles. Autre paradoxe :

Y a-t-il nécessité de se servir de l'organe de la langue pour parler ? Et cependant les sourds-muets...

Donc dans la langue il y a beaucoup d'aspects et souvent contradictoires. La langue ne peut se classer nulle part, pas d'objet qui lui soit comparable.

Pour prouver qu'il y a quelque chose de particulier, il suffit de considérer la linguistique depuis cinquante ans (elle-même sortie de la grammaire comparée de Bopp) : on est étonné des idées fantastiques, mythologiques des savants vers 1840 et 1860 sur la nature de l'objet de la linguistique. Il faut donc que cet objet ne soit pas si simple.

La génération qui a amélioré le point de vue des anciens vers 1875 est bien éloignée d'avoir trouvé une sphère de lumière. Les problèmes les plus <élémentaires> sont loin d'avoir été tirés au clair d'une façon unanime.

Raison de cette difficulté :

De quelque côté qu'on prenne la langue il y a toujours un double côté qui se correspond <perpétuellement, dont une partie ne vaut que par l'autre. Ainsi> les syllabes qu'on articule ne sont-elles pas dans le son, dans ce que perçoit l'oreille ? <Oui, mais> les sons ne seraient pas existants sans les organes vocaux. Donc si on voulait réduire la langue au son on ne pourra[it] la détacher des articulations buccales, et réciproquement on ne peut même pas définir les mouvements de l'organisme vocal en faisant abstraction de l'impression acoustique. Cette correspondance est un piège : tantôt on n'apercevra pas la dualité, tantôt on ne s'occupera que d'un des côtés. (Ainsi dans <le phonème> "k" deux côtés qui ne font qu'un par leur correspondance.) <Mais admettons que le son soit simple :> est-ce le son vocal qui fait la langue ? Il est l'instrument <- et encore ce mot est-il un piège : on risque de donner une indépendance au son en l'appelant ainsi -> de la pensée sans exister pour soi, indépendamment de la pensée. Il y a de nouveau une correspondance redoutable :

Le son vocal n'est un mot que dans la mesure exacte, constante qu'il lui est attaché un sens. Cette correspondance se vérifie à chaque pas de la linguistique à tel point qu'on ne peut dire ce que c'est qu'une forme sans prendre à la fois le son et le sens :

$$\frac{X}{O} \left\{ \begin{array}{l} \frac{\square}{A} \\ \text{A unité complexe} \quad \text{unité complexe} \\ \text{acoustico-vocale} \quad \text{mentale et physiologique} \end{array} \right.$$

Mais ceci c'est la langue considérée en nous-mêmes, si nous observons un individu. Cette unité complexe doit trouver sa sphère au moins dans deux individus. Donc troisième unité complexe :

$$\{ \text{---} X$$

le passage de la bouche <d'un monsieur A> à l'oreille <d'un monsieur B> et réciproquement sera toute la vie de la langue, <ce qui implique chaque fois le passage par l'esprit des sujets parlants.> Pour se servir de la double unité complexe il faut au moins deux individus ; <à> un seul <la langue> ne servirait à rien < : la langue est faite pour communiquer avec ses semblables.> Enfin ce n'est que par la vie sociale que la langue reçoit sa consécration.

Dans la langue, il y a donc toujours un double côté qui se correspond. Elle est

$$\frac{\text{sociale}}{\text{individuelle}}$$

Si l'on considère donc la sphère où la langue vit, il y aura toujours la langue individuelle et la langue sociale. <Formes, grammaires n'existent que socialement, mais les changements partent d'un individu.> On ne peut laisser un des côtés que par abstraction et cela a toujours un danger : <qu'on attribue à un seul côté ce qui revient

aussi bien à l'autre. Toujours dans la même dualité,> si on demande où est le siège le plus véritable, le plus essentiel de la langue, il faut faire la distinction entre : langage (= langue considérée dans l'individu ; n'est qu'une puissance, faculté, l'organisation prête pour parler ; mais l'individu laissé à lui-même n'arrivera jamais à la langue) et langue qui est une <chose> éminemment sociale ; aucun fait n'existe linguistiquement qu'au moment où il est devenu le fait de tout le monde, quel que soit son point de départ. La consécration sociale, par la masse, semble être une unité où l'on puisse enfin se reposer au milieu des dualités que nous avons signalées par degré. Mais à quoi correspond cette unité ? L'idée de l'Américain Whitney <cf. Vapereau, *Les Contemporains*> qui dit que la langue est une institution est juste. Va trop loin <quand il dit que> c'est une institution qui a pris par hasard pour moyen d'expression les organes vocaux, <et que si nous parlons c'est que nous avons reconnu que c'était plus commode que de se servir <par exemple> de nos doigts ; mais> M. de Saussure ne veut pas insister sur le côté naturel de la langue. Cette institution est avant tout une convention, mais ce qui distingue immédiatement la langue de toute autre convention c'est qu'elle porte sur des milliers de signes employés des millions de fois tous les jours. Donc c'est un système extrêmement multiple par le nombre des pièces qui le mettent en jeu.

<Définition.> Donc la langue est : un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'usage de la faculté du langage chez les individus. La faculté du langage est un fait distinct de la langue mais qui ne peut s'exercer sans elle.

<Définition.> Par la parole on désigne l'acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue. Dans la parole il y a une idée <de> réalisation de ce qui est permis par la convention sociale.

Nous sommes plus ou moins préparés pour placer la linguistique parmi les autres sciences. » (Saussure, 1997 : p. 1-4).

Ce développement apparaît d'autant plus remarquable qu'il précède de peu le long développement consacré à la sémiologie que nous avons analysé à la fin du chapitre précédent, et qui, comme nous l'avons vu, s'ouvre également sur la recherche d'une unité corrélatrice d'une ordonnance :

« Pour assigner une place à la linguistique il ne faut pas prendre la langue par tous ses côtés ; il est évident qu'ainsi plusieurs sciences, psychologie, physiologie, anthropologie, <grammaire, philologie> etc., pourront revendiquer la langue comme leur objet. Cette voie analytique n'a donc jamais abouti à rien. Nous suivrons une voie synthétique. Il faut prendre ce qui apparaît essentiel au sentiment, et alors nous pourrions assigner au reste sa véritable place dans la langue. » (Saussure, 1997 : p. 7)

et conduit à la question des entités et des unités, tentative d'explorer la langue de l'intérieur, par opposition à la « tentative externe » qu'il constituait quant à lui<sup>9</sup>. Apparaît ainsi nettement la multiplicité des voies de rupture avec le tout du langage et des théorèmes permettant la constitution de la langue, à laquelle Saussure faisait allusion dans le passage de l'entretien avec Gautier que nous avons cité ci-dessus<sup>10</sup>. Nous verrons cependant qu'il s'agit moins de

<sup>9</sup> Voir Saussure (1997) : p. 17, et *supra*.

<sup>10</sup> Voir également cette note item : « La division de ce livre en paragraphes minuscules a quelque chose d'un peu ridicule que j'aurais voulu éviter :

– Ce n'est pas possible etc...”

Car si ce livre est vrai, il montre avant tout qu'il est profondément faux de s'imaginer qu'on puisse faire une synthèse radieuse de la langue, en partant d'un principe déterminé qui se développe et s'incorpore avec [ ] Il montre qu'on ne peut comprendre ce qu'est la langue qu'à l'aide de quatre ou cinq principes sans cesse intercroisés d'une manière qui semble faite exprès pour tromper (*les plus*) les plus habiles et les plus attentifs à



multiplicité que de corrélativité. Saussure insiste à nouveau ici sur le caractère inclassable et incomparable de la langue. Comme pour la sémiologie cependant, d'une manière à la fois différente puisqu'il s'agit d'hétérogénéité de l'objet au lieu de définition<sup>11</sup>, et fondamentalement semblable dans la mesure où le classement implique chaque fois la même rupture avec le tout du langage, la reconnaissance de ce caractère prélude à la tentative d'y remédier. A l'énumération de paradoxes – arbitraire et fixité, fixité et transformation, caractère vocal et possibilité d'une langue non vocale – succède ainsi, visant à rendre « raison » de cette « difficulté », qui vient de ce que « [d]e quelque côté qu'on prenne la langue il y a toujours un double côté qui se correspond <perpétuellement, dont une partie ne vaut que par l'autre », celle de dualités : acoustique/vocal, mental/physiologique, social/individuel. Il s'agit bien d'élaboration de l'objet de la linguistique, dont il faut ordonner les paradoxes afin de se prémunir contre l'évidence d'appréhensions partielles ou ignorantes des dualités : « Cette correspondance est un piège : tantôt on n'apercevra pas la dualité, tantôt on ne s'occupera que d'un des côtés. », « On ne peut laisser un des côtés que par abstraction et cela a toujours un danger : <qu'on attribue à un seul côté ce qui revient aussi bien à l'autre. » Il est ainsi question, dans les notes de Saussure<sup>12</sup>, de la paire comme d'un moyen de saisir un objet autrement inclassable car multiple et hétérogène, et d'une « loi de Dualité » infranchissable :

« I. Le langage est réductible à cinq ou six DUALITÉS, ou *paires de choses*,

II. C'est un avantage considérable de pouvoir le réduire à un ~~nombre~~ déterminé de paires. Tel qu'il est offert le langage ne promettrait que l'idée d'une *multiplicité*, elle-même composée de faits hétérogènes, formant un ensemble *inclassable*.

III. La loi de Dualité demeure infranchissable. » (Saussure, 2002a : p. 298).

La dualité phonologique est d'ailleurs absente de ces notes, où Saussure ne mentionne que la dualité constitutive du signe et les deux dualités individu/masse et langue/parole :

---

leur propre pensée. C'est donc un terrain où chaque paragraphe doit rester comme une pièce solide enfoncée dans le marécage, avec faculté de retrouver sa route en arrière comme en avant

Tandis que dans tout autre domaine les vérités s'appuient et se rappellent les unes les autres à mesure qu'on avance, il semble qu'une fatalité veuille pour la langue que toute nouvelle vérité oblitère l'autre parce que les vérités initiales ne sont pas simples. » (Saussure, 2002a : p. 95-96), ainsi que cet aphorisme : « Quelques vérités qui se retrouvent [ ] »

Ne parlons ni d'axiomes ; ni de principes, ni de thèses. Ce sont simplement, et au pur sens étymologique des aphorismes, des *délimitations*

des limites entre lesquelles se retrouve constamment la vérité, d'où que l'on parte, [ ] » (Saussure, 2002a : p. 123).

<sup>11</sup> Et ainsi, comme nous l'avons vu lors de notre analyse de la sémiotique benvenistienne, et comme il apparaîtra dans ce qui suit, d'ordonnance plutôt que de classement (d'assignation à un ordre, assignation d'ailleurs corrélatrice, comme nous l'avons vu, d'une redéfinition, et ainsi convergente avec la constitution de la langue que nous analysons ici, et qui est de fait, précisément, une autre voie).

<sup>12</sup> Bouquet et Engler (voir Saussure, 2002a : p. 298), de même qu'Engler (Engler, 1975 : p. 840 et Saussure, 1974 : p. 43, où l'on trouve cependant un point d'interrogation) et Fehr (Fehr, 2000 : p. 249) donnent cette note comme une note préparatoire au deuxième cours, la datant ainsi de 1908-1909. Claudia Mejía (Mejía, 1998 : p. 84) la date quant à elle de mai 1911, sans mentionner la proximité avec le passage du deuxième cours, et en se fondant sur sa propre reconstruction du troisième cours et plus largement de l'évolution de la pensée saussurienne au fil des trois cours. Celle-ci nous semble cependant peu convaincante, bien que minutieuse.

« – La première paire, ou *dualité*. Les deux côtés psychologiques du signe.

*Association*

~~~~~  
.

– La deuxième paire, ou dualité.

Individu | masse.

La *langue*, chose en soi sans rapport avec la masse humaine existante, est liée indissolublement à la masse humaine

Autres formes : la langue est sociale, ou bien n'existe pas.

la langue, pour s'imposer à l'esprit de l'individu, doit d'abord avoir la sanction de la collectivité.

– La troisième paire de choses est constituée par la langue et la parole. Le signe, préalablement double par l'association intérieure qu'il comporte, et double par son existence en deux systèmes, est livré à une manutention double¹³

La langue est consacrée socialement et ne dépend pas de l'individu. Est de l'Individu, ou de la Parole, a. Tout ce qui est Phonation, b) tout ce qui est combinaison. – Tout ce qui est Volonté –

Dualité	Parole	/	Langue
	Volonté individuelle	/	Passivité sociale

Ici pour la première fois question de deux Linguistiques. » (Saussure, 2002a : p. 298-299).

En effet, tandis que la première dualité est constitutive de l'unité phonologique, les trois autres sont constitutives de la langue. La première renvoie à la définition saussurienne du signe linguistique, dans le cadre de laquelle la définition traditionnelle du signe comme signifiant cède la place à un signe dual : « Il [le son vocal] est l'instrument <– et encore ce mot est-il un piège : on risque de donner une indépendance au son en l'appelant ainsi → de la pensée sans exister pour soi, indépendamment de la pensée. » Les deux autres sont constitutives, à deux niveaux différents, de la distinction langue/parole. Au premier niveau, la distinction individu/masse, ou individuel/social, s'ajoute à la dualité du signe, comme celle-ci s'ajoutait, dans les notes de Riedlinger, à la dualité de l'unité phonologique. On retrouve ici la démarche du premier cours et de la note de 1891-1894, qui conduit de la langue individuelle – « la langue considérée en nous-mêmes, si nous observons un individu » – à la dimension sociale qu'implique la parole ou la « vie de la langue » : « Pour se servir de la double unité complexe il faut au moins deux individus ; <à> un seul <la langue> ne servirait à rien < : la langue est faite pour communiquer avec ses semblables.> », et c'est pourquoi « [l]a *langue* », chose en soi sans rapport avec la masse humaine existante, est liée indissolublement à la masse humaine. » A nouveau, la langue apparaît comme un dépôt : « le passage de la bouche <d'un monsieur A> à l'oreille <d'un monsieur B> et réciproquement sera toute la vie de la langue, <ce qui implique chaque fois le passage par l'esprit des sujets parlants.> », et le propos est même plus univoque ou unidirectionnel que dans le premier cours, où la langue était donnée d'avance comme consécration – « la langue n'est que la consécration de ce qui avait été évoqué <par> la parole. » Ici, à l'inverse, la langue « reçoit sa consécration » « par la vie sociale » : « La langue est consacrée socialement et ne dépend pas de l'individu. » Apparaît ainsi nettement, à nouveau, la dualité social/individuel : la langue, individuelle, n'est langue que dans la mesure où elle est sociale – « La langue est sociale, ou bien n'existe pas. La langue, pour s'imposer à l'esprit de l'individu, doit d'abord avoir la sanction de la

¹³ Les deux phrases sont peut-être à inverser.

collectivité. » Cette unidirectionnalité est cependant corrélative d'un retournement qui confère la première place à la dimension du social et, par là même, à la langue. Il est question, dans les notes de Saussure, de « deux systèmes », et les notes de Riedlinger opposent de même « langue individuelle » et « langue sociale ». Or, tandis que les notes de Saussure distinguent nettement entre les deux distinctions individu/masse (« existence en deux systèmes ») et langue/parole (« manutention double »), celles de Riedlinger témoignent d'une confusion relative de celles-ci. « il y aura toujours la langue individuelle et la langue sociale » se trouve en effet glosé par « <Formes, grammaires n'existent que socialement, mais les changements partent d'un individu.> », qui nous reconduit à la distinction langue/parole du premier cours, opposant une langue sociale et passive, instrument de la parole, et une parole active, mais également productrice de la langue qui en est la cristallisation sociale. On retrouve ensuite dans ces notes la distinction du premier cours et de la note de 1891-1894 entre faculté individuelle du langage et langue sociale, et avec elle l'extériorité de la langue par rapport à l'individu. Mais Saussure ajoute : « La consécration sociale, par la masse, semble être une unité où l'on puisse enfin se reposer au milieu des dualités que nous avons signalées par degré. », avant de définir la langue comme « un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'usage de la faculté du langage chez les individus » puis, comme nous l'avons vu plus haut, comme une institution sémiologique, institution *sui generis* et système de signes doté d'une extériorité sans objectalité. Ce retournement fait nettement apparaître la dualité de la notion saussurienne de social, qui renvoie tout à la fois à l'extériorité constitutive de la langue, corrélative, dans la mesure où elle est une alternative à l'extériorité objectale de l'instrument de communication, de la théorisation du rapport son/sens, et à la prise en charge théorique de la dimension sociale du langage. Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre aspect, la dimension du social permet la délimitation de la langue dans le tout du langage, et sur cette base, à un second niveau, la distinction langue/parole peut se superposer à la distinction langue/faculté du langage, en tant que la distinction social/individuel, constitutive de la distinction langue/parole et ainsi de la langue, implique par ailleurs le concept de parole, dont celui de langue permet l'élaboration. Saussure définit ainsi la parole comme « l'acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue » – définition qui témoigne tout à la fois de l'inhérence mutuelle de la langue et de la parole : si la parole est acte effectué au moyen de la convention sociale qu'est la langue, elle est par là même réalisation de la faculté du langage, et de la spécificité de la parole par rapport à la langue –, et distingue, dans ses notes – où, comme nous l'avons souligné ci-dessus, se trouvent clairement distinguées les deux oppositions individu/masse et langue/parole –, deux aspects de la parole, dont le premier – la phonation – renvoie à la rupture avec le tout du langage, tandis que le second – la Volonté individuelle, par opposition à la passivité sociale – implique la théorisation de la langue et de la parole et, dès lors, puisqu'il s'agit d'une « manutention double », une dualité de la linguistique. Il était déjà question, dans la deuxième conférence à l'université de Genève (1891), et à propos, significativement, de l'analogie, de deux aspects de la parole :

« Il y a d'une part le changement *phonétique* et d'autre part le changement, appelé de divers noms dont aucun n'est excellent, mais dont le plus usité est le changement *analogique*. Nous verrons immédiatement pourquoi. – On peut opposer sous beaucoup de

points de vue différents ces deux grands facteurs de renouvellement linguistique en disant par exemple que le premier représente (*du*) [le] côté physiologique et physique de [la] parole, tandis que le second répond au côté psychologique et mental du même acte » (Saussure, 2002a : p. 159).

De fait, il n'y a là rien de réellement nouveau par rapport au premier cours, qui insistait également sur la passivité de la langue au regard de l'activité de la parole, si ce n'est, dans la logique de la démarche de rupture avec le tout du langage et de la recherche d'une ordonnance de ce dernier, et corrélativement à cette claire mise en évidence de la dualité de la dimension du social, l'accentuation du caractère central de la langue, auquel le troisième cours donnera toute sa mesure.

Dans ce cours encore, la distinction langue/parole est inaugurale. Au terme d'un rapide « Coup d'œil sur l'histoire de la linguistique¹⁴ », Saussure s'interroge sur la matière et l'objet de la linguistique, dans ce développement partiellement cité plus haut lors de notre analyse de la sémiotique benvenistienne :

« La linguistique peu à peu préparée ainsi est une science dont nous empruntons la définition au Dictionnaire de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas : “étude scientifique des langues”, ce qui est satisfaisant, mais c'est dans ce mot scientifique qu'est la distinction avec toute étude antérieure.

Qu'a-t-elle devant soi : 1^o) comme matière, 2^o) comme objet ou tâche ?

1^o) Une étude scientifique aura pour matière toute espèce de modification du langage humain ; elle ne fera pas un choix entre telle ou telle période plus ou moins éclatante au point de vue littéraire, ou plus ou moins célèbre à cause de son peuple : elle donnera son attention à n'importe quel idiome, obscur ou fameux, et de même à n'importe quelle période, ne donnant pas une préférence par exemple à ce qu'on appelle une “période classique”, mais donnant un intérêt égal aux périodes dites de décadence ou archaïques. De même au sein d'une époque quelconque, elle ne pourra pas se permettre de choisir la langue la plus cultivée, mais elle s'occupera à la fois des formes populaires plus ou moins opposées à la langue dite cultivée ou littéraire, et des formes de la langue dite cultivée ou littéraire. La linguistique s'occupe donc du langage à toute époque et dans toutes les manifestations qu'il revêt.

Forcément, comme il fallait le remarquer, pour avoir des documents autant que possible sur toute époque, la linguistique devra s'occuper continuellement de la langue écrite, et souvent elle aura à emprunter ses lumières à la philologie pour se diriger mieux au milieu de ces textes écrits ; mais elle fera toujours la différence entre le texte écrit et ce qu'il recouvre ; elle n'y verra que l'enveloppe, ou la façon extérieure de se faire connaître, de son véritable objet, qui est la langue parlée uniquement.

2^o) La matière, la tâche ou l'objet de l'étude scientifique des langues, ce sera si possible faire l'histoire de toutes les langues connues. Naturellement, ce n'est possible que dans une mesure infime et pour un très petit nombre d'entre elles. En essayant de faire l'histoire d'une langue, on arrivera très vite à être obligé de faire l'histoire d'une famille de langues. Au-delà du latin, on se trouve dans une période commune au grec et au slave. Cela implique donc l'histoire des familles de langues, lorsqu'il s'en présente devant nous. Mais en second lieu, ce qui est fort différent, il faudra que de cette histoire de toutes les langues elles-mêmes se dégagent les lois les plus générales. La linguistique aura à reconnaître les lois qui sont en jeu universellement dans le langage et d'une façon absolument rationnelle, séparant les phénomènes généraux de ceux qui sont particuliers à telle ou telle branche de langues. Il y a des tâches plus spéciales qu'on pourrait rattacher ;

¹⁴ Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 83-84.

elles concernent les rapports que la linguistique doit avoir vis-à-vis de certaines sciences. Les unes sont en rapport pour lui emprunter des renseignements, des données, et les autres au contraire pour lui en fournir et l'aider dans sa tâche. Il arrive souvent que le domaine respectif de deux sciences n'apparaît pas avec une grande clarté dès le premier moment : en tout premier lieu, il faut citer les rapports entre la linguistique et la psychologie – qui sont souvent difficiles à délimiter.

C'est une des tâches de la linguistique de se définir, de reconnaître ce qui est dans son domaine. Dans les cas où elle dépendra de la psychologie, elle en dépendra indirectement, elle restera indépendante. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 84-85).

La linguistique étant définie comme « étude scientifique des langues », le langage apparaît comme la « matière » de la linguistique, qui « s'occupe [...] du langage à toute époque et dans toutes les manifestations qu'il revêt ». Il s'agit là, selon Saussure, d'« un objet qui est aussi large que possible », et dont seule la linguistique scientifique a mesuré l'étendue :

« Une fois la linguistique ainsi conçue, c'est-à-dire ayant devant elle le langage dans toutes ses manifestations, un objet qui est aussi large que possible, on comprend pour ainsi dire immédiatement ce qui n'était peut-être pas clair à toute époque : l'utilité de la linguistique, ou le titre qu'elle peut avoir à figurer dans le cercle des études qui intéressent ce qu'on appelle la "culture générale".

Tant que l'activité des linguistes se bornait à comparer entre elles les langues, on peut dire que cette utilité générale devait échapper à une grande partie du public et qu'en somme il s'agissait là d'une étude si spéciale qu'il n'y avait pas de raison véritable pour supposer qu'elle pût intéresser les cercles plus étendus du public. Ce n'est que depuis que la linguistique est plus consciente de son objet, c'est-à-dire l'aperçoit dans toute son étendue, qu'il est évident que cette science a son mot à dire dans une foule d'études qui intéresseront pour ainsi dire n'importe qui. Elle n'est pas indifférente par exemple pour quiconque doit manier des textes. Il est utile à l'historien entre autres d'avoir une vue sur les formes les plus usuelles des différents phénomènes phonétiques, morphologiques ou autres, sur la manière dont le langage vit, se continue, s'altère avec le temps. D'une façon encore plus générale, il est évident que le langage joue dans les sociétés humaines un rôle si considérable, c'est un facteur d'une importance telle <à la fois> pour l'individu humain et la société humaine, qu'il est impossible de supposer que l'étude d'une partie aussi notable de la nature humaine doive rester purement et simplement l'affaire de quelques spécialistes ; tout le monde est appelé, semble-t-il, à prendre une idée aussi correcte que possible de ce que représente ce côté des manifestations humaines en général. Et cela d'autant plus que les idées réellement rationnelles, approuvables, la conception à laquelle la linguistique a fini par arriver, n'est nullement de celles qui s'offrent dès le premier coup d'œil.

Il n'y a aucun domaine qui, plus que la langue, ait donné lieu à des idées chimériques et absurdes. Le langage est un objet de mirages de toutes espèces. Les erreurs faites par le langage sont ce qu'il y a de plus intéressant, psychologiquement parlant. Chacun laissé à lui-même se fait une idée très éloignée de la vérité sur les phénomènes qui se produisent dans le langage. Il est donc également de ce côté-là légitime à la linguistique qu'elle puisse aujourd'hui se croire en état de rectifier beaucoup d'idées, de porter la lumière là où la généralité des hommes d'étude seraient très facilement enclins à se tromper, à commettre les erreurs les plus graves.

Nous avons laissé de côté la question de la langue et du langage pour parler de l'objet de la linguistique et de son utilité possible. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 86).

Il est d'autant plus notable, dans cette perspective, que Saussure insiste à nouveau sur la complexité et l'absence d'évidence du langage, et, par ailleurs, que comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'objet de la linguistique se caractérise notamment, sur cette base, par sa généralité : la linguistique devra « faire l'histoire de toutes les langues connues », mais « en second lieu, ce qui est fort différent, il faudra que de cette histoire de toutes les langues elles-mêmes se dégagent les lois les plus générales », au sens des « lois qui sont en jeu universellement dans le langage ». Il faut mentionner en effet, ici, cette note non datée, où Saussure insiste sur le changement d'objet qui spécifie la linguistique générale par rapport à la grammaire comparée, et qui consiste à considérer le langage comme phénomène, « faculté de l'âme », et non seulement comme idiome :

« Le langage est un phénomène ; il est l'exercice d'une faculté qui est dans l'homme. La langue est l'ensemble des formes concordantes que prend ce phénomène chez une collectivité d'individus et à une [époque déterminée.]

Le malentendu où tomba au début l'école fondée par François Bopp fut de (*leur*) prêter aux langues un corps et une existence imaginaires en dehors des individus parlants ; L'abstraction en matière de langue, même faite à bon escient, ne souffre jamais en pratique que des applications limitées ; est un procédé *logique*

à plus forte raison une abstraction à laquelle on donnait un corps et dont on était le jouet {se laissait abuser}¹⁵ impunément allait être un empêchement –

L'école de Bopp aurait dit que le langage est une application de la langue ou que celle-ci est la condition nécessaire du langage, en considérant la langue comme instituée¹⁶. Aujourd'hui on voit qu'il y a réciprocity permanente et que dans l'acte de langage, la langue tire à la fois son application et sa source unique et continuelle le langage est à la fois l'application et le générateur continu de la langue non-seulement la reproduction et la production.

En même temps que les points de vue, de toute la distance qui sépare []

Sur le papier – chez le sujet parlant ou l'ensemble des sujets parlants – chez le sujet pensant et parlant []

La [] n'a pas traité le langage [comme] un phénomène ; elle a dit La langue c'est la lettre Le langage c'est la langue ou l'idiome, et l'idiome c'est la lettre

~~La langue c'est le phonème~~

La langue c'est une corrélation entre la pensée et le phonème

La première école de linguistique n'a pas envisagé le langage dans son caractère de phénomène. Il faut dire plus, Elle a ignoré le fait du *langage*, s'est attaquée directement à la *langue* soit à l'idiome (ensemble des manifestations du langage à une époque chez un peuple) et n'a vu l'idiome qu'à travers le voile de l'écriture. Il n'y a pas de parole, il n'y a que des assemblages de lettres.

Un premier pas se fit : de la lettre on en vint à considérer le son articulé sans y mettre [mots ill.] et du papier on passa au sujet parlant. Il n'y a pas encore de langage, il y a déjà la parole.

La conquête de ces dernières années est d'avoir enfin placé non seulement [?] tout ce qui est le langage et la langue à son vrai foyer exclusivement dans le sujet parlant soit comme être humain, soit comme être social

¹⁵ Au-dessus de « dont on était ». Nous suivons ici la lecture d'Amacker. Voir Saussure (2011) : p. 278.

¹⁶ Là encore voir Saussure (2011) : p. 278-279, note 18.

Le mouvement de l'école fondée par François Bopp au commencement de ce siècle n'envisagea pas le langage dans son caractère sa valeur sous l'aspect de phénomène dans son essence. Était-ce méconnaître dans sa nature l'objet qu'elle prétendait traiter, comme on le lui reproche volontiers aujourd'hui ?

Ce reproche paraît injuste car les adeptes de la jeune science ne lui donnaient point pour mission et pour raison d'être l'étude du langage.

Dans quelle mesure le langage pouvait être l'objet d'une science distincte

L'école fondée par François Bopp au commencement de ce siècle n'envisagea pas le langage sous l'aspect d'un phénomène, et donc son caractère d'exercice d'une faculté de l'âme. On lui reproche volontiers aujourd'hui d'avoir méconnu dans son essence l'objet qu'elle prétendait traiter. C'est bien plutôt lui supposer arbitrairement une mission qu'elle ne songeait pas à se donner, que beaucoup de ses adeptes auraient sans doute récusée. En réalité c'est l'objet qui a changé : et une science différente a succédé sans s'en douter (*de*) [à] la première et pendant [?] qu'elle passe condamnation de sa devancière, elle pourrait bien ne s'être pas suffisamment assurée de la légitimité de sa propre existence.

Partie de la philologie, c'est-à-dire de l'étude des littératures, des textes et subsidiairement des langues, la science dont Bopp et Grimm ouvraient la voie s'intitula d'abord philologie comparative ou grammaire comparative. Elle ne se distinguait de la philologie classique que par la recherche de leurs []

A ouvert à [] un champ illimité de [] nouveaux, c'est là l'honneur à jamais indiscutable de l'école qui [] : et cependant rien n'est plus difficile que de déterminer au juste quelle science cette école a voulu fonder ; si même elle a voulu fonder une science distincte, et dans la négative, quel principe nouveau elle introduisait dans les sciences connues » (Saussure, 2002a : p. 129-131).

A cette considération du seul idiome répond le postulat d'une entité imaginaire : « Le malentendu où tomba au début l'école fondée par François Bopp fut de (*leur*) prêter aux langues un corps et une existence imaginaires en dehors des individus parlants », tandis que « [l]a conquête de ces dernières années est d'avoir enfin placé non seulement [?] tout ce qui est le langage et la langue à son vrai foyer exclusivement dans le sujet parlant soit comme être humain, soit comme être social ». On retrouve ici la critique formulée dans le premier cours contre la conception de la langue comme un organisme, et qui, comme il a déjà commencé d'apparaître dans ce qui précède, vaut en réalité également pour la conception de la langue comme un instrument de communication, conception précisément corrélatrice, comme l'organicisme, d'un oubli du langage au profit de l'idiome. Qu'il s'agisse, en effet, de l'une ou l'autre conception, la langue y apparaît nécessairement « instituée », c'est-à-dire définie d'avance comme condition du langage ou de la parole, là où la conception saussurienne prend acte de ce qu'« il y a réciprocity permanente et que dans l'acte de langage, la langue tire à la fois son application et sa source unique et continuelle que le langage est à la fois l'application et le générateur continu de la langue non-seulement la reproduction et la production », autrement dit de ce que langue et parole doivent être définies de manière à rendre compte du phénomène du langage. On retrouve ensuite¹⁷, dans le troisième cours, la démarche du deuxième cours :

¹⁷ Après l'énoncé du plan du cours, qui reprend notamment la démarche de généralisation, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous : « Divisions générales du cours :

1°) Les langues, 2°) La langue, 3°) Faculté et exercice du langage chez les individus. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 86).

« Sans séparer immédiatement les mots de langue et de langage, où trouvons-nous le phénomène concret, <complet>, intégral de la langue ou du langage ? c'est-à-dire, où trouvons-nous l'objet devant lequel nous avons à nous placer avec tous ses caractères provisoirement contenus en lui et non analysés ? C'est une difficulté qui n'existe pas dans telle ou telle autre discipline de ne pas avoir devant soi la matière devant laquelle on doit se placer. Ce serait une erreur de croire que c'est en prenant ce qu'il y a de plus général qu'on aura cet objet intégral, complet. L'opération de généralisation suppose justement l'abstraction, suppose qu'on a déjà pénétré dans l'objet à étudier de manière à en tirer ce qu'on déclare être ses traits généraux. Ce qu'il y a de général dans le langage, ce ne sera pas ce que nous cherchons, c'est-à-dire l'objet immédiatement donné. Mais il ne faut pas se mettre non plus devant quelque chose de partiel.

Ainsi, il est clair que l'appareil vocal a une importance qui peut attirer l'attention plus ou moins exclusive, et quand on aura étudié ce côté phonatoire de la langue, on s'apercevra vite qu'à ce côté répond un côté acoustique. Et cela n'est encore que purement matériel. On n'a pas abordé ce que c'est que le mot, l'union de l'idée avec ce produit phonatoire ; mais si l'on prend l'union de l'idée et du signe vocal, il faut se demander si c'est dans l'individu qu'on [l']étudie ou dans une société, dans une masse sociale ; on se voit toujours dans quelque chose d'incomplet. Ainsi de suite en avançant, on voit qu'on ne prend la langue que par un bout au hasard, on est loin encore d'avoir tout le phénomène devant soi. Il <peut> sembler, après avoir abordé l'étude de plusieurs côtés à la fois, que la langue ne se présente pas d'une façon homogène, mais comme un assemblage de choses composites (articulation d'un son, idée qui s'y rattache) qu'il faut étudier par ses différentes pièces sans qu'on puisse en étudier l'objet intégral.

Voici la solution que nous pouvons adopter :

Il y a chez chaque individu une faculté que nous pouvons appeler la faculté du langage articulé. Cette faculté nous est donnée d'abord par des organes, et puis par le jeu que nous pouvons obtenir d'eux. Mais ce n'est qu'une faculté et il serait matériellement impossible de l'exercer sans une autre chose qui est donnée à l'individu du dehors : la langue ; il faut que ce soit l'ensemble de ses semblables qui lui en donne le moyen par ce qu'on appelle la langue, nous voyons ainsi entre parenthèses la démarcation peut-être la plus juste à établir entre langage et langue. La langue est forcément sociale, le langage ne l'est pas forcément. Il pourra être spécialement indiqué en parlant de l'individu. C'est quelque chose d'abstrait et qui suppose pour se manifester l'existence humaine. Cette faculté qui existe chez les individus serait peut-être comparable à d'autres : l'homme a la faculté de chanter, par exemple, peut-être qu'il n'inventerait pas un air si le corps social ne le dirigeait pas. La langue suppose chez tous les individus l'existence des organes. Quand on a séparé la langue de la faculté du langage, on a séparé : 1°) ce qui est social de ce qui est individuel, 2°) ce qui est essentiel de ce qui est plus ou moins accidentel. En effet, on verra plus loin que c'est l'union de l'idée avec un signe vocal qui suffit à constituer toute la langue. L'exécution phonatoire, voilà ce qui rentre dans la faculté individuelle, c'est là ce qui est dévolu à l'individu. Mais c'est comparable à l'exécution d'un chef-d'œuvre musical par un instrument ; beaucoup peuvent l'exécuter, mais ce morceau est parfaitement indépendant de ces diverses exécutions.

L'image acoustique liée à une idée, c'est là l'essentiel de la langue. C'est dans l'exécution phonatoire que sont contenus tous les accidents, car la répétition inexacte de ce qui était donné, c'est là l'origine de cet immense ordre de faits, les changements phonétiques, qui sont de nombreux accidents.

3°) En séparant ainsi la langue de la faculté du langage, nous voyons qu'on peut donner à la langue le nom de "produit" ; c'est un "produit social". Nous l'avons dégagé du jeu de l'appareil vocal qui, lui, est une action permanente. On peut se représenter ce produit d'une façon très juste – et on aura devant soi pour ainsi dire matériellement la langue – en prenant ce qui est virtuellement dans le cerveau d'une somme d'individus <appartenant à une même communauté> même à l'état de sommeil ; on peut dire que

dans chacune de ces têtes se trouve tout le produit que nous appelons la langue. On peut dire que l'objet à étudier, c'est le trésor déposé dans notre cerveau à chacun, ce trésor, sans doute, si on le prend dans chaque individu, ne sera nulle part parfaitement complet. Nous pouvons dire que le langage se manifeste toujours au moyen d'une langue ; il est inexistant sans cela. La langue à son tour échappe absolument à l'individu, elle ne saurait être sa création, elle est sociale de son essence, elle suppose la collectivité. Enfin elle n'a d'essentiel que l'union du son et de l'image acoustique avec l'idée (L'image acoustique c'est l'impression qui nous reste). Il n'est pas besoin de se la représenter <la langue> comme nécessairement parlée à tout moment. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 86-88).

De manière plus précise que dans le deuxième cours, Saussure insiste ici sur l'absence de tout donné initial, et sur la nécessité corrélatrice de construire l'objet de la linguistique. Le propos, bien que distinct, rappelle singulièrement les affirmations citées dans le premier chapitre, relatives à l'absence d'unités linguistiques données d'avance, et à la nécessité de les constituer dans le cadre de l'abstraction définitoire du signe linguistique. Aussi, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, lit-on dans le *Cours de linguistique générale* :

« Quel est l'objet à la fois intégral et concret de la linguistique ? La question est particulièrement difficile ; nous verrons plus tard pourquoi ; bornons-nous ici à faire saisir cette difficulté.

D'autres sciences opèrent sur des objets donnés d'avance et qu'on peut considérer ensuite à différents points de vue ; dans notre domaine, rien de semblable. Quelqu'un prononce le mot français *nu* : un observateur superficiel sera tenté d'y voir un objet linguistique concret ; mais un examen plus attentif y fera trouver successivement trois ou quatre choses parfaitement différentes, selon la manière dont on le considère : comme son, comme expression d'une idée, comme correspondant du latin *nūdum*, etc. Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet, et d'ailleurs rien ne nous dit d'avance que l'une de ces manières de considérer le fait en question soit antérieure ou supérieure aux autres. » (Saussure, 1972 : p. 23).

Il n'est plus question, dans ce cadre, d'une loi de dualité infranchissable parce que vecteur de théorisation¹⁸, mais l'énumération des dualités, qui reprend l'ordre du deuxième cours mais

¹⁸ De ce point de vue, la rédaction des éditeurs brouille un peu les choses. Les éditeurs suivent en effet le développement du deuxième cours, mais sans faire apparaître le rôle constitutif des dualités, dans la mesure d'une part où ils l'insèrent dans le développement du troisième cours qu'ils prennent pour cadre, dans la mesure, d'autre part, où la transition avec les remarques sur *nu* est des plus malheureuses, enfin en faisant suivre la remarque du deuxième cours sur l'importance de maintenir les dualités face à la tentation d'une approche partielle de la remarque opposant « voie synthétique » et « voie analytique » : « En outre, quelle que soit celle qu'on adopte, le phénomène linguistique présente perpétuellement deux faces qui se correspondent et dont l'une ne vaut que par l'autre. Par exemple :

1° Les syllabes qu'on articule sont des impressions acoustiques perçues par l'oreille, mais les sons n'existeraient pas sans les organes vocaux ; ainsi un *n* n'existe que par la correspondance de ces deux aspects. On ne peut donc réduire la langue au son, ni détacher le son de l'articulation buccale ; réciproquement on ne peut pas définir les mouvements des organes vocaux si l'on fait abstraction de l'impression acoustique (voir p. 63 sv.).

2° Mais admettons que le son soit une chose simple : est-ce lui qui fait le langage ? Non, il n'est que l'instrument de la pensée et n'existe pas pour lui-même. Là surgit une nouvelle et redoutable correspondance : le son, unité complexe acoustico-vocale, forme à son tour avec l'idée une unité complexe, physiologique et mentale. Et ce n'est pas tout encore :

3° Le langage a un côté individuel et un côté social, et l'on ne peut concevoir l'un sans l'autre. En outre :

4° A chaque instant il implique à la fois un système établi et une évolution ; à chaque moment, il est une institution actuelle et un produit du passé. Il semble à première vue très simple de distinguer entre ce système et

son histoire, entre ce qu'il est et ce qu'il a été ; en réalité, le rapport qui unit ces deux choses est si étroit qu'on a peine à les séparer. La question serait-elle plus simple si l'on considérait le phénomène linguistique dans ses origines, si par exemple on commençait par étudier le langage des enfants ? Non, car c'est une idée très fautive de croire qu'en matière de langage le problème des origines diffère de celui des conditions permanentes ; on ne sort donc pas du cercle.

Ainsi, de quelque côté que l'on aborde la question, nulle part l'objet intégral de la linguistique ne s'offre à nous ; partout nous rencontrons ce dilemme : ou bien nous nous attachons à un seul côté de chaque problème, et nous risquons de ne pas percevoir les dualités signalées plus haut ; ou bien, si nous étudions le langage par plusieurs côtés à la fois, l'objet de la linguistique nous apparaît un amas confus de choses hétéroclites sans lien entre elles. C'est quand on procède ainsi qu'on ouvre la porte à plusieurs sciences – psychologie, anthropologie, grammaire normative, philologie, etc., – que nous séparons nettement de la linguistique, mais qui, à la faveur d'une méthode incorrecte, pourraient revendiquer le langage comme un de leurs objets.

Il n'y a, selon nous, qu'une solution à toutes ces difficultés : il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage. En effet, parmi tant de dualités, la langue seule paraît être susceptible d'une définition autonome et fournit un point d'appui satisfaisant pour l'esprit. » (Saussure, 1972 : p. 23-25). On voit que les éditeurs ajoutent par ailleurs aux trois dualités énumérées dans les deux cours celle de l'histoire et de l'état, que Saussure envisage ensuite dans le deuxième cours, et qui ne nous semble pas au même niveau que les autres : « Nous sommes plus ou moins préparés pour placer la linguistique parmi les autres sciences. Mais d'autres aspects que ceux que nous avons considérés et parallèles à ceux-ci se présentent. Nous avons considéré la langue dans l'individu et la société ; mais les différentes sociétés n'ont pas la même langue ; elle diffère géographiquement. Deux sortes de diversité :

1) Diversité relative : diversité dans l'unité. L'unité des langues romanes comporte le fractionnement entre le français, l'italien etc. ; le français est loin d'être un, mais est subdivisé en une infinité de dialectes <locaux> et si on prend un de ces patois ce serait une illusion de les croire uns.

2) Diversité radicale : <par exemple> entre les langues indo-européennes et le chinois. Les bases d'expression de la pensée diffèrent entre ces langues. La question de race se pose et nous voyons poindre des rapports avec l'ethnologie.

Cette diversité n'est pas un des aspects doubles, troublants qu'offre la langue. Dans le fait <de la diversité> géographique les choses se posent avec plus de simplicité. Nous sentons bien qu'elle est le produit d'autre chose, qu'elle doit se réduire à d'autres côtés de la langue, n'en est pas un côté primaire. Quand nous considérons la différence entre le français et le latin nous voyons que cette diversité est le produit du temps. La langue a donc affaire avec le temps : la langue a une histoire, <c'est la manière la plus simple de dire la chose.> Ce fait semble bien simple et pourtant c'est pour ne pas avoir assez considéré le point de vue historique que l'on est arrivé à tant d'erreurs au début de la linguistique. Ce point de vue a mené à un autre excès et aujourd'hui il faut combattre dans l'autre sens : la langue est autre chose encore que cette relation avec le temps. Il semble que ce soit une chose très simple que de faire la distinction entre l'histoire de la langue et la langue elle-même, entre ce qui a été et ce qui est, mais <le rapport entre ces deux choses est si profond qu'on peut à peine faire la distinction.> Il y a là un côté double, un enchevêtrement difficile à débrouiller. Distinguer donc ces deux côtés : ce qui se passe dans le moment et ce qui se passe dans le temps, <dans des époques successives.> Ces deux côtés constituent deux disciplines différentes. <Quand on formule une règle on confond constamment les deux points de vue.> Distinguer donc les lois qui marchent dans le temps des autres qui sont statiques.

Exemple facile <de ces deux lois :> l'accent latin et son effet en français. « L'accent tonique français est toujours sur la même syllabe qu'en latin » – et d'autre part : « au-delà de l'accent les syllabes tombent ». Mais il y en a d'autres très embrouillés. Ce double côté servira au classement interne de la langue. » (Saussure, 1997 : p. 4-5). Il s'agit là en effet, comme nous le verrons *infra*, d'une distinction définitoire du point de vue synchronique (linguistique), et non d'une dualité prise en charge dans le cadre de la construction du concept de langue. La remarque sur le langage enfantin, articulée à la remarque du deuxième cours sur l'inanité de la question de l'origine du langage (voir Saussure, 1972 : p. 417, note 49), provient des notes de Dégallier, qui donnent : « Côté phonatoire n'est pas tout : il y a côté acoustique, et opposé au côté matériel, union de l'idée avec produit phonatoire ; et puis, au **côté individuel** s'oppose **côté social**, etc., etc. On peut commencer par **langage des enfants**, etc. On aborde objet de ces différents côtés parce qu'on a peine à l'embrasser intégralement. Réponse à cette recherche : Chez chaque individu, **faculté du langage** articulé, mais cette faculté ne pourrait être mise en jeu, si le corps social ne donnait à l'individu le moyen de l'exercer : la langue. [etc.] » (Saussure, 1967 : p. 25, 28, 29, 30 et 31). On voit qu'il ne s'agit plus du tout, dans le troisième cours, de dualités constitutives, mais d'abord partiels de la langue, auxquels la définition de la langue comme « produit social » viendra conférer l'unité.

visé cette fois à faire paraître la difficulté de constituer quelque chose de complet et d'articulé, ce qui serait « l'objet intégral », est suivie, selon un retournement analogue à celui que nous avons tenté de mettre en évidence dans le développement du deuxième cours, de l'énoncé d'une « solution » qui institue le caractère central de la langue, et confère à la dimension du social un rôle constitutif¹⁹. La première démarcation, à nouveau, est entre langue et langage²⁰, et les enjeux de la distinction font très nettement apparaître, comme dans le deuxième cours, la dualité de la dimension saussurienne du social : la distinction social/individuel, comme la distinction essentiel/accidentel, qui renvoient très exactement au point de vue sémiologique, sont constitutives de la délimitation de la langue dans le tout du langage, dont elles individualisent les deux aspects corrélatifs de la constitution de la langue et de la théorisation du rapport son/sens²¹. La suite du passage tente de caractériser, sur le mode du premier cours,

¹⁹ On retrouvera cependant plus loin la logique cumulative des dualités du deuxième cours, dans la récapitulation suivant le développement sur la mutabilité et l'immutabilité du signe, citée et analysée dans la section « De l'arbitraire au point de vue sémiologique » (chapitre 2, III-, E-), et où se trouve la célèbre équation « langue = langage – parole ». Voir Saussure (2002a) : p. 333-335 et Saussure & Constantin (2005) : p. 248-252. Comme nous l'avons vu, ce développement ne va pas sans difficulté. Par ailleurs, Saussure s'attache alors à la réélaboration de la notion de convention, dans le cadre de laquelle se construit cette extériorité de la langue à laquelle renvoie la dimension du social qui est définitoire de la langue saussurienne, et qui constitue ainsi une autre de ces « voies opposées » permettant la rupture avec le tout du langage.

²⁰ On lira en revanche dans le *Cours de linguistique générale* : « En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel. » (Saussure, 1972 : p. 30). La substitution ne porte pas réellement à conséquence, dans la mesure où la parole, comme nous l'avons vu plus haut, est l'acte par lequel l'homme réalise sa faculté de langage. Elle ne peut cependant manquer d'obscurcir la dualité de niveau de la distinction saussurienne, dans la mesure où le premier niveau est celui de la rupture avec le tout du langage, tandis que le second met en jeu la parole comme concept.

²¹ La remarque intervient à trois reprises : « En effet, on verra plus loin que c'est l'union de l'idée avec un signe vocal qui suffit à constituer toute la langue. », « L'image acoustique liée à une idée, c'est là l'essentiel de la langue. », « Enfin elle n'a d'essentiel que l'union du son et de l'image acoustique avec l'idée. » La dernière proposition constitue l'une des sources de ce passage du *Cours de linguistique générale* (voir ci-dessous) : « Tandis que le langage est hétérogène, la langue ainsi délimitée est de nature homogène : c'est un système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique, et où les deux parties du signe sont également psychiques. » (Saussure, 1972 : p. 32). Godel écrit à ce propos : « Ce passage a embarrassé A. Sechehaye, qui a noté en marge : *sens ?* La conjecture a passé dans le texte du *Cours* : “[...] où il n’y a d’essentiel que l’union du sens et de l’image acoustique [...]” L'accord de J et S est pourtant confirmé par D, qui a noté, maladroitement :

“Elle n'a d'essentiel que l'exécution phonatoire [*sic*] et l'image acoustique (impression latente dans notre cerveau)”.

La suite montre qu'en effet Saussure a ici en vue le langage oral par opposition à d'autres langages possibles :

“Pour lui [Whitney], c'est par hasard, commodité, que nous parlons par le larynx, la langue etc. (D). Les hommes auraient pu employer des images visuelles au lieu d'images acoustiques (J). Juste ; car la langue n'est que correspondance entre exécution et image acoustique – exécution phonatoire ou autre (D/ ... entre idées et appareil d'exécution, S)” (D 6).

Ce qui est remarquable dans ce passage, c'est que, en excluant de la langue, comme toujours, l'exécution phonatoire, il ait retenu l'union, ou plus exactement la correspondance entre l'image acoustique et l'exécution. Par *image (impression) acoustique*, on doit entendre ici : signe destiné à l'exécution phonatoire, par opposition à d'autres genres de signes. Tel est aussi, peut-être, le sens de l'expression : *signes évocables*, qui apparaît ailleurs (D 181), et qui dénoterait des signes réalisables par la *voix*, toute autre réalisation – l'écriture par exemple – étant indirecte. » (Godel, 1957 : p. 152-153). On lit en effet dans les notes de Dégallier, Mme Sechehaye et Joseph : « [Dégallier] Langue n'existe pas sans individu ; langue pourtant ne dépend pas de lui mais de collectivité. Elle **n'a d'essentiel que** exécution phonatoire et **image acoustique** (impression latente dans notre cerveau).

la langue ainsi définie comme « produit social », insistant sur le côté tangible de la langue – « et on aura devant soi pour ainsi dire matériellement la langue ». Si Saussure insistait plus haut sur l'extériorité de la langue par rapport à l'individu – « Mais ce n'est qu'une faculté et il serait matériellement impossible de l'exercer sans une autre chose qui est donnée à l'individu du dehors : la langue » –, la langue apparaît alors, d'une part, comme une somme : « On peut se représenter ce produit d'une façon très juste [...] en prenant ce qui est virtuellement dans chaque cerveau d'une somme d'individus <appartenant à une même communauté> », « [...] on peut dire que dans chacune des têtes se trouve tout le produit que nous appelons la langue » étant ensuite atténué par « [...] ce trésor, sans doute, si on le prend dans chaque individu, ne sera nulle part parfaitement complet. », et d'autre part, et surtout, comme un « objet à étudier ». Le propos de Saussure devient ainsi relativement ambigu, ou en tout cas source de confusion, ce d'autant que la fin du chapitre revient sur la distinction entre « la langue » et « les langues » :

« Après avoir assigné ce caractère à la langue d'être un produit social que la linguistique doit étudier, il faut ajouter que le langage de l'ensemble de l'humanité se manifeste par une diversité de langues infinie : la langue est le produit d'une société, mais les différentes sociétés n'ont pas la même langue. D'où vient cette diversité ? Tantôt c'est une diversité relative, tantôt c'est une diversité absolue, mais enfin nous avons trouvé l'objet concret dans ce produit que l'on peut supposer déposé dans le cerveau de chacun. Mais ce produit, suivant qu'on se place à tel endroit du globe, est différent ; la <chose> donnée, ce n'est pas seulement la langue mais les langues. Et le linguiste est dans l'impossibilité d'étudier autre chose au début que la diversité des langues. Il doit étudier d'abord les langues, le plus possible de langues ; il doit étendre son horizon autant qu'il le peut. C'est ainsi que nous procéderons. Par l'étude, l'observation de ces langues, il pourra tirer des traits généraux, il retiendra tout ce qui lui paraît essentiel et universel, pour laisser de côté le particulier et l'accidentel. Il aura devant lui un ensemble d'abstractions qui sera la langue. C'est ce qu'on peut résumer dans cette seconde division : la langue. Dans la langue, nous résumons ce que nous pouvons observer dans les différentes langues. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 89).

Si l'expression de « lois qui sont en jeu universellement dans le langage » pouvait prêter à confusion, la notion d'« un ensemble d'abstractions qui sera la langue » semble quant à elle substituer la grammaire générale²² à la linguistique générale, c'est-à-dire les idiomes à la langue²³. On lit cependant ensuite, en ouverture de la section « Les langues » :

[Mme Secheyaye] Le langage se manifeste toujours par une langue. La langue échappe à l'individu, ne saurait être sa création ; elle est sociale par essence et suppose la collectivité. Elle **n'a d'essentiel que l'union du son et de l'image acoustique**.

[Joseph] Le langage se manifeste toujours au moyen d'une langue ; il est inexistant sans cela. La langue suppose la collectivité. Elle **n'a d'essentiel que l'union du son et de l'image acoustique**. (*L'image acoustique* n'est pas proprement dit : c'est *impression acoustique* que l'on devrait dire, existant d'une façon latente dans notre cerveau.) » (Saussure, 1967 : p. 43), ce que Secheyaye commente de la manière suivante : « Ainsi disent J et S ; cela ne me paraît avoir aucun sens et je proposerais de remplacer *son* par *sens*. [Renvoi à D.] Saussure veut-il dire : “Elle n'a d'essentiel que l'idée de l'articulation et l'image acoustique” ? » (Saussure, 1967 : p. 43). On voit que les notes de Constantin justifient *a posteriori* la conjecture de Secheyaye et affaiblissent l'interprétation de Godel. Voir la note 3417 du chapitre 2.

²² D'ailleurs envisagée par Saussure : « Beaucoup de choses que l'on fait entrer dans la linguistique en général appartiennent plus précisément à la linguistique statique. Sans doute, il y a certains principes généraux dont on peut se demander s'il faut les mentionner avant ou après l'embranchement. De là le décousu du cours :

l'embranchement a été introduit plus haut que cela n'avait été projeté. La linguistique statique peut réclamer bien des choses qu'on range dans linguistique générale.

Elle prendra ce qu'il y a de commun entre tous les états de langue observables. C'est à cette généralisation qu'appartient même ce que l'on a appelé la "grammaire générale" qui comprendra notamment les points où la linguistique touche de près la logique. Les catégories comme le substantif, le verbe, voilà qui peut être réclaté finalement par la linguistique statique, car c'est seulement au moyen d'états de langue que s'établissent les rapports et les différences telles qu'on trouve dans grammaire générale. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 275). Voir également au début de l'exposé consacré à la famille indo-européenne : « Toutes les langues doivent concourir à nous donner la vue d'ensemble du langage humain en général. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 165). Les éditeurs tentent de la distinguer des « principes essentiels » qui constitueront l'objet de la partie consacrée à la linguistique synchronique, et qui sont en réalité de l'ordre de la linguistique générale : « L'objet de la linguistique synchronique générale est d'établir les principes fondamentaux de tout système idiosynchronique, les facteurs constitutifs de tout état de langue. Bien des choses déjà exposées dans ce qui précède appartiennent plutôt à la synchronie ; ainsi les propriétés générales du signe peuvent être considérées comme partie intégrante de cette dernière, bien qu'elles nous aient servi à prouver la nécessité de distinguer les deux linguistiques.

C'est à la synchronie qu'appartient tout ce qu'on appelle la "grammaire générale" ; car c'est seulement par les états de langue que s'établissent les différents rapports qui sont du ressort de la grammaire. Dans ce qui suit nous n'envisageons que certains principes essentiels, sans lesquels on ne pourrait pas aborder les problèmes plus spéciaux de la statique, ni expliquer le détail d'un état de langue. » (Saussure, 1972 : p. 141 ; voir Saussure, 1967 : p. 228-229). Il apparaît cependant que la rédaction du *Cours de linguistique générale* résout de manière relativement arbitraire la difficulté qu'a éprouvée Saussure à situer dans son cours « l'embranchement » de la distinction synchronie/diachronie, difficulté en elle-même révélatrice de la nature de cette distinction. Voir *infra*.

²³ Et nous avons vu dans le premier chapitre qu'Harris s'y est trompé. Voir la note 293 de ce chapitre. Les exégètes de Saussure font généralement une lecture « idiologiquale » de la distinction langue/parole. On lit ainsi, par exemple, dans *Saussure* : « On dira que les sons, dans leur diversité ponctuelle, appartiennent à la parole alors que les phonèmes qui permettent de penser l'unité de sons physiquement plus ou moins dissemblables appartiennent à la langue. Il est bien clair qu'il ne peut s'agir de "réalités" différentes si l'on entend par là ce qui est directement et concrètement observable ; les seules données observables sont celles de la parole ; mais on ne peut que se perdre dans la diversité de ces données si on ne dispose pas de concepts permettant de diriger l'observation. Le phonème est un de ces concepts et la langue, dont on analyse ainsi les éléments par les termes de phonèmes, morphèmes, syntagmes..., offre une catégorisation entièrement conceptuelle de la réalité, et se présente comme un objet abstrait, une réalité de pensée.

La distinction langue/parole qui paraîtra évidente aux philosophes des sciences était sans doute la plus difficile à faire admettre aux linguistes contemporains de Saussure, pris dans une sorte de fétichisme des formes concrètes particulières, de la diversité historique fascinante dont Saussure, en privé, nous dit qu'elle est d'ailleurs la seule qui l'intéresse vraiment [...]

Mais quoi ! Il faut bien savoir ce qu'on fait et de quoi on parle quand on prétend parler en savant de ces formes particulières, qu'on expose leur histoire et leur jeu signifiant. Il y faut alors des distinctions permettant des catégories nouvelles : système, synchronie, et langue enfin, qui les implique et les subsume. D'où les répétitions insistantes qui tentent, en reprenant d'abord les propriétés qui servaient à désigner le "langage" (social, contrat, apprentissage...), de persuader de la nécessité d'opposer langue et parole :

La langue est le produit que l'individu enregistre passivement (...)

La langue est la partie sociale du langage extérieure à l'individu qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier (...)

La langue est le résultat d'un contrat passé entre les membres de la communauté (...) l'individu a besoin d'un apprentissage pour en connaître le jeu (...) (32).

Ce qui reste non dit dans ces énoncés est la nécessité de l'abstraction ; l'idéologie scientifique de l'époque qui limitait au seul donné directement observable le domaine du chercheur et ne voyait dans l'abstraction que spéculation philosophique, s'opposait à des formulations explicitement abstraites. Au contraire on trouve dans le *Cours* une obsession du concret (objet "intégral et concret", "unités concrètes", etc.). D'où certaines confusions de ce discours qui, dans ses définitions, relie aux évidences de son temps des affirmations d'une tout autre portée. C'est ainsi qu'une juxtaposition associe une remarque alors banale sur le caractère social de la langue avec une affirmation qui devait paraître beaucoup moins acceptable :

Il faut séparer la langue de la parole comme 1^o) ce qui est social de ce qui est individuel ; 2^o) ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel.

« Ce titre s'oppose à celui du second chapitre : la langue. Il n'y a pas d'avantage à préciser plus et le sens contenu dans ces deux titres opposés s'offre suffisamment de lui-même. Ainsi, quoiqu'il ne faille pas abuser des comparaisons avec les sciences naturelles, il y aurait un sens qui, de même, serait clair d'emblée à opposer dans une étude d'histoire naturelle : "la plante" et "les plantes" (cf. aussi "les insectes" opposé à "l'insecte"). Ces

Alors que le 1^o se borne à reprendre une définition générale du langage, le 2^o implique une conséquence méthodologique : il faut distinguer dans les données ce qui est important et ce qui ne l'est pas ; l'*essentiel* est dans le trait commun, posé comme tel et qui fait la langue sociale ; l'*accessoire* est la particularité individuelle. On voit s'amorcer ici la notion de *critère de pertinence*. » (Normand, 2000b : p. 52-54), et dès lors plus loin : « Quoiqu'il en soit, renoncer à la démarcation *langue / parole*, tout autant qu'à celle qui lui est liée *langue / langage*, serait renoncer au principe de pertinence qui a permis le départ de la linguistique moderne. Il est à la base de la phonologie pragoise qui d'ailleurs – première interprétation réductrice – ramène la complexité de la langue saussurienne à la conception simple d'un instrument de communication, un code selon Jakobson. » (Normand, 2000b : p. 121). Ces propositions nous semblent difficilement compatibles avec cette autre affirmation – ou plus probablement (voir *infra*, le chapitre 4 de cette première partie), cette dernière ne distingue pas entre langue et idiome : « On pourrait au moins s'accorder sur cette affirmation : "La langue est nécessaire pour que la parole soit intelligible" (CLG, 38) ; ce que je me permets d'interpréter sur le modèle d'une autre hypothèse célèbre : la *langue* est le concept qui subsume la diversité des actes de parole comme l'*inconscient* est l'hypothèse qui a permis à Freud de rassembler des phénomènes aussi divers que les lapsus, les rêves, l'oubli des noms propres, les symptômes hystériques. Il est bien connu qu'au premier abord une telle abstraction rebute et semble bien loin de l'expérience commune, d'abord sensible à la diversité. » (Normand, 2000b : p. 120). Amacker s'exprime quant à lui significativement en termes de rapports forme/substance : « Comme on le voit, les réalisations de la parole, qui constituent la mise en acte des unités de la langue, ont un double aspect, que le circuit de la communication ne mettait pas bien en évidence. Ce n'est pas tant le psychologique et le physique qui s'opposent, mais bien le formel et le substantiel ; si le formel – c'est-à-dire la langue – doit bien être localisé "dans le cerveau", le substantiel – c'est-à-dire la parole – a un aspect physique : les ondes sonores, mais aussi un aspect psychologique : les différentes impressions sémantiques. De même que les ondes sonores, comme le prouvent les analyses faites par exemple avec un oscillateur cathodique, sont toujours matériellement et objectivement diverses, de même les impressions sémantiques peuvent varier d'un individu à l'autre, d'un sous-groupe à l'autre et même d'un instant à l'autre : la *liberté*, c'est une chose bien différente pour le geôlier ou pour son prisonnier ; une *fourchette*, ce n'est pas la même chose pour le statisticien, pour l'employé d'hôtel ou pour le fin gourmet. » (Amacker, 1975 : p. 64). Voir également, notamment, la note 65 de Tullio de Mauro (Saussure, 1972 : p. 420-422), en particulier cette affirmation : « La distinction entre langue comme forme et *parole* comme réalisation significative et phonico-acoustique est la première vérité à laquelle on aboutit une fois reconnu le caractère radicalement arbitraire du signe. Mais pour reconnaître ce caractère, il faut "redescendre jusqu'au concret" (Prieto) des actes de *parole* particuliers, individuels et irrépétibles. Ce qui signifie que le *prius* dans l'exposé ne devrait pas être la "thèse primordiale" ou "le premier principe", mais l'analyse du concret, c'est-à-dire la discussion de la question que nous lisons dans 1759-1765 B Engler, et qui se ramène à se demander sur quelle base les locuteurs identifient deux actes qui, du point de vue phonico-acoustique et psycho-sémantique, sont différents. En d'autres termes, si toute cette interprétation est exacte, le C. L. G. aurait dû s'ouvrir par les pages 249-250 et 150-152 sur l'identité diachronique et synchronique, puis se poursuivre par la reconnaissance du caractère arbitraire du signe et donc du caractère formel de la langue, et enfin se conclure, pour sa première partie, par la distinction méthodologique entre la considération d'un phénomène linguistique en tant qu'il représente une certaine valeur (*langue*) ou en tant que manifestation phonico-acoustique ou psychologique (*parole*).

Au contraire, entraînés par la matérialité de l'affirmation faite par Saussure à Riedlinger sur la priorité de la distinction entre *langue* et *parole*, les éditeurs ont mis cette distinction au début du C. L. G. : sans aucun contexte, sans aucune justification autre que la finalité de garantir aux linguistes l'autonomie (v. n. 51), elle apparut comme gratuite et elle fut, de diverses façons, combattue et mal comprise. De la même façon fut mal compris le "premier principe" de l'arbitraire, décroché de toute justification (mis à part un médiocre exemple didactique) et placé en ouverture de la première partie (v. C. L. G. 99, 100). Tout ce commentaire voudrait prendre le contre-pied de tous ceux qui ont affirmé que les grandes thèses saussuriennes sont suspendues "in der Luft" (Rogger) : mais il faut reconnaître que, avant que Godel (S. M.) ne restitue le sens authentique de la pensée saussurienne, l'impression des Rogger était difficilement évitable (seules des personnalités géniales comme Hjelmslev pouvaient reconstruire par intuition les bases solides et profondes des thèses de Saussure). » (Saussure, 1972 : p. 421-422).

divisions correspondraient assez bien par le contenu même à ce que nous aurons en linguistique en séparant “la langue” et “les langues” ; il y a des carrières entières de botanistes ou de naturalistes qui se déroulent dans l’une ou l’autre de ces directions. Il y a des botanistes qui classent des plantes sans s’occuper de la circulation de la sève, etc., c’est-à-dire sans s’occuper de “la plante”.

Ce qui concerne la langue (et également dans une certaine mesure les langues) nous conduira à considérer les langues par le côté externe, sans en faire l’analyse interne ; mais ce n’est pas absolu, car dans “les langues” rentre <parfaitement> l’étude détaillée de l’histoire d’une langue ou d’un groupe de langues et cela suppose son analyse interne. Dans une certaine mesure aussi, on pourrait dire que la seconde partie “la langue” pourrait se développer dans le titre : “la vie de la langue”, que cette seconde partie contiendrait des choses ayant une valeur pour caractériser la langue et que ces choses font toutes partie d’une vie, d’une biologie. Mais il y en a d’autres qui n’y rentreraient pas, entre autres toute la face logique de la langue dépend de données immuables que le temps ou les limites géographiques n’atteignent pas.

Les langues, c’est l’objet concret qui s’offre sur la surface du globe au linguiste ; la langue, c’est le titre qu’on peut donner à ce que le linguiste aura su tirer <de général> de l’ensemble de ses observations à travers le temps et à travers l’espace. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 92-93)

développement où se profile, bien que de manière très confuse, la dimension du concept. On retrouve en outre un peu plus loin, au terme d’un nouveau développement relatif à la distinction langue/parole, la notion – en elle-même ambiguë, mais aussi plus neutre – de généralisation²⁴ :

²⁴ Également présente dans le passage des notes préparatoires de Saussure correspondant au développement précédent : « Comme il a été indiqué, ~~les deux premières sections~~ nous divisons notre cours en trois parties, et les titre des deux premières parties ne diffère que par un singulier ou un pluriel :

1^{re} partie : *Les langues*,

2^e partie : *La langue*.

Cette différence suffit en réalité à marquer presque rigoureusement <implicitement> <sans équivoque> ce que doit être la différence de contenu entre les deux parties. <L’une sera une sorte de généralisation de l’autre.>

Il n’est pas utile, comme on le croirait peut-être, ni prudent de <vouloir> mieux expliquer l’opposition, d’emblée, par exemple en opposant

1^o *Les langues*,

2^o *La Vie de la langue* <en général>.

<En effet> nous serions fort <réellement> téméraires en affirmant que, <au moins> à mon estimation, en sous-entendant par un titre que les choses qui ont une valeur générale pour caractériser la langue fassent toutes partie d’une vie, d’une biologie, ~~il y en a beaucoup qui peuvent être biologiques, de~~ <ou d’une histoire à écrire sur> cet organisme : il y en a beaucoup qui affectent <offrent> cet aspect, voisin des phénomènes de la vie, ou des <phénomènes [de]> l’histoire, mais il y en a d’autres qui ne rentreraient point dans ce cadre, entre autres ~~les bornes logiques qui sont~~ toute la face logique de la langue dépend ou peut dépendre de données immuables que les accidents du temps et du lieu géographique n’atteignent pas. <Et ainsi un titre comme la *Vie de la langue* se trouverait fort mal choisi, comme trop précis et <par conséquent> [trop] restreint.>

Lors même que ce ne serait qu’une opinion, on voit qu’il y a tout lieu de ne rien vouloir trancher par les titres <mêmes> :

Les langues, c’est l’objet concret qui s’offre à la surface du globe au linguiste.

La langue, c’est le titre qu’on peut donner à ce que le linguiste aura su tirer de ses observations sur l’ensemble des langues, à travers le temps et à travers l’espace. / » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 92-93 [voir Saussure, 2002a : p. 306-307]). Les notes de Dégallier et Joseph confirment l’enjeu de la comparaison avec la botanique, et éliminent la contradiction consistant à relier « la langue » et considérations externes pour ajouter ensuite que « ce n’est pas absolu, car dans “les langues” rentre <parfaitement> l’étude détaillée de l’histoire d’une langue ou d’un groupe de langues et cela suppose son analyse interne » : « [Dégallier] (Comparaison avec botanique : 1^o les plantes, 2^o la plante ; il y a des botanistes qui étudient les plantes : collection, observation des variétés,

« [Telle étant notre notion de la langue, il est clair qu'elle ne nous est représentée que par la série des diverses langues. Nous ne pouvons la saisir que sur une langue déterminée quelconque. *La langue*, ce mot au singulier, comment se justifie-t-il ? Nous entendons par là une généralisation, ce qui se trouvera vrai pour toute langue déterminée, sans être obligé de préciser. Il ne faut pas croire que ce terme général la langue équivaudra à langage.] » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 220).

Il faut citer, également, ce long développement de la première conférence à l'université de Genève (1891), d'autant plus remarquable que le langage, envisagé comme phénomène, « faculté de l'homme », n'y est pas encore distingué de la langue :

« Le phénomène du langage, en lui-même, vaut-il ou ne vaut-il pas la peine qu'on l'étudie, soit en ses manifestations diverses soit dans ses lois générales qui ne pourront jamais être déduites que de ses formes particulières – tel(*le*) est, s'il faut l'indiquer d'une façon tout à fait claire et catégorique, le terrain sur lequel se place actuellement la science du langage. Le langage ou la langue peut-il donc passer pour un objet qui appelle, par lui-même, l'étude ? Telle est la question qui se pose. Je ne l'examine même pas. Je vous dirai, Messieurs, qu'on a tout refusé à notre pauvre espèce humaine, comme caractère distinctif vis-à-vis des autres espèces animales, tout, et absolument tout, y compris l'instinct d'industrie, y compris la religiosité, la moralité, le jugement et la raison, tout, excepté le langage, ou comme on dit la ~~parole~~ articulée, ce terme d'*articulé* étant un terme au fond très obscur et très ~~vague~~ sur lequel je fais toutes réserves. Je n'ignore pas qu'à l'heure qu'il est plusieurs espèces de singes, comme l'ont annoncé (*dans*) les journaux, sont en train de nous disputer ce dernier fleuron de notre couronne le langage articulé, et je ne discute pas quels sont les titres de ces singes, qui peuvent être je l'admets, dignes de considération. Ce qui est clair, comme on l'a répété mille fois, c'est que l'homme sans le langage serait peut-être l'*homme*, mais qu'il ne serait pas un être se rapprochant même approximativement de l'homme que nous connaissons et que nous sommes parce que le langage a été le plus formidable engin d'action collective d'une part, et d'éducation individuelle de l'autre, l'instrument sans lequel en fait l'individu ou l'espèce n'auraient jamais pu même aspirer à développer dans aucun sens ses facultés natives.

Ici se présente cette objection plus ou moins fondée selon nous : vous transformez l'étude des langues en l'étude du langage, du langage considéré comme faculté de l'homme, comme un des signes distinctifs de son espèce, comme caractère anthropologique ou pour ainsi dire zoologique. Messieurs, c'est ici un point sur lequel il me faudrait disposer d'un temps considérable pour exposer, développer et justifier mon point de vue, qui n'est pas autre que celui de tous les linguistes actuels : c'est qu'en effet l'étude du langage comme fait humain, est tout entière, ou presque tout entière contenue dans l'étude *des langues*. Le physiologiste, le psychologue et le logicien pourront longtemps dissenter, le philosophe pourra reprendre ensuite les résultats combinés de la

classement ; et ceux qui étudient constitution, tissus, fonctions, etc.). Avec l'étude des langues, nous considérerons plutôt côté **externe**, mais cependant interne par étude de l'histoire des langues. Etude de la langue concerne, pourrait se développer dans sens de la vie de la langue ; mais langue a des aspects qui ne sont pas voisins de biologie, ainsi aspect logique de la langue. Les langues : objet concret, à la surface du globe. La langue : ce que le linguiste aura devant lui après abstraction, <après> étude à travers temps et espace.

[Joseph] Il n'y a pas d'avantage à préciser davantage. C'est comme si, en histoire naturelle, on disait : les plantes, la plante. Ces divisions : les plantes, la plante, s'offrent assez bien à nos yeux. Il y a des botanistes qui s'occupent plus spécialement des genres, des différences qu'il y a entre elles, sans se préoccuper des généralités ni du développement général. Les langues nous conduiront à des connaissances externes surtout, tandis que la seconde partie pourrait se développer dans la vie de la langue. Ainsi, en voulant préciser le titre, il serait difficile de le rendre juste, et le mieux est de le laisser tel. Les langues, c'est le fait concret qui s'offre au linguiste sur le globe. La langue, c'est l'ensemble des faits qu'il aura pu constater. » (Saussure, 1967 : p. 435).

logique, de la psychologie et de la physiologie, jamais, je me permets de le dire, les plus élémentaires phénomènes du langage ne seront soupçonnés, ou clairement aperçus, classés et compris, si l'on ne recourt en première et dernière instance à l'étude *des langues*. Langue et langage ne sont qu'une même chose ; l'un est la généralisation de l'autre. Vouloir étudier le langage sans se donner la peine d'en étudier les diverses manifestations qu'évidemment sont les *langues* est une entreprise absolument vaine et chimérique ; d'un autre côté vouloir étudier les langues en oubliant que ces langues sont primordialement régies par certains principes qui sont résumés dans l'idée de *langage*, est un travail encore plus dénué de toute signification sérieuse, de toute base scientifique véritable.

Sans cesse par conséquent l'étude générale du langage s'alimentera des observations de toute sorte qui auront été faites dans le champ particulier de telle ou telle langue. À supposer même que l'exercice de la parole constituât chez l'homme une fonction naturelle, ce qui est le point de vue éminemment faux où se placent certaines écoles d'anthropologistes et de linguistes, il faudrait encore absolument soutenir que l'exercice de cette fonction n'est abordable pour la science que par le côté de la langue ou par le côté des langues *existantes*.

Mais réciproquement, l'étude de ces langues existantes se condamnerait à rester presque stérile, à rester en tout cas dépourvue à la fois de méthode et de tout principe directeur, si elle ne tendait constamment à venir illustrer le problème général du langage –, si elle ne cherchait à dégager de chaque fait particulier qu'elle observe le sens et le profit net qui en résultent pour notre connaissance des opérations possibles de l'instinct humain appliqué à la langue. Et ceci n'a pas une signification vague et générale : toute personne un peu versée dans nos études sait avec quelle joie et quel triomphe chaque chercheur signale un cas théorique nouveau, quand il le rencontre n'importe où, dans le dernier de nos patois, ou dans le plus infime idiome polynésien. C'est une pierre qu'il apporte à l'édifice, et qui ne sera pas détruite. A tout instant, dans toute branche de la science des langues, tout le monde est par-dessus tout anxieux actuellement de mettre en lumière ce qui peut intéresser le langage, en général. Et phénomène remarquable : – Les observations théoriques qu'apportent ceux qui ont concentré leur étude sur telle ou telle branche spéciale comme le germanique, le roman sont beaucoup plus appréciées et considérées encore que les observations des linguistes embrassant une plus grande série de langues. On se rend compte que c'est le détail ultime des phénomènes qui est aussi leur raison ultime, et qu'ainsi l'extrême spécialisation peut seule servir efficacement l'extrême généralisation. Ce ne sont pas les linguistes comme Friedrich Müller, de l'Université de Vienne, qui embrassent à peu près tous les idiomes du globe, qui ont jamais fait faire un pas à la connaissance du langage ; mais les noms qu'on aurait à citer dans ce sens seraient des noms de romanistes comme M. Gaston Paris et M. Paul Meyer, M. Schuchardt, des noms de germanistes comme M. Hermann Paul, des noms de l'école russe s'occupant spécialement du russe et du slave, comme M. N. Baudouin de Courtenay, M. Kruszewski.

Le point de vue auquel nous sommes arrivés, Messieurs, et qui est simplement le point de vue dont s'inspire sans exception l'étude des langues, en toutes ses branches, fait voir très clairement qu'il n'y a pas de séparation entre l'étude du langage et l'étude des langues, ou l'étude de telle ou telle langue et famille de langues mais que d'un autre côté chaque division et subdivision de langue représente un document nouveau, et intéressant au même titre que tout autre, pour le fait universel du langage. L'Université de Genève a tenu dès le premier jour, et à bon droit, à donner une place à la science du langage ; elle l'a fait en créant le cours de Linguistique, et a résumé ainsi sous un nom très juste l'ensemble des études relatives au parler humain. Il est presque inutile de dire que cet enseignement, donné depuis quinze ans, avec une érudition, une expérience que vous ne vous attendez pas un seul instant à retrouver dans ces conférences, – que cet enseignement n'a jamais rien eu dans son programme qui pût exclure tel corps d'études

particulier comme celui qui se rapporte aux langues romanes, ou aux langues germaniques, ou aux langues indo-européennes, ou aux langues sémitiques etc. Au contraire, il appelle autour de lui ces études particulières, et le témoignage le plus autorisé, en même temps que le plus agréable que j'en puisse apporter, c'est que le nouveau cours de langues indo-européennes créé par le Département de l'Instruction Publique, l'a été en pleine conformité de vues avec l'éminent titulaire de la chaire de Linguistique.

Plus on aura dans un même centre académique de spécialités linguistiques vouées à l'étude d'un certain groupe de langues, plus aussi l'ensemble de ces études prendront de consistance par leur appui mutuel, et plus on apercevra les traits généraux de la discipline, qui sont comme brisés et morcelés là où cesse[nt] tout à coup l'information, l'intérêt, et la vie par l'absence de disciples ou de maîtres. Comme linguiste, on sera certainement porté à souhaiter le développement indéfini des chaires de linguistique ; (j'avoue toutefois que ce développement indéfini pourrait avoir des inconvénients inquiétants à la longue, pour tout le monde.)

[...] l'étude linguistique de plusieurs langues ou d'une seule reconnaît pour son but final et principal la vérification et la recherche des lois et des procédés universels du langage » (Saussure, 2002a : p. 145-148).

L'étude des langues renvoie ainsi initialement à l'adoption d'un point de vue linguistique sur le langage, point de vue auquel, en retour, elle devra être subordonnée afin de remédier à l'insuffisance de la grammaire comparée : « [...] l'étude du langage comme fait humain, est tout entière, ou presque tout entière contenue dans l'étude *des langues*. Le physiologiste, le psychologue et le logicien pourront longtemps dissenter, le philosophe pourra reprendre ensuite les résultats combinés de la logique, de la psychologie et de la physiologie, jamais, je me permets de le dire, les plus élémentaires phénomènes du langage ne seront soupçonnés, ou clairement aperçus, classés et compris, si l'on ne recourt en première et dernière instance à l'étude *des langues*. [...] d'un autre côté vouloir étudier les langues en oubliant que ces langues sont primordialement régies par certains principes qui sont résumés dans l'idée de *langage*, est un travail encore plus dénué de toute signification sérieuse, de toute base scientifique véritable. » Ainsi qu'il apparaît dans la suite du développement, elle n'en implique pas moins pour Saussure, en 1891, une perspective de grammaire générale plutôt que de linguistique. Il est notable, en réalité, que le propos saussurien soit sur ce point tout à fait ambivalent²⁵ : nous y verrons dans le chapitre suivant un témoignage de la difficulté à reconnaître la dualité langue/idiome. Or, précisément, cette dualité est rendue tout particulièrement sensible par la distinction entre langue et parole. On lit ainsi ensuite, en ouverture de la section « La langue » :

« Nous n'entendons pas en étudiant la langue étudier tout ce qui concerne le langage. Nous opposons la langue au langage comme étant une partie essentielle, principale, mais enfin ce n'est qu'une partie du langage. La langue pour nous, ce sera le produit social dont l'existence permet à l'individu l'exercice de la faculté du langage. On est bien obligé de jeter les yeux sur l'ensemble lorsqu'on aborde question limitée. Le langage est un terrain complexe, multiforme, hétéroclite dans ses différents aspects. Une conséquence, c'est qu'on n'arrive pas à le classer pris dans son tout avec d'autres faits

²⁵ On notera à cet égard que le point de vue développé dans ce passage de la première conférence de 1891 est selon Saussure « celui de tous les linguistes actuels ».

humains. Il est à cheval sur des domaines divers (domaine physique, psychique, ou encore : domaine individuel, social.). <On ne sait comment lui conférer l'unité>

La langue quoique complexe représente un tout séparable, un organisme en soi qu'il est possible de classer, quant à elle. La langue représentant une unité satisfaisante pour l'esprit on peut donner à cette unité la place prééminente dans l'ensemble des faits de langage. <Comprendre les autres choses comme subordonnées. La langue sera le centre, le reste en dépendra> Et ainsi on aura introduit un ordre intérieur dans les choses qui concernent le langage. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 214-215).

On retrouve ici la distinction entre langue et langage, et la langue se trouve définie, d'une manière à la fois semblable et différente du deuxième cours, comme « le produit social dont l'existence permet à l'individu l'exercice de la faculté du langage ». Il s'agissait dans le deuxième cours d'un « ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'usage de la faculté du langage chez les individus ». Les deux définitions mettent en valeur l'extériorité de la langue par rapport aux individus, mais la notion de « produit social » indique nettement l'étiologie de la langue qui est corrélative de la distinction langue/parole²⁶. Nous avons évité à dessein le terme d'objectalité, que nous réservons à la langue des comparatistes et des structuralistes, imaginativement conçue en termes d'extériorité objectale. La singularité de la perspective saussurienne apparaît de manière très nette dans ce développement, où les qualifications de « tout séparable » et d'« organisme en soi » viennent autant répondre à la nécessité de conférer une unité au « terrain complexe, multiforme, hétéroclite dans ses différents aspects » qu'est le langage qu'à l'existence empiriquement constatable des idiomes ou à la facticité du langage comme norme – plus moins « sociale » ou contraignante, mais permettant au moins de se comprendre – des comportements linguistiques : la langue est une entité « qu'il est possible de classer, quant à elle », et en lui donnant « la place prééminente dans l'ensemble des faits de langage », « on aura introduit un ordre intérieur dans les choses qui concernent le langage ». L'objection anticipée par Saussure concerne ainsi la définition du langage, et non le donné des énoncés :

« Une objection pourrait être élevée d'emblée à cette tentative : La faculté du langage <dira-t-on>, nous apparaît comme une faculté que nous tenons de la nature, la langue est au contraire une chose acquise et conventionnelle. Ce n'est pas elle qui peut avoir le pas sur les phénomènes naturels, les instincts naturels. Il faut au contraire déduire la langue de ceux-ci. Mais en premier lieu la question est encore ouverte de savoir jusqu'à quel point on peut considérer comme naturelle la faculté du langage. Les linguistes sont loin d'avoir répondu dans le même sens à cette question. Notre appareil vocal est-il fait pour

²⁶ Cette notion a dû cependant sembler insuffisante aux éditeurs, qui associent les deux définitions : « Mais qu'est-ce que la langue ? Pour nous elle ne se confond pas avec le langage ; elle n'en est qu'une partie déterminée, essentielle, il est vrai. C'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus. » (Saussure, 1972 : p. 25). Le résultat, comme à l'ordinaire, est ambivalent, donnant à lire aussi bien une redéfinition novatrice qu'une contradiction invitant à concevoir une dualité. Le reste du développement est fidèle aux notes des étudiants : « Pris dans son tout, le langage est multiforme et hétéroclite ; à cheval sur plusieurs domaines, à la fois physique, physiologique et psychique, il appartient encore au domaine individuel et au domaine social ; il ne se laisse classer dans aucune catégorie des faits humains, parce qu'on ne sait comment dégager son unité.

La langue, au contraire, est un tout en soi et un principe de classification. Dès que nous lui donnons la première place parmi les faits de langage, nous introduisons un ordre naturel dans un ensemble qui ne se prête à aucune autre classification. » (Saussure, 1972 : p. 25).

parler, articuler, comme nos jambes pour marcher, c'est une question qui a été discutée. Whitney dit qu'en somme nous avons choisi notre appareil vocal pour parler, au lieu d'un autre système de signes parce qu'il était le plus commode.

Par articuler nous entendons <souvent> proférer d'une façon distincte. <Mais ce n'est pas ce sens ici> Langage articulé (latin *articulus* : membre, partie). <1^o> On peut y voir les subdivisions dans les syllabes qui se succèdent. <2^o> On peut faire allusion aussi à la division de la chaîne <parlée> en unités significatives (*gegliederte Sprache* ou *Rede*). La faculté du langage articulé, ce qui peut faire penser qu'elle est naturelle, c'est la disposition de notre appareil vocal. Découverte de Broca : la faculté de langage localisée dans la troisième circonvolution frontale gauche du cerveau ; mais cette même circonvolution commande aux troubles et à l'exercice normal de la faculté de l'écriture. <Ce serait donc plus généralement la circonvolution des signes> <Finalement la linguistique peut bien n'être que la science des signes>

En second lieu, ce qui est certain, même si cette faculté nous est donnée naturellement nous ne pouvons l'exercer sans qu'elle reçoive d'une masse sociale ce que nous appelons la langue. On peut apercevoir dans la langue ce qui introduit une unité générale dans le phénomène du langage²⁷. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 215).

²⁷ Le passage correspondant du *Cours de linguistique générale* a été largement cité plus haut : « A ce principe de classification on pourrait objecter que l'exercice du langage repose sur une faculté que nous tenons de la nature, tandis que la langue est une chose acquise et conventionnelle, qui devrait être subordonnée à l'instinct naturel au lieu d'avoir le pas sur lui.

Voici ce qu'on peut répondre.

D'abord, il n'est pas prouvé que la fonction du langage, telle qu'elle se manifeste quand nous parlons, soit entièrement naturelle, c'est-à-dire que notre appareil vocal soit fait pour parler comme nos jambes pour marcher. Les linguistes sont loin d'être d'accord sur ce point. Ainsi pour Whitney, qui assimile la langue à une institution sociale au même titre que toutes les autres, c'est par hasard, pour de simples raisons de commodité, que nous nous servons de l'appareil vocal comme instrument de la langue : les hommes auraient pu aussi bien choisir le geste et employer des images visuelles au lieu d'images acoustiques. Sans doute cette thèse est trop absolue ; la langue n'est pas une institution sociale en tous points semblables aux autres (v. p. 107 sv. et p. 110) ; de plus, Whitney va trop loin quand il dit que notre choix est tombé par hasard sur les organes vocaux ; il nous étaient bien en quelque sorte imposés par la nature. Mais sur le point essentiel, le linguiste américain nous semble avoir raison : la langue est une convention, et la nature du signe dont on est convenu est indifférente. La question de l'appareil vocal est donc secondaire dans le problème du langage.

Une certaine définition de ce qu'on appelle *langage articulé* pourrait confirmer cette idée. En latin *articulus* signifie "membre, partie, subdivision dans une suite de choses" ; en matière de langage, l'articulation peut désigner ou bien la subdivision de la chaîne parlée en syllabes, ou bien la subdivision de la chaîne des significations en unités significatives ; c'est dans ce sens qu'on dit en allemand *gegliederte Sprache*. En s'attachant à cette seconde définition, on pourrait dire que ce n'est pas le langage parlé qui est naturel à l'homme, mais la faculté de constituer une langue, c'est-à-dire un système de signes distincts correspondant à des idées distinctes.

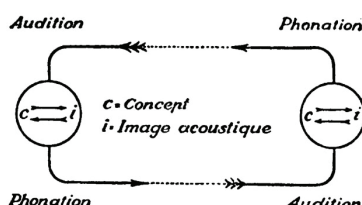
Broca a découvert que la faculté de parler est localisée dans la troisième circonvolution frontale gauche ; on s'est aussi appuyé là-dessus pour attribuer au langage un caractère naturel. Mais on sait que cette localisation a été constatée pour tout ce qui se rapporte au langage, y compris l'écriture, et ces constatations, jointes aux observations faites sur les diverses formes d'aphasie par lésion de ces centres de localisation, semblent indiquer : 1^o que les troubles divers du langage oral sont enchevêtrés de cent façons avec ceux du langage écrit ; 2^o que dans tous les cas d'aphasie ou d'agraphie, ce qui est atteint, c'est moins la faculté de proférer tels ou tels sons ou de tracer tels ou tels signes que celle d'évoquer par un instrument, quel qu'il soit, les signes d'un langage régulier. Tout cela nous amène à croire qu'au-dessus du fonctionnement des divers organes il existe une faculté plus générale, celle qui commande aux signes, et qui serait la faculté linguistique par excellence. Et par là nous sommes conduits à la même conclusion que plus haut.

Pour attribuer à la langue la première place dans l'étude du langage, on peut enfin faire valoir cet argument, que la faculté – naturelle ou non – d'articuler des paroles ne s'exerce qu'à l'aide de l'instrument créé et fourni par la collectivité ; il n'est donc pas chimérique de dire que c'est la langue qui fait l'unité du langage. » (Saussure, 1972 : p. 25-27).

On retrouve ici l'opposition entre faculté naturelle et institution sociale d'une part, faculté naturelle et système sémiologique d'autre part, et la langue, « partie essentielle, principale » du langage, excluant notamment le caractère vocal et l'usage des facultés, apparaît dans le même temps comme une théorisation du langage. La suite du développement²⁸ semble une

²⁸ Qui ouvre le deuxième paragraphe du chapitre III de l'introduction du *Cours de linguistique générale*, « Place de la langue dans les faits de langage » : « Pour trouver dans l'ensemble du langage la sphère qui correspond à la langue, il faut se placer devant l'acte individuel qui permet de reconstituer le circuit de la parole. Cet acte suppose au moins deux individus ; c'est le minimum exigible pour que le circuit soit complet. Soient donc deux personnes, *A* et *B*, qui s'entretiennent : [...] »

Le point de départ du circuit est dans le cerveau de l'une, par exemple *A*, où les faits de conscience, que nous appellerons concepts, se trouvent associés aux représentations des signes linguistiques ou images acoustiques servant à leur expression. Supposons qu'un concept donné déclenche dans le cerveau une image acoustique correspondante : c'est un phénomène entièrement *psychique*, suivi à son tour d'un procès *physiologique* : le cerveau transmet aux organes de la phonation une impulsion corrélative à l'image ; puis les ondes sonores se propagent de la bouche de *A* à l'oreille de *B* : procès purement *physique*. Ensuite, le circuit se prolonge en *B* dans un ordre inverse : de l'oreille au cerveau, transmission physiologique de l'image acoustique ; dans le cerveau, association psychique de cette image avec le concept correspondant. Si *B* parle à son tour, ce nouvel acte suivra – de son cerveau à celui de *A* – exactement la même marche que le premier et passera par les mêmes phases successives, que nous figurerons comme suit :



Cette analyse ne prétend pas être complète ; on pourrait distinguer encore : la sensation acoustique pure, l'identification de cette sensation avec l'image acoustique latente, l'image musculaire de la phonation, etc. Nous n'avons tenu compte que des éléments jugés essentiels ; mais notre figure permet de distinguer d'emblée les parties physiques (ondes sonores) des physiologiques (phonation et audition) et psychiques (images verbales et concepts). Il est en effet capital de remarquer que l'image verbale ne se confond pas avec le son lui-même et qu'elle est psychique au même titre que le concept qui lui est associé.

Le circuit, tel que nous l'avons représenté, peut se diviser encore :

- a) en une partie extérieure (vibration des sons allant de la bouche à l'oreille) et une partie intérieure, comprenant tout le reste ;
 - b) en une partie psychique et une partie non-psychique, la seconde comprenant aussi bien les faits physiologiques dont les organes sont le siège, que les faits physiques extérieurs à l'individu ;
 - c) en une partie active et une partie passive : est actif tout ce qui va du centre d'association d'un des sujets à l'oreille de l'autre sujet, et passif tout ce qui va de l'oreille de celui-ci à son centre d'association ;
- enfin dans la partie psychique localisée dans le cerveau, on peut appeler exécutif tout ce qui est actif ($c \rightarrow i$) et réceptif tout ce qui est passif ($i \rightarrow c$).

Il faut ajouter une faculté d'association et de coordination, qui se manifeste dès qu'il ne s'agit plus de signes isolés ; c'est cette faculté qui joue le plus grand rôle dans l'organisation de la langue en tant que système (voir p. 170 sv.).

Mais pour bien comprendre ce rôle, il faut sortir de l'acte individuel, qui n'est que l'embryon du langage, et aborder le fait social.

Entre tous les individus ainsi reliés par le langage, il s'établira une sorte de moyenne : tous reproduiront, – non exactement sans doute, mais approximativement – les mêmes signes unis aux mêmes concepts.

Quelle est l'origine de cette cristallisation sociale ? Laquelle des parties du circuit peut être ici en cause ? Car il est bien probable que toutes n'y participent pas également.

La partie physique peut être écartée d'emblée. Quand nous entendons parler une langue que nous ignorons, nous percevons bien les sons, mais, par notre incompréhension, nous restons en dehors du fait social.

La partie psychique n'est pas non plus tout entière en jeu : le côté exécutif reste hors de cause, car l'exécution n'est jamais faite par la masse ; elle est toujours individuelle, et l'individu en est toujours le maître ; nous l'appellerons la *parole*.

systematisation du propos du premier cours, redoublant dans la parole la distinction entre langue et langage, et témoignant ainsi, à nouveau, de ce que si la langue saussurienne, « produit social » offert comme tel à l'examen des linguistes, rend bien compte de l'existence des idiomes, la distinction langue/parole est totalement étrangère à ce niveau :

« Considérons dans les sphères diverses où se meut le langage la sphère spéciale qui correspond à ce qui est pour nous la langue. Ces sphères ont à être observées dans l'acte individuel. L'acte individuel quand il s'agit de langage suppose deux individus. On aura ainsi au complet ce qu'on peut appeler le circuit de la parole. [...] »

Dans le centre associatif, purement psychique, sont mis en contact un concept verbal et une image verbale. Il faudrait sans doute bien d'autres intermédiaires : image musculaire par exemple < dans > avant la phonation. < Nous avons sur cette figure les éléments fondamentaux >

Il y a 1°) une partie purement physique : les ondes sonores. 2°) des parties physiologiques : la phonation et l'audition ; 3°) comme éléments psychiques nous avons l'image verbale < (ou acoustique) >. Cette image acoustique est à distinguer entièrement du fait non psychique (physique) du son.

L'image verbale (acoustique) c'est le son rendu en sensations psychiques. < Elle est aussi psychique que le concept qui lui est attaché >

Le concept et l'image acoustique sont également psychiques.

Dans ce circuit, chacun peut voir que des divisions très diverses peuvent être entreprises. 1°) Divisions du circuit en partie extérieure et partie intérieure.

La partie extérieure sera représentée par vibrations du son, < allant > des lèvres à l'oreille, l'autre (partie intérieure) par tout le reste.

2°) Division en partie physique < (vibrations et mouvement de l'appareil vocal) >, [et] en partie psychique < (tout le reste) >. Le mouvement de l'appareil vocal a le droit de rentrer dans la partie physique.

3°) On peut voir division en partie passive < (de l'audition au centre associatif) > et en partie active < (du centre associatif à l'audition) >.

4°) Dans la partie psychique même prise seule, si nous distinguons la partie active et passive, elle pourra s'appeler exécutive et réceptive.

Si tout en restant dans le cas individuel on considère ce même circuit pour tous les mots, pour toutes les occasions répétées qui se présenteront, il faudra ajouter une case, une opération de coordination régulière < (dès qu'il y aura pluralité d'images verbales reçues) > pour cet ensemble qui arrive peu à peu à la conscience.

Elles entreront dans un certain ordre pour le sujet.

Par cette coordination nous approchons de l'idée de la langue, < mais encore à l'état individuel. Nous ne considérons encore que cas individuel >

2°) L'acte social ne peut résider que chez les individus additionnés les uns aux autres, mais comme pour tout autre fait social, il ne peut être considéré hors de l'individu. Le fait social, ce sera une certaine moyenne qui ne s'établira, qui ne sera sans doute complète chez aucun individu.

Quelle partie du circuit peut donner lieu à cette < capitalisation > cristallisation sociale ?

C'est par le fonctionnement des facultés réceptive et coordinative que se forment chez les sujets parlants des empreintes qui arrivent à être sensiblement les mêmes chez tous. Comment faut-il se représenter ce produit social pour que la langue apparaisse parfaitement dégagée du reste ? Si nous pouvions embrasser la somme des images verbales emmagasinées chez tous les individus, nous toucherions le lien social qui constitue la langue. C'est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus ; car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse. » (Saussure, 1972 : p. 27-30).

Ce n'est pas une partie quelconque ; ce n'est pas la partie physique <ainsi nous sommes frappés par le son d'une langue étrangère que nous ne connaissons pas, <mais nous ne sommes pas dans le fait social de la langue>

Remarquons aussi que ce n'est pas toute la partie psychique qui devient sociale. L'individu reste maître. L'exécution restera individuelle, c'est là que nous reconnâtrons le domaine de la parole. C'est la partie réceptive et coordinative <(qui est sociale)>, voilà ce qui forme un dépôt chez les différents individus, lequel arrive à être appréciablement conforme chez tous les individus.

C'est cette sphère-là qui nous représente la sphère de la langue. Ce sont ces milliers d'images verbales associées chez les individus à autant de concepts placés en regard. On peut dire qu'en prenant un individu nous aurons dans le seul exemplaire l'image de ce qu'est la langue dans la masse sociale. <Si nous pouvions examiner le dépôt des images verbales dans un individu, conservées, placées dans un certain ordre et classement, nous verrions là le lien social qui constitue la langue>

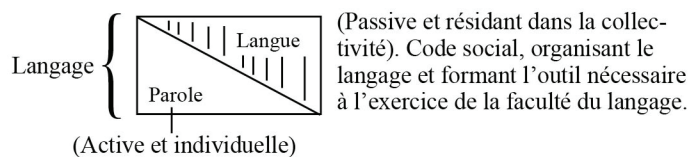
Nous voyons que cette partie sociale est purement mentale, purement psychique. C'est ainsi que nous concevons la langue.

Cf. article de M. Sechehaye. –

La langue a pour siège le cerveau seul.

Un amendement. Nous avons parlé d'instinct du langage. Nous aurions dû dire : Y a-t-il une fonction naturelle du langage ?

Qu'elle soit naturelle ou non, la langue demeure comme l'outil nécessaire à la faculté du langage. ??? IMAGE I-3-#005



» (Saussure & Constantin, 2005 : p. 215-217).

On retrouve en effet ici la démarche du premier cours, cherchant à délimiter les « sphères » respectives de la langue et de la parole, observées, à nouveau, dans l'acte individuel. La sphère de la langue est celle du « centre associatif, purement psychique », où « sont mis en contact un concept verbal et une image verbale » et de la « case » de l'« opération de coordination régulière », opération dont on a vu plus haut qu'elle est une activité « presque passive ». Il s'agit de la partie réceptive (psychique et passive) du circuit de la parole. Dans ce cadre, le « fait social » apparaît d'une certaine manière doublement défini. Saussure le caractérise en premier lieu comme « une certaine moyenne qui ne s'établira, qui ne sera sans doute complète chez aucun individu », parlant à ce propos de « <capitalisation> cristallisation sociale » puis, comme dans le premier cours, de « dépôt », qui « arrive à être appréciablement conforme chez tous les individus ». On en arrive ainsi à la seconde caractérisation, qui nous renvoie à la langue individuelle : la langue est alors « ces milliers d'images verbales associées chez les individus à autant de concepts placés en regard », « le dépôt des images verbales dans un individu, conservées, placées dans un certain ordre et classement », et qui est « le lien social qui constitue la langue ». Cette double définition – en réalité définition articulée – témoigne de l'ambivalence de la démonstration saussurienne, liée à la nature même de la langue, que Saussure essaie de faire apparaître. Comme nous le soulignons lors de notre examen du développement du premier cours, il s'agit en effet à la fois, et indissolublement, d'origine et d'étiologie, et la langue est dès lors nécessairement

ensemble élaborée et intériorisée, parlée et reçue, et ainsi sociale, mais individuelle, et inversement individuelle, mais sociale. Comme l'affirme Saussure un peu plus loin dans le cours :

« Il n'y a rien dans la langue qui n'y soit entré <directement ou indirectement> par la parole, c'est-à-dire par la somme des paroles perçues, et réciproquement il n'y a de parole possible que lors de l'élaboration du produit qui s'appelle la langue et qui fournit à l'individu les éléments dont il peut composer sa parole.

C'est l'œuvre de l'intelligence collective d'élaborer et de fixer ce produit. <Dire qu'un mot est entré dans la langue, c'est dire qu'il a reçu l'approbation collective> Tout ce qui est langue est implicitement collectif. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 236).

Si la langue est cristallisation sociale, la parole est avant tout un fait de « langue individuelle », au sens de l'ensemble du circuit de la parole, comprenant non seulement l'exécution, mais également la langue, significativement définie, en regard de la parole, comme un « code social, organisant le langage et formant l'outil nécessaire à l'exercice de la faculté du langage », et en ce sens seulement instrument de la parole au sens d'« usage individuel du code de langue selon la pensée individuelle ». On lisait de même plus haut²⁹ :

« Sans doute, la langue n'est sortie elle-même que de la parole dans un certain sens ; il faut la parole de milliers d'individus pour que s'établisse l'accord d'où la langue sortira. La langue n'est pas le phénomène initial. Est-ce qu'on a commencé à proférer des sons ou à associer des sons à une idée ? – Peu importe.

La langue est une sorte de sécrétion du reste parfaitement distincte de la fonction de parole nécessaire pour dégager cette sécrétion. Nous pouvons la prendre comme étant le fait de base, de départ³⁰. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 218-219).

Aussi Saussure insiste-t-il sur le caractère psychique de la langue. On lisait déjà dans le développement relatif au circuit de la parole : « Nous voyons que cette partie sociale est purement mentale, purement psychique. C'est ainsi que nous concevons la langue. [...]»³¹ La langue a pour siège le cerveau seul. » On lit en outre ensuite³² :

²⁹ Rappelons également la proposition de Manier citée dans la note 190 du deuxième chapitre.

³⁰ La rédaction du *Cours de linguistique générale* est plutôt malheureuse, dans la mesure où l'inhérence mutuelle de la langue et de la parole y devient une condition d'intelligibilité d'une part, un rapport de précedence historique d'autre part : « Sans doute, ces deux objets sont étroitement liés et se supposent l'un l'autre : la langue est nécessaire pour que la parole soit intelligible et produise tous ses effets ; mais celle-ci est nécessaire pour que la langue s'établisse ; historiquement, le fait de parole précède toujours. Comment s'aviserait-on d'associer une idée à une image verbale, si l'on ne surprenait pas d'abord cette association dans un acte de parole ? D'autre part, c'est en entendant les autres que nous apprenons notre langue maternelle ; elle n'arrive à se déposer dans notre cerveau qu'à la suite d'innombrables expériences. Enfin, c'est la parole qui fait évoluer la langue : ce sont les impressions reçues en entendant les autres qui modifient nos habitudes linguistiques. Il y a donc interdépendance de la langue et de la parole ; celle-là est à la fois l'instrument et le produit de celle-ci. Mais tout cela ne les empêche pas d'être deux choses absolument distinctes. » (Saussure, 1972 : p. 37-38).

³¹ Comme il est apparu plus haut, Saussure renvoie ici à un « article de M. Sechehaye », dont « La langue a pour siège le cerveau seul. » est en réalité une citation. Les notes de Dégallier et de Joseph l'indiquent par des guillemets. Leurs notes donnent par ailleurs une deuxième citation, tandis que celles de Mme Sechehaye gardent trace d'un commentaire de Saussure « [Dégallier] Cette partie sociale est purement mentale, psychique (voir <un> article Sechehaye : “La langue a pour siège le cerveau seul” : “Un équilibre s'établit entre tous les individus.”).

[Mme Sechehaye] Cette partie sociale est purement psychique (article de Sechehaye : disposition acquise, trésor d'images verbales coordonnées ; une langue est un état moyen).

« On peut remarquer que nous avons trouvé dans la langue : 1°) Un objet définissable et séparable de l'ensemble des actes de langage. On peut localiser la langue dans une certaine région du circuit considéré, région où l'image auditive vient s'associer à un concept. Indirectement nous pouvons dire aussi, la langue c'est la partie sociale du langage. En cherchant <où elle se trouve>, on arrivera à la même région. Nous voyons encore en cherchant si réellement la langue est séparable du reste, qu'il faut tout un apprentissage pour apprendre la langue. Les organes sont là, – mais il faut que l'être

[Joseph] Cette partie sociale est purement mentale, psychique (voir un article de Sechehaye : “La langue a pour siège le cerveau seul : un équilibre s'établit entre tous les individus.”). » (Saussure, 1967 : p. 40). Étant donnée la date du cours, il ne saurait s'agir que de l'article des *Mélanges Ferdinand de Saussure* (voir la bibliographie du *Cahier Ferdinand de Saussure* n° 4, p. 3), où on lit en effet : « Nous énonçons donc pour terminer un QUATRIÈME PRINCIPE qui est un principe de distinction. *Il ne faut pas confondre la langue, ensemble de dispositions acquises par un individu, avec le langage, qui est la langue mise en œuvre dans la parole par celui qui possède ces dispositions.*

La langue a pour siège le cerveau seul. On l'acquiert en s'assimilant tout ce que l'on entend dire autour de soi, et en apprenant à attribuer à des symboles et à des groupes de symboles les mêmes sens que les autres leur attribuent. Comme ce travail ne se fait pas d'une manière passive, et que chacun y met quelque chose de son originalité, les dispositions acquises varient un peu d'un individu à l'autre ; et chaque personne a sa langue, son état grammatical. Une langue, dans le sens ordinaire, est un état moyen, la somme des traits communs d'un grand nombre d'états grammaticaux existants en un temps et un lieu donnés. Le *langage*, c'est la langue mise en œuvre ; son siège c'est l'individu devenu volontairement actif et exprimant en se servant de tous les moyens qu'il trouve à sa disposition, la pensée qu'il veut transmettre et l'émotion qui l'agite. Le langage est à chaque moment une création originale, l'application de procédés abstraits et généraux à une fin spéciale : une traduction et une interprétation d'états psychiques en gestes, en mots, en phrases agencées. » (Sechehaye, 1908b : p. 183-184).

³² Le développement clôt le paragraphe « Place de la langue dans les faits de langage » du *Cours de linguistique générale*, avant le paragraphe relatif à la sémiologie : « Récapitulons les caractères de la langue :

1° Elle est un objet bien défini dans l'ensemble hétéroclite des faits de langage. On peut la localiser dans la portion déterminée du circuit où une image auditive vient s'associer à un concept. Elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier ; elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté. D'autre part, l'individu a besoin d'un apprentissage pour en connaître le jeu ; l'enfant ne se l'assimile que peu à peu. Elle est si bien une chose distincte qu'un homme privé de l'usage de la parole conserve la langue, pourvu qu'il comprenne les signes vocaux qu'il entend.

2° La langue, distincte de la parole, est un objet qu'on peut étudier séparément. Nous ne parlons plus les langues mortes, mais nous pouvons fort bien nous assimiler leur organisme linguistique. Non seulement la science de la langue peut se passer des autres éléments du langage, mais elle n'est possible que si ces autres éléments n'y sont pas mêlés.

3° Tandis que le langage est hétérogène, la langue ainsi délimitée est de nature homogène : c'est un système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique, et où les deux parties du signe sont également psychiques.

4° La langue n'est pas moins que la parole un objet de nature concrète, et c'est un grand avantage pour l'étude. Les signes linguistiques, pour être essentiellement psychiques, ne sont pas des abstractions ; les associations ratifiées par le consentement collectif, et dont l'ensemble constitue la langue, sont des réalités qui ont leur siège dans le cerveau. En outre, les signes de la langue sont pour ainsi dire tangibles ; l'écriture peut les fixer dans des images conventionnelles, tandis qu'il serait impossible de photographier dans tous leurs détails les actes de la parole ; la phonation d'un mot, si petit soit-il, représente une infinité de mouvements musculaires extrêmement difficiles à connaître et à figurer. Dans la langue, au contraire, il n'y a plus que l'image acoustique, et celle-ci peut se traduire en une image visuelle constante. Car si l'on fait abstraction de cette multitude de mouvements nécessaires pour la réaliser dans la parole, chaque image acoustique n'est, comme nous le verrons, que la somme d'un nombre limité d'éléments ou phonèmes, susceptibles à leur tour d'être évoqués par un nombre correspondant de signes dans l'écriture. C'est cette possibilité de fixer les choses relatives à la langue qui fait qu'un dictionnaire et une grammaire peuvent en être une représentation fidèle, la langue étant le dépôt des images acoustiques, et l'écriture la forme tangible de ces images. » (Saussure, 1972 : p. 31-32). Comme l'ont signalé Godel et De Mauro, la référence à l'écriture est une interprétation des éditeurs. Voir Godel (1957) : p. 114 et Saussure (1972) : p. 425, note 70, note dont, par ailleurs, nous récusons totalement l'interprétation de ce passage. Voir ci-dessus la note 23.

humain se l'assimile en l'apprenant. <On peut séparer la parole du reste> Il arrive dans des cas de maladie qu'un homme entièrement privé de la parole conserve la faculté d'écrire : la langue est intacte, la parole seule est touchée. Quand nous avons devant nous une langue morte, son organisme est là bien que personne ne la parle.

2°) La langue est étudiable séparément ; il n'est pas indispensable de considérer les autres éléments du langage pour étudier la langue. Elle n'est pas étudiable si on y mêle les autres éléments. Ceci découle plutôt des caractères qui nous restent à constater, car :

3°) La langue <ainsi délimitée> est un objet de nature homogène. (Tandis que pas le langage). C'est un système de signes, où les deux parties du signe sont du reste psychiques. Par conséquent on ne peut rien demander de plus homogène.

4°) Dans la langue nous avons un <objet> fait de nature concrète. Ces signes ne sont pas des abstractions, tout spirituels qu'ils soient. L'ensemble des associations ratifiées socialement qui constitue la langue a son siège dans le cerveau ; c'est un ensemble de réalités semblables aux autres réalités psychiques. Il faut ajouter que la langue est tangible, c'est-à-dire traductible en images fixes comme des images visuelles, ce qui ne serait pas possible pour les actes de la parole par exemple. La phonation du mot représente toutes sortes de mouvements de l'air, musculaires etc. <qu'il serait extrêmement difficile de connaître. Mais dans la langue, il n'y a plus que l'image acoustique, et cela peut se traduire en image fixe>

Nous avons dans la langue une somme de signes évocables, mais le mouvement n'interviendra que par la parole et ces signes dans leur état latent sont parfaitement réels (déposés comme des images photographiques dans le cerveau). Donc, cet objet est non seulement de nature concrète, mais d'une espèce qui permet l'étude directe, à peu près comme celle de papillons classés dans une boîte de collectionneurs. Nous pouvons fixer ce qui est relatif à la langue. <Grâce à ce caractère>, on peut dire en somme qu'un dictionnaire et une grammaire sont une image admissible, convenable de ce qui est contenu dans la langue. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 217-218).

Ce caractère « concret » de la langue constitue en effet sa seule objectalité, qui est celle, comme nous l'avons vu, d'un fonctionnement, et dès lors d'une langue qui n'est sociale que dans la mesure où elle est une langue, entendue et parlée. A nouveau, si la langue apparaît alors tangible et « d'une espèce qui permet l'étude directe », dont « un dictionnaire et une grammaire sont une image admissible, convenable », elle est par ailleurs, avant tout, « un objet définissable et séparable de l'ensemble des actes de langage » – en particulier de la parole, au sens de la phonation –, que l'on peut « localiser » – et l'on aperçoit à nouveau ici la corrélativité des deux dimensions de la théorisation du rapport son/sens et de celle du caractère social du langage : « On peut localiser la langue dans une certaine région du circuit considéré, région où l'image auditive vient s'associer à un concept. Indirectement nous pouvons dire aussi, la langue c'est la partie sociale du langage. En cherchant <où elle se trouve>, on arrivera à la même région. » –, de sorte que si « [l]a langue est étudiable séparément », c'est en réalité en un sens double : comme idiome, mais avant tout comme langue. Saussure revient ainsi à nouveau ensuite sur le caractère classable de la langue ainsi conçue et sur la possibilité dès lors obtenue d'une ordonnance du langage :

« Au-delà de ces caractères <de ce dépôt d'images acoustiques> un nouveau caractère se présente <et bienvenu> : une fois la langue dégagée de ce qui ne lui appartient pas, elle apparaît comme classable parmi les faits humains. C'est un système de signes reposant sur des images acoustiques <association d'une idée avec un signe, c'est ce qui fait l'essence de la langue>. D'autres systèmes de signes : ceux de l'écriture, signaux maritimes, langue des sourds-muets. Tout un ordre de faits psychologiques (de

psychologie sociale) qui ont droit d'être étudiés comme un seul ensemble de faits. Compartiment dans la psychologie : la sémiologie (études des signes et de leur vie dans les sociétés humaines).

Aucune série de signes n'aura une importance plus considérable dans cette science que celle des faits linguistiques. On pourrait retrouver l'équivalent dans l'écriture de ce que sont les faits phonétiques dans la langue. On peut en outre dire que c'est en choisissant la langue comme centre et point de départ, qu'on a la meilleure plate-forme pour aller aux autres éléments du langage. <Impossible de rien classer dans langage sitôt qu'on laisse langue mêlée au reste>³³. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 218)

et, comme plus haut, l'objection envisagée concerne le point de vue sémiologique :

« N'est-il pas excessif de voir dans la langue la partie essentielle, primordiale du langage ? Les autres phénomènes prennent presque d'eux-mêmes une place subordonnée et arrivent à se classer d'une façon dictée par des considérations même non linguistiques. La phonologie par exemple étudie la phonation nécessaire pour la parole. La phonation en apparence pourrait réclamer une place de premier ordre au sein des phénomènes de langage ; apparaît comme aussi inessentielle que les différents appareils électriques qui peuvent servir à transmettre tels ou tels signes de l'alphabet Morse. Ces signes étant visibles aux deux extrémités quel que soit l'appareil qui les ait transmis, peu importe. <Rôle de la phonation d'exécuter des images apparaît subordonné.>

<Langue est comparable à œuvre musicale> Une œuvre musicale n'existe que par la somme des exécutions qui en sont faites. Les exécutions sont indifférentes à l'œuvre. <Une symphonie est une réalité existante, sans son exécution> De même les exécutions par la parole de ce qui est donné dans la langue peuvent paraître comme inessentielles.

Ce point de vue est d'accord avec celui qui jugera la phonologie par le dehors. C'est une étude physiologique, commencée par les physiologistes, et on peut la leur laisser. De cette façon la linguistique n'est pas à cheval sur deux domaines : linguistique et physiologie.

Il faut donc bien partir de la langue comme du seul fait essentiel.

<On opposera peut-être la phonétique>. Phonétique = transformation dans le temps de la forme des mots par des facteurs phonétiques. Il semble qu'il est hardi de considérer la langue indépendamment de la phonétique.

En réalité le phénomène phonétique étudié de près conduit à cette vue qu'il n'y a <réellement> aucune transformation phonatoire. Il n'y a que des substitutions <et pas de changements phonétiques> (ainsi passer de *κατα* en *καδα*) (donc on accomplit un acte psychologique en substituant). Il faut donc placer tous les faits de phonation en dehors de la langue.

La partie parole du langage n'a pas de liens essentiels avec la partie langue. Le meilleur moyen de juger de cette partie parole c'est de se placer dans la langue comme point de départ³⁴. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 219).

³³ Voir, dans le *Cours de linguistique générale*, Saussure (1972) : p. 32 *sqq.*, cité plus haut, ainsi que le premier paragraphe du chapitre IV de l'introduction, « Linguistique de la langue et linguistique de la parole » : « En accordant à la science de la langue sa vraie place dans l'ensemble de l'étude du langage, nous avons du même coup situé la linguistique tout entière. Tous les autres éléments du langage, qui constituent la parole, viennent d'eux-mêmes se subordonner à cette première science, et c'est grâce à cette subordination que toutes les parties de la linguistique trouvent leur place naturelle. » (Saussure, 1972 : p. 36). Il est regrettable que les éditeurs parlent de « linguistique » au lieu de « langage ». Voir ci-dessous.

³⁴ Il s'agit dans le *Cours de linguistique générale* de la suite du passage précédent : « Considérons, par exemple, la production des sons nécessaires à la parole : les organes vocaux sont aussi extérieurs à la langue que les appareils électriques qui servent à transcrire l'alphabet Morse sont étrangers à cet alphabet ; et la phonation, c'est-à-dire l'exécution des images acoustiques, n'affecte en rien le système lui-même. Sous ce rapport, on peut

Suenaga, comme Sechehaye dans l'article mentionné par Saussure³⁵, et comme, notamment, Amacker ou De Mauro qu'il cite et commente, insiste sur la primauté de la langue individuelle au sens d'une langue singulière, toujours partiellement idiolectale face à la langue sociale qui ne pourra dès lors être qu'une somme ou une moyenne de telles langues individuelles. C'est là, pour eux, malgré la définition saussurienne de la langue comme code social, une conséquence des conditions d'apprentissage de la langue, et surtout de la définition de celle-ci comme un système de valeurs³⁶. Mais tous manquent à concevoir que, sous peine de n'être pas une langue, cette langue individuelle ne saurait être autre que sociale, et conçoivent ainsi la socialité de la langue à partir de la langue individuelle³⁷, dont, tout comme chez les structuralistes³⁸, la définition – la linguisticité – est dès lors présupposée. D'une certaine manière, c'est en revanche, chez Saussure, la dimension sociale qui est présupposée, dans la mesure où elle est définitoire de la langue. Mais cela ne préjuge en rien de la diversité – empiriquement constatable, et théoriquement évidente dans le référentiel saussurien, comme le notent à leur manière Sechehaye, Suenaga, De Mauro et Amacker – des langues. On signale souvent la conception saussurienne de la langue comme une moyenne, un dépôt « appréciablement conforme chez tous les individus », en rappelant notamment ces deux propositions du troisième cours³⁹, cités ci-dessus :

« [Dégallier] Ce sera **une** certaine **moyenne** qui **s'établira** (sans être reproduite de façon exacte dans l'individu, **mais** approximative).

comparer la langue à une symphonie, dont la réalité est indépendante de la manière dont on l'exécute ; les fautes que peuvent commettre les musiciens qui la jouent ne compromettent nullement cette réalité.

A cette séparation de la phonation et de la langue on opposera peut-être les transformations phonétiques, les altérations de sons qui se produisent dans la parole et qui exercent une influence si profonde sur les destinées de la langue elle-même. Sommes-nous vraiment en droit de prétendre que celle-ci existe indépendamment de ces phénomènes ? Oui, car ils n'atteignent que la substance matérielle des mots. S'ils attaquent la langue en tant que système de signes, ce n'est qu'indirectement, par le changement d'interprétation qui en résulte ; or ce phénomène n'a rien de phonétique (voir p. 121). Il peut être intéressant de rechercher les causes de ces changements, et l'étude des sons nous y aidera ; mais cela n'est pas essentiel : pour la science de la langue, il suffira toujours de constater les transformations de sons et de calculer leurs effets. » (Saussure, 1972 : p. 36-37). Nous reviendrons *infra* sur la rédaction de ce passage, pour lequel les éditeurs utilisent également un autre passage relatif à la phonétique, extrait du deuxième cours et cité dans le premier chapitre (Saussure, 1997 : p. 16-17). Voir Godel (1957) : p. 115.

³⁵ Voir ci-dessus la note 31.

³⁶ Voir Suenaga (2005) : p. 45-49, De Mauro (1969) : p. 130-131 (et Suenaga, 2005 : p. 49-56), et Amacker (1975) : p. 111-112 (et Suenaga, 2005 : p. 56-65).

³⁷ De Mauro entend substituer une « systématisation ouverte » au « système clos » saussurien (voir De Mauro, 1969 : p. 193 *sqq.*), après une lecture de Saussure en deux temps, dans le cadre de laquelle un « dernier Saussure » ajouterait une dimension sociale à un tel système clos (voir De Mauro, 1969 : p. 150-154). Amacker, qui va jusqu'à parler de contradiction entre les deux caractérisations du système comme purement psychique et comme cristallisation sociale, résout celle-ci en postulant l'omnipotence de la langue (qui recouvre l'ensemble de la matière signifiée, quelle que soit sa richesse) et l'élasticité des signifiés, qui permet d'employer un terme pour un autre, l'usage harmonisant ainsi les différences (voir Amacker, 1975 : p. 109-115). Il s'agit là, en quelque sorte, d'une résolution « technique » du problème, qui ne touche en rien à la définition de la langue. Suenaga conçoit quant à lui une dialectique de la langue individuelle, purement négative, et d'une « croyance immotivée en la langue sociale », impliquant les unités positives reçues de l'autre et qui s'imposent ainsi comme sociales (voir Suenaga, 2005 : p. 67-69 puis p. 81-85, passage mentionné plus haut dans la note 3406 du chapitre 2), sorte de résolution « psychologique » ajoutée à une conception de la langue qui demeure dès lors traditionnelle.

³⁸ Voir à ce propos Godel (1957) : p. 225-226 et Godel (1982) : p. 36.

³⁹ Voir par exemple dans l'ouvrage de Suenaga, Suenaga (2005) : p. 48.

[Mme Sechehaye] C'est **une** certaine **moyenne**.

[Joseph] Ce sera **une** certaine **moyenne** qui **s'établira** (sans être reproduite d'une façon exacte, **mais approximativement**).

[Constantin] Le fait social, ce sera une certaine moyenne qui s'établira, qui ne sera sans doute complète chez aucun individu. » (Saussure, 1967 : p. 39)

« [Dégallier] Chaque individu a en lui ce produit social qu'est la langue. Langue est le **trésor déposé dans** notre **cerveau** complet **dans la masse**, plus ou moins **complet** dans chaque individu.

[Mme Sechehaye] La langue est le **trésor déposé dans chaque cerveau** (nulle part parfaitement complet).

[Constantin] On peut dire que l'objet à étudier, c'est le trésor déposé dans notre cerveau à chacun, ce trésor sans doute, si on le prend de chaque individu, ne sera nulle part parfaitement complet. » (Saussure, 1967 : p. 41).

Mais Saussure reconnaît également la diversité des langues dans l'espace géographique, à laquelle il consacre des développements remarquables de radicalité. On lit tout d'abord dans la troisième conférence à l'Université de Genève (1891) :

« Le facteur que nous avons jusqu'à présent systématiquement omis, est celui de *l'espace*, de la distance *géographique*, venant se combiner avec la distance *chronologique*.

Nous avons constaté qu'étant donné un certain état de langue quelconque, en un point déterminé, par exemple en un village retiré des Alpes – si on repasse au même endroit cent ou deux cents ans après, cet état de langue a inévitablement changé, dans quelque mesure, même en l'absence de toutes causes particulières, pouvant favoriser le changement. Le changement survenu sera du reste réductible à un certain nombre de phénomènes précis.

Mais il reste à constater que si une même langue est répandue à un moment donné, sur une certaine étendue de territoire, le résultat de ce changement inévitable au bout de cent ou deux cents ans *n'est pas le même* sur les différents points de ce territoire, soit qu'il ait un diamètre de cinq ou six cents lieues, soit de cinq ou six lieues. Les phénomènes arrivés dans l'instant sont toujours absolument précis et définissables, par exemple changement de *s* en *h*, mais ils ne sont pas les mêmes dans les différentes parties de l'aire géographique qu'on a à considérer ; – et par conséquent la langue n'est plus identique dans les différentes régions qu'on traversera.

Si l'on combine cette donnée géographique avec la donnée chronologique, on voit que nous ne [nous] trouvons presque jamais, en linguistique, devant un premier terme A reflété quelques siècles après par un terme B ; – mais devant un premier terme A se répercutant quelques siècles après par B' B'' B''' B'''. Par exemple, si à un moment donné on parle l'idiome A à Genève, le même idiome A à Lyon, le même idiome A à Bourges ou à Paris – au bout de deux ou trois cents ans, nous ne trouvons nulle part un idiome qu'on puisse appeler B par rapport à A ; mais on aura B' à Genève ; B'' à Lyon, B''' à Bourges, B'''' à Paris, par opposition à l'A identique du point de départ. – La différence A : B représente idéalement la différence dans le temps ; mais en fait il n'existe que la différence A : B' B'' B''' qui seule réellement représente la différence à la fois dans le temps *et dans l'espace* ;

Ainsi se fait que nous ne surprenons on peut le dire nulle part une langue qui nous apparaisse comme géographiquement une et identique ; tout idiome que l'on peut citer, n'est généralement qu'*une des multiples formes* géographiques sous lesquelles se présente le même parler dans une région un peu étendue. Partout nous constatons le fractionnement dialectal. Il nous est souvent voilé par cette circonstance qu'un des

différents dialectes a pris, soit comme langue littéraire, soit comme langue officielle administrative, soit comme langue de trafic et d'*intercourse* entre les différentes parties du pays, une situation prééminente qui fait que ce dialecte seul nous est parvenu dans des monuments écrits, ou qui fait que les autres dialectes sont considérés comme des jargons informes et horribles, qu'on se figure être des corruptions de la langue officielle. Enfin il arrive souvent 2° que la langue adoptée comme langue littéraire arrive à tuer []. [...]

Si nous essayons maintenant de combiner de composer le fait de la différenciation dans le temps avec celui de la différenciation dans l'espace – à quelle perspective des phénomènes arriverons-nous assez naturellement ? Soit une certaine surface de mille lieues carrées où se parle à un moment donné un même idiome ; – 500 ans après il y a toute une série de dialectes différents sur la même surface B' B'' B'''. Mais si nous partageons en deux la distance dans le temps : il en résulte inévitablement aussi un tout autre aspect des différences dialectales ; c'est-à-dire qu'au bout de 250 ans, non seulement les différents dialectes B' B'' ne sont pas encore ce qu'ils seront ; mais qu'ils n'existent pas encore comme dialectes individuels ; il n'y a par exemple au bout de 250 ans que deux grandes fractions au lieu de trente ou quarante ; et de plus ces deux grandes fractions ne sont pas encore très caractérisées chacune, de façon que l'habitant d'un village de l'extrême Sud pourra encore se faire comprendre à l'extrême Nord.

Cette vue, Messieurs, n'est ni très fausse d'un côté, ni très vraie de l'autre. Une des conquêtes les plus appréciables, et les plus récentes, de la linguistique, due principalement à M. Paul Meyer de l'École des Chartes, c'est que les dialectes ne sont pas en réalité des unités définies, qu'il *n'existe pas* géographiquement de dialectes ; mais qu'il existe en revanche géographiquement des *caractères* dialectaux.

Si ce principe peut sembler au premier abord un peu obscur, il va devenir immédiatement, j'en ai la confiance, d'une clarté [

Lorsqu'on essaie de tracer sur la carte les limites d'un dialecte *parfaitement connu*, on est évidemment obligé de dire quels sont les caractères qu'on reconnaît comme distinctifs de ce dialecte par rapport aux dialectes circonvoisins. Par exemple si j'admets qu'il existe un dialecte savoyard, mon premier devoir est de poser en quoi ce dialecte est différent de tout autre dialecte français, d'autre part *un* en lui-même. Je vais donc me mettre à la recherche de ces caractères communs de distinction. Je puis imaginer au premier abord par exemple que la conservation de l'*a* final atone latin comme dans *feña* la femme, *Θenva* "Genève", qui est un signe commun du dialecte savoyard est aussi un signe distinctif dialectal ; mais en portant plus loin mon observation je constaterai que cela est commun au dialecte savoyard et à tout le Sud de la France ; il n'y a donc là aucun caractère distinctif. – Je remarque alors que le Sud de la France n'a pas changé *le* groupe *ca* latin en *tša*, *ša* ou autre chose *canto*, tandis qu'en savoyard il y a changement : *θâtâ* ; ce caractère sera-t-il meilleur ; nullement parce que ce caractère-là est commun en revanche avec le Nord-Est du territoire, relie le savoyard avec le pays de Gex, la Franche-Comté, Paris. Je serai attentif alors à chercher (*ai alors*) des caractères plus locaux ; je prendrai par exemple le fait du déplacement de l'accent latin dans le patois savoyard *la lná*, *la spá* ; mais je constate bientôt que ce phénomène d'une part n'atteint qu'une partie de la Savoie n'est donc pas un caractère commun, et que d'autre part il se retrouve en Valais d'une part et dans la direction du Dauphiné de l'autre ; qu'il n'est donc pas un caractère *distinctif*. Et ainsi de suite : il n'y aura jamais un caractère quelconque qui se trouve coïncider dans son aire géographique avec un autre, l'un relie la Savoie avec Vaud ; l'autre une partie de la Savoie avec une partie du Valais, le troisième une –

On arrive donc enfin à comprendre que l'aire géographique *des phénomènes* peut parfaitement, elle, être tracée sur la carte, mais qu'entreprendre de distinguer des unités dialectales est absolument chimérique et vain.

Chaque région se trouve placée sur le parcours d'un certain nombre de phénomènes linguistiques, lesquels ont chacun leurs parcours déterminés ; la somme des caractères qui résulte pour chaque région de la superposition accidentelle de tel et tel phénomène est ce

qui constitue si l'on veut le dialecte de cette région. Mais il est impossible de trouver un caractère qui permette de délimiter ce dialecte par rapport à tout autre – à moins de prendre un seul village. Les recherches dialectales sont actuellement uniquement dirigées vers ce but, de délimiter l'aire des faits linguistiques, mais non de tracer des unités imaginaires de dialectes.

On peut délimiter de kilomètre en kilomètre la frontière où s'arrête le changement de *a* latin en *e* ; *donar* ou *doner* ; mais vouloir sur ce caractère ou sur d'autres diviser la France en langue d'oc et langue d'oïl est absolument faux ; parce que par exemple un autre caractère partagera la France transversalement dans l'autre sens, la divisant en Est et Ouest ; un troisième ira en diagonale depuis les Alpes vers l'Océan etc.

Rien de plus intéressant à cet égard que l'Atlas linguistique de l'Empire allemand.

Il est encore plus intéressant de suivre à la fois dans le temps et dans l'espace la propagation de ces grands phénomènes *Wein Zeit Haus Leute*.

L'effet de ces phénomènes successifs, observant tous la loi de la continuité géographique est que le dialecte ne peut jamais différer qu'insensiblement si l'on part d'une localité quelconque dans une direction quelconque. Par exemple le savoyard qui part dans la direction de l'Auvergne, arrive au bout d'un certain temps à la frontière de *θa* pour *ca* latin, et trouvera par exemple *tsa*, ainsi *tsã*, cela ne le trouble pas beaucoup et ne l'empêche pas de comprendre ; quelques lieues après il passe une autre frontière, comme je suppose celle de *pl* donnant *pt* ; cela ne le trouble pas davantage ; mais à mesure qu'il s'éloigne de son hameau natal la somme des différences avec son dialecte s'accumule, et finit par devenir telle qu'il ne comprend plus

La conséquence de cette observation c'est qu'il n'existe pas, régulièrement, de frontière entre ce qu'on appelle deux *langues* par opposition à deux dialectes quand ces langues sont de même origine et parlée[s] par des populations contiguës sédentaires. Par exemple il n'existe pas de frontière entre l'italien et le français, entre les dialectes qu'on voudra appeler français – et ceux []. De même qu'il n'y a pas de dialectes délimités, de même il n'y a pas de langues délimitées dans les conditions normales.

Ainsi la langue qui n'était pas nous l'avons vu une notion définie dans le Temps n'est pas davantage une notion définie dans l'espace].

Il n'y a d'autre moyen de fixer ce qu'on veut dire en parlant de telle ou telle langue précise que de dire *la langue de Rome en telle année, la langue d'Annecy en telle année* ; – c'est-à-dire de prendre une seule localité peu étendue et un seul point dans le temps. » (Saussure, 2002a : p. 166-172).

Parti du phénomène du changement linguistique, dont il affirme, comme plus tard dans ses cours, le caractère inévitable – il s'agit là du « principe d'altération » qui, comme nous l'avons vu, est un fait de sémiologie générale –, Saussure en vient au fractionnement dialectal qui en est une conséquence, et ainsi à la diversité géographique des langues. Le développement conduit progressivement les auditeurs à se rendre compte du caractère imaginaire – le terme est utilisé par Saussure – des entités communément désignées par les termes de *langue* et de *dialecte* : non seulement les dialectes constatés après cinq cents ans « n'existent pas encore comme dialectes individuels » au bout de deux cent cinquante ans, mais par ailleurs, « les dialectes ne sont pas en réalité des unités définies », « il *n'existe pas* géographiquement de dialectes », mais « des *caractères* dialectaux », de sorte qu'en outre « il n'existe pas, régulièrement, de frontière entre ce qu'on appelle deux *langues* par opposition à deux dialectes », et que « [d]e même qu'il n'y a pas de dialectes délimités, de même il n'y a pas de langues délimitées dans les conditions normales ». Saussure peut ainsi conclure, sur la

base du développement de la première conférence que nous avons citée plus haut dans une note de la fin du deuxième chapitre, qu'une langue n'est délimitée ni dans le temps (le français est le latin), ni dans l'espace. Saussure souligne de même, dans le deuxième cours, la difficulté de distinguer entre langue et dialecte :

« Ce développement dialectal peut aller jusqu'à des différences <où> l'on parlera de langues <diverses.> Il est bien difficile de définir la différence <qu'il y a> entre langues et dialectes (souvent ce qui fera d'un dialecte <une langue c'est la langue> littéraire) : il y a une question d'intelligibilité. Exemple : le hollandais ; dans la masse du germanique continental, le néerlandais qu'on appelle langue n'est qu'un dialecte au 10^e [siècle]. Pas de différence bien particulière avec d'autres dialectes germaniques, mais la différence dialectale est allée plus loin que sur d'autres points. » (Saussure, 1997 : p. 99)

avant d'affirmer l'insensibilité des transitions :

« La continuité [géographique] n'empêche pas le fractionnement, mais ce qui est la contrepartie encore plus importante c'est qu'elle tempère la diversification, elle lui assigne <une> certaine forme qui est celle de l'insensibilité des transitions. » (Saussure, 1997 : p. 100)

puis, à nouveau, l'inexistence d'unités telles que les dialectes :

« Mais il est impossible de pénétrer dans cette question sans remarquer que la diversification a ses degrés, n'est que la résultante d'une suite, <un ensemble> de phénomènes diversificateurs. On peut analyser la façon dont se crée la diversité dans une masse <continue.> On a établi des cartes (atlas linguistique de la France, de l'Allemagne) où l'on s'attache exclusivement aux phénomènes et non aux dialectes. L'unité dialectale n'est pas donnée d'avance, il n'y a que des phénomènes, des caractères linguistiques qui s'offrent au géographe.

En distinguant des dialectes <(quand on veut tracer les limites d'un dialecte)> on s'apercevra qu'on a fait une œuvre vaine ; on verra qu'un dialecte plonge dans un autre par une extrémité et ainsi de suite :



On arrive à ne considérer que les caractères dialectaux et non une unité d'ensemble. La ligne d'un caractère dialectal peut être suivie rigoureusement à quelques kilomètres près de village en village par toute la France. Cette ligne <ne> sera pas une séparation de dialectes parce qu'elle sera coupée par une autre. Il est rare qu'un caractère soit si important qu'il prime tous les autres.

Il se forme une première différence, <par exemple formation de passifs en -r,> qui couvrira une certaine étendue ; s'il se produit un deuxième caractère, <par exemple la confusion de o et a,> dont la limite est à peu près la même, la différence entre deux points <pris en dedans et hors de cette double limite> s'accroîtra. On ne peut dire préalablement si une limite cumulera assez de différences pour être une limite dialectale.

Mais si on prend des points éloignés de la carte ils auront <au bout d'un certain temps> un nombre considérable de différences entre eux⁴⁰. » (Saussure, 1997 : p. 102-103).

On lisait déjà dans le premier cours, développement sur lequel nous reviendrons dans le premier chapitre de la deuxième partie :

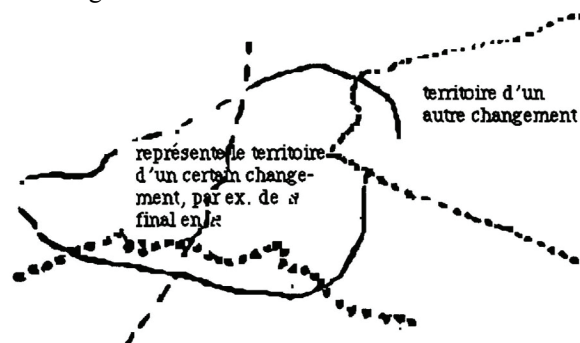
« Elles sont tout aussi capitales et tout aussi graves que celles <survenues> dans le temps : l'événement phonétique a non seulement toujours sa date mais aussi sa limite géographique qu'il ne dépasse pas. Il y a toute une géographie des phénomènes phonétiques qui est partie de ce principe et qui a été poussée assez loin tant en France qu'en Allemagne, de sorte qu'on peut tracer la limite dialectale de village en village. (Voir pour les patois français l'atlas linguistique de Gilliéron et pour les dialectes allemands celui de Henker.)

S'il en est ainsi il en ressort des aperçus entièrement nouveaux :

1. sur ce qui fait la différence dialectale et la différence des langues elles-mêmes. C'est là <dans la limite géographique> le germe de différenciation des langues et des patois en général.

2. C'est le changement phonétique ou linguistique qui crée la langue dans sa diversité et non la diversité des langues qui conditionne la différence de changements linguistiques. Nous disons le changement phonétique ou linguistique car ici nous ne considérons que le changement phonétique, ce qui n'est pas une mauvaise manière de procéder puisqu'il représente éminemment les autres espèces de changements linguistiques.

Si l'on prend le phénomène phonétique dans son indépendance de telle ou telle langue on arrivera à des figures comme celle-ci :



Puis il arrivera (ce qui est très important) que deux ou plusieurs phénomènes aient à peu près la même limite. Si ce fait se produit,



immédiatement se crée une différence qui sera très sensible et qui est le germe de ce qui pourra s'accroître plus tard et devenir une limite dialectale. Cette limite trouve aujourd'hui beaucoup de sceptiques, car maintenant on pourrait montrer des différences

⁴⁰ Voir également au début du cours : « En quatrième lieu il y aurait aussi l'extension géographique des différentes langues : le grand phénomène de la diversification dialectale, qui est général, ne peut se traiter que par une méthode géographique. La première chose nécessaire, ce sont les atlas. Pour montrer combien la langue est liée avec l'extension géographique ces atlas ne donnent que la limite des dialectes. Mais il n'y a pas de limites de dialectes, il n'y a que des limites de caractères dialectaux. [...] Lignes isoglosses : <terme assez> mal choisi ; <ces lignes> = éléments dialectaux, éléments de diversité, pas = langue ! » (Saussure, 1997 : p. 26).

dans un même dialecte d'un village à l'autre. Mais même en les admettant nous aurons à revenir de deux fausses notions :

1) de l'une qui voit l'unité où règne la diversité dialectale

2) <de l'autre> qui suppose que les limites de la langue sont absolues. Sur le territoire de la France il n'y a que des diversités d'un bout à l'autre et il est très difficile de faire la démarcation des différents patois ; si l'on passe la frontière on verra qu'il n'est pas plus facile de déterminer la limite contre le provençal et l'italien qu'entre le français et le provençal. Des deux côtés il y a des aires qui coïncident : ???-IMAGE-1-3-#013



Donc le principe final de toute différenciation des dialectes et ensuite des langues est représenté par la différence de changements phonétiques suivant les régions. » (Saussure, 1996 : p. 43-45).

On lit enfin dans le troisième cours :

« Mais en prononçant ce mot, nous ajoutons tout de suite qu'il ne faut attacher aucune idée absolue au terme de "dialecte" par rapport à celui de langue. Il n'y a aucun point précis où intervienne le nom de dialecte au lieu du nom de langue. Nous verrons comment ce qui est d'abord dialecte arrive à une différence suffisante pour qu'on puisse l'appeler "langue" ; à aucun moment, il n'y a à établir dans l'échelle des crans absolus qui demanderont le nom de dialecte plutôt que celui d'idiome. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 100)

puis :

« Il faut aborder un second point de vue : comment débutera et comment se dessinera la variété qui peut aboutir à la présence d'innombrables formes dialectales ? Ce point peut sembler plus simple qu'il n'est.

Le changement sur chaque point se fera :

1°) Par innovations successives, précises, constituant autant de détails qu'on peut définir. On peut distinguer les éléments petits ou grands, éléments qui peuvent être très divers. Dans l'ordre morphologique : *gëbamës*, *gëbam(ës)*, ou bien dans l'ordre phonétique *s > z*.

2°) En second lieu, chacune de ces innovations aura tout naturellement ce qu'on appelle son aire, c'est-à-dire s'accomplira sur une somme de territoire déterminée.

De deux choses l'une :

ou bien a) elle couvrira tout le territoire et ce cas, – qui est peut-être le plus rare, tout en modifiant la langue, ne crée rien qui prépare une différence –

ou bien b) l'aire ne comprend qu'un territoire limité, c'est le cas le plus fréquent. C'est là le nœud de tout ce qui regardera les différences de dialectes.

Chaque événement aura son aire. [...]

Ainsi en Gaule grand phénomène des *a* placés en syllabes atones comme *pórtā* devenant *e* muets (*pórtā* > *portē*). Cette innovation ne porte pas sur toute la région rhodanienne (*fenna* – une femme).

Cette aire ne peut être déterminée d'avance. On ne peut que constater quelle a été l'aire envahie. En fait, comme elles <(les aires)> forment des dessins fort divers, elles forment des superpositions dans la carte fort compliquées.

Il peut arriver que juste un angle soit épargné. Ainsi si nous prenons le changement du latin *ca* en *tša*, *š* (en français : le *chant* de *cantus*, le *char* de *carrus*), ce fait occupe tout le nord de la France mais pas le sud. Cependant l'extrême angle nord-ouest (dialecte picard, Normandie) n'en a pas été touché (*vacca-vaque*). De là est venu le mot français

cage (au lieu de *chage*) – et *rescapés* (catastrophe de Courrières) au lieu de *reschappés* : En entendant par dialectes, série de types linguistiques fermés, déterminés, circonscrits, cela va-t-il fonder des dialectes correspondant à des régions distinctes ? Est-ce des dialectes que nous aurons comme résultat ? [...]

Ce sera très simple comme cela. Mais la notion de dialecte est battue en brèche. Nous sommes obligés de lui substituer une notion plus compliquée, depuis études des aires de chaque phénomène. Ce sera donc très trouble. Mais voici <ce> qu'on pourra dire : au bout 500 ans ou 1000 ans par exemple, les deux extrémités du territoire ont toute chance de ne plus se comprendre.

Mais en revanche, étant pris un point quelconque, dans ce point on ne cesse de pouvoir s'entendre avec toute la région environnante.

Un voyageur allant d'une extrémité à l'autre, mettant chaque jour au point son dialecte, ne rencontrerait que de faibles modifications sur sa route et passerait insensiblement dans la langue qu'il ne comprendrait plus.

Voici quelques localités, et en allant de l'une à l'autre on franchira certaines frontières indiquant quelques caractères nouveaux. Mais la somme totale des caractères, <des innovations> ne varie jamais extrêmement tant qu'on ne va pas trop loin du centre. [...]

Revenons à observation géographique pure (c'est par là qu'il a fallu commencer).

Se plaçant dans un village déterminé, on relèvera certaines particularités. Chacune de ces particularités sera retrouvée dans les localités voisines mais sans qu'on puisse jamais dire jusqu'à quelle distance.

Ainsi à Douvaine, on remarque le *ð* dans un mot comme *ðenva* (Genève). Je puis aller dans les deux directions en France et jusqu'en Valais, mais si je traverse le lac, je trouve à la place *dz*. Il ne faudrait pas croire qu'on a affaire à un seul et même dialecte d'un côté du lac. On dit pour *deux*

à Douvaine : *dauë*

déjà près du Salève : *d'üe*.

Certains phénomènes sont très vastes, tandis que d'autres sont fort circonscrits.

Ce qui en résulte : nous pouvons tracer des frontières nettes de caractères dialectaux, mais pour tracer les frontières d'un dialecte, c'est impossible. "Il y a des caractères dialectaux, il n'y a pas de dialectes", a dit Paul Meyer, de l'Ecole des Chartes.

Remarque : L'aire de chaque caractère dialectal, c'est-à-dire de chaque innovation ou de chaque sorte d'innovation (vis-à-vis de l'état de langue primitif) peut se tracer sur la carte.

K
tš / ts / š

Différents travaux de ce genre de linguistique géographique ont été entrepris soit en France soit en Allemagne.

Nous avons le grand *Atlas linguistique de la France* de Gilliéron, et l'*Atlas linguistique d'Allemagne* de Wenker. Il faut toujours grande collection de cartes. 1°) On est obligé de prendre le pays région par région. 2°) Pour chaque région, on ne peut tracer qu'un ou deux caractères, s'ils sont compliqués ; – sur la même carte. La même carte sera donc reproduite un assez grand nombre de fois. D'ailleurs, ces caractères sont de tous genres, peuvent être <soit> morphologiques, soit phonétiques, etc. Ainsi un des items de Gilliéron, c'est l'*abeille*, suivant que le mot vient d'*apis*, *apicula*, mouche à miel. De tels travaux nécessitent toute une organisation d'enquêtes, avec de nombreux collaborateurs intelligents ; il faut des correspondants locaux. Ainsi procède le professeur Gauchat, qui dirige travail sur les patois de la Suisse romande.

On a appelé les lignes frontières de chaque caractère "lignes isoglosses ou lignes d'isoglosses" : mot obscur et gauche d'expression forgé sur le terme d'isothermes (localités présentant le même degré de chaleur moyenne). Isoglosses = signifie qui a la même langue. On ne veut pas dire que de chaque côté de ces lignes, il y a des langues

différentes. On veut seulement indiquer qu'un détail de la langue diffère. Il faudrait un autre nom. Il faudrait <dire> glossèmes ou isoglossématiques, qui serait meilleur. En outre, il faut avant tout considérer des surfaces, non les lignes qui ont leur importance seulement comme limites. – Nous pourrions parler de “bandes isoglossématiques”, expression trop pesante. –

Le territoire envahi par certains phénomènes est comparable à des ondes. Ces ondes linguistiques ou d'innovations coïncident parfois sur un certain parcours. [...]

Deux points (A et B) séparés par une telle ligne, seront forcément fortement différenciés.

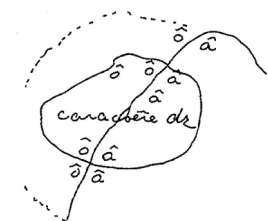
Si ce fait était ordinaire et qu'il se produisît sur tout le pourtour de langue, on aurait des dialectes. [...]

Si les aires s'enchevêtraient ainsi, alors la notion que nous nous faisons d'un dialecte serait justifiée. Parce qu'un dialecte donné différerait sur tous les points, par tous ses caractères du dialecte voisin.

Mais cela n'arrive jamais. Les accumulations de lignes ne sont que sur certains espaces.

Pour qu'il y ait un dialecte ou bien il faut 1^o) convenir qu'un seul caractère suffit pour caractériser un dialecte, 2^o) ou bien, si l'on prend tous les caractères, il faut s'enfermer sur un seul point de la carte et parler du dialecte de tel village. Mais si nous ne voulons pas nous astreindre à ces conditions <et si nous voulons considérer une surface et nous appuyer sur plusieurs caractères>, nous nous trouvons devant la difficulté, d'où est née l'idée qu'il n'y a pas de dialectes.

[...] On peut parler du dialecte qui a *dz*, mais on ne peut être sûr qu'il y en ait un second qui lui soit propre. ???-IMAGE-I-3-#023



C'est ce qu'on aura bien plus probablement : si nous prenons un <autre> caractère *ô/â*, on voit qu'une partie seulement du territoire en est atteinte.

[...] Croyant remarquer qu'il y a une certaine unité dans le dialecte du Chablais et prenant trois localités, on trouvera peut-être bien des caractères communs.

Si l'on en prend une quatrième, on verra qu'elle a des caractères qui la rattachent au Valais. A mesure qu'on avance dans la liste, on voit qu'il est impossible de maintenir l'unité. Chaque région n'est que la transition dans tous les sens entre les régions environnantes.

La grammaire d'un dialecte ne sera que celle d'un seul point. La conclusion pratique de la plupart des auteurs, c'est qu'il faut s'en tenir à un seul village pour avoir unité. Il y en a qui n'admettent plus le village mais le hameau. A propos d'un écrivain du moyen âge, on dira qu'il a des formes du dialecte normand, mais qu'il a des formes se rapportant au dialecte de l'Île de France. On n'a pas besoin d'expliquer en disant qu'il a pris ici et là, mais simplement qu'il a pris la langue particulière d'un point. Cela s'explique très naturellement : le dialecte normand était composé d'une foule de dialectes.

Dans la pratique, il faut conserver le terme de dialecte, sous réserve des observations que nous avons faites.

Des faits donnent plus d'unité à un dialecte (transport, etc.). Mais nous avons admis une population sédentaire sur toute la surface.

Ce qui est vrai pour un territoire divisé en dialectes l'est aussi pour les régions beaucoup plus grandes divisées en langues, en ne tenant compte que des régions où les populations sont restées sédentaires pendant des siècles. On y voit en grand ce que nous avons vu en petit. Les mêmes phénomènes se reproduisent.

Ainsi les ondes, nous les pouvons dessiner sur les territoires embrassant plusieurs langues. Même dans une unité étendue comme celle de l'indo-européen, il y a des ondes isoglossématiques qui courent par dessus une série de langues.

Ainsi le cas le plus célèbre :

le traitement du *k* primitif qui est resté *k* dur dans toutes les langues occidentales de l'indo-européen

(grec, latin, celtique, germanique) : *centum*, *he-katon*. Au contraire, dans tout l'Orient (slave, iranien, hindou) il a donné une sifflante :

<i>šinitas</i>	<i>sūto</i>	<i>satem</i>	<i>sátam</i>
slave	vieux slave	zend-iranien	sanskrit

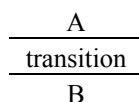
Ce phénomène est excessivement ancien et marque une des plus grandes différences de l'indo-européen. Il a partagé l'indo-européen, langue commune primitive, en deux. Ensuite se sont produits d'autres phénomènes différenciant de plus en plus les langues.

Nous voyons donc sur des espaces aussi grands que l'on veut le processus se dérouler de la même façon.

En second lieu, nous avons vu qu'on ne peut établir de frontières de dialectes.

De même, il n'y a pas de frontière entre deux langues parentes, s'il n'y a eu mouvement de peuple.

Tentatives de démarcation entre le franco-provençal (dialecte de Savoie et du canton de Vaud) et l'italien. En se plaçant à deux points à grande distance de la frontière, on peut dire : là règne le français, ici l'italien. Entre les deux règnent des dialectes de transitions ; et sans oublier que toute surface peut être considérée comme transition.



Mais cette région de transition n'est pas quelque chose de particulier, car la région A est elle-même une région de transition ainsi que la région B.

Il n'y a que des transitions. Un dialecte quelconque est la transition entre deux autres, et cela dans tous les sens.

C'est le même principe qui veut qu'il n'y ait pas de limites précises entre les langues, et qui subdivise langues en dialectes. [...]

1°) Si l'on admettait une langue A (une) et une langue B qui soit également une, la présence d'une zone de transition paraîtrait étonnante. Mais la langue A est une somme de dialectes se reliant à l'intérieur et la langue B est une somme de dialectes également. Tout est transition d'un bout à l'autre du territoire.

2°) Dans la formule que nous venons de donner, nous avons parlé de dialectes fermés, mais au fond il n'y a que des dialectes ouverts de tous les côtés, formés par somme des ondes auxquelles ils participent. On ne doit pas supposer de frontières entre langue A et langue B.

D'où vient qu'on constate assez rarement ce passage insensible d'une langue à l'autre ?

Il faut pour cela que les conditions historiques aient été favorables ; il faut que le développement fait sur place n'ait point été troublé par la suite, il faut que tout reste en place.

Mais presque partout il faut compter avec des déplacements de populations accumulés pendant des siècles d'où très embrouillés.

[...]

Ce n'est pas seulement les mouvements de peuples qui peuvent faire disparaître les dialectes intermédiaires ; l'influence des langues littéraires, officielles, le peut aussi⁴¹. »
(Saussure & Constantin, 2005 : p. 115-128).

⁴¹ Voir également dans les notes de Saussure : « <Mais il faut ~~reprendre plus en détail~~ <aborder à un second point de vue> ce qui vient d'être indiqué très ~~généralement~~ <sommairement> pour commencer.

Comment ~~se manifestera~~ <débuttera, comment se dessinera peu à peu> la variété qui aboutit à d'innombrables dialectes ? <Ce point est très []> ~~Est-ce que, comme Minerve~~

~~Pas de dialectes, seulement des caractères dialectaux /~~

1° Par innovations <successives> précises, constituant autant de détails spécifiables.

Par exemple dans l'ordre morphologique *gēbamēs gēbam(ēs)*,
dans l'ordre phonétique, tel changement *s > z*, etc.

2° Chacune de ces innovations <aura ce qu'on appelle son *aire*, *area*>,

de deux choses l'une :

ou bien couvrira tout le territoire, s'accomplira partout. Ce sera le cas le plus rare, et ce cas, naturellement, tout en modifiant la langue par rapport à l'état de départ, ne crée pas de différence intérieure, de différence géographique.

Ou bien, au contraire, et le plus souvent, territoire limité, *aire* d'un phénomène d'innovation.

Et c'est là le nœud de toutes les formations de dialectes, et de toute différence géographique : [...]

<Cette aire ne peut être déterminée d'avance par rien, pas par province et pas la même pour chacune, solution [de] continuité.>

[...]

Question.

Cela va-t-il former des *dialectes*, c'est-à-dire une série de types linguistiques fermés, correspondant à telle province, avec des frontières nettes dans tous les sens :

[...]

Voilà ce qu'il serait grandement imprudent de dire, et nous verrons au contraire combien la notion de dialecte est précisément battue en brèche, depuis qu'est devenu clair le fait des innovations ayant chacune son aire libre.

Donc, nous nous garderons bien de formuler le résultat d'avance d'une façon trop précise, et surtout de parler de dialectes,

mais voici ce qu'on pourra dire :

~~Au début on peut traverser tout le territoire~~

[...]

Au bout de ~~500~~ <1000> ans,

[...]

deux extrémités ne se comprennent plus.

<Mais on peut traverser en ne remarquant tout le temps que changements insensibles,>

Mais – étant pris un point quelconque, on peut aller dans toutes les directions, parce que la somme des innovations ne varie que partiellement.

[...]

Moment venu, pour pouvoir mieux nous rendre compte de la nature des faits qu'on relève, de prendre la chose par un autre bout : de revenir à l'observation *géographique*. Car c'est par des observations géographiques qu'il a été fait la lumière en linguistique sur ce grand fait de la différence dialectale. (Forcément, il faut observer d'abord le *résultat* de l'action du temps.)

Se plaçant sur un point quelconque (Français), dans un village déterminé, on relèvera particularités. Chacune de ces particularités, certain qu'elle se retrouvera en avançant sur la carte, mais impossible de prévoir jusqu'à qu[el].

[...]

<L'aire de> Chaque *caractère* <dialectal> peut se tracer sur la carte.

Au point de vue du rapport avec l'état de langue primitif cela revient à dire l'aire de chaque innovation, ou de chaque *sorte d'innovation* (K, tš, ts, š).

Différents grands travaux de ce genre ont été entrepris en France et en Allemagne. Atlas linguistiques de Wenker, Gilléron. Il s'agit naturellement toujours d'*atlas* et non d'une simple carte, cela pour deux raisons : 1° on est obligé de prendre région par région, on ne peut donner tout le pays d'un coup sauf pour certains grands phénomènes très communs. 2° Pour chaque région on ne peut souvent traiter sur la même carte que deux ou trois caractères, et quelquefois un seul si l'état des choses est compliqué.

D'ailleurs, caractères de tout genre, phonétique ou pas phonétique. Comme par exemple un des *item* de Gilliéron, *abeille*, *apis*, *apicula*, *mouche à miel*.

Il va sans dire que [des tels travaux] nécessitent le concours de très nombreux observateurs, et toute une organisation pour l'enquête, correspondants locaux, gestionnaires, []

En dehors des grandes entreprises, se publient des nombreuses monographies de telle ou telle région dont les auteurs []

Les lignes qui marquent la frontière où s'arrête chaque caractère ont reçu un nom, nom contre lequel j'ai []

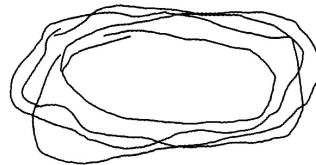
On a créé le nom de *lignes isoglosses* ou *lignes d'isoglosses* : ce qui est parfaitement obscur et gauche d'expression. Evidemment c'est le mot de *lignes isothermes* employé en géographie physique.

Isoglosse = ayant même langue. Ceux qui sont en-deça ou en-delà de la ligne ne diffèrent que par un détail de langue. Isoglossématiques. Ensuite *ligne* au lieu de *bande*, *zone*, *surface*. /

<Ondes.> Quand on jette les yeux sur ces lignes-frontières on voit que par moments il y en a deux ou trois qui coïncident, ou coïncident à peu près. [...]

A ces endroits certainement il y a une différenciation importante à enregistrer.

Si ce fait était ordinaire, et concernait tout le pourtour de l'onde, alors on obtiendrait cette figure ???-1-3-#024



Et alors la notion que nous nous faisons d'un dialecte dans la conception courante se trouverait justifiée, parce qu'un dialecte donné différerait du voisin pour ainsi dire par tous les caractères.

Ce serait un tout fermé et un tout définissable.

Mais c'est ce qui n'arrive pour ainsi dire jamais. Les accumulations de lignes ne sont que sur certains points.

Paradoxe : il n'y a pas de dialectes.

Il y en a à condition :

ou bien de définir le dialecte sur *un seul caractère*

ou bien, de [-] en <si l'on> pren[d] tous les caractères, à condition de ne pas lui donner <s'enfermer [sur]> un seul point de la carte, sans prétendre parler d'une surface. /

~~Vrai pour territoire comprenant des langues diverses comme pour territoire comprenant des dialectes divers.~~

Dialectes en littérature. Conventionnellement.

Faits qui peuvent rendre plus réels les dialectes, (déplacements de population) plus t[emps(?)]

Ce qui est vrai pour territoire divisé en "dialects", l'est aussi dans des manifestations plus grandes (en supposant toujours continuité).

1° Ondes traversant grands espaces

2° Aucune frontière

Italie

Entre deux points distants ici italien ici français. Entre deux transitions. Mais pas

A

transition

B

Limite de langues accumule les lignes isoglosses.
Hollandais. /

Si l'on considère des étendues assez grandes pour qu'il soit question de deux langues, et non uniquement de dialectes

– et cela en supposant <toujours> le développement sur place non troublé :

1°) Le principe par lequel il n'y aura pas d'endroit précis où commence une des langues et où finit l'autre est le même que celui qui veut que chacune d'elles soit subdivisée en dialectes ~~variétés~~.

Il est clair que, s'il y avait ???-1-3-#022



zone de
transition

la chose serait étonnante et incompréhensible.

Mais langue A = somme de dialectes se reliant entre eux dans tout le territoire ;

langue B = somme de dialectes se reliant entre eux dans tout le territoire ;

[...]

<Dans A, il y aura des dialectes plus différents de B ou moins différents de B selon le rapport> de sorte que tout est transition d'un bout à l'autre de la chaîne. Aussi bien qu'il y a des passages dans l'intérieur de []

2°) Dans la formule qui vient d'être donnée on a parlé de *dialectes* <fermés> pour simplifier. Encore plus clair s'il n'y a que des variétés différant de lieu par la somme des ondes linguistiques.

D'où vient qu'en fait on constate assez rarement ce cas du passage insensible d'une langue à une autre [?]

Il faut pour cela que les conditions historiques aient été très favorables, il faut notamment que toute chose soit restée en place, comme entre italien et français. /

Presque partout il faut compter avec les déplacements de population, et de plus, avec des déplacements accumulés pendant des siècles.

[...]

~~Ce n'est pas seulement le mouvement des peuples, ce peut être quelquefois [la] langue littéraire, où toutes choses se mêlent.~~ » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 115-128 [voir Saussure, 2002a : p. 313-317]). Le développement correspondant du *Cours de linguistique générale* se trouve dans le chapitre III de la quatrième partie (« Géographie linguistique »), intitulé « Causes de la diversité géographique ». Il s'agit de la fin du paragraphe « Action du temps sur un territoire continu » : « Comment débute et se dessine la diversité qui aboutira à la création des formes dialectales de toute nature ? La chose est moins simple qu'elle ne le paraît au premier abord. Le phénomène présente deux caractères principaux :

1° L'évolution prend la forme d'innovations successives et précises, constituant autant de faits partiels, qu'on pourra énumérer, décrire et classer selon leur nature (faits phonétiques, lexicologiques, morphologiques, syntaxiques, etc.).

2° Chacune de ces innovations s'accomplit sur une surface déterminée, à son aire distincte. De deux choses l'une : ou bien l'aire d'une innovation couvre tout le territoire, et elle ne crée aucune différence dialectale (c'est le cas le plus rare) ; ou bien, comme il arrive ordinairement, la transformation n'atteint qu'une portion du domaine, chaque fait dialectal ayant son aire spéciale. Ce que nous disons ci-après des changements phonétiques doit s'entendre de n'importe quelle innovation. Si par exemple une partie du territoire est affectée du changement de *a* en *e* : [...] il se peut qu'un changement de *s* en *z* se produise sur ce même territoire, mais dans d'autres limites : [...] et c'est l'existence de ces aires distinctes qui explique la diversité des parlers sur tous les points du domaine d'une langue, quand elle est abandonnée à son évolution naturelle. Ces aires ne peuvent pas être prévues ; rien ne permet de déterminer d'avance leur étendue, on doit se borner à les constater. En se superposant sur la carte, où leurs limites s'entrecroisent, elles forment des combinaisons extrêmement compliquées. Leur configuration est parfois paradoxale ; ainsi *c* et *g* latins devant *a* se sont changés en *tš*, *dž*, puis *š*, *ž* (cf. *cantum* → *chant*, *virga* → *verge*), dans tout le nord de la France sauf en Picardie et dans une partie de la Normandie, où *c*, *g* sont restés intacts (cf. picard *cat* pour *chat*, *rescapé* pour *réchappé*, qui a passé récemment en français, *vergue* de *virga* cité plus haut, etc.).

Que doit-il résulter de l'ensemble de ces phénomènes ? Si à un moment donné une même langue règne sur toute l'étendue d'un territoire, au bout de cinq ou dix siècles les habitants de deux points extrêmes ne s'entendront probablement plus ; en revanche ceux d'un point quelconque continueront à comprendre le parler des régions avoisinantes. Un voyageur traversant ce pays d'un bout à l'autre ne constaterait, de localité en localité, que des variétés dialectales très minimales ; mais ces différences s'accumulant à mesure qu'il avance, il finirait par rencontrer une langue inintelligible pour les habitants de la région d'où il serait parti. Ou bien, si l'on part d'un point du territoire pour rayonner dans tous les sens, on verra la somme des divergences augmenter dans chaque direction, bien que de façon différente.

Les particularités relevées dans le parler d'un village se retrouveront dans les localités voisines, mais il sera impossible de prévoir jusqu'à quelle distance chacune d'elles s'étendra. Ainsi à Douvaine, bourg du département de la Haute-Savoie, le nom de Genève se dit *denva* ; cette prononciation s'étend très loin à l'est et au sud ; mais de l'autre côté du lac Léman on prononce *dzenva* ; pourtant il ne s'agit pas de deux dialectes nettement distincts, car pour un autre phénomène les limites seraient différentes ; ainsi à Douvaine on dit *daue* pour *deux*, mais cette prononciation a une aire beaucoup plus restreinte que celle de *denva* ; au pied du Salève, à quelques kilomètres de là, on dit *due*. » (Saussure, 1972 : p. 273-275), puis du paragraphe « Les dialectes n'ont pas de limites naturelles » : « L'idée qu'on se fait couramment des dialectes est tout autre. On se les représente comme des types linguistiques parfaitement déterminés, circonscrits dans tous les sens et couvrant sur la carte des territoires juxtaposés et distincts (*a, b, c, d*, etc.).

Mais les transformations dialectales naturelles aboutissent à un résultat tout différent. Dès qu'on s'est mis à étudier chaque phénomène en lui-même et à déterminer son aire d'extension, il a bien fallu substituer à l'ancienne notion une autre, qu'on peut définir comme suit : il n'y a que des caractères dialectaux naturels, il n'y a pas de dialectes naturels ; ou, ce qui revient au même : il y a autant de dialectes que de lieux.

Ainsi la notion de dialecte naturel est en principe incompatible avec celle de région plus ou moins étendue. De deux choses l'une : ou bien l'on définit un dialecte par la totalité de ses caractères, et alors il faut se fixer sur un point de la carte et s'en tenir au parler d'une seule localité ; dès qu'on s'en éloignera, on ne trouvera plus exactement les mêmes particularités. Ou bien l'on définit le dialecte par un seul de ses caractères ; alors, sans doute, on obtient une surface, celle que recouvre l'aire de propagation du fait en question, mais il est à peine besoin de remarquer que c'est là un procédé artificiel, et que les limites ainsi tracées ne correspondent à aucune réalité dialectale.

La recherche des caractères dialectaux a été le point de départ des travaux de cartographie linguistique, dont le modèle est l'*Atlas linguistique de la France*, par Gilliéron ; il faut citer aussi celui de l'Allemagne par Wenker. La forme de l'atlas est tout indiquée, car on est obligé d'étudier le pays région par région, et pour chacune d'elles une carte ne peut embrasser qu'un petit nombre de caractères dialectaux ; la même région doit être reprise un grand nombre de fois pour donner une idée des particularités phonétiques, lexicologiques, morphologiques, etc., qui y sont superposées. De semblables recherches supposent toute une organisation, des enquêtes systématiques faites au moyen de questionnaires, avec l'aide de correspondants locaux, etc. Il convient de citer à ce propos l'enquête sur les patois de la Suisse romande. Un des avantages des atlas linguistiques, c'est de fournir des matériaux pour des travaux de dialectologie : de nombreuses monographies parues récemment sont basées sur l'*Atlas* de Gilliéron.

On a appelé "lignes isoglosses" ou "d'isoglosses" les frontières des caractères dialectaux ; ce terme a été formé sur le modèle d'*isotherme* ; mais il est obscur et impropre, car il veut dire "qui a la même langue" ; si l'on admet que *glossème* signifie "caractère idiomatique", on pourrait parler plus justement de *lignes isoglossématiques*, si ce terme était utilisable ; mais nous préférons encore dire : *ondes d'innovation* en reprenant une image qui remonte à J. Schmidt et que le chapitre suivant justifiera.

Quand on jette les yeux sur une carte linguistique, on voit quelquefois deux ou trois de ces ondes coïncider à peu près, se confondre même sur un certain parcours : [...] Il est évident que deux points A et B, séparés par une zone de ce genre, présentent une certaine somme de divergences et constituent deux parlers assez nettement différenciés. Il peut arriver aussi que ces concordances, au lieu d'être partielles, intéressent le périmètre tout entier de deux ou plusieurs aires : [...] Quand ces concordances sont suffisamment nombreuses on peut par approximation parler de dialecte. Elles s'expliquent par des faits sociaux, politiques, religieux, etc., dont nous faisons totalement abstraction ici ; elles voilent, sans jamais l'effacer complètement, le fait primordial et naturel de la différenciation par aires indépendantes. » (Saussure, 1972 : p. 275-278), enfin du paragraphe « Les langues n'ont pas de limites naturelles » : « Il est difficile de dire en quoi consiste la différence entre une langue et un dialecte. Souvent un dialecte porte le nom de langue parce qu'il a produit une littérature ; c'est le cas du portugais et du hollandais. La question d'intelligibilité joue aussi son rôle ; on dira volontiers de personnes qui ne se comprennent pas qu'elles parlent des langues différentes. Quoi qu'il en soit, des langues qui se sont développées sur un territoire continu au sein de populations sédentaires permettent de constater les mêmes faits

On ne saurait imaginer dénégarion plus radicale de l'objectalité des langues, objectalité à laquelle Saussure substitue le jeu de deux forces opposées, qu'il baptise « force du clocher » et « intercourse », et qui nous reconduisent à la notion de vie sémiologique. Ces notions sont introduites dans le troisième cours :

« Les ondes linguistiques envisagées comme contagion sociale ou par propagation à travers le territoire. »

C'est la vue à laquelle on est conduit en considérant les lignes isoglosses courant à travers un pays. Causes à peu près les mêmes que pour toute espèce d'habitudes humaines (modes, etc.). – En toute masse humaine, il y aura l'action simultanée de deux facteurs incessants, allant à fin contraire l'un de l'autre : 1°) la force du clocher et 2°) la force de "l'intercourse", des communications, du commerce entre hommes. –

1°) La force du clocher – les habitudes qui se développent dans une communauté restreinte (village, petit canton), ce sont des habitudes fortes parce que ce sont celles de l'enfance de chaque individu. Cette influence livrée à elle-même aurait comme résultat de diversifier à l'infini les coutumes.

2°) Mais à côté de ce qui rend les hommes sédentaires, il y a tout ce qui force les hommes à se mêler, à se rapprocher. Cette seconde force sera correctrice de la première. Dans un village donné, il y aura des passants qui viennent d'ailleurs, ou bien la population du village aura occasion de se transporter dans localité voisine pour fêtes, foires – influence de la guerre réunissant les hommes de divers endroits, etc.

La première sera le principe divisant pour la langue.

La seconde sera le principe unifiant pour la langue.

C'est à "l'intercourse" que revient ce qui fait la cohésion d'une langue sur un grand espace. Cet espace peut être très considérable. On peut être étonné que deux points très distants sur un territoire linguistique aient des rapports. C'est que les villages font la chaîne, se tendent la main. –

Cette influence de "l'intercourse" peut se manifester sous deux formes : tantôt la particularité nouvelle née sur un point sera combattue et réduite à néant par l'influence de "l'intercourse". Mais on ne peut pas dire laquelle de telles nouveautés sera étouffée. Là, c'est une action conservatrice, de résistance. Dans d'autres cas, une nouveauté née sur un

que les dialectes, sur une plus grande échelle ; on y retrouve les ondes d'innovation, seulement elles embrassent un terrain commun à plusieurs langues.

Dans les conditions idéales que nous avons supposées, on ne peut pas plus établir de frontières entre langues parentes qu'entre dialectes ; l'étendue du territoire est indifférente. De même qu'on ne saurait dire où finit le haut allemand, où commence le plattdeutsch, de même il est impossible de tracer une ligne de démarcation entre l'allemand et le hollandais, entre le français et l'italien. Il y a des points extrêmes où l'on dira avec assurance : "Ici règne le français, ici l'italien" ; mais dès qu'on entre dans les régions intermédiaires, on voit cette distinction s'effacer ; une zone compacte plus restreinte, qu'on imaginerait pour servir de transition entre les deux langues, comme par exemple le provençal entre le français et l'italien, n'a pas plus de réalité. Comment d'ailleurs se représenter, sous une forme ou une autre, une limite linguistique précise sur un territoire couvert d'un bout à l'autre de dialectes graduellement différenciés ? Les délimitations des langues s'y trouvent noyées, comme celles des dialectes, dans les transitions. De même que les dialectes ne sont que des subdivisions arbitraires de la surface totale de la langue, de même la limite qui est censée séparer deux langues ne peut être que conventionnelle.

Pourtant les passages brusques d'une langue à une autre sont très fréquents : d'où proviennent-ils ? De ce que des circonstances défavorables ont empêché ces transitions insensibles de subsister. Le facteur le plus troublant est le déplacement des populations. Les peuples ont toujours connu des mouvements de va-et-vient. En s'accumulant au cours des siècles, ces migrations ont tout embrouillé, et sur beaucoup de points le souvenir des transitions linguistiques s'est effacé. [...]

Mais d'autres causes encore contribuent à effacer les transitions, par exemple l'extension des langues communes aux dépens des patois (voir p. 267 sv.). » (Saussure, 1972 : p. 278-280). Voir Saussure (1967) : p. 453-464.

point est propagée, transmise par cette influence. Ici encore, le résultat va vers l'unité, l'égalisation, mais par force active, positive.

Observation. – c'est cette forme propagatrice de l'influence de l'intercourse que nous voulons examiner. Cette propagation demandera du temps. Parfois nous pouvons préciser les limites chronologiques d'un phénomène.

[...] <Donc propagation par contagion> Toutes les différentes ondes linguistiques d'innovation sont parties d'un point quelconque pour rayonner de là.

Il y a une correction à faire au principe posé à l'origine : la diversité géographique se fait uniquement dans le temps. Et c'est vrai en un certain sens.

Exemple :

<i>medio</i>	
<i>medzo</i> <i>medžo</i> <i>mežo</i>	
<i>x</i>	<i>medzo</i>

Cette diversité qui est dans l'espace, il faut la projeter dans le temps pour reconnaître le phénomène. Ce principe est vrai, si l'on prend l'endroit où s'est faite l'innovation.

Dans la région avoisinante, le changement se fait par imitation. Il marche géographiquement et ne dépend pas du prototype.

Si l'on considère la contagion, le facteur géographique vient s'ajouter au facteur temps. [...] <Donc la loi de tout rapporter au temps n'est vraie que pour foyers>.

Notre premier principe, c'était que la différence géographique serait purement réductible au temps. Ce qui revient à dire qu'il y a uniquement à considérer :

<i>medio</i>	<i>medio</i>
↓	↓
<i>medzo</i>	<i>mežo</i>

Le développement historique est libre de lieu en lieu. Ce schéma reste juste en thèse générale.

Mais la région *medzo* peut gagner et envahir *mežo* par conquête géographique : [...]

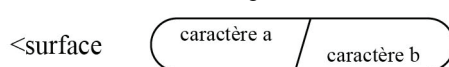
Il y aura lieu <au point de vue du phonétiste> de distinguer les foyers qui dépendront uniquement de l'axe du temps et les aires de contagion appelant la double notion du temps et de la propagation dans l'espace. <Cette propagation ne peut être considérée dans théorie des faits phonétiques, parce que la modification ne se fera pas sur un prototype mais par imitation>. Le changement qui s'opère dans le foyer est d'une forme sui generis, mais le changement qui s'opère de proche en proche, c'est l'emprunt fait par imitation au voisin. Supposons un mot comme *testa* qui a pris dans certains dialectes la forme *tepa*, ailleurs c'est *teta*. Il est clair que les changements phonétiques qui ont opéré le changement *st* en *p* n'agissent pas si la région *teta* se met à dire *tepa* par imitation.

<Remarques> 1^o) Si l'on considère un village, la distinction entre les deux forces (du clocher et intercourse) est très simple, tant que nous restons sur ce seul point. <Ou l'une, ou l'autre agit.> Il sera facile de dire :

somme des caractères communs avec d'autres localités = influence d'intercourse (unifiante)

somme des caractères propres = influence de clocher (divisante)

Mais aussitôt qu'on parle d'un petit canton, qu'on substitue une surface à ce qui était un point, on ne peut plus dire à quel facteur appartient tel ou tel phénomène. Tous les deux interviennent dans le phénomène. <sont impliqués dans chaque caractère>. Il n'y a pas de caractères différenciatifs du canton qui ne soient communs à plusieurs points. Il y



a toujours une communauté dans la différence. Pour établir une différence, il faut une cohésion. ???IMAGE-I-3-015

Il est évident que *a* est différenciatif par rapport à région *b*, mais commun par rapport à région *a*

Ainsi on peut dire que dès qu'il s'agit d'une surface, un phénomène qui agit sur cette surface appartient aux deux forces. On ne peut dire dans quels cas chacune de ces forces agira.

Dans le domaine germanique (s'étendant des Alpes – Mer du Nord) on a vu s'établir cohésion complète pour la réduction de *p* à *d*. <Force unifiante a agi sur tout le territoire> En revanche, il n'y a pas eu cette cohésion totale pour le *t* changé en *z*, <qui s'est fait seulement dans le sud>. Seulement, chacun voit que dans ce phénomène, qui est resté localisé, il y a une certaine cohésion (tout le sud). <Le phénomène *t* > *z* n'est pas fondamentalement séparé du premier ; différent dans mesure des forces>

Considérant une surface, il faut faire abstraction de la force particularisante pour ne considérer que la force unifiante.

Si elle n'a pas la force de gagner tout le territoire, elle aboutit à une division.

Tout peut se ramener à une seule force : le plus ou moins de force cohésive se manifestant à propos de chaque innovation <sans faire intervenir résistance qui du reste est force cohésive de l'autre région>⁴². » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 128-139).

⁴² Les notes de Saussure sont à certains égards plus détaillées : « Qu'il s'agisse []

En toute masse humaine qui se trouve former une masse géographiquement ~~cohérente~~ continue, on est obligé de reconnaître l'~~action~~ <existence> simultanée et incessante de deux facteurs qui sont exactement le contraire l'un de l'autre <et vont à fins directement contraires l'un de l'autre.> C'est à cause de leur contrariété, comme on peut l'ajouter immédiatement, qu'il n'est possible en aucun cas de prévoir la part respective qu'ils auront dans le ~~résultat~~ <l'état final>, car celui-ci apparaît comme le résultat d'une lutte.

Ces deux facteurs, dont aucun n'arrive jamais à être réduit à zéro, sont tout simplement la *force du clocher* <d'une part> et la force de l'*intercourse* <de l'autre>.

(J'en reste pour le moment à ces deux désignations, que je crois claires, je ne suis pas très sûr qu'on puisse les remplacer sans dommage pour ce qu'on veut dire).

D'une part, le clocher, c'est-à-dire les habitudes qui se développent dans une communauté dont les membres sont étroitement liés entre eux dans un milieu restreint, par exemple un village, un petit canton. Ces habitudes, – d'autant plus fortes pour chaque individu qu'elles représentent en général pour lui les habitudes de son enfance – , peuvent, sans dommage pour la théorie, passer pour la force centrale et fondamentale.

Si cette force fondamentale était purement livrée à elle-même, sans aucun contrepoids, le résultat serait une particularisation à l'infini soit de la langue soit aussi de toutes habitudes plus ou moins comparables, comme l'habillement.

Toutefois, à côté de ce qui rend les hommes sédentaires en un lieu, il y a tout ce qui les force à se mêler ~~entre eux~~ <les uns aux autres> à travers une distance quelconque. Seconde force, l'*intercourse*, qui sera correctrice de la première.

Dans un village donné, il y aura des passants venus de plus ou moins loin. Mais, chose plus importante, une partie de la population ira elle-même dans les lieux voisins par exemple pour une ~~cérémonie~~ <fête>, ou pour une foire, et dans cette fête même []. Ou il arrivera des levées de guerre, unissant dans une armée les hommes de tous les villages. Ainsi de suite, ~~de sorte que~~ [].

~~L'existence par localités séparées est à la fois une chose illusoire et une chose vraie. Elle vaut ou ne vaut pas, <mais sans qu'on puisse prévoir sur quel détail.> Les deux principes sont sans cesse en lutte, l'un marchant à l'égalisation, l'autre à la particularisation.~~

~~Toute continuité géographique <linguistique> même sur une surface géographique indéfinie doit sa grandeur aux forces de cohésion. /~~

Influences divisantes / Influences unifiantes

= occasions qui rapprochent.

Unifiantes – propagatrices

ou résistantes

cohésion dans un sens ou dans l'autre par opposition à dispersion.

Considérées sur une certaine surface, coopèrent. Toute onde d'innovation suppose à la fois force divisante et unifiante de telle [].

t/z zît

Mystérieux à grande distance [].
1° cas de l'isolement. /

~~Intercourse représente influence unifiante.~~

<Dans toutes ces occasions la langue se mêle, s'égalise.>

Une innovation née sur un point peut, par l'*intercourse*, arriver à s'effacer, à être étouffée dans [la] langue, ce qui rétablit l'unité. Ou bien au contraire, cette innovation devient contagieuse, par l'intercourse, qui exerce une force *propagatrice*, et cela aussi établit une unité.

Notons bien que la propagation peut se faire à grande distance ; – les intercourses locaux forment une chaîne plus vaste ; et ainsi deux points du territoire qui n'ont entre eux aucune communication finissent tout de même par [] /

[...]

Inutile de s'imaginer que les faits []

[...]

~~Ne considérant pas~~ <Sans> le fait de propagation.

Premier principe <donné comme fondamental>. La différence géographique ~~est uniquement~~ <serait purement> réductible au temps.

Ce qui revient à dire qu'il n'y a pas de passage <matériellement> à un moment quelconque entre les formes géographiques

medzo – mežo

mais uniquement entre

a) *medio*

b) *medio*

↓

medzo

↓

mežo

(axe du Temps seul)

ou du développement historique *libre* de lieu en lieu. Pour toutes sortes de raisons, ce schéma est vraiment celui dont on doit <se préoccuper et se> pénétrer en premier lieu, et qui reste juste comme base générale.

Mais ce qui vient d'être ajouté, le fait de la propagation contagieuse d'un caractère à d'autres régions, force de compliquer le schéma

[...]

medzo gagnant et enveloppant *mez<o*, cette fois par conquête géographique ne trouvant plus son schéma dans

↓

medzo

mais

↓

→*medzo*

Deux axes. /

Au point de vue de celui qui veut établir ce qui se passe au juste, il y a lieu de distinguer les *foyers*, dépendant uniquement de l'axe du temps, et les *aires de contagion* appelant la double notion du temps et de la propagation par l'espace.

Première observation à propos ~~de la communication~~ <des extensions> géographiq[ues] des caractères linguistiques :

Quand on considère un village, c'est-à-dire *un seul point* du territoire linguistique, chaque trait de langue peut être classé du premier coup en faits locaux, ou faits généraux ne différenciant pas la langue locale ~~du reste~~ de ce qui l'environne. Et ~~on pourra dire sans inexactitude, ni scrupule sur la formule~~ : il sera facile, tant que nous restons dans ce seul point, de ramener aussi les uns et les autres à un facteur que nous avons []

Pour *un point* :

somme des caractères communs avec les autres régions sera par évidence = influences d'*intercourse* (unifiantes) ;

somme des caractères propres = influence de *clocher* (divisantes) ;

Mais aussitôt qu'au lieu de parler d'un village, on parle même d'un petit canton, substituant une *surface* <géographique> à ce qui n'était [qu']un point, on voit alors se produire ce paradoxe que l'on ne ~~sait plus~~ peut plus dire si c'est au facteur A ou B que sont dus <principalement> les phénomènes, et qu'en réalité, tous les deux coopèrent, tous les deux sont impliqués, quand même leur tendance est opposée :

<Il y a toujours des régions avec lesquelles il est commun.>

[...]
 <Qu'est-ce qui est le plus important [?]>
 Forcément si *a* diffère de *b*, il faut la même force divisante dont nous parlions pour le village mais, /
 à l'instant même, on voit que ce qui est encore bien plus frappant, c'est la cohésion <et l'accord> qui s'est
 manifestée dans le territoire *a* pour établir cette différence contre *b*.
 Et ainsi, on peut dire :
 Dès qu'il s'agit d'une *surface* (~~mais~~ ce <qui> est le cas ~~général~~ <ordinaire>), un phénomène qui divise cette
 surface relève exactement autant des forces *unifiantes* <créant cohésion>, que des forces *divisantes*, créant
 dispersion, <différence>.
 La seule chose impossible à dire, c'est en quelle mesure, en chaque cas, les unes ou les autres <de ces forces>
 agiront.
 Dans le domaine germanique s'étendant entre les Alpes et la Mer du Nord, on a vu se produire cohésion pour
 la réduction de *p* à *d* ; *pu* partout devenu *du*
 Et en revanche pas de cohésion totale pour *t* devant *z*, le nord garde *ten*.
 [...]
 Or, si l'on nous invite à une réflexion philosophique là-dessus, il faudra dire que le second phénomène n'est
 pas fondamentalement séparé du premier par le fait de n'avoir pu atteindre la totalité du territoire. Il lui est au
 contraire extrêmement <semblable>, quand même il établit une opposition au sud et au nord, car il a fallu les
 mêmes forces de cohésion mystérieuses hors de toute communication directe pour établir dans l'un des cas la
 solidarité des 3/3, dans l'autre des 2/3 du territoire. /
 Notre première observation revient à dire que, considérant une surface il faut faire abstraction de la force
 particularisante et ramener toute chose unément à la force solidarisante, laquelle se manifeste à des degrés
 divers.
 Si <pour tel caractère> elle se manifeste par-dessus le territoire entier, elle aboutit à maintenir l'unité.
 Si elle n'a pas la force d'aller jusque-là, elle aboutit à une division linguistique, mais qu'il y a un certain
 avantage à ne pas compliquer du facteur de résistance, vu que le facteur de résistance *reposerait* lui-même sur la
 cohésion linguistique d'une autre partie du territoire.
 Tout peut se ramener, dès qu'on quitte le village (= point unique), à une seule force, qui est le plus ou moins
 de force cohésive <dans le territoire>, se manifestant à propos de chaque innovation particulière. » (Saussure &
 Constantin, 2005 : p. 128-139 [voir Saussure, 2002a : p. 319-323]). Le développement trouve place dans le
Cours de linguistique générale, dans les deux premiers paragraphes du chapitre IV de la quatrième partie, « La
 force d'intercourse et l'esprit de clocher » : « La propagation des faits de langue est soumise aux mêmes lois que
 n'importe quelle habitude, la mode par exemple. Dans toute masse humaine deux forces agissent sans cesse
 simultanément et en sens contraires : d'une part l'esprit particulariste, l'"esprit de clocher" ; de l'autre, la force
 d'"intercourse", qui crée les communications entre les hommes.
 C'est par l'esprit de clocher qu'une communauté linguistique restreinte reste fidèle aux traditions qui se sont
 développées dans son sein. Ces habitudes sont les premières que chaque individu contracte dans son enfance ; de
 là leur force et leur persistance. Si elles agissaient seules, elles créeraient en matière de langage des particularités
 allant à l'infini.
 Mais leurs effets sont corrigés par l'action de la force opposée. Si l'esprit de clocher rend les hommes
 sédentaires, l'intercourse les oblige à communiquer entre eux. C'est lui qui amène dans un village les passants
 d'autres localités, qui déplace une partie de la population à l'occasion d'une fête ou d'une foire, qui réunit sous
 les drapeaux les hommes de provinces diverses, etc. En un mot, c'est un principe unifiant, qui contrarie l'action
 dissolvante de l'esprit de clocher.
 C'est à l'intercourse qu'est due l'extension et la cohésion d'une langue. Il agit de deux manières : tantôt
 négativement : il prévient le morcellement dialectal en étouffant une innovation au moment où elle surgit sur un
 point ; tantôt positivement : il favorise l'unité en acceptant et propageant cette innovation. C'est cette seconde
 forme de l'intercourse qui justifie le mot *onde* pour désigner les limites géographiques d'un fait dialectal (voir
 p. 277) ; la ligne isoglossématique est comme le bord extrême d'une inondation qui se répand, et qui peut aussi
 refluer.
 Parfois on constate avec étonnement que deux parlers d'une même langue, dans des régions fort éloignées
 l'une de l'autre, ont un caractère linguistique en commun ; c'est que le changement surgi d'abord à un endroit du
 territoire n'a pas rencontré d'obstacle à sa propagation et s'est étendu de proche en proche très loin de son point
 de départ. Rien ne s'oppose à l'action de l'intercourse dans une masse linguistique où il n'existe que des
 transitions insensibles.
 Cette généralisation d'un fait particulier, quelles que soient ses limites, demande du temps, et ce temps, on
 peut quelquefois le mesurer. [...]

La distinction concerne la propagation des innovations dans l'espace. Saussure distingue en effet deux types de changements, selon qu'il s'agit du « foyer » de celui-ci, qui est dès lors, pour ce qui concerne les sons, un changement phonétique, ou des « aires de contagion », où le

Ces faits linguistiques se sont propagés par contagion, et il est probable qu'il en est de même de toutes les ondes ; elles partent d'un point et rayonnent. Ceci nous amène à une seconde constatation importante.

Nous avons vu que le facteur temps suffit pour expliquer la diversité géographique. Mais ce principe ne se vérifie entièrement que si l'on considère le lieu où est née l'innovation.

Reprenons l'exemple de la mutation consonantique allemande. Si un phonème *t* devient *ts* sur un point du territoire germanique, le nouveau son tend à rayonner autour de son point d'origine, et c'est par cette propagation spatiale qu'il entre en lutte avec le *t* primitif ou avec d'autres sons qui ont pu en sortir sur d'autres points. A l'endroit où elle prend naissance, une innovation de ce genre est un fait phonétique pur ; mais ailleurs elle ne s'établit que géographiquement et par contagion. Ainsi le schéma

$$\begin{array}{c} t \\ \downarrow \\ ts \end{array}$$

n'est valable dans toute sa simplicité qu'au foyer d'innovation ; appliqué à la propagation, il en donnerait une image inexacte.

Le phonéticien distinguera donc soigneusement les foyers d'innovation, où un phonème évolue uniquement sur l'axe du temps, et les aires de contagion qui, relevant à la fois du temps et de l'espace, ne sauraient intervenir dans la théorie des faits phonétiques purs. Au moment où un *ts*, venu du dehors, se substitue à *t*, il ne s'agit pas de la modification d'un prototype traditionnel, mais de l'imitation d'un parler voisin, sans égard à ce prototype ; quand une forme *herza* «cœur», venue des Alpes, remplace en Thuringe un plus archaïque *herta*, il ne faut pas parler de changement phonétique, mais d'emprunt de phonème. » (Saussure, 1972 : p. 281-284), et « Les deux forces ramenées à un principe unique » : « Sur un point donné du territoire – nous entendons par là une surface minimale assimilable à un point (voir p. 276), un village par exemple, – il est très facile de distinguer ce qui relève de chacune des forces en présence, l'esprit de clocher et l'intercourse ; un fait ne peut dépendre que de l'une à l'exclusion de l'autre ; tout caractère commun avec un autre parler relève de l'intercourse ; tout caractère qui n'appartient qu'au parler du point envisagé est dû à la force de clocher.

Mais dès qu'il s'agit d'une surface, d'un canton par exemple, une difficulté nouvelle surgit : on ne peut plus dire auquel des deux facteurs se rapporte un phénomène donné ; tous deux, bien qu'opposés, sont impliqués dans chaque caractère de l'idiome. Ce qui est différenciateur pour un canton A est commun à toutes ses parties ; là, c'est la force particulariste qui agit, puisqu'elle interdit à ce canton d'imiter quelque chose du canton voisin B, et qu'inversement elle interdit à B d'imiter A. Mais la force unifiante, c'est-à-dire l'intercourse, est aussi en jeu, car elle se manifeste entre les différentes parties de A (*A*¹, *A*², *A*³, etc.). Ainsi, dans le cas d'une surface, les deux forces agissent simultanément, bien que dans des proportions diverses. Plus l'intercourse favorise une innovation, plus son aire s'étend ; quant à l'esprit de clocher, son action consiste à maintenir un fait linguistique dans les limites qu'il a acquises, en le défendant contre les concurrences du dehors. Il est impossible de prévoir ce qui résultera de l'action de ces deux forces. Nous avons vu p. 282 que dans le domaine du germanique, qui va des Alpes à la mer du Nord, le passage de *b* à *d* a été général, tandis que le changement de *t* en *ts* (*z*) n'a atteint que le sud ; l'esprit de clocher a créé une opposition entre le sud et le nord ; mais, à l'intérieur de ces limites, grâce à l'intercourse, il y a une solidarité linguistique. Ainsi en principe il n'y a pas de différence fondamentale entre ce second phénomène et le premier. Les mêmes forces sont en présence ; seule l'intensité de leur action varie.

Cela signifie que pratiquement, dans l'étude des évolutions linguistiques produites sur une surface, on peut faire abstraction de la force particulariste, ou, ce qui revient au même, la considérer comme l'aspect négatif de la force unifiante. Si celle-ci est assez puissante, elle établira l'unité sur la surface entière ; sinon le phénomène s'arrêtera en chemin, ne couvrant qu'une partie du territoire ; cette aire restreinte n'en représentera pas moins un tout cohérent par rapport à ses propres parties. Voilà pourquoi on peut tout ramener à la seule force unifiante sans faire intervenir l'esprit de clocher, celui-ci n'étant pas autre chose que la force d'intercourse propre à chaque région. » (Saussure, 1972 : p. 284-285). Voir Saussure (1967) : p. 465-472. Les éditeurs utilisent également un court passage du deuxième cours : « Autre fait très important <qui résulte de l'observation de ces caractères dialectaux > : il y a des phénomènes qui se répandent sur tout le territoire <ou sur une partie> alors que la diversification est très avancée, qu'il y a <beaucoup de diversités dialectales.> Ainsi sur toute la surface un phénomène général beaucoup plus récent que les phénomènes partiels pourra changer un *ch* en *k*. Cela s'explique : ce phénomène ne rencontrera pas de barrières très fortes parce que sa propagation se fait <de proche en proche> par des dialectes assez voisins les uns des autres : [...] (Ainsi la seconde *Lautverschiebung* dans tout le sud de l'Allemagne : *thun* contre *do* anglais). » (Saussure, 1997 : p. 103).

changement se fait par imitation. La force du clocher, force particularisatrice sur le plan spatial, nous renvoie cependant – sur le plan de la vie sémiologique plutôt que de l’ontogenèse – à la dimension de la tradition qui, comme nous l’avons vu plus haut, constitue l’extériorité de la langue saussurienne – « La force du clocher – les habitudes qui se développent dans une communauté restreinte (village, petit canton), ce sont des habitudes fortes parce que ce sont celles de l’enfance de chaque individu. » –, et qui, en vertu de la solidarité de la continuité et de l’altération dans le temps n’exclut pas les changements – « [...] tantôt la particularité nouvelle née sur un point sera combattue et réduite à néant par l’influence de “l’intercourse”. » En regard, la force de l’intercourse apparaît comme une autre forme d’imitation, conduisant à la propagation, mais dont la réduction finale de ces deux forces à une seule lorsqu’il s’agit d’une surface témoigne du caractère fondamentalement analogue à la « force du clocher ». On est loin, ici, de l’uniformité ou du statisme souvent attribués à la langue saussurienne⁴³, dont il faut ainsi souligner qu’ils renvoient à une interrogation en termes d’idiome, totalement étrangère, en tant que telle, à la théorie saussurienne. Dans les textes de Saussure, la parole se trouve en revanche constamment définie comme un acte, acte de phonation ou de combinaison – d’utilisation du code de la langue –, jamais comme une manifestation ou comme une « substance », ou comme des énoncés dont la langue permettrait de rendre compte. Nous avons vu au début du chapitre précédent que la parole pouvait apparaître comme un « document de langue », lorsque Saussure s’attache, dans le troisième cours, à exposer la « méthode de délimitation » des unités⁴⁴. Mais la parole figure alors, précisément, comme un *document de langue*, ce qui signifie qu’elle ne constitue pas l’objet d’étude, qui est la langue elle-même – comme idiome :

« Nos unités se délimitent par les conditions mêmes du langage d’une façon simple, différente de celle qu’évoque le mot de forme. Pour faire cette délimitation nous pouvons accorder que la meilleure méthode c’est de prendre la parole. La parole ne figure ici que comme un document de langue. En effet, les casiers existant à l’intérieur de notre cerveau, nous ne pouvons les explorer. Obligés d’employer un moyen extérieur, donné dans la parole. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 224-225).

Comme nous l’avons vu plus haut, la langue – la signification – est bien présupposée dans cette analyse, de manière apparemment analogue à ce qui a lieu chez les structuralistes, mais cette présupposition est théorisée, justifiée par la définition de la langue : l’idiome est analysé « selon les conditions mêmes du langage », toute analyse, comme toute parole, étant avant

⁴³ Voir par exemple dans *Saussure* : « Résumons les chefs d’accusation sur lesquels l’accord est aujourd’hui presque général contre la langue-système distinguée de la parole : on sait que dans la présentation courante du saussurisme (ce qu’on pourrait appeler la vulgate de la vulgate) le terme *système* a été très tôt remplacé par *structure*, qui n’en est pourtant pas le strict équivalent, qu’il appelle les connotations de la langue ordinaire (charpente, squelette...) ou qu’il renvoie précisément au métalangage du formalisme. Supposant dans ce cas la combinatoire d’un ensemble fini d’éléments, fonctionnant de façon isolée et indépendante, *structure* a rapidement induit l’image d’un répertoire fixe d’unités qu’il suffirait de classer ; l’emploi fréquent par Saussure du terme *statique* au lieu de *synchronique* a consacré le dogme d’un système clos et figé. De plus, caractériser la langue comme *institution sociale*, s’opposant par ses conventions et règles à la parole, supposée libre émanation de l’individu, paraît en faire un instrument fictivement homogène, écartant indûment la diversité ; on dénonce donc cette abstraction (formelle) en arguant qu’elle ignore la “vie” de la langue, aussi bien dans son histoire que dans le fonctionnement quotidien de l’échange. » (Normand, 2000b : p. 118-119).

⁴⁴ Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 223-226.

tout fait de langue. Dans tous les autres développements, la parole se trouve envisagée comme un acte⁴⁵. Dans le développement relatif au circuit de la parole, Saussure insiste à nouveau sur le caractère actif de la langue, domaine de l'exécution, par opposition à la passivité de la langue. Or, comme dans les deux cours précédents, les changements sont assignés à la parole⁴⁶ :

« Nous arrivons à cette dualité de l'objet qui figure au titre du chapitre. La linguistique se trouve devant son second carrefour. (Le premier carrefour : doit-on étudier la langue ou la parole ?) : doit-on étudier les faits synchroniques de la langue ou les faits diachroniques ? (En effet, ce sont deux disciplines). On ne peut mélanger les deux voies.

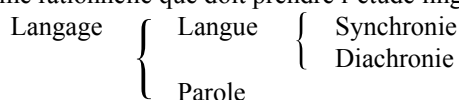
⁴⁵ On notera, à cet égard, que Saussure – malgré la notion de « langue discursive » et la « Note sur le discours », (dès lors sans doute plus ancienne, et en tout cas en accord avec la terminologie du premier cours) – distingue entre *parole* et *discours* : « Nous avons fait une définition de choses et non seulement de mots. <Cette distinction ne dépend pas du hasard des termes de chaque idiome> Il est possible qu'en sortant du français nous ne trouvions pas des mots recouvrant exactement les mots français. (Exemple : *Sprache* renferme <idée de langue et langage. *Rede* : parole et discours. <*Rede* correspond à peu près à parole, mais a aussi le sens spécial de discours> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 317), repris sous cette forme dans le *Cours de linguistique générale* : « Il est à remarquer que nous avons défini des choses et non des mots ; les distinctions établies n'ont donc rien à redouter de certains termes ambigus qui ne se recouvrent pas d'une langue à l'autre. Ainsi en allemand *Sprache* veut dire “langue” et “langage” ; *Rede* correspond à peu près à “parole”, mais y ajoute le sens spécial de “discours”. En latin *sermo* signifie plutôt “langage” et “parole”, tandis que *lingua* désigne la langue, et ainsi de suite. Aucun mot ne correspond exactement à l'une des notions précisées plus haut ; c'est pourquoi toute définition faite à propos d'un mot est vaine ; c'est une mauvaise méthode que de partir des mots pour définir les choses. » (Saussure, 1972 : p. 31).

⁴⁶ Le développement constitue la source de ce passage du *Cours de linguistique générale*, qui figure au début du neuvième paragraphe (« Conclusions ») du troisième chapitre de la première partie, intitulé « La linguistique statique et la linguistique évolutive » : « Ainsi la linguistique se trouve ici devant sa seconde bifurcation. Il a fallu d'abord choisir entre la langue et la parole (voir p. 36) ; nous voici maintenant à la croisée des routes qui conduisent l'une, à la diachronie, l'autre à la synchronie.

Une fois en possession de ce double principe de classification, on peut ajouter que *tout ce qui est diachronique dans la langue ne l'est que par la parole*. C'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements : chacun d'eux est lancé d'abord par un certain nombre d'individus avant d'entrer dans l'usage. L'allemand moderne dit : *ich war, wir waren*, tandis que l'ancien allemand, jusqu'au XVI^e siècle, conjugait : *ich was, wir waren* (l'anglais dit encore : *I was, we were*). Comment s'est effectuée cette substitution de *war* à *was* ? Quelques personnes, influencées par *waren*, ont créé *war* par analogie ; c'était un fait de parole ; cette forme, souvent répétée, et acceptée par la communauté, est devenue un fait de langue. Mais toutes les innovations de la parole n'ont pas le même succès, et tant qu'elles demeurent individuelles, il n'y a pas à en tenir compte, puisque nous étudions la langue ; elles ne rentrent dans notre champ d'observation qu'au moment où la collectivité les a accueillies.

Un fait d'évolution est toujours précédé d'un fait, ou plutôt d'une multitude de faits similaires dans la sphère de la parole ; cela n'infirme en rien la distinction établie ci-dessus, elle s'en trouve même confirmée, puisque dans l'histoire de toute innovation on rencontre toujours deux moments distincts : 1^o celui où elle surgit chez les individus ; 2^o celui où elle est devenue un fait de langue, identique extérieurement, mais adopté par la collectivité.

Le tableau suivant indique la forme rationnelle que doit prendre l'étude linguistique :



Il faut reconnaître que la forme théorique et idéale d'une science n'est pas toujours celle que lui imposent les exigences de la pratique. En linguistique ces exigences-là sont plus impérieuses que partout ailleurs ; elles excusent en quelque mesure la confusion qui règne actuellement dans ces recherches. Même si les distinctions établies ici étaient admises une fois pour toutes, on ne pourrait peut-être pas imposer, au nom de cet idéal, une orientation précise aux investigations. » (Saussure, 1972 : p. 138-139). Voir Saussure (1967) : p. 223-225.

C'est le lieu d'ajouter, puisque dans le premier carrefour il s'agissait du choix entre langue et parole, que tout ce qui est diachronique dans la langue naît par la parole. Le rudiment de tout changement dans la langue n'y arrive que par la parole. Toute espèce de changement est essayé par un certain nombre d'individus. <(des ballons d'essai)>

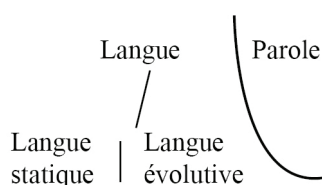
Ils ne seront faits linguistiques que quand ils seront devenus acceptés par la collectivité. Tant qu'ils sont dans la parole, ils ne comptent pas (= la parole étant individuelle). Quand le changement sera fait langue, nous l'étudions. Mais les changements commencent toujours par des faits de parole.

Quelle doit être la forme de la linguistique ?

Toute évolution, tout fait évolutif dans la langue commence par un fait de parole. Il est entendu que ceci reste en dehors du fil des études relatives à la langue. La cause des faits évolutifs de langue gît dans les faits de parole.

Dans les différentes sphères à distinguer on constate qu'il y a des faits homologues qui se répondent de l'une à l'autre.

Mais il ne faut pas pour cela confondre les sphères elles-mêmes. Mais au même moment, on verra que les faits de parole où l'on essaie une innovation sont toujours individuels. Pourquoi arrive-t-on en allemand à dire : *ich war – wir waren* au lieu de *ich was : wir waren* (comme en anglais *I was : we were*) ? Parce que quelques individus ont commencé à dire *ich war* <par analogie>. Ce ne fut qu'un fait de parole et pas un fait de langue tant qu'il n'y eut que quelques individus qui le firent.



Ainsi la confusion suivante n'est pas à craindre (nous ne rentrons pas dans la sphère parole que nous avons écartée)

???IMAGE-I-3-#017

Par suite de ce dernier embranchement devant lequel nous sommes, quelle sera la forme que prendra rationnellement la linguistique ? La forme sous laquelle une science s'offre théoriquement, rationnellement, idéalement est indépendante de la manière dont on peut être forcé de la pratiquer. Si ce n'était pas vrai, nous aurions à peine le droit de parler d'une science linguistique, vu que la plupart des linguistes font en même temps de la philologie (la philologie n'a rien à faire en soi avec la linguistique).

L'on s'occupera des textes littéraires du slave aussi bien que de langue slave. Cela n'empêche pas l'objet linguistique de rester séparé de la matière littéraire et l'étude linguistique d'être séparée en principe de l'étude philologique.

De même si l'on reprend à son tour la linguistique pure pour en reconnaître les divisions internes, il sera bien difficile de dire comment elle s'embrancher et subdivise théoriquement et d'imposer ce cadre à toutes les recherches. Malgré ce que les lignes de ce cadre ont d'absolu, il serait difficile d'observer absolument les frontières qu'on aura dressées théoriquement. Aussi il faut entendre le plan théorique que l'on veut dresser. Ce sont les divisions qui devraient exister plutôt que celles qu'on peut au courant de la plume observer. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 270-271).

Il faut signaler, à ce propos, cette note non datée des *Écrits de linguistique générale*, dont le propos est proche de celui du premier cours, et qui oppose ainsi explicitement changement dans la langue (inenvisable) et changement survenu dans la parole :

« *Item.* Toutes les modifications, soit phonétiques, soit grammaticales (analogiques) se font exclusivement dans le discursif. Il n'y a aucun moment où le sujet soumette à une révision le trésor mental de la langue qu'il a en lui, et crée à tête reposée des formes

nouvelles (par ex. calmement []) qu'il se propose promet⁴⁷ de "placer" dans son prochain discours. Toute innovation arrive par improvisation, en parlant, (et pénètre de là soit dans le trésor intime de l'auditeur ou celui de l'orateur, mais se produit donc à propos du langage discursif. » (Saussure, 2002a : p. 95).

A la distinction actif/passif répond ainsi la complémentarité de la langue et de la parole, corrélatrice du statut de la langue saussurienne, que nous avons tenté de mettre en évidence plus haut : celui d'un concept permettant une prise théorique sur le langage. C'est pourquoi, comme nous l'avons vu au début du chapitre précédent, tandis que les changements partent de la parole, les modifications « grammaticales (analogiques) » ne sont pas des changements. Ce point est très clair dans le premier cours⁴⁸ :

« Ces exemples nous montrent 1) la relativité <du concept> des changements analogiques : nous parlons de changement parce que nous considérons un terme qui a été évincé <mais> auquel on n'a pas à songer. Ils nous montrent 2) que cette conception est incorrecte : les formations que nous qualifions de changements <reposent sur> le même principe que la création. Nous ne devons <donc> voir dans le phénomène analogique que des créations, que des innovations (des choses qui se créent à nouveau), créations, non pas du néant, mais <dont> tous les éléments sont donnés comme dans toute création littéraire, artistique. <En un> sens <pourtant, en un seul,> les phénomènes analogiques peuvent recevoir le nom de changements, c'est si l'on <parle de> l'ensemble de la langue, <de> la totalité du trésor de la langue. Au point de vue général de la langue, les créations analogiques entraînent <en effet> un changement : quelque chose est créé et quelque chose est abandonné. <Dans ce cas, quand> on parle de l'évolution de la langue on peut dire que le phénomène analogique est une force transformatrice de la langue, bien que les créations analogiques ne soient pas des transformations ! Et si nous voul<i>ons étudier les évolutions de la langue dans leur ensemble il faudrait accorder à l'analogie une action aussi considérable qu'aux changements phonétiques. » (Saussure, 1996 : p. 63).

La parole se définit en effet, dans ce cadre, comme le fonctionnement exécutif de la langue, donc un « mode de la langue », en tant que tel nécessairement synchronique. Témoigne notamment de cette appréhension le syntagme « langage discursif » qui apparaît dans la note item citée tout juste ci-dessus, et que l'on retrouve sous la forme encore plus remarquable de « langue discursive » dans une autre note item, citée plus haut (1897-1900) :

« *Item.* Tandis qu'il faut une analyse pour fixer les éléments du mot, le mot lui-même ne résulte pas de l'analyse de la phrase. Car la phrase n'existe que dans la parole, dans la langue discursive, tandis que le mot est une unité vivante en-dehors de tout discours dans le trésor mental.

Item. Ce qui précède n'implique pas que les éléments du mot n'existent jamais comme unités mentales elles-mêmes, mais simplement que le mot se dégage en tout cas sans analyse.

⁴⁷ Le second terme est superposé au premier.

⁴⁸ Et dans le *Cours de linguistique générale* : « Tout le chapitre précédent montre clairement que l'analogie ne saurait être à elle seule un facteur d'évolution ; il n'en est pas moins vrai que cette substitution constante de formes nouvelles à des formes anciennes est un des aspects les plus frappants de la transformation des langues. Chaque fois qu'une création s'installe définitivement et élimine son concurrent, il y a vraiment quelque chose de créé et quelque chose d'abandonné, et à ce titre l'analogie occupe une place prépondérante dans la théorie de l'évolution. » (Saussure, 1972 : p. 232). Voir Saussure (1967) : p. 385.

Item. La mémoire en effet ne livre qu'un nombre *tout à fait restreint* de phrases toutes faites. Et il n'en saurait être autrement étant donnée la quantité illimitée de combinaisons possibles avec bien peu de termes. Au contraire la mémoire livre les *mots tout faits* par milliers. Donc le mot n'a pas pour *premier* mode d'existence d'être un élément de la phrase, il peut être considéré comme existant "avant" la phrase, c'est-à-dire indépendamment d'elle, ce qui n'est pas le cas pour les éléments du mot vis-à-vis de l'unité du mot.

Au reste, *même dans le discursif*, il y a cent cas où l'on est amené à prononcer un *mot*, non une phrase (tous les vocatifs entre autres)

Item. Le fait "éducatif" que nous apprenons peut-être des phrases avant de savoir des mots n'a pas de portée réelle. Il revient à constater que toute la langue entre d'abord dans notre esprit par le discursif, comme nous l'avons dit, et comme c'est forcé. Mais de même que le son d'un mot, qui est une chose entrée également dans notre for intérieur de cette façon, devient une impression complètement indépendante du discursif, de même notre esprit dégage tout le temps du discursif ce qu'il faut pour ne laisser que le mot.

La manière dont le mot s'est fixé est sans importance une fois l'opération faite, pourvu qu'on constate que c'est bien cette unité qui règne. » (Saussure, 2002a : p. 117-118).

En témoigne également le traitement réservé, en regard de l'objection de la phonétique, à la difficulté de distinguer entre langue et parole lorsqu'il s'agit du syntagme, analysé plus haut dans les termes de cette définition de la parole comme le fonctionnement exécutif de la langue :

« Mais restriction : <Mais peut-on séparer à ce point les faits de parole des faits de langue ?> Si nous prenons les mots, les formes grammaticales, tout cela est bien fixé dans un état donné dans la langue. Mais il y a toujours cet élément individuel qu'est la combinaison laissée au choix de chacun pour exprimer sa pensée dans une phrase. Cette combinaison appartient à la parole, car c'est une exécution.

Cette partie-là (2° usage individuel du code de langue) soulève une question : Ce n'est que dans la syntaxe en somme que se présentera un certain flottement ici entre ce qui est donné dans la langue et ce qui est laissé à l'initiative individuelle. La délimitation est difficile à faire.

<Il faut avouer qu'ici> dans le domaine de la syntaxe, l'élément social et l'élément individuel, <exécution et association fixe>, se mêlent quelque peu, <arrivent à se mêler plus ou moins>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 219-220).

En outre, si Saussure compare la langue à une symphonie sur laquelle l'exécution par la parole n'a aucune incidence, la phrase est quant à elle comparable, dans l'un des nouveaux items, à « l'activité du compositeur de musique » par opposition à celle de l'exécutant :

« *Item.* Un rite, une messe, n'est pas comparable du tout à la phrase, puisque ce n'est que la répétition d'une *suite d'actes*. Phrase est comparable à l'activité du compositeur de musique (et pas à celle de l'exécutant). » (Saussure, 2002a : p. 94-95).

Saussure oppose ainsi lors de la « [r]éprise du cours sur la langue » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 236) qui intervient dans la deuxième moitié du troisième cours, deux « modes d'existence », celui du fonctionnement social et celui de l'acte individuel :

« Tout ce qui est langue est implicitement collectif. En revanche, il n'y a pas de parole collective. Les actes de parole demeurent individuels outre qu'ils sont momentanés. Foule réunie sur une place de marché ; de quelle manière la langue est-elle présente dans cette foule ? Sous forme d'un dépôt <existant dans cerveau> de chacune des personnes composant la foule <comme un dictionnaire dont tous les exemplaires seraient répartis entre ces personnes>. Cette chose bien qu'intérieure à chaque individu est en même temps bien collectif, qui est placé hors de la volonté de l'individu.

$1 + 1 + 1 \dots = 1$ (modèle collectif).

De quelle manière la parole est-elle présente dans cette même foule ? Elle est la somme de ce que les gens se disent les uns aux autres, c'est-à-dire

a) combinaisons individuelles, phrases, dépendant de la volonté de l'individu et répondant à sa pensée individuelle.

b) actes de phonation, qui sont l'exécution de ces combinaisons, également volontaires.

Est-ce que ces actes de phonation et de combinaisons intérieures se correspondent entre eux ? Y a-t-il un acte de parole collectif de cette foule ? Non.

$1 + 1 + 1 \dots = 1 + 1 + 1 \dots$

Nous concluons, s'il est vrai que les deux objets langue et parole se supposent l'un l'autre, ne peuvent exister l'un sans l'autre, en revanche ils sont si peu semblables de nature qu'ils appellent chacun leur théorie séparée. En cherchant chimériquement à ramener sous le même point de vue ces deux parties du langage, on ne fera jamais qu'une discipline assez confuse. Le tout global formé par le langage est inclassable parce que pas unité homogène⁴⁹. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 236-237).

Il est ici question, par ailleurs, de deux « théories séparées ». De fait, si la parole est un mode d'existence de la langue, elle requiert en tant que telle un examen spécifique, ne serait-ce qu'en raison de ses effets en retour sur la langue. Une importante, à cet égard, bien que peut-être conjecturale, est le « Rapport sur la création d'une chaire de stylistique » (1912-1913) :

« Chaire de stylistique

Le nom de *stylistique* est un nom imposé à défaut d'autre. *Style* et *stylistique* font une équivoque malheureuse. Voici les quelques corrections qu'il faut faire pour voir exactement ce qu'il signifie

1° Le mot de *style* évoque l'idée d'une personne, d'un individu, de procédé individuel. (Le style, c'est l'homme etc.) – Justement au contraire, la stylistique conçue de la manière dont l'ont illustrée les travaux de M. Bally entend étudier les moyens

⁴⁹ Les éditeurs modifient sans raison (voir Saussure, 1967 : p. 58) la traduction « mathématique » du mode d'existence de la parole : « La langue existe dans la collectivité sous la forme d'une somme d'empreintes déposées dans chaque cerveau, à peu près comme un dictionnaire dont tous les exemplaires, identiques, seraient répartis entre les individus (voir p. 30). C'est donc quelque chose qui est dans chacun d'eux, tout en étant commun à tous et placé en dehors de la volonté des dépositaires. Ce mode d'existence de la langue peut être représenté par la formule :

$1 + 1 + 1 + 1 \dots = 1$ (modèle collectif).

De quelle manière la parole est-elle présente dans cette même collectivité ? Elle est la somme de ce que les gens disent, et elle comprend : a) des combinaisons individuelles, dépendant de la volonté de ceux qui parlent, b) des actes de phonation également volontaires, nécessaires pour l'exécution de ces combinaisons.

Il n'y a donc rien de collectif dans la parole ; les manifestations en sont individuelles et momentanées. Ici il n'y a rien de plus que la somme des cas particuliers selon la formule :

$(1 + 1' + 1'' + 1''' \dots)$

Pour toutes ces raisons, il serait chimérique de réunir sous un même point de vue la langue et la parole. Le tout global du langage est inconnaisable, parce qu'il n'est pas homogène, tandis que la distinction et la subordination proposées éclairent tout. » (Saussure, 1972 : p. 38).

d'expression de la langue dans la mesure où ils ont la consécration de l'usage commun, dans la mesure où ils tombent dans la catégorie du fait social et sont par conséquent fixés hors de l'individu. – La présence dans la langue [de] : Vous ne me la ferez pas croire, – ou bien : Le diable m'emporte tombe dans la stylistique, parce qu'il n'est pas individuel de dire cela, parce que d'autre part comme il faut l'ajouter ces expressions, quoique du domaine commun, sont toujours l'indice de quelque façon de sentir à étudier par-derrière elles. Le style dépend de l'individu, et la stylistique se place initialement au-dessus de l'individu, dans la sphère linguistique, ou sociale.

2° Le mot de *style* évoque l'idée de ce qui est littéraire ou tout au moins de ce qui est *écrit*. – La stylistique, sans se désintéresser de ce qui est écrit, voit avant tout son objet dans l'observation de ce qui est parlé, dans les formes de langage vivantes, consignées ou non dans un texte,

Le style dépend de la lettre, et la stylistique se place de préférence hors de la lettre, dans la sphère de pure parole.

3° La *stylistique* n'a pas non plus pour *but* le style, *quoique pouvant être d'une utilité*. Elle n'est pas une science normative, édictant des règles. Elle prétend et a droit de prétendre être une science de pure observation, consignante les faits et les classant. – Enfin, pour l'ajouter immédiatement, elle se livrera à cette tâche indifféremment sur tout idiome. Ce ne sont pas spécialement les formules et locutions françaises qui lui fourniront son aliment, dans la conception []

Messieurs, j'en arrive à dire que ce qu'on pourrait véritablement craindre comme danger à propos de la chaire de *stylistique* ce n'est pas du tout les préventions dérivant de l'équivoque avec science du style, mais au contraire l'objection consistant à dire : – Mais alors, c'est tout simplement de la linguistique qu'on nous offre sous le nom de stylistique. Oui, Messieurs, tout simplement de la linguistique. Seulement, la linguistique, j'ose le dire est vaste. Notamment elle comporte deux parties : l'une qui est plus près de la *langue*, dépôt passif, l'autre qui est plus près de la *parole*, force active, et origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage. Ce n'est pas trop que les deux []

En résumé

1° non ce qui est individuel mais ce qui est consacré par l'usage social, remplissant ainsi les conditions qui font qu'une chose est linguistique

2° non nécessairement ce qui est écrit, mais de préférence ce qui est parlé ;

3° non dans un but normatif, et pour donner les règles de la bonne expression, mais

4° enfin, avec le but de généraliser les observations d'arriver à une théorie applicable aux langues

Bien loin qu'il [] l'objection réelle qui (*se*) pourrait se présenter, c'est qu'on dise : c'est tout simplement alors de la linguistique. En effet ; seulement le domaine de la linguistique est vaste ; elle a suffisamment à faire, j'ose le dire, dans les compartiments plus élémentaires, ou bien dirigés dans d'autres sens comme par exemple l'histoire évolutive des formes. Par conséquent, c'est une chose bienvenue, []

l'explication des formules de la langue en tant que motivées par tel ou tel état psychologique. » (Saussure, 2002a : p. 272-273).

Saussure s'attache ici en premier lieu à redéfinir la stylistique pour l'assigner à la langue : si le style évoque l'idée d'un individu, la stylistique s'occupe en réalité du fait social, des « moyens d'expression de la langue dans la mesure où ils ont la consécration de l'usage commun », « sont [...] fixés hors de l'individu ». Mais en second lieu, affirmant la nature linguistique de la stylistique – « [...] mais alors, c'est tout simplement de la linguistique qu'on nous offre sous le nom de stylistique. Oui, Messieurs, tout simplement de la linguistique. » –, il semble situer celle-ci du côté de la linguistique de la parole, la dimension

du fait social renvoyant seulement aux « conditions qui font qu'une chose est linguistique ». De fait, la parole est « force active, et origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage », et la stylistique s'attache à « l'explication des formules de la langue en tant que motivées par tel ou tel état psychologique ». On ne saurait mieux dire, d'une part, à nouveau, que la parole est toujours de la langue – ce pour quoi elle est « linguistique », « fait social » –, cependant que la langue, à son tour, n'est d'une certaine manière que le garant de la linguisticité de la parole, étant le fonctionnement dans lequel celle-ci s'inscrit, mais également, d'autre part, que la linguistique de la langue ne saurait être totalement indépendante de la linguistique de la parole. Inversement, si la délimitation de l'objet langue permet une prise théorique sur le langage, la parole ne saurait être théorisée que dans le cadre de la théorie de la langue, qui doit ainsi être rigoureusement distinguée de celle de la parole. Comme nous l'avons vu, on lisait ainsi plus haut dans le troisième cours :

« On peut en outre dire que c'est en choisissant la langue comme centre et point de départ, qu'on a la meilleure plate-forme pour aller aux autres éléments du langage. <Impossible de rien classer dans langage sitôt qu'on laisse langue mêlée au reste> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 218)

« La partie parole du langage n'a pas de liens essentiels avec la partie langue. Le meilleur moyen de juger de cette partie parole c'est de se placer dans la langue comme point de départ. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 219).

Aussi, si, contrairement à ce qu'on lit dans le *Cours de linguistique générale* :

« Et ce que nous disons de la phonation sera vrai de toutes les autres parties de la parole. L'activité du sujet parlant doit être étudiée dans un ensemble de disciplines qui n'ont de place dans la linguistique que par leur relation avec la langue.

L'étude du langage comporte donc deux parties : l'une, essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu ; cette étude est uniquement psychique ; l'autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage, c'est-à-dire la parole y compris la phonation : elle est psycho-physique.

[...]

Telle est la première bifurcation qu'on rencontre dès qu'on cherche à faire la théorie du langage. Il faut choisir entre deux routes qu'il est impossible de prendre en même temps ; elles doivent être suivies séparément.

On peut à la rigueur conserver le nom de linguistique à chacune de ces deux disciplines et parler d'une linguistique de la parole. Mais il ne faudra pas la confondre avec la linguistique proprement dite, celle dont la langue est l'unique objet.

Nous nous attacherons uniquement à cette dernière, et si, au cours de nos démonstrations, nous empruntons des lumières à l'étude de la parole, nous nous efforcerons de ne jamais effacer les limites qui séparent les deux domaines. » (Saussure, 1972 : p. 37-39)

Saussure n'identifie pas la linguistique à la linguistique de la langue – ni la distinction « essentielle »/« secondaire », ni l'affirmation que la « linguistique proprement dite » est « celle dont la langue est l'unique objet » ne figurent dans les notes d'étudiants : Saussure entend ordonner le langage, non le restreindre à la langue, dont la délimitation n'est que le point de départ de son appréhension –, la distinction langue/parole est-elle la première

distinction linguistique, et Saussure adopte pour sa part l'ordre inverse de sa présentation, choisissant de suivre en premier lieu la voie de la linguistique de la langue :

« Il y a donc < dans étude une partie comprenant étude de la partie individuelle du langage, de la parole > comprenant la phonation : c'est l'étude de la parole, et une seconde étude : partie du langage mise par delà la volonté de l'individu ; convention sociale, qui est l'étude de la langue. La première étude sera forcée d'être psychophysique ; la seconde sera uniquement psychique, vu que l'association des phénomènes de langue est psychique dans ses deux composants.

C'est là l'embranchement, la bifurcation que l'on rencontre immédiatement, – savoir si c'est la parole ou la langue qu'on prend comme objet d'étude. On ne peut s'engager simultanément sur les deux routes, faut les suivre toutes deux séparément ou en choisir une. Nous l'avons dit, c'est l'étude de la langue que nous poursuivons pour notre part. Maintient-on le nom de linguistique pour les deux choses réunies, ou faut-il le réserver à l'étude de la langue ? < Nous pouvons distinguer en > linguistique de la langue et linguistique de la parole.

Cela dit, il ne faut pas en conclure que dans la linguistique de la langue il ne faut jamais jeter de coup d'œil sur la linguistique de la parole. < Cela peut être utile, mais c'est un emprunt au domaine voisin > » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 237).

On rappellera, à cet égard, la note sur le discours, citée au début du deuxième chapitre, où il faut prendre garde à l'affirmation que la réponse n'est simple qu'« à première vue » et qui nous reconduit ainsi à la primauté de la linguistique de la langue, point de départ de la théorisation du langage :

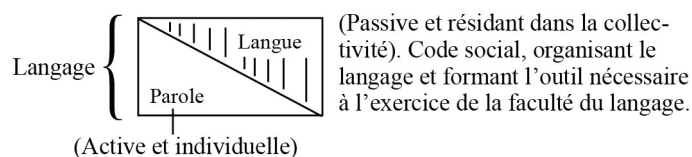
« La langue n'est créée qu'en vue du discours, mais qu'est-ce qui sépare le discours de la langue, ou qu'est-ce qui, à un certain moment, permet de dire que la langue *entre en action comme discours* ?

Des concepts variés sont là, prêts dans la langue, (c'est-à-dire revêtus d'une forme linguistique) tels que *bœuf, lac, ciel, fort, rouge, triste, cinq, fendre, voir*. A quel moment ou en vertu de quelle opération, de quel *jeu* qui s'établit entre eux, de quelles conditions, ces concepts formeront-ils le DISCOURS ?

La suite de ces mots, si riche qu'elle soit, par les idées qu'elle évoque, n'indiquera jamais à un individu humain qu'un autre individu, en les prononçant, veuille lui signifier quelque chose. Que faut-il pour que nous ayons l'idée qu'on veut signifier quelque chose, en usant des termes qui sont à disposition dans la langue ? C'est la même question que de savoir ce qu'est le *discours*, et à première vue la réponse est simple : le discours consiste, fût-ce rudimentairement, et par des voies que nous ignorons, à affirmer un lien entre deux des concepts qui se présentent revêtus de la forme linguistique, pendant que la langue ne fait préalablement que réaliser des concepts isolés, qui attendent d'être mis en rapport entre eux pour qu'il y ait signification de pensée. » (Saussure, 2002a : p. 277).

Saussure distingue à nouveau, dans le troisième cours, entre deux aspects de la parole :

« ???IMAGE-I-3#005



- Il faut distinguer deux choses :
- 1^o) Usage des facultés en général en vue du langage (phonation etc.)
 - 2^o) Aussi : usage individuel du code de langue selon la pensée individuelle⁵⁰. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 217)

distinction dont nous avons vu ci-dessus qu'elle témoigne d'une dualité de niveau de la distinction langue/parole, qu'implique en réalité l'appréhension de la parole comme mode de la langue. De ce point de vue, il n'est pas nécessairement juste d'assimiler l'étude de la parole à un « ensemble de disciplines qui n'ont de place dans la linguistique que par leur relation avec la langue ». En effet, phonologie d'une part, usage individuel du code de la langue selon la pensée individuelle d'autre part, s'opposent *a priori* comme non linguistique à linguistique : l'une renvoie à l'exécution sans prise sur la symphonie, l'autre à « l'activité du compositeur de musique », fonctionnement linguistique bien qu'actif et créatif. Aussi la seule véritable distinction est-elle entre « social » et « individuel », telle qu'elle permet la délimitation de la langue dans le tout du langage, qui laisse ouverte la question de la nature réelle de la linguistique de la parole, peut-être effectivement hétérogène, mais lie en tout cas langue et parole à deux niveaux différents, tous deux liés au deuxième niveau de la distinction langue/parole, ou plus exactement à l'articulation des deux niveaux de celle-ci : celui de la théorisation de la possibilité de la parole dans le cadre de l'élaboration du concept de langue et celui de la linguistique de la parole comme nécessaire à la compréhension du phénomène du langage, une fois la délimitation opérée entre langue et parole, et au double niveau de la langue et de l'idiome. De ce deuxième niveau nous semble relever le troisième chapitre envisagé par Saussure dans son troisième cours, après ceux qu'il avait intitulés « Les langues » et « La langue » :

« Il reste cependant à s'occuper de l'individu parce qu'il est clair que c'est bien le concours de tous les individus qui crée les phénomènes généraux. Il nous faut par conséquent jeter un coup d'œil sur le jeu du langage chez l'individu. Cette exécution du produit social par l'individu ne rentre pas dans l'objet que nous avons défini. Ce troisième chapitre fait pour ainsi dire voir les dessous, le mécanisme individuel, qui ne peut pas manquer de se répercuter à la fin d'une façon ou d'une autre sur le produit général, mais qu'il ne faut pas mêler, dans l'étude, avec le produit général, qui est à part du produit lui-même. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 92).

Le premier niveau est celui de l'élaboration de la dimension de l'organisation que nous avons tenté de mettre en évidence au début du deuxième chapitre, et au regard de laquelle, comme nous le soulignons en introduction de cette analyse, la parole apparaît en quelque sorte inessentielle à la langue. Cet apparent paradoxe n'est en réalité qu'un corollaire de la dualité de niveau qui articule la distinction saussurienne entre langue et parole, distinction fondamentale en ce qu'elle permet la délimitation de la langue dans le tout du langage, et par

⁵⁰ Voir, dans le *Cours de linguistique générale* : « La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement ; elle ne suppose jamais de préméditation, et la réflexion n'y intervient que pour l'activité de classement dont il sera question p. 170 sv.

La parole est au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence, dans lequel il convient de distinguer : 1^o les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle ; 2^o le mécanisme psycho-physique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons. » (Saussure, 1972 : p. 30-31)

là même la théorisation du rapport son/sens et du caractère social du langage – autre dualité que nous avons essayé de mettre en évidence dans ce qui précède : entre le corollaire de la théorisation du rapport son/sens et la prise en charge théorique de la dimension sociale de la parole et du langage –, et condition, en tant que telle, de la théorisation du langage, et notamment de la parole. On pourrait parler, corrélativement, d'une relative dualité de la parole, donné à élaborer redéfini comme modalité de la langue, et ainsi élément du phénomène du langage que, dans la mesure où elle repose sur la distinction initiale et constitutive de la langue et de la parole, son élaboration théorique lie à une détermination externe. C'est, *mutatis mutandis*, cette dualité de la parole qui est inexistante chez les structuralistes, dans la mesure où la définition de la langue comme instrument de communication empêche toute considération du langage et de la parole comme des « phénomènes » : la langue, d'avance définie comme instrument de communication, se distingue à peine du langage, et implique en elle-même une définition de la parole ; au donné de la parole comme manifestation du langage se substitue alors celui des énoncés, et à la perspective étiologique une perspective analytique. En d'autres termes, la langue structuraliste se dégage sur fond de parole, et non plus sur fond de langage, de sorte que la dualité de la parole saussurienne cède la place à une distinction entre « acte » et « résultat » – notion dont nous avons pour cette raison souligné l'absence dans la théorie saussurienne –, autrement dit entre langue et idiome : langue présupposée et idiome construit, mais sans, précisément, que langue et idiome se distinguent jamais l'un de l'autre.

II. Langue, parole et idiome : problématique analytique et extériorité objectale

Comme nous le signalions dans l'introduction de ce chapitre, la distinction structuraliste entre langue et parole, distinction analytique, est intrinsèquement liée à la problématique phonologique. Aussi entretient-elle un rapport privilégié avec la distinction forme/substance. On retrouve ainsi avec cette distinction la configuration du structuralisme que nous avons tenté de mettre en évidence dans les deux chapitres précédents, et où la forme hjelmslevienne (A) s'oppose aux structures benvenistienne, martinettienne et jakobsonienne, cependant que la linguistique benvenistienne se singularise à nouveau par un effort théorique rendu impossible par son inscription dans le paradigme structuraliste (B) et que le fonctionnalisme martinettien (C) se distingue du structuralisme jakobsonien (D).

A. Langue/parole et forme/substance

1. SCHÉMA, USAGE, LANGUE ET TEXTE

Hjelmslev a consacré un article entier à la distinction saussurienne langue/parole : « Langue et parole », publié en 1942 dans le n° 2 des *Cahiers Ferdinand de Saussure*. Le choix d'un tel objet d'analyse y est justifié par l'importance fondamentale de la distinction :

« L'importance est à la fois dans la simplicité, dans la cohésion et dans l'évidence de la doctrine qu'il [Saussure] oppose, tacitement, aux opinions convenues. Cette doctrine, ramenée à son essence absolue, est la distinction opérée entre *langue* et *parole*. L'ensemble de la théorie se déduit logiquement de cette thèse primordiale. » (H.LEP : p. 78).

C'est là une affirmation qui singularise Hjelmslev parmi les structuralistes de notre corpus. Comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre, la distinction langue/parole est peu présente dans la linguistique benvenistienne et fait l'objet de nombreuses critiques de la part de Jakobson et de Martinet. Mais comme il est apparu dans les deux chapitres précédents, la distinction langue/parole est en effet centrale dans la linguistique hjelmslevienne : la langue y étant construite comme une forme, tout à la fois objet d'analyse et principe d'analyse de la substance, la forme linguistique est appelée *schéma*, et corrélativement la substance linguistique *usage*, la distinction langue/parole étant considérée comme une première approximation de la distinction schéma/usage, et apparaissant ainsi avant tout comme une distinction entre forme et substance. On lit ainsi en conclusion de « Langue et parole » :

« Par une analyse préalable des notions, nous croyons avoir dégagé ce qu'il y a d'essentiel et de vraiment neuf dans la *langue* saussurienne : c'est ce que nous avons appelé le *schéma*. Ce résultat nous a conduit, d'autre part, à une nouvelle simplification qui nous amène à proposer de considérer la distinction entre *Schéma* et *Usage* comme la seule subdivision essentielle qui s'impose à la sémiologie, et de substituer cette subdivision à celle entre *Langue* et *Parole* qui, si nous voyons juste, n'en constitue qu'une première approximation, historiquement importante, mais théoriquement imparfaite. » (H.LEP : p. 89-90).

Or, comme nous l'avons vu plus haut, Hjelmslev donne ensuite dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (1943) ces définitions des termes *schéma* et *usage*⁵¹ :

« La substance ne conditionne donc pas nécessairement la forme linguistique, alors que la forme linguistique conditionne obligatoirement la substance. En d'autres termes, la *manifestation* est une sélection dans laquelle la forme linguistique est la constante et la substance, la variable. Du point de vue formel, nous définissons la manifestation comme une sélection entre hiérarchies et dérivés de hiérarchies différentes. On peut, en accord avec Saussure, appeler *forme* la constante (la *manifestée*) d'une manifestation. Si la forme est une langue, nous l'appelons *schéma linguistique*. Toujours en accord avec Saussure, on peut appeler *substance* la variable (la *manifestante*) d'une manifestation ; nous appellerons *usage linguistique* une substance qui manifeste un schéma linguistique⁵². » (H.Om. : p. 134-135).

On se souvient, en outre, de ce passage de « Structural Analysis of Language » (1948), cité dans le premier chapitre :

« Dans un précédent article [Langue et parole⁵³], je me suis efforcé de démêler, autant qu'il est possible, les différents niveaux ou strates que l'on peut distinguer dans les méditations de Saussure, et de mettre à jour ce qui, à mon sens, est l'idée entièrement neuve et réellement féconde de son œuvre. C'est, si je ne me suis pas trompé, la conception du langage comme une structure purement relationnelle, comme un schéma, par opposition avec l'usage (phonétique, sémantique, etc.) dans lequel ce schéma se manifeste à l'occasion.

D'un autre côté, il est évident que – sous réserve que mon interprétation de la théorie saussurienne soit bonne – cette théorie ne pouvait guère être comprise par la majorité de ses contemporains et successeurs, ceux-ci s'étant habitués à la tradition fondamentalement différente de la linguistique conventionnelle. Ce qu'ils adoptent en grande partie, alors, ce sont ces parties de l'œuvre de Saussure où la *langue* ne se résout pas à la forme pure, mais où la langue est conçue comme une forme incluse dans la substance, et non indépendante de la substance. C'est par exemple ainsi que l'école de phonologie de Prague a utilisé les idées de Saussure ou, comme on pourrait peut-être légitimement le dire, se les est appropriées : pour elle le phonème est une abstraction phonétique, mais une abstraction uniquement et précisément phonétique, et donc radicalement différente de ce que, à mon sens, le phonème de Saussure doit avoir été. C'est pourquoi l'approche structurale du langage, au sens réel du mot, conçue comme une approche purement relationnelle du schéma du langage, indépendamment de la

⁵¹ Mais on lit également dans « Langue et parole » : « D'un point de vue sémiologique, il paraît évident que le *Cours* a raison en renfermant tout le mécanisme psycho-physique dans les cadres de la parole, et de déterminer la "phonologie" comme une discipline qui ne relève que de la parole. C'est ici que se trouve la frontière essentielle : celle entre la forme pure et la substance, entre l'incorporel et le matériel. Cela revient à dire que la théorie de l'institution se réduit à une théorie du schéma, et que la théorie de l'exécution renferme toute la théorie de la substance, et a pour objet ce que nous avons appelé jusqu'ici la norme, l'usage et l'acte. » (H.LEP : p. 88). Voir plus bas.

⁵² « Substansen er altsaa ikke en nødvendig forudsætning for sprogformen, men sprogformen en nødvendig forudsætning for substansen. *Manifestationen* er med andre ord en selektion i hvilken sprogformen er konstanten og substansen den variable ; vi formaldefinerer manifestation som en selektion mellem hierarkier og mellem derivater af forskellige hierarkier. Konstanten i en manifestation (den *manifesterede*) kan i tilslutning til Saussure kaldes *formen* ; er formen et sprog, kalder vi den *sprogbygningen*. Den variable i en manifestation (den *manifesterende*) kan i tilslutning til Saussure kaldes *substansen* ; en substans der manifesterer en sprogbygning kalder vi et *sprogbrug* (*usus*). » (H.Om. : p. 94).

⁵³ Voir la note 482 du chapitre 1 et ci-dessous.

manifestation dans l'usage linguistique, n'a été entreprise par des linguistes que de nos jours.

S'il n'est pas trop prétentieux de parler de ses propres efforts, j'aimerais affirmer, modestement mais avec force, qu'une telle approche structurale du langage, considéré simplement comme un modèle de relations mutuelles, a été et restera ma préoccupation essentielle dans toutes mes entreprises à l'intérieur de ce champ d'études. Par opposition à la linguistique conventionnelle, j'ai proposé le nom de *glossématique* (dérivé de γλῶσσα, langage) pour désigner ce type purement structural de recherche linguistique. Je suis convaincu que cette nouvelle tendance apportera des informations de haute valeur sur la nature profonde du langage, et qu'elle est susceptible, non seulement de procurer un supplément utile à des études anciennes, mais de jeter un jour totalement neuf sur de vieilles idées. En ce qui me concerne, mon effort porte du côté de la *langue*, étudiée et conçue comme simple forme, comme un schéma indépendant de l'usage. Saussure résume ainsi ce qu'il considérait lui-même comme l'idée fondamentale de son Cours : "*la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même*". C'est la dernière phrase de ses conférences. Feu Charles Bally, qui lui succéda à la chaire de linguistique de l'université de Genève, m'écrivit quelques mois avant sa mort une lettre dans laquelle il disait : "Vous poursuivez avec constance l'idéal formulé par F. de Saussure dans la phrase finale de son Cours de linguistique générale." En vérité, c'est une chose étonnante que cela n'ait jamais été fait jusqu'à une date récente⁵⁴. » (H.Str. : p. 39-40).

⁵⁴ « In a previous paper I have endeavoured to disentangle, as far as it goes, the various layers or strata which can be observed in Saussure's meditations, and to lay bare what to my mind is the entirely new and really profitable idea in his work. This is, if I am not mistaken, the conception of language as a purely relational structure, as a pattern, as opposed to the usage (phonetic, semantic, etc.) in which this pattern is accidentally manifested.

It is obvious, on the other hand, that, provided that I am right in my interpretation of Saussure's theory, this theory could hardly have been understood by the majority of his contemporaries and successors, trained as they were in the fundamentally different tradition of conventional philology. What is mainly taken up by them, then, are those parts of Saussure's work where *langue* is not identified with pure form but where language is conceived as a form within the substance, and not independent of the substance. This is, e.g., the way in which Saussure's ideas came to be utilized, or, as it may perhaps be legitimate to say, appropriated by the Prague school of phonology, where the "phoneme" is a phonetic abstraction, but definitely a phonetic one, and radically different from what, to my mind, Saussure's phoneme must have been. This is why the structural approach to language, in the real sense of the word, conceived as a purely relational approach to the language pattern independently of the manifestation in the linguistic usage, has not been taken up by philologists before the present day.

If talking on one's own efforts would not be considered too pretentious, I should like to state, modestly but emphatically, that such a structural approach to language, considered merely as a pattern of mutual relations, has been and still will be my chief concern in all my endeavours within this field of study. In contradistinction to conventional philology, I have proposed the name *glossematics* (derived from γλῶσσα "language") to denote this purely structural kind of linguistic research. I am convinced that such a new departure will yield highly valuable information about the very intimate nature of language, and is likely not only to provide a useful supplement to older studies, but to throw an entirely new light on old ideas. As far as I am concerned, my endeavour is on the side of *langue* studied and conceived as a mere form, as a pattern independently of the usage. Saussure summarizes in the following words what he himself considers as the fundamental idea of his lecture : "*la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même*". This is the last sentence of his lectures. The late Professor Charles Bally, who was the successor of Saussure in the chair of linguistics in the University of Geneva, wrote a letter to me some few months before his death in which he said : "Vous poursuivez avec... constance l'idéal formulé par F. de Saussure dans la phrase finale de son Cours de linguistique générale." Indeed, it is an astonishing fact that this has never been done up to recent times. » (H.Str. : p. 73-74).

La distinction langue/parole (schéma/usage) est ainsi selon Hjelmslev la condition et la mise en œuvre d'un point de vue structural⁵⁵ et, par là même, glossématique, sur le langage. Comme nous l'avons vu plus haut, cette interprétation de la phrase finale du *Cours de linguistique générale* réapparaît au début de « La stratification du langage » (1954) :

« Puisque une des définitions possibles (et même, selon nous, la définition la plus fondamentale) d'une *langue*, dans l'acception saussurienne de ce terme, est celle qui consiste à la définir comme une forme spécifique organisée entre deux substances : celle du contenu et celle de l'expression, donc comme une forme spécifique de contenu et d'expression, la tâche qui consiste à tirer toutes les conséquences de la double distinction mentionnée peut être ramenée à une formule encore plus simple : il s'agit en effet simplement de déduire toutes les conclusions qu'on peut dégager de la phrase finale du *Cours de linguistique générale* : "la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même". (Naturellement, *objet* doit être entendu ici dans le sens que lui attribue Pascal.) C'est dans ce sens que l'on peut qualifier la méthode ici préconisée comme étant celle de la linguistique *immanente*.

Qu'il nous soit permis de rappeler à ce propos une formule que nous avons présentée dès le début de notre activité dans ce domaine :

"D'une façon générale, tous les auteurs qui ont traité de grammaire... posent le problème grammatical d'autant de points de vue différents. Par là même, ils ont contribué largement à éclaircir le problème méthodologique... Nous espérons cependant" (pouvoir) "compléter utilement la série des points de vue possibles... en y ajoutant un nouveau point de vue, jusqu'ici négligé, et qui pourtant nous semble être le point de vue principal, celui qui consiste à se placer, d'une manière empirique, sur le terrain du langage même, en délimitant le plus nettement possible les faits linguistiques, d'un côté, des faits non-linguistiques, de l'autre."

En effet, cette attitude seule permettra de dégager, dans le réseau de fonctions dans lequel elle est ancrée, la langue comme l'objet auquel on vise et dont on part pour opérer toutes déductions. » (H.SL : p. 45-46).

La notion d'objet visé avait été introduite dans « [Linguistique structurale] » (1948), dans le cadre d'une interprétation de l'équation saussurienne « langue = langage – parole » où l'on retrouvait à nouveau la même interprétation de la phrase finale du *Cours de linguistique générale*. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, le texte s'ouvre sur cette définition de la linguistique structurale :

« On comprend par *linguistique structurale* un ensemble de *recherches* reposant sur une *hypothèse* selon laquelle il est scientifiquement légitime de décrire le langage comme étant *essentiellement* une *entité autonome de dépendances internes*, ou, en un mot, une *structure*. » (H.Lin. : p. 29).

⁵⁵ Le syntagme figure dans « Langue et parole ». Voir H.LEP : p. 79, cité dans l'introduction générale, et ci-dessous. Voir également ce passage déjà cité de « Pour une sémantique structurale » (1957) : « La question qui est ici mise en discussion est née d'une situation.

Impliquée déjà dans la notion de *langue* dans l'acception saussurienne (opposée à la *parole* d'une part, au *langage* de l'autre), l'idée de *structure* s'est emparée des esprits de bon nombre de linguistes pendant les dernières décades (ce n'est que dans les années 30 que les termes même de *structure*, *structural*, *structuralisme* deviennent usuels en linguistique), et s'est imposée sans doute à l'esprit de tout linguiste dans les deux domaines où elle se présente avec une évidence tellement nette que l'idée paraît indispensable : le plan de l'expression (phonèmes, graphèmes) d'une part, et le domaine de la morphologie, de l'autre. » (H.Sem. : p. 105). Nous revenons dans ce qui suit sur la conception hjelmslevienne de la trichotomie langage/langue/parole.

Hjelmslev revient à la page suivante sur le terme *langage* :

« Expliquons-nous ensuite sur l'objet même que la méthode préconisée vise à décrire. Le terme *langage* est pris ici dans le sens technique qu'il reçoit d'ordinaire dans la littérature scientifique de langue française, et qui a été précisé et codifié dans le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure : le langage est la totalité constituée par la langue et la parole. Donc, en parlant ici de *langage*, on parle du langage humain en général, et en même temps de chacune des langues, considérée en rapport avec la parole qui sert à la manifester. L'hypothèse énonce que n'importe quel langage pris à part, c'est-à-dire n'importe quel ensemble de langue et de parole, aussi bien que le langage *in abstracto* ou l'espèce entière, présente les caractères qu'on vient d'indiquer. » (H.Lin. : p. 30-31)

et on lit ensuite à propos de cette trichotomie langage/langue/parole :

« L'hypothèse dont nous sommes parti implique que, à l'intérieur du langage, c'est la *langue* et non la *parole* qui constitue l'objet *spécifique* de la linguistique structurale.

Par objet *spécifique* nous voulons dire l'objet auquel on vise, l'objet qu'on se propose de dégager. L'objet *étudié*, l'objet dont on part pour dégager l'objet visé, est nécessairement plus large et doit comprendre cette manifestation de la langue qu'est la parole. La linguistique structurale étudie le langage pour en dégager la partie essentielle, qui est, selon l'hypothèse, une entité autonome de dépendances internes. Cette partie essentielle du langage est la langue ; la langue seule correspond à cette définition. C'est pourquoi la langue constitue l'objet spécifique de notre discipline, et que la parole ne l'intéresse que grâce au fait qu'elle entre dans le langage dont la langue fait partie également. C'est dans ce sens que la linguistique structurale peut s'inspirer de la phrase finale du *Cours* de F. de Saussure : "la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même."

Par conséquent, notre organe se met au service d'une discipline qui considère la parole comme subordonnée à la langue. Il n'acceptera des recherches sur la parole que dans la mesure où ces recherches se fondent sur la structure de la langue et visent directement à élucider celle-ci.

Si la parole est la manifestation de la langue, une langue à son tour est la manifestation de la classe typologique à laquelle elle appartient, et, en dernière analyse, de cette classe de classes qu'est *la langue*. » (H.Lin. : p. 32-33).

Il est évidemment significatif que « langage » renvoie à la fois pour Hjelmslev au « langage humain en général » et à « chacune des langues, considérée en rapport avec la parole qui sert à la manifester », de sorte qu'il puisse ensuite parler de « n'importe quel langage pris à part, c'est-à-dire n'importe quel ensemble de langue et de parole ». Il ne saurait mieux dire, en effet, que la distinction vaut pour lui au niveau de l'idiome, ce qu'implique toute lecture analytique de la distinction saussurienne. Comme nous le soulignons à la fin du chapitre précédent, si la phrase finale du *Cours de linguistique générale*, bien qu'« apocryphe », a un sens, c'est celui de la rupture avec le tout du langage, au sens du phénomène dont la distinction langue/parole permettra l'élaboration théorique. Elle renvoie en revanche chez Hjelmslev à l'étude de tout idiome comme une structure et, à nouveau, la distinction hjelmslevienne fait ainsi figure de reflet objectal, ou plus exactement, ici, idiomologique, de la distinction saussurienne⁵⁶, reflet idiomologique auquel, comme il

⁵⁶ On notera à cet égard que la prise en compte de la trichotomie langage/langue/parole singularise également Hjelmslev parmi les structuralistes de notre corpus qui, comme nous le verrons *infra*, ne retiennent et ne font fonctionner que la distinction langue/parole. Hjelmslev reproduit ainsi – mais dans le cadre de la problématique

apparaît à la fin de ce dernier passage, répondent non seulement une absence d'interrogation sur la définition du langage – sinon sa définition comme structure, qui nous reconduit à l'hypothèse structurale – mais également une définition de « la langue » comme une « classe de classes », autrement dit en termes de grammaire générale. Nous reviendrons *infra* – dans la deuxième partie de ce travail – sur cet aspect de la linguistique hjelmslevienne, mais il nous importe de souligner, à ce stade de notre analyse, qu'une telle représentation de la langue se fonde sur une définition tout à fait particulière – liée à, ou à l'inverse imposant, la perspective idiomologique – de l'abstraction, et qui nous reconduit, de même, à l'hypothèse structurale. On lit ainsi dans *Sprogssystem og sprogforandring* (1934) :

« [Lige saa lidt som der direkte for vore øjne eksisterer en ideal rose, men kun forskellige individuelle roser, der afviger indbyrdes i farve, duft og form, lige saa lidt eksisterer sprognormen som direkte haandgribelig genstand ; begrebet rose faar vi frem ved at abstrahere de for alle individuelle roser fælles ejendommeligheder, og paa samme maade] faar vi kun begrebet sprognorm frem ved at abstrahere os til det, som er fælles og bestemmende for samtlige forefundne sprogudøvelser⁵⁷. » (H.Spr. : p. 28).

Or, justement, il n'y a rien de semblable entre une « rose idéale », c'est-à-dire le concept de rose, et une norme abstraite d'exercices de langue particuliers : les roses particulières sont des occurrences de rose, les exercices de langue particuliers des mises en œuvre de ce dont ils sont l'exercice. Hjelmslev commet ici une confusion semblable à celle que, dans le premier chapitre, nous avons essayé de mettre en évidence dans la gnoséologie martinettienne, et dont on aperçoit ainsi à nouveau qu'elle renvoie pour une part à la substitution des énoncés à la parole, ou des langues – langues individuelles ou idiomes – à la langue, autrement dit au donné de la définition du langage, sur lequel se fonde cependant, paradoxalement, une théorie de la langue, au sens, précisément, du langage (de *la* langue). On lit ensuite dans *La Catégorie des cas* (1935/1937) :

« Ces principes encore ne constituent que les conditions générales de la connaissance humaine. L'explication scientifique est une explication par abstraction : les emplois sont expliqués par la signification fondamentale ; les significations fondamentales sont expliquées par la structure du système. Bien que la méthode indiquée soit fort loin d'être adoptée en linguistique, il n'y a en elle rien qui ne relève pas immédiatement de la méthode normale du travail de l'intelligence humaine⁵⁸. » (H.Cat.I : p. 89-90)

structuraliste – le geste saussurien de délimitation de la langue dans le tout du langage, là où les autres se contentent d'édifier la langue. Comme nous le verrons dans ce qui suit, on retrouve ici la différence entre la problématique phonologique et son redoublement hjelmslevien.

⁵⁷ « [Pas plus qu'il n'existe devant nos yeux une rose idéale, mais seulement différentes roses particulières, qui diffèrent les unes des autres quant à leur couleur, leur parfum et leur forme, il n'existe de norme linguistique au sens d'un objet directement tangible ; nous obtenons la notion de rose en abstrayant les caractéristiques communes à toutes les roses particulières, et de la même manière] nous n'obtenons la notion de norme qu'en poussant l'abstraction jusqu'à ce qui est commun et déterminant pour tous les exercices de la langue préalablement constatés. » Les crochets sont dûs à Hjelmslev : « Nogle andre afsnit, i de samme kapitler [les chapitres I à IV, dont certains passages, biffés par Hjelmslev, n'ont pas été reproduits], var af forfatteren anbragt i firkantet parentes : ss. 15, 23-24, 25, 26, 28, 29, 39, 41, 49 og 52. Da det er uvist, hvorfor Hjelmslev har sat disse passager i parentes, er de bibeholdt her, men med angivelse af parenteserne. » (Hjelmslev, 1972b : p. 7).

⁵⁸ On lisait déjà dans *Sprogssystem og sprogforandring* (1934) : « Dette var den sidste og den største abstraktion. Synkronikeren har ført os ud i et dyb, hvor det er vanskeligt at bunde. Men synkronikeren staar nu fast og

puis dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (1943) :

« Une théorie qui cherche à atteindre la structure spécifique du langage à l'aide d'un système de prémisses exclusivement formelles doit nécessairement, tout en tenant compte des fluctuations et des changements de la parole, refuser de leur accorder un rôle prépondérant et chercher une *constance* qui ne soit pas enracinée dans une "réalité" extralinguistique ; une constance qui fasse que toute langue soit langage, quelque langue que ce soit, et qu'une langue donnée reste identique à elle-même à travers ses manifestations les plus diverses ; une constance qui, une fois trouvée et décrite, se laisse projeter sur la "réalité" ambiante de quelque nature qu'elle soit (physique, physiologique, psychologique, logique, ontologique), de telle sorte que cette "réalité" s'ordonne autour du centre de référence qu'est le langage, non plus comme un conglomerat mais comme un tout organisé dont la structure linguistique constitue le principe dominant.

La recherche d'une telle constance concentrique et globale se heurtera inévitablement à une certaine tradition humaniste qui, sous diverses formes, a prédominé jusqu'à ce jour en linguistique. Dans sa forme extrême, cette tradition repousse a priori l'existence de la constance et la légitimité de sa recherche. Cette tradition veut que les phénomènes humains, contrairement aux phénomènes de la nature, soient singuliers, individuels, et ne puissent donc ni être soumis comme ceux de la nature à des méthodes

erklærer : Ja, det er den største abstraktion, men det er tillige den dybeste sandhed. Abstraktion og realitet er ikke modsætninger. Gennem en række abstraktioner er jeg naaet ind til noget, som enhver vil respektere som en realitet. Og vil man endda være skeptisk over for dets realitet, saa har jeg eet argument til : Selv om man vil sige, at systemet ikke er en objektiv kendsgerning, men at det er konstrueret af mig, saa vil jeg hævde, at jeg *maa* konstruere det, hvis jeg overhovedet skal løse den opgave, der er stillet mig : at forklare sproget. Systemet er en erkendelsesteoretisk nødvendighed, en arbejdshypotese, som er uundgaaelig. Kun hvis vi antager denne arbejdshypotese, bliver det for alle sprog fælles iøjnefaldende og tilgængeligt for behandling, og kun hvis vi antager denne arbejdshypotese, bliver en karakteristik af det enkelte sprog mulig. Og endelig er det tænkeligt, at kun hvis vi antager denne arbejdshypotese, bliver det muligt virkelig at forklare samtlige sprogforandringer, og særlig de dybestgaaende, de mest gennemgribende, de fundamentale transformationer : dem, der rammer systemet. » [« C'était l'ultime abstraction. Le synchronicien nous a conduits à une profondeur à laquelle il est difficile de garder pied. Mais le synchronicien est à présent fermement campé sur ses jambes et explique : Oui, c'est le degré ultime de l'abstraction, mais c'est en même temps la plus profonde vérité. Abstraction et réalité ne s'opposent pas. Au travers d'un certain nombre d'abstractions, j'ai abouti à quelque chose que chacun respectera comme une réalité. Et même si quelqu'un est sceptique quant à cette réalité, j'ai un argument : quand bien même on dirait que le système n'est pas une donnée objective, mais qu'il est construit par moi, je soutiendrai que je *dois* le construire, si d'une manière générale il faut que je m'acquitte de la tâche qui m'est échue : expliquer la langue. Le système est une nécessité théorique d'ordre épistémologique, une hypothèse de travail qui est inévitable. Ce n'est que si nous admettons cette hypothèse de travail que ce qui est commun à toutes les langues devient évident et accessible à l'examen, et ce n'est que si nous admettons cette hypothèse de travail qu'une étude descriptive des langues particulières devient possible. Enfin, on conçoit que ce n'est que si nous admettons cette hypothèse de travail qu'il devient possible d'expliquer réellement l'ensemble des changements linguistiques, et en particulier les transformations qui vont au plus profond, celles qui sont les plus décisives, les plus fondamentales : celles qui atteignent le système. »] (H.Spr. : p. 34-35). Voir également ce passage cité *supra*, et à nouveau ci-dessous : « Og vil man sige, at ordets grundbetydning er en abstraktion, som teoretikeren foretager saa at sige for sin egen fornøjelse, vil jeg henvise til en argumentation, jeg tidligere har givet : Denne abstraktion er en realitet, endda en større realitet end særanvendelserne ; denne abstraktion er nemlig det eneste middel, hvorved vi kan forklare, hvad der foregaar i sprogtilstanden. Kun igennem denne abstraktion naar vi til at objektivere betydningsbegrebet, og objektiveringen er igen en forudsætning for videnskabelig behandling, hvilket igen vil sige : forståelse. » [« Et si quelqu'un me dit que la signification fondamentale du mot est une abstraction que le théoricien effectue pour ainsi dire pour son propre plaisir, je renverrai à une argumentation que j'ai développée plus tôt : cette abstraction est une réalité, une réalité encore plus grande que les emplois particuliers : cette abstraction est en effet l'unique moyen par lequel nous pouvons expliquer ce qui se produit dans l'état de langue. C'est seulement à travers cette abstraction que nous parvenons à objectiver le concept de signification, et l'objectivation à son tour est un fondement pour l'étude scientifique, ce qui signifie à son tour : la compréhension. »] (H.Spr. : p. 138).

exactes, ni être généralisables. Une tout autre méthode devrait donc s'appliquer au domaine des disciplines humaines ; on ne pourrait que décrire, s'approchant ainsi de la poésie plus que de la science, et il faudrait en tous cas se borner à une présentation discursive des phénomènes sans jamais les interpréter de façon systématique. Cette thèse a été érigée en doctrine dans le domaine de l'*histoire* et paraît être la base de l'histoire dans sa forme traditionnelle. De même, la littérature et les arts, domaines éminemment humanistes, n'ont donné lieu qu'à des descriptions diachroniques et ont la plupart du temps échappé à l'analyse systématique. Dans certains domaines, il est vrai, on peut distinguer une tendance à la systématisation ; mais l'histoire ainsi que les sciences humaines dans leur ensemble semblent encore loin de reconnaître la légitimité et la possibilité d'une méthode scientifique⁵⁹. » (H.Om. : p. 15-16)

développement où apparaît nettement la continuité qui lie, dans la pensée de Hjelmslev⁶⁰, « la langue » et « les langues », cependant que, tandis que « la science » y semble définie par l'analyse structurale⁶¹, l'hypothèse structurale y est énoncée en premier lieu, sous la forme d'une caractérisation de la théorie.

On retrouve donc ici les enjeux de la problématique phonologique et, comme nous le signalions plus haut par anticipation à propos du structuralisme en général, la distinction hjelmslevienne entre schéma et usage se range ainsi du côté de la grammaire comparée, avec laquelle la linguistique saussurienne rompt en se donnant pour objet le phénomène du langage au lieu de l'idiome⁶². On notera, à cet égard, que tandis qu'en ouverture de « Langue et parole » Hjelmslev insiste sur la nouveauté du point de vue saussurien :

« A l'époque où Ferdinand de Saussure professait ses cours de linguistique générale, la linguistique s'était cantonnée complètement dans l'étude du changement linguistique,

⁵⁹ « En sprogteori der saaledes gennem et udelukkende formalt forudsætningssystem søger sprogets specifikke struktur maa nødvendigvis, under stadig hensyntagen til talens fluktuationer og forandringer, men uden at give disse enherredømmet, søge en *konstans*, der ikke forankres i en uden for sproget liggende "virkelighed". En konstans der gør sproget til sprog hvilket sprog det end er, og som gør der enkelte sprog identisk med sig selv under alle dets forskellige manifestationer. En konstans der efter at være fundet og beskrevet lader sig projicere paa den sproget omgivende "virkelighed", af hvilken art denne end er (fysisk, fysiologisk, psykologisk, logisk, ontologisk), saaledes at sproget som samlende midtpunkt forbliver hovedgenstanden ogsaa ved betragtningen af denne. Ikke er konglomerat men en organiseret helhed med sprogstrukturen som dominerende princip.

En saadan midtpunktsamlet og helhedsdannende konstanssøgen er sikker paa at møde modstand fra en vis humanistisk tradition, som ogsaa i forskellige ikklædninger har været fremherskende i den hidtidige sprogvidenskab. I sin udprægede form benægter denne humanistiske tradition *a priori* konstansens existens og berettigelsen af en konstanssøgen. De humanistiske fænomener er, hedder det, i modsætning til naturfænomenerne eengansfænomener, individualfænomener, der netop derfor ikke som naturfænomenerne kan gøres til genstand for en exakt og generaliserende behandling. Metoden maatte da paa humanistisk omraade være en anden, nemlig den blot skildrende, der staar digtningen nærmere end den exakte videnskab, eller som i hvert fald indskrænker sig til en diskursiv fremstillingsform der lader fænomenerne passere revy uden at fortolke dem gennem et system. Inden for *historien* har denne tæsis været hævdet som doktrin, og synes egentlig at være forudsætningen for historien i dens klassiske form. I overensstemmelse hermed har ogsaa de discipliner, der maaske kan betegnes som ekstremt humanistiske : videnskaberne om litteraturen og om kunsten, været historisk skildrende mere end systematiserende discipliner. Paa visse omraader spores en tendens til systematisering, men historien og dærmed humanismen i dens helhed synes endnu langt fra at ville anerkende berettigelsen og muligheden af noget saadant. » (H.Om. : p. 9-10).

⁶⁰ Voir également à cet égard H.Spr. : p. 34-35, cité dans la note 58.

⁶¹ Voir également ci-dessous H.Om. : p. 16-18 [p. 10-11].

⁶² Comme il est déjà apparu dans la section précédente, notre lecture de Saussure est sur ce point diamétralement opposée à celle qu'argumente Rossitza Kyheng dans « Le langage : faculté, ou généralisation des langues ? Enquête saussurienne. » (Kyheng, 2006), et qui nous semble insoutenable.

conçu sous un angle physiologique et psychologique. Cette sorte d'étude était seule à faire autorité ; l'exclusivisme était absolu ; il fallait s'accommoder au mot d'ordre sous peine d'être qualifié de profane ou d'amateur.

Il suffit de rappeler ce fait pour se rendre compte des difficultés qui ont dû se présenter à la pensée du maître et de l'importance que celle-ci était appelée à prendre.

Les difficultés ne sauraient guère être surestimées. Pour juger utilement du *Cours de linguistique générale*, il faut l'envisager comme le produit d'une situation. C'est ainsi seulement que s'explique mainte particularité dans les termes et notions utilisés, reflets du compromis inévitable et nécessaire pour établir le contact avec le passé et avec le présent, et c'est ainsi également que s'expliquent les retouches et les insinuations, reflets de la réaction accomplie par la pensée du maître contre les influences du milieu.

L'importance est à la fois dans la simplicité, dans la cohésion et dans l'évidence de la doctrine qu'il oppose, tacitement, aux opinions convenues. Cette doctrine, ramenée à son essence absolue, est la distinction opérée entre *langue* et *parole*. L'ensemble de la théorie se déduit logiquement de cette thèse primordiale. C'est cette thèse qui se porte fatalement contre l'attitude accoutumée. F. de Saussure fait la découverte de la langue ; du même coup on prend conscience du fait que la linguistique de l'époque n'avait envisagé que la parole, et que la linguistique avait jusque là négligé "son véritable et unique objet". » (H.LEP : p. 78)

il ajoute aussitôt :

« Il est vrai que sous l'aspect de l'histoire, la découverte de la langue se réduit à une redécouverte. Cette constatation ne sert nullement à diminuer la valeur de l'exploit. Il s'agissait de dégager et d'introniser un principe oublié et dédaigné. Pour ce faire, il fallait en rétablir l'estime sur une base entièrement nouvelle ; la linguistique qui avait abandonné la langue était une linguistique profondément différente de celle qui l'avait maintenue ; on avait fait dans l'intervalle la découverte du changement linguistique, du mécanisme physiologique de la parole, des variations psychologiques, de l'irréversible défaillance de la grammaire antique. Il n'y avait aucun retour possible. La tâche consistait à établir une théorie dans laquelle les découvertes récentes retrouveraient leur place et leur droit. » (H.LEP : p. 78-79).

Comme nous l'avons vu plus haut, on lit de même ensuite dans « Otto Jespersen » (1945) :

« Donc, pour pouvoir apprécier à fond la pensée de Jespersen et porter un jugement équitable sur elle, il faut essayer de se pénétrer des idées de son époque et de faire table rase de ce qui lui a succédé. Or c'est là une abstraction qui peut être malaisée à accomplir : il faut se rendre compte de l'immense différence qui sépare les deux époques. C'est une différence du tout au tout. Le fait qui décide pour notre génération, c'est la *découverte de la forme* derrière la substance, la découverte et la mise en relief d'une structure relativement constante derrière la bigarrure variée des manifestations : le phonème derrière les sons, la forme grammaticale et lexicale derrière les significations. Pour la génération de Jespersen c'est tout le contraire : pour elle le grand exploit est la *découverte de la substance*, la mise en relief de la manifestation au détriment de la forme qui avait seule fait l'objet de la linguistique d'autrefois : donc, remplacement de la "lettre" par le son, remplacement du schéma rigide de la grammaire traditionnelle par les multiples nuances des significations. En un mot, on pourrait caractériser notre époque par la devise : découverte de la langue, et celle de Jespersen par la devise opposée : découverte de la parole. Deux grandes découvertes, égales en importance sans doute, et qui toutes deux, chacune de son point de vue, se réclament de la *réalité* : la réalité de la nuance et de la variation contre celle de la forme et de la constance ; la variante contre

l'invariant. Or pour saisir l'essentiel dans la pensée de Jespersen il convient de ne pas perdre de vue que pour lui, comme pour sa génération, la grande découverte et la grande réalité restait celle de la phonétique et de la sémantique classiques, celle du fait psychophysologique de la parole. De ce point de vue tout autre fait devient pour ainsi dire instinctivement secondaire et est subordonné à ce fait principal.

Cette circonstance permettra de comprendre l'attitude de Jespersen vis-à-vis du structuralisme en général et de la linguistique saussurienne en particulier. Le compte rendu qu'il a donné en 1916 du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure, et qu'il n'a pas hésité à reproduire en langue française en 1933 (*Linguistica* 109-15), ne se comprendra que de ce point de vue ; le compte rendu contient en effet des injustices évidentes qui ne s'expliquent que par le fait que la pensée de F. de Saussure n'a pas été saisie par son critique : le principe lui échappe simplement. On le voit tout particulièrement par la façon dont il a attaqué, à plusieurs reprises, la distinction fondamentale entre *langue* et *parole* (cf. surtout *Linguistica* 128-9⁶³), tout en l'utilisant à

⁶³ Il nous semble quant à nous que cette critique de Saussure témoigne moins d'un intérêt exclusif pour les actes individuels que d'une incapacité à concevoir la nécessité d'une théorisation de la langue : « Si on demande une définition du langage ou d'une langue, la réponse doit être que l'essentiel c'est toujours l'activité des individus, activité conditionnée par l'activité correspondante d'autres individus avec qui ils parlent. Il y a action et réaction perpétuelles entre les individus, sans qu'il soit possible de déterminer ce qui est action et ce qui est réaction dans ces influences réciproques. L'individu reçoit des impressions et y répond par des expressions ; il reçoit quelque chose du dehors et apporte lui-même quelque chose au dehors. Si nous désignons notre individu par la lettre *A*, nous disons que *A* entend parler les individus *B*, *C*, *D*, etc., beaucoup plus d'individus qu'on ne saurait indiquer par notre maigre alphabet, même si on a recours en outre à alpha, bêta et à tout le reste des alphabets grec et hébreu. Parmi ces innombrables individus, il y en a quelques-uns que notre *A* entend plus souvent que les autres et qui par ce fait même peuvent l'influencer très fortement ; il y en a aussi quelques-uns (pas nécessairement les mêmes) dont la façon de parler lui plaît mieux que celle des autres et qu'il prend conséquemment très volontiers comme modèles. Mais, qu'il le veuille ou non, il ne saurait se soustraire à l'influence exercée par ce qu'il entend dans sa vie journalière, et de son côté il exerce une influence, très petite peut-être, mais tout de même une influence, sur les parlars de son entourage.

C'est cette manière d'envisager les faits du langage qu'on trouvera comme la base invariable de tout ce que j'ai écrit sur la linguistique générale. Je me suis efforcé ici de présenter mes points de vue aussi clairement que possible, vu quelques critiques qu'on a dernièrement adressées à mon petit livre *Mankind, Nation and Individual from a linguistic point of view* (Oslo, Aschehoug et Co., Paris, H. Champion, 1925).

On m'a reproché d'entretenir "certaines conceptions ultra-individualistes", de croire "qu'il n'y a pas de psychologie sociale ou collective, c'est-à-dire que la pensée individuelle n'est déterminée en rien par l'existence des hommes en société", que j'ai une "phobie de la psychologie collective" et que j'"affiche le parti pris d'individualisme" (Ch. Bally, *Journal de Psychologie*, 1926, p. 694-700). Qu'il me soit permis de citer quelques passages du livre incriminé pour faire voir que ces expressions ne correspondent nullement à ce que j'ai dit. "L'individu est seulement ce qu'il est, et son langage est seulement ce qu'il est, en vertu de sa vie dans la communauté, et la communauté n'existe que par les individus qui la constituent par leur vie d'ensemble" (p. 4). "La parole la plus individuelle est conditionnée socialement, puisqu'un individu n'est jamais complètement isolée de son entourage, et dans chaque mot ou phrase qu'il prononce (in every utterance of 'la parole'), il y a un élément social" (p. 19). "Si je m'amuse à dire *finatjuskia*, groupe de sons avec lequel ni moi-même, ni personne d'autre que je sache, ne sait associer d'idée, mon action... tombe en dehors de ce que j'appellerais soit parole soit langue, parce que l'élément social y fait défaut..., l'empreinte sociale est nécessaire avant qu'un groupe pareil de sons puisse faire part d'une langue" (p. 23). Je crois donc avoir pris dès les premières pages de mon livre toutes les précautions possibles pour éviter le reproche de méconnaître le point de vue social.

C'est pour cette raison aussi que je me suis opposé à la théorie de *langue* et *parole* comme elle a été élaborée d'abord par l'éminent linguiste Ferdinand de Saussure. Pour Saussure, la parole et la langue sont deux choses absolument distinctes : la parole est individuelle, et la langue est sociale ; la parole est une activité, "un acte individuel de volonté et d'intelligence" dont l'individu est toujours le maître. La langue, au contraire, est une institution sociale sur laquelle l'individu n'a pas d'influence ; elle est extérieure à l'individu ; il faut qu'il la prenne telle qu'il la trouve, sans pouvoir la changer à volonté. La langue peut être comprise dans un dictionnaire et dans une grammaire, ce qui n'est pas possible pour la parole. La science linguistique a pour objet la langue, tandis que la parole est pour le linguiste secondaire, accessoire et plus ou moins accidentelle.

l'occasion comme une étiquette pour ainsi dire superposable à une doctrine foncièrement différente (v. *Analytic Syntax* 120). Son attitude vers le point de vue phonémique est analogue, ce qui explique qu'il en est venu jusqu'à dire que son traité de phonétique danoise aurait pu porter aussi bien le titre de "Phonologie" (*Modersmålets fonetik*, 3^e éd., 1934, p. 2), observation qui ne manquera pas de surprendre le lecteur (le livre comprend à la fin un relevé rapide des combinaisons de sons utilisées en danois, sous le titre un peu trompeur d'"aperçu phonologique") L'explication est que Jespersen a vu dans le structuralisme un supplément extérieur à la linguistique classique, non une modification fondamentale de son édifice. La demande d'un renouvellement des méthodes lui a paru une exagération ; il a cru pouvoir concilier les deux points de vue, tout en restant dans les cadres de la linguistique classique et en conservant celle-ci comme point de départ et comme fondement. » (H.Jes. : p. 52-53)

développement où l'histoire de la linguistique semble scandée par la dialectique de la forme et de la substance, de la langue et de la parole : si, tandis que la génération de Jespersen se singularise par la « *découverte de la substance* » ou « découverte de la parole », la génération de Hjelmslev est marquée par « la *découverte de la forme*, derrière la substance, la découverte et la mise en relief d'une structure relativement constante derrière la bigarure variée des manifestations » ou « découverte de la langue », cette découverte de la substance se fait elle-

Or ce contraste absolu entre la parole individuelle et la langue comme deux entités tout à fait distinctes me paraît exagéré des deux côtés : la *parole* de l'individu est chose sociale et non pas absolument individuelle, puisqu'elle est influencée et déterminée entièrement ou presque entièrement par les expériences linguistiques de l'individu ; de l'autre côté la *langue* n'est pas indépendante des individus et ne peut pas être appelée une institution qui s'impose aux individus et qui arrive à eux exclusivement du dehors. Là où Saussure voit deux choses séparées par un abîme et essentiellement différentes l'une de l'autre, je suis porté à voir deux activités humaines séparées seulement par une nuance. Et n'est-ce pas Ernest Renan qui dit que la vérité est dans une nuance.

Il y a dans l'activité linguistique quelque chose qui vient du dehors et quelque chose qui vient du dedans, mais il est impossible de séparer ces deux côtés nettement, puisque la vie psychique est trop complexe pour être coupée en deux d'une manière mécanique.

Dans mon livre j'ai cité consciencieusement plusieurs passages du livre posthume de Saussure, et je les ai critiqués ; mais maintenant M. Bally me dit que je n'aurais pas dû les prendre au pied de la lettre, qu'il aurait fallu les interpréter symboliquement. A quoi je réponds que, quand un grand savant du rare mérite de Ferdinand de Saussure importe dans sa science une distinction nouvelle et à laquelle il attache une grande importance, les lecteurs ont le droit d'exiger du grand maître une précision de langage telle qu'on puisse voir ce qui doit être interprété littéralement et ce qui n'a qu'une valeur figurative. Si maintenant l'interprétation symbolique de ses élèves conduit à une conception de la vie linguistique pareille à celle que j'ai esquissée plus haut, alors je peux me féliciter d'être en accord substantiel avec un maître dont je révere les autres travaux ; mais il faut avouer qu'en relisant ses expressions il m'est toujours difficile de voir comment quelques-unes de ses phrases les plus marquantes peuvent être conciliées avec les faits de la vie linguistique.

C'est justement parce qu'en matière de langue je ne crois pas à une psychologie tout à fait individuelle et exempte d'influence sociale, c'est justement parce que je me suis efforcé de montrer que les actions linguistiques de l'individu sont toujours et partout colorées socialement, c'est-à-dire par l'imitation des autres parlers, – c'est justement à cause de ce point de vue que j'ai pu partout parler d'individus, ce qui a pu produire l'impression chez un lecteur quelque peu superficiel que j'étais ultra-individualiste.

La langue française, ou la langue anglaise, est donc pour moi l'ensemble des activités linguistiques des individus parlant le français, ou l'anglais. Ou, mieux encore, la langue française est, par rapport à la "parole" individuelle de ceux qui la parlent, ce qu'une idée générique comme celle exprimée par les mots *le chien* dans une phrase comme "le chien est un animal intelligent" est par rapport à tous les chiens individuels qui existent. Il me semble qu'en regardant la "langue" ainsi comme une idée, platonicienne si on veut, on trouve une manière plus naturelle de rendre compte, d'une part, des variations individuelles, et d'autre part, de l'unité idéale entre ces variations, que si on établit comme le veut Saussure, un contraste absolu entre la parole et la langue. » (Jespersen, 1927 : p. 125-129). Aussi la distinction langue/parole se voit-elle atténuée au profit d'une définition de la langue française comme « l'ensemble des activités linguistiques des individus parlant le français »...

même « au détriment de la forme qui avait seule fait l'objet de la linguistique d'autrefois ». Il est ainsi logiquement question ensuite, dans « [Linguistique structurale] » (1948), de synthèse, Hjelmslev reconnaissant par ailleurs qu'une identité d'« objet étudié » lie la linguistique structurale à celle qui l'a précédée :

« La linguistique structurale, représentant la phase la plus nouvelle et la plus actuelle de la linguistique moderne, va toujours s'organisant sur ses propres bases, et réclame ses droits de discipline autonome. Elle sera, d'un certain point de vue, indépendante des autres points de vue possibles ou nécessaires en matière linguistique. Visant à des buts qui n'ont pas été envisagés auparavant, elle pense se constituer le plus solidement en faisant table rase de ce qui la précède. Elle constitue un nouveau départ. Elle en est aux débuts, et il est logique de prétendre qu'avant les débuts il n'y a rien.

A cette vérité deux modifications s'imposent.

Une première modification est dans les faits. La linguistique structurale opère sur les mêmes faits que la linguistique d'autrefois ; non seulement elle doit s'intéresser aux systèmes établis par la grammaire classique, scolastique et scolaire, et aux systèmes établis par les phonéticiens des siècles précédents ; il y a plus : les matériaux dont elle se nourrit pour bâtir ses théories et pour apporter à notre connaissance du langage les faits nouveaux que ses propres méthodes permettent d'atteindre, sont identiques à ceux qui ont été utilisés par les autres branches de la linguistique. C'est en réinterprétant ces matériaux qu'elle atteint ses résultats. Si l'objet spécifique est un autre, l'objet étudié reste le même. La linguistique structurale travaille sur un héritage transmis du passé, précieux et indispensable, et qui lui impose une obligation évidente envers ses devanciers.

Une autre modification est dans l'histoire, ou, mieux encore, dans la préhistoire des points de vue acquis. La linguistique structurale ne se fait pas de toutes pièces. Elle a ses origines, et elle est obligée de les reconnaître. Elle est née d'une situation de fait ; elle a surgi d'un conflit entre divers points de vue plus passagers, plus exclusifs ; historiquement, elle est appelée à surmonter et à concilier dans une synthèse supérieure les difficultés de ce conflit. Donc, l'historique des recherches nous intéresse, comme une préparation du travail à entreprendre, et pour marquer la continuité aussi bien que l'antithèse. On l'étudiera avec le double but de comprendre et de combattre. » (H.Lin. : p. 33-34).

De fait, comme nous avons essayé plus haut de le montrer par contraste à travers l'analyse de la distinction saussurienne, si la linguistique présaussurienne « avait [...] négligé » « son véritable et unique objet », ce n'est pas parce qu'elle « n'avait envisagé que la parole » mais parce qu'elle était allée directement à l'idiome, prenant le langage pour un donné.

Comme nous l'avons vu dans l'introduction générale de ce travail, l'appréciation du *Cours de linguistique générale* sur laquelle s'ouvre « Langue et parole » est à nouveau donnée à lire dans « Structural Analysis of Language » :

« Les conséquences théoriques de cette position [celle du *Mémoire*] furent tirées par Saussure dans son *Cours de linguistique générale*. C'est là que nous trouvons exposé l'arrière-plan théorique qui a été résumé au début du présent article. Mais l'on doit garder à l'esprit que la théorie saussurienne, telle qu'elle est exposée dans ces conférences faites à des occasions diverses et à quelques intervalles, n'est pas complètement homogène. Les découvertes de Saussure supposaient un départ absolument nouveau à l'intérieur du champ d'étude du langage, et il n'est pas étonnant que Saussure lui-même ait eu à lutter contre des idées conventionnelles ; ses cours sur la linguistique générale sont l'aboutissement de sa lutte pour prendre pied sur le terrain nouveau qu'il avait découvert, et non un exposé de ses vues définitives. Il y a des divergences entre quelques unes des

affirmations contenues dans ce livre. Saussure établit les distinctions fondamentales entre la forme et la substance, entre la *langue* et la *parole* qui, notons-le, inclut l'écriture, comme Saussure l'établit clairement. Saussure déclare en termes explicites que la langue est forme, non substance, et ceci est évidemment en accord avec ses vues générales. Mais la distinction n'est pas maintenue d'une façon parfaitement claire dans toute les parties du livre, et le terme *langue* y a en effet plus d'un sens⁶⁴. » (H.Str. : p. 38-39).

Hjelmslev renvoie alors, comme nous l'avons vu ci-dessus, à l'article de 1942 :

« Dans un précédent article, je me suis efforcé de démêler, autant qu'il est possible, les différents niveaux ou strates que l'on peut distinguer dans les méditations de Saussure, et de mettre à jour ce qui, à mon sens, est l'idée entièrement neuve et réellement féconde de son œuvre. C'est, si je ne me suis pas trompé, la conception du langage comme une structure purement relationnelle, comme un schéma, par opposition avec l'usage (phonétique, sémantique, etc.) dans lequel ce schéma se manifeste à l'occasion⁶⁵. » (H.Str. : p. 39).

On lit de fait dans « Langue et parole » :

« Cet armement de notions élémentaires⁶⁶ nous permettra d'aborder le problème de savoir quelle est l'espèce de fonction qui existe entre langue et parole. C'est ce problème qui a été discuté récemment par M. Sechehaye dans le travail auquel il a été fait allusion plus

⁶⁴ « The theoretical consequences of this view were worked out by Saussure in his *Cours de linguistique générale*. This is where we find expounded the theoretical background which has been summarized in the beginning of the present paper. But it should be kept in mind that Saussure's theory, as expounded in these lectures on various occasions and with certain intervals, is not completely homogeneous. Saussure's discoveries meant an entirely new departure within the field of language study, and it is no wonder that Saussure himself had to fight against conventional ideas ; his lectures on general linguistics are the outcome of his struggle to gain a foothold on the new ground he had disclosed, and not an ultimate statement of his final views. There are discrepancies between some of the statements found in this book. Saussure makes the fundamental distinctions between form and substance, between language, in the narrower sense of the word, French *langue*, and speech, French *parole*, which, by the way, includes writing, as explicitly stated by Saussure. Saussure declares in explicit terms that language, *langue*, is form, not substance, and this of course is in accordance with his general outlook. But the distinction is not carried out in a completely clearcut way in all parts of the book, and the term *langue* actually has more than one sense. » (H.Str. : p. 72-73).

⁶⁵ « In a previous paper I have endeavoured to disentangle, as far as it goes, the various layers or strata which can be observed in Saussure's meditations, and to lay bare what to my mind is the entirely new and really profitable idea in his work. This is, if I am not mistaken, the conception of language as a purely relational structure, as a pattern, as opposed to the usage (phonetic, semantic, etc.) in which this pattern is accidentally manifested. » (H.Str. : p. 73).

⁶⁶ Voir ce passage cité plus haut : « Puisqu'une structure est par définition un tissu de dépendances ou de fonctions (dans l'acception logico-mathématique de ce terme), une tâche principale de la linguistique structurale consistera à étudier les fonctions et leurs espèces. Il s'agira de faire un relevé des espèces de rapports nécessaires et suffisants pour pouvoir décrire de la façon à la fois la plus simple et la plus complète toute structure sémiologique. Cette tâche précède logiquement toutes les autres. Il nous suffira cependant de présenter brièvement d'entre les diverses espèces de fonctions celles dont nous aurons besoin pour l'argumentation qui va suivre. Il s'agira de deux fois deux notions, très simples d'ailleurs : nous distinguons d'une part, 1^o les dépendances bilatérales ou *interdépendances*, ayant lieu entre termes qui se présupposent mutuellement, et 2^o les dépendances unilatérales ou *déterminations*, ayant lieu entre termes dont l'un (dit le *déterminant*) présuppose l'autre (dit le *déterminé*) mais non inversement. Nous distinguons d'autre part les *commutations* et les *substitutions* : à l'intérieur d'un paradigme il y a une *commutation* entre deux termes du signifiant dont l'échange peut entraîner l'échange de deux termes correspondants du signifié, et entre deux termes du signifié dont l'échange peut entraîner l'échange de deux termes correspondants du signifiant. Il y a au contraire *substitution* entre deux termes d'un paradigme qui ne remplissent pas cette condition. Ainsi il y a toujours substitution entre variantes, commutation entre invariables. » (H.LEP : p. 79-80).

haut⁶⁷. Nous l'aborderons pour notre part sans tenir compte au préalable de l'opposition entre synchronie et diachronie, et en nous cantonnant délibérément dans les cadres de la synchronie.

Pour résoudre le problème il faut procéder d'abord à une analyse des notions. Cette analyse nous fera voir que – si nous voyons juste – chacun des deux termes introduits par le *Cours* admet des acceptions différentes. Nous pensons qu'une grande partie des difficultés provient de cette ambiguïté. » (H.LEP : p. 80)

et Hjelmslev s'attache dans ce texte – comme, nous le verrons, Jakobson dans « Zur Struktur des Phonems » puis dans « La théorie saussurienne en rétrospection », d'ailleurs à peu près au même moment – à l'analyse et à la décomposition de la distinction saussurienne, qui seules lui permettent d'identifier les deux distinctions langue/parole et forme/substance. Hjelmslev se débarrasse ainsi notamment de la dimension du social, dont la notion de forme lui semble indépendante, ainsi qu'il l'affirme par exemple dans cet échange des *Actes de la conférence européenne de sémantique*⁶⁸ (1951) :

« M. HJELMSLEV – Au point de vue de l'historique de la question, il est évident que Schème et Norme tels que nous venons de les établir ici, constituent des subdivisions de la Langue saussurienne.

Au point de vue, d'autre part, de la question même et du problème qui nous occupent, indépendamment de l'historique, j'estime qu'il s'agit de faire une tri-partition. Pour ma théorie, pour mon point de vue, la frontière essentielle n'est pas entre norme et parole (ce qui serait je crois, pour Saussure, la frontière essentielle), mais bien entre schème et norme.

M. BENVENISTE – Permettez-moi de demander à M. Hjelmslev quelque chose de très important du point de vue théorique : y a-t-il, par rapport à la définition bi-partie de Saussure (langue et parole), une espèce de plan supérieur, celui du schème, beaucoup plus abstrait, mais qui laisse intégralement subsister dans sa nature même la division saussurienne, ou bien y a-t-il là, dans la notion du schème quelque chose d'aussi réellement spécifique par rapport à la norme, que la norme l'est elle-même par rapport à la parole ?

M. HJELMSLEV – Il y a évidemment quelque difficulté à réduire l'un de ces systèmes à l'autre, pour diverses raisons, et surtout parce que la division saussurienne entre langue et parole est, à mon avis, mal établie. Telle que la théorie se présente dans le Cours de Saussure, il y a je ne dis pas des contradictions, mais divers emplois, diverses définitions même du terme Langue qui présentent des points de vue différents. C'est ce que j'ai cherché à montrer autant que je le pouvais dans l'article auquel se référait tout à l'heure M. Frei et, évidemment, on attend impatiemment l'exposé de M. Godel qui nous expliquera mieux les diverses phases de l'évolution de la pensée de Saussure.

La Langue se définit, dans quelques passages de Saussure, comme aussi d'ailleurs en partie dans le livre de Suchet [*sic* !] de 1908, comme le Schème ; d'autre part, elle se présente aussi comme ce que nous avons appelé ici la Norme ; tout ceci est bien difficile à comparer, en raison de l'ambiguïté de ces définitions.

M. BENVENISTE – Est-ce que M. Hjelmslev considère que la raison de cette ambiguïté est que Saussure fait intervenir la notion de virtualité immatérielle, et, d'autre part, la notion de réalité sociale ?

M. HJELMSLEV – Oui, en grande partie. » (B.Ac. : p. 103-104).

⁶⁷ Il s'agit de l'article « Les trois linguistiques saussuriennes » (Sechehaye, 1940). Voir ci-dessous.

⁶⁸ Voir en outre H.LEP : p. 81-83, cité dans le chapitre 1. Nous y revenons ci-dessous.

Or, comme nous l'avons vu dans les deux chapitres précédents, l'aspect social de la langue est un postulat relativement important des premiers textes, que nous avons qualifié dans le deuxième chapitre de « vecteur passager de constitution de la langue comme objet autonome ». On lit d'ailleurs quelques pages plus loin, dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* :

« M. SOMMERFELT – Nous devrions faire abstraction du social, car nous risquons de bâtir complètement dans le vide. En tout cas, en linguistique diachronique, on ne peut l'introduire. Je voudrais aussi pouvoir demander à M. Hjelmslev si la frontière entre le social et l'individuel ne suit pas la division entre le Schème et la Norme d'une part, et la Parole de l'autre ? »

M. HJELMSLEV – Evidemment, c'est une concession à la terminologie de Saussure si on a utilisé ici le terme de Parole ; mais je suis d'accord pour reconnaître – et je réponds ici en même temps à M. Firth⁶⁹ – pour reconnaître que, dans ce sens-là, la Parole doit être entendue comme acte individuel, alors que le Schème et la Norme sont, en principe, sociaux, je veux dire pris dans un sens social.

M. FREI – Sont-ils virtuels ?

M. HJELMSLEV – Le Schème est virtuel. Mais si je m'en tiens strictement aux définitions que M. Frei a bien voulu nous soumettre dans son tableau, il est difficile de répondre, parce que virtuel est justement un terme de pure psychologie (système existant dans chaque cerveau), et cela me donne quelque difficulté à répondre. On peut dire que le schème est virtuel dans le sens où il est une forme non manifestée, tandis que la norme est justement le schème manifesté. » (B.Ac. : p. 106).

En outre, comme il est apparu dans ce même deuxième chapitre, il n'est que partiellement juste, d'une part, d'identifier absolument les deux distinctions hjelmsleviennes forme/substance et schéma/usage, et d'autre part, de limiter la réélaboration de la distinction saussurienne entre langue et parole à son remplacement par la distinction schéma/usage. Nous avons vu en effet que la linguistique hjelmslevienne implique un dédoublement de la distinction langue/parole, dont relève non seulement la dualité schéma/usage, mais également la dualité langue/texte (paradigmatique/syntagmatique). Comme nous l'avons vu plus haut, l'objet de l'analyse, dans « Et sprogvidenskabeligt causeri » (1941), est « un texte » :

« L'objet de l'analyse est bien entendu un texte – que celui-ci se manifeste graphiquement sous la forme d'un message écrit ou phoniquement sous la forme d'un message oral. Nous aurons connaissance de la signification du texte, par exemple par une traduction dans une autre langue, c'est-à-dire par un texte parallèle. Compte tenu du principe de simplicité, il faudra effectuer la division la plus simple à chaque étape de la procédure ; à la première étape, on aboutira à une division du texte en deux : un *plan du contenu* et un *plan de l'expression*. Entre ceux-ci, pris dans leur totalité, il y a une fonction bilatérale ; en effet nous n'aurons pas de langue si ces deux aspects ne sont pas présents simultanément. Mais entre un segment quelconque du contenu et un segment quelconque de l'expression, il y a fonction réciproque : aucun des deux n'implique nécessairement l'autre. Une suite de pensées peut exister sans expression correspondante, une suite d'expressions peut exister sans contenu correspondant. On peut penser sans parler et parler sans penser.

On continuera par diviser chacun des deux aspects de la langue d'après les mêmes critères. » (H.Cau. : p. 77)

⁶⁹ Les *Actes de la conférence européenne de sémantique* mentionnent deux pages plus haut une « Longue intervention en anglais de M. FIRTH. » (B.Ac. : p. 104).

notion à laquelle *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* confère ensuite un sens particulier, celui de « syntagmatique linguistique⁷⁰ ». Dans ce texte, en outre, comme ensuite dans *Sproget*⁷¹, la substance est assignée à l'usage, mais non identifiée à celui-ci :

« La relation entre le système que nous avons d'abord établi en nous fondant sur la subdivision fonctionnelle du texte et, d'autre part, le système physique (ou les autres systèmes dans lesquels celui-ci se manifeste) est une détermination. En effet, cette manifestation n'est pas nécessaire – les unités linguistiques peuvent bien exister sans être manifestées – en ce cas on les appelle latentes. En revanche, il ne peut exister par exemple aucun son linguistique sans une langue ; mais seulement des sons physiques qui ne sont pas linguistiques. L'élément manifestant détermine donc l'élément manifesté. Il en résulte aussi qu'aucun type précis de manifestation n'est nécessaire. Dans une langue réellement existante, il est probable qu'une unité linguistique se manifeste toujours par certains objets bien définis, par exemple une unité de contenu par certaines significations précises, une unité d'expression par certains sons. Cependant, on pourrait remplacer ces significations et ces sons par d'autres significations et par d'autres sons ou bien par des éléments de signe tout à fait différents, par exemple par des lettres, sans avoir, pour cette raison, ni à redéfinir les unités fonctionnelles ni à les faire changer de caractère. Ainsi une manifestation est une détermination entre un système linguistique et un système extra-linguistique, le système extra-linguistique déterminant le système linguistique. D'ordinaire, nous appelons le manifestant la substance, et le manifesté la forme. Alors que la forme est déterminée par la construction même de la langue, la substance est déterminée par l'usage⁷². » (H.Cau. : p. 80)

⁷⁰ Voir H.Om. : p. 55 [p. 36] puis p. 138 [p. 96], cités dans le chapitre précédent. Voir également H.Rés. : p. 98 [p. 14], également cité dans le chapitre précédent.

⁷¹ Voir le chapitre « La structure et l'usage de la langue » [« Sprogbygning og sprogbrug »], largement cité dans les deux chapitres précédents, et où, par ailleurs, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, la « structure » – c'est-à-dire le « schéma » ; voir plus haut la note 433 du chapitre 1 – est définie en termes de catégorie : « Chaque élément de la langue rentre donc dans une catégorie déterminée, définie par certaines possibilités de combinaison déterminées, et par l'exclusion de certaines autres. Ces catégories constituent, avec leurs définitions, le système d'éléments de la langue, ou bien, ce que nous appellerons la *structure de la langue*. Cette structure détermine quelles syllabes – et par suite quels signes – sont possibles ou impossibles. » (H.Sp. : p. 59) [« Hvert element i sproget hører altså hjemme i en bestemt kategori, der er defineret ved visse bestemte forbindelsesmuligheder med udelukkelse af visse andre forbindelsesmuligheder. Disse kategorier med deres definitioner udgør sprogets elementsystem eller hvad vi vil kalde *sprogbygningen*. Af denne sprogbygning følger, hvordan sprogets stavelser må se ud, og hvordan de ikke må se ud ; og heraf igen følger hvordan sprogets tegn må se ud, og hvordan de ikke må se ud. » (H.Sp. : p. 39)].

⁷² Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent (voir la note 425), on lit en revanche dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, préluant à la définition citée ci-dessus : « L'analyse non linguistique du sens doit donc conduire par déduction (au sens que nous donnons à ce terme) à la reconnaissance d'une hiérarchie extra-linguistique qui contracte une fonction avec la hiérarchie linguistique obtenue par la déduction linguistique.

Nous appellerons la hiérarchie linguistique *schéma linguistique*, et les résultantes de la hiérarchie extra-linguistique *usage linguistique* quand elles se rattachent au schéma linguistique. Nous dirons en outre que l'usage linguistique *manifeste* le schéma linguistique, et appellerons *manifestation* la fonction contractée par le schéma et l'usage. Ces termes n'ont, provisoirement, qu'un caractère opérationnel. » (H.Om. : p. 104) [« Den ikkesproglige meningsanalyse maa da gennem en deduktion i vor forstand føre til erkendelse af et ikkesprogligt hierarki, der har funktion til det gennem den lingvistiske deduktion vundne sproglige hierarki.

Vi vil benævne det sproglige hierarki *sprogbygningen*, og det ikkesproglige hierarkis resultanter, naar de tilordnes en sprogbygning, *sprogbrugen*. Vi vil endvidere benytte den talemaade, at sprogbrugen *manifesterer* sprogbygningen, idet funktionen mellem sprogbygning og sprogbrug benævnes *manifestation*. Disse termini henstaar foreløbig som operationelle. » (H.Om. : p. 73)].

cependant que la distinction schéma/usage apparaît également déterminante pour la définition de la langue comme système de possibilités de signes :

« Ce n'est donc pas le schéma de la langue, mais au contraire son usage qui fixe la manifestation habituelle. De même, ce n'est pas le schéma, mais l'usage, qui fixe la gamme de signes, par exemple de mots, qui apparaissent et qui n'apparaissent pas dans une langue actuellement vivante. Le schéma ne fait que fixer des règles relatives aux combinaisons permises entre les éléments du signe, par exemple les lettres, mais il ne prescrit rien sur leurs combinaisons avec d'autres signes⁷³. » (H.Cau. : p. 81).

De plus, tandis que dans le passage d'« Otto Jespersen » que nous avons cité ci-dessus, Hjelmslev associe langue et « constance », la recherche d'une « constance qui fasse que toute langue soit langage, quelque langue que ce soit, et qu'une langue donnée reste identique à elle-même à travers ses manifestations les plus diverses » dont il était question dans le passage d'*Omkring sprogteoriens grundlæggelse* met en jeu la distinction système/processus (syntagmatique/paradigmatique), et ce alors qu'il était par ailleurs question dans ce passage des « fluctuations et des changements de la parole ». Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, on lit en effet à la suite de ce passage, qui ouvre le deuxième chapitre, « Théorie du langage et humanisme⁷⁴ » :

« Il semble légitime en tout cas de poser a priori l'hypothèse qu'à tout *processus* répond un *système* qui permette de l'analyser et de le décrire au moyen d'un nombre restreint de prémisses. Il doit être possible de considérer tout processus comme composé d'un nombre limité d'éléments qui réapparaissent constamment dans de nouvelles combinaisons. On devrait pouvoir, en se fondant sur l'analyse du processus, regrouper ces éléments en classes, chaque classe étant définie par l'homogénéité de ses possibilités combinatoires, et pouvoir, à partir de ce classement préalable, établir un calcul général exhaustif des combinaisons possibles. Ainsi comprise, l'histoire dépasserait le stade primitif de la simple description et se constituerait en science systématique, exacte, généralisatrice : sa théorie permettrait de prédire tous les événements possibles (c'est-à-dire toutes les combinaisons possibles d'éléments), et les conditions de leur réalisation.

Il semble incontestable qu'aussi longtemps que les sciences humaines n'auront pas pris une telle théorie comme hypothèse de travail, elles auront négligé la plus importante de leurs tâches, qui est de chercher à constituer l'humanisme en objet de science. Il faut se rendre compte que l'on doit, dans la description des phénomènes humains, choisir entre poétique et science ; ou plutôt entre, d'un côté, le seul traitement poétique et, de l'autre, l'attitude poétique et l'attitude scientifique comprises comme deux formes coordonnées de description ; il faut aussi se rendre compte qu'à ce point le choix dépend d'une vérification de la thèse sur l'existence du système qui sous-tend le processus.

Le langage semble a priori être un domaine dans lequel la vérification de cette thèse pourrait donner des résultats positifs. Une description purement discursive des événements linguistiques n'a que peu de chances d'éveiller un grand intérêt ; aussi un point de vue systématique qui s'est toujours imposé dans l'étude du langage s'y est-il

⁷³ Voir également cet autre passage cité plus haut : « L'usage linguistique a un rapport arbitraire avec la structure linguistique. Le choix du signe est arbitraire dans un cadre donné de combinaisons virtuelles, puisque ce choix n'est pas prescrit par la structure, c'est également vrai du choix des manifestations. L'autre propriété de base du signe linguistique que Ferdinand de Saussure a formulée, à savoir son caractère arbitraire, n'est plus dès lors à considérer comme une propriété du signe. En principe, l'arbitraire ne se situe pas dans la connexion qui relie une expression donnée et un contenu donné, mais dans l'adjonction d'un usage particulier à une structure donnée ; la liaison qu'établit le signe entre contenu et expression n'en est qu'un cas particulier. » (H.Cau. : p. 82-83).

⁷⁴ « Sprogteori og humanisme ».

adjoint : en effet, à travers le processus tel qu'il est réalisé dans le texte, on recherche un système phonologique, un système sémantique et un système grammatical. Mais la linguistique, cultivée jusqu'ici par des philologues humanistes se fixant des buts transcendants et répudiant toute systématique, n'a ni explicité les prémisses ni recherché un principe homogène d'analyse, et de ce fait la linguistique est restée imprécise et subjective, empreinte d'esthétique et de métaphysique, même si l'on oublie les nombreux cas où elle s'est cantonnée dans une simple description anecdotique.

Le but de la théorie du langage est de vérifier la thèse de l'existence d'un système sous-jacent au processus, et celle d'une constance qui sous-tend les fluctuations, et d'appliquer ce système à un objet qui semble tout particulièrement s'y prêter. Les arguments que l'on pourrait avancer contre une telle tentative dans le domaine de l'humain, en invoquant que la vie spirituelle de l'homme et les phénomènes qui la constituent ne sauraient être l'objet d'une analyse scientifique sans que la vie en soit absente et que l'objet même de l'analyse se soit ainsi soustrait à l'observation, ne sont que des *a priori* qui ne peuvent détourner la science de son entreprise. Si elle échoue – non dans le détail de son exécution, mais dans son principe même –, les objections humanistes seront alors légitimes et les objets humains ne pourront désormais être soumis qu'à un traitement subjectif et esthétique. En revanche, si l'expérience réussit, de sorte que son principe se révèle applicable, les objections tomberont d'elles-mêmes et des tentatives analogues devront alors être effectuées dans les autres sciences humaines⁷⁵. » (H.Om. : p. 16-18).

On lit ensuite en ouverture du chapitre « But de la théorie du langage⁷⁶ » :

⁷⁵ « Paa forhaand skulde den sætning synes at maatte have generel gyldighed, at der til ethvert *forløb* svarer et *system*, gennem hvilket forløbet lader sig analysere og beskrive ved hjælp af et begrænset antal forudsætninger. Ethvert forløb maa antages at kunne anskues som sammensat af elementer af et begrænset antal, der stadig kommer igen i forskellige kombinationer. Disse elementer maatte da paa grundlag af forløbsanalysen kunne ordnes i klasser med ensartede kombinationsmuligheder, og der maatte videre paa grundlag heraf kunne opstilles en almindelig og udtømmende kalkyle over de mulige kombinationer. En saaledes anlagt historie maatte fra det blot primitivt skildrende stadium stige til en systematisk, exakt og generaliserende videnskab, i hvis teori alle begivenheder (mulige forbindelser af elementer) er forudset og betingelserne for deres realisation fastlagt.

Det synes ubestrideligt, at saa længe den humanistiske videnskab ikke har gennemprøvet denne sætning som arbejdshypotese, har den forsømt den fornemste af sine opgaver, den nemlig, at søge humanismen konstitueret som videnskab. Man bør gøre sig klart, at for skildringen af humanistiske fænomener staar valget imellem digtning og videnskab ; mellem paa den ene side digterisk behandling alene som den eneste mulige, og paa den anden side digterisk og videnskabelig behandling som to koordinerede beskrivelsesformer. Og at valget staar paa det her angivne punkt, i gennemprøvningen af tesen om et system bag forløbet.

Sproget synes paa forhaand et emne over for hvilket denne tesis har udsigt til at kunne gennemprøves med positivt udfald. Over for dette emne har en blot diskursiv forløbsskildring ingen mulighed for at vække tilstrækkelig interesse, og et supplerende systemsynspunkt har derfor altid gjort sig gældende : man søger i sproget, bag textens forløb, et lydsystem, et betydningssystem, et grammatisk system. Men den hidtige sprogvidenskab, dyrket af filologer med transcendent formaal og med stærk paavirkning fra en mere systemfornægtende humanisme, har ikke ført analysen til bunds, ikke klargjort sig forudsætningerne, ikke bestræbt sig for et ensartet analyseprincip, og er derfor forblevet vag og subjektiv, æstetiserende og metafysisk, selv naar bortses fra de ikke helt faa tilfælde hvor den har forskanset sig i en helt anekdotisk skildringsform.

Sprogteoriens hensigt er at gennemprøve denne tesis om et system bag forløbet, en konstans bag fluktuationen, paa et emne der synes særlig at indbyde dertil. Røster, der paa forhaand vilde hæve sig imod et saadant forsøg paa humanistisk omraade under paaberaabelse af at menneskets aandelige liv og dets emner overhovedet ikke kan gøres til genstand for videnskabelig analyse uden at livet dræbes og genstanden altsaa samtidig unddrages betragtningen, er kun aprioriske og kan ikke afholde videnskaben fra forsøget. Mislykkes forsøget – ikke i den enkelte udførelse, men principielt – har disse røster ret, og humanistiske emner kan da kun underkastes subjektiv og æstetisk behandling. Lykkes derimod forsøget – saaledes at princippet viser sig gennemførligt – vil disse røster forstumme af sig selv, og tilsvarende forsøg vilde da være at anstille paa humanismens øvrige omraader. » (H.Om. : p. 10-11).

⁷⁶ « Sprogteoriens formaal ».

« On peut donc dire qu'une théorie, au sens où nous entendons ce terme, a pour but d'élaborer un procédé au moyen duquel on puisse décrire non contradictoirement et exhaustivement des objets donnés d'une nature supposée. Une telle description permet ce que l'on a l'habitude d'appeler reconnaissance ou compréhension de l'objet en question ; aussi pouvons-nous, sans risque de méprise ou d'obscurité, dire que la théorie a pour but d'indiquer une méthode de reconnaissance ou de compréhension d'un objet donné. La théorie ne peut pourtant se borner à nous donner les moyens de reconnaître un objet déterminé ; elle doit en outre être conçue de façon à permettre l'identification de tous les objets concevables de même nature supposée, que l'objet donné. Une théorie doit être générale, en ce sens qu'elle doit mettre à notre disposition un outillage nous permettant de reconnaître non seulement un objet donné ou des objets déjà soumis à notre expérience, mais tous les objets possibles de nature supposée. Nous nous armons de la théorie pour rencontrer non seulement toutes les éventualités déjà connues, mais chaque éventualité.

La théorie du langage s'intéresse à des textes, et son but est d'indiquer un procédé permettant la reconnaissance d'un texte donné au moyen d'une description non contradictoire et exhaustive de ce texte. Mais elle doit aussi montrer comment on peut, de la même manière, reconnaître tout autre texte de la même nature supposée en nous fournissant les instruments utilisables pour de tels textes.

Nous exigeons par exemple de la théorie du langage qu'elle permette de décrire non contradictoirement et exhaustivement non seulement tel texte français donné, mais aussi tous les textes français existant, et non seulement ceux-ci mais encore tous les textes français possibles et concevables – même ceux de demain, même ceux qui appartiennent à un avenir non défini – aussi longtemps qu'ils seront de même nature supposée que les textes considérés jusqu'ici. La théorie du langage satisfait à cette exigence en s'appuyant sur les textes français existant ; leur étendue et leur nombre sont tels qu'il lui faut en fait se contenter d'un choix de ces textes. Or, grâce à nos instruments théoriques, ce simple choix de textes permet de constituer un fond de connaissances qui pourra à son tour être appliqué à d'autres textes. Ces connaissances concernent bien sûr les *processus* ou les *textes* d'où elles sont tirées ; mais ce n'est pas là leur intérêt unique et essentiel : elles concernent aussi le *système*, ou la *langue* d'après laquelle est construite la structure de tous les textes d'une même nature supposée, et qui nous permet d'en construire de nouveaux. Grâce aux connaissances linguistiques ainsi acquises, nous pourrions construire, pour une même langue, tous les textes concevables ou théoriquement possibles⁷⁷. » (H.Om. : p. 26-27).

⁷⁷ « En teori, i den forstand hvori vi her tager dette ord, kan da siges at have til formaal at tilvejebringe en fremgangsmaade ved hjælp af hvilken forelagte emner af en forudsat beskaffenhed kan beskrives modsigelsesfrit og udtømmende. En saadan modsigelsesfri og udtømmende beskrivelse fører til det man sædvanlig kalder kendskab til eller erkendelse af det paagældende emne, og vi kan for saa vidt ogsaa, uden risiko for misforstaaelse eller uklarhed, sige at teoriens formaal er at anvise en fremgangsmaade til at kende eller erkende et givet emne. Teorien skal imidlertid ikke blot give os midler i hænde til at kende eet bestemt emne men skal være indrettet saaledes at vi ved hjælp af den kan lære alle tænkelige emner at kende der er af samme forudsatte beskaffenhed som det foreliggende. En teori skal være almen i den forstand at den udstyrer os med et fond af redskaber, som vi kan bruge til at erkende ikke blot et foreliggende emne, eller de emner vi hidtil har oplevet, men alle tænkelige emner af en forudsat beskaffenhed. Gennem teorien rustes vi os til at møde ikke blot de hidtil foreliggende eventualiteter men enhver eventualitet.

De emner sprogteorien interesserer sig for er tekster. Sprogteoriens formaal er at tilvejebringe en fremgangsmaade ved hjælp af hvilken en forelagt tekst kan erkendes gennem en modsigelsesfri og udtømmende beskrivelse. Men sprogteorien skal tillige give anvisning paa hvorledes man paa samme maade kan erkende hvilke som helst andre tekster af samme forudsatte beskaffenhed, og dette sker ved at sprogteorien udruster os med et fond af redskaber der kan bruges over for enhver saadan tekst.

Vi forlanger f. ex. af sprogteorien at vi ved hjælp af den skal kunne beskrive modsigelsesfrit og udtømmende ikke blot en foreliggende dansk tekst men ogsaa alle andre foreliggende danske tekster, og ikke blot alle

On retrouve ici à nouveau la conception hjelmslevienne de la théorie et de l'abstraction, dans le cadre de laquelle, la théorie de la langue est toujours en premier lieu⁷⁸ théorie – description – d'un idiome. Mais ce développement fait par ailleurs nettement apparaître la spécificité de la démarche de Hjelmslev, dont la définition de la théorie – sur laquelle nous reviendrons – implique un dédoublement de la distinction langue/parole ou de la démarche abstractive : la théorie du langage permet de décrire les textes, mais également les langues d'après lesquelles sont construites les structures de ces derniers. Le texte est ainsi tout à la fois la forme de l'énoncé et la réalisation⁷⁹ de la langue. Aussi la notion de texte n'est-elle pas indépendante de celle de parole, au sens de la « pratique de la langue », et qui apparaît par exemple dans cet autre développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« L'analyse consiste, nous l'avons vu (cf. chapitres 9 à 11), en un enregistrement de fonctions. En adoptant ce point de vue, on doit prévoir la possibilité que l'enregistrement de certaines fonctions oblige, en vertu de la solidarité qui existe entre fonction et fonctif, à interpoler certains fonctifs inaccessibles à la connaissance par d'autres voies. Nous dirons que cette interpolation est une *catalyse*.

Dans la pratique, la catalyse est une condition nécessaire à l'effectuation de l'analyse. L'analyse du latin doit, par exemple, conduire à reconnaître que la préposition *sine* sélectionne (régit) l'ablatif (cf. chapitre 9), ce qui veut dire, selon nos définitions, que la présence d'un ablatif dans le texte est une condition nécessaire à la présence de *sine* (et non l'inverse). Il est évident que l'on ne peut arriver à une telle constatation sur la seule base d'une observation mécanique des grandeurs que l'on rencontre en fait dans les textes. On peut fort bien imaginer qu'il existe un texte où *sine* se trouve sans ablatif, notamment si, pour une raison quelconque, le texte est interrompu ou inachevé (inscription amputée, fragment, énoncé oral ou écrit incomplet). L'enregistrement de toute cohésion suppose nécessairement d'avance l'élimination de cette sorte d'accidents de la parole. Or, les faits susceptibles de faire obstacle à l'enregistrement mécanique des cohésions dans les textes ne se limitent pas à ces perturbations accidentelles. On sait que l'aposiopèse et l'abréviation entrent également, pour une part considérable, dans l'économie de la pratique de toute langue (que l'on pense, par exemple, aux expressions : *Le bel arbre !*, *Si tu savais !*, *Parce que !*, etc.). Si, dans l'analyse, on était obligé d'enregistrer des relations sur cette base, on arriverait seulement, selon toute vraisemblance (et contre le but de la science, cf. chapitre 16), à enregistrer de pures combinaisons.

L'exigence d'exhaustivité a cependant pour effet d'entraîner la reconnaissance de ces aposiopèses, etc. comme telles au moment où elles sont enregistrées ; en effet l'analyse doit enregistrer à la fois les relations que les grandeurs observées présentent et les

foreliggende men alle tænkelige eller overhovedet mulige danske tekster, ogsaa dem der først bliver til i morgen eller naar som helst senere, saa længe det er tekster af samme slags, dvs tekster der stadig væk er af samme forudsatte beskaffenhed som de hidtil betragtede. Dette krav opfylder sprogteorien paa den maade, at den bygger paa de danske tekster der hidtil har foreligget ; og da alene disse er af uhyre antal og udstrækning, maa den endda nøjes med at bygge paa et udvalg af dem. Men ud fra dette textudvalg kan vi ved hjælp af sprogteoriens redskaber skaffe os et fond af kundskaber omhandler ikke blot eller væsentlig de *forløb* eller *tekster* som de er udvundet af, men de omhandler det *system* eller *sprog* som alle tekster af samme forudsatte beskaffenhed er bygget efter, og ved hjælp af hvilket vi kan bygge nye. Vi vil ved hjælp af de saaledes erhvervede sprokundskaber kunne konstruere hvilke som helst saadanne tekster paa samme sprog som overhovedet er tænkelige eller teoretisk mulige. » (H.Om. : p. 15-17).

⁷⁸ On retrouve en effet ensuite, comme nous le verrons *infra*, l'élargissement définitoire de la grammaire générale.

⁷⁹ Au sens défini dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. Voir H.Om. : p. 55-57 [p. 35-37] cité dans le chapitre 2.

cohésions qui dépassent une grandeur donnée ou se rapportent à quelque chose en dehors d'elle. En présence d'un texte latin qui s'interrompt sur un *sine*, on peut encore enregistrer une cohésion (sélection) avec un ablatif, ce qui veut dire que la condition de l'existence de *sine* se laisse interpoler ; il en est de même dans tous les cas semblables. C'est d'après le principe de généralisation que cette interpolation d'une cause à partir de sa conséquence est possible⁸⁰. » (H.Om. : p. 120-121).

On lisait de même dans « La notion de rection » (1939) :

« Il va de soi qu'il convient de faire abstraction des accidents de la parole et de s'en tenir uniquement aux faits de la norme ; l'idée d'obligation, impliquée dans celle de l'appel nécessaire, relève par définition de la norme seule. C'est ainsi que avant d'aborder l'analyse des faits en question il faut procéder à une *catalyse* (ici-même, p. 162 *Archiv für vergleichende Phonetik* II, p. 218). » (H.Rec. : p. 156, note 1)

note intervenant à propos du même exemple de *sine* + ablatif :

« Une préposition telle que lat. *sine* appelle nécessairement l'ablatif, tandis que l'ablatif n'appelle pas nécessairement la préposition *sine* (ou quelque autre préposition du même ordre). Il apparaît que la rection se définit comme un *appel nécessaire*, ce qui explique la nécessité de distinguer un appelant et un appelé. » (H.Rec. : p. 156).

Dans ce cadre, de même, la notion de texte ne saurait être indépendante de celle de substance. Et l'on se souvient, de fait, de cette caractérisation de l'analyse du texte, que l'on trouve également dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« C'est essentiellement sur la base des considérations et des définitions qui ont été exposées dans les chapitres précédents, définitions précisées et complétées ensuite par un nombre nécessaire de règles de caractère plus technique, que la théorie du langage

⁸⁰ « Analysen består, som vi har set (9-11), i en registrering af funktioner. Naar dette synspunkt anlægges maa der forudsæes den mulighed at registreringen af visse funktioner tvinger til, i kraft af solidariteten mellem funktion og funktiv, at interpolere visse funktiver der ikke ad anden vej vilde være tilgængelige for erkendelse. Denne interpolation kalder vi *katalyse*.

Katalysen er i praksis en nødvendig forudsætning for analysens gennemførelse. Analysen af latin maa f. ex. kunne føre os til det resultat at præpositionen *sine* selekterer (styrer) ablativ (9), hvorved i henhold til definitionerne menes at tilstedeværelsen af en ablativ i teksten er en nødvendig betingelse for tilstedeværelsen af *sine* (men ikke omvendt). Det er klart at en saadan konstatering ikke kan naas blot paa grundlag af en mekanisk iagttagelse af de størrelser der indgaar i faktisk foreliggende tekster. Der kunde meget vel tænkes en faktisk foreliggende tekst hvor *sine* var til stede uden en ledsagende ablativ, nemlig hvis teksten af en eller anden grund var afbrudt og ufuldendt (en molesteret indskrift, et fragment, en ufuldført skriftlig eller mundtlig ytring). Overhovedet maa registreringen af enhver konnexion forudsætte at den slags uberegnelige tilfældigheder ved sprogets udøvelse (*accidents de la parole*) paa forhaand er eliminerede. Og de fænomener i faktiske tekster der vilde hindre en mekanisk registrering af konnexioner begrænser sig ikke til den slags utilsigtede forstyrrelser. Det er bekendt nok at saavel aposiopesen som forkortelsen indgaar som et stadigt og væsentligt led i sprogudøvelsens økonomi (man tænke paa ytringer som : *Mon !, Hvis jeg havde !, Parce que!* osv osv). Dersom man ved analysen var henvist til at registrere relationer paa dette grundlag vilde man efter al sandsynlighed (imod videnskabens hensigt, cf. 16) kun kunne naa til at registrere lutter kombinationer.

Kravet om udtømmende beskrivelse bevirker imidlertid at man, samtidig med at man registrerer disse aposiopeser o. lgn., tillige erkender dem som saadanne, idet analysen tillige skal registrere den relation som de faktisk iagttagne størrelser har udadtil, de konnexioner der viser ud over den foreliggende størrelse og hen til noget uden for denne liggende. Stilles man over for en latinsk tekst der afbrydes med et *sine*, lader der sig yderligere registrere en konnexion (selektion) til en ablativ, dvs forudsætningen for *sine* lader sig interpolere, og tilsvarende i alle andre tilfælde. Denne interpolation af en grund bag en følge sker i henhold til generalisationsprincippet. » (H.Om. : p. 83-84).

prescrit une *analyse du texte* ; cette analyse conduit à reconnaître une forme linguistique derrière la “substance” immédiatement perceptible et une langue (un système) derrière le texte ; le système consiste en *catégories* dont les définitions permettent de déduire les *unités* possibles de la langue. Le noyau de cette procédure est une catalyse qui en les introduisant rattache la forme à la substance et la langue au texte⁸¹. » (H.Om. : p. 123).

Par ailleurs, comme nous l’avons rappelé ci-dessus, et comme en témoignent les citations de « Et sprogvidenskabeligt causeri », la notion d’usage ne se limite pas à la prise en charge de la substance par opposition à la forme. On lit ainsi, comme nous l’avons vu plus haut, dans « La stratification du langage » (1954) :

« Au cours de la dernière partie de notre exposé on a eu l’occasion de considérer les faits de l’*usage*. Nous croyons en effet que les réflexions que nous avons maintenant terminées permettent de donner une définition non seulement de l’*usage*, mais aussi, plus généralement, de la *parole*, et, d’autre part, plus particulièrement, de la *norme*, dans la mesure où ce terme d’abstraction se montrerait utile⁸². Nous soumettons ces définitions au lecteur :

On peut définir la *parole* par la rencontre même et l’entrecroisement des strata. La parole en effet est, en dernière analyse, tout ce qui est arbitraire dans le langage. La parole se définit comme l’ensemble des relations interstratiques effectivement exécutées.

L’*usage*, à son tour, est évidemment ce qu’il y a de stabilisé dans la parole. L’usage se définit comme l’ensemble des connexions⁸³ interstratiques effectivement exécutées. – Les combinaisons qui sont des variantes des connexions interstratiques appartiennent à la parole sans appartenir à l’usage. C’est ce qu’on appelle l’*acte* linguistique ou sémiotique.

A la différence de l’usage, la *norme* doit être l’ensemble des relations interstratiques admises.

Le *schéma* sémiotique (et linguistique) par contre est en dehors de cet ordre d’idées : ce terme ne se rapporte qu’aux fonctions intrinsèques dans la forme de chacun des plans pris à part. » (H.SL : p. 76).

Nous avons déjà souligné l’ambivalence de ce passage, qui témoigne tout à la fois d’une dimension de représentation du fonctionnement de la langue et de l’aboutissement de la démarche hjelmslevienne de réduction explicative, corrélative d’une mise à l’écart de la finalité et de la phénoménalité de la langue. Or, précisément, tandis que, comme nous avons tenté de le montrer au début du deuxième chapitre, la dualité forme/système est liée à la spécificité de la perspective hjelmslevienne, construite sur un redoublement de la problématique phonologique dans le cadre duquel la notion de système, et avec elle la distinction système/processus apparaît centrale⁸⁴, la notion d’usage permet de rendre compte

⁸¹ « Væsentlig paa grundlag af de overvejelser og begrebsbestemmelser som der er gjort rede for i de foregaaende afsnit af nærværende skrift, præciserede og supplerede med det fornødne antal regler af mere teknisk art, foreskriver sprogteorien nu en *textanalyse*, der fører til bag den for sanseiagttagelse umiddelbart tilgængelige “substans” at erkende en sproglig form, og bag teksten et sprog (system) bestaaende af *kategorier* af hvis definitioner man kan deducere sprogets mulige *enheder*. Kærnen i denne procedure er en katalyse, gennem hvilken formen indkatakyseres til substansen, og sproget indkatalyseres til teksten. » (H.Om. : p. 86).

⁸² Voir ci-dessous, 2-.

⁸³ Voir la note 787 du chapitre 2.

⁸⁴ Aussi, comme nous l’avons vu alors, lit-on en revanche dans *Sproget* : « En nous servant des dénominations que nous avons introduites à différents points de ce qui précède, nous pouvons résumer brièvement le procédé de la grammaire en disant que celle-ci part d’une chaîne ou d’un texte, objet de l’analyse, en déduit une relation de présupposition unilatérale entre la chaîne (le texte) et les paradigmes (la chaîne présuppose les paradigmes), et enfin, se fondant sur cette relation, établit les paradigmes. » (H.Sp. : p. 176) [« Når vi benytter os af de

de cet aspect, qu'il s'agisse des signes, dans leur occurrence contingente⁸⁵, de certaines caractéristiques des idiomes, telles la construction nominale qui fait l'objet d'une analyse dans « Le verbe et la phrase nominale » (1948) :

betegnelser, vi har indført på forskellige punkter i det foregående, kan vi til slut kort sammenfatte sproglærens fremgangsmåde ved at sige, at den går ud fra en kæde eller en text som genstand for analysen, og at den dærunder slutter til et ensidigt forudsætningsforhold mellem kæden (texten) og paradigmerne (kæden forudsætter paradigmerne) og på grundlag heraf endelig indsupplerer paradigmerne. » (H.Sp. : p. 128-129)], et de même dans le *Résumé of a Theory of Language* : « [...] the whole Op-chain *Gg [glossématique] may be viewed as a catalysis through which the syntagmatic (which is the immediately accessible form in which the given object appears [...]) has encatalyzed to it a paradigmatic to which it has a cohesion (the paradigmatic is selected by the syntagmatic). » [« [...] la totalité de la chaîne d'op. *Gg peut être vue comme une catalyse au moyen de laquelle la syntagmatique (qui est la forme immédiatement accessible sous laquelle apparaît l'objet qui est donné [...]) a encatalysé une paradigmatic avec laquelle elle a une cohésion (la paradigmatic est sélectionnée par la syntagmatique). »] (H.Rés. : p. 74). Voir également H.Bas. : p. 191-192 [p. 127], également cité à cet endroit du deuxième chapitre, et où il est question, dans le cadre de cette distinction procès/système, d'un « texte [...] construit sur une certaine langue, ou comme on dit couramment, parlé ou écrit dans une certaine langue » (H.Bas. : p. 192) [« text [...] built over a certain language, or, as we usually put it, spoken or written in a certain language » (H.Bas. : p. 127)].

⁸⁵ Rappelons notamment, outre la citation de « Et sprogvidenskabeligt causeri » ci-dessus, ce passage de *Sproget* : « D'une manière immédiate une langue apparaît, nous l'avons dit, comme un système de signes. Nous comprenons maintenant qu'en réalité une langue est d'abord autre chose, à savoir un système d'éléments destinés à occuper certaines positions déterminées dans la chaîne, à entrer dans certaines relations déterminées à l'exclusion de certaines autres. Ces éléments, on peut, en accord avec les règles qui les régissent, les utiliser pour composer des signes. Le nombre des éléments et les possibilités de liaison de chaque élément sont fixés une fois pour toutes dans la *structure de la langue* [*sprogbygning*]. L'*usage de la langue* décide lesquelles de ces possibilités on exploitera.

Nous pouvons en conclure que, si l'on veut décrire une langue, le procédé le plus mauvais est celui que des considérations superficielles et extérieures présenteraient comme le seul utilisable : commencer par énumérer les signes employés dans la langue. Il va de soi que si l'on veut apprendre une langue, il ne suffit pas de connaître la structure, il faut aussi connaître son usage, mais l'usage de la langue présuppose sa structure, et c'est un raccourci considérable que d'étudier d'abord la structure. » (H.Sp. : p. 60-61) [« Et sprog fremtræder, som vi før sagde, rent umiddelbart for os som et system af tegn. Men vi indser nu, at sprog i virkeligheden først og fremmest er noget andet, nemlig et system af *elementer*, der er bestemt til at indtage viss bestemte pladser i kæden, indgå visse bestemte forbindelser med udelukkelse af visse andre. Disse elementer kan man så *bruge* til at danne tegn i overensstemmelse med de regler, der er givet for elementerne. Elementernes antal og hvert elements forbindelsesmuligheder er fastlagt én gang for alle i *sprogbygningen*. *Sprogbrugen* bestemmer, hvilke af disse muligheder man vil udnytte.

Vi kan heraf slutte, at hvis man vil beskrive et sprog, vil den allerdårligste fremgangsmåde være den, som man måske fra en overfladisk og udvendig betragtning ville have anset for den mest nærliggende og den eneste brugbare, nemlig den, at begynde med en opregning af de tegn, der bruges i det pågældende sprog. Det er en selvfølge, at vil man lære et sprog, er det ikke nok at kende sprogbygningen, men man må også kende sprogbrugen ; men sprogbrugen forudsætter sprogbygningen, og til studiet af sprogbrugen kan man skyde en uhyre genvej ved at begynde med studiet af sprogbygningen. » (H.Sp. : p. 40-41)] Voir également, notamment, le texte « Sprogets indholdsform som samfundsfaktor » (1953), en particulier H.Sam. : p. 102-104, dont les premières lignes ont été citées dans le chapitre précédent. On lit significativement en ouverture du texte : « En 1897, Michel Bréal, premier professeur de linguistique au Collège de France, publia un ouvrage intitulé *Essai de sémantique*, dans lequel il posait les bases de cette branche de la linguistique qu'il baptisa *sémantique* (terme dérivé du grec), et qui comprenait l'étude de la signification des formes linguistiques, y compris celle des mots.

Cette étude n'était certes pas entièrement nouvelle. Mais les anciens Grecs et Romains jugeaient que les seules langues méritant une étude sérieuse étaient respectivement le grec et le latin ; et la science linguistique médiévale, qui en fait était surtout une sémantique, se confinait de même à l'étude du latin. Suivit une longue période consacrée à la collecte des matériaux. Le XIX^e siècle aurait probablement été tout à fait qualifié pour étudier le contenu sémantique des formes linguistiques des différentes langues, sans deux événements qui, de ce point de vue, doivent être décrits comme malheureux : la découverte que le langage change constamment, et la conviction que le mécanisme linguistique de l'expression est de nature physiologique. En conséquence, la linguistique du XIX^e siècle s'engagea à un moment décisif dans une voie unilatéralement historique et

« La construction nominale, possible en principe dans toute langue qui possède des morphèmes fondamentaux de l'ordre "verbal", n'est en elle-même qu'un simple fait d'usage. Que la possibilité de cette construction soit utilisée ou non, le schéma de la langue reste le même. C'est pourquoi l'emploi que l'on fait de la phrase nominale dans une société linguistique donnée est soumis à toutes sortes d'influences externes. Gauthiot déjà avait appelé l'attention sur la ressemblance frappante entre la construction nominale du russe (qui est dans sa forme actuelle une innovation) et celle des langues finno-ougriennes, et proposé d'attribuer le développement russe à une influence de ces langues

scientifique. On considéra le langage comme un organisme et les lois phonétiques comme des lois naturelles agissant aveuglement. Sur cette base s'établit une linguistique que l'on peut certes nommer la branche la plus exacte des humanités, mais qui en revanche tendait à ignorer le contenu linguistique, et donc l'élément humain.

Le livre de Bréal rompit avec le passé, et éclaira une voie pour le futur. Il attaque vigoureusement une forme de linguistique qui restreint son attention à l'étude des voyelles et des consonnes, ou à l'histoire de la langue, et néglige l'élément humain dans la vie du langage et dans son développement. De plus – et ceci retiendra notre attention ici –, Bréal critique la linguistique parce qu'elle repousse tout dessein pratique, de la même façon, dit-il, que l'astronome qui calcule les mouvements des corps célestes mais se désintéresse des conclusions pratiques qui peuvent en être tirées pour les marées. Bréal pense que la linguistique ne pâtirait pas de se donner des buts pratiques aussi bien que théoriques. Il croit que c'est précisément par l'étude du contenu sémantique des formes linguistiques qu'une linguistique appliquée peut être créée à côté de la linguistique théorique.

Pendant longtemps l'œuvre de Bréal demeura à peu près isolée. Récemment cependant, surtout aux Etats-Unis, la sémantique est devenue, sous des aspects forts divers, une part très considérable et de la linguistique théorique et de la linguistique appliquée. La sémantique est encore sujette à beaucoup d'incertitude et de débats ; mais aujourd'hui tous les linguistes seront d'accord sur un point : il importe d'entreprendre la construction d'une science de la sémantique, une doctrine scientifiquement fondée et scientifiquement confirmée du contenu sémantique des formes linguistiques, y compris les mots ; il est évident que ceci n'a pas non seulement [*sic*] un intérêt théorique, mais peut avoir aussi une importance directe pour l'avenir de l'humanité. » (H.Sam. : p. 98-99) [*« Michel Bréal, den første professor i lingvistik ved Collège de France, udsendte i 1897 en bog med den titlen Essai de sémantique, hvori han grundlagde den gren af lingvistikken, som han selv døbte semantik, en betegnelse af græsk rod, studiet af sprogformernes, heriblandt ordenes betydningsindhold.*

Vel stod dette studium ikke aldeles iden forhistorie. Men oldtidens Grækere anså græsk og oldtidens Romere latin og græsk for de eneste sprog, der for alvor var et studium værdige ; og middelalderens sprogteknik, som i væsentlig grad var netop en semantik, begrænsede sig ligeledes ensidigt til latin. Lange tider derefter hengik med indsamling af materiale. Det 19. århundrede kunde vel have haft fulde forudsætninger for et studium af sprogformernes betydningsindhold i de forskellige sprog, dersom der ikke var indtruffet to begivenheder, som fra dette synspunkt må betegnes som ulykker : den opdagelse, at sproget er i stadig forandring, og den erkendelse, at den sproglige udtryksmekanisme er af fysiologisk natur. Herigennem blev det 19. århundredes lingvistik i sin afgørende fase ensidigt historisk og ensidigt naturvidenskabelig. Man betragtede sproget som en organisme og lydlovene som blindt virkende naturkræfter. På dette grundlag lykkedes det ganske vist at skabe en lingvistik, som vel nok kan betegnes som den mest exakte disciplin inden for de humanistiske videnskaber, men som til gengæld i nogen grad forsømte at tage sprogets indhold or dermed mennesket i betragtning.

Bréal's værk blev både et opgør med denne fortid og et pionérværk for fremtiden. Bréal vender sig med styrke imod en lingvistik der blot studerer vokaler og konsonanter eller som blot studerer sprogets historie, og som overser mennesket i sprogets eksistens og i sprogets udvikling. Hertil kommer en ting, der vil komme til at interessere os i det følgende. Bréal kritiserer lingvistikken, fordi den fornægter ethvert praktisk formål, på lignende måde, siger han, som astronomen, der vel beregner himmellegemernes bevægelser, men er uinteresseret i de praktiske konsekvenser man kan drage deraf med hensyn til flod og ebbe. Bréal mener ikke, at lingvistikken skulde blive ringere, om den ved siden af sine teoretiske formål skulde have praktiske. Han mener, at netop gennem studiet af sprogformernes betydningsindhold kan der skabes ikke blot en teoretisk, men også en anvendt lingvistik.

Bréal's værk blev i lange tider stående væsentlig isoleret. I den allernyeste tid er imidlertid, ikke mindst i Amerikas Forenede Stater, semantikken i mange vidt forskellige aspekter vokset frem til at blive en meget betydelig del af såvel den teoretiske som den anvendte lingvistik. Semantikken er endnu genstand for megen usikkerhed og debat ; men om én ting vil alle lingvister nutildags være enige, om betydningen af at forsøge at opbygge en semantik, en videnskabeligt underbygget og videnskabeligt begrundet lære om sprogformernes, herunder ordenes betydningsindhold, ikke mindst fordi man indser, at dette ikke blot indebærer en teoretisk interesse, men at det også kan få direkte betydning for menneskehedens fremtid. » (H.Sam. : p. 1-2)].

voisines Il ne paraît pas moins évident que le succès extraordinaire de la construction nominale en sanskrit est dû à l'influence des idiomes dravidiens où la phrase nominale à participe est de règle. D'une façon générale, l'histoire de la phrase nominale dans chaque langue, et le rôle qu'elle est appelée à prendre dans les sociétés et époques diverses, s'explique par les faits sociaux et par les tendances des populations. » (H.VPN : p. 193-194)

ou du mécanisme de la parole, ainsi envisagé dans « La stratification du langage » :

« Il paraît donc que le premier devoir du linguiste, ou, plus généralement, du sémiotiste, qui voudrait entreprendre une description de la substance du contenu consisterait à décrire ce que nous avons appelé le niveau de l'appréciation collective, en suivant le corps de doctrine et d'opinion adopté dans les traditions et les usages de la société envisagée. Il va de soi d'autre part que pour donner une description exhaustive et adéquate de l'ensemble il convient d'y suppléer par une description des autres niveaux, présentant des rapports avec le niveau immédiat. Il ne faut pas croire d'ailleurs que ce soit un niveau physique et rien de plus. Il faudra sans doute envisager également une étude des conditions socio-biologiques et du mécanisme psycho-physiologique qui, grâce à des dispositions naturelles et à des habitudes acquises, valables pour les expériences sensorielles et autres, permettent aux sujets parlants, appartenant à la communauté linguistique dont il s'agit, de créer, de reproduire, d'évoquer et de manier de diverses façons les éléments d'appréciation dont nous venons de parler, et les unités qui peuvent en être formées. » (H.SL : p. 62-63)

et dont relève, dans « Sur l'indépendance de l'épithète » (1956), la notion de choix effectué par le sujet parlant⁸⁶. Hjelmslev distingue ainsi significativement, dans « Commentaires sur la vie et l'œuvre de Rasmus Rask » (1951), entre langue et parole, ou « système » et « vie du langage », d'une part, et « système » et « discours », ou « paradigmatique » et « syntagmatique », d'autre part :

« On voit donc que Rask conçoit la linguistique comme une science empirique dont l'objet principal, et pour ainsi dire unique, est le système de la langue, la forme intérieure et extérieure. On pourrait mettre en doute quelques uns des principes qu'il a inventés et par lesquels il se laisse guider, tels le principe discursif et le principe de la conformité. Il convient cependant de rappeler qu'aujourd'hui encore le débat n'est pas clos sur les problèmes dont ces principes de Rask proposent une solution ; bien au contraire, les problèmes soulevés par la nature du système, le rapport entre le système et la vie du langage ou, en d'autres termes, entre langue et parole, le rapport entre système et discours, ou entre le paradigmatique et le syntagmatique, le rapport entre forme intérieure et extérieure, signifié et signifiant, le motivé ou l'arbitraire du signe, – tous ces problèmes sont à l'ordre du jour de la linguistique actuelle. Loin d'être un enfant du XIX^e siècle et de n'être que le fondateur de la linguistique dite historique, Rask fournit, au contraire, des contributions de première importance à la linguistique de nos jours. » (H.RR. : p. 10).

La notion hjelmslevienne d'usage demeure relativement vague, dans la mesure où elle se définit avant tout par opposition à celles de forme et de schéma. Il est d'autant plus significatif, dès lors, que la dualité de la prise en charge hjelmslevienne de la distinction langue/parole ne soit pas sans réitérer celle de l'hypothèse structurale et de la présupposition

⁸⁶ Voir H.Ép. : p. 214, 215, 216, 217 et 218. Comme nous le verrons *infra*, la notion d'usage prend également en charge un certain nombre de phénomènes diachroniques, ce qui, précisément, ne va pas sans conflits ni difficultés.

de la langue (de la définition du langage) qui est constitutive de la problématique idiomologique. Il est en outre notable, à cet égard, que, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, les premiers textes accordent une place relativement importante à la dimension du social, dont il importe dès lors de retracer le rôle dans l'élaboration de la distinction schéma/usage. L'étude des premiers textes montrera en effet une unification progressive des différentes oppositions, avant le dédoublement corrélatif de l'élaboration de la distinction syntagmatique/paradigmatique, mais également un travail d'abstraction opéré dans le cadre de la conception traditionnelle de la langue, et ainsi la manière dont le structuralisme instaure une disjonction entre structure et phénomène et génère, ce faisant, les difficultés qu'il impute à la distinction « saussurienne » langue/parole.

2. DE LA NORME AU SYSTÈME

La distinction langue/parole apparaît dès les *Principes de grammaire générale* (1928), et la lecture, dès l'abord, en est analytique. Elle est tout d'abord convoquée dans une note des premières pages :

« Le rapport de cette logique particulière à la logique proprement descriptive est comparable au rapport de la grammaire de la langue à celle de la parole. Cf. plus loin, p. 238 sv. » (H.PGG : p. 20, note 1)

note dont l'appel figure dans le développement suivant – à propos de cette « logique possible qui serait à la fois descriptive et normative » –, mentionné dans une note du chapitre 2⁸⁷ :

« D'un point de vue intrinsèque, on distingue la logique d'un côté, de la psychologie de l'autre. Mais cette distinction est pour le linguiste des moins essentielles. Un linguiste de bon renom l'a dit récemment : "Il n'est pas toujours possible, ni nécessaire, de distinguer nettement ce qui est 'logique' de ce qui est 'psychologique'." »

Ce fait tient à une circonstance particulière. La logique prend le plus souvent une allure rigide et normative qui est étrangère à toute recherche linguistique et même à la psychologie proprement dite. Or, cette sorte de logique n'entre pour rien dans la linguistique. La linguistique ne peut tirer parti de la logique qu'en tant que celle-ci fait partie de la psychologie et prend une allure descriptive.

En effet, il doit exister une *logique descriptive* qui fait partie, tout entière, de la psychologie.

La logique traditionnelle, telle qu'on la doit à Aristote, n'a point, on le sait, de caractère descriptif. Elle est par définition *normative*. Les lois de la logique aristotélicienne sont semblables aux lois sociales en ce qu'elles sont *impératives*, tandis que les lois d'ordre scientifique sont d'ordinaire purement descriptives, les résultats ou les énoncés d'une constatation pure et simple. Sans que nous voulions ici entamer une discussion sur la valeur d'un tel système de lois impératives, il nous semble très invraisemblable qu'il puisse exister une logique impérative ayant une valeur réelle et générale au point de vue scientifique. Dès qu'elle entre dans un système scientifique, la logique doit sans doute, comme toute autre discipline, prendre par nécessité un aspect empirique. Ce qui est tout à fait sûr, c'est qu'une logique normative, entendue dans le sens de la logique aristotélicienne, ne peut exister qu'en dehors de la science psychologique, de même que par exemple la grammaire strictement normative n'existe

⁸⁷ Voir la note 806.

qu'en dehors de la science linguistique. Les disciplines strictement normatives ou impératives ne sont pas des sciences pures, elles sont des sciences appliquées.

On a parlé ici de la logique aristotélicienne. C'est toujours elle qu'on a prétendu mettre en rapport avec la grammaire. Mais il est vrai qu'on peut concevoir une logique normative qui n'a pas par définition un caractère impératif. On peut imaginer une logique possible qui serait à la fois descriptive et normative. C'est à elle qu'a pensé HERBART en appelant la logique "l'éthique de la pensée". A l'instar de l'éthique, cette logique aurait le caractère spécial de ne pas être absolue. Avec la logique descriptive proprement dite, elle rentre dans les cadres de la psychologie.

Toutefois, cette sorte de logique n'est pas plus applicable aux faits de la grammaire que la logique aristotélicienne. Qu'elle soit impérative ou descriptive, toute logique normative reste étrangère à la grammaire. C'est l'objet même de la logique normative qui nous fait voir cette vérité.

Toute logique normative ne contient par définition que certaines lois dominant la *pensée consciente*, la pensée artificielle et arbitraire de l'intelligence. La pensée ordinaire, subconsciente et qui échappe au contrôle de l'intelligence, n'obéit aux règles normatives que dans une mesure assez restreinte. Or, c'est précisément cette pensée ordinaire qui s'exprime dans le langage. L'expression dans le langage est le reflet de la pensée naturelle, subconsciente, non de la pensée artificielle, consciente. Ce n'est que dans une mesure excessivement restreinte que le sujet parlant est à même de fléchir les lois de la langue sous celles d'une logique normative. Les tentatives pour extirper de la langue les éléments dits "illogiques" ne peuvent jamais réussir. Elles se heurtent inévitablement à la nature même de la langue et de la grammaire, qui n'a de rapport direct qu'avec les faits de la logique proprement descriptive, la logique psychologique.

Nous n'avons donc pas besoin, en traitant ici des disciplines "philosophiques", de faire le départ strict de la psychologie et de la logique. La logique proprement descriptive, la description de la pensée ordinaire et normale, est la seule qui nous intéresse, et elle fait elle-même partie de la psychologie. Nous écartons d'avance toute sorte de logique normative, qui est par définition étrangère à la linguistique.

Tout le monde n'est pas d'accord sur ce point. Mais, selon nous, il faut avant tout prendre garde de ne pas surestimer la portée de la logique normative. Du point de vue linguistique, sa portée est excessivement restreinte. Il est dangereux de dire ce qu'on a dit quelquefois, que la grammaire serait une logique (normative) pratique et appliquée. Ainsi que le démontrent surtout les recherches importantes de M. LÉVY-BRUHL, il y a dans toute grammaire un élément "prélogique". Et cet élément n'est point superficiel. Bien au contraire, il est inhérent à la nature même de toute organisation grammaticale. Non seulement il n'y a pas de langue qui lui échappe, mais il y a bon nombre de langues dont la grammaire tout entière porte l'empreinte du prélogique, à savoir, selon M. Lévy-Bruhl, toutes les langues qui reflètent une mentalité plus ou moins "primitive".

Voilà pourquoi la logique normative n'entre pour rien dans la science grammaticale. "Die Logik hat an sich mit der Sprache gar nichts zu tun, sondern nur mit dem Denken" (SÜTTERLIN). Ce fait est important. Il a été difficile quelquefois de dire exactement ce qu'est le langage. Il est bon de savoir ce qu'il n'est pas et ce qu'il ne peut pas être.

La grammaire a bien besoin de la logique, mais d'une logique plus ample et plus tolérante, ce que M. JESPERSEN appelle "a broader-minded logic", qui ne se heurte pas à chaque instant aux caprices de la vie fluctuante. Les seules lois d'une telle logique seraient d'ordre psychologique.

Il est donc exagéré de nier toute relation possible entre la grammaire et la logique. Il en est qui l'ont fait. Ils n'ont pu le faire qu'en négligeant la logique psychologique, la théorie de la pensée naturelle.

Pour la délimitation de la grammaire par rapport aux faits "philosophiques", ce n'est que la psychologie qui entre en ligne de compte. » (H.PGG : p. 19-23).

Or, tandis que la logique normative, qu'elle ait ou non un caractère impératif (qu'elle soit purement normative ou qu'elle soit à la fois normative et descriptive), est écartée comme non empirique au profit de la logique descriptive, la grammaire envisagée par Hjelmslev se définit parallèlement comme une « grammaire de la parole » aussi bien que comme une « grammaire de la langue », c'est-à-dire, d'une part, comme une grammaire – instituant ou postulant, en tant que telle, une « logique » –, et d'autre part comme une grammaire qui est à la fois double et empirique, grammaire de la parole et grammaire de la langue, préoccupée de la « norme », mais afin de rendre compte de la parole. On lit en effet aux pages indiquées par Hjelmslev dans sa note :

« En dernier lieu, l'existence nécessaire de systèmes concrets n'est que la conséquence immédiate de la nature du langage. On sait que la constitution des états de langue repose sur le besoin des hommes de s'entendre entre eux. Les sujets parlants sont conduits incessamment à établir un système fixe, un système reposant exclusivement sur une causalité intérieure. Si la stabilité d'un tel système reste toujours illusoire, d'un certain point de vue, c'est que l'état ne se continue pas dans le temps ; tout état est transitoire. Mais cela n'empêche pas qu'un système soit en vigueur à tout moment donné. En outre, l'évolution diachronique s'achève si lentement qu'elle est inexistante pour la conscience du sujet parlant. Il y a donc toujours dans la langue *une stabilité*, qui, si elle n'est que relative du point de vue diachronique, est très près d'être complète pour les individus qui parlent.

La seule chose qui rend la stabilité moins complète, à strictement parler, c'est la différence entre deux ou trois générations successives qui peut se produire pendant la vie d'un individu. Il y a aussi des particularités individuelles qui sont indépendantes de l'âge du sujet parlant. Si chaque individu constitue un système pour son propre compte, ces systèmes individuels ne peuvent guère concorder jusqu'au dernier détail. Les discordances individuelles sont très petites, elles ne sont pas inexistantes. Elles appartiennent cependant à la parole et non à la langue.

Mais un groupe constitue un système commun également, qui est comme une projection d'ensemble de toutes les particularités individuelles. C'est ce système qu'on appelle la *norme*. Une norme se constitue dans n'importe quelle communauté linguistique, dans n'importe quel groupe de sujets parlants à un moment donné, en un lieu donné et dans un milieu donné. C'est cette norme que nous envisageons surtout en parlant des systèmes concrets. C'est elle qui constitue la langue comme extérieure à l'individu et différente de la parole ; c'est elle seule qui peut être observée par une méthode objective.

Le caractère de cette norme n'est pas toujours exactement le même. La norme peut être plus ou moins fixée. Précisément parce qu'elle est la projection d'ensemble des particularités individuelles, il arrive souvent qu'elle admet certaines variations. Il y a certains cas où la norme est strictement définie, d'autres cas où elle ne l'est pas. Mais elle existe toujours, et elle peut toujours être expliquée comme un système. M. MEILLET dit : « Sans doute il existe pour chaque langue une norme à laquelle les sujets parlants tendent à se conformer ; mais cette norme est plus ou moins définie suivant les cas, et le sentiment qu'on en a est plus ou moins délicat ». On peut, si l'on veut, désigner la norme comme un idéal qui s'impose à tous les sujets faisant partie d'un même groupe social. Sans vouloir souscrire à toutes les expressions dont se sert M. VENDRYES à ce sujet, nous croyons que sa définition de cet « idéal » comme une « réalité en puissance » est extrêmement juste.

Sous cette réserve, le système synchronique a cependant toujours une réalité. On peut dire que, dans une certaine mesure, « la grammaire dans le parler est constamment violée », en tout cas que la grammaire repose sur « une sorte de *consensus* général ». Mais

une stabilité relative existe toujours, même dans le parler de chaque individu, et la stabilité synchronique de la norme est très près d'être complète.

Il ne faut donc pas exagérer la portée de cette considération. La norme, qui repose sur une sorte de contrat social, est extérieure aux irrégularités qui peuvent être occasionnées par les faits de la parole. L'individu est obligé de se conformer à la norme, et les déviations admises sont toujours relativement petites. Il est, selon nous, dangereux d'établir d'avance une distinction entre des éléments grammaticaux d'un côté et certains autres qu'on appelle extragrammaticaux, de l'autre, entre un langage intellectuel et un langage affectif. Les éléments dits extragrammaticaux ou affectifs peuvent en effet obéir aux règles grammaticales, en partie peut-être à des règles grammaticales qu'on n'a pas encore réussi à dégager.

Dans le domaine des sons, on est habitué à reconnaître une certaine latitude des articulations normales (*Spielraum der normalen Artikulationen*). Par analogie avec ce phénomène, on peut établir que chacune des délimitations des catégories grammaticales représente une variété de délimitations voisines oscillant autour d'une délimitation moyenne qui peut être considérée comme normale.

La grammaire en tant que telle fait abstraction de cette latitude et cherche à saisir la norme. C'est elle qui est l'objet de la grammaire, entendue comme théorie synchronique. Si la parole joue un rôle éminent pour la théorie diachronique, son importance est minime pour la théorie synchronique. Ce n'est qu'à cette dernière que la *langue* s'impose avec toute sa force.

Il y a encore une précision à apporter. La norme, telle que nous venons de la considérer, n'est pas nécessairement identique à la correction grammaticale (*Sprachrichtigkeit*). Il faut se méfier de ce terme, qui est quelque peu équivoque. On peut considérer la correction grammaticale comme quelque chose d'artificiel, le privilège d'une minorité des sujets parlants ; l'état de langue qu'elle représente est toujours par définition différent de celui de la "masse parlante", pour employer ce terme excellent forgé par de Saussure. Cette sorte de correction grammaticale n'est pas du ressort de la grammaire empirique et scientifique ; elle est du ressort de la grammaire normative, qui est étrangère à la linguistique proprement dite. D'autre part, si on emploie le terme de correction grammaticale comme synonyme de l'*usage*, c'est une notion empirique et identique à celle de la norme. C'est dire que, si l'on veut rester sur le terrain de l'observation empirique, il faut prendre la correction grammaticale dans le sens de JOHANNSON, non dans le sens de A. NOREEN.

Si une *norme* s'établit toujours là où il y a communauté linguistique, nous pouvons cependant avoir avantage à employer le terme de *correction* pour désigner la norme dans les cas où elle devient *langue officielle*. C'est ce que fait précisément Johansson. Mais il faut toujours prendre cette notion dans un sens empirique. C'est l'usage officiel qui nous intéresse, et non pas les corrections arbitraires que certains théoriciens cherchent à imposer à la langue.

Noreen a cependant raison, même de notre point de vue, en tant qu'il soutient que c'est l'ambiguïté qui fait la limite de ce qui est correct dans la parole. WIWEL l'a dit également : "La limite des variations possibles est ici, comme partout dans le langage, d'ordre pratique : le risque d'être mal compris". L'idée est identique à celle que nous avons citée de M. MEILLET : la constitution du système repose sur le besoin des hommes de s'entendre entre eux. Les déviations de la parole par rapport à la norme ne sont possibles que dans la mesure où elles n'entraînent pas de confusion dans la compréhension. » (H.PGG : p. 237-242).

La distinction langue/parole apparaît dans ce passage comme une distinction entre deux systèmes – deux « grammaires ». A un « système commun », qui « constitue la langue comme extérieure à l'individu et différente de la parole » répondent des « systèmes individuels » qui, bien qu'ils soient des systèmes, ne sont pas pour autant des langues : les « discordances

individuelles » entre les systèmes « appartiennent [...] à la parole et non à la langue ». Il ne s'agit donc pas, comme chez Saussure, de rendre compte de la langue au sens du « phénomène du langage », mais d'expliquer la parole – les énoncés – en postulant un système susceptible d'en rendre compte – deux systèmes, donc : la grammaire de la langue, la norme, et la grammaire de la parole, les systèmes individuels –, et qui est dès lors, plutôt qu'une langue, un idiome, la notion de langue s'épuisant quant à elle dans ce postulat d'un système. Mais tandis que ce développement est ainsi entièrement informé par l'hypothèse structurale, cela n'est pas explicite dans l'argumentation de Hjelmslev, qui cherche au contraire à donner à cette hypothèse la forme de la distinction langue/parole. Hjelmslev tente en effet manifestement de défendre la réalité du système, que l'existence de variations lui semble compromettre, et dont la distinction langue/parole lui permet de maintenir le postulat : « Sous cette réserve, le système synchronique a cependant toujours une réalité. », « Mais une stabilité relative existe toujours, même dans le parler de chaque individu, et la stabilité synchronique de la norme est très près d'être complète. », « Il ne faut donc pas exagérer la portée de cette considération. La norme, qui repose sur une sorte de contrat social, est extérieure aux irrégularités qui peuvent être occasionnées par les faits de la parole⁸⁸. » L'ambivalence du propos apparaît dès les premières lignes : Hjelmslev affirme que « l'existence nécessaire de systèmes concrets n'est que la conséquence immédiate de la nature du langage » et que « la constitution des états de langue repose sur le besoin des hommes de s'entendre entre eux », mais il met ensuite en exergue, au lieu de la dimension du « contrat social », l'existence d'une logique du système, glosant « un système fixe » par « un système reposant exclusivement sur une causalité intérieure ». Aussi écrit-il ensuite, d'une part, que la « grammaire cherche à saisir la norme », mais également d'autre part, de manière beaucoup moins affirmative, que « [c]'est cette norme que nous envisageons surtout en parlant des systèmes concrets ». Les rapports entre grammaire de la langue et grammaire de la parole, norme et systèmes individuels, sont en effet intrinsèquement et initialement marqués d'une relative contradiction : de même que la logique « normative et descriptive » ajoute à la logique descriptive le postulat d'une norme, la norme est non seulement un « système commun » ajouté aux systèmes individuels, mais également une contrainte régissant ces derniers et la parole des sujets parlants, un « idéal qui s'impose à tous les sujets faisant partie d'un même groupe social » et auquel ils sont « obligé[s] de se conformer ». La norme est ainsi différente de la « correction grammaticale » qui ne concernerait qu'un groupe restreint d'individus, tandis qu'elle représente quant à elle l'usage de la « masse parlante », mais elle peut être appelée « correction » quand elle devient une langue officielle : notion « empirique », elle n'en détermine pas moins « ce qui est correct dans la parole », et tandis que Hjelmslev rejette fermement la logique normative et descriptive hors de la linguistique, la grammaire de la langue qui en est le répondant subsiste à côté de la grammaire de la parole. Il est notable, eu égard à cette contradiction et à l'orientation de l'argumentation hjelmslevienne, que la dimension constitutive de la norme soit celle de la communication, ou la dimension sociale, et que celle-ci renvoie à la « nature du langage ». Il est question, dans ce développement, du « besoin des hommes de s'entendre entre eux », d'une norme reposant « sur une sorte de contrat social » ou sur « “une sorte de *consensus* général” », et déterminée

⁸⁸ Voir également H.PGG : p. 304, cité dans la note 23 du chapitre 2 et à nouveau dans la note 93 ci-dessous.

par la nécessité d'éviter « l'ambiguïté », les « confusion[s] dans la compréhension », enfin s'imposant « à tous les sujets faisant partie d'un même groupe social ». Hjelmslev utilise en outre, quelques pages plus loin, le terme d'*institution* :

« Dans cet ordre d'idées, il convient de faire remarquer aussi un fait sur lequel nous aurons à revenir : s'il est vrai que la langue est une "institution", qu'elle est fonction de la "réalité sociale ambiante", ainsi que dit M. Lévy-Bruhl, il n'est nullement moins vrai que la langue est fonction d'une réalité *psychologique*, ou, plus exactement, d'une réalité psychophysiologique. Si les faits sociaux varient à l'infini selon les temps, les lieux et les milieux, il doit y avoir une psychologie humaine qui relève de la nature même de l'homme et qui détermine la manière dont les hommes se comportent sous des conditions sociales données. » (H.PGG : p. 266).

Ce fait est en effet significatif, dans la mesure où la dimension sociale de la norme, comme chez Suenaga, De Mauro ou Amacker, vient s'ajouter à la notion de langue pour la constituer comme norme : « Si chaque individu constitue un système pour son propre compte, ces systèmes individuels ne peuvent guère concorder jusqu'au dernier détail. [...] Mais un groupe constitue un système commun également, qui est comme la projection d'ensemble de toutes les particularités individuelles. » Hjelmslev s'exprime alors en termes saussuriens : « C'est elle [la norme] qui constitue la langue comme extérieure à l'individu et différente de la parole », mais les termes employés ont un sens tout autre que celui que leur confère Saussure. A l'extériorité constitutive s'est substituée une extériorité objectale, et la différence avec la parole est celle d'un objet par rapport à un autre, dont il apparaît comme distinct. De fait, la notion de langue est doublement présupposée dans cette élaboration : comme système – l'hypothèse structurale imposant une lecture analytique de la distinction langue/parole –, et comme langage au sens commun – la langue est un instrument de communication, elle est donc sociale. C'est cette double présupposition qui détermine la forme structuraliste de la distinction langue/parole : distinction analytique et vouée à la réduction de la variation, analytique dans la mesure où les énoncés se sont substitués à la parole, vouée à la réduction de la variation dans la mesure où le système explicatif – la langue – est conçu comme nécessairement social. De là la forme prise par l'argumentation hjelmslevienne, liant arbitrairement et confusément existence d'un système et existence d'une norme, et conférant ainsi une place centrale au problème de la diversité inhérente au phénomène linguistique. Hjelmslev reconnaît en premier lieu le caractère « transitoire » de tout état de langue, dont il affirme cependant qu'il n'empêche pas la stabilité relative du système, seule importante du point de vue synchronique et grammatical. On notera, à cet égard, le rôle assigné à la parole dans la diachronie : « Si la parole joue un rôle éminent pour la théorie diachronique, son importance est minime pour la théorie synchronique⁸⁹. » En effet, comme nous le verrons

⁸⁹ La proposition est essentiellement différente de celle de Saussure, n'impliquant notamment, dans la mesure où il s'agit de deux objets, aucune complémentarité entre langue et parole. On lit ainsi ensuite dans les *Études baltiques* (1931) : « Ainsi la classe lit. *-sena -siana*, représentant le plus souvent le par. Imm. (type *eĩsena*), renferme aussi des exemples du par. Mob. (type *eisenà* ʃ 684). On peut expliquer par là *ẽsena* "façon de manger" NSB, et *jósena* ʃ qui a suscité le doute de BUGA (B I 124) ; il peut s'agir aussi d'une formation mécanique sur *jóti*, formation spontanée peut-être, et relevant plutôt de la parole que de la langue, puisque le lituanien n'affecte pas beaucoup les créations de ce type. » (H.EB : p. 14-15). Comme les autres structuralistes, Hjelmslev distingue en effet entre deux types de changements, selon qu'ils sont le fait de la langue ou celui de la parole. Voir *infra*. Aussi affirme-t-il, dans « Langue et parole » : « C'est ainsi que, tout en admettant l'importance de l'acte

infra, le traitement hjelmslevien de la distinction synchronie/diachronie est remarquablement analogue à celui de la distinction langue/parole⁹⁰. Conformément à la perspective analytique et à la forme conférée par Hjelmslev à l'hypothèse structurale – celle de la distinction langue/parole –, les particularités individuelles – dues à la différence des générations ou « indépendantes de l'âge du sujet parlant » – sont prises en charge dans le cadre d'une démarche d'abstraction – au sens structuraliste : les « discordances individuelles » « appartiennent [...] à la parole et non à la langue », et la norme permet de rendre compte de la parole, dans la mesure, d'une part, où, fixée, et en tant que telle toujours explicable « comme un système », elle est par ailleurs plus ou moins strictement définie⁹¹, et dans la mesure, d'autre part, où elle est une « réalité en puissance ».

Ce développement des *Principes de grammaire générale* rend ainsi nettement lisible ce qui sépare l'extériorité constitutive de la langue saussurienne de l'extériorité objectale de la langue structuraliste : la première est définitoire de la langue comme langue, la seconde est une représentation contraignante et dont les contraintes dérivent de la présupposition d'une objectalité – par ailleurs corrélative de l'hypothèse structurale –, ce pour quoi elles ne pourront manquer d'impliquer certaines difficultés. De fait, comme nous le verrons *infra*, la question de la prise en compte des variations est un point où s'exerce la critique martinettienne de la théorie hjelmslevienne, dans le cadre de l'opposition entre réalisme et formalisme. Comme il apparaîtra au fur et à mesure de ce chapitre, la distinction d'objets est constitutive de toute lecture analytique de la distinction langue/parole, dans la mesure où elle implique, dans le cadre de la démarche d'explication de la parole, une distinction entre phénomènes de langue et phénomènes de parole. Hjelmslev affirme ainsi dans ce passage que « [l]a norme [...] est extérieure aux irrégularités qui peuvent être occasionnées par les faits de la parole » puis que, tandis que l'on reconnaît « une certaine latitude des articulations normales », et, concernant les catégories grammaticales, « une variété de délimitations voisines oscillant autour d'une délimitation moyenne qui peut être considérée comme normale », « [l]a grammaire en tant que telle fait abstraction de cette latitude et cherche à saisir la norme ». On se souvient, de même, de ce passage cité dans le deuxième chapitre, où Hjelmslev parle de « sentiment individuel [...] borné à la parole » et qui « ne joue aucun rôle dans la langue » :

« Ce qu'il importe de rechercher, ce sont des *catégories*, non des cas isolés. Ces derniers sont, il est vrai, plus faciles à constater ; mais ce ne sont pas eux qui font ressortir la face caractéristique du phénomène. Ce ne sont pas eux non plus qui prouvent. Si ce ne sont que les cas isolés qui existent, la théorie symboliste est, en effet, dénuée de toute

individuel et son rôle décisif pour le changement, et en faisant de la sorte ample concession aux recherches traditionnelles, F. de Saussure arrive à établir quelque chose qui en diffère radicalement : une linguistique structurale, une *Gestaltlinguistik* destinée à supplanter ou du moins à compléter la linguistique purement associative de jadis. » (H.LEP : p. 79).

⁹⁰ Voir la note 86 ci-dessus.

⁹¹ Voir également ce passage cité lors de l'analyse de la notion hjelmslevienne d'arbitraire du signe : « Cela n'empêche pas que quelquefois l'arbitraire de la combinaison des phonèmes-signifiants peut aller un peu plus loin. En danois moderne, le sémantème substantif *øre* "oreille" forme deux pluriels phoniquement différents : *øre-n* et *øre-r*, sans qu'il y ait plus une différence dans la signification. C'est que l'état synchronique est une norme, une moyenne, et que cette norme permet une certaine latitude de correction. Mais, sur chaque point particulier, la latitude a ses limites fixes, et fixées par une règle. » (H.PGG : p. 231-232).

importance du point de vue grammatical. C'est la constatation de catégories qui seule permettra de donner au phénomène un caractère objectif. Les cas isolés peuvent toujours être imputés à une pure illusion subjective, à un sentiment individuel qui est borné à la parole et ne joue aucun rôle dans la langue. Les cas où l'on a cru pouvoir constater un symbolisme de la forme, ont souvent été caractérisés ainsi. » (H.PGG : p. 181-182).

Mais l'abstraction hjelmslevienne implique un retournement qui, là encore commun en tant que tel à l'ensemble des structuralistes, est cependant spécifique en sa forme, dans la mesure où, corrélativement au renversement constitutif de la notion hjelmslevienne de structure, élaborée dans le cadre d'un redoublement de la problématique phonologique, elle se fonde sur la primauté de la langue, à la fois objet d'analyse et principe d'analyse de la parole. Ce retournement est d'autant plus notable qu'il permet un renoncement partiel à la représentation en termes d'instrument de communication. Cette représentation est latente dans les *Principes de grammaire générale* où, comme nous l'avons vu au début du deuxième chapitre⁹², il est question de « l'emploi » des catégories synchroniques⁹³ et de « l'emploi de la langue et des *moyens* dont elle dispose », impliquant un « acte de volonté du sujet parlant » qui entend ainsi « exprimer » une « pensée », des « idées⁹⁴ » :

« La causalité synchronique établit des catégories, mais le domaine de chacune de ces catégories est, la plupart du temps, très mal défini. La catégorie est fixe, mais son emploi a des limites indéterminées. Prenons un exemple qui fixera les idées. On peut dire en français, à peu près indifféremment : *le cheval est un mammifère, un cheval est un mammifère, et les chevaux sont des mammifères*. On voit donc que, pour exprimer une seule et même pensée, différentes catégories peuvent entrer en jeu : en l'espèce, la "généralité" peut être exprimée par la catégorie du singulier ou par celle du pluriel, et par la catégorie du "défini" ou par celle de l'"indéfini". C'est un des caractères fondamentaux des catégories synchroniques qu'elles *empiètent l'une sur l'autre* dans l'emploi auquel elles se prêtent. C'est que l'emploi de la langue et des *moyens* dont elle dispose est arbitraire et repose sur un acte de volonté du sujet parlant. Si, dans les exemples cités, l'idée objective est identique, si la pensée est une, il y a cependant des nuances subjectives, introduites par les sujets parlants au moyen de telle ou telle expression possible. Les catégories peuvent ainsi servir à exprimer les idées subjectives. Ce phénomène peut compliquer et nuancer le mécanisme d'une langue à l'infini. » (H.PGG : p. 233-234).

Les notions d'« idéal » et de « réalité en puissance » qui sont mises en avant dans ce développement témoignent cependant d'un autre type de représentation, dans le cadre de

⁹² Voir la note 804 du chapitre 2.

⁹³ Voir également à cet égard : « Les faits réels du langage sont de nature à ne pas permettre un schéma dans le sens strict de ce mot. Le système synchronique de n'importe quel état de langue n'est pas pour cela moins rigoureusement articulé. Seulement, les catégories de morphèmes, bien que délimitées strictement chacune pour elles, empiètent l'une sur le domaine de l'autre dans l'emploi pratique qu'on en fait, et, de plus, les catégories fonctionnelles, bien que délimitées strictement chacune pour elle, se superposent en partie l'une à l'autre. » (H.PGG : p. 304).

⁹⁴ Il est ensuite question d'« apperception ». Hjelmslev poursuit en effet : « Le phénomène observé est une conséquence immédiate de la théorie de STEINTHAL, qui nous semble juste, suivant laquelle l'idée du signe linguistique n'est pas la représentation même, mais une représentation de la représentation, et l'acte linguistique repose sur une "apperception". C'est ainsi que s'expliquent les différences – évidentes – qui se présentent toujours entre les mots et les expressions dits "synonymes", et qui ne sont jamais synonymes dans le sens strict du terme, et jamais dans le sens linguistique du terme. » (H.PGG : p. 234-235).

laquelle langue et parole seraient plus exactement décrits en termes d'objets distincts qu'en termes de parole manifestant la langue : le sujet parlant, s'il emploie la langue, « se conforme » à la norme, ou au contraire en dévie dans sa parole – « L'individu est obligé de se conformer à la norme, et les déviations admises sont toujours relativement petites. », « Les déviations de la parole ne sont possibles que dans la mesure où elle n'entraînent pas de confusion dans la compréhension. » Autrement dit, la norme apparaît comme un système commun venant régler l'usage des systèmes individuels, usage qui est lui-même, comme nous l'avons vu ci-dessus, langue en même temps que parole, ou indissolublement parole et système. Comme nous l'avons vu plus haut, cet abandon de la représentation en termes d'instrument de communication n'implique cependant aucune remise en cause de celle-ci, qu'elle se contente d'écarter au profit d'une perspective purement analytique qui, par ailleurs, implique en elle-même l'objectivité de la langue dont la notion d'instrument de communication fournit le support. L'élaboration hjelmslevienne apparaît ainsi à nouveau comme un reflet objectal et idiomologique de la théorisation saussurienne de la langue. C'est pourquoi Hjelmslev pouvait affirmer, reprenant, comme nous l'avons vu ci-dessus, les termes saussuriens, que la norme « constitue la langue comme extérieure à l'individu et différente de la parole » et ajouter : « c'est elle seule qui peut être observée par une méthode objective ».

Le retournement constitutif de la linguistique hjelmslevienne n'est pas encore opéré dans les *Principes de grammaire générale*, où il faut cependant prendre garde au refus de la distinction entre « éléments grammaticaux » et « extragrammaticaux » ou entre « langage intellectuel » et « langage affectif », d'autant plus notable qu'il intervient dans le cadre de l'argumentation en faveur de l'existence du système, et équivaut ainsi, non seulement à la revendication pour la langue de ce qui est ordinairement attribué à la parole, mais également à la reconnaissance de la primauté de la langue dans l'explication des faits de langage. Hjelmslev affirme dans ce passage que « [l]es éléments dits extragrammaticaux ou affectifs » peuvent en effet obéir aux règles grammaticales », mais il distingue ensuite entre deux types de points de vue, grammatical et sémantique ou stylistique. On lit tout d'abord dans une note :

« Dans le même ouvrage [*Language*], p. 65, M. SAPIR soutient que, par exemple en latin, l'ordre des éléments ne reflète que des différences d'ordre stylistique. Et cela est bien vrai, mais nous ne voyons pas d'inconvénient de concevoir la stylistique comme faisant partie de la grammaire proprement dite. Voir pour cette question plus loin, p. 301 sv. Il est donc établi qu'il n'y a pas de langue où l'ordre des éléments n'ait pas une signification grammaticale. » (H.PGG : p. 137, note 2)

puis aux pages indiquées dans celle-ci :

« Pour ce qui est de l'*interjection*, elle semble être une catégorie purement sémantique et appartenir, au point de vue formel, à l'adverbe. Rien ne nous empêche de la traiter ainsi. Le fait que l'interjection appartient plutôt au langage affectif qu'au langage intellectuel, ne nous semble pas permettre, comme le prétend M. VENDRYES, de la séparer des autres parties du discours de façon à ne pas la ranger dans un même classement avec elles. Il ne faut pas trop exagérer la distinction du langage intellectuel et du langage affectif. Rien n'empêche de classer parmi les parties du discours toutes les unités que comporte l'ensemble de ces deux éléments de la langue. La considération faite par M. Vendryes est évidemment d'ordre purement sémantique, non d'ordre formel. Elle est par conséquent étrangère à la grammaire. Il peut y avoir intérêt, d'un certain point de vue spécial, à

considérer tout ou presque tout dans le langage comme affectif, ainsi que le veut M. BALLY. Mais si l'on se met sur le point de vue grammatical, il n'est nullement moins justifié de considérer tout, et même les éléments affectifs, comme lui appartenant. C'est ainsi que la stylistique et la grammaire traitent d'un seul et même objet, mais de points de vue différents. Si les faits grammaticaux n'échappent pas entièrement à une explication stylistique, l'inverse n'est nullement moins vrai. On peut définir la forme grammaticale de façon à y faire entrer les faits stylistiques ou affectifs. C'est ce qu'a fait FRANZ MISTELI : "Unter *Form* der Rede versteht man alle diejenigen Mittel, welche entweder den grammatischen Rahmen bilden, oder wenigstens zur logischen Deutlichkeit oder zur subjektiven Färbung des Stoffes der Rede beitragen". Le système grammatical comprend, en réalité, le langage affectif, et la stylistique peut être conçue comme faisant partie de la théorie grammaticale ou, si l'on veut, de la syntaxe, ainsi que l'ont fort bien vu G. v. d. GABELENTZ et M. RIES, par exemple. – Il n'y a donc pas lieu, selon nous, de considérer l'interjection à part comme une sorte de "langage dans le langage". Elle peut très bien être soumise à un examen d'ordre formel, et celui-ci amène d'abord à la caser dans la catégorie de l'adverbe. » (H.PGG : p. 300-301).

Hjelmslev substitue ainsi à la distinction entre grammaire et stylistique l'inclusion de la stylistique dans la grammaire et l'extension, avec Bally, de la qualification « affectif » à l'ensemble du langage, inclusion et extension corrélatives de la distinction de deux points de vue : grammatical ou formel, stylistique ou purement sémantique. On lit ensuite dans « Structure générale des corrélations linguistiques » (1933) :

« Il nous semble surtout évident qu'un impératif qui dans ses emplois réunit celui d'un impératif hortatif et celui d'un impératif descriptif doit être reconnu comme une forme qui remplit des cases opposées de la zone sémantique du mode, et qui, de ce fait, engage avec l'indicatif un rapport de participation. On retrouvera ces faits. M. Jakobson ne suit pas cette voie ; il définit le "mode de l'acte arbitraire" comme le membre marqué de la corrélation modale. La raison en est probablement d'une part que M. Jakobson suit la tradition de M. Peškovskij qui définit l'indicatif comme le "mode zéro", et d'autre part que M. Jakobson suit M. Bühler en opérant une distinction fondamentale entre le langage de représentation (*darstellende Sprache*) et le langage de fonction déclenchante (*Auslösungsfunktion*). C'est cependant là une distinction qui relève de la *parole* et qui reste sans portée pour la description du système de la langue. Elle ne servira pas à nous dissimuler le fait que pour l'impératif hortatif et pour l'impératif descriptif le russe ne dispose que d'une seule *forme*, pour laquelle on peut distinguer, s'il y a lieu, deux *variantes* selon les deux fonctions reconnues par M. Bühler. M. Jakobson est cependant d'avis que ce n'est que la variante hortative (à laquelle il réserve le nom d'"impératif véritable" ou d'"impératif" tout court) qui admet des sous-corrélations. Si nous voyons juste, l'éminent linguiste russe confond sur ce point la langue et la parole. Le réseau de corrélations, qui constitue le système grammatical ("système de conjugaison" en l'espèce, selon la dénomination choisie par M. Jakobson lui-même), n'est pas en fonction de variantes stylistiques. Ce serait là une *contradictio in adiecto*. Ce ne peut être que la forme qui admet les sous-corrélations, même si ces sous-corrélations ne s'emploient que dans certaines conditions stylistiques. » (H.Cor. : p. 43-44).

Il n'est plus question, ici, de grammaire et de stylistique, mais de la « parole », dont relèvent les variantes et les conditions stylistiques, et du « système de la langue ». On observe de fait dans ce texte une fusion tendancielle des deux distinctions langue/parole et forme/substance, conforme au rôle organisateur que confèrera la linguistique hjelmslevienne à la première. On se souvient en effet de ce passage, cité au début du deuxième chapitre :

« Le problème qui nous occupe n'est pas un problème *sémantique* mais un problème *structural*. Il ne peut pas être tranché en montant inductivement des actes individuels de la *parole* pour dégager simplement ce qui leur est commun. Il s'agit au contraire de décrire les faits de *langue*, en observant directement les *fonctions*. On sait maintenant quelles sont les principales de ces fonctions : il y a d'une part le syncrétisme et la substitution, deux faces complémentaires d'un seul et même fait, celui de la corrélation ; il y a d'autre part le fait de suppléance, qui traduit l'appartenance des termes à une même catégorie, et qui sert d'indice pour décider lequel de deux termes est intensif (ou marqué) et lequel est extensif (ou non-marqué). Pour autant que les faits sémantiques entrent dans ces considérations, c'est sous l'aspect de *valeurs* et non sous celui de *significations*. Ce qu'on cherche pour chacun des termes, c'est une définition *extensionale*, non *intensionale*. C'est la forme et non la substance qui compte. » (H.Cor. : p. 50).

Il apparaît en outre dans ce passage que cette fusion tendancielle des deux distinctions langue/parole et forme/substance se double d'une rupture entre langue et parole, constitutive de la démarche déductive hjelmslevienne. En effet, s'il s'agit toujours ici d'explication de la parole, ainsi qu'en témoigne cet autre développement, partiellement cité au début du chapitre précédent, et où Hjelmslev, non seulement distingue, comme nous l'avons vu alors, entre deux types d'explication de la parole, mais insiste sur l'importance de la norme pour l'explication de la parole :

« L'existence de la différence entre *flexion* et *dérivation* n'est pas moins évidente que celle de la différence entre sémantème et morphème. Mais à l'état actuel de nos connaissances la définition de cette différence n'est pas moins vague que l'autre.

Nous pensons que la différence est à chercher dans l'opposition entre *rapports syntagmatiques* et *rapports associatifs*.

D'entre les syntagmes on distingue ceux qui relèvent de la *parole* et ceux qui relèvent de la *langue* ; ce qui est caractéristique des premiers par opposition aux derniers, c'est la liberté de la combinaison. Dans la langue le syntagme est une unité figée, dont l'une des parties appelle nécessairement l'autre. L'appel le plus typique de cet ordre est la *rection*.

Donc il paraît que du point de vue de la langue on est en présence d'un rapport purement associatif lorsqu'il s'agit de termes entre lesquels le sujet parlant a libre choix, et lorsque le choix d'un de ces termes dans une chaîne donnée est déterminé exclusivement par ce qu'on désire exprimer ; par contre on est en présence d'un rapport syntagmatique, relevant de la langue, dès le moment où le choix d'un terme dans une chaîne donnée n'est pas déterminé par ce qu'on désire exprimer, mais par les faits mécaniques de la rection.

En partant de ces définitions, on peut constater qu'un rapport syntagmatique, relevant de la langue, est un fait relativement rare ; il se combine volontiers avec un rapport associatif, un choix à la fois libre et restreint entre certaines possibilités. Ainsi, il arrive souvent qu'une préposition ou un verbe régit non pas un seul cas à l'exclusion de tout autre, mais deux ou plusieurs cas entre lesquels le sujet parlant est libre de faire son choix d'après ce qu'il désire exprimer. Encore, même si une seule rection est exigée par la grammaire normative, il peut y avoir à l'occasion des infractions à la loi ; on est souvent trop tenté de considérer de telles irrégularités comme relevant d'emblée de la parole ; c'est une solution trop facile ; pour ne pas affirmer à la légère qu'il s'agit dans tous les cas de simples improvisations accidentelles, il suffit en effet de se rendre compte du fait que ces soi-disantes improvisations ont leurs limites : le choix libre est, malgré la

liberté relative, restreint par des règles. La norme laisse toujours une *latitude* relativement grande, ce qui ne revient nullement à dire que la norme soit inexistante⁹⁵.

De ce principe il s'ensuit que la bonne méthode exige la prudence qui consiste à *généraliser autant que possible le domaine des rapports associatifs*.

Voilà en bref la considération qui est derrière notre troisième définition. Le choix d'un morphème flexionnel est d'ordinaire déterminé à la fois par un fait de rection et par ce qu'on désire exprimer. Dans tous les cas où l'on est présence d'une catégorie indubitablement flexionnelle il y a une rection dont la raison est la parenté sémantique qui existe entre le terme régissant et le morphème flexionnel du terme régi, et en même temps le morphème flexionnel comporte une signification propre indépendante de ces faits de rection » (H.Cor. : p. 56-57)

la description de la langue apparaît cependant indépendante de cette dernière, dans la mesure où elle suppose l'observation directe des fonctions par opposition à une démarche inductive qui déduirait la langue de la parole. Comme nous l'avons vu au début du chapitre précédent, la perspective inductive est pourtant loin d'être absente des premiers textes, où la notion de forme s'élabore dans la dualité de l'invariant et du système et où la notion d'invariant apparaît ambivalente. Cette perspective est notamment centrale dans *Sprogsystem og sprogforandring* (1934), texte qui constitue, avant *La Catégorie des cas*, une deuxième étape importante dans l'élaboration de la distinction schéma/usage. C'est dans ce texte qu'intervient pour la première fois la quadripartition schéma (dans ce texte, *système* [*system*])/norme/usage/acte (dans ce texte, *exercice de la langue* [*sprogudøvelse*]). On y retrouve en premier lieu l'unification des deux distinctions langue/parole et grammaire/stylistique. Hjelmslev définit en effet la linguistique comme la science de la langue, assignant l'exercice de la langue à la stylistique :

« Den diskussion, der her har fundet sted, har viist os betydningen af en vigtig adskillelse, nemlig adskillelsen mellem lingvistik og stilistik. Lingvistikken, sprogvidenskaben i strengere forstand, er læren om normer og systemer. Stilistikken [– dette ord taget i videste forstand –] er læren om normernes og systemernes udøvelse hos enkelte individer⁹⁶. » (H.Spr. : p. 29).

Le propos est repris dans *La Catégorie des cas* :

« La tâche de la grammaire linguistique consiste à définir les cas par la valeur exprimée, tout en restant en conformité avec les faits empiriques offerts par les usages observés. La grammaire linguistique ne se confond pas avec la stylistique, qui reprend le travail là où la grammaire l'achève, pour expliquer ensuite, en se fondant sur les données de la grammaire, les déviations de la parole et les particularités de l'usage.

Ces points de méthode, négligés par la linguistique classique de nos jours, ont été formulés nettement par WÜLLNER.

Le plus grand danger de la grammaire est de vouloir tout expliquer. La grammaire a la tâche bien définie d'expliquer ce qui du point de vue du système est essentiel. » (H.Cat.I : p. 89).

⁹⁵ On lit ici en note « [Cp. maintenant *Cahiers Ferdinand de Saussure* 2 (1942), p. 42 sv.] » (H.Cor. : p. 57, note 1). Il s'agit de « Langue et parole », que nous analyserons ci-dessous.

⁹⁶ « La discussion qui a eu lieu ici nous a montré la signification d'une distinction importante, à savoir la distinction entre linguistique et stylistique. La linguistique, la science de la langue au sens fort, est l'étude de la norme et du système. La stylistique [– ce mot pris dans son sens le plus large –] est l'étude de la pratique des normes et des systèmes chez les individus pris en particulier. » Pour les crochets, voir la note 57 ci-dessus.

Hjelmslev distingue en outre, dans ce cadre, entre deux types de syntagmes, et corrélativement, comme dans « Structure générale des corrélations linguistiques », entre deux types d'explication de la parole :

« Ytringen, défineret som enhver fuldt afsluttet række, kan nu fra grammatisk synspunkt være af to typer : Den kan være bygget som en *fast* grammatisk forbindelse af mindre enheder. I saa fald er den et syntagme og bør betragtes som saadant. Eller den kan være bygget som en *fri* forbindelse af større enheder, saa at den bestaar af flere syntagmer. Den maa da betragtes som en enhed for sig. I dette tilfælde, hvor ytringen er en fri diskurs, sprogudøvelsens forløb efter det talende individs vilkaarlighed, saaledes at forbindelserne gaar ud over de rammer, som grammatikken dikterer, er den en enhed, som er en realitet. Men den er grammatikken uvedkommende. Den er ikke som helhed bygget over et grammatisk skema ; det er en fri og regelløs opbygning af de største grammatiske enheder, storsyntagmerne. Længere end til storsyntagmerne kan grammatikeren fra sit synspunkt ikke naa. Og længere end til storsyntagmerne kan lingvisten fra sit synspunkt overhovedet ikke naa. For kommer vi ud over storsyntagmerne ud i deres forbindelse i den frie diskurs, i hvilken storsyntagmerne er unanalyserede enheder, har vi ikke længere at gøre med sproglig form, men kun med fri sproglig produktion, ren sprogudøvelse. Studiet af dette omraade tilfalder ikke lingvisten og kan ikke beherskes af hans metode. Dette studium tilfalder stilistikken.

Man ser, at begrebet *syntax*, som jeg stadig kredser om som en grib om et aadsel, er et begreb, som maa opløses. Ogsaa udtrykket *syntax* er forresten et sprogligt udtryk, der dækker forskellige logiske begreber. Med *syntax* kan man mene læren om elementernes betydning ; det kan da ikke udskilles af grammatikken som særskilt disciplin, thi grammatikkens opgave er den ene : at studere formen med hensyn til dens udtryk og dens betydning. Med *syntax* kan man mene læren om elementernes forbindelse ; men ogsaa denne lære vil være knyttet uadskilleligt til elementerne selv ; elementerne eksisterer kun i kraft af deres forbindelse ; elementernes definition beror ene og alene paa deres forbindelse. For saa vidt kunde man godt sige, at al grammatik er *syntax*. Men da selve forbindelsen er formen, udgør formen, konstituerer formen, kan man med samme ret sige, at al grammatik er morfologi. Hovedsagen er, at al *syntax* er morfologi, og al morfologi *syntax*. Der er ikke to discipliner, der er kun een. Og endelig kan man med *syntax* mene læren om sætningen defineret som den frie forbindelse, men uden for lingvistikken overhovedet og bliver stilistik. Det gør den ikke ringere, men det placere den rigtigere⁹⁷. » (H.Spr. : p. 56-57).

⁹⁷ « L'énoncé, défini comme toute chaîne complètement finie, peut maintenant, du point de vue grammatical, être de deux types : il peut être construit comme une combinaison grammaticale *fixe* d'unités plus petites. Dans ce cas, c'est un syntagme et il doit être considéré comme tel. Ou alors il peut être construit comme une combinaison *libre* de grandes unités, de sorte qu'il consiste en plusieurs syntagmes. Il doit alors être considéré comme une unité en lui-même. Dans ce cas, où l'énoncé est un discours libre, le déroulement de l'exercice de la langue selon l'arbitraire du sujet parlant, de manière que les combinaisons sortent du cadre que dicte la grammaire, il est une unité qui est une réalité. Pour autant il ne concerne pas la grammaire. Il n'est pas comme une entité construite selon un schéma grammatical ; il est une construction libre et sans règles des plus grandes unités grammaticales, des syntagmes finis. La grammaire de son point de vue ne peut pas aller plus loin que les syntagmes finis. Et d'une façon générale le linguiste de son point de vue ne peut pas aller plus loin que les syntagmes finis. Parce que si nous allons au-delà des syntagmes finis, vers leur combinaison dans le discours libre, dans lequel les syntagmes finis sont des unités non analysées, alors nous n'avons plus affaire à la forme linguistique, mais seulement à la libre production linguistique, le pur exercice de la langue. L'étude de ce domaine n'échoit pas en partage au linguiste et ne peut être gouvernée par sa méthode. Cette étude revient à la stylistique.

On voit que la notion de *syntaxe*, autour de laquelle j'ai constamment tourné comme un vautour autour d'une charogne, est une notion qui doit être analysée. L'expression *syntaxe* est également au premier chef une

A nouveau, et comme nous l'avons vu plus haut, on lit de même ensuite dans *La Catégorie des cas* :

« Abstraction faite de la théorie localiste, qui se borne à appliquer la méthode immanente dans un domaine spécial et bien délimité, ce n'est que plus tard qu'une grammaire immanente dans le sens propre du terme a été instituée. Un pas essentiel dans cette voie a été fait par J. RIES qui a montré que la *phrase* n'est pas une unité grammaticale, et par F. DE SAUSSURE qui détermine la phrase comme relevant de la parole et non de la langue (1916.178⁹⁸). Ces progrès ont rendu nécessaire d'abandonner en grammaire la notion purement logique de la phrase et de lui substituer deux autres notions : la notion du *syntagme* (le *Wortgefüge* selon RIES), qui relève de la *langue*, et qui constitue un concept plus étroit que le concept traditionnel de phrase, et la notion de la *phrase* définie dans un sens nouveau, plus large que le concept traditionnel de phrase, de façon à y comprendre tout énoncé fermé, que cet énoncé soit lié ou non au schéma rigide du jugement logique qui exige la distinction d'un sujet et d'un prédicat ; cette nouvelle notion de *phrase* ne relève pas de la langue mais de la *parole* ; elle fait l'objet non pas de la linguistique, mais de la stylistique.

Pour fixer les idées il y a lieu d'ajouter une remarque, dont le principe sera encore repris plus loin. Dans toute communauté linguistique il convient de distinguer non seulement entre parole et langue dans le sens saussurien ; il convient de faire le départ exact entre *parole*, *usage* et *norme*. Par *parole* nous comprenons l'exécution de la langue par l'individu. Par *l'usage* nous comprenons l'exécution habituelle de la langue par la masse. Par la *norme* nous comprenons le système et les distinctions exigées par lui. C'est la norme qui constitue seule le véritable objet de la linguistique. En adoptant ces termes qui apportent une précision utile, on peut dire que la phrase relève ou bien de la parole ou bien de l'usage, mais qu'elle ne relève jamais de la norme. De plusieurs côtés il a été montré que dans une communauté linguistique donnée la phrase est caractérisée par des faits de modulation (voir p. ex. S. KARCEVSKIJ, L. BLOOMFIELD 170 sv.). C'est dire que la communauté accepte dans l'usage un certain mode de prononciation pour caractériser les énoncés fermés par opposition aux énoncés ouverts. Ce fait ressortit de l'usage et non de la norme. Il n'a pas de rapport au système de la langue. La phrase est soumise d'une part à certains principes logiques qui sont indépendants de la langue (ce sont ces principes qui ont été étudiés récemment par M. BRØNDAL, 51 sv.), et d'autre part aux habitudes adoptées par une communauté linguistique dans une époque donnée. Mais ces habitudes peuvent changer sans qu'il y ait interdépendance avec le système de la langue en question.

Ce développement de la grammaire immanente doit avoir pour conséquence que les termes de la phrase (sujet, prédicat, etc.) ne peuvent pas être adoptés comme la base des définitions morphologiques. Que les termes de la phrase soient définis selon la logique aristotélicienne ou qu'ils soient définis selon une théorie générale du cheminement de la

expression linguistique qui couvre différentes notions logiques. On peut entendre par syntaxe l'étude de la signification des éléments : elle ne peut, en ce cas, être séparée de la grammaire comme une discipline distincte, car la tâche de la grammaire est la suivante : étudier la forme en considération de son expression et de sa signification. On peut entendre par syntaxe l'étude de la combinaison des éléments, mais cette étude sera de même indissociablement attachée aux éléments eux-mêmes ; les éléments n'existent qu'en vertu de leur combinaison ; la définition des éléments repose purement et simplement sur leur combinaison. En ce sens on pourrait dire à juste titre que toute grammaire est syntaxe. Toutefois, comme la combinaison elle-même est la forme, procède de la forme, constitue la forme, on peut tout aussi bien dire que toute grammaire est morphologie. Au fond, toute syntaxe est morphologie, et toute morphologie syntaxe. Il n'y a pas deux disciplines, il n'y en a qu'une. Enfin, on peut entendre par syntaxe l'étude de la phrase définie comme combinaison libre. La syntaxe ainsi considérée tombe alors non seulement hors de la grammaire, mais hors de la linguistique en général et devient stylistique. Cela ne la rend pas moins importante mais la situe plus justement. »

⁹⁸ Voir la note 368 du chapitre 2.

pensée, ils sont indifféremment inutilisables dans la théorie morphologique de la langue. Cette conséquence inévitable n'a cependant pas été tirée dans le domaine de la théorie des cas, comme d'une façon générale les principes de la grammaire immanente n'ont pas été encore réalisés dans les recherches concrètes.

En déterminant ainsi la méthode à adopter, nous ne le croyons pas superflu de prévenir à un malentendu possible. Si le cas ne peut pas être défini par les faits syntaxiques, c'est-à-dire par les faits relevant de la logique et de la stylistique (générale et spéciale), il ne s'ensuit pas que le cas ne puisse pas être défini par les relations qui ont lieu à l'intérieur du syntagme et qui sont reflétées par les faits morphologiques de la rection. Le syntagme est une réalité grammaticale. Le syntagme est un schéma de rections soumis aux règles de la norme, lié au système d'une langue donnée, et par là même radicalement différent de la notion générale et extra-linguistique de phrase. » (H.Cat.I : p. 50-52).

Les enjeux de la distinction d'objets apparaissent ici nettement. Tandis que la distinction saussurienne de deux types de syntagme implique la définition de la parole comme fonctionnement exécutif de la langue et, dans le cadre de l'élaboration du concept de langue, la théorisation de la possibilité de la parole, la distinction hjelmslevienne présuppose la notion de combinaison, qui constitue le cadre de la distinction de deux domaines et dont, par ailleurs, la dimension active est oblitérée au profit de la dimension analytique. L'exercice de la langue apparaît ainsi avant tout comme le point de départ de l'analyse. On se souvient en effet de ce passage cité au début du chapitre précédent :

« Vi maa begynde med at betragte selve det raastof, som sproget byder os, nemlig den sproglige række. [...] »

[...] Sprogudøvelsen foregaar altid i rækker som denne, hvor de enkelte elementer er ordnede paa en bestemt maade, efter mere abstrakte og generelle skemaer, som ligger bag ved rækken i dens konkrete fremtræden. Og det der elementerne og deres ordning efter disse skemaer, som det er lingvistens opgave at gøre rede for. Det, der foregaar i lingvistens laboratorium, er altid en analyse af faktiske rækker. Og dette er det lingvistens første pligt at huske. Ethvert element maa forklares og defineres ved sin rolle i rækken. Elementerne maa aldrig løsrives fra rækken i den forstand, at vi glemmer, at deres eneste existensberettigelse er den at indgaa i saadanne rækker. Elementerne er ifølge deres væsen redskaber, som maa defineres ved det, de yder, ved deres funktion. Den grammatik, der glemmer dette, er en død og unyttig papirgrammatik⁹⁹. » (H.Spr. : p. 51-52).

On lit de même un peu plus loin :

⁹⁹ « Nous devons commencer par considérer la matière première même que nous offre la langue, à savoir la chaîne linguistique. [...] »

[...] L'usage linguistique se réalise toujours dans des chaînes comme celle-ci, où les éléments particuliers sont ordonnés d'une manière définie, d'après des schémas plus abstraits et plus généraux, qui sous-tendent la chaîne dans sa présentation concrète. Et c'est de ces éléments et de leur agencement d'après ces schémas que le linguiste doit rendre compte. Ce qui se passe dans le laboratoire du linguiste est toujours une analyse des chaînes réelles. Et c'est le premier devoir du linguiste dont il faille se souvenir. Chaque élément doit être expliqué et défini par son rôle dans la chaîne. Les éléments ne doivent jamais être séparés de force de la chaîne, au sens où nous oublierions que l'unique justification de leur existence est d'entrer dans de telles chaînes. Les éléments sont dans leur essence des instruments qui doivent être définis par ce qu'ils produisent, par leur fonction. La grammaire qui oublie cela est une grammaire sur le papier, morte et inutile. »

« Den række, vi her har opereret med, er et eksempel direkte fra sprogudøvelsen. Men sprogudøvelsen følger normalt sprogets, dvs. normens og systemets love. De enheder, vi har konstateret, tilhører systemet ; de principper, hvorefter rækken er bygget op, beror paa systemet. Men vi skal idag gaa ud over sprogudøvelsen og trænge ind til systemet selv¹⁰⁰. » (H.Spr. : p. 58-59).

Cette dimension explicative est une dimension importante de la distinction hjelmslevienne dans ce texte où elle apparaît toujours plus parallèle à la distinction forme/substance et où, par ailleurs, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la notion d'invariant joue un rôle important. La forme est identique au système ; la structure et le contenu, lorsqu'ils n'ont aucun rapport avec la forme, relèvent de la norme et de l'usage :

« Vi kan nu definere *systemet* som værende identisk med formen i de tre afdelinger, med hensyn til dens virkninger paa struktur og paa indhold. Der bestaar et vevsvirkningsforhold, en korrelation, mellem tegnets tre lag, et vevsvirkningsforhold, der beror paa formen.

Uden for systemet ligger alle saadanne struktur- og indholdsfænomener, som ikke staar i vevsvirkningsforhold til formen. Det kan dreje sig om udtalfænomener, der ikke spiller en rolle for adskillelsen af fonemer, eller om betydningsfænomener, der ikke spiller en rolle for adskillelsen af grammatiske enheder, eller om fænomener, der bade præger struktur og indhold uden at præge formen ; hertil hører adskillelsen af ord, der ikke tilsammen danner et semantisk system. Fænomener af disse arter ligger altsaa ikke inden for systemet, men de ligger altid inden for usus, og de *kan* ligge inden for normen¹⁰¹. » (H.Spr. : p. 37-38).

La double distinction forme/substance et système/norme/usage/exercice de la langue détermine ainsi plusieurs types de description des unités observées dans l'exercice de la langue, telles l'unité $\emptyset$, à laquelle Hjelmslev consacre une longue analyse, la considérant tour à tour comme un phonème :

« $\emptyset$ kan betragtes som et fonem ; betragtes der her m.h.t. sin fonematiske form, er det defineret paa to maader : dels som et forbundet element, en vokal, der indgaar i et systematisk ligheds- og modsætningsforhold til andre vokaler, betinget ved dets plads i alternationssystemet [...] og dels er enheden $\emptyset$ defineret ved sin prosodi : ved den akcent eller intonation, hvormed det er forsynet, i dette tilfælde en bestemt akcenttype A_1 , der er realiseret som stærkt tryk, og en bestemt intonationstype I_1 , der er realiseret som stød ; det indgaar altsaa her indirekte i et system af andre relationer – indirekte, fordi $\emptyset$ som

¹⁰⁰ « La chaîne avec laquelle nous avons opéré ici est un exemple provenant directement de l'exercice de la langue. Mais l'exercice de la langue suit normalement les lois de la langue, c'est-à-dire de la norme et du système. Les unités que nous avons mises en évidence appartiennent au système ; les principes d'après lesquels la chaîne est construite reposent sur le système. Mais aujourd'hui nous devons aller au-delà de l'exercice de la langue et nous infiltrer jusque dans le système lui-même. »

¹⁰¹ « Nous pouvons à présent définir *le système* comme étant identique à la forme dans les trois divisions, eu égard à son action sur la structure et sur le contenu. Il existe une relation d'action réciproque, une corrélation entre les trois strates du signe, une relation d'action réciproque qui repose sur la forme.

Tous les phénomènes de structure et de contenu qui ne sont pas dans une relation d'action réciproque avec la forme résident *en dehors du système*. Il peut s'agir de phénomènes de prononciation qui ne jouent aucun rôle dans la distinction des phonèmes, ou de phénomènes de signification qui ne jouent aucun rôle dans la distinction des unités grammaticales, ou de phénomènes qui caractérisent simultanément la structure et le contenu sans caractériser la forme ; en relève la distinction des mots dont l'ensemble ne forme pas un système. Les phénomènes de ce type ne se trouvent donc pas dans le système, mais ils se trouvent toujours dans l'usage, et ils *peuvent* se trouver dans la norme. »

sadaant ikke er impliceret i disse relationer ; det er ikke relationer mellem fonemer, men mellem prosodier : $A_1 : A_2, I_1 : I_2$, anvendt paa $\emptyset$ (' $\emptyset : \emptyset, \emptyset' : \emptyset$).

Denne formenhed kan fonematikeren nu endvidere studere m.h.t. dens indhold, dvs. dens lydsymbolske værdi, og m.h.t. dens struktur, dvs. udtale, og baade indholdet og strukturen kan studeres baade i sprogudøvelsen, i usus, og i normen. Udtalen studeret i sprogudøvelsen er fixeringen af dette fonems udtale af et bestemt individ i et givet øjeblik. Udtalen studeret i usus er fixeringen af dette fonems sædvanemæssige udtale i et givet miljø. Udtalen studeret i normen er fixeringen af udtalens rigtighedsbredde : normen tillader mange varierende udtaler af $\emptyset$, men den tillader ikke, at det udtales saaledes, at de forvexles med fonemer, der indtager en anden plads i systemet, f.ex. som i eller som u ¹⁰². » (H.Spr. : p. 131-132)

comme une unité grammaticale :

« $\emptyset$ kan betragtes som et grammatem ; betragtes det her m. h. t. sin grammatiske form, er det defineret som et forbundet grammatem, altsaa et semantem, der indgaar i en funktionel kategori, bestaaende af substantiver, af fælleskøn, hørende til den deklination, som danner pluralis paa *-er* ; det indgaar her i systemet i et modsætningsforhold til andre funktionelle kategorier, saaledes til substantiver af intetkøn, til substantiver af andre deklinationer, længere ude til adjektiver, adverbier, pronominer og verber. Denne formenhed kan grammatikeren nu endvidere studere m. h. t. dens indhold og m. h. t. dens struktur. I henseende til indhold vil $\emptyset$ være defineret som singularis, ikke-genitiv, ubestemt form, altsaa i systematisk modsætning til pluralis, genitiv og bestemt form. I henseende til struktur vil det være defineret ved sin ydre realisation, dvs. det foneminventar, der benyttes til at udtrykke det. Og atter her vil man kunne adskille sprogudøvelse, usus og norm¹⁰³. » (H.Spr. : p. 132)

¹⁰² « $\emptyset$ peut être considéré comme un phonème ; considéré quant à sa forme phonématique, il est défini de deux manières : d'une part comme un élément lié, une voyelle, qui entre dans des relations systématiques de similarité et d'opposition avec les autres voyelles, conditionnées par sa place dans le système d'alternances [...] et d'autre part l'unité $\emptyset$ est définie par sa prosodie : par l'accent ou l'intonation dont elle est pourvue, qui est dans ce cas précis un type défini d'accent, A_1 qui est réalisé comme un accent fort, et un type défini d'intonation, I_1 , qui est réalisé comme un stød ; elle entre donc ici indirectement dans un système d'autres relations – indirectement car $\emptyset$ en tant que tel n'est pas impliqué dans ces relations ; il ne s'agit pas de relations entre des phonèmes mais entre des prosodies : $A_1 : A_2, I_1 : I_2$, utilisés sur $\emptyset$ (' $\emptyset : \emptyset, \emptyset' : \emptyset$).

Cette "formité", la phonématique peut en outre l'étudier quant à son contenu, c'est-à-dire sa valeur phonique symbolique, et quant à sa structure, c'est-à-dire sa prononciation, et le contenu et la structure peuvent tous deux être étudiés à la fois dans l'exercice de la langue, dans l'usage et dans la norme. La prononciation étudiée dans l'exercice de la langue est la détermination de la prononciation de ce phonème par un individu défini et à un moment donné. La prononciation étudiée dans l'usage est la détermination de la prononciation coutumière de ce phonème dans un milieu donné. La prononciation étudiée dans la norme est la détermination de la latitude de correction de la prononciation : la norme permet de nombreuses prononciations fluctuantes de $\emptyset$ mais elle ne permet pas qu'il soit prononcé de telle sorte que cela entraîne une confusion avec les phonèmes qui occupent une autre place dans le système, tels que, par exemple, i ou u . »

¹⁰³ « $\emptyset$ peut être considéré comme un grammatème : considéré quant à sa forme grammaticale, il est défini comme un grammatème lié, donc un sémantème, qui entre dans une catégorie fonctionnelle composée de substantifs de genre commun, appartenant à la déclinaison qui forme le pluriel avec *-er* ; dans le système il entre ici dans une relation d'opposition avec d'autres catégories fonctionnelles, ainsi avec les substantifs de genre neutre, avec les substantifs des autres déclinaisons, de manière plus superficielle avec les adjectifs, les adverbes, les pronoms et les verbes. Cette "formité", la grammaire peut en outre l'étudier quant à son contenu et quant à sa structure. Au regard du contenu, $\emptyset$ sera défini comme singulier, non génitif, forme indéfinie, donc dans une opposition systématique au pluriel, au génitif et à la forme définie. Au regard de la structure, il sera défini par sa réalisation extérieure, c'est-à-dire l'inventaire des phonèmes qui sont utilisés pour l'exprimer. Et ici à nouveau on pourra distinguer exercice de la langue, usage et norme. »

et comme une unité sémantique :

« Men selv om elementet *ø* ikke er en enhed, der indgaar i det semantiske system, saa er det dog en enhed, der staar inden for semantikkens omraade. Det er en semantisk løsgænger, en usystematiseret semantisk enhed. Det lader sig derfor studere med hensyn til sit indhold og med hensyn til sin struktur ; dets indhold, dets betydning kan fastsættes ; dets struktur, dvs. det foneminventar, som anvendes til dets udtryk, kan fastsættes ; og disse opgaver tilfalder semantikeren. Han kan løse dem dels i sprogudøvelsen, dels i usus og dels i normen. Studerer han f. ex *indholdet i sprogudøvelsen*, er det hans opgave at fastsætte den specielle betydning, hvori ordet af et bestemt individ i et givet øjeblik er blevet brugt i denne bestemte række ; studerer han *indholdet i usus*, er det hans opgave at fastsætte den betydning, eller vi kan ogsaa sige : de betydninger, hvori dette ord sædvanemæssigt bruges i et givet miljø ; og studerer han *indholdet i normen*, gælder det om at fastslaa rigtighedsbredden, dvs. summen af de særbetydninger, hvori dette ord kan anvendes uden at komme i konflikt med andre ord, over for hvilke det ligger betydningsmæssigt afgrænset¹⁰⁴. » (H.Spr. : p. 133)

avant de conclure :

« Vi ser altsaa, at det, der i sprogudøvelsen tilsyneladende er eet og samme element, i virkeligheden er flere helt forskellige elementer, defineret forskelligt efter de begrebsrækker hvori de indgaar i systemet eller i normen : *ø* er et fonem staaende i modsætning til andre fonemer ; *ø* er en stavelse staaende i modsætning til andre stavelsestyper ; *ø* er et grammatem staaende i modsætning til andre grammatemer ; *ø* er et syntagme staaende i modsætning til andre syntagmetyper ; *ø* er et lexikalie, et ord, staaende i modsætning til andre lexikalier eller ord inden for den samme norm¹⁰⁵. » (H.Spr. : p. 133-134).

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, on lira ainsi ensuite dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » (1938) :

« On sait qu'il existe des points de vue différents sur les rapports de la phonétique à la linguistique. La conception classique au XIX^e siècle, et qu'aujourd'hui encore nombre de chercheurs font leur, consiste simplement à traiter la phonétique comme une partie de la

¹⁰⁴ « Mais bien que l'élément *ø* ne soit pas une unité qui entre dans le système sémantique, il est cependant une unité qui entre dans le domaine de la sémantique. C'est un vagabond sémantique, une unité sémantique non systématisée. Elle peut dès lors être étudiée au regard de son contenu et au regard de sa structure : son contenu, sa signification peuvent être déterminés ; sa structure, c'est-à-dire l'inventaire phonématique qui est utilisé pour son expression peut être déterminée ; et ces tâches échoient au sémanticien. Il peut résoudre ces questions pour une part dans l'exercice de la langue, pour une part dans l'usage et pour une part dans la norme. S'il étudie par exemple le *contenu* dans *l'exercice de la langue*, sa tâche est de déterminer la signification particulière dans laquelle le mot a été utilisé dans cette chaîne définie par un individu défini à un moment défini ; s'il étudie le contenu dans l'usage, sa tâche est de déterminer la signification, ou nous pouvons aussi dire : les significations dans lesquelles ce mot est utilisé habituellement dans un milieu donné ; et s'il étudie le contenu dans la norme, il s'agit de mettre en évidence la latitude de correction, c'est-à-dire la somme des significations particulières dans lesquelles ce mot peut-être utilisé sans entrer en conflit avec les autres mots par rapport auxquels il se trouve délimité du point de vue de la signification. »

¹⁰⁵ « Nous voyons donc que ce qui dans l'exercice de la langue est apparemment un seul et même élément, est en réalité plusieurs éléments totalement différents, définis différemment selon les chaînes de notions où ils entrent dans le système ou dans la norme : *ø* est un phonème qui est en opposition avec d'autres phonèmes ; *ø* est une syllabe qui est en opposition avec d'autres types de syllabes, *ø* est un grammatème qui est en opposition avec d'autres grammatèmes ; *ø* est un syntagme qui est en opposition avec d'autres types de syntagmes ; *ø* est une lexicalie, un mot qui est en opposition avec d'autres lexicalies ou mots à l'intérieur de la même norme. »

linguistique, en soutenant que les sons en tant que tels sont une partie intégrante du trésor langagier : il n'y a pas de langue où il n'y a pas de sons. Dans la période récente, plus critique, on a à plusieurs reprises mis en cause cette conception. Depuis que l'approche structuraliste s'est répandue en linguistique, on a pris conscience du fait que l'ensemble du champ que couvrait classiquement la phonétique ne pouvait être incorporé sans plus à la linguistique. Ni les sons comme tels, ni les variations phonétiques, ne sont, selon cette nouvelle conception, partie intégrante du trésor langagier ; seules les oppositions phoniques, en fait une sélection limitée de ces oppositions, sont indispensables à la linguistique. Autrement dit, on ne dit plus : sans sons, pas de langue, mais : sans oppositions phoniques (ou encore, comme on l'a souvent soutenu, sans oppositions dans les représentations phoniques), pas de langue. Et l'on ajoute : les phénomènes phonétiques qui, dans la parole, ne relèvent pas d'oppositions pertinentes pour la langue ne peuvent qu'avoir un effet perturbateur pour la connaissance de la langue comme telle et doivent, du point de vue de cette même langue, être considérés comme un fatras gênant, à éliminer de la linguistique. Dans la mesure où elle traite de ces phénomènes extra-linguistiques, la phonétique est une science extérieure et étrangère à la linguistique, qui peut seulement lui être adjointe au titre de science auxiliaire et même – comme on en convient habituellement – doit l'être. On sait que, dans la littérature linguistique, F. de Saussure est à l'initiative de cette conception, et qu'elle est défendue avec zèle par ce qu'on appelle l'école phonologique. Pour une part, ce n'est d'ailleurs qu'une question de délimitation et de terminologie nouvelle. Cela permet pour l'instant de mettre en évidence le fait que la linguistique, comme aussi la phonétique, peuvent être définies au sens large et au sens étroit. La description complète d'un état de langue suppose naturellement qu'on décrive aussi l'usage et pas seulement le système ; pour maîtriser une langue, il ne faut pas seulement maîtriser les phénomènes pertinents d'un point de vue systémique, mais aussi les variations non pertinentes d'usage courant. Et qui oserait prétendre qu'une appréhension pratique suffit, et qu'il ne faut pas faire la même chose au niveau théorique ? La description et l'explication de l'usage phonétique relèvent incontestablement de la linguistique au sens large. Et d'autre part, les phénomènes pertinents du point de vue de la langue appartiennent autant à la phonétique au sens large que les phénomènes non pertinents. Une phonétique qui exclurait délibérément les phénomènes linguistiquement pertinents est à peine envisageable ; les phénomènes linguistiquement pertinents sont aussi bien des phénomènes phonétiques. Mais ce qu'il y a de réellement nouveau dans cette approche, c'est la découverte d'une frontière à l'intérieur du domaine phonétique en général, frontière qu'on avait jusqu'alors insuffisamment prise en considération : la frontière entre ce qui est pertinent au plan linguistique et ce qui ne l'est pas. La nouvelle tendance continue donc toujours à soutenir qu'une partie au moins de la phonétique au sens large est indispensable à la linguistique. En ce sens donc, il est encore vrai qu'il n'y a pas de langue sans sons, pas de linguistique sans phonétique. Au bout du compte, il semble qu'il y ait sur ce point un consensus général¹⁰⁶. » (H.Üb. : p. 149-150)

¹⁰⁶ « Über das Problem von den Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft haben sich bekanntlich verschiedene Ansichten geltend gemacht. In der klassischen Sprachwissenschaft des 19. Jahrhunderts, die ja auch noch heute von manchen Sprachforschern und Phonetikern vertreten wird, wird die Phonetik ganz einfach als ein Teilgebiet der Sprachwissenschaft aufgefaßt, indem man behauptet, die Laute seien als solche ein integrierender Teil des Sprachgutes : Ohne Laute keine Sprache. In der neueren, kritischen Periode der Sprachwissenschaft ist diese Anschauung mehrfach bestritten worden. Nach dem Eindringen des strukturalistischen Gesichtspunktes in die Sprachforschung ist man sich bewußt geworden, daß das Gesamtgebiet der bisherigen Phonetik nicht ohne weiteres der Sprachwissenschaft einverleibt werden kann. Weder die Laute als solche, noch die Variationen der Lautung sind nach dieser Auffassung ein integrierender Teil des Sprachgutes ; nur die Lautgegensätze, und zwar nur eine engere Auswahl von bestimmten Lautgegensätzen, seien für die Sprachwissenschaft unentbehrlich. Es heißt also demnach nicht mehr : Ohne Laute keine Sprache, sondern es heißt : Ohne Lautgegensätze (oder, wie man oft behauptet hat : ohne Lautvorstellungsgegensätze)

développement où apparaît dès lors nettement, par ailleurs, la communauté de problématique avec les phonologues. La description présuppose cependant l'identification et la définition des unités, et c'est pourquoi le postulat de la norme et du système vaut en premier lieu explication de la parole. Nous avons vu l'importance, dans ce texte, de la notion de signification fondamentale, et son rôle d'unification et d'explication des emplois¹⁰⁷. Un développement révélateur, concernant la quadripartition système/norme/usage/exercice de la langue, est la longue analyse du traitement lexicographique, fondée sur la « conception populaire » de la signification, du mot allemand *Fuchs* (« renard »), partiellement cité dans le deuxième chapitre :

« Den lexikografiske opstilling har selv sagt sin praktiske berettigelse : et repertorium af denne art over alle hidtil forekommende anvendelser af ordet *Fuchs* er overmaade nyttig baade for den, der praktisk vil beherske sproget, og for den, der teoretisk vil studere det. Men fra det teoretiske synspunkt har den flere meget væsentlige mangler, som den teoretiske semantiker paa sin side maa søge at supplere.

Den vigtigste mangel er den, at der her ikke er gjort noget forsøg paa at skelne imellem sprogudøvelse, usus, norm og system. I virkeligheden er de anvendelser, der her er registrerede, alle hentede fra sprogudøvelsen, og det er ikke udelukket, at nogle af dem kan være ganske enestaaende anvendelser, som kun eet individ ved een bestemt lejlighed har foretaget in en text, som lexikografen tilfældigvis har excerperet. Og her begaar lexikografen strax den fejl, at han ved sin opregning giver det udseende af, at det drejer sig om realiteter, medens det dog i virkeligheden kun drejer sig om opfattelser, og at der dærfør er en mulighed, som forbliver uomtalt i ordbogen, at naar begrebet “rød hest” eller “snedig person” betegnes med ordet *Fuchs*, saa forudsætter det, at det talende individ under sin sprogfølelse opfatter disse begreber eller ting som en slags *Füchse*, som havende egenskaber eller funktioner, der udspringer af den fælles grundbetydning i ordet

keine Sprache. Und es wird hinzugefügt : Was neben diesen für die Sprache relevanten Gegensätzen an Lauterscheinungen im Sprechen noch übrig bleibt, kann auf die Erkenntnis der Sprache als solche nur störend einwirken und ist vom Gesichtspunkt der Sprache nur als ein hemmender Ballast anzusehen, der aus der Sprachwissenschaft auszumerzen ist. Die Phonetik, als die Wissenschaft dieser außersprachlichen Erscheinungen, ist eine außerhalb der Sprachwissenschaft stehende, fremde Wissenschaft, welche nur mit dem Range einer Hilfswissenschaft der Linguistik zugeordnet werden darf, aber auch – das gibt man für gewöhnlich zu – zugeordnet werden muß. Diese Auffassung hat bekanntlich in der sprachwissenschaftlichen Literatur mit *Ferdinand de Saussure* angehoben und wird heutzutage von der sogenannten phonologischen Schule eifrig vertreten. Zum Teil handelt es sich allerdings nur um neue Abgrenzungen und neue Terminologie. Es leuchtet vorderhand ein, daß sowohl die Sprachwissenschaft als auch die Phonetik im weiteren oder im engeren Sinne definiert werden kann. Zur vollständigen Beschreibung eines Sprachzustandes gehört natürlich auch die Beschreibung des Sprachgebrauchs, nicht nur die des Sprachsystems ; um eine Sprache zu bewältigen, muß man nicht nur die für das Sprachsystem relevanten Erscheinungen, sondern auch die usuell auftretenden irrelevanten Variationen zu erfassen suchen. Und wer wagt zu behaupten, daß hier nur von einem praktischen, und nicht ebensowohl von einem theoretischen Erfassen die Rede ist ? Die Beschreibung und Erklärung des phonetischen Sprachgebrauchs gehört unbestreitbar zur Sprachwissenschaft im weiteren Sinne. Und andererseits gehören auch die für die Sprache relevanten Erscheinungen ebensowohl wie die irrelevanten zur Phonetik in weiteren Sinne. Eine Phonetik, aus welcher die sprachlich relevanten Merkmale geflissentlich ausgemerzt wären, wäre kaum denkbar ; sind doch auch die relevanten Merkmale eben phonetische Erscheinungen. Aber das wirklich Neue in dieser Betrachtungsweise ist die Entdeckung einer bisher nicht genügend beobachteten Grenze innerhalb des Gebietes der Phonetik im weiteren Sinne : der Grenze zwischen dem sprachlich Relevanten und dem sprachlich Irrelevanten. Es wird also auch von dieser neuen Richtung in der Sprachwissenschaft noch stets behauptet, daß wenigstens ein Teil der Phonetik (im weiteren Sinne) für die Sprachwissenschaft unentbehrlich ist. In diesem Sinne heißt es also noch : Ohne Laute keine Sprache ; ohne Phonetik keine Sprachwissenschaft. Letzten Endes scheint man von allen Seiten darüber einig zu sein. » (H.Üb. : p. 223-224).

¹⁰⁷ Voir ainsi notamment H.*Spr.* : p. 78, 93 et 96, cités dans le deuxième chapitre.

Fuchs, som jeg for lidt siden paapagede. Lexicografen overser ogsaa, eller giver i hvert fald ikke sin læser noget indtryk af, at nogle af disse individuelle anvendelser i sprogudøvelsen er uhjælpeligt bundne til situationen ; uden en given sammenhæng eller en given situation, kort sagen uden en given baggrund, kan jeg ikke pludselig bruge ordet *Fuchs* i betydningen “sommerfulgen *vanessa urticae*”. Dette tillader *normen* mig ikke at gøre.

Hvis vi udskiller sprogudøvelsen for sig, vil vi videre finde, at der i usus og i normen findes visse særanvendelser af ordet *Fuchs*, som er anerkendte. Usus sætter visse grænser, der imidlertid som sædvanlig kan overskrides af den stilistiker, der ønsker det. Og usus er paa den anden side bundet til et bestemt miljø : *Fuchs* i betydningen “rus” er bundet til studentermiljøet, og normen tillader ikke, at det bruges uden for dette miljø eller uden at dette miljø enten ved sammenhængen eller ved situationen oprulles som baggrund. Saaledes sætter normen igen visse grænser baade over for usus og over for sprogudøvelsen ; normens grænser ligger som sædvanlig dær, hvor forvekslingsmulighederne begynder. Normen kræver, at ordet *Fuchs* enten anbringes paa en bestemt baggrund, hvor een eller anden særanvendelse bliver mulig uden at forandelige misforstaaelse, eller at ordet *Fuchs* enten bevæger sig inden for et ganske snævert afgrænset omraade af nogle faa typiske særanvendelser. I normen er særanvendelserne af et givet ord dærfor kun ganske faa. Her kan ordet vel endnu forskydes i forhold til tingene eller begreberne, men kun inden for visse snævre grænser.

Og spørger man saa, hvad det da er, som bestemmer disse grænser for ordets forskydelighed i normen, saa maa svaret nødvendigvis blive, at det maa være en egenskab ved ordet selv, en egenskab *i* ordet, som altid følger det, som udgør dets væsen, og som gør det egnet til at udtrykke visse begreber, men uegnet til at udtrykke visse andre. Og denne egenskab ved ordet maa være dets *betydning*.

Men heraf maa vi drage den slutning, at betydningen maa være en slevstændig faktor, som er forskellig fra de i omverdenen givne ting eller begreber. Medens de ting eller begreber, som ordet bruges til at dække over, varierer, maa ordets egenbetydning være en constant faktor, som bestemmer og afgrænser dets forskydelighed i forhold til begreberne, og det maa være denne faktor, som gør, at vi overalt anerkender at vi har at gøre med eet og samme ord.

Bag ved de typiske særbetydninger, som normen tillader, maa da ligge en *grundbetydning* af mere abstrakt karakter, hvorudfra de foreliggende eller mulige særbetydninger lader sig deducere. Ud af en abstrakt grundbetydning udspringer en fast række i normen mulige særbetydninger : [...] Vi har hermed tilbagevist den populære opfattelse. Et ord er ikke en etikette ; ordet har i sig selv et indhold, bærer i sig en betydning. Og vil man sige, at ordets grundbetydning er en abstraktion, som teoretikeren foretager saa at sige for sin egen fornøjelse, vil jeg henvise til en argumentation, jeg tidligere har givet : Denne abstraktion er en realitet, endda en større realitet end særanvendelserne ; denne abstraktion er nemlig det eneste middel, hvorved vi kan forklare, hvad der foregaar i sprogtilstanden. Kun igennem denne abstraktion naar vi til at objektivere betydningsbegrebet, og objektiveringen er igen en forudsætning for videnskabelig behandling, hvilket igen vil sige : forstaaelse.

Vi slutter altsaa, at vi paa semantikkens omraade med samme ret som paa grammatikkens omraade kan dele det sproglige tegn i tre vandrette planer : en struktur, en form og *et indhold* ; alle disse tre sider hører med til at konstituere det sproglige tegn, i dette tilfælde ordet. Kun er der at bemærke, at et ord ligesom et fonem kan staa uden for formen, uden for systemet. Det gælder f. ex. netop ordet *ræv* eller det gælder det før omtalte ord *ø*. Et saadant ord er da kun defineret ved sit sammenspil i normen mellem struktur og indhold. Det er jo indlysende, at det ikke kan være defineret ved sin struktur alene ; semantikkens væsentligste opgave er netop fastsættelsen af ordenes indhold, af deres grundbetydning. Hvis ordet ikke havde et indhold, vilde der ikke kunne gives

nogen forklaring paa det forhold, at vi i en række konkrete tilfælde i sprogudøvelsen benytter os af det samme ord og ikke af flere forskellige ord¹⁰⁸. » (H.Spr. : p. 136-138).

¹⁰⁸ « L'approche lexicographique a donc sa propre légitimité pratique : un répertoire de ce type de tous les emplois du mot *Fuchs* survenus jusqu'à aujourd'hui est extrêmement utile à la fois d'un point de vue pratique pour ceux qui veulent maîtriser la langue et d'un point de vue théorique pour ceux qui veulent l'étudier. Cependant d'un point de vue théorique elle présente plusieurs insuffisances très essentielles auxquels le sémanticien théoricien, de son côté, doit chercher à remédier.

L'insuffisance la plus importante est qu'on ne cherche nullement ici à distinguer entre exercice de la langue, usage, norme et système. En réalité les emplois qui sont enregistrés ici sont tous tirés de l'exercice de la langue et il n'est pas impossible que certains d'entre eux soient des emplois entièrement isolés, effectués dans un texte par un seul individu à une occasion donnée, que le lexicographe a extraits par hasard. Par ailleurs, le lexicographe commet aussitôt l'erreur de donner l'illusion avec son énumération qu'il s'agit de la réalité alors qu'en vérité il s'agit seulement de conceptions et qu'il y a dès lors la possibilité qui reste non signalée dans le dictionnaire que quand la notion "cheval rouge" ou celle de "personne rusée" sont désignées par le mot *Fuchs*, cela implique que le sujet parlant dans sa conscience linguistique conçoit ces notions ou ces choses comme des sortes de *Füchse*, comme ayant des propriétés ou des fonctions qui prennent naissance dans la signification fondamentale commune du mot *Fuchs* que j'ai indiquée tout à l'heure. Le lexicographe méconnaît aussi, ou ne donne en tout cas aucunement à ses lecteurs l'impression que quelques-uns de ces emplois individuels dans l'exercice de la langue sont irrémédiablement liés à la situation ; sans un contexte donné ou une situation donnée, pour être bref sans un arrière-plan donné, je ne peux pas tout à coup utiliser le mot *Fuchs* dans la signification "papillon *vanessa urticae*". La norme ne me permet pas de le faire.

Si nous mettons à part l'exercice de la langue nous trouverons de plus que certains emplois particuliers du mot *Fuchs* sont reconnus dans l'usage et la norme. L'usage pose certaines limites, qui pourtant comme à l'ordinaire peuvent être transgressées par le stylisticien qui le souhaite. Et l'usage est d'un autre côté lié à un milieu défini : *Fuchs* dans la signification "cuite" est lié au milieu étudiant, et la norme ne permet pas qu'il soit utilisé hors de ce milieu, ou sans que ce milieu soit déployé en arrière-plan par le contexte ou par la situation. De même la norme pose de nouveau certaines frontières à la fois vis-à-vis de l'usage et vis-à-vis de l'exercice de la langue ; les frontières de la norme sont comme à l'ordinaire là où les possibilités de confusion commencent. La norme requiert que le mot *Fuchs* ou bien soit placé sur un arrière-plan défini où l'un ou l'autre emploi particulier deviennent possibles sans donner lieu à malentendu, ou bien que le mot *Fuchs* joue à l'intérieur d'un domaine très étroitement délimité de quelques emplois particuliers typiques. Ici le mot peut également être déplacé par rapport aux choses ou aux notions, mais seulement à l'intérieur de certaines limites étroites.

Si on se demande, alors, ce qui peut définir ces limites à la mobilité du mot dans la norme, la réponse sera nécessairement que cela doit être une propriété du mot lui-même, une propriété *dans* le mot, qui suit toujours celui-ci, qui constitue son identité et qui le rend propre à représenter certains concepts et impropre à en représenter certains autres. Et cette propriété du mot doit être sa *signification*.

Mais il faut en tirer la conclusion que la signification est nécessairement un facteur indépendant, qui est différent des choses ou des concepts donnés dans le monde qui nous entoure. Alors que les choses ou les concepts pour la désignation desquels est utilisé le mot varient, la signification propre du mot doit être un facteur constant qui définit et délimite la mobilité de celui-ci par rapport aux concepts, et cela doit être ce facteur qui fait que nous reconnaissons partout que nous avons affaire à un seul et même mot.

Derrière les significations particulières typiques que la norme permet, il doit exister une *signification fondamentale* d'un caractère plus abstrait, de laquelle les significations particulières existantes ou possibles se laissent déduire. D'une signification fondamentale abstraite naît une série déterminée de significations particulières possibles dans la norme [...] Nous avons ainsi repoussé la conception populaire. Un mot n'est pas une étiquette ; le mot a en lui-même un contenu, porte en lui une signification. Et si quelqu'un me dit que la signification fondamentale du mot est une abstraction que le théoricien effectue pour ainsi dire pour son propre plaisir, je renverrai à une argumentation que j'ai développée plus tôt : cette abstraction est une réalité, une réalité encore plus grande que les emplois particuliers : cette abstraction est en effet l'unique moyen par lequel nous pouvons expliquer ce qui se produit dans l'état de langue. C'est seulement à travers cette abstraction que nous parvenons à objectiver le concept de signification, et l'objectivation à son tour est un fondement pour l'étude scientifique, ce qui signifie à son tour : la compréhension.

Nous concluons donc que, dans le domaine de la sémantique, avec le même droit que dans le domaine grammatical, nous pouvons diviser le signe linguistique en trois plans horizontaux : une structure, une forme *et un contenu* ; ces trois aspects entrent tous dans la constitution du signe linguistique, en ce cas précis du mot. Il faut seulement remarquer qu'un mot tout comme un phonème peut être hors de la forme, hors du système. Cela

Face à la multiplicité des emplois enregistrés dans l'exercice de la langue, Hjelmslev affirme tout d'abord la nécessité de les expliquer en les rattachant à une signification fondamentale, donc à la norme, voire, en outre, à une situation, donc à un usage, puis l'existence de limites définies par l'usage et par la norme, limites rapportées *in fine*, pour ce qui concerne la norme, à la signification fondamentale permettant de dire d'une unité qu'elle est la même qu'une autre. Le fait notable est que norme, usage et exercice de la langue apparaissent alors nettement articulés par la notion d'instrument de communication. L'exercice de la langue implique l'activité du sujet parlant, qui « se sert » des mots selon leur signification fondamentale et, comme dans les *Principes de grammaire générale*, selon ses propres « conceptions ». Corrélativement, et comme, à nouveau, dans les *Principes de grammaire générale*, la norme garantit contre toute confusion ou mécompréhension¹⁰⁹. L'usage, qui, comme la norme, impose certaines limites à l'exercice de la langue, est quant à lui lié à « un milieu défini », lien qui est à nouveau garanti par la norme : « [...] sans un contexte donné ou une situation donnée, pour être bref sans un arrière-plan donné, je ne peux pas tout à coup utiliser le mot *Fuchs* dans la signification “papillon *vanessa urticae*”. La norme ne me permet pas de le faire. », « [...] la norme ne permet pas qu'il [le mot *Fuchs* dans la signification particulière « cuite »] soit utilisé hors de ce milieu [le milieu étudiant], ou sans que ce milieu soit déployé en arrière-plan par le contexte ou par la situation ». Il apparaît ainsi que tandis que la parole est d'emblée identifiée aux énoncés, l'élaboration de la distinction langue/parole implique en arrière-plan la représentation traditionnelle de la langue comme un instrument de communication. Or, alors que dans les *Principes de grammaire générale*, la notion de norme venait pallier la diversité linguistique, et ainsi soutenir l'hypothèse structurale, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, Hjelmslev argumente en premier lieu en faveur de l'existence même des langues. Comme nous l'avons vu plus haut, Hjelmslev adopte dans ce texte la position du synchronicien argumentant contre un diachronicien rétif à l'hypothèse structurale, et mettant ainsi en doute la réalité du système postulé par le synchronicien. On se souvient, en effet, de ce passage :

« Spørgsmaalet om *systemets realitet* er kærnen i striden mellem synkronisk og diakronisk sprogbetragtning. Kampen er ulige, fordi synkronikeren endnu ikke har gravet sit fundament dybt nok. Systemets eksistens er en hypotese, som mange synkronikere arbejder med uden at støtte den med andet end en simpel henvisning til den naive realisme. [...] »

Men synkronikeren maa begrunde sin systemteori bedre. Diakronikeren forholder sig under disse forhold skeptisk over for selve systemet og spørger synkronikeren : Hvor i sprogtilstanden findes egentlig det system, som du paastaar eksisterer¹¹⁰. » (H.Spr. : p. 25).

vaut par exemple précisément pour le mot *ræv* [renard] ou pour le mot *ø* [île] précédemment mentionné. Un tel mot est alors défini seulement par la concordance dans la norme entre structure et contenu. Il est en effet évident qu'il ne peut pas être défini par sa structure seule ; la tâche la plus importante de la sémantique est précisément la détermination du contenu des mots, de leur signification fondamentale. Si le mot n'avait pas de contenu, on ne pourrait donner aucune explication de ce fait que dans toute une série de cas concrets nous nous servons, dans l'exercice de la langue, du même mot, et non de plusieurs mots différents. »

¹⁰⁹ Voir également à cet égard, concernant cette fois les prononciations, H.Spr. : p. 151-152, ci-dessus.

¹¹⁰ « La question de la *réalité du système* est la pomme de discorde dans le débat entre les conceptions synchronique et diachronique de la langue. Le combat est inégal, parce que le synchronicien n'a pas encore creusé assez profondément ses fondations. L'existence du système est une hypothèse avec laquelle beaucoup de

Or, Hjelmslev poursuit :

«Og synkronikeren har nu udspillet. Diakronikeren vil først henvise til, at sprogtilstanden udgør ikke nogen umiddelbar enhed. I virkeligheden taler hvert individ sit særlige sprog, og hvert individ taler endda et nyt sprog i forskellige øjeblikke. Sproget er den virksomhed, der foreligger i sprogsamfundet, og denne virksomhed varierer i sin form efter individernes konstitution og temperament, og der findes ikke noget virkelig eksisterende ud over denne varierende virksomhed. Et sprog som dansk er lig med summen af de sproglige ytringer, som produceres, og intet som helst andet. I det øjeblik disse sproglige ytringer holdt op, vilde der ikke være noget tilbage, som kunde kaldes det danske sprog.

Over for denne indvending vil synkronikeren forsvare sig med at anføre, at man ved *sprog* kan forstaa flere væsensforskellige ting, som det gælder om at adskille. *Sprog* kan blot betyde virksomheden, individets sprog i et givet øjeblik. Men *sprog* kan ogsaa betyde en institution af social og national karakter, dels opfattet som et særpræg for en hel befolkning i en bestemt periode, dels som en samling af regler og vedtægter som individerne i deres sproglige virksomhed er tvungne til at rette sig efter. Og endelig kan sprog betyde begge dele paa een gang, baade virksomheden og institutionen, saaledes at man ser bort fra de nationale ejendommeligheder og ikke taler om det danske sprog, det tyske sprog, og *sprogene*, men om *sproget* i almindelighed. Det vil være hensigtsmæssigt her at indføre en faglig terminologi i stedet for den flertydighed, som ligger i det populære begreb *sprog* (Madvig, Saussure). Sprog i den første forstand, individets virksomhed, kalder man paa fransk siden F. de Saussure *parole* ; sprog i den anden forstand, sproget i al almindelighed uden distinktioner, kaldes *langage*. Paa dansk : sprogudøvelse, *norm*, det menneskelige sprog. Synkronikeren vil hævde, at det er berettiget at kalde sproget som institution for en norm.

Normen er altsaa hverken det samme som individernes sprogudøvelse eller som samfundets vedtagne sprogbrug. Men normen er en magt under dem begge. Sproget er ikke anarki, men system. Og det er inden for sprognormen, at man finder systemet, siger synkronikeren.

Men det var en abstraktion, siger diakronikeren. Og det har han ret i. [Lige saa lidt som der direkte for vore øjne eksisterer en ideal rose, men kun forskellige individuelle roser, der afviger indbyrdes i farve, duft og form, lige saa lidt eksisterer sprognormen som direkte haandgribelig genstand ; begrebet rose faar vi frem ved at abstrahere de for alle individuelle roser fælles ejendommeligheder, og paa samme maade] faar vi kun begrebet sprognorm frem ved at abstrahere os til det, som er fælles og bestemmende for samtlige forefundne sprogudøvelser¹¹¹. » (H.Spr. : p. 25-26).

synchroniciens travaillent mais sans la soutenir par autre chose que par une simple référence au réalisme naïf. [...]

Le synchronicien, lui, doit mieux justifier sa théorie du système. A cet égard, le diachronicien se montre sceptique à l'encontre du système lui-même, et demande au synchronicien : Où, dans l'état linguistique, se trouve au juste le système que tu prétends exister ? »

¹¹¹ « Le synchronicien a maintenant la main. Le diachronicien allèguera d'abord que l'état linguistique ne constitue pas une entité immédiate. En réalité, chaque individu parle sa propre langue, et même chaque individu parle une langue nouvelle à chaque moment. La langue est l'activité qui existe dans la communauté linguistique, et cette activité varie dans sa forme selon la constitution et le tempérament des individus, et on ne trouve rien qui existe vraiment en dehors de cette activité variable. Une langue comme le danois est égale à la somme des énoncés linguistiques produits, et à rien d'autre. Aussitôt que ces énoncés linguistiques auraient cessé, il ne resterait rien qui puisse être appelé la langue danoise.

Face à cette objection, le synchronicien se défendra en arguant que par *langue*, on peut entendre plusieurs choses fondamentalement différentes, qu'il importe de distinguer. *Langue* peut simplement désigner l'activité, la langue de l'individu à un moment donné. Mais *langue* peut également désigner une institution de caractère social

Il ne s'agit plus seulement ici, comme dans les *Principes de grammaire générale*, des variations individuelles ou diachroniques, mais plus fondamentalement d'une « activité variable » à laquelle se réduirait la langue, différente pour chaque individu à chaque moment. La langue s'identifierait alors à la « somme des énoncés linguistiques produits », et il s'agit moins, ainsi, d'absence d'unité que d'absence d'entité autre qu'une activité infiniment diverse. Significativement, c'est par la reconnaissance d'une polysémie et une série de distinctions terminologiques que Hjelmslev répond à cette objection. Aussi bien la question était-elle dès l'abord posée en termes de distinction d'objets : « Où, dans l'état linguistique, se trouve au juste le système que tu prétends exister ? » Hjelmslev distingue d'abord entre « activité » – non distincte, le fait est notable, de la « langue de l'individu à un moment donné » – et « institution », qu'il oppose toutes deux à « la langue en général » qui, comme plus tard dans « [Linguistique structurale] », implique l'activité comme l'institution. La spécificité de la perspective hjelmslevienne apparaît dans l'opposition de la norme et de l'usage, qui implique significativement, plutôt que la dimension active de la parole, la définition de la langue comme un instrument de communication – il s'agit de « l'usage conventionnel de la langue par la communauté » – d'une part, la notion de système d'autre part. Il est notable, en effet, que le recours à une telle représentation de la langue – celle de l'instrument de communication – se double d'une telle distinction entre l'instrument et son usage, dans la mesure où cette distinction est extérieure à celle de la langue et de la parole ou exercice de la langue. On notera, à cet égard, que la notion d'instrument n'apparaît pas, mais seulement celle d'institution. On retrouve ensuite une argumentation proche de celle des *Principes de grammaire générale*, répondant à l'objection de la diversité linguistique, et où, précisément, la spécificité de la perspective hjelmslevienne, abstractive plutôt qu'objectale, apparaît de manière très nette :

« Diakronikeren maa indrømme, at abstraktionen lader sig foretage : at der i et givet samfund hersker en norm, som er bestemmende for individernes sprog. Men, siger han,

et national, en partie conçue comme un trait caractéristique d'une population entière à une période donnée, en partie comme un ensemble de règles et d'usages auxquels les individus dans leur activité linguistique sont contraints de se conformer. Et enfin *langue* peut désigner les deux choses à la fois, et l'activité et l'institution, de sorte que l'on néglige les particularités nationales et qu'on ne parle pas de la langue danoise, de la langue turque ou *des langues*, mais de *la langue* en général. Il serait opportun ici d'introduire une terminologie spécialisée à la place de l'ambiguïté qui existe dans la notion populaire de *langue* (Madvig, Saussure). La langue dans la première acception, l'activité de l'individu, est appelée en français depuis F. de Saussure *parole* ; la langue dans l'autre acception, la langue comme institution, est appelée *langue* ; la langue dans la troisième acception, la langue en général sans distinction, est appelée *langage*. En danois : exercice de la langue, *norme*, le langage humain. Le synchronicien soutiendra qu'il est légitime de considérer la langue au sens d'institution comme une norme.

La norme n'équivaut donc ni à l'exercice de la langue par l'individu, ni à l'usage conventionnel de la langue par la communauté. Mais la norme est une force sous-jacente à ces deux choses. La langue n'est pas un ensemble anarchique, mais un système. Et c'est à l'intérieur de la norme linguistique que l'on trouve le système, dit le synchronicien.

Mais c'était une abstraction, dit le diachronicien. Et il a raison sur ce point. [Pas plus qu'il n'existe devant nos yeux une rose idéale, mais seulement différentes roses particulières, qui diffèrent les unes des autres quant à leur couleur, leur parfum et leur forme, il n'existe de norme linguistique au sens d'un objet directement tangible ; nous obtenons la notion de rose en abstrayant les caractéristiques communes à toutes les roses particulières, et de la même manière] nous n'obtenons la notion de norme qu'en poussant l'abstraction jusqu'à ce qui est commun et déterminant pour tous les exercices de la langue préalablement constatés. »

det samfund, hvori en saadan norm hersker, maa nu være temmelig snævert. Det er nemlig bekendt, at de forskellige samfundsklasser har hver sit sprog ; arbejderen har sit, de forskellige haandværk har hver sit særlige sprog ; der er noget, der hedder dannet sprog, og noget, der hedder gadesprog. Hvis vi nu skal abstrahere det for sprogudøvelserne fælles, saa vil vi altsaa først finde, at sprogudøvelserne falder i visse typer efter samfundets lagdeling, og for hver af disse typer maa der altsaa existere en særlig norm. Og selv om det nu skulde lykkes at sige, at samtlige disse normer er underordnede en højeste norm, nemlig rigssproget, saa maa vi huske, at rigssproget har to væsensforskellige fremtrædelsesformer som talesprog og som skriftsprog, og inden for skriftsproget findes der forskellige stilarter : poesi og prosa, højere og lavere stil, osv. Her støder vi altsaa igen paa en mangfoldighed og ikke paa en enhed. Og lad os saa tage en tur rundt i landet og høre, hvordan sproget lyder dær, og vi vil finde, at det er opdelt i vidt forskellige dialekter. Og her lader normbegrebet sig overhovedet ikke redde, for dialektgeograferne har vist os, at der findes slet ikke bestemte dialekter med faste grænser. De dialektejendommeligheder, som findes paa eet bestemt punkt i landskabet, de har ikke samme udbredelsesomraade uden om dette punkt. De har hver sit udbredelsesomraade, og grænserne for de enkelte ejendommeligheder afviger fra hinanden og skærer hinanden paa alle mulige maader, selv om grænserne nok i visse tilfælde til dels gaar sammen i bundter. Paa et saadant omraade synes det halsløs gerning at ville ansætte en norm, og dog er et saadant omraade heller ikke undergivet rigssprogets norm.

Synkronikeren vil hertil svare, at hans teori er selvfølgelig ingenlunde omstyrtet, selv om det viser sig, at der existerer flere forskellige normer inden for eet og samme sprog, og selv om nogle af disse normer – dialekterne – har vage grænser. Normen er bundet til et samfund, men det er ligegyldigt, hvor stort eller hvor lille dette samfund er, og det er ogsaa ligegyldigt, hvor skarpe eller hvor vage grænserne er for det omraade, som dette samfund bebor. En norm beror nemlig paa, at individer, der slutter sig omkring et centrum, imiterer dette centrums sprog. Om disse individer er manger eller faa, spiller ingen rolle ; hvor de bor, er ogsaa sagen ganske uvedkommende. Der kan sidde danskere spredt rundt omkring i Kina eller i Amerika, og de følger den danske norm ; spørgsmaalet om geografiske grænser kommer ikke sagen ved. Hvilke geografiske grænser har dansk arbejdersprog eller dansk journalistsprog for slet ikke at tale om dansk sømandssprog ? Det er et meningsløst spørgsmaal. Imitationen af et centrum kan skyldes forskellige hensyn. Den kan skyldes den blotte nødvendighed af at gøre sig forstaaelig indbyrdes. Dersom den kun skyldes denne ene faktor, danner der sig en dialekt i dette ords egentlige forstand. Vi har her en norm, som giver særlig stort spillerum for individuelle variationer, variationer fra punkt til punkt inden for omraadet, og normen rummer kun visse faa, men gennemgribende hovedregler. En fastere, større og mere konkret norm opstaar først, naar imitationen af et givet centrum ikke blot skyldes nødvendigheden af gensidig forstaaelighed, men tillige at sproget i dette centrum nyder særlig anseelse som bærer af en overlegen kultur. Saaledes kan en by med tilstrækkelig overlegen kultur i løbet af kort tid drukne hele flader ad omliggende varieteter ; [i en radius af 200 km uden om Paris er i løbet af de sidste menneskealder saa godt som alle dialektafviigelser forsvundne]. Der opstaar her en egentlig sprogform af mere detaljeret natur. Inden for et sprog kan der findes flere saadanne normer. Flere kulturcentre kan trække hver i sin retning. Men over dem kan der igen findes en højere norm, et rigssprog. Det dannede sprog i verdensbyen Rom var til enhver tid højeste norm for alle dele af det romerske rige. Men at der findes en saadan højeste norm, vil aldrig sige, at de underliggende normer forsvinder. Det sprog, der tales et givet sted paa landet, er altid først and fremmest betinget af det nærmeste centrum, og dette nærmeste centrum ligger igen under for indflydelsen fra det højeste centrum. Selv om udviklingen i et land gaar saa vidt, at der ikke existerer egentlige dialekter, vil der dog altid existere provinsialsprog, og af samtlige indbyggere i et rige vil det altid kun være et forholdsvis ringe antal, der opfylder den højeste norm, rigssprogets

krav i en saadan grad, at de ikke gennem deres sprog røber deres herkomst. At der findes en særlig norm for skriftsproget og en anden for talesproget, kan ikke afvises ; heller ikke, at der kan findes sociale normer ; under byernes kulturnorm en vulgærnorm, i de forskellige fag faglige normer. Men sprogudviklingen bestaar altid dels i en differentiation, en adspjaltelse i lokale varieteter, dels i en koncentration, virkningen af normer ud fra givne kulturcentre. Men man maa passe paa ikke at gaa videre i adskillelsen af normer end nødvendigt. Meget af det, der anføres som forskelligt for forskellige sociale lag og for forskellige provinser, er kun *usus* og angriber ikke normen. De afvigelser i sprogbrugen, der findes mellem en byboer i Aarhus og en byboer i Odense, beror ikke paa normen, men kun paa, at der i de to kulturcentre, her er tale om, hersker forskellig *usus*, en forskellig mode med hensyn til normens udøvelse. Dærfør vil man ofte kunne finde, at der i et sprog kun er een virkelig norm, den nationale fællesnorm.

Men diakronikeren er skeptisk over for denne tilsyneladende empiri. I meget har han faaet ret af synkronikeren, selv om han unægtelig ogsaa har faaet sine begreber stillet paa plads. Men han konstaterer, at den hypotetiske antagelse af en national fællesnorm er en abstraktion til, eller i hvert fald en halv abstraktion til.

[...] Hidtil har diakronikeren søgt at nedbryde tilstandens systematiske enhed ved at opløse den i lag : sociale og geografiske atomer. Synkronikeren har reddet sig fra skanse til skanse og dækker sig nu bag to eller halvanden abstraktion¹¹². » (H.Spr. : p. 26-29).

¹¹² « Le diachronicien doit concéder que l'on peut opérer cette abstraction, que dans une communauté donnée règne une norme qui est déterminante pour les langues des individus. Mais, dit-il, la communauté dans laquelle règne une telle norme doit cependant être assez étroite. Il est en effet bien connu que les diverses classes sociales ont chacun leur langue : le travailleur a la sienne, les différentes professions ont chacune leur langue particulière : il y a quelque chose qui s'appelle langue cultivée et quelque chose qui s'appelle langue verte. Si à présent nous devons abstraire ce qui est commun aux exercices de la langue, nous allons tout d'abord trouver que les exercices de la langue se répartissent en certains types d'après la stratification de la communauté, et que pour chacun de ces types il doit aussi exister une norme particulière. Et même si l'on peut dire que toutes ces normes sont subordonnées à une norme plus haute, à savoir la langue officielle, nous devons nous rappeler que la langue officielle a deux aspects essentiellement différents, la langue parlée et la langue écrite, et qu'à l'intérieur de la langue écrite on trouve différents styles : poésie et prose, style élevé et bas, etc. Ainsi ici encore on découvre une multiplicité, et non pas une unité. En outre, si nous faisons le tour du pays et écoutons comment la langue y est parlée, nous découvrirons qu'elle est subdivisée en dialectes très différents. Arrivé à ce stade, la notion de norme ne peut généralement pas être sauvée, parce que les géographes des dialectes nous ont montré qu'en aucun cas l'on ne trouve de dialecte défini par des frontières fixes. Les particularités dialectales que l'on trouve à un point donné dans la contrée n'ont pas la même circonscription géographique hors de ce point. Elles ont chacune leur circonscription géographique, et les frontières des particularités individuelles divergent les unes des autres et se coupent de toutes les manières possibles, même si dans certains cas les frontières s'assemblent cependant partiellement en faisceaux. Sur un tel territoire il semble que ce soit folle témérité que de vouloir fixer une norme, et cependant un tel territoire n'est pas non plus soumis à une norme linguistique officielle.

Le synchronicien répondra alors que sa théorie n'est évidemment en aucune façon invalidée, même s'il s'avère qu'il existe plusieurs normes différentes à l'intérieur d'une même langue, et même si quelques unes de ces normes – les dialectes – ont des frontières floues. La norme est liée à une communauté, mais il importe peu que la communauté soit plus ou moins grande ou petite, et il importe peu également que les frontières du territoire que cette communauté occupe soient plus ou moins nettes ou floues. Une norme repose en effet sur le fait que les individus qui se concentrent autour d'un centre imitent la langue de ce centre. Que ces individus soient nombreux ou en petit nombre ne joue aucun rôle ; l'endroit où ils habitent est également un facteur parfaitement indifférent. Il peut y avoir des Danois éparpillés partout en Chine ou en Amérique, ils suivent la norme danoise ; la question des frontières géographiques n'est pas en cause. Quelles frontières géographiques a la langue danoise des travailleurs ou la langue danoise des journalistes, pour ne pas parler de la langue danoise des marins ? Cette question est dépourvue de sens. L'imitation d'un centre peut être due à différentes causes. Elle peut être due à la simple nécessité de se faire mutuellement comprendre. Si elle n'est due qu'à cet unique facteur, il se constitue un dialecte dans le sens propre de ce mot. Il s'agit ici d'une norme qui laisse une latitude particulièrement importante aux variations individuelles, les variations d'un point à un autre à l'intérieur du territoire, et la norme

A l'objection de l'inexistence des langues succède celle de leur diversité, qui nous reconduit sur le terrain des *Principes de grammaire générale*. L'énumération des divers types de diversité linguistique, sociale, stylistique et géographique insiste tout particulièrement sur la dernière, et le propos n'est pas sans rappeler celui des cours de Saussure, Hjelmslev affirmant notamment « qu'en aucun cas l'on ne trouve de dialecte défini par des frontières fixes » dans la mesure où « [l]es particularités dialectales que l'on trouve à un point donné dans la contrée n'ont pas la même circonscription géographique hors de ce point » et où « les frontières des particularités individuelles divergent les unes des autres et se coupent de toutes les manières possibles ». Le problème est paradoxalement réglé en termes de soumission à une norme, indépendante, en tant que telle, des frontières géographiques. Le paradoxe est en réalité un glissement, les « frontières des particularités individuelles » devenant par cette opération les « frontières géographiques » de la communauté. Seule, donc, est abandonnée la notion de territoire, la notion d'unité demeurant par le biais de celle de communauté. On retrouve ici, d'une certaine manière, le doublage de la théorisation saussurienne de la langue, par un objet dont l'abstraction repose ainsi paradoxalement sur sa présupposition. L'abstraction est très nette avec la notion d'imitation d'un centre, qui rappelle celles d'idéal et

ne contient que certaines règles essentielles peu nombreuses mais fondamentales. Une norme plus fixée, plus grande et plus concrète apparaît tout d'abord quand l'imitation d'un centre donné n'est pas seulement due à la nécessité de la compréhension mutuelle, mais en outre au fait que la langue de ce centre bénéficie d'une considération particulière en tant que véhicule d'une culture supérieure. Une ville dotée d'une culture suffisamment supérieure peut ainsi faire disparaître en l'espace de peu de temps sur l'ensemble de leur superficie les variétés environnantes : [dans un rayon de 200 km à l'extérieur de Paris presque toutes les déviations dialectales ont disparu en l'espace de quelques générations]. Il naît ici véritablement un type de langue d'une nature plus détaillée. A l'intérieur d'une langue il peut y avoir plusieurs normes de ce type. Plusieurs centres culturels peuvent tirer chacun dans leur direction. Mais au-dessus d'elles il existe à nouveau une norme supérieure, une langue officielle. La langue constituée dans la ville universelle de Rome fut en tout temps la plus haute norme pour toutes les parties de l'empire romain. Pour autant, l'existence d'une telle norme supérieure ne veut jamais dire que les normes subordonnées disparaissent. La langue qui est parlée à un endroit donné du pays est toujours d'abord et avant tout conditionnée par le centre le plus proche, et ce centre le plus proche est à son tour sous l'influence du centre le plus élevé. Même si dans un pays le développement allait si loin qu'il ne puisse exister de véritables dialectes, il existera cependant toujours des langues provinciales, et parmi tous les habitants d'un pays il n'y en aura toujours qu'un nombre comparativement faible qui se conformera à la norme supérieure, à l'exigence de la langue officielle à un degré tel que leur origine ne se dévoile pas à travers leur langue. Il est indéniable qu'il existe une norme particulière pour la langue écrite et une autre pour la langue parlée ; et qu'il puisse y avoir des normes sociales ; sous la norme culturelle des villes une norme vulgaire, dans les différentes professions des normes spécialisées. Mais le développement de la langue consiste toujours pour partie en une différenciation, une dispersion en variétés locales, pour partie en une concentration, l'action de la norme à partir d'un centre culturel donné. On doit cependant veiller à ne pas aller plus loin que nécessaire dans la division de la norme. Une grande partie de ce qui est signalé comme différent pour différentes strates sociales et pour différentes provinces est seulement un *usage* et n'atteint pas la norme. Les écarts dans l'usage de la langue que l'on constate entre un citoyen de Aarhus et un citoyen d'Odense ne sont pas dus à la norme, mais seulement au fait qu'il y a dans les deux centres culturels dont il est ici question des usages différents, une mode différente quant à la pratique de la norme. C'est pourquoi souvent on pourra constater qu'il n'y a dans une langue qu'une norme véritable, la norme commune nationale.

Mais le diachronicien se montre sceptique devant cet empirisme apparent. Pour une grande part il a obtenu gain de cause de la part du synchronicien, bien qu'il ait aussi vu ses idées remises en question. Mais il constate que la conception hypothétique d'une norme commune nationale est encore une abstraction, ou en tout cas encore une demi-abstraction.

[...] Jusqu'ici le diachronicien a cherché à désagréger l'unité systématique de l'état en le décomposant en couches : en atomes sociaux et géographiques. Le synchronicien s'est sauvé de retranchement en retranchement et s'abrite maintenant derrière deux abstractions ou une et demi. »

de réalité en puissance que l'on trouvait dans les *Principes de grammaire générale*. Dans le même temps, cette langue, imitée et « véhicule », est socialement déterminée – sa nature dépend des causes de sa constitution –, et les notions mêmes d'imitation et de conformation impliquent une consistance objectale, fût-elle différente de celle de l'instrument de communication. Il est d'ailleurs question de « l'action de la norme à partir d'un centre culturel donné ». Il est d'autant plus notable que le problème de la diversité se règle au moyen du postulat de normes supérieures et subordonnées d'une part, d'usages d'autre part, qui sont des « modes différentes dans la pratique de la norme ». Apparaissent ainsi nettement, en effet, les enjeux de la distinction hjelmslevienne entre norme et usage, la première permettant une série d'abstractions ascendantes cependant que le second témoigne de l'objectalité de la norme ainsi pratiquée, alors que, par ailleurs, la notion de conformation renvoie à une série unifiée d'abstractions. Ce double mouvement apparaît clairement dans les autres développements. La norme constitue en effet, d'une part, le lieu du système sur lequel portait l'interrogation du diachronicien, système dont le développement suivant fait nettement apparaître l'objectalité :

« Vi har altsaa ikke simpelt hen et tredelt system. Men vi har et system bestaaende af tre dele, som alle maa ses fra de samme tre synspunkter. Først ved denne betragtning bliver systemet harmonisk, først herved opfylder vi diakronikerens forlangende om et bevis for systemets indre sammenhæng.

Men diakronikeren har en malice tilbage : Han vil indvende, at denne adskillelse af systemets dele og de synspunkter, der anlægges paa dem, det var abstraktion nr. 3.

Det er ad denne vej lykkedes os at indkredse problemet om forholdet mellem sprogtilstand og sprogsystem. Det er blevet til problemet om forholdet mellem sprognorm og sprogsystem.

Diakronikeren vil nemlig nu indvende, at selv om normen maa betragtes paa den angivne maade, inddelt i tre gange tre synspunkter, saa skylder vi beviset for, at alt, hvad der indgaar i disse rubrikker, lader sig systematisere. Han maa indrømme, at fonemerne lader sig behandle som et system. Og han maa indrømme, at det samme gælder de grammatiske enheder. Men over for de semantiske enheder er han skeptisk. Semantiske enheder er jo f. ex. *ko, hest, svin, bog, pen, stol, bord*, osv. Kan det lade sig gøre at opfatte dem som et specifikt sprogligt system af modsætninger og ligheder? Nej, dette maa vi indrømme. Inden for semantikken findes der et stort overdrev af enheder, som, uden at danne et sprogligt system, indgaar i den sproglige norm. Men vi kan paa den anden side minde om, at der ogsaa inden for semantikken findes enklaver, hvor vi har systemer. Præpositionerne, adjektiverne lader sig i hvert fald behandle som et system af ligheder og modsætninger.

Systemet er altsaa et snævrere begreb end normen.

Men synkronikeren redder sit system, og fra nu af indtager han en effektiv forsvarsstilling og vil endda om et øjeblik gaa over til angreb. Han vil nu hævde, at er systemet end et *snævrere* begreb end normen, saa er det til gengæld et *dybere* begreb end normen.

Lad os betragte det grammatiske system. Dette system, hvis existens vi anerkender, dette system, hvori der findes to tempora : præsens – præteritum, to maader : indikativ – konjunktiv, to diateser : aktiv – passiv osv., dette system eksisterer og virker i sproget, i normen og helt op i sprogudøvelsen, uden at de talende individer aner det eller behøver at ane det. Ofte aner selv den faglærte grammatiker det ikke, fordi det, han tror at ane, er forkert. Der er noget her, som er svært at gribe, men som er der. Det er ikke haandgribeligt, det er potentielt, det ligger i et skjult dyb under det, vi hører omkring os. Man siger ofte, at det grammatiske system er ubevidst eller underbevidst. Det er urigtigt. Systemet er hverken bevidst eller ubevidst, det har intet med bevidsthed eller med

psykologi at gøre. Det ligger ikke i individerne, det ligger i normen, det er overindividuel, det er socialt, det er potentielt, men det er et faktum.

Og hermed er svaret givet paa det spørgsmaal, vi stillede os ved denne forelæsnings begyndelse : I hvor høj grad kan sprogtilstanden opfattes som et system ? Systemet ligger ikke i sprogudøvelsen, og ikke i sprogbrugen, men i det snævrere begreb normen. Og systemet ligger endda kun i en del af normen, idet semantikken til dels ikke udgør et system. Men i det omraade, der bliver tilbage, ligger systemet som et potentielt net af faste relationer, og det virker herfra med sine fangarme ud i hele sproget, det paatvinger hele sprogbrugen, hele sprogudøvelsen sit stempel.

Her i dette dybeste lag træder først modsætningen tydeligt frem mellem syn- og diakronikeren.

Dette var den sidste og den største abstraktion. Synkronikeren har ført os ud i et dyb, hvor det er vanskeligt at bunde. Men synkronikeren staar nu fast og erklærer : Ja, det er den største abstraktion, men det er tillige den dybeste sandhed. Abstraktion og realitet er ikke modsætninger. Gennem en række abstraktioner er jeg naaet ind til noget, som enhver vil respektere som en realitet. Og vil man endda være skeptisk over for dets realitet, saa har jeg eet argument til : Selv om man vil sige, at systemet ikke er en objektiv kendsgerning, men at det er konstrueret af mig, saa vil jeg hævde, at jeg *maa* konstruere det, hvis jeg overhovedet skal løse den opgave, der er stillet mig : at forklare sproget. Systemet er en erkendelsesteoretisk nødvendighed, en arbejdshypotese, som er uundgaelig. Kun hvis vi antager denne arbejdshypotese, bliver det for alle sprog fælles iøjnefaldende og tilgængeligt for behandling, og kun hvis vi antager denne arbejdshypotese, bliver en karakteristik af det enkelte sprog mulig. Og endelig er det tænkeligt, at kun hvis vi antager denne arbejdshypotese, bliver det muligt virkelig at forklare samtlige sprogforandringer, og særlig de dybestgaaende, de mest gennemgribende, de fundamentale transformationer : dem, der rammer systemet¹¹³. » (H.Spr. : p. 33-35).

¹¹³ « Nous n'avons donc pas purement et simplement un système tripartite. Nous avons un système constitué de trois parties, qui peuvent chacune être considérées à partir des trois mêmes points de vue. Pour la première fois, avec cette conception, le système devient harmonieux, et pour la première fois, avec elle, nous faisons la preuve, demandée par le diachronicien, de la cohésion intérieure du système.

Mais le diachronicien n'a pas dit son dernier mot : il objectera que cette distinction des parties du systèmes et des points de vue qui leur sont appliqués est une troisième abstraction.

C'est par ce chemin que nous sommes parvenus à cerner de plus près le problème du rapport entre état linguistique et système linguistique. Celui-ci est devenu le problème du rapport entre norme linguistique et système linguistique.

Le diachronicien va en effet objecter, à présent, que même si la norme peut être considérée de la manière indiquée, selon une division en trois fois trois points de vue, il reste à prouver que tout ce qui entre dans ces rubriques se laisse systématiser. Il doit concéder que les phonèmes sont traitables en termes de système. Il doit également concéder qu'il en est de même pour les unités grammaticales. Mais pour ce qui est des unités sémantiques, il est sceptique. Les unités sémantiques sont par exemple *ko, hest, svin, bog, pen, stol, bord* [*vache, cheval, cochon, livre, plume, chaise, table*] etc. Peut-on les appréhender comme un système linguistique spécifique d'oppositions et de similarités ? Nous devons concéder que non. Dans le sémantique, il y a un vaste domaine d'unités qui, sans former un système linguistique, entrent dans la norme linguistique. Mais d'un autre côté, nous pouvons rappeler que dans le sémantique il existe également des enclaves où nous avons des systèmes. Les prépositions, les adjectifs sont en tout cas traitables en termes de système de similarités et d'oppositions.

Le système est donc une notion plus étroite que la norme.

Mais le synchronicien vient au secours de son système, et dorénavant il occupe une position défensive effective, et dans un instant il ira même plus avant à l'attaque. Il soutiendra alors que si le système est une notion plus étroite que la norme, il est en revanche une notion plus profonde que la norme.

Considérons le système grammatical. Ce système, dont nous reconnaissons l'existence, ce système où l'on trouve deux temps : présent –, prétérit, deux modes : indicatif – subjonctif, deux diathèses : actif – passif, etc., ce

Si Hjelmslev s'interroge en premier lieu sur la possibilité de systématiser les différentes unités linguistiques, concluant que « [l]e système est [...] une notion plus étroite que la norme », notion qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, est « une nécessité d'ordre épistémologique », et si le système, ainsi conçu, « agit dans la langue, dans la norme, et jusque dans l'exercice de la langue », « se situe à une profondeur cachée sous ce que nous entendons autour de nous », par ailleurs « il se situe dans la norme », « et de là avec ses tentacules il porte son action à l'extérieur dans la langue tout entière ». Comme dans les textes postérieurs, l'usage prend en charge la dimension socio-historique des langues. On lit ainsi notamment :

« Hvilke ord der anbringes i den enkelte af disse kategorier, er teoretisk set vilkaarligt ; det beror paa den befolknings mentalitet, som benytter sproget. De sociologiske betingelser er afgørende for de grammatiske formers *anvendelse*, men de er ikke afgørende for de grammatiske formers *grundbetydning*. Denne hviler, abstrakt og potentiel, bag ved alle anvendelserne, og dens styrke ligger netop i, at den takket være sin høje abstraktionsgrad lader sig tilpasse til vidt forskellige mentaliteter og til vidt forskellige anvendelser. Ogsaa anvendelsen paa sexus er teoretisk set vilkaarlig, men beror paa samfundets stuktur, paa den nedarvede eller fremherskende arbejdsdeling mellem mand og kvinde og deraf følgende opfattelse af begreberne "han" og "hun". Om genus i nama-sproget, hvor masc. tillige betegner "høje (eller slanke)", fem. tillige "lave (eller brede)", siger *Meinhof*: "Naturgemäss fielen dann in den meisten Fällen die männlichen Lebewesen in die Klasse des "Grossen" und die weiblichen in die des "Kleinen". I

système existe et agit dans la langue, dans la norme, et jusque dans l'exercice de la langue, sans que les sujets parlants ne le soupçonnent ou aient besoin de le soupçonner. Souvent, même le grammairien professionnel ne le soupçonne pas, parce que ce qu'il croit soupçonner est erroné. On se trouve ici face à quelque chose qui est difficile à saisir, mais qui existe bel et bien. Ce quelque chose n'est pas palpable, il est potentiel, il se situe à une profondeur cachée sous ce que nous entendons autour de nous. On dit souvent que le système grammatical est inconscient ou subconscient. Cela n'est pas exact. Le système n'est ni conscient ni inconscient, il n'a rien à faire avec la conscience ou avec la psychologie. Il ne se situe pas dans les individus, il se situe dans la norme, il est supra-individuel, il est social, il est potentiel, mais il est un fait.

Et par là trouve une réponse la question que nous nous étions posée au début de ces leçons : à quel degré un état linguistique peut-il être conçu comme un système ? Le système ne réside pas dans l'exercice de la langue, ni dans l'usage de la langue, mais dans la notion plus étroite de norme. Et le système réside même seulement dans une partie de la norme, puisque, pour partie, le sémantique ne forme pas de système. Mais le système se trouve dans le domaine restant, comme un réseau potentiel de relations fixes, et de là avec ses tentacules il porte son action à l'extérieur, dans la langue tout entière, il impose sa marque à l'usage de la langue tout entier, à l'exercice de la langue tout entier.

Là, dans cette couche la plus profonde ressortent tout d'abord distinctement les oppositions entre le synchronicien et le diachronicien.

C'était l'ultime abstraction. Le synchronicien nous a conduits à une profondeur à laquelle il est difficile de garder pied. Mais le synchronicien est à présent fermement campé sur ses jambes et explique : Oui, c'est le degré ultime de l'abstraction, mais c'est en même temps la plus profonde vérité. Abstraction et réalité ne s'opposent pas. Au travers d'un certain nombre d'abstractions, j'ai abouti à quelque chose que chacun respectera comme une réalité. Et même si quelqu'un est sceptique quant à cette réalité, j'ai un argument : quand bien même on dirait que le système n'est pas une donnée objective, mais qu'il est construit par moi, je soutiendrai que je *dois* le construire, si d'une manière générale il faut que je m'acquitte de la tâche qui m'est échue : expliquer la langue. Le système est une nécessité théorique d'ordre épistémologique, une hypothèse de travail qui est inévitable. Ce n'est que si nous admettons cette hypothèse de travail que ce qui est commun à toutes les langues devient évident et accessible à l'examen, et ce n'est que si nous admettons cette hypothèse de travail qu'une étude descriptive des langues particulières devient possible. Enfin, on conçoit que ce n'est que si nous admettons cette hypothèse de travail qu'il devient possible d'expliquer réellement l'ensemble des changements linguistiques, et en particulier les transformations qui vont au plus profond, celles qui sont les plus décisives, les plus fondamentales : celles qui atteignent le système. »

virkeligheden er der tale om en forskellig vurdering : masc. er her expansiv, fem. koncentreret, dvs. mentaliteten er lige den modsatte af den europæiske, men kategorierne er de samme. I nama er manden den aktive og derfor expansiv ; i Europa er kvinden den fødende, den frembringende, den der skaber et miljø, en familie – derfor expansiv¹¹⁴. » (H.Spr. : p. 102-103)

ce développement préluant par ailleurs à l'appréhension future de la langue comme un système de possibilités de signes¹¹⁵ :

« Af disse kategorier, som er givne af grammatikken, er der kun to, som er ubegrænsede af indhold, nemlig substantiv og verbum. Ethvert sprog har i princippet en uendelig mængde substantiver og verber. Ingen ordbog er her udtømmende ; ikke blot kan man ved produktive afledninger forhøje antallet langt ud over hvad ordbogen kan angive (f. ex. kan der paa dansk af ethvert verbum afledes et substantiv med endelsen *-en* : *væren vorden soven spisen*), men man kan ogsaa ved laan fra fremmede sprog eller ved vilkaarlige dannelser supplere sprogets forraad af substantiver og verber ganske efter ønske. Jeg tror egentlig, at de forelæsnings over grammatik, som jeg har holdt paa dette sted, er et meget godt eksempel til belysning heraf ; mon jeg tager fejl, naar jeg formoder, at jeg i disse forelæsnings har brugt adskillige substantiver og verber, om hvis existens i dansk maaske nogle af mine tilhørere ikke tidligere har hørt anelse ; nogle af dem har forøvrigt maaske næppe tidligere været brugt paa dansk, og en dansk ordbog vil i øjeblikket ikke indeholde disse ord. Men det, som nu er det ejendommelige, er dette, at naar saadanne nye substantiver eller verber lanceres i et enkelt individs sprogudøvelse, saa kan de dærfra trænge videre ud i den sproglige usus ; jeg siger ikke, at de nødvendigvis gør det, omend jeg for mine egne vedkommende haaber det. Fra usus kan de gaa videre til normen. Mangfoldige substantiver, der betegner tekniske begreber, er i den sidste menneskealder blevet adopterede af den danske norm. Men det afgørende er, at sprogets system berøres ikke i mindste maade derved. Det danske sprogsystem forbliver det samme, selv om dansk i sig optager ord som *bil*, *film* eller *syntagme*. Substantiverne, og ligeledes verberne, udgør nemlig kategorier bestaaende af et ubegrænset antal ord, som ikke udgør noget system, i det mindste ikke noget specifikt sprogligt system¹¹⁶. » (H.Spr. : p. 140).

¹¹⁴ « La répartition des mots dans chacune de ces catégories est, d'un point de vue théorique, arbitraire ; cela dépend de la mentalité du peuple qui utilise la langue. Les conditions sociologiques sont déterminantes pour l'emploi des formes grammaticales, mais elles ne sont pas déterminantes pour la *signification fondamentale* des formes grammaticales. Celle-ci, abstraite et potentielle, repose derrière tous les emplois, et sa force consiste précisément en ce que grâce à son haut degré d'abstraction, elle peut être ajustée à des mentalités très différentes et à des emplois très différents. L'emploi du sexe est également arbitraire d'un point de vue théorique, mais repose sur la structure de la société, sur la division du travail héréditaire ou prépondérante entre homme et femme, et sur la conception des concepts "han" [il] et "hun" [elle] qui s'ensuit. Sur le genre de la langue nama, où le masculin signifie en outre "haut ou (élançé)", le féminin en outre "bas (ou large)", Meinhof dit : "Naturgemäss fielen dann in den meisten Fällen die männlichen Lebewesen in die Klasse des "Grossen" und die weiblichen in die des "Kleinen". En réalité il s'agit d'une appréciation différente : le masculin est ici expansif, le féminin concentré, c'est-à-dire que la mentalité est exactement le contraire de l'européenne, mais que les catégories sont les mêmes. En nama les hommes sont les actifs et par là les expansifs ; en Europe ce sont les femmes les parturiantes, les engendeuses, celles qui créent un environnement, une famille – par là les expansives. »

¹¹⁵ Comme nous l'avons vu plus haut, la notion de système de possibilités est présente dès ce texte : « Syntagmatikken ligger i norm og usus, og systemet rummer mange syntagmatiske muligheder, som norm og usus ikke udnytter. » [« Le syntagmatique réside dans la norme et dans l'usage, et le système contient beaucoup de possibilités syntagmatiques que n'exploitent pas la norme et l'usage. »] (H.Spr. : p. 155).

¹¹⁶ « De ces catégories qui sont données par la grammaire, il n'y en a que deux dont le contenu soit illimité, à savoir le substantif et le verbe. Chaque langue a en principe une quantité extrêmement grande de substantifs et de

Dans ce cadre, le problème de la variété géographique trouve une résolution très précise – c'est-à-dire en termes de justification des notions communes et traditionnelles –, et dont, significativement, la comparaison des langues constitue un prolongement naturel :

« To sprog kan tænkes at have samme system, men forskellig norm. Tysk og latin har f. ex. samme genussystem ; men lovene for dette genussystems praktisering er i detaljen vidt forskellige. Vi har i begge sprog tre genera, masculinum, femininum og neutrum, der forholder sig til hinanden paa samme maade, saaledes at de indgaar i et modsætningsforhold af samme art ; men de tre generas fordeling over sprogenes semantemforraad er vidt forskellig : paa tysk er solen femininum, paa latin masculinum ; paa tysk er maanen masculinum, paa latin femininum. Og to geografiske omraader kan have samme system og samme norm, men forskellig usus, en forskellig mode i sprogbrugen ; det er ofte denne modsætning, vi finder mellem to forskellige dialekter, og det er saa at sige altid denne modsætning, vi finder mellem to forskellige provinsialsprog inden for samme rigssprogsomraade. For at beherske et sprog saa vidt, at man ikke gør sig skyldig i forvexlinger eller misforstaaelser, er det nødvendigt at beherske systemet og normen, men ikke usus ; den udlænding, f. ex., der taler et sprog tydeligt og korrekt i henseende til grammatik og ordvalg, men med en fremmed accent, behersker system og norm, men ikke usus. Usus er ikke afgørende for et sprogs definition ; eet og samme sprog kan tales med forskellig usus i forskellige egne og i forskellige miljøer. Men usus indgaar nødvendigt i ethvert sprogs intimere beskrivelse¹¹⁷. » (H.Spr. : p. 147).

verbes. Aucun dictionnaire n'est exhaustif en la matière ; non seulement l'on peut, avec des dérivations productives, augmenter leur nombre bien au-delà de ce que le dictionnaire peut indiquer (par exemple en danois on peut dériver de chaque verbe un substantif avec la terminaison *-en* : *væren* [l'être] *vorden* [le devenir] *soven* [le dormir] *spisen* [le manger]), mais on peut aussi au moyen de l'emprunt aux langues étrangères ou par une création arbitraire compléter selon son bon vouloir le fonds linguistique de substantifs et de verbes. A vrai dire, je crois que les leçons sur la grammaire que j'ai données en ce lieu constituent un excellent exemple de ce phénomène ; est-il sûr que je me trompe quand je présume que dans ces leçons j'ai utilisé divers substantifs et verbes dont l'existence n'avait peut-être pas été envisagée auparavant par certains de mes auditeurs ; quelques-uns d'entre eux n'ont peut-être d'ailleurs jamais été utilisés auparavant en danois et aucun dictionnaire danois ne contient ces mots pour le moment. Cependant, ce qui est remarquable est que quand de tels nouveaux substantifs ou verbes sont introduits dans l'exercice de la langue d'un individu particulier, ils peuvent à partir de là se répandre plus loin dans l'usage linguistique ; je ne dis pas qu'ils le font nécessairement même si je l'espère en ce qui me concerne. De l'usage ils peuvent alors aller plus loin jusqu'à la norme. De nombreux substantifs qui désignent des notions techniques ont été adoptés par la norme danoise au cours du dernier quart de siècle. Mais ce qui est déterminant est que le système de la langue n'est pas le moins du monde atteint par ce fait. Le système de la langue danoise demeure le même, bien que le danois recueille en lui des mots comme *bil* [voiture/hâche], *film* [film] ou *syntagme* [syntagme]. Les substantifs, et de même les verbes, constituent en effet des catégories consistant en un nombre illimité de mots, qui ne constituent aucun système, ou du moins aucun système spécifiquement linguistique. »

¹¹⁷ « On peut imaginer deux langues possédant le même système, mais des normes différentes. L'allemand et le latin ont par exemple le même système de genres ; mais les lois pour la pratique de ce système de genres diffèrent beaucoup dans les détails. Dans les deux langues nous avons trois genres, masculin, féminin et neutre, qui se comportent de la même manière les uns à l'égard des autres, et entrent ainsi dans une relation d'opposition du même type ; mais la répartition des trois genres sur le domaine des sémantèmes de la langue est très différente : en allemand le soleil est féminin, en latin masculin ; en allemand la lune est masculin, en latin féminin. Deux domaines géographiques peuvent aussi avoir le même système et la même norme mais des usages différents, une mode différente dans l'usage de la langue ; c'est souvent cette opposition que nous trouvons entre deux dialectes différents, et c'est pour ainsi dire toujours cette opposition que nous trouvons entre deux langues provinciales à l'intérieur du même domaine national. Pour connaître une langue sans se rendre coupable de confusions ou de malentendus, il est nécessaire de connaître le système et la norme, mais non l'usage ; l'étranger, par exemple, qui parle une langue distinctement et correctement pour ce qui est de la grammaire et du choix des mots, mais avec un accent étranger, connaît le système et la norme, mais pas l'usage. L'usage n'est pas

Mais d'autre part, comme nous le notions ci-dessus¹¹⁸, la perspective hjelmslevienne, dans ce texte, est entièrement inductive, et implique en tant que telle une sorte de brouillage de la distinction initiale entre institution et acte, puis entre le système, les normes et leur usage. Il est ainsi question ensuite de différentes « manifestations » du langage, qui sont « le langage » dans un sens chaque fois plus étroit – conformément à l'équation mis en place plus haut : le langage = institution + exécution –, Hjelmslev distinguant cependant par ailleurs entre l'exercice de la langue, qu'il appelle comme plus haut *parole*, et « ce dont elle est l'exercice », la langue, usage, norme et système :

« Det menneskelige sprog (paa fransk : *le langage*) omfatter en række foreteelser af *forskellig* natur. Direkte tilgængelig for iagttagelse er det enkelte individs udøvelse af sproget (*la parole*). Ved at sammenligne adskillige individers udøvelse naar vi gennem en første abstraktion ind til det, som de udøver, nemlig sproget i snævrere forstand, *la langue*. Vi abstraherer her fra de individuelle variationer og fæster os ved det for det store flertal af udøvelserne gennemgaaende, nemlig den paa et bestemt omraade herskende sprogbrug, *usus*. Men vi kan gennem en yderligere abstraktion naa videre ind til det, som ikke blot er skik og brug, mode, men som er tvang, det, som ingen kan forsynde sig imod, hvis han vil udøve sproget uden at forandelige misforstaaelser : *normen*. Og gennem en tredie abstraktion finder vi, at der inden for normen findes et snævrere omraade, hvor de enkelte elementer staar i faste relationer til hinanden : *systemet*¹¹⁹. » (H.Spr. : p. 35-36).

déterminant pour la définition d'une langue ; une seule et même langue peut être parlée avec différents usages dans différentes régions et dans différents milieux. Mais l'usage entre nécessairement dans la description la plus intime de chaque langue. » On lira ensuite dans *La Catégorie des cas*, à propos cette fois des différents styles : « Il y a toujours des syncrétismes dans un système casuel exprimé par la position des éléments. Dans une langue où le subjectif, le translatif et le datif ne sont distingués que par l'ordre des mots, il y aura toujours syncrétisme lorsqu'un mot est nommé isolément. De plus il peut y avoir des syncrétismes par le fait que sous certaines conditions l'ordre peut être renversé. Ici certains usages particuliers (certains styles, et surtout le style poétique dont l'usage pose des limites de variation généralement plus larges que l'usage ordinaire ou neutre) peuvent affecter les syncrétismes.

Mais aussi dans les états de langues où les rapports casuels sont exprimés par des formants explicites et non par l'ordre des éléments, certains usages ou styles peuvent avoir une prédilection pour certains syncrétismes. Il y a dans toute communauté linguistique un usage neutre (neutre à l'égard des variations locales et sociales), qui est la langue commune, et souvent aussi un usage soutenu soumis à une correction plus ou moins artificielle. Ces deux types d'usages observent souvent des distinctions qui paraissent trop subtiles pour les usages inférieurs. En allemand par exemple, il est évident que les usages inférieurs admettent nombre de syncrétismes casuels qui sont pros crits de l'usage neutre et de l'usage soutenu. Il est fort probable que la situation a été analogue en latin. » (H.Cat.I : p. 104). Voir également plus loin : « Il est vrai que le turc admet en principe un schéma régulier pour l'agencement des éléments, mais l'ordre des éléments n'est pas fixe comme en chinois classique ou en anglais moderne. Dans tout texte osmanli l'ordre des éléments est souvent capricieux et d'une façon générale peu stable. M. DENY en vient même jusqu'à dire que "l'ordre théoriquement régulier est rarement observé" (811–813). En adoptant la distinction entre norme et usage qui a été établie plus haut (p. 88) on est amené à constater que pour la norme l'ordre des éléments est libre en principe ; l'ordre "théoriquement régulier" reconnu par les grammairiens n'est qu'un type arbitraire choisi quelquefois par l'usage. C'est un artifice des grammairiens plus qu'une réalité. » (H.Cat.I : p. 122).

¹¹⁸ Voir également H.Spr. : p. 58-59, cité ci-dessus.

¹¹⁹ « Le langage humain (en français : *le langage*) comporte plusieurs manifestations de nature *différente*. L'exercice de la langue par chaque individu (*la parole*) est directement accessible à l'observation. En comparant l'exercice de la langue de plusieurs individus, nous atteignons, à travers une première abstraction, ce dont c'est l'exercice, à savoir le langage dans un sens plus étroit, *la langue*. Nous abstrayons ici à partir des variations individuelles et nous nous arrêtons à ce qui est commun à la grande majorité des exercices, à savoir l'usage linguistique dominant dans un domaine déterminé, l'*usage*. Nous pouvons cependant à travers une abstraction supplémentaire aller plus loin, jusqu'à ce qui n'est pas seulement une habitude, un usage, une mode, mais une

On notera, en outre, dans ce passage, que tandis que l'usage et la norme sont respectivement une mode et une contrainte à respecter dans l'exercice de la langue, le système est quant à lui « un domaine [...] où les éléments se tiennent dans des relations fixes les uns avec les autres : *le système* ». Il semble ainsi par ailleurs que bien que Hjelmslev cherche à opposer institution et exécution, son élaboration impose une autre division : entre le système et sa réalisation, distinction dont nous venons de voir l'importance et qui, comme nous le verrons, prévaudra précisément dans la glossématique¹²⁰. On lit ainsi dans la dernière leçon :

« Indholdet af den forelæsningsrække, som jeg idag skal afslutte, har været et forsøg paa at belyse forholdet mellem sprogtilstand og sprogforandring. Forudsætningen har været en mere indtrængende analyse af sprogtilstanden, end man hidtil har foretaget. Den fransk-svejsiske sprogvidenskabelige skole har indført en betydningsfuld adskillelse mellem sproget i snævrere forstand, *la langue*, paa den ene side, og sprogudøvelsen, *la parole*, paa den anden side. Det er herefter muligt at opfatte sproget i snævrere forstand som en social og national institution, et kompleks af fakta og love, som man er tvunget til at indordne sig under, rette sig efter og overholde, hvis man vil udtrykke sig rigtigt, dvs. forstaaeligt og eentydigt, paa det paagældende sprog. Uden for sproget i denne snævrere forstand staar sprogudøvelsen, det enkelte individs haandtering af sproget, det enkelte individs brug af institutionen, og denne udøvelse kan være mere eller mindre fuldkommen, mere eller mindre vellykket, mere eller mindre afvigende fra det normale og fra sproginstitutionens krav. Sprogudøvelsen er en varierende faktor, sproget i den her definerede snævrere forstand en konstant faktor i sprogtilstanden.

Men en analyse har viist os, at sproget i snævrere forstand, sprogtilstanden som konstant institution, lader sig inddele i tre omraader : en inderste kærne, som vi kalder *systemet*, og som udelukkende bestaar i et net af faste relationer imellem givne abstrakte størrelser, et relationsnet, hvis love behersker alle andre manifestationer af sproget, sætter sit præg baade paa den herskende sprogbrug og paa individets sprogudøvelse. Uden om systemet ligger *normen*, hele det mere konkrete fond af fakta, af regler og vedtægter, som fastsætter, hvorledes det foreliggende system skal praktiseres inden for den givne sprogtilstand ; her fastsættes først og fremmest rigtighedsbredden for anvendelsen af sprogtilstandens enheder : en rigtighedsbredden i fonemernes udtale, en rigtighedsbredde i anvendelsen af de grammatiske former og af sprogets ord. Og yderst *usus*, den herskende sprogbrug ; her fastsættes ikke rigtighedsbredden, her fastsættes den normale type for anvendelsen af sprogtilstandens enheder : den normale udtale af hvert givet fonem, den normale udtale af de grammatiske former og af sprogets ord. Hvert af disse omraader har sine faste grænser¹²¹. » (H.Spr. : p. 146).

contrainte, jusqu'à ce que personne ne peut enfreindre s'il veut que son exercice de la langue ne donne pas lieu à des mécompréhensions, *la norme*. Et à travers une troisième abstraction, nous découvrons qu'il existe à l'intérieur de la langue un domaine plus étroit, où les éléments se tiennent dans des relations fixes les uns avec les autres : *le système*. »

¹²⁰ Voir déjà H.SL : p. 76, cité ci-dessus, où Hjelmslev écrit que « [l]e *schéma* sémiotique (et linguistique) par contre est en dehors de cet ordre d'idées [celui de la norme, de l'usage et de l'acte : des relations interstratigiques] ».

¹²¹ « Le contenu de la série de leçons que je dois conclure aujourd'hui a été une tentative d'apporter quelque lumière sur le rapport entre état linguistique et changement linguistique. La condition en a été une analyse de l'état linguistique plus pénétrante que celles qui avaient été entreprises jusqu'ici. L'école linguistique franco-suisse a introduit une distinction d'une grande importance entre la langue au sens étroit, *la langue*, d'une part, et l'exercice de la langue, *la parole*, d'autre part. Il est dès lors possible de concevoir la langue au sens étroit comme une institution sociale ou nationale, un complexe de faits et de lois auquel on est contraint de se soumettre, de se conformer, qu'on est contraint de respecter si l'on veut s'exprimer correctement, c'est-à-dire intelligiblement et univoquement, dans la langue en question. Hors de la langue, en ce sens plus étroit, il y a

Hjelmslev reprend ici en premier lieu l'opposition saussurienne entre langue et parole, qu'il interprète, comme plus haut, comme une opposition entre institution et exécution, s'exprimant significativement en termes doubles de conformation à un « complexe de faits et de lois auxquels on est contraint de se soumettre, de se conformer, qu'on est contraint de respecter si l'on veut s'exprimer correctement, c'est-à-dire intelligiblement et univoquement, dans la langue en question », et de « maniement de la langue par les sujets individuels ». La distinction impose la considération du système, de la norme et de l'usage comme des subdivisions de la langue, mais par ailleurs, la définition qui est donnée de la norme impose la notion de « pratique du système » dans un état linguistique, donnant ainsi à lire une tout autre subdivision, entre le système d'une part, sa mise en œuvre d'autre part, dans l'usage et dans l'exercice de la langue, déterminés par les règles de la norme, subdivision qu'atteste par exemple le développement sur les substantifs et les verbes que nous avons cité ci-dessus¹²², et par rapport à laquelle, significativement, la norme a un statut ambivalent, dans la mesure notamment où elle s'oppose à l'usage. On notera à cet égard, dans ce développement final, la notion de constance, et l'opposition corrélatrice entre « facteur variable » et « facteur constant ».

La Catégorie des cas, « On the Principles of Phonematics » et la *Synopsis of an Outline of Glossematics* (1936) témoignent de la même ambiguïté. Ces textes semblent en effet inaugurer un premier déplacement de la frontière à l'intérieur de la quadripartition qui, comme nous l'avons vu plus haut, se présente même, dans *La Catégorie des cas*, comme une tripartition. Dans *La Catégorie des cas*, la distinction fondamentale passe ainsi entre la norme et l'usage, c'est-à-dire, conformément à ce qui se dessinait dans *Sprogsystem og sprogforandring*, entre le système et son exécution, par l'individu (parole) ou par la masse (usage). Citons à nouveau ce passage rappelé ci-dessus :

L'exercice de la langue, le maniement de la langue par les sujets individuels, l'usage de l'institution par les sujets individuels, et cet exercice peut être plus ou moins parfait, plus ou moins heureux, plus ou moins divergent de l'exercice normal et de l'exigence de l'institution linguistique. L'exercice de la langue est un facteur variable, la langue au sens plus étroit que nous avons défini ici un facteur constant dans l'état linguistique.

Une analyse nous a cependant montré que la langue au sens plus étroit, l'état de la langue comme institution constante, peut être divisée en trois domaines : un noyau intime que nous appelons *le système*, et qui consiste exclusivement en un réseau de relations fixes entre des grandeurs abstraites données, un réseau de relations dont les lois dominent toutes les autres manifestations de la langue, marquent de leur empreinte à la fois l'usage linguistique prédominant et l'exercice de la langue individuel. En dehors du système il y a *la norme*, tout ce fond plus concret de faits, de règles et de traditions qui détermine comment le système existant doit être pratiqué à l'intérieur de l'état linguistique en question ; là se trouve déterminée avant tout la latitude de correction pour l'emploi des unités de l'état linguistique : une latitude de correction pour la prononciation des phonèmes, une latitude de correction pour l'emploi des formes grammaticales et des mots de la langue. Et encore plus en périphérie *l'usage*, l'usage de la langue prédominant ; il ne s'agit pas là de déterminer la latitude de correction, il s'agit de déterminer le type normal pour l'emploi des unités de l'état linguistique : la prononciation normale de chaque phonème donné, la prononciation normale des formes grammaticales et des mots de la langue. Chacun de ces domaines possède ses frontières établies. »

¹²² Voir également cette affirmation citée dans le deuxième chapitre : « Infinitiv har i en række af sprogene faaet en noget indskrænket anvendelse, hvilket ikke berører dens væsen eller dens plads i systemet. Til infinitiv kan, som før nævnt, svare forskellige anvendelsestyper i norm og i usus, netop fordi infinitiven er extensiv, og uden at der derfor bliver nogen forskel i dens systematiske definition. » [« Dans un bon nombre de langues, l'infinitif a été doté d'un emploi quelque peu étroit, sans que cela n'atteigne son être ou sa place dans le système. Comme mentionné précédemment, à l'infinitif peuvent correspondre différents types d'emploi dans la norme et dans l'usage, précisément parce que l'infinitif est extensif, et sans que cela modifie en quelque manière sa définition systématique. »] (H.Spr. : p. 156-157).

« Dans toute communauté linguistique il convient de distinguer non seulement entre parole et langue dans le sens saussurien ; il convient de faire le départ exact entre *parole*, *usage* et *norme*. Par *parole* nous comprenons l'exécution de la langue par l'individu. Par *l'usage* nous comprenons l'exécution habituelle de la langue par la masse. Par la *norme* nous comprenons le système et les distinctions exigées par lui. C'est la norme qui constitue seule le véritable objet de la linguistique. » (H.Cat.I : p. 51).

La norme se confond quant à elle avec le système, auquel elle n'ajoute que « les distinctions exigées par lui ». Elle détermine l'usage et la parole, et fait ainsi figure d'élément de la mise en œuvre du système. Indépendante de l'usage social – la convention de Sechehaye –, elle fixe les limites assignées à l'usage dans son exécution du système :

« Le centre et la base du système est constitué par le *système fondamental* (plus haut, p. 82) qui est à la fois la plus grande abstraction et la plus grande réalité de la grammaire.

Le système se définit comme une réalité abstraite et virtuelle. Le système se révèle immédiatement dans la *norme*, qui fixe par des règles la latitude possible des variations dans l'exécution par la parole. L'*usage*, défini comme l'exécution de la langue par la masse parlante dans un milieu donné, est différent de la norme. L'usage constitue la mode adoptée, l'ensemble des façons d'exécution préférées. La latitude de variabilité est toujours moins grande dans l'usage que dans la norme. La norme n'exige que les distinctions nécessaires pour faire le départ exact entre les unités du système. L'usage impose aux individus une certaine manière d'employer de préférence les unités du système. L'usage est identique à ce que M. SECHEHAYE a appelé la *convention*. (Cp. aussi plus haut, p. 51). » (H.Cat.I : p. 88-89).

Elle demeure cependant associée au système, qui s'y « révèle » et dont elle « émane¹²³ » (H.Cat.I : p. 103). Il n'en va pas tout à fait de même dans « On the Principles of Phonematics » (1935), où Hjelmslev distingue à nouveau nettement entre norme et système, tout en les associant face à l'usage :

« [...] un phonème est doté d'un *contenu*, un rôle fonctionnel dans l'économie phonématique de la langue ; un phonème est doté d'une *forme*, en ceci qu'il occupe une place dans un *système* phonématique, qui dépend à son tour de sa *valeur* phonématique ; et un phonème est doté d'une *expression*, une certaine symbolisation de la matérialisation.

L'expression d'un phonème est indépendante de sa forme et de son contenu. Je le démontrerai ainsi :

Dans toute langue on peut distinguer trois parties différentes : 1) une partie centrale, le système ; (2) la norme, ensemble de règles dépendant du système et fixant à la variabilité de chaque élément la limite nécessaire ; 3) l'usage adopté par une communauté linguistique donnée. Ces trois domaines sont différents de la parole, qui est l'utilisation individuelle du langage.

L'usage fixe généralement à la variabilité des limites plus étroites que ne le fait la norme. Il existe en anglais un phonème que je peux symboliser par la lettre *r* ou par le nom *a:ə*. Dans l'usage anglais standard, ce phonème est la plupart du temps symbolisé

¹²³ Voir ce passage cité dans le chapitre précédent : « Tout signe linguistique est défini du point de vue *extensional* par sa *valeur*, du point de vue *intensional* par sa *signification*. A une même signification peuvent correspondre des valeurs différentes ; ce qui au point de vue intensional est un seul et même cas est au point de vue extensional susceptible de plusieurs définitions différentes.

La *valeur* relève du *système* et de la *norme* qui en émane. La *signification*, entendue ici par son opposition à la *valeur*, relève de l'*usage*. » (H.Cat.I : p. 103).

dans la prononciation par un seul roulement de la langue ou par une fricative produite par le bout de la langue, accompagnée d'un voisement. Dans d'autres usages de l'anglais, il est symbolisé différemment, par exemple en Ecosse par plusieurs roulements de la langue ; dans le Northumberland, par une fricative uvulaire. Ces différences d'usage sont autorisées par la *norme* de l'anglais, car la norme autorise toute symbolisation qui n'entraîne pas de confusion avec d'autres phonèmes qui doivent être distingués du *r* par le système de l'anglais. Si vous prononciez le *r* anglais non voisé comme dans *rait*, ou si vous le prononciez *x* comme dans *xait*, vous pourriez le faire sans risquer de confusion avec un quelconque autre phonème, par conséquent vous n'entreriez nullement en contradiction avec la norme de l'anglais, mais uniquement avec son usage. En revanche, si vous prononciez le *r* comme le phonème anglais *l*, il y aurait confusion, et vous seriez en contradiction avec la norme.

Un seul et même système *phonématique* peut être prononcé au moyen de systèmes *phonologiques* très différents.

Le choix des symboles adoptés par l'usage n'a pas la moindre importance pour la norme. Les phénomènes d'usage ne sont pas pertinents pour l'identification de la norme et du système.

La phonématique doit considérer les phonèmes comme des éléments du système de la langue, indépendamment de leur symbolisation particulière. Ils peuvent être symbolisés au moyen de sons, mais ils peuvent tout aussi bien être symbolisés par d'autres moyens : par exemple des lettres ou tous autres signes adoptés par au moins deux individus.

Il n'y a aucune connexion nécessaire entre le son et la langue. Ce qui est décisif, c'est que des symboles autres que les sons peuvent être utilisés pour exprimer des phonèmes.

Ni la phonétique ni la phonologie n'étudient les phonèmes. La phonétique et la phonologie doivent être définies comme des théories de l'usage phonématique, tandis que la phonématique entend être une théorie des normes et des systèmes phonématiques¹²⁴. » (H.PP : p. 134-135).

¹²⁴ « [...] a phoneme has a *content*, a functional destination in the phonematic economy of the language ; a phoneme has a *form*, i.e. it occupies a place in a phonematic *system*, this again depending on its phonematic *value* ; and a phoneme has an *expression*, a certain symbolization or materialization. [Nous ne nous expliquons pas la traduction de « a certain symbolization or materialization » par « une certaine symbolisation de la matérialisation ».]

The expression of a phoneme is independent of its form and content.

I will show this in the following way :

In any language you may distinguish three different parts : (1) a central part, which is the *system* ; (2) the *norm*, i.e. a set of rules, depending on the system, and fixing the necessary limit of variability of each element ; (3) the *usage* adopted by a given language community. These three domains are different from *la parole*, which is the use of language by a single individual.

The usage generally fixes much narrower limits of variability than those of the norm.

There is in English a phoneme which I may symbolize by the letter *r* or by the name *a:ə*. In Standard English *usage*, this phoneme is mostly symbolized in pronunciation by one single roll or by a fricative sound produced by the tip of the tongue, and accompanied by voice. In other English usages it is symbolized otherwise, e.g. in Scotland by several rolls of the tongue, in Northumberland by a uvular fricative. These differences in usage are allowed by the English *norm*, because the norm allows any symbolization which does not entail confusion with other phonemes which by the English system are required to be kept apart from *r*. If you pronounced the English *r* unvoiced, saying *rait*, or if you pronounced it as *x*, saying *xait*, you would be able to do this without confusing it with any other phoneme, and consequently you would for that reason not be in contradiction to the English norm, but only to the English usage. On the other hand, if you pronounced *r* in the same way as you pronounce the English phoneme *l* there would be confusion, and you would be in contradiction to the norm.

One and the same *phonematic* system may be pronounced by means of very different *phonological* systems.

En outre, si Hjelmslev réaffirme dans ce passage l'importance de la distinction entre norme et usage, parallèle à la distinction forme/substance (qui, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, séparait en revanche le système et la norme) et, comme dans *Sprogssystem og sprogforandring*, partie prenante de la définition de la linguistique – à la distinction entre grammaire et stylistique répond ici celle de la phonétique-phonologie et de la phonématique –, on y retrouve par ailleurs le cadre de la distinction langue/parole, et l'usage se trouve ainsi à nouveau associé à la norme et au système. On lit de même ensuite dans la *Synopsis of an Outline of Glossematics* :

« A language consists of three concentric parts (cf. L. HJELMSLEV, *La Catégorie des cas* I, *Acta Jutlandica* VII, 1, 1935, p. 51, 88) : A central part, the *system*, i. e. the elements arranged in a pattern of mutual relations ; the *norm*, i. e. a set of rules based on the system and fixing the limit of variability for each element ; the *usage*, i. e. a set of rules based on the norm and fixing the limit of variability tolerated in a given community at a given time. It is necessary to distinguish between language as an institution, and the use to which it is put by the individual speaker ; this is called the *practice* (Saussure's *parole*).

The limit of variability fixed by the norm is based on the extensional definitions of the elements given in the norm, whereas the limit of variability fixed by the usage is based on social convention. Consequently, the limits fixed by the usage are narrower than those fixed by the norm. Thus the English norm allows various pronunciations of the element *r*, while each usage (Scottish, Northumbrian, Southern English, etc.) demands one particular variety.

System and norm are more constant than the usage ; it is possible to have a change of usage without a corresponding change of system or norm, and two languages or dialects may differ as to usage and yet have a common norm and system. That a community has one language, means that the members of the community conform to a common highest usage, within which there may be usages of more special application. The norm is found by abstraction from a usage or usages ; the more usages taken into consideration, the more abstract, less specified, the common norm will be. Thus a norm comprising a group of languages is more abstract, and contains fewer rules, than a norm comprising only one language or dialect. The most abstract norm possible is the one which is common to all languages, known and unknown. To recognize and describe this norm is the chief object of general linguistics¹²⁵. » (H.Out. : p. 2).

It is without the slightest importance to the norm, which symbols are adopted by the usage. For the recognition of the norm and of the system, usage phenomena are irrelevant.

Phonematics must consider the phonemes as elements of the language system, without regard to the particular way in which they are symbolized. They may be symbolized by means of sound, but they may be symbolized quite as well by several other means, e.g. by means of letters, or any other signals adopted by two or more individuals.

There is no necessary connexion between sounds and language. The decisive fact is that other symbols than sounds *can* be used to express phonemes.

Neither phonetics nor phonology study phonemes. Phonetics and phonology must be defined as theories of phonematic usage, whereas phonematics are meant to be the theory of phonematic norms and systems. » (H.PP : p. 158-159).

¹²⁵ « Une langue est constituée de trois parties concentriques (cf. L. HJELMSLEV, *La Catégorie des cas* I, *Acta Jutlandica* VII, 1, 1935, p. 51, 88) : Une partie centrale, le *système*, c'est-à-dire les éléments organisés en une structure de relations mutuelles ; la *norme*, c'est-à-dire un ensemble de règles fondé sur le système et fixant à chaque élément sa limite de variabilité ; l'*usage*, c'est-à-dire un ensemble de règles fondé sur la norme et fixant la limite de variabilité tolérée dans une communauté donnée à un moment donné. Il est nécessaire de distinguer entre le langage comme institution, et l'utilisation qui en est faite par le locuteur individuel ; celle-ci est appelée la *pratique* (la *parole* de Saussure).

Hjelmslev oppose à nouveau ici la langue comme « institution » à la pratique ou parole qui est son « utilisation [...] par le locuteur individuel », présentant le système, la norme et l'usage comme « trois parties concentriques » constitutives de la langue. Dans ce passage, en outre, l'usage n'est plus défini comme une exécution mais, comme la norme, comme un « ensemble de règles ». Se trouvent cependant nettement distinguées une limite de variabilité « fondée sur les définitions extensionnelles des éléments donnés dans la norme » et une limite de variabilité « fondée sur la convention sociale », et l'affirmation que « [l]e système et la norme sont plus constants que l'usage » introduit un traitement de la variation tout à fait analogue à celui qui avait été mis en œuvre dans *Sprogsystem og sprogforandring*, mais d'autant plus notable, d'une part, que l'usage seul semble définitoire de la langue ou du dialecte – « Qu'une communauté ait une langue signifie que les membres de la communauté se conforment à un usage supérieur commun, à l'intérieur duquel il peut y avoir des usages d'une application plus spéciale. La norme est trouvée par abstraction à partir d'un usage ou d'usages » –, et d'autre part, que, comme dans les textes postérieurs, l'abstraction qui en est constitutive se poursuit en direction de la grammaire générale. L'usage et la norme, distincts de la pratique, et analogues par leur caractère commun d'être un ensemble de règles, sont ainsi constitués en objet de la linguistique, mais l'unité de ce dernier repose sur l'ordonnance induite par l'abstraction, qu'il s'agisse de la norme, conduisant au système, ou de l'usage, définitoire de la langue mais variable dans son extension. Or, tandis que s'affirme à nouveau dans ce passage la spécificité de la perspective hjelmslevienne, dans le cadre de laquelle la notion d'utilisation se double de celle de conformation, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, les pages suivantes réaffirment la perspective inductive d'abstraction ascendante menant de la pratique au système :

« The glossematic system is found inductively through a series of ascending abstractions : an empirical study of the practice leads to the recognition of the usage, a study of the usage to the recognition of the norm, and a study of the norm to the recognition of the system. Thus glossematics is inductive, and this induction is followed by a deduction which is nomology.

The induction is carried out according to a definite procedure comprising the following stages :

A preparative set of operations, called *Preglossematics* (*G 1–3), which lead from practice to usage ;

La limite de variabilité fixée par la norme est fondée sur les définitions extensionnelles des éléments donnés dans la norme, alors que la limite de variabilité fixée par l'usage est fondée sur la convention sociale. En conséquence, les limites fixées par l'usage sont plus étroites que celles qui sont fixées par la norme. Ainsi la norme anglaise autorise plusieurs prononciations différentes de l'élément *r*, tandis que chaque usage (écossais, northombrien, anglais du sud, etc.) demande une variété particulière.

Le système et la norme sont plus constants que l'usage ; il est possible d'avoir un changement de l'usage sans changement correspondant dans le système ou dans la norme, et deux langues ou dialectes peuvent différer quant à l'usage et avoir cependant une norme et un système communs. Qu'une communauté ait une langue signifie que les membres de la communauté se conforment à un usage supérieur commun, à l'intérieur duquel il peut y avoir des usages d'une application plus spéciale. La norme est trouvée par abstraction à partir d'un usage ou d'usages ; plus on prend d'usages en considération, plus la norme commune sera abstraite, moins spécifiée. Ainsi une norme comprenant un groupe de langues est plus abstraite, et contient moins de règles qu'une norme ne comprenant qu'une langue ou un dialecte. La norme la plus abstraite possible est celle qui est commune à toutes les langues connues et inconnues. Reconnaître et décrire cette norme est le principal objet de la linguistique générale. »

The *First Glossematic Operation* (*g 1), which leads from usage to norm and is based on the description of the usage given in *G 3 ;

The *Second, Third, and Fourth Glossematic Operations* (*g 2–4), in which the norm is described, and the relations constituting the system are found ;

The *Fifth Glossematic Operation* (*g 5), in which the system is finally reached¹²⁶. » (H.Out. : p. 3-4).

Il semble ainsi que la représentation en termes d'instrument de communication induise une distinction entre langue et parole, l'abstraction hjelmslevienne conduisant quant à elle au postulat d'un système indépendant de toute détermination phénoménologique mais cependant obtenu par voie d'abstraction à partir d'un ensemble de règles, autrement dit dans le cadre du postulat d'une distinction institution/exécution mais brouillée par la continuité de l'abstraction et, par là même reconstruite en termes de réalisation d'un système. La représentation en termes d'instrument de communication est encore prégnante dans *La Catégorie des cas*, où, comme nous l'avons vu plus haut, Hjelmslev écrit dans les premières pages :

« Le vieux grec est une langue qui se prête mal à une première orientation grammaticale. Présentant dans l'expression une exubérance de formations et une richesse d'anomalies, présentant sur le plan significatif des nuances multiples d'une délicatesse souple et affinée, la langue grecque ne laisse apercevoir qu'indirectement, et par des artifices de méthode, le système constant qui doit être à la base de la réalité variée. D'autre part, les réalités, bien que variées et complexes, laissent soupçonner derrière elles un système simple, clair et symétrique, et d'une structure harmonieuse.

A ne considérer que les cas dont l'existence se répète constamment à travers la plupart des paradigmes particuliers, le nombre des cas est en grec relativement très limité. C'est dire que chacun des cas doit recouvrir une étendue assez grande de l'espace de signification dévolue à la catégorie casuelle. Sans parler du nominatif, qui est dans toute langue une forme qui ne se définit que négativement, l'accusatif, le datif et surtout le génitif présentent en grec des emplois multiples, et des empiètements d'emploi d'un cas à l'autre. Le système casuel du grec est un instrument que l'individu est libre de manier à son gré, à condition d'en connaître le secret. Et le secret du système doit être d'une abstraction sublime et délicate. » (H.Cat.I : p. 2-3).

On retrouve ici la dimension de l'abstraction et la notion de constance, mais par ailleurs, « [l]e système casuel du grec est un instrument que l'individu est libre de manier à son gré, à condition d'en connaître le secret ». Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la notion d'exécution du système implique la possibilité de « tensions » entre norme et usage, ou entre norme et parole. On lit ainsi tout d'abord :

¹²⁶ « Le système glossématique est trouvé inductivement par une série d'abstractions ascendantes : une étude empirique de la pratique mène à la reconnaissance de l'usage, une étude de l'usage à la reconnaissance de la norme, et une étude de la norme à la reconnaissance du système. La glossématique est donc inductive, et cette induction est suivie d'une déduction qui est la nomologie.

L'induction est menée selon une procédure définie qui comprend les stades suivants :

Un ensemble préparatoire d'opérations, appelé *Préglossématique* (*G 1–3), qui mène de la pratique à l'usage.

La *Première Opération Glossématique* (*g 1), qui mène de l'usage à la norme et est fondée sur la description de l'usage donnée en *G 3 ;

Les *Deuxième, Troisième et Quatrième Opérations Glossématiques* (*g 2–4), au cours desquelles la norme est décrite et sont trouvées les relations constituant le système ;

La *Cinquième Opération Glossématique* (*g 5), au cours de laquelle le système est enfin atteint. »

« En opérant ces distinctions on peut dire que le système est un ensemble de possibilités entre lesquelles l'usage fait un certain choix. Il convient de s'en souvenir en établissant les systèmes des cas, car il s'ensuit que *la valeur d'un cas n'est pas identique à la somme des emplois qu'il contracte dans l'usage*. La valeur d'un cas est le minimum différentiel de signification qui rend possible les emplois constatés et très souvent certains autres emplois encore. De plus, il s'ensuit que *le système est indépendant de la parole*. Dans la parole on peut même constater des emplois qui ne sont pas possibles selon les exigences du système. Ces déviations de la parole sont sans importance pour l'établissement du système et pour la définition sémantique de chacun des cas qu'il comprend.

Il est de première importance de s'en rendre compte, parce que autrement la linguistique prendrait des engagements qu'elle ne peut pas remplir et qui ne sont pas de son ressort. La tâche de la grammaire linguistique consiste à définir les cas par la valeur exprimée, tout en restant en conformité avec les faits empiriques offerts par les usages observés. La grammaire linguistique ne se confond pas avec la stylistique, qui reprend le travail là où la grammaire l'achève, pour expliquer ensuite, en se fondant sur les données de la grammaire, les déviations de la parole et les particularités de l'usage.

Ces points de méthode, négligés par la linguistique classique de nos jours, ont été formulés nettement par WÜLLNER. » (H.Cat.I : p. 88-89)

puis, comme nous l'avons vu plus haut :

« Il s'ensuit que dans un système donné on peut prévoir *un état de tension entre la tenue extensionale et la tenue intensionale d'une forme*. Dans une langue en stabilité, l'usage sera exactement conforme aux exigences du système ; les divers emplois d'un cas préférés dans l'usage ne dépasseront jamais les limites posées par la définition extensionale du cas. Mais il peut y avoir des langues où la situation est autre, où la stabilité est incomplète, et où il y a une certaine tension entre la signification intensionale fixée par l'usage et la valeur extensionale fixée par la norme. » (H.Cat.I : p. 103).

On lit en outre plus loin¹²⁷ :

« [...] en avoir l'inexistence des valeurs subjectivité-objectivité entraîne dans la catégorie des cas l'inexistence des significations qui y correspondent. Il y a donc en avoir une conformité entre le système et l'usage qui, on le sait, n'est pas universelle, mais qui sert à donner au système avoir un aspect particulièrement simple, net et instructif. La structure du système avoir est d'une évidence pour ainsi dire élémentaire.

Si d'un autre point de vue le système avoir s'impose à l'observateur avec moins de force, c'est que l'usage tend à confondre dans une certaine mesure les distinctions voulues par la norme à l'intérieur de la deuxième dimension. [...]

On ne saurait guère invoquer un meilleur exemple pour faire voir quelle est la véritable différence entre la norme et l'usage. Les définitions données dans la norme à chacun des cas se justifient bien, puisque les oppositions casuelles dont il s'agit sont des réalités incontestables qui ne s'expliquent que par ces définitions ; mais les définitions ne se justifient dans l'usage d'une façon nette et précise qu'en des conditions particulièrement favorables. La norme ne fait que poser un schéma de possibilités qui peuvent être utilisées ou non par le sujet parlant dans une situation donnée. Les distinctions opérées dans la deuxième dimension sont des distinctions possibles, nullement dans tous les cas des distinctions nécessaires. D'autre part la norme prévient contre les confusions en leur posant certaines limites. Elle admet pour les termes de la deuxième dimension un *mécanisme de remplacement* bien défini » (H.Cat.I : p. 23-24).

¹²⁷ Voir également, pour des analyses en termes de rapport entre usage et norme, H.Cat.I : p. 156 et 183, et H.Cat.II : p. 30, 40, 46, 51, 54, 54-55, 64 et 67.

Il est ici question d'utilisation par le sujet parlant, expression qui confirme la présence, en arrière-plan, d'une représentation en termes d'instrument de communication. Hjelmslev parle de même, dans les premières pages du deuxième volume, de « libre choix » du sujet parlant dans la parole :

« En effet les deux cas ne diffèrent que par le fait que l'élatif-adessif insiste plus sur la face négative de l'adhérence ; il s'ensuit que dans nombre de situations le sujet parlant a dans la parole libre choix entre les deux cas. » (H.Cat.II : p. 13)

« Il peut donc arriver que le sujet parlant ait libre choix entre le supralatif, le superessif pur et le datif, ce dernier ne différant du supralatif que par le fait d'insister plus sur la case neutre entre la cohérence et l'incohérence, et du superessif par le fait ultérieur d'insister moins sur le "repos". » (H.Cat.II : p. 18).

Apparaît cependant nettement, dans le même temps, la spécificité de la perspective hjelmslevienne, dans le cadre de laquelle la norme est une contrainte aussi bien qu'un instrument : ainsi le sujet parlant utilise-t-il, non la norme, mais les possibilités qu'elle détermine, et la norme a-t-elle pour fonction de « pos[er] certaines limites¹²⁸ ». Il est notable, à cet égard, que le jeu constitutif de la notion d'utilisation intervienne entre la norme et l'usage, aussi bien qu'entre la norme et la parole. C'est en effet la bipartition latente dans ces textes, associant parole et usage face au système, qui prévaudra dans les textes glossématiques, une fois opéré le renversement que constitue l'adoption d'une perspective déductive.

Comme nous l'avons vu plus haut, ce renversement est effectif dans « La structure morphologique » (1939), où l'on peut lire :

« Il y a enfin la méthode à la fois empirique et déductive, qui est seule adéquate à la réalité, et qui s'impose avec nécessité. Une valeur sémantique par exemple ne se reconnaît pas par les significations particulières ; une valeur ne se reconnaît que par son opposition à d'autres valeurs, et l'opposition à son tour est en vertu de sa catégorie et s'explique par elle seulement. On ne saurait jamais reconnaître la valeur en collectionnant scrupuleusement et patiemment, selon un procédé inductif, toutes les significations particulières qui se rencontrent pour conclure après coup du particulier au général. Cette possibilité est une illusion ; on n'arriverait jamais à collectionner toutes les significations particulières d'une valeur, et la conclusion n'aboutirait jamais ; car l'induction reste par définition incomplète. Impossible de savoir si la collection est complète ou non ; mieux encore : on peut être sûr qu'elle ne l'est jamais, puisqu'il ne s'agit pas de collectionner les significations particulières réalisées dans un texte donné, mais de collectionner les significations particulières *possibles*. Et le nombre des significations possibles dépasse par définition celui des significations réalisées. Les significations possibles sont

¹²⁸ Il sera de même question, dans « Accent, intonation, quantité » (1937), d'obéissance de la parole à la norme et de reconstruction du système : « Pour établir le système indo-européen qu'il nous faut et qui seul répondrait à ces exigences il faut faire abstraction des actions de l'analogie, même dans le cas où plusieurs dialectes indo-européens votent pour leur ancienneté. On sait, surtout par les travaux du regretté Meillet, dans quelle mesure le développement des dialectes indo-européens a été parallèle et même convergent. Toute formation analogique qui était rendue possible par le système réalisé dans l'indo-européen primitif ou par les systèmes virtuels qui l'entouraient a pu naître indépendamment dans plusieurs des langues ou dans toutes les langues indo-européennes sans avoir pris naissance dans la langue-mère. A l'état préhistorique ces actions d'analogie ont même pu être là à titre d'accidents de la parole. La parole n'obéit pas nécessairement à la norme. A strictement parler c'est le système et non les "mots" qu'on peut reconstruire. » (H.AIQ : p. 213).

potentiellement renfermées dans la valeur dont elles émanent, et on ne possédera jamais la totalité du particulier sans se placer dès l'abord sur le point d'Archimède fourni par le général.

Impossible donc de conclure inductivement de la parole à la langue, impossible de conclure inductivement de l'*usage* à la *norme* ; la latitude de variabilité est toujours moins grande dans l'usage que dans la norme, et un usage donné ne constitue qu'une réalisation de certaines possibilités admises par la norme sans les épuiser¹²⁹. » (H.SM : p. 139).

La notion de communication apparaît encore dans « Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft » (1938). On lit en effet dans ce texte :

« L'invention de l'écriture alphabétique impliquait qu'on reconnaisse la nécessité de créer un nombre donné de signes écrits, parce que la langue a besoin, pour assurer la compréhension, d'un nombre donné de distinctions¹³⁰. » (H.Üb. : p. 154)

puis :

« On peut donc imaginer de nouvelles tentatives, indépendantes de la mise en forme existante, phonique et écrite, et qui soient aptes à remplir le rôle de forme de l'expression. La seule condition que doivent remplir de telles entreprises est que la société qui en fait usage pour ses besoins de communication soit unifiée sur ce point – que l'unification soit arbitraire ou non, consciente ou non, naisse d'un consensus tacite à la Rousseau ou d'une entente explicite, que la société concernée soit petite ou grande¹³¹. » (H.Üb. : p. 156-157).

Elle est en revanche totalement absente des développements de « Langue et parole » (1942), où nous est donné à lire l'aboutissement de la réélaboration hjelmslevienne de la distinction saussurienne. La distinction saussurienne y est significativement introduite d'une manière à la fois analogue et différente de ce que nous avons vu plus haut dans *Sprogssystem og sprogforandring*. La langue y est à nouveau opposée à sa réduction à « la somme des actions individuelles », mais elle renvoie alors, non plus à l'institution, mais à l'établissement de la linguistique structurale :

« Les termes dans lesquels se posait tout problème de la linguistique présaussurienne étaient ceux de l'acte individuel. Le dernier et capital problème était celui de la cause du changement linguistique, cherchée dans les variations et glissements de la prononciation,

¹²⁹ Voir ensuite ces deux passages, également cités dans le deuxième chapitre : « Pour répondre aux exigences de la méthode déductive l'étude de la norme doit précéder celle de l'usage ; l'étude du contenu doit précéder celle de son expression ; l'étude de la fonction plérématique doit précéder celle de la substance plérématique (valeur et signification). » (H.SM : p. 145), « IX. – Le morphème ne se confond pas avec son contenu ; les significations possibles sont à déduire des formes, et l'usage de la norme.

X. – Le morphème ne se confond pas avec son expression ; le morphème relève de la norme, son expression de l'usage. » (H.SM : p. 147).

¹³⁰ « Man war sich bei der Erschaffung der Buchstabenschrift darüber klar geworden, daß man so und so viel verschiedene Schriftzeichen schaffen mußte, weil die Sprache so und so viel Unterschiede im Ausdruck nötig machte, um das sprachliche Verständnis zu sichern. » (H.Üb. : p. 229).

¹³¹ « Also neue Versuche, unabhängig von der schon vorliegenden lautlichen und schriftlichen Formung der sprachlichen Ausdrucksform gerecht zu werden. Voraussetzung für solche Unternehmungen ist nur, daß die Gesellschaft, welche die Sprache als Verständigungsmittel benutzt, sich darüber geeinigt hat, – ob auch diese Einigung willkürlich oder unwillkürlich, bewußt oder unbewußt, als eine ausdrückliche Verabredung oder als ein stillschweigender *Rousseauscher consensus* zu Stande gekommen ist, und ob auch die Gesellschaft, von der es sich handelt, noch so klein ist. » (H.Üb. : p. 231).

dans les associations spontanées, dans les actions de l'analogie. En dernière analyse, dans la linguistique pré-saussurienne, tout se ramène à l'action de l'individu ; le langage se réduit à la somme des actions individuelles. C'est ce qui constitue à la fois la profonde différence avec la nouvelle théorie et le point de contact qu'elle devrait exploiter pour se faire comprendre. C'est ainsi que, tout en admettant l'importance de l'acte individuel et son rôle décisif pour le changement, et en faisant de la sorte ample concession aux recherches traditionnelles, F. de Saussure arrive à établir quelque chose qui en diffère radicalement : une linguistique structurale, une *Gestaltlinguistik* destinée à supplanter ou du moins à compléter la linguistique purement associative de jadis.

Le point de vue structural une fois introduit en linguistique, il reste à faire un travail de très longue haleine pour en déduire toutes les conséquences logiques. Il est certain qu'encore aujourd'hui ce travail est loin d'être accompli.

On abordera cette tâche dans cet esprit positif qui a été si heureusement formulé par M. Sechehayé : il s'agira d'une "collaboration" avec l'auteur du *Cours de linguistique générale*, "soit pour creuser plus avant qu'il n'a pu le faire les assises de la science linguistique, soit pour édifier d'une façon plus définitive la construction dont le *Cours* n'a pu fournir qu'une première et imparfaite ébauche"¹³². » (H.LEP : p. 79).

A l'opposition de l'institution et de l'exécution, corrélative de la représentation en termes d'instrument de communication, succède ainsi celle de la parole et de la structure. Comme nous le verrons ci-dessous, c'est cependant à cette opposition institution/exécution que Hjelmslev confère la place centrale dans son élaboration. Mais celle-ci est devenue celle d'un système abstrait et de sa mise en œuvre, abstraction oblitérant notamment la dimension sociale de la langue, qu'elle suppose par ailleurs en la mettant de côté et en la rejetant à l'usage dont elle se constitue comme l'abstraction. Comme nous l'avons vu ci-dessus, Hjelmslev s'attache dans ce texte à une « analyse des notions » saussuriennes, afin de « savoir quelle est l'espèce de fonction qui existe entre langue et parole¹³³ ». Nous avons cité cette analyse dans le premier chapitre. Hjelmslev distingue alors entre le schéma¹³⁴, qui est la langue comme « forme pure », la norme, qui est la langue comme « forme matérielle »,

¹³² La citation est extraite de « Les trois linguistiques saussuriennes » : « On ne peut pas aborder un pareil livre [le *Cours de linguistique générale*] du dehors et se contenter de combattre avec des arguments qu'on a sous la main celles de ses thèses qui n'entrent pas dans le cadre de nos habitudes. Tout est ici trop en fonction de grands principes pour qu'on ne commence pas par s'expliquer avec ces principes eux-mêmes afin de se rendre compte de la place qu'ils occupent légitimement dans la pensée linguistique. On pourra ensuite, si on l'attaque quant au fond, montrer comment sa vérité doit être équilibrée avec d'autres vérités qu'il aurait négligées, ou, si on l'attaque quant aux applications, faire voir comment on peut faire une meilleure et plus juste utilisation de ses propres thèses. De toutes façons, la vraie critique du *Cours* consiste à collaborer avec son auteur, soit pour creuser plus avant qu'il n'a pu le faire les assises de la science linguistique, soit pour édifier d'une façon plus définitive la construction dont le *Cours* n'a pu fournir qu'une première et imparfaite ébauche. » (Sechehayé, 1940 : p. 3). La référence est donnée par Hjelmslev. Voir H.LEP : p. 79, note 1.

¹³³ Voir H.LEP : p. 80, cité ci-dessus. Hjelmslev renvoie alors à nouveau à l'article de Sechehayé. Le passage visé se trouve aux p. 8-11, qui s'ouvrent sur la question : « Peut-on déterminer d'une façon plus précise le rapport qui existe entre la langue d'une part (dans ses états et dans ses évolutions) et la parole d'autre part de manière à faire pleinement saisir l'enchaînement [l'état de langue, son fonctionnement, ses évolutions] que nous venons de décrire ? » (Sechehayé, 1940 : p. 8), et sur lesquelles nous reviendrons ci-dessous puis *infra* lors de notre analyse des textes de Jakobson.

¹³⁴ Hjelmslev signale à propos de ce terme : « Dans quelques travaux antérieurs (v. dernièrement *Mélanges linguistiques offerts à M. Holger Pedersen*, p. 39 avec note et p. 40 [*Acta Jutlandica, Aarsskrift for Aarhus Universitet* vol. IX, fasc. 1, 1937]) nous disions *système* au lieu de *schéma*. Il nous a cependant paru utile de conserver le terme de *système* (et de même celui de *structure*) sans la restriction technique comportée par un tel emploi spécifique. » (H.LEP : p. 81, note 1). Hjelmslev renvoie ici à « Quelques réflexions sur le système phonique de l'indo-européen », que nous envisagerons *infra*, dans le premier chapitre de la deuxième partie.

déterminée par une réalisation sociale et impliquant ainsi la substance, mais indépendante du détail de la manifestation matérielle, et l'usage, qui est la langue comme « ensemble des habitudes adoptées dans une société donnée », défini par sa manifestation matérielle :

« Considérons d'abord la *langue*. On peut la considérer

a) comme une *forme pure*, définie indépendamment de sa réalisation sociale et de sa manifestation matérielle ;

b) comme une *forme matérielle*, définie par une réalisation sociale donnée, mais indépendamment encore du détail de la manifestation ;

c) comme un simple *ensemble des habitudes* adoptées dans une société donnée, et définies par les manifestations observées.

Nous opérons au préalable la distinction entre ces trois acceptions ; on se réserve d'étudier ensuite dans quelle mesure il sera utile de les conserver distinctes. Pour la commodité de notre exposé il est souhaitable de choisir des noms pour les désigner. Nous dirons :

a) *schéma*, c.-à-d. langue forme pure ;

b) *norme*, c.-à-d. langue forme matérielle ;

c) *usage*, c.-à-d. l'ensemble des habitudes.

Pour fixer les idées, esquissons brièvement une application choisie au hasard : examinons la position de l'*r* français vis-à-vis de ces trois possibilités.

a) D'abord l'*r* français pourrait être défini 1° par le fait d'appartenir à la catégorie des consonnes, définie comme déterminant celle des voyelles ; 2° par le fait d'appartenir à la sous-catégorie des consonnes admettant indifféremment la position initiale (soit *rue*) et la position finale (soit *par-tir*) ; 3° par le fait d'appartenir à la sous-catégorie des consonnes avoisinant la voyelle (*r* peut prendre la deuxième position dans un groupe initial [soit *trappe*] mais non la première ; *r* peut prendre la première position dans un groupe final mais non la deuxième) ; et 4° par le fait d'entrer en commutation avec certains autres éléments appartenant avec lui à ces mêmes catégories (soit *l*).

Cette définition de l'*r* français suffit pour fixer son rôle dans le mécanisme interne (réseau de rapports syntagmatiques et paradigmatiques) de la langue considérée comme *schéma*. Elle oppose l'*r* aux autres éléments appartenant à la même catégorie par le fait fonctionnel de la commutation ; ce qui le distingue de ces autres éléments n'est pas sa qualité propre et positive, mais simplement le fait qu'il ne se confond pas avec eux. Elle oppose la catégorie à laquelle *r* appartient aux autres catégories par les fonctions qui les définissent respectivement. L'*r* français est ainsi défini comme une entité oppositive, relative et négative ; la définition donnée ne lui attribue aucune qualité positive, quelle que ce soit. Elle implique qu'il est un réalisable, non qu'il soit un réalisé. Elle laisse ouverte n'importe quelle manifestation : qu'il prenne corps dans une matière phonique ou graphique, dans un langage par gestes (soit dans l'alphabet dactylographique des sourds-muets) ou dans un système de signaux par pavillons, qu'il se manifeste par tel ou tel phonème ou par telle ou telle lettre d'un alphabet (soit l'alphabet latin ou l'alphabet morse), tout cela n'affecterait en rien la définition de notre élément.

Avec les autres éléments définis de façon analogue, l'*r* français constituerait la langue française considérée comme schéma, et, de ce point de vue, quelle qu'en soit la manifestation, la langue française reste identique à elle-même : la langue exécutée par les sourds-muets au moyen de leur alphabet par gestes, par les navires au moyen de leur alphabet par pavillons, par celui qui envoie un message au moyen de l'alphabet morse et par ceux qui parlent au moyen des organes vocaux, serait invariablement la langue française. Même si la prononciation habituelle du français changeait du tout au tout, la langue, considérée comme schéma, resterait la même, pourvu que les distinctions et les identités préconisées par elle soient sauvegardées.

b) Ensuite l'*r* français pourrait être défini comme une vibrante, admettant comme variante libre la prononciation de constrictive postérieure.

Cette définition de l'*r* français suffit en effet pour fixer son rôle dans la langue considérée comme *norme*. Elle oppose l'*r* aux autres éléments du même ordre, mais, cette fois, ce qui le distingue de ces autres éléments n'est pas quelque chose de purement négatif ; l'*r* français se définit maintenant comme une entité oppositive et relative il est vrai, mais munie d'une qualité positive : c'est par ses vibrations qu'il s'oppose aux non-vibrantes ; c'est par son articulation postérieure qu'il s'oppose aux autres constrictives ; c'est par sa prononciation constrictive qu'il s'oppose aux occlusives. La définition présuppose une manifestation phonique donnée produite au moyen des organes vocaux. D'autre part elle réduit au minimum différentiel les qualités positives qu'elle lui attribue : c'est ainsi qu'elle n'implique aucune précision quant au lieu d'articulation. Même si la prononciation habituelle du français changeait à l'intérieur des limites prescrites par la définition, la langue, considérée comme norme, resterait la même.

Selon cette acception du terme *langue*, il y aurait autant de langues qu'il y aurait de manifestations possibles rendant nécessaire une définition différente : le français écrit serait une autre langue que le français parlé, le français exécuté au moyen de l'alphabet morse serait une autre langue que le français exécuté au moyen de l'alphabet latin, et ainsi de suite.

c) Enfin, l'*r* français pourrait être défini comme une vibrante sonore roulée alvéolaire ou comme constrictive sonore uvulaire.

Cette définition comprendrait toutes les qualités trouvées dans la prononciation habituelle de l'*r* français, et le fixerait ainsi comme élément de la langue considérée comme *usage*. La définition n'est ni oppositive ni relative ni négative ; elle épuise les qualités positives caractéristiques de l'usage, mais d'autre part elle s'y arrête : elle laisse à l'improvisation occasionnelle la possibilité de varier la prononciation à l'intérieur des limites prescrites par la définition. Même si la prononciation occasionnelle varie à l'intérieur de ces limites, la langue, considérée comme usage, reste la même. D'autre part, tout changement de la définition donnée entraînerait un changement de langue, et le français prononcé avec un *r* différent, mettons par exemple rétroflexe, pharyngal, chuintant, serait une autre langue que le français que nous connaissons. » (H.LEP : p. 81-83).

Il faut noter ici en premier lieu que tandis que la manifestation dans la substance est liée à la réalisation sociale, la notion de schéma définit – c'est-à-dire présuppose – une unité, celle de la langue au sens commun. Il est ici question de la langue française, par opposition aux diverses variétés de français que sont le français écrit ou parlé, puis aux divers usages phonétiques. On se souvient, par ailleurs, de ce passage cité ci-dessus :

« On s'aperçoit facilement que, d'entre ces trois acceptions du mot *langue*, celle qui conçoit la langue comme *schéma* est la plus proche du sens qu'on a l'habitude d'assigner à ce mot, lorsqu'il s'agit en pratique d'identifier une langue : le français télégraphié et le français des sourds-muets est en effet la même "langue" que le français "normal". Si on veut parvenir à une définition qui touche l'essentiel du sens attribué dans la vie quotidienne et pratique au mot *langue*, c'est évidemment le sens de schéma qu'il faut retenir.

Aussi paraît-il que c'est cette première acception du terme langue que le *Cours de linguistique générale* vise surtout à soutenir. C'est elle seule qui dépouille la langue de tout caractère matériel (phonique par exemple) et qui sert à séparer l'essentiel de l'accessoire. C'est elle seule qui justifie la fameuse comparaison avec le jeu d'échecs, pour lequel le caractère matériel des pièces reste sans importance, tandis que leur position réciproque et leur nombre seuls importent. C'est encore elle seule qui justifie l'analogie établie entre une grandeur linguistique et une pièce d'argent, échangeable avec une autre pièce d'un métal différent ou d'une autre effigie, avec un billet de banque, un papier de

change, un chèque. C'est elle enfin qui est derrière la maxime fondamentale selon laquelle la langue est une *forme*, non une *substance*. On peut ajouter que c'est elle qui est derrière tout le *Mémoire sur le système primitif des voyelles* du même auteur, où le tout du système indo-européen est conçu comme un pur *schéma* composé d'éléments qui (bien que qualifiés de "phonèmes" faute de mieux) se définissent uniquement par leurs fonctions réciproques internes. Cette conception de la langue a, en effet, été reprise et développée par M. Sechehaye qui, dans son travail de 1908, soutient avec raison qu'on peut concevoir la langue sous un aspect algébrique ou géométrique et symboliser ses éléments arbitrairement de façon à en fixer l'individualité, mais non leur caractère matériel. » (H.LEP : p. 83-85).

On retrouve ici la prise en charge de la variation mise en place dans les textes précédents. Or, par ailleurs, ce texte institue une nouvelle bipartition dans la quadripartition. Hjelmslev s'attache tout d'abord, sur la base de son analyse, à reconsidérer les rapports langue/parole :

« Les distinctions qu'on vient d'établir présentent l'avantage de nous éclairer sur les rapports possibles entre langue et parole dans l'acception saussurienne. Nous croyons pouvoir montrer que ces rapports ne se laissent pas fixer d'emblée, et que langue-schéma, langue-norme et langue-usage ne se comportent pas de la même façon vis-à-vis de l'acte individuel qu'est la parole. Considérons de ce point de vue successivement la norme, l'usage et le schéma.

1° La *norme* détermine (c.-à-d. présuppose) l'usage et l'acte, et non inversement. C'est, à notre avis, ce qui a été montré récemment par M. Sechehaye : l'acte et l'usage précédent logiquement et pratiquement la norme ; la norme est née de l'usage et de l'acte, mais non inversement. Le cri spontané est un acte sans norme, ce qui n'empêche pas d'autre part qu'il soit en vertu d'un usage : notre nature psycho-physiologique nous impose incontestablement certains usages, mais derrière ces usages il n'y a pas nécessairement dans l'ordre matériel des signes quelque chose d'oppositif et de relatif qui rende possible d'en déduire une norme. La thèse de M. Sechehaye se justifie donc pleinement à condition de considérer la langue comme une norme, et sous cette condition seulement.

2° Entre *usage* et acte il y a interdépendance : ils se présupposent mutuellement. A l'endroit du *Cours* où l'auteur enseigne l'interdépendance de la langue et de la parole il est question expressément des "habitudes linguistiques". En opérant la distinction entre norme et usage on arrive à faire disparaître la contradiction apparente entre la vue professée dans le *Cours* et celle qui vient d'être avancée par M. Sechehaye. *Diuersi respectus tollunt omnem contradictionem*.

3° Le *schéma* est déterminé (c.-à-d. présupposé) par l'acte aussi bien que par l'usage et par la norme, et non inversement. Pour le faire voir, il suffit de rappeler la théorie des valeurs établie par F. de Saussure, théorie intimement liée à la conception de la langue comme schéma. Cette face de la doctrine saussurienne mérite notre attention dans tous ses détails finement calculés. A ne considérer que l'aspect extérieur du problème on pourrait être tenté peut-être de comparer la valeur linguistique à une valeur purement logico-mathématique : tout comme 4 est une valeur attribuable à la grandeur *a*, les sons et les significations seraient les valeurs par rapport aux formes ; les formes seraient dès lors les variables et les faits matériels les constantes. Mais la comparaison qui se justifie est, on le sait, une autre : celle qui rapproche non la valeur purement logico-mathématique, mais la *valeur d'échange des sciences économiques*. De ce point de vue, c'est la forme qui constitue la valeur et la constante, et c'est la substance qui renferme les variables, auxquelles différentes valeurs sont attribuables selon les circonstances. Ainsi une pièce de monnaie et un billet de banque peuvent changer de valeur, tout comme un son ou un sens peuvent changer de valeur, c.-à-d. d'interprétation par rapport à différents schémas. Il est vrai d'autre part que, pour être de beaucoup préférable à la comparaison avec la

valeur purement logico-mathématique, la comparaison avec la valeur d'échange cloche sur un point fondamental, ce qui ne manque pas d'être observé par le maître : une valeur d'échange est définie par le fait d'égaliser telle quantité déterminée d'une marchandise, ce qui sert à la fonder sur des données naturelles, tandis qu'en linguistique les données naturelles n'ont aucune place. Une valeur économique est par définition un terme à double face : non seulement elle joue le rôle de constante vis-à-vis des unités concrètes de l'argent, mais elle joue aussi elle-même le rôle de variable vis-à-vis d'une quantité fixée de la marchandise qui lui sert d'étalon. En linguistique au contraire il n'y a rien qui corresponde à l'étalon. C'est pourquoi le jeu d'échecs et non le fait économique reste pour F. de Saussure l'image la plus fidèle d'une grammaire. Le schéma de la langue est en dernière analyse *un jeu* et rien de plus. D'ailleurs on pourrait dire que dès le moment où les diverses nations ont abandonné l'étalon métallique pour adopter l'étalon papier, il s'est produit dans le monde économique une situation plus comparable à la structure simple d'un jeu et d'une grammaire. Mais la comparaison de la langue schéma avec un jeu reste plus exacte et plus simple. D'autre part, c'est la notion de valeur, empruntée (pour le jeu aussi bien que pour la grammaire) aux sciences économiques, qui sert le mieux à nous éclairer sur l'espèce de fonctions qui lie le schéma aux autres couches du langage : tout comme une pièce d'argent est en vertu de la valeur et non inversement, le son et la signification sont en vertu de la forme pure et non inversement. Ici comme partout, c'est la variable qui détermine la constante et non inversement. Dans tout système sémiologique, le schéma constitue la constante, c'est-à-dire la présupposée, tandis que par rapport au schéma la norme, l'usage et l'acte sont les variables, c'est-à-dire les présupposantes. » (H.LEP : p. 85-87).

Comme dans les textes précédents, système, norme et usage s'opposent tous trois à « l'acte individuel qu'est la parole », face auquel ils apparaissent chacun à leur manière comme la langue. Mais Hjelmslev oppose par ailleurs la norme à l'usage et à l'acte, qui sont quant à eux interdépendants, et qui s'opposent en bloc, avec la norme, au schéma qu'ils présupposent tous trois. Hjelmslev renvoie à cette argumentation de Sechehaye¹³⁵ :

« F. de Saussure répond à cette question¹³⁶ en disant que langue et parole sont deux objets entre lesquels on constate un rapport d'interdépendance, donc de réciprocité : "... la langue est nécessaire pour que la parole produise tous ses effets ; mais celle-ci est nécessaire pour que la langue s'établisse... Celle-là (c'est-à-dire la langue) est à la fois l'instrument et le produit de celle-ci (c'est-à-dire la parole). »

Cette dernière constatation est juste sans doute ; mais nous ne pensons pas qu'on puisse se contenter de cette simple idée de la réciprocité. Le maître s'est ici laissé induire en erreur par deux tendances familières à son esprit. La place centrale et dominante qu'il accorde par principe à la langue dans sa doctrine l'a empêché de lui attribuer une position subordonnée. Malgré toutes les raisons qu'il voyait lui-même de le faire (qu'on relise en entier le passage auquel nous nous référons), il n'a pas pu se résoudre à faire dépendre la langue de la parole ; il a été amené à les mettre dans un rapport de simple coordination et de services réciproques. Il en résultait une conception un peu subtile, mais qui n'était pas pour lui déplaire, car elle répondait à ce goût pour les formules paradoxales qui, dans d'autres occasions, l'a admirablement servi.

En réalité la parole est une chose qui logiquement, et souvent aussi pratiquement, précède la langue et le phénomène linguistique dans le sens saussurien du terme. Tout acte expressif, toute communication, par quelque moyen qu'elle s'opère, est un acte de parole. Le touriste égaré qui crie, gesticule, allume un feu pour attirer l'attention, parle à

¹³⁵ Voir H.LEP : p. 85, note 3.

¹³⁶ Voir Sechehaye (1940) : p. 8, cité plus haut dans la note 133.

sa manière et sans que la langue y soit pour rien. Sans vouloir percer le mystère des origines du langage, il est permis de dire qu'on trouvera toujours à son point de départ les moyens naturels d'expression qui nous sont donnés par notre nature psychophysiologique. Les cris des animaux en sont une forme stéréotypée et agrégée à l'instinct de l'espèce. Le langage humain en est une forme socialisée, et par là profondément transformée.

Si la langue est née de la parole, à aucun moment la parole ne naît de la langue ; il n'y a pas de réciprocité. La parole s'organise seulement plus ou moins selon les règles de la langue qu'elle a elle-même créées afin de devenir plus claire et plus efficace. Du même coup les conditions de la parole sont changées dans une large mesure, mais elle n'est pas pour cela atteinte dans sa nature propre. Elle garde ce quelque chose de spontané et de vivant qui est essentiel, parce que sans cela il n'y aurait rien du tout. Cette spontanéité et cette vie de la parole peuvent être voilées derrière le déroulement des formules grammaticales. La parole semble être alors un simple fonctionnement de la langue ; mais elle est quand même toujours quelque chose de plus. Elle reste l'élément moteur et directeur de l'acte qui s'accomplit. C'est d'elle que jaillissent à l'improviste des possibilités créatrices – comme c'est d'elle aussi que procèdent toutes les négligences.

“Au commencement était la parole.” On peut en tout respect transposer cette formule célèbre et l'appliquer aux choses de la linguistique. Elle veut dire ici que toute science du langage est nécessairement emboîtée dans la science de l'expression naturelle ou prégrammaticale, comme nous l'avons nommée ailleurs. L'intervention de la linguistique de la parole entre la linguistique statique et la linguistique diachronique n'est pas autre chose qu'un effet de la primauté du facteur humain et vital en matière d'expression sur le facteur de l'abstraction intellectuelle et de l'institution sociologique que la langue représente. Par la parole cette dernière reprend constamment le contact avec ses propres sources ; elle ne persiste et ne se renouvelle que par là.

Tout ceci peut paraître bien peu saussurien. Pour rentrer dans la ligne du *Cours*, il suffit de rappeler la grande vérité que l'œuvre du maître met en évidence : la langue, phénomène sociologique et sémiologique, système de signes arbitraires, est une chose *sui generis* qu'il importe de ne pas confondre avec toutes les formes de l'expression qui ne seraient que psychologiques. Ceci étant admis, nous constituerons la linguistique, science de la langue, sur sa propre base qui est la science de la langue en soi, la linguistique statique. Seulement nous ne pourrions le faire que si nous avons commencé par l'emboîter tout entière dans son milieu humain, c'est-à-dire dans toutes les conditions qui expliquent d'abord l'apparition du langage prégrammatical : connaissance de l'homme et de son milieu, de ses réactions émotives, de ses gestes expressifs y compris ceux de la voix, etc. Ceci fait, la science de la langue, ainsi emboîtée, se construira en trois étages avec ses trois disciplines sur la base de la linguistique statique, avec ceci de particulier cependant que la discipline ne sera plus celle de la parole (qui figure déjà comme discipline emboîtante), mais celle de *la parole organisée*, celle du fonctionnement de la langue au service de la vie. » (Sechehaye, 1940 : p. 8-10)

puis à ce passage du *Cours de linguistique générale* que nous avons cité plus haut¹³⁷ :

« Sans doute, ces deux objets sont étroitement liés et se supposent l'un l'autre : la langue est nécessaire pour que la parole soit intelligible et produise tous ses effets ; mais celle-ci est nécessaire pour que la langue s'établisse ; historiquement, le fait de parole précède toujours. Comment s'aviserait-on d'associer une idée à une image verbale, si l'on ne surprenait pas d'abord cette association dans un acte de parole ? D'autre part, c'est en entendant les autres que nous apprenons notre langue maternelle ; elle n'arrive à se déposer dans notre cerveau qu'à la suite d'innombrables expériences. Enfin, c'est la

¹³⁷ Voir H.LEP : p. 85, note 4.

parole qui fait évoluer la langue : ce sont les impressions reçues en entendant les autres qui modifient nos habitudes linguistiques. Il y a donc interdépendance de la langue et de la parole ; celle-là est à la fois l'instrument et le produit de celle-ci. Mais tout cela ne les empêche pas d'être deux choses absolument distinctes. » (Saussure, 1972 : p. 37-38).

Nous avons analysé plus haut l'argumentation permettant de définir le schéma comme constante. Le fait notable, ce nous semble, ici, est la distinction de divers types de rapports langue/parole. Celle-ci témoigne en effet tout d'abord de la nécessité première de l'abstraction au sens hjelmslevien, dans le cadre de laquelle la langue apparaît moins conçue comme langue que comme structure (sinon au sens strict, du moins comme ensemble explicatif et régulateur) : l'acte implique des habitudes linguistiques, dont on peut éventuellement déduire une norme, c'est-à-dire « quelque chose d'oppositif et de relatif », une structure proprement dite, et qui manifeste toujours, comme l'usage et l'acte, un schéma. Mais elle équivaut également, en arrière-plan, à une décomposition des rapports langue/parole permettant de démultiplier la perspective abstractive tout en rendant compte des rapports impliqués par la phénoménalité de la langue : la norme peut être abstraite de l'usage, et l'usage de l'acte, mais la première abstraction rend compte de la dépendance de la langue à l'égard de la parole, que le rapport usage/acte reprend ensuite en termes de réciprocité. La langue apparaît ainsi tout en même temps comme un fait de parole et comme la condition de ce dernier, mais d'une manière à la fois double (l'usage dépend de l'acte comme la norme de ces derniers, et de même l'acte dépend de l'usage comme la norme, l'usage et l'acte du schéma), et ordonnée par une double abstraction, conduisant de l'acte à l'usage, puis de l'usage à la norme, et, d'une autre manière, de l'acte, de l'usage et de la norme au schéma qu'ils présupposent. La réciprocité constitutive du concept saussurien de langue, et dont Sechehaye prend acte à sa manière¹³⁸ en appréhendant la langue comme un produit de la parole, se voit ainsi prise en charge dans le cadre de la définition de la langue comme un instrument de communication, dédoublé selon le renversement qui spécifie la perspective hjelmslevienne – instauratrice d'une langue qui est tout à la fois objet et principe d'analyse : à la norme, abstraite de l'usage et support initial du système, répond un schéma manifesté, principe d'analyse de la substance et plus généralement de l'usage. De fait, la distinction fondamentale est instituée entre le schéma et l'usage, la norme étant reléguée au statut d'abstraction superflue et l'acte à celui de concrétisation de l'usage, cependant que l'usage est dit manifester le schéma. Hjelmslev poursuit en effet :

« Les quatre notions sur lesquelles nous avons jusqu'ici opéré ne sont évidemment pas sur le même pied. Les diverses espèces de fonctions qu'on vient de reconnaître entre elles le font déjà voir. En outre on se rend compte immédiatement qu'en passant successivement du schéma par la norme et l'usage vers l'acte, on n'accomplit pas une descente proportionnellement graduée ; on franchit dans cette marche certaines frontières qu'il convient maintenant de fixer.

¹³⁸ C'est-à-dire de manière empirique : la « conception un peu subtile » de Saussure est abandonnée pour la thèse de la primauté de la parole, ou langage prégrammatical, parole qui, bien que distincte de la « parole organisée », qui est quant à elle soumise à la langue, n'en est pas moins, tout comme cette dernière, « expression ». Si le concept saussurien de langue est théorisation du langage comme phénomène, donc de la parole, qui ne saurait dès lors se concevoir hors de la langue, Sechehaye a raison de résumer sa théorie en transposant le premier verset de l'évangile selon Saint Jean : « In principio erat Verbum ». On lit en effet ensuite : « Et Verbum erat apud Deum, / et Deus erat Verbum »...

Selon la doctrine du *Cours*, la frontière principale et décisive est celle entre *langue* et *parole*. Or c'est à dessein que pendant les dernières parties de notre argumentation nous avons suspendu ces deux termes ; il s'agira maintenant de les réintroduire en vue de discerner leurs projections exactes sur notre tableau provisoire de quatre termes. L'heure nous est venue pour considérer la *parole*.

Selon la doctrine du *Cours*, la parole se distingue de la langue par trois qualités : elle est 1^o une *exécution*, non une institution ;¹³⁹ 2^o *individuelle*, non sociale ;¹⁴⁰ 3^o *libre*, non figée.¹⁴¹

Or ces trois caractères s'entrecroisent : toute exécution n'est pas nécessairement individuelle ni nécessairement libre ; tout ce qui est individuel n'est pas nécessairement une exécution ni nécessairement libre ; tout ce qui est libre n'est pas nécessairement individuel. Il paraît donc que les trois caractères sont également indispensables pour la définition, et que la suppression d'un seul d'entre eux servirait à la fausser.

La notion de *parole* se révèle donc comme une notion aussi complexe que celle de la langue, et il serait tentant de la soumettre à une analyse analogue à celle qui vient d'être accomplie pour la notion de langue, et de voir ce qui arriverait si on supprimait les deux des trois caractères alternativement pour n'en conserver chaque fois qu'un seul. Il nous suffira d'envisager une seule de ces diverses simplifications possibles :

On pourrait considérer l'*exécution* en faisant abstraction des distinctions entre l'individuel et le social et entre le libre et le figé.

Du même coup on serait amené à identifier le schéma seul à l'institution et à identifier tout le reste à l'exécution.

Une discipline qui aurait pour objet l'exécution du schéma se trouverait posée devant deux tâches, qui ont été en effet nettement formulées par le *Cours* en parlant de la *parole*¹⁴² : il s'agirait de décrire 1^o les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code du schéma, et 2^o le mécanisme psycho-physique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons.

D'un point de vue sémiologique, il paraît évident que le *Cours* a raison en renfermant tout le mécanisme psycho-physique dans les cadres de la parole, et de déterminer la "phonologie" comme une discipline qui ne relève que de la parole.¹⁴³ C'est ici que se trouve la frontière essentielle : celle entre la forme pure et la substance, entre l'incorporel et le matériel. Cela revient à dire que la théorie de l'institution se réduit à une théorie du schéma, et que la théorie de l'exécution renferme toute la théorie de la substance, et a pour objet ce que nous avons appelé jusqu'ici la norme, l'usage et l'acte. Norme, usage et acte sont d'autre part intimement liés ensemble et se ramènent naturellement à ne constituer qu'un seul objet véritable : l'usage, par rapport auquel la norme est une abstraction et l'acte une concrétisation. C'est l'usage seul qui fait l'objet de la théorie de l'exécution ; la norme n'est en réalité qu'une construction artificielle, et l'acte d'autre part n'est qu'un document passager.

En fait, l'exécution du schéma serait nécessairement un usage : usage collectif et usage individuel. Nous ne voyons pas comment de ce point de vue il serait possible de maintenir la distinction entre le *social* et l'*individuel*. Tout comme la parole peut être considérée comme un document de la langue, l'*acte* peut être considéré comme un document de l'usage individuel, et l'usage individuel à son tour comme un document de

¹³⁹ « *Cours* p. 30. » (H.LEP : p. 88, note 1). Voir *supra*.

¹⁴⁰ « *Cours* p. 24, 30 sv., 38. » (H.LEP : p. 88, note 2). Voir *supra*.

¹⁴¹ « *Cours* p. 172. » (H.LEP : p. 88, note 3). Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, il s'agit de la proposition suivante : « On pourrait faire ici une objection. La phrase est le type par excellence du syntagme. Mais elle appartient à la parole, non à la langue (voir p. 30) ; ne s'ensuit-il pas que le syntagme relève de la parole ? Nous ne le pensons pas. Le propre de la parole, c'est la liberté des combinaisons ; il faut donc se demander si tous les syntagmes sont également libres. » (Saussure, 1972 : p. 172).

¹⁴² « *Cours* p. 31. » (H.LEP : p. 88, note 4). Voir *supra*.

¹⁴³ « *Cours* p. 56. » (H.LEP : p. 88, note 5). Voir *supra*.

l'usage collectif ; il serait même vain et inutile de les considérer autrement. On répondra que dans ces conditions on ne tiendrait pas suffisamment compte du caractère libre et spontané, du rôle créateur de l'acte ; mais ce serait une erreur, puisque l'usage ne saurait être qu'un ensemble de possibilités entre lesquelles tout acte aurait libre choix ; en décrivant l'usage il convient de tenir compte de la latitude de variation qu'il admet, et cette latitude, pourvu qu'elle soit enregistrée de façon exacte, ne serait jamais dépassée par l'acte ; du moment où elle le serait apparemment, la description de l'usage serait à remanier. Il paraît donc que par définition il ne peut rien y avoir dans l'acte qui ne soit pas prévu par l'usage.

La *norme*, d'autre part, est une fiction, – la seule fiction qu'on rencontre parmi les notions qui nous intéressent. L'usage, comprenant l'acte, ne l'est pas. Le schéma non plus. Ces notions représentent des réalités. La norme, par contre, n'est qu'une abstraction tirée de l'usage par un artifice de méthode. Tout au plus elle constitue un corollaire convenable pour pouvoir poser les cadres à la description de l'usage. A strictement parler, elle est superflue ; elle constitue quelque chose de surajouté et une complication inutile. Ce qu'elle introduit, c'est simplement le *concept* derrière les faits rencontrés dans l'usage ; or la logique moderne nous a suffisamment instruits sur les dangers qui résident dans une méthode tendant à hypostasier les concepts et à en vouloir construire des réalités. A notre avis certains courants de la linguistique moderne se réfugient à tort dans un réalisme mal fondé au point de vue de la théorie de la connaissance ; il y aurait avantage à redevenir nominalistes. La preuve est que le réalisme complique au lieu de simplifier, et sans élargir si peu que ce soit le domaine de notre connaissance. Le linguiste, qui a pour tâche d'étudier le rapport entre le nom et la chose, devrait être le premier à éviter de les confondre.

Par une analyse préalable des notions, nous croyons avoir dégagé ce qu'il y a d'essentiel et de vraiment neuf dans la *langue* saussurienne : c'est ce que nous avons appelé le *schéma*. Ce résultat nous a conduit, d'autre part, à une nouvelle simplification qui nous amène à proposer de considérer la distinction entre *Schéma* et *Usage*¹⁴⁴ comme la seule subdivision essentielle qui s'impose à la sémiologie, et de substituer cette subdivision à celle entre *Langue* et *Parole* qui, si nous voyons juste, n'en constitue qu'une première approximation, historiquement importante, mais théoriquement imparfaite. » (H.LEP : p. 87-90).

Hjelmslev renonce ici explicitement à la démarcation saussurienne entre langue (schéma, norme, usage) et parole (acte), c'est-à-dire en réalité, ainsi qu'il apparaît dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique*, entre norme et parole¹⁴⁵, distinction constitutive de la

¹⁴⁴ Hjelmslev précise alors en note : « Nous proposerions comme traduction de ces termes : en anglais, *pattern* et *usage* ; en allemand, *Sprachbau* et *Sprachgebrauch* (ou *Usus*) ; en danois, *sprogbygning* et *sprogbrug* (*usus*), respectivement. En français il serait peut-être possible de se servir du terme *charpente* (*de la langue*) comme synonyme de *schéma*. » (H.LEP : p. 90, note 1). *Sprogbrug* est le terme utilisé dès *Sprogssystem og sprogforandring*, où il se double de celui d'*usus*. *Sprogbygning* apparaît en revanche dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et dans *Sproget*.

¹⁴⁵ Voir B.Ac. : p. 103-104, cité *supra*. Il est difficile de comparer les deux textes, et évidemment dangereux de superposer les distinctions de « Langue et parole » et celles que Hjelmslev propose, à fins consensuelles, dans le cadre des discussions de la conférence européenne de sémantique. La parole y implique la référence : « Pour définir l'unité plérématique, il faut :

1° d'abord procéder à l'analyse du terme bœuf, faire le travail que font plus ou moins tous les grands dictionnaires ; 2° introduire une définition de bœuf qui décompose cette unité bœuf en ses unités minimales, et qui permette d'indiquer exactement en quoi consiste l'unité plérématique. Quant à l'unité sémémique, c'est à quoi se réfère ou se rapporte cette unité, de façon générale : c'est une définition par substance de bœuf en y comprenant à mon avis tous les emplois du mot bœuf. Il ne faut donc pas s'en tenir à une pure définition biologique du bœuf : c'est toute une définition assez abstraite que je ne puis guère produire maintenant, car elle exige un travail assez considérable. Je veux simplement esquisser l'ensemble des opérations.

définition de la langue comme un instrument de communication. Cette définition se trouve cependant maintenue par le biais de l'opposition, reconnue essentielle, entre institution et exécution, mais dont le sens est notablement différent : il ne s'agit plus d'énoncés ou d'acte, mais de manifestation. L'analyse de la notion saussurienne de parole est relativement analogue, *mutatis mutandis*, à celle qu'en fera Jakobson et qui, comme nous le verrons en détail *infra*, témoigne avant tout d'une combinatoire de notions données, sans rapport aucun – et dès lors sans portée critique – avec la démarche saussurienne, théorique, et dans le cadre de laquelle, dès lors, les notions convoquées et rendues corrélatives le sont aux fins de constitution des concepts de langue et de parole. Hjelmslev considère quant à lui les diverses notions d'institution, d'exécution, d'individuel et de social, de liberté et de contrainte comme des notions évidentes d'emblée, et dont il s'agit ensuite d'évaluer la solidarité. Il en conclut que « les trois caractères sont également indispensables pour la définition [de la parole], et que la suppression d'un seul d'entre eux suffirait à la fausser », mais affirme ensuite qu'« [i]l nous suffira d'envisager une seule de ces diverses simplifications possibles ». Institution et exécution étant des notions évidentes d'emblée, « individuel » et « social », « libre » et « figé » deviennent de fait des adjectifs, en tant que tel négligeables, mais Hjelmslev ne saurait mieux dire qu'il reprend en réalité, pour la redéfinir et la redoubler, la définition de la langue comme un instrument de communication. Il est d'ailleurs explicitement question, ensuite, d'« utilis[ation] » du « code du schéma » par le sujet parlant. La conclusion est à cet égard extrêmement notable : « Du même coup on serait amené à identifier le schéma seul à l'institution et à identifier tout le reste à l'exécution. » Autrement dit, tandis que les couples social/individuel et libre/figé ont été identifiés comme parallèles à la distinction langue/parole, et ainsi définitoire de la notion de parole, ils peuvent néanmoins, en raison précisément de l'absence de solidarité constatée, être reportés à l'intérieur de l'exécution, qui apparaît ainsi nettement être le lieu d'une autre opposition entre langue et parole. Cette opposition se trouve seulement recouverte par la continuité de la perspective abstractive : la norme est une abstraction par rapport à l'usage, l'acte une concrétisation et un document de ce dernier, document de l'usage individuel qui sera ainsi un document de l'usage collectif. Cette continuité implique, le fait est remarquable, la suppression de la distinction entre social et individuel, ainsi que l'abandon de la notion d'acte, qui, comme nous l'avons vu plus haut à

On pourrait alors ajouter : 3° la parole, qui serait sémantique dans le sens étroit du terme, et l'unité sémantique qui serait le référent, le bœuf individuel, instantané. » (B.Ac. : p. 86), et la norme renvoie peut-être plutôt à l'usage : « M. BENVENISTE – Pour reprendre l'ensemble de ces correspondances établies sur divers plans à la fois, si vous voulez, paradigmatiquement et syntagmatiquement, nous obtenons les corrélations suivantes :

Au lieu de la dualité langue-parole, nous instituons une tripartition : schème - norme - parole. Ceci, je le répète, est paradigmatique.

M. HJELMSLEV – Une remarque : au lieu de norme, je propose usage, car norme implique quelque chose de normatif. » (B.Ac. : p. 87). Voir par exemple B.Ac. : p. 63. Il n'en demeure pas moins que la tripartition des *Actes de la conférence européenne de sémantique* distingue entre ce qui correspond à la représentation traditionnelle de la langue en termes d'instrument de communication ou de condition de la parole, et l'institution de la distinction entre forme et substance, ce qui seul nous intéresse ici. Hjelmslev affirme ainsi : « Je voudrais donc soutenir que toute variante appartient à la langue même, à son schéma, à condition de ne pas considérer la substance, la matière qui entre dans ces formes. Il faut donc au moins une distinction tri-partie pour satisfaire au fait ; la distinction bi-partie langue-parole ne me semblant pas suffisante. » (B.Ac. : p. 48). De même, dans B.Ac. : p. 103-104, l'instauration de la tripartition schème/norme/parole en regard de la bipartition saussurienne apparaît liée à une conception différente de la nature de la « frontière essentielle » séparant les entités de la distinction : norme/parole pour Saussure, schème/norme pour Hjelmslev.

l'analyse des textes glossématiques, et comme il apparaît à nouveau ici à travers la mention du « mécanisme psycho-physique », est prise en charge par l'usage, mais oblitérée au profit de l'abstraction. Il n'est en effet plus question, ici, de tension entre norme et usage, mais l'usage, « par définition », rend compte de la parole, celle-ci impliquât-elle un « libre choix » : « [...] l'usage ne saurait être qu'un ensemble de possibilités entre lesquelles tout acte aurait libre choix ; en décrivant l'usage il convient de tenir compte de la latitude de variation qu'il admet, et cette latitude, pourvu qu'elle soit enregistrée de façon exacte, ne serait jamais dépassée par l'acte ; du moment où elle le serait apparemment, la description de l'usage serait à remanier. Il paraît donc que par définition il ne peut rien y avoir dans l'acte qui ne soit pas prévu par l'usage. » De même, si Hjelmslev ne voit pas « comment de ce point de vue il serait possible de maintenir la distinction entre le *social* et l'*individuel* », c'est dans la mesure où le rapport entre langue et parole est un rapport d'abstraction, de document à objet ainsi concrétisé : « Tout comme la parole peut être considérée comme un document de la langue, l'*acte* peut être considéré comme un document de l'usage individuel, et l'usage individuel à son tour comme un document de l'usage collectif ; il serait même vain et inutile de les considérer autrement. » Le recours à la distinction langue/parole est néanmoins significatif, et témoigne de ce que la notion d'usage recouvre en réalité une deuxième distinction langue/parole, ce qu'implique d'ailleurs, paradoxalement, la continuité qui recouvre cette distinction. Que peuvent être en effet, en dehors de toute distinction entre social et individuel, les « combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code du schéma » ? Il ne saurait s'agir que d'une norme qui est indissolublement acte, autrement dit de l'usage, tout à la fois langue et parole. Le dédoublement hjelmslevien de la définition de la langue comme instrument de communication aboutit ainsi à un double partage entre cette définition et l'abstraction, double partage qui nous reconduit, bien que d'une autre manière, au dédoublement hjelmslevien de l'hypothèse structurale : dans le cadre de la distinction entre schéma et usage (modélisée sur la définition de la langue comme un instrument de communication dans la mesure où elle distingue l'institution de l'exécution), la distinction langue/parole se réduit à une distinction analytique ; inversement, la définition de la langue comme un instrument de communication supporte l'abstraction qui est constitutive du schéma et dont témoigne l'abstraction constitutive de la norme, schéma qui, par un renversement, deviendra ensuite principe d'analyse de l'usage qui l'exécute. Il est notable, à cet égard, que Hjelmslev abandonne dans ce texte la notion de norme tellement centrale dans les premiers textes, et que cet abandon se formule dans les termes de l'opposition entre réalisme et nominalisme. Si, en effet, la norme « est une fiction » tandis que le schéma et l'usage « représentent des réalités », elle constitue cependant « un corollaire convenable pour poser les cadres à la description de l'usage » et introduit « le *concept* derrière les faits rencontrés dans l'usage ». Autrement dit, support de l'abstraction, elle doit cependant être abandonnée au profit d'un autre type d'abstraction, définitoire d'un autre type de réalité, celle de l'abstraction explicative. On lira ainsi dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Nous appellerons *dominance* une solidarité entre une variante et une superposition, et dirons que la variante *domine* la superposition qui est donc *dominée* par la variante.

L'avantage principal des définitions formelles, c'est qu'elles permettent de distinguer facilement la dominance obligatoire de celle qui est à option, sans avoir besoin de

recourir aux données sociologiques que les définitions réalistes de ces termes impliqueraient forcément. Données qui signifieraient, dans le meilleur des cas, une complication de l'appareil des prémisses dans la théorie et seraient donc par là en conflit avec le principe de simplicité, dans le pire des cas, l'introduction des prémisses métaphysiques allant par conséquent, dans un sens plus large, à l'encontre de l'exigence d'explication parfaite des définitions. Des concepts comme obligatoire et à option, selon leur définition réaliste actuelle, qu'elle soit explicite ou non, supposent nécessairement un concept de norme sociologique qui se révèle tout à fait superflu dans la théorie du langage¹⁴⁶. » (H.Om. : p. 114-115)

avant que Hjelmslev, introduisant la notion de connotateur – que nous envisagerons *infra* – ne rejette en le classant parmi « les points de vue transcendants¹⁴⁷ » (H.Om. : p. 147), « [...] le point de vue sociologique à partir duquel on s'est cru autorisé à soutenir le postulat (faux selon toute vraisemblance) selon lequel, en vertu de l'existence d'une norme sociale, la structure interne d'une langue nationale serait spécifique et homogène et, inversement, une physionomie linguistique¹⁴⁸ en tant que telle serait une *quantité négligeable* qui peut être considérée simplement comme représentant une langue nationale¹⁴⁹ » (H.Om. : p. 147-148), et face auquel il entend quant à lui envisager ces diverses variations en termes de structure.

Hjelmslev substitue donc la perspective abstractive à la distinction du social et de l'individuel, dont il ne conserve que la notion d'instrument de communication, qui fournit un support à la première. Comme il le signale lui-même dans « Langue et parole », il donne ainsi la primauté à la notion saussurienne de système de signes, c'est-à-dire, tout à la fois, à celle d'instrument de communication et à celle de structure – de forme :

« D'autre part, cette idée du *schéma*, bien que nettement prédominante dans la conception saussurienne, n'en est pas le seul facteur constitutif. L'"image acoustique" dont il est parlé à maint endroit du *Cours* ne saurait être que la traduction psychique d'un fait

¹⁴⁶ « En saadan solidaritet mellem en variant paa den ene side og en overlapping paa den anden side kalder vi en *dominans* ; vi siger at den paagældende variant *dominerer* overlappingen, og at overlappingen *domineres af* den paagældende variant.

Den fordel der især er forbundet med at stille formaldefinitionerne op paa denne maade er at man videre kan skelne mellem obligatorisk og fakultativ *dominans* uden at behøve at ty til de sociologiske forudsætninger som disse terminis realdefinition nødvendigvis vilde involvere, og som i bedste fald vilde betyde en komplikation af teoriens forudsætningsapparat og altsaa stride imod simpelhedens princip, og maaske endda, i værste fald, vilde betyde involvering af metafysiske forudsætninger og altsaa i videre forstand stride imod empiriprincippet og specielt kravet om gennemført explicit definieren. Begreber som obligatorisk og fakultativ vilde efter deres hidtidige, explicite eller implicite, realdefinition nødvendigvis forudsætte et sociologisk normbegreb, der helt igennem viser sig undværligt for sprogteorien. » (H.Om. : p. 79-80).

¹⁴⁷ « transcendente synspunkter » (H.Om. : p. 103).

¹⁴⁸ Hjelmslev précise à propos des physionomies linguistiques : « en ce qui concerne l'expression, différents "organes" ou "voix" » (H.Om. : p. 146) [« for udtrykkets vedkommende forskellig "stemme" eller "organ" » (H.Om. : p. 102)], ou encore « les paroles d'une personne, par opposition à celles d'une autre » (H.Om. : p. 147) [« et enkeltpersons ytringer i modsætning til en andens » (H.Om. : p. 103)]. Il ajoute ainsi : « Seule l'école de Londres a été consciemment prudente : la définition du phonème que donne D. Jones ne s'applique expressément qu'à "the pronunciation of one individual speaking in a definite style". » (H.Om. : p. 148) [« Kun Londonskolen har her været bevidst forsigtig : D. Jones' definition af fonemet tager udtrykkelig kun hensyn til "the pronunciation of one individual speaking in a definite style". » (H.Om. : p. 103)].

¹⁴⁹ « [...] et vagt sociologisk udgangspunkt ment at kunne hævde det (efter al rimelig sandsynlighed falske) postulat, at den sociale norm medfører at et nationalsprog ogsaa i sin interne struktur er ensartet og specifikt, og at omvendt et sprogligt fysiognomi qua fysiognomi er en *quantité négligeable* og uden videre i flæng kan tages som repræsentant for et nationalsprog » (H.Om. : p. 103).

matériel ; elle attache donc la langue à une matière donnée et l'assimile à la *norme*¹⁵⁰. Il est dit en outre que la langue est l'ensemble des habitudes linguistiques ;¹⁵¹ la langue ne serait donc rien qu'un usage¹⁵². Il paraît, somme toute, que la définition de la langue n'est ni dans l'une ni dans l'autre des trois acceptions que nous avons distinguées, et que la seule définition universellement applicable consiste à déterminer la langue, dans l'acception saussurienne, comme un *système de signes*. Cette définition générale admet de nombreuses nuances dont le maître de Genève a pu avoir pleinement conscience mais sur lesquelles il n'a pas jugé utile d'insister ; les motifs qui ont pu déterminer cette attitude nous échappent naturellement. » (H.LEP : p. 84-85).

Ces « nombreuses nuances » impliquent notamment la réciprocité des rapports entre langue et parole, que la double abstraction hjelmslevienne permet de prendre en charge sans l'élaborer. Hjelmslev précise en effet en note :

« A la p. 25 du *Cours* il est dit que la langue “est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus”. » (H.LEP : p. 85, note 2).

Quant à la distinction social/individuel, elle sera envisagée plus loin – dans les termes que nous venons d'analyser –, comme Hjelmslev l'indique également dans une note dont l'appel se trouve après « *système de signes* » :

« *Cours* p. 26¹⁵³. Cf. A. Sechehaye, *Les trois linguistiques saussuriennes*, p. 7¹⁵⁴. – Sur la distinction entre *social* et *individuel*, voir plus loin. » (H.LEP : p. 85, note 1).

¹⁵⁰ « Surtout *Cours* p. 32 et 56. » (H.LEP : p. 84, note 8). Le premier passage, qui oppose la phonation (parole) à « l'image acoustique » (langue), a été cité en I-, le second, où se trouvent distinguées la phonétique et la phonologie, la langue étant comparée à une tapisserie, dans le premier chapitre.

¹⁵¹ « *Cours*, p. 112. » (H.LEP : p. 84, note 9). Il s'agit de la définition de la langue comme « l'ensemble des habitudes linguistiques qui permettent à un sujet de comprendre et de se faire comprendre » (Saussure, 1972 : p. 112), citée dans le chapitre précédent. Comme nous l'avons vu alors, la formule est due aux éditeurs. Voir Saussure (1967) : p. 172.

¹⁵² « Ce terme se trouve occasionnellement dans le *Cours* (ainsi p. 131, 138). C'est un héritage évident de la théorie pré-saussurienne (cf. p. ex. H. Paul, *Prinzipien der Sprachgeschichte*, 5^e éd., p. 32 sv., 405, etc.). D'autre part il paraît que le terme de *norme* (usité également par H. Paul et ses contemporains, v. *loc. cit.*) est à travers tout le *Cours* soigneusement évité. » (H.LEP : p. 84, note 10). Les deux occurrences relevées par Hjelmslev sont dues aux éditeurs : « La loi synchronique est générale, mais elle n'est pas impérative. Sans doute elle s'impose aux individus par la contrainte de l'usage collectif (v. p. 107), mais nous n'envisageons pas ici une obligation relative aux sujets parlants. » (Saussure, 1972 : p. 131 ; voir Saussure, 1967 : p. 206), « C'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements : chacun d'eux est lancé d'abord par un certain nombre d'individus avant d'entrer dans l'usage. » (Saussure, 1972 : p. 138 ; voir Saussure, 1967 : p. 223 et *supra*). La première occurrence est en outre un ajout de la troisième édition. Les occurrences d'*usage* sont en réalité relativement nombreuses. Une seule d'entre elles se trouve dans les notes d'étudiants : Saussure (1972) : p. 47 (Saussure, 1967 : p. 74), et il s'agit alors de l'orthographe. Toutes les autres sont dues aux éditeurs : Saussure (1972) : p. 50 (Saussure, 1967 : p. 81), 91 (142), 93 (144), 107 (163), 117 (182), 157 (255), 164 (268), 172 (284), 173 (284 et 285), 218 (361), 227 (376), 231 (384 et 385), 233 (390), 236 (395) et 238 (396). Il paraît donc que cette notion est effectivement étrangère à la pensée saussurienne. C'est en réalité, semble-t-il, une notion de grammaire, et il est significatif qu'elle demeure chez Hjelmslev. La notion de norme apparaît à une reprise, et elle est due, là encore, aux éditeurs : « Il serait absurde de dessiner un panorama des Alpes en le prenant simultanément de plusieurs sommets du Jura ; un panorama doit être pris d'un seul point. De même pour la langue : on ne peut ni la décrire ni fixer des normes pour l'usage qu'en se plaçant dans un certain état. » (Saussure, 1972 : p. 117 ; voir Saussure, 1967 : p. 182).

¹⁵³ Il s'agit apparemment de l'affirmation suivante : « En s'attachant à cette seconde définition [de *langage articulé*], on pourrait dire que ce n'est pas le langage parlé qui est naturel à l'homme, mais la faculté de

Or, cette distinction apparaît précisément constitutive de l'abstraction hjelmslevienne, et il faut rappeler, à cet égard, que l'insistance initiale sur le caractère social de la langue que nous avons qualifié plus haut de « vecteur passager de la constitution de la langue comme objet autonome » a notamment pour enjeu l'opposition au psychologisme, ainsi qu'en témoignent ces différents passages de *Sprogsystem og sprogforandring*, de *La Catégorie des cas* et de « On the Principles of Phonematics », déjà cités plus haut à ce propos¹⁵⁵ :

« Man siger ofte, at det grammatiske system er ubevidst eller underbevidst. Det er urigtigt. Systemet er hverken bevidst eller ubevidst, det har intet med bevidsthed eller med psykologi at gøre. Det ligger ikke i individerne, det ligger i normen, det er overindividuel, det er socialt, det er potentielt, men det er et faktum¹⁵⁶. » (H.Spr. : p. 34)

« Le système linguistique, et le système casuel qui en fait partie, est d'ordre social et est en principe potentiel. Le système est un fait objectif dont les sujets parlants n'ont nullement besoin d'avoir conscience, dont quelques sujets parlants peuvent avoir une conscience juste et d'autres sujets parlants une conscience défectueuse ou fautive. Le système et les faits qu'il comporte sont susceptibles de diverses interprétations par les sujets parlants comme par le linguiste. Mais sur le sentiment plus ou moins vague des sujets parlants les résultats et les hypothèses du linguiste ont cet avantage d'être objectifs et sans parti pris. » (H.Cat.I : p. 87-88)

« Par la vue totaliste qui est à la base de ces considérations la grammaire générale se range *en principe* à côté de la phonologie actuelle. La différence consiste en ceci que la phonologie, telle qu'elle est professée pour le moment, cherche (à tort, selon nous) à fonder le système sur le sentiment des sujets parlants, alors que la grammaire générale, telle que nous la concevons, constate dans le système un fait objectif d'ordre social et indépendant des individus. Mais en grammaire aussi bien qu'en matière phonique, les dernières phases de l'évolution sont devenues de plus en plus psychologues. L'heure est venue de prévenir contre ces procédés. Car le psychologisme est adopté au détriment du point de vue à la fois objectif et systématologique qui est seul conforme aux faits. » (H.Cat.I : p. 90)

« S'il est vrai que la langue est un fait social existant en dehors et indépendamment des individus, le langage ne peut alors être défini comme un phénomène psychologique. En conséquence, il ne doit être tenu aucun compte de la conscience linguistique des

constituer une langue, c'est-à-dire un système de signes distincts correspondant à des idées distinctes. » (Saussure, 1972 : p. 26).

¹⁵⁴ Le syntagme « système de signes » figure en effet dans l'exposé de la distinction langue/parole : « Ferdinand de Saussure a établi deux distinctions célèbres et également fécondes. D'une part, comme on le sait, il distingue *la langue*, qui est l'ensemble et le système des signes arbitraires en usage à un moment donné dans une société donnée, de *la parole*, qui est l'acte particulier et concret d'un sujet usant de la langue soit pour se faire comprendre, soit pour comprendre. » (Sechehaye, 1940 : p. 7).

¹⁵⁵ Notons également, à propos d'un des passages des *Actes de la conférence européenne de sémantique* que nous avons cités plus haut (B.Ac. : p. 106), que si, comme nous l'avons vu alors, Hjelmslev y accepte l'association entre « schème » et « social », il affirme par ailleurs : « Le Schème est virtuel. Mais si je m'en tiens strictement aux définitions que M. Frei a bien voulu nous soumettre dans son tableau, il est difficile de répondre, parce que virtuel est justement un terme de pure psychologie (système existant dans chaque cerveau), et cela me donne quelque difficulté à répondre. On peut dire que le schème est virtuel dans le sens où il est une forme non manifestée, tandis que la norme est justement le schème manifesté. » (B.Ac. : p. 106).

¹⁵⁶ « On dit souvent que le système grammatical est inconscient ou subconscient. Cela n'est pas exact. Le système n'est ni conscient ni inconscient, il n'a rien à faire avec la conscience ou avec la psychologie. Il ne se situe pas dans les individus, il se situe dans la norme, il est supra-individuel, il est social, il est potentiel, mais il est un fait. »

individus dans la définition des phonèmes. La méthode psychologique ainsi que l'analyse subjective doivent laisser place à une méthode purement systématique et à une méthode objective¹⁵⁷. » (H.PP : p. 133).

Ce refus du psychologisme et cette opposition entre psychologique et social, ainsi que, comme nous le verrons, l'abandon progressif de cette dernière, sont en effet communs aux structuralistes – à l'exception significative de Benveniste –, là où, précisément, l'élaboration saussurienne de l'extériorité constitutive de la langue repose sur la dualité « psychique mais social ». A une extériorité constitutive les structuralistes substituent ainsi une extériorité objectale, qui est une autre implication, après le donné du rapport son/sens, du donné de la définition de la langue comme un instrument de communication. L'abandon hjelmslevien de la dimension du social est d'autant plus remarquable que, comme il est apparu à quelques reprises dans ce qui précède, et comme il est à nouveau très net dans le deuxième passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* que nous avons cité ci-dessus, le renversement constitutif de la glossématique fait de l'élaboration hjelmslevienne un reflet objectal de celle de Saussure, dans le cadre d'un dédoublement de l'hypothèse structurale. Il apparaît ainsi nettement que l'hypothèse structurale ne permet rien d'autre qu'une appréhension particulière du donné, qui constitue ainsi l'unique consistance du structuralisme, et qui suppose en tant que telle un support, c'est-à-dire une représentation prédéfinie de l'objet, dont elle devra ensuite s'accommoder des présupposés. Hjelmslev s'en accommode par le biais d'un formalisme contre lequel Jakobson et Martinet s'inscriront en faux en croyant réfuter Saussure. La linguistique benvenistienne confère quant à elle une autre forme à cette dualité constitutive du structuralisme qu'est donc celle de l'hypothèse structurale et du support que constitue la définition de la langue comme un instrument de communication, celle d'un structuralisme commun venant doubler sans le supprimer un intérêt fondamental pour le langage comme phénomène.

B. Forme et énonciation

La première apparition de la distinction langue/parole dans les textes de Benveniste se trouve dans « Structure générale des faits linguistiques - Aperçu historique » (1937). Nous avons déjà cité ce passage dans le chapitre précédent :

« F. de SAUSSURE a mis aussi en lumière une distinction profonde entre la langue indépendante de l'individu, somme de notions intérieures et de virtualités, et la parole individuelle par où se manifeste la langue. Il a reconnu également que le signe linguistique, truchement de la parole, a pour caractère essentiel d'être arbitraire et purement différentiel, c'est-à-dire d'unir, non une chose à un nom, mais une image acoustique à un concept. C'est donc la langue qu'il a proposée comme son objet propre à la linguistique. » (B.Ap. : p. 1.32-2)

¹⁵⁷ « If it is true that language is a social institution, existing outside of and independently of the individuals, it must follow that language cannot be defined as a psychological phenomenon. Consequently the language feeling of the individuals must not be taken into account in the definition of phonemes. The psychological method and the subjective analysis must be replaced by a purely systematological method and by an objective analysis. » (H.PP : p. 157).

où nous avons souligné le caractère analytique de la lecture benvenistienne de cette distinction. La langue y apparaît définie dans le cadre de la double distinction social (indépendante de l'individu)/individuel et virtualités/manifestation, mais Benveniste insiste exclusivement sur le second aspect, auquel il ajoute la distinction intérieur/manifesté : le signe, « truchement de la parole », doit être étudié dans la langue, « objet propre » de la linguistique, car il « a pour caractère essentiel d'être arbitraire et purement différentiel, c'est-à-dire d'unir, non une chose et un nom, mais une image acoustique à un concept ». La distinction langue/parole est ainsi d'emblée corrélative d'une méthode d'analyse¹⁵⁸, seul enjeu de la définition de la langue, et c'est pourquoi les deux distinctions social/individuel et virtuel/manifesté demeurent juxtaposées dans l'œuvre de Benveniste. Cette juxtaposition est en effet solidaire de cette primauté accordée à la seconde, primauté constitutive de l'hypothèse structurale et définitoire de la lecture structuraliste de la distinction langue/parole, qui est une lecture analytique et, par là même, idiomologique. Cette primauté prend d'ailleurs en premier lieu la forme d'une exclusivité. La distinction langue/parole réapparaît ensuite dans « Structure des relations de personne dans le verbe » (1946), dans ce passage également cité plus haut :

« Cette position toute particulière de la 3^e personne explique quelques-uns de ses emplois particuliers dans le domaine de la "parole". On peut l'affecter à deux expressions de valeur opposée. *Il* (ou *elle*) peut servir de forme d'allocution vis-à-vis de quelqu'un qui est présent quand on veut le soustraire à la sphère personnelle du "tu" ("vous"). D'une part, en manière de révérence : c'est la forme de politesse (employée en italien, en allemand ou dans les formes de "majesté") qui élève l'interlocuteur au-dessus de la condition de personne et de la relation d'homme à homme. D'autre part, en témoignage de mépris, pour ravalier celui qui ne mérite même pas qu'on s'adresse "personnellement" à lui. De sa fonction de forme non-personnelle, la "3^e personne" tire cette aptitude à devenir aussi bien une forme de respect qui fait d'un être plus qu'une personne, qu'une forme d'outrage qui peut le néantiser en tant que personne. » (B.Str. : p. 231).

La langue apparaît ici explicative des emplois de la parole, et nous avons vu l'importance de cette démarche explicative dans la linguistique benvenistienne, ainsi que sa spécificité de modalité de l'analyse linguistique : la distinction valeur/emploi permet l'instauration d'un espace proprement linguistique bien plus qu'elle ne vaut de manière absolue. Mais nous avons

¹⁵⁸ La citation est extraite du paragraphe « La linguistique générale : F. de Saussure », qui (voir la note 5 de l'introduction) est suivi d'un autre intitulé « Influence des idées de F. de Saussure » et où il est question de Bally et Sechehaye et de l'école de Prague, puis d'un deuxième intitulé « La langue comme objet d'étude », où Benveniste présente significativement (notamment) les travaux de Guillaume et de Hjelmslev, dont la problématique est analytique (idiomologique) : « Sans se rattacher à aucune des théories signalées, diverses recherches prennent pour objet la langue. En France, G. GUILLAUME s'établit d'emblée dans la "synchronie" et veut ramener la multiplicité des aspects du signe linguistique à son unité idéelle dans la langue. Sous le nom de schème sublinguistique, il définit la virtualité linguistique, dépôt en nous des concepts et des emplois de ces concepts, pour atteindre par là à la compréhension intégrale de la forme. Il a appliqué cette méthode au problème de l'article en français et à la notion du temps dans le verbe, ce qui le conduit à reconnaître dans le langage une immanence et une transcendance. Tout autre, la position de F. BRUNOT : en fonction surtout de la grammaire française, il met au premier plan l'idée de signification et rejette toute classification fondée sur les parties du discours. Au contraire, V. BRÖNDAL (Danois) part des catégories pour y confronter les faits d'expression et s'efforce d'atteindre à une discrimination logique des parties du discours, tandis que son compatriote L. HJELMSLEV fait consister la grammaire scientifique en une discipline d'ordre synchronique qui part de l'expression pour atteindre à la signification. » (B.Ap. : p. 1.32-2).

également vu la tentative benvenistienne de construction de la langue comme structure sémiotique – au sens benvenisien de l'adjectif¹⁵⁹ –, corrélatrice d'une construction objectale de la possibilité de la parole, et impliquant en tant que telle une distinction rigoureuse entre langue et parole. Cette distinction n'est nulle part plus rigoureuse que dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951), dont les discussions relatives à la distinction langue/parole, marquées par l'influence de la pensée hjelmslevienne, témoignent par là même de la réceptivité et de la perméabilité de la pensée benvenistienne au structuralisme, et ainsi ainsi, à nouveau, du structuralisme commun qui, comme nous avons tenté de le montrer dans le chapitre précédent, caractérise la linguistique de Benveniste. Benveniste inaugure la troisième séance par la distinction entre « sémantique de la langue » et « sémantique de la parole » :

« Messieurs, le programme d'aujourd'hui appelle l'étude d'un certain nombre de questions qui ont été groupées sous le titre de Sémantique de la langue.

C'est une partie importante, sinon la plus importante de nos travaux.

Elle pose tout d'abord une question de principe, à savoir si cette rubrique est légitime, c'est-à-dire si nous pouvons distinguer une sémantique de la langue à laquelle répond, comme vous le verrez dans la séance de demain, une sémantique de la parole. Est-il nécessaire, à votre avis, d'instituer un débat sur la légitimité de cette division ? (Avis exprimé : NON).

Nous pouvons donc considérer simplement qu'il y a là une distinction à la fois commode pour la clarté de nos débats, et justifiée en fait ? (Approbations). » (B.Ac. : p. 39).

Ce consensus général est un accord sur une distinction d'objets. On lit ainsi quelques lignes plus loin :

« M. BENVENISTE – [...] Pour l'instant, je serais heureux de savoir si vous êtes bien d'avis d'envisager aujourd'hui les problèmes inscrits sous le titre de – Sémantique de la langue – ?

M. DEVOTO – Je me demande s'il ne serait pas plus pratique d'aborder d'abord la Sémantique de la parole ? C'est, il me semble, le domaine où les avis risquent d'être le plus partagés, et il faudrait établir dès le début ce que nous devons appeler Sémantique de la parole ; autrement, nos idées risqueraient de demeurer confuses ; et quand nous aurions clairement établi ce premier point, nous pourrions alors aborder la Sémantique de la Langue.

M. FREI – C'est, à mon avis, exactement le chemin inverse qu'a parcouru Saussure pour la Linguistique complète : il a d'abord établi un concept du langage, qui est en soi assez confus, et, dans ce concept, établi deux divisions : 1) la Langue, et, 2) la Parole.

Avec la langue, nous considérons ce qui est essentiel, ce qui est social, ce qui est valeur, toutes choses que nous ne trouverions pas exactement dans la parole ; et nous abordons en second lieu ce qui est le plus confus... Je crois qu'en suivant la proposition de M. Devoto, nous aboutirions à un résultat contraire.

M. HJELMSLEV – Cela fait, à mon avis, peu de différence ; du point de vue purement pratique, je suis d'accord avec M. Frei en ce qui concerne la théorie, mais s'il s'agit d'une discussion devant aboutir à un résultat pratique, je pense être d'accord avec M. Benveniste sur le fait que le programme ne prévoit pas une exclusion, et qu'il nous sera permis d'aborder, dans la mesure où ce pourrait être nécessaire, la question de la parole, même à propos de la question de la Langue, puisque tout se tient.

¹⁵⁹ Sauf indication contraire, le terme aura toujours ce sens spécifique dans cette section.

M. BENVENISTE – Bien entendu ; j’ai d’ailleurs précisé, dès le début, que nous serions impliqués dans la totalité du problème.

M. FREI – D’autre part, la parole est considérée par Saussure lui-même, et sans doute aussi par la plupart d’entre nous, comme un document de la langue, de sorte que si nous savons d’avance quels sont les problèmes de langue qui se posent, nous comprendrons mieux les faits de parole si nous les traitons après...

M. ULLMANN – Je suis d’accord avec M. Benveniste : l’ordre importe peu au point de vue théorique ; la langue pose peut-être des problèmes un peu plus fondamentaux que la parole, et ceux de la parole pourront être élucidés à la lumière apportée par la première discussion.

M. BENVENISTE – Nous considérons donc que, pour des raisons de doctrine, cela ne fait aucune différence ; nous nous en tenons à ce plan, et considérons que notre sujet d’aujourd’hui est la Sémantique de la langue. » (*B.Ac.* : p. 39-40).

Aussi la distinction forme/substance se trouve-t-elle aussitôt convoquée, par le biais d’une distinction entre sémantique et sémémique¹⁶⁰ conçue comme parallèle à la distinction entre phonétique et phonémique :

« M. BENVENISTE – [...] La théorie à considérer est introduite par une déclaration saussurienne, une référence qui est, au titre de la discussion d’aujourd’hui, destinée à justifier cette dichotomie pratique entre les deux aspects auxquels se ramène le signe. En liaison avec ces différences, nous devons considérer une notion sur laquelle plusieurs des membres de cette conférence ont insisté : le parallélisme entre relations phonémiques et relations sémantiques.

Ceci porte une allusion claire à plusieurs parties de nos propositions : en premier lieu, cela se rapporte à la première partie des textes soumis par M. Bazell. Nous allons donc demander à M. Bazell de commenter brièvement la première partie de son texte, celle où il définit le domaine de la Sémantique et qui se réfère à une certaine distinction introduite en phonétique et en phonémique, et qu’il croit utile de transférer au domaine de la sémantique parallèlement. C’est bien là, n’est-ce pas, l’idée de M. Bazell ? (Approbation).

J’invite donc M. Bazell à commenter point par point ce qu’il juge important dans le chapitre I de ses propositions.

Important exposé en anglais de M. BAZELL.

M. BENVENISTE – Je remercie M. Bazell de son commentaire ; il me semble que nous pouvons, dans son exposé, distinguer plusieurs points : il s’agit ici des observations portant en général sur le parallélisme des deux plans : plan phonémique et plan sémantique, mais avec des distinctions qu’il est utile de mettre en valeur.

Le premier point me paraît être celui-ci : d’après l’auteur, il y a généralement une double équation qui est établie entre le plan phonético-phonémique, et le plan du signifié.

Cette équation peut être formulée de la manière suivante : la phonétique d’un côté et, en correspondance, la sémantique appliquée à la substance de la signification.

Ensuite, deuxième équation qui, dans la pratique, poserait sur le plan du signifiant la phonémique, et, sur le plan du signifié, la morphologie.

Voilà ce qui dans la pratique, selon M. Bazell, se présente comme systématisation des deux plans, et c’est à cette mise en équation que M. Bazell, précisément, oppose des objections. Il considère qu’il n’y a pas, en fait, correspondance entre les deux plans – entre la morphologie et la phonémique – et que la morphologie, par conséquent, occupe par elle-même une position intermédiaire, ambiguë pourrions-nous dire, étant déjà elle-même composée de phonémique et de certains éléments du signifié.

¹⁶⁰ Voir la note suivante.

Par conséquent il importe, pour des raisons de méthode (je continue à interpréter autant que je le puis la pensée de M. Bazell) de dissocier la morphologie telle qu'elle est généralement comprise, de la phonémique, et de mettre alors sur le plan du signifié, en face de la phonémique, quelque chose d'autre qui sera à la sémantique telle qu'on l'entend usuellement, ce que la phonémique est à la phonétique.

La pensée de M. Bazell étant ainsi interprétée et exposée, la discussion est ouverte sur ce point. Je vous demande de bien considérer l'importance de ce point de vue, puisque nous avons ici le moyen de situer une certaine branche de l'étude de la signification en correspondance avec une certaine définition du signifiant, c'est-à-dire ce qu'on entend par phonémique. On pourrait provisoirement, continuant d'interpréter la pensée de M. Bazell, imaginer quelque chose comme une cénémique qui serait le correspondant, en terme du signifiant, de la phonémique. Nous serions donc là en présence d'une dualité d'aspect du signifié sémantique et cénémique¹⁶¹.

Je voudrais ouvrir la discussion sur la base de ces propositions.

M. ULLMANN – Je voudrais poser une question préliminaire : selon cette construction, nous envisageons maintenant la sémantique comme correspondant à la sémantique en tant que substance de signifié. Je ne vois guère ce que cela signifie... Peut-être M. Bazell pourrait-il nous donner quelques précisions supplémentaires sur la sémantique ainsi conçue.

(Réponse en anglais de M. BAZELL)

La Sémantique ainsi conçue serait-elle toujours une caractéristique de la linguistique ? Car la substance du contenu fait partie intégrante de la linguistique ?

M. BENVENISTE – Pour prendre un exemple concret, répondant à la question de M. Ullmann, considérons une définition telle par exemple celle de table : objet carré, en bois, reposant sur des pieds, etc... Ce serait là, proprement la sémantique de la parole : il y a toujours référence à une réalité.

M. HJELMSLEV – Prenons garde : réalité est un mot dangereux !

M. BENVENISTE – C'est le contenu concret de l'expression. Notez que je ne fais que chercher à préciser la pensée de M. Bazell en ce qui concerne cette notion. » (B.Ac. : p. 40-42).

Hjelmslev affirme ensuite la nécessité d'une distinction tripartite et non seulement bipartite¹⁶², et on lit ainsi en conclusion de la séance¹⁶³ :

« Les avis en effet, diffèrent sur le nombre de plans sur lesquels nous devons examiner les choses : mais tout le monde est d'accord pour reconnaître au moins deux plans, seulement cela est insuffisant et on doit ajouter une autre considération supplémentaire qui ne vise pas à abolir cette distinction. » (B.Ac. : p. 50).

¹⁶¹ Il nous semblerait logique que dans ces deux occurrences « cénémique » soit mis pour « sémémique ».

¹⁶² Voir B.Ac. : p. 48, cité dans le chapitre précédent et rappelé ci-dessus en note. Hjelmslev repart de la proposition de Bazell : « Je voudrais accepter provisoirement le terme de sémémique, si vous voulez... Quant à la distinction importante entre sémémique et phonémique d'une part, et sémantique et phonétique de l'autre, je me range, en principe, à l'avis de M. Bazell, tout en insistant sur la nécessité d'une révision de la distinction, car je suis sur ce point pleinement d'accord avec M. Firth : cette distinction ne nous suffit pas. Théoriquement, peut-être pratiquement, non, car il faut au moins une tri-partition : il faut d'abord une discipline qui s'occupe du système de relations, sans égard à la substance ou à la matière destinée à remplir cette forme qui sera définie simplement par leurs relations – c'est ce que je proposais d'appeler le schéma ; ensuite, il y a la forme de la substance, et je crois qu'ici, je suis d'accord avec M. Bazell, qui a parlé de la substance dans la langue. M. Bazell appelle cette notion à laquelle il vise – la forme donnée au fait de la matière –, la façon dont la matière est agencée, arrangée par des oppositions, etc. Il y a ensuite, si vous voulez, la parole, au sens plus étroit » (B.Ac. : p. 47-48).

¹⁶³ Rappelons que, sauf indication contraire, les propos cités sans indication de prise de parole sont toujours ceux de Benveniste.

Comme il est apparu plus haut, on en arrive en effet, lorsque la question est reprise dans la cinquième séance, à une tripartition. Benveniste en vient ainsi progressivement à concevoir la sémantique de la langue comme une discipline purement formelle. On lit en effet tout d'abord dans la quatrième séance :

« M. DEVOTO – Je voudrais poser à M. Frei une question préliminaire de terminologie, en connection [*sic*] avec les discussions de ce matin. Le centre de la formule, le système que vous appelez sémantique... Je voudrais vous prier de me dire votre appréciation de formules parallèles : système lexical et système sémémique : les abolissez-vous, ou leur reconnaissez-vous quelque droit d'existence ? Dans quel sens prenez-vous ici Sémantique ? en l'étendant, ou en le limitant ?

M. FREI – Dans le sens où j'ai pris la Sémantique de la langue, je ne sais pas encore le rapport qu'il y a entre Sémantique de la langue et sémémique.

M. HJELMSLEV – La Sémémique fait partie de la Sémantique de la langue mais elle est plus restreinte.

M. BENVENISTE – J'ai l'impression qu'en fait, c'est M. Bazell qui devrait intervenir à ce sujet ; j'ai moi, l'impression que l'on peut remplacer les termes sémantique de la langue par sémémique.

(M. Bazell intervient en anglais)

M. BENVENISTE – Nous sommes ici devant une décision encore arbitraire pour décider que ce terme, qui n'a pas encore d'emploi autorisé, couvre telle ou telle partie du domaine.

M. HJELMSLEV – A condition que vous acceptiez le sens le plus restreint et le plus abstrait, il faut un terme pour cela, et si l'on réserve sémémique pour la sémantique de la langue, de façon générale, – la langue au sens large où l'entend Saussure, il faut alors un terme plus restreint pour désigner le réseau de dépendances purement abstrait, le schéma.

M. ULLMANN – Il me semble que si l'on adoptait sémémique ou n'importe quel autre terme pour désigner cette étude de la forme du contenu, par opposition avec la substance, on devrait parler logiquement de système sémémique – et non pas de système sémantique.

M. HJELMSLEV – Il y a deux formes : la forme en soi, et la forme de la substance – deux choses très différentes.

M. BENVENISTE – Et c'est pour l'une que vous prétendez réserver le nom de - schème - ?

M. ULMANN – Qu'entendez-vous par - la forme en soi - ?

M. HJELMSLEV – C'est le système de relation, indépendamment de la substance, la catégorie définie par les relations.

M. FREI – Pourriez-vous me donner des exemples ?

M. HJELMSLEV – Disons que toute catégorie morphématique est définie par quelques relations – disons par relations à l'intérieur d'un même - lexis - (relation - entre -). Cela nous permet de distinguer les catégories morphématiques et de les définir sans avoir recours à la substance, sans avoir aucun recours à la signification, tandis que, d'autre part, il s'agit de décrire la forme de la substance, de la signification, la - valeur -, au sens saussurien du terme, non plus des catégories, mais de chacun des membres, l'opposition entre le singulier et le pluriel, l'opposition entre un cas et l'autre ; c'est déjà non pas la forme pure et simple, mais la forme de la signification, et dans la mesure où on attribue la signification.

M. BENVENISTE – Il y a une conséquence que prévoit M. Hjelmslev, c'est que le terme n'existe qu'en opposition avec son contraire, et qu'il s'agit de la dualité plérématique : l'adoption d'un terme entraîne l'adoption du terme opposé, et de la notion de configuration qu'il suppose ? C'est la notion de plein et de vide, pour la réduire à son schème le plus abstrait, étant donné que c'est au schème même qu'il entend appliquer cette désignation.

Par conséquent, les deux termes sémantique et sémémique resteraient disponibles pour ce qui est actuellement de la langue et de la parole ? (Approbation de M. Hjelmslev).

Voilà les formulations de propositions auxquelles on serait conduits pour délimiter, au cours de notre présente discussion, la discussion de la notion de systèmes en sémantique – ce qui paraît équivoir, d'après les définitions données, à système sémémique et système sémantique de la langue. » (B.Ac. : p. 54-55).

A l'affirmation hjelmslevienne que « [l]a Sémémique fait partie de la sémantique de la langue mais [...] est plus restreinte », Benveniste répond tout d'abord qu'il a quant à lui « l'impression que l'on peut remplacer les termes sémantique de la langue par sémémique ». Mais Hjelmslev demande alors « un terme plus restreint pour désigner le réseau de dépendances purement abstrait, le schéma » – la « forme en soi » par opposition à la « forme de la substance » –, la sémémique étant conçue comme équivalente à la sémantique de la langue, « au sens large où l'entend Saussure », et Benveniste, reconnaissant l'existence de « la dualité plérématique » – le principe de différentialité et d'oppositivité, dont nous avons vu l'importance dans la linguistique benvenistienne –, semble accepter la tripartition schème/sémantique/sémémique. Cette tripartition renvoie à nouveau à une distinction d'objets et à une partition de la langue. Benveniste parle ainsi dans ce développement de termes « couvr[ant] telle ou telle partie du domaine ». Lors de la sixième séance, il définit de même le schème comme « [g]énéral [...] à l'intérieur même du système – donc abstrait » :

« M. DEVOTO – Toute la discussion est née de l'effort fait pour justifier une différence entre Schème et Norme ; or, si nous partons du Schème, nous partons de quelque chose de général - plus général que Norme.

M. BENVENISTE – Général non pas dans la généralité humaine, mais à l'intérieur même du système – donc abstrait. » (B.Ac. : p. 105).

Aussi Benveniste parle-t-il à juste titre, plutôt que de langue, d'idiome :

« La Norme est toujours spécifiée d'elle-même, dès qu'il y a langue ou qu'il y a idiome : l'idiome comprend le langage et ses trois distinctions. » (B.Ac. : p. 105).

Il s'agit en effet, dans la mesure où l'on a là une distinction d'objets, de méthode d'analyse, et dès lors de l'analyse des idiomes plutôt que de la langue, dont la définition est présupposée par l'ensemble des distinctions établies. Les tableaux récapitulatifs élaborés lors des discussions¹⁶⁴ témoignent ainsi de ce que la distinction langue/parole est conçue comme un principe d'analyse du son et du sens, susceptible de permettre de rendre compte de leurs différents aspects. Une première discussion aboutit au tableau suivant¹⁶⁵ : *[tableau A, ci-contre]*

¹⁶⁴ Voir B.Ac. : p. 86-91, puis p. 95-105.

¹⁶⁵ Voir B.Ac. : p. 91.

Tableau A

		SCHÈME	NORME	PAROLE
Contenu	Discipline	Plérémique	Sémémique	Sémique
	Unité	Plérème	Sémème	Sème
	Partie du signe	Signifié	Désigné	Référé
Expression	Discipline	Cénémique	Phonémique	Phonique
	Unité	Cénème	Phonème	Phone
	Partie du signe	Signifiant	Désignant	Référant
	Inter-relation	Signification	Désignation	Référence

Tableau B

	SIGNE		SCHÈME	NORME ÉTABLIE	PAROLE
TERME SANS RÉFÉRENCE À L'AUTRE PLAN (ABSOLU)	L'EXPRESSION	DISCIPLINE	cénémique	phonémique	phonique
		UNITÉS	cénème	phonème	phone
	CONTENU	DISCIPLINE UNITÉS	plérémique plérème	sémémique sémème	sémique sème
TERME IMPLIQUANT RÉFÉRENCE À L'AUTRE PLAN (RELATIF)	INTER-RELATION		signification	désignation	référence
	DANS L'EXPRESSION		signifiant	désignation	référence
	DANS LE CONTENU		signifié	désigné	référé

puis un second échange, qui occupe une grande partie de la sixième séance, à cet autre¹⁶⁶ : [tableau B, page précédente].

¹⁶⁶ Voir B.Ac. : p. 101. Le cœur de la discussion, qui justifierait les changements intervenus du premier au deuxième tableau, n'apparaît pas clairement dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique*. Le premier tableau était un « [t]ableau résumé, établi en fin de séance » (B.Ac. : p. 91). Le deuxième a été réécrit par M. Lotz (voir B.Ac. : p. 100-101, cité dans ce qui suit). Signalons dans la sixième séance les deux échanges suivants : « M. HJELMSLEV – D'ailleurs ; de mon point de vue, ce tableau constitue un compromis, non pas pour introduire une théorie spéciale, mais bien pour trouver une base et un point de vue communs.

Interventions en anglais de MM. LOTZ et BAZELL.

M. BENVENISTE – Je ne suis pas moi-même très satisfait de la définition “partie du signe”. » (B.Ac. : p. 99), « M. HJELMSLEV – Il faut se rendre compte que nous sommes ici en présence de certains doutes, soumis par M. Bazell, qui, je crois, n'est pas d'accord pour reconnaître que le phonème et le graphème se rangent dans un seul plan de l'expression par opposition au contenu. Il faut trouver un compromis.

M. BENVENISTE – On peut proposer ceci sous forme de tableau, car il est essentiel que cela ressorte aux yeux, mais on pourrait ajouter des notes qui seraient portées sous les noms individuels de ceux qui ont des réserves à faire.

M. HJELMSLEV – Et comme presque tout le monde aura des réserves à faire, puisqu'il s'agit justement d'un compromis, cela me paraît nécessaire.

M. BENVENISTE – Oui, d'autant que M. Bazell n'a pas cherché si les correspondances entre les termes sont exactement symétriques.

M. ULLMANN – Dans le système logographique ancien, les rapports ne sont pas les mêmes que dans le système logographique moderne.

M. BENVENISTE – Nous raisonnons plus ou moins sur des types d'écriture correspondant à des types de langues modernes, plus ou moins phonétiques.

Je suggère donc ceci : que dans l'ensemble des procès-verbaux qui, en fait, seront la reproduction littérale de nos séances, ce tableau revu et réécrit par M. Lotz figure. Il n'est peut-être pas indispensable – sauf si vous en jugez autrement – qu'il soit immédiatement multiplié.

M. ULLMANN – Si, ce serait souhaitable.

M. BENVENISTE – Nous le ferons donc reproduire, et il sera inséré à cette place, avec les observations qui auront été émises au cours de cette discussion, avec les réserves dont nous aurons entouré cette discussion. » (B.Ac. : p. 100-101). Les termes de « désignant » et de « référent », remplacés par ceux de « désignation » et de « référence » dans le deuxième tableau – termes dès lors communs aux deux sections « inter-relation » et « terme impliquant référence à l'autre plan dans l'expression » avaient été discutés à la fin de la cinquième séance : « M. BENVENISTE – Le signifié correspond à signifiant ; le désigné correspond à désignant.

M. HJELMSLEV – Je ne suis pas d'accord : le désignant est le signifié. Il est même, si l'on s'en rapporte à l'exposé de M. Frei, le terme qui réfère. Vous êtes bien d'accord, Monsieur Frei, pour dire que c'est le signifié qui désigne ? (Approbation de M. Frei).

M. BENVENISTE – Est-il possible de formuler un exemple de ce type ? Sans doute en certains cas pourrions-nous dire tel signifié désigne telle chose, mais je ne suis pas sûr que ce puisse être là le statut général du signifié.

M. ULLMANN – Nous pouvons prendre désignant afin de maintenir le parallèle.

M. BENVENISTE – Il faut que les termes se correspondent.

M. ULLMANN – Dans ce cas, je proposerai signe.

M. BENVENISTE – Nous avons pour cénémique : cénème ; pour phonémique, phonème ; pour phonique : phone (le son). Remarquez que nous n'avons pas fait usage du mot sens. L'opposition entre son et sens reste possible sans engager un concept particulier. Pour le signifiant, nous sommes d'accord. Je ne sais si nous allons pouvoir – si nous faisons attention au contenu des notions que nous manions – distinguer deux éléments correspondant respectivement à désigné et à référé, car le désigné et le référent étant une même chose, nous ne pouvons guère distinguer objectivement les deux.

Il faut ajouter que le désignant n'est pas actualisé par une marque objective sur le plan du signifiant. Quand nous avons, en français, une forme avec article, nous pouvons dire en général que c'est une forme actualisée – mais pas nécessairement : ce n'est pas une règle absolue. Il nous serait impossible, par exemple, d'affirmer que le bœuf est nécessairement, par lui-même, un référent.

M. ULLMANN – Mais quand on le prononce, automatiquement il le devient.

M. BENVENISTE – Je pose la question d'un critère objectif sur lequel nous puissions nous appuyer pour distinguer de façon certaine la fonction de désignant et ce qui remplit la fonction de référé – exactement comme nous avons distingué des phones et des phonèmes.

Les termes saussuriens de *signifiant* et de *signifié* sont ici restreints au schème, mais il s'agit plus généralement dans l'ensemble des *Actes de la conférence européenne de sémantique*, et dans cette discussion en particulier, des faces du signe, dont la phonologie d'une part, la sémantique de l'autre, constituent les théories. On lit d'ailleurs dans la cinquième séance, à propos des distinctions relatives au contenu : « Tout ceci concerne le signifié dans le sens élément du signe. » (B.Ac. : p. 87), puis de même pour l'expression : « Considérons maintenant le plan du signifiant » (B.Ac. : p. 88). On notera, eu égard à cette analyse du son et du sens, que les participants de la conférence insistent sur la généralité de la double distinction entre langue et parole et entre son et sens, qui nous reconduit à la sémiotique (cette fois au sens non benvenistien du terme) :

« M. BENVENISTE – [...] Il a été entendu hier que sens et son ne trouveraient pas place à dessein dans ce tableau, de façon justement à les laisser libres. De même que, finalement, nous avons exclu sémantique pour la réserver, en quelque sorte, pour l'usage vulgaire.

M. ULLMANN – Je ne voudrais pas que ces termes rentrent par l'arrière-porte, en suggérant une sorte de synthèse, de termes génériques, ce qui serait un danger.

Intervention en anglais de M. LOTZ.

M. BENVENISTE – Le domaine du son et le domaine du sens sont des notions commodées.

M. HJELMSLEV – On peut dire que l'unité phonémique pour laquelle nous cherchons une désignation, que l'unité phonémique, dis-je, désigne, mais indirectement et à travers le signifiant.

M. BENVENISTE – Quel terme cela nous donnerait-il ?

M. HJELMSLEV – Hélas : ce n'est pas pour vous proposer un terme que je fais cette remarque ; mais je veux dire simplement que désignant serait moins bien, car l'unité dont nous nous occupons ne désigne qu'indirectement.

M. BENVENISTE – Je propose de considérer qu'il n'y a pas lieu de faire porter ici, dans le plan du signifiant, la division que nous appliquons ailleurs. Nous aurions ainsi le terme unique signifiant qui resterait à définir et à spécialiser chaque fois.

M. HJELMSLEV – Il ne faut pas vouloir à tout prix chercher un correspondant régulier entre les deux, car il faut déjà, pour désigner le référé, avoir recours à des termes employés ailleurs.

On pourrait chercher à procéder de façon identique pour le signifiant. Pour les unités de la parole, du signifiant, c'est-à-dire pour les unités phoniques, je pense qu'en français, le chaînon a déjà dû être employé par Saussure pour désigner ces unités. Pour prendre un exemple, je dirai qu'il s'agit de syllabes réalisées, ou bien de phrases entières d'éléments linguistiques.

M. BENVENISTE – Le phone lui-même est un signifiant, une unité phonétique. Je dois faire remarquer, en ce qui concerne les deux cases à remplir par unité phonémique et unité phonétique, que nous ne sommes peut-être pas tellement à la recherche de termes d'unités : nous pouvons prendre un mot de la langue et l'appeler un désignant, impliquant par là même que nous nous référons à la langue.

M. HJELMSLEV – Peut-être pourrait-on, éventuellement, supprimer la quatrième colonne ?

M. ULLMANN – Il faut prévoir le qualificatif pour désigner le plan sur lequel on se trouve.

– Intervention de M. LOTZ (en anglais) –

M. HJELMSLEV – Il y a là une question d'ordre logique : désigné – signifié et référé sont des unités, des contenus ; alors que désignant – signifiant et référant ne sont pas des unités d'expression proprement dites, mais des unités d'expression définies par le contenu. L'idée de M. Lotz paraît excellente pour des raisons logiques.

M. BENVENISTE – Quelle est la conséquence pratique de sa suggestion ? Si je comprends bien, toutes les fois qu'il s'agit du signe, nous le définissons par ses deux plans et prolongements de ses deux plans signifié – désigné – référé, et signifiant – désignant – référant ; toutes les fois qu'il s'agit des notions elles-mêmes, nous avons, suivant le plan : des cénèmes, des plérèmes, des phonèmes, des sémèmes, des phones, des sèmes – avec leurs correspondants adjectifs ou abstraits : cénémique, plérémique, phonémique, sémémique, phonique, sémique – tout cela commandé par une triple division indiquant le plan sur lequel nous nous mouvons, et qui correspond au signe et à ses deux aspects, à savoir : le schème – la norme ou l'usage – la parole. » (B.Ac. : p. 89-90).

M. ULLMANN – Il ne faudrait pas non plus suggérer que la phonétique comprend, dans une certaine mesure, phonique, phonétique et sémémique¹⁶⁷ en tant que trois unités.

Discussion en anglais entre MM. LOTZ et BAZELL.

M. BENVENISTE – Il faut également laisser des termes disponibles pour faciliter la confrontation éventuelle de représentants d'autres disciplines, qui auront besoin, eux, de se référer à des choses linguistiques (philosophes, logiciens, etc.) en parlant de langue et de son ou de sens.

Il faut donc laisser ces termes en dehors, sans les impliquer avec un sens trop technique, trop défini dans ce tableau. Cela peut être établi sous forme de note – cela importe peu.

Interventions en anglais de MM. FIRTH et LOTZ.

M. BENVENISTE – On peut parler d'unités cénémiques, etc. Il reste néanmoins la possibilité d'user de ces termes en tant que substantifs.

M. ULLMANN – Convierait-il de proposer des termes anglais ?

M. HJELMSLEV – Il serait juste, à mon avis, que le système établi ici provisoirement soit soumis à des logiciens, des mathématiciens, etc., à tous ceux qui, en général, s'occupent du langage à titre plus ou moins général. Il faudrait donc reprendre la question de savoir s'il ne serait pas utile d'ajouter graphème à côté de phonème et phone, puisque, pour les mathématiciens et les logiciens, c'est surtout le langage écrit, le langage de formule, qui importe, les graphies qui n'ont pas de phonèmes ; c'est prendre une attitude un peu ésotériquement linguistique que de restreindre le système au son.

M. BENVENISTE – Si c'est une addition à faire, je suis d'accord : si on l'introduit, il faut l'introduire complètement et parler donc de graphe, de graphique et de graphémique.

M. HJELMSLEV – On pourrait même mettre des points pour bien indiquer qu'il y a encore d'autres possibilités.

M. ULLMANN – Il s'agit, dans votre esprit, de vides à remplir par des phonèmes ou des graphèmes ?

M. HJELMSLEV – Justement, c'est cela.

Discussion en anglais entre MM. FIRTH et BAZELL.

M. BENVENISTE – Il faut trouver un moyen d'indiquer dans la disposition même des termes, qu'il n'y a pas là une limitation – qu'il y a une manière de considérer les choses et de les classer, qui ne limite et n'exclut rien par avance quant aux types de phénomènes considérés. Je veux dire que si un jour on arrive à constituer, mettons une sémantique du geste, qu'on appellerait je ne sais comment, nous pourrions, à la rigueur, introduire des divisions correspondantes à celle que nous proposons ici. » (*B.Ac.* : p. 99-100).

La distinction langue/parole apparaît ainsi de façon on ne peut plus claire comme une distinction méthodologique, permettant en tant que telle l'analyse des idiomes comme d'autres types de structures sémiotiques¹⁶⁸. Cette primauté de l'analyse structurale détermine une relégation de la distinction social/individuel. Nous avons cité plus haut, lors de l'analyse des textes de Hjelmslev, cet échange entre Hjelmslev et Benveniste :

« M. HJELMSLEV – Au point de vue de l'histoire de la question, il est évident que Schème et Norme tels que nous venons de les établir ici, constituent des subdivisions de la Langue saussurienne.

Au point de vue, d'autre part, de la question même et du problème qui nous occupent, indépendamment de l'histoire, j'estime qu'il s'agit de faire une tri-partition. Pour ma théorie, pour mon point de vue, la frontière essentielle n'est pas entre norme et

¹⁶⁷ Il faut lire ici, en toute logique, « cénémique ».

¹⁶⁸ Toujours au sens de notre opposition entre sémiotique et sémiologie.

parole (ce qui serait je crois, pour Saussure, la frontière essentielle), mais bien entre schème et norme.

M. BENVENISTE – Permettez-moi de demander à M. Hjelmslev quelque chose de très important du point de vue théorique : y a-t-il, par rapport à la définition bi-partie de Saussure (langue et parole), une espèce de plan supérieur, celui du schème, beaucoup plus abstrait, mais qui laisse intégralement subsister dans sa nature même la division saussurienne, ou bien y a-t-il là, dans la notion du schème quelque chose d'aussi réellement spécifique par rapport à la norme, que la norme l'est elle-même par rapport à la parole ?

M. HJELMSLEV – Il y a évidemment quelque difficulté à réduire l'un de ces systèmes à l'autre, pour diverses raisons, et surtout parce que la division saussurienne entre langue et parole est, à mon avis, mal établie. Telle que la théorie se présente dans le Cours de Saussure, il y a je ne dis pas des contradictions, mais divers emplois, diverses définitions même du terme Langue qui présentent des points de vue différents. C'est ce que j'ai cherché à montrer autant que je le pouvais dans l'article auquel se référait tout à l'heure M. Frei et, évidemment, on attend impatiemment l'exposé de M. Godel qui nous expliquera mieux les diverses phases de l'évolution de la pensée de Saussure.

La Langue se définit, dans quelques passages de Saussure, comme aussi d'ailleurs en partie dans le livre de Suchet [*sic* !] de 1908, comme le Schème ; d'autre part, elle se présente aussi comme ce que nous avons appelé ici la Norme ; tout ceci est bien difficile à comparer, en raison de l'ambiguïté de ces définitions.

M. BENVENISTE – Est-ce que M. Hjelmslev considère que la raison de cette ambiguïté est que Saussure fait intervenir la notion de virtualité immatérielle, et, d'autre part, la notion de réalité sociale ?

M. HJELMSLEV – Oui, en grande partie. » (B.Ac. : p. 103-104).

Or, Benveniste poursuit :

« M. BENVENISTE – Ceci peut aider à clarifier les choses. Il est de mon sentiment personnel que la langue, si l'on tient à lui donner, par définition arbitraire, un contenu qui puisse l'opposer à la parole, ne doit pas contenir de références à la norme sociale ; en d'autres termes, elle exige une contre-partie qui définit la langue en tant qu'activité sociale : norme imposée, usage établi, etc.

Alors, il y a une linguistique de la Norme, cela ne fait pas le moindre doute. Il y a – il peut y avoir – une linguistique et donc une sémantique de la Norme, de l'Usage, qui sera assez différente de la linguistique et de la sémantique de la Langue.

Ce n'est pas là simplement une commodité de distinction : il n'y a pas de doute que dans la mesure où nous faisons de la Norme la langue socialement constituée, imposée et admise, elle comporte en particulier des développements qui ne relèvent pas de la langue. Cette notion de société, encore assez ambiguë à l'époque de la thèse de Saussure, apparaît de plus en plus comme quelque chose de sui generis, et l'ensemble des manifestations sociales de la Langue relève d'une considération étrangère à la considération même de la Langue.

Si c'est là que nous devons établir la frontière, elle me semble justifiée, et l'on sera alors libres, si le principe de cette définition est considéré comme correct, et admis, on sera libre de réserver la totalité de ce que Saussure appelle Langue à ce que M. Hjelmslev appelle Schème. » (B.Ac. : p. 104).

Comme Hjelmslev – et comme, comme nous l'avons déjà signalé par anticipation, Jakobson¹⁶⁹ – Benveniste distingue entre l'hypothèse structurale – « la notion de virtualité immatérielle », expression qui nous reconduit significativement au passage de « Structure

¹⁶⁹ Il faudrait y ajouter, bien que les modalités soient très différentes, Martinet. Voir *infra*, C-.

générale des faits linguistiques - Aperçu historique » que nous avons cité ci-dessus – et la distinction social/individuel – « la notion de réalité sociale » –, disjoignant ainsi les éléments constitutifs – *mutatis mutandis* – du concept saussurien de langue. Mais à la différence de ce qui a lieu chez Hjelmslev, il semble que seule la première définition implique la distinction langue/parole : « Il est de mon sentiment personnel que la langue, si l'on tient à lui donner, par définition arbitraire, un contenu qui puisse l'opposer à la parole, ne doit pas contenir de références à la norme sociale ». En outre, si la langue ainsi conçue « exige une contre-partie qui définit la langue en tant qu'activité sociale », et s'il y a ainsi, face à la « linguistique de la langue », une « linguistique de la Norme », qui « comporte [...] des développements qui ne relèvent pas de la langue », il s'agit là de deux points de vue différents sur un même objet. Benveniste affirme ainsi ensuite qu'il n'y a pas de frontière entre langue et norme :

« M. BENVENISTE – Entre Langue et Norme, je ferais la distinction : l'emploi simultané de Norme et de Langue se réfère, d'une part à l'opposition individuel-social, et, d'autre part, à l'opposition virtuel-actuel. C'est là que se trouve la confusion ou, plutôt, la jonction abusive des deux plans.

M. DEVOTO – La frontière entre Langue et Parole, à votre sens, est plus profonde que la frontière entre Langue et Norme ?

M. BENVENISTE – Il n'y a pas de frontière entre Langue et Norme. » (B.Ac. : p. 105)

puis qu'il s'agit de « points de vue différents » et que langue et norme « sont deux choses qui sont identiques et qui sont différentes tout à la fois » :

« M. HJELMSLEV – Le Schème est virtuel. Mais si je m'en tiens strictement aux définitions que M. Frei a bien voulu nous soumettre dans son tableau, il est difficile de répondre, parce que virtuel est justement un terme de pure psychologie (système existant dans chaque cerveau), et cela me donne quelque difficulté à répondre. On peut dire que le schème est virtuel dans le sens où il est une forme non manifestée, tandis que la norme est justement le schème manifesté.

M. BENVENISTE – C'est cela qui est essentiel. Nous ne pouvons faire coïncider ces divisions exactement avec la division individuelle et sociale :

1° – Ce sont des points de vue différents, à savoir qu'il est bien évident que si nous considérons le schème dans la formulation que nous lui avons donnée et dans ce que nous entendons de façon assez précise et commune sous ce terme, nous avons affaire à la Langue elle-même, c'est-à-dire au système linguistique tel que le linguiste arrive à le poser sous sa forme la plus abstraite ; c'est une considération de linguiste, tout à fait indépendante de la question de savoir s'il est considéré dans l'individu ou dans la société. (approbation de M. Hjelmslev).

2° – La notion de Langue au sens saussurien, ou la notion de Norme, sont deux choses qui sont identiques et qui sont différentes tout à la fois, en ce sens que la langue est déposée à l'intérieur de chaque individu ; c'est la somme des virtualités qu'il est capable de mobiliser à chaque acte de parole. Par conséquent, nous pouvons, si vous le voulez, le considérer comme immanent à la faculté linguistique de l'individu, mais nous pouvons en même temps le considérer aussi hors de l'individu, comme socialisé ou, comme l'a dit M. Hjelmslev, comme manifesté.

D'autre part, alors, il y a les actes de parole ; ces actes sont individuels, mais ils produisent une réalité : c'est la manière dont chaque individu emploie l'ensemble des virtualités pour les faire converger dans une situation précise, dont il les manifeste et dont il les objective. A partir de ce moment-là, nous tombons dans le social, dans le collectif, et de l'ensemble de ces actes de paroles, tels par exemple une conversation générale ou

un dialogue, ou une discussion, on peut faire une réalité objective qui sera l'expression d'une certaine société. (Approbation de M. Hjelmslev).

J'ai l'impression que de cette manière, l'antinomie, ou le conflit, sont résolus ; car il n'y a pas antinomie dans les questions elles-mêmes, mais uniquement dans les points de vue. » (B.Ac. : p. 106-107).

Benveniste semble alors distinguer pour chaque aspect – langue et norme – entre social et individuel : la langue est d'abord « la somme des virtualités qu'il [l'individu] est capable de mobiliser à chaque acte de parole », somme individuelle puisque « déposée à l'intérieur de chaque individu », et elle peut être « socialisée » ou « manifestée » dans la parole ; de même, si les actes de parole sont individuels, ils « produisent une réalité » qui nous fait « tomb[er] dans le social, dans le collectif » et « de l'ensemble de ces actes de parole [...] on peut faire une réalité objective qui sera l'expression d'une certaine société ». Cette argumentation fait nettement apparaître que la structure se substitue à la dimension du social pour soutenir l'objectivité de la langue, à moins que l'entité (lorsqu'il s'agit de la norme) ne soit constituée comme somme, dès lors sociale au sens trivial du terme¹⁷⁰. On notera, à cet égard, que la spécificité de la linguistique de la norme est notamment liée au fait que la notion de société est « quelque chose de sui generis », de sorte que « l'ensemble des manifestations sociales de la Langue relève d'une considération étrangère à la considération même de la Langue ». En affirmant qu'il faut « réserver la totalité de ce que Saussure appelle Langue à ce que M. Hjelmslev appelle Schème », Benveniste entend ainsi moins définir la langue comme forme – ce qui est au contraire le sens de la distinction hjelmslevienne – que circonscrire le travail du linguiste à un travail sur la langue comme forme. La frontière n'est pas entre langue et norme, mais entre linguistique de la langue et linguistique de la norme. Or, comme nous l'avons vu, cette limitation est provisoire, puisque Benveniste distinguera ensuite entre sémiotique et sémantique. Il est d'ailleurs question, dès ce texte, d'instance de discours, par opposition au fait de parole tel qu'il vient d'être décrit :

« M. DEVOTO – De tout cet échange de vue, il ressort qu'il y a lieu de considérer deux étages de parole, si je puis dire (Approbations).

M. BENVENISTE – Nous pouvons même, alors, pratiquer plus de deux distinctions dans la parole : prendre le fait de parole tel que je viens de le décrire, ou dans le sens de instance où l'entend M. Firth.

M. BENVENISTE – C'est le Protocole en Logique. » (B.Ac. : p. 107).

Il importe cependant de souligner que cette exclusion initiale de la dimension du social, dans la mesure où elle est symptomatique du primat de l'hypothèse structurale – c'est-à-dire d'une lecture analytique de la distinction langue/parole, du donné de la langue comme idiome et comme « langage » – voue la linguistique benvenistienne à une impossible jonction de la langue et de la parole, autre face de la dualité sémiotique/sémantique : au lieu d'une

¹⁷⁰ Voir également plus bas : « J'indiquerai simplement qu'il paraît, au sentiment de tous, que nous devons tenter un effort pour éliminer le plus possible, ou en tout cas réduire autant qu'on le peut, l'intervention de la subjectivité du lexicographe, et celle également des données sur lesquelles on se fonde, car ce n'est pas en additionnant des subjectivités, c'est-à-dire en procédant à une consultation assez large, qu'on obtiendra une parfaite objectivité. Notez bien qu'il y a une réalité sociale indiscutable et indiscutablement intéressante qu'il serait précieux de pouvoir interroger sur le sens des mots comme sur les survivances des langues, et autres choses de ce genre. » (B.Ac. : p. 153).

élaboration du concept de langue – individuelle mais sociale – comme théorisation du langage et de la parole, Benveniste met en place une appréhension structurale de la langue, à laquelle il essaiera ensuite d'adjoindre une appréhension sémantique (au sens benvenistien) et énonciative, que sa problématique structuraliste l'empêchera cependant d'élaborer. On notera, à cet égard, ce passage du compte rendu d'*Économie des changements phonétiques* (1958) :

« La phonologie dont il [Martinet] expose les principes sera donc une phonologie dynamique, qui se construit dans le cadre structuraliste. Du structuralisme s'inspire le souci de poser d'abord et toujours le système comme condition de chaque élément. Mais à leur tour les actions et réactions des éléments les uns sur les autres sont envisagées comme pouvant modifier le système. Le terme "structuralisme" est à préciser ici par l'addition de "fonctionnalisme" ; c'est par la fonction qu'ils remplissent à la fois dans la chaîne *et* dans le système que les sons seront classés et aussi qu'ils pourront faire apparaître les conditions du changement. Nous sommes dès lors, clairement et constamment, dans la "parole" (au sens saussurien), dans les réalisations qui ont pour but d'assurer la communication. » (B.Mar. : p. 43).

L'expression de « phonologie dynamique, qui se construit dans le cadre structuraliste » nous semble en effet remarquable, tout comme celle que l'on trouve ensuite d'assimilation et de réinterprétation des acquis de la phonétique, liée quant à elle à la distinction forme/substance :

« Ce qui caractérise la démarche de M. Martinet est son réalisme, un réalisme lucide et obstiné. On pourrait mettre en épigraphe au livre entier une phrase qu'on lit, incidemment, p. 18 : "Il est ... préférable de se référer directement à la réalité". Le titre donné à la première partie, "Théorie générale" ne doit pas faire attendre des développements spéculatifs. Cette "théorie" est didactique ; elle ne vise qu'à mettre en forme les procédures recommandées pour l'analyse des systèmes phonétiques concrets, pour l'explication de changements phonétiques qui se sont effectivement produits. La préoccupation pédagogique est partout présente. Mais dans les problèmes d'une diachronie spécifique, c'est la considération du système, de son effectif optimum, de son équilibre qui guide la méthode. Il apparaît donc qu'une phonologie évolutive ne doit pas se séparer de la "substance" et qu'à vrai dire elle ne pourrait même pas être conçue hors de cette condition. L'acquis de la phonétique est ainsi assimilé et réinterprété dans la double organisation, syntagmatique et paradigmaticque, où les réalisations articulées sont toujours engagées. » (B.Mar. : p. 44).

On pense ici en effet à l'opposition initiale établie dans « Structure générale des faits linguistiques - Aperçu historique », et il semble ainsi que Benveniste devait en premier lieu isoler la langue comme « objet d'étude », avant de tenter une articulation de celle-ci avec la parole, d'ailleurs fort différente de celle qu'il décèle dans l'ouvrage de Martinet.

Les textes postérieurs aux *Actes de la conférence européenne de sémantique* témoignent tout d'abord de la même appréhension analytique de la distinction langue/parole que celle qui avait été donnée à lire dans ce premier texte, et dans le cadre de laquelle la langue apparaît comme un « objet d'étude ». On se souvient, en particulier, de ce passage de « Tendances récentes en linguistique générale » que nous avons cité plus haut :

« Partant de l'expression linguistique native, on procède par voie d'analyse à une décomposition stricte de chaque énoncé en ses éléments, puis par analyses successives à une décomposition de chaque élément en unités toujours plus simples. Cette opération

aura pour but de dégager les unités *distinctives* de la langue, et il y a déjà ici un changement radical de la méthode. Alors qu'autrefois l'objectivité consistait dans l'acceptation intégrale du donné, ce qui entraînait à la fois l'admission de la norme graphique pour les langues écrites et l'enregistrement minutieux de tous les détails articulatoires pour les textes oraux, on s'attache aujourd'hui à identifier les éléments en tant qu'ils sont distinctifs à tous les niveaux de l'analyse. Pour les reconnaître, ce qui n'est en aucun cas une tâche aisée, on s'éclaire de ce principe qu'il n'y a dans une langue que des différences, que la langue met en œuvre un ensemble de procédés discriminatoires. On ne dégage que les traits pourvus de valeur significative en écartant, après les avoir spécifiés, ceux qui ne représentent que des variantes. Une grande simplification est opérée désormais, et il devient alors possible de reconnaître l'organisation interne et les lois d'agencement de ces traits formels. Chaque phonème ou morphème devient relatif à chacun des autres, en ce qu'il en est à la fois différent et solidaire ; chacun délimite les autres qui le délimitent à leur tour, distinctivité et solidarité étant des conditions connexes. Ces éléments s'ordonnent en séries et montrent dans chaque langue des arrangements particuliers. C'est une structure, dont chaque pièce reçoit sa raison d'être de l'ensemble qu'elle sert à composer. » (B.Ten. : p. 8).

On lit en outre plus loin à propos de la linguistique américaine :

« Mais surtout on observera que tout le travail du linguiste [bloomfieldien] porte en fait sur le discours, assimilé implicitement à la langue. Ce point, fondamental, devrait être discuté de pair avec la conception particulière de la structure admise chez les partisans de cette méthode. Des schèmes de distribution, si rigoureusement qu'ils soient établis, ne constituent pas une structure, non plus que des inventaires de phonèmes et de morphèmes, définis par segmentation dans des chaînes de discours, ne représentent la description d'une langue. Ce qu'on nous donne en fait est une méthode de transcription et de décomposition matérielle appliquée à une langue qui serait représentée par un ensemble de textes oraux et dont le linguiste serait censé ignorer la signification. » (B.Ten. : p. 11).

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, on lisait de fait plus haut :

« Structure est un des termes essentiels de la linguistique moderne, un de ceux qui ont encore valeur programmatique. Pour ceux qui l'emploient en connaissance de cause, et non simplement pour se mettre au goût du jour, il peut signifier deux choses assez différentes. On entend par structure, particulièrement en Europe, l'arrangement d'un tout en parties et la solidarité démontrée entre les parties du tout qui se conditionnent mutuellement ; pour la plupart des linguistes américains, ce sera la répartition des éléments telle qu'on la constate et leur capacité d'association ou de substitution. L'expression de linguistique structurale en reçoit des interprétations différentes, assez différentes en tout cas pour que les opérations qui en découlent n'aient pas le même sens. Sous le nom de structure, un "bloomfieldien" décrira un agencement de fait, qu'il segmentera en éléments constitutifs, et il définira chacun de ces éléments par la place qu'il occupe dans le tout et par les variations et les substitutions possibles à cette même place. » (B.Ten. : p. 8-9).

Il est notable que la distinction langue/discours soit ainsi assimilée à une conception particulière de la structure, conception que Benveniste définit plus loin en termes d'« infrastructure cachée » ou de « mécanisme latent » :

« Le langage peut aussi être considéré comme tenant entièrement dans un corps d'émissions sonores articulées qui constitueront la matière d'une étude strictement

objective. La langue sera donc l'objet d'une description exhaustive qui procédera par segmentation du donné observable. On peut au contraire tenir ce langage réalisé en énonciations enregistrables pour la manifestation contingente d'une infrastructure cachée. C'est alors la recherche et la mise au jour de ce mécanisme latent qui seront l'objet de la linguistique. » (B.Ten. : p. 16-17).

Il faut également rappeler ici ce passage de « Saussure après un demi-siècle » (1963), cité dans l'introduction générale de ce travail, et où la distinction saussurienne se trouve assimilée à la distinction phonologique entre phonème et son, d'ailleurs significativement présentée en termes de rapport son (« réalisation »)/sens (« fonction linguistique ») :

« Cette doctrine [la doctrine du *Cours de linguistique générale*] informe en effet, d'une manière ou d'une autre, toute la linguistique théorique de notre temps. L'action qu'elle a exercée s'est trouvée accrue par l'effet de convergence entre les idées saussuriennes et celles d'autres théoriciens. Ainsi en Russie, Baudoin de Courtenay et son disciple Kruszewski proposaient alors, de manière indépendante, une nouvelle conception du phonème. Ils distinguaient la fonction linguistique du phonème de sa réalisation articulatoire. Cet enseignement rejoignait en somme, sur une plus petite échelle, la distinction saussurienne entre langue et parole, et assignait au phonème une valeur différentielle. C'était le premier germe de ce qui s'est développé en une discipline nouvelle, la phonologie, théorie des fonctions distinctives des phonèmes, théorie des structures de leurs relations. Quand ils l'ont fondée, N. Troubetzkoy et R. Jakobson ont expressément reconnu en Saussure comme en Baudoin de Courtenay leurs précurseurs. » (B.Sau. : p. 42).

On lit de même ensuite dans « Structuralisme et linguistique » (1968) :

« Néanmoins, Sapir aussi a retrouvé certaines notions essentielles comme la distinction entre les phonèmes et les sons, quelque chose qui correspond à peu près à la distinction saussurienne entre la langue et la parole. » (B.SL : p. 15-16).

Les textes postérieurs à 1951 se caractérisent cependant également par l'affirmation récurrente du caractère social de la langue. Comme nous l'avons vu plus haut, Benveniste écrit tout d'abord dans « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956) :

« Or la langue est structure socialisée, que la parole asservit à des fins individuelles et intersubjectives, lui ajoutant ainsi un dessin nouveau et strictement personnel. La langue est système commun à tous ; le discours est à la fois porteur d'un message et instrument d'action. En ce sens, les configurations de la parole sont chaque fois uniques, bien qu'elles se réalisent à l'intérieur et par l'intermédiaire du langage. Il y a donc antinomie chez le sujet entre le discours et la langue. » (B.Rem. : p. 78).

La langue, « structure socialisée, que la parole asservit à des fins individuelles et intersubjectives », apparaît ici comme un instrument de communication, conception traditionnelle mais dans le cadre de laquelle la parole acquiert à nouveau un sens actif. Il sera également question, dans « La forme et le sens dans le langage » (1966), de codage et de message :

« Que l'idée ne trouve forme que dans un agencement syntagmatique, c'est là une condition première inhérente au langage. Le linguiste se trouve ici devant un problème

qui lui échappe ; il peut seulement conjecturer que cette condition nécessaire reflète une nécessité de notre organisation cérébrale. On retrouve dans les modèles construits par la théorie de l'information la même relation entre le message et les unités probables du codage. » (B.FSL : p. 226),

et Benveniste distingue ensuite, dans « L'appareil formel de l'énonciation » (1970), entre parole et énonciation – attestant par là même du caractère analytique de sa lecture de la distinction langue/parole, qui apparaît alors avant tout comme une distinction entre système et énoncés :

« L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation.

Le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est-ce pas simplement la "parole" ? – Il faut prendre garde à la condition spécifique de l'énonciation : c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. La relation du locuteur à la langue détermine les caractères linguistiques de l'énonciation. On doit l'envisager comme le fait du locuteur, qui prend la langue pour instrument, et dans les caractères linguistiques qui marquent cette relation. » (B.AFE : p. 80).

Il est à nouveau question dans ce passage d'une langue prise comme instrument par le locuteur. Mais, comme nous l'avons vu plus haut, et comme il apparaît précisément dans ce passage¹⁷¹ de même que dans celui des « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne », la conception benvenistienne de la parole est éminemment ambivalente, oscillant entre l'appréhension de celle-ci comme un acte et comme un mode de langage ou un type de signification. Nous y avons vu une élaboration particulière du double donné de la structure et du rapport son/sens. Il faut souligner à présent – ce qui revient évidemment au même puisque, comme nous le posons en conclusion de notre analyse des textes de Hjelmslev, c'est là une autre forme du donné de la langue –, son ancrage dans l'acceptation de l'objectivité structurale de la langue. La dimension sociale de la langue n'est quant à elle reconnue que par le biais de la notion de communication. Ce point apparaît de manière extrêmement nette dans ce passage déjà cité de « [Signe et système dans la langue] » (1959), où l'on retrouve, d'une certaine manière, la distinction langue/norme des *Actes de la conférence européenne de sémantique* :

« Je ne vois donc aucune réponse possible à la question 2 : "Verhältnis von sprachlichen Zeichen und Wirklichkeit". S'il s'agit du "signe linguistique", la seule "réalité" à laquelle il soit relié est celle du système où il fonctionne. Il en va tout autrement du "signal", naturellement, puisque le "signal" est justement un moyen linguistique d'agir sur la "réalité", de modifier le comportement du partenaire, etc. Ici le rapport à la réalité résulte du fait que tous les membres d'une communauté linguistique sont identiquement conditionnés par l'apprentissage et la pratique de la langue. » (B.Sig. : p. 93).

Benveniste oppose en effet ici un fonctionnement systématique à un fonctionnement « signalétique » où le rapport à la réalité provient d'un conditionnement lié à l'apprentissage et à la pratique de la langue. La dimension sociale apparaît ainsi, comme ci-dessus, comme

¹⁷¹ Voir *supra*.

une dimension constitutive de la langue, mais non élaborée dans la mesure où elle se trouve conçue comme seconde par rapport à une réalité structurale tout aussi évidente que celle de la possibilité de la communication et de la référence. On lit de même ensuite dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962) :

« [...] la langue étant organisée systématiquement et fonctionnant selon les règles d'un code, celui qui parle peut, à partir d'un très petit nombre d'éléments de base, constituer des signes, puis des groupes de signes et finalement une variété indéfinie d'énoncés, tous identifiables pour celui qui les perçoit puisque le même système est déposé en lui. » (B.Dév. : p. 23)

passage d'autant plus remarquable qu'il évoque ces formulations du *Cours de linguistique générale* :

« C'est par le fonctionnement des facultés réceptive et coordinative que se forment chez les sujets parlants des empreintes qui arrivent à être sensiblement les mêmes chez tous. Comment faut-il se représenter ce produit social pour que la langue apparaisse parfaitement dégagée du reste ? Si nous pouvions embrasser la somme des images verbales emmagasinées chez tous les individus, nous toucherions le lien social qui constitue la langue. C'est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus ; car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse. » (Saussure, 1972 : p. 30)

« C'est cette possibilité de fixer les choses relatives à la langue qui fait qu'un dictionnaire et une grammaire peuvent en être une représentation fidèle, la langue étant le dépôt des images acoustiques, et l'écriture la forme tangible de ces images. » (Saussure, 1972 : p. 32)

« D'autre part, c'est en entendant les autres que nous apprenons notre langue maternelle ; elle n'arrive à se déposer dans notre cerveau qu'à la suite d'innombrables expériences. » (Saussure, 1972 : p. 37)

« La langue existe dans la collectivité sous la forme d'une somme d'empreintes déposées dans chaque cerveau, à peu près comme un dictionnaire dont tous les exemplaires, identiques, seraient répartis entre les individus (voir p. 30). C'est donc quelque chose qui est dans chacun d'eux, tout en étant commun à tous et placé en dehors de la volonté des dépositaires. » (Saussure, 1972 : p. 38)

« L'objet concret de notre étude est donc le produit social déposé dans le cerveau de chacun, c'est-à-dire la langue. » (Saussure, 1972 : p. 44)

« Toute création doit être précédée d'une comparaison inconsciente des matériaux déposés dans le trésor de la langue où les formes génératrices sont rangées selon leurs rapports syntagmatiques et associatifs¹⁷². » (Saussure, 1972 : p. 227)

puis dans « Sémiologie de la langue¹⁷³ » (1969) :

¹⁷² Voir *supra* pour les sources de ces passages.

¹⁷³ Voir également auparavant dans « Structuralisme et linguistique » (1968) : « Une langue est d'abord un consensus collectif. » (B.SL : p. 21).

« Pris en lui-même, le signe est pure identité à soi, pure altérité à tout autre, base signifiante de la langue, matériau nécessaire de l'énonciation. Il existe quand il est reconnu comme signifiant par l'ensemble de la communauté linguistique, et il évoque pour chacun, en gros, les mêmes associations et les mêmes oppositions. Tel est le domaine et le critère du sémiotique. » (B.Sé. : p. 64)

où la dimension sociale apparaît cette fois constitutive de la langue comme système sémiotique, bien que de manière significativement additive par rapport au critère du sens. Le terme de *dépôt* renvoie chez Saussure à l'étiologie de la langue et à la nature de celle-ci, objet délimité dans le tout du langage, et dont le concept permet ainsi l'appréhension théorique du langage et de la parole. Autrement dit, il renvoie à ce caractère de la langue saussurienne d'être tout à la fois inséparable et distincte de la parole. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, on lit en revanche dans « Les niveaux de l'analyse linguistique » (1962) :

« Nous voyons dans cette double propriété de la phrase¹⁷⁴ la condition qui la rend analysable pour le locuteur même, depuis l'apprentissage qu'il fait du discours quand il apprend à parler et par l'exercice incessant de son activité de langage en toute situation. Ce qui lui devient plus ou moins sensible est la diversité infinie des contenus transmis, contrastant avec le petit nombre d'éléments employés. De là, il dégagera inconsciemment, à mesure que le système lui devient familier, une notion tout empirique du signe, qu'on pourrait définir ainsi, au sein de la phrase : le signe est l'unité minimale de la phrase susceptible d'être reconnue comme identique dans un environnement différent, ou d'être remplacée par une unité différente dans un environnement identique.

Le locuteur peut ne pas aller plus loin ; il a pris conscience du signe sous l'espèce du "mot". Il a fait un début d'analyse linguistique à partir de la phrase et dans l'exercice du discours. Quand le linguiste essaie pour sa part de reconnaître les niveaux de l'analyse, il est amené par une démarche inverse, partant des unités élémentaires, à fixer dans la phrase le niveau ultime. C'est dans le discours, actualisé en phrases, que la langue se forme et se configure. Là commence le langage. On pourrait dire, calquant une formule classique : nihil est in *lingua* quod non prius fuerit in *oratione*. » (B.Niv. : p. 130-131).

Nous avons déjà souligné plus haut la singularité de ce passage, à la lecture duquel le comportement langagier du locuteur semble indépendant de la langue comme structure. « [N]ihil est in *lingua* quod non prius fuerit in *oratione* » demeure une proposition ontogénétique, sans répondant sur le plan de la définition de la langue. Y répond significativement l'affirmation que le linguiste doit adopter « une démarche inverse », autrement dit une articulation dans le cadre de la structure, terme de l'analyse – incomplète – du locuteur et objet de l'analyse du linguiste. Si sémiotique et sémantique renvoient à des modes de langage, dont l'ensemble constitue ainsi le véritable objet de la linguistique benvenistienne, ils demeurent par là même disjoints et impossibles à articuler, sinon dans le cadre d'une représentation en termes d'instrument de communication, que, significativement, Benveniste n'abandonne pas réellement.

Au caractère multiple de la structure benvenistienne répond ainsi une relative polyvocité de la distinction langue/parole, dont il faut noter par ailleurs qu'elle est relativement peu présente dans les textes de Benveniste, à l'échelle du fonctionnement de la problématique phonologique – dont nous avons vu dans le premier chapitre que, bien que réel, il se limite

¹⁷⁴ De porter à la fois sens et référence. Voir *supra*.

cependant à l'inscription dans le paradigme structuraliste. Elle est en réalité, plus précisément, double : analytique et « phénoménologique ». Nous verrons en effet *infra* que la distinction sémiotique/sémantique, dont les difficultés témoignent de l'impasse à laquelle conduit nécessairement toute représentation structurale, manifeste une dualité fondamentale de la linguistique benvenistienne. La notion benvenistienne de parole a de fait d'autres enjeux qu'analytiques, et la linguistique benvenistienne se spécifie notamment par sa tentative de concevoir la communication comme une dimension constitutive du langage. Il apparaît déjà, cependant, que l'élaboration benvenistienne de ces deux aspects ne pourra avoir d'autre résultat qu'une construction objectale, et dès lors imaginaire, ce pour quoi, comme nous le soulignons déjà plus haut en conclusion de notre analyse de la structure benvenistienne, la linguistique benvenistienne fait apparaître avec une particulière acuité la nécessité d'une théorisation de la langue.

C. *Langue/parole et réalité fonctionnelle*

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, Martinet rejette la distinction saussurienne entre langue et parole : la langue saussurienne lui apparaît comme une « abstraction universaliste » et comme une réalité mentale opposée à la réalité physique que serait la parole, opposition que le principe de pertinence lui semble battre en brèche dans la mesure où il permet de mettre au jour une réalité fonctionnelle, dont, enfin, la notion lui paraît mieux définie que celle de langue opposée à celle de parole. Ces trois arguments font nettement apparaître la nature de la distinction refusée par Martinet, celle d'une distinction d'objets qui, en tant que telle, n'a absolument rien de saussurien, mais ferait plutôt figure d'avatar de la distinction hjelmslevienne. Comme nous l'avons souligné, c'est là, par ailleurs, une distinction constitutive du structuralisme, aux deux niveaux de l'hypothèse structurale (dont elle est une autre forme) et de la représentation (qui fait fond sur le donné de la parole). Nous verrons ainsi que le rejet martinettien s'accommode de la reconnaissance et du postulat d'une distinction analogue, et qui, comme nous avons essayé de le montrer lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, ne peut dès lors que générer des difficultés insurmontables.

La première mention de l'opposition saussurienne langue/parole intervient dans « Le phonème et la conscience linguistique » (1943). Elle est la seule mention non critique que l'on trouve dans notre corpus :

« D'autre part, M. Straka croit relever chez Troubetzkoy une contradiction lorsque celui-ci dit, d'une part, que chaque acte du langage (Sprechakt) consiste en sons, et, d'autre part, que chaque mot peut se décomposer en phonèmes. La contradiction n'existe que si l'on se refuse à voir que dans un cas il est question de réalisations de la *parole* (ce qui ressort le plus nettement possible du terme Sprechakt), et dans l'autre cas du mot en tant que fait de *langue*. Ce qui montre qu'on ne peut comprendre autrement le Wortkörper de la page 35 est qu'un peu plus haut, p. 34, l'auteur spécifie que ce que l'on peut décomposer en phonèmes c'est le mot sous son aspect significatif (die bezeichnende Seite jedes Worte)¹⁷⁵. Personne ne niera qu'"un mot concret se compose de sons concrets".

¹⁷⁵ Voir dans les *Principes de phonologie* : « La face signifiante de chaque mot existant dans la langue se laisse analyser en phonèmes et peut être représentée comme une suite déterminée de phonèmes. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 38), puis : « En tant que silhouette chaque mot contient toujours quelque chose de plus que la somme de ses termes ou de ses phonèmes, à savoir le principe d'unité qui joint ensemble cette suite de phonèmes et confère au

Mais, pour autant qu'on reconnaît qu'un mot concret est la réalisation d'une unité lexicale abstraite, on pourra admettre sans se contredire que cette unité lexicale est décomposable, non en sons concrets, mais en phonèmes. Si l'on veut chercher à "ébranler l'édifice phonologiste", on devra, je crois, essayer une pression sur un autre point. » (M.Co. : p. 285-286).

Martinet oppose les « réalisations de la *parole* », mots concrets composés de « sons concrets », au « mot en tant que fait de *langue* », décomposable, quant à lui, en phonèmes. La distinction apparaît ainsi corrélative de l'opposition son/phonème. C'est là, en effet, l'enjeu de la distinction troubetzkoyenne entre langue et parole, dont l'exposé ouvre les *Principes de phonologie*. Troubetzkoy y reprend en premier lieu la définition commune de la langue comme la condition d'intelligibilité de tout acte de parole :

« Chaque fois qu'un homme dit quelque chose à un autre homme, c'est un *acte de parole*. L'acte de parole est toujours concret ; il a lieu à un endroit déterminé et à un moment déterminé. Il suppose : une personne déterminée qui parle (un "sujet parlant"), une personne déterminée à qui l'on parle (un "auditeur") et un état de choses déterminé auquel cet acte de parole se réfère. Ces éléments (sujet parlant, auditeur et état de choses) varient tous trois d'un acte de parole à un autre. Mais l'acte de parole suppose encore autre chose : pour que la personne à qui l'on parle comprenne la personne qui lui parle, il faut que toutes deux possèdent le même langage ; l'existence d'un langage vivant dans la conscience des membres de la communauté linguistique est donc la condition préalable de tout acte de parole. Par opposition à l'acte de parole, toujours unique, le langage ou la *langue* est quelque chose de général et de constant. La langue existe dans la conscience de tous les membres de la communauté linguistique en cause et elle est le fondement d'innombrables actes de parole concrets. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 1).

On lit ensuite :

« Mais d'autre part la langue n'a d'autre raison d'être que de rendre possible l'acte de parole ; elle n'existe qu'autant que les actes de parole concrets se réfèrent à elle, c'est-à-dire seulement dans la mesure où elle se réalise dans les actes de parole concrets. Sans actes de parole concrets, la langue n'existerait pas, de sorte que acte de parole et langue se supposent réciproquement. Ils sont liés l'un à l'autre d'une façon inséparable et doivent être considérés comme les deux faces se recouvrant mutuellement d'un même phénomène : le "langage". Mais dans leur essence ils sont tout à fait différents et doivent par conséquent être étudiés à part. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 1)

affirmations qui ne sont pas sans évoquer l'interdépendance qui spécifie la langue et la parole saussuriennes, à ceci près que le propos troubetzkoyen se situe *in re*, c'est-à-dire également, inversement, en dehors de toute définition de la langue, qui ne sera donc pas autrement définie que comme la condition de l'acte de parole qui en est la réalisation et comme l'une des deux faces inséparables du phénomène du langage. La démarche troubetzkoyenne est d'ailleurs une

mot son individualité. Mais à la différence des divers phonèmes ce principe d'unité ne peut être localisé dans le corps du mot, et par conséquent on peut dire que le corps du mot peut être *analysé* en phonèmes *sans laisser de résidu*, qu'il consiste en phonèmes, de même qu'on peut dire à peu près de la même manière qu'une mélodie composée sur la gamme majeure consiste dans les notes de cette gamme (bien que cette mélodie outre les notes, contienne sûrement encore quelque chose qui lui donne une silhouette musicale particulière et déterminée). » (Troubetzkoy, 1949 : p. 38-39).

démarche de décomposition de ce phénomène. Troubetzkoy distingue ainsi ensuite¹⁷⁶ entre signifiant et signifié, puis, fort de la distinction préalable entre langue et parole, entre le

¹⁷⁶ Après cette courte précision en corps réduit : « La différence existant entre “parole” et “langue” fut d’abord reconnue de la façon la plus nette par le linguiste suisse Ferdinand de Saussure, dans son “Cours de linguistique générale” (Lausanne 1916). De la bibliographie postérieure sur le même sujet, on mentionnera seulement ici : Alan H. Gardiner “Speech and Language” (Oxford 1932) et surtout K. Bühler “Axiomatik der Sprachwissenschaft” (Kant-Studien XXXVII) et “Sprachtheorie” (Iéna 1934), où est indiquée une bibliographie plus développée. – Dans le sens de “appartenant à la langue”, nous employons le terme “glottique” proposé par O. Jespersen (“Linguistica”, Copenhague 1931). » (Troubetzkoy, 1949 : p. 2). Les références bibliographiques témoignent à elles seules du caractère commun de la distinction ainsi mise en œuvre par Troubetzkoy. La problématique de Bühler, qui conjoint en un « schéma des quatre champs » les deux distinctions *energeia* (action de parole [*Sprechhandlung*])/ergon (œuvre langagière [*Sprachwerk*]) et langue (structure langagière [*Sprachgebilde*])/parole (acte de parole [*Sprechakt*]) (voir Bühler, 2009 : p. 134-137), est analytique, ainsi qu’en témoigne par exemple cette appréciation de la théorie saussurienne : « Aucun linguiste moderne n’a décrit le caractère logique des *structures langagières* avec autant de pertinence, et en exploitant directement les fruits de son propre travail de recherche, que ne l’a fait F. de Saussure. Mais le niveau est resté “descriptif”, et il n’en est ressorti aucune compréhension conceptuelle conséquente. Voici, dans l’ordre, les indications concernant l’objet de la “linguistique de la langue” fournies par Saussure. On trouve, *premièrement*, bénéficiant d’une priorité méthodologique, la reconnaissance du caractère strictement *séparable* de l’“objet” de la “linguistique de la langue”. “Non seulement la science de la langue peut se passer des autres éléments du langage, mais elle n’est possible que si ces autres éléments n’y sont pas mêlés [fr. 31, al. 17].” Le praticien d’une recherche empirique fructueuse exprime là sa sagesse, et il n’y manque qu’une exposition logiquement rigoureuse pour qu’elle soit déchargée de l’apparence paradoxale qu’elle pourrait véhiculer. Il s’agit de la reconnaissance que les structures langagières (selon leur valeur fonctionnelle) sont affranchies des circonstances de la situation de parole concrète. Le *deuxième* aspect est l’application de l’énoncé clef de la nature sémiotique du langage : “[La langue] est un système de signes où il n’y a d’essentiel que *l’union du sens et de l’image acoustique*. [fr. 32, al. 18]” Qu’on cesse d’interpréter inutilement cette “union” comme une association pour la remplacer par quelque chose de meilleur, et les faux problèmes insolubles dans lesquels on s’empêtre se trouveront supprimés, un véritable nid à rats d’insuffisances sera nettoyé. La prise de conscience que les *relations sémantiques* constituent de fait l’objet “langue” reste valide. *Troisièmement*, une application conséquente de ce principe régulateur à toutes les structures langagières ne fait pas non plus défaut. Saussure est en avance sur son temps et il a été si près de concevoir la phonologie que sa problématique n’a manqué à proprement parler que d’une seule chose, en l’occurrence d’indiquer ce qu’il en est du rapport de la phonologie à la phonétique. – Pourquoi la phonétique doit se maintenir à côté de la phonologie et pourquoi elle avait déjà pris à son époque le chemin d’une science de la nature exacte, voilà ce qui est resté caché à Saussure. Poursuivons, il a *quatrièmement* très nettement dégagé, peut-être même de manière excessive sur certains points, le caractère intersubjectif des structures langagières et, en liaison avec cela, son *indépendance par rapport au locuteur individuel* d’une communauté linguistique. La langue, dit-il, est “extérieure à l’individu, qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier ; elle n’existe qu’en vertu d’une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté [fr. 31, al. 17]”. Ceci ne vaut partout que dans certaines limites ; ça ne vaut plus à ces degrés de liberté où les signes sont l’objet d’une véritable “attribution de signification” ; ça ne vaut pas lorsque des innovations sont suggérées par des locuteurs linguistiquement créatifs et qu’elles sont adoptées par la communauté. » (Bühler, 2009 : p. 145-146). Gardiner distingue entre langue et parole, et reconnaît cette distinction chez Saussure (voir Gardiner, 1932 : p. 107, note 1), il associe cette distinction à la distinction entre mots et phrases (voir Gardiner, 1932 : p. 62-63, cité dans ce qui suit), et attribue les changements à la parole (voir Gardiner, 1932 : p. 110-112), mais il reconduit ainsi la distinction commune entre la parole et la « connaissance nécessaire » pour parler et comprendre la parole des autres : « We shall see that the impulse to speech, at least in its more fundamental forms, arises in the intention of some member of the community to influence one or more of his fellows in reference to some particular thing. **Speech** is thus a universally exerted activity, having at first definitely utilitarian aims. In describing this activity, we shall discover that it consists in the application of a universally possessed science, namely the science which we call **language**. With infinite pains the human child learns language in order to exercise it as speech. These two human attributes, language the science and speech its active application, have too often been confused with one another or regarded as identical, with the result that no intelligible account could be given of their ultimate elements, the “word” and the “sentence”. Not the least important conclusion which will emerge from our discussion is that the “word” is the unit of language, whereas the “sentence” is the unit of speech. » (Gardiner, 1932 : p. 62-63). On notera, à cet égard, cette critique du circuit saussurien de la parole, profondément ancrée

signifiant dans l'acte de parole et le signifiant dans la langue comme entre le signifié dans l'acte de parole et le signifié dans la langue, double distinction fondatrice de l'opposition de la phonologie à la phonétique :

« Tout ce qui appartient au langage, c'est-à-dire aussi bien acte de parole que langue, a d'après Ferdinand de Saussure deux faces : le *signifiant* et le *signifié*, de sorte qu'un langage est toujours une association, un recouvrement réciproque du "signifiant" et du "signifié". Dans l'acte de parole, le "signifié" est toujours une communication tout à fait concrète, ne prenant de sens que comme un tout. Dans la langue par contre le "signifié" est représenté par des règles abstraites – syntactiques, phraséologiques, morphologiques et lexicales. Car même les significations des mots, telles qu'elles existent dans la langue, ne sont rien d'autre que des règles abstraites ou des schèmes de concepts, auxquels on fait se rapporter les significations concrètes figurant dans l'acte de parole. La face "signifiante" de l'acte de parole est un courant sonore concret, un phénomène physique perceptible par l'ouïe. Mais quelle est la face "signifiante" de la langue ? Si sa face "signifiée" consiste en règles qui découpent le monde des significations en fragments qu'elles ordonnent – alors la face "signifiante" de la langue ne peut consister qu'en des règles d'après lesquelles est ordonnée la face phonique de l'acte de parole.

Le nombre des différentes idées et représentations concrètes qui peuvent être exprimées dans les divers actes de parole est infini. Mais le nombre des significations de mots existant dans la langue est limité et le "pouvoir du langage" consiste précisément dans la possibilité d'exprimer avec les moyens grammaticaux et sémantiques toujours limités que la langue met à notre disposition, toutes les idées, toutes les représentations concrètes avec leurs associations. Le "signifié" de la langue consiste donc, par opposition au "signifié" de l'acte de parole, en un nombre limité, fini, d'unités. Mais le même rapport entre langue et parole existe aussi dans le domaine du "signifiant" : les mouvements articulatoires et les sons en résultant qu'on rencontre dans les différents actes de parole sont d'une variété infinie, mais les normes phoniques qui sont les éléments de la face "signifiante" de la langue sont en nombre limité et fini.

La langue consistant en règles ou normes, elle est, par opposition à l'acte de parole, un système, ou, pour mieux dire, un ensemble de plusieurs systèmes partiels. Les catégories grammaticales forment un système grammatical ; les catégories sémantiques constituent divers systèmes sémantiques. Tous ces systèmes s'équilibrent si bien que toutes leurs parties se tiennent entre elles, se complètent les unes les autres, et sont en rapports réciproques. C'est seulement pour cette raison qu'il est possible de rapporter l'infinie variété des idées et des représentations figurant dans l'acte de parole aux termes du système de la langue. La même remarque vaut pour la face "signifiante" : le courant phonique de l'acte de parole concret est une succession ininterrompue, sans ordre apparent, de mouvements sonores s'imbriquant l'un dans l'autre. Par contre les unités de la face "signifiante" de la langue forment un système ordonné. Le fait que les divers composants ou moments du courant sonore réalisé dans l'acte de parole peuvent être rapportés aux différents termes de ce système, introduit un certain ordre dans le courant sonore.

dans la problématique des rapports son/sens : « A very clear case of the omission of "things" in a general treatise by a first-rate scholar is in de Saussure's *Cours de linguistique*, pp. 28-9, where he uses the accompanying figure to illustrate the "circuit" traced by a snatch of conversation. [...] The passage is too long to quote in its entirety, but the continuation shows beyond a doubt that de Saussure was attempting to describe a complete act of speech, or rather two complementary acts of speech, without omitting any essential features. Of "things" referred to there is not a hint. If so acute a thinker as de Saussure has failed to note the necessity of "things" to every linguistic act, we may be sure that the same error is widely held. It is for this reason that I have singled him out for a special criticism. » (Gardiner, 1932 : p. 59-60).

Comme on le voit par ce que nous venons de dire, le processus du langage présente divers aspects si disparates que leur étude doit être répartie entre plusieurs sciences, dont chacune n'en examinera qu'une partie. Il est bien clair avant tout que la face "signifiée" et la face "signifiante" du langage doivent relever de disciplines différentes. C'est pourquoi l'étude des sons, autrement dit la science des éléments du "signifiant" a formé de tout temps une section particulière de la linguistique, soigneusement séparée de l'"étude des sens". Mais nous avons vu ci-dessus que le "signifiant" est dans la langue quelque chose de tout autre que dans l'acte de parole. C'est pourquoi il convient d'instituer non pas une seule, mais deux "sciences des sons du langage", l'une devant avoir pour objet l'acte de parole et l'autre la langue. Leur objet étant différent, ces deux "sciences des sons du langage" doivent employer des méthodes de travail tout à fait différentes : la science des sons de la parole, ayant affaire à des phénomènes physiques concrets, doit employer les méthodes des sciences naturelles ; la science des sons de la langue doit au contraire employer des méthodes purement linguistiques, psychologiques ou sociologiques. Nous donnerons à la science des sons de la parole le nom de *phonétique* et à la science des sons de la langue le nom de *phonologie*. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 2-3).

Signifiant, signifié, langue et parole apparaissent ainsi comme divers aspects du langage et comme deux axes de division de celui-ci, selon le double donné du signe et de la langue. On voit en outre, à la lecture de ce passage, que l'on retrouve corrélativement chez Troubetzkoy l'hypothèse structurale définissant la langue comme un système, ou plus exactement comme « un ensemble de plusieurs systèmes partiels ». Mais cette dernière, en elle-même analytique, a également un versant réaliste, dont témoignent, outre les premières lignes du chapitre, citées ci-dessus, la comparaison avec les sciences naturelles, et qui implique une définition de la langue comme un ensemble de valeurs abstraites :

« A côté de la définition de la phonétique comme science des sons de la parole, et de la phonologie comme science des sons de la langue, on en pourrait donner une autre selon laquelle la phonétique serait une étude purement phénoménologique des sons du langage, tandis que la phonologie serait une étude de la fonction linguistique de ces mêmes sons. Récemment Arvo Sotavalta dans son livre "Die Phonetik und ihre Beziehungen zu den Grenzwissenschaften" (*Publicationes Instituti Phonetici Universitatis Helsingforsiensis*, n° 4 = *Annales Academiae Scientiarum Fennicae* XXXI, 3, Helsinki 1936), livre qui au reste mérite au plus au point d'être lu, a cherché à prouver que cette définition (acceptée dès 1930 par la Réunion Phonologique de Prague et imprimée dans le "Projet d'une terminologie phonologique standardisée" *TCLP IV*) serait la seule exacte. Il accorde que la phonologie se meut exclusivement sur le domaine de la langue, mais croit que la liaison de la phonétique et de l'acte de parole ne serait pas si essentielle. "Le point de départ" de la phonétique "est, il est vrai, pour ainsi dire concret, puisque c'est la parole humaine... Mais il en est ainsi en général de la recherche scientifique : le point de départ de la zoologie, ce sont les différents animaux, comme celui de la botanique est constitué par les différentes plantes, etc. Néanmoins la connaissance et l'étude de ces *divers* objets n'est certes pas le but *propre* des sciences : celui-ci est plutôt constitué par les idées générales qu'on atteint par ce moyen". De même la phonétique chercherait elle aussi "avec la parole comme point de départ à saisir l'existence d'une idée plus générale que celle de "parole" : celle de "langue", elle étudierait "les hypothèses immédiates, la production, les premiers effets et la réception de la langue" et s'efforcerait "de parvenir à la connaissance complète des parties constitutives de la langue" (p. 34). Il y a là manifestement un malentendu dont l'origine réside en ce que Arvo Sotavalta prend comme termes de comparaison des sciences naturelles dans lesquelles il n'existe pas d'équivalent à l'opposition "langue-parole". On ne peut produire et percevoir que des

éléments de l'acte de parole. La langue n'est ni produite ni perçue : elle doit préexister puisque aussi bien celui qui parle que celui qui écoute s'y réfèrent. Ces "idées plus générales" auxquelles la phonétique parvient par l'observation des sons et des groupes phoniques prononcés d'une manière concrète et qu'on peut comparer aux espèces animales de la zoologie et aux espèces de plantes de la botanique, ce sont les différentes classes de sons ou d'articulation ; toutefois la phonétique ne doit jamais s'occuper de leur fonction linguistique si elle veut rester une science purement phénoménologique. Ainsi la phonétique demeure toujours sur le terrain de l'acte de parole, tandis que la phonologie – comme Arvo Sotavalta l'accorde – reste toujours sur le terrain de la langue. Les deux définitions se recouvrent réciproquement : la phonologie est l'étude des sons de la langue, la phonétique l'étude des sons de la parole ; en outre la phonologie s'occupe nécessairement de la fonction linguistique des sons du langage, la phonétique par contre du côté phénoménologique de ces sons, sans égard à leur fonction. Cette différence a sa cause dans le fait que la langue, en même temps qu'une institution sociale, est un monde de rapports, de fonctions et de valeurs, tandis que la parole est au contraire un monde de phénomènes empiriques. Les sciences naturelles comme la botanique et la zoologie ne présentent rien de ce genre et ne doivent donc pas être utilisées comme termes de comparaison. Mais on trouve un état de choses analogue dans toutes les sciences sociales, dans la mesure où elles s'occupent de l'utilisation sociale d'objets matériels. Dans tous les cas de ce genre les institutions sociales en tant que telles doivent être soigneusement séparées des actes concrets par lesquels pour ainsi dire elles se réalisent et qui sans elles ne seraient pas possibles : l'institution doit être étudiée dans ses rapports et ses fonctions – mais l'acte qui s'y réfère est à étudier du point de vue phénoménologique.

Il faut considérer comme tout à fait erronée la tentative de E. Otto pour définir la phonologie comme une science des sons basée sur l'acoustique et la phonétique comme une science des sons basée sur l'organogénétique. Il est à remarquer que E. Otto rattache cette conception au point de vue tout à fait exact selon lequel la phonologie est l'étude des sons de la langue et la phonétique au contraire l'étude des sons de la parole. Mais E. Otto croit que pour la langue le côté acoustique et pour l'acte de parole au contraire le côté articulaire des sons du langage sont ce qu'il y a de plus essentiel – ce en quoi il a absolument tort. Arvo Sotavalta, dans son livre cité ci-dessus, a très bien distingué le domaine des différentes branches de la linguistique, de sorte que nous n'avons pas besoin d'entrer ici dans les détails. Il suffira de remarquer qu'aussi bien le côté articulaire que le côté acoustique des sons du langage sont des phénomènes naturels qui ne peuvent être étudiés qu'avec les méthodes des sciences naturelles : c'est pourquoi tous deux appartiennent au domaine de la phonétique : en effet les matériels servant à étudier aussi bien le côté articulaire que le côté acoustique des sons du langage ne peuvent être tirés que d'actes de parole concrets. Par contre les valeurs phoniques de la langue que la phonologie doit étudier sont des valeurs abstraites. Ces valeurs sont avant tout des rapports, des oppositions, etc., donc des choses tout à fait immatérielles qui ne peuvent être perçues et étudiées ni par l'ouïe ni par le toucher. » (Troubetzkoy, 1949 : p. 12-14).

C'est sur cette assimilation des deux distinctions langue/parole et phonologie/phonétique que porte en premier lieu la critique martinettienne. On lit ainsi ensuite dans « Nicolas S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* » (1946) :

« Les *Grundzüge* s'ouvrent sur un chapitre où l'auteur, une fois de plus, insiste sur le caractère fondamental de l'opposition entre phonétique et phonologie. Cette opposition, à son sens, s'intègre exactement dans celle, plus générale, qu'a établie Saussure entre parole et langue. Lorsqu'on se rappelle certaines discussions qui se sont élevées entre les phonologues et leurs adversaires, on comprend fort bien ce qui a amené Troubetzkoy à une prise de position aussi nette. La pensée saussurienne a joué un rôle trop important dans l'élaboration de la doctrine phonologique pour qu'il ne soit pas utile d'y renvoyer

ceux qui seraient tentés d'oublier certaines distinctions fondamentales. Mais est-on bien sûr que le critère phonologique de la fonction (au sens ordinaire du terme) se dégage réellement de l'enseignement de Saussure ? Plus précisément, s'il semble bien que tout ce qui est fonctionnel appartienne à la langue, est-il certain que tout ce que les phonologues écartent comme non pertinent ressortisse nécessairement à la parole ? Le choix des variantes combinatoires est souvent imposé aux sujets par des habitudes linguistiques particulières, et ceci suggère que chaque idiome possède, à côté de son système phonologique, un système phonétique qui ressortirait à la langue et non à la parole. En résumé, la phonologie ne gagne rien à remplacer jamais le critère parfaitement clair de la fonction par l'opposition saussurienne, très suggestive, mais d'une utilisation pratique très délicate. » (M.Gru. : p. 90).

La distinction fondamentale, pour Martinet, est celle qu'instaure le principe de pertinence entre faits pertinents et faits non pertinents. C'est là une distinction analytique, liée au « critère parfaitement clair de la fonction », et qui se double en tant que telle d'une autre distinction, entre la parole et la langue au sens d'un ensemble d'« habitudes linguistiques particulières ». La critique martinettienne consiste à nier que les deux distinctions se recouvrent, et ainsi que la phonologie puisse être conçue en termes de langue. On lit de même la même année dans « Nicolas Van Wijk, *Phonologie* » (1946) :

« Si, sur le plan de la méthode, nous sommes amenés à faire de très sérieuses réserves, nous n'hésitons pas à suivre l'auteur dans maintes de ses conclusions, et notamment lorsqu'il se refuse, p. 197 et s., à assimiler la distinction saussurienne de langue et de parole à l'opposition de phonologique et d'extraphonologique » (M.Wi. : p. 103)

puis dans *Économie des changements phonétiques* (1955) :

« Mais il est temps que les linguistes prennent conscience de l'autonomie de leur discipline et se débarrassent du complexe d'infériorité qui les incite à rattacher chacune de leurs démarches à quelque grand principe philosophique, ce qui n'aboutit jamais qu'à estomper les contours de la réalité au lieu de les durcir. C'est le même désir d'être couvert d'une haute autorité qui a poussé certains phonologues, et non des moindres, à identifier, contre toute évidence, la pertinence phonologique et la "langue" saussurienne, comme si l'on gagnait rien à expliquer une chose parfaitement claire par référence à une notion qu'on n'est jamais parvenu à définir à la satisfaction de tous. » (M.ECP : p. 18-19)

Martinet ajoutant en note :

« Troubetzkoy l'a toujours fait (cf. *Principes de phonologie*, Paris 1949, pp. 1-15) : or, parmi les variantes combinatoires, qui sont par définition non-distinctives, c'est-à-dire non-pertinentes, il en est qui ont le caractère arbitraire qu'on reconnaît aux faits de "langue" : les voyelles de durée brève en fin de mot caractérisent en propre le français normal ; cette brièveté est donc "arbitraire" au sens saussurien du terme ; ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait aucune valeur distinctive et ne puisse être considérée comme phonologiquement pertinente. » (M.ECP : p. 18-19, note 12).

Il faut noter, cependant, que tandis que la distinction troubetzkoyenne implique le couple abstrait/concret, et avec lui la notion de réalisation, cette notion est omniprésente dans les textes de Martinet. Il est ainsi question par exemple dans *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* (1937) d'une « réalisation du phonème l » (M.Gé. : p. 100) et dans *La Phonologie du mot en danois* (1937) de « réalisation phonétique »

(M.PMD : p. 6) et de « réalisation des phonèmes » (M.PMD : p. 44), formules que l'on retrouve jusqu'aux derniers textes¹⁷⁷. C'est là, de fait, une notion corrélatrice de la distinction fondamentale, et solidaire de l'opposition entre phonologie et phonétique, de la réalité fonctionnelle et de la réalité physique. Le refus martinettien de la distinction langue/parole apparaît ainsi en premier lieu comme une élaboration particulière de la distinction phonologie/phonétique, dont Martinet affirme qu'elle est « un des problèmes essentiels de leur science [aux linguistes]¹⁷⁸ » (M.Gru. : p. 89) et qu'il substitue dans un premier temps à la distinction langue/parole, distinction à laquelle par ailleurs il ne renonce pas, et qui se révèle ainsi double.

Il faut souligner en premier lieu que de même que Troubetzkoy avait pu inscrire la distinction phonologie/phonétique dans une distinction plus large entre langue et parole, la réalité fonctionnelle martinettienne est une « langue ». C'est ce que nous avons vu dans le premier chapitre, et c'est là, en effet, comme nous l'avons posé ci-dessus, une implication de l'hypothèse structurale. Si la distinction langue/parole est rejetée, la parole demeure l'objet de l'observation¹⁷⁹, dont le principe de pertinence permettra d'extraire une structure. Il faut rappeler ici, notamment, ce développement de « Structure et langue » (1965) :

« Le linguiste, en fait, n'observe jamais l'objet réel de son étude qui est le comportement de l'homme parlant, en donnant au mot comportement le sens le plus large qui implique non seulement les actes directement observables, mais toutes les opérations conscientes et surtout inconscientes qui accompagnent l'usage de la communication linguistique ; il travaille presque constamment sur une symbolisation graphique de l'aspect le plus manifeste et, linguistiquement, le plus essentiel de ce comportement. Il se peut qu'il considère que non seulement la réalité physique du discours, à partir de quoi il opère, n'est pas la langue elle-même, mais que ce qui, dans cette réalité, représente la langue doit être hiérarchisé selon le principe de la pertinence communicative avant d'être considéré comme un trait de la structure. Il aura alors quelque chance de se convaincre

¹⁷⁷ Voir par exemple M.Deu. : p. 118, 119, 120, 121, 122, etc., M.PFC : p. 65, 70, 130, 175, etc., M.Sav. : p. 169, M.Gru. : p. 94 et 96, M.PFP : p. 42 [p. 3] et 15, M.Oc. : p. 104, M.Fun.E : p. 47, 48 et 77 [M.Fun.I : p. 43, 44 et 60], M.Unv. : p. 320, M.Con. : p. 236, M.ECP : p. 25, 27, 63, 95, 99, 178, 253, etc., M.DP : p. 42, M.Ph. : p. 17, 20 et 23, M.ADA : p. 34, M.Jeu. : p. 199 et 205, M.Pa. : p. 235, M.El. : p. 24, 68, 69, 107, 182, 197, etc., M.LF : p. 36 [M.FVL : p. 24-25], M.R. : p. 142, M.Po. : p. 127, M.Pr. : p. 51, 53 et 65, M.PSD : p. 60, M.Voy. : p. 145, etc., M.Cho. : p. 321, 323 et 326, M.Vi. : p. 65 et 66, M.Neu. : p. 74-76, M.Ev. : p. 189, M.Fu. : p. 84, M.Par. : p. 197, M.Fo. : p. 51, M.Pou. : p. 17, 21 et 26, M.Dic. : p. 27 et 28, M.Ap. : p. 20, M.Pro. : p. 41, M.Us. : p. 199, M.Ve. : p. 106, M.Ce. : p. 113, M.SG : p. 47. Voir en outre également dans *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques*, M.Gé. : p. 121.

¹⁷⁸ Le passage se trouve en ouverture du texte, et précède tout juste la critique des *Principes de phonologie* citée ci-dessus : « Troubetzkoy a toujours insisté sur la nécessité de maintenir l'autonomie mutuelle des deux disciplines phonétique et phonologique. Son intransigeance sur ce point a fait l'objet de maintes critiques. Elle a eu cependant l'inappréciable avantage de contraindre les linguistes à prendre position sur un des problèmes essentiels de leur science. Et si, une fois ce résultat acquis, nous avons pu nous réjouir de voir certains chercheurs mener de front les études phonétiques et phonologiques, certains travaux, où l'opposition des deux points de vue tendait parfois à s'estomper, ont pu nous rappeler combien la vigilance de Troubetzkoy était justifiée. » (M.Gru. : p. 89-90).

¹⁷⁹ Voir ainsi, dans « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème » (1956) : « Avant l'apparition des doctrines structuralistes et, aujourd'hui encore, là où ces doctrines n'ont pas pénétré, les linguistes saisissaient l'objet de leur science, la langue, plus par l'introspection que par l'observation de ses manifestations dans la parole ou par l'examen objectif du rôle, dans l'échange linguistique, des différentes unités mises en cause. » (M.Gen. : p. 218), et dans « La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé » (1958) : « Or, c'est l'existence d'un choix qui crée l'opposition, et c'est l'opposition qui confère aux faits de parole un statut proprement linguistique. » (M.Er. : p. 222).

que la structure est bien dans l'objet, encore que tout l'objet (le comportement de l'homme parlant, y compris ce qui y est le plus manifeste : les sons du discours) ne s'identifie pas avec sa structure. Mais s'il se laisse aller à identifier la réalité physique du discours avec la langue ou, qu'à l'inverse, il exclue de la langue tout ce qui est discours pour n'y inclure que ses conditionnements internes, il aura le sentiment qu'une présentation de la langue qui ne coïncide pas avec la réalité physique est un produit de l'activité de son esprit et que les faits qui se présentent à lui dans leur incohérence naturelle sont ordonnés selon des principes qui ne découlent pas de la nature des phénomènes observés, mais des exigences propres de l'intelligence du chercheur.

Un des points de vue relatifs à la structure linguistique qui a été le mieux explicité est celui qu'a exposé Louis Hjelmslev. Selon le regretté linguiste danois, seuls interviendraient, dans cette structure, les rapports existant entre les éléments à l'exclusion de la nature substantielle de ces éléments ou des traits de la substance, phonique ou sémantique, qui les distinguent les uns des autres. Ceci, certes, ne veut pas dire que la structure ne soit pas représentée dans l'objet lui-même, mais plutôt que l'objet lui-même est un complexe de rapports et que les éléments substantiels qui s'y mêlent n'en font pas partie : sons et significations sont proprement étrangers à la langue. Ce qui distingue ce point de vue de celui des réalistes n'est pas une conception différente des rapports entre objet et structure, mais une autre délimitation de l'objet. L'expérience toutefois a montré qu'une vision aussi désincarnée de l'objet langue peut aboutir, en pratique, à des élaborations qui sont, par rapport à la structure établie sur les bases de la substance pertinente, aussi distantes que pourraient l'être les constructions de ceux pour qui la structure est un produit de leur propre intelligence. » (M.St. : p. 297-298).

Ce passage est en effet tout particulièrement remarquable pour notre présent propos, dans la mesure où Martinet, exposant sa conception réaliste d'une structure (la « langue ») immanente à l'objet, l'oppose par ailleurs à la conception hjelmslevienne, qui ne s'en distinguerait que par « une autre délimitation de l'objet ». Il apparaît ainsi nettement que la distinction structuraliste entre langue et parole est une distinction d'objets, mais également, par ailleurs, qu'elle est en tant que telle fondamentalement homogène. On rappellera également, à cet égard, ce développement de « Pour une linguistique des langues » (1973), cité dans le deuxième chapitre, et où le caractère social de la langue se trouve significativement appréhendé en termes hjelmsleviens de forme :

« Pour mieux cerner ce que doit être la présentation d'une langue, il faut rappeler que chacune des unités significatives participe à la phonie par son signifiant, au sens par son signifié, mais qu'il s'en faut que toute la phonie qui se manifeste dans la réalisation d'un signifiant et que tout le sens qu'un tel signifiant peut suggérer fassent réellement partie du signe linguistique en cause. Seuls sont linguistiquement valables les traits phoniques ou de sens qui interviennent dans la communication, c'est-à-dire qui ont la même valeur pour tous les membres de la communauté. Le reste, variations individuelles dans la phonie, connotations particulières pour le sens, sort du cadre d'un traitement proprement linguistique. L'expérience montre qu'il est utile, pour le linguiste, de prévoir deux domaines marginaux, la PHONÉTIQUE, pour l'ensemble des faits phoniques, la SÉMANTIQUE pour l'ensemble des faits de sens, dans la mesure où ces faits ne sont pas considérés comme faisant partie d'une langue particulière. En terminologie hjelmslevienne, phonétique et sémantique sont donc respectivement les domaines de l'expression et du contenu non formés. En principe, donc, ils n'apparaissent ni l'un ni l'autre dans la présentation des langues. » (M.Pou. : p. 26).

Notons que Martinet distingue alors entre langue et phonétique¹⁸⁰. La réalité fonctionnelle est donc une langue. C'est pourquoi, précisément, comme nous l'avons également vu dans le premier chapitre, la notion de réalité fonctionnelle s'oppose à celle de réalité mentale que Martinet juge définitoire de la langue saussurienne. Rappelons, entre autres, ce développement de « Les choix du locuteurs » (1966) :

« L'enseignement de Saussure pourrait sembler paver la voie vers une intégration de la phonie à la langue : le signe, unité fondamentale, n'est-il pas à double face, sa face signifiante ayant très exactement le même droit de cité dans la langue que sa face signifiée ? Mais, attention ! le signifiant, tout comme le signifié, est de nature psychique. Saussure ne se lasse pas de parler à son sujet de l'image acoustique. La langue, toute la langue, signifiants compris, reste bien distincte de la parole. Seule la langue est l'objet propre de la linguistique. L'étude de la parole est l'affaire d'une autre discipline, la phonétique. Seule la parole est accessible à l'observation directe, celle sur quoi se fondent les sciences de la nature. La langue, elle, ne saurait être directement observée de l'extérieur, et c'est toujours à l'introspection qu'on doit avoir recours pour en prendre connaissance.

L'enseignement saussurien a fait faire à la recherche linguistique un pas décisif en distinguant absolument entre synchronie et diachronie. Mais la dichotomie langue-parole, en renforçant le psychologisme traditionnel, n'a pu que retarder l'avènement de la phonologie et, lors même que celle-ci s'était établie, elle a longtemps empêché certains linguistes de reconnaître les véritables fondements, de la nouvelle discipline. Troubetzkoy lui-même a contribué à entretenir la confusion lorsqu'il a imprudemment présenté l'opposition de la phonologie et de la phonétique comme un aspect de l'opposition de la langue et de la parole. Invoquer Saussure, c'était, dans l'esprit de Troubetzkoy, tenter de gagner la bienveillance des linguistes occidentaux pour des modes de pensée et des méthodes dont on entendait souvent dire, au début des années 1930, qu'elles étaient indélébilement marquées par l'origine slave de leurs promoteurs. Aussi était-il tenté de le faire, non seulement lorsque l'influence de l'enseignement de Genève avait réellement été décisive dans la constitution de la phonologie, mais là même où l'on ne trouvait en fait qu'un parallélisme approximatif.

On a souvent répété que la phonologie était née d'une fécondation mutuelle des enseignements de Saussure et de celui, dispensé à Kazan dans les dernières décennies du siècle passé, par le linguiste polonais Baudouin de Courtenay. Ceci est certain. Mais l'intégration du phonème à ce que Saussure désigne comme la langue est d'une trentaine d'années antérieure à la publication du *Cours de linguistique générale*. Elle est réalisée dès que Baudouin déclare voir dans le phonème une "intention de son" (*Lautabsicht*). Or, la phonologie ne sera véritablement constituée que lorsque Troubetzkoy, porté par une opinion qui se cristallise autour des premiers messages de Prague, dénoncera le psychologisme de la formule de Baudouin. Celui-ci, à l'époque où s'exerce son activité linguistique à Kazan, n'a, bien entendu, pour intégrer les faits phoniques à la linguistique proprement dite, que la seule ressource d'en mettre en valeur les fondements psychiques. Mais c'est là, précisément, un aspect de son message qui ne sera pas retenu. L'enseignement de Baudouin illustre parfaitement les dangers du "psychologisme". A faire de son sentiment linguistique le critère de ce qui constitue une seule et même unité

¹⁸⁰ Il en allait de même dans ce passage de *La Prononciation du français contemporain* (1945) : « Notons d'ailleurs que les traits purement phonétiques d'un type de prononciation s'"attrapent" beaucoup plus facilement que les traits phonologiques, et ceci s'explique aisément : modifier ses intonations ou la réalisation d'un phonème vocalique ne nécessite qu'un peu d'oreille et une certaine agilité des organes ; faire une distinction là où on n'en connaissait pas, demande en quelque sorte un réapprentissage de la langue, ou du moins de tous les mots où apparaît le phonème unique du premier usage qui, dans le second, se scinde en deux unités phonologiques distinctes. » (M.PFC : p. 25).

phonologique, Baudouin en arrive à voir le même phonème dans le *l* dur et le *l* mou du russe parce que *l* dur et *l* mou alternent dans les thèmes de passé (*znal* “savait” au singulier avec *l* dur ; *znal’i* avec *l’* mou au pluriel) bien que cette différence suffise à distinguer entre *mel* “craie” et *mel’* “banc de sable”. La confusion entre les variantes de phonèmes conditionnées synchroniquement par le contexte, et les phonèmes alternants qui remontent le plus souvent, à d’anciennes variantes devenues indépendantes, est de celles qui menacent tous les apprentis phonologues et qu’il ne faut pas se lasser de dénoncer. C’est là que la stricte différenciation saussurienne entre synchronie et diachronie a pu être d’un grand secours à Troubetzkoy lorsqu’il a marqué avec vigueur la nécessité de bien délimiter le domaine de la phonologie et celui de l’étude des alternances (à laquelle il a malencontreusement donné le nom, combien ambigu, de morpho[pho]nologie). » (M.Cho. : p. 317-319)

ainsi que ce passage des *Mémoires d’un linguiste* (1982-1983-1993) :

« Au risque de hérisser certains, je continue donc à répéter qu’il y a une réalité linguistique qui ne s’identifie pas nécessairement avec la réalité physique enregistrable.

On entrevoit, je pense, comment cela détermine ma position vis-à-vis de la dichotomie saussurienne langue/parole. Pour moi, la réalité physique à laquelle se heurte le linguiste est celle que nous offre la parole brute, celle que peut enregistrer une machine qui “ne connaît pas la langue” – aujourd’hui, on pourrait fabriquer une machine qui “connaîtrait” la langue en cause. La commutation nous révèle quels sont les éléments de cette parole qui sont pertinents, c’est-à-dire identifiés et retenus par celui qui connaît cette langue. Ces éléments sont ce que je désigne comme la réalité linguistique. Cette réalité-là n’est pas moins matérielle que celle qu’enregistrerait la machine. Tant qu’on n’y pouvait accéder que par l’introspection, on n’y voyait qu’une réalité mentale, ce qui empêchait la linguistique d’accéder à l’exactitude et à l’objectivité scientifiques. La commutation a changé tout cela. » (M.Mé. : p. 234-235)

deux textes où il apparaît nettement que l’élaboration martinettienne implique avant tout la substitution d’un objet à un autre : une réalité substantielle et fonctionnelle à une réalité mentale distincte de la parole comprise notamment comme manifestation substantielle de la langue. Le fait notable est qu’une telle alternative entre réalité mentale et réalité observable est un produit de la réflexion martinettienne en termes de distinction d’objets, autrement dit de l’adoption préalable d’une perspective analytique, qui constitue le cadre d’interprétation des propositions saussuriennes, alors que celles-ci sont quant à elle d’ordre théorique et définitoire. Au donné de la parole répond l’opposition de deux objets là où il s’agissait chez Saussure de délimitation dans un phénomène, délimitation d’un objet ainsi destiné à se substituer à la représentation de première venue qui constitue le substrat des deux objets opposés par Martinet. Aussi la distinction martinettienne entre langue et parole est-elle, comme nous le posons ci-dessus, double : analytique d’une part, phénoménologique d’autre part. Martinet affirme en 1972, dans « Saussure (Ferdinand de) » :

« L’opposition entre *langue* et *parole*, considérée comme fondamentale, oppose le social à l’individuel. Ce sont là les concepts saussuriens qui se sont le plus vite répandus et généralement imposés, inspirés qu’ils étaient par une sociologie durkheimienne à la mode. Ce sont aussi les plus mal définis, ceux sur la valeur exacte desquels on s’accorde le moins, et il n’est pas sûr que Saussure lui-même s’y retrouve toujours. Sur ce point, où il cède à la pression d’une autre discipline, il a failli à son programme d’étudier le phénomène linguistique en lui-même et pour lui-même. Le principe bühliérien de la

pertinence permet de faire l'économie d'une dichotomie qui n'a rien gagné à se voir relayée par la compétence et la "performance" chomskyennes. » (M.Sa. : p. 696)

puis à nouveau dans « La pertinence » (1973) :

« Certains phonologues, et non des moindres, pour tenter de convaincre des esprits réticents du bien-fondé de la distinction entre phonétique et phonologie, ont présenté celle-ci comme traitant de faits de langue, alors que la phonétique se cantonnerait au niveau de la parole. D'autres, un peu plus tard, ont fait remarquer que, pour autant que la distinction entre langue et parole avait un sens, elle ne coïncidait pas nécessairement avec la répartition des données résultant de l'application du principe de pertinence aux éléments phoniques des langues : la brièveté manifeste des voyelles finales en français, n'ayant aucune fonction distinctive, n'est pas pertinente, et pourtant, en tant que trait caractéristique du comportement linguistique des francophones, il conviendrait d'y voir un fait de langue.

Mais la distance qu'il faut nécessairement prendre, au nom de la pertinence, vis-à-vis de l'opposition langue-parole, doit finalement aboutir à son rejet pur et simple. Il est clair que si les traits pertinents de la substance phonique doivent être considérés comme des éléments constitutifs d'une langue – et c'est là le message fondamental de la phonologie –, comme on ne saurait nier qu'ils appartiennent à la parole au sens le plus normal du terme, cela veut dire qu'ils participent conjointement de la langue et de la parole, ce qui rend impossible le maintien de l'opposition. C'est probablement le sentiment confus qu'à insister sur le caractère linguistique de certains traits de la phonie, on se mettait en conflit avec un enseignement révérend, qui nous a longtemps valu des formulations gênées, où l'on insistait sur l'existence de l'opposition plus que sur l'identité de ses membres, sur le fait, par exemple, qu'en français, /m/ et /b/ s'opposent, plus que sur la présence et l'absence du trait de nasalité qui sert à les opposer. On a pu parfois, à la lecture de ces formulations édulcorées, se demander ce qui opposait, en la matière, la phonologie à la glossématique. » (M.Per. : p. 99-100).

Ce passage est d'autant plus intéressant qu'y apparaissent, temporellement ordonnés, les deux aspects majeurs du rejet martinettien de la distinction langue/parole : le rejet de l'assimilation troubetzkoyenne des deux distinctions langue/parole et phonologie/phonétique et l'abandon de la distinction – significativement assimilée, à la différence de ce que l'on a vu dans « Structure et langue », à la distinction hjelmslevienne¹⁸¹ – au profit de la notion de réalité fonctionnelle. On lit ensuite dans le glossaire des *Mémoires d'un linguiste* :

« Nous stipulons ici que nous réservons ce terme aux instruments de communication doublement articulés et de caractère vocal. Dans le cadre mentaliste saussurien auquel il vaut mieux renoncer (cf. l'aporie, chap. XI, p. 237¹⁸²), langue s'oppose à parole. Un trait phonologique pertinent, comme la sonorité de /b/ en français, fait partie de la structure de la langue tout en manifestant son existence dans la parole. » (M.Mé. : p. 376-377)

¹⁸¹ On lira de même ensuite dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) : « The langue-parole dichotomy, the most popular feature of Saussure's teaching was also fatal to the development of a dynamic approach, *langue*, the real object of linguistics, being conceived as a purely abstract system of relations, a point that was later fully emphasized and developed by Louis Hjelmslev. » [« La dichotomie langue-parole, trait le plus populaire de l'enseignement de Saussure, fut également fatale au développement d'une approche dynamique, la *langue*, le véritable objet de la linguistique, étant conçu comme un système de relations purement abstrait, point qui fut plus tard pleinement mis en valeur et développé par Louis Hjelmslev. »] (M.ICPS : p. 2).

¹⁸² Voir *supra*, l'abandon de la distinction langue/parole au profit de la distinction naturel/culturel.

comme dans *Syntaxe générale*¹⁸³ (1985) :

« Finalement, chez les linguistes qui se réclament de Saussure, “langue” peut correspondre à des choses aussi différentes que, d’une part, l’ensemble des éléments “arbitraires” particuliers à un certain instrument de communication doublement articulé et de caractère vocal, ceci comprenant des réalités aussi matérielles que des traits phoniques distinctifs ou, d’autre part, un complexe de représentations psychiques qui s’oppose en bloc aux productions vocales qui, d’une façon ou d’autre, y correspondent. Rien d’étonnant à ce que, mis en face d’un traitement théorique de la chose linguistique qui se fonde intégralement sur l’examen de telles manifestations, un idéaliste puisse conclure que, quel que puisse être l’intérêt pratique ou théorique d’un tel traitement, toute la linguistique générale reste à faire, puisqu’aucune des opérations psychiques auxquelles se ramène pour lui le fonctionnement de la langue n’y a fait l’objet de la moindre attention. » (M.SG : p. 15-16).

Mais tandis que la langue martinettienne ne s’oppose plus à la parole, elle s’oppose néanmoins aux énoncés et aux messages dont elle est le code. Les notions de code et de message apparaissent dans *Économie des changements phonétiques* :

« Chaque langue articule ses messages selon un code particulier et chaque unité du code est à son tour articulée en unités distinctives qui forment également un système particulier. » (M.ECP : p. 157)

puis surtout dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« Lorsqu’on dit qu’une langue comporte¹⁸⁴ 34 phonèmes, on veut dire que c’est au plus¹⁸⁵ entre 34 unités de deuxième articulation que doit choisir le locuteur à chaque point de son énoncé pour produire le signifiant qui correspondra au message qu’il veut transmettre : /b/ et non /p/ ou /t/ ou tout autre phonème français à l’initiale de *bière* si je veux dire : *c’est une bonne bière*. Mais lorsqu’on dit qu’un énoncé comporte 34 phonèmes, on veut dire qu’il présente 34 tranches successives dont chacune est identifiable comme un phénomène déterminé sans impliquer que les 34 unités successives sont toutes des unités différentes : l’énoncé *c’est une bonne bière* /s et ün bòn bier/ comporte 12 phonèmes dans le sens qu’il présente douze tranches successives identifiables chacune comme un phonème déterminé ; mais il utilise deux fois le phonème /n/, deux fois le phonème /b/, deux fois le phonème /e/ et ne fait donc usage que de neuf phonèmes différents. Ce qui est dit ici des phonèmes vaut également des unités linguistiques plus complexes, avec cette différence qu’on ne saurait dire combien une langue comporte de monèmes ou de mots : dans *le garçon a pris le verre*, il y a six monèmes successifs, mais seulement cinq monèmes différents.

Il est indispensable de distinguer soigneusement entre, d’une part, les faits linguistiques de tous ordres tels qu’ils apparaissent dans les énoncés, d’autre part, les faits linguistiques conçus comme appartenant à un répertoire dont dispose la personne qui cherche à communiquer. Ce n’est pas au linguiste en tant que tel de préciser où, chez le locuteur, se trouvent disponibles ces faits linguistiques, ni par quel processus ce locuteur est amené à faire un choix conforme à ses besoins communicatifs. Mais il lui faut nécessairement supposer l’existence d’une organisation psycho-physiologique qui, au cours de l’apprentissage de la langue par l’enfant, ou plus tard, s’il s’agit d’une langue

¹⁸³ Où par ailleurs, comme nous l’avons vu dans le premier chapitre (voir la note 343), la distinction langue/parole apparaît tout aussi caduque.

¹⁸⁴ On lit jusqu’en 1973 : « une langue a, ou comporte, » (M.ÉL.1960 : p. 29).

¹⁸⁵ Le syntagme « au plus » ne figure pas dans l’édition de 1960. Il a été introduit en 1973.

seconde, a été conditionnée de façon à permettre l'analyse, selon les normes de cette langue, de l'expérience à communiquer et à offrir, à chaque point de l'énoncé, les choix nécessaires. C'est ce conditionnement qu'on appelle proprement la langue. Cette langue, certes, ne manifeste son existence que par le discours ou, si l'on préfère, par des actes de parole. Mais le discours, les actes de parole, ne sont pas la langue. L'opposition, qui est traditionnelle, entre **langue** et **parole** peut aussi s'exprimer en terme de **code** et de **message**, le code étant l'organisation qui permet la rédaction du message et ce à quoi on confronte chaque élément d'un message pour en dégager le sens. » (M.Él. : p. 24-25).

La notion de conditionnement est relativement présente dans les textes de Martinet. Il est ainsi question ensuite, dans *A Functional View of Language* (1961-1962), d'entraînement :

« Il est bien évident que nous sommes entraînés depuis l'enfance à détecter dans le discours des autres ce qui correspond à des choix distincts de leur part. Apprendre à parler, c'est apprendre à faire les choix habituels dans la communauté où l'on vit¹⁸⁶. » (M.LF : p. 18)

et dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes¹⁸⁷ » (1996), de « manière acquise d'analyser l'expérience » :

« “The language” refers here¹⁸⁸ to linguistic activity of the users involving an acquired way of analyzing experience in agreement with a certain lexicon and syntax and the use of a number of articulatory habits¹⁸⁹. » (M.In. : p. 34)

mais la notion apparaît surtout dans la définition de la langue comme un complexe d'habitudes, que l'on trouve par exemple dans les *Éléments de linguistique générale*¹⁹⁰ :

« Parmi les faits linguistiques, il en est qui se révèlent par simple examen d'un énoncé et d'autres qu'on n'identifie que par la comparaison d'énoncés différents. Les uns et les autres sont des faits de langue. Soit un énoncé comme *c'est une bonne bière* /s/ et ün bôn bier/ ; si nous supposons réalisée l'analyse en monèmes et en phonèmes que reproduit la transcription, cet énoncé nous renseigne sur certains traits non négligeables de la structure de la langue : /bôn/ peut figurer après /ün/ et avant /bier/ ; le phonème /r/ peut figurer à la finale de l'énoncé et le phonème /n/ à la finale d'un monème ; etc. Toutes ces latitudes font partie du complexe d'habitudes selon lequel l'expérience humaine s'analyse en français, et elles appartiennent à la langue. » (M.Él. : p. 26)

dans « Structure et langue » (1965) :

¹⁸⁶ « It is quite obvious that we are trained, from infancy onward, to detect in the speech of others what corresponds to distinct choices on their part. Learning to speak is learning to make the choices current in one's community. » (M.FVL : p. 8-9).

¹⁸⁷ Voir également M.Vi. : p. 66, cité ci-dessous.

¹⁸⁸ La remarque est faite à propos du segment : « the language where the change is taking place or going to take place » [« la langue où le changement prend place ou va prendre place »] (M.In. : p. 34).

¹⁸⁹ « “La langue” renvoie ici à l'activité linguistique des usagers impliquant une manière acquise d'analyser l'expérience en accord avec un certain lexique et une certaine syntaxe, et l'usage d'un certain nombre d'habitudes articulatoires. »

¹⁹⁰ L'expression date de 1980 (voir la note 2438 du chapitre 2), les éditions antérieures parlant des « règles selon lesquelles l'expérience s'analyse en français » (M.El.1960 : p. 31). On lit cependant dès 1960, à un autre endroit de l'ouvrage : « cet ensemble d'habitudes linguistiques que nous désignons comme la structure » (M.Él. : p. 193).

« Tout incite à voir dans une langue un faisceau d'habitudes, c'est-à-dire un comportement humain. Une structure linguistique se présente, dans ces conditions, comme la manière dont les différentes habitudes constitutives de ce faisceau se conditionnent les unes les autres. » (M.St. : p. 295-296)

dans « Syntaxe et syntème » (1967), où il est question de la « syntaxe de la langue » (M.SS : p. 184) comme d'« un complexe d'habitudes, significatives ou redondantes, acquises au cours de l'enfance » (M.SS : p. 184), dans la préface à *Le Langage* (1968)¹⁹¹ :

« [...] la structure de la langue [...] est un faisceau d'habitudes dont les plus fondamentales sont acquises très tôt et dont on n'a guère intérêt à prendre conscience si tout ce qui importe est la facilité des échanges. » (M.LL : p. VIII)

et dans « La pertinence » (1973) :

« Ce qui, dans la matière phonique de l'énoncé, ressortit à la linguistique est ce qui caractérise, non l'individu, mais la langue qu'il parle, c'est-à-dire les manifestations du faisceau d'habitudes acquises qu'il a en commun avec les autres membres de la communauté linguistique pour communiquer vocalement. » (M.Per. : p. 97-98).

Cette dualité – conditionnement, renvoyant à l'extériorité de la langue/complexe d'habitudes, renvoyant à la langue individuelle –, comme celle de l'« organisation psychophysiologique » et de son conditionnement linguistique, n'est pas sans rappeler la dualité constitutive de la théorisation saussurienne de la langue. Il y a loin, cependant, de l'instrument d'un conditionnement à l'extériorité constitutive de la langue saussurienne, et les trois dualités mentionnées sont loin d'être parallèles : la première est indépendante de la distinction individuel/social, la deuxième est hétérogène, dans la mesure où elle oppose le psychophysiologique au linguistique, tandis que la troisième – la dualité saussurienne – est précisément une dualité entre individuel (psychique) et social, homogène dans la mesure où elle est définitoire de la langue comme entité entièrement psychique. Les notions de code et de message témoignent d'ailleurs de l'extériorité objectale de la langue martinettienne, conçue sur le modèle de l'instrument de communication. On lit ainsi dans *La Linguistique, Guide alphabétique* (1969), sous la plume de Denise François :

« La plupart des linguistes s'accordent pour dégager comme fonction centrale du langage la *fonction de communication* en désignant par **communication** ce que l'on trouve défini dans la théorie de l'information comme l'utilisation d'un code pour la transmission d'un message qui constitue l'analyse d'une quelconque expérience en unités sémiologiques, afin de permettre aux hommes d'entrer en rapport les uns avec les autres. » (M.LGA : p. 105)

et de même sous celle de Gabriel Bès :

« On conçoit aisément que les emplois multiples de langue et de parole aient été en fin de compte un obstacle à l'utilisation de ces termes. Par ailleurs, le rapport langue-parole avait été présenté comme une dichotomie rigide, souvent conçue comme une opposition entre ce qui est mental, intérieur ou psychologique (langue) et ce qui extérieur ou physique (parole), et l'on oubliait que la parole, au sens d'énoncé (parole₁), ne fait que

¹⁹¹ Voir également, notamment, M.LF : p. 88 [M.FVL : p. 70], cité ci-dessous.

concrétiser la langue (langue₁¹⁹²). Enfin, l'opposition langue-parole a été étendue de façon malencontreuse, comme, par exemple, lorsqu'on a identifié langue et phonologie, parole et phonétique. Tout ceci a contribué à la naissance et à la diffusion d'autres paires, telles que angl. *habits – behavior*, *sign-design – sign-event*, *type – token*, qui étaient censées mieux exprimer le rapport entre les deux termes. Parmi les remplaçants, c'est surtout la paire **code-message** qui a fait fortune. En fait, les termes code-message ont l'avantage de moins durcir l'opposition que langue-parole avec ses implications mentalistes, et de bien exprimer le rapport entre langue au sens de répertoire (langue₁) et parole au sens d'énoncé (parole₁) : le **code** est ainsi l'organisation qui permet la construction du **message** et ce à quoi on confronte chaque élément du message pour en connaître le sens. L'emploi de code au sens de langue₁ se justifie aussi du fait que les rapports définis entre les entités d'un même répertoire, trait central des langues₃¹⁹³, sont aussi un trait central des codes où l'on relie toujours une entité destinée à être transmise (signifiant doublement articulé ou non) à une autre. » (MLGA : p. 177).

Ce dernier développement est d'autant plus significatif pour notre propos que s'y trouve redéployée l'argumentation martinettienne à l'encontre du psychologisme saussurien. La dualité hétérogène de l'organisation psycho-physiologique et du conditionnement linguistique implique en effet notamment, dans l'esprit de Martinet, l'autonomie de la linguistique. Ainsi n'est-ce pas « au linguiste en tant que tel de préciser où, chez le locuteur, se trouvent disponibles ces faits linguistiques, ni par quel processus ce locuteur est amené à faire un choix conforme à ses besoins communicatifs », la langue étant quant à elle définie comme le conditionnement externe d'une organisation interne puis comme un code permettant la rédaction des messages. On lit en outre dans « La vie secrète du langage » (1967) :

« Ce qu'il y a d'un peu inquiétant dans tout cela est que le phonème, cette valeur, semble s'établir, dans cette modalité du comportement humain qu'est une langue, sans aucune intervention de la conscience ou de la pensée. L'homme est fier de ses valeurs, soit parce qu'il les a créées volontairement et qu'elles témoignent ainsi de son libre arbitre, soit parce que, dans le cas des valeurs morales ou culturelles, elles paraissent appartenir à des sphères supérieures auxquelles il peut accéder et échapper ainsi à l'animalité. Mais, s'il se révèle qu'à la base du langage, ce langage qui est, concrètement, ce qui marque peut-être le mieux la distance de l'homme à l'animal, se trouve un trait, lui aussi proprement humain en ce qu'il ne vaut que par convention tacite, qui n'est au fond pas autre chose qu'une habitude acquise inconsciemment au cours de la petite enfance, ne peut-on craindre que d'autres valeurs se voient finalement délogées du piédestal où on les avait placées et expliquées comme le résultat d'un conditionnement éducatif ? » (M.Vi. : p. 66).

On retrouve ici, bien que sous une forme un peu différente, l'opposition entre réalité mentale, fruit d'une création volontaire de l'homme, et réalité fonctionnelle, ensemble d'habitudes résultant d'un conditionnement éducatif. Il faut revenir, à ce sujet, au refus du psychologisme qui s'exprimait dans « Les choix du locuteurs », et à l'égard duquel, tout comme chez Hjelmslev, la dimension du social apparaît comme un vecteur d'autonomisation de la réalité fonctionnelle, là où elle permettait chez Saussure de constituer la linguisticité

¹⁹² C'est-à-dire la langue au sens de répertoire. Voir plus bas dans le passage et ci-dessous.

¹⁹³ Bès groupe « sous langue₃, les emplois de langue qui précisent les caractères essentiels d'un répertoire » (MLGA : p. 174), comme le caractère systématique, la double articulation, etc. Voir MLGA : p. 173-174.

d'un fonctionnement psychique. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit ainsi dans *A Functional View of Language* :

« Traditionnellement, les classificateurs concentrent leur attention sur les caractéristiques morphologiques : ils estiment probablement qu'une classification linguistique doit avant tout viser à grouper les langues de peuples qui partagent la même conception du monde. Alors qu'ils pensent que la phonologie d'une langue est une question de hasard, le lexique, à leurs yeux, reflète le monde tel qu'il est. Par contre, la morphologie qui leur paraît gouverner la syntaxe, est censée refléter l'activité psychique de ses usagers. Lorsque les savants ont distingué entre des langues isolantes, des langues agglutinantes et des langues flexionnelles, ils croyaient certainement aller bien au-delà des simples apparences linguistiques et pénétrer très avant dans l'inconscient des locuteurs. Certains de ces savants (mais méritent-ils le titre de savant ?) allaient même jusqu'à établir un rapport entre l'isolement, l'agglutination et la flexion, et les traits fondamentaux hérités et permanents des différentes races humaines ; l'un d'entre eux allait jusqu'à dire que, pour une femme "flexionnelle", épouser un homme "agglutinant" était un crime contre nature.

Ce mode de raisonnement est sans doute aujourd'hui complètement dépassé, moins d'ailleurs du fait d'un affaiblissement des préjugés raciaux chez les hommes de science qu'en raison de la conviction largement répandue que les langues ne sont pas simplement le reflet du monde. Il existe quelque chose que nous avons le droit d'appeler la réalité linguistique, combinant signifiés et signifiants, et distincte à la fois des réalités phoniques et des réalités mentales. La langue est une institution. Une langue est un ensemble d'habitudes que l'enfant – ou l'adulte dans le cas d'une seconde langue – acquiert par imitation de ceux qui l'entourent¹⁹⁴. » (M.LF : p. 87-88).

Cette définition de la langue comme institution, corrélative du postulat d'une « réalité linguistique » « distincte à la fois des réalités phoniques et des réalités mentales » avait déjà été énoncée dans les *Éléments de linguistique générale*, dans un contexte et d'une manière éminemment révélateurs. On lit tout d'abord, dans cet ouvrage, sous le titre « Le langage, institution humaine » :

« On parle souvent du langage comme d'une faculté de l'homme. Nous avons nous-mêmes employé ce terme ci-dessus, mais sans lui accorder une valeur rigoureuse. Il est probable que les rapports de l'homme et de son langage sont de nature trop particulière pour qu'on puisse délibérément ranger celui-ci dans un type plus vaste de fonctions définies. Ce qu'on ne saurait affirmer, c'est que le langage résulte de l'exercice naturel de quelque organe, comme la respiration ou la marche qui sont, pour ainsi dire, la raison

¹⁹⁴ « Traditionally, classifiers concentrate on morphological traits : they probably believe a linguistic classification should first and foremost aim at grouping the languages of people who share the same outlook. Now, they deem the phonology of a language to be a matter of chance, and the lexicon to reflect the world as it is. But its morphology, which ultimately governs its syntax, is supposed to mirror the psychic activity of its users. When scholars distinguished among isolating, agglutinative, and inflective languages, they certainly believed they were transcending mere linguistic reality and reaching deeper into the psyches of speakers. Some of them – but should we call them "scholars"? – even went so far to connect isolation, agglutination, and inflexion with some fundamental, permanent, and inherited features of different strains of men, as when one of them declared that it was a crime for an inflecting woman to marry an agglutinating man.

All this trend of reasoning is, of course, hopelessly outdated, less because of a weakening of racial prejudice among scientists, than on account of the widespread conviction that language is more than the reflection of the world in the mind of man. There is something we have a right to call linguistic reality which combines *signifié* and *signifiant* and which is distinct from both the phonic and the mental realities. Language is an institution. A language is a set of habits that the child – or the adult in the case of a second language – acquires by imitation of those who surround him. » (M.FVL : p. 70).

d'être des poumons et des jambes. On parle, certes, d'organes de la parole, mais on ajoute en général que la fonction première de chacun d'eux est tout autre chose : la bouche sert à l'ingestion des aliments, les fosses nasales à la respiration, et ainsi de suite. La circonvolution du cerveau où l'on a voulu voir le siège de la parole parce que ses lésions étaient fréquemment liées à l'aphasie, a probablement quelque chose à voir avec l'exercice du langage. Mais rien ne prouve que ce soit là sa fonction première et essentielle.

On est tenté, dans ces conditions, de placer le langage parmi les **institutions** humaines, et cette façon de voir présente des avantages incontestables : les institutions humaines résultent de la vie en société ; c'est bien le cas du langage qui se conçoit essentiellement comme un instrument de communication. Les institutions humaines supposent l'exercice des facultés les plus diverses ; elles peuvent être très répandues et même, comme le langage, universelles, sans être identiques d'une communauté à une autre : la famille, par exemple, caractérise peut-être tous les groupements humains, mais elle se présente, ici et là, sous des formes diverses ; de même le langage, identique dans ses fonctions, diffère d'une communauté à une autre de telle sorte qu'il ne saurait fonctionner qu'entre les sujets d'un groupe donné. Les institutions,¹⁹⁵ n'étant point des données premières, mais des produits de la vie en société, ne sont pas immuables ; elles sont susceptibles de changer sous la pression de besoins divers et sous l'influence d'autres communautés. Or, nous verrons qu'il n'en va pas autrement pour ces différentes modalités du langage que sont les langues. » (M.Él. : p. 8-9).

On retrouve ici l'opposition saussurienne entre fonction naturelle et institution humaine, mais il s'agit nettement, chez Martinet, d'assignation à un ordre préétabli, et dont il suffit de vérifier l'adéquation : « On est tenté, dans ces conditions, de placer le langage parmi les **institutions** humaines, et cette façon de voir présente des avantages incontestables ». A nouveau, il ne s'agit pas d'interroger le rapport entre faculté naturelle – organisation psychophysiologique – et langage, mais seulement de gagner le terrain linguistique et de s'y établir sur. La dimension sociale est donnée avec la définition de la langue comme un instrument de communication : « [...] les institutions humaines résultent de la vie en société ; c'est bien le cas du langage qui se conçoit essentiellement comme un instrument de communication », et, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, on lit de fait ensuite, dans un autre paragraphe intitulé « Les fonctions du langage » :

« Toutefois, dire que le langage est une institution ne renseigne qu'imparfaitement sur la nature de ce phénomène. Bien que métaphorique, la désignation d'une langue comme un instrument ou un outil attire très utilement l'attention sur ce qui distingue le langage de beaucoup d'autres institutions. La fonction essentielle de cet **instrument** qu'est une langue est celle de **communication** : le français, par exemple, est avant tout l'outil qui permet aux gens "de langue française" d'entrer en rapport les uns avec les autres. Nous verrons que, si toute langue se modifie au cours du temps, c'est essentiellement pour s'adapter de la façon la plus économique possible à la satisfaction des besoins de communication de la communauté qui la parle.

On se gardera cependant d'oublier que le langage exerce d'autres fonctions que celle d'assurer la compréhension mutuelle. En premier lieu le langage sert, pour ainsi dire, de support à la pensée, au point qu'on peut se demander si une activité mentale à qui manquerait le cadre d'une langue mériterait proprement le nom de pensée. Mais c'est au psychologue, non au linguiste, de se prononcer sur ce point. D'autre part, l'homme emploie souvent sa langue pour **s'exprimer**, c'est-à-dire pour analyser ce qu'il ressent

¹⁹⁵ La virgule date de 1967.

sans s'occuper outre mesure des réactions d'auditeurs éventuels. Il y trouve, par la même occasion, le moyen de s'affirmer à ses yeux et à ceux d'autrui sans qu'il y ait véritablement désir de rien communiquer. On pourrait également parler d'une fonction esthétique du langage qu'il serait difficile d'analyser, tant elle s'entremêle étroitement aux fonctions de communication et d'expression. En dernière analyse, c'est bien la communication, c'est-à-dire la compréhension mutuelle, qu'il faut retenir comme la fonction centrale de cet instrument qu'est la langue. Il est, à cet égard, remarquable que les sociétés répriment par la raillerie le soliloque, c'est-à-dire l'emploi du langage à des fins purement expressives. Celui qui veut s'exprimer sans crainte de censure doit se trouver un public devant lequel il jouera la comédie de l'échange linguistique. Tout indique d'ailleurs que la langue de chacun se corromprait vite, n'était la nécessité de se faire comprendre. C'est cette nécessité permanente qui maintient l'outil en bon état de marche. » (M.Él. : p. 9-10).

Non seulement la notion d'institution ne fait l'objet d'aucune redéfinition, mais – corrélativement – elle vient s'ajouter à une définition préalable de la langue comme un instrument de communication, d'ailleurs doublement exprimée en ouverture de ce paragraphe : « la désignation d'une langue comme un instrument ou un outil » est « métaphorique », mais elle « attire très utilement l'attention sur ce qui distingue le langage de beaucoup d'autres institutions » ; or, ce qui distingue le langage de nombreuses autres institutions est un type de fonction : « La fonction essentielle de cet **instrument** qu'est le langage est celle de **communication** ». On retrouve alors, significativement, le refus du psychologisme, sous la forme d'une redéfinition de la langue comme un instrument de communication au lieu d'un outil de la pensée. Comme nous l'avons souligné déjà à deux reprises, ce passage, comme de nombreux autres cités alors dans le chapitre précédent¹⁹⁶, témoigne du présupposé martinettien de la fonction. Comme chez Jakobson¹⁹⁷, la dimension sociale de la langue apparaît liée à la situation effective de communication – par opposition au soliloque –, et s'il est évident qu'en subordonnant tous les emplois du langage à son emploi comme instrument de communication, Martinet a tenté de rendre compte du caractère intrinsèquement social de la langue, la primauté de l'emploi renvoie à une définition préalable de la langue comme un signifiant, dans le cadre de laquelle la dimension du social, reprise sous la forme d'une fonction de communication, devient définitoire d'un type de signifiant, au lieu de la langue. Il faut en effet noter que soliloquer, s'exprimer ou penser, c'est toujours déjà parler, ce que Martinet n'envisage qu'en termes d'utilisation de la langue, laissant ainsi ouverte la question de la constitution de celle-ci, sinon comme type de signifiant – elle est modelée par son emploi comme instrument de communication –, du moins comme signifiant, c'est-à-dire comme langue. Il faut rappeler en particulier ce développement de « Le genre féminin en indo-européen : examen fonctionnel du problème » (1956) :

« Avant l'apparition des doctrines structuralistes et, aujourd'hui encore, là où ces doctrines n'ont pas pénétré, les linguistes saisissaient l'objet de leur science, la langue, plus par l'introspection que par l'observation de ses manifestations dans la parole ou par l'examen objectif du rôle, dans l'échange linguistique, des différentes unités mises en

¹⁹⁶ Voir la fin de la section II-, A-, 2-, b-, β-, v-, et ainsi, outre les passages redonnés ci-dessous, M.DP : p. 11, M.No. : p. 98-99, M.Mé. : p. 139-140, M.LS : p. 9-10, M.LF : p. 32 [M.FVL : p. 21], M.Él. : p. 176-177 et M.Pr. : p. 52-53. Voir également la note 315 du chapitre 1.

¹⁹⁷ Voir *infra*, D-.

cause. La hiérarchie des valeurs linguistiques s'établissait donc moins en fonction du rôle effectif des unités dans le procès de communication, que selon l'aide apportée à l'esprit, dans son effort pour organiser le monde sensible, par les diverses catégories de la langue. Dans ces conditions, il était normal que fût placée très haut dans l'échelle une catégorie comme le genre, selon laquelle s'ordonnent toutes les notions substantivales dans les langues indo-européennes traditionnelles. Comme on voyait, dans les faits linguistiques, des réalités mentales bien plus que des outils de communication, on devait tendre à interpréter l'opposition du masculin et du féminin comme le produit d'une pensée plus ou moins "primitive" s'efforçant d'ordonner le monde : les gens auraient conçu les êtres auxquels ils attribuaient une "âme" comme appartenant nécessairement à un "genre" masculin ou à un "genre" féminin, et c'est cette conception qui se serait cristallisée dans la langue sous la forme qu'on connaît.

L'analyse d'aujourd'hui ne perd pas de vue les rapports de la pensée et de la langue qu'elle envisage surtout sous la forme d'un rôle intellectif du langage. Mais elle insiste avant tout sur la fonction communicative. Cette fonction, longtemps négligée par ceux-mêmes, parmi les linguistes, qui avaient reconnu le caractère social du langage, s'affirme, à l'examen, comme sa véritable raison d'être. C'est elle seule qui maintient l'intégrité de la langue qui, sans elle, perdrait vite ses caractéristiques spécifiques et disparaîtrait par interruption dans la transmission. Il est clair que la pensée organisée n'existe que par la langue, que la langue ne se conçoit qu'en société, et que, par conséquent, la pensée organisée doit être considérée comme un produit de la vie en société. Ce n'est donc pas la pensée qui crée la langue, mais les besoins de la société qui font naître et se développer la langue, génératrice et organisatrice de la pensée. Envisagé de ce point de vue, le genre ne saurait être conçu comme un produit de la pensée imposé par elle à la langue. Il doit être né de la satisfaction de quelque besoin de la communication, et nous n'avons de chance de découvrir lequel qu'en cherchant à préciser quelle est aujourd'hui et quelle a pu être autrefois la fonction du genre dans le procès de communication. S'il se révélait que cette fonction a toujours été négligeable, il faudrait conclure que la distinction de genre n'est que le résidu non résorbé d'un état de langue plus ancien où le traitement différentiel qui subsiste actuellement sous la forme de genres résultait du fonctionnement normal d'un système dépassé dès l'époque que les textes ou la comparaison nous permettent d'atteindre. » (M.Gen. : p. 218-219).

Martinet insiste bien en effet, dans ce passage, sur le « caractère social du langage », mais celui-ci lui semble avant tout impliquer la fonction communicative, qu'il considère ainsi comme le seul principe d'analyse légitime. Il s'agit en réalité pour Martinet de « saisir l'objet de sa science », autrement dit de le mettre au jour comme structure, structure à définir dès lors comme réalité fonctionnelle plutôt que comme produit de la pensée. S'articulent ainsi les deux pans de l'argumentation martinettienne concernant la distinction saussurienne langue/parole : comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la distinction saussurienne est refusée *in fine* au nom de la définition commune du signe comme un signifiant manifestant un signifié, cependant que, par ailleurs, la notion de réalité observable ne renvoie en réalité à rien d'autre qu'à une gnoséologie particulière, soit la perspective analytique. Comme chez Hjelmslev et comme, nous le verrons, chez Jakobson, la notion d'instrument de communication fournit ainsi le support et le cadre d'une analyse impliquant par elle-même l'objectivité de la langue. C'est en effet dans la mesure où la langue est d'avance appréhendée comme un signifiant que l'on peut opposer réalité fonctionnelle et réalité mentale, au nom d'une fonction conçue comme principe d'analyse. Inversement, une telle opposition ne saurait rien dire de la langue, mais définit seulement un type d'analyse des idiomes. Si, en effet, « [c]e n'est donc pas la pensée qui crée la langue, mais les besoins de la société qui font naître

et se développer la langue, génératrice et organisatrice de la pensée », la langue, dans l'une ou l'autre alternative, est toujours déjà une langue¹⁹⁸. Aussi ne peut-elle que « se corrompre », sans perdre jamais son statut de langue. Le terme apparaît également dans *Économie des changements phonétiques* :

« On a peut être, dans certains milieux, indûment simplifié les choses en présentant la communication comme pratiquement la seule fonction du langage. L'homme emploie fréquemment le langage pour s'exprimer, c'est-à-dire pour préciser en mots ce qu'il pense sans trop s'occuper des réactions d'autrui, et aussi, dans bien des cas, pour affirmer son existence, à soi-même et aux autres. Il est presque banal d'énoncer que le langage a peut-être signifié plus pour l'humanité en tant que support de la pensée qu'en tant qu'outil de communication. Cependant la communication reste la fonction primaire et centrale du langage comme pourrait bien l'attester le fait que les sociétés répriment par la raillerie le soliloque, c'est-à-dire l'emploi du langage à des fins purement expressives, et impose de ce fait un ou plusieurs interlocuteurs qui devront au moins jouer la comédie de l'échange linguistique. Tout indique que la langue de chacun se « corromprait » vite, c'est-à-dire deviendrait incompréhensible pour autrui, si ne s'exerçait la pression sociale par un rappel incessant aux convenances linguistiques, et si n'existait cette réglementation permanente qu'impose la compréhension mutuelle. Cette réglementation existe sur le plan des phonèmes aussi bien que sur ceux du lexique et de la grammaire. On parle aussi bien pour se faire entendre ou, du moins, comme si c'était là ce pour quoi

¹⁹⁸ On retrouve ici les enjeux de ce faux objet qu'est la signification. On lit ainsi dans « Réflexions sur l'opposition verbo-nominale » (1950) : « On entend parfois des linguistes se prononcer, dans le cas d'une famille linguistique donnée, en faveur de l'antériorité du nom ou de celle du verbe. Prises au pied de la lettre, des affirmations de ce type n'ont pas grand sens : une langue qui ne connaît pas la distinction entre nom et verbe ne possède ni noms ni verbes, mais des éléments lexicaux indifférenciés sur ce plan. Ce qu'on peut vouloir exprimer de cette façon est la croyance ou la conviction qu'un stade linguistique antérieur à ceux qui sont attestés n'a dû connaître que celles des catégories qui, ultérieurement, caractérisent une des deux classes, noms ou verbes.

On sera souvent tenté, lorsqu'on s'occupe de langues où la distinction entre noms et verbes est embryonnaire, de préférer des traductions verbales, ne serait-ce que parce qu'un mot isolé représentant à lui seul un énoncé, ne pourra guère être conçu comme tel, dans une langue comme le français ou l'anglais, que s'il est rendu au moyen d'une forme verbale. Si l'idiome étudié est considéré comme particulièrement primitif, on aura d'autant plus tendance à employer des traductions verbales qu'on conçoit assez facilement qu'un être ou un objet ait été tout d'abord désigné comme "[celui qui] fait" une action déterminée. Mais on ne devra pas oublier que les traductions verbales qui peuvent s'imposer à nous, n'impliquent pas que les sujets parlants conçoivent le monde comme un complexe de procès. Il est vraisemblable qu'une communauté n'atteint à une claire conception de l'opposition entre objets et procès que lorsque la langue qu'elle emploie lui en donne les moyens en distinguant formellement entre les uns et les autres. » (M.Ré. : p. 211). Mais la question, précisément, est de savoir comment il se fait que la langue « lui en donne les moyens » puisqu'elle est elle-même le produit de « besoins de communication », c'est-à-dire ce qui distingue exactement les besoins de communication ou le sens de la pensée. Aussi bien d'ailleurs, la pensée peut-elle intervenir lorsqu'il s'agit seulement de donner sens à une opposition formelle. On lit en effet dans « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème » : « L'imagination collective serait à elle seule bien incapable de procéder à cette dichotomie totale qui résulte de l'apparition du genre féminin, si la langue ne la contraignait à faire un choix dans tous les cas. Mais, sous la pression des nécessités de l'accord et dans le cadre préétabli, elle va se donner libre cours : puisqu'il faut, pour le mot qui désigne la terre (skr. *kṣāh*, gr. *χθών*), comme pour tout autre substantif, savoir si l'on emploiera les thèmes en -o- ou les thèmes en -ā- des adjectifs, on laissera le vague sentiment d'une passivité et d'une réceptivité de la terre imposer l'accord féminin, quitte à bâtir par la suite une mythologie sur la féminité de la terre. Ce ne seraient donc pas les croyances des anciennes populations de langue indo-européenne qui auraient imposé à cette langue l'opposition du féminin au masculin, mais l'existence dans cette langue d'un principe d'opposition formelle qui aurait offert, à la mentalité collective, un soutien pour le développement de ses mythes et de ses fables. » (M.Gen. : p. 229). Voir à cet égard M.Alt. : p. 190-191, cité dans le chapitre précédent, peu avant tous les passages rappelés ici.

on le fait. Il faudra par conséquent qu'on s'en tienne aux conventions qu'accepte et pratique son interlocuteur. Les phonèmes d'une langue font naturellement partie de ces conventions. » (M.ECP : p. 40-41).

Ce passage fait bien apparaître, par contraste, la spécificité de la problématique saussurienne. Comme chez Saussure, la langue individuelle se trouve socialisée par la fonction de communication, mais tandis que la langue saussurienne est toujours extérieure à l'individu, la langue martinettienne est tout à la fois individuelle, instrument de communication, d'expression et de pensée, et sociale, structure informée par la fonction de communication. Elle est ainsi avant tout signifiant « employé », dont le caractère social ne résulte dès lors que d'une conformation à des règles, à la dualité saussurienne du psychique et du social se substituant ainsi, outre celle du signifiant et de son modèle, celle du signifiant et de sa fonction¹⁹⁹. De même que la dimension saussurienne du social venait constituer l'extériorité d'une langue conçue comme un fonctionnement dont son et sens sont les effets, langue dont le concept valait ainsi étiologie du rapport son/sens, son homonyme martinettienne vient s'ajouter à une langue conçue d'avance comme signifiant, et par là même dotée d'une extériorité objectale. Aussi avons-nous parlé plus haut de la genèse d'une structure à l'étiologie impossible. Elle s'y ajoute cependant, précisément – et là est la spécificité de l'élaboration martinettienne –, comme une fonction, tout à la fois, dès lors, principe d'analyse et principe de constitution de la langue. Autrement dit, et apparaît ici nettement la dualité de la distinction martinettienne entre langue et parole, tandis que la langue martinettienne est dotée de l'extériorité objectale d'un signifiant, c'est cependant la fonction qui la constitue comme langue, ce pour quoi, précisément, la distinction langue/parole devient inutile, tout en étant contenue d'avance dans la notion de signifiant. Comme nous le verrons plus en détail et dans une perspective plus générale *infra*²⁰⁰, de ce fait la représentation martinettienne de la langue témoigne de manière tout particulièrement nette des difficultés intrinsèques à l'extériorité objectale. Martinet semble ainsi ne pas distinguer entre l'emploi communicatif du langage et la conformation à des règles, le premier étant donné comme la condition de la seconde, fût-ce, dans le cas du soliloque, ou dans celui de l'expression, par camouflage ou par jeu. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, aux développements cités ci-dessus répond ainsi dans les *Éléments de linguistique générale*, cet autre :

« Les besoins qu'il [l'individu] satisfait par l'emploi du langage sont divers, nous le savons. Mais tous supposent une utilisation de la langue dont les modalités sont déterminées par l'emploi qui en est fait à des fins communicatives. Une langue est un outil dont l'organisation révèle qu'il s'est formé à travers le temps pour satisfaire ces fins

¹⁹⁹ Il est notable, à cet égard, que, comme il apparaît dans le passage de « Saussure (Ferdinand de) » que nous avons cité ci-dessus, Martinet parle de sociologisme comme il parlait de psychologisme : « L'opposition entre *langue* et *parole*, considérée comme fondamentale, oppose le social à l'individuel. Ce sont là les concepts saussuriens qui se sont le plus vite répandus et généralement imposés, inspirés qu'ils étaient par une sociologie durkheimienne à la mode. Ce sont aussi les plus mal définis, ceux sur la valeur exacte desquels on s'accorde le moins, et il n'est pas sûr que Saussure lui-même s'y retrouve toujours. Sur ce point, où il cède à la pression d'une autre discipline, il a failli à son programme d'étudier le phénomène linguistique en lui-même et pour lui-même. Le principe bühliérien de la pertinence permet de faire l'économie d'une dichotomie qui n'a rien gagné à se voir relayée par la compétence et la "performance" chomskyennes. » (M.Sa. : p. 696).

²⁰⁰ Voir le premier chapitre de la deuxième partie.

et que c'est son emploi à ces fins qui garantit la perpétuation de son fonctionnement. Ce sont donc les emplois communicatifs du langage qui devront retenir notre attention si nous voulons découvrir le conditionnement des changements linguistiques. Ce que nous constaterons et pourrions formuler alors ne vaudra pas nécessairement pour ceux des énoncés linguistiques qui ne visent pas à la communication. Mais nous négligerons volontairement ces derniers comme étant calqués sur les énoncés communicatifs et n'offrant rien que nous ne saurions y retrouver. En d'autres termes, les traits que nous pourrions relever dans les énoncés non communicatifs sont ceux que nous rencontrons dans les messages réels. Mais tandis que, dans ces derniers, ils sont constamment et étroitement déterminés et contrôlés par la nécessité de faire passer le message, ils n'ont, dans les formes plus ou moins camouflées du soliloque, d'autres garants de leur intégrité que le désir de jouer au mieux la comédie de la communication. » (M.Él. : p. 179)

et, comme nous le soulignons alors, la fonction de communication n'est qu'une fonction parmi d'autres. Les notions de jeu et de règles du jeu apparaissent notamment dans ce développement de *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Afin de comprendre comment et pourquoi une langue change, le linguiste ne doit jamais perdre de vue deux facteurs antinomiques toujours présents : tout d'abord les nécessités de la communication, le besoin, pour le locuteur, de communiquer son message, ensuite le principe du moindre effort, qui lui fait réduire sa production d'énergie, à la fois mentale et physique, au minimum compatible avec la réalisation de ses desseins. Or, on objecte souvent que l'activité humaine en général, et l'activité linguistique en particulier, peut, en de nombreux cas, être une fin en soi, un jeu : parler, la plupart du temps, n'apporte que peu d'information ; beaucoup de gens parlent parce qu'ils aiment parler, et non pas parce qu'ils ont quelque chose à communiquer. Mais ceci n'implique pas qu'il faille rejeter le principe du moindre effort comme l'un des facteurs de l'évolution linguistique. Parler est souvent un jeu, mais qui ne vaut la peine d'être joué que si celui qui le joue en applique les règles. Tricher n'a un sens que si le jeu cesse d'être une fin en soi, et il n'y a pas de raison, pour les bavards invétérés, de tricher au jeu du bavardage. Les règles du jeu du langage sont établies par ses emplois communicatifs. A tous les stades, la structure de la langue n'est que l'équilibre instable entre les besoins de la communication, qui requièrent des unités plus nombreuses et plus spécifiques, chaque unité ayant une occurrence comparativement rare, et l'inertie de l'homme, qui favorise des unités moins nombreuses, moins spécifiques et plus fréquentes. C'est le jeu combiné de ces deux principaux facteurs qui constitue l'essentiel de l'économie linguistique. Nous prendrons donc comme centre d'étude la langue en tant qu'outil de communication, puisque cet emploi de la langue lui confère une forme susceptible d'être imitée dans tous ses autres emplois. Nous pouvons ainsi admettre comme principe fondamental de l'économie linguistique que la quantité d'énergie dépensée à des fins linguistiques tendra à être proportionnelle à la quantité d'information que l'on doit transmettre²⁰¹. » (M.LF : p. 166-167).

²⁰¹ « In order to understand how and why a language changes, the linguist has to keep in mind two ever-present and antinomic factors : first the requirements of communication, the need for the speaker to convey his message, and, second, the principle of least effort, which makes him restrict his output of energy, both mental and physical, to the minimum compatible with achieving his ends. Now the objection is often raised that human activity in general, and linguistic activity in particular, may in many instances be an end in itself, a play : talking, more often than not, contributes very little to information ; many people talk because they like it, not because they have anything to communicate. But this does not imply that linguistic evolution is not determined by the principle of least effort. Talking is often just a game, but a game is only worth while if he who plays the game sticks to the rules. Cheating makes sense only if the game ceases to be an end in itself, and there is, for chatterboxes, no reason why they should cheat in the game of talking. The rules of the game of speech are laid

Martinet parle ici significativement d'une forme conférée à la langue par son emploi comme instrument de communication, comme ensuite dans les *Mémoires d'un linguiste* de « forme communicante » de la langue²⁰² :

« En fait, l'intention de communiquer fonde nos systèmes de communication. C'est elle qui conditionne l'usage du langage humain. On nous objecte que le langage sert à penser, à tromper son monde, à plaisanter. Mais la pensée vraie n'existe que lorsque nous avons atteint un point où elle devient linguistiquement communicable. Quant à la tromperie, aux usages ludiques du langage, il est clair qu'ils ne sont que des variantes de la fonction de communication. Dans l'usage poétique, nous trouvons un effort pour donner à la communication une densité qu'elle n'a pas dans les emplois prosaïques du langage. Il s'agit donc, pour nous, linguistes fonctionnalistes, de rappeler cette primauté de la fonction de communication qui s'impose comme centrale, dès que nous cessons de pratiquer l'introspection d'une tradition idéaliste, pour examiner le fonctionnement des langues. Le changement linguistique est fonction de la nécessité de communiquer et des moyens de la satisfaire. Là où le langage est utilisé à d'autres fins, ces dernières doivent s'incliner devant les données de la forme communicante du langage. » (M.Mé. : p. 289).

Or, par ailleurs, la fonction – et par là même la forme – semble conférée au signifiant par son emploi. Un passage révélateur, de ce point de vue, est ce développement d'*Économie des changements phonétiques* :

down by its communicative uses. At every stage, the structure of language is nothing but the unstable balance between the needs of communication, which require more numerous and more specific units, each of them of comparatively rare occurrence, and man's inertia, which favours less numerous, less specific, and more frequently occurring units. It is the interplay of these two main factors that constitutes the essentials of linguistic economy. We shall therefore concentrate on language as a communicative tool, since this use of language gives it a form likely to be imitated in all its other uses. We may thus posit, as the basic principle of language economy, that the amount of energy spent toward linguistic ends will tend to be proportionate to the amount of information to be conveyed. » (M.FVL : p. 139-140).

²⁰² Voir également ce passage de « Structure et langue » (1965), cité dans le premier chapitre : « On voit dans quel sens un point de vue structural implique un point de vue fonctionnel : les édifices visent à protéger contre les intempéries les êtres humains, et ceux que l'homme a domestiqués, pendant leur repos ou au cours de leurs activités, ou encore à abriter les produits de son industrie. C'est là leur fonction première et fondamentale. Sans doute, n'est-il pas rare qu'un édifice serve, en fait, plus à impressionner ceux qui le contemplent ou le visitent qu'à assurer une protection efficace. Le terme même évoquerait plutôt des splendeurs architecturales que des utilisations rationnelles. Mais, lors même que, dès sa conception, on n'a jamais vu en lui autre chose qu'une manifestation d'apparat, l'édifice ne saurait manquer de témoigner, par sa structure, de sa fonction première de protection : le prestige s'acquiert par des dépenses non productives, mais uniquement dans la mesure où ces dépenses se font à l'occasion de la satisfaction de besoins réels ; on n'acquiert pas de prestige en jetant, comme on dit, de l'argent par les fenêtres, mais en manifestant sa supériorité économique dans son habitation, dans ses habitudes alimentaires et vestimentaires, dans le choix de ses moyens de déplacement.

Le parallélisme avec les faits linguistiques est frappant : la fonction fondamentale du langage est celle de communication, ce qui ne veut pas dire qu'il ne soit pas fréquemment utilisé aux fins d'expression comme un moyen, ou un instrument auquel recourt l'individu pour mieux prendre conscience de lui-même ou de la nature de son expérience ; mais la satisfaction des besoins fondamentaux de communication est accompagnée, dans les emplois dits littéraires du langage et dans quelques autres, d'une activité de prestige qui aboutit au style. Il n'y a cependant de style valable que dans le respect des conditions fondamentales de la communication. De même qu'en matière d'architecture il est une fonction fondamentale qu'on peut désigner comme la protection et qui détermine ce qu'on appellera la structure de l'édifice, il y a, en matière de langage, une fonction fondamentale, celle de communication, qui détermine ce qu'on appellera la structure de chacune de ces modalités du langage qui reçoit le nom de langue. Est, en dernière analyse, pertinent dans l'édifice ce qui contribue à assurer la protection ; est pertinent, dans la langue, ce qui participe à l'établissement de la communication. En d'autres termes, la structure, de part et d'autre, se confond avec ce que nous désignons comme les traits pertinents de l'objet. » (M.St. : p. 292-293).

« La distinction entre des facteurs internes et des facteurs externes d'évolution phonique est de celles qui paraissent si bien s'imposer qu'on oublie souvent d'en dégager la nature exacte. Dans le cadre du mentalisme traditionnel, on est, de prime abord, tenté d'appliquer l'épithète d'"interne" à ce qui résulte de l'activité de l'esprit, celle d'"externe" à tout le reste. Mais un instant de réflexion convainc qu'une distinction de ce type est inutilisable parce qu'on est incapable, en pratique, de tracer une limite précise entre le "spirituel" et le "matériel". Plus séduisant et adéquat à l'objet de nos études serait l'emploi du mot "interne" par référence à tout ce qui est proprement linguistique parce qu'"arbitraire" au sens saussurien du terme, c'est-à-dire, en pratique, à tout ce qui caractérise une langue en propre et l'oppose à toute autre. Serait "externe" dans ce cas, non seulement un facteur comme le climat ou l'habitat qui, de l'extérieur, affecte l'homme et, peut-être, son langage, mais également tout ce qui dans l'activité humaine, mentale ou physique, habituelle ou accidentelle, peut influencer la nature des systèmes linguistiques. C'est évidemment sur ces bases qu'Alphonse Juilland a classé l'influence de l'asymétrie et de l'inertie des organes parmi les facteurs externes et l'a opposée aux nécessités fonctionnelles et aux pressions structurales qui, seules, représenteraient les facteurs internes.

Une distinction de cette nature est théoriquement parfaitement justifiée. En pratique, toutefois, il est préférable de tracer autrement la ligne de partage entre les deux types de facteur. On opposera ce qui, dans une communauté donnée, fait nécessairement partie du circuit qui s'établit entre les interlocuteurs, à ce qui n'intervient dans ce circuit qu'à titre accidentel. En matière de dynamique linguistique, on ne saurait envisager les éléments arbitraires de chaque langue, ceux qui en forment le système, indépendamment des conditions dans lesquelles on les emploie au cours du processus de communication. Même si, pour la clarté de l'exposé, nous sommes amenés ci-dessous à considérer successivement les différents types de facteur, il n'échappera pas qu'on ne peut véritablement rendre compte d'aucun processus évolutif avant d'avoir examiné la réaction des facteurs permanents de toute économie linguistique aux tensions et aux pressions particulière au système en cause. On parlera de causalité interne lorsque les habitudes linguistiques propres à une communauté supposée homogène réagissent les unes sur les autres dans le cadre d'une activité psycho-physiologique considérée comme normale chez l'être humain en général. La loi du moindre effort, le besoin de s'exprimer et bien d'autres besoins plus spécifiques font partie du conditionnement normal et obligé de tout emploi du langage humain. On en fait donc abstraction, comme on fait abstraction en linguistique fonctionnelle de ce qui est automatique, nécessairement présent et non-distinctif. Ce qui se passe à l'intérieur de ce cadre est attribué au système linguistique et considéré comme interne. Mais dès qu'interviennent des éléments de conditionnement particuliers à une communauté donnée, dus à l'habitat, aux traditions, à la constitution somatique des sujets ou encore à des contacts avec quelque autre communauté, on a affaire à des facteurs différenciatifs, donc pertinents, mais perçus comme nettement extérieurs à l'activité linguistique normale. Vue sous cet angle, la différence entre causalité interne et causalité externe dépend sans doute de la façon dont on définira et délimitera l'activité psycho-physiologique normale de l'être humain, mais, sur ce point, un accord pratique n'est probablement pas trop difficile à réaliser, et l'on pourra sans inconvénient continuer à utiliser l'opposition interne-externe. Il faudra toutefois se garder d'identifier ces termes avec les mots allemands *inner* et *äußer* dans l'opposition classique entre *innere* et *äußere Sprachform*, qui se réfèrent à tout autre chose.

La délimitation des causalités interne et externe qu'on propose ici a comme corollaire que l'action exercée sur les phonèmes par leurs voisins dans la chaîne parlée, action à laquelle sont dus les variations combinatoires et les changements phonétiques généralement appelés "conditionnés", doit être considérée comme faisant partie de la causalité interne. Ceci peut choquer au premier abord, car, nous l'avons vu, on a souvent identifié, de façon aventurée, non-pertinence phonologique (et par conséquent variation

combinatoire) et fait de parole. Or, on conçoit volontiers la parole comme une extériorisation de la langue, et il peut paraître étrange de voir classés comme “internes” des conditionnements qu’on estime résulter d’actes de parole. Mais, en tout état de cause, le circuit normal de la communication que nous avons choisi comme cadre du conditionnement interne est largement un fait de parole. Il faut se convaincre qu’il n’y a pas de correspondance entre les diverses dichotomies en présence, et qu’en matière de causalité linguistique, l’opposition interne–externe ne se justifie pragmatiquement que sur la base marquée ci-dessus. » (M.ECP : p. 20-22).

Martinet distingue ici trois types de partage entre causalité interne et causalité externe. L’un est associé au « mentalisme traditionnel » et oppose « spirituel » et « matériel ». Le deuxième implique la notion de structure, dans la mesure où celle-ci renvoie au « proprement linguistique ». Le troisième est lié au circuit de la communication, et oppose « ce qui, dans une communauté donnée, fait nécessairement partie du circuit qui s’établit entre les interlocuteurs, à ce qui n’intervient dans ce circuit qu’à titre accidentel ». La justification du choix de cette dernière implique quant à elle la distinction langue/parole, dans la mesure où elle met en évidence l’impossibilité d’« envisager les éléments arbitraires de chaque langue, ceux qui en forment le système, indépendamment des conditions dans lesquelles on les emploie au cours du processus de communication ». Il s’agit cependant d’« activité linguistique », et Martinet s’inscrit ensuite en faux contre l’identification de la « non-pertinence phonologique » à un « fait de parole », avant d’affirmer que « le circuit normal de la communication que nous avons choisi comme cadre du conditionnement interne est largement un fait de parole ». Or, on lit ensuite en 1981, à propos du deuxième partage entre causalité interne et causalité externe :

« Une telle dichotomie serait recommandable si l’opposition saussurienne de langue à parole était interprétée de façon identique par toutes les personnes concernées, ce qui est loin d’être le cas. Ce qu’on doit, en pratique, retenir de l’enseignement de Saussure, lorsqu’il s’agit de préciser le domaine central des préoccupations du linguiste, n’est pas la “langue”, fort mal définie ou cernée, mais le circuit de la parole. C’est là que les éléments arbitraires de chaque langue, ceux qui en forment le système, sont confrontés à leurs conditions d’emploi au cours du processus de communication. Le synchroniste pur peut, à ses risques et périls, s’abstraire de ces dernières. Celui qui s’intéresse à la dynamique linguistique ne le peut absolument pas : on ne peut rendre compte d’aucun processus évolutif avant d’avoir examiné la réaction des facteurs permanents de toute l’économie linguistique aux tensions et aux pressions particulières au système en cause. » (M.ECP.1981 : p. 4-5).

Martinet rejette ainsi la distinction langue/parole, « fort mal définie ou cernée », au nom de la nécessité d’étudier « les éléments arbitraires de chaque langue, ceux qui en forment le système » là où ils « sont confrontés à leurs conditions d’emploi au cours du processus de communication ». La distinction langue/parole se trouve ainsi rejetée au nom de la prise en considération de la communication, et alors que celle-ci s’établit précisément dans son cadre. La dualité de la distinction martinettienne entre langue et parole, et ce tour de passe-passe qui consiste à rejeter l’une dans le cadre de l’autre, tout en la maintenant par ailleurs, n’est pas sans rappeler la circularité du traitement martinettien de l’arbitraire, notion précisément

convoquée dans le développement d'*Économie des changements phonétiques*²⁰³, et que l'on retrouve notamment dans ce passage de *Syntaxe générale*, où elle permet de définir la réalité fonctionnelle par opposition à la langue considérée comme « réalité psychique »²⁰⁴ :

« L'utilisation qui vient d'être faite des notions de langue et de parole n'implique nullement que nous attribuions à Ferdinand de Saussure une conception des faits linguistiques selon laquelle rien de ce qui touche aux rapports des unités dans la chaîne ne saurait être attribué à la langue. L'importance que Saussure a attribuée aux rapports syntagmatiques s'inscrit en faux contre une telle interprétation. Si, comme il le dit, "il faut attribuer à la langue, non à la parole, tous les types de syntagmes construits sur des formes régulières", les compatibilités, qui, précisément, sont le critère de la régularité des formes, sont évidemment des traits de langue. S'il est possible, en se réclamant de Saussure ou en utilisant le vocabulaire saussurien, de professer, sur la nature des faits linguistiques, des vues aussi différentes que celles qui ont été opposées ci-dessus, c'est que Saussure dont l'enseignement a pavé la voie vers une conception fonctionnelle et structurale de la linguistique, n'est pas parvenu à éviter les formulations psychologisantes qui s'imposent naturellement à quiconque aborde les problèmes linguistiques sous l'angle de l'introspection. Ce qu'il y a de fondamental et de définitif dans le message saussurien est l'insistance sur la nécessité de mettre à part, comme seul proprement linguistique, ce qui, dans la pratique du langage, est "arbitraire" ; c'est-à-dire ce qui, synchroniquement, ne s'explique pas totalement par référence à la nature de l'homme et des choses. C'est naturellement ce en quoi les langues peuvent différer les unes des autres. » (M.SG : p. 14-15).

Comme nous l'avons vu plus haut, cette circularité est effectivement corrélative d'un évitement de la langue et, dans ce cadre, du rejet de la distinction langue/parole au profit d'une distinction entre naturel et culturel²⁰⁵. Il faut rappeler à cet égard que les premières discussions de la distinction langue/parole s'attachaient à réfuter l'assimilation de la langue à la phonologie. On retrouve en effet ici, dans la mesure où le refus martinettien d'assimiler les deux distinctions phonologie/phonétique et langue/parole nous reconduit à l'ambivalence constitutive de la distinction entre phonétique et phonologie – dont nous avons vu dans les deux chapitres précédents qu'elle renvoyait tout à la fois à la distinction de deux points de vue

²⁰³ Voir *M.ECP* : p. 18-19, cité ci-dessus.

²⁰⁴ Le paragraphe précédent se clôt en effet sur l'évocation du « dualisme foncier qui caractérise toute vision idéaliste des faits linguistiques : d'un côté il y a la langue, réalité psychique totalement indépendante de la linéarité du discours et qui ne saurait être affectée par la façon dont les unités peuvent s'ordonner dans la chaîne ; d'un autre côté, il y a la parole, réalité matérielle immédiatement perceptible, pour laquelle se posent les problèmes de la structuration des énoncés, c'est-à-dire la syntaxe. » (M.SG : p. 14). Voir la note 343 du chapitre 1 et la note 183 ci-dessus.

²⁰⁵ Il faut encore signaler, à ce propos, ces deux passages de « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956) et de *A Functional View of Language* (1961-1962), où l'on retrouve la notion de fixation, mais relativement à un phénomène de non-utilisation : « Il y avait des verbes pour lesquels on n'avait jamais l'occasion d'employer la forme en -i. Lorsque ces verbes ont perdu leur indépendance lexicale en s'appariant à titre d'aoristes avec d'autres verbes pour former d'autres unités, ce qui n'était à l'origine qu'un fait de parole s'est durci en un trait du système linguistique. » (M.Li. : p. 97), « Les neutres indo-européens sont à proprement parler des noms qui, en raison de leur sens, n'étaient jamais employés à l'ergatif. Comme diraient certains linguistes, l'absence d'une forme en -s a dû être un fait de parole avant de devenir un fait de langue. » (M.LF : p. 181) [« IE. neuters are properly the nouns which, on account of their meanings, were never used in the ergative. As some linguists would put it, the absence of an -s form must have been *un fait de parole* before it became *un fait de langue*. » (M.FVL : p. 152)]. Dans ce cadre, en effet, la dimension active de la parole apparaît de manière très nette, de même que l'objectualité des signifiants.

et à celle de deux réalités et, par là même, à une oscillation entre les deux distinctions son/sens et forme/substance –, la circularité des rapports entre fonction et structure, dont apparaît ainsi plus précisément l’ancrage dans la définition préalable de la langue comme un instrument de communication. S’il est impossible d’identifier fait de parole et non-pertinence phonologique, c’est dans la seule mesure où la langue apparaît comme un signifiant, autrement dit dans la mesure où tout fait de parole est déjà un fait de langue, l’unité intervenant dès lors en amont, et constituant le cadre de l’analyse, selon la double présupposition qui fonde la linguistique martinettienne : la présupposition de la langue comme notion et comme objet²⁰⁶. On lit ainsi en ouverture de « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème » (1956), avant le développement cité ci-dessus :

« Les termes “fonction” et “fonctionnel” s’emploient aujourd’hui en linguistique avec des valeurs si diverses qu’il n’est certainement pas inutile de préciser ce qu’on entend ici par l’examen fonctionnel d’un problème : un tel examen vise à déterminer dans quelle mesure un fait de langue donné contribue à assurer la compréhension mutuelle. Celle-ci est conçue en effet comme le besoin dont la satisfaction est la fonction première et centrale du langage, et dont les modalités, qui varient selon les époques et les climats, rythment l’évolution des langues. Un examen fonctionnel ainsi compris se justifie, d’une part, sur le plan de la description des états de langue où il contribue à établir la hiérarchie des unités linguistiques. Il s’impose, d’autre part, sur le plan diachronique où, en précisant dans chaque cas quels besoins communicatifs l’apparition et l’établissement du trait en question a dû satisfaire, il amorce de ce trait une explication causale. » (M.Gen. : p. 217-218).

Il est significativement question, dans ce passage, de l’examen d’un fait de langue puis de l’établissement de la hiérarchie des faits linguistiques. Il s’agit donc bien, dès l’abord, de l’examen de signifiants, dont la nature de signifiant (ou de simples variantes, ce qui revient au même de notre présent point de vue) est présupposée, tout comme l’unité de la langue à laquelle renvoie également la dimension du social et dont il sera question dans ce qui suit.

En effet, si l’on retrouve ainsi chez Martinet, bien que d’une autre manière, la même décomposition de la notion de langue que chez Hjelmslev, Jakobson et Benveniste, celle-ci a en réalité un double aspect, qui complique l’ambivalence de la distinction entre phonologie et phonétique du problème posé par la diversité et la variation linguistiques, et dont nous avons vu plus haut la solution qu’y apporte la linguistique hjelmslevienne. Ce deuxième aspect apparaît le plus nettement dans l’article « Langue et parole » de *La Linguistique, Guide alphabétique*, dû à Gabriel Bès. Ce dernier distingue en effet entre la langue au sens de répertoire, opposée aux énoncés qu’elle rend possible et obtenue de manière analytique, et la langue au sens d’un répertoire social, c’est-à-dire – la reformulation est significative –, d’un répertoire « utilisé par une communauté linguistique » :

« Lorsqu’un ou plusieurs locuteurs produisent des énoncés (énoncés²⁰⁷) ceux-ci sont toujours différents si l’on retient tous les traits de leur réalité physique. Mais si on fait

²⁰⁶ On notera à cet égard que tandis que, comme nous l’avons vu dans le premier chapitre, la gnoséologie martinettienne repose sur un oubli de la spécificité du donné linguistique qu’est la parole, cette spécificité est en revanche vigoureusement affirmée par Troubetzkoy. Voir Troubetzkoy (1949) : p. 12-14, cité ci-dessus.

²⁰⁷ Voir l’article « Énoncé » de Joseph Verguin : « D’une façon assez courante, l’énoncé est assimilé à la phrase ou à un ensemble de phrases successives. On peut désigner par énoncé₁ cet emploi qui est défini dans la mesure

abstraction de la vitesse du débit et de certaines différences de hauteur et d'autres traits, et qu'on analyse ces énoncés, on constate la récurrence de certaines unités. [...] Ceci permet de faire le départ entre, d'une part, les énoncés, concrets et effectivement présents, et, d'autre part, le répertoire de possibilités que les usagers emploient soit pour produire les énoncés, soit pour les interpréter ; c'est ce répertoire de possibilités qu'on nomme **langue** (**langue₁**). Décrire une langue est une opération qui consiste à dégager, à partir des énoncés d'un corpus (cf. ci-dessous), l'ensemble de possibilités qui permet la formation des énoncés du corpus et d'autres énoncés qui appartiennent à la langue en question : on part donc de ce qui est extérieur et observable, les énoncés, pour aboutir au répertoire qui a été employé pour construire ces énoncés.

Une langue₁, outre le fait qu'elle est un répertoire, peut ou doit posséder d'autres traits qui la caractérisent de façon plus spécifique. Un de ces traits, sur lequel on a beaucoup insisté et dont certains font une condition essentielle, est le caractère social des répertoires linguistiques. Dans ce sens, une langue (**langue₂**) est un répertoire (langue₁) utilisé par une communauté linguistique ; chaque membre de la communauté doit connaître et employer un répertoire qui, en principe, est censé être identique à celui qu'emploie son voisin. Or, l'expérience a montré que le caractère social d'une langue₂ ne se manifeste jamais sous cette forme extrême, et que, dans toute communauté linguistique, on emploie plus d'un seul répertoire. Sans doute les divers répertoires conservent-ils un pourcentage élevé d'éléments communs grâce auxquels la communication s'établit entre les membres de la communauté qui utilisent cette langue₂. Cette situation prête souvent à confusion. Soit un usager dont le répertoire comporte les éléments A, B, C, et un autre usager, appartenant à la même communauté, qui, dans son propre répertoire, possède les éléments B, C, D. Le terme langue (langue₂) désigne soit A, B, C, D, c'est-à-dire l'ensemble de tous les éléments existant dans les deux usages, soit B, C, c'est-à-dire les seuls éléments communs aux deux usages ; un seul terme couvre donc deux réalités nettement différenciées. » (M.LGA : p. 172-173).

Bès se livre ensuite, dans ce cadre, à une critique analogue à celle que Martinet oppose à l'assimilation troubetzkoyenne des deux distinctions langue/parole et phonologie/phonétique :

« Sous parole₄ on peut grouper les emplois peu recommandables de "parole" qui, à la différence des trois précédents, ne sont pas en rapport avec la notion d'énoncé mais qui, au contraire, se fondent sur celle de répertoire (langue₁). Ces emplois sont vraisemblablement le résultat de l'imprécision des emplois du terme langue. C'est ainsi par exemple, qu'une entité qui appartient à une langue₁ n'est pas nécessairement sociale, c'est-à-dire qu'elle n'appartient pas nécessairement à une langue₂. Or, si l'on ne fait pas la distinction entre langue₁ (répertoire) et langue₂ (répertoire à caractère social), il s'ensuit une certaine gêne pour classer les faits appartenant à un répertoire qui n'ont pas un caractère social. D'où l'emploi de parole (**parole₄**) pour désigner les entités d'un répertoire (langue₁) qui n'ont pas encore acquis un statut social ou qui l'ont perdu : lorsque, en décrivant une langue₁, on constate que certains locuteurs ont un comportement linguistique qui ne s'accorde pas exactement avec la description présentée, on dit souvent que cette déviation est un "fait de parole" (parole₄) et non de langue. Il serait plus indiqué de dire que la langue₁ de tel usager offre une différence par rapport à la langue₂ de l'ensemble des usagers, car, en employant parole dans ce sens (parole₄), on

où le terme phrase est lui-même défini. **Énoncé₂** (*utterance*), par contre, a sa définition propre : c'est un segment plus ou moins long de la chaîne parlée dans la transmission des données de l'expérience. Le terme a un intérêt opératoire. Il permet au descripteur de ne pas préjuger, dans le premier temps de son traitement du corpus, de la nature et de l'étendue des unités que doit révéler l'analyse. L'énoncé₂ est linéaire et doublement articulé. » (M.LGA : p. 87).

introduit une confusion dangereuse entre les faits de parole traités sous parole₃²⁰⁸ et les faits de parole (parole₄) dont on traite ici : les premiers sont des traits non systématiques, souvent occasionnels, qui apparaissent dans les énoncés d'un individu (par exemple le timbre de sa voix), les seconds sont des traits systématiques (une opposition phonologique, par exemple) qui relèvent de la langue en tant que répertoire (langue₁). » (M.LGA : p. 176-177).

On retrouve ici, mais d'une manière un peu différente – et problématique eu égard à celle-ci –, la dualité du signifiant et de la fonction de communication. Martinet insiste à de nombreuses reprises sur la nécessité de relativiser le caractère social de la langue. Ces difficultés liées à la variation sont évoquées pour la première fois en 1953, dans « Languages in contact », qui s'ouvre sur la remise en cause de la conception commune des langues comme des tous unitaires et homogènes :

« There was a time when the progress of research required that each community should be considered linguistically self-contained and homogeneous. Whether this autarcic situation was believed to be a fact or was conceived of as a working hypothesis need not detain us here. It certainly was a useful assumption. By making investigators blind to a large number of actual complexities, it has enabled scholars, from the founding fathers of our science down to the functionalists and structuralists of today, to abstract a number of fundamental problems, to present for them solutions perfectly valid in the frame of the hypothesis, and generally to achieve, perhaps for the first time, some rigor in a research involving man's psychic activity.

Linguists will always have to revert at times to this pragmatic assumption. But we shall now have to stress the fact that a linguistic community is *never* homogeneous and hardly ever self-contained. Dialectologists have pointed to the permeability of linguistic cells, and linguistic changes have been shown to spread like waves through space. But it remains to be emphasized that linguistic diversity begins next door, say, at home and within one and the same man. It is not enough to point out that each individual is a battlefield for conflicting linguistic types and habits, and, at the same time, a permanent source of linguistic interference. What we heedlessly and somewhat rashly call "a language" is the aggregate of millions of such microcosms many of which evince such aberrant linguistic comportment that the question arises whether they should not be grouped into other "languages". What further complicates the picture, and may, at the same time, contribute to clarify it, is the feeling of linguistic allegiance which will largely determine the responses of every individual. This, even more than sheer intercourse, is the cement that holds each one of our "languages" together : It is different allegiance which makes two separate languages of Czech and Slovak more than the actual material differences between the two literary languages²⁰⁹. » (M.LIC : p. 189-190).

²⁰⁸ Voir le paragraphe précédant ce développement : « Pour dégager un répertoire à partir d'un ensemble d'énoncés (cf. langue₁), il faut écarter certains traits qui, bien que physiquement présents dans les énoncés, ne jouent aucun rôle linguistique ; on appelle ces faits, faits de parole (**parole**₃), en les opposant ainsi aux faits linguistiques (cf. langue₃). » (M.LGA : p. 176).

²⁰⁹ « Il y eut un temps où le progrès de la recherche requérait que chaque communauté soit considérée comme linguistiquement indépendante et homogène. La question de savoir si cette situation autarcique était considérée comme un fait ou si elle était conçue comme une hypothèse de travail ne doit pas nous retenir ici. Cela fut certainement une hypothèse utile. En rendant les chercheurs aveugles à un grand nombre de complexités réelles, elle a permis aux savants, des pères fondateurs de notre science jusqu'aux fonctionnalistes et aux structuralistes d'aujourd'hui, d'abstraire un certain nombre de problèmes fondamentaux afin de présenter pour ceux-ci des solutions parfaitement valides dans le cadre de l'hypothèse, et d'une manière générale de parvenir, peut-être pour la première fois, à quelque rigueur dans une recherche impliquant l'activité psychique de l'homme.

Comme Saussure, Martinet mentionne ici le travail des dialectologues, qu'il radicalise au point de l'étendre à la cellule familiale, et aux conclusions duquel il joint le constat de la diversité des usages linguistiques individuels. Le propos est alors proche, *mutatis mutandis*, de celui de Hjelmslev dans *Sprogsystem og sprogforandring*. Martinet insiste ensuite sur l'existence d'un continuum allant du changement de style pour s'adapter à l'interlocuteur et aux circonstances jusqu'au bilinguisme :

« One might be tempted to define bilingualism as divided linguistic allegiance. Divided allegiance is what strikes the unilingual person as startling, abnormal, almost uncanny in bilingualism. Neither the layman nor the dialectologist will use the term "bilingualism" in the case of country folks using alternately some form of a standard language and their own patois because there should be no linguistic allegiance to the latter. Yet the concept of linguistic allegiance is too vague to be of any help in deciding, in doubtful cases, whether or not we should diagnose a bilingual situation. Furthermore, nothing would be gained for the linguist by thus restricting the use of "bilingualism" if this might induce the language contact specialist to exclude from his field a vast number of sociolinguistic situations that deserve careful consideration. The clash, in the same individual, of two languages of comparable social and cultural value, both spoken by millions of cultured unilinguals, may be psychologically most spectacular, but unless we have to do with a literary genius, the permanent linguistic traces of such a clash will be nil. The coexistence, in a number of humble peasants, of two at times conflicting sets of linguistic habits, the one a prestigious language, the other a despised patois, may have important repercussions on the linguistic history of that part of the world. Linguistic allegiance is a fact, an important fact, but we should not let it decide when language contact begins.

We all, more or less, adapt our speech to circumstances and differentiate it from one interlocutor to another. Now this unceasing process of adaptation would seem to differ basically from what happens when we shift from one language to another, as from English to Russian. In the former case we, all the time, make use of the same system ; what changes from one moment to the next, is our choice among the lexical riches and expressive resources which the language, always the same, puts at our disposal. In the latter case, we leave aside one totally homogeneous system and shunt off to another totally homogeneous one. This is at least what we assume would take place in an ideal bilingual situation. But to what extent is this situation actually realized ? By the side of a few linguistic virtuosos who, by dint of constant cultivation, manage to keep their two, or more, linguistic mediums neatly distinct, wouldn't careful observation reveal in the overwhelming majority of cases some traces at least of structural merger ? On the other hand couldn't we imagine all sorts of intermediate cases between every successive two

Les linguistes devront toujours en revenir, à certains moments, à cette hypothèse pragmatique. Mais il nous faut maintenant souligner le fait qu'une communauté linguistique n'est *jamais* homogène, et qu'elle est même à peine autonome. Les dialectologues ont attiré l'attention sur la perméabilité des cellules linguistiques, et on a montré que les changements linguistiques s'étendaient comme des ondes à travers l'espace. Mais il reste à souligner que la diversité linguistique commence à côté de chez soi, c'est-à-dire à la maison, et à l'intérieur d'une seule et même personne. Il ne suffit pas de faire remarquer que chaque individu est un champ de bataille pour des types linguistiques et des habitudes linguistiques conflictuels, et, en même temps, une source permanente d'interférence linguistique. Ce que nous appelons, sans faire attention et quelque peu imprudemment, "une langue" est l'agrégat de millions de tels microcosmes dont beaucoup témoignent de comportements linguistiques si aberrants que la question se pose de savoir si on ne devrait pas les grouper dans d'autres "langues". Ce qui complique encore le tableau, et peut, en même temps, contribuer à le clarifier, est le sentiment d'allégeance linguistique qui détermine largement les réponses de chaque individu. Bien plus encore que la pure et simple interaction, celle-ci est le ciment qui tient ensemble chacune de nos "langues" : c'est une allégeance différente qui fait deux langues distinctes du tchèque et du slovaque, plus que les différences matérielles réelles entre les deux langues littéraires. »

among the following ones ; a unilingual who shifts from style to style ; a substandard speaker who can, if need be, trim his speech into something close to standard ; a patois speaker who can gradually improve his language from homely and slipshod to what we might call his best linguistic behavior, for all practical purposes the standard language ; another patois speaker who will treat his vernacular and the standard as two clearly different registers with largely deviating structures ? Mutual understanding cannot be used as a criterion of unilinguality because it is no great problem for Danes and Norwegians, Czechs and Slovaks to converse, each man speaking his own language. Mutual understanding is a highly relative concept. Who knows all of “his” language ? It will often be easier to understand the foreigner enquiring about the station than to follow the discussion of two local technicians. Two speakers who, when first brought together, had found their respective dialects mutually unintelligible, may in a few hours or a few days discover the clues to unimpeded intercourse. If cooperation is a pressing necessity every one will soon learn enough of the other man’s language to establish communication even if the two mediums in contact have no genetic ties or synchronic resemblances of any sort. If the will to communicate is wholly or mainly on one side, a bilingual situation will soon develop on that side²¹⁰. » (M.LIC : p. 190-192).

²¹⁰ « On pourrait être tenté de définir le bilinguisme comme une allégeance linguistique divisée. L’allégeance divisée est toujours ce qui dans le bilinguisme semble surprenant, anormal, presque étrange, à la personne unilingue. Ni le profane ni le dialectologue n’utiliseront le terme “bilinguisme” dans le cas de populations rurales utilisant alternativement une forme d’une langue standard et leur propre patois, parce qu’il n’y aurait pas d’allégeance à ce dernier. Cependant, le concept d’allégeance linguistique est trop vague pour être d’une aide quelconque lorsqu’il s’agit de décider, dans les cas douteux, si nous devons ou non diagnostiquer une situation bilingue. De plus, le linguiste ne gagnera rien à une telle restriction de l’usage de “bilinguisme” si celle-ci doit induire le spécialiste du contact entre les langues à exclure de son champ un grand nombre de situations sociolinguistiques qui méritent une considération attentive. Le heurt, dans le même individu, de deux langues de valeur sociale et culturelle comparable, toutes deux parlées par des millions d’unilingues cultivés, peut être psychologiquement plus spectaculaire, mais à moins que nous ayons affaire à un génie littéraire, les traces linguistiques permanentes d’un tel heurt seront nulles. La coexistence, dans un grand nombre d’humbles paysans, de deux ensembles d’habitudes linguistiques qui entrent parfois en conflit, l’un étant une langue prestigieuse, l’autre un patois méprisé, peut avoir d’importantes répercussions sur l’histoire linguistique de cette partie du monde. L’allégeance linguistique est un fait, un fait important, mais nous ne devons pas le laisser décider où commence le contact des langues.

Nous adaptons tous, plus ou moins, notre discours aux circonstances et le rendons différent d’un interlocuteur à l’autre. Cet incessant processus d’adaptation semblerait différer fondamentalement de ce qui arrive quand nous passons d’une langue à une autre, comme de l’anglais au russe. Dans le premier cas nous utilisons tout le temps le même système ; ce qui change d’un moment à l’autre est notre choix parmi les richesses lexicales et les ressources expressives que la langue, toujours la même, met à notre disposition. Dans le second cas, nous laissons de côté un système totalement homogène et nous nous tournons de manière exclusive vers un autre, totalement homogène. C’est du moins ce que nous supposons qu’il se passerait dans une situation bilingue idéale. Mais dans quelle mesure cette situation est-elle réellement réalisée ? À côté de quelques virtuoses linguistiques qui, à force de cultiver constamment cette aptitude, réussissent à maintenir leurs deux – ou plus de deux – véhicules linguistiques nettement distincts, l’observation attentive ne révélerait-elle pas dans l’écrasante majorité des cas au moins des traces de fusion structurale ? D’un autre côté, ne pouvons-nous pas imaginer toutes sortes de cas intermédiaires entre chaque membre des couples formés par les cas successifs énumérés dans ce qui suit ; un unilingue qui passe d’un style à l’autre ; un locuteur au parler incorrect qui peut, si besoin, orner son discours et arriver à quelque chose de proche du parler standard ; un locuteur patoisant qui peut améliorer progressivement son langage d’un parler familier et négligé jusqu’à ce qu’il appellerait son meilleur comportement linguistique, en pratique la langue standard ; un autre locuteur patoisant qui traiterait son vernaculaire et la langue standard comme deux registres clairement différents avec des structures largement divergentes ? La compréhension mutuelle ne peut pas être utilisée comme un critère d’unilinguisme parce que ce n’est pas un grand problème pour les danois et les norvégiens, les tchèques et les slovaques de converser, chacun parlant sa propre langue. La compréhension mutuelle est un concept éminemment relatif. Qui connaît tout de “sa” langue ? Il sera souvent plus facile de comprendre un étranger s’enquérant de l’arrêt que de suivre la

Il apparaît alors nettement que Martinet, à la différence de Saussure, raisonne en termes d'addition de langues individuelles²¹¹. Tandis que le bilinguisme généralisé – du changement de style au bilinguisme au sens courant – impose la remise en cause de la notion, sous-jacente à celle de langue, de communauté linguistique homogène, celui-ci se définit néanmoins comme « [l]a coexistence [...] de deux ensembles d'habitudes linguistiques ». La consistance objectale de ces ensembles d'habitudes linguistiques transparaît dans de nombreuses expressions. Ainsi ces ensembles d'habitudes linguistiques « entrent[-ils] parfois en conflit », ou au contraire les différents « véhicules linguistiques » peuvent-ils être « mainten[us] [...] nettement distincts²¹² ». En outre, les différents styles, registres, patois ou langues envisagés ont des structures, de sorte qu'il peut se produire une « fusion structurale ». On lit de même ensuite dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« A s'en tenir la définition qui a été donnée plus haut de ce qu'est une langue, nous devons poser qu'il y a langue dès que la communication s'établit dans le cadre d'une double articulation de type vocal, et qu'on a affaire à une seule et même langue tant que la communication est effectivement assurée. Ceci recouvre bien les emplois courants du terme : le français est en effet l'instrument qu'utilisent avec succès pour communiquer entre eux un certain nombre d'êtres humains. Mais on ne pourra plus refuser l'étiquette de "langue" à l'idiome local de notre paysan basque ou breton qui est incontestablement un instrument linguistique de communication entre les populations rurales d'une certaine zone, et un instrument distinct du français, puisqu'il ne permet pas d'établir la communication avec un francophone ordinaire.

Malheureusement, le critère de l'intercompréhension n'est pas toujours décisif : soit un territoire où les gens de chaque vallée ou de chaque canton comprennent sans difficultés leurs voisins immédiats ; nous dirons qu'ils parlent la même langue, alors même qu'il existe d'une localité à l'autre des différences affectant le lexique, la grammaire ou le système phonologique. Mais si nous mettons en contact des sujets originaires de deux extrémités opposées du territoire, il est fort possible que la somme de ces différences soit telle qu'ils ne se comprennent plus. De façon générale, il y a tous les degrés possibles entre la compréhension immédiate et l'incompréhension absolue. D'autre part, la communication peut s'établir facilement sur certains sujets, alors qu'elle est presque impossible sur d'autres : un Français comprend, en général, les gens de la province de Québec ; mais, à moins qu'il puisse²¹³ avoir recours à l'anglais, il risque d'avoir des difficultés auprès des garagistes et des serveuses de restaurant. Il arrive fréquemment que l'incompréhension initiale fasse place à des rapports linguistiques presque normaux dès qu'une méfiance initiale a été vaincue et qu'ont été reconnues certaines correspondances systématiques : un Danois et un Norvégien qui s'aperçoivent

discussion de deux techniciens locaux. Deux locuteurs qui, mis ensemble pour la première fois, ont trouvé leurs dialectes respectifs mutuellement inintelligibles, peuvent en quelques heures ou quelques jours découvrir les indices d'un échange dépourvu d'obstacles. Si la coopération est une nécessité pressante, chacun apprendra bientôt suffisamment de la langue de l'autre homme pour établir la communication, même si les deux véhicules en contact n'ont aucune relation génétique ni aucune ressemblance synchronique de quelque sorte que ce soit. Si le désir de communiquer est totalement ou principalement d'un côté, une situation bilingue se développera rapidement de ce côté. »

²¹¹ Ce point était également on ne peut plus net dans le premier développement de *La Linguistique, Guide alphabétique* cité ci-dessus (M.LGA : p. 172-173), où le terme « langue » au sens d'un répertoire social était dit recouvrir « deux réalités nettement différenciées » : l'ensemble des éléments communs à deux langues individuelles ou l'ensemble des éléments de ces deux langues individuelles.

²¹² Voir également M.ÉL. : p. 169, envisagé dans le premier chapitre de la deuxième partie.

²¹³ On lisait jusqu'en 1980 : « à moins qu'il ne puisse » (M.ÉL. : p. 148).

que l'un dit [sk] là où l'autre dit [š], dans *ski* par exemple²¹⁴, sont sur la voie de la compréhension mutuelle.

Il y aura donc nécessairement des cas-limites ; il pourra arriver que le linguiste laisse intervenir des considérations extrinsèques et parle de langues au lieu de dialectes lorsque deux variétés deviennent les idiomes officiels de deux corps politiques distincts. Il se peut, d'autre part, que le linguiste ait intérêt à grouper et à classer différentes variétés linguistiques en fonction de la nature de leurs emplois ou de leur extension dans l'espace et la société sans qu'intervienne utilement le degré de compréhension entre gens parlant les variétés en cause : les dialectes d'une même langue sont conçus comme formant un tout sans que cela laisse nécessairement supposer une intercompréhension générale.

[...]

Avant de chercher à illustrer la variété des idiomes et des usages linguistiques, il est utile de rappeler un certain nombre de faits d'expérience : 1° aucune communauté linguistique ne peut être considérée comme composée d'individus parlant une langue en tous points semblable ; 2° il y a des millions d'êtres humains qui appartiennent à deux ou plus de deux communautés linguistiques, c'est-à-dire qui, selon leurs interlocuteurs, emploient une langue ou une autre ; 3° il n'est pas rare qu'une personne qui ne parle qu'une langue en comprenne plusieurs, à l'audition ou à la lecture ; 4° la plupart des hommes sont susceptibles d'employer, selon les situations, des formes assez divergentes d'une même langue ; 5° ceux qui n'utilisent pas activement différentes formes de ce type comprennent en général sans difficulté celles qu'ils ont l'occasion d'entendre assez fréquemment. » (M.Él. : p. 146-149)

développement où, dans le même temps que la langue apparaît liée à un type de communication, et sa délimitation à un critère d'intercompréhension dont Martinet reconnaît le caractère relatif et insuffisant, il est question d'« instrument[s] linguistique[s] de communication », et d'« emploi » de « variétés », de « dialectes », de « langues » ou de « formes [...] d'une même langue ». Aussi, d'ailleurs, Martinet s'exprime-t-il aussi bien en termes de diversité de la langue (dans le point 1°) qu'en termes d'appartenance à diverses communautés, impliquant l'emploi ou la compréhension de langues ou de formes de langue différentes (dans les autres points²¹⁵). Il s'agit là d'une contradiction propre à la linguistique martinettienne et plus généralement à la problématique structuraliste qui, comme nous avons essayé de le montrer lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, la produit comme un corollaire de sa dualité intrinsèque. Là où la notion saussurienne de social, dans la mesure où elle définit une extériorité constitutive, intègre la variation à la définition de la langue, en ce qu'elle n'implique aucunement dans cette définition la notion d'unité ou d'homogénéité – auxquelles se substitue une représentation en termes d'intercourse et de force du clocher –, la définition martinettienne de la langue comme un instrument de communication doublement articulé et de caractère vocal implique au contraire une telle unité et homogénéité, dans la mesure d'une part où la notion d'instrument renvoie à une représentation de la langue en termes d'extériorité objectale, dans la mesure d'autre part où elle est une implication de la notion de communication. Ce deuxième aspect est mis en valeur dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

²¹⁴ « , dans *ski* par exemple, » fut ajouté en 1967.

²¹⁵ Voir également, à cet égard, M.Él. : p. 145, M.LF : p. 125 et 126-127 [M.FVL : p. 103-104 et 104] et M.Mé. : p. 312-314, cités ci-dessous, ainsi que M.LF : p. 130-131 [M.FVL : p. 107-108], cité tout juste ci-dessous et où l'on retrouve les quatre points des *Éléments de linguistique générale*. Cette dualité d'expression caractérise également le premier développement de Gabriel Bès que nous avons cité ci-dessus (M.LGA : p. 172-173).

« L'homogénéité des communautés linguistiques est une hypothèse pragmatique utile, au moins à un certain stade de la recherche linguistique. Si les langues sont, avant toute autre chose, des instruments de communication, il est bien naturel que nous supposions, au moins en théorie, que tous les utilisateurs ont en commun les faisceaux d'habitudes articulatoires et les réactions vocales qui constituent globalement ce que nous appelons une langue. La communication serait assurée au mieux si tous ces utilisateurs parlaient exactement de la même manière. Sans doute une certaine variété est-elle souhaitable dans les relations humaines, mais si elle vient à mettre en cause l'efficacité de la communication, alors seule la pertinence est essentielle. Cependant, l'observation objective montre que lorsque les gens se comprennent, ils le font en dépit des différences qui peuvent affecter, non seulement des détails non pertinents, mais quelquefois des éléments fondamentaux²¹⁶. » (M.LF : p. 126-127).

Ce passage est d'autant plus remarquable que Martinet s'y exprime non seulement en termes d'identité des éléments, mais également en termes de la pertinence définitoire de ceux-ci, opposant ainsi successivement « variété » et « pertinence » puis différences affectant des « détails non pertinents » et différences affectant des « éléments fondamentaux ». Aussi ce que Martinet qualifie ici, comme dans « Languages in contact », d'hypothèse pragmatique utile est en réalité indépassable dans les termes de la problématique martinettienne, cette succession d'oppositions – qui n'est pas sans rappeler l'ambivalence de la distinction entre phonologie et phonétique – dessinant ainsi très exactement la solution martinettienne au problème de la variation. Le cinquième chapitre des *Éléments de linguistique générale*, intitulé « La variété des idiomes et des usages linguistiques », et dont est extraite la citation que nous venons de produire, s'ouvrait ainsi sur le paragraphe suivant :

« Nous avons jusqu'ici supposé que tout homme appartient à une communauté linguistique et à une seule. Nous avons, en passant, signalé que tous les membres d'une telle communauté ne parlent pas de façon identique et que les divergences peuvent s'étendre à certains points de la structure de la langue. Mais nous nous sommes empressés d'oublier ces diversités afin de ne pas compliquer notre exposé : l'analyse d'une langue supposée uniforme est chose assez délicate pour qu'on ait intérêt à simplifier au maximum les données du problème. Cependant, une fois réalisée cette analyse, il est indispensable de faire intervenir dans l'examen celles des données qui avaient été provisoirement écartées. » (M.Él. : p. 145).

Si donc l'hypothèse de l'unité et de l'homogénéité des langues et des communautés linguistiques²¹⁷ n'est qu'une hypothèse pragmatique utile, elle demeure néanmoins le premier stade de l'analyse, celle d'une « langue supposée uniforme » puis reconnue hétérogène et diverse, mais dont l'unité n'est donc pas remise en question. Il ne s'agit d'ailleurs depuis le début, comme il est clair à la lecture de ce paragraphe, que de la possibilité d'une analyse de

²¹⁶ « The homogeneity of linguistic communities is a useful pragmatic assumption, at least at a certain stage of linguistic research. If languages are, first and foremost, instruments of communication, it is fairly natural that we should assume, at least as an ideal, that all people who use one of them share the bundles of articulatory habits and vocal reactions to various stimuli whose sum total we call a language : communication would be best secured if all people concerned spoke exactly in the same way. Some variety is no doubt welcome in human affairs. But when efficiency is at stake, relevancy is what counts exclusively. But unbiased observation shows that when people understand each other they do so in spite of differences which affect not only irrelevant trimmings, but sometimes fundamentals. » (M.FVL : p. 104).

²¹⁷ Voir la note 215.

telles langues, et dès lors de difficultés purement analytiques, dont la prise en compte s'inscrit dans le réalisme martinettien. On lit ainsi également dans *A Functional View of Language* :

« Nous pouvons conclure de tout cela que la notion de communauté linguistique est non seulement utile, mais inévitable dans notre discipline dès qu'une langue est conçue comme un instrument de communication s'adaptant aux besoins du groupe qui l'utilise : "communication" implique "communauté". Mais afin de ne pas laisser ce terme obscurcir les problèmes linguistiques, il est indispensable de mettre en relief un certain nombre de faits bien établis :

1. Aucune communauté n'est linguistiquement homogène : il n'y a pas deux personnes qui utilisent la langue exactement de la même manière ; la même situation provoquera des réactions linguistiques différentes de la part des différents spectateurs ; il n'y a pas deux personnes qui utilisent ou comprennent exactement le même vocabulaire ; même les aspects les plus structurés de la langue, comme la phonologie et la grammaire, peuvent différer sur des points importants d'un locuteur à l'autre, sans gêner la compréhension mutuelle et sans même être remarqués par les interlocuteurs.

2. De nombreux locuteurs appartiennent à deux ou à plus de deux communautés. Ceci est évidemment le cas dans des régions bilingues bien connues comme Bruxelles, l'Alsace ou l'Afrique du Sud. Mais cela s'applique aussi à de nombreuses situations où une langue vernaculaire et une langue commune sont utilisées alternativement par les mêmes personnes avec différents interlocuteurs. D'un point de vue linguistique, on ne peut pas faire dépendre le bilinguisme du degré de prestige dont jouissent les deux formes de langue en contact. L'usage alterné de deux systèmes phonologiques différents est probablement le critère le moins ambigu d'une situation bilingue.

3. De nombreuses personnes utilisent concurremment différents styles de la même langue. Le même Français peut employer d'une minute à l'autre des énoncés stylistiquement aussi différents que le littéraire *partons-nous ?* ou sa forme argotique *on les met ?* avec *on*, employé comme pronom personnel familier de la première personne du pluriel.

4. De nombreuses personnes qui n'utilisent jamais qu'un seul style ou une seule langue, comprennent différents styles ou différentes langues. La connaissance passive des langues et la compréhension facile à l'audition de différents styles que l'on n'utilise pas de façon active sont des phénomènes très répandus et ils devraient jouer un grand rôle dans l'appréciation correcte des situations socio-linguistiques²¹⁸. » (M.LF : p. 130-131)

²¹⁸ « We can conclude from all of this that the notion of linguistic community is not only useful, but unavoidable in linguistics as soon as a language is conceived as an instrument of communication constantly adapting itself to the needs of the group who make use of it ; "communication" implies "community". But in order not to let this term confuse linguistic issues, it is indispensable to stress a number of well-established facts.

1. No community is linguistically homogeneous : no two persons use a language in exactly the same way ; the same situation will elicit different linguistic reactions from different onlookers ; no two persons will use or understand the very same vocabulary ; even the highly structured aspects of language, such as phonology and morphology, may differ in important matters from one speaker to another without impairing mutual understanding and even without being noticed by the interlocutors.

2. Many people belong to two, or more than two, communities. This is, of course, the case in such well-known bilingual stretches as Brussels, Alsace, or South Africa. But this applies to many situations where both a vernacular and a standard language are alternatively used by the same people with different interlocutors. From a linguistic standpoint we cannot make bilingualism depend on the amount of prestige enjoyed by the two forms of speech in contact. The alternate use of two different phonological systems is probably the least ambiguous test of a bilingual situation.

3. Many people use concurrently different styles of the same language. The same Frenchman may use from one minute to the next two totally different equivalents of "shall we go ?" ; the literate *partons-nous ?* or the slangy *on les met ?* with the familiar plural first person pronoun *on*.

développement où, de manière tout à fait significative, Martinet affirme la nécessité de la notion de communauté, impliquée par celle de communication, mais se contente ensuite de demander qu'elle n'obscurcisse pas les problèmes linguistiques, c'est-à-dire qu'elle ne biaise pas la description. Le paradoxe apparaît très nettement dans ce passage de « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) :

« “s’analyse, différemment dans chaque langue, dans chaque communauté...” ; “communauté” est un terme volontairement ambigu ; une communauté est difficile à cerner. Il y a un moment de l’étude linguistique où il va falloir se poser la question : “Qu’est-ce qu’une communauté ?” Où commence-t-elle, où finit-elle ? Il n’est pas rare qu’on ne sache pas, qu’on ne puisse pas répondre. La communauté, me direz-vous, ce sont des gens qui se comprennent. Sans doute, mais il y a des gens qui, à première vue, ne se comprennent pas. Vous mettez un paysan danois en Norvège, dans un premier temps il ne comprendra pas ce qu’on lui dit ; mais au bout de deux jours, il comprendra et se fera comprendre. A-t-on affaire à la même communauté ? Oui et non. Non, parce que la Norvège a une certaine couleur sur la carte et le Danemark une autre couleur. On devrait donc décider qu’il s’agit de deux communautés distinctes. Mais, en France même, où commence le bilinguisme dialectal ? C’est là un problème que des gens comme Gilliéron ne se sont pas posé. Gilliéron fait un atlas linguistique de la France. Il envoie cet excellent Edmont à bicyclette dans un certain nombre de points désignés à l’avance. Edmont a été, je crois, à Verrières-le-Buisson, qui se trouve à dix kilomètres de Paris. Il y a trouvé un informateur. Il lui a demandé : “Comment dites-vous table ?” L’autre lui a dit “table”. A Verrières-le-Buisson, l’informateur ne parlait peut-être pas comme à Paris, mais il croyait parler le français. Il n’y a aucune raison pour que nous déniions la valeur de français à la langue parlée par l’informateur d’Edmont à Verrières-le-Buisson. Mais lorsqu’Edmont arrive en Gascogne, il parle en français à l’informateur qui lui répond, en français, “Oui, bonjour, ça va ? Très bien, oui. Voulez-vous me servir d’informateur ?” – “Mais oui monsieur.” (en français). Et puis, à un moment donné, Edmont lui demande : “Comment dites-vous table ?” et l’autre donne la forme gasconne. C’est ce que voulait Edmont. Mais où est la frontière entre la situation de Verrières-le-Buisson et celle de Gascogne. Vous ouvrez l’atlas linguistique de Gilliéron, et vous y cherchez la frontière entre les gens qui sont unilingues et ceux qui sont bilingues. Il n’y en a pas. Où donc commence et où donc finit la communauté française ? » (M.Emp. : p. 14-15).

Il semble en effet, à la lecture de Saussure et de Paul Meyer²¹⁹, que Gilliéron et les autres dialectologues ne se posaient précisément pas ce type de problème, mais cherchaient à établir

4. Many people who do not use more than one style or one language understand different styles or different languages. Passive knowledge of languages and unimpeded aural understanding of various not actively used styles is of frequent occurrence and should play a great role in the correct appreciation of socio-linguistic situations. » (M.FVL : p. 107-108).

²¹⁹ Qui écrit par exemple dans son compte rendu du n° 1 du troisième tome d’*Archivio glottologico italiano* : « A mon sens, aucun groupe de dialectes, de quelque façon qu’il soit formé, ne saurait constituer une famille naturelle, par la raison que le dialecte (qui représente l’espèce) n’est lui-même qu’une conception assez arbitraire de notre esprit. Voici en effet comment nous procédons pour constituer un dialecte. Nous choisissons dans le langage d’un pays déterminé un certain nombre de phénomènes dont nous faisons les caractères du langage de ce pays. Cette opération aboutirait bien réellement à déterminer une espèce naturelle, s’il n’y avait forcément dans le choix des caractères une grande part d’arbitraire. C’est que les phénomènes linguistiques que nous observons en un pays ne s’accordent point entre eux pour couvrir la même superficie géographique. Ils s’enchevêtrent et s’entrecoupent à ce point qu’on n’arriverait jamais à déterminer une circonscription dialectale, si on ne prenait le parti de la fixer arbitrairement. [...] Il s’ensuit que le dialecte est une espèce bien plutôt artificielle que naturelle ; que toute définition du dialecte est une *definitio nominis* et non une *definitio rei*. Or, si le dialecte est de sa nature indéfini, on conçoit que les groupes qu’on en peut former ne sauraient être parfaitement finis. De là vient qu’on

des caractères dialectaux. La question est posée par Martinet lui-même²²⁰, et c'est pourquoi, tandis qu'en lien avec la définition qu'il donne d'une langue, il insiste sur les difficultés afférentes à la notion de communauté²²¹, le problème n'est résolu que sur le plan analytique.

pourra imaginer bien des manières de les grouper, chacune se fondant sur un certain choix de faits linguistiques et aucune n'échappant à l'inconvénient de tracer des circonscriptions là où la nature n'en fournit point. [...] Ces incohérences sont inévitables, quoi qu'on fasse, et c'est pourquoi je suis convaincu que le meilleur moyen de faire apparaître sous son vrai jour la variété du roman consiste non pas à tracer des circonscriptions marquées par tel ou tel fait linguistique, mais à indiquer sur quel espace de terrain règne chaque fait. Tel est le but que je me suis proposé dans le mémoire sur la langue d'oc que j'ai présenté l'an dernier à un concours académique, faisant en quelque sorte la géographie des caractères dialectaux bien plus que celle des dialectes. » (Meyer, 1975 : p. 294-295), puis à nouveau dans celui de la troisième livraison du tome II du même ouvrage : « Dans cet article M. Ascoli me fait l'honneur de discuter très-longuement les objections de principe que j'ai opposées à sa création d'un nouveau type roman, le franco-provençal (*Romania*, IV, 294-6). La lecture attentive que j'ai faite de la défense de M. Ascoli n'a fait qu'affermir davantage ma confiance dans les idées que j'ai exprimées. Je persiste à croire que le parler roman, pris dans sa forme populaire, abstraction faite de toute manifestation littéraire, est un ensemble que l'on n'est arrivé à diviser en idiomes que par des opérations arbitraires. Je reconnais que M. A. fait un effort pour fonder, dans le cas qu'il a étudié, la division sur des caractères linguistiques, tandis qu'ordinairement on s'est plus ou moins laissé guider en cette matière par des considérations politiques ou géographiques, et en cela sa tentative est estimable ; mais néanmoins je crois qu'elle ne peut aboutir à la découverte d'une espèce nouvelle duement caractérisée, parce que de telles espèces n'existent point dans le parler roman. Si les choses sont ainsi – et c'est ainsi que je les vois, – il est inutile de chercher à modifier la division courante ; division qui ne répond pas à la réalité, mais qui ne peut être sensiblement améliorée ; car une division suppose des limites, et le parler roman n'offre que des limites extérieures, là où il confine à la mer ou à des idiomes non latins. De limites intérieures, il n'en a pas. – M. A. me dit (p. 386) que mon objection pourrait s'appliquer à toute tentative ayant pour objet de grouper des individus afin d'en constituer un type. Point du tout : lorsque nous groupons des animaux ou des plantes pour en former un genre reconnaissable à des caractères communs, nous faisons une opération arbitraire en ce sens que le choix des caractères peut être opéré de diverses façons – et l'entomologie, pour ne parler que de ce que je connais un peu, offre de bien déplorables exemples de la manie des subdivisions ; – mais encore est-il que nous avons l'avantage d'opérer sur des individus parfaitement limités dans l'espace ; tandis que lorsque nous groupons les variétés locales du parler roman (les *dialectes* pour parler comme tout le monde), nous nous permettons tout d'abord de créer (dans notre imagination) des individus que la nature ne nous fournit point du tout, puisque ces variétés locales, ces dialectes, se fondent les uns dans les autres sans qu'on puisse voir nettement où l'un commence et où l'autre finit. Il y a donc à faire, dans le groupement des dialectes, une opération préliminaire que la nature nous présente toute faite lorsqu'on groupe des êtres. C'est là ce qui fait de la classification des dialectes une œuvre d'une nature particulière. » (Meyer, 1976 : p. 505-506).

²²⁰ Ce pour quoi, comme il l'affirme dans « Vers une langue commune » (voir M.Ve. : p. 101, cité ci-dessous), son ouvrage *La Prononciation du français contemporain* lui semble un ouvrage novateur. La différence de problématique avec les dialectologues apparaît de manière très nette dans ce passage de « Bilinguisme et plurilinguisme » (1965/1989) : « La difficulté, du point de vue linguistique, est de définir une langue, de la cerner en contraste avec d'autres langues. Lorsque, dans un village, avec un parler local et le français par exemple, on a deux morphologies et deux phonologies différentes, on a bien deux langues. Mais si l'on considère les parlers locaux les uns par rapport aux autres, à partir de quel moment avons-nous affaire à deux unités différentes ? Quel degré de divergence nous permettra de dire que la langue parlée en A n'est pas la langue parlée en B ? Le critère devrait-il être celui de la compréhension mutuelle ? Mais la compréhension mutuelle est une notion terriblement imprécise. En fait, la première fois qu'on rencontre quelqu'un qui parle un autre dialecte que le sien, on ne se comprend guère. Puis, au bout de quelque temps, avec quelque effort, la compréhension s'établit. Un paysan danois et un paysan norvégien mis en présence ne se comprendront pas sur le champ parce qu'ils ne percevront que des différences. Mais, s'ils persévèrent, ils finiront vite par découvrir les très nombreux points de contact entre les deux langues et en tirer tout le parti possible pour la communication. » (M.Bi. : p. 98).

²²¹ Voir encore notamment, outre M.Ve. : p. 101, cité ci-dessous, dans *A Functional View of Language* : « Nous tous, dans notre vie quotidienne, nous parlons, et quelquefois nous nous comportons, comme s'il existait des communautés linguistiques nettement circonscrites à l'intérieur desquelles tous les membres seraient censés avoir exactement le même comportement linguistique. On dit de ceux qui ne l'ont pas dans tous les détails, qu'ils parlent avec un "accent" si les déviations par rapport à une norme supposée sont surtout phoniques. On dira, par

Un autre passage révélateur, de ce point de vue, est ce passage de *A Functional View of Language*, où Martinet interroge la pertinence de la notion d'idiolecte en regard de la définition de la langue comme un instrument de communication, sans pour autant répondre à cette objection et en se contentant dès lors d'affirmer que le cadre d'une description linguistique doit être celui d'un idiolecte daté²²² :

« Une fois écartée l'idée familière et confortable de l'homogénéité des communautés linguistiques, le monde apparaît comme un océan d'attractions contradictoires, avec des convergences, entraînant un peu plus loin des divergences, et de nouveaux centres d'attraction se développant un peu partout, – menaçant à tout moment de rompre l'équilibre des ensembles existants. Et ceci est vrai à tous les niveaux, qu'ils soient national, provincial, local ou familial. La prise de conscience croissante de cette infinie variété linguistique a conduit les linguistes descriptivistes à soutenir que pour qu'une description linguistique soit cohérente, il fallait que ce soit celle d'un idiolecte, c'est-à-dire de la langue parlée par un seul individu. Mais cela n'est-il pas en contradiction avec notre hypothèse qu'une langue est avant tout un instrument de communication ? En outre, si nous voulons tenir compte de toutes les implications du tourbillon incessant que nous venons d'esquisser, nous ne pouvons nous contenter de limiter notre observation à un

contre, qu'ils parlent un "dialecte" si leurs déviations s'étendent à la grammaire et au lexique et si la communication en est, de ce fait, quelque peu troublée.

Aussi longtemps que les linguistes ont été des philologues qui se consacraient surtout à l'étude des formes littéraires écrites, ils n'étaient pas tentés de critiquer cette façon naïve d'envisager les problèmes socio-linguistiques : les "accents" n'avaient guère de chances d'apparaître comme tels dans leurs textes, et on préférait passer sous silence les "dialectes", excepté, peut-être, dans le cas particulier du grec ancien.

Mais même après avoir pris conscience de la forme fondamentalement vocale du langage et s'être efforcés pendant des décennies de rassembler de la documentation dialectale, ils semblent toujours croire qu'il y a des objets bien identifiés appelés "communautés linguistiques", dont les membres parlent en tous points de la même manière. Tout au moins, la plupart d'entre eux se comportent-ils et écrivent-ils comme s'ils le croyaient. Dans ce domaine, il y a peu de différences entre les "traditionnalistes" et les "structuralistes" : tous semblent convaincus de la parfaite unité de chaque langue. Parmi les structuralistes, il en est peu qui hésiteraient à dire que le français a tel nombre de phonèmes (par exemple 34), ou que le /s/ de l'espagnol est apico-alvéolaire, alors même qu'ils seraient prêts à reconnaître, si l'on insistait un peu, que de nombreux locuteurs français emploient, les uns moins, les autres plus de trente-quatre phonèmes, et que des millions d'hispanophones, en Espagne et ailleurs, utilisent des sifflantes dorso-alvéolaires. » (M.LF : p. 125-126) [« We all, in daily life, speak, and sometimes act, as if there existed neatly circumscribed language communities wherein all members are expected to behave linguistically in exactly the same way. Those who do not, in all details, are said to speak with an "accent" if their deviations from an assumed norm are mainly phonic. They are supposed to speak a "dialect" if their aberrance extends to grammar and lexicon, particularly if communication is thereby somewhat impaired.

As long as linguists were "philologists" who mainly concentrated on written, literary forms of human communication, they were not inclined to take exception to this sketchy and naïve approach to socio-linguistics : "accents" were hardly ever noticeable as such in their texts, and "dialects" were best forgotten about except, perhaps, in the isolated case of ancient Greek.

But even after they have become conscious of the basically vocal form of language, after decades of efforts devoted by many of them to the collection of dialectal material, they still seem to take it for granted that there are well-identified objects called "language communities" whose members speak alike in all respects. At least most of them behave and write as if they did. In this matter there is little difference between "traditionalists" and "structuralists" : all would seem to believe in the perfect unity of each language. Among the latter, few would hesitate to posit that French has so many (e.g. 34) phonemes, or that the /s/ of Spanish is apico-alveolar, even if they were ready to grant, when challenged, that many French speakers use less, and many others more, than thirty-four phonemes, and that millions of Spanish speakers, in Spain and elsewhere, use dorso-alveolar sibilants. » (M.FVL : p. 103-104)].

²²² Cette dernière précision témoigne déjà de l'impossibilité structurelle de concevoir le mouvement – la diachronie – dans le cadre de la problématique structuraliste. Voir *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie.

seul individu, puisque cet individu ne maniera pas demain sa langue exactement de la même manière qu'il le fait aujourd'hui ou qu'il le faisait hier. L'idiolecte, comme cadre d'une description linguistique, a besoin d'être daté avec précision.²²³ » (M.LF : p. 128).

Ce passage constitue d'ailleurs un hapax dans notre corpus, si l'on excepte ces affirmations d'Harjeet Gill dans son article « Synchronie » rédigé pour *La Linguistique, Guide alphabétique*, où, par ailleurs, l'objection est de même rapidement balayée :

« La constatation de divergences dans les usages linguistiques d'une même communauté a amené certains linguistes à recommander la description d'**idiolectes**, c'est-à-dire du comportement linguistique de locuteurs uniques. Ce point de vue se justifie même si l'on se rappelle qu'un instrument de communication comme une langue réclame au moins deux interlocuteurs. Toutefois, l'évolution qui a conduit à l'étude de l'idiolecte a entraîné en contrepartie le dégagement de **systèmes généraux** (*overall patterns*) où l'on s'efforce de réduire à un dénominateur commun les différents systèmes d'idiolectes, voire de dialectes, d'une même langue. » (MLGA : p. 365).

Dans ce cadre, en effet, « l'évolution qui a conduit à l'étude de l'idiolecte » ne saurait qu'« entraîn[er] en contrepartie le dégagement de **système généraux** ». On lit ainsi un peu plus loin dans *A Functional View of Language* :

« La conclusion pratique qu'on peut tirer de tout ceci, c'est qu'une description linguistique qui n'est pas celle d'un idiolecte daté doit être suspectée de recouvrir des usages différents. Si les variations existantes ne sont pas sacrifiées au nom de la simplicité de la description et qu'elles sont fidèlement présentées, on aboutira à l'établissement d'une sorte de hiérarchie parmi les oppositions linguistiques : il apparaît que certaines distinctions sont universelles chez les membres du groupe considéré et que d'autres ne sont maintenues que par certains membres de la communauté et négligées par les autres²²⁴. » (M.LF : p. 129-130)

et de même dans « Structural Variation in Language » (1962) :

« Structural variety through space is of course a result of structural variety through time. But, once established, it raises a number of specific problems such as how people with different linguistic structures manage to communicate. This leads to the positing of

²²³ « Once the familiar and comfortable idea of the homogeneity of linguistic communities is abandoned, the world appears as an ocean of conflicting attractions, convergence here breeding divergence there, with new centres of attraction developing at all times and threatening to disrupt existing ensembles. And this is true on all levels, national, provincial, local, and familial. In the practice of descriptive linguists the growing realization of this endless linguistic variety has led to the position that if a linguistic description has to be consistent, it must be that of an idiolect, i.e. the language as spoken by a single individual. But does this not contradict our assumption that language is above all an instrument of communication ? Besides, if we want to do justice to all the implications of the ceaseless turmoil we have just sketched, we cannot be satisfied with limiting our observation to one single individual, since that individual will not handle his language tomorrow in exactly the same way as he does today or did the day before. The idiolect, as a frame of linguistic description, needs to be precisely dated. » (M.FVL : p. 105-106).

²²⁴ « The practical conclusion to be derived from this is that a linguistic description that is not expressly that of a dated idiolect should be expected to subsume divergent usages. If existing variations are not sacrificed on the altar of descriptive simplicity and are duly presented, the result will be the establishment of some sort of hierarchy among linguistic oppositions : some distinctions are found to be universal among the members of the group under consideration ; others are found to be kept by some members only and to be disregarded by other members. » (M.FVL : p. 107).

diasystems singling out such features of various dialects or idiolects as are common to all members of the community at large²²⁵. » (M.Var. : p. 233).

L'objet de *La Prononciation du français contemporain*, comme d'autres textes ultérieurs, est ainsi de présenter les résultats d'une « enquête visant à déterminer les particularités phonologiques des différents sujets de langue française qu'on pouvait approcher » (M.PFC : p. 6), afin de démontrer « l'infinie variété des prononciations "correctes" du français » (M.PFC : p. 10) :

« Le but de cette enquête était, précisément, non de révéler une unité phonologique qu'on sait fort bien ne pas exister, mais d'essayer de déterminer l'extension des différents types d'opposition. » (M.PFC : p. 35).

On retrouve ici, en réalité, la solution proposée dans le premier paragraphe du cinquième chapitre des *Éléments de linguistique générale*, cité ci-dessus, celle du postulat provisoire mais initial de l'unité, dans le cadre de laquelle il sera ensuite possible de prendre en charge la diversité. On lit encore à ce propos dans cet ouvrage :

« Les langues, on le sait, ne sont pas nécessairement identiques à elles-mêmes sur tout le territoire où elles se parlent. Les différences peuvent aller jusqu'à rendre aléatoires les tentatives de communication. On dira, dans ce cas, que la langue connaît plusieurs dialectes, et toute description devra spécifier de quel dialecte il est question. Mais il peut exister des divergences moins profondes qui n'affectent pas la compréhension mutuelle, celles qu'on constate, par exemple, entre le français d'un Toulousain et celui d'un Parisien : les Français du Midi, pour la plupart, ne distinguent pas entre *piqué* et *piquait*. Ici encore, le linguiste qui décrit le français contemporain aura un choix : il pourra soit exclure les usages méridionaux de sa description, soit constater que la distinction entre /-é/ et /-è/ n'est pas générale. Aucune communauté un peu vaste n'est linguistiquement homogène. Mais le descripteur, une fois son champ délimité à sa convenance, devra présenter les différences qu'il y constate comme les variantes d'un même usage, et non le fait de deux usages distincts. » (M.Él. : p. 30)

puis, de façon tout aussi nette, dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« En face du problème de l'identité dans le temps, se pose, pour une langue, le problème de l'identité dans l'espace géographique ou social. Comment l'examiner dans son fonctionnement avant d'avoir précisé les limites de la communauté dans laquelle elle fonctionne ? Il faut, naturellement, dans un premier temps supposer le problème résolu, poser qu'il y a une communauté partout où l'idiome considéré permet de réaliser la communication linguistique, en supposant, gratuitement, on le sait, que les seules possibilités sont existence de la communication ou son absence. C'est dans un deuxième temps qu'on se posera les problèmes de la variété des usages et de la symbiose des langues en essayant à chaque point de trouver des critères de classement et sans jamais se dissimuler ce que leur application implique nécessairement d'arbitraire. » (M.Pou. : p. 24-25)

²²⁵ « La variété structurale à travers l'espace est bien sûr un résultat de la variété structurale à travers le temps. Mais une fois établie, elle pose un certain nombre de problèmes spécifiques, tel que le problème de la manière dont les gens réussissent à communiquer avec des structures linguistiques différentes. Cela conduit à poser des diasystèmes distinguant les traits de divers dialectes ou idiolectes qui sont communs à tous les membres de la communauté dans son ensemble. »

enfin dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Ce qui est constant dans mon enseignement et ma pratique, c'est, dans un premier temps, de postuler l'existence de structures nettes, de faire comme si l'on pouvait décrire une langue comme un tout uniforme, souvent donc de partir d'un idiolecte. Puis, dans un second temps, d'examiner la nature et l'extension des variations et les conditions de leur maintien ou de leur élimination. » (M.Mé. : p. 313-314).

Il faut également rappeler ici, ce passage de « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) :

« "...en nombre déterminé dans chaque langue" : là encore nous sommes très dépendants de ce que nous allons appeler *langue*. Parce que si vous me dites, de but en blanc, "combien y a-t-il de phonèmes en français ?" Je répondrai : "dans lequel ?", "Chez moi ou chez ma femme ?" Pour ma part, j'en ai 36 ; elle se contente de 32. Je distingue entre /a/ et /ɑ/ ; elle ne le fait pas. Et vraiment ce n'est pas la peine ; si ça vous ennuie, ne le faites pas.

Ici, certains linguistes vous arrêtent. "Êtes-vous bien sûr qu'on sait toujours exactement de combien de phonèmes on dispose ?" Et, de fait, il y a des moments où l'on n'est pas sûr. Entre les âges de 24 et 34 ans, j'ai perdu certaines distinctions phonologiques en français. Si donc vous m'aviez demandé, à 30 ans où j'en étais, j'aurais peut-être hésité. Cela n'empêche pas, cependant, qu'on doive poser le caractère discret des phonèmes, quitte à reconnaître que, dans certains cas, il y a des bavures, des cas limites. » (M.Emp. : p. 15-16).

A cette solution analytique répond une représentation paradoxale de la langue en termes de systèmes individuels et de tolérance liée à la maîtrise de normes passives en plus de la norme active qui règle l'usage linguistique de tout individu²²⁶. On lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale* :

« L'idéal linguistique serait sans doute que les interlocuteurs pratiquassent toujours très exactement les mêmes distinctions phoniques, morphologiques et lexicales, en d'autres termes qu'ils fissent tous usage de la même structure linguistique. En réalité, dans les rapports entre personnes d'une même communauté, l'absolue identité des systèmes semble être l'exception plutôt que la règle : sur 66 Parisiens de 20 à 60 ans appartenant dans l'ensemble à la bourgeoisie et réunis par le hasard en 1941, il ne s'en est pas trouvé deux pour répondre de façon absolument identique à une cinquantaine de questions visant à dégager le système vocalique de chaque informateur. Ce qui est remarquable, en la matière, c'est que les différences linguistiques que suggèrent ces réponses divergentes n'affectent pas la compréhension, ne sont ni relevées, ni perçues. Chacun croit parler comme tous les autres puisque tous parlent "la même langue". Cette identité linguistique, que les besoins de la communauté obligent à postuler, s'impose à l'esprit des sujets, les rend sourds aux divergences, les incline à mettre au compte des particularités personnelles, comme le timbre de la voix, un trait linguistique particulier qui, par hasard, s'imposerait à l'attention de l'auditeur.

Cette tolérance involontaire s'acquiert bien entendu en même temps que les habitudes linguistiques, c'est-à-dire dans la tendre enfance : l'enfant qui apprend "sa"

²²⁶ Et c'est là, comme il apparaîtra plus nettement dans la deuxième partie de ce travail, la différence fondamentale avec l'élaboration saussurienne. Comme il apparaît dans les passages cités plus haut, Saussure reconnaît également la nécessité pratique de recourir aux notions de langue et de dialecte, mais c'est là, précisément, une nécessité purement pratique, sans répondant sur le plan de la représentation de la langue.

langue le fait par imitation de son entourage ; dans la mesure où il n'y a pas homogénéité linguistique totale dans cet entourage, l'enfant sera amené à choisir, à syncrétiser, à biaiser ; il obtiendra finalement un système aux oppositions nettes qu'il utilisera activement, mais aucun trait linguistique auquel il aura été exposé au cours de son apprentissage ne lui paraîtra anormal, qu'il fasse ou non partie de son système personnel. Au plus, tel trait pourra-t-il lui sembler déplaisant, vulgaire, grossier ou, au contraire raffiné, délicat, prestigieux, selon les sentiments qu'il éprouvait pour les personnes de son entourage qui le pratiquaient. En fait, une foule de comportements linguistiques lui paraîtront si normaux, si habituels, même s'il n'en use pas lui-même, qu'il ne les percevra pas comme des divergences. En d'autres termes, tout sujet a sa norme linguistique active, impérative, qui règle l'emploi qu'il fait de la langue, et une norme passive, beaucoup plus lâche et tolérante. » (M.Él. : p. 149-150).

Il s'agit à la fois, dans ce passage, d'usage ou d'utilisation de structures linguistiques, dès lors nécessairement diverses, et de normes réglant l'emploi de la langue par les locuteurs. C'est là, en effet, le paradoxe de la représentation liée à l'extériorité objectale, dans le cadre de laquelle les systèmes, tout en étant nécessairement individuels puisque dotés d'une consistance objectale et divers, doivent en même temps, dans la mesure où ils permettent la communication et en raison de leur consistance objectale, former un système commun à l'intérieur duquel les variétés acquièrent un autre statut. Dans ce cadre, tandis que l'aspect social de la langue apparaît dématérialisé sous la forme d'un désir et d'un acte de communication, il implique dans le même temps, et contre toute logique – apparaît alors nettement le caractère imaginaire de l'objet ainsi construit – un objet délimité. Il est ainsi question, dans ce développement de *A Functional View of Language*, d'une part de la conviction – imaginaire – de parler la même langue, mais également, d'autre part, du fonctionnement de la langue²²⁷ et de son utilisation par les locuteurs, ainsi que d'unités qui font partie de la langue bien que le locuteur n'en fasse pas usage :

« Avant d'examiner en détail les cas où les gens ne peuvent pas ne pas prendre conscience des différences linguistiques, il est important de revenir sur ceux de situations parfaitement unilingues où les différents membres de la communauté n'ont conscience, dans leur parler ou dans celui des autres, d'aucune déviation qui pourrait être appelée "accent" ou "dialecte". Dans ces situations, l'idéal de la communication linguistique semble être parfaitement réalisé : il est réellement sans importance que la façon de parler

²²⁷ Martinet opposait de même dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) « système phonologique individuel » (M.PFC : p. 9) et « langue française en général dans son fonctionnement comme langue commune » (M.PFC : p. 9), posant qu'« une large tolérance phonologique est le fait des usagers du français d'aujourd'hui : comme locuteur, c'est-à-dire envers lui-même, le Français se montre extrêmement exigeant en ces matières ; comme auditeur, c'est-à-dire envers autrui, les nécessités de la vie pratique lui ont appris à se montrer beaucoup moins intransigeant. » (M.PFC : p. 36). Voir également dans « "C'est jeu, le Mareuc !" (1958), l'évocation de « l'anarchie de fait qui sévit dans la répartition des deux phonèmes [/a/ et /ɑ/] et qui, dans l'usage général, fait en réalité fonctionner la langue avec une seule unité distinctive de grande aperture » (M.Jeu. : p. 207), et dans *Phonology as Functional Phonetics* (1946), M.PFP : p. 30-33, où Martinet affirme par ailleurs : « Ces systèmes complexes que le phonologue constate dans son système personnel et chez les sujets qu'il a pu être amené à examiner, ne sauraient être des systèmes purement individuels. Ils résultent nécessairement de traditions ayant une certaine extension géographique ou sociale, et un des premiers devoirs du phonologue est, de toute évidence, de délimiter les aires géographiques ou les couches sociales dépositaires de ces diverses traditions » (M.PFP : p. 32). Dans *A Functional View of Language*, la structure devient ainsi un « aspect du fonctionnement de la langue » (voir M.LF : p. 14-15 [M.FVL : p. 5]), notion sur laquelle nous reviendrons dans le premier chapitre de la deuxième partie.

d'un individu soit ou non physiquement identique à celle d'un autre, pourvu que les éventuelles divergences possibles n'aboutissent jamais à troubler la transmission spontanée et naturelle de l'expérience. Il est essentiel à cet égard que tous les participants soient intimement convaincus qu'ils parlent "la même langue" : étant donné que la langue est constamment redondante, les mots ont généralement plus de phonèmes qu'il n'est strictement nécessaire pour les maintenir distincts les uns des autres dans des contextes donnés, et les messages sont d'ordinaire plus longs que la logique ne le demanderait : c'est pourquoi d'éventuelles divergences n'ont guère de chances d'empêcher ni même de gêner la compréhension mutuelle. Les gens étant normalement attentifs à comprendre ce qui est dit et ne l'étant guère à observer la manière dont cela est dit, ne remarquent jamais ces divergences. La langue fonctionne d'autant mieux qu'on fait moins attention à elle et les locuteurs auront avantage à l'utiliser sans y penser. D'où leurs mouvements d'impatience et d'humeur, lorsqu'un trait d'"accent" ou de "dialecte" leur rappelle que la communication peut poser des problèmes. [...]

D'une manière générale, tout ce avec quoi nous avons grandi appartient à notre univers, et cela s'applique à l'expérience linguistique aussi bien qu'à n'importe quel autre domaine. Tout ce que nous avons entendu au cours de notre apprentissage du langage est senti comme faisant partie de la langue. Ceci n'implique en aucune manière que nous ferois nous-mêmes usage de tout ce que nous acceptons des autres : il est des mots, des prononciations que nous avons entendus dans la bouche de personnes que nous ne sommes pas tentés de prendre pour modèles ; ces mots nous les évitons. Mais ceci reste inconscient jusqu'au moment où, par hasard, nous sommes surpris de les entendre dans une situation ou dans un contexte inattendus²²⁸. » (MLF : p. 131-133).

Martinet parle même plus précisément, dans « Vers une langue commune » (1982), d'un outil commun, outil de même lié, inversement, à un « cadre de convergence » :

« En fait, toutes les langues reconnues, y compris celles dont l'existence est attestée depuis des siècles, résultent d'un effort séculaire et permanent pour assurer la compréhension mutuelle entre des gens qui, sans cet effort, auraient dû renoncer à communiquer linguistiquement. Une vision dynamique des réalités linguistiques révèle partout des faisceaux de convergences et de divergences qui représentent, en fait, le même phénomène, convergence d'un côté entraînant automatiquement divergence de l'autre. En réalité, toute langue identifiée comme telle est un outil commun à des

²²⁸ « Before we examine in detail cases where people cannot help being aware of linguistic differences, it is important to revert to definitely unilingual situations where the different members of the community are not aware of any such deviation in the speech of others or in their own as could be dubbed "accent" or "dialect". In these the communicative ideal of language seems fully realized : it really does not matter in the least whether the speech of one man is physically identical with that of another provided possible divergences do not interfere with the free and easy transmission of experience. In this respect it is quite essential that all participants should be intimately convinced that they speak "the same language" : since language is constantly redundant, words having generally more phonemes than is strictly necessary to keep them distinct from others in given contexts, and messages being as a rule more profuse than logic would demand, a few divergences will not prevent nor even impair mutual understanding. People being normally intent upon understanding what is said, and hardly upon observing the way it is said, they will never notice any such divergence. Language works best when it is not noticed as such, and speakers will be better off as long as they manage to forget about it. This is why they are apt to get impatient and scornful when some "accent" or "dialect" feature reminds them that linguistic communication can be a problem. [...]

Generally speaking everything one has grown up with belongs to one's universe, and this applies to linguistic experience as well as to any other domain. Anything we have heard in the course of the acquisition of our language is felt to be part of that language. This does not, by any means, imply that we ourselves shall make use of everything we readily accept from others : a number of words, certain pronunciations, we have heard from people we either do not approve of or dare not imitate, and these we avoid. But this remains unconscious until, by chance, we are startled by hearing them in a unexpected situation or context. » (M.FVL : p. 108-110).

individus de pratiques linguistiques partiellement différentes, mais entraînés à faire constamment abstraction de ces différences pour maintenir les contacts à l'intérieur d'un cadre déterminé. Une nouvelle langue commune résultera du propos délibéré de *choisir un nouveau cadre* à l'intérieur duquel se manifesteront de nouvelles convergences. Il ne faut surtout pas croire que ces convergences aboutiront jamais à une homogénéité absolue. Le fonctionnement satisfaisant d'une langue est assuré plus par l'accoutumance à des divergences que par l'imitation intégrale des pratiques langagières d'autrui. » (M.Ve. : p. 101).

L'expression est d'autant plus significative qu'elle reprend celle que Martinet avait utilisée en ouverture du texte pour remettre en cause la représentation qu'elle sous-tendait – « une langue est un tout cohérent, homogène, utilisé de façon identique par tous les membres de la communauté nationale » :

« L'apparition d'une linguistique structurale, au cours des années 1930 et 1940, n'a fait, dans un premier temps, que confirmer la croyance, généralement répandue dans les grands pays européens, qu'une langue est un tout cohérent, homogène, utilisé de façon identique par tous les membres de la communauté nationale. Traditionnellement, les seules divergences reconnues et tolérées sont celles du poète. Toute autre déviation est une "faute", une aberrance par rapport à l'ordre naturel des choses. Lorsque surgissent des difficultés de communication, par exemple entre un propriétaire et son fermier, on parle de "patois", sans chercher à savoir si le patois est une forme abâtardie de la langue ou quelque chose de différent. Peu importe, en fait. Quant aux usages langagiers des prolétaires urbains, on les ignore superbement.

Ce n'est que lentement, au cours des dernières décennies, que l'attention s'est portée sur la variété des usages linguistiques, illustrée par l'enquête réalisée dans un camp d'officiers français prisonniers, présentée en 1945 dans *La Prononciation du français contemporain* et, indirectement, par les recherches poursuivies sur les contacts de langue par Uriel Weinreich et après lui. Antérieurement, d'ailleurs, l'apparition du concept d'idiolecte avait témoigné de la prise de conscience que le descripteur n'a pas le droit de conclure, de l'existence d'un trait chez son informateur, à la généralité de ce trait dans la langue. » (M.Ve. : p. 101).

Martinet se contente en effet de remettre en cause la cohérence et l'homogénéité d'un tel instrument de communication commun, sans pouvoir se passer du postulat de ce dernier. On lit ainsi ensuite :

« En résumé, ce que les créateurs et propagateurs de nouvelles langues communes ne doivent jamais oublier, c'est que, quelque structurée que soit toute langue, elle ne peut fonctionner que s'il existe, chez ceux qui la parlent et l'écrivent, une grande tolérance, l'acceptation de formes et de valeurs autres que celles qu'on connaît depuis toujours et qu'on pratique, la conviction que la compréhension mutuelle naît du désir de communiquer, qu'une langue souple vaut mieux qu'une langue "pure" » (M.Ve. : p. 109).

L'élaboration martinettienne de la distinction langue/parole se fonde ainsi tout entière sur un rapport additif entre « langue » et « social », qu'il s'agisse de la conception de cette dernière dimension comme une fonction à l'aune de laquelle analyser et édifier un signifiant, ou du postulat d'un tel signifiant, dont le caractère social implique ensuite l'unité qu'il présuppose par ailleurs en tant qu'entité objectale. En témoigne de manière presque symbolique la définition martinettienne de la linguistique comme une socio-linguistique, dans

la mesure où elle se fonde sur la définition de la langue comme « fait social ». On lisait déjà à ce propos dans la postface de l'édition de 1973 des *Éléments de linguistique générale*²²⁹ :

« Il reste à signaler que ce qu'on désigne souvent aujourd'hui du terme terriblement ambigu de socio-linguistique, se trouve traité dans le cinquième chapitre du présent ouvrage où l'on étudie les variations linguistiques dans l'espace physique ou social. » (M.Él.1973 : p. 210).

On lit ensuite dans le douzième complément de 1980 :

« Ce que nous traitons dans le cinquième chapitre du présent ouvrage [« La variété des idiomes et des usages linguistiques »] couvre, de façon nécessairement sommaire, ce qu'on désigne aujourd'hui comme la "sociolinguistique". Comme le langage ne se conçoit pas hors de la société, il nous paraît inutile et probablement nuisible d'opposer une "sociolinguistique" à la linguistique proprement dite. Dans l'examen de la variété des usages et de ses conditionnements, il convient de ne pas favoriser indûment certains facteurs aux dépens des autres : les différences langagières d'une classe sociale à une autre peuvent être considérables et mériter une attention particulière, mais d'un pays à l'autre, d'une époque à la suivante, elles peuvent avoir beaucoup moins d'importance que les variations dans l'espace géographique. » (M.Él. : p. 210)

puis surtout dans les *Mémoires d'un linguiste*²³⁰ :

« Je pense que mon enseignement doit préparer assez bien les gens aux études qu'à tort ou à raison on désigne comme "sociolinguistiques". Mais j'ai cru bien faire de présenter ces choses sous une rubrique un peu différente, celle de la "variété des usages". Ce terme implique que la même personne peut parler plusieurs langues, qu'une langue peut se parler sous des formes très variées et que ces différences entre des variétés peuvent être dues à des causes très diverses, comme la simple distance ou l'intensité des contacts entre des zones voisines ou des classes sociales distinctes. On peut sans doute faire valoir que cela ressortit toujours plus ou moins à la sociologie en ce que les distances dans l'espace ont des chances de coïncider avec des structurations sociales différentes. Mais il me paraît essentiel de ne pas confondre la rareté des contacts due à l'éloignement géographique et celle qui résulte des distinctions entre des classes sociales. Je limiterai donc la sociolinguistique à l'examen des phénomènes qui résultent de l'existence de ces dernières.

J'ai été souvent tenté de minimiser l'influence qu'ont exercée sur moi mes maîtres parisiens. Mais je leur dois certainement la conviction intime que la langue est un fait social, conviction si intime que je n'éprouve pas le besoin d'y insister. Si la langue est un fait social, toute la linguistique est une "sociolinguistique" et pourquoi, alors, ne pas dire simplement "la linguistique". [...]

Mon impression est que votre point de départ est bien que le langage est un fait social, mais que vous ne l'avez pas suffisamment exploité.

Il me semble que c'est là plus une question de terminologie que de fond. Je pense que les faits sont là, mais présentés dans une optique telle que ceux qui n'y sont pas habitués ne les reconnaissent pas. Il n'y a pas pour moi de domaine sociolinguistique. Il y a des faits linguistiques qu'on ne peut comprendre que si l'on n'oublie jamais qu'ils se réalisent dans des échanges sociaux. Selon les temps de la recherche, ces faits linguistiques seront considérés indépendamment de toutes variations et, ensuite, sous

²²⁹ Mais le terme apparaît également au moins dans « Languages in contact » et dans *A Functional View of Language*. Voir M.LIC : p. 190-192 et M.LF : p. 125-126 [M.FVL : p. 103-104], cités ci-dessus.

²³⁰ Voir également M.Mé. : p. 263 et 306.

l'angle de ces variations. Dans la pratique, j'ai vérifié que ceux qui se disent "sociolinguistes" sont tout naturellement amenés à favoriser le social aux dépens du géographique, alors que pour ma part, j'estime qu'il faut considérer également les deux aspects, sans parler, bien entendu, d'autres facteurs, sexe, âge, etc. C'est en réalité par réaction que j'ai pu être amené à insister sur le second. » (M.Mé. : p. 312-314).

L'expression « fait social » apparaît également dans *Phonology as Functional Phonetics*, où elle témoigne de la même conception triviale de cette dimension :

« La langue est trop éminemment un fait social pour que, dans un pays centralisé comme la France, ce ne soit pas l'usage parisien qui s'impose comme la norme. » (M.PFP : p. 35).

Cette décomposition du concept saussurien de langue, dans l'un ou l'autre de ses aspects – celui du refus de la distinction langue/parole ou celui de la socio-linguistique – conduit donc paradoxalement, mais dans la lignée des paradoxes de la gnoséologie martinettienne que nous avons tenté de mettre en évidence dans le premier chapitre, à l'acceptation de ce qui est refusé. C'est là la conséquence logique d'un refus qui fait fond sur l'acceptation préalable de représentations communes²³¹. Apparaissent ainsi d'autant plus nettement l'importance et la nécessité de la théorisation saussurienne de la langue, mais également la vacuité de l'hypothèse structurale qui, dans la mesure où elle est un mode d'appréhension et de construction des objets, et suppose ainsi une objectalité en même temps qu'elle est une hypothèse purement analytique, ne se soutient que des représentations communes sur lesquelles elle opère. Cette inconsistance et ce caractère idéologique – au sens de l'idéologie scientifique – apparaissent au mieux dans les textes de Jakobson qui, dans la lignée de ce que nous avons vu dans le chapitre précédent, privilégie l'analyse structurale des messages, au détriment de l'édification d'une réalité fonctionnelle.

D. Langue/parole et structure : la linguistique des rapports code/message

Jakobson emprunte sa distinction langue/parole à Saussure, mais il la redéfinit d'emblée, en particulier dans les cours donnés à New York en 1942 et publiés sous le titre « La théorie saussurienne en rétrospection » (1). Il la reformule ensuite dans les termes de la théorie de la communication, c'est-à-dire sous la forme de la dichotomie code/messages, dont le traitement témoigne d'une dualité analogue, bien que différente, à celle que nous avons essayé de mettre en évidence dans les textes de Martinet (2).

1. LA THÉORIE SAUSSURIENNE EN RÉTROSPECTION

D'après Françoise Gadet, la première mention jakobsonienne de la distinction langue/parole (qui est aussi, toujours d'après Gadet, la première mention jakobsonienne de

²³¹ On notera, à cet égard, cette remarque dès lors involontairement comique de « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » (1976) : « Pendant longtemps, on s'est attaché à distinguer *langue* et *parole* sans aboutir d'ailleurs à un consensus, mais on ne se posait pas la question de savoir ce qu'était une *langue*. » (M.Sci. : p. 57).

Saussure) se trouve dans un texte écrit en 1919 et publié en 1921, *La nouvelle poésie russe*²³². Or, c'est dans un autre texte consacré à la littérature que la distinction langue/parole se trouve

²³² Nous nous référons au deuxième paragraphe de la section « Jakobson jusqu'en 1939 » de l'article « Jakobson sous le pavillon saussurien » : « Nous ne ferons ici qu'évoquer quelques points de repère, à partir de la première mention [de Saussure] dans la *Nouvelle poésie russe*, texte paru en 1921 mais écrit en 1919 à Moscou, dans lequel c'est à Saussure que Jakobson emprunte son appareil conceptuel, langue/parole et surtout synchronie/diachronie. » (Gadet, 1995 : p. 451), ainsi qu'à la note dont l'appel se trouve après « appareil conceptuel » : « Le texte s'ouvre avec une référence à Saussure. Mais la traduction en français (reproduite in 1973) ne comporte pas ce passage, qu'on ne trouve que dans l'original en russe (*Selected Writings* V, p. 299 sq) et dans la traduction allemande, la seule qui soit complète. En 1919, Jakobson ne peut pas avoir lu le *CLG*, et fait usage de termes transmis oralement par Karcevski, qui ne sont pas conservés dans le *CLG*, comme "poussière linguistique" (Viel, 1984, p. 58). » (Gadet, 1995 : p. 451, note 4). Gadet fait référence à ce passage : « Seit langem schon gibt sich die Linguistik nicht mehr mit dem Studium toter Sprachen und weit zurückliegender Sprachepochen zufrieden. Die Interpretation von Sprachsystemen der Vergangenheit hält uns schwer : wir erleben ihre Elemente nicht in ihrer ganzen Fülle, sondern nehmen sie nur in Bruchstücken, annäherungsweise und stark rationalisierend auf. Die Dokumente, aus denen wir alle unsere Kenntnisse über die Sprache der Vergangenheit beziehen, sind immer ungenau. Infolgedessen tritt mit wachsender Dringlichkeit das Studium der modernen Mundarten in den Vordergrund. Die Dialektologie wird zum Hauptimpuls für die Aufdeckung linguistischer Grundgesetze, und nur das Studium der Prozesse lebendiger Rede gestattet ein Eindringen in die Geheimnisse der erstarrten Sprachstruktur früherer Perioden. Nur auf die moderne Sprache ist das Verfahren des synchronischen Schnitts uneingeschränkt anwendbar, die sogenannte statische Methode, die es ermöglicht, lebendige Prozesse von erstarrten Formen, produktive Systeme von "linguistische Staub" (de Saussure) zu trennen und nicht nur die linguistischen Gesetze zu betrachten, die sich herauskristallisiert haben, sondern auch Tendenzen, die sich abzeichnen. » (Jakobson, 1972 : p. 19). On lit ensuite : « Lorsqu'on traite des phénomènes linguistiques du passé, on évite difficilement une vision schématique et en quelque sorte mécanique. Non seulement le profane mais le philologue lui-même comprend mieux la conversation familière d'aujourd'hui que la langue du Stoglav. De même, les vers de Pouchkine nous sont, *en tant que fait poétique*, moins compréhensibles, moins intelligibles que ceux de Maïakovski ou de Khlebnikov. »

Infusedessen tritt mit wachsender Dringlichkeit das Studium der modernen Mundarten in den Vordergrund. Die Dialektologie wird zum Hauptimpuls für die Aufdeckung linguistischer Grundgesetze, und nur das Studium der Prozesse lebendiger Rede gestattet ein Eindringen in die Geheimnisse der erstarrten Sprachstruktur früherer Perioden. Nur auf die moderne Sprache ist das Verfahren des synchronischen Schnitts uneingeschränkt anwendbar, die sogenannte statische Methode, die es ermöglicht, lebendige Prozesse von erstarrten Formen, produktive Systeme von "linguistische Staub" (de Saussure) zu trennen und nicht nur die linguistischen Gesetze zu betrachten, die sich herauskristallisiert haben, sondern auch Tendenzen, die sich abzeichnen. » (Jakobson, 1972 : p. 19). On lit ensuite : « Lorsqu'on traite des phénomènes linguistiques du passé, on évite difficilement une vision schématique et en quelque sorte mécanique. Non seulement le profane mais le philologue lui-même comprend mieux la conversation familière d'aujourd'hui que la langue du Stoglav. De même, les vers de Pouchkine nous sont, *en tant que fait poétique*, moins compréhensibles, moins intelligibles que ceux de Maïakovski ou de Khlebnikov.

Nous percevons tout trait du langage poétique actuel en relation nécessaire avec trois ordres : la tradition poétique présente, le langage quotidien [*prakticheskij*] d'aujourd'hui, et la tendance poétique qui préside à cette manifestation particulière.

Voici comment Khlebnikov caractérise ce dernier moment : « Lorsque je remarquais comme pâlessaient soudain les anciens vers, lorsque le futur en eux caché devenait un aujourd'hui, j'ai compris que la patrie de la création est le futur. C'est de là que souffle le vent envoyé par les dieux du mot. »

Si donc nous nous intéressons aux poètes du passé, ces trois ordres doivent être rétablis, ce qu'on ne réussit que partiellement et avec peine.

En leur temps, les vers de Pouchkine étaient, selon l'expression d'une revue contemporaine, "un phénomène dans l'histoire de la langue et de la versification russes", et, à cette époque, le critique ne se penchait pas encore sur la "sagesse de Pouchkine", mais se demandait : "Comment se fait-il que ces beaux vers aient un sens ? Comment se fait-il qu'ils n'agissent pas seulement sur notre ouïe ?" » (Jakobson, 1973b : p. 11), puis un peu plus loin : « Cependant, même aujourd'hui la science ne se préoccupe que des poètes morts, et si elle touche sporadiquement aux vivants, ce ne sont que les éteints, ceux qui ont déjà gagné à la loterie littéraire. Ce qui est devenu truisme dans la science du langage quotidien reste hérésie dans celle du langage poétique, qui, de manière générale, s'est maintenue jusqu'à présent à l'arrière-garde de la linguistique.

Les spécialistes de la poésie du passé imposent habituellement à ce passé leurs habitudes esthétiques, y projettent les méthodes courantes de production poétique. De là vient l'inconsistance scientifique des théories rythmiques des modernistes qui ont inscrit et lu dans Pouchkine la déformation actuelle du vers syllabotonique. C'est du point de vue du présent que l'on examine – pire même, que l'on apprécie – le passé ; or une poétique scientifique n'est possible qu'à condition qu'elle renonce à toute appréciation : ne serait-il pas absurde qu'un linguiste jugeât, dans l'exercice de sa profession, des mérites comparés des adverbes ? La théorie du langage poétique ne pourra se développer que si on traite la poésie comme un fait social, que si l'on crée une sorte de dialectologie poétique.

Du point de vue de cette dernière, Pouchkine est le centre de la culture poétique d'un certain moment, avec une certaine zone d'influence. De ce point de vue, on peut subdiviser les dialectes poétiques d'une zone qui tendent vers le centre culturel d'une autre, à la manière des dialectes du langage quotidien, en : dialectes

évoquée pour la première fois dans notre corpus, en 1928, dans « Problems in the Study of Literature and Language » :

« L'établissement de deux notions différentes – *parole* et *langue* – et l'analyse de leur rapport (école de Genève) furent extrêmement féconds pour la linguistique. Appliquer ces deux catégories (la norme existante et les énoncés individuels) à la littérature et étudier leur rapport, c'est un problème que l'on doit examiner à fond. Ici encore, on ne peut pas considérer l'énoncé individuel sans le rapporter au complexe existant de normes (le chercheur qui isole ces deux notions déforme inévitablement le système de valeurs esthétiques, et perd la possibilité d'établir ses lois immanentes). » (J.Pr. : p. 57).

La perspective apparaît ainsi d'emblée différente de celle de Saussure, mais également de celle de Martinet, dans la mesure même où elle s'inscrit dans un horizon sémiotique. Langue et parole sont considérées comme des « catégories », dès lors applicables à toute une série de phénomènes, dont la langue n'est qu'un parmi d'autres. Dans ce cadre, tandis que la langue et la parole sont redéfinies comme la « norme existante » par opposition aux « énoncés individuels », et que les auteurs affirment l'inséparabilité des deux notions, la perspective semble avant tout celle d'une analyse des énoncés à la lumière de la norme, et non, comme chez Martinet, celle d'une mise au jour de la norme à travers l'examen des énoncés. Jakobson et Tynjanov insistent en effet sur l'impossibilité de « considérer l'énoncé individuel sans le rapporter au complexe existant de normes », sans que soit très clair ensuite le référent du « système de valeurs esthétiques ». Il s'agit en outre, une fois établies ces « deux notions différentes », d'« étudier leur rapport ». On notera, à cet égard, que tandis que Jakobson, comme Martinet, refuse l'assimilation troubetzkoyenne des deux distinctions langue/parole et phonologie/phonétique, ce refus, dont nous avons vu plus haut le caractère paradoxal, ne s'accompagne pas d'un rejet de la distinction. On lit ainsi dans « Zur Struktur des Phonems » (1939) :

« Die übliche Gegenüberstellung der Phonologie als Sprachgebildelehre und der Phonetik als Sprechhandlungslehre erweist sich somit als ungenau. Die Phonologie verhält sich zur Phonetik wie eine Form- bzw. Funktionslehre zu einer ausgesprochenen Stofflehre. Die Form wurzelt im Sprachgebilde, aber ist in jeder Sprechhandlung notwendigerweise vorhanden, sonst wäre es ja keine Sprechhandlung, sondern ein blosses Lallen. Die Laute sind selbstverständlich ein Stoffbegriff. Dagegen ist das Phonem, sowie alle übrigen, nach Jespersens Bezeichnung, *glottischen* Werte, ein typischer Form- bzw. Funktionsbegriff²³³. » (J.Zu. : p. 286).

transitoires, qui ont emprunté au centre d'attraction une série de configurations ; dialectes *semi-transitoires*, qui ont emprunté au centre d'attraction certaines visées [*ustanovki*] poétiques ; et dialectes *mixtes* qui adoptent des traits ou des procédés étrangers isolés. Enfin, il faut tenir compte de l'existence de dialectes archaïsants, dont le centre d'attraction appartient au passé. » (Jakobson, 1973b : p. 12-13).

²³³ « L'opposition habituelle de la phonologie, entendue comme théorie de la structure langagière et de la phonétique entendue comme théorie de l'action de parole s'avère ainsi incorrecte. La phonologie se comporte face à la phonétique comme une théorie de la forme et/ou de la fonction face à une théorie de la matière articulée. La forme s'enracine dans la structure langagière, tout en étant nécessairement à l'œuvre dans chaque action de parole, faute de quoi on aurait affaire non à une action de parole mais à un simple balbutiement. Les sons sont bien évidemment une notion de caractère matériel. A l'inverse le phonème, comme toutes les autres valeurs *glottiques* (selon la désignation de Jespersen), est typiquement une notion de caractère formel, et/ou fonctionnel. »

Jakobson retrouve ici le deuxième argument martinettien. Ce postulat d'une immanence de la forme à la substance n'implique cependant chez lui aucun rejet de la distinction langue/parole, mais seulement la présence de la forme – ou de la fonction, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la double expression est significative – dans la parole et ainsi le caractère transcendant de la première distinction à l'égard de la seconde. La distinction langue/parole n'en apparaît pas moins comme une distinction d'objets, et il faut noter, à ce propos, l'argument selon lequel si la forme n'était pas présente dans l'action de parole, celle-ci ne serait pas une action de parole mais « un simple balbutiement ». Cet argument témoigne en effet tout à la fois de ce caractère de la forme structuraliste d'être un reflet objectal de la théorisation saussurienne de la langue et de l'impossibilité, dans ce cadre, de concevoir la parole autrement que comme substance, c'est-à-dire notamment comme signe (au sens commun) et non comme acte. La langue ne peut donc, comme chez Saussure, constituer la linguisticité de la parole considérée comme phénomène de langage, mais seulement, comme la forme ou la fonction, renvoyer à un principe d'analyse des énoncés. La notion de norme, qui peut sembler relativement abstraite, implique en réalité la définition troubetzkoyenne de la langue comme « un langage vivant dans la conscience des membres de la communauté linguistique » et qui est la « condition préalable de tout acte de parole ». On lit en effet ensuite dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* (1927-1928) :

« Qu'est-ce qu'un système synchronique ? C'est un système existant à un moment donné dans la conscience linguistique d'une collectivité de sujets parlants et constituant une prémisses indispensable de la parole. » (J.Rem. : p. 19).

Jakobson parle ici d'une « collectivité de sujets parlants », et dans « Problems in the Study of Literature and Language », l'adjectif « individuel » impliquait de même la distinction entre social et individuel qui est constitutive de la distinction saussurienne langue/parole. La dimension du social est relativement importante dans les premiers textes de Jakobson. Il est ainsi question dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » (1927) de la « collectivité des sujets parlants » (J.Qu. : p. 5 et 6) et de « fait social » :

« [...] c'est précisément l'image acoustique et non l'image motrice qui est visée par le sujet parlant et qui constitue le fait social. » (J.Qu. : p. 6).

Cette proposition est reprise à l'identique dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*²³⁴, et apparaît sous une forme un peu différente dans « The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion » (1927), où Jakobson parle ainsi de « valeur sociale » :

²³⁴ « [...] c'est précisément l'image acoustique et non l'image motrice qui est visée par le sujet parlant et qui constitue le fait social. » (J.Rem. : p. 23).

« [...] not the motor but the acoustical aspect of speech sounds, aimed at by the speaker, has a social value²³⁵ » (J.CSL : p. 2).

On lit ensuite dans « Die Arbeit der sogenannten “Prager Schule” » (1936) :

« La phonologie, qui depuis le commencement a été le foyer du travail de recherche dans le Cercle de Prague (*Prager Cercle*), tente de lier la théorie du son avec la théorie de la signification, et d'intégrer celle-ci de façon effective dans la science du langage. Le système phonologique d'une langue était ainsi nécessairement conçu comme un système social de valeurs sonores²³⁶. » (J.Ar. : p. 94)

et, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la notion de valeur sociale reparaît²³⁷ dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » (1939) :

« On ne peut donc expliquer le tri des sons lors du passage du babil au langage au sens propre du mot que par le fait de ce passage même, c'est-à-dire par la valeur phonématique qu'acquiert le son. L'enfant passe, peu à peu, du soliloque spontané et sans but à un semblant de conversation. Cherchant à se conformer à l'entourage, il apprend à reconnaître l'identité du phénomène phonique qu'il entend et qu'il émet, qu'il garde dans sa mémoire et qu'il reproduit à son gré. L'enfant le distingue des autres phénomènes phoniques entendus, retenus et répétés, et cette distinction, sentie comme une valeur intersubjective et constante, tend vers une signification. Au désir de communiquer avec autrui vient s'ajouter la faculté de lui communiquer quelque chose. Justement, ces premières distinctions, visant à devenir significatives, exigent des oppositions phoniques simples, nettes, stables, aptes à se graver dans la mémoire et à être réalisées à volonté. La *richesse phonétique* du gazouillis cède la place à une *restriction phonologique*. » (J.Loï. : p. 318)

puis dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (1939-1941) :

« On ne peut donc expliquer autrement la sélection des sons retenus lors du passage du babil au langage que par ce passage même, c'est-à-dire par la nouvelle fonction dévolue au son lorsqu'il devient un son de la langue : plus précisément, il acquiert à ce moment-là une valeur phonématique. Ainsi, parallèlement au monologue égocentrique et sans but, se forme et se développe peu à peu chez l'enfant une intention de communication qui va remplacer ce “délire de la langue” – selon l'expression de Preyer – encore ancré dans le biologique. Nous assistons là aux premières manifestations de sa vie sociale : l'enfant essaie de répondre aux différentes interpellations et de s'adapter à tout, même aux variations d'intensité de la voix de ses interlocuteurs. Le petit débutant apprend d'abord à reconnaître comme identique le phénomène sonore qu'il produit et celui qu'il entend produire, et le garde en mémoire pour le reproduire d'abord de manière immédiate puis médiate (métalalique). Il le distingue du reste des phénomènes sonores qu'il a entendus, retenus et répétés, et cette distinction – vécue comme valeur intersubjective et stable –

²³⁵ « [...] ce n'est pas l'aspect moteur des sons du langage, mais leur aspect acoustique, visé par le locuteur, qui a une valeur sociale ».

²³⁶ « Die Phonologie, die von Anfang an zum Brennpunkte der Forschungsarbeit des Prager Cercle geworden war, sucht die Lautlehre mit der Bedeutungslehre zu verknüpfen und sie somit effektiv in die Sprachwissenschaft einzugliedern. Das phonologische System einer Sprache wurde dabei notwendigerweise als ein System der sozialen Lautwerte aufgefasst. » (J.Ar. : p. 548).

²³⁷ Après les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* et « Jan Baudouin de Courtenay » (1929). Voir J.Rem. : p. 9, note 3 et J.Bau. : p. 391-392, cités ci-dessous.

tend vers une signification. Au désir de participer à la conversation vient s'ajouter la capacité de communiquer quelque chose : le semblant de parole devient véritable dialogue. Dès que la production des sons se fait dans "une ferme intention de désignation", le stade de formation effective du langage est atteint, comme le remarquait déjà Wundt²³⁸. » (J.Kin. : p. 27-28).

On lit encore dans *Six leçons sur le son et le sens* (1942-1943) :

« Tout élément constitutif de la langue, et en particulier tout phonème et toute qualité distinctive, est une valeur sociale. Le phonème mentionné appartient au modèle (*pattern*), à l'ensemble des normes appelé "langue russe", et ce phonème se trouve être présent dans chaque acte de parole, dans chaque *i* et dans chaque *y* émis par les sujets qui parlent russe. » (J.Leç. : p. 94).

Comme chez Hjelmslev et Martinet, cette reconnaissance du caractère social de la langue entre dans le cadre d'une argumentation antipsychologiste. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, Jakobson écrit ainsi dans une note des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« Ici et plus loin, je me sers du terme traditionnel de "conscience linguistique", bien qu'il soit plus exact de parler d'"idéologie linguistique", car il s'agit non de processus psychiques, mais de phénomènes d'ordre idéologique, notamment de signes constituant des valeurs sociales. » (J.Rem. : p. 9, note 3)

puis à nouveau dans une deuxième :

« Ce que nous nommons conventionnellement *phonologie*, Jakovlev l'appelle *phonémologie* (b, 64 sqq.) ; la dénomination de *phonématique* est également courante ; Baudouin de Courtenay et ses élèves se servent, dans le même sens, du terme de *psychophonétique* (cf. p. ex. Polivanov 213 sqq.). Le dernier terme est inexact, car la psychophonétique (c.-à-d., la phonologie) ne se distingue point de la phonétique par un plus grand degré de psychologisme. C'est au contraire la phonétique qui est psychologique par excellence, c'est elle qui opère sur des représentations acoustico-motrices, sur la perception des sons et sur le rôle de la mémoire et de l'attention, tandis que la phonologie peut complètement être abstraite de la psychologie, et que ce sont des valeurs arbitraires ayant une existence dans la communauté qui en font l'objet. Špet a pleinement raison de souligner que "pouvoir", "famille", "économie", "langue", "ministre", "commissaire de police", etc. sont des rapports dans une collectivité

²³⁸ « Man kann folglich die *Auslese der Laute* beim Übergang vom Lallen zur Sprache einzig durch die Tatsache dieses Übergangs selbst erklären, d.h. durch die neue Funktion des Lautes, durch sein Werden zum *Sprachlaute* oder genauer durch den *phonematischen Wert*, den der Laut dabei erhält. Neben dem ziellosen egozentrischen Selbstgespräch und anstatt diesem noch im Biologischen verankerten "Zungendelirium" (nach Preyers Ausdruck), entsteht und wächst allmählich im Kinde eine Unterhaltungsintention. Wir wohnen der ersten Äusserungen seines sozialen Lebens bei : das Kind sucht die Anreden zu beantworten und sich in allem, sogar im Wechsel der Stimmstärke seinem Redepartner anzupassen ; der kleine Anfänger lernt zunächst das Lautphänomen, welches er hervorbringt, hervorbringen hört, im Gedächtnis behält und erst unmittelbar, dann aber auch mittelbar (metallisch) wiedererzeugt, als etwas identisches wiederzuerkennen. Er unterscheidet es bereits von den übrigen gehörten, behaltenen und wiederholten Lautphänomenen, und diese als ein intersubjektiver und dauernder Wert empfundene Unterscheidung strebt nach einer Bedeutung. Zum verlangen, am Gespräch teilzunehmen, tritt die Fähigkeit hinzu, etwas über etwas mitzuteilen : das Scheingespräch wird nun zu einem wirklichen Dialog, und sobald den Lautäusserungen "die bestimmte Absicht der Benennung beiwohnt", so wird, wie schon Wundt mit Recht einsah, das Stadium der eigentlichen Sprachbildung eingeleitet. » (J.Kin. : p. 337-338).

dynamique, que ce sont des définitions sociales et non psychologiques, et qu'en les "objectivant" nous commettons une faute moindre que lorsque nous abordons la psychologie des "couples" qui réalisent ces rapports (104). » (J.Rem. : p. 21, note 12)

avant cette affirmation de « Phoneme and Phonology » (1932) :

« The first foundations of phonology were laid by Baudouin de Courtenay, F. de Saussure, and their disciples. The systematic elaboration of phonology began only after the First World War when : a) there was posed the problem of the phonological system as a lawful structural whole, b) the psychological notion of phonological elements (the so-called psycho-phonetics) was replaced by a sociological approach²³⁹ » (J.Ph. : p. 232).

Cette argumentation est d'autant plus remarquable chez Jakobson qu'elle met en jeu la question du mode d'existence des entités linguistiques, dont Jakobson affirme qu'elle n'est pas une question linguistique, mais à laquelle, dès lors, il peut ainsi se dispenser de répondre. Rappelons ici, entre autres²⁴⁰, ce passage de « Un manuel de phonologie générale » (1939), également cité dans le premier chapitre :

« C'est aussi à Baudouin et à sa "psychophonétique" que remontent les traces de psychologisme dans la *Phonologie* de van Wijk (cf. p. ex. 25, 100, 148 sq., 176). La jeune science russe d'après-guerre, s'inspirant des idées de Husserl et de son interprète ingénieux G. Špet, a cherché à défendre l'autonomie des notions linguistiques contre tout appel au plan psychologique, et dès ses premiers pas l'investigation phonologique a donné accès à ce principe : "la phonologie peut complètement être abstraite de la psychologie. ... Ce sont des définitions sociales et non psychologiques, et en les "objectivant" nous commettons une faute moindre que lorsque nous abordons la psychologie des 'couples' qui réalisent ces rapports" (*TCLP*, II, 103 ; cf. IV, 3 sqq.). Certes il y a eu des hésitations, mais en gros c'est l'*antipsychologisme* net qui prédomine (accentué au maximum par les Copenhaguois) dans les travaux de linguistique structurale. En faisant appel dans la définition et dans l'analyse des notions phonologiques (telles que phonèmes, leurs rapports et leurs systèmes) aux correspondances de ces valeurs linguistiques *in de psyche der leden van een taalgemeenschap*, nous remplacerions la question de l'essence linguistique et de la structure interne de ces valeurs par la question du *mode de leur existence*, selon l'expression de Saussure²⁴¹. Cela mène d'un côté à des discussions sur le fondement psychologique du phonème, superflues pour la phonologie, vu que cette question a le même aspect pour toute valeur linguistique et que d'ailleurs elle dépasse même les bornes et les moyens de la linguistique : question carrément philosophique, elle se rapporte à la *théorie des valeurs* en général. D'autre côté, en faisant appel aux définitions psychologiques nous risquerions de perdre de vue les critères *autonomes*, sûrs et objectifs, que nous offre la linguistique.

Mais si nous recourons à ces critères et si en particulier nous envisageons le phonème comme un *faisceau de propriétés distinctives*, il en résulte sans équivoque que par ex. *k* et l'affriquée chuintante correspondante en indo-iranien représentent à l'origine

²³⁹ « Les premières fondations de la phonologie furent posées par Baudouin de Courtenay, F. de Saussure et leurs disciples. L'élaboration systématique de la phonologie n'a commencé qu'après la première guerre mondiale quand : a) fut posé le problème du système phonologique comme un tout structuré selon des lois, b) la notion psychologique des éléments phonologiques (ce qu'on appelle la psycho-phonétique) fut remplacée par une approche sociologique ».

²⁴⁰ Voir la note 235 du premier chapitre. Voir également J.Thé. : p. 429-431, cité dans le chapitre précédent et rappelé ci-dessous.

²⁴¹ Voir la note 87 du chapitre 1.

le même phonème (cf. van Wijk 75 sq.), puisqu'ils ne sont pas en rapport d'opposition distinctive et qu'ils possèdent en même temps un ensemble de propriétés communes qui les distingue de tous les autres phonèmes de la langue donnée : consonne postérieure (vélopalatale), occlusive, sourde et non-aspirée. [...] le phonème se décompose en propriétés distinctives. En partant de ces dernières comme *éléments irréductibles*, on analyse leurs rapports, on aboutit ainsi à un classement des oppositions très simples et on réduit le système phonologique à un nombre très restreint d'oppositions binaires. L'interprétation synchronique et diachronique de ce système et du rapport entre phonèmes et variations, basée sur des principes phonologiques autonomes et rigides, n'exige aucun chaînon psychologique. De même cette interprétation phonologique, tout en faisant largement usage de la matière précieuse que lui offre la phonétique, soumet cette matière à sa propre méthode » (J.Man. : p. 314-316).

Il est tout à fait notable, à cet égard, que la dimension du social soit beaucoup moins présente dans les textes postérieurs²⁴², et ce d'autant que cet effacement s'accompagne d'un changement d'attitude à l'égard des textes saussuriens. On lit en effet en 1929 dans « Jan Baudouin de Courtenay » :

« Der Ausgangspunkt der Junggrammatik war die individuelle genetische Psychologie, die für sich die Rolle der höchsten Verdolmetscherin aller Produkte der psychischen Tätigkeit in Anspruch nahm. Der Versuch, mit den Mitteln der individuellen Psychologie ein derartiges System von sozialen Werten, wie die Sprache eines ist, zu erklären, war von vornherein zum Mißlingen verurteilt. Baudouin rechnete vom Anfang seiner Tätigkeit an mit der prinzipiellen Wichtigkeit der Unterscheidung zwischen der "Sprache als eines bestimmten Komplexes gewisser Bestandteile und Kategorien, die nur in potentia existiert" (Saussures *langue*) und der "Sprache als eines sich ununterbrochen wiederholenden Prozesses" (Saussures *parole*). Während aber Saussure in der statischen Analyse des Sprachsystems den Psychologismus zu überwinden und sich einen rein linguistischen Standpunkt anzueignen vermochte, stellte sich der folgerichtige Glaube an der Primat der Psychologie zwischen Baudouin und die Probleme des Sprachsystems und maß unberechtigt den Fragen der individuellen Rede eine monopole Bedeutung bei. Als er daher die Elemente der Sprache meisterhaft aufgedeckt hatte, brachte er es trotzdem nicht fertig, ihre Beziehung zum Sprachganzen zu beleuchten²⁴³. » (J.Bau. : p. 391-392).

²⁴² Où l'on relève notamment, dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978), l'expression « socialement codé » : « Particulièrement vaine est l'analyse perceptuelle, psycho-acoustique, du langage qui ne prend pas en considération les diverses valeurs linguistiques des stimuli sensoriels perçus par l'auditeur natif, dont la réponse sélective dépend précisément des indices informationnels, pour la plupart socialement codés, portés par ces stimuli. » (J.SS : p. 40) [« Particularly vain is psychoacoustic, perceptual speech analysis if done without regard for those diverse linguistic values of the sensory stimuli which are picked up by the native perceiver, whose selectional response to such stimuli depends precisely on their informational cues, most of them socially codified. » (J.SS : p. 33)].

²⁴³ « Le point de départ des néogrammairiens était la psychologie génétique individuelle, qui revendiquait selon eux le rôle d'interprète suprême de tous les produits de l'activité psychique. La tentative d'expliquer un système de valeurs sociales tel que la langue avec les moyens de la psychologie individuelle était d'emblée condamnée à l'échec. Baudouin comprit dès le début de son activité professionnelle l'importance de principe de la distinction entre le "langage comme un complexe déterminé de certains composants et de certaines catégories, qui n'existe qu'en puissance" (la *langue* de Saussure) et le "langage comme un processus ininterrompu et récurrent" (la *parole* de Saussure). Cependant, tandis que Saussure, dans l'analyse statique du système de la langue, fut à même de surmonter le psychologisme et d'adopter un point de vue purement linguistique, la croyance persistante au primat de la psychologie s'interposa entre Baudouin et le problème du système de la langue et lui fit accorder de manière injustifiée une importance exclusive à la question de la parole individuelle. C'est pourquoi bien que

Saussure est ici crédité, à la différence de Baudouin, d'un « point de vue purement linguistique ». Mais Jakobson affirmera ensuite dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) que la « dualité interne de la langue et de la parole exposée par Saussure²⁴⁴ » (J.Rel. : p. 19) fut « calquée sur la distinction synonyme entre *jazyk* et *reč*' énoncée par Baudouin de Courtenay en 1870²⁴⁵ » (J.Rel. : p. 19), renvoyant (dans l'original anglais) au texte de 1958-1960 qu'il a consacré à l'école de Kazan, « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology », et où l'on peut lire²⁴⁶ :

« Essayant de définir les phonèmes comme des “abstractions” ou “les résultats d'une généralisation, dépourvus des propriétés positives inhérentes à la réalisation effective ou à l'existence”, Baudouin soulignait la légitimité d'une telle généralisation abstraite malgré les nombreuses objections soulevées un peu partout, à cette époque et plus tard.

Cette attitude devient compréhensible lorsqu'on observe que, dès la leçon inaugurale de 1870, Baudouin avait déjà prêté une attention particulière à l'importance qu'il y a à distinguer les deux aspects du langage qui sont liés et qui s'impliquent l'un l'autre. Il appela “langue” le premier aspect, à savoir “le langage en tant que complexe rigoureux de constituants et de catégories données, complexe n'existant qu'*en puissance*”. Le second aspect, “le langage en tant que susceptible d'être répété à l'infini”, reçut le nom de “parole” (*reč*). Ce couple terminologique et conceptuel réapparut dans les travaux de linguistique de ce siècle, en particulier, ceux de Ferdinand de Saussure. Il n'adopta qu'à l'époque de ses cours de linguistique générale (1906-1911) la distinction entre la “langue”, qui “existe en puissance chez chacun”, et la “parole”, l'usage concret de ce système par un individu donné. Les termes anglais correspondants introduits par Alan Gardiner sont *language* et *speech*. Les concepts correspondants en théorie de la communication sont “code” et “messages”²⁴⁷. » (J.Kaz. : p. 218-219).

Saussure apparaît donc à présent comme un imitateur ou un continuateur de Baudouin de Courtenay²⁴⁸, et il n'est plus question, ni du psychologisme du second, ni du point de vue

par là il eût magistralement mis au jour les constituants fondamentaux de la langue, Baudouin n'est pas parvenu à mettre en lumière leur relation au tout de la langue. »

²⁴⁴ « The Saussurian inner duality of *langue* and *parole* » (J.Ret.2 : p. 718).

²⁴⁵ « mirrors the synonymous distinction of *jazyk* and *reč*' launched by Baudouin de Courtenay in 1870 : see above, p. 411 » (J.Ret.2 : p. 718).

²⁴⁶ Voir également J.Kaz. : p. 230 [p. 421], cité dans l'introduction générale.

²⁴⁷ « Trying to define phonemes as “abstractions” or “the results of generalization, devoid of positively given properties of actual implementation or existence”, Baudouin insisted on the lawfulness of such an abstractive generalization despite numerous objections from various sides, both then and later.

This attitude becomes understandable if we realize that in his inaugural appearance in 1870 Baudouin had already paid particular attention to the importance of distinguishing the two aspects of language which are interrelated and which imply one another. The first of them, or “language as a definite complex of certain constituents and categories, which exists only *in potentia*”, he called simply “language” (*jazyk*). The second aspect, “language as a continually repeatable”, received the name of “speech” (*reč*). This pair of terms and concepts appeared again in the linguistic works of our century, especially in those of F. de Saussure. It was not until the time of his lectures on general linguistics (1906-1911) that he adopted the distinction between *langue*, which “exists potentially in everyone” and *parole*, the concrete use of that system by a given individual. The corresponding English labels introduced by Alan Gardiner are *language* and *speech*. The correlative concepts of communication theory are *code* and *messages*. » (J.Kaz. : p. 411).

²⁴⁸ Idée par ailleurs tout à fait contestable, pour autant que nous puissions en juger sur la base de notre connaissance des textes de Baudouin de Courtenay. Jakobson renvoie (voir J.Kaz. : p. 219, note 74 [p. 411, note 74]) à ce passage de la leçon inaugurale donnée à la chaire de grammaire comparée des langues indo-européennes de l'université de Saint Pétersbourg les 17 et 29 décembre 1870 (« Some General Remarks on

Linguistics and Language ») : « I shall forgo analyzing all the errors and fallacies that ensue directly or indirectly from the misconception that language is an organism. But before I submit the final definition of language, I shall draw your attention, first, to the distinction between human speech in general (as a sum of all present and past languages) and between separate languages, dialects (or the languages of each individual). Second, I would like to point out the distinction between language as a complex of constituent parts and categories that exist only *in potentia*, as a sum of all possible individual variations, and language as a continually recurrent process based on the social character of man and his need to give concrete expression to his thoughts and to communicate them to other human beings (language–speech–the human word).

In the light of all that I have said, as well as what has not been fully said, and even of what has been left unsaid, I propose the following definition of language : Language is the audible result of the normal activity of muscles and nerves. Or : language is a complex of separate and meaningful sounds and groups of sounds which are unified into a whole by the feeling of a certain people (as a collection of perceiving and unconsciously generalizing individuals) who form, in turn, one category, one intellectual species, owing to the language which they all share <...>. » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 68-69). Baudouin précise en note, à propos de « language as a complex of constituent parts and categories that exist only *in potentia*, as a sum of all possible individual variations » : « From this point of view, language (or dialect, even individual speech) does not form a whole, but is a generic concept, a category into which one may fit a complex of actual phenomena. Cf. also the concept of science as an ideal, as the complex of all scientific data and inferences, as opposed to science as a repeated scientific process. » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 79-80, note 50), précision qui semble impliquer une conception particulière de la conceptualisation. On retrouve notamment la distinction entre idéal et actualisation dans « On the Tasks of Linguistics », où Baudouin paraît concevoir le « modèle idéal » comme l'ensemble des langues individuelles, dont le noyau serait ainsi constitué par les parties communes à ces dernières, et met ensuite en place une distinction entre « language » and « speech » qui n'est pas sans évoquer la distinction martinettienne entre réalité mentale et réalité physique, cependant que le partage entre « external acoustic aspect » et « linguistic images » ou « representations », qui rappelle quant à lui certaines délimitations saussuriennes lors de l'examen du circuit de la parole, se double de la distinction traditionnelle entre la phonétique, dont l'objet est l'« external aspect of language » et les autres parties de la grammaire, qui « investigate the central aspects of speech, the cerebration of a given language », c'est-à-dire les aspects morphologiques et syntaxiques, puis le sens qui, bien que cet « internal (central) or psychological aspect » soit « closely connected with articulatory and auditory representations », est étudié « apart from linguistic form » : « I shall now proceed to the tasks of linguistics in the investigation of fully developed tribal or national languages.

The concept of language as a complex and integral whole is merely an ideal. The ideal and actuality are not the same. Thus it is possible, for example, that the concept of a Polish language comprises something that may not exist, and may never have existed or been established. Here we may again recall the analogy of the crystal. As crystals found in nature are but parts of ideal crystals, the native language that any Pole carries in his mind is but a fraction of the whole.

What aspects of the total language, the full and ideal model, does grammar consider ? (For I am now thinking specifically about grammar.)

The central core of the ideal model consists of the average and fortuitous cross section of the languages of individuals of a given speech community.

Each individual language comprises an internal, central aspect and an external, peripheral aspect, i.e., a mental or cerebral aspect and a sensory aspect lying outside the cerebral region. Every language consists, in other words, of language proper and speech. But do both aspects exist on equal terms in each individual ? Can they not be reduced to one common term ?

Only the linguistic images of an individual have extension and development. The sounds uttered at any given moment and the activity of the speech organs are transient, just as is any combination of tones produced in singing or instrumental playing. Only the competence of the organs, only habits are subject to gradual development, but never the external acoustic aspect of individual language. Speech sounds and the corresponding movements of the speech apparatus may exist and be repeated only insofar as they leave an impression on the nervous centers, on the brain or mind, in the form of permanent representations.

Everything concerning human language as such is located in the brain. Without a brain, without a mind, there might be a talking machine, but not a man who thinks and is part of society. Thinking and membership in society are thus the basic conditions for language in the proper sense of the word.

This being the case, what aspects of this ideal model of collective language are of interest to grammar ?

purement linguistique du premier, mais Jakobson insiste au contraire sur la démarche baudouinienne de généralisation abstractive, constitutive de la phonologie comme analyse fonctionnelle (ou structurale) des sons. La distinction jakobsonienne entre langue et parole, tout comme celles de Martinet ou de Hjelmslev, est en effet avant tout le support d'un mode d'appréhension du langage, et la dimension du social un vecteur provisoire d'autonomisation, rapidement relayé par la structure, et dès lors nécessairement en outre par la notion d'instrument de communication.

L'ambivalence de l'utilisation jakobsonienne de la caractérisation saussurienne de la langue comme fait social n'est nulle part aussi nette que dans « La théorie saussurienne en

First, we must identify the movements of the speech apparatus that have been acquired through practice, through habit, but which are conditioned by the nervous system and the brain ; these movements are at the same time intimately connected with voice, with the acoustics of speech.

Second, there is an internal (central) or psychological aspect, also closely connected with articulatory and auditory representations.

In the first case we deal with phonation, or speaking ; in the second, with cerebration, or speech in general.

The external aspect of language, or phonation, is the subject of phonetics, or the science of sounds, at present the most advanced and most thoroughly elaborated part of grammar. Phonetics investigates the various kinds of pronunciation, the nature of sounds and the activity of the speech organs, the interconnection of sounds and their formation and production at each moment of their historical development. It examines the organs, or instruments, of speech which participate in the pronunciation of the different categories of sounds of a given language, the production of speech in different parts of the speech apparatus, the relationship between musical and purely linguistic aspects of language, the role of tones or sounds in distinguishing meanings of words, and their historical origin.

[...]

The other parts of grammar investigate the central aspects of speech, the cerebration of a given language.

First, we must distinguish between the simplest psycho-linguistic elements which appear in the guise of sound (the morphemes) and their combinations. [...]

This part of grammar poses such questions as : what is the form of the main, central elements of words (the roots) ? What internal relationships of words do they (the morphemes) marks, and do such markers exist in general ? What is their place with relation to the main element ? What is the origin of these meaningful segments or elements of words ?

The part of grammar that deals with these and similar questions is called morphology, or the study of words and their constituent parts. It is divided into :

- 1) the study of the formation of words, or word-formation ;
- 2) the study of changes of words, or inflection, which, in the case of our type of language, has two main parts : declension and conjugation.

After morphology in the narrow sense of the word comes syntax, or the study of the sentence as a simple unit and as a unit consisting of words. It studies the combinations of words into sentences, and the principles of such combinations.

Morphology in the narrow sense, plus syntax, constitute morphology in the broadest sense of the word.

Finally, the psychological content itself, the linguistic concepts which exist independently but manifest themselves through linguistic forms, are the subject of a separate part of grammar, semasiology, or the science of meaning. This part of grammar investigates the images of the outer and inner worlds in the human mind apart from linguistic form. The questions it poses are : what types of concepts are expressed (or designated) in the given language ? What are their relations ? What is their origin ? How do meanings change ? An so on. » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 133-136). Notons également ce passage de « Facultative Sounds of Language » : « [...] in one's own language, i.e., in actual individual linguistic thought, we do not encounter strictly *phonetic* or phonetic-acoustic phenomena, but psychologically live *psychophonetic phenomena*, images, and psychological-social processes. In linguistic thought there are no sounds ; there are only *representations (concepts) of sounds*. But in linguistic intercourse (i.e., in collective linguistic behavior), there are not only linguistic concepts in the individual soul or brain, but the speaker also informs the hearer, by physical means, that he has mobilized at a given moment some of his linguistic concepts, while the hearer receives the impressions and sensations thereby formed. Not everything that is either consciously or semi-consciously dormant in linguistic thought manifests itself every time. » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 292).

rétrospection » (1942), texte emblématique de la lecture jakobsonienne de la distinction saussurienne entre langue et parole²⁴⁹. Nous avons vu dans le chapitre précédent²⁵⁰ la manière dont Jakobson récusait l'affirmation saussurienne que le langage est « un amas confus de choses hétéroclites sans lien entre elles » (Saussure, 1972 : p. 24). On lit ensuite :

« L'orientation de la pensée – prédominante dans la seconde moitié du siècle dernier et connue sous les noms de réalisme naïf, d'empirisme extérieur ou de naturalisme – a également laissé son empreinte sur la théorie du langage. C'est à cet ordre d'idée que la linguistique est redevable de sa thèse suivant laquelle *le langage individuel* présente l'unique réalité linguistique et le langage d'une collectivité ne serait qu'une abstraction savante. Cette thèse soutenue par les néogrammairiens d'autorité a fait fortune, et même des linguistes aussi critiques et pénétrants que Baudouin de Courtenay l'ont reconnue. On en trouve une variante encore plus extrême dans la théorie du langage enseignée par Brentano et par ses disciples, et n'admettant dans ce domaine d'autre réalité tangible que l'acte particulier de l'énonciation. Il serait difficile de trouver une opinion contredisant la réalité linguistique autant que le font ces dogmes soi-disant réalistes. Il est absolument évident que chaque communication, chaque entretien, chaque échange de paroles suppose nécessairement l'existence d'un répertoire de moyens linguistiques possédant une valeur identique pour tous les participants. Les procédés cardinaux de la vie linguistique comme question, réponse, compréhension, apprentissage du langage n'ont un sens qu'à condition qu'existe un stock de valeurs communes à la collectivité. Et il faut reconnaître que c'est le grand linguiste Whitney qui a été le premier à accentuer le moment sociologique dans la science du langage et à rapprocher ce dernier des autres institutions sociales. Ses travaux publiés dans les années soixante et soixante-dix différaient profondément de la tendance extrêmement individualiste marquant à l'époque les courants principaux de la linguistique en Europe, mais ils ont fini par influencer quelques grands chercheurs européens. C'est en s'inspirant des idées de Whitney et en partie de celles du sociologue Durkheim que Saussure dégage de la notion intégrale du langage la notion de langue. Selon la définition de Saussure, la langue est "un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de la faculté du langage chez les individus". Quand je dis par exemple : "La mère aime les fils", il est nécessaire que mon auditoire soit d'avance en possession de tous ces mots avec leurs significations lexiques [*sic*]. Il faut aussi que cet auditeur connaisse d'avance la valeur syntaxique de l'ordre des mots pour distinguer l'énoncé "La mère aime les fils" de l'énoncé "Les fils aiment la mère". Il faut en même temps que la valeur distinctive des phonèmes *o* et *e* soit familière à l'auditoire afin qu'il puisse distinguer "le fils" et "les fils", et il faut enfin qu'il maîtrise la signification morphologique de l'opposition – Sg. *le/Pl. les*.

Malgré l'évidence de ces faits, la déviation individualiste s'est tellement implantée dans la pensée linguistique européenne que Saussure et ses élèves parisiens (surtout Meillet) et genevois (surtout Bally) ont dû largement développer l'idée de la langue comme fait social pour que cette idée fût à la fin des fins presque universellement admise. La langue, ensemble de conventions, système de normes obligatoires pour une langue donnée, devient comme nous verrons plus tard le domaine le plus fertile de l'exploration linguistique moderne. Néanmoins jusqu'à récemment on a vu surgir des tentatives renouvelées de mettre en doute la réalité de ces systèmes de normes sociales dans la vie du langage. Ces tentatives se révèlent d'une part comme des excès d'un positivisme poussé à l'extrême et n'admettant rien que des faits perceptibles et isolés. C'est par exemple le cas du linguiste de Varsovie Doroszewski qui, dans une série d'articles au cours des années trente, combat obstinément les idées de Saussure et de ses adhérents (voir surtout l'article français "Langue et parole" dans *Prace Filologiczne XIV/1930*).

²⁴⁹ Ce texte développe l'analyse de « Zur Struktur des Phonems », que nous envisagerons ainsi en parallèle.

²⁵⁰ Voir l'analyse de J.Thé. : p. 398-400.

D'autre part, ce sont les manifestations de l'école de Vossler, école allemande connue sous le nom de néophilologie idéaliste. Cette école, rejetant toute notion de système comme construction abstraite de la science, ne veut voir dans le langage que la force créatrice de l'individu. Nous aurons l'occasion de reparler de cette doctrine, influencée par les idées de l'esthéticien italien Benedetto Croce, et formulée à fond dans le livre de Vossler, *Philosophie der Sprache* paru en 1926. Aussi éloignés que soient l'un de l'autre le crédo philosophique de l'empirisme superficiel d'un Doroszewski et le subjectivisme individualiste de Vossler et de ses partisans, ces deux conceptions finissent par considérer l'individu biologique comme la suprême réalité linguistique et les deux considèrent toute unité subordonnée, c'est-à-dire toute unité d'ordre social, comme étant une simple fiction. » (J.Thé. : p. 400-402).

On retrouve ici la position de « Jan Baudouin de Courtenay » et l'affirmation des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, définissant la langue comme une « prémisses indispensable de la parole », ici plus précisément comme un « répertoire de moyens linguistiques possédant une valeur identique pour tous les participants ». Le point de départ jakobsonien, à la différence de celui de Saussure, se trouve dans la parole et non dans le langage. Jakobson affirme ainsi que « Saussure dégage de la notion intégrale de langage la notion de langue », mais le commentaire explicatif nous reconduit à la définition de la langue comme prémisses indispensable de la parole. C'est pourquoi, tandis que Jakobson insiste sur la rupture avec l'empirisme que constitue le postulat d'un tel système social²⁵¹, il ne s'agit en réalité que d'une autre configuration de la définition commune du langage, qui se contente de prendre en charge le paramètre de la communication, mais qui ne permet en rien la rupture avec le donné du rapport son/sens²⁵². En témoignent,

²⁵¹ Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, on lisait déjà dans « La Scuola linguistica di Praga » (1932) : « F. de Saussure ha fatto un notevole passo avanti rispetto ai neogrammatici ortodossi : si è reso conto che accanto al fatto empirico, cioè alla parola individuale, esiste la lingua come norma sociale, e che questa lingua è un sistema di valori relativi che non può essere compreso dalla scienza che dal punto di vista funzionale. » [« F. de Saussure a fait un remarquable bond en avant par rapport aux néogrammairiens orthodoxes : il s'est rendu compte qu'à côté des faits empiriques, c'est-à-dire de la parole individuelle, il existe la langue comme norme sociale, et que la langue est un système de valeurs relatives qui ne peut être compris par la science que d'un point de vue fonctionnel. »] (J.Sc. : p. 545).

²⁵² Ce point apparaît de manière très nette dans ce commentaire de Claudine Normand dans *Saussure*, qui nous semble ainsi rendre compte de la distinction structuraliste, mais non de la distinction saussurienne : « La langue n'est pas la parole, elle est ce qui permet de parler, plus précisément ce qui permet de rendre compte de cette observation courante : il y a des locuteurs, appelés tels parce qu'ils parlent et se comprennent. Poser qu'ils disposent d'une langue commune est en quelque sorte la première hypothèse qu'il faut faire dès qu'on veut dépasser la simple évidence.

Que des locuteurs, en échangeant des paroles (et l'on voit que *parole* désigne chez Saussure aussi bien l'écrit que l'oral), puissent se communiquer des pensées est un objet classique d'étonnement dont les philosophes prennent acte depuis toujours sans résoudre le mystère de cette fonction de représentation, ou, pour reprendre les termes de la *Grammaire de Port Royal* :

“(…) cette invention merveilleuse de composer de vingt-cinq ou trente sons cette infinie variété de mots, qui n'ayant rien de semblable en eux-mêmes à ce qui se passe dans notre esprit, ne laisse pas d'en découvrir aux autres tout le secret et de faire entendre à ceux qui n'y peuvent pénétrer, tout ce que nous concevons, et tous les divers mouvements de notre âme.”

Avec le concept de *langue* Saussure cherche à penser non plus une *fonction* mais un *fonctionnement*, celui qui, dans chaque cas spécifique, opère dans une communauté donnée ; car l'étonnant n'est pas seulement que deux ordres jugés disparates, la pensée et le son, puissent ainsi se retrouver liés, et que le monde devienne intelligible par des mots – émerveillement de philosophe ; on doit s'émerveiller tout autant du fait que ceux qui parlent, dans certaines conditions, se comprennent.

dans ce développement, les références à Whitney et Durkheim, puis à Bally et à Meillet²⁵³, qui disent assez le caractère commun de la dimension jakobsonienne du social, et impliquent ainsi, comme chez Martinet, Benveniste ou Hjelmslev, un rapport d'addition entre « système » et « social ». Dans ce cadre, de même, la dimension du social ne pourra être récusée que pour reparaître aussitôt sous une autre forme. Le donné du langage apparaît d'ailleurs ensuite de manière tout aussi nette que dans le développement liminaire analysé dans le deuxième chapitre. Jakobson réduit en effet la distinction saussurienne à une « désagrégation logique de la notion complexe de “langage” » aux fins de résolution des « antinomies internes » de celle-ci :

« Saussure distingue dans le langage deux aspects différents : c'est d'une part la langue, “partie sociale du langage extérieure à l'individu” et “n'existant qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté” (31) et d'autre part c'est la parole, “partie individuelle du langage” (37), “acte individuel”. Cette distinction des deux aspects du langage a eu un grand retentissement et a trouvé place dans maintes œuvres linguistiques modernes. Ces œuvres emploient les termes saussuriens *langue* et *parole* ainsi que les définitions saussuriennes de ces deux notions. Cette insistance sur la dichotomie du langage est véritablement un mérite important des leçons de Saussure. L'analyse, la désagrégation logique de la notion complexe de “langage” est vraiment nécessaire. La tendance à résoudre les antinomies internes de cette notion complexe est la force motrice du *Cours* de Saussure. Le maître de Genève a eu sous ce rapport un prédécesseur illustre parmi les linguistes français. C'est le professeur de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris, Victor Henry, qui dans son livre *Antinomies linguistiques* paru en 1896 s'est donné justement cette tâche, en prenant pour épigraphe la

La linguistique se démarque de la philosophie en définissant d'abord ces conditions, sociales et historiques : on partage une langue comme un héritage, une tradition. La langue fait partie des institutions sociales ; elle relève par là d'une histoire ; on peut même rêver d'une histoire et d'une description comparée “complètes”, qui arriveraient à rendre compte de toutes les différenciations ayant permis les communautés linguistiques différentes à partir d'une origine commune, une *Ursprache* (une langue primitive unique), autre mystère qui rejoint celui de l'origine du langage.

Ce qui est tout aussi étonnant mais, à la différence des mystères, peut être abordé comme un problème, c'est-à-dire par hypothèses et démonstrations, c'est que “ça marche”, que les membres d'une même communauté se comprennent ou du moins, sans préjuger de ce qui passe réellement d'un “message” dans une communication, se reconnaissent comme appartenant à cette communauté, ayant en commun les mêmes possibilités d'expression (mots, variations de formes, constructions grammaticales...). Ce problème est proprement celui du grammairien : il ne s'agit plus de la fonction de représentation, ni de l'histoire, mais du fonctionnement qui oblige à poser l'existence d'un mécanisme commun. Saussure l'appelle la *langue* :

“C'est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau (...) la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse (30).

Le terme *langue* désigne donc un ensemble spécifique d'éléments, qu'on ne peut étudier qu'en synchronie ; ses conditions d'existence sont sociales, mais c'est son mode de fonctionnement qui intéresse le linguiste-grammairien et il ne peut être appréhendé que par une démarche d'abstraction : devant les productions concrètes des locuteurs données à l'observation, il faut faire l'hypothèse d'un système unitaire de référence permettant de produire ces énoncés. Pour comprendre qu'il y ait de la parole il faut poser l'existence abstraite d'une langue, “système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau” (32).

Il est clair qu'en elle-même la langue, ainsi supposée, n'est pas observable, du moins pas dans le sens où l'entendent les linguistes de l'époque, pour qui seules sont observables les productions de *parole* dans leur variété, leurs particularités individuelles liées à tel sujet et telle conjoncture ; mais que peut-on faire de cette diversité ? » (Normand, 2000b : p. 49-51). C'est en ce sens que, comme nous l'avons souligné plus haut (voir la note 63), la critique hjelmslevienne de Jespersen demeure superficielle.

²⁵³ Sur le sociologisme de Meillet, voir par exemple Puech & Radzinski (1978).

devise cartésienne suivante : “Diviser chacune des difficultés que j’examinerais en autant de parcelles qu’il se pourrait et qu’il serait requis pour les mieux résoudre”. Ce livre de Victor Henry, d’ailleurs plus intéressant par ses questions que par ses réponses, a à coup sûr exercé une forte influence sur le *Cours* de Saussure. C’est ce *Cours* qui a réussi à démontrer que l’analyse exacte de la notion complexe de “langage” est indispensable. » (J.Thé. : p. 403).

On pense ici à ce passage du troisième cours que nous avons cité plus haut²⁵⁴ :

« Sans séparer immédiatement les mots de langue et de langage, où trouvons-nous le phénomène concret, <complet>, intégral de la langue ou du langage ? c’est-à-dire, où trouvons-nous l’objet devant lequel nous avons à nous placer avec tous ses caractères provisoirement contenus en lui et non analysés ? C’est une difficulté qui n’existe pas dans telle ou telle autre discipline de ne pas avoir devant soi la matière devant laquelle on doit se placer. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 86-87).

A la « solution » saussurienne, consistant à délimiter la langue dans le tout du langage, répond dès lors chez Jakobson une analyse du couple langue/parole, dont Jakobson affirme qu’il « comporte à proprement parler plusieurs oppositions tout à fait distinctes », exprimant ainsi de manière on ne peut plus claire le rapport d’addition qu’il institue entre langue et caractère social :

« Mais le procédé de cette analyse et les résultats obtenus par Saussure demandent à être attentivement révisés. Le couple langue-parole tel que le décrivent le maître et son école, comporte à proprement parler plusieurs oppositions tout à fait distinctes. En premier lieu la langue et la parole s’opposent logiquement l’une à l’autre, comme des valeurs *virtuelles* d’une part et leur *actualisation* de l’autre. Autrement dit, c’est l’opposition des valeurs en puissance et des valeurs en acte. Nous possédons dans notre vocabulaire, dans notre fonds commun de valeurs virtuelles, par exemple le pronom “qui”, le verbe “aller” et le système de sa conjugaison, l’ordre sujet-prédicat, l’intonation interrogative, et en posant la question “Qui va... ?”, nous changeons ces valeurs en puissance en des valeurs en acte. C’est le rapport du “modèle” et de la “manifestation”. Dans ces termes Saussure décrit l’opposition de la langue à la parole et c’est du terme anglais *pattern* correspondant

²⁵⁴ Concernant Victor Henry, il faut souligner que la démarche cartésienne et hégélienne (ou, pour certains, kantienne) de ce dernier est totalement étrangère à Saussure. Par ailleurs, Jakobson affirmait plus précisément dans « Zur Struktur des Phonems » : « Die von Victor Henri [*sic*] und Ferdinand de Saussure aufgedeckte Antinomie *langue-parole*, oder deutsch gesprochen, Sprachgebilde–Sprechhandlung, ist zweifellos eine wertvolle Errungenschaft der modernen Sprachlehre, doch bedarf dieser Doppelbegriff, wie übrigens jeder Antinomiebegriff, einer recht vorsichtigen und keineswegs mechanistischen Anwendung. » [« L’antinomie *langue-parole* (ou en allemand Sprachgebilde–Sprechhandlung) découverte par Victor Henri et Ferdinand de Saussure, est sans aucun doute une conquête de grande valeur de la linguistique moderne, mais ce concept dual, comme du reste tout concept d’antinomie, a besoin d’une application vraiment prudente, et qui ne soit absolument pas mécanique. »] (J.Zu. : p. 284). Or, sauf erreur de notre part, cette distinction est en réalité absente de l’ouvrage de Victor Henry. Joseph écrit ainsi dans son article « “Undoubtedly a powerful influence” : Victor Henry’s *Antinomies linguistiques* (1896), with an annotated translation of the first chapter » (1996) : « Pace Jakobson, Henry does not present a version of the *langue-parole* dichotomy as one of his linguistic paradoxes. Nor does he “address” the question directly in any other form. The most one can say is that his use of the terms *langage* and *langue* reveals a certain awkwardness that suggests he may be wrestling with the problem, and that he proposes redefining “dialect” to take account of any structural difference starting from the level of the individual (what would later be called the “idiolect”). He does not give any such consideration to the meaning of *parole*, beyond mentioning the Humboldtian distinction between *energeia* and *ergon* in the “synthesis” section of the first chapter. » (Joseph, 1996b : p. 122).

au français “modèle” ou “patron” que se sert dans un sens analogue la linguistique américaine moderne. » (J.Thé. : p. 403-404).

On retrouve ici la définition de « Jan Baudouin de Courtenay », fondée sur la distinction entre puissance et acte. Il était encore question dans « Zur Struktur des Phonems », de norme :

« Die Antinomie *langue–parole* ist nämlich ein komplexes Phänomen ; mindestens drei selbständige Antinomien sind in ihm eigentlich verborgen, und zwar erstens der Gegensatz zwischen sprachlicher Norm und sprachlicher Äusserung²⁵⁵ » (J.Zu. : p. 284).

Les notions de modèle et de manifestation sont purement jakobsoniennes. Le terme de *modèle* figure bien dans le *Cours de linguistique générale* :

« La langue existe dans la collectivité sous la forme d’une somme d’empreintes déposées dans chaque cerveau, à peu près comme un dictionnaire dont tous les exemplaires, identiques, seraient répartis entre les individus (voir p. 30). C’est donc quelque chose qui est dans chacun d’eux, tout en étant commun à tous et placé en dehors de la volonté des dépositaires. Ce mode d’existence de la langue peut être représenté par la formule :

$1 + 1 + 1 + 1 \dots = 1$ (modèle collectif). » (Saussure, 1972 : p. 38)

comme dans les notes correspondantes des étudiants :

« [Dégallier] $1 + 1 + 1 \dots = 1$ (modèle collectif).

[Mme Secheyaye] $1 + 1 + 1 \dots = 1$ (modèle collectif).

[Constantin] $1 + 1 + 1 \dots = 1$ (modèle collectif). » (Saussure, 1967 : p. 57)

mais il n’y est jamais opposé à celui de *manifestation*, dont les occurrences dans le *Cours de linguistique générale* – comme dans les notes d’étudiants – n’ont jamais pour modificateur le syntagme « de la langue », mais soit le syntagme « du langage », comme dans les deux passages suivants :

« La matière de la linguistique est constituée d’abord par toutes les manifestations du langage humain, qu’il s’agisse des peuples sauvages ou des nations civilisées, des époques archaïques, classiques ou de décadence, en tenant compte, dans chaque période, non seulement du langage correct et du “beau langage”, mais de toutes les formes d’expression. » (Saussure, 1972 : p. 20)

« Il n’y a, selon nous, qu’une solution à toutes ces difficultés : il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage. » (Saussure, 1972 : p. 25)

soit le syntagme « de la parole », comme dans cet autre²⁵⁶ :

²⁵⁵ « L’antinomie *langue–parole* est en effet un phénomène complexe ; au moins trois antinomies distinctes y sont en réalité impliquées, et en premier lieu naturellement l’opposition entre norme linguistique et expression linguistique ».

²⁵⁶ Une autre occurrence est, comme les deux dernières (voir Saussure, 1967 : p. 30-31 et 58, mais p. 19 pour la première occurrence), due aux éditeurs : « Au fond, tout est psychologique dans la langue, y compris ses manifestations matérielles et mécaniques, comme les changements de sons » (Saussure, 1972 : p. 21). Voir Saussure (1967) : p. 21. Son sens est par ailleurs peu clair. L’expression de « manifestation(s) du langage » est récurrente dans le troisième cours (voir *supra*).

« Il n'y a donc rien de collectif dans la parole ; les manifestations en sont individuelles et momentanées. » (Saussure, 1972 : p. 38).

Comme nous l'avons vu plus haut, on lit en revanche dans le deuxième cours :

« <Définition.> Par la parole on désigne l'acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue. Dans la parole il y a une idée <de> réalisation de ce qui est permis par la convention sociale. » (Saussure, 1997 : p. 4).

Or, dans ce passage, la parole apparaît comme la réalisation de la faculté du langage avant que de la langue²⁵⁷. La langue saussurienne, en effet, n'est pas une entité manifestée mais un fonctionnement, fonctionnement dont la parole n'est l'exécution active et actuelle²⁵⁸ que dans la mesure où la langue en permet la réalisation comme phénomène de langage, et où, corrélativement, elle en constitue la linguisticité. Mais on retrouve précisément derrière cette notion de norme ou de modèle le donné de l'appariement du son et du sens et la définition traditionnelle du signe. Il faut rappeler en effet ce passage cité et commenté dans le deuxième

²⁵⁷ Godel écrit à ce propos : « Le rapport entre la langue et la parole, tel que le suggérait le texte du cours I, est ainsi renversé : dans la langue, par rapport au côté social, jugé essentiel, le côté individuel apparaît secondaire, et du même coup, c'est ce dernier qui, dans la parole, devient le principal. Ceci découle de la relation établie entre la parole et la faculté du langage : celle-là n'est que l'exercice, la réalisation de celle-ci, comme l'indique cette remarque à la suite des définitions : "Dans la parole, il y a une idée de réalisation de ce qui est permis par la convention sociale" (R 7 ; B a noté : "Le langage est quelque chose de potentiel, la parole est du réalisé"). » (Godel, 1957 : p. 149).

²⁵⁸ Comme nous l'avons vu *supra*, le terme *virtuel* est quant à lui effectivement présent dans le *Cours de linguistique générale* : « C'est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté, un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus » (Saussure, 1972 : p. 30), « Le rapport syntagmatique est *in praesentia* ; il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective. Au contraire le rapport associatif unit des termes *in absentia* dans une série mnémonique virtuelle. » (Saussure, 1972 : p. 171), ainsi que dans les notes d'étudiants : « [Mme Sechehaye] La langue est un **produit social**. On peut **se représenter ce produit**, et on aura devant soi la langue, en prenant ce qui est **virtuellement dans le cerveau** : toute une grammaire, etc. et la langue est **parfaitement dégagée du reste**. »

[Joseph] La langue est un **produit social** : voilà la conclusion où nous arrivons. On peut **se représenter ce produit** d'une façon très juste en prenant ce qui est **virtuellement dans le cerveau d'un ensemble d'individus** dans une même communauté.

[Constantin] On peut se représenter ce produit d'une façon très juste – et on aura devant soi pour ainsi dire matériellement la langue – en prenant ce qui est virtuellement dans le cerveau d'une somme d'individus <appartenant à une même communauté> même à l'état de sommeil » (Saussure, 1967 : p. 40 et 41), « [Dégallier] La somme des rapports par lesquels <l>esprit associe aux mots présents, **série mnémonique**, *virtuelle*, opposée au syntagme, enchaînement que forment deux unités **présentes** entre elles : **série effective**.

[Mme Sechehaye] **série effective** : syntagme ;
série virtuelle : association

[Constantin] La somme des rapports avec les mots que l'esprit associe aux mots présents, c'est une série virtuelle, une série formée par la mémoire, une série mnémonique, par opposition à l'enchaînement, au syntagme que forment deux unités présentes entre elles. C'est une série effective par opposition à la série virtuelle et engendrant d'autres rapports. » (Saussure, 1967 : p. 282). Le terme *réalisation* est dû aux éditeurs (voir Saussure, 1972 : p. 98 et 152, et Saussure, 1967 : p. 150 et 246), sauf, significativement, dans cette occurrence où il s'oppose à *puissance*, et où il s'agit du fonctionnement de l'analogie : « Un mot que j'improviser, comme *in-décor-able*, existe déjà en puissance dans la langue ; on retrouve tous ses éléments dans les syntagmes tels que *décor-er, décor-ation* : *pardonn-able, mani-able* : *in-connu, in-sensé*, etc., et sa réalisation dans la parole est un fait insignifiant en comparaison de la possibilité de le former. » (Saussure, 1972 : p. 227), « [Riedlinger] <Ainsi> le mot *indécorable* existe en puissance dans la langue, <et> sa réalisation <est> un fait insignifiant en comparaison de la possibilité <qui existe de> sa formation. » (Saussure, 1967 : p. 378).

chapitre, sur lequel s'achève la publication du manuscrit, et où l'on notera ici, eu égard aux toutes premières occurrences de la distinction jakobsonienne, la manière dont l'horizon sémiotique ou structuraliste au sens large se double de la définition de la langue comme un code d'appariement du son et du sens, attestant de la paucité de contenu de la distinction entre modèle et manifestation :

« Et maintenant on peut se demander pourquoi précisément la linguistique insiste catégoriquement sur sa dichotomie [langue/parole] et pourquoi dans une quantité de disciplines apparentées, bien qu'une distinction analogue entre les valeurs virtuelles et actualisées existe, le rôle de cette distinction est beaucoup plus restreint. Ainsi, en étudiant les rites on pourrait à bon droit distinguer entre le rite comme modèle, comme convention sociale d'une part et chaque exécution particulière du même rite d'autre part, mais il est immédiatement évident que cette distinction n'a pas dans ce cas la même portée que la distinction parallèle entre la langue et la parole en linguistique. Citons un exemple encore plus frappant. La ressemblance est grande entre une langue, système de valeurs linguistiques, et un inventaire de timbres-poste en vigueur et de règles de leur emploi. La parole correspondrait par conséquent à chaque cas concret d'emploi des timbres en question. Or, en philatélie, science des timbres-poste, l'emploi concret des règles comporte par rapport aux règles d'emploi fort peu d'aspects remarquables. Par contre, la langue et la parole présentent une différence essentielle, nette, évidente, à savoir une différence interne. En quoi consiste cette différence ? Où se cache-t-elle ? Nous nous trouvons devant l'une des questions de linguistique les plus décisives, les plus fondamentales et pourrait-on ajouter, en consultant l'histoire de la pensée linguistique, l'une des questions les plus embrouillées.

C'est Saussure qui nous donne une réponse de principe pénétrante et féconde, mais en l'accompagnant d'un commentaire déroutant. Il enseigne que la langue est un tout homogène, contrairement à la parole hétérogène par nature. Cette thèse est l'un des principes fondamentaux de la linguistique générale, tandis que l'interprétation de cette homogénéité et de cette hétérogénéité paraît aujourd'hui insatisfaisante : "La langue", dit Saussure, "est un système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique, et où les deux parties du signe sont également psychiques" (32) ; par contre la parole est à cheval sur différents domaines, étant physiologique d'une part, psychique de l'autre. Ces vues sont en nette contradiction avec la réalité linguistique. Premièrement la parole, elle aussi, peut être un phénomène "uniquement psychique" : c'est le cas de la parole intérieure qui à un autre propos est décrite par Saussure lui-même de la façon suivante : "Le caractère psychique de nos images acoustiques apparaît bien quand nous observons notre propre langage. Sans remuer les lèvres ni la langue nous pouvons nous parler à nous-mêmes ou nous réciter mentalement une pièce de vers" (98). Secundo – l'idée du son peut être accompagnée de son extériorisation ou non, mais dans les deux cas le signe linguistique, par exemple le mot, reste une entité à deux faces, dont l'une est le son du mot et l'autre le sens du mot. L'idée du son ainsi que celle du sens, le *cogito*, est un phénomène mental, mais le contenu de cette idée, le *cogitatum*, est essentiellement différent. D'un côté, c'est l'aspect matériel du signe linguistique et de l'autre son aspect conceptuel, par conséquent deux éléments en soi nettement hétérogènes. Or, ce qui importe n'est pas le mode d'existence, ce n'est pas le *cogito*, mais le *cogitatum*, ce n'est pas la représentation, mais le représenté ! Il s'agit de démontrer que non seulement la représentation du signe linguistique, mais avant tout le contenu de cette représentation, le signe de la langue lui-même est homogène, c'est-à-dire que les composants du signe, tout en étant hétérogènes par leur nature, deviennent homogènes dans le signe de la langue et redeviennent indispensablement hétérogènes dans la parole. Ce problème exige une analyse attentive de la structure du signe linguistique. [.....] » (J.Thé. : p. 429-431).

Nous avons déjà souligné plus haut la présence dans ce passage de l'antipsychologisme caractéristique des premiers textes de Jakobson. L'argument selon lequel la parole peut également être un phénomène « uniquement psychique » témoigne nettement de la nature de distinction d'objets de la distinction jakobsonienne : si la parole peut être psychique, alors ce caractère ne saurait permettre de définir la langue. S'y substitue une appréhension de la parole comme un ensemble de signes matériels exprimant des idées immatérielles et que la langue devra homogénéiser, dans une structure dès lors nécessairement imaginaire puisque abstraite de la parole au lieu d'avoir été conçue comme langue. Au rapport son/sens, et alors que, comme il apparaît dans ce passage, le « modèle » implique une « convention sociale », s'ajoute ensuite la dimension du social, dont Jakobson peut ainsi affirmer le caractère transcendant à la distinction langue/parole :

« Mais Saussure ne se borne pas à cette caractéristique substantielle. Il parle du modèle *collectif* ou norme *sociale* d'une part et des manifestations *personnelles*, des actes *individuels* de l'autre. Or, nous pouvons nous demander : Est-ce que la norme, la valeur en puissance ne peut être que collective ? Est-ce que le modèle est uniquement social ? Non, ce n'est pas le cas. Chacun de nous possède à côté des habitudes linguistiques et des habitudes culturelles en général qui lui sont imposées par la collectivité, un nombre d'habitudes personnelles. Par exemple, un sujet parlant évite certaines formes ou certains mots qui tout en étant admis par notre société lui sont antipathiques ou lui paraissent inacceptables pour telle ou telle raison. Certains mots ont dans l'emploi individuel une signification constamment déviante de la norme collective. Ceci signifie que les valeurs linguistiques ratifiées selon la façon de parler de Saussure par le consentement collectif ont encore besoin d'un consentement individuel du sujet parlant. Indirectement Saussure reconnaît cet ordre des faits ; il fait notamment observer que la langue, existant virtuellement dans l'esprit (ou, comme il dit, dans les cerveaux) d'un ensemble d'individus, n'est complète dans aucun (30). (Notons en passant que cet emploi de la dénomination "cerveau" au lieu du terme approprié "esprit" ne tient pas compte de la distinction entre l'aspect psychique et physiologique, bien que Saussure lui-même plaide pour cette distinction. C'est une des nombreuses reliques de l'empirisme naïf du siècle dernier dans l'œuvre de Saussure et des autres linguistes de l'époque.) Mais revenons au raisonnement du maître. En soutenant que la langue n'est complète dans aucun des individus qui l'utilisent, Saussure reconnaît évidemment une sélection personnelle des valeurs collectives. Néanmoins, il ne fait nulle part usage de cette notion de langue individuelle, c'est-à-dire de la norme que l'individu lui-même impose à dessein ou inconsciemment à toutes ses manifestations linguistiques. La langue est pour lui collective.

Saussure et ses élèves sont enclins à identifier l'individuel avec le momentané (cf. par exemple 38), oubliant que l'individu au même titre que la communauté est une structure (*configuration* selon la terminologie américaine), une continuité, un ensemble d'habitudes. Ce qui est nécessaire pour rendre possible l'exercice du langage chez les individus, est non seulement un ensemble de conventions collectives qui permettent à un sujet de comprendre et de se faire comprendre et qui reflètent et soutiennent l'unité du corps social donné, mais aussi un ensemble d'habitudes individuelles qui reflètent et soutiennent l'unité, c'est-à-dire la continuité de la personnalité. Si, par exemple un savant, admettons Saussure, emploie certains mots ambigus comme les noms précités "langue" et "parole" dans un sens rétréci et précisé par lui-même, il est essentiel pour la clarté et l'unité de sa pensée que ce sens reste stable.

Tout en ayant surmonté l'atomisme traditionnel à l'égard de la collectivité, la pensée saussurienne reste en ce qui concerne l'individu dans l'ornière de l'atomisme extrême. Cette conception unilatérale, faisant abstraction de la norme individuelle, continue à

dominer la linguistique européenne, tandis que la linguistique américaine – surtout le grand maître (récemment disparu) Edward Sapir et son école – se montre apte à distinguer entre un *social pattern* (ensemble de coutumes collectives) d'une part et *personal habit system* (systèmes d'habitudes individuelles) de l'autre. » (J.Thé. : p. 404-405).

Mais si Saussure « ne fait nulle part usage de cette notion de langue individuelle », c'est, comme nous l'avons vu, dans la mesure où la langue sociale ou collective et la langue individuelle ne sont pas pour lui deux objets distincts : la première constitue l'extériorité de la seconde, qui dès lors, bien qu'individuelle²⁵⁹, est nécessairement sociale. Il s'agit en revanche, chez Jakobson, de deux objets, dont la suite du développement témoigne par ailleurs qu'il s'agit de structures – donc d'un mode d'appréhension du donné – plutôt que de langue. Il faut noter en effet dans le deuxième paragraphe un glissement du propos : tandis qu'il s'agissait plus haut de surmonter l'atomisme de la considération exclusive des énoncés individuels, il s'agit à présent de surmonter l'atomisme « à l'égard de la collectivité » et, parallèlement, de l'individu. Il apparaît ainsi nettement, d'une part, que Jakobson distingue moins entre social et individuel qu'entre structure et atomisme, et d'autre part, que la dimension sociale demeure par là même constitutive, sous la forme de la structure, ici sous celle de la « continuité²⁶⁰ » que l'on retrouvera significativement plus bas. Corrélativement, sous l'apparence d'une norme constituant une « prémisses indispensable de la parole » – « Ce qui est nécessaire pour rendre possible l'exercice du langage chez les individus, est non seulement un ensemble de conventions collectives qui permettent à un sujet de comprendre et de se faire comprendre et qui reflètent et soutiennent l'unité du corps social donné, mais aussi un ensemble d'habitudes individuelles qui reflètent et soutiennent l'unité, c'est-à-dire la continuité de la personnalité. » –, langues individuelle et sociale ne sauraient rien être d'autre que des normes explicatives des énoncés, selon deux paramètres, celui de la collectivité et celui de l'individu. C'est là, en réalité, le sens du postulat jakobsonien de l'existence de normes individuelles, qui témoigne avant tout de la nature de la langue jakobsonienne, ensemble de règles permettant de rendre compte des énoncés et impliquant en tant que tels, sinon la communauté, du moins la stabilité : « Si, par exemple un savant, mettons Saussure, emploie certains mots ambigus comme les noms précités “langue” et “parole” dans un sens rétréci et précisé par lui-même, il est essentiel pour la clarté et l'unité de la pensée que ce sens reste stable. » Mais Jakobson

²⁵⁹ C'est-à-dire en outre, comme nous l'avons vu plus haut, « psychique » aussi bien que « physiologique », et tandis que le terme « cerveau » renverrait à un « empirisme naïf », le terme « esprit » est quant à lui tout à fait idéaliste, de sorte que « psychique » semble jouer ici à l'égard de « physiologique » le rôle que « social » jouait plus haut à son égard. C'est pourquoi, comme nous le verrons *infra*, dans la dernière partie de ce travail, Jakobson en reviendra précisément à l'empirisme naïf qu'il dénonce ici, en arrimant directement la langue au fonctionnement physiologique, la dimension psychique étant alors prise en charge en termes d'aspect « psychologique » de la langue, en particulier des sons du langage.

²⁶⁰ Précisons à cet égard que Saussure n'identifie pas « l'individuel avec le momentané », mais affirme que les actes de parole sont individuels et momentanés, les notes de Constantin précisant d'ailleurs « individuels, outre momentanés » : « [Cours de linguistique générale] Il n'y a donc rien de collectif dans la parole ; les manifestations en sont individuelles et momentanées.

[Dégallier] Mais il n'y a pas de parole collective. Les actes de parole **sont individuels et momentanés**.

[Mme Sechehaye] [L'acte de parole] reste **individuel et momentané**.

[Constantin] Les actes de parole demeurent individuels outre qu'ils sont momentanés. » (Saussure, 1967 : p. 58 ; il s'agit de la « p. 38 » à laquelle renvoie Jakobson).

entend par ailleurs rendre compte du langage lui-même. Les difficultés apparaissent nettement dans le deuxième temps de l'argumentation, qui vise à démontrer que tandis que la langue n'est pas seulement sociale mais également individuelle, inversement, la parole n'est pas un phénomène exclusivement individuel, mais a également un aspect social :

« Nous avons cherché à démontrer que la langue, valeur virtuelle considérée par Saussure uniquement du point de vue social, peut être également envisagée du point de vue individuel. D'autre part la parole, valeur en acte, est traitée par Saussure comme un phénomène purement individuel. La parole, comme l'enseigne le *Cours*, "est toujours individuelle, et l'individu en est toujours le maître" (30). Essayons de soumettre cette thèse à son tour à une analyse critique.

Saussure décrit de la façon suivante l'acte de la parole : "Cet acte suppose au moins deux individus ; c'est le minimum exigible pour que le circuit soit complet. Soient donc deux personnes ... qui s'entretiennent" (27). Dans cet entretien Saussure distingue le rôle du sujet parlant, rôle qu'il appelle exécutif ou actif, et le rôle de l'auditeur, caractérisé comme étant réceptif ou passif. C'est avec l'exécution que Saussure identifie la parole. Les identifications citées sont à juste raison réfutées par Albert Sechehaye, l'un des principaux représentants de l'école genevoise, dans son étude critique intitulée "Les trois linguistiques saussuriennes" et publiée il y a deux ans (1940) dans la *Vox Romanica*. Voici les remarques de Sechehaye :

"Quel que soit l'acte accompli par le sujet parlant, il est recueilli tel quel par l'entendeur qui le soumet à son analyse et l'interprète pour le comprendre. Cet acte de parole organisée, non pas *passive*, mais *réceptive*, n'est pas moins important que l'autre (et ici encore le sujet obtient des résultats en harmonie avec l'effort mental qu'il fournit). L'interprétation, comme la parole active, peut être banale, constructive ou destructive... (17). L'interprétation... implique... toute une série d'opérations d'analyse et de synthèse. On sait que, dans des cas innombrables, l'esprit de celui qui interprète peut hésiter entre des solutions divergentes dans ce domaine (18)."

Ces objections faites contre quelques thèses de Saussure par l'un de ses élèves les plus fidèles à sa doctrine sont très persuasives. En attribuant un caractère actif uniquement au procédé moteur extérieurement perceptif et en considérant ce côté exécutif comme une entité autonome dénommée parole, Saussure atomise artificiellement et déforme la réalité linguistique. En déclarant que la parole "est toujours individuelle, et l'individu en est toujours le maître", Saussure fait malheureusement abstraction du rôle de l'auditeur, il ne tient pas compte de l'acte de réception qui est aussi indispensable pour la parole que l'acte d'émission. L'émission suppose la réception. On ne parle pas en vain, l'énonciation s'adresse à quelqu'un, on parle pour des auditeurs. Une émission qui n'est adressée à personne est un cas pathologique, et encore même dans ce cas on a un destinataire imaginé. En parlant, on veut se faire comprendre, on s'adapte à l'auditeur, et celui-ci pour comprendre cherche à s'adapter au sujet parlant. D'autre part, l'auditeur ne se borne pas à la compréhension, à l'interprétation de l'entendu, mais il répond, il parle à son tour.

Chacun des deux interlocuteurs fonctionne donc alternativement comme sujet parlant et comme auditeur. L'entretien est une alternance de questions et de réponses, de propos et de répliques. L'une de ces parcelles suppose l'autre, l'une provoque l'autre, l'une s'adapte à l'autre. L'intonation montante de la question compte sur l'intonation tombante de la réponse, tout comme à l'intérieur d'une phrase complexe l'intonation montante de la proposition conditionnante forme un tout avec l'intonation tombante de la proposition conditionnée. Question – réponse : Quand viendras-tu ? – Mercredi soir. (Intonation montante – intonation tombante). Conditionnante – conditionnée : Quand tu viendras, nous lirons la lettre. (Intonation montante – intonation tombante). L'entretien est un tout, et chaque réplique n'en est qu'une partie qui ne peut être séparée de cet ensemble qu'artificiellement. Cependant Saussure fait remarquer que "l'exécution n'est jamais faite

par la masse ; elle est toujours individuelle, et l'individu en est toujours le maître". Il est clair que Saussure pense uniquement à la partie, la réplique isolée, et non pas le tout, à savoir l'entretien. C'est la discontinuité biologique de tout corps social qui pèse sur la conception saussurienne de la parole, bien que la conception saussurienne de la langue ait su se débarrasser de cet héritage d'un empirisme sensualiste (ou comme disent les Russes, empirisme rampant). En prétendant qu'il n'y a "rien de collectif dans la parole" et que "l'individu en est toujours le maître", Saussure oublie sa propre thèse que "cet acte suppose au moins deux individus". La *parole* n'est donc pas un acte purement individuel, tel que le voit l'école de Genève, mais c'est un phénomène intersubjectif comme le mariage, comme le duel, comme toute action réciproque. C'est un phénomène intersubjectif, par conséquent *social*. Rappelons-nous encore une fois que la langue et la parole s'opposent l'une à l'autre comme des valeurs virtuelles et des valeurs en acte. Suivant l'admirable définition de Sechehaye, la parole est le fonctionnement de la langue. » (J.Thé. : p. 405-407).

Saussure identifierait donc la parole avec l'exécution, par opposition à la réception, atomisant et déformant ainsi la réalité linguistique. Il est notable que l'on retrouve à nouveau ici la notion d'atomisation, dont la récurrence dénonce l'aspect idéologique de la critique jakobsonienne. Jakobson fait appel à ce passage de l'article de Sechehaye auquel se référait également Hjelmslev dans « Langue et parole » :

« Quel que soit l'acte accompli par le sujet parlant, il est recueilli tel quel par l'entendeur qui le soumet à son analyse et l'interprète pour le comprendre. Cet acte de parole organisée, non pas passive, mais réceptive, n'est pas moins important que l'autre, et ici encore le sujet obtient des résultats en harmonie avec l'effort mental qu'il fournit. L'interprétation, comme la parole active, peut être banale, constructive ou destructive. Elle agit dans l'un ou l'autre de ces trois sens sur la conscience linguistique de celui qui l'opère.

C'est tout cela qui doit être analysé psychologiquement et linguistiquement à la lumière de toutes les données dont on peut disposer dans chaque cas.

Nous n'avons pas à tracer ici le programme détaillé de cette étude. Quelques indications toutes provisoires ne sont pas inutiles cependant.

[...]

Tous ces faits énumérés jusqu'ici concernent l'action du sujet parlant. Celle du sujet entendant se ramène toujours à deux opérations d'ailleurs simultanées et solidaires : l'interprétation et le classement.

L'interprétation de la série sonore perçue en éléments significatifs a un aspect phonologique et un aspect sémantique. Ce dernier implique, avec l'intuition des idées exprimées, la délimitation des unités expressives et par conséquent toute une série d'opérations d'analyse et de synthèse. On sait que, dans des cas innombrables, l'esprit de celui qui interprète peut hésiter entre des solutions divergentes dans ce domaine.

Quant au classement des unités reconnues, il touche d'abord au problème de l'identification (je reconnais ou je ne reconnais pas tel mot, tel suffixe, etc.), et il comporte ensuite une constante utilisation et révision du jeu des associations mentales des éléments significatifs entre eux ainsi que des éléments significatifs avec les choses, bref tout ce qui représente en nous le système même de la langue. » (Sechehaye, 1940 : p. 17-19).

Comme il apparaissait également dans la citation réduite produite par Jakobson, Sechehaye distingue entre « réceptif » et « passif », ce que ne fait pas Jakobson, qui affirme que le rôle de l'auditeur est « caractérisé comme étant réceptif ou passif ». Jakobson suit ici le *Cours de linguistique générale*, sur ce point fidèle aux notes d'étudiants. Aussi la précision de

Sechehaye – qui d’ailleurs ne mentionne pas la conception saussurienne qu’il n’entend donc pas nécessairement réfuter²⁶¹ – est-elle étrangère au propos saussurien, qui oppose moins exécution et réception au sens des composants de l’acte de parole que la « volonté individuelle » à la « passivité sociale », autrement dit le fonctionnement exécutif de la langue au fonctionnement linguistique lui-même, qui constitue la linguisticité de ce dernier. Comme le note Jakobson dans un autre développement, Saussure insiste ainsi sur l’aspect acoustique du son, support de la cristallisation sociale qui constitue la langue comme extérieure à l’individu :

« Il est clair que la théorie interprétant le sujet parlant comme étant le maître, le propriétaire unique de sa parole est trop simpliste. La parole est due à la réciprocité du destinataire et du destinataire. On ne peut pas parler dans le vide ; la parole doit atteindre²⁶² ; comme nous avons déjà signalé, l’acte de la parole est un acte bilatéral, et le côté réceptif en est un composant indispensable. L’acte individuel de l’émission à lui seul n’est que l’embryon du langage, suivant l’expression figurée de Saussure, et ce n’est qu’avec le concours de l’acte réceptif que naît le langage en tant que tel. Saussure a donc tort d’identifier cette émission sans résonance, cet acte individuel sans contexte social avec la parole, avec le fonctionnement réel de la langue. En définissant la parole de cette façon, Saussure se trouve dans l’impasse de la pensée rigoureusement individualiste marquant la fin du siècle. D’autre part, le maître lui-même s’écarte à maintes reprises de ce principe fondamental emprunté à la tradition néogrammairienne. Ainsi, il enseigne contrairement à sa thèse individualiste que le circuit de la parole suppose au moins deux individus et il reproche aux phonéticiens de l’époque leur habitude de s’attacher presque exclusivement à l’acte de phonation, c’est-à-dire à la production des sons par les organes (larynx, bouche, etc.), et de négliger le côté acoustique qui est la base naturelle de toute théorie. En d’autres termes, contrairement à la tradition réduisant la parole à l’émission et en dépit de sa propre définition étroite de la parole, Saussure superpose à l’émission des sons l’impression que les sons émis produisent sur l’auditeur, c’est-à-dire un fait intersubjectif. Ce n’est pas la faute de Saussure de ne pas avoir pu déployer une théorie conséquente du facteur intersubjectif dans le langage. Ce n’est que la pensée moderne qui assimile le problème essentiel de l’intersubjectif. J’ai surtout en vue les efforts récents dans cette direction du phénoménologue Husserl.

Nous avons cité la belle sentence de Saussure suivant laquelle l’acte individuel n’est que l’embryon du langage. On pourrait aller plus loin et dire que l’acte individuel de l’émission détaché de l’acte réceptif est une abstraction purement artificielle. Dans le langage, tout acte d’émission vise un auditeur réel ou imaginaire et cherche d’une part à s’adapter dès l’abord à cet auditeur et à l’adapter d’autre part. Le destinataire et le destinataire se supposent nécessairement et la parole porte dans sa structure l’empreinte de tous les deux. A côté du destinataire émettant la parole, elle a un autre maître *sui generis*, le destinataire qui assimile la parole en la percevant, en la comprenant et en l’interprétant à sa façon. Cette dualité devient surtout frappante quand on reproduit un énoncé entendu. Cet énoncé produit par un tiers, connu en syntaxe sous les termes de

²⁶¹ Il n’en va pas de même de Tullio de Mauro : « Au contraire, comme nous le savons aujourd’hui, l’audition est bien loin de pouvoir être considérée comme un simple mécanisme réceptif, un enregistrement inerte. Voir par exemple la conclusion à laquelle arrive G. A. Miller, *Langage et Communication*, Paris 1956, p. 111 : “Percevoir le discours n’est pas chose passive et automatique. Celui qui perçoit assume une fonction sélective en répondant à certains aspects de la situation globale et non à d’autres. Il répond aux stimuli selon une organisation qu’il leur impose. Et il remplace la stimulation absente ou contradictoire d’une manière compatible avec ses besoins et son expérience passée.” Cf. A. Thomatis, *L’oreille et le langage*, Paris 1963. » (Saussure, 1972 : p. 419, note 61).

²⁶² « attendre » dans les *Selected Writings*, mais « atteindre » dans *Linguistics*, lecture qui nous semble meilleure. Voir Jakobson (1984c) : p. 176.

“discours (direct ou indirect)”, d’“*oratio (recta vel obliqua)*” appartient à son auteur ainsi qu’à celui qui le reproduit en l’introduisant dans sa propre parole, de telle ou telle manière subjective. » (J.Thé. : p. 411-412).

La critique jakobsonienne repose donc sur une assimilation hâtive de l’exécution à l’émission, et l’on retrouve ici la différence fondamentale séparant l’élaboration saussurienne des élaborations structuralistes : tandis que le circuit saussurien de la parole représente avant tout le phénomène du langage que la délimitation de la langue viendra rendre appréhendable grâce à la subordination de la parole à la langue (de l’exécution à l’institution), l’émission est un aspect de l’acte de parole considéré comme phénomène constitué. Il faut en effet noter, avec Godel²⁶³, que le caractère social ou intersubjectif de la parole est un constat de première venue. C’est pourquoi il apparaît au point de départ de la théorisation saussurienne de la langue, dont l’examen du circuit de la parole exhibe ainsi exemplairement la logique. Saussure « enseigne [...] que le circuit de la parole suppose au moins deux individus », mais c’est pour ensuite en dégager la langue comme cristallisation sociale et fonctionnement socialement réglé dont la parole pourra ainsi être définie comme l’exécution. Aussi ne s’agit-il pas là d’une proposition « contrair[e] à sa thèse individualiste » – thèse par ailleurs inexistante, sinon dans la lecture projective de Jakobson –, mais d’une proposition empirique dont le concept de langue permettra l’élaboration théorique. Jakobson oppose quant à lui la conception saussurienne de la parole, grevée par « la discontinuité biologique de tout corps social », à la conception saussurienne de la langue qui aurait « su se débarrasser de cet héritage d’un empirisme sensualiste (ou comme disent les Russes, empirisme rampant) ». Il y a ici un glissement du propos relativement analogue à celui que l’on avait observé dans le passage précédent, et qui permet à présent d’attribuer à la parole les propriétés de la langue. Ces deux passages témoignent ainsi de manière on ne peut plus claire du caractère donné de ces deux objets que Saussure s’attache quant à lui à constituer, ouvrant la voie à la théorisation du second dans le cadre de l’élaboration du premier. Il faut noter à cet égard la confusion du propos jakobsonien, qui mêle sans hiérarchisation aucune le fait de s’adresser à quelqu’un, l’adaptation à l’auditeur et la pluralité d’énoncés qui est constitutive de tout entretien. Cette énumération se solde par un important contresens sur l’affirmation saussurienne que « l’exécution n’est jamais faite par la masse ; elle est toujours individuelle, et l’individu en est toujours le maître ». Il ne s’agit évidemment pas, dans cette proposition du *Cours de linguistique générale*, de l’entretien comme ensemble d’énoncés, ou de la parole comme « phénomène intersubjectif » requérant en tant que tel plusieurs protagonistes, mais de la parole comme phénomène langagier – « fonctionnement de la langue », selon l’expression que Jakobson emprunte à Sechehaye²⁶⁴ –, « psychologique » et physiologique, et dès lors

²⁶³ Le passage cité dans la note 257 se poursuit de la manière suivante : « Dans ce renversement d’un point de vue qui pouvait sembler juste, la vérité la plus apparente a été subordonnée à la plus cachée. Car le caractère social de la parole tombe sous le sens ; mais une institution est un fait plus profondément, plus essentiellement social que des relations et des échanges entre individus. » (Godel, 1957 : p. 149).

²⁶⁴ L’expression est d’ailleurs dangereuse, dans la mesure où elle laisse penser que la langue serait un objet mis en fonctionnement. Notons que, comme il apparaît dans le long développement cité plus haut lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, Sechehaye refuse cette définition : « La parole s’organise seulement plus ou moins selon les règles de la langue qu’elle a elle-même créées afin de devenir plus claire et plus efficace. Du même coup les conditions de la parole sont changées dans une large mesure, mais elle n’est pas pour cela atteinte dans sa nature propre. Elle garde ce quelque chose de spontané et de vivant qui est essentiel, parce que sans cela

nécessairement individuel puisqu'impliquant la participation des individus. C'est ce que démontre d'ailleurs l'argumentation jakobsonienne elle-même, dans la mesure où elle mêle deux arguments qui n'ont en réalité aucune incidence l'un sur l'autre. On ne voit pas, en effet, en quoi le fait que l'acte de réception soit actif permet d'affirmer que « [l']émission suppose la réception », et c'est pourquoi dans le deuxième développement, ayant montré que « [l]e destinataire et le destinataire se supposent nécessairement », Jakobson doit à nouveau en revenir au rôle du destinataire et reconnaître une « dualité » de la parole. On ne saurait mieux dire que, d'un certain point de vue, tout acte de parole, dans la mesure où il suppose – au minimum – deux interlocuteurs, est en réalité double, c'est-à-dire inévitablement individuel. bien qu'intersubjectif. Ce n'est que lorsque la parole est considérée comme énoncé – comme entretien constitué d'une pluralité d'énoncés ou comme énoncé adressé et entendu – qu'elle peut être appréhendée comme sociale, en tant qu'elle « porte dans sa structure l'empreinte de tous les deux [destinateur et destinataire] ». On retrouve ici le déplacement jakobsonien du langage à la parole, au sens des énoncés soumis à l'analyse du linguiste, et dont la langue, dès lors redéfinie comme norme explicative, permettra de rendre compte. Mais le fait notable dans ce développement est précisément la confusion du propos que nous relevions ci-dessus, et dans le cadre de laquelle le caractère individuel de la parole – au sens cette fois de l'acte de parole aussi bien que des énoncés – est réfuté au nom du caractère social de la langue. Comme il apparaît ici de manière très claire, parole et langue n'ont d'autre définition chez Jakobson que celle d'un ensemble d'énoncés et d'une norme explicative de la parole, sans autre consistance ontologique que celle que lui confère l'hypothèse corrélatrice de l'hypothèse structurale. S'y ajoute, selon la dualité constitutive du structuralisme, la définition préalable de la langue et de la parole permettant d'opposer norme et énoncés, et dont témoigne l'examen de la notion de parole. Dans ce cadre, Jakobson s'attache à démontrer ce que Saussure place quant à lui au point de départ : le caractère social de la parole, qui vient ainsi doubler la dimension sociale de la langue tout en déplaçant l'argumentation sur le plan de la parole. La parole étant d'avance conçue comme un phénomène de langue, l'argumentation se situe sur le plan empirique des définitions triviales de la parole et de la dimension sociale : la parole correspond au fait de parler, la dimension sociale à la mise en jeu de plusieurs personnes. Mais par ailleurs, comme le souligne Jakobson lui-même, la parole implique la langue dont elle est l'actualisation et auquel elle doit *in fine* son caractère social : « C'est un phénomène intersubjectif, par conséquent *social*. Rappelons-nous encore une fois que la langue et la parole s'opposent l'une à l'autre comme des valeurs virtuelles et des valeurs en acte. Suivant l'admirable définition de Sechehaye, la parole est le fonctionnement de la langue. » Aussi Jakobson a-t-il raison de souligner que tandis que Saussure affirme que « l'acte individuel n'est que l'embryon du langage », il ajoute quant à lui que « l'acte

il n'y aurait rien du tout. Cette spontanéité et cette vie de la parole peuvent être voilées derrière le déroulement des formules grammaticales. La parole semble être alors un simple fonctionnement de la langue ; mais elle est quand même toujours quelque chose de plus. Elle reste l'élément moteur et directeur de l'acte qui s'accomplit. C'est d'elle que jaillissent à l'improviste des possibilités créatrices – comme c'est d'elle aussi que procèdent toutes les négligences. » (Sechehaye, 1940 : p. 9). On lit cependant à la page suivante : « Ceci fait, la science de la langue, ainsi emboîtée, se construira en trois étages avec ses trois disciplines sur la base de la linguistique statique, avec ceci de particulier cependant que la discipline ne sera plus celle de la parole (qui figure déjà comme discipline emboîtante), mais celle de *la parole organisée*, celle du fonctionnement de la langue au service de la vie. » (Sechehaye, 1940 : p. 10).

individuel de l'émission détaché de l'acte réceptif est une abstraction purement artificielle ». En effet, le *Cours de linguistique générale* oppose précisément « acte individuel » – « cas individuel » dans les notes des étudiants, ce qui est plus clair²⁶⁵ – et « fait social » de la langue :

« Mais pour bien comprendre ce rôle, il faut sortir de l'acte individuel, qui n'est que l'embryon du langage, et aborder le fait social.

Entre tous les individus ainsi reliés par le langage, il s'établira une sorte de moyenne : tous reproduiront, – non exactement sans doute, mais approximativement – les mêmes signes unis aux mêmes concepts. » (Saussure, 1972 : p. 29)

et l'abstraction est celle de Jakobson qui reconstruit la totalité donnée que Saussure s'attache quant à lui à élaborer, selon la perspective indissolublement génétique et étiologique que nous avons essayé de mettre en évidence plus haut. On lira de même en conclusion du développement :

« Nous aboutissons nécessairement à une modification de la doctrine saussurienne concernant la langue et la parole. La langue a, à côté de l'aspect social, un aspect individuel et la parole a, à côté de l'aspect individuel, un aspect social. Par conséquent la distinction entre la langue, valeur virtuelle, et la parole, valeur en acte, est en principe indépendante de la distinction entre l'ordre social et individuel. (La moins importante !)

La langue, comme l'a bien entrevu Saussure, implique le "principe de continuité" (113). La langue prise dans son aspect individuel lève la séparation temporelle, la discontinuité des actes de la parole et confirme la persévérance de l'individu, la permanence et l'identité du moi. La langue prise dans son aspect intersubjectif lève la discontinuité d'un corps social, la séparation spatiale d'individu à individu et même de communauté à communauté, et confirme leur solidarité commune avec le passé et avec l'avenir. La parole, en tant qu'elle met en œuvre les valeurs de la langue, relie l'énonciation momentanée avec le moi permanent de son auteur et avec la collectivité présente. Par conséquent, la parole se présente simultanément comme une manifestation de l'individu et d'une sphère intersubjective, sociale. » (J.Thé. : p. 414-415).

²⁶⁵ Rappelons les notes de Constantin, particulièrement claires sur ce point : « Par cette coordination nous approchons de l'idée de la langue, <mais encore à l'état individuel. Nous ne considérons encore que cas individuel>

2^o) L'acte social ne peut résider que chez les individus additionnés les uns aux autres, mais comme pour tout autre fait social, il ne peut être considéré hors de l'individu. Le fait social, ce sera une certaine moyenne qui ne s'établira, qui ne sera sans doute complète chez aucun individu. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 216). La métaphore de l'embryon provient des notes de Dégallier et de Joseph : « [Dégallier] Par là, nous approchons d'une idée de **langue** ; **mais** nous ne considérons encore que cas **individuel**, embryonnaire.

II^o <Fait> social

Ce sera **une** certaine **moyenne** qui **s'établira** (sans être reproduite de façon exacte dans l'individu, **mais** approximative).

[Mme Sechehaye] Case de **coordination** : cela nous rapproche de l'idée de **langue**.

2^o L'acte social.

C'est **une** certaine **moyenne**.

[Joseph]

Par là, nous approchons d'une idée de **langue**, **mais** nous ne considérons encore que ce cas **individuel**, embryonnaire.

II^o Examinons le *fait social*.

Ce sera **une** certaine **moyenne** qui **s'établira** (sans être reproduite d'une façon exacte, **mais approximativement**). » (Saussure, 1967 : p. 39).

On retrouve ici, significativement, la notion de continuité, qui renvoie chez Saussure à l'extériorité de la langue par rapport à l'individu, mais chez Jakobson à cet avatar structural de la dimension du social qu'est la norme, tout à la fois substitut et postulat transcendant à cette dernière, dont elle permet ainsi la relégation. Le déplacement de l'argumentation sur le plan de la parole témoigne alors tout à la fois de l'impossibilité jakobsonienne de dépasser le donné de la parole, et d'une tentative de définir la parole comme un phénomène linguistique, tentative dès lors vouée à l'échec puisque fondée sur le donné qu'il s'agirait précisément d'élaborer en distinguant entre langue et parole au sens saussurien, au lieu que Jakobson se contente d'une analyse de la « notion complexe de langage », c'est-à-dire du postulat d'une norme régissant les énoncés et, pour le reste, de l'objet indistinct que désigne cette « notion complexe ». Le paradoxe apparaît de manière très nette dans l'examen des objections que Jakobson prévoit à sa thèse du caractère social de la parole, et qui témoignent en premier lieu du caractère éminemment empirique de l'argumentation jakobsonienne, ainsi déplacée sur le plan de la parole. On lit en effet ensuite :

« Contrairement à la théorie individualiste de ce fonctionnement, théorie soutenue par Saussure et ses disciples, deux linguistes modernes, un Russe et un Anglais ont développé une conception nettement sociologique. C'est d'abord Voloshinov qui, dans son livre russe *Le marxisme et la philosophie de la langue*, défend la thèse "La parole est sociale". Voloshinov fait observer que l'orientation de la parole vers l'interlocuteur a une grande importance. La parole est en réalité un acte bilatéral. Deux questions la déterminent dans la même mesure, à savoir : qui adresse la parole et à qui elle est adressée. La parole est un produit des rapports réciproques entre le sujet parlant et l'auditeur. L'un y trouve son expression précisément par rapport à l'autre. La parole est un pont entre moi et autrui. C'est un territoire commun entre le sujet parlant et son partenaire.

Le linguiste anglais Alan H. Gardiner, chercheur éminent dans le domaine de la linguistique générale et de l'égyptologie, a consacré aux problèmes de la parole un livre spécial, riche en contenu, paru à Oxford en 1932 sous le titre *The Theory of Speech and Language*. Suivant l'une de ses thèses essentielles, la parole (*speech*) ainsi que quelques autres actes humains ont simultanément deux aspects – l'un social et l'autre individuel²⁶⁶.

²⁶⁶ Notons que, sur ce point, Gardiner rejoint précisément, *mutatis mutandis*, la distinction saussurienne des deux modes d'existence de la langue et de la parole dans la collectivité : « § 22. **The act of speech at once social and individual.** The facts set forth in the last paragraph establish beyond a doubt that the act of speech is a social act, seeing that it necessarily involves two persons, and may possibly involve more, if there be a number of listeners. But it must be clearly recognized that, speaking of a social act, I do not mean a collective one. On the contrary, every act of speech is individual in the sense that it springs from an impulse or volition on the part of a single person. It is true that speech has become so easy and frequent a performance, that to describe it as the result of a volition may seem exaggerated. But at least we must admit that it is always open to the speaker to speak or to be silent. The initiative is always his. On the other hand, we must guard against the supposition that the part of the listener is wholly passive. He is a recipient rather than an initiator, no doubt, but the act of understanding is one which demands considerable mental effort. We saw in the last chapter (§ 11) that in the course of actual speech, the words serve mainly as clues. It is upon the listener that devolves the duty of interpreting those clues, of finding the thing-meant. Accordingly, also from the standpoint of the listener's activity, the act of speech is individual as well as social. Sometimes the part to be played by the listener greatly transcends the mere effort of comprehension. In questions and commands a definite responsive movement is expected of him. This responsive movement lies, it is true, outside the speaker's own linguistic act, but in a sense it belongs to it, questions and commands being otherwise inexplicable.

Speech is, of course, not the only human activity with at once a social and an individual aspect. The relations of master and servant, or those of buyer and seller, are on much the same footing as the relations of speaker and listener. The social character of speech is, however, rendered specially prominent by the ease and frequency with

C'est de nouveau le dialogue et notamment les rôles interchangeables des interlocuteurs qui servent à démontrer le caractère social de la parole.

Il semblerait qu'une objection se présente d'elle-même : c'est avec le dialogue qu'opèrent les partisans du caractère social de la parole. Par contre on pourrait citer le monologue comme un tout réellement individuel, comme parole dont l'individu est pleinement le maître. Mais cette objection ne tient pas. » (J.Thé. : p. 407).

L'argumentation est notable :

« Le meilleur travail linguistique traitant du dialogue, l'étude russe de Lev Yakubinsky "Sur la parole dialogique", publiée dans le recueil *Russkaja Reč'* à Pétersbourg en 1923, met en relief un fait de grande importance, un fait souvent oublié malgré son évidence : à savoir que la forme dialogique de la parole est primordiale, tandis que le monologue est un produit secondaire. Dans les communautés plus ou moins primitives le monologue fait défaut ; ainsi, même dans les villages des Serbes de Lusace, relativement proches de la vie urbaine, le meilleur observateur de la langue en question, l'éminent linguiste Ščerba a observé une incapacité générale de parler en monologues. Certes, les communautés primitives possèdent des monologues rituels ou des monologues poétiques, notamment des contes, des poèmes épiques, etc., mais l'agencement de ces monologues est tout à fait particulier. Avant tout, ces rapsodes, ces narrateurs issus du peuple ne se considèrent pas eux-mêmes comme des auteurs, comme des maîtres souverains de leurs monologues. Ces monologues parlés ou chantés préexistent dans la collectivité de la même façon que la langue, et l'artiste les reproduit en y introduisant certaines variations personnelles ou bien occasionnelles, c'est-à-dire en adaptant les valeurs données, le schéma traditionnel, à la situation concrète. J'ai essayé en collaboration avec l'ethnographe russe Bogatyrev de mettre en relief cette structure particulière du folklore, en rapprochant les traditions populaires de la "langue" dans les sens saussurien du mot. Je renvoie donc ceux qui s'intéressent à ce problème à l'article "Folklore comme forme particulière de création poétique" que nous avons publié dans le recueil *Donum Natalicum Schrijnen* en 1929. Et même dans le folklore – au fur et à mesure que nous nous éloignons des formes les plus rituelles, les plus pétrifiées et que par conséquent le rôle de l'improvisation monte – la narration tend à se rapprocher du dialogue. J'ai eu l'occasion d'observer en Grande Russie, dans le district de Vereya, un conteur célèbre parmi les paysans de la contrée. Ce moujik illettré était d'un rare talent. En racontant des contes-fabliaux traditionnels il y introduisait en véritable artiste beaucoup d'improvisation personnelle. Mais il était totalement incapable de raconter ces contes d'une manière monologique. Homme d'un esprit très éveillé, il se rendait bien compte de cette incapacité. "Est-ce que c'est possible", me disait-il,

"... de raconter des histoires sans aucun prétexte ? Non, je viens à l'auberge, on cause, et voici quelqu'un qui dit : Dieu n'existe pas ! Alors c'est à moi de riposter : Tu mens, fils de chienne, comment est-ce que cela peut être qu'il n'y a pas de Dieu ? Et je lui raconte un conte là-dessus. Maintenant un autre ajoute : C'est vrai, Dieu existe. Et moi je lui dis : Non, toi à ton tour tu mens, où est-ce que tu as vu Dieu ? Et je leur raconte un autre conte, contre l'existence de Dieu. Je ne conte que pour contredire."

Pour un conteur de ce type-là les répliques des auditeurs sont comme on l'a déjà maintes fois observé, un élément constitutif de ses contes, souvent même un élément indispensable. » (J.Thé. : p. 408-409).

Comme plus haut Martinet, Jakobson ne semble pas s'apercevoir que monologuer, c'est encore parler. Sa perspective est cependant différente de celle de Martinet, dans la mesure où

which the roles are there interchanged. In conversation, the person speaking at one moment becomes the listener at the next, and vice versa. » (Gardiner, 1932 : p. 64-65).

il ne s'agit pas de langue mais de parole : s'il s'agissait chez Martinet de types d'usage de la structure, ce n'est que dans la mesure où le caractère social de la parole est attribué au dialogue – c'est-à-dire à la parole et non, comme chez Saussure, à la langue – que le monologue peut constituer une objection au caractère social de la parole. On mesure ici combien la réflexion jakobsonienne est empirique, Jakobson réfutant la théorisation saussurienne à l'aide de constat empiriques dont il ne peut dès lors rendre raison. Comme le souligne ici Jakobson à sa manière, la « parole » – qui cependant, dans le cadre de la théorisation saussurienne, ne pourrait plus être dénommée telle – n'a aucune raison d'être intersubjective, mais l'est précisément dans la seule mesure où elle est linguistique, qu'elle soit, dès lors, monologue ou dialogue. Comme chez Martinet, la langue se trouve donc présumée, puis socialisée, selon la relation additive que le structuralisme institue entre langue et dimension sociale. Mais la socialisation intervient ici sous la forme du dialogue, dans la mesure où l'argumentation a été portée sur le plan de la parole. La dimension sociale prend alors la forme de la structure, structure des « monologues parlés ou chantés » qui « préexistent dans la collectivité de la même façon que la langue » ou structure dialogique de la narration tendant à se rapprocher du dialogue. Comme nous l'avons vu plus haut, il s'agit de fait avant tout, chez Jakobson, d'analyse des messages, et non d'édification de la langue. Mais dans cette mesure même – et là encore, bien que de manière différente, comme chez Martinet –, la dimension sociale intervient également en amont, sous la forme de la linguisticité de la parole, à laquelle renvoie en réalité la dimension dialogique. On lit ainsi ensuite :

« Comment se présente le rapport entre dialogue et monologue dans le développement du langage enfantin ? Il semblerait que c'est avec une sorte de monologue que le bébé à l'âge du babil entame son activité linguistique. Or le soliloque spontané et sans but de l'enfant qui babille n'a rien à voir avec le langage. Les mouvements articulatoires variés que produit l'enfant qui babille, ainsi que les divers autres mouvements spontanés qui lui sont familiers à ce moment-là, comptent parmi les phénomènes d'ordre purement biologique (cf. H. Delacroix, *L'enfant et le langage*, 1934). En passant à l'apprentissage du langage, l'enfant élimine presque toutes ou même intégralement les articulations qu'il produisait aisément pendant la période du babil. Le passage de l'enfant au langage est dès les premiers tâtonnements un fait d'ordre social. L'enfant s'exerce à un semblant de dialogue. Il cherche à s'adapter au milieu. On lui parle, il donne une sorte de réponse et, selon la fine observation du célèbre linguiste hollandais van Ginneken, la tendance à s'adapter à l'interlocuteur va si loin que l'enfant essaie de réagir contre le chuchotement par un chuchotement, contre la voix élevée par une voix élevée et contre l'abaissement de la voix par un abaissement analogue. Au désir de communiquer avec autrui vient s'ajouter la faculté de lui communiquer quelque chose. C'est ainsi que surgit le langage chez l'enfant. Il surgit précisément dans la sphère intersubjective, dans le domaine social, et précisément sous la forme dialogique, bien que souvent le rôle de destinataire l'attire davantage que celui de destinataire, comme le met en relief Piaget dans son livre intéressant *Le Langage et la pensée chez l'enfant* (Neuchâtel 1930). Bien sûr nous devons tenir compte des soliloques remplissant souvent la solitude de l'enfant, surtout de celui qui s'endort. L'objet de ces énoncés est presque nul, c'est l'énoncé pour lui-même, les mots pour eux-mêmes qui deviennent l'objet essentiel de l'intérêt enfantin, la fonction communicative du langage cède la place à la fonction esthétique, et dans ces conditions la parole se change souvent en glossolalie. Dans le domaine de l'esthétique, domaine du jeu avec le langage, l'aspect individuel peut s'émanciper dans une plus haute mesure. » (J.Thé. : p. 410-411).

On retrouve ici en premier lieu la question de la structure de la parole, significativement prise en charge en termes de fonction, « fonction esthétique » favorisant l'aspect individuel, par opposition à la « fonction communicative » qui implique quant à elle la structure dialogique, et ce, comme l'affirme ensuite Jakobson, jusque dans la forme monologique de la parole :

« Nous avons pu constater que la forme dialogique de la parole est une forme intersubjective par excellence et nous avons essayé de démontrer le caractère secondaire, dérivé du monologue. Mais, même si nous abordons la forme monologique de notre parole, nous découvrons au fond le même caractère intersubjectif. Il est vrai que l'intermittence des rôles caractéristiques du dialogue manque dans le cas du monologue. Ici, les rôles du sujet parlant d'un côté, et de l'auditeur (ou des auditeurs) de l'autre, sont nettement partagés. Mais le rôle de l'auditeur du monologue, tout en restant purement réceptif, n'est aucunement passif. L'auditoire interprète, comprend à sa façon, suit le monologue entendu ou bien manifeste un manque d'attention, apprécie ou désavoue, en un mot l'auditoire *réagit*. Virtuellement il répond et le sujet parlant, le monologiste, tend à tenir compte de ces réactions de l'auditoire, il cherche à le gagner, il tâche de trouver une langue commune avec ses auditeurs, il s'adapte d'avance au destinataire de son monologue. » (J.Thé. : p. 411).

Mais par ailleurs, ce développement sur le langage enfantin n'est pas sans évoquer les développements de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » et de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* que nous avons analysés lors de notre examen de la question de l'arbitraire du signe puis partiellement rappelés ci-dessus, et où il s'agissait de la constitution de la langue chez l'enfant. Le dialogue enfantin signe ainsi l'accession au langage. Inversement, le soliloque véritable ne saurait être que pathologique :

« On pourrait nous objecter que nous laissons de côté les monologues des tragédies classiques, monologues que les héros de ces pièces prononcent à part, sans s'adresser à qui que ce soit. (Nous faisons abstraction de l'auteur qui destine au public, cela va de soi, tous les monologues ou dialogues de ses personnages.) Mais même dans le drame, ces soliloques sont un phénomène secondaire qui suppose un haut développement des conventions théâtrales et qui a rencontré au début une opposition. Dans l'histoire de la poésie également, la lyrique pure de la première personne (le soliloque, la méditation) est un fait relativement tardif. Ce qui précède est la lyrique de deux personnes, les effusions de moi à toi, subordonnant dans la prière la première personne à la seconde ou bien au contraire dans la poésie didactique ou magique la seconde à la première. En dehors de l'art, ces pensées à haute voix n'existent que dans des cas nettement pathologiques, des cas d'extériorisation involontaire, spontanée du langage. » (J.Thé. : p. 412).

Mais tandis que dans cette perspective²⁶⁷ l'accession au langage est conçue comme l'intériorisation d'un dialogue, la parole intérieure apparaît par ailleurs comme un type de parole, et non seulement comme un « reflet du langage extériorisé », type de parole doté en tant que tel d'une structure particulière, et à propos duquel Jakobson peut ainsi conclure contre toute logique que « [l]a socialisation s'[en] empare jusqu'à un certain degré » :

²⁶⁷ Et comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre. Voir la note 1339 de ce chapitre.

« Quelle est la place du langage intérieur dans notre vie ? En règle générale, l'homme pense plus qu'il ne parle. La pensée a besoin de signes ; parmi ces signes une place importante appartient aux signes linguistiques. Ceux-ci jouent un grand rôle, sans pourtant exercer de monopole comme le montrent les nombreuses observations des psychologues. La pensée peut se passer des mots en recourant aux autres séries de signes. Par conséquent on ne saurait adhérer à la formule suivante de Saussure : "abstraction faite de son expression par les mots, notre pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte" (155). Ce n'est pas l'expression par les mots qui est indispensable pour la pensée, mais l'expression par des signes quelconques, par exemple par des formules algébriques ou par d'autres idéogrammes. Saussure lui-même ajoute immédiatement avec raison que "sans le recours [*sic*] des signes nous serions incapables de distinguer deux idées d'une façon claire et constante". Mais quelques lignes plus loin il substitue de nouveau la langue aux signes, bien qu'il reconnaisse que la langue n'est pas l'unique "système de signes exprimant des idées", mais seulement le plus important de ces systèmes variés (33). Les psychologues (cf. Delacroix) constatent que le langage intérieur n'est pas continu, au moins chez la plupart des sujets. Très fragmentaire dans les opérations de basse tension, le langage intérieur même dans la méditation réfléchie peut n'être que partiel. "Les phrases", dit Egger, "peuvent être abrégées. Ces mots n'ont un sens si plein que pour l'individu qui les conçoit... Des expressions synthétiques comme : 'Malheureux...! Un autre...! Jamais...!' suffisent, même isolées de tout contexte explicatif quand nous nous parlons à nous-mêmes." C'est un langage dérivé présentant des énoncés implicites, extrêmement elliptiques et des mots se substituent arbitrairement à d'autres mots ou à des phrases entières. Souvent ces mots ne sont pensés que partiellement, avec des éisions ; le côté extérieur de ces mots peut se présenter sous forme d'images uniquement acoustiques ou uniquement motrices, ou bien sous la forme d'images optiques des mots écrits. Ou enfin le côté extérieur du mot, son signifiant manque de surgir, et nous concevons uniquement l'unité et la signification de ce mot sans support phonique ou graphique : c'est ce que K. Goldstein, l'éminent psychiatre de Harvard, appelle "le concept du mot" (*Wortbegriff*). Chacun de nous connaît ce sentiment, quand on veut dire un mot : on sait qu'il existe et on connaît exactement sa signification, mais sa forme phonique ne vient pas à l'esprit.

Le langage intérieur n'est donc qu'un substitut, un reflet du langage extériorisé, il n'en est qu'une ébauche et il ne devient langage autonome, langage véritable, langage déployé, (langage) explicite, complet, qu'en tendant vers l'extériorisation, vers l'entretien. Et à mesure que le langage intérieur se déploie et se rapproche du langage parlé, il est enclin à assumer une forme dialogique, forme d'un véritable entretien avec soi-même ou avec un interlocuteur imaginaire. L'introspection et les belles-lettres nous fournissent une quantité d'exemples de ces quasi-dialogues.

Le dialogue, phénomène intersubjectif par excellence comme le souligne le terme grec, pénètre donc même dans le langage intérieur qui s'adapte à l'idée d'une *altera pars* et aux formes spécifiques de l'entretien. La socialisation s'empare jusqu'à un certain degré même de la parole intérieure. Le procédé en question a donc une plus large extension que celui de l'extériorisation du langage. » (J.Thé. : p. 413-414).

Il sera d'ailleurs question ensuite, dans « Communication and Society » (1973), puis dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978), de deux types et schémas de communication, respectivement intra- et interpersonnelle :

« When speaking of language as a communicative tool, one must remember that its primary role, interpersonal communication, which bridges space, is supplemented by a no less important function which may be characterized as intrapersonal communication. The latter gradually develops in children's acquisition of language and creates such important mental procedures as inner speech with its internal dialogues. While interpersonal

communication bridges space, intrapersonal communication proves to be the chief vehicle for bridging time²⁶⁸. » (J.CS : p. 98)

« De même, les rôles de destinataire et de destinataire dans le schéma de communication représentent deux objets d'étude indissociables. La parole intérieure, par exemple, thème fort important, signifie que les deux rôles incombent à la même personne. En outre, les deux formes de parole, intérieure et manifeste, constituent deux schémas de communication étroitement connexes où les processus cognitifs jouent un rôle également fondamental, si bien qu'on ne peut jamais séparer les aspects *inter-* et *intrapersonnels*²⁶⁹. » (J.SS : p. 284).

On notera à cet égard la confusion du propos jakobsonien, où il est successivement question de « langage dérivé », de « substitut » et de « reflet du langage extériorisé », puis d'« ébauche » qui « ne devient langage autonome, langage véritable, langage déployé, (langage) explicite, complet, qu'en tendant vers l'extériorisation, vers l'entretien », enfin de « langage intérieur » par opposition au « langage parlé » – syntagme repris en outre par celui de « parole intérieure » –, sans que l'on sache jamais, dès lors, si et en quoi le « langage » intérieur est du langage. Ce passage de « La théorie saussurienne en rétrospection » est d'ailleurs tout à fait notable eu égard à la distinction sémiotique/sémiologie, car si Saussure affirme qu'« abstraction faite de son expression par les mots, notre pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte » – comme nous l'avons vu plus haut, il s'agit dans les notes d'étudiants de la langue et non des mots –, c'est là une définition du signe en même temps que de la langue, de sorte que la remarque jakobsonienne témoigne avant tout d'une absence de théorisation du rapport son/sens.

La coïncidence avec les textes relatifs au langage enfantin est loin d'être fortuite. De fait, le traitement jakobsonien de la dimension du social n'est pas sans rappeler l'évitement du principe de l'arbitraire du signe que nous avons tenté de mettre en évidence plus haut, et dont les enjeux sont analogues puisqu'il s'agit de la constitution de la langue. La notion de langue individuelle manifeste d'ailleurs une contradiction tout à fait comparable, et parallèle, à la circularité des rapports entre similarité et contiguïté. On retrouvera ainsi dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » (1952) une argumentation analogue à celle qui a été déployée dans ce texte pour soutenir la thèse du caractère social de la parole, mais significativement mêlée à la réfutation des thèses « préwhitneyennes » évoquées ici pour faire apparaître la nécessité de la notion « saussurienne » de norme, et dotée d'une conclusion qui semble en contradiction avec la notion de langue individuelle :

²⁶⁸ « Quand on parle du langage comme d'un outil de communication, il faut se rappeler que son rôle primaire, la communication interpersonnelle, qui jette un pont dans l'espace, est complété par une fonction non moins importante, qui peut être caractérisée comme la communication intrapersonnelle. Cette dernière se développe progressivement dans l'acquisition du langage par les enfants et crée des processus mentaux aussi importants que le discours intérieur avec ses dialogues internes. Tandis que la communication interpersonnelle jette un pont dans l'espace, la communication intrapersonnelle se révèle être le principal véhicule pour jeter un pont dans le temps. »

²⁶⁹ « The roles of the addresser and the addressee in verbal communication are two inseparable topics of investigation ; and inner speech, an important variety of this double theme, means the assignment of the two roles to one and the same person. Both forms of speech (inner and outer) are two closely interconnected processes of communication, and cognition plays a substantial role in both of them. One must take persistently into account the activities of communication and cognition in both their *interpersonal* and *intrapersonal* aspects. » (J.SS : p. 237).

« La théorie de la communication me paraît une bonne école pour la linguistique actuelle, tout comme la linguistique structurale est une école utile pour les ingénieurs des communications. Je pense que la réalité fondamentale à laquelle le linguiste a affaire, c'est l'interlocution – l'échange de messages entre émetteur et receveur, destinataire et destinataire, encodeur et décodeur. Or on constate actuellement une tendance à en revenir à un stade très, très ancien, je dirais un stade pré-whitneyen, de notre discipline : je parle de la tendance à considérer le discours individuel comme la seule réalité. Cependant, je l'ai déjà dit, tout discours individuel suppose un échange. Il n'y a pas d'émetteur sans receveur – sauf, bien entendu, quand l'émetteur est un ivrogne ou un malade mental. Quant au discours non extériorisé, non prononcé, ce qu'on appelle le langage intérieur, ce n'est qu'un substitut elliptique et allusif du discours explicite et extériorisé. D'ailleurs, le dialogue sous-tend même le discours intérieur, comme l'ont démontré une série d'observations, de Peirce à Vygotsky.

C'est comme d'habitude avec un grand intérêt que j'ai lu l'article sur l'*idiolecte*, distribué par mon vieil ami Hockett. Cet article ramène l'idiolecte aux habitudes caractérisant le parler d'un individu particulier à un moment donné, et en exclut tout ce qui, dans les habitudes linguistiques de cet individu, se réfère à la compréhension du discours des autres. Or, si tous les propos que je tiens à Cambridge étaient observés et enregistrés sur une longue période, on ne m'entendrait jamais prononcer le mot "idiolecte". Et cependant maintenant, comme je m'adresse à vous, je l'emploie, parce que je m'adapte au langage de mes adversaires potentiels, Hockett par exemple. Et j'emploie beaucoup d'autres mots encore de la même manière. En parlant à un nouvel interlocuteur, chacun essaye toujours, délibérément ou involontairement, de se découvrir un vocabulaire commun : soit pour plaire, soit simplement pour se faire comprendre, soit enfin pour se débarrasser de lui, on emploie les termes du destinataire. La propriété privée, dans le domaine du langage, ça n'existe pas : tout est socialisé. L'échange verbal, comme toute forme de relation humaine, requiert au moins deux interlocuteurs : l'idiolecte n'est donc, en fin de compte, qu'une fiction quelque peu perverse²⁷⁰. » (J.Res. : p. 32-33).

Il apparaît nettement, dans ce passage – malgré, à nouveau, l'ambiguïté des propos relatifs au langage intérieur –, que le caractère social de la parole renvoie au caractère social de la langue. Or, par ailleurs, Jakobson ne se contente apparemment pas de rejeter la notion d'idiolecte au sens d'une langue limitée aux « habitudes caractérisant le parler d'un individu

²⁷⁰ « Communication theory seems to me a good school for present-day linguists, just as structural linguistics is a useful school for communication engineering. I think that the basic reality facing a linguist is the interlocution – the exchange of messages between sender and receiver, between addresser and addressee, between encoder and decoder. There occur attempts to revert to a very, very old, I should say pre-Whitneyan, stage of our science in considering individual speech as the only reality. As I already mentioned, individual speech doesn't exist without an exchange. There is no sender without a receiver – oh, yes, there is, if the sender is drunk or pathological. As to non-exteriorized, non-uttered, so-called inner speech, it is only an elliptic and allusive substitute for the more explicit, enunciated speech. Furthermore, dialogue underlies even inner speech, as demonstrated from Peirce to L. S. Vygotskij.

With the customary great interest I read the paper on *Idiolect*, distributed by my old friend C. F. Hockett. This paper confines the idiolect to a single individual's habits of speaking at a given time, not including his habits of understanding the speech of others. If my Cambridge utterances over a longer period were observed and tape-recorded, one would never hear me use the word "idiolect". Nevertheless now, when speaking with you, I use it because I am adapting myself to my potential opponents, for instance, to Hockett. I use many other terms in the same way. Everyone, when speaking to another person, tries, deliberately or involuntarily, to hit upon a common vocabulary : either to please or simply to be understood or, finally, to bring him out, he uses the terms of his addressee. There is no such thing as private property in language : everything is socialized. Verbal exchange, like any form of intercourse, requires at least two communicators, and idiolect proves to be a somewhat perverse fiction. » (J.Res. : p. 559).

particulier à un moment donné » et excluant « tout ce qui, dans les habitudes linguistiques de cet individu, se réfère à la compréhension du discours des autres », mais affirme également que « [l]a propriété privée, dans le domaine du langage, ça n'existe pas » et que « tout est socialisé », alors que, comme nous l'avons vu ci-dessus, la notion jakobsonienne de langue individuelle, telle qu'elle apparaît dans « La théorie saussurienne en rétrospection²⁷¹ », implique non seulement une sélection personnelle des valeurs collectives, mais également des déviations par rapport à la norme collective. Du reste, la notion d'idiolecte, telle qu'elle apparaît dans le chapitre en référence dans les *Essais de linguistique générale*²⁷², ressemble fort à la langue individuelle de « La théorie saussurienne en rétrospection ». Hockett la définit en effet de la manière suivante :

« The firmest point of departure for synchronic dialectology is the *idiolect*. Generally speaking, the totality of speech habits of a single person at a given time constitutes an idiolect. » (Hockett, 1958 : p. 321)

– sans mention, donc, de l'exclusion de « tout ce qui, dans les habitudes linguistiques de cet individu, se réfère à la compréhension du discours des autres », exclusion d'ailleurs contradictoire avec la notion de *common core* qui intervient ensuite –, précisant à la fin du chapitre suivant :

« The third approach – via overall pattern [c'est-à-dire celle qui, une fois établi un groupe d'idiolectes, « attempts to determine the overall pattern of the whole group of idiolects, by taking a statistical sample of idiolects [...] and operating on them together » (Hockett, 1958 : p. 337)] – is particularly useful in that it affords us an excellent frame of reference for dealing with pattern differences between idiolects or dialects. The overall pattern of a language is a sort of arsenal ; each idiolect represents a selection from it, sometimes symmetrical and sometimes skew. » (Hockett, 1958 : p. 337).

Dans la logique de ce que nous avons vu ci-dessus, la langue individuelle apparaît donc tout à la fois sociale et individuelle, nécessairement sociale, mais par ailleurs individuelle par opposition à la norme sociale. Jakobson convoquait déjà, dans « La théorie saussurienne en rétrospection », la notion de convention :

« Tandis que l'œuvre de Saussure s'est absorbée dans l'analyse de la langue prise dans son aspect social, ce sont surtout ses disciples genevois qui ont cherché à avancer l'étude linguistique de l'individu, et on remarque parfois dans leurs travaux une confusion dangereuse de deux notions en fait distinctes. C'est le langage de l'individu d'une part et la marque individuelle, le côté personnel dans le langage de l'autre. Nous trouvons d'ailleurs déjà des traces de cette identification dans le *Cours* du maître opposant “le fait de parole, qui dépend de la liberté individuelle” au fait de langue, “marque de l'usage collectif” (173). Pourtant, l'individu appartient indispensablement à une collectivité et se sert de sa langue ; l'individu s'adapte à ses interlocuteurs. Ces vérités paraissent être bien banales. Néanmoins, les investigateurs sont souvent enclins à exagérer l'individuel, le personnel dans les manifestations linguistiques de l'individu. Le langage étant pour nous en premier lieu un instrument de communication, c'est la fonction communicative et les moyens desservant cette fonction qui sont le plus facilement observés, abstraits et

²⁷¹ Voir également J.Zu. : p. 284-285, cité ci-dessous.

²⁷² Voir J.Res. : p. 32, note 2. Cette note indique le chapitre 28 de *A Course in Modern Linguistics*. Il s'agit en réalité du chapitre 38, intitulé « Idiolect, dialect, language », le chapitre 28 étant consacré à la « Derivation ».

analysés par les sujets parlants, tandis que la fonction expressive du langage et ses moyens formant une couche affective du langage, par conséquent une couche moins intellectualisée, se prêtent moins aisément à l'abstraction et à l'analyse. On remarque l'exprimé sans se rendre compte des moyens expressifs en eux-mêmes et pour eux-mêmes. Par conséquent, la langue intellectuelle, l'ensemble des conventions nécessaires pour permettre aux membres d'une collectivité de se communiquer diverses idées est bien mieux connue de la science, bien mieux étudié que le côté affectif du langage. Et en observant attentivement les procédés variés de l'emphase, de l'affectivité dans la parole, à savoir l'allongement des voyelles ou des consonnes, les déplacements de l'accent, les modifications de l'intonation et du débit, les particularités accessoires dans la prononciation de certains phonèmes, les changements dans l'ordre des mots, les redoublements, les omissions, en notant tous ces traits du langage affectif, on est tenté de les envisager comme des apports de la parole individuelle. Par exemple, dans les travaux autrement très instructifs de Ch. Bally, ces faits du langage affectif se trouvent diamétralement opposés aux phénomènes de la langue, ils sont conçus comme relevant uniquement de l'individu et non de l'institution sociale ; ils sont traités comme des improvisations spontanées.

Ce point de vue est réfuté par les faits linguistiques. La majorité écrasante des moyens du langage affectif n'est pas moins collective et moins conventionnelle que les moyens du langage intellectuel. Chaque communauté parlante possède les deux systèmes, étroitement liés, d'une part la langue intellectuelle que nous venons de définir, et de l'autre la langue affective, l'ensemble des conventions nécessaires pour permettre aux membres de la collectivité donnée d'exprimer, de se suggérer leur sensibilité. (Cf. A. Marty, *Untersuchungen zur Grundlegung der Allgemeinen Grammatik und Sprachphilosophie*, Halle 1908). Le langage du sentiment veut nous donner l'impression d'être un langage très spontané, langage de la nature, et l'individu cherchant à s'exprimer lui-même nous semble disposer librement d'un fonds de moyens naturels communs à toute l'humanité et y puiser à son gré. Or, en réalité le répertoire des moyens expressifs dépend de celui des moyens de la langue intellectuelle correspondante. C'est la structure de la langue intellectuelle donnée qui importe dans le choix des moyens expressifs. Ainsi, une langue où la place de l'accent de mot joue un rôle distinctif, ne fait presque pas usage des déplacements expressifs de l'accent : russe *pláču, plačú, vína, viná*, etc. ; d'autre part une langue où la place de l'accent n'a aucune valeur sémantique se sert largement des déplacements expressifs de l'accent, par exemple, le français : beaucoup, jôli. [...] ²⁷³ » (J.Thé. : p. 415-416).

Le développement intervient après la conclusion citée plus haut ²⁷⁴, et le cadre en est ainsi celui de la distinction entre langue sociale et langue individuelle : « Tandis que l'œuvre de Saussure s'est absorbée dans l'analyse de la langue prise dans son aspect social, ce sont surtout ses disciples genevois qui ont cherché à avancer l'étude linguistique de l'individu ». Jakobson distingue alors entre « langage de l'individu » et « marque individuelle » ou « côté personnel dans le langage ». Significativement, la distinction n'est pas sans rappeler l'inclusion hjelmslevienne de la stylistique dans la grammaire, puis le refus, exprimé dans « Structure générale des corrélations linguistiques », de la distinction jakobsonienne entre le « langage de représentation » et le « langage de fonction déclenchante ». Jakobson rapporte en effet cette distinction à la distinction saussurienne entre langue et parole, et l'argument est remarquable : « l'individu appartient indispensablement à une collectivité et se sert de sa langue ; l'individu s'adapte à ses interlocuteurs ». Jakobson réintroduit ainsi la dimension

²⁷³ La coupure est des éditeurs du manuscrit de Jakobson.

²⁷⁴ J.Thé. : p. 414-415.

sociale derrière la langue individuelle qui constitue pourtant l'objet de son développement puisqu'il s'agit de la distinguer de la « marque individuelle » ou du « côté personnel dans le langage ». Il s'agit donc là d'un autre type d'argumentation en faveur de l'existence de langues individuelles, et le fait remarquable est que cette argumentation, non seulement implique les notions de convention et de collectivité, mais également remodèle la distinction langue/parole en une distinction rigide qui, conformément à la distinction, reconnue fondamentale, entre valeurs en puissance et valeurs en acte, fait de la langue la norme des énoncés. On notera, à cet égard, que la formulation en termes d'instrument de communication et d'extériorité objectale est reprise ensuite par une formulation plus dynamique, et analogue à celle de « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists », en termes d'adaptation à l'interlocuteur : tandis que la notion de langue individuelle, dans la mesure où elle renvoie à une norme des énoncés, est nécessairement contradictoire (norme sociale par opposition à la « marque individuelle », mais norme individuelle par opposition à la norme sociale), la notion d'adaptation²⁷⁵ permet l'intégration de la dimension sociale à la norme. C'est là, chez Jakobson, un correspondant de la notion martinettienne de fonction, et qui permet comme elle l'intégration des éléments à la structure. La suite du développement fait nettement apparaître la contradiction inhérente à l'élaboration jakobsonienne. En premier lieu, il est notable que Jakobson argumente ainsi, comme, à nouveau, dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » et dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, mais en contradiction flagrante avec d'autres argumentations, en faveur du caractère conventionnel des éléments linguistiques, rencontrant ainsi, comme il apparaît ensuite, la position saussurienne :

« Ainsi l'emphase se sert des moyens qui restent sans emploi dans la langue intellectuelle donnée. Bien entendu, le caractère de la convention n'est pas le même dans la langue émotive et dans la langue intellectuelle comme nous le verrons de plus près, quand nous aborderons la question importante du motivé et de l'arbitraire dans le langage. Mais le fait de la convention elle-même est dans les deux cas incontestable. Et ce caractère nettement conventionnel du langage émotif se manifeste non seulement dans les moyens phoniques, mais également dans le lexique, dans la phraséologie et dans la syntaxe. Même en abordant le lexique spécifique au langage émotif, nous nous apercevons que chaque langue possède son propre répertoire traditionnel de ces signes. Ainsi S. Karcevski, l'un des plus fins linguistes formés par Saussure, nous fait voir que *les interjections* et en particulier *les exclamations* qu'il définit comme “cris humains intentionnels” sont intégrées dans la langue : elles forment dans chaque langue donnée une couche tout à fait particulière et tout à fait conventionnelle aussi bien par leur fonction que par leur forme. D'ailleurs, Saussure résistait déjà à la tentation “d'y voir des expressions spontanées de la réalité, dictées pour ainsi dire par la nature” (102).

La phraséologie du langage émotif contient souvent encore plus de clichés que le langage intellectuel. (Quel sale temps ! etc.) Dans une communauté primitive, ce caractère-cliché du langage émotif est mis à nu, l'expression du chagrin et de la joie est rituellement prescrite. Notre société dite individualiste tend à dissimuler la convention dans le langage du sentiment sans toutefois la supprimer. C'est la même différence qui existe entre les costumes strictement uniformisés d'une communauté dite primitive et nos modes comportant également un nombre élevé de conventions strictes, mais admettant ou

²⁷⁵ Qui, significativement, apparaissait déjà dans le passage relatif au caractère dialogique de la parole. Voir J.Thé. : p. 411, cité ci-dessus.

plutôt exigeant en même temps *des variations* qui donnent à nos vêtements une apparence personnelle.

“La principale différence entre le langage affectif et le langage logique”, enseigne Vendryès, “est dans la constitution de la phrase.” En observant le caractère décousu des phrases affectives, la chute des mots grammaticaux, les violentes aberrations de l’ordre des mots par rapport à celui du langage intellectuel et les autres marques de la syntaxe expressive, on est tenté d’opposer au langage grammatical organisé les manifestations affectives en question comme un langage spontané et libre de toute convention. Cependant, la soi-disant désorganisation du langage émotif n’est qu’apparente ; vue sous l’angle de la langue intellectuelle, la syntaxe du langage émotif peut donner l’impression d’un désordre, mais en réalité elle possède son propre ordre, sa propre norme certainement distincte de celle du langage intellectuel, mais comprenant un nombre de schémas conventionnels. Et puisque ces schémas diffèrent de langue à langue, on ne peut traduire littéralement, mot à mot ni une phrase intellectuelle ni non plus une phrase émotive. Il suffit de comparer par exemple les nombreuses phrases du langage parlé affectif entassées dans le livre de Céline *Voyage au bout de la nuit* avec les mêmes phrases dans les bonnes traductions de ce roman, par exemple la traduction russe, tchèque et allemande, pour se persuader une fois de plus que chaque langue possède ses moyens particuliers dans sa syntaxe expressive. Cette syntaxe brusque les règles de la langue intellectuelle, mais elle les suppose, et le répertoire de ces infractions dépend étroitement du répertoire des règles. [...]”²⁷⁶ Les infractions sont donc également réglées, et on pourrait comparer sous ce point de vue le rapport entre le langage intellectuel et émotif avec le rapport entre les signes de politesse et les signes d’insolence. Les signes de politesse nous paraissent conventionnels et ils le sont, tandis que les signes d’insolence qui brusquent les règles de politesse passent facilement pour quelque chose de spontané et désordonné, mais en réalité une poignée de main sciemment omise n’est pas moins conventionnelle que la poignée de main poliment donnée. » (J.Thé. : p. 417-418).

Il apparaît ainsi clairement que le refus jakobsonien du principe de l’arbitraire du signe est un évitement de la langue, évitement que l’on retrouve ici sous une autre forme, dans la mesure, précisément, où il ne s’agit plus d’arbitraire mais de langue. En second lieu, la notion de fonction, déjà convoquée plus haut dans le cadre d’une réponse à l’objection du soliloque enfantin, est éminemment problématique : permettant l’intégration à la norme des éléments apparemment personnels et individuels, elle implique dans le même temps une utilisation de ces derniers. Comme chez Martinet, mais d’une manière plus visiblement paradoxale dans la mesure où il s’agit de l’instrument lui-même, la fonction constitue le système : « Le langage étant pour nous en premier lieu un instrument de communication, c’est la fonction communicative et les moyens desservant cette fonction qui sont le plus facilement observés, abstraits et analysés par les sujets parlants, tandis que la fonction expressive du langage et ses moyens formant une couche affective du langage, par conséquent une couche moins intellectualisée, se prêtent moins aisément à l’abstraction et à l’analyse. » donne ensuite lieu à l’affirmation : « Chaque communauté parlante possède les deux systèmes, étroitement liés, d’une part la langue intellectuelle que nous venons de définir, et l’autre la langue affective, l’ensemble des conventions nécessaires pour permettre aux membres de la collectivité donnée d’exprimer, de se suggérer leur sensibilité. » On notera à nouveau, à ce propos, que la distinction entre fonctionnement de la langue et analyse des messages est extrêmement floue, ainsi qu’il apparaît dans les remarques sur la phraséologie du langage émotif, qui impliquent à

²⁷⁶ La coupure est des éditeurs du manuscrit de Jakobson.

la fois l'utilisation d'unités codées et une « expression [...] rituellement prescrite ». Cette perspective d'analyse des messages est proprement jakobsonienne. Dans ce cadre, la distinction langue/parole apparaît tout à la fois supprimée au profit de la distinction entre norme et énoncés, valeurs en puissance et valeurs en acte et, sous cette nouvelle forme effaçant la dimension active de la parole au profit d'une analyse des messages, infiniment reproduite, ce pour quoi, d'ailleurs, comme en témoignent les exemples des vêtements et des signes de politesse et d'insolence elle admet aisément un horizon sémiotique. La distinction jakobsonienne, comme celle de Hjelmslev mais d'une autre manière, fait ainsi figure à certains égards de reflet objectal de la distinction saussurienne : là où Saussure tente de concevoir la linguisticité de la parole, Jakobson postule la possibilité d'une analyse structurale de l'intégralité des énoncés. Le donné de l'objet s'impose alors d'une autre manière encore : dans la distinction langue/parole qui soutient une telle hypothèse (et qui se trouve ainsi supprimée au profit de cette dernière), mais également sous la forme d'un découpage donné de la réalité – ici la distinction affectif/intellectuel –, que la structure se contente de reproduire là où l'élaboration saussurienne du phénomène du langage en relativise la pertinence linguistique, laissant à d'autres disciplines le soin d'en interroger la pertinence et les raisons. Il est notable, à cet égard, que les possibilités des moyens d'expression affectifs soient déterminées par la structure de la langue intellectuelle. On retrouve en effet ici quelque chose de la hiérarchie impliquée par les niveaux de pertinence martinettiens, et l'ambiguïté constitutive de la distinction phonologie/phonétique a de fait un caractère emblématique. De même que cette distinction se substitue au concept saussurien de valeur, la convention prend ici la place de la théorisation du rapport son/sens, et dans ce cadre, l'existence est non seulement conçue de manière objectale, mais également par ailleurs subordonnée à un principe d'analyse et à une démarche d'intégration, c'est-à-dire de reproduction structurale de la réalité empirique, dont la forme demeure ainsi inchangée.

La notion d'adaptation aux interlocuteurs revient ensuite sous la forme d'une « force unifiante ». Jakobson poursuit en effet :

« Certes, la fonction émotive du langage doit être strictement distinguée de sa fonction intellectuelle, communicative au sens propre du mot, mais on aurait tort d'identifier cette fonction émotive (ou expressive) avec la parole ou avec la couche individuelle du langage. Si la parole de l'individu ne se laisse pas réduire à l'élément réellement individuel, particulier, personnel, l'individualisation ne se rattache pas nécessairement au langage d'un seul individu. Elle peut caractériser un individu par rapport aux autres individus de la même communauté, mais une individualisation analogue, ou “esprit particulariste”, comme dit dans ce cas Saussure (281), peut marquer le parler d'une communauté par rapport aux parlers voisins. Tout caractère qui n'appartient qu'au parler d'un point donné est dû à cet esprit. Ajoutons que tout caractère qui n'appartient qu'au parler individuel d'une personne donnée est dû au même esprit particulariste. A cette force qui “pousse les langues à se différencier, à se fractionner, à s'isoler”. Saussure et son école opposent le conformisme ou “force unifiante” qui agit partout, sans cesse, simultanément avec la première. De plus, ce dernier contrarie son action dissolvante et assure la cohésion d'une langue (281 sqq.). » (J.Thé. : p. 418-419).

Jakobson fait ici appel à la distinction saussurienne entre « force particulariste » et « force unifiante », dont le début du développement témoigne qu'elle implique la notion de convention : eu égard à ce qui vient d'être démontré, « la parole de l'individu ne se laisse pas

réduire à l'élément réellement individuel, particulier, personnel » ; inversement, l'individualisation « peut marquer le parler d'une communauté par rapport aux parlers voisins ». La distinction conventionnel/personnel s'articule ainsi à la distinction force unifiante/force particulariste, qui devient par là même parallèle à la distinction entre langue et parole, là où, comme nous l'avons vu plus haut, il s'agit chez Saussure d'une distinction interne à la notion de langue, et dont la réduction finale à la force d'intercourse témoigne de ce que chacun de ses aspects renvoie à la dimension sociale. Or, tandis que la « force particulariste » saussurienne ne saurait par définition « caractériser un individu par rapport aux autres individus de la même communauté », chez Jakobson, la distinction semble avant tout impliquer l'indistinction de la langue et de la parole dans la notion de « langage » et dans celle de « parler », d'autant plus significative qu'elle semble reprendre celle de « parole de l'individu », qui renvoie elle-même à la « parole » comme distincte de la « couche individuelle du langage ». De fait, le rejet jakobsonien de l'assimilation des deux distinctions langue/parole et force unifiante/force particulariste n'est que partiel. Cette assimilation apparaît de manière très nette dans « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues » (1936-1949) :

« Il est connu que le langage n'est pas le même chez deux sujets parlant entre eux une même langue. Le grand révélateur des antinomies linguistiques, Ferdinand de Saussure, a fait valoir ces deux aspects antithétiques : la *langue*, intention d'identité, condition indispensable de la compréhension – et la *parole*, manifestation personnelle qui individualise le rôle de chacun des interlocuteurs. C'est à un dualisme semblable que F. de Saussure réduit le rapport réciproque des parlers régionaux d'un idiome. Là aussi “deux forces agissent sans cesse simultanément et en sens contraire” : c'est d'une part l'esprit particulariste ou, en d'autres termes, “l'esprit de clocher” – et de l'autre l'esprit de communauté ou la force unifiante dont “l'intercourse” (d'après l'expression empruntée par l'auteur à l'anglais) n'est qu'une manifestation typique. » (J.Aff. : p. 237).

Tandis que dans « La théorie saussurienne en rétrospection », Jakobson s'attachait à montrer que « la parole ne se laisse pas réduire à l'élément réellement individuel, particulier personnel » et que « l'individualisation ne se rattache pas nécessairement au langage d'un seul individu », il associe ici nettement langue et « intention d'identité » puis « force unifiante », et de même « parole » et « manifestation personnelle » puis « esprit particulariste ». De fait, dans « La théorie saussurienne en rétrospection », l'assimilation n'était refusée que dans le cadre de la parole, d'une part, et précisément au moyen de la notion de convention, c'est-à-dire au moyen de la notion de langue, dans le cadre de celle de langage d'autre part, impliquant donc également la langue. On lisait en outre dans « Zur Struktur des Phonems » :

« Aller Streit, der über das Wesen des Phonems geführt wird, könnte mit gleichem Recht zum Ausgangspunkt auch ein beliebiges anderes Teilganzes im Rahmen des Sprachsystems wählen, beispielsweise das Morphem. Doch ist es kein Zufall, dass gerade das Phonem zum Leitthema dieser Erörterungen wurde. Man kann mit van Wijk feststellen, dass die Phonologie der erste im Rohbau verwirklichte Abschnitt der strukturellen Linguistik ist, und gerade deshalb fiel dem Phonem als einem phonologischen Grundbegriff die Rolle eines Prüfsteins des Strukturalismus zu ; die rein linguistische Problematik des Phonems blieb dagegen verhältnismässig im Schatten. Ja sogar in den Fällen, wo diese Problematik aufgerollt wurde, handelte es sich vorwiegend

nicht um die eigentümlichen Merkmale des Phonems, sondern um diejenigen Züge, die ihm mit den übrigen Sprachwerten gemein sind.

So wurde besonders die Zugehörigkeit des Phonems zur *langue*, gemäss dem Wortgebrauch Saussure's, oder zum "Sprachgebilde", nach der Übertragung Bühlers, betont. Es ist sicher ausser Zweifel, dass das Phonem, sowie die übrigen sprachlichen Werte, im Sprachgebilde verankert ist, aber dennoch möchte ich vor der zwar verbreiteten, doch allzu einfachen Auffassung warnen, welche das Phonem und überhaupt alles Phonologische als eine ausschliessliche Angelegenheit des Sprachgebildes oder *langue* stempelt. Die von Victor Henri und Ferdinand de Saussure aufgedeckte Antinomie *langue-parole*, oder deutsch gesprochen, Sprachgebilde-Sprechhandlung, ist zweifellos eine wertvolle Errungenschaft der modernen Sprachlehre, doch bedarf dieser Doppelbegriff, wie übrigens jeder Antinomiebegriff, einer recht vorsichtigen und keineswegs mechanistischen Anwendung. Die Antinomie *langue-parole* ist nämlich ein komplexes Phänomen ; mindestens drei selbständige Antinomien sind in ihm eigentlich verborgen, und zwar erstens der Gegensatz zwischen sprachlicher Norm und sprachlicher Äusserung, zweitens der Gegensatz zwischen der Sprache als ein ÜBERINDIVIDUELLES, soziales Gut und der Sprache als ein INDIVIDUELLES, privates Eigentum, und drittens der Gegensatz zwischen dem Unifizierenden, Gemeinschaftlichen, Zentripetalen an der Sprache einerseits und dem Individualisierenden, Eigenartigen, Partikularistischen, Zentrifugalen andererseits.

In vielen Fällen decken sich zwar die drei erwähnten Antinomien miteinander, doch geschieht es nicht durchweg ! So setzt zum Beispiel eine individuelle sprachliche Äusserung nicht nur eine soziale, sondern auch daneben eine dauernde individuelle Sprachnorm voraus ; der Sprechende modifiziert mehr oder weniger die soziale Sprachnorm und prägt ihr eigene besondere Forderungen, Vorlieben, Gewohnheiten und Verbote ein, die er sich selbst bei allen seinen Sprechhandlungen imperativ auflegt. Der Begriff der Sprachnorm deckt sich also nicht mit demjenigen des Überindividuellen. Andererseits zeigen die chorischen Äusserungen, dass auch der Begriff der Sprachlichen Äusserung mit demjenigen des Individuellen keinesfalls notwendigerweise zusammenfallen muss, obgleich es in der Genfer Lehre heisst, dass *en séparant la langue de la parole, on sépare du même coup ce qui est social de ce qui est individuel*. Die Sprache als individuelles Eigentum der sprechenden Person, d. h. die individuelle Sprachnorm, enthält notwendigerweise die beiden Triebe – den zentripetalen und der zentrifugalen – bzw. die beiden Bestandteile – dem gemeinschaftlichen und den partikularen –, aber auch als soziales Gut hegt die Sprache stets und notwendigerweise, wie es übrigens schon Saussure einsah, die beiden genannten Triebe : einerseits *la force unifiante*, und andererseits *l'esprit particulariste*. Wenn wir das Individualisierende, das Absondernde, das Persönliche an der individuellen Äusserung ins Auge fassen, so erkennen wir, dass das Phonem, sowie die übrigen phonologischen Elemente ausserhalb dieses Gebietes liegen. Kaum würde man am Phonem etwas individualisierendes und partikulares suchen ; das Phonem als ein Werkzeug der Mitteilung ist notwendigerweise ein Medium der vereinigenden Kraft. Es wäre aber verfehlt den Phonembegriff aus der individuellen Äusserung überhaupt deswegen streichen zu wollen. Denn die individuelle Äusserung beschränkt sich nicht auf das Absondernde und Individualisierende, sondern verfolgt vorallem die Zwecke des Verkehrs. Das Phonem, oder mit anderen Worten, die Gesamtheit der distinktiven Eigenschaften eines Lautes, ist zwar durch die überindividuelle Sprachnorm bestimmt, ist aber notwendigerweise in jedem Laute jeder expliziten Sprechhandlung enthalten²⁷⁷. » (J.Zu. : p. 284-285).

²⁷⁷ « Tout différend portant sur l'être du phonème pourrait également, de manière tout aussi justifiée, choisir pour point de départ n'importe quel autre segment prélevé dans le système de la langue, par exemple le morphème. Ce n'est cependant pas par hasard si le phonème est justement devenu un thème directeur de ces discussions. On peut noter avec van Wijk que la phonologie a été la première section de la linguistique

On retrouve ici significativement, comme cadre et point de départ de la discussion, la question de la légitimité de l'assimilation des deux distinctions phonologie/phonétique et langue/parole. Or, si l'on retrouve le refus, sur fond d'assimilation préalable – présidant à la décomposition –, de l'équivalence entre langue et force unifiante, dans la mesure où le langage de l'individu comme le langage au sens de bien social, contient les deux impulsions, la dénégation de cette légitimité se formule en termes d'assignation du phonème à la force unifiante et d'affirmation corrélative de la présence de ce dernier dans la parole, formulation d'autant plus remarquable que le phonème sera défini ensuite²⁷⁸, dans le cadre de la même dénégation, en termes de forme ou de fonction. Dans ce cadre, la notion de « force unifiante », qui rend compte de la dimension de l'instrument de communication, conjugue l'aspect immatériel d'une force et la consistance objectale d'un élément présent dans la parole et

structurale à être mise en chantier, et c'est là justement la raison pour laquelle c'est au phonème, entendu comme un concept phonologique fondamental, qu'est échu le rôle de pierre de touche du structuralisme ; la problématique purement linguistique du phonème est en revanche restée relativement dans l'ombre. Même dans les cas où cette problématique a été soulevée, il s'y est principalement agi non des caractéristiques particulières du phonème, mais des traits qu'il partage avec les autres valeurs linguistiques.

Ainsi fut notamment soulignée l'appartenance du phonème à la *langue*, dans l'usage saussurien du mot, ou à ce que Bühler rend par “Sprachgebilde”. Il est certainement hors de doute que le phonème, comme les autres valeurs linguistiques, est ancré dans la langue, mais malgré tout je dois mettre en garde contre la conception certes répandue, mais cependant bien trop simple, selon laquelle le phonème et plus généralement l'ensemble du champ phonologique sont estampillés comme relevant exclusivement du “Sprachgebilde” ou de la *langue*. L'antinomie *langue-parole* (ou en allemand Sprachgebilde–Sprechhandlung) découverte par Victor Henri et Ferdinand de Saussure, est sans aucun doute une conquête de grande valeur de la linguistique moderne, mais ce concept dual, comme du reste tout concept d'antinomie, a besoin d'une application vraiment prudente, et qui ne soit absolument pas mécanique. L'antinomie *langue-parole* est en effet un phénomène complexe ; au moins trois antinomies distinctes y sont en réalité impliquées, et en premier lieu naturellement l'opposition entre norme linguistique et expression linguistique, en second lieu l'opposition entre le langage considéré comme un bien SUPRAINDIVIDUEL, social, et le langage considéré comme une possession INDIVIDUELLE, privée, et en troisième lieu l'opposition entre d'un côté ce qui unifie, ce qui est commun, centripète dans le langage, et de l'autre ce qui individualise, spécifie, particularise, ce qui est centrifuge.

Nombreux sans doute sont les cas où les trois antinomies mentionnées coïncident entre elles, encore que cela ne se produise pas toujours ! Ainsi par exemple une expression linguistique individuelle ne suppose pas seulement une norme linguistique sociale, mais aussi de surcroît une norme linguistique individuelle durable ; le sujet parlant modifie plus ou moins la norme linguistique sociale et inscrit ses propres exigences, préférences, habitudes et interdictions particulières, qu'il impose lui-même impérativement à chacune de ses paroles. Le concept de norme linguistique ne coïncide donc pas avec celui du supraindividuel. Par ailleurs, les expressions choriques montrent que de même le concept d'expression linguistique n'équivaut nullement quant à lui à celui d'individuel, bien que la doxa genevoise veuille qu'*en séparant la langue de la parole, on sépare du même coup ce qui est social de ce qui est individuel*. Le langage entendu comme possession individuelle de la personne parlante, c'est-à-dire la norme linguistique individuelle, comprend nécessairement les deux impulsions – centripète et centrifuge – ou les deux composants – l'instance commune et l'instance particulière –, mais le langage entendu comme bien social également entretient constamment et nécessairement, comme d'ailleurs l'avait déjà reconnu Saussure, les deux impulsions qui viennent d'être nommées : d'un côté *la force unifiante*, et de l'autre *l'esprit particulariste*. Quand nous nous focalisons sur l'instance individualisante, isolante, sur l'élément personnel présent dans l'expression individuelle, nous reconnaissons que le phonème, tout comme les autres éléments phonologiques, est à l'extérieur de ce domaine. C'est à grand peine qu'on chercherait dans le phonème quelque chose d'individualisant et de particulier ; le phonème comme instrument de communication est nécessairement un vecteur de la force unifiante. Ce serait cependant manquer le concept de phonème que de vouloir pour cette raison le soustraire absolument à l'expression individuelle. Car l'expression individuelle ne se limite pas à isoler et à individualiser, mais vise avant tout aux fins de la communication. Le phonème ou, en d'autres termes, la totalité des propriétés distinctives d'un son, est sans doute fixé par la norme linguistique supraindividuelle, mais il est aussi nécessairement contenu en chaque son de chaque action de parole explicite. »

²⁷⁸ Voir J.Zu. : p. 286, cité ci-dessus.

vecteur de la communication. Il apparaît ainsi à nouveau que tandis que Jakobson s'attache à décomposer la notion saussurienne de langue, et alors que par ailleurs, la notion de « force unifiante » semble libérer la structure de son objectalité, la dimension du social demeure présupposée et constitutive de la langue comme structure distincte de la parole dont elle permet de rendre compte et qu'elle constitue par ailleurs comme véhicule de la communication. A l'extériorité constitutive de la langue saussurienne répond alors chez Jakobson une identité paradoxale de la langue et de la convention conçue comme force unifiante. On lit ainsi ensuite dans « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues » :

« Mais le jeu de ces deux forces opposées ne se confine pas seulement dans les limites d'une langue : les convergences aussi bien conservatrices qu'innovatrices dans la structure de deux ou plusieurs langues contiguës relèvent de la force unifiante, tandis que les divergences sont dues à l'esprit particulariste.

Il n'y a pas de différence de principe entre la manifestation de la force unifiante dans le cadre d'une langue et à l'intérieur d'un groupe de langues contiguës. Là où le contact est le plus étroit : à la frontière, dans une région mixte ou dans un centre d'échange, on observe une tendance vers des moyens de communication mutuelle, vers une langue commune ; maints traits de cette langue commune manifestent souvent une facilité particulière à se répandre au-delà de la zone de l'intercourse. Somme toute il est indifférent que la langue commune dont il s'agit soit une langue interdialectale cherchant à relier les parlers d'une même nation ou une langue mixte servant aux échanges internationaux. La tendance à parler comme "l'autre" ne se borne pas aux limites de la langue maternelle. » (J.Aff. : p. 237-238).

Si la langue, « intention d'identité », est par là même la « condition indispensable de la compréhension », elle est également, dans cette mesure, transcendante aux structures qu'elle sert pourtant à constituer comme normes – au double plan génétique et logique –, et à l'objectalité desquelles Jakobson ne renonce jamais. C'est là, en réalité, la rançon de la rigidité des rapports institués par Jakobson entre langue et parole, et dans le cadre de laquelle il doit tout à la fois postuler et refuser l'assimilation des deux distinctions langue/parole et force unifiante/force particulariste. Cette rigidité, en même temps que le caractère indépassable de la distinction jakobsonienne entre langue et parole, sont nettement lisibles dans la suite des développements, qui mettent en jeu une quatrième antinomie, entre aspects spatial et temporel :

« Mais ce qui reste à ajouter à la conception saussurienne est qu'à côté de l'aspect spatial, les deux tendances en question ont aussi un aspect temporel. On peut s'isoler non seulement par rapport aux voisins, mais aussi par rapport à son propre passé. Le particularisme spatial peut s'unir avec le particularisme temporel : c'est soit la langue individuelle, soit celle d'une communauté qui développe des innovations. Ces dernières la distinguent d'une part des habitudes qui lui étaient naguère familières et d'autre part de son entourage. Mais le particularisme spatial s'unit aussi bien à la force unifiante dans l'aspect temporel : comme Saussure l'a d'ailleurs déjà fait voir, c'est par l'esprit particulariste, par esprit de clocher, selon l'expression imagée du maître, "qu'une communauté linguistique restreinte reste fidèle aux traditions qui se sont développées dans son sein". Un sujet parlant restant *fidèle* à ses habitudes linguistiques toutes *individuelles* présente une autre variété de la même combinaison. Bien que l'analogie frappante entre l'antinomie du particularisme et du conformisme dans l'espace d'une

part, et dans le temps de l'autre, ait échappé à l'attention de Saussure, sa fine analyse de la force unifiante sous l'aspect spatial nous la fait voir unie, tantôt avec le principe temporel correspondant, tantôt avec la force contraire. Voici ce que dit Saussure du principe unifiant (conformisme, *intercourse*) : "Il agit de deux manières : tantôt négativement : il prévient le morcellement dialectal en étouffant une innovation au moment où elle surgit sur un point ; tantôt positivement : il favorise l'unité en acceptant et propageant cette innovation" (282).

Si l'école saussurienne avait tenu compte de l'analogie frappante entre l'aspect spatial et temporel de l'antinomie de ces deux forces opposées en question, une confusion – lourde de conséquences pour le développement de la linguistique – aurait été évitée. La propagation des faits de langue dans l'espace, suivant Saussure, "est soumise aux mêmes lois que n'importe quelle habitude, la mode par exemple. Dans toute masse humaine deux forces agissent simultanément et en sens contraires : d'une part l'esprit particulariste, 'l'esprit de clocher' ; de l'autre, la force 'd'intercourse', qui crée les communications entre les hommes" (280). *Mutatis mutandis* cette formule est également parfaitement applicable à l'aspect temporel de la vie du langage : la propagation des faits de langue dans le temps est soumise aux mêmes lois que n'importe quelle habitude, la mode par exemple. A toute époque deux forces agissent sans cesse simultanément et en sens contraires : d'une part l'esprit particulariste, l'esprit d'actualité ; de l'autre, la force de la tradition qui crée "la solidarité avec le passé" (pour employer là aussi l'expression du maître). La force de la tradition résiste aux innovations et vise l'immutabilité des signes linguistiques, tandis que sa contre-partie, l'esprit d'actualité, pousse la langue à se modifier, à se distinguer de l'état antérieur. L'histoire de la mode nous démontre très nettement que l'essence des innovations est la réforme du modèle même, du *pattern* en tant que tel ; on s'intéresse immédiatement à la modification de la norme. Or, Saussure admet à côté du "principe de continuité" le "principe d'altération", à côté de la "continuité" une certaine "infidélité au passé". Saussure reconnaît qu'on peut parler à la fois de l'immutabilité et de la mutabilité du signe et qu'en dernière analyse les deux faits sont solidaires : le signe est susceptible de s'altérer parce qu'il se continue. » (J.Thé. : p. 419-420).

Il faut souligner en premier lieu la confusion de la référence jakobsonienne à Saussure. Jakobson rapproche en effet ici les deux dualités principe de continuité (immutabilité)/principe d'altération et force d'intercourse/force du clocher. Or, comme nous l'avons vu plus haut, la première dualité est une dualité constitutive de la langue et du signe, dont elle définit le mode d'existence – continuité et altération étant dès lors corrélatives, et non antagoniques comme elles apparaissent ici –, tandis que la seconde renvoie à la propagation des innovations dans l'espace, apparaissant ainsi comme une autre face de la continuité constitutive de l'extériorité de la langue saussurienne. Par ailleurs, en vertu de cette « analogie frappante », l'innovation apparaît comme une « propagation dans le temps » répondant à une « propagation dans l'espace », représentation à laquelle il est difficile de conférer un sens, et témoignant avant tout de cette identité paradoxale de la langue et de la convention que nous avons tenté de mettre en évidence ci-dessus, d'autant plus paradoxale ici qu'elle conduit à une proposition dénuée de sens – une innovation n'est en rien une propagation dans le temps, mais un événement situé dans le temps –, mais attestant d'autant mieux de l'indistinction de la parole et de la langue jakobsoniennes, corrélative d'une extériorité objectale de cette dernière. Les éditeurs du *Cours de linguistique générale*, prenant acte de l'inséparabilité de la continuité et de l'altération, de l'immutabilité et de la mutabilité, précisent dans une note :

« On aurait tort de reprocher à F. de Saussure d'être illogique ou paradoxal en attribuant à la langue deux qualités contradictoires. Par l'opposition de deux termes frappants, il a voulu seulement marquer fortement cette vérité, que la langue se transforme sans que les sujets puissent la transformer. On peut dire aussi qu'elle est intangible, mais non inaltérable. » (Saussure, 1972 : p. 108, note 1).

Jakobson écrit quant à lui :

« “La continuité implique nécessairement l'altération” (113) déclare Saussure. Notons en passant que lorsqu'il parle “à la fois de l'immutabilité et de la mutabilité du signe” ou lorsqu'il met en relief d'autres solidarités nécessaires entre des facteurs antinomiques dans le langage, il s'agit d'une influence nette de la pensée hégélienne dont nous trouvons d'ailleurs déjà une empreinte incontestable chez Victor Henry, précurseur de la doctrine saussurienne sur les antinomies linguistiques. Chacune de ces antinomies est conçue dans le *Cours* de Saussure comme une unité des contraires. Les éditeurs du *Cours* ont méconnu cette idée purement dialectique dans la doctrine de leur maître et par crainte qu'on ne reproche à Saussure “d'être illogique ou paradoxal en attribuant à la langue deux qualités contradictoires”, ils ont à tort essayé de présenter l'opposition des concepts antinomiques comme une simple façon de s'exprimer (108). On doit mentionner que l'influence de la dialectique hégélienne se laisse suivre également dans la pensée linguistique moderne, notamment dans l'œuvre de Benveniste. » (J.Thé. : p. 421).

On retrouve ici le mode de pensée jakobsonien en termes de totalité analysable et d'antinomies impliquant une synthèse, déterminant une lecture projective de Saussure, mais il faut souligner l'objectualité de la structure qu'implique ici ce mode de pensée : si l'immutabilité et la mutabilité du signe sont des « facteurs antinomiques » dans le langage, elles sont par là même des forces constitutives du signe ou deux tendances dont la structure – le langage – est le lieu. C'est là, en réalité, l'unique point commun des deux dualités principe de continuité/principe d'altération et force unifiante/force du clocher, qui renvoient toutes deux, bien qu'à des niveaux différents, à l'extériorité constitutive de la langue saussurienne, et dont l'assimilation à la distinction langue/parole, doublée d'un refus d'une telle assimilation implique ainsi la dévaluation en structure sur fond d'extériorité objectale. On lit de fait ensuite :

« Mais, tout en reconnaissant la solidarité des deux facteurs antinomiques dans le langage – principe de continuité d'une part, principe d'altération de l'autre – Saussure essaie de ramener cette antinomie à une autre, précisément à celle de la langue et de la parole. Il enseigne que le système de la langue est en soi immuable et n'est jamais modifié directement (121). Tout ce qui est mobile dans la langue ne l'est que par la parole. Suivant Saussure, “c'est la parole qui fait évoluer la langue” (37). La création “est l'œuvre occasionnelle d'un sujet isolé” (227). » (J.Thé. : p. 421).

On mesure ici les enjeux de la distinction d'objets, dans le cadre de laquelle ce qui n'appartient pas à la langue doit appartenir à la parole, et inversement. Comme nous l'avons vu plus haut, l'attribution saussurienne du changement à la parole n'implique aucunement l'immutabilité de la langue²⁷⁹, mais seulement – comme il apparaîtra également plus

²⁷⁹ Jakobson renvoie au passage suivant du *Cours de linguistique générale* : « Notre exemple-type suggère bon nombre de réflexions qui rentrent directement dans notre sujet :

nettement à l'examen de la distinction synchronie/diachronie – la négativité des valeurs, c'est-à-dire la définition de la langue comme fonctionnement, et la définition de la parole comme fonctionnement exécutif de la langue, dont la langue constitue ainsi la linguisticité. La langue jakobsonienne est en revanche une norme, et la parole un énoncé normé, dont la dimension active a été absorbée par la structure, dans le cadre de la substitution analysée dans ce qui précède. Jakobson affirmait à la fin du développement sur les conformismes et particularismes spatiaux et temporels que « l'essence des innovations est la réforme du modèle même, du *pattern* en tant que tel ». On lit ensuite :

« Comment le maître de Genève se représente-t-il le mécanisme des changements linguistiques ? Saussure cite un exemple : “L’allemand moderne dit : *ich war, wir waren*,

1° Ces faits diachroniques n'ont nullement pour but de marquer une valeur par un autre signe : le fait que *gasti* a donné *gesti, geste (Gäste)* n'a rien à voir avec le pluriel des substantifs ; dans *tragit* → *trägt*, le même umlaut intéresse la flexion verbale, et ainsi de suite. Donc un fait diachronique est un événement qui a sa raison d'être en lui-même ; les conséquences synchroniques particulières qui peuvent en découler lui sont complètement étrangères.

2° Ces faits diachroniques ne tendent pas même à changer le système. On n'a pas voulu passer d'un système de rapports à un autre ; la modification ne porte pas sur l'agencement mais sur les éléments agencés.

Nous retrouvons ici un principe déjà énoncé : jamais le système n'est modifié directement ; en lui-même il est immuable ; seuls certains éléments sont altérés sans égard à la solidarité qui les lie au tout. C'est comme si une des planètes qui gravitent autour du soleil changeait de dimensions et de poids : ce fait isolé entraînerait des conséquences générales et déplacerait l'équilibre du système solaire tout entier. Pour exprimer le pluriel, il faut l'opposition de deux termes : ou *fōt* : **fōti*, ou *fōt* : *fēt* ; ce sont deux procédés également possibles, mais on a passé de l'un à l'autre pour ainsi dire sans y toucher ; ce n'est pas l'ensemble qui a été déplacé ni un système qui en a engendré un autre, mais un élément du premier a été changé, et cela a suffi pour faire naître un autre système. » (Saussure, 1972 : p. 121), à la lecture duquel il est clair que Saussure n'entend pas ici le système par opposition à la parole, mais par opposition à l'élément. Nous reviendrons sur cette opposition dans le premier chapitre de la deuxième partie. Les sources de ce passage se trouvent dans le deuxième et dans le troisième cours : « La raison principale pour laquelle il est tout clair <qu'on ne peut mener de front les deux études, qu'on ait à distinguer l'étude des choses diachroniques et des choses synchroniques, c'est qu>il n'y a que le synchronique qui forme le système, qui puisse le former. Les faits diachroniques ont pour effet de modifier à tout moment ce système mais ne sont pas liés entre eux, <ne forment pas de système entre eux> = seulement somme de faits particuliers. Donc deux domaines bien différents : pendant que la première catégorie de faits ne peut s'étudier qu'en fonction de la connexion qu'ils forment entre eux <(les parties d'un système n'ont de sens que par l'ensemble)>, l'autre catégorie n'a nullement ce caractère. <Cela est général quand on parle d'un système. Le déplacement d'un système se fait par la succession de faits isolés.> Comparaison avec le système solaire : un nouvel astre le modifierait tout entier mais n'est qu'un fait particulier. » (Saussure, 1997 : p. 45), « Nous pouvons faire à ce sujet un certain nombre de réflexions. <qui rentrent directement dans notre sujet de la dualité de notre point de vue>

1°) Les faits diachroniques (les changements) ont-ils eu pour but de marquer autrement le pluriel ? Est-ce l'expression du pluriel qu'on a voulu changer ? Nullement. Le fait qu'une forme *gasti* soit devenue *gesti* ne s'inquiète pas plus du pluriel que le fait *tragit, trägt*.

2°) Ont-ils le caractère de tendre à changer le système ? Incontestablement, il y a ici un système, puis un autre. A-t-on voulu passer d'un système <de rapports> à l'autre ? Non. L'altération ne porte pas sur le système mais sur des éléments du système. Jamais un système ne s'altère dans son entier. L'altération porte sur élément du système pris sans égard avec leur solidarité vis-à-vis du système. –

fot / foti
fōti
fēt

Le système ne peut pas être composé autrement que de *fot / foti* ou de *fōt / fēt*. Ce n'est pas l'ensemble qu'on a voulu changer, mais un élément du système. Il n'est pas vrai qu'un système ait engendré l'autre, <mais un élément du système a été changé, d'où un autre système.> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 264-265). Engler mentionne également un extrait de la « Note pour un article sur Whitney » (voir Saussure, 2002a : p. 208). Voir Saussure (1967) : p. 188-189.

tandis que l'ancien allemand, jusqu'au XVI^e siècle, conjugait : *ich was, wir waren* (l'anglais dit encore : *I was, we were*). Comment s'est effectuée cette substitution de *war* à *was* ? Quelques personnes, influencées par *waren*, ont créé *war* par analogie ; c'était un fait de parole" (138). Cet exemple semblerait prouver la thèse que c'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements. Cependant Saussure lui-même reconnaît que les personnes allemandes en question, en lançant l'innovation *war*, ont été influencées par *waren* ; on nous apprend avec raison que la forme *war* a été créée par analogie. Sur le modèle des rapports tels que *wir gingen : ich ging, wir kamen : ich kam*, etc., on a fait *wir waren : ich war*. Pour figurer schématiquement le phénomène, les grammairiens se servent d'habitude de la formule de la quatrième propositionnelle :

kamen : kam = waren : X

X = war

Dans un bel excursus intitulé "L'analogie, principe des créations de la langue" (226 sqq.), le *Cours* de Saussure nous démontre que toute œuvre occasionnelle d'un sujet isolé, toute création, doit être précédée d'une comparaison inconsciente des matériaux déposés dans le trésor de la langue ; c'est donc une erreur de croire que le processus générateur ne se produit qu'au moment où surgit la création ; les éléments en sont déjà donnés. Un mot que j'improvise existe déjà en puissance dans la langue ; on y retrouve tous ses éléments, et comme ajoute avec justesse Saussure, la réalisation de ce mot dans la parole est un fait insignifiant en comparaison avec la possibilité de le former. Par conséquent c'est dans la langue qu'on a à chercher le germe des innovations. Ainsi nous voyons Saussure lui-même réfuter sans s'en apercevoir sa propre affirmation que le germe de tous les changements se trouve dans la parole. » (J.Thé. : p. 421-422).

Mais, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'analogie, dans la conception saussurienne, n'est pas un changement, mais une manifestation du fonctionnement qu'est la langue, et dont la parole implique seulement l'actualité et l'exécution. Jakobson accepte au contraire la conception traditionnelle de l'analogie comme un changement, que sa conception de la langue comme une norme lui fait situer dans la langue, qui pourra ainsi rendre compte de la parole :

« Et maintenant admettons avec Saussure que l'improvisation occasionnelle d'un sujet isolé ait eu lieu ; si elle demeure isolée, si c'est un simple *lapsus linguae* ou une déviation occasionnelle voulue, cet épisode sans conséquences ne peut rien changer. Suivant Saussure, l'innovation de la parole ne devient un fait de langue qu'au moment où la communauté l'a acceptée. Or, même si nous envisageons les stades précédents de l'innovation en question comme les décrit Saussure, nous nous apercevons que, déjà, à ces stades nous avons affaire à un fait de langue. Chacun des changements, comme l'enseigne le *Cours*, "est lancé d'abord par un certain nombre d'individus avant d'entrer dans l'usage". Mais ce certain nombre d'individus, pour ainsi dire cette avant-garde de la communauté, présente une collectivité spécifique, une collectivité dont la langue est le dernier cri de la mode, dans une langue particulière, dans certains de ses caractères, et ces caractères sont évidemment des faits de langue. Et même si la nouvelle forme n'est d'abord répétée et adoptée que par un seul individu, elle est déjà un fait de langue, à savoir un fait de langue individuelle. De plus quand l'usage de l'innovation donnée n'est pas encore général dans le langage de l'individu ou d'un certain nombre d'individus et que la forme traditionnelle avant de tomber en désuétude coexiste pendant un temps avec son nouveau concurrent, chacune de ces deux variantes a dans la langue en question sa fonction distincte, chacune a sa propre valeur stylistique, notamment la forme primitive appartient à un style plus traditionnel, et la nouvelle à un style plus dégagé.

Or, quand un fait nouveau a lieu dans la parole, il n'y a en principe que deux possibilités : ou bien c'est un simple épisode éphémère, condamné à disparaître, ou bien

la nouveauté se trouve être répétée, maintes fois reproduite, et l'existence de ces répétitions nous montre qu'il ne s'agit pas d'une simple improvisation occasionnelle : c'est d'emblée une innovation de la langue. Au début, cette innovation peut se limiter à la langue expressive, à la langue d'un certain style ; elle peut, mais elle ne doit pas être en même temps limitée à la langue d'un initiateur ou d'un petit groupe d'initiateurs ; ce qui importe est que c'est toujours et nécessairement, dès l'abord, un fait de la langue : nous voyons cette valeur virtuelle s'actualiser réitérativement, elle se manifeste dans la sphère de la parole par une multitude d'innovations similaires. Le fait de ces réitérations démontre que la mutation a lieu dans le modèle même, et comme nous l'avons déjà vu, elle relève de l'état antérieur du modèle, elle est conditionnée par la constitution du modèle.

Contrairement à l'idée saussurienne, la langue en elle-même est mutable. Et si Saussure fait remarquer que la langue est de toutes les institutions sociales celle qui offre le moins de prise aux initiatives et qui résiste à toute substitution arbitraire (105 sqq.), cette considération au lieu de prouver l'immutabilité de la langue en elle-même renverse au contraire la propre thèse du maître, à savoir que l'évolution de la langue est provoquée par la parole. Mais on peut bien dire que l'évolution de la langue, ainsi que le conservatisme de cette dernière se manifeste dans la parole. » (J.Thé. : p. 422-423).

On retrouve significativement ici la notion de langue individuelle, qui vient à l'appui de cette conception du changement linguistique, dont il faut souligner qu'elle implique avant tout une certaine conception des rapports entre langue et parole. Au fonctionnement qu'est la langue saussurienne, élaboration théorique du phénomène du langage dont la parole est la manifestation observable la plus évidente se substitue chez Jakobson une distinction entre une norme et des énoncés, norme dont l'objectalité et la rigidité des rapports avec la parole interdisent toute appréhension du langage, qu'il s'agisse, comme nous l'avons vu ci-dessus, de la parole, ou qu'il s'agisse, comme ici, du changement²⁸⁰, que Jakobson assigne ainsi à une langue sans autre consistance qu'une objectalité postulée et imaginaire, et sans autre justification que des affirmations arbitraires : « Chacun des changements, comme l'enseigne le *Cours*, "est lancé d'abord par un certain nombre d'individus avant d'entrer dans l'usage". Mais ce certain nombre d'individus, pour ainsi dire cette avant-garde de la communauté, présente une collectivité spécifique, une collectivité dont la langue est le dernier cri de la mode, dans une langue particulière, dans certains de ses caractères, et ces caractères sont évidemment des faits de langue. Et même si la nouvelle forme n'est d'abord répétée et adoptée que par un seul individu, elle est déjà un fait de langue, à savoir un fait de langue individuelle. », « [...] l'existence de ces répétitions nous montre qu'il ne s'agit pas d'une simple improvisation occasionnelle : c'est d'emblée une innovation de la langue. Au début, cette innovation peut se limiter à la langue expressive, à la langue d'un certain style ; elle peut, mais elle ne doit pas être en même temps limitée à la langue d'un initiateur ou d'un petit groupe d'initiateurs ; ce qui importe est que c'est toujours et nécessairement, dès l'abord, un fait de la langue : nous voyons cette valeur virtuelle s'actualiser réitérativement, elle se manifeste dans la sphère de la parole par une multitude d'innovations similaires. Le fait de ces réitérations démontre que la mutation a lieu dans le modèle même ». Jakobson redéfinit alors significativement l'arbitraire conventionnel – non doublé de l'extériorité constitutive de la langue saussurienne – comme une parole irrespectueuse de la norme, et apparaît ainsi à

²⁸⁰ Apparaît ainsi à nouveau (voir ci-dessus la note 222) l'incapacité foncière du structuralisme à concevoir le changement linguistique.

nouveau la dimension de reflet objectal de la théorisation saussurienne de la langue qui rapproche l'élaboration jakobsonienne de celle de Hjelmslev. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit en effet dans le *Cours de linguistique générale*²⁸¹ :

« En fait, aucune société ne connaît et n'a jamais connu la langue autrement que comme un produit hérité des générations précédentes et à prendre tel quel. C'est pourquoi la question de l'origine du langage n'a pas l'importance qu'on lui attribue généralement. Ce n'est pas même une question à poser ; le seul objet réel de la linguistique, c'est la vie normale et régulière d'un idiome déjà constitué. Un état de langue donné est toujours le produit de facteurs historiques, et ce sont ces facteurs qui expliquent pourquoi le signe est immuable, c'est-à-dire résiste à toute substitution arbitraire. » (Saussure, 1972 : p. 105).

On retrouve ensuite l'indistinction de la langue et de la parole. Jakobson conclut en effet :

« Et si nous considérons la langue comme un ensemble complexe, nous n'avons aucun droit de réduire la langue en elle-même à quelque chose de statique, comme est portée à le faire l'école saussurienne. L'un des grands représentants de la linguistique générale, W. von Humboldt a cherché à distinguer deux aspects différents du langage – *ergon* et *energeia*, (œuvre et création, statique et dynamique, immutabilité et mutabilité). L'identification de cet *ergon* avec la langue et de l'*energeia* avec la parole a pénétré sous une forme manifeste ou latente, dans diverses doctrines linguistiques, et c'est une des erreurs les plus dangereuses et fâcheuses pour notre science. Toute langue ainsi que toute parole est en même temps *ergon* et *energeia* ou, en d'autres mots, solidarité avec le passé, conformisme temporel, et infidélité avec ce passé, non-conformisme. » (J. Thé. : p. 426)

opposant au « statisme » de la langue « saussurienne » le dynamisme de la langue et de la parole telles qu'il les a quant à lui redéfinies, et qui renvoient avant tout, comme en témoigne d'ailleurs la référence à Humboldt, au langage comme objet total et non théorisé, et dont il peut dès lors décliner les « antinomies » :

« Résumons les résultats de notre analyse des antinomies linguistiques. Il s'agit non seulement de distinguer les facteurs antinomiques, les forces réciproquement opposées, mais aussi de distinguer nettement les diverses antinomies qui peuvent fusionner dans certains cas, mais qui ne se trouvent pas nécessairement fusionnées. Nous dégageons par conséquent les quatre antinomies, les quatre dualités suivantes :

1. valeur virtuelle dite langue – valeur en acte dite parole
2. aspect social (intersubjectif) – aspect individuel (subjectif)
3. conformisme – non-conformisme
4. aspect spatial – aspect temporel

Tout langage se présente simultanément sous deux aspects, langue et parole. Toute parole ainsi que toute langue comprend simultanément un aspect subjectif ou intersubjectif, et toute parole, ainsi que toute langue, dans son aspect subjectif ainsi qu'intersubjectif relève simultanément de chacune des deux forces en présence, conformisme et non-conformisme dans leur aspect temporel ainsi que spatial.

²⁸¹ Tullio de Mauro note à ce propos : « On trouve à la fin du paragraphe les mots : “c'est-à-dire résiste à toute substitution arbitraire”. Il s'agit d'un ajout des éditeurs dans lequel *arbitraire* est pris au sens banal de “capricieux dépendant de l'arbitraire individuel”, c'est-à-dire au sens non saussurien, et ceci dans un contexte dans lequel on parle justement (voir la fin du paragraphe précédent) de l'arbitraire au sens saussurien. » (Saussure, 1972 : p. 448, note 147). C'est là, en effet, l'arbitraire des psychologues et des philosophes contre lesquels Saussure s'inscrit en faux par sa réélaboration de cette notion traditionnelle.

Il n'y a pas de langue sans parole ni de parole sans langue : ces deux aspects du langage, comme dit Saussure "se supposent l'un l'autre", et l'on ne peut concevoir l'un sans l'autre. La mise en œuvre, l'actualisation d'une valeur suppose l'existence de cette valeur, autrement dit, la parole suppose l'existence de la langue, mais la valeur en puissance ne se manifeste qu'en s'actualisant, la langue à son tour suppose la parole. » (J.Thé. : p. 426-427).

Langue et parole apparaissent ainsi comme des « aspects » du langage, ce pour quoi, précisément, leur distinction est transversale à l'opposition entre social et individuel que Jakobson décline ensuite sous les divers aspects que nous avons analysés. C'est pourquoi également, la proposition « Il n'y a pas de langue sans parole ni de parole sans langue » n'a rien de saussurien. Celle-ci se fonde en effet sur une définition préalable de la langue (et de la parole), que la distinction norme/énoncés, valeurs en puissance/valeurs en acte suppose en même temps qu'elle la met en œuvre en la redéfinissant et, comme nous l'avons vu, en l'aplanissant dans un objet indistinct. On lit ainsi ensuite :

« À ce sujet le disciple de Saussure, A. Sechehaye, a essayé à tort d'infirmier la doctrine du maître. Dans *Vox Romanica* 1940 Sechehaye oppose à l'idée saussurienne de "l'interdépendance de la langue et de la parole" l'argumentation suivante :

"En réalité la parole est une chose qui logiquement, et souvent aussi pratiquement, précède la langue et le phénomène linguistique dans le sens saussurien du terme. Tout acte expressif, toute communication, par quelque moyen qu'elle s'opère, est un acte de parole. Le touriste égaré qui crie, gesticule, allume un feu pour attirer l'attention, parle à sa manière et sans que la langue y soit pour rien. Sans vouloir percer le mystère des origines du langage, il est permis de dire qu'on trouvera toujours à son point de départ les moyens naturels d'expression qui nous sont donnés par notre nature psychophysiologique. Les cris des animaux en sont une forme stéréotypée et agrégée à l'instinct de l'espèce. Le langage humain en est une forme socialisée, et par là profondément transformée." (9)

"Tout ceci peut paraître bien peu saussurien", dit avec raison Sechehaye et, on pourrait ajouter non seulement bien peu saussurien, mais en général bien peu linguistique. Cette argumentation nous renvoie à l'époque de l'empirisme extérieur, empirisme aveugle qui pouvait unir sous le même terme des notions *essentiellement* différentes et qui se refusait à comprendre l'hétérogénéité des phénomènes biologiques et des phénomènes sociologiques. Les fonctions fondamentales du langage sont profondément étrangères aux cris des animaux. La faculté narrative, la faculté du sujet de s'émanciper de la situation donnée et d'introduire le destinataire de la parole dans une situation absente – éloignée ou même imaginaire – distingue nettement le langage non seulement des cris d'animaux, mais même de toute signalisation utilisée par les hommes. Or, même les signaux ne peuvent être compris qu'à condition d'être convenus. L'emploi des signaux suppose une langue de signaux, un *pattern* conventionnel. C'est par suite d'une convention que la couleur verte nous annonce une voie libre et la couleur rouge une voie interdite. Un nœud au mouchoir pour nous rappeler une tâche à accomplir est également un signal conventionnel. Suivant une langue de signaux usitée en Europe, le sifflement s'oppose aux applaudissements comme signal d'approbation, tandis qu'en Amérique suivant une autre convention on superpose le sifflement aux applaudissements comme un maximum d'approbation. Par conséquent, le *pattern*, le système des valeurs virtuelles, pour ainsi dire la "langue", se révèle indispensable même pour un outil de communication desservant des fonctions infiniment plus simples et plus limitées que celles du langage.

Il reste à éclaircir l'exemple cité par Sechehaye. Pour attirer l'attention, un touriste égaré fait du bruit ou allume un feu, "sans que la langue y soit pour rien". Mais la langue

n'y est pour rien, parce que le contenu des signaux ne joue dans ce cas aucun rôle. Il s'agit uniquement d'attirer l'attention sur la présence d'un être humain faisant n'importe quels signaux. Un signal indique quelque chose quant au lieu et au moment donné. Ainsi, une couleur verte indique que la voie sur laquelle ce signal se trouve placé, est à ce moment-là libre. Mais si un touriste égaré fait des signaux sans signification préétablie et que quelqu'un aperçoit ces signaux, il se propose de tirer au clair le sens de ces signaux inconnus provenant de tel ou tel lieu à tel ou tel moment. Mais dès que la communication est munie d'une signification précise, les deux aspects – langue et parole – se trouvent nécessairement liés l'un avec l'autre, et nous n'avons aucune raison et aucun droit de supposer que pour le point de départ du langage humain la question se pose d'une autre manière. Rappelons la profonde remarque de Saussure, oubliée par son élève : "C'est une idée très fausse de croire qu'en matière de langage le problème des origines diffère de celui des conditions permanentes" (24). » (J.Thé. : p. 427-428).

Mais tandis que, comme nous l'avons vu plus haut²⁸², la problématique de Sechehaye demeure effectivement empirique, la problématique jakobsonienne n'a rien de théorique²⁸³. Jakobson se contente en effet d'affirmer sans pouvoir en rendre compte autrement qu'en termes de propriétés constatées²⁸⁴ l'hétérogénéité fondamentale des phénomènes biologiques et sociologiques et, significativement, à nouveau, le caractère « sociologique » et « conventionnel » des faits linguistiques dans la mesure où ils impliquent l'appariement d'un son et d'un sens. On retrouve ainsi ensuite l'argumentation relative au langage expressif :

« [Je résume :] On aurait tort d'envisager nos manifestations expressives comme parole sans langue. Au contraire, la parole expressive suppose une langue expressive, un système de valeurs expressives conventionnelles, s'emboîtant dans la langue de communication. Ces manifestations que Sechehaye conçoit comme "expression extragrammaticale" ou "parole proprement dite" doivent être clairement distinguées des cris d'animaux antérieurs à l'apparition de la langue, cris qu'une métaphore abusive de Sechehaye qualifie de "langage prégrammatical". Comme l'a bien dit Vendryès, il subsiste entre "l'aboïement" primitif et nos langues les plus anciennes un hiatus impossible à combler". Le schéma de Sechehaye opposant la "parole proprement dite" à la "parole organisée" et fusionnant cette "parole proprement dite" avec le "langage prégrammatical" est une construction tout à fait arbitraire. » (J.Thé. : p. 429).

C'est donc ce caractère conventionnel – autrement dit la définition préalable de la langue comme convention ou « pattern conventionnel », « système des valeurs virtuelles » dont la

²⁸² Voir la note 138.

²⁸³ On notera, à cet égard, ce passage de « One of the Speculative Anticipations : An Old Russian treatise on the Divine and Human Word » (1955) : « To make intelligible to believers the relationship between the two Mysteries, the eternal Generation and the Incarnation of the Divine Logos, the ecclesiastical argumentation utilized the analogy of the internal and uttered word. The grammarian treatise inversely resorts to the twofold birth of the Son of God in order to explain the fundamental verbal dichotomy, the seemingly antinomical relationship between the speech event and the pre-existent language design (*parole* and *langue*, in the terms of Ferdinand de Saussure, who promoted this conceptual dyad in modern linguistics). » [« Afin de rendre intelligible aux croyants la relation entre les deux mystères, la Génération éternelle et l'Incarnation du Logos Divin, l'argumentation ecclésiastique utilise l'analogie du mot intérieur et prononcé. Le traité de grammaire a inversement recours à la double naissance du Fils de Dieu afin d'expliquer la dichotomie verbale fondamentale, la relation apparemment antinomique entre l'événement de parole et la forme linguistique préexistante (*parole* et *langue*, dans les termes de Ferdinand de Saussure, qui promut cette dyade conceptuelle en linguistique moderne). »] (J.Spe. : p. 370).

²⁸⁴ C'est-à-dire de structure. Voir la note 3566 du chapitre 2.

parole est l'actualisation – qui fonde l'inséparabilité de la langue et de la parole, là où cette dernière est chez Saussure la condition d'une prise théorique sur le langage, impliquant, de fait, la reformulation du « problème des origines » en termes d'étiologie et, par là même, de fonctionnement. Ce double aspect d'ancrage dans une définition préalable et de redéfinition qui caractérise la distinction jakobsonienne entre langue et parole apparaît de manière très nette dans la caractérisation des deux parties de la linguistique que sont la science de la langue et de la parole :

« Des deux parties de la linguistique l'une, la science de la langue, étudie la langue par l'intermédiaire de la parole, et l'autre, la science de la parole, se pose la question de savoir comment cette dernière fait usage de la langue, comment elle l'adapte à ses propres fins. Les deux branches de la linguistique visent donc des objets différents, et elles éliminent l'un des aspects pour en dégager l'autre, mais l'un ne peut être perçu qu'à travers l'autre, et Saussure contredit à tort sa propre thèse, que nous venons de citer, quand il cherche à prouver que la science peut aborder la langue sans recourir à la parole. "Nous ne parlons plus les langues mortes", – argumente Saussure – "mais nous pouvons fort bien nous assimiler leur organisme linguistique" (31). Cependant il est clair que la science parvient à apprendre la structure d'une langue morte uniquement grâce à des textes, échantillons de parole écrite, ou bien on la reconstruit approximativement en comparant les langues qui en découlent et qui nous restent accessibles par la parole. » (J.Thé. : p. 429-430).

Il faut noter en effet, que tandis la science de la langue et la science de la parole correspondent respectivement à chacun des deux aspects, la première, qui « étudie la langue par l'intermédiaire de la parole », renvoyant à la perspective analytique, la seconde, qui « se pose la question de savoir comment cette dernière fait usage de la langue, comment elle l'adapte à ses propres fins », impliquant la définition de la langue comme un instrument de communication, d'autre part, la perspective analytique implique la redéfinition de la parole comme ensemble d'énoncés. Saussure, en effet, ne propose d'autre accès à la langue que l'étude des énoncés, mais la parole renvoie pour lui au fonctionnement exécutif de la langue, ce pour quoi la possibilité d'apprendre les langues mortes lui paraît témoigner du caractère autonome et séparable de la langue ; l'inséparabilité de la langue et de la parole est en revanche chez Jakobson une question de méthode, et c'est pourquoi la distinction se double paradoxalement de la mise en place d'un objet indistinct, objet fondé en retour sur la distinction dont il provient, de même que la langue dont Jakobson affirme le caractère transcendant par rapport à la distinction social/individuel est en réalité fondée sur la dimension sociale qui, pour cette raison, et comme nous avons tenté de le montrer, ne cesse de reparaître à tous les stades de l'argumentation. Cette tension entre objet indistinct et distinction langue/parole est la contradiction inhérente à la linguistique jakobsonienne des rapports code/message et la forme spécifiquement jakobsonienne – liée à l'analyse structurale des messages en regard de l'analyse fonctionnelle mise en œuvre par Martinet – de la dualité de la distinction langue/parole qui est constitutive du structuralisme.

2. CODE/MESSAGE ET CODE DU MESSAGE

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'année 1952 marque un tournant important dans la linguistique jakobsonienne, avec les premières références à la théorie

mathématique de l'information. Dans ce nouveau cadre, la distinction code/message vient prendre la place de la distinction saussurienne langue/parole. Il est alors question de « language code²⁸⁵ (J.Prel. : p. 594), cependant que les participants de l'acte de parole sont rebaptisés *encodeur* et *décodeur*. On se souvient, en effet, de ce passage cité *supra* :

« Information Theory uses a sequence of binary selections as the most reasonable basis for the analysis of the various communication processes. It is an operational device imposed by the investigator upon the subject matter for pragmatic reasons. In the special case of speech, however, such a set of binary selections is inherent in the communication process itself as a constraint imposed by the code on the participants in the speech event, who could be spoken of as the *encoder* and the *decoder*²⁸⁶. » (J.Prel. : p. 600).

On lit également dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » (1952) :

« There is a direct help that linguistics is in line to receive from mathematics at this moment, especially from the so-called “information theory” or theory of communication. The fundamental dichotomous notions of linguistics, particularly singled out by F. de Saussure, A. Gardiner, and E. Sapir and called *langue* and *parole* in France, “linguistic pattern” and “speech” in America, now receive a much clearer, simpler, logically less ambiguous, and operationally more productive formulation, when matched with the corresponding concepts of communication theory, namely with “code” and “message”²⁸⁷. » (J.Patt. : p. 224)

et dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » (1952) :

« Nous avons mentionné les facteurs qui sont impliqués dans l'acte de parole, mais nous n'avons rien dit de toutes les interactions et permutations qui sont possibles entre ces facteurs – par exemple les rôles d'émetteur et de receveur peuvent se confondre ou alterner, l'émetteur ou le receveur peuvent devenir le thème du message, etc. Mais le problème essentiel pour l'analyse du discours est celui du code commun à l'émetteur et au receveur et sous-jacent à l'échange des messages. Toute communication serait impossible en l'absence d'un certain répertoire de “possibilités préconçues” ou de “représentations préfabriquées”, comme disent les ingénieurs, et notamment Mackay, un des plus proches des linguistes parmi eux. Quand j'ai lu tout ce que les ingénieurs des communications, surtout en Amérique et en Angleterre (et en particulier Cherry, Gabor et Mackay) ont écrit sur le code et le message, je me suis dit, bien sûr, que, depuis longtemps, ces deux aspects complémentaires sont familiers aux théories linguistiques et

²⁸⁵ « code linguistique ».

²⁸⁶ « La théorie de l'information utilise une succession de sélections binaires comme étant la base la plus raisonnable pour l'analyse des différents processus de communication. C'est un procédé opérationnel imposé par l'investigateur à la matière analysée pour des raisons pragmatiques. Dans le cas particulier du langage, cependant, un tel ensemble de sélections binaires est inhérent au processus de communication lui-même comme une contrainte imposée par le code aux participants de l'acte de parole, dont on pourrait parler comme de l'*encodeur* et du *décodeur*. »

²⁸⁷ « Il y a une aide directe que la linguistique est susceptible de recevoir de la part des mathématiques en ce moment, en particulier de ce qu'on appelle la “théorie de l'information” ou théorie de la communication. Les notions dichotomiques fondamentales de la linguistique, tout particulièrement distinguées par F. de Saussure, A. Gardiner et E. Sapir et appelées *langue* et *parole* en France, “linguistic pattern” et “speech” en Amérique, reçoivent maintenant une formulation beaucoup plus claire, beaucoup plus simple, logiquement moins ambiguë, et opérationnellement plus productive, quand elles sont identifiées aux concepts correspondants de la théorie de la communication, à savoir aux concepts de “code” et de “message”. »

logiques du langage, ici comme à l'étranger ; c'est la même dichotomie qu'on retrouve sous des dénominations diverses telles que *langue - parole*, *Language - Speech*, *système linguistique - énoncé*, *Legisigns - Sinsigns*, *Type - Token*, *Sign-design - Sign-event*, etc. ; mais je dois admettre que les concepts de *code* et de *message* introduits par la théorie de la communication sont beaucoup plus clairs, beaucoup moins ambigus, beaucoup plus opérationnels que tout ce que nous offre la théorie traditionnelle du langage pour exprimer cette dichotomie. Je crois qu'il est préférable de travailler désormais à l'aide de ces concepts bien définis, mesurables et analysables, plutôt que de les remplacer par de nouveaux termes, une fois de plus assez vagues, tels que celui de *common core* ("fonds commun")²⁸⁸. » (J.Res. : p. 31-32).

Il s'agit là donc là d'une possibilité terminologique parmi d'autres²⁸⁹, et qui, comme les autres, et conformément aux implications de la théorie de la communication, renvoie à la définition commune de la langue comme « prémisses indispensables de la parole ». Comme nous l'avons vu plus haut, on lit ainsi dans « *Aphasia as a Linguistic Topic* » (1953) :

« Si je dis : *he did*, il vous faut pour saisir ce message connaître le sens de *he* et de *did* ; vous devez connaître et comprendre les unités lexicales anglaises, leurs formes grammaticales (*did* par opposition à *does*, par exemple) et aussi les règles syntaxiques de leur combinaison (*he did* par opposition à *did he*). Bref, vous devez avoir avec le destinataire un code commun, de sorte qu'en écoutant son message vous puissiez identifier ses constituants aux unités de code correspondantes. Il nous est donc permis de définir le destinataire comme un encodeur et le destinataire comme un décodeur²⁹⁰. » (J.Aph. : p. 109-110)

passage nous reconduit à l'un des premiers développements de « La théorie saussurienne en rétrospection ». Il faut également rappeler ce passage de « *Results of the Ninth International Congress of Linguists* » (1962), où langue et parole sont définies dans le cadre d'une relation entre moyen et fins, et dans lequel on notera, eu égard à ce que nous avons vu plus haut, le parallélisme établi entre les deux relations langue/parole et signifiant/signifié :

²⁸⁸ « We mentioned the factors involved in the speech event, but we did not touch upon their interchangeability, the roles of sender and receiver merging or alternating, the sender or the receiver becoming the topic of the message, and the other interactions of all these factors. The most essential problem for speech analysis is that of the code common to both sender and receiver and underlying the exchange of messages. No communication is feasible without a certain stock of what the engineers, and especially D. M. MacKay, one of the nearest to linguists among them, call preconceived possibilities and prefabricated representations. When I read all that was written by the communication engineers, especially American and English (in particular E. C. Cherry, D. Gabor, and MacKay), on message and code, I realized of course that both these conjoined aspects have been for a long time familiar to the linguistic and logical theories of language here and abroad under various dichotomous names such as *langue-parole*, *Language-Speech*, *Linguistic Pattern-Utterance*, *Legisigns-Sinsigns*, *Type-Token*, *Sign-design-sign-event*, etc. But at the same time I must confess that the *Code-Message* concepts of communication theory are much clearer, much less ambiguous, and much more operational than the traditional presentation of this dichotomy in the theory of language. I believe that it's preferable to work at present with these well-defined, measurable and analysable concepts without replacing them by new, once again somewhat vague terms, such as the "common core". » (J.Res. : p. 558-559).

²⁸⁹ Voir également à cet égard J.Kaz. : p. 218-219 [p. 411], cité en 1-.

²⁹⁰ « If I say "he did", then in order to grasp this message you must know the meanings of *he* and of *did* ; you must know and understand the English lexical units, their grammatical form (for instance *did* in contradistinction to *does*) and also the syntactical rules of their combination (*he did* in contradistinction to *did he*). Briefly, you must have a common code with the addresser, so that when listening to his message you can identify its constituents with the corresponding code units. We may, then, define the addresser as an encoder and the addressee as a decoder. » (J.Aph. : p. 233).

« Language and discourse (or, in other terms, code and exchange of messages) appeared to be in a relation of MEANS and ENDS, the same relation as that between the *signans* and *signatum* or as the relation between form and sense (in Benveniste's definition, the relation between dissociation and integration). The mode in which opposition stands to identification is likewise a relation between means and ends²⁹¹. » (J.Cong. : p. 602).

On lit en effet par ailleurs dans « Linguistics and Communication Theory » (1960) :

« D'après McKay, le mot-clé de la théorie de la communication, c'est la notion de possibilités préconçues ; la linguistique dit la même chose. Dans aucune des deux disciplines il n'y a eu le moindre doute sur le rôle fondamental joué par les opérations de sélection dans les activités verbales. L'ingénieur admet que l'émetteur et le receveur d'un message verbal ont en commun à peu près le même "système de classement" de possibilités préfabriquées, et, de la même manière, la linguistique saussurienne parle de la *langue* qui rend possible l'échange de *parole* entre les interlocuteurs. Un tel "ensemble de possibilités déjà prévues et préparées" implique l'existence d'un code, et ce code est conçu par la théorie de la communication comme "une transformation convenue, habituellement terme à terme et réversible" par le moyen de laquelle un ensemble donné d'unités d'information est converti en une séquence de phonèmes et vice versa.

Le code assortit le signifiant au signifié et le signifié au signifiant. Aujourd'hui, grâce au traitement par la théorie de la communication des problèmes de codage, la dichotomie saussurienne entre langue et parole peut recevoir une nouvelle formulation, beaucoup plus précise, ce qui lui donne une valeur opérationnelle neuve. Réciproquement, dans la linguistique moderne, la théorie de la communication peut trouver de riches informations sur la structure stratifiée, aux aspects multiples et compliqués, du code linguistique²⁹². » (J.LCT : p. 90)

développement où il s'agit cette fois d'un code appariant le signifiant au signifié et inversement le signifié au signifiant. Or, tandis que la notion de sélection implique l'activité de parole, le refus jakobsonien de la distinction langue/parole, qui prend une autre forme que le refus martinettien, implique une relative indistinction de la langue et de la parole. Dans la lignée des développements, et en particulier de la conclusion, de « La théorie saussurienne en rétrospection », Jakobson insiste dans ces textes sur l'inséparabilité de la langue et de la

²⁹¹ « La langue et le discours (ou, en d'autres termes, le code et l'échange de messages) se révèlent être dans une relation de MOYENS et de FINS, la même relation que celle qui existe entre le *signans* et le *signatum* ou que celle qui existe entre forme et sens (dans la définition de Benveniste, la relation entre dissociation et intégration). Le mode sur lequel l'opposition fait face à l'identification est de même une relation entre moyens et fins. »

²⁹² « Preconceived possibilities, according to MacKay, "is the key phrase in communication theory", and a similar claim comes from linguistics. In neither discipline has there been any doubt about the fundamental role of selective operations in verbal activities. The engineer assumes a "filing system" of prefabricated possibilities more or less common to the sender and receiver of a verbal message, and Saussurian linguistics speaks correspondingly about *langue*, which makes possible an exchange of *parole* between interlocutors. Such an "ensemble of possibilities already foreseen and provided for" implies a code, conceived by communication theory as "an agreed transformation – usually one-to-one and reversible" – by which one set of informational units is converted into another set, for instance, a grammatical unit into a phonemic sequence and vice-versa. The code matches the *signans* with its *signatum* and the *signatum* with its *signans*. Today, with respect to the treatment of coding problems in communication theory, the Saussurian dichotomy *langue/parole* can be restated much more precisely and acquires a new operational value. Conversely, in modern linguistics communication theory may find illuminating information about the stratified structure of the intricate linguistic code in its various aspects. » (J.LCT : p. 572-573).

parole. On lit notamment à la fin de *The Sound Shape of Language* (1977-1978), une fois affirmée la caducité de « l'antinomie traditionnelle synchronie/diachronie²⁹³ » (J.SS : p. 284) :

« Il en va de même de dualismes notionnels tels que compétence/performance ou inné/acquis, qui, à l'examen se révèlent recouvrir des unités indivisibles, comme le prouvent au demeurant les truismes qui en découlent : “le langage ne s'apprend pas sans la capacité de l'apprendre” et “le langage n'apparaît pas s'il n'est pas acquis auprès de l'environnement” ; ou encore : “la performance du locuteur et/ou de l'auditeur est la réalisation de sa compétence” et “la compétence du locuteur et/ou de l'auditeur, c'est sa capacité de réaliser une performance”²⁹⁴. » (J.SS : p. 284).

Il est notable que soient ici envisagées ensemble les deux dualités inné/acquis et compétence/performance, qui renvoient, pour la première, à la dualité langage/langue, et pour la seconde à la dualité langue/parole. Jakobson et Waugh y substituent le langage, objet donné et indistinct dont langue et parole sont deux aspects. Dans ce cadre, en effet, les dualités ne sauraient donner lieu qu'à des truismes, mais il faut souligner qu'il ne tenait qu'à leurs auteurs de les concevoir d'une autre manière. C'est ce à quoi s'attache précisément Saussure, à propos duquel Jakobson écrit ainsi dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) :

« La dualité interne de la langue et de la parole exposée par Saussure (calquée sur la distinction synonyme entre *jazyk* et *reč'* énoncée par Baudouin de Courtenay en 1870) ou, pour utiliser une terminologie moderne moins ambiguë, du “code” (le “code de la langue” de Saussure) et du “message”, ou bien de la “compétence” et de la “performance”, donne lieu à deux attitudes divergentes dans la même section du *Cours* : “Sans doute, dit Saussure, ces deux objets sont étroitement liés et se supposent l'un l'autre”, mais il déclare d'autre part qu'il est impossible de saisir “le tout global du langage”, insiste sur la nécessité de diviser rigoureusement le domaine d'étude en langue et parole, et affirme même que la langue est le seul objet de la linguistique proprement dite. Bien que ce point de vue limitatif ait encore ses tenants, la séparation absolue des deux aspects aboutit en fait à la reconnaissance de deux relations hiérarchiques différentes : une analyse du code tenant dûment compte des messages, et vice versa²⁹⁵. » (J.Rel. : p. 19).

²⁹³ « the traditional antinomy synchrony/diachrony » (J.SS : p. 236).

²⁹⁴ « Also, such notional dualisms as competence/performance or innate/acquired prove to be indivisible, as for instance may be exemplified by explanatory truisms such as “language cannot be learned without the capacity to learn it” and “language cannot arise without acquisition from the environment” ; likewise, “a perceiver's and/or an emitter's performance is the implementation of his competence” and “competence means the competence of the perceiver and/or emitter to perform”. » (J.SS : p. 236-237).

²⁹⁵ « The Saussurian inner duality of *langue* and *parole* (which mirrors the synonymous distinction of *jazyk* and *reč'* launched by Baudouin de Courtenay in 1870 : see above, p. 411), or, to use a modern, less ambiguous terminology, “code” (Saussure's *code de la langue*) and “message” – alias “competence” and “performance” – gives rise to two divergent approaches within the same section of the *Cours* : “Sans doute, ces deux objets sont étroitement liés et se supposent l'un l'autre”, and, on the other hand, the author claims the impossibility of grasping “le tout global du langage”, insists on a strict bifurcation of the inquiry into *langue* and *parole*, and even declares the former as the sole object of linguistics proper. Although this restrictive program still finds its theoretical adherents, in fact the absolute separation of the two aspects turns into a recognition of two different hierarchic relations : an analysis of the code with due regard for the messages, and vice versa. » (J.Ret.2 : p. 718).

Apparaît en outre²⁹⁶ ici la spécificité de la linguistique jakobsonienne, qui s'attache moins à la mise au jour du code au moyen de l'analyse des messages qu'à une double analyse du

²⁹⁶ Outre ce mode de pensée en termes de totalité, qui s'exprime également de manière radicale quelques pages plus loin : « Les études qui se font actuellement sous des étiquettes variées telles que “sociolinguistique”, “linguistique anthropologique” et “ethnolinguistique” représentent une réaction saine contre les survivances encore fréquentes de la tendance saussurienne à circonscrire les tâches et les objectifs de la recherche linguistique. Il ne faudrait pourtant pas qualifier de “pernicieuses” ces restrictions imposées par des linguistes travaillant isolément ou en équipe aux buts et objectifs de leurs propres recherches ; il est parfaitement légitime de privilégier certains secteurs étroitement définis de la linguistique, de s'imposer un objet d'études bien délimité et de se cantonner dans une spécialisation rigoureuse. Mais ce serait une erreur dangereuse que d'envisager tous les autres aspects du langage comme des questions linguistiques secondaires ou même superflues et, en particulier, d'essayer d'exclure ces thèmes de la linguistique proprement dite. L'expérimentation linguistique peut isoler délibérément certaines propriétés inhérentes au langage. Tel fut le cas, par exemple, des expériences d'un large groupe des linguistes américains qui essayaient d'exclure le sens, tout d'abord de l'analyse linguistique en général, puis au moins de l'analyse grammaticale. Tel fut aussi le cas des tendances saussuriennes récemment reprises et ranimées, à limiter l'analyse au code seul (langue, compétence), en dépit de l'unité dialectique indissoluble de la langue et de la parole (code/message, compétence/performance).

Aucune de ces expériences restrictives, si utiles et si instructives soient-elles, ne peut être considérée comme un rétrécissement du domaine de la linguistique. Les divers travaux et problèmes proposés et débattus sous l'étiquette de la socio- ou ethno-linguistique, méritent tous une étude approfondie ; bon nombre d'entre eux font d'ailleurs depuis longtemps l'objet de recherches dans les milieux scientifiques internationaux et leur abandon ici ou là ne saurait être que momentané. Tous cependant font partie intégrante de la linguistique et exigent la même analyse structurale que tous les autres éléments constitutifs du langage. Le dessein de l'ethnolinguistique et de la sociolinguistique (nous ne pouvons que partager, sur ce point, l'avis de Dell Hymes, qui est l'un des promoteurs clairvoyants du programme en question) doit être simplement incorporé à la linguistique, et il finira par l'être (121, p. 252), parce que la science du langage ne peut être séparée et isolée des “questions que posent le fonctionnement du langage et le rôle que celui-ci joue dans la vie de l'homme” (119, p. 13). » (J.Rel. : p. 37-38). [« Studies developing at present under such overlapping labels as sociolinguistics, ethnolinguistics or folk linguistics, and anthropological linguistics represent a sound reaction against some still frequent survivals of the Saussurian tendency to curtail the tasks and aims of linguistic research. Yet such constraints of aims and purposes superimposed by individual linguists or linguistic teams on their own investigatory program should not be labeled “pernicious” ; any particular emphasis upon some limited sections of linguistic science or any degree of self-restriction and rigorous specialization is perfectly legitimate. What would be, however, erroneous and pernicious is any degradation of all the other facets of language as supposedly residual, second-rate linguistic questions, and especially, any attempt to expel these topics from linguistics proper. Linguistic experimentation may deliberately cut off certain inherent properties of language. Such were, for example, experiments in American linguistics with the exclusion of meaning, first from linguistic analysis in general, and later at least from grammatical analysis. Such have been, also, the recently revived Saussurian propensities to confine analysis merely to the code (*langue*, competence) in spite of the indissoluble dialectic unity *langue/parole* (code/message, competence/performance).

None of such eliminative experiments, however useful and instructive they are, can be viewed as a compulsory narrowing of the total scope of linguistic science. The various tasks and questions lately advanced and discussed under such labels as sociolinguistics all deserve a thorough study, and, one must add, many of these topics have behind them a long history of international research, and their local oblivion is of short duration. All these items, however, form an integral part of linguistics and require the same structural analysis as any other intrinsic constituents of language. By the way, I deliberately refer to “structural analysis”, because whatever the factional dissensions among contemporary linguists and their divergences in terminology, technique and chief interests are, the analysis of linguistic structures is the common denominator of all the contemporary scientific currents, one which sharply distinguishes the quest of the last four or five decades from the main ways and targets of linguistics in the early twentieth and late nineteenth centuries. [A propos, je parle délibérément d’“analyse structurale”, parce que quelles que soient les dissensions entre factions parmi les linguistes contemporains et leurs divergences en matière de terminologie, de technique et d'intérêts principaux, l'analyse des structures linguistiques est le dénominateur commun de tous les courants scientifiques contemporains, un dénominateur qui distingue nettement la recherche des quatre ou cinq dernières décennies des directions et des objectifs principaux de la linguistique dans les premières années du vingtième siècle et dans les dernières années du dix-neuvième siècle.]

code et des messages, « une analyse du code tenant dûment compte des messages et vice versa ». On se souvient, également, de cet autre passage de « Relations entre la science du langage et les autres sciences », cité dans la dernière section du chapitre 2, où Jakobson parle de « deux domaines de la recherche linguistique, l'analyse d'unités verbales codées, d'une part, et l'analyse du discours de l'autre » :

« Si l'on envisage les deux domaines de la recherche linguistique, l'analyse d'unités verbales codées, d'une part, et l'analyse du discours de l'autre (14, p. 130 ; 100), il devient évident qu'il faut étudier du point de vue essentiellement linguistique la structure des mythes et autres formes de tradition orale. Ces derniers ne sont pas seulement des unités supérieures du discours, ils en constituent une variété particulière : il s'agit de textes codés, dont la composition est toute faite. Le cliché phraséologique, et en

The domain of ethnolinguistics and sociolinguistics – we can but agree with a farsighted promoter of their program, Dell Hymes – must and, finally, will be simply incorporated into linguistics (74, p. 152), because the latter cannot be separated and isolated from “questions of the actual functioning and role of language in human life” (72, p. 13). » (J.Oth. : p. 666-667)]. Au donné du langage, dans le cadre duquel la distinction langue/parole n'est qu'un corollaire et une autre forme de l'hypothèse structurale, répond ainsi une extension de cette analyse structurale, et une réflexion en termes de synthèse, qui rend d'avance impossible toute théorisation du langage, dans la mesure, d'une part, où elle le prend pour donné – un donné à analyser (décomposer) ; et de ce point de vue, de fait, la distinction langue/parole est strictement analogue à la distinction son/sens que met en jeu l'exemple du distributionnalisme américain –, mais également dans la mesure, d'autre part, où, comme nous l'avons déjà souligné plus haut, elle ne saurait dès lors que reconduire et reconstruire en termes de structure et de totalité le découpage commun de la réalité. On lit ainsi encore dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962) : « Several instructive “sociolinguistic” papers (e.g., by Gumperz and Read) disclosed the promising development of this vital field of research, first outlined by Lévy-Bruhl at the plenary session of the Copenhagen Congress of 1936. Yet one can hardly view the socio-linguistic influences on language as merely extrinsic factors. If we approach linguistics as just one among the conjugate sciences of communication, then any difference in the role of communication may evidently have “a potent effect” upon verbal communication. Thus the role assigned to the wider radius of communication by a nomadic society leads both to technological improvements in transportation and to a coalescence of language. » [« Plusieurs communications instructives de “sociolinguistique” (par exemple par Gumperz et Read) ont dévoilé le développement prometteur de ce champ de recherche vital, délinéé pour la première fois par Lévy-Bruhl à la session plénière du Congrès de Copenhague de 1936. Cependant, on peut difficilement considérer les influences sociolinguistiques sur le langage comme des facteurs purement extrinsèques. Si nous abordons la linguistique comme étant seulement une science parmi l'ensemble des sciences de la communication, alors toute différence dans le rôle de communication peut évidemment avoir “un effet potentiel” sur la communication verbale. Ainsi le rôle assigné par une société nomade au plus large rayon de communication conduit à la fois à des améliorations technologiques des moyens de transport et à une coalescence du langage. »] (J.Cong. : p. 598). Voir également plus loin : « The attention paid here to questions of discourse, to speech recognition, to the diverse functions of language in culture and society, and to the vast field of applied linguistics, illustrates once more how far our science is now from the definition, erroneously (as Godel discloses) attributed to Ferdinand de Saussure : “La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.” No doubt our science views language “in itself”, yet not only “for itself”, but also for the sake of language users and molders, because language is a tool, and the autarchic self-sufficiency of a tool would be a contradiction in terms. » [« L'attention portée ici aux questions du discours, à la reconnaissance de la parole, aux diverses fonctions du langage dans la culture et dans la société, et au vaste champ de la linguistique appliquée, illustre une fois de plus à quel point notre science est loin maintenant de la définition, faussement attribuée (comme l'a découvert Godel) à Saussure : “La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même”. Notre science considère sans aucun doute le langage “en lui-même”, cependant non pas seulement “pour lui-même”, mais également eu égard aux utilisateurs et modeleurs du langage, parce que le langage est un instrument, et que l'autosuffisance autarcique d'un instrument serait une contradiction dans les termes. »] (J.Cong. : p. 602). A l'instrument s'ajoutent ainsi son utilisation et ses utilisateurs, dont on étudiera, sur le mode de la « synthèse », les effets en retour sur l'instrument. Dans ce cadre, la variation ne saurait recevoir d'autre prise en charge que structurale, et impliquant dès lors – et par ailleurs comme rançon de l'extériorité objectale – des difficultés analogues à celles que nous avons voulu mettre en évidence dans les textes de Martinet. Voir ci-dessous.

particulier le proverbe, qui occupe une place intermédiaire entre les structures du code verbal et le discours attire à présent l'attention des chercheurs (cf. Permjakov, 214).

C'est Saussure qui, dans ses notes sur les *Nibelungen*, préconisait avec perspicacité l'interprétation sémiotique des mythes : "Il est vrai qu'en allant au fond des choses, on s'aperçoit dans ce domaine, comme dans le domaine parent de la linguistique, que toutes les incongruités de la pensée proviennent d'une insuffisante réflexion sur ce qu'est l'identité ou les caractères de l'identité lorsqu'il s'agit d'un être inexistant comme le *mot*, ou la *personne mythique*, ou une *lettre de l'alphabet*, qui ne sont que différentes formes du SIGNE au sens philosophique" (91, p. 136). L'aspect verbal des systèmes religieux ouvre opportunément à la recherche un domaine prometteur (cf. 38, 279), et une enquête strictement linguistique sur les mythes, en particulier sur leur structure syntaxique et sémantique, non seulement jette les bases d'une étude entièrement scientifique de la mythologie, mais peut aussi donner des indications instructives aux linguistes dans leurs essais d'analyse du discours. Cf. les vastes expériences de Lévi-Strauss (160, ch. XI ; 161 ; 163) et leur confrontation avec les tâches nouvelles de la science du langage (36) et du folklore (179, 180, 181)²⁹⁷. » (J.Rel. : p. 34-35).

Mais il était surtout question dans un des passages de « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » cités plus haut²⁹⁸, de l'interlocution comme de « la réalité fondamentale à laquelle le linguiste a affaire », affirmation reprise à la page suivante par la définition de l'objet de la linguistique comme le « domaine de l'interaction entre message et code²⁹⁹ » (J.Res. : p. 34), et l'on notera à cet égard, dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966), l'expression de « structure complète du code et des messages verbaux (alias LANGUE et PAROLE) dans leur interaction continuelle », où apparaissent nettement, d'une part la totalité que constitue le langage jakobsonien, et d'autre part la nécessité de postuler deux objets distincts, dont témoigne par ailleurs la notion même d'analyse du discours, dans la mesure où elle est distincte de celle d'« analyse d'unités verbales codées » :

« Deux principes méthodologiques peuvent guider la recherche à venir en ce qui concerne la perception de la parole. On pourrait les appeler AUTONOMIE et INTÉGRATION. Chaque niveau du langage, depuis ses composants discrets ultimes jusqu'à la totalité du discours, chaque niveau tant de la production que de la perception de la parole doit faire l'objet d'un traitement qui tienne compte à la fois de lois intrinsèques autonomes, des interférences constantes entre les divers niveaux et aussi de la structure complète du code

²⁹⁷ « If one envisages the two spheres of linguistic investigation, the analysis of coded verbal units on the one hand, and of discourse on the other (cf. 8, p. 130 ; 61), the necessity for a primarily linguistic inquiry into the structure of myths and other kinds of oral tradition becomes obvious. They are not only higher units of discourse but a specific variety of discourse, namely, these texts are coded, their composition is ready-made. It was Saussure who, in his notes on the *Nibelungen*, perspicaciously advocated the semiotic interpretation of myths : "Il est vrai qu'en allant au fond des choses, on s'aperçoit dans ce domaine, comme dans le domaine parent de la linguistique, que toutes les incongruités de la pensée proviennent d'une insuffisante réflexion sur ce qu'est l'identité ou les caractères de l'identité lorsqu'il s'agit d'un être inexistant comme le *mot*, ou la *personne mythique*, ou une *lettre de l'alphabet*, qui ne sont que différentes formes du SIGNE au sens philosophique" (54, p. 136). The verbal aspect of religious patterns becomes a timely and gratifying field of research (cf. 25), and a consistently linguistic inquiry into the myths and particularly into their syntactic and semantic structure not only lays down the foundations of a thoroughly scientific approach to mythology but may also give efficient cues to the linguistic attempts at the analysis of discourse, (Cf. Lévi-Strauss' experiments – 101, Ch. XI ; 102 ; 104 – and their confrontation with the new tasks which face the science of language : 23). » (J.Oth. : p. 664).

²⁹⁸ Voir J.Res. : p. 32-33 [p. 559], cité en 1-.

²⁹⁹ « field of interaction between message and code » (J.Res. : p. 560).

et des messages verbaux (alias *LANGUE* et *PAROLE*) dans leur interaction continuelle. La nécessité d'un tel lien entre les deux principes fondamentaux met le chercheur en garde contre deux maladresses traditionnelles, à savoir, d'une part, l'"isolationnisme", qui ignore délibérément les connexions mutuelles entre parties et leur solidarité avec le tout, et d'autre part l'"hétéronomie" (ou "colonialisme", pour user d'une métaphore) qui fait violence à un niveau en le soumettant aux règles d'un autre niveau, niant ainsi sa structure propre et l'autogenèse de son développement. Le même double principe peut et doit être étendu aux relations entre linguistique et psychologie. Les fondements linguistiques de la structure verbale et les problèmes psychologiques que posent l'intention et la perception de la parole exigent non seulement une analyse strictement intrinsèque de part et d'autre, mais également une synthèse interdisciplinaire³⁰⁰. » (J.Rol. : p. 179-180).

La spécificité de l'objet jakobsonien apparaît de manière très nette à l'analyse du statut du linguiste relativement à cet objet total et dans le cadre d'une telle analyse structurale. Jakobson distingue d'emblée entre plusieurs postures à l'égard du code et des messages. On lit tout d'abord dans « *Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists)* » (1952) :

« The attitude of the communication engineer toward this dichotomy [code/message] differs essentially from the attitude of the inquirer into an unknown language, who essays, through the messages of native informants, to break their code and develops for this purpose a special cryptanalytic technique. The attitude of the communication engineer coincides with the attitude of the member of a speech community who participates in a speech exchange within this community and interprets signals received from a sender. This receiver is a decoder, and the decoder is not a cryptanalyst, although the two notions are often confused. The usual addressee of a message is a decoder, whereas the cryptanalyst is an unusual, marginal addressee, if not simply an eaves-dropper. The decoder interprets the message in terms of a code common to him and the sender – a set of preconceived, prefabricated representations, as D. M. MacKay puts it. A linguist assimilating an unknown language is compelled to begin as a cryptanalyst but aims to become a regular decoder, and the decoding methodology of descriptive linguistics is to be clearly distinguished from the cryptanalytic approach of a reconnoitering field worker³⁰¹. » (J.Patt. : p. 224).

³⁰⁰ « Two methodological principles may further the prospective inquiry into speech perception. They could be labeled *AUTONOMY* and *INTEGRATION*. Each level of language from its ultimate discrete components of the totality of discourse and each level of speech production and perception must be treated with respect both to intrinsic, autonomous laws and to the constant interaction of diverse levels as well as to the integral structure of the verbal code and messages (alias *LANGUAGE* and *SPEECH*) in their permanent interplay. The necessary tie between these two fundamental principles warns the investigator against two traditional blunders. These are, on the one hand, *ISOLATIONISM*, which deliberately disregards the interconnections of the parts and their solidarity with the whole, and on the other hand, *HETERONOMY* (or, metaphorically, *COLONIALISM*), which forcibly subjects one level to another's rules and denies the former's own patterning as well as its self-generating development. The same double principle can and must be extended to the relationship between linguistics and psychology. The linguistic foundations of verbal structure and the psychological problems of speech intention and perception demand not only a rigidly intrinsic analysis but also an interdisciplinary synthesis. » (J.Rol. : p. 716).

³⁰¹ « L'attitude de l'ingénieur des communications envers cette dichotomie est essentiellement différente de l'attitude du chercheur confronté à une langue inconnue, qui essaie, à travers les messages des informateurs natifs, de percer le secret de leur code et développe à cette fin une technique cryptanalytique spéciale. L'attitude de l'ingénieur des communications coïncide avec celle du membre d'une communauté linguistique qui participe à un échange linguistique dans cette communauté et interprète le signal reçu d'un émetteur. Ce récepteur est un décodeur, et le décodeur n'est pas un cryptanalyste, bien que les deux notions soient souvent confondues. Le

Jakobson distingue ici entre analyse des messages pour parvenir au code et analyse du message à l'aide du code, mais d'une manière tout à fait particulière puisque se trouvent opposées une technique de décryptage et la « méthodologie du décodage de la linguistique descriptive ». Jakobson affirme que le linguiste peut être contraint de commencer comme cryptanalyste mais doit avoir pour but de devenir un décodeur, et il assigne ainsi à la linguistique le double objet de la connaissance du code et de l'analyse des messages, la découverte du code étant quant à elle renvoyée aux opérations marginales – et presque non linguistiques – du cryptanalyste. On lit de même, la même année, dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » (1952) :

« C'est à partir du code que le receveur comprend le message. La position du linguiste déchiffrant une langue qu'il ne connaît pas est différente. Il essaye de déduire le code du message. Aussi il n'est pas un décodeur, il est ce qu'on appelle un cryptanalyste. Le décodeur est un destinataire virtuel du message. Les cryptanalystes américains qui pendant la guerre lisaient les messages secrets des Japonais n'étaient pas les destinataires de ces messages. Il est évident que les linguistes doivent exploiter la technique des cryptanalystes ; et, naturellement, quand on se sert trop longtemps d'une technique donnée, on finit par croire que c'est la procédure normale. Mais il est un fait qu'une telle méthode ne joue qu'un rôle marginal et exceptionnel dans la communication usuelle ; et la tâche du linguiste est de commencer comme un cryptanalyste pour finir comme le décodeur normal du message. Son idéal est de devenir semblable à un membre de la communauté linguistique étudiée. Le cryptanalyste observe des allophones et essaye de repérer les phonèmes. Mais les phonèmes, les invariants, sont beaucoup plus familiers au décodeur, au membre de la communauté linguistique, que ne le sont les variantes. Le décodeur se fiche pas mal des allophones. Tout ce qui l'intéresse, c'est de repérer les contrastes phonologiques de manière à comprendre le texte. (Soit dit en passant, les termes "allophone" et "contraste" sont dans ma bouche d'autres exemples³⁰² de l'adaptation du sujet parlant à ses auditeurs ; autrement je dirais "variante" et "opposition").³⁰³ » (J.Res. : p. 33)

destinataire habituel d'un message est un décodeur, tandis que le cryptanalyste est un destinataire inhabituel, marginal, s'il n'est pas tout simplement une oreille indiscrete. Le décodeur interprète le message dans les termes du code commun à lui et à l'émetteur – un ensemble de représentations préconçues, préfabriquées, selon le mot de D. M. MacKay. Un linguiste assimilant une langue inconnue est contraint de commencer comme cryptanalyste mais cherche à devenir un décodeur normal, et la méthodologie du décodage de la linguistique descriptive doit être clairement distinguée de l'approche cryptanalytique d'un chercheur de terrain en reconnaissance. »

³⁰² Voir J.Res. : p. 32-33 [p. 559], cité ci-dessus.

³⁰³ « The receiver understands the message thanks to his knowledge of the code. The position of the linguist who deciphers a language he doesn't know is different. He tries to deduce the code from the message : thus he is not a decoder ; he is what is called a cryptanalyst. The decoder is a virtual addressee of the message. The American cryptanalysts who, during the war, read the Japanese secret messages were not the addressees of these messages. Obviously, the linguist must develop the technique of cryptanalysts ; and, naturally, when one deals too long with a technique, one begins to believe that it is the normal procedure. But, as a matter of fact, such a procedure is quite marginal and exceptional in usual communication, and even the task of a linguist is to start with the job of the cryptanalyst but to end up as a normal decoder of this language. His ideal is to become like a member of the speech community studied. The cryptanalyst observes allophones and looks for the phonemes. But the phonemes, the invariants, are much more intimately known to the decoder, the member of the speech community, than are the variations. He doesn't care what the allophones are. He wants to pick out the phonemic contrasts in order to understand the text. (By the way, the terms "allophone" and "contrast" are in my parlance further examples of the verbal adaptation of the speaker to his listeners ; otherwise, I would say "variant" and "opposition".) » (J.Res. : p. 560).

puis dans « Linguistics and Communication Theory » (1961)³⁰⁴ :

« Le linguiste descripteur, qui possède, ou acquiert, la maîtrise de la langue qu'il observe, est, ou devient progressivement, un partenaire potentiel ou actuel de l'échange des messages verbaux parmi les membres de la communauté linguistique ; il devient un membre passif, ou même actif, de cette communauté. L'ingénieur des communications est parfaitement justifié de défendre, contre "certains philologues", la nécessité absolument dominante d'"amener l'observateur sur la scène", et de tenir, avec Cherry, que "la description la plus complète sera celle de l'observateur-participant". Aux antipodes du participant, le spectateur détaché et extérieur se comporte comme un cryptanalyste, qui reçoit des messages dont il n'est pas le destinataire et dont il ne connaît pas le code. C'est en scrutant les messages qu'il s'efforce de dégager le code. Dans la mesure du possible, ce niveau de la recherche linguistique ne doit constituer qu'une étape préliminaire, qui doit faire place ensuite à une approche interne de la langue étudiée, l'observateur s'adaptant aux locuteurs indigènes et décodant les messages dans leur langue maternelle, en passant par le code.

Aussi longtemps que le chercheur ignore les signifiés d'une langue donnée, et n'a accès qu'aux signifiants, il doit se résoudre bon gré mal gré, à faire appel à ses qualités de détective, et à tirer des données externes le maximum d'information qu'elles peuvent lui fournir sur la structure de la langue. L'état présent de l'étruscologie donne un bon exemple de cette technique. Mais si le linguiste est familiarisé avec le code, c'est-à-dire s'il maîtrise le système de transformations par le moyen duquel un ensemble de signifiants est converti en un ensemble de signifiés, alors il devient superflu de jouer les Sherlock Holmes, à moins que le chercheur ne désire précisément déterminer jusqu'à quel point cette procédure artificielle peut fournir des données sûres. Il est difficile, cependant, de simuler l'ignorance d'un code familier : les significations escamotées reviennent subrepticement fausser une démarche qui se voulait cryptanalytique.³⁰⁵ » (J.LCT : p. 92-93).

La langue apparaît ainsi nettement comme un présupposé de l'analyse, d'une manière à la fois plus claire et distincte de ce qui a lieu chez Martinet, et dotée par là même d'enjeux différents, en considération desquels les difficultés de la perspective idiomologique sont d'autant plus visibles. Comme nous le verrons dans ce qui suit, et comme il apparaissait déjà d'une autre manière dans « La théorie saussurienne en rétrospection », c'est en effet dès lors

³⁰⁴ Voir auparavant J.P.P. : p. 117-118 [p. 475-477] et J.Zei. : p. 277, cités ci-dessous.

³⁰⁵ « The linguistic observer who possesses or acquires a command of the language he is observing is or gradually becomes a potential or actual partner in the exchange of verbal messages among the members of the speech community, a passive or even active fellow member of that community. The communication engineer is right when defending against "some philologists" the absolutely dominant "need to bring the Observer onto the scene" and when holding with Cherry that "the participant-observer's description will be the more complete". The antipode to the participant, the most detached and external onlooker, acts as a cryptanalyst, who is a recipient of messages without being their addressee and without knowledge of their code. He attempts to break the code through a scrutiny of the messages. As far as possible, this level of linguistic investigation must be merely a preliminary stage toward an internal approach to the language studied, when the observer becomes adjusted to the native speakers and decodes messages in their mother-tongue through the medium of its code.

As long as the investigator knows no *signatum* of a given language and has access to nothing but *signans* he willy-nilly has to strain his detective capacities and obtain any possible information about the structure of this language from the external evidence. The present state of Etruscology is a good example of such a technique. But if the linguist is familiar with the code and has mastered the conventional transformations by which a set of *signantia* is converted into a set of *signata*, then it becomes superfluous for him to play Sherlock Holmes, unless he aspires to finding out how wide and reliable data could be obtained by such a mock scrutiny. It is difficult, however, to simulate ignorance of a familiar code : smuggled-in meanings distort one's allegedly cryptanalytic approach. » (J.LCT : p. 574-575).

chez Jakobson la langue comme langue, et non seulement comme principe d'analyse, qui est présumée, de sorte que sous le nom de langue, Jakobson étudie en réalité la « parole³⁰⁶ ». On lit ainsi dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » (1952) où, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'objet de la linguistique est défini comme le « domaine de l'interaction entre message et code » :

« En fait les linguistes ont beaucoup à apprendre de la théorie de la communication. Un processus de communication normal opère avec un encodeur et un décodeur. Le décodeur reçoit un message. Il connaît le code. Le message est nouveau pour lui, et, grâce au code, il interprète le message. Pour nous aider à comprendre cette opération, la psychologie peut nous être d'un grand secours. Nous devons un des moments les plus passionnants de cette Conférence à l'astucieux rapport d'Osgood sur l'analyse psycho-linguistique des processus d'encodage et de décodage³⁰⁷. » (J.Res. : p. 33)

passage où par ailleurs la convocation de la psychologie, comme ci-dessus dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception », témoigne du caractère hétérogène d'un tel objet. Comme nous l'avons vu plus haut³⁰⁸, Jakobson insiste à de nombreuses reprises sur le « réalisme naturel de la position du linguiste », qui spécifie notamment la linguistique par rapport aux sciences de la nature. C'est dans ce cadre qu'il met en garde contre toute hypostase du code linguistique, selon le terme qu'il utilise dans « Zeichen und System der Sprache » (1959) :

« Wie dürfen den Koden nicht hypostasieren, sondern wir wollen ihn unter dem Gesichtspunkt des Redeaustausches behandeln³⁰⁹. » (J.Zei. : p. 277).

On lit en effet dans « Linguistics and Communication Theory » (1960) :

« McKay nous met en garde contre la confusion entre l'échange de messages verbaux et l'extraction d'information du monde physique, deux choses qui ont été abusivement

³⁰⁶ Voir ci-dessous la note 316.

³⁰⁷ « There are indeed many stimuli to be gained for linguists from the theory of communication. A normal communication process operates with encoder and decoder. The decoder receives a message. He knows the code. The message is new to him, but, by virtue of this code, he interprets the message. To comprehend this operation we now have the great help of psychology. One of the most pleasant experiences we had during this conference was Osgood's brilliant report on the psycholinguistic analysis of decoding and encoding processes. » (J.Res. : p. 559-560).

³⁰⁸ Voir, outre J.Zei. : p. 276, rappelé ci-dessous, J.LCT : p. 91 [p. 573-574], J.Ret.1 : p. 155 [p. 649-650] et J.Rel. : p. 65-66 [J.Oth. : p. 690], cités dans le chapitre précédent. Nous avons déjà souligné alors la différence de perspective entre Martinet et Jakobson, le premier mettant en avant l'opposition entre nature et culture, le second la différence entre information et communication. Tandis que l'une et l'autre conception de la spécificité de la linguistique omettent le donné préalable de la définition de la langue comme un instrument de communication, la première détermine une analyse de la langue comme signifiant, la seconde comme signe, c'est-à-dire, paradoxalement, comme fonctionnement langagier, objet tout à la fois présumé et inanalysé (« total ») et dès lors inaccessible ou, ce qui revient au même, imaginaire. A la différence de Jakobson, Martinet insiste peu sur la dimension de la perception (et sur celle de l'émission) pourtant impliquées dans la représentation de la langue qui sous-tend son analyse fonctionnelle. Comme nous le verrons *infra*, ces deux perspectives se soldent par deux types distincts de difficulté : la dissolution de l'extériorité objectale chez Martinet (qui prend chez Jakobson la forme un peu différente de l'intégration structurale), la construction d'un objet total chez Jakobson.

³⁰⁹ « Nous ne devons pas hypostasier le code, mais nous voulons l'envisager du point de vue de l'échange entre les locuteurs. »

unifiées sous l'étiquette de "communication" ; pour McKay, ce mot a inévitablement une connotation *anthropomorphique* qui "embrouille toute la question". Un danger semblable existe quand on interprète l'intercommunication humaine en termes d'information physique. Les essais qui ont été tentés de construire un modèle du langage sans relation aucune au locuteur ou à l'auditeur, et qui hypostasient ainsi un code détaché de la communication effective, risquent de réduire le langage à une fiction scolastique³¹⁰. » (J.LCT : p 95)

où Jakobson présente l'hypostase du code comme un exemple de confusion entre information et communication. Le linguiste apparaît alors non seulement comme un cryptanalyste et comme un décodeur, mais également comme un recodeur. Rappelons, par exemple, ce développement de « Zeichen und System der Sprache » :

« Überhaupt glaube ich, daß es heutzutage unsere Grundaufgabe ist, ja unser Schlagwort sein sollte, realistisch zu werden, eine durchaus realistische Sprachwissenschaft aufzubauen und jeden Fiktionalismus in der Linguistik zu bekämpfen. Wie müssen uns die Frage stellen : welches ist die wirkliche sprachliche Konvention, die in einer gegebenen Sprachgemeinschaft den Redeaustausch ermöglicht und den verschiedenartigen Aufgaben der Kommunikation wirksam dient ? Da fragen manche Linguisten, warum sich die Sprachwissenschaft in ihrer Fragestellung von der Physik absondern soll. Warum ist es dem Sprachforscher nicht gegönnt, sein eigenes System der Symbole, sein schöpferisches Modell dem untersuchten Stoff aufzuzwingen, wie es in den Naturwissenschaften üblich ist ? Zwar beobachten wir in vielen Hinsichten eine immer bedeutendere und fruchtbarere Annäherung zwischen den Naturwissenschaften und der Linguistik, doch ist es notwendig, auch die spezifischen Unterschiede im Auge zu behalten. In der Londoner Schule der mathematischen Informationstheorie hat man den Grundunterschied scharfsinnig erkannt und die Kommunikationsprobleme von den übrigen Informationsfragen getrennt. Es handelt sich hier in erster Reihe um die Abgrenzung zweier Klassen der Zeichen – der Indices und der Symbole, wie Peirce sie nennt. Die Indices, die der Physiker³¹¹ der Außenwelt entnimmt, sind nicht umkehrbar, und er transformiert diese naturgegebenen Indices in ein eigenes System wissenschaftlicher Symbole. In der Sprachwissenschaft ist die Situation grundverschieden. Die Symbole sind unmittelbar in der Sprache vorhanden. Anstatt des Gelehrten, der gewisse Indices aus der Außenwelt extrahiert und sie in Symbole umbaut, findet hier ein Austausch der Symbole zwischen den an der Kommunikation Beteiligten statt. Die Rolle des Senders und Empfängers ist hier auswechselbar. Deswegen ist auch die Aufgabe der Sprachwissenschaft eine ganz andere. Wir suchen einfach diesen Kode, der objektiv in der Sprachgemeinschaft gegeben ist, in eine Metasprache zu übersetzen. Symbole sind für den Naturforscher ein wissenschaftliches Werkzeug, während sie für den Linguisten außerdem und vor allem der eigentliche Gegenstand seiner Forschung sind. Der Physiker Niels Bohr hat diesen naturgemäßen Realismus der linguistischen Stellungnahme scharfsinnig erkannt³¹². » (J.Zei. : p. 276).

³¹⁰ « MacKay warns against the confusion between the exchange of verbal messages and the extraction of information from the physical world, both abusively unified under the label "communication"; this word has for him an inevitably *anthropomorphic* connotation "which bedevils discussion". There is a similar danger when interpreting human inter-communication in terms of physical information. Attempts to construct a model of language without relation either to the speaker or to the hearer, and thus to hypostasize a code detached from actual communication, threaten to make a scholastic fiction out of language. » (J.LCT : p 576).

³¹¹ Voir la note 1352 du chapitre 2.

³¹² « Je crois foncièrement qu'aujourd'hui, notre tâche principale est, et ce devrait être notre mot d'ordre, de devenir réalistes, de construire une science du langage absolument réaliste et de combattre tout fictionnalisme

Il s'agit là d'analyse du code, conçu comme instrument de communication³¹³. Celle-ci est cependant inséparable de « l'interaction entre message et code », c'est-à-dire notamment de l'analyse des messages du double point de vue de l'encodage et du décodage. Jakobson insiste de fait sur la distinction, qui lui paraît centrale, entre les deux points de vue de l'encodeur et du décodeur. On lit tout d'abord dans « A New Outline of Russian Phonology » (1959) :

« The pivotal question of this discussion is with which of two levels – the phonemic or the morphemic – linguistic analysis must start. In point of fact, both directions of analysis – from the grammatical constituents of speech to the phonemic components, and vice versa, from the phonemic make-up to the morphemic aspect of speech – are both equally realistic. The former way corresponds to the output of the verbal message and the latter to its input. For the speaker the meaningful units from sentence to morpheme take precedence over sound signals, whereas the listener follows the opposite way – from sound signals to the grammatical units which they carry. Accordingly, morphophonemic transcription portrays the encoder's view of sequence, while the type which Avanesov terms *slovo fonematičeskaja transkripcija* ("lexicophonemic transcription") registers the same sequence as viewed by the decoder³¹⁴. » (J.Ou. : p. 533-534)

et surtout dans « Zeichen und System der Sprache » :

« Der sogenannte kryptoanalytische Standpunkt ist der Gesichtswinkel eines Beobachters, der den sprachlichen Kode nicht kennt, und könnte mit der Einstellung eines militärischen Kryptoanalytikers verglichen werden, der eine feindliche

en linguistique. Nous devons nous poser la question : quelle est la convention linguistique effective, qui rend possible les échanges dans une communauté linguistique donnée et qui remplit de fait les différentes tâches de la communication ? De nombreux linguistes demandent pourquoi la linguistique doit se distinguer de la physique dans sa méthodologie. Pourquoi n'est-il pas permis au linguiste d'imposer son propre système de symboles, son modèle créatif à la matière soumise à l'examen, comme il est d'usage dans les sciences de la nature ? Il est vrai que nous observons à maints égards un rapprochement fructueux entre les sciences de la nature et la linguistique, mais il est nécessaire d'avoir également présentes à l'esprit les différences spécifiques. Dans la théorie mathématique de l'information de l'école de Londres, on a pertinemment reconnu la différence fondamentale et le problème de la communication a été séparé des autres questions relatives à l'information. Il s'agit ici en premier lieu de la démarcation de deux classes de signes – les indices et les symboles, selon la dénomination proposée par Peirce. Les indices que le physicien extrait du monde extérieur, ne sont pas réversibles, et celui-ci transforme ces indices donnés par la nature en un système de symboles scientifiques qui lui est propre. En linguistique, la situation est fondamentalement différente. Les symboles sont immédiatement présents dans la langue. A la place du savant, qui extrait certains indices du monde extérieur et qui les remodèle en symboles, on trouve ici un échange de symboles qui a lieu entre les participants de la communication. Les rôles du destinataire et du destinataire sont ici interchangeables. Dès lors la tâche de la linguistique est tout autre. Nous cherchons simplement à traduire en un métalangage ce code donné objectivement dans la communauté linguistique. Pour le spécialiste des sciences de la nature, les symboles sont un instrument scientifique, tandis que pour le linguiste ils sont en outre et avant tout l'objet propre de sa recherche. Le physicien Niels Bohr a pertinemment reconnu ce réalisme naturel de la position du linguiste. »

³¹³ Voir notamment, parmi les passages mentionnés dans la note 308, J.LCT : p. 91 [p. 573-574] et J.Rel. : p. 65-66 [J.Oth. : p. 690]. Le terme « recoder » apparaît dans le passage du « Retrospect » des *Selected Writings I*.

³¹⁴ « La question centrale de cette discussion est la suivante : duquel de ces deux niveaux – le phonémique ou le morphémique – doit partir l'analyse linguistique. En fait, les deux directions d'analyse – des constituants grammaticaux du discours aux composants phonémiques, et vice versa, de la constitution phonémique à l'aspect morphémique du discours – sont tous deux également réalistes. Le premier chemin correspond à l'output du message verbal et le second à son input. Pour le locuteur les unités significatives, de la phrase au morphème, précèdent le signal sonore, tandis que l'auditeur suit le chemin inverse – des signaux sonores aux unités grammaticales qu'ils portent. Dès lors, la transcription morphophonémique donne la vue de la séquence par l'encodeur, tandis que le type que Avanesov appelle *slovo fonematičeskaja transkripcija* ("transcription lexicophonémique") enregistre la même séquence telle que vue par le décodeur. »

verschlüsselte Mitteilung zu entziffern hat. Durch eine aufmerksame Untersuchung des Textes versucht er dem fremden Kode beizukommen. Beim Studium unbekannter Sprachen können offenbar derartige Kunstgriffe fruchtbare Ergebnisse zeitigen. Aber das ist nur die erste Stufe der Erforschung, und es ist nicht die einzige, sondern bloß eine der verschiedenen Methodologien, die erste Annäherung; dann bemüht sich der Beobachter, die zweite, vollkommene Stufe zu erreichen, nämlich die des Quasi-Teilnehmers an der gegebenen Sprachgemeinschaft. Er geht nicht mehr vom Text zum Kode, sondern eignet sich den Kode an und sucht durch den Kode, den Text genau zu verstehen.

Das ist der wesentliche Grundsatz der beschreibenden Linguistik, aber hier taucht ein Unterschied auf, den wir sehr selten zur Kenntnis nehmen. Wie dürfen den Koden nicht hypostasieren, sondern wir wollen ihn unter dem Gesichtspunkt des Redeaustausches behandeln. *Zwei Standpunkte, der des Verschlüsselnden und der des Entschlüsselnden bzw. in anderen Worten: die Rolle des Senders und die des Empfängers sollen scharf auseinander gehalten werden.* Obwohl es eigentlich Banalitäten sind, werden gerade Banalitäten häufig vergessen. Indessen ist die ganze Betrachtungsweise des Textes für beide Teilnehmer des Redeaustausches grundverschieden. Den Hörer führt der Weg durch die distinktiven Elemente, durch die Phoneme, die er erkennt, zur grammatischen Form und zum Verstehen der Bedeutungen. Hier spielt der Wahrscheinlichkeitsfaktor eine gewaltige Rolle, und was uns einen Text wahrzunehmen hilft, phonematisch und dann auch grammatisch, sind vor allem die Übergangswahrscheinlichkeiten: nach gewissen Einheiten folgen andere Einheiten mit höherer oder geringerer Wahrscheinlichkeit, und manche sind a priori ausgeschlossen. Eine unbewußt statistische Einstellung ist dem Wahrnehmenden eigen, und die Homonymie ist für ihn ein wesentlicher Vorgang. Für den Sprecher ist die Reihenfolge der einzelnen Sprachstufen gerade umgekehrt – sein Weg ist vom Satze durch die Hierarchie der unmittelbaren Bestandteile und endlich durch die morphologischen Einheiten zu der Lautform, die sie erfüllt. Im Sprachverkehr sind beide Ordnungen zugleich vorhanden, und ihre gegenseitige Beziehung beruht, wie Bohr sagen würde, auf dem Prinzip der Komplementarität. Beide Sprachaspekte existieren beim Verschlüsselnden sowie beim Entschlüsselnden, aber diejenige Richtung, welche für den einen primär ist, erweist sich als sekundär für den anderen. Für den Sprecher als solchen gibt es keine Homonyme, und wenn er z. B. das englische /sʌn/ sagt, weiß er Bescheid, ob er den Sohn oder die Sonne meint, während der Hörer eine andere Wahrscheinlichkeitsmethode gebrauchen muß, um diese Frage zu lösen. Beide Standpunkte, Erzeugung und Wahrnehmung, haben einen gleichen Anspruch darauf, vom Linguisten beschrieben zu werden, und es wäre ein Fehler, die zweiseitige Sprachrealität zu einer einzigen Seite herabzusetzen. Beide Beschreibungsmethoden sind teilhaft und gleichberechtigt. Falls man eine von den beiden gebraucht und sich dabei keine Rechenschaft davon gibt, ob man den Standpunkt des Sprechenden oder des Hörenden wiedergibt, spielt man die Rolle eines Jourdain, der Prosa spricht, ohne zu wissen, daß es Prosa ist. Die wirkliche Gefahr entsteht, wenn man gesetzwidrige Kompromisse zwischen den beiden Standpunkten macht. So z.B. wenn ein Linguist die Verschlüsselung zum Ausgangspunkt seiner Sprachbeschreibung und -analyse wählt und demgemäß auf Statistik und Wahrscheinlichkeitslehre verzichtet, die grammatische Analyse in unmittelbare Bestandteile durchführt und das Primat der Morphologie über die Phonologie beobachtet, so darf er – falls er folgerichtig vorgeht – nicht die Bedeutung ausschalten. Die Bedeutung kann nur ausgeschaltet werden, wenn man auf dem Standpunkt des Entschlüsselnden steht, denn für ihn entsteht die Bedeutung erst als Schlußfolgerung, während für den Sprechenden die Bedeutung das Prius darstellt. Der Sprecher verfährt *de verbo ad vocem*, während der Hörer den Gegenweg geht, wie es schon Augustinus in seinen sprachtheoretischen Erwägungen hervorgehoben hat.

Vieles verspricht in den linguistischen Beschreibungen und in der Sprachtheorie klarer zu werden, sobald man eine saubere Abgrenzung unternimmt und den verschiedenartigen Betrachtungsweisen des Verschlüsselnden und des Entschlüsselnden

gebührende Aufmerksamkeit schenkt. Damit sind die Betrachtungsweisen aber keinesfalls erschöpft. Man muß auch mit dem erheblichen Vorgang der “Rückverschlüsselung” rechnen : hier wird eine Sprache im Lichte einer anderen Sprache oder ein Redestil im Lichte eines anderen Redestils interpretiert, ein Kode oder Subkode wird in einen anderen Kode oder Subkode übersetzt. Es ist ein höchst lehrreiches Problem, weil die Übersetzung eine der wesentlichen und immer wichtigeren sprachlichen Aktivitäten darstellt und die Methodologie des Übersetzens sowie die folgerichtige Analyse der Übersetzung auf der Tagesordnung der heutigen reinen und angewandten Sprachwissenschaft steht³¹⁵. » (J.Zei. : p. 277-279).

³¹⁵ « Ce qu’il est convenu d’appeler le point de vue du cryptanalyste est l’angle d’attaque d’un observateur qui ne connaît pas le code linguistique, et pourrait être comparé à l’attitude d’un cryptanalyste militaire qui doit déchiffrer un message ennemi codé. En procédant à une analyse attentive du texte, il tente de forcer le secret du code étranger. Dans l’étude de langues étrangères, de tels procédés peuvent évidemment donner des résultats fructueux. Mais c’est là seulement le premier stade de la recherche, et ce n’est pas la seule méthodologie, mais simplement une méthodologie parmi différentes autres, une première approximation ; puis l’observateur tente d’atteindre le deuxième stade, plus complet, c’est-à-dire celui de quasi-membre de la communauté linguistique en question. Il ne va plus du texte vers le code, mais s’approprie le code et à l’aide du code tente d’accéder à une pleine compréhension du texte.

C’est là le principe essentiel de la linguistique descriptive, mais ici se fait jour une différence qui est très rarement prise en compte. Nous ne devons pas hypostasier le code, mais nous voulons l’envisager du point de vue de l’échange entre les locuteurs. *Deux points de vue, celui de l’encodeur et celui du décodeur, ou bien en d’autres termes : le rôle de l’émetteur et celui du récepteur doivent être strictement distingués l’un de l’autre.* Banalités assurément, mais ce sont justement les banalités qu’on est fréquemment porté à oublier. Toutefois, le mode opératoire d’observation du texte est de part en part fondamentalement différent pour l’un et l’autre participant de l’acte de parole. L’auditeur chemine en passant par les éléments distinctifs, par les phonèmes, qu’il reconnaît, en direction de la forme grammaticale et de la compréhension des significations. Le facteur probabilitaire joue ici un rôle très important, et ce qui nous aide à percevoir un texte, sur le plan phonématique puis également sur le plan grammatical, ce sont avant tout les probabilités de transition : certaines unités seront suivies d’autres unités avec une plus ou moins grande probabilité, et beaucoup sont exclues *a priori*. Une posture optant inconsciemment pour la statistique caractérise l’activité du récepteur, et l’homonymie est pour lui un processus essentiel. La succession des différentes phases du langage est rigoureusement inverse pour le locuteur – son chemin va de la phrase, en passant par la hiérarchie des constituants immédiats, et finalement par les unités morphologiques, à la forme phonique qui les remplit. Dans l’échange langagier, les deux ordres sont également présents, et leur relation mutuelle repose, pour parler comme Bohr, sur le principe de complémentarité. Les deux aspects du langage existent pour l’encodeur aussi bien que pour le décodeur, mais la direction qui est primaire pour l’un, s’avère secondaire pour l’autre. Pour le locuteur comme tel il n’y a pas d’homonymes, et quand, par exemple, il prononce en anglais /sʌn/, il sait fort bien s’il pense au fils ou au soleil, alors que l’auditeur doit utiliser une autre méthode de probabilité pour résoudre cette question. Les deux points de vue, la production et la perception ont un droit égal à être décrits par le linguiste, et ce serait une erreur de réduire la réalité bi-face du langage à une seule face. Les deux méthodes de description y sont parties prenantes et aussi justifiées l’une que l’autre. Si l’on utilise l’une des deux sans se soucier de savoir si l’on adopte le point de vue du locuteur ou celui de l’auditeur, on joue le rôle d’un M. Jourdain, qui parle en prose sans savoir que c’est de la prose. Le véritable danger réside dans les compromis illégitimes entre les deux points de vue. Ainsi par exemple, si un linguiste choisit l’encodage comme point de départ de sa description et de son analyse linguistiques, et renonce en conséquence à la statistique et à la théorie des probabilités, s’il se guide sur l’analyse en constituants immédiats et donne la priorité à la morphologie sur la phonologie, il s’interdit alors – s’il procède de manière rigoureuse – d’exclure la signification. La signification ne peut être exclue que si l’on se place au point de vue du décodeur, parce que pour celui-ci la signification n’apparaît qu’en conclusion, tandis que pour le locuteur, la signification a la priorité. Le locuteur procède *de verbo ad vocem*, tandis que l’auditeur suit le parcours inverse, ainsi que Saint Augustin l’a déjà souligné dans ses réflexions sur la théorie du langage.

De nombreux points promettent de devenir plus clairs dans les descriptions linguistiques et dans la théorie du langage, pour peu qu’on s’applique à une démarcation soigneuse et qu’on prête l’attention requise aux différents modes d’observation de l’encodeur et du décodeur. Mais ces deux modes d’observation n’épuisent en aucun cas toutes les possibilités. On doit aussi prendre en compte le processus considérable du “rétrocodage” : dans ce cas une langue sera interprétée à la lumière d’une autre langue, ou un style de discours à la lumière d’un autre style

Sont ici successivement évoqués les quatre points de vue applicables à l'objet de la linguistique. Comme dans les textes précédents, le point de vue du cryptanalyste est présenté comme un point de vue marginal. Il ne concerne que les linguistes confrontés à des langues inconnues, et relève en tant que tel d'un « premier stade de la recherche », conduisant à une « première approximation ». Le deuxième stade est, là encore comme dans les textes précédents, celui du « quasi-membre de la communauté linguistique en question », et Jakobson parle ici explicitement d'un changement d'objet et d'une inversion de la démarche d'analyse : le linguiste, dans ce deuxième stade, « ne va plus du texte vers le code, mais s'approprie le code et à l'aide du code tente d'accéder à une pleine compréhension du texte ». C'est là, selon Jakobson, le « principe essentiel de la linguistique descriptive », qui, comme nous le soulignons ci-dessus, se définit ainsi comme une analyse des messages. Or, Jakobson poursuit par la demande, citée ci-dessus, de ne pas « hypostasier le code » mais de « l'envisager du point de vue de l'échange entre les locuteurs ». C'est donc, cette fois, le code qui est donné comme l'objet de l'analyse. Mais par ailleurs, ce point de vue est celui de l'encodeur et du décodeur, que Jakobson définit comme deux « mode[s] opératoire[s] d'observation du texte ». Il s'agit ainsi, en réalité, d'observation du message à travers le code, et par là même de description du code permettant une telle observation, c'est-à-dire de description d'un fonctionnement langagier, donc de « parole » plutôt que de langue, sinon au sens du signe comme appariement du son et du sens³¹⁶. Jakobson décrit ainsi ensuite les deux « cheminement », en sens inverse, de l'auditeur et du locuteur, et qui sont des actes de parole, respectivement de réception et d'émission³¹⁷. Il en va de même du point de vue du recodeur,

de discours, un code ou un sous-code sera traduit en un autre code ou un autre sous-code. C'est là un problème extrêmement riche d'enseignements, parce que la traduction représente l'une des activités linguistiques essentielles et dont l'importance est appelée à croître, et que la méthodologie de l'acte de traduire, aussi bien que l'analyse rigoureuse de la traduction, sont à l'ordre du jour de la linguistique contemporaine pure et appliquée. »

³¹⁶ Nous parlons de parole dans la mesure où l'objet est alors hétérogène, mais il s'agit également, dès lors, de langue, ou plus exactement de langage, au sens du fonctionnement langagier, dont toute étimologie devient ainsi impossible (voir *infra* la troisième partie de ce travail). Notons par ailleurs que les deux positions de l'encodeur et du décodeur sont effectivement significativement différentes à cet égard, pour des raisons que n'aperçoit pas Jakobson, mais que Saussure met au contraire en évidence en distinguant entre passivité sociale et volonté individuelle.

³¹⁷ C'est pourquoi, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, et comme le rappelle Jakobson dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception », la distinction entre encodage et décodage permet de délimiter deux types de troubles aphasiques : « La différence essentielle entre les opérations d'encodage et de décodage dans le comportement verbal est clairement attestée par la typologie des troubles aphasiques, et notamment par la différence frappante entre les dégradations dites de la motricité, affectant surtout l'encodage, et les dégradations dites sensorielles, touchant avant tout le décodage. Il est particulièrement significatif que le second type d'aphasie, à l'inverse du premier, se caractérise par la perte de ces éléments syntaxiques, morphologiques, lexicaux et phonologiques qui ne sont pas déterminés par le contexte. En particulier, moins certains composants d'un phonème sont dépendants de leur environnement au même point et aux autres points de la chaîne, plus tôt ils sont sujets à la destruction (cf. Jakobson, *c*). Les troubles du repérage des phonèmes révèlent l'opération strictement distinctive et sélective en tant que premier objectif du processus de décodage. » (J.Rol. : p. 169-170) [« The substantial difference between the encoding and decoding operations in verbal behavior is eloquently documented by the typology of aphasic disorders, and namely by the striking dissimilarity between the so-called motor, predominantly encoding, and the so-called sensory, primarily decoding impairments. It is particularly significant that the latter type of aphasia, in contradistinction to the former type, is characterized by the loss of those syntactical, morphological, lexical, and phonemic elements which are not determined by the context. In particular, the less some components of a phoneme are dependent on their simultaneous and sequential environment, the sooner they are subject to deletion (cf. Jakobson, *d*, *e*). The disturbances in phoneme-finding lay bare the strictly discriminatory selective operation as the immediate aim of the decoding process. » (J.Rol. :

que l'on retrouve *in fine* sous une forme significativement différente, qui l'inscrit nettement dans le cadre de l'activité langagière. C'est pourquoi, tandis que Jakobson insiste sur la nécessité de prendre en compte, sans la réduire, « la réalité bi-face du langage », convoquant à ce propos le principe de complémentarité de Bohr, l'objet ainsi construit n'a aucune réalité, dans la mesure où il est le fruit d'une construction de la langue dans le cadre de la parole, c'est-à-dire dans le cadre de la langue elle-même, dans la mesure où elle est la condition de la parole. La théorie de Bohr est convoquée à de nombreuses reprises dans les textes de Jakobson, qui lui confère des implications tout à fait précises. On lisait en effet en introduction du développement que nous venons de citer :

« Wenn ich Niels Bohr erwähne³¹⁸, möchte ich mich auch auf seine methodologische Forderung berufen, die für Physik und Linguistik gleich wesentlich ist. Es ist nämlich notwendig, wenn man etwas betrachtet, genau festzustellen, in welchem Verhältnis der Beobachter zu dem beobachteten Ding steht. Das ist heutzutage eine wichtige Voraussetzung der wissenschaftlichen Beschreibung. Eine Beschreibung, die sich nicht daran hält, ist ungenau sowohl vom Standpunkt der heutigen Physik als auch vom Standpunkt der heutigen Linguistik. Also müssen wir die verschiedenartigen Stellungen des Forschers zur Sprache erörtern³¹⁹. » (J.Zei. : p. 276-277)

et on lit ensuite dans « Linguistics and Communication Theory » :

« Niels Bohr voit dans “le caractère inséparable du contenu objectif et du sujet observant” une prémisses de toute connaissance bien définie. De toute évidence, cette remarque vaut pour la linguistique ; la position de l'observateur par rapport à la langue observée et décrite doit être exactement identifiée. Tout d'abord, comme l'a indiqué Jurgen Ruesch, l'information qu'un observateur peut récolter dépend de sa situation à l'intérieur ou en dehors du système. De plus, si l'observateur est situé à l'intérieur du système, il faut bien comprendre que le langage présente deux aspects très différents selon qu'on se place du point de vue du destinataire ou de celui du destinataire, selon que le langage est vu de l'une ou de l'autre extrémité du canal de communication. En gros, le processus d'encodage va du sens au son, et du niveau lexico-grammatical au niveau phonologique, tandis que le processus de décodage présente la direction inverse – du son au sens, et des

p. 707)]. Comme nous l'avons vu ci-dessus, il est également question, dans *The Sound Shape of Language*, de « processus cognitifs », notion qui atteste de même du caractère hétérogène de la « langue » jakobsonienne : « De même, les rôles de destinataire et de destinataire dans le schéma de communication représentent deux objets d'étude indissociables. La parole intérieure, par exemple, thème fort important, signifie que les deux rôles incombent à la même personne. En outre, les deux formes de parole, intérieure et manifeste, constituent deux schémas de communication étroitement connexes où les processus cognitifs jouent un rôle également fondamental, si bien qu'on ne peut jamais séparer les aspects *inter-* et *intrapersonnels*. » (J.SS : p. 284) [« The roles of the addresser and the addressee in verbal communication are two inseparable topics of investigation ; and inner speech, an important variety of this double theme, means the assignment of the two roles to one and the same person. Both forms of speech (inner and outer) are two closely interconnected processes of communication, and cognition plays a substantial role in both of them. One must take persistently into account the activities of communication and cognition in both their *interpersonal* and *intrapersonal* aspects. » (J.SS : p. 237)].

³¹⁸ Voir J.Zei. : p. 276, cité ci-dessus.

³¹⁹ « A propos de Niels Bohr, je voudrais également rappeler son exigence méthodologique, qui est aussi essentielle pour la linguistique que pour la physique. Il est en effet nécessaire lorsqu'on observe quelque chose, de déterminer précisément la relation existant entre l'observateur et l'objet observé. C'est de nos jours une importante condition préalable de la description linguistique. Une description qui ne satisfait pas à cette exigence est imprécise tant du point de vue de la physique actuelle que de celui de la linguistique actuelle. C'est pourquoi nous devons être au clair sur les différentes positions du chercheur face au langage. »

éléments aux symboles. Tandis que l'orientation (*Einstellung, set*) vers les constituants immédiats est au premier plan dans la production du discours, pour la perception le message est *d'abord* un processus stochastique. L'aspect probabiliste du discours trouve une expression insigne dans le problème que les homonymes posent à l'auditeur, alors que pour le locuteur l'homonymie n'existe pas. Quand il dit /por/, il sait à l'avance s'il veut dire "porc" ou "port", tandis que l'auditeur doit s'en remettre aux probabilités conditionnelles offertes par le contexte. Pour le receveur, le message présente nombre d'ambiguïtés là où il n'y avait pas d'équivoque pour l'émetteur. On peut dire que ce qui caractérise les ambiguïtés de la poésie et du jeu de mot, c'est l'utilisation, au niveau de l'émission du message, de cette propriété de sa réception.

Il y a sans aucun doute *feedback* entre la parole et l'écoute, mais la hiérarchie des deux processus s'inverse quand on passe de l'encodeur au décodeur. Ces deux aspects distincts du langage sont irréductibles l'un à l'autre ; tous deux sont également essentiels et doivent être regardés comme *complémentaires*, au sens où Niels Bohr emploie ce terme³²⁰. L'autonomie relative du modèle récepteur est illustrée par la priorité temporelle très répandue de l'acquisition passive du langage chez les enfants comme chez les adultes. La requête de L. Ščerba – que l'on délimite et élabore deux grammaires, l'une "active" et l'autre "passive" – a été récemment remise à l'ordre du jour par de jeunes savants russes ; elle revêt une égale importance pour la linguistique théorique, l'enseignement des langues, et la linguistique appliquée.

Qu'un linguiste traite de l'un des deux aspects du langage comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, c'est-à-dire sans se rendre compte si ses observations concernent la source ou la réception, est en fait quelque chose de moins dangereux que les compromis arbitraires que l'on fait fréquemment entre des analyses portant sur l'émission et sur la réception ; c'est ce qui se passe, par exemple, dans le cas d'une grammaire active étudiant les opérations génératrices sans faire appel au sens, en dépit de la nécessaire priorité du sens pour l'encodeur. A l'heure actuelle la linguistique reçoit de la théorie de la communication des suggestions particulièrement précieuses pour l'étude quelque peu négligée de la réception verbale³²¹. » (J.LCT : p. 93-95)

³²⁰ Soit, dans les termes de Michel Bitbol : « La "complémentarité" est le concept original (et souvent perçu comme paradoxal) de l'épistémologie de Niels Bohr. Il recouvre l'idée d'une relation entre deux descriptions qui, bien que mutuellement exclusives, sont également indispensables pour rendre compte d'une situation de façon exhaustive. » (Lecourt (dir.), 1999 : p. 237). Voir par exemple Bohr (1948 et 1961).

³²¹ « Obviously "the inseparability of objective content and observing subject", singled out by Niels Bohr as a premise of all well-defined knowledge, must be definitely taken into account also in linguistics, and the position of the observer in relation to the language observed and described must be exactly identified. First, as formulated by Jurgen Ruesch, the information an observer can collect depends upon its location within or outside the system. Furthermore, if the observer is located *within* the communication system, language presents two considerably different aspects when seen from the two ends of the communication channel. Roughly, the encoding process goes from meaning to sound and from the lexicogrammatical to the phonological level, whereas the decoding process displays the opposite direction – from sound to meaning and from features to symbols. While a set (*Einstellung*) toward immediate constituents takes precedence in speech production, for speech perception the message is *first* a stochastic process. The probabilistic aspect of speech finds conspicuous expression in the approach of the listener to homonyms, whereas for the speaker homonymy does not exist. When saying /sʌn/, he knows beforehand whether "sun" or "son" is meant, while the listener depends on the conditional probabilities of the context. For the receiver, the message presents many ambiguities which were unequivocal for the sender. The ambiguities of pun and poetry utilize this input property for the output.

No doubt there is a feedback between speaking and hearing, but the hierarchy of the two processes is opposite for the encoder and decoder. These two distinct aspects of language are irreducible to each other ; both are equally essential and must be regarded as *complementary* in Niels Bohr's sense of this word. The relative autonomy of the input pattern is documented by the widespread temporal priority of a passive acquisition of a language both by infants and adults. L. Ščerba's request for a delimitation and elaboration of two grammars –

puis dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences³²² » (1970) :

“active” and “passive” – recently reemphasized by young Russian scholars is equally important for linguistic theory, for language teaching, and for applied linguistics.

When a linguist deals with one of the two aspects of language *à al Jourdain*, namely without realizing whether his observations are devoted to output or to input, that is still less dangerous than the arbitrary compromises frequently made between the output and input analyses – for example, an output grammar discussing general operations without appeal to meaning, despite the necessary priority of meaning for the encoder. At present, linguistics is receiving particularly valuable suggestions from communication theory for the somewhat neglected study of the verbal input. » (J.LCT : p. 575-576).

³²² Voir encore, par ailleurs, pour la distinction des deux points de vue de l’encodeur et du décodeur, ce passage de « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » (1975), cité dans la note 1556 du chapitre 2 : « Les phénomènes fondamentalement différents de l’émission et de la réception ne doivent pas seulement être mis en relation, ils doivent aussi être rigoureusement distingués. Pour reprendre les termes de Charles Sanders Peirce, il y a deux personnages distincts, le *sayer* (le “locuteur”) et le *sayee* (l’“allocutaire”). Leurs attitudes envers le code et le message sont tout à fait différentes ; en particulier, seul l’allocutaire doit faire face au problème de l’ambiguïté et spécialement de l’homonymie. Sans l’aide du contexte ou de la situation, lorsqu’il entend la syllabe /ku/ il ne peut savoir s’il s’agit de *cou*, de *coup* ou de *coût*, alors que le locuteur est intérieurement dégagé de l’attitude probabiliste de l’allocutaire, bien qu’il doive évidemment tenir compte de l’attitude de ce dernier et empêcher que certaines homonymies ne viennent l’handicaper. » (J.Dis. : p. 15-16) [« We must not only correlate but also consistently discriminate two basically different phenomena, emission and reception. To use the terms of Charles Sanders Peirce, there are two distinct *dramatis personae* in the “sayer” and the “sayee”. Their attitudes toward code and message are quite different, and in particular, ambiguity, especially homonymy, is a problem faced only by the “sayee”. Without the help of the context or situation, upon hearing “sun”, he does not know whether “sun” or “son” is meant, whereas the “sayer” is innerly free of the “sayee’s” probabilistic attitude, although he obviously may take account of the sayee’s attitude and prevent some of the latter’s homonymic handicaps. » (J.Dis. : p. 132-133)], ainsi que ce développement de « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962), également cité dans le chapitre précédent, à titre d’illustration du caractère analytique de la structure jakobsonienne, et où le principe de complémentarité de Bohr se trouve rapidement mentionné : « Benveniste’s report devoted to the levels of analysis and splendidly synthesizing decades of his personal and international research gave insight into the hierarchy of all the CODED linguistic units (*le système de la langue*), from the lowest, the distinctive feature – or *merism*, as he proposes to term this ultimate entity – to the highest, the sentence, which at the same time functions as a constituent of the free, no longer coded discourse. [...] »

If we compare the two reports dealing with the fundamentals of language analysis, we remark that Chomsky’s courageous lesson on “The Logical Basis of Linguistic Theory” starts with syntax and descends to the lower levels, by dissociating the higher units into their constituents from the viewpoint and in the terms of the higher level. Conversely, the report about the levels of analysis chooses *une démarche inverse, partant des unités élémentaires, à fixer dans la phrase le niveau ultime*. The former procedure, *les opérations descendantes de l’analyse*, is pointed toward the dependence of the inferior levels upon the superior ones, whereas the latter method, *les opérations ascendantes*, first reveals the specific, autonomous character of each level. It would be quite arbitrary, I dare say, to consider one kind of analytic operation more realistic, more adequate, or more efficient than the other. The two procedures, as Niels Bohr would say, stand in a COMPLEMENTARY RELATIONSHIP to each other. The descendent operation underlies, for instance, the development of morphophonemics, which, as several speakers have disclosed (e.g. Lehiste, Harms, Graur, and Rosén), occupies an ever more important place in the build-up of scientific grammar, both synchronic and diachronic. On the other hand, the thoughtful paper by Malmberg brings new evidence for the autonomous structure and stratification of the phonemic system itself. » [« Le rapport de Benveniste, consacré aux niveaux de l’analyse et synthétisant merveilleusement des décades de sa recherche personnelle et internationale a donné un aperçu de la hiérarchie de toutes les unités linguistiques CODÉES (*le système de la langue*), des unités les plus basses, les traits distinctifs – ou les *mérismes*, ainsi qu’il propose de dénommer ces entités ultimes – à l’unité la plus haute, la phrase, qui fonctionne en même temps comme un constituant du discours libre, non codé. [...] »

Si nous comparons les deux rapports traitant des fondamentaux de l’analyse linguistique, nous remarquons que la courageuse leçon de Chomsky sur “La base logique de la théorie linguistique” commence par la syntaxe et descend jusqu’aux niveaux inférieurs, en dissociant les unités supérieures en leurs constituants du point de vue et dans les termes du niveau supérieur. Inversement, le rapport sur les niveaux de l’analyse choisit *une démarche inverse, partant des unités élémentaires, à fixer dans la phrase le niveau ultime*. La première procédure, *les*

« Certes, l'interaction entre l'objet observé et l'observateur et le fait que l'information reçue par ce dernier dépende de sa position relative – en d'autres termes, l'impossibilité de séparer le contenu objectif et le sujet observant – (23, pp. 30, 307) sont aujourd'hui des phénomènes reconnus par les physiciens et par les linguistes, mais il n'en reste pas moins qu'en linguistique toutes les conclusions nécessaires n'ont pas encore été tirées de cette prémisse essentielle et que, par exemple, les chercheurs se heurtent à des difficultés quand ils mêlent les points de vue respectifs du locuteur et de l'auditeur. L'application à la linguistique du principe de complémentarité de Niels Bohr avait déjà été jugée possible et souhaitable par son éminent compatriote, le linguiste Viggo Brøndal (29, p. 44³²³), mais elle attend toujours un examen systématique³²⁴. » (J.Rel. : p. 65).

Mais tandis que les points de vue adoptés par le physicien sont des points de vue d'observateur, les points de vue envisagés par Jakobson sont des points de vue de locuteur, dès lors internes à l'objet observé au lieu d'être constitutifs de celui-ci. C'est pourquoi, d'ailleurs, l'objet jakobsonien – à la différence de l'objet martinettien, qui se situe entièrement

opérations descendantes de l'analyse, est dirigée vers la dépendance des niveaux inférieurs à l'égard des niveaux supérieurs, tandis que la dernière méthode, *les opérations ascendantes*, révèle en premier lieu le caractère spécifique, autonome de chaque niveau. Il serait plutôt arbitraire, j'ose le dire, de considérer un type d'opération analytique comme plus réaliste, plus adéquat ou plus efficace que l'autre. Les deux procédures, comme dirait Niels Bohr, sont l'une avec l'autre dans une RELATION COMPLÉMENTAIRE. L'opération descendante sous-tend, par exemple, le développement de la morphophonémique, qui, comme l'ont montré plusieurs orateurs (par exemple, Lehiste, Harms, Graur et Rosén), occupe une place toujours plus importante dans la construction de la grammaire scientifique, à la fois synchronique et diachronique. D'un autre côté, la communication réfléchie de Malmberg a apporté une nouvelle preuve de la structure et de la stratification autonomes du système phonémique lui-même. »] (J.Cong. : p. 600).

³²³ On lit en effet dans l'article « Les oppositions linguistiques » (Brøndal, 1938b et 1943) : « 1° En phonologie morphologique et de même en phonétique syntaxique, c'est-à-dire dans la manière dont fonctionnent les éléments phonologiques en morphologie (les phonèmes dans les mots et formes) et parallèlement les éléments phonétiques en syntaxe (les syllabes dans les phrases et membres de phrase), on constate un arbitraire autrement inconnu : la signification d'un mot, le sens d'une combinaison ne se dérivent nullement de ses éléments ; la valeur symbolique des phonèmes reste le plus souvent latente, et la contraction ou dilatation des syllabes est dans une large mesure indépendante de l'articulation syntaxique (fr. *du* = *de le* ; all. *vom* = *von dem*). – Remarquons pourtant que partout ailleurs – en phonologie et morphologie pures, en phonétique et syntaxe pures – les oppositions sont invariablement significatives. Là rien ne se distingue sans raison ;

2° On constate une divergence encore plus importante entre systèmes au sens propre et ensembles rythmiques : les totalités phonétiques et syntaxiques se réalisent *dans le temps*, elles diffèrent par là de façon essentielle des totalités phonologiques et morphologiques qui sont intemporelles ou achroniques. Deux phonèmes ou deux formes sont nécessairement contemporaines ou synchroniques, elles se conditionnent mutuellement par le contraste même de leurs définitions ; il n'en est pas exactement de même de deux syllabes ou de deux phrases : leur caractère, défini jusqu'à un certain point par les éléments systématiques qui y entrent (phonèmes, mots), n'est jamais entièrement déterminé avant la fin de l'ensemble rythmique (syllabe, phrase) – fin qui contribue à en déterminer les parties précédentes. Nous sommes là en présence de deux aspects de la réalité linguistique qui sont également importants et mutuellement *complémentaires*, comme le sont, dans la conception de la physique actuelle, les aspects corpusculaire et ondulatoire (voir les travaux de Niels Bohr et de Louis de Broglie). A l'onde physique correspond dans le langage le rythme, expression du cheminement de la pensée – cheminement qui n'est jamais complètement défini par la somme des concepts qu'il met en œuvre. » (Brøndal, 1938b : p. 164-165 ; Brøndal, 1943 : p. 44).

³²⁴ « Although the interaction between the object under observation and the observing subject and the dependence of the information obtained by the observer on his relative position, briefly, the inseparability of objective content and observing subject (14, pp. 30, 307), are realized nowadays both by physicists and linguists, nevertheless in linguistics all necessary inferences from this compelling premise have not yet been drawn, and, for instance, when mixing the speaker-hearer's standpoints, investigators get into difficulties. The possibility and desirability of applying Bohr's principle of complementarity in linguistics was brought out already by his outstanding compatriot Viggo Brøndal (19), but it still awaits systematic examination. » (J.Oth. : p. 689-690).

du côté de l’idiome, la langue fournissant le principe d’analyse –, est mal défini, étant dans le même temps langue et idiome, langue par sa nature de modèle perceptif ou récepteur, idiome dans sa spécificité de description d’une langue particulière³²⁵. Ce dernier aspect apparaît de manière très nette dans le paragraphe de « Phonology and Phonetics » intitulé « *Les démarches du cryptanalyste et du décodeur, conçues comme deux techniques complémentaires*³²⁶. » (J.PP : p. 117) – complémentarité qui par ailleurs, conformément à ce que nous avons vu ci-dessus concernant la démarche cryptanalytique, semble cette fois pure affaire méthodologique :

« Le destinataire d’un message codé est supposé en possession du code et par son intermédiaire il interprète le message. A la différence de ce *décodeur*, le *cryptanalyste* tombe en possession d’un message sans avoir aucune connaissance antérieure du code sous-jacent ; ce n’est que par d’habiles manipulations du message qu’il arrive à déchiffrer le code. Un sujet indigène réagit à un texte énoncé dans sa langue comme un décodeur normal, tandis qu’un étranger, à qui la langue n’est pas familière, se trouve devant le texte dans la situation d’un cryptanalyste. Le linguiste qui aborde une langue totalement inconnue procède comme un cryptanalyste jusqu’à ce que, par un déchiffrement graduel du code en question, il réussisse finalement à aborder tout message formulé dans cette langue comme un décodeur indigène.

L’usager, indigène ou naturalisé, d’une langue, une fois qu’il a reçu une formation linguistique, est conscient des fonctions remplies par les différents éléments du son et peut utiliser cette connaissance pour résoudre la forme sonore en ses divers traits porteurs d’information. Il se servira de divers “présupposés grammaticaux de l’analyse phonématique” pour dégager les traits distinctifs, configuratifs et expressifs.

D’autre part, la question soulevée par Bloch, de l’applicabilité de la technique du cryptanalyste aux recherches sur les structures phonologiques, a une grande importance méthodologique : jusqu’à quel point un corpus suffisant de discours enregistré correctement permet-il à un linguiste d’élaborer “le système phonologique sans savoir ce que signifie telle partie du corpus ou même si telle partie signifie la même chose ou au autre chose que telle autre partie”. Dans de telles conditions, l’extraction des traits redondants est, dans beaucoup de cas, laborieuse mais praticable. Il est beaucoup plus difficile d’isoler les traits expressifs mais, même de ce point de vue, l’enregistrement peut fournir une certaine dose d’information, étant donné la différence entre le caractère discret et oppositionnel nettement marqué des traits distinctifs et le caractère de gradation continue typique de la plupart des traits expressifs. Même un message hybride – bilingue ou multilingue – comme par exemple les phrases combinant des mots ou groupes de mots russes, français et anglais, qui étaient d’usage dans la conversation de l’aristocratie russe à la fin du XIX^e siècle, pourraient, par l’analyse de leur constitution phonétique hétérogène, être grossièrement divisées en sections unilingues : “*On se réunit le matin au breakfast et puis vsjakij delaet čto xočet.*” [õsə æyní læmaté obɹékʃəst epuj fs,akəj d,éləɪt ʃtəxʷɔʃɪt] (Tolstoï, reproduisant le langage familier de son milieu, dans *Anna Karenine*).

Un problème moins accessible encore à la technique cryptanalytique est celui que pose la discrimination des traits distinctifs et configuratifs, spécialement des signaux démarcatifs de mots ; par exemple, il serait extrêmement difficile à un cryptanalyste de découvrir qu’en russe, dans des paires telles que /danós/ [danós] “dénonciation” - /danos/ [dānós] “et le nez aussi”, /pagar,él,i/ [pəgar,él,i] “(ils) brûlèrent” - /pagar,é l,i/ [pəgar,él,i] “est-ce le long d’une montagne”, /jixída/ [jix,ída] “personne rancunière” - /jix ída/

³²⁵ Et l’on mesure ainsi l’importance de la distinction langue/parole pour celle de la langue et de l’idiome, et inversement l’importance de cette dernière distinction pour la théorisation du langage. Voir ci-dessus la note 316.

³²⁶ « *The cryptanalyst’s and decoder’s devices as two complementary techniques.* » (J.PP : p. 475).

[jixída] “leur Ida”, la différence entre [a] et [ə] obscur, entre [e] fermé et [ɛ] ouvert, ou entre [x,] palatalisé et [x] non-palatalisé, n’est pas un trait distinctif différenciant deux phonèmes mais seulement un signal démarcatif de mot. Ici la technique cryptanalytique court le risque de multiplier le nombre de phonèmes et de traits distinctifs russes, par comparaison avec leur inventaire effectif³²⁷. » (J.PP : p. 117-118).

On retrouve en effet ici, dans le cadre de cette opposition entre les démarches du cryptanalyste et du décodeur, une perspective très proche de celle de Martinet, où le code permet l’analyse des messages, dans le même temps qu’il s’agit de « recherches sur les structures phonologiques³²⁸ ». Aussi Jakobson oppose-t-il les deux points de vue du cryptanalyste et du décodeur d’une part – deux points de vue permettant la mise au jour du code –, puis ceux du décodeur et de l’encodeur d’autre part – points de vue constitutifs de l’acte de parole –, le point de vue du recodeur étant quant à lui transversal puisqu’il implique aussi bien le métalangage que la traduction. Mais la notion de recodage témoigne d’un autre type de confusion entre langue et parole que cet objet indistinct qu’est le code jakobsonien, « parole » ou fonctionnement langagier reconstruit comme langue, et révèle ainsi derrière celui-ci la rigidité des rapports code/message que nous avons essayé de mettre en évidence

³²⁷ « The addressee of a coded message is assumed to be in possession of the code and through it he interprets the message. Unlike this DECODER, the CRYPTANALYST comes into possession of a message with no prior knowledge of the underlying code and must break this code through dexterous manipulations of the message. A native speaker responds to any text in his language as a regular decoder, whereas a stranger, unfamiliar with the language, faces the same text as a cryptanalyst. A linguist, approaching a totally unknown language, proceeds as a cryptanalyst until through a gradual breaking of the code in question he finally succeeds in approaching any message in this language like a native decoder.

The native or naturalized user of a language, when trained linguistically, is aware of the functions performed by its different sound elements and may utilize this knowledge to resolve the sound shape into its manifold information-bearing elements. He will employ various “grammatical prerequisites to phonemic analysis” as aids to the extraction of distinctive, configurative, and expressive features.

On the other hand, the question raised by Bloch as to the applicability of the cryptanalyst’s technique to the inquiry into phonemic structure has great methodological importance : to what extent might a sufficient sample of accurately recorded speech enable a linguist to work out “the phonemic system without knowing what any part of the sample meant, or even whether any two parts meant the same thing or different things”. Under such conditions, the extraction of redundant features is, in many instances, laborious but feasible. More difficult is the isolation of the expressive features, but, even in this regard, the record may yield some information, given the difference between the markedly discrete, oppositional character of distinctive features and the more continuous “grading gamut” characterizing most of the expressive features. Even a hybrid – bilingual or multilingual – message, as for instance, the sentences combined of Russian, French, and English words or phrases, as used in the conversation of the Russian aristocracy in the late nineteenth century, could be, by comparing their heterogeneous phonetic make-up, roughly divided into monolingual sections : “*On se réunit le matin au breakfast et puis vsjakij delaet čto xočet.*” [ðsə æyní læmáté obrékfəst epɯí fs,akəj d,ɛlət ʃtəxʷɔʃɪt], as Tolstoj reproduces the colloquial speech of his milieu in *Anna Karenina*.

A still less manageable problem would be the cryptanalytical discrimination between distinctive and configurative features, especially word border signals, e.g. it would hardly be possible to discover that in such Russian sample pairs as /danós/ [danós] “denunciation” - /da nós/ [dənós] “and the nose too”, /pagar,él,i/ [pəgar,él,i] “(they) burned up” - /pagar,é l,i/ [pəgar,él,i] “whether along a mountain”, /jixída/ [jix,ída] “spiteful person” - /jix ída/ [jixída] “their Ida”, the difference between [a] and the obscure [ə], the close [e] and the open [ɛ] or the palatalized [x,] and the nonpalatalized [x] is not a distinctive feature differentiating two phonemes but only a word border signal. Here a cryptanalytical technique runs the risk of multiplying the number of Russian phonemes and distinctive features as compared to their actual stock. » (J.PP : p. 475-477).

³²⁸ Syntagme d’ailleurs ambigu : ces possibilités ou impossibilités pourraient aussi bien dire quelque chose de la langue. Apparaît ainsi nettement la continuité – liée à la présupposition de la langue – qui lie l’analyse du code et l’analyse des messages, et qui implique en elle-même la possibilité d’une telle indistinction entre langue et idiome.

dans « La théorie saussurienne en rétrospection ». On lit en effet ensuite dans « Linguistics and Communication Theory » :

« A côté de l'encodage et du décodage, la procédure du recodage aussi, le passage d'un code à l'autre (*code switching*), bref les aspects variés de la traduction, commencent à préoccuper sérieusement les linguistes et les théoriciens de la communication, aux Etats-Unis comme en Europe occidentale ou orientale. C'est seulement depuis peu de temps que des problèmes aussi fascinants que ceux des modes et des degrés de la compréhension mutuelle entre des sujets parlant certaines langues étroitement apparentées, par exemple le danois, le norvégien et le suédois, ont commencé à attirer l'attention des linguistes ; ils promettent d'apporter des lumières sur le phénomène connu dans la théorie de la communication sous le nom de "bruit sémantique" et sur le problème, important théoriquement et pédagogiquement, des méthodes destinées à le surmonter³²⁹. » (J.LCT : p. 95).

Or, la notion de *code-switching*, comme la notion de sous-code mentionnée à ce propos dans « Zeichen und System der Sprache », renvoient au traitement jakobsonien de la variation linguistique, qui nous reconduit à la rigidité de la distinction jakobsonienne entre langue et parole que nous avons tenté de mettre en évidence à travers notre analyse de « La théorie saussurienne en rétrospection ». Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la dualité jakobsonienne entre invariant et variations est parallèle à la distinction langue/parole. Nous avons vu ci-dessus que le refus d'assimiler les deux distinctions langue/parole et phonologie/phonétique tenait à l'immanence de la forme ou de la fonction à la parole, sans préjudice d'une identification de ces dernières à la langue. On lit en outre, comme nous l'avons vu *supra*, dans « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique » (1974) :

« Or l'idée vitale de l'invariance sémiologique qui reste en vigueur à travers toutes les variations circonstancielles et individuelles est mise en lumière par Saussure à l'aide d'une heureuse comparaison de la langue à une symphonie : l'œuvre musicale est une réalité existante indépendamment de la variété des exécutions qui en sont faites ; "elles n'atteignent pas l'œuvre elle-même." "L'exécution du signe n'en est pas le caractère essentiel", comme nous le fait remarquer Saussure ; "l'exécution d'une sonate de Beethoven n'est pas la sonate elle-même" (1967 : 50, 53 sq.). Il s'agit du rapport entre la "langue" et la "parole" et de la relation analogue entre l'univocité de l'œuvre et la multiplicité de ses interprétations individuelles. C'est à tort que dans le texte arrangé par Bally et Sechehaye celles-ci sont traitées comme des "fautes que peuvent commettre" les exécutants. » (J.Cou. : p. 13)

puis dans *The Sound Shape of Language* :

« Qu'il y ait eu convergence intellectuelle, ou que la linguistique ait été inspirée par les mathématiques, le fait est que l'idée d'invariance accéda au rang de principe dominant dans les deux disciplines à peu près à la même époque, vers 1870. Dans l'une et l'autre,

³²⁹ « Beside encoding and decoding, also the procedure of recoding, code switching, briefly, the various facets of translation, is becoming one of the, focal concerns both of linguistics and of communication theory, here and in Western and Eastern Europe. Only now do such fascinating problems as those of ways and degrees of mutual understanding among speakers of such closely cognate languages, as, for instance, Danish, Norwegian and Swedish, begin to attract the attention of linguists and promise to give lucid insight into the phenomenon known in communication theory under the label "semantic noise" and into the theoretically and pedagogically important problem of overcoming it. » (J.LCT : p. 576-577).

en effet, en accord avec le *Programme d'Erlangen* (1871-1872) de Félix Klein (1849-1925), “le ‘donné’ est une multiplicité et, au sein de celle-ci, un groupe transformationnel ; les modèles auxquels se rattache cette multiplicité sont à explorer en fonction des propriétés non affectées par les transformations du groupe” (p. 463).

Cette conception correspond de très près aux objectifs généraux définis par Baudouin de Courtenay, d’abord dans sa leçon introductive qui fut publiée à la même époque que le texte de Klein (voir, 1963, I : 47 et suiv.), puis dans le vaste programme des cours de linguistique qu’il donna pour l’essentiel au cours des dix années suivantes, et qui furent publiés dans ces mêmes *Bulletins* de l’université de Kazan’ où, un demi-siècle plus tôt, Nikolaj Lobačevskij avait fait paraître son esquisse de géométrie non euclidienne (voir 1963, I : 78 et suiv.). Baudouin affirmait que “nous devons écarter les propriétés divergentes et accidentelles de chaque son et remplacer les sons changeants par une expression générale – expression qui représente, pour ainsi dire, le commun dénominateur de ces variables” (1963 : 120). Le but du linguiste est donc de découvrir les invariants relationnels dans le flux de la parole, en dépit de ses innombrables variations phonétiques contextuelles et facultatives. [...]

Tant pour Baudouin lui-même que pour son disciple omniscient et collaborateur fidèle, trop tôt décédé, Mikołaj Kruszewski (1851-1887) (voir RJ, II : 428 et suiv.), il était bien clair que toute unité linguistique apparaît dans divers environnements qui la modifient, et que toutes ces occurrences sont mutuellement équivalentes ; qu’elles ne sont, en d’autres termes et du point de vue d’une “théorie des groupes”, que différentes expressions d’une seule et même essence linguistique. Et Baudouin voyait dans cette unité purement relationnelle, dégagée par l’analyse, une particule phonétique indivisible (un “phonème” dans sa dernière terminologie) comparable à l’atome, unité de matière, ou à 1.0, unité mathématique³³⁰. » (J.SS : p. 22-24).

Comme nous l’avons également vu dans le chapitre précédent, il était même question à ce propos d’incarnation de la structure, dans « Parts and Wholes in Language » (1960) :

« If the whole is “a pattern of relations”, then the part, as Nagel notes, may also refer to “any one of the elements which are related in that pattern on some occasion of its embodiment”. Thus he touches upon the fundamental difference between design and

³³⁰ « No matter whether there was a convergence in thought or whether linguists received a new impetus from mathematics, the seminal idea of invariance developed into the dominant principle for both fields of knowledge, especially in the 1870s. In either case, according to Felix Klein’s (1849-1925) Erlanger Programm of 1871-1872, “the ‘given’ is a multiplicity and within it a transformational group ; the patterns to which this multiplicity is related have to be investigated with respect to those properties which remain unaffected by the transformations of the group” (1921 : 463).

This view found a series of close correspondences in the broad aims and purposes outlined in Baudouin de Courtenay’s introductory lecture, published at the same time as the Erlanger text (see 1963 I : 47ff.), and in the comprehensive programs of Baudouin’s linguistic courses, delivered chiefly during the next ten years and printed in the same *Bulletins* (see 1963 I : 78ff.) of Kazan’ University in which half a century earlier Nikolaj Lobačevskij had issued his epochal sketch of a non-Euclidean geometry. Baudouin stated that “we have to put aside the divergent, accidental properties of individual sounds and substitute a general expression for the mobile sounds – an expression that is, so to speak, the common denominator of these variables” (1963 I : 120). The linguist’s aim was to discover the relational invariants in the flux of speech, with its countless contextual and optional sound variations. [...]

Both to Baudouin and to the prematurely deceased Mikołaj Kruszewski (1851-1887), Baudouin’s omniscient disciple and uncompromising collaborator (cf. RJ II : 428ff.), it was clear that every linguistic unit occurs in diverse modifying environments and that all its occurrences are equivalent to each other : i.e., in the terms of “Group Theory”, they are merely different expressions of one and the same linguistic essence. Baudouin approached this extracted, purely relational unit as an indivisible phonetic particle (or “phoneme” in his later terminology), comparable with the atom as the unit of matter and with 1.0 as the unit of mathematics. » (J.SS :p. 18-19).

token, a whole-part relation which linguists have recognized, but without drawing all the obvious and far-reaching inferences³³¹. » (J.PW : p. 284).

On retrouve ici les exigences du point de vue perceptif, et avec elles l'ambiguïté constitutive de la distinction entre phonétique et phonologie. C'est pourquoi une première remise en cause de ce parallélisme met en avant, comme chez Martinet, l'existence de variantes codées. On lit ainsi dans « Phonology and Phonetics » (1955) :

« Un autre essai de localiser le phonème en dehors des sons émis confine les phonèmes dans le code et les variantes dans le message. Aux tenants de cette conception, on peut rétorquer que le code inclut non seulement les traits distinctifs mais aussi les traits configuratifs et redondants responsables des variantes contextuelles, tout autant que les traits expressifs qui gouvernent les variations facultatives ; les usagers d'une langue ont appris à les produire et à les appréhender dans le message. Ainsi phonèmes et variantes sont également présents, et dans le code, et dans le message.

Une opinion apparentée oppose le phonème à ses variantes comme la valeur sociale au comportement individuel. C'est une opinion difficilement justifiable puisque non seulement les traits distinctifs mais tous les traits codés sont également socialisés³³². » (J.PP : p. 112)

et ce alors que Jakobson et Halle maintiennent par ailleurs la distinction entre les invariants phonématiques et les variations contextuelles et facultatives dont ils sont « extraits³³³ » :

³³¹ « Si le tout est “une structure de relations”, alors la partie, comme le note Nagel, peut aussi renvoyer à “n’importe lequel des éléments qui sont en relation dans cette structure à l’occasion d’une des incarnations de celle-ci”. Nous touchons ici à la différence fondamentale entre type et occurrence, une relation tout-partie que les linguistes ont reconnue mais sans en tirer toutes les évidentes et profondes conséquences. »

³³² « Another attempt to locate the phoneme outside the uttered sounds confines the phonemes to the code and the variants to the message. A rejoinder to this view would be that the code includes not only the distinctive features, but also the redundant and configurative features which induce contextual variants, as well as the expressive features which underlie optional variations : the users of a language have learned to effect and apprehend them in the message. Thus phoneme and variants alike are present, both in the code and in the message.

A cognate tenet, advanced especially in Russia, opposed the phonemes to its variants as social value to individual behavior. This is hardly justifiable since not only the distinctive features but all the coded features are equally socialized. » (J.PP : p. 471).

³³³ Voir également ce passage cité dans le chapitre précédent, et où l'on retrouve l'argument de « Zur Struktur des Phonemes » contre l'assimilation des deux distinctions phonologie/phonétique et langue/parole : « Pour ce qui est des liens qui unissent, et des frontières qui séparent, la phonologie (particulièrement la phonématique) et la phonétique, la question cruciale est celle de la nature de la relation qui existe entre les entités phonologiques et le son. Dans la conception de Bloomfield, les phonèmes d'une langue ne sont pas des sons, mais simplement des traits phoniques liés ensemble, “que les sujets parlants ont été entraînés à produire et à reconnaître dans le flux des sons de la parole – tout comme les automobilistes sont entraînés à s'arrêter devant un signal rouge, qu'il s'agisse d'un signal lumineux électrique, d'une lampe, d'un drapeau, ou de quoi que ce soit d'autre, et bien que le rouge comme abstraction désincarnée n'existe pas en dehors de ces signaux effectifs.” Le sujet parlant a appris à faire certains mouvements producteurs de sons de telle manière que les traits distinctifs soient présents dans les ondes sonores, et l'auditeur a appris à les extraire de ces ondes. Cette conception immanente, interne, si l'on peut dire, qui localise les traits distinctifs et les faisceaux qu'ils constituent à l'intérieur des sons de la parole, que ce soit au niveau moteur, acoustique ou auditif, est la prémisse la plus appropriée aux opérations phonématiques, et cela en dépit des mises en questions répétées dont elle a été l'objet, de la part de conceptions “externes” qui, de diverses manières, dissocient les phonèmes des sons concrets. » (J.PP : p. 108) [« For the interconnection and delimitation of phonology (especially phonemics) and phonetics, the crucial question is the nature of the relationship between phonological entities and sound. In Bloomfield's conception, the phonemes of a language are not sounds but merely sound features lumped together “which the speakers have been trained to produce and recognize in the current of speech sounds – just as motorists are trained to stop before a red signal, be it an

« Selon la plus ancienne de ces conceptions [les conceptions « externes » des rapports entre le phonème et le son], qui remonte à Baudouin de Courtenay mais n'est pas encore morte, le phonème est un son imaginé ou intentionnel, qui s'oppose au son effectivement émis comme un phénomène "psychophonétique" au fait "physiophonétique". C'est l'équivalent psychique d'un son extériorisé. L'unité du phonème, comparée à la variété de ses réalisations, est vue comme résidant dans le décalage entre l'impulsion interne visant à une même prononciation et la vacillation involontaire qui se produit dans l'accomplissement.

Cette conception repose sur deux erreurs : nous n'avons pas le droit de présumer que le corrélat du son dans le langage intérieur se réduit aux traits distinctifs à l'exclusion des traits configuratifs ou redondants. D'autre part, la multiplicité des variantes contextuelles ou facultatives d'un seul et même phonème dans la prononciation réelle est due à la combinaison de ce phonème avec différentes sortes de traits expressifs et redondants ; cependant cette diversité ne gêne pas l'extraction du phonème invariable à partir de toutes ces variations. Ainsi donc, vouloir surmonter l'antinomie entre invariance et variabilité en attribuant la première à l'expérience interne et la seconde à l'expérience externe revient à dénaturer les deux formes d'expérience³³⁴. » (J.PP : p. 111-112).

electric signal-light, a lamp, a flag, or what not, although there is no disembodied redness apart from these actual signals." The speaker has learned to make sound-producing movements in such a way that the distinctive features are present in the sound waves, and the listener has learned to extract them from these waves. This so-to-speak INNER, immanent approach, which locates the distinctive features and their bundles within the speech sounds, be it on their motor, acoustical or auditory level, is the most appropriate premise for phonemic operations, although it has been repeatedly challenged by OUTER approaches which in different ways divorce phonemes from concrete sounds. » (J.PP : p. 468)]. Voir par ailleurs J.SS : p. 40 [p. 33], cité dans la note 242 ci-dessus.

³³⁴ « In the oldest of these approaches, going back to Baudouin de Courtenay and still surviving, the phoneme is a sound imagined or intended, opposed to the emitted sound as a "psychophonetic" phenomenon to the "physiophonetic" fact. It is the mental equivalent of an exteriorized sound. The unity of the phoneme, as compared with the variety of its implementations, is seen as a discrepancy between the internal impetus aiming at the same pronunciation and the involuntary vacillation in the fulfillment.

This conception is based on two fallacies : we have no right to presume that the sound correlate in our INTERNAL speech or in our speech intention is confined to the distinctive features to the exclusion of the configurative, or redundant features. On the other hand, the multiplicity of contextual and optional variants of one and the same phoneme in UTTERED speech is due to the combination of this phoneme with diverse redundant and expressive features ; this diversity, however, does not hamper the extraction of the invariable phoneme from among all these variations. Thus the attempt to overcome the antinomy between invariance and variability by assigning the former to the internal and the latter to the external experience distorts the two forms of experience. » (J.PP : p. 471). Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent où nous avons déjà cité ce passage, le premier argument, qui renvoie comme ci-dessus à la réduction jakobsonienne de la dimension psychique de la langue à un type de parole, et par là à une absence d'interrogation du donné du langage et à l'antipsychologisme constitutif du structuralisme, est à nouveau exposé dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology » (1958-1960) : « On se trouve ici en présence d'un des nombreux paradoxes frappants de cette fin de siècle : Baudouin de Courtenay, le père d'un des concepts centraux de la linguistique moderne, était convaincu qu'il avait fourni une définition théorique satisfaisante du phonème en le caractérisant comme "l'équivalent psychique d'un son" ou, d'une manière plus précise, comme "la fusion en un ensemble monolithique de représentations groupant les images motrices de la parole et celles des nuances acoustiques correspondantes – ces deux séries d'images étant unies en un tout par l'image d'une *simultanéité* entre effectuation de l'action et perception des impressions acoustiques". Il édifia de cette façon une conception quasi génétique du phonème en opposant celui-ci, en tant qu'image psychique (ou intention), au son, sa réalisation physique.

Sans considérer l'inconvénient qu'il y a à transférer les problèmes phonologiques de la terre ferme de l'analyse linguistique dans la zone nébuleuse de l'introspection en les rendant dépendants d'inconnues telles que les impulsions psychiques du locuteur, nous trouvons ici deux prémisses injustifiées. Tout d'abord n'apparaît pas clairement la raison pour laquelle les images articulatoires et auditives seraient reliées uniquement aux

Mais la remise en cause jakobsonienne, qui, dans la logique de ce que nous avons vu dans le chapitre précédent, ne laisse donc pas d'être contradictoire, va plus loin. Le cadre de la distinction code/message est nettement posé dans les passages cités en ouverture de cette section³³⁵. D'autres témoignent de son importance pour la description des structures linguistiques. On se souvient notamment de ce passage de « Linguistics and Communication Theory » :

« La théorie de la communication, qui a maintenant maîtrisé le domaine de l'information phonématique, peut aborder la tâche de mesurer la quantité d'information grammaticale, puisque le système des catégories grammaticales, des catégories morphologiques en particulier, est ostensiblement basé sur une échelle d'oppositions binaires. C'est ainsi, par exemple, qu'il y a neuf choix binaires à la base des plus de 100 formes conjuguées simples et composées d'un verbe anglais, donné, par exemple, en combinaison avec le pronom *I* ("je"). La quantité d'information grammaticale véhiculée par le verbe anglais pourra ensuite être confrontée aux données correspondantes relatives au nom en anglais, ou au verbe et au nom dans diverses langues : la relation entre l'information morphologique et l'information syntaxique en anglais devra être comparée à la relation équivalente dans d'autres langues, et toutes ces données comparatives présenteront un

phonèmes, alors qu'en fait la parole interne met en jeu non seulement des invariants mais aussi des variantes. Par exemple, la différence entre [y] et [i] dans les mots polonais et russes *byl* et *bil* peut exister dans l'introspection en dépit du fait que ces voyelles ne sont pas des phonèmes, mais des variantes combinatoires. Le choix entre les variantes d'arrière et d'avant précède la réalisation effective. Les variables phonétiques et les invariants phonologiques sont tous deux présents dans la parole interne, par exemple le phonème vocalique étroit non arrondi et ses réalisations d'avant et d'arrière dans les deux exemples polonais et russes cités plus haut. Il n'y a donc aucune raison d'opposer un phonème psychique et un son physique. » (J.Kaz. : p. 227-228) [« Here then is one of the numerous and striking paradoxes of the *fin de siècle* : Baudouin de Courtenay, the discover of one of the central concepts of modern linguistics, was convinced that he had provided a satisfactory theoretical definition of the phoneme in characterizing it as "the psychic equivalent of a sound" or more circumstantially as "the fusion in one monolithic representational group of the images of the actions of the articulatory speech organs as well as the images of the acoustic shades connected with these actions – images joined in one whole by the image of *simultaneously performing* the actions and perceiving the impressions of the acoustic shades". In this way a quasi-genetic conception of the phoneme was constructed by opposing it as a psychic image (or intention) to a sound, its physical realization.

Without considering the disadvantageous transfer of phonological problems from the firm ground of linguistic analysis to the hazy area of introspection and their being made dependent on such unknowns as the psychic impulses of the speaker, we find here two unjustified premises. First of all it is not clear why articulatory-auditory images are supposed to relate only to phonemes, while in fact inner speech operates not only with invariants but also with variations. For example the difference between [y] and [i] in the Polish or Russian words *byl* and *bil* can exist in introspection despite the fact that these vowels are not phonemes, but combinatory variants. Anticipation of the choice between the back and front variants precedes the actual phonation. Both the phonetic variables and the phonemic invariants are present in inner speech, *e.g.* both the narrow, unrounded vowel phoneme and its back and front implementations in the two Polish or Russian words cited above. Thus there is no basis for opposing a psychic phoneme to a physical sound. » (J.Kaz. : p. 419)].

³³⁵ On lira encore dans les *Dialogues* : « Notre code verbal, que la linguistique saussurienne appelle *langue* et sans lequel l'échange verbal, la *parole*, est rendu impossible, comprend toute une série de sous-codes ; ces derniers se forment d'éléments de différente nature, que nous mettons à profit, comme récepteurs et comme émetteurs, suivant l'interlocuteur du moment. C'est en cela que réside l'une des conditions de la multiplicité compositionnelle actuelle de notre code, la *langue*, qui fait que le sujet parlant a la compétence (précisément la compétence) de passer librement et selon le besoin d'un sous-code à un autre. » (J.Dial. : p. 80). Voir *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie.

important matériel, qui sera utile pour l'élaboration d'une typologie des langues et pour la recherche des lois linguistiques universelles³³⁶. » (J.LCT : p. 96).

Or, Jakobson ajoute :

« Il restera encore à confronter la quantité d'information grammaticale potentiellement contenue dans les paradigmes d'une langue donnée (étude statistique du code) avec la quantité d'information similaire dans les actes de parole, dans les occurrences effectives des diverses formes grammaticales à l'intérieur d'un certain *corpus* de messages. Feindre d'ignorer cette dualité et de limiter l'analyse et le calcul linguistiques soit seulement au code, soit seulement au corpus, c'est appauvrir la recherche. Quelle relation existe-t-il entre la structure des constituants du code verbal, et leur fréquence relative, dans le code, et dans l'usage qui en est fait ? Voilà une question cruciale, qu'il n'est pas possible de passer sous silence³³⁷. » (J.LCT : p. 96-97).

On lisait de même dans « Toward the Logical Description of Languages in their Phonemic Aspect » (1952) :

« The statistical analysis of the phonemes and their sequences in connected messages must be supplemented by a similar analysis of the dictionary, in order to understand the distribution of phonemes in the lexical code of the given language. The comparison of the two sets of data is certain to be most instructive. The statistical analysis of the dictionary permits us to draw conclusions about the phoneme sequences peculiar to different types of morphemes and to words of different grammatical categories. Furthermore, it forms the basis for definitive statements about phoneme combinations with probabilities of 1 and 0 ; for no phoneme sequence can occur in messages if it is not provided by the code³³⁸. » (J.Tow. : p. 463)

Jakobson, Cherry et Halle précisant en note :

³³⁶ « Communication theory, after having mastered the level of phonemic information, may approach the task of measuring the amount of grammatical information, since the system of grammatical, particularly morphological categories, like the system of distinctive features, is ostensibly based on a scale of binary oppositions. Thus, for instance, 9 binary choices underlie over 100 simple and compound conjugational forms of an English verb which appear, for example, in combination with the pronoun *I*. The amount of grammatical information carried by the English verb can subsequently be confronted with the corresponding data on the English noun or on the verb and noun of various languages ; the relation between the morphological and syntactic information in English has to be compared with the equivalent relation in other languages, and all these comparative data will present important auxiliary material for a linguistic typology of languages and for the inquiry into linguistic universals. » (J.LCT : p. 577-578).

³³⁷ « The amount of grammatical information which is potentially contained in the paradigms of a given language (statistics of the code) must be further confronted with a similar amount in the tokens, in the actual occurrences of the various grammatical forms within a corpus of messages. Any attempt to ignore this duality and to confine linguistic analysis and calculation only to the code or only to the corpus impoverishes the research. The crucial question of the relationship between the patterning of the constituents of the verbal code and their relative frequency both in the code and in its use cannot be passed over. » (J.LCT : p. 578).

³³⁸ « L'analyse statistique des phonèmes et de leurs séquences dans les messages parlés doit être complétée par une analyse similaire du dictionnaire, afin de comprendre la distribution des phonèmes dans le code lexical de la langue en question. La comparaison des deux ensembles de données sera sans aucun doute des plus instructives. L'analyse statistique du dictionnaire nous permet de tirer des conclusions relatives aux séquences de phonèmes particulières à différents types de morphèmes et à des mots de différentes catégories grammaticales. De plus, cela constitue la base des affirmations définitives relatives aux combinaisons de phonèmes de probabilités 1 et 0 ; parce qu'aucune séquence de phonèmes ne peut apparaître dans les messages si elle n'est pas fournie par le code. »

« In R. Carnap's terminology, the occurrences of phonemes, having been studied in the Russian word-EVENTS, are to be investigated in the word-DESIGNS, just as we have here studied the occurrences of distinctive features in the phoneme-DESIGNS ; cf. *Introduction to semantics*, 3 (Cambridge, Mass., 1946). Charles S. Peirce, the founder of modern semiotic, would say that besides the application of the phonemic LEGISIGNS within the lexical SINSIGNS, such an application must be scrutinized again within lexical LEGISIGNS ; cf. his *Collected Papers*, 2.245–7 (Cambridge, Mass., 1932)³³⁹. » (J.Tow. : p. 463, note 12).

Le code jakobsonien est en effet explicatif des messages, qui résultent de son usage et dont il règle la diversité. S'y articule, comme nous le verrons plus en détail dans la deuxième partie de ce travail, une perspective de linguistique générale – c'est-à-dire en réalité, comme nous le verrons, de grammaire générale. Celle-ci apparaît de manière tout à fait nette dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences », où Jakobson écrit tout d'abord :

« En linguistique comparée, la recherche d'un patrimoine commun fut de plus en plus liée aux questions des affinités entre langues voisines. Mais aujourd'hui, c'est la comparaison typologique des langues qui passe au premier plan, et la recherche des lois qui sous-tendent cette typologie et régissent toutes les langues du monde ainsi que leur acquisition par les petits enfants. Ces lois universelles limitent la diversité des codes linguistiques comme les règles structurales d'un code donné limitent la variété des messages virtuels. La mise en lumière, la corrélation et l'interprétation de ces doubles contraintes sont à l'ordre du jour, et la linguistique est sur le point de s'acquitter de cette tâche essentielle, judicieusement annoncée par Ferdinand de Saussure, qui est "de chercher les forces qui sont en jeu d'une manière permanente et universelle dans toutes les langues" (244, p. 20 ; cf. 245, p. 19 sq.³⁴⁰³⁴¹). » (J.Rel. : p. 23)

puis :

« Les propriétés que nous avons décrites et qui sont communes au système d'information verbale et au système d'information génétique assurent à la fois une spéciation et une individualisation illimitée. Les biologistes assurent que l'espèce "est la clef de voûte de l'évolution" et que sans spéciation il n'y aurait pas de diversification du monde organique

³³⁹ « Dans la terminologie de R. Carnap, les occurrences des phonèmes, ayant été étudiées dans les OCCURRENCES des mots, doivent être examinées dans les MODÈLES de mots, de même que nous avons étudié ici les occurrences des traits distinctifs dans les MODÈLES de phonèmes ; cf. *Introduction to semantics*, 3 (Cambridge, Mass., 1946). Charles S. Peirce, le fondateur de la sémiotique moderne, aurait dit qu'outre l'application des LEGISIGNES phonémiques dans les SINSIGNES lexicaux, une telle application doit être examinée à nouveau dans les LEGISIGNES lexicaux ; cf. ses *Collected Papers*, 2.245–7 (Cambridge, Mass., 1932). »

³⁴⁰ Jakobson renvoie ici successivement au *Cours de linguistique générale* et à l'édition d'Engler (voir J.Rel. : p. 74). Voir *supra*.

³⁴¹ « In comparative linguistics, the search for common patrimony became more and more closely linked with the pressing questions of neighborhood affinities in phonological, morphological, and syntactic structure. But now the leading role passes on to the typological comparison of languages and to the quest for ordered laws which underlie this typology and govern all languages of the world as well as their acquisition by infants and which throw light also on the various forms of aphasic disintegrations. These universal laws restrict the diversity of linguistic codes similarly to the way in which the ordered structural rules of any given code impose restrictions upon the variety of virtual messages. The elicitation, correlation, and interpretation of such double constraints are on the agenda, and linguistics is about to fulfil the crucial task wisely anticipated by Ferdinand de Saussure, namely, "to search for those forces which are permanently and universally at work in all languages." » (J.Ret.2 : p. 722).

ni de rayonnement adaptatif (E. Mayr 191, p. 621 ; cf. Emerson 75 et 77) ; de même, les langues, avec leurs structures régulières, leur équilibre dynamique et leur pouvoir de cohésion, apparaissent comme les corollaires obligés des lois universelles qui régissent toute structure verbale. Si, en outre, les biologistes comprennent que la diversité indispensable de tous les organismes individuels, loin d'être fortuite, représente "un phénomène universel et nécessaire propre aux êtres vivants" (253, p. 386), les linguistes, quant à eux, reconnaissent le caractère créateur du langage dans la variabilité illimitée de la parole individuelle et dans la diversification infinie des messages verbaux. Pour la linguistique comme pour la biologie, "la stabilité et la variabilité résident dans la même structure" (173, p. 99) et s'impliquent réciproquement³⁴². » (J.Rel. : p. 55).

La variabilité paraît ici assignée aux messages, par opposition à la structure verbale. Mais Jakobson refuse en réalité toute assimilation des deux distinctions invariance/variation et code/message – autrement dit, selon le mot de « The Twentieth Century in European and American Linguistics : Movement and Continuity » (1974-1975), la distinction langue/parole comprise comme « a rigorous bifurcation of human speech (*langage*) into a perfectly uniform system (*langue*) and the actual speech-utterance (*parole*)³⁴³ » (J.Tw. : p. 270) –, et dans ce cadre, si le code est explicatif des messages, son caractère infiniment intégrant conduit à une indistinction des deux pôles, dans la mesure où, comme dans « La théorie saussurienne en rétrospection », le code apparaît alors comme le code du message, *ad hoc* et excluant tout espace de jeu entre les deux entités.

La variation est appréhendée en premier lieu dans le cadre de la notion de *code-switching*. On lit ainsi dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » :

« Dans ce domaine de l'interaction entre message et code, cette Conférence a marqué un grand progrès. Nous avons discuté, à différents niveaux, de la relation entre les deux protagonistes de la communication linguistique. Or, comme nous le savons trop bien, une des tâches essentielles du langage est de franchir les espaces, d'abolir les distances, de créer une continuité spatiale, de trouver et d'établir un langage commun "à travers les ondes". Bien entendu, dès que la distance entre en jeu, on voit apparaître des différences dialectales de plus en plus prononcées et nombreuses. Soit deux communautés linguistiques voisines : le code n'est plus le même, mais aucune des deux communautés ne se trouve vraiment isolée hermétiquement ; quand cela arrive, ce n'est jamais que comme un cas anormal et plutôt pathologique. En règle générale, il y a une tendance à comprendre les membres de l'autre communauté – nous avons entendu là-dessus la communication très éclairante de Twaddell, qui nous a montré comment fonctionne ce

³⁴² « The outlined properties common to the systems of verbal and genetic information ensure both speciation and boundless individualization. When biologists maintain that the species "is the keystone of evolution", and that without speciation there would be no diversification of the organic world and no adaptive radiation (119, p. 621 ; cf. 43, 45), similarly, languages, with their structural regularities, dynamic equilibrium, and cohesive power, appear as necessary corollaries of the universal laws which underlie any verbal structuration. If, furthermore, biologists realize that the indispensable diversity of all individual organisms, far from being incidental, presents "a universal and necessary phenomenon of living things" (161, p. 386), linguists, in turn, recognize the creativeness of language in the unlimited variability of personal speech and in the infinite diversification of verbal messages. Linguistics shares with biology the view that "stability and variability reside in the same structure" (112, p. 99) and imply each other. » (J.Oth. : p. 681).

³⁴³ « un embranchement rigoureux du *langage* humain en un système parfaitement uniforme (*langue*) et les énonciations effectives (*parole*) ».

genre de mécanisme. C'est ce que les ingénieurs des communications appellent le *code-switching*³⁴⁴. » (J.Res. : p. 34).

Jakobson pose ici l'existence de deux codes distincts dont, cependant, la différence ne rend pas toute communication impossible. Ce postulat de codes distincts et délimités est une constante des textes de Jakobson. On lit en effet également dans « Zeichen und System der Sprache » :

« Obgleich wir beantworten können, welcher unter diesen Sonderkoden der Grundkode ist, so wäre es doch eine gefährliche Vereinfachung, das Problem der übrigen Sonderkode auszuschalten. Falls wir die *langue* als eine Gesamtheit der sprachlichen Konventionen einer Sprachgemeinschaft betrachten, dann müssen wir recht vorsichtig vorgehen, um nicht mit Fiktionen zu arbeiten³⁴⁵. » (J.Zei. : p. 275-276)

où la notion de « sous-code » – conformément, d'ailleurs, à son nom –, apparaît d'abord comme une rançon de la notion de code. On lisait de même dans « Linguistics and Poetics » (1958-1959) :

« Voegelin a mis le doigt sur les deux très importants problèmes, d'ailleurs apparentés, qui se posent à la linguistique structurale : il nous faut réviser l'«hypothèse du langage monolithique» et reconnaître l'«interdépendance de diverses structures à l'intérieur d'une même langue». Sans aucun doute, pour toute communauté linguistique, pour tout sujet parlant, il existe une unité de la langue, mais ce code global représente un système de sous-codes en communication réciproque ; chaque système embrasse plusieurs systèmes simultanés dont chacun est caractérisé par une fonction différente³⁴⁶. » (J.LP : p. 213).

Jakobson affirmait pourtant dans « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues » l'homogénéité des deux forces unifiante et particulariste, qui agissent exactement de la même manière à l'intérieur d'une même langue et entre langues différentes. Il sera ainsi question, dans « Phonology and Phonetics », de règles de transformation permettant de passer d'un code à l'autre :

³⁴⁴ « In the field of interaction between message and code, this Conference has shown great progress. We have discussed here, on various levels, the relation between two participants in speech communication. As we well know, one of the essential duties of language is to bridge space – to span distance – to create a spatial continuity – to find and establish a common language through the air. Of course, where distance is involved, there emerge still greater and more numerous dialectal differences. If there are two neighboring speech-communities, the code is not the same, but still there is no hermetic isolation of either speech community. This may occur only as an abnormal, rather pathological case. As a rule, there is a tendency to understand the members of the other speech community, and we heard the illuminating paper of my tied friend Twaddell, which showed us how such a mechanism works. This is the “code-switching” of the communication engineers. » (J.Res. : p. 560-561).

³⁴⁵ « Bien que nous puissions dire lequel de ces sous-codes est le code fondamental, ce serait néanmoins une dangereuse simplification que d'exclure le problème des autres sous-codes. Si nous considérons la *langue* comme la totalité des conventions linguistiques d'une communauté linguistique, alors nous devons faire très attention à ne pas travailler avec des fictions. »

³⁴⁶ « Voegelin clearly pointed out the two most important and related problems that face structural linguistics, namely a revision of “the monolithic hypothesis about language” and a concern with “the interdependence of diverse structures within one language”. No doubt, for any speech community, for any speaker, there exists a unity of language, but this over-all code represents a system of interconnected subcodes ; every language encompasses several concurrent patterns, each characterized by different functions. » (J.LP : p. 21).

« S'il existe une différence entre les systèmes linguistiques de deux communautés, l'interlocution entre membres des deux communautés exige une adaptation de l'auditeur au locuteur et/ou du locuteur à l'auditeur. Cette adaptation peut concerner tous les aspects du langage ou seulement quelques-uns. Parfois le code phonématique est le seul à être affecté. Du côté de l'auditeur comme du côté du locuteur, il y a différents degrés possibles dans le processus d'adaptation, que les ingénieurs des communications ont joliment baptisé *code switching*. Le receveur, essayant de comprendre l'émetteur, et/ou l'émetteur, essayant de se faire comprendre, concentrent leur attention sur le fonds commun (*common core*) de leurs codes. Un plus haut degré d'adaptation apparaît avec l'effort de surmonter les différences phonématiques au moyen de règles de transformation qui augmentent l'intelligibilité du message pour le destinataire. L'interlocuteur qui a saisi ces indications peut s'essayer à son tour à les employer, non plus seulement comme auditeur, mais d'une manière plus active, en adaptant son propre discours au système de son destinataire³⁴⁷. » (J.PP : p. 147-148).

On lit en outre ensuite dans « Parts and Wholes in Language » :

« Stylistic variations, particularly in phonology, gradually have begun to disturb students of language which until recently had been possessed by the isolationist idea of a monolithic verbal code. The variety of functional, mutually convertible subcodes requires a careful and consistent structural analysis. Such an analysis makes possible a synchronic study of the phonemic and grammatical changes in progress, which initially present a necessary coexistence of the older and newer form in two related subcodes, and thus there emerges a bridge between descriptive and historical linguistics. On the other hand, the inquiry into the system of subcodes encompasses the various forms of interdialectal and even interlingual code switching and thus establishes an intimate bond between the description of an individual or local dialect and the vast horizons of linguistic geography³⁴⁸. » (J.PW : p. 283).

On retrouve ici une difficulté analogue à celles que nous avons rencontrées lors de notre analyse des textes de Hjelmslev et de Martinet, d'une unité présupposée, mais par ailleurs remise en cause, d'une manière contradictoire puisque la structure est liée à l'extériorité objectale. La solution jakobsonienne est à la fois semblable à celle de Martinet : la notion de sous-codes présuppose l'unité du code, et l'unité soutient ainsi la variation, et analogue,

³⁴⁷ « If there is a difference between the linguistic patterns of two speech communities, interlocution between members of the two communities demands an adjustment of the listener to the speaker and/or of the speaker to the listener. This adjustment may involve all the aspects of language or only a few of them. Sometimes the phonemic code is the only one affected. Both on the listener's and on the speaker's side there are different degrees of this adjustment process, neatly called CODE SWITCHING by the communication engineers. The receiver, trying to understand the sender, and/or the sender, in trying to make himself understood, concentrate their attention on the common core of their codes. A higher degree of adjustment appears in the effort to overcome the phonemic differences by switching rules, which increase the intelligibility of the message for its addressee. Having found these clues, the interlocutor may try to use them not only as a listener, but also in a more active manner, by adapting his own utterances to the pattern of his addressee. » (J.PP : p. 501).

³⁴⁸ « Les variations stylistiques, notamment en phonologie, ont progressivement commencé à gêner ceux qui étudiaient le langage et qui jusqu'à une époque récente étaient en proie à l'idée isolationniste d'un code verbal monolithique. La variété des sous-codes fonctionnels, mutuellement convertibles, demande une analyse structurale attentive et cohérente. Une telle analyse rend possible l'étude synchronique des changements phonémiques et grammaticaux en cours, qui au début présentent une coexistence nécessaire de la forme ancienne et de la forme nouvelle dans deux sous-codes reliés l'un à l'autre, de sorte qu'émerge un pont entre linguistiques descriptive et historique. D'autre part, l'étude du système de sous-codes comprend les diverses formes de code switching interdialectal et même interlingual et ainsi établit un lien intime entre la description d'un dialecte individuel et local et les vastes horizons de la géographie linguistique. »

mutatis mutandis, à celle de Hjelmslev, en tant qu'elle se rattache avant tout à l'analyse des messages, corrélative d'une maximalisation de l'hypothèse structurale aux dépens de la représentation en termes d'extériorité objectale. Ainsi qu'en témoigne ce développement de « Relations entre la science du langage et les autres sciences », la notion jakobsonienne de sous-code vaut pour tous les types de variation :

« Tout code verbal est convertible et comprend nécessairement une série de sous-codes distincts, ou, en d'autres termes, des variétés fonctionnelles de langage. Toute collectivité linguistique a à sa disposition : 1) des structures plus explicites et d'autres plus elliptiques, avec une série de degrés assurant la transition entre les points extrêmes de l'explicite et de l'elliptique ; 2) une alternance intentionnelle de styles plus archaïques et plus modernes ; 3) une différence manifeste entre les règles du discours cérémoniel, surveillé, relâché et franchement négligé. Les multiples ensembles de règles, distinctes selon les régions, qui permettent, prescrivent ou interdisent la parole et le silence, sont destinés à servir d'introduction naturelle à toute grammaire véritablement génératrice. Nos réalisations linguistiques sont en outre régies par une compétence en matière de règle du dialogue et du monologue ; en particulier les divers rapports de langage entre le locuteur et le destinataire constituent une partie substantielle de notre code linguistique et touchent directement aux catégories grammaticales de personne et de genre. Les règles grammaticales et lexicales relatives aux différences, ou à l'absence de différence entre le rang hiérarchique, le sexe et l'âge des interlocuteurs ne peuvent être négligées dans une description exacte et approfondie d'une langue donnée, et la place de ces règles dans la structure générale de la langue soulève une question linguistique délicate.

La diversité des interlocuteurs et leur capacité de s'adapter l'un à l'autre sont un facteur décisif de la multiplication et de la différenciation des sous-codes à l'intérieur d'un groupe linguistique et dans le cadre de la compétence verbale de ses différents membres. Le "rayon variable de la communication", selon l'heureuse expression de Sapir (241, p. 107), suppose un échange interdialectal et interlingual des messages et crée généralement des agrégats et des interactions d'ordre multidialectal et parfois multilingue dans le parler des individus et même de groupes entiers. Une comparaison exacte entre la compétence, habituellement supérieure, du sujet comme auditeur et sa compétence plus restreinte comme locuteur est une tâche qui relève de la linguistique mais qui est souvent négligée (cf. 111 ; 278).

Les forces centrifuges et centripètes des dialectes territoriaux et sociaux sont déjà depuis plusieurs dizaines d'années un des thèmes favoris de la linguistique mondiale. L'application récente de l'analyse structurale aux enquêtes de dialectologie sociale faite sur le terrain (151 ; 152) dénonce une fois de plus le mythe des groupes linguistiques homogènes, montre que les locuteurs ont conscience des variations, des distinctions et des changements du modèle linguistique et apporte ainsi de nouvelles illustrations à notre thèse selon laquelle le métalangage est un facteur intralinguistique essentiel³⁴⁹. » (J.Rel. : p. 38-39).

³⁴⁹ « Any verbal code is convertible and necessarily comprises a set of distinct subcodes or, in other words, functional varieties of language. Any speech community has at its disposal 1) more explicit and more elliptic patterns, with an orderly scale of transitions from a maximal explicitness to an extreme ellipsis, 2) a purposive alternation of more archaic and newfangled dictions, 3) a patent difference between rules of ceremonial, formal and informal, slovenly speech. The areally distinct and manifold sets of rules permitting, prescribing, or prohibiting talk and silence are destined to serve as a natural preface to any veritabily generative grammar. Our linguistic performance is, furthermore, governed by a competence in dialogic and monologic rules. In particular, the varied verbal relations between the addresser and the addressee build a substantial part of our linguistic code and border directly upon the grammatical categories of person and gender. The grammatical and lexical rules relating to the present or absent differences in the hierarchical standing, sex, and age of the interlocutors cannot

Jakobson s'inscrit ici en faux contre la représentation d'un code statique et uniforme puis, suivant une oscillation analogue à celle que nous avons repérée dans les textes de Martinet, contre le « mythe des groupes linguistiques homogènes ». On lit de même ensuite dans « Verbal Communication » (1972) :

« Pour l'étude de la communication verbale, il est nécessaire de reconnaître le fait que toute communauté linguistique et tout code linguistique manquent d'uniformité ; tout le monde appartient simultanément à différentes communautés linguistiques d'importance différente ; nous diversifions notre code et combinons des codes différents³⁵⁰. » (J.Ver. : p. 84)

puis surtout dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences », où cette oscillation s'ancre dans l'argumentation de « La théorie saussurienne en rétrospection », faisant ainsi nettement apparaître tout à la fois le caractère constitutif de la dimension du social, et la dissolution de la langue jakobsonienne qu'entraîne l'indistinction de la langue et de la parole :

« Sans confronter le code avec les messages, il est impossible de se faire une idée du pouvoir créateur du langage. En définissant la langue comme “la partie sociale du langage, extérieure à l'individu”, en opposition à la parole, simple acte individuel, Saussure ne tient pas compte de l'existence d'un code personnel qui supprime la discontinuité temporelle des faits de parole isolés et qui confirme la préservation de l'individu, la permanence et l'identité du moi ; il ne tient pas compte non plus de la nature interpersonnelle, sociale, du “circuit de la parole”, doué d'une faculté d'adaptation et impliquant la participation de deux individus au moins.

L'uniformité du code, “sensiblement le même” pour tous les membres d'une communauté linguistique, posée en principe par le *Cours* et encore énoncée de temps à autre, n'est qu'une fiction déroutante ; en règle générale, tout individu appartient simultanément à plusieurs communautés linguistiques de rayons et de capacités différentes ; tout code général est multiforme et comprend une hiérarchie de sous-codes divers librement choisis par le sujet parlant compte tenu de la fonction du message, de l'individu auquel il s'adresse et de la relation entre les interlocuteurs. En particulier, les sous-codes offrent une échelle d'équivalents secondaires (*transforms*) allant de l'explicite à des degrés plus ou moins élevés d'ellipses. Quand on a cessé de s'occuper uniquement de la fonction cognitive, strictement référentielle, du langage pour examiner ses autres

be bypassed in a thorough and accurate scientific description of a given language, and the place of these rules in the total verbal pattern raises a challenging linguistic question.

The diversity of interlocutors and their mutual adaptability are a factor of decisive importance for the multiplication and differentiation of subcodes within a speech community and within the verbal competence of its individual members. The variable “radius of communication”, according to Sapir's felicitous term (154, p. 107) involves an interdialectal and interlingual exchange of messages and usually creates multidialectal and sometimes multilingual aggregates and interactions within the verbal pattern of individuals and even of entire communities. An exact comparison of the usually wider competence of the individual as hearer and his narrower competence as speaker is a pertinent but frequently overlooked linguistic task (cf. 68 ; 177).

Centrifugal and centripetal forces displayed by territorial and social dialects have been already for many decades a favourite subject in world linguistics. The recent application of structural analysis to the field work in social dialectology (92 ; 93) once more disproves the myth of homogeneous speech communities, discloses the speakers' awareness of variations, distinctions, and changes in the verbal pattern, and, thus, brings new illustrations to our view of metalanguage as a crucial intralinguistic factor. » (J.Oth. : p. 667-668).

³⁵⁰ « For the study of verbal communication it is necessary to face the fact that any speech community and any existing verbal code lack uniformity ; everyone belongs simultaneously to several speech communities of different extent ; he diversifies his code and blends distinct codes. » (J.Ver. : p. 87).

fonctions tout aussi primordiales et indérivables, les problèmes posés par le rapport entre le code et le message sont apparus beaucoup plus subtils et ses facettes beaucoup plus nombreuses³⁵¹. » (J.Rel. : p. 19-20).

Jakobson réaffirme ainsi l'existence d'une langue individuelle, puis la nature intersubjective de la parole, dont nous avons vu plus haut qu'elle renvoyait en réalité au caractère social de la langue. Or, ce dernier implique une faculté d'adaptation et ainsi, par le biais de l'appartenance à plusieurs communautés, la variabilité du code. Aussi s'agit-il effectivement, comme le pose Jakobson, de « confronter le code avec les messages », c'est-à-dire de substituer aux actes de parole indissolublement mêlés à la langue, un code régulateur des messages et dès lors sans autre consistance que celle que présuppose l'hypothèse structurale. Le fait notable, à cet égard, est la diversité des problèmes envisagés : l'ellipse, la diversité stylistique, les règles du discours, et jusqu'aux règles régissant l'usage et l'occurrence de ce dernier, enfin la diversité interdialectale et interlinguale. Il est tout aussi remarquable, dans ce cadre, que le code renvoie notamment à des règles, plutôt qu'aux unités qu'implique la notion d'invariance. Il est également question, dans « On the Dialectics of Language » (1982), où par ailleurs apparaît à nouveau, et dans le cadre d'une représentation analogue, la dualité d'expression entre code et communauté, de règles limitant les activités de sélection et de combinaison :

« The *hic* and *nunc* of linguistic reality brings every human being face to face with a multitude of spatial fields and temporal moments, and any production or perception of language reaches its steady manifestation through the selection and combination of suitable entities from within this double multitude. Our selective and combinatory verbal activities are generally restrained and directed by a system of acting rules. It has frequently occurred to linguistic interpreters that the use of language was being conceived without respect to these rules. Speech production and perception in their temporal changes remained the only focus of scholarly observation. The opposite trend was the view that *rules* confine the production and perception of language at any given stage, and these rules, promoted as the chief subject of linguistic study, were termed *langue* versus *parole*, or “code” versus “message”, or “competence” versus “performance”. A singleness was attributed to the rules of competence, and this was resolutely superposed on the plurality of performances. I have objected to this strict mechanistic rupture between invariant and variants : no speaker appears to be limited to one single code. In essence he holds to the same language with the closest and most distant members of his

³⁵¹ « Without a confrontation of the code with the messages, no insight into creative power of language can be achieved. Saussure's definition of *langue* as “la partie sociale du langage, extérieure à l'individu” in opposition to *parole* as a mere individual act does not consider the existence of a personal code which removes the temporal discontinuity of the single speech events and which confirms the preservation of the individual, the permanence and identity of his ego ; nor does he take into account the interpersonal, social, mutually adaptive nature of the “circuit de la parole” which implies the participation of at least two individuals.

The uniformity of the code, “sensibly the same” for all the members of a speech community, posited by the *Cours* and still recalled from time to time, is but a delusive fiction ; as a rule, everyone belongs simultaneously to several speech communities of different radius and capacity ; any overall code is multiform and comprises a hierarchy of diverse subcodes freely chosen by the speaker with regard to the variable functions of the message, to its addressee, and to the relation between the interlocutors. In particular, the subcodes offer a scale of transforms ranging from explicitness to the gradual degrees of phonological, grammatical, and narrational ellipsis. When one-sided concentration on the cognitive, referential function of language gave way to an examination of its other, likewise primordial, underivable functions, the problems of the code-message relationship showed much greater subtlety and multivalence. » (J.Ret.2 : p. 718-719).

environment, yet constantly modifies his manifold code and thus adapts his competence to diverse interlocutors, different topics, and his own ceaselessly varying verbal styles. There is, as in any system, an incessant linkage of variants and invariance, a permanent unity and diversity of phonological, morphological, syntactic, lexical, and variational means. The universal phenomenon of dynamic synchrony points to a constant interchange of the code.

Both in various self-adaptations to the interlocutor (verbal conformisms) and in different degrees of mutual repulsions (verbal nonconformisms), we submit our code to a maximal variability, an inconstancy both in space and in time. Such has been my recognition of the inseparability between invariance and variability. This thesis appears to me as the *conditio sine qua non* of scientific analysis from the early steps of Hegel's dialectics to the present-day sciences, especially linguistics, and our indebtedness to the Master's inspirations is far from exhausted. In particular, time and space are two mutually inseparable, inner factors of language, and the latter and its interpretation remain inalienable from these factors. Every verbal activity implies incessant selections and decisions between locomotor opportunities which suggest themselves, regardless of whether it concerns an intimately merged idiom or a distant coincidence, as well as which stage of the mutation in progress – an imminent archaism or the final phase of innovation³⁵². » (J.ODL : p. 377-378).

C'est là, en effet, une manière relativement non contradictoire de conjuguer invariance et variation, et apparaissent ainsi tout à la fois la spécificité de la perspective jakobsonienne d'analyse des messages, et de construction d'un code uniquement destiné à cet effet, et la continuité entre cette perspective et la démarche martinettienne de mise au jour du code à

³⁵² « Le *hic* et *nunc* de la réalité linguistique met chaque être humain face à face avec une multitude de champs spatiaux et de moments temporels, et chaque production ou perception du langage atteint sa manifestation régulière à travers la sélection et la combinaison d'unités appropriées venant de l'intérieur de cette double multitude. Nos activités verbales sélective et combinatoire sont généralement limitées et dirigées par un système de règles agissantes. Il est souvent venu à l'idée des interprètes linguistiques que l'usage du langage était conçu sans que ces lois soient prises en considération. La production et la perception du langage dans leurs changements temporels demeuraient le seul point focal de l'observation de ces savants. La tendance opposée conçut que des *règles* encadraient la production et la perception du langage dans chacune de leurs phases, et ces règles, promues au rang de sujet principal de l'étude linguistique, furent appelées *langue* versus *parole*, ou "code" versus "message", ou "compétence" versus "performance". Une unicité fut attribuée à ces règles de la compétence, et celle-ci fut résolument superposée à la pluralité des performances. J'ai objecté à cette rupture strictement mécaniste entre l'invariant et les variantes qu'il n'était aucun locuteur qui se limitât à un seul code. Pour l'essentiel un locuteur garde le même langage avec les membres les plus proches et les plus lointains de son environnement, mais il modifie constamment son code multiple et ainsi adapte sa compétence à ses différents interlocuteurs, ses différents sujets, et à ses propres styles verbaux, qui ne cessent de varier. Il y a, comme en tout système, des relations incessantes entre variantes et invariance, une unité et une diversité permanentes des moyens phonologiques, morphologiques, syntaxiques, lexicaux et variationnels. Le phénomène universel de la synchronie dynamique va dans le sens d'une interchangeabilité constante du code.

A la fois dans diverses autoadaptations à l'interlocuteur (conformismes verbaux) et dans divers degrés de répulsions mutuelles (non-conformismes verbaux) nous soumettons notre code à une variabilité maximale, une inconstance à la fois dans le temps et dans l'espace. Ainsi ai-je reconnu l'inséparabilité de l'invariance et de la variabilité. Cette thèse m'apparaît comme la *conditio sine qua non* de l'analyse scientifique depuis les premiers pas de la dialectique de Hegel jusqu'aux sciences contemporaines, notamment la linguistique, et notre dette envers les inspirations que nous trouvons chez le Maître est loin d'être épuisée. En particulier, temps et espace sont deux facteurs mutuellement inséparables, intérieurs au langage, et ce dernier, ainsi que son interprétation restent inaliénables en raison de ces deux facteurs. Toute activité verbale implique d'incessantes sélections et décisions entre des occasions locomotrices qui s'offrent, sans qu'entrent en ligne de compte ni l'appartenance de celles-ci à un idiome intimement unifié ou à une lointaine coïncidence, ni la question du stade de la mutation en cours auquel elles appartiennent – un archaïsme imminent ou la phase finale d'une innovation. »

travers l'analyse des messages, qui, chez Jakobson, prend la forme d'une analyse du code comme production et réception des messages. Le code jakobsonien fait alors figure de support d'intégration structurale de la variation, pur principe d'analyse des messages auquel, paradoxalement dans le cadre de la linguistique jakobsonienne, son caractère totalitaire – ce que nous appelions plus haut la rigidité des rapports code/message – retire d'avance toute efficience. Le caractère paradoxal de la représentation jakobsonienne de la langue apparaît de manière très nette à l'examen du traitement de l'ellipse. En effet, il ne s'agit plus alors d'un phénomène de parole, mais d'un phénomène de langue, analysable en termes de sous-codes. On lit ainsi encore dans « *Linguistics and Communication Theory* » (1960)³⁵³ :

« Sur les deux plans, grammatical et phonologique, non seulement le destinataire quand il décode le message, mais aussi l'encodeur peuvent pratiquer l'ellipse ; en particulier l'encodeur peut omettre certains traits ou même certains de leurs groupements simultanés ou successifs. Mais l'ellipse, elle aussi, est régie par des lois codifiées. Le langage n'est jamais monolithique ; le code total inclut un ensemble de sous-codes : des questions telles que celle des règles de transformation du code central, optimum, explicite, en différents sous-codes, elliptiques à divers degrés, de même que celle de la comparaison des différents codes du point de vue de la quantité d'information véhiculée, de telles questions exigent d'être traitées à la fois par les linguistes et par les ingénieurs. Le *code convertible* de la langue, avec toutes ses fluctuations de sous-code à sous-code et tous les changements qu'il subit continuellement, demande à être décrit systématiquement et conjointement par la linguistique et la théorie de la communication. Une vue compréhensive de la synchronie dynamique de la langue, impliquant les coordonnées spatio-temporelles, doit remplacer le modèle traditionnel des descriptions arbitrairement limitées à l'aspect *statique*³⁵⁴. » (J.LCT : p. 92)

puis un peu plus loin :

« Dans l'étude des significations, grammaticales ou lexicales, il nous faut veiller soigneusement à ne pas faire un mauvais usage des notions polaires de *régularité* et de

³⁵³ Voir également les passages cités ci-dessous dans la note 369, ainsi que J.SS : p. 13-14 [p. 9-11], cité dans la note 365. L'ellipse est encore évoquée dans « *Communication and Society* » (1973), où l'on trouve, sauf erreur, la première mention du linguiste espagnol cité dans ce passage de *The Sound Shape of Language* : « The semantic inquiry into grammar and vocabulary may still make effective use of the legacy bequeathed by one of the most ingenious linguists, Sánchez de las Brozas, "Cathedratico de Rhetorica en Salamanca", whose *Minerva : seu de causis linguae Latinae commentarius* of 1562 and 1587 abounds in remarkable anticipatory insights into the innermost problem of linguistic dialectics : the tension between two polar bents – explicitness and ellipsis. » [« La recherche sémantique en grammaire et dans le vocabulaire peut encore faire un usage effectif de l'héritage légué par l'un des linguistes les plus ingénieux, Sánchez de las Brozas, "Cathedratico de Rhetorica en Salamanca", dont le *Minerva : seu de causis linguae Latinae commentarius* de 1562 et 1587 abonde en remarquables aperçus anticipateurs sur le problème le plus profond de la dialectique linguistique : la tension entre deux tendances polaires – caractère explicite et ellipse. »] (J.CS : p. 100).

³⁵⁴ « Both on the grammatical and on the phonological level, not only the addressee in decoding the message, but also the encoder may practice ellipsis ; in particular, the encoder omits some of the features, or even some of their bundles and sequences. But ellipsis, too, is governed by codified rules. Language is never monolithic ; its overall code includes a set of subcodes, and such questions as that of the rules of transformation of the optimal, explicit kernel code into the various degrees of elliptic subcodes and their comparison as to the amount of information requires both a linguistic and an engineering examination. The *convertible code* of language, with all its fluctuations from subcode to subcode and with all the current progressing changes which this code is undergoing, is to be jointly and comprehensively described by the means of linguistics and communication theory. An insight into the dynamic synchrony of language, involving the space-time coordinates, must replace the traditional pattern of arbitrarily restricted *static* descriptions. » (J.LCT : p. 574).

*dévi*ation. C'est souvent parce qu'on perd de vue la structure stratifiée, hiérarchisée, du langage, qu'on a recours à l'idée de déviation. Un élément secondaire est cependant tout autre chose qu'un élément aberrant, déviant. Nous ne sommes justifiés à considérer comme aberrants, ni, chez Kuryłowicz, la *dérivation syntaxique* par rapport à la *fonction primaire*, ni, chez Chomsky, les *transformations*, par opposition aux *noyaux*, ni, chez Bloomfield, les significations *marginales* (*transférées*) en face de la signification *centrale*, du mot. Les créations métaphoriques ne représentent pas des déviations ; ce sont des procédés réguliers, relevant de certaines variétés stylistiques qui sont des sous-codes du code total ; si, à l'intérieur d'un sous-code de ce genre, Marvell assigne une épithète concrète à un nom abstrait (ce qui est proprement un *hypallage*) – *a green thought in a green shade* (une verte pensée dans un ombre verte) –, si Shakespeare transpose métaphoriquement un nom inanimé dans la classe féminine – *the morning opes her golden gates* (le matin – pour ainsi dire “neutre” en anglais – ouvre ses – au féminin – portes d'or) ou si Dylan Thomas, comme le note la communication de Putnam, emploie métonymiquement “douleur” au lieu de “moment douloureux” – *A grief ago I saw him there* (litt. “Il y a une douleur je l'ai vu là.”) – toutes ces expressions doivent être tenues pour régulières et non aberrantes. Contrairement aux constructions agrammaticales du type “les filles dort”, les expressions citées sont douées de sens, et toute phrase douée d'un sens peut être soumise à une épreuve de vérité, exactement de la même manière que l'affirmation “Pierre est un vieux renard” pourrait s'attirer la réplique : “Ce n'est pas vrai ; Pierre n'est pas un renard, mais un cochon, c'est Jean qui est un renard.” Soit dit en passant, ni l'ellipse, ni la réticence ni l'anacoluthie ne peuvent être tenues pour des structures irrégulières ; tout comme le style relâché, le sous-code brachylogique auquel elles appartiennent, elles ne sont rien d'autre que des dérivés réguliers des formes centrales contenues dans le modèle courant explicite. Une fois de plus, cette “variabilité du code” ; qui permet de comprendre pourquoi le modèle courant ne se trouve pas réalisé dans certaines conduites patentes, a été méconnu plutôt par les linguistes que par les ingénieurs, moins embarrassés de préjugés³⁵⁵. » (J.LCT : p. 97)

développement où le caractère intégratif de la structure jakobsonienne apparaît de manière d'autant plus nette que le phénomène de l'ellipse se double de celui du discours figuré³⁵⁶. Un autre développement remarquable se trouve dans « Parts and wholes in language » (1960) :

³⁵⁵ « When dealing with meanings, whether grammatical or lexical, we must be careful not to misuse the polar notions – “regularity” and “deviation”. The idea of deviation frequently arises from a disregard for the stratified, hierarchic structure of language. There is, however, a substantial difference between secondariness and deviation. We are not justified in envisaging as deviant either Kuryłowicz's “syntactic derivation” with regard to the “primary function”, or Chomsky's “transforms” *versus* “kernels”, or Bloomfield's “marginal” (“transferred”) meanings in relation to the “central” meaning of the word. Metaphoric creations are not deviations but regular processes of certain stylistic varieties, which are subcodes of an overall code, and within such a subcode there is nothing deviant in Marvell's figurative assignment of a concrete epithet to an abstract noun (properly a hypallage) – “a green Thought in a green shade” – or in Shakespeare's metaphoric transposition of an inanimate noun into the feminine class – “the morning opes her golden gates” – or in the metonymic use of “sorrow” instead of “sorrowful while”, which Putnam's paper excerpts from Dylan Thomas (A grief ago I saw him there). In contradistinction to such agrammatical constructions as “girls sleeps”, the quoted phrases are meaningful, and any meaningful sentence can be submitted to a truth test, exactly in the same way as the statement, “Peter is an old fox” could lead to a reply, “It's not true ; Peter is not a fox but a swine ; but John is a fox.” Incidentally, neither ellipsis nor reticence or anacoluthon can be considered as deviant structures ; they, and the slurred style of speech, a brachylogical subcode to which they belong, are merely lawful derivations from the kernel forms embedded in the explicit standard. Once again, this “code variability”, which clarifies why the standard is not actualized in some overt behavior, has been overlooked more by linguists than by the less “biased” communication engineers. » (J.LCT : p. 578-579).

³⁵⁶ Si le traitement jakobsonien de l'ellipse témoigne des difficultés liées à l'hétérogénéité de la notion de parole, celui des figures montre à nouveau derrière la structure l'acceptation d'un découpage prédéfini de la

« In another type of whole-part relation, the word whole “refers to some temporal period, whose parts are temporal intervals in it”, and, as Nagel (1-b³⁵⁷) stresses, neither wholes nor parts need be temporally continuous. The verbal message, for example, a sentence, is a temporal period, and its parts are temporal intervals within this whole. The parsing of a sentence, like linguistic analysis in general, must necessarily follow the principle of “immediate constituents”, defined by Husserl and exhaustively elaborated in American linguistics.

These constituents are a clear example of virtually discontinuous parts, such as, for instance, the subject at the beginning and the verbal predicate at the end of the Mongolian sentence. On the other hand, every message may be and must be dealt with as a temporal interval within a verbalized or nonverbalized, continuous or discontinuous temporal context ; and we stand before the nearly unexplored question of the interrelation between message and context. In particular, the structural laws of ellipsis have not yet been subjected to a thorough analysis.

The comparison of incomplete and explicit messages, the fascinating problem of fragmentary propositions, challengingly outlined in Charles Peirce’s perusal of “blanks” and in the semiotic studies of Frege and Husserl, strange as it may seem, have found no response among linguists. The artificial treatment of messages without reference to the superposed context once more exemplifies the illicit conversion of a mere part into a seemingly self-sufficient whole.

A contiguous question is the dependence of the message on the simultaneous environmental situation. Here the speech event is “spatially included” in a whole “with a spatial extension” (Nagel, 1-a³⁵⁸). The spatio-temporal framework of the message becomes one of the crucial problems for any objective approach to language. From a realistic standpoint, language cannot be interpreted as a whole, isolated and hermetically

réalité. On y opposera, sur cette question de la rhétorique, ce passage de « De l’essence double du langage » : « La distinction fondamentale et unique en linguistique dépend donc de savoir :

Si on considère *un signe ou une figure vocale comme signe* (Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie etc., *le tout étant inséparable*), ce qui implique directement quatre termes irréductibles et trois rapports entre ces quatre termes, tous trois devant être en outre transportés par la pensée dans la conscience du sujet parlant

ou si on considère un signe ou une figure vocale *comme figure vocale (phonétique)*, ce qui n’entraîne ni l’obligation immédiate de considérer un seul autre terme, ni celle de se représenter autre chose que le fait objectif ; mais ce qui est aussi une façon abstraite d’envisager la langue : parce qu’à chaque moment de son existence il n’EXISTE linguistiquement que ce qui est aperçu par la conscience, c’est-à-dire ce qui est ou devient *signe*. » (Saussure, 2002a : p. 44-45).

³⁵⁷ « The word “whole” refers to some temporal period, whose parts are temporal intervals in it. As in the case of spatial wholes and parts, temporal ones need not be continuous. » (Nagel, 1963 : p. 136-137).

³⁵⁸ « The word “whole” is used to refer to something with a spatial extension, and anything is then called a “part” of such a “whole” that is spatially included in it. However, there are several special senses of “whole” and “part” that fall under this head. In the first place, they may refer to specifically spatial properties, so that the whole is then some length, area, or volume that contains as parts lengths, areas, or volumes. In this sense, neither wholes nor parts need be spatially continuous – thus, the United States and its territorial possessions are not a spatially continuous whole, which contains as one of its spatial parts the desert regions, which are also not spatially continuous. In the second place, “whole” may refer to a nonspatial property or state of a spatially extended thing, and “part” designates an identical property of some spatial part of the thing. Thus, the electric charge on a body is said to have for its parts the electric charges on a spatial parts of the body. In the third place, though sometimes only such spatial properties are counted as parts of a spatial whole that have the same spatial dimensions as the latter, at other times the usage is more liberal. Thus, the surface of a sphere is frequently said to be a part of the sphere, even if on other occasions only volumes in the sphere’s interior are so designated. » (Nagel, 1963 : p. 136).

sealed, but it must be simultaneously viewed both as a whole and as a part³⁵⁹. » (J.PW : p. 281-282).

On lit ensuite dans la conclusion du texte :

« A systematic consideration of multiform whole-part relations broadly extends the scope of our science ; it allows a systematic analysis of verbal messages with respect both to the code and to the context ; it uncovers the complex interaction of the various levels of language, from the largest to the smallest units, and the constant interplay of diverse verbal functions³⁶⁰. » (J.PW : p. 284).

Il s'agit là d'analyse des messages en considération de leur rapport avec le contexte et avec la situation environnementale. Il est d'autant plus notable que Jakobson parle à ce propos des « lois structurales de l'ellipse », puis du langage – et non seulement du message – à considérer comme une partie d'un tout, et ce alors qu'il est ensuite question d'une « analyse systématique des messages verbaux en considération à la fois du code et du contexte ». On retrouve ici les enjeux de la promotion de « l'interaction entre message et code » au statut d'objet de la linguistique, conduisant à l'étude de la parole comme code linguistique, c'est-à-dire comme structure. On notera, à cet égard, ces deux paragraphes de « Verbal Communication », où il est à nouveau question de l'ellipse, mais où, par ailleurs, la prise en considération des deux compétences de l'émetteur et du récepteur conduit à une reformulation de la définition triviale de la langue comme appariement du son et du sens en termes analogues de « transformations » :

« Pour l'étude de la communication verbale, il est nécessaire de reconnaître le fait que toute communauté linguistique et tout code linguistique manquent d'uniformité ; tout le monde appartient simultanément à différentes communautés linguistiques d'importance

³⁵⁹ « Dans un autre type de relation partie-tout, le mot tout “réfère à une période temporelle, dont les parties sont des intervalles temporels dans ce tout”, et, comme Nagel (1-b) le souligne, ni les tous ni les parties ne sont nécessairement temporellement continus. Le message verbal, par exemple, une phrase, est une période temporelle, et ses parties sont des intervalles temporels dans ce tout. L'analyse grammaticale d'une phrase, comme l'analyse linguistique en général, doit nécessairement suivre le principe des “constituants immédiats” défini par Husserl et élaboré de manière exhaustive par la linguistique américaine.

Ces constituants sont un exemple clair de parties virtuellement discontinues, telles que, par exemple, le sujet au début et le prédicat verbal à la fin de la phrase mongolienne. D'un autre côté, tout message peut être et doit être traité comme un intervalle temporel dans un contexte temporel verbalisé ou non verbalisé, continu ou discontinu ; et nous sommes alors devant la question presque inexplorée de l'interrelation entre message et contexte. En particulier, les lois structurales de l'ellipse n'ont pas encore été soumises à une analyse approfondie.

La comparaison des messages incomplets et explicites, le problème fascinant des propositions fragmentaires, esquissé avec défi par Charles Peirce dans sa lecture attentive des “blancs” et dans les études sémiotiques de Frege et de Husserl, aussi étrange que cela puisse paraître, n'ont trouvé aucun écho parmi les linguistes. Le traitement artificiel des messages sans référence au contexte superposé exemplifie une fois de plus la conversion illicite d'une simple partie en un tout apparemment autosuffisant.

Une question contiguë est celle de la dépendance du message à l'égard de la situation environnementale simultanée. Ici l'événement linguistique est “inclus spatialement” dans un tout “avec une extension spatiale” (Nagel, 1-a). Le cadre spatiotemporel du message devient l'un des problèmes cruciaux de toute approche objective du langage. D'un point de vue réaliste, le langage ne peut pas être interprété comme un tout, isolé et hermétiquement scellé, mais doit simultanément être vu comme un tout et comme une partie. »

³⁶⁰ « Une considération systématique des multiformes relations tout-parties étend largement le regard de notre science ; cela permet une analyse systématique des messages verbaux en considération à la fois du code et du contexte ; cela révèle l'interaction complexe des divers niveaux du langage, des unités les plus larges aux unités les plus petites, et le jeu réciproque constant de différentes fonctions verbales. »

différente ; nous diversifions notre code et combinons des codes différents. A chaque niveau du code linguistique, nous observons une échelle de transitions qui vont de l'explicite maximum jusqu'à la structure elliptique la plus condensée ; cette échelle est soumise à un ensemble de règles transformationnelles rigoureuses. La propriété cardinale du langage notée par l'initiateur de la sémiotique, Charles Sanders Peirce (1839-1914), à savoir la faculté qu'a tout signe verbal de pouvoir être traduit en un autre plus explicite, rend un réel service à la communication, en ce sens que cela fait contrepoids aux ambiguïtés dues aux homonymies lexicales et grammaticales ou au chevauchement des formes elliptiques.

On fait généralement montre d'une compétence plus réduite comme émetteur de messages verbaux et d'une compétence plus étendue comme récepteur. Les différences de structuration et d'étendue entre les codes de l'émetteur et du récepteur retiennent l'attention toujours plus minutieuse de ceux qui étudient ou qui enseignent le langage. Saint Augustin a saisi l'essence même de cette divergence : "Pour moi, le mot précède, le son suit" (*in me prius est verbum, posterior vox*), mais, pour vous qui essayez de me comprendre, c'est tout d'abord le son qui parvient à votre oreille afin d'insinuer le sens dans votre esprit." Les transformations bidirectionnelles qui permettent de déterminer l'état des "outputs" à partir de celui des "inputs", et vice versa, sont des préalables essentiels à toute véritable intercommunication³⁶¹. » (J.Ver. : p. 84-85).

Le déplacement de la parole à la langue, en même temps que l'inconsistance des deux notions jakobsoniennes, apparaît de manière très nette dans ce développement de « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » (1971-1976) que nous avons cité dans le chapitre 2 :

« On ne peut qu'être d'accord avec Goodglass, lorsqu'il rejette les hypothèses récentes selon lesquelles les déficits aphasiques affecteraient seulement la performance, et non la compétence [cf 39]. Ces conjectures se fondent sur une conception très étroite et très arbitraire de la compétence. La compétence est loin d'être un phénomène statique et uniforme. Chaque communauté linguistique et chacun de ses membres disposent d'une compétence multiforme, et notre compétence de production est tout à fait différente de notre compétence de perception de la parole ; en outre, il y a une différence essentielle entre la compétence concernant le langage parlé et la compétence concernant l'écrit, cette dernière étant elle-même l'objet d'une subdivision capitale entre la lecture et l'écriture. Ce serait une simplification abusive que de considérer ces différences comme ne relevant que de la diversité des performances. Les codes eux-mêmes diffèrent. Notre compétence relative au style de discours explicite ne doit pas être confondue avec notre compétence

³⁶¹ « For the study of verbal communication it is necessary to face the fact that any speech community and any existing verbal code lack uniformity ; everyone belongs simultaneously to several speech communities of different extent ; he diversifies his code and blends distinct codes. At each level of the verbal code we observe a scale of transitions that range from maximum explicitness to the briefest elliptic structure, and this scale is subject to a set of rigorous transformational rules. The cardinal property of language noted by the initiator of semiotics, Charles Sanders Peirce (1839-1914), namely the translatability of any verbal sign into another, more explicit one, renders an effective service to communication in that it counteracts ambiguities caused by lexical and grammatical homonymy or by the overlapping of elliptic forms.

People usually display a narrower competence as senders of verbal messages and a wider competence as receivers. The differences in patterning and extent between the codes of the addresser and the addressee attract ever closer attention from students and teachers of language. The core of this divergence was grasped by St. Augustine : "In me it is the word which takes precedence over the sound [*In me prius est verbum, posterior vox*], but for thee who looks to understand me, it is first the sound that comes to thine ear in order to insinuate the word into thy mind." The two-way transformations that make it possible to determine the state of the outputs from that of the inputs and vice versa are an essential prerequisite for all genuine intercommunication. » (J.Ver. : p. 87-88).

relative à différents degrés d'ellipse. Nous devons distinguer les déficits verbaux d'un aphasique selon qu'il est en position de locuteur ou d'auditeur, et l'interprétation scientifique ne saurait ramener ces différences à des questions de performance. Dans le discours d'un aphasique, les modifications ne consistent pas simplement en manques, mais aussi en substitutions [cf. 23], lesquelles peuvent être créatives et systématiques, comme par exemple, la régularisation des verbes irréguliers du langage standard, tels que les formes "fortes" de la conjugaison allemande, phénomène comparable aux compétences successives que l'enfant met en œuvre dans l'acquisition de sa langue maternelle. Les formes particulières d'imbrication entre le code explicite et le code elliptique, que ce soit chez les enfants ou chez les aphasiques, posent aux chercheurs un problème très complexe et très urgent³⁶². » (J.Dis. : p. 22).

Jakobson entend en effet appréhender les déficits aphasiques en termes de compétence, et non seulement en termes de performance, mais ce déplacement n'explique rien, dans la mesure même où il implique avant tout la conception d'un code « multiforme » au lieu de « statique et uniforme » : comme le soulignent Jakobson et Waugh dans un passage de *The Sound Shape of Language* cité ci-dessus, « "la performance du locuteur et/ou de l'auditeur est la réalisation de sa compétence" et "la compétence du locuteur et/ou de l'auditeur, c'est sa capacité de réaliser une performance"³⁶³. » (J.SS : p. 284). Mais la structure jakobsonienne apparaît d'autant plus imaginaire que, comme nous l'avons vu ci-dessus, et comme il apparaissait encore à la lecture des développements de « Parts and wholes in language » cités ci-dessus, outre à travers la dualité d'expression entre code et communauté, liée à la notion d'adaptation, la distinction code/message, fondée sur la définition de la langue comme un instrument de communication, demeure cependant le cadre de l'analyse. Un développement révélateur, de ce point de vue, est celui que Jakobson et Waugh consacrent à certains travaux de Doroszewski dans *The Sound Shape of Language*. On lit en conclusion de la section :

« La pluralité des sous-codes et des transitions entre eux constitue donc une part essentielle de la compétence linguistique possédée par un individu et, *mutatis mutandis*, par son milieu.

Les travaux de Doroszewski dont nous avons parlé plus haut font partie d'une série d'articles dus à divers chercheurs, qui s'efforcent de démontrer qu'aucun locuteur individuel n'emploie un système dans son intégralité, puisque tous les textes enregistrés présentent un caractère extrêmement mêlé. Mais, répétons-le, si l'on soumet ces

³⁶² « We cannot but agree with Dr. Goodglass in his rejection of the recent assumptions according to which aphasic losses affect only performance, but not competence. These surmises are built on a very narrowed and arbitrary conception of what competence is. Competence is far from being a static and uniform phenomenon. Every speech community and each of its members dispose of a multiform competence, and the competence for speech production is quite different from that for speech perception ; moreover, there is a substantial difference between competence in spoken and written languages, again with a crucial subdivision into reading and writing. It would be an oversimplification to view these differences as mere varieties of performance. The codes themselves differ. Our competence for the explicit style of language is to be distinguished from our competence for different degrees of ellipsis. We must distinguish the verbal losses of an aphasic as speaker and as listener, and they can hardly be reduced by the scientific interpreter to questions of performance. The changes in an aphasic's speech are not mere losses, but also replacements, and these replacements may be systematic, as for instance, the regularization of irregular verbs in the standard languages, a phenomenon akin to the successive competences of a child in his approach to the mother tongue. The peculiar forms of interrelation between the explicit and elliptic codes either in children or in aphasics are an intricate and imminent problem for the inquirer. » (J.Dis. : p. 138-139).

³⁶³ « [...] "a perceiver's and/or an emitter's performance is the implementation of his competence" and "competence means the competence of the perceiver and/or emitter to perform". » (J.SS : p. 237).

variations à une analyse attentive, on trouve aisément aux particularités censément en conflit une explication naturelle, à savoir l'alternance des facteurs thématiques et stylistiques et les changements de destinataire, variations qui constituent un système intégré complexe. La foi du linguiste de terrain en une variabilité sans intégration est donc tout aussi illusoire que celle du théoricien en une compétence intégrale dépourvue de variation interne³⁶⁴. » (J.SS : p. 98).

Il s'agit ainsi, au moyen des notions de sous-code et de transition, de rendre compte de la variation par un « système intégré complexe », autrement dit de proposer une appréhension structurale de la variation, fondée sur la notion de hiérarchie³⁶⁵, mais également, pour une

³⁶⁴ « The plurality of subcodes and of the transitions from one subcode to another is an essential constituent of linguistic competence possessed by an individual and *mutatis mutandis* by his milieu. Doroszewski's records, discussed above, belong to a series of papers compiled by various field workers in order to prove that individual speakers do not use any integral system, since the texts recorded and published exhibit an extremely mixed character. If, however, one subjects these variables to an attentive analysis, then, may we repeat, all the supposedly conflicting textual peculiarities easily find a natural explanation in the alternation of thematic and stylistic factors and of addressees, and these variations display a complex integral system. The belief of the recorders in variability without integration is no less illusory than the belief of a theoretician in integral competence without inner variations. » (J.SS : p. 80).

³⁶⁵ Il était ainsi question ci-dessus, dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences », de « hiérarchie de sous-codes » (voir J.Rel. : p. 19-20 [J.Ret.2 : p. 718-719]). On lisait de même dans « Zeichen und System der Sprache » (1962) : « *Die Sprache ist ein System der System, ein Gesamtkode (overall code), der verschiedene Sonderkode (subcodes) enthält. Diese mannigfachen Sprachstile bilden keine zufällige, mechanische Anhäufung, sondern eine gesetzmäßige Hierarchie der Sonderkode.* » [« *La langue est un système de systèmes, un code global (overall code), qui contient différents sous-codes (subcodes).* Cette multiplicité de styles de langue ne forme pas un agrégat accidentel et mécanique, mais une hiérarchie de sous-codes régie par des lois. »] (J.Zei. : p. 275). Il est également question dans *The Sound Shape of Language*, à propos de l'ellipse, d'un ensemble de règles ordonnées : « [...] la plupart des problèmes d'ambiguïté verbale soulevés par les linguistes proviennent en fait de discours elliptiques à des degrés divers. Ce phénomène de l'ellipse est encore généralement minimisé, voire négligé par la science du langage, en dépit du fait que, dès le XVI^e siècle, le linguiste espagnol Franciscus Sanctius Brocensis a à plusieurs reprises laissé entendre que, pour lui, caractère explicite et ellipse représentaient les deux aspects extrêmes des opérations linguistiques. De fait, on peut les concevoir comme les deux pôles du code verbal dans la mesure où, entre les présentations explicite et elliptique du langage, il existe une échelle des transitions correspondant à un ensemble de règles ordonnées. Les règles d'omission progressive présentent un ordre spécifique dans chaque langue, de même que dans chaque modèle coutumier, l'habit traditionnel par exemple. [...] »

Nous sommes sans cesse confrontés à des structures elliptiques, et il est clair que des règles parfaitement ordonnées sous-tendent les divers degrés d'ellipse à chaque niveau du langage, depuis celui du discours jusqu'aux suites de sons et aux faisceaux de traits distinctifs, en passant par la syntaxe et la morphologie. [...]

Tout message elliptique est traduisible par le locuteur en un énoncé plus explicite, et inversement. Par suite, du point de vue des deux sous-codes, elliptique et explicite, qui le constituent, le code dans son ensemble a pour propriété d'être "convertible". » (J.SS : p. 13-14) [« Most of the questions of verbal ambiguity cited by linguists belong to various degrees of elliptic speech. The phenomenon of ellipsis remains largely minimized or disregarded in the science of language, despite the insistent and repeated suggestions of the sixteenth-century Spanish linguist Franciscus Sanctius Brocensis, who clearly viewed explicitness and ellipticity as two extreme aspects of linguistic operations. They may be seen as two poles of the verbal code, because the scale of transitions from the explicit makeup of language to the elliptic offers a set of ordered rules. Rules of gradual omission have a specific order in each language, just as they differ in such customary patterns as folk dress. [...] »

We are constantly faced with elliptic structures, and thorough orders of rules underlie the different degrees of ellipticity on each level of language, from discourse through syntax and morphology and finally to reductions in sound sequences and concurrences of distinctive features. [...]

Any elliptic message is translatable by the speaker into a more explicit statement and vice versa. Thus, with respect to its two varieties, the elliptic and the explicit subcodes, the overall code may be characterized as "convertible". » (J.SS : p. 9-11).

part, sur celle d'adaptation, liée à l'utilisation du code. On lisait de manière plus détaillée quelques pages plus haut :

« Les linguistes, même lorsqu'ils s'intéressent essentiellement à l'oral, se laissent souvent hypnotiser par la langue écrite. Il est symptomatique, par exemple, que, pour décrire l'ordre des unités linguistiques dans une suite, ils emploient les termes "gauche" et "droite" au lieu d'"avant" et "après", et parlent de l'environnement "gauche" et "droit" d'un phonème. Et, lorsqu'ils citent des cas d'ambiguïtés linguistiques, ce sont bien souvent des phrases qui ne sont ambiguës qu'écrites, alors qu'elles se distinguent parfaitement sous leur forme orale explicite. Il se pourrait donc que l'assez grande uniformité propre au code de la langue écrite soit responsable de l'attrait qu'exerce parfois sur les théoriciens l'idée d'un code général du langage rigoureusement monolithique, qui les amène à prêter foi au mythe absurde d'une communauté linguistique parfaitement invariable, faite de locuteurs-auditeurs tous également compétents, et à tenter de l'appliquer concrètement. Mais, comme le notaient succinctement Chomsky et Walker (1976), "dans la réalité, les individus contrôlent un éventail de systèmes linguistiques liés entre eux" ainsi qu'un éventail de styles utilisés en fonction des situations sociales. "Les individus appartenant à une communauté linguistique peuvent différer sous ce rapport, et les communautés elles-mêmes varient parfois beaucoup quant aux systèmes inclus dans ce que l'on nomme communément *une* langue" (p. 21). Il en résulte un contraste frappant entre les statuts linguistiques véritables et l'hypothèse d'une grammaire "uniformément représentée sous la forme d'un système unique et invariable dans l'esprit de chaque locuteur".

Witold Doroszewski (1899-1976), hostile qu'il était à l'idée d'invariance relationnelle dans la structure phonétique du langage, s'est particulièrement attaché à décrire l'abondante variation que présente le parler quotidien des paysans polonais, noté par lui sur le terrain. Ses observations minutieuses présentent un intérêt tout spécial parce que, contrairement à sa position anti-unitariste, elles mettent en lumière l'ordre interne à la variation manifeste. C'est ainsi qu'il a noté et décrit dans un article en français (1935 : 28 et suiv.), reprenant un rapport plus détaillé en polonais (1934 : 249 et suiv.), les diverses réalisations de la nasale *ẽ* chez les membres d'une communauté rurale proche de Plock. On y voit les variantes fondamentales se détacher sur le fond des marginales, en même temps qu'on assiste, pour les cas principaux, à un mélange d'affrontement et de compromis entre tendances opposées : plus proche contre plus distant dans l'espace ou le temps ; en voie de disparition ou en développement ; traits ruraux contre influence urbaine, mémoire articulatoire se heurtant aux emprunts lexicaux qui préservent leur forme phonétique. Il est probable qu'une interprétation plus approfondie de cet éloquent "jeu des formes flottantes" parviendrait à en découvrir la clef, sans doute contenue dans la modification des contextes et des sujets, dans l'existence d'univers de discours momentanés, dans les différences des fonctions linguistiques et dans les changements des rapports entre locuteurs et auditeurs. Mais, pour Doroszewski, l'individu est complètement passif et ne fait aucun choix délibéré entre les diverses solutions possibles ; il subit l'influence des tendances opposées, de quelque façon qu'elles diffèrent : "Les deux le travaillent, coexistent en lui." Doroszewski en concluait que le système est un "lit de Procuste". Pourtant, ses propres matériaux dialectologiques constituent un excellent "plaidoyer" en faveur du pluralisme du code verbal, qui s'oppose autant au refus étroitement empiriste de tout système qu'au rejet réductionniste des systèmes multiformes.

Au contraire, l'observateur averti qu'est William Labov a su démontrer pratiquement (1964, 1970) l'existence d'une variabilité motivée et structurée des formes phonétiques dans leur emploi personnel et interpersonnel, révélant ainsi "un schéma de variation continue et régulière à travers différents styles et différents contextes". Il relève, par exemple, les propriétés spécifiques du discours "utilisé dans les situations informelles où

l'on ne prête pas attention au langage", ou bien encore du discours spontané, excité, "lorsque les contraintes d'une situation formelle se voient tout d'un coup levées". La science du langage ne peut donc qu'approuver l'analyse que fait Jacob des deux propriétés apparemment opposées des êtres vivants – la stabilité et la variabilité – qui sont, dit-il, "une qualité inhérente à la nature même des systèmes vivants". Toute généralisation excessive du principe de stabilité et d'uniformité se révèle une "idéalisations" appauvrissante, paralysante, de la réalité linguistique dans ce qu'elle a d'hétérogène. "L'association entre structure et homogénéité est une illusion", comme l'affirme Weinreich, à la suite des Praguais ; "grâce au concept de la variable comme élément structurel, il n'est plus nécessaire de considérer les fluctuations dans l'usage comme extérieures au système, car la maîtrise de cette variation appartient dès lors à la compétence des membres de la communauté linguistique" (Weinreich *et al.*, 1968 : 185-187)³⁶⁶. » (J.SS : p. 94-96).

³⁶⁶ « Linguists, even when interested chiefly in oral speech, often unwittingly give way to the hypnosis of written language. It is peculiar that in discussing the order of some verbal units in a sequence they use the terms "left" and "right" instead of "before" and "after" and speak about the "left-hand" and "right-hand" environment of a speech sound. In their examples of linguistic ambiguities they quote sentences ambiguous merely in writing and perfectly distinguishable in their explicit oral form. It is perhaps under the influence of the higher uniformity proper to the code of written language that sometimes the idea of a rigorously monolithic code of language in general captures theoreticians and tempts them to believe in the puerile myth of a perfectly invariable speech community with equally competent speaker-hearers and to apply the delusive idea to concrete operations. However, "real individuals command a variety of related linguistic systems", a variety of styles of speech used in a range of social situations (as was succinctly noted by Chomsky & Walker 1976) : "Individuals within a speech community may differ in these respects and speech communities sometimes may vary quite widely in the systems represented within what is popularly called a single language" (p. 21). Hence, any actual linguistic status contrasts strongly with the assumption of a grammar "uniformly represented as a single invariant system in the mind of each English speaker".

Witold Doroszewski (1899-1976), who was hostile to the idea of relational invariance in the sound structure of language, paid particular attention to the abundant diversity of variants in the everyday speech of Polish peasants which he recorded in his field work. These minute observations are particularly valuable because, contrary to the observer's anti-unitarian tenet, they bring to light the orderliness within the obvious variety. The several exponents of the Polish nasal *ẽ* used by all members of a rural Polish speech community near Plock were recorded and described in his French paper of 1935 (p. 28ff.) and, with more detail, in a previous Polish report of 1934 (p. 249ff.). The basic variants stand out against the marginal ones and the preponderant cases display competition and compromises between opposite tendencies : nearer vs. more distant in space or time, and either disappearing or developing ; rural traits compete with urban influence ; articulatory memory clashes with lexical borrowings preserving their sound shape. A closer interpretation of this eloquent "jeu des formes flottantes" could to a large degree find the key to this selection in the changeability of contexts and topics, momentary universe of discourse, difference of speech functions, and switching relations between speakers and hearers. According to Doroszewski's belief, the individual himself is completely passive and makes no deliberate choice between diverse possible solutions ; he is influenced by opposite tendencies, whatever the difference between them : "les deux le travaillent, coexistent en lui". Doroszewski concluded that the system is a "Procrustean bed", but his dialectal material is in fact an excellent *plaidoyer* for the pluralism of the verbal code both against the narrowly empirical denial of system and against the reductionist denial of multiform systems.

The expert observer William Labov (1964, 1970) exemplified the motivated and structured variability of sound forms on their interpersonal and personal usage and uncovered "a pattern of continuous and regular variation through different styles and contexts". He noted specific properties of speech "used in informal situations where no attention is directed to language" and in particular occurrences of spontaneous, excited speech "when the constraints of a formal situation are discharged". The science of language cannot but agree with Jacob's reference to the two apparently opposite properties of living beings – stability and variability – as "an inherent quality of the very nature of living systems". Any unbounded generalization of the stability and uniformity principle proves to be an impoverishing, stultifying "idealization" of the heterogeneous linguistic reality. "The association between structure and homogeneity is an illusion", as Weinreich *et alii* state, following in the footsteps of the Praguians ; "the concept of a variable as a structural element makes it unnecessary to view

On retrouve donc à nouveau ici la double expression en termes de code – « l'idée d'un code général du langage rigoureusement monolithique » – et de communauté – le « mythe absurde d'une communauté linguistique parfaitement invariable, faite de locuteurs-auditeurs tous également compétents ». L'explication structurale de la variation, qui met en lumière « l'ordre interne à la variation manifeste » et révèle « l'existence d'une variabilité motivée et structurée », est ainsi tout à la fois liée, par définition, au code qui intègre ces sous-codes et les articule par des règles – et l'on notera, à cet égard, cette formule citée par Jakobson et Waugh : « [...] les communautés elles-mêmes varient parfois beaucoup quant aux systèmes inclus dans ce que l'on nomme communément *une* langue » », où le déterminant numéral [*a single*] voile l'autre évidence que véhiculerait l'article indéfini –, et à la notion d'utilisation, dans la mesure où « “les individus contrôlent un éventail de systèmes linguistiques liés entre eux” ainsi qu'un éventail de styles utilisés en fonction des situations sociales », au lieu de la conception doroszewskienne d'un locuteur « complètement passif ». Comme le signalent Jakobson et Waugh commentant Labov, il s'agit de « propriétés spécifiques du discours », mais dont ils rendent compte en termes de « pluralisme du code verbal », de telle sorte que la distinction langue/parole disparaît au profit de la structure et de la rigidité des rapports entre langue et parole sur laquelle se fonde sa construction³⁶⁷. La fin du développement est significative à cet égard, dans la mesure où, comme plus haut dans un passage de « Relations entre la science du langage et les autres sciences³⁶⁸ », la structure y est comparée à un organisme, structure codée dotée de la vie des individus qui parlent, mais dont la parole est appréhendée en termes de structure. Comme dans « La théorie saussurienne en rétrospection », la notion jakobsonienne de fonction du langage fait nettement apparaître la confusion. Comme nous l'avons déjà souligné lors de notre analyse de ce texte, cette notion nous reconduit à l'ambiguïté constitutive de la distinction entre phonétique et phonologie³⁶⁹.

fluctuations in use as external to the system, for control of such variation is a part of the linguistic competence of members of the speech community” (1968 : 185-187). » (J.SS : p. 77-79).

³⁶⁷ L'hypothèse structurale s'exprime d'ailleurs de manière extrêmement nette dans ce développement, dans les dernières lignes du deuxième paragraphe, qui ne sont pas sans rappeler l'argumentation des premiers textes de Hjelmslev : le « pluralisme du code verbal » « s'oppose autant au refus étroitement empiriste de tout système qu'au rejet réductionniste des systèmes multiformes ».

³⁶⁸ Voir J.Rel. : p. 55 [J.Oth. : p. 681], cité ci-dessus.

³⁶⁹ Il en va de même de l'ellipse, dans la mesure où elle implique la notion de redondance. On lit ainsi, avant le développement de « Parts and wholes in language » cité ci-dessus, dans « Phonology and Phonetics » : « D'habitude, cependant, le contexte et la situation nous permettent de négliger un pourcentage élevé des traits, phonèmes et séquences du message reçu sans en compromettre la compréhension. La probabilité d'occurrence dans la chaîne parlée varie suivant les traits et de même pour chaque trait suivant les contextes. Pour cette raison, il est possible, d'un certain point de la chaîne, de prévoir avec une précision plus ou moins grande quels seront les traits suivants, de reconstruire les précédents, et, finalement, d'inférer, à partir de certains traits d'un faisceau, les autres traits simultanés.

Comme, dans de nombreuses circonstances, le rendement différentiel des phonèmes est réduit du point de vue de l'auditeur, le locuteur, à son tour, peut se dispenser d'exécuter toutes les distinctions phoniques normalement comprises dans le message : le nombre de traits effacés, de phonèmes omis et de séquences simplifiées peut être considérable dans un style parlé rapide et relâché. La configuration phonique du discours peut être tout aussi elliptique que sa composition syntaxique. Même des spécimens aussi négligés que le /tem mins sem/ pour *ten minutes to seven*, que cite D. Jones, ne représentent pas le plus haut degré dans le fragmentaire et l'omission que l'on puisse rencontrer dans le parler familial. Mais, dès que la nécessité s'en fait sentir, un discours, elliptique sur le plan sémantique ou phonologique, est aisément traduit par le locuteur en une forme explicite qui, si besoin est, sera appréhendée par l'auditeur dans toute sa netteté.

La prononciation de style relâché n'est qu'une forme dérivée et abrégée de la forme explicite du discours, qui véhicule la plus haute quantité d'information. Dans l'anglais de beaucoup d'Américains, /t/ et /d/ ne sont ordinairement pas distingués entre une voyelle accentuée et une voyelle inaccentuée, mais ils peuvent être produits distinctement quand il y a danger de confusion homonymique : la question "*Is it Mr Bitter or Bidder ?*" (est-ce M. Bitter ou Bidder ?) peut être posée avec une réalisation légèrement divergente des deux phonèmes. Ceci veut dire que, dans un type d'anglais américain, le code distingue /t/ et /d/ intervocaliques, tandis que, dans un autre type dialectal, cette distinction est totalement perdue. Quand on analyse le système des phonèmes et les traits distinctifs qui les composent, c'est au code le plus complet dont disposent les sujets parlants qu'il faut recourir. » (J.PP. : p. 106-107) [« Usually, however, the context and the situation permit us to disregard a high percentage of the features, phonemes, and sequences in the incoming message without jeopardizing its comprehension. The probability of occurrence in the spoken chain varies for different features and likewise for each feature in different contexts. For this reason it is possible from a part of the sequence to predict with greater or lesser accuracy the succeeding features, to reconstruct the preceding ones, and finally to infer from some features in a bundle the other concurrent features.

Since in various circumstances the distinctive load of the phonemes is actually reduced for the listener, the speaker, in his turn, is relieved of executing all the sound distinctions in his message : the number of effaced features, omitted phonemes, and simplified sequences may be considerable in a blurred and rapid style of speaking. The sound shape of speech may be no less elliptic than its syntactic composition. Even such specimens as the slovenly /tem mins sem/ for "ten minutes to seven", quoted by D. Jones, are not the highest degree of omission and fragmentariness encountered in familiar talk. But, once the necessity arises, speech that is elliptic on the semantic or feature level, is readily translated by the utterer into an explicit form which, if needed, is apprehended by the listener in all its explicitness.

The slurred fashion of pronunciation is but an abbreviated derivative of the explicit clear-speech form which carries the highest amount of information. For many American English speakers /t/ and /d/ are ordinarily not distinguished between a stressed and unstressed vowel but can be produced distinctively when there is a danger of a confusing homonymity : "Is it Mr. Bitter /bítə/ or Bidder /bída/ ?" may be asked with a slightly divergent implementation of the two phonemes. This means that in one type of American English the code distinguishes the intervocalic /t/ and /d/, whereas in another dialectal type this distinction is totally lost. When analyzing the pattern of phonemes and the distinctive features composing them, one must recur to the fullest, optimal code at the command of the given speakers. » (J.PP. : p. 466-467)]. Voir également ces passages du « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) et de « The Role of Phonic Elements in Speech Perception », cités dans le deuxième chapitre : « Evidemment, dans le discours, la charge sémantique virtuelle des traits distinctifs (et il en est de même pour les morphèmes, les mots, les propositions, etc.) est généralement loin d'être complètement utilisée, étant donné le pourcentage élevé de redondance qui existe dans la communication verbale. Il existe non seulement un type elliptique de discours, mais également un type elliptique de perception du discours, que l'auditeur utilise même lorsque les énoncés du locuteur visent à être explicites. La définition des entités phonologiques fondées sur la sémantique n'est pas affectée par les faits pertinents de synonymie, d'homonymie, ou d'ellipse, et elle reste non seulement valide mais irremplaçable. » (J.Ret.1 : p. 163) [« Of course, usually in speech the virtual semantic load of the distinctive features (and likewise of morphemes, words, clauses, etc.) is far from being fully utilized, due to the high percentage of redundancy in verbal communication. There exists not only an elliptic mode of speech but also an elliptic mode of speech perception, used by the listener even when the speaker's utterances tend to be explicit.

The semantically based definition of phonemic entities is not affected by the pertinent facts of synonymy, homonymy, or ellipsis and remains not only valid but also irreplaceable. » (J.Ret.1 : p. 656)], « Il est évident que les indices d'ordre phonologique permettent à l'auditeur de saisir certains contours de mot et de phrase avant une complète identification du donné verbal. De la même façon, il est clair que, grâce au grand nombre de redondances, le récepteur d'un message donné peut se permettre de sauter l'un ou l'autre de ses composants tant phonologiques que morphologiques et lexicaux. Tout autant que la production de la parole, sa perception peut être elliptique à un degré considérable, et, de même que le locuteur traduit aisément tout sous-code elliptique dans le code optimal, explicite, de sa langue, l'auditeur, lui aussi, convertit sans difficulté un perçu "elliptique" en un texte explicite. » (J.Rol. : p. 169) [« It is evident that phonemic clues permit the listener to catch some word-and-clause contours before his complete identification of the verbal input. It is likewise obvious that the large number of redundancies enables the perceiver of a given message to skip some of its phonological as well as morphological and lexical components. Not only the production of our speech but also its perception may be elliptical to a high extent, and in the same way as the speaker easily translates any elliptical subcode into the optimal, explicit code of his language (labeled "full style" by Ščerba, b), the listener in turn easily converts his "elliptical" perception into an explicit text. » (J.Rol. : p. 706)]. Inversement, comme le pose Jakobson dans

Jakobson affirme ainsi, dans « Metalanguage as a Linguistic Problem » (1956), comme plus haut dans « Phonology and Phonetics³⁷⁰ », que les traits expressifs sont tout aussi conventionnels que les traits distinctifs :

« If we analyze language from the standpoint of the information it carries, we cannot restrict the notion of information to the cognitive, ideational aspect of language. A man,

« Phonology and Phonetics », l'analyse des invariants implique de se fonder sur le code optimal, condition même de la distinction entre les sous-codes optimal et elliptique. On lit de même dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » : « Les exemples régulièrement invoqués contre le principe d'invariance sont peu convaincants. Dans le mot *sólnce* en russe moscovite, le /l/ se réduit à la présence dans le /ó/ précédent d'une transition du type abaissement de formant (cf. Ščerba, sur la structure polyphongale aisément adoptée par les voyelles russes accentuées). Mais, cette transition du type *w* avec le groupe /nc/ qui suit trouve sa contrepartie dans le groupe intervocalique du gén. /gárnca/ "mesure à grain" où la vibrante discontinue /t/ conserve toute son opposition au /l/ résiduel. Toutefois, en "style intégral", le phonème liquide de /sólnca/ est restauré, alors qu'une autre variété de russe moscovite élimine toute trace de /l/, fait donc apparaître l'alternance automatique /sónca/ - dimin. /sólniška/ et fait rimer /sónca/ avec /akónca/ "petite fenêtre". Un autre exemple a été tiré de l'article de Malécot sur la prononciation en anglais américain de formes comme *camp*, *can't*, *hint*, et *bunk* avec une prénasalisation de la voyelle et une atténuation de la consonne nasale. Mais, généralement, la "consonne nasale résiduelle" est présente, et de ce fait, il n'est porté atteinte ni à la constitution de la séquence ni à l'invariance du trait de nasalité consonantique. Ce qu'il faut dire, c'est que la réduction de la consonne nasale dépend de la "rapidité d'énonciation" et que le code optimal explicite qui sous-tend tous les sous-codes elliptiques dérivés renforce cette même consonne. Le troisième cas souvent discuté en relation avec ce qui précède est la distinction du *t* et du *d* intervocaliques en anglais américain. Des paires comme *latter-ladder* ou *writer-rider* sont à la limite de ce qu'il est possible de distinguer et font l'objet de confusions multiples (voir les expériences d'Oswald) spécialement dans le parler négligé (Sapir, *b*). Plus explicite est le code utilisé, plus forte est la tendance à garder distinctes les catégories de tension et de laxité. L'indice le plus constant pour distinguer les phonèmes tendus et lâches demeure la durée plus longue des premiers. Des formes comme *latter* et *writer* témoignent d'une relative longueur de la consonne tendue et d'une relative brièveté de la voyelle antécédente, en opposition avec la brièveté relative de la consonne et la longueur relative de la voyelle antécédente dans *ladder* et *rider* (cf. Jakobson, *b*, chap. VII). Dans le sous-code plus rapide, cette différence de quantité relative entre V et C peut s'exprimer principalement ou uniquement par la variation de durée de V, mais, une fois de plus, il faut prendre garde aux analyses basées sur des transformations elliptiques du code optimal ! » (J.Rol. : p. 176-177) [« The examples repeatedly adduced against the principle of invariance are hardly conclusive. The word *sólnce* "sun" occurs in Moscow Russian with a reduction of /l/ into a downward formant transition of the preceding /ó/ (cf. Ščerba, *a*, on the polyphongal structure easily adopted by Russian stressed vowels). This *w*-like transition with the following cluster /nc/ has its counterpart in the intervocalic cluster of gen. /gárnca/ "dry measure" where the vibrant, discontinuous /t/ remains opposed to the residual /l/. The "full style", however, restores the liquid phoneme of /sólnca/ whereas another variety of Moscow Russian simply discards any trace of /l/, gives rise to an automatic alternation /sónca/ – dim. /sólniška/, and rimes /sónca/ – /akónca/ "little window". Another example has been taken from Malécot's article about the frequent American English pronunciation of forms such as *camp*, *can't*, *hint*, and *bunk* with an anticipatory vocalic nasality and an attenuation of the nasal consonant. As a rule the "vestigial nasal consonant" is present, and therefore neither the make-up of the sequence nor the invariance of the consonantal nasality feature is impaired. Nay, the reduction of the nasal consonant depends on the "speed of utterance", and the optimal, explicit code which underlies all the derived, elliptical subcodes reinforces the nasal consonant. The third case frequently discussed in this connection is the distinction of the intervocalic *t* and *d* in American English. Such pairs as *latter-ladder* or *writer-rider* are on the threshold of discriminability and subject to frequent confusions (see Oswald's experiments), especially in a slovenly fashion of speech (Sapir, *b*). The more explicit is the code used, the stronger is the tendency to hold the lax and tense varieties apart. The most stable cue to the distinction of tense and lax phonemes remains the greater duration of the former. The tense consonant in such forms as *latter*, *writer* displays a relative length of the consonant and relative shortness of the antecedent syllabic, in contrast with the relative shortness of the consonant and relative length of the antecedent syllabic in *ladder* and *rider* (see Jakobson and Halle, *b*)./ In the speedier subcode this difference in quantitative relation between V and C can be expressed chiefly or only by the varying duration of V, but one must repeatedly caution against a feature analysis based on elliptical transforms of the optimal code ! » (J.Rol. : p. 713)].

³⁷⁰ Voir J.PP : p. 112 [p. 471].

using expressive features to indicate his angry or ironic attitude, conveys ostensible information. The difference between [yes] “yes” and the emphatic prolongation of the vowel [ye:s] is a conventional, coded linguistic feature like the difference between the short and long vowel in such Czech pairs as [vi] “you” and [vi:] “knows”, but in the latter pair the differential information is phonemic and in the former emotive. As long as we are interested in phonemic invariants, the English [ɛ] and [ɛ:] appear to be mere variants of one and the same phoneme, but if we are concerned with emotive units, the relation between the invariant and variants is reversed : length and shortness are invariants implemented by variable phonemes³⁷¹. » (J.Met. : p. 114).

On lit de même ensuite dans « Linguistics and Poetics » (1958-1959) :

« Si on analyse le langage du point de vue de l'information qu'il véhicule, on n'a pas le droit de restreindre la notion d'information à l'aspect cognitif du langage. Un sujet, utilisant des éléments expressifs pour indiquer l'ironie ou le courroux, transmet visiblement une information, et il est certain que ce comportement verbal ne peut être assimilé à des activités non sémiotiques comme celle, nutritive, qu'évoquait, à titre de paradoxe, Chatman (“manger des pamplemousses”). La différence, en français, entre [si] et [si:], avec allongement emphatique de la voyelle, est un élément linguistique conventionnel, codé, tout autant que, en tchèque, la différence entre voyelles brèves et longues, dans des paires telles que [vi] “vous” et [vi:] “sait” ; mais, dans le cas de cette paire-ci, l'information différentielle est phonématique, tandis que dans la première paire elle est d'ordre émotif. Tant que nous ne nous intéressons aux invariants que sur le plan distinctif, /i/ et /i:/ en français ne sont pour nous que de simples variantes d'un seul phonème ; mais si nous nous occupons des unités expressives, la relation entre invariante et variantes se renverse : c'est la longueur et la brièveté qui sont les invariants, réalisés par des phonèmes variables. Supposer, avec Saporta, que les différences émotives sont des éléments non linguistiques, “attribuables à l'exécution du message, non au message lui-même”, c'est réduire arbitrairement la capacité informationnelle des messages³⁷². » (J.L.P : p. 215)

³⁷¹ « Si nous analysons le langage du point de vue de l'information qu'il véhicule, nous ne pouvons pas restreindre la notion d'information à l'aspect cognitif, idéationnel, du langage. Un homme, utilisant des traits expressifs pour indiquer son attitude de colère ou ironique, transmet ostensiblement une information. La différence entre [yes] “yes” et la prolongation emphatique de la voyelle [ye:s] est un trait linguistique conventionnel, codé, comme la différence entre la voyelle brève et la voyelle longue dans des paires tchèques telles que [vi] “vous” et [vi:] “sait”, mais dans cette dernière paire l'information différentielle est phonémique et dans la première émotive. Aussi longtemps que nous nous intéressons aux invariants phonémiques, les [ɛ] et [ɛ:] anglais apparaissent être de simples variantes d'un seul et même phonème, mais si nous nous occupons des unités émotives, la relation entre l'invariant et les variantes est renversée : la longueur et la brièveté sont des invariants implémentés par des phonèmes variables. »

³⁷² « If we analyze language from the standpoint of the information it carries, we cannot restrict the notion of information to the cognitive aspect of language. A man, using expressive features to indicate his angry or ironic attitude, conveys ostensible information, and evidently this verbal behavior cannot be likened to such non semiotic nutritive activities as “eating grapefruit” (despite Chatman's bold simile). The difference between [bɪg] and the emphatic prolongation of the vowel [bɪ:g] is a conventional, coded linguistic feature like the difference between the short and long vowel in such Czech pairs as [vi] “you” and [vi:] “knows”, but in the latter pair the differential information is phonemic and in the former emotive. As long as we are interested in phonemic invariants, the English /i/ and /i:/ appear to be mere variants of one and the same phoneme, but if we are concerned with emotive units, the relation between the invariant and variants is reversed : length and shortness are invariants implemented by variable phonemes. Saporta's surmise that emotive difference is a nonlinguistic feature, “attributable to the delivery of the message and not to the message”, arbitrarily reduces the informational capacity of messages. » (J.L.P : p. 22-23).

puis dans « Linguistics and Communication Theory », où l'ambiguïté de la représentation apparaît très nettement :

« La linguistique a déjà décrit adéquatement, dans ses grandes lignes, la structure du code linguistique, mais on oublie encore trop fréquemment qu'on ne peut parler d'un ensemble fini de "représentations standardisées" que dans le cas des symboles lexicaux, de leurs constituants grammaticaux et phonologiques, et des règles grammaticales et phonologiques de combinaison. Seul ce secteur de la communication peut être défini comme une simple "activité de reproduction des représentations". D'un autre côté, il reste opportun de rappeler que le code ne se limite pas à ce que les ingénieurs appellent "le contenu purement cognitif du discours" ; en fait, la stratification stylistique des symboles lexicaux tout comme les variations prétendues "libres", dans leur constitution comme dans les règles de leurs combinaisons, sont "prévues et préparées" par le code³⁷³. » (J.LCT : p. 90-91).

Jakobson affirme en effet tout à la fois, dans ce passage, l'invariance et la variabilité du code, singularisant la « reproduction de représentations standardisées » lorsqu'il s'agit du « contenu purement cognitif du discours » tout en affirmant ensuite qu'il n'y a pas de variations libres, mais que celles-ci sont également « "prévues et préparées" par le code ». Il apparaît ainsi que le code jakobsonien est en réalité statique, ce pour quoi, précisément, il doit intégrer les variations. Aussi sera-t-il question, dans *The Sound Shape of Language*, à propos de ces variations libres ou stylistiques, de sous-codes :

« Les variations dites "libres" ou, plus exactement, "stylistiques", passages du style neutre aux variétés affectives du code global, constituent autant de moyens de colorer et de diversifier le discours. Lents ou précipités, exclamatoires ou adoucis, excités ou maîtrisés, ces styles d'expression, ces sous-codes, résultent de l'application de divers procédés qui consistent à accélérer ou à ralentir le rythme articulatoire, à renforcer ou à affaiblir, à hausser ou à abaisser certains sons³⁷⁴. » (J.SS : p. 53).

Or, par ailleurs, la notion de fonction est inséparable de celle de parole, dans la mesure où elle implique une prise du locuteur sur la langue. Il est ainsi question, dans les premières esquisses des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, de l'attitude des sujets parlants à l'égard de la langue :

« Par exemple, les éléments de la langue affective s'automatisent, perdent leur teinte émotionnelle, changent de fonction. En conséquence, la langue affective se crée un nouveau répertoire de moyens d'expression. En outre, il peut y avoir changement de

³⁷³ « Although the framework of the linguistic code has been adequately outlined in linguistics, it is still frequently overlooked that the finite ensemble of "standard representations" is limited to lexical symbols, their grammatical and phonological constituents, and the grammatical and phonological rules of combination. Only this portions of communication may be defined as a mere "activity of replicating representations". On the other hand, it is still opportune to recall that the code is not confined to what communication engineers call "the bare intelligence content" of speech, but that likewise the stylistic stratification of the lexical symbols and the allegedly "free" variation, both in their constitution and in their combination rules, are "foreseen and provided for" by the code. » (J.LCT : p. 573).

³⁷⁴ « So-called "free" or, to be more precise, "stylistic" variations are, to a high degree, ways of coloring and diversifying speech by digressing from neutral style to emotive varieties of the overall code. To such subcodes belong the slowed-down or on the contrary the slurred, the exclamatory or the softened, the excited or the subdued styles of expression which apply the diverse devices of prolonging or reducing the tempo of articulation and of strengthening and heightening or weakening and lowering various sounds. » (J.SS : p. 43).

l'attitude même des sujets parlants à l'égard de la langue, changement des styles linguistiques dominants, et modification de la hiérarchie des fonctions. Un point essentiel, c'est, dans un ensemble linguistique donné, le rôle relatif de la langue affective et de la langue intellectuelle, de la langue poétique et de la langue de communication, de la langue théorique et de la langue pratique, du langage intérieur et du langage manifesté. » (J.Rem. : p. 18).

Il s'agit ensuite, dans « La théorie saussurienne en rétrospection », de « fonctions de la langue », supposant donc l'emploi de celle-ci, mais dans le même temps, et dans la lignée de ce passage des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, où Jakobson distingue plusieurs types de « langues », il y est déjà question de divers systèmes formant un tout, et de fonctions déterminant la « vraie structure de la langue », et impliquant la mutabilité de cette dernière :

« A force d'être employés, les moyens de la langue émotive s'usent, s'automatisent, perdent leur valeur expressive, et modifient leur fonction. Par conséquent, la langue cherche à se créer un nouvel inventaire de moyens d'expressions. Les sujets parlants ne peuvent se contenter de la langue émotive qu'ils ont hérité parce que son affectivité n'est plus sentie. Ce n'est qu'en réduisant artificiellement le système de la langue à sa fonction purement intellectuelle qu'on peut attribuer à ce système une tendance à l'immutabilité, tandis que pour les autres fonctions de la langue, pour la fonction expressive, pour la fonction esthétique c'est justement la mutabilité qui est un élément constructif du système. De plus, étant donné que les systèmes des moyens desservant les fonctions diverses sont réciproquement liés, comme nous l'avons déjà fait observer, par des rapports étroits, ces divers systèmes forment un tout, et en n'envisageant qu'une seule fonction, nous risquons de méconnaître la vraie structure de la langue. » (J.Thé. : p. 426).

Comme nous le soulignons plus haut, on retrouve ici, mais sous la forme d'une polysémie de la notion de fonction³⁷⁵, les implications du postulat martinettien de la fonction

³⁷⁵ Polysémie notée par Jacqueline Fontaine dans *Le Cercle linguistique de Prague* : « L'autorité de Bühler a été déterminante pour les Praguais qui ont généralement affirmé que la fonction était constitutive de la nature de la langue. Aux trois fonctions analysées par Bühler ils en ont ajouté d'autres dont la plus étudiée fut sans doute la fonction poétique [...] »

Les Praguais ainsi font leur la conception de la langue comme structure et comme fonction, prenant appui directement sur les deux modèles dégagés par K. Bühler. Mais, à une lecture attentive, l'emploi qu'ils font du mot "fonction" dans leurs différents écrits se charge sémantiquement d'autres valeurs que celles de fonction de communication, regroupant toutes les autres fonctions.

La fonction est souvent entendue comme celle d'un élément au sein d'un système. Cette fonction est distinctive, permettant d'opposer un signe ou partie d'un signe aux autres signes ou parties de signes d'un système. C'est-à-dire que dans cette acception la fonction est inhérente à l'idée même de système. C'est là une deuxième acception où la fonction apparaît comme une sorte de redondance de la solidarité des relations au sein d'une structure. Notons que c'est l'acception parfois retenue pour justifier l'appellation de fonctionnalisme qui qualifie la linguistique du Cercle de Prague. Dans ce cas, ce qui est souligné, c'est en quoi le structuralisme de Prague se distingue du structuralisme distributionnaliste américain, lequel définit la structure comme "la répartition des éléments telle qu'on la constate, et de leur capacité d'association ou de substitution" (E. Benveniste, *Tendances récentes en linguistique générale*, 1954), alors que la version européenne vise "l'arrangement d'un tout en parties et la solidarité démontrée entre les parties du tout qui se conditionnent mutuellement" (E. Benveniste, *ibid.*).

La fonction peut encore être comprise comme un apport en quelque sorte extérieur au système, en tout cas visant le système dans son entier qui se voit ainsi attribuer une volonté, une intention autonome qui évoque celle reconnue au locuteur proférant un énoncé. C'est une troisième acception qui est souvent insuffisamment explicitée dans les textes des Praguais.

communicative de la langue, dont l'effet se trouve majoré par l'intégration de ces différentes fonctions à la langue elle-même, fonctions que Martinet subordonnait quant à lui à la fonction communicative dont il faisait la fonction constitutive et structurante de la langue. La notion de fonction du langage a ainsi un statut tout à fait ambigu. C'est dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » (1952), que trouve à se formuler pour la première fois, quoique de façon encore incomplète, la théorie jakobsonienne des six fonctions du langage :

« Dans l'étude du langage en acte, la linguistique s'est trouvée solidement épaulée par le développement impressionnant de deux disciplines parentes, la théorie mathématique de la communication et la théorie de l'information. Les recherches des ingénieurs des communications n'étaient pas au programme de cette Conférence, mais il est symptomatique que l'influence de Shannon et Weaver, de Wiener, de Fano, ou de l'excellent groupe de Londres se soit retrouvée dans pratiquement tous les exposés. Nous avons involontairement discuté dans des termes comme codage, décodage, redondance, etc. Quelle est donc exactement la relation entre la théorie de la communication et la linguistique ? Y a-t-il peut-être des conflits entre ces deux modes d'approche ? En aucune façon. Il est un fait que la linguistique et les recherches des ingénieurs convergent, du point de vue de leur destination. Mais alors de quel ordre est exactement l'utilité de la théorie de la communication pour la linguistique, et vice-versa ? Il faut reconnaître que, sous certains aspects, les problèmes de l'échange de l'information ont trouvé chez les ingénieurs une formulation plus exacte et moins ambiguë, un contrôle plus efficace des techniques utilisées, de même que des possibilités de quantification prometteuses. D'un autre côté, l'expérience immense accumulée par les linguistes relativement au langage et à sa structure leur permet de mettre au jour les faiblesses des ingénieurs quand ils s'attaquent au matériel linguistique. A côté de la collaboration des linguistes et des anthropologues, je crois qu'une collaboration systématique des linguistes, et peut-être des anthropologues, avec les ingénieurs des communications, sera très fructueuse.

Analysons les facteurs fondamentaux de la communication linguistique : tout acte de parole met en jeu un message et quatre éléments qui lui sont liés : l'émetteur, le receveur, le thème (*topic*) du message, et le code utilisé. La relation entre ces quatre éléments est variable. Sapir a analysé les phénomènes linguistiques principalement du point de vue de leur "fonction cognitive" – fonction qu'il considérait comme la fonction essentielle du langage. Mais cet accent mis par le message sur le référent est loin d'être la seule possibilité. Depuis quelque temps, aux Etats-Unis comme à l'étranger, les linguistes commencent à accorder plus d'attention aux possibilités de mise en relief par le message des autres facteurs, en particulier des deux protagonistes de l'acte de communication, l'émetteur et le receveur. C'est ainsi que nous accueillons avec plaisir les pénétrantes observations de Smith sur les éléments linguistiques qui servent à caractériser le sujet parlant, son attitude à l'égard de ce dont il parle et à l'égard de son auditeur.

Parfois ces différentes fonctions agissent séparément, mais normalement on a affaire à un faisceau, à un paquet de fonctions. Un tel paquet de fonctions n'est pas un simple conglomérat : il constitue une hiérarchie de fonctions, et il est toujours très important de savoir quelle est la fonction primaire et quelles sont les fonctions secondaires. [...]

Un énoncé est toujours motivé par l'intention du sujet parlant. C'est, dit la première thèse, "l'explication qui se présente le plus aisément et qui est la plus naturelle". En 1960, Jakobson écrit : "En fait, toute conduite verbale est orientée vers un but, mais les objectifs varient – ce problème, de la conformité entre les moyens employés et l'effet visé, préoccupe de plus en plus les chercheurs qui travaillent dans les différents domaines de la communication verbale" (Linguistique et poétique). Le même caractère d'intentionnalité sera attribué au système par une sorte d'assimilation anthropomorphique de l'instrument linguistique à celui qui l'utilise. » (Fontaine, 1974 : p. 57-60).

Revenons-en aux fonctions linguistiques. J'ai mentionné la mise en relief du référent, de l'émetteur et du receveur ; et nous entrevoyons tout ce qu'on peut découvrir en analysant ce problème fondamental de l'émetteur et du receveur. En plus de cela, il est encore possible de diriger l'attention soit sur le code, soit sur le message. La mise en relief du message par lui-même est proprement ce qui caractérise la fonction poétique. [...] Le sujet propre des recherches sur la poésie n'est rien d'autre que le langage, considéré du point de vue d'une fonction prédominante, en l'occurrence la mise en relief du message comme tel. Cette fonction poétique, toutefois, n'est pas confinée à la poésie. Il y a seulement une différence dans la hiérarchie : cette fonction peut être subordonnée aux autres fonctions, ou au contraire apparaître comme la fonction centrale, organisatrice, du message. Cette conception du langage poétique, comme une forme de langage où la fonction poétique est prédominante, nous aidera à mieux comprendre le langage prosaïque de tous les jours, où la hiérarchie des fonctions est différente, mais où cette fonction poétique (ou esthétique) a nécessairement une place et joue un rôle tangible du point de vue synchronique comme du point de vue diachronique. Il existe des cas-frontières instructifs : la plus haute *unité linguistique codée* fonctionne en même temps comme le plus petit *tout poétique* ; dans cette aire marginale, les recherches de mon ami Shimkin sur les proverbes offrent un thème de réflexions fascinant, le proverbe étant à la fois une unité phraséologique et une œuvre poétique³⁷⁶. » (J.Res. : p. 28-31).

³⁷⁶ « For the study of language in operation, linguistics has been strongly bulwarked by the impressive achievement of two conjoined disciplines – the mathematical theory of communication and information theory. Although communication engineering was not on the program of our Conference, it is indeed symptomatic that there was almost not a single paper uninfluenced by the works of C. E. Shannon and W. Weaver, of N. Wiener and R. M. Fano, or of the excellent London group. We have involuntarily discussed in terms specifically theirs, of encoders, decoders, redundancy, etc. What, precisely, is the relation between communication engineering and linguistics ? Is there perhaps some conflict between these two approaches ? Not at all ! As a matter of fact, structural linguistics and the research of communication engineers converge in their destinations. Then what, actually, is the use of communication theory for linguistics and vice versa ? We must confess that, in some respects, the exchange of information has found on the part of the engineers a more exact and unambiguous formulation, a more efficient control of the technique used, as well as a promising possibility of quantification. On the other hand, the immense experience of linguists with language and its structure permits them to expose the inconsistencies and failings of the engineers when dealing with linguistic material. Along with the cooperation of linguists and anthropologists, I believe that most productive will be a consistent cooperation of linguists, and perhaps of anthropologists too, with the communication engineers.

Let us analyse the basic factors participating in linguistic communication : any speech event involves a message and four items connected with it – the sender, the receiver, the topic of the message, and the code used. The relation between these four items is variable. E. Sapir analysed the linguistic phenomena prevalently from the point of view of their “cognitive function”, which he conceived as the primary function of language. But this emphasis of the message on its topic is far from being the only possibility. At present, the emphasis of the message on its other factors begins to attract greater attention among linguists both in this country and abroad, in particular the emphasis on the communicators – the sender and receiver. Thus we welcome Smith's keen observations of those linguistic components which serve to characterize the speaker and his attitude to what he is speaking about and toward the listener.

Sometimes these different functions act separately, but normally there appears a bundle of functions. Such a bundle is not a simple accumulation but a hierarchy of functions, and it is very important to know what is the primary and what the secondary function. [...]

Returning now to the linguistic functions – I mentioned the emphasis on the topic, on the sender, on the receiver ; and we see how many new things we are able to do when analysing this paramount problem of sender and receiver. Moreover, there is the possibility of an emphasis either on the code or on the message. This emphasis of the message on its own self is called the poetic function. [...] The proper subject of inquiry into poetry is precisely language, seen from the point of view of its preponderant function : the emphasis on the message. This poetic function; however; is not confined to poetry. There is only a difference in hierarchy : this function can either be subordinated to other functions or appear as the organizing function. The conception of poetic language as language with a predominant poetic function will help us in understanding the everyday

Jakobson parle ici d'« étude du langage en acte » et des « problèmes de l'échange d'information », et la théorie des fonctions du langage a en effet pour point de départ l'acte de parole, dont l'émetteur, le receveur, le code et le thème du message apparaissent comme des composants. Mais par ailleurs, tandis qu'il s'agit de « fonctions du langage » et de structure du message – de « mise en relief par le message » de certains facteurs et de fonctions « organisatrices du message » –, ces fonctions du langage concernent également la structure du code. Jakobson parle ici, significativement, de langage : « Le sujet propre des recherches sur la poésie n'est rien d'autre que le langage, considéré du point de vue d'une fonction prédominante, en l'occurrence la mise en relief du message comme tel. », « Cette conception du langage poétique, comme une forme de langage où la fonction poétique est prédominante, nous aidera à mieux comprendre le langage prosaïque de tous les jours, où la hiérarchie des fonctions est différentes, mais où cette fonction poétique (ou esthétique) a nécessairement une place et joue un rôle tangible du point de vue synchronique comme du point de vue diachronique. » Mais on lit ensuite dans « Metalanguage as a Linguistic Problems » (1956) et « Linguistics and Poetics³⁷⁷ » (1958-1959), d'où sont extraits les deux passages relatifs aux traits expressifs que nous avons cités ci-dessus :

« L'insistance à tenir la poétique à l'écart de la linguistique ne se justifie que quand le domaine de la linguistique se trouve abusivement restreint, par exemple quand certains linguistes voient dans la phrase la plus haute construction analysable, ou quand la sphère de la linguistique est confinée à la seule grammaire, ou uniquement aux questions non sémantiques de forme externe, ou encore à l'inventaire des procédés dénotatifs à l'exclusion des variations libres. Voegelin a mis le doigt sur les deux très importants problèmes, d'ailleurs apparentés, qui se posent à la linguistique structurale : il nous faut réviser l'« hypothèse du langage monolithique » et reconnaître l'« interdépendance de diverses structures à l'intérieur d'une même langue ». Sans aucun doute, pour toute communauté linguistique, pour tout sujet parlant, il existe une unité de la langue, mais ce code global représente un système de sous-codes en communication réciproque ; chaque système embrasse plusieurs systèmes simultanés dont chacun est caractérisé par une fonction différente.

Nous serons évidemment d'accord avec Sapir pour dire que, dans l'ensemble, « l'idéation règne en maître dans le langage... », mais cette suprématie n'autorise pas la linguistique à négliger les « facteurs secondaires ». Les éléments émotifs du discours qui, à en croire Joos, ne pourraient être décrits « au moyen d'un nombre fini de catégories absolues », sont classés par lui parmi les « éléments non linguistiques du monde réel ». Aussi, conclut-il, « ils restent pour nous des phénomènes vagues, protéiques, fluctuants, et nous refusons de les tolérer dans notre science ». Joos est à vrai dire un brillant expert en expériences de réduction ; en exigeant aussi carrément que l'on expulse les éléments émotifs de la science du langage, il s'embarque dans une radicale expérience de réduction – de *reductio ad absurdum*.

prosaic language, where the hierarchy of functions is different, but where this poetic (or aesthetic) function necessarily exists and plays a palpable role both in the synchronic and diachronic aspect of language. There are instructive border cases : the largest linguistic *code unit* functions at the same time as the smallest *poetic whole*, and in this marginal area the research of our friend D. B. Shimkin on proverbs is a fascinating theme, since the proverb is both a phraseological unit and a poetic work. » (J.Res. : p. 556-558).

³⁷⁷ Le développement du second reprend presque mot pour mot celui du premier. Nous donnerons donc ce dernier en note, à la suite du texte anglais de « Linguistics and Poetics », nous contentant de traduire les rares propositions supplémentaires.

Le langage doit être étudié dans toute la variété de ses fonctions. Avant d’aborder la fonction poétique, il nous faut déterminer quelle est sa place parmi les autres fonctions du langage. Pour donner une idée de ces fonctions, un aperçu sommaire portant sur les facteurs constitutifs de tout procès linguistique, de tout acte de communication verbale, est nécessaire. Le *destinateur* envoie un *message* au *destinataire*. Pour être opérant, le message requiert d’abord un *contexte* auquel il renvoie (c’est ce qu’on appelle aussi, dans une terminologie quelque peu ambiguë, le “réfèrent”), contexte saisissable par le destinataire, et qui est, soit verbal, soit susceptible d’être verbalisé ; ensuite, le message requiert un *code*, commun, en tout ou au moins en partie, au destinateur et au destinataire (ou, en d’autres termes, à l’encodeur et au décodeur du message) ; enfin, le message requiert un *contact*, un canal physique et une connexion psychologique entre le destinateur et le destinataire, contact qui leur permet d’établir et de maintenir la communication. [...]

Chacun de ces six facteurs donne naissance à une fonction linguistique différente. Disons tout de suite que, si nous distinguons ainsi six aspects fondamentaux dans le langage, il serait difficile de trouver des messages qui rempliraient seulement une seule fonction. La diversité des messages réside non dans le monopole de l’une ou l’autre fonction, mais dans les différences de hiérarchie entre celles-ci. La structure verbale d’un message dépend avant tout de la fonction prédominante. Mais, même si la visée du réfèrent, l’orientation vers le *contexte*, – bref la fonction dite “dénotative”, “cognitive”, *référentielle* – est la tâche dominante de nombreux messages, la participation secondaire des autres fonctions à de tels messages doit être prise en considération par un linguiste attentif.

La fonction dite “expressive” ou *émotive*, centrée sur le destinateur, vise à une expression directe de l’attitude du sujet à l’égard de ce dont il parle. Elle tend à donner l’impression d’une certaine émotion, vraie ou feinte ; c’est pourquoi la dénomination de fonction “émotive”, proposée par Marty s’est révélée préférable à celle de “fonction émotionnelle”. La couche purement émotive, dans la langue, est présentée par les interjections. Celles-ci s’écartent des procédés du langage référentiel à la fois par leur configuration phonique (on y trouve des séquences phoniques particulières ou même des sons inhabituels partout ailleurs) et par leur rôle syntaxique (une interjection n’est pas un élément de phrase, mais l’équivalent d’une phrase complète). “*Tt ! Tt !* dit McGinty” : l’énoncé complet, proféré par le personnage de Conan Doyle, consiste en deux clicks de succion. La fonction émotive, patente dans les interjections, colore à quelque degré tous nos propos, aux niveaux phonique, grammatical et lexical. Si on analyse le langage du point de vue de l’information qu’il véhicule, on n’a pas le droit de restreindre la notion d’information à l’aspect cognitif du langage. Un sujet, utilisant des éléments expressifs pour indiquer l’ironie ou le courroux, transmet visiblement une information, et il est certain que ce comportement verbal ne peut être assimilé à des activités non sémiotiques comme celle, nutritive, qu’évoquait, à titre de paradoxe, Chatman (“manger des pamplemousses”). La différence, en français, entre [si] et [si:], avec allongement emphatique de la voyelle, est un élément linguistique conventionnel, codé, tout autant que, en tchèque, la différence entre voyelles brèves et longues, dans des paires telles que [vi] “vous” et [vi:] “sait” ; mais, dans le cas de cette paire-ci, l’information différentielle est phonématique, tandis que dans la première paire elle est d’ordre émotif. Tant que nous ne nous intéressons aux invariants que sur le plan distinctif, /i/ et /i:/ en français ne sont pour nous que de simples variantes d’un seul phonème ; mais si nous nous occupons des unités expressives, la relation entre invariante et variantes se renverse : c’est la longueur et la brièveté qui sont les invariants, réalisés par des phonèmes variables. Supposer, avec Saporta, que les différences émotives sont des éléments non linguistiques, “attribuables à l’exécution du message, non au message lui-même”, c’est réduire arbitrairement la capacité informationnelle des messages. [...]

L'orientation vers le *destinataire*, la fonction *conative*, trouve son expression grammaticale la plus pure dans le vocatif et l'impératif, qui, du point de vue syntaxique, morphologique, et souvent même phonologique, s'écartent des autres catégories nominales et verbales. [...]

Le modèle traditionnel du langage, tel qu'il a été élucidé en particulier par Bühler, se limitait à ces trois fonctions – émotive, conative et référentielle – les trois sommets de ce modèle triangulaire correspondant à la première personne, le destinataire, à la seconde personne, le destinataire, et à la “troisième personne” proprement dite – le “quelqu'un” ou le “quelque chose” dont on parle. A partir de ce modèle triadique, on peut déjà inférer aisément certaines fonctions linguistiques supplémentaires. C'est ainsi que la fonction magique ou incantatoire peut se comprendre comme la conversion d'une “troisième personne” absente ou inanimée en destinataire d'un message conatif. [...] Nous avons toutefois reconnu l'existence de trois autres facteurs constitutifs de la communication verbale ; à ces trois facteurs correspondent trois fonctions linguistiques.

Il y a des messages qui servent essentiellement à établir, prolonger ou interrompre la communication, à vérifier si le circuit fonctionne (“Allo, vous m'entendez ?”), à attirer l'attention de l'interlocuteur ou à s'assurer qu'elle ne se relâche pas (“Dites, vous m'écoutez ?” ou, en style shakespearien, “Prêtez-moi l'oreille !” – et, à l'autre bout du fil, “Hm-hm !”). Cette accentuation du *contact* – la fonction *phatique*, dans les termes de Malinowski – peut donner lieu à un échange profus de formules ritualisées, voire à des dialogues entiers dont l'unique objet est de prolonger la conversation. Dorothy Parker en a surpris d'éloquents exemples : “Eh bien !” dit le jeune homme. “Eh bien !” dit-elle. “Eh bien, nous y voilà,” dit-il. “Nous y voilà, n'est-ce pas,” dit-elle. “Je crois bien que nous y sommes,” dit-il, “Hop ! Nous y voilà.” “Eh bien !” dit-elle. “Eh bien !” dit-il, “eh bien”. L'effort en vue d'établir et de maintenir la communication est typique du langage des oiseaux parleurs ; ainsi la fonction phatique du langage est la seule qu'ils aient en commun avec les êtres humains. C'est aussi la première fonction verbale à être acquise par les enfants ; chez ceux-ci, la tendance à communiquer précède la capacité d'émettre ou de recevoir des messages porteurs d'information.

Une distinction a été faite dans la logique moderne entre deux niveaux de langage, le “langage-objet”, parlant des objets, et le “métalangage” parlant du langage lui-même. Mais le métalangage n'est pas seulement un outil scientifique nécessaire à l'usage des logiciens et des linguistes ; il joue aussi un rôle important dans le langage de tous les jours. Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, nous pratiquons le métalangage sans nous rendre compte du caractère métalinguistique de nos opérations. Chaque fois que le destinataire et/ou le destinataire jugent nécessaire de vérifier s'ils utilisent bien le même code, le discours est centré sur le *code* : il remplit une fonction *métalinguistique* (ou de glose). [...] Tout procès d'apprentissage du langage, en particulier l'acquisition par l'enfant de la langue maternelle, a abondamment recours à de semblables opérations métalinguistiques ; et l'aphasie peut souvent se définir par la perte de l'aptitude aux opérations métalinguistiques.

Nous avons passé en revue tous les acteurs impliqués dans la communication linguistique sauf un, le message lui-même. La visée (*Einstellung*) du message en tant que tel, l'accent mis sur le message pour son propre compte, est ce qui caractérise la fonction *poétique* du langage. Cette fonction ne peut être étudiée avec profit si on perd de vue les problèmes généraux du langage, et, d'un autre côté, une analyse minutieuse du langage exige que l'on prenne sérieusement en considération la fonction poétique. Toute tentative de réduire la sphère de la fonction poétique à la poésie, ou de confiner la poésie à la fonction poétique, n'aboutirait qu'à une simplification excessive et trompeuse. La fonction poétique n'est pas la seule fonction de l'art du langage, elle en est seulement la fonction dominante, déterminante, cependant que dans les autres activités verbales elle ne joue qu'un rôle subsidiaire, accessoire. Cette fonction, qui met en évidence le côté palpable des signes, approfondit par là même la dichotomie fondamentale des signes et

des objets. Aussi, traitant de la fonction poétique, la linguistique ne peut se limiter au domaine de la poésie.

[...]

Comme nous l'avons dit, l'étude linguistique de la fonction poétique doit outrepasser les limites de la poésie, et, d'autre part, l'analyse linguistique de la poésie ne peut se limiter à la fonction poétique. Les particularités des divers genres poétiques impliquent la participation, à côté de la fonction poétique prédominante, des autres fonctions verbales, dans un ordre hiérarchique variable. La poésie épique, centrée sur la troisième personne, met fortement à contribution la fonction référentielle ; la poésie lyrique, orientée vers la première personne, est intimement liée à la fonction émotive ; la poésie de la seconde personne est marquée par la fonction conative, et se caractérise comme supplicatoire ou exhortative, selon que la première personne y est subordonnée à la seconde ou la seconde à la première³⁷⁸. » (J.L.P : p. 212-219).

³⁷⁸ « Insistence on keeping poetics apart from linguistics is warranted only when the field of linguistics appears to be illicitly restricted, for example, when the sentence is viewed by some linguists as the highest analyzable construction, or when the scope of linguistics is confined to grammar alone or uniquely to nonsemantic questions of external form or to the inventory of denotative devices with no reference to free variations. Voegelin clearly pointed out the two most important and related problems that face structural linguistics, namely a revision of “the monolithic hypothesis about language” and a concern with “the interdependence of diverse structures within one language”. No doubt, for any speech community, for any speaker, there exists a unity of language, but this over-all code represents a system of interconnected subcodes ; every language encompasses several concurrent patterns, each characterized by different functions.

Obviously we must agree with Sapir that, on the whole, “ideation reigns supreme in language***”, but this supremacy does not authorize linguistics to disregard the ‘secondary factors’. The emotive elements of speech, which, as Joos is prone to believe, cannot be described “with a finite number of absolute categories”, are classified by him “as nonlinguistic elements of the real world”. Hence, “for us they remain vague, protean, fluctuating phenomena”, he concludes, “which we refuse to tolerate in our science”. Joos is indeed a brilliant expert in reduction experiments, and his emphatic demand for the “expulsion” of emotive elements “from linguistic science” is a radical experiment in reduction – *reductio ad absurdum*.

Language must be investigated in all the variety of its functions. Before discussing the poetic function we must define its place among the other functions of language. An outline of these functions demands a concise survey of the constitutive factors in any speech event, in any act of verbal communication. The ADDRESSER sends a MESSAGE to the ADDRESSEE. To be operative the message requires a CONTEXT referred to (the “referent” in another, somewhat ambiguous, nomenclature), graspable by the addressee, and either verbal or capable of being verbalized ; a CODE fully, or at least partially, common to the addresser and addressee (or in other words, to the encoder and decoder of the message) ; and, finally, a CONTACT, a physical channel and psychological connection between the addresser and the addressee, enabling both of them to enter and stay in communication. [...]

Each of these six factors determines a different function of language. Although we distinguish six basic aspects of language, we could, however, hardly find verbal messages that would fulfill only one function. The diversity lies not in a monopoly of some one of these several functions but in a different hierarchical order of functions. The verbal structure of a message depends primarily on the predominant function. But even though a set (*Einstellung*) toward the referent, an orientation toward the CONTEXT – briefly, the so-called REFERENTIAL, “denotative”, “cognitive” function – is the leading task of numerous messages, the accessory participation of the other functions in such messages must be taken into account by the observant linguist.

The so-called EMOTIVE or “expressive” function, focused on the ADDRESSER aims a direct expression of the speaker’s attitude toward what he is speaking about. It tends to produce an impression of a certain emotion, whether true or feigned ; therefore, the term “emotive”, launched and advocated by Marty, has proved to be preferable to “emotional”. The purely emotive stratum in language is presented by the interjections. They differ from the means of referential language both by their sound pattern (peculiar sound sequences or even sounds elsewhere unusual) and by their syntactic role (they are not components but equivalents of sentences). “*Tut ! Tut !* said McGinty” : the complete utterance of Conan Doyle’s character consists of two suction clicks. The emotive function, laid bare in the interjections, flavors to some extent all our utterances, on their phonic, grammatical; and lexical level. If we analyze language from the standpoint of the information it carries, we cannot restrict the notion of information to the cognitive aspect of language. A man, using expressive features to indicate his angry or ironic attitude, conveys ostensible information, and evidently this verbal behavior cannot be

likened to such non semiotic nutritive activities as “eating grapefruit” (despite Chatman’s bold simile). The difference between [bIg] and the emphatic prolongation of the vowel [bI:g] is a conventional, coded linguistic feature like the difference between the short and long vowel in such Czech pairs as [vi] “you” and [vi:] “knows”, but in the latter pair the differential information is phonemic and in the former emotive. As long as we are interested in phonemic invariants, the English /i/ and /i:/ appear to be mere variants of one and the same phoneme, but if we are concerned with emotive units, the relation between the invariant and variants is reversed : length and shortness are invariants implemented by variable phonemes. Saporta’s surmise that emotive difference is a nonlinguistic feature, “attributable to the delivery of the message and not to the message”, arbitrarily reduces the informational capacity of messages. [...]

Orientation toward the ADDRESSSEE, the CONATIVE function, finds its purest grammatical expression in the vocative and imperative, which syntactically, morphologically, and often even phonemically deviate from other nominal and verbal categories [...]

The traditional model of language as elucidated in particular by Bühler was confined to these three functions – emotive, conative, and referential – and the three apexes of this model – the first person of the addresser, the second person of the addressee, and the “third person” properly – someone or something spoken of. Certain additional verbal functions can be easily inferred from this triadic model. Thus the magic, incantatory function is chiefly some kind of conversion of an absent or inanimate “third person” into an addressee of a conative message. [...] We observe, however, three further constitutive factors of verbal communication and three corresponding functions of language.

There are messages primarily serving to establish, to prolong, or to discontinue communication, to check whether the channel works (“Hello, do you hear me?”), to attract the attention of the interlocutor or to confirm his continued attention (“Are you listening?” or in Shakespearean diction, “Lend me your ears!” – and on the other end of the wire “Um-hum!”). This set for CONTACT, or in Malinowski’s terms PHATIC function, may be displayed by a profuse exchange of ritualized formulas, by entire dialogues with the mere purport of prolonging communication. Dorothy Parker caught eloquent examples : “‘Well !’, the young man said. ‘Well !’ she said. ‘Well, here we are’, he said. ‘Here we are’, she said, ‘Aren’t we?’ ‘I should say we were’, he said, ‘Eeyop ! Here we are’. ‘Well !’ she said. ‘Well !’ he said, ‘well’.” The endeavor to start and sustain communication is typical of talking birds ; thus the phatic function of language is the only one they share with human beings. It is also the first verbal function acquired by infants ; they are prone to communicate before being able to send or receive informative communication.

A distinction has been made in modern logic between two levels of language, “object language” speaking of objects and “metalanguage” speaking of language. But metalanguage is not only a necessary scientific tool utilized by logicians and linguists ; it plays also an important role in our everyday language. Like Molière’s Jourdain, who used prose without knowing it, we practice metalanguage without realizing the metalingual character of our operations. Whenever the addresser and/or the addressee need to check up whether they use the same code, speech is focused on the CODE : it performs a METALINGUAL (i.e., glossing) function. [...] Any process of language learning, in particular child acquisition of the mother tongue, makes wide use of such metalingual operations ; and aphasia may often be defined as a loss of ability for metalingual operations.

We have brought up all the six factors involved in verbal communication except the message itself. The set (*Einstellung*) toward the MESSAGE as such, focus on the message for its own sake, is the POETIC function of language. This function cannot be productively studied out of touch with the general problems of language, and, on the other hand, the scrutiny of language requires a thorough consideration of its poetic function. Any attempt to reduce the sphere of the poetic function to poetry or to confine poetry to poetic function would be a delusive oversimplification. The poetic function is not the sole function of verbal art but only its dominant, determining function, whereas in all other verbal activities it acts as a subsidiary, accessory constituent. This function, by promoting the palpability of signs, deepens the fundamental dichotomy of signs and objects. Hence, when dealing with poetic function, linguistics cannot limit itself to the field of poetry.

[...]

As we said, the linguistic study of the poetic function must overstep the limits of poetry, and, on the other hand, the linguistic scrutiny of poetry cannot limit itself to the poetic function. The particularities of diverse poetic genres imply a differently ranked participation of the other verbal functions along with the dominant poetic function. Epic poetry, focused on the third person, strongly involves the referential function of language ; the lyric, oriented toward the first person, is intimately linked with the emotive function ; poetry of the second person is imbued with the conative function and is either supplicatory or exhortative, depending on whether the first person is subordinated to the second one or the second to the first. » (J.L.P : p. 20-26). On lit de même dans « Metalanguage as a linguistic problem » : « Language must be investigated in all the variety of its functions. An outline of these functions demands a concise survey of the constitutive factors in any speech event, in any act of

verbal communication. The ADDRESSER sends a MESSAGE to the ADDRESSEE. To be operative the message requires a CONTEXT referred to ("referent" in another, somewhat ambiguous nomenclature), seizable by the addressee, and either verbal or capable of being verbalized ; a CODE fully, or at least partially, common to the addresser and addressee (or in other words, to the encoder and decoder of the message) ; and finally, a CONTACT, a physical channel and psychological connection between the addresser and the addressee, enabling both of them to enter and stay in communication. [...]

Although we distinguish six basic aspects of language, we could, however, hardly find verbal messages that would fulfill only one function. The diversity lies not in a monopoly of some one of these several functions but in their different hierarchical order. The verbal structure of a message depends primarily on the predominant function. But even though a set (*Einstellung*) toward the referent, an orientation toward the CONTEXT – briefly the so-called REFERENTIAL, "denotative", "cognitive" function – is the leading task of numerous messages, the accessory participation of the other functions in such messages must be taken into account by the observant linguist.

The so-called EMOTIVE or "expressive" function, focused on the ADDRESSER aims a direct expression of the speaker's attitude toward what he is speaking about. It tends to produce an impression of a certain emotion whether true or feigned ; therefore, the term "emotive", launched and advocated by Marty, has proved to be preferable to "emotional". The purely emotive stratum in language is presented by the interjections. They differ from the means of referential language both by their sound pattern (peculiar sound sequences or even sounds elsewhere unusual) and by their syntactic role (they are not components but equivalents of sentences). "*Tut ! Tut !*" said McGinty" : the complete utterance of Conan Doyle's character consists of two suction clicks. The emotive function, laid bare in the interjections, flavors to some extent all our utterances, on their phonic, grammatical; and lexical level. If we analyze language from the standpoint of the information it carries, we cannot restrict the notion of information to the cognitive, ideational aspect of language. A man, using expressive features to indicate his angry or ironic attitude, conveys ostensible information. The difference between [yes] "yes" and the emphatic prolongation of the vowel [yɛ:s] is a conventional, coded linguistic feature like the difference between the short and long vowel in such Czech pairs as [vi] "you" and [vi:] "knows", but in the latter pair the differential information is phonemic and in the former emotive. As long as we are interested in phonemic invariants, the English [ɛ] and [ɛ:] appear to be mere variants of one and the same phoneme, but if we are concerned with emotive units, the relation between the invariant and variants is reversed : length and shortness are invariants implemented by variable phonemes.

Orientation toward the ADDRESSEE, the CONATIVE function, finds its purest grammatical expression in the vocative and imperative, which syntactically, morphologically, and often even phonemically deviate from other nominal and verbal categories [...]

The traditional model of language as elucidated in particular by Karl Bühler was confined to these three functions – emotive, conative, and referential – and to the three apexes of this model – the first person of the addresser, the second person of the addressee, and the "third person" proper – someone or something spoken of. Certain additional verbal functions can be easily inferred from this triadic model. Thus the magic, incantatory function is chiefly some kind of conversion of an absent or inanimate "third person" into an addressee of a conative message. [...] We observe, however, three further constitutive factors of verbal communication and three corresponding functions of language.

There are messages primarily serving to establish, to prolong, or to discontinue communication, to check whether the channel works ("Hello, do you hear me ?"), to attract the attention of the interlocutor or to confirm his continued attention ("Are you listening ?" or in Shakespearean diction, "Lend me your ears !" – and on the other end of the wire "Um-hum !"). This set for CONTACT, or in B. Malinowski's terms PHATIC function, may be displayed by a profuse exchange of ritualized formulas, by entire dialogues with the mere purport of prolonging communication. Dorothy Parker caught eloquent examples : "'Well !', she said. 'Well, here we are', he said. 'Here we are', she said, 'Aren't we ?' 'I should say we were', he said, 'Eeyop ! Here we are.' 'Well !' she said. 'Well !' he said, 'well'" The endeavor to start and sustain communication is typical of talking birds ; thus the phatic function of language is the only one they share with human beings when conversing with them [en conversant avec eux]. It is also the first verbal function acquired by infants ; they are prone to communication before being able to send or receive informative communication.

The set (*Einstellung*) toward the MESSAGE as such, focus on the message for its own sake, is the POETIC function of language. This function cannot be productively studied out of touch with the general problems of language, and, on the other hand, the scrutiny of language requires a thorough consideration of its poetic function. Any attempt to reduce the sphere of poetic function to poetry or to confine poetry to poetic function would be a delusive oversimplification. Poetic function is not the sole function of verbal art but only its dominant, determining function, whereas in other verbal activities it acts as a subsidiary, accessory constituent.

Le cadre, dès l'abord, est celui de la conception du système linguistique comme un ensemble de sous-codes, qui donne lieu à la proposition : « Le langage doit être étudié dans toute la variété de ses fonctions. », puis à l'exposé des six fonctions du langage. Là encore, il s'agit d'abord de fonctions du message – « Disons tout de suite que, si nous distinguons ainsi six aspects fondamentaux dans le langage, il serait difficile de trouver des messages qui rempliraient seulement une seule fonction. », « Mais, même si la visée du référent, l'orientation vers le *contexte*, bref la fonction dite “dénotative”, “cognitive”, *référentielle* – est la tâche dominante de nombreux messages, la participation secondaire des autres fonctions à de tels messages doit être prise en considération par un linguiste attentif. » – et de la structure de ce dernier – « La structure verbale d'un message dépend avant tout de la fonction prédominante. » Mais il est ensuite question de la « couche purement émotive, dans la langue [*in language*] », et de « procédés du langage référentiel », puis d'« éléments expressifs » utilisés par le sujet parlant et d'invariants expressifs réalisés dans le message. En réalité, le fait frappant est l'hétérogénéité des considérations relatives à ces fonctions du langage, étant successivement énumérés des formes linguistiques – ces éléments expressifs, le vocatif et l'impératif, considérés comme des « catégories nominales et verbales » –, puis un type de parole : la parole magique ou incantatoire, une fonction de la parole : les messages phatiques, d'ailleurs potentiellement indépendants de la langue (du langage humain), puisqu'ils sont également le fait des oiseaux parleurs et des enfants encore *infans*, un type de référent : celui du métalangage – et il est encore question, à ce propos, du langage enfantin et de l'aphasie –, enfin un type d'organisation du message, celui qui caractérise la fonction poétique. On mesure ainsi à nouveau les effets de l'hypothèse structurale, indéfiniment applicable et, dans la mesure où elle est liée à un principe d'analyse, reproductrice d'un découpage prédéfini de la réalité dont il devient ainsi impossible de rendre compte, à un double égard : dans la mesure

This function, by promoting the palpability of signs, deepens the fundamental dichotomy of signs and objects. Hence, when dealing with poetic function, linguistics cannot limit itself to the field of poetry.

A discrimination clearly anticipated by the Ancient Greek and Indic tradition and pushed forward by the medieval treatises *de suppositionibus* has been advocated in modern logic as a need to distinguish between two levels of language, namely the “object language” speaking of items extraneous to language as such, and on the other hand a language in which we speak about the verbal code itself. The latter aspect of language is called “metalanguage”, a loan-translation of the Polish term launched in the 1930's by Alfred Tarski. On these two different levels of language the same verbal stock may be used ; thus we may speak in English (as metalanguage) about English (as object language) and interpret English words and sentences by means of English synonyms and circumlocutions. Jeremy Bentham respectively delineates “expositions by translation and by paraphrasis”. [Une distinction clairement anticipée par la tradition grecque ancienne et indienne, et à laquelle les traités médiévaux *de suppositionibus* ont frayé un chemin, a été préconisée par la logique moderne pour répondre au besoin de distinguer entre deux niveaux de langage, à savoir le “langage objet” parlant d'items externes au langage comme tel, et d'autre part un langage dans lequel nous parlons du code verbal lui-même. Ce dernier aspect du langage est appelé “métalangage”, un calque du terme polonais lancé dans les années 1930 par Alfred Tarski. On peut utiliser le même fonds verbal sur ces deux niveaux différents du langage ; ainsi nous pouvons parler en anglais (comme métalangage) de l'anglais (comme langage objet) et interpréter des mots et phrases anglaises au moyen de synonymes et de circonlocutions anglais. Jeremy Bentham a respectivement dépeint des “expositions par traduction et par paraphrase”.] Like Molière's Jourdain, who used prose without knowing that it was prose, we practice metalanguage without realizing the metalingual character of our statements. Far from being confined to the sphere of science, metalingual operations prove to be an integral part of our verbal activities. [Loin d'être confinées à la sphère de la science, les opérations métalinguistiques se révèlent être une partie intégrante de nos activités verbales.] Whenever the addresser and/or the addressee need to check up whether they use the same code, speech is focused upon the CODE and thus performs a METALINGUAL (or glossing) function. » (J.Met. : p. 113-117).

où il ne saurait dès lors être interrogé et reconstruit dans un cadre théorique, dans la mesure, d'autre part, où comme il apparaît nettement dans ce développement, l'hypothèse structurale implique un aplanissement et une indistinction des phénomènes. La conception jakobsonienne de la poésie demeure d'ailleurs tout à fait confuse, oscillant entre type de message (d'utilisation du langage) et type de structure linguistique. Il est ici question de la poésie comme d'une « activité verbale », Jakobson distinguant ensuite divers genres poétiques. Dans « Un manuel de phonologie générale » (1939), langue poétique et langue littéraire étaient en revanche décrites comme les « deux structures linguistiques les plus intentionnelles » (J.Man. : p. 313). On lit en outre dans « Efforts toward a Means-Ends model of Language in Interwar Continental Linguistics » (1962) :

« Dans les “Thèses” inaugurant le premier volume des *Travaux* et lors de délibérations ultérieures, le Cercle de Prague, insistant sur les fins dans le langage, entreprit une étude des langages à fonctions différentes et accorda une juste attention à leur structuration différente. Dans cette étude des différents objectifs linguistiques, la fonction poétique reçut le traitement le plus fructueux. La conscience du caractère divers du langage sauva le groupe de Prague d'une vue du langage simpliste, grossièrement unitaire ; le langage était considéré comme un *système de systèmes* ; ce sont surtout les travaux de Mathesius sur la coexistence à l'intérieur d'une langue de structures phonologiques distinctes qui ont ouvert de nouvelles perspectives³⁷⁹. » (J.Eff. : p. 316).

Le langage poétique apparaît ici comme un type de langage à fonction particulière, dont le constat donne lieu à l'affirmation du « caractère divers du langage », dès lors conçu comme un « système de systèmes ». Il est ensuite question, en ouverture du paragraphe suivant, de « [l]a prise en considération des divers “dialectes fonctionnels” ou, en d'autres termes, des différents styles de langue³⁸⁰ » (J.Eff. : p. 316), sans que l'on sache si ces systèmes fonctionnels sont assimilables à de tels dialectes fonctionnels³⁸¹ ou styles de langue, notion qui, comme nous l'avons vu ci-dessus³⁸², vaut en tout cas pour les éléments expressifs liés à la fonction expressive. On lisait ainsi encore en 1953 dans « Aphasia as a Linguistic Topic » :

« Le premier vrai interprète de l'aphasie, Hughlings Jackson, a reconnu qu'une mutation aphasique est susceptible d'être considérée comme présentant, par nature, un double aspect : lorsqu'un patient dit “chaise” pour “table”, il révèle tout d'abord un déficit, en ce qu'il ne dit pas “table”, et une compensation ensuite, en ce qu'il dit “chaise” à la place (Jackson, 1879). Pour l'étude du langage expressif, cette approche est particulièrement éclairante : l'aphasie peut mener à une redistribution des fonctions linguistiques. [...] »

³⁷⁹ « In the “Thèses” inaugurating the first volume of the *Travaux* and in later deliberations the Prague Circle, insisting on purposiveness in language, outlined an inquiry into languages of diverse functions and paid due attention to their different patterning. In this study of the various linguistic aims, the poetic function obtained the most fruitful treatment. The sense for the multifarious character of language saved the Prague group from an oversimplified, bluntly unitarian view ; language was seen as *a system of systems* and especially Mathesius' papers on intralingual coexistence of distinct phonemic patterns opened new outlooks. » (J.Eff. : p. 525).

³⁸⁰ « The regard for the various “functional dialects”, or, in other words, the different styles of language » (J.Eff. : p. 525).

³⁸¹ Cette notion apparaît pour la première fois dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, à propos des « styles » de langage (cf. J.Rem. : p. 19). On la retrouve ensuite dans les « Principes de phonologie historique ». Voir J.Prin. : p. 216-217.

³⁸² Voir notamment J.SS : p. 53 [p. 43], cité ci-dessus.

Les pertes et compensations dans l'aphasie jettent une lumière nouvelle sur le système des inter-relations dans le langage de ses éléments dits cognitifs et expressifs, et l'aphasie est un sujet d'intérêt vraiment vital pour un congrès consacré au langage expressif.³⁸³ » (J.Aph. : p. 105-107)

développement qui n'est pas sans évoquer celui de « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » (1971-1976) que nous avons rappelé ci-dessus, et où le constat du double aspect des mutations aphasiques s'inscrivait dans l'attribution des troubles à la compétence, et non à la seule performance. Il est ensuite question, dans « Verbal Communication » (1972), de transformations liées à la hiérarchie des structures linguistiques, mais par ailleurs corrélatives d'un usage du langage, où l'on retrouve la perspective intégrative d'un des développements de « Linguistics and Communication Theory » que nous avons cités ci-dessus³⁸⁴ :

« Dans l'étude "Linguistique et poétique" (*Essais de linguistique générale*, I, 1963), j'ai essayé d'esquisser les six fonctions fondamentales de la communication verbale : référentielle, émotive, conative, poétique, phatique et métalinguistique. L'interaction de ces fonctions et en particulier les transformations grammaticales résultantes ne peuvent recevoir une analyse linguistique adéquate que si l'on écarte les survivances des conceptions mécanistes. Par exemple, l'extension de la fonction référentielle (idéationnelle) aux dépens de la fonction conative conduit notre langage à des transformations secondaires, visiblement marquées, de formes primaires impératives comme "Va !" en des circonlocutions telles que "J'aimerais que tu partes", "Je t'ordonne de partir", "Tu dois partir", ou "Tu devrais partir" qui ont une valeur de vérité imposée de force sur l'expression fondamentale conative. Les efforts pour interpréter les impératifs comme des transformations de propositions déclaratives renversent à tort la hiérarchie naturelle des structures linguistiques.

Finalement, l'analyse des transformations grammaticales et de leur signification devrait inclure la fonction poétique du langage, étant donné que l'essence de cette fonction est de pousser les transformations à l'avant-plan. C'est l'usage poétique réfléchi des tropes et figures lexicales et grammaticales qui amène la force créatrice du langage à son sommet³⁸⁵. » (J.Ver. : p. 89-90).

³⁸³ « The first real interpreter of aphasia, Hughlings Jackson, recognized that an aphasic mutation may be regarded as twofold in nature : when a patient says "chair" for "table", he shows, first, a deficit in not saying "table" and, second, a compensation in saying "chair" instead.

For the study of expressive language this approach is particularly illuminating : aphasia can lead to a redistribution of linguistic functions. [...]

The losses and compensations in aphasia throw new light on the interrelationship of the so-called cognitive and expressive elements in language ; and aphasia provides a vital topic indeed for a conference on Expressive Language. » (J.Aph. : p. 229-231).

³⁸⁴ J.LCT : p. 97 [p. 578-579].

³⁸⁵ « In my study "Linguistics and Poetics" (cf. *Selected Writings* III [The Hague-Paris-New York, 1981], pp. 18-51) I attempted to outline the six basic functions of verbal communication : referential, emotive, conative, poetic, phatic and metalingual. The interaction of these functions and, in particular, the consequent grammatical transformations cannot receive an adequate linguistic treatment unless survivals of mechanistic views are discarded. For example, the extension of the referential (alias ideational) function at the expense of the conative function leads our language from secondary, obviously marked translations of imperative primary forms such as "Go !" into circumlocutions such as "I wish you would go", "I order you to go", "You must go" or "You should go", with a truth-value forcibly imposed on the conative expression. Efforts to interpret imperatives as transforms of declarative propositions falsely overturn the natural hierarchy of linguistic structures.

Finally, the analysis of grammatical transformations and of their import should include the poetic function of language, since the core of this function is to push transformations into the foreground. It is the purposeful poetic

La conception en termes d'usage particulier du langage revient dans le « Retrospect » des *Selected Writings III* (1973-1981)³⁸⁶ :

« L'étude linguistique de la poésie est d'une double portée.

D'un côté la science du langage doit évidemment étudier les signes verbaux dans tous leurs arrangements et toutes leurs fonctions ; elle ne peut donc se permettre de négliger la fonction poétique qui participe, comme les autres fonctions verbales, de la parole de chaque être humain dès la prime enfance et joue un rôle crucial dans la structuration du discours. Cette fonction implique une attitude introvertie à l'égard des signes verbaux en tant qu'unions de signifiant et de signifié, et elle acquiert une position prédominante dans le langage poétique. Ce dernier mérite de retenir toute l'attention du linguiste, ne serait-ce que du fait de l'universalité de la poésie dans la culture humaine. Saint Augustin jugeait même qu'on ne pourrait guère faire œuvre de grammairien sans avoir acquis d'expérience en poétique.

D'autre part, toute recherche dans le domaine de la poésie suppose une initiation à l'étude scientifique du langage car la poésie est un art verbal et implique donc avant tout un usage particulier du langage.

Les linguistes qui s'aventurent aujourd'hui dans l'étude du langage poétique doivent faire face aux objections de critiques littéraires qui leur dénie le droit d'étudier les problèmes de poésie, et admettent tout au plus que la linguistique peut être un auxiliaire de la poétique. Ces interdictions et ces restrictions se fondent sur un préjugé bien dépassé qui consiste à exclure du champ de la linguistique l'étude des diverses fonctions verbales, ou bien à limiter ce champ à la seule fonction référentielle.

D'autre préjugés, dus ceux-là à la simple méconnaissance de la linguistique contemporaine et de ses buts, conduisent certains critiques à de sérieuses bévues. Ainsi de l'idée selon laquelle la linguistique est enfermée dans les limites étroites de la phrase et ne peut donc considérer la composition des poèmes ; ce que vient réfuter l'étude des énoncés à phrases multiples et l'analyse du discours, domaines qui sont aujourd'hui au premier plan dans la science du langage.

Le linguiste s'attache à l'étude des problèmes sémantiques à tous les niveaux du langage ; lorsqu'il cherche à décrire ce qui constitue un poème, la signification – disons, l'aspect sémantique du poème – semble être précisément une partie nécessaire de ce tout ; il est donc bien étonnant qu'il se trouve encore des critiques pour considérer comme un délit l'analyse sémantique d'un message poétique. Si le poème soulève des questions qui vont au-delà de sa texture verbale, nous entrons – et la linguistique nous en donne de nombreux exemples – dans le cercle concentrique plus vaste de la sémiotique, qui comprend la linguistique comme principal sous-ensemble.

L'un des problèmes cruciaux dans l'étude du texte poétique, comme d'ailleurs d'autres variétés du langage humain, est celui de l'"univers de discours", selon l'expression de C.S. Peirce, c'est-à-dire de la relation entre le discours et l'environnement

use of lexical and grammatical tropes and figures that brings the creative power of language to its summit. » (J.Ver. : p. 91-92).

³⁸⁶ Voir encore, par ailleurs, pour l'inclusion de la poétique dans la linguistique, dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962): « A thorough integration of linguistic studies requires an earnest concern with the diverse functions of language. For the first time a special section of a linguistic congress has dealt with stylistics and poetics : the study of poetry has been conceived as inseparable from linguistics and as its pertinent task. [...] according to the spirited conclusion of Benveniste, henceforth any periodicals or societies of linguistics should carry the supplementary words, "and of poetics". » [« Une intégration approfondie des études linguistiques requiert de se préoccuper sérieusement des diverses fonctions du langage. Pour la première fois une section spéciale d'un congrès linguistique s'est occupée de stylistique et de poétique : l'étude de la poésie a été conçue comme inséparable de la linguistique et comme une tâche pertinente de celle-ci. [...] selon la conclusion fougueuse de Benveniste, désormais tout périodique ou toute société de linguistique devraient porter la mention supplémentaire "et de poétique". »] (J.Cong. : p. 598).

auquel le locuteur et l'auditeur réfèrent (et qu'ils connaissent). Ce problème inévitable dans la compréhension du discours ne peut laisser indifférents les chercheurs fidèles à la devise *Linguistici nihil a me alienum puto*. Dans la tradition linguistique, même des éléments tels que les mots isolés ont pu être traités dans leur relation aux choses, suivant le slogan *Wörter und Sachen*.

La poétique peut être définie comme l'étude linguistique de la fonction poétique, dans le contexte des messages verbaux en général et dans la poésie en particulier. Les critiques attribuent à la linguistique une certaine tendance à "définir l'énoncé poétique comme anormal" ; c'est là en fait une attitude déviante, bien rare au cours des millénaires durant lesquels s'est développée la science du langage.

La "littérarité", en d'autres termes la transformation d'un acte verbal en œuvre et le système des procédés effectuant cette transformation : voilà le thème développé par le linguiste dans son analyse des poèmes. Contrairement à ce que prétend la critique littéraire, cette méthode conduit à une spécification des "faits littéraires" étudiés, et ouvre donc la voie à des généralisations évidentes.

[...]

La poésie met en jeu des éléments structuraux à tous les niveaux du langage, depuis le réseau des traits distinctifs jusqu'à la disposition du texte dans son ensemble. La relation entre le *signans* et le *signatum* (entre signifiant et signifié, dans la traduction saussurienne) joue à tous ces niveaux et acquiert une signification particulière en poésie, où culmine le caractère introverti de la fonction poétique. Le poème est une totalité complexe et indivisible dans laquelle, selon l'expression de Baudelaire, tout devient "significatif, réciproque, converse, correspondant", et où l'interaction perpétuelle du son et du sens aboutit à une analogie entre ces aspects : relation tantôt paronomastique et anagrammatique, tantôt figurative (et parfois onomatopéique)³⁸⁷. » (J.Ret.3 : p. 127-129).

³⁸⁷ « The linguistic study of poetry is double in scope.

On the one hand, the science of language, which obviously should examine verbal signs in all their arrangements and functions, cannot rightfully neglect the *poetic function*, which together with the other verbal functions participates in the speech of every human being from earliest infancy and plays a crucial role in the structuring of discourse. This function entails an introverted attitude toward verbal signs in their union of the *signans* and the *signatum*, and it acquires a dominant position in poetic language. The latter calls for a most meticulous examination by the linguist, especially since verse seems to belong to the universal phenomena of human culture.

Saint Augustine even judged that without experience in poetics one would hardly be able to fulfill the duties of a worthy grammarian. On the other hand, all research in the area of poetics presupposes an initiation to the scientific study of language, because poetry is a verbal art and therefore implies, first of all, a particular use of language.

At present linguists who venture to study poetic language run into a whole battery of objections from literary critics, some of whom stubbornly contest the right of linguistics to explore the problems of poetry. At most, they propose to assign to this science, in its relation to poetics, the status of an auxiliary discipline. All such restrictive and prohibitive procedures are based upon an outdated prejudice that either deprives linguistics of its primordial objective, i.e. the study of verbal form in relation to its functions, or allots to linguistics but one of the various tasks of language, the referential function.

Other biases, which in turn results from a misconception of contemporary linguistics and its vistas, lead the critics into serious blunders. Thus, the idea of linguistics as a discipline enclosed within the narrow limits of the sentence, which consequently makes the linguist incapable of examining the composition of poems, is contradicted by the progressing study of multinuclear utterances and by discourse analysis, one of the tasks which is now at the forefront of linguistic science.

At present the linguist is preoccupied with semantic problems at all levels of language, and when he seeks to describe what makes up a poem, then its meaning – in brief, the semantic aspect of the poem – appears precisely as an integral part of the whole, and we may ask why there still are critics who imagine that the semantic analysis of a poetic message involves a transgression of the linguistic approach. If the poem raises questions which go beyond its verbal texture, we enter – and the science of language provides us with a host of examples – into a broader concentric circle, that of semiotics, which incorporates linguistics as its fundamental part.

Il s'agit ici uniformément de « structuration du discours », d'« analyse du discours », et de l'étude de la fonction poétique « dans le contexte des messages », enfin d'analyse d'un « acte verbal », en tant qu'il se transforme en œuvre, et tandis que « [l]a poésie met en jeu des éléments structuraux à tous les niveaux du langage, depuis le réseau des traits distinctifs jusqu'à la disposition du texte dans son ensemble », elle s'inscrit par là même dans le cadre de la distinction code/message. On lit ainsi en conclusion de *The Sound Shape of Language* :

« De même, les deux cibles essentielles de la recherche linguistique, l'invariance et la variation, perdent tout intérêt dès lors qu'on les sépare ; et hypertrophier l'une aux dépens de l'autre ne peut que déformer la nature même du langage. Tout système est en effet par définition toujours mutable, d'où il suit qu'imaginer un système linguistique, individuel ou collectif, dénué de variation est une contradiction dans les termes. D'autant que la notion de contexte favorable à la variation ne cesse de s'élargir, et inclut désormais, outre les environnements phonétiques séquentiels et concurrents, toute la diversité des styles de discours³⁸⁸. » (J.SS : p. 283)

et de même dans « *The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics* » (1979) :

« With the development of the problematics of context, the simplistic interpretation of stylistic variants as “free” variations gives way to an understanding of style as a distinctive context, and the conditions offered to language by the different speech functions enter clearly into the circle of the general conceptions of contextuality. We are

Finally, the “universe of discourse”, in the terms of Charles Sanders Peirce, i.e. the relation between discourse and the environment referred to and common to both addresser and addressee (see II, 536), is an acute problem that concerns the poetic text, as well as all other varieties of verbal enunciation. This problem, which is inevitable for the comprehension of discourse, can hardly remain foreign and irrelevant for inquirers faithful to the motto : *linguistici nihil a me alienum puto*. In the sound linguistic tradition, even such components of discourse as single words have been treated in relation to things (according to the slogan *Wörter und Sachen*).

Poetics can be defined as the linguistic scrutiny of the poetic function within the context of verbal messages in general, and within poetry in particular. The tendency “to define a poetic wording as abnormal”, although attributed to linguists by some critics, is actually nothing but an abnormal attitude, which as a matter of fact is a rare and incidental occurrence in the thousands of years that the science of language has existed and developed.

“Literariness”, in other words, the transformation of a verbal act into a poetic work and the system of devices that bring about such a transformation, is the theme that the linguist develops in his analysis of poems. Contrary to the accusation leveled by literary criticism, such a method leads us toward a specification of the “literary acts” examined and hence opens the way toward generalizations which suggest themselves.

[...]

Poetry sets off the structural elements of all the linguistic levels, from the network of distinctive features to the arrangement of the entire text. The relation between the *signans* and the *signatum* (or in Saussure's translation of the traditional Stoic terms, *signifiant* and *signifié*) involves all of these levels and acquires a particular significance in verse, where the introverted nature of the poetic function reaches its apex. In Baudelairean terms, it is a complex and invisible totality where everything becomes *significatif, réciproque, converse, correspondant* and where a perpetual interplay of sound and meaning establishes an analogy between the two facets, a relationship either paronomastic and anagrammatic, or figurative (occasionally onomatopoeic). » (J.Ret.3 : p. 765-767).

³⁸⁸ « The two essential focuses of linguistic investigation, one upon invariance and the other upon variation, are sterile separately from each other, and any one-sided exaggeration – one might even say monopolization – of one of the two facets with a disregard for the opposite one distorts the very nature of language. Any system is by definition always mutable, hence the notion of an individual or collective linguistic system, without variation, proves to be a contradiction in terms. The notion of context which furthers variation becomes ever wider and encompasses not only sequential and concurrent neighborhoods in the sound flow but also the diversity of speech styles. » (J.SS : p. 237).

indebted to the correct initiative of Ivanov and Gamkrelidze in including Indo-European poetics, in particular metrics and the question of the anagrammatic tradition, first raised by Saussure, within the number of pressing tasks of linguistic reconstruction³⁸⁹. » (J.Im. : p. 317)

deux passages où, significativement, la variation est attribuée au code, dans le même temps qu'elle est liée au contexte et aux « fonctions du discours ». C'est là la forme spécifiquement jakobsonienne de la dualité structuraliste de la distinction langue/parole : distinction tout à la fois postulée, constituée en cadre de l'analyse, et annihilée par le déploiement de l'hypothèse structurale. Comme nous l'avons vu, cette annihilation conduit à des développements concernant la parole et le fonctionnement langagier, dont elle empêche dans le même temps l'appréhension théorique. Nous verrons que la dualité martinettienne implique quant à elle un autre type de difficulté³⁹⁰, mais il apparaît déjà – et c'est pourquoi, en particulier chez Jakobson, nous avons rencontré à quelques reprises la distinction entre synchronie et diachronie – que tandis que la distinction langue/parole témoigne de la vacuité de l'hypothèse structurale qui apparaissait déjà à l'analyse de la sémiotique structuraliste, elle constitue par ailleurs, dans la mesure où elle est liée chez Saussure à la constitution de la langue comme entité, un point de passage vers la mise au jour du caractère imaginaire de l'entité construite par les structuralistes. Aussi son analyse nous a-t-elle confrontés à la distinction langue/idiome, qui rend possible, chez Saussure, l'élaboration d'un autre type d'extériorité que l'extériorité objectale, nécessaire à la théorisation de la langue, et par là même, comme nous le verrons, du langage. C'est donc cette distinction qu'il nous faut à présent analyser de plus près, afin de faire apparaître la spécificité de l'objet de la linguistique et de l'abstraction qui en est constitutive.

³⁸⁹ « Avec le développement de la problématique du contexte, l'interprétation simpliste des variantes stylistiques comme des variations "libres" cède la place à la compréhension du style comme un contexte distinctif, et les conditions offertes au langage par les différentes fonctions du discours entrent clairement dans le cercle des conceptions générales de la contextualité. Nous sommes redevables à la juste initiative de Ivanov et Gamkrelidze d'inclure la poétique indo-européenne, en particulier la métrique et la question de la tradition anagrammatique, posée pour la première fois par Saussure, au nombre des tâches pressantes de la reconstruction linguistique. »

³⁹⁰ Voir la note 308 ci-dessus.

Volume VI

CHAPITRE 4

SCIENCE ET ABSTRACTION, THÉORIE ET IDÉOLOGIE, LANGUE ET IDIOME

S'il fallait résumer d'un mot la différence entre le structuralisme et la théorie saussurienne, le plus décisif serait sans doute d'opposer une perspective analytique, déterminant la construction d'une structure, à une perspective étiologique, constitutive du concept de système. Comme nous avons essayé de le montrer dans les deux premiers chapitres, la linguistique hjelmslevienne se fonde sur le donné premier de la structure, dont l'élaboration conduit à la notion de forme et au caractère central de la distinction forme/substance mais implique également une construction du rapport son/sens ; inversement, c'est le donné du rapport son/sens qui est premier pour Jakobson, Martinet et Benveniste, dont les linguistiques se caractérisent cependant, dans la mesure où fonction et structure se doublent autant qu'elles s'impliquent, par le fonctionnement de la problématique des rapports forme/substance et par un structuralisme premier. La problématique phonologique apparaît ainsi inaugurale, d'une part comme modèle de la démarche analytique, et d'autre part dans la mesure où la théorisation saussurienne de la langue institue au contraire une radicale discontinuité entre phonologie et linguistique. Aussi, comme nous avons tenté de le faire apparaître à la fin du deuxième chapitre puis dans le troisième chapitre, le structuralisme se caractérise-t-il avant tout par le déploiement de l'hypothèse structurale, dont nous avons vu la vacuité, c'est-à-dire, conformément au double donné de la structure et du rapport son/sens, la nature de mode d'appréhension d'un objet défini d'avance. Dès lors, et comme il est apparu lors de notre analyse des élaborations relatives à la sémiotique, le structuralisme linguistique implique en lui-même la possibilité du structuralisme élargi qui a réuni en France, à partir des années 1950, une part importante des « sciences humaines », en particulier la linguistique, l'anthropologie et la psychanalyse, et c'est pourquoi, au lieu de déplorer, après Martinet¹,

¹ Voir notamment le début de la section II-, B-, 1- du premier chapitre. Signalons également, dans « Fonction et structure en linguistique » (1971), ce passage sur lequel nous reviendrons dans le premier chapitre de la deuxième partie : « Ce qu'on appelle actuellement, en France et ailleurs, dans les milieux non-linguistiques, le "structuralisme", dérive bien, en dernière analyse, du structuralisme linguistique. Mais le passage s'est fait dans des conditions très spéciales, à partir d'une variété très particulière de ce structuralisme. Il est le fait d'esprits spéculatifs, plutôt que de chercheurs décidés à établir un cadre théorique pour l'observation et l'analyse des faits. Il découle, en dernière analyse, de l'enseignement de Claude Lévi-Strauss qui a, très généralement, procédé par emploi métaphorique de catégories dégagées par l'observation linguistique. Cet enseignement se fondait sur celui de Roman Jakobson qui, de tous les structuralistes, est celui qui est passé le plus vite de l'observation des faits à des formulations générales. Pour opposer le "structuralisme" à la mode au structuralisme linguistique, on ne saurait mieux faire que de rappeler que le premier se pose comme anti-historique, alors que le structuralisme linguistique, celui-là même qui se place dans la tradition saussurienne, distingue soigneusement entre synchronie et diachronie, mais, dépassant Saussure, voit dans la perspective diachronique un moyen de comprendre la dynamique d'une structure soumise à la pression des besoins changeants de l'humanité. » (M.Fo. : p. 34). Sur Lévi-Strauss, on lira encore dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) : « *Je me rappelle vos réserves relatives au parallélisme qu'établit Claude Lévi-Strauss entre les échanges linguistiques et les échanges de femmes dans la société, des mots d'un côté, des femmes de l'autre. J'aimerais que vous développiez votre point de vue en la matière.* »

Mounin², Nattiez³, ou d'autres, les méfaits de l'exportation des principes de la linguistique structurale en dehors de leur champ d'origine, il nous semble qu'il faut soutenir qu'une telle

Je ne me lasse pas de dénoncer l'utilisation métaphorique dans une discipline de termes empruntés à une autre. On s'est par exemple, avisé, vers la fin des années cinquante, que le mot phonologie recouvrait un traitement scientifique du domaine des unités distinctives du langage. Pour suggérer que sa propre discipline avait atteint un degré analogue de scientificité, on s'est mis à parler de la "phonologie de la peinture", de la "phonologie de l'imprimerie", sans tenir compte de ce qu'impliquait *phono-* dans *phonologie*, sans vérifier si le traitement qu'on proposait de l'objet de sa discipline avait quelque rapport avec celui qu'offrait la phonologie pour les sons du langage. Au lieu d'"employer un terme de façon métaphorique", on pourrait souvent dire "jouer sur les mots", ce qui se passe, par exemple, quand on met en parallèle l'échange des mots dans le langage et l'échange des femmes dans les sociétés. On est sans doute parfaitement justifié de s'inspirer des progrès dans un domaine pour faire avancer la recherche dans un autre, mais il faut repenser chaque fois les problèmes : toute identification hâtive d'un côté à l'autre est critiquable. » (M.Mé. : p. 278), puis : « *Vous ne voyez pas de "circonstances atténuantes" pour les métaphoristes ?* »

Non, je n'en vois pas. J'en vois d'autant moins qu'ils visent, en opérant avec des métaphores, à retenir l'attention d'un vaste public, c'est-à-dire d'une masse de gens incompetents, qui se laissent prendre à ce jeu avec délices. Il ne s'agit pas d'adopter le moule établi pour une science et d'y faire entrer coûte que coûte n'importe quoi, mais de chercher, pour chaque domaine, la pertinence adéquate. C'est cela l'enseignement de la phonologie et pas autre chose. Ce qui a séduit, c'est la découverte du décalage entre ce qui tombe sous le sens et qui vaut en fait. Parfait. Mais il faut, dans chaque cas, repartir à la base et voir comment on pourra dégager la différence entre le comportement et les fins dernières de ce comportement. Quand on pose les femmes comme unités de communication, c'est vraiment par un emploi approximatif de tous les termes. Quand nous autres linguistes disons "communication", il ne s'agit pas de "moyens de communication" comme les chemins de fer, l'automobile, c'est-à-dire des moyens de transport dans l'espace. Si l'on me reproche d'employer ce terme ambigu de "communication", je répondrai que nous sommes obligés de le faire, mais en précisant bien de quelle communication il s'agit.

Nous savons qu'une langue ne peut pas exister sans polysémie : il s'agit de couvrir l'ensemble du monde perceptible au moyen du nombre relativement limité des monèmes qui sont à notre disposition, et d'en tirer le maximum, c'est-à-dire étendre la valeur d'un monème en l'employant dans des contextes nouveaux, permettant le décalage du sens d'un terme dans une certaine direction. Dans la mesure où le mot reste toujours employé dans un certain contexte, la polysémie n'est pas dangereuse.

La transmission de l'information n'est pas du tout semblable à l'échange des individus ou du bétail. Je ne pense pas qu'on puisse dire que le rôle des femmes dans la société est de servir de monnaie d'échange. » (M.Mé. : p. 280-281), enfin : « Au fond de moi, je suis assez tolérant envers les gens d'autres disciplines. C'est moins à eux-mêmes que je reproche des extensions métaphoriques, qu'à ceux qui les prennent pour argent comptant. Je relève une erreur méthodologique, mais finalement tant mieux s'ils en tirent des choses intéressantes ou amusantes. Prenez le cas de Lévi-Strauss. Dire comme il le fait que, dans la langue, on échange des mots et dans la société on échange des femmes, cela peut être piquant, mais c'est jouer sur les mots et procéder à une identification inadmissible. Mais ça ne veut pas dire que la pensée de Lévi-Strauss soit stérile ! Il a incontestablement contribué à clarifier des problèmes, à mettre des faits en valeur, à dégager un type de structuration qui rappelle, jusqu'à un certain point, celui des langues dans ce sens qu'il est valable comme modèle, sans couvrir nécessairement cent pour cent du terrain. On sait que la meilleure méthode de description linguistique aboutira à rendre compte, au mieux, de quatre-vingt-quinze pour cent des faits. » (M.Mé. : p. 347-348), puis : « Dans le cas de Lévi-Strauss, je n'ai jamais critiqué que ses formules, cette façon qu'il avait de calquer, de transférer en ethnologie des grandeurs linguistiques. Il faut voir ça plutôt comme une boutade : "on échange des femmes", cela veut dire que, dans la société, les femmes servent de monnaie d'échange. Naturellement, cela n'est même pas vrai à quatre-vingt-quinze pour cent. Il est vrai que ça a existé et que ça existe encore, mais il y a toujours eu autre chose. Si l'on a pu dire que la linguistique était à la tête des sciences sociales, c'est précisément parce qu'elle traite d'un domaine où l'on peut aller très loin dans la formalisation. Quand on a affaire à l'anthropologie culturelle où la formalisation est moins facile, il est toujours bon de voir les choses sous un angle dynamique. » (M.Mé. : p. 348). Voir de même *infra*, le chapitre suivant. Le premier de ces deux derniers passages témoigne à lui seul de la validité de notre thèse.

² Voir Mounin (1970).

³ Voir Nattiez (1973), qui rend compte de l'ouvrage de Mounin.

exportation est contenue d'avance dans la notion linguistique de structure, dans la mesure où elle n'est pas un concept, mais un mode d'appréhension corrélatif d'un objet donné.

I. Structuralisme linguistique et sciences humaines

Tandis que les auteurs de notre corpus insistent sur le caractère scientifique de la démarche structuraliste, la structure apparaît dans ce cadre comme une notion d'épistémologie générale. C'est le cas, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, du principe de pertinence martinettien, mais également, comme il est apparu dans le chapitre précédent, du système hjelmslevien par opposition au processus, et surtout, comme nous avons essayé de le montrer dans le deuxième chapitre, et comme nous le verrons plus en détail *infra*, de la structure hjelmslevienne. Le fait est d'autant plus remarquable, chez Martinet, que ce dernier insiste par ailleurs sur l'autonomie de la linguistique. On se souvient, en effet, de ce passage de « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » (1946) :

« Il est encore des esprits, et parfois de bons esprits, qui s'imaginent pouvoir atteindre par l'observation la réalité totale et intégrale de l'objet étudié. Ils n'aperçoivent pas qu'ils ne peuvent jamais en saisir qu'un aspect, qui varie selon la façon dont ils abordent cet objet. Ils ne voient pas que la première démarche d'une pensée scientifique qui veut mériter cette épithète est de définir précisément le point de vue selon lequel seront envisagés les faits observables. Pour faire de la linguistique, il ne s'agit pas d'examiner les faits de parole ou de langue sans méthode définie, ou selon une méthode dégagée au hasard qui variera d'un chercheur à l'autre, mais de déterminer tout d'abord un principe d'abstraction *sui generis*, un angle de vision proprement linguistique qui, seul, permettra d'assurer d'une part l'unité interne de la science du langage, d'autre part l'autonomie définitive de cette science parmi les autres sciences de l'homme. » (M.Su. : p. 72).

On lit de même ensuite, notamment⁴, dans « La syntaxe fonctionnelle » (1972) :

⁴ Voir également, en particulier, les passages cités dans la note 308 du chapitre 1 et à la fin de la section II-, B-, 2- de ce même chapitre, ainsi que, M.Un. : p. 4-5, cité dans la note 20 ci-dessous, et dans les *Mémoires d'un linguiste* : « Je ne rejette rien de ce qui peut interférer avec la langue, rien ! Mais je pense que, contrairement à ce qu'ont fait nos prédécesseurs, il s'agit de considérer la langue autrement que comme source d'informations à l'usage des historiens, des sociologues, des ethnologues, des psychologues, des mathématiciens, etc. Nous faisons de la linguistique pour elle-même, d'abord. Parce qu'il est indispensable d'étudier le phénomène de communication langagière en lui-même avant d'aborder les contacts de la langue avec d'autres disciplines. Parce que si le linguiste se met à l'école des autres, ceux-là, lorsqu'ils vont se rapprocher de la linguistique, croieront qu'ils ont affaire à des données linguistiques, alors qu'il s'agira de données modifiées, précisément, en référence à ces autres disciplines. Lorsque le psychologue, ces dernières années, a abordé la linguistique transformationnelle qui était une linguistique fondée justement sur des *a priori* psychologiques, l'*a priori* de l'innéité par exemple, il a pu honnêtement croire que ce qu'on lui offrait, c'étaient des données purement linguistiques ; or, ce n'en était pas : un véritable linguiste ne peut pas se prononcer sur l'innéité, ou s'il se prononce, ce sera contre.

Le fait est que la résistance au générativisme est venue de la part de véritables linguistes, de gens ayant l'expérience de faits de langues, de la diversité des langues, de gens ayant conscience que les structures linguistiques sont infiniment plus variées que celles posées par Chomsky sur la base d'*a priori* dégagés à partir d'une expérience linguistique personnelle trop étroite.

Si un linguiste décide d'étudier, au départ, la langue en elle-même et pour elle-même, ça ne veut pas dire qu'il est borné, qu'il est convaincu qu'il n'y a aucune confluence possible d'autres facteurs, que la langue vit en vase clos. A côté de cet enseignement saussurien, je n'ai jamais oublié un enseignement de Meillet selon lequel la langue transmet l'expérience de chacun, et que celle-ci est déterminée par la société dans laquelle on vit. » (M.Mé. : p. 304-305). Nous reviendrons sur ces deux passages dans la troisième partie de ce travail.

« De toutes les formes de la linguistique contemporaine, c'est [la linguistique fonctionnelle] certainement celle qui sacrifie le moins aux modes, celle qui est la plus consciente de l'originalité de son objet, la moins dépendante, dans son fondement épistémologique, d'autres disciplines et qui, de ce fait, prépare au mieux une interdisciplinarité fructueuse, en ce qu'elle présente le fait linguistique non teinté au départ par des présupposés logico-mathématiques ou psychologiques. » (M.Syn. : p. 142).

Mais si la linguistique martinettienne est ainsi « la moins dépendante, dans son fondement épistémologique, d'autres disciplines », elle doit par ailleurs sa scientificité à un principe d'épistémologie générale, dont, outre que l'on peut douter de sa capacité à rendre compte de la démarche et de la scientificité des autres disciplines⁵, l'adoption est corrélative d'une démarche descriptive – il s'agit « d'examiner les faits de parole ou de langue » – et d'un oubli de la spécificité du donné linguistique. En outre, et de ce fait, la linguistique est un « modèle » pour les autres sciences humaines⁶, ce qui atteste du fait que son autonomie n'implique aucune spécificité, mais ne fait que mettre en œuvre l'hypothèse structurale et se conformer à la définition préalable de la langue comme un instrument de communication. Un texte révélateur, à cet égard, est « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » (1976), où la scientificité de la linguistique apparaît liée à un certain nombre de traits caractéristiques, dont le principe de pertinence, mais également, d'autre part, à un objet particulier, qui est significativement tout à la fois spécifique et commun avec les autres sciences humaines. On lit tout d'abord en ouverture du texte :

« Il n'est pas question que je récusé aujourd'hui un titre qui, certes, m'a été proposé, mais qu'on me laissait la latitude de modifier ou de nuancer. Il semble impliquer que la linguistique peut, dès aujourd'hui, prétendre au titre de science ou, tout au moins, qu'elle serait, de toutes les disciplines qui traitent du comportement humain, celle qui approcherait le plus du statut d'une science véritable. Il me paraît cependant qu'avant de penser à invoquer la linguistique pour justifier la reconnaissance de véritables sciences de l'homme, il convient de voir dans quelle mesure ou dans quel sens la linguistique est aujourd'hui une science.

Ce n'est d'ailleurs pas tout à fait ainsi que je voudrais, pour ma part, poser le problème. On ne peut pas dire, en effet, qu'il y ait accord général et total sur ce qu'est une science par opposition à un ordre de connaissance non scientifique. Dans ces conditions, tout chercheur qui estime qu'il a intérêt à faire entrer sa discipline dans le cadre de la science pourra donner, de ce terme, une définition telle qu'elle recouvre ce qu'il désire lui faire couvrir. Il vaut peut-être mieux, dans le cas qui nous intéresse, voir jusqu'à quel point on relève, dans le comportement des linguistes, des traits qu'on s'accorde à reconnaître non comme définitoires, comme nécessaires et suffisants, mais comme caractérisant les pratiques proprement scientifiques. » (M.Sci. : p. 47-48).

C'est ainsi au nom d'un objet commun – le « comportement humain » –, que la linguistique pourrait fonder la scientificité des sciences sociales, à condition que l'on puisse elle-même la considérer comme une science. Martinet énumère ensuite différents traits qu'il juge caractéristiques des pratiques proprement scientifiques, et il apparaît alors que la scientificité de la linguistique est inséparable de la nature de son objet. Martinet mentionne en

⁵ Voir notamment M.Él. : p. 31-32, cité dans le premier chapitre.

⁶ Voir notamment la note 321 du chapitre 1.

effet successivement deux traits généraux et traditionnels, l'objectivité⁷ et la « visée, au-delà du fait singulier, vers une certaine généralité⁸ » (M.Sci. : p. 50), mais également, ensuite, avant trois autres traits généraux, d'ailleurs hétérogènes, la possibilité de traitements numériques⁹, la capacité de prévision¹⁰ et « l'existence d'un vocabulaire soigneusement défini ou redéfini¹¹ » (M.Sci. : p. 57), le principe de pertinence, conçu comme « le conditionnement même de toute science » (M.Sci. : p. 51). La mise au jour du principe de pertinence semble ici impliquer avant tout la perspective analytique. Il faut rappeler, en effet, ce passage cité dans le premier chapitre :

« S'il a fallu longtemps pour dégager le principe de pertinence et si beaucoup de chercheurs en ignorent encore l'existence, c'est que dans les sciences dites de la nature, chaque pertinence s'imposait, pour ainsi dire, naturellement : la distinction, dans le domaine de la physique, d'une acoustique et d'une optique découlait automatiquement de l'existence chez l'homme des deux sens distincts de l'ouïe et de la vue. Il en allait tout autrement pour les sciences humaines, qu'il vaudrait mieux, en l'occurrence, considérer comme des sciences du comportement. On sait combien la constitution de certaines d'entre elles a été déterminée par le hasard de la vision et des préoccupations de tel ou tel individu : les deux sœurs, siamoises et ennemies, la sociologie et l'ethnologie, en portent témoignage. Dans le cas de la linguistique, l'objet lui-même, le langage humain, semblait s'imposer à l'attention comme un tout bien caractérisé. Mais il restait à savoir comment l'aborder. Par l'introspection ? C'est ce qu'ont longtemps fait ceux qui visaient à un certain degré de généralisation. Mais on ne fonde pas une science sur l'introspection, et ce à quoi on aboutissait était une vague philosophie du langage dont il a fallu se dégager pour fonder scientifiquement une linguistique générale. Par les textes ? Pis-aller, peut-être, puisque la langue est parlée avant d'être écrite, mais dans l'optique comparative et en l'absence d'appareils maniables d'enregistrement de la parole, c'était probablement ce qu'on pouvait faire de mieux. Les textes écrits avaient d'ailleurs l'avantage qu'ils

⁷ Voir M.Sci. : p. 48-50.

⁸ Voir M.Sci. : p. 50-51.

⁹ Voir M.Sci. : p. 52-54.

¹⁰ Voir M.Sci. : p. 54-55. Voir *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie.

¹¹ Voir M.Sci. : p. 57-58. Martinet examine également les trois éléments constitutifs du principe d'empirisme hjelmslevien (voir ci-dessous et *infra*) : « Après Louis Hjelmslev, on a souvent répété que les trois conditions nécessaires pour assurer le caractère scientifique de la description d'une langue étaient, dans l'ordre d'importance, la non-contradiction, l'exhaustivité et la simplicité maxima. Sur la non-contradiction, il y a peu à dire, sinon qu'elle ne suffirait pas à assurer le caractère scientifique d'une affirmation et que celui-là même qui se laisse aller à se contredire d'un point à un autre de son discours sera prêt à se rétracter, s'il est de bonne foi et sain d'esprit, dès qu'on lui aura signalé l'incohérence de ses propos. Sur l'exhaustivité, on dira surtout qu'elle est inévitable dès qu'on a pris conscience du caractère structuré de l'objet. On ne supposera pas qu'elle implique qu'une grammaire ne vaut rien sans un lexique qui l'accompagne, mais seulement que la grammaire ne doit pas être abordée avant qu'on sache exactement ce dont elle doit traiter et ce qu'elle doit abandonner au lexique, de façon que rien ne reste en souffrance une fois l'ensemble de la description terminé.

Reste le principe de simplicité qui, ne l'oublions pas, vient chez Hjelmslev en dernier. Non-contradiction et exhaustivité supposent une totale fidélité à l'objet. Il va, naturellement, sans dire que si l'objet présentait quelque contradiction interne, il ne saurait être question de la passer sous silence. L'exigence de non-contradiction ne vaut, bien entendu, que pour la présentation que donne le linguiste de son objet. Si "simplicité" impliquait simplement un minimum de fioritures dans cette présentation, nous tomberions immédiatement d'accord. Mais l'expérience a montré que beaucoup n'hésitent pas à étendre le principe de simplicité aux dépens de la réalité à décrire. [...] Des trois conditions posées par Hjelmslev, une me paraît donc susceptible d'entraîner une interprétation abusive et des déformations regrettables de la réalité linguistique, alors que les deux autres semblent ressortir plus au bon sens qu'à l'épistémologie. » (M.Sci. : p. 55-57). Significativement, il s'agit d'emblée de « description d'une langue », donc d'idiome.

offraient souvent une analyse déjà réalisée en éléments distinctifs et significatifs, lettres correspondant à des phonèmes, idéogrammes ou groupes de lettres correspondant à des monèmes ou à des mots. C'est à partir du moment où les chercheurs ne se sont plus contentés de textes écrits, mais ont voulu accéder à l'analyse des énoncés audibles, que s'est posé le problème d'une formalisation permettant de reconstituer des unités bien identifiées à partir de la poussière des faits enregistrés. Tant qu'on identifiait lettre et unité distinctive, mot écrit et unité significative, point n'était besoin de dégager des phonèmes et des monèmes. Mais l'utilisation d'enregistrements du discours rendait inéluctable la mise en question de la segmentation des textes écrits. C'est alors que s'est posée sérieusement la question de savoir ce qui, dans le fil du discours, était identique ou différent. D'un point de vue strictement physique, tout était différent, peu ou prou. Il fallait donc savoir au nom de quel principe se feraient les identifications indispensables. C'est alors que s'est imposée la conviction que le langage visant en toute priorité à la communication, c'était au nom de la pertinence communicative que devaient se faire les identifications et les départs : les phonèmes contribuant au succès de la communication en permettant de distinguer les formes les unes des autres, seuls les traits contribuant à ces distinctions devaient être retenus pour leur identification. Ce n'était donc pas toute la réalité physique accessible du langage qui était l'objet de la linguistique, mais seuls les éléments de cette réalité qui contribuaient au succès de la communication. Pour autant qu'il y a plusieurs façons de contribuer à ce succès, on comprend qu'on ait abouti, non à une opposition simpliste du pertinent au non-pertinent, mais à la hiérarchie qui caractérise l'analyse fonctionnelle des langues. » (M.Sci. : p. 51-52).

Aussi, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, est-elle corrélatrice d'une définition tout à fait particulière de la généralisation, identifiée à la formalisation, autrement dit à la mise en œuvre de l'hypothèse structurale :

« Un autre trait qui paraît caractériser toute recherche scientifique est une visée, au-delà du fait singulier, vers une certaine généralité. Comme on l'a volontiers répété, il n'y a de science que du général. En cette matière, la position de la linguistique, comme probablement celle d'autres sciences de l'homme, est un peu particulière. [...] Il a fallu attendre la linguistique structurale et sa dénonciation de l'"atomisme stérile" de ses prédécesseurs, pour que s'instaure, en linguistique, la généralisation sous les espèces de la formalisation. La formalisation résulte, en fait, de l'identification opérationnelle de phénomènes différents par oubli volontaire de ce qui les différencie. La première formalisation linguistique de grande envergure est celle selon laquelle on a identifié comme un même phénomène des sons reconnus comme physiquement différents. La formalisation est non seulement licite, mais recommandée, voire indispensable, lorsqu'elle se fait au nom d'une pertinence, ici la pertinence communicative, et si cette pertinence est dûment annoncée et telle qu'on pourra toujours, si le besoin se fait sentir – du fait, par exemple, du choix d'une autre pertinence –, retrouver l'intégralité du phénomène. La formalisation effectuée à tort et à travers, sans préciser au nom de quoi elle est faite, aboutit à faire régner l'arbitraire et à rendre impossible les échanges et la discussion. La théorie selon laquelle les rapports entre unités linguistiques seraient du type binaire en est un bon exemple. » (M.Sci. : p. 50-51).

A l'hypothèse structurale répond la définition de la langue comme un instrument de communication, dont dérive le choix de la pertinence communicative. Mais tandis que la linguistique semble ainsi se soumettre à une démarche scientifique, nous avons vu plus haut – et il apparaît encore dans la suite du texte, citée dans ce qui suit – que la mise au jour du principe de pertinence était liée à la spécificité sémiotique des sciences de la culture. Apparaît à nouveau ici la circularité des rapports entre fonction et structure, sous la forme particulière

d'un principe d'analyse fondé sur une définition prenant en charge la sémioticité de l'objet, cependant qu'inversement cette sémioticité est impliquée dans la mise au jour du principe. Les considérations finales témoignent que cette circularité rend impossible toute constitution de la linguistique en dehors de l'horizon des sciences humaines et du structuralisme élargi. Martinet écrit en effet :

« Je n'ai, jusqu'ici, pas même abordé la réponse à la question que comporte notre titre. J'ai simplement cherché à montrer dans quelle mesure les linguistes contemporains procèdent, dans leurs recherches, selon des méthodes qu'on s'accorde à considérer comme scientifiques. A l'issue de ce survol, il me paraît que la conformité des méthodes de la science en général est telle qu'il n'y a aucun abus terminologique à déclarer que la linguistique est une science, et ceci d'autant plus qu'elle insiste sur sa spécificité et ne cherche pas à s'ingérer d'autres disciplines, voire à se confondre avec elles.

Si, comme je le pense, le langage entre dans la classe des comportements de l'homme en société, il n'est pas déplacé de penser que certains des traits qui valent pour son étude pourraient valoir pour celles d'autres disciplines qui prétendent au titre de sciences sociales. Je vais reprendre, un par un, les traits qui me semblent fonder la scientificité de la linguistique et chercher à évaluer, sinon l'existence de ces traits dans le comportement des spécialistes des sciences sociales, car je ne suis guère compétent en la matière, mais la possibilité de leur existence, eu égard à ce que je sais des objets en cause.

Il ne semble pas que la recherche de l'objectivité doive rencontrer plus d'obstacles dans les sciences sociales qu'en linguistique : la prescriptivité de la grammaire traditionnelle était, au départ, aussi formidable que celle de la morale et il y avait eu moins de révolutionnaires pour tenter de la battre en brèche. Une fois qu'on distingue soigneusement, ici et là, entre recherche désintéressée et application, on voit très bien où se termine l'objectivité et où commence la prescription, lorsque le maître d'école dit "faute" là où le linguiste diagnostiquerait une extension analogique, lorsque le nataliste appelle à la procréation là où le démographe constaterait un vieillissement de la population.

En ce qui concerne le caractère de généralité de la recherche, il faut aller au-delà de différences dans l'évolution historique des conceptions : l'universalisme égocentrique des premiers grammairiens d'une part ; d'autre part, le racisme inconscient qui a permis de traiter si longtemps comme des réalités distinctes les sociétés "primitives" et les sociétés évoluées. On constate alors les profondes analogies entre linguistique et sciences sociales d'un côté comme de l'autre, on vise à décrire des structures différentes selon des critères identiques, seule méthode permettant de comparer des résultats. De part et d'autre, on trouve, en face de la résistance à la généralisation qu'implique la formalisation, ceux qui veulent tout réduire à un même principe : tous les rapports linguistiques en terme de binarité, tous les systèmes familiaux comme résultant de la prohibition de l'inceste. De loin, on croit certes constater que la résistance à la binarité généralisée paraît plus répandue et sa dénonciation plus fréquente chez les linguistes que, chez les anthropologues, des prises de position pour une causalité plus diversifiée à l'origine des institutions familiales. Mais peut-être sommes-nous mal renseignés.

Il est, en tout cas, vraisemblable, que le caractère discret des phonèmes et, ce qui va de pair, leur nombre déterminé dans un système, facilitent l'identification de situations qui s'opposent à une généralisation abusive. D'autre part, le binarisme, même s'il présuppose un principe qui en assure le maintien à travers le temps, peut être confirmé ou infirmé par l'observation des synchronies. Chez les anthropologues, nous trouvons une organisation familiale qui, réduite à quelques schémas, peut paraître aussi simple qu'un système phonologique, mais qui ne porte pas en elle-même l'indication des causalités dont elle résulte, et l'hypothèse de l'importance décisive du rôle de la femme comme monnaie d'échange d'une communauté à une autre reste invérifiable. En tout cas,

l'évolution des sociétés contemporaines, où le mariage d'inclination tend à remplacer le mariage d'intérêt, limite sérieusement la portée de la théorie. Le laïque que je suis, en la matière, s'étonne un peu qu'on fasse si peu état, en ethnologie, de l'incertitude de la paternité comme explication aussi bien du matriarcat qui s'en accommode que du patriarcat qui tend à s'en abstraire et de la claustration de l'épouse qui vise à l'éliminer.

En résumé, il ne semble pas qu'on puisse, dans les sciences sociales, prendre aussi nettement ses distances vis-à-vis des réalités vécues qu'on peut le faire en linguistique du fait de ce qu'on désigne traditionnellement comme l'arbitraire du signe. C'est ainsi qu'après Saussure, on résume la constatation qu'il n'y a pas, en règle générale, d'apparemment naturel entre la nature de l'objet désigné et la forme même de la désignation.

C'est certainement cette plus grande distance entre les formes langagières et les faits d'expérience qui a contraint les linguistes à dégager le principe de pertinence avant de pouvoir fonder leur science, et ce principe peut tout naturellement conduire à penser que dès qu'il s'agit du comportement de l'homme, il y a au moins un décalage entre sa réalité matérielle immédiatement perceptible et le sens que le sujet lui-même et ceux qui appartiennent à la même cellule sociale attribuent à ce comportement. On relèvera avec intérêt le fait que ce décalage est recouvert, dans la pratique des anthropologues américains, au moyen de l'opposition de *overt* et *covert*, ou, en français, de *patent* à *latent*. Or, la notion de pertinence n'a jamais affleuré dans la pratique de la linguistique structurale américaine, et les anthropologues d'outre-Atlantique ne la lui ont donc pas empruntée. Il faut donc supposer qu'elle s'est imposée à eux par le contraste entre le comportement tel qu'il est perçu par l'observateur et tel qu'il est senti par les sujets. On trouvera donc ici un intéressant parallélisme dans le développement de deux disciplines distinctes. Mais il reste qu'un linguiste fait avec beaucoup plus de sûreté le départ entre le pertinent et le non-pertinent, voire entre les différents degrés de pertinence, que l'anthropologue entre ce qui est *patent* et *latent*.

C'est la même relative indépendance de la réalité linguistique, fondée sur la pertinence, et la réalité perceptible [*sic*] qui fait des structures linguistiques des mondes relativement clos où une certaine prévisibilité n'est pas exclue. Les faisceaux de causalité beaucoup plus complexes, dans le champ des sciences sociales, semblent y réduire la prévisibilité au plan de la statistique : nombre de suicides ou de divorces annuels, par exemple, ce qui veut dire qu'on doit s'y contenter d'approximations. La présence d'un esprit fort dans un village catholique ne rend pas caduque l'affirmation que tous les habitants valides y vont à la messe le dimanche. Sur un plan très général, on pourrait, par exemple, poser que, dans toute société, les hommes étant ce qu'ils sont, les puissants ne permettront aux autres d'accéder aux biens de consommation que lorsque leurs propres besoins seront satisfaits et dans la mesure où le réclame la productivité de ceux qui les servent. On peut bâtir, sur cette vision pessimiste de l'humanité, une théorie de la société qu'on ne jugera nullement invalidée du fait de l'existence de quelques philanthropes.

A-t-on besoin, dans les sciences sociales, du même degré de précision terminologique que celle dont nous sentons la nécessité en linguistique ? Il ne s'agit nullement, ici, d'une question rhétorique et je ne saurais, pour ma part, y répondre. Il me paraît cependant probable que les grandeurs avec lesquelles on y opère étant généralement définies moins strictement, on pourra plus aisément se satisfaire des mots du langage commun avec l'acception que leur confèrera le contexte particulier dans lequel ils apparaissent.

Peut-être pouvons-nous, à ce point, risquer une réponse à la question qui nous était posée. Il y a incontestablement entre la linguistique et les sciences sociales assez de points communs pour qu'on puisse être tenté de classer la linguistique parmi ces dernières. Je ne m'y résoudrais pas, pour ma part, car la pertinence communicative du langage y place son étude au sein et au centre d'un groupe de disciplines sémiologiques où la divergence entre forme perçue et contenu d'un message est fondamentale et

institutionnelle. Toutefois, linguistique et sciences sociales sont également attachées à l'étude de comportements humains et cela suffit à leur assurer, dans l'épistémologie, des positions assez parallèles et qui tendent à l'être de plus en plus, dans la mesure où s'étend le désir d'assurer un statut scientifique à l'étude des comportements. De par son objet, la linguistique a pu, sur ce point, devancer ses voisines, et il est compréhensible qu'on la considère souvent comme une pionnière. Si nous considérons qu'elle a atteint le degré d'exactitude qui caractérise une véritable science, on n'ira peut-être pas jusqu'à dire qu'elle fonde la scientificité des sciences sociales, mais qu'elle montre à celles-ci la voie à suivre pour s'en approcher. » (M.Sci. : p. 59-62).

A l'établissement de la scientificité de la linguistique – à nouveau solidaire d'une affirmation d'autonomie : « [...] il n'y a aucun abus terminologique à déclarer que la linguistique est une science, et ceci d'autant plus qu'elle insiste sur sa spécificité et ne cherche pas à singer d'autres disciplines, voire à se confondre avec elles. » – répond l'examen de la scientificité des sciences sociales. Or, tandis qu'à nouveau l'examen est motivé par la communauté d'objet – « Si, comme je le pense, le langage entre dans la classe des comportements de l'homme en société, il n'est pas déplacé de penser que certains des traits qui valent pour son étude pourraient valoir pour celles d'autres disciplines qui prétendent au titre de sciences sociales. » –, et s'il porte bien sur des traits de scientificité, ceux-ci apparaissent ainsi dépendants de la nature de l'objet : « Je vais reprendre, un par un, les traits qui me semblent fonder la scientificité de la linguistique et chercher à évaluer, sinon l'existence de ces traits dans le comportement des spécialistes des sciences sociales, car je ne suis guère compétent en la matière, mais la possibilité de leur existence, eu égard à ce que je sais des objets en cause. » La scientificité paraît donc tout à la fois liée à la nature de l'objet et déterminée par des principes généraux. Aussi ne saurait-elle impliquer une quelconque spécificité de la linguistique ou de la langue, sinon dans les termes de la distinction martinettienne de degrés de pertinence, dont nous avons vu plus haut la circularité, autrement dit, à nouveau, dans le cadre de la circularité des rapports entre fonction et structure. Martinet oppose ainsi dans ce passage « sciences sociales » et « disciplines sémiologiques », « où la divergence entre forme perçue et contenu d'un message est fondamentale et institutionnelle », cependant qu'il affirmait un peu plus haut que le principe de pertinence « peut tout naturellement conduire à penser que dès qu'il s'agit du comportement de l'homme, il y a au moins un décalage entre sa réalité matérielle immédiatement perceptible et le sens que le sujet lui-même et ceux qui appartiennent à la même cellule sociale attribuent à ce comportement », et qu'il ajoute ensuite que « linguistique et sciences sociales sont également attachées à l'étude de comportements humains » et que « cela suffit à leur assurer, dans l'épistémologie, des positions assez parallèles et qui tendent à l'être de plus en plus, dans la mesure où s'étend le désir d'assurer un statut scientifique à l'étude des comportements », concluant ainsi, de manière très classiquement structuraliste, sur le rôle de « pilote » de la linguistique, qu'elle doit inversement à la spécificité de son objet : « De par son objet, la linguistique a pu, sur ce point, devancer ses voisines, et il est compréhensible qu'on la considère souvent comme une pionnière. Si nous considérons qu'elle a atteint le degré d'exactitude qui caractérise une véritable science, on n'ira peut-être pas jusqu'à dire qu'elle fonde la scientificité des sciences sociales, mais qu'elle montre à celles-ci la voie à suivre pour s'en approcher. » Le fait notable, dans cette perspective, est que la définition de la généralisation apparaît ici

relativement différente de celle que nous avons rappelée ci-dessus, tout en impliquant la notion de structure – « En ce qui concerne le caractère de généralité de la recherche, il faut aller au-delà de différences dans l'évolution historique des conceptions [...] On constate alors les profondes analogies entre linguistique et sciences sociales d'un côté comme de l'autre, on vise à décrire des structures différentes selon des critères identiques, seule méthode permettant de comparer des résultats. » – à laquelle l'arbitraire du signe vient ajouter la possibilité de « prendre [plus] [...] nettement ses distances vis-à-vis des réalités vécues » et la mise au jour par là rendue nécessaire du principe de pertinence : « C'est certainement cette plus grande distance entre les formes langagières et les faits d'expérience qui a contraint les linguistes à dégager le principe de pertinence avant de pouvoir fonder leur science ». Tout ce développement témoigne ainsi de la dépendance de la structure, et par là même de la scientificité, à l'égard de l'arbitraire du signe. Ainsi la linguistique est-elle mieux armée contre la généralité abusive en raison de la discrétion de ses phonèmes, ce que Martinet commente de la manière suivante : « En résumé, il ne semble pas qu'on puisse, dans les sciences sociales, prendre aussi nettement ses distances vis-à-vis des réalités vécues qu'on peut le faire en linguistique du fait de ce qu'on désigne traditionnellement comme l'arbitraire du signe. » On lit ensuite à propos d'un autre trait caractéristique de la scientificité, la prévisibilité : « C'est la même relative indépendance de la réalité linguistique, fondée sur la pertinence, et la réalité perceptible qui fait des structures linguistiques des mondes relativement clos où une certaine prévisibilité n'est pas exclue. » Martinet ne saurait mieux dire que la structure et la fonction sont deux donnés séparés, mais par ailleurs synonymes puisque fondés sur la définition de l'objet, donnés dont toute sa linguistique s'attachera dès lors à construire le lien, et dont la jonction ne définit ainsi la spécificité de la linguistique que dans la mesure où celle-ci se détache sur le fond commun de l'hypothèse structurale¹². Aussi

¹² Voir également la note 3384 du chapitre 2. Nous verrons d'ailleurs (dans le premier chapitre de la deuxième partie) que la notion de comportement est tout à fait problématique dans la perspective martinettienne, dans la mesure où cette dernière ne rompt pas avec l'extériorité objectale de la langue. Comme il a pu apparaître au fil des citations, cette notion est relativement récurrente. Voir par exemple, dans « Réflexions sur l'opposition verbo-nominale » (1950) : « En matière de morphologie, tout comme dans le domaine phonologique, il ne saurait être question, pour le linguiste, de fonder ses démarches sur ce que l'on a appelé le sentiment linguistique des sujets parlants. La seule réalité directement observable est le comportement linguistique de ces sujets. » (M.Réf. : p. 205), dans *A Functional View of Language* (1961-1962) : « La fonction est le critère de la réalité linguistique. Notre devoir est de décrire cette réalité, et l'on ne doit pas s'alarmer si l'un de nos concepts opérationnels, dans certains cas, ne nous est plus d'aucun secours. Ces concepts, celui de phonème par exemple, correspondent réellement à des aspects définis de la réalité linguistique telle qu'elle apparaît dans le comportement des locuteurs, et nous ne les apprécions que dans la mesure où ils y correspondent vraiment. » (M.LF : p. 14) [« Function is the criterion of linguistic reality. Our duty is to describe that reality, and it should be no cause of alarm if one of our operational devices is found to fail us at certain point. These devices, such as phonemes, for instance, do correspond to definite aspects of linguistic reality as shown by the speakers' comportment, and we value them in so far as they do, but no further. » (M.FVL : p. 5)], « Le principal inconvénient de ce type d'interprétation est qu'il offre une image complètement déformée du comportement des Français d'aujourd'hui. » (M.LF : p. 25) [« The main disadvantage of this type of interpretation is that it gives a completely distorted picture of present-day natives' linguistic comportment. » (M.FVL : p. 14)], « Le problème central de l'intonation consiste à trouver la relation qui existe entre les niveaux tels qu'ils sont posés par le descripteur et leur réalité linguistique, c'est-à-dire le comportement des locuteurs. » (M.LF : p. 50) [« The central problem of intonation, a problem which, having hardly been formulated, has, to my knowledge, never been tackled, is that of the relation between the levels as posited by the language describer, and their linguistic reality, or, in other words, the behaviour of speakers. » (M.FVL : p. 37)], dans « Structure et langue » (1965) : « Tout

les sciences humaines, lorsqu'il s'agit de les opposer aux sciences de la nature, peuvent-elles également être définies par une communauté d'objet, comme dans ces deux développements de « La vie secrète du langage » (1967) et de « La notion de fonction en linguistique » (1971) que nous avons cités dans le premier chapitre, et où apparaît à nouveau de manière très nette l'oubli de la spécificité du donné linguistique, forme martinettienne de la référence aux autres sciences :

« Pour prendre conscience de la vraie nature du phonème, les linguistes ont dû analyser la réalité physique qui lui correspond dans les énoncés et prendre conscience qu'une partie seulement de cette réalité physique était déterminante pour l'identification de l'unité distinctive. Il en est découlé le principe selon lequel il convient, lorsqu'on observe les comportements humains, de ne pas identifier la réalité observable avec la réalité humaine correspondante. Les comportements, en effet, valent moins par leur apparence que par ce qu'ils révèlent, aux autres membres de la communauté, des intentions du sujet. [...] »

Dans les sciences de la nature, il faut sans doute, pour chaque discipline, préciser au départ quelles sont les propriétés de l'objet qui vont être retenues pour examen. Mais les choses y étant étudiées pour ce qu'elles sont, ces sciences ont pu se fonder sans qu'on dégage au préalable le principe de pertinence. En linguistique, au contraire, plus que partout ailleurs, il ne pouvait y avoir identité entre la réalité perçue et la réalité présentée puisqu'un mot prononcé, tel qu'il frappe le tympan n'a, par nature et hors d'une communauté particulière, aucun rapport avec ce qu'il peut évoquer dans l'esprit de celui qui le perçoit. Cela indique que, de tous les comportements humains, le langage est celui qui est le plus constamment conventionnel, celui qui illustre le plus clairement un trait qui caractérise en propre ces comportements. C'est pourquoi ceux qui s'intéressaient en savants aux différents aspects de la conduite des hommes ont pu être tentés de considérer comme des modèles la phonologie et la linguistique qui dérivait d'elle. De ces contacts interdisciplinaires, a découlé ce que le public français cultivé a désigné du terme de "structuralisme". C'est cette filiation qui explique, sans les justifier, les jugements qu'on a portés, de façon conjointe, sur la linguistique et le structuralisme. » (M.Vi. : p. 66-67)

« Le principe de pertinence, emprunté par les premiers phonologues à Karl Bühler, se fonde sur l'observation que la réalité physique de la parole comporte, à chaque point, des éléments d'information de nature différente que l'auditeur qui connaît la langue employée, est dressé à trier inconsciemment et à interpréter correctement. Seuls pertinents pour l'étude phonologique sont les traits de la parole correspondant aux choix

incite à voir dans une langue un faisceau d'habitudes, c'est-à-dire un comportement humain. » (M.St. : p. 295-296), dans « Analyse et présentation » (1970) : « Il n'est peut-être pas inutile de rappeler en terminant que, dans la mesure où l'on veut décrire, non point la langue d'un corpus, mais celle d'une communauté tout entière, une description ne sera complète que si elle permet de retrouver tous les énoncés possibles dans cette langue. Si ce qu'on obtient effectivement n'est pas conforme à cet idéal, ce n'est pas que les techniques soient déficientes, mais que peut-être la vie d'un homme est trop courte pour lui permettre de présenter un tableau complet des comportements linguistiques d'une communauté groupant des millions et des millions de ses semblables. » (M.An. : p. 149), dans la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) : « Ce parti pris d'observation fonctionnelle nous semble indispensable si nous voulons correctement identifier ce qui est notre objet. Celui-ci n'est ni la succession des sons que peut enregistrer le magnétophone, ni l'idée qu'a celui qui parle de ce qui se passe dans son esprit. Notre objet est le comportement linguistique du locuteur dans une situation déterminée et la réaction perceptible à son discours de ceux qui l'entourent. » (M.GFF : p. 3), dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) : « La preuve qu'apporte la commutation, c'est-à-dire le fait qu'une modification manifestée par le rapprochement de deux énoncés aboutit à une différence du message, ne fait pas appel à l'intuition du linguiste, mais à l'observation du comportement des locuteurs. » (M.Emp. : p. 10), ainsi que dans « La vie secrète du langage », la désignation de la langue comme « modalité du comportement humain » (M.Vi. : p. 66).

faits par le locuteur pour conférer leur identité formelle aux unités significatives de base, les monèmes. Le principe de pertinence peut s'interpréter comme un cas particulier de celui, de portée plus générale, selon lequel un traitement scientifique ne saurait retenir qu'un aspect bien déterminé de l'objet étudié. Mais si, dans les sciences de la nature, ce sont des traits de l'objet lui-même qui semblent imposer au chercheur le choix de certains points de vue, la question se pose autrement dans les sciences humaines où l'objet examiné est le comportement de l'homme. Dans ce cas, il convient d'examiner l'objet non plus dans sa réalité immédiatement perceptible, mais comme la manifestation de certaines intentions du sujet : la description, matériellement exacte, de l'accomplissement d'un rite ressortit au folklore et ne s'intègre dans le cadre de la recherche ethnologique que lorsqu'on recherche, au-delà de la matérialité des faits observables, les valeurs que leur attribue la communauté. » (M.No. : p. 96-97).

Il apparaît ainsi que tandis que le fonctionnalisme martinettien prétend inscrire la linguistique dans une démarche scientifique, le principe de pertinence est lié à la définition de la langue, ce pour quoi toute extension de la méthode implique nécessairement une communauté d'objet, objet dont il restera ainsi à construire la spécificité. Cette spécificité sera dès lors construite dans le cadre d'une définition préalable de l'objet, et c'est pourquoi le principe de pertinence, en tant que principe d'épistémologie générale, implique inversement un oubli de la spécificité du donné linguistique et, par ailleurs, l'inscription de la linguistique dans le champ plus vaste des sciences humaines, à l'égard duquel elle revendique pourtant son autonomie et un statut de modèle. Autrement dit, la linguistique martinettienne entend se fonder sur une méthode, mais elle ne fait rien d'autre que déployer une certaine définition de son objet.

On retrouve la même contradiction dans les textes de Benveniste, qui affirme tout à la fois la scientificité de la méthode structuraliste, dans la mesure où elle permet la formalisation, définitoire de la linguistique moderne et scientifique, et, dans la lignée de ce que nous avons vu plus haut lors de l'analyse de la sémiotique (au sens non benvenistien du terme) benvenistienne, la communauté d'objets qui détermine l'extension de celle-ci aux autres sciences de l'homme. Comme nous l'avons vu alors, la notion benvenistienne de structure n'est pas spécifique. En témoigne notamment, outre les développements sur les diverses sciences de l'homme ou de la culture, le texte « Le jeu comme structure » (1947). Il faut signaler également cette remarque du compte rendu du premier numéro de *Word* (1945) :

« La contribution de Cl. Lévi-Strauss sur "l'analyse structurale en linguistique et en anthropologie" est de grande portée pour la sociologie, mais instruira aussi les linguistes sur la relation que soutiennent entre eux les éléments d'une structure. L'auteur montre comment en s'inspirant des méthodes de l'analyse structurale, le sociologue peut transformer la position et la solution d'un problème commun à la plupart des sociétés humaines, celui de l'oncle maternel. » (B.Wo. : p. 3).

Il s'agit là en effet, au-delà de l'exportation de la notion de structure hors de la linguistique, d'un enseignement structural délivré par l'anthropologie à la linguistique. Or, tandis que la notion de structure apparaît ainsi centrale et unificatrice, Benveniste insiste sur le caractère scientifique de l'approche structurale, qui confère à la linguistique son rôle de science pilote. L'exigence scientifique est notamment formulée dans les deux rapports de

1959 et 1960, « Rapport sur le développement de la linguistique » et « Rapport sur les études de linguistique au CNRS » :

« La linguistique fait figure aujourd'hui de discipline pilote, en avance sur les autres sciences de l'homme et capable en quelque mesure de les guider, justement parce que c'est celle qui se rapproche le plus de l'idée qu'on a d'une science. » (B.Ra. : p. 212/B.Rap. : p. 287).

On lit ensuite dans « Structuralisme et linguistique » (1968) :

« Tels sont en gros, très sommairement, les principes de la considération structurale.

Quand on les étend à des notions sociales, ça prend un aspect beaucoup plus massif. Au lieu de *a* et de *é*, on parle d'hommes et de femmes, ou de rois et de valets. Immédiatement les données prennent une ampleur, et en même temps une accessibilité que les faits linguistiques considérés en eux-mêmes, à leur niveau, ne permettent pas. C'est ce qui explique peut-être que ces notions se soient dégradées à partir du moment où la qualification structurale a été appliquée à d'autres réalités que celles où elle avait pris naissance. Cependant, au niveau de la réflexion sérieuse, c'est la même démarche, que ce soit en mythologie¹³ ou en mathématiques. Un épistémologiste pourrait montrer que la même considération a été appliquée en logique, en mathématiques. De fait, il y a une espèce de structuration de la mathématique, pour succéder au travail plus ou moins intuitif que les premiers mathématiciens considéraient comme seul possible. Tout cela représente en gros le même mouvement de pensée et la même manière d'objectiver la réalité. Voilà ce qui est important. » (B.SL : p. 18).

Il est ici question d'extension des « principes de la considération structurale », d'application de la « qualification structurale » à « d'autres réalités », et corrélativement, lorsqu'il s'agit de la « réflexion sérieuse », d'une démarche épistémologique consistant en une structuration de la théorie et un type d'objectivation de la réalité. On lit de même quelques pages plus loin :

« P. D. – *C'est-à-dire que maintenant, en quelque sorte, non seulement la linguistique se trouve placée dans cette situation centrale dont nous parlions au début, avec ce caractère de science pilote, mais encore elle devient indissociable dans l'ensemble des sciences humaines.*

E. B. – Elle en devient indissociable, en effet, du fait surtout que d'autres sciences la rejoignent dans la recherche de modèles parallèles aux siens. Elle peut fournir à des sciences dont la matière est plus difficile à objectiver, comme la culturologie, si ce terme est admis, des modèles qui ne seront pas nécessairement à imiter mécaniquement, mais qui procurent une certaine représentation d'un système combinatoire, de manière que ces sciences de la culture puissent à leur tour s'organiser, se formaliser dans le sillage de la linguistique. Dans ce qui est déjà tenté sur le domaine social, la primauté de la linguistique est ouvertement reconnue. Ce n'est pas du tout en vertu d'une supériorité intrinsèque, mais simplement parce que nous sommes avec la langue au fondement de toute vie de relation. » (B.SL : p. 26).

¹³ Benveniste pense probablement aux travaux de Lévi-Strauss. Signalons cependant la phrase finale de *Vrtra et Vrθrragna* (1934) : « De la mythologie *comparée*, autant qu'on le voudra ; mais d'abord de la mythologie *séparée*. » (B.VV : 199).

Mais par ailleurs, si Benveniste affirme ici que l'on se trouve avec la langue « au fondement de toute vie de relation », comme nous l'avons vu plus haut, il était question aux pages précédentes du « mécanisme de la signification », au niveau duquel la linguistique « peut devenir une science pilote en nous éclairant sur l'organisation mentale qui résulte de l'expérience du monde ou à laquelle l'expérience du monde s'adapte » :

« Et, du coup, je réponds aussi à la question que vous me posiez sur le rôle de la linguistique comme science pilote¹⁴. Il y a cette différence dans la vie de relation, que la langue est un mécanisme inconscient, tandis qu'un comportement est conscient : on croit qu'on se comporte de telle ou telle manière pour des raisons qu'on choisit, ou en tout cas qu'on a un choix. En réalité, ce n'est pas cela qui est important, c'est le mécanisme de la signification. C'est à ce niveau que l'étude de la langue peut devenir une science pilote en nous éclairant sur l'organisation mentale qui résulte de l'expérience du monde ou à laquelle l'expérience du monde s'adapte, je ne sais pas très bien lequel des deux. Il y a, en particulier, une manière d'organiser des rapports logiques qui apparaît très tôt chez l'enfant. Piaget a beaucoup insisté sur cette capacité de former des schèmes opératoires et cela va de pair avec l'acquisition de la langue. Ce réseau complexe se retrouverait à un niveau profond dans les grandes démarches intellectuelles, dans la structure des mathématiques, dans les relations qui sont au fondement de la société. Je pense que certains des concepts marxistes pourraient à leur tour entrer peu à peu, une fois dûment élaborés, dans ce cercle de notions articulées par les mêmes rapports de base dont la langue offre l'image la plus aisément analysable. Mais j'ai tort de parler de tout cela comme de théories déjà exposées qu'il n'y aurait qu'à chercher dans un livre, alors que ce sont des choses auxquelles je réfléchis, mais qui sont encore en cours d'élaboration. » (B.SL : p. 24-25).

Il faut rappeler également cet échange de « Ce langage qui fait l'histoire » (1968), où la contradiction apparaît de manière extrêmement nette :

« E. B. – [...] Maintenant, nous voyons tout l'ensemble des sciences humaines se développer, toute une grande anthropologie (au sens de “science générale de l'homme”) se former. Et on s'aperçoit que les sciences de l'homme sont, au fond, beaucoup plus difficiles que les sciences de la nature et ce n'est pas par hasard qu'elles sont les dernières-nées. Il faut une grande capacité d'abstraction et de généralisation pour commencer à entrevoir les développements dont l'homme est le siège.

G. D. – *N'allez-vous pas voir se substituer à la mode de la linguistique cette autre mode qu'est l'épistémologie ?*

E. B. – Bien sûr, si vous considérez la linguistique comme une mode ! Pour moi, elle n'en est pas une.

G. D. – *Naturellement. Mais quand vous dites qu'il faut que les connaissances de l'homme se rejoignent, la science des sciences devrait être l'épistémologie.*

E. B. – L'épistémologie, c'est la théorie de la connaissance. Comment est acquise cette connaissance, cela n'est pas dit d'avance. Il y a bien des possibilités d'épistémologie. La linguistique est une épistémologie, on peut la considérer comme telle.

G. D. – *Oui, mais vous disiez que toutes les sciences vous avaient rejoint.*

¹⁴ Il s'agit de la question qui ouvre l'entretien : « Vous avez vécu, au cours de ces trente dernières et même quarante années, la transformation de la linguistique, mais aussi son accession à une sorte de position centrale dans les sciences humaines, de “science pilote” comme on dit. Je voudrais vous demander ce qui vous paraît caractériser cette évolution, cette transformation, du point de vue de la linguistique. » (B.SL : p. 11).

E. B. – J’ai la conscience, de plus en plus vive, que le niveau signifiant unit l’ensemble des sciences de l’homme, et que, par conséquent, il vient un moment où l’on peut se poser cette question : “Peut-on lire une signification dans des notions qui, jusqu’à présent, semblaient appartenir à la nature pure et simple ?” On trouve maintenant des analogies entre la langue et l’économie.

Quand je vous disais que nous voyons aujourd’hui cette espèce de convergence entre plusieurs sciences, c’est pour souligner qu’on retrouve les mêmes articulations dans les notions telles que les ont configurées certains esprits qui n’avaient certainement pas en vue les catégories linguistiques. C’est cette convergence qui est intéressante et qui devient un nouveau problème pour nous. L’épistémologie, vous le voyez, cela se construit et cela se reconstruit continuellement à partir de la science telle qu’elle se fait. » (B.His. : p. 38-39).

Benveniste parle en effet tout à la fois d’une « science générale de l’homme » et d’un « niveau signifiant » qui « unit l’ensemble des sciences de l’homme », et de la linguistique comme une épistémologie. On lisait également dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) :

« Je crois nécessaire, quant à moi (j’ai l’impression de ne pas être le seul dans ce cas parmi les linguistes), de partir de la langue et d’essayer d’aller jusqu’aux fondements qu’elle permet d’entrevoir. La contribution des linguistes à la théorie générale de la connaissance est précisément dans l’indépendance de leur démarche, et dans la façon dont, pour leur propre compte, ils tentent d’élaborer cet ensemble que représente la langue avec sa complication toujours croissante, la variété de ses niveaux, etc... » (B.FSL : p. 233).

Benveniste affirme cependant à juste titre que cette convergence, dès lors double, des sciences de l’homme, fait « problème », et ce postulat d’un objet commun aux sciences de la culture apparaît ainsi à nouveau comme un point d’achoppement de l’élaboration benvenistienne¹⁵, dans la mesure où, comme la circularité des rapports entre fonction et structure, il est symptomatique d’une détermination de la méthode par l’objet, c’est-à-dire d’une acceptation d’un objet donné, dont la méthode ne saurait donc être que le déploiement, en même temps qu’elle doit en permettre la construction scientifique.

Comme nous l’avons déjà souligné dans la dernière partie du chapitre 2, on est ici relativement proche de la dualité caractéristique de la sémiotique jakobsonienne, qui oscille également, dans le cadre d’un double mouvement de spécification et de fondation, entre le postulat d’un objet commun aux sciences de l’homme et la définition par la linguistique d’un modèle méthodologique. On lit ainsi encore dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) :

« Le problème des corrélations entre les sciences de l’homme, soulignons-le, s’ordonne autour de la linguistique. Les causes principales en sont la structure exceptionnellement régulière et autonome du langage et le rôle fondamental qu’il joue dans la culture ;

¹⁵ Et ce d’autant que, comme il apparaît à la confrontation des deux développements de « Structuralisme et linguistique » et de « Ce langage qui fait l’histoire », cet objet commun paraît être à la fois une organisation déterminante (« l’organisation mentale » de « Structuralisme et linguistique ») et un type d’objet (le « niveau signifiant » de « Ce langage qui fait l’histoire », qui unit toutes les sciences de l’homme). Voir *infra*, la troisième partie de ce travail.

d'autre part, les anthropologues et les psychologues s'accordent à considérer la linguistique comme la plus avancée et la plus précise des sciences de l'homme et par conséquent comme un modèle méthodologique pour les autres disciplines (160, pp. 37, 66 ; 120, p. 9). Comme le dit Piaget, "la linguistique est sans doute la plus avancée des sciences sociales, par sa structuration théorique aussi bien que par la précision de son devoir, et elle entretient avec d'autres disciplines des relations d'un grand intérêt" (215, p. 25). Au début du siècle, Peirce assignait déjà à "la linguistique, science étendue et d'une admirable maturité", une position privilégiée parmi les "études de l'activité et des produits de l'esprit" (212, I, § 271)¹⁶. » (J.Rel. : p. 26)

mais par ailleurs dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978) :

« De façon assez curieuse, certains linguistes américains insistèrent pour remplacer le terme, étranger prétendaient-ils, d'"opposition" par celui, moins efficace et plus ambigu, de "contraste", et cela malgré les travaux remarquables de ce grand penseur qu'était Peirce, dont nous venons de parler. L'opposition n'en est pas moins devenue un concept opératoire fondamental, non seulement pour le langage (voir Ivanov, 1974), mais pour la structure sociale en général (voir Lorrain, 1975 ; Lévi-Strauss, 1958 : 37 et suiv., 93 et suiv., 257 et suiv., 1963, 1971 : 240 et suiv., 498 et suiv., 539 et suiv. ; Parsons & Bales, 1955, Blanché, 1966 ; Fox, 1974, 1975, 1977). Ainsi, François Lorrain ouvre son étude des systèmes sociaux d'oppositions binaires en affirmant que "la place privilégiée des oppositions binaires [est] dans l'esprit humain" (p. 17). Et Blanché, dans son essai sur les structures intellectuelles, œuvre d'une grande densité, insiste sur l'importance des structures oppositives (p. 15) : non seulement convient-il de ne pas les sous-estimer, mais, en particulier, l'organisation des concepts en couples adversatifs paraît constituer une forme de pensée originelle et permanente. Pour le dire comme Wallon, "le couple, en même temps qu'il oppose, unit" (I : 117 ; cf. 75)¹⁷. » (J.SS : p. 30).

La contradiction est en revanche peu apparente chez Hjelmslev, dont la sémiotique se spécifie par son caractère de pendant linguistique des sémiotiques jakobsonienne et benvenistienne, et qui, par ailleurs, comme nous le verrons dans le premier chapitre de la

¹⁶ « It is symptomatic that the problem of interrelations between the sciences of man appears to be centered upon linguistics. That fact is due primarily to the unusually regular and self-contained patterning of language and to the basic role which it plays in the framework of culture ; and, on the other hand, linguistics is recognized both by anthropologists and psychologists as the most progressive and precise among the sciences of man and, hence, as a methodological model for the remainder of those disciplines (cf. 101, pp. 37, 66 ; 73, p. 9). As Piaget states, "La linguistique est sans doute la plus avancée des sciences sociales, par sa structuration théorique aussi bien que par la précision de son devoir, et elle entretient avec d'autres disciplines des relations d'un grand intérêt" (137, p. 25). Already at the threshold of our century Pierce assigned to "the vast and splendidly developed science of linguistics" a privileged position among the "studies of mental performances and products" (136, I, § 271). » (J.Ret.2 : p. 656).

¹⁷ « Curiously enough, some American linguists insisted on the replacement of the allegedly un-American term "opposition" by the less telling and more ambiguous label "contrast", despite the remarkable commentary on opposition given by this most prominent American thinker. It becomes a fundamental, operational concept not only for language (cf. Ivanov 1974), but also for social structure in general (cf. Lorrain 1975 ; Lévi-Strauss 1958 : 37 ff., 93 ff., 257 ff., 1963, and 1971 : 240 ff., 498 ff., 539 f. ; Parsons & Bales 1955 ; Blanché 1966 ; Fox 1974, 1975, 1977). François Lorrain opens his research on social systems by arguing for "the privileged place of binary oppositions in the human mind" (p. 17). In his dense essay on intellectual structures, R. Blanché (p. 15) insists on the importance of such oppositional structures : they should not be underestimated, and in particular the organization of concepts by adversative couples appears to be an original, permanent form of thought (cf. Ungeheuer). In Wallon's formulation, "le couple, en même temps qu'il oppose, unit" (I : 117 ; cf. 75). » (J.SS : p. 24-25). Voir également J.SS : p. 114-115 [p. 93-94], cité dans le chapitre 2.

troisième partie, aborde le langage et la notion de science humaine d'une manière singulière. La structure hjelmslevienne n'en apparaît pas moins comme une notion d'épistémologie générale et ce caractère de la structure est à lui seul une caractéristique fondamentale du structuralisme, conséquence logique, comme nous venons de le voir, de sa problématique, et symptôme de la fausse scientificité qui le caractérise : la notion de structure n'a aucune spécificité linguistique, et ne saurait dès lors être définitoire de la langue en quelque manière que ce soit. Cette fausse scientificité nous semble être le malentendu cardinal du structuralisme, du structuralisme linguistique en premier lieu, mais également du structuralisme élargi dans la mesure où il se fonde, comme celui de Lévi-Strauss¹⁸, sur le

¹⁸ Voir la section IV-, A- du deuxième chapitre. On pourrait en dire autant de Lacan, qui se réfère d'ailleurs à Lévi-Strauss dans « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse » (1953) : « La psychanalyse a joué un rôle dans la direction de la subjectivité moderne et elle ne saurait le soutenir sans l'ordonner au mouvement qui dans la science l'élucide.

C'est là le problème des fondements qui doivent assurer à notre discipline sa place dans les sciences : problème de formalisation, à la vérité fort mal engagé.

Car il semble que, ressaisis par un travers même de l'esprit médical à l'encontre duquel la psychanalyse a dû se constituer, ce soit à son exemple, avec un retard d'un demi-siècle sur le mouvement des sciences que nous cherchions à nous y rattacher.

Objectivation abstraite de notre expérience sur des principes fictifs, voire simulés de la méthode expérimentale : nous trouvons là l'effet de préjugés dont il faudrait nettoyer d'abord notre champ si nous voulons le cultiver selon son authentique structure.

Praticiens de la fonction symbolique, il est étonnant que nous nous détournions de l'approfondir, au point de méconnaître que c'est elle qui nous situe au cœur du mouvement qui instaure un nouvel ordre des sciences, avec une remise en question de l'anthropologie.

Ce nouvel ordre ne signifie rien d'autre qu'un retour à une notion de la science véritable qui a déjà ses titres inscrits dans une tradition qui part du *Théétète*. Cette notion s'est dégradée, on le sait, dans le renversement positiviste qui, en plaçant les sciences de l'homme au couronnement de l'édifice des sciences expérimentales, les y subordonne en réalité. Cette notion provient d'une vue erronée de l'histoire de la science, fondée sur le prestige d'un développement spécialisé de l'expérience.

Mais aujourd'hui les sciences conjecturales retrouvant la notion de la science de toujours, nous obligent à réviser la classification des sciences que nous tenons du XIX^e siècle, dans un sens que les esprits les plus lucides dénotent clairement.

Il n'est que de suivre l'évolution concrète des disciplines pour s'en apercevoir.

La linguistique peut ici nous servir de guide, puisque c'est là le rôle qu'elle tient en flèche de l'anthropologie contemporaine, et nous ne saurions y rester indifférent.

La forme de mathématisation où s'inscrit la découverte du *phonème* comme fonction des couples d'opposition formés par les plus petits éléments discriminatifs saisissables de la sémantique, nous mène aux fondements mêmes où la dernière doctrine de Freud désigne, dans une connotation vocalique de la présence et de l'absence, les sources subjectives de la fonction symbolique.

Et la réduction de toute langue au groupe d'un tout petit nombre de ces oppositions phonémiques amorçant une aussi rigoureuse formalisation de ses morphèmes les plus élevés, met à notre portée un abord strict de notre champ.

A nous de nous en appareiller pour y trouver nos incidences, comme fait déjà, d'être en une ligne parallèle, l'ethnographie en déchiffrant les mythes selon la synchronie des mythèmes.

N'est-il pas sensible qu'un Lévi-Strauss en suggérant l'implication des structures du langage et de cette part des lois sociales qui règle l'alliance et la parenté conquiert déjà le terrain même où Freud assoit l'inconscient ?

Dès lors, il est impossible de ne pas axer sur une théorie générale du symbole une nouvelle classification de sciences où les sciences de l'homme reprennent leur place centrale en tant que sciences de la subjectivité. » (Lacan, 1999a : p. 282-283), passage d'autant plus notable que Lacan s'y inscrit en faux contre un simulacre de science. Voir également, notamment, Lacan (1999a) : p. 493 *sqq.* et *infra*, le dernier chapitre de la troisième partie. Ce caractère idéologique (d'idéologie scientifique) apparaît également de manière très nette par exemple dans ce passage de *Le Langage, cet inconnu*, à propos duquel Nattiez parle à juste titre de « façon brutale » (Nattiez, 1973 : p. 160) : « Si la réflexion dans les divers domaines de l'activité humaine tend vers une

exactitude et une rigueur sans précédent, elle cherche à s'appuyer sur le plus rationalisé de ces domaines. Il se trouve que c'est la linguistique qui, parmi les sciences traitant de la pratique humaine, s'est construite la première comme une science exacte, en limitant au maximum, comme nous l'avons vu, l'objet qu'elle s'est donné pour étude. Les sciences humaines n'ont donc qu'à transposer cette méthode dans les autres domaines de l'activité humaine, en commençant par les considérer comme des langages. On voit que toute science humaine est ainsi, implicitement au moins, rattachée à la sémiotique ; ou, autrement dit, que la sémiotique comme science générale des signes et des systèmes signifiants, imprègne toutes les sciences humaines : la sociologie, l'anthropologie, la psychanalyse, la théorie de l'art, etc. (Cf. Roland Barthes, *Éléments de sémiologie*, 1966). » (Kristeva, 1981 : p. 295). Signalons que Kristeva ajoute : « Mais d'autre part, si, dans un premier moment, on a cru pouvoir se passer d'une théorie, en proposant uniquement un schéma formel des unités, des niveaux et des relations à l'intérieur du système étudié – et cela en se tenant au plus près de tel ou tel schéma emprunté à la linguistique – il devient de plus en plus évident que la sémiotique non accompagnée d'une théorie socio-logique, anthropologique, psychanalytique, reste une naïve description sans grande force explicative. Les sciences humaines ne sont pas des sciences au sens où la physique ou la chimie le sont. Dans leur cas, on ferait mieux de mettre le mot *science* entre guillemets (en se référant ici à l'opération théorique qui *fonde* les formalisations et met les guillemets). En effet, une réflexion critique sur les méthodes de formalisation empruntées à la linguistique et sur leurs principes de base (signe, système, etc.) peut amener à une révision de ces catégories mêmes et à une reformulation de la théorie des systèmes signifiants, susceptibles de changer l'orientation de la science du langage en général. Car une chose est au moins acquise grâce à l'avènement de la sémiotique : l'aminçissement de l'objet langage que s'est confectionné la linguistique moderne, apparaît dans toute son étroitesse et avec toutes ses insuffisances. Et à nouveau – comme si l'on revenait à l'époque où le langage signifiait une cosmogonie ordonnée – la pensée saisit à travers un langage plein une réalité complexe. Mais cette fois la science est présente à l'exploration... » (Kristeva, 1981 : p. 295-296). On lisait en effet en introduction du passage précédemment cité : « Pourtant, Saussure signale que la sémiologie ne saurait être cette science neutre, purement formelle et même abstraitement mathématisée qu'est la logique et même la linguistique, car l'univers sémiotique est le vaste domaine du social, et l'explorer c'est se joindre à la recherche sociologique, anthropologique, psychologique, etc. La sémiotique aura donc à puiser dans toutes ces sciences, et à se faire d'abord une *théorie* de la signification, avant de formaliser ses systèmes abordés. La science du signe devient donc inséparable d'une théorie de la signification et de la connaissance, d'une *gnoséologie*.

Vers les années 1920, le développement de la logique a suscité un courant sémiotique nettement formalisateur [...]

La sémiotique, attentive à l'enseignement de Saussure, prend une orientation sensiblement différente.

D'abord, pour construire les systèmes des langages qu'elle aborde, elle prend comme modèle la linguistique et les différentes façons dont celle-ci ordonne, structure ou explique le système du langage. On s'aperçoit maintenant que, comme d'ailleurs Saussure l'avait indiqué, la langue n'est qu'un système particulier de l'univers complexe de la sémiotique, et les recherches se poursuivent en vue de systématiser les langages autres que la langue de la communication directe (le geste, le langage poétique, la peinture, etc.), sans mimer forcément les catégories valables pour les langues de la communication ordinaire. D'autre part, comme l'a déjà exprimé Saussure, il est clair que cette formalisation des systèmes signifiants ne peut pas être une pure mathématisation, car le formalisme a besoin d'une théorie pour assurer la valeur sémantique de ses marques et de leur combinaison.

On touche ici au problème fondamental des sciences humaines telles qu'elles s'élaborent aujourd'hui. » (Kristeva, 1981 : p. 294-295). Mais il s'agit alors de dépassement, sans remise en question de la notion de structure, et sur fond d'un objet donné, jamais défini – « toujours inconnu » – (et dès lors hétérogène, lié à une démarche tout aussi totalisante que celle à laquelle elle se substitue) : « Le structuralisme du *XX^e* siècle abandonnera cet axe vertical qui orientait la linguistique précédente soit vers le réel extra-linguistique, soit vers l'histoire, et appliquera la méthode de composition relationnelle à l'intérieur d'une même langue. Ainsi, coupée et cernée en elle-même, la langue deviendra système chez Saussure, structure dans le Cercle de Prague et chez Hjelmslev. Stratifiée en couches de plus en plus formelles et autonomes, elle se présentera dans les recherches les plus récentes comme un système de relations mathématiques entre des termes sans noms (sans sens). Arrivée à cette extrême formalisation, où la notion même du *signe* s'évanouit après celles du *réel* et de l'*histoire*, et où la langue n'est plus ni système de communication ni production-expression d'un sens, la linguistique semble avoir atteint le sommet de ce chemin qu'elle s'est frayé lorsqu'elle s'est constituée comme science d'un objet, d'un système en soi. Désormais, dans cette voie, elle ne pourra que multiplier l'application des formalismes logico-mathématiques sur le système de la langue, pour ne démontrer par cette opération que sa propre habileté à joindre un système rigoureusement formel (les mathématiques) à un autre système (la langue) qui a besoin d'être

structuralisme linguistique, apparaissant à cet égard comme une idéologie scientifique. Mais, comme il est logique, et comme nous allons tenter de le montrer dans ce qui suit, le structuralisme linguistique a lui-même tous les caractères d'une idéologie scientifique.

dépouillée pour s'y accorder. On peut dire que cette formalisation, cette mise en ordre du signifiant exempt de signifié, refoule les bases métaphysiques sur lesquelles l'étude de la langue s'est appuyée pour commencer : le détachement et le lien au réel, le signe, le sens, la communication. On peut se demander si ce refoulement, tout en consolidant ces bases, ne facilite pas – par un jeu dialectique – la démarche qui s'amorce déjà et qui consiste à *critiquer* les fondements métaphysiques d'une phénoménologie que la linguistique subit et veut ignorer.

Car, en dehors de la linguistique, l'étude psychanalytique du rapport du sujet à son discours a indiqué qu'on ne saurait traiter du langage – quelque systématique que puisse paraître la langue – sans tenir compte de son sujet. La langue-système formelle n'existe pas en dehors de la parole, la langue est avant tout *discours*.

D'autre part, l'expansion de la méthode linguistique sur d'autres champs de pratiques signifiantes, c'est-à-dire la sémiotique, a l'avantage de confronter cette méthode à des objets résistants, pour montrer de plus en plus que les modèles retrouvés par la linguistique formelle ne sont pas omnivalents, et que les divers modes de signification sont à étudier indépendamment de ce sommet-limite qu'a atteint la linguistique.

Ces deux domaines, psychanalyse et sémiotique, qui se fondaient au départ sur la linguistique, démontrent que l'expansion de celle-ci – résultat d'un geste totalisant qui a voulu architecturer l'univers en un système idéal – l'a confrontée à ses limites, et l'obligent à se transformer pour donner une vision plus complète du fonctionnement linguistique et, en général, du fonctionnement signifiant. Elle gardera sans doute le souvenir d'une systématisation et d'une structuration que notre siècle lui a imposées. Mais elle tiendra compte du sujet, de la diversité des modes de signification, des transformations historiques de ces modes, pour se refondre dans une *théorie générale de la signification*.

Car on ne saura assigner sa place à la linguistique, et encore moins faire une science de la signification, sans une théorie de l'histoire sociale en tant qu'interaction de plusieurs pratiques signifiantes. C'est alors que sera appréciée la juste valeur de cette pensée qui voit tout domaine s'organiser comme un langage ; c'est alors seulement que le lieu du langage, de même que celui du sens et du signe, pourra trouver des coordonnées exactes. Et c'est vers ce but précisément que peut tendre une sémiotique comprise non pas comme une simple extension du modèle linguistique à tout objet pouvant être considéré comme ayant un sens, mais comme une critique du concept même de la *semiosis*, sur la base d'une étude approfondie des pratiques historiques concrètes.

Le règne du langage dans les sciences et l'idéologie moderne a comme effet une systématisation générale du domaine social. Mais, sous cette apparence, on peut discerner un symptôme plus profond, celui d'une complète mutation des sciences et de l'idéologie de la société technocratique. L'Occident, rassuré par la maîtrise qu'il a acquise sur les structures du langage, peut confronter maintenant ces structures à une réalité complexe et en constante transformation, pour se trouver en face de tous les oublis et de toutes les censures qui lui avaient permis d'édifier ce système : système qui n'était qu'un refuge, langue sans réel, signe, voire simplement signifiant. Renvoyée à ces concepts eux-mêmes, notre culture est contrainte de remettre en question sa propre matrice philosophique.

Ainsi, la prédominance des études linguistique et, plus encore, la diversité babylonienne des doctrines linguistiques – cette diversité qu'on a baptisée du nom de "crise" – indiquent que la société et l'idéologie modernes traversent une phase d'auto-critique. Le ferment en aura été cet objet toujours inconnu – le langage. » (Kristeva, 1981 : p. 325-327).

II. L'idéologie scientifique du structuralisme

Un aspect central du concept canguilhemien d'idéologie scientifique est la référence à une science constituée, impliquant une scientificité importée :

« Une idéologie scientifique n'est pas une fausse conscience comme l'est une idéologie politique de classe. Ce n'est pas non plus une fausse science. Le propre d'une fausse science c'est de ne rencontrer jamais le faux, de n'avoir à renoncer à rien, de n'avoir jamais à changer de langage. Pour une fausse science, il n'y a pas d'état pré-scientifique. Le discours de la fausse science ne peut pas recevoir de démenti. Bref la fausse science n'a pas d'histoire. Une idéologie scientifique a une histoire, par exemple l'atomisme sur le cas duquel nous reviendrons. Une idéologie scientifique trouve une fin, quand le lieu qu'elle occupait dans l'encyclopédie du savoir se trouve investi par une discipline qui fait la preuve, opérativement, de la validité de ses normes de scientificité. A ce moment un certain domaine de non-science se trouve déterminé par exclusion. Nous disons non-science plutôt qu'anti-science – comme le fait M. Suchodolski – uniquement pour prendre en considération ce fait que dans une idéologie scientifique il y a une ambition explicite d'être science, à l'imitation de quelque modèle de science déjà constituée. Cela nous paraît essentiel. L'existence d'idéologies scientifiques implique l'existence parallèle et préalable de discours scientifiques et par suite le partage déjà opéré de la science et de la religion. Considérons le cas de l'atomisme. Démocrite, Epicure et Lucrèce revendiquent pour leur physique et leur psychologie le statut de science. A l'anti-science qu'est la religion, ils opposent l'anti-religion qu'est leur science. L'idéologie scientifique est évidemment la méconnaissance des exigences méthodologiques et des possibilités opératoires de la science dans le secteur de l'expérience qu'elle cherche à investir, mais elle n'est pas l'ignorance, ou le mépris ou le refus de la fonction de la science. C'est dire par conséquent qu'on ne doit pas confondre absolument idéologie scientifique et superstition, puisque l'idéologie occupe une place, même si c'est par usurpation, dans l'espace de la connaissance et non dans l'espace de la croyance religieuse. Et en outre elle ne peut être traitée de superstition si l'on s'en tient strictement au sens étymologique. La superstition c'est le maintien d'une représentation d'ancienne religion que son interdiction par la nouvelle religion n'a pas éliminée. L'idéologie est bien sur-située par rapport au site que viendra tenir la science. Mais elle n'est pas seulement sur-située, elle est dé-portée. Quand une science vient occuper une place que l'idéologie semblait indiquer, ce n'est pas à l'endroit que l'on attendait. Quand la chimie et la physique, au XIX^e siècle, ont constitué la connaissance scientifique de l'atome, l'atome n'est pas apparu à l'endroit que l'idéologie atomistique lui assignait, à la place de l'indivisible. Ce que la science trouve n'est pas ce que l'idéologie donnait à chercher. La persistance des mots ne fait rien à l'affaire, quand le contexte des orientations et des méthodes est aussi différent que peuvent différer une technique de la pulvérisation des solides et une théorie de la convergence de mesures, au point que ce que l'idéologie annonçait comme le simple trouve sa réalité scientifique dans une cohérence de complications¹⁹. » (Canguilhem, 1977 : p. 39-40).

¹⁹ Voir également à la fin du texte : « Nous proposerions donc les conclusions suivantes :

a) Les idéologies scientifiques sont des systèmes explicatifs dont l'objet est hyperbolique, relativement à la norme de scientificité qui lui est appliquée par emprunt.

b) Il y a toujours une idéologie scientifique avant une science dans le champ où la science viendra s'instituer ; il y a toujours une science avant une idéologie, dans un champ latéral que cette idéologie vise obliquement.

c) L'idéologie scientifique ne doit pas être confondue avec les fausses sciences, ni avec la magie, ni avec la religion. Elle est bien, comme elles, mue par un besoin inconscient d'accès direct à la totalité, mais elle est une

Or, c'est là une caractéristique majeure du structuralisme linguistique, tel qu'on peut l'appréhender à la lecture des œuvres de notre corpus. L'analyse de « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » a pu faire apparaître que la conception martinettienne de la science était normative. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, on lit en outre dans le même texte²⁰ :

croissance qui *louche* du côté d'une science déjà instituée, dont elle reconnaît le prestige et dont elle cherche à imiter le style. » (Canguilhem, 1977 : p. 44). Cet aspect apparaît très nettement dans l'exemple de l'évolutionnisme (voir Canguilhem, 1977 : p. 42-43).

²⁰ Voir également les deux premiers paragraphes de l'introduction de *Syntaxe générale*, également cités dans le premier chapitre : « 1. 1. **Les unités discrètes**

L'évolution du monde contemporain paraît, de façon décisive, conditionnée, pour le meilleur et pour le pire, par les progrès de la recherche scientifique. Cela n'a pu que confirmer le sentiment que ceux qui cherchaient à élargir et à approfondir la connaissance du monde, humanité comprise, devaient se soumettre aux contraintes qui avaient permis de réaliser ces progrès. En d'autres termes, il convenait, dans tous les domaines du savoir, d'échapper au subjectivisme, d'opérer sur des données vérifiables, de restreindre, provisoirement, ses ambitions à un champ limité et, pour l'étude de ce champ, de choisir un point de vue bien défini. Cette façon d'opérer permet souvent d'aboutir à ce qu'on désigne comme des unités discrètes, c'est-à-dire des unités qui s'opposent absolument sans qu'il soit possible de passer graduellement de l'une à l'autre. Comme exemple d'unité discrète, nous prendrons une lettre de l'alphabet. Soit un *d*. Sa forme perceptible peut varier considérablement, selon qu'il est majuscule : *D*, ou minuscule : *d*, romain : *d*, ou italique : *d*, imprimé ou manuscrit, calligraphié ou griffonné, initial, médial ou final, mais rien de tout cela n'affecte sa qualité de *d*. Il en résulte qu'on peut déterminer exactement le nombre de *d* qui apparaissent dans un texte donné. Ceci ouvre la voie à des traitements statistiques, voire généralement mathématiques.

1. 2. **La pertinence**

Pour un large public, ce sont ces traitements mathématiques qui font la preuve du caractère scientifique d'une entreprise. Ceci, sans être parfaitement erroné, est un peu naïf : il n'est pas nécessaire d'arriver jusqu'à des formules mathématiques et des traitements numériques pour faire de la science. Celle-ci commence au moment où l'on a choisi délibérément un objet d'étude et un angle particulier de vision qui permettra, dans le cadre choisi, de se prononcer sur **la pertinence** ou la non-pertinence de telle ou telle donnée. Prendre conscience de l'identité de *d* au-delà de ses variantes minuscules, majuscules, italiques, romaines, manuscrites ou imprimées, c'est déjà opérer scientifiquement. C'est faire abstraction d'une foule de traits qu'il faudra volontairement écarter à un certain stade de l'examen, celui qui doit livrer les unités de l'alphabet. A un stade ultérieur, certains d'entre eux révéleront leur propre pertinence, ceux, par exemple, qui permettent d'identifier les majuscules, marques d'une certaine mise en valeur. » (M.SG : p. 7-9). La critique de la « mathématisation » de la linguistique était déjà présente dans « The Unity of Linguistics » (1954) : « The danger [de jargonner] is serious enough when linguists are left to themselves. It is multiplied when they decide to cooperate with specialists from other fields. Cooperation between the various orders of research can be extremely fruitful for them all, but it can only be so when a body of interpreters is at hand who can present the discoveries made in one science in the language of another. It is foolish to expect that linguists as a group will find time, energy, and inclination to acquaint themselves with the wide variety of extraneous disciplines from which some light could reach them. Flaunting mathematical formulae before a linguistic audience or in a linguistic publication is either grossly misinterpreting the needs and capacities of one's audience or readers, or else trying to bully them into accepting one's views by claiming for these the support of a science they tend to respect as the most exact of all sciences, but whose data they are not in a position to verify. We need more and more rigor in linguistics, but our own brand. » [« Le danger est déjà sérieux quand les linguistes sont livrés à eux-mêmes. Il est multiplié quand ils décident de coopérer avec des spécialistes d'autres champs. La coopération entre les divers ordres de recherche peut être extrêmement fructueuse pour eux tous, mais elle ne peut l'être que si un corps d'interprètes est à portée de la main pour présenter les découvertes faites dans une science dans le langage d'une autre. Il est stupide d'imaginer que les linguistes dans leur ensemble trouveront le temps, l'énergie et l'envie de se renseigner sur la vaste diversité de disciplines étrangères dont ils peuvent attendre quelques lumières. Faire parade de formules mathématiques devant un public linguistique ou dans une publication linguistique est soit une interprétation grossièrement erronée des besoins et des capacités de son public ou de ses lecteurs, soit une tentative de les contraindre à accepter ses vues en invoquant pour celles-ci le soutien d'une science qu'ils ont tendance à respecter comme la plus exacte de toutes les sciences, mais dont ils ne sont pas en position de vérifier les

« Il y a eu une époque, assez récente, où l'on ne manquait pas, pour appuyer la thèse du caractère scientifique de la recherche linguistique, de faire observer qu'avec la réductibilité de toutes les formes linguistiques à des unités distinctives discrètes, mutuellement exclusives et en nombre déterminé dans chaque langue – essentiellement des phonèmes – les faits langagiers pouvaient faire l'objet de traitements numériques, ce qui semblait justifier l'admission de cette science d'un comportement dans le club fermé des sciences exactes. En réalité, le traitement statistique des données est largement pratiqué dans toutes les sciences humaines. La différence entre la linguistique et les autres tiendrait à ce que, dans ces dernières, il y a, chaque fois, définition *ad hoc* des unités qu'on va compter, tandis qu'en linguistique, le caractère discret des unités est donné dans l'objet lui-même. » (M.Sci. : p. 52-53)

puis :

« L'analyse des phonèmes en traits pertinents qui révèle la structure du système n'est pas sans rappeler l'analyse chimique en corps simples. La vraie différence entre la chimie, science de la nature, et la linguistique, science de l'homme, réside dans le fait que l'analyse du chimiste vaut pour l'ensemble de l'univers connu, tandis que celle du linguiste s'applique uniquement à l'instrument d'une communauté déterminée. L'homme, animal sociable, a créé des univers sociaux particuliers, de comportements parallèles peut-être, mais distincts. » (M.Sci. : p. 53-54)

argumentation dont l'idée est reprise dans « Se soumettre à l'épreuve des faits » (1983), où elle est d'autant plus remarquable que Martinet s'y inscrit par ailleurs en faux contre toute prétention scientiste :

« La véritable question qui se pose au sujet de ces sciences n'est pas de savoir si elles en sont, si elles ont, ou non, droit au titre de "sciences". Il s'agit là d'une pure question de terminologie. Sans doute, la réponse à cette question peut-elle avoir, dans la pratique, de sérieuses répercussions en ce que le prestige qui s'attache au mot "science" va entraîner d'importants avantages matériels pour les chercheurs qui s'en réclament. Ce qu'il convient, en fait, de mettre au clair, est en quoi l'intervention, dans les chaînons de causalité, de l'homme agissant, modifie les conditions de l'observation.

Arguer ici de l'existence, chez l'homme, de quelque libre arbitre susceptible de se présenter sous la forme d'effets sans causes ou partiellement indépendants de la causalité, c'est résolument se placer sur le plan de la métaphysique, c'est-à-dire se soustraire à ce que nous avons appelé l'épreuve des faits. Notons que la pensée non scientifique ne limite pas les effets sans cause au domaine de l'humain, puisqu'elle peut accepter le miracle où l'homme, en tant que tel, n'intervient pas, sinon, éventuellement, comme objet matériel soumis au miracle. De même que s'excluent physique scientifique et miracle, de même une étude sérieuse du comportement humain exclut tout libre arbitre.

Lorsqu'on cherche à voir en quoi l'intervention de l'homme peut modifier les conditions de l'observation, on est tenté de faire valoir une plus grande complexité des conditionnements : si un moteur tombe en panne, tout mécanicien compétent pourra

données. Nous avons besoin de plus en plus de rigueur en linguistique, mais de notre propre marque. »] (M.Un. : p. 4-5), ainsi que dans *Économie des changements phonétiques* (1955) : « Sans doute est-il tentant de se raccrocher, par l'emploi de quelques termes bien choisis, à quelque grand mouvement de pensée, ou encore d'accuser par quelque formule mathématique la rigueur de son raisonnement. Mais il est temps que les linguistes prennent conscience de l'autonomie de leur discipline et se débarrassent du complexe d'infériorité qui les incite à rattacher chacune de leurs démarches à quelque grand principe philosophique, ce qui n'aboutit jamais qu'à estomper les contours de la réalité au lieu de les durcir. » (M.ECP : p. 18).

remonter à la cause ; si un homme est atteint d'une dépression nerveuse, un bon analyste pourra sans doute remonter jusqu'à l'événement qui a déclenché la crise ; mais au-delà de cet événement isolé, il y a toute la vie passée de l'individu qui a abouti à affaiblir sa résistance. Toutefois, opposer en ces termes le cas du moteur et de l'être humain, c'est manifester inconsciemment son anthropocentrisme : le mécanicien qui diagnostique la rupture d'une pièce va simplement chercher, dans ses réserves, une pièce analogue, sans supposer autre chose que quelque faille dans le métal. Mais, même si elle nous touche moins que les antécédents de notre déprimé, la préhistoire de la pièce de métal n'en représente pas moins un complexe infini de causes et d'effets, y compris d'ailleurs des chaînons humains, comme la personnalité globale de l'homme qui a forgé la pièce.

A l'appui de l'opinion que les conditionnements humains sont plus complexes, on fait valoir souvent la faible prévisibilité des comportements des hommes en comparaison avec ce qui se passe lorsque seuls des objets sont en cause. Il y a, là aussi, une part d'illusion : en principe tel corps mis en contact avec tel autre produit tel effet bien déterminé ; mais on sait combien d'expériences de laboratoire sont susceptibles d'échouer pour des raisons diverses tenant notamment aux conditions matérielles de l'opération. Dans la vie quotidienne, on n'a guère plus de chances de se tromper dans ses prédictions sur le comportement de son voisin que dans celles relatives au temps qu'il fera demain, même avec le secours de la science météorologique et de ses satellites. Il n'est sans doute pas question de nier que la présence de l'être humain dans les chaînes causales complique singulièrement les données du problème, ne serait-ce que parce que la sensibilité contemporaine limite sérieusement, dans ce cas, les possibilités d'expérimentation. Mais, au-delà même de cette sensibilité, même si l'on pouvait faire totalement abstraction des préjugés métaphysiques, il semble qu'on ne saurait espérer, dans le domaine des sciences dites de l'homme, des progrès aussi rapides et décisifs que dans celui des sciences traditionnellement dites exactes.

Ce terme de "sciences exactes" suggère qu'on y opère avec des grandeurs bien définies, dites "discrètes". Une des raisons qui ont longtemps fait dire que la linguistique contemporaine se plaçait à la tête des sciences humaines est la découverte, à porter au crédit de la phonologie, que le langage humain comportait des unités discrètes, dites "phonèmes", en nombre déterminé dans chaque usage, et qui valaient, strictement, par leur présence et leur absence. Il est de mode, aujourd'hui, de présenter quelques réserves quant à ce caractère discret des phonèmes en arguant d'incertitudes et de cas limites. Mais le fait même qu'on puisse parler de "cas limites" confirme l'existence des phonèmes comme unités discrètes. Les "bavures" qu'on peut relever dans un système phonologique ne sont pas sans rappeler celles qu'on constate dans celui des corps simples qui constituent la matière. Elles sont également à rapprocher des possibilités d'hybridation qui sont autant d'entorses à la fixité des espèces animales ou végétales.

La véritable différence entre les phonèmes, d'une part, les corps simples et les espèces vivantes, d'autre part, n'est pas que les distinctions sont plus ou moins tranchées ici et là, mais bien que le système qui, dans tous les cas, résulte de l'opposition d'un nombre d'unités discrètes vaut, dans celui des corps et des espèces, pour l'ensemble de l'univers accessible, alors que, pour les phonèmes, il se limite à une communauté particulière.

Cette limitation, dans le temps et dans l'espace – géographique et social – de la validité des systèmes phonologiques, et par extension, linguistiques, vaut pour l'ensemble des institutions humaines. C'est elle qui maintiendra toujours une frontière entre les deux types de science, quel que soit le degré de précision et de prédictibilité qu'on atteigne jamais dans les sciences du comportement. » (M.Ép. : p. 7-10).

Le modèle des sciences dites « dures » ou « exactes » est également revendiqué par Hjelmslev et par Benveniste. On lit ainsi dans « Et sprogvídenskabeligt causeri » (1941) :

« Une fois encore, je présente une doctrine dont l'importance n'a pas toujours été reconnue par la linguistique, mais qui est bien connue dans d'autres sciences telles que la physique et la logique, par exemple. Dans les sciences humaines, cette doctrine s'oppose à ce qu'on appelle le dogme de la substance, dont on peut faire remonter les origines jusqu'au platonisme. Le dogme de la substance doit être rejeté en vertu du principe de simplicité. » (H.Cau. : p. 76)

puis en conclusion du texte :

« Les linguistes sont différents, et en venant à la linguistique ils apportent leurs propres habitudes de pensées. Mes principes méthodologiques ont depuis toujours été ceux de la science exacte. Non pas pour essayer de l'imiter ou de la singer, mais parce que j'ai la conviction profonde que l'avenir de notre science dépend de deux qualités : l'objectivité et la précision. Deux qualités que notre science est réduite à acquérir par ses propres moyens, mais qu'elle est toujours fort loin d'avoir acquises ; la linguistique de notre époque est encore subjective et vague. Je suis tout à fait conscient du fait que ceux qui philosophent sur la langue, ceux qui en font un sujet d'esthétique, et d'une manière générale tous les traditionalistes, accueillent des efforts tels que ceux que je viens d'esquisser avec très peu de sympathie et souvent – l'expérience le montre – avec une indignation peu dissimulée. Cela ne m'empêche évidemment pas de continuer d'aspirer à la beauté. Car la science pure et objective est une aspiration à la beauté, ainsi que l'a dit le mathématicien Henri Poincaré : “La recherche de la beauté” comprise comme “l'ordre harmonieux des parties, le sens de l'harmonie du monde”. Je préfère cette esthétique plus profonde et plus noble à toutes les recherches esthétiques superficielles.

Le grand Autrichien Hugo Schuchardt a dit une fois que l'homme de science devrait insérer dans ses ouvrages spécialisés une feuille qui renfermerait sa profession de foi scientifique. C'est un peu cela que j'ai eu envie de faire à cette occasion solennelle. Mais je suis assez bouddhiste pour savoir que ce qui compte n'est pas la foi, mais la pénétration. » (H.Cau. : p. 86).

On lit de même dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) où, significativement, comme Martinet, Benveniste affirme par ailleurs l'autonomie nouvelle de la linguistique :

« Le seul énoncé de ces questions²¹ montre que le linguiste veut se défaire des appuis ou des attaches qu'il trouvait dans des cadres tout faits ou dans des disciplines voisines. Il repousse toute vue *a priori* de la langue pour construire ses notions directement sur l'objet. Cette attitude doit mettre fin à la dépendance, consciente ou non, où la linguistique se trouvait vis-à-vis de l'histoire d'une part, d'une certaine psychologie de l'autre. Si la science du langage doit se choisir des modèles, ce sera dans les disciplines mathématiques ou déductives qui rationalisent complètement leur objet en le ramenant à un ensemble de propriétés objectives munies de définitions constantes. C'est dire qu'elle deviendra de plus en plus “formelle”, au moins en ce sens que le langage consistera en la totalité de ses “formes” observables. » (B.Ten. : p. 7-8).

Ces paragraphes des deux rapports benvenistiens sur le développement de la linguistique, que nous avons partiellement cités ci-dessus, témoignent corrélativement d'une conception indigente et stéréotypée de la science :

²¹ Voir ci-dessous.

« La linguistique fait figure aujourd'hui de discipline pilote, en avance sur les autres sciences de l'homme et capable en quelque mesure de les guider, justement parce que c'est celle qui se rapproche le plus de l'idée qu'on a d'une science. On voit se développer en effet des recherches qui accentuent au maximum l'interprétation "scientifique" de ce phénomène central qu'est le langage.

Il y a d'un côté des études conduites en laboratoire, à l'aide d'un outillage qui va se perfectionnant, sur l'analyse spectrographique du langage, sur la production "synthétique" de la parole ; études où coopèrent phonéticiens, acousticiens, physiciens et dont les résultats ont fait l'objet de plusieurs rapport au dernier Congrès International des linguistes. [...]

Un autre ordre de recherches s'est ouvert avec la naissance des "machines à traduire", c'est-à-dire avec les traductions automatiques effectuées par des machines de type "logique". L'intérêt pratique de ces travaux a surtout frappé l'opinion, mais l'intérêt scientifique n'en est pas moindre. Des groupes de chercheurs se sont constitués dans tous les grands pays, en U.R.S.S. aussi bien qu'en Amérique et en Angleterre, et ils sont aidés par des organisations importantes. Cette technique nouvelle sollicite l'attention des linguistes. Ce sont des problèmes linguistiques que les techniciens de ces machines ont à résoudre et inversement les résultats déjà obtenus amènent les linguistes à s'interroger sur le problème de la traduction, sur les opérations qui permettent d'effectuer le transfert du "sens" d'une langue à une autre. [...] A en juger par les publications faites en Amérique et en U.R.S.S., cette technique encore tâtonnante pourrait ouvrir des aperçus nouveaux sur bien des faits linguistiques. » (B.Ra. : p. 212-213/B.Rap. : p. 287-288).

Mais le caractère de scientificité importée n'apparaît nulle part de manière aussi nette que dans les textes de Jakobson.

A. L'invariance jakobsonienne : épistémologie générale et scientificité importée

Nous avons vu plus haut l'importance de la distinction invariant/variation dans la linguistique jakobsonienne, distinction qui, comme il apparaît par exemple dans ce passage de *The Sound Shape of Language*, répond à un idéal de réduction du divers :

« Quant au problème de la variation individuelle dans le développement du système phonétique, qui exigerait une "analyse très détaillée des voies idiosyncratiques suivies par chaque enfant qui apprend à prononcer sa langue" (Ferguson & Farwell, 1975 : 438 ; voir 434 et suiv.), il est vrai qu'il n'en est pas fait mention dans les *Esquisses*. Mais cette omission n'est que la conséquence d'un intérêt exclusif pour le dégagement des invariants hors des variations fluctuantes. Variations qui n'annulent en aucun cas l'invariance manifeste, qui ne la dissimulent même pas, et qui, quels que soient leur intérêt pour les linguistes et leur importance en matière de thérapie et d'éducation, ne peuvent être vraiment comprises si l'on n'a pas d'abord extrait et expliqué les invariants qu'elles recouvrent. Pour reprendre les termes de Stanley Stevens (1951 : 21), ce n'est pas que "la variabilité soit pour toujours bannie de la science empirique, mais l'extension progressive du domaine de l'invariance devrait réduire celui de la variation à des proportions permettant de la traiter"²². » (J.SS : p. 194).

²² « If the original *Drafts* left no room for a consideration of the nature of individual oscillations in sound development or for a "highly detailed analysis of the idiosyncratic paths which particular children follow in learning to pronounce their languages" (Ferguson & Farwell 1975 : 438 ; cf. 434 f.), this one-sided orientation was conditioned by the central topic of research, which focused on the elicitation of the invariants from the

C'est à dessein que nous employons le terme *idéal*, avec tout ce qu'il implique de valorisation et d'un mode subjectif de composition avec la réalité. La démarche est en effet à interroger, et ce d'autant plus qu'elle est, aux dires de Jakobson lui-même, le dénominateur commun ou le principe organisateur de l'ensemble de la linguistique jakobsonienne. On lit ainsi en conclusion du « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) :

« Pendant plusieurs décennies, l'examen des multiples relations existant entre les deux côtés conjugués de toute unité sémiotique a été la principale préoccupation de mes recherches en phonologie, quoique l'approche de diverses questions de théorie et de pratique phonologiques ait naturellement subi des modifications progressives, comme le révèle une confrontation des travaux que j'ai publiée [*sic*] tout au long de ces cinquante années. Cet essai-ci est toutefois centré sur les constantes qui unifient le chemin parcouru. Ainsi, le même principe d'invariance signalé dans cet exposé général constitue la clé de nos constants efforts²³. » (J.Ret.1 : p. 166)

puis de même dans « My favorite topics » (1980) :

« L'invariance dans la variation : c'est là le thème dominant, mais aussi l'outil méthodologique sous-jacent, de mes travaux, certes divers mais homogènes ; et depuis mon premier essai d'étudiant, en 1911, sur les propriétés formelles des anciens iambes russes, les relations de l'invariance et de la variation ont attiré de plus en plus mon attention²⁴. » (J.My. : p. 155).

Jakobson évoque alors successivement ses recherches sur le vers²⁵, ses travaux phonologiques²⁶, et notamment la question des rapports entre langues et langage²⁷, l'extension à la grammaire de sa recherche des invariants relationnels²⁸, l'étude de la grammaire en poésie et des tropes grammaticaux²⁹, l'étude des œuvres poétiques³⁰, du temps et de l'espace³¹, enfin

fluctuating variations. These variations neither cancel out nor even hide the manifest invariance, and even if the “description and explanation of such differences” are of great interest to linguists and have “relevance for therapy and education”, such variants cannot be thoroughly understood without an extraction and explanation of the invariants hidden behind them. In Stanley S. Stevens’ terms (1951 : 21), it is “not that variability is ever banished from empirical science, but successive expansion of the domain of invariance can reduce the dominion of variance to tractable proportions”. » (J.SS : p. 161).

²³ « For decades the inquiry into the manifold relations between the two conjugate sides of any semiotic unit has been the main concern of my phonological studies. My approach to various questions of phonemic theory and practice has naturally undergone gradual amendments, as a confrontation of the essays printed in this book obviously reveals. The RETROSPECT, however, is focused upon the constants which unify the writer’s inquiry. Thus the concluding essay recurs to the same principle of invariance which is the keystone of the entire volume. » (J.Ret.1 : p. 658).

²⁴ « The question of invariance in the midst of variation has been the dominant topic and methodological device underlying my diversified yet homogeneous research work since my undergraduate attempt of 1911 to outline the formal properties of the earliest Russian iambes. The interplay of invariance and variation continued to attract my attention ever more insistently. » (J.My. : p. 371).

²⁵ Voir J.My. : p. 155-156 [p. 371-372].

²⁶ Voir J.My. : p. 156-157 [p. 372-373].

²⁷ Que nous envisagerons dans le deuxième chapitre de la deuxième partie.

²⁸ Voir J.My. : p. 157 [p. 373].

²⁹ Voir J.My. : p. 157 [p. 374].

³⁰ Voir J.My. : p. 157-158 [p. 374-375].

³¹ Voir J.My. : p. 158-159 [p. 375]. Nous reviendrons également *infra* sur ces questions, que nous avons déjà rencontrées dans le chapitre précédent. Voir le premier chapitre de la deuxième partie.

ses travaux concernant l'ontogenèse et l'aphasie³², les prémisses sociales de la langue³³, et la sémiotique³⁴. Une telle extension du champ d'opérativité de la notion d'invariant se soutient de la promotion de cette dernière au statut de principe d'épistémologie générale. On se souvient, en effet, de cette affirmation de « Zeichen und System der Sprache » (1959) :

« Anscheinend haben wir es hier, wie in allen modernen Wissenschaften, mit der bedeutsamen Idee der Invarianz zu tun³⁵. » (J.Zei. : p. 274)

ainsi que de ce passage de « On the Dialectics of Language » (1982) :

« Such has been my recognition of the inseparability between invariance and variability. This thesis appears to me as the *conditio sine qua non* of scientific analysis from the early steps of Hegel's dialectics to the present-day sciences, especially linguistics, and our indebtedness to the Master's inspirations is far from exhausted³⁶. » (J.ODL : p. 378).

Il est encore question dans *The Sound Shape of Language* de « ces deux principes vitaux, désormais sous-jacents à toute entreprise scientifique, que sont la relativité et l'invariance³⁷ » (J.SS : p. 38), et de même dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) des « “exigences de l'invariance relativiste³⁸”, condition méthodologique obligatoire de toute recherche moderne³⁹ » (J.Rel. : p. 62). A propos de la notion de relativité, corrélative de la première, il faut rappeler ce passage du « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) :

« La nécessité que Saussure proclama d'assigner une définition purement relative et oppositive aux éléments différentiels est devenue la base de toute analyse cohérente en termes d'éléments “ultimes” ou en termes de “traits”. L'idée que “les différences entre les propriétés sont en fait discrètes” et que leur aspect différentiel “est réellement le concept fondamental⁴⁰” se retrouve dans les divers domaines de la science moderne. L'approche

³² Voir J.My. : p. 159 [p. 375-376]. Voir *infra*, le premier chapitre de la troisième partie.

³³ Voir J.My. : p. 159-160 [p. 376].

³⁴ Voir J.My. : p. 160 [p. 376].

³⁵ « On a ici affaire, apparemment, comme dans toutes les sciences modernes, à l'idée si chargée de sens d'invariance. »

³⁶ « Ainsi ai-je reconnu l'inséparabilité de l'invariance et de la variabilité. Cette thèse m'apparaît comme la *conditio sine qua non* de l'analyse scientifique depuis les premiers pas de la dialectique de Hegel jusqu'aux sciences contemporaines, notamment la linguistique, et notre dette envers les inspirations que nous trouvons chez le Maître est loin d'être épuisée. »

³⁷ « those two vital principles of relativity and invariance which underlie any present scientific task » (J.SS : p. 30).

³⁸ N. Bohr, *Atomic Physic and Human Knowledge*, New York, 1962. Tr. fr. *Physique atomique et connaissance humaine*, Gauthier-Villars, 1961. La référence est donnée par Jakobson (voir J.Rel. : p. 62 et 67), qui renvoie à la p. 71 de l'édition anglaise.

³⁹ « the “exigencies of relativistic invariance” as the binding methodological requirement for any field of modern research » (J.Oth. : p. 688).

⁴⁰ « E. Schrödinger, *What is life ?* (New York, 1947) pp. 28 sq. » (J.Ret.1 : p. 139, note 25).

topologique – “Ce ne sont pas les choses qui importent, mais leurs relations”⁴¹ (E.T. Bell)
– est tout autant décisive pour la méthodologie de la phonologie⁴². » (J.Ret.1 : p. 139).

Il est également question dans les *Dialogues* (1980) des « termes strictement relatifs qu'exige une science exacte » (J.Dial. : p. 40). La référence aux sciences « exactes » est extrêmement récurrente dans les textes de Jakobson. On lit ainsi tout d'abord dans « Pattern in Linguistics (Contribution to a Debate with Anthropologists) » (1952) :

« If you take the development of linguistics during the last hundred years, you see that the basic problem was and is the problem of finding out the pattern of a given language. If you analyze the development of linguistic methodology for finding out the pattern, you come to the – at least for me – very surprising conclusion, that it would be enough to take a book on the history of mathematics – let us say, a book which I can understand, Bell's *Development of Mathematics* – and then simply read certain passages, replacing the names of mathematicians by those of linguists, and the mathematical terms by more familiar linguistic ones ; and what is most surprising is that even the years and decades of the development of certain ideas in both sciences coincide exactly. The problem of invariance, according to Bell and other mathematicians, became particularly important in the 1870's. Simultaneously, Baudouin de Courtenay arrived at the concept of the phoneme, discovering that to operate scientifically with variations, we must establish the invariants ; and this problem of invariance, developed in the linguistics of the 1870's and 1880's, became one of the pivotal features of modern linguistics. As we read in the history of mathematics, the full import of invariance was perceived only after the discovery of the principle of relativity, after 1916, with the book of Einstein on the general theory of relativity. The same may be said about linguistics, where precisely in 1916 the posthumous *Cours de linguistique générale* by Ferdinand de Saussure appeared, defining the basic entities of linguistics as relative and oppositive, and presenting the problem of relativity as fundamental for linguistics. Then, from the 1920's on, in linguistics as well as in mathematics, we have witnessed an intensive development of the whole technique of working with many-leveled systems of invariants and covariants, and the objective methods for detecting such systems have been elaborated both on the phonemic and on the grammatical level.

If topology is defined as the study of those qualitative properties which are invariant under isomorphic transformations, this is exactly what we did in structural linguistics, especially in phonemics, without realizing that, *mutatis mutandis*, we were making topology, like Jourdain, who spoke in prose, yet was completely ignorant that it was called prose. Both the problem of the relation between the phoneme and the contextual or stylistic variants, which has preoccupied linguists for a few decades and the further pivotal problem of phonemic theory and investigation, what is now called “componential analysis” in American linguistics, find a salient correspondence in modern mathematics and physics. When phonemes are analyzed into elementary quanta termed “differential elements” by Saussure and “distinctive features” by Sapir and Bloomfield, the science of language discovers its ultimate units and their various superpositions and sequences. The

⁴¹ « E.T. Bell, *The Development of Mathematics* (New York et Londres, 1945), pp. 466 sq. » (J.Ret.1 : p. 139, note 26).

⁴² « The need which Saussure descried – to assign a purely relative and oppositive definition to the differential elements – has become the basis for any consistent “ULTIMATE” or “FEATURAL” analysis. The idea that “the differences of properties actually are discrete” and that their differential aspect “is really the fundamental concept” (E. Schrödinger), permeates the various fields of modern science. The topological approach – “it is not things that matter, but the relations between them” (E. T. Bell) – is equally decisive for phonological methodology. » (J.Ret.1 : p. 636-637).

discreteness of these units permits a strict quantization of phonemic data⁴³. » (J.Patt. : p. 223).

La précision « un livre que je peux comprendre », bien que relevant d'une précaution oratoire, est tout à fait notable. Il est en effet peu probable qu'il y ait un rapport autre que de communauté de dénomination entre la relativité einsteinienne et la relativité en linguistique⁴⁴,

⁴³ « Si vous prenez le développement de la linguistique pendant les cent dernières années, vous voyez que le problème fondamental était et est le problème de la découverte de la structure d'une langue donnée. Si vous analysez le développement de la méthodologie linguistique pour découvrir la structure, vous en arrivez à la conclusion très surprenante – au moins pour moi – qu'il suffirait de prendre un livre sur l'histoire des mathématiques – disons, un livre que je peux comprendre, le *Development of Mathematics* de Bell – et ensuite simplement de lire certains passages, de remplacer les noms des mathématiciens par ceux de linguistes, et les termes mathématiques par des termes linguistiques plus familiers ; et ce qui est le plus surprenant est que même les années et les décennies du développement de certaines idées dans les deux sciences coïncident exactement. Le problème de l'invariance, selon Bell et d'autres mathématiciens, est devenu particulièrement important dans les années 1870. Simultanément, Baudouin de Courtenay est arrivé au concept de phonème, découvrant que pour opérer scientifiquement avec les variations, nous devons établir les invariants ; et ce problème de l'invariance, développé dans la linguistique des années 1870 et 1880, devint l'un des traits centraux de la linguistique moderne. Comme nous l'avons lu dans l'histoire des mathématiques, la pleine teneur de l'invariance n'a été perçue qu'après la découverte du principe de la relativité, après 1916, avec le livre d'Einstein sur la théorie générale de la relativité. On peut en dire de même à propos de la linguistique, où précisément en 1916 apparut de manière posthume le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, qui définissait les entités fondamentales de la linguistique comme relatives et oppositives, et présentait le problème de la relativité comme fondamental pour la linguistique. Ensuite, à partir des années 1920, en linguistique aussi bien qu'en mathématiques, nous avons été témoins d'un développement intensif de l'ensemble de la technique du travail avec des systèmes à plusieurs niveaux d'invariants et de covariants, et les méthodes objectives pour détecter de tels systèmes ont été élaborées à la fois au niveau phonologique et au niveau grammatical.

Si la topologie est définie comme l'étude de ces propriétés qualitatives qui sont invariantes sous les transformations isomorphiques, c'est exactement ce que nous avons fait en linguistique structurale, en particulier en phonémique, sans nous rendre compte que, *mutatis mutandis*, nous faisons de la topologie, comme Jourdain, qui parlait en prose, mais ignorait complètement que cela s'appelait de la prose. Aussi bien le problème de la relation entre le phonème et les variantes contextuelles ou stylistiques, qui a préoccupé les linguistes pendant quelques décennies que le problème encore plus essentiel de la théorie et de l'investigation phonémiques, ce que l'on appelle maintenant "analyse componentielle" dans la linguistique américaine, trouvent une correspondance saillante dans les mathématiques et la physique modernes. Quand les phonèmes sont analysés en quantas élémentaires appelés "éléments différentiels" par Saussure et "traits distinctifs" par Sapir et Bloomfield, la science du langage découvre ses unités ultimes et leurs diverses superpositions et séquences. La discrétion de ces unités permet une stricte quantification [*quantization*] des données phonémiques. »

⁴⁴ Jakobson n'hésite pas, cependant, à rattacher la théorie d'Einstein à la linguistique. On lit en effet dans « Verbal Communication » (1972) : « Ce fut dans la calme atmosphère d'Aarau et dans le foyer de Winteler que le jeune Einstein retrouva son goût réprimé pour la science. Lorsque nous sommes informés de "l'exercice de pensée que réalisa là le prodigieux adolescent, lequel le mena progressivement à sa théorie de la relativité, la question de l'influence qu'exercèrent sur lui ses conversations quotidiennes avec ce savant lucide s'impose d'elle-même. Winteler resta fidèle au principe de la "relativité configurationnelle" (*Relativität der Verhältnisse*) qu'il avait révélé dans sa thèse, surtout en ce qui concerne la structure phonique du langage. Sa théorie nécessitait en particulier une distinction systématique entre les invariants relationnels et les variables du langage, appelés respectivement propriétés "essentielles" et "accidentelles". Selon les principes de Winteler, les sons du langage ne peuvent être évalués isolément mais uniquement en relation avec toutes les autres unités phoniques du langage donné et avec les fonctions linguistiques qui leur sont assignées dans une telle multiplicité. Parallèlement, l'audacieux "autodidacte", comme se présentait lui-même l'auteur du *Kerenzer Mundart*, reconnu et examina explicitement les propriétés de symétrie et l'ensemble de la structure.

Einstein, le futur défenseur de "l'empathie (*Einfühlung*) à l'égard de l'expérience extérieure" [nous ajoutons le guillemet fermant d'après l'original anglais], ressentait visiblement une affinité spirituelle avec un homme aussi ardemment voué à la science que Jost Winteler qui, en 1875, avait osé préfacier son livre par la déclaration prophétique "Mon ouvrage, dans son essence, s'adresse uniquement à ceux qui sont aptes à saisir la forme

verbale comme une révélation de l'esprit humain, un éventail qui se trouve dans notre esprit d'une façon bien plus profonde et bien plus ancrée que les meilleurs produits d'une littérature plus achevée. C'est ainsi que ceux auxquels s'adresse mon ouvrage doivent concevoir l'examen des forces latentes qui déterminent le mouvement continu de la forme verbale comme une tâche qui, par son intérêt et par sa pertinence, peut entrer en compétition avec n'importe quel autre domaine de connaissance."

Les rapports concernant les échanges d'idées libres et animés dans le cercle familial de Winteler viennent encore renforcer la certitude de l'empreinte profonde laissée par ses idées stimulantes sur l'esprit réceptif de Einstein. De là, la parabole d'une semence vouée "à mourir sans avoir donné de fruit", la sombre vision qui, depuis sa jeunesse, hantait l'imagination poétique de Winteler, semble avoir trouvé une lumineuse réfutation.

L'histoire de Winteler et d'Einstein nous fournit un nouvel et significatif exemple de l'interconnexion suggestive existant entre la linguistique et la mathématique, de leur parallélisme historique, et en particulier d'une différence également radicale entre deux phases de développement subies par chacune de ces sciences. Ainsi que les historiens des idées mathématiques l'ont affirmé à plusieurs reprises, le concept d'invariance n'a trouvé une large application scientifique que dans notre siècle, après que "le revers de l'invariance" – l'idée de la relativité et ses corollaires – ait été découvert et graduellement maîtrisé. La place prise par la théorie d'Einstein et les progrès réalisés dans l'analyse des relations purement topologiques trouvent en effet des correspondances frappantes dans le développement simultané de conceptions et de méthodes similaires en linguistique. La période actuelle, manifestement constructive, de l'histoire de la linguistique, est apparue comme la suite des anticipations de Winteler et d'autres "défricheurs". » (J.Ver. : p. 80-81) [« It was in the relaxed atmosphere of the Aarau school that the young Einstein recovered his repressed bent for science. When we read about the "thought experiment" that was performed there by the prodigious teen-ager and that gradually led him to his theory of relativity, the question of what influence was exerted on him by his daily conversations with the lucid scholar suggests itself. Winteler remained true to the principle of "configurational relativity" (*Relativität der Verhältnisse*) that had been disclosed in his dissertation with special reference to the sound pattern of language. In particular, his theory required a consistent distinction between the relational invariants and variables within language, respectively termed "essential" and "accidental" properties. According to Winteler's insight, speech sounds cannot be evaluated in isolation but only in their relation to all other sound units of the given language and to the linguistic functions assigned to them in such a manifold. Correspondingly, the symmetry properties of the whole pattern were explicitly recognized and examined by the audacious "autodidact", as the author of the *Kerenzer Mundart* introduced himself.

Einstein, the future proponent of "empathy [*Einfühlung*] into external experience", obviously felt a spiritual affinity with such an ardent devotee of science as Winteler, who had dared in 1875 to preface his book with the farsighted declaration : "My work in its essence is addressed solely to those who are able to grasp verbal form as a revelation of the human mind that stands to the mind in much more inner and sweeping relations than even the best products of a most consummate literature. Thus the addressees of my work must conceive the inquiry into the latent powers which determine the continual motion of verbal form as a task which, in its interest and relevance, competes with any other field of knowledge."

Reports about the free and spirited exchange of opinions that reigned in Winteler's family circle enhance the certainty of the deep imprint left by his exciting ideas on Einstein's responsive mind. Hence the parable of a seed doomed "to die without having borne any fruit", the gloomy vision that haunted Winteler's imagination from his youth, seems to have met with a luminous refutation.

The story of Winteler and Einstein provides us with a new and significant example of the suggestive interconnections between linguistics and mathematics, of their historical parallelism and, particularly, of an equally radical difference between two stages in the development undergone by each of these sciences. As historians of mathematical ideas have repeatedly stated, the concept of invariance has found a wide scientific application only in our century, after "the reverse side of invariance", the idea of relativity and its corollaries, had been gradually disclosed and mastered. The emergence of Einstein's theory and the advances in the analysis of purely topological relations indeed find striking correspondences in the simultaneous unfolding of similar linguistic conceptions and methods. The present manifestly constructive period in the history of linguistic science has ensued as a sequel to anticipations raised by Winteler and other pioneers. » (J.Ver. : p. 83-85)], puis de même dans *The Sound Shape of Language* : « *Habent sua fata libelli* : jalon d'une recherche linguistique fondée sur les concepts liés de relation et d'invariance, le *Cours de linguistique générale* de Saussure, dans la version élaborée par Bally et Sechehaye, parut en 1916, la même année que les *Fondements de la théorie de la relativité restreinte et généralisée* d'Einstein. Or, celui-ci, le fait mérite d'être noté, fut pensionnaire en 1895, étant alors étudiant à l'école cantonale d'Aarau près de Zurich, dans la maison de Jost Winteler où on le traitait comme un membre de la famille. Et, jusqu'à la fin de sa vie, Einstein rendit hommage à la mémoire du

“clairvoyant papa Winteler”. Il est donc certain que, lorsqu’il commença à Aarau les expériences qui devaient le conduire peu à peu à la théorie de la relativité, il connaissait le principe de “relativité situationnelle” (*Relativität der Verhältnisse*) énoncé par Winteler dans sa fameuse thèse de 1876. » (J.SS : p. 26) [« *Habent sua fata libelli* : as one the landmarks in linguistic research based on the conjunct concepts of relation and invariance, Saussure’s *Cours de linguistique générale*, in the version elaborated by its devotees Bally and Sechehaye, appeared in 1916, the same year as the first edition of Einstein’s *General Theory of Relativity*. It is noteworthy (see RJ 1972 : 74) that in 1895, while Albert Einstein was a student of the cantonal school at Aarau near Zurich, he was a boarder in Jost Winteler’s household and was treated as a member of the family. Until the end of his life Einstein paid high tribute to the memory of the “clairvoyant Papa Winteler” and when as an Aarau student he started those experiments which gradually led him to the theory of relativity, he was aware of the principle of “situational relativity” (*Relativität der Verhältnisse*) enunciated in Winteler’s historic dissertation of 1876. » (J.SS : p. 21)], enfin dans « Einstein and the Science of Language » (1979-1982) : « En dehors de la familiarité intime, on pourrait presque dire innée, d’Einstein avec les questions fondamentales que pose la place attribuée au langage dans l’esprit humain, le physicien était attaché par de profonds liens spirituels à un remarquable précurseur de la linguistique moderne, l’érudit suisse Jost Winteler (1846-1929). La thèse de Winteler, publiée en 1876, montre une nouveauté et une acuité méthodologiques provocantes dans sa manière d’aborder le système phonologique des langues, avec sa distinction fondamentale entre “traits accidentels” (variations) et “propriétés essentielles” (invariants). Mais les principes théoriques de l’auteur ne rencontrèrent qu’une méfiance partielle chez les bureaucrates universitaires. [...] »

Les conversations quotidiennes entre ce précepteur à l’esprit si clair et cet adolescent sensible [Einstein] firent probablement découvrir à ce dernier le principe essentiel de la thèse de Winteler, et le terme utilisé pour le désigner, la “relativité des situations” (*Relativität der Verhältnisse*), ainsi que la relation indissoluble entre les concepts de *relativité* et d’*invariance* sur lesquels repose la théorie linguistique de Winteler, et entre lesquels Einstein a hésité un moment pour nommer sa découverte fondamentale. Parmi les sources inédites de Holenstein, l’une est tout particulièrement intéressante : il s’agit de la lettre écrite le 10 avril 1942 au directeur de la Bibliothèque nationale suisse à propos du professeur d’Aarau Jost Winteler, par l’un des fils de ce dernier, le docteur Jost Fridolin Winteler ; celui-ci cherche à démontrer que le souvenir des relations entre le maître et l’élève et l’appréciation du jugement clair et perspicace du maître sont restés durables :

“Von ihm habe ich auch erstmalig Ausführungen über Relativität gehört, die dann Einstein, der die Kantonschule in Aarau besuchte, da die Matura bestand und bei uns wohnte, mathematisch entwickelt hat (1895-1896).” C’est lui [le père de Jost Fridolin] qui m’a parlé pour la première fois des principes de la relativité développés mathématiquement par Einstein (1895-1896), qui avait fréquenté l’école cantonale et passé sa maturité à Aarau et qui avait pris pension chez nous.

Einstein le reconnaît lui-même, le “germe de la théorie de la relativité restreinte” était déjà contenu dans ces réflexions paradoxales (*Gedankenexperiment*) qui l’inspirèrent tout au long de l’année scolaire passée à Aarau et qui lui parurent “intuitivement claires”.

Le style emphatique de Winteler frappe celui qui lit la préface de sa thèse de doctorat :

Dans son essence, mon travail s’adresse uniquement à ceux qui sont capables de saisir la forme verbale comme cette révélation de l’esprit humain qui se trouve avec l’esprit lui-même dans des rapports bien plus intimes et plus complets que ne le sont les produits, mêmes les meilleurs, d’une littérature plus achevée. Ceux à qui s’adresse mon travail doivent donc concevoir l’étude des pouvoirs latents qui déterminent le mouvement continu de la forme verbale comme une tâche qui le dispute en intérêt et en pertinence à tous les autres domaines de la science.

Ce passage semble être en totale affinité avec les expressions ferventes qu’emploie Einstein dans son allocution prononcée en 1918 en l’honneur de Max Planck : “La tâche suprême du physicien est d’arriver à ces lois élémentaires universelles à partir desquelles on peut construire le cosmos par déduction pure. Il n’y a aucun chemin logique qui conduise à ces lois, seule l’intuition, s’appuyant sur la compréhension sympathique de l’expérience, peut les atteindre.”

Son disciple d’Aarau a toujours conservé un souvenir exalté de l’“esprit clairvoyant” de Winteler. Parmi toutes les précieuses lettres qu’Albert Einstein et Michele Besso, ces deux amis de toujours, ont échangées entre 1903 et 1955, on rencontre un message désarçonnant envoyé de Princeton à Berne le 16 février 1936, avec des images fiévreuses comme : “le lutin mathématique me harcèle sans cesse”, “les affaires humaines sont moins que réjouissantes” et “*die Narren in Deutschland*” (des fous qui se trouvent en Allemagne). Ce message dramatique comporte une référence capitale à “l’esprit prophétique du professeur Winteler, qui avait reconnu si tôt et si complètement le danger imminent”. La lettre se conclut de manière abrupte sur des mots d’espoir : l’autarcie transitoire de la physique statistique sera en fin de compte surmontée par l’esprit spéculatif universel. » (J.Ein. :

de même qu'entre l'invariance en mathématiques et l'invariance en linguistique. On ne voit pas non plus ce qui pourrait justifier l'assimilation des traits distinctifs à des « quantas élémentaires », sinon leur commune indivisibilité. Il faut cependant noter qu'à un tel niveau de généralité, toute analyse, du moment qu'elle est menée à son terme, devrait être considérée comme quantique. Mais si la référence jakobsonienne aux mathématiques et à la physique se fonde sur une récupération projective et superficielle des concepts mathématiques et physiques contemporains, le *Cours de linguistique générale* n'a rien à voir avec la notion structuraliste de relativité. Apparaît ainsi nettement le caractère d'idéologie scientifique du structuralisme jakobsonien, dont l'épistémologie implique une lecture projective de Saussure à la lumière de concepts importés d'autres sciences considérées comme paradigmatiques. Cette lecture peut d'ailleurs prendre des formes plus précises, comme dans ce passage de

p. 135-138) [« Aside from Einstein's intimate, one might even say innate, conversance with the fundamental questions of the place assigned to language in the human mind, deep spiritual bonds tied the physicist to a remarkable forerunner of modern linguistics, the Swiss scholar Jost Winteler (1846-1929). Winteler's dissertation, issued in 1876, displays a challenging methodological novelty and acuity in his approach to the sound system of languages, with his fundamental distinction between its "accidental features" (variations) and "essential properties" (invariants). But the author's theoretical fundamentals were received among academic bureaucrats with biased distrust. [...]

The daily conversations with the lucid preceptor probably acquainted the responsive teenager with the essential principle and term of Winteler's dissertation – the "situational relativity" (*Relativität der Verhältnisse*) – and with the indissoluble interconnection of the concepts *relativity* and *invariance*, which underlie Winteler's linguistic theory and which competed for a while as tentative names of Einstein's primary discovery. Particularly instructive among Holenstein's unpublished sources is the letter written 10 April 1942 to the director of the Swiss Landesbibliothek about Jost Winteler, the Aarau teacher, by one of the latter's sons, Dr. Jost Fridolin Winteler, seeking to demonstrate how steadfast remained the memory of the relations between the teacher and his students and the appreciation of the former's clear and perspicacious judgement :

"Von ihm habe ich auch erstmalig Ausführungen über Relativität gehört, die dann Einstein, der die Kantonschule in Aarau besuchte, da die Matura bestand und bei uns wohnte, mathematisch entwickelt hat (1895-1896)." [It is from him (Jost Fridolin's father) that I heard for the first time statements about relativity, which then were developed mathematically by Einstein (1895-96), who studied at and graduated from the Aarau canton school and stayed as a boarder in our house].

According to Einstein's own acknowledgment, "the germ of the special relativity theory" was already contained in those paradoxical reflections (*Gedankenexperiment*) that first inspired him throughout his Aarau school year and appeared to him "intuitively clear".

Winteler's emphatic style strikes the readers of the preface to his doctoral thesis :

"My work in its essence is addressed solely to those who are able to grasp verbal form as a revelation of the human mind which stands to the mind itself in much more inner and sweeping relations than even the best products of a most consummate literature. Thus the addressees of my work must conceive the inquiry into the latent powers which determine the continual motion of the verbal form as a task which, in its interest and relevance, competes with any other field of knowledge."

A thorough affinity seems to link this passage with the fervent lines of the address that Einstein delivered in 1918 in honor of Max Planck : "The supreme task of the physicist is to arrive at those universal elementary laws from which the cosmos can be built up by pure deduction. There is no logical path to these laws ; only intuition, resting on sympathetic understanding of experience, can reach them."

The Aarau disciple preserved forever an exalted memory of Winteler's "clairvoyant mind". Among the numerous precious letters exchanged between 1903 and 1955 by the two eternal friends, Albert Einstein and Michele Besso, one encounters a staggering message sent 16 February 1936 from Princeton to Bern with feverish images, such as "a tormenting mathematical demon", "the desperate state of human affairs", and "die Narren in Deutschland". The dramatic messages bears a momentous reference to "Professor Winteler's prophetic spirit, who recognized the imminent danger so early and so thoroughly". The whole letter abruptly concludes with words of hope that the transient autarchy of bare statistical physics will finally be overcome by the universal speculative mind. » (J.Ein. : p. 258-260)].

l'« Introduction to the Symposium on the Structure of Language and its Mathematical Aspects » (1960) :

« The need for an ever closer contact between linguistics and mathematics was clearly understood at the threshold of our century by the two great anticipators of the modern structural analysis of language – Baudouin de Courtenay, and Ferdinand de Saussure. As early as 1894, Saussure noted : “Les quantités du langage et leurs rapports sont régulièrement exprimables *dans leur nature fondamentale*, par des formules mathématiques”, and somewhat later, discussing the problem of simplest expression for linguistic concepts, he stated : “L’expression simple sera algébrique ou elle ne sera pas.” Finally, in 1911, when working on his last course in general linguistics, Saussure pointed out that this science appeared to him as a system of geometry : “On aboutit à des théorèmes qu’il faut démontrer.”⁴⁵ » (J.Mat. : p. 568)

ou dans cet autre de « The World Response to Whitney’s Principles of Linguistic Science » (1971) :

« Son approche [à Saussure] des systèmes de valeurs linguistiques corrélatives lui a permis de réévaluer les résultats atteints par des chercheurs aussi brillants que Whitney à la lumière du futur qu’il prévoyait : “Au reste, ne nous faisons pas d’illusions. Il arrivera un jour où on reconnaîtra que les quantités du langage et leurs rapports sont régulièrement exprimables de leur nature fondamentale par des formules mathématiques”. Sans quoi il faudrait renoncer à comprendre quoi que ce soit aux faits linguistiques : “C’est ce qui change beaucoup, malgré nous, notre point de vue sur la valeur de tout ce qui a été dit, même par des hommes très éminents”⁴⁶. » (J.Whi. : p. 283).

Jakobson cite successivement ce passage de la « Note pour un article sur Whitney » que nous avons cité dans une note du chapitre 2 :

« Au reste, ne nous faisons pas d’illusions. Il arrivera un jour – et nous sommes absolument conscients ici de la portée de [] – où on reconnaîtra que les quantités du langage et leurs rapports sont régulièrement exprimables *de leur nature fondamentale* par des formules mathématiques. Non-seulement cela est possible, mais si cela n’est pas possible, il faut renoncer à []. C’est ce qui change beaucoup malgré nous, notre point de vue sur la valeur de tout ce qui a été dit, même par des hommes très éminents. Nous considérons que les essais successifs d’interpréter [] marquent une succession d’étapes progressives, sans doute ; mais à peu près de la même façon que si (*par*) une progression d’expériences nous amenait à entrevoir croire que le carré de l’hypoténuse

⁴⁵ « La nécessité d’un contact toujours plus étroit entre la linguistique et les mathématiques fut clairement comprise au seuil de notre siècle par deux grands anticipateurs de l’analyse structurale moderne du langage – Baudouin de Courtenay, et Ferdinand de Saussure. Dès 1894, Saussure notait : “Les quantités du langage et leurs rapports sont régulièrement exprimables *dans leur nature fondamentale*, par des formules mathématiques”, et un peu plus tard, discutant le problème de l’expression la plus simple pour les concepts linguistiques, il affirma : “L’expression simple sera algébrique ou elle ne sera pas.” Finalement, en 1911, alors qu’il travaillait à son dernier cours de linguistique générale, Saussure indiqua que cette science lui apparaissait comme un système de géométrie : “On aboutit à des théorèmes qu’il faut démontrer.” »

⁴⁶ « Saussure’s approach to the systems of correlative linguistic values permitted him to re-evaluate the achievements of such distinguished scholars as Whitney in the light of the anticipated future : “Besides, we recognized that the quanta of language and their relations are in their essence consistently expressible through mathematical formulas.” Otherwise one would have to renounce any comprehension of linguistic facts : “This is what, despite ourselves, deeply changes our point of view on the worth of everything which has been said, even by very eminent men.” » (J.Whi. : p. 233).

est égal à celui des autres côtés []. A ce moment, il n'y a plus rien à dire, si ce n'est qu'il faut radicalement changer de base, et partir de la définition de la ligne droite sans s'occuper des expériences. Il n'y a pas à s'amuser à des recherches et à des mensurations extérieures pour arriver au fait.

Car en partant du contrat fondamental entre l'esprit et le signe à un moment quelconque [?] l'accident historique alors même qu'il ne serait pas une variable connue, n'est capable d'avance que de produire tel et tel déplacement d'avance concevable d'avance classable, si la théorie des signes est parfaite. Nous voguons en plein *a priori* dans la science qui a en horreur le [], c'est-à-dire que la diversité successive des combinaisons linguistiques (dites états de langue) qui sont amenées par l'accident sont éminemment comparables à la diversité des situations d'une partie d'échecs. Or chacune de ces situations ou ne comporte rien, ou comporte une description et une appréciation mathématique ; mais elle ne comporte pas de dissertations flottantes partant de l'extérieur sous prétexte que c'est une force extérieure (le joueur) ou que c'est un événement historique (le coup précédent), qui a changé la position des pièces, et que précédemment la situation du roi, ou l'état du mot x ne serait pas tout à fait la même qu'elle est. » (Saussure, 2002a : p. 206-207),

cette note qu'Engler daterait volontiers des années 1894-1897⁴⁷, et que nous avons également citée dans une note du chapitre 1 :

« – Comme chaque notion, par exemple syllabe, diphtongue *eu*, ne peut être marquée que par une colonne, admettant (selon la compréhension du terme) plusieurs états successifs, mais en tout cas plusieurs époques, il est tout à fait inutile de se débattre avec la terminologie [] et de se figurer, ce qu'on se figurera longtemps avec naïveté, que c'est par maladresse ou incomplète disposition du vocabulaire qu'on ne trouve pas les expressions simples. Il n'y a pas du tout d'expression simple pour les choses à distinguer principalement en linguistique ; il ne peut pas y en avoir. L'expression simple sera algébrique ou ne sera pas. » (Saussure, 2002a : p. 236)

enfin ce passage de l'entretien avec Gautier de mai 1911, cité dans le chapitre précédent :

« Pour le moment, la linguistique générale m'apparaît comme un système de géométrie. On aboutit à des théorèmes qu'il faut démontrer. Or on constate que le théorème 12 est, sous une autre forme, le même que le théorème 33.

Première vérité : la langue est distincte de la parole. Ceci ne sert qu'à dépouiller le problème de tout ce qui est physiologique. Il ne reste ensuite qu'une matière purement psychique. Or il me semble qu'on vient à cette première nécessité par plusieurs voies opposées. (Ici, quelque chose de perdu dans ma mémoire.) – Ensuite, oui, ce qui est essentiel, c'est le problème des unités. En effet, la langue est nécessairement comparable à une ligne, dont les éléments sont coupés aux ciseaux, pan, pan, pan, et non pas découpés chacun avec une forme. Ces éléments, quels sont-ils ? etc. etc. » (Entretien avec Gautier du 6 mai 1911, Ms Fr. 3957/2 : 41).

Ces trois passages nous semblent relativement hétérogènes. Le premier concerne la description des idiomes, dont le concept de valeur autorise la description en termes algébriques, le deuxième met en jeu la question des identités, enfin le troisième a trait à la théorie elle-même. Celui-ci mis à part, les réflexions saussuriennes – d'ailleurs sporadiques – renvoient ainsi, en arrière-plan de la description des idiomes, à la nature de ces derniers en

⁴⁷ Voir Engler (1975) : p. 839.

tant qu'ils sont des langues : « [...] il faut radicalement changer de base, et partir de la définition de la ligne droite sans s'occuper des expériences. » Aussi la description mathématique n'a-t-elle rien d'essentiel à la théorie de la langue, dont elle est un aboutissement justifiable théoriquement. Il s'agit en revanche chez Jakobson de parallèles sans consistance en même temps que constitutifs de la scientificité de la linguistique, et pour cette raison essentiellement hétérogènes et indéfiniment extensibles ou, plus exactement, intégrants. Aussi, tandis qu'il s'agit ici, non plus d'invariance mais de formalisation de la description linguistique, dans « The World Response to Whitney's Principles of Linguistic Science », Jakobson n'en traduit pas moins le terme saussurien de « quantités » par celui, technique et impliquant la mécanique quantique, de « quanta ». Aussi, par ailleurs, associe-t-il sans commentaire ces trois passages de Saussure, dont l'hétérogénéité nécessite cependant une indication de lecture et une interprétation. La comparaison des traits distinctifs à des quanta était apparue dès *Six leçons sur le son et le sens*, où elle était considérée comme une métaphore. On se souvient, en effet, de ces deux passages, cités respectivement dans les chapitres 1 et 2 :

« Cette union intime entre les sons et le sens est parfaitement évidente et claire mais, comme nous l'avons déjà signalé, la structure de cette union n'a été soumise que depuis peu à une étude systématique, étude qui est encore loin d'être achevée. On sait que la chaîne des sons apparaît comme le support du sens, mais il s'agit de savoir comment les sons remplissent cette fonction. Nous nous sommes permis de recourir à une métaphore : il s'agit de trouver les quanta de la langue, c'est-à-dire de dégager le plus petit élément phonique chargé de valeur significative. » (*J.Leç.* : p. 40)

« En entamant notre cours, nous avons fait remarquer qu'il s'agissait de dégager l'élément phonique le plus minime, le plus restreint chargé d'une fonction signifiante. Cet élément, c'est précisément la *qualité distinctive*, qualité qu'on dégage en dissociant – ou, pour recourir à une métaphore, en brisant – le phonème en ses quanta. C'est aux éléments différentiels que s'applique totalement la formule que Saussure a tenté d'appliquer aux phonèmes. Les éléments différentiels sont nettement et uniquement “des entités oppositives, relatives et négatives”. » (*J.Leç.* : p. 104).

Elle est ensuite récurrente⁴⁸. Les affirmations de « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » sont quant à elle réitérées dans « The Kazan's School of

⁴⁸ Voir notamment, outre les passages cités ci-dessous, dans « The phonemic and Grammatical Aspect of Language in their Interrelations » (1948) : « Toutes les différences existant entre les phonèmes d'une langue donnée peuvent se ramener à des oppositions binaires, simples et indécomposables, de traits distinctifs. Il est donc possible de désintégrer tous les phonèmes de n'importe quelle langue en traits distinctifs eux-mêmes indivisibles. Le système des phonèmes (ou, comme disait Sapir, “le système des atomes symboliques”) est réductible à un réseau de quelques traits distinctifs (à un système, pourrait-on dire, de particules élémentaires) : le parallélisme est complet avec l'évolution récente des concepts en physique. En déterminant de la sorte la composition intrinsèque d'un phonème, nous appliquons des critères strictement *sémiotiques*, les mêmes que pour les unités plus complexes : le *signifiant* est envisagé dans sa relation au *signifié*. » (*J.Int.* : p. 165) [« All differences of phonemes in any language can be resolved into simple and undecomposable binary oppositions of distinctive features. Hence all phonemes of any language can be fully dissociated into further indivisible distinctive features. The pattern of phonemes (or as Sapir says, “the system of symbolic atoms”) can be reduced to a net of few distinctive features (a system, one might term it, of primary particles) : the parallel to the recent development of physical concepts is complete. When ascertaining thus the intrinsic composition of a phoneme, we apply strictly SEMIOTIC CRITERIA, just as for the higher units : the *signans* is envisaged in relation to its

signatum. » (J.Int. : p. 106)], dans « On the Identification of phonemic entities » (1949) : « Linguistic analysis, with its concept of ultimate phonemic entities, signally converges with modern physics, which has revealed the granular structure of matter as composed of elementary particles. » [« L'analyse linguistique, avec son concept d'entités phonémiques ultimes, converge manifestement avec la physique moderne, qui a révélé la structure granulaire de la matière comme composée de particules élémentaires. »] (J.Id. : p. 425), dans « Linguistics and Communication Theory » (1960) : « Le flux du langage parlé, physiquement continu, confronta à l'origine la théorie de la communication à une situation "considérablement plus compliquée" que ce n'était le cas pour l'ensemble fini d'éléments discrets que présentait le langage écrit. L'analyse linguistique, cependant, est arrivée à résoudre le discours oral en une série finie d'unités d'information élémentaires. Ces unités discrètes ultimes, dites *traits distinctifs*, sont groupées en "faisceaux" simultanés, appelés *phonèmes*, qui à leur tour s'enchaînent pour former des séquences. Ainsi donc la forme, dans le langage, a une structure manifestement granulaire et est susceptible d'une description quantique. » (J.LCT : p. 87-88) [« The stream of oral speech, physically continuous, originally confronted the mathematical theory of communication with a situation "considerably more involved" than in the case of a finite set of discrete constituents, as presented by written speech. Linguistic analysis, however, came to resolve oral speech into a finite series of elementary informational units. These ultimate discrete units, the so-called "distinctive features", are aligned into simultaneous bundles termed "phonemes", which in turn are concatenated into sequences. Thus form in language has a manifestly granular structure and is subject to a quantal description. » (J.LCT : p. 570)], dans « Language in Relation to Other Communication Systems » (1968) : « Les deux systèmes particulièrement élaborés de signes purement auditifs et temporels, le langage parlé et la musique, présentent, comme diraient les physiciens, une structure granulaire strictement discontinue. Ils se composent d'éléments ultimes discrets, principe étranger aux systèmes sémiotiques spatiaux. Ces éléments ultimes, leurs combinaisons, et leurs règles d'agencement constituent des artifices spéciaux, formés *ad hoc*. » (J.OCS : p. 96) [« The two particularly elaborate systems of purely auditory and temporal signs, spoken language and music, present a strictly discontinuous, as physicists would say, granular structure. They are composed of ultimate discrete elements, a principle alien to spatial semiotic systems. These ultimate elements and their combinations and rules of patterning are special, ad hoc shaped devices. » (J.OCS : p. 701)], dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » (1971-1975) : « Sheila Blumstein, qui combine une formation de linguiste avec celle de neurologue, a examiné en détail et mis en évidence le rôle fondamental joué par l'identification et la discrimination de ces quanta linguistiques dans la perception de la parole et dans les troubles aphasiques [6 ; cf. 26]. » (J.Dis. : p. 14) [« The fundamental role played by the identification and discrimination of these linguistic quanta in speech perception and in its aphasic disruptions has been exhaustively investigated and convincingly shown by Sheila Blumstein, who combines a thorough training in linguistics and neurology. » (J.Dis. : p. 130-131)] et dans « Brain and Language : Cerebral Hemispheres and Linguistic Structure in Mutual Light » (1980) : « The primary informative task of the ultimate components of language, the distinctive features and their phonemic bundles, requires that a mediate, even a multi-mediate relation be established before these elementary quanta, entities lacking by themselves "any singleness of reference" (see Sapir, *Selected Writings*, 34) and designating nothing but mere otherness, become organized into a cohesive referential complex. » [« La tâche informative primaire des composants ultimes du langage, les traits distinctifs et leurs faisceaux phonémiques, requiert qu'une relation médiate, et même multi-médiate soit établie avant que ces quanta élémentaires, entités qui n'ont par elles-mêmes aucune "unicité de référence" (voir Sapir, *Selected Writings*, 34) et ne désignant rien d'autre qu'une pure altérité, ne s'organisent en un complexe référentiel cohésif. »] (J.Br. : p. 166). Rappelons également, bien qu'il ne s'agisse pas de quanta mais de quarks, ce passage significatif de « Relations entre la science du langage et les autres sciences », cité dans la note 1362 du chapitre 2 : « L'acoustique est la seule branche de la physique qui ait un objet commun avec la science du langage. Or, depuis le début du XX^e siècle, les réorientations progressives de la physique et de la linguistique ont, sur quelques points essentiels d'épistémologie, apporté des enseignements, et soulevé des questions, qui se trouvent être communs aux deux disciplines et méritent une étude concertée. F. de Saussure croyait encore que "dans la plupart des domaines qui sont objets de science, la question des unités ne se pose même pas, elles sont données d'emblée" (244, p. 23). Les linguistes pensaient alors que leur discipline était la seule où la définition des unités soulevait des difficultés. Or des problèmes semblables se posent aujourd'hui dans divers secteurs de la connaissance. En physique des particules, par exemple, on se demande si les particules "élémentaires" qui constituent le noyau ne sont pas construites à partir d'unités discrètes encore plus petites appelées "quarks" et les principes qui sont à la base de ces controverses entre physiciens ou bien entre linguistes sont d'intérêt pour ces deux disciplines et aussi pour d'autres. » (J.Rel. : p. 64-65) [« Acoustics is the only branch of PHYSICS that shares a common subject matter with the science of language. Yet the gradual reorientations both in physics and linguistics throughout our century brought forward some crucial epistemological lessons and questions which

Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology » (1958-1960) :

« Au cours du siècle dernier, la recherche des invariants linguistiques prit son essor parallèlement à l'application croissante de l'invariance dans les sciences exactes. Les historiens des mathématiques affirment qu'on n'a saisi toute l'importance du concept d'invariance qu'à partir du moment où il fut corroboré par la théorie de la relativité généralisée. Cette observation s'applique également à l'histoire de la linguistique. Il est véritablement significatif que la même année 1916 vit la parution des *Fondements de la théorie générale de la relativité* et du *Cours* de Saussure qui insistait (d'une manière véritablement révolutionnaire dans ses conséquences) sur le caractère purement relatif des composants linguistiques. De nouveaux exemples vinrent illustrer plus tard le parallélisme frappant entre le développement de la linguistique et celui des sciences exactes⁴⁹. » (J.Kaz. : p. 236).

On lit ensuite à nouveau dans « Verbal Communication » (1972) :

« La même époque qui amena l'apparition de cette école influente [celle des néogrammairiens] vit surgir en différents lieux plusieurs chercheurs et théoriciens du langage qui avaient dépassé les croyances générales de leur temps et de leur milieu. Ces audacieux précurseurs de la recherche linguistique contemporaine naquirent vers le milieu du siècle. Leurs thèses, remarquablement originales et indépendantes l'une de l'autre mais fondamentalement convergentes, apparurent dans les années 1870 et au début des années 1880. Les conditions méthodologiques et philosophiques préalables à une mise en œuvre immédiate de leurs nouvelles idées faisaient toujours défaut ; on peut cependant découvrir un parallélisme remarquable entre leur pensée et les idées qui sous-tendent le développement des mathématiques et de la physique modernes.

C'est dans les années 1870 que les notions conjuguées d'invariance et de variation ont revêtu en mathématiques et dans les recherches des linguistes d'avant-garde une importance toujours plus grande et ont fait apparaître la tâche corollaire qu'est l'élucidation des invariants relationnels à partir d'un flux de variables. La proposition historique d'"étudier les constituants d'une multiplicité en ce qui concerne les propriétés qui ne sont pas affectées par les transformations du groupe donné", que l'on trouve dans le *Erlanger Programm* de 1872 de Félix Klein (1849-1925), visait à développer une géométrie généralisée. Un principe semblable inspira les travaux linguistiques d'avant-garde de la même époque, en particulier les quelques publications initiales de Henry

turned out to be common to both sciences and deserve a concerted discussion. F. de Saussure still believed that "dans la plupart des domaines qui sont objets de science, la question des unités ne se pose même pas, elles sont données d'emblée" (156, p. 23) ; at that time linguistics seemed to its protagonists to be the only discipline having difficulties in positing its elementary units. Today similar problems have spread over various fields of knowledge. Thus, particle physics, for instance, is faced with the controversial question whether the "elementary" particles that form the nucleus are not built from even smaller discrete units labeled "quarks", and the underlying principles of these physical and linguistic debates are of mutual interest and use also for other fields of knowledge. » (J.Oth. : p. 689)].

⁴⁹ « In the last century the search for linguistic invariants began in parallel with the growth of the application of invariance in the exact sciences. Historians of mathematics aver that the whole importance of the concept of invariance was grasped only when it was supported by the theory of general relativity. This observation is equally applicable to the history of linguistics. It is verily symptomatic that the same year, 1916, marked the appearance of both Einstein's *Foundations of the General Theory of Relativity* and Saussure's *Cours* with its insistence (indeed revolutionary in its consequences) on the purely relative character of the linguistic components. Still new examples of striking parallelism appeared in the further development of linguistics and of the exact sciences. » (J.Kaz. : p. 427).

Sweet (1845-1912), de Jan Baudouin de Courtenay (1845-1929), de Jost Winteler (1846-1929), de Mikołaj Kruszewski (1851-1887) et de Ferdinand de Saussure (1857-1913). Tous considéraient la doctrine des néogrammairiens comme inadéquate ou insuffisante pour développer une science du langage plus générale et plus immanente, comme Kruszewski l'écrivit à Baudouin dans une lettre perspicace datée de 1882. Pour reprendre la conclusion de mon précédent examen de la lutte difficile de Sweet (cf. chap. XII), chacun de ces rénovateurs courageux qui se risquèrent à voir loin en avant "porte l'empreinte de la tragédie sur toute sa vie", à cause de la résistance d'un milieu conservateur et peut-être plus encore à cause du contenu idéologique de l'ère victorienne, qui entrava l'application concrète et un développement plus important de leurs desseins audacieux et de leurs approches inhabituelles⁵⁰. » (J.Ver. : p. 78).

Jakobson parle ici de convergence entre des développements indépendants, qu'il s'agisse du « [...] on peut cependant découvrir un parallélisme remarquable entre leur pensée et les idées qui sous-tendent le développement des mathématiques et de la physique modernes ». On notera, à cet égard, la notion de « conditions méthodologiques et philosophiques préalables à une mise en œuvre immédiate » des idées nouvelles, d'autant plus remarquable que Jakobson déplore ensuite la « résistance d'un milieu conservateur » et le « contenu idéologique de l'ère victorienne, qui entrava l'application concrète et un développement plus important de [...] [ces] desseins audacieux et de [...] [ces] idées inhabituelles ». Il est en effet question, dans « A Few Remarks on Peirce, Pathfinder in the Science of Language » (1975), outre, à nouveau, d'« idées convergentes » qui « ont émergé presque simultanément », d'une « génération » novatrice dans des sciences aussi diverses que la géométrie, la physique, la linguistique, la psychologie et « de nombreuses autres sciences » :

« Peirce belonged to the great generation that broadly developed one of the most salient concepts and terms for geometry, physics, linguistics, psychology, and many other sciences. This is the seminal idea of INVARIANCE. The rational necessity of discovering the invariant behind the numerous variables, the question of the assignment of all these

⁵⁰ « The same epoch that brought the rise of this influential school saw the emergence of several geographically scattered investigators and theoreticians of language who had outgrown the standard beliefs of their time and environment. These bold precursors of the present-day linguistic quest were born in the middle decades of the century ; their remarkably original and mutually independent but basically convergent theses appeared in the 1870's and at the beginning of the 1880's. Methodological and philosophical preconditions for an immediate implementation of their novel ideas were still lacking, yet the vital problems they raised show a remarkable parallelism in time and essence with the ideas that underlie the development of modern mathematics and physics.

It was in the 1870's that both in mathematics and in the research work of the *avant-garde* linguists the conjugate notions of invariance and variation assumed ever greater importance and brought forward the corollary task of eliciting relational invariants from a flux of variables. The historic proposal "to study the constituents of a multiplicity with regard to those properties which are not affected by the transformations of the given group" in Felix Klein's (1849-1925) Erlanger Programm of 1872 was aimed at developing a generalized geometry. A similar principle inspired the linguistic outposts of the same age, in particular the few initial publications of Henry Sweet (1845-1914), Jan Baudouin de Courtenay (1845-1929), Jost Winteler (1846-1929), Mikołaj Kruszewski (1851-1887) and Ferdinand de Saussure (1857-1913). All of them considered the Neogrammarian doctrine either unsuitable or insufficient for a more general and immanent science of language, as Kruszewski wrote to Baudouin in a sagacious letter of 1882. To quote the conclusion of my own survey of Sweet's arduous struggle, each of these spirited trailblazers who ventured to look far ahead "bears a stamp of tragedy on his whole life", owing to the resistance of a conservative milieu and perhaps even more to the ideological tenor of the Victorian era, which impeded the concrete application and further development of daring designs and unwonted approaches. » (J.Ver. : p. 82).

variants to relational constants unaffected by transformations underlies the whole of Peirce's science of signs. The question of invariance appears from the late 1860's in Peirce's semiotic sketches and he ends by showing that on no level is it possible to deal with a sign without considering both an invariant and a transformational variation. Invariance was the main topic of Felix Klein's *Erlanger Program* of 1872 ("Man soll die der Mannigfaltigkeit angehörigen Gebilde hinsichtlich solcher Eigenschaften untersuchen, die durch die Transformationen der Gruppe nicht geändert werden"), and at the same time the necessity of replacing the accidental variants by their "common denominators" was defended by Baudouin de Courtenay in his Kazan lectures. Thus, convergent ideas destined to transform our science, and sciences in general, emerged almost simultaneously. No matter where the model came from, these were timely pursuits for a wide field of research and they are still able to engender new, fruitful interactions between diverse disciplines. In particular, linguistics has very much to learn both from modern topology and from one of Peirce's most fertile semiotic formulations replying to the question of invariance : a symbol "cannot indicate any particular thing ; it denotes a kind of thing. Not only that, but it is itself a kind, and not a single thing" (2.301) ; consequently, "the word and its meaning are both general rules" (2.292)⁵¹. » (J.Peir. : p. 252).

Jakobson affirme cette convergence en déniait toute pertinence à la question de la provenance du modèle, et ce, bien que la linguistique ait « beaucoup à apprendre [...] de la topologie moderne », ce qui entre probablement dans le cadre des « nouvelles et fructueuses interactions entre les différentes disciplines ». L'hésitation est cependant plus marquée dans *The Sound Shape of Language*, où Jakobson et Waugh envisagent la possibilité d'une inspiration de la linguistique par les mathématiques :

« Qu'il y ait eu convergence intellectuelle, ou que la linguistique ait été inspirée par les mathématiques, le fait est que l'idée d'invariance accéda au rang de principe dominant dans les deux disciplines à peu près à la même époque, vers 1870. Dans l'une et l'autre, en effet, en accord avec le *Programme d'Erlangen* (1871-1872) de Félix Klein (1849-1925), "le 'donné' est une multiplicité et, au sein de celle-ci, un groupe transformationnel ; les modèles auxquels se rattache cette multiplicité sont à explorer en fonction des propriétés non affectées par les transformations du groupe" (p. 463).

⁵¹ « Peirce appartient à cette génération géniale qui a largement développé un des concepts et des termes les plus saillants pour la géométrie, la physique, la linguistique, la psychologie, et de nombreuses autres sciences. Il s'agit de l'idée séminale d'INVARIANCE. La nécessité rationnelle de découvrir l'invariant derrière les nombreuses variables, la question de l'assignation de toutes ces variantes à des constantes relationnelles non affectées par les transformations sous-tend la totalité de la science des signes de Peirce. La question de l'invariance apparaît dans les esquisses sémiotiques de Peirce à partir de la fin des années 1860 et il finit par montrer qu'à aucun niveau il n'est possible de traiter du signe sans considérer à la fois un invariant et une variation transformationnelle. L'invariance était le thème principal du *Programme d'Erlangen* de 1872 de Félix Klein ("Man soll die der Mannigfaltigkeit angehörigen Gebilde hinsichtlich solcher Eigenschaften untersuchen, die durch die Transformationen der Gruppe nicht geändert werden"), et au même moment la nécessité de remplacer les variantes accidentelles par leurs "dénominateurs communs" était défendue par Baudouin de Courtenay dans ses leçons de Kazan. Ainsi, des idées convergentes destinées à transformer notre science, et les sciences en général, ont émergé presque simultanément. Peu importe d'où vient le modèle, ces idées furent des travaux opportuns pour un vaste champ de recherche et elles sont encore capable d'engendrer de nouvelles et fructueuses interactions entre les différentes disciplines. En particulier, la linguistique a beaucoup à apprendre à la fois de la topologie moderne et de l'une des formulations sémiotiques répondant à la question de l'invariance parmi les plus fécondes de Peirce : un symbole "ne peut pas indiquer une chose particulière : il dénote un type de choses. Non seulement cela, mais il est lui-même un type, et non une chose singulière" (2.301) ; en conséquence, "le mot et sa signification sont tous deux des règles générales" (2.292). »

Cette conception correspond de très près aux objectifs généraux définis par Baudouin de Courtenay, d'abord dans sa leçon introductive qui fut publiée à la même époque que le texte de Klein (voir, 1963, I : 47 et suiv.), puis dans le vaste programme des cours de linguistique qu'il donna pour l'essentiel au cours des dix années suivantes, et qui furent publiés dans ces mêmes *Bulletins* de l'université de Kazan' où, un demi-siècle plus tôt, Nikolaj Lobačevskij avait fait paraître son esquisse de géométrie non euclidienne (voir 1963, I : 78 et suiv.). Baudouin affirmait que "nous devons écarter les propriétés divergentes et accidentelles de chaque son et remplacer les sons changeants par une expression générale – expression qui représente, pour ainsi dire, le commun dénominateur de ces variables" (1963 : 120). Le but du linguiste est donc de découvrir les invariants relationnels dans le flux de la parole, en dépit de ses innombrables variations phonétiques contextuelles et facultatives. [...]

Tant pour Baudouin lui-même que pour son disciple omniscient et collaborateur fidèle, trop tôt décédé, Mikołaj Kruszewski (1851-1887) (voir RJ, II : 428 et suiv.), il était bien clair que toute unité linguistique apparaît dans divers environnements qui la modifient, et que toutes ces occurrences sont mutuellement équivalentes ; qu'elles ne sont, en d'autres termes et du point de vue d'une "théorie des groupes", que différentes expressions d'une seule et même essence linguistique. Et Baudouin voyait dans cette unité purement relationnelle, dégagée par l'analyse, une particule phonétique indivisible (un "phonème" dans sa dernière terminologie) comparable à l'atome, unité de matière, ou à 1.0, unité mathématique.

[...]

D'autre part, Baudouin et Winteler, traitant des structures phonétiques de diverses langues, invoquent tous deux explicitement le principe de "relativité [*otnositel'nost'*] des catégories phonétiques" (1963 : 80), compte tenu du fait que relativité et invariance représentent deux concepts nécessairement complémentaires, ou encore, comme le disent les physiciens, que "le revers de l'invariance [...] c'est la relativité" (Margenau, 1961 : 82). D'où l'opportunité de l'avertissement lancé par Gunnar Fant (1973 : 163) à tous ceux qui étudient les sons du langage, quelle que soit leur école : "L'invariance est généralement relative plutôt qu'absolue." En outre, dès le début des années 1870, Baudouin mit en lumière l'existence d'"ensembles d'oppositions [*protivopoložnosti*] phonétiques parallèles" et souligna "le lien intime de ces oppositions avec la signification des mots et de leurs constituants" (1963, I : 80)⁵². » (J.SS : p. 22-24).

⁵² « No matter whether there was a convergence in thought or whether linguists received a new impetus from mathematics, the seminal idea of invariance developed into the dominant principle for both fields of knowledge, especially in the 1870s. In either case, according to Felix Klein's (1849-1925) Erlanger Programm of 1871-1872, "the 'given' is a multiplicity and within it a transformational group ; the patterns to which this multiplicity is related have to be investigated with respect to those properties which remain unaffected by the transformations of the group" (1921 : 463).

This view found a series of close correspondences in the broad aims and purposes outlined in Baudouin de Courtenay's introductory lecture, published at the same time as the Erlanger text (see 1963 I : 47ff.), and in the comprehensive programs of Baudouin's linguistic courses, delivered chiefly during the next ten years and printed in the same *Bulletins* (see 1963 I : 78ff.) of Kazan' University in which half a century earlier Nikolaj Lobačevskij had issued his epochal sketch of a non-Euclidean geometry. Baudouin stated that "we have to put aside the divergent, accidental properties of individual sounds and substitute a general expression for the mobile sounds – an expression that is, so to speak, the common denominator of these variables" (1963 I : 120). The linguist's aim was to discover the relational invariants in the flux of speech, with its countless contextual and optional sound variations. [...]

Both to Baudouin and to the prematurely deceased Mikołaj Kruszewski (1851-1887), Baudouin's omniscient disciple and uncompromising collaborator (cf. RJ II : 428ff.), it was clear that every linguistic unit occurs in diverse modifying environments and that all its occurrences are equivalent to each other : i.e., in the terms of "Group Theory", they are merely different expressions of one and the same linguistic essence. Baudouin

On lit ensuite dans « Einstein and the Science of Language » (1979-1982) :

« Passons maintenant à la question des inspirations einsteiniennes que reflètent les théories linguistiques contemporaines, ou, du moins, aux analogies entre les tendances de la physique et de la linguistique modernes.

Malgré la diversité des idéologies relativistes dans les différentes provinces des activités artistiques et savantes, il est hors de doute que leurs principaux slogans, dispositifs et résultats présentent un dénominateur commun. Voici ce que j'ai écrit il y a près de vingt ans⁵³ pour tenter de décrire les combats qui, à l'échelle internationale, ont animé notre génération :

Ceux d'entre nous qui s'occupaient du langage apprirent à appliquer le principe de la relativité aux opérations linguistiques ; nous étions normalement attirés dans cette direction par le développement spectaculaire de la physique moderne et par la théorie et la pratique du cubisme en peinture, où tout est fondé sur la relation et l'interaction entre les parties et les totalités, entre la couleur et la forme, entre la représentation et le représenté. Braque déclarait : "Je ne crois pas aux choses, je ne crois qu'à leurs relations."

En dépit des formes quelque peu différentes que la notion d'"affinités fondamentales" a prises dans les arts et les sciences, la prédominance de la recherche des rapports sur celle des faits en relation rattache le noyau topologique de l'art de ce siècle et la science d'Einstein. Quelque aliénation personnelle que l'homme de science puisse ressentir en face de certaines formes d'innovation artistique, on ne peut pas négliger des témoignages éloquentes de solidarité tels que les professions de foi des grands inventeurs modernes de l'art, par exemple la déclaration faite par Piet Mondrian en 1920 et publiée dans *Néoplasticisme* (Paris) : "Les plans colorés, tant par position et dimension que par la valorisation de la couleur n'expriment plastiquement que *des rapports* et non des formes."

Quand je me remémore, quand je relis les différentes choses qui montrent que les avant-gardes artistique, littéraire et scientifique des années vingt et trente à Moscou étaient étroitement entrelacées, je me rends compte combien la connaissance fascinée qu'elles avaient des écrits d'Einstein et de ses partisans a été importante et féconde. Et le Cercle linguistique de Moscou, jeune association expérimentale qui s'efforçait de trouver une théorie rénouvée du langage et de la poésie, et le rameau historiquement plus tardif de cette même tendance, ce qu'on a appelé l'École structurale de Prague, se sont explicitement référés aux tentatives méthodologiques faites par Einstein pour mettre en relation les problèmes centraux de la relativité et de l'invariance. Un des exemples qui illustrent cette relation proclamée est le Projet de terminologie normalisée, préparé et publié par le Cercle linguistique de Prague pour la Conférence de phonologie de 1930. Dans la liste des "notions fondamentales", la première place appartient à l'*opposition phonologique* et cette entrée est suivie par une référence aux éléments opposés eux-

approached this extracted, purely relational unit as an indivisible phonetic particle (or "phoneme" in his later terminology), comparable with the atom as the unit of matter and with 1.0 as the unit of mathematics.

[...]

Both Baudouin and Winteler, when dealing with sound patterns of diverse languages, invoked verbatim the principle of "relativity [*otnositel'nost'*]" of sound categories" (Baudouin, see 1963 I : 80), since relativity and invariance are necessarily two complementary concepts, or as physicists say, "the reverse side of invariance (...) is called relativity" (Morgenau 1961 : 82). Gunnar Fant's insistent reminder (1973 : 163) to speech sound analysts of different training – "the invariance is generally relative rather than absolute" – becomes more and more opportune. From the early 1870s Baudouin detected and pointed out "sets of parallel sound oppositions [*protivopoložnosti*]" and emphasized "the intimate connection of such oppositions with the meaning of words and of their constituents" (see 1963 I : 80). » (J.SS :p. 18-20).

⁵³ Dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (voir J.Ein. : p. 138, note 17 [p. 261, note 17]). Voir ci-dessous.

mêmes, appelés *unités phonologiques*. Cette hiérarchie architectonique s'est encore rapprochée du "nouveau point de vue physique" du fait que l'analyse structurale de l'univers verbal a remplacé l'ancienne approche mécanique. Dans la "Théorie de la relativité d'Einstein", telle que la conçoit le philosophe Ernst Cassirer, "il n'existe que l'unité de certaines *relations fonctionnelles*, qui sont désignées de manière différentes selon le système de références dans lequel nous les exprimons".

Deux des linguistes américains les plus originaux, Edward Sapir (1884-1939) et Benjamin Lee Whorf (1897-1941), ont essayé d'évaluer la relativité de la forme de pensée et Sapir se réfère directement à la "relativité physique d'Einstein" : c'est un autre exemple significatif d'une initiative linguistique audacieuse qui a abordé à dessein le cadre conceptuel d'Einstein et la question directe, quoique restrictive, qu'Einstein a posée dans son allocution radiodiffusée de 1941 : "dans quelle mesure le même langage signifie-t-il la même mentalité". Tout impact implique nécessairement des similarités, mais aussi des clivages d'opinion fort instructifs.

Peut-être les concordances les plus parlantes entre l'innovation en physique et l'innovation en linguistique contemporaine sont-elles ces coïncidences qui semblent dues à une évolution purement indépendante et convergente. Ce genre de correspondances latentes révèle que ces sciences différentes suivent des cours qui sont dans une grande mesure parallèles. Et l'exigence d'Einstein, qui demande au physicien théoricien de s'efforcer d'atteindre le plus haut niveau possible de précision rigoureuse dans sa description des *relations* pures (comme dans son discours prononcé en 1918 pour le sixième anniversaire de Max Planck, que nous avons cité plus haut), et le pendant exact de cette exigence, qui est de procéder à une investigation toujours plus stricte dans le monde physique considéré comme un réseau de composantes reliées entre elles – ces deux exigences correspondent éloquentement aux tâches de la linguistique de pointe. Lorsqu'on compare attentivement les concepts fondamentaux de la physique relativiste et les constituants du langage tels que la linguistique contemporaine les analyse et les définit, on découvre un isomorphisme frappant dont il est facile de trouver des exemples aux différents niveaux de la structure verbale.

Un petit nombre d'exemples phonologiques très répandus suffiront à montrer que le problème est général. Les *traits distinctifs* qui remplissent la principale fonction des sons du langage sont, comme les appellerait Einstein, des idées rigoureusement relationnelles, connues intuitivement comme des oppositions binaires. C'est ainsi, par exemple, que dans les systèmes consonantiques qui font un usage sémantiquement discriminatoire du trait dit "bémol", les consonnes bémolisées sont phénoménologiquement équivalentes ; dans notre perception, la principale chose qui les distingue, c'est un abaissement particulier de leur formant inférieur. Dans différentes langues, nous observons certaines différences dans les modalités sensimotrices de ce processus. Par exemple, on peut obtenir un effet auditif assez semblable par la labialisation et par la pharyngalisation, ou, en d'autres termes, en rétrécissant soit l'extrémité antérieure, soit l'extrémité postérieure de la cavité buccale. Mais, puisque la différence entre ces deux cas particuliers n'est jamais utilisée à des fins sémantiquement discriminatoires, le dénominateur commun l'emporte sur la différence (ainsi que sur quelques autres modalités tout aussi superficielles). La typologie des langues pose l'invariance structurale du trait en question et les lois universelles du langage montrent qu'elles n'admettent pas plus d'une seule opposition de bémol (présence ou absence). En linguistique, le principe d'équivalence (au lieu de l'identité mécanique) impose des limites à la signification qu'on peut attendre d'une étude des détails séparés, non coordonnés, d'une expérience et bien plutôt nous fait découvrir progressivement que les relations fondamentales qui sous-tendent l'univers verbal (aussi bien que l'univers physique) sont en très petit nombre, et que ce petit nombre est réglé par des lois.

"*Nun fiel mir ein*" (Alors il m'apparut) : cette phrase des "Notes autobiographiques" d'Einstein est comme un premier aperçu de la théorie générale de la relativité et comme

un slogan commun aux sciences contemporaines, tendant toutes à transformer une abondance de matériaux bruts en un petit nombre de lois générales. Le problème de l'*équivalence* s'est révélé aussi pertinent pour le principe de la relativité que pour la découverte des universaux linguistiques. Une révision substantielle du modèle de l'espace-temps, quelles que soient les différentes manières d'exposer ces questions dans les différentes sciences, nous entraîne loin de l'ancienne routine mécanique. Parmi ces vues nouvelles en linguistique qui doivent entraîner une discussion interdisciplinaire essentielle, on peut mettre en avant la notion de synchronie dynamique, le cours réversible des événements en train de s'accomplir et l'idée que tout changement en cours est une simultanéité intrinsèque d'*oscillations* sensibles.

Niels Bohr a insisté à de nombreuses reprises sur le lien profond qui attache à présent la physique et la linguistique ; nous avons consacré ensemble à cette question un séminaire commun au Massachusetts Institute of Technology, à la fin des années cinquante. Nous avons étudié avec une grande attention les "exigences de l'invariance relativiste", pour prendre l'expression favorite de Bohr, en ce qui concerne la recherche et la structure des constituants ultimes à la fois de l'univers physique et de l'univers linguistique, les "quanta élémentaires", nom que la physique leur a donné et que les linguistes ont emprunté à la physique. Les linguistes de notre génération se sont efforcés de concevoir la masse verbale comme une matière "discontinue" qui est composée de quanta élémentaires et révèle ainsi sa structure "granulaire" ; cette tentative prolonge pour une part un ensemble d'efforts plus anciens. Cependant, elle fait preuve en même temps d'une évidente dépendance à l'égard du développement des sciences exactes, qui a été, j'en suis témoin, une authentique source d'inspiration pour la linguistique d'avant-garde du premier tiers de notre siècle à la fois dans les centres scientifiques de l'Ouest et de l'Est⁵⁴. » (J.Ein. : p. 138-141).

⁵⁴ « Let us turn to the question of Einsteinian impulses reflected in contemporary linguistic theories, or at least to analogies between modern physics and linguistic trends.

Despite the variety of relativistic ideologies in the diverse provinces of artistic and scholarly activities, the common denominator of their main slogans, devices, and attainments is beyond doubt. I quote a nearly twenty-year-old attempt to delineate the international strivings that have animated our generation :

"Those of us who were concerned with language learned to apply the principle of relativity in linguistic operations ; we were consistently drawn in this direction by the spectacular development of modern physics and by the pictorial theory and practice of cubism, where everything "is based on relationship" and interaction between parts and wholes, between color and shape, between the representation and the represented. "I do not believe in things," Braque declared, "I believe only in their relationship."

Notwithstanding the somewhat different forms that the notion of "fundamental affinities" takes in the arts and in the sciences, the dominance of the search for relationship over that for the related items themselves knits together the topological nucleus of this century's art and Einsteinian science. Whatever private alienation the revolutionary scientist may feel toward some forms of artistic innovation, one cannot bypass eloquent documents of solidarity, such as the professions of faith of the great modern seekers in art – for example, Piet Mondrian's declaration of 1920, published in *Néo-plasticisme* (Paris) : "Les plans colorés, tant par position et dimension que par la valorisation de la couleur n'expriment plastiquement que *des rapports* et non des formes."

When recollecting and rereading the various evidence of the close intertwining among the Moscovite artistic, literary, and scientific avant-garde of the 1910's and 1920's, I realize how great and productive the fascinated acquaintance with the writings of Einstein and his adherents was. Both the Moscow Linguistic Circle, a young experimental association struggling for a revised theory of language and poetry, as well as the later historic ramification of the same trend, the so-called Prague structural school, explicitly referred to Einsteinian methodological endeavors in attempting to link the focal problems of relativity and invariance. One of the examples illustrating the professed relationship is the Project of Standardized Terminology, prepared and published by the Prague Linguistic Circle for the Phonological Conference of 1930. In the list of "fundamental notions", the first place belonged to the *phonological opposition*, and this entry was followed by a reference to the opposites themselves, termed *phonological units*. This architectonic hierarchy became ever closer to "the new physical view" insofar as the structural analysis of the verbal universe superseded the previous mechanical

La position de Jakobson apparaît ici tout à fait ambivalente. Il est ainsi question, dès la première phrase, d'une part des « inspirations einsteiniennes que reflètent les théories linguistiques contemporaines », et d'autre part des « analogies entre les tendances de la

approach. In "Einstein's Theory of Relativity" as conceived by the philosopher Ernst Cassirer, "there exists only the unity of certain *functional relations*, which are differently designated according to the system of references in which we express them".

The appreciation of the relativity of the form of thought attempted by two of the most original American linguists, Edward Sapir (1884-1939) and Benjamin Lee Whorf (1897-1941), and in particular the former's direct reference to "the physical relativity of Einstein", offer another significant example of a daring linguistic initiative that purposely bordered upon Einstein's conceptual framework and upon the direct, albeit restrictive, question posed in Einstein's broadcast of 1941 : "to what extent the same language meant the same mentality". Any impact necessarily implies not only similarities but also instructive cleavages of opinion.

Perhaps the most telling concordances between innovation in physics and that in contemporary linguistics are those coincidences that seem to be due to purely convergent, independent development. Such latent correspondences reveal a substantially parallel course in these different sciences. Both Einstein's demand of the theoretical physicist to strive for the highest possible standard of rigorous precision in the description of pure *relations*, as in his address at Max Planck's sixtieth birthday (1918), quoted above, and the close counterpart of this demand – namely, the ever stricter inquiry into the physical world as a network of interrelated components – stand in eloquent correspondence with the tasks of advanced linguistics. Careful comparisons between the fundamental concepts of relativistic physics and the constituents of language as analyzed and defined by contemporary linguists disclose a salient isomorphism that could be easily exemplified on the different levels of verbal structure.

A few widespread phonological cases may suffice to reveal the generality of the problem. The *distinctive features* that fulfill the main task of speech sounds are, as Einstein would term them, rigorously relational ideas, intuited as binary oppositions. Thus, for instance, in those consonantal systems, that make sense-discriminative use of the so-called "flatness" feature, flat consonants are phenomenologically equivalent ; in our perception they are mainly distinguished by a particular lowering of their inferior formant. In diverse language we observe certain differences in the sensorimotor modalities of this process. For example, a fairly similar auditory effect is obtainable by labialization and by pharyngealization, or, in other terms, by the narrowing of the frontal or of the buccal ends of the mouth cavity. But since the difference between these two special cases is never used for sense-discriminative purposes, the common denominator outweighs the difference (as well as some other, likewise superficial modalities). The typology of languages asserts the structural invariance of the feature in question, and the universal laws of language prove to admit no more than one single opposition of present and absent flatness. In linguistics the principle of equivalence (instead of mechanical sameness) puts limits on the significance one can expect from a search for separate, uncoordinated particulars of experience and yields instead the gradual discovery of law-governed paucity in the fundamental relationships that underlie the verbal (as well as the physical) universe.

"Nun fiel mir ein" (Now it came to me) – that is the item from Einstein's "Autobiographical Notes" that sounds like a first glimpse of the general theory of relativity and like a joint slogan of the contemporary sciences, all tending to transform an abundance of raw stuff into a parsimony of general laws. The problem of *equivalence* proved to be as pertinent for the principle of relativity as for the discovery of linguistic universals. A substantial revision of the time-space model, notwithstanding the differences in the statement of these questions with respect to diverse sciences, leads us far from the previous mechanical routine. Among such new linguistic vistas calling for a vital interdisciplinary discussion, one may bring to the foreground the notion of dynamic synchrony, the reversible course of current events, and the sensible *oscillations*. Niels Bohr repeatedly insisted on the deep links that at present tie together physics and linguistics, to whose interrelation both of us devoted a joint MIT seminar at the end of the 1950's. The "exigencies of relativistic invariance", in Bohr's favored term, were intently discussed with respect to the search for and structure of the ultimate constituents of both the physical and the linguistic universe, the "elementary quanta", as they were termed in physics and were picked up from physics by linguists. The endeavor of our linguistic generation to conceive of the verbal mass as a "discontinuous" matter, which is composed of elementary quanta and hence reveals a "granular" structure, partly continues an older set of efforts. At the same time, however, it exhibits an evident dependence on the development of the exact sciences, which was, I testify, a genuine source of inspiration for the linguistic avant-garde of the first third of our century, both in the Western and the Eastern scientific centers. » (J.Ein. : p. 260-264).

physique et de la linguistique modernes ». Le modalisateur « du moins » donne à penser qu'« analogies » atténue « inspirations ». Il n'en demeure pas moins qu'elle laisse ouverte la possibilité de la convergence, là où l'inspiration implique en revanche une influence. Jakobson parle ensuite de « dénominateur commun », mais également, aussitôt après – dans la citation du « Retrospect » des *Selected Writings I* – d'application et d'attraction : « Ceux d'entre nous qui s'occupaient du langage apprirent à appliquer le principe de la relativité aux opérations linguistiques ; nous étions normalement attirés dans cette direction par le développement spectaculaire de la physique moderne et par la théorie et la pratique du cubisme en peinture ». Il s'agit là cependant, d'une part des rapports entre physique et arts, d'autre part des rapports entre ces derniers et la linguistique. Mais on trouve ensuite une oscillation analogue concernant le premier type de rapport, Jakobson parlant de « solidarité », puis à propos des « avant-gardes artistique, littéraire et scientifique des années vingt et trente à Moscou », non seulement de leur entrelacement étroit, mais également de leur « connaissance fascinée [...] des écrits d'Einstein », dont il affirme qu'elle a été « importante et féconde ». La dimension de l'influence est ensuite réaffirmée concernant la théorie du langage et de la poésie, nommément les cercles de Moscou et de Prague, qui « se sont explicitement référés aux tentatives méthodologiques faites par Einstein pour mettre en relation les problèmes centraux de la relativité et de l'invariance », ce pour quoi on peut parler à leur propos de « relation proclamée ». Jakobson parle d'ailleurs significativement ensuite de « s[e] rapproch[er] du “nouveau point de vue physique” ». La mention des travaux de Sapir et Whorf met en exergue la même dimension de l'inspiration ou de l'influence⁵⁵, dans la mesure où ceux-ci sont dits constituer « un autre exemple significatif d'une initiative linguistique audacieuse qui a abordé à dessein le cadre conceptuel d'Einstein », mais le propos change à nouveau lorsqu'il s'agit de la linguistique structurale : « Peut-être les concordances les plus parlantes entre l'innovation en physique et l'innovation en linguistique contemporaine sont-elles ces coïncidences qui semblent dues à une évolution purement indépendante et convergente. » Il sera cependant question *in fine* d'une « discussion interdisciplinaire » (rappelant les « nouvelles et fructueuses interactions entre les différentes disciplines » de « A Few Remarks on Peirce, Pathfinder in the Science of Language ») puis d'une tentative qui « prolonge pour une part un ensemble d'efforts plus anciens », mais qui « fait preuve en même temps d'une évidente dépendance à l'égard du développement des sciences exactes, qui a été, j'en suis témoin, une authentique source d'inspiration pour la linguistique d'avant-garde du premier tiers de notre siècle à la fois dans les centres scientifiques de l'Ouest et de l'Est ».

⁵⁵ Au prix d'une interprétation un peu forcée des propos de Sapir. Jakobson renvoie en effet (voir J.Ein. : p. 139, note 20 [p. 262, note 20]) à l'avant-dernier paragraphe de l'article « The Nature of Language » : « It would be possible to go on indefinitely with such examples of incommensurable analyses of experience in different languages. The upshot of it all would be to make very real to us a kind of relativity that is generally hidden from us by our naïve acceptance of fixed habits of speech as guides to an objective understanding of the nature of experience. This is the relativity of concepts or, as it might be called, the relativity of the form of thought. It is not so difficult to grasp as the physical relativity of Einstein nor is it as disturbing to our sense of security as the psychological relativity of Jung, which is barely beginning to be understood, but it is perhaps more readily evaded than these. For its understanding the comparative data of linguistics are a *sine qua non*. It is the appreciation of the relativity of the form of thought which results from linguistic study that is perhaps the most liberalizing thing about it. What fetters the mind and benumbs the spirit is ever the dogged acceptance of absolutes. » (Sapir, 1949 : p. 159).

Jakobson ne saurait dire plus nettement que le structuralisme est une idéologie scientifique : fondée sur la notion commune de structure dont les structuralistes ont commencé de mettre en œuvre l'analyse systématique, et dont la caution scientifique est demandée aux sciences « dures », par rapport auxquelles les sciences humaines ont toujours fait l'effet – d'ailleurs, comme il est évident dans notre perspective, à raison –, de sciences « molles ». L'oscillation entre convergence et influence nous semblent renvoyer au soubassement spéculatif ou philosophique de l'idéologie scientifique structuraliste, qui implique, comme nous l'avons vu plus haut, une valorisation de la notion de structure⁵⁶. On note ainsi dans ce passage, rappelant les « conditions méthodologiques et philosophiques préalables » et « l'idéologie » de « Verbal Communication », la notion d'« idéologie relativiste », ainsi que celle de « dénominateur commun » de « slogans », dispositifs et résultats, appelant à nouveau, comme dans « A Few Remarks on Peirce, Pathfinder in the Science of Language », la notion de « génération ». Jakobson parle ensuite significativement, lorsqu'il est question des « coïncidences [...] dues à une évolution purement indépendante et convergente », de sciences « suiv[ant] des cours qui sont dans une grande mesure parallèles ». La référence aux arts est d'ailleurs remarquable, témoignant de la dépendance de ces propositions d'épistémologie générale à l'égard d'une vision du monde. Cette référence est relativement récurrente dans les textes de Jakobson. On lit ainsi dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« Peut-être que l'impulsion la plus forte vers un changement dans la façon d'approcher le langage et la linguistique fut cependant – pour moi, du moins – le turbulent mouvement artistique du début du vingtième siècle. Les grands artistes nés dans les années 1880 – Picasso (1881-1973), Joyce (1882-1941), Braque (1882-1963), Stravinsky (1882-1971), Xlebnikov (1885-1922), Le Corbusier (1887-1965), purent se former et approfondir à loisir leur apprentissage au cours d'une des périodes les plus tranquilles de l'histoire du monde, avant que cette “dernière heure de calme universel” (*Poslednij čas vse miroj tišiny*), termes dans lesquels le poète russe Maksimilian Vološin la glorifie, ne soit brisée par une chaîne de cataclysmes. Les plus grands artistes de cette génération ont anticipé avec pénétration les bouleversements qui allaient se produire et les ont affrontés encore assez jeunes et dynamiques pour tester et tremper dans la tourmente leur propre pouvoir de création. La capacité extraordinaire de ces inventeurs à surmonter sans cesse leurs anciennes habitudes dépassées, ainsi que leur don sans précédent pour saisir et remodeler n'importe quelle tradition plus ancienne ou tout modèle étranger sans sacrifier leur propre individualité dans la stupéfiante polyphonie de créations toujours nouvelles, étaient intimement liés à leur sensibilité unique pour saisir la tension dialectique qui existe entre les parties et le tout unifiant, et entre les parties conjuguées, surtout entre les deux aspects de tout signe artistique, le *signans* et le *signatum*. Stravinsky, dans sa “recherche de l'Un dans le Multiple”, révèle le cœur de son travail quand il nous rappelle que “l'un précède le multiple” et que “la coexistence des deux est constamment nécessaire”. Comme il l'a

⁵⁶ Voir encore à cet égard, ce passage *The Sound Shape of Language* : « Mais ce ventail ouvert, c'est une échappée vers la contemplation des lois internes qui régissent l'ensemble de la texture des unités relationnelles élémentaires. Et tout progrès dans l'enquête contribue à nous rapprocher de la compréhension de la cohésion hiérarchique des constituants ultimes, pris dans tout le réseau de leurs relations. » (J.SS : p. 150) [« But the window thrown open means a way cleared to a venture-some contemplation of the inner laws which govern the overall texture of these elementary relational units, and any further inquiry promises an ever deeper insight into the hierarchical cohesion of the ultimate constituents within their entire network. » (J.SS : p. 123)]. Voir également J.Kru. : p. 241, ci-dessous, où il est fait mention de l'affirmation kruszewskienne que « la langue représente un tout harmonique ».

compris, tous les problèmes de l'art (et nous pouvons ajouter : ceux du langage également) "tournent inéluctablement autour de cette question".

Ceux de nous qui s'occupaient du langage apprirent à appliquer le principe de la relativité aux opérations linguistiques ; nous étions normalement attirés dans cette direction par le développement spectaculaire de la physique moderne et par la théorie et la pratique du cubisme en peinture, où tout est fondé sur la relation et l'interaction entre les parties et les totalités, entre la couleur et la forme, entre la représentation et le représenté. Braque déclarait : "Je ne crois pas aux choses, je ne crois qu'à leurs relations." La façon dont le *signatum* existe par rapport au *signans* d'une part et au *denotatum* de l'autre n'avait jamais été exposée si clairement, ni les problèmes sémantiques de l'art mis en lumière d'une manière aussi provocante que dans les peintures cubistes, qui retardent la reconnaissance de l'objet transformé et masqué ou qui vont même jusqu'à le réduire à zéro. Pour faire vivre les relations intérieures et extérieures des signes visuels, il faut, comme disait Picasso, "briser, faire une révolution et partir de zéro". A la conception structurale des signes verbaux, l'expérimentation de Picasso et les premiers et audacieux rudiments de l'art abstrait, sans sujet, ont donné un analogue sémiotique suggestif, alors que les travaux inégalés de Xlebnikov, un explorateur de la création poétique aux niveaux variés, ont ouvert une vaste perspective sur les mystères intérieurs du langage. Sa recherche "des infinitésimaux du mot poétique", ses jeux paronomastiques avec des paires minimales ou, comme il avait l'habitude de le dire lui-même, avec "la déclinaison interne de mots" comme /m,ěč/-m,áč/, /bík/ - /bók/, /bobr/ - /babr/ et de vers tels que "/v,íd,il vid,il v,ós,in vos,in,/" (*videl vydel vĕsen v osen*) annonçaient "la saisie intuitive d'une entité inconnue", l'anticipation des "unités phonologiques ultimes", comme on les nommera deux décennies plus tard⁵⁷. » (J.Ret.1 : p. 132-133).

⁵⁷ « Perhaps the strongest impulse toward a shift in the approach to language and linguistics, however, was – for me, at least – the turbulent artistic movement of the early twentieth century. The great men of art born in the 1880's – Picasso (1881-), Joyce (1882-1941), Braque (1882-), Stravinsky (1882-), Xlebnikov (1885-1922), Le Corbusier (1887-) – were able to complete a thorough and comprehensive schooling in one of the most placid spans of world history, before that "last hour of universal calm" (*Poslednij čas vseмирnoj tišiny*) was shattered by a train of cataclysms. The leading artists of that generation keenly anticipated the upheavals that were to come and met them while still young and dynamic enough to test and to steel their own creative power in this crucible. The extraordinary capacity of these discoverers to overcome again and again the faded habits of their own yesterdays, together with an unprecedented gift for seizing and shaping anew every older tradition or foreign model without sacrificing the stamp of their own permanent individuality in the amazing polyphony of ever new creations, is intimately allied to their unique feeling for the dialectic tension between the parts and the uniting whole, and between the conjugated parts, primarily between the two aspects of any artistic sign, its *signans* and its *signatum*. Stravinsky with his "search for the *One* out of the *Many*" reveals the core of his work when he reminds us that "the one precedes the many" and that "the coexistence of the two is constantly necessary". As he realized, all the problems of art (and, we may add, of language too) "revolve ineluctably about this question".

Those of us who were concerned with language learned to apply the principle of relativity in linguistic operations ; we were consistently drawn in this direction by the spectacular development of modern physics and by the pictorial theory and practice of cubism, where everything "is based on relationship" and interaction between parts and wholes, between color and shape, between the representation and the represented. "I do not believe in things," Braque declared, "I believe only in their relationship." The mode in which the *signatum* stands relatively to the *signans*, on the one hand, and to the *denotatum*, on the other, had never been laid bare so plainly, nor the semantic problems of art brought forward so provocatively as in cubist pictures, which delay recognition of the transformed and obscured object or even reduce it to zero. In order to enliven the inward and outward relationships of the visual signs, one had, as Picasso said, "to break, to make one's revolution and start at zero." To the structural view of verbal signs Picasso's experimentation and the first daring rudiments of abstract, objectless art have given a suggestive semiotic analogue, while the unrivaled works of Velimir Xlebnikov, a versatile explorer in poetic creation, have opened a vast perspective on the inner puzzles of language. This artist's search for the "infinitesimals of the poetic word", his paronomastic play with minimal

Ce développement a des enjeux particuliers, liés à la problématique sémiotique, et sur lesquels nous reviendrons ci-dessous. On y retrouve néanmoins, comme il apparaissait dans la citation produite dans « Einstein and the Science of Language », la notion d'invariance. Il est significatif que la proposition de Braque, citée par Jakobson – « Je ne crois pas aux choses, je ne crois qu'à leurs relations. » –, soit relative à une croyance. On lit encore ensuite dans « Structuralisme et téléologie » (1974) :

« C'est à force d'analyser des poèmes que j'ai commencé à travailler sur la phonologie. Les sons du langage ne sont pas seulement un fait d'expérience externe, acoustique et motrice, mais on y découvre des éléments qui jouent un rôle premier dans le système significatif du langage, et si l'on pousse l'analyse jusqu'au bout, ce sont les traits distinctifs que⁵⁸ sous-tendent la langue et la texture de la poésie. Ce qui m'a guidé dans ces recherches, ce fut l'expérience de la nouvelle poésie, le mouvement quantique de la science de l'époque et les idées phénoménologiques dont nous avons pris connaissance à l'Université de Moscou vers 1915.

C'est en 1915 que ce groupe d'étudiants qui venait de former le Cercle Linguistique de Moscou a pris la décision d'étudier la *structure* linguistique et poétique du folklore russe et le terme *structure* a déjà acquis pour nous sa connotation relationnelle, bien que le *Cours* de Saussure paru pendant la guerre restait encore inconnu à Moscou.

Arrivé à Prague en 1920, je me suis procuré le *Cours de linguistique générale* et c'est précisément l'insistance, dans le *Cours* de Saussure, sur la question des relations qui m'a surtout impressionnée [*sic*] : elle correspond de manière frappante avec l'accent particulier des peintres cubistes tels que Braque et Picasso non pas sur les choses elles-mêmes, mais sur leurs rapports. La même attitude topologique qui nous hantait en linguistique se manifestait simultanément dans les arts et dans les sciences. » (J.Stru. : p. 125)

puis dans « My Favorite Topics⁵⁹ » :

pairs or, as he himself used to say, “the internal declension of words” like /m,ěč/ - /m,áč/, /bík/ - /bók/, /bóbr/ - /bábr/ and such verses as “/v,íd,il v,íd,il v,ós,in vos,in, /” (*videl vydel vĕsen v osen*) prompted “the intuitive grasp of an unknown entity”, the anticipation of the ULTIMATE PHONEMIC UNITS, as they were to be called some two decades later. » (J.Ret.1 : p. 631-633).

⁵⁸ Voir la note 1100 du chapitre 2.

⁵⁹ Voir également dans *The Sound Shape of Language* : « “Sound Patterns in Language” : tel est le titre de l'article d'Edward Sapir paru en 1925 dans le premier numéro de la revue *Language*, publiée par la toute nouvelle *Linguistic Society of America*. Sapir (1884-1939), premier Américain à pénétrer théoriquement la charpente phonétique du langage, affirmait que “un son du langage” n'est pas simplement une articulation ou une image acoustique ; il constitue la matière d'une expression symbolique dans un contexte linguistique approprié” ; et il insistait tout particulièrement sur les “écarts relationnels entre les sons du langage”. Il y avait déjà là l'idée, d'essence topologique, mais qui devait trouver à s'exprimer de multiples façons dans les sciences et les arts contemporains, que, pour toute analyse de structure, “ce ne sont pas les choses qui comptent, mais les relations qui les unissent”, idée qui servit de ligne directrice aux porte-parole du Cercle linguistique de Prague, fondé en 1926. Ces derniers se fixèrent en effet pour tâche de déduire les caractères des phonèmes de leurs interrelations, et dans le “Projet de terminologie phonologique standardisée” de 1930, ils définissent l’“unité phonologique” comme étant un terme d'une opposition. Dès lors, le concept d’“opposition” prend une importance fondamentale pour la découverte des différences phonétiques qui, dans une langue donnée, peuvent servir à distinguer des significations cognitives. Et l'analyse des relations entre unités discriminantes quand au sens devient le préalable indispensable à la mise sur pied de systèmes phonétiques fonctionnels. » (J.SS : p. 26-27) [« “Sound Patterns in Language” (1925 [see 1949]) was Edward Sapir's momentous contribution to the first issue of the first volume of the review *Language*, published by the newborn Linguistic Society of America. This first American pathfinder (1884-1939) in the theoretical insights into the sound shape of language said that “a speech sound is not merely an articulation or an acoustic image, but material for symbolic expression in an

« Pourtant, ce qui m’a le plus influencé, dans mon approche de la poétique et de la linguistique, ce fut mon intimité avec les poètes et les peintres d’avant-garde. Ainsi, dans mon travail programmatique de 1919 (cf. *SW* V, p. 299-354) sur l’art de Khlebnikov, certains arguments étaient dus à mes conversations, commencées avant 1914, avec ce poète sans pareil. A la même époque, je tentais d’élucider l’essence de la poétique de Khlebnikov au cours de discussions avec l’inflexible Italien F. T. Marinetti, dans un café de Moscou, “La Rose des Alpes”. J’aimerais ajouter que dans mon article sur “Le futurisme” (*SW* III, p. 717 sq. ; [trad. fr. in *QP*]) publié le 2 août 1919 par le journal moscovite *Isskustvo*, je faisais l’éloge de ce mouvement italien pour son rejet des absolus, et pour son abandon radical d’une perception statique univoque ; ainsi les chemins de l’art expérimental et ceux de la science nouvelle m’attiraient par leurs invariants communs⁶⁰. » (J.My. : p. 160).

Le développement le plus remarquable se trouve cependant dans les *Remarques sur l’évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, où apparaît déjà l’opposition entre structuralisme et mécanisme qui revient par trois fois dans le développement d’« Einstein and the Science of Language⁶¹ ». Nous avons déjà cité ce passage plus haut⁶² :

« La doctrine de Saussure sur la langue considérée comme un système établit les prémisses nécessaires pour une théorie de la langue comme fait synchronique, mais elle continue à attribuer à ce système synchronique une origine fortuite, elle continue à envisager la diachronie comme un agglomérat de changements de provenance accidentelle. » (J.Rem. : p. 109-110).

Or, Jakobson écrit ensuite, en clôture de son ouvrage :

appropriate linguistic context”; and it was on “the relational gaps between the sounds of a language” that Sapir put the chief emphasis. Similarly, the topological idea that in any analysis of structure “it is not things that matter but the relations between them”, an idea which found a manifold expression in contemporaneous sciences and arts, was a main guide for the exponents of the Prague Linguistic Circle, founded in 1926. They endeavored to derive the characteristics of phonemes from the interrelations of these units and in the “Project of Standardized Phonological Terminology” of 1930 they defined a “phonological unit” as a term of an opposition. The concept of “opposition” took on fundamental importance for the inquiry into sound differences able to serve in a given language for the differentiation of cognitive meanings. The question of the relationship between the sense-discriminative units became the necessary requirement for any delineation of functional sound systems. » (J.SS : p. 21-22)]. On notera en effet, dans ce passage, la notion d’une « idée [...] qui devait trouver à s’exprimer de multiples façons dans les sciences et les arts contemporains ».

⁶⁰ « Yet what must have primarily influenced my approach to poetics and linguistics was my proximity to the poets and painters of the avant-garde. Thus, my programmatic monograph on Xlebnikov’s verbal art, written in 1919 and printed in 1921 (see *SW* V, pp. 299-354), owes certain of its arguments to my meetings with this unparalleled poet which began on the eve of 1914. A few weeks later, in a Moscow café, the “Alpine Rose” I endeavored to elucidate the essentials of Xlebnikov’s poetics to the unyielding Italian guest Filippo Tommaso Marinetti. I would like to add that my article “Futurism” (cf. *SW* III, p. 717f.), published August 2, 1919 in the Moscow newspaper *Iskustvo*, praised the Italian painters of that trend for their expulsion of absolutes and for dispensing once and for all with one-way static perception : the paths leading toward experimental art and toward the new science appealed to us precisely because of their common invariants. » (J.My. : p. 375-376).

⁶¹ « [...] l’analyse structurale de l’univers verbal a remplacé l’ancienne approche mécanique », « le principe d’équivalence (au lieu de l’identité mécanique) », « Une révision substantielle du modèle de l’espace-temps, quelles que soient les différentes manières d’exposer ces questions dans les différentes sciences, nous entraîne loin de l’ancienne routine mécanique ».

⁶² Voir la note 976 du chapitre 2.

« Un entassement mécanique dû au jeu du hasard ou de facteurs hétérogènes – telle est l'image favorite de l'idéologie européenne prédominante de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. L'idéologie contemporaine, dans ses manifestations variées et génétiquement indépendantes les unes des autres, met en relief, avec une netteté de plus en plus grande, au lieu d'une addition mécanique un système fonctionnel, au lieu d'un renvoi, tout bureaucratique, à une case voisine, des lois structurales immanentes et au lieu d'un hasard aveugle une évolution tendant vers un but.

Faut-il des exemples ?

Sur tout ce qui l'environne, depuis sa propre maison jusqu'à l'univers l'homme a modifié ses idées. Bornons-nous à signaler le fonctionnalisme mis à nu de l'architecture dite constructiviste et à opposer l'univers infini au double point de vue de l'espace et du temps de la cosmographie d'hier (somme mécanique) et l'espace universel d'Einstein – structure finie et fermée. Au discontinu et à l'épisodique d'un tableau naturaliste, comparons une composition de Cézanne, système intégral de rapports des volumes. Aux enchaînements d'associations mécaniques et aux masses aperceptives n'essaie-t-on pas de supplanter aujourd'hui une psychologie structurale ?

Selon Darwin, l'évolution est la somme de divergences résultant de variations accidentelles subies par des individus, et qui produisent des changements lents, perpétuels et à peine perceptibles ; il y a une quantité innombrable de variations héréditaires, et elles vont dans toutes les directions. A cette doctrine la biologie contemporaine, en particulier la russe, oppose de plus en plus la nomogénèse : dans une forte mesure l'évolution est convergente, par suite de lois internes englobant des masses énormes d'individus, sur un vaste territoire, par sauts, par paroxysmes, par mutations brusques ; le nombre des variations héréditaires est limité, et elles vont selon des directions déterminées (v. Berg, 280–281).

Le problème d'une structure à loi interne est aussi vivement posé dans la géographie moderne (en particulier, russe) avec sa notion de l'individualité géographique ou "landschaft". On y cherche à établir la connexion intime des plans différents, alors que l'on renonce à rechercher les directions des divers rapports de causalité ainsi qu'à particulariser les causes et les effets (cf. Savickij, 29 sqq., 39).

La notion de système est le point de départ de la science économique contemporaine, et la découverte de lois structurales est son problème actuel. Et déjà le rôle explicatif passe de la causalité mécanique au principe d'un finalisme immanent (cf. par ex. Engländer). Le problème méthodique de l'évolution des systèmes continue encore, il est vrai, à rester dans l'ombre, du fait que le développement de la science économique est faussé dans certains cas par un dogmatisme apriorique, et que dans les autres il est entravé par les prémisses héritées du siècle précédent : la théorie du progrès perpétuel, et une espèce d'égoïsme qu'est l'érection du particulier et du temporaire à la hauteur d'un absolu⁶³.

Ces quelques exemples suffisent à montrer que les problèmes actuels de la linguistique, en particulier ceux de l'histoire de la langue, mis à l'ordre du jour par suite du développement interne de cette science, tout en étant parfois hors de dépendance directe des autres domaines de la pensée contemporaine, n'en accusent pas moins avec ceux-ci une intime concordance. » (J.Rem. : p. 110-111).

⁶³ Jakobson ajoute ici en note : « Nous laissons de côté la théorie moderne de la littérature, théorie qui, même par ses origines, est étroitement liée à la linguistique. L'histoire de la littérature (surtout dans les travaux de l'école russe dite à tort "formaliste") se débarrasse de son ancien caractère occasionnel et éclectique, de la multiplicité de ses objets, et au lieu d'apparaître comme une série d'anecdotes isolées, elle devient pas à pas une science structurale qui étudie la littérature en tant que système fonctionnel et qui cherche à en établir les lois statiques et dynamiques. » (J.Rem. : p. 111, note 57).

Conformément à l'objet de l'ouvrage, il est notamment question dans ce passage de la conception structuraliste du changement linguistique, que nous envisagerons *infra*, dans le premier chapitre de la deuxième partie. Jakobson revendique cependant plus largement une vision du monde où la structure ou le « système fonctionnel » et « intégral » servent de repoussoir au « hasard aveugle » et à l'« origine fortuite », à l'infinitude, l'hétérogénéité et l'« entassement mécanique ». Cet aspect idéologique de la structure jakobsonienne, impliquant, au-delà de rapports d'influence, une vision du monde ou une philosophie sous-jacentes⁶⁴, ne va pas contre la recherche d'une scientificité. Comme il apparaîtra nettement ci-dessous, Jakobson ne reconnaît aucune spécificité réelle à la démarche scientifique, par rapport, notamment, à la démarche artistique. C'est pourquoi, précisément, la scientificité qu'il confère à la linguistique ne saurait être qu'importée, c'est-à-dire, avant tout, voulue et projetée. Cette fonction de la référence à la physique apparaît de manière très nette dans le développement d'« Einstein and the Science of Language », où le rapprochement de la linguistique « du “nouveau point de vue physique” » est lié au fait que « l'analyse structurale de l'univers verbal a remplacé l'ancienne approche mécanique », et où la « linguistique de pointe » est créditée d'« exigences » analogues à celles d'Einstein (comme, dans le dernier paragraphe, elle est liée aux « exigences de l'invariance relativiste » de Bohr), avant que Jakobson insiste sur le fait que « les relations fondamentales qui sous-tendent l'univers verbal (aussi bien que l'univers physique) sont en très petit nombre » et que « ce petit nombre est réglé par des lois », faits qui situent la linguistique sous la bannière du « slogan commun aux sciences contemporaines, tendant toutes à transformer une abondance de matériaux bruts en un petit nombre de lois générales ». En témoigne également la multiplication des points de contact entre physique et linguistique, à l'invariance et aux quantas – dont Jakobson va jusqu'à affirmer que ce concept (il parle en réalité significativement de « nom ») a été « emprunté à la physique » par les linguistes – s'ajoutant ici, outre la relativité impliquée par l'hypothèse Sapir-Whorf, la « révision substantielle de l'espace-temps », illustrant ainsi le caractère « intégrant » de la référence jakobsonienne aux sciences « exactes » auquel nous avons fait allusion ci-dessus. On lisait de même dans les *Dialogues*⁶⁵ :

« Le temps en tant que tel a été, et reste, me semble-t-il, la question vitale de notre époque. Dans le journal moscovite *Iskustvo*, qui a paru pendant quelques mois en 1919, j'écrivis dans un article consacré au futurisme : “L'élimination du statisme, l'expulsion de l'absolu – voici la tendance essentielle des temps nouveaux, la question d'actualité brûlante.” Nos pensées sur le temps s'inspiraient directement de la discussion qui se développait autour de la théorie de la relativité, avec son refus du temps conçu dans l'absolu et sa volonté de coordonner les problèmes du temps et de l'espace. Le futurisme, avec les mots d'ordre percutants de ses manifestes et ses expérimentations picturales, entraînait aussi dans cette détermination. “Mais la perception statique est une fiction” – ce

⁶⁴ Rappelons ce mot d'ordre de Joseph de Maistre, cité dans une note du chapitre 2 : « C'est un penseur français plus ancien, Joseph de Maistre, qui dans ses *Soirées de Saint-Petersbourg* a émis le principe infaillible dont le travail en question ne manquera pas de tenir compte : “Ne parlons donc jamais de *hasard* ni de signes arbitraires.” » (J.Rel. : p. 24) [« The essential precondition of the envisaged inquiry had been posited by an earlier French thinker, Joseph de Maistre : “Ne parlons donc jamais de *hasard* ni de signes arbitraires.” » (J.Ret.2 : p. 722)]. Voir aussi J.Dial. : p. 87, cité dans le chapitre suivant.

⁶⁵ Voir également dans *The Sound Shape of Language* la qualification de « relativiste », dans J.SS : p. 284 [p. 236], cité dans le premier chapitre de la deuxième partie.

fut là ma réaction, dans ce même petit article, aux efforts traditionnels de la peinture de “décomposer le mouvement en une série d’éléments statiques séparés”.

Telles furent les prémisses de mon premier contact avec la théorie de Saussure sur l’antinomie d’un état et de l’histoire, c’est-à-dire de la synchronie et de la diachronie du langage. » (*J.Dial.* : p. 59-60).

D’autres textes manifestent en outre la volonté de Jakobson de faire de la linguistique une « science naturelle » ou, pour reprendre les termes de Martinet, de l’inscrire au « club fermé des sciences exactes ». Il faut signaler, en particulier, ce passage de « Kruszewski’s Part in the Development of Linguistic Science » (1965-1971) :

« Ce n’est pas un hasard si, dans ses thèses de 1881, Kruszewski déclara en premier lieu que la tâche principale de la linguistique “n’est pas de reconstruire le tableau du passé de la langue mais de découvrir les lois des phénomènes linguistiques”, ce qui implique que, en vertu de sa nature méthodologique même, la linguistique se rapproche non pas des sciences “historiques”, mais des sciences “naturelles”.

C’est à la même année 1881 que remonte l’affirmation analogue de Baudouin, selon laquelle la tâche de toute véritable science “consiste à libérer l’objet de l’analyse de tout caractère ‘casuel’ et arbitraire dans l’établissement d’une ‘régularité’ et d’une ‘légitimité’”. De ce point de vue, toutes les sciences qui s’occupent de confronter les points particuliers et à les reconduire au général [*sic*] seront ‘naturelles’, lorsqu’elles mettront au premier plan la cohérence et la régularité latentes qui se dessinent dans les phénomènes ; quand au contraire elles se fonderont seulement sur le casuel et sur le particulier, elles seront ‘historiques’ (dans le sens où cette étiquette s’applique au titre de la prétendue ‘histoire universelle’). En considérant les choses de cette façon, on s’apercevra qu’en dehors des sciences naturelles et des mathématiques, il n’y aura de place pour aucune autre science effective”. » (*J.Kru.* : p. 238-239),

qui est suivi de cet autre :

« Et c’est justement dans sa thèse fondamentale sur la possibilité et la nécessité d’une science dont la fin ultime serait la découverte des lois qui règlent les phénomènes linguistiques, que réside le lien intime de Kruszewski avec la pensée linguistique de nos jours. La ferme conviction que “la langue représente un tout harmonique”, les efforts continuels pour découvrir la loi interne dans ce que Kruszewski définissait comme un “système structural” de la langue, tout cela donne aux courageuses recherches de ce savant disparu prématurément une place de premier ordre dans l’histoire de la lutte pour une théorie rigoureusement scientifique de la langue ; et cela, même si nous acceptons ce que déclara Baudouin par la suite, sous l’impulsion d’une déception scientifique croissante et d’un scepticisme découragé, que Kruszewski n’aurait “découvert aucune loi dans la langue”. Après qu’il se fut détaché de cette “pensée mathématique abstraite”, dans laquelle il continuait à voir la caractéristique fondamentale de la doctrine de Kruszewski, Baudouin s’efforçait de convaincre ses lecteurs et de se convaincre lui-même que “ce sont là des postulats méthodologiques, c’est-à-dire des ‘lois’ subjectives de la pensée théorique, mais que telles qu’elles, elles ne peuvent être considérées comme des lois qui règlent les rapports entre les faits examinés”. » (*J.Kru.* : p. 241).

On retrouve en effet ici la notion de loi – « découvrir les lois des phénomènes linguistiques », « l’établissement d’une “régularité” et d’une “légitimité” », « la cohérence et la régularité latentes qui se dessinent dans les phénomènes », « la possibilité et la nécessité d’une science dont la fin ultime serait la découverte des lois qui règlent les phénomènes

linguistiques » –, qui s’oppose à celle d’un « caractère “casuel” et “arbitraire” » ou « particulier ». Or, il est notable, à cet égard, que cette « théorie rigoureusement scientifique de la langue » soit assimilée à une « science naturelle », dans la mesure où les sciences historiques n’ont affaire qu’au particulier et au casuel : « “En considérant les choses de cette façon, on s’apercevra qu’en dehors des sciences naturelles et des mathématiques, il n’y aura de place pour aucune autre science effective”. » Il s’agit là des propos de Kruszewski, mais on lisait inversement dans « The Kazan’s School of Polish Linguistics and its Place in the International Development of Phonology » (1958-1960) :

« Dans sa critique de l’étude des alternances, Baudouin reprochait d’une part aux savants indiens un manque d’interprétation génétique, et trouvait d’autre part que la linguistique occidentale “n’avait pas prêté l’attention qu’elle mérite au concept même d’alternance, c’est-à-dire à la coexistence (*das Nebeneinander*)”, et il blâmait les néogrammairiens allemands et Saussure pour leur approche exclusivement génétique. Bien que cela semble aujourd’hui paradoxal à la lumière des conceptions ultérieures de Saussure, il faut noter qu’en 1891 encore il enseignait dans ses premiers cours à Genève que “tout dans la langue est histoire, c’est-à-dire qu’elle est un objet d’analyse historique, et non d’analyse abstraite, qu’elle se compose de *faits* et non de *lois*, que tout ce qui semble organique dans la langue est en réalité contingent et complètement accidentel”⁶⁶. » (J.Kaz. : p. 213)

et on lit ensuite dans « The World Response to Whitney’s Principles of Linguistic Science » (1971) :

« Mais, d’autre part, la croyance en la prépondérance ou même en l’hégémonie de la linguistique “non historique”, que Saussure exprime avec une telle intransigeance dans son carnet, fit l’objet d’hésitations répétées et insistantes tout au long des années 1890. Ainsi, nous rencontrons des expressions d’incertitude jusque dans son carnet sur Whitney : “Il est extrêmement douteux et délicat de dire si c’est plutôt un objet historique ou plutôt autre chose, mais, dans l’état actuel des tendances, il n’y a aucun danger à insister surtout sur le côté non historique”.

Dans le même carnet, Saussure proposa mais barra lui-même “la vraie question” : “Peut-on forcer le langage jusqu’à devenir une matière historique, proprement historique ? – Mais, inversement, sera-t-il un seul instant possible d’oublier le côté historique ?”

On peut toutefois se rappeler que, dans sa monographie de 1894 sur les alternances phonétiques, Baudouin de Courtenay blâmait Saussure pour son historicisme unilatéral et son indifférence à l’égard des éléments coexistants du langage. Ce dernier affirmait dans ses leçons d’introduction de 1891 à l’université de Genève que “tout dans la langue est *histoire*, c’est-à-dire qu’elle est un objet d’analyse historique, et non d’analyse abstraite,” et même dans son compte-rendu de la monographie de J. Schmidt de 1895, *Kritik der Sonantentheorie*, pour le *Indogermanische Forschungen* de 1897, Saussure affirmait que “quand on fera pour la première fois une théorie vraie de la langue, un des tout premiers

⁶⁶ « In his critical survey of inquiry into alternations Baudouin on the one hand blamed the Indic scholars for a lack of genetic interpretation, and on the other hand found that in Western linguistics “due attention had not been paid to the very concept of alternation, *i.e.* coexistence (*das Nebeneinander*)”, and he reproached the German neogrammarians and Saussure for their exclusively genetic approach. Although that sounds paradoxical today in the light of Saussure’s later views, yet as late as 1891, in his first Geneva lectures, he taught that “everything in language is history ; hence language is an object of a historical analysis and not of an abstract analysis ; it consists of *facts* and not of *laws* and everything in language that seems organic is actually contingent and completely accidental”. » (J.Kaz. : p. 406).

principes qu'on y inscrira est que jamais, en aucun cas, une règle qui a pour caractère de ses mouvoir dans un *état de langue* (= entre deux termes contemporains) et non dans un *événement phonétique* (= 2 termes successifs)⁶⁷ ne peut avoir plus qu'une validité de hasard. (...) Et, dans tous les cas, pour poser la règle sous un vrai sens, il faudra reprendre le terme antérieur au lieu d'un terme contemporain. (...)»⁶⁸ » (J. Whi. : p. 282-283).

Dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology », Jakobson renvoie⁶⁹ à ce résumé de Godel :

« Justification des études linguistiques dans une faculté des lettres : la science du langage n'est pas une science naturelle, mais une science historique. *Tout dans la langue est histoire, c'est-à-dire qu'elle est un objet d'analyse historique, et non d'analyse abstraite, qu'elle se compose de faits, et non de lois, que tout ce qui semble organique dans la langue est en réalité contingent et complètement accidentel* » (Godel, 1957 : p. 38).

Il s'agit de ce passage de la première conférence à l'Université de Genève (1891), dont nous avons cité la première proposition dans le chapitre précédent :

« Si l'étude linguistique de plusieurs langues ou d'une seule reconnaît pour son but final et principal la vérification et la recherche des lois et des procédés universels du langage, on demande jusqu'à quel point ces études ont leur place dans une Faculté des Lettres, ou si elles n'auraient pas une place également convenable dans une Faculté des Sciences ? Ce serait renouveler la question bien connue agitée autrefois par Max Müller et Schleicher ; il y a eu Messieurs vous le savez un temps où la science du langage s'était persuadée à elle-même qu'elle était une science naturelle presque une science physique ; je ne songe pas à démontrer comme quoi c'était une profonde illusion de sa part, mais au

⁶⁷ On lit en réalité dans la traduction française, par erreur : « “quand on fera pour la première fois une théorie vraie de la langue, un des tout premiers principes qu'on y inscrira est que jamais, en aucun cas, une règle qui a pour caractère de ses mouvoir dans un *état de langue* (= 2 termes successifs) ne peut avoir plus qu'une validité de hasard. (...) Et, dans tous les cas, pour poser la règle sous un vrai sens, il faudra reprendre le terme antérieur au lieu d'un terme contemporain. (...)” ».

⁶⁸ « But, on the other hand, Saussure's belief in the preponderance or even hegemony of “nonhistorical” linguistics expressed in his notebook with such an intransigence was, nonetheless, subject throughout the nineties to recurrent and pungent hesitations. Thus even in his Whitney notebook we run into expressions of uncertainty :

“It is extremely uncertain and difficult to say if it is a historical entity or rather something else, but in the current stage of trends, there is no danger in especially stressing its nonhistorical side.”

In the same notebook “the real question” (*la vraie question*) was propounded but struck out by Saussure himself :

“Can one ‘force’ language to become historical subject matter, appropriately historical ? – But inversely, will it for an instant be possible to forget the historical side ?”

One may, moreover, recall that Baudouin de Courtenay, in his Polish monograph of 1894 on phonetic alternations, blamed Saussure for a unilateral historicism and for a disregard of coexistent elements in language. The latter's introductory lectures of 1891 at the University of Geneva claimed that “everything in language is *history*, that is to say that it is an object for historical analysis, and not for abstract analysis”, and even when reviewing J. Schmidt's monograph of 1895 – *Kritik der Sonantentheorie* – for the *Indogermanische Forschungen* of 1897, Saussure affirmed that

“when true linguistic theory is first done, one of the very first principles which will be set down is that never, in any case, can a rule whose characteristic it is to operate in a *state of language* (= between 2 contemporaneous terms) and not in a *phonetic event* (= 2 successive terms) have more than a fortuitous validity. *** And in any case, in order to put forth the rule in a true sense, one must recapture the anterior item in place of the contemporaneous one. *** » (J. Whi. : p. 231-232).

⁶⁹ Voir J.Kaz. : p. 213, note 53 [p. 406, note 53].

contraire à constater que ce débat est clos et bien clos. A mesure qu'on a mieux compris la véritable nature des faits de langage qui sont si près de nous, mais d'autant plus difficiles à saisir dans leur essence, il est devenu plus évident que la science du langage est une science historique et rien d'autre qu'une science historique.

C'est de cette qualité de science historique que se réclamera toute espèce d'études linguistiques pour figurer dans une Faculté des Lettres. Comme c'est particulièrement aussi sur cette idée d'histoire qu'il est insisté dans le titre de ce cours – alors que d'autres dénominations comme *Grammaire comparée* sont plus usitées – je crois devoir essayer de faire le commentaire, nécessairement très abrégé et incomplet, du sens qu'a ce mot histoire pour le linguiste. C'est sur ce sujet que j'aurais voulu solliciter votre attention presque sans autre préambule, car il contient tout : plus on étudie la langue, plus on arrive à se pénétrer de ce fait que *tout* dans la langue *est histoire*, c'est-à-dire qu'elle est un objet d'analyse historique, et non d'analyse abstraite, qu'elle se compose de *faits*, et non de *lois*, que tout ce qui semble *organique* dans le langage est en réalité *contingent* et complètement accidentel. » (Saussure, 2002a : p. 148-149).

Or, il est clair que tandis que dans les deux extraits de la « Note pour un article sur Whitney » (1894) auxquels se réfère Jakobson dans « The World Response to Whitney's Principles of Linguistic Science⁷⁰ », « historique » et « non historique » impliquent la distinction synchronie/diachronie – et dans ce cadre, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, la question de la langue comme entité, ce pour quoi il ne s'agit pas d'« hésitation » entre deux perspectives, mais d'élaboration d'une dualité constitutive de la linguistique –, « historique », dans ce passage, ne s'oppose pas à « non historique », mais à « naturel » et, précisément, comme dans le passage du compte rendu de l'ouvrage de Schmidt, que nous avons rencontré dans le premier chapitre, à « nécessaire ». S'opposent ainsi nettement deux démarches « scientifiques » : celle de Saussure, qui cherche à définir la langue dans sa nature propre et paradoxale d'objet historique mais pourtant non historique ; celle de Jakobson, ancrée dans l'idéologie de la structure et de la nécessité, et qui cherche, depuis cet ancrage, à instaurer la scientificité de la linguistique, par une définition de la langue qui permette de faire de la linguistique une science exacte, et se trouve ainsi dans une situation tout à fait analogue

⁷⁰ Il s'agit de ce développement cité dans le chapitre 2 : « La situation exacte du langage parmi les choses humaines est telle qu'il est extrêmement douteux et délicat de dire si c'est plutôt un objet historique ou plutôt autre chose, mais que dans l'état actuel des tendances, il n'y a aucun danger à insister surtout sur le côté non-historique.

Que le langage soit, à chaque moment de son existence, *un produit historique*, c'est ce qui est évident. Mais qu'à aucun moment du langage ce produit historique représente autre chose que le compromis (le dernier compromis) qu'accepte l'esprit avec certains symboles, c'est là une vérité plus absolue encore, car sans ce dernier fait il n'y aurait pas de langage. Or la façon dont l'esprit peut se servir d'un symbole (étant donné d'abord *que le symbole ne change pas*) est toute une science, laquelle n'a rien à voir avec les considérations historiques. De plus, ~~si le~~ *le* symbole change ; immédiatement après, il y a un nouvel état, nécessitant une nouvelle application des lois universelles

Nous nourrissons depuis bien des années cette conviction que la linguistique est une science *double*, et si profondément irrémédiablement double qu'on peut à vrai dire se demander s'il y a une raison suffisante pour maintenir sous ce nom de linguistique, une unité factice, génératrice précisément de toutes les erreurs, de tous les inextricables pièges contre lesquels nous nous débattons chaque jour, avec le sentiment [] » (Saussure, 2002a : p. 209-210). Le second passage n'est pas reproduit dans les *Écrits de linguistique générale*. Voir Ms. fr. 3951/10 : 19 recto.

à celle des linguistes du dix-neuvième siècle, pris dans l'idéologie évolutionnisme analysée par Canguilhem⁷¹. On lit ainsi encore en conclusion de l'« Introduction to the Symposium on the Structure of Language and its Mathematical Aspects⁷² » (1960) :

« Both the theoretician of language and the investigator of languages in their single stages or in evolution, as well as the workers in the rapidly developing branches of applied linguistics, are attracted by the manifold mathematical disciplines : mathematical logic, in particular, the theory of recursive functions and automata ; the topological, algebraic and quantitative facets of mathematics ; the theory of communication and probabilistic models. One cannot but agree with the mathematician J. Hadamard, who in 1943 acknowledged the progress of the structural trend in the science of language by declaring linguistics to be a bridge between mathematics and humanities⁷³. » (J.Mat. : p. 569)

où l'enjeu de la considération de la linguistique comme une « science pilote » parmi les « humanités » apparaît de manière très nette : se situer du côté des sciences exactes, et attirer celles-là du côté de celles-ci. La singularité de la linguistique, de ce point de vue, est également mise en exergue dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and its Place in the International Development of Phonology » :

« Avec S. S. Stevens, qui a mis en lumière de façon convaincante le rôle instrumental de l'invariance dans la pensée moderne, on a démontré le rôle important de cette catégorie en algèbre, en géométrie, en physique théorique et finalement aussi dans certains nouveaux courants de la psychologie. Mais c'est peut-être en linguistique que l'on peut trouver la contrepartie la plus frappante de ce concept et de son développement dans les sciences exactes. Durant les années 1870 et 1880, le concept d'invariance devint le principe dominant des mathématiques ; à la même époque apparurent les premières traces de la théorie des invariants linguistiques⁷⁴. » (J.Kaz. : p. 220).

L'idéologie jakobsonienne, et plus généralement pragoise ou même russe, a été mise en lumière par les travaux de Patrick Sériot, en particulier dans son ouvrage *Structure et*

⁷¹ Voir la note 19 ci-dessus.

⁷² Voir en outre les premières lignes d'« Implications of Language Universals for Linguistics » (1961) (J.Imp. : p. 580), citées dans le deuxième chapitre de la deuxième partie. Il y est à nouveau question d'invariance.

⁷³ « Et le théoricien du langage et l'examineur des langues, dans un seul stade ou en évolution, aussi bien que les chercheurs dans les branches de la linguistique appliquée, au développement rapide, sont attirés par les multiples disciplines mathématiques : la logique mathématique, en particulier, la théorie des fonctions récursives et des automates ; les facettes topologique, algébrique et quantitative des mathématiques ; la théorie de la communication et les modèles probabilistes. On ne peut qu'être d'accord avec le mathématicien J. Hadamard, qui en 1943 a reconnu le progrès du courant structural dans la science du langage en déclarant que la linguistique était un pont entre les mathématiques et les humanités. »

⁷⁴ « According to S. S. Stevens, who persuasively elucidated invariance as a tool of modern thought, the importance of this category has been shown in algebra, geometry and theoretical physics and finally also in certain new currents of psychology. But perhaps the most striking counterpart to this concept and to its development in the exact sciences can be found in linguistics. In the seventies and eighties of the last century, the concept of invariance became the dominant principle of mathematics ; at the same time the first glimmerings of the theory of linguistic invariants also showed up. » (J.Kaz. : p. 412). Jakobson évoque ensuite les travaux de Baudouin et de Winteler.

*totalité*⁷⁵. Il faut insister sur le fait qu'elle détermine une approche structurale, comme il apparaît de manière très nette dans ce passage de « Nikolaj Sergejevič Trubetzkoy » (1939) :

« Les dispositions de son aïeul pour l'architecture sont, elles aussi, vivantes chez N. S. Trubetzkoy. Elles se manifestent dans la forme autant que dans le contenu : d'une part, dans son très pur style classique et, tout spécialement, dans son art de la composition harmonieuse et limpide, et, d'autre part, dans son sens exceptionnel de la classification, qui révèle une tournure d'esprit passionnément et génialement systématique. Trubetzkoy a lui-même présenté avec la meilleure précision possible cette "contrainte du système" qui servait de fondement essentiel à son travail. Dans son livre *K probleme russkogo samopoznanija* (1927), il exhorte ses compatriotes à une prise de conscience individuelle et nationale et il insiste en particulier pour qu'on comprenne l'originalité touranienne, qu'il présente comme un élément déterminant de l'histoire et de la psychologie russes (Cf. en particulier, sa brochure *Nasledie Čingisxana*, Berlin, 1925, publiée sous les initiales I. R.), et il décrit cet "esprit touranien" avec une force de conviction introspective que Meillet a beaucoup admirée :

"L'homme touranien soumet chaque matière à des lois simples et schématiques qui la fondent en une totalité et confèrent à cette totalité clarté et évidence. Il n'aime pas s'attarder à des détails trop fins et compliqués, il préfère s'intéresser à des formes clairement appréhendables qu'il groupe selon des schémas simples. Ces schémas ne sont pas le résultat d'une abstraction philosophique. Sa pensée et toute sa conception de la réalité trouvent spontanément place dans les schémas symétriques d'un système philosophique pour ainsi dire subconscient. Mais ce serait une erreur de penser que le schématisme de cette pensée paralyse l'élan et l'impétuosité de son imagination. Son imagination n'est ni pauvre ni lâche, mais au contraire vivante et hardie ; cependant, la force imaginative n'est pas orientée vers l'élaboration minutieuse ou l'accumulation de détails, mais, pour ainsi dire, en longueur et en largeur ; l'image ainsi déroulée ne fourmille pas de couleurs et de gradations multiples, elle est, au contraire, peinte en tonalités fondamentales, en traits de pinceau larges, parfois même énormes. Il aime la symétrie, la clarté et l'équilibre stable".

Trubetzkoy comprenait que cet esprit systématique et totalisant était très caractéristique des toutes premières acquisitions de la science russe, et déterminant pour son œuvre personnelle. Il possédait la faculté rare, essentielle pour lui, de découvrir le systématique dans tout le perçu (ainsi, malade, quelques semaines avant sa mort, il devina du premier coup d'œil les séries phonématiques du dungan et de l'hottentot, qui restaient impénétrables pour les spécialistes reconnus de ces langues). Toujours, également, il dirigeait son étonnante mémoire vers le systématique, les faits s'emmagasinaient en schémas qui eux-mêmes s'ordonnaient en classes bien constituées. Rien ne lui était plus étranger ni ne lui paraissait plus inadmissible qu'un catalogue mécanique. Le sentiment d'un lien interne, organique, entre les éléments à répartir ne le quittait jamais et le système ne restait jamais suspendu en l'air, arraché aux autres données. Au contraire, la réalité dans son ensemble lui apparaissait comme un système de systèmes, une unité hiérarchique grandiose d'accord multiples, dont la construction enchaîna ses réflexions jusqu'à ses derniers jours. Il était prédisposé intérieurement à une conception totalisante du monde, et il ne s'est découvert lui-même complètement que dans la science structurale. Aussi sensible aux faits linguistique qu'aux nouvelles pensées scientifiques, il

⁷⁵ Voir également par exemple les articles en référence dans notre bibliographie, ainsi que les travaux de Fontaine, Gasparov, et Toman. Voir en outre, notamment, Pétroff (2004) : p. 115 *sqq.*

sentait avec acuité lesquels étaient appropriés à l'édifice conséquent et original qu'il bâtissait⁷⁶. » (J.Nik. : p. 297-298).

Jacqueline Fontaine parle ainsi, également à propos de Troubetzkoy, de « préjugé philosophique de la structure » :

« L'itinéraire scientifique de N. Troubetzkoy a connu une sorte de retournement de perspective : parti du préjugé philosophique que la langue était une structure, il s'est livré à l'investigation de cette structure supposée dans le domaine de la phonologie et c'est, mû par la logique interne de sa pratique linguistique, qu'il a découvert, après coup, que l'affirmation philosophique initiale pouvait être prise comme un axiome de caractère opératoire. D'intentionnel qu'il était le structuralisme était devenu effectif. » (Fontaine, 1984 : p. 32).

⁷⁶ « Aber auch die architektonische Einstellung des Urahns lebt in N. S. Trubetzkoy fort. Sie kommt in Form und Inhalt zum Vorschein : einerseits in seinem klassisch klaren Still und besonders in der durchsichtigen, harmonischen Komposition, andererseits in seiner seltenen Klassifizierungskunst, die einen genialen und leidenschaftlichen Systematiker offenbart. Man könnte nicht diesen "Systemzwang" als Grundsatz seines Schaffens genauer beschreiben, als es Trubetzkoy selbst gemacht hat. In seinem Buch *K probleme russkogo samopoznanija* (1927) mahnt er jeden Volksgenossen zur persönlichen und nationalen Selbsterkenntnis und insbesondere zum Anerkennen und Begreifen des turanischen Einschlags, den der Verfasser als einen massgebenden Bestandteil der russischen Geschichte und Psychologie hervorhebt (vgl. bes. seine unter den Initialen I. R. herausgegebene Broschüre *Nasledie Čingisxana*, Berl. 1925), und er schildert diesen "turanischen Geist" mit einer geradezu introspektiven Überzeugungskraft, die Meillet so bewundert hat :

*Der turanische Mensch unterwirft jeden Stoff einfachen und schematischen Gesetzen, die ihn zu einer Ganzheit zusammenschmelzen und dieser Ganzheit eine gewisse schematische Klarheit und Durchsichtigkeit verleihen. Er grübelt nicht gerne an überfeinen und verwickelten Einzelheiten und befasst sich lieber mit deutlich wahrnehmbaren Gebilden, die er in klare und schlichte Schemata gruppiert. *** Diese Schemata sind kein Ergebnis einer philosophischen Abstraktion. *** Sein Denken und seine ganze Wirklichkeitsauffassung finden spontan in den symmetrischen Schemata eines sozusagen unterbewussten philosophischen Systems Platz. *** Es wäre aber ein Fehler zu denken, der Schematismus dieser Mentalität lähme den breiten Schwung und Ungestüm der Phantasie. *** Seine Phantasie ist weder dürftig, noch feig, sie hat im Gegenteil einen kühnen Schwung, aber die Einbildungskraft ist nicht auf den minuziösen Ausbau und nicht auf das Auftürmen von Einzelheiten gerichtet, sondern sozusagen auf die Entwicklung in Breite und Länge ; das derartig aufgerollte Bild wimmelt nicht von mannigfaltigen Farben und Übergangstönen, sondern ist in Grundtönen, in breiten, bisweilen riesenhaft breiten Pinselstrichen gemalt. *** Er liebt die Symmetrie, die Klarheit und das stabile Gleichgewicht.*

Trubetzkoy sah ein, dass dieser Geist der allumfassenden strengen Systematik für die ursprünglichsten Errungenschaften der russischen Wissenschaft und für sein eigenes Schaffen im besonderen höchst kennzeichnend ist. Es besass eine seltsame und leitende Fähigkeit, in allem Wahrgenommenen das Systemartige aufzudecken (so hat er, schon todkrank, wenige Wochen vor dem Ende, auf den ersten Blick die Phonemenreihen des Dunganischen und des Hottentottischen treffend erraten, welche für die angesehenen Fachkenner dieser Sprachen unnachgiebig blieben). Auch sein merkwürdiges Gedächtnis war stets auf das Systemartige gerichtet, die Tatsachen lagerten sich als Schemata ab, die sich ihrerseits zu wohlgestalteten Klassen ordneten. Nichts war ihm dabei fremder und unannehmbarer als eine mechanische Katalogisierung. Das Gefühl eines inneren, organischen Zusammenhangs der einzuteilenden Elemente verliess ihn nie, und das System blieb nie, von der übrigen Gegebenheit gewaltsam entrissen, in der Luft hängen. Im Gegenteil erschien ihm die gesamte Wirklichkeit als ein System der Systeme, eine grossartige hierarchische Einheit von vielfachen Übereinstimmungen, deren Bau seine Gedanken bis zu den letzten Lebenstagen fesselte. Er war für eine ganzheitliche Weltauffassung innerlich vorausbestimmt, und einzig im Rahmen der strukturalen Wissenschaft hat er sich selbst tatsächlich vollständig gefunden. Gleich empfindlich für sprachliche Fakta und für neue sprachwissenschaftliche Gedanken, fühlte er mit Scharfblick die für seinen folgerichtigen und eigenartigen Systemaufbau geeignet waren. » (J.Nik. : p. 502-503).

De fait, si Sériot parle de « lente reconfiguration du paradigme organiciste en paradigme structuraliste » (Sériot, 1999 : p. 311), il nous semble quant à nous que la démarche structuraliste en linguistique est une démarche intrinsèquement, sinon « anti-scientifique », du moins, comme nous avons essayé de le montrer dans le premier chapitre lors de l'analyse des textes de Martinet, contre-théorique. On se demande ainsi, par exemple, ce que peut bien représenter « l'univers verbal » que Jakobson institue en parallèle de « l'univers physique » dans le long développement de « Einstein and the Science of Language » que nous avons analysé ci-dessus.

B. Approche structurale et objet donné

Comme il est apparu dans le deuxième chapitre, une autre distinction importante dans la linguistique jakobsonienne, et également liée à la notion de structure (ainsi qu'à celle de relativité), est la distinction entre tout et parties. On lit ainsi en conclusion de « Parts and Wholes in Language » (1960) :

« Indeed a rich scale of tensions between wholes and parts is involved in the constitution of language, where *pars pro toto* and, on the other hand, *totum pro parte*, *genus pro specie*, and *species pro individuo* are the fundamental devices⁷⁷. » (J.PW : p. 284).

Cette distinction constitue, chez Jakobson, un véritable mode de pensée du langage, qu'il s'agisse de sa structure ou de ses manifestations. On lit ainsi également, par exemple, dans « Der grammatische Aufbau der Kindersprache » (1975) :

« Meine Monographie *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, in Schweden Anfang 1941 veröffentlicht, war ein Versuch, den allmählichen, stufenartigen Aufbau der phonologischen Schicht in der Anfangssprache der Kinder zu verfolgen und nach Möglichkeit zu deuten. Schritt für Schritt begriff ich dabei, wie ungemein wichtig es ist, nicht nur im Gebiet des kindlichen Spracherwerbs, sondern auch in den gesamten Fragen des linguistischen Vorgehens, die verwickelte Wechselbeziehung zwischen den Teilen und dem Ganzen ständig im Auge zu halten. Es wurde klar, wie sich für so eine Untersuchung der Begriff des Teilganzen bewährt, den die Psychologen (insbesondere Felix Krueger) eingebracht und entwickelt haben. Wenn wir die Lautphänomene der Kindersprache, die verschiedenen Oppositionen und deren Beziehungen, zueinander festzustellen und zu erörtern suchen, sind wir offenbar genötigt, den Weg der Integration anzutreten⁷⁸. » (J.Au. : p. 175-176).

⁷⁷ « En effet une riche échelle de tensions entre tous et parties est impliquée dans la constitution du langage, où *pars pro toto* et, d'autre part, *totum pro parte*, *genus pro specie*, et *species pro individuo* sont les mécanismes fondamentaux. »

⁷⁸ « Ma monographie *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, publiée en Suède au début de 1941, fut une tentative de suivre la construction graduelle, par degrés successifs, de la stratification phonologique dans les débuts du langage enfantin et si possible de l'interpréter. Pas à pas, je compris qu'il était on ne peut plus important non seulement dans le domaine de l'acquisition du langage par l'enfant, mais également dans l'ensemble des questions de procédure linguistique, d'avoir constamment en vue la relation réciproque et compliquée entre les parties et le tout. Il est devenu clair que le concept de totalité partielle, introduit et développé par les psychologues (en particulier Felix Krueger) faisait ses preuves dans le cadre d'une telle recherche. Si nous cherchons à fixer les uns par rapport aux autres et à étudier les phénomènes phoniques du

La notion d'intégration est à nouveau une notion d'épistémologie générale, ainsi qu'il apparaît dans ce passage de « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962) :

« “Le sens d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur.” The concept of INTEGRATION is one of the focal concepts in present-day science and life⁷⁹. » (J.Cong. : p. 594).

Comme le souligne Sériot, et comme il apparaît dans ce passage de « La Scuola linguistica di Praga » (1932) que nous avons cité dans le deuxième chapitre :

« La concezione strutturalistica trasforma notevolmente la linguistica : le ricerche scientifiche non sono tanto arricchite da nuovi materiali (la scienza d'anteguerra aveva messo in circolazione un materiale considerevole) quanto fecondate dalla rivelazione di rapporti esistenti tra i fatti linguistici che sembravano precedentemente senza coerenza, e dai contatti istituiti tra fatti linguistici e fatti d'altro ordine⁸⁰. » (J.Sc. : p. 541),

« [L]e structuralisme de Jakobson et de Troubetzkoy est une pensée du *lien*, non pas au sens de relations créant les objets, comme chez Saussure⁸¹ (où les éléments de la théorie n'existent pas en dehors de leurs relations), mais au sens de mise en relation d'éléments apparemment sans rapport, existant indépendamment les uns des autres, et connaissables en soi, en attente de la *méthode du liage* qui va en faire apparaître les inextricables liens. » (Sériot, 1999 : p. 300). On notera, à cet égard, cette remarque significative du « Retrospect » des *Selected Writings VI* (1982) :

« La distribution des différentes fonctions sociales associées aux sous-codes temporels et spatiaux est un puissant facteur dans l'histoire des nations et des cultures, et même dans le destin de notre monde en général. Comme l'écrivait Alexandre Blok en 1919 en préface à son poème historiosophique *Vengeance* : “Je confronte des faits de toutes les sphères de la vie, à présent accessibles à mon regard, et pris ensemble je suis persuadé qu'ils contribuent à créer toujours un seul sens musical.” Pour ma part, j'ai toujours été fasciné par cette mission du langage, d'unifier en un sens nouveau et suggestif des phénomènes apparemment sans rapport⁸². » (J.Ret.6 : p. 64-65).

langage enfantin, les différentes oppositions et leurs relations, nous sommes bien évidemment tenus de nous engager dans la voie de l'intégration. »

⁷⁹ « “Le sens d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur.” Le concept d'INTÉGRATION est l'un des concepts centraux de la science et de la vie actuelles. »

⁸⁰ « La conception structurale transforme la linguistique de manière remarquable : la recherche scientifique s'est moins enrichie d'un nouveau matériau (la science d'avant-guerre avait mis en circulation un matériel considérable) qu'elle n'a été fécondée par la révélation des rapports existants entre les faits linguistiques qui semblaient auparavant sans cohérence, et par les contacts qui ont été institués entre les faits linguistiques et les faits d'un autre ordre. »

⁸¹ Nous reviendrons ci-dessous sur cette interprétation de la pensée saussurienne.

⁸² « The distribution of social functions assigned to the temporal and spatial subcodes is one of the most powerful factors in the history of nations and cultures, one might even say in the destiny of our multifaceted world. As Aleksandr Blok, the astute Russian poet of the beginning of our century, wrote in 1919 in the preface to his historiosophic poem *Vengeance* : “I'm accustomed to confronting facts from all spheres of life which are at present accessible to my sight, and I'm convinced that taken together they always create a single musical

On retrouve ici l'aspect spéculatif du structuralisme jakobsonien. Il faut cependant souligner avant tout que cette notion d'intégration a pour corollaire un objet total et donné, auquel fait face l'approche structurale. On rappellera, en premier lieu, ce passage du « Retrospect » des *Selected Writings I* que nous avons cité ci-dessus :

« Peut-être que l'impulsion la plus forte vers un changement dans la façon d'approcher le langage et la linguistique fut cependant – pour moi, du moins – le turbulent mouvement artistique du début du vingtième siècle. Les grands artistes nés dans les années 1880 – Picasso (1881-1973), Joyce (1882-1941), Braque (1882-1963), Stravinsky (1882-1971), Xlebnikov (1885-1922), Le Corbusier (1887-1965), purent se former et approfondir à loisir leur apprentissage au cours d'une des périodes les plus tranquilles de l'histoire du monde, avant que cette "dernière heure de calme universel" (*Poslednij čas vseмирnoj tišiny*), termes dans lesquels le poète russe Maksimilian Vološin la glorifie, ne soit brisée par une chaîne de cataclysmes. Les plus grands artistes de cette génération ont anticipé avec pénétration les bouleversements qui allaient se produire et les ont affrontés encore assez jeunes et dynamiques pour tester et tremper dans la tourmente leur propre pouvoir de création. La capacité extraordinaire de ces inventeurs à surmonter sans cesse leurs anciennes habitudes dépassées, ainsi que leur don sans précédent pour saisir et remodeler n'importe quelle tradition plus ancienne ou tout modèle étranger sans sacrifier leur propre individualité dans la stupéfiante polyphonie de créations toujours nouvelles, étaient intimement liés à leur sensibilité unique pour saisir la tension dialectique qui existe entre les parties et le tout unifiant, et entre les parties conjuguées, surtout entre les deux aspects de tout signe artistique, le *signans* et le *signatum*. Stravinsky, dans sa "recherche de l'Un dans le Multiple", révèle le cœur de son travail quand il nous rappelle que "l'un précède le multiple" et que "la coexistence des deux est constamment nécessaire". Comme il l'a compris, tous les problèmes de l'art (et nous pouvons ajouter : ceux du langage également) "tournent inéluctablement autour de cette question".

Ceux de nous qui s'occupaient du langage apprirent à appliquer le principe de la relativité aux opérations linguistiques ; nous étions normalement attirés dans cette direction par le développement spectaculaire de la physique moderne et par la théorie et la pratique du cubisme en peinture, où tout est fondé sur la relation et l'interaction entre les parties et les totalités, entre la couleur et la forme, entre la représentation et le représenté. Braque déclarait : "Je ne crois pas aux choses, je ne crois qu'à leurs relations." La façon dont le *signatum* existe par rapport au *signans* d'une part et au *denotatum* de l'autre n'avait jamais été exposée si clairement, ni les problèmes sémantiques de l'art mis en lumière d'une manière aussi provocante que dans les peintures cubistes, qui retardent la reconnaissance de l'objet transformé et masqué ou qui vont même jusqu'à le réduire à zéro. Pour faire vivre les relations intérieures et extérieures des signes visuels, il faut, comme disait Picasso, "briser, faire une révolution et partir de zéro". A la conception structurale des signes verbaux, l'expérimentation de Picasso et les premiers et audacieux rudiments de l'art abstrait, sans sujet, ont donné un analogue sémiotique suggestif, alors que les travaux inégalés de Xlebnikov, un explorateur de la création poétique aux niveaux variés, ont ouvert une vaste perspective sur les mystères intérieurs du langage. Sa recherche "des infinitésimaux du mot poétique", ses jeux paronomastiques avec des paires minimales ou, comme il avait l'habitude de le dire lui-même, avec "la déclinaison interne de mots" comme /m,ěč/-m,áč/, /bík/ - /bók/, /bobr/ - /babr/ et de vers tels que "/v,íd,il v,íd,il v,ós,in vos,in,/" (*videl vydel vësen v osen*) annonçaient "la saisie intuitive d'une entité inconnue", l'anticipation

sense." The mission of language to impart a new, inspiring sense to diverse, seemingly unrelated phenomena has always lured me. » (J.Ret.6 : p. 890-891).

des “unités phonologiques ultimes”, comme on les nommera deux décennies plus tard⁸³. » (J.Ret.1 : p. 132-133).

Comme nous l’avons vu ci-dessus, Jakobson rappelle ici l’inspiration qu’il a trouvée dans le mouvement artistique du début du vingtième siècle. Mais il ne s’agit pas seulement, dans ce passage, d’invariance et de relativité, mais également de la « sensibilité unique pour saisir la tension dialectique qui existe entre les parties et le tout unifiant, et entre les parties conjuguées, surtout entre les deux aspects de tout signe artistique, le *signans* et le *signatum* », puisque si « tous les problèmes de l’art [...] “tournent inéluctablement autour” » de la question de l’un et du multiple, « nous pouvons ajouter : ceux du langage également ». Or, dans ce cadre, l’analogie des objets et des approches implique une définition préalable de l’objet comme objet sémiotique. Jakobson affirme en effet que « [l]a façon dont le *signatum* existe par rapport au *signans* d’une part et au *denotatum* de l’autre n’avait jamais été exposée si clairement, ni les problèmes sémantiques de l’art mis en lumière d’une manière aussi provocante que dans les peintures cubistes », et qu’il s’agit là d’un « analogue sémiotique suggestif » de la « conception structurale des signes verbaux », cependant que les travaux de Xlebnikov ont anticipé la découverte des traits distinctifs. De même que le langage était appréhendé ci-dessus en termes vagues – parce qu’avant tout analogiques – d’« univers

⁸³ « Perhaps the strongest impulse toward a shift in the approach to language and linguistics, however, was – for me, at least – the turbulent artistic movement of the early twentieth century. The great men of art born in the 1880’s – Picasso (1881-), Joyce (1882-1941), Braque (1882-), Stravinsky (1882-), Xlebnikov (1885-1922), Le Corbusier (1887-) – were able to complete a thorough and comprehensive schooling in one of the most placid spans of world history, before that “last hour of universal calm” (*Poslednij čas vseмирnoj tišiny*) was shattered by a train of cataclysms. The leading artists of that generation keenly anticipated the upheavals that were to come and met them while still young and dynamic enough to test and to steel their own creative power in this crucible. The extraordinary capacity of these discoverers to overcome again and again the faded habits of their own yesterdays, together with an unprecedented gift for seizing and shaping anew every older tradition or foreign model without sacrificing the stamp of their own permanent individuality in the amazing polyphony of ever new creations, is intimately allied to their unique feeling for the dialectic tension between the parts and the uniting whole, and between the conjugated parts, primarily between the two aspects of any artistic sign, its *signans* and its *signatum*. Stravinsky with his “search for the *One* out of the *Many*” reveals the core of his work when he reminds us that “the one precedes the many” and that “the coexistence of the two is constantly necessary”. As he realized, all the problems of art (and, we may add, of language too) “revolve ineluctably about this question”.

Those of us who were concerned with language learned to apply the principle of relativity in linguistic operations ; we were consistently drawn in this direction by the spectacular development of modern physics and by the pictorial theory and practice of cubism, where everything “is based on relationship” and interaction between parts and wholes, between color and shape, between the representation and the represented. “I do not believe in things,” Braque declared, “I believe only in their relationship.” The mode in which the *signatum* stands relatively to the *signans*, on the one hand, and to the *denotatum*, on the other, had never been laid bare so plainly, nor the semantic problems of art brought forward so provocatively as in cubist pictures, which delay recognition of the transformed and obscured object or even reduce it to zero. In order to enliven the inward and outward relationships of the visual signs, one had, as Picasso said, “to break, to make one’s revolution and start at zero.” To the structural view of verbal signs Picasso’s experimentation and the first daring rudiments of abstract, objectless art have given a suggestive semiotic analogue, while the unrivaled works of Velimir Xlebnikov, a versatile explorer in poetic creation, have opened a vast perspective on the inner puzzles of language. This artist’s search for the “infinitesimals of the poetic word”, his paronomastic play with minimal pairs or, as he himself used to say, “the internal declension of words” like /m,ěč/ - /m,áč/, /bík/ - /bók/, /bóbr/ - /bábr/ and such verses as “/v,íd,il vid,il v,ós,in vos,in,/” (*videl vydel vĕsen v osen*) prompted “the intuitive grasp of an unknown entity”, the anticipation of the ULTIMATE PHONEMIC UNITS, as they were to be called some two decades later. » (J.Ret.1 : p. 631-633).

verbal », il l'est à présent comme un phénomène sémiotique, et, par ailleurs, comme un objet commun à plusieurs approches – la poésie et la science du langage –, sans détermination ni constitution théoriques. Le langage jakobsonien est en effet un objet total, répondant à la devise *Linguista sum : linguistici nihil a me alienum puto* qui apparaît dans ce développement très suggestif de « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » (1952) :

« Evidemment le fait le plus symptomatique a été la nette liquidation de toute espèce d'isolationnisme, cet isolationnisme qui est aussi haïssable dans la vie scientifique que dans la vie politique. C'en est fait de ces slogans qui opposaient la linguistique à l'anthropologie, la linguistique de l'hémisphère occidental à celle de l'hémisphère oriental, l'analyse formelle à la sémantique, la linguistique descriptive à la linguistique historique, le mécanisme au mentalisme, et ainsi de suite. Ceci ne veut pas dire que nous nions l'importance de la spécialisation, la nécessité de s'attacher à l'étude de problèmes limités ; mais nous savons qu'il s'agit là seulement de différents modes d'expérimentation, non de points de vue exclusifs. Comme on l'a très bien exprimé ici, nous ne pouvons pas vraiment isoler les éléments, mais seulement les distinguer. Si nous sommes amenés à les traiter séparément au cours du processus de l'analyse linguistique, nous devons toujours nous souvenir du caractère artificiel d'une telle séparation. On peut étudier le niveau morphologique du langage en faisant abstraction du niveau phonologique. On peut étudier le niveau formel en faisant abstraction du niveau sémantique, et ainsi de suite. Mais nous comprenons bien que, quand nous agissons ainsi, tout se passe comme dans le cas d'un filtrage acoustique – où on peut exclure, par exemple, les hautes fréquences, ou, au contraire, les basses fréquences – dans un cas comme dans l'autre, nous savons qu'il s'agit seulement d'une méthode d'expérimentation scientifique. Il est très intéressant d'observer une partie de Colin Maillard : comment se comporte une personne qui a les yeux bandés ? De même, que pouvons-nous dire du langage quand nous ne savons rien des significations ? Il est très instructif de regarder courir une personne embarrassée dans ses mouvements, comme dans les courses de sacs. Pourtant, personne n'ira prétendre qu'on court mieux et plus vite avec les jambes prises dans un sac qu'avec les jambes libres. Ainsi nous nous rendons de mieux en mieux compte que notre but suprême, c'est l'observation du langage dans toute sa complexité. Je dirai, paraphrasant Térence : *Linguista sum : linguistici nihil a me alienum puto*⁸⁴. » (J.Res. : p. 26-27).

⁸⁴ « Of course, the most symptomatic fact was a clear-cut liquidation of any kind of isolationism, and isolationism is just as hateful in scientific as it is in political life. There were no longer any such slogans as Linguistics *versus* Anthropology, Linguistics of the Western Hemisphere *versus* Linguistics of the Eastern Hemisphere, Formal Analysis *versus* Semantics, Descriptive Linguistics *versus* Historical Linguistics, Mechanistic View *versus* Mentalism and so on. This does not mean that there are no tasks of specialization and that there is no need of focusing upon certain limited problems, but these are mere ways of experimentation and not different biases. As was expressed here really to the point, we can't actually isolate elements but only discriminate them. If we treat them separately in the process of linguistic analysis, we must continue to remember the artificial character of such a separation. We can discuss language on the morphemic level without reference to the phonemic level. We can discuss the formal level without reference to the semantic level, and so on. But we understand that when we do so, it is simply like an acoustical filtering – we can exclude high frequencies or, on the contrary, low frequencies, but we know that it is only a method of scientific experiment. It is likewise very interesting to observe blindman's buff : how does a person act when blindfolded ? What can we say about language when we don't know its meanings ? Again, it is very instructive to observe a person run when his movements are hampered as in the so-called sack races, but no one will say that it is more efficient to run with a sack than without one. Thus we realize ever more clearly that our optimum goal is the observation of language in all its complexity. To paraphrase Terence's saying, *Linguista sum ; linguistici nihil a me alienum puto*. » (J.Res. : p. 554-555).

Toute linguistique est ainsi envisagée comme une « spécialisation » consacrée à l'étude de « problèmes limités » et ainsi artificiellement et expérimentalement séparés de cette totalité organique et indissoluble – « Comme on l'a très bien exprimé ici, nous ne pouvons pas vraiment isoler les éléments, mais seulement les distinguer. » – qu'est le langage et qui constitue par ailleurs l'objet véritable de la linguistique, dont le « but suprême » est « l'observation du langage dans toute sa complexité ». Rappelons également ce développement de « Relations entre la science du langage et les autres sciences », cité dans une note du chapitre précédent :

« Les études qui se font actuellement sous des étiquettes variées telles que "sociolinguistique", "linguistique anthropologique" et "ethnolinguistique" représentent une réaction saine contre les survivances encore fréquentes de la tendance saussurienne à circonscrire les tâches et les objectifs de la recherche linguistique. Il ne faudrait pourtant pas qualifier de "pernicieuses" ces restrictions imposées par des linguistes travaillant isolément ou en équipe aux buts et objectifs de leurs propres recherches ; il est parfaitement légitime de privilégier certains secteurs étroitement définis de la linguistique, de s'imposer un objet d'études bien délimité et de se cantonner dans une spécialisation rigoureuse. Mais ce serait une erreur dangereuse que d'envisager tous les autres aspects du langage comme des questions linguistiques secondaires ou même superflues et, en particulier, d'essayer d'exclure ces thèmes de la linguistique proprement dite. L'expérimentation linguistique peut isoler délibérément certaines propriétés inhérentes au langage. Tel fut le cas, par exemple, des expériences d'un large groupe des linguistes américains qui essayaient d'exclure le sens, tout d'abord de l'analyse linguistique en général, puis au moins de l'analyse grammaticale. Tel fut aussi le cas des tendances saussuriennes récemment reprises et ranimées, à limiter l'analyse au code seul (langue, compétence), en dépit de l'unité dialectique indissoluble de la langue et de la parole (code/message, compétence/performance).

Aucune de ces expériences restrictives, si utiles et si instructives soient-elles, ne peut être considérée comme un rétrécissement du domaine de la linguistique. Les divers travaux et problèmes proposés et débattus sous l'étiquette de la socio- ou ethnolinguistique, méritent tous une étude approfondie ; bon nombre d'entre eux font d'ailleurs depuis longtemps l'objet de recherches dans les milieux scientifiques internationaux et leur abandon ici ou là ne saurait être que momentané. Tous cependant font partie intégrante de la linguistique et exigent la même analyse structurale que tous les autres éléments constitutifs du langage. Le dessein de l'ethnolinguistique et de la sociolinguistique (nous ne pouvons que partager, sur ce point, l'avis de Dell Hymes, qui est l'un des promoteurs clairvoyants du programme en question) doit être simplement incorporé à la linguistique, et il finira par l'être (121, p. 252), parce que la science du langage ne peut être séparée et isolée des "questions que posent le fonctionnement du langage et le rôle que celui-ci joue dans la vie de l'homme" (119, p. 13)⁸⁵. » (J.Rel. : p. 37-38).

⁸⁵ « Studies developing at present under such overlapping labels as sociolinguistics, ethnolinguistics or folk linguistics, and anthropological linguistics represent a sound reaction against some still frequent survivals of the Saussurian tendency to curtail the tasks and aims of linguistic research. Yet such constraints of aims and purposes superimposed by individual linguists or linguistic teams on their own investigatory program should not be labeled "pernicious" ; any particular emphasis upon some limited sections of linguistic science or any degree of self-restriction and rigorous specialization is perfectly legitimate. What would be, however, erroneous and pernicious is any degradation of all the other facets of language as supposedly residual, second-rate linguistic questions, and especially, any attempt to expel these topics from linguistics proper. Linguistic experimentation

Ce « langage », qui n'est jamais défini, constitue donc cependant l'objet de référence pour l'appréciation de toute linguistique et pour la mise en œuvre de toute analyse du langage. On lit ainsi en ouverture de « Aphasia as a Linguistic Topic » (1953) :

« Les linguistes s'intéressent au langage sous tous ses aspects – le langage en activité, le langage considéré comme mouvant, le langage dans son état naissant et, finalement, le langage en dissolution⁸⁶. » (J.Aph. : p. 105)

puis de même dans « Two Aspects of Language and Two Types of Aphasic Disturbances » (1954) :

« La linguistique s'intéresse au langage sous tous ses aspects – au langage en acte, au langage en évolution, au langage à l'état naissant, au langage en dissolution⁸⁷. » (J.Two. : p. 43)

et la devise jakobsonienne réapparaît dans « Linguistics and Poetics » (1958) pour soutenir l'intégration de la poétique à la linguistique⁸⁸ :

« J'ai donc essayé devant vous de soutenir le droit et le devoir, pour la linguistique, d'entreprendre l'étude de l'art du langage sous tous ses aspects et dans toute son étendue ; en guise de conclusion, je pourrais reprendre la maxime qui résumait mon rapport à la Conférence qui se tint ici-même, à l'Université d'Indiana, en 1953⁸⁹ : “Linguista sum ; linguistici nihil a me alienum puto”. Si le poète Ransom a raison – et il a raison – de soutenir que “la poésie est une sorte de langage”, le linguiste, dont l'objet d'étude embrasse toutes les formes de langage, peut et doit inclure la poésie dans ses recherches. La présente conférence a clairement montré que le temps où les linguistes aussi bien que les historiens de la littérature éludaient les questions de structure poétique

may deliberately cut off certain inherent properties of language. Such were, for example, experiments in American linguistics with the exclusion of meaning, first from linguistic analysis in general, and later at least from grammatical analysis. Such have been, also, the recently revived Saussurian propensities to confine analysis merely to the code (*langue*, competence) in spite of the indissoluble dialectic unity *langue/parole* (code/message, competence/performance).

None of such eliminative experiments, however useful and instructive they are, can be viewed as a compulsory narrowing of the total scope of linguistic science. The various tasks and questions lately advanced and discussed under such labels as sociolinguistics all deserve a thorough study, and, one must add, many of these topics have behind them a long history of international research, and their local oblivion is of short duration. All these items, however, form an integral part of linguistics and require the same structural analysis as any other intrinsic constituents of language. [...]

The domain of ethnolinguistics and sociolinguistics – we can but agree with a farsighted promoter of their program, Dell Hymes – must and, finally, will be simply incorporated into linguistics (74, p. 152), because the latter cannot be separated and isolated from “questions of the actual functioning and role of language in human life” (72, p. 13). » (J.Oth. : p. 666-667).

⁸⁶ Cette phrase manque dans le texte anglais. Voir J.Aph. : p. 229.

⁸⁷ « Linguistics is concerned with language in all its aspects – language in operation, language in drift, language in the nascent state, and language in dissolution. » (J.Two. : p. 239).

⁸⁸ Voir également ce passage cité dans le deuxième chapitre : « La poétique a affaire à des problèmes de structure linguistique, exactement comme l'analyse de la peinture s'occupe des structures picturales. Comme la linguistique est la science globale des structures linguistiques, la poétique peut être considérée comme faisant partie intégrante de la linguistique. » (J.LP : p. 210) [« Poetics deals with problems of verbal structure, just as the analysis of painting is concerned with pictorial structure. Since linguistics is the global science of verbal structure, poetics may be regarded as an integral part of linguistics. » (J.LP : p. 18)].

⁸⁹ 1952 d'après les *Selected Writings*. Voir Jakobson (1971a) : p. 567.

est heureusement loin derrière nous. En vérité, comme le disait Hollander, “il semble n’y avoir aucune raison valable pour séparer les questions de littérature des questions linguistiques en général”. S’il est encore des critiques pour douter de la compétence de la linguistique en matière de poésie, je pense à part moi qu’ils ont dû prendre l’incompétence poétique de quelques linguistes bornés pour une incapacité fondamentale de la science linguistique elle-même. Chacun de nous ici, cependant, a définitivement compris qu’un linguiste sourd à la fonction poétique comme un spécialiste de la littérature indifférent aux problèmes et ignorant des méthodes linguistiques sont d’ores et déjà, l’un et l’autre, de flagrants anachronismes⁹⁰. » (J.L.P : p. 248).

On lit en outre dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962) :

« In the forties, with their sectarian parochialism in linguistic life, Giuliano Bonfante had great difficulty in his efforts toward finding an Italo-American *lingua franca* for our science. Yet since that time both he and his American opponents have matured and changed, and there is prospect of a common parlance. His creed, which he presented here, is in perfect agreement with the drift toward integration manifested by this Congress. In particular, as regards his statement that “the Crocean or esthetic theory of language can and must be *integrated* with the structural theory” and that “special attention must be devoted to the ‘peripheral’ zone of language – slang, jargon, affective and expressive terms, child language, onomatopoeia, interjections”, we observe at our meetings how strongly linguists today are absorbed precisely with the structures of all these ”, we observe at our meetings how strongly linguists today are absorbed precisely with the structure of all these “peripheral” phenomena. Let us quote just a few topics of the papers presented : “affective linguistic signs”, expressive and appellative phonology with particular reference to the manifold function of pitch, the non-intellectual “spheres of communication”, “emphasis as a grammatical theory”, “the emotion in a sentence”, sound-symbolism, “the development of grammar in child language”. All these problems are being gradually incorporated into the structural analysis of language.

Crocean emphasis on verbal creativity finds striking correspondence in the final report to this Congress, where it was stated, “A theory of language that neglects this ‘creative’ aspect of language is of only marginal interest.” Likewise in one of our earlier plenary sessions, the sentence was adequately characterized as “création indéfinie”. This suddenly spreading emphasis on creativity finds another, even more radical expression in the report of translation, where the attempted creation of an artificial, “intermediary language for machine translation” prompts the rapporteur to the bold conclusion that “till now we linguists dared only *explain* languages”, while now the “time has come when our chief occupation must be *creating* them”. Haugen’s neat remark about HT (human

⁹⁰ « My attempt to vindicate the right and duty of linguistics to direct the investigation of verbal art in all its compass and extent can come to a conclusion with the same burden which summarized my report to the 1953 conference here at Indiana University : “Linguista sum ; linguistici nihil a me alienum puto”. If the poet Ransom is right (and he is right) that “poetry is a kind of language”, the linguist whose field is any kind of language may and must include poetry in his study. Let us not forget the wise precept of Paul Valéry [N’oublions pas le précepte judicieux de Paul Valéry] : *la Littérature est, et ne peut être autre chose qu’une sorte d’extension et d’application de certaines propriétés du Langage*. The present conference has clearly shown that the time when both linguists and literary historians eluded questions of poetic structure is now safely behind us. Indeed, as Hollander stated, “there seems to be no reason for trying to separate the literary from the overall linguistic”. If there are some critics who still doubt the competence of linguistics to embrace the field of poetics, I believe that the poetic incompetence of some bigoted linguists has been mistaken for an inadequacy of the linguistic science itself. All of us here, however, definitely realize that a linguist deaf to the poetic function of language and a literary scholar indifferant to linguistic problems and unconvertant with linguistic methods are equally flagrant anachronisms. » (J.L.P : p. 50).

translation) as “re-creation” points in turn to the creative aspect of language, Humboldt’s *energeia*⁹¹. » (J.Cong. : p. 597).

On retrouve ici la « tendance à l’intégration » comme tendance générale – il s’agissait dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » de « liquidation de toute espèce d’isolationnisme ». Significativement, il s’agit ici, dans la citation de Bonfante puis dans les propos de Jakobson lui-même, d’intégration à la théorie structurale et d’incorporation à l’analyse structurale. Le langage est alors découpé en « zones » à examiner, zones qui, de même que l’intégration à la théorie se solde par une incorporation à l’analyse, répondent pourtant à des théories ou à des conceptions du langage, comme la théorie crocéenne invitant à passer de l’explication à la création⁹². On mesure ici les effets de l’approche structurale, en tant qu’elle vient en lieu et place de toute réflexion, réflexion à laquelle elle substitue une intégration à un objet dont l’évidence interdit toute définition, et qui fonctionne en réalité comme un support de la linguistique, un cadre pour sa définition, sa constitution et son élargissement indéfini. Ainsi le langage sert-il également de support, et la structure de mode de pensée, aux rapports entre langue et culture, et plus généralement entre la linguistique et les autres disciplines ayant affaire au langage. On lit notamment dans les *Dialogues* :

« Plus la recherche avance, plus il devient clair que de telles lois [les lois d’implication] non seulement sous-tendent la structure phonologique de la langue, mais interviennent aussi sur le plan morphologique et syntaxique. Elles démontrent la structure hiérarchique des différents aspects de la langue et déterminent en outre l’ordre des rapports entre la langue et les autres domaines de la culture. Dans son récent livre, *Signes et symboles* (Paris, 1977), le linguiste suédois Bertil Malmberg observa avec justesse que le nerf

⁹¹ « Dans les années quarante, avec leur esprit de clocher sectaire dans la vie linguistique, Giuliano Bonfante avait de grandes difficultés dans ses efforts pour trouver une *lingua franca* italo-américaine pour notre science. Cependant, depuis ce temps, et lui et ses opposants américains ont mûri et changé, et il y a un espoir de langage commun. Son credo, qu’il a présenté ici, est en parfait accord avec la tendance à l’intégration manifestée par ce congrès. En particulier, concernant son affirmation que “la théorie crocéenne ou esthétique du langage peut et doit être *intégrée* à la théorie structurale” et qu’“une attention particulière doit être consacrée à la zone ‘périphérique’ du langage – argot, jargon, termes affectifs et expressifs, langage enfantin, onomatopées, interjections”, nous observons lors de nos rencontres à quel point les linguistes d’aujourd’hui sont absorbés précisément par la structure de tous ces phénomènes “périphériques”. Citons seulement quelques thèmes des communications présentées : “signes linguistiques affectifs”, phonologie expressive et appellative avec référence particulière à la fonction multiple de l’accent, les “sphères de communication” non intellectuelles, “l’emphase comme catégorie grammaticale”, “l’émotion dans une phrase”, le symbolisme phonique, “le développement de la grammaire dans le langage enfantin”. Tous ces problèmes ont été progressivement incorporés à l’analyse structurale du langage.

L’insistance crocéenne sur la créativité verbale a trouvé une correspondance frappante dans le rapport final de ce congrès, où il était affirmé, “Une théorie du langage qui néglige cet aspect ‘créatif’ du langage n’a qu’un intérêt marginal”. De même lors d’une de nos sessions plénières, la phrase fut adéquatement caractérisée comme “création indéfinie”. Cette insistance soudainement généralisée sur la créativité trouve une autre expression, encore plus radicale, dans le rapport sur la traduction, où la tentative de création d’un “langage intermédiaire”, artificiel, “pour la traduction automatique” incite le rapporteur à conclure hardiment que “jusqu’à maintenant nous, les linguistes, n’avons osé qu’expliquer les langues”, alors que maintenant le “temps est venu où notre occupation principale doit être de les créer”. La remarque ingénieuse de Haugen à propos de la TH (traduction humaine) comme “re-création”, implique à son tour l’aspect créatif du langage, l’*energeia* de Humboldt. »

⁹² D’une manière d’ailleurs totalement confuse, puisque alors la création est l’œuvre du théoricien, et non plus du langage au sens de l’objet étudié (c’est-à-dire du locuteur).

principal de mes intérêts et recherches scientifiques était “... un principe général de structuration hiérarchique qui commande les formes prises non seulement par les langues humaines mais aussi par tout système de comportement sémiotique”. » (*J.Dial.* : p. 41).

Significativement, il s’agit là tout à la fois d’un système englobant la langue et la culture, conformément à la notion de « système de systèmes » que l’on trouve quelques pages plus loin :

« Notre étude comparative de la langue et de la littérature – et c’était là toute son importance – mettait l’accent sur la communauté des problèmes et mentionnait opportunément l’existence d’un rapport mutuel entre la littérature (ainsi que la langue) et les différents niveaux contigus du contexte culturel. Il s’agissait de procéder encore à une élaboration structurale plus large de ce rapport, en partant du nouveau et fécond concept de “système des systèmes”, d’explicitier le lien qui unissait les niveaux culturels en présence sans faire appel à l’idée confuse d’un enchaînement mécanique des causes et des effets.

Le fait ne manque pas d’intérêt : peu après l’institution du Cercle linguistique de Prague en octobre 1926, c’est-à-dire une fois que les réflexions personnelles eussent cédé la place aux débats fraternels et vivants, j’adressai à Troubetzkoy une longue lettre où, bouleversé, je lui expliquais une idée à laquelle j’avais mûrement réfléchi, à savoir que les changements de la langue avaient un système et une finalité, que l’évolution de la langue et le développement des autres systèmes socio-culturels allaient de pair en vue d’une affinité profonde et d’une fin conjointe. Plus de cinquante ans ont passé et je garde encore un vif souvenir de mon angoisse en attendant de connaître la réaction de la part de ce savant et allié que j’estimais plus que tout autre.

Troubetzkoy me répondit le 22 décembre par l’une de ses plus célèbres épîtres : “Je suis parfaitement d’accord avec vos considérations générales. Beaucoup d’éléments dans l’évolution de la langue paraissent fortuits, mais l’histoire n’a pas le droit de se contenter de cette explication. Les lignes générales de l’histoire de la langue, lorsqu’on y réfléchit avec quelque peu d’attention et de logique, ne sont jamais fortuites, en conséquence, les menus détails, eux non plus ne doivent être fortuits – il s’agit simplement d’en découvrir le sens. L’intelligence de l’évolution de la langue découle directement de ce que *la langue est un système*.” Troubetzkoy écrivait encore : “Si Saussure ne s’est pas décidé à mener sa propre thèse jusqu’à son aboutissement logique, à savoir que *la langue est un système*, c’est dans une large mesure pour la raison qu’une telle conclusion eût contredit la représentation généralement admise de l’histoire de la langue, bien plus, de toute l’histoire. En effet, l’unique sens qui soit recevable quant à l’histoire, c’est le fameux ‘progrès’, cette fiction incohérente qui réduit en conséquence le ‘sens’ en ‘non-sens’.” Troubetzkoy reconnaissait que “les autres aspects de la culture et de la vie d’un peuple évoluent eux aussi avec une logique interne propre et particulière et suivant des lois propres et particulières qui n’ont, elles non plus, rien de commun avec le ‘progrès’. C’est précisément la raison pour laquelle l’ethnographie et l’anthropologie ne veulent pas étudier ces lois... Nos formalistes se sont enfin mis à étudier les lois internes de l’histoire de la littérature, et cette voie nous permettra d’accéder au sens et à la logique interne du développement de la littérature. Les sciences évolutionnistes ont à ce point négligé leur méthodologie qu’à l’heure actuelle, l’‘objectif immédiat’ est précisément de donner une orientation à la méthodologie de chacune de ces sciences. Le temps d’une synthèse n’est pas encore venu. Néanmoins, il existe indéniablement un certain parallélisme dans l’évolution des différents aspects de la culture, et donc certaines lois qui déterminent ce parallélisme.” » (*J.Dial.* : p. 66-68)

et d'une analogie d'objet entre les langues et les autres « systèmes de comportement sémiotiques ». Cette ambiguïté, impliquée par la notion de système de systèmes mais par ailleurs corrélative de l'approche structurale, marque également les développements relatifs aux rapports entre la linguistique et les autres sciences. Le premier développement de ce type se trouve dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962), où l'on peut lire :

« If the First Congress was said to be “un acte d'émancipation”, at present the autonomy of linguistics is definitely ensured, and the question of bridges linking this autonomous area to other sciences can and must be advanced – a question of cooperation without any capitulation⁹³. » (J.Cong. : p. 595).

Il est ensuite question des rapports entre linguistique et logique, puis entre linguistique et mathématiques, du point de vue de l'outil que peuvent constituer ces dernières dans le cadre de l'étude des langues, jusqu'aux applications des machines à traduire⁹⁴. Le propos est relativement différent dans « Language and Culture » (1967), où Jakobson met en avant la nécessité de construire un « domaine scientifique commun », « une science de l'humain, et – dans une vue plus large –, une science générale de la vie » :

« Four decades ago, when the First International Congress of Linguists met in The Hague, all of us were struggling for the autonomy of linguistics, namely for the elaboration of its own specific methods and devices, and the very important task was to find out and to show where are the boundaries of linguistic science and what are the questions to which linguistics must, and only linguists actually can, give an answer. Now, when we are near to the Tenth Congress of Linguists, which will begin in Bucharest at the end of this August, we stand before a completely different problem. At present, it is no longer the slogan of autonomy, but a program of integration, a plan of interdisciplinary relations, the problem of creative cooperation between diverse sciences. It is the problem of harmonious coordination for constructing a joint scientific domain, a science of mankind, and – in a far wider scope – a general science of life. Of course, integration implies autonomy, but, as it was once more neatly emphasized here by my dear friend, Professor Shirô Hattori, integration implies autonomy and excludes isolationism, because any isolationism harms our cultural life and our life in general. Obviously, there is no real integration without an autonomy which takes into account the necessity of intrinsic laws for every partial field and every discipline. There is another foe of these two creative ideas, autonomy and integration. The other dread enemy beside isolationism is heteronomy, or – if you permit me to translate this somewhat technical term into the vocabulary currently used by the newspapers – it is “colonialism” that we have to combat. Autonomy and integration : always welcome ; isolationism and colonialism : henceforth inadmissible⁹⁵. » (J.Lan. : p. 102).

⁹³ « Si l'on a dit que le premier congrès fut “un acte d'émancipation”, à présent l'autonomie de la linguistique est définitivement assurée, et l'on peut et l'on doit promouvoir la question des ponts reliant cette aire autonome aux autres sciences – une question de coopération sans capitulation. »

⁹⁴ Voir J.Cong. : p. 595-597.

⁹⁵ « Il y a quatre décennies, quand le premier Congrès international des linguistes s'est tenu à La Haye, nous luttons tous pour l'autonomie de la linguistique, c'est-à-dire pour l'élaboration de ses méthodes et procédés spécifiques propres et la tâche très importante était de découvrir et de montrer où sont les frontières de la science linguistique et quelles sont les questions auxquelles les linguistes doivent, et en réalité auxquelles seuls les linguistes peuvent, donner une réponse. Maintenant, alors que nous sommes près du dixième congrès des

On lit de même ensuite dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences⁹⁶ » (1970) :

« Le mot d'ordre de l'autonomie de la linguistique a été lancé et diffusé par Antoine Meillet au 1^{er} Congrès des linguistes (La Haye, 1928), et, dans le rapport final, l'éminent linguiste hollandais J. Schrijnen, secrétaire du Congrès, faisant allusion au point de vue exprimé par Meillet, considérait cette assemblée historique comme un acte solennel "d'émancipation" :

C'était un coup d'essai, une tentative (...) La linguistique a, au grand jour et devant le forum du monde entier, plaidé ses propres causes (1, p. 97).

Ce programme pertinent venait à son heure et devait, au cours des décennies ultérieures, permettre à notre science d'approfondir et de revaloriser ses méthodes et ses tâches. Aujourd'hui, cependant, le besoin se fait surtout sentir d'un travail interdisciplinaire mené assidûment par des équipes de spécialistes. Les rapports entre la linguistique et les sciences voisines, en particulier, appellent un examen approfondi.

Peu après le congrès de La Haye, et vraisemblablement dans un mouvement de réaction immédiate, Edward Sapir déclarait qu'il fallait à la fois assurer la consolidation interne de la linguistique et en élargir l'horizon. Selon lui, les linguistes devaient bon gré mal gré "s'intéresser de plus en plus aux nombreux problèmes d'anthropologie, de sociologie et de psychologie qui envahissent le domaine du langage", car "il est difficile au linguiste moderne de se limiter à son objet d'étude traditionnel. A moins d'être quelque peu dépourvu d'imagination, il ne peut manquer de s'intéresser à certains au moins des domaines que la linguistique partage avec l'anthropologie, l'histoire culturelle, la sociologie, la psychologie, la philosophie et, de façon plus lointaine, avec la physique et la physiologie" (243, p. 166).

Ajoutons que si nous n'unissons pas étroitement l'une à l'autre ces deux notions complémentaires d'autonomie et d'intégration, notre tentative est détournée vers une fin qui lui est étrangère : ou bien l'idée salubre d'autonomie dégénère en préjugé isolationniste, néfaste comme tout particularisme, séparatisme ou *apartheid*, ou bien nous nous engageons sur la voie opposée et nous compromettons le principe sain d'intégration en substituant à l'autonomie indispensable une hétéronomie fâcheuse (ou "colonialisme"). En d'autres termes, il faut accorder une attention égale à ce que la structure et le développement d'un secteur donné du savoir ont de spécifique et à ce qu'il

linguistes, qui s'ouvrira à Bucarest à la fin de ce mois d'août, nous nous trouvons devant un problème complètement différent. A présent, il ne s'agit plus du slogan de l'autonomie, mais d'un programme d'intégration, d'un projet de relations interdisciplinaires, du problème de la coopération créative entre différentes sciences. C'est le problème d'une coordination harmonieuse pour la construction d'un domaine scientifique commun, une science de l'humain, et – dans une vue plus large –, une science générale de la vie. Bien sûr, l'intégration implique l'autonomie, mais, comme mon cher ami, le professeur Shirô Hattori l'a à nouveau très bien mis en évidence ici, l'intégration implique l'autonomie et exclut l'isolationnisme, parce que tout isolationnisme nuit à notre vie culturelle et à notre vie en général. Evidemment, il n'y a pas de réelle intégration sans une autonomie qui prend en compte la nécessité de lois intrinsèques pour tout domaine partiel et pour toute discipline. Il y a un autre adversaire de ces deux idées créatives, autonomie et intégration. L'autre ennemi redoutable, outre l'isolationnisme, est l'hétéronomie, ou – si vous me permettez de traduire ce terme quelque peu technique dans le vocabulaire courant utilisé par les journaux – c'est le "colonialisme" que nous devons combattre. L'autonomie et l'intégration : toujours bienvenues ; l'isolationnisme et le colonialisme : désormais inadmissibles. »

⁹⁶ On notera également, concernant les rapports de la linguistique aux autres sciences ayant trait au langage, cette remarque de « My Favorite Topics », où il est significativement question d'« attirance » : « Pour conclure, je dois avouer mon attirance pour les solutions binaires : je crois à l'influence salvatrice mutuelle de la *linguistique* et de la *philologie*. » (J.My. : p. 160) [« To conclude, I avow that binary solutions attract me, and I believe in the mutual salutary influence of *linguistics* and *philology*. » (J.My. : p. 375)].

y a de commun dans les bases de plusieurs disciplines et les modalités de leur évolution, ainsi qu'à l'interdépendance de ces disciplines.

Le groupe de consultants spéciaux attachés au Département des sciences sociales de l'Unesco a récemment mis en lumière le caractère interdisciplinaire des sciences de l'homme qui ont pour objet de dégager des lois (sciences nomothétiques, ou nomologiques, suivant la terminologie de Peirce), qu'on les désigne sous le nom de sciences sociales ou de sciences humaines, et les modalités de cette coopération ont fait l'objet d'une discussion passionnante (cf. 83). L'intérêt spontanément porté par le 10^e Congrès international des linguistes (Bucarest, 1967) aux nombreux aspects des liens qui unissent la science du langage et les diverses disciplines voisines est aussi significatif (cf. 2). Le problème des corrélations entre les sciences de l'homme, soulignons-le, s'ordonne autour de la linguistique. Les causes principales en sont la structure exceptionnellement régulière et autonome du langage et le rôle fondamental qu'il joue dans la culture ; d'autre part, les anthropologues et les psychologues s'accordent à considérer la linguistique comme la plus avancée et la plus précise des sciences de l'homme et par conséquent comme un modèle méthodologique pour les autres disciplines (160, pp. 37, 66 ; 120, p. 9). Comme le dit Piaget, "la linguistique est sans doute la plus avancée des sciences sociales, par sa structuration théorique aussi bien que par la précision de son devoir, et elle entretient avec d'autres disciplines des relations d'un grand intérêt" (215, p. 25). Au début du siècle, Peirce assignait déjà à "la linguistique, science étendue et d'une admirable maturité", une position privilégiée parmi les "études de l'activité et des produits de l'esprit" (212, I, § 271)⁹⁷. » (J.Rel. : p. 24-26).

⁹⁷ « The autonomy of linguistics was the catchword launched and propagated by Antoine Meillet at the First Congress of Linguists (Hague, 1928), and the concluding report of its secretary, the noted Dutch linguist J. Schrijnen, with reference to Meillet's standpoint, viewed the entire historic assembly as a solemn "act of emancipation": *C'était un coup d'essai, une tentative***. La linguistique a, au grand jour et devant le forum du monde entier, plaidé ses propres causes**** (1, p. 97). This was a pertinent and timely program which, throughout the subsequent decades, deepened and enhanced the methods and tasks of our science. At present, however, we are faced with an urgent need for interdisciplinary teamwork to be pursued diligently by savants of different branches. In particular, the relationship between linguistics and the adjacent sciences awaits an attentive examination.

The necessity to combine the internal consolidation of linguistics with a substantial widening of its horizon was enunciated lucidly by Edward Sapir shortly after the Hague Congress and most probably as an immediate response to the latter's platform. He argued that linguists, whether they like it or not, "must become increasingly concerned with the many anthropological, sociological, and psychological problems which invade the field of language.*** It is difficult for a modern linguist to confine himself to his traditional subject matter. Unless he is somewhat unimaginative, he cannot but share in some or all of the mutual interests which tie up linguistics with anthropology and culture history, with sociology, with psychology, with philosophy, and, more remotely, with physics and physiology" (155 or 154, pp. 166, 161).

Let us add that unless these two complementary notions – autonomy and integration – are linked intimately with each other, our endeavor becomes diverted to a wrong end: either the salutary idea of autonomy degenerates into an isolationist bias, noxious as any parochialism, separatism, and apartheid, or one takes the opposite path and compromises the sound principle of integration by substituting a meddlesome heteronomy (alias "colonialism") for the indispensable autonomy. In other words, equal attention must be paid to the specifics in the structure and development of any given province of knowledge and, furthermore, to their common foundations and developmental lines as well as to their mutual dependence.

Recently the interdisciplinary rally of the law-seeking (nomothetic) sciences of man – whether labeled "social sciences" or "humanities" – has been brought forward by the Panel of Special Consultants attached to the Department of Social Sciences at Unesco, and the modalities of such a cooperation underwent a stimulating discussion. The spontaneous and many-sided interest manifested by the Tenth International Congress of Linguists (Bucharest, 1967) for the ties between the science of language and the various adjacent disciplines is indeed significant. It is symptomatic that the problem of interrelations between the sciences of man appears to be centered upon linguistics. That fact is due primarily to the unusually regular and self-contained patterning of

On retrouve ici, comme dans « Language and Culture », et comme lorsqu'il s'agissait de penser les rapports entre linguistique et sémiotique, le couple autonomie/intégration. Les rapports de la linguistique aux autres sciences sont ainsi pensés sur le mode de la structure. Or, tandis que cette structure se détache sur le fond de l'existence de « “domaines que la linguistique partage avec l'anthropologie, l'histoire culturelle, la sociologie, la psychologie, la philosophie et, de façon plus lointaine, avec la physique et la physiologie” », Jakobson, ayant fait allusion à un « caractère interdisciplinaire » des sciences de l'homme, affirme *in fine*, comme nous l'avons vu ci-dessus, le caractère de « modèle méthodologique » qui singularise la linguistique parmi les sciences de l'homme. Il s'agit donc tout à la fois, et confusément, de méthode et d'objet communs. De fait, à cet objet donné et total répond la nouveauté de l'approche structurale, dont Jakobson affirme qu'elle caractérise l'ensemble de la linguistique moderne, et qui permet ainsi, au-delà des diverses « spécialisations », d'unifier les « particularités et singularités » qui peuvent marquer la linguistique, notamment dans ses approches restrictives. On lit ainsi également dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences⁹⁸ » :

« “Si nous voulions caractériser brièvement la pensée directrice de la science actuelle dans ses manifestations les plus variées, nous ne trouverions pas d'expression plus juste que *structuralisme*. Chaque ensemble de phénomènes que traite la science actuelle est envisagé, non comme un assemblage mécanique, mais comme une unité structurale, comme un système, et la tâche fondamentale est de découvrir ses lois intrinsèques – aussi bien statiques que dynamiques. Ce n'est pas l'impulsion extérieure, mais les conditions intérieures de l'évolution, ce n'est pas la genèse sous son apparence mécanique, mais la fonction, qui sont au centre de l'intérêt scientifique actuel. Et ce n'est donc pas par hasard si l'étude structurale et immanente de la langue et de la littérature a occupé une place si importante dans les débats du Congrès [international des slavistes]. De même, n'est pas dû au hasard le paragraphe sur la linguistique structurale dans la résolution du plénum du Congrès.

[...]

language and to the basic role which it plays in the framework of culture ; and, on the other hand, linguistics is recognized both by anthropologists and psychologists as the most progressive and precise among the sciences of man and, hence, as a methodological model for the remainder of those disciplines (cf. 101, pp. 37, 66 ; 73, p. 9). As Piaget states, “La linguistique est sans doute la plus avancée des sciences sociales, par sa structuration théorique aussi bien que par la précision de son devoir, et elle entretient avec d'autres disciplines des relations d'un grand intérêt” (137, p. 25). Already at the threshold of our century Pierce assigned to “the vast and splendidly developed science of linguistics” a privileged position among the “studies of mental performances and products” (136, I, § 271). » (J.Ret.2 : p. 655-656).

⁹⁸ Rappelons également ce passage de « Linguistics in its Relation to Other Sciences » (1967), cité dans la note 296 du chapitre 3, dans le cadre du développement auquel il appartient bien qu'il ne figure pas dans le passage correspondant de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » : « By the way, I deliberately refer to “structural analysis”, because whatever the factional dissensions among contemporary linguists and their divergences in terminology, technique and chief interests are, the analysis of linguistic structures is the common denominator of all the contemporary scientific currents, one which sharply distinguishes the quest of the last four or five decades from the main ways and targets of linguistics in the early twentieth and late nineteenth centuries. » [« A propos, je parle délibérément d’“analyse structurale”, parce que quelles que soient les dissensions entre factions parmi les linguistes contemporains et leurs divergences en matière de terminologie, de technique et d'intérêts principaux, l'analyse des structures linguistiques est le dénominateur commun de tous les courants scientifiques contemporains, un dénominateur qui distingue nettement la recherche des quatre ou cinq dernières décennies des directions et des objectifs principaux de la linguistique dans les premières années du vingtième siècle et dans les dernières années du dix-neuvième siècle. »] (J.Oth. : p. 667).

Čin, 31 oct. 1929 (140).”

Le 1^{er} Congrès des philologues slaves a siégé à Prague en octobre 1929, et, bien que les quarante ans bibliques se soient écoulés depuis, les grandes lignes de cette assemblée historique notées à la hâte dans ce bref compte rendu sont loin d’être tombées en désuétude.

A première vue, la théorie linguistique de notre temps paraît se distinguer par un ensemble étonnamment varié et disparate de doctrines opposées. Comme toute époque d’expérimentation et d’innovation, la période actuelle de réflexion sur le langage a été marquée par des luttes serrées et des controverses tumultueuses. Cependant, un examen minutieux et objectif de toutes ces croyances sectaires et de toutes ces polémiques véhémentes fait apparaître un ensemble essentiellement monolithique sous les divergences frappantes des termes, des formules et des artifices techniques. Pour employer la distinction entre structures latentes et structures apparentes, aujourd’hui courante dans la phraséologie linguistique, on peut affirmer que la plupart de ces contradictions prétendument inconciliables semblent être limitées à la surface de notre science, tandis que, dans ses fondations profondes, la linguistique des dernières décennies révèle une remarquable uniformité. Cette unité des tendances de base est particulièrement frappante si on la compare aux principes très hétérogènes qui caractérisaient la linguistique de certaines époques antérieures, à savoir du XIX^e siècle et des premières années du XX^e. En réalité, la plupart des désaccords récents sont dus en partie à des écarts de terminologie et de présentation et en partie à une répartition différente des problèmes linguistiques choisis et signalés par des chercheurs individuels ou des équipes de spécialistes comme étant les plus urgents et les plus importants. Il arrive en fait que pareille sélection aboutisse à confiner la recherche dans des limites étroites et à faire négliger les sujets qui ont été écartés.

On constate actuellement des phénomènes analogues dans différentes sciences. De même que la topologie générale sous-tend et embrasse toute une gamme de démarches mathématiques, de même les multiples traitements du langage ne font que refléter la pluralité de ses aspects qui sont complémentaires les uns des autres. Cette thèse commence à gagner du terrain chez les spécialistes. Ainsi, Noam Chomsky (en 1968) souligne la nécessité d’une synthèse entre deux grands courants linguistiques dont l’un “a élevé la précision du discours sur le langage à des degrés entièrement nouveaux”, tandis que l’autre est “voué à une généralisation abstraite” (54).

L’étude de la structure verbale est l’objectif incontestable de la linguistique contemporaine sous tous ses aspects, et les principes cardinaux de cette étude structurale (ou nomothétique) du langage qui sont communs à toutes les nuances et à tous les secteurs de cette recherche peuvent être définis comme les idées conjuguées d’*invariance* et de *relativité*. Le parti pris habituel, cette “tenace acceptation des absolus” stigmatisée par Sapir, a été progressivement surmonté. L’examen du système linguistique a exigé une vue toujours plus approfondie de sa cohérence intrinsèque et de la nature strictement *relationnelle* et *hiérarchique* de tous ses éléments constitutifs. Il était indispensable ensuite de faire une étude analogue des lois générales régissant tous les systèmes linguistiques et, finalement, des relations entre ces lois. Ainsi, la mise en lumière et l’interprétation de l’ensemble du réseau linguistique ou, en d’autres termes, “la recherche d’une adéquation explicative”, ont été les thèmes dominants du courant qui s’est constitué entre les deux guerres sous le nom de “linguistique structurale”, forgé à Prague en 1928-1929 (cf. 139).

L’importance exagérée accordée dans telle ou telle chapelle aux dissentiments risque de déformer l’histoire de la linguistique entre la première guerre mondiale et l’époque actuelle. En particulier, le mythe inflationniste des révolutions graduelles qui auraient

marqué la science du langage pendant toute cette période assigne arbitrairement certains efforts et certaines idées à des moments particuliers de cette période⁹⁹. » (J.Ret. : p. 9-12).

⁹⁹ « “Were we to comprise the leading idea of present-day science in its most various manifestations, we could hardly find a more appropriate designation than *structuralism*. Any set of phenomena examined by contemporary science is treated not as a mechanical agglomeration but as a structural whole, and the basic task is to reveal the inner, whether static or developmental, laws of this system. What appears to be the focus of scientific preoccupations is not longer the outer stimulus, but the internal premises of the development; now the mechanical conception of processes yields to the question of their functions. Therefore immanent structural considerations of language and literature were predestined to take a prominent place in the debates of the [Prague International Slavistic] Congress, and a paragraph devoted to structural linguistics naturally entered into the resolution of the Congress Plenum.

[...]

(Czech weekly ČIN, October 31, 1929).”

Although the Biblical span of forty years separates us from the First International Congress of Slavists which gathered in Prague, October, 1929, the vistas of this historic assembly hastily sketched in its above account still remain opportune.

At first lance, linguistic theory of our time seems to offer a stunning variety and disparity of clashing doctrines. As any age of innovative experimentation, the present stage of reflections on language has been marked by intensive contentions and tumultuous controversies. Yet a careful, unprejudiced examination of all these sectarian creeds and vehement polemics reveals an essentially monolithic whole behind the striking divergences in terms, slogans, and technical contrivances. To use the distinction between deep and superficial structures that is current today in linguistic phraseology, one may state that the most of these allegedly irreconcilable contradictions appear to be confined to the surface of our science, whereas in its deep foundations the linguistics of the last decades exhibits an amazing uniformity. This community of basic tendencies is particularly impressive in comparison with the substantially, heterogeneous tenets that characterized some earlier epochs of this discipline, in particular, the nineteenth and the early years of the twentieth century. Factually, most of the recent discord is based in part on dissimilarities in terminology and style of presentation and partly upon a different distribution of linguistic problems chosen and pointed out by single scholars or teams of inquirers as the most urgent and important. Indeed, sometimes such selection amounts to a rigid confinement of research and to an abstention from the topics that have been ruled out.

At present, different sciences display similar phenomena. In the same way that general topology underlies and encompasses a wide range of mathematical approaches, also the manifold treatments of language reflect merely the plurality of its aspects that are in complementary relation with each other. This view is beginning to gain ground among experts. Thus Noam Chomsky emphasizes the necessity for a synthesis between those major linguistic currents, one of which “has raised the precision of discourse about language to entirely new levels”, while the other is “devoted to abstract generalization” (*Language and Mind*, New York, 1968).

The inquiry into the verbal structure is the undeniable aim of contemporary linguistics in all its varieties, and the cardinal principles of such a structural (or in other terms, nomothetic) approach to language that are common to all the shades and sectors of this research may be defined as the conjugate ideas of invariance and relativity. The habitual bias branded by Edward Sapir as a “dogged acceptance of absolutes” which “fetters the mind and benumbs the spirit”, was gradually overcome. The scrutiny of the verbal system demanded an ever deepening insight into its intrinsic coherence and into the strictly relational and hierarchical nature of all its constituents, instead of their mechanical itemization condemned by the pioneers of a structural approach to language [« et d’abandonner l’inventorisation mécanique condamnée par les pionniers de l’analyse structurale » (J.Ret.2.UV : p. 17)]. The next indispensable request was a similar insight into the general laws governing all verbal systems and, finally, into the interconnection between these implicational laws. Thus, the elicitation and interpretation of the entire linguistic network – or, in remodeled wording, “the concern for explanatory adequacy” – has been the dominant theme of the movement that took shape during the interwar period under the label “structural linguistics”, coined in Prague in 1928-29.

Sometimes a parochial overestimation of strife and factiousness threatens to distort the developmental history of linguistics from the first world war until its present state. In particular, the inflationary myth of gradual revolutions allegedly experienced by the science of language throughout this period arbitrarily assigns certain strivings and ideas to single phases of this period. » (J.Ret.2 : p. 711-713).

Jakobson insiste à nouveau ici, à travers la citation du compte rendu du premier congrès des slavistes paru le 31 octobre 1929 dans *Čin*, sur l’ancrage de la linguistique structurale dans « la pensée directrice de la science actuelle », à laquelle l’étiquette de structuralisme devient dès lors généralement applicable. On retrouve corrélativement dans cette citation l’opposition entre « structural » et « mécanique » et le caractère central de la découverte des lois régissant ces « unités structurales », puis à la fin du passage, outre, à nouveau, la notion de loi, les notions corrélatives d’invariance et de variation. Or, tandis que ce postulat d’un courant structuraliste commun à l’ensemble des sciences modernes vient par ailleurs soutenir une vision euphonique de la linguistique moderne, les désaccords sont notamment attribués à une « répartition différente des problèmes linguistique choisis et signalés par des chercheurs individuels ou des équipes de spécialistes comme étant les plus urgents et les plus importants ». L’unité de la linguistique structurale se trouve ainsi rapportée, d’une part à celle que confère une méthode commune, et d’autre part à l’unité du langage lui-même, dont le caractère total supporte une multiplicité d’approches qui « ne font que refléter la pluralité de ses aspects qui sont complémentaires les uns des autres ». Il faut noter, à cet égard, que cette unité de la linguistique structurale est mise en contraste avec les « principes très hétérogènes qui caractérisaient la linguistique de certaines époques antérieures, à savoir du XIX^e siècle et des premières années du XX^e », cependant que, par ailleurs, Jakobson récuse le « mythe inflationniste des révolutions graduelles qui auraient marqué la science du langage » à partir de la première guerre mondiale. Ce contraste est à nouveau mis en valeur quelques pages plus loin, où l’on retrouve également l’insistance sur l’unité de la linguistique moderne ainsi que le traitement de sa diversité en termes d’expériences restrictives et où se trouve encore mise en exergue l’opposition entre « structural » et « mécanique » :

« Le seul rameau de la linguistique moderne auquel on puisse réellement reprocher d’être antiphilosophique, antimentaliste et antisémantique, est celui des “mécanistes”, d’après le terme de Bloomfield (18, pp. 77, 79), groupe de linguistes américains dont l’influence, qui s’est surtout exercée entre 1940 et 1951, après la mort prématurée des grands “mentalistes” tels que Sapir et Whorf, est à présent en train de disparaître. [...] »

Cependant, l’esprit rigoureusement restrictif de la recherche mécaniste peut être interprété comme le postulat d’une série d’expériences réductionnistes instructives et utiles quel que soit le credo philosophique de l’expérimentateur. En tout cas, malgré toutes les particularités et singularités qui séparent ce mouvement régional de tous les autres groupements actuels, c’est l’analyse des structures linguistiques qui est le dénominateur commun de tous les courants scientifiques contemporains. Ce trait persistant distingue nettement les préoccupations linguistiques des quarante ou cinquante dernières années des courants et objectifs principaux de la période antérieure. La conférence d’Ernst Cassirer au Cercle linguistique de New York, le 10 février 1945, intitulée “Structuralism in Modern Linguistics”, opposa résolument le structuralisme à la doctrine mécaniste et vit dans le structuralisme l’expression d’une tendance générale qui, au cours des dernières décennies, s’est emparée d’à peu près tous les domaines de la recherche.

La fin du XIX^e siècle et le début du XX^e ont été marqués par un progrès continu des études historiques comparatives. En même temps, cependant, des essais de chercheurs isolés dans différents pays sont les signes annonciateurs des futures études structurales du langage. Ces travaux précurseurs aboutissent au *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, édition posthume publiée en 1916 par les soins de Ch. Bally et A. Sechehaye d’après des notes d’étudiants. Au cours des cinquante années suivantes, la

science de la langue a fait des progrès rapides et intenses et a remis en cause quelques bases fondamentales de la doctrine linguistique. Le meilleur moyen de souligner les innovations essentielles sera de les confronter au *Cours* de Saussure, considéré comme le point de départ d'une ère nouvelle dans la science du langage.

La plupart des concepts et principes théoriques fondamentaux exposés par Saussure remontent à ses contemporains aînés, Baudouin de Courtenay et Kruszewski ; mais dans le *Cours*, certaines de ces notions étaient présentées d'une manière plus claire et plus développée et Saussure mettait nettement l'accent sur la solidarité du système et de ses éléments constitutifs, sur leur caractère purement relatif et oppositif et sur les antinomies fondamentales que nous rencontrons lorsque nous avons affaire au langage. Il faut ajouter cependant que l'analyse concrète des systèmes linguistiques était confiée aux chercheurs futurs, et l'élaboration des méthodes les plus appropriées à cette analyse devint une question capitale de la théorie et de la pratique linguistiques pendant plusieurs dizaines d'années¹⁰⁰. » (J.Rel. : p. 16-17).

On lisait de même dans « Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics » (1962) :

« Il ne fait pas de doute que le Cercle de Prague a pris une part importante dans les efforts internationaux en vue d'arriver à une méthodologie linguistique totalement scientifique ; la tradition culturelle tchèque ainsi que son développement au cours des années 20-30 favorisèrent à vrai dire une telle initiative. Lorsque nous examinons la période d'entre les deux guerres *sub specie historiae*, nous découvrons cependant que ce qui a souvent été pris pour la contribution spécifique de Prague au développement de la linguistique

¹⁰⁰ « The only offshoot of modern linguistics which the allegations of antiphilosophical, antimentalist, and antisemantic bent really suit has been the linguistic activity of the so-called mechanists, (as labeled in L. Bloomfield's *Language*, 1933; Ch. 9), a group of American linguists influential mainly in the forties but now nearly vanishing. The rigorously restrictive problem of mechanistic investigation may be interpreted, however, as a set of useful reductionist experiments, irrespective of the philosophical credo of the experimentalist. At any rate, despite all the particularities of this regional team which separate it from all the other groups of linguists in the present-day world, the analysis of linguistic structures is the common denominator of all the contemporary scientific currents ; and this persisting trait sharply distinguishes the linguistic research of the last four or five decades from the main routes and targets of the anterior period. Ernst Cassirer's view of "Structuralism in Modern Linguistics" deployed before the Linguistic Circle of New York on February 10, 1945, raised the adequate slogan "structuralism versus mechanism" and interpreted structuralism as "the expression of a general tendency of thought that, in these last decades, has become more and more prominent in almost all fields of scientific research" (*Word*, I).

The late nineteenth and very early twentieth centuries were marked by a continuous upsurge of comparative historical studies. At the same time, however, tentative writings of lone seekers in different countries reveal the first, precursory inklings of a prospective, structural approach to language. These anticipations and efforts culminate in Ferdinand de Saussure's *Cours de linguistique générale*, a posthumous edition of 1916 arranged by Ch. Bally and A. Sechehaye on the basis of students' records. The five subsequent decades have witnessed an unprecedented, strenuous rise and capital revision of the linguistic science, and the clearest way to point out the essential innovations will be to confront them with the Saussurian doctrine, which has been viewed as the start of a new era in the science of language.

Most of the cardinal theoretical concepts and principles introduced by Saussure go back to his older contemporaries, Baudouin de Courtenay and Kruszewski ; but in the *Cours* some of these notions were presented in a more perspicuous and expanded manner, and an effective emphasis was placed on the mutual solidarity of the system and its constituents, on their purely relative and oppositive character, and on the basic antinomies which we face when we deal with language. It must be added, however, that the factual analysis of linguistic systems was a task passed on to the future researchers, and the elaboration of the most appropriate methods for such an analysis has become a vital question of linguistic theory and praxis for several decades. » (J.Ret.2 : p. 716-717).

moderne apparaît dans une très large mesure avoir été le commun dénominateur de plusieurs courants convergents de la vie scientifique de divers pays européens à cette époque. [...]

Si l'on compare les conceptions linguistiques des collaborateurs tchèques, allemands, ou russes, du Cercle linguistique de Prague – par exemple les vues de V. Mathesius, F. Slotty ou N. S. Trubetzkoy – à celles que professaient à la même époque par exemple A. W. de Groot et H. Pos en Hollande, E. Benveniste et L. Tesnière en France, A. Sommerfelt en Norvège, V. Brøndal et L. Hjelmslev au Danemark, J. Kuryłowicz en Pologne, A. Rosetti en Roumanie, Z. Gombocz et G. Y. Laziczus en Hongrie, E. D. Polivanov et D. V. Bubrix en Russie, ou, dans l'autre hémisphère, E. Sapir et B. L. Whorf, il est aisé de trouver des traits individuels caractérisant la contribution de chacun de ces innovateurs remarquables, mais l'on ne peut guère découvrir pour le groupe de Prague de caractéristique unificatrice qui le distinguerait, en tant qu'ensemble, des chercheurs que nous venons de citer. En même temps, un courant typique unit le travail de tous ces chercheurs et le distingue nettement à la fois de la tradition plus ancienne et de quelques doctrines différentes qui trouvèrent cependant leur pleine expression dans les années 1930.

Le titre de ce chapitre définit ce courant commun comme visant à la réalisation d'un modèle des moyens et des fins dans le langage¹⁰¹. » (J.Eff. : p. 313-314).

Dans ce texte, en outre, Jakobson fait précéder l'unification de la linguistique structurale d'un « *Sturm und Drang* » lié au caractère révolutionnaire de celle-ci. On lit en effet en conclusion¹⁰² :

« Si nous évitons cependant d'employer cette expression [« analyse fonctionnelle et structurale »] ici, c'est uniquement parce que durant les dernières décennies les termes “structure” et “fonction” sont devenus les plus équivoques et les plus stéréotypés de la science du langage. En particulier, les homonymes *fonction*, “rôle”, “tâche” – au point de vue des moyens et des fins – et *fonction* comme correspondance entre deux variables mathématiques, sont souvent utilisés de manière confuse, et, comme nous en avertit le *Dictionnaire philosophique* de Lalande, “il y a ici une source de confusion qui rend certaines pages d'aujourd'hui difficilement intelligibles”.

¹⁰¹ « No doubt the Prague Circle took an important part in the international efforts toward a thoroughly scientific linguistic methodology, and the Czech cultural tradition and its growth in the twenties and thirties actually favored such an initiative. When we look at the interwar period *sub specie historiae*, we find, however, that what was often taken for Prague's specific contribution to the development of modern linguistics appears to a high degree to have been a common denominator of several convergent currents in the scholarly life of various European countries at that time. [...]

When one compares the linguistic creeds of the Czech, German, or Russian collaborators of the Prague Linguistic Circle – for example the views of Mathesius, F. Slotty, or N. S. Trubetzkoy, with those which were professed in the same period, e.g., by A. W. de Groot and H. Pos in Holland, E. Benveniste and L. Tesnière in France, A. Sommerfelt in Norway, V. Brøndal and L. Hjelmslev in Denmark, J. Kuryłowicz in Poland, A. Rosetti in Rumania, Z. Gombocz et Gy. Laziczus in Hungary, E. D. Polivanov and D. V. Bubrix in Russia, or, on the other hemisphere, E. Sapir and B. L. Whorf, it would be easy to find individual features characterizing the contribution of each of these outstanding innovators, but we could hardly find a unifying pattern for the Prague group which would distinguish it as a whole from the other scholars mentioned above. At the same time, there is a typical drift which unites the work of all these explorers and strictly distinguished them both from older tradition and from some different doctrines which found their outspoken expression likewise in the '30's.

The title of this paper defines this common drift at aiming toward a means-ends model of language. » (J.Eff. : p. 522-523).

¹⁰² Voir encore notamment, par ailleurs, pour la notion d'intégration dans l'espace, J.Cong. : p. 594-595 (où, cependant, il n'est pas fait mention de l'analyse structurale, mais seulement d'un rapprochement entre les américains et les russes).

Le *Sturm und Drang* à travers lequel la linguistique, comme tant d'autres domaines de connaissances, est passé dans les années d'entre les deux guerres, a fait place au travail entrepris à une vaste échelle par notre époque sur les fondements d'une science du langage exacte et approfondie. Il s'agit d'un travail collectif et responsable où les anciennes différences entre écoles de chaque pays ou même de chaque continent perdent petit à petit leur particularité. De même, de nombreuses discussions sectaires récentes entre écoles différentes donnent soudain l'impression d'appartenir à un lointain passé. Parmi les modèles de langage qui jouent un rôle toujours plus grand dans la linguistique contemporaine, pure ou appliquée, les questions posées par un modèle orienté atteignent un niveau inégalé et une nouvelle pertinence¹⁰³. » (J.Eff. : p. 316-317).

Cette qualification de « révolutionnaire » est en effet un corollaire logique de la caractérisation du structuralisme comme une « méthodologie linguistique totalement scientifique », au fondement d'une « science du langage exacte et approfondie ». Comme il apparaît dans le dernier développement cité de « Relations entre la science du langage et les autres sciences », elle implique une lecture projective du *Cours de linguistique générale*, dans le cadre de laquelle, comme pour Martinet, Saussure paraît avoir inauguré sans y avoir contribué lui-même l'analyse structurale du langage. Mais corrélativement, la conception jakobsonienne du langage détermine un autre type de lecture projective du *Cours de linguistique générale*, dans la lignée de l'allégation d'hégélianisme que nous avons vue dans le chapitre précédent lors de notre analyse de « La théorie saussurienne en rétrospection ». On lit ainsi dans « Jan Baudouin de Courtenay » (1929) :

« Sollte die Junggrammatik die dialektische These des linguistischen Denkens vom Ende des 19. Jhs. gewesen sein, so hat sich bereits im Schaffen zweier genialer Sprachforscher, Baudouin de Courtenay und de Saussures, grell die Antithese verkörpert. Die orthodoxen Vertreter der Junggrammatik vermochten den Widerspruch zwischen ihren philosophischen Voraussetzungen und den Folgerungen aus ihrer eigenen konkreten Erfahrung nicht zu erfassen. De Saussure und Baudouin ließen die philosophischen Voraussetzungen unangetastet, aber die inneren Widersprüche der junggrammatischen Doktrin deckten sie furchtlos auf. Dabei beschränkte sich Saussure auf die Anerkennung der Antinomien (die innerhalb der Junggrammatik unlösbar waren), während Baudouin aus den philosophischen Voraussetzungen der Junggrammatik alle logischen Schlüsse zu

¹⁰³ « If that label, however, is avoided in our survey, this is only because during the last decades the terms “structure” and “function” have become the most equivocal and stereotyped words in the science of language. In particular, the homonyms *function* “role, task” – viewed from the means-ends angle – and *function* as correspondence between two mathematical variables, are often used promiscuously, and as Lalande's *Philosophical Dictionary* justly warns, “there is here a source of confusion which makes certain pages of our time scarcely intelligible.”

The *Sturm und Drang* through which linguistics, as so many other fields of knowledge, passed in the interwar years has given place to the large-scale work of our time on the foundations of a far-ranging and exact science of language. It is a joint and responsible labor in which the former differences between workshops of single countries or even single continents step by step lose their pertinence. Likewise many recent sectarian discussions between separate schools suddenly give the impression of belonging to a remote past. Among the models of language which play an ever greater part in contemporary linguistics, pure or applied, questions of the means-ends model gain a new level and relevance. » (J.Eff. : p. 526).

ziehen trachtete, selbst um den Preis der Entstellung der konkreten Erfahrung¹⁰⁴. »
(J.Bau. : p. 391)

puis dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » :

« L'éclairage constamment dirigé sur les antinomies "qu'on rencontre dès qu'on cherche à faire la théorie du langage"¹⁰⁵ est l'un des principaux apports du *Cours*. Il importait de prendre conscience de ces oppositions, mais tant qu'elles demeuraient sans solution, l'intégrité et l'unité de la linguistique se trouvaient en danger. Selon Husserl, il fallait aller au-delà "des vues partielles ou de l'inadmissible élévation au rang d'absolu de conceptions unilatérales qui ne sont justifiées que d'une manière relative et abstraite" ; les efforts progressifs tendant à surmonter ces "dualités internes" et à en faire la synthèse marquent en réalité la linguistique postsaussurienne¹⁰⁶. » (J.Rel. : p. 17-18).

On lit de même en conclusion de *The Sound Shape of Language* :

« [...] la notion saussurienne de "poussière linguistique", loin de désigner la limite où la linguistique se désagrège, ouvre les plus vastes perspectives à la recherche des lois générales. Et, de même qu'elle ne détruit pas l'idée de système, de la même façon, les "antinomies linguistiques" découvertes au cours des siècles ne nous autorisent en aucune manière à saper l'unité – ou plutôt, la "bi-unité" – de l'étude du langage et de sa forme phonétique dans toute sa diversité, ni à fermer les yeux sur les contradictions encore à résoudre¹⁰⁷. » (J.SS : p. 286).

¹⁰⁴ « Si le courant néogrammairien devait figurer comme la thèse dialectique de la pensée linguistique de la fin du 19^e siècle, l'antithèse n'a pas tardé à prendre corps de manière tranchée dans l'œuvre de deux linguistes de génie, celles de Baudouin de Courtenay et de Saussure. Les représentants orthodoxes du courant néogrammairien n'ont pas été capables d'appréhender la contradiction entre leurs hypothèses philosophiques et les conséquences découlant de leur propre expérience concrète. De Saussure et Baudouin laissèrent intactes les hypothèses philosophiques, mais, intrépides, ils découvrirent les contradictions internes de la doctrine néogrammairienne. Ce faisant, Saussure s'est limité à la reconnaissance des antinomies (qui à l'intérieur de la doctrine néogrammairienne étaient insolubles), tandis que Baudouin s'est attaché à tirer toutes les conclusions logiques des hypothèses philosophiques des néogrammairiens, fût-ce au prix d'une déformation de l'expérience concrète. »

¹⁰⁵ La citation de Saussure concerne la distinction langue/parole : « Pour toutes ces raisons, il serait chimérique de réunir sous un même point de vue la langue et la parole. Le tout global du langage est inconnaissable, parce qu'il n'est pas homogène, tandis que la distinction et la subordination proposées éclairent tout.

Telle est la première bifurcation qu'on rencontre dès qu'on cherche à faire la théorie du langage. Il faut choisir entre deux routes qu'il est impossible de suivre en même temps ; elles doivent être suivies séparément. » (Saussure, 1972 : p. 38). Voir *supra*, le troisième chapitre.

¹⁰⁶ « The consistent attention focused upon the antinomies "qu'on rencontre dès qu'on cherche à faire la théorie du langage" is one of the greatest assets of the *Cours*. It was important to realize these dichotomies, but as long as they remained unresolved, the wholeness and unity of linguistics was imperiled. In Husserl's terms, "Halbheiten oder unzulässige Verabsolutierungen von nur relative und abstraktiv berechtigten Einseitigkeiten" had to be overcome, and gradual efforts to bridge and synthesize these "inner dualities" actually mark the post-Saussurian stage of linguistics. » (J.Ret.2 : p. 717).

¹⁰⁷ « The Saussurian vision of linguistic dust (*poussière linguistique*) far from disintegrating linguistics, widens its vistas in the search for general laws. And just as Saussure's notion of linguistic dust does not undermine his idea of system and its general laws, in the same way, the "linguistic antinomies" discovered throughout centuries do not authorize us to undermine the unity (or more exactly, the "bi-unity") of approach to language and to its sound shape in all its real multiformity, nor to close our eyes to the contradictions to be removed. » (J.SS : p. 239).

Or, cette notion de synthèse renvoie non seulement à l'unité totalisatrice du langage jakobsonien, mais également, comme il apparaissait dans le passage de « Jan Baudouin de Courtenay¹⁰⁸ », ainsi que dans celui du « Retrospect¹⁰⁹ » des *Selected Writings I* que nous avons cité ci-dessus, à la conception jakobsonienne de l'histoire de la linguistique, fondée sur une telle unité. Il faut mentionner ici un autre commentaire significatif du *Cours de linguistique générale*, qui se trouve dans « La théorie saussurienne en rétrospection » (1942) :

« Nous commencerons notre aperçu [du *Cours de linguistique générale*] par le troisième chapitre du *Cours*, intitulé “Objet de la linguistique”. Tout en combattant la prédominance de l'historicisme dans la linguistique orthodoxe du XIX^e siècle, Saussure succombe dans ce cas (comme dans certains autres) à la tradition combattue. On se souviendra de la thèse de Masaryk, qui dans sa résistance contre l'abus d'historisme, s'inspirait d'une part comme Saussure de l'idée de la sociologie statique remontant à Comte et d'autre part de l'enseignement du philosophe Brentano sur la psychologie génétique. Déjà dans les années quatre-vingt Masaryk avait soutenu la thèse selon laquelle l'étude d'un objet doit précéder l'étude de son histoire, car pour réellement comprendre les changements, il faut savoir ce qui les subit. Ce n'est qu'après avoir analysé avec Saussure l'objet déterminant que nous pourrions aborder l'histoire de cette science telle que la voit ce savant. De même, si le chapitre sur les rapports de la linguistique avec les sciences connexes précède dans le cours étudié le paragraphe intitulé “Place de la langue dans les faits humains”, cet ordre se heurte à la logique. Il est évident que la place de la linguistique se trouve déterminée par la place de la langue parmi les phénomènes connexes. » (J.Thé. : p. 398).

Il est notable que Jakobson ne fasse pas de distinction entre la conception de la langue – car c'est « dans la linguistique » et non en général que Saussure combattait la prédominance de l'historicisme – et les propos relatifs à la linguistique. C'est en effet précisément ce qu'implique la position jakobsonienne, où l'objet supporte la construction, de sorte que la théorie se définit par rapport à ce dernier et se modèle sur lui : de même que – et dans la mesure où – le langage est une structure totale et intégrante, la linguistique moderne peut être une synthèse des différents modes d'approche de celui-ci. Le support de l'objet apparaît de manière très nette à travers les corrections apportées par Jakobson à l'ordre suivi par les premiers chapitres du *Cours de linguistique générale*¹¹⁰. Jakobson affirme en effet que « l'étude d'un objet doit précéder l'étude de son histoire », ce pour quoi l'histoire de la linguistique doit suivre et non précéder les considérations relatives à l'objet de la linguistique.

¹⁰⁸ Où le courant néogrammairien est donné comme la « thèse dialectique de la pensée linguistique de la fin du 19^e siècle », Saussure et Baudouin représentant l'« antithèse », et ce alors que, selon Jakobson, Saussure s'est contenté de reconnaître les antinomies, tandis que « Baudouin s'est attaché à tirer toutes les conclusions logiques des hypothèses philosophiques des néogrammairiens, fût-ce au prix d'une déformation de l'expérience concrète ». Voir J.Bau. : p. 391, cité ci-dessus. Comme nous le verrons, la linguistique structurale représente la synthèse.

¹⁰⁹ Où il était question, à propos des artistes de la génération de Picasso et Braque, de « [l]a capacité extraordinaire de ces inventeurs à surmonter sans cesse leurs anciennes habitudes dépassées » et de leur « don sans précédent pour saisir et remodeler n'importe quelle tradition plus ancienne ou tout modèle étranger sans sacrifier leur propre individualité dans la stupéfiante polyphonie de créations toujours nouvelles », capacité et don « intimement liés à leur sensibilité unique pour saisir la tension dialectique qui existe entre les parties et le tout unifiant, et entre les parties conjuguées ». Voir J.Ret.1 : p. 132-133 [p. 631-633], cité ci-dessus.

¹¹⁰ Et qui, pour ce qui concerne le troisième cours, est conforme à l'ordre suivi par Saussure. Voir Saussure (1967) : p. 1-24 puis 44-52.

C'est donc la nature de l'objet – « l'objet déterminant » – qui sert de référence à l'histoire de la linguistique, dont la forme est dès lors immuable puisque les mutations sont internes à la définition préalable de la linguistique comme théorie d'un langage lui-même préalablement défini. De même, si la linguistique doit selon Saussure « se délimiter et [...] se définir elle-même » (Saussure, 1972 : p. 20), la linguistique jakobsonienne doit envisager les rapports du langage avec les faits humains avant que d'envisager ses rapports avec les sciences connexes, à nouveau déterminés par l'objet, objet ainsi supposé donné bien plutôt que défini. C'est de fait, comme ci-dessus la diversité des linguistiques, en termes d'expériences réductrices et de limitation à un aspect particulier du langage qu'est envisagée la succession temporelle des appréhensions du langage.

La conception jakobsonienne de l'histoire de la linguistique se caractérise en premier lieu, par son absence totale de perspective historique, au sens de l'histoire des sciences – nécessairement épistémologique sous peine de n'être pas historique¹¹¹, de même qu'inversement l'épistémologie ne peut pas ne pas être une histoire des sciences¹¹². Dans le cadre de ce modelage de la linguistique sur un objet supposé donné, Jakobson ne cesse en

¹¹¹ Comme l'écrit Georges Canguilhem dans son texte « Le rôle de l'épistémologie dans l'historiographie scientifique contemporaine » : « On a souvent commenté le mot de Dijksterhuis, selon lequel l'histoire des sciences n'est pas seulement la mémoire de la science mais aussi le "laboratoire" de l'épistémologie. Du fait qu'une élaboration n'est pas une restitution, on peut conclure que la prétention de l'épistémologie à rendre plus qu'elle n'a reçu est légitime. Il s'agit pour elle, en déplaçant le pôle de l'intérêt, de substituer à l'histoire des sciences les sciences selon leur histoire. Ne prendre pour objet d'étude que des questions de sources, d'inventions ou d'influences, d'antériorité, de simultanéité ou de succession reviendrait, au fond, à ne pas faire de différence entre les sciences et d'autres aspects de la culture. » (Canguilhem, 1977 : p. 12-13). C'est là, précisément, la position de Jakobson. Il faut rappeler également ce passage de la conférence « L'objet de l'histoire des sciences » donnée par Canguilhem à Montréal le 28 octobre 1966 : « Un précurseur serait un penseur, un chercheur qui aurait fait jadis un bout de chemin achevé plus récemment par un autre. La complaisance à rechercher, à trouver et à célébrer des précurseurs est le symptôme le plus net d'inaptitude à la critique épistémologique. Avant de mettre bout à bout deux parcours sur un chemin, il convient d'abord de s'assurer qu'il s'agit bien du même chemin. Dans un savoir cohérent un concept a rapport avec tous les autres. Pour avoir fait une supposition d'héliocentrisme, Aristarque de Samos n'est pas un précurseur de Copernic, encore que celui-ci s'autorise de celui-là. Changer le centre de référence des mouvements célestes, c'est relativiser le haut et le bas, c'est changer les dimensions de l'univers, bref, c'est composer un système. Or Copernic a reproché à toutes les théories astronomiques avant la sienne de n'être pas des systèmes rationnels. Un précurseur ce serait un penseur de plusieurs temps, du sien et de celui ou de ceux qu'on lui assigne comme ses continuateurs, comme les exécutants de son entreprise inachevée. Le précurseur est donc un penseur que l'historien croit pouvoir extraire de son encadrement culturel pour l'insérer dans un autre, ce qui revient à considérer des concepts, des discours et des gestes spéculatifs ou expérimentaux comme pouvant être déplacés et replacés dans un espace intellectuel où la réversibilité des relations a été obtenue par l'oubli de l'aspect historique de l'objet dont il est traité. » (Canguilhem, 1968 : p. 21), qui témoigne déjà, inversement, de « la relation interne, intime, de l'épistémologie et de l'histoire » (Canguilhem, 1968 : p. 181).

¹¹² Comme il apparaît très clairement dans l'ouvrage *L'épistémologie historique de Gaston Bachelard* de Dominique Lecourt, par exemple dans ce passage : « Si la pensée scientifique est un processus dont le point de départ ni le point d'arrivée ne sont ce réel "supposé, déposé, ou projeté" dont ne peut se passer la philosophie, mais un réel toujours-déjà pensé, organisé, il est clair que l'erreur n'est plus un accident sur le parcours, mais un moment essentiel, nécessaire et moteur de la connaissance. Mais aussi : il n'y a pas d'instance éternelle qui puisse décider souverainement du vrai et du faux puisque la philosophie n'a plus ce privilège. Dès lors, l'erreur n'apparaîtra comme telle qu'après rectification dans un processus historique. Nous apercevons donc, au terme de cette polémique contre le Réalisme comme philosophie idéologique de la science ou comme idéologie scientifique fondamentale, qu'avec Gaston Bachelard l'histoire s'introduit dans l'épistémologie. » (Lecourt, 1969 : p. 43-44).

effet d'affirmer l'ancienneté de la science du langage et l'importance des théories anciennes. On lit ainsi dans « La théorie saussurienne en rétrospection », au sein, significativement, d'un développement¹¹³ envisageant successivement la linguistique diachronique du dix-neuvième siècle, puis les études synchroniques des penseurs anciens jusqu'à Port-Royal, deux types d'études dont la linguistique structurale représentera la synthèse :

« Quand la linguistique du XIX^{ème} siècle avec son orientation rigoureusement historique refuse aux recherches antérieures leur place dans l'*histoire* de la science proprement dite, elle manifeste ainsi un *manque* de sens *historique* véritablement paradoxal, et ce paradoxe, pourrait-on ajouter, est bien typique ! Or, malgré tout le respect pour les conquêtes de l'époque récente dans le domaine des études historiques comparées, nous n'avons aucun droit d'oublier les contributions magnifiques des chercheurs plus anciens – en commençant par Saint Augustin, Thomas d'Aquin, Duns Scot et jusqu'aux chefs-d'œuvre des maîtres des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, tels que la *Pangloss* d'Amos Comenius, les esquisses d'une grammaire universelle dues à Leibniz, la grammaire raisonnée de Port-Royal ou bien le traité *Hermès* du penseur anglais Harris. Nous sommes même bien obligés de reconnaître que dans la description pure et dans les conclusions théoriques qui en ressortent, les docteurs de la scolastique ainsi que les classiques du rationalisme dépassent remarquablement la linguistique du siècle dernier dans son ensemble et que nous leur devons maintes idées d'une valeur impérissable. » (J.Thé. : p. 394).

On y opposera la reconnaissance saussurienne d'une rupture fondatrice à la naissance de la grammaire comparée – dès lors inaugurale –, suivie d'une modification importante apportée par la conception néogrammairienne, modification qui laisse cependant non résolue la question fondamentale de l'objet de la linguistique à laquelle la linguistique saussurienne tente précisément d'apporter une réponse¹¹⁴. On lit ainsi dans le deuxième cours¹¹⁵ :

« Sans faire l'histoire de la linguistique indo-européenne en détail, il est impossible de passer sous silence les grandes périodes de cette histoire. Deux grandes périodes :

1) période <de jeunesse ou> d'enfance, <de tâtonnement, singulièrement longue> (de soixante <ans,> à peu près jusqu'en 1870) ;

2) période où, <après un examen attentif des faits,> ayant reconnu son objet, <en possession à peu près de sa méthode, une direction toute nouvelle est donnée à cette science.>

La première peut paraître maintenant archaïque, même fossile ; mais <elle reste instructive :> les erreurs ou les idées fausses <que se donne une> science <dans ses débuts> ne sont que la reproduction en grand des erreurs qui s'offrent tout naturellement

¹¹³ Voir J.Thé. : p. 393-396. Nous envisagerons ce développement dans le prochain chapitre.

¹¹⁴ Voir plus précisément *infra*, le premier chapitre de la deuxième partie, mais il faut déjà rappeler les considérations sur l'opposition entre synchronie et diachronie, seule « féconde comme point de vue », que nous avons citées au tout début du deuxième chapitre.

¹¹⁵ Le premier cours ne contient pas de considérations sur l'histoire de la linguistique mais, comme nous l'avons signalé dans le chapitre précédent, son deuxième paragraphe est une « Analyse des erreurs linguistiques ». Cette analyse est introduite par cette proposition remarquable épistémologiquement parlant : « C'est considérer la science qui nous occupe dans ses négations. Les erreurs linguistiques sont aussi bien ce que Bacon appelle les cavernes (malentendus) linguistiques que les idoles de la linguistique. » (Saussure, 1996 : p. 3). Voir par ailleurs, dans le *Cours de linguistique générale*, dont l'exposé se fonde sur les deuxième et troisième cours, le paragraphe inaugural, dont le titre est emprunté au développement correspondant du troisième cours, « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (Saussure, 1972 : p. 13-19).

à l'individu. Nous examinerons donc <aussi cette première période, pour voir comment la linguistique est arrivée à comprendre son objet.>

On fait dater <la fondation de> la linguistique du premier ouvrage de F. Bopp, "Du système de la conjugaison sanscrite comparé avec celui des langues latine, grecque, persane et germanique", 1816. Quoiqu'Allemand de Mayence, c'est surtout à Paris, où il passa quatre ans (1808-1812), <qu'il prépare ce premier travail,> [et] que Bopp fit connaissance avec ces langues et avec Schlegel, Humboldt. Ce qu'il y avait de neuf dans cet ouvrage ce n'était pas <précisément> que pour la première <fois> le sanscrit fût réclamé et appliqué comme un proche parent du grec et du latin ; <sans doute c'est à la lumière du sanscrit que Bopp a reconnu la famille indo-européenne,> mais ce n'est pas Bopp qui a reconnu le premier <les analogies du sanscrit avec les autres langues indo-européennes.> Les premiers indianistes devaient reconnaître nécessairement cette parenté. [...]

Mais ces quelques <tentatives isolées, ces quelques> éclairs <qui tombent juste,> ne veulent pas dire qu'en 1816 on soit arrivé d'une manière générale à comprendre la valeur du sanscrit. Ce qui le prouverait, c'est le "*Mithridates oder allgemeine Sprachkunde*" de Christophe Adelung, description de toutes les langues du globe dont on avait connaissance sans aucune critique <ou tendance scientifique :> le sanscrit figure <seulement> parmi les langues asiatiques qui ne sont pas monosyllabiques, ce qui ne l'empêche pas de donner vingt-six pages de mots du sanscrit comparés avec des mots grecs, latins et allemands ; <il reconnaît donc l'analogie> mais à aucun moment il ne songe à changer le plan de son ouvrage, à déplacer tel ou tel idiome pour le classer dans une même famille. Le premier volume de Adelung est de 1806. <C'est la> date <qui est> intéressante, avant 1816 ! Un catalogueur d'une langue comme Adelung, quoique informé de ce qu'avait dit Jones, ne sait apercevoir <auc>une conséquence <sérieuse> découlant de cette similitude. C'est pour lui une chose curieuse, embarrassante. "Il semblait que, cette similitude aperçue, dit Bréal, les <philologues> n'avaient <plus> qu'à laisser la place à l'ethnologue et à l'historien."

L'originalité de Bopp est grande et elle est là : d'avoir démontré qu'une similitude de langues n'est pas un fait qui ne regarde que l'historien et l'ethnologue, mais est <un fait susceptible d'être lui-même étudié et analysé.> Son mérite n'est pas d'avoir découvert la parenté du sanscrit avec d'autres langues d'Europe, <ou qu'il appartient à un groupe plus vaste,> mais d'avoir conçu qu'il y avait une matière d'étude dans les relations exactes de langue parente à une autre langue parente. Le phénomène de la diversité des idiomes dans leur parenté lui apparaît comme un problème digne d'être étudié pour lui-même. Eclairer une langue par l'autre, <expliquer si possible une forme par l'autre,> voilà ce qu'on n'avait jamais fait. <Qu'il y ait à> expliquer quelque chose dans une langue, on ne s'en était pas douté : les formes sont quelque chose de donné qu'il faut apprendre.

En quoi le sanscrit était-il une révélation pour Bopp ? <Nous avons vu que le sanscrit – langue conservée chez les brahmanes de l'Inde – avait été connu pendant trente ou quarante ans sans faire naître l'idée de la grammaire comparée, alors qu'il> avait <fait> penser à la famille indo-européenne ethnologiquement.

Il fallait le génie de Bopp pour découvrir <la grammaire comparée,> avec ou sans le sanscrit : <ce sont> deux champs différents <que> le sanscrit et la grammaire comparée. Néanmoins il est douteux que sans le sanscrit Bopp eût pu faire cette création, du moins si <vite.> Il est évident qu'une troisième langue <arrivant comme troisième témoin> fournit une base plus instructive pour la comparaison. Mais ce n'est pas <parce que> le nombre <des langues à comparer se trouvait augmenté,> c'est que le sanscrit se trouve <de plus> dans des conditions <exceptionnellement> favorables pour suggérer un rapprochement avec les langues classiques (laisser de côté l'idée de perfection exprimée dans les extraits lus auparavant !) C'était une chance que l'on soit tombé sur le sanscrit plutôt qu'un autre : donnait une plus grande évidence dès l'abord. [...] D'une manière générale il se trouve que les détails conservés par le sanscrit viennent en aide au

chercheur d'une façon merveilleuse, <et le hasard en a fait une langue très propre à éclairer les autres> (parfois aussi il n'en est pas ainsi, et a été cause d'erreurs !) Grâce donc à la plus grande facilité d'analyse de ce qui compose les mots en sanscrit, les idées de Bopp ont été <certainement en partie> suggérées par la découverte du sanscrit (1816). Il ne faut ni exagérer ni rabaisser l'importance de cette découverte. » (Saussure, 1997 : p. 72-76).

Saussure évoque ensuite¹¹⁶ les « émules et successeurs de Bopp » (Saussure, 1997 : p. 76), notamment Grimm, auquel il refuse la « vue vraiment historique de la langue » (Saussure, 1997 : p. 76) qu'on lui attribue parfois en en faisant le fondateur de la grammaire historique après Bopp qui aurait fondé la grammaire comparée, et Schleicher, qui « est le seul qui dans cette période essaya de codifier la science fondée par Bopp » (Saussure, 1997 : p. 78) et « eut un coup d'œil assez large pour avoir des vues d'ensemble » (Saussure, 1997 : p. 78). Puis il conclut :

« En laissant là les auteurs qu'il faudrait <citer encore dans cette période,> demandons-nous quelles sont les principales erreurs, <les défauts principaux> qui caractérisent cette période de 1816 à 1870-75 (Bopp à Schleicher). Il y a tout un ensemble de vues illusoire et d'idées fausses <répandues dans cette période> qui font qu'on ne peut lire aujourd'hui huit à dix lignes de cette époque sans être surpris <par des idées qui nous paraissent bizarres ou> par les termes qu'on emploie pour les justifier. Il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur ces vues erronées. » (Saussure, 1997 : p. 79).

Suit donc l'examen de ces vues erronées¹¹⁷, l'importance exagérée accordée au sanscrit¹¹⁸, la méthode exclusivement comparative, un ensemble de conceptions sans correspondance

¹¹⁶ Voir Saussure (1997) : p. 76-79.

¹¹⁷ Voir Saussure (1997) : p. 79-91.

¹¹⁸ A propos de laquelle on trouve des considérations proches de celles de la conférence de 1891 que nous avons citées dans la note 3420 du chapitre 2 : « 1) Défaut extérieur et superficiel facile à réparer qui n'a vicié que les tout premiers débuts de la linguistique indo-européenne : importance exagérée, rôle <directement> erroné qu'on attribuait au sanscrit. <Ce défaut revêt une forme plus grave et une forme moins grave.> Forme plus grave : on substitue l'idée de sanscrit à l'idée de langue primitive indo-européenne. C'était naturellement grossier et de la plus grande conséquence pour tous les instants. C'est tout autre chose de supposer :

indo-européen

sanskrit – grec – latin – celtique –

que de mettre <le> sanscrit à la place de l'indo-européen. Aussi la chose n'a <peut-être> été formulée aussi directement nulle part, mais en pratique on faisait comme si c'était vrai, <comme si le sanscrit s'identifiait avec l'indo-européen.> Il y avait un tout grand sanscrit et un tout petit grec, latin, etc. <petits frères du grand sanscrit> à côté. Cela revient donc au même. Bopp en parlant directement dit : “Je ne crois pas que le sanscrit puisse être la source commune...”, comme s'il était possible de formuler dubitativement une telle question. Il y a là l'équivoque très courante sur ce qu'on entend par l'ancienneté, l'antiquité d'une langue, sur ce qu'on entend par une langue très vieille. Trois choses peuvent être entendues :

1) Le plus simple raisonnement indique à tout le monde que <toutes> les langues sont également vieilles si on parle de leur origine, de leur point de départ : <autant de fois que le soleil se lève> il n'y a jamais une langue qui ne soit la continuation de ce qui s'était parlé la veille et <qui ne> remonte <par conséquent> à l'origine du parler humain sans interruption. Il n'en est pas de la langue comme des humains : à cause de la continuité il n'y a pas de générations. Gaston Paris s'élève avec raison contre la conception de langues filles et langues mères comme impliquant des interruptions.

2) C'est donc dans un autre sens qu'on peut parler de langues vieilles (au premier sens le français est un indo-européen plus âgé que l'indo-européen que parlaient les rois de Perse dans leurs inscriptions). On veut dire un

état surpris à une date, une époque plus ancienne qu'une autre : ainsi le persan des inscriptions achéménides est d'une époque plus ancienne que le persan connu au moyen âge.

Mais là il y a une différence à faire entre langues en filiation directe et langues collatérales : cela va sans dire que le vieux français est plus ancien que le français moderne, mais l'ancien slave (surpris au 10^e siècle après l'ère) est plus vieux que le lituanien (surpris au 16^e siècle).

Enfin 3) on peut entendre un état de langue dont les formes sont restées plus anciennes <que dans un autre état de langue> plus près du modèle primitif et hors de toute question de date. Dans ce sens <on pourra dire que le> lituanien, <connu depuis 1540> est plus ancien que le latin, <connu au 3^e siècle avant l'ère>.

C'est donc un de ces deux derniers sens qu'on a pu donner à l'idée que le sanscrit est la langue la plus ancienne. Or le sanscrit réunit les deux sens : on accorde <que> les hymnes védiques dépassent en antiquité les monuments grecs. Et <— ce qui importe particulièrement — la somme de <ses> caractères anciens est considérable par rapport à ce qu'ont conservé d'autres langues. Par suite de cette <idée assez confuse d'>antiquité qui fait du sanscrit quelque chose d'antérieur à toute la famille, il arrivera plus tard que <tout en accentuant le fait contraire (comme Schleicher qui part toujours de l'indo-européen)> on continuera <de donner> une importance trop grande au témoignage qu'il fournit comme langue collatérale. » (Saussure, 1997 : p. 79-81). On lira ainsi dans le *Cours de linguistique générale* : « A ses premiers débuts, la linguistique indo-européenne n'a pas compris le vrai but de la comparaison, ni l'importance de la méthode reconstitutive (voir p. 16). C'est ce qui explique une de ses erreurs les plus frappantes : le rôle exagéré et presque exclusif qu'elle accorde au sanscrit dans la comparaison ; comme c'est le plus ancien document de l'indo-européen, ce document a été promu à la dignité de prototype. Autre chose est de supposer l'indo-européen engendrant le sanscrit, le grec, le slave, le celtique, l'italique, autre chose est de mettre l'une de ces langues à la place de l'indo-européen. Cette confusion grossière a eu des conséquences aussi diverses que profondes. Sans doute cette hypothèse n'a jamais été formulée aussi catégoriquement que nous venons de le faire, mais en pratique on l'admettait tacitement. Bopp écrivait qu'«il ne croyait pas que le sanscrit pût être la source commune», comme s'il était possible de formuler, même dubitativement, une semblable supposition.

Ceci amène à se demander ce qu'on veut dire quand on parle d'une langue qui serait plus ancienne ou plus vieille qu'une autre. Trois interprétations sont possibles, en théorie :

1^o On peut d'abord penser à l'origine première, au point de départ d'une langue ; mais le plus simple raisonnement montre qu'il n'y en a aucune à laquelle on puisse assigner un âge, parce que n'importe laquelle est la continuation de ce qui se parlait avant elle. Il n'en est pas du langage comme de l'humanité : la continuité absolue de son développement empêche d'y distinguer des générations, et Gaston Paris s'élevait avec raison contre la conception de langues filles et de langues mères, parce qu'elle suppose des interruptions. Ce n'est donc pas dans ce sens qu'on peut dire qu'une langue est plus vieille qu'une autre.

2^o On peut aussi donner à entendre qu'un état de langue a été surpris à une époque plus ancienne qu'une autre : ainsi le perse des inscriptions achéménides est plus ancien que le persan de Firdousi. Tant qu'il s'agit, comme dans ce cas particulier, de deux idiomes positivement issus l'un de l'autre et également bien connus, il va sans dire que le plus ancien doit seul entrer en ligne de compte. Mais si ces deux conditions ne sont pas remplies, cette ancienneté-là n'a aucune importance ; ainsi le lituanien, attesté depuis 1540 seulement, n'est pas moins précieux à cet égard que le paléoslave, consigné au X^e siècle, ou même que le sanscrit du Rigvéda.

3^o Le mot «ancien» peut désigner enfin un état de langue plus archaïque, c'est-à-dire dont les formes sont restées plus près du modèle primitif, en dehors de toute question de date. Dans ce sens, on pourrait dire que le lituanien du XVI^e siècle est plus ancien que le latin du III^e siècle avant l'ère.

Si l'on attribue au sanscrit une plus grande ancienneté qu'à d'autres langues, cela ne peut donc être que dans le deuxième ou le troisième sens ; or il se trouve qu'il l'est dans l'un comme dans l'autre. D'une part, on accorde que les hymnes védiques dépassent en antiquité les textes grecs les plus anciens ; d'autre part, chose qui importe particulièrement, la somme de ses caractères archaïques est considérable en comparaison de ce que d'autres langues ont conservé (voir p 15).

Par suite de cette idée assez confuse d'antiquité qui fait du sanscrit quelque chose d'antérieur à toute la famille, il arriva plus tard que les linguistes, même guéris de l'idée qu'il est une langue mère, continuèrent à donner une importance trop grande au témoignage qu'il fournit comme langue collatérale. » (Saussure, 1972 : p. 294-295). Voir Saussure (1967) : p. 484-486. L'analyse des autres erreurs linguistiques (sauf celle de la primauté de l'écriture ; voir supra) a été reprise en ouverture du *Cours de linguistique générale*, dans le « Coup d'œil sur l'histoire de la linguistique ». Voir Saussure (1972) : p. 13-19 (Saussure, 1967 : p. 1-18), et pour ce qui concerne ces erreurs : « Mais cette école [celle de Bopp, Grimm, etc.], qui a eu le mérite incontestable d'ouvrir un champ nouveau et fécond, n'est pas parvenue à constituer la véritable science linguistique. Elle ne s'est

dans la langue, l'absence de distinction claire entre écriture et sons, l'insuffisante attention accordée à l'analogie, l'absence de méthode, la tendance à considérer le rameau le plus anciennement connu comme le prototype, enfin l'idée trop vaste que se faisait la linguistique de son domaine en s'imaginant avoir un rôle à jouer en dehors du langage, comme par

jamais préoccupée de dégager la nature de son objet d'étude. Or, sans cette opération élémentaire, une science est incapable de se faire une méthode.

La première erreur, qui contient en germe toutes les autres, c'est que dans ses investigations, limitées d'ailleurs aux langues indo-européennes, la grammaire comparée ne s'est jamais demandé à quoi rimaient les rapprochements qu'elle faisait, ce que signifiaient les rapports qu'elle découvrait. Elle fut exclusivement comparative au lieu d'être historique. Sans doute la comparaison est la condition nécessaire de toute reconstitution historique. Mais à elle seule, elle ne permet pas de conclure. Et la conclusion échappait d'autant plus à ces comparatistes, qu'ils considéraient le développement de deux langues comme un naturaliste ferait de la croissance de deux végétaux. Schleicher, par exemple, qui nous invite toujours à partir de l'indo-européen, qui semble donc dans un sens très historien, n'hésite pas à dire qu'en grec *e* et *o* sont deux "degrés" (Stufen) du vocalisme. C'est que le sanscrit présente un système d'alternances vocaliques qui suggère cette idée de degrés. Supposant donc que ces derniers doivent être parcourus séparément et parallèlement dans chaque langue, comme des végétaux de même espèce parcourent indépendamment les uns des autres les mêmes phases de développement, Schleicher voit dans le *o* du grec un degré renforcé du *e*, comme il voit dans le *ā* du sanscrit un renforcement de *ā*. En fait, il s'agit d'une alternance indo-européenne qui se reflète de façon différente en grec et en sanscrit, sans qu'il y ait aucune parité nécessaire entre les effets grammaticaux qu'elle développe dans l'une et dans l'autre langue (voir p. 217 sv.).

Cette méthode exclusivement comparative entraîne tout un ensemble de conceptions erronées qui ne correspondent à rien dans la réalité, et qui sont étrangères aux véritables conditions de tout langage. On considérait la langue comme une sphère particulière, un quatrième règne de la nature ; de là des manières de raisonner qui auraient étonné dans une autre science. Aujourd'hui on ne peut pas lire huit à dix lignes écrites à cette époque sans être frappé des bizarreries de la pensée et des termes qu'on employait pour les justifier.

Mais au point de vue méthodologique, il n'est pas sans intérêt de connaître ces erreurs : les fautes d'une science à ses débuts sont l'image agrandie de celles que commettent les individus engagés dans les premières recherches scientifiques, et nous aurons l'occasion d'en signaler plusieurs au cours de notre exposé.

Ce n'est que vers 1870 qu'on en vint à se demander quelles sont les conditions de la vie des langues. On s'aperçut alors que les correspondances qui les unissent ne sont qu'un des aspects du phénomène linguistique, que la comparaison n'est qu'un moyen, une méthode pour reconstituer les faits.

La linguistique proprement dite, qui fit à la comparaison la place qui lui revient exactement, naquit de l'étude des langues romanes et des langues germaniques. Les études romanes, inaugurées par Diez, – sa Grammaire des langues romanes date de 1836-1838, – contribuèrent particulièrement à rapprocher la linguistique de son véritable objet. C'est que les romanistes se trouvaient dans des conditions privilégiées, inconnues des indo-européanistes ; on connaissait le latin, prototype des langues romanes ; puis l'abondance des documents permettait de suivre dans le détail l'évolution des idiomes. Ces deux circonstances limitaient le champ des conjectures et donnaient à toute cette recherche une physionomie particulièrement concrète. Les germanistes étaient dans une situation analogue ; sans doute le protogermanique, n'est pas connu directement, mais l'histoire des langues qui en dérivent peut se poursuivre, à l'aide de nombreux documents, à travers une longue série de siècles. Aussi les germanistes, plus près de la réalité, ont-ils abouti à des conceptions différentes de celles des premiers indo-européanistes.

Une première impulsion fut donnée par l'Américain Whitney l'auteur de la *Vie du langage* (1875). Bientôt après se forma une école nouvelle, celle des néogrammairiens (Junggrammatiker), dont les chefs étaient tous des Allemands : K. Brugmann, H. Osthoff, les germanistes W. Braune, E. Sievers, H. Paul, le slaviste Leskien, etc. Leur mérite fut de placer dans la perspective historique tous les résultats de la comparaison, et par là d'enchaîner les faits dans leur ordre naturel. Grâce à eux, on ne vit plus dans la langue un organisme qui se développe par lui-même, mais un produit de l'esprit collectif des groupes linguistiques. Du même coup on comprit combien étaient erronées et insuffisantes les idées de la philologie et de la grammaire comparée. Cependant, si grands que soient les services rendus par cette école, on ne peut pas dire qu'elle ait fait la lumière sur l'ensemble de la question, et aujourd'hui encore les problèmes fondamentaux de la linguistique générale attendent une solution. » (Saussure, 1972 : p. 16-19).

exemple dans la paléontologie linguistique de Pictet. Nous avons déjà cité dans le premier chapitre cette remarque de l'exposé relatif au quatrième type d'erreur :

« <C'est à tous les pas qu'il est nécessaire de se débarrasser du jour faux sous lequel on verra la langue à cause de l'écriture.> Il arrivait qu'on avait des conceptions qui n'étaient situées ni dans l'écriture ni dans le langage. On ne s'était pas demandé quelle est la nature de l'objet qu'on avait à étudier. <Comme cela n'avait pas été exploré> on le considérait comme un quatrième règne de la nature, une autre <sphère, qui> suggérait des manières de raisonner étrangères aux autres disciplines. » (Saussure, 1997 : p. 83-84).

Il faut également noter cette autre :

« Deux raisons <parmi les causes multiples> pour lesquelles on se réfugie instinctivement dans l'écriture <sont communes aux linguistes d'autrefois et à ceux d'aujourd'hui.> Quand on supprime l'écriture par la pensée il arrive que celui à qui on a retiré cette image <sensible et familière> n'aperçoit plus au premier moment qu'une masse <informe> qu'il ne sait comment aborder (comme si on retire la ceinture de liège à l'apprenti nageur).

[...]

L'autre raison, plus délicate, non moins certaine, <qui fait qu'on craint l'objet linguistique tout seul,> c'est que la lettre donne <l'impression de> quelque chose de fixe qui à travers le temps crée une unité. Ce lien est tout superficiel, mais il faut une préparation pour remplacer cette unité à travers le temps, par exemple du français ; il faut avoir été (un peu) préparé par un peu d'histoire. On verra alors <qu'on a tout gagné au change,> que cette fixité n'est, la plupart du temps, qu'un mensonge : l'écriture met une unité factice à ce qui est échelonné dans le temps et l'espace. Mais il faut une compensation par l'histoire pour ne pas ressentir un contre-coup fâcheux par l'abandon de l'autre unité.

Le lien qu'un romaniste verra entre les formes échelonnées dans l'espace ou le temps, entre

krwa krwe kre krö

c'est (CRUCE). Voilà l'unité historique ; *croix* ne correspond à aucune des prononciations, par conséquent des formes existantes ; n'est pas une unité, = *c + r + o + i + x*. (Dans le temps, <quand on prononçait *kroïs*> n'a correspondu qu'imparfaitement). » (Saussure, 1997 : p. 84-85).

Il s'agit là de l'objet de la linguistique, comme dans le sixième type d'erreur :

« Il faut reprocher <à la première linguistique> l'absence générale de méthode (résulte déjà des points précédents) : <dans aucune science> on ne peut arriver à une méthode sans se faire une idée exacte, <claire> de la nature de l'objet et des phénomènes que comporte la nature de cet objet. Ainsi en linguistique quand on peut prendre pour objet ce qui est écrit <(la langue dans ce qui est écrit)> c'est un signe suffisant pour dire qu'on ne sait ce que c'est que l'objet ; ou si un facteur permanent comme l'analogie est considéré comme une source accidentelle de phénomènes, il est clair qu'on ne se fait pas une idée juste de l'objet et on ne peut se flatter de construire la méthode appropriée à cet objet. <Inutile de s'étendre sur ce défaut : les exemples seraient sans nombre.> » (Saussure, 1997 : p. 86-87)

et surtout dans le troisième type d'erreur, lié, comme en partie le quatrième type, à la perspective exclusivement comparative :

« 2) Erreur plus générale touchant la méthode : on a présenté cette première linguistique comme étant comparative par opposition à la nôtre qui est historique. Il est clair que pour

être historique il faut comparer ; la comparaison est la condition nécessaire de toute reconstruction historique. Mais il ne faut pas être uniquement comparatif : c'est se vouer à ne pas conclure ! C'est ce qu'on a reproché avec raison à la première période de la linguistique. Mais <comment> peut-on être exclusivement comparatif ? Pour échapper à la conclusion historique on comparait <le développement de deux langues> comme la croissance de deux végétaux, <deux sapins.> Pour en donner un exemple, Schleicher, qui nous invite toujours à partir de l'indo-européen, <qui est donc> très historien dans un sens, <n'est pas empêché de poser> que *o* et *e* en grec sont deux degrés (*Stufen*) du vocalisme : comme γόνυ comparé à *gēnu* (γόνυ dans l'indo-européen est le degré plus haut de ce qui est à un degré plus bas *ē*). Eh bien ! des formes comme sanscrit *gānu*, *ganu* peuvent être signalées. Pour Schleicher <c'est la même chose :> les degrés *o*, *e* <sont rendus> en sanscrit par *ā*, *ṛ* ; c'est comme deux végétaux qui croissent séparément et réalisent les mêmes formes (au lieu de dire qu'il y a une alternance <indo-européenne> *o/e* qui se transforme matériellement <en sanscrit il suppose que> l'alternance existe séparément : <qu'il faut que> deux degrés soient réalisés dans chaque langue). Voilà donc une conception absurde <(il y a peut-être quelque chose de vrai dans l'identité que signale Schleicher, mais ne rétablissant pas le point de jonction, c'est son explication qui est mauvaise)> qui part d'un point de vue insuffisamment historique qui consiste à comparer sans se demander si ça se résout en une identité dans le temps.

3^e erreur. Tout un ensemble de conceptions qui ne correspondent à rien <dans la langue,> qui sont en dehors des conditions <de> ce qui peut exister dans le langage, résulte, est une conséquence de cette méthode <purement> comparative. Elles peuvent être venues d'autre part : d'idées philosophiques puisées en dehors de la langue ; on <en> rencontre chez tous les pionniers de la linguistique.

Chez Bopp <par exemple se trouve> une idée persistante qu'on a rencontrée pendant plus de soixante ans : <l'idée de l'existence> d'une échelle de voyelles : *a* occupe le sommet, <est> la voyelle la plus parfaite (<ne le dit> pas dans un sens matériel : *a* = voyelle qui a la plus grande ouverture !) C'est une vue où l'on mêle une idée de supériorité, d'où découle quantité de choses. Le sanscrit ayant changé tous les *o* et *e* en *a*, à chaque instant une erreur appuyait l'autre : le sanscrit était le représentant de l'état primitif, <voisin> du premier balbutiement <du langage,> puisqu'il n'a pas dégradé ses *a*. C'est pourquoi Curtius n'a jamais voulu admettre que l'alternance *o/e* fût <autre chose qu'>une dégradation de *a*.

Telle ou telle vue venait de l'inexpérience avec laquelle on abordait la linguistique, <d'idées préconçues> puisées ailleurs, dans d'autres disciplines : il pouvait y avoir <dans cette échelle des voyelles> un symbolisme puisé dans quelque philosophie.

Ces conceptions qu'on doit qualifier d'absurdes sont les plus tenaces, les plus difficiles à déraciner. » (Saussure, 1997 : p. 81-82).

Or c'est là notamment, précisément, dans la constitution d'une perspective historique, que réside avant tout l'apport des néogrammairiens à la linguistique :

« Une direction nouvelle fut donnée à la linguistique vers 1875. Il se forma même une école nouvelle, <celle des *Junggrammatiker*> (a tort d'user de ce mot exclusiviste : <quand on réforme, on n'est pas une école !>) Il surgit la "*junggrammatische Richtung*". Si cette tendance s'est produite si tard c'est que c'était presque toujours entre Allemands que se passaient les discussions (<les> adhésions <étaient> donc limitées à un seul pays) et les adhérents étaient de ceux qui se seraient adonnés <à> la philologie classique. Il eût été plus bienfaisant qu'ils eussent été familiers avec les sciences naturelles, <ou sciences autres que la philologie. Ce n'est pas que l'esprit critique lui manquât, mais> on serait arrivé plus vite à des bases scientifiques.

Deux influences : le livre de Whitney (pas Allemand ni philologue) a donné le branle. Puis la philologie romane et la germanistique étaient beaucoup plus nourries de

faits <(et de faits plus tangibles),> se mouvaient dans des sphères beaucoup plus historiques <(sur un terrain plus solide)> que la linguistique indo-européenne. Les germanistes <(plus que les romanistes qui peuvent se contenter du latin)> avaient été poussés à faire des investigations dans la linguistique indo-européenne. D'une part donc <ils> connaissaient les résultats des indo-européanistes, et <de l'autre> ils appliquaient dans un champ plus restreint ce qui avait développé des vues différentes de ceux qui voulaient tout embrasser.

Il y eut <forcément> une lutte entre l'ancienne et la nouvelle <école. Ce n'est que pour mémoire qu'on peut rappeler> le noyau qui marqua la nouvelle direction : Karl Brugmann, H. Osthoff (sans lui attribuer la même importance !), Braune (germaniste), E. Sievers, H. Paul, Leskien (slavisant), d'autres savants dans les universités de Leipzig et Iéna, tandis que le centre de résistance <était> à Berlin et Göttinge : G. Curtius (*"Grundzüge der griechischen Etymologie"*) ; chez les germanistes W. Scherer (Berlin) et Johannes Schmidt (<a> rendu de grands services à la linguistique indo-européenne – à Berlin) ; ont pris une attitude plutôt contraire à la nouvelle direction. Tout cela <est un épisode,> était des luttes pour des principes qui maintenant ne sont pas attachés à une école.

Quel fut leur programme, <l'acquisition nouvelle de cette école ? Il fut> donné surtout par les germanistes.

[1)] On transportait dans un enchaînement historique tous les résultats de la comparaison. Il y avait cette idée dans l'ancienne linguistique que chaque différence représentait un type permanent, au fond d'un code, et ces types se correspondent, mais on ne voyait pas que cela supposait un archétype de telle ou telle forme. On peut l'illustrer par de la phonétique : *f* latin = *θ* ; <c'est de la comparaison> et on peut dire que tous deux remontent à *dh* indo-européen : c'est ce qui explique *grosso modo* cette correspondance, et il faudra indiquer, <trouver> tous les intermédiaires. Si sage que nous semble aujourd'hui le point de vue historique, il est possible de faire de la comparaison sans faire de l'histoire, et c'est ce qu'on a fait.

2) On se représentait la langue dans une sphère indéfinissable <comme une sorte de végétation,> tandis que la linguistique d'aujourd'hui y reconnaît un produit de l'esprit humain : <la langue n'est plus quelque chose se développant par elle-même, elle> est à tout moment l'œuvre de l'esprit collectif. Ceci conduisait entre autres choses à faire la guerre à un certain nombre de métaphores, d'images, dont la linguistique était parsemée. <Ici il y aurait beaucoup à dire.> Il y a un certain nombre d'images qu'il faut nécessairement employer, le tout est de s'entendre : on n'osait plus dire "la langue fait ceci ou cela" (la langue n'existe pas comme entité, mais seulement les sujets parlants !) <Les nouveaux linguistes ont peut-être été trop loin.>

3) <De même qu'on reconnaissait que la langue est l'œuvre de l'esprit des sociétés,> on reconnaissait que la langue est l'œuvre permanente, <continue,> des sociétés : et ce travail continu de renouvellement est ce qu'on rassemble <sous le nom de phénomène d'analogie.> Ce chapitre était reconnu pour la première fois dans sa véritable importance, <tandis que les analogies autrefois étaient appelées fausses analogies ;> la légitimité et l'universalité de ce phénomène est pour la première fois clairement acceptée et proclamée.

Pour l'historien il y a une opposition entre ce qu'apporte le changement phonétique ou l'analogie (pas en soi !) Et ce point donnait lieu à une dispute particulière : l'opposition était accompagnée de l'affirmation que les lois phonétiques sont invariables dans leurs effets, sans exception, <tandis que dans l'analogie on ne peut pas parler de lois. Aujourd'hui on ne peut dire que les termes de la question fussent bien posés.> Donc il y a deux points : 1) la langue est remplie de la formation analogique ; 2) tandis que la formation analogique ne peut être réduite à des lois, le changement phonétique a le caractère absolu d'une loi. Et alors les anciens linguistes (Curtius) étaient attachés <à trouver des exceptions aux lois phonétiques,> à montrer la fausseté des deux choses

qu'ils n'iaient. Sur ce deuxième point il s'agit d'un débat momentané dont les termes ont changé. <Mais le premier point était bon : la distinction claire des deux séries de phénomènes.>

4) Par une étude plus serrée de la phonologie (science <auxiliaire> du mécanisme de nos organes) on arriva <mieux> à se dégager du mot écrit. Les études phonologiques avaient été avancées par des non-linguistes <ainsi par des physiologistes> (Brücke de Vienne) mais aussi par nombre d'autres ; [la phonologie] venait à point pour aider la linguistique.

5) Pour ce qui concerne la linguistique indo-européenne une série de vues nouvelles, <des faits surtout,> s'établissent à ce moment : le sanscrit est détrôné de sa position privilégiée ; d'où une série de conclusions qui renouvellent notamment la théorie du vocalisme indo-européen. » (Saussure, 1997 : p. 91-94).

On lit de même ensuite dans le troisième cours¹¹⁹ :

« <Chapitre d'introduction> <(Coup d'œil sur l'histoire de la linguistique)>

Le cours traitera la linguistique proprement dite, et non la langue et le langage. Cette science a passé par des phases défectueuses. On reconnaît trois phases, soit trois directions suivies historiquement par ceux qui ont vu dans la langue un objet d'étude. Après est venue une linguistique proprement dite, consciente de son objet.

La première de ces phases est celle de la grammaire, inventée par les Grecs et se continuant sans changement chez les Français. Elle n'eut jamais de vues philosophiques sur la langue <elle-même>. Ça intéresse plutôt la logique. Toute la grammaire traditionnelle est une grammaire normative, c'est-à-dire dominée par la préoccupation de dresser des règles, de distinguer entre un certain langage dit correct et un autre dit incorrect, ce qui exclut depuis le principe une vue supérieure sur ce qu'est le phénomène de la langue dans son ensemble.

Plus tard et seulement au début du dix-neuvième siècle, si nous voulons parler d'un grand mouvement (en laissant de côté les précurseurs <école "philologique" à Alexandrie>), il y eut <2°> le grand courant philologique de la philologie classique, qui se continue jusqu'à nos jours. En 1777, Friedrich <August> Wolf, comme étudiant, voulut être nommé philologue. La philologie apportait ce nouveau principe : la méthode de l'esprit critique en présence des textes. La langue n'était qu'un des multiples objets se trouvant dans le cercle de la philologie et par conséquent tombant sous cette critique. Les études de langue n'étaient plus désormais une simple recherche de la correction grammaticale. Il fallait, par le principe critique, voir ce qu'apportait par exemple la différence des époques, commencer dans une certaine mesure à faire de la linguistique historique. Ritschl procédant au remaniement du texte de Plaute peut passer pour faisant un travail de linguiste. D'une manière générale, le mouvement philologique a ouvert mille sources intéressantes la langue, qui fut traitée dans un tout autre esprit que celui de la grammaire traditionnelle, par exemple l'étude des inscriptions et de leur langue. Mais ce n'était pas encore l'esprit de la linguistique.

¹¹⁹ La linguistique semble ici ne commencer réellement qu'avec la grammaire historique. La position du deuxième cours était analogue à celle de la première conférence à l'Université de Genève, où Saussure fait naître la linguistique soixante-dix ans avant 1891 : « Si la chaire que j'ai en ce moment l'honneur d'inaugurer, représentait un ordre d'études nouveau dans notre Université, si j'avais aujourd'hui la mission ou le privilège, de vous introduire dans l'édifice que la science du langage est occupée à construire depuis soixante-dix ans, à décrire dans ses grandes lignes l'état présent de cette science, à parcourir [?] son passé, qui n'est pas très long, ou à pronostiquer son avenir, à définir son but, son utilité, à marquer la place qu'elle occupe dans le cercle des connaissances humaines et les services qu'elle peut rendre dans une Faculté des lettres, je craindrais de ne pas remplir très dignement ma tâche, mais certainement je ne pourrais me plaindre ici de l'abandon. » (Saussure, 2002a : p. 143).

Troisième phase où l'on ne voit pas encore cet esprit de la linguistique : c'est la phase sensationnelle où l'on découvrit qu'on pouvait comparer entre elles les langues, qu'il y avait un lien, un rapport entre des langues souvent séparées géographiquement par de grandes distances, où l'on découvrit qu'à côté des langues, il y avait aussi de vastes familles de langues, surtout celle qui reçut le nom de famille indo-européenne.

Chose étonnante, jamais on ne se fit une idée plus défectueuse et plus absurde de ce qu'est la langue que dans les trente années qui suivirent cette découverte de Bopp (1816). En effet, des lors, des savants s'essayèrent comme à un jeu de comparer les différentes langues indo-européennes entre elles, et à la longue il était impossible qu'ils ne se demandent pas ce que représentaient au juste ces rapports, comment il faudrait les traduire au point de vue des phénomènes concrets. Presque jusque vers 1870 ils pratiquèrent ce jeu sans se préoccuper des conditions où la langue vit.

La phase très féconde par le nombre des ouvrages est différente des précédentes parce qu'elle porte son attention sur une grande multiplicité de langues et sur leurs relations entre elles, mais elle est dénuée autant que les précédentes d'un point de vue sur la langue, en tout cas d'un point de vue juste, approuvable et raisonnable. Elle est purement comparative. On ne peut pas condamner complètement l'attitude plus ou moins hostile de la tradition philologique contre les comparateurs, car ceux-ci n'apportaient pas en fait un renouvellement produit sur les principes mêmes et qui fit voir immédiatement un bienfait dans l'élargissement de l'horizon matériel qui est certainement à leur actif.

A quel moment reconnut-on que la comparaison n'est en somme qu'une méthode à employer lorsque nous n'avons pas de façon plus directe de connaître les faits, et à quel moment la grammaire comparée fit-elle place à une linguistique comprenant la grammaire comparée et lui donnant une autre direction ? Ce fut principalement l'étude des langues romanes qui conduisit à des vues plus saines les Indo-Européanistes eux-mêmes et fit entrevoir ce que devait être en général l'étude de la linguistique. Sans doute le mouvement d'études vers les langues romanes, inauguré par Diez <*Grammaire des langues romanes* 1836>, fut un développement des règles de Bopp du côté des langues indo-européennes. Dans le cercle des langues romanes, on se trouva vite dans d'autres conditions ; en premier lieu : présence positive du prototype de chaque forme ; grâce au latin, que nous connaissons, les Romanistes ont devant eux depuis l'origine ce prototype, tandis que pour les langues indo-européennes nous devons reconstruire par hypothèse le prototype de chaque forme. En second lieu, avec les langues romanes il y a une grande possibilité, au moins dans certaines périodes de suivre la langue de siècle en siècle par les documents, de voir de près par conséquent, comment les choses se passaient. Ces deux circonstances qui diminuent la sphère conjecturale donnèrent une autre physionomie à la linguistique romane qu'à la indo-européenne. Il faut dire également que le domaine germanique aussi joua le même rôle dans une certaine mesure. Le prototype là n'existe pas, mais le domaine germanique renferme de longues périodes historiques qu'on peut suivre.

La perspective historique, qui manquait aux indo-européanisants parce qu'ils voyaient tout sur le même plan, s'imposa aux romanistes. Et par la perspective historique vint l'enchaînement des faits. De là résulta la très heureuse influence exercée par les romanistes. Un des grands défauts communs, au point de vue de l'étude, à la philologie et à la phase comparative, c'est d'être resté servilement attaché à la lettre, à la langue écrite, ou à ne pas distinguer nettement entre ce qui pouvait être de la langue parlée réelle et son signe graphique. Par là, il arrive que le point de vue littéraire se confond plus ou moins avec le point de vue linguistique, mais en outre, plus matériellement, le mot écrit est confondu avec le mot parlé ; deux systèmes superposés de signes qui n'ont rien à faire entre eux, graphiques et parlés, sont mêlés. La linguistique peu à peu préparée ainsi est une science dont nous empruntons la définition au Dictionnaire de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas : "étude scientifique des langues", ce qui est satisfaisant, mais c'est dans ce mot scientifique qu'est la distinction avec toute étude antérieure.

Qu'a-t-elle devant soi : 1^o) comme matière, 2^o) comme objet ou tâche ? » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 83-85).

Dans ce dernier cours comme dans les deux premiers¹²⁰, Saussure insiste sur l'importance des erreurs. On se souvient en effet de ce passage que nous avons cité dans le troisième chapitre :

« D'une façon encore plus générale, il est évident que le langage joue dans les sociétés humaines un rôle si considérable, c'est un facteur d'une importance telle <à la fois> pour l'individu humain et la société humaine, qu'il est impossible de supposer que l'étude d'une partie aussi notable de la nature humaine doive rester purement et simplement l'affaire de quelques spécialistes ; tout le monde est appelé, semble-t-il, à prendre une idée aussi correcte que possible de ce que représente ce côté des manifestations humaines en général. Et cela d'autant plus que les idées réellement rationnelles, approuvables, la conception à laquelle la linguistique a fini par arriver, n'est nullement de celles qui s'offrent dès le premier coup d'œil.

Il n'y a aucun domaine qui, plus que la langue, ait donné lieu à des idées chimériques et absurdes. Le langage est un objet de mirages de toutes espèces. Les erreurs faites par le langage sont ce qu'il y a de plus intéressant, psychologiquement parlant. Chacun laissé à lui-même se fait une idée très éloignée de la vérité sur les phénomènes qui se produisent dans le langage. Il est donc également de ce côté-là légitime à la linguistique qu'elle puisse aujourd'hui se croire en état de rectifier beaucoup d'idées, de porter la lumière là où la généralité des hommes d'étude seraient très facilement enclins à se tromper, à commettre les erreurs les plus graves. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 86).

Nous avons déjà souligné alors l'insistance sur le caractère non évident de l'objet de la linguistique. Rappelons également ce passage du deuxième cours, cité de même dans le chapitre précédent :

« Pour prouver qu'il y a quelque chose de particulier, il suffit de considérer la linguistique depuis cinquante ans (elle-même sortie de la grammaire comparée de Bopp) : on est étonné des idées fantastiques, mythologiques des savants vers 1840 et 1860 sur la nature de l'objet de la linguistique. Il faut donc que cet objet ne soit pas si simple. » (Saussure, 1997 : p. 1)

ainsi que ces deux paragraphes de la « Note pour un article sur Whitney » (1894), cités dans le deuxième chapitre :

« réserve

L'impression générale qui se dégage des ouvrages de Whitney est qu'il suffit du sens commun – du sens commun d'un homme familier avec [] – soit pour faire évanouir tous les fantômes, soit pour saisir dans leur essence les []

Or cette conviction n'est pas la nôtre. Nous sommes au contraire profondément convaincu que quiconque pose le pied sur le terrain de la *langue* peut se dire qu'il est abandonné par toutes les analogies du ciel et de la [terre] C'est précisément pourquoi on a pu faire sur la langue d'aussi fantaisistes constructions que celle que démolit Whitney, mais aussi pourquoi il reste beaucoup à dire dans un autre sens » (Saussure, 2002a : p. 220).

¹²⁰ Pour le premier cours, voir la note 115 ci-dessus.

Le développement historique du troisième cours ouvre sur les développements relatifs à la distinction entre langue et langage, dont nous avons vu plus haut le caractère inaugural. Saussure s'exprime en effet assez clairement par ailleurs sur l'insuffisance de la réforme introduite par les néogrammairiens. On lit ainsi dans les « Notes item¹²¹ » :

¹²¹ Voir également dans la « Note pour un article sur Whitney » : « Rôle et sort singulier de [Whitney]

Voici ce qu'on dira, je m'imagine ——— [sur la page de droite, le reste étant sur la page de gauche]

Que n'ayant jamais écrit une seule page qu'on puisse dire dans son intention destinée à "faire de la grammaire comparée, il a exercé une influence sur toutes les études de grammaire comparée ; ce qui {et que ce} [ce segment est ajouté au-dessous du précédent] n'est le cas d'aucun autre. Il est en date le premier moniteur dans les principes qui servirent en pratique de méthode à l'avenir.

2° Que des différentes tentatives qui *pour la première fois* tendaient, entre les années 1860 et 1870, à dégager de la somme des résultats accumulés par la grammaire comparée [], quelque chose de général sur le langage, toutes étaient avortées ou sans valeur d'ensemble, sauf celle de Whitney, qui du premier coup était dans la direction juste, et n'a besoin aujourd'hui que d'être patiemment poursuivie. Il est, en date, le premier généralisateur qui ait su ne pas tirer des conclusions absurdes sur le Langage de l'œuvre de la grammaire.

Considérons avant tout ce second rôle, car il est évident que c'est par là, c'est-à-dire parce qu'il avait inculqué aux linguistes une plus saine vue de ce qu'était en général l'objet traité sous le nom de langage, qu'il les déterminait réciproquement à se servir de procédés un peu différents que par le passé dans le laboratoire de leurs comparaisons journalières. Les deux choses, une bonne généralisation sur le langage, qui peut intéresser qui que ce soit, ou une saine méthode à proposer à la grammaire comparée pour les opérations précises de chaque [], sont en réalité la même chose.

Ce sera pour tous les temps un sujet de réflexion philosophique, que pendant une période de cinquante ans, la science linguistique née en Allemagne, développée en Allemagne, chérie en Allemagne par une innombrable catégorie d'individus, n'ait jamais eu même la velléité de s'élever à ce degré d'abstraction qui est nécessaire pour dominer d'une part *ce qu'on fait*, d'autre part en quoi *ce qu'on fait* a une légitimité et une raison d'être dans l'ensemble des sciences ; mais un second sujet d'étonnement sera que [d']avoir vu [que] lorsqu'enfin cette science semble triompher de sa torpeur, elle aboutisse à l'essai risible de Schleicher, qui croule sous son propre ridicule. Tel a été le prestige de Schleicher pour avoir simplement *essayé* de dire quelque chose de général sur la langue, qu'il semble que ce soit une figure hors pair encore aujourd'hui dans l'histoire des études linguistiques, et qu'on voit des linguistes prendre des airs comiquement graves lorsqu'il est question de cette grande figure..... (comme si l'on pouvait dire []). Par tout ce que nous pouvons contrôler, il est apparent que c'était la plus complète médiocrité, ce qui n'exclut pas les prétentions, Il n'y a rien de plus significatif à cet égard que sa façon de se comporter vis-à-vis de l'accent lituanien puisque Schleicher a voulu se mêler de l'accent lituanien. Son rôle dans ce domaine a consisté a) à rejeter (*dans une note* !) comme ridicule, la distinction de Kurschat relative à une [] b) à copier en revanche abondamment les indications mais à ne jamais lui en attribuer le mérite, et pour cela à rendre totalement inintelligible [] » (Saussure, 2002a : p. 204-205). Il s'agit là de Schleicher, mais le propos n'est pas sans rappeler celui de la célèbre lettre à Meillet à laquelle nous avons emprunté le titre de notre travail. Or, tandis que Saussure explicite ici le rôle qu'il confère à Whitney dans le deuxième cours, à côté des romanistes et des germanistes, on lira ensuite dans cette même note : « À la réception de votre très honorée lettre, datée de Bryn Mawr 29 octobre reçue le 10 novembre mon devoir, si je l'avais clairement aperçu ~~j'aurais dû~~ immédiatement vous répondre ceci :

1° Vous me faites le haut honneur de me demander d'apprécier Whitney *as a comparative philologist*. Mais jamais Whitney n'a voulu être un *comparative philologist*. Il ne nous a pas laissé une seule page permettant de l'apprécier comme comparative philologist. Il ne nous a laissé que des travaux qui déduisent des résultats de la grammaire comparée une vue supérieure et générale sur le langage : cela étant justement sa haute originalité dès 1867, et cela étant une autre de ses originalités qu'il a précisément indiquée partout où il en avait l'occasion, qu'il ne confondait jamais la linguistique, avec l'étude []. C'est donc cela

2° Du moment qu'il ne s'agit plus que des choses universelles qu'on peut dire sur le langage, je ne me sens d'accord avec aucune école en général, pas plus avec la doctrine raisonnable de Whitney, qu'avec les doctrines déraisonnables qu'il a victorieusement [combattues]. Et ce désaccord est tel qu'il ne comprend aucune transaction ni nuance, sous peine de me voir obligé d'écrire des choses n'ayant aucun sens à mes yeux.

J'aurais dû dès lors vous prier de me décharger immédiatement du devoir de parler de l'œuvre de Whitney en linguistique, alors même que cette œuvre est de beaucoup [] Toutefois il ne servait de rien, vu le temps, [] » (Saussure, 2002a : p. 213-214).

« *Item*. Courte histoire de la linguistique.

D'admirables bêtises vinrent au jour, mais d'admirables dans le passé à []

Le passé de la linguistique se compose d'un doute général sur son rôle, sur sa place, sur sa valeur, sur [] accompagné de colossales acquisitions sur les faits, sur des faits dont on n'avait pas la moindre idée jusqu'en 1810 et pas []

On vit la doctrine ridicule d'un Max Müller présentant la langue comme un règne naturel, existant pour soi, []

L'*antiquité* de la langue fut une chose subitement révélée, et qui sous le nom de Continuité de la langue, deviendra une des acquisitions capitales de la []

Item. On vit la doctrine ~~ridicule~~ de Max Müller, revendiquant pour la linguistique la place d'une *science naturelle*, et admettant une sorte de "règne linguistique" existant au même titre que le "règne végétal" étudié par les botanistes.

– Cela se disait et s'écoutait avec sérieux. Mais ce que je veux dire, c'est que lorsqu'on fit une réaction, personne ne pouvait dire non plus dans quel sens se faisait la réaction, parce que la linguistique, quoique ayant vaguement le sens des choses justes, n'avait aucune possibilité de se créer une DIRECTION

Item. Il est très comique d'assister aux rires successifs des linguistes sur le point de vue de A, ou de B ou de C, parce que ces rires semblent supposer la possession d'une vérité, et que c'est justement l'absolue absence d'une vérité fondamentale qui caractérise jusqu'à ce jour le linguiste. » (Saussure, 2002a : p. 116).

Le « règne linguistique » de Max Müller n'est pas sans évoquer l'« univers verbal » de Jakobson et apparaissent ainsi clairement les raisons du caractère – mal gré qu'en ait Jakobson, qui affirme précisément le contraire dans le passage de « La théorie saussurienne en rétrospection » que nous avons cité ci-dessus – anhistorique de l'histoire jakobsonienne de la linguistique. Le passage le plus remarquable, à cet égard, se trouve en ouverture de « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology » :

« Il ne serait pas exagéré de dire que l'introduction du concept de "phonème" dans la science du langage a constitué un tournant dans le développement de cette branche de la connaissance et a eu une influence décisive non seulement sur la façon de traiter les problèmes phoniques mais aussi sur l'ensemble de la méthodologie de la linguistique. De même que pour beaucoup d'autres principes de la linguistique moderne, l'Antiquité avait déjà esquissé cette découverte, mais on l'oublia ensuite ou on n'en tint pas compte. Comme John Brough le signale dans son étude sur les théories sanskrites du langage, de nombreuses découvertes de la linguistique moderne sont en fait une redécouverte de principes élaborés dans l'Inde ancienne et appliqués là-bas à la description et à l'analyse des langues. La remarquable école indienne de linguistique, représentée spécialement par les profonds traités de Patanjali (II^e siècle a. c.) et de Bhartṛhari (VI^e siècle p. c.), créa le concept de *sphoṭa*. Ce terme désigne la forme phonique du point de vue de sa valeur sémiotique, laquelle "découle de cette forme". Chaque niveau linguistique comporte son type propre de *sphoṭa* : les grammairiens sanscrits distinguaient en conséquence le *sphoṭa* qui correspond aux constructions syntaxiques et aux phrases entières, aux combinaisons de morphèmes et aux mots entiers. Finalement, à l'époque de Patanjali, on définissait une "lettre-son" discrète (*varṇa-sphoṭa*) comme le niveau le plus bas de *sphoṭa*. Ce concept, rigoureusement distingué de "sons du langage" (*dhvani*) et naturellement de toutes les autres sortes de sons ou de bruits (*śabda*) correspond essentiellement au phonème moderne. Les grammairiens sanskrits décrivaient les *varṇa-sphoṭa* comme vides de sens

mais néanmoins dotés d'une certaine signification, puisque le remplacement d'une telle unité est susceptible de produire un mot totalement différent ; un auditeur qui ne perçoit pas ce changement peut se méprendre sur le sens. Dans la tradition linguistique sanskrite, le *sphoṭa* représente le substrat constant, invariable, des variations linguistiques. Ainsi, la rapidité d'un énoncé peut varier sans perturber la relation entre la longueur et la brièveté des voyelles, puisque en sanskrit cette relation appartient au *sphoṭa*. Dans la terminologie moderne, il s'agit d'une relation phonologique.

Les grammairiens sanskrits furent les précurseurs de la curiosité et des discussions fondamentales actuelles quant à la définition du phonème. Pendant longtemps, l'Europe ne put revendiquer de théorie linguistique pareillement élaborée et développée. La philosophie grecque apporta cependant une contribution substantielle au développement de la pensée linguistique : nous y trouvons en particulier les rudiments de la conception selon laquelle le langage est composé en dernière analyse d'unités phoniques indivisibles capables de former des suites signifiantes. Une telle unité était appelée στοιχεῖον "élément primaire". La *Poétique* d'Aristote définit le στοιχεῖον comme un son indivisible (φωνὴ ἀδιαίρετος), vide de sens propre (ἄσημος), qui fait partie d'une syllabe, c'est-à-dire d'un son complexe qui est lui-même vide de sens (φωνὴ ἄσημος συνθετή) et qui sert à former des unités supérieures comme les noms et les verbes, c'est-à-dire des sons complexes dotés d'un sens (φωνὴ συνθετή σηματική), et indécomposables en parties constituantes significatives. C'est à partir de ces unités que sont construites les phrases, sons complexes pourvus d'un sens et divisibles en unités significatives. Selon Platon, on ne peut comprendre le langage humain sans distinguer un certain nombre de *stoicheia* (éléments) dans le flux sonore divisible à l'infini que produit la voix humaine. Parallèlement, on ne peut apprendre un seul de ces *stoicheia* sans les avoir appris tous. Dans le langage comme dans la musique, la connaissance des corrélations générales qui organisent les unités élémentaires en un système cohérent est nécessaire. "Le nombre infini de types et le nombre infini d'éléments particuliers présents dans chacun de ces types – aussi longtemps qu'ils ne sont pas classés – laissent chacun d'entre nous dans un état d'infinie ignorance" (*Philèbe*). Ainsi, selon Platon, le langage impose au continuum physique divisible à l'infini un système cohérent qui contient un nombre limité d'unités formelles discrètes avec des interrelations déterminées. Démocrite, et Lucrèce après lui, dans leur recherche d'une analogie qui pourrait confirmer leur théorie de la structure atomique de l'univers physique, citaient les *stoicheia* comme les composants ultimes du langage. Le terme *stoicheion* servait à désigner à la fois les unités élémentaires physiques et linguistiques.

Le problème de la conversion des sons en supports de signes occupa également l'avant-scène dans les théories médiévales du langage. Thomas d'Aquin traitait les sons du langage comme "conçus tout d'abord pour véhiculer des significations" (*principaliter data ad signifidancum*), mais n'ayant pas de sens par eux-mêmes. Il considérait cet emploi des sons comme un artifice humain (*significantia artificialiter*). Ainsi, la manière dont la matière phonique brute est élaborée et rendue utilisable à des fins sémiotiques constitue le principal sujet d'étude.

Toutes ces hypothèses fécondes tombèrent toutefois dans un oubli complet et la doctrine universitaire orthodoxe du siècle dernier traita les sons du langage comme de pures données de¹²² sens, sans tenir compte des tâches qu'ils remplissent dans le langage. C'est seulement vers la fin du troisième tiers du XIX^e siècle que quelques linguistes virent de nouveau la nécessité d'une approche fonctionnelle des sons du langage. Les grammairiens sanskrits et certaines conceptions des philosophes classiques et scolastiques influencèrent dans une certaine mesure telle ou telle étape des recherches modernes sur le phonème ; mais, au cours des neuf ou dix dernières décennies, des

¹²² Il faut lire ici « des sens » (*sense data*).

chercheurs de divers pays ont entrepris une recherche immense et neuve, tant sur le plan théorique qu'empirique¹²³. » (J.Kaz. : p. 199-201).

¹²³ « It would be no exaggeration to say that the introduction of the phoneme concept into the science of language became a turning point in the development of this branch of knowledge and had a decisive influence not only on the way of dealing with problems of sound, but also on the whole of linguistic methodology. This discovery, like many other principles of modern linguistics, had already been sketched out in antiquity, but was subsequently forgotten or disregarded. As John Brough points out in his study on the Sanskrit theories of language, many discoveries in modern general linguistics are in fact rediscoveries of concepts evolved in ancient India and applied there to the description and analysis of languages. The remarkable Indian linguistic school, represented especially by the profound treatises of Patanjali (second century B. C.) and Bhartṛhari (sixth century A. D.), invented the concept of *sphoṭa*. This term designates the sound form in respect to its semiotic value, which “flows forth” from that form. Each linguistic level has its own kind of *sphoṭa* : the Sanskrit grammarians distinguished accordingly the *sphoṭa* that corresponds to syntactic constructions and whole sentences, to combinations of morphemes and to whole words. Finally, by the time of Patanjali, a discrete “letter-sound” (*varṇa-sphoṭa*) had been defined as the lowest level of *sphoṭa*. This concept, strictly distinguished from “speech-sounds” (*dhvani*) and, of course, from all other kinds of sounds or noises (*śabda*), corresponds in essence to the modern phoneme. The Sanskrit grammarians described *varṇa-sphoṭa* as being devoid of meaning, but nonetheless endowed with certain significance since replacement of such a unit can produce an entirely different word ; and if a listener does not perceive this change, he may misunderstand the meaning. In the Sanskrit linguistic tradition *sphoṭa* is the constant, invariable substratum of speech variations. Thus the speed of an utterance may vary, but this does not interfere with the relation between length and shortness of vowels since that relation in Sanskrit belongs to *sphoṭa*. In modern terminology, it is a phonemic relationship.

The Sanskrit grammarians were forerunners of the inquisitive and fundamental contemporary discussions on the definition of the phoneme. For a long time Europe could claim no similarly elaborated and developed linguistic theory. Greek philosophy did, however, make a substantial contribution to the development of linguistic thought : we see here in particular the rudiments of the view that language, in the final analysis, consists of indivisible sound units that are capable of forming meaningful strings. Such a unit was called a στοιχεῖον “primary element”. Aristotle’s *Poetics* defines στοιχεῖον as an indivisible sound (φωνὴ ἀδιαίρετος), devoid of its own meaning (ἄσημος), forming part of a syllable, *i.e.* of a complex sound which in turn is devoid of meaning (φωνὴ ἄσημος συνθετή) and serves to form higher units, such as nouns and verbs, namely complex sounds endowed with meaning (φωνὴ συνθετή σημαντική), and indissociable into meaningful components. It is from these units that sentences – complex sounds endowed with meaning and divisible into meaningful units – are constructed. According to Plato, one cannot understand human speech without discriminating a certain number of discrete *stoicheia* in the infinitely divisible flow of sound produced by the human voice. At the same time one cannot learn any single one of these *stoicheia* without having learned all of them. In language, as in music, a knowledge of the general correlations that organize the elementary units into a coherent system is necessary. “The infinity of types and the infinity of individuals present each of these types – as long as they are not classified – leaves each of us in a state of infinite ignorance” (*Philebus*). Thus, in Plato’s understanding, language imposes upon the infinitely divisible physical continuum of the gross sound matter a coherent system that contains a limited number of discrete formal units with definite interconnections. Democritus and his follower Lucretius, in searching for an analogy which might confirm their theory of the atomic structure of the physical universe, cited the *stoicheia* (elementa) as ultimate components of speech. The term *stoicheion* was used to designate both physical and linguistic elemental units.

The problem of the conversion of sounds into sign-vehicles also loomed large in medieval theories of language. Thomas Aquinas treated speech sounds as “primarily designed to convey meaning” (*principaliter data ad significandum*), but as having no meaning on themselves. He regarded this use of sounds as a human artifact (*significancia artificialiter*). Hence the main object of study is the way in which gross sound matter is processed and made usable for semiotic purposes.

All these pregnant hypotheses fell into complete oblivion, however, and the orthodox scholarly doctrine of the last century treated speech sounds as bare sense data, without any reference to the tasks they perform in language. It was only toward the last third of the nineteenth century that a few linguists saw once again the need for a functional approach to speech sounds. To a certain extent the legacy of the Sanskrit grammarians and some of the views of the classic and scholastic philosophers on the nature of linguistic signs had an effect on single stages of the modern search for the phoneme, but a huge and novel inquiry, both theoretical and empirical, has

On notera en effet, dans ce passage, outre la notion de « précurseur¹²⁴ » et la contradiction qui consiste à présenter l'introduction de la notion de phonème comme un « tournant » doté

been carried out by linguists from diverse countries in the course of the last nine or ten decades. » (J.Kaz. : p. 394-396).

¹²⁴ Que l'on trouve également chez Saussure, dans le troisième cours, à propos des philologues (voir ci-dessus). Mais précisément, il ne s'agit pas encore de linguistique. On peut certes en dire de même à propos de la phonologie. Notons cependant que la lecture jakobsonienne des théories grecques et indiennes semble quelque peu projective. Concernant les secondes, Jakobson s'appuie sur un article de John Brough, « Theories of General Linguistics in the Sanskrit Grammarians » (en renvoyant d'ailleurs erronément à un article de 1931, et qui date en réalité de 1951 ; voir J.Kaz. : p. 199, note 1 [p. 394, note 1 ; la référence est correcte dans *The Sound Shape of Language* ; voir J.SS : p. 17 et 291 [p. 277])). On y lit notamment, à propos du *sphoṭa* de Patanjali : « For Patanjali, then, it would seem that a word as a *sphoṭa* is fundamentally a structure consisting of a series of consonants and long or short vowels, in other words a structure which can be analysed as a succession of phonematic units. In the same way it is possible for him to talk of the *sphoṭa* of a single letter (*varṇa*). » (Brough, 1951 : p. 36), puis de celui de Bhartṛhari : « Bhartṛhari, like Patanjali, starts from the observation that the word can be considered under two aspects, as sound, or as meaning-bearer (VP i.44) [...] “In meaningful language, linguists recognize two (entities which can be called) words : one is the underlying cause of words, the other is attached to the meaning.” Here the “underlying cause of words” is clearly to be interpreted as the abstract sound-pattern which underlies instances of the utterance of the word, while the other which this utterance reveals is the *sphoṭa*, which in turn gives rise to the meaning. Thus, for Bhartṛhari, the sound (*dhvani*) is something more than the instance, and the *sphoṭa*, so far from being a time-series pattern is, in fact, repeatedly stated to have neither time nor parts. The time-order of the *dhvani* is merely a means (*upāya*) for revealing the timeless and indivisible *sphoṭa* (VP i.48) [...] “The fact that the sound is produced serially is no argument for considering the *sphoṭa* to be (capable of the predicates) ‘before’ or ‘after’ : having no order itself, it is only apparently perceived under the disguise of order and as possessing parts.”

This concept of the *sphoṭa* appears to have arisen under the influence of arguments in the philosophical schools. The Nyāya philosophers, for example, held that the meaning of a word was presented to the mind by the last sound, aided by the memory-impression of the preceding sounds. This, however, is linguistically unsatisfactory. Even granting the hypothesis that the data are received as a series of atomic perceptions, it is necessary to postulate in addition that we remember not only the impressions, but also their order ; and even then all that would be present to the mind is a collection of sounds in a given order, and not a meaning-bearing word. The sounds by themselves have clearly no capacity to attach themselves directly to a meaning, otherwise the collection of the first three sounds of the word *manage* would present to the mind the word *man* ; and this, in fact, does not happen. To deal with the situation adequately, it is necessary to postulate a meaning-bearer which is not identical with the collection of sounds, but is related to this collection in such a way as to be capable of being revealed by it. In other words, for linguistic purposes the word must be considered as a meaning-bearing unit, a single symbol whose parts are not relevant to it *qua* symbol, just as the fact that the written symbol *y* contains a part similar in shape to *v* is strictly irrelevant to its symbolic employment. Thus, the *sphoṭa* is simply the word considered as a single meaningful symbol. [...] Bhartṛhari's analysis therefore envisages three aspects of the language situation : (1) the integral linguistic symbol, the *sphoṭa*, which we may for convenience distinguish typographically as *AGNI*. This, of course, is not the “pronunciation” of the *sphoṭa*, since it cannot be pronounced, but is merely the name of it, just as we say, for example, “the *t*-phoneme.” (2) The *prākṛta-dhvani*, *agni*, the phonological structure, the sound-pattern of the norm ; or, from another point of view, the name of the class of which the various instances are members. (3) The *vaikṛta-dhvani*, **agni**, the individual instance, noted in purely phonetic terms. This, of course, we do not normally perceive in language-communication, since we receive it as a series of sense-data which the brain is conditioned to elaborate and interpret as a finished *Gestalt*. Accordingly, in a given instance it is apparently the *prākṛta-dhvani* which is presented to the consciousness of the hearer. Even so, it is not felt by the hearer as something separate from the *sphoṭa* : and normally, in everyday conversation, all that we are immediately conscious of is the meaning (VP i.82) [...] “Some consider that the perception of the *dhvani* is indissolubly linked with (the perception of) the form of the *sphoṭa* ; others hold that the *dhvani* itself is not perceived (as such) [i.e. we are not normally aware of the phonemes when we hear a word] ; and others consider the *dhvani* to be an independent manifesting agent” [as is clearly seen in the speech of a parrot or a gramophone record]. The three views are, of course, not mutually exclusive, and in differing circumstances one or other will commend itself. » (Brough, 1951 : p. 37-41), et des *varṇa-sphoṭa* dans « the later development of the theory » (Brough, 1951 : p. 42) : « Here also the fundamental argument is meaningfulness

(*vācakatvam*). Thus the letter-*sphoṭa* (1) is justified on the grounds that a meaning is understood, for example, from suffixes such as *-ḥ*, *-ti*, in *rāmaḥ*, *pacati*. Similarly the alternations in *kar-*, *kār-*, *kur-*, *cakar-*, are clearly functional. » (Brough, 1951 : p. 43). Brough ajoute en note : « The discussion of the question as to whether or not the individual letters in a word have meaning is not far removed from modern discussions on the phoneme. Thus, it may be said that letters are meaningful on the grounds that meaning can be understood from roots, suffixes, and particles which consist of a single letter ; and also since the substitution of a different letter can produce a different word, while the non-perception of a single letter may make it impossible to understand the meaning. But from another point of view the letters are meaningless in themselves, since the hearer does not perceive a meaning from each letter separately. [...] In similar fashion some modern writers have considered their phonemes to be the smallest significant segments of a word, their “significance” lying in their differentiation-value. » (Brough, 1951 : p. 43, note 1). Jakobson renvoie ensuite au chapitre 20 de la *Poétique* d’Aristote : « Voici maintenant les parties de l’expression prise dans son ensemble : la lettre, la syllabe, la conjonction, le nom, le verbe, l’article, la flexion et l’énoncé.

La lettre est un son indivisible, non pas n’importe lequel, mais celui qui par nature concourt à la formation d’un son composé ; car chez les bêtes, on trouve aussi des sons indivisibles, mais je ne donne à aucun d’eux le nom de lettre. Voici les différentes sortes de lettres : la voyelle, la semi-voyelle et la muette. La voyelle est la lettre qui a un son audible sans qu’il y ait rapprochement de la langue ou des lèvres ; la semi-voyelle est la lettre qui a un son audible avec ce rapprochement – le *S* et le *R* par exemple ; et la muette est la lettre qui avec ce rapprochement n’a par elle-même aucun son et ne devient audible qu’associée aux lettres qui ont un son, – le *G* et le *D* par exemple. Ces lettres diffèrent suivant la forme prise par la bouche, suivant l’endroit où se produit le rapprochement, suivant la présence ou l’absence d’aspiration, suivant leur longueur ou leur brièveté, et suivant l’intonation aiguë, grave ou intermédiaire. Il convient d’étudier chacun de ces points en détails dans des ouvrages de métrique.

La syllabe est un son sans signification, composé d’une muette et d’une lettre ayant un son ; car le son *GR* est une syllabe sans *A* aussi bien qu’associé au son *A* : *GRA*. Mais ici encore l’étude de ces distinctions-là appartient à la métrique.

La conjonction est un son sans signification qui n’empêche ni ne provoque la formation à l’aide de plusieurs sons, d’une seule expression signifiante *** aux extrémités ou au milieu ; et qui ne peut se placer au début d’une phrase, isolément : *Men, ètoi, dè* par exemple. Ou bien c’est un son sans signification qui, à partir de plusieurs sons eux-mêmes signifiants, provoque par nature la formation d’une seule expression signifiante.

L’article est un son sans signification qui indique le début, la fin de la phrase ou une division en elle *** par exemple *amphi, péri* etc. ; ou un son sans signification qui n’empêche ni ne provoque la formation, à partir de plusieurs sons, d’une expression signifiante et qui se place par nature aux extrémités ou au milieu.

Le nom est un son composé et signifiant qui n’indique pas le temps, dont aucune partie n’est signifiante par elle-même ; dans les noms doubles en effet, on n’emploie pas chaque partie comme si elle était par elle-même signifiante : par exemple dans *Theodôros, dôron* n’est pas signifiant.

Le verbe est un son composé signifiant, qui indique le temps, dont aucune partie n’est signifiante par elle-même, comme pour les noms ; ainsi *homme* ou *blanc* n’indiquent pas le moment, alors que *il marche* ou *il a marché* ajoute au sens l’indication du temps présent ou passé.

La flexion est propre au nom ou au verbe ; elle indique une relation d’appartenance, d’attribution et toutes les relations de ce genre, ou bien le singulier ou le pluriel, comme *hommes* ou *homme* – ou encore les modalités qui sont exprimées par les personnages comme l’interrogation ou l’ordre ; *a-t-il marché ?* ou *marche* sont des flexions du verbe en vertu de cette distinction.

L’énoncé est un son composé signifiant dont certaines parties ont par elles-mêmes un sens (tout énoncé, en effet, ne se compose pas de verbes et de mots, mais on peut avoir au contraire – comme dans le cas de la définition de l’homme – un énoncé sans verbe ; il devra néanmoins toujours contenir une partie signifiante) : *Cléon* par exemple dans l’énoncé *Cléon marche*. L’énoncé peut être un de deux manières, soit en signifiant une chose unique, soit en étant constitué de plusieurs éléments liés ensemble ; c’est ainsi que l’*Iliade* est une par la liaison de ces parties, et la définition de l’homme parce qu’elle signifie une chose unique. » (Aristote, 1990 : p. 115-116). Nous ne sommes pas parvenue à identifier la citation du *Philèbe*, où on lit cependant : « SOCRATE

La voix qu’émet la bouche est unique, et elle est en même temps, pour tous les hommes comme pour chacun d’entre nous, d’une diversité illimitée.

PROTARQUE

Bien sûr.

SOCRATE

Et pourtant nous ne sommes encore d'aucune façon savants quant à l'un ou l'autre de ces deux points, ni parce que nous connaissons le caractère illimité de la voix, ni non plus parce que nous connaissons son unité. En revanche, savoir quelles sont les quantités et les qualités des sons vocaux, c'est cela qui fait que chacun d'entre nous sait lire.

PROTARQUE

C'est on ne peut plus vrai.

SOCRATE

Et c'est nécessairement la même chose qui fait de nous un musicien.

PROTARQUE

Comment ?

SOCRATE

Pour cette technique comme pour la précédente, la voix est en quelque sorte une.

PROTARQUE

Il ne peut en être autrement.

SOCRATE

Posons donc deux tons, le grave et l'aigu, puis, comme troisième, le ton égal. Comment vois-tu la chose ?

PROTARQUE

Ainsi.

SOCRATE

Tu ne serais pourtant pas encore savant en musique si tu ne savais que cela ; en revanche, l'ignorer ferait de toi, pour ainsi dire, une nullité dans ce domaine.

PROTARQUE

Effectivement.

SOCRATE

Mais mon ami, quand tu auras saisi quel est le nombre de tous les intervalles vocaux relatifs à l'aigu et au grave ; quand tu connaîtras leurs qualités et les limites de leurs intervalles comme le nombre de leurs combinaisons – celles que les anciens ont étudiées et nous ont transmises à nous leurs héritiers en nous apprenant à les appeler des “harmonies”, tout comme les affections du même type qu'on trouve dans les mouvements du corps et dont ils disent qu'il faut les mesurer et les appeler des “rythmes” et des “mètres”, en ajoutant que c'est de la même manière qu'il faut examiner tout ce qui est un et multiple – ; quand tu auras saisi tout cela, alors tu seras devenu savant dans ce domaine. Et tu deviendras réfléchi dans tout autre domaine, dès lors que tu y examineras de la même façon une quelconque unité. En revanche, c'est le caractère illimité de toutes choses, comme la multiplicité illimitée de chacune d'entre elles, qui te prive de cette réflexion et t'empêche de devenir un homme dont on fait grand cas, un homme qui compte, puisque tu n'as jamais saisi un nombre en aucune chose.

PROTARQUE

Philèbe, il me semble que ce qui vient d'être dit par Socrate l'a été de la plus belle façon.

PHILÈBE

A moi de même ; mais, en quoi ce discours nous concerne-t-il maintenant et quel est son but ?

SOCRATE

Voilà, Protarque, une question que Philèbe a raison de nous poser.

PROTARQUE

Certainement, et c'est à toi de lui répondre.

SOCRATE

Je vais le faire, mais en ajoutant encore une petite remarque à ce dont il est question. Car de même que, comme nous le disions, il ne faut pas se saisir de n'importe quelle unité et porter immédiatement notre regard sur la nature de l'illimité, mais plutôt sur un certain nombre, de même en va-t-il pour le cas inverse : quand on est obligé de saisir d'abord l'illimité, on ne doit pas porter immédiatement son regard vers l'unité, mais concevoir dans chaque cas le nombre qui détermine la multiplicité, et n'en arriver finalement à l'un qu'à partir de l'ensemble de ces nombres. Reprenons de nouveau l'exemple des lettres pour expliquer ce dont je parle.

PROTARQUE

Comment ?

SOCRATE

Lorsqu'un dieu ou un homme divin découvrit le caractère illimité de la voix, comme le rapporte une tradition égyptienne à propos de Theuth, qui fut le premier à concevoir que, dans cet illimité, les voyelles ne sont pas une mais multiples, puis encore que d'autres voyelles n'ont aucune voix, mais qu'elles participent pourtant à un

d'une influence décisive, et la recherche phonématique moderne comme « une recherche immense et neuve, tant sur le plan théorique qu'empirique » tout en argumentant par ailleurs en faveur de la thèse de la « redécouverte » – contradiction qui, à nouveau, ne saurait se résoudre que dans la présupposition d'un objet donné dont on explore successivement les multiples facettes –, la référence à l'atomisme antique, dont ce passage de *The Sound Shape of Language*¹²⁵ explicite l'enjeu :

certain son et qu'elles ont aussi un certain nombre. Il distingua une troisième espèce, celle que nous appelons aujourd'hui les muettes ; il divisa l'une après l'autre chacune de ces muettes, puis, de la même manière, les voyelles et les intermédiaires, jusqu'à ce qu'il saisisse le nombre en chacune d'elles et leur nombre à toutes, et il leur donna le nom de "lettre". Enfin, constatant qu'aucun de nous ne pourrait connaître une seule de ces lettres, par elle-même et sans les connaître dans leur totalité, il considéra que ce lien était unique et qu'il faisait de cette totalité une certaine unité, qu'il soumit à une technique unique, à laquelle il donna le nom de technique grammaticale. » (Platon, 1995 : p. 90-94). Les deux faits sont significatifs : la relative proximité des différentes élaborations, anciennes (notamment indiennes) et modernes, et la lecture projective. La première témoigne du caractère commun de la représentation phonologique, la seconde de la conception jakobsonienne de la science, remarquable par la représentation du langage qui en est corrélatrice mais également par l'absence de prise en compte des problématiques. Sur Thomas d'Aquin, voir la note 1176 du chapitre 2 de cette première partie.

¹²⁵ Voir, pour l'ensemble du développement, J.SS : p. 17-21 [p. 13-17], déjà mentionné dans la note 1861 du chapitre 2. Comme nous l'avons vu dans ce même chapitre, on y lit également : « D'une manière générale, le passé est riche en aperçus remarquables, d'ordre théorique et empirique, dont beaucoup, après des siècles de dédain et d'oubli, resurgissent tout à coup, souvent sans référence à l'original, pour donner naissance à des propositions neuves et fructueuses. Telle fut, par exemple, la destinée historique de la thèse stoïcienne, vieille de deux mille ans, selon laquelle le signe *sēmeion*, est une entité formée par la relation entre le *sēmainon* ("signifiant") et le *sēmainomenon* ("signifié"). Formule que Ferdinand de Saussure (1857-1913) reprit avec insistance pendant le dernier semestre de son cours : "Le signifiant et le signifié sont les deux éléments composant le signe" (p. 152 ; voir Gołbiewski), et qui s'intégra à son *Cours de linguistique générale*, compilé après sa mort par ses disciples Charles Bally (1865-1947) et Albert Sechehaye (1870-1946) et publié en 1916. Or, cette thèse, dont l'invention est souvent attribuée à tort au Genevois, demeure inégalée pour la clarté avec laquelle elle dégage les deux constituants sémiotiques, l'un (le *sēmainon*, le *signans*, le signifiant) directement donné, l'autre (le *sēmainomenon*, le *signatum*, le signifié) appelé par le premier. En cela, toute la question, à la fois abstraite et concrète, de la relation entre *signans* et *signatum* dans le domaine des signes (*signa*) et, en particulier, dans les divers aspects du langage appartient à l'exploration progressive de la vie culturelle de l'humanité, source inépuisable de nouvelles découvertes et de nouvelles énigmes. » (J.SS : p. 21) [« Many remarkable theoretical and empirical assertions of the past, after suffering long-term disregard and oblivion, reappear, often with no reference to the original model, and turn into new, effective propositions. Such was, for instance, the historical destiny of the 2000-year-old Stoic thesis which treated the sign, SĒMEION, as an entity constituted by the two correlatives : the SĒMAINON ("the signifier") and the SĒMAINOMENON ("the signified"). In the last semester of his series of courses in linguistic theory, Saussure took over and emphatically recommended this formula – "le signifiant et le signifié sont les deux éléments composant le signe" (1916 : 152 ; cf. Gołbiewski)- and it entered into his posthumous *Cours de linguistique générale*, compiled by Saussure's disciples Charles Bally (1865-1947) and Albert Sechehaye (1870-1946) and published in 1916. This thesis, often mistakenly viewed as an invention of the Genevan, is unsurpassed because of its clear ascertainment of the two semiotic constituents, one (SĒMAINON, "signans", *signifiant*) directly given and the other (SĒMAINOMENON, "signatum", *signifié*) prompted by the first. Both abstract and concrete questions of the relationship between *signans* and *signatum* in the realm of signs (*signa*) and especially in the various aspects of language belong to the continuously increasing penetrations into the cultural life of humanity which engender ever-new solutions and ever-new puzzles. » (J.SS : p. 17)]. On rapprochera par ailleurs de ce passage de *The Sound Shape of Language* relatif aux *stoicheion*, cette affirmation de « Phonology and Phonetics » (1955), citée dans cette même note 1861 du chapitre 2 : « On pourrait faire remonter les recherches sur les constituants différentiels ultimes et discrets du langage à la doctrine du *sphoṭa* chez les grammairiens hindous et à la conception platonicienne du *stoicheion*, mais en fait l'étude linguistique de ces invariants ne commença vraiment que dans les années 70, pour se développer intensivement après la première guerre mondiale, parallèlement avec l'expansion graduelle du principe d'*invariance* dans les sciences. » (J.PP : p. 107-108) [« The search for the ultimate discrete differential constituents of language can be traced back to the *sphoṭa*-doctrine of the Sanskrit grammarians and to Plato's

« Et, de même que dans l'Antiquité le terme de *stoicheion*, d'abord appliqué à désigner les unités linguistiques élémentaires, avait été étendu au monde physique, de même, mais en sens inverse, la théorie linguistique de ces derniers siècles, toujours à la recherche des constituants ultimes, s'est mise à faire appel au modèle atomique de la physique¹²⁶. » (J.SS : p. 18).

Le troisième chapitre de *L'activité rationaliste de la physique contemporaine* (1951), intitulé « La notion de corpuscule dans la science contemporaine », s'ouvre quant à lui sur les lignes suivantes¹²⁷ :

« Un philosophe qui aborde l'étude de la science physique contemporaine est gêné d'abord, comme tout le monde, par le poids des connaissances communes, ensuite, comme toute personne cultivée, par les souvenirs de sa propre culture. Ainsi, il imagine, en suivant les intuitions de la vie usuelle, qu'un *corpuscule* est un petit corps et il pense, en un hommage traditionnel à la philosophie de Démocrite, que l'atome est un indivisible, l'ultime élément d'une division de la matière.

Avec des assurances étymologiques aussi indestructibles, comment comprendre la nouveauté du langage de la science ? Comment s'apprendre à former des notions toutes nouvelles ? Comment établir, en marge de l'empirisme quotidien, l'exacte philosophie de l'empirisme du laboratoire ? Comment enfin substituer à un rationalisme qui fonctionnait sur de grandes certitudes d'une connaissance universelle un rationalisme purement axiomatique qui s'établit comme une espèce de volonté de maintenir des règles bien définies, bien limitées à un domaine *particulier* ? On le voit, les sciences physiques contemporaines auraient besoin, pour recevoir leurs justes valeurs philosophiques, de philosophes anabaptistes qui abjureraient en même temps leurs connaissances rationnelles élémentaires et leurs connaissances communes pour aborder à la fois une nouvelle pensée et une nouvelle expérience.

Dans notre tentative pour *réduire la notion de corpuscule à sa nouveauté* et pour insérer cette notion de corpuscule dans son exact contexte axiomatique, nous allons commenter une suite de thèses que nous exprimerons sous une forme un peu paradoxale pour barrer tout de suite les intuitions paresseuses. » (Bachelard, 1951 : p. 75-76).

Un autre développement remarquable est celui de « Language and Culture » (1967) :

« If we define language as a cultural phenomenon, a very serious question immediately arises. In culture, we deal with the relevant notion of progress. I hardly need to add that any idea of straightforward progress is a bewildering oversimplification. We find most various and whimsical curves, and if we confront, for instance, the poetry of Dante and the pictorial masterpieces of the Italian 14th and 15th centuries with Italy's poetry or art of the recent epochs, we could hardly view the 19th century as thoroughly advanced in comparison with works of the trecento. Many other striking examples could be adduced. When contemplating the fascinating Franco-Cantabrian cave paintings of beasts and hunters produced in the paleolithic period, sometimes we cannot but state how much

conception of στοιχεῖον, but the actual linguistic study of these invariants started only in the 1870's and developed intensively after World War I, side by side with the gradual expansion of the principle of INVARIANCE in the sciences. » (J.PP : p. 467-468)].

¹²⁶ « Just as in Antiquity the term STOICHEION, used originally for linguistic elemental units, was extended to the physical world, in a similar way, but reversely, linguistic theory of the last hundred years in its quest for the ultimate constituents has appealed in turn to the model of atomic physics. » (J.SS : p. 14).

¹²⁷ Voir également Canguilhem (1977) : p. 39, cité ci-dessus, où l'atomisme est présenté comme un exemple d'idéologie scientifique.

more impressive and monumental they are than the so-called realistic canvases of modern Europe, and, in particular, the official art of its authoritarian powers. These observations however, do not imply any denial of progress. In the history of art, we deal with a progressively developing differentiation, technical innovations, etc. Similar conclusions on gradual sophistication may be made in the history of sciences, where, likewise, no straightforward line of development can be admitted. For instance, I recollect what was said to me by the greatest specialist of our time in questions of hearing, Professor G. von Békésy, who experienced a lively pleasure when reading Latin acoustical treatises of the 16th and 17th centuries where, despite the immense technical progress of modern acoustics, he used to detect some ideas of a higher refinement ; with an affable smile he added : “It is not at all surprising ; Stradivarius was made, not today, but just then.” Similar things could be stated on diverse scientific, for example, linguistic problems ; certain branches, especially semantics, were in some respects more deeply conceived and elaborated during the Middle Ages than at present. Nonetheless, we must not forget those general lines of development which lead us still farther and farther and open ever new vistas¹²⁸. » (J.Lan. : p. 103-104).

De même que plus haut l’art voisinait avec la science, l’histoire des sciences apparaît ici caractérisable en des termes analogues à ceux que l’on peut utiliser en l’histoire de l’art. On notera, à cet égard, que la comparaison avec l’art est liée au contexte de définition du langage comme un « phénomène culturel », dans la mesure où « [d]ans la culture nous avons affaire à la notion pertinente de progrès ». On retrouve ici, à nouveau, la solidarité de la science du langage et de son objet. On retrouve en outre dans ce cadre la contradiction que nous avons signalée dans « The Kazan’s School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology », Jakobson refusant d’une part l’idée de « progrès rectiligne », qui est selon lui une « simplification excessive déroutante », comme en témoigne par exemple, concernant la linguistique, le degré d’élaboration de la sémantique médiévale, mais affirmant par ailleurs l’existence d’une « différenciation se développant progressivement » et,

¹²⁸ « Si nous définissons le langage comme un phénomène culturel, se pose immédiatement une très grave question. Dans la culture nous avons affaire à la notion pertinente de progrès. J’ai à peine besoin d’ajouter que toute idée de progrès rectiligne est une simplification excessive déroutante. Nous trouvons les courbes les plus diverses et les plus curieuses, et si nous confrontons, par exemple, la poésie de Dante et les chefs-d’œuvre picturaux des quatorzième et quinzième siècles italiens avec la poésie ou l’art de l’Italie des époques récentes, il est difficile de considérer le dix-neuvième siècle comme tout à fait supérieur aux œuvres du quatorzième siècle. On pourrait ajouter de nombreux autres exemples frappants. Quand nous contemplons les fascinantes peintures rupestres franco-cantabriques de bêtes et de chasseurs de la période paléolithique, parfois nous ne pouvons que déclarer à quel point elles sont plus impressionnantes et monumentales que les toiles dites réalistes de l’Europe moderne, et, en particulier que l’art officiel de ses pouvoirs autoritaires. Ces observations, cependant, n’impliquent pas du tout que nous déniions le progrès. Dans l’histoire de l’art, nous avons affaire à une différenciation se développant progressivement, à des innovations techniques, etc. On peut tirer des conclusions similaires, relatives à une sophistication graduelle, en histoire des sciences où, de même, on ne peut admettre aucune ligne rectiligne de développement. Je me rappelle par exemple ce que me dit le plus grand spécialiste des questions d’audition de notre temps, le professeur G. von Békésy, qui ressentait un vif plaisir en lisant les traités acoustiques latins des 16ème et 17ème siècles où, en dépit de l’immense progrès technique de l’acoustique moderne, il découvrait habituellement des idées d’un raffinement supérieur ; avec un sourire aimable, il ajouta : “Ce n’est pas surprenant du tout ; Stradivarius est un produit, non d’aujourd’hui, mais précisément de cette époque.” Des choses semblables pourraient être affirmées à propos de divers problèmes scientifiques, par exemple linguistiques ; certaines branches, en particulier la sémantique, étaient à certains égards plus profondément conçues et élaborées durant le Moyen Age que maintenant. Néanmoins, nous ne devons pas oublier ces lignes générales de développement qui nous conduisent toujours plus loin et ouvrent sans cesse de nouvelles perspectives. »

pour l'histoire des sciences, d'une « sophistication graduelle » et de « lignes générales de développement qui nous conduisent toujours plus loin et ouvrent sans cesse de nouvelles perspectives ». Comme nous l'annoncions ci-dessus, cette contradiction se trouve résolue en termes de totalisation et de synthèse. On lit ainsi dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962) :

« The drive toward integration in space is paralleled by a similar process in time. Yesterday linguistics, said to be structural, stood defiantly opposed to the traditional doctrine. If today we hear slogans calling for the rehabilitation of “traditional grammar”, this is neither retreat nor eclecticism. In Hegel’s terms, one might say that the antithesis of the traditional tenet yielded to a negation of negation, i.e., to a synthesis between the immediate and the remote past. This rehabilitation of the latter, which has been witnessed at this Congress, must not be mistaken for an imitation or actual restoration of the past invoked. The ancestors would hardly recognize their descendants, even though the latter claim that their “roots are firmly in traditional linguistics”.

The integration in time means a substantial widening of horizon. Typical examples could be noted in the section of this Congress, “History of Linguistic Studies”. It pleaded for the recognition of the centuries-old continuity in our science, looked particularly for precursors of modern linguistics in the Enlightenment and the Renaissance, and pursued still further this retrospective path back to the ancient and perennial Indic science of language¹²⁹. » (J.Cong. : p. 595).

On retrouve ici la notion d'intégration dans l'espace, cadre de résolution de la diversité des linguistiques. Or, significativement, cette notion se double de la notion parallèle d'intégration dans le temps, et de même que l'autonomie de la linguistique devait céder la place à l'interdisciplinarité, l'opposition à la grammaire traditionnelle qui a marqué les débuts de la linguistique structurale doit à présent se résoudre en une « négation de la négation, c'est-à-dire en une synthèse entre le passé immédiat et le passé révolu ». Et l'on rencontre à nouveau, dans ce cadre, la notion de précurseur. On lit de même ensuite dans « Glosses on the Medieval Insight into the Science of Language » (1968-1973) :

« Benveniste’s succinct survey of recent tendencies in general linguistics underscores “le caractère exclusivement historique qui marquait la linguistique pendant tout le XIX^e siècle et le début du XX^e”. One would think that this rigorously historical treatment of language, particularly stern in the leading linguistic current of the late nineteenth century, might have generated a thoroughly historical approach to the science of language as well. If, however, this school proved unable to produce a comprehensive history of linguistics, the

¹²⁹ « Le mouvement vers l'intégration dans l'espace trouve un équivalent dans un processus similaire dans le temps. La linguistique d'aujourd'hui, dite structurale, s'opposait avec défi à la doctrine traditionnelle. Si nous entendons aujourd'hui des slogans appelant à la réhabilitation de la “grammaire traditionnelle”, ce n'est ni un repli ni de l'éclectisme. Dans les termes d'Hegel, on pourrait dire que l'antithèse de la doctrine traditionnelle s'est rendue en une négation de la négation, c'est-à-dire en une synthèse entre le passé immédiat et le passé révolu. Cette réhabilitation du second, qui fut attestée à ce congrès, ne doit pas être mal interprétée comme une imitation ou une restitution exacte du passé invoqué. Les ancêtres reconnaîtraient à peine leurs descendants, même si ces derniers affirment que leur “racines s'ancrent profondément dans la linguistique traditionnelle”.

L'intégration dans le temps implique un élargissement significatif de l'horizon. On en trouve des exemples typiques dans la section “Histoire des études linguistiques” de ce congrès. Elle plaide pour la reconnaissance de la continuité pluriséculaire de notre science, cherchant tout particulièrement des précurseurs de la linguistique moderne au siècle des Lumières et à la Renaissance, et poursuivant encore plus loin son chemin rétrospectif jusqu'à l'antique et éternelle science du langage indienne. »

reason lies in the erroneous reduction of linguistic science to historical or, properly speaking, genealogical questions and in the subsequent conclusion that the history of scientific linguistics begins only with the first scholarly endeavors to cope with such kinds of tasks.

The broad and durable popularity of the mentioned tenet has resulted in the ingrained and widespread belief that linguistics belongs to the young, even to the youngest sciences, whereas the very antithesis has to be expressly stated. The science of language is one of the oldest, perhaps even the oldest branch of systematic knowledge, or, according to the reiterated Scholastic adages, *scientia lingua est prima naturaliter* and *ceterarum omnium artium nutrix antiquissima*. Any pattern of writing, whether logographic, syllabic, or by and large alphabetic, is in itself a display of linguistic analysis. The earliest extant attempt toward a grammatical parsing and description, namely an outline of Sumerian grammar dating back almost four millennia that has been investigated by Thorkild Jacobsen, is a remarkable Babylonian effort to cope with the knotty paradigm problem, which, in fact, still pertains to the fundamentals of linguistic science.

The pristine origin of linguistic science is quite explicable. Language when used to talk about language is labeled metalanguage; linguists' discourse about language is an elaborate implementation of metalanguage, and since, moreover, any child's progressive acquisition of language is indispensibly joined with mastering the use of metalanguage, such primordial deliberations on language favor and further the emergence of a genuine inquiry into the verbal code.

Linguistics of today effectively combines and brings into concord innovations with an age-long and ever vital tradition of research and argumentation. Only a superstitious belief in the rectilinear progress of science would call into question the evident fact that any temporary current of linguistic thought is oriented toward a certain angles of language and that in their investigation such a trend uses a restricted number of favorite contrivances. Under those circumstances, some targets and approaches remain in the shade, as long as the inquirer does not gain a widened scope and deeper insight by familiarizing himself with questions and working hypotheses raised in linguistics of the near and remote past and by testing them on the rich material gathered and accumulated since. One may quote the great musical reformer of our century: according to Igor Stravinsky, "a *renewal* is fruitful only when it goes hand in hand with *tradition*. Living dialectic wills that renewal and tradition shall develop and abet each other in a simultaneous process."

A fancy kind of antitraditionalism is verily a traditional feature in the history of linguistic science. Jespersen's incisive remark on Neogrammarians of the eighties could be equally applied to various turns of time: while the ablest linguists of the new school "were taking up a great many questions of vast general importance that had not been treated by the older generation [or rather generations], on the other hand they were losing interest in some of the problems that had occupied their predecessors"; some of these issues went "out of fashion" and were "deprecated" as "futile and nebulous". Discovery and forgetting go together, and some transient losses of memory may become an experimental asset. Beside the alternation of attractions and repulsions there exists, however, the beneficial phenomenon of synthesis, devoid of any miscarrying eclectism, and our days seem to develop a particular aptitude for such a higher dialectic stage.

The use of preconceived and hackneyed schemes for the delineation of bygone epochs and schools proves to be the greatest stumbling block on the way to an objective historical view of linguistics from ancient times until recent decades. Too often, polemic slogans used by the younger scholarly teams in order to dissociate their aspirations from the precepts of the older generation are substituted for independent studies and unbiased interpretations of its bequest.

Thus, for instance, the still current allegation of linguistics manuals that the science of language did not advance in the Middle Ages is a mere groundless repetition of Humanist invectives *contra modos significandi*. In reality, one could easily assert, with particular reference to Jan Pinborg's expert compendium and several other historical surveys – by P. Rotta, R. H. Robins, P. A. Verburg, B. E. O'Mahony, E. Coseriu, G. L. Bursill-Hall, and J. Stéfanini – as well as to those, still too few, of the numerous manuscript treatises which so far have been published, that throughout the Middle Ages linguistic analysis was in the focus of acute scholarly attention, and especially the studies of the so-called *modistae* and of their precursors underwent in the period from the late twelfth till the early fourteenth century a strenuous and diversified development¹³⁰. » (J.Glo. : p. 185-187).

¹³⁰ « La brève vue d'ensemble des tendances récentes de la linguistique générale de Benveniste souligne “le caractère exclusivement historique qui marquait la linguistique pendant tout le XIX^e siècle et le début du XX^e”. On pourrait penser que ce traitement rigoureusement historique du langage, particulièrement sévère dans le courant linguistique dominant de la fin du dix-neuvième siècle, aurait de même généré une approche totalement historique de la science du langage. Si, cependant, cette école s'est révélée incapable de produire une vaste histoire de la linguistique, la raison s'en trouve dans la réduction erronée de la science linguistique à des questions historiques ou, à proprement parler, généalogiques et dans la conclusion ultérieure que l'histoire de la linguistique scientifique ne commence qu'avec les premières tentatives savantes de s'occuper de ce type de tâches.

La popularité large et durable de la doctrine mentionnée a eu pour résultat la croyance invétérée et largement répandue que la linguistique appartient aux sciences jeunes, et même aux sciences les plus jeunes, alors que l'on doit affirmer expressément la stricte antithèse de cette croyance. La science du langage est une des plus anciennes, peut-être même la plus ancienne branche de la connaissance systématique, ou, selon les adages scolastiques répétés, *scientia lingua est prima naturaliter* et *ceterarum omnium artium nutrix antiquissima*. Toute forme d'écriture, soit logographique, soit syllabique ou plus largement alphabétique, est en elle-même une manifestation de l'analyse linguistique. La première tentative existante d'une analyse et d'une description grammaticales, à savoir une esquisse de grammaire sumérienne datant de presque quatre millénaires qui a été étudiée par Thorkild Jacobsen, est un remarquable effort babylonien de s'occuper des problèmes paradigmatiques épineux qui, en fait, appartiennent encore aux fondamentaux de la science linguistique.

L'origine première de la science linguistique est tout à fait explicable. Le langage, quand on l'utilise pour parler du langage est appelé métalangage ; le discours des linguistes sur le langage est une mise en œuvre élaborée du métalangage, et puisque, en outre, toute acquisition progressive du langage par l'enfant est indissolublement couplée avec une maîtrise de l'usage du métalangage, de telles réflexions primordiales sur le langage favorisent et conduisent à l'émergence d'une véritable investigation du code verbal.

La linguistique d'aujourd'hui combine effectivement et accorde les innovations avec une longue et toujours fondamentale tradition de recherche et d'argumentation. Seule une croyance superstitieuse dans le progrès rectiligne de la science pourrait mettre en question le fait évident que toute tendance temporaire de la pensée linguistique est orientée vers certains aspects du langage et que dans l'examen de ceux-ci une telle tendance utilise un nombre restreint de combinaisons favorites. Dans ces circonstances, certaines cibles et certaines approches demeurent dans l'ombre, aussi longtemps que le chercheur ne parvient pas à un champ de vision élargi et à une vue plus profonde en se familiarisant avec les questions et les hypothèses de travail qui ont émergé dans le passé récent et révolu et en les mettant à l'épreuve sur le riche matériel rassemblé et accumulé depuis. On peut citer le grand réformateur de la musique de notre siècle : selon Igor Stravinsky, “un *renouveau* n'est fécond que quand il va main dans la main avec la *tradition*. La dialectique vivante veut que le renouveau et la tradition se développent et se soutiennent l'un l'autre dans un processus simultané.”

Un type sophistiqué d'antitraditionnalisme est en vérité un trait traditionnel de l'histoire de la science linguistique. La remarque incisive de Jespersen sur les néogrammairiens des années 1880 pourrait également être appliquée aux divers tournants du temps : tandis que les linguistes les plus capables de la nouvelle école “abordaient un grand nombre de questions d'une vaste importance générale qui n'avaient pas été traitées par la génération [ou plutôt les générations] plus ancienne, d'un autre côté ils perdaient de l'intérêt pour certains des problèmes qui avaient occupé leur prédécesseurs” ; certains de ces problèmes devinrent “passés de mode” et furent “dépréciés” comme “futiles et nébuleux”. La découverte et l'oubli vont ensemble, et certaines pertes de mémoire passagères peuvent devenir un avantage expérimental. A côté de l'alternance des attractions et des

On retrouve ici en premier lieu la critique formulée dans un des passages de « La théorie saussurienne en rétrospection » que nous avons cités ci-dessus. Mais comme nous l'avons vu, l'identification saussurienne de la linguistique avec la grammaire comparée ou même avec la grammaire historique n'a rien à voir avec une « réduction erronée de la science linguistique à des questions historiques ou, à proprement parler, généalogiques » ni avec une quelconque « conclusion ultérieure que l'histoire de la linguistique scientifique ne commence qu'avec les premières tentatives savantes de s'occuper de ce type de tâches ». C'est là, en revanche, l'expression de la conception proprement jakobsonienne de l'histoire de la linguistique. On retrouve en effet ensuite le refus de l'idée d'un progrès rectiligne, qualifié de « croyance superstitieuse », mais surtout Jakobson donne ici sa pleine teneur à la notion d'intégration dans le temps, affirmant que « toute tendance temporaire de la pensée linguistique est orientée vers certains aspects du langage et que dans l'examen de ceux-ci une telle tendance utilise un nombre restreint de combinaisons favorites » et allant jusqu'à parler, comme lorsqu'il s'agissait de la diversité des linguistes, de réductions expérimentales – « certaines pertes de mémoire passagères » peuvent être « un avantage expérimental » –, pour conclure, comme plus haut, à la nécessité de parvenir à une « vue plus profonde » qui permette de ne pas laisser dans l'ombre « certaines cibles et certaines approches » et ainsi, comme dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists », à la nécessité d'une synthèse. A la totalité du langage répond alors la totalisation permise par la linguistique structurale – comme, à nouveau, l'art moderne, ici la musique –, qui « semble développer une aptitude particulière pour une telle étape dialectique supérieure ». L'argumentation relative au Moyen-Âge est reprise un peu plus loin¹³¹ :

répulsions il existe cependant le phénomène bénéfique de la synthèse, dépourvu de tout éclectisme voué à l'échec, et notre temps semble développer une aptitude particulière pour une telle étape dialectique supérieure.

L'usage de schèmes préconçus et rebattus pour la description d'époques et d'écoles révolues se révèle être la plus grande pierre d'achoppement sur le chemin menant à une vue historique objective de la linguistique des temps anciens jusqu'aux récentes décennies. Trop souvent, les slogans polémiques utilisés par les équipes des plus jeunes savants afin de dissocier leurs aspirations des préceptes de l'ancienne génération se substituent à des études indépendantes et à des interprétations impartiales de son héritage.

Ainsi, par exemple, l'allégation encore courante des manuels de linguistique que la science du langage n'avance pas au Moyen Âge est une simple répétition dénuée de fondement des invectives humanistes *contra modos significandi*. En réalité, on peut facilement affirmer, avec une référence particulière au compendium expert de Pinborg et à plusieurs autres vues d'ensemble historiques – par P. Rotta, R. H. Robins, P. A. Verburg, B. E. O'Mahony, E. Coseriu, G. L. Bursill-Hall, et J. Stéfanini – aussi bien qu'à ceux, encore trop peu nombreux, des nombreux traités manuscrits qui ont été publiés jusque là, que pendant le Moyen Âge, l'analyse linguistique était le centre de l'attention pénétrante des savants, et spécialement que les études de ceux qu'on appelle les *modistae* et de leurs précurseurs ont connu pendant la période qui va de la fin du douzième siècle au début du quatorzième siècle un développement acharné et diversifié. »

¹³¹ Voir encore notamment, par ailleurs, pour ce type d'affirmation, outre J. Ver. : p. 77 [p. 81], cité ci-dessous, ce passage de « Henry Sweet's Paths Toward Phonemics » (1961) que nous avons cité dans la note 1320 du chapitre 2 : « Un concept supplémentaire apparaît, lié à l'approche fonctionnelle et nettement étranger à la doctrine linguistique prédominante à la fin du dix-neuvième siècle. C'était l'idée de totalité, que Sweet met en évidence par opposition à l'esprit atomisateur du dogme établi : "Pour ma part, j'ai la ferme opinion que nos méthodes actuelles, exagérément analytiques, (...) représentent un échec en comparaison des méthodes synthétiques du Moyen Âge, qui saisissaient les phrases comme des tous", alors qu'aujourd'hui "on les assemble comme les pièces d'une mosaïque". Il conclut que "toute réforme véritable fera intervenir, au moins en partie, un retour à ces méthodes plus anciennes". Il est remarquable que, comme Sweet, son contemporain américain plus âgé, Charles Sanders Peirce, tout en prévoyant le développement d'une science sémiotique dans

« A shaken but nonetheless tenacious prejudice incessantly attributes to the Middle Ages a plain ignorance of linguistic science. This bias shows to how great an extent we remain ignorant even of the cornerstones of medieval thought which, as a matter of fact, obviously outdate some modern-day preliminaries to the theory and methodology of semantics.

Nevertheless, the abundant examples of gratuitous oblivion and presumptuous contempt cannot obliterate the fact of the latent and intermittent but still fertile continuity. On the one hand, the Schoolmen's linguistic tenets had been nursed by Greek and Latin antiquity, in particular by the Aristotelian and Stoic thought with the latter's Augustinian sequel, and by Donatus and Priscianus, the renowned transmitters of Alexandrian models. Patristic and Byzantine, as well as Arabic cogitations, also seem to have impelled the Western medieval inquirers into language.

On the other hand, the Scholastic search left deep, though mostly hidden traces in the grammatical theories of later centuries¹³². » (J.Glo. : p. 195-196).

La synthèse jakobsonienne se double ainsi d'une continuité. Le panorama s'achève avec Port-Royal, et Jakobson écrit à ce propos :

« The diffusion of the *Grammaire générale et raisonnée*, whether direct or mediate, since its original edition of 1660, was enormous until the first half of the last century, a century which after 1846 put an end to its numerous republications. The temporary aversion and oblivion, linked to the one-sided historical bent which was particularly potent among linguists of the late nineteenth century, found, however, a severe retort in Saussure's *Course of General Linguistics*, recorded by his students :

*La base de la grammaire de Port Royal était beaucoup plus scientifique que celle de la linguistique postérieure. *** Après avoir fait de l'histoire linguistique fort longtemps, il est certain qu'il faudra revenir sur la grammaire statique traditionnelle, mais y revenir avec un point de vue renouvelé. *** Ce sera une des utilités de l'étude historique d'avoir fait comprendre ce qu'était un état. La grammaire traditionnelle ne s'est occupée que de faits statiques ; "la linguistique historique" nous a fait connaître un nouvel ordre de*

le futur, ait également déploré et attaqué le statut qu'elle avait alors et qu'il ait invoqué l'héritage supérieur de la tradition scolastique. » (J.Hen. : p. 269) [« There appears one more concept, conjugate with the functional method of approach and quite alien to the predominant linguistic doctrine of the late nineteenth century. This was the idea of totality, emphasized by Sweet against the disintegrating spirit of the current dogma : "I, for one, am strongly of the opinion that our present exaggeratedly analytical methods *** are a failure compared with the synthetic methods of the Middle Ages, by which sentences were grasped as wholes", whereas at present they are "put together like pieces of mosaic work". The critic concludes that "any real reform will involve, partially at least, a return to these older methods". It is remarkable that similarly to Sweet, his older American contemporary Charles Sanders Peirce also, while anticipating the development of a semiotic science in the future, deplored and assailed its present status and invoked the Schoolmen's superior legacy. » (J.Hen. : p. 466)].

¹³² « Un préjugé ébranlé mais néanmoins tenace attribue sans relâche au Moyen Age une franche ignorance de la science linguistique. Ce parti pris montre à quel point nous demeurons ignorants même des pierres angulaires de la pensée médiévale qui, en fait, périssent visiblement certains préliminaires modernes à la théorie et à la méthodologie de la sémantique.

Néanmoins, les abondants exemples d'oubli gratuit et de mépris présomptueux ne peuvent détruire le fait de la continuité latente et intermittente mais encore fertile. D'une part, les doctrines linguistiques des scolastiques ont été nourries par l'antiquité grecque et latine, en particulier par la pensée aristotélicienne et stoïcienne avec la conséquence augustiniennne de la seconde, et par Donatus et Priscianus, les transmetteurs renommés des modèles alexandrins. Les réflexions patristiques et byzantines, aussi bien qu'arabes, semblent également avoir poussé les chercheurs médiévaux occidentaux vers le langage.

D'autre part, la recherche scolastique a laissé des traces profondes, bien que la plupart du temps cachées, dans les théories grammaticales des derniers siècles. »

faits, mais ce que nous disons : ce n'est que l'opposition des deux ordres qui est féconde comme point de vue.

Saussure countered the Neogrammarian negative attitude toward the Port Royalists by a negation of negation, and his unerring flair for the dialectic of scientific advance confronts us with a predictable continuation of this development in the recent fierce discussions, reevaluations, and critical editions of this “traditional” textbook. One could again recall Stravinski’s catchword on renewal and tradition, which “develop and abet each other in a simultaneous process”¹³³. » (J.Glo. : p. 198).

Mais comme nous l'avons vu au début du deuxième chapitre et comme nous le verrons à nouveau dans le chapitre suivant¹³⁴, la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie n'a rien d'une « négation de la négation », mais implique au mieux une prise en charge de la grammaire et de la linguistique historique, auxquelles la théorie saussurienne permet de savoir « ce qu'elles font ».

L'histoire jakobsonienne de la linguistique est donc une histoire totalisante, sur le mode d'une synthèse dialectique liée à un objet donné d'avance et dès lors immuable. Elle est ainsi éminemment empiriste¹³⁵. Il faut prêter attention, à cet égard, à l'explication de l'ancienneté de la science du langage apportée par Jakobson dans le premier passage de « Glosses on the Medieval Insight into the Science of Language ». Jakobson insiste à quelques reprises sur

¹³³ « La diffusion de la *Grammaire générale et raisonnée*, qu'elle soit directe ou médiate, depuis son édition originale de 1660, fut énorme jusqu'à la première moitié du siècle dernier, un siècle qui après 1846 mit fin à ses nombreuses republications. L'aversion et l'oubli temporaires, en relation avec la tendance exclusivement historique qui était particulièrement puissante parmi les linguistes de la fin du dix-neuvième siècle, trouva cependant une riposte sévère dans le *Cours de linguistique générale* de Saussure, consigné par ses étudiants :

*La base de la grammaire de Port Royal était beaucoup plus scientifique que celle de la linguistique postérieure. *** Après avoir fait de l'histoire linguistique fort longtemps, il est certain qu'il faudra revenir sur la grammaire statique traditionnelle, mais y revenir avec un point de vue renouvelé. *** Ce sera une des utilités de l'étude historique d'avoir fait comprendre ce qu'était un état. La grammaire traditionnelle ne s'est occupée que de faits statiques ; “la linguistique historique” nous a fait connaître un nouvel ordre de faits, mais ce que nous disons : ce n'est que l'opposition des deux ordres qui est féconde comme point de vue.*

Saussure répliqua à l'attitude négative des néogrammairiens envers les grammairiens de Port Royal par une négation de la négation, et son infaillible perspicacité quant à la dialectique de l'avancée scientifique nous met en présence d'une continuation prévisible de ce développement dans les récentes discussions acharnées, réévaluations, et éditions critiques de ce manuel “traditionnel”. On peut à nouveau rappeler le mot d'ordre de Stravinsky sur le renouveau et la tradition, qui “se développent et se soutiennent l'un l'autre dans un processus simultané”. »

¹³⁴ Voir la note 114 ci-dessus.

¹³⁵ L'histoire jakobsonienne est corrélativement idéologique. Ainsi prétend-elle être « objective » – « L'usage de schèmes préconçus et rebattus pour la description d'époques et d'écoles révolues se révèle être la plus grande pierre d'achoppement sur le chemin menant à une vue historique objective de la linguistique des temps anciens jusqu'aux récentes décennies ». Nous renvoyons ici à ces lignes de Canguilhem : « Or, parmi ces historiens, ceux qui supportent mal le regard dirigé par l'épistémologie vers leur discipline ne manquent pas de faire remarquer que, nourrie elle-même d'histoire des sciences, l'épistémologie n'est pas fondée à prétendre rendre plus qu'elle n'a reçu et à réformer en principe ce dont elle procède en fait. Cette acrimonie n'est pas sans quelque rapport, vague ou lâche, avec l'ancienne correspondance établie entre les disciplines et les facultés de l'âme. Histoire relèverait de Mémoire. Mais on doit se demander de quel côté se trouve l'ambition la plus exorbitante. N'est-il pas plus prétentieux de se prendre pour une mémoire que de prétendre exercer un jugement ? Du côté du jugement, l'erreur est un accident possible, mais du côté de la mémoire l'altération est d'essence. Des reconstitutions propres à l'histoire des sciences il faut dire ce qui a été déjà dit des reconstitutions en d'autres domaines de l'histoire – politique, diplomatique, militaire, etc... –, à savoir que, contrairement à l'exigence de Leopold Ranke, l'historien ne saurait se flatter de représenter les choses comme elles se sont réellement passées (*wie es eigentlich gewesen*). » (Canguilhem, 1977 : p. 12).

cette ancienneté. On lit ainsi notamment dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » :

« Contrairement à toutes les autres sciences de l'homme et à certaines sciences naturelles d'origine relativement récente, l'étude du langage est l'une des branches de la connaissance qui remonte aux temps les plus reculés. Le plus ancien des textes grammaticaux que nous possédons est une pénétrante description du sumérien écrite il y a presque quatre mille ans ; la théorie linguistique et la recherche empirique ont donné lieu à une tradition variée et ininterrompue qui, prenant sa source dans l'Inde et la Grèce ancienne, s'est épanouie au Moyen Age, à la Renaissance, au XVII^e siècle en contact avec les doctrines de Descartes, Locke et Leibniz, puis pendant l'époque des "Lumières", pour aboutir finalement aux multiples tendances scientifiques des deux derniers siècles¹³⁶. » (J.Rel. : p. 26)

puis dans « Verbal Communication » :

« Le langage est le véhicule spécifiquement humain de l'activité de l'esprit et de la communication. Il est naturel que l'étude de cet instrument précis et efficace fasse partie, comme les rudiments des mathématiques, des plus anciennes sciences. Le plus vieil ouvrage de linguistique que nous possédons, une grammaire sumérienne vieille de près de quatre mille ans, fut suivi dans divers pays d'efforts constants pour interpréter la constitution de l'idiome local et le système langagier en général, ainsi que de spéculations sur le don mystérieux des langues et sur le mystère de leur multiplicité. Si nous concentrons notre attention sur la tradition indienne et gréco-latine en commençant à l'ère pré-chrétienne, on ne peut guère trouver une seule période sans recherches suivies sur l'un ou l'autre aspect du langage. Souvent, les découvertes ne furent faites que pour être temporairement rejetées. Ainsi, les acquisitions capitales de l'Ecole scolastique, la théorie sémantique en particulier, furent bannies après que, comme le disait Charles Sanders Peirce "eut éclaté une rage barbare contre la pensée médiévale"¹³⁷. » (J.Ver. : p. 77).

Jakobson lie ici cette ancienneté au fait que le langage est « le véhicule spécifiquement humain de l'activité de l'esprit et de la communication ». Or, dans le premier passage de « Glosses on the Medieval Insight into the Science of Language », la première preuve de l'ancienneté de la science du langage était trouvée dans l'écriture, c'est-à-dire dans quelque chose qui non seulement concerne l'analyse linguistique des idiomes (l'idiomologie) mais qui

¹³⁶ « In contradistinction to all other sciences of man and to some natural sciences of relatively recent, modern origin, the study of language belongs to the few earliest branches of knowledge. A keen outline of Sumerian, the most archaic among the extant grammatical writings, is separated from us by almost four thousand years ; both linguistic theory and praxis have displayed a varied and continuous tradition from ancient India and Greece through the momentous achievements of the Middle ages, the Renaissance, the era of rationalism and Enlightenment, and, finally, the manifold scholarly trends of the last two centuries. » (J.Oth. : p. 656-657).

¹³⁷ « For all human beings, and only for human beings, language is the vehicle of mental life and communication. It is natural that the study of this explicit and effective instrument, together with the rudiments of mathematics, is among the oldest sciences. The earliest linguistic work we possess, a Sumerian grammar of nearly 4,000 years ago, was succeeded by continuous efforts in various countries to interpret the makeup of the locally privileged language and the verbal network in general, as well as by speculations on the mysterious gift and confusion of tongues. If we concentrate our attention on the Indic and Greco-Latin tradition, beginning with the pre-Christian centuries, we can hardly find a single period without persistent inquiries into some facet of language. In many cases discoveries were made only to be temporarily swept away. Thus, for instance, the historic attainments of the Schoolmen's linguistic (particularly semantic) theory were dismissed after, as Charles Sanders Peirce used to say, "a barbarous rage against medieval thought broke out". » (J.Ver. : p. 81).

en outre est lié à l'usage du langage. Les grammaires sont ensuite un autre exemple d'analyse linguistique, et Jakobson lie alors l'« origine première de la science linguistique » au métalangage, définissant ainsi le « discours des linguistes sur le langage » comme une « mise en œuvre élaborée du métalangage ». Il s'agit là encore d'usage du langage et, par là même, de connaissance commune, dans la mesure où le langage n'est mis à distance que dans le cadre d'une prise de conscience qui l'objective, et non dans le cadre d'une problématisation interrogeant son existence et sa nature. Il est ainsi question, dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences », et selon les termes de Pos, de « conscience originaire » :

« Hendrik Pos, disciple néerlandais de Husserl (1898-1955), a joué un rôle de premier plan dans la création d'une phénoménologie du langage et de la théorie de la linguistique structurale (cf. en particulier 221 et 222). Dans sa belle étude de 1939 sur la science du langage et la phénoménologie, Pos a indiqué lucidement le point de départ du structuralisme linguistique : "Il est évident que l'observateur behavioriste essaie de couper tous les liens qui peuvent unir le sujet parlant au sujet scientifique. La conscience n'est même pas admise pour expliquer son propre savoir touchant les significations : l'observation extérieure fixera des significations qui sont des conduites, sans consulter la conscience originaire et contre elle. Les sujets linguistique et scientifique n'ayant plus de base commune, le premier est devenu l'objet du dernier. (...) Le point de vue phénoménologique (...) est opposé à cette théorie de la connaissance qui prétend que l'objet se constitue dans la construction scientifique ; le phénoménologue établit la détermination de tout savoir par la connaissance originaire. (...) Le linguiste qui se rend compte des faits du langage, par l'extension que prend son savoir, ne pourra qu'affirmer sa conscience de sujet parlant qu'il était avant la science et qu'il continue à être : c'est que, finalement, son savoir sera fondé sur des données intuitives qui rendent possible l'objectivation, mais qui sont insaisissables pour celle-ci. L'écart entre la conscience originaire et la science n'est pas illimité : le linguiste est linguiste grâce au fait qu'il est un sujet parlant et non pas malgré ce fait. (...) Son point de repère sera toujours la réalité en soi de la subjectivité ordinaire." (223) Ce rôle décisif de l'intuition du sujet parlant est mis en relief surtout dans le stade actuel de la linguistique structurale des divers pays¹³⁸. » (J.Rel. : p. 13-14).

Mais si la conscience originaire fonde la « science » du phénoménologue et de la linguistique structurale – ce pour quoi, précisément, leur objet n'est jamais constitué –, il importe de s'interroger sur ce qu'implique, en linguistique, la constitution de l'objet dans la construction scientifique, autrement dit sur la nature de l'abstraction constitutive de la linguistique. La démarche jakobsonienne, entièrement unifiée par la notion de totalité, support et corollaire de son structuralisme, a un caractère hyperbolique¹³⁹. Comme nous le signalions

¹³⁸ « Hendrik Pos, the Dutch disciple of Husserl (1898-1955), has taken a prominent part in advancing the phenomenology of language and the theory of structural linguistics (see the list of this author's publication in his *Verspreide Geschriften*, II (1958)). » (J.Ret.2 : p. 714).

¹³⁹ Que note à sa manière Milner dans son étude « A Roman Jakobson ou le bonheur par la symétrie » : « Or, si je recense les divers itinéraires démonstratifs où mon attention a été menée, par-delà l'abondance des données et la multiplicité des thèmes, je crois percevoir une récurrence : que ce soit dans l'ordre des phonèmes ou celui des poètes, il vient toujours un moment où se fait entendre un argument tenu par Jakobson pour dominateur – et cet argument consiste toujours en la reconnaissance d'une symétrie. Sans doute, dira-t-on, toute la linguistique et tout le structuralisme tendent-ils en ce sens, mais songeons bien qu'ici il ne s'agit pas d'un écolier, mais d'un maître, un de ceux dont les choix préexistent au structuralisme et le créent. Ce sont ces choix eux-mêmes qui doivent intriguer, au-delà du feint classicisme que l'habitude leur confère. Si, comme il le faut, on traite

ci-dessus, il ne nous semble cependant pas possible de conclure avec Sériot à la constitution progressive d'un structuralisme scientifique. Sériot affirme en effet :

Jakobson non comme une rubrique dans une histoire cumulative, mais comme un sujet, la structure s'en détermine désormais : ce sujet, comme tel, s'inscrit dans la symétrie.

Les premiers travaux l'attestent déjà : l'intérêt qui y est porté à l'analyse des divers types d'opposition et le privilège qui y est accordé à la notion de corrélation accentuent un trait qui était demeuré latent chez Saussure ou Troubetzkoy. Plus qu'aucun de ses prédécesseurs, Jakobson cherche à disposer les éléments des systèmes en figures élégantes – parallélismes, faisceaux, etc. –, comme si, à ses yeux, c'était là un critère majeur de la vérité. On voit aisément quelle portée reçoit ici le binarisme, suivant lequel, tout phonème s'analysant en traits, tout trait peut être conçu comme la valeur positive ou négative d'une propriété : par là, toute opposition, si complexe soit-elle, se ramène à un faisceau des plus simples asymétries : celles qui articulent un plus et un moins. La loi de la symétrie, dont ces asymétries sont évidemment un cas particulier, vaut donc lorsqu'on descend, par analyse, vers le plus simple. Elle vaut aussi quand on remonte vers le plus complexe, où des couples – code/message, métaphore/métonymie, sélection/contiguïté, corrélation/disjonction – répètent incessamment le binaire phonématique. Une fois inscrite dans l'une ou l'autre de ces structures, et par là suffisamment identifiée, toute propriété langagière, quelle qu'elle puisse être, sera aisément disposée en régularités, autour d'un axe ou d'un centre. Ainsi les notions de code et de message, diversement combinées par circularité ou chevauchement, suffisent à présenter en correspondance des structures que l'on n'imaginait pas apparentées : nom propre, pronom, citation. Plus généralement, toute fonction du langage se laisse situer sur un tableau exhaustif et régulier, pour peu que l'on définisse correctement les "facteurs inaliénables de la communication verbale".

De même, analyser un poème consiste à établir le réseau complet des dispositions symétrisables qui le gouvernent. [...]

Il y a dans cette constance autre chose qu'une méthodologie scientifique. On oserait croire que la symétrie précède ici la linguistique elle-même : ce n'est pas parce que la linguistique est vraie que Jakobson reconnaît la symétrie dans les langues, c'est parce que, avant toute chose, il entend faire des langues un lieu privilégié de la symétrie qu'il se conclut un jour linguiste. Tel est le point d'où l'on percevra l'œuvre, par-delà la multiplicité de ses thèmes : le tenant-lieu d'un style qui expliquerait l'accent singulièrement insistant d'écrits si nombreux.

[...]

Il n'y a pas ici de limite qui vaille. La passion qui anime Jakobson le pousse à sans cesse adjoindre de nouveaux domaines à ceux qui avaient été précédemment parcourus. On connaît son itinéraire : de la phonologie à tous les niveaux du langage, de la diachronie à la synchronie, de la linguistique à la poétique, tout s'ordonne. Et cette extension se justifie dans l'objectivité du langage : ce sont les fonctions, disponibles, on le sait, en tableau régulier, qui permettent de déterminer ces abords diversifiés ; c'est le mouvement qui pousse les langues vers un maximum d'ordonnance qui détermine leur évolution historique comme une suite de réarrangements successifs. Il est du reste erroné de parler d'extension progressive : c'est au départ, dans sa première saisie de l'objet langage, que Jakobson a perçu que tout de cet objet se résolvait en symétrie. Aussi bien ses premiers textes revendiquent-ils déjà une extension maximale.

On touche ici un second caractère de l'œuvre, moins singulier peut-être que le précédent, mais très notable, quand on le compare à nos usages. Il est courant dans notre tradition que l'idéal de la rigueur s'écrive dans les formes de la rareté et de l'exclusion : construire une science, une méthode, un concept, c'est d'abord les limiter en posant fortement leurs bornes. Dire non, ou, plus discrètement, distinguer, tel est le réquisit obligé. Rien de semblable chez Jakobson : pour lui, l'abondance et l'inclusion incessamment poursuivie doivent régir la pensée. Si tout se répond dans l'ordre de la langue, c'est que tout se répond dans l'ordre des choses, et si la symétrie gouverne les éléments linguistiques, la linguistique en retour doit s'amplifier en un mouvement qui parcourt sans limite tout le champ de la symétrie. Alors que d'autres, par exemple Saussure ou Benveniste, ne se sentent jamais si près de l'Idée – Idée de la langue ou Idée de la science – que quand ils la cernent par négation et la distinguent de ce qui lui est étranger, le geste propre de Jakobson est de consentir à la luxuriance empirique ou à la diversité des méthodes : sûr qu'en dernier ressort c'est la symétrie qui gagne, rien ne le retient de toujours dire oui à ce qui peut y être intégré.

Par là s'explique une devise, plusieurs fois répétée, et qui est à certains égards anti-saussurienne, étrangère en tout cas à ce qui, dans l'Europe occidentale, définit le rigoureux : "*Linguista sum : linguistici nihil a me alienum puto.*" Rien de la langue ne doit être étranger au linguiste ; autrement dit, aucune ignorance n'est justifiable. Peinture, poésie, physique, l'intégralité de la culture, voilà ce qui est requis, sans que jamais un souci de rigueur puisse excuser une mise à l'écart, un droit quelconque à ne pas savoir. » (Milner, 2002 : p. 133-136).

« On voit que la pensée holistique peut s'interpréter de deux façons :

1 / soit seule la relation permet de découvrir les entités, mais ces entités "existent" en tant qu'objets de science, pas en tant qu'objets empiriques ;

2 / soit les éléments d'une totalité sont liés entre eux, comme les organes d'un organisme, qui "existent" physiquement, mais ne sont compréhensibles qu'en fonction de leur rôle dans l'économie vitale de l'organisme.

La première conception est celle de Saussure : le système est une construction, en fonction d'un certain *point de vue*. La seconde est celle du Cercle de Prague : pour Jakobson et Troubetzkoy, c'est la réalité elle-même qui est systématique (le monde est systématique). C'est pour cela que je propose d'appeler leur pratique scientifique un *structuralisme ontologique* (non pas physicaliste, certes, mais bien ontologique).

J.-C. Milner a montré combien, en opposition aux critères de scientificité de "notre tradition" (écarter, exclure, distinguer), Jakobson prend tout : "Pour lui, l'abondance et l'inclusion incessamment poursuivies doivent régir la pensée."

C'est que, dans le monde de Jakobson et Troubetzkoy, tout est lié, il n'y a pas d'autonomie des différents systèmes. Ceux-ci sont séparés horizontalement (les langues de l'Eurasie sont structurellement complètement différentes de celles de l'Europe de l'Ouest), mais ils sont liés verticalement (les sols, le climat, la culture, la mentalité, les langues, la religion se répondent et "convergent").

On peut dire que Saussure est fondamentalement anti-substantialiste : la notion de valeur, la définition négative des unités débouche sur ce que sera plus tard la notion de *modèle*. La langue saussurienne est un objet abstrait, potentiel, virtuel, fait de relations oppositives. Pour Troubetzkoy et Jakobson, en revanche, *il y a* des phénomènes, qui préexistent à l'investigation. Le fait que tout est lié est plus une pensée de l'Un et du Tout qu'une pensée de la *valeur*. » (Sériot, 1999 : p. 302-303).

On lit ensuite en conclusion de son ouvrage :

« Plutôt que de coupure franche, il faudra parler ici d'avancées et de reculs, de zigzags, mais surtout de reconfigurations incessantes. Ceci ne me semble pas remettre en cause l'épistémologie de type bachelardien, plutôt la complexifier, en remettant le champ d'étude dans la perspective de la "longue durée", du "temps long".

Dans cette perspective Jakobson et Troubetzkoy, chacun à sa façon, sont à prendre comme un maillon intermédiaire de la lente reconfiguration du paradigme organiciste en paradigme structuraliste, dans ce mélange d'intuitions fulgurantes et d'engluement dans cette pensée sinon substantialiste, du moins naturaliste et biologiste qui est la leur. Leur vision des systèmes globaux est une étape contradictoire, hésitante, vers ce que E. Morin, soixante ans plus tard, appellera la "pensée complexe". Mais leur fascination pour la clôture les empêche de penser encore la complexité comme système ouvert. Chez eux il s'agit d'une totalité fermée. Or la complexité n'est pas la totalité. Ils ont entrevu la complexité du réel ("tout est lié"), mais l'idée est encore si neuve et si audacieuse qu'ils ne pouvaient que s'appuyer sur des théories existantes bien que discréditées (la *Naturphilosophie*), ce qui a débouché sur la notion de simplicité ontologique (la notion d'harmonie et d'équilibre) et non pas méthodologique des systèmes. On trouve chez eux une intrication de formes multiples de rationalité scientifique et de croyances traditionnelles, de représentations métaphysiques, de recherches d'entités immatérielles et de quête ontologique. Il y a cohabitation, coexistence de deux paradigmes : l'immatériel (valeur relative, oppositive) et l'ontologique, le naturel (avec les notions de préméditation, de téléologie, de logique interne). Chez Jakobson et Troubetzkoy *la langue est un sujet* (cf. l'expression "sujet de l'évolution"). Ils sont à la fois en arrière (organicisme) et en avant (la phonologie comme science de l'immatériel). Leur définition des unités est marquée par une tension constante entre substantialisme et immatérialisme. Mais jamais, chez eux, la langue n'est le résultat de la construction du chercheur, ce n'est

pas un point de vue, jamais elle ne s'oppose à la parole comme un objet de connaissance à un objet réel.

L'affirmation de Jakobson selon laquelle la nouvelle science doit avoir pour nom "structuralisme" doit s'entendre non pas à la façon de Saussure, mais à partir d'un autre cheminement, que nous pourrions appeler un *structuralisme ontologique*. Pourtant, il ne faut pas à notre tour créer des cloisons étanches. Ces deux conceptions si différentes de la structure, celle de Prague et celle de Genève, avaient suffisamment en commun pour être transformées en une synthèse féconde, par exemple chez A. Martinet.

La notion de structure est partie de la critique romantique contre l'atomisme, l'analyse, la juxtaposition, la séparation, etc. Elle est passée par la notion de totalité, comme étape nécessaire. Mais ce qui la différencie de la notion organiciste de totalité est que l'élément structurel est abstrait (le phonème comme faisceau de traits distinctifs) et non plus pensé comme organe d'un organisme. La totalité apparaît comme un obstacle épistémologique (au sens de Bachelard) jamais totalement surmonté dans le Cercle linguistique de Prague. De même, la métaphore biologique, même, et surtout quand elle ne s'affirme pas comme telle, quand elle court sourdement, malgré ses dénégations, est un obstacle épistémologique. Cet obstacle a sauté dans les années vingt et trente, avec difficultés, de façons différentes selon les communautés scientifiques, les mouvements, les écoles. Mais le passage est rendu opaque par le fait que les mêmes mots peuvent avoir des sens différents selon les écoles. Ainsi, le mot "organique" peut être une simple métaphore, une commodité d'expression, pas forcément gênante. Là où la dérive intervient est le moment où la langue devient "sujet de l'évolution". La *métaphore* s'emballa d'elle-même, elle devient *obstacle*. Cet obstacle a été levé peu à peu, lentement, mais non sans obscurité ni malentendus.

De la totalité, il n'y a rien à dire, sinon qu'elle est un tout, pure incantation tautologique. La notion ne devient procédure de découverte qu'à partir du moment où elle passe de l'objet à la connaissance qu'on en a, de la notion d'empilement d'éléments hétérogènes à la notion ascétique de *point de vue* et de définition négative des éléments.

Il en va de même de la vision naturaliste : dans cette sorte d'écologie linguistique qu'est la science eurasiste, les choses se meuvent toutes seules, dans des espaces définis d'avance. Pourtant, l'autarcie n'est pas naturelle, il n'y a pas de région appelée par vocation à l'autarcie, la définition d'une zone d'autosuffisance est indéterminée, donc arbitraire, car elle varie avec les besoins des hommes qui y vivent ou voudraient y vivre.

La notion de totalité organique est à la fois obstacle épistémologique et voie nécessaire d'accès au concept de structure, par l'intermédiaire de la notion de système.

En fait, c'est le modèle organiciste qui est en crise, miné par un nouveau modèle montant : le système, puis la structure. Ce qui est un "obstacle épistémologique" est l'approche substantialiste du holisme, et non pas le structuralisme des oppositions et de la définition négative des unités.

Ce qui s'est effectivement passé en linguistique diffère fortement de ce que Jakobson et Troubetzkoy avaient eu l'intention de faire à l'origine. Ce qu'ils présentaient comme une avancée épistémologique reposait sur un refus de la modernité. Pourtant, cette avancée est réelle, elle s'est faite, peut-on dire, malgré eux. En cherchant le Indes, ils ont découvert l'Amérique. » (Sériot, 1999 : p. 311-313).

Or, il s'agit là d'une lecture structuraliste du concept saussurien de système¹⁴⁰, et tandis que Sériot écrivait dans les premières pages de son ouvrage :

¹⁴⁰ D'ailleurs presque superposable à celle de Martinet, jusqu'à l'identification d'un « paradoxe » qui ne saurait en être un dans notre perspective puisque Martinet, ou Benveniste, s'inscrivent dans la continuité du Cercle de Prague, tandis que tous ignorent la rupture saussurienne. On lit en effet en suite du premier développement cité :

« Prenons par exemple le reproche constant que les Pragoïs adressent à Saussure : la séparation stricte entre synchronie et diachronie. Leur argument fondamental est que “la synchronie n’existe pas”.

Or T. de Mauro l’a montré clairement, au sujet des tentatives de “dépassement” de cette opposition, toute réflexion *ontologique* sur le concept de *langue* chez Saussure est hors de propos :

“On a cru communément que la distinction se place, pour Saussure, *in re* : l’objet “langue” a une synchronie et une diachronie, comme M. Durand a un chapeau et une paire de gants” (De Mauro, 1979, p. 452).

Pour Saussure la langue est un objet construit, un *point de vue*. Pour les Russes de Prague, la langue est une sorte de norme collective, qui “contient” des *tendances* conservatrices et des innovations, par la cohabitation de plusieurs générations de locuteurs, c’est un “ensemble de phénomènes” qui a un caractère structuré, c’est-à-dire que ces phénomènes sont liés entre eux, et que l’ensemble est lui-même lié à d’autres entités. Le malentendu est total : on ne parle pas de la même chose. On pourrait dire que les Pragoïs ont une attitude *réaliste* envers la langue, alors que Saussure a une attitude *nominaliste* : c’est le point de vue qui crée l’objet. Pour Jakobson et Troubetzkoy la structure est immanente à l’ordre des choses, pour Saussure elle n’appartient qu’à l’objet construit : la langue. On comprend alors que l’opposition langue/parole n’ait pas de sens pour le Cercle de Prague (à l’exception notable d’une phrase unique des *Principes* de Troubetzkoy).

Pour Saussure, la langue est un système *construit* par le linguiste (la réalité empirique est insaisissable dans sa totalité), pour Jakobson et Troubetzkoy la langue est un objet ontologiquement structuré, formant totalité, qui attend d’être *découvert* par le linguiste. Benveniste se situe parfaitement dans la lignée saussurienne quand il dit :

“Nous croyons pouvoir atteindre directement le fait de langue comme une réalité objective. En vérité, nous ne le saisissons que selon un certain point de vue, qu’il faut d’abord définir. Cessons de croire qu’on appréhende dans la langue un objet simple, existant par soi-même, et susceptible d’une saisie totale. La première tâche est de montrer au linguiste “ce qu’il fait”, à quelles opérations préalables il se livre inconsciemment quand il aborde les données linguistiques” (Benveniste, 1966b, p. 38).

La querelle philosophique ressemble à un dialogue de sourds : pour les Pragoïs, la synchronie n’existe pas. Mais Saussure n’a jamais dit que cela *existait* : il en fait une nécessité d’analyse, qui débouche sur la théorie de la *valeur* :

“La langue est un système de pures valeurs que rien ne détermine en dehors de l’état momentané de ses termes (CLG, p. 116).

C’est bien le point de vue qui détermine l’objet de connaissance. Ainsi la question : “Combien de phonèmes y a-t-il en russe” n’a pas de sens au point de vue ontologique. On peut discuter à l’infini pour savoir s’il y en a 36 ou 37, selon que l’on *considère* que ce qui est noté en cyrillique “и” représente un phonème ou bien deux. Le problème n’est pas d’observer de plus en plus minutieusement, comme on observe les étoiles à travers un télescope de plus en plus perfectionné. La réponse n’est pas à découvrir dans la réalité empirique mais dans la capacité du modèle à rendre compte des observables.

L’émergence du structuralisme européen de l’entre-deux guerres s’apparente ainsi à un accouchement dans la douleur. On peut y distinguer différentes lignées, différentes lignes de force. Il est fort regrettable que la plupart des manuels d’histoire de la linguistique présentent Jakobson et Troubetzkoy comme des fils spirituels de la pensée saussurienne. En effet la notion de *totalité*, employée sans cesse par Jakobson et Troubetzkoy, totalité de faits qui demandent à être extraits du réel, et qui ensuite s’empilent les uns sur les autres pour constituer un ensemble dont la réalité ontologique est supposée sauter aux yeux, me semble fondamentalement différente de celle du *système* chez Saussure, qui, au contraire, fabrique, construit méticuleusement son objet à partir d’un certain point de vue. C’est en cela que ni un phonème ni la syntaxe ne sont redevables de questions d’ontologie, pour la raison que ce sont des *modèles construits*. Le point de vue est ce qui permet de sélectionner dans le continuum du réel un certain nombre de traits discrets qui sont *pertinents* en fonction de l’objectif visé par la théorie. Mais la position des Pragoïs, du moins chez Jakobson et Troubetzkoy, n’est pas empiriste pour autant. Pour eux, certes, les faits sont *déjà là*, dans le réel. Pourtant, ils répondent à une logique transcendante : ils sont le révélateur d’un ordre caché.

C’est donc cette étonnante attitude tout à la fois empiriste et essentialiste (qui n’empêche pas l’extrême sophistication des méthodes utilisées pour mettre au jour les objets) qui rend possible chez les tenants de la théorie du *Sprachbund* l’idée que les éléments systémiques puissent faire “tâche d’huile” par delà les limites des systèmes : une union de langues ne faisant pas, elle-même, système, les phonèmes chez Troubetzkoy et, dans les années trente, les traits distinctifs chez Jakobson, sont encore, dans les textes qui traitent de la répartition spatiale des “traits structuraux”, des éléments de substance et non de stricte relation. Ils ressortissent à une vision *holistique* de l’accumulation et de la globalité, et non à une vision systémique de la structure, où tout changement local modifie l’ensemble. Pour Jakobson et Troubetzkoy, une union de langues n’est pas une structure, mais bien une totalité.

« On propose ainsi d'appréhender l'émergence du structuralisme des Russes de Prague sur le fond d'un contexte large : la culture scientifique en Russie et en Europe centrale, et d'un contexte étroit : la doctrine idéologique eurasiste (cf. le chap. II). Ainsi, à la différence de la position scientiste d'Althusser (qui pensait possible de séparer radicalement science et idéologie), on insistera ici, au contraire, sur l'intrication inextricable entre la science et l'idéologie, du moins dans le domaine qui est ici abordé.

Bien des chercheurs français en sciences humaines de ma génération ont été traumatisés par l'anathème porté par M. Foucault contre l'"histoire des idées", procédure d'analyse remontant sans cesse dans la course aux précurseurs, aux continuités, aux "traditions", recherche des sources, des origines, des influences, à l'infini, *ad nauseam*. Le choc fut, certes, salutaire. Pourtant, il ne faut pas être obnubilé par les ruptures épistémologiques, les coupures, les sauts, la dispersion d'énoncés, il faut savoir au contraire retrouver les lentes maturations, les longs arrachements, dans ce domaine des sciences humaines où l'évolution du savoir se fait moins souvent à la suite d'une découverte interne à la discipline que par l'évolution des modes de pensée, par l'intégration à titre de métaphore de modèles et de notions importées d'autres disciplines, voire d'autres domaines (artistique, politique, etc.). Il y a cohabitation de notions différentes, opposées, contradictoires, qui coexistent d'autant plus facilement et sournoisement qu'elles sont mal stabilisées, qu'elles utilisent les mêmes mots avec des sens différents. On va tenter d'utiliser les catégories de l'épistémologie historique telle qu'elle est connue dans le monde francophone par les noms de Bachelard, Canguilhem, Foucault, mais en montrant que le passage de l'idéologie à la science est moins brutal, que les limites d'une épistémè sont moins strictes, qu'une formation discursive est moins homogène que l'on pouvait le penser lorsque les chercheurs français travaillaient sur un matériau presque uniquement français dans le demi-siècle qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. » (Sériot, 1999 : p. 27-28)

entendant ainsi substituer la représentation d'une lente reconfiguration à celle d'une rupture épistémologique, il nous semble quant à nous qu'il n'y a en effet aucune rupture constitutive du structuralisme, qui est dans son ensemble, et non seulement dans son outrance jakobsonienne¹⁴¹, une idéologie scientifique, que la théorie saussurienne fait apparaître comme telle. Dans cette perspective, le caractère hyperbolique du structuralisme jakobsonien a surtout pour effet de voiler partiellement les enjeux du structuralisme relativement à la question de l'abstraction, exposant le donné du langage, dont le corollaire, bien plus décisif, est cependant la perspective idiomologique, perspective en revanche extrêmement lisible, outre, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, à travers la gnoséologie martinettienne, dans les textes de Hjelmslev et de Benveniste.

Le moindre des paradoxes n'est alors pas le fait que c'est précisément la phonologie pragoise, plus que la linguistique générale saussurienne, qui s'est révélée la plus féconde, qui a donné une impulsion aux études concrètes, aux descriptions de langues comme aux transferts de méthodes structurales à d'autres sciences que la linguistique, impulsion dont les effets ne sont pas encore retombés. » (Sériot, 1999 : p. 303-305). On mesure ici les difficultés de l'application de l'épistémologie althusserienne à la linguistique. Voir l'introduction générale de ce travail et ci-dessous. Nous reviendrons ci-dessous sur ce passage de « Saussure après un demi-siècle ».

¹⁴¹ Nous avons vu plus haut l'aspect idéologique des structures hjelmslevienne, martinettienne et benvenistienne.

III.L'abstraction en linguistique

Il nous faut ainsi revenir à l'autre pan du caractère contre-théorique de la problématique analytique, concernant la présupposition de la langue comme objet, et non seulement comme notion, et qui, comme il a commencé d'apparaître en particulier dans le chapitre précédent, implique la distinction langue/idiome que nous avons convoquée à quelques reprises dans les chapitres précédents. Cette distinction est largement implicite chez Saussure, mais elle nous semble une conséquence logique de son élaboration, au regard de laquelle le structuralisme fait figure d'idiomologie sans concept, dans la mesure même où sa gnoséologie implique une définition préalable de la langue.

A. *Forme et abstraction*

Comme nous l'avons rappelé ci-dessus, les notions hjelmsleviennes de système et de processus sont des notions d'épistémologie générale. Mais, comme nous avons commencé de le voir dans le deuxième chapitre, ce type de considération concerne avant tout les notions de forme et de structure, et a en réalité une extension beaucoup plus large dans les textes de Hjelmslev, dont l'étude chronologique fait apparaître la progressive transformation d'une hypothèse sur la langue en un principe d'épistémologie générale. Hjelmslev écrit tout d'abord en ouverture du premier chapitre des *Principes de grammaire générale* :

« Toute science empirique a ceci de particulier qu'elle ne peut pas établir des affirmations générales dans le sens absolu du terme. Pour saisir la nature intime de son objet dans sa généralité absolue, elle ne peut qu'établir des hypothèses et chercher à les vérifier.

La science du langage en a connu plusieurs.

Pour saisir la nature intime du langage, on a établi plusieurs conceptions – hypothétiques –, dont chacune est le résultat d'idées et d'observations particulières. » (H.PGG : p. 7).

Il s'agit bien, ici, d'hypothèses relatives à des « conceptions » de la nature intime du langage. Suit la présentation contrastée des conceptions grammaticale et non grammaticale, citée dans le deuxième chapitre, conceptions dont la première implique l'hypothèse structurale, qui apparaît ainsi initialement comme une hypothèse relative à la nature du langage. Or, on lit ensuite dans *Sprogssystem og sprogforandring*¹⁴² (1934) :

« Den synkroniske eller systematiske opfattelse, siger jeg. Synkronikeren *maa* nemlig være systematiker. Ellers har hans teori ingen mening. Al videnskab er betinget af, at vi inden for det foreliggende materiale kan operere med faste relationer mellem de enheder, der forefindes. Vi *maa* gaa ud fra, at der i materialet bestaar en orden, som vi kan udfinde. Hvis materialet ikke er andet end kaotisk forskelsrække, *maa* videnskaben give op. Synkronikeren kan derfor ikke nøjes med begrebet tilstand, han *maa* gaa videre til begrebet system : han *maa* antage, at der bestaar faste relationer mellem de forskellige punkter inden for tilstanden. Han *maa* antage, at $\bar{o}$ og $\bar{e}$ staar i et konstant og specifikt indbyrdes forhold $\bar{o} \leftrightarrow \bar{e}$. Diakronikeren har ikke brug for denne antagelse, fordi han har sine faste relationer liggende i et andet plan : han opererer med den antagelse, at der

¹⁴² Mais voir également H.PGG : p. 226-227, analysé dans le chapitre suivant.

mellem i.-e. $\bar{a}$. og lit. $\bar{o}$ bestaar en konstant og specifik relation $\bar{a} \leftrightarrow \bar{o}$ ¹⁴³. » (H.Spr. : p. 24).

Il s'agit moins, ici, d'une hypothèse relative à la nature du langage que des nécessités de toute appréhension scientifique. L'affirmation est d'autant plus notable que le passage n'est pas sans évoquer la distinction saussurienne entre les points de vue synchronique et diachronique, à ceci près qu'il ne s'agit pas de points de vue constitutifs mais de points de vue permettant la prise sur l'objet, significativement dénommé *matière*. L'objet est donc donné, cependant que, par ailleurs, son appréhension implique une hypothèse sur sa nature. Cette nature se trouve ainsi tout à la fois présupposée et prise en charge par un principe d'épistémologie générale, de manière à pouvoir être posée, en quelque sorte, face à elle-même, face à face dont témoigne la forme sous laquelle apparaît alors l'objet, et qui est son inverse, ou son complémentaire : la matière. Comme il apparaîtra plus nettement dans ce qui suit, ce face à face est celui de la langue (hypothèse structurale) et de l'idiome (objet), à la fois non aperçu comme tel et reformulé en termes de face à face entre la théorie et son objet, théorie dès lors nécessairement idiomologique et corrélative d'une abstraction objectale. Le caractère scientifique de l'approche structurale est à nouveau mis en exergue dans *La Catégorie des cas* (1935), dans ce passage partiellement cité dans le premier chapitre :

« Il s'ensuit de ces principes que la valeur ou signification fondamentale est une réalité objective. Elle est trouvée par une observation des faits selon une analyse objective ; elle est le résultat d'une induction. Pour la trouver, le grammairien n'a pas besoin d'avoir recours au phénomène subjectif constitué par le sentiment linguistique des sujets parlants ; au contraire la considération de ce facteur variable et fuyant ne servirait qu'à troubler le résultat. Le système linguistique et les valeurs dont il consiste ne sont pas des faits psychologiques. Le système et les valeurs sont indépendants de l'individu ; ils ne relèvent pas de lui mais de la société, c'est-à-dire de la norme.

La grammaire procède ici par la méthode générale de la science, qui consiste à expliquer les faits concrets et variables par une unité abstraite et constante, une "idée" dans le sens platonique. La science procède par des abstractions qui sont en même temps des réalités parce qu'elles expliquent le monde sensible. Rien n'empêche d'adopter ce principe général de la science dans les recherches linguistiques. C'est une illusion de penser que les faits linguistiques soient d'un autre ordre que les autres faits du monde, et que les faits linguistiques soient inférieurs aux autres faits de l'expérience ou qu'ils en soient dérivés. La linguistique peut être conçue comme une science autonome, dont les objets sont du même ordre objectif que les objets de toute autre science, et soumis aux mêmes conditions générales de la connaissance. » (H.Cat.I : p. 86).

¹⁴³ « La conception synchronique ou systématique, dis-je. Le synchronicien *doit* en effet être un systématicien. Sinon sa théorie n'a aucun sens. La condition de toute science est que nous puissions travailler sur la matière existante avec des relations définies entre les unités que nous mettons en évidence. Nous devons postuler au départ qu'il y a un ordre dans la matière que nous pouvons découvrir. Si la matière n'est rien d'autre qu'une série disparate chaotique, la science doit abandonner. Le synchronicien ne peut donc se contenter de la notion d'état, mais il doit aller plus loin, jusqu'à la notion de système : il doit admettre qu'il y a des relations définies entre les différents points à l'intérieur de l'état. Il doit admettre que $\bar{o}$ et $\bar{e}$ sont dans une relation mutuelle constante et spécifique $\bar{o} \leftrightarrow \bar{e}$. Le diachronicien n'a pas besoin de cette supposition, parce que ses relations définies se trouvent sur un autre plan : il opère avec la supposition qu'entre $\bar{a}$ i.-e. et $\bar{o}$ lit. il y a une relation constante et spécifique $\bar{a} \leftrightarrow \bar{o}$. »

Hjelmslev insiste ici sur la dimension de l'abstraction et, par ailleurs, sur la généralité de la démarche, dont l'application en linguistique fonde dès lors l'objectivité et la scientificité de celle-ci. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, on lit de même quelques pages plus loin :

« Ces principes encore ne constituent que les conditions générales de la connaissance humaine. L'explication scientifique est une explication par abstraction : les emplois sont expliqués par la signification fondamentale ; les significations fondamentales sont expliquées par la structure du système. Bien que la méthode indiquée soit fort loin d'être adoptée en linguistique, il n'y a en elle rien qui ne relève pas immédiatement de la méthode normale du travail de l'intelligence humaine. » (H.Cat.I : p. 89-90).

Apparaît ici nettement le caractère objectal de l'abstraction hjelmslevienne, qui implique un objet explicatif du « monde sensible ». Or, on lit ensuite dans « Forme et substance linguistiques » (1937) :

« La description et le classement purement fonctionnels des unités, et des éléments dont elles se composent, une fois achevés, l'étude de la substance (phonique, graphique, sémantique) peut et doit s'opérer selon un procédé déductif. L'erreur de la linguistique classique était de vouloir bâtir une théorie inductive, ce qui est par définition chose impossible, parce que la substance ne se reconnaît qu'à travers une forme ; privée de la forme, la substance se réduit à une "masse amorphe et indistincte", une "nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité" (F. de Saussure). » (H.FS : p. 68).

On retrouve ici la perspective de *Sprogsystem og sprogforandring*, à ceci près qu'il ne s'agit plus d'hypothèse, mais d'une affirmation relative à un certain type d'objet, la substance, dont la forme, autre objet d'étude, est à la fois distincte et explicative. Un pas supplémentaire est franchi dans « La structure morphologique » (1939), où l'affirmation devient relative à la connaissance de tout objet :

« Prise au pied de la lettre, *structure morphologique* est une dénomination à la fois trop vaste et nettement pléonastique. Il n'y a ni structure sans forme, ni forme sans structure. Le problème de la structure morphologique est le problème de la *forme* tout court. La connaissance d'un objet présuppose la connaissance d'une forme et a lieu par l'intermédiaire d'une forme. Le phénomène amorphe n'a aucune existence (existence = connaissance immédiate possible). Connaître la véritable nature d'un objet est trouver la forme dont il est fonction. En l'espèce, le problème de la *forme* linguistique est le problème linguistique (sémiologique) dans son intégralité absolue.

La langue est une forme et rien de plus. Le terme de *morphologie*, dans le sens qu'il reçoit d'habitude en linguistique, est une survivance qui est loin de répondre à nos connaissances actuelles. Cénématique, phonématique, phonémique, phonétique (de l'école de D. Jones), phonologie (de l'école de N. Trubetzkoy), phonométrie – sans énumérer encore les multiples nuances présentées par quelques-unes de ces diverses disciplines – se sont accordées à reconnaître que l'expression comporte une forme aussi bien que le contenu. La forme de l'expression s'ajoute à celle du contenu. Tout dans la langue est forme. Toute linguistique est morphologie.

La forme est définie par les fonctions et s'oppose à la *substance* : dans le plan du contenu, à la substance des idées ; dans le plan de l'expression, à celle des sons (ou d'autres moyens d'expression). Une substance ne se reconnaît que par une forme, apriorique ou apostériorique. La forme apostériorique dont on peut déduire la substance des idées ou les significations est la forme du contenu linguistique, la seule forme

apostérieure en matière d'ontologie. Par conséquent la morphologie linguistique permet seule l'établissement d'une ontologie empirique. Il n'y a pas de philosophie sans linguistique. » (H.SM : p. 141).

Il ne s'agit plus ici de « substance » mais de « phénomène amorphe », Hjelmslev affirmant ainsi que « [l]a connaissance d'un objet présuppose la connaissance d'une forme et a lieu par l'intermédiaire d'une forme » et que « [c]onnaître la véritable nature d'un objet est trouver la forme dont il est fonction ». La langue se trouve alors définie comme une forme, d'une manière qui est donc notablement différente de celle de « Forme et substance linguistiques » puisque cette définition découle en premier lieu des conditions de la connaissance scientifique, là où dans le texte de 1937 il s'agissait d'abord de la langue, puis des conditions de description de la substance. C'est pourquoi, si l'on retrouve ensuite l'affirmation de « Forme et substance linguistiques » – « Une substance ne se reconnaît que par une forme, apriorique ou apostérieure. » – la substance n'intervient que comme corollaire de la forme : « La forme est définie par les fonctions et s'oppose à la *substance* ». La dernière proposition du passage n'est pas sans rappeler certaines considérations des textes précédents. On lisait en effet dans *Sprogssystem og sprogforandring* :

« Kategoriskemaet bestaar da af de 4 kategorier : *kasus*, *genus-numerus*, *artikel* og *komparation* i denne orden, med grundbetydningerne henholdsvis : relation, konsistens, realitet og intensitet. Man beskriver en given substans ved at karakterisere den i disse fire henseender. Det er intet mindre end dette der sker ved den grammatiske bøjning. De ser, hvorledes der her paa ikke uinteressant maade fra sprogvidenskaben aabnes en dør ud til erkendelsesteorien¹⁴⁴. » (H.Spr. : p. 108)

puis quelques pages plus loin :

« Jeg hævder, under henvisning til hvad jeg disse forelæsninger over grammatikken har fremført, at sproget er et system, der hviler i sig selv, og som ikke adlyder andre love end sine egne, og som netop derfor kun lader sig fyldestgørende opfatte immanent, ud fra systemet selv. Den metodiske fordel for sprogvidenskaben er upaatvivlelig. Og fordelene for videnskaben er ikke ringere. Jeg har givet lejlighed til at se, hvorledes grammatikken ud fra denne metode, og netop kun ud fra denne metode, kan give selvstændige bidrag til erkendelsesteorien og den almene filosofi¹⁴⁵. » (H.Spr. : p. 115).

¹⁴⁴ « Le schéma des catégories consiste en ces quatre catégories : *cas*, *genre-nombre*, *article* et *comparaison*, dans cet ordre, avec respectivement les significations fondamentales : relation, consistance, réalité et intensité. On décrit une substance donnée en la caractérisant à ces quatre égards. Ceci n'est nullement moins important que ce qui se passe avec la flexion grammaticale. Vous voyez comment, d'une manière qui n'est pas inintéressante, s'ouvre ici à partir de la science du langage une porte vers la théorie de la connaissance. »

¹⁴⁵ « Je soutiens, en vous renvoyant à ce que j'ai avancé dans ces leçons sur la grammaire, que la langue est un système qui se suffit à lui-même et qui ne se soumet à aucune autre loi que la sienne propre, et qui précisément pour cette raison ne peut être conçu de manière satisfaisante que de manière immanente à partir du système lui-même. L'avantage méthodologique pour la linguistique ne fait aucun doute. L'avantage pour la science n'est pas moins important. J'ai donné l'occasion de voir comment la grammaire, à partir de cette méthode, et précisément uniquement à partir de cette méthode, peut apporter une contribution originale à la théorie de la connaissance et à la philosophie générale. »

Il s'agit ici de grammaire, donc, dans *Sprogsystem og sprogforandring*, de forme¹⁴⁶. Les liens avec la théorie de la connaissance sont explicités dans *La Catégorie des cas*, où on lit tout d'abord, dans le cadre de l'examen de la théorie de Gottfried Hermann, « qui cherche à expliquer les cas par la table de catégories établie par Kant » (H.Cat.I : p. 29) :

« Quiconque étudie le contenu significatif des catégories de la langue n'échappe pas à se rendre compte que ces catégories constituent en quelque sorte des catégories épistémologiques. Il y a entre les catégories de la langue et celles de la pensée une relation intime. Ce n'est pas dire qu'il y ait identité. Tout ce qu'on peut prétendre d'avance c'est que la langue constitue en dernière analyse un système épistémologique, et que par conséquent les concepts les plus profonds de la langue sont en principe de la même nature que les derniers concepts de l'analyse logique. » (H. *Cat.*I : p. 29)

puis au terme de cet examen :

« La théorie de G. Hermann est originale et ingénieuse. Elle sert à montrer du moins un des procédés possibles pour traduire les résultats de la grammaire aristotélicienne dans les termes kantien. C'est instructif, parce que cette démonstration fait voir clairement d'une part les relations étroites qui existent entre tout système grammatical et tout système épistémologique, d'autre part les divergences manifestes qui les séparent.

On peut lui objecter surtout que la méthode utilisée n'est pas empirique. La méthode consiste manifestement à partir des catégories kantiennees comme d'une donnée *a priori*, et à chercher à les appliquer aux faits de langue. Mais pour découvrir les catégories proprement linguistiques, catégories dont la valeur épistémologique ne serait pas moindre, il faudrait approcher des faits sans parti pris, dégager par un procédé interne les catégories de la langue, pour les mettre ensuite en rapport avec les autres systèmes épistémologiques existants. » (H.Cat.I : p. 32)

avant ce développement cité dans le deuxième chapitre, où la langue n'apparaît plus seulement comme un système épistémologique, mais en outre comme un système épistémologique fondateur, dont les autres sont partiellement dérivés :

« Il est chose vaine de vouloir prétendre que la linguistique puisse se passer de toute notion épistémologique. La forme du langage est une forme catégorielle. (Cf. plus haut, p. 29.) Ce n'est pas encore dire que la forme catégorielle dont il s'agit préexiste au langage. C'est dire au contraire qu'il y a une forme spécifique d'ordre catégoriel qui est révélée par le langage, et seulement par lui. Il serait téméraire et inutile de prétendre *a priori* que les catégories révélées par le langage diffèrent par définition de toute catégorie épistémologique établie par des spéculations non-linguistiques. Il est au contraire très peu probable qu'une spéculation vraiment non-linguistique soit possible. Il est tout au moins beaucoup plus vraisemblable d'avance que les spéculations épistémologiques et les tables de catégories établies par elles sont *en partie* bâties sur les faits de langue.

Ceci posé, il s'ensuit qu'il y a deux méthodes possibles pour établir des tables de catégories : il y a une méthode *exclusivement linguistique*, qui se borne à chercher, par un

¹⁴⁶ Voir notamment H.*Spr.* : p. 130, cité dans le deuxième chapitre, et où Hjelmslev parle de la « substance propre à la langue » par opposition aux substances phonétique et sémantique, extérieures à la langue et incorporées à celles-ci. On trouve cependant une remarque comparable, bien que sans conclusion relative à la philosophie, à propos des deux catégories des substantifs et des verbes envisagées du point de vue sémantique, substantifs et verbes parmi lesquels Hjelmslev distingue des mots primaires et des mots secondaires, et parmi les premiers des mots centraux et des mots périphériques, les mots centraux ayant un contenu commun au genre humain et correspondant aux concepts *a priori*. Voir H.*Spr.* : p. 141-142.

procédé empirique, les catégories reflétées directement dans la langue, les catégories de notions qui recouvrent exactement les catégories de l'expression linguistique ; et il y a une méthode *à la fois linguistique et extra-linguistique*, qui cherche, par des artifices de méthode, des catégories qui ne sont pas reflétées directement par la langue, et qui ne peuvent être exprimées linguistiquement que par une périphrase. Au point de vue linguistique, on peut qualifier la première méthode d'*immanente*, la deuxième de *transcendante*. » (H.Cat.I : p. 49-50).

On lit enfin dans l'« Essai d'une théorie des morphèmes » (1936) :

« La théorie ici essayée, qui constitue une synthèse intégrale dont on n'a pu esquisser que les contours, aura, si je vois juste, des conséquences à la fois pour la linguistique et pour la philosophie. En dernier lieu je tiens à insister sur les conséquences philosophiques. En résumant les dimensions à l'intérieur de chaque catégorie, on a abouti à une table de quatre catégories aprioriques et fondamentales : celle de la *relation*, celle de l'*intensité*, celle de la *consistance* et celle de la *réalité*. Les faits du langage nous ont conduits aux faits de la pensée.

La langue est la forme par laquelle nous concevons le monde. Il n'y a pas de théorie de la connaissance, objective et définitive, sans recours aux faits de langue.

Il n'y a pas de philosophie sans linguistique. » (H.Es. : p. 173).

Les catégories aprioriques et fondamentales renvoient cette fois à la substance, mais demeurent liées à la langue dans la mesure où celle-ci est « la forme par laquelle nous concevons le monde ». La linguistique apparaît par là-même comme la condition de toute théorie de la connaissance et, comme dans « La structure morphologique », de toute philosophie. Le fait notable est qu'il s'agit ici de la langue, et non de sa structure, autrement dit de la définition de la langue comme forme, et non de l'application à la langue du principe d'épistémologie générale exposé dans « La structure morphologique ». A la transformation de l'hypothèse structurale en principe d'épistémologie générale répond ainsi une tension entre deux types de justification du caractère formel de la langue, définitoire d'une part, épistémologique ou plus exactement gnoséologique d'autre part. Ce double mouvement est sensible dans l'ensemble des textes postérieurs, à commencer par « Et sprogvindenskabeligt causeri » (1941), où Hjelmslev s'attache notamment à définir la linguistique. La linguistique y est d'emblée caractérisée comme une science systématique :

« La linguistique est la science de la langue conçue comme une science systématique ; certes, mais à partir du moment où la science de la langue est vraiment systématique, tout travail linguistique, même le plus spécifique, devra pouvoir trouver sa place dans le système propre à cette science. A une époque où l'on s'intéresse à la linguistique conçue comme un système théorique, toute personne qui s'occupe du langage devient, par conséquent, linguiste, de gré ou de force, et quelles que soient ses capacités. » (H.Cau. : p. 70).

On notera ici, comme chez Jakobson, la référence au « langage », que l'on retrouve ensuite dans la définition du linguiste, et qui attache ainsi la linguistique à un objet demeurant indéfini :

« J'arrive donc à cette prudente définition du linguiste : c'est quelqu'un qui a reçu une formation communément reconnue, qui a toujours des choses à dire qui, selon lui, sont en rapport avec le langage. » (H.Cau. : p. 71).

Significativement, Hjelmslev s'attache en revanche à distinguer entre plusieurs types de linguistes :

« On pourrait essayer de postuler l'existence de quelques sous-types : le *spécialiste*, le *philosophe du langage* et le *théoricien linguiste*. Ces types apparaissent rarement sous une forme pure ; on les rencontre généralement sous des formes hybrides, qui offrent un intérêt psychologique certain. Le *spécialiste* apporte sa pierre à l'édifice de la linguistique, mais il ne peut pas la placer par ses propres moyens ; il ne définit rien, mais demande les définitions aux autres, très souvent pour les rejeter ensuite. Le *philosophe* a des préoccupations plus philosophiques ou métaphysiques que linguistiques au sens propre du terme ; ses affirmations sont difficiles à vérifier, et quand on le rencontre à l'état pur, il se fait un principe de ne rien définir. Le théoricien se fixe des objectifs purement linguistiques, mais souvent assez abstraits. Il accable l'auditoire de définitions et de terminologie. Les philosophes comme les théoriciens aident à placer les pierres du spécialiste dans l'édifice. Ils n'y réussissent pas de façon définitive. Les philosophes sont souvent enclins à placer la pierre à un certain endroit en usant apparemment de violence, par une décision arbitraire, sans justification accessible. Les théoriciens savent où il faut poser la pierre, certes ; mais ils changent tous les jours l'endroit. Ils modifient sans cesse la construction. Aussi les spécialistes connaissent-ils un triste destin, mais ils se consolent à la pensée que sans eux rien de tout cela n'aurait aucune valeur. » (H.Cau. : p. 71).

Il se définit alors comme un théoricien, type de linguiste dont l'objet, à nouveau, est le « langage », « aussi bien des domaines concrets [...] que le langage en général » :

« Celui qui vous parle en ce moment se considère comme un théoricien. Vous savez par là quelles sont ses limites : il n'est pas un philosophe qui recherche des vérités métaphysiques éternelles. C'est le langage qui est au centre de son travail, et, dans la mesure de ses moyens, il aborde aussi bien des domaines concrets, assisté dans ce domaine par des spécialistes, que le langage en général. Son but est d'unir le spécifique à l'universel, de construire un système pour arriver ainsi à des résultats susceptibles d'intéresser à la fois le spécialiste et le philosophe du langage. La suite de cet article a pour but de vous ouvrir une perspective sur le monde tel que le voit le théoricien. » (H.Cau. : p. 71).

Or, il s'agit d'emblée, par ailleurs, de description des langues. On lit en effet ensuite :

« La mission la plus importante du théoricien est d'imaginer une démarche qui permette une description adéquate de toute langue. Les exigences auxquelles une telle démarche doit satisfaire sont les suivantes : 1) Elle doit aboutir à une description *exhaustive* ; 2) Elle doit donner des résultats parfaitement *exempts de contradiction* ; 3) La démarche aussi bien que ses résultats doivent être les plus *simples* possible. Pour qu'une méthode soit appropriée à son objet, ou encore objective ou *empirique*, il est nécessaire et suffisant qu'elle mène au résultat le plus simple possible, et qui soit à la fois exhaustif et exempt de contradiction. » (H.Cau. : p. 71-72)

tout comme on lira dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (1943) :

« On peut donc dire qu'une théorie, au sens où nous entendons ce terme, a pour but d'élaborer un procédé au moyen duquel on puisse décrire non contradictoirement et exhaustivement des objets donnés d'une nature supposée. Une telle description permet ce que l'on a l'habitude d'appeler reconnaissance ou compréhension de l'objet en question ; aussi pouvons-nous, sans risque de méprise ou d'obscurité, dire que la théorie a pour but d'indiquer une méthode de reconnaissance ou de compréhension d'un objet donné. La

théorie ne peut pourtant se borner à nous donner les moyens de reconnaître un objet déterminé ; elle doit en outre être conçue de façon à permettre l'identification de tous les objets concevables de même nature supposée, que l'objet donné. Une théorie doit être générale, en ce sens qu'elle doit mettre à notre disposition un outillage nous permettant de reconnaître non seulement un objet donné ou des objets déjà soumis à notre expérience, mais tous les objets possibles de nature supposée. Nous nous armons de la théorie pour rencontrer non seulement toutes les éventualités déjà connues, mais chaque éventualité¹⁴⁷. » (H.Om. : p. 26)

dans *Sproget*, au début du chapitre « Degrés linguistiques¹⁴⁸ » :

« Toute science a pour but d'établir une méthode au moyen de laquelle on puisse décrire des objets proposés, d'une nature donnée. Cela se fait toujours par l'introduction d'une *langue* permettant la description des objets en question : pour les décrire, on introduit un ensemble de dénominations, une terminologie, avec les définitions correspondantes, puis on entreprend la description en utilisant ces termes pour composer des phrases traitant de l'objet proposé.

La linguistique a pour but d'établir une méthode au moyen de laquelle on puisse décrire des langues. Cela se fait par l'introduction d'une langue permettant la description de langues. On appelle *métalangue* une telle langue descriptive, et *langue-objet* la langue décrite¹⁴⁹. » (H.Sp. : p. 175)

et dans le *Résumé of a Theory of Language* :

« The aim of a theory is to provide a method whereby objects of a given nature are to be described. [...] »

The aim of linguistic theory is to provide a method whereby semiotics are to be described¹⁵⁰. » (H.Rés. : p. 101).

¹⁴⁷ « En teori, i den forstand hvori vi her tager dette ord, kan da siges at have til formaal at tilvejebringe en fremgangsmaade ved hjælp af hvilken forelagte emner af en forudsat beskaffenhed kan beskrives modsigelsesfrit og udtømmende. En saadan modsigelsesfri og udtømmende beskrivelse fører til det man sædvanlig kalder kendskab til eller erkendelse af det paagældende emne, og vi kan for saa vidt ogsaa, uden risiko for misforstaaelse eller uklarhed, sige at teoriens formaal er at anviser en fremgangsmaade til at kende eller erkende et givet emne. Teorien skal imidlertid ikke blot give os midler i hænde til at kende eet bestemt emne men skal være indrettet saaledes at vi ved hjælp af den kan lære alle tænkelige emner at kende der er af samme forudsatte beskaffenhed som det foreliggende. En teori skal være almen i den forstand at den udstyrer os med et fond af redskaber, som vi kan bruge til at erkende ikke blot et foreliggende emne, eller de emner vi hidtil har oplevet, men alle tænkelige emner af en forudsat beskaffenhed. Gennem teorien rustes vi os til at møde ikke blot de hidtil foreliggende eventualiteter men enhver eventualitet. » (H.Om. : p. 15-16).

¹⁴⁸ « Sproggrader ».

¹⁴⁹ « Enhver videnskab har til formål at tilvejebringe en fremgangsmåde, ved hjælp af hvilken forelagte genstande af en given beskaffenhed må beskrives. Dette sker altid ved at indføre et *sprog*, ved hjælp af hvilket de pågældende genstande kan beskrives : for at beskrive dem indfører man et sæt af betegnelser, en terminologi, med tilhørende definitioner, og foretager derefter beskrivelsen ved at anvende disse betegnelser til dannelsen af sætninger, der handler om den forelagte genstand.

Sprogvidenskab har til formål at tilvejebringe en fremgangsmåde, ved hjælp af hvilken sprog må beskrives. Dette sker ved at indføre et sprog, ved hjælp af hvilket sprog kan beskrives. Et sådant sprogbeskrivende sprog kalder man et *metasprog*, og det beskrevne sprog kalder man et *objektsprog*. » (H.Sp. : p. 128).

¹⁵⁰ « Le but d'une théorie est de fournir une méthode au moyen de laquelle des objets d'une nature donnée peuvent être décrits. [...] »

Le but de la théorie linguistique est de fournir une méthode au moyen de laquelle les sémiotiques peuvent être décrites. »

Dans « Et sprogvidenskabeligt causeri », Hjelmslev oppose directement les langues à la méthode de leur description. Il s'agit cependant, comme il apparaît cette fois explicitement dans les trois autres passages, d'objets d'une « nature supposée », et malgré les étagements successifs – comme nous l'avons vu dans le chapitre 3 à l'analyse du développement de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, il s'agit à la fois de forme et de langue par opposition au texte – la méthode s'ancre ainsi dans une définition préalable de la langue. Aussi Hjelmslev a-t-il beau jeu ensuite de caractériser la science par son refus des indéfinissables et, par ailleurs, d'opposer le principe de simplicité aux constats de la complexité du langage (où l'on voit on outre qu'il s'agit bien du langage, et non seulement des langues) :

« La solution la plus simple est toujours celle qui ne se fonde ni sur des notions indéfinies, ce qu'on appelle concepts fondamentaux ou termes indéfinissables, ni sur des thèses improuvables ou indémontrables, qu'on appelle axiomes. Une thèse dite improuvable signifie seulement que l'on ne peut pas prouver son caractère indispensable à l'intérieur du système. Prouver quelque chose signifie qu'on met en évidence que la chose en question est nécessaire au système. Ces considérations, et elles seules, font le départ entre la métaphysique et la science : la métaphysique recourt à des indéfinissables et à des indémontrables ; la science veut atteindre la définition et la démonstration exhaustives.

On n'a pas toujours pris nettement conscience de ces prémisses dans les recherches linguistiques, ni même peut-être dans les travaux scientifiques en général. La nécessité de la description exhaustive et exempte de contradiction a sans doute toujours été reconnue. Le principe de simplicité est accepté depuis longtemps, puisqu'il a déjà été formulé par William Ockham, mais on n'a guère compris ni illustré sa portée épistémologique, surtout telle que je l'ai esquissée ici – on est loin de l'avoir fait, de toute manière, dans le domaine de la linguistique. Si on l'avait fait, la linguistique aurait été bien différente de ce qu'elle est actuellement ; sur certains points fondamentaux, la linguistique classique a en effet compliqué plutôt que simplifié les faits ; nous en verrons quelques exemples plus loin. A notre époque, des linguistes éminents n'ont pas manqué de souligner et même de déplorer la complexité énorme des phénomènes linguistiques ; mais de même que l'objet ne se laisse appréhender que par l'intermédiaire de la méthode, la complexité de l'objet dépend elle aussi entièrement de celle de la méthode. Il n'est pas nécessaire de considérer le langage comme compliqué ; on peut le considérer comme simple. Il est alors nécessaire que l'on emploie sciemment le principe de simplicité lors de l'élaboration de la méthode, en tenant compte du deuxième axiome cartésien : “Diviser chacune des difficultés... en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre.”

Mais comme nous l'avons vu, cela n'a pas été fait jusqu'à présent, du moins pas de manière consciente et méthodique, et c'est pourquoi le *principe de simplicité* est d'une importance toute particulière pour la théorie linguistique d'aujourd'hui. On peut formuler ce principe comme suit :

De deux solutions possibles, celle qui donne le résultat le plus simple sera considérée comme correcte.

De deux solutions possibles qui donnent des résultats également simples, celle qui implique la démarche la plus simple sera considérée comme correcte.

La tâche la plus difficile de la théorie linguistique est précisément celle-ci : tout en maintenant l'exigence d'une description exhaustive et exempte de contradiction, *il faut imaginer la démarche qui mène par la voie la plus simple au résultat le plus simple possible*. Il est évident qu'une solution même provisoire à ce problème ne pourra être trouvée qu'après bien des années de travail, et ce, dans plusieurs domaines : par rapport à la théorie de la connaissance, on devra tirer toutes les conséquences du principe de

simplicité ; par rapport à la linguistique et à toutes les sciences spécialisées qui l'entourent ou l'englobent en pratique (les disciplines que j'ai énumérées comme celles dans lesquelles le linguiste fera bien d'avoir des connaissances¹⁵¹), il faudra soumettre les démarches choisies à des essais rigoureux, en les confrontant à des données linguistiques de base et aux travaux des prédécesseurs ; car inévitablement, dès qu'on adopte une nouvelle démarche, les phénomènes se répartissent autrement que dans la grammaire classique. Les spécialistes doivent se faire à l'idée qu'ils ne reconnaîtront guère leurs pierres une fois que celles-ci auront été mises en place dans la construction du théoricien. Beaucoup des malentendus entre les spécialistes et les théoriciens en découlent, et l'on aurait pu éviter beaucoup de discussions, si ces malentendus avaient été éliminés auparavant. » (H.Cau. : p. 72-74).

La contradiction apparaît de manière tout particulièrement nette dans « The Basic Structure of Language » (1947-1950), où Hjelmslev insiste à nouveau sur la dimension de la simplicité. On lit tout d'abord en ouverture du texte :

« Les éditeurs d'un manuel de français qui fut un jour publié aux Etats-Unis utilisèrent pour le lancer le slogan : "La grammaire française rendue facile". On raconte que l'auteur protesta immédiatement, déclarant que le but qu'il s'était fixé en écrivant son livre n'était pas le moins du monde de rendre la grammaire française facile, mais de la rendre claire, ce qui était pour lui totalement différent. Et à sa demande le slogan fut changé dans ce sens.

Si l'on admet que l'histoire est vraie, il me semble qu'il devait vouloir dire que la grammaire française ne peut être rendue plus facile qu'elle ne l'est. De fait cela ne serait pas humainement possible. Si l'on veut apprendre la grammaire française, il faut la voir telle qu'elle est et accepter ses difficultés. Tout effort pour rendre la grammaire française plus facile qu'elle ne l'est amènerait à falsifier les faits et à violer des principes scientifiques valides. Mais ce qu'il est possible de faire, c'est de rendre la grammaire française plus claire qu'on ne l'a fait auparavant, car cela n'a pas de conséquences pour la grammaire française, mais pour la façon dont on l'examine. Ainsi la grammaire française reste ce qu'elle est, mais la présentation qu'on en fait est différente.

Je pense qu'il y a là beaucoup de vrai. Dans ces conférences je n'essaierai aucunement de faire paraître la structure du langage plus facile qu'elle ne l'est. Mais j'introduirai des moyens qui permettent de la rendre claire et de l'expliquer plus clairement qu'auparavant. Du moins cela a-t-il été le souci constant de tous mes efforts dans ce domaine.

Quoique la facilité et la clarté soient deux choses différentes, elles ont une ressemblance superficielle : toutes deux impliquent une simplification. Mais cette simplification est bien différente dans les deux cas. On ne peut jamais faire apparaître une chose plus facile qu'elle n'est sans pousser trop loin la simplification. Mais on peut quelquefois la rendre plus claire qu'auparavant par une simplification qui n'est pas excessive, mais au contraire scientifiquement justifiée parce qu'il ne s'agit pas là de simplifier les faits mais de simplifier la façon dont on se les représente. Quelque chose

¹⁵¹ Voir plus haut : « Un linguiste n'est pas forcément un philologue, c'est-à-dire une personne qui interprète des textes du point de vue de leur rapport avec la civilisation. On a souvent insisté sur l'importance pour un linguiste d'avoir des *connaissances* philologiques – et c'est évidemment juste ; de même, des connaissances historiques, sociologiques, ethnologiques, géographiques, psychologiques, logiques, physiologiques et physiques, sans parler de connaissances épistémologiques, peuvent se révéler utiles pour lui. Bien sûr, cela ne lui fera pas de mal non plus de connaître plusieurs langues. Mais il n'est pas nécessaire d'avoir reçu une formation spécifiques pour devenir linguiste : les linguistes viennent à la linguistique par des itinéraires variés, et c'est pourquoi les linguistes sont très différents les uns des autres. » (H.Cau. : p. 70). Ce dernier constat est par ailleurs remarquable.

peut paraître plus simple qu'auparavant quand on le regarde d'un point de vue différent, et une telle simplification permettra plus de clarté dans la compréhension qu'on a du phénomène, tout en le laissant tel qu'il est et a toujours été.

On a souvent affirmé que le langage est un phénomène d'une extrême complexité. Je m'oppose vigoureusement à cette vue. Si quelque chose semble complexe, c'est avant tout parce qu'on le considère de façon compliquée. Si le langage semble compliqué, ce ne peut être que parce que la science du langage le considère encore d'une façon qui empêche la simplicité.

S'il est vrai – et il semble que ce le soit – que la manière dont les philologues considèrent le langage le rende inutilement compliqué, il est légitime d'en conclure que la science du langage est encore loin d'avoir une attitude véritablement scientifique. Si le langage peut être considéré de façon plus simple qu'il ne l'a été jusqu'à présent, la science du langage est encore inadéquate.

L'une des tâches principales de la science doit être de trouver le point de vue qui rend les choses moins compliquées. Une démarche scientifique est une démarche qui vise à la simplification.

La simplification idéale consisterait à considérer un seul aspect comme essentiel et à expliquer autant qu'il est possible tous les autres aspects de l'objet observé par cet aspect simple. L'esprit scientifique exige que la complexité qui lui est offerte puisse être analysée de façon à permettre d'extraire un seul trait et à utiliser ce trait comme une clé pour l'ensemble.

La raison en est que le but de la recherche scientifique est d'arriver au contrôle de l'objet grâce à sa compréhension, et l'on sait qu'il est plus facile de comprendre quelque chose quand l'un de ses traits peut être considéré comme fondamental et quand le tout peut être expliqué à partir de ce fait fondamental. De cette façon il est possible d'appréhender le tout plus facilement qu'auparavant.

Ainsi la simplicité ramène à la facilité et il ne faudrait pas, en fait, exagérer la portée de la maxime de l'auteur américain : il reste vrai qu'en un certain sens, rendre plus clair veut bien dire rendre plus facile. Mais en un certain sens seulement. La simplification que j'ai en vue implique un changement d'habitudes, et une telle tentative présente une difficulté pratique : même si les choses ont l'air plus simples considérées de ce nouveau point de vue, elles ne le semblent pas pour qui est habitué à l'ancien point de vue. C'est pour cela surtout que, même si l'on admet que la facilité et la clarté se recouvrent jusqu'à un certain point, rendre clair n'est pas nécessairement la même chose que rendre facile.

J'essaierai de vous faire considérer le langage comme une structure, de vous aider à démêler la charpente fondamentale qui sous-tend la déroutante multiplicité du langage, et de vous faire comprendre les différents aspects du langage à l'aide de quelques principes généraux d'une grande simplicité. Si j'y parviens en quelque mesure, je serai heureux de reconnaître que j'ai surestimé l'écart entre la facilité et la simplicité¹⁵². » (H.Bas. : p. 179-181).

¹⁵² « A French text-book once published in America was advertised by the publishers by means of the slogan : "French grammar made easy". It is said that the author immediately protested against this, claiming that the aim he had had in view when writing his book was not in the least that of making French grammar easy, but that of making French grammar clear, which to him was something entirely different. And at his request the slogan was altered to this effect.

Provided that this story be true, I take it that his point must have been that French grammar cannot be made easier than it is. This, in fact, would be beyond human possibility. If you want to learn French grammar, you will have to take French grammar for granted, and to put up with its difficulties. Any attempt to make French grammar easier than it is would mean tampering with the facts and would be an offence against sound scientific principles. But the one thing you *can* do is to make French grammar clearer than it has been made before,

On retrouve ici, mais sous la forme d'une définition d'« une des tâches principales de la science¹⁵³ », le principe de simplicité. Il faut rappeler, également, ce passage cité dans le chapitre 2 :

« Le but de toute analyse structurale du langage est d'expliquer le plus grand nombre de faits possible au moyen du nombre le plus petit possible d'éléments. Ceci n'est rien d'autre que le principe même de simplicité, qui est l'âme de la science. Sa portée pratique augmentera avec la complexité de l'objet étudié. Pour analyser nos langages passe-

because this has no bearing upon French grammar itself, but only upon your way of looking at it. French grammar now remains what it is, but the mode of presentation is different.

I should think that there is a good deal of truth in that maxim. I these lectures, I shall not make use of any device to make Language Structure seem easier than it is. But I shall make use of some devices to make Language Structure clear, and to expound it in a clearer way than has been done before. This, at least, has been my chief concern in all my endeavours within this field of study.

Though ease and clearness are different things, there is an outward similarity between the two : They both mean simplification. But the simplification is very different in the two cases. We can never make a thing seem easier than it is without overdoing the simplification. But we can sometimes make a thing look clearer than it looked before by means of a simplification which is not undue, but scientifically justified, because it does not mean a simplification of the facts, but a simplification of our way of looking at them. A thing may look simpler than it looked before when we look at it from a different angle, and this simplification will help us to a clearer understanding of that thing, although the thing itself remains what it was and what it has always been.

It has often been maintained that language is a phenomenon of extreme complexity. I firmly object to this. If a thing looks complicated, it is chiefly because it is looked upon in a complicated way. If language looks complicated, the reason must be that the science of language is still looking at it in a way which impedes simplicity.

If it is true – and it seems to be true – that linguists look at language in a way which makes it very complicated, and unnecessarily complicated, it is legitimate to infer that the science of language is still far from taking up a real scientific attitude. If language can be looked upon in a simpler way than has been done hitherto, then the science of language is as yet inadequate. One of the main tasks of science must be that of finding a standpoint from which things look less complicated. A scientific approach means an approach towards simplification.

The ideal simplification would consist in considering one single aspect essential, and in making this simple aspect explain, as far as it goes, all other aspects displayed by the object under observation (cp. the natural sciences, which take into consideration only what can be measured, abstracting from other aspects of the object). The scientific mind will have it that the complexity we are presented with can be analysed in such a way as to allow us to single out one feature, and to use this feature as a clue to the whole.

The reason for this is that the aim of scientific research is control through understanding, and it proves easier to understand a thing when something within it can be considered fundamental, and when the whole thing can be explained from this fundamental fact. In this way we are enabled to grasp the whole thing more easily than before.

Thus, simplicity leads back to ease. In fact, we should not overstrain the dictum of the American writer. It remains that in a certain sense making clearer actually means making easier. But only in a certain sense. The simplification I have in view means a change of habits, and there is a practical difficulty involved in any endeavour of this kind : Even if things look simpler from the new point of view, they do not look simpler to someone who is accustomed to the old way of looking at them. This is chiefly why, even admitted that ease and clearness do to a certain extent overlap, making clear is not necessarily the same as making easy.

My endeavour will be to make you look upon language as a structure, to help you to unravel the fundamental framework which underlies the bewildering multiplicity of language, and to make you understand the various aspects of language with the help of a few general principles of great simplicity. If I succeed to some extent, I shall feel happy to know that I have been overestimating the difference between ease and simplicity. » (H.Bas. : p. 119-121).

¹⁵³ Science dont la définition apparaît ainsi idéologique, en réalité structuraliste. Voir ci-dessous.

partout nous avons besoin de systèmes qui comportent le plus petit nombre d'éléments possible¹⁵⁴. » (H.Bas. : p. 205-206).

Il est ici question d'« analyse structurale ». Le fait notable est que la notion de structure apparaît à deux endroits différents du raisonnement, comme propriété de l'objet, que l'approche hjelmslevienne entend seulement simplifier – « Dans ces conférences je n'essaierai aucunement de faire paraître la structure du langage plus facile qu'elle ne l'est. Mais j'introduirai des moyens qui permettent de la rendre claire et de l'expliquer plus clairement qu'auparavant. » – et comme élément central de l'approche méthodologique visant à une telle simplification – « J'essaierai de vous faire considérer le langage comme une structure, de vous aider à démêler la charpente fondamentale qui sous-tend la déroutante multiplicité du langage ». La notion d'objet – « l'objet observé », « le but de la recherche scientifique est d'arriver au contrôle de l'objet grâce à sa compréhension » – apparaît en outre éminemment ambiguë. Hjelmslev parle ici de langage – « [...] je n'essaierai aucunement de faire paraître la structure du langage plus facile qu'elle ne l'est », « On a souvent affirmé que le langage est un phénomène d'une extrême complexité », « Si le langage semble compliqué, ce ne peut être que parce que la science du langage le considère encore d'une façon qui empêche la simplicité. », « la manière dont les philologues considèrent le langage », « le langage peut être considéré de façon plus simple qu'il ne l'a été jusqu'à présent », « J'essaierai de vous faire considérer le langage comme une structure, de vous aider à démêler la charpente fondamentale qui sous-tend la déroutante multiplicité du langage, et de vous faire comprendre les différents aspects du langage à l'aide de quelques principes généraux d'une grande simplicité. » –, mais on lit ensuite :

« L'un des principaux moyens de rendre quelque chose simple est de le considérer comme faisant partie d'une classe. Le fait individuel et singulier est souvent extrêmement compliqué tant qu'il est vu séparément. Un être humain considéré comme individu est quelque chose de très compliqué ; il devient plus simple, et plus facile à comprendre, si l'on tient compte de ce que l'on connaît des êtres humains en général, et si l'on essaie de découvrir les traits fondamentaux qui leur sont communs. Une langue particulière, considérée séparément, peut sembler d'une déroutante complexité. Mais on peut l'étudier à la lumière de ce que l'on sait ou de ce que l'on peut découvrir du langage en général, et cela nous permet de simplifier et de comprendre le fait isolé.

C'est là qu'intervient la linguistique générale. Mais pour moi la linguistique générale considère encore le langage d'un point de vue trop restreint. La classe des langues est plus large que ne l'admettent généralement les philologues. Je me propose de prendre la classe du langage dans un sens plus large, et de commencer par étudier les structures les plus simples possible qui fassent probablement partie de cette classe. Il se trouve que ces structures ne sont pas telles que la plupart des philologues les reconnaissent comme des

¹⁵⁴ « The end we are aiming at in any structural analysis of a language is that of explaining as many facts as possible by means of the smallest possible number of elements. This is nothing but the very principle of simplicity, which is the soul of science. Its practical bearings will increase with the complexity of the object under investigation. For the analysis of our pass-key languages we need systems comprising the lowest possible number of elements. » (H.Bas. : p. 135-136).

langages et admettent qu'elles relèvent de notre objet. J'espère pourtant vous montrer que cette attitude est injustifiée¹⁵⁵. » (H.Bas. : p. 181-182).

Il s'agit ainsi de l'analyse de « faits individuels et singuliers », de « langues particulières » « à la lumière de ce que l'on sait ou de ce que l'on peut découvrir du langage en général ». Il s'agit donc bien de définir le langage et d'analyser les idiomes et, dans ce cadre, la définition du langage est à la fois tout entière tournée vers l'analyse des idiomes et prise dans une définition préalable du langage comme structure. On lit ainsi ensuite :

« Tant qu'il n'a pas été adopté de définition du mot "langage", nous ne savons pas si les feux de signalisation, le cadran de téléphone et le carillon du beffroi peuvent être utilement ou non appelés des langages. Or la définition des termes scientifiques dépend de leur utilité et des fins auxquelles on veut les faire servir ; nous sommes libres de définir le langage de façon à exclure ou à inclure les feux de signalisation, les cadrans téléphoniques et les carillons. Pour décider si nous allons choisir l'une ou l'autre de ces directions, nous allons examiner le problème soigneusement et voir s'il y a suffisamment de traits communs à ces structures et à celles qui sont sans conteste des langages¹⁵⁶. » (H.Bas. : p. 186-187).

La simplicité apparaît alors avant tout comme une simplification de la structure, la structure étant quant à elle, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, le cadre de la définition du langage, et la méthode d'analyse apparaissant ainsi double, structurale d'une part, définitoire ou « conceptuelle » – au sens hjelmslevien de la classe – d'autre part. La simplification visant à la clarification, par opposition à la simplification visant la facilité, concerne la façon dont il faut se représenter l'objet, et non l'objet lui-même, ce pour quoi Hjelmslev la considère comme « scientifiquement justifiée ». Or, dans « Et sprogvindenskabeligt causeri », Hjelmslev affirmait à l'appui de sa simplification du langage que « l'objet ne se laisse appréhender que par l'intermédiaire de la méthode ». Il venait en effet d'argumenter en faveur d'un nouveau type d'empirisme, fondé sur l'inséparabilité de la méthode et de l'objet :

¹⁵⁵ « One of the chief means of making something simple is that of looking at it as a member of a class. The single individual fact is often highly complicated as long as it is looked upon separately. An individual human being is a very complicated thing ; it becomes simpler, and easier to understand if we take into account what we know about human beings in general and if we try to find out the fundamental features common to them. A single language, when considered separately, may seem a fact of bewildering complexity. But it may be studied in the light of what we know, or what we can find out, about language in general, and this helps us to simplify and to understand the individual fact.

This is where general linguistics comes in useful. But to my mind general linguistics still considers language from too narrow a point of view. The class of languages is wider than commonly admitted among linguists. I propose to take the class Language in a somewhat wider sense, and to begin by studying the simplest possible structures which are likely to fall within this class. These structures happen to be such as are not recognised as languages by most linguists, and would not be expected by them to have any real bearing upon our particular subject. I hope to show you, however, that such a view is unjustified. » (H.Bas. : p. 121).

¹⁵⁶ « So long as no definition of "language" has been chosen, we hesitate as to whether traffic lights, the telephone dial, and the belfry chime can or cannot profitably be called languages. Now, scientific terms are defined for the sake of convenience and according to the purpose they are intended to serve ; we are free to define language so as to exclude or to include traffic lights, telephone dials, and tower-clocks. To decide whether we shall take one of these lines or the other, let us examine the case carefully and find out whether there is a sufficient amount of features common to these structures and to those whose language character cannot be subject to doubt. » (H.Bas. : p. 124).

« Empirique signifie conforme à l'expérience ; mais il ne peut pas y avoir d'expérience avant que l'on ait décrit l'objet de celle-ci à l'aide de la méthode choisie. On ne peut donc pas savoir *a priori* si cette méthode correspond à l'expérience, et l'expérience ne pourra avoir lieu qu'une fois la méthode testée. Cela ne signifie pas non plus qu'on commence par appliquer la méthode, et que l'on examine ensuite l'objet pour voir s'il correspond à l'expérience ; car on ne peut déterminer l'objet qu'au moyen d'une méthode ; aucune expérience ne peut être menée sans l'intermédiaire de la méthode. La correspondance établie par la méthode entre l'objet et l'expérience ne peut avoir de sens que si la méthode analyse l'objet de façon exhaustive, le plus simplement possible, et sans contradiction. Que ce soit avant ou après avoir appliqué la méthode, il n'est pas possible d'aborder directement l'objet. Aussi longtemps qu'on n'a pas appliqué la méthode, il n'existe pas de faits dits évidents (ceux que certains philosophes du langage aiment prendre pour point de départ, en faisant appel au réalisme naïf, qui, on le sait, ne résiste à aucun examen scientifique) ; et après l'application d'une méthode exhaustive, il ne reste plus à traiter aucun objet qui soit accessible. Il en ressort que toute définition de l'empirisme se basant sur l'existence d'objets qui se laissent appréhender sans méthode scientifique est métaphysique et crée un cercle vicieux. La méthode est empirique lorsqu'elle mène au résultat exhaustif et exempt de contradiction le plus simple possible. Que quelque chose soit vrai signifie uniquement qu'il s'agit de la solution la plus simple, à la fois exhaustive et exempte de contradiction. Si, depuis Copernic, les physiciens ont adopté l'idée que la Terre tourne autour du Soleil et non le contraire, c'est seulement que cette nouvelle hypothèse est plus simple que l'ancienne, et qu'il est donc plus facile de démontrer qu'elle est exempte de contradiction. Par rapport à la conception newtonienne du monde, l'espace quadridimensionnel imaginé par Einstein représente un progrès qui est exactement de la même nature, un progrès de simplicité qui rend plus facile la démonstration d'une théorie exhaustive et exempte de contradiction. Si la science rejette une explication religieuse du monde, considérant celle-ci comme non pertinente, et si elle recherche à sa place une explication mécanique, c'est que l'explication mécanique est plus simple, dans la mesure où elle suppose moins de notions indéfinies et invérifiées. » (H.Cau. : p. 72).

Ce dernier n'est pas sans évoquer – nous choisissons à dessein ce terme aux implications psychologiques – certains développements de Bachelard ou d'Althusser, à ceci près qu'il en appelle à la notion – métaphysique ou idéaliste¹⁵⁷ – de forme et, surtout, pour ce qui concerne spécifiquement l'abstraction linguistique, à une définition préalable de la langue, qui tient lieu de définition du langage et sous-tend la définition de la théorie linguistique comme méthode d'analyse des langues. Il s'agit ici de théorie, et la notion de forme n'apparaît pas explicitement, ce d'autant qu'elle semble difficilement inférable des exemples relatifs à la physique. Le propos est cependant repris par la suite en termes de fonction, dans des termes tout à fait analogues à ceux de « La structure morphologique » :

« Vous ne serez pas étonnés d'entendre qu'une des notions les plus fondamentales de la théorie linguistique est celle de *fonction*, comprise dans son sens le plus abstrait, à savoir le sens logico-mathématique qui engendre les notions de dépendance et de cohérence. A cet égard, la théorie linguistique n'occupe pas une position à part ; la fonction ainsi définie est une notion qui appartient nécessairement à l'épistémologie pure. Toute science a pour but la connaissance, non pas d'objets individuels mais de fonctions existant entre ces objets. La seule manière de connaître (décrire, comprendre) un objet est de connaître

¹⁵⁷ Et aussi bien était-il question, dans un des passages de *La Catégorie des cas* que nous avons cités ci-dessus, d'une « "idée" dans le sens platonique ».

ses fonctions ; ce qu'on fait, d'une part, en le divisant en parties ayant des fonctions réciproques (analyse), et, d'autre part, en le classant dans un ensemble dont les parties ont des fonctions réciproques (synthèse). Dans le premier cas, on conçoit l'objet comme une totalité fonctionnelle tandis que, dans le second cas, on le conçoit comme une partie d'une totalité fonctionnelle plus globale. Dans le cas où l'objet est une langue, il s'agira donc, d'une part, d'analyser cette langue en parties ayant entre elles des fonctions réciproques, et d'autre part, de classer cette langue dans des groupes de langues dont les parties, les langues individuelles, ont des fonctions réciproques ; ces groupes de langues, on le sait, sont de deux espèces : les familles de langues, dont la formation est basée sur la fonction spécifique existant entre plusieurs langues que l'on appelle la parenté linguistique génétique, et les types de langues, ceux-ci se basant sur la fonction spécifique existant entre plusieurs langues que l'on appelle la parenté linguistique élémentaire ou typologique.

Une fois que la description des fonctions est achevée, la description de l'objet est épuisée. Reconnaître les fonctions, c'est reconnaître l'objet. On ne peut reconnaître un objet indivisible et isolé : il n'a aucune existence scientifique. Rien n'existe en dehors des totalités fonctionnelles. L'objet est identique à la somme de ses propres fonctions et de celles qui existent entre ses parties. Voilà comment se définit l'objet. Pour une science non métaphysique, là non plus, il n'existe pas de *Ding an sich* qui puisse être reconnue par le moyen d'une *Wesensschau* invérifiable. Une fois encore, je présente une doctrine dont l'importance n'a pas toujours été reconnue par la linguistique, mais qui est bien connue dans d'autres sciences telles que la physique et la logique, par exemple. Dans les sciences humaines, cette doctrine s'oppose à ce qu'on appelle le dogme de la substance, dont on peut faire remonter les origines jusqu'au platonisme. Le dogme de la substance doit être rejeté en vertu du principe de simplicité. » (H.Cau. : p. 75-76).

On lit de même ensuite dans *Sproget* :

« Nous arrivons à l'intelligence ou à la connaissance d'une langue par le même chemin qui mène à l'intelligence des autres objets, à savoir par une description. Et décrire un objet ne peut signifier qu'une chose, à savoir rendre compte des rapports dans lesquels il entre ou qui entrent en lui. Nous nommerons *fonctions* de tels rapports ou dépendances enregistrés par une description scientifique. Nous pourrions donc décrire un objet donné de deux manières : 1. en le divisant en parties ayant une fonction réciproque, c'est-à-dire, en *analysant* l'objet ; 2. en l'incorporant dans une totalité dont les parties ont une fonction réciproque, c'est-à-dire, en le *synthétisant*. Dans le premier cas, l'objet est conçu comme une totalité fonctionnelle ; dans le deuxième cas, comme une partie d'une totalité fonctionnelle plus grande.

Etant donné que l'objet à décrire est une langue il s'agira :

1. d'une part, d'analyser cette langue en parties ayant une fonction réciproque ; ceci se fait dans la discipline linguistique qu'on nomme la *grammaire* ; la grammaire conçoit une langue particulière (plus exactement : un état de langue particulier) comme une totalité isolée et décrit celle-ci en l'analysant et en rendant compte des fonctions existant entre ses parties ;

2. d'autre part, d'incorporer cette langue dans une totalité plus grande, c'est-à-dire, de la concevoir comme une partie d'un *groupe de langues*, qu'on décrit à son tour en l'analysant et en rendant compte des fonctions existant entre ses parties.

On nomme *parenté linguistique* les rapports entre les langues appartenant à un même groupe linguistique – ou, en d'autres termes, les fonctions établissant un groupe linguistique. On fait la distinction entre deux différentes sortes de parenté linguistique :

1. la parenté linguistique *génétique* qui existe entre des langues appartenant à la même *famille linguistique* et qui indique leur origine commune ;

2. la parenté linguistique *typologique* qui existe entre des langues appartenant au même *type linguistique* ; la parenté typologique n'indique pas une origine commune mais se fonde sur une concordance structurale conditionnée par les possibilités générales du langage.

Nous allons voir quelles sont les fonctions qui établissent les deux sortes de groupes linguistiques établis ici : les familles linguistiques et les types linguistiques. De même, nous aurons l'occasion de déterminer quelques-unes des fonctions internes les plus importantes d'un état linguistique. L'analyse d'un état linguistique particulier est, bien entendu, la condition préalable de la réunion des langues en groupes linguistiques. Cependant le problème principal de la linguistique n'est pas la description d'un état linguistique particulier, mais l'établissement du rapport entre les états successifs d'une même langue et entre des langues différentes, de leurs ressemblances et de leurs différences réciproques¹⁵⁸. » (H.Sp. : p. 29-30).

On notera en passant, dans ce passage, que tandis que la perspective gnoséologique hjelmslevienne s'inscrit en faux contre toute philosophie du *Ding an sich*, la parenté typologique « se fonde sur une concordance structurale conditionnée par les possibilités générales du langage¹⁵⁹ ». La notion de forme est explicitement convoquée dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, où apparaissent ainsi de manière tout particulièrement nette ce type de difficulté, ainsi que la tension entre les deux types de justification du caractère formel

¹⁵⁸ « Indsigt i sproget, kendskab til det, forståelse eller erkendelse af det når vi til ad samme vej som vi når til indsigt i andre genstande, nemlig gennem en beskrivelse. Og at beskrive en genstand kan kun betyde én ting, nemlig at gøre rede for de sammenhænge, hvori den indgår, eller som indgår i den. Sådanne sammenhænge eller afhængigheder, der registreres gennem en videnskabelig beskrivelse, vil vi kalde *funktioner*. En forelagt genstand kan vi da beskrive på to måder : 1. ved at inddele den i dele med indbyrdes funktion, eller ved at *analysere* genstanden ; 2. ved at indordne den i en helhed, hvis dele har indbyrdes funktion, eller ved at *syntetisere* den. I det første tilfælde ansues genstanden selv som en funktionel helhed ; i det andet tilfælde ansues genstanden som en del af en større funktionel helhed.

Når nu den genstand, vi vil beskrive, er et sprog, bliver der altså tale om :

1. på den ene side at analysere dette sprog i dele med indbyrdes funktion ; dette sker i den art lingvistik, der med en fortræffelig dansk betegnelse, knæsat af Rasmus Rask, kaldes *sproglæren* ; sproglæren ansuer det enkelte sprog (nøjagtigere : den enkelte sprogtilstand) som en afsluttet helhed og beskriver denne gennem en analyse af den og en redegørelse for de funktioner, der består mellem dens dele ;

2. på den anden side at indordne dette sprog i en større helhed, dvs. ansue det som del af en *sproggruppe*, der da beskrives gennem en analyse af den og gennem en redegørelse for de funktioner, der består mellem dens dele.

Sammenhængene mellem de sprog, der hører til en og samme sproggruppe – eller med andre ord de funktioner, der etablerer en sproggruppe – kalder man *sproglægtskab*. Man skelner mellem to forskellige arter af sproglægtskab :

1. *genetisk* sproglægtskab, der findes mellem sprog hørende til samme *sprogfamilie* og viser hen til fælles oprindelse for de sprog, der hører til den ;

2. *typologisk* sproglægtskab, der findes mellem sprog hørende til samme *sprogtype* ; et typologisk slægtskab viser ikke hen til fælles oprindelse, men beror på en i sprogets almene muligheder betinget overensstemmelse i bygningstræk.

Vi skal i det følgende få at se, hvad det er for funktioner, der etablerer de to slags sproggrupper, man her har opstillet : Sprogfamilier og sprogtyper. Ligeledes vil vi i det følgende få lejlighed til at bestemme nogle af de vigtigste af sprogtilstandens interne funktioner. Egentlig er det naturligvis således, at analysen af den enkelte sprogtilstand er en forudsætning for sprogenes sammenfatning i sproggrupper. Men det, som er og bliver lingvistikens hovedproblem, er ikke den enkelte sprogtilstand, men forholdet imellem forskellige sprogtrin og forskellige sprog, deres indbyrdes ligheder og indbyrdes forskelle. » (H.Sp. : p. 12-13).

¹⁵⁹ Langage dont il apparaît en outre nettement, à la lecture de ces deux passages qui mettent en avant, comme conséquence de la notion de fonction, celles d'analyse et de synthèse, le double caractère d'objet (en lieu et place d'un concept) et de méthode. Voir *infra*, le deuxième chapitre de la deuxième partie.

de la langue que nous avons signalée ci-dessus. Comme dans « Et sprogvidenskabeligt causeri », Hjelmslev commence par rejeter la question de la « “nature” de l’objet et de ses parties » à la « théorie métaphysique de la connaissance ». On se souvient, en effet, de ce passage cité dans le deuxième chapitre :

« On reconnaîtra donc sans peine que l’essentiel, au fond, n’est pas de diviser un objet en parties, mais d’adapter l’analyse de façon qu’elle soit conforme aux dépendances mutuelles qui existent entre ces parties et nous permette aussi de rendre compte de ces dépendances de manière satisfaisante. C’est là la seule manière d’assurer l’adéquation de cette analyse et d’en faire, selon la théorie métaphysique de la connaissance, un reflet de la “nature” de l’objet et de ses parties.

Les conséquences de cette constatation sont essentielles pour comprendre le principe d’analyse : l’objet examiné autant que ses parties n’existent qu’en vertu de ces rapports ou de ces dépendances ; la totalité de l’objet examiné n’en est que la somme, et chacune de ses parties ne se définit que par les rapports qui existent, 1) entre elle et d’autres parties coordonnées, 2) entre la totalité et les parties du degré suivant, 3) entre l’ensemble des rapports et des dépendances et ces parties. Les “objets” du réalisme naïf se réduisent alors à des points d’intersection de ces faisceaux de rapports ; cela veut dire qu’eux seuls permettent une description des objets qui ne peuvent être scientifiquement définis et compris que de cette manière. Les rapports ou les dépendances que le réalisme naïf tient pour secondaires et présupposant les objets, deviennent pour nous essentiels : ils sont la condition nécessaire pour qu’il existe des points d’intersection.

La reconnaissance de fait qu’une totalité ne se compose pas d’objets mais de dépendances, et que ce n’est pas sa substance mais bien les rapports internes et externes qui ont une existence scientifique, n’est certes pas nouvelle. Elle semble pourtant l’être en linguistique. Postuler des objets comme quelque chose de différent que des termes de rapports, c’est introduire un axiome superflu et une hypothèse métaphysique dont la linguistique ferait mieux de se libérer.

Il est vrai que des recherches linguistiques récentes sont sur le point de reconnaître certains faits qui, à condition d’être étudiés à fond, devraient logiquement conduire à cette conception. Depuis Ferdinand de Saussure, on a souvent soutenu qu’il existait entre certains faits d’une langue une interdépendance telle qu’une langue donnée ne peut présenter l’un de ces faits sans présenter aussi l’autre. Cette idée est sans aucun doute juste, bien qu’elle ait souvent été poussée trop loin et exploitée de façon abusive. Tout paraît indiquer que Saussure reconnaît la priorité des dépendances dans la langue. Il cherche partout des rapports, et il affirme que la langue est forme et non substance¹⁶⁰. » (H.Om. : p. 36-37).

¹⁶⁰ « Man naar hurtig til den erkendelse, at hovedsagen egentlig slet ikke kan være at dele en genstand i dele, men at indrette analysen saaledes at den underordner sig og tillader fyldestgørende at gøre rede for de forbindelseslinier, de afhængigheder, der bestaar mellem disse dele indbyrdes, hvorved delingen alene bliver adækvat og ud fra en metafysisk erkendelsesteori kan siges at afspejle genstandens og dens deles “natur”.

Naar den fulde konsekvens drages af denne erkendelse, naar man til det resultat, som er yderst vigtigt for at forstaa analysens princip, at saavel undersøgelsesgenstanden som dens dele kun har existens i kraft af disse forbindelseslinier eller afhængigheder, at undersøgelsesgenstandens helhed kun lader sig definere ved indbegrebet af dem, og hver af dens dele kun ved de forbindelseslinier eller afhængigheder som gaar fra den til andre sideordnede dele, fra den til helheden og fra den til dens dele af næste grad, og ved indbegrebet af de forbindelseslinier og afhængigheder som disse dele af næste grad indgaar med hinanden. Den naive realismes genstande er for denne betragtning, efter denne erkendelse, kun krydsningspunkter for bundter af saadanne afhængigheder eller forbindelseslinier, i den forstand at genstande kun lader sig beskrive ved hjælp af dem og kun lader sig definere og opfatte videnskabeligt ad denne vej. Forbindelseslinierne eller afhængighederne, som

Il s'agit pourtant de rendre l'analyse conforme aux dépendances constitutives de l'objet, et l'on retrouve ici la redéfinition hjelmslevienne de l'empirisme. Comme nous le soulignons ci-dessus, l'analyse est cependant doublement déterminée, par sa nature – donc la définition préalable de la langue comme forme – et par l'objet – les langues et la langue ou « le langage » – qu'elle prétend ainsi définir – dans la mesure où la définition de la langue est devenue principe d'épistémologie générale –, mais dont la définition est dès lors interne au cadre de l'objet. Aussi Hjelmslev insiste-t-il notamment sur la nature formelle de tout objet soumis à l'analyse scientifique¹⁶¹, rappelant à ce propos l'affirmation saussurienne que la

for den naive realisme staar som det sekundære, der forudsætter genstandene, bliver for denne betragtning det primære, der forudsættes af deres krydsningspunkter.

Denne erkendelse, at en totalitet ikke bestaar af ting men af sammenhænge, og at ikke substansen men kun dens relationer indadtil og udadtil har videnskabelig existens, er visselig ikke ny i videnskaben, men turde være det i sprogvidenskaben. Postuleringen af genstande som noget fra relationernes termer forskelligt er et overflødigt axiom og følgelig en metafysisk hypotese, som sprogvidenskaben vil have nytte af at befri sig for.

I nyere sprogvidenskab er man ganske vist paa en maade paa vej til at gøre visse erkendelser som i virkeligheden, dersom de blev tænkt igennem, konsekvent maatte føre til denne opfattelse. Siden F. de Saussure har det ofte været hævdet at der bestaar en interdependens mellem visse emner inden for et sprog, saaledes at et sprog ikke kan have det ene af disse emner uden ogsaa at have det andet. Tanken er utvivlsomt rigtig, selv om den ofte er blevet overdrevet og har været urigtigt udført. Alt tyder paa at Saussure har indset forbindelsesliniernes prioritet i sproget. Han søger overalt "rapports", og han hævder at sproget er form, ikke substans. » (H.Om. : p. 22).

¹⁶¹ Voir encore à cet égard, outre les passages cités ci-dessous, ces deux passages cités dans le deuxième chapitre : « Il y aura toujours solidarité entre une fonction et (la classe de) ses fonctifs : on ne peut concevoir une fonction sans ses termes, qui ne sont eux-mêmes que les points extrêmes de cette fonction et, par conséquent, inconcevables sans elle. Si une seule et même grandeur contracte alternativement plusieurs fonctions différentes, et semble pouvoir être conçue comme sélectionnée par ces fonctions, il ne s'agit pourtant pas là d'un seul fonctif, mais de plusieurs, qui deviennent des objets différents selon la fonction à partir de laquelle on les considère. D'un autre point de vue, cela n'empêche pas que l'on puisse parler de "même" grandeur, par exemple quand on considère les fonctions qui y entrent (qui sont contractées par ses parties) et l'établissent. Si plusieurs séries de fonctifs contractent une seule et même fonction, cela veut dire qu'il y a solidarité entre la fonction et l'ensemble de ses fonctifs ; par suite, chaque fonctif sélectionne la fonction. » (H.Om. : p. 66) [« Der vil altid bestaa solidaritet mellem en funktion og (klassen af) dens funktiver : en funktion er utænkelig uden sine termer, og termerne er kun endepunkter for funktionen og altsaa utænelige uden den. Dersom en og samme størrelse skiftevis indgaar forskellige funktioner, og saaledes tilsyneladende kunde kaldes selekteret af disse, drejer det sig fra tilfælde til tilfælde ikke om et og samme funktiv, men om forskellige funktiver, forskellige emner alt efter det synspunkt der anlægges, dvs alt efter den funktion de betragtes ud fra ; dette hindrer ikke at der ud fra andre synspunkter ogsaa kan tales om den "samme" størrelse, f. ex. ud fra en betragtning af de funktioner der indgaar i den (indgaas af dens afsnit) og etablerer den. Dersom flere sæt af funktiver indgaar en og samme funktion, betyder det at der er solidaritet mellem funktionen og indbegrebet af disse funktiver, og at hvert enkelt funktiv som følge heraf selekterer funktionen. » (H.Om. : p. 44-45)], « Il résulte des définitions [des notions de somme, unité, catégorie, et établissement (voir la note 550 du chapitre 2)] que des fonctions existent toujours entre des sommes ou entre des fonctions, autrement dit que toute grandeur est une somme. Le facteur qui a rendu possible cette manière de voir réside naturellement dans le fait que le nombre des variantes est illimité et que l'articulation en variantes peut se poursuivre indéfiniment, de telle sorte que toute grandeur peut être considérée comme une somme ou tout au moins comme une somme de variantes. C'est l'exigence de description exhaustive qui rend nécessaire cette manière de voir.

En théorie, cela revient à dire qu'une grandeur n'est rien d'autre que deux ou plusieurs grandeurs à fonction mutuelle, résultat qui souligne une fois de plus l'existence scientifique des seules fonctions (cf. chapitre 9). » (H.Om. : p. 109-110) [« Af definitionerne følger at funktioner altid finder sted enten imellem summer eller imellem funktioner, eller, anderledes udtrykt, at enhver størrelse er en sum. En medvirkende grund til at denne betragtningsmaade kan gennemføres er naturligvis at varianternes antal er ubegrænset og variantlededelingen kan fortsættes ubegrænset, saaledes at enhver størrelse kan betragtes som en sum, nemlig i hvert fald som en sum af varianter. Betragtningssmaaden nødvendiggøres af kravet om udtømmende beskrivelse.

langue est forme et non substance. Mais on retrouve ensuite une proposition analogue à celle de « Forme et substance linguistiques » que nous avons citée ci-dessus, où il ne s'agit plus de l'objet, mais de la substance – dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, du sens (matière). Il faut en effet rappeler ici ce passage cité dans le chapitre 2, et dont nous avons alors tenté de faire apparaître la circularité des propositions :

« A priori, on pourrait peut-être supposer que le sens qui s'organise appartient à ce qui est commun à toutes les langues, et donc à leurs ressemblances ; mais ce n'est qu'une illusion, car il prend forme de manière spécifique dans chaque langue ; il n'existe pas de formation universelle, mais seulement un principe universel de formation. Le sens en lui-même est informe, c'est-à-dire non soumis en lui-même à une formation quelconque. Si limites il y a ici, elles se trouvent dans la formation et non pas dans le sens. C'est pourquoi le sens lui-même est inaccessible à la connaissance, puisque la condition de toute connaissance est une analyse, de quelque nature qu'elle soit. Le sens ne peut donc être reconnu qu'à travers une formation, sans laquelle il n'a pas d'existence scientifique.

C'est pour cette raison qu'il est impossible de prendre le sens, que ce soit celui de l'expression ou celui du contenu, pour base de description linguistique. Une telle tentative ne serait possible que sur la base d'une formation du sens établie a priori une fois pour toutes et qui, quelle que soit sa structure, serait incongrue à la plupart des langues. C'est pourquoi la construction d'une grammaire sur des systèmes ontologiques spéculatifs est tout aussi vouée à l'échec que la construction de la grammaire d'une langue donnée sur une autre langue¹⁶². » (H.Om. : p. 98-99).

Notons à présent que la circularité de la distinction forme/substance est liée à la conjugaison de deux affirmations. Hjelmslev affirme en effet tout à la fois que le sens est inconnaissable parce qu'amorphe, ce qui est en conformité avec sa gnoséologie, et que le sens « prend forme de manière spécifique dans chaque langue », autrement dit que la langue est une forme, plus précisément un « principe universel de formation » par opposition à une « formation universelle ». On retrouve ici, comme nous avons commencé de le voir dans le deuxième chapitre, le dédoublement de l'hypothèse structurale. Comme nous le soulignons alors, l'hypothèse structurale hjelmslevienne est indissolublement définitoire et gnoseologique. Aussi *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* donne-t-il à lire une double démarche, celle d'une adoption par la linguistique de la problématique structurale comme

I teorien er dette ensbetydende med at en størrelse ikke er andet end to eller flere størrelser med indbyrdes funktion, et resultat, der er velegnet til yderligere at understrege funktionernes videnskabelige eneexistens (9). » (H.Om. : p. 76)].

¹⁶² « Den mening der formes kunde maaske a priori formodes at høre med til det for alle sprog fælles og altsaa til sprogenes lighed ; men det er en illusion, eftersom meningen formes paa specifik maade i hvert af sprogene, og der altsaa ikke findes nogen universel formning men kun et universelt formningsprincip. Meningen er i sig selv uformet, ikke i sig selv underkastet formning men blot tilgængelig for formning, og for en hvilken som helst formning ; skulde der her findes skranker, ligger de i formningen, ikke i meningen. Meningen er derfor i sig selv utilgængelig for erkendelse, eftersom forudsætningen for erkendelse er en eller anden analyse ; meningen kan kun erkendes gennem en formning, og har altsaa ingen videnskabelig existens uden denne.

Det lader sig derfor ikke gøre at lægge meningen – udtryksmeningen eller indholdsmeningen – til grund for sprogbeskrivelsen. Vilde man gøre det maatte det ske paa grundlag af en paa forhaand foretagen, een gang for alle opstillet meningsformning, der, hvordan den end struktureredes, uvægerlig vilde være inkongruent med de fleste sprog. Heri ligger det, at baade grammatikkens opbygning paa spekulative ontologiske systemer og en given grammatiks opbygning paa et andet sprogs grammatik nødvendigvis er fordømt til at strande. » (H.Om. : p. 68-69).

seule problématique scientifique, mais également celle d'une extension et d'une relativisation de la distinction forme/substance, envisagée d'abord, à partir de Saussure, dans le cadre de la linguistique. Hjelmslev écrit ainsi, après avoir assigné l'analyse de la forme à la linguistique et celle du sens aux autres sciences :

« Avec la justification toute relative que donne l'adoption d'un point de vue particulier, nous sommes conduits à voir l'ensemble des disciplines scientifiques centrées autour de la linguistique. Nous nous trouvons devant une simplification qui consiste à réduire les objets scientifiques à deux espèces fondamentales : langages et non-langages, et à voir une dépendance, une fonction entre eux.

Nous aurons plus tard l'occasion de discuter de la nature de cette fonction entre langages et non-langages et de ses rapports d'implication et de présupposition ; nous serons alors amenés à élargir et à modifier la perspective dessinée ici. Ce que nous disons à ce sujet, et principalement sur la forme et la substance saussurienne, n'est que provisoire¹⁶³. » (H.Om. : p. 100-101).

On lit de fait ensuite :

« La distinction établie par Saussure entre "forme" et "substance" n'a pourtant qu'une justification relative, c'est-à-dire qu'elle n'est légitime que du point de vue du langage. "Forme" signifie ici *forme linguistique* et "substance", comme nous l'avons vu, substance linguistique ou *sens*. Dans une acception plus absolue, les concepts de "forme" et de "substance" ont une portée plus générale mais ne peuvent être généralisés sans risque de rendre la terminologie obscure. Il faut naturellement insister tout particulièrement sur le fait que le concept de "substance" ne s'oppose pas au concept de fonction, et qu'il ne peut désigner qu'une totalité fonctionnelle en elle-même, qui se comporte d'une manière définie vis-à-vis d'une "forme" donnée, comportement semblable à celui du sens vis-à-vis de la forme linguistique. Mais l'analyse non linguistique du sens effectuée par les autres sciences conduit aussi, par la nature des choses, à la reconnaissance d'une "forme", comparable en principe à la "forme" linguistique, bien que de nature extra-linguistique. Nous pensons qu'il est possible de supposer que plusieurs des principes généraux que nous avons été amené à adopter au stade initial de la théorie du langage ne sont pas seulement valables pour la linguistique, mais pour toutes les sciences, en particulier le principe de la pertinence exclusive des fonctions dans toute analyse (cf. chapitre 9). Ce qui, d'un point de vue, est "substance" devient "forme" d'un autre point de vue ; cela tient à ce que les fonctifs ne dénotent que les aboutissants ou les points d'intersection des fonctions et que seul le réseau fonctionnel de dépendances est accessible à la connaissance et possède une existence scientifique, tandis que la "substance", au sens ontologique, reste un concept métaphysique.

L'analyse non linguistique du sens doit donc conduire par déduction (au sens que nous donnons à ce terme) à la reconnaissance d'une hiérarchie extra-linguistique qui contracte une fonction avec la hiérarchie linguistique obtenue par la déduction linguistique.

¹⁶³ « Med den relative ret, som anlæggelsen af et enkelt synspunkt giver, føres vi her til at anskue den samlede videnskab som midtpunktsamlet omkring lingvistikken som centrum. Vi føres til en simplifikation der bestaar i at reducere de videnskabelige emner til to fundamentale arter : sprog og ikkesprog, og til at se en sammenhæng, en funktion imellem dem.

Af hvilken art denne funktion mellem sprog og ikkesprog er, og hvorledes grund-følge-forhold og forudsætningsforhold her er beliggende, vil vi faa lejlighed til at anstille nogle overvejelser over, og samtidig vil vi blive ført til en udvidelse og ændring af det synsbillede der her foreløbig har tegnet sig for os. Hvad der her siges om dette emne, og specielt om den saussureske form og substans, er kun foreløbigt. » (H.Om. : p. 70-71).

Nous appellerons la hiérarchie linguistique *schéma linguistique*, et les résultantes de la hiérarchie extra-linguistique *usage linguistique* quand elles se rattachent au schéma linguistique. Nous dirons en outre que l'usage linguistique *manifeste* le schéma linguistique, et appellerons *manifestation* la fonction contractée par le schéma et l'usage. Ces termes n'ont, provisoirement, qu'un caractère opérationnel¹⁶⁴. » (H.Om. : p. 103-104) ».

La notion de fonction n'est pas superposable à celle de forme, ne serait-ce parce qu'il existe une fonction entre forme et substance. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, la structure ne s'identifie pas à la forme. Il n'en demeure pas moins notable que Hjelmslev affirme ici « que plusieurs des principes généraux que nous avons été amener à adopter au stade initial de la théorie du langage ne sont pas seulement valables pour la linguistique, mais pour toutes les sciences, en particulier le principe de la pertinence exclusive des fonctions dans toute analyse », alors que ce point était entendu depuis le chapitre 9 auquel renvoie Hjelmslev et dont est extrait le premier passage cité ci-dessus. Il s'agit précisément, d'une part, de forme, par opposition à la substance, et d'autre part d'analyse fonctionnelle. On soulignera à nouveau, à cet égard, que si « la "substance", au sens ontologique, reste un concept métaphysique » tandis que la forme « est accessible à la connaissance et possède une existence scientifique », elle est d'abord un corollaire de la forme. La démarche de relativisation de la distinction forme/substance est à nouveau lisible dans « Structural Analysis of Language » (1948), dans le cadre d'une comparaison avec la théorie de Carnap :

« L'approche structurale du langage a certains rapports intimes avec un courant scientifique qui a pris forme indépendamment de la linguistique et qui n'a pas, jusqu'à maintenant, été très remarqué par les linguistes, – je veux parler de la théorie logistrique du langage. Cette théorie, d'abord issue de considérations mathématiques, fut développée en particulier par Whitehead et Bertrand Russell, et par l'école viennoise de logiciens, surtout par Rudolph Carnap, de l'université de Chicago, dont les récents travaux sur la syntaxe et la sémantique ont d'indéniables retentissements sur l'étude linguistique du langage. Un certain contact a été établi récemment entre logiciens et linguistes dans

¹⁶⁴ « Den saaussureske adskillelse af "form" og "substans" har imidlertid kun relativ berettigelse, nemlig ud fra sprogets synspunkt. "Form" betyder her *sprogform*, og "substans" – som vi har set – sprogsbstans eller *mening*. Selve begreberne "form" og "substans" i mere absolut forstand har en mere almen rækkevidde, men kan ikke generaliseres uden risiko for terminologisk uklarhed. Det bør naturligvis udtrykkelig fastholdes, at "substans" ikke træder i modsætning til begrebet funktion, men kun kan være benævnelse for en i sig selv funktionel helhed der forholder sig til en betragtet "form" paa en bestemt maade, saaledes som meningen forholder sig til sprogformen. Men ogsaa den ikkesproglige analyse af meningen, som foretages af de ikkelingvistiske videnskaber, fører ifølge sagens natur til erkendelse af en "form", principielt af samme art som den sproglige "form", omend af ikkesproglig natur. Vi mener at kunne antage at adskillige af de almene principper som vi er ført til at opstille i sprogteoriens udgangsstilling, ikke blot har gyldighed for sprogvidenskaben men for al videnskab, og heriblandt ikke mindst princippet om funktionernes enerelevans for analysen (9). Hvad der fra eet synspunkt er "substans" bliver da fra et andet synspunkt "form", hvilket hænger sammen med at funktioner kun betyder endepunkter og krydsningspunkter for funktioner, og at kun det funktionelle net af afhængigheder har erkenlighed og videnskabelig existens, medens "substans" i ontologisk forstand forbliver et metafysisk begreb.

Den ikkesproglige meningsanalyse maa da gennem en deduktion i vor forstand føre til erkendelse af et ikkesprogligt hierarki, der har funktion til det gennem den lingvistiske deduktion vundne sproglige hierarki.

Vi vil benævne det sproglige hierarki *sprogbygningen*, og det ikkesproglige hierarkis resultanter, naar de tilordnes en sprogbygning, *sprogbrugen*. Vi vil endvidere benytte den talemaade, at sprogbrugen *manifesterer* sprogbygningen, idet funktionen mellem sprogbygning og sprogbrug benævnes *manifestation*. Disse termini henstaar foreløbig som operationelle. » (H.Om. : p. 72-73).

l'International Encyclopedia of unified Science. Dans un précédent ouvrage de Carnap, la *structure* est définie d'une façon qui s'accorde parfaitement avec les vues que j'ai défendues ici, c'est-à-dire comme un fait purement formel et purement relationnel. Selon Carnap, tous les énoncés scientifiques doivent être des énoncés structuraux dans ce sens du mot. Selon lui, un énoncé scientifique doit toujours être un énoncé de relations, sans impliquer une connaissance ou une description des relata eux-mêmes. Cette opinion de Carnap confirme pleinement les résultats qui ont été obtenus ces dernières années en linguistique proprement dite. Il est évident que la description d'une langue doit commencer par la mise en évidence de relations entre les unités pertinentes, et que cette mise en évidence ne doit pas s'accompagner de considérations sur la nature inhérente, l'essence ou la substance des unités elles-mêmes. Cela doit être laissé à la phonétique et à la sémantique, qui, en conséquence, présupposent l'analyse structurale du schéma linguistique. Mais il est évident aussi que la phonétique et la sémantique devront procéder exactement de la même façon, et selon les mêmes lignes. Les énoncés phonétiques et sémantiques devront être, à leur tour, des énoncés structuraux, par exemple des énoncés physiques sur les ondes sonores qui font partie des unités préalablement trouvées au cours de l'analyse du schéma linguistique. Cela aussi devra être exprimé en termes de relations, en termes de forme, et non de substance. J'espère dire vrai en affirmant que la théorie physique en elle-même ne parlerait jamais de substance ou de matière, si ce n'est d'un point de vue critique. Nous pouvons mettre un terme à cette discussion en affirmant que la linguistique décrit le modèle relationnel du langage sans savoir ce que sont les relata, et que la phonétique et la sémantique nous disent effectivement ce que sont ces relata, mais uniquement parce qu'elles décrivent les rapports entre leurs parties et entre les parties de ces parties. Cela signifierait en termes de logistique, que la linguistique est un métalangage du premier degré, tandis que la phonétique et la sémantique sont des métalangages du second degré¹⁶⁵. » (H.Str. : p. 40-41).

¹⁶⁵ « The structural approach to language has certain intimate relations with a scientific trend which has taken shape in complete independence of philology, and which has not yet been very much noticed by philologists, namely the logistic language theory, which at the outset emerged from mathematical considerations, and which was carried out particularly by Whitehead and Bertrand Russell and by the Vienna School of logicians, especially by Professor Carnap, of the University of Chicago, whose recent works on syntax and semantics have certain undeniable bearings upon the philological study of language. A certain contact has been established recently between logicians and philologists in the *International Encyclopedia of Unified Science*. In an earlier work by Professor Carnap, *structure* is defined in a way which agrees completely with the views I have here been advocating, namely, as a purely formal and purely relational fact. According to Professor Carnap, all scientific statements must be structural statements in this sense of the word ; according to him, a scientific statement must always be a statement about relations without involving a knowledge or a description of the relata themselves. This view of Carnap's confirms completely the results which have been gained in recent years within philology itself. It is obvious that the description of a language must begin by stating relations between relevant units, and these statements cannot involve a statement about the inherent nature, essence or substance of these units themselves. This must be left to phonetics and semantics, which accordingly presuppose the structural analysis of the language pattern. But it is obvious too that phonetics and semantics will have too proceed in exactly the same way and along the same lines ; phonetic and semantic statements must, in their turn, be structural statements, e. g. physical statements about sound waves which form part of the units which have been previously found through the analysis of the language pattern. This too will have to be stated in terms of relations, in terms of form and not of substance ; I hope I shall be right in stating that physical theory in itself would never speak of substance, or matter, if not in a critical sense. We can wind up this discussion by stating that linguistics describes the relational pattern of language without knowing what the relata are, and that phonetics and semantics do tell what those relata are, but only by means of describing the relations between their parts and parts of their parts. This would mean, in logistic terms, that linguistics is a metalanguage of the first degree, whereas phonetics and semantics are metalanguages of the second degree. » (H.Str. : p. 74-75).

On lit encore ensuite dans « La stratification du langage » (1954), texte où, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, le dédoublement de l'hypothèse structurale apparaît de manière tout particulièrement nette :

« Nous croyons que les précisions que nous venons de donner, à la base du système de formules plus exactes que nous avons introduit, permettront de mieux comprendre la position du problème, souvent débattu, des rapports entre forme et substance au sein de la structure sémiotique. Il y aura encore d'autres précisions à apporter dans la suite, et on parlera encore de certaines différences entre les strata avant d'aborder la question des analogies. Arrêtons-nous cependant un instant pour appeler l'attention sur certaines conséquences plus générales de la distinction entre forme et substance telle qu'elle a été dès maintenant précisée.

Les formules que nous avons choisies pour rendre les termes de "forme" et de "substance", et pour préciser une certaine ambiguïté trouvée dans le terme "plan" (comme impliquant ou non la manifestation possible) ne sont valables que pour la forme et la substance *sémiotiques*. Mais les termes de "forme" et de "substance", tels qu'ils ont été introduits par F. de Saussure, admettent sans doute une application plus générale. Il est probable que toute analyse scientifique, de n'importe quel objet (considéré dès lors comme une classe dans notre sens de ce mot), implique par nécessité la distinction entre deux strata, ou hiérarchies, que l'on peut identifier à la forme et la substance dans l'acception saussurienne (mais générale) de ces termes. La "forme", dans ce sens général, se définit comme l'ensemble total, mais exclusif, des marques qui, selon l'axiomatique choisie, sont constitutives des définitions. Tout ce qui n'est pas compris dans une telle "forme", mais qui de toute évidence appartiendrait à une description exhaustive de l'objet étudié, est relégué à une autre hiérarchie qui par rapport à la "forme" joue le rôle de "substance". Forme et substance sémiotiques ne constituent en effet qu'un cas particulier de cette distinction générale. Nous avons dans un autre travail appelé l'attention sur une telle généralisation possible, mais en soulignant en même temps le fait, sur lequel nous insistons ici encore, que, dès le moment où l'on change de point de vue et procède à l'analyse scientifique de la "substance", cette "substance" devient forcément à son tour une "forme", d'un degré différent il est vrai, mais une "forme" néanmoins, dont le complément est encore une "substance", comprenant encore une fois les résidus qui n'ont pas été acceptés comme les marques constitutives des définitions. Ceci revient à dire que dans ce sens général "forme" et "substance" sont des termes *relatifs*, non des termes absolus.

De ce point de vue, il serait évidemment injuste de prétendre, comme nous l'avons fait plus haut, que la distinction entre forme et substance soit subordonnée à celle entre contenu et expression. Au contraire, des deux distinctions saussuriennes, telles qu'elles ont été transmises dans le *Cours*, la distinction des plans s'applique à la seule sphère sémiotique – elle est spécifique à la sémiotique au point même de la définir – alors que la distinction entre "forme" et "substance" paraît être d'une application beaucoup plus générale : il semble s'agir tout simplement de l'*abstraction*, qui est la rançon de toute analyse scientifique.

Il ne faut pas se dissimuler le fait que, de ce point de vue, la terminologie saussurienne peut prêter à la confusion. On ne saurait y remédier que par les artifices que nous avons proposés, et qui consistent à réserver, en matière sémiotique, par une disposition arbitraire, les termes de "forme" et de "substance" à ne désigner que forme et substance *sémiotiques*, c.-à-d. $*g^\circ$ et $\Lambda *g^\circ$ respectivement, ou, plus exactement encore, γ° et $\Lambda \gamma^\circ$, g° et Λg° selon les deux plans dans lesquels elles sont dès lors forcément ancrées. » (H.SL : p. 56-57).

On lisait ainsi quelques pages plus haut :

« Il paraît malaisé, et même indésirable, de traduire ces symboles et leurs combinaisons dans une terminologie, ou de les supplanter par des termes plus ou moins artificiels. Au contraire, les symboles et leurs combinaisons sont utiles même dans les cas où l'on dispose déjà d'un terme consacré, vu que les termes consacrés ne manquent pas d'ambiguïté. Par exemple, l'introduction des symboles fait voir immédiatement que, malgré les nuances subtiles qui sont rendues possibles par la délicate distinction du français entre *langue* et *langage*, ces termes n'admettent nullement l'univocité absolue qui sera indispensable pour le but que nous nous proposons ici. L'analyse que nous allons entreprendre fera voir aussi, entre autres choses, l'avantage qu'il y a à symboliser d'une façon brève et simple la forme et la substance *sémiotiques*, et à éviter de la sorte les ambiguïtés des termes généraux de *forme* et de *substance*. » (H.SL : p. 51).

Mais si les termes de *forme* et de *substance*, ainsi étendus, « peu[ven]t prêter à confusion », c'est dans la seule mesure où la théorie hjelmslevienne implique leur dédoublement, que vient ici redoubler, en même temps qu'elle le manifeste ou l'explicite, la nécessité de la structure (d'expression et de contenu) comme cadre des deux formes (de l'expression et du contenu), dont il a été question dans le deuxième chapitre : « De ce point de vue, il serait évidemment injuste de prétendre, comme nous l'avons fait plus haut, que la distinction entre forme et substance soit subordonnée à celle entre contenu et expression. Au contraire, des deux distinctions saussuriennes, telle qu'elles ont été transmises dans le *Cours*, la distinction des plans s'applique à la seule sphère sémiotique – elle est spécifique à la sémiotique au point même de la définir – alors que la distinction entre “forme” et “substance” paraît être d'une application beaucoup plus générale : il semble s'agir tout simplement de l'*abstraction*, qui est la rançon de toute analyse scientifique ». Il est à noter en outre que les deux appréhensions hjelmslevienne et carnapienne diffèrent sur un point fondamental : si les énoncés scientifiques de Carnap sont structuraux, ils ne requièrent en tant que tel aucune description ultérieure des objets en question¹⁶⁶. La succession des analyses hjelmsleviennes

¹⁶⁶ Voir la première section des « Discussions préliminaires » de *La Construction logique du monde*, intitulée « De la forme des énoncés scientifiques ». Carnap y distingue entre deux types de description, « description de propriété » et « description de relation » : « La description de propriété indique quelles propriétés appartiennent aux objets particuliers du domaine ; la description de relation indique quelles relations existent entre les objets sans rien dire des objets en eux-mêmes. La description de propriété fournit par conséquent des informations individuelles, en un certain sens absolues, et la description de relation des informations relatives. » (Carnap, 2002 : p. 67). Les énoncés scientifiques doivent être des descriptions de relations : « La description de relation se trouve au commencement de tout le système de constitution et forme ainsi la base de la science dans son ensemble. En outre, le but de toute théorie scientifique est de devenir une pure description de relation quant à son contenu. Il est vrai que celle-ci peut prendre la forme linguistique d'une description de propriété, ce qui sera souvent utile, mais elle se distingue des véritables descriptions de propriété parce que chacune de ses parties peut, si nécessaire et sans dommage, être transformée en une description de relation. La description de propriété joue dans la science le rôle de forme commode de description de relation ou, lorsque la transformation n'est pas encore possible, présente un état provisoire de la théorie en question. » (Carnap, 2002 : p. 68). Plus exactement, ils doivent être des énoncés structuraux : « *Que la science ne traite que des propriétés structurelles des objets*, telle est la thèse que nous allons soutenir et qui sera justifiée dans les recherches ultérieures. » (Carnap 2002 : p. 67). La structure est définie de la manière suivante : « Nous qualifions de *description de structure* un type particulier de description de relation. Elle n'énonce ni les propriétés des éléments particuliers du domaine, comme toute description de relation, ni même les relations existant entre ces éléments. Seule la “structure” des relations est donnée dans une description structurelle, c'est-à-dire un ensemble de toutes leurs propriétés formelles (on fournira plus tard une définition plus précise de la structure). Par propriétés formelles d'une relation, on entend celles que l'on peut formuler sans référence au contenu de sens de la relation et à la catégorie des objets auxquels elle s'applique. Elles forment l'objet de la théorie des relations. On peut définir les propriétés

formelles d'une relation uniquement à l'aide de symboles logistiques, par conséquent à l'aide en définitive du petit nombre de signes fondamentaux qui forment la base de la logistique ou logique symbolique. » (Carnap, 2002 : p. 69). La définition plus précise de la structure, impliquant notamment la notion de fonction propositionnelle, se trouve au paragraphe 34 (voir Carnap, 2002 : p. 101). Par rapport à la description de relation, la description de structure représente un degré supérieur de formalisation : « Tandis qu'en général, comme nous l'avons vu précédemment, la description de relation permet encore des conclusions relatives aux propriétés individuelles des termes, ce n'est plus le cas pour une description de structure. *Elle forme le degré le plus élevé de formalisation et de dématérialisation.* Soit un diagramme sagittal ne comportant que des doubles flèches ; nous savons alors qu'il représente la structure d'une relation symétrique ; mais on ne peut reconnaître s'il s'agit par exemple de personnes et de la relation de connaissance, ou de localités et de la relation de communication téléphonique directe, etc. Ce qu'affirme notre thèse, à savoir que les énoncés scientifiques se rapportent seulement à des propriétés structurelles, signifierait donc qu'ils ont trait à de pures formes, sans dire ce que sont les éléments et les relations de ces formes. Cette affirmation paraît de prime abord paradoxale. Que les mathématiques, à savoir non seulement l'arithmétique et l'analyse, mais aussi la géométrie, ne constituent que des propositions de structure, a été démontré en toute rigueur par Whitehead et Russell en déduisant les disciplines mathématiques de la logistique. Il semble par contre en aller tout autrement avec les sciences du réel. Une telle science doit bien savoir si elle a affaire à des personnes ou à des villages. *Elle doit pouvoir distinguer ces différents objets*, ce qu'elle a fait le plus souvent dans un premier temps en les caractérisant à l'aide d'autres objets ; mais *en définitive la caractérisation s'opère par pure description de structure.* Tel est le point décisif qui sera approfondi dans ce qui suit. » (Carnap, 2002 : p. 70-71). Ce type de caractérisation des objets est une condition du travail conceptuel : « L'exemple présenté montre que la caractérisation d'objets individuels au moyen de propositions purement structurelles, sans monstration, est souvent possible sur la base d'une description de structure à l'aide d'une ou de plusieurs relations dont seule la structure est précisée, au sein d'un domaine d'objets déterminé, si ce domaine n'est pas trop restreint et si la ou les relations ont une structure d'un degré suffisant de multiplicité. Là où la caractérisation n'est pas encore possible sans équivoque, il faut élargir le domaine ou bien faire appel à d'autres relations. Si après utilisation de toutes les relations scientifiquement disponibles, aucune différence n'apparaît entre deux objets déterminés d'un domaine d'objets, ils sont tout à fait équivalents pour la science, quoique subjectivement ils puissent être considérés comme différents. (Nous ne ferons que brièvement allusion au fait que, si les présupposés précédents étaient totalement réalisés, les deux objets ne devraient pas seulement valoir comme équivalents mais comme strictement identiques ; on ne pourra pas s'engager ici dans la justification de cette affirmation de prime abord paradoxale.) Il ressort donc que *la caractérisation univoque au moyen de pures indications de structure est en général possible, pour autant qu'est possible en général une différenciation scientifique* : cette caractérisation ne fait alors défaut pour deux objets que s'ils ne sont pas du tout discernables par des moyens scientifiques.

Par la méthode de caractérisation structurelle, il devient à présent possible de faire correspondre de manière univoque des signes aux objets empiriques et de les rendre ainsi accessibles au travail conceptuel, quoique par ailleurs les objets empiriques ne peuvent de toute façon être déterminés individuellement que par cette symbolisation. C'est dans cette méthode que réside l'explication de ce "fait singulier, que nous établissons dans la connaissance une relation de correspondance entre deux ensembles, dont l'un... n'est défini dans ses éléments que par cette correspondance" (Reichenbach [Erk]38). » (Carnap, 2002 : p. 74-75). On lit surtout ensuite en conclusion de la section : « Il ressort de nos analyses sur la caractérisation structurelle que chaque nom d'objet présent dans un énoncé scientifique peut être remplacé par principe (à condition qu'existent les connaissances requises) par une caractérisation structurelle de l'objet, jointe à l'indication du domaine d'objets auquel la caractérisation se rapporte. Cela ne vaut pas seulement pour des noms d'objets particuliers, mais aussi pour des noms généraux, tels que des noms de concepts, de classes, de relations (comme nous l'avons vu dans l'exemple du § 14 pour les relations de liaisons routières ou autres). Ainsi chaque énoncé scientifique peut par principe être transformé en un énoncé qui ne comporte que des propriétés de structure et l'indication d'un ou de plusieurs domaines d'objets. A présent, une thèse fondamentale de la théorie de la constitution (cf. § 14), dont la preuve devra être apportée dans les analyses ultérieures, stipule qu'il n'y a au fond qu'un unique domaine d'objets, et que tout énoncé scientifique traite de ses objets. Dès lors est supprimée la nécessité d'indiquer le domaine d'objets propre à l'énoncé ; il en résulte que *tout énoncé scientifique peut être en droit transformé de sorte qu'il ne soit plus qu'une proposition structurelle.* Mais cette transformation n'est pas seulement possible, elle est impérative. Car la science entend parler de ce qui est objectif ; cependant tout ce qui n'est pas d'ordre structurel, mais matériel, tout ce qui se manifeste concrètement, est en dernier ressort subjectif. C'est en physique que nous observons facilement cette desubjectivation qui a déjà transformé presque tous les concepts physiques en de purs concepts de structure.

témoigne en revanche de la présence sous-jacente d'une distinction objectale entre forme et substance, constitutive de sa définition de la langue. On lit cependant un peu plus loin dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Pour comprendre ce qui peut se produire ici¹⁶⁷, il ne faut pas oublier que la distinction saussurienne entre forme et substance n'a pu être maintenue sans modification, et qu'en réalité elle s'est révélée recouvrir une distinction entre deux formes, chacune à l'intérieur de sa hiérarchie. Dans la langue, par exemple, un fonctif peut être considéré soit comme forme linguistique, soit comme forme de sens. Ces deux manières de voir font paraître différents deux objets qui peuvent pourtant, en un certain sens, être considérés comme identiques, puisque seul le point de vue adopté est différent. La distinction de Saussure et la formulation qu'il en a donnée ne doivent donc pas nous conduire à croire que les fonctifs découverts grâce à l'analyse d'un schéma linguistique ne peuvent pas être considérés avec quelque raison comme étant de nature physique. On peut fort bien dire

[...]

Selon la manière de voir de la théorie de la constitution, on peut présenter les faits ainsi : la suite des vécus est différente pour chaque sujet. Si malgré tout un accord dans la dénomination doit être atteint pour les objets constitués sur la base des vécus, cela ne peut alors avoir lieu en se référant au donné matériel entièrement divergent, mais seulement par la caractérisation formelle des structures d'objet. En vérité, il persiste encore un problème : comment peut-il résulter des suites de vécus extrêmement différentes, des objets dont la structure concorde pour tous les sujets grâce à l'utilisation de règles formelles communes de constitution ? C'est le problème de la réalité intersubjective. Il faudra y revenir ultérieurement. Nous retiendrons tout d'abord que *pour la science, il est possible et même nécessaire de se limiter aux propositions de structure* ; c'est ce qu'affirmait notre thèse. Il ressort malgré tout des considérations antérieures que les énoncés scientifiques peuvent prendre la forme linguistique d'une description de relation matérielle ou même d'une description de propriété (§ 10). » (Carnap, 2002 : p. 76-77). La confusion hjelmslevienne est analogue, *mutatis mutandis*, à l'oubli martinettien de la spécificité du donné linguistique. Par ailleurs, il y a chez Hjelmslev une sorte de fusion de l'objet et de l'énoncé qui y est relatif, dans la mesure où l'énoncé s'épuise dans la description structurelle de l'objet. Signalons en particulier ce passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* : « S'il n'y a pas de spécification transitive continue et si la hiérarchie se trouve épuisée dans une articulation des variétés en variations qui ne peuvent être à nouveau variétés, on pourra dire, selon une certaine interprétation épistémologique, que l'objet donné n'est pas susceptible d'une description scientifique ultérieure. Le but de l'entreprise scientifique étant toujours l'enregistrement de cohésions, la possibilité d'un traitement exact cesse d'exister si un objet n'offre que la possibilité d'enregistrer des constellations ou des absences de fonctions. Dire que le but de la science est d'enregistrer des cohésions signifie, en ne tenant pas compte de notre terminologie, qu'une science s'efforce d'appréhender les objets comme les conséquences d'une raison ou comme les effets d'une cause. Si l'objet ne se résout plus qu'en objets qui sont indifféremment des conséquences ou des effets de tous ou d'aucun, l'analyse scientifique continue sera infructueuse. » (H.Om. : p. 107-108) [« Dersom der ikke foreligger en stadig fortsat transitiv specifikation, men hierarkiet ender som udtømt i en leddeling af varieteter i variationer der ikke paany kan leddes i varieteter, vil man i en vis erkendelsesteoretisk mening kunne sige at det foreliggende emne ikke længere er tilgængeligt for fortsat videnskabelig beskrivelse. Videnskabens maal er nemlig altid registrering af konnexioner, og dersom et emne kun frembyder mulighed for registrering af konstellationer eller af funktionsløshed, ophører muligheden for en exakt behandling. At videnskabens maal er registrering af konnexioner, betyder, naar vi affører denne udtalelse den af os indførte terminologiske iklædning, at en videnskab altid stræber at opfatte emner som følger af en grund eller som virkninger af en årsag. Men lader emnet sig kun opløse i emner der alle forskelsløst kan siges at være følger eller virkninger af alle eller af ingen, bliver en fortsat videnskabelig analyse ufrugtbar. » (H.Om. : p. 75)]. Il s'agit bien chez Hjelmslev, mais non chez Carnap, de description.

¹⁶⁷ Hjelmslev envisage ici le rôle de la métalémiologie ou méta-(sémiotique scientifique) dont la sémiotique-objet est une sémiologie, c'est-à-dire une métalémiotique avec une sémiotique non scientifique comme sémiotique-objet. Nous reviendrons *infra*, dans le premier chapitre de la troisième partie, sur ces notions. Signalons seulement ici que « *dans la pratique, la métalémiologie est identique à la description de la substance* » (H.Om. : p. 156) [« *Metasemilogien er med andre ord i praxis identisk med den saakaldte substansbeskrivelse.* » (H.Om. : p. 109)].

que ce sont des grandeurs physiques (ou leurs syncrétismes) qui sont définies par fonction mutuelle. Aussi est-il légitime de dire que l'analyse que fait la métasémiologie du contenu des signes minimaux de la sémiologie est une analyse de grandeurs physiques qui se définissent par fonction mutuelle. Dans quelle mesure il est possible, en fin de compte, de considérer toutes les grandeurs d'une sémiotique quelconque, tant dans son contenu que dans son expression, comme des grandeurs physiques ou tout au moins comme réductibles à des grandeurs physiques, c'est une question qui relève du débat actuel entre le physicalisme et le phénoménalisme qui ne concerne que l'épistémologie, débat dans lequel nous n'avons pas à prendre position ici et pour lequel la théorie du schéma linguistique n'a pas à prendre non plus position. D'autre part, dans le débat linguistique actuel, nous avons pu discerner une certaine tendance, tant chez les partisans que chez les adversaires du point de vue glossématique, à se méprendre sur le fond du problème, comme si l'objet que le linguiste analyse en introduisant par catalyse une forme linguistique ne pouvait pas être de nature physique, comme l'objet que le "théoricien de la substance" doit analyser en introduisant par catalyse telle ou telle forme de sens non linguistique¹⁶⁸. » (H.Om. : p. 154-155).

Il n'est plus question, dans ce passage, de deux objets différents, forme et substance, dont l'un seulement constituerait l'objet de la linguistique proprement dite. Au contraire, dans le cadre de la relativisation de la distinction forme/substance, forme et substance linguistiques sont conçus comme n'étant en réalité qu'un seul et même objet, qui peut être envisagé de deux points de vue distincts, selon lesquels il est toujours forme, forme linguistique ou forme de sens. Il n'en demeure pas moins que chaque forme implique sa substance, de sorte que comme le posait Hjelmslev dans un des passages cités ci-dessus, ce qui est substance d'un certain point de vue (par exemple linguistique) est forme d'un autre point de vue. Autrement dit, l'objet ainsi posé par Hjelmslev est tout à la fois, et des deux points de vue, forme et substance, ce qui ne va pas sans contradiction. Il y a en effet contradiction à affirmer que l'analyse linguistique est l'analyse formelle d'un certain objet (ou l'analyse d'un certain objet, impliquant nécessairement la forme), mais que, par ailleurs, cet objet est le même que celui d'une autre analyse. C'est cependant de cette manière que Hjelmslev peut rejeter à l'épistémologie la question de la nature – physique ou non – des grandeurs linguistiques, dont

¹⁶⁸ « For at forstaa hvad her kan komme til at foregaa maa man erindre at den saaussureske adskillelse af form og substans ikke har kunnet opretholdes umodificeret, men at denne forskel i virkeligheden har vist sig at være en forskel mellem to former inden for hver sit hierarki. Et funktiv, f. ex. i dagligsproget, kan anskues som sprogform eller anskues som meningsform ; ved disse to forskellige maader at anskue paa fremkommer der to forskellige emner, der dog ogsaa i en vis forstand kan siges at være indbyrdes identiske, idet kun synspunktet hvorfra de anskues er forskelligt. Den saaussureske distinktion, og den formulering han har givet den, maa derfor ikke forlede til at tro, at de funktiver man vinder gennem en sprogbygningsanalyse ikke med nogen ret kan siges at være af fysisk natur. De kan meget vel siges at være fysiske størrelser (eller synkretismer af saadanne) der defineres ved indbyrdes funktion. Derfor kan ogsaa med samme ret metasemiologiens analyse af semiologiens mindstetegnindhold siges at være en analyse af fysiske størrelser der defineres ved indbyrdes funktion. I hvilket omfang det i sidste instans er muligt at betragte alle størrelser i et hvilket som helst sprog, i dets indhold og i dets udtryk, som fysiske eller som reducerbare til fysiske, er et rent erkendelsesteoretisk spørgsmaal om fysikalisme contra fænomenalisme, et spørgsmaal, der er genstand for en aktuel debat i hvilken vi ikke her skal tage stilling, og i hvilken sprogbygningsteorien ikke behøver at tage stilling. I den aktuelle lingvistiske debat dærmød har der ofte kunnet spores en vis tilbøjelighed, baade hos tilhængere og modstandere af de glossematiske synspunkter, til at misforstaa sagforholdet som om det emne, lingvisten analyserer gennem indkatalysering af en sprogform, ikke skulde kunne være af fysisk natur lige saa vel som det emne, "substansforskeren" maa analysere gennem indkatalysering af en eller anden "ikkesproglig" meningsform. » (H.Om. : p. 108-109).

il est ainsi paradoxalement réduit à affirmer le caractère linguistique parce que formel, bien qu'également formel d'une autre manière (du point de vue des sciences de la substance) et sans qu'il s'agisse d'un autre objet. Autrement dit, la relativisation de la distinction forme/substance implique le transfert des propriétés de l'objet à l'analyse, qui renvoie dès lors à un certain type de forme, ce qui est cette fois en contradiction avec la conformation de la démarche linguistique à une démarche proprement scientifique. On retrouve ici à nouveau la circularité que nous avons tenté de mettre en évidence dans ce qui précède. Dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, le renversement que manifeste la démarche de relativisation de la distinction forme/substance conduit Hjelmslev à donner la considération purement formelle de la langue comme la condition des propositions d'épistémologie générale, ainsi que de l'élargissement du champ visuel en direction de la sémiotique que nous avons analysé à la fin du chapitre 2. On se souvient, en effet, de ce passage cité alors :

« Pour le choix et la délimitation de notre objet, nous avons suivi jusqu'ici (cf. chapitre 7) la conception traditionnelle de la linguistique en considérant *la langue "naturelle"* comme l'unique objet de la théorie du langage. Mais, en même temps (cf. chapitre 7), nous avons annoncé un élargissement du champ visuel ; le moment est venu de procéder à cet élargissement, et ce sera l'objet des chapitres suivants (chapitres 21 à 23). Nous tenons à souligner que ces nouvelles perspectives sont loin d'être des appendices arbitrairement ajoutés, et au fond superflus, mais qu'au contraire, *à partir de la seule considération du langage "naturel"*, elles apparaissent comme nécessaires et s'imposent comme une conséquence logique inéluctable de ce qui précède. Quand il veut définir son objet, le linguiste se voit obligé de pénétrer dans des domaines qui, selon la conception traditionnelle, lui sont étrangers. Ceci a du reste déjà marqué notre exposé, puisque, partant de prémisses techniques et posant les problèmes en termes techniques, nous avons été amenés à faire des mises au point épistémologiques de caractère plus général.

En fait, il est clair que non seulement les considérations tout à fait générales que nous avons été amenés à exposer, mais aussi les termes apparemment plus spécifiques que nous avons introduits, s'appliquent non seulement au langage "naturel" mais aussi au langage dans un sens beaucoup plus large. C'est justement parce que la théorie est établie de telle façon que la forme linguistique y est étudiée sans tenir compte de la "substance" (sens), que l'appareil introduit pourra être appliqué à toute structure dont la forme est analogue à celle du langage "naturel". Nos exemples ont été pris dans le langage "naturel", et il a été notre propre point de départ, mais ce que nous avons ensuite établi et illustré par ces exemples n'est manifestement pas spécifique au langage "naturel" mais a au contraire une portée plus vaste. Ainsi, l'étude des fonctions et leur analyse (cf. chapitres 9 à 11 et 17), celle du signe (cf. chapitre 12), de l'expression et du contenu, celle de la forme, de la substance et du sens (cf. chapitres 13 et 14), celle de la commutation et de la substitution, celle des variantes, des invariantes et de l'analyse des variantes (cf. chapitres 14 et 16), celle de classe et de composante (cf. chapitres 10 et 18) et enfin celle de la catalyse (cf. chapitre 19) ont un caractère universel et sont valables pour le système de signes en général (ou pour les systèmes de figures servant à former des signes). En d'autres termes, le langage "naturel" peut être décrit sur la base d'une théorie extrêmement peu spécifique qui implique nécessairement des conséquences ultérieures¹⁶⁹. » (H.Om. : p. 129-130).

¹⁶⁹ « I henseende til valg og afgrænsning af emne har vi i de forudgaaende paragraffer (cf. 7) fulgt sprogvidenskabens hidtidige opfattelse, idet vi har betragtet *det "naturlige" talesprog* som eneste genstand for sprogteorien. Men vi har samtidig (7) stillet en udvidelse af synkredsen i udsigt, og tiden er nu inde til i de

Hjelmslev ajoute :

« Nous avons déjà à l'occasion été obligés d'en parler. Nous avons pensé pouvoir affirmer le caractère universel des concepts de processus, de système et de leur interaction (cf. chapitre 2) ; nos points de vue sur le langage "naturel" nous ont conduits à comprendre dans sa théorie des aspects essentiels de la science littéraire, de la philosophie des sciences et de la logique formelle (cf. chapitre 20), et finalement nous n'avons pu éviter de faire des remarques presque inévitables sur la nature de la conclusion logique (cf. chapitres 10 et 18)¹⁷⁰. » (H.Om. : p. 130).

Nous avons vu plus haut les propositions du chapitre 2. On lisait par ailleurs dans le chapitre 10, à propos du terme de *déduction*, tel que défini par Hjelmslev :

« Il nous a semblé qu'il n'y avait pas ici de raison suffisante pour changer la terminologie qui est maintenant sur le point d'être acceptée en linguistique. Les fondements formels de notre terminologie et des concepts que nous avons proposés pourraient fort bien se rattacher à l'usage consacré par l'épistémologie. Nos définitions n'ont rien qui contredise ou interdise l'emploi du mot *déduction* au sens de "conclusion logique". Il nous semble possible de dire que des propositions qui se déduisent d'autres propositions en résultent par analyse : à chaque niveau du procédé, les propositions déduites sont des objets qui dépendent les uns des autres de façon homogène, tout comme ils dépendent de la proposition présupposée. Il est certain que ceci est fort différent des conceptions courantes de la notion d'analyse. Mais nous avons justement voulu, en employant des définitions formelles, nous garder de formuler des postulats sur la nature des objets ; nous n'avons donc rien postulé non plus sur la nature ou l'essence de l'analyse en dehors de ce qui est contenu dans sa définition. Si le terme d'*induction* est employé pour désigner un type particulier de conclusion logique qui permet le passage de certaines propositions à d'autres – ce qui fait de l'induction, suivant la terminologie logique, une sorte de déduction –, le terme ambigu d'*induction* est alors employé dans une tout autre acception

følgende paragraffer (21–23) at foretage denne. Herved betoner vi at disse videre perspektiver ikke kommer til som nogle vilkaarlig tilføjede og i og for sig undværlige udeværker, men at de tværtimod, *netop ud fra den blotte betragtning af talesproget*, udspringer deraf med nødvendighed og paaatrænger sig med uundgaelig logisk konsekvens. Lingvisten ser sig, naar han vil klargøre sig sin videnskabs emne, tvunget ud i omraader der efter traditionel opfattelse ikke er hans. Dette har for saa vidt allerede præget den hidtidige fremstilling, som den faglige problemstilling tvinger til en mere almen erkendelsesteoretisk indstilling ud fra de faglige forudsætninger.

Det er i virkeligheden klart ved første blik at ikke alene de helt almindelige betragtninger vi er blevet ført til at anstille men ogsaa de tilsyneladende mere specielle termini vi har indført ikke blot finder anvendelse paa det "naturlige" talesprog men maa have anvendelse paa sprog i en langt videre forstand. Netop fordi teorien et anlagt saaledes at sprogformen anskues uden hensyn til "substansen" (meningen) vil det indførte apparat kunne anvendes paa enhver struktur hvis form er analog med talesprogets. Vore eksempler har været taget fra talesproget, og vi er selv gaaet ud fra talesproget, men det vi er ført til at opstille, og det vi har exemplificeret, er øjensynlig ikke specifikt for talesproget men har en videre rækkevidde ; saaledes har læren om funktioner og deres inddeling (9–11, 17), om tegn (12), om udtryk og indhold, form, substans og mening (13, 15), om kommutation og substitution, varianter og invarianter og varianternes inddeling (14, 16), om klasse og afsnit (10, 18) og om katalyse (19) universel karakter for tegnsystemer talesprog lader sig med andre ord beskrive paa grundlag af en teori der er yderst lidet specifik, og som maa indebære videre konsekvenser. » (H.Om. : p. 90-91).

¹⁷⁰ « Til dels har det været uundgaeligt allerede at vise dette. Vi har ment at kunne hævde den universelle karakter af begreberne forløb og system og af deres sammenspil (2), og vi er i konsekvens af vore synspunkter over for talesproget blevet ført til i dettes teori at indbefatte væsentlige sider af litteraturvidenskaben, den almindelige videnskabslære og den formelle logik (20), og har ikke kunnet undgaa at gøre snublende nærliggende bemærkninger om den logiske slutnings natur (10, 18). » (H.Om. : p. 91).

que celle à laquelle nous visons. Menée à son terme, la méthode de définition pourrait supprimer la gêne causée par cette ambiguïté¹⁷¹. » (H.Om. : p. 47).

Dans le chapitre 18, le problème est repris dans le cadre d'un développement consacré à la notion de syncrétisme. Hjelmslev affirme, à propos de l'implication où « manifestation d'un syncrétisme qui, du point de vue de la hiérarchie de la substance, est identique à la manifestation d'un ou de plusieurs fonctifs entrant dans le syncrétisme, mais non de tous¹⁷² » (H.Om. : p. 116) :

« On peut remarquer que notre emploi du terme *implication* concorde exactement avec celui qu'en fait la logistique et n'en est qu'une application particulière. L'implication est une fonction si-alors qui, dans nos exemples, s'applique non à des propositions mais à des grandeurs de moindre étendue : *si* nous avons la grandeur d'expression glossématique *p* dans une relation donnée avec une autre, *alors* nous aurons *q*. L'implication logique entre propositions ne nous semble constituer qu'un autre cas particulier de l'implication linguistique¹⁷³. » (H.Om. : p. 116-117).

On lit ensuite :

« Quand on résout un syncrétisme et qu'on en effectue une notation idéale, cette notation (écriture ou prononciation) – représentant le syncrétisme par un de ses membres – sera elle-même une implication où le syncrétisme impliquera le membre en question. Il nous semble qu'ainsi décrite cette situation sera pertinente pour l'analyse de la conclusion logique qui, selon les logiques modernes, est une opération purement linguistique et doit donc être élucidée à partir de données linguistiques. Nous avons dit plus haut (cf. chapitre 10) qu'il était possible de définir la conclusion logique comme l'analyse d'une proposition présupposée. Nous sommes maintenant en mesure de préciser notre pensée : on doit manifestement comprendre la proposition présupposée comme le résoluble syncrétisme de ses conséquences ; la conclusion logique est donc une articulation de la proposition présupposée qui consiste en une résolution, sous forme d'implication, de ce syncrétisme.

¹⁷¹ « Vi har ikke ment at der paa dette punkt skulde være nogen reel grund til at ændre den terminologi som i sprogvitenskaben er ved at vinde hævd. Den her givne formale underbygning af terminologi og begrebsdannelse skulde meget vel muliggøre en bro over til erkendelsesteoriens hævdundne sprogbrug. I de givne definitioner er der ikke involveret noget som modsiger eller umuliggør brugen af ordet *deduktion* i betydningen "logisk slutning" ; sætninger der følger af andre sætninger kan i vor forstand siges at fremgaa af disse ved en analyse : følgesætningerne er paa hvert trin emner der afhænger ensartet af hinanden og af den forudsatte sætning. Det er rigtigt at dette strider mod tilvante forestillinger om begrebet inddeling ; men vi har netop ved at benytte formaldefinitioner villet gardere os mod nogen postulater om genstandes væsen, og har dærfør heller intet postuleret om inddelingens eller analysens væsen eller natur, ud over det i definitionen liggende. – Dersom *induktion* benyttes om en særlig art logisk slutning fra visse sætninger til andre, hvorved induktionen i logisk terminologi bliver at betegne som en art deduktion, er det flertydige ord *induktion* anvendt i en helt anden bemærkelse end den hos os tilsigtede ; den gennemførte defineren skulde da forhindre at denne flertydighed kan komme til at virke forstyrrende. » (H.Om. : p. 29-30).

¹⁷² « en synkretismemanifestation der fra substanshierarkiets synspunkt er identisk med manifestationen af eet eller flere af de funktiver der indgaar i synkretismen men ikke med dem alle » (H.Om. : p. 81).

¹⁷³ « Vi gør opmærksom paa at anvendelsen af udtrykket *implikation* stemmer overens med logistikkens og kun er et særtilfælde af den. Implikation er en hvis-saa-funktion, en entailment, blot i vore her givne eksempler ikke mellem sætninger men mellem størrelser af mindre udstrækning : *hvis* man har den glossematiske udtryksstørrelse *p* i given relation til en given anden, *saa* faar man *q*. Den logiske entailment mellem sætninger forekommer os blot at udgøre et andet særtilfælde af den sproglige implikation. » (H.Om. : p. 81).

En somme, il nous semble que le concept de syncrétisme issu de données internes de la linguistique pourrait être avantageusement exploité pour élucider aussi, de façon généralisante, des faits que l'on a l'habitude de considérer comme n'étant pas linguistiques. On pourra certainement apporter ainsi une certaine clarté dans le problème général des rapports entre classe et composante. Dans la mesure où un paradigme n'est pas considéré comme la simple somme de ses membres (*class as many*, dans la terminologie de Russel), mais comme quelque chose de différent (*class as one*) il en est un syncrétisme résoluble. Par la résolution du syncrétisme, une *class as one* se transforme en une *class as many*. Par suite, il devrait être évident que si l'on essaie de prêter une signification scientifique au terme de *concept*, on doit entendre par là un syncrétisme entre objets (c'est-à-dire entre objets compris par le concept)¹⁷⁴. » (H.Om. : p. 118-119).

Mais tandis que Hjelmslev parle ainsi – et conformément à sa prétention de « définir son objet » – d'un « concept [...] issu de données internes de la linguistique », il faut souligner qu'inversement, et comme il apparaît très clairement dans le passage du chapitre 10, qui relève précisément de la démarche d'application d'une méthode structurale en linguistique, il ne s'agit pas là de langue, mais de forme¹⁷⁵. Nous reviendrons *infra*¹⁷⁶ sur les propositions du chapitre 20 et nous verrons alors, en particulier, que l'élargissement de la linguistique en sémiotique justifie les références à l'épistémologie générale. Cette justification apparaît cependant dès « Et sprogvitenskabeligt causeri », où elle est précisément liée au mouvement inverse de celui qui ancre la linguistique dans l'épistémologie générale, c'est-à-dire à celui qui prend son point de départ dans la définition de la langue. On retrouvait en effet dans ce

¹⁷⁴ « Naar man opløser en synkretisme og foretager en ideal notation, vil noteringen (nedskrivningen eller udtalen) af synkretismen, repræsenteret som denne er ved et af sine led, i sig selv være en implikation, i hvilken synkretismen implicerer det paagældende led. Det forekommer os at dette forhold vil blive relevant for en analyse af den logiske slutning, der jo efter moderne logikers opfattelse er en rent sproglig operation og altsaa ogsaa maatte kunne forvente belysning ud fra lingvistiske forudsætninger. Vi har i det foregaaende (10) ment at kunne bestemme den logiske slutning som en analyse af en forudsat sætning. Vi kan nu tilføje den præcisering, at den forudsatte sætning øjensynlig lader sig opfatte som en opløselig synkretisme af sine følgesætninger ; den logiske slutning er da en leddeling af den forudsatte sætning, der bestaar i en som implikation fremtrædende opløsning af den foreliggende synkretisme.

Overhovedet forekommer det os at det synkretismebegreb som er naaet ud fra internt fagligvistiske forudsætninger, med fordel vilde kunne udnyttes til en generaliserende belysning ogsaa af forskellige formentlig ikkesproglige foreteelser. Man vil vistnok ad denne vej kunne kaste et vist lys over det almindelige problem om forholdet mellem klasse og afsnit. For saa vidt et paradigme betragtes ikke som en blot sum af sine led (*class as many* i Russels terminologi) men som noget fra sine led forskelligt (*class as one*), er det en opløselig synkretisme af sine led ; ved synkretismens opløsning transformeres en *class as one* til en *class as many*. De turde herefter være klart, at for saa vidt man overhovedet vil forsøge at lægge en videnskabelig mening i ordet *begreb*, maa der ved et begreb forstås en opløselig synkretisme mellem emner (nemlig de emner som begrebet subsumerer). » (H.Om. : p. 82-83). Whitfield signale que le mot *opløselig* (« résoluble ») a été supprimé dans l'édition anglaise. Voir Hjelmslev, 1943 : p. 120, note « NB Side 83, linie 8 ». Le terme figure encore dans l'édition de 1953 (voir Hjelmslev, 1953 : p. 59), mais non plus dans l'édition de 1961 (voir Hjelmslev, 1961 : p. 93).

¹⁷⁵ La notion de concept, conçu comme « *class as one* », est utilisée quelques pages plus loin à propos du terme de *sémiotique* : « Lorsqu'au chapitre précédent nous avons défini la *sémiotique*, cette définition ne concernait pas la sémiotique individuelle par opposition à d'autres sémiotiques, mais des sémiotiques par opposition aux non-sémiotiques, c'est-à-dire la *sémiotique* comme un type hiérarchique supérieur, la *langue* comme concept ou en tant que *class as one*. » (H.Om. : p. 144-145) [« Naar vi i 21 har defineret *sproget* angaar denne definition ikke det enkelte sprog i modsætning til andre sprog, men sprog i modsætning til ikkesprog, altsaa *sprog* som højere hierarkisk type, la *langue* som begreb eller som *class as one*. » (H.Om. : p. 101)]. Là comme ailleurs (voir la note 673 du chapitre 2) *sprog* a été remplacé par *semiotic*. Voir la note 159 ci-dessus.

¹⁷⁶ Voir le premier chapitre de la troisième partie.

texte des propositions proches de celles de *Sprogsystem og sprogforandring*, de *La Catégorie des cas* et de l'« Essai d'une théorie des morphèmes », relatives aux rapports entre la structure catégorielle de la langue et les autres systèmes épistémologiques. On lisait tout d'abord, en suite des développements cités ci-dessus et qui argumentaient en faveur du principe de simplicité :

« Comme je l'ai déjà fait remarquer, il résulte du principe de simplicité que la procédure devra présupposer un nombre aussi réduit que possible d'axiomes ou d'éléments indémontrables, de notions fondamentales et indéfinissables, et qu'elle devra même les éviter complètement. S'il faut laisser indéfinies le moins possible de notions, il s'ensuit qu'il faut fournir le plus possible de définitions, ce qui, bien entendu, ne signifie pas qu'il faut introduire le plus grand nombre possible de concepts, mais au contraire le moins possible, et que le plus grand nombre possible de ceux-ci, sinon tous, doivent être définis. Ainsi la théorie doit se baser sur un ensemble de définitions ordonnées, en tenant compte de deux considérations, qui sont des conséquences directes du principe de simplicité : 1) aucune notion ne sera introduite avant qu'elle ne s'impose ; 2) on ne pourra introduire aucune définition avant d'avoir défini toutes les notions qui en font partie ; ou, à défaut, de les avoir introduites en tant qu'unités indéfinissables.

Il va sans dire que l'exigence du plus petit nombre possible d'axiomes ou d'unités indéfinissables n'est pas absolue ; cela serait une absurdité. Une hiérarchie de définitions se termine toujours quelque part, c'est-à-dire, forcément, par des unités indéfinissables ; et à tout le moins parce qu'autrement elle deviendrait infinie, car il faudrait toujours redéfinir les concepts qui faisaient partie de la dernière définition, et qu'en conséquence, on ne pourrait jamais commencer à établir une classification déductive de la hiérarchie définitionnelle. On pourra seulement demander d'avancer le plus loin possible dans cette direction, dans le champ d'investigations donné, et de préférence d'avancer assez loin pour que les axiomes et les unités indéfinissables qui restent soient de nature à entrer naturellement dans la théorie de la connaissance pure, donc qu'ils soient applicables à toutes les sciences et non pas propres à une seule discipline, qu'ils soient *généraux* et non pas *spécifiques*.

Après d'innombrables essais, je crois pouvoir maintenant établir une théorie linguistique qui ne présuppose ni axiomes spécifiques ni unités indéfinissables. Il a fallu y intégrer plusieurs notions que l'on peut considérer comme appartenant à la théorie de la connaissance pure, parce que j'ai dû ajuster ce fondement épistémologique lui-même à des fins spécifiques. Il n'existe donc, dès lors, aucune axiomatisation de la théorie linguistique. Comme vous le savez, plusieurs linguistes de notre époque se sont consciemment efforcés d'établir une axiomatisation de la théorie linguistique – comme si cela offrait des avantages. Voilà un exemple typique où l'on complique les choses au lieu de les simplifier. Toutefois, la nature de ces essais nous amène à conclure que ces auteurs ne savent pas ce qu'est un axiome. » (H.Cau. : p. 74-75).

On retrouve ici le mouvement d'ancrage de la linguistique dans une démarche scientifique définie par la théorie de la connaissance. La justification qui vient ensuite est cependant tout à fait confuse, à plusieurs niveaux :

« Tout compte fait, il n'est pas surprenant que la théorie linguistique ne s'appuie pas sur des axiomes spécifiques, puisque le langage est un élément préalable fondamental de la pensée, et que, par conséquent, la théorie linguistique doit être profondément ancrée dans la hiérarchie de la théorie de la connaissance.

Une science ainsi assimilée à un système de définitions est aussi un système de signes, suivant une expression employée par les logiciens contemporains pour désigner un langage ; elle consiste en un certain nombre de vocables pourvus d'indications

concernant leurs significations. Il sort évidemment du cadre d'un entretien de faire apprendre du vocabulaire ; d'ailleurs l'enseignement des langues ne fait pas non plus partie des tâches que le Cercle de Linguistique s'est fixées. Je dois donc me contenter d'indiquer quelques notions, en me dispensant même parfois de les définir de façon rigoureuse.

En disant que la théorie linguistique est un langage, nous ouvrons tout de suite une perspective remarquable : il doit être possible d'analyser et de décrire la théorie linguistique à l'aide de sa propre méthode ; la théorie linguistique pourra être son propre objet. Cela veut dire notamment que, même si la théorie linguistique présuppose certaines unités indéfinissables universelles, dans un deuxième temps, sa tâche sera d'analyser celles-ci. Ces unités indéfinissables et universelles seront en effet toujours définies dans une "langue naturelle" ; l'analyse sémantique que fait la théorie linguistique de la "langue naturelle" en question nous fournit la description de ces unités. En réalité, il n'y a rien de surprenant à cela. *Premièrement*, la logique contemporaine a reconnu non seulement qu'une science est un langage, mais que ce langage, même s'il est un système abstrait de signes, dépend, en dernière analyse, d'une "langue naturelle" ; depuis Heinrich Maier on sait aussi combien les particularités spécifiques de la langue grecque ont été d'une importance décisive pour la formation de la logique aristotélicienne ; *deuxièmement*, le fait même qu'il faille analyser le fondement universel de la théorie linguistique à l'aide de la méthode propre à cette théorie prouve une nouvelle fois de façon très nette que le langage est profondément ancré dans la hiérarchie de la théorie de la connaissance. » (H.Cau. : p. 75).

En premier lieu, Hjelmslev en appelle ici à une appréhension du langage comme « élément préalable fondamental de la pensée », qu'il ne se soucie pas de justifier, et qui inverse l'argumentation en donnant la primauté à la définition de la langue, au lieu de la démarche méthodologique qui avait prévalu jusqu'ici. On retrouve ici, sous une forme un peu différente, la « forme catégorielle » de *La Catégorie des cas*. Mais en deuxième lieu, Hjelmslev, passe ensuite sans explication du langage et de la pensée à leurs théories, concluant du rapport existant entre les premiers à un rapport analogue entre « théorie linguistique » et « théorie de la connaissance ». Une autre frontière est franchie dans les deux paragraphes suivants, lorsque la théorie linguistique, considérée comme un « système de définitions », est assimilée à un « système de signes », donc à un « langage¹⁷⁷ », terme dont le caractère indéfini apparaît alors de manière très nette. Hjelmslev affirme ensuite que « la théorie linguistique pourra être son propre objet », mais il faut noter qu'une telle proposition confond les deux niveaux de la langue et de l'idiome : si la théorie linguistique « dépend, en

¹⁷⁷ Il avait déjà été question dans deux passages de *Sproget* et de « Structural Analysis of Language » que nous avons cités ci-dessus, de *métalangage*. Voir H.Sp. : p. 175 [p. 128] et H.Str. : p. 41 [p. 75], ci-dessus. Hjelmslev précise cependant dans « La stratification du langage » : « Pour désigner la manifestante sans impliquer qu'elle soit sémiotiquement formée, c'est-à-dire sans distinguer manifestante sémiotiquement formée et manifestante sémiotiquement non-formée, ce qui est une notion entièrement différente, nous proposons le terme de *matière*. Entre autres choses, ce terme est fait exprès pour permettre de dire qu'une même matière (p. ex. matière phonique, graphique, etc.) peut servir à manifester des formes sémiotiques différentes, ce qui est autre chose, et par conséquent sans contradiction avec ce qui vient d'être dit. Ajoutons d'ailleurs que, sous peine d'échapper à la connaissance, cette matière doit être scientifiquement formée, du moins à un degré qui permette de la distinguer d'autres matières ; toute science est une sémiotique, il est vrai, mais d'un ordre différent de celui qui nous occupe ; que ce soit dit simplement pour être complet, et en même temps pour prévenir à la confusion. » (H.SL : p. 59). Voir *infra*, mais il semble que Hjelmslev désigne ici à sa manière la confusion que nous avons tenté de mettre en évidence ci-dessus dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et dans la référence à la théorie de Carnap.

dernière analyse, d'une "langue naturelle" », elle est par là même un idiome ; c'est cependant, précisément, comme « langage », qu'elle dépend de la langue, donc des idiomes. Ce deuxième aspect est à nouveau appréhendé en termes de profond ancrage du langage dans la hiérarchie de la théorie de la connaissance, formule où l'on notera au passage le couple langage/théorie de la connaissance, succédant au couple théorie linguistique/théorie de la connaissance qui était convoqué au début du paragraphe dans la première proposition de ce type. Mais qu'il s'agisse de langage ou de théorie linguistique, de langue ou d'idiome, il s'agit toujours de forme, autrement dit de l'hypothèse structurale, dont apparaît ainsi nettement la circularité ou le nécessaire dédoublement, en même temps que l'aboutissement dans une élaboration objectale du langage et de la langue. On notera, à cet égard, que tandis que Hjelmslev affirme ici, dans « Et sprogvídenskabeligt causeri », qu'« il n'existe [...] aucune axiomatisation de la théorie linguistique », dans « [Linguistique structurale] » (1948), l'existence d'axiomes n'est écartée qu'au profit de l'hypothèse structurale :

« On comprend par *linguistique structurale* un ensemble de *recherches* reposant sur une *hypothèse* selon laquelle il est scientifiquement légitime de décrire le langage comme étant *essentiellement* une *entité autonome de dépendances internes*, ou, en un mot, une *structure*.

Insistons dès l'abord sur le caractère *hypothétique* de cette proposition initiale. En effet l'énoncé qui vient d'être formulé n'a pas le caractère d'un dogme ou jugement apriorique. C'est une simple hypothèse de travail dont on juge utile de chercher une vérification, pour la double raison que la possibilité de cette hypothèse a été jusqu'ici la plupart du temps négligée, et que certains faits, suffisamment nombreux et faciles à observer, invitent à croire qu'elle pourrait se justifier. Pour autant qu'on voudrait la qualifier de *doctrine*, c'est une doctrine qui n'est maintenue qu'à titre d'hypothèse. Pour autant qu'on voudrait la qualifier d'*axiome*, rappelons que la logique nous apprend que tout axiome se laisse ramener à une définition ou à une hypothèse. » (H.Lin. : p. 29).

En outre, comme nous l'avons vu au début du deuxième chapitre, dans « La stratification du langage » (1954), Hjelmslev revendique en revanche une axiomatique linguistique, fondée sur une définition de la langue. On se souvient, en effet, de ce passage cité alors¹⁷⁸ :

« On ne saurait rendre compte, même d'une façon rudimentaire, de la linguistique d'aujourd'hui – ni même, d'une façon plus générale, de la science de l'homme, dont elle fait partie – sans donner une large part à la double distinction entre *forme* et *substance* et entre *contenu* (*signifié*) et *expression* (*signifiant*). Cette double distinction en effet, introduite par F. de Saussure et développée dans certaines branches de la linguistique moderne, constitue le noyau autour duquel gravitent forcément, à des distances diverses, toutes discussions de méthode et de principe. L'introduction de cette double distinction a été une découverte, sinon (comme nous le croyons d'ailleurs pour notre part) d'une méthode nécessaire, du moins d'une méthode possible. Or, cette double distinction possible une fois découverte, on n'y échappe plus, et quelle que soit l'attitude qu'il adopte par rapport à ce problème ou aux multiples problèmes qui en dérivent, le linguiste est obligé de prendre conscience du problème fondamental soulevé par cette double distinction. Toute méthode linguistique, explicite ou non, peut et doit se définir par rapport aux deux distinctions fondamentales.

¹⁷⁸ Voir également H.SL : p. 56-57, cité ci-dessus.

Pour notre part nous avons pensé faire œuvre utile en tirant expérimentalement les conséquences extrêmes de la double distinction saussurienne, en vue de permettre à la linguistique de faire ressortir nettement les avantages et les difficultés comportés par une telle axiomatique. Puisque une des définitions possibles (et même, selon nous, la définition la plus fondamentale) d'une *langue*, dans l'acception saussurienne de ce terme, est celle qui consiste à la définir comme une forme spécifique organisée entre deux substances : celle du contenu et celle de l'expression, donc comme une forme spécifique de contenu et d'expression, la tâche qui consiste à tirer toutes les conséquences de la double distinction mentionnée peut être ramenée à une formule encore plus simple : il s'agit en effet simplement de déduire toutes les conclusions qu'on peut dégager de la phrase finale du *Cours de linguistique générale* : "la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même". (Naturellement, *objet* doit être entendu ici dans le sens que lui attribue Pascal.) C'est dans ce sens que l'on peut qualifier la méthode ici préconisée comme étant celle de la linguistique *immanente*. » (H.SL : p. 45-46).

On lisait déjà dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Les termes d'axiome et de postulat n'ont pas été mentionnés ici. Nous laissons à l'épistémologie le soin de décider si notre théorie exige que des propositions de cette espèce fondent les prémisses que nous énonçons explicitement. Les prémisses de la théorie du langage remontent si loin que de tels axiomes présumés seraient d'une généralité telle qu'aucun d'entre eux ne pourrait être spécifique à la théorie du langage par opposition à d'autres théories. C'est que notre but est précisément de remonter aussi loin que possible vers les principes fondamentaux, sans pour autant dépasser ce qui nous semble être directement utilisable pour la théorie du langage. Cette attitude nous contraint à empiéter sur le domaine de l'épistémologie, ainsi que nous l'avons fait dans les paragraphes précédents. Ceci dans la conviction qu'aucune théorie scientifique ne peut être construite sans une collaboration active avec l'épistémologie¹⁷⁹. » (H.Om. : p. 25).

C'est donc l'épistémologie qui décidera de la nature de l'objet, nature dont Hjelmslev affirme cependant, en retour et en conformité avec le profond ancrage du langage et de la théorie linguistique dans la hiérarchie de la théorie de la connaissance, qu'elle n'aurait aucune spécificité. L'objet est donc tout à la fois déterminant et déterminé par la théorie de la connaissance, et l'on retrouve ici, mais déplacé sur le plan de la réflexion épistémologique, le dédoublement de l'hypothèse structurale, dans le cadre duquel la théorie du langage s'inscrit dans une théorie de la connaissance qu'elle vient spécifier, bien qu'elle l'ait déterminée. De fait, tandis que la gnoséologie hjelmslevienne apparaît ainsi marquée d'une indépassable circularité, liée à l'obstacle épistémologique initial de l'hypothèse structurale, dont cette gnoséologie n'est en réalité qu'une élaboration, en tant que telle nécessairement double, définition de la langue d'une part, détermination et adoption d'une méthode conçue comme

¹⁷⁹ « Der har her ikke været tale om aksiomer eller postulater. Vi henviser til erkendelsesteorien at afgøre hvorvidt den af os opstillede sprogteori nødvendiggør opstilling af saadanne forudsætninger bagved de forudsætninger sprogteorien indfører explicit. Sprogteorien fører imidlertid sine forudsætninger saa langt tilbage, at saadanne forudsatte aksiomer bliver af saa stor almenhed at ingen af dem synes at kunne blive specifikke for sprogteorien i modsætning til andre teorier. Vi gør dette fordi formaålet netop er en klaring af forudsætningerne saa langt tilbage som det er os muligt uden at forlade det der for sprogteorien forekommer direkte hensigtsmæssigt. Vi nødsages derved i nogen grad til at trænge ind paa erkendelsesteoriens domæne, saaledes som det er sket i de forudgaaende paragraffer ; det er sket ud fra den overbevisning at uden et aktivt samarbejde med erkendelsesteorien lader en fagvidenskabelig teori sig ikke gennemføre. » (H.Om. : p. 15).

scientifique d'autre part, dans ce cadre, à partir de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, tout ce qui concerne la définition de l'objet se trouve rejeté à l'épistémologie, et ainsi en dehors de la linguistique. Nous avons vu ci-dessus la convocation, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, du débat entre physicalisme et phénoménalisme. On lit ensuite dans « The Basic Structure of Language » :

« Il est donc commode de dire qu'un procès est construit sur un certain système, et qu'un texte est construit sur une certaine langue, ou comme on dit couramment, parlé ou écrit dans une certaine langue. Mais il faut se souvenir que le fait linguistique immédiat n'est pas la langue mais le texte ; c'est seulement à travers l'analyse du texte que l'on apprend à connaître la langue. Cela peut sembler un lieu commun, mais l'expérience montre qu'il est généralement négligé, et la plupart des grammairiens se comportent comme s'il n'y avait pas de texte du tout, mais seulement un système tombé tout droit du ciel.

Cela pourrait nous conduire à nous demander si, après tout, le système et par conséquent la langue, possèdent une existence réelle. Le procès, le texte ne sont-ils pas la seule réalité donnée, et la langue n'est-elle pas une invention purement arbitraire, une création du chercheur ? C'est vrai dans la mesure où le texte est plus proche de l'observation immédiate que ne l'est la langue. Mais on ne doit pas oublier que le texte n'est à son tour réellement un texte que quand il a été soumis à l'analyse. Le texte aussi est donc alors une création de l'esprit scientifique. Je n'entrerai pas dans la question de savoir ce qu'est la réalité. Mais je pense que l'on peut dire sans danger qu'il n'y aurait aucun sens à parler de réalités qui ne seraient pas des réalités pour nous. Et une réalité pour nous est quelque chose qui nous est connu et qui par conséquent n'appartient pas exclusivement au monde extérieur. Il y a une certaine part de création dans toute opération scientifique, et le chercheur laisse ses empreintes sur l'objet de son investigation. Cela n'a pas d'importance dans la mesure où il se trouve que sa description correspond à ce que nous considérons comme vrai. Poser ici le problème de la vérité nous entraînerait trop loin dans la sphère de la philosophie pure¹⁸⁰. » (H.Bas. : p. 192-193).

On retrouve ici l'affirmation de la dépendance de l'objet à l'égard de l'analyse qui le saisit, et qui, par là même, le fait exister. On lit à nouveau une dizaine de pages plus loin :

« Il est donc possible non seulement qu'une catégorie ait un seul élément, comme nous venons de le voir pour le contenu, mais encore qu'un système ne possède à son tour

¹⁸⁰ « Thus we may conveniently say that a succession is built over a certain system, and that a text is built over a certain language, or, as we usually put it, spoken or written in a certain language. But it should be kept in mind that the immediate linguistic fact is not the language but the text, and that it is only through the analysis of the text that we learn to know the language. This may seem a mere commonplace ; but experience shows that it is generally overlooked, and most grammarians start their business as if there were no text at all but simply a system appearing, all complete, out of nowhere.

This might lead us to ask if, after all, the system, and consequently, the language, is a thing of real existence. Is not the succession, the text, the only reality given, and is not the language a mere concoction created by the scholar ? This is true in so far as the text is nearer to immediate reality than language is. But it should be kept in mind that the text in its turn is not really a text to us before it has been submitted to analysis. The text too, then, is a creation of the scientific mind. I shall not enter upon the metaphysical question what reality is. But I think we may safely state that it would be perfectly meaningless to speak of realities so long as they are not realities to us. And a reality to us means something which is known to us, and which consequently does not belong exclusively to the external world. There is a certain amount of creation involved in all scientific operations, and the investigator leaves his finger-prints on the objects investigated. This does not matter, as long as the description he has given us turns out to be what we would call true. To enter here upon the question of truth would take us too far into the sphere of pure philosophy. » (H.Bas. : p. 127-128).

qu'une seule catégorie, si bien que tous les éléments du système sont en même temps éléments de cette catégorie. Ni l'un ni l'autre de ces cas ne nous permettrait de nous passer de la catégorie en tant que telle ; c'est la catégorie qui permet de rendre compte des positions possibles ; même s'il n'y a qu'une catégorie, cette catégorie existe, distincte de son élément. C'est là une nécessité logique ; libre à vous de penser, si vous voulez, que c'est l'une des empreintes laissées par le chercheur sur l'objet de sa recherche ; le fait est que nous rencontrons ce phénomène dès que nous abordons notre objet ; c'est poser un faux problème que de se demander s'il existait avant que nous ne commencions notre recherche. L'existence de classes à un seul élément est d'ailleurs un lieu commun en logique¹⁸¹. » (H.Bas. : p. 203).

Mais par ailleurs, tandis que la réalité et la vérité sont convoquées comme paramètres pertinents de l'analyse scientifique, leur traitement ou leur définition sont relégués en dehors de la linguistique, à la « philosophie pure ». On lisait de même, et de manière beaucoup plus nette, dans « [Linguistique structurale] » (1948) :

« On comprend par *linguistique structurale* un ensemble de *recherches* reposant sur une *hypothèse* selon laquelle il est scientifiquement légitime de décrire le langage comme étant *essentiellement* une *entité autonome de dépendances internes*, ou, en un mot, une *structure*.

Insistons dès l'abord sur le caractère *hypothétique* de cette proposition initiale. En effet l'énoncé qui vient d'être formulé n'a pas le caractère d'un dogme ou jugement apriorique. C'est une simple hypothèse de travail dont on juge utile de chercher une vérification, pour la double raison que la possibilité de cette hypothèse a été jusqu'ici la plupart du temps négligée, et que certains faits, suffisamment nombreux et faciles à observer, invitent à croire qu'elle pourrait se justifier. Pour autant qu'on voudrait la qualifier de *doctrine*, c'est une doctrine qui n'est maintenue qu'à titre d'hypothèse. Pour autant qu'on voudrait la qualifier d'*axiome*, rappelons que la logique nous apprend que tout axiome se laisse ramener à une définition ou à une hypothèse.

Il s'agit donc d'une hypothèse, susceptible d'un contrôle de vérification. Or une hypothèse ne se vérifie que par la *recherche*. La recherche a pour but d'établir toutes les propositions qu'il sera possible et utile d'énoncer et de maintenir sur l'objet envisagé, et le contrôle consiste à faire reconnaître si ces propositions sont en contradiction ou non avec l'hypothèse initiale. Il s'ensuit que le travail à accomplir en matière de linguistique structurale n'est ni spéculatif ni subjectif, et qu'il a forcément le caractère positif et objectif d'une recherche.

Exempte de tout dogmatisme, la linguistique structurale s'abstient donc également de toute spéculation métaphysique et des appréciations subjectives d'une esthétique vague et stérile. La linguistique structurale substituera à la « philosophie du langage » de jadis une recherche positive et scientifique.

Ajoutons tout de suite que la recherche ainsi envisagée n'est pas pour cela bornée au détail, ni au particulier. Au contraire, la recherche porte sur le général. L'hypothèse

¹⁸¹ « Not only can a category have one single member, as we have just seen for the content, but a system, in its turn, can have one single category, so that all members of the system are at the same time members of this category. This would not, in either case, allow us to dispense with the category as such ; it is the category which accounts for the positional possibilities ; even if there is only one category, there is this category, distinct from the system ; and even if there is only one member within a category, there is this category, distinct from its member. This is a logical necessity ; you are free to believe, if you like, that this is one of the finger-prints left by the investigator on the object of investigation ; the fact is that it is there as soon as we tackle our object ; and it has no sense to ask if it was there before we tackled it. The existence of classes of one member is, by the way, a logical commonplace. » (H.Bas. : p. 134).

initiale ne se prononce pas, on l'aura remarqué, sur la "nature" de l'"objet" étudié. Elle se garde bien de se perdre dans une métaphysique ou dans une philosophie du *Ding an sich*. Elle porte uniquement sur la méthode. Il est vrai que la méthode "scientifiquement légitime" se résume, en dernière analyse, en la méthode *empiriquement adéquate*. L'hypothèse initiale fait donc tacitement profession de l'empirisme ; mais pour une hypothèse technique il est utile de choisir une formule qui n'entraîne pas l'obligation épistémologique de définir l'empirisme, tâche qui dépasse largement les cadres de notre discipline et qui est du ressort de la théorie de la connaissance. C'est donc la *méthode* seule qui est en cause, et ce que la recherche est appelée à contrôler, c'est la possibilité de la méthode préconisée par l'hypothèse.

De ces faits se dégagent déjà quelques directives à observer pour un organe consacré à la linguistique structurale :

Cet organe se met au service d'une hypothèse et d'une recherche portant sur un principe.

Il exclut le dogmatisme apriorique qui se soustrait au contrôle scientifique, et qui ne se fonde pas sur des faits bien exposés. Il exclut d'autre part les faits qui ne servent pas à illustrer, de façon positive ou négative, l'utilité de la méthode structurale. Il exclut donc aussi bien les généralités nettement philosophiques et les spécialités étudiées pour elles-mêmes. Sa tâche sera celle de faire voir le général dans le particulier, et le particulier dans le général. » (H.Lin. : p. 29-30).

Hjelmslev affirme à nouveau ici la nécessité de l'hypothèse structurale, hypothèse explicitement présentée comme telle, c'est-à-dire comme hypothèse, et comme hypothèse structurale. Le caractère hypothétique, dans la mesure où il permet un « contrôle de vérification » et implique une vérification par la « recherche », c'est-à-dire, selon Hjelmslev, par un travail de caractère « positif et objectif », apparaît comme un gage de scientificité. Or, tandis qu'il s'agit d'une hypothèse relative à l'objet, Hjelmslev insiste sur le fait que « l'hypothèse initiale ne se prononce pas [...] sur la "nature" de l'"objet" étudié » et qu'« [e]lle se garde bien de se perdre dans une métaphysique ou dans une philosophie du *Ding an sich* », et ce alors que « scientifiquement légitime » équivaut en réalité à « *empiriquement adéquate* », de sorte que « [l']hypothèse initiale fait [...] tacitement profession de l'empirisme ». A nouveau, la définition de l'empirisme est renvoyée à l'épistémologie, la linguistique étant en charge de la seule « méthode ». On lit de même ensuite dans « Pour une sémantique structurale » (1957) :

« Comme nous l'avons dit plus longuement ailleurs, il faut comprendre par *linguistique structurale* un ensemble de recherches reposant sur une *hypothèse* selon laquelle il est *scientifiquement légitime* de décrire le langage comme étant une structure, dans le sens adopté plus haut pour ce terme.

Insistons encore (comme nous l'avons fait autrefois) sur le caractère hypothétique de la linguistique structurale, – et, par conséquent, en l'espèce, de la sémantique structurale. Il est dit simplement qu'il faut le considérer comme scientifiquement légitime de tenter l'expérience d'une sémantique structurale.

Si nous estimons que l'expérience doit être faite, c'est que nous sommes persuadé que la sémantique est à ce prix.

Il n'y a ni connaissance ni description scientifique possible d'un objet quelconque sans recours à un principe structural, – en prenant le terme *structure* dans le sens que nous venons de lui attribuer. Toute description scientifique présuppose que l'objet de la description soit conçu comme une structure (donc, *analysé* selon une méthode structurale qui permet de reconnaître des rapports entre les parties qui le constituent) ou comme faisant partie d'une structure (donc, *synthétisé* avec d'autres objets avec lesquels il

contracte des rapports qui rendent possible d'établir et de reconnaître un objet plus étendu dont ces objets, avec l'objet considéré, sont des parties). Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à un article (ici même, p. 27-35¹⁸²) où nous avons argumenté en faveur de cette hypothèse. L'hypothèse est d'ailleurs corroborée manifestement par le développement historique et l'état actuel de la sémantique. Il a été dit plus haut que la lexicologie (*desideratum* évident d'une linguistique qui se réclame d'être systématique) s'est réduite forcément au rôle d'une simple lexicographie ; et pourquoi ? La réponse n'est pas loin : c'est qu'on a le choix fatal entre une description structurale et une description non-scientifique qui se réduit à une pure énumération. Il en est de même d'ailleurs pour la sémantique qui se contente d'une existence purement anecdotique.

On objectera peut-être que, s'il en est ainsi, l'adoption d'une méthode structuraliste n'est pas imposée par l'objet de l'investigation, mais qu'elle est choisie arbitrairement par l'investigateur. On est ainsi de retour à l'ancien problème, débattu au moyen-âge, de savoir si les notions (concepts ou classe) dégagées par l'analyse résultent de la nature même de l'objet (*réalisme*) ou si elles résultent de la méthode (*nominalisme*). Ce problème est évidemment d'ordre épistémologique et dépasse les cadres du présent exposé et la compétence du linguiste en tant que tel. D'autre part ce problème est forcément présent à l'esprit du linguiste moderne aussi bien que du physicien et, d'une façon générale, de tous les scientifiques engagés en des questions méthodologiques. Nous croyons aussi que ce problème est un de ceux pour la solution desquels l'épistémologie est réduite à avoir recours, dans une très large mesure, aux sciences spéciales, et à tirer profit de leurs expériences. Nous croyons aussi que la linguistique pourra contribuer utilement à la solution. Le problème s'impose le plus fortement en sémantique, dont la méthode est actuellement moins développée ; mais en principe il ne s'impose pas moins pour l'étude de l'expression. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que la solution nominaliste soit seule à permettre plus d'une analyse possible d'un même objet. Même dans le cas où il y a plus d'une seule analyse possible, le réaliste reste libre de croire que l'équivoque est inhérent [*sic*] à la nature de l'objet soumis à l'analyse. Ceci revient à dire que la solution, par réalisme ou par nominalisme, du problème épistémologique, en tant que problème théorique, n'est pas pertinent [*sic*] pour le linguiste, et que le linguiste en tant que tel peut s'en passer. Le problème se réduit à celui de la méthode à choisir, et des principes choisis pour l'analyse. La question de la méthode et des principes d'analyse incombe surtout à chaque science spéciale. C'est ainsi que les sciences spéciales ont des répercussions sur l'épistémologie générale, et que le problème reste commun à la linguistique et à l'épistémologie. La question de la méthode et des principes d'analyse se définit dans les cadres d'une science donnée – de la linguistique, en l'espèce – tout en permettant des généralisations qui dépassent les cadres de cette science. Ce problème une fois posé, l'attitude nominaliste est dépourvue de son caractère présumé arbitraire, et ne donne aucunement libre chemin aux jongleries. Quelle que soit l'attitude adoptée, réaliste ou nominaliste, le problème de la méthode reste seul pertinent. D'un point de vue très général on le revêt du terme réaliste d'*empirisme*, qui est susceptible d'une définition nominaliste. Ce fait reste, même si la définition est encore soumise à la discussion. » (H.Sem. : p. 109-111).

On retrouve ici l'affirmation du caractère hypothétique de l'hypothèse structurale, mais la scientificité de cette hypothèse se trouve également rapportée, dans la lignée des textes précédents, au contenu de celle-ci, dans la mesure où elle renvoie au principe d'épistémologie générale de la validité des seules descriptions structurales. Apparaissent alors nettement l'enjeu et les raisons du rejet de toute philosophie du *Ding an sich* : l'objet est entièrement

¹⁸² Soit « [Linguistique structurale] ».

dépendant de la méthode, dans la mesure où l'appréhension scientifique impose une forme unique et détermine ainsi d'avance sa nature. La nature de l'objet devient ainsi un problème épistémologique, et le problème de la réalité se trouve alors résolu en termes philosophiques, dans le cadre de l'opposition entre réalisme et nominalisme déjà convoquée, comme nous l'avons vu plus haut, dans « Langue et parole¹⁸³ », et impliquant une sorte de renoncement à l'objet, totalement déterminé par la méthode. On retrouve alors le double mouvement consistant à déterminer la linguistique par l'épistémologie – la nécessité de l'hypothèse structurale est justifiée par des considérations d'épistémologie générale – puis l'épistémologie par la linguistique : le problème de la réalité « est évidemment d'ordre épistémologique et dépasse les cadres du présent exposé et la compétence du linguiste en tant que tel », mais par ailleurs le linguiste peut œuvrer à la résolution du problème en démontrant que « [q]uelle que soit l'attitude adoptée, réaliste ou nominaliste, le problème de la méthode reste seul pertinent ». Comme nous avons essayé de le montrer, cette détermination de l'objet par la méthode implique de fait la définition de la langue comme structure, et ce précisément dans la mesure où elle se fonde sur l'hypothèse structurale, définition de la langue élevée au rang de principe d'épistémologie générale. C'est pourquoi, tandis que cette distinction traditionnelle entre réalisme et nominalisme est d'une part, dans le cadre hjelmslevien, fragilisée par la définition particulière de l'abstraction qui lui est liée (impliquant la distinction forme/substance), et d'autre part rendue caduque par le rationalisme bachelardien, tout à la fois matérialisme rationnel et rationalisme appliqué¹⁸⁴, il faut avant tout insister sur le fait – cependant évidemment lié aux deux précédents puisque la forme renvoie à la définition structuraliste de la langue et que le rationalisme bachelardien implique un dépassement ou une élaboration du réalisme, et non sa négation qu'est le nominalisme¹⁸⁵ – que la gnoséologie

¹⁸³ D'une manière d'ailleurs ambivalente puisque tandis que la norme est une fiction, qui ne doit pas être hypostasiée, mais au contraire conçue dans un cadre nominaliste, le schéma et l'usage sont des notions qui « représentent des réalités » : « La *norme*, d'autre part, est une fiction, – la seule fiction qu'on rencontre parmi les notions qui nous intéressent. L'usage, comprenant l'acte, ne l'est pas. Le schéma non plus. Ces notions représentent des réalités. La norme, par contre, n'est qu'une abstraction tirée de l'usage par un artifice de méthode. Tout au plus elle constitue un corollaire convenable pour pouvoir poser les cadres à la description de l'usage. A strictement parler, elle est superflue ; elle constitue quelque chose de surajouté et une complication inutile. Ce qu'elle introduit, c'est simplement le *concept* derrière les faits rencontrés dans l'usage ; or la logique moderne nous a suffisamment instruits sur les dangers qui résident dans une méthode tendant à hypostasier les concepts et à en vouloir construire des réalités. A notre avis certains courants de la linguistique moderne se réfugient à tort dans un réalisme mal fondé au point de vue de la théorie de la connaissance ; il y aurait avantage à redevenir nominalistes. La preuve est que le réalisme complique au lieu de simplifier, et sans élargir si peu que ce soit le domaine de notre connaissance. Le linguiste, qui a pour tâche d'étudier le rapport entre le nom et la chose, devrait être le premier à éviter de les confondre. » (H.LEP : p. 89). Nous avons plus haut opposé à ce propos deux types d'abstraction, définitoires de deux types de réalité, celle de l'abstraction supportée par la définition de la langue, celle de l'abstraction explicative du donné, dont elle permet l'analyse. C'est là une autre forme de la dualité que nous avons tenté de mettre au jour dans la présente analyse.

¹⁸⁴ Voir l'introduction de la première partie, en particulier la note 4.

¹⁸⁵ Bachelard parle ainsi de « réalisme instruit » (Bachelard, 1940 : p. 54) puis de « réalisme inversé » (Bachelard, 1940 : p. 56) : « Aux premiers temps de la chimie organique on croyait volontiers que la synthèse ne servait qu'à vérifier l'exactitude d'une analyse. C'est plutôt l'inverse maintenant. Toute substance chimique n'est vraiment définie qu'au moment de sa reconstruction. C'est la synthèse qui peut nous faire comprendre la hiérarchie des fonctions. Comme le dit Marcel Mathieu : “Malgré la possibilité de saisir sur les molécules organiques des caractères *moléculaires*, c'est surtout le développement des méthodes de synthèse qui a permis de bâtir avec tant de sécurité cet édifice qu'est la chimie organique. Si, comme matières premières, on n'avait eu

hjelmslevienne, comme, *mutatis mutandis*, la gnoséologie martinettienne, fait de la linguistique une idiologie sans concept : idiologie dans la mesure où cette gnoséologie n'est qu'une autre forme de la définition de la langue, qui sert ainsi de principe d'analyse des idiomes, sans concept dans la mesure où la langue ne saurait dès lors être construite que comme un objet, type de structure (Martinet) ou langage (Hjelmslev). Comme nous allons le voir dans ce qui suit, il en va de même, bien que différemment, de la gnoséologie benvenistienne.

B. Structure, théorie et objet

La linguistique benvenistienne se définit d'emblée comme une idiologie. Les premières remarques relatives à l'objet de la linguistique se trouvent dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951). Benveniste affirme en ouverture de la première séance, à propos de « la proposition de M. Pos qui parle de l'homme dans le langage » (B.Ac. : p. 1), et selon laquelle « le langage est le produit de la réaction de l'homme par rapport au réel » (B.Ac. : p. 1), proposition mentionnée dans le deuxième chapitre :

« Ce n'est pas exactement le même point de vue que celui de la plupart des collègues ici présents : nous considérons de préférence le langage en lui-même, hors de son origine ; mais c'est évidemment une notion importante. » (B.Ac. : p. 1).

L'expression « le langage en lui-même » n'est pas sans rappeler la phrase finale du *Cours de linguistique générale*. Nous avons déjà cité plus haut cette référence beaucoup plus explicite :

« Je voudrais d'abord faire remarquer que les observations de M. Devoto semblent inspirées d'un point de vue un peu différent – je ne veux pas dire moins légitime – mais qu'il s'agit de considérer : ce qu'il envisage dans sa théorie, c'est, si j'interprète bien sa pensée, moins la langue que l'homme parlant. Donc c'est l'acte humain de l'expression et la manière dont se réalise à travers plusieurs phases, son expression considérée dans son ensemble.

que les mélanges difficilement séparables en corps purs, que l'on trouve dans la nature, et si, comme seules méthodes de travail, on n'avait eu que des méthodes d'analyse, on n'aurait jamais pu préciser la structure intime des enchaînements des groupes – CH₂ – et toute la chimie des dérivés aliphatiques serait restée essentiellement une chimie du groupe – CH₂ –.” Ce qui revient à dire que l'étude spécifiquement réaliste aurait été comme polarisée sur une propriété substantielle particulière. Seule la *réalisation synthétique* permet de déterminer une sorte de hiérarchie des fonctions substantielles, de greffer les fonctions chimiques les unes sur les autres. Devant une réalité si sûrement construite, libre à des philosophes d'égaliser la substance à ce qui, dans la construction, échappe à la connaissance, libre à eux de continuer à définir la réalité comme une masse d'irrationalité. Pour un chimiste qui vient de réaliser une synthèse, la substance chimique doit au contraire être égale à ce qu'on connaît d'elle, à ce que l'on a construit en se guidant sur des vues théoriques préalables. Il faut multiplier les réalisations. On a plus de chances de connaître le sucre en fabriquant des sucres qu'en analysant un sucre particulier. Dans ce plan de réalisations, on ne cherche d'ailleurs pas une généralité, on cherche une *systématique*, un *plan*. L'esprit scientifique a alors complètement supplanté l'esprit préscientifique.

Voilà donc, à notre avis, le réalisme inversé ; la *réalisation* immense entreprise par la Chimie moderne va à contre-courant de l'étude réaliste. La description des substances obtenues par synthèse est désormais une description normative, méthodologique, nettement *critique*. Elle fonde un rationalisme chimique. » (Bachelard, 1940 : p. 55-56).

Quelles sont, depuis la toute première et la plus vague conception de ce qu'il va dire, jusqu'à l'expression élaborée et actualisée – quelles sont, dis-je, les phases par lesquelles cet acte passe, et à quels termes peut-on rattacher chacune de ces phases, tandis que dans la discussion d'hier et dans les propositions auxquelles nous avons abouti, il s'agit de la langue considérée en elle-même et pour elle-même et d'un point de vue systématique. » (B.Ac. : p. 95-96).

Nous avons alors souligné le caractère de postulat second, appliqué à un objet donné et constitué, du point de vue systématique. De ce point de vue, la notion d'« origine » peut sembler un point de cristallisation des questions relatives à l'étiologie, que Benveniste écarte donc au profit de l'application d'un point de vue systématique. Comme nous l'avons également vu dans le chapitre 2, Benveniste affirme par ailleurs dans l'intervention par laquelle il ouvre la première séance :

« Cette dialectique de l'homme et du réel est la suite de son exposé propre sur ce qu'il [Pos] appelle la dialectique de l'objectif et du subjectif. Par contraste, nous mettons en face de cette relation humaine du langage, la relation scientifique, c'est-à-dire que nous construisons une certaine conception de la signification qui représente non pas la manière dont l'homme intervient dans le langage et veut, à travers le langage, dire quelque chose, se rapporter donc à un certain aspect de la réalité, mais il s'agit de la signification telle qu'elle se présente à un observateur objectif, donc du fait du langage que nous avons devant nous, comme un objet, et que nous commençons à analyser. C'est ce qui apparaît sous cette rubrique : le point de vue scientifique et la conception différentialiste de la signification. Donc, nous n'étudierons pas ce que l'homme cherche à réaliser à travers le langage, mais ce que signifie le langage par lui-même. C'est une manière de passer à un autre point de vue. » (B.Ac. : p. 1).

Cette considération systématique du langage comme quelque chose « que nous avons devant nous comme un objet, et que nous commençons à analyser », et qui permet d'étudier « ce que signifie le langage par lui-même » correspond donc, dans l'esprit de Benveniste, à la « relation scientifique », au « point de vue scientifique ». Il s'agit là de « langage », mais celui-ci est dès l'abord conçu comme un instrument de communication – instrument de « l'acte humain de l'expression » et élément de la « relation humaine du langage », dans le cadre de laquelle « l'homme intervient dans le langage et veut, à travers le langage, dire quelque chose, se rapporter donc à un certain aspect de la réalité » – et c'est pourquoi son étude revient nécessairement à l'étude des idiomes. Le pôle du langage ne demeure que comme point de référence pour l'étude des idiomes, que la linguistique doit diriger. Comme il est apparu *supra*, dans cette conférence, l'étude de la signification conduit ainsi à la lexicographie, dont Benveniste définit la tâche de la manière suivante :

« La tâche du lexicographe est de rendre compte de la langue, de l'idiome dans son ensemble, en somme, du langage moyen. » (B.Ac. : p. 148).

Or, on lit par ailleurs :

« Notre but est, si notre tentative n'est pas trop ambitieuse, de donner des recommandations linguistiques ; non pas d'en faire une tâche de pure collection de définitions approximatives, mais un objet dans lequel peut, dans une certaine mesure, culminer l'étude linguistique ; cela est rangé arbitrairement dans l'ordre alphabétique,

mais j'ai l'impression que nous venons de dire que la lexicographie doit intégrer le plus possible de définitions proprement linguistiques.

En fait, nous proposons que le linguiste réfléchisse à ces problèmes, et formule en considération des théories linguistiques, des cadres dans lesquels le lexicographe pourra éventuellement distribuer sa matière. » (B.Ac. : p. 161).

La lexicographie se trouve ainsi subordonnée à la linguistique, et l'étude des idiomes à la définition du langage. On lit de même à la page suivante :

« Il n'y a pas d'enregistrement mécanique possible, sinon on aboutit à une collection d'exemples. Le lexicographe n'enregistre pas, il définit et organise ; mais en fonction de quoi va-t-il définir et organiser ? » (B.Ac. : p. 162)

puis à nouveau :

« L'essentiel est donc de montrer, dans des recommandations, que la véritable lexicographie est tout entière, ou presque, à créer. C'est là un champ d'étude ouvert devant nous. » (B.Ac. : p. 162).

L'insistance sur le caractère scientifique de la linguistique structurale revient ensuite dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954), où Benveniste écrit à propos de la distinction entre synchronie et diachronie :

« Ces vues sont déjà anciennes, elles se laissent pressentir dans toute l'œuvre de Meillet, et, quoiqu'elles ne soient pas toujours appliquées, on ne trouverait plus personne pour les contester. Si l'on voulait à partir de là caractériser d'un mot le sens où la linguistique paraît les prolonger aujourd'hui, on pourrait dire qu'elles marquent le début d'une linguistique conçue comme *science*, par sa cohérence, son autonomie et les visées qu'on lui assigne. » (B.Ten. : p. 5).

Ces visées se caractérisent d'abord par l'abandon de problèmes anciens et dès lors considérés comme caducs :

« Cette tendance se marque d'abord au fait que certains types de problèmes sont délaissés. Personne ne se pose plus sérieusement la question de la monogenèse ou de la polygenèse des langues, ni, d'une manière générale, celle des commencements absolus. On ne cède plus aussi aisément qu'autrefois à la tentation d'ériger en propriétés universelles du langage les particularités d'une langue ou d'un type linguistique. C'est que l'horizon des linguistes s'est élargi. Tous les types de langues acquièrent des titres égaux à représenter le langage. A aucun moment du passé, sous aucune forme du présent on n'atteint quoi que ce soit d'"originel". L'exploration des plus anciennes langues qui soient attestées les montre aussi complètes et non moins complexes que celles d'aujourd'hui ; l'analyse des langues "primitives" y révèle une organisation hautement différenciée et systématique. Loin de constituer une norme, le type indo-européen apparaît plutôt exceptionnel. A plus forte raison se détourne-t-on des recherches portant sur une catégorie choisie dans l'ensemble des langues et censée illustrer une même disposition de l'"esprit humain", depuis qu'on a vu la difficulté de décrire le système complet d'une seule langue et combien sont fallacieuses certaines analogies de structure décrites au moyen des mêmes termes. Il faut attacher une grande importance à cette expérience toujours plus large des variétés linguistiques du monde. On en a tiré plusieurs leçons. Il est apparu d'abord que les conditions d'évolution ne diffèrent pas foncièrement selon les niveaux de culture, et qu'on peut appliquer à la comparaison des langues non

écrites les méthodes et les critères qui valent pour les langues de tradition écrite. A un autre point de vue, on s'est aperçu que la description de certains types linguistiques, des langues amérindiennes notamment, posait des problèmes que les méthodes traditionnelles ne peuvent résoudre. Il en est résulté un renouvellement des procédés de description qui, par contre-coup, a été étendu aux langues qu'on croyait décrites pour toujours et qui ont pris nouvelle figure. Autre conséquence encore, on commence à voir que le répertoire des catégories morphologiques, si varié qu'il semble, n'est pas illimité. On peut alors imaginer une sorte de classification logique de ces catégories qui en montrerait l'agencement et les lois de transformation. Enfin, et nous touchons ici à des questions dont la portée dépasse la linguistique, on discerne que les "catégorie mentales" et les "lois de la pensée" ne font dans une large mesure que refléter l'organisation et la distribution des catégories linguistiques. Nous pensons un univers que notre langue a d'abord modelé. Les variétés de l'expérience philosophique ou spirituelle sont sous la dépendance inconsciente d'une classification que la langue opère du seul fait qu'elle est langue et qu'elle symbolise. » (B.Ten. : p. 5-6).

Les problèmes ainsi délaissés concernent le langage (la langue), qu'il s'agisse de la question de l'origine des langues ou des propriétés universelles du langage. Comme chez Saussure¹⁸⁶, ce sont les langues qui enseignent la nature du langage, et c'est pourquoi l'élargissement de l'horizon du linguiste est une étape importante dans la constitution d'une représentation scientifique du langage, que l'on cesse de réduire au type indo-européen, et dont, corrélativement, la constitution progressive devient inobservable¹⁸⁷, cependant que ses rapports avec « l'esprit humain » se trouvent complexifiés par la nécessité de prendre en compte la diversité et l'irréductibilité des diverses structures. Le propos benvenistien demeure cependant entièrement suspendu à la description des langues, à laquelle s'articuleront dès lors les considérations sur le langage, en amont, pour guider la description, et en aval, comme développements de celle-ci. Benveniste énumère ainsi les divers apports de l'« expérience toujours plus large des variétés linguistiques du monde », mettant sur le même plan la reconnaissance de la similitude des conditions d'évolution des langues de traditions orale et écrite, et ainsi de la possibilité d'appliquer à leur comparaison les mêmes critères et les mêmes méthodes et celle de la nécessité de renouveler les procédés de description, dont on avait mesuré l'inadéquation pour la description des langues amérindiennes, et affirmant par ailleurs la possibilité de considérations renouvelées sur le langage, d'abord « une sorte de classification logique » des catégories morphologiques « qui en montrerait l'agencement et les lois de transformation », puis des conclusions relatives aux rapports entre le langage et la pensée. Se trouve ainsi reconstitué, en miroir, le parcours que Benveniste avait d'abord défait, et qui menait de même des langues au langage, dans le cadre d'une description préorientée par une conception du langage. La similitude foncière des deux parcours apparaît de manière très nette dans « Joseph Vendryes (1875-1960) » :

« Quand en 1945 notre Société a repris son activité, il [Vendryes] a donné au *Bulletin* (t. 42, 1946, p. 1-18) un article intitulé : *De la comparaison en linguistique*. Il appelait à

¹⁸⁶ Voir *supra*, le début du chapitre 3.

¹⁸⁷ Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'est pas un fait linguistique. De ce point de vue, la notion structuraliste de système conduit à la confusion, dans la mesure où la structure entraîne avec elle l'idée d'une « organisation hautement différenciée et systématique », là où la langue saussurienne n'implique que le système (au sens saussurien), rendant ainsi concevables différents degrés de structure.

la constitution d'une grammaire générale dont la première tâche serait "de dresser un répertoire de tous les faits de grammaire observés dans toutes les langues" (p. 9). Il espérait qu'une enquête générale sur les langues du monde ferait reconnaître "des lacunes et des manques dans l'usage des catégories grammaticales" (p. 12), et qu'une comparaison des divers systèmes grammaticaux en usage livrerait "des indications précieuses sur la mentalité des différents peuples" (*ibid.*). "... Une langue est un foyer de vie. Il importe moins au linguiste de définir les éléments qui la constituent aujourd'hui que de connaître la façon dont ils ont été formés et le degré de développement qu'ils ont atteint" (p. 15). Un vaste programme, dont le principe organisateur se trouve dans cette notion d'une hiérarchie à découvrir entre les langues comme entre les civilisations et les "mentalités" qu'elles expriment. Mais où est le commun dénominateur des faits grammaticaux, des catégories, des systèmes linguistiques ? Comment reconnaître la façon dont ils ont été formés si l'on ne peut d'abord en donner une définition universelle ? N'est-ce pas au contraire par une description rigoureusement synchronique des systèmes observables qu'il faudrait commencer ? On discerne aujourd'hui, mieux qu'il n'était possible alors, que le problème préliminaire est celui de la description et des termes en lesquels on la formulera. De ces difficultés la linguistique a pris aujourd'hui une si vive conscience qu'on a pu craindre, tout à l'opposé, qu'elle ne pût jamais surmonter les questions de procédure. En tout cas si quelque accord apparaît au terme de ces débats, c'est tout au plus sur les unités élémentaires, non significatives, et non sur des catégories grammaticales, bien moins encore sur la possibilité de hiérarchiser les langues selon ces catégories. Il n'en reste pas moins que la linguistique doit tendre par d'autres voies et avec une technique appropriée à se constituer en science de l'universalité des langues. En ce sens, l'inspiration qui animait le programme de J. Vendryes ne doit pas désert nos études. » (B.Ven. : p. 5-6).

Au projet de Vendryes, d'une grammaire générale fondée sur le présupposé d'une « hiérarchie à découvrir entre les langues comme entre les civilisations et les "mentalités" qu'elles expriment », Benveniste oppose celui de la linguistique moderne, qui implique en premier lieu la description des systèmes, de leurs unités élémentaires et de leurs catégories grammaticales – selon la disjonction structuraliste du son et du sens –, bien qu'elle doive tendre également « à se constituer en science de l'universalité des langues ». Benveniste demande alors l'élaboration d'une « technique appropriée », comme il avait affirmé que « le problème préliminaire est celui de la description et des termes en lesquels on la formulera ». Il oppose ainsi à nouveau une perspective initialement descriptive à une analyse orientée par une certaine conception du langage. Il parlera à ce propos dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968), de « direction positive » :

« G. D. – *En quoi la linguistique se distingue-t-elle des anciennes sciences du langage comme, par exemple, la grammaire, la philologie ou la phonétique ?*

E. B. – La linguistique prétend englober tout cela et le transcender. Tout ce qui relève du langage est objet de la linguistique. Certaines des disciplines dont vous parlez, la philologie en particulier, ne s'occupent que de la teneur des textes, de leur transmission à travers les âges, etc. La linguistique s'occupe du phénomène que constitue le langage et, naturellement, sans négliger la portion du langage qui se transforme en écrit. Les préoccupations du philologue ne sont pas celles du linguiste, bien que celui-ci apporte à celui-là une aide indispensable, en particulier quand il s'agit d'interpréter des textes de langues disparues, car le linguiste a besoin de connaître le plus grand nombre possible de langues pour définir le langage. C'est là une des directions dans lesquelles s'engage la linguistique. On pourrait dire que c'est une direction positive – certains disent positiviste – avec toutes les implications que ce terme comporte. » (B.His. : p. 29-30).

La nouveauté de la linguistique structurale, selon Benveniste, réside en effet dans la déconstruction d'une telle conception préalable, qui se trouve dès lors à reconstruire dans le cadre de l'analyse des langues. Mais précisément, le cadre est celui de l'analyse des langues, et de leur analyse structurale, autrement dit d'un langage dont la conception est entièrement tournée vers la description des langues – au lieu que Saussure cherche à l'en abstraire, au double sens bachelardien et commun du terme – et qui est dès l'abord conçu comme structure. La primauté de l'étude des langues est clairement affirmée dans les deux « Rapport sur le développement de la linguistique » (1959) et « Rapport sur les études de linguistique au CNRS » (1960), où on lit en suite d'un des passages cités ci-dessus, relatif aux « recherches qui accentuent au maximum l'interprétation “scientifique” de ce phénomène central qu'est le langage » (B.a. : p. 212/B.Rap. : p. 287), à savoir les études phonétiques, acoustiques et physiques de la parole en laboratoire et les recherches relatives à la traduction automatique¹⁸⁸ :

« La linguistique est aussi l'étude des langues qui se parlent dans le monde, elle doit poursuivre et approfondir cette tâche d'exploration et d'analyse dans tous les continents. » (B.Ra. : p. 213/B.Rap. : p. 288).

Quant à la dimension de la structure, elle apparaît dès la suite du développement de « Tendances récentes en linguistique générale ». Benveniste ajoute en effet :

« Dire que la linguistique tend à se faire scientifique, ce n'est pas seulement insister sur un besoin de rigueur qui est commun à toutes les disciplines. Il s'agit d'abord d'un changement d'attitude envers l'objet, qui se définirait par un effort pour le formaliser. A l'origine de cette tendance, on peut reconnaître une double influence : celle de Saussure en Europe, celle de Bloomfield en Amérique. » (B.Ten. : p. 6-7).

Apparaît en effet ici la notion de formalisation, liée à celle de structure et, comme nous l'avons vu ci-dessus, au modèle des « sciences exactes ». Benveniste la réfère cependant à Saussure – ainsi que, significativement, à Bloomfield, qui peut quant à lui être rattaché au structuralisme à juste titre –, et l'on retrouve ensuite la phrase finale du *Cours de linguistique générale*, déjà convoquée dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique*, et que Benveniste place ici au fondement des tendances de la nouvelle linguistique :

« Les voies de leur influence respective sont d'ailleurs aussi différentes que les œuvres dont elles procèdent. Il est difficile d'imaginer contraste plus marqué que celui de ces deux ouvrages : le *Cours de linguistique générale* de Saussure (1916), livre posthume rédigé d'après des notes d'élèves, ensemble d'aperçus géniaux dont chacun appelle une exégèse et dont certains nourrissent encore la controverse, projetant la langue sur le plan d'une sémiologie universelle, ouvrant des vues auxquelles la pensée philosophique d'aujourd'hui s'éveille à peine ; le *Language* de Bloomfield (1933), devenu le vade-mecum des linguistes américains, “textbook” complètement achevé et mûri, remarquable autant par son parti pris de dénuement philosophique que par sa rigueur technique. Néanmoins Bloomfield, quoiqu'il ne se réfère pas à Saussure, aurait certainement souscrit au principe saussurien que “la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même”. Ce principe explique les tendances

¹⁸⁸ Voir B.Ra. : p. 212-213/B.Rap. : p. 287-288, cité ci-dessus.

que montre partout la linguistique, s'il ne rend pas encore compte des raisons pour lesquelles elle se veut autonome et des fins qu'elle poursuit par là. » (B.Ten. : p. 7).

On retrouve ici le refus de toute conception préalable du langage, au profit de l'élaboration d'une méthode de description. On lit en effet ensuite :

« A travers les différences d'école, chez ceux des linguistes qui essayent de systématiser leurs démarches, les mêmes préoccupations apparaissent qui peuvent se formuler en trois questions fondamentales : 1° Quelle est la tâche du linguiste, à quoi accède-t-il et que décrira-t-il sous le nom de langue ? C'est l'objet même de la linguistique qui est mis en question ; 2° Comment décrira-t-on cet objet ? Il faut forger des instruments qui permettent d'appréhender l'ensemble des traits d'une langue dans l'ensemble des langues manifestées et de les décrire en termes identiques. Quel sera alors le principe de ces procédés et de ces définitions ? Cela montre l'importance que prend la technique linguistique ; 3° Au sentiment naïf du parlant comme pour le linguiste, le langage a pour fonction de "dire quelque chose". Qu'est exactement ce "quelque chose" en vue de quoi le langage est articulé, et comment le délimiter par rapport au langage lui-même ? Le problème de la signification est posé.

Le seul énoncé de ces questions montre que le linguiste veut se défaire des appuis ou des attaches qu'il trouvait dans des cadres tout faits ou dans des disciplines voisines. Il repousse toute vue *a priori* de la langue pour construire ses notions directement sur l'objet. Cette attitude doit mettre fin à la dépendance, consciente ou non, où la linguistique se trouvait vis-à-vis de l'histoire d'une part, d'une certaine psychologie de l'autre. Si la science du langage doit se choisir des modèles, ce sera dans les disciplines mathématiques ou déductives qui rationalisent complètement leur objet en le ramenant à un ensemble de propriétés objectives munies de définitions constantes. C'est dire qu'elle deviendra de plus en plus "formelle", au moins en ce sens que le langage consistera en la totalité de ses "formes" observables. » (B.Ten. : p. 7-8).

Le fait notable à nouveau, dans ce développement, est que tandis que Benveniste s'interroge sur la « tâche du linguiste » et sur « l'objet même de la linguistique », il s'agit dès l'abord de description : « à quoi accède-t-il et que décrira-t-il sous le nom de langue ? » Aussi la deuxième question fondamentale concerne-t-elle les méthodes de description de l'objet, cependant que si la question du langage est sans doute sous-jacente à celle du « principe de ces procédés et de ces définitions », il s'agit là, pour Benveniste, de « technique linguistique ». Il n'est pas étonnant, dans ce cadre, que le problème de la signification soit conçu comme un problème distinct de celui du langage et, par ailleurs, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, qu'il soit envisagé en termes de délimitation, autrement dit d'intégration de la signification à la langue. C'est pourquoi en outre, si le linguiste structuraliste « repousse toute vue *a priori* de la langue pour construire ses notions directement sur l'objet », c'est, comme nous l'avons vu ci-dessus, qu'il se choisit d'autres modèles, celui des disciplines formalisantes et fondées sur l'observation. Ces trois « questions fondamentales » résumant les préoccupations du linguiste structuraliste disjoignent en effet – déployant le donné de l'objet et inscrivant la description dans le cadre de l'hypothèse structurale – ce que la problématique saussurienne conjoignait : l'identification de l'objet (1) et le problème de la signification (3), enfin le système (2), outil de description au lieu de concept, lié à une perspective analytique et impliquant ainsi une problématique idiomologique. L'identification ou la définition de l'objet apparaissent alors comme le reflet empirique et inconsistant de la théorisation saussurienne de la langue : empirique dans la

mesure où la langue est construite dans le cadre de l'examen de ses formes observables, inconsistant dans la mesure où, corrélativement, la formalisation implique la définition préalable de la langue comme structure. Ce caractère apparaît de manière très nette dans la suite des développements. On lit en effet quelques pages plus loin, en conclusion de développements relatifs à l'analyse structurale et à la notion de structure¹⁸⁹ :

« On comprend que le type d'étude qui prédomine ces dernières années soit la description systématique, partielle ou totale, d'une langue particulière, avec un souci technique qui n'avait jamais été aussi minutieux. Car le linguiste se sent astreint à justifier ses procédés de bout en bout. Il met en avant un appareil de définitions qui doit légitimer le statut qu'il confère à chacun des éléments définis, et les opérations sont présentées explicitement de manière à rester vérifiables à toutes les étapes de la procédure. Il en résulte une refonte de la terminologie. Les termes employés sont si spécifiques que le linguiste informé peut reconnaître dès les premières lignes l'inspiration d'une étude, et que certaines discussions ne sont intelligibles aux tenants d'une méthode que transposées dans leur propre nomenclature. On exige d'une description qu'elle soit explicite et cohérente et que l'analyse soit conduite sans égard à la signification, mais seulement en vertu de critères formels. » (B.Ten. : p. 10).

Se répondent ici la « description systématique » de langues particulières, donc d'idiomes et la mise en œuvre d'une technique visant à la justification et à l'explicitation des procédures et à la définition des éléments. La dernière phrase témoigne que Benveniste a en vue le structuralisme américain d'inspiration bloomfieldienne, auquel il consacre les pages qui suivent¹⁹⁰, avant de conclure :

« [...] la langue empirique est le résultat d'un procès de symbolisation à plusieurs niveaux, dont l'analyse n'est même pas encore tentée ; le "donné" linguistique n'est pas, sous cette considération, une donnée première dont il n'y aurait plus qu'à dissocier les parties constitutives, c'est déjà un complexe, dont les valeurs résultent les unes des propriétés particulières à chaque élément, les autres des conditions de leur agencement, d'autres encore de la situation objective. On peut donc concevoir plusieurs types de description et plusieurs types de formalisation, mais toutes doivent nécessairement supposer que leur objet, la langue, est informé de signification, que c'est par là qu'il est structuré, et que cette condition est essentielle au fonctionnement de la langue parmi les autres systèmes de signes. » (B.Ten. : p. 12).

Benveniste envisage ensuite les théories de Guillaume¹⁹¹ et de Hjelmslev¹⁹², puis les rapports entre langue et société¹⁹³, enfin la question du style :

« On touche par là aux problèmes du "style" dans toutes ses acceptions. Au cours de ces dernières années, des études de tendances très différentes, mais également notables (Bally, Cressot, Marouzeau, Spitzer, Vossler), ont porté sur les procédés du style. Dans la

¹⁸⁹ Voir *supra*, à l'exception d'un passage relatif à la distinction synchronie/diachronie, que nous envisagerons dans le prochain chapitre.

¹⁹⁰ Voir B.Ten. : p. 10-12.

¹⁹¹ Par cette caractérisation rapide : « Dans la psycholinguistique de G. Guillaume, la structure linguistique est posée comme immanente à la langue réalisée, et la structure systématique se dévoile à partir des faits d'emploi qui l'explicitent. » (B.Ten. : p. 13).

¹⁹² Voir B.Ten. : p. 13-14, cité ci-dessous.

¹⁹³ Voir B.Ten. : p. 14-15, et *supra*.

mesure où une recherche de cet ordre met en jeu, consciemment ou non, des critères à la fois esthétiques, linguistiques et psychologiques, elle engage à la fois la structure de la langue, son pouvoir de stimulation et les réactions qu'elle provoque. Si les critères sont encore trop souvent "impressifs", du moins s'efforce-t-on de préciser la méthode applicable à des contenus affectifs, à l'intention qui les suscite aussi bien qu'à la langue qui en fournit l'instrument. On s'y achemine par des études sur l'ordre des mots, sur la qualité des sons, sur les rythmes et la prosodie comme sur les ressources lexicales et grammaticales de la langue. Ici aussi la psychologie est largement mise à contribution, non seulement à cause des valeurs de sentiment qui sont constamment impliquées dans l'analyse, mais aussi pour les techniques destinées à les objectiver, tests d'évocation, recherches sur l'audition colorée, sur les timbres vocaux, etc. C'est tout un symbolisme que lentement on apprend à déchiffrer. » (B.Ten. : p. 15-16)

puis conclut :

« Ainsi on constate de toutes parts un effort pour soumettre la linguistique à des méthodes rigoureuses, pour en bannir l'à peu près, les constructions subjectives, l'apriorisme philosophique. Les études linguistiques se font toujours plus difficiles, du fait même de ces exigences et parce que les linguistes découvrent que la langue est un complexe de propriétés spécifiques à décrire par des méthodes qu'il faut forger. Si particulières sont les conditions propres au langage qu'on peut poser en fait qu'il y a non pas une mais plusieurs structures de la langue, dont chacune donnerait lieu à une linguistique complète. D'en prendre conscience aidera peut-être à voir clair dans les conflits actuels. Le langage a d'abord ceci d'éminemment distinctif qu'il s'établit toujours sur deux plans, signifiant et signifié. La seule étude de cette propriété constitutive du langage et des relations de régularité ou de dysharmonie qu'elle entraîne, des tensions ou des transformations qui en résultent en toute langue particulière, pourrait servir de fondement à une linguistique. Mais le langage est aussi fait humain ; il est, dans l'homme, le lieu d'interaction de la vie mentale et de la vie culturelle et en même temps l'instrument de cette interaction. Une autre linguistique pourrait s'établir sur les termes de ce trinôme : langue, culture, personnalité. Le langage peut aussi être considéré comme tenant entièrement dans un corps d'émissions sonores articulées qui constitueront la matière d'une étude strictement objective. La langue sera donc l'objet d'une description exhaustive qui procédera par segmentation du donné observable. On peut au contraire tenir ce langage réalisé en énonciations enregistrables pour la manifestation contingente d'une infrastructure cachée. C'est alors la recherche et la mise au jour de ce mécanisme latent qui seront l'objet de la linguistique. Le langage admet aussi d'être constitué en structure de "jeu", comme un ensemble de "figures" produites par les relations intrinsèques d'éléments constants. La linguistique deviendra alors la théorie des combinaisons possibles entre ces éléments et des lois universelles qui les gouvernent. On voit encore comme possible une étude du langage en tant que branche d'une sémiotique générale qui couvrirait à la fois la vie mentale et la vie sociale. Le linguiste aura alors à définir la nature propre des symboles linguistiques à l'aide d'une formalisation rigoureuse et d'une métalangue distincte.

Cette énumération n'est pas exhaustive et ne peut pas l'être. D'autres conceptions verront peut-être le jour. Nous voulons seulement montrer que, derrière les discussions et les affirmations de principe dont on vient de donner un aperçu, il y a souvent, sans que tous les linguistes le voient clairement, une option préalable qui détermine la position de l'objet et la nature de la méthode. Il est probable que ces diverses théories coexisteront, bien qu'à un point ou à un autre de leur développement elles doivent nécessairement se rencontrer, jusqu'au moment où le statut de la linguistique comme science s'imposera, non pas science des faits empiriques, mais science des relations et des déductions,

retrouvant l'unité du plan dans l'infinie diversité des phénomènes linguistiques. »
(B.Ten. : p. 16-17).

Il était déjà question dans la conclusion du développement relatif au distributionnalisme américain de « plusieurs types de description et plusieurs types de formalisation », liés à une certaine conception de la langue, dont Benveniste affirmait qu'elle devait impliquer la signification comme principe structurant de la langue et condition essentielle de son fonctionnement. Benveniste parle ici en premier lieu d'un « effort pour soumettre la linguistique à des méthodes rigoureuses, pour en bannir l'à peu près, les constructions subjectives, l'apriorisme philosophique », mais il s'agit ensuite explicitement, et sans transition, de structure : « Si particulières sont les conditions propres au langage qu'on peut poser en fait qu'il y a non pas une mais plusieurs structures de la langue, dont chacune donnerait lieu à une linguistique complète. » S'y articule, comme dans le premier passage aux description et formalisation, une certaine conception de la langue, décrite comme un « complexe de propriétés spécifiques à décrire par des méthodes qu'il faut forger ». Le propos est en réalité tout à fait ambivalent, dans la mesure où le terme de « propriété » demeure vague, cependant que le terme de « complexe » paraît lié à la notion de structure. Il s'agit en effet aussi bien de la langue que des idiomes, et c'est pourquoi cette conception apparaît inséparable d'une méthode de description. Benveniste énumère ensuite diverses conceptions ou propriétés de la langue, l'existence de deux plans (signifiant et signifié), sa nature de fait humain, de donné sonore observable et segmentable, de manifestation d'une infrastructure cachée, sa structure de jeu, enfin sa nature de système sémiotique (au sens non benvenisien du terme). Il apparaît ainsi clairement qu'il ne s'agit pas pour lui de définir le langage dont, comme chez Jakobson, et comme il était lisible dans le paragraphe relatif au style, la définition n'est jamais interrogée mais qui fait au contraire figure de point de convergence¹⁹⁴.

¹⁹⁴ On notera, à cet égard, la distinction de divers types de « langage », le langage ordinaire, dont Benveniste affirme dans « Tendances récentes en linguistique générale » qu'il constitue l'objet de la linguistique : « Le logicien scrute les conditions de vérité auxquelles doivent satisfaire les énoncés où la science prend corps. Il récuse le langage "ordinaire" comme équivoque, incertain et flottant, et veut se forger une langue entièrement symbolique. Mais l'objet du linguiste est précisément ce "langage ordinaire" qu'il prend comme donnée et dont il explore la structure entière. » (B.Ten. : p. 14), « langage de l'action » opposé au « langage de l'intelligence » : « Il [le linguiste] aurait intérêt à utiliser tentativement, dans l'analyse des classes linguistiques de tous ordres qu'il détermine, les instruments élaborés par la logique des ensembles, pour voir si entre ces classes on peut poser des relations telles qu'elles soient justiciables de la symbolisation logique. On aurait alors au moins quelque idée du type de logique qui sous-tend l'organisation d'une langue, on verrait s'il y a une différence de nature entre les types de relations propres au langage ordinaire et ceux qui caractérisent le langage de la description scientifique, ou, en d'autres termes, comment le langage de l'action et celui de l'intelligence se comportent mutuellement. » (B.Ten. : p. 14), et le langage poétique, dont il est question dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) où il est opposé au langage ordinaire : « Notre domaine sera le langage dit ordinaire, le langage commun, à l'exclusion expresse du langage poétique, qui a ses propres lois et ses propres fonctions. La tâche, on l'accordera, est déjà assez ample ainsi. Mais tout ce qu'on peut mettre de clarté dans l'étude du langage ordinaire profitera, directement ou non, à la compréhension du langage poétique aussi bien. » (B.FSL : p. 216-217), et dont, dans « Ce langage qui fait l'histoire », Benveniste affirme l'importance pour la linguistique : « G. D. – *Vous avez prononcé le mot de poème. Est-ce que le langage poétique est intéressant pour la linguistique ?*

E. B. – Immensément. Mais ce travail est à peine commencé. On ne peut dire que l'objet de l'étude, la méthode à employer soient encore clairement définis. Il y a des tentatives intéressantes mais qui montrent la difficulté de sortir des catégories utilisées pour l'analyse du langage ordinaire. » (B.His. : p. 37). Notons

La définition détermine au contraire un type de linguistique, et est par ailleurs corrélative d'une structure, dont la notion apparaît ainsi comme le mode d'appréhension benvenistien de l'objet, langue ou idiome, mais toujours en vue de la description de la réalité. Ce dernier point est également très net dans « Ce langage qui fait l'histoire ». On se souvient, en effet, de ce passage cité dans le premier chapitre :

« La linguistique, c'est la tentative pour saisir cet objet évanescant : le langage, et pour l'étudier à la manière dont on étudie des objets concrets. Il s'agit de transformer les paroles qui volent – ce qu'Homère appelait les “paroles ailées” – en une matière concrète, qu'on étudie, qu'on dissèque, où l'on délimite des unités, où l'on isole des niveaux. C'est du moins une tendance de cette discipline, d'une linguistique qui essaie de se constituer comme science ; c'est-à-dire qui essaie d'abord de constituer son objet, de définir la manière dont elle l'examine et essaie ensuite de forger les méthodes propres à cerner, à analyser cette matière. » (B.His. : p. 29).

Il s'agit bien en effet ici d'étudier le langage – c'est-à-dire, comme il apparaît explicitement ensuite, la parole¹⁹⁵ – comme un « objet concret », de sorte que la constitution

également les projets d'interdisciplinarité, que l'on retrouve notamment (voir également *infra*, la troisième partie de ce travail), après « Tendances récentes en linguistique générale » lorsqu'il est question du style, dans les deux rapports (1959 et 1960) : « Il faut que nous visions à instituer, au sein des principales Universités, des centres d'études linguistiques qui auraient leur autonomie et qui pourraient organiser des recherches en liaison avec les représentants de l'ethnologie ou de la psychologie aussi bien que de la philologie. » (B.Ra. : p. 212/ B.Rap. : p. 287), « On envisagera ultérieurement la création de laboratoires de phonétique rénovés où pourraient s'associer les représentants de plusieurs disciplines : linguistes, acousticiens, psychologues, neurologues, etc. Des contacts seraient également fructueux entre les jeunes phonéticiens et les physiciens et ingénieurs de nos laboratoires de télécommunications. Nous avons grand besoin, non seulement d'appareils, mais aussi – peut-être surtout – de techniciens. » (B.Ra. : p. 212/ B.Rap. : p. 287), « Ce n'est pas seulement comme discipline scientifique que la phonétique devrait avoir sa place dans l'enseignement de nos facultés. Tous ceux qui ont à former les étudiants à la pratique des langues étrangères déplorent l'absence de maîtres et d'instructeurs rompus aux techniques modernes en usage dans nombre d'Universités étrangères. Des postes de linguistes devraient être créés auprès des départements d'anglais, d'allemand, de russe, etc. On suggère que les possibilités de recrutement offertes par le 3^e cycle soient employées à la formation de tels praticiens de la “linguistique appliquée”. Du reste, ici aussi la recherche pure trouverait un champ d'étude où s'exercer : au développement de cette “linguistique appliquée” devraient être associés des psychologues, des éducateurs qui essaieraient d'élaborer en commun des méthodes pour l'enseignement des langues aux adultes. » (B.Ra. : p. 212-213/B.Rap. : p. 287-288). Rappelons enfin ce passage de « Ce langage qui fait l'histoire », cité ci-dessus : « G. D. – *En quoi la linguistique se distingue-t-elle des anciennes sciences du langage comme, par exemple, la grammaire, la philologie ou la phonétique ?*

E. B. – La linguistique prétend englober tout cela et le transcender. Tout ce qui relève du langage est objet de la linguistique. Certaines des disciplines dont vous parlez, la philologie en particulier, ne s'occupent que de la teneur des textes, de leur transmission à travers les âges, etc. La linguistique s'occupe du phénomène que constitue le langage et, naturellement, sans négliger la portion du langage qui se transforme en écrit. Les préoccupations du philologue ne sont pas celles du linguiste, bien que celui-ci apporte à celui-là une aide indispensable, en particulier quand il s'agit d'interpréter des textes de langues disparues, car le linguiste a besoin de connaître le plus grand nombre possible de langues pour définir le langage. C'est là une des directions dans lesquelles s'engage la linguistique. On pourrait dire que c'est une direction positive – certains disent positiviste – avec toutes les implications que ce terme comporte. » (B.His. : p. 29-30).

¹⁹⁵ Comme nous l'avons déjà souligné dans le chapitre 1, et comme le pose explicitement Benveniste dans « Structuralisme et linguistique », l'analyse structurale opère sur un corpus : « Un structuraliste a d'abord besoin de constituer un corpus. Même s'il s'agit de la langue que nous parlons vous et moi, il faut d'abord l'enregistrer, la mettre par écrit. Décidons qu'elle est représentée par tel ou tel livre, par 200 pages de texte qui seront ensuite converties en matériel, classées, analysées, etc. Il faut partir des données. » (B.SL : p. 18).

de l'objet implique avant tout un mode d'examen et, par la suite, une méthode. A la « position de l'objet » répond ainsi « la nature de la méthode », et pour reprendre une expression apparaissant plus haut, lors de la caractérisation de la théorie hjelmslevienne¹⁹⁶, la théorie est un « instrument d'exploration de l'univers linguistique » (B.Ten. : p. 13-14). On retrouve ici, significativement, une expression rencontrée plus haut lors de l'analyse des textes de Jakobson. De fait, la perspective est analogue à celle de Jakobson, à laquelle elle n'ajoute qu'un doublage de la structure par la « théorie », théorie dès lors nécessairement empirique. Notons cependant que tandis que, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, on lit dans « Structuralisme et linguistique » (1968) :

« Il n'est pas possible que tel ou tel son ne soient pas syllabiques. Il y a des langues comme le serbo-croate où *r* à lui seul comme dans *krk* forme une syllabe. En français ce n'est pas possible, il faut qu'il y ait une voyelle. Voilà des lois de structure, et chaque langue en a une multitude. On n'a jamais fini de les découvrir. C'est tout un appareillage extrêmement complexe, qu'on dégage de la langue étudiée comme un objet, exactement comme le physicien analyse la structure de l'atome. » (B.SL : p. 17-18)

où la difficulté apparaît nettement – à l'atome répond l'idiome –, Benveniste affirme en revanche dans la discussion de « La forme et le sens dans le langage » (1966) :

« Le besoin et la justification que les logiciens se donnent à eux-mêmes de leur entreprise est évidemment la notion de vérité, qui conditionne les démarches et les divisions instaurées à l'intérieur de la logique. Cette condition de connaissance n'est pas la condition primordiale pour le linguiste, qui analyse le donné qu'est la langue et essaie d'en reconnaître les lois. » (B.FSL : p. 238)

paraissant cette fois se donner pour objet la langue. La conclusion de « Tendances récentes en linguistique générale » témoigne en outre que Benveniste envisage une unification des diverses théories, lorsque « le statut de la linguistique comme science s'imposera » et dans la mesure où cette dernière sera une « science des relations et des déductions » au lieu d'une « science des faits empiriques ». L'opposition apparaissait déjà dans la conclusion du développement relatif au distributionnalisme américain, où Benveniste parlait de la « langue empirique » comme d'un « résultat », « le résultat d'un procès de symbolisation à plusieurs niveaux, dont l'analyse n'est même pas encore tentée ». Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, on lisait de même dans « La classification des langues » (1952-1953) :

« Si même cette classification [celle de Sapir], la plus compréhensive et la plus raffinée de toutes, ne satisfait qu'imparfaitement aux exigences d'une méthode exhaustive, doit-on abandonner l'espoir d'en forger une qui y réponde ? Faudra-t-il se résigner à compter autant de types qu'il y a de familles génétiques, c'est-à-dire s'interdire de classer autrement qu'en termes historiques ? Nous avons chance de mieux voir ce qu'on doit atteindre si nous discernons en quoi les systèmes proposés sont en défaut. Si l'on compare l'une à l'autre deux langues d'origine différente que ces théories rangent ensemble, on sent bien qu'une analogie dans la manière de construire les formes reste un trait superficiel tant que la structure profonde n'est pas mise en évidence. La raison en est que l'analyse porte sur les formes empiriques et sur des agencements empiriques. Sapir

¹⁹⁶ Voir ci-dessous. Cf. la note 192 ci-dessus.

distingue avec raison la “technique” de certains procédés morphologiques, c’est-à-dire la forme matérielle sous laquelle ils se présentent, du “système relationnel”. Mais, si cette “technique” est aisée à définir et à reconnaître d’une langue à l’autre au moins dans un certain nombre de cas (par exemple si la langue use ou non d’alternances vocaliques significatives ou si les affixes sont distincts ou fusionnés), il en va tout autrement du “type relationnel”, beaucoup plus difficile à définir et surtout à transposer, parce que la description est nécessairement interprétation. Tout dépendra alors de l’intuition du linguiste et de la manière dont il “sent” la langue.

Le moyen de parer à cette difficulté fondamentale ne sera pas de choisir des critères de plus en plus détaillés et de moins en moins applicables, mais tout au contraire de reconnaître d’abord que la forme n’est que la possibilité de la structure et donc d’élaborer une théorie générale de la structure linguistique. Certes, on procédera à partir de l’expérience, mais pour aboutir à un ensemble de définitions constantes visant, d’une part, les éléments des structures, de l’autre, leurs relations. Si l’on parvient à formuler des propositions constantes sur la nature, le nombre et les enchaînements des éléments constitutifs d’une structure linguistique, on se sera donné le moyen d’ordonner en des schèmes uniformes les structures des langues réelles. Le classement se fera alors en termes identiques et très probablement il n’aura aucune ressemblance avec les classifications actuelles. » (B.Cla. : p. 114-115).

L’opposition entre empirique et relationnel apparaît ici solidaire de l’enjeu d’une « théorie générale de la structure linguistique », d’« un ensemble de définitions constantes visant, d’une part, les éléments des structures, de l’autre, leurs relations » et de « propositions constantes sur la nature, le nombre et les enchaînements des éléments constitutifs d’une structure linguistique ». Benveniste s’attache cependant à résoudre un problème de typologie linguistique, et l’enjeu est ainsi non seulement cette « théorie générale de la structure linguistique », mais également d’obtenir par cette voie « le moyen d’ordonner en des schèmes uniformes les structures des langues réelles ». Comme nous l’avons également vu dans le deuxième chapitre, on lit de même à la fin du texte :

« La condition initiale d’une telle entreprise serait d’abandonner ce principe, non formulé et qui pèse d’autant plus sur une grande partie de la linguistique actuelle qu’il semble se confondre avec l’évidence, qu’il n’y a de linguistique que du donné, que le langage tient intégralement dans ses manifestations effectuées. S’il en était ainsi, la voie serait définitivement fermée à toute investigation profonde sur la nature et les manifestations du langage. Le donné linguistique est un résultat, et il faut chercher de quoi il résulte. Une réflexion un peu attentive sur la manière dont une langue, dont toute langue se construit, enseigne que chaque langue a un certain nombre de problèmes à résoudre, qui se ramènent tous à la question centrale de la “signification”. Les formes grammaticales traduisent, avec un symbolisme qui est la marque distinctive du langage, la réponse donnée à ces problèmes ; en étudiant ces formes, leur sélection, leur groupement, leur organisation propres, nous pouvons induire la nature et la forme du problème intra-linguistique auquel elles répondent. Tout ce processus est inconscient, difficile à atteindre, mais essentiel. Par exemple, il y a un trait de structure caractéristique dans les langues bantou et dans bien d’autres encore : les “classes nominales”. On peut se contenter d’en décrire l’agencement matériel, ou on peut en rechercher l’origine. Bien des études y ont été consacrées. Seule nous intéressera ici une question qui n’a pas encore été posée, celle de la fonction d’une pareille structure. Or, on peut montrer, et nous essayerons de le faire ailleurs, que tous les systèmes variés de “classes nominales” sont fonctionnellement analogues aux divers modes d’expression du “nombre grammatical” dans d’autres types de langues, et que des procédés linguistiques matérialisés en formes

très dissemblables sont à classer ensemble au point de vue de leur fonction. Encore faut-il commencer par voir au-delà de la forme matérielle et ne pas faire tenir toute la linguistique dans la description des formes linguistiques. Si les agencements matériels que constate et analyse la linguistique descriptive peuvent être progressivement ramenés aux figures diverses d'un même jeu et expliqués par référence à un certain nombre de principes définis, on aura gagné une base pour une classification rationnelle des éléments, des formes, et finalement des ensembles linguistiques. Rien n'interdit de penser, si l'on prolonge avec quelque complaisance cette perspective, que les linguistes sauront alors retrouver dans les structures linguistiques des lois de transformation comme celles qui permettent, dans les schèmes opérationnels de la logique symbolique, de passer d'une structure à une structure dérivée et de définir des relations constantes. Ce sont là des vues lointaines, assurément, et plutôt des thèmes de réflexion que des recettes pratiques. Une chose est certaine : puisqu'une classification intégrale signifie une connaissance intégrale, c'est par une compréhension toujours plus profonde et une définition toujours plus stricte des signes linguistiques que nous progresserons vers une classification rationnelle. La distance à parcourir a moins d'importance que la direction où s'orienter. » (B.Cla. : p. 117-118).

Par ailleurs, tandis que dans « Tendances récentes en linguistique générale », la logique permettra de rendre compte de l'organisation des langues :

« La théorie que L. Hjelmslev, au Danemark, veut promouvoir sous le nom de "glossématique" est une construction d'un "modèle" logique de langue et un corps de définitions plutôt qu'un instrument d'exploration de l'univers linguistique. L'idée centrale est ici, en gros, celle du "signe" saussurien, où l'expression et le contenu (répondant au "signifiant" et au "signifié" saussuriens) sont posés comme deux plans corrélatifs, dont chacun comporte une "forme" et une "substance". L'acheminement se fait ici de la linguistique vers la logique. Et à ce propos on aperçoit ce qui pourrait être une convergence entre disciplines qui s'ignorent encore assez largement. Au moment où des linguistes soucieux de rigueur cherchent à emprunter les voies et même l'appareil de la logique symbolique pour leurs opérations formelles, il se trouve que les logiciens deviennent attentifs à la "signification" linguistique et, à la suite de Russel et de Wittgenstein, s'intéressent toujours plus au problème de la langue. Leurs chemins se croisent plutôt qu'ils ne se rencontrent, et les logiciens préoccupés du langage ne trouvent pas toujours à qui parler. A vrai dire ceux des linguistes qui voudraient assurer à l'étude du langage un statut scientifique se tournent de préférence vers les mathématiques, ils recherchent des procédés de transcription plutôt qu'une méthode axiomatique, ils cèdent un peu facilement à l'attrait de certaines techniques récentes, comme la théorie cybernétique ou celle de l'information. Une tâche plus fructueuse serait de réfléchir aux moyens d'appliquer en linguistique certaines des opérations de la logique symbolique. Le logicien scrute les conditions de vérité auxquelles doivent satisfaire les énoncés où la science prend corps. Il récuse le langage "ordinaire" comme équivoque, incertain et flottant, et veut se forger une langue entièrement symbolique. Mais l'objet du linguiste est précisément ce "langage ordinaire" qu'il prend comme donnée et dont il explore la structure entière. Il aurait intérêt à utiliser tentativement, dans l'analyse des classes linguistiques de tous ordres qu'il détermine, les instruments élaborés par la logique des ensembles, pour voir si entre ces classes on peut poser des relations telles qu'elles soient justiciables de la symbolisation logique. On aurait alors au moins quelque idée du type de logique qui sous-tend l'organisation d'une langue, on verrait s'il y a une différence de nature entre les types de relations propres au langage ordinaire et ceux qui caractérisent le langage de la description scientifique, ou, en d'autres termes, comment le langage de l'action et celui de l'intelligence se comportent mutuellement. Il ne suffit pas de constater que l'un se laisse transcrire dans une notation symbolique, l'autre non ou non

immédiatement ; le fait demeure que l'un et l'autre procèdent de la même source et qu'ils comportent exactement les mêmes éléments de base. C'est la langue même qui propose ce problème. » (B.Ten. : p. 13-14)

dans « La classification des langues », elle intervient en revanche pour rendre compte de cette classification. On lit en effet entre les deux passages cités :

« Indiquons deux conditions à ce travail, l'une touchant sa méthode d'approche, l'autre son cadre d'exposition.

Il faudra recourir, pour une formulation adéquate des définitions, aux procédés de la logique, qui paraissent les seuls appropriés aux exigences d'une méthode rigoureuse. Certes, il y a plusieurs logiques, plus ou moins formalisées, dont même les plus simplifiées semblent encore peu utilisables aux linguistes pour leurs opérations spécifiques. Mais observons que même la classification génétique actuelle, dans son empirisme, est déjà informée de logique, et que la première chose à faire est d'en prendre conscience, pour l'explicitier et l'améliorer. Dans la simple énumération des états successifs par où l'on s'élève d'une langue actuelle à son prototype préhistorique, on peut reconnaître une construction logique pareille à celle qui soutient les classifications zoologiques. [...]

Ces considérations sommaires donnent une idée de la manière dont on pourrait construire le modèle logique d'une classification même empirique, comme celle des familles linguistiques. A vrai dire, l'agencement logique qu'on entrevoit ne semble pas pouvoir donner lieu à une formalisation très développée, non plus d'ailleurs que celui des espèces zoologiques et botaniques, qui est de même nature.

On pourrait attendre davantage, quoique ici la tâche soit beaucoup plus ardue, et la perspective plus lointaine, d'une classification portant cette fois sur les éléments de la structure linguistique au sens indiqué plus haut. » (B.Cla. : p. 115-117).

On retrouve ici la dépendance à l'égard de la description ou du donné empirique qu'il s'agit de réduire bien plutôt que d'élaborer en vue d'une théorie de la langue. Une telle reconstruction du langage dans le cadre de l'étude des langues ne saurait en effet se substituer à une définition initiale, impliquant une rupture avec les nécessités de la description et la remise en cause de l'évidence du langage dont témoigne l'existence des idiomes. Il faut ainsi insister sur le caractère de dépassement structural de l'empirisme dont témoigne l'élaboration benvenistienne, théorie suspendue à la description, qu'il s'agisse, dès lors, de langue ou d'idiome. On notera également, à cet égard, ce passage de « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) :

« A vrai dire, le problème¹⁹⁷ n'a été envisagé que dans la perspective traditionnelle de la grammaire “historique”, où seules les données empiriques sont censées probantes. Mais comment espérer de données matérielles la solution d'un problème pareil ? Les faits nous apprennent seulement que ce parfait n'existe pas en gotique, et qu'il est présent dans les autres branches du germanique. Mais ce qui importe est de voir comment ces données

¹⁹⁷ Il s'agit de la question de savoir si le parfait avec *avoir* en germanique est issu d'un développement spontané ou dû à l'influence d'une autre langue : « Dans le prolongement de ces observations se présente un problème particulier : c'est l'apparition de la forme du parfait avec *avoir* en germanique. Ce parfait s'est-il développé spontanément ? ou est-il né sous l'influence du parfait latin avec *habere* ? Meillet y voyait une imitation des modèles latins. La plupart des germanistes laissent la question en suspens, ne trouvant apparemment aucun argument décisif dans un sens ni dans l'autre. » (B.Êt. : p. 205).

s'organisent dans le système germanique. La considération du système paraît suggérer une solution. » (B.Êt. : p. 205-206).

Cette subordination de la théorie à la description est spécifique de l'élaboration benvenistienne par rapport aux élaborations hjelmslevienne, jakobsonienne et martinettienne, quant à elles respectivement formaliste et fonctionnalistes, et situant ainsi la définition de la langue en amont de l'analyse du donné : comme nous le soulignons ci-dessus, l'approche structurale se double chez Benveniste d'une tentative de définition empirique de l'objet¹⁹⁸. L'élaboration benvenistienne apparaît ainsi à nouveau la plus proche de l'élaboration saussurienne, et elle rend par là-même plus nettement lisible, au-delà du double obstacle épistémologique de la structure et du donné du rapport son/sens, celui de l'idiome. A la dualité langue/idiome s'y substitue en effet, comme il apparaît déjà à la comparaison des deux utilisations de la logique de « La classification des langues » et de « Tendances récentes en linguistique générale », la dualité théorie/objet. Le texte le plus important, sur ce point, est « Saussure après un demi-siècle¹⁹⁹ » (1963), où Benveniste se livre à une longue analyse des enjeux épistémologiques de la linguistique saussurienne. Saussure y est d'emblée présenté comme « l'homme des fondements » :

« Nous voyons aujourd'hui Saussure tout autrement que ses contemporains ne pouvaient le voir. Toute une part de lui-même, la plus importante sans doute, n'a été connue qu'après sa mort. La science du langage en a été peu à peu transformée. Qu'est-ce que Saussure a apporté à la linguistique de son temps, et en quoi a-t-il agi sur la nôtre ?

Pour répondre à cette question, on pourrait aller d'un de ses écrits au suivant, analyser, comparer, discuter. Un tel inventaire critique serait sans doute nécessaire. Le bel et important ouvrage de M. Godel y contribue déjà largement. Mais ce n'est pas notre propos. Laissant à d'autres le soin de décrire en détail cette œuvre, nous essaierons d'en ressaisir le principe dans une exigence qui l'anime et qui même la constitue.

Il y a chez tout créateur une certaine exigence, cachée, permanente, qui le soutient et le dévore, qui guide ses pensées, lui désigne la tâche, stimule ses défaillances et ne lui fait pas trêve quand parfois il tente de lui échapper. Il n'est pas toujours facile de la reconnaître dans les démarches diverses, parfois tâtonnantes, où s'engage la réflexion de Saussure. Mais, une fois discernée, elle éclaire le sens de son effort, et le situe vis-à-vis de ses devanciers comme par rapport à nous.

Saussure est d'abord et toujours l'homme des fondements. Il va d'instinct aux caractères primordiaux, qui gouvernent la diversité du donné empirique. Dans ce qui appartient à la langue il pressent certaines propriétés qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. A quoi qu'on la compare, la langue apparaît toujours comme quelque chose de différent. Mais en quoi est-elle différente ? Considérant cette activité, le langage, où tant de facteurs sont associés, biologiques, physiques et psychiques, individuels et sociaux, historiques, esthétiques, pragmatiques, il se demande : où est en propre la langue ?

¹⁹⁸ Notons, à cet égard, dans le dernier passage de « Tendances récentes en linguistique générale », l'opposition entre deux types de références aux mathématiques : la recherche de « procédés de transcription » et l'attrait de « certaines techniques récentes », comme la théorie cybernétique ou celle de l'information, contre la recherche d'une « méthode axiomatique ».

¹⁹⁹ Texte à propos duquel Benveniste précise en note : « Ces pages reproduisent l'essentiel d'une conférence donnée à Genève le 22 février 1963, sur l'invitation de l'Université, pour commémorer le cinquantième de la mort de Ferdinand de Saussure. Quelques phrases liminaires, toutes personnelles, ont été supprimées. On ne devra pas oublier que cet exposé a été conçu à l'intention d'un public plus large que celui des linguistes, et que la circonstance excluait toute discussion et même tout énoncé trop technique. » (B.Sau. : p. 32, note 2).

On pourrait donner à cette interrogation une forme plus précise en la ramenant aux deux problèmes suivants, que nous mettons au centre de la doctrine saussurienne :

1° Quelles sont les données de base sur lesquelles la linguistique se fondera et comment pouvons-nous les atteindre ?

2° De quelle nature sont les notions du langage et par quel mode de relation s'articulent-elles ? » (B.Sau. : p. 32-33).

Il s'agit donc là pour Benveniste du « principe » de l'œuvre saussurienne. Or, le propos frappe avant tout par la double lecture dont il est susceptible. Saussure est en effet crédité de la recherche des « caractères primordiaux qui gouvernent la diversité du donné empirique », proposition qui décrit aussi bien une démarche de théorisation que celle de réduction structurale du donné. Benveniste met ensuite en exergue la dimension de la langue, notamment en l'opposant au langage : « [d]ans ce qui appartient à la langue il [Saussure] pressent certaines propriétés qu'on ne retrouve nulle part ailleurs », et « [c]onsidérant cette activité, le langage, où tant de facteurs sont associés, biologiques, physiques et psychiques, individuels et sociaux, historiques, esthétiques, pragmatiques, il se demande : où est en propre la langue ? » Mais la double question en laquelle il reformule cette dernière interrogation est révélatrice de la spécificité de la perspective et de la lecture benvenistiennes : comme il apparaîtra plus nettement dans ce qui suit, la première concerne les principes de la description, la seconde renvoie à la théorie elle-même. Il n'est alors plus question de « langue » mais, significativement, de « langage », terme dont l'équivalence avec celui de « langue » en son sens générique semble ainsi oblitérer la distinction saussurienne entre langue et langage²⁰⁰. L'opposition benvenistienne est en effet entre langage (théorie du langage) et idiome, au lieu de la distinction saussurienne entre langue et idiome. Cette distinction est constitutive de la théorisation de la langue, théorisation dont la prise en charge benvenistienne implique dès lors une lecture non seulement idiomologique, mais également, en contrepartie, épistémologique, des propositions saussuriennes. L'aspect idiomologique apparaît de manière très nette dans la suite du développement, où Benveniste fait de quelques lignes d'introduction à une étude idiomologique – le *Mémoire* de 1878 – l'épigraphe de l'ensemble de l'œuvre saussurienne, et en particulier de l'œuvre de linguistique générale :

²⁰⁰ Benveniste ne cesse d'ailleurs, dans ce texte même où il commente Saussure, dont l'objet est la langue – ce dont il prend acte dans les formulations citées, ainsi que dans cette autre : « Il [Saussure] récuse les cadres et les notions qu'il voit employer partout, parce qu'ils lui paraissent étrangers à la nature propre de la langue. » (B.Sau. : p. 39) – de parler de *langage* : « De quelle nature sont les notions du langage et par quel mode de relation s'articulent-elles ? » (B.Sau. : p. 33), « [...] il [Saussure] va à la recherche des "données élémentaires" qui constituent le langage » (B.Sau. : p. 34), « Il faut revenir aux fondements, découvrir cet objet qu'est le langage, à quoi rien ne saurait être comparé. » (B.Sau. : p. 40), « un principe qui présume une intuition totale du langage, totale à la fois parce qu'elle contient l'ensemble de sa théorie, et parce qu'elle embrasse la totalité de son objet » (B.Sau. : p. 40), « [...] il n'y a pas un seul aspect du langage qui soit donné hors des autres et qu'on puisse mettre au-dessus des autres comme antérieur et primordial » (B.Sau. : p. 41), « Mais le langage est bien ce qu'il y a de plus paradoxal au monde, et malheureux ceux qui ne le voient pas. Plus on ira, plus on sentira ce contraste entre l'unicité comme catégorie de notre aperception des objets et la dualité dont le langage impose le modèle à notre réflexion. » (B.Sau. : p. 42), « Précurseur des doctrines qui ont depuis cinquante ans transformé la théorie du langage, il [Saussure] a jeté des vues inoubliables sur la faculté la plus haute et la plus mystérieuse de l'homme » (B.Sau. : p. 45).

« Nous discernons cette préoccupation chez Saussure dès son entrée dans la science, dans son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, publié quand il avait vingt et un ans, et qui reste un de ses titres de gloire. Le génial débutant attaque un des problèmes les plus difficiles de la grammaire comparée, une question qui à vrai dire n'existait pas encore et qu'il a été le premier à formuler dans ses termes propres. Pourquoi a-t-il choisi, dans un domaine si vaste et si prometteur, un objet aussi ardu ? Relisons sa préface. Il y expose que son intention était d'étudier les formes multiples de l'*a* indo-européen, mais qu'il a été conduit à envisager "le système des voyelles dans son ensemble". Cela l'amène à traiter "une série de problèmes de phonétique et de morphologie dont les uns attendent encore leur solution, dont plusieurs n'ont même pas été posés". Et comme pour s'excuser d'avoir "à traverser les régions les plus incultes de la linguistique indo-européenne", il ajoute cette justification très éclairante :

"Si néanmoins nous nous y aventurons, bien convaincu d'avance que notre inexpérience s'égèrera maintes fois dans le dédale, c'est que pour quiconque s'occupe de ces études, s'attaquer à de telles questions n'est pas une témérité, comme on le dit souvent, c'est une nécessité ; c'est la première école où il faut passer ; car il s'agit ici non de spéculations d'un ordre transcendant, mais de la recherche de données élémentaires, sans lesquelles tout flotte, tout est arbitraire et incertitude."

Ces dernières lignes pourraient servir d'épigraphe à son œuvre entière. Elles contiennent le programme de sa recherche future, elles présagent son orientation et son but. Jusqu'au bout de sa vie, et de plus en plus instamment, douloureusement pourrait-on dire, à mesure qu'il s'avance plus loin dans sa réflexion, il va à la recherche des "données élémentaires" qui constituent le langage, se détournant peu à peu de la science de son temps, où il ne voit qu'"arbitraire et incertitude", à une époque pourtant où la linguistique indo-européenne, assurée de ses méthodes, poursuivait avec un succès croissant l'entreprise comparative. » (B.Sau. : p. 33-34).

Il faut en effet noter que le commentaire de Benveniste passe outre la différence fondamentale qui sépare deux types de « données élémentaires », celles qui concernent l'étude d'un idiome particulier, ici l'indo-européen²⁰¹, avec les considérations diachroniques qu'elle rend possible, et celles qui « constituent le langage » ou, ce qui revient au même en

²⁰¹ Le passage cité par Benveniste ouvre la « Revue des différentes opinions émises sur le système des *a* » qui précède les six chapitres en lesquels consiste le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Le voici dans son intégralité (voir déjà la note 457 du chapitre 1) et avec quelques corrections de ponctuation par rapport à la citation qu'en produit Benveniste : « Étudier les formes multiples sous lesquelles se manifeste ce qu'on appelle l'*a* indo-européen, tel est l'objet immédiat de cet opuscule : le reste des voyelles ne sera pris en considération qu'autant que les phénomènes relatifs à l'*a* en fourniront l'occasion. Mais si, arrivés au bout du champ ainsi circonscrit, le tableau du vocalisme indo-européen s'est modifié peu à peu sous nos yeux et que nous le voyions se grouper tout entier autour de l'*a*, prendre vis-à-vis de lui une attitude nouvelle, il est clair qu'en fait c'est le système des voyelles dans son ensemble qui sera entré dans le rayon de notre observation et dont le nom doit être inscrit à la première page.

Aucune matière n'est plus controversée ; les opinions sont divisées presque à l'infini, et les différents auteurs ont rarement fait une application parfaitement rigoureuse de leurs idées. A cela s'ajoute que la question de l'*a* est en connexion avec une série de problèmes de phonétique et de morphologie dont les uns attendent encore leur solution, dont plusieurs n'ont même pas été posés. Aussi aurons-nous souvent, dans le cours de notre pérégrination, à traverser les régions les plus incultes de la linguistique indo-européenne. Si néanmoins nous nous y aventurons, bien convaincu d'avance que notre inexpérience s'égèrera maintes fois dans le dédale, c'est que pour quiconque s'occupe de ces études, s'attaquer à de telles questions n'est pas une témérité, comme on le dit souvent : c'est une nécessité, c'est la première école où il faut passer ; car il s'agit ici, non de spéculations d'un ordre transcendant, mais de la recherche de données élémentaires, sans lesquelles tout flotte, tout est arbitraire et incertitude. » (Saussure, 1879 : p. 1-2).

considération du caractère inaugural de la théorie saussurienne, les « données élémentaires » de la linguistique en tant qu'elle a d'abord pour tâche et pour objet de définir la langue. Benveniste précise ainsi ensuite²⁰² :

« Ce sont bien les données élémentaires qu'il s'agit de découvrir, et même (on voudrait écrire : surtout) si l'on se propose de remonter d'un état de langue historique à un état préhistorique. Autrement on ne peut fonder en raison le devenir historique, car s'il y a une histoire, de quoi est-ce l'histoire ? Qu'est-ce qui change et qu'est-ce qui demeure ? Comment pouvons-nous dire d'une donnée linguistique prise à deux moments de l'évolution que c'est la *même* donnée ? En quoi réside cette identité, et puisqu'elle est posée par le linguiste entre deux objets, comment la définirons-nous ? Il faut un corps de

²⁰² Ces propositions de « Saussure après un demi-siècle » attirent l'attention sur ce passage de « Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études » (1964-1965) : « On s'est demandé à quelle époque de sa vie Saussure avait commencé de réfléchir à ces questions qui devaient l'absorber si complètement. Avant que cette question fût posée, Meillet y avait implicitement répondu quand, rendant compte du *Cours de linguistique générale* publié trois ans après la mort de Saussure (1916), il écrivait :

“Je n'ai jamais entendu le cours de F. de Saussure sur la linguistique générale. Mais la pensée de F. de Saussure s'était fixée très tôt, on le sait. Les doctrines qu'il a enseignées dans ces cours de linguistique générale sont celles dont s'inspirait déjà l'enseignement de grammaire comparée qu'il a donné vingt ans plus tôt à l'École des Hautes Études et que j'ai reçu. Je les retrouve telles qu'il était souvent possible de les deviner.”

Or, de cette doctrine sous-jacente en quelque sorte aux conférences données à l'École, et que les disciples avaient à “deviner” plutôt qu'elle ne leur était exposée, Saussure livre un témoignage direct. C'est un passage de ses rapports, à vrai dire si rapide et allusif qu'on ne s'y arrêterait peut-être pas si l'on ne connaissait l'histoire ultérieure de sa pensée. Résumant son cours de 1885-1886, où, dit-il, “il a été possible de pousser beaucoup plus loin que d'habitude et dans un sens plus scientifique, l'étude de la grammaire gothique”, il fait mention de “quelques leçons consacrées à des généralités sur la méthode linguistique et la vie du langage”. Que pouvaient être ces “généralités sur la méthode linguistique” ? Sans doute introduit-il déjà la distinction entre le “statique” et l’“historique” qui deviendra une de ses idées fondamentales, développée en détail dans ses cours théoriques, et devenue aujourd'hui classique. Et l'expression “vie du langage”, n'est-ce pas justement le titre de l'ouvrage de Whitney (en sa version française de 1875) auquel Saussure reconnaissait une influence sur sa pensée ? “L'Américain Whitney, que je révère”, dit une note manuscrite de 1908. On ne se trompera guère en voyant dans cette brève incise du rapport de 1885 – sous la forme, dirait-on, d'un aveu furtif – l'éveil d'une préoccupation qui perce dans son enseignement et qui bientôt va envahir sa pensée.

On peut donc dire que la période où Saussure a enseigné à l'École n'a pas marqué seulement dans l'histoire de la linguistique française ; elle compte aussi dans le développement de ses idées propres. D'une part Saussure y a trouvé l'occasion d'approfondir ses vues indo-européennes, en préparant notamment ses études admirables sur la structure rythmique du grec, sur les intonations baltes, mais sans renouveler les audaces ni les vues totales du *Mémoire*. Il se familiarise aussi avec les monuments anciens des langues germaniques, où il étudiera plus tard les mythes et l'histoire ethnique autant que les formes linguistiques. D'autre part, il est conduit de la grammaire comparée à la linguistique générale, et de l'analyse des langues historiques à une réflexion, qui ne cessera plus, sur la nature du langage. Entre le coup d'éclat de ses vingt ans et la méditation silencieuse où il s'enfermera de plus en plus, ces années ont été celles de la maturation rapide de la pensée et des aperceptions décisives, préluant à une théorie nouvelle des faits du langage. » (B.EHE : p. 32-34). Saussure écrit en effet dans son rapport : « La plupart des élèves ayant déjà suivi les conférences de l'année dernière, il a été possible de pousser beaucoup plus loin que d'habitude, et dans un sens plus scientifique, l'étude de la grammaire gothique. Cette étude, avec l'interprétation d'Ulfilas et quelques leçons consacrées à des généralités sur la méthode linguistique et la vie du langage, a rempli tout le premier semestre et une partie du second. » (Fleury, 1964 : p. 62). Ce « sens beaucoup plus scientifique », s'il doit s'entendre en lien avec les « généralités sur la méthode linguistique et la vie du langage » n'implique cependant d'autre continuité entre la grammaire comparée et la linguistique générale que la situation de la première dans le cadre général de la linguistique, qui implique précisément la distinction langue/idiome. Concernant la citation « L'Américain Whitney, que je révère », Benveniste précise en note : « Citée par Godel, *op. cit.*, p. 332, n. 31. » (B.EHE : p. 33, note 2). Il s'agit de la « Note sur *Programme et méthodes de la linguistique théorique* d'Albert Sechehaye ». Voir Saussure (2002a) : p. 259.

définitions. Il faut énoncer les rapports logiques que nous établissons entre les données, les traits ou les points de vue sous lesquels nous les appréhendons. Ainsi aller aux fondements est le seul moyen – mais le sûr moyen – d’expliquer le fait concret et contingent. Pour atteindre au concret historique, pour replacer le contingent dans sa nécessité propre, nous devons situer chaque élément dans le réseau de relations qui le détermine, et poser explicitement que le fait n’existe qu’en vertu de la définition que nous lui donnons. Telle est l’évidence qui dès le début s’impose à Saussure, et qu’il n’aura pas trop de sa vie entière pour introduire dans la théorie linguistique. » (B.Sau. : p. 34).

Nous reviendrons *infra* sur ce passage, qui témoigne d’une lecture idiomologique de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, nettement lisible dans la reformulation de la question « [...] s’il y a histoire, de quoi est-ce l’histoire ? », dont le sens aurait pu être celui d’une question sur la langue comme objet de la variation, en une question empirique dans la mesure où elle est orientée vers l’analyse de l’objet, « Qu’est-ce qui change et qu’est-ce qui demeure ? » Cette deuxième question constitue cependant le cadre de l’interrogation sur l’identité, dont la réponse n’implique dès lors qu’un « corps de définitions », l’énoncé des « rapports logiques que nous établissons entre les données » et des « traits » ou « points de vue sous lesquels nous les appréhendons », puisque « le fait n’existe qu’en vertu de la définition que nous lui donnons ». Il s’agit en effet pour Benveniste « d’expliquer le fait concret et contingent », d’« atteindre au concret historique » en replaçant chaque élément dans « le réseau de relations qui le détermine », autrement dit de procéder à une analyse structurale du donné, dont il ne reste dès lors qu’à expliciter, justifier et formaliser les procédés et les opérations. A l’objet soumis à l’analyse répond ainsi, au lieu d’une définition de la langue, une formalisation de la théorie sous-tendant l’approche structurale, et impliquant dès lors le donné du langage et de l’idiome. Ce face à face de l’objet et de la théorie détermine une lecture indissolublement idiomologique et épistémologique des deux notions saussuriennes de point de vue et de dualité. On lit ainsi ensuite, suite à la citation de la lettre à Meillet du 4 janvier 1894²⁰³, où nous avons puisé le titre de notre travail :

²⁰³ Que nous avons mis en exergue de notre travail et dont nous redonnons ici les derniers paragraphes précédant les formules de salutation : « Le commencement de mon article sur l’intonation va paraître. Le 2^d article terminera ce que je veux dire sur l’intonation et contiendra 2^o mes remarques sur l’accentuation, ainsi que sur *l’intonation lette*, qui est (vous l’ai-je dit ?) un effet de l’*accentuation* – *sans rapport avec l’intonation lituanienne* !! Mais je suis bien dégoûté de tout cela, et de la difficulté qu’il y a en général à écrire seulement dix lignes ayant le sens commun en matière de faits de langage. Préoccupé surtout depuis longtemps de la classification logique de ces faits, de la classification des points de vue sous lesquels nous les traitons, je vois de plus en plus à la fois l’immensité du travail qu’il faudrait pour montrer au linguiste *ce qu’il fait* ; en réduisant chaque opération à sa catégorie prévue ; et en même temps l’assez grande vanité de tout ce qu’on peut faire finalement en linguistique.

C’est, en dernière analyse, seulement le côté pittoresque d’une langue, celui qui fait qu’elle diffère de toutes autres comme appartenant à un certain peuple ayant certaines origines, c’est ce côté presque ethnographique, qui conserve pour moi un intérêt : et précisément je n’ai plus le plaisir de pouvoir me livrer à cette étude sans arrière-pensée, et de jouir du fait particulier tenant à un milieu particulier.

Sans cesse l’ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réforme, et de montrer pour cela quelle espèce d’objet est la langue en général, vient gâter mon plaisir historique, quoique je n’aie pas de plus cher vœu que de n’avoir pas à m’occuper de la langue en général.

Cela finira malgré moi par un livre où, sans enthousiasme ni passion, j’expliquerai pourquoi il n’y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j’accorde un sens quelconque. Et ce n’est qu’après cela, je l’avoue, que je pourrai reprendre mon travail au point où je l’avais laissé.

« On voit dans quel débat Saussure est enfermé. Plus il sonde la nature du langage, moins il peut se satisfaire des notions reçues. Il cherche alors une diversion dans des études de typologie ethno-linguistique, mais il est toujours ramené à son obsession première. Peut-être est-ce encore pour y échapper qu'il se jettera plus tard dans cette quête immense d'anagrammes... Mais nous voyons aujourd'hui quel était l'enjeu : le drame de Saussure allait transformer la linguistique. Les difficultés où se heurte sa réflexion vont le contraindre à forger les nouvelles dimensions qui ordonneront les faits de langage.

Dès ce moment, en effet, Saussure a vu qu'étudier une langue conduit inévitablement à étudier le langage. Nous croyons pouvoir atteindre directement le fait de langue comme une réalité objective. En vérité nous ne le saisissons que selon un certain point de vue, qu'il faut d'abord définir. Cessons de croire qu'on appréhende dans la langue un objet simple, existant par soi-même, et susceptible d'une saisie totale. La première tâche est de montrer au linguiste "ce qu'il fait", à quelles opérations préalables il se livre inconsciemment quand il aborde les données linguistiques.

Rien n'était plus éloigné de son temps que ces préoccupations logiques. Les linguistes étaient alors absorbés dans un grand effort d'investigation historique, dans la mise en œuvre des matériaux de comparaison et dans l'élaboration de répertoires étymologiques. Ces grandes entreprises, au demeurant fort utiles, ne laissaient pas de place aux soucis théoriques. » (B.Sau. : p. 38-39).

On notera ici en premier lieu l'ambiguïté de la formule « les nouvelles dimensions qui ordonneront les faits de langage », et qui, à nouveau, peut aussi bien renvoyer à l'analyse structurale du donné linguistique qu'à l'ordonnance théorique. Le fait notable, en second lieu, est la reconnaissance d'une distinction entre langue et idiome²⁰⁴, mais sous la forme rencontrée plus haut d'une distinction entre langage et langues. Dans ce cadre, le « fait de

Voilà une disposition, peut-être stupide, qui expliquerait à Duvau pourquoi par exemple j'ai fait traîner plus d'un an la publication d'un article qui n'offrait, matériellement, aucune difficulté, – sans arriver d'ailleurs à éviter les expressions logiquement odieuses, parce qu'il faudrait pour cela une réforme décidément radicale. » (Saussure, 1964 : p. 95-96). Voir B.Sau. : p. 37-38.

²⁰⁴ Comme nous l'avons vu *supra*, Benveniste insiste à nouveau sur cette distinction dans « Structuralisme et linguistique » (1968) : « Quels sont les sons d'une langue donnée ? Non pas du langage en général, la question ne peut pas se poser, mais d'une langue donnée » (B.SL : p. 16), et surtout dans « Structure de la langue et structure de la société » (1968) : « Il faut prendre conscience des implications que portent la notion de langue et celle de société quand on entreprend de les comparer. Ainsi il faut signaler et corriger une confusion qui est commise entre deux acceptions du terme langue et du terme société respectivement.

Il y a d'une part la société comme donnée empirique, historique. On parle de la société chinoise, de la société française, de la société assyrienne ; il y a d'autre part la société comme collectivité humaine, base et condition première de l'existence des hommes. De même il y a la langue comme idiome empirique, historique, la langue chinoise, la langue française, la langue assyrienne ; et il y a la langue comme système de formes significantes, condition première de la communication.

En opérant cette première distinction, on sépare dans chacune des deux entités deux niveaux, l'un historique, l'autre fondamental. On aperçoit alors que le problème des relations possibles entre la langue et la société se pose à chacun de ces deux niveaux, et qu'on peut donc admettre deux réponses différentes. Nous avons vu que, entre une langue historique et une société historique, on ne peut pas poser de corrélation avec un signe de nécessité ; mais au niveau fondamental, nous pouvons apercevoir immédiatement des homologies. » (B.So. : p. 93-94). On lit en outre dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962) : « Commençons par observer que la linguistique a un double objet, elle est science du langage et science des langues. Cette distinction, qu'on ne fait pas toujours, est nécessaire : le langage, faculté humaine, caractéristique universelle et immuable de l'homme, est autre chose que les langues, toujours particulières et variables, en lesquelles il se réalise. C'est des langues que s'occupe le linguiste, et la linguistique est d'abord la théorie des langues. Mais, dans la perspective où nous nous plaçons ici, nous verrons que ces voies différentes s'entrelacent souvent et finalement se confondent, car les problèmes infiniment divers des langues ont ceci de commun qu'à un certain degré de généralité ils mettent toujours en question le langage. » (B.Dév. : p. 19).

langue » apparaît comme une unité ou un fait idiomologique, dans la mesure, précisément, où il est dès l'abord considéré comme un fait de *langue*, qu'il ne s'agit dès lors que de rapporter à un point de vue. Il ne peut donc être question de « montrer au linguiste *ce qu'il fait* » en lui faisant voir « quelle espèce d'objet est la langue en général » (Saussure, 1964 : p. 95), mais seulement de rendre explicites les « opérations préalables » auxquelles celui-ci « se livre inconsciemment quand il aborde les données linguistiques ». Le « point de vue » saussurien était un appel à théorisation ; le point de vue benvenistien est un référentiel de description. Aussi s'agit-il effectivement, plutôt que d'épistémologie, de « préoccupations logiques », c'est-à-dire d'explicitation et de formalisation d'un mode de pensée et d'appréhension d'un objet. Le caractère linguistique de ce dernier n'est pas interrogé, mais au contraire présupposé, et plus encore, nécessaire à la détermination de la méthode comme méthode scientifique et véritablement linguistique. Benveniste poursuit ainsi :

« Et Saussure restait seul avec ses problèmes. L'immensité de la tâche à accomplir, le caractère radical de la réforme nécessaire pouvaient le faire hésiter, parfois le décourager. Néanmoins il ne renonce pas. Il songe à un livre où il dira ces choses, où il présentera ses vues et entreprendra la refonte complète de la théorie.

Ce livre ne sera jamais écrit, mais il en subsiste des ébauches, sous forme de notes préparatoires, de remarques jetées rapidement, de brouillons, et quand il aura, pour remplir des obligations universitaires, à donner un cours de linguistique générale, il reprendra les mêmes thèmes et les prolongera jusqu'au point où nous les connaissons.

Nous retrouvons en effet chez le linguiste de 1910 le même dessein qui guidait le débutant de 1880 : assurer les fondements de la linguistique. Il récuse les cadres et les notions qu'il voit employer partout, parce qu'ils lui paraissent étrangers à la nature propre de la langue. Quelle est cette nature ? Il s'en explique brièvement dans quelques-unes de ces notes²⁰⁵, fragments d'une réflexion qui ne peut ni renoncer ni se fixer complètement :

“Ailleurs il y a des choses, des objets donnés, que l'on est libre de considérer ensuite à différents points de vue. Ici il y a d'abord des points de vue, justes ou faux, mais uniquement des points de vue, à l'aide desquels on *crée* secondairement les choses. Ces créations se trouvent correspondre à des réalités quand le point de départ est juste ou n'y pas correspondre dans le cas contraire ; mais dans les deux cas aucune chose, aucun objet n'est donné un seul instant en soi. Non pas même quand il s'agit du fait le plus matériel, le plus évidemment défini en soi en apparence, comme serait une suite de sons vocaux.”

“Voici notre profession de foi en matière linguistique : en d'autres domaines, on peut parler de choses à *tel ou tel point de vue*, certain qu'on est de retrouver un terrain ferme dans l'objet même. En linguistique, nous nions en principe qu'il y ait des objets donnés, qu'il y ait des choses qui continuent d'exister quand on passe d'un ordre d'idées à un autre et qu'on puisse par conséquent se permettre de considérer des “choses” dans plusieurs ordres, comme si elles étaient données par elles-mêmes.”

Ces réflexions expliquent pourquoi Saussure jugeait si important de montrer au linguiste “ce qu'il fait”. Il voulait faire comprendre l'erreur où s'est engagée la linguistique depuis qu'elle étudie le langage comme une chose, comme un organisme vivant ou comme une matière à analyser par une technique instrumentale, ou encore comme une libre et incessante création de l'imagination humaine. Il faut revenir aux fondements, découvrir cet objet qu'est le langage, à quoi rien ne saurait être comparé.

²⁰⁵ Benveniste donne respectivement les deux références suivantes : « *C.F.S.*, 12 (1954), p. 57 et 58. » (B.Sau. : p. 39, note 1) et « *Ibid.*, p. 58. » (B.Sau. : p. 40, note 1). Il s'agit des « Notes pour un livre sur la linguistique générale, 2 », qu'Engler (voir la note 105 du chapitre 1) date de 1893-1894 et que nous avons citées dans le premier chapitre. Voir (2002a) : p. 200 et 201.

Qu'est-ce donc que cet objet, que Saussure érige sur une table rase de toutes les notions reçues ? Nous touchons ici à ce qu'il y a de primordial dans la doctrine saussurienne, à un principe qui présume une intuition totale du langage, totale à la fois parce qu'elle contient l'ensemble de sa théorie, et parce qu'elle embrasse la totalité de son objet. Ce principe est que *le langage*, sous quelque point de vue qu'on étudie [*sic*], *est toujours un objet double*, formé de deux parties dont l'une ne vaut que par l'autre.

Là est, me semble-t-il, le centre de la doctrine, le principe d'où procède tout l'appareil de notions et de distinctions qui formera le Cours publié. Tout en effet dans le langage est à définir en termes doubles ; tout porte l'empreinte et le sceau de la dualité oppositive :

- dualité articulatoire/acoustique ;
- dualité du son et du sens ;
- dualité de l'individu et de la société ;
- dualité de la langue et de la parole ;
- dualité du matériel et de l'insubstantiel ;
- dualité du "mémoirel" (paradigmatique) et du syntagmatique ;
- dualité de l'identité et de l'opposition ;
- dualité du synchronique et du diachronique, etc.

Et, encore une fois, aucun des termes ainsi opposés ne vaut par lui-même et ne renvoie à une réalité substantielle ; chacun d'eux tire sa valeur du fait qu'il s'oppose à l'autre :

"La loi tout à fait finale du langage est, à ce que nous osons dire, qu'il n'y a jamais rien qui puisse résider dans *un* terme, par suite directe de ce que les symboles linguistiques sont sans relation directe avec ce qu'ils doivent désigner, donc que *a* est impuissant à rien désigner sans le secours de *b*, celui-ci de même sans le secours de *a*, ou que tous les deux ne valent que par leur réciproque différence, ou qu'aucun ne vaut, même par une partie quelconque de soi (je suppose "la racine", etc.) autrement que par ce même plexus de différences éternellement négatives²⁰⁶."

"Comme le langage n'offre sous aucune de ses manifestations une substance, mais seulement des *actions* combinées ou isolées de forces physiologiques, psychologiques, mentales ; et comme néanmoins toutes nos distinctions, toute notre terminologie, toutes nos façons de parler sont moulées sur cette supposition involontaire d'une substance, on ne peut se refuser, avant tout, à reconnaître que la théorie du langage aura pour plus essentielle tâche de démêler ce qu'il en est de nos distinctions premières. Il nous est impossible d'accorder qu'on ait le droit d'élever une théorie en se passant de ce travail de définition, quoique cette manière commode ait paru jusqu'à présent satisfaire le public linguistique²⁰⁷."

Certes on peut prendre comme objet de l'analyse linguistique un fait matériel, par exemple un segment d'énoncé, auquel aucune signification ne serait attachée en le considérant comme simple production de l'appareil vocal, ou même une voyelle isolée. Croire que nous tenons là une substance est illusoire : ce n'est précisément que par une opération d'abstraction et de généralisation que nous pouvons délimiter un pareil objet d'étude. Saussure y insiste, seul le point de vue crée cette substance. Tous les aspects du langage que nous tenons pour donnés sont le résultat d'opérations logiques que nous pratiquons inconsciemment. Prenons-en donc conscience. Ouvrons les yeux à cette vérité qu'il n'y a pas un seul aspect du langage qui soit donné hors des autres et qu'on puisse mettre au-dessus des autres comme antérieur et primordial. De là cette constatation :

²⁰⁶ Benveniste donne la référence suivante : « *C.F.S.*, 12 (1954), p. 63. » (B.Sau. : p. 41, note 1). Il s'agit d'un extrait de la « Note pour un article sur Whitney », cité dans le deuxième chapitre. Voir Saussure (2002a) : p. 218-219.

²⁰⁷ Benveniste donne la référence suivante : « *Ibid.*, p. 55 et 56. » (B.Sau. : p. 41, note 2). Il s'agit des « Notes pour un livre sur la linguistique générale, 1 », citées dans le chapitre 1. Voir Saussure (2002a) : p. 197.

“A mesure qu’on approfondit la matière proposée à l’étude linguistique, on se convainc davantage de cette vérité qui donne, il serait inutile de le dissimuler, singulièrement à réfléchir : que le lien qu’on établit entre les choses préexiste, dans ce domaine, *aux choses elles-mêmes*, et sert à les déterminer²⁰⁸.”

Thèse d’allure paradoxale, qui aujourd’hui encore peut surprendre. Certains linguistes reprochent à Saussure de se complaire à souligner des paradoxes dans le fonctionnement du langage. Mais le langage est bien ce qu’il y a de plus paradoxal au monde, et malheureux ceux qui ne le voient pas. Plus on ira, plus on sentira ce contraste entre l’unicité comme catégorie de notre aperception des objets et la dualité dont le langage impose le modèle à notre réflexion. Plus on pénétrera dans le mécanisme de la signification, mieux on verra que les choses ne signifient pas en raison de leur être-cela substantiel, mais en vertu de traits formels qui les distinguent des autres choses de même classe et qu’il nous incombe de dégager. » (B.Sau. : p. 39-42).

Là encore, il faut souligner en premier lieu l’amphibologie du propos : si Saussure entend effectivement « assurer les fondements de la linguistique » et « récuse les cadres et les notions qu’il voit employer partout, parce qu’ils lui paraissent étrangers à la nature propre de la langue », la reconnaissance de cette nature ne concerne pas l’idiome, mais la langue. Ce commentaire de Benveniste est ainsi tout particulièrement propre à faire saisir la spécificité et la radicale nouveauté de la problématique saussurienne qui, comme nous avons tenté de le mettre en évidence dans le premier chapitre, n’interroge pas la nature des unités, ni même leur mode de constitution – c’est là le « point de vue » benvenistien – mais leur existence même, dont la construction – au sens bachelardien – permettra ainsi de définir la nature de la langue. Le langage n’est ni « une chose », ni « un organisme vivant », ni « une matière à analyser par une technique instrumentale », ni « une libre et incessante création de l’imagination humaine », mais par ailleurs les idiomes eux-mêmes sont d’abord des langues, dont il faut rendre raison comme tels. A la notion générale de point de vue s’articule alors – dans le cadre de la théorisation du rapport son/sens – le concept de valeur, à la lumière duquel la précedence du point de vue qui spécifie la linguistique apparaît tout à la fois comme une composante essentielle de toute démarche de théorisation et une manifestation de la nature de l’objet de la linguistique, dont les unités sont fondamentalement oppositives, relatives et négatives. Comme nous le posons dans l’introduction générale de ce travail, la théorisation saussurienne implique ainsi une double abstraction, par rapport au donné empirique et, en raison de la spécificité du donné linguistique, par rapport à l’idiome. Cet obstacle épistémologique de l’idiome, qui apparaît ici de manière très nette, n’est cependant qu’une autre forme du donné du rapport son/sens. Il faut en effet insister à nouveau ici sur le caractère inaugural de la mise en question du donné du son et du sens, donné dont la problématisation seule confère à la notion saussurienne de point de vue son caractère de vecteur d’abstraction au sens bachelardien. En regard, la « découverte » benvenistienne du langage comme « objet à quoi rien ne saurait être comparé » ne se distingue guère, dans sa nature essentielle, du postulat structural. Il s’agit en effet pour Benveniste de mettre au jour « un principe qui présume une intuition totale du langage, totale à la fois parce qu’elle contient l’ensemble de sa théorie, et parce qu’elle embrasse la totalité de son objet »,

²⁰⁸ Benveniste donne la référence suivante : « *Ibid.*, p. 57. » (B.Sau. : p. 41, note 3). Il s’agit comme plus haut des « Notes pour un livre sur la linguistique générale, 2 », citées dans le premier chapitre. Voir (2002a) : p. 200.

autrement dit une nature déterminant une démarche et une méthode particulières. Or, dans ce cadre, la démarche saussurienne de rupture avec le tout du langage et de théorisation de la langue se trouve effacée au profit d'un principe organisateur définitoire de l'objet aussi bien que de la théorie. Qu'il s'agisse du *Cours de linguistique générale* (et des notes d'étudiants) ou des *Écrits de linguistique générale*, le terme de *dualité* renvoie toujours²⁰⁹ soit aux dualités de la langue ou du langage, soit, dans les *Écrits de linguistique générale*, à « l'essence double du langage », soit enfin au caractère fondamentalement double de la linguistique, dont rend compte la distinction synchronie/diachronie. Or, comme nous l'avons vu *supra*, les dualités énumérées par Benveniste ne sont pas toutes sur le même plan. Il faut en effet distinguer entre les dualités énumérées par Saussure au début du deuxième cours et reprises au début du troisième cours : articulatoire/acoustique, son/sens, individu/société, et les distinctions instaurées par Saussure dans le cadre de sa théorisation de la langue, et parmi ces dernières entre la distinction langue/parole, constitutive de l'objet de la linguistique et corrélative de la théorisation du rapport son/sens, la distinction synchronie/diachronie, largement parallèle, comme nous le verrons, à la distinction entre langue et idiome, et qui concerne ainsi la linguistique aussi bien que la langue, et la distinction syntagmatique/associatif, interne à la théorisation de la langue. S'y ajoutent deux distinctions qui ne sont pas saussuriennes mais structuralistes : la dualité matériel/insubstantiel, qui renvoie à l'interprétation structuraliste de la distinction saussurienne forme/substance, et la dualité identité/opposition, produit de l'interprétation structuraliste du concept saussurien de valeur. A cette annihilation de la démarche saussurienne de théorisation répond, comme plus haut, mais d'une manière en quelque sorte radicale par le contresens et la confusion qu'elle implique, une détermination de la théorie par l'objet. Benveniste convoque en effet ensuite le concept de valeur, mais pour l'appliquer à ces dualités qu'il vient d'énumérer : « Et, encore une fois, aucun des termes ainsi opposés ne vaut par lui-même et ne renvoie à une réalité substantielle ; chacun d'eux tire sa valeur du fait qu'il s'oppose à l'autre ». Comme nous l'avons vu plus haut, on lit en effet dans le *Cours de linguistique générale*, introduisant à l'énumération des dualités : « [...] le phénomène linguistique présente perpétuellement deux faces qui se correspondent et dont l'une ne vaut que par l'autre » (Saussure, 1972 : p. 23), proposition justifiée par les notes de Riedlinger²¹⁰ :

« De quelque côté qu'on prenne la langue il y a toujours un double côté qui se correspond
<perpétuellement, dont une partie ne vaut que par l'autre. » (Saussure, 1997 : p. 2).

Mais il ne s'agit pas là de « dualité oppositive » au sens que rappelle ensuite Benveniste, parlant, contre toute logique, de « réalité substantielle » des termes de ces dualités, et citant le

²⁰⁹ Nous laissons de côté toute une série d'occurrences où le terme de *dualité* s'oppose à celui d'*unité*, dans le cadre de l'explication des alternances. Voir Saussure (1972) : p. 202, 215, 216, 217 et 221, dont une seule occurrence (Saussure, 1972 : p. 216 ; voir Saussure, 1967 : p. 356-357) a son répondant dans les notes d'étudiants (voir Saussure, 1967 : p. 335 et 354 *sqq.*). Voir également Saussure (1996) : p. 51-52, 59 et 124. Signalons également un dernier type d'occurrences (voir Saussure, 1972 : p. 188), où *dualité* renvoie à une dualité syntagmatique (deux formes du même mot dans des syntagmes différents) ou paradigmatique (deux formes du même mot dans un paradigme formel). Les occurrences, qui ne se distinguent pas fondamentalement des premières, sont dues aux éditeurs (voir Saussure, 1967 : p. 308).

²¹⁰ Voir Saussure (1967) : p. 27.

passage de la « Note pour un article sur Whitney » sur « la loi tout à fait finale du langage ». De tels propos renvoient en effet à la nature fondamentalement négative des unités de langue, donc au concept saussurien de valeur, qui a trait à la langue, mais non aux termes de son appréhension. Les dualités constitutives du langage sont le point d'appui de la théorisation saussurienne, conformément à la « loi de Dualité [...] infranchissable » (Saussure, 2002a : p. 298) dont il a été question dans le chapitre précédent, cependant que la corrélativité des termes constitutifs des distinctions fondamentales de la linguistique – synchronie/diachronie, langue/parole, signifiant/signifié – renvoie d'une part, par là même, à la nature de la langue, et d'autre part à l'articulation des concepts qu'implique toute théorisation. D'une certaine manière, Benveniste ne saurait mieux dire que par cette confusion son incompréhension du concept de valeur, qu'il réduit ainsi à une proposition relative au langage conçu dans une « intuition totale ». Il cite ensuite à nouveau des notes relatives à l'absence de tout objet donné en linguistique – de toute « substance » – et à la nécessité première d'un point de vue constitutif de l'objet, dont la lecture idiomologique détermine une formalisation de la théorie, fondée sur des considérations logiques – « Tous les aspects que nous tenons pour donnés sont le résultats d'opérations logiques que nous pratiquons inconsciemment. Prenons-en donc conscience. » –, mais également, significativement (mais logiquement), une appréhension structurale de la signification : « Plus on pénétrera dans le mécanisme de la signification, mieux on verra que les choses ne signifient pas en raison de leur être-cela substantiel, mais en vertu de traits formels qui les distinguent des autres choses de même classe et qu'il nous incombe de dégager. » Le caractère « paradoxal » du langage détermine ainsi conjointement et indissolublement (en réalité confusément) une formalisation de la théorie et une formalisation de l'objet, avatar structuraliste, comme nous l'avons vu, du concept saussurien de valeur. Il était de même question, dans un des passages de « Tendances récentes en linguistique générale » cités ci-dessus, de la systématisation des démarches du linguiste :

« A travers les différences d'école, chez ceux des linguistes qui essaient de systématiser leurs démarches, les mêmes préoccupations apparaissent qui peuvent se formuler en trois questions fondamentales » (B.Ten. : p. 7).

On se souvient, de même, de ce passage de « Structuralisme et linguistique », également cité plus haut, et où il est question, outre d'objectivation de la réalité, d'une structuration de la théorie :

« Tels sont en gros, très sommairement, les principes de la considération structurale.

Quand on les étend à des notions sociales, ça prend un aspect beaucoup plus massif. Au lieu de *a* et de *é*, on parle d'hommes et de femmes, ou de rois et de valets. Immédiatement les données prennent une ampleur, et en même temps une accessibilité que les faits linguistiques considérés en eux-mêmes, à leur niveau, ne permettent pas. C'est ce qui explique peut-être que ces notions se soient dégradées à partir du moment où la qualification structurale a été appliquée à d'autres réalités que celles où elle avait pris naissance. Cependant, au niveau de la réflexion sérieuse, c'est la même démarche, que ce soit en mythologie ou en mathématiques. Un épistémologiste pourrait montrer que la même considération a été appliquée en logique, en mathématiques. De fait, il y a une espèce de structuration de la mathématique, pour succéder au travail plus ou moins intuitif que les premiers mathématiciens considéraient comme seul possible. Tout cela

représente en gros le même mouvement de pensée et la même manière d'objectiver la réalité. Voilà ce qui est important. » (B.SL : p. 18).

On lisait également deux pages plus haut dans le même texte²¹¹ :

« Vous le voyez, des courants indépendants ont finalement convergé et ont produit cette éclosion d'une linguistique théorique vraiment très exigeante, essayant de se formuler comme science et en progressant toujours dans cette aire scientifique. C'est-à-dire essayant de se donner un corps de définitions, de s'énoncer en structure organique. Cela a produit des orientations très différentes. Il y a eu, d'une part, le structuralisme, qui en est issu directement. » (B.SL : p. 16)

texte où, par ailleurs, l'interprétation de la proposition « montrer au linguiste *ce qu'il fait* » témoigne de la même lecture indissolublement idiomologique et logique que dans « Saussure après un demi-siècle » :

« Saussure refusait à peu près tout ce que l'on faisait de son temps. Il trouvait que les notions courantes manquaient de base, que tout reposait sur des présupposés non vérifiés, et surtout que le linguiste ne savait pas ce qu'il faisait. Tout l'effort de Saussure – et pour répondre à la question que vous me posez ceci est d'une importance capitale, c'est là le tournant, on peut dire de la linguistique – c'est l'exigence qu'il a posée d'apprendre au linguiste *ce qu'il fait*. De lui ouvrir les yeux sur la démarche intellectuelle qu'il accomplit et sur les opérations qu'il pratique quand, d'une façon en quelque sorte instinctive, il raisonne sur des langues ou il les compare, ou il les analyse. Quelle est donc la réalité linguistique ? Tout a commencé à partir de là, et c'est là que Saussure a posé les définitions qui aujourd'hui sont devenues classiques, sur la nature du signe linguistique, sur les différents axes selon lesquels il faut étudier la langue, la manière dont la langue se présente à nous, etc. » (B.SL : p. 14-15).

De même que, comme nous l'avons vu ci-dessus, le concept saussurien de valeur n'est à certains égards – à l'égard notamment, comme nous le verrons, de la distinction synchronie/diachronie – qu'une autre forme des propositions relatives à la primauté du point de vue – impliquant sa multiplicité²¹² –, la lecture benvenistienne des propositions

²¹¹ Voir également cet autre passage cité plus haut : « P. D. – *C'est-à-dire que maintenant, en quelque sorte, non seulement la linguistique se trouve placée dans cette situation centrale dont nous parlions au début, avec ce caractère de science pilote, mais encore elle devient indissociable dans l'ensemble des sciences humaines.*

E. B. – Elle en devient indissociable, en effet, du fait surtout que d'autres sciences la rejoignent dans la recherche de modèles parallèles aux siens. Elle peut fournir à des sciences dont la matière est plus difficile à objectiver, comme la culturologie, si ce terme est admis, des modèles qui ne seront pas nécessairement à imiter mécaniquement, mais qui procurent une certaine représentation d'un système combinatoire, de manière que ces sciences de la culture puissent à leur tour s'organiser, se formaliser dans le sillage de la linguistique. Dans ce qui est déjà tenté sur le domaine social, la primauté de la linguistique est ouvertement reconnue. Ce n'est pas du tout en vertu d'une supériorité intrinsèque, mais simplement parce que nous sommes avec la langue au fondement de toute vie de relation. » (B.SL : p. 26).

²¹² Voir le premier chapitre. On notera, à cet égard, cette remarque des « Notes pour un livre sur la linguistique générale, 1 » : « II – A chacune des choses que nous avons considérée comme une vérité, nous sommes arrivés par tant de voies différentes que nous confessons ne pas savoir quelle est celle qu'on doit préférer. Il faudrait, pour présenter convenablement l'ensemble de nos propositions, adopter un point de départ fixe et défini. Mais tout ce que nous tendons à établir, c'est qu'il est faux d'admettre en linguistique un seul fait comme défini en soi. Il y a donc véritablement absence nécessaire de tout point de départ, et si quelque lecteur veut bien suivre attentivement notre pensée d'un bout à l'autre de ce volume, il reconnaîtra, nous en sommes persuadé, qu'il était

saussuriennes est indissolublement idiomologique et logique, dans la mesure même où elle fait fond sur le donné du langage, donc de l'idiome, substituant ainsi à la distinction langue/idiome le face à face de la théorie et de l'objet, dans le cadre duquel la première ne saurait que venir doubler le second puisque celui-ci génère son appréhension au lieu d'être objet de théorisation. Mais, comme nous l'avons vu ci-dessus, théorie et objet convergent dans le postulat d'un objet commun aux sciences de l'homme, que nous avons identifié comme un point d'achoppement de l'élaboration benvenistienne. Rappelons en effet cet autre passage de « Structuralisme et linguistique », cité plus haut, et rappelé au début de ce chapitre :

« Et, du coup, je réponds aussi à la question que vous me posiez sur le rôle de la linguistique comme science pilote²¹³. Il y a cette différence dans la vie de relation, que la langue est un mécanisme inconscient, tandis qu'un comportement est conscient : on croit qu'on se comporte de telle ou telle manière pour des raisons qu'on choisit, ou en tout cas qu'on a un choix. En réalité, ce n'est pas cela qui est important, c'est le mécanisme de la signification. C'est à ce niveau que l'étude de la langue peut devenir une science pilote en nous éclairant sur l'organisation mentale qui résulte de l'expérience du monde ou à laquelle l'expérience du monde s'adapte, je ne sais pas très bien lequel des deux. Il y a, en particulier, une manière d'organiser des rapports logiques qui apparaît très tôt chez l'enfant. Piaget a beaucoup insisté sur cette capacité de former des schèmes opératoires et cela va de pair avec l'acquisition de la langue. Ce réseau complexe se retrouverait à un niveau profond dans les grandes démarches intellectuelles, dans la structure des mathématiques, dans les relations qui sont au fondement de la société. Je pense que certains des concepts marxistes pourraient à leur tour entrer peu à peu, une fois dûment élaborés, dans ce cercle de notions articulées par les mêmes rapports de base dont la langue offre l'image la plus aisément analysable. Mais j'ai tort de parler de tout cela comme de théories déjà exposées qu'il n'y aurait qu'à chercher dans un livre, alors que ce sont des choses auxquelles je réfléchis, mais qui sont encore en cours d'élaboration. » (B.SL : p. 24-25).

On lisait déjà dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) :

« Je crois nécessaire, quant à moi (j'ai l'impression de ne pas être le seul dans ce cas parmi les linguistes), de partir de la langue et d'essayer d'aller jusqu'aux fondements qu'elle permet d'entrevoir. La contribution des linguistes à la théorie générale de la connaissance est précisément dans l'indépendance de leur démarche, et dans la façon dont, pour leur propre compte, ils tentent d'élaborer cet ensemble que représente la langue avec sa complication toujours croissante, la variété de ses niveaux, etc... » (B.FSL : p. 233).

La gnoséologie benvenistienne, dans la mesure où elle est non seulement communément structuraliste, mais, du fait de la spécificité de la linguistique benvenistienne – qui s'inscrit dans le paradigme structuraliste au lieu d'élaborer la notion de structure, comme, formellement ou fonctionnellement, les linguistiques hjelmslevienne, jakobsonienne et martinettienne –, également articulée à une interprétation des textes saussuriens, apparaît ainsi

pour ainsi dire impossible de suivre un ordre très rigoureux. Nous nous permettrons de remettre, jusqu'à trois et quatre fois sous différentes formes, la même idée sous les yeux du lecteur, parce qu'il n'existe réellement aucun point de départ plus indiqué qu'un autre pour y fonder la démonstration. » (Saussure, 2002a : p. 198).

²¹³ Voir la note 14 ci-dessus.

éminemment révélatrice, par contrecoup, de la spécificité de la problématique saussurienne et, comme nous l'avons vu ci-dessus, de l'abstraction constitutive de la linguistique. Aux deux obstacles épistémologiques du donné du son et du sens et de la structure s'ajoute celui de l'idiome, qui les cristallise en même temps qu'il soutient de son évidence le donné du langage, donc du rapport son/sens. C'est pourquoi, comme nous l'avons vu, et comme il apparaît nettement ici, il faut parler, pour tous les linguistes de notre corpus, de structuralisme premier : approche structurale répondant à un objet donné. Reste à cerner plus précisément la nature de cet obstacle épistémologique.

C. « Montrer au linguiste ce qu'il fait »

Comme le souligne Jakobson à plusieurs reprises, la fin du dix-neuvième siècle voit l'émergence d'une linguistique générale. Le troisième et dernier article que Claudine Normand consacre à celle-ci dans le troisième tome de l'*Histoire des idées linguistiques*, s'achève sur cette conclusion :

« L'expression *linguistique générale* renvoie donc, pour l'essentiel, à deux entreprises différentes : de synthèse ou de fondement. Cette dualité est liée à la double acception de *général* dans la réflexion théorique : généralisation à partir des données collectées ou généralité des principes de collecte des données.

On esquissera, pour conclure, une typologie de ces chercheurs qui, peu nombreux au total, eu égard à la quantité des philologues cantonnés dans leur spécialité, ont eu le courage d'affirmer que la spécialisation érudite n'est pas une fin en soi.

La plupart croient qu'il sera possible (quand ?) de maîtriser l'ensemble du savoir acquis sur lequel se fait le consensus ; mais, pour ce faire, il restera nécessaire d'avoir recours à un cadre plus large (psychologie ou sociologie), susceptible de fournir la rationalité et l'explication ultimes ; c'est le cas de Whitney, Bréal, Paul, Meillet, Vendryes, Jespersen...

D'autres, tout aussi savants, mais tourmentés par l'obsession philosophique des fondements autant que par la crainte des errements métaphysiques, avancent les principes (points de vue et concepts liés) qui doivent ouvrir à de nouvelles méthodes et de nouveaux résultats ; c'est le cas de Sweet, Kruszewski, Baudouin de Courtenay, Henry, Saussure...

Quelques-uns essaient de concilier synthèse et réflexion sur les fondements ; il faudrait penser autrement, mais ne rien perdre de ce qui a été acquis ; c'est le cas de Sécheyne, Bally, Sapir, Bloomfield, Hjelmslev²¹⁴... Tous, à des degrés divers, sont pris dans un rêve positiviste de totalisation et d'unité de la science. La sémiologie, proposée par Saussure, "science générale" des systèmes de signes, dont la linguistique n'est qu'une partie, sera un avatar durable de cet aspect de la linguistique générale dans la pensée moderne. » (Normand, 2000e : p. 470-471).

Claudine Normand écrit ainsi à propos du *Cours de linguistique générale* :

« Ce que, sous son nom [à Saussure], on a désigné comme *Cours de Linguistique générale*, peut être considéré, loin de toute synthèse globalisante, avant tout comme une épistémologie. Dans cette nouvelle perspective, le terme ne désigne plus le temps de conclure et de présenter rationnellement les données abondamment collectées, d'en

²¹⁴ C'est dans ce cadre que Claudine Normand interprète la revendication d'une démarche inductive dans les *Principes de grammaire générale*. Voir Normand (2000e) : p. 468-470. Voir aussi Normand (1993).

dominer les tendances pour en extraire des universaux enfin garantis, temps dont on n'est jamais sûr qu'il soit venu :

“On s’imagine souvent que le progrès de la linguistique sortira de théories nouvelles. Ce qui, en réalité, est essentiel, c’est de réaliser un progrès de plus dans la précision des observations (Meillet, 1926, 1951, p. 128).

Pour Meillet, la difficulté, dans cette optique, était surtout technique : “Pour que la Linguistique générale progresse, il faut qu’elle devienne plus objective et qu’on en fixe la technique” (1928 ; 1951, p. 29). On comprend que, rendant compte de l’ouvrage de Saussure, il prévienne d’emblée : “On ne cherchera pas dans le livre un exposé complet de la linguistique générale” (1926, p. 64).

Séchehaye, éditeur du *Cours*, était, dès 1908, plus près du projet saussurien lorsqu’il posait qu’il fallait d’abord pour traiter les résultats factuels changer de point de vue :

“Les sciences des faits dans leur ensemble s’efforcent d’embrasser les faits de tout ordre et de tous les temps [...] mais elles n’épuisent cependant pas toute la science. A côté des sciences des faits, il y a, comme s’exprime Adrien Naville, les sciences des lois. Ces sciences n’ont pas d’autres objets, mais elles les considèrent à un autre point de vue. Elles cherchent derrière le contingent le général et le nécessaire” (p. 22, p. 23).

Cependant, la remarque de Séchehaye, à ce moment-là, ne porte que sur une méthode nouvelle d’appréhension des données, une méthode propre à la nouvelle linguistique “théorique” :

“Les données fournies par les psychologues, par ceux qui se sont occupés de la classification des langues et par les grammairiens [...] ne demandent qu’à être fondues ensemble, complétées et organisées d’une manière conforme à l’objet et aux fins de cette science des lois” (p. 24).

Une toute autre question surgit quand c’est la méthode même de collecte des données qui est mise en cause, et quand les confusions terminologiques deviennent l’indice que le point de vue théorique global est à revoir. Pour certains, dire comme Meillet (en 1923) “Il fallait constituer une linguistique générale, passant par-dessus les linguistiques particulières”, c’est esquiver le vrai problème, celui des bases théoriques de toute description :

“Préoccupé surtout depuis longtemps de la classification logique des faits (de langage), de la classification des points de vue sous lesquels nous les traitons, je vois de plus en plus à la fois l’immensité du travail qu’il faudrait pour montrer au linguiste ce qu’il fait, en réduisant chaque opération à sa catégorie prévue ; et, en même temps l’assez grande vanité de tout ce qui peut se faire finalement en linguistique [...]. Sans cesse, l’ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réformer et de montrer pour cela quelle sorte d’objet est la langue en général, vient gâter mon plaisir historique [...]. Il faudrait pour cela une réforme décidément radicale.” (Saussure, 1894, cité par Godel, 1969, p. 235²¹⁵).

Ce qui devient, débarrassé dans le texte de 1916 de toute trace de scepticisme, l’énoncé de la troisième des tâches de la linguistique qui est “de se délimiter et de se définir elle-même” (p. 20).

²¹⁵ La citation se trouve à la p. 31. Benveniste affirme à propos de cette citation de Godel : « M. Godel a cité les lignes qui suivent d’après une copie qui est inexacte en plusieurs endroits : notamment celui où Saussure avoue “l’assez grande *vanité* (et non : *variété*) de tout ce qu’on peut faire finalement en linguistique”. Il y a aussi des mots omis : “sans *cesse*...” ; – “sans enthousiasme *ni passion*”. J’en ai donné le texte rectifié *CFS*. 20 (1963) p. 13. » (Saussure, 1964 : p. 95, note 5). Il s’agit de la citation donnée dans « Saussure après un demi-siècle », où Benveniste écrivait de même : « Ce texte a été cité par M. Godel, *op. cit.*, p. 31, mais d’après une copie défectueuse qui est à corriger en plusieurs endroits. Le passage est reproduit ici d’après l’original. » (B.Sau. : p. 13, note). La citation de Claudine Normand suit celle de Godel sans être exacte. Elle corrige par ailleurs « variété » en « vanité ».

Par une démarche qui parut souvent d'une abstraction et d'un radicalisme excessifs, la notion même de fait linguistique est définie par Saussure selon un point de vue unique, dit *sémiologique* ; la langue, dans son principe, y est définie comme système de signes arbitraires, c'est-à-dire système de valeurs. Ce principe suffit à délimiter l'autonomie de la linguistique, en écartant la recherche des causes, psychologiques ou sociales, des changements linguistiques. L'état du système, en effet, est bien lié au passé et à de multiples conditions, en particulier sociales, mais le sujet parlant est inconscient de ces liens, comme il est inconscient des variations qu'il lui arrive d'introduire dans le système. C'est parce qu'il est social que le système est à la fois arbitraire et contraignant et c'est aussi la raison qui fonde une description synchronique ; débarrassée de la préoccupation savante des changements, elle explicitera ce qui fait du mécanisme de toute langue un jeu complexe de rapports qui se répartissent sur les deux axes des syntagmes et des oppositions.

Si la linguistique ici proposée est générale, ce n'est plus en tant que synthèse de résultats ; il ne s'agit pas de *généralisation* sous la forme de lois et de tendances à partir de la grammaire comparée et de la linguistique historique, programme dont l'achèvement rêvé en science du langage dépendrait d'un recensement exhaustif. La perspective est inversée : la *généralité* proposée est celle des *principes* et c'est par là que le *Cours de linguistique générale* est une épistémologie où se trouve clairement posée la nécessité des hypothèses. On ne part plus du langage comme d'une évidence, on énonce les principes *a priori* qui permettent de définir toute langue et, partant, de la décrire.

Cet ensemble théorique où toutes les notions se tiennent constitue "l'objet de la linguistique synchronique générale" que Saussure rapproche de la "grammaire générale" (p. 141). Le *Cours* comporte également une partie consacrée à la diachronie, mais Saussure n'emploie pas pour désigner l'ensemble des questions qui y sont rapidement traitées, le terme de linguistique générale. Il n'y développe d'ailleurs aucun point de vue nouveau sauf sur la question de l'*analogie* que, précisément, il rapproche, dans son principe, du fonctionnement synchronique de la langue.

Concluant son compte rendu, Sechehaye résume bien la portée épistémologique de cet ensemble, dans sa nouveauté, peut-être rebutante :

"Ces principes qui fournissent à notre science la substructure d'abstractions, de concepts fondamentaux dont toute science digne de ce nom doit être pourvue, paraîtront bien subtils à certains linguistes épris de science concrète. [...] il est évident que le problème abstrait et tout général de la langue apparaît sous un jour très particulièrement captivant, quand on l'envisage à la lumière de ce nouveau principe : 'La science de la langue est une science des valeurs'."

Ainsi, nous rencontrons l'interprétation d'un des éditeurs du *Cours* quand nous faisons de la linguistique générale saussurienne une épistémologie. De fait, Saussure évoque aussi la généralisation sous forme de lois, telle que la visait Meillet, mais il parle alors de point de vue panchronique et le déclare non pertinent quand il s'agit de la langue :

"Mais y aurait-il peut-être dans la langue des lois dans le sens où l'entendent les sciences physiques et naturelles, c'est-à-dire des rapports qui se vérifient partout et toujours ?" C'est le cas, par exemple, du phénomène de changement phonétique qui est "un des aspects constants du langage" ; "Mais ce sont là des principes généraux existants indépendamment des faits concrets ; dès qu'on parle de faits particuliers et tangibles, il n'y a pas de point de vue panchronique [...]. Le point de vue panchronique n'atteint jamais les faits particuliers de la langue" (p. 135).

Évacuer ainsi le problème de la généralisation ne va pas sans contradiction avec une affirmation du chapitre II sur l'une des tâches de la linguistique, qui serait de "chercher les forces qui sont en jeu d'une façon permanente et universelle dans toutes les langues et de dégager les lois générales auxquelles on peut ramener tous les phénomènes particuliers de l'histoire" (p. 20).

L'hésitation visible dans le texte du *Cours* publié en 1916, confirme l'hypothèse selon laquelle ce courant épistémologique à la fois existe et a du mal à se faire entendre, peut être même à se formuler. C'est que, si on le suit de façon conséquente, on entre en contradiction avec le projet de généralisation qui reste massivement présent dans les programmes de linguistique générale. Abandonner la généralisation empirique impliquerait en outre de renoncer à l'espoir d'une totalisation philosophique, ce qui est loin d'être acquis, même en 1928.

On objectera que la préoccupation épistémologique était présente dans tous les travaux se proposant sous l'étiquette linguistique générale, dans la mesure où tous affirmaient la nécessité de délimiter le domaine de la linguistique par rapport aux autres sciences et de définir son objet. L'exposé des notions fondamentales reprenait, chaque fois, des définitions générales ou en proposait de nouvelles et il est facile, sur ce point, de trouver des "précurseurs" à Saussure, sur la définition de la langue ou de la synchronie.

Si nous distinguons cependant un courant qui sépare, à des degrés d'ailleurs divers, la généralisation empirique des résultats, de la généralité théorique des principes, c'est que dans ces derniers cas, et plus particulièrement chez Saussure, il devient patent que le travail de linguistique générale ne se réduit plus à une refonte terminologique. Il s'agit bien de définir ou redéfinir les termes, mais c'est dans une perspective globale, qui les mette en relation systématique les uns avec les autres, condition nécessaire pour qu'une méthode propre puisse s'en déduire. Une telle démarche suppose de revenir sur les bases mêmes de la discipline, sur les principes qui peuvent la fonder ; interrogation largement spéculative, que Saussure désigne par le terme prudent de "point de vue" :

"Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet..." (p. 23)

Le reproche qui lui fut fait, entre autres par Schuchardt, d'imposer un système *a priori* au concret de la vie linguistique, montre ce que ce projet pouvait avoir, pour certains, d'insupportable :

"Saussure s'impose à l'attention comme créateur de systèmes [...] il y a des systèmes qui sont déjà inscrits dans les choses et ne demandent qu'à être découverts et des systèmes que nous créons pour les appliquer aux choses. [...] de la seconde catégorie relève le système de linguistique générale qui nous est aujourd'hui proposé [...]."

On peut s'étonner d'ailleurs que cette réduction épistémologique soit proposée sous le titre "Linguistique générale", mais Saussure n'a ni écrit lui-même l'ouvrage ni choisi son titre ; si, pour proposer dans ses cours une réflexion épistémologique, il se tenait à l'intitulé fourni par l'institution (*Cours de linguistique générale*), en privé, à ce qu'on sait, il employait plutôt le terme de philosophie de la linguistique. » (Normand, 2000e : p. 465-468).

La nouveauté de la linguistique saussurienne résiderait ainsi dans la remise en cause de la « méthode même de collecte des faits », dans le cadre de la révision du « point de vue théorique global » de la linguistique et dans la mesure où le « vrai problème » est « celui des bases théoriques de toute description ». Le système théorique de Saussure serait au fondement d'une description synchronique qui, « débarrassée de la préoccupation savante des changements, [...] explicitera ce qui fait du mécanisme de toute langue un jeu complexe de rapports qui se répartissent sur les deux axes des syntagmes et des oppositions ». Claudine Normand insiste sur le caractère articulé de la théorie saussurienne, qu'elle qualifie d'« ensemble théorique où toutes les notions se tiennent », précisant un peu plus loin que s'« [i]l s'agit bien de définir ou redéfinir les termes », « c'est dans une perspective globale, qui les mette en relation systématique les uns avec les autres ». Comme chez Benveniste, cependant, l'enjeu se limite à une description renouvelée des langues. Ainsi cette relation

systematique entre les termes est-elle la « condition nécessaire pour qu’une méthode propre puisse s’en déduire », cependant que cette « généralité des principes » fait de la linguistique saussurienne une « épistémologie où se trouve clairement posée la nécessité des hypothèses » : « [...] on énonce les principes *a priori* qui permettent de définir toute langue et, partant, de la décrire ». Or, comme nous avons tenté de le montrer, il nous semble que la théorie saussurienne n’apporte aucun principe de description mais une définition de la langue et une étiologie du rapport son/sens. Claudine Normand souligne la confusion qui marque l’exposé saussurien des rapports entre « la langue » et « les langues », dont il a été question dans le chapitre précédent. Mais, comme nous avons voulu le montrer alors, la confusion porte, au-delà de la tension entre la « généralisation empirique des résultats » et la « généralité théorique des principes », sur la démarche d’abstraction qui est constitutive de la linguistique. Nous avons vu plus haut la conception que s’en faisait Claudine Normand²¹⁶. Comme nous le signalions dans l’introduction générale de ce travail, celles de Chiss²¹⁷ et de Sériot²¹⁸, qui se réfèrent à l’épistémologie althussérienne, ne s’en distinguent guère. Il faut également mentionner, parmi d’autres, l’article de Denis Slakta, « Esquisse d’une théorie lexicosémantique : pour une analyse d’un texte politique (Cahiers de doléances) » (1971), d’autant

²¹⁶ Voir les citations des notes 23 et 252 du chapitre 3.

²¹⁷ Qui cherche à mettre en évidence « le trajet d’*abstraction* et de *généralisation* qui mène *des langues* à la *langue* comme objet spécifique d’une science linguistique » (Chiss, 1978 : p. 98 ; voir aussi p. 104). En raison de son exigence et de sa qualité, la lecture de Saussure que propose Chiss dans cet article fait apparaître de la manière la plus nette les ambiguïtés (et par là même l’inachèvement) qu’induit en linguistique l’épistémologie althussérienne, dues au caractère structuraliste que confère à celle-ci l’exégèse des textes de Marx et à la dualité de l’objet de la linguistique (langue/idiome). Voir la note 3 de l’introduction de cette première partie. Citons notamment ce passage (cité dans l’article auquel nous renvoyons dans la note 97 de l’introduction générale de ce travail ; voir Toutain, 2008b : p. 71-72, note 19) : « Le passage au terrain théorique se fait ainsi à travers la définition de la synchronie comme “contemporanéité fictive”, comme objet théorique :

“Ce qui est visé par la synchronie n’a rien à voir avec la présence *temporelle* de l’objet comme *objet réel* (...)” “C’est la présence (ou le ‘temps’) de l’objet de connaissance de l’analyse théorique elle-même (...)” “Le synchronique, c’est la *connaissance* des rapports de dépendance et d’articulation qui en fait un tout organique, un système (ALTHUSSER, 1968, I, p. 134).

Ces formules d’ALTHUSSER nous semblent définir au plus près ce à quoi *tend* la démarche saussurienne : conception théorique de la synchronie – il n’y a de théorie que du système (valeurs, syntagme, paradigme) – qui justifie sur le fond sa prééminence théorique et méthodologique et détermine la rupture avec l’évolutionnisme et toutes les formes d’historicisme. » (Chiss, 1978 : p. 106), ainsi que la conclusion de l’analyse : « [...] l’effort théorique [de Saussure] est d’avoir suggéré – sinon démontré – en particulier par le refus de faire du changement en tant que tel un objet théorique, une nouvelle conception de l’histoire de la langue qui fasse dépendre “l’intelligence des formes antérieures” de la connaissance de la totalité structurée de la langue “actuelle” : partir de l’usage actuel de la langue pour comprendre le passé mais surtout savoir que

“l’activité de connaissance qui s’applique à cet objet est elle aussi définie par le *présent* de ce donné” (ALTHUSSER, 1968, I, p. 154).

Un des enseignements de la “révolution saussurienne” tiendrait dans ce paradoxe : alors que “la langue apparaît toujours comme un héritage de l’époque précédente” (CLG, p. 105), sa compréhension – et jusqu’au secret de son histoire – sont enfermés dans le procès de connaissance qui construit la “langue” comme synchronie théorique ? » (Chiss, 1978 : p. 109 ; voir Toutain, 2008b : p. 66). Aussi les amendements structuralistes de la distinction saussurienne constituent-ils pour Chiss des « questions ouvertes » (Chiss, 1978 : p. 109). Voir Chiss (1978) : p. 109-111. Voir également *infra*, le chapitre 1 de la deuxième partie.

²¹⁸ Voir *supra*, la fin de la section II-, A-.

plus notable que son projet est apparemment analogue au nôtre²¹⁹, ainsi que les travaux de Granger²²⁰ et, après lui, de Lazard²²¹. Qu'il s'agisse des uns ou des autres, tous mettent en

²¹⁹ L'introduction de cet article s'achève en effet sur ces lignes : « • La définition de la linguistique comme *théorie descriptive* apparaît comme une étape nécessaire à sa constitution comme science, mais à condition de préciser qu'il s'agit d'une *étape initiale*.

• L'objet sera surtout de montrer que le structuralisme, bien qu'il passe pour l'équivalent de *descriptif* (linguistique descriptive = structuralisme, les différences entre les structuralismes importent peu ici) a (eu) pour effet de bloquer le développement de la linguistique scientifique dans sa phase initiale descriptive. Bien plus, le structuralisme repose sur "l'oubli" de certaines nécessités théoriques fondamentales, d'où les frontières – sémantique, lexicale – que le structuralisme assigne à la linguistique. Or, "scientifiquement", la frontière de la connaissance "ne paraît marquer qu'un arrêt momentané de la pensée" (G. BACHELARD, 1970, p. 84). En un mot, le structuralisme devient "un obstacle épistémologique".

• La question se pose alors : comment opérer le dépassement de la théorie descriptive, le passage à la théorie scientifique ? La reformulation des concepts de langue/parole sera pensée, dans la perspective ouverte par cette question, comme le début d'une nouvelle phase, i.e. comme la fin du commencement. » (Slakta, 1971 : p. 88). Comme il apparaît cependant à la seule lecture de celles-ci, la perspective est dès l'abord faussée par le primat de la description des langues. On lisait en effet au début de l'article, justifiant cette conclusion : « Il n'est pas inutile, pour commencer, de questionner le statut de certaines propositions dont le tranchant a pour effet de suspendre – *volens, nolens* – les recherches dans plusieurs domaines de la linguistique, savoir : lexicale et sémantique. Nous voudrions indiquer quelques-unes des notions qui sous-entendent ces propositions, repérer leur lieu d'origine, exhiber les conséquences qu'elles provoquent. Cette entreprise risque de susciter la suspicion – sinon le malentendu – tant il est clair que nombre de linguistes refusent encore d'examiner leur pratique à la lumière de certains travaux relatifs à l'histoire des sciences. Ce refus – paradoxalement – "se remparde" derrière les propositions inaugurales, affirmées dans l'éclat du chœur : la linguistique est une science, la linguistique est l'étude scientifique du langage humain. Précisons tout de suite : ce n'est pas l'efficacité de ces affirmations qui sera en cause, mais leur efficacité comme rempart.

Voici le terrain d'où naît l'entente, la nôtre y compris : la linguistique est dite science à partir du moment où, cessant d'imposer des listes de prescription, elle propose des séries de description. La linguistique s'inaugure comme science à donner de son objet, le langage humain, une vue descriptive, sa méthode reposant sur "la pure observation" des faits (F. DE SAUSSURE, 1916, p. 13 ; A. MARTINET, 1961, p. 9). Il n'est pas question de nier la rupture ainsi opérée ; au contraire, il convient de la *souligner*, sans arrière-pensée critique : la linguistique est devenue science *parce qu'elle* s'est constituée d'abord comme "théorie descriptive" ; et nous ajouterons avec L. ALTHUSSER (1970, p. 10) :

"Nous avons (...) tout lieu de penser que les grandes découvertes scientifiques ne peuvent éviter de passer *par la phase* de ce que nous appellerons une '*théorie descriptive*'. Ce serait la première phase de toute théorie (...). Comme telle, on pourrait – et à notre sens on doit – envisager cette phase comme une phase transitoire, nécessaire au développement de la théorie. Qu'elle soit transitoire, nous l'inscrivons dans notre expression : 'théorie descriptive', en faisant apparaître, dans la conjonction des termes que nous employons l'équivalent d'une sorte de 'contradiction'. En effet, le terme de théorie 'jure' en partie avec l'adjectif 'descriptive' qui lui est accolé. Cela veut dire très précisément : (1) que la théorie descriptive est bien, sans aucun doute possible, le commencement sans retour de la théorie, mais (2) que la forme descriptive dans laquelle se présente la théorie exige, par l'effet même de cette 'contradiction', un développement de la théorie qui dépasse la forme de la 'description'. » (Slakta, 1971 : p. 87-88). Aussi Slakta reprend-il ensuite à son compte la thèse d'un Saussure précurseur du structuralisme, qu'il se contentera d'amender : « Qu'est-ce que cela signifie de dire que le structuralisme a bloqué la linguistique dans sa phase initiale descriptive ? Il est devenu courant d'affirmer que F. DE SAUSSURE a fondé la linguistique comme science, comme théorie descriptive ; mais l'on prend soin d'ajouter qu'il n'est que l'*ancêtre* du structuralisme. Bien que formulée en termes non-scientifiques, cette définition du rôle de F. DE SAUSSURE paraît juste. Il convient à présent de circonscrire ce que le structuralisme a retenu du *Cours de Linguistique générale* et ce qu'il a oublié. D'entrée de jeu, F. DE SAUSSURE a mis l'accent sur le travail descriptif (ch. 2, *matière* et tâche de la linguistique, p. 20) qui incombe à la linguistique – opposée alors à "discipline normative" (*id.*, p. 13). La question essentielle est posée ensuite : "Quel est l'*objet* à la fois intégral et concret de la linguistique" (*id.*, p. 23) ; et il ajoute, formule plus souvent citée qu'explicitée : "Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet" (*id.*, p. 23). *Point de vue* étant bien l'autre nom de *théorie*, l'objet de la linguistique n'est pas donné tel quel par l'expérience : il appartient à la théorie de le constituer. Ce qu'il faut montrer, c'est que le structuralisme, dans un même mouvement, a oublié la

question initiale de F. DE SAUSSURE et retenu l'adjectif "*concret*". Cet oubli de la question conduit, en retour, à une interprétation erronée de concret, qui devient l'équivalent de *réel*, de donné par la réalité. [...]

Résumons à présent "les résultats" obtenue : (a) la théorie devient un présupposé *dangereux*, i.e. dont il importe de se garder ou de se défaire. Le structuralisme, à ce stade, ne fait que répéter, redoubler la phase initiale descriptive, c'est-à-dire qu'il bloque le développement nécessaire de la théorie ; (b) *descriptif* ne s'oppose plus seulement à *prescriptif*, mais aussi et surtout à *théorique* ; (c) le linguiste est, par définition, un *réaliste*. En effet, reprenant une formule de BOURBAKI, on peut écrire que "les objets (linguistiques) (lui) sont donnés *avec leur structure*" (1969, p. 34) ; ainsi, la structure, tout autant que le fait, "existe réellement" ; (d) de là, on passe aisément à "la structure est dans l'objet". Bref, chez F. DE SAUSSURE, l'objet scientifique est objet de question, objet à constituer ; ici, l'objet scientifique "se met à exister de lui-même dans sa propre identité" (M. FOUCAULT, 1968, p. 39). » (Slakta, 1971 : p. 88-90). La notion saussurienne de point de vue est ainsi paradoxalement appliquée à un objet donné – d'où sa traduction, selon nous insoutenable puisque la théorie saussurienne pose précisément la dépendance de l'objet à l'égard du point de vue, par « théorie ». De même, les propositions bachelardiennes sont appliquées à l'analyse des idiomes : « Nous définirons, à la suite de G. BACHELARD (1967, p. 8), cet état d'une science : *état concret-abstrait* "où l'esprit adjoint à l'expérience physique des schémas géométriques et s'appuie sur une philosophie de la simplicité. L'esprit est encore dans une situation paradoxale : il est d'autant plus sûr de son abstraction que cette abstraction est plus clairement représentée par une intuition sensible". Dans cette perspective, la connaissance est une reconnaissance et/ou une méconnaissance. Dans l'état concret-abstrait, le linguiste est conduit (1) à mettre en doute la possibilité d'une étude scientifique du lexique (2) à bloquer le développement d'une théorie sémantique. » (Slakta, 1971 : p. 91). Dans ce cadre, le structuralisme n'est abandonné que pour une autre théorie idiologiqu, celle de la grammaire générative : « Toute science – la linguistique y compris – entretient des rapports avec l'expérience, mais chaque science se constitue comme science en prenant ses distances avec l'expérience. Comme le souligne M. FOUCAULT (*id.*, pp. 38-39), il y a, à la fois, lien et distance, référence et coupure entre la science et l'expérience. De plus, aucune coupure ne peut être tenue pour "souveraine, constante et définitive". L'étude scientifique du lexique et de la sémantique n'échappe pas à la loi générale. La séparation est le fruit d'un travail laborieux, toujours inachevé. C'est que "les rapports de référence et de distance sont spécifiques pour chaque discours scientifique et leur forme varie à travers l'histoire" (*id.*, p. 39). D'autres ont montré les rapports particuliers entre l'expérience et le lexique, et ces rapports sont particulièrement complexes. D'où il serait futile de confier à l'expérience elle-même, ou à l'empirisme, ou à une quelconque méthode le soin de débrouiller l'écheveau. En excluant toute manipulation empirique, on s'oblige à définir une théorie et non un modèle : c'est à la théorie qu'il incombe de constituer l'objet donné en objet scientifique. Aussi, nous allons à présent essayer de montrer que le dépassement de la théorie descriptive en théorie linguistique générale, qu'un "changement de terrain" est concevable grâce à la reformulation par N. CHOMSKY des concepts de langue/parole établis par F. DE SAUSSURE. » (Slakta, 1971 : p. 95).

²²⁰ On lit ainsi dans *Pensée formelle et sciences de l'homme*, sous le titre « La réduction saussurienne » : « Le point de départ historique du découpage formaliste en linguistique est, comme on sait, la conception saussurienne de la *langue*. La découverte, au XIX^e siècle, des séries de filiation d'une part, et d'autre part de correspondances phonétiques systématiques entre langues supposées d'une même origine, inaugure sans doute une visée nouvelle de l'objet qu'est le fait de langage. Mais ce fait de langage, s'il est dégagé des surdéterminations multiples qui s'attachent à l'événement vécu par le sujet parlant et écoutant, n'en demeure pas moins gauchi dans sa signification : il apparaît au linguiste essentiellement intégré dans un contexte longitudinal, comme un fait d'histoire, mais son découpage transversal à l'intérieur d'un système organiquement constitué s'effectue sur le plan de la connaissance immédiate. Les mots ou les sons, éléments directement saisis par la conscience de l'usager, sont découpés en fonction des traditions philosophiques, des habitudes de perception, des idéologies. Il ne nous appartient pas de rechercher ici dans l'histoire les traces de ces tentatives systématiques d'un découpage scientifique, qui transpose les éléments de la langue au niveau d'une connaissance scientifique ; elles existent, certes, et l'exemple des grammairiens hindous serait sans doute singulièrement instructif pour l'étude d'une genèse à long terme de cette métamorphose. En s'avisant de définir la langue comme un "système dont toutes les parties peuvent et doivent être considérées dans une solidarité synchronique" (*Cours*, p. 127), le linguiste genevois pose manifestement le problème d'un découpage transversal. L'objectif premier de la science sera désormais de discerner les véritables éléments d'une langue, et d'en décrire les liaisons systématiques. Conformément à la loi épistémologique la plus générale, l'observation scientifique du fait se traduit par son intégration dans un système : l'objet authentique de la connaissance, son centre de gravité, c'est le système. La conception saussurienne de la langue opère donc une double réduction du langage : réduction par rapport à l'histoire (la synchronie passe au premier plan de l'étude linguistique), réduction par rapport au contexte psycho-

social (on considère la langue “en elle-même et pour elle-même”). Une telle réduction est aussi radicale que la réduction galiléo-newtonienne du fait physique aux espaces, aux temps et aux masses. Elle paraît plus draconienne encore cependant, puisqu’elle élimine de l’objet linguistique non seulement tout un ensemble de conditions vraisemblablement déterminantes (comme le fait Galilée pour la mécanique générale), mais encore une masse de *significations* saisies dans l’expérience immédiate comme essentielles à l’usage de la parole. Mais l’objet scientifique ne se constitue ici qu’au prix de ce renversement du sens commun. Avant de pouvoir traiter le langage comme événement concret historique dans un contexte de rapports sociaux, la linguistique saussurienne se propose pour objet la langue, système synchronique d’éléments dont la fonction est certes signifiante, mais qui seront étudiés d’abord comme pièces d’un système où ils se trouvent liés. Les lois formelles de ces liaisons définissent une structure linguistique.

Il serait inexact de caractériser cette démarche préliminaire comme simple *abstraction*. La structure linguistique ici visée n’est pas seulement un abstrait par rapport au fait de langage ; elle est ce que, faute de mieux, on appellera avec Husserl une essence ; c’est-à-dire, toute ontologie écartée, une esquisse transcendante d’objet. Transcendantal ne conservant ici aucune signification proprement idéaliste, dans la mesure où il ne s’agit nullement de la mise au jour d’une condition immuable de connaissance de l’objet fondée dans la nature d’un *je* abstrait. L’esquisse transcendante fonde la connaissance de l’objet scientifique, mais bien loin d’en fixer définitivement les formes, elle ne constitue jamais qu’une détermination provisoire, engagée par ailleurs dans un processus “naturel” d’évolution de la connaissance, qui en fera bientôt une visée périmée, ou tout au moins incomplète. Le mot transcendental se justifie cependant dans notre façon de voir, précisément parce que l’esquisse ne se réduit pas à un appauvrissement par abstraction du vécu. Quel que soit son statut génétique, elle constitue, une fois posée, le guide d’une connaissance conceptuelle, en *rendant possible* les apports d’une expérience contrôlée et le développement d’une combinatoire ; elle laisse assurément en dehors de la science actuelle un horizon qu’atteint seulement le savoir immédiat, mais cette négativité reconnue, en s’explicitant progressivement, engendrera des exigences nouvelles qui conduiront à une mutation de la phénoménologie ainsi adoptée. Une nouvelle esquisse transcendante de l’objet en naîtra, qui concurrencera la première, et, dans le meilleur des cas, l’enveloppera. La visée saussurienne est ainsi une étape dans la définition de l’objet linguistique, étape originaire en ce qu’elle constitue pour la première fois une visée transcendante cohérente, une réduction radicale. » (Granger, 1960 : p. 74-76). Voir également, notamment, dans *Langages et épistémologie* : « On voit par cette simple énumération raisonnée combien le développement d’une logique mathématique a pu contribuer à rendre irrécusable la nécessité pour une épistémologie du langage d’embrasser les problèmes d’une philosophie générale des systèmes symboliques. Nous croyons pouvoir constater aussi que l’une des questions majeures qu’elle rencontre est celle des relations des langues aux systèmes formels.

1.7. Mais une autre série d’événements déterminants ne peut manquer d’être signalée, qui concerne le renouvellement de la linguistique elle-même depuis les dernières années de l’autre siècle. Même s’il apparaît juste, tout compte fait, de parler à ce propos de révolution “saussurienne”, on ne saurait oublier que, de divers côtés, dans le demi-siècle qui commence avec l’enseignement parisien puis genevois de Saussure, non seulement la technologie de l’étude des langues mais encore la notion d’objet linguistique ont été profondément renouvelées.

Le point commun des perspectives, du reste variées, qu’on prendra désormais sur la langue, est qu’elle constitue un *système*, et doit être envisagée comme telle à différents niveaux. La conséquence implicitement ou explicitement tirée de cette thèse est que l’étude scientifique d’une langue doit essentiellement consister à en établir des *modèles abstraits*, projet que, pour notre part, nous avons toujours reconnu comme annonçant, depuis Galilée, la démarche décisive vers la constitution d’une science. Mais la mise en œuvre de ce projet et l’exploitation de la thèse qui le fonde se sont réalisées selon des styles si divers et conformément à des réquisits si disparates que l’épistémologie linguistique, attentive à ce renouvellement, y rencontrera des problèmes bien plutôt que des solutions.

Il semble que se trouvent alors essentiellement posées deux questions. En premier lieu, quelle doit être la nature des modèles abstraits convenables à la représentation d’une langue comme système ? – en second lieu, peut-on découvrir, établir et justifier une structure universelle fondant, par-delà la multiplicité des langages, l’unicité de la communication linguistique ? » (Granger, 1979 : p. 15-16), ouvrage où la notion de signe apparaît significativement – corrélativement – comme un indéfinissable et comme un principe d’analyse : « Notre dessein sera seulement ici de proposer quelques réflexions très générales touchant les oppositions qui commandent la formation des concepts dans toute théorie linguistique.

La première qui vient à l’esprit est sans doute celle qui se manifeste dans le couple saussurien signifiant-signifié, ou dans le couple glossématique expression-contenu. Elle suppose évidemment que soit comprise la notion de “renvoi” dont nous faisons plus haut un indéfinissable, et qui constitue, croyons-nous, l’un des points

frontières entre linguistique et philosophie du symbolisme. Accepter cette notion comme primitive, c'est se placer sur le versant où opère le linguiste ; tenter d'approfondir l'idée de renvoi, c'est passer délibérément du côté du philosophe, et renoncer à construire des modèles de ce qui est. Le linguiste partira donc nécessairement du *constat* de l'indissoluble liaison du signifiant et du signifié comme définition même du signe. Mais il rencontre aussitôt le problème de la *pertinence* : est-ce le signifiant tout entier qui signifie et renvoie au signifié ? Nous avons à plusieurs reprises insisté sur le jeu complexe de la pertinence, qui se joue pour ainsi dire sur des feuillets superposés dont la face supérieure ultime délimiterait un fonctionnement stylistique et non plus proprement linguistique de la langue. Mais dans les bornes mêmes de ce fonctionnement linguistique, la question se pose de savoir s'il faut faire appel au signifié, supposé détachable du signifiant, pour faire apparaître un découpage de ce dernier en éléments distincts. A tous les niveaux de segmentation d'un discours, il faut bien admettre que le critère de découpage ne peut être que la reconnaissance de fait que deux éléments sont distincts parce qu'ils signifient autre chose, ou autrement. Mais il n'est pas nécessaire sans doute de poser le parallélisme d'une articulation du signifiant et d'un découpage d'un signifié autonome (comme semble le postuler par exemple la théorie empiriste des universaux de Thom). Harris, formulant minutieusement les règles de segmentation qu'il propose, a très bien désigné ce recours minimal au sens, en disant qu'il suffit au linguiste de pouvoir poser à celui qui sait user d'une langue la question de l'identité de deux expressions (Harris [47], p. 7). Condition strictement formelle, en ce qu'elle ne fait intervenir des contenus eux-mêmes que les contours qu'ils projettent sur le signifiant. Toutefois, cette métaphore n'est bonne que si l'on se rend compte de la réciprocité de cette projection. Hjelmslev introduit, pour l'indiquer, le terme anglais de "*purport*". Le *purport* – qui contient naturellement le signifiant lui-même en tant que partie de notre expérience – est ce "continuum amorphe et non analysé" sur lequel se projette en retour la structuration réalisée par le symbolisme (Hjelmslev [53], ch. 13). Que le socio et le psycholinguiste aient pour tâche, entre autres, de préciser les mécanismes pré-symboliques et post-symboliques de comportement qui effectuent ce va-et-vient dans notre perception, dans notre expression et dans notre manipulation du monde, c'est ce que le linguiste au sens strict doit reconnaître. Mais il s'en tient quant à lui à la description explicative de ce produit qu'est la langue, et ne saurait en aucune façon la faire reposer sur la connaissance extrinsèque du signifié. » (Granger, 1979 : p. 205-206), et la distinction forme/substance comme une distinction centrale : « L'autre opposition fondamentale que nous voudrions tenter d'éclaircir est celle de la "substance" et de la "forme". Les termes sont de Hjelmslev, mais la question se pose évidemment dans toute théorie linguistique. » (Granger, 1979 : p. 206).

²²¹ Ne serait-ce qu'en raison de l'article que Gilbert Lazard nous a fait l'honneur de consacrer à notre article « Empirisme, évidence et idéologie. Quelques enjeux du "dépassement" jakobsonien de l'opposition saussurienne *synchronie/diachronie* » (2008), et où il écrit notamment : « Convaincu comme je suis de la justesse de l'interprétation de Granger, on ne s'étonnera pas que j'aie lu avec grand intérêt l'article d'Anne-Gaëlle Toutain dans le *BSL* 103 (2008) et les deux articles successifs de Loïc Depecker dans ce même volume et dans le *BSL* 104 (2009). Ils contribuent l'un et l'autre, différemment, à mettre dans une juste lumière la pensée de Saussure.

Toutain l'aborde en philosophe. Elle traite d'un point seulement de la doctrine saussurienne, la notion de synchronie, et elle en montre, contre Jakobson, la valeur théorique : elle se trouve par là rejoindre Granger, sans le connaître. [...] La lecture de l'article, dont le style philosophique peut déconcerter les lecteurs habituels du *BSL*, mais dont le contenu me paraît s'accorder parfaitement avec ce qu'a écrit Granger, donne à penser que les philosophes comprennent mieux le génie de Saussure que les linguistes. » (Lazard, 2010 : p. 39-40). Voir notamment Lazard (1999) : p. 85-92, Lazard (2001) : p. 9-10, Lazard (2006b) : p. 8-16, Lazard (2007) : p. 355-362, Lazard (2009) : p. 2-5, et Lazard (2010) : p. 35-39. Ce passage est représentatif de la position défendue par Lazard : « L'objet d'une science n'est pas donné. Il doit être construit par une élaboration théorique. La procédure consiste, par une "décision ascétique", à réduire les phénomènes offerts par l'expérience et à en extraire un objet susceptible d'une "connaissance rigoureuse", quoique "approchée", puisqu'elle néglige délibérément toute une part de la "richesse intuitive" de la réalité concrète. Ce principe vaut pour toute science de la nature ; il doit valoir aussi pour les sciences de l'homme.

La langue saussurienne est donc une abstraction. Elle néglige délibérément toutes sortes de variations concrètes. Elle ignore aussi systématiquement les intuitions sur les rapports entre de possibles catégories de pensée et les distinctions linguistiques. A ces deux égards la langue est *réduite à un système abstrait* (semblable au jeu d'échecs, comparaison souvent évoquée par Saussure lui-même). Elle est en un sens *deshumanisée*. Mais – ou plutôt : de ce fait même – elle se prête aux analyses et aux opérations par lesquelles on peut espérer y saisir des régularités structurales, c'est-à-dire des invariants interlangues, des "lois" de la constitution des langues en général, et construire des typologies. Conformément à la formule de Granger, les phénomènes sont "dépouillés de leur richesse intuitive", nous n'en prenons qu'une "connaissance approchée", mais "en revanche on sait

avant l'abstraction constitutive de la mise au jour des structures des idiomes, et sous-jacente à celle-ci, la définition « saussurienne » de la langue comme système, voire comme structure. Or, il apparaît nettement, à la lumière récurrente de la théorie saussurienne de la langue, qu'une telle abstraction, dans la mesure où elle se veut abstraction au sens bachelardien, est imaginaire, puisqu'elle se fonde sur une définition préalable de l'objet qu'elle prétend définir : l'abstraction structuraliste permet l'étude des idiomes, mais non la définition de la langue. L'abstraction saussurienne est en revanche rupture avec la triple évidence du son et du sens, de la structure et de l'idiome, dont elle permet ainsi l'étiologie : l'objet n'est pas transposé sur un plan abstrait qui en régirait les manifestations empiriques, unités ou énoncés, mais constitué comme effet de langue, et par là même comme langue et comme idiome. Le « point de vue » saussurien n'est pas une « interrogation largement spéculative », mais le résultat d'une prise de conscience de la spécificité de l'objet de la linguistique, et de la nécessité d'une rupture avec la positivité, positivité dont la théorie doit rendre compte comme d'un effet ou d'une manifestation, mais au sens d'une essence – d'une linguisticité – et non d'une réalisation. Comme nous l'avons souligné ci-dessus, elle renvoie avant tout à la nécessité de constituer l'entité linguistique comme signe, donc de théoriser le rapport son/sens, qui apparaît alors comme une identité, la manifestation positive d'un fonctionnement négatif – la division-combinaison ou articulation. Comme l'idiome structuraliste, l'idiome saussurien est ainsi ensemble de signes, structure, voire même, comme nous le verrons *infra*, organisme ou entité, et son analyse implique, outre la définition de la langue, son existence comme idiome, mais ces caractères sont pris en charge par la théorie et la définition saussuriennes de la langue, dans le cadre desquelles, et selon la dialectique de la négativité et de la positivité que nous avons tenté de mettre en évidence en particulier au début du deuxième chapitre, ils apparaissent comme des manifestations en même temps que des composants du fonctionnement définitoire de toute langue. Il faut donc distinguer entre langue et idiome, ce pour quoi l'abstraction constitutive de la linguistique est intrinsèquement double, en rupture avec le donné concret, mais impliquant par là même une théorisation de l'idiome comme langue et non une explication de la parole. Cette dualité d'objet détermine une dualité de la linguistique, qui se scinde dès lors en une linguistique proprement dite, dont l'objet est la théorie de la langue, et ce qu'on pourrait appeler une idiomologie, ou étude des idiomes, étude qui est en tant que telle nécessairement empirique – puisqu'ancrée dans la positivité, dont la théorie saussurienne fait un effet de langue –, mais, comme nous le verrons,

désormais de quoi l'on parle". En fait, Granger lui-même (1960, p. 75) a considéré la définition saussurienne de la langue comme comparable à la révolution galiléenne en physique :

“ La conception saussurienne de la langue opère donc une double réduction du langage : réduction par rapport à l'histoire (la synchronie passe au premier plan de l'étude linguistique), réduction par rapport au contexte psycho-social (on considère la langue “en elle-même et pour elle-même”). Une telle réduction est aussi radicale que la réduction galiléo-newtonienne du fait physique aux espaces, aux temps et aux masses.” » (Lazard, 2006b : p. 16). Comme nous le signalions en introduction (voir la note 64) la lecture lazardienne de Saussure est ainsi structuraliste, ce qu'il affirme d'ailleurs explicitement, par exemple dans « La linguistique est-elle une science ? » : « Selon la conception exposée ici, qui est dans la droite ligne de la tradition saussurienne, continuée par Hjelmslev, Benveniste, le cercle de Prague, Martinet et d'autres, mais qui est assurément moins présente dans les travaux typologiques aujourd'hui à la mode, chaque signe de la langue, y compris bien entendu les catégories grammaticales, est défini strictement et exclusivement par ses oppositions aux autres signes. » (Lazard, 1999 : p. 91).

probablement nécessaire à l'étude des langues et du langage. C'est à l'intuition d'une telle dualité²²² que nous attribuons la remarque désabusée de Saussure dans sa lettre à Meillet – et que Claudine Normand attribue quant à elle à un scepticisme – : « Préoccupé surtout depuis longtemps de la classification logique de ces faits, de la classification des points de vue sous lesquels nous les traitons, je vois de plus en plus à la fois l'immensité du travail qu'il faudrait pour montrer au linguiste *ce qu'il fait* ; en réduisant chaque opération à sa catégorie prévue ; et en même temps l'assez grande vanité de tout ce qu'on peut faire finalement en linguistique. », dont nous entendons l'écho dans ce passage, antérieur, de « De l'essence double du langage » (1891) :

« Faut-il dire notre pensée intime ? Il est à craindre que la vue exacte de ce qu'est la langue ne conduise à douter de l'avenir de la linguistique. Il y a disproportion, pour cette science, entre la somme d'opérations nécessaires pour saisir rationnellement l'objet, et l'importance de l'objet : de même qu'il y aurait disproportion entre la recherche scientifique de ce qui se passe pendant une partie de jeu et l' []. » (Saussure, 2002a : p. 87).

Il faut cependant insister sur le fait que cette dualité d'objet est un effet de la théorie saussurienne avant que d'être une spécificité de l'objet de la linguistique, qui explique à elle seule la lecture structuraliste de Saussure. Comme nous l'avons souligné ci-dessus, l'obstacle épistémologique de l'idiome n'est qu'une autre forme de celui du rapport son/sens, et la double abstraction constitutive de la linguistique une modalité de l'abstraction inaugurale de la linguistique comme science de la langue. Toute théorie idiomologique suppose une définition de la langue, ce dont témoignent l'antiquité de la distinction entre langage et langues, les conceptions linguistiques des comparatistes et les tentatives pré-saussuriennes de constitution d'une linguistique générale aussi bien que la linguistique structurale elle-même²²³. La rupture saussurienne consiste à remettre en cause la positivité des unités de

²²² Lisible, ce nous semble, dans ces deux passages de « De l'essence double du langage » que nous avons cités et commentés au début du deuxième chapitre : « Il me semble qu'on peut l'affirmer, en le proposant à l'attention [mot ill.] On ne se pénétrera jamais assez de l'essence purement négative, purement *différentielle*, de chacun des éléments du langage auxquels nous accordons précipitamment une existence : il n'y en a aucun, dans aucun ordre, qui possède cette existence supposée – quoique peut-être, je l'admets, nous soyons appelés à reconnaître que, sans cette fiction, l'esprit se trouverait littéralement incapable de maîtriser une pareille somme de différences, où il n'y a nulle part à aucun moment un point de repère positif et ferme. » (Saussure, 2002a : p. 64-65), « Comme il n'y a dans la langue aucune *unité* positive (de quelque ordre et de quelque nature qu'on l'imagine) qui repose sur autre chose que des *différences*, en réalité l'unité est toujours imaginaire, la différence seule existe. Nous sommes forcés de procéder néanmoins à l'aide d'unités positives, sous peine d'être dès le début incapables de maîtriser la masse des faits. Mais il est essentiel de se rappeler que ces unités sont un expédient inévitable de notre [], et rien de plus : aussitôt que l'on pose une unité, cela revient à dire que l'on convient de laisser de côté [] pour prêter momentanément une existence séparée à [] » (Saussure, 2002a : p. 83).

²²³ La citation du compte rendu de Schuchardt produite par Claudine Normand est très intéressante à cet égard, dans la mesure où le contexte révèle qu'elle met sur le même plan deux types d'abstractions, « idiomologique » et « linguistique » : « Saussure s'impose à l'attention comme créateur de système, terme qui doit être marqué positivement tout autant que celui de “non systématique” le serait négativement. Cependant, il y a des systèmes qui sont déjà inscrits dans les choses et ne demandent qu'à être découverts et des systèmes que nous créons pour les appliquer aux choses. A la première catégorie appartient, en ce qui concerne Saussure, le “système originaire des voyelles dans les langues indo-européennes”, contenu dans le Mémoire de 1878 ; de la deuxième catégorie relève le système de linguistique générale qui nous est aujourd'hui proposé, à titre posthume. Des systèmes de

langue – leur extériorité objectale – bien plutôt que la primauté de l’idiome, liée quant à elle à l’oubli de la spécificité du donné linguistique. C’est pourquoi, si l’abstraction linguistique apparaît intrinsèquement double, il est possible – nous payons ici notre tribut à l’histoire, au sens de l’histoire des sciences, dût-elle impliquer dans notre cas particulier, comme nous l’avons souligné²²⁴, une perspective à rebours – qu’elle ne nous semble telle qu’à la lumière du structuralisme. On retrouve ici, d’une autre manière, le problème signalé dans l’introduction de cette première partie, et concernant le statut de la cohérence du structuralisme : ensemble de problématiques empiriques, et témoignant en tant que telles d’une solidarité d’obstacles épistémologiques, mais par ailleurs sorte de projection de la linguistique saussurienne dans une idiologie, ce pour quoi l’obstacle de l’idiome, qui n’est pourtant qu’une autre forme des deux autres, semble premier, et ce pour quoi par ailleurs nous avons cru pouvoir trancher en faveur d’un structuralisme premier, corrélatif d’une telle idiologie dans la mesure où celle-ci est solidaire d’un objet donné. Il ne faut donc pas confondre la nécessité de la distinction langue/idiome, qui est une conséquence de la théorie saussurienne de la langue, impliquée par la théorisation du rapport son/sens (par le concept de valeur), et qui est une spécificité de l’objet de la linguistique, et la distinction (théorie/objet) à laquelle nous confronte l’analyse épistémologique du structuralisme linguistique, bien que cette analyse soit particulièrement propre à faire apparaître cette nécessité. Il faut à nouveau souligner à ce propos le caractère inaugural de la problématique phonologique, dans la mesure où elle est doublement symptomatique du donné du son et du sens, dans ce face à face de la théorie et de l’objet : le son y est d’emblée constitué comme un objet, et le rapport son/sens comme un principe d’analyse. En regard, Saussure théorise l’existence du son et du sens, et rend compte de la dépendance de l’analyse à l’égard de l’idiome et du langage. C’est parce que cette dualité de l’objet de la linguistique (langue/idiome) est constitutive de la théorisation de la langue qu’il faut en soutenir la nécessité absolue. Elle apparaît à présent comme une conséquence de la théorie saussurienne de la langue, où elle demeure par ailleurs largement implicite, à la réserve de la distinction synchronie/diachronie que nous n’avons pas encore envisagée. Autrement dit, nous avons tenté de faire apparaître le caractère nécessairement empirique de toute idiologie, et la fondation saussurienne d’une linguistique. Il faut maintenant démontrer la nécessité de la distinction langue/idiome, à défaut de laquelle la langue, construite dans le cadre d’une idiologie sans concept qui est aussi bien une idiologie indûment faite linguistique, apparaît comme une entité imaginaire.

cette sorte n’ont qu’une valeur provisoire et conditionnelle ; A. Harnack a eu raison de noter à l’adresse d’un jeune ethnographe dans l’album de famille : “Les systèmes sont comme des nids ; ils ont perdu toute valeur lorsque les vérités qu’ils abritaient ont pris leur envol”. » (Normand *et al.*, 1978 : p. 174). Aussi la théorie saussurienne (l’abstraction linguistique) sera-t-elle réfutée au nom de considérations relatives aux manifestations linguistiques, considérées d’avance comme linguistiques.

²²⁴ Voir la note 100 de l’introduction générale de ce travail.

DEUXIÈME PARTIE

ABSTRACTION ET DISTINCTION LANGUE/IDIOME : DIFFICULTÉS DE LA STRUCTURE

« Parler d'idées générales avant d'avoir fait de la linguistique, c'est mettre la charrue devant les bœufs, mais il le faut bien ! Aussi nos observations souffrent-elles du défaut d'être ou trop courtes ou trop longues !> »

(Saussure, 1997 : p. 23-24).

INTRODUCTION

« Du concept à l'objet » : c'est ainsi que, eu égard à l'obstacle de l'idiome et à la dualité théorie/objet que nous avons finalement été conduite à mettre en évidence, nous pourrions, au terme de notre première partie, reformuler le titre que nous avons donné à celle-ci. Il apparaît déjà que l'élaboration de cette objectalité de la langue est le point le plus décisif de la théorie saussurienne, ce dont témoignent, par contrecoup, les difficultés qui signent le caractère imaginaire de la structure des structuralistes dans la mesure où elle est conçue comme une abstraction (au sens bachelardien), c'est-à-dire comme une représentation de la langue. Cette élaboration implique une déconstruction de l'objet de première venue qu'est « le langage » ou « la langue », déconstruction que les deux dernières parties de notre travail s'attacheront à délinéer. En premier lieu, la théorie saussurienne nous semble promouvoir une double distinction, entre synchronie et diachronie et entre langue et idiome. La première est susceptible d'une double lecture, la seconde est presque entièrement implicite. Aucune, sans doute, ne fut complètement élaborée par Saussure, pour autant que les textes saussuriens nous permettent d'en juger, mais l'une comme l'autre sont des conséquences logiques de la théorisation saussurienne de la langue. S'y substituent, dans l'élaboration structuraliste, le dépassement de l'antinomie entre synchronie et diachronie, fondée sur le postulat d'une entité dont il nous faudra montrer le caractère imaginaire de structure obtenue analytiquement et dont le retournement objectalisant est dès lors factice (Chapitre 1), et une distinction entre langage et langues, dans le cadre de laquelle l'étiologie cède la place à la genèse (Chapitre 2). Comme nous le verrons, nous retrouvons ici la double problématique des rapports son/sens (la langue comme instrument de communication, à l'extériorité objectale) et des rapports forme/substance (la langue comme structure, posant la question de son origine), dans la forme spécifique que leur confèrent Hjelmslev d'une part, Jakobson et Martinet d'autre part, auxquels s'adjoint Benveniste. Il apparaîtra ainsi que l'idiome, ni la langue, ne peuvent être pensés comme structure, mais le premier comme extériorité constitutive, et la seconde comme être de langue des idiomes. La langue, abstraction par rapport à l'idiome (deuxième niveau d'abstraction), se révélera ainsi le lieu de la constitution de ce dernier comme objet, conformément au concept bachelardien d'abstraction (premier niveau d'abstraction, dont il apparaîtra ainsi que le deuxième niveau ne fait que donner un corps spécifiquement linguistique à sa logique interne).

CHAPITRE 1

SYNCHRONIE/DIACHRONIE : LE PROBLÈME DE L'ENTITÉ

Avec la distinction langue/parole, la distinction synchronie/diachronie est sans doute la distinction saussurienne qui a fait couler le plus d'encre, d'autant que sa discussion est souvent entremêlée avec la controverse structuraliste (au sens du « structuralisme à la mode » que vilipende Martinet, c'est-à-dire du structuralisme élargi) relative à la question de l'histoire. Tous les auteurs de notre corpus affirment ainsi « dépasser » ou « résoudre » voire « liquider » l'antinomie saussurienne. En réalité, cependant, il ne s'agit pas d'un dépassement, d'une résolution ou d'une liquidation de cette antinomie, mais d'une autre opposition, proprement structuraliste, entre structure et changement, et l'élaboration structuraliste de la distinction synchronie/diachronie équivaut ainsi à un abandon des concepts saussuriens de système et de valeur. Il ne saurait en être autrement eu égard à ce que nous avons tenté de démontrer dans la première partie de ce travail et c'est pourquoi ce ne sera pas là l'objet principal de notre démonstration. La distinction saussurienne entre synchronie et diachronie nous impose en effet d'aller plus loin.

Le rapprochement avec la distinction langue/parole est loin d'être fortuit, dans la mesure où, comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, le traitement structuraliste de cette autre distinction implique une présupposition de la langue comme cadre de la description. Comme la distinction langue/parole, mais cette fois par son parallélisme avec celle-ci, la distinction synchronie/diachronie pointe vers la nécessité de la distinction langue/idiome. Nous tenterons donc dans ce chapitre de démontrer le caractère indépassable de la distinction saussurienne, qui apparaît bien sûr à la lecture des textes saussuriens, mais également à celle des textes hjelmsleviens, jakobsoniens, martinettiens et benvenistiens, dont l'analyse permet de mettre au jour le caractère imaginaire de l'entité construite par les structuralistes, qu'il s'agisse du dépassement de la distinction ou de l'explication des changements, tous deux fondés sur une telle entité. Le « dépassement » structuraliste de la distinction saussurienne se résout en effet en la construction suivante : dans le cadre de la perspective analytique qui caractérise la démarche structuraliste, la synchronie fournit le cadre de la description, le postulat de la structure, comme dans le cas de la distinction langue/parole, valant ainsi unification ; à ce donné de la structure s'ajoute celui du rapport son/sens (la langue comme signifiant ou instrument de communication), addition inévitable dans la mesure où, à la différence du concept saussurien homonyme, corrélatif de celui de valeur, la notion structuraliste de synchronie ne permet plus de théoriser le rapport son/sens ; l'entité postulée apparaît ainsi comme un artefact, auquel la diachronie vient donner corps mouvant ou fonctionnant. C'est pourquoi, au-delà de (et corrélativement à) cette régression vers l'organicisme de la linguistique du dix-neuvième siècle, l'extériorité objectale postulée pour la structure ne cesse de se dissoudre, comme nous avons commencé de le voir dans le deuxième chapitre de la première partie lors de l'analyse des textes de Martinet.

C'est ce que nous essaierons de montrer au fil d'une analyse des textes de Hjelmslev (I), où apparaît de manière tout particulièrement nette le « dépassement » structuraliste de la

distinction saussurienne, de Jakobson (II), où la langue semble avant tout un support d'intégration structurale, enfin de Martinet (III) où, à nouveau, la dissolution de l'extériorité objectale apparaît le plus clairement. Nous tenterons alors de faire apparaître d'une autre manière le caractère indépassable de la distinction saussurienne, par une dernière comparaison avec Benveniste (IV) puis dans le cadre d'une lecture chronologique des textes saussuriens (V).

I. Hjelmslev : « dépassement » de la distinction saussurienne et organicisme

Le « dépassement » hjelmslevien de la distinction saussurienne (A) fait l'objet de nombreux développements, en particulier dans les premiers textes, cependant que se met progressivement en place une conception proprement hjelmslevienne de l'évolution linguistique (B), dont les difficultés vont au-delà d'un retour à l'organicisme, bien qu'elles soient significativement corrélatives de ce dernier (C).

A. *Synchronie, diachronie et structure*

La distinction synchronie/diachronie apparaît dès les toutes premières pages des *Principes de grammaire générale* (1928). On lit ainsi à la deuxième page de l'Avant-propos, qui annonce en ouverture : « Ce livre a pour objet d'examiner la création possible d'une théorie du système morphologique du langage. » (H.PGG : p. 3) :

« Il est vrai qu'il existe déjà depuis longtemps une grammaire, et même qu'elle a fait certains progrès. Il est vrai encore que, ces temps derniers, les études synchroniques de morphologie et de syntaxe ont eu un regain de force et d'actualité. Après s'être concentrée, pendant longtemps, à ne considérer que l'aspect diachronique du problème, à n'étudier que la face extérieure du signe, à poser partout les problèmes particuliers de chaque groupe de langues pris à part, la linguistique revient de plus en plus à poser les problèmes synchronique et sémantique du système et le problème général du langage. On reprend l'étude des rapports associatifs et syntagmatiques des états de langues particuliers et de l'état du langage en général. On cherche ici – et, selon nous, avec raison – ce renouvellement des méthodes dont le besoin est généralement ressenti dans la linguistique actuelle. Dans l'examen attentif des systèmes des langues et des tendances générales du langage, dans l'étude des possibilités générales et des conditions particulières qui leur permettent de se réaliser, la linguistique évolutive aura de nouveau le moyen de faire un progrès. » (H.PGG : p. 4).

Ce passage inaugural est remarquable. Il faut en effet noter, outre le cadre de la partition traditionnelle de la langue – « les études synchroniques de morphologie et de syntaxe » –, dont nous avons vu l'importance dans la première partie, que l'association apparemment saussurienne entre diachronie et « face extérieure du signe », et réciproquement entre synchronie et « problème sémantique », se double d'une part d'un abord méthodologique de cette bipartition – il s'agit de « l'aspect diachronique du problème » et d'un « renouvellement des méthodes » –, et d'autre part d'une distinction proprement hjelmslevienne entre langues et langage : aux « problèmes particuliers de chaque groupe de langues pris à part », associés à la considération diachronique et à l'étude de la phonie, répond « le problème général du langage », parallèlement associé aux « problèmes synchronique et sémantique du système ». Il s'agit de même ensuite de « l'étude des rapports associatifs et syntagmatiques des états de langues particuliers et de l'état du langage en général ». La dernière phrase du passage témoigne de l'importance de cette distinction, qui implique d'emblée une résolution de l'antinomie saussurienne : l'opposition revient en chiasme – « l'examen attentif des systèmes des langues et des tendances générales du langage » repris par « l'étude des possibilités générales et des conditions particulières qui leur permettent de se réaliser », et ce fondement

de la grammaire synchronique sur l'étude du langage permet également un renouvellement de la « linguistique évolutive », qui dès lors « aura de nouveau le moyen de faire un progrès ». La distinction hjelmslevienne entre synchronie et diachronie apparaît ainsi dès l'abord comme une distinction méthodologique, dont l'articulation implique la panchronie. On notera, à cet égard, que tandis que la notion de synchronie mène ainsi à celle de panchronie, elle se trouve par ailleurs associée d'emblée à celle de système – « les problèmes synchronique et sémantique du système » – que les *Principes de grammaire générale* se donnent pour objet. De fait, comme nous avons déjà commencé de le voir au début du deuxième chapitre de la première partie, la distinction hjelmslevienne entre synchronie et diachronie fait avant tout figure d'assomption de l'hypothèse structurale qui est constitutive du structuralisme.

1. SYNCHRONIE, DIACHRONIE ET VALEUR

L'articulation des deux distinctions synchronie/diachronie et morphologie/phonétique (distinction à laquelle renvoient apparemment, dans ce passage de Hjelmslev, le « problème sémantique » et la « face extérieure du signe ») est si constitutive de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie qu'elle s'en trouve à l'origine. Saussure écrit en effet à Gaston Paris le 30 décembre 1891 :

« Il est tellement contraire à mon intention, je dirai à toute ma façon de sentir, d'avoir laissé depuis deux mois sans remerciement l'aimable envoi que j'ai reçu comme une marque de votre bon souvenir que j'en suis à me demander comment cette singulière apparence d'oubli est possible de ma part ? Je voulais, au moment de vous exprimer mon remerciement, vous écrire avec quelque détail, et j'étais malheureusement pour moi à ce moment très en retard pour préparer mes conférences d'ouverture de mon cours. Puis, le sujet de ces conférences m'a conduit à un travail tout nouveau où j'ai eu le tort de m'absorber ; voici cinq semaines, à ma confusion, que je n'ai pas écrit une lettre, de celles que j'avais le devoir et le désir d'écrire.

La Chanson de Roland, où je m'étais enfoncé pendant bien des heures en suivant votre lumineux commentaire linguistique, m'avait justement ouvert bien des aperçus qui me manquaient beaucoup sur la marche du latin-français en me donnant un nouveau coup de fouet pour le travail, heureux ou malheureux, auquel je me livre. J'ose à peine vous en soumettre la pensée fondamentale : c'est que je crois qu'il n'y a point de morphologie (ou grammaire) *historique*, et que réciproquement il n'y a point de phonétique *momentanée*. Le lien entre des états de langue successifs se résumerait, bien examiné, au lien phonétique ; le lien entre les éléments d'un même état, inversement au lien morphologique, s'agit-il même en apparence de phonèmes sans valeur significative. Il y aurait opposition primordiale, et incompatibilité, entre la vue *phonétique* de la langue, qui suppose "succession" et "abstraction totale du sens" – et la vue *morphologique* (grammaticale) qui suppose "unité d'époque" et "prise en considération du sens, valeur, emploi"... J'essaie de développer et de justifier cette façon de voir ; il est clair toutefois qu'elle touche à toutes les questions premières, et qu'il est par conséquent bien difficile de savoir où arrêter son analyse. » (Decimo, 1994 : p. 78-79).

Saussure évoque ici la préparation des conférences d'ouverture de novembre 1891¹, et il est probable² que le « travail tout nouveau où [il a] eu le tort de [s]'absorber » est le manuscrit

¹ Voir dans les *Sources manuscrites* : « En novembre 1891, à la Faculté des lettres et des sciences sociales de l'Université de Genève, il [Saussure] inaugure, avec le titre de professeur extraordinaire, la chaire d'histoire et

« De l'essence double du langage³ », dont le titre apparaît ainsi tout à fait ambivalent, ou au moins polysémique. Si cette « essence double » peut être celle de la langue comme articulation, cette articulation implique apparemment une autre dualité fondamentale de l'objet de la linguistique, cette fois inarticulée et inarticulable, et précisément posée comme telle : entre phonétique et morphologie, la première nécessairement historique, la seconde réciproquement nécessairement momentanée, de sorte qu'« [i]l y aurait opposition primordiale, et incompatibilité, entre la vue *phonétique* de la langue, qui suppose “succession” et “abstraction totale du sens” – et la vue *morphologique* (grammaticale) qui suppose “unité d'époque” et “prise en considération du sens, valeur, emploi”. La distinction est largement parallèle au postulat saussurien d'une discontinuité entre phonologie et linguistique que nous avons essayé de mettre en évidence dans le premier chapitre de la première partie⁴, étant de même constitutive du concept de valeur et de la définition saussurienne du signe comme *articulus*. Elle implique d'ailleurs, comme le précise Saussure, la conception des phonèmes comme des unités irréductibles du signifiant : le lien entre les éléments d'un même état est morphologique, « s'agit-il même en apparence de phonèmes sans valeur significative ». Aussi Saussure souligne-t-il son caractère « primordial » de distinction qui « touche à toutes les questions premières ».

La distinction synchronie/diachronie est de fait amplement exposée dans « De l'essence double du langage », et en des termes proches de ceux de la lettre à Gaston Paris. On lit en effet dans le manuscrit :

« (Brouillon) (Idée)

Pour une règle comme sanscrit *ṇ* (*ṣūrēṇa*) l'élément actif et passif ne se trouve pas coïncider habituellement avec la frontière de deux éléments morphologiques, tandis que

comparaison des langues indo-européennes, qui venait d'être créée pour lui. Le manuscrit de ses trois premières “conférences”, presque entièrement rédigées, est conservé dans les notes inédites » (Godel, 1957 : p. 24).

² Voir la note 130 du deuxième chapitre de la première partie.

³ Nous n'ignorons pas les incertitudes qui entourent ce manuscrit, et le caractère dès lors peut-être partiellement artificiel de l'ensemble qu'il constitue. Voir la note 130 du deuxième chapitre de la première partie. Signalons ici en outre ces réserves d'Amacker qui rejoignent partiellement celles de Depecker : « Il est désormais impossible de savoir précisément quels feuillets étaient répartis dans ces enveloppes et comment ils l'étaient dans chacune ; le classement actuel en est dû à Rudolf Engler. A ce propos, le lecteur se persuadera bien vite que le titre *De la double essence du langage* ne couvre pas tous les fragments du lot qu'il entend définir, et qu'une partie devrait en être classée sous le titre de *Sémiologie* (ensemble probablement postérieur) ; s'il n'est guère possible de trier efficacement les textes sous ces deux chefs, on doit être conscient néanmoins du fait que le titre retenu est restrictif relativement au contenu réel qu'il chapeaute. Une des conséquences les plus graves de cette confusion probable de la matière, avec la confusion chronologique inévitable, est le fait que l'ordre unique qui s'en impose à l'éditeur semble condamné dès le principe à être insatisfaisant. » (Saussure, 2011 : p. 18). Amacker écrit par ailleurs concernant le titre : « Le paquet ainsi constitué contenait en tout cas douze enveloppes portant, diversement formulée et toujours incomplète, l'inscription “De l'essence double...” ; ce titre ne correspond évidemment pas à l'ensemble des ébauches (parfois à l'état de brouillons presque informes) réunies par Engler pour la BGE sous la cote “Arch. de Saussure 372”, mais il mérite de figurer, comme élément du sous-titre, en tête de la présente édition. La formulation précise n'en est cependant pas certaine : huit de ces enveloppes portent les mots “De l'essence double”, une “De la double essence”, une “De la double essence du” (*sic*), deux “De l'essence etc.”, de sorte que l'éditeur hésite entre “De l'essence double <du langage>”, formulation appuyée par la statistique, et “De la double essence du <langage>” formulation correspondant au texte de Saussure le plus complet, que j'ai, pour cette raison, adoptée ici. » (Saussure, 2011 : p. 12). Les textes étudiés dans ce qui suit nous semblent cependant dotés d'une appréciable homogénéité.

⁴ Où nous avons déjà souligné ce parallélisme. Voir les passages de « De l'essence double du langage » cités ci-dessous.

c'est le cas très souvent pour une règle comme $s > \text{ṣ}$ après $k r$ et voyelle autre que $\tilde{a}$. Ainsi *agniṣu vākṣu* contre *latāsu*, *vakṣyāmi* contre *tapsyāmi*.

Alors de ces deux règles qui sont exactement du même ordre, on fait de la seconde une règle de *saṁdhi intérieur*, et de l'autre on ne sait que faire.

Le fait qu'on appelle *vāk-su saṁdhi intérieur* est la plus excellente preuve que l'on se dirige (forcément) d'après des éléments morphologiques et non phonétiques. » (Saussure, 2002a : p. 29-30)

puis :

« Une règle comme celle de *sō'pi*, et *saḥ sa uvāca* (malgré *sa tu*, *sa bhavati*) doit-elle figurer, comme exception, dans la règle de "s final" ? Ou concerne-t-elle la morphologie du mot *sa* ? Il est impossible de le dire, parce que la règle de "s final" est elle-même morphologique, et non phonétique. La règle de *s final* n'a point de base ailleurs que dans l'unité de la forme *açvas* (*açvaḥ*, *açvô*, etc.), ou *bharāmas*, unité de forme qui dépend elle-même directement du sens. Lorsqu'on dégage de cette unité de forme une fois établie par le sens un fait matériel qui paraît constant, comme que *-aḥ* devant sourde = *-ô* devant sonore, la valeur de ce fait en soi, ou le degré de nécessité et de constance avec lequel il se présentera est absolument impossible à fixer, c'est-à-dire qu'après être partis de la forme significative pour dégager ce fait nous restons jusqu'au bout sans autre pôle que cette forme significative : quand nous serons en face de *sō'pi sa bhavati* qui ne s'accorde pas avec *açvô'pi*, *açvô bhavati*, il n'y a rien à remarquer, si ce n'est que l'ensemble des manifestations du mot *sa* ne coïncide pas avec l'ensemble des manifestations du mot *açva*, sans que l'un soit plus *régulier* en principe que l'autre, vu qu'aucune des deux choses ne prétend être rationnelle.

Maintenant, si l'on formule la règle par rapport à *s* indo-européen, on obtiendra [] mais ceci est de l'*étymologie*, opération compliquée qui se place en dehors de la langue en soi. » (Saussure, 2002a : p. 30).

Saussure affirme ici l'inexistence de règles phonétiques synchroniques, dans la mesure où les règles synchroniques ne sauraient avoir d'autre base que dans l'unité des formes, de sorte qu'elles sont en réalité morphologiques. La règle phonétique requiert un autre « pôle », le rapport à un son antérieur, et implique dès lors un autre type d'opération⁵, « qui se place en dehors de la langue en soi ». On se souvient, également⁶, de ce passage cité dans une note du premier chapitre de la première partie :

⁵ Saussure utilise ici le terme « étymologie ». Il s'agit d'un point de vue anachronique, plutôt que diachronique. Voir ci-dessous.

⁶ Voir en outre ce passage cité dans le deuxième chapitre de la première partie : « Comme quoi même une règle d'alternance comme le η cacuminal au lieu de n dental après $r \text{ ṣ } r$ en sanscrit est étymologique, (ou bien est devenue sémiologique), mais n'est pas phonétique, car on a

pitarnāma le nom du père

ou même *pitṛnāma pitṛnāmakam* en un seul mot

sans que le voisinage même immédiat de r influe en quoi que ce soit sur la prononciation de n dental. Donc poser une règle "phonétique" que n après r donnerait η serait absolument [] » (Saussure, 2002a : p. 50). L'argument est différent, mais s'oppose à nouveau deux possibilités : celle d'une règle « étymologique » et celle d'une règle « devenue sémiologique ». « Phonétique » a alors le sens traditionnel de « relatif aux sons, de l'ordre des sons ». Nous reviendrons ci-dessous sur les implications de cette notion de devenir. Signalons également ces quatre passages consécutifs (nous rétablissons l'ordre du manuscrit), remarquables par leur dimension de remise en question des évidences, dimension caractéristique de la démarche saussurienne comme de toute démarche de théorisation : « Parmi les règles qu'on considère comme essentielles dans une grammaire sanscrite cette règle phonétique : "sanskrit s après k, r et les voyelles autres que $\tilde{a}$ devient (donne, se change en)

ṣ”. Nous n’attaquons pas ici la formule. Disons par exemple : “ce qui est *s* dans tel cas apparaît comme *ṣ* dans tel autre” ; nous prenons la rédaction qui est la moins critiquable et nous cherchons ce qu’on doit penser d’une règle de ce genre en elle-même.

1° Qu’est-ce qui fait que le grammairien se croit obligé, comme soudainement, de donner une règle concernant l’apparition d’un certain élément *ṣ*, alors qu’il n’en donne aucune pour la grande majorité des éléments du même système. Il n’a point songé par exemple à expliquer ou à réduire à une règle la présence d’un *p* dans *pitā* ou la présence d’un *v* dans *açvas*. Pourquoi, la présence du *ṣ* dans *çiṣmas*, *vakṣyāmi* attirerait-elle davantage son attention ou la nôtre ? appellerait-elle davantage une explication, serait-elle davantage matière à réflexion, réclamerait-elle tout à coup une règle ?

La réponse ne doit pas être cherchée trop loin. Une possibilité de règle s’entrevoyait et sollicitait par hasard l’esprit du grammairien pour *ṣ* et pas pour *p* ; c’est tout. Nous allons examiner à quoi tient cette possibilité de règle, mais constatons préalablement la profonde absence de direction et de méthode qui a présidé à la naissance de la règle, puisqu’on ne s’est pas même demandé s’il y a régulièrement des sons plus soumis que d’autres dans une langue à justifier leur présence, dans quelles circonstances cela peut se produire, et en définitive de quoi se compose le chapitre de la “phonétique” d’une langue qui ne consiste qu’en des règles de ce genre (une fois dégagées naturellement de l’hybridation avec le point de vue diachronique, laquelle a pour premier effet d’ôter à la discussion tout objet ferme).

2° La fortuite *possibilité de règle* souvent très frappante, mais qui seule (et sans exercice d’aucune critique, comme nous venons de le voir) décide de la somme de *règles* qu’on établit entre un son et un autre, à quoi tient-elle à son tour ? » (Saussure, 2002a : p. 56), « (*Quaestio*)

On compose *marut-* avec un autre mot. Il y a une règle “phonétique” sur ce que deviendra le *t*.

On compose *dvîpin-* avec un autre mot. Il y a une règle “morphologique” voulant que l’on parte de *dvîpi-*, puis une règle “phonétique” sur ce que deviendra l’*i*.

Y a-t-il une limite ?

Il est vrai que la règle du *t* de *marut* vaudra pour n’importe quel *t* tandis que si l’on disait que c’est *dvîpin-* + *açvau* qui donne *dvîpyaçaṣvau*, cela ne vaudrait pas pour tout *in*, mais seulement pour le *in* d’une certaine classe de formes.

Caractères de cette espèce de faits morphologiques ou de cette espèce de règles “phonétiques”(qui) qui donne l’illusion de faits phonétiques.

Il est nécessaire de voir ce qu’ils sont par rapport à la donnée vraiment phonétique et par rapport à l’étymologie

Et 2° ce qu’ils sont par rapport à la donnée du fait morphologique en général.

Première série de réflexions

D’où part-on, que se propose-t-on, où aboutit-on exactement si on essaie, à tort ou à raison, de formuler une règle de *phonétique instantanée* – en restant toutefois fidèle à ce point de vue, légitime, ou non, car les conséquences du mélange ad libitum des points de vue (qui est le procédé habituel) ne peuvent être étudiées que postérieurement ?

1. D’où part-on et que se propose-t-on ? On ne se propose rien. On part, tout à fait empiriquement, et machinalement, de cette impression que la présence de tel élément est en relation avec certaines circonstances, et offre un caractère de régularité appréciable. Si l’on décide par exemple qu’il y a lieu de poser une règle sur l’apparition c’est simplement qu’il a paru qu’il y avait possibilité on ne sait comment d’en poser une ; la meilleure preuve en est qu’il y a tout à côté dans la même langue une multitude d’éléments de même ordre dont personne ne s’inquiète, dont la présence par opposition à la présence des précédents ne devient jamais l’objet d’une règle, et cela sans qu’il y ait même tentative d’expliquer pourquoi.

2. Dans quelles circonstances précises la présence d’un élément (non significatif en lui-même et dit pour cette raison même phonétique) devient-elle ainsi l’objet d’une règle ?

Toutes les règles de phonétique instantanée ont en réalité pour sempiternelle substance de dire : qu’un élément β (dans les circonstances qu’on indique) est le substitut d’un élément α .

Distinguons bien nettement deux choses dans cet invariable schéma : la première sur laquelle nous ne portons pour le moment aucune appréciation est que des deux termes en présence, on adopte l’un, α , comme le terme *donné et normal*, pendant que le second, β , est déclaré le remplaçant, ou le produit du premier. L’autre fait, qui reste fort indépendant de cette conception ou de cette rédaction, c’est qu’il y aura en effet, inévitablement et de toute façon, deux termes en présence, aussitôt qu’une “règle” de “phonétique instantanée” est énoncée sous une forme quelconque (l’un des termes peut être zéro).

3. Toute règle de phonétique instantanée se mouvant entre deux termes α - β qui s'échangent, d'où prend-on que l'un des deux, par exemple α , ait sur l'autre un rang de prééminence ou de priorité ?

Par exemple, en supposant, puisqu'il le faut, qu'il y ait lieu d'établir une règle pour l'apparition de ς sanscrit (en reconnaissant en outre, ce qui est évident, que cette règle signifie au fond qu'on étudie non l'apparition de ς , mais l'échange de $\varsigma - s$) – pourquoi, ces choses admises, dire que s sanscrit “devient” ς dans telles circonstances (et nous laissons complètement de côté la grande question de ce mot “devient”), plutôt que de dire inversement que ς sanscrit “devient” s dans telles autres ? Ici commence toute une série de remarques d'une application générale.

a) Si l'on veut vraiment s'en tenir à un état de langue donné, – et sans cela nous ne sommes plus sur aucun terrain défini –, on ne peut pas plus dire que le terme α soit remplacé par le terme β (ou changé en le terme β) que l'inverse ; il n'y a pas la moindre raison d'attribuer à α ou à β la qualité de terme normal par rapport à l'autre.

.....

Caractères de la règle de phonétique instantanée

1. Elle suppose deux termes, α - β .

(Aucune règle de ce genre ne s'applique à un terme déterminé hors d'une opposition avec d'autres : par exemple,

Caractères de la règle de phonétique instantanée

1. Elle suppose *deux* termes, α - β . (§)

2. Les termes α - β sont simultanés. (§)

3. []

MÊME avec l'admission la plus large de toutes les formules qu'on ne saurait approuver en ce qu'elles frisent le point de vue étymologique, []

La règle de phonétique instantanée se voit essentiellement incapable, même comme règle pratique, de formuler un rapport constant entre les faits. » (Saussure, 2002a : p. 57-60), « Une règle de “phonétique instantanée” est toujours *théoriquement* impossible à formuler d'une manière satisfaisante et rationnelle, mais sera toujours en outre *pratiquement* sans aucune garantie de “régularité”.

Dans un système considéré dans un moment donné, il est évident que rien ne peut être *phonétique*.

Dans tous les domaines de la linguistique, il est très remarquable que, aussitôt qu'une proposition prend un caractère général, elle exprime ou bien, et comme on voudra, la chose la plus banale, qu'on éprouve une sorte de pudeur à énoncer – ou bien la chose la plus paradoxale, qui sera aveuglément combattue par les mêmes personnes qui riaient tout à l'heure de voir la même vérité dite sous une forme plus facile.

(C'est très facile.) » (Saussure, 2002a : p. 61), « “ s après k , r , et les voyelles autres que $\tilde{a}$ devient ς ” – ou bien, avec tentative de progrès, – ce qui est s ici est ς là.

(Nous n'insistons pas ici sur la formule et nous admettons qu'on puisse poser la règle sans sortir de l'époque donnée.)

Premier ordre de considérations

– Qu'est-ce qui pousse d'abord le grammairien à vouloir *émettre une règle* (dite règle phonétique) relativement à la présence d'un ς dans *vākṣu*, *giriṣu*, *çiṣmas*, etc. puisque nul ne songe à émettre une règle sur la présence d'un p dans *pitā*, d'un v dans *ava*, etc. C'est exclusivement, comme chacun voit, le fait que ς se trouve opposé à s dans des formes d'une évidente parenté : []

b) Étant admis qu'il a lieu de poser une règle : – comment le grammairien s'y prend-il pour []

Donc à aucun moment la prétendue règle phonétique dressée en se renfermant dans un état donné de langue ne se distingue en quoi que ce soit d'une règle *morphologique*, ce qu'elle est effectivement et purement.

vākṣu – *gihvāsu* est une règle tout à fait semblable dans son essence, dans sa nature à celle suivant laquelle il y a des présents en *-mi* et []

c) Sa règle est finalement l'expression d'une *alternance*, fait essentiellement morphologique.

Qu'on supprime l'alternance, il n'y a plus ni règle, ni suggestion à poser une règle.

Ainsi s'il n'y avait que le fait qu'on ne trouve jamais s après k , r et voyelle dans des exemples comme *muṣṇāmi* et *asmi* n'ayant rien de commun morphologiquement,

De même pour $\eta = n$ – Ce sont les cas comme *çûrêṇa/açvêna*, ou *muṣṇāmi*-/badhnāmi, ou *ṇayāmi*-/pra-ṇayāmi [] » (Saussure, 2002a : p. 59-60). On notera par ailleurs, dans l'avant-dernier passage, la remarque

« Aussitôt que l'on se place clairement et résolument dans la perspective *instantanée*, on revient toujours à comprendre qu'il n'y a rien dans l'ÉTAT de langue qui peut s'appeler de la phonétique.

Mais que 1° chaque fait soi-disant phonétique existant dans la grammaire d'une langue à un moment donné est en effet phonétique si on le considère *comparativement à une autre époque* (en commençant par le formuler d'une toute autre façon) : mais alors c'est qu'on abandonne la perspective instantanée et qu'on mélange deux points de vue qui ne souffrent pas d'être mélangés.

Ou bien 2° si au contraire on veut formuler le fait, en se proposant méthodiquement de rester dans une époque donnée, – il est régulièrement impossible d'apercevoir en quoi ce fait se distingue d'un fait sémiologique (ou si l'on préfère morphologique) quelconque comme l'est par exemple l'opposition de *lupum* avec *lupus*, ou l'opposition de *tu es* avec *es-tu*. » (Saussure, 2002a : p. 47)

ainsi que de cet autre, cité dans cette même note :

« Dans un état de langue donné, il n'y a ni *règle phonétique*, ni phonétique d'aucune espèce. Il n'y a rien que de la *morphologie* à différents degrés, lesquels ne sont probablement pas séparables par une ligne de démarcation quelconque : de telle manière qu'une règle de "syntaxe" déterminant dans quels cas on emploie le parfait, – ou une règle "morphologique" (au sens étroit) déterminant quelle est la forme du parfait – ou une règle soi-disant "phonétique" déterminant dans quel cas une voyelle s'élide, ou dans quel cas un π est remplacé par un ϕ – appartiennent de par une profonde et indestructible liaison, au MÊME ORDRE DE FAITS : savoir *le jeu des signes, au moyen de leurs différences à un moment donné*. Il est complètement illusoire de vouloir isoler de ce jeu de signes d'une part les *significations* (syntaxe, etc.) ce qui représente simplement la *différence* ou la *coïncidence* des idées *selon les signes* ; – d'autre part les *formes* (ce qui signifie simplement la *différence* ou la *coïncidence* des signes *selon les idées*) ; – enfin les éléments vocaux du signe, ce qui signifie la *différence* ou la *coïncidence* de ces éléments vocaux *selon les formes* – c'est-à-dire *selon les signes divers* – c'est-à-dire *selon les significations diverses*.

Revenons à la phonétique... » (Saussure, 2002a : p. 35).

On retrouve ici la notion d'« étage inférieur de la morphologie » (Godel, 1957 : p. 166) que nous avons rencontrée dans ce premier chapitre de la première partie – il est ici question de « *morphologie* à différents degrés » –, dont il faut noter qu'elle implique avant tout une absence de « ligne de démarcation » entre des phénomènes traditionnellement tenus pour différents, c'est-à-dire la subsomption des disciplines traditionnelles : syntaxe, « morphologie », et « phonétique », sous le chef commun d'un « MÊME ORDRE DE FAITS : savoir *le jeu des signes, au moyen de leurs différences à un moment donné* ». Qu'il s'agisse de significations, de formes, ou d'éléments vocaux, il s'agit toujours de différences ou de coïncidences, des significations selon les formes, ou des formes selon les significations, enfin des éléments vocaux selon les formes, donc selon les significations. Autrement dit, il s'agit toujours de valeurs. On lit encore ensuite, à propos de la seule syntaxe :

« On conçoit que les observations que nous serions inévitablement amené à faire sur la "syntaxe historique" seraient à peu près infinies, mais tendront toutes à refuser formellement à cette ~~science~~ ~~une base~~ scientifique véritable, qui ne saurait résulter que

relative au caractère des propositions générales de la linguistique, qui pourrait servir d'exergue à cette partie où nous tentons de mettre en évidence la nécessité de la distinction langue/idiome.

d'une méthode clairement formulée. Où est, on se le demande, la méthode de la "syntaxe historique" ?

Où est le pôle sur lequel elle s'oriente, sur lequel elle ait seulement prétendu s'orienter ? Où est la plus vague tentative de sa part de prendre conscience de sa tâche devant le plus formidable entremêlement de faits que nous ayons peut-être nulle part et dans aucun domaine à constater et à débrouiller ?

En premier lieu la syntaxe, nous l'avons dit, n'est à aucun moment autre chose que la morphologie vue à l'envers de sorte qu'il y a déjà dans l'idée que la syntaxe constitue un domaine défini plus propre ou moins propre que la morphologie à être étudié à travers le temps, mais propre à l'être en dehors d'elle, une de ces erreurs ou de ces *cavernes*, qui ne comportent plus de remède par la suite.

En second lieu, la morphologie, dont dépend la syntaxe – et ici nous admettons momentanément que ces domaines soient séparés – n'est en tout cas, elle-même, pas susceptible d'être poursuivie *régulièrement et scientifiquement* à travers le temps : de sorte que la syntaxe ne l'est pas davantage, ou encore ni [?] [] » (Saussure, 2002a : p. 85).

A la partition traditionnelle de la langue se substitue la théorisation du rapport son/sens, ainsi qu'il apparaît très clairement dans cet autre développement de « De l'essence double du langage » où, corrélativement, la distinction phonétique/morphologie se montre tout à fait parallèle à la distinction phonologie/linguistique :

« *Phonétiquement* ou dans le domaine des *figures vocales*, il y a une limite exacte et absolue entre l'altération indéfinie d'une figure et l'anéantissement parfait de cette figure.

Morphologiquement, ou dans le domaine des *signes*, il est complètement impossible de distinguer entre les trois termes : de la *présence* d'un signe, de sa *modification*, plus ou moins grande *après un temps*, ou de son *annihilation après un autre temps*. Présence, absence, ou formes successives ont parfaitement la même valeur : c'est-à-dire chacune à chaque moment une valeur absolument quelconque, impossible à prévoir, résultant simplement et de minute en minute de ce qui existe autour de cela. Comme le signe premier ne valait rien, si ce n'est par les signes ambiants, il est fort inutile de se demander comment ceux qui en procèdent valent ceci, ne valent pas cela, et valent encore quelque chose alors qu'ils ont matériellement cessé d'exister – à moins de se décider à considérer les signes ambiants, qui seuls déterminent en effet la valeur et l'existence même de chaque signe : seulement considérer cet entourage, c'est rompre franchement avec la phonétique, c'est se soumettre à entrer dans le monde des signes comme choses signifiantes, uniquement comme choses signifiantes, et présentes à la conscience ; par conséquent à ignorer systématiquement toutes circonstances étymologique ou rétrospective : lesquelles sont absentes de la conscience.

Exemple de la différence phonétique entre *modification et zéro* comme termes successifs dans le temps, par opposition à l'indifférence morphologique : à une époque préhistorique le génitif pluriel slave d'un mot *zlatō* a dû être **zlatōm*, plus tard **zlatōn*, plus tard et historiquement par transformation régulière *zlatŭ* en paléoslave ; aujourd'hui (par exemple en tchèque) *zlat*, par chute constante de toute espèce de *ŭ*, en toute position.

PHONÉTIQUEMENT, on peut tracer une frontière qui sera absolue entre les périodes (*zlat*)-*ōm*, (*zlat*)-*ōn*, *ŭ* d'une part où nous avons toujours la *modification* d'un élément donné – et l'époque *zlat*, où nous avons subitement à la place de notre élément un *zéro*. Mais ce n'est que *phonétiquement* qu'il y aura un sens à établir ici une limite, à l'instant précis où *morphologiquement* cet accident n'a pas la moindre conséquence. Le néant est aussi valable, aussi facile à utiliser que le soi-disant signe "du génitif pluriel" qui a pu se présenter tout à l'heure et qui s'était présenté lui-même tout aussi accidentellement que l'absence de signe dans l'instant présent.

Morphologiquement cet accident n'a ni plus ni moins d'importance que l'aurait une simple transformation quelconque du signe : le néant à l'instant où il se produit ne diffère littéralement en rien du signe positif : le génitif pluriel *zlat* est aussi apte à exprimer n'importe quoi que s'il jouissait d'un "exposant" particulier comme il en jouissait autrefois sous la forme *zlatŭ*.

Voilà ce qu'on est amené à faire remarquer pour opposer en principe ce qu'est la destruction d'un élément pour la phonétique à ce qu'est la destruction de cet élément pour la morphologie : c'est-à-dire une chose tout à fait indifférente, puisqu'elle n'est pas plus importante que la modification d'un élément et que la morphologie vit de ces modifications.

[...] ⁷ Mais il y a en réalité dans cette comparaison même, destinée à mieux dégager le principe sémiologique ou morphologique, une injure à ce principe, lequel ne comporte pas un seul instant, nous ne cesserons de l'affirmer, la perspective diachronique applicable aux faits phonétiques. Nous avons été forcés en effet pour comparer un fait morphologique à un fait phonétique *dans le temps*, de supposer préalablement qu'il existe des faits morphologiques dans le temps, par exemple qu'il existe un "génitif pluriel", slave ou autre transmissible à travers mille ans sous une certaine identité de génitif pluriel, sans que l'on sache si cette identité réside dans une certaine catégorie logique, qui se transmettrait mystérieusement hors des signes, ou une certaine série de signes, lesquels sont éternellement variables et de forme et de valeur ;

Pour le cas du tchèque *zlat* génitif pluriel qui nous a occupé, il est relativement exact de comparer sa position morphologique en tchèque à sa position morphologique en slave primitif : mais, en principe, il n'y a qu'un simple hasard dans ce fait : il pourrait tout aussi bien être arrivé par des accidents semblables à mille autres que nous connaissons que *zlat* fût par exemple actuellement le *cas-régime* du pluriel, par opposition à un *cas-sujet*, toute la déclinaison (ou toute la "syntaxe du nom") étant réduite à deux distinctions comme en vieux français ; or quel sens y aurait-il dans ce cas à parler du génitif pluriel *zlat*, si ce n'est le sens purement phonétique que *zlat* vaut **zlatŭ zlatŏn*, etc. tout à fait indépendamment de son existence comme génitif pluriel, et même comme forme quelconque, mais simplement dans son existence de figure vocale. Or en fait, il est certain, si l'on persiste à établir des catégories hors du temps, que même comme "génitif pluriel", la position morphologique de *zlat* est considérablement différente en tchèque de ce qu'elle était en slave primitif ou en indo-européen : il y a par exemple ce fait qu'aucun masculin ne forme de la même façon que *zlat* son génitif pluriel (c'est donc un génitif pluriel *neutre* maintenant) : tandis qu'il n'y avait rien de distinctif entre les genres. En second lieu par exemple *zlat* offre exactement les mêmes emplois que le génitif singulier *zlata* : c'est le cas de tous les neutres ; mais parmi les masculins et féminins le génitif singulier (quand le mot désigne un être animé) n'a pas le même emploi que le génitif pluriel ; et ce n'est que par toute une série de faits pareils (pouvant être tout à fait inconnus la veille) que se détermine une idée comme celle qui est contenue dans *zlat*. L'étiquette de *génitif* nous vient de l'état accidentel des signes latins.

L'essentiel est toutefois encore ailleurs que dans les remarques précédentes : il faut en revenir toujours à ceci, qu'il n'y a morphologiquement ni *signes* ni *significations*, mais des *différences de signes* et des *différences de significations*, 1^o n'existant les unes absolument que par les autres, donc inséparables, mais 2^o ne se correspondant pas directement. » (Saussure, 2002a : p. 67-70).

On retrouve ici l'opposition entre phonétique et morphologie, mais d'une manière en quelque sorte ambivalente, dans la mesure où Saussure semble tout d'abord jouer sur le sens commun des termes, en appréciant comparativement deux faits évolutifs (l'altération d'un son

⁷ Il y a ici dans le manuscrit (AdS 372 : 140) une première formulation des lignes qui suivent. On y lit notamment « le principe morphologique ou sémiologique ».

et son anéantissement) du double point de vue du son et du sens. Cependant, la considération « morphologique » impose d'emblée la redéfinition saussurienne du signe en termes de valeur, impliquant une existence entièrement déterminée par les formes coexistantes. La valeur se trouve alors caractérisée comme synchronique, considération synchronique que Saussure oppose aussitôt à la considération étymologique ou rétrospective, qu'il peut cependant continuer d'appeler « phonétique ». Se trouvent ainsi indissolublement associées la considération du son comme signe et la perspective synchronique, association dont la corrélation inverse entre phonétique et diachronique apparaît d'abord comme le revers : le son, comme signe, est déterminé par sa valeur, et non par sa valeur intrinsèque (« Comme le signe premier ne valait rien, si ce n'est par les signes ambiants ») ; par ailleurs, il est une « chose signifiante, et présente à la conscience », tandis que les « circonstances étymologique ou rétrospective [...] sont absentes de la conscience ». La phonétique, comme la phonologie, s'oppose à la morphologie comme l'étude des sons à celle des signes. Cependant, Saussure insiste ensuite sur l'inexistence de toute unité morphologique panchronique : il n'existe pas d'unités morphologiques dans le temps, mais seulement des signes « éternellement variables et de forme et de valeur », de sorte que tandis que d'un côté il n'existe aucune « catégorie logique » immuable (dotée d'une identité panchronique) « qui se transmettrait mystérieusement hors des signes » mais des « positions morphologiques » diverses d'une époque à l'autre et synchroniquement déterminées dans la mesure où elles sont des valeurs, de l'autre l'identité diachronique des formes est en réalité une identité phonétique, celle de leur existence comme « figures vocales ». L'essentiel est donc bien « qu'il n'y a morphologiquement ni *signes* ni *significations*, mais des *différences de signes* et des *différences de significations*, 1^o n'existant les unes absolument que par les autres, donc inséparables, mais 2^o ne se correspondant pas directement⁸ », mais cette définition du signe comme valeur implique une redéfinition de l'identité diachronique comme identité phonétique. On lisait ainsi plus haut :

« Whitney p. 41⁹ :

⁸ On lisait de même plus haut, à propos du même exemple : « En tchèque un mot (neutre) *zlato*.

Je suis tenté de dire que ce fait est beaucoup plus instructif à lui seul que tout ce qui a été écrit sur la langue du côté des linguistes et du côté des philosophes sur le mécanisme fondamental du rapport entre le signe et l'idée.

On ne peut pas en premier lieu désirer de preuve plus flagrante à l'appui de cette affirmation qu'un signe de langage n'existe que par le strict fait de l'existence des autres : puisque dans la déclinaison de *zlato* toutes les combinaisons possibles de l'idée de substance avec celles des []

mais il se trouve que *zlat* est absolument capable de représenter outre l'idée []

Comment cela se produit-il ? Uniquement par l'opposition avec *zlatěch*.

Qui dit *forme* dit *différence avec d'autres formes* et ne dit rien d'autre. On peut considérer seulement la différence avec *une* autre forme, par exemple uniquement la différence entre ἵππος et ἵππον ou bien uniquement la différence entre ἵππος et θάλασσα. Dans ce cas la *forme* n'est pas déterminée ; elle n'est déterminée [] » (Saussure, 2002a : p. 48-49).

⁹ Les éditeurs des *Écrits de linguistique générale* précisent qu'il s'agit de la *Grammaire du sanscrit* (dans le corps du texte, de sorte que cette précision paraît figurer sur le manuscrit). Cf. Saussure (2002a) : p. 40. Il s'agit en réalité de *La Vie du langage* : « En traitant séparément le double sujet des modifications de formes et des modifications de sens dans les mots, nous ne créons point une division artificielle et ne faisons que reconnaître des distinctions naturelles. Un mot peut changer plus ou moins de forme, sans changer de sens ; il peut changer

“En traitant séparément le double sujet des modifications de formes et des modifications de sens dans les mots, nous ne créons point une division artificielle et ne faisons que reconnaître des distinctions naturelles. Etc...”

15 déc.

On est plongé dans une profonde rêverie en voyant comparer, dans des ouvrages sérieux (exemple Whitney), ces deux espèces de changement dans le temps :

- a) un mot change de signification ;
- b) un mot change de forme (ou de son), enfin change matériellement.

Il faudrait tout reprendre, et on ne sait par quel côté commencer. Il faudrait, entre mille choses, demander ce qu’est un mot (dans le temps) s’il peut changer de forme et de signification, dès lors ce que signifie l’affirmation seule qu[]

Mais bornons-nous à ressaisir le fil directeur au lieu d’essayer de débrouiller l’entassement d’erreurs et de termes mal définis qui []

Nous poserons alors en entrant dans le cadre inadmissible

– que le changement de signification n’a point de valeur *comme fait résultant du temps*, pour toutes sortes de raisons, entre autres que ce changement est de tous les instants et n’exclut pas la signification précédente qui devient concurrente ; tandis que le changement de forme réside dans la *substitution* d’un terme à un autre ; et que cette substitution consacre, suppose avec nécessité, et suppose seule la présence successive de deux époques.

– que la signification n’est qu’une façon d’exprimer la *valeur* d’une forme, laquelle valeur dépend complètement des formes coexistantes à chaque moment, et que c’est par conséquent une entreprise chimérique, non seulement de vouloir suivre cette signification en elle-même (ce qui n’est plus du tout linguistique), mais même de vouloir la suivre par rapport à une forme, puisque cette forme change, et avec elle toutes les autres, et avec celles-ci toutes les significations de manière qu’on ne peut dominer le changement de signification que vaguement par rapport à l’ensemble, mais non

Le fait qu’il n’y a rien d’*instantané* qui ne soit *morphologique* (ou significatif) ; et qu’il n’y a rien non plus de morphologique qui ne soit instantané, est inépuisable dans les développements qu’il comporte.

Mais ce premier fait a pour contrepartie immédiate : qu’il n’y a rien de *successif* qui ne soit *phonétique* (ou hors de la signification), et qu’il n’y a rien de phonétique qui ne soit successif. » (Saussure, 2002a : p. 40-41).

Nous reviendrons *infra*, dans la cinquième section de cette analyse, sur la conception du changement qui transparait dans ce passage, en particulier sur celle des changements de signification¹⁰. Nous voulons noter ici que la distinction entre morphologie et phonétique,

complètement de sens, sans changer de forme. En fait, il y a fort peu de mots, et peut-être aucun qui n’ait subi les deux espèces de changements ; quand nous choisirons des exemples des uns, il se trouvera que les mêmes mots fourniront, en même temps, des exemples des autres. Chacun des matériaux du langage montre, plus ou moins, tous les procédés du développement des langues ; mais il ne sera point difficile de diriger notre attention d’une façon spéciale, d’abord sur l’un, et ensuite sur l’autre. » (Whitney, 1880 : p. 41-42). La citation figure sur une feuille séparée et par ailleurs entièrement vierge (AdS 372 : 59).

¹⁰ Nous avons déjà cité, dans le premier chapitre de la première partie, cet autre passage de « De l’essence double du langage » où les changements de forme sont caractérisés comme des échanges : « – L’échange, comme seule expression véritable de tout mouvement dans la langue.

Il y a deux sortes d’échange, qui sont complètement distincts, dans la vie de la langue, mais il n’y a point en revanche de *changement*. Pour qu’il y eût *changement*, il faudrait qu’il y eût une matière définie en elle-même à un moment donné ; c’est ce qui n’arrive jamais ; on ne prononce un mot que pour sa valeur.

Dans l’échange l’unité est établie par une valeur idéale, au nom de laquelle on déclare *plus ou moins* adéquats entre eux des objets matériels qui peuvent d’ailleurs être absolument dissemblables et de plus constamment

telle qu'élaborée par Saussure, vient en lieu et place de la double distinction traditionnelle entre son et sens et entre état et changement : loin que l'on puisse traiter séparément de l'évolution des formes et de celle des significations – comme le voudrait Whitney, mais également, comme il est apparu ci-dessus, Hjelmslev –, « il n'y a rien d'instantané qui ne soit morphologique », ni « rien non plus de morphologique qui ne soit instantané » – c'est la théorisation saussurienne du rapport son/sens¹¹ –, fait qui « a pour contrepartie immédiate qu'il n'y a rien de *successif* qui ne soit *phonétique* (ou hors de la signification), et qu'il n'y a rien de phonétique qui ne soit *successif* ». Saussure insiste ensuite, comme dans le développement précédent, sur le caractère illusoire de la persistance des fonctions à travers le temps :

« *Capital* »

renouvelés chacun dans leur substance. C'est exactement le caractère de tous les "changements" ou "mouvements" linguistiques.

Il n'y a point d'autre principe d'*unité* que celui de l'unité de valeur, par conséquent pas de changement qui n'ait la forme d'un échange. Maintenant, il y a différents genres de *valeurs* dépendant de la base qu'on prend.

– Si l'on remplace les louis par des napoléons, c'est un changement. » (Saussure, 2002a : p. 60-61). Significativement, le développement, bien que figurant sur une feuille à part, s'insère entre deux des passages cités dans la note 6 ci-dessus. Nous reviendrons également *infra* sur ce passage.

¹¹ La rupture avec l'entité donnée qu'est apparemment le mot comme rapport son/sens apparaît très nettement dans ce passage, et de manière d'autant plus significative que le cadre est celui de la conception du changement : « Il faudrait tout reprendre, et on ne sait par quel côté commencer. Il faudrait, entre mille choses, demander ce qu'est un mot (dans le temps) s'il peut changer de forme et de signification, dès lors ce que signifie l'affirmation seule qu[] ». On lit de même dans la note « *Unde exoriar ?* » : « *Unde exoriar ?* – C'est la question, peu prétentieuse, et même terriblement positive et modeste que l'on peut se poser avant d'essayer par aucun point d'aborder la substance glissante de la langue. Si ce que je veux en dire est vrai, il n'y a pas un seul point qui soit l'évident point de départ.

– [Item] En tout domaine, avant qu'il puisse être question d'un *phénomène*, il faut savoir sur quels objets, ou entre quels objets, se produit le phénomène. Comme la langue est le théâtre d'éclatants phénomènes, ce sont ceux-ci qui ont semblé suffisants à étudier, et on ne s'est que très peu demandé quels étaient les termes, ou même la nature des termes qui donnent lieu au phénomène. L'ardeur avec laquelle on s'attache au mouvement *a – b* n'a d'égale que l'absence de réflexion sur ce qu'est, préalablement, *a* ou *b*, et même sur la possibilité immédiate de définir *a* ou *b*. [], et ce phénomène semble clair. Mais, préalablement, où existe [], quelle espèce de corps, quelle espèce d'entité dans l'ensemble des choses de ce globe cela représente-t-il ? On se tromperait, de l'aveu de tout le monde, en supposant que c'est une suite de lettres. Est-ce donc une suite de sons ? Pas davantage, car – Est-ce donc []

En outre faux de dire : ce mot il faut dire : habitude des sujets parlants de faire correspondre cette suite de sons à une idée déterminée. Nous commençons à entrer dans la réalité, mais rien que la termination à droite et à gauche [] Eh bien n'est-il pas admirable que l'unité *cantare* semble être quelque chose de tout aussi défini que la colonne Trajane et n'appelant aucune espèce d'explication (préalable) sur son genre de réalité, sur sa valeur d'unité. L'unité ! il ne doit même pas y songer, puisqu'il n'y aura jamais un mot qui réalise son unité ou son "existence" autrement que par la combinaison de faits buccaux avec une opération mentale, [d'un] ordre entièrement différent. C'est maintenant que l'on commence à entrevoir que *a* et *b* sont plus difficiles à saisir que le phénomène *a – b*.

– - On pourrait croire que, du moment que... –

on pourrait faire une fois pour toutes l'opération algébrique de considérer les mots comme des unités existant dans une sphère algébrique (étant bien entendu que l'on a reconnu que chaque mot - - -

mais que, cette situation étant égale pour tous on peut faire abstraction de cette opération phonatorio-mentale et []) » (Saussure, 2002a : p. 281-282). Nous verrons plus bas la rupture avec la langue considérée comme entité en évolution, puis celle avec la langue considérée comme entité délimitée. La distinction synchronie/diachronie, corrélatrice et constitutive de cette triple rupture – qui, à certains égards, n'en est qu'une – apparaîtra ainsi parallèle à la distinction langue/idiome. Voir *infra*, la cinquième section de ce chapitre.

La persistance (plus ou moins exacte) de beaucoup de fonctions significatives dans le temps et dans les formes est le fait qui nous suggère faussement l'idée – je ne dis pas qu'il existe une histoire des significations, parce que cela ne signifie décidément rien –, mais qu'il existe une histoire de la langue prise par le double côté de la forme et du sens (c'est-à-dire une morphologie historique) : ou une possibilité de suivre le mouvement ~~e~~ombiné quadruplement ~~e~~ombiné du changement des figures vocales, de leur combinaison générale comme signes, de leur combinaison générale avec l'idée, et de leur combinaison particulière.

Or cette persistance des fonctions est un fait livré au plus complet hasard, non plus important en principe que le fait inverse. En recourant à la comparaison avec l'histoire d'un organisme (?). [] » (Saussure, 2002a : p. 41-42)

avant ce développement, cité dans le premier chapitre de la première partie et en considération duquel, à nouveau, la distinction entre morphologie et phonétique apparaît nettement parallèle à la distinction entre linguistique et phonologie :

« Comment saisir l'extrême malentendu qui domine les raisonnements sur le langage ?
 On pose qu'il existe des termes *doubles* comportant une forme, un corps, un être phonétique – et une signification, une idée, un être, une chose spirituelle.
 Nous disons d'abord que la *forme* est la même chose que la *signification*, et que cet être-là est quadruple.

Vue habituelle :

- A Signification
- B Forme

Vue proposée :

I		II
Différence générale des significations (n'existe que selon la différence des formes).	<i>Une</i> signification (relative à une forme)	Figure vocale (servant de forme ou de plusieurs formes dans I).
Différence générale des formes (n'existant que selon la différence des significations).	<i>Une</i> forme (toujours relative à [une signification]).	

Nous déclarons que des expressions comme *la* forme, *l'idée* ; *la* forme et *l'idée* ; *le* signe et *la* signification, sont pour nous empreintes d'une conception directement fausse de la langue.

Il n'y a pas *la* forme et une idée correspondante ; il n'y a pas davantage *la* signification et un signe correspondant. Il y a *des* formes et *des* significations possibles (nullement correspondantes) ; il y a même seulement en réalité des *différences* de formes et des *différences* de significations ; d'autre part chacun de ces ordres de *différences* (par conséquent de choses déjà négatives en elles-mêmes), n'existe comme différences que grâce à l'union avec l'autre. » (Saussure, 2002a : p. 42-43).

On lit encore ensuite :

« On peut entendre par *vie du langage* 1° le fait que le langage vit à travers le temps, c'est-à-dire est susceptible de se transmettre. – Ce fait est si l'on veut un élément vital du

langage, parce qu'il n'y a rien dans le langage qui ne soit transmis ; mais il est plutôt absolument étranger au langage

– Ou bien SIGNE et *suite de temps* mais alors point d'IDEE dans le signe. C'est ce qu'on appelle la phonétique.

– Ou bien SIGNE et IDÉE : mais alors inversement point de *suite de temps* ; nécessité de respecter complètement l'instant et uniquement *l'instant*. C'est le domaine de la morphologie, de la syntaxe, de la synonymie etc.

L'existence qu'on peut accorder au signe n'est pas ailleurs, en principe, que dans l'association qui en est faite par l'esprit avec une idée : c'est pourquoi on peut et on doit s'étonner qu'il devienne cependant nécessaire de reconnaître au signe une seconde existence, non dépendante de l'idée à mesure qu'on marche dans le temps. Cette seconde existence, il est essentiel de le remarquer, ne se manifeste ou ne trouve de sanction tangible qu'à l'instant où il y a l'un en face de l'autre un *passé* et un *présent*, tandis que la première est immédiatement contenue dans le présent. Par compensation, l'existence deuxième du signe (*à travers le temps*) suppose et ne saurait être soutenue qu'en isolant le signe de sa signification, et de toute signification quelconque qui lui arrive.

Le système de la langue peut être comparé avec fruit et dans plusieurs sens, quoique la comparaison soit des plus grossières, à un système de signaux maritimes obtenus au moyen de pavillons de diverses couleurs.

Quand un pavillon flotte au milieu de plusieurs autres au mât de [], il a deux existences : la première est d'être une pièce d'étoffe rouge ou bleue, la seconde est d'être un signe ou un objet, compris comme doué d'un sens par ceux qui l'aperçoivent. Remarquons les trois caractères éminents de cette seconde existence : 1^o Elle n'est qu'en vertu de la pensée qui s'y attache ; il en est exactement de même d'un mot, dont la première existence est d'être un "morceau d'étoffe" une figure vocale ; et la seconde¹² []

2^o Tout ce que représente pour l'esprit le signal maritime d'un drapeau rouge ou bleu procède, non de ce qu'il est, non de ce qu'on est disposé à y associer, mais exclusivement de ces deux choses : 1^o de *sa différence* avec les autres signes figurant au même moment 2^o de *sa différence* avec les signes qui auraient pu être hissés à sa place, et à la place des signes qui l'accompagnent. Hors de ces deux éléments négatifs si l'on se demande où réside l'existence positive du signe, on voit tout de suite qu'il n'en possède aucune, et que ces [] » (Saussure, 2002a : p. 53-54).

La formulation est ici radicale, dans la mesure où la double distinction parallèle entre synchronie et diachronie et entre morphologie et phonétique, y est donnée comme tributaire d'une redéfinition de la langue, à l'aune de laquelle l'existence de la langue à travers le temps apparaît comme un fait contingent, et en tout cas impensable dans le cadre de cette nouvelle définition. Citons également¹³ :

¹² Comme le précise Amacker : « *En marge gauche, à partir de il en est exactement, trait vertical légèrement ondulé, doublé en marge, sous une ligne blanche, par le jalon {mauvais}.* » (Saussure, 2011 : p. 157, note 15).

¹³ Ce passage est ajouté au précédent par les éditeurs des *Écrits de linguistique générale*. Il se trouve en réalité sur une page précédente (AdS 372 : 93), mais cependant voisine de la première page de ce passage précédent (AdS 372 : 96), dans la mesure où elle est la première d'un feuillet dont celle-ci est la dernière et où les deux pages se trouvent ainsi côte à côte lorsque ce dernier est déplié. Rappelons par ailleurs ce passage cité dans le deuxième chapitre de la première partie, où l'on retrouve presque mot à mot la fin du développement sur le génitif tchèque, mais où il s'agit en outre de « la "langue" envisagée régulièrement comme langue et non pas comme résultat d'états précédents : « Principe fondamental de la sémiologie, ou de la "langue" envisagée régulièrement comme langue et non pas comme résultat d'états précédents. »

« Quand on en vient à l'analyse dernière qui est très vite atteinte, on voit qu'il n'est certainement pas possible de comprendre ce qu'est la langue sans connaître d'abord les vicissitudes qu'elle traverse d'une époque à l'autre : mais après cela, il n'y a rien de plus nécessaire nous le croyons que de rétablir une séparation absolue entre l'être "langue" et le fait contingent que cet être "langue" est ordinairement destiné à se transmettre à travers le temps. En réalité tout ce qui est dans la langue vient purement des accidents de sa TRANSMISSION ; mais cela ne signifie pas qu'on puisse substituer l'étude de cette transmission à l'étude de la langue ; ni surtout qu'il n'y ait pas à chaque moment comme nous l'affirmons deux choses d'ordre entièrement distinct dans cette langue d'une part, et dans cette transmission de l'autre. » (Saussure, 2002a : p. 55).

La redéfinition de la distinction entre phonétique et morphologie fait également l'objet de développements circonstanciés dans des notes un peu postérieures à « De l'essence double du langage », ou tout juste postérieures si l'on retient l'hypothèse de Gambarara¹⁴, publiées dans les *Écrits de linguistique générale* sous le titre « Morphologie », et où l'enjeu de théorisation du rapport son/sens apparaît tout aussi nettement. Saussure s'attache en effet dans ce texte à une remise en cause des définitions traditionnelles de la phonétique et de la morphologie, comme études, respectivement, des sons et des formes du langage :

« 1. La morphologie, dit-on, est l'étude des formes du langage, tandis que la phonétique serait l'étude des sons du langage.

On ne peut se contenter d'une pareille définition, non-seulement en théorie mais même pour la pratique, car il arrivera souvent que nous ne saurons plus si nous faisons de la morphologie ou de la phonétique comme on va le voir :

Il est évident d'abord que la phonétique tout en s'occupant des sons, et pour pouvoir le faire, est obligée en premier lieu de s'occuper des formes. Les sons ne se transmettent pas d'une génération à l'autre à l'état isolé ; les sons n'existent, ne vivent et ne se modifient qu'au sein des mots. On n'a pas prononcé *s* tout seul, et ensuite esprit rude. On a prononcé *serpō sedos* et ensuite *herpō hedos*. Et si je dis *herpō* sort de *serpō*, je fais de la phonétique et rien d'autre. De même si je dis que la première personne des verbes en -*ō* ne peut pas venir d'une ancienne première personne en -*ōmi*.

D'autre part la morphologie qui est censée ne s'occuper que des formes, s'occupe parfaitement des sons. Par exemple quand je dis que l'*o* grec peut alterner avec *ε*, et pas avec *α* : *λόγος, λέγω* – mais *ἄγω* pas d'*ᾠγ* – je fais de la morphologie. Il est vrai que pour certaines personnes, cela s'appelle faire de la phonétique. A cause de la mauvaise définition. Mais il deviendra très clair, par la suite, que rien n'est plus faux et plus dangereux que de classer un fait de ce genre avec les faits phonétiques,

Ainsi il n'est pas aussi simple qu'on se l'imagine quelquefois de séparer les deux domaines, et ce n'est pas en disant que l'une = étude des sons et l'autre des formes, qu'on obtient une ligne de démarcation satisfaisante.

Mais cette ligne de démarcation est impérieusement nécessaire pour éviter de lamentables confusions.

Il n'y a dans la langue ni *signes*, ni *significations*, mais des DIFFÉRENCES de signes et des DIFFÉRENCES de signification ; lesquelles 1^o n'existent les unes absolument que par les autres (dans les deux sens), et sont donc inséparables et solidaires ; mais 2^o n'arrivent jamais à se correspondre directement.

D'où l'on peut immédiatement conclure : que tout, et dans les deux domaines, (non séparables d'ailleurs) est NÉGATIF dans la langue, – repose sur une opposition *compliquée*, mais uniquement sur une opposition, sans intervention nécessaire d'aucune espèce de donnée positive. » (Saussure, 2002a : p. 70).

¹⁴ Voir la note 130 du chapitre 2 de la première partie. Comme nous le signalions dans la note 133 de ce même chapitre, Engler date cette « [i]ntroduction to a lecture on morphology, which could have been the *Étude de la déclinaison grecque* » (Engler, 1975 : p. 838) de 1894-1895 (de 1894 donc puisqu'il s'agit de l'introduction du cours).

Principe de direction :

Toutes les fois qu'on considère une même forme à des dates diverses, c'est faire de la phonétique – et toutes les fois qu'on considère des formes diverses à une même date, on fait de la morphologie.

vieux-haut-allemand	zug zugi
nouvel allemand	zug züge

Comparer *zugi* et *züge*, c'est comparer deux formes, et néanmoins ce n'est pas faire de la morphologie mais de la phonétique.

Comparer *u* – *ü* dans *zug züge*, c'est comparer deux sons, et néanmoins ce n'est pas de la phonétique. » (Saussure, 2002a : p. 180-181).

Saussure met tout d'abord en évidence l'insuffisance pratique d'une telle définition : la phonétique prend en compte les formes, tandis que la morphologie s'occupe aussi bien des sons. Il apparaît ainsi clairement que les différents objets de la linguistique ne s'offrent pas d'eux-mêmes à l'analyse, mais demandent à être constitués. Le fait notable est que tandis que l'immixtion des formes dans la phonétique est liée à la nature de la langue – « Les sons ne se transmettent pas d'une génération à l'autre à l'état isolé ; les sons n'existent, ne vivent et ne se modifient qu'au sein des mots. », le caractère morphologique des alternances paraît moins évident au premier abord : « Il est vrai que pour certaines personnes, cela s'appelle faire *de la phonétique*. A cause de la mauvaise définition. » Saussure énonce alors un « principe de direction », qui assigne aux deux disciplines l'étude des formes, celles-ci ne se distinguant dès lors que par leur point de vue, respectivement diachronique et synchronique, proposition¹⁵ que justifie la suite du développement, cité dans le premier chapitre de la première partie dans le résumé qu'en donne Godel¹⁶ :

« 2. Cela ne dit pas encore en quoi consiste exactement la morphologie :

Définition La morphologie est la science qui traite des unités de sons correspondant à une partie de l'idée et du groupement de ces unités. – La phonétique est la science qui traite des unités de sons à établir d'après des caractères physiologiques et acoustiques.

Le vrai nom de *morphologie* serait : la théorie des signes, – et non des formes.

α) Comment se fait-il, d'après cette définition, que la morphologie ait toujours pour champ naturel ce qui est contemporain, et la phonétique ce qui est successif ?

Il faut absolument à la morphologie pour définir, délimiter chaque signe et lui assigner son rôle qu'elle ait des points de repère dans les autres signes du même système. *δοτός* seul est morphologiquement impénétrable. Aussitôt qu'on a *δοτόν*, *δοτήρ*, on peut analyser. Et il faut naturellement que *δοτόν*, *δοτήρ* appartiennent au même système.

Où : la langue n'a conscience du son que comme signe.

Mieux : *δοτός* considéré par rapport à ses contemporains est le porteur d'une certaine idée, qui n'est pas celle de *δοτήρ*, qui n'est pas celle de *δώσω* *δοτόν*, et de même les parties de *δοτός*. Il apparaît donc ici comme signe, et relève de la morphologie. –

Phonétiquement le rapport de *δοτός*, *δοτήρ*, *δώσω*, c'est-à-dire de formes contemporaines, ne peut pas être éclairci.

La phonétique d'une époque donnée se bornerait à deux pages de constat.

¹⁵ Que l'on retrouve par ailleurs plus loin dans le texte : « Toute étude phonétique revient à considérer une même forme à des époques diverses, et toute étude morphologique revient à considérer des formes diverses à une même époque.

L'une traite de Ce qui est successif et identique par la substitution. L'autre de Ce qui est divers et en revanche simultané » (Saussure, 2002a : p. 194).

¹⁶ Voir Godel (1957) : p. 41, cité dans le premier chapitre de la première partie.

Le premier soin d'une phonétique "française" est de nous mettre en présence de l'ancien français ou du latin.

β) Comment se fait-il que la morphologie ait quelquefois à s'occuper des sons. Le son peut être porteur de l'idée. » (Saussure, 2002a : p. 182).

Comme nous le notions alors¹⁷ avec Godel, « *phonétique* étonne » (Godel, 1957 : p. 41, note 13), dans la mesure où la définition donnée est celle de la phonologie. Cependant, apparaît ainsi en pleine lumière le parallélisme des deux oppositions entre synchronie et diachronie (morphologie et phonétique) et entre linguistique et phonologie, et ce d'autant qu'inversement – proportionnellement – au degré d'évidence que nous signalions ci-dessus, si la justification de l'implication entre « morphologique » et « contemporain » est sans appel, mettant en jeu le concept de valeur et la distinction entre son et signe – la définition du signe implique sa délimitation, ou « la langue n'a conscience du son que comme signe », dans la mesure où, inversement, la délimitation implique la signification –, la phonétique est diachronique par défaut : « La phonétique d'une époque donnée se bornerait à deux pages de constat. » On lit de même dans une note qu'Engler, remarquant qu'elle est proche de ces notes de morphologie, date des mêmes années¹⁸ :

« XIII. Un des plus amusants spectacles est la manière dont se divise la grammaire (*scientifique*) d'une langue.

Il y a d'abord la *Phonétique* (en allemand *Lautlehre*), puis la *Morphologie* (en allemand *Formenlehre*). C'est tout naturel n'est-ce pas ? D'abord les sons, puis les combinaisons de sons ; d'abord le simple, puis le composé ; et ce qu'il y a de plus merveilleux est que l'on croit comprendre !

Comment la phonétique serait-elle une partie de la grammaire d'une langue puisqu'elle se nourrit exclusivement de ce qui l'a précédée ? Si je voulais faire une phonétique de la langue d'Ulphilas ou de celle de la chanson de Roland en m'interdisant de sortir de ces époques (comme je fais pour leur morphologie) je n'aurais simplement pas un seul mot à dire sur leur phonétique. Ce qu'on appelle *leur* phonétique ne peut s'étendre que dans le passé, et hors d'elle-même, par relation à un certain produit que je prends *moi* dans le passé mais qui n'intéresse pas leur organisme. » (Saussure, 2002a : p. 196-197).

Cette proposition ne se justifie que dans la mesure où les rapports entre formes contemporaines impliquent *ipso facto* les signes, de sorte que « [p]honétiquement, le rapport de $\delta\omicron\tau\acute{o}\varsigma$, $\delta\omicron\tau\acute{\eta}\rho$, $\delta\acute{\omega}\sigma\omega$, c'est-à-dire de formes contemporaines, ne peut pas être éclairci ». Autrement dit, à nouveau, bien que d'une autre manière¹⁹ – en partant de la matière à

¹⁷ Voir la note 22 de ce chapitre 1 de la première partie.

¹⁸ Voir Engler (1975) : p. 838.

¹⁹ Proche de celle des premiers passages de « De l'essence double du langage » cités ci-dessus, ainsi que de ceux que nous citons dans la note 6. Voir également à cet égard dans *Théorie des sonantes* (que Maria Pia Marchese date de 1895-1897 ; voir Saussure, 2002b : p. VIII-X) : « Nous nous permettons ici comme ailleurs de reconstruire, alors même que M. Schmidt paraît avoir en mépris particulier toute [

Reconstruire, c'est tout simplement reconnaître que les considérations phonétiques sont fondamentalement soumises à envisager des termes successifs. Ne pas reconstruire, c'est se figurer qu'on peut remplacer les termes successifs par des termes simultanés : ce qui est l'erreur initiale de la linguistique depuis 80 ans.

Il y a une illusion facile à dire (p. 69) : $ghast\acute{a}$ - : $s\acute{a}gdhi$ = $dabhn\acute{o}ti$: $\acute{a}dbhuta$ - (de $dembhu$ -). On peut mettre au défi de savoir si cette proposition est juste ou non sans reconstruire, [] C'est seulement quand on "reconstruit" qu'on voit que $\acute{a}dbhuta$ -, dans le système même de M. Schmidt, suppose quatre degrés : 1. $dembhu$ -, 2. $d\grave{e}mbhu$ -, 3. $dmbhu$ -, 4. $dbhu$ -, pendant que son homologue $s\acute{a}gdhi$ - n'en suppose que trois : 1. $ghest$ - 2. $gh\grave{e}st$ - 3. $ghst$ - ; ce

analyser, c'est-à-dire des objets linguistiques comme objets d'études, à construire comme tels, plutôt que de la double dualité de la langue : son/sens, état/changement²⁰ –, la définition de la phonétique – et non plus, dès lors, celle de la diachronie – apparaît comme une conséquence de la définition du signe. On lit encore, à la même époque, dans les « Notes sur l'accentuation lituanienne » (1894), où Saussure met cette fois en avant l'impossibilité de toute morphologie diachronique :

« Thèses

(1) Il n'y a de morphologie que dans un état de langue donné ; mais (2) tout ce qui est à étudier dans un état de langue donné est de la morphologie. Ainsi, étudier le sens d'un mot est faire la même chose que d'étudier [], car dans chaque cas on ne fait qu'étudier la valeur d'un élément dans le système. Toute la différence est que l'élément est plus ou moins complexe.

(3) Il n'y a de phonétique qu'entre deux ou plusieurs états de langue successifs ; mais

(4) tout ce qui est à observer dans cette succession se résout à la phonétique.

C'est dire la même chose que de dire :

On ne peut saisir la forme dans son union avec le sens que dans un état de langue donné (c'est ce qui fait qu'entre états successifs il n'y a que de la phonétique) ; mais dans cet état de langue il n'existe rien qu'en vertu de la valeur significative (plus ou moins directe) que l'on constate être attachée aux éléments. (C'est ce qui fait que morphologie a le même sens que grammaire, et que dans un état de langue donné il n'y a que de la grammaire ou de la morphologie). » (Saussure, 2003b : p. 338).

La distinction saussurienne entre morphologie et phonétique nous semble ainsi à appréhender comme une réélaboration, dans le cadre de la théorisation du signe, de la double distinction traditionnelle entre son et sens et entre état et changement. Aux distinctions traditionnelles entre son et forme et entre forme et signification se substitue la distinction constitutive de la linguistique, entre son et signe. La théorisation du signe implique le concept de valeur, qui implique lui-même le concept de synchronie²¹. La notion d'évolution se trouve

qui supprime [] M. Schmidt aurait-il posé l'équation gh_estó (? ou ghestó) : ghsti- = d_embhneu- : dbhu- ? » (Saussure, 2002b : p. 102).

²⁰ Cette orientation revient ensuite dans l'index de « Status et motus » (?1894-1897 ; voir la note 201 du deuxième chapitre de la première partie), dans la mesure où il s'agit de la définition des termes *diachronique* et *idiosynchronique* : « DIACHRONIQUE. – Est opposé à *synchronique* ou *idiosynchronique*. 000. Pourquoi équivalent de phonétique. » (Saussure, 2002a : p. 227), « IDIOSYNCHRONIQUE. –

N'est pas idiosynchronique ce qui est phonétique (diachronique). 000. – Grammatical = idiosynchronique et n'est une notion claire que ramenée à l'idée d'idiosynchronique. » (Saussure, 2002a : p. 228).

²¹ Voir encore à cet égard, dans « De l'essence double du langage », ce passage déjà cité dans le chapitre 2 de la première partie, en note : « Qui dit FORME dit *quatre choses* qu'on oublie toutes les quatre, et ce point est fondamental :

1° Qui dit *forme* dit, primordialement, *diversité de forme* : autrement il n'y a plus même une base quelconque, juste ou fautive, suffisante ou insuffisante, pour raisonner un seul instant sur la *forme*.

2° Qui dit *forme* dit par conséquent *pluralité de formes* : sans quoi la *différence* qui se trouve être à la base de l'existence d'une forme n'est plus possible.

3° Qui dit *forme*, c'est-à-dire différence dans une pluralité []

Forme implique : DIFFÉRENCE : PLURALITÉ. (SYSTÈME ?). SIMULTANÉITÉ. VALEUR SIGNIFICATIVE. » (Saussure, 2002a : p. 35-36), et dans les anciens items, qu'Engler date de 1897-1900 (voir la note 161 du chapitre 2 de la première partie) : « Tout *apostrophe* est pris à un moment donné. C'est le fait d'être pris ainsi dans la langue qui fait qu'il mérite un nom comme *apostrophe* et n'est pas simplement une suite phonique. Notamment il est délimité en avant et en arrière. » (Saussure, 2002a : p. 107). Notons cependant que l'« apostrophe » s'oppose ensuite au

quant à elle doublement impliquée, par l'absence de tout objet phonique synchronique, et par l'existence de la langue dans le temps, impliquant sa transformation, de sorte que la phonétique se trouve doublement caractérisée comme phonique et comme diachronique, c'est-à-dire comme phonétique parce que non synchronique (diachronique²²), et comme diachronique parce que phonétique (et dès lors nécessairement non synchronique), parallèlement à la définition de la morphologie comme une discipline intrinsèquement synchronique. Se trouve ainsi constituée la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, constitutive et corrélatrice de la théorisation du rapport son/sens dans le cadre du concept de valeur, en même temps que prise en charge de la dualité d'aspect de la langue (état et changement)²³.

A ce statut de la distinction synchronie/diachronie répondent, comme nous avons déjà commencé de le voir dans le premier chapitre de la première partie, une réflexion et une argumentation en termes d'identité et de point de vue. Cet aspect de la distinction synchronie/diachronie est également très présent dans « De l'essence double du langage ». Comme nous l'avons vu dans ce premier chapitre de la première partie, l'appel à une réflexion sur les points de vue constitutifs de l'objet de la linguistique y est en effet central. Saussure écrit ainsi :

« Il existe dans la langue :

1° Si on la prend *à un moment donné* : non pas seulement des *signes*, mais aussi des *significations*, non séparables des signes, vu que ceux-ci ne mériteraient plus leur nom sans signification.

En revanche ce qui n'existe pas, ce sont :

a) les significations, les idées, les catégories grammaticales hors des signes ; elles existent peut-être extérieurement *au domaine linguistique* ; c'est une question très douteuse, à examiner en tout cas par d'autres que le linguiste ;

b) les figures vocales qui servent de signes n'existent pas davantage dans la langue instantanée. Elles existent à ce moment pour le physicien, pour le physiologiste, non pour le linguiste ni pour le sujet parlant. De même qu'il n'y a pas de signification hors du signe *a*, de même il n'y a pas de signe hors de la signification.

2° Si on prend la langue au contraire *à travers une période* :

Alors il n'existe plus ni signe ni signification mais seulement des *figures vocales*. C'est le domaine de la phonétique.

Les *en tant que*, les *au point de vue* de font fort réfléchir en linguistique. Ailleurs il y a une limite aux façons diverses d'envisager les choses, qui est donnée par les choses mêmes. En linguistique on peut se demander si le point de vue où on envisage la chose

« sème », comme la figure vocale (ou plutôt le signifiant, pris abstraitement) au signe (voir Saussure, 2002a : p. 108, cité ci-dessous).

²² Voir encore, sur ce point, dans « De l'essence double du langage », outre Saussure (2002a) : p. 72-73, cité dans le premier chapitre de la première partie et ci-dessous, ce passage cité dans une note du deuxième chapitre de la première partie : « Finalement on dira que la comparaison [avec le mélange chimique de l'azote et de l'oxygène dans l'air respirable] est grossière en ce que les deux éléments de l'*air* sont matériels, pendant que la dualité du mot représente la dualité du domaine physique et psychologique. Cette objection se présente ici incidemment et comme sans importance pour le fait linguistique ; nous la saisissons au passage pour la déclarer non avenue et directement contraire à tout ce que nous affirmons. Les deux éléments de l'air sont dans l'ordre matériel, et les deux éléments du mot sont (*dans*) réciproquement dans l'ordre spirituel ; notre point de vue constant sera de dire que non-seulement la signification, mais aussi le signe est un fait de conscience pur (Ensuite que l'identité linguistique dans le temps est *simple*) » (Saussure, 2002a : p. 19).

²³ Nous reviendrons sur ce double aspect dans la cinquième section de ce chapitre, où nous envisagerons l'élaboration de cette dualité d'aspect de la langue dans le cadre de la distinction synchronie/diachronie.

n'est pas toute la chose, et par conséquent, en définitive, si nous partons sur un seul point de quelque chose de concret, ou s'il n'y a jamais eu autre chose que nos points de vue indéfiniment multipliables. » (Saussure, 2002a : p. 72-73/67²⁴).

Saussure parle ici de points de vue indéfiniment multipliables, mais reconnaît par ailleurs deux types d'unités, les signes, et les figures vocales, selon que la langue est prise « à un moment donné » ou « à travers une période ». Il est question, dans l'index, de quatre formes d'existence :

« ÊTRE. Rien n'est, du moins rien n'est absolument (dans le domaine linguistique). Aucun terme, en le supposant parfaitement juste, n'est applicable hors d'une sphère déterminée. – La forme élémentaire du jugement : “ceci est cela” ouvre la porte aussitôt à mille contestations, parce qu'il faut dire au nom de quoi on distingue et délimite “ceci” ou “cela”, aucun objet n'étant naturellement délimité ou donné, aucun objet n'étant avec évidence. – On sort du doute général en posant les quatre formes d'existence de la langue (§§)

SUBSTANCE LINGUISTIQUE. – Nous tendons perpétuellement à convertir par la pensée en substance les actions diverses que nécessite le langage (§). – Il semble nécessaire dans la théorie même d'épouser cette conception (§). – Il y aura quatre genres de “substance” linguistique, correspondant aux quatre formes d'existence de la langue. – Il n'y a point à admettre de substance fondamentale, recevant ensuite des attributs (§).

– TERME (cf. ÊTRE). – Il n'y a aucun terme définissable et valable hors d'un point de vue précis, par suite de l'absence totale d'êtres linguistiques donnés en soi (§§). – Il n'est plus permis de faire usage d'un terme emprunté au point de vue A, si l'on passe au point de vue B (§ [] » (Saussure, 2002a : p. 81).

Les quatre « formes d'existence de la langue » avaient été exposées au début du manuscrit :

« I et II résultant de la nature des faits mêmes du langage.

I. Point de vue de *l'état de langue en lui-même*,

Non différent du point de vue *instantané*,

Non différent du point de vue *sémiologique* (ou du signe-idée),

Non différent du point de vue *volonté antihistorique*,

Non différent du point de vue *morphologique* ou *grammatical*,

Non différent du point de vue des *éléments combinés*.

(Les *identités* dans ce domaine sont fixées par le rapport de la signification et du signe, ou par le rapport des signes entre eux, ce qui est non différent.)

II. Point de vue des identités transversales,

Non différent du point de vue *diachronique*,

Non différent du point de vue *phonétique* (ou de la *figure vocale* dégagée de l'idée *et dégagée de la fonction de signe*, ce qui est la même chose en vertu de I.)

non différent aussi du point de vue des *éléments isolés*.

(Les identités de ce domaine sont *données* d'abord nécessairement par celles du précédent ; mais après cela deviennent le *deuxième ordre d'identités* linguistiques, irréductible avec le précédent)

III et IV résultant des façons légitimes d'envisager :

III. Point de vue ANACHRONIQUE, artificiel, voulu, et purement didactique, de la PROJECTION d'une morphologie (ou d'un “état de langue” ancien) sur une morphologie (ou sur un autre état de langue postérieur).

²⁴ Voir la note 108 du premier chapitre de la première partie.

(Le moyen à l'aide duquel peut s'opérer cette projection est la considération des identités transversales, II, combinée avec la considération morphologique du premier état selon I).

Non différent du point de vue ANACHRONIQUE RÉTROSPECTIF, ce point de vue est le point de vue ÉTYMOLOGIQUE, comprenant d'autres choses encore que ce qu'on appelle ordinairement l'étymologie. Un de ses caractères par rapport à IV est de ne pas tenir compte de l'époque B en elle-même.

IV. Point de vue HISTORIQUE de la fixation de deux états de langue successifs pris chacun en lui-même, d'abord, et sans subordination de l'un à l'autre, suivie de l'explication

De ces quatre points de vue légitimes (hors desquels nous avouons ne rien reconnaître), il n'y a guère que le deuxième et le troisième qui soient cultivés. De fait, le quatrième ne pourra l'être fructueusement que le jour où le premier...

Ce qui est en revanche vivement cultivé, c'est la confusion lamentable de ces différents points de vue, jusque dans les ouvrages élevant les plus hautes prétentions scientifiques. Il y a là certainement, très souvent, une véritable absence de réflexion de la part des auteurs. Mais ajoutons tout de suite une profession de foi : autant nous sommes convaincu à tort ou à raison qu'il faudra finalement en venir à tout réduire théoriquement à nos quatre points de vue légitimes reposant sur deux points de vue nécessaires, autant nous doutons qu'il devienne jamais possible d'établir avec pureté la quadruple ou seulement la double terminologie qu'il faudrait. » (Saussure, 2002a : p. 21-22).

Apparaissent à nouveau ici la distinction entre morphologie et phonétique et la définition du point de vue morphologique comme un point de vue sémiologique et synchronique, avec une nette mise en valeur de la dimension systématique : s'opposent les deux points de vue « des *éléments combinés* » et « des *éléments isolés* », cependant qu'est clairement énoncé le concept de valeur – « Les *identités* dans ce domaine sont fixées par le rapport de la signification et du signe, ou par le rapport des signes entre eux, ce qui est non différent. » Le point de vue diachronique apparaît à la fois dépendant du point de vue synchronique, dans la mesure où ses identités « sont *données* d'abord nécessairement par celles du précédent » domaine, le domaine synchronique, et « irréductible avec le précédent », instituant un « *deuxième ordre d'identités linguistiques* ». On retrouve ici, d'une part, quelque chose de la nécessaire intervention des formes en phonétique dont il était question dans les notes de morphologie, autrement dit l'application du point de vue diachronique à un objet linguistique, et d'autre part la rupture entre phonologie et linguistique, impliquant, lorsqu'il s'agit de langue et de linguistique, le postulat et la constitution de deux ordres d'identités distincts (dont le second est ainsi phonétique parce que diachronique). On notera, à cet égard, que tandis que Saussure distingue ici – et, sauf erreur, dans ce seul texte²⁵ – quatre et non deux

²⁵ Nous reviendrons sur cet hapax dans la cinquième section de ce chapitre. La distinction entre théorique et méthodologique est une distinction importante pour la lecture de la distinction saussurienne. Notons déjà, à cet égard, que, dans la lignée de ce que nous avons vu dans le premier chapitre de la première partie, « la confusion lamentable de ces différents points de vue, jusque dans les ouvrages élevant les plus hautes prétentions scientifiques » implique avant tout pour Saussure « une véritable absence de réflexion de la part des auteurs ». La nécessité de distinguer les différents points de vue est un thème important des développements saussuriens, et d'autant plus important qu'il est ainsi doté d'un double enjeu. Voir dans les passages cités ci-dessus : « [...] on mélange deux points de vue qui ne souffrent pas d'être mélangés » (Saussure, 2002a : p. 47), « (une fois dégagées naturellement de l'hybridation avec le point de vue diachronique, laquelle a pour premier effet d'ôter à la discussion tout objet ferme) » (Saussure, 2002a : p. 56), « en restant toutefois fidèle à ce point de vue, légitime, ou non, car les conséquences du mélange *ad libitum* des points de vue (qui est le procédé habituel) ne peuvent être étudiées que postérieurement » (Saussure, 2002a : p. 57-58), « Si l'on veut vraiment s'en tenir à un

points de vue, il oppose nettement, par ailleurs, ces deux premiers points de vue « résultant de la nature des faits mêmes du langage » aux deux autres, « résultant des façons légitimes d'envisager », points de vue méthodologiques « reposant » sur les deux premiers qui sont « deux points de vue nécessaires ». La question, de fait, est celle des identités, ainsi qu'il apparaît dans cet autre passage que nous avons cité dans une note du chapitre 1 de la première partie :

« – Nous reconnaissons : l'identité *alka/alka* selon l'analyse vocale (qui est d'ailleurs hors de toute langue) ; l'identité  »

$\frac{\text{alka}}{\text{sens et}} \\ \frac{\text{emploi}}{\text{de alka}}$	$\frac{\text{alka}}{\text{sens et}} \\ \frac{\text{emploi}}{\text{de alka}}$
--	--

selon l'analyse morphologique (qui est nécessairement dans une langue déterminée) ; et enfin l'identité

$$\left\{ \begin{array}{l} (arka) \\ alka \\ auka \\ ôka \\ ôk \end{array} \right\}$$

selon la succession possible qui crée l'identité dans le temps.

En revanche nous nierons toujours qu'il y ait un sens à parler de *alka*, qu'il y ait quelque chose qui soit *alka* hors d'une de ces opérations sous-entendues d'identification. Elle suppose immédiatement l'élection d'un point de vue : sans cette élection, les identifications possibles restent multiples, et il s'ensuit que la formule *alka* ne représente littéralement rien.

De la même façon que dans le jeu d'échecs il serait absurde de demander ce que serait une dame, un pion, un fou, ou un cavalier, si on le considérait hors du jeu d'échecs ; de la même façon, il n'y a pas de sens, si l'on considère vraiment *la langue*, à chercher ce qu'est chaque élément par lui-même. Il n'est rien d'autre qu'une pièce valant par son opposition avec d'autres selon certaines conventions.

S'il n'y avait pas ce fait en somme contingent que les matériaux de la langue se transforment, et entraînent par leur seul changement une métamorphose inévitable des conditions mêmes du jeu, il ne serait pas nécessaire, et on n'aurait jamais songé à scruter la nature exacte de ces matériaux : ce serait une peine très positivement inutile.

Pour comprendre la transformation des différentes pièces, grâce au temps, il devient utile de les analyser en elles-mêmes. Ce n'est pas ce que nous voulons faire ressortir, mais plutôt *que dans chaque époque* il n'y a que des *oppositions*, des valeurs RELATIVES (en réalité même conventionnelles, mais se fondant avant tout sur la possibilité d'opposer deux termes en leur conférant deux valeurs). » (Saussure, 2002a : p. 66-67).

On retrouve ici les trois types d'identités dont il a été question dans ce premier chapitre de la première partie, phonologique, morphologique (synchronique) et phonétique (identité dans le temps). Le passage est intéressant car tandis que Saussure affirme à nouveau, comme dans le passage de l'index que nous avons cité plus haut, l'inexistence de toute « substance fondamentale, recevant ensuite des attributs », à laquelle se substituaient alors les quatre

état de langue donné, – et sans cela nous ne sommes plus sur aucun terrain défini » (Saussure, 2002a : p. 59), « MEME avec l'admission la plus large de toutes les formules qu'on ne saurait approuver en ce qu'elles frisent le point de vue étymologique, » (Saussure, 2002a : p. 60), « (Nous n'insistons pas ici sur la formule et nous admettons qu'on puisse poser la règle sans sortir de l'époque donnée.) » (Saussure, 2002a : p. 59).

(deux) « genres de “substance” linguistique, correspondant aux quatre formes d’existence de la langue », et à laquelle se substituent ici trois « opérations sous-entendues d’identification », supposant « l’élection d’un point de vue », le point de vue synchronique apparaît comme primordial : il est celui de « *la langue* », où un élément « n’est rien d’autre qu’une pièce valant par son opposition avec d’autres selon certaines conventions ». Le point de vue diachronique est ainsi à nouveau présenté comme dépendant d’un fait « contingent » – l’existence d’une évolution –, qui implique lui-même le recours au point de vue phonologique, cependant que l’absence de tout point de vue donné en linguistique se révèle avant tout lié à la nature particulière des unités de la langue, qui sont des valeurs : « Ce n’est pas ce que nous voulons faire ressortir, mais plutôt *que dans chaque époque* il n’y a que des *oppositions*, des valeurs RELATIVES ». On retrouve ici la structure de l’opposition entre phonétique et morphologie, et à l’appel à la théorisation que nous avons voulu mettre en évidence *supra*²⁶, et dans la lignée même des développements exposés alors, se substitue ainsi une ordonnance des points de vue, liée à la définition de la langue comme système de valeurs, définition qui cependant²⁷ implique elle-même, comme problème au sens bachelardien, le

²⁶ Dans le premier chapitre de la première partie.

²⁷ Voir les notes 109 et 110 du chapitre 1 de la première partie. On notera à cet égard cette autre note de « De l’essence double du langage », partiellement citée dans le deuxième chapitre de la première partie, où le propos est autrement présenté que dans les autres, puisqu’il s’agit tout d’abord de la différentialité des unités de langue (de leur négativité, par opposition à la positivité des autres objets scientifiques), puis de leur dualité, et alors seulement de leur caractère synchronique : « Dans d’autres domaines, si je ne me trompe, on peut parler des différents objets envisagés sinon comme de choses existantes elles-mêmes du moins comme de choses qui résument choses ou entités positives [voir la note 210 du deuxième chapitre de la première partie] (à moins peut-être de pousser les faits jusqu’aux limites de la métaphysique, ou de la question de connaissance ; ce dont nous entendons faire complètement abstraction) ; or il semble que la science du langage soit placée à part : en ce que les objets qu’elle a devant elle n’ont jamais de réalité *en soi*, ou *à part* des autres objets à considérer ; n’ont absolument aucun substratum à leur existence hors de *leur différence* ou en *DES différences* de toute espèce que l’esprit trouve moyen d’attacher à *LA différence* fondamentale {...mais... que leur différence réciproque fait toute leur existence à chacun} voir la note 211 du deuxième chapitre de la première partie] : mais sans que l’on sorte nulle part de cette donnée fondamentalement et à tout jamais négative, de la DIFFÉRENCE de deux termes, et non des propriétés d’un terme.

Toutes les fois que dans une branche quelconque de la linguistique, et en se réclamant d’un point de vue quelconque, un auteur s’est livré à une dissertation sur un objet de “phonétique”, de “morphologie”, de syntaxe déterminé – par exemple l’existence d’une distinction grammaticale de féminin en indo-européen, ou bien la présence d’un *ṇ* cacuminal en sanscrit – cela signifie qu’il a voulu étudier un certain secteur de faits *négatifs*, et dépourvus en eux-mêmes de sens et d’existence, – son étude sera profitable *dans la mesure où il aura opposé les termes qu’il fallait opposer* ; pas autrement, et cela dans un sens non banal : à savoir que le fait dont il s’occupe n’existe littéralement pas ailleurs que dans la présence de faits opposables. Or, il est admis que si l’on s’occupe d’une certaine substance chimique, ou d’une certaine espèce zoologique (à moins, je ne songe pas à le répéter, de remettre en question philosophiquement la valeur entière de notre connaissance), on s’occupe vraiment d’un objet ayant son existence à lui *hors des objets du même ordre*. Nous nions au contraire qu’aucun fait de langue, depuis [] n’existe un seul instant pour lui-même hors de son opposition avec d’autres, et qu’il soit autre chose qu’une manière plus ou moins heureuse de résumer les *différences* en jeu : de sorte que seules ces différences existent, et que par là-même tout l’objet sur lequel porte la science du langage est précipité dans une sphère de relativité, sortant tout à fait et gravement de ce qu’on entend d’ordinaire par la “relativité” des faits.

A leur tour ces *différences* en lesquelles consiste toute la langue, ne représenteraient rien, n’auraient pas même de sens en telle matière, si l’on ne voulait dire par là : ou bien la différence des formes (mais cette différence n’est rien), ou bien la différence des formes aperçue par l’esprit (ce qui est quelque chose, mais peu de chose dans la langue), ou bien *les différences* qui résultent du jeu compliqué et de l’équilibre final.

(Ainsi non seulement il n’y aura pas de termes positifs mais des *différences* ; mais 2° ces différences résultent d’une combinaison de la forme et du sens perçu [« du sens perçu » est une conjecture des *Écrits de linguistique*

constat initial de l'absence d'objets donnés en linguistique, et la distinction de divers points de vue irréductibles. Un texte important, à cet égard, est « Status et motus » (1894-1897 ?²⁸), où Saussure pose qu'il n'existe qu'une seule et unique classification rationnelle des phénomènes linguistiques. On lit tout d'abord dans ce manuscrit :

« Status et motus. »

De combien de genres sont les phénomènes linguistiques A se diriger laisser guider²⁹ d'après l'enseignement actuel ou passé, il semblerait que les phénomènes linguistiques soient d'un seul genre, ou bien de genres infinis selon la classification qu'il plaît à chacun d'adopter. Nous disons qu'ils sont exactement de deux genres, ni de un, ni de trois, lesquels ne dépendent pas du principe qu'on préfère, mais de l'objet même, avec intérieure et claire nécessité.

1. De combien de genres sont les phénomènes linguistiques.
2. Comment un ordre entier de phénomènes peut passer inaperçu à cause d'un autre.

Status et motus

L'idée que les phénomènes linguistiques forment une seule trame, et que pour saisir cette trame on n'a qu'à se placer dans leur enchaînement historique, est naturelle.

1. De combien de genres sont les phénomènes linguistiques ?
- A cette question []

Status et motus

Tous les phénomènes, particuliers ou généraux, dont la langue peut être le théâtre, ou bien font partie d'un *état* qu'ils caractérisent chacun dans leur mesure [?], ou bien se présentent à nos yeux sous la forme d'un *événement* ; Il n'y a rien là qui frappe au premier abord. Pourquoi, parmi les cent et un principes de distinction possibles en linguistique, accorder une importance particulière à celui qui sépare l'état de l'événement, l'événement de l'état ? Ou plutôt comment n'est-il pas évident que tout ce qui est dans l'état est contenu d'avance dans l'événement : que si l'on a quelque part *gero* : *gestus* (état) c'est parce que l'événement avait fait de **gesō gerō*

C'est à ce point qu'en est la linguistique. État ou événement lui sont choses indifférentes, ou plutôt pas même distinguées, pas même quelque part mentionnées comme ayant peut-être leur indépendante valeur. » (Saussure, 2002a : p. 224).

générale ; le manuscrit est illisible, si ce n'est, peut-être, « sens » ; Amacker transcrit : « du sens par n<otre> (?) » (Saussure, 2011 : p. 109)]

Comme quoi *fait de langue* demande séparation entre les points de vue diachronique et synoptique. » (Saussure, 2002a : p. 65-66). C'est alors (dans le manuscrit, où il se trouve au verso de la fin du développement que nous venons de citer, mais non dans les *Écrits de linguistique générale*, où il a été isolé et déplacé deux pages plus haut) qu'intervient ce passage : « Assez important :

La *négativité* des termes dans le langage peut être considérée *avant* de se faire une idée du *lieu* du langage ; pour cette négativité, on peut admettre provisoirement que le langage existe hors de nous et de l'esprit ; car on insiste seulement sur ce que les *différents termes* du langage, au lieu d'être différents termes comme les espèces chimiques etc., ne sont que des *différences déterminées* entre des termes qui seraient vides et indéterminés sans ces différences. » (Saussure, 2002a : p. 64), dont nous avons proposé dans le deuxième chapitre de la première partie (voir la note 207) une interprétation spéculative, présentée comme telle. Quoi qu'il en soit de cette dernière, mais les deux points ne sont certainement pas indépendants, apparaît ici l'importance de la notion saussurienne de point de vue, en tant qu'appel à la théorisation.

²⁸ Voir la note 20 ci-dessus.

²⁹ « Laisser guider » est écrit au-dessus de « se diriger ».

Ce passage nous semble tout particulièrement remarquable par l'opposition qu'il met en exergue entre la reconnaissance d'« un seul genre » de phénomènes linguistiques, ou de « genres infinis selon la classification qu'il plaît à chacun d'adopter » d'une part, et celle d'« exactement [...] deux genres », « lesquels ne dépendent pas du principe qu'on préfère, mais de l'objet même, avec intérieure et claire nécessité » d'autre part. Le postulat d'un genre unique renvoie en effet à la croyance en l'existence d'une substance que l'on puisse ensuite doter d'attributs (définissant ainsi des phénomènes de « genres infinis », selon la classification adoptée), elle-même liée à l'évidence de la conception historiciste : « Comment un ordre entier de phénomènes [soit l'état] peut passer inaperçu à cause d'un autre [l'évolution]. », qu'explicitent ensuite la proposition « L'idée que les phénomènes linguistiques forment une seule trame, et que pour saisir cette trame on n'a qu'à se placer dans leur enchaînement historique, est naturelle. », puis l'exposé de la conception selon laquelle « tout ce qui est dans l'état est contenu d'avance dans l'événement », de sorte qu'il paraît inutile de distinguer entre état et événement. L'opposition revient dans un autre passage, où il est question de la nécessité de définir les termes préalablement à toute caractérisation des phénomènes :

« + Tout fait statique est par opposition aux faits diachroniques accompagné de signification (et par là d'un autre caractère fondamental –)

+ Tout ce qui concourt à la signification d'une manière quelconque est statique réciproquement

Dans la première partie nous parlons des phénomènes qui se passent entre tels et tels termes comme si ces termes n'avaient pas plus à être définis que n'importe quel objet visible, n'étaient pas eux-mêmes ce qu'il faudrait d'abord définir. C'est une fiction. C'est justement le point le plus délicat de la linguistique que de se rendre compte de ce qui fait l'existence d'un terme quelconque ; car aucun ne nous est donné comme un genre d'entité tout clair ; si ce n'est par l'illusion que nous procure l'habitude.

De combien de genres sont les phénomènes linguistiques ? – Ou d'un seul ou de genres innombrables, dira la linguistique qui commet là sa plus fondamentale erreur. D'un seul comme étant tous linguistiques et par là, à ce qu'elle pense, relevant d'un même tout, d'une même unité générale évidente. Ou bien de genres innombrables selon tous les “points de vue” qu'on voudra appliquer aux faits et pouvant servir à les classer. Elle dira qu'il y a dans la langue par exemple le son et la signification idée. Des faits relevant d'actions *phonétiques* et des faits provenant d'actions *analogiques*. – Ou bien des faits phonétiques des faits morphologiques des faits syntactiques, peut-être encore lexicologiques.

+ Le *présent* d'une forme est dans les formes qui l'entourent de moment en moment choses qui sont hors d'elle et qui ne dépendent pas d'elle³⁰ ; seule sa continuation à travers le temps est en elle.

+ L'idée que pour voir ce qui est au fond des formes il n'y a qu'à “(d')analyser ces formes”, comme on analyse une substance chimique, ou comme on dissèque, recouvre un monde de naïvetés et de conceptions étonnantes. C'est montrer que (1° il y a vingt sortes d'analyses n'ayant rien de commun et n'ayant une valeur que si on les a classées 2° l'objet n'est pas analysable avant d'avoir une existence définie) Ainsi il faut se rendre compte des conditions dans lesquelles existe une chose comme une forme de [] » (Saussure, 2002a : p. 232).

³⁰ « choses qui sont hors d'elle » est superposé à « qui ne dépendent pas d'elle », de même que plus haut « idée » était ajouté au-dessus du point après « signification ».

Apparaissent nettement, dans ce passage, la rupture avec la partition traditionnelle de la langue et avec le donné du rapport son/sens, ainsi que le rapport de ces derniers avec une « unité générale évidente » permettant la considération irraisonnée et première de tous les faits comme des faits linguistiques. A cette « unité générale évidente » se substitue la corrélation inaugurale entre significatif et statique, qui vient doubler le constat de la continuité dans le temps de la nécessité de considérer le « *présent* » des formes. Si, en effet, « sa continuation à travers le temps est en elle », en revanche « [l]e *présent* d'une forme est dans les formes qui l'entourent de moment en moment », de sorte que « [l] idée que pour voir ce qui est au fond des formes il n'y a qu'à "(d')analyser ces formes", comme on analyse une substance chimique, ou comme on dissèque » – et cette deuxième métaphore, comme nous le verrons, n'est pas anodine – doit céder la place à la définition des conditions d'existence des formes, qui nous reconduit au concept de valeur et à la proposition initiale de ce passage, autrement dit à la nécessité de la distinction entre synchronie et diachronie, par là nettement liée au concept de valeur. On lit ensuite :

« L'état et l'événement confondus.

Il y a dans toutes les sciences des distinctions plus ou moins essentielles plus ou moins capitales pour l'étude, qui met plus ou moins de clarté, hors desquelles les faits sont mal coordonnés et mal compris. Ce n'est peut-être qu'en linguistique qu'il existe une distinction sans laquelle les faits ne seront compris à aucun degré, si ce n'est par illusion, sans laquelle ils ne peuvent même pas être fixés, saisis, sans laquelle il n'y a aucune clarté possible, []

Telle est en linguistique la distinction de l'état et de l'événement ; car on peut se demander même si cette distinction, une fois bien reconnue et comprise, permet encore l'unité de la linguistique, n'a pas pour conséquence de nous faire voir dans la langue deux objets entièrement différents, nécessitant deux sciences que je ne qualifierais pas même de parallèles, mais de []

Pour confondre l'état et l'événement, la linguistique a des ressources inépuisables. La confusion est dans les idées, mais quand elle ne serait que dans les mots, dans la façon dont nous sommes obligée d'exprimer les faits [] » (Saussure, 2002a : p. 233).

Saussure parle ici de « deux objets entièrement différents, nécessitant deux sciences ». Il était de même question plus haut d'une « science qui essaie d'assembler en un seul tout deux objets complètement disparates depuis le principe, en se persuadant qu'ils forment un seul objet » :

« + Rien ne peut faire qu'un événement, parce qu'il explique un état, *soit* un état. Or, dans la plupart de ces sciences, expliquer l'origine d'un état est le tout, l'état en lui-même étant sans intérêt, ou sans rôle particulier qui le distingue comme état de sorte qu'il se trouve que dans la langue c'est aux états, et à ceux-ci seuls, qu'appartient le pouvoir de signifier ; d'autre part la langue hors de ce pouvoir [de] signifier cesserait d'être quoi que ce soit ; et ainsi dans ce domaine on voit que même après [] on n'aurait nulle part saisi l'objet dont il s'agit que l'on se flatte d'avoir expliqué.

+ Il vaut mieux préciser d'emblée Nous ne considérons pas la linguistique comme une science dans laquelle il y a un bon principe de division à ~~chercher trouver~~, mais – à part une ou deux réserves comme une science qui essaie d'assembler en un seul tout deux

objets complètement disparates depuis le principe, en se persuadant qu'ils forment un seul objet. Le plus grave est que notre science se trouve satisfaite de cette association, ne paraît point tourmentée du vague sentiment qu'il y a quelque chose de faux dans sa base ; ne manifeste aucun malaise devant les conceptions les plus obliques qu'elle accepte chaque jour ; se sent même tellement en possession de son objet qu'elle n'éprouve aucune difficulté à extraire de temps en temps de ce désordre général des idées des théories du langage, présentées avec une entière candeur.

Le premier objet qui peut frapper

Soit donc une forme prise au hasard : ἔγνων.

Il n'y a rien à dire de cette forme tant qu'on ne l'oppose à rien, que l'on ne désigne pas le second terme avec lequel il y aurait à examiner son rapport.

Avec quoi peut-elle être mise en rapport ? Certainement, et quelle que soit la nature de ce premier rapport, avec *egnōt* qui existait à une autre époque.

Mais certainement aussi avec *egnōn*, lequel règne à la même époque.

Considérons maintenant la nature de ces rapports. On sent vaguement qu'ils diffèrent. Ne demandons pas à la linguistique de définir, commencer par définir [?] *le second*, pour marquer de là la différence avec le premier, ce serait le chaos pur ; mais facilitons les choses en posant la question sur le terrain qui est le plus familier à la linguistique, en demandant ce qui caractérise d'abord le premier / *egnōt* : *egnō*.

Elle nous dira que c'est le fait d'être *phonétique*, ou d'être relatif aux sons, pendant que l'autre rapport (*egnō* : *egnōn*) n'est pas phonétique, pas relatif aux sons, mais à quelque chose qu'elle ne sait pas très bien d'ailleurs comment définir, qui serait comme qui dirait grammatical, ou morphologique, si l'on veut sémantique, mais peut-être après tout plus ou moins phonétique. Eh bien

Il est faut que l'un des deux rapports ait

Ne nous inquiétons pas des divagations de la []

2. Dans ce qui précède, nous avons supposé que ce qui s'offrait d'abord comme objet possible était une *forme*. Mais il faut supposer de même que l'on puisse prendre comme premier objet possible un *événement*, et subséquemment encore tout autre chose, car absolument rien ne saurait déterminer où est l'objet immédiat offert à la connaissance dans la langue (ce qui est la fatalité de cette science). Dans toute autre science les objets tombent au moins momentanément sous le sens, d'où l'on part pour les analyser en gardant mainmise sur eux

[...]

+ Si un linguiste comprenant le sens de la question nous prouvait qu'il existe dans la langue un premier objet tangible, absolument quelconque, mais antérieur à l'analyse et non postérieur à celle-ci, non seulement nous cesserions d'écrire, mais ce

(1. Soit proposé non un rapport, mais une forme, c'est-à-dire un seul terme.)

2. Soit proposé, non une "forme", mais un³¹ rapport unissant deux termes, et du reste absolument quelconque.

3. Soit proposée la généralisation du rapport entre deux termes, par exemple sanscrit *m* devant *t* devient (ou est devenu) *n*. » (Saussure, 2002a : p. 226-227).

On retrouve ici la nécessité de considérer l'état à côté de l'événement, ainsi que la critique de la conception historiciste de la langue – « dans la plupart de ces sciences, expliquer l'origine d'un état est le tout, l'état en lui-même étant sans intérêt, ou sans rôle particulier qui le distingue comme état » –, mais on retrouve également, par ailleurs, la définition de la

³¹ Écrit au-dessus à cet endroit : « depuis la [mot ill.] ».

langue comme état : « il se trouve que dans la langue c'est aux états, et à ceux-ci seuls, qu'appartient le pouvoir de signifier ; d'autre part, la langue hors de ce "pouvoir [de] signifier" cesserait d'être quoi que ce soit », explicitement opposée à l'association usuelle des « deux objets complètement disparates depuis le principe » en un objet jamais remis en cause et s'imposant par son évidence³². Comme il apparaît nettement ensuite, ce retournement impliquant une dualité est le même qui permet de redéfinir les termes traditionnels de phonétique et de morphologie : au lieu de commencer par définir le rapport synchronique, « pour marquer de là la différence avec » le rapport diachronique, la linguistique tente de caractériser le premier comme « *phonétique* ou [...] relatif aux sons », avant de l'opposer à « quelque chose qu'elle ne sait pas très bien d'ailleurs comment définir, qui serait comme qui dirait grammatical, ou morphologique, si l'on veut sémantique, mais peut-être après tout plus ou moins phonétique », c'est-à-dire, en tout cas, uniformément linguistique et pensé, pour ce qui concerne les distinctions, dans le cadre de la partition traditionnelle de la langue. On retrouve alors le constat de l'absence de tout objet donné en linguistique, que Saussure présente radicalement comme un constat initial et inaugural, assurant qu'il « cesser[ait] d'écrire » « [s]i un linguiste comprenant le sens de la question [lui] prouvait qu'il existe dans la langue un premier objet tangible, absolument quelconque, mais antérieur à l'analyse et non postérieur à celle-ci », et apparaît ainsi nettement la dualité de l'opposition saussurienne entre synchronie et diachronie, tout à la fois élaboration de la spécificité de l'objet de la linguistique et corollaire de la théorisation de ce dernier. Il faut ainsi, comme le pose Saussure dans un troisième passage insistant sur l'absence d'unité de la linguistique et de son objet, tout à la fois « distinguer », « opposer » et « séparer » synchronie et diachronie :

³² Cette rupture avec l'entité en évolution apparaît de manière encore plus nette dans une note publiée par Maria Pia Marchese, que celle-ci date de 1893, et où il est question d'organisme, organisme auquel répond en linguistique le système, synchronique : « 18v L'état synchronique est par définition dans l'impossibilité d'apporter un changement *mécanique* aux éléments qui le constituent, vu que ce changement supposerait deux phases successives.

Réciproquement : l'événement diachronique n'est jamais constitué par [

19r Il n'y a pas d'opposition entre l'état momentané et les états successifs d'un organisme parce que cet organisme ne cesse pas d'exister pour lui-même.

Si [

Rien n'est défini jamais par une qualité intrinsèque ; tout est défini par la combinaison fortuite des différences. Aucun élément de la langue n'a jamais joui d'une *propriété* ; il ne jouit jamais que d'un *caractère* résultant de l'état général de différences accidentales [*sic*] réalisé dans le mot même.

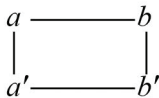
Rien n'est donné positivement. La *différence*, chose parfaitement négative, est seule donnée ; on peut construire ce qu'on veut sur la différence, si elle s'y prête. La langue a les plus ingénieux artifices pour interpréter, exploiter à outrance, une différence née du plus parfait hasard.

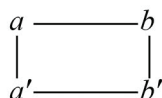
Considérer même si la différence est fortuite ou non, n'a pas de sens.

19v La linguistique actuelle a pour vice fondamental de reposer sur une transaction chimérique (d'ailleurs inconscient chez elle) entre l'ordre DIACHRONIQUE et l'ordre SYNCHRONIQUE. La linguistique future reconnaîtra l'impossibilité complète de ce compromis, et se constituera sur la double base de l'ordre synchronique d'une part, de l'ordre diachronique de l'autre, considérés comme des faits opposés dans leur essence. On dira qu'il n'y a aucun intérêt à savoir ce qu'est un système en lui-même. Aucun en effet, si ce n'était cela précisément, qui fait le sens des mots et des formes, donc la raison d'être fondamentale de l'existence d'une langue quelconque.

La *différence* d'un certain signe vis-à-vis d'autres, lui donne un *caractère* ; son caractère lui crée une *valeur* ; sa valeur équivaut à une *signification* ou à un *emploi*. » (Marchese, 2007 : p. 227-228).

« Carré linguistique.

Toutes considérations possibles sur un fait linguistique sont immédiatement enfermées en une figure simple et partout la même, comprenant quatre termes : 



Le sens vertical marquant la valeur du temps, et la distance horizontale []

Les rapports possibles sont marqués par les lignes. Il n'y a aucun rapport possible par exemple entre *a* et *b'* ou *b* et *a'*, selon une ligne diagonale

À une condition, savoir qu'on ne veut appliquer aucun esprit historique aux faits, la figure non seulement pourra, mais devra se réduire à [*a* – *b*]

Nous n'avons que quatre principes :

Le premier qu'il faut *distinguer* l'événement de l'état.

Le second qu'il faut les *opposer*, non par exemple subordonner l'un à l'autre.

Le troisième qu'il faut les *séparer*, cela en outre d'une manière tellement absolue que la seule question qui reste est de savoir [].

Le quatrième enfin que toute autre façon de classer est vaine jusqu'à un degré dont rien ne peut donner l'idée. Est absolument nulle par avance toute []

L'idée que les choses de la langue doivent pouvoir s'exposer par une voie *une* et suivie est la même idée fautive qui fait qu'on suppose que la langue elle-même est une chose une. Nous nions que la langue soit une chose une, et par là acquérons le droit de présenter comme nous voudrions les deux éléments que nous découvrons en elle. » (Saussure, 2002a : p. 228-229).

La distinction initiale entre événement et état, inséparable du concept de valeur, implique à la fois l'opposition des points de vue, en lieu et place de toute subordination de l'un à l'autre, qui impliquerait que l'un est donné – « il faut les *opposer*, non par exemple subordonner l'un à l'autre³³ » –, et leur séparation absolue, deux opérations respectivement corrélatrice et constitutive du concept de valeur³⁴, concept à la lumière duquel la séparation des deux points de vue apparaît comme la seule « façon de classer ». Il faut ainsi parler, non seulement de subordination de la distinction synchronie/diachronie au concept de valeur, mais également, parallèlement à la constitution de la distinction entre phonétique et morphologie, impliquant, comme nous l'avons vu ci-dessus, une double caractérisation du phonétique, d'une double dépendance de cette distinction à l'égard de ce concept. En tant que telle, cette

³³ Il faut ici signaler la grave erreur de transcription des *Écrits de linguistique générale* : « il faut les *opposer*, par exemple subordonner l'un à l'autre », et du deuxième tome de l'édition d'Engler : « il faut les *opposer*, ou par exemple subordonner l'un à l'autre » (Saussure, 1974 : p. 28).

³⁴ Notons encore à cet égard l'entrée « Phénomène » de l'index, qui semble répondre en miroir à la proposition du passage précédent, selon laquelle « il faut supposer [...] que l'on puisse prendre comme premier objet possible un *événement* » et non seulement une forme : « PHÉNOMÈNE. – Devrait être entendu aussi bien d'un état que de l'événement qui en est la cause (l'un et l'autre étant *dans son ordre* un phénomène). 000. Sera perpétuellement entendu de l'événement seul, ou bien converti en une notion hybride inadmissible. 000. Le mot de *fait* reste l'unique ressource de qui veut désigner à la fois les faits statiques et diachroniques, sans donner à croire comme pour le mot de *phénomène* qu'il pense plus spécialement à ces derniers. 000. » (Saussure, 2002a : p. 228). L'entrée « Fait » renvoyait à celle de « Phénomène » : « (*FAIT*.) Voir phénomène. » (Saussure, 2002a : p. 228).

double dépendance³⁵ a une double implication. Elle implique d'une part ce que Saussure appelle ici le « carré linguistique », et qui renvoie à la nécessité de constituer l'objet de la linguistique. On rappellera, à ce propos, ce passage de la « Note pour un article sur Whitney » (1894) où, comme nous le signalions au début du deuxième chapitre de la première partie, l'ancrage de la distinction synchronie/diachronie dans le concept de valeur apparaît de manière très nette :

« A ce que nous osons dire la loi tout à fait finale du langage est qu'il n'y a jamais rien qui puisse résider dans un terme (par suite directe de ce que les symboles linguistiques sont sans relation avec ce qu'ils doivent désigner, donc que *a* est impuissant à rien désigner sans le secours de *b*, celui-ci de même sans le secours de *a* ; ou que tous deux ne valent donc que par leur réciproque *différence* ; ou qu'aucun ne vaut, même par une partie quelconque de soi (je suppose "la racine" etc.), autrement que par ce même plexus de différences, éternellement négatives. On s'étonne. Mais où serait en vérité la possibilité du contraire ? [Où] un seul instant le point de rayonnement positif dans tout le langage puisqu'il n'y a point d'image vocale qui réponde plus qu'une autre à ce qu'elle est chargée de dire. C'est l'évidence absolue, même a priori, qu'il n'y aura jamais un seul fragment de langue qui puisse être fondé sur autre chose, comme principe ultime, que sa non-coïncidence, ou sur le degré de sa non-coïncidence, avec le reste ; la forme positive étant indifférente, jusqu'à un degré dont nous n'avons encore aucune idée après avoir appris cinq ou six langues où [] ; car ce degré est entièrement égal à zéro.

Formule [???-IMAGE-I-2-#021] (Note)

$$(Ou :) \quad \frac{a}{a'} \Big| b'$$

Cela n'a d'importance que selon le point de vue rétrospectif ou prospectif où on [].

Toute règle, toute phrase, tout mot, relatif aux choses du langage, évoque nécessairement ou bien le rapport a/b ou bien le rapport $\frac{a}{a'}$, sous peine de ne rien signifier du tout si on l'analyse. » (Saussure, 2002a : p. 218-219). ???#021bis

On lit également ensuite dans les anciens items (1897-1900³⁶) :

« *Item*. Partout l'état historique et l'état conscient sont deux états qui s'opposent. Ce sont les deux voies du signe. D'où la difficulté, mais la nécessité, de ne les mélanger nulle part en rien.

Ils s'opposent comme les deux états possibles d'un mot, et avant le choix desquels le mot n'est rien.

Chaque mot est à l'intersection du point de vue diachronique et synchronique. – Cela si l'on veut se reposer de la perpétuelle question "est-ce un sème ?" en prenant le mot comme une chose donnée, connue en général.

Item. Il sera nécessaire de faire le compte total des manières d'envisager et des "champs d'analyse". » (Saussure, 2002a : p. 117).

³⁵ Comme nous l'avons déjà signalé ci-dessus (voir la note 23), nous reviendrons *infra*, dans la cinquième section de ce chapitre, sur cette dualité de la distinction saussurienne, dans le cadre de laquelle, comme il apparaît déjà ici, s'inscrit la prise en charge de la dualité d'aspect de la langue (état et évolution). Nous serons par là-même conduite à revenir sur l'ambivalence constitutive de la notion saussurienne de point de vue, signalée dans le chapitre 1 (voir la note 109 du chapitre 1, à laquelle nous renvoyons dans la note 27 ci-dessus).

³⁶ Voir la note 21.

Il n'est plus question, ici, des deux types de rapports, mais Saussure insiste à nouveau sur le caractère constitutif des différents points de vue³⁷. La subordination de la distinction synchronie/diachronie au concept de valeur implique d'autre part une dualité de l'objet d'étude, mise en exergue par exemple dans cette note de 1897-1900³⁸ :

« + Diachroniquement la question : Est-ce le même mot ? signifie uniquement “est-ce le même aposème ? Mais pas du tout synchroniquement. Et il n'y a pas contradiction, comme il semblerait, (en ce qu'on peut dire que déclaré différent à un moment donné on continue à le déclarer identique par la suite). Car nous disons bien que diachroniquement c'est simplement le même *aposème*, mais cela n'entraîne pas que ce soit encore le même *sème*. Voilà la différence. (Il y a mot = aposème et mot = sème)

+ (Suite) Il n'y a probablement pas lieu de dire d'une époque à l'autre ce qui est le même sème, ni de moyen de commensuration pour cela, puisque le sème dépend dans son existence de tout l'entourage parasémique de l'instant même. » (Saussure, 2002a : p. 108).

On retrouve ici la double identité des unités linguistiques, conjuguée, comme dans « De l'essence double du langage », à la dépendance de la seconde à l'égard de la première. Les deux implications réapparaissent ensuite dans la note « Sémiologie », où l'on peut lire :

« 1. Il n'y a pas en linguistique différents points de vue qu'il serait loisible d'appliquer à son gré, mais deux points de vue forcés résultant de l'objet même. (synchronique, métachronique(s)).

2. Pour le fait linguistique *élément* et *caractère* sont éternellement la même [chose]. C'est le propre de la langue, comme de tout système sémiologique, de n'admettre aucune différence entre ce qui distingue une chose et ce qui la constitue (parce que les “choses” dont on parle ici sont des signes, lesquels n'ont d'autre mission ni essence, que d'être distincts)

3. Tout fait linguistique consiste en un rapport et ne consiste en rien d'autre qu'en un rapport.

4. Tout fait linguistique suppose deux termes, lesquels peuvent être successifs ou synchroniques.

5. Il n'y a aucun substratum quelconque aux entités linguistiques ; elles ont la propriété d'exister de par leur différence, sans que le pronom “elles” arrive où que ce soit à désigner autre chose lui-même qu'une différence.

6. Aucune loi se mouvant entre termes contemporains n'a de sens obligatoire.

Un morceau quelconque de langue arraché et surpris à la masse vivante d'un idiome (étant donc à la différence de tout ce que l'on manipule en linguistique *non* déterminé

³⁷ Voir encore à cet égard cette note qu'Engler date du début des années 1890 (voir Engler, 1975 : p. 839) : « Nous sommes portés à supposer que les *faits* dont s'occupe la phonétique sont “dans une époque”, ou qu'il n'y a pas d'empêchement à ce qu'ils soient dans une époque ; que seule leur *explication* nécessite, invite, ou conseille suivant les cas, de faire intervenir une époque antécédente, par conséquent un total de deux époques.

C'est là une des erreurs typiques de la linguistique actuelle, que nous nous réservons de combattre ailleurs sous un point de vue systématique. Bornons-nous à affirmer que bien avant qu'il faille deux époques pour *expliquer* un fait phonétique, c'est-à-dire le ramener à une loi, il faut déjà régulièrement deux époques pour le constituer et modifier, pour lui permettre d'*exister*, et d'*être* un des objets que nous ramenons à des lois. » (Saussure, 2002a : p. 176-177)

³⁸ Note par ailleurs propre à faire apparaître la dualité de la distinction saussurienne synchronie/diachronie, qui renvoie d'abord à l'élaboration du concept de valeur, puis en second lieu à une conception particulière de l'évolution, par exemple, dans cette note comme dans le passage de « De l'essence double du langage » sur Whitney que nous avons cité ci-dessus, des changements de signification.

d'avance selon un premier point de vue, aussi sous-entendu et arbitraire assurément que seront tous les suivants), un morceau de langue, dis-je, ainsi considéré avec la plus entière indifférence première :

1° N'a pas une certaine existence unique.

2° N'a pas non plus un nombre illimité de manières d'exister au gré de chacun. Mais il a exactement trois manières d'exister :

A.) Il est quelque chose PANCHRONIQUEMENT.

B) Il est quelque chose IDIOSYNCHRONIQUEMENT

C) Il est quelque chose DIACHRONIQUEMENT

Et il n'est absolument rien d'autre, sauf les divisions qui pour []

1° Il n'existe rien qui soit Z, même par fiction. Il n'existe aucun objet central permettant de relier *z-MOT* et *z*, ni de plus aucune idée centrale, fût-elle artificiellement élaborée, de manière à faire pour l'esprit une seule masse de ces deux choses. C'est exactement comme si on tentait de se dire qu'il existe une idée commune et centrale entre le ROUGE, fait donné, et le rouge (même fait) servant à distinguer dans un régiment les hommes d'un certain bataillon, ou les hommes d'un certain grade. Nous retombons dans la formule

$$z // z \not\equiv X$$

Un certain élément du mot étant désigné par *z*, les choses dont s'occupe la grammaire sont représentées exclusivement par *z/MOT*. Elles ne sont jamais représentées par *z*.

Celui qui déclare vouloir étudier *z* étudiera donc *z*, en lui-même (ou bien il n'étudiera rien). De plus, après avoir étudié *z*, de toutes les façons, il n'aura encore commencé à aucun degré à s'occuper de choses grammaticales.

Il s'occupera de choses grammaticales s'il étudie *z/MOT*. Veut-il alors prouver que *z* et *z/MOT* relèvent d'une même étude idéale qui serait Z, fût-ce au prix de quelque artifice de pensée que nous lui accordons C'est ici que nous opposons la dénégation la plus absolue à sa thèse, nous nions essentiellement qu'il y ait un sujet général *z*. » (Saussure, 2002a : p. 263-264).

Saussure affirme à nouveau ici, comme dans « Status et motus », l'inexistence d'autre mode d'appréhension que les deux points de vue synchronique et diachronique (ici métachronique), « points de vue forcés résultant de l'objet même ». Suivent la définition de la langue comme système de valeurs, puis l'affirmation de la nécessité de constituer les unités de la linguistique par les rapports qui les définissent et en lesquels elles s'épuisent. On retrouve ici la première implication de la distinction synchronie/diachronie, qui est en premier lieu corrélatrice du concept de valeur. Cependant, à la définition de la langue comme système de valeurs répond ensuite l'affirmation qu'« il n'y a aucun substratum quelconque aux entités linguistiques », donnant lieu à la distinction des « trois manières d'exister » de tout morceau de langue, panchronique (phonologique), synchronique (morphologique) et diachronique (phonétique), distinction à nouveau présentée comme nécessaire, au double sens de son caractère premier et de son unicité – un morceau de langue « n'a pas une certaine existence unique », non plus qu'« un nombre illimité de manières d'exister au gré de chacun », ce qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, revient au même, mais « exactement trois manières d'exister » –, et par là-même absolue et indépassable : « Il n'existe rien qui soit Z, même par fiction. Il n'existe aucun objet central permettant de relier *z-MOT* et *z*, ni de plus aucune idée centrale, fût-elle artificiellement élaborée, de manière à faire pour l'esprit une seule masse de

ces deux choses. » Significativement, il s'agit ici purement de la distinction entre signe et figure vocale, en tant qu'elle conjoint les trois points de vue panchronique, synchronique et diachronique, et dans le cadre de laquelle la distinction synchronie/diachronie apparaît à nouveau constitutive du concept de valeur, après en avoir été corrélative. C'est là, semble-t-il, l'expression du caractère radicalement double de l'objet de la linguistique, au regard duquel la distinction synchronie/diachronie apparaît nécessairement première, constitutive, avec le point de vue phonologique, d'un objet multiple puisque sans aucun *substratum*, en même temps que cette absence de tout *substratum*, dans la mesure où elle est élaborée dans le cadre du concept de valeur, implique à son tour une rupture de la linguistique avec la phonologie, et par là même, la définition du point de vue diachronique, également linguistique, comme phonétique.

Cette note, d'après Engler³⁹, est déjà contemporaine des cours de linguistique générale⁴⁰, où le double caractère de la distinction saussurienne apparaît de manière tout aussi nette. Dès le premier cours, la distinction apparaît sous la forme de l'opposition entre synchronie et diachronie, plutôt que sous sa forme initiale d'une redéfinition des termes traditionnels de phonétique et de morphologie. Cela n'est pas à dire, cependant, que cet aspect, constitutif de la distinction saussurienne, soit absent. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, Saussure insiste notamment, dans le deuxième cours⁴¹, sur l'existence de deux types distincts d'identités linguistiques, l'identité synchronique et l'identité diachronique, la seconde étant à la fois dépendante et radicalement distincte de la première, ce pour quoi, précisément, elle est non seulement phonique, mais également diachronique. Rappelons seulement ce passage, pour son importance :

« Dans son type (pas absolument) le plus signalé l'identité diachronique c'est ce qu'on appelle l'identité phonétique. <Qu'on ne se fie pas à ce terme, le mot n'explique rien.> Mais parce qu'on a fait intervenir l'idée de son <il ne faut pas croire qu'on ait rendu compte du phénomène. Si on se demande en quoi il consiste on voit qu'il faut sortir de l'idée du son ! L'idée qu'il s'agit du son est précaire de beaucoup de façons : par exemple dans tout changement phonétique, dans toute loi phonétique est-ce le son qui change ? Non ; <a ne devient pas e,> on n'a fait que reproduire une forme en s'en écartant ; le lien d'identité est en dehors du son. C'est comme un air de musique que vous reproduisez mal ; ce n'est qu'au nom de l'unité que vous pouvez juger s'il y a eu changement : elle est plus importante que l'identité phonétique. Il est mystérieux <le lien de> cette identité diachronique qui fait que deux mots ont changé complètement (*calidus* : *šo*, *aiwa* : *je*) et qu'on en affirme cependant l'identité. En quoi consiste-t-il ? Précisément ! Il y aura donc dans la linguistique toute une série de questions <à résoudre ou plutôt à scruter> qui se rapportent aux identités, unités diachroniques⁴². » (Saussure, 1997 : p. 30-31).

³⁹ Voir Engler (1975) : p. 841. La datation envisagée est 1908-1912.

⁴⁰ De même, toujours selon la datation d'Engler (voir Engler, 1975 : p. 839), que cet aphorisme, où l'on retrouve les rapports constitutifs des identités linguistiques : « X. La condition de tout fait linguistique est de se passer entre deux termes au minimum ; lesquels peuvent être *successifs* ou *synchroniques*. L'absence du second terme, si elle semble où que ce soit se produire n'est qu'apparente. » (Saussure, 2002a : p. 123).

⁴¹ Voir Saussure (1997) : p. 30-31, cité alors.

⁴² Les notes de Gautier donnent : « L'identité diachronique la plus fréquente, connue, est l'**identité dite phonétique**. Mais qu'on ne se fie pas à ce terme. Le phénomène de lien n'est pas expliqué par le **son**. En phonétique, quand on veut expliquer les phénomènes phonétiques, on est obligé de sortir du domaine des sons. L'identité phonétique est précaire de beaucoup de façons. Je ne voudrais pas entrer dans cette question à fond. Cependant, dans toute loi phonétique, ce n'est pas le son qui change : ce n'est pas un *a* qui devient autre chose : le lien d'unité est hors du son. C'est comme si vous reproduisez mal une mélodie. Ce qui s'est passé est moins

On notera, à cet égard, ce passage des notes préparatoires de Saussure pour le premier cours, sans correspondant dans les notes de Riedlinger :

« Dans la vie du Langage :

I Les évolutions

- | | |
|-----------------------------|---------|
| 1. Le changement phonétique | 2. |
|-----------------------------|---------|

Ceux qui ont suivi []. Voilà le point où nous sommes au juste [?]

Nous avons – si ce n'est terminé le chapitre des changements phonétiques, lequel est pour ainsi dire sans fin et jamais terminé, du moins *clos* ce chapitre, pour ce que nous voulions en dire expressément dans ce début de cours.

Quelles seront donc les autres formes de l'évolution en linguistique, – procédant de facteurs qui ne seront plus phonétiques – ? Voilà ce qui est à examiner à son tour et le premier sujet qui nous attend.

Mais avant même d'entrer dans la question nouvelle, ainsi proposée à votre attention, je crois utile de résumer de quoi se compose désormais pour nous "la Phonétique". Cela peut être utile (je dirais même salubre) non-seulement comme récapitulation des principes jusqu'ici posés, mais aussi pour passer aux choses non phonétiques qui vont se présenter à nous. Il ne suffit pas qu'on s'occupe des sons, mais des sons dans leur succession régulière.

Je consacrerai toute cette première séance, à examiner avec vous ce qui compose le domaine spécial de la linguistique appelé : La Phonétique, ou ce qui peut le composer en principe après les choses que nous avons posées en vérité générale, à différentes occasions dans le premier semestre.

Je procéderai d'abord par questions et par exemples d'une façon tout à fait analytique :

1. Fait-on de la phonétique quand on se demande par exemple si le son de l'anglais *sh* dans *shirt*, *show* est le même, ou non, que celui de français *ch*, dans *cher* ou *chose*

Réponse : On fait de la pure physiologie, c'est-à-dire (non seulement pas de la phonétique, mais pas même de la linguistique à un degré quelconque.) Car la question est de savoir si l'espèce physiologique *š*¹ à surprendre dans l'anglais *širt* coïncide ou non physiologiquement avec [*š*² dans *šer*]

Mais quel est le caractère plus spécial, qui me montre immédiatement et négativement que je ne fais pas ici de la phonétique ? C'est que je ne place pas en face l'un de l'autre deux termes successifs, dont l'un prend la succession de l'autre.

Autre question. par [mot ill.]. Si je discute quelle valeur a en français l'*e* muet terminant un mot : apporte, mère, ordre, []

question grammaticale ou graphico-grammaticale

si je [] » (Saussure, 2002a : p. 297-298)

et surtout cet autre passage du deuxième cours :

« Dans les objets dont s'occupera la linguistique diachronique figure avant tout la phonétique, toute la phonétique. Elle tombe en bloc dans la linguistique diachronique : il

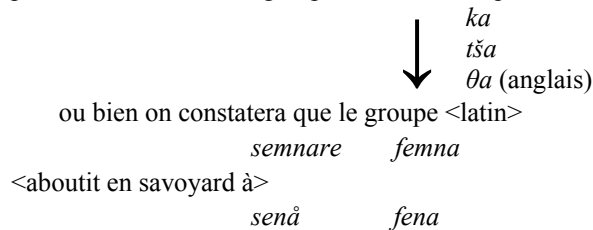
important que l'unité qui maintient l'identité. Cette unité **diachronique** est mystérieuse. On peut avoir affaire à une unité paradoxale :

chaud **calidus*

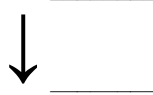
aiwa (germ.) = *je* (allemand).

Il y a un lien au nom duquel nous disons qu'il y a identité. En quoi consiste-t-il ? Aussitôt nous sommes dans le premier problème de la langue. Non pas que la réponse soit aisée. Première division de la langue interne : les unités ou les identités diachroniques. » (Saussure, 1967 : p. 413-414 et 413).

n'y a pas de phonétique synchronique ; <ce qui est phonétique est *ipso facto* diachronique.> Les meilleures manières de s'en rendre compte, c'est de voir en quoi consistent les deux chapitres principaux des grammaires : phonétique (*Lautlehre*) et morphologie (ou bien on y ajoutera encore la syntaxe). Dans l'autre partie on donnera les conjugaisons : il s'agit bien de la description par exemple de l'état vieil-allemand. Avec la première partie nous sortons de l'état qu'on a à décrire, autrement on n'aurait rien à dire. Ce qui occupe la phonétique c'est la situation des éléments phoniques par rapport à un certain état <antécédent> qui est assez connu pour être pris comme point de repère, et cela revient à établir la diachronie, le passage diachronique d'un état à un autre ; qu'on prenne des sons ou des groupes, on constate que :



On ne fait que fixer la situation des éléments phonétiques par rapport à un état précédent, sans cela il ne subsisterait rien de la phonétique. On peut représenter la seconde partie par “—” et la première par la flèche diachronique :



Toujours il faut une époque antécédente pour avoir quelque chose à dire. On peut prendre une époque plus ou moins rapprochée, mais quand les deux lignes se rejoindront, il n'y a plus rien à dire en phonétique (la description des sons d'un état serait de la phonologie).

Tout ce qui est phonétique est diachronique. Cela s'accorde fort bien avec ceci : que ce qui est phonétique n'est pas significatif, pas grammatical. Pour faire la phonétique d'une unité je la dépouille, je puis la dépouiller, de sa signification. On peut faire les tranches autrement que par la signification : je puis abstraire des mots <sans considérer un “mot”, voir ce que devient> un groupe *-acta-* qui ne correspond à aucune signification. Nous ne considérons que la partie matérielle des mots en phonétique, mais ce n'est pas ce qui est le plus caractéristique du phonétique ; ce qui est le plus caractéristique c'est que le phonétique est <uniquement> diachronique. » (Saussure, 1997 : p. 65-66).

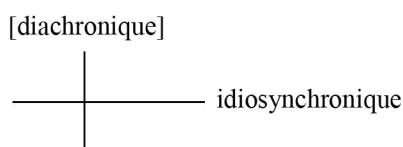
On retrouve ici la caractérisation de la phonétique par défaut, fondée sur la définition du signe. Cette définition implique une redéfinition de la grammaire⁴³ ainsi qu'une assignation de toute « phonétique synchronique » à la phonologie. En retour, et dans la mesure où elle est linguistique, la phonétique doit être caractérisée comme diachronique. De là cette formulation radicale : « Nous ne considérons que la partie matérielle des mots en phonétique, mais ce n'est pas ce qui est le plus caractéristique du phonétique ; ce qui est le plus caractéristique

⁴³ Rappelons ce passage du deuxième cours, où il s'agit bien de redéfinition de la grammaire : « Il n'y a pas <pour nous> de grammaire historique, <les termes jurent ensemble :> il n'y a pas de système qui puisse être à cheval sur une suite d'époques. Ce qui est synchroniquement dans une langue est un équilibre qui se réalise de moment en moment. Par grammaire historique on veut dire linguistique diachronique, ce qui est autre chose et est condamné à n'être jamais grammatical.

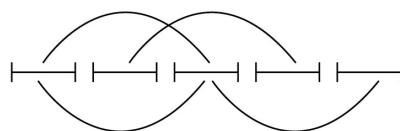
grammatical = significatif = ressortissant à un système de signes = synchronique *ipso facto* » (Saussure, 1997 : p. 62), de même que dans cet autre : « Tout ce qui est grammatical doit se rapporter à un état et il y a une contradiction à dire <qu>'un fait grammatical a une histoire dans le temps. » (Saussure, 1997 : p. 69). Comme nous le verrons plus en détail *infra* (en V-), le propos reste le même, mais se trouve seulement différemment présenté, parce que différemment élaboré (dans les termes qu'impose la prise en charge de la dualité d'aspect de la langue ; voir ci-dessus).

c'est que le phonétique est <uniquement> diachronique. » A nouveau, mais à un autre niveau – c'est-à-dire de manière plus élaborée –, le point de vue diachronique apparaît doublement déterminé, comme phonétique parce que diachronique, et diachronique parce que phonétique, d'une part, mais également, d'autre part, en tant que diachronique, comme linguistique. On lisait ainsi plus haut, également dans le deuxième cours :

« Les faits de langue seront donc soumis à deux sortes d'enchaînements (diachronique et idiosynchronique) qu'on peut représenter par les deux axes : ???IMAGE-II-01-#006



mais dans les deux enchaînements on a toujours à s'occuper des unités exactes qui peuvent exister selon l'enchaînement A ou B : ???IMAGE-II-01-#007

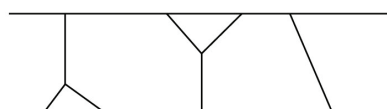


(enchaînement synchronique)

Pour l'unité diachronique la figure fausse serait : ???IMAGE-II-01-#008



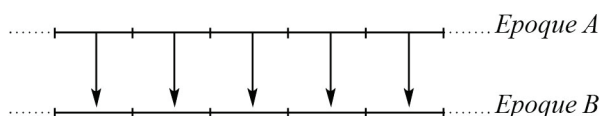
comme si l'unité était déjà délimitée. Elles vont au contraire s'établir d'un instant à l'autre en vertu de cet enchaînement : ???IMAGE-II-01-#009



» (Saussure, 1997 : p. 32).

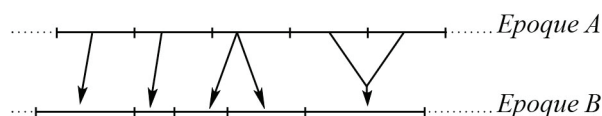
Si les unités sont définies par deux types d'enchaînements, respectivement synchronique et diachronique, l'unité diachronique n'est pas délimitée d'avance, mais s'établit au contraire « d'un instant à l'autre ». On lit dans le *Cours de linguistique générale*⁴⁴ :

« La linguistique statique opère sur des unités qui existent selon l'enchaînement synchronique. Tout ce qui vient d'être dit prouve que dans une succession diachronique on n'a pas affaire à des éléments délimités une fois pour toutes, tels qu'on pourrait les figurer par le graphique : ???IMAGE-II-01-#010



⁴⁴ Voir Saussure (1967) : p. 409.

Au contraire, d'un moment à l'autre ils se répartissent autrement, en vertu des événements dont la langue est le théâtre, de sorte qu'ils répondraient plutôt à la figure :

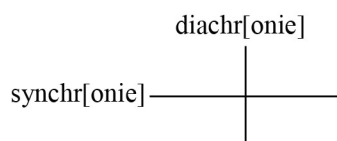


Cela résulte de tout ce qui a été dit à propos des conséquences de l'évolution phonétique, de l'analogie, de l'agglutination, etc. » (Saussure, 1972 : p. 246). ??? #011

La dernière phrase est un ajout des éditeurs, qui mentionnent alors deux types de phénomènes évolutifs, phonétiques et significatifs, c'est-à-dire synchroniques, en accord avec l'exemple qui suit⁴⁵. Aussi l'explicitation qui précède⁴⁶ nous semble-t-elle réductrice, dans la mesure où le terme « événement », qui évoque immédiatement la diachronie, empêche de percevoir la dépendance de l'identité diachronique à l'égard de l'identité synchronique⁴⁷, à laquelle nous semble également renvoyer l'absence de délimitation de l'unité diachronique⁴⁸.

⁴⁵ Voir Saussure (1997) : p. 33-34, développement partiellement cité dans la note 2062 du chapitre 2 de la première partie et que nous envisagerons *infra* en V-.

⁴⁶ Et que ne légitiment pas non plus les notes de Gautier : « Tous les faits linguistiques sont soumis à deux enchaînements. Schématiquement : ???IMAGE-II-01-#012



Quel que soit l'enchaînement, on a à s'occuper de l'unité.

Dans le lien diachronique, les unités ne sont pas fixes, mais variables. Elles se modifient à tout moment. » (Saussure, 1967 : p. 409).

⁴⁷ On retrouve ainsi la proportionnalité que nous signalions ci-dessus dans les notes de morphologie, entre deux degrés d'évidence et deux types de justification, mais dans une configuration significativement différente. La justification de l'équation « phonétique = diachronie » s'enrichit d'un argument nouveau et les deux degrés d'évidence ont été inversés, ayant cédé la place à des propositions théoriques qui impliquent une ordonnance inverse (la définition de l'identité diachronique implique, outre la distinction synchronie/diachronie, la définition de l'identité synchronique qui en est corrélative), et permettent précisément la distinction entre phonologie et phonétique qui soutient ce deuxième argument.

⁴⁸ Signalons à cet égard cette note publiée par René Amacker, où Saussure oppose différence (constitutive de l'unité synchronique) et continuité (constitutive de l'unité diachronique), puis continuité et succession : « {(Brouillon)}

– La perspective épichronique repose sur le lien qu'établit la coexistence, et la perspective diachronique sur le lien de successivité. Mais dans la première les unités sont établies par la *différence* avec ce qui coexiste, et dans la seconde par la continuité qu'on admet en dépit de la différence.

La successivité ne constitue pas un lien. » (Saussure, 2011 : p. 97). Le terme *épichronique* revient dans deux autres fragments publiés dans cette édition des écrits de linguistique générale, où l'on retrouve la distinction avec les points de vue panchronique et diachronique, auxquels s'ajoute le point de vue anachronique : « Prendre l'article de l'Internationale Zeitschrift sur les langues ouralo-altaïques :

a. Voilà un auteur qui a emprunté à la clef panchronique une distinction *a* pour une chose pouvant intervenir dans l'histoire ou la description des langues ouralo-altaïques, sans se rendre compte d'ailleurs s'il veut faire de cela une distinction *épichronique* comme serait le fait que [] ou une distinction *diachronique* [] ou une distinction *anachronique* comme serait le fait que tout *a* dans tel idiome ouralo-altaïque vient d'une ancienne voyelle accentuée [» (Saussure, 2011 : p. 97-98), « – La distinction *anachronique* (étymologique) peut se confondre par hasard tantôt avec la distinction *épichronique* (morphologique), tantôt avec la distinction *diachronique* (phonétique), ce qui ne l'empêche pas de représenter un ordre à part :

Si le point de vue phonétique ou diachronique est ainsi phonétique parce que diachronique et diachronique parce que phonétique, cette double détermination implique donc également une distinction entre phonologique (non linguistique) et phonétique (linguistique), dans le cadre de la séparation et de l'ordonnance des deux points de vue, qui se superposent à leur distinction initiale. On lit par ailleurs, toujours dans le deuxième cours :

« Nous avons parlé de phénomène diachronique et synchronique. Nous avons tout de suite posé qu'il y avait nécessairement deux termes entre lesquels ils se passent. Ces termes seront en effet les unités. Ce n'est pas la plus mauvaise façon d'aborder la question des unités <que de l'aborder> par le phénomène. Nous avons vu que :

nacht / nächte

*nahti
nächte*

Si on veut lui <(phénomène synchronique)> donner une formule adéquate : opposition de son utilisée pour une opposition de sens, il faudra dire entre quelles unités il se passe et on devra tout de suite se demander quelles unités on a à distinguer : est-ce seulement *nacht* : *nächte* ? Ou bien faut-il considérer toute la série des mots <pareils> ? Ou bien est-ce *a/ä* ? Ou bien est-ce que ça se passe entre le singulier et le pluriel (en tant qu'ils s'attachent à des formes <comme substrat ? Singulier/pluriel en soi ne sont que des abstractions, pas des unités !>) Il est certain donc que ça se passe entre plusieurs unités, mais lesquelles au juste ? On verra alors une chose assez curieuse : qu'il n'y a pas une différence radicale en linguistique entre le phénomène et les unités : paradoxe ! Mais toute unité <linguistique> représente un rapport, <tout phénomène également.> Donc tout est rapport : c'est la pensée qui délimite les unités, le son tout seul ne les délimite pas <d'avance > il y a toujours rapport avec la pensée. En algèbre on n'aura que des termes complexes :

$$< \frac{a}{b}, (a \times b) >$$

Tous les phénomènes sont des rapports <entre> des rapports. Ou bien parlons de différences : tout n'est que différence utilisée comme opposition et l'opposition donne la valeur. Il y a des différences qu'on peut appeler phénomènes : *nacht/nächte*, mais si on en vient aux unités, ce sont des différences. On peut aller plus loin <et dire que> ce qu'on appelle ailleurs les caractères des unités ne se différencie pas <foncièrement> des unités elles-mêmes. Nous sommes toujours dans une chaîne continue qui est linéaire : *ä* est toujours <foncièrement> de même ordre : c'est toujours une découpe dans la ligne. Eh bien le problème des unités n'est pas foncièrement différent du problème de l'étude des phénomènes. <L'étude des phénomènes est une manière de rendre compte du problème des unités. La linguistique n'a rien de mieux à faire que de s'occuper des unités, mais cela ne diffère pas essentiellement du problème des phénomènes.> L'un et l'autre sont intimement liés : il s'agit toujours de la découpe que fait la pensée dans la masse parlée qui est informe.

Ainsi la limitation δω- est en grec une distinction parfaitement morphologique ou épichronique, car en l'absence de tout renseignement sur ce qui précède δώσω, δῶπον, δίδωμι, nous serions capables et nous serions obligés de reconnaître [

Maintenant vient la distinction étymologique δω- ; elle se trouve coïncider avec [] (pendant qu'elle ne coïncide nullement dans le cas de πατήρ par exemple) c'est un hasard qui n'a [» (Saussure, 2011 : p. 98-99). Un dernier fragment identifie les points de vue panchronique et phonologique : « Fait à noter à titre de curiosité. Le public "profane" à l'oreille de qui arrivent les échos d'une discussion phonétique conçoit régulièrement chaque terme comme appartenant à la clef panchronique. S'il entend parler par exemple d'un débat sur *a* et *e* indo-européen, il pense qu'il s'agit de savoir si la voyelle *a* ou *e* était inventée comme produit de l'organe humain [» (Saussure, 2011 : p. 98).

Si nous prenons le diachronique il y aura toute espèce de questions d'unité : par exemple, est-ce qu'on doit dire que c'est tel son qui se change en tel autre ou bien est-ce le mot qui est l'unité dirigeante du changement phonétique ? Donc pas de distinction essentielle entre ce qui est un phénomène et la classification des unités. » (Saussure, 1997 : p. 43-44).

On retrouve ici la dépendance des unités à l'égard de leurs rapports, exposée en termes d'équivalence entre phénomènes et unités⁴⁹. Le passage est repris dans le *Cours de linguistique générale*, sous la forme suivante :

« Nous avons dit p. 109 que l'altération du signe est un déplacement de rapport entre le signifiant et le signifié. Cette définition s'applique non seulement à l'altération des termes du système, mais à l'évolution du système lui-même ; le phénomène diachronique dans son ensemble n'est pas autre chose.

Cependant, quand on a constaté un certain déplacement des unités synchroniques, on est loin d'avoir rendu compte de ce qui s'est passé dans la langue. Il y a un problème de l'unité *diachronique* en soi : il consiste à se demander, à propos de chaque événement, quel est l'élément soumis directement à l'action transformatrice. Nous avons déjà rencontré un problème de ce genre à propos des changements phonétiques (voir p. 133) ; ils n'atteignent que le phonème isolé, tandis que le mot, en tant qu'unité, lui est étranger. Comme il y a toutes sortes d'événements diachroniques, on aura à résoudre quantité de questions analogues, et les unités qu'on délimitera dans ce domaine ne correspondront pas nécessairement à celles du domaine synchronique. Conformément au principe posé dans la première partie, la notion d'unité ne peut pas être la même dans les deux ordres. En tous cas, elle ne sera pas complètement élucidée tant qu'on ne l'aura pas étudiée sous ses deux aspects, statique et évolutif. Seule la solution du problème de l'unité diachronique nous permettra de dépasser les apparences du phénomène d'évolution et d'atteindre son essence. Ici comme en synchronie la connaissance des unités est indispensable pour distinguer ce qui est illusion et ce qui est réalité (voir p. 153). » (Saussure, 1972 : p. 248-249).

L'interprétation nous paraît partiellement juste : si le phénomène équivaut à l'unité, l'examen d'un changement linguistique implique avant tout la question des unités diachroniques. Il nous semble cependant, comme nous venons de l'écrire à propos d'une autre interprétation des éditeurs, que ce « problème de l'unité *diachronique* en soi » s'il consiste ainsi « à se demander, à propos de chaque événement, quel est l'élément soumis directement à l'action transformatrice », implique également le « mystère » du lien de cette identité diachronique qui fait que deux mots ont changé complètement et qu'on en affirme cependant l'identité. Les éditeurs⁵⁰ s'appuient également sur cet autre développement du deuxième cours⁵¹, partiellement cité dans le premier chapitre de la première partie :

⁴⁹ Voir la note 167 du deuxième chapitre de la première partie.

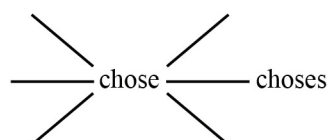
⁵⁰ Voir Saussure (1967) : p. 412-413. La définition donnée dans le premier paragraphe est également empruntée au deuxième cours : « <Définition.> Ordre diachronique = déplacement des valeurs, d'où qu'il provienne = déplacement des unités significatives. » (Saussure, 1997 : p. 34).

⁵¹ Ce passage constitue également la source d'un autre développement, celui du paragraphe « Y a-t-il un point de vue panchronique ? » (voir Saussure, 1967 : p. 212-213) : « Jusqu'ici nous avons pris le terme de loi dans le sens juridique. Mais y aurait-il peut-être dans la langue des lois dans le sens où l'entendent les sciences physiques et naturelles, c'est-à-dire des rapports qui se vérifient partout et toujours ? En un mot, la langue ne peut-elle pas être étudiée au point de vue panchronique ?

Sans doute. Ainsi puisqu'il se produit et se produira toujours des changements phonétiques, on peut considérer ce phénomène en général comme un des aspects constants du langage ; c'est donc une de ses lois. En

« <Dans ce qui est diachronique ou synchronique> les valeurs <ou unités> pourront être de toute espèce. Il ne faut pas les poser *a priori*. Par exemple, y a-t-il synchroniquement une valeur comme le mot, y en a-t-il une dans l'ordre diachronique et est-ce la même ? On ne peut donc pas dire d'avance toutes les catégories d'unités qu'on peut être appelé à reconnaître dans les deux ordres. Avant de les reconnaître il faut leur appliquer le point de vue diachronique et le point de vue synchronique comme base d'appréciation. Même les unités élémentaires ne pourront être déterminées qu'en se plaçant à un des deux points de vue : il n'y a de réalité que dans un de ces deux ordres, <il n'y a> pas de réalités mixtes <entre les deux>.

Est-ce que ces deux ordres épuisent les points de vue de la langue ? N'y a-t-il pas un point de vue panchronique dans la langue ? On est obligé de faire une distinction dès le début. S'il ne s'agit que de généralisations, elles peuvent être panchroniques, <mais ce ne sont que des généralisations : par exemple> les changements <phonétiques> en eux-mêmes sont diachroniques ; mais comme ils se passent <et se passeront> toujours on peut les appeler panchroniques. Mais si l'on parle de faits concrets il n'y a pas de point de vue panchronique. C'est justement ce qui marquera ce qui est linguistique et ce qui ne l'est pas, c'est-à-dire qui peut être considéré panchroniquement. Ainsi le mot "chose" se trouve au point de vue diachronique opposé à *causa* latin. Au point de vue synchronique il faudra le placer en face d'autres <termes> en français : ???IMAGE-11-01-#013



(opposition avec toutes les choses simultanées)

Si j'essaie le point de vue panchronique je vois que ce qui est panchronique dans ce mot c'est les sons : [ʃoz] : dans tous les temps on a pu prononcer ʃoz. Mais cette matérialité des sons n'a qu'une valeur acoustique, pas linguistique. La suite de sons ʃoz n'est pas une unité linguistique. <J'ai encore trop accordé :> même au point de vue panchronique, [ʃoz] n'est pas une unité, <n'est qu'une dépouille matérielle ;> c'est un morceau <phonique> découpé dans autre chose, c'est une masse informe délimitée par rien <(en effet pourquoi [ʃoz] plutôt que [oza] ou [ʃo] ?)> ; <ce> n'est pas une valeur, parce que <ça> n'a pas de sens. <On peut appliquer les trois points de vue, on verra

linguistique comme dans le jeu d'échecs (voir p. 125 sv.), il y a des règles qui survivent à tous les événements. Mais ce sont là des principes généraux existants indépendamment des faits concrets ; dès qu'on parle de faits particuliers et tangibles, il n'y a pas de point de vue panchronique. Ainsi chaque changement phonétique, quelle que soit d'ailleurs son extension, est limité à un temps et un territoire déterminés ; aucun ne se produit dans tous les temps et dans tous les lieux ; il n'existe que diachroniquement. C'est justement un critère auquel on peut reconnaître ce qui est de la langue et ce qui n'en est pas. Un fait concret susceptible d'une explication panchronique ne saurait lui appartenir. Soit le mot *chose* : au point de vue diachronique, il s'oppose au latin *causa* dont il dérive ; au point de vue synchronique, à tous les termes qui peuvent lui être associés en français moderne. Seuls les sons du mot pris en eux-mêmes (ʃoz) donnent lieu à l'observation panchronique ; mais ils n'ont pas de valeur linguistique ; et même au point de vue panchronique ʃoz, pris dans une chaîne comme *ün ʃoz admirablə* "une chose admirable", n'est pas une unité, c'est une masse informe, qui n'est délimitée par rien ; en effet, pourquoi ʃoz plutôt que oza ou nʃo ? Ce n'est pas une valeur, parce que cela n'a pas de sens. Le point de vue panchronique n'atteint jamais les faits particuliers de la langue. » (Saussure, 1972 : p. 134-135). Le propos est relativement clair. Notons cependant que l'introduction est due aux éditeurs, qui répondent affirmativement à la question de l'existence de « lois dans le sens où l'entendent les sciences physiques et naturelles », là où Saussure distingue entre des généralisations (le terme de « loi » apparaît dans les notes de Gautier ; voir Saussure, 1967 : p. 213) et des propositions valant pour les faits concrets. Or, comme nous le verrons *infra*, cette notion de loi, référée à un passage précédent, est fondée sur un contresens. Notons également que l'explicitation de l'exemple des changements phonétiques substitue le changement aux unités, modifiant ainsi notablement le propos saussurien.

toujours que le point de vue panchronique aboutit à quelque chose qui n'est pas linguistique.> Il peut être difficile de savoir si une unité peut être diachronique ou synchronique. Ainsi, les unités irréductibles :

a i u

d l

sont-elles linguistiques, c'est-à-dire diachroniques ou synchroniques ? Dans la même mesure où on peut leur attribuer une valeur ce seront des unités dans la langue. On peut <– Monsieur de Saussure ne veut pas trancher la question →> dire oui : par exemple *e* muet contribue à constituer des unités significatives, <peut être opposé à d'autres valeurs.> Ce ne seront que des unités découpées au point de vue phonologique, mais qui peuvent prendre une valeur au point de vue synchronique, contribuer à la physionomie du français, à la valeur générale.

De même μ , π qui ne peuvent jamais être à la fin d'un mot grec : bien que ces unités soient découpées phonologiquement <(mais pas phonétiquement, pas plus que |šoz| !)> elles sont investies d'une valeur et ont droit de figurer dans le point de vue synchronique ou diachronique, d'être considérées comme des unités linguistiques.

<Tout se ramènera donc au synchronique et au diachronique.> Il y aura <en particulier et> avant tout des phénomènes diachroniques et des phénomènes synchroniques. Il y aura des rapports diachroniques et des rapports synchroniques. La question se pose en quoi il est différent de parler de phénomène ou rapport. Rapport <ou phénomène> suppose un certain nombre de termes par lesquels il est produit, <entre lesquels il se passe.> Ces termes ne sont autres que ces unités sur lesquelles nous avons fixé notre <attention,> et il sera utile de revenir aux unités en partant du phénomène ; <ce point de vue> peut en faire ressortir la nature. » (Saussure, 1997 : p. 34-36).

On retrouve ici les trois points de vue panchronique, synchronique et diachronique, que la considération exclusivement linguistique des phénomènes exige de réduire aux deux seuls points de vue synchronique et diachronique, dès lors nécessairement irréductibles puisqu'il n'existe pas de réalité « mixte entre les deux », c'est-à-dire de réalité panchronique, expressément caractérisée comme non linguistique. Dans ce cadre, le point de vue diachronique apparaît non seulement comme un point de vue phonétique et successif, mais également, en tant que tel, comme celui de la théorisation des phénomènes évolutifs, dans le cadre imposé par la distinction synchronie/diachronie, c'est-à-dire en termes de phénomènes et d'unités spécifiques et irréductibles aux unités synchroniques. En effet, il ne s'agit pas seulement, ici, de la relativité des unités à un point de vue, mais de la définition du point de vue diachronique comme point de vue linguistique, ce à quoi nous semble notamment renvoyer la distinction entre « phonologique » et « phonétique », qui implique en premier lieu l'existence d'une valeur, donc, à nouveau, l'identité synchronique (par opposition à une existence panchronique) : « [...] bien que ces unités soient découpées phonologiquement <(mais pas phonétiquement, pas plus que |šoz| !)> elles sont investies d'une valeur et ont droit de figurer dans le point de vue synchronique ou diachronique, d'être considérées comme des unités linguistiques. » Les notes de Gautier et Bouchardy sont très explicites à ce propos⁵² :

⁵² La différence est nette avec « De l'essence double du langage » (voir ci-dessus la note 38), où, dans le cadre de l'élaboration de la distinction synchronie/diachronie comme distinction entre morphologie et phonétique, l'opposition est avant tout entre phonétique (diachronique) et sémiologie (synchronique), plutôt qu'entre phonologie (non linguistique) et linguistique (dont la phonétique). Rappelons en effet ce passage cité dans les deux premiers chapitres de la première partie : « I. Domaine non linguistique de la pensée pure, ou sans signe vocal et hors du signe vocal, se composant de quantités absolues.

II. Domaine linguistique du *signe vocal* (*Sémiologie*) : dans lequel il est aussi vain de vouloir considérer l'idée hors du signe que le signe hors de l'idée. Ce domaine est à la fois celui de la *pensée relative*, de la *figure vocale relative*, et de la relation entre ces deux.

III. Domaine linguistique du son pur ou de ce qui sert de signe, considéré en lui-même et hors de toute relation avec la pensée = PHONÉTIQUE.

La distinction fondamentale et unique en linguistique dépend donc de savoir :

Si on considère *un signe ou une figure vocale comme signe* (Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie etc., *le tout étant inséparable*), ce qui implique directement quatre termes irréductibles et trois rapports entre ces quatre termes, tous trois devant être en outre transportés par la pensée dans la conscience du sujet parlant

ou si on considère un signe ou une figure vocale *comme figure vocale (phonétique)*, ce qui n'entraîne ni l'obligation immédiate de considérer un seul autre terme, ni celle de se représenter autre chose que le fait objectif ; mais ce qui est aussi une façon abstraite d'envisager la langue : parce qu'à chaque moment de son existence il n'EXISTE linguistiquement que ce qui est aperçu par la conscience, c'est-à-dire ce qui est ou devient *signe*.

II. Domaine linguistique de la *pensée* qui devient IDÉE DANS LE SIGNE ou de la *figure vocale* qui devient SIGNE DANS L'IDÉE : ce qui n'est pas deux choses, mais une, contrairement à la première erreur fondamentale. Il est aussi littéralement vrai de dire que le mot est le signe de l'idée que de dire que l'idée est le signe du mot : elle l'est à chaque instant, puisqu'il n'est pas possible, même, de fixer et de limiter matériellement un mot dans la phrase sans elle.

Qui dit *signe* dit *signification* ; qui dit *signification* dit *signe* ; prendre pour base le *signe* (seul) n'est pas seulement inexact mais ne veut absolument rien dire, puisqu'à l'instant où le signe perd la totalité de ses significations, il n'est rien qu'une figure vocale ;

I. Domaine *non linguistique* de la pensée pure, ou sans signe vocal, et hors du signe vocal.

^x C'est dans ce domaine, de quelque science qu'il relève, que doit être reléguée toute espèce de catégorie absolue de l'idée, si on la donne vraiment comme absolue, si on prétend poser par exemple que la catégorie SOLEIL, ou la catégorie du FUTUR ou celle du SUBSTANTIF *pour autant qu'on les donne comme vraiment absolues et indépendantes des signes vocaux* d'une langue, ou des infinies variétés de signes quelconques. Ce n'est pas au linguiste d'examiner depuis où peut réellement commencer cet affranchissement du signe vocal, si certaines catégories préexistent et si d'autres post-existent au signe vocal ; si par conséquent certaines sont absolues et nécessaires pour l'esprit et d'autres relatives et contingentes ; si certaines peuvent continuer d'exister en dehors du signe pendant que les autres ont un signe, etc.. Seule l'idée relative aux signes [] » (Saussure, 2002a : p. 43-45). Kyheng parle de « rectification » apportée ensuite à ce passage : « Ainsi, dès le début des années 1890, Saussure distingue et explore trois domaines participant au phénomène du langage et concernés par son étude : le domaine de la *pensée pure*, celui du *son pur*, et celui des unités linguistiques doubles qu'il appelle *formes-sens* (ELG, p. 17), *signes-idées* (*ibid.*, p. 20) ou *signes* tout court (*ibid.*, pp. 44-45), *pensées-sons* (dans les LLG [Leçons de linguistique générale, édition à paraître chez Gallimard des trois cours, selon les notes de Riedlinger (cours I et II) et de Constantin (cours III) ; voir Kyheng, 2010 : p. 145]), tous étant des termes capables d'exprimer de manière plus ou moins cohérente l'identité ontologique des deux dimensions de l'unité linguistique relativisées l'une par rapport à l'autre ("*pensée relative*", "*figure vocale relative*") :

"I. Domaine non linguistique de la pensée pure, ou sans signe vocal et hors du signe vocal, se composant de quantités absolues.

II. Domaine linguistique du *signe vocal* (*Sémiologie*) : dans lequel il est aussi vain de vouloir considérer l'idée hors du signe que le signe hors de l'idée. Ce domaine est à la fois celui de la *pensée relative*, de la *figure vocale relative*, et de la relation entre ces deux.

III. Domaine linguistique du son pur ou de ce qui sert de signe considéré en lui-même et hors de toute relation avec la pensée = PHONÉTIQUE." (*ibid.*, pp. 43-44)

Le dernier domaine renvoie tacitement à la figure vocale, puisque "à l'instant où le signe perd la totalité de ses significations, il n'est rien qu'une figure vocale" (*ibid.*, p. 44). La figure vocale étant elle-même confiée à la phonologie, l'attribution du III^e domaine sera rectifiée plus tard, la phonologie se substituant à la phonétique, comme l'atteste la note item citée précédemment qui situe le langage entre les domaines des "réalités psychologiques" et des "réalités phonologiques" [voir Saussure (2002a) : p. 103, cité dans le premier chapitre de la première partie]. Les premières leçons du Cours II (1908) confirment cette nouvelle partition, avec des attributions explicites du premier et du troisième domaines respectivement à la psychologie et à la phonologie :

« [Gautier] Tel fait analogue : **jamais** de μ ou de π à la fin d'un mot grec. Ainsi les unités phonologiques contribuent à constituer une langue. Panchroniquement, les sons ne sont rien dans l'ordre linguistique. (Les sons sont obtenus en découpant phonologiquement les mots et en allant jusqu'aux éléments irréductibles. *Digression* : *phonétique* n'est pas synonyme de *phonologie* = *Lautphysiologie*.

[Bouchardy] De même π , μ qui ne peuvent jamais être à la fin d'un mot grec : bien que ces unités soient découpées phonologiquement, elles sont investies d'une valeur et ont leur droit de figurer dans le point de vue synchronique ou diachronique, d'être considérées comme des unités linguistiques. A propos de /*ʒoz*/ : C'est phonologique, mais pas phonétique, car ça ne signifie rien pour la langue. » (Saussure, 1967 : p. 296).

La distinction saussurienne entre synchronie et diachronie apparaît ainsi à nouveau subordonnée au concept de valeur, au double niveau de la constitution des unités et de la définition et des modalités d'appréhension des objets théoriques. Il faut rappeler, ensuite, ce développement du troisième cours, presque entièrement cité dans le deuxième chapitre de la

“Le terrain de la linguistique est le terrain <qu'on pourrait appeler dans un sens très large le terrain> *commun* des articulations, c'est-à-dire des *articuli*, des petits membres dans lesquels la pensée prend conscience <(valeur ? B.)> par un son. <Hors de ces articulations, de ces unités, ou bien on fait de la psychologie pure (pensée), ou bien de la phonologie (son)>.” (LLG, Cours II, R, p. 38)

Or, la “phonologie” selon Saussure (correspondant à la phonétique articulatoire et acoustique au sens moderne) ne fait pas partie de la linguistique, comme l'annonce la définition de l'index de *De l'essence double* : “PHONOLOGIE (ou *étude de la phonation*). – Étude qui, sous quelque nom qu'elle reçoive, est absolument indépendante et distincte non seulement de la *phonétique* des différentes langues, mais généralement de la linguistique” (ELG, p. 82), ou encore la note sur la phonologie : “toute question phonologique est pour nous absolument située HORS DE LA LINGUISTIQUE” (*ibid.*, p. 177). Toutefois, Saussure reconnaît à la phonologie le statut de “science auxiliaire” (*ibid.*, p. 82). Conséquemment, le domaine du “son pur” attribué à la “phonologie” rejoint la région du non-linguistique tout comme le domaine de la “pensée pure” appartient à la psychologie, tandis que la région du linguistique constitue un troisième domaine qui seul remplit les conditions d'existence d'une langue :

“Il existe dans la langue :

1° Si on la prend à un moment donné : non pas seulement des *signes*, mais aussi des *significations*, non séparables des signes, vu que ceux-ci ne mériteraient plus leur nom sans signification.

En revanche ce qui n'existe pas, ce sont

a) les significations, les idées, les catégories grammaticales hors des signes ; elles existent peut-être extérieurement *au domaine linguistique* ; c'est une question très douteuse, à examiner en tout cas par d'autres que le linguiste ;

b) les figures vocales qui servent de signes n'existent pas davantage dans la langue instantanée. Elles existent à ce moment pour le physicien, pour le physiologiste, non pour le linguiste ni pour le sujet parlant. De même qu'il n'y a pas de signification hors du signe *a*, de même il n'y a pas de signe hors de la signification.” (*ibid.*, pp. 72-73) » (Kyheng, 2010 : p. 132-134). Il nous semble quant à nous d'une part, comme nous avons tenté de le montrer plus haut, que les deux distinctions entre phonologie et linguistique et entre phonétique et morphologie sont largement parallèles, d'autre part, dès lors, qu'il s'agit de différence de perspective et d'élaboration de la distinction entre synchronie et diachronie. Comme nous l'avons vu plus haut, la dernière citation produite par Kyheng se poursuit par : « 2° Si on prend la langue au contraire à travers une période :

Alors il n'existe plus ni signe ni signification mais seulement des *figures vocales*. C'est le domaine de la phonétique. » (Saussure, 2002a : p. 73). Comme nous le verrons *infra*, la phonétique ne saurait d'ailleurs être indépendante de la phonologie, ce qui apparaît, outre dans un autre passage de « De l'essence double du langage », que nous avons cité plus haut (voir Saussure (2002a) : p. 66-67, cité plus haut), dans l'index de « De l'essence double du langage », partiellement cité par Kyheng : « PHONOLOGIE (ou *étude de la phonation*). – Étude qui, quelque nom qu'elle reçoive, est absolument indépendante et distincte non seulement de la *phonétique* des différentes langues, mais généralement de la linguistique (§).

Elle constitue toutefois une science auxiliaire très importante pour la linguistique. – Et cela uniquement par suite du changement phonétique. » (Saussure, 2002a : p. 82). Notons que les *Écrits de linguistique générale* donnent, au lieu de « changement phonétique », « découpage phonétique », notion contre laquelle le deuxième cours s'inscrit en faux. Le terme « changement » est confirmé par Amacker (voir Saussure, 2011 : p. 236).

première partie, et où la distinction entre synchronie et diachronie est présentée comme une conséquence, outre de la prise en compte du temps, de l'arbitraire du signe et de la nature spécifique des unités linguistiques, définies comme des valeurs⁵³ :

« Le fait que le temps intervient pour modifier la langue ne semble pas tout d'abord un fait bien grave ou ayant de grandes conséquences pour les conditions de la linguistique.

Peu de linguistes sont disposés à croire que la question de temps crée des questions particulières. Peu voient là une croisée centrale où l'on soit obligé de se demander s'il faut rester dans le temps ou marcher hors du temps.

En considérant les autres sciences, on ne reconnaît pas effet particulier du temps.

L'astronomie a constaté de notables changements même dans le peu de temps dont elle a disposé. – <mais on ne voit pas clairement qu'il y ait lieu de séparer astronomie en deux>

La géologie raisonne presque sans cesse sur des successivités, des changements dans le temps. Quand elle considère objets placés hors du temps, <quand elle s'occupe aussi d'états fixes de la terre> elle n'en fait pas un objet séparé fondamentalement.

Il y a une science du droit et une histoire du droit. Mais nul ne les oppose.

L'histoire politique des états se meut éminemment dans le temps mais ne fait aucune distinction importante <si quelque historien fait le tableau d'une époque en excluant le temps>.

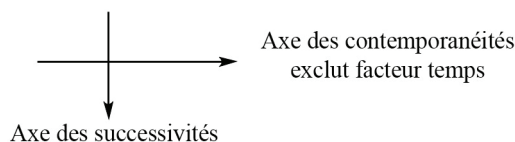
L'histoire des institutions politiques recherche les états de choses hors du temps, mais elle ne croit pas changer en étudiant des modifications.

L'économie politique (*Wirtschaftslehre*) étudie <équilibre entre certaines> valeurs sociales : valeur du travail, valeur du capital.

Mais ici contrairement à ce qui se passait pour toutes les sciences précédentes, on nous parle d'histoire économique (économie politique dans le temps) et d'économie politique (deux chaires différentes).

On n'a fait qu'obéir <pour ces deux sciences> à une nécessité intérieure, <et cette nécessité nous fera voir la nécessité de la dualité de la linguistique> cette raison, c'est qu'avec l'économie politique on est en face de la notion de valeur, <(et système de valeurs)> mais à un moindre degré qu'avec la linguistique. – On ne peut mener à la fois le système de valeur en soi, et le système de valeur selon le temps.

Même les sciences qui s'occupent de choses auraient avantage à marquer plus complètement les deux axes où existent les choses : axe des contemporanéités (ou des rapports entre les choses coexistantes), lequel équivaut à faire disparaître le facteur temps, et l'axe des successivités – (ou rapport des choses successives) – choses multipliées par le temps.



<Dans axe vertical nous avons les choses multipliées par le temps>

⁵³ Voir également cette affirmation autre affirmation du troisième cours : « *Diachronie* = période se passant à travers le temps.

Cette période <(ordre)> est <principalement> caractérisée par le fait qu'on se trouve en présence de faits successifs.

D'autre part, il y a des états de <langue> faits qui sont des équilibres (équilibres déterminés des termes et des valeurs placés dans un certain rapport). Ces termes sont forcément contemporains <(coexistants)> et ils composent des synchronies. On est en face de termes coexistants et non plus des faits successifs. On ne peut mener de front les deux disciplines. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 261).

Quand on arrive aux sciences qui s'occupent de valeur, cela <(distinction)> devient une nécessité <(beaucoup plus sensible pratiquement)> <et suivant le cas une nécessité théorique de premier ordre.>

On ne peut établir une science nette hors de la séparation des deux axes. –

3°) Quand on arrive <au troisième degré>, à système de valeurs (valeur arbitraire <(arbitrairement fixable) comme sémiologie>), la nécessité de distinguer les deux axes devient maximum. Car *a priori* ne vaut que ce qui est instantanément valable.

Toute valeur a deux côtés comme le signe linguistique. Tant que cette valeur au moins par un de ses côtés a son pied, sa racine dans les choses, par exemple un fonds de terre Z correspondant à 50000 francs – il est encore relativement possible de suivre cette valeur dans le temps avec ses variations, sans oublier cependant qu'à tout moment on pourra en douter (quand on pense par exemple que la contre-valeur comme 50000 est elle-même sujette à varier selon les moments d'abondance de l'or, etc.). Mais cela garde une certaine base tangible, les matérialités resteront là.

Au contraire, dans l'association constituant le signe, il n'y a rien que deux valeurs (principe de l'arbitraire du signe).

Si l'un des côtés du signe pouvait passer pour avoir quelque base en soi, ce serait le côté conceptuel.

Nous sommes devant complication maximum des faits de valeur.

Toute valeur dépendra d'une valeur voisine ou d'une valeur opposée et aussi, même *a priori* puisqu'il se produit une altération, un déplacement du rapport, comment jugerait-on <de front> des termes en mêlant les époques ? <Valeur ou contemporanéité, c'est synonyme. Choisissons-nous axe du temps ou axe opposé ?>.

Toutefois ce n'est là que le raisonnement *a priori*. L'observation *a posteriori* vient-elle vérifier ce raisonnement ? Oui ! <L'expérience conduit à la même conclusion>

Il faut séparer en deux la linguistique. Il y a une dualité irrémédiable, créée par la nature même des choses <quand il s'agit> de systèmes de valeurs. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 253-260).

Le développement des notes de Saussure est analogue⁵⁴, à ceci près que Saussure y affirme plus radicalement que « la question du Temps crée à la Linguistique des conditions

⁵⁴ Voir, également dans le *Cahier Ferdinand de Saussure* n° 58 : « Le fait que le Temps intervient pour altérer la langue, comme il intervient pour altérer <ou modifier> toute chose, ne semble pas d'abord un fait bien grave pour les / conditions où est placée la science linguistique. Et je dois ajouter que je ne vois qu'une infime proportion de linguistes, ou peut-être aucune, qui soit disposée elle-même à ~~ajouter une~~ croire que la question du Temps crée à la Linguistique des conditions particulières, des difficultés particulières, des questions particulières, voire une question centrale et pouvant aboutir à scinder la Linguistique en deux sciences.

Quand nous jetons le regard sur d'autres sciences, je répète que nous ne pourrions guère y relever un effet particulier produit par la considération du facteur Temps (= altération <par la durée> des termes ~~dont on s'occupe, en vertu [-]~~ <en présence>).

Nous voyons que l'astronomie a constaté de ~~grands~~ <notables> changements <au ciel> dans le minime temps dont elle a disposé, mais on ne voit pas <clairement> de raison pour cela à séparer l'astronomie en deux, à en faire deux disciplines.

Nous voyons que la géologie, ~~presque~~ <un peu> à l'inverse de l'astronomie, raisonne presque <sans cesse> sur des successivités, sur des changements dans le temps, mais quand elle s'occupe aussi d'états fixes de la terre considérés hors du temps, elle ne fait pas de ces deux choses des objets fondamentalement séparés.

Nous voyons qu'il y a une science du Droit et une Histoire du droit <selon le Temps>, et que personne ne songerait à déclarer <pour cela> [que] l'Histoire du droit constitue une discipline séparée de la Science du droit.

/

Nous voyons l'histoire politique des États, ~~et aussi l'histoire de leurs institutions~~, se mouvoir éminemment dans le temps, ~~et~~ <mais> ne faire aucune distinction si quelque historien trace au contraire le tableau d'une époque, en excluant par conséquent les changements du temps.

Réciproquement <Nous voyons> l'histoire des *institutions politiques ou sociales* recherche[r] <avant tout> les états <de choses> hors du temps, mais ne croit pas changer de sujet si elle parle en même temps des modifications <consécutives au> ~~que le temps apporte.~~

Nous voyons l'*Économie politique* (Wirtschaftslehre), s'occuper principalement de ~~la valeur du travail~~ l'équilibre entre le travail et le capital comme forces sociales, avec toutes les forces intermédiaires.

Et <Mais ici>, à cet instant, chose remarquable, voici aussi ce que nous voyons <tout à coup et comme par changement de décor> : c'est que, contrairement à tout ce qui se passait pour les sciences précédentes, voici qu'on nous parle de l'*Histoire économique* (= Économie politique dans le temps) comme d'une science séparée.

~~Tellement séparée que~~ Séparée à quel point dans le détail des faits, je n'en veux pas juger <personnellement>, il me suffit de voir qu'une Université quelconque comme la nôtre confie à deux professeurs différents l'Histoire économique ou l'Économie politique. Pourquoi ?

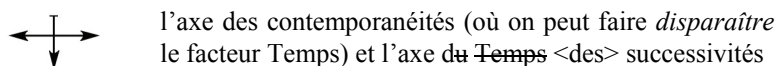
Peut-être <et probablement> qu'on ne s'en rend pas compte pleinement <qu'on n'a fait qu'obéir à la nécessité interne>.

Mais c'est pour la raison qui tout à l'heure nous fera voir la dualité de la science linguistique ; à savoir qu'avec l'Économie politique on est en face de la notion de *Valeur*./

<je me corrige > que *déjà* avec l'Économie politique, quoique à un moindre degré qu'avec la Linguistique, on est en face de la Valeur (ipso facto : *système de valeurs*, car toute valeur implique un système de valeurs).

<Or,> C'est une chose très remarquable qu'on ait été amené pratiquement à ~~voir~~ <expérimenter, même sans le vouloir>, déjà dans une première science de valeurs, l'impossibilité ~~au moins pratique~~ de mener de front ces deux objets : le système de valeurs pris en soi <ou à un moment>, et le système de valeurs selon le Temps.

La vérité vraie est que même les sciences qui s'occupent de *choses* auraient avantage à marquer plus complètement la différence entre les deux axes où existent les choses



(Choses multipliées par le Temps).

Quand on arrive aux sciences qui s'occupent de *valeurs*, la distinction qui n'était que presque facultative jusque-là, devient une nécessité théorique et pratique de premier ordre. On peut dès cet instant, ~~presque~~ mettre au défi qui que ce soit d'établir une science nette hors de la séparation des deux axes./

Quand on arrive 3^o aux sciences qui s'occupent <non plus de la valeur ayant une racine dans les choses,> de la valeur arbitrairement fixable (sémiologie), = signe arbitr[aire(ment)] ~~au point de vue psychologique~~ <fixable> (linguistique), alors la nécessité de distinguer les deux axes atteint le dernier maximum, vu que, même par simple évidence *a priori*, ne vaut que ce qui est instantanément valable.

~~Tant que la valeur a au moins par un de ses deux côtés sa racine dans les choses,~~

Toute valeur a deux côtés comme le signe arbitraire <linguistique>. Tant que cette valeur a, au moins par un de ses côtés, une racine dans les choses, par exemple

[Voir annexe II, fig. 2]

<Valeur : par rapport au franc>,

il est encore relativement ~~possible de mépriser~~ possible de la suivre dans le temps avec les variations de sa valeur, et sans oublier que ~~le second côté de la valeur varie également~~ la contre-valeur (50.000 fr.) varie à son tour de valeur, selon les états d'abondance de l'or, etc.

Mais tout cela garde une valeur finale de par les choses, et ne peut le plus souvent dépasser une certaine limite.

Au contraire dans l'association ~~de valeur~~ constituant le signe il n'y a rien depuis le premier moment que deux valeurs existant l'une ~~par~~ <en vertu de> l'autre (arbitraire du signe).

Si l'un des deux côtés du signe linguistique pouvait passer pour <avoir> une existence en soi, ce serait le côté conceptuel, l'idée comme base du signe./ » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 253-259 [voir Saussure, 2002a : p. 331-333]). Le développement du *Cours de linguistique générale* a été partiellement cité dans le deuxième chapitre de la première partie. Il s'agit des premiers alinéas du paragraphe « Dualité interne de toutes les sciences opérant sur des valeurs » : « Bien peu de linguistes se doutent que l'intervention du facteur temps est propre à créer à la linguistique des difficultés particulières et qu'elle place leur science devant deux routes absolument divergentes.

La plupart des autres sciences ignorent cette dualité radicale ; le temps n'y produit pas d'effets particuliers. L'astronomie, a constaté que les astres subissent de notables changements ; elle n'a pas été obligée pour cela de se scinder en deux disciplines. La géologie raisonne presque constamment sur des successivités ; mais lorsqu'elle vient à s'occuper des états fixes de la terre, elle n'en fait pas un objet d'étude radicalement distinct. Il y a une science descriptive du droit et une histoire du droit ; personne ne les oppose l'une à l'autre. L'histoire

particulières, des difficultés particulières, des questions particulières, voire une question centrale et pouvant aboutir à scinder la Linguistique en deux sciences » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 253 [voir Saussure, 2002a : p. 331]). On lisait de même dans le deuxième cours :

politique des États se meut entièrement dans le temps ; cependant si un historien fait le tableau d'une époque, on n'a pas l'impression de sortir de l'histoire. Inversement, la science des institutions politiques est essentiellement descriptive, mais elle peut fort bien, à l'occasion, traiter une question historique sans que son unité soit troublée.

Au contraire la dualité dont nous parlons s'impose déjà impérieusement aux sciences économiques. Ici, à l'encontre de ce qui se passait dans les cas précédents, l'économie politique et l'histoire économique constituent deux disciplines nettement séparées au sein d'une même science ; les ouvrages parus récemment sur ces matières accentuent cette distinction. En procédant de la sorte on obéit, sans bien s'en rendre compte, à une nécessité intérieure : or c'est une nécessité toute semblable qui nous oblige à scinder la linguistique en deux parties ayant chacune son principe propre. C'est que là, comme en économie politique, on est en face de la notion de *valeur* ; dans les deux sciences, il s'agit d'un *système d'équivalence entre des choses d'ordres différents* : dans l'une un travail et un salaire, dans l'autre un signifié et un signifiant.

Il est certain que toutes les sciences auraient intérêt à marquer plus scrupuleusement les axes sur lesquels sont situées les choses dont elles s'occupent ; il faudrait partout distinguer selon la figure suivante : 1^o *l'axe des simultanités* (AB), concernant les rapports entre choses coexistantes, d'où toute intervention du temps est exclue, et 2^o *l'axe des successivités* (CD), sur lequel on ne peut jamais considérer qu'une chose à la fois, mais où sont situées toutes les choses du premier axe avec leurs changements.

Pour les sciences travaillant sur des valeurs, cette distinction devient une nécessité pratique, et dans certains cas une nécessité absolue. Dans ce domaine on peut mettre les savants au défi d'organiser leurs recherches d'une façon rigoureuse sans tenir compte des deux axes, sans distinguer le système des valeurs considérées en soi, de ces mêmes valeurs considérées en fonction du temps.

C'est au linguiste que cette distinction s'impose le plus impérieusement ; car la langue est un système de pures valeurs que rien ne détermine en dehors de l'état momentané de ses termes. Tant que par un de ses côtés une valeur a sa racine dans les choses et leurs rapports naturels (comme c'est le cas dans la science économique – par exemple un fonds de terre vaut en proportion de ce qu'il rapporte), on peut jusqu'à un certain point suivre cette valeur dans le temps, tout en se souvenant qu'à chaque moment elle dépend d'un système de valeurs contemporaines. Son lien avec les choses lui donne malgré tout une base naturelle, et par là les appréciations qu'on y rattache ne sont jamais complètement arbitraires ; leur variabilité est limitée. Mais nous venons de voir qu'en linguistique les données naturelles n'ont aucune place.

Ajoutons que plus un système de valeurs est complexe et rigoureusement organisé, plus il est nécessaire, à cause de sa complexité même, de l'étudier successivement selon les deux axes. Or aucun système ne porte ce caractère à l'égal de la langue : nulle part on ne constate une pareille précision des valeurs en jeu, un si grand nombre et une telle diversité de termes, dans une dépendance réciproque aussi stricte. La multiplicité des signes, déjà invoquée pour expliquer la continuité de la langue, nous interdit absolument d'étudier simultanément les rapports dans le temps et les rapports dans le système.

Voilà pourquoi nous distinguons deux linguistiques. » (Saussure, 1972 : p. 114-116). Les éditeurs s'appuient également sur le passage du deuxième cours cité tout juste ci-dessus. Voir Saussure (1967) : p. 174-179. Nous avons déjà signalé au début du deuxième chapitre de la première partie le caractère malheureux de l'interprétation de « serré » par « complexe et rigoureusement organisé ». Nous reviendrons sur ce point *infra*, en V-. Notons cependant deux choses. D'une part, les éditeurs ne parlent que de « nécessité pratique », ajoutant seulement : « et dans certains cas une nécessité absolue ». Or, mises à part celles de Mme Sechehaye, souvent incomplètes, toutes les notes d'étudiants, comme les notes de Saussure, donnent : « une nécessité théorique de premier ordre ». Voici, en effet, les notes de Dégallier, Mme Sechehaye et Joseph : « [Dégallier] **Pour les sciences** qui s'occupent de **valeurs**, **distinction devient une nécessité** beaucoup plus sensible pratiquement, et suivant les **cas**, **une nécessité** théorique de premier ordre.

[Mme Sechehaye] Même **sciences** qui s'occup[ent] des choses **auraient** avantage à séparer la valeur de l'histoire

[Joseph] **Pour les sciences** qui s'occupent de **valeurs** distinctives, elles pensent voir dans ce dualisme une **nécessité** théorique de premier ordre. » (Saussure, 1967 : p. 177). D'autre part, l'introduction du dernier paragraphe par « ajoutons que » voile le lien de cause à conséquence établi par Saussure entre l'arbitraire du signe et le caractère serré du système.

« Nous voyons donc que la classification primordiale <intérieure> de la linguistique en synchronique et diachronique est nécessaire, <est hors de notre choix, nous est imposée par la nature des choses. Il ne dépend pas de nous de préférer cette distinction ou non :> c'est la condition *sine qua non* pour qu'il y ait un ordre ou plutôt <pour qu'il n'y ait> pas confusion de tout. Cette distinction <centrale> peut se retrouver dans d'autres domaines, mais jamais avec ce <caractère de> nécessité. En linguistique, on peut aller jusqu'à dire qu'au fond il y a deux sciences <distinctes :> la linguistique statique <ou synchronique> et la linguistique cinématique <ou diachronique.> Il est probable que dans toutes les sciences qui s'occupent de la valeur on retrouverait l'obligation plus ou moins impérieuse de classer les faits en deux séries différentes. Ainsi l'histoire économique doit être distinguée de l'économie politique. Les ouvrages <récents> qui tendent à être scientifiques dans ce domaine accentuent cette distinction. Mais plus les valeurs forment un système serré, plus cette nécessité grandit : aucun système n'est serré comme la langue : serré = précision des valeurs (la moindre nuance change les mots), multiplicité des genres de valeur, multiplicité immense des termes, des unités <en jeu dans le système,> réciproque et stricte dépendance des unités entre elles : tout est syntactique dans la langue, tout est un système. » (Saussure, 1997 : p. 44-45).

Comme nous l'avons vu ci-dessus⁵⁵, cette dualité de la langue et de la linguistique est un aspect fondamental de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, impliqué par sa nature de corollaire du concept de valeur. Inversement, comme il est déjà apparu ci-dessus et plus haut, la distinction hjelmslevienne – comme toutes ses homonymes structuralistes – est une distinction purement méthodologique, entre deux points de vue appliqués à un objet un. En effet, comme nous l'avons vu dans la première partie, il ne s'agit plus alors de valeur ni de théorisation du rapport son/sens, mais de structure. Or, le postulat initial d'une telle entité ne saurait permettre qu'une fausse dualité, celle d'une antinomie entre synchronie et diachronie qui n'est postulée que pour être dépassée.

2. SYNCHRONIE, DIACHRONIE ET PANCHRONIE

Comme nous l'avons vu au début du deuxième chapitre de la première partie, la distinction hjelmslevienne entre synchronie et diachronie, dans les *Principes de grammaire générale*, intervient dans le cadre d'une opposition entre deux conceptions du langage, grammaticale et non grammaticale. Il est d'abord question de la conception grammaticale :

« D'abord, en se fondant sur l'état de fait, en observant la langue telle qu'elle existe pour le sujet parlant placé dans la société ambiante, on a conçu le langage comme organisation. On a vu dans ce trait son caractère essentiel. Les données empiriques, ainsi entendues, amènent à croire que toute langue, en tout temps et en tout lieu, est dominée par une forme, qui s'exprime dans une série de catégories constituant un système. Le langage est *un état*. On peut appeler ceci la *conception grammaticale*. Elle est la plus ancienne des conceptions émises en matière linguistique. C'est elle qui inspire tout travail pour démontrer la régularité grammaticale, pour constater l'existence de certains types de

⁵⁵ La dualité de l'objet et de la linguistique trouvait également une expression radicale dans « De l'essence double du langage » et dans la « Note pour un article sur Whitney ». Voir, outre le passage de l'index de « De l'essence double du langage » que nous avons cité ci-dessus, Saussure (2002a) : p. 45-47 et 86, et dans la « Note pour un article sur Whitney », Saussure (2002a) : p. 207-211, 214, 215 et 216-218. Nous reviendrons *infra* sur ces passages dont l'enjeu nous semble relativement différent de celui des passages analysés dans cette section : il s'agit moins en effet, dans ces passages, des conséquences du concept de valeur que d'un objet à concevoir comme double.

langues dont la structure est identique, pour trouver une méthode qui permettrait d'expliquer toutes les structures particulières des langues par la structure générale du langage.

Si cette conception peut être appelée grammaticale, il ne s'ensuit pas qu'elle soit nécessairement d'ordre linguistique. On peut considérer le système grammatical en se plaçant en dehors du langage même. A côté de la grammaire linguistique, on a vu naître une grammaire purement logique, une grammaire purement psychologique, une grammaire stylistique ou affective dans le sens de M. BALLY, une grammaire sociologique. » (H.PGG : p. 7-8).

Comme nous l'avons déjà souligné, la conception grammaticale renvoie à l'hypothèse structurale. Il s'agit ainsi d'« organisation » et d'une langue « dominée par une forme, qui s'exprime dans une série de catégories constituant un système », de « régularité grammaticale » et de « types de langues dont la structure est identique », enfin, à nouveau, de grammaire générale permettant « d'expliquer toutes les structures particulières des langues ». On notera, à cet égard, d'une part la notion de méthode, et d'autre part la distinction entre grammatical et linguistique, dans la mesure où elle implique l'existence du système grammatical comme un objet empiriquement donné, et qu'il ne s'agit dès lors que d'analyser d'un point de vue linguistique, et non logique, psychologique ou stylistique. Dans ce cadre, malgré l'enchaînement des propositions hjelmsleviennes – « Les données empiriques, ainsi entendues, amènent à croire que toute langue, en tout temps et en tout lieu, est dominée par une forme, qui s'exprime dans une série de catégories constituant un système. Le langage est *un état*. » – et à la différence de ce qui a lieu chez Saussure, où le concept de système renvoie à la relativité et à la négativité de valeurs dès lors nécessairement coexistantes, il n'existe aucun lien d'implication logique entre état et système. Hjelmslev présente ensuite la conception non grammaticale :

« Mais la conception grammaticale n'est pas la seule qui soit possible. La méthode historique et comparative, qui a dominé la linguistique dans la plus grande partie de sa phase moderne, repose sur une conception entièrement différente. Prise dans sa forme typique, cette conception est *non-grammaticale*. D'après elle, l'état grammatical n'est qu'un caractère accessoire du langage. S'il y a, à chaque moment donné, une forme de la pensée dominant la matière linguistique, cette forme est extérieure à la langue même. Elle n'est pas essentielle, elle est fortuite. Les catégories sont arbitraires, le système contestable et sujet à changements infinis. La structure particulière d'un état de langue n'est que le résultat fortuit d'une évolution dont le but n'est pas dans la création d'une forme.

Si cette conception n'est pas grammaticale, il ne s'ensuit pas qu'elle ne soit pas d'ordre linguistique. Mais il est vrai qu'elle peut avoir des aspects différents. L'évolution du langage a été considérée du point de vue biologique, sociologique, psychologique et même physiologique. » (H.PGG : p. 8).

Significativement, le propos est ici tout à fait ambigu. Le dernier paragraphe semble impliquer que la conception non grammaticale se caractérise notamment par son objet d'étude : l'évolution du langage. Cependant, le premier paragraphe envisage quant à lui une « méthode », la méthode historique et comparative, certes appliquée à l'étude de l'évolution,

mais que Hjelmslev caractérise pour sa part comme non grammaticale⁵⁶. Or, il ne semble pas, loin de là, que la notion de structure soit étrangère à la grammaire historique et comparée⁵⁷. Hjelmslev donne ici expression à la critique structuraliste traditionnelle de l'« atomisme » des néogrammairiens, en regard duquel la structure se définit par sa nécessité. A une forme « fortuite » et à des catégories « arbitraires », le structuralisme oppose une forme intérieure à la langue et, en tant que telle, stable bien plutôt que « contestable et sujet[te] à changements

⁵⁶ Certes, Saussure déplore également l'historicisme des néogrammairiens. Comme nous l'avons vu ci-dessus, il s'agit cependant pour lui de déconstruire la langue comme entité, et non de la définir comme structure. Ce point apparaîtra plus clairement au fil de l'analyse. On touche en effet ici – comme souvent lorsqu'il s'agit du système – à la double lecture dont est passible la distinction saussurienne, et dont nous verrons que, paradoxalement, la possibilité est renforcée par l'élaboration saussurienne elle-même.

⁵⁷ Voir par exemple Normand (1976b) : p. 71-115, où est montré le rôle de la métaphore de l'organisme dans la constitution de la notion de structure. On reconnaît généralement que l'accusation d'atomisme est fondée (voir par exemple Jankowsky, 1972 : p. 56-57, et 56, note 45, p. 95, 98, 104-105, 188-189 et 238). Morpurgo Davies, par exemple, affirme cependant : « Admittedly it is often, and correctly, repeated that in the *Mémoire* the strong emphasis on the reconstruction of a system as contrasted with that of individual sounds foreshadows the later views of the founder of structuralism, but an interest in systemic observations is something which the neogrammarians shared too. The accusation of atomism is simply misguided – for this period at least and for the best neogrammarians (Lehmann 1994, 1002). » (Morpurgo Davies, 1998 : p. 244). L'atomisme n'en demeure pas moins compatible avec un structuralisme de première venue (voir par exemple Jankowsky, 1972 : p. 64, 73, 98-99, 140 *sqq.*, 150-151, 163-164, 165, 193-196 et 223-227, ainsi que Morpurgo Davies, 1998 : p. 250-251 et 259), avec lequel le structuralisme ne rompt pas, de sorte que cette accusation a nécessairement un aspect idéologique. Un passage révélateur, de ce point de vue, est cet extrait de *The Neogrammarians*, où l'appréciation de la linguistique de Paul dessine d'avance la critique structuraliste, singulièrement hjelmslevienne : « Paul's "System" was a "concept in the making". It is a fair assumption to believe that Paul had an intimation of the necessity for distinguishing sharply between dynamic and static language stages. Some critics even claimed that he worked with both these concepts, much in the Saussurean sense. They added, however, that for Paul the static aspect of language was secondary in importance. Perhaps Paul's handicap was that his empiricism made him abhor the obvious necessity of standardizing the concept of language. As we will discuss later on, Paul developed the notion of the individual's exclusive role in causing language change. A consistent elaboration of this idea had to lead to the recognition of a multitude of idiolects making up the standard language of a speech community. The activity of the individual effects the change of the idiolect at any time. Through focusing on language as language both of the speaker and of the listener, the idea of language as a constantly changing object had to be in the center of his mind as the result of a truly empirical procedure. The purely static language is an abstraction, an artificial stipulation useful for the methodological purpose of gaining certain results, and therefore justifiable, but certainly not empirically provable. Paul pursued a different methodological aim, that of establishing criteria for the recognition of the unchanging properties of language through the observation of language in operation. It is his error, to be sure, that he mistook the operation of language, the language process, as change – or at least as coupled to change – in time, but at least we could say in his defense that it is provable that change occurs in the operation, or conversely, that no operation occurs without change, minute as each single occurrence of change may be. That Paul erred in not realizing the need to standardize in order to be able to focus on what the essence of language is – namely operation with items that, in operation, are timeless – is easily intelligible. Saussure grew not on Saussure, but on Paul and others who shortened, by their mistakes and by their achievements, the way for Saussure to reach where his predecessors could not.

Paul had to think historically, as the only way to think scientifically, for another and – from his standpoint – most important reason. Considering all facts, he thought, a scientific language observer had to consider not only the static function of a linguistic item, but also the historically divergent form. The observation of linguistic facts resulted in the recognition of the constancy of change. The being and the becoming, therefore, had to be considered by him at coexisting. He certainly overlooked that in all attempts at descriptive analysis we proceed by separating levels which coexist inseparably. The scientific procedure, after all, has to untie an arrangement in modes not coinciding with the mode of existence of the object scientifically studied. » (Jankowsky, 1972 : p. 148-149 ; voir aussi p. 157). L'article de Lehmann, « The Continuity of Theory in Linguistics », est également révélateur, en raison de l'évidence de l'objet qui sous-tend l'argumentation, par ailleurs anti-épistémologique et dès lors anti-historique. Sur la question de la structure, voir notamment Lehmann (1994) : p. 987, 995, 1000 et 1002.

infinis », et dominante, au lieu d'une « évolution dont le but [ne serait] pas dans la création d'une forme ». Il apparaît ainsi que l'opposition hjelmslevienne n'est pas entre synchronie et diachronie, mais entre une conception grammaticale de la langue, et une conception non grammaticale, quel que soit, par ailleurs, leur objet, état ou évolution. Nous verrons de fait que la conception « synchronique » hjelmslevienne implique notamment une nouvelle conception de l'évolution. Le fait notable, cependant, est l'ambiguïté de ce passage, qui lie, comme ci-dessus l'état au système, la conception non grammaticale à l'étude de l'évolution, allant jusqu'à opposer à nouveau grammaire et linguistique, là où la conception hjelmslevienne impliquera au contraire une redéfinition du linguistique comme grammatical, et une fusion corrélative de ce que Hjelmslev appelle ici le point de vue « linguistique » avec les points de vue biologique, sociologique, psychologique et physiologique auxquels il l'oppose dans ce passage. Hjelmslev parle de même ensuite de conception et de méthode évolutives, là où il s'agirait en réalité d'une conception non grammaticale appliquée à l'évolution :

« Ces deux conceptions, la grammaticale et la non-grammaticale, ont une valeur égale. Elles sont, toutes les deux, compatibles avec les faits du langage. Elles se laissent vérifier, toutes les deux, dans le champ d'observation empirique. Elles permettent, toutes les deux, d'établir des théories et de créer des méthodes fécondes et éprouvées. Et si, des deux côtés, la méthode ne se laisse pas utiliser à l'extrême, s'il y a des domaines qui lui échappent, c'est que justement les deux conceptions fondamentales n'ont qu'une valeur hypothétique.

C'est une question importante de savoir en quelle mesure chacune des deux méthodes est utilisable, en quelle mesure chacune des deux conceptions se laisse vérifier. Dans le développement récent de la linguistique, c'est la conception évolutive qui a été utilisée le plus, et notre expérience est déjà assez grande pour nous permettre de distinguer certaines limites de la méthode que cette conception a rendu [*sic*] possible. En même temps, et pendant ce travail, la conception grammaticale était tombée en désuétude complète. Si, dans les temps les plus récents, elle a eu un regain d'actualité, c'est qu'on éprouve le besoin d'une méthode nouvelle qui pourrait fournir un supplément utile à la méthode évolutive. Il semble certain que la méthode grammaticale aura une valeur spéciale pour conquérir ces domaines précisément qui échappent plus ou moins à la méthode ancienne. Et il est vraisemblable que l'élaboration de la méthode grammaticale puisse faire éclater avec évidence les limites exactes dans lesquelles la méthode évolutive est utilisable.

Il importe donc d'examiner la valeur exacte et la portée de ce que nous avons appelé la conception grammaticale. » (H.PGG : p. 8-9).

Hjelmslev parle ici en premier lieu de « deux conceptions, la grammaticale et la non-grammaticale », mais oppose ensuite à la « conception grammaticale » une « conception évolutive », puis, parallèlement, une « méthode évolutive » à la « méthode grammaticale ». Il est notable, à cet égard, non seulement qu'il s'agisse des méthodes bien plutôt que des conceptions auxquelles elles sont liées, mais également que la méthode grammaticale vienne aux limites de la méthode évolutive – « Si, dans les temps, les plus récents, elle [la méthode grammaticale] a eu un regain d'actualité, c'est qu'on éprouve le besoin d'une méthode nouvelle qui pourrait fournir un supplément utile à la méthode évolutive. Il semble certain que la méthode grammaticale aura une valeur spéciale pour conquérir ces domaines précisément qui échappent plus ou moins à la méthode ancienne. » –, à laquelle, inversement, elle

assignera ses limites : « Et il est vraisemblable que l'élaboration de la méthode grammaticale puisse faire éclater avec évidence les limites exactes dans lesquelles la méthode évolutive est utilisable. ». Si les méthodes sont d'emblée liées à un objet – système et évolution –, il s'agira par ailleurs de deux domaines d'un même objet. Autrement dit, si la dualité entre système et évolution est une dualité entre deux conceptions, au lieu, chez Saussure, d'une dualité d'objets, inversement, les deux conceptions s'appliquent à un objet un.

Il s'agissait ici d'opposer les deux conceptions grammaticale et non grammaticale. Hjelmslev s'applique par ailleurs à exposer et à discuter les thèses saussuriennes relatives à la distinction entre synchronie et diachronie, qu'il entend faire siennes. On lit ainsi en ouverture de la section « Points de vue synchronique et diachronique » des *Principes de grammaire générale* :

« On vient de voir que la grammaire fait partie de la linguistique. Il y a lieu ensuite de fixer sa place à l'intérieur de cette science. Il faut considérer les subdivisions de la linguistique.

D'après le système établi par F. de SAUSSURE, et élaboré plus en détail par M. SECHEHAYE, la première des subdivisions de la science linguistique consiste à distinguer l'étude rationnelle des états de langage de celle des évolutions du langage. La même distinction a été établie, indépendamment de ces auteurs, par le Danois H. G. WIWEL.

Les deux points de vue indiqués amènent à constituer deux linguistiques différentes, opposées entre elles dans leurs méthodes et dans leurs principes. Il existe une dualité interne irréductible entre ces deux sortes d'études, entre le point de vue *synchronique* d'un côté et le point de vue *diachronique* de l'autre. L'opposition entre les deux points de vue est absolue et ne souffre pas de compromis. L'autonomie et l'indépendance réciproque du synchronique et du diachronique tiennent à ce que la vérité synchronique est la négation de la vérité diachronique. La distinction des deux points de vue devient donc une nécessité pratique de première importance. La distinction une fois établie, il est impossible de maintenir les deux points de vue à la fois, si l'on ne veut pas confondre les méthodes et troubler les résultats. » (H.PGG : p. 46-47).

On retrouve ici la distinction entre grammaire et linguistique, mais sous une forme différente. Conformément à l'entreprise hjelmslevienne, la grammaire a été définie comme linguistique, et il s'agit à présent de la situer dans le cadre de cette discipline. Ce nouveau cadre permet de reposer la question des rapports entre état et système. Intervient en effet alors la distinction entre synchronie et diachronie. Significativement, et comme plus haut⁵⁸ la notion de système, la distinction est rapportée non seulement à Saussure, mais également à d'autres linguistes, à nouveau à Wiwel⁵⁹ et, en outre, à Secheyaye, qui a « élaboré plus en détail » « le système établi par F. de SAUSSURE ». Ce fait témoigne à lui seul du caractère commun de la distinction hjelmslevienne, d'ailleurs présentée comme une « subdivision de la science linguistique », et non comme une dualité de celle-ci. Le terme, comme l'expression « étude rationnelle », est de Secheyaye. Hjelmslev renvoie⁶⁰ à deux ouvrages de Secheyaye, *Programme et méthodes de la linguistique théorique* et *La structure logique de la phrase*. La

⁵⁸ Voir le début du deuxième chapitre de la première partie.

⁵⁹ Hjelmslev renvoie au même passage que plus haut lorsqu'il s'agissait de la structure : « *Synspunkter*, p. 352 (1901). » (H.PGG : p. 47, note 1). Voir la note 50 du chapitre 2 de la première partie.

⁶⁰ « *Programme et méthodes*, surtout p. 106. Cf. aussi dernièrement, *La structure logique de la phrase*, p. 219. » (H.PGG : p. 46, note 5).

perspective y est notablement différente de celle de Saussure. En premier lieu, cette « première subdivision » est en réalité seconde, faisant suite à une « [d]ivision de la Linguistique théorique en deux sciences ressortissant l'une à la Psychologie individuelle et l'autre à la Psychologie collective » (titre du chapitre VI de *Programme et méthodes de la linguistique théorique*). La première science est la science du langage affectif⁶¹, la seconde la science du langage organisé sous sa forme parlée. La distinction entre synchronie et diachronie intervient ainsi dans le chapitre IX de l'ouvrage, intitulé « Deuxième partie de la Linguistique théorique ou Science du Langage organisé sous sa forme parlée. – Principes de subdivision ». Or, en second lieu, le principe de subdivision, à nouveau, n'est pas unique, mais double, et à l'association saussurienne des deux distinctions morphologie/phonétique et synchronie/diachronie se substitue une double distinction entre les états et les évolutions du langage et entre la forme de la pensée et la convention, permettant de délimiter quatre disciplines : la morphologie statique et la morphologie évolutive d'une part, la phonologie et la phonétique d'autre part. On lit en effet dans *Programme et méthodes de la linguistique théorique* :

« Nous admettons donc qu'il y a une forme abstraite du langage organisé qui est la forme même de la pensée, et qu'il y a des sons conventionnels par lesquels cette forme abstraite se réalise, comme une forme géométrique se réalise dans une matière quelconque. A ces deux parties du langage correspondent deux sciences rationnelles que nous appellerons la *morphologie générale* et la *science des sons*.

Cette morphologie générale peut être considérée aussi bien au point de vue des états qu'au point de vue des évolutions, c'est pourquoi il y aura une *morphologie statique* et une *morphologie évolutive*. Il en est de même de la science des sons ; elle se subdivise en deux disciplines que nous appellerons *phonologie* quand il s'agit des états de langage, et *phonétique* quand il s'agit des transformations de sons.

C'est ainsi que de notre double principe de subdivision on peut conclure à l'existence de quatre disciplines qui embrassent dans leur ensemble le domaine tout entier de la linguistique théorique du langage organisé sous la forme articulée. » (Sechehaye, 1908a : p. 122-123).

On en revient ainsi au double donné du son et du sens et d'un objet unique appréhendable comme état et dans son évolution, et corrélativement aux disciplines traditionnelles, auxquelles Saussure avait substitué une morphologie redéfinie comme synchronique et une phonétique redéfinie comme diachronique, redéfinition impliquant l'exclusion de la phonologie, caractérisée comme non linguistique, et une subordination de la morphologie évolutive aux deux points de vue synchronique et diachronique, c'est-à-dire, comme nous le verrons plus bas, son assignation à un statut de reconstruction descriptive. De fait, s'il s'agit chez Saussure de points de vue constitutifs de l'objet, Sechehaye entreprend quant à lui une division du problème en problèmes plus simples, à partir d'un objet dont l'unicité n'est pas remise en cause. On lit tout d'abord en ouverture de ce neuvième chapitre :

« Le problème essentiel de la linguistique théorique du langage parlé, c'est le problème grammatical (p. 95). Ce problème doit être résolu déductivement sous le contrôle des faits, en partant d'une connaissance exacte de ses données. Quelles sont les données du problème grammatical dans le langage articulé ? » (Sechehaye, 1908a : p. 103).

⁶¹ Voir le chapitre VII.

Sechehaye renvoie au passage suivant :

« Comme tout ce qui concerne la vie organique est du ressort de la biologie, malgré la place qu'y occupent certains phénomènes plus spécialement mécaniques, physiques ou chimiques, de même dans le langage organisé tout doit être étudié par la science à laquelle appartient en propre le problème grammatical.

La vie s'assimile pour ainsi dire ces phénomènes physiques ou chimiques ; elle ne les supprime pas, mais elle les fait servir à ses fins d'une manière ou d'une autre (p. 70 sv.). Il n'en est pas autrement ici ; tout ce qui à un titre quelconque entre dans le langage organisé, se subordonne à la fin supérieure de cette forme de l'activité humaine : la création et le perfectionnement de l'instrument grammatical au service de la pensée. Le phénomène total et toutes ses parties ne peuvent donc être compris rationnellement que dans leur rapport avec la réalisation plus ou moins parfaite de ce but. » (Sechehaye, 1908a : p. 95).

La comparaison est loin d'être anodine : comme nous l'avons posé en introduction, et comme il apparaîtra notamment à l'analyse des textes hjelmsleviens, la conception structurale de la distinction synchronie/diachronie est nécessairement organiciste. Les données du problème grammatical sont, d'après Sechehaye⁶², le milieu (l'activité psychophysique de l'homme), la matière (le langage prégrammatical), l'agent de la création (la collectivité), les fins du langage (la transmission de la pensée) et l'instrument de son élaboration (l'intelligence). Sechehaye conclut :

« Telles sont donc les données du problème. Il n'y a plus qu'à voir comment les faits constatés par la science empirique du langage s'en peuvent déduire rationnellement. On pourrait penser d'abord qu'il suffit de prendre les choses dans un ordre génétique, c'est-à-dire de montrer premièrement comment se produisent les premiers débuts de la grammaire, quels ils sont, et comment par l'action continue des mêmes facteurs qui lui ont donné naissance, cette grammaire, au sein du milieu prégrammatical qui l'enveloppe, évolue, s'enrichit et se perfectionne.

Cette méthode est nécessaire et nous lui ferons la place qui lui revient ; mais avant de nous mettre à l'œuvre pour tenter de résoudre un problème aussi complexe, il serait bon de voir s'il ne doit pas se subdiviser en un certain nombre de problèmes plus simples. Cela aussi est de bonne méthode ; au lieu d'affronter toutes les difficultés à la fois, il vaut mieux se demander s'il n'y en a pas une qui puisse être résolue indépendamment des autres, et dont la solution apporte un facteur nécessaire pour bien poser et bien résoudre une autre partie du problème général. En d'autres termes il faut chercher à appliquer ici le principe d'emboîtement. Le phénomène à étudier est complexe, et il nous semble indispensable de le soumettre d'abord à une analyse préliminaire.

L'observation des faits nous servira ici de guide et de contrôle. Nous rappelons donc ici la définition empirique du langage articulé que nous avons donnée plus haut (p. 51 sv.). Nous y trouverons les principes d'une double subdivision en deux problèmes complémentaires. » (Sechehaye, 1908a : p. 105-106).

Significativement, cette « double subdivision en deux problèmes complémentaires » découle de la définition du langage, qui demeure ainsi un et qui, comme tel, ne saurait être appréhendé que comme un objet donné. Il s'agit bien d'une division du problème, et non d'un donné problématique. La première subdivision est donc celle de la distinction synchronie/diachronie, et c'est là le passage auquel Hjelmslev faisait référence :

⁶² Voir Sechehaye (1908a) : p. 103-105.

« Nous disons d'abord qu'il y a lieu de distinguer *entre une science théorique des états, et une science théorique des évolutions* du langage organisé.

Ce qui caractérise le langage organisé, c'est cet ensemble d'habitudes qui constituent la grammaire. Ces habitudes, qui la plupart sont collectives, mais qui parfois aussi sont spéciales à un individu, ont une existence concrète dans le cerveau et dans tout l'organisme des sujets parlants. En vertu du parallélisme psychophysique il faut admettre que ces dispositions acquises y sont enregistrées de quelque manière, en sorte qu'on peut considérer chacun de ces organismes, le mien par exemple, comme impliquant à chaque instant un état grammatical plus ou moins bien défini. On peut dire aussi que la grammaire collective, qui n'est que la somme des traits communs à un grand nombre de grammaires individuelles, a par l'intermédiaire de ces organismes, une existence abstraite mais pourtant réelle, au même titre que l'espèce cheval, ou l'espèce chien existent par les individus de ces espèces.

On a donc le droit de considérer des états grammaticaux comme un objet de science. Un état de langage s'explique rationnellement comme résultant de la combinaison des deux facteurs que nous avons signalés dans tout langage organisé : l'état grammatical, c'est-à-dire les dispositions acquises, et les facteurs extragrammaticaux, c'est-à-dire les impulsions spontanées dues à la constitution psychophysique du sujet. Ces derniers facteurs étant censés déjà étudiés et connus, il n'y a plus pour obtenir une connaissance scientifique complète de l'état de langage, qu'à expliquer rationnellement l'état grammatical qui y est contenu.

[...]

Tout état grammatical a des causes historiques. L'individu trouve en naissant le langage de son entourage qui s'impose à lui. Il se l'assimile dans la mesure où ses capacités physiques et psychiques le lui permettent, et il devient à son tour un agent propagateur de la grammaire qu'il s'est acquise. Cependant l'expérience nous enseigne aussi que cette grammaire qui se transmet d'individu à individu, ne reste jamais longtemps identique à elle-même. Nous la voyons se transformer dans le cours du temps, de telle sorte que chaque état grammatical collectif ou individuel nous apparaît comme un moment au cours de cette évolution.

Cette évolution a des lois sans doute, et le parler dont je me sers aujourd'hui est dérivé en quelque manière de celui dont je me servais hier et que j'ai entendu autour de moi ; celui-ci à son tour est dérivé de celui qui était en usage plus anciennement, et ainsi de suite on peut d'époque en époque remonter jusqu'aux premières origines du langage. Connaître les lois de cette filiation, savoir quelles sont les causes qui peuvent agir sur le langage dans les individus et au sein de la collectivité, pour le transformer, et savoir comment ces causes agissent, c'est avoir la clef qui nous permettra d'expliquer complètement tous les états grammaticaux, et de dire pourquoi tel individu ou peuple en tel moment, use de tel langage. Tout dans sa grammaire pourra être ramené à sa cause historique, aussi bien ce qui persiste semblable à soi-même que ce qui est le produit d'une évolution.

L'étiologie du langage organisé se subdivise donc en deux parties.

Dans la première nous considérons seulement le sujet parlant isolé, et dans un moment donné. Si c'est une collectivité, nous pouvons l'assimiler à un individu représentant le type moyen de cette collectivité et porteur de sa grammaire générale. Nous expliquons alors son état grammatical comme un *mode possible* de son activité psychophysiologique. Il faut montrer qu'étant donné ce sujet, les manifestations de son langage organisé sont conformes à toutes les lois de la physiologie, de la psychologie et de la logique. Au-dessus de toutes ces explications particulières applicables à des états de langage donnés, il y a la science générale qui en résume tous les principes et nous enseigne ce qui est *possible* en fait de langage humain ; c'est la *science théorique des états du langage organisé*. Les explications qu'elle permet de fournir sont nécessaires mais incomplètes.

Dans la seconde partie de notre tâche, nous plaçons au contraire l'individu (ou la collectivité considérée comme un individu) dans le temps et dans son milieu. L'individu réceptif et actif à la fois n'est plus qu'un agent au milieu de beaucoup d'autres facteurs, et nous expliquons son langage historiquement selon toutes les lois qui président au devenir des langues humaines. Alors chacun des moments de l'évolution du langage nous apparaît comme *nécessaire* au milieu d'une succession continue de phénomènes dont nous nous appliquons à connaître les causes. Cette explication-là est complète, et la science qui en coordonne tous les principes est la *science théorique des évolutions du langage*. » (Sechehaye, 1908a : p. 106-109).

La distinction proposée ici n'a rien à voir avec la distinction saussurienne. Sechehaye commence par poser l'existence d'une structure, dont il affirme qu'elle est dès lors « un objet de science » possible. Constatant alors l'existence de changements, il voit là un deuxième objet d'étude. Il s'agit en outre de deux modes d'explication de l'état – Sechehaye parle de « deux parties » de « [l']étologie du langage organisé » –, comme « *mode possible* de [l']activité psychophysiologique » d'un sujet parlant – explication impliquant, comme chez Hjelmslev, le recours à une théorie générale, la « *science théorique des états du langage organisé* » – et par sa « cause historique », elle-même rapportée à des « lois qui président au devenir des langues humaines », explications que Sechehaye considère comme complémentaires et permettant comme telles une explication « complète ». Sechehaye consacre ensuite un long développement à la question de l'ordonnance des disciplines⁶³. On y lit notamment :

« Mais il ne suffit pas d'énumérer ces quatre disciplines ; il faut faire voir exactement quelles sont leurs relations, et comment ces divisions peuvent servir à construire un système bien agencé dans lequel les divers problèmes sont abordés chacun à leur tour dans un ordre de succession naturelle. » (Sechehaye, 1908a : p. 123)

puis de même, en conclusion de la démonstration accréditant une subordination de la deuxième distinction (entre forme et sons conventionnels) à la première (entre synchronie et diachronie) :

« En attendant nous allons examiner les questions d'emboîtement et établir l'ordonnance et le programme de la linguistique théorique du langage organisé, en subordonnant nos subdivisions d'après l'ordre que nous venons de choisir. Si nous arrivons par ce moyen à analyser le problème complexe qui se pose à nous, en une série de problèmes se succédant naturellement, d'une façon claire et facile pour la pensée, nous aurons par là apporté une démonstration pratique en faveur du principe d'ordonnance que nous avons adopté. » (Sechehaye, 1908a : p. 125).

On pense ici à cette affirmation de Saussure dans ses « Notes pour un livre sur la linguistique générale, 1 » (1893-1894)⁶⁴ :

« II – A chacune des choses que nous avons considérée comme une vérité, nous sommes arrivés par tant de voies différentes que nous confessons ne pas savoir quelle est celle qu'on doit préférer. Il faudrait, pour présenter convenablement l'ensemble de nos

⁶³ Voir Sechehaye (1908a) : p. 123-125, puis pour ce qui concerne la distinction synchronie/diachronie, p. 127-130, cité ci-dessous.

⁶⁴ Voir également le début de la première section du chapitre 3 de la première partie.

propositions, adopter un point de départ fixe et défini. Mais tout ce que nous tendons à établir, c'est qu'il est faux d'admettre en linguistique un seul fait comme défini en soi. Il y a donc véritablement absence nécessaire de tout point de départ, et si quelque lecteur veut bien suivre attentivement notre pensée d'un bout à l'autre de ce volume, il reconnaîtra, nous en sommes persuadé, qu'il était pour ainsi dire impossible de suivre un ordre très rigoureux. Nous nous permettrons de remettre, jusqu'à trois et quatre fois sous différentes formes, la même idée sous les yeux du lecteur, parce qu'il n'existe réellement aucun point de départ plus indiqué qu'un autre pour y fonder la démonstration. » (Saussure, 2002a : p. 198).

De fait, cette ordonnance visée par Sechehaye n'est qu'une construction fondée sur un objet donné dont le caractère présumé totalisant permet précisément l'ordonnance, et elle n'a dès lors d'autre unité que celle de l'objet dont elle prétend rendre compte et dont elle devrait tout à l'inverse permettre la reconstruction théorique⁶⁵. On notera, à cet égard, le passage suivant, intervenant au cours de la démonstration⁶⁶ et où se donne à lire la recomposition de l'objet dont le caractère sémiologique, au sens commun, n'est pas interrogé, mais fournit au contraire tout à la fois le cadre, le principe et l'objet de l'analyse :

« *La distinction entre les états et les évolutions* (I) est dans l'ordre de la pensée. L'une de ces sciences ne nous fournit qu'une explication incomplète de son objet, l'autre est nécessaire pour que l'explication devienne complète (p. 109). *La distinction entre la forme et les sons* (II) est dans l'ordre de la nature ; forme et sons sont les éléments constitutifs du langage. L'emboîtement entre les deux sciences qui y correspondent, consiste donc à considérer d'abord un de ces éléments seul, puis l'autre dans son union avec le premier. Nous avons donc d'abord un objet incomplet, puis un objet complet. » (Sechehaye, 1908a : p. 124).

C'est là, de même, le mode sechehayen de résolution de la distinction entre synchronie et diachronie, qui repose ainsi non seulement sur une fausse dualité mais, plus profondément, représente en réalité une analyse de l'objet, qui devient ainsi impensable comme phénomène, étant dès l'abord conçu métaphoriquement comme un organisme. On lit ainsi ensuite, dans le chapitre X intitulé « Emboîtement des disciplines évolutives dans les disciplines statiques » :

« Nous avons dit que les disciplines relatives aux états de langage (phonologie et morphologie statique) fournissaient une explication partielle, nécessaire mais insuffisante à elle seule, de leur objet. Elles nous font voir dans tout état grammatical et dans le langage qui en résulte, un mode *possible* d'activité psychologique chez le sujet parlant, que ce sujet soit un individu ou une collectivité assimilée à un individu. Les disciplines relatives aux évolutions (phonétique et morphologie évolutive) nous donnent au contraire une explication complète en faisant voir quelles sont les causes qui à un moment donné, chez tel individu ou au sein de telle collectivité, ont contribué à faire naître tel

⁶⁵ Comme nous avons commencé de le voir ci-dessus, et comme nous le verrons plus en détail *infra*, il s'agit ainsi chez Saussure de la constitution d'une distinction en proposition théorique.

⁶⁶ C'est là, en effet, le principe de l'emboîtement : Sechehaye donne sa préférence à une explication incomplète (synchronie) puis complète (diachronie) d'un objet chaque fois d'abord incomplet (sons conventionnels) puis complet (la forme), plutôt qu'à un objet d'abord étudié incomplètement (étude des sons conventionnels), et expliqué incomplètement (phonologie) puis complètement (phonétique), puis étudié complètement (étude de la forme), à nouveau selon une double explication incomplète (morphologie statique) puis complète (morphologie évolutive). Voir Sechehaye (1908a) : p. 124-125.

phénomène de linguistique ; tout apparaît alors comme *nécessaire*, comme un moment au sein d'une évolution gouvernée par des lois.

De là on pourrait conclure sans autre à l'ordre de succession qui doit exister entre ces deux sortes de disciplines. Il est tout naturel que l'explication complète fasse suite à l'explication incomplète. Dans l'ordre inverse on aurait le droit de se demander à quoi peut servir une science insuffisante après que la science suffisante a déjà été présentée. Il nous reste cependant à voir qu'il ne s'agit pas là d'une simple succession, mais que les résultats des disciplines statiques, tout insuffisants qu'ils sont en eux-mêmes, sont nécessaires pour que les disciplines évolutives puissent établir les leurs, que l'état de langage est le milieu qui doit être connu pour comprendre l'évolution de langage qui va s'y produire, en d'autres termes, que la science des évolutions s'emboîte dans la science des états.

Nous pouvons le faire voir d'abord par une considération de simple bon sens : c'est que pour comprendre une évolution, il faut d'abord connaître ce qui évolue. Une évolution, c'est le passage d'un état dans un autre ; l'idée de l'évolution est donc nécessairement liée à l'idée de certains états ; si cette dernière idée n'est pas claire, la première ne pourra être que confuse. Ceci s'applique à la grammaire comme à toute autre chose. Vous me dites : voici un son qui évolue ; tout naturellement je demande ce qu'est ce son – non seulement quelle est sa qualité matérielle, mais quelles sont ses conditions d'existence dans la grammaire, c'est-à-dire parmi toutes les dispositions acquises du sujet parlant. Il en est de même si l'on me parle d'un point de morphologie qui se transforme, d'un mot dont le sens évolue, d'une règle de syntaxe qui tombe en désuétude (nous rappelons que nous employons le mot de morphologie dans un sens très vaste ; tout ce qui concerne la forme abstraite du langage : lexique, flexions et syntaxe est de son ressort). On ne peut pas montrer ce qu'il advient des divers éléments du langage au cours de l'évolution, sans commencer par les définir, par connaître à fond leur nature. Ces définitions, ce sont les sciences statiques qui les fournissent.

En dehors de cette connaissance on pourra bien noter en observant ce qui se passe dans la vie du langage, les apparences superficielles de l'évolution, pressentir ici et là, un peu au hasard, quelque loi ; mais on risque toujours de laisser échapper l'élément essentiel, de ne pas voir ce qui constitue le fond, la définition précise du phénomène. Comment pourrais-je comprendre et faire comprendre la modification qu'un ingénieur a apportée à une machine, si je n'ai pas commencé par me rendre compte du fonctionnement primitif de la machine et du but que l'ingénieur a poursuivi en changeant quelques pièces ? Toute personne initiée dirait en entendant mes prétendues explications, que je ne suis pas au fait et que je ne dis pas ce qu'il faudrait. Ainsi arriverait-il en linguistique, si l'on n'emboîte pas la science des évolutions dans la science des états.

A cette considération de bon sens on peut sans peine ajouter une démonstration théorique et montrer que les conditions constantes d'un emboîtement correct (p. 61 sv.) sont ici parfaitement réalisées.

Nous venons de le dire : l'évolution ne peut être pensée sans les états dont elle implique l'idée, tandis qu'au contraire un état de langage peut fort bien être pensé, abstraction faite de l'évolution dont il est un des moments. C'est le premier caractère.

Il est vrai que le second caractère ne se vérifie pas sous sa forme absolue. Il n'y a nulle part un état de langage qui ne soit qu'un pur état, quelque chose de véritablement immobile. Par contre, si l'on prend la grammaire dans ses grands traits, et si l'on ne considère pas des espaces de temps trop longs, on trouvera facilement des systèmes ou des fragments de systèmes qui, pris chez un individu ou dans une collectivité, présenteront un caractère de stabilité relative suffisant pour qu'on puisse y voir un phénomène approximativement fixe, dans lequel les facteurs de transformation peuvent

être provisoirement négligés. Que font la plupart des grammaires, si ce n'est de décrire de semblables états ?

Enfin, et c'est le troisième caractère, l'objet de la science des évolutions est plus près de la réalité concrète que l'objet de la science des états.

Il est difficile, pour ainsi dire impossible, de définir un état grammatical donné dans toute sa complexité, d'énumérer toutes les dispositions, toutes les associations d'idées qui le constituent ; mais à supposer même que cela se puisse faire et qu'à cet égard la science recouvre exactement son objet concret, encore le fausserait-elle par le simple fait qu'elle le considère en dehors du temps. Il est là, défini par ses parties et par les relations qui *doivent* exister entre elles ; il existe à l'état d'idée, immobile, immuable, ou animé par le savant qui en examine le fonctionnement, d'une vie artificielle, comme une machine de démonstration.

Aussitôt que nous rentrons dans le temps nous retrouvons la réalité complète et la vraie vie. Le fait grammatical n'existe plus à l'état de disposition, mais en acte. Nous pouvons le suivre dans son devenir à travers l'organisme psychophysique du sujet, et hors du sujet dans ses répercussions chez ceux qui le perçoivent. C'est dans ses répercussions, qui font de chaque individu un agent de l'évolution linguistique collective, que la grammaire par des procédés dont nous dirons plus loin quelque chose, naît, grandit et se perfectionne. Seule la science qui nous donne de ce phénomène une explication suffisante, l'examine tel qu'il est, dans sa pleine réalité concrète. » (Sechehaye, 1908a : p. 127-130).

A l'évidence de l'objet, dont témoigne, comme nous l'avons vu ci-dessus, la distinction sechehayenne entre synchronie et diachronie succèdent ici des considérations « de simple bon sens » qui, en tant que telles, ne peuvent mener qu'à l'animation (diachronie, explication complète) d'une structure (synchronie, explication incomplète), métaphoriquement conçue comme organisme, et dont on oublie de se demander comment elle peut conjoindre les deux types d'explication si rigoureusement distingués (non plus que la manière dont se conjoignent son et sens) : l'état, dans ce passage, apparaît ainsi à la fois et contradictoirement comme ce qui évolue, ce pour quoi son étude est requise avant toute analyse de l'évolution, et comme le produit d'une considération abstraite d'une « machine » en évolution, ce pour quoi l'étude évolutive permet seule une explication complète de l'objet. On mesure ainsi la différence séparant les développements sechehayens de ceux de « Satus et motus » et, par là même, la nécessité absolue de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie. L'explication proposée ensuite par Sechehaye dans le deuxième passage auquel renvoie Hjelmslev, qui se trouve dans l'appendice « Note sur le classement des disciplines linguistiques » de *Essai sur la structure logique de la phrase*, implique significativement la parole qui, dans la conception structuraliste de la langue, implique une représentation incompatible avec celle d'organisme, celle d'une entité maniée, bien plutôt qu'évoluant :

« Nous avons publié en 1908 sous le titre de *Programme et Méthodes de la linguistique théorique* un ouvrage traitant de l'organisation des disciplines de la science du langage. Dans cet essai nous insistions sur la nécessité d'emboîter, selon un principe logique, ces disciplines les unes dans les autres ; nous distinguions l'étude des faits de langage pris dans leur aspect statique de l'étude des évolutions et nous posions la nécessité d'établir *une science du prégrammatical*, c'est-à-dire de l'expression libre et spontanée antérieure à toute organisation conventionnelle. Ces idées nous paraissent encore justes et sont parfaitement d'accord avec les distinctions que F. de Saussure a si solidement établies dans son *Cours de Linguistique générale*. En particulier la science du prégrammatical est impliquée nécessairement dans toute l'étude de la parole organisée et lui sert de base

concurrentement avec la linguistique statique. Une différence essentielle entre la doctrine saussurienne et la nôtre, c'est que le *Cours de Linguistique générale* ne tire de ses distinctions aucun principe de classement rigoureux et met plutôt en évidence les relations de réciprocité qui s'établissent entre les divers aspects du fait linguistique. Ainsi pour Ferdinand de Saussure la langue existe pour la parole, mais elle naît aussi de la parole ; elle en émane et elle la rend possible, et rien ne nous force à mettre l'une devant l'autre ou au-dessus de l'autre. C'est un complexe que seule l'abstraction analyse. Pour nous, au contraire, dans cette abstraction même nous apercevons un principe de subordination et de classement et nous mettons la parole, sous sa forme prégrammaticale, avant la langue. Il en est ainsi sur tous les points, et nous croyons toujours qu'il doit en être ainsi. Ce qui a manqué à la classification que nous avons proposée, c'est la conception claire de la science de la parole comme lien nécessaire entre la connaissance des états de langue et celle des évolutions. Or, c'est par là justement que le système des disciplines linguistiques trouve son entière perfection et s'adapte complètement et définitivement à son objet. Cette vue peut se ramener au schéma ;

Prégrammatical }
 Grammatical } > Parole organisée > Évolution,

qui constitue le corps même de toute classification des disciplines linguistiques. »
 (Sechehaye, 1950 : p. 219-220).

Eu égard à ce que nous venons de voir, la référence hjelmslevienne à ce passage est notable : tandis que Saussure « ne tire de ses distinctions aucun principe de classement rigoureux et met plutôt en évidence les relations de réciprocité qui s'établissent entre les divers aspects du fait linguistique », Sechehaye perçoit dans ces distinctions un « principe de subordination et de classement », et c'est bien là, dès lors, l'élaboration saluée par Hjelmslev lorsqu'il affirme que le système a été « élaboré plus en détail par M. SECHEHAYE ». Le caractère purement méthodologique de la distinction hjelmslevienne apparaît dès ce passage des *Principes de grammaire générale*, malgré l'abondance d'emprunts textuels au *Cours de linguistique générale*⁶⁷. La caractérisation des « deux linguistiques différentes » comme « opposées entre elles dans leurs méthodes et dans leurs principes » est empruntée au titre du cinquième paragraphe du chapitre III de la première partie du *Cours de linguistique générale*, « Les deux linguistiques opposées dans leurs méthodes et leurs principes » (Saussure, 1972 : p. 127). Celui-ci est dû aux éditeurs⁶⁸, et bien qu'il n'aille pas contre la pensée de Saussure, consonne avec la perspective méthodologique de Hjelmslev. Le syntagme « dualité interne » figure dans le titre d'un autre paragraphe, le premier de ce chapitre III de la première partie, intitulé « Dualité interne de toutes les sciences opérant sur des valeurs⁶⁹ » et cité ci-dessus. Quant à la proposition « L'opposition entre les deux points de vue est absolue et ne souffre pas de compromis. », elle figure textuellement en ouverture du troisième paragraphe de ce même chapitre : « La dualité interne illustrée par des exemples. » :

⁶⁷ Hjelmslev indique en note, concernant Saussure : « *Cours*, p. 114 sv. » (H.PGG : p. 46, note 4), soit le chapitre III de la première partie (« Principes généraux »), intitulé « La linguistique statique et la linguistique évolutive ».

⁶⁸ Voir Saussure (1967) : p. 198.

⁶⁹ Le titre de Saussure était « Dualité de la linguistique », dans ses notes aussi bien que dans celles de Dégallier, Joseph et Constantin. Voir Saussure (1967) : p. 174.

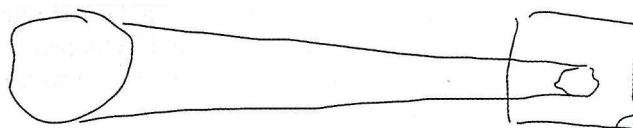
« L'opposition entre les deux points de vue – synchronique et diachronique – est absolue et ne souffre pas de compromis. Quelques faits nous montreront en quoi consiste cette différence et pourquoi elle est irréductible⁷⁰. » (Saussure, 1972 : p. 119).

Les emprunts qui suivent sont extrêmement significatifs. « L'autonomie et l'indépendance réciproque du synchronique et du diachronique » renvoie à l'ouverture du quatrième paragraphe du chapitre III de la première partie, « La différence des deux ordres illustrée par des comparaisons » :

« Pour montrer à la fois l'autonomie et l'interdépendance du synchronique et du diachronique, on peut comparer le premier à la projection d'un corps sur un plan. En effet toute projection dépend directement du corps projeté, et pourtant elle en diffère, c'est une chose à part. Sans cela il n'y aurait pas toute une science des projections ; il suffirait de considérer les corps eux-mêmes. En linguistique, même relation entre la réalité historique et un état de langue, qui en est comme la projection à un moment donné. Ce n'est pas en étudiant les corps, c'est-à-dire les événements diachroniques qu'on connaîtra les états synchroniques, pas plus qu'on n'a une notion des projections géométriques pour avoir étudié, même de très près, les diverses espèces de corps. » (Saussure, 1972 : p. 124-125).

Les éditeurs modifient quelque peu le propos saussurien : dans les notes d'étudiants, il n'est pas question des « événements diachroniques » mais seulement de la « réalité historique » ou de la « réalité diachronique », autrement dit, ce nous semble, de la langue en tant qu'elle évolue. Il s'agit en effet, non pas des deux points de vue, mais du rapport – de dépendance et d'indépendance tout à la fois – du fait synchronique par rapport au fait diachronique :

« Dans une deuxième observation permettant de faire voir la dépendance et l'indépendance du fait synchronique par rapport au fait diachronique ; c'est d'appeler le fait synchronique une projection de l'autre, de le comparer à ce qu'est une projection sur un plan par rapport au corps lui-même qui est projeté. ???-IMAGE-II-1-#015



Naturellement, la projection n'est indépendante de l'objet et au contraire elle en dépend directement. Mais en regard de cela :

- 1°) c'est une autre chose,
- 2°) c'est une chose existant en soi à côté de l'autre.

⁷⁰ D'après Engler, les éditeurs conjoignent ici deux passages du troisième cours : « [Dégallier] Voyons, **par** quelques **exemples**, cette **opposition entre** choses évolutives **et** choses statiques : [...] »

Tout cela ne persuade peut-être pas encore de <la> nécessité **absolue** de séparation radicale : il y a des sciences qui ne le font pas.

[Joseph] Examinons maintenant cette différence **par** quelques **exemples** : [...]

Examinons ce qu'il faut pour le persuader de l'**absolue** nécessité de faire une séparation radicale plus qu'ailleurs.

[Constantin] Voyons maintenant au moyen de quelques exemples cette opposition entre les choses évolutives et les choses statiques. [...]

Tout cela ne persuade peut-être pas encore de l'**absolue** nécessité de faire une séparation radicale. <Il y a des sciences qui ne le font pas.>

Si elle n'était pas autre chose, il n'y aurait pas toute une partie des mathématiques et de l'optique servant à considérer comment la projection se fait sur le plan. <Il suffirait de considérer le corps>

La réalité historique, c'est le corps et la réalité dans un état linguistique par rapport à la première, c'est la projection. Ce n'est pas en étudiant les corps = réalité diachronique qu'on connaîtra les projections = réalité synchronique = aspect de la réalité diachronique projeté sur un plan déterminé, pas plus qu'on ne possède notions de projection pour étudier corps (dodécaèdre).

On peut tenir pour juste de dire en parlant d'un état de la langue : la projection ; par exemple : la projection française du vingtième siècle ne conçoit plus le rapport entre

forge et *fèvre (orfèvre)*,

quand même le corps des réalités diachroniques ne sépare pas *faber* de *fabrica*.

Ou bien inversement, la projection française du vingtième siècle conçoit un rapport entre un mur décrépi et un vieillard décrépi, alors que la réalité historique qu'on peut suivre n'en comportait aucun⁷¹. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 273-274).

Nous reviendrons sur ce point. Le fait notable cependant, pour ce qui nous concerne ici, est que la proposition hjelmslevienne témoigne d'une lecture purement méthodologique de la distinction. Hjelmslev, en effet, ne reprend pas la métaphore de la projection d'un corps, mais affirme que cette autonomie et cette indépendance réciproque du synchronique et du diachronique « tiennent à ce que la vérité synchronique est la négation de la vérité diachronique ». Il s'agit là à nouveau d'une citation du *Cours de linguistique générale*. On lit en effet dans le huitième paragraphe du chapitre III de la première partie, « Conséquences de la confusion du synchronique et du diachronique » :

« Deux cas peuvent se présenter :

a) La vérité synchronique paraît être la négation de la vérité diachronique, et à voir les choses superficiellement, on s'imagine qu'il faut choisir ; en fait ce n'est pas nécessaire ; l'une des vérités n'exclut pas l'autre. Si *dépit* a signifié en français "mépris", cela ne l'empêche pas d'avoir actuellement un sens tout différent ; étymologie et valeur synchronique sont deux choses distinctes. De même encore, la grammaire traditionnelle du français moderne enseigne que, dans certains cas, le participe présent est variable et s'accorde comme un adjectif (cf. "une eau *courante*"), et que dans d'autres il est invariable (cf. "une personne *courant* dans la rue"). Mais la grammaire historique nous montre qu'il ne s'agit pas d'une seule et même forme : la première est la continuation du participe latin (*currentem*) qui est variable, tandis que l'autre vient du gérondif ablatif invariable (*currendō*). La vérité synchronique contredit-elle à la vérité diachronique, et faut-il condamner la grammaire traditionnelle au nom de la grammaire historique ? Non, car ce serait ne voir que la moitié de la réalité ; il ne faut pas croire que le fait historique importe seul et suffit à constituer une langue. Sans doute, au point de vue des origines, il y a deux choses dans le participe *courant* ; mais la conscience linguistique les rapproche et n'en reconnaît plus qu'une : cette vérité est aussi absolue et incontestable que l'autre.

⁷¹ Les notes de Dégallier, de Mme Sechehaye et de Joseph confirment les notes de Constantin, dont elles ne se distinguent guère. Voir Saussure (1967) : p. 193-194. Il est seulement question, dans les notes de Joseph, non seulement de la réalité diachronique, mais d'« objets diachroniques » : « La **réalité historique**, c'est le corps ; la réalité dans un état linguistique, c'est la **projection**.

Chacun sentira que **ce n'est pas en étudiant** le corps (objets diachroniques) qu'on aura examiné des **états, pas plus qu'on** ne possède une **notion des projections pour avoir étudié** les **corps de très près**. » (Saussure, 1967 : p. 194). La métaphore du corps ne nous en semble pas moins notable, eu égard à la rupture saussurienne avec l'organicisme.

b) La vérité synchronique concorde tellement avec la vérité diachronique qu'on les confond, ou bien l'on juge superflu de les dédoubler. Ainsi on croit expliquer le sens actuel du mot *père* en disant que *pater* avait la même signification. Autre exemple : *a* bref latin en syllabe ouverte non initiale s'est changé en *i* : à côté de *faciō* on a *conficiō*, à côté de *amīcus*, *inimīcus*, etc. On formule souvent la loi en disant que le *a* de *faciō* devient *i* dans *conficiō*, parce qu'il n'est plus dans la première syllabe. Ce n'est pas exact : jamais le *a* de *faciō* n'est "devenu" *i* dans *conficiō*. Pour rétablir la vérité, il faut distinguer deux époques et quatre termes : on a dit d'abord *faciō* – *confaciō* ; puis *confaciō* s'étant transformé en *conficiō*, tandis que *faciō* subsistait sans changement, on a prononcé *faciō* – *conficiō*. Soit :

faciō ↔ *confaciō* Époque A.

↓

↓

faciō ↔ *conficiō* Époque B.

Si un "changement" s'est produit, c'est entre *confaciō* et *conficiō* ; or la règle, mal formulée, ne mentionnait même pas le premier ! Puis à côté de ce changement, naturellement diachronique, il y a un second fait absolument distinct du premier et qui concerne l'opposition purement synchronique entre *faciō* et *conficiō*. On est tenté de dire que ce n'est pas un fait, mais un résultat. Cependant, c'est bien un fait dans son ordre, et même tous les phénomènes synchroniques sont de cette nature. Ce qui empêche de reconnaître la véritable valeur de l'opposition *faciō* – *conficiō*, c'est qu'elle n'est pas très significative. Mais que l'on considère les couples *Gast* – *Gäste*, *gebe* – *gibt*, on verra que ces oppositions sont, elles aussi, des résultats fortuits de l'évolution phonétique, mais n'en constituent pas moins, dans l'ordre synchronique, des phénomènes grammaticaux essentiels. Comme ces deux ordres de phénomènes se trouvent par ailleurs étroitement liés entre eux, l'un conditionnant l'autre, on finit par croire qu'il ne vaut pas la peine de les distinguer ; en fait la linguistique les a confondus pendant des dizaines d'années sans s'apercevoir que sa méthode ne valait rien.

Cette erreur éclate cependant avec évidence dans certains cas. Ainsi pour expliquer le grec *phuktós*, on pourrait penser qu'il suffit de dire : en grec *g* ou *kh* se changent en *k* devant consonnes sourdes, en exprimant la chose par des correspondances synchroniques, telles que *phugeîn* : *phuktós*, *lékhos* : *léktron*, etc. Mais on se heurte à des cas comme *trikhēs* : *thriksí*, où l'on constate une complication : le "passage" de *t* à *th*. Les formes de ce mot ne peuvent s'expliquer qu'historiquement, par la chronologie relative. Le thème primitif **thrikh*, suivi de la désinence *-si*, a donné *thriksí*, phénomène très ancien, identique à celui qui a produit *léktron*, de la racine *lekh-*. Plus tard, toute aspirée suivie d'une autre aspirée dans le même mot a passé à la sourde, et **thrikhēs* est devenu *trikhēs* ;⁷² *thriksí* échappait naturellement à cette loi. » (Saussure, 1972 : p. 135-138).

En dépit du titre des éditeurs, il s'agit moins des conséquences de la confusion des deux points de vue que des « pièges » empêchant cette distinction. On lit en effet dans les notes de Constantin du troisième cours :

« Nous n'avons presque pas parlé des pièges que tend continuellement le fait synchronique dans sa ressemblance et aussi parfois sa dissemblance avec le fait diachronique. – On pourrait appeler ça le mirage qui s'établit du fait évolutif au fait synchronique et tendant à les faire confondre. On peut distinguer deux sortes de mirages, contraires l'un de l'autre :

I°) La vérité synchronique se présente comme la négation de la vérité diachronique. – Alors, si on ne prend garde, on s'imagine qu'il faut choisir et on ne voit qu'une des deux vérités alors que l'une n'exclut pas l'autre.

⁷² Nous corrigeons la ponctuation d'après Engler. Voir Saussure (1967) : p. 223.

Par exemple : On nous dit en français <dans grammaire traditionnelle> que le participe est variable, s'accorde comme un adjectif dans cas déterminés : des ruisseaux débordants, une charité agissante, tantôt est invariable <dans cas déterminés>, ainsi dans l'union avec *en* : *en agissant*, une charité agissant de la sorte.

Il se trouve que dans un de ces cas nous sommes en face de la continuation du latin *dicentem* <variable> et dans l'autre cas dans la continuation de *in dicendo*. <invariable> La chose est assez complexe. Alors interviennent ceux qui ont fait l'histoire de la langue, ceux qui s'occupent de linguistique historique, et ils trouvent que cela, c'est une absurdité de dire cela.

Au premier abord, il semble que la loi synchronique est absurde vis-à-vis du fait évolutif. Et on ne voit plus que le fait évolutif.

Le vrai point de vue : <point de vue complet> Ce fait évolutif est parfaitement vrai, mais la vérité synchronique par laquelle dans le sentiment actuel il n'y a qu'un "disant", cette vérité-là n'est pas moins absolue que l'autre.

Voici le cas contraire aboutissant à un mirage : la vérité synchronique concorde tellement avec la vérité diachronique qu'on les confond, ou bien on n'en aperçoit qu'une seule, ou on croit qu'il n'est pas besoin de dédoubler un pareil fait.

Exemple : *ā* bref latin, s'il n'est pas initial, est converti en *i*

<i>fācio</i>	:	<i>confīcio</i>
<i>āmicus</i>	:	<i>inīmīcus</i> etc.

On dira, l'*ā* de *fācio* devient *ī* dans *confīcio*. Ici intervient la distinction à faire : non, jamais l'*ā* de *fācio* n'est devenu l'*ī* de *confīcio*. Ce n'est pas dans *fācio* que s'est opéré le changement. Il faut quatre termes : 

←→	↓	<i>fācio</i>	:	↓	<i>confācio</i>
←→	↓	<i>fācio</i>	:	↓	<i>confīcio</i>

On sera tenté de dire : c'est une querelle byzantine. Cela revient au même, c'est le même fait. Les vérités synchroniques et diachroniques sont <concordantes>.

<Autre exemple :->

γ de φυγεῖν est le κ de φυκτός :

φυγεῖν	:	φυκτός
λέχος	:	λέκτον

Le fait diachronique est autre :

et

φυγτός	↓
φυκτός	

<Beaucoup d'exemples montrent conséquence de cette négligence.> Autre exemple. Si l'on prend

τρίχες	:	θρικ-σι
--------	---	---------

la formule synchronique : l'aspiration saute au commencement du mot si elle est empêchée de se manifester à l'endroit où elle se trouvait.

Mais à l'origine le rapport est

θρίχες	:	θριχσι
--------	---	--------

La formule est complètement fautive. Il n'y a pas eu de saut de l'aspiration. Deux aspirées consécutives font que la première est supprimée.

Ainsi on voit la faute énorme commise lorsqu'on a cru qu'on pouvait confondre les deux vérités.

Exemple sanscrit *ś* : *k*

Le *ś* devient *k* dans telles conditions :

<i>vacas</i>	:	<i>vaktum</i>
--------------	---	---------------

<i>vaćam</i>	:	<i>vâk</i>
Tous les <i>ć</i> à l'origine étaient des <i>k</i> :		
* <i>vakas</i>	:	<i>vaktum</i>
↓		↓
<i>vaćas</i>	:	<i>vaktum</i>

» (Saussure & Constantin, 2005 : p. 272-273).

Le deuxième type de piège nous reconduit aux développements sur les prétendues lois phonétiques synchroniques que nous avons cités plus haut⁷³. L'enjeu, ici comme alors, est la distinction des faits ou phénomènes, ainsi qu'il apparaît de manière encore plus nette dans cet autre développement utilisé par les éditeurs, qui se trouve dans le deuxième cours⁷⁴ :

« <Tout se ramènera donc au synchronique et au diachronique.> Il y aura <en particulier et> avant tout des phénomènes diachroniques et des phénomènes synchroniques. Il y aura des rapports diachroniques et des rapports synchroniques. La question se pose en quoi il est différent de parler de phénomène ou rapport. Rapport <ou phénomène> suppose un certain nombre de termes par lesquels il est produit, <entre lesquels il se passe.> Ces termes ne sont autres que ces unités sur lesquelles nous avons fixé notre <attention,> et il sera utile de revenir aux unités en partant du phénomène ; <ce point de vue> peut en faire ressortir la nature. Arrêtons-nous d'abord au phénomène lui-même. Il est absolument nécessaire d'opposer les phénomènes qui sont synchroniques et les phénomènes qui sont diachroniques. Même en parlant de phénomènes est-il tout simple de distinguer les phénomènes en diachroniques et synchroniques ? Ici comme toujours, comme à propos d'autres idées du phénomène, se produit un piège continué entre le synchronique et le diachronique. Pendant des dizaines d'années la linguistique n'a fait que les confondre : cela vient de ce que ces phénomènes se trouvent être dans une étroite dépendance et d'autre part complètement indépendants. <Ils sont> réductibles <l'un à l'autre> et irréductibles dans un autre <sens plus important.> Le phénomène synchronique est conditionné <- mais n'est pas créé, n'est un effet qu'en partie -> par le phénomène diachronique. Mais ce phénomène synchronique en soi est d'une nature radicalement différente. Prenons un exemple au hasard (on n'a qu'à ouvrir une grammaire pour en trouver !) :

Ce vaste phénomène latin qui fait qu'on a <avec> régularité :

<i>capio</i>	<i>percipio</i>
<i>taceo</i>	<i>reticeo</i>
<i>pater</i>	<i>Marspiter</i>

il arrivera que pour le formuler, involontairement, même étant prévenu, on dira : “l'*a* de *capio* devient *i* dans *percipio* où il cesse d'être initial”, ou bien “*capio* change son *a* en *i* dans *percipio*, *a* devenant *i* au-delà de l'initiale”, ou : l'*ă* latin placé au-delà de l'initiale se change en *i*, exemple *capio* : *percĭpio*, etc.”. Dans cette formule combien y a-t-il de phénomènes envisagés ? Un ! Ce phénomène se passe sur un seul plan : il n'y a qu'un plan, qu'une époque. Combien y a-t-il de termes mis l'un en face de l'autre ? Deux. La vérité est que jamais *capio* n'a pu donner l'*i* de *percipio* mais on est obligé de considérer ceci : il y a eu à une époque *căpio* et *percăpio*, *păter* et *Marspăter* ; puis à une autre époque, *căpio* et *percĭpio*, *păter* et *Marspĭter* ; et ce qui, en se prolongeant dans le temps, a donné *percipio*, c'est *percăpio*, pas autre chose ! <Autant> la première formule renferme toutes les erreurs principales, autant ce simple tableau <rectifie,> contient <(en

⁷³ Aussi l'insertion des éditeurs sur le sens de *père* différant de celui de *pater* est-elle peu heureuse, de même que l'opposition entre les deux exemples *phugeîn/phuktós* et *tríkhes/thriksí*, qui accentue la dimension méthodologique (« pour expliquer [...] on pourrait penser qu'il suffit de dire [...] Mais on se heurte à des cas comme... »).

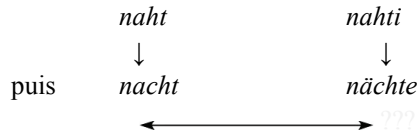
⁷⁴ Les éditeurs (voir Saussure, 1967 : p. 214-223) utilisent également un développement du cours de phonétique, pour l'exemple de **thrikh/thriksí*. Voir Saussure (1967) : p. 222-223.

$<$ $\uparrow$ *capio percapio*
 $\downarrow$ *capio percipio*
 $\longleftrightarrow$ $>$

nacht/nächte *gast/gäste*

3808

<Quand on dit :> “au pluriel” c’est avant tout une idée de signification qui prévaut, qui flotte devant l’esprit. Nous sommes devant une alternance qui dans son principe fondamental est de même nature que dans *capio : percipio*. Pour en juger il suffit de rétablir le quadrilatère. Nous n’avons pas à nous occuper de la significativité. Nous voyons que jusque vers le 10^e siècle, il y avait :



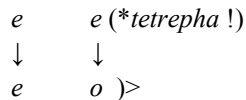
et là on ne conteste pas qu’une significativité est attachée à cette opposition *a/ä*. Ils se trouvent différenciés parce qu’un seul terme a changé. Donc pour le phénomène diachronique c’est la même chose <qu’auparavant. Pour le phénomène synchronique on pourrait le contester :> dans *nacht / nächte*, <l’opposition> se trouve être porteur [*sic*] (contribue principalement) d’une différence de sens. D’où vient-il que cette différence de sens est plus nette dans *nacht / nächte* que dans *capio : percipio* ? Un certain hasard favorisera l’opposition et le degré de significativité. Un autre cas où nous voyons cette différence de degré :



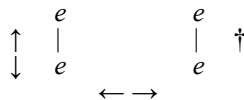
Le caractère différentiel *e/o* est incontestablement significatif (contribue à faire sentir la différence du présent et du parfait). C’est tout à fait comme en allemand où ce qui fait la différence entre :



<c’est l’opposition *e/a, i/o*.> Mais la valeur significative <de cette alternance tout à fait la même qu’en grec (dans la préhistoire de l’indo-européen :



en allemand est bien plus grande. Ce qui rend le phénomène synchronique deux ou trois fois plus significatif <en allemand> c’est la circonstance que <pour> le parfait grec on a encore *le* (*leloipa*). Mais ce n’est qu’une question de degré, il n’y a pas de différence fondamentale. <Voilà donc encore un cas (*gebe, gab*) où,> en vertu de cette haute significativité, on ne verra que le phénomène synchronique, <grammatical.> Mais il est conditionné par le phénomène diachronique. Sans lui il n’y aurait pas de phénomène synchronique, dont l’essence est dans un certain degré de significativité qu’on attache à la différence créée par le phénomène diachronique. Pour retrouver le fait diachronique il faudrait remonter pour l’alternance grecque *leipo : leloipa* non seulement à l’indo-européen, mais jusque dans la préhistoire, où :



Observation qui se relie directement à ce qui précède. Non seulement en pratique mais aussi en théorie le seul moyen de se rendre compte de ce qu’il y a dans une langue à un moment donné c’est de faire table rase du passé ! Résulte de l’antinomie du diachronique et <du> synchronique. C’est un paradoxe en ce sens qu’on affirme que rien n’est plus important que de connaître la genèse de ce qui est dans une époque. Mais c’est un paradoxe vrai, évident, parce qu’il est nécessaire de <faire abstraction, vu> la nature irréductible des deux phénomènes. <On n’explique pas l’un par l’autre.> L’un a conditionné l’autre, ça ne veut pas dire qu’il faille les traiter ensemble. <Il faut insister sur la nécessité de l’abstraction.> Comme <on l’a dit par plaisanterie> du journalisme, le point de vue historique mène à tout pourvu qu’on en sorte : montre de quel hasard dépendent les valeurs ; est indispensable pour se faire une juste idée du signe. Mais nous

ne parlons pas <évolutivement,> par étymologie, mais par valeurs existantes ; <les signes de la langue> ont leur valeur définitive non dans ce qui précède mais dans ce qui coexiste, et on ne voit clairement ces valeurs qu'en se dégageant pour ainsi dire violemment du point de vue historique <qui les fait voir sous un autre angle.>

Exemple de *dépit* (cf. Hatzfeld et Darmesteter au mot *dépit* I, et leur méthode, *Introduction*, p. i sq. : c'est une méthode possible mais pas celle qui rend l'image de la langue). La valeur c'est l'impression. Et quelle impression <fait "dépit"> sur un Français d'aujourd'hui ? Il est impossible de fixer cette impression si on n'oublie <pas> l'histoire <de ce mot,> l'idée de "mépris" : le sens "en dépit de" n'a nullement été inspiré par le souvenir de *despectus*.

Autre exemple : *vous êtes, vous dites, vous faites* n'ont pas la forme des autres 2^e personnes plurielles. Pour fixer la valeur de cette finale très rare le moyen est-il de dire que "vous faites" est le résultat exact de *facitis* ? Non, si on veut juger jusqu'à quel point *dites* est une finale grammaticale il faudra poser la question comme elle se pose pour l'ensemble des sujets parlants aujourd'hui, qui ne savent rien de l'étymologie. » (Saussure, 1997 : p. 36-43).

A nouveau, il s'agit dans ce passage du « piège continu » qui se produit entre le synchronique et le diachronique, et de la distinction des deux types de faits – ici « phénomènes » –, dont il s'agit de reconnaître l'indépendance complète en dépit de l'étroite dépendance qui les lie. Apparaît alors une distinction fondamentale – que Hjelmslev, à nouveau, interprétera à sa manière –, entre conditionnement et création, qui rend compte de cette combinaison de réductibilité et d'irréductibilité fondamentale, et à la lumière de laquelle l'assimilation, proprement saussurienne, entre phénomène et rapports (autre forme de la distinction synchronie/diachronie dans son élaboration saussurienne, c'est-à-dire en tant que distinction théorique impliquant une dualité de l'objet et de la linguistique, et non une simple distinction de méthode⁷⁵), prend tout son sens : « Ils sont réductibles l'un à l'autre et irréductibles dans un autre sens plus important. Le phénomène synchronique est conditionné – mais n'est pas créé, n'est un effet qu'en partie – par le phénomène diachronique. Mais ce phénomène synchronique en soi est d'une nature radicalement différente. » Comme dans le troisième cours pour le deuxième type de piège, l'exemple est celui des alternances, que Saussure définit comme un phénomène synchronique. Cette définition, impliquant celle du phénomène synchronique comme un phénomène significatif, et de la signification comme un phénomène oppositif, fondé sur une différence (sur des rapports), implique également la distinction de deux phénomènes et deux plans distincts, selon la dualité entre conditionnement et création. Il apparaît alors que tandis que le rapport diachronique est un rapport entre termes successifs et identiques, c'est-à-dire un phénomène de « transformation », le rapport synchronique implique des termes simultanés et différents, et est un phénomène de valeur, phénomène irréductible au premier parce que « d'essence différente » : le phénomène synchronique est conditionné par le phénomène diachronique, mais celui-ci ne le crée pas, « il faut tout l'immense fait de la valeur qui s'est attachée à ce changement de son pour l'épuiser », c'est-à-dire « le phénomène qui fait que l'esprit tout seul attachera une signification à l'alternance, à cette différence qu'on lui offre ». Il ne s'agit pas de rapports à

⁷⁵ L'assimilation n'empêche pas la distinction, ainsi qu'il apparaît dans ce développement : « Nous voyons poindre la différence entre phénomène et rapport ! ». Voir la note 167 du deuxième chapitre de la première partie.

décrire, mais de rapports qui sont des phénomènes, ce pour quoi il importe de les bien distinguer. Il s'agit bien, par ailleurs, de distinction, et l'on retrouve ici, comme dans le troisième cours, l'enjeu des développements des notes sur les lois phonétiques. Ce qui « rendait la formule boîteuse » était en effet, outre l'« entorse aux faits », le fait que « l'aspect sous lequel on considérait les choses pour faire de la dualité une unité » était « l'aspect, le caractère phonétique », et ce alors que « d'un autre côté l'on voulait que ce phénomène phonétique se passât sur place entre deux termes simultanés, lui qui exige la successivité », autrement dit que l'on postulait un phénomène phonétique synchronique, méconnaissant ainsi le phénomène de la valeur et la différence entre son et signe. Le « quadrilatère qui peut représenter la position des termes pour toute question linguistique », et qui nous reconduit au carré linguistique de « Status et motus », permet ainsi la reconnaissance du phénomène diachronique, autrement masqué par le phénomène synchronique, et par là même celle du phénomène synchronique correctement défini comme phénomène significatif, au sens saussurien. En effet, il ne suffit pas de donner une formule grammaticale du phénomène, comme dans les formulations traditionnelles de la règle de l'umlaut, mais il faut reconnaître le phénomène diachronique qui le conditionne et face auquel il se révèle d'essence différente, essence qui est « dans un certain degré de significativité qu'on attache à la différence créée par le phénomène diachronique ». La conclusion est remarquable : « Non seulement en pratique mais aussi en théorie le seul moyen de se rendre compte de ce qu'il y a dans une langue à un moment donné c'est de faire table rase du passé ! » Autrement dit, le principe méthodologique découle de la définition de la langue, qui implique elle-même la distinction des phénomènes, précisément définis par leur opposition : « nous ne parlons pas évolutivement, par étymologie, mais par valeurs existantes ; les signes de la langue ont leur valeur définitive non dans ce qui précède mais dans ce qui coexiste, et on ne voit clairement ces valeurs qu'en se dégageant pour ainsi dire violemment du point de vue historique qui les fait voir sous un autre angle. » Cet aspect théorique est moins clair dans le *Cours de linguistique générale*, qui demeure sur le plan de la description des phénomènes, comme d'ailleurs le troisième cours⁷⁶. Néanmoins, il s'agit bien, dans les trois développements, de la correcte appréhension des phénomènes, et non de deux méthodes appliquées à un objet. Il apparaît ainsi clairement dans le *Cours de linguistique générale*, qui conserve la structure argumentative du passage du troisième cours, que Saussure n'affirme pas que « la vérité synchronique est la négation de la vérité diachronique », justifiant ainsi l'indépendance du synchronique à l'égard du diachronique – c'est là le propos hjelmslevien – mais qu'il entend au contraire faire voir deux phénomènes, là où l'on en voit habituellement un seul, soit en opposant, soit en confondant les deux « vérités ». A nouveau, la distinction hjelmslevienne apparaît purement méthodologique : il s'agit d'une « nécessité pratique de première importance », sans laquelle la vérité synchronique n'apparaîtra jamais, et sans laquelle, par ailleurs, on en viendra à « confondre les méthodes et troubler les résultats⁷⁷ ». On lit de fait ensuite :

⁷⁶ Voir *infra*, V-.

⁷⁷ On reconnaît là encore une citation du *Cours de linguistique générale*. On lit en effet dans le neuvième paragraphe du chapitre III de la première partie : « Que dans l'étude d'une langue l'observation se porte d'un côté ou de l'autre, il faut à tout prix situer chaque fait dans sa sphère et ne pas confondre les méthodes. » (Saussure, 1972 : p. 140). Nous reviendrons ci-dessous sur ce passage du troisième cours, qu'Engler identifie

« Toutefois, il va de soi que la différence n'est que dans la méthode. L'objet est un, ce ne sont que les points de vue qui diffèrent.

Du point de vue diachronique aussi bien que du point de vue synchronique, on traite indifféremment de sons, de formes, de mots, de syntagmes. S'il y a deux linguistiques, il n'y a qu'un langage. La première subdivision de la linguistique est donc croisée par une autre, celle qui consiste à distinguer la théorie des sons, la théorie des formes, la théorie des mots, la théorie des syntagmes.

On se tromperait cependant si l'on croyait que les deux subdivisions seraient indépendantes l'une de l'autre. Il y a coïncidence partielle entre elles. Il y a conflit entre elles. Mais c'est la deuxième subdivision qui est influencée par la première. La distinction du diachronique et du synchronique prime l'autre. Elle est la subdivision essentielle.

Il y a coïncidence entre elles. Si elles ne sont pas identiques, il y a cependant un certain point où les deux subdivisions s'entrecroisent plus ou moins et tendent à se confondre.

Il y a conflit entre elles. Si elles se confondent dans une certaine mesure, c'est qu'elles se disputent la priorité. Mais c'est la distinction du synchronique et du diachronique qui l'emporte sur l'autre. » (H.PGG : p. 47-48).

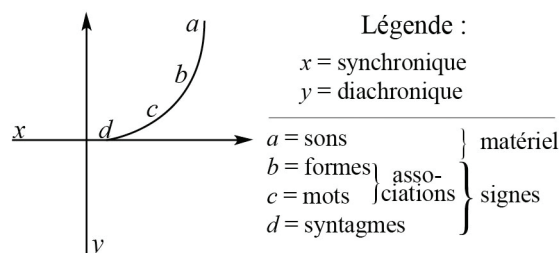
Si l'objet saussurien est « *foncièrement double*⁷⁸ » (Saussure, 2002a : p. 208), l'objet hjelmslevien, comme celui de Sechehaye, « est un », et « ce ne sont que les points de vue qui diffèrent ». Aussi, en dépit de l'association signalée plus haut entre diachronique et phonétique d'une part, synchronique et sémantique d'autre part, retrouve-t-on, là encore comme chez Sechehaye, la partition traditionnelle de la langue, avec la distinction des sons, formes, mots et syntagmes dont il a été question dans le deuxième chapitre de la première partie, dont découle logiquement la notion d'un « croisement » de deux distinctions, impliquant leur ordonnance. A deux points de vue constitutifs de deux types d'unité et corrélatifs de deux types d'identité se substituent des points de vue « indifféremment » appliqués à un même ensemble d'objets, tout aussi unique que l'objet est un. L'ordonnance choisie est analogue à celle de Sechehaye – « [...] c'est la deuxième subdivision [entre syntagmes, mots, formes et sons] qui est influencée par la première [entre synchronie et diachronie]. La distinction du diachronique et du synchronique prime l'autre. Elle est la subdivision essentielle. » –, mais il est intéressant de voir comment Hjelmslev tente cependant de combiner les deux conceptions. S'il y a ainsi « conflit » entre les deux distinctions, à l'avantage de la distinction du synchronique et du diachronique, « qui l'emporte sur l'autre », il y a par ailleurs « coïncidence partielle entre elles », « un certain point où les deux subdivisions s'entrecroisent plus ou moins et tendent à se confondre ». Hjelmslev réintroduit ainsi partiellement l'association entre phonétique et diachronique, grammatical et synchronique, mais sur fond d'un objet un, et dans le cadre de la problématique des rapports son/sens, qui n'impose aucune redéfinition des termes en présence. Autrement dit, comme le matérialise la courbe qu'il inscrit ensuite dans le schéma saussurien des deux axes, et selon une démarche analogue à celle qui présidait à l'opposition des méthodes « grammaticale et

comme la source de cette proposition des éditeurs (voir Saussure, 1967 : p. 226) : « Aussi il faut entendre le plan théorique que l'on veut dresser. Ce sont les divisions qui devraient exister plutôt que celles qu'on peut au courant de la plume observer. » (Saussure & Constantin : p. 271).

⁷⁸ Il s'agit de la « Note pour un article sur Whitney ». Voir la note 55 ci-dessus, et *infra*.

évolutive⁷⁹ », la distinction synchronie/diachronie une fois définie comme distinction méthodologique vient constituer le cadre d'une définition de la langue comme objet synchronique, c'est-à-dire, en réalité, d'une argumentation en faveur de l'hypothèse structurale⁸⁰ :

« F. de SAUSSURE a représenté la dualité du synchronique et du diachronique comme un système de coordonnées. Il serait possible de représenter la subdivision secondaire, celle entre les théories des sons, des formes, des mots et des syntagmes, par une courbe inscrite dans ce système. La direction nécessaire que doit prendre cette courbe fera éclater avec évidence les rapports entre les deux ordres de subdivisions ???IMAGE-II-01-#020



Ce que fait voir cette représentation graphique, c'est que, la théorie des sons étant encore en équilibre entre les deux axes, en se prêtant à peu près dans la même mesure à l'étude diachronique et synchronique, les parties suivantes de la théorie linguistique, passant par les formes et les mots pour se terminer enfin dans les syntagmes, tendent de plus en plus à s'éloigner de la diachronie et d'approcher, dans la même mesure, de la synchronie. Les sons et les syntagmes sont les extrêmes d'une évolution, d'une marche du diachronique possible vers le synchronique nécessaire. » (H.PGG : p. 48-49).

La courbe correspond à l'objet, et sa direction à son accessibilité à l'un ou l'autre point de vue, qui n'ont ainsi de synchronique et de diachronique que le nom. Il s'agit en réalité de deux méthodes d'appréhension de l'objet, grammaticale et non grammaticale. De fait, cette « marche du diachronique possible vers le synchronique nécessaire » ressemble fort à l'histoire de la linguistique telle que la retraçait Hjelmslev dans les passages cités ci-dessus, et se dessine déjà, implicitement, le partage d'objet que mettra en place la glossématique. On notera, à cet égard, la direction de la courbe, menant des sons (rejetés ensuite à la substance) au syntagme (constitutif de la forme hjelmslevienne). La formulation est par ailleurs remarquable, opposant un diachronique « possible » à un synchronique « nécessaire », comme si le diachronique ne pouvait avoir aucune nécessité, et annonçant déjà le dépassement hjelmslevien de l'opposition, conduisant à la théorie de l'évolution dont nous décelions le projet dès les premières pages des *Principes de grammaire générale*. On lit d'ailleurs ensuite :

« Toute étude diachronique, dans le sens strict de ce terme, ne permet pas de saisir les systèmes linguistiques, mais seulement les éléments qui les composent. Elle suit les

⁷⁹ Comme nous l'avons vu au tout début du deuxième chapitre de la première partie, où nous avons rapidement évoqué la distinction synchronie/diachronie, Hjelmslev reprend la notion saussurienne de point de vue, mais pour la dédoubler, parlant d'une part de conception, d'autre part d'étude, et redoublant ainsi la distinction au sein de l'hypothèse structurale. Voir ci-dessous.

⁸⁰ Apparaît ainsi nettement, à nouveau, ce qui distingue en linguistique la perspective théorique de la perspective empirique : la première constitue son objet en le définissant comme système, la seconde l'appréhende comme une structure.

changements subis par ces éléments, changements qui, il est vrai, servent à modifier le système. Mais le changement du système même, le fait que le système a changé, les caractères du système avant et après l'événement diachronique, ne se comprennent ni s'expliquent que synchroniquement.

Le système en tant que tel ne se laisse envisager que d'un point de vue strictement synchronique. Le système est éminemment synchronique.

Les éléments, au contraire, ne le sont pas. Ils ne le sont qu'en tant qu'on les considère du point de vue du système. » (H.PGG : p. 49).

Hjelmslev convoque ici un élément de l'opposition saussurienne entre synchronie et diachronie. On lit en effet dans le *Cours de linguistique générale* :

« Nous retrouvons ici un principe déjà énoncé : jamais le système n'est modifié directement ; en lui-même il est immuable ; seuls certains éléments sont altérés sans égard à la solidarité qui les lie au tout. C'est comme si une des planètes qui gravitent autour du soleil changeait de dimensions et de poids : ce fait isolé entraînerait des conséquences générales et déplacerait l'équilibre du système solaire tout entier. Pour exprimer le pluriel, il faut l'opposition de deux termes : ou *fôt* : **fôti*, ou *fôt* : *fêt* ; ce sont deux procédés également possibles, mais on a passé de l'un à l'autre pour ainsi dire sans y toucher ; ce n'est pas l'ensemble qui a été déplacé ni un système qui en a engendré un autre, mais un élément du premier a été changé, et cela a suffi pour faire naître un autre système. » (Saussure, 1972 : p. 121)

puis :

« La langue est un système dont toutes les parties peuvent et doivent être considérées dans leur solidarité synchronique.

Les altérations ne se faisant jamais sur le bloc du système, mais sur l'un ou l'autre de ses éléments, ne peuvent être étudiées qu'en dehors de celui-ci. Sans doute chaque altération a son contre-coup sur le système ; mais le fait initial a porté sur un point seulement ; il n'a aucune relation interne avec les conséquences qui peuvent en découler pour l'ensemble. Cette différence de nature entre termes successifs et termes coexistants, entre faits partiels et faits touchant le système, interdit de faire des uns et des autres la matière d'une seule science. » (Saussure, 1972 : p. 124)

enfin lors de la comparaison avec le jeu d'échecs :

« Chaque coup d'échecs ne met en mouvement qu'une seule pièce ; de même dans la langue les changements ne portent que sur des éléments isolés.

b) Malgré cela le coup a un retentissement sur tout le système ; il est impossible au joueur de prévoir exactement les limites de cet effet. » (Saussure, 1972 : p. 126).

Les trois passages ont leur source⁸¹ dans le troisième cours, où l'on peut lire :

« L'altération ne porte pas sur le système mais sur des éléments du système. Jamais un système ne s'altère dans son entier. L'altération porte sur élément du système pris sans égard avec leur solidarité vis-à-vis du système. —

fot / foti
fôti
fêt

⁸¹ Voir Saussure (1967) : p. 188-189, 192-193 et 196.

Le système ne peut pas être composé autrement que de *fot* / *foti* ou de *fôt* / *fêt*. Ce n'est pas l'ensemble qu'on a voulu changer, mais un élément du système. Il n'est pas vrai qu'un système ait engendré l'autre, <mais un élément du système a été changé, d'où un autre système.> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 265)

et :

« 1°) La langue est un système. Dans tout système, on doit considérer l'ensemble, <c'est ce qui fait le système. Or> les altérations ne se font jamais sur le bloc du système <sur l'ensemble> mais sur des points partiels. Si le système solaire est appelé un jour à changer, il y en aurait un point quelconque du système qui serait modifié. L'altération se répercutera sur le système par le fait de la solidarité. – <mais le fait aura porté sur point spécial> Il y aura diverses espèces d'altération, mais toutes n'attaquent que des faits partiels.

Il y a là quelque chose qui fait voir que la langue étant un système, on ne peut suivre simultanément les deux choses.

2°) Le lien qui lie deux faits successifs ne peut avoir le même caractère que le lien qui lie deux faits coexistants. Ces deux points concernent donc la nature des faits évolutifs pris en eux-mêmes objectivement <par opposition aux faits statiques>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 262)

enfin :

« Chaque coup d'échecs ne s'attaque matériellement qu'à une pièce, de même le fait diachronique. En second lieu <II>, malgré cela le coup d'échecs n'est pas calculable pour l'effet produit sur le système. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 267).

Engler mentionne également, pour le premier passage, ce passage du deuxième cours, où Saussure utilisait déjà la comparaison du système solaire⁸² :

« La raison principale pour laquelle il est tout clair <qu'on ne peut mener de front les deux études, qu'on ait à distinguer l'étude des choses diachroniques et des choses synchroniques, c'est qu'il n'y a que le synchronique qui forme le système, qui puisse le former. Les faits diachroniques ont pour effet de modifier à tout moment ce système mais ne sont pas liés entre eux, <ne forment pas de système entre eux> = seulement somme de faits particuliers. Donc deux domaines bien différents : pendant que la première catégorie de faits ne peut s'étudier qu'en fonction de la connexion qu'ils forment entre eux <(les parties d'un système n'ont de sens que par l'ensemble)>, l'autre catégorie n'a nullement ce caractère. <Cela est général quand on parle d'un système. Le déplacement d'un système se fait par la succession de faits isolés.> Comparaison avec le système solaire : un nouvel astre le modifierait tout entier mais n'est qu'un fait particulier. On ne voit que ça dans la langue : l'ablaut (*gebe* : *gab*, etc.) qui prend une grande place en germanique, et <la même alternance> en grec : *trepho* : *tetropha*, *lego* : *logos* : il y a de grandes séries grammaticales liées les unes aux autres par l'opposition <régulière> *e/o*. La valeur significative <en> est immense en germanique. Eh bien dans d'autres langues ce système est supprimé d'un seul coup (dans toute la branche indo-perse, indo-iranienne) :

<i>e</i>	<i>o</i>
↓	↓
—————	
<i>a</i>	<i>a</i>

⁸² Absente, cependant, des notes de Dégallier, de Mme Secheyay et de Joseph, donc inconnue des éditeurs pour ce qui concerne le troisième cours. Voir Saussure (1967) : p. 192.

Ce fait <de l'alternance> est un des éléments qui forment le système de la langue, est synchronique, touche une infinité de choses dans la langue. Mais le fait <diachronique> qui le supprime est un fait particulier, isolé (il est double il est vrai mais l'un pouvait se passer sans l'autre : ne sont pas liés ensemble). <Cela nous donne l'image de l'opposition du synchronique et du diachronique. On ne peut mener de front les deux études.> » (Saussure, 1997 : p. 45-46).

Saussure distingue ainsi entre deux types de rapports, entre termes successifs et coexistants, les premiers concernant des éléments, les seconds des valeurs systématiques. La proposition du deuxième cours est un peu différente⁸³, dans la mesure où elle concerne également les rapports entre faits diachroniques, et non seulement les rapports définitoires des unités et identités diachroniques. Elle témoigne cependant clairement de la nature du propos saussurien, qui concerne la définition des changements, plus précisément la caractérisation des changements d'un système, au sens saussurien – « Le déplacement d'un système se fait par la succession de faits isolés. » –, ce pour quoi, précisément, elle implique une absolue distinction entre rapports synchroniques et rapports diachroniques : « Cela nous donne l'image de l'opposition du synchronique et du diachronique. On ne peut mener de front les deux études. », « Le lien qui lie deux faits successifs ne peut avoir le même caractère que le lien qui lie deux faits coexistants. » Le propos hjelmslevien est notablement différent et, par ailleurs, remarquable eu égard au dédoublement que nous signalions ci-dessus. Hjelmslev définit tout d'abord l'étude diachronique comme une étude des éléments : « Toute étude diachronique, dans le sens strict de ce terme, ne permet pas de saisir les systèmes linguistiques, mais seulement les éléments qui les composent. », avant de la définir comme une étude des changements : « Elle suit les changements subis par ces éléments, changements qui, il est vrai, servent à modifier le système. » On retrouve ici l'association entre méthode non grammaticale et méthode évolutive, et comme nous le notions ci-dessus, les études diachronique et synchronique, dans les *Principes de grammaire générale*, n'ont de diachronique et de synchronique que le nom. Aussi, inversement, l'objet de la synchronie est-il non seulement le système, mais également les changements subis par ce dernier : « Mais le changement du système même, le fait que le système a changé, les caractères du système avant et après l'événement diachronique, ne se comprennent ni s'expliquent que synchroniquement. », cependant que le système est à la fois lié au point de vue synchronique – étant « éminemment synchronique » il « ne se laisse envisager que d'un point de vue strictement synchronique » – et point de vue systématique sur les éléments, qui deviennent ainsi synchroniques : « Les éléments, au contraire, ne le sont pas. Ils ne le sont qu'en tant qu'on les considère du point de vue du système. » Le point de vue diachronique se trouve ainsi redéfini comme point de vue élémentaire par opposition au point de vue systématique, mais dans le cadre d'un dédoublement du point de vue synchronique en un point de vue systématique et en un point de vue synchronique sur la langue (ou, ce qui revient au même, d'un dédoublement du système, tout à la fois mode d'appréhension des éléments, et objet impliquant une analyse synchronique), dédoublement corrélatif du raccourci liant la conception non grammaticale à un objet particulier, les changements, sous le nom de point de vue diachronique. Cette fausse dualité – au double sens, évidemment corrélatif, d'une

⁸³ Nous y reviendrons.

opposition entre synchronie et diachronie qui n'en est pas une (c'est-à-dire qui n'a rien de saussurien) et d'une opposition obtenue par dédoublement – constitue cependant le cadre de l'élaboration hjelmslevienne. Hjelmslev s'attache en effet ensuite à la démonstration de l'équivalence qu'il institue entre points de vue diachronique et synchronique et conceptions non grammaticale et grammaticale. On lit tout d'abord, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Or, il est vrai que le système est le principe dominant de toute langue. Non seulement il y a un système morphologique et syntaxique, mais les mots et, à plus forte raison, les sons, forment des systèmes articulés et précis.

Toutefois, les proportions ne sont pas partout les mêmes. Les sons, les formes, les mots, les syntagmes sont des objets différents, et qui, en conséquence de cette différence, se comportent différemment par rapport au système. Les sons (et les représentations phoniques qui en font la base psychologique) ne sont que le matériel d'une langue ; ils n'expriment pas des notions, ils ne font que fournir le matériel nécessaire pour construire les formes, les mots, les syntagmes, qui sont, de leur côté, des signes, des expressions de notions. La notion de *valeur* est inexistante dans le système des sons. Par contre, elle constitue le principe fondamental dans les systèmes des formes, des mots, des syntagmes, bref, dans les systèmes des signes. » (H.PGG : p. 49-50).

Cette formulation de l'hypothèse structurale implique le système comme objet – il s'agit ici de la nature de la langue, dont « le système est le principe dominant ». On lit de fait ensuite :

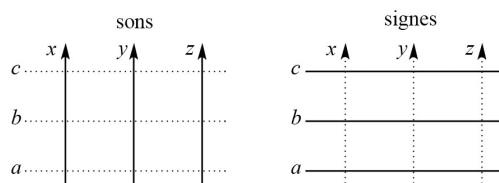
« Cette différence suffit pour rendre la théorie des sons plus accessible du côté diachronique que ne le sont les autres disciplines linguistiques. L'inexistence des valeurs permet de faire abstraction plus facilement du système en tant que tel, d'isoler les éléments ou les groupes d'éléments sans considérer leur rôle dans la totalité. On peut faire valoir la perspective diachronique dans son intégralité.

Ce procédé a ses inconvénients dès qu'on opère sur des valeurs. Un système d'associations ne se laisse guère décomposer sans qu'on fasse violence aux éléments mêmes qui le composent. Les formes, les mots, les syntagmes forment, à chaque moment donné, un système de valeurs où tout se tient, où la compréhension exacte de chaque élément exige la considération constante de tous les autres. Les signes de valeurs constituent un système qui n'existe que simultanément, qui ne s'explique que synchroniquement. Et les éléments ne s'expliquent que par le système.

Ici, si on veut introduire la perspective diachronique, on ne saurait la faire valoir dans son intégralité. Il devient indispensable de la suppléer par les perspectives synchroniques. La perspective diachronique se réduit par nécessité à une juxtaposition pure et simple des états synchroniques.

Si, pour ce qui est des sons, il serait légitime de faire abstraction plus ou moins des systèmes qui sont atteints par les évolutions, et de ne les considérer que facultativement, il en est autrement là où il s'agit des signes. Ici, les systèmes deviennent l'essentiel.

Soient *a*, *b*, *c* des états successifs d'une même langue. Soient *x*, *y*, *z* certains éléments de cette langue, soumis à une étude diachronique. En indiquant par un pointillé la perspective dont il serait légitime de faire abstraction, nous pouvons représenter comme suit la différence entre la théorie des sons et celle des signes :



???IMAGE-II-01-#021

» (H.PGG : p. 50-51)

où l'on retrouve les deux points de vue synchronique et diachronique. Il est notable, en premier lieu, que la formulation de l'hypothèse structurale précède la distinction des deux points de vue, distinction dès lors appliquée à un objet, ou impliquant un partage d'objet, selon la direction indiquée ci-dessus, entre sons (substance) et signes. Il faut ainsi à nouveau souligner le caractère méthodologique de la distinction hjelmslevienne. Il ne s'agit pas, comme chez Saussure, de points de vue constitutifs de deux objets distincts, mais d'un objet préalablement défini comme système, et plus ou moins accessible, en tant que tel, à telle ou telle méthode. C'est pourquoi, si Hjelmslev réintroduit ici l'association « saussurienne » entre phonétique et diachronique, morphologie et synchronie, cette association n'a plus rien de saussurien, mais implique au contraire, dès l'abord (dès cette forme embryonnaire que donnent à lire les *Principes de grammaire générale*) un partage d'objet. Aussi le développement est-il ambivalent, à deux niveaux. En premier lieu, à nouveau, les « côtés » synchronique et diachronique sont présentés comme des « procédés » plus ou moins applicables à tel ou tel type d'objet – sons, formes, mots et syntagmes – mais se révèlent être deux modes de considération, systématique ou non systématique, d'un même objet, l'élément, envisagé dans le domaine des sons, des formes, des mots et des syntagmes. S'opposent en effet la possibilité de « faire abstraction [...] du système en tant que tel, d'isoler les éléments ou les groupes d'éléments sans considérer leur rôle dans la totalité » et l'impossibilité de décomposer les systèmes d'association, dans la mesure où « la compréhension exacte de chaque élément exige la considération constante de tous les autres » et où « les éléments ne s'expliquent que par le système ». C'est pourquoi ces deux méthodes, bien loin d'impliquer des objets spécifiques⁸⁴, peuvent au contraire se compléter l'une l'autre : dans le cas des éléments systématiques, la perspective diachronique ne peut valoir dans son intégralité, mais doit être suppléée par une perspective synchronique. On retrouve ici la dualité du « point de vue synchronique » hjelmslevien (point de vue synchronique sur un système et point de vue systématique). Cependant, à ce point, et au point, précisément, où Hjelmslev parle à nouveau d'éléments systématiques – donc où le système redevient un objet, au lieu d'un point de vue –, le terme de *diachronie* change de sens. Dans le premier paragraphe, la « perspective diachronique » renvoyait avant tout à une perspective élémentaire ; elle implique à nouveau, dans le troisième paragraphe – et ce alors que Hjelmslev semble poursuivre son argumentation : à « On peut faire valoir la perspective diachronique dans son intégralité. » répond « Ici, si on veut introduire la perspective diachronique, on ne saurait la faire valoir dans son intégralité. » –, l'objet particulier que sont les évolutions. Hjelmslev affirme alors, d'une part, que la perspective ne saurait plus valoir dans son intégralité et « se réduit par nécessité à une juxtaposition pure et simple des états synchroniques », et d'autre part, qu'il s'agit des « systèmes qui sont atteints par les évolutions ». Autrement dit, comme plus haut,

⁸⁴ Hjelmslev écrit cependant que « [l]es signes de valeurs constituent un système qui n'existe que simultanément », mais il précise aussitôt : « qui ne s'explique que synchroniquement ».

l'objet est l'évolution des systèmes, et la synchronie hjelmslevienne apparaît à nouveau comme une théorie du changement, mais par ailleurs, Hjelmslev maintient l'ambivalence de son opposition entre synchronie et diachronie, pour opposer système et changement en même temps que système et élément, et redéfinir la diachronie comme succession de synchronies, d'une manière dès lors tout à fait ambiguë (la proposition implique tout à la fois une telle redéfinition, et l'impossibilité de toute grammaire diachronique, donc l'opposition entre synchronie et diachronie). Il oppose ainsi encore, dans ce qui suit, « système synchronique » et « événements diachroniques », tout en reprenant la distinction de deux procédés – élémentaire et systématique – et la discussion de leur champ d'application dans le domaine des formes, des mots et des syntagmes :

« Si la prédominance du système synchronique, par rapport aux événements diachroniques, est évidente dans la théorie des signes en général, elle est plus évidente encore dans la théorie des syntagmes. Pour les formes et les mots, on peut, tout en gardant la considération du système, accuser à son gré l'un ou l'autre de ses éléments, en faisant abstraction plus ou moins des autres. Pareil procédé a ses inconvénients, mais il sera souvent possible, même s'il s'agit du système associatif. Il devient à peu près impossible lorsqu'il s'agit d'un système syntagmatique. Non seulement les éléments syntaxiques n'existent que dans le système virtuel de la langue, mais, ce qui est plus, ils n'existent que dans certaines séries d'éléments morphologiques. Ils n'existent que dans et par la "phrase", dans le sens élargi de ce terme. Voilà pourquoi on ne peut pas, en syntaxe, envisager des éléments isolés. On ne peut envisager que des séries d'éléments simultanés. Tout fait syntaxique dépend d'une série de rapports qui est éminemment synchronique. Un fait syntaxique est par définition lié à un système de simultanités. Il ne se justifie que dans ce système, il n'a pas de raison sans lui. En syntaxe, il n'y a pas d'éléments. Il n'y a que le système. » (H.PGG : p. 51-52).

Par ailleurs, à nouveau, les éléments apparaissent à la fois comme des objets distincts des systèmes et des éléments des systèmes, que l'on peut considérer plus ou moins isolément. Ils apparaissent ainsi tout à la fois systématiquement constitués – « En syntaxe, il n'y a pas d'éléments. Il n'y a que le système. » – et panchroniques : « Pour les formes et les mots, on peut, tout en gardant la considération du système, accuser à son gré l'un ou l'autre de ses éléments, en faisant abstraction plus ou moins des autres. » On retrouve ici, en réalité, cette spécificité de la théorie hjelmslevienne d'être un reflet objectal de la théorisation saussurienne. Il nous semble en effet que cette ambivalence est liée au caractère tout à la fois structuraliste et littéral de la lecture hjelmslevienne de la distinction saussurienne, qui implique en tant que telle un partage d'objet sur fond d'un objet un. L'unité de l'objet détermine un traitement séparé des deux distinctions qu'articulait la théorisation saussurienne de la langue : synchronie et diachronie d'une part, morphologie et phonétique d'autre part, qui nous reconduit au double obstacle épistémologique de la structure et du donné du son et du sens⁸⁵. Ce traitement séparé des deux distinctions apparaît nettement dans l'histoire de la

⁸⁵ On notera, à cet égard, cet autre développement des *Principes de grammaire générale*, analysé dans le deuxième chapitre de la première partie, où la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie est présentée comme une assumption de l'hypothèse structurale, cependant que, comme nous l'avons vu alors, la convocation de la notion de valeur y implique celle de signe sans que ne soient explicités ni le rapport établi entre signe et valeur, ni le rapport entre valeur, au sens vertical, et système, ni enfin, dès lors, le rapport entre

valeur et synchronie, non plus qu'entre état et système : « En tout cas, personne ne niera qu'il existe dans chaque grammaire idiosynchrone quelque chose qui ressemble à un système reposant exclusivement sur lui-même.

La chose a été dite par plusieurs linguistes éminents. On peut même dire, dans une certaine mesure, que l'idée a toujours existé. La grammaire dite "descriptive", qui, dans l'histoire de la linguistique, a préexisté de beaucoup à la morphologie diachronique, repose au fond sur l'hypothèse de l'existence de systèmes concrets de catégories. Et cette hypothèse même ne manque pas d'être formulée implicitement depuis très longtemps. Ce n'est cependant que dans les temps modernes qu'on est parvenu à la formuler explicitement et avec toute la netteté nécessaire.

A notre connaissance, G. v. d. GABELENTZ est le premier qui ait formulé explicitement l'idée dont il est question, et qui ait employé expressément, pour désigner les états idiosynchroniques, le mot *système*.

Dans l'école franco-suisse, ce même point de vue est devenu une doctrine fondamentale. Il est au fond même du système théorique établi par F. de SAUSSURE. Pour lui, le langage implique non seulement une évolution, mais aussi un système ; il n'est pas seulement un produit du passé, mais aussi une institution actuelle. C'est là une des dualités du langage mises en lumière par de Saussure et dont nous avons eu l'occasion de parler plus haut. Elle est, selon nous, extrêmement importante.

Si l'on considère une face de cette dualité, la langue comme "un système qui ne connaît que son ordre propre", on peut la comparer, jusque dans les moindres détails, avec le jeu d'échecs, comparaison qui se trouve en plusieurs endroits dans l'ouvrage de de Saussure. On peut parler de la "grammaire" du jeu d'échecs aussi bien que de la "grammaire" de la langue. Ce qui est caractéristique de la grammaire (considérée non comme théorie, mais comme objet) c'est précisément qu'elle constitue un système d'une solidarité absolue. Pour de Saussure, le fait que la linguistique a affaire à des systèmes est une conséquence immédiate de cet autre, auquel de Saussure ne porte pas moins d'importance, que la linguistique est une discipline opérant sur des valeurs. Si les unités linguistiques sont éléments d'un système, c'est précisément qu'elles sont des valeurs. La langue est "un système d'équivalences entre des choses d'ordres différents" : un signifié et un signifiant. Le système de la langue est un système de signes. Le "mécanisme de la langue" comporte nécessairement un système syntagmatique et un système associatif, conditionnés par le principe de l'analogie. C'est ce mécanisme, ces systèmes, qui font l'objet de la grammaire, considérée comme théorie : "La grammaire étudie la langue en tant que système de moyens d'expression".

Cette doctrine se retrouve chez les élèves de F. de Saussure et, d'une manière générale, chez les linguistes qui ont subi l'influence de l'école franco-suisse. Il est vrai que quelques-uns parmi eux ont fait des réserves que nous allons discuter dans un instant ; mais cela ne change rien au fait que l'idée du système synchronique est adoptée comme principe. Ainsi M. MEILLET dit-il, en se liant à la théorie de de Saussure : "Toute langue est un système rigoureusement articulé... tout se tient dans le système d'une langue". C'est peut-être l'expression la plus nette et la plus succincte qui ait été donnée de cette doctrine.

La thèse selon laquelle tout état idiosynchrone constitue un système a cependant été émise d'autres côtés encore. H. G. WIWEL, le linguiste danois que nous avons mentionné plus haut, l'a établie également, et indépendamment de v. d. Gabelentz et de de Saussure.

Ces trois auteurs – G. v. d. Gabelentz, F. de Saussure et H. G. Wiwel – sont ceux qui ont posé la thèse sous la forme la plus nette. Ce sont eux qui l'ont introduite dans la science linguistique. C'est surtout le cas de de Saussure, dont l'action a été la plus grande. » (H.PGG : p. 215-217). A ce dernier propos, on lisait seulement à la page précédente : « Chaque langue qui se trouve en un lieu donné, dans un milieu donné et à une époque donnée, constitue un état idiosynchrone qui se présente comme un ensemble de faits psychiques. Les différents états ainsi constitués fournissent les *systèmes concrets de catégories*. » (H.PGG : p. 214). Hjelmslev reprend ce passage du *Cours de linguistique générale* (voir la note 47 du chapitre 2 de la première partie) : « A chaque instant il [le langage] implique à la fois un système établi et une évolution ; à chaque moment, il est une institution actuelle et un produit du passé. Il semble à première vue très simple de distinguer entre ce système et son histoire, entre ce qu'il est et ce qu'il a été ; en réalité, le rapport qui unit ces deux choses est si étroit qu'on a peine à les séparer. » (Saussure, 1972 : p. 24), dont la source (voir Saussure, 1967 : p. 28-29) se trouve dans le deuxième cours : « Dans le fait <de la diversité> géographique les choses se posent avec plus de simplicité. Nous sentons bien qu'elle est le produit d'autre chose, qu'elle doit se réduire à d'autres côtés de la langue, n'en est pas un côté primaire. Quand nous considérons la différence entre le français et le latin nous voyons que cette diversité est le produit du temps. La langue a donc affaire avec le temps : la langue a une histoire, <c'est la manière la plus simple de dire la chose> Ce fait semble bien simple et pourtant c'est pour ne pas avoir assez considéré le point de vue historique que l'on est arrivé à tant d'erreurs au début de la linguistique. Ce point de vue a mené à un autre excès et aujourd'hui il faut combattre dans l'autre sens : la langue est autre chose encore que cette relation avec le temps. Il semble que ce soit une chose très simple que de faire la distinction entre l'histoire de la langue et la langue elle-même, entre ce qui a été et ce qui est, mais <le rapport entre ces deux

linguistique que Hjelmslev propose ensuite à titre d'illustration de la théorie qu'il vient d'exposer :

« L'histoire de la linguistique permet de saisir sur le fait ce qu'on vient de constater en théorie.

La première chose qui frappe quand on cherche à faire le bilan des résultats atteints par la linguistique diachronique de la période écoulée, c'est que la partie essentielle de ces résultats porte sur l'aspect "matériel" du langage, non sur la forme grammaticale. La méthode adoptée s'applique avec évidence à la phonétique, y compris une certaine partie de la morphologie et de la dérivation. Elle s'applique beaucoup moins aisément à la sémantique et à la syntaxe. Bref, elle ne s'applique pas avec évidence dès qu'on est en face de la notion de *valeur*. La dualité de de Saussure devient un conflit dans toutes les sciences opérant sur des valeurs. C'est ainsi que la méthode de la sémantique et de la syntaxe évolutives est restée assez mal assurée.

Ce qui est surtout significatif, c'est que la grammaire évolutive, telle qu'elle a été faite jusqu'à présent, manifeste la tendance de se borner à étudier la face morphologique, en faisant abstraction plus ou moins de la face sémantique du signe linguistique. En pleine grammaire, c'est le matériel et la technique des langues qui a occupé les recherches, bien plutôt que les signifiés révélés par les signifiants.

La syntaxe diachronique, se bornant à l'observation extérieure, a dû par conséquent se borner à l'observation même, sans posséder les moyens nécessaires pour tirer des conclusions ni pour dégager des principes.

Il est évident que cet état de choses ne tient pas exclusivement à la nature particulièrement complexe des faits syntaxiques. Il provient surtout du fait que la grammaire synchronique est à peine amorcée à l'heure actuelle. M. MEILLET a dit que, en fait et pratiquement, la grammaire dite historique consiste à juxtaposer des grammaires "descriptives" de plusieurs époques successives. On voit que cette vérité prend une réalité particulière dans le domaine syntaxique. On a pu faire beaucoup de phonétique sans tenir compte du système de sons propre à chacun des états synchroniques qu'on a juxtaposés. Pareil procédé n'est point à recommander, mais il est, dans une large mesure, tout à fait possible. Mais dans le domaine syntaxique il est inutilisable.

Ce qui a été dit pour la syntaxe vaut pour la morphologie également. Les rapports syntagmatiques dominent la morphologie aussi bien que la syntaxe proprement dite. D'un certain point de vue, tous les rapports grammaticaux sont des rapports transitifs. Toute morphologie est syntaxe. Toute syntaxe est morphologie.

L'étude diachronique des faits grammaticaux n'est nullement impossible. Seulement elle présuppose l'étude synchronique. Elle ne peut s'opérer que par une juxtaposition des systèmes synchroniques. Si, à l'heure actuelle, elle est moins développée que la phonétique, si son état actuel fait sentir le manque de faits exacts et de méthodes assurées, c'est par des études d'ordre synchronique qu'il faut y remédier. » (H.PGG : p. 52-54).

La linguistique diachronique se trouve ici à nouveau définie par son objet : l'évolution, et Hjelmslev peut ainsi déplorer sa limitation à « l'aspect "matériel" du langage », par opposition à la « forme grammaticale ». On retrouve alors, mais dans le cadre d'une répartition de fait et, en tant que telle, appelée à être corrigée, l'association des deux dualités

choses est si profond qu'on peut à peine faire la distinction.> Il y a là un côté double, un enchevêtrement difficile à débrouiller. Distinguer donc ces deux côtés : ce qui se passe dans le moment et ce qui se passe dans le temps, < dans des époques successives. > Ces deux côtés constituent deux disciplines différentes. » (Saussure, 1997 : p. 4-5). Nous reviendrons *infra* sur ce passage, qui nous semble à nouveau renvoyer à la définition de la langue comme état ou institution, et non comme entité en évolution.

phonétique/morphologie (son/sens) et diachronie/synchronie. Cette répartition de fait se trouve cependant aussitôt justifiée. Significativement, il ne s'agit plus alors de l'objet particulier de la linguistique diachronique, mais de la « méthode adoptée », qui « s'applique avec évidence à la phonétique » mais « beaucoup moins aisément à la sémantique et à la syntaxe » c'est-à-dire « dès qu'on est en face de la notion de *valeur* ». L'ambivalence est complète, dans la mesure où cette convocation de la « dualité de de Saussure » qui « devient un conflit dans toutes les sciences opérant sur des valeurs⁸⁶ » implique la notion d'évolution, cependant que la déploration du fait que « la méthode de la sémantique et de la syntaxe évolutives est restée assez mal assurée », que « la grammaire évolutive, telle qu'elle a été faite jusqu'à présent, manifeste la tendance de se borner à étudier la face morphologique, en faisant abstraction plus ou moins de la face sémantique du signe linguistique », et ainsi qu'« en pleine grammaire, c'est le matériel et la technique des langues qui a occupé les recherches, bien plutôt que les signifiés révélés par les signifiants », enfin que « [l]a syntaxe diachronique, se bornant à l'observation extérieure, a dû par conséquent se borner à l'observation même, sans posséder les moyens nécessaires pour tirer des conclusions ni pour dégager des principes » implique tout à l'inverse la possibilité d'une grammaire évolutive. Hjelmslev affirme ensuite que cet « état de choses » « provient surtout du fait que la grammaire synchronique est à peine amorcée à l'heure actuelle », alors qu'« en fait et pratiquement, la grammaire dite historique consiste à juxtaposer des grammaires “descriptives” de plusieurs époques successives⁸⁷ ». Si « [l']étude diachronique des faits grammaticaux n'est nullement impossible », elle « présuppose l'étude synchronique » : « Elle ne peut s'opérer que par une juxtaposition des

⁸⁶ Hjelmslev renvoie alors à « de SAUSSURE, *Cours*, p. 114-115. » (H.PGG : p. 52 note 2), passage cité ci-dessus dans la note 54.

⁸⁷ La proposition est donc de Meillet. La référence est d'autant plus notable que le propos de Meillet est relativement différent de celui de Hjelmslev. En effet, s'il s'agit dans cette citation d'une considération pratique, Meillet juge en revanche théoriquement possible d'étudier l'évolution d'un système. On lit en effet dans « Linguistique historique et linguistique générale » : « La grammaire descriptive et la grammaire historique ne diffèrent pas essentiellement l'une de l'autre. D'une part, en effet, toute description est en quelque mesure historique : si un que soit le groupe social où une langue est parlée, les divers sujets qui le composent sont, à certains égards, à des degrés différents de l'évolution qui emporte constamment chaque langue : chaque génération nouvelle apporte quelques menues innovations, si bien que le parler des vieillards diffère souvent d'une manière sensible de celui des jeunes gens. De plus il peut y avoir dans le groupe des éléments conservateurs qui maintiennent les archaïsmes, et des éléments novateurs où au contraire l'évolution est en avance. Enfin, il est des usages qui tendent à devenir de plus en plus rares tandis que d'autres n'apparaissent d'abord qu'à l'état de tentatives isolées. Toute description précise et complète d'une situation linguistique à un moment donné comporte donc la considération d'une certaine part d'évolution ; et ceci est inévitable puisque une langue qui se parle n'est plus par là même en état de stabilité complète.

D'autre part, les moyens dont dispose la grammaire historique ne permettent jamais de décrire d'une manière vraiment continue la courbe suivie par l'évolution. Pour des faits contemporains, certains observateurs ont eu occasion d'examiner – et encore par une méthode un peu indirecte – la façon dont quelques changements se sont produits. M. l'abbé Rousselot a pu suivre ainsi la transformation de *l* mouillée en *y* dans un patois français ; M. Gauchat a fait des observations analogues sur un patois suisse roman. Toutefois ce sont des observations isolées, précieuses en ceci qu'elles permettent de se former une idée de la façon dont les langues évoluent, mais dont on n'a jamais l'équivalent pour les périodes plus anciennes, et dont on a même très peu d'exemples encore à l'époque actuelle. En fait et pratiquement, la grammaire dite historique consiste à juxtaposer des grammaires descriptives de plusieurs époques successives et à constater qu'à un fait *a* d'une première époque répond un fait *b* d'une seconde, un fait *c* d'une troisième, et ainsi de suite. Il est aisé de le montrer. » (Meillet, 1926 : p. 44-45). La référence est donnée par Hjelmslev. Voir H.PGG : p. 53, note 2. Nous avons cité le premier paragraphe pour la ressemblance (corrélative) avec les théories de Martinet et de Jakobson. Voir *infra*.

systèmes synchroniques. » On retrouve ici la proposition d'un des passages précédents, selon laquelle il n'y a pas de grammaire diachronique, avec toute l'ambivalence qu'elle implique : redéfinition de la diachronie en même temps que reconnaissance de la distinction. Il faut noter, à cet égard, la remarque concernant la phonétique : « On a pu faire beaucoup de phonétique sans tenir compte du système de sons propre à chacun des états synchroniques qu'on a juxtaposés. Pareil procédé n'est point à recommander, mais il est, dans une large mesure, tout à fait possible. » On retrouve ici l'opposition entre système et éléments, et apparaît ainsi un terrain commun à toutes les disciplines évolutives : la juxtaposition des synchronies, autrement dit l'adoption d'un point de vue systématique ou l'étude de la langue comme système, et non de ses seuls éléments. Autrement dit, à nouveau, il ne s'agit plus de domaines plus ou moins systématiques (et synchroniques), mais de deux méthodes distinctes appliquées à un même objet, méthodes respectivement systématique et non systématique, et dès lors, pour la première, synchronique en un sens transcendant à la distinction entre synchronie et diachronie bien que fondé sur celle-ci. Hjelmslev ajoute :

« Il n'y a pas de progrès possible en grammaire sans des études synchroniques. En toute grammaire, "il s'agit d'un objet complexe et systématique, mettant en jeu des valeurs coexistantes". La grammaire étudie précisément la langue en tant que système de catégories. La grammaire n'est que synchronique.

C'est ainsi que nous avons pu identifier, au début de ce livre, le point de vue synchronique avec la conception grammaticale, et assigner au point de vue diachronique le caractère de non-grammatical. Dès son origine, la théorie grammaticale est née de la conception synchronique de la langue. Elle repose uniquement sur elle. Car ce n'est que dans la synchronie que se font voir les catégories et les systèmes. Dans la diachronie, les faits grammaticaux prennent un aspect fortuit et arbitraire, accessoire et immotivé.

La place de la grammaire par rapport à la première subdivision de la linguistique est donc établie. La grammaire est par définition synchronique, et elle ne se prête que d'une manière secondaire à l'étude diachronique qui est étrangère à la nature même du système grammatical en tant que tel. » (H.PGG : p. 54).

Hjelmslev cite ici⁸⁸ ce passage du *Cours de linguistique générale*, qui ouvre le septième chapitre de la deuxième partie et que nous avons cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« La linguistique statique ou description d'un état de langue peut être appelée *grammaire*, dans le sens très précis, et d'ailleurs usuel, qu'on trouve dans les expressions "grammaire du jeu d'échec", "grammaire de la Bourse", etc., où il s'agit d'un objet complexe et systématique, mettant en jeu des valeurs coexistantes.

La grammaire étudie la langue en tant que système de moyens d'expression ; qui dit grammatical dit synchronique et significatif, et comme aucun système n'est à cheval sur plusieurs époques à la fois, il n'y a pas pour nous de "grammaire historique" ; ce qu'on appelle ainsi n'est en réalité que la linguistique diachronique. » (Saussure, 1972 : p. 185).

Il s'agit de la caractérisation du système comme un ensemble synchronique, fondant la proposition selon laquelle il n'y a pas de grammaire historique. Comme nous l'avons déjà vu, le passage a sa source dans le deuxième cours, dans ce passage rappelé ci-dessus en note :

⁸⁸ En en donnant la référence : « de Saussure, *Cours*, p. 185. » (H.PGG : p. 54, note 1).

« Tout ce qui est dans le synchronique d'une langue y compris l'analogie (= conséquence de notre activité) se résume très bien dans le terme de grammaire dans sa conception très voisine de l'ordinaire. On voit intituler un traité du jeu d'échecs grammaire, <de même la grammaire de la bourse > implique un objet complexe et systématique, <s'applique à un système qui met en jeu des valeurs.> Il n'y a pas <pour nous> de grammaire historique, <les termes jurent ensemble :> il n'y a pas de système qui puisse être à cheval sur une suite d'époques. Ce qui est synchroniquement dans une langue est un équilibre qui se réalise de moment en moment. Par grammaire historique on veut dire linguistique diachronique, ce qui est autre chose et est condamné à n'être jamais grammatical.

grammatical = significatif = ressortissant à un système de signes = synchronique *ipso facto* » (Saussure, 1997 : p. 62).

Le propos hjelmslevien est nettement distinct. Si Hjelmslev reprend bien la définition du système comme synchronique, impliquant l'adoption, en grammaire, d'un point de vue synchronique, il affirme cependant, non pas que le système est synchronique, autrement dit que la langue est un système synchronique ou que la langue, en tant que grammaire, n'existe qu'en synchronie, mais que « la théorie grammaticale est née de la conception synchronique de la langue », dans la mesure où « ce n'est que dans la synchronie que se font voir les catégories et les systèmes ». La langue n'est donc pas définie comme un système synchronique, mais appréhendée comme système (structure), et donnée comme relevant en tant que telle d'une approche synchronique. Le point de vue synchronique permet de voir le système qu'est la langue, tandis que du point de vue diachronique – et l'on retrouve ici l'aspect idéologique du structuralisme – « les faits grammaticaux prennent un aspect fortuit et arbitraire, accessoire et immotivé ». Aussi Hjelmslev peut-il affirmer *in fine* : « La grammaire est par définition synchronique, et elle ne se prête que d'une manière secondaire à l'étude diachronique qui est étrangère à la nature même du système grammatical en tant que tel. » La proposition ne se distingue guère de celle de Sechehaye⁸⁹ : avant d'analyser l'évolution, il faut connaître ce qui évolue. Hjelmslev ajoute certes que cette connaissance implique le point de vue synchronique, et que l'étude diachronique est secondaire, mais cette dernière n'en demeure pas moins possible, de sorte que comme en témoignait dans le passage précédent le terrain commun aux différentes disciplines évolutives, la distinction synchronie/diachronie n'est posée que pour être dépassée par une redéfinition de la diachronie comme succession de synchronies, c'est-à-dire, comme il apparaît nettement dès à présent, par le postulat d'une structure en évolution, avec lequel, comme nous l'avons vu plus haut, la proposition saussurienne – « Il n'y a pas pour nous de grammaire historique », impliquant la double redéfinition corrélatrice des deux distinctions phonétique/morphologie et diachronie/synchronie – venait précisément rompre. De ce point de vue, la reprise hjelmslevienne de cette proposition, c'est-à-dire la redéfinition de la diachronie comme succession de synchronies, apparaît fondamentale dans l'élaboration hjelmslevienne, étant tout à la fois une proposition triviale, en-deçà de la rupture saussurienne, et une tentative d'élaboration, dans ce cadre structuraliste, de la proposition saussurienne : Hjelmslev reprend la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, mais sur fond d'une définition préalable de la langue comme structure, vouant la notion de diachronie à cette ambivalence

⁸⁹ A laquelle renvoyait d'ailleurs Hjelmslev, en même temps qu'à Meillet, dans la note que nous signalons dans la note 87 ci-dessus.

que nous avons essayé de mettre en évidence dans ce qui précède, de participer à la fois, et sans résolution possible, des deux distinctions système/élément et système (synchronie)/évolution. Hjelmslev conclut ainsi :

« On revient donc à la doctrine de F. de SAUSSURE, suivant laquelle il n'y a pas de grammaire historique. Cet apparent paradoxe a été souvent contesté. Il est cependant justifié par les faits mêmes du langage. Nous sommes parfaitement d'accord avec M. BALLY lorsqu'il dit, en parlant de cette doctrine : "au point de vue méthodologique, cela paraît incontestable : l'évolution d'un fait de grammaire s'explique par les oppositions synchroniques qu'il contracte dans les divers états qu'il traverse, et chacun de ces états est un tout qui ne s'éclaire que par lui-même et intérieurement". » (H.PGG : p. 54-55).

Hjelmslev reprend ici à son compte la proposition saussurienne⁹⁰, qu'il interprète cependant de manière tout à fait particulière, citant ce passage du texte de Bally, « La pensée et la langue⁹¹ » :

« On l'a déjà vu : la grammaire du français actuel n'est pas ici [dans *La pensée et la langue*, de Ferdinand Brunot] expliquée seulement par elle-même ; elle est régulièrement comparée à celle de l'ancien et du moyen français. M. Brunot fait de l'histoire presque à chaque pas de son livre. Sans doute il se met en contradiction avec lui-même (v. *Introduction*, p. III s., p. 18 et passim) ; mais l'axiome "Le passé explique le présent" a la vie dure. Pourtant, en matière de langage, on est devenu un peu sceptique depuis F. de Saussure ; dans son *Cours de linguistique générale*, ce maître va jusqu'à dire qu'il n'y a pas de grammaire historique, et au point de vue méthodologique cela paraît incontestable : l'évolution d'un fait de grammaire s'explique par les oppositions synchroniques qu'il contracte dans les divers états qu'il traverse, et chacun de ces états est un tout qui ne s'éclaire que par lui-même et intérieurement. Je veux bien que la notion d'état soit une abstraction ; mais seul le sentiment d'opérer avec un système cohérent permet aux sujets de s'exprimer et de se faire comprendre. Ainsi en face des diversités réelles qu'elle constate entre les groupes et même les individus, la linguistique statique ne peut faire autre chose, pour altérer le moins possible la réalité, que de prendre une moyenne et de ramener les diversités à une norme ; si au contraire elle cherche avant tout à nouer avec le passé des associations dont il n'y a pas trace chez les sujets parlants, elle ne fait que fausser la perspective. » (Bally, 1922b : p. 126-127)

où il ne s'agit que d'un « point de vue méthodologique » et où, par ailleurs, l'objet est « l'évolution d'un fait de grammaire », c'est-à-dire un objet diachronique. En tant que tel, celui-ci est doté d'une explication synchronique, mais dès lors au double sens d'une explication de son évolution et d'une explication des différentes structures qui, comme structures, ne s'expliquent que par elles-mêmes. Hjelmslev ne cite pas la fin du passage, qui implique la définition de la langue comme instrument de communication et comme système. On lit cependant ensuite :

« Nous ne nous serions pas arrêté si longtemps sur ces points de terminologie⁹², si ce n'était justement que la terminologie ordinaire est un indice remarquable de l'état actuel de nos études par rapport à la dualité des points de vue. F. de Saussure a pu dire de la

⁹⁰ Renvoyant en note au passage cité ci-dessus : « de Saussure, *Cours*, p. 185. » (H.PGG : p. 54, note 1).

⁹¹ Voir H.PGG : p. 55, note 1.

⁹² Hjelmslev renvoie ici à un développement que nous analyserons *infra*, en B-. Voir H.PGG : p. 55-58.

linguistique contemporaine qu'elle s'était absorbée tout entière dans la diachronie⁹³. Cette observation contient encore aujourd'hui une vérité qu'il importe de retenir. Si, dans la théorie des sons, la synchronie a reçu la place qui lui revient, il reste tout à fait licite de dire que la théorie des signes est toujours dominée par les principes de la diachronie. La confusion des deux points de vue a subsisté en grammaire, dans la pratique et dans la théorie qui en résulte. La diachronie sans égard à la synchronie, et la synchronie entièrement fondée sur la diachronie, voilà les deux aspects caractéristiques de la grammaire actuelle. La synchronie sans égard à la diachronie, l'étude exclusive des systèmes grammaticaux eux-mêmes, n'existe guère. La connaissance de la diachronie, une fois acquise, influence immédiatement le caractère des exposés synchroniques. Presque toute grammaire scientifique est gagnée plus ou moins par cette contagion. S'il y a des exceptions, elles restent en dehors du développement général. La grammaire proprement dite, l'étude exclusive des états synchroniques, a été laissée à des profanes. Toute grammaire, même "pratique" ou faite pour l'enseignement doit, pour pouvoir revendiquer quelque estime, utiliser les données fournies par les études diachroniques.

Cet état de choses n'est pas pour étonner. Il est la conséquence naturelle des progrès énormes qu'ont faits les études diachroniques. Mais ce ne peut être qu'un état transitoire. Car il contribue à éloigner la linguistique de son objet. La perspective diachronique ne laisse pas apercevoir la langue même, mais seulement une série d'événements qui la modifient. L'aspect synchronique est le plus important, car il est la vraie et seule réalité.

Le temps est donc venu de chercher à réaliser à fond l'étude synchronique. Il faut se rendre compte qu'un résultat complet ne s'obtient pas du premier coup. Des réflexions profondes sur les principes seront nécessaires pour préparer le travail ; une grande partie de ces réflexions préliminaires a déjà été faite par l'école de Moscou et par le groupe des linguistes genevois. Mais l'adaptation des méthodes professées par ces deux écoles aux recherches poursuivies dans les autres centres linguistiques est devenue indispensable. » (H.PGG : p. 58-59).

Hjelmslev renvoie ici⁹⁴ à ce passage du *Cours de linguistique générale* :

« L'opposition entre la diachronique et le synchronique éclate sur tous les points.

Par exemple – et pour commencer par le fait le plus apparent – ils n'ont pas une égale importance. Sur ce point, il est évident que l'aspect synchronique prime l'autre, puisque pour la masse parlante il est la vraie et la seule réalité (voir p. 117). Il en est de même pour le linguiste : s'il se place dans la perspective diachronique, ce n'est plus la langue qu'il aperçoit, mais une série d'événements qui la modifient. On affirme souvent que rien n'est plus important que de connaître la genèse d'un état donné ; c'est vrai dans un certain sens : les conditions qui ont formé cet état nous éclairent sur sa véritable nature et nous gardent de certaines illusions (voir p. 121 sv.) ; mais cela prouve justement que la diachronie n'a pas sa fin en elle-même. On peut dire d'elle ce qu'on a dit du journalisme : elle mène à tout à condition qu'on en sorte. » (Saussure, 1972 : p. 127-128)

dont la source⁹⁵ se trouve, outre dans le long passage du deuxième cours que nous avons cité ci-dessus⁹⁶, dans le troisième cours :

⁹³ Il s'agit d'une citation littérale du paragraphe « La dualité interne et l'histoire de la linguistique » du *Cours de linguistique générale* (deuxième paragraphe du chapitre III de la première partie), dont nous avons cité un extrait au début du chapitre 2 de la première partie. Voir Saussure (1972) : p. 118, et ci-dessous.

⁹⁴ Voir H.PGG : p. 59, note 1.

⁹⁵ Voir Saussure (1967) : p. 198-199.

⁹⁶ Voir Saussure (1997) : p. 41-42.

« On peut appeler ces sections [d'un végétal] : section synchronique et section diachronique.

Laquelle est la plus importante, laquelle peut passer pour avoir la primauté ?

Retransportant l'image dans la linguistique, c'est la tranche horizontale qui a la primauté, <parce qu'on parle dans tranche horizontale>. Autant de tranches horizontales, autant d'états qui servent à parler. La section verticale ne sera considérée que par le linguiste.

Troisième observation : toujours en empruntant le langage de l'optique, il est juste de parler de deux perspectives fondamentales (car on peut distinguer des sous-perspectives) comme exprimant ce qu'il y a dans un état ou ce qu'il y a dans une diachronie. Il est important de remarquer que la perspective statique concerne à la fois les sujets parlants et le linguiste ; la perspective des objets statiques concerne soit la masse parlante, soit la grammaire. Pour la masse parlante, la perspective où se présentent les termes, c'est la réalité. Ce n'est pas un fantôme, une ombre. D'un autre côté, le linguiste doit, s'il veut comprendre un état de langue, se mettre lui-même dans cette perspective et abandonner la perspective diachronique ou historique qui sera pour lui une gêne, un empêchement. La perspective verticale ou diachronique ne concerne que le linguiste. » (Saussure & Constantin : p. 275)

et il se réfère ainsi à la définition de la langue comme système, qui justifie également la prééminence de la synchronie : la prééminence de la diachronie « ne peut être qu'un état transitoire », car elle « contribue à éloigner la linguistique de son objet ». Il apparaît à nouveau ici que la proposition hjelmslevienne est une élaboration de la proposition saussurienne. Or, on retrouve également, par ailleurs, le projet d'une diachronie fondée sur la synchronie. Hjelmslev déplore en effet non seulement une « synchronie entièrement fondée sur la diachronie », alors qu'il souhaiterait une « synchronie sans égard à la diachronie », une « étude exclusive des systèmes grammaticaux », mais également une « diachronie sans égard à la synchronie ». En outre, tandis que Hjelmslev, comme Saussure, entend remédier à la « confusion des points de vue », il s'agit là, comme il apparaît dans le passage suivant, d'une élaboration toute différente de l'élaboration saussurienne, bien qu'à nouveau parallèle (objectalement) à cette dernière :

« La distinction du synchronique et du diachronique dans le domaine linguistique relève avec une telle évidence de la nature même du langage qu'il est impossible de ne pas l'apercevoir. Il est donc tout naturel que le point de vue énoncé autrefois par H. PAUL et par les linguistes qui se groupaient autour de lui, n'ait pu être qu'un fait transitoire. Cette école professait, on le sait, cette doctrine que le point de vue diachronique serait le seul d'une portée scientifique. De nos jours, cette thèse n'a guère de chance de trouver des adhérents. Les procédés suivis par cette école permettaient d'obtenir certains résultats – capitaux – mais ils ne permettent de saisir qu'un seul aspect, bien défini, des manifestations du langage.

A l'époque actuelle, où le travail que permettent ces procédés, est tout près d'être achevé, on sent bien que ce qui était à la fois la force et la faiblesse de cette école, c'est qu'elle fermait les yeux sur la dualité.

La connaissance et la distinction réciproque des deux points de vue que comporte cette dualité, s'impose avec nécessité. Toute confusion nuira fatalement à la clarté. C'est chose facile de se prononcer contre toute méthode bien définie et d'exiger l'étude complète du phénomène, ainsi que l'a fait dernièrement M. ED. WECHSSLER. Il y a certaines distinctions de méthode qui sont inhérentes à l'objet même qu'on a entrepris d'étudier. Réclamer l'unité absolue de méthode est chose vaine, si l'objet examiné offre des aspects trop différents pour l'admettre.

La nécessité des deux points de vue a été prononcée par plusieurs linguistes. Personne n'a cependant su les distinguer de manière aussi nette et aussi rigoureuse que Wiwel et F. de Saussure. Et c'est précisément la distinction qui importe.

On a déjà vu que M. JESPERSEN est un de ceux qui en sont venus à distinguer la diachronie et la synchronie. Mais cette distinction n'a pour lui qu'une valeur théorique. Pour ce qui est des procédés à suivre en pratique, il dit expressément qu'il ne faut pas surestimer la différence, et qu'il est impossible de s'occuper de la synchronie et de la diachronie séparément, si l'on veut aboutir à une interprétation scientifique. Mais ce point de vue ne concorde pas avec la réalité. Il est vrai que chacun des deux systèmes – synchronique et diachronique – ne contient que la moitié de la vérité. Mais les deux systèmes opèrent sur des plans logiquement différents. La causalité, la δυνάμις qui est en jeu, diffère entièrement d'un système à l'autre. L'interdépendance et le conditionnement réciproque des deux systèmes ne se comprendra, par conséquent, que par un procédé logique qui fait, d'une façon rigoureuse, le départ des deux séries de causalités. Bien qu'il soit vrai qu'il n'y a au fond qu'une seule discipline grammaticale, à la fois synchronique et diachronique, les termes et les notions ont une valeur différente dans les deux systèmes. La fusion des deux systèmes provoque toujours une confusion d'ordre logique. » (H.PGG : p. 59-61).

On notera en premier lieu que pour Hjelmslev « [l]a distinction du synchronique et du diachronique dans le domaine linguistique relève avec une telle évidence de la nature même du langage qu'il est impossible de ne pas l'apercevoir ». Cette proposition à elle seule ferait relativiser l'affirmation apparemment saussurienne que la faiblesse majeure de l'école néogrammairienne est d'avoir « ferm[é] les yeux sur la dualité ». Comme nous l'avons vu au début du deuxième chapitre de la première partie, c'est là en effet la conclusion de l'analyse saussurienne de l'histoire de la linguistique, dans le *Cours de linguistique générale* :

« Depuis que la linguistique moderne existe, on peut dire qu'elle s'est absorbée tout entière dans la diachronie. La grammaire comparée de l'indo-européen utilise les données qu'elle a en mains pour reconstruire hypothétiquement un type de langue antécédent ; la comparaison n'est pour elle qu'un moyen de reconstituer le passé. La méthode est la même dans l'étude particulière des sous-groupes (langues romanes, langues germaniques, etc.) ; les états n'interviennent que par fragments et d'une façon très imparfaite. Telle est la tendance inaugurée par Bopp ; aussi sa conception de la langue est-elle hybride et hésitante.

D'autre part, comment ont procédé ceux qui ont étudié la langue avant la fondation des études linguistiques, c'est-à-dire les "grammairiens" inspirés par les méthodes traditionnelles ? Il est curieux de constater que leur point de vue, sur la question qui nous occupe, est absolument irréprochable. Leurs travaux nous montrent clairement qu'ils veulent décrire des états ; leur programme est strictement synchronique. Ainsi la grammaire de Port-Royal essaie de décrire l'état du français sous Louis XIV et d'en déterminer les valeurs. Elle n'a pas besoin pour cela de la langue du moyen âge ; elle suit fidèlement l'axe horizontal (voir p. 115) sans jamais s'en écarter ; cette méthode est donc juste, ce qui ne veut pas dire que son application soit parfaite. La grammaire traditionnelle ignore des parties entières de la langue, telle que la formation des mots ; elle est normative et croit devoir édicter des règles au lieu de constater des faits ; les vues d'ensemble lui font défaut ; souvent même elle ne sait pas distinguer le mot écrit du mot parlé, etc.

On a reproché à la grammaire classique de n'être pas scientifique ; pourtant sa base est moins critiquable et son objet mieux défini que ce n'est le cas pour la linguistique inaugurée par Bopp. Celle-ci, en se plaçant sur un terrain mal délimité, ne sait pas

exactement vers quel but elle tend. Elle est à cheval sur deux domaines, parce qu'elle n'a pas su distinguer nettement entre les états et les successivités.

Après avoir accordé une trop grande place à l'histoire, la linguistique retournera au point de vue statique de la grammaire traditionnelle, mais dans un esprit nouveau et avec d'autres procédés, et la méthode historique aura contribué à ce rajeunissement ; c'est elle qui, par contre-coup, fera mieux comprendre les états de langue. L'ancienne grammaire ne voyait que le fait synchronique ; la linguistique nous a révélé un nouvel ordre de phénomènes ; mais cela ne suffit pas ; il faut faire sentir l'opposition des deux ordres pour en tirer toutes les conséquences qu'elle comporte. » (Saussure, 1972 : p. 118-119)

et dans le troisième cours qui constitue la source de ce passage⁹⁷ :

« Voyons un peu *a posteriori* ce qu'a fait la linguistique.

<On peut dire :> Il ne s'est guère fait pendant très longtemps que de la linguistique historique. L'idée d'une séparation ne frappant pas les esprits.

La grammaire comparée par laquelle on a commencé n'est que de la linguistique historique, puisqu'on ne fait qu'extraire des termes comparés, l'hypothèse d'un type antécédent. On considère quelles ont été les altérations jusqu'aux dernières formes saisissables. A propos des langues romanes, on fait de la linguistique historique. —<étude directe des différentes langues.—>

Cela ne signifie pas que toute la linguistique historique se soit abstenue de jeter les yeux sur les états, elle n'aurait pas pu le faire par la force des choses. Mais les états entrent en question au hasard sans qu'on soit averti qu'on passe d'un des axes à l'autre. On posera cette question : si la linguistique qui s'est développée depuis Bopp ne représente qu'un point de vue historique sur la langue, un point de vue mêlé et mal défini. <que représente le travail des linguistes antérieurs ? – (grammairiens français, latins)>

Elles représentent <les grammaires> un point de vue scientifique entièrement irréprochable au point de vue qui nous occupe. Dans ces grammaires, ou avec ces grammaires, on sait ou non si l'on veut décrire un état ; pas un instant elles ne nous laissent un doute là-dessus. Elle <(la grammaire de Port-Royal)> veut par exemple fixer les valeurs du français de Louis XIV, sans y mêler la valeur du français du moyen âge ou du latin. <Elle remplissait complètement axe horizontal> Sa base <de la grammaire classique> était beaucoup plus scientifique que celle de la linguistique postérieure, parce que celle-ci se plaçant devant terrain illimité dans le temps ; ne sait plus exactement ce qu'elle a devant elle. La grammaire traditionnelle ne connaissait que des époques. La linguistique devra choisir entre les époques et les successivités. L'objet qu'elle <(la grammaire traditionnelle)> prenait était bien séparé d'un autre.

<Cela n'implique pas qu'elle fût parfaite ou complète> La grammaire traditionnelle ignore des parties entières de la langue : la formation des mots. C'est une grammaire normative, c'est-à-dire qu'elle croit devoir se préoccuper de lois à édicter au lieu d'être constatative des faits existants. Elle n'a pas de point de vue d'ensemble sur la langue. Ne sait pas <quelle est la nature des choses dont elle s'occupe>, si elle est dans une sphère psychique et autre, [ne] distingue pas la plupart du temps le mot écrit du mot parlé.

Après avoir fait de l'histoire linguistique très longtemps et après en avoir trouvé résultats précieux, il faudra revenir au point de vue statique, mais y revenir avec un point de vue renouvelé. Ce sera une des utilités de l'étude historique d'avoir mieux fait comprendre ce qu'était un état. <Donc même pour linguistique statique on gagnera à avoir fait linguistique historique> On aura de toutes façons gagné à avoir fait linguistique historique.

⁹⁷ Voir Saussure (1967) : p. 182-185. Voir par ailleurs dans l'entretien avec Riedlinger du 19 janvier 1909 : « Il faudrait commencer [il s'agit de la linguistique statique] par la linguistique diachronique ; le synchronique doit être traité pour lui-même ; mais sans l'opposition perpétuelle avec le diachronique, on n'aboutit à rien : les grammairiens anciens ont eu beau jeu de faire de la linguistique statique et ne risquaient pas de confondre les deux points de vue, mais à quoi sont-ils arrivés ! » (Godel, 1957 : p. 29).

La grammaire traditionnelle ne s'est occupée que de faits statiques ; la linguistique nous a révélé tout le côté historique de la langue. Elle nous a fait connaître un nouvel ordre de faits ; mais ce que nous disons : ce n'est que l'opposition des deux ordres qui est féconde comme point de vue. Il ne faut pas en rester à constater qu'il y a des faits évolutifs et des faits statiques. Il y a lieu de les séparer afin d'en voir complètement le contraste. C'est à quoi nous arrivons.

On ne conteste pas existence des deux ordres, mais on ne les oppose pas suffisamment. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 260-261).

Comme nous l'avons déjà souligné à l'endroit de ces citations, cette opposition des deux ordres renvoie cependant à la dualité définitoire de la langue comme système synchronique. C'est pourquoi, comme nous l'avons vu ci-dessus, si Saussure, comme Hjelmslev, insiste sur la nécessité de distinguer les deux points de vue dans la description des faits de langue⁹⁸, cette distinction implique avant tout la distinction des phénomènes⁹⁹. Il s'agit en revanche chez

⁹⁸ Jusqu'à des propositions en apparence proches de la redéfinition hjelmslevienne de la diachronie comme succession de synchronies. Rappelons notamment le « point de vue historique » dont « De l'essence double du langage » reconnaît la légitimité (voir *supra*) : « Point de vue HISTORIQUE de la fixation de deux états de langue successifs pris chacun en lui-même, d'abord, et sans subordination de l'un à l'autre, suivie de l'explication » (Saussure, 2002a : p. 22). On lit ensuite dans les notes « Morphologie » : « §5. La morphologie historique. Le changement morphologique.

Il ressort *indirectement* du §4 qu'il y a dans la vie du langage un fait considérable, d'une importance capitale, qui est le *changement morphologique*. Et que le procédé que nous avons appelé *morphologie rétrospective* ou *anachronique* ou *étymologique* consiste tout simplement à ériger en système l'oubli de ce phénomène du changement morphologique.

Le changement morphologique nécessite une étude spéciale qui prend le nom de *Morphologie historique*. Elle sépare les époques et les compare, tandis que la morphologie rétrospective les confond. Elle nous présente la véritable perspective entre les classifications et les interprétations successives auxquelles la langue a pu se livrer sur les mêmes formes, tandis que la morphologie rétrospective cherche, si vous me permettez cette image, à obtenir la projection sur un même plan de classifications très différentes par leur date.

Elle dira que dans *kalb kalbir*, par suite de la modification du son, le rapport entre l'idée et le son est devenu autre que dans leurs prototypes *kalbiz – bizō*. La morphologie étymologique ne voit que l'état le plus primitif et applique imperturbablement l'analyse du premier jour aux périodes subséquentes.

Pas de fusion possible puisque la morphologie étymologique est la négation même du principe historique. » (Saussure, 2002a : p. 188). Comme nous le verrons plus en détail dans la cinquième section de ce chapitre, il s'agit là cependant de reconstruction descriptive, et d'une reconstruction précisément fondée sur la distinction synchronie/diachronie en tant qu'elle est impliquée par toute description correcte des phénomènes. On lit ainsi dans le deuxième cours : « Les objets quelconques dont on peut s'occuper forment donc deux champs : <le ou les> champs synchroniques <(car il y en a autant qu'on peut distinguer d'époques)> ; le champ diachronique. Ce n'est pas se mouvoir dans le diachronique que d'étudier l'un après l'autre plusieurs états d'un idiome. C'est l'erreur de ceux qui croient faire par exemple une grammaire historique anglaise en étudiant dans un premier livre le vieil anglo-saxon, <et en d'autres l'anglais d'autres époques.> Correspondant à cela il y a une perspective diachronique et une perspective synchronique <qui nous sont données pour juger, observer tous les faits.> L'une considère les faits dans leur enchaînement diachronique et l'autre dans leur enchaînement synchronique, chacune étant accompagnée, s'accompagnant d'une méthode. » (Saussure, 1997 : p. 48-49). Aussi lisait-on par ailleurs dans les notes « Morphologie » : « Une morphologie vraiment scientifique aurait pour premier devoir de séparer les différentes époques, de se pénétrer exclusivement de l'esprit de chacune d'elles, de ne pas imposer des cadres abolis depuis des siècles aux formes historiques. Seulement on n'aurait par là que des aperçus très incomplets sur la genèse de ces formes. Il est clair que si je divisais *pat-ercus* conformément au sentiment latin d'une certaine date, je n'apercevrais pas le parallélisme entre *pater pater-cus* et *villa : villi-cus* (*villā-cus*). La pratique commande donc l'anachronisme et la confusion des époques » (Saussure, 2002a : p. 187).

⁹⁹ Voir encore à cet égard, dans « Status et motus » : « Chaque fois que se produit dans la langue un *événement*, petit ou grand, la conséquence en est, par évidence, que l'état réciproque des termes pris après l'événement n'est

plus le même qu’auparavant. Si, à une certaine date, le *t* final grec tombe, par exemple dans **egnōt*, c’est là un événement qui semble ne concerner en aucune façon **egnōn*, et en effet ne le concerne pas, tant que l’on parle de l’événement ou d’un événement. Mais parle-t-on des états, on voit alors que la relation réciproque **egnōn* : **egnōt* est remplacée par une relation **egnōn* : **egnō*. Chose aussi importante, sinon plus importante, que ce qui est dans l’événement. Lorsque de même, – du moins ce ne serait pas ici le lieu d’analyser les différences –, un vieux haut-allemand *faris* devient *feris*, c’est là un fait ne concernant point *faru*, et il n’en est pas moins vrai ni moins capital de constater que, de ce fait, l’état réciproque *faru* : *faris* se trouve avoir cédé la place à un nouvel état réciproque qui est maintenant *faru* : *feris*.

Ce commencement est aussi bon que tout autre pour introduire la distinction à laquelle il faut arriver, de laquelle il est incroyable que ne dépendent pas depuis longtemps toute idée générale comme toute []

$$\begin{array}{c|c} 1. \textit{egnōn} \leftrightarrow 2. \textit{egnōt} & 1. \textit{faru} \leftrightarrow 2. \textit{faris} \\ \downarrow & \downarrow \\ 3. \textit{egnōn} \leftrightarrow 4. \textit{egnō} & 3. \textit{faru} \leftrightarrow 4. \textit{feris} \end{array}$$

1. Absence de sens en linguistique pour l’une des formes de la vie de la langue : le STATUS.

De combien de manières on aura réussi à confondre ces deux choses fondamentales : le *motus* et le *status* de la langue, c’est ce qui pourra faire un jour l’objet d’un travail rétrospectif intéressant. Il y a toutefois deux manières de se tromper, lors même que toutes les deux aboutissent à une méconnaissance égale du *status*.

L’une est (par hypertrophie du sens historique) de supprimer purement et simplement la notion de *status*, et de s’imaginer que la langue vit de faits comme la suppression d’un *t*, c’est-à-dire d’événements. Sous le prétexte que ces événements sont la cause régulière de chaque *status*, les représentants de cet état d’esprit n’ont aucun sens quelconque pour []

L’autre est (par perversion du sens historique) d’exprimer des événements par la formule qui conviendrait à des *status*, ce qui est la plus grave manière de tout fausser et de tout confondre. Par exemple de dire : “vieux-haut-allemand *a* se change en *e* devant *i* : *faru* – *feris*”. Au lieu de dire : “Il y a *a*) un fait exigeant un temps par lequel *faris* (et non *faru*) est devenu *feris* b) un fait n’exigeant aucun temps par lequel *faru* se trouve opposé après cela à *feris*. » (Saussure, 2002a : p. 222-223), ainsi que l’entrée « Phénomène » de ce texte, citée *supra* dans la note 34 : « PHÉNOMÈNE. – Devrait être entendu aussi bien d’un état que de l’événement qui en est la cause (l’un et l’autre étant *dans son ordre* un phénomène). 000. Sera perpétuellement entendu de l’événement seul, ou bien converti en une notion hybride inadmissible. 000. Le mot de *fait* reste l’unique ressource de qui veut désigner à la fois les faits statiques et diachroniques, sans donner à croire comme pour le mot de *phénomène* qu’il pense plus spécialement à ces derniers. 000. » (Saussure, 2002a : p. 228). Voir également, au début du deuxième cours : « Distinguer donc ces deux côtés : ce qui se passe dans le moment et ce qui se passe dans le temps, <dans des époques successives.> Ces deux côtés constituent deux disciplines différentes. <Quand on formule une règle on confond constamment les deux points de vue.> Distinguer donc les lois qui marchent dans le temps des autres qui sont statiques.

Exemple facile <de ces deux lois :> l’accent latin et son effet en français. <“L’accent tonique français est toujours sur la même syllabe qu’en latin” – et d’autre part : “au-delà de l’accent les syllabes tombent”.> Mais il y en a d’autres très embrouillés. » (Saussure, 1997 : p. 5). Il faut mentionner, en outre, tous les développements sur les alternances, c’est-à-dire, outre les développements des deuxième et troisième cours, cités ci-dessus, cette note non datée, que l’on peut lire dans le prolongement des développements de « De l’essence double du langage » cités dans la note 6 ci-dessus : « Unité et diversité de son – même lettre et lettre modifiée

Unité et diversité dans temps – même tranche horizontale ou deux tranches
diversité de conditions – sous-entendue avec la Répétition de la lettre –
(= pluralité des formes
où se trouve le son)

L’opposition phonétique qui est une coexistence de ses diversités [?] est imaginée comme un mouvement entre deux formes (termes de *permutation*, *échange* etc.) ; ce prétendu mouvement à son tour est confondu avec un changement phonétique ou loi phonétique.

Cette confusion d’ordre logique entraîne forcément avec elle confusion des [mot ill.] historique, un anachronisme la substitution d’une seule époque aux deux époques qu’il faudrait distinguer. » (Saussure, 2002a : p. 270-271), tout comme ce développement du premier cours : « Si nous essayons de définir de plus près l’alternance nous dirons qu’elle est : “une correspondance par laquelle deux sons déterminés permutent plus ou moins régulièrement entre deux séries de formes coexistantes”.

On pourrait appeler les alternances permutations mais ce terme offre un grand danger de confusion car il a été employé un peu au hasard pour désigner le changement phonétique. Dans notre définition ce danger a été écarté

car à “permutent” nous avons ajouté “coexistantes” qui exclut le changement phonétique. On pourrait donner aux alternances le nom de permutations à condition d’employer exclusivement le terme “mutation” pour désigner les changements phonétiques. Mais il y aurait quand même dans permutation cette espèce d’image fautive de mouvement quand il n’y a qu’un état (il en serait de même des mots : échange, transformation). Alors que dans le changement phonétique il s’agit de deux termes successifs dont le second n’existe qu’à la condition d’éliminer l’autre, l’alternance est le fait par lequel deux éléments phoniques sont opposés : plus de mouvements entre deux formes contemporaines (sous-entendu parentes !). La condition du changement phonétique est que l’un chasse l’autre, de l’alternance qu’ils soient l’un en face de l’autre. Dans le changement phonétique nous avons deux époques et une forme (par époque) ; dans l’alternance c’est l’inverse : une époque et deux formes.

A l’instant où nous avons quitté le changement phonétique pour considérer l’effet qui est de créer l’alternance nous avons quitté le terrain phonétique. C’est une erreur d’une foule de linguistes de croire que parce qu’il s’agit d’éléments phoniques l’alternance est un phénomène phonétique ; nous ne dirons donc jamais alternances phonétiques ! Mais alors dans quel domaine nous trouvons-nous ? Sur le terrain grammatical. <Il suffit en effet de savoir qu’un changement se passe entre deux termes synchroniques pour être sûr que c’est un phénomène grammatical.> Quand nous ferons de la grammaire nous reviendrons aux alternances ; il suffit d’indiquer ici leur opposition avec la nature du changement phonétique, car nous voulons rester encore en linguistique évolutive. Nous considérerons donc les caractères de l’alternance autant qu’il le faut pour bien la distinguer des changements phonétiques :

Les changements phonétiques sont des événements parfaitement réguliers qui s’opéraient d’après leurs lois. Les alternances en elles-mêmes (nous ne considérons pas leurs causes !), affectent-elles une forme qui puisse 1) s’exprimer en une loi et 2) en quelle espèce de loi ?

A la première question nous répondons : pas nécessairement ; en effet il peut arriver que la différence de conditions qui a entraîné la différence de traitement phonétique soit effacée maintenant et ne soit plus visible. Par exemple, l’opposition très répandue en allemand moderne de *e/i* :

geben, gebet : gibt
feder : gefieder
feld : gefilde
berg : gebirge
wetter : wittern

ne peut plus s’expliquer ; on ne voit pas d’où cette alternance dépend ; il faut la prendre maintenant telle quelle. (Anciennement il est vrai un *e* accentué suivi à la syllabe suivante d’un *i* est devenu *i* ; mais comme maintenant cet *i* est devenu *e* dans *wittern*, *Gefilde*, etc., on ne peut plus expliquer le changement survenu.)

Il peut arriver que

2) l’alternance soit distribuée d’une manière régulière mais grammaticale (dans le sens précis et étroit du mot <cf. *Grammaire historique* de A. Darmesteter, I (*Phonétique*) p. 4> = formations grammaticales telles que présent, pluriel, adjectif, etc.), soit réductible à une catégorie grammaticale.

Ainsi en allemand moderne :

lang : Länge
stark : Stärke
hart : Härte

Je pourrai même user de cette régularité si je fais une grammaire et formuler une loi, mais ce sera une loi grammaticale qui s’exprime au point de vue de la fonction grammaticale.

En latin :

fācio : afficio
amīcus : inimīcus
rapio : arripio

Ici la seule formule à laquelle je puisse songer est la grammaticale et je l’exprimerai en invoquant le fait très grammatical de la composition.

Donc la loi que l’on pourra formuler dans ce deuxième cas ne repose pas sur les conditions vraies dont dépend la genèse de l’alternance ; c’est une loi indirecte. On le sait d’avance et on pourrait le vérifier chaque fois que l’on peut remonter dans le passé. Ainsi pour *Länge*, *Härte* etc.

lang : langî
hart : hartî

a devant *î* est devenu *e* :

lang : lengî
stark : sterkî

Il ne s'agit donc pas de la catégorie grammaticale mais d'une circonstance phonétique. A cette grande catégorie (2.) ou l'alternance n'est plus réductible aujourd'hui qu'à des faits grammaticaux (formations grammaticales) appartient <aussi> la vaste catégorie de l'ablaut (*geben, gibt, gab etc.*)

Il peut arriver aussi que

3) la condition phonétique soit encore transparente.

Il suffit de reprendre les mêmes exemples mais à une autre époque :

geben : *gibt* | *geban, gebet* *gebīt*
feder : *gefieder* | *fedara* *ga-fidiri*
berg : *gebirge* | *berg* *ga-birgi*

(lorsque *e* radical se trouve devant *i* on a une forme avec *e* et une forme avec *i*. Cette alternance existe depuis cinq cents ans.) Le cas de *facio* est aussi réductible à une loi phonétique ; cf.

fācio : *afficio* avec *Agragant*

...*gri*...

pāter : *Iupiter* *māchāna*
māchīna

Dans *facio* - *afficio*, la condition n'est pas encore effacée et l'on peut dire encore maintenant que “*ā* <de *fācio* ou de tout autre mot> placé entre deux syllabes permute avec *i*”. L'essentiel est de savoir de quelle loi il s'agit dans tous les cas ou “*ā*... permute avec <devient> *i*”.

Ce disant, ai-je formulé une loi phonétique ou d'alternance grammaticale ? Impossible de le dire et c'est pourquoi cette formule courante est mauvaise : on a mélangé loi phonétique et d'alternance en un être hermaphrodite. Il n'y a pas d'alternance il est vrai sans phénomène phonétique mais pour <être> expliquée elle demande deux formules. Dès que l'on substitue *facio* > *afficio* à *facio* : *afficio* on tombe dans le vague et le confus. Pour être clair il faut se servir du quadrilatère :

I *fācio* : *affācio* (deux formes en présence mais sans alternance)



} sphère du phénomène
 phonétique (représente deux époques)

II *fācio* *afficio* <NB : prononcer *fakio, affikio*>

 sphère de la
 permutation

ā en 2^e syllabe



i en 2^e syllabe

| d'une époque à l'autre :
 loi phonétique 1^{ère} formule)

fācio : *afficio* : c'est-à-dire : si une forme avec *ā* a en face d'elle un composé, à l'*ā* est opposé *i* par l'alternance : loi d'alternance (2^e formule)

En essayant de mettre dans la seule formule “*ā* <de *facio* ou de tout autre mot placé entre deux syllabes permute avec <devient> *i*” ce qui se passe en<tre> *facio* et *afficio* d'une part et *afficio* et *afficio* d'autre part on était tombé dans l'absurde et on faisait tort 1. à la loi phonétique, car *ā* ne permute pas, ne devient pas, mais a permuté, est devenu ; puis ce n'est pas l'*ā* de *facio* mais celui de *afficio* qui a changé en *i*, 2. à la loi d'alternance en disant “devient”, “permute” (“se transforme”, etc.), car on disait mouvement où il n'y a qu'opposition. » (Saussure, 1996 : p. 52-55). La notion de degré de significativité que nous avons vue plus haut dans le deuxième cours apparaissait déjà dans le premier cours : « C'est pour la catégorie du préfixe qu'il y a le moins de contestation sur le fait qu'il est conscient à la langue : <en observant d'autres cas, mais sans aller au-delà de sa propre conscience de la langue,> on voit qu'on ne peut refuser à la langue la conscience de ce que nous appelons <le préfixe employé d'une certaine façon qui sera abstraite des analogies>. C'est même ce qui fait du préfixe une catégorie à part. Avant de quitter cette catégorie il faut rendre attentif à un fait d'une grande portée et qui se répète pour les groupes d'unités suivantes :

<Nous avons vu le préfixe *re-*> mais si je prends

r-ouvrir

r-acheter,

r-accompagner

je n'ai pas *re-* mais un simple *r-*, comme dans

in-avouable

in-espéré
j'ai une autre forme de *in-* que dans
in-connu (*ẽ-*
in-)

Mais phonétiquement je n'ai pas le droit d'écrire *in-* dans *inavouable* autrement que dans *inconnu* : nous reconnaissons là le fait que nous avons noté comme le fait d'alternance : <deux> formes de même origine prennent <deux> aspects différents suivant les <conditions dans lesquelles elles ont été placées>. Cette alternance peut jouer des rôles assez divers. Ici elle a pris son minimum de significativité ; la langue emploie l'un ou l'autre élément suivant qu'une voyelle ou <qu> une consonne <suit>. Dans son origine ce fait est phonétique, mais il ne l'est pas aujourd'hui dans la manière d'opposer *ẽ* et *in-*, *re-* et *r-* :

re- devant consonne
↓
r- devant voyelle

regagner/rouvrir

Il n'y a rien de phonétique dans le fait de dire *r-envelopper* !

Cette différence ne rompt pas l'unité parce que le sens et la fonction sont <concus> comme identiques et la langue est fixée sur les cas où elle emploiera l'une ou l'autre forme. » (Saussure, 1996 : p. 74-75). L'argumentation sur le conditionnement de l'alternance se trouve également dans « De l'essence double du langage », où elle connaît une formulation plus nette : « Vue, notion

Conception provisoire de l'ALTERNANCE.

1. Dans toute langue, prise à n'importe quel moment, il est immédiatement possible de dégager...
2. Le phénomène de l'*alternance* a donc un caractère universel.
3. Tantôt on peut dire qu'une signification s'attache à l'alternance : ainsi *gast* – *gäste*, tantôt on remarque au contraire qu'elle n'a point de valeur pour la signification : ainsi s'attarder à ce détail comme à une distinction importante serait s'éloigner complètement de l'objet essentiel.

4. Tantôt il est possible de discerner dans quelles conditions (dites “phonétiques” ⁽¹⁾) se produit chacun des termes de l'alternance, ou au moins l'un des deux ainsi : []

⁽¹⁾ en réalité pour nous, comme il résulte de tout ce travail, on les considère comme éminemment *morphologiques puisqu'elles sont instantanées*).

Tantôt au contraire il est absolument impossible de dire de quoi “dépend” cette alternance : ainsi *gast* – *gäste*.

S'attarder à ce deuxième détail serait également se tromper sur la portée du fait d'alternance, le noyer dans des distinctions très secondaires et accidentelles qui ne doivent jamais empêcher de l'apercevoir dans son unité.

5. ÉTYMOLOGIQUEMENT (ce qui est passer à un ordre de considérations entièrement séparé du précédent, et ne pouvant intervenir nous le maintiendrons inflexiblement qu'à titre auxiliaire, et sans toucher en rien au fait d'alternance en lui-même) étymologiquement donc, si on veut considérer l'étymologie, nous pouvons poser que *la diversité dont se compose une alternance remonte*, dans le cas régulier, à *une unité précédente*. (Mais on verra qu'il n'est pas admissible de poser une règle sur l'origine nécessaire d'un phénomène instantané.) » (Saussure, 2002a : p. 63). Voir enfin ces passage du « Cours de phonétique » de 1909-1910 : « “Remarque : Quand le même phonème, suivant les conditions où il se trouve, est affecté différemment, il s'ensuit une alternance qui aura lieu dans une même formation morphologique (même racine, etc.). Cette conséquence de l'alternance est toujours très importante : elle est grammaticale, à preuve qu'elle entre dans la conscience des sujets parlants. Dans une même racine, il y aura alternance : zéro/s. Cette conséquence est toujours à distinguer du phénomène phonétique qui aura pour formule :

$$\left. \begin{array}{cc} s & s \\ \downarrow & \downarrow \\ \text{zéro} & s \end{array} \right\} \text{ selon les positions. ” [R 136]}$$

» (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 47) et « Quand le phonétiste vient à parler d'alternance, il quitte le terrain phonétique pour entrer dans la morphologie. C'est encore plus le cas quand il s'agit de modifications dans un paradigme.

Pourtant on ne peut refuser au // phonétiste de s'arrêter à l'alternance. Car par l'alternance, il peut faire voir la conséquence grammaticale des faits phonétiques. Le phonétiste, lui, veut seulement montrer que la continuation dans le temps de

gesō *gestus*
↓ ↓
gerō *gestus*

Mais s'il prend l'alternance :
gerō ↔ *gestus*

Hjelmslev d'une distinction entre deux méthodes d'analyse de l'objet¹⁰⁰, entre deux systèmes « opér[ant] sur des plans logiquement différents », ou encore entre deux causalités. A l'unité de l'objet répond une dualité de méthode, qui apparaît ainsi comme une élaboration structurale de la dualité de l'objet saussurien. Hjelmslev insiste fortement sur la dualité de méthode impliquée par la langue : « Il y a certaines distinctions de méthode qui sont inhérentes à l'objet même qu'on a entrepris d'étudier. Réclamer l'unité absolue de méthode est chose vaine, si l'objet examiné offre des aspects trop différents pour l'admettre. » Il ne s'agit cependant que de « confusion d'ordre logique », et le but demeure une compréhension de « [l']interdépendance et [du] conditionnement réciproque des deux systèmes », précisément rendue possible par ce « procédé logique » consistant à bien distinguer entre les deux séries de causalité. Aussi, tandis que Hjelmslev parle également de différents aspects de l'objet, s'agira-t-il ensuite de distinction d'objets – et non de phénomènes – : à une distinction de méthode s'articule une dualité de l'objet, mais sur fond d'un objet un. On notera, à cet égard,

et *inserō* ↔ *insertus*
alors il peut rendre sensible par la grammaire elle-même la portée du fait établi. Et l'importance, on peut la voir en ouvrant une grammaire latine, où on dit que l'infinitif se forme en ajoutant *-re* au radical du présent. » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 57). Cette remarque de la note « Morphologie » est également importante, en ce qu'elle oppose phénomène phonétique et analogie (voir *infra*) : « Les deux sphères confondues dans les locutions courantes :

chantere se rattache étymologiquement à *chanter*
” ”
à *cantor*

φῶρος vient de φέρο
” ” *bhoros*. » (Saussure, 2002a : p. 181). La remarque fait suite aux définitions de la phonétique et de la morphologie (cf. *supra*).

¹⁰⁰ On notera, à cet égard, ce passage intervenant quelques pages plus loin : « L'inobservation de la dualité de de Saussure, la confusion des deux systèmes logiquement différents, aux dépens des études purement synchroniques, ont subsisté jusqu'à l'heure actuelle et se manifestent partout dans la littérature linguistique. Elles arrivent quelquefois à être adoptées de manière expresse. M. GRÖBER distingue, avec des termes dont nous venons de discuter la valeur, le point de vue "empirique" d'un côté du point de vue "historique" de l'autre. Mais il y ajoute encore un point de vue dit "génétique", en comprenant par là tout ce qu'on est habitué à appeler la linguistique générale, et sans distinction aucune du synchronique et du diachronique.

La situation que nous venons de constater est donc un état de fait. Il convient toutefois d'ajouter qu'elle n'influence pas, dans la même mesure, tous les domaines de la linguistique. Il y a de vastes domaines où l'influence n'est pas sentie, à savoir tout domaine où nous ne disposons pas de données nous permettant de tirer des conclusions précises d'ordre diachronique. On ne court le danger d'être absorbé dans la diachronie que là où l'on peut tirer parti de documents d'époques reculées. Les langues américaines fournissent par exemple un domaine où le danger est inexistant.

Plus on attache d'attention sur ces langues dont on ne connaît que l'état actuel, plus on sera sans doute ramené à donner à la synchronie la place qui lui revient. Jusqu'à présent, il existe un contraste évident entre les méthodes employées dans ces domaines et celles qui sont employées pour les langues dont le passé est accessible, contraste qui s'est fait sentir à plusieurs reprises, surtout par exemple dans les travaux de H. SCHUCHARDT et de G. v. d. GABELENTZ. C'est un des traits caractéristiques de la linguistique actuelle qu'on s'efforce à élargir autant que possible le domaine de langues envisagé, pour en tirer des conclusions d'une portée générale. Ces tendances permettent d'espérer que le contraste indiqué sera aplani. De part et d'autre, mais surtout du côté diachronique, pareille collaboration étroite sera d'un profit inestimable. Elle est, pour la grammaire, une nécessité absolue. » (H.PGG : p. 62-63). Hjelmslev propose ici, *mutatis mutandis*, un retour à la grammaire du XVIII^e siècle évoquée par Saussure dans son histoire de la linguistique, que représente ici la grammaire des langues indiennes, synchronique par nécessité. Il s'agit bien, non pas de conception de la langue, mais de la méthode utilisée pour sa description.

la remarque de Hjelmslev concernant Jespersen. Le propos saussurien est en effet rigoureusement inverse¹⁰¹ :

« Par suite de ce dernier embranchement devant lequel nous sommes, quelle sera la forme que prendra rationnellement la linguistique ? La forme sous laquelle une science s'offre théoriquement, rationnellement, idéalement est indépendante de la manière dont on peut être forcé de la pratiquer. Si ce n'était pas vrai, nous aurions à peine le droit de parler d'une science linguistique, vu que la plupart des linguistes font en même temps de la philologie (la philologie n'a rien à faire en soi avec la linguistique).

L'on s'occupera des textes littéraires du slave aussi bien que de langue slave. Cela n'empêche pas l'objet linguistique de rester séparé de la matière littéraire et l'étude linguistique d'être séparée en principe de l'étude philologique.

De même si l'on reprend à son tour la linguistique pure pour en reconnaître les divisions internes, il sera bien difficile de dire comment elle s'embranchement et subdivise théoriquement et d'imposer ce cadre à toutes les recherches. Malgré ce que les lignes de ce cadre ont d'absolu, il serait difficile d'observer absolument les frontières qu'on aura dressées théoriquement. Aussi il faut entendre le plan théorique que l'on veut dresser. Ce sont les divisions qui devraient exister plutôt que celles qu'on peut au courant de la plume observer¹⁰². » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 270-271).

La notion de causalité était déjà présente dans les passages étudiés ci-dessus¹⁰³. On lisait en outre en note, à propos de cette proposition sur laquelle nous nous sommes arrêtée ci-dessus : « La grammaire est par définition synchronique, et elle ne se prête que d'une manière secondaire à l'étude diachronique qui est étrangère à la nature même du système grammatical en tant que tel. » (H.PGG : p. 54)

« On le voit surtout par le fait que la causalité grammaticale est souvent la négation de la causalité diachronique. Voir plus loin, p. 232 sv. » (H.PGG : p. 54).

Il s'agit donc là de l'interprétation hjelmslevienne de la proposition saussurienne selon laquelle il n'y a pas de grammaire historique. La distinction se substitue à celle des deux « vérités » dont il a été question plus haut. On lit en effet à la suite de la citation de Bally visant à illustrer l'inexistence de la grammaire historique :

« S'il est vrai que l'objet est un, et que ce ne sont que les points de vue qui diffèrent, il est donc, précisément dans le domaine grammatical, indispensable de se rendre compte le plus scrupuleusement possible de la différence fondamentale du synchronique et du diachronique. La vérité diachronique est souvent la négation de la vérité synchronique. Le lituanien *vilko* "du loup" s'explique comme un ancien ablatif : c'est là la vérité

¹⁰¹ Voir également la note 98 ci-dessus.

¹⁰² Voir dans le *Cours de linguistique générale* : « Il faut reconnaître que la forme théorique et idéale d'une science n'est pas toujours celle que lui imposent les exigences de la pratique. En linguistique ces exigences-là sont plus impérieuses que partout ailleurs ; elles excusent en quelque mesure la confusion qui règne actuellement dans ces recherches. Même si les distinctions établies ici étaient admises une fois pour toutes, on ne pourrait peut-être pas imposer, au nom de cet idéal, une orientation précise aux investigations. » (Saussure, 1972 : p. 139/Saussure, 1967 : p. 225).

¹⁰³ Il y était en effet question d'un système « qui ne s'explique que synchroniquement » (H.PGG : p. 50) et d'un fait syntaxique qui « ne se justifie que dans [le] système » (H.PGG : p. 51-52), qui « n'a pas de raison sans lui » (H.PGG : p. 52), enfin (voir le passage cité dans la note 85) d'un « système reposant exclusivement sur lui-même » (H.PGG : p. 215), comme plus haut dans la citation de Bally d'un état comme d'un tout qui ne s'éclaire que par lui-même et intérieurement » (H.PGG : p. 55).

diachronique. Mais synchroniquement, cette forme rentre dans le système lituanien comme un génitif, l'ablatif étant inconnu à l'état historiquement attesté. Ces deux vérités sont égales, mais il faut bien les distinguer. Une confusion des deux points de vue entraînerait des contradictions fatales.

On va cependant voir qu'on les a confondus.

Si la théorie grammaticale n'est pas encore faite, si la syntaxe souffre d'une méthode mal assurée, si la morphologie générale n'est guère amorcée à l'heure actuelle, s'il y a un contraste évident entre la grammaire pratique et la linguistique théorique, – tout cela est dû à la confusion constante des deux points de vue fondamentaux. » (H.PGG : p. 54-55)

passage où l'on retrouve par ailleurs la double affirmation de l'unité de l'objet et de la dualité de la méthode. L'opposition des deux types de causalité revient ensuite dans le cadre de la discussion du contenu significatif des catégories dont il a été question dans le deuxième chapitre de la première partie. On lit ainsi, comme nous l'avons vu dans ce chapitre :

« Nous sommes persuadé que la question du contenu significatif des faits formels ne pourra être résolue que par une longue série de recherches de détail qui restent à faire. Nous ne tâcherons donc pas de donner ici une réponse qui serait par définition téméraire et prématurée. Mais il y a deux faits sur lesquels nous croyons utile d'insister : d'une part, la question est encore entièrement en suspens ; d'autre part, il n'y a pas lieu de croire que la réponse sera par nécessité négative. C'est à tort qu'on croit généralement que la question est déjà résolue et que la réponse négative est certaine. Afin de se prémunir contre ces erreurs, nous croyons utile de soutenir, jusqu'à nouvel ordre, et à titre d'hypothèse de travail, que *toute catégorie formelle a un contenu significatif*, et non seulement dans la perspective diachronique, mais *synchroniquement*.

La plupart des auteurs qui ont traité de grammaire, admettent un certain nombre de catégories qui sont formelles sans être significatives. Dans ces catégories, le contenu significatif ne serait qu'une vérité diachronique : on suppose bien que l'origine de la catégorie en question est dans une catégorie significative, mais on croit que la catégorie, dans son "aspect formel", a subsisté dans des états plus récents où pourtant sa signification primordiale a disparu. Un exemple classique est le *genre grammatical*. » (H.PGG : p. 164-165).

Hjelmslev oppose ici deux types de significativité des catégories, purement diachronique (c'est-à-dire inexistante en synchronie) et appréhendable synchroniquement, pour lesquels il reprend significativement le terme de « vérité ». A la « vérité diachronique » répond selon Hjelmslev une vérité synchronique qu'il importe de dégager. Il écrit ainsi ensuite :

« En considérant chaque langue ou chaque état de langue à part, on n'a pas réussi, jusqu'à nos jours, à dégager une signification des genres qui expliquerait d'une manière suffisante l'usage actuel qu'on en fait. C'est vrai, mais cela ne nous semble pas être une raison pour abandonner toute tentative d'explication. Qu'on ne croie pas que l'explication significative d'un fait grammatical soit chose facile. Bien au contraire, cette tâche est si malaisée qu'on ne saurait s'attendre à obtenir un résultat du premier coup. Il ne faudrait pas perdre de vue que tout dans la grammaire d'une langue est subconscient. Or, si la conscience se refuse à y voir une raison, cela n'est pas la preuve que les faits ne puissent s'expliquer par une raison subconsciente. En matière scientifique, rien n'est plus dangereux que de vouloir constater l'impossibilité de l'explication, de la solution d'un problème. C'est justement la meilleure manière pour empêcher d'arriver à une solution. De même qu'il y a, dans la linguistique diachronique, des problèmes en suspens qui attendent encore une solution, il y en a aussi dans la linguistique synchronique. Il ne sert de rien de fermer les yeux sur le problème. Le problème subsiste malgré tout. En

l'espèce, le problème consiste en ceci que la catégorie du genre a subsisté, pendant des milliers d'années, sans qu'il y en ait une raison visible. Ce fait exige une explication ; la raison doit être trouvée. » (H.PGG : p. 165-166).

On retrouve ici la notion d'explication – il s'agit de « l'explication significative d'un fait grammatical » et d'« expliquer [les faits] par une raison subconsciente » –, corrélée à celle de problème. Or, la formulation de ce problème est notable, dans la mesure où elle interroge les raisons qui font que la catégorie subsistent. Si la vérité diachronique explique l'apparition d'une catégorie, la vérité synchronique doit rendre compte de son existence dans chaque état de langue. S'opposent ainsi deux conceptions de la langue, comme évolution et comme système :

« Personne ne niera, nous l'avons déjà signalé, qu'il y a, dans n'importe quel état de langue, quelque chose qui ressemble à un système. Cela n'empêche cependant pas que notre première hypothèse peut être combattue par ceux qui voient dans la langue surtout une évolution diachronique. Car, soutenir que chaque état de langue se présente comme un système isolé, c'est écarter intentionnellement tout point de vue diachronique et génétique. C'est là une simple conséquence de notre principe, exposé dans notre premier chapitre. Mais on ne manquera pas d'objecter que notre conception de l'état de langue n'est juste que dans une certaine mesure. Il semble être admis généralement qu'il y a, un peu partout dans les états de langues, des faits de grammaire qui paraissent immotivés et arbitraires du point de vue synchronique, mais qui s'expliquent, au contraire, d'une façon naturelle dès qu'on se place sur le plan de la diachronie. On dira qu'il y a des répercussions éparses du développement historique ou préhistorique, des survivances d'un système synchronique antérieur au système considéré. Il s'agirait là de toutes les "irrégularités" postulées en grammaire, de ces difficultés contre lesquelles se heurtent les enfants aussi bien que les étrangers en apprenant une langue quelconque.

Cette réserve envers la doctrine de de Saussure est même faite expressément par les linguistes français de nos jours. » (H.PGG : p. 223).

A l'explication des états par un point de vue génétique, liée à la conception de la langue comme une « évolution diachronique », s'oppose leur conception comme des « systèmes isolés », explicitement présentée comme exclusive de la première dans la mesure où il s'agit d'expliquer les états : « Car, soutenir que chaque état de langue se présente comme un système isolé, c'est écarter intentionnellement tout point de vue diachronique et génétique. C'est là une conséquence de notre principe, exposé dans notre premier chapitre. » Comme plus haut, il s'agit là de la définition de la langue comme système. Il faut noter, cependant, qu'il ne s'agit dans le même temps que d'une « conception de l'état de langue », autrement dit, à nouveau, de l'appréhension structurale d'un objet donné. A la notion saussurienne d'existence se substitue celle de subsistance et, corrélativement, d'explication, et dans ce cadre, hypothèse structurale et hypothèse diachronique apparaissent tout à la fois rigoureusement analogues : elles sont deux explications (ou deux motivations) des « faits de grammaire » des états de langue, et dès lors, comme il apparaîtra au fil des textes, rigoureusement incompatibles, dans la mesure où l'objet demeure un alors que chaque explication implique une conception distincte. On notera à cet égard que l'on retrouve également, dans ce cadre, l'association des deux distinctions synchronie/diachronie et motivé/arbitraire, déjà apparue à deux reprises dans ce qui précède et qui renvoie à l'aspect idéologique de l'hypothèse structurale. Il est par ailleurs d'autant plus remarquable, dans cette

perspective, que Hjelmslev insiste sur la conception de la langue qui est corrélative de l'hypothèse structurale, d'une manière cependant significativement ambivalente, conformément à l'ambivalence constitutive de toute son argumentation dans les *Principes de grammaire générale*. On lit en effet ensuite :

« On sait déjà quelle est notre attitude à l'égard du contenu significatif des catégories grammaticales. Au point de vue exclusivement diachronique, qui admet dans les états de langues des répercussions irrationnelles, nous voulons surtout opposer les objections suivantes :

1°. Le point de vue synchronique est une réalité psychologique, alors que la diachronie n'est qu'une abstraction, qui, pour autant qu'elle considère des faits préhistoriques, est même d'ordre hypothétique. On ne saurait trop insister sur cette vérité, énoncée par F. de SAUSSURE : “La première chose qui frappe quand on étudie les faits de langue, c'est que pour le sujet parlant leur succession dans le temps est inexistante : il est devant un état. Aussi le linguiste qui veut comprendre cet état doit-il faire table rase de tout ce qui l'a produit et ignorer la diachronie. Il ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en supprimant le passé. L'intervention de l'histoire ne peut que fausser son jugement”. “Il est évident que l'aspect synchronique prime l'autre, puisque pour la masse parlante il est la vraie et la seule réalité”. De même dit M. SECHEHAYE : “L'évolution ne peut être pensée sans les états dont elle implique l'idée, tandis qu'au contraire un état de langage peut fort bien être pensé, abstraction faite de l'évolution dont il est un des moments”. L'état synchronique est une réalité, voire la première réalité en matière linguistique. Selon nous, M. Séchehayé a tort quand il soutient, contrairement à ce qu'il professe ailleurs, que l'objet de la diachronie est plus près de la réalité concrète que l'objet de la synchronie. Nous voulons dire, tout au contraire, que la synchronie est la seule réalité concrète en matière linguistique. Nous sommes d'accord avec H. G. WIWEL lorsqu'il dit : “La conception positive [c'est-à-dire synchronique] fait ressortir une réalité psychologique vivante, qui ne vit que dans le présent et qui ignore ou soupçonne seulement le passé et l'avenir, et qui ignore le passé encore plus que l'avenir.”

Si l'on adopte ce point de vue exclusivement synchronique, rendu nécessaire par les réalités psychologiques mêmes, les répercussions diachroniques deviennent par définition inexistantes. La seule explication possible sera une explication synchronique. Si l'on veut garder la délimitation exacte, ainsi que nous avons essayé de l'opérer dans notre premier chapitre, entre le synchronique et le diachronique considérés comme deux ordres logiquement différents, chacun de ces deux systèmes repose exclusivement sur lui-même et ne peut pas emprunter d'explications à l'autre système qui lui est entièrement étranger. Cette indépendance à l'égard de l'autre système est encore plus nette pour la synchronie que pour la diachronie, car si la diachronie, ainsi que nous venons de dire, n'emprunte pas ses explications à la synchronie, elle doit toutefois à la synchronie tous les faits sur lesquels elle opère.

La synchronie a donc une existence indépendante, et elle n'a à chercher les explications nécessaires qu'à l'intérieur de son propre domaine. C'est là la seule manière de rendre suffisamment compte de ce qui se passe, en réalité, dans les sujets parlants, et de dégager cette réalité psychologique qui est la seule réalité linguistique.

Il y a une réalité psychologique qui ignore la diachronie ; elle a ses raisons à elle pour justifier et expliquer ce qui se passe en grammaire, et ces raisons fournissent un objet précieux à la science linguistique, sinon le seul objet. Il ne convient point de la négliger.

Nous voulons insister surtout sur ceci que la réalité psychologique mérite d'être considérée comme objet de la science dans toute l'étendue possible. On ne peut pas aborder ces études sans soutenir, à titre d'hypothèse de travail, le principe de régularité, selon lequel il y a toujours une raison synchronique pour un fait synchronique. Mais, répétons-le, cela n'est qu'une hypothèse. Il faut réserver la possibilité que l'étude de la

réalité psychologique aboutisse à la faillite de notre hypothèse. D'autre part, c'est très peu vraisemblable, car la faculté même de parler repose sur cette condition que le système synchronique soit bien organisé et bien articulé.

Mais notre hypothèse ne peut être vérifiée que par le travail même. D'avance, on n'opère que sur des possibilités et des vraisemblances. Si le travail amène, un jour, à distinguer *l'état* et *le système* comme deux phénomènes d'ordres différents ou qui ne sont pas nécessairement identiques, il faudra naturellement s'y résigner. Mais on ne peut rien savoir d'avance, et l'identité de l'état et du système nous semble plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, cette identité supposée se justifie aisément comme hypothèse de travail ; elle nous amènera à considérer les faits linguistiques d'un point de vue nouveau et probablement fécond.

2°. Il faut admettre que tous les faits de grammaire dans un état de langue quelconque (et non seulement les faits qui ont un aspect arbitraire ou irrégulier du point de vue aprioristique) sont des répercussions de l'évolution diachronique. C'est dire que le point de vue diachronique n'est pas moins justifié que le point de vue synchronique, et qu'il embrasse, lui aussi, tous les faits du langage. Mais du point de vue synchronique, il faut se désintéresser totalement du fait que l'état est *devenu* ; il faut le considérer comme *étant*. Ce qui le rend nécessaire, c'est qu'il n'y a pas de causalité proprement dite entre un changement diachronique et l'établissement d'un système. Comme l'a démontré F. de SAUSSURE, les faits diachroniques *conditionnent* les systèmes synchroniques, ils n'en sont pas la *cause*. Il est donc très inexact de dire, ainsi que le fait M. SECHEHAYE même, que "tout état grammatical a des causes historiques", et que "la langue actuelle est la cause matérielle de l'évolution de demain". La distinction de condition et de cause, ainsi qu'elle a été opérée par de Saussure, nous semble heureuse, et on aura avantage à la conserver. Elle répond intimement à la réalité.

Le principe de causalité se pose aussi bien dans la diachronie que dans la synchronie. Mais ce n'est que dans la synchronie que ce principe intéresse les systèmes. Là où il s'agit d'un système, il n'y a qu'une seule causalité dans le sens propre du mot : c'est la causalité synchronique. On n'a jamais tenu compte assez strictement de ce fait. On parle toujours d'irrégularités dans la synchronie, de faits qui ne s'expliquent que diachroniquement. Il faut y objecter – et nous l'avons déjà fait – que la seule explication directe qui soit admissible sera une explication d'ordre synchronique. *Notre principe sera donc d'introduire le problème de causalité dans la synchronie*. Il y a longtemps que nous avons parlé de la δύναμις qui est en jeu dans la synchronie aussi bien que dans la diachronie. En effet, il est légitime d'admettre que l'"étymologie", la théorie de la "vérité" linguistique, peut être conçue synchroniquement aussi bien que diachroniquement. Le synchronique à son ἔρπον à lui, différent, quelquefois, de celui du diachronique, ainsi que l'a fort bien vu STEINTHAL.

C'est sur cette causalité que repose la régularité grammaticale dont il faut supposer l'existence. Elle nous permettra d'expliquer tout ce qui se passe simultanément dans un état de langue, d'expliquer le jeu par ses propres règles. » (H.PGG : p. 224-229).

Le premier argument mis en avant par Hjelmslev est en effet celui que nous avons déjà rencontré ci-dessus, à savoir que la réalité synchronique constitue le véritable objet de la linguistique, dans la mesure où elle est la réalité de la langue. Hjelmslev cite ce passage du *Cours de linguistique générale*¹⁰⁴ :

« La première chose qui frappe quand on étudie les faits de langue, c'est que pour le sujet parlant leur succession dans le temps est inexistante : il est devant un état. Aussi le linguiste qui veut comprendre cet état doit-il faire table rase de tout ce qui l'a produit et ignorer la diachronie. Il ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en

¹⁰⁴ Dont il donne la référence en note : « *Cours*, p. 117. » (H.PGG : p. 225, note 1).

supprimant le passé. L'intervention de l'histoire ne peut que fausser son jugement. Il serait absurde de dessiner un panorama des Alpes en le prenant simultanément de plusieurs sommets du Jura ; un panorama doit être pris d'un seul point. De même pour la langue : on ne peut ni la décrire ni fixer des normes pour l'usage qu'en se plaçant dans un certain état. Quand le linguiste suit l'évolution de la langue, il ressemble à l'observateur en mouvement qui va d'une extrémité à l'autre du Jura pour noter les déplacements de la perspective. » (Saussure, 1972 : p. 117)

puis¹⁰⁵ cet autre auquel il renvoyait déjà plus haut :

« L'opposition entre le diachronique et le synchronique éclate sur tous les points.

Par exemple – et pour commencer par le fait le plus apparent – ils n'ont pas une égale importance. Sur ce point, il est évident que l'aspect synchronique prime l'autre, puisque pour la masse parlante il est la vraie et la seule réalité (voir p. 117). Il en est de même pour le linguiste : s'il se place dans la perspective diachronique, ce n'est plus la langue qu'il aperçoit, mais une série d'événements qui la modifient. On affirme souvent que rien n'est plus important que de connaître la genèse d'un état donné ; c'est vrai dans un certain sens : les conditions qui ont formé cet état nous éclairent sur sa véritable nature et nous gardent de certaines illusions (voir p. 121 sv.) ; mais cela prouve justement que la diachronie n'a pas sa fin en elle-même. On peut dire d'elle ce qu'on a dit du journalisme : elle mène à tout à condition qu'on en sorte. » (Saussure, 1972 : p. 127-128).

Nous avons déjà cité ci-dessus les passages des deuxième et troisième cours qui constituent la source de ce deuxième passage. La rédaction du premier n'est pas tout à fait heureuse. On lit en effet dans le troisième cours¹⁰⁶ :

« Comme je le faisais remarquer, le point de vue par lequel on sépare foncièrement ces deux ordres peut nous être inspiré par la plus simple observation, <se déduit aussi d'une série d'expériences de la linguistique.> C'est le premier point de vue auquel une observation nous frappe.

En se plaçant au point de vue du sujet parlant : la suite des faits dans le temps est une chose inexistante. Le sujet parlant est devant un état.

De même, le linguiste doit faire table rase de ce qui est diachronique, de ce qui a produit un état dans le temps pour comprendre cet état lui-même. Il ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en adoptant le point de vue de l'ignorance des sources.

<Encore une comparaison avant d'entrer dans les détails> Qu'est-ce que représenterait un panorama de la chaîne des Alpes qu'il faudrait prendre simultanément depuis le Reculet, la Dôle, le Chasseral ? Ce serait une absurdité comme c'est une absurdité de vouloir combiner le point de vue synchronique et le point de vue diachronique.

L'observateur placé en un point fixe, déterminé, c'est le sujet parlant ou le linguiste qui se met à sa place. Si l'on suppose un observateur en mouvement faisant le trajet continu <du Reculet au Chasseral>, le mouvement du tableau, <les rapports des montagnes qui changent> représentera l'altération historique, l'évolution. Mais il est clair que pour dessiner ce panorama, <il faut être devant un certain état. On ne peut se servir de la langue que dans un état.> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 261-262).

Il n'est donc pas question, dans les notes des étudiants¹⁰⁷, de « fixer des normes pour l'usage », mais seulement d'« entrer dans la conscience des sujets parlants », et de la

¹⁰⁵ Voir H.PGG : p. 225, note 2.

¹⁰⁶ Voir Saussure (1967) : p. 181-182.

¹⁰⁷ Voir Saussure (1967) : p. 182 pour celles de Dégallier, de Mme Sechehaye et de Joseph.

possibilité, pour les sujets parlants, de « se servir de la langue ». Le point est d'importance, dans la mesure où la notion de norme réintroduit la perspective analytique, là où la proposition saussurienne concerne le point de vue du sujet parlant en tant que point de vue constitutif de la réalité linguistique. On lit ainsi dans le premier cours :

« Trois observations préalables :

1. On ne peut pas se demander <en linguistique> si le suffixe existe en lui-même – cette question n'a pas de sens – mais seulement s'il existe <dans> la conscience <du sujet parlant>. Exister <pour> un élément linguistique c'est être délimité <d'avant en arrière ou inversement> avec une valeur <le sens net> que lui <attribue le> sujet parlant. <Mais en soi dans un mot fictif *avaker* la délimitation *ava-ker*> est sans valeur logique <ni> psychologique ; au nom de quoi prendre plutôt *-ker* que *-aker* ?

2. L'existence dans le passé d'un élément n'a pas de signification non plus. <Il ne faut pas s'inquiéter de l'histoire.> Les sujets parlants en effet n'ont aucune connaissance de ce qui a précédé leur état de langue ; on ne peut jamais prévoir, d'après les conditions historiques, comment se fera le <changement>. Il est clair par exemple que *drittel*, *viertel*, *fünftel* ne pourront être classés par la langue que dans une catégorie de suffixes, tandis que si l'on s'appuie sur les antécédents historiques, *-teil* n'est rien moins qu'un suffixe. De même en grec *hippos*, *lykos* et d'un autre côté *phylaks*. Si nous voulions séparer historiquement nous aurions partout :

hippo-[s] *lyko-[s]* *phylak-[s]*

c'est-à-dire *s* s'ajoutant au nominatif. Eh bien l'analyse qui se faisait par le sujet parlant <était> *hipp-os* pour des raisons données ; et cependant d'après *phylaks* on pouvait dégager l'*s* :

phylak-[s],

phylak-i,

phylak-es.

3. Pourtant il est arrivé que par des réactions contre le point de vue historique, on s'est jeté dans le sens contraire d'une façon exagérée et on a nié que les radicaux, suffixes etc. existassent vraiment dans la langue et on a classé tout cela dans la catégorie des abstractions grammaticales. Le tout est de savoir dans quelle mesure le classement de la langue et du grammairien se correspondent, <de voir> dans quelle mesure existent vraiment ces unités dans la conscience des sujets parlants. Le premier et le second point peuvent se résumer <dans le troisième> en disant que nous rechercherons les unités vivantes au-dessous du mot. » (Saussure, 1996 : p. 71).

La définition de l'existence linguistique a déjà été citée dans le deuxième chapitre de la première partie. Saussure la lie à l'ignorance dans laquelle se trouvent les sujets parlants à l'endroit du passé, et qui implique la distinction de la synchronie et de la diachronie ou, ce qui revient au même, la définition de l'état (du système) comme synchronique. A la norme des éditeurs se substitue ainsi un fonctionnement distinct pour chaque époque, que désigne, dans le troisième cours, l'expression « se servir » de la langue. Aussi la métaphore du panorama des Alpes, bien reprise dans le *Cours de linguistique générale*, est-elle importante, dans la mesure où elle fait apparaître le point de vue diachronique comme un point de vue second par rapport au point de vue des sujets parlants, observant les « mouvements du tableau » là où les sujets parlants dessinent les panoramas, dont le dessin chaque fois différent implique l'évolution de la langue, évolution qui n'est cependant appréhendable que diachroniquement. On est loin, ici, du parallélisme rigoureux dans le cadre duquel se définissent les deux points de vue hjelmsleviens. On lit ainsi dans le deuxième passage du *Cours de linguistique*

générale : « [...] il est évident que l'aspect synchronique prime l'autre, puisque pour la masse parlante il est la vraie et la seule réalité », et dans les deux passages qui en constituent la source :

« Mais nous ne parlons pas <évolutivement,> par étymologie, mais par valeurs existantes ; <les signes de la langue> ont leur valeur définitive non dans ce qui précède mais dans ce qui coexiste, et on ne voit clairement ces valeurs qu'en se dégageant pour ainsi dire violemment du point de vue historique <qui les fait voir sous un autre angle.> » (Saussure, 1997 : p. 42)

« Retransportant l'image dans la linguistique, c'est la tranche horizontale qui a la primauté, <parce qu'on parle dans tranche horizontale>. Autant de tranches horizontales, autant d'états qui servent à parler. La section verticale ne sera considérée que par le linguiste. » (Saussure & Constantin : p. 275).

Citons également cette autre affirmation du deuxième cours :

« Les faits diachroniques <s'opposent aux synchroniques comme des événements à un système,> ne sont que des événements. Or on ne parle pas avec des événements. » (Saussure, 1997 : p. 46)

ainsi que ce passage de la comparaison avec le jeu d'échecs développée dans le troisième cours :

« Ce fait du déplacement quel qu'il soit est absolument autre de celui de l'équilibre a) antécédent et de l'équilibre b) subséquent.

<Le changement ne rentre dans aucun des deux états. Or on n'a jamais parlé qu'avec des états de langue.> Ce sont les états seuls qui sont importants comme dans la langue. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 267)

repris dans le *Cours de linguistique générale*¹⁰⁸ :

« Le déplacement d'une pièce est un fait absolument distinct de l'équilibre précédent et de l'équilibre subséquent. Le changement opéré n'appartient à aucun de ces deux états : or les états sont seuls importants.

Dans une partie d'échecs, n'importe quelle position donnée a pour caractère singulier d'être affranchie de ses antécédents ; il est totalement indifférent qu'on y soit arrivé par une voie ou par une autre ; celui qui a suivi toute la partie n'a pas le plus léger avantage sur le curieux qui vient inspecter l'état du jeu au moment critique ; pour décrire cette position, il est parfaitement inutile de rappeler ce qui vient de se passer dix secondes auparavant. Tout ceci s'applique également à la langue et consacre la distinction radicale du diachronique et du synchronique. La parole n'opère jamais que sur un état de langue, et les changements qui interviennent entre les états n'y ont eux-mêmes aucune place. » (Saussure, 1972 : p. 126-127).

Les éditeurs s'appuient également sur ce développement de la « Note pour un article sur Whitney », où la dualité de l'objet, ainsi que la nécessité de la concevoir, se trouvent affirmées de façon radicale :

« De l'anti-historicité du langage.

¹⁰⁸ Voir Saussure (1967) : p. 197.

[] s'occupe d'un objet double, mais d'une façon qui semblerait inextricable si nous ne recourions à une comparaison.

Dans une partie d'échecs, n'importe quelle position donnée a pour caractère singulier d'être affranchie des antécédents, c'est-à-dire qu'il n'est pas "plus ou moins" indifférent, mais totalement indifférent, qu'on en soit arrivé à telle position par une voie ou par une autre ; ou que celui qui a suivi toute la partie, n'a pas le plus léger avantage sur le curieux qui vient inspecter cette partie au moment critique. Ou encore que personne ne songera à décrire la position en mêlant tantôt ce qui *est*, tantôt ce qui *a été*, fût-ce seulement dix secondes auparavant.

Tel est exactement le point de départ pour la langue. Si on l'admet, il reste à se demander par quel côté un tel objet peut être *historique*. De son essence il paraît en effet rebelle à toute considération historique, bien plutôt voué à une spéculation abstraite telle que celle que peut comporter la position d'échecs dont nous parlions. Mais nous allons maintenir la comparaison, bien persuadé qu'il n'y en aurait pas beaucoup qui nous permettent d'entrevoir aussi bien la si complexe nature de la sémiologie particulière dite langage :

– pour définir une bonne fois cette sémiologie particulière qui est le langage non dans un de ses côtés, mais dans cette irritante duplicité qui fait qu'on ne le saisira jamais.

Il n'y a de "langue" et de science de la langue, qu'à la condition initiale de faire abstraction de ce qui a précédé, de ce qui relie entre elles les époques. Il n'y a de linguistique qu'à la condition précise contraire. [] tout autre histoire [] ; en tout cas ce qu'elle n'exige pas c'est qu'il soit fait abstraction []

C'est la condition absolue pour comprendre ce qui se passe, ou seulement ce qui *est*, dans un état que de faire abstraction de ce qui n'est pas de cet état, par exemple de ce qui a précédé ; surtout de ce qui a précédé » (Saussure, 2002a :p. 216-217).

Au premier abord, la position hjelmslevienne ne semble pas si éloignée de la position saussurienne. Hjelmslev affirme en effet que l'état synchronique est « la première réalité en matière linguistique » puis plus radicalement que « la synchronie est la seule réalité concrète en matière linguistique » – il sera de même question ensuite de « cette réalité psychologique qui est la seule réalité linguistique » –, avant de poser que l'indépendance des deux systèmes synchronique et diachronique « est encore plus nette pour la synchronie, car si la diachronie [...] n'emprunte pas ses explications à la synchronie, elle doit toutefois à la synchronie tous les faits sur lesquels elle opère ». Tout comme Saussure, Hjelmslev affirme donc la primauté de la synchronie. La justification est cependant profondément antisaussurienne, dans la mesure où elle implique, malgré la distinction de « deux ordres logiquement différents », systèmes reposant exclusivement sur eux-mêmes, une continuité de la synchronie à la diachronie. Il faut noter, à cet égard, que, dans les passages que nous venons de citer, Saussure oppose non seulement deux types de description de l'état (synchronique et anachronique), mais également, à nouveau, deux types de phénomènes, les rapports constitutifs de la possibilité de la parole, et les changements, sans aucun rapport avec les états. Si le point de vue diachronique est un point de vue secondaire, la définition saussurienne du système implique par ailleurs sa radicale discontinuité avec le point de vue synchronique. Il n'est pas question en revanche, dans le texte de Hjelmslev, de changements, mais seulement d'une conception évolutive de la langue déterminant un certain type d'explication des états. Il semble en réalité que Hjelmslev adopte le point de vue du sujet parlant, là où Saussure, en distinguant entre synchronie et diachronie, adopte celui du linguiste. Il affirme ainsi, après

Sechehaye, que « [l']évolution ne peut être pensée sans les états dont elle implique l'idée, tandis qu'au contraire un état de langage peut fort bien être pensé, abstraction faite de l'évolution dont il est un des moments », où l'on retrouve la proposition triviale selon laquelle l'évolution d'un objet implique l'objet lui-même. Il ne s'agit pas d'une définition de l'état, mais de l'adoption du point de vue de première venue conduisant au constat de l'existence d'un objet qui est une réalité pour les locuteurs. Aussi Hjelmslev peut-il affirmer que « la diachronie n'est qu'une abstraction, qui, pour autant qu'elle considère des faits préhistoriques, est même d'ordre hypothétique », précision notable qui témoigne que Hjelmslev est à la recherche d'un donné d'observation. L'élaboration hjelmslevienne implique ainsi un renversement de la proposition sechehayenne dont Hjelmslev critique ensuite la teneur, selon laquelle « l'objet de la diachronie est plus près de la réalité concrète que l'objet de la synchronie ». Cette proposition, que nous avons commentée *supra*, marque un retour à la conception historiciste de la langue. La conception hjelmslevienne est analogue, mais elle se construit à partir de la structure, donc de la synchronie, en tant qu'elle implique le dépassement de la distinction synchronie/diachronie¹⁰⁹. L'appui sur un objet donné comme entité observable apparaît de manière extrêmement nette dans la suite du développement. Il apparaît en effet que Hjelmslev s'appuie sur l'opposition de deux conceptions de la langue – comme état et comme évolution – pour légitimer l'hypothèse structurale qui, malgré la présentation initiale, apparaît indépendante de cette opposition. Une fois légitimé le « point de vue exclusivement synchronique, rendu nécessaire par les réalités psychologiques mêmes », et dans le cadre duquel « les répercussions diachroniques deviennent par définition inexistantes », Hjelmslev peut poser que « [l]a seule explication possible sera une explication synchronique ». A l'inverse de ce qui avait lieu dans les passages analysés plus haut, il ne s'agit plus de justifier le point de vue synchronique par la nature systématique de la langue, mais par l'existence d'une « réalité psychologique qui ignore la diachronie », qui « a [...] une existence indépendante » et dès lors « n'a à chercher les explications nécessaires qu'à l'intérieur de son propre domaine », « a ses raisons à elle pour justifier et expliquer ce qui se passe en grammaire ». Significativement, dans le cadre de ce développement où la diachronie se trouve univoquement définie comme « science des évolutions », le pôle synchronique se dédouble en un constat de l'objet et une hypothèse structurale, parallèlement au dédoublement rencontré plus haut : entre un objet systématique et un point de vue systématique sur l'objet. Tout à l'inverse en effet, l'hypothèse structurale intervient ensuite comme un point de vue possible – hypothétique – sur l'état : « Nous voulons insister surtout sur ceci que la réalité psychologique mérite d'être considérée comme objet de la science dans toute l'étendue possible. On ne peut pas aborder ces études sans soutenir, à titre d'hypothèse de travail, le principe de régularité, selon lequel il y a toujours une raison synchronique pour un fait synchronique. Mais, répétons-le, cela n'est qu'une hypothèse. Il faut réserver la possibilité que l'étude de la réalité psychologique aboutisse à la faillite de notre hypothèse. » A l'articulation saussurienne de l'état et du système répond chez Hjelmslev l'application de l'hypothèse structurale à un objet donné – et l'on retrouve alors, corrélativement, le donné du

¹⁰⁹ Le renversement n'en demeure pas moins notable. Comme nous le verrons *infra*, l'élaboration hjelmslevienne n'est pas purement organiciste, ce pour quoi, précisément, elle est tout particulièrement propre à faire apparaître la logique de l'impasse structuraliste.

son et du sens, avec la notion d'instrument de communication qui intervient ensuite : « D'autre part, c'est très peu vraisemblable, car la faculté même de parler repose sur cette condition que le système synchronique soit bien organisé et bien articulé. » –, dont ne saurait dès lors découler qu'une reconstruction de l'objet de ce « point de vue nouveau et probablement fécond », objet un bien que passible de différents types d'appréhension. On notera, à cet égard, que tandis que, dans la lignée de ce nous l'avons vu dans le chapitre précédent¹¹⁰, Hjelmslev présente ici l'hypothèse structurale comme une hypothèse constitutive de l'approche scientifique, il revient ensuite à une argumentation plus conforme à celle que nous avons vue plus haut, justifiant le point de vue synchronique par la nature systématique de la langue, affirmant ainsi le caractère systématique du seul point de vue synchronique : « Le principe de causalité se pose aussi bien dans la diachronie que dans la synchronie. Mais ce n'est que dans la synchronie que ce principe intéresse les systèmes. Là où il s'agit d'un système, il n'y a qu'une seule causalité dans le sens propre du mot : c'est la causalité synchronique. » On en revient ainsi à l'opposition entre système et éléments, mais qui, conformément à cette ambivalence constitutive de l'élaboration hjelmslevienne, demeure indissolublement mêlée à la distinction de l'état et de l'évolution. On lit en effet ensuite, à propos des deux causalités :

« Le signe linguistique se compose de trois parties différentes mais solidaires :

I signifié

II forme

III phonème.

En suivant cette numération, on peut montrer que, du point de vue synchronique, *un nombre plus bas pourra toujours être la cause d'un nombre plus élevé, sans que l'inverse soit possible* :

un fait phonique peut avoir pour cause synchronique un fait d'ordre phonique, morphologique ou significatif ;

un fait morphologique peut avoir pour cause synchronique un fait d'ordre morphologique ou significatif, mais non d'ordre phonique ;

un fait significatif ou sémantique ne peut avoir pour cause synchronique qu'un fait qui est lui-même d'ordre significatif ou sémantique.

Cette interdépendance unilatérale des différentes parties du signe est inexistante du point de vue de la causalité diachronique. De ce point de vue, un fait morphologique peut avoir pour cause un fait d'ordre phonique, et un fait significatif ou sémantique peut avoir pour cause un fait d'ordre phonique ou morphologique.

La différence constatée tient à ce que le synchronique et le diachronique sont deux ordres logiquement différents. La synchronie et la diachronie ont chacune leurs causalités, qu'il convient de bien distinguer tout en les considérant ensemble. » (H.PGG : p. 232-233)

passage où il s'agit d'une part de la « régularité grammaticale », mais d'autre part de l'interdépendance entre divers types de changements. Il apparaît ainsi que la conception systématique de la langue, dans la mesure où elle fait fond sur la définition saussurienne de la langue comme système et s'oppose en tant que telle à une conception évolutive, est

¹¹⁰ Où nous signalions ce passage dans la note 142. Il apparaît ainsi que l'ambivalence constitutive de la distinction hjelmslevienne est partie prenante de ce face à face de la théorie et de l'objet que nous tentions de mettre en évidence dans le chapitre précédent. On aperçoit à nouveau (voir ci-dessus la note 11) ici le parallélisme des deux distinctions synchronie/diachronie et langue/idiome. Voir *infra*.

inséparable d'une oscillation entre les deux composants du « point de vue synchronique » hjelmslevien : appréhension systématique de la langue et définition de la langue comme système, auxquels répond une double appréhension du point de vue diachronique, comme point de vue élémentaire et comme point de vue évolutif. C'est là, en effet, le point d'insistance de la dualité de l'objet saussurien, dans la mesure où Hjelmslev l'élabore dans le cadre d'une dualité de méthode, et sur fond d'un objet un : la dualité de méthode détermine une dualité de construction de l'objet, cependant qu'elle implique par ailleurs, en tant que dualité méthodologique, un objet unique, et c'est pourquoi l'ambivalence caractéristique de l'argumentation des *Principes de grammaire générale* n'est rien moins qu'un simple effet de l'analyse de la distinction saussurienne dans un cadre structuraliste, mais renvoie au contraire à une dualité de l'élaboration hjelmslevienne elle-même, dont témoigne le caractère problématique de l'opposition des deux causalités que nous signalions ci-dessus. Hjelmslev reprend ici l'opposition saussurienne entre condition et création. Il renvoie¹¹¹ au développement sur le pluriel germanique qui occupe une bonne part du paragraphe « La dualité interne illustrée par des exemples » du *Cours de linguistique générale*, où figure la proposition, citée ci-dessus, selon laquelle les modifications n'atteignent que les éléments, et au terme duquel on lit par ailleurs :

« Dans la perspective diachronique on a affaire à des phénomènes qui n'ont aucun rapport avec les systèmes, bien qu'ils les conditionnent. » (Saussure, 1972 : p. 122).

On lit de même dans le troisième cours, d'où provient ce développement¹¹² :

« Dans la perspective diachronique, séries de faits conditionnant les systèmes mais n'ayant aucun rapport avec le système. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 266).

On voit que le terme de *cause* n'apparaît pas, mais seulement le verbe *conditionner*. Il s'agit en effet, comme nous l'avons vu plus haut à l'analyse d'un développement du deuxième cours, de création¹¹³. On lit encore ensuite dans le troisième cours :

« 3^o) Qu'est-ce qui fait passer d'une position des pièces à l'autre, d'un système à l'autre, d'une synchronie à l'autre ? C'est le déplacement d'une pièce, ce n'est pas un remue-ménage de toutes les pièces. Dans ce troisième fait, nous avons <I> le fait diachronique

¹¹¹ Voir H.PGG : p. 228, note 1.

¹¹² Voir Saussure (1967) : p. 186-190.

¹¹³ On lisait seulement dans ce passage, à propos des deux phénomènes : « On n'explique pas l'un par l'autre. » (Saussure, 1997 : p. 42). On lit également dans la « Note pour un article sur Whitney » : « Cette maison est une chose ; l'impression qu'en reçoit (que *doit* en recevoir) ma rétine selon des lois parfaitement mathématiques à la distance de cent mètres en est une autre, qui est aussi profondément distincte de la première que possible, et c'est cette dernière seule qui figure le langage. Cette maison s'effondre, croule par un côté.

Si je compare maintenant les deux états de la maison *les deux perspectives reçues*, il est parfaitement vrai qu'ils ne sont pas indépendants l'un de l'autre ce serait un mensonge absolu de croire que l'une procède de l'autre, ou qu'il me sert à quelque chose de connaître soit l'état antérieur de la maison soit la perspective antérieure pour m'expliquer l'état présent de la perspective. Il n'y a aucun moyen de les faire sortir l'une de l'autre au nom des lois de la perspective, quoique ce soit ce qu'on suppose tous les [] » (Saussure, 2002a : p. 210-211). Nous reviendrons *infra* sur ce passage, qui nous semble remarquablement compléter la métaphore de la projection d'un corps que nous avons vue plus haut. Y apparaît en effet la distinction de deux objets : la maison d'une part, les perspectives reçues, d'autre part, soit à nouveau la réalité historique et les états de langue, seuls constitutifs du langage (« c'est cette dernière seule qui figure le langage »).

dans toute sa portée et dans tout ce qui le fait autre des faits synchroniques qu'il conditionne. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 267)

puis :

« <Mais même quand intention préside> Le déplacement de valeur est irréductible en son essence à ce que sont les systèmes de valeurs qui le conditionnent <(qu'il conditionne)>¹¹⁴. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 268).

La notion de cause est donc proprement hjelmslevienne, et l'on mesure ici tout ce qui sépare l'existence saussurienne (le fait de valeur, synchronique, définitoire de l'état de langue) de la subsistance hjelmslevienne, liée à un deuxième type d'explication des unités, significativement analogue au premier : il s'agissait de besoin, il s'agit à présent de contenu significatif et de régularité grammaticale, impliquant, comme il apparaît dans le passage cité ci-dessus, une orientation du signe vers la signification. Cette concurrence entre deux types de causes¹¹⁵ apparaît de manière très nette dans le développement sur les catégories grammaticales. Nous avons vu plus haut l'insistance de Hjelmslev sur la nécessité de distinguer rigoureusement entre les deux points de vue synchronique et diachronique. Cette nécessité vaut tout particulièrement dans le domaine grammatical :

¹¹⁴ Il semble qu'il faille prendre le segment marginal pour une correction du segment précédent. On lit en effet dans les notes de Dégallier et de Mme Sechehaye : « [Dégallier] Mais même quand <l>intention **préside**, les faits diachroniques **sont irréductibles** dans leur essence **au système** de valeurs **qu'ils conditionnent**. »

[Mme Sechehaye] Ce qui est instructif, c'est de voir que, comme dans le jeu d'échecs, les déplacements **sont irréductibles** sur le **système** de valeurs **qu'ils conditionnent**. » (Saussure, 1967 : p. 198). Le passage est également repris dans le *Cours de linguistique générale* : « Car, si des faits diachroniques sont irréductibles au système synchronique qu'ils conditionnent, lorsque la volonté préside à un changement de ce genre, à plus forte raison le seront-ils lorsqu'ils mettent une force aveugle aux prises avec l'organisation d'un système de signes. » (Saussure, 1972 : p. 127). Nous reviendrons sur la reformulation des éditeurs.

¹¹⁵ Qui justifie par ailleurs la critique des termes utilisés par Sechehaye, qui porte sur deux propositions contradictoires, la première, citée plus haut, faisant de l'état un résultat de l'évolution, la seconde donnant l'évolution comme partiellement conditionnée par l'état (le système), et que Hjelmslev aurait donc pu reprendre à son compte : « C'est donc une science de la forme qui existe en dehors de la qualité des sons, et qui en est entièrement indépendante. Ce n'est pourtant pas à dire que la pensée modifie la grammaire à son gré, que les formes nouvelles naissent spontanément et sans être conditionnées autrement que par le besoin auquel elles ont à répondre, et que, ce besoin existant, elles doivent surgir immédiatement. Non, les impulsions psychiques qui commandent l'évolution morphologique, ne jouissent que d'une liberté restreinte ; mais cela n'en est pas moins une liberté, parce qu'elles ne peuvent pas être comprimées et que tôt ou tard elles doivent l'emporter. L'évolution morphologique ne leur obéit pas toujours immédiatement, mais au moins n'obéit-elle jamais qu'à elles. »

Les tendances psychiques qui surgissent n'ont, disons-nous, qu'une liberté restreinte de se traduire dans des formes nouvelles. Cela ressort de tout ce que nous venons d'exposer. Une phrase construite grammaticalement d'après une certaine règle, est analysée d'après une règle nouvelle ; encore faut-il qu'elle s'y prête, que ses éléments puissent donner lieu à ces associations encore vagues qui, à son occasion, vont surgir plus clairement devant la conscience et s'imposer à l'esprit. L'évolution emprunte par conséquent tous ses éléments à la langue même qu'il s'agit de transformer. On peut donc dire, si l'on veut, que la langue actuelle est la *cause matérielle* de l'évolution de demain. Aucun phénomène de transformation morphologique ne se produit autrement qu'à la faveur d'une circonstance favorable. C'est l'occasion qui la produit, elle ne naît pas spontanément. Cela découle directement du principe de création inconsciente exposé plus haut. » (Sechehaye, 1908a : p. 172). Ce « principe de création », qui attribue l'évolution à l'interprétation créative de l'auditeur, par opposition à la parole du locuteur, asservie à la langue, est significativement liée à la nécessité de la compréhension, problème fondamental de toute conception de l'évolution linguistique dans la perspective structuraliste. Voir *infra*. Les références sont données par Hjelmslev (voir H.PGG : p. 228, notes 2 et 3).

« La dualité et la confusion qui en résulte dans la méthode pratique, se manifestent continuellement et avec évidence dans le domaine des catégories grammaticales. En lisant des travaux dont le but principal est dans la diachronie, on ne peut s'empêcher d'être impressionné par un certain nihilisme chez les auteurs de ces travaux vis-à-vis des données synchroniques. Sans distinguer les deux points de vue fondamentaux, on introduit dans la synchronie toute une série de notions qui n'ont de valeur que dans la diachronie. » (H.PGG : p. 63).

Suit un long développement¹¹⁶, qui s'achève sur ces remarques :

« Nous sommes ici au point essentiel : la notion d'évolution a dissolu [*sic*] parfaitement la notion des *catégories*, notion fondamentale dans tout système grammatical. Les termes grammaticaux sont devenus équivoques, ayant ordinairement un sens double, voire parfois triple. On implique dans un terme grammatical quelconque :

1° les formes ayant toujours, dans l'état de langue considéré, le sens qui se rattache directement à ce terme ; p. ex. lit. *vilko* s'appelle génitif ;

2° les formes ayant, dans l'état de langue considéré, deux sens différents dont l'un seulement se rattache au terme employé ; p. ex., v. fr. *cui* et *que* s'appellent datif et accusatif respectivement ;

3° les formes n'ayant jamais, dans l'état de langue considéré, un sens conforme au terme, mais auxquelles on attribue un tel sens à une certaine époque anté-dialectale ; p. ex. lit. *vilko* s'appelle ablatif ; ou même post-dialectale ; si le *ó* homérique s'appelle article.

Mais cela n'est pas une simple question de terminologie. Les considérations que nous venons d'achever portent surtout sur les *notions*. Il y a évidemment une lacune dans les bases théoriques de la grammaire : on emploie des mots là où il n'y a pas de notions. On ne se rend pas compte de ce dont on parle. On opère sur des quantités inconnues, en leur donnant n'importe quelle valeur arbitraire.

C'est par des études d'ordre synchronique qu'il faut combler la lacune. A parler rigoureusement, les systèmes synchroniques ne s'expliquent pas par la diachronie, ils ne s'expliquent, en dernier lieu, que par eux-mêmes. Ce fait capital a déjà été mis au point par G. v. d. GABELENTZ : "Man bildet sich nur zu gern ein, man wisse, warum etwas jetzt ist, wenn man weiss, wie es früher gewesen ist". Le grammairien danois H. G. WIWEL l'a bien vu également.

Les catégories grammaticales ont leur origine historique, et selon leur nature, dans la synchronie, et il faudrait examiner d'abord quelle valeur on peut leur attribuer dans un système diachronique. Il paraît impossible de transposer les catégories grammaticales dans la diachronie sans les dépouiller de leur contenu. Dans la diachronie, les catégories changent de sens et de fonction. Mais les catégories sont par définition liées à un système de stabilité » (H.PGG : p. 66-67).

On pense ici à ce développement du deuxième cours :

« [A propos de la déclinaison en latin :] deux cas seulement sont perdus (instrumental et locatif) et encore le locatif d'une façon qui ne dépend que d'une application subjective, car pour des noms *Romae*, *Corinthi*, ce sont de vieux locatifs qui par hasard se trouvent coïncider avec le génitif. Mais <comme on le voit> ce n'est que dans certains noms propres qu'il a conservé une forme à lui, même si on la considère comme différente du génitif. Mais cela montre quelle prudence il faut avoir quand on dit qu'une langue a perdu des cas. Il y a là la question de la somme des différences possibles : l'indo-européen a, au total, le moyen de distinguer par huit formes les fonctions différentes les unes des autres.

¹¹⁶ Voir H.PGG : p. 63-67.

Mais les cas qui disparaissent peuvent se remplacer par des prépositions, en cessant de faire appel à la déclinaison. En grec, *ἐν* ou une autre préposition comme cela est devenue héritière du locatif. Tout autre est le cas où une autre forme de flexion devient héritière. Ici, des diversités de toute espèce peuvent se présenter. Ainsi quand on dit que le grec a gardé le datif indo-européen, c'est une simple coïncidence de nom : dans sa forme, le datif grec est souvent un locatif d'origine, et les fonctions du datif grec ne coïncident que très partiellement avec l'emploi du datif indo-européen. C'est une des questions où on risque le plus de prendre des mots pour des choses. Il faut considérer deux points de vue : l'un diachronique, les héritages ; l'un synchronique, la répartition des fonctions. Il vaut mieux exprimer la chose par une somme et dire : le latin a gardé six différenciations sur huit <cela est très bien : le grec n'en a gardé que quatre.> Et non pas : a perdu deux cas. On ne formule ainsi qu'une chose générale, mais qui a un sens immédiat. – Si on regarde de plus près, si nous voulons préciser, si nous sortons de la formule relative à la somme, il y aurait immédiatement beaucoup à dire : est-ce la forme de l'ablatif qui a été conservée ? Il y a bien la forme *equod*, indiquant la provenance et le point de départ ; mais pour une déclinaison comme celle de *senatus* ou aussi la troisième déclinaison, on n'a pas cette certitude : une partie est considérée par les linguistes comme d'anciens locatifs. Voilà pour le fait diachronique ; et pour la répartition des fonctions ? L'ablatif [latin], sans doute, a gardé l'emploi ablatif ; mais il sert aussi bien comme instrumental. Ainsi, restons dans une formule générale : en latin, six différences casuelles se sont conservées, sur huit, et en cela, le latin est plus archaïque que d'autres langues d'occident. [...] Si nous prenons <maintenant> le *système verbal*, il est à constater que le latin a perdu une des expressions du passé. <Encore ici, il est > difficile de préciser laquelle ; il s'agit toujours du jeu de différences ; dès qu'il se perd une <des différences>, le jeu des autres n'est plus le même. On dira qu'il a perdu l'aoriste ; mais l'aoriste, s'il est le même pour la forme en védique et en grec, ne l'est pas pour la fonction (en védique, l'aoriste indique ce qui vient de se passer). <Il faut mieux dire que sur le total des formes du passé, il y en a une de perdue.> Morphologiquement, cela se traduit <en latin> par ce fait, que nous avons tantôt d'anciennes formes d'aoriste, <tantôt> d'anciens parfaits. Ainsi [on a] comme provenance d'anciens aoristes sigmatiques : *scrip-si*, *ges-si* ; tandis que d'autres – surtout ceux qui sont redoublés (*peperi*, *momordi*) et aussi *fūgi* sont des parfaits d'origine. » (Saussure, 1967 : p. 208-209)

où Saussure met également en garde contre le risque « de prendre des mots pour des choses ». Cependant, si Saussure distingue à nouveau entre deux types de phénomènes, le propos hjelmslevien apparaît significativement différent. Il s'agit moins, en réalité, de l'explication d'un état particulier, que de retrouver la notion de catégorie, « notion fondamentale dans tout système grammatical », et ainsi de définir correctement les notions définitoires de ces catégories, afin de constituer les « bases théoriques de la grammaire ». Hjelmslev affirme ainsi, si nous comprenons bien cette phrase ambiguë, que les catégories grammaticales ont leur origine dans la synchronie, ce pour quoi il serait absurde de les étudier dans un système diachronique. On retrouve ici cette idée que seule la synchronie permet de voir le système, mais d'une manière en quelque sorte atemporelle, conformément à l'unité de l'objet hjelmslevien : les catégories existent aussi bien en diachronie, mais on ne peut les étudier que dans un « système de stabilité », là où elles cessent de changer de sens et de fonction, devenant ainsi appréhendables. Hjelmslev ajoute ainsi :

« Les difficultés d'utiliser la notion de catégorie dans le système diachronique se trouvent encore accentuées par deux considérations spéciales, qui portent l'une sur le principe de *reconstruction*, l'autre sur le postulat de *primitivité*. » (H.PGG : p. 68).

Or, il s'agit là, non pas d'une incompatibilité entre catégorie et diachronique, mais seulement des « difficultés d'utiliser la notion de catégorie dans le système diachronique ». Ces difficultés, par ailleurs, sont notables. Hjelmslev affirme tout d'abord qu'il est impossible de reconstruire autre chose que des unités phoniques¹¹⁷, autrement dit que :

« Reconstruire des significations, et, à plus forte raison, reconstruire un système grammatical, sont choses impossibles. » (H.PGG : p. 74).

Il s'agit donc moins de diachronie que des possibilités de reconstruction, donc de la nature de l'état reconstruit. Le deuxième argument concerne de même l'impossibilité d'une primitivité absolue¹¹⁸ :

« Or, pour pouvoir établir un système de catégories primitives, il faudrait avoir avant tout la notion d'une primitivité absolue, un plan fixé sur lequel on pourrait projeter les catégories, qui selon leur nature comportent la notion de statique. Mais, un tel procédé étant impossible, il va de soi que les catégories grammaticales n'ont pas d'existence dans la perspective diachronique. » (H.PGG : p. 76).

Aussi retrouve-t-on, à ce propos, l'opposition entre système et élément. On lit en effet plus loin :

« C'est chose très malaisée que de reconstituer un état, surtout en ce qui concerne les faits syntaxiques. D'une manière générale, un système ne peut pas être reconstitué, mais seulement une partie des éléments qui le composent. » (H.PGG : p. 243).

La perspective synchronique se définit ainsi comme une perspective « étiologique¹¹⁹ », dans un parallélisme toujours plus net avec la perspective diachronique, quant à elle intrinsèquement génétique. Hjelmslev conclut :

« Il semble donc impossible de réaliser une théorie supposant une connexion quelconque entre la notion d'évolution et la notion de catégorie. On ne peut point échapper à la conclusion tirée par F. de SAUSSURE : "Dans la perspective diachronique on a affaire à des phénomènes qui n'ont aucun rapport avec les systèmes, bien qu'ils les conditionnent".

Il est cependant douteux que la conséquence de cette considération soit nécessairement la suppression de toute notion de catégorie dans le système diachronique. Mais c'est là plutôt une pure question de procédé ou de terminologie. Pour ce qui est des études mêmes, la diachronie devrait, jusqu'à nouvel ordre, remettre la considération immédiate des catégories, jusqu'à ce que la synchronie soit à même de lui fournir des matériaux plus exactement disposés et plus rigoureusement contrôlés. Il reste vrai que l'idéal de la linguistique serait la collaboration de la diachronie et de la synchronie. Mais

¹¹⁷ Voir H.PGG : p. 68-75. Signalons ces remarques que l'on retrouvera ensuite dans *Sproget*, mais dans le cadre d'un point de vue renouvelé sur la reconstruction : « Si l'on veut conserver la certitude, on ne saurait reconstruire que des unités phoniques, non des unités sémantiques. » (H.PGG : p. 68), « C'est le grand mérite de la méthode comparative d'avoir abouti à reconstruire des unités phoniques, c'est-à-dire à établir des formules faisant ressortir des correspondances fixes entre les phonèmes des diverses langues d'une même famille. On ne peut que nuire à la clarté et à la portée de cette conquête scientifique en introduisant des notions étrangères à la diachronie, et auxquelles sa méthode ne peut s'appliquer. » (H.PGG : p. 74).

¹¹⁸ Voir H.PGG : p. 75-76.

¹¹⁹ Nous signalons par des guillemets que le terme a ici un sens différent de celui que nous lui donnons dans l'opposition entre *analytique* et *étiologique*, c'est-à-dire qu'il n'implique ici aucune dimension de théorisation.

ces deux études peuvent se faire indépendamment l'une de l'autre, du moins dans une certaine mesure, et en se bornant à étudier les parties de la grammaire qui se prêtent le mieux aux procédés méthodiques propres à chacune des deux théories. Les deux théories devraient s'isoler l'une de l'autre afin de se rencontrer. » (H.PGG : p. 76-77).

Apparaît à nouveau ici la distinction entre cause et condition, mais significativement, en même temps que Hjelmslev oppose à nouveau deux types d'explication et, corrélativement, deux types d'objets – « les parties de la grammaire qui se prêtent le mieux aux procédés méthodiques propres à chacune des deux théories » –, il affirme nettement le caractère panchronique des catégories, où l'on retrouve le postulat d'une entité, que le point de vue synchronique ne sert qu'à constituer en structure. On lit de même ensuite, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Ce qui importe avant tout, c'est de pousser en avant les études synchroniques, pour examiner à fond la nature des catégories. Il y aura lieu ensuite de dégager les rapports qui se laissent établir entre la notion de catégorie, ainsi étudiée, et le point de vue diachronique. La condition indispensable de ces entreprises sera une distinction rigoureuse des deux points de vue fondamentaux. La nécessité s'impose d'organiser les études du langage exactement de ces points de vue différents, en distinguant, d'une part, la *science des successivités linguistiques*, et, d'autre part, la *science des systèmes linguistiques*, ou, plus particulièrement, la *science des catégories linguistiques*. » (H.PGG : p. 78).

Il faut insister sur le fait que c'est le postulat d'une telle unité panchronique – les catégories – qui empêche toute commensurabilité avec telle proposition saussurienne, comme cet extrait de « De l'essence double du langage », cité plus haut :

« [...] la signification n'est qu'une façon d'exprimer la *valeur* d'une forme, laquelle valeur dépend complètement des formes coexistantes à chaque moment, et que c'est par conséquent une entreprise chimérique, non seulement de vouloir suivre cette signification en elle-même (ce qui n'est plus du tout linguistique), mais même de vouloir la suivre par rapport à une forme, puisque cette forme change, et avec elle toutes les autres, et avec celles-ci toutes les significations de manière qu'on ne peut dominer le changement de signification que vaguement par rapport à l'ensemble, mais non » (Saussure, 2002a : p. 41)

et qui fait de l'élaboration hjelmslevienne un doublage objectal de l'élaboration saussurienne, impliquant en tant que telle, comme en témoigne le parallélisme qui s'institue entre les deux points de vue synchronique et diachronique, un partage d'objet, selon le double point de vue synchronique et diachronique. On retrouve ici, à nouveau, la proposition saussurienne selon laquelle il n'existe pas de grammaire diachronique :

« Chemin faisant, nous avons eu l'occasion de dire que la grammaire scientifique, ainsi entendue, ne s'est pas encore constituée. Nous avons appelé l'attention sur certains défauts de la linguistique actuelle, défauts qui, selon nous, sont les conséquences immédiates de ce fait. Surtout dans la morphologie et, à plus forte raison, dans la syntaxe, les études diachroniques ont souffert d'un manque de méthode assurée. Dans ces domaines, les études diachroniques ne peuvent se faire que par des études d'ordre synchronique : la grammaire diachronique ne consiste que dans une juxtaposition des états synchroniques. Elle présuppose la grammaire synchronique. » (H.PGG : p. 108).

Cependant, tandis que le système hjelmslevien, dont la notion est conçue comme une mise en œuvre de la définition saussurienne du système comme synchronique, apparaît ainsi panchronique, l'élaboration hjelmslevienne implique un autre sens du terme *panchronie*, celui de la grammaire générale. La « grammaire scientifique, ainsi entendue » est en effet la grammaire panchronique que Hjelmslev vient de s'attacher à définir, dans un développement que nous envisagerons dans le chapitre suivant, et que ce passage vient conclure. Hjelmslev poursuit :

« Mais la grammaire synchronique, de son côté, n'a pas pu lui donner le concours désirable.

D'une part, la grammaire synchronique, en tant qu'elle existe, s'est fondée, dans une large mesure, sur des notions *a priori*. Elle s'est constituée au sein même de la psychologie pure ou de la logique normative, ou bien elle a tout au moins confondu la philosophie pure et la linguistique. Elle s'est donc éloignée considérablement des faits mêmes du langage.

D'autre part, cette grammaire n'a pas eu soin de garder une attitude strictement synchronique. Elle a voulu utiliser les données de la diachronie, et la conséquence a été une confusion des deux ordres logiquement différents, du diachronique et du synchronique. Elle n'a donc pas pu se rendre utile à la diachronie même dans la mesure désirable. Les faits apportés par elle, et qui devraient être utilisés par la diachronie, voire dont celle-ci a besoin pour pouvoir se constituer sur des bases sûres, ces faits mêmes n'ont été, dans une large mesure, que précisément des faits diachroniques. La grammaire, qui devrait être synchronique, n'a fait que répéter les résultats, souvent mal assurés, de la diachronie.

Enfin, la grammaire synchronique, en tant qu'elle existe, ne s'est pas placée sur le terrain panchronique. Une grammaire générale, et en même temps d'ordre linguistique et synchronique, n'existe pas encore. La grammaire synchronique n'a donc pas pu énoncer des règles, n'a pas pu formuler les possibilités générales et les conditions nécessaires qui régissent le mécanisme du langage. Elle n'a pas pu donner les directives nécessaires pour l'étude diachronique, et dont celle-ci a si grandement besoin.

Telles sont, selon nous, les défauts de la grammaire actuelle.

Il importe cependant d'ajouter que certaines tendances se sont dessinées dans la linguistique de ces dernières années, tendances qui permettent d'entrevoir une orientation nouvelle, et qui traduisent des efforts importants justement dans le sens que nous proposons nous-mêmes : des tendances manifestes vers une grammaire linguistique, synchronique et panchronique¹²⁰. » (H.PGG : p. 108-109).

¹²⁰ Hjelmslev pense ici à Wiwel, à Saussure et à l'école de Genève, à l'école française, et notamment à Meillet, enfin à Fortunatov et ses élèves : « Ces tendances se sont fait sentir dans quatre centres linguistiques importants : à Genève et à Paris, d'une part, à Moscou et à Leningrad, de l'autre.

A strictement parler, il faut y ajouter un cinquième, à savoir Copenhague. Ici, le grammairien danois H. G. WIWEL publia en 1901 un ouvrage de la plus haute importance sur les principes de la grammaire et leur application à la grammaire danoise. Il se propose dans ce livre de prendre son point de départ uniquement dans la forme grammaticale sans aucune déviation, ni philosophique ni diachronique, et il poursuit ces principes dans le détail avec une élégance et une précision rares. Si Wiwel n'a pas pu exercer l'action désirable sur les progrès de la science grammaticale en dehors de la Scandinavie, c'est sans doute dû uniquement au fait que son livre a été écrit dans une langue inconnue au grand public européen. La vérité est que, dans toute l'Europe, Wiwel est le premier qui ait énoncé, d'une façon conséquente, nette et rigoureuse, le point de vue purement linguistique contre le point de vue purement psychologique, et le point de vue synchronique contre le point de vue diachronique. F. de SAUSSURE seul avait vu la nécessité de ces distinctions fondamentales avant Wiwel, mais le *Cours* de de Saussure n'a été publié que quinze ans après le livre de ce dernier auteur. Encore, M. SECHEHAYE, élève de de Saussure, a professé les mêmes idées dans son livre de 1908, mais sept ans après Wiwel.

La définition de la panchronie est notable. Il s'agit, selon Hjelmslev, d'une « grammaire générale, et en même temps d'ordre linguistique et synchronique », autrement dit d'une « grammaire synchronique » qui s'est « placée sur le terrain panchronique » pour « formuler les possibilités générales et les conditions nécessaires qui régissent le mécanisme du langage ». Aussi Hjelmslev parle-t-il par ailleurs d'idiosynchronie¹²¹, écrivant à propos de ce terme créé par Saussure :

« Les inconvénients que comporte ce terme ne nous semblent pas si grands qu'ils doivent en interdire l'utilisation pratique. En face de beaucoup d'autres termes employés plus couramment, il a l'avantage incontestable de ne rien dire que ce qui est justement la réalité. (Cf. p. 57). Nous employons donc, dans les pages qui vont suivre, le terme d'*idiosynchronie* pour ce qu'on appelle d'ordinaire "grammaire descriptive", et, de même, le terme d'*idiodiachronie* pour désigner la "grammaire historique" d'une seule

Les tendances de l'école franco-suisse, inaugurées par les travaux que l'on vient de citer, sont trop connues pour qu'il y ait lieu de les exposer ici. On sait la précision avec laquelle cette école a posé le problème synchronique et le problème "morphologique". Toutefois, abstraction faite de quelques articles de M. MEILLET qui ne sont que des esquisses très générales, et des nombreux travaux dûs à RAOUL DE LA GRASSERIE, qui est resté en quelque sorte en dehors des tendances générales des écoles de Genève et de Paris, l'école franco-suisse s'est bornée à fixer les principes généraux et abstraits sans engager un travail concret dans le domaine de la grammaire.

L'école russe a été plus près de la réalisation pratique. Bien que les théories de FORTUNATOV et de ses élèves provoquent la critique sur quelques points spéciaux, ils ont le mérite d'avoir posé avec force le problème de l'existence de catégories purement formelles et d'avoir protesté contre toute confusion de la grammaire avec la psychologie et la logique. Enfin, ils distinguent avec netteté la synchronie et la diachronie. L'inconvénient consiste en ceci que leurs principes n'ont été appliqués jusqu'ici qu'à la grammaire du russe moderne. Mais les théories de ces savants éminents, aussi bien que la réalisation détaillée et conséquente qu'ils en ont faite dans ce domaine particulier, méritent l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la grammaire. » (H.PGG : p. 109-111). Comme plus haut, le nom de Saussure apparaît mêlé à d'autres linguistes dont le propos est notablement différent. Aussi Hjelmslev déplore-t-il, comme notamment Martinet, l'absence de « travail concret » réalisé par l'école franco-suisse.

¹²¹ Et d'idiodiachronie. Nous reviendrons *infra*, en B-, sur cette différence importante avec la terminologie saussurienne. On lit en effet dans le deuxième cours : « Le terme de synchronique (<=> ce qui appartient à un instant déterminé de la langue) est un peu indéterminé. Il semble supposer que tout ce qui est simultanément constitue un même ordre. Il faut ajouter : *idiosynchronique* : dans l'ordre spécial correspondant à une langue déterminée. La séparation ira en principe jusqu'au dialecte et au sous-dialecte dans la mesure où ce sera nécessaire de prendre à part ces divisions de la langue. Diachronique <non seulement ne nécessite pas mais> ne comporte pas une pareille spécification : les termes rapprochés dans une vue diachronique ne tombent pas dans une même langue :

indo-européen <i>esti</i>	grec <i>esti</i>
allemand <i>ist</i>	français <i>e(st)</i>

C'est justement l'ensemble des faits diachroniques et leur direction qui crée la diversité des idiomes. En même temps on ne réclame pas une spécification de ce genre. Pourvu que la relation <(le lien diachronique B.)> établie entre deux termes soit vraie c'est suffisant. Donc pas à chercher autre chose. » (Saussure, 1997 : p. 31-32), et dans le *Cours de linguistique générale* – que cite d'ailleurs Hjelmslev à cet endroit (voir H.PGG : p. 101 et p. 101, note 3) ; voir *infra*, le chapitre suivant – : « Une seconde différence découle des limites du champ qu'embrasse chacune des deux disciplines. L'étude synchronique n'a pas pour objet tout ce qui est simultanément, mais seulement l'ensemble des faits correspondant à chaque langue ; dans la mesure où cela sera nécessaire, la séparation ira jusqu'aux dialectes et aux sous-dialectes. Au fond le terme de *synchronique* n'est pas assez précis ; il devrait être remplacé par celui, un peu long il est vrai, de *idiosynchronique*. Au contraire la linguistique diachronique non seulement ne nécessite pas, mais repousse une semblable spécialisation ; les termes qu'elle considère n'appartiennent pas forcément à une même langue (comparez l'indo-européen **esti*, le grec *ésti* l'allemand *ist*, le français *est*). C'est justement la succession des faits diachroniques et leur multiplication spatiale qui crée la diversité des idiomes. Pour justifier un rapprochement entre deux formes, il suffit qu'elles aient entre elles un lien historique, si indirect soit-il. » (Saussure, 1972 : p. 128-129).

langue. Enfin, nous réunissons les deux ordres d'études sous la désignation *idiochronie*. » (H.PGG : p. 101-102, note 5).

On trouve dans le troisième cours un tel rapprochement entre synchronie et grammaire générale¹²² :

« Beaucoup de choses que l'on fait entrer dans la linguistique en général appartiennent plus précisément à la linguistique statique. Sans doute, il y a certains principes généraux dont on peut se demander s'il faut les mentionner avant ou après l'embranchement. De là le décousu du cours : l'embranchement a été introduit plus haut que cela n'avait été projeté. La linguistique statique peut réclamer bien des choses qu'on range dans linguistique générale.

Elle prendra ce qu'il y a de commun entre tous les états de langue observables. C'est à cette généralisation qu'appartient même ce que l'on a appelé la "grammaire générale" qui comprendra notamment les points où la linguistique touche de près la logique. Les catégories comme le substantif, le verbe, voilà qui peut être réclamé finalement par la linguistique statique, car c'est seulement au moyen d'états de langue que s'établissent les rapports et les différences telles qu'on trouve dans grammaire générale. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 275).

Le rapprochement hjelmslevien implique cependant une explication de l'évolution, la « grammaire linguistique, synchronique et panchronique » devant « donner les directives nécessaires pour l'étude diachronique ». On lit ainsi ensuite :

« On a vu plus haut que les lois panchroniques comprennent aussi bien les possibilités que les conditions des faits particuliers, et que ces lois peuvent exprimer des *nécessités*. Nous le soutenons encore ici. Tout système linguistique impose certaines nécessités aux sujets parlants, et des nécessités de changement aussi bien que des nécessités de conservation. Dans les deux cas, c'est l'action continue du système linguistique qui est seule décisive ; c'est elle aussi qui forme un système prédéterminé à une certaine forme de changement.

M. Meillet a dit que la seule nécessité que connaisse la linguistique, c'est celle qui s'impose aux sujets parlants d'un même groupe de conserver un même système linguistique pour se comprendre entre eux. Mais il faut certainement y ajouter la nécessité que le système linguistique même impose aux sujets parlants de changer le système d'une manière rigoureusement déterminée.

Ce n'est pas le lieu ici de discuter la question difficile des conditions du changement linguistique. Nous voulons cependant souligner une seule face du problème. Il nous semble que M. DELACROIX a donné une solution exacte de la question de savoir quelles sont les altérations de la parole qui s'introduisent dans la langue, en disant que "la plupart de ces divergences ne réussissent pas et que seules réussissent les altérations qui se trouvent avoir apparu simultanément chez un nombre suffisant d'hommes d'un même temps et d'un même lieu. Il faut bien que certaines combinaisons se réalisent parfois simultanément chez un nombre notable d'individus". Supposé que cela soit vrai, quelle peut être la cause de cette simultanéité des changements dans la parole, sinon le fait que le système de la langue rend nécessaire le changement en question ? A côté des systèmes linguistiques possibles, il y en a certainement aussi qui sont impossibles, et qui ne se réalisent pas, mais qui sont évités par les sujets parlants parce qu'ils ne sont pas compatibles avec les faits mêmes du langage. On pourrait construire un tel système linguistique impossible ; il y a sans doute des combinaisons de catégories et de faits en

¹²² Voir la note 22 du chapitre 3 de la première partie, où se trouve également cité le passage correspondant du *Cours de linguistique générale*. Nous reviendrons *infra* sur ce passage du troisième cours.

général qui ne sont pas possibles dans un même état linguistique : un fait exclut ou provoque l'autre.

Il vaudrait la peine de chercher à expliquer tous les changements connus par ce facteur, par les nécessités du système même. Il peut y avoir ici une causalité des plus rigoureuses. Le changement phonétique est probablement lié à ce jeu rigoureux de causalités synchroniques et ne s'explique à la longue que par lui. On en viendrait ainsi à voir dans les lois phonétiques des nécessités d'ordre général. Et cela peut très bien être le cas pour l'analogie également. M. DELACROIX a dit que "l'analogie est toujours possible, jamais nécessaire". Mais personne ne sait, à l'état actuel de nos connaissances, si cela est réellement ou non l'expression de la vérité. Il est possible qu'on parviendra un jour à fixer les conditions synchroniques et linguistiques exactes sous lesquelles telle ou telle analogie bien déterminée est non seulement possible, mais nécessaire.

On a étudié plus haut les remarques suggestives de M. SAPIR à l'égard de l'umlaut dans les langues germaniques. C'est, en effet, un exemple fort intéressant et de nature à faire réfléchir. Les faits observés nous amènent à croire que le système du germanique commun contenait déjà les conditions nécessaires pour rendre l'umlaut possible, sans cependant contenir encore les conditions pour rendre l'umlaut *nécessaire*. On ne connaît pas encore les conditions exactes qui rendent l'umlaut possible ; ces conditions sont peut-être

(A) 1° intensité initiale

2° un certain nombre de suffixes, mettons par exemple 35 %, contiennent la voyelle *i*

3° un certain nombre des syllabes précédant ces suffixes, mettons par exemple 40 %, contiennent une des voyelles *u* ou *o*

⋮
⋮
⋮
etc.

Mais, plus tard, dans chaque langue germanique particulière, il est venu à ces conditions de l'umlaut possible, d'autres conditions qui le rendent nécessaire ; ces conditions sont peut-être

(B) certaines débilites du système morphologique provoquées par certains changements phonétiques (qui ont bien entendu leurs conditions nécessaires à eux)

⋮
⋮
⋮
etc.

Ainsi, dans le moment où les conditions (A) se trouvent réalisées dans le système synchronique, l'umlaut devient possible. Mais il ne se réalise qu'au moment où des nouvelles conditions déterminées, celles du type (B), s'entrecroisent avec les conditions premières. La combinaison des conditions (A) et des conditions (B) déclenche avec une nécessité absolue et inévitable un umlaut de tel ou tel type particulier bien déterminé.

Tout ceci est encore une utopie. Il est même possible que les conditions dont il s'agit sont tellement compliquées qu'elles ne se sont réalisées qu'une seule fois pendant l'histoire du langage humain, et, s'il en est ainsi, il serait téméraire de prétendre les fixer. Mais il nous semble très vraisemblable que les faits réels obéissent à des lois de ce type. Et la seule chose nécessaire est donc de chercher à réaliser, dans la mesure du possible, une théorie qui permet d'envisager cette sorte de conclusions.

Et ce qui est vrai dans le domaine phonique, n'est nullement moins vrai dans le domaine grammatical. En outre, dès qu'on aborde la morphologie diachronique, les faits grammaticaux et les faits phonétiques s'entrecroisent à l'infini, de façon à rendre impossible de faire abstraction des uns ou des autres.

Toute ou presque toute explication donnée jusqu'ici des transformations diachroniques relève de la linguistique externe. Le moment est venu de chercher les causes profondes de ces transformations dans le mécanisme interne de la langue même. » (H.PGG : p. 286-289).

Il s'agit donc, dans le cadre de l'hypothèse structurale, et comme il était déjà apparu à plusieurs reprises dans les passages analysés plus haut, de mettre en place une théorie immanente de l'évolution. La causalité synchronique est ainsi complète, expliquant l'évolution aussi bien que l'état, et se dessine toujours plus nettement le partage d'objet auquel aboutit l'élaboration hjelmslevienne, entre deux aspects du langage passibles de deux types d'explication, qu'il s'agisse du système (respectivement envisagé comme système ou comme ensemble d'éléments) ou de son évolution. La distinction synchronie/diachronie apparaît ainsi tout à la fois dépassée et réélaborée en termes de distinction d'objet¹²³. C'est là, de fait, l'enjeu de l'ambivalence de la distinction hjelmslevienne entre synchronie et diachronie, double dans la mesure où son dépassement se fonde sur un dépassement préalable inaperçu comme tel, celui qui implique la panchronie au sens refusé par Saussure. Comme nous l'avons vu plus haut, Hjelmslev réélabore séparément les deux distinctions synchronie/diachronie et morphologie/phonétique dont l'élaboration saussurienne implique au contraire l'articulation. Aussi la distinction saussurienne insiste-t-elle dans le double sens que prend chez Hjelmslev la notion de panchronie. Cette insistance apparaît nettement dans le développement suivant, où l'on retrouve significativement la question de la reconstruction :

« Le dégagement des conditions d'existence des catégories grammaticales (et des faits linguistiques en général) sera sans aucun doute un travail très fécond et de très grande valeur. C'est par ce travail même que se pose le problème le plus haut et le plus intime que la linguistique connaisse. Et la valeur de ce genre d'études ne sera pas moins grande pour la linguistique diachronique que pour les études synchroniques mêmes.

M. SAPIR – un de ceux qui ont vu le plus nettement le problème dont nous parlons – a dit quelque part que même les faits linguistiques qui paraissent pouvoir exister et être considérés isolément, ont tout de même une forte tendance à se conditionner mutuellement, de façon que la réalisation concrète d'un de ces faits rende nécessaire la réalisation concrète de certains autres. Ce sont souvent les mêmes combinaisons de faits qui se trouvent dans les langues qui se ressemblent. S'il est vrai qu'il y a certains types de langues, ou, pour mieux dire, certains types d'états de langues, cela veut dire précisément qu'il n'y a pas de transitions entre eux ; s'il y a certains types qui sont les seuls possibles, ce fait s'opère par l'exclusion des types intermédiaires. Les types existants et constatés contiennent, chacun, certaines combinaisons de certains faits, et ces combinaisons de ces faits sont donc possibles ; mais il est hors de doute qu'il y a d'autres combinaisons – des mêmes faits ou bien de faits différents – qui ne seraient pas possibles en matière linguistique. Le système linguistique peut revêtir certains types. Mais il ne peut pas appartenir à un type quelconque. La variété s'arrête. Elle a ses limites.

Ces limites sont cependant encore presque inconnues. La linguistique historique et reconstructive, telle que nous la connaissons jusqu'ici, ne pose pas ces principes généraux. Comme dit fort bien M. SAPIR, elle ne pose que certains *symptômes*. “These symptoms are being garnered in our descriptive and historical grammars of diverse languages. Some day, it may be, we shall be able to read from them the great underlying ground-plans”.

Il nous semble certain que, les principes de la grammaire générale une fois posés, ils peuvent fournir à la linguistique diachronique et reconstructive un appui très heureux et aussi très nécessaire.

¹²³ On mesure mieux, ainsi, les enjeux de la critique hjelmslevienne de la théorie de Gröber, dans le passage cité ci-dessus dans la note 100 (H.PGG : p. 62-63) : la grammaire générale hjelmslevienne n'est pas génétique, sans distinction entre synchronie et diachronie, mais synchronique, et impliquant en tant que tel un dépassement de la distinction, qui ne demeure que sous la forme d'une distinction d'objets.

La grammaire générale pourra, par ses résultats, fournir des directives fort utilisables pour la reconstruction des significations des morphèmes et aussi même pour la reconstruction de systèmes grammaticaux ou tout au moins de certaines parties de pareils systèmes. On a vu que, dès qu'on se place sur le terrain strictement diachronique, cette sorte de reconstructions a toute la chance possible d'échouer complètement. La grammaire diachronique n'existe pas ; elle n'existe qu'en tant que juxtaposition de plusieurs états synchroniques. Et la grammaire reconstructive, dont la tâche est particulièrement malaisée, ne pourra se réaliser qu'en tenant compte de tous les faits synchroniques du monde, des faits panchroniques de cet ordre, bref, des résultats de la grammaire générale. La grammaire générale peut lui fournir un point de repère sans lequel les résultats reconstitutifs ne sont que des hypothèses arbitraires et vaines.

Prenons un exemple qui fixera les idées.

Il y a un type de nominatif indo-européen qui se termine par **-s*. On a prétendu mettre cette désinence en rapport avec la base pronominale **so-*, ce qui veut dire que, à un certain état préhistorique, le substantif s'est combiné avec un élément pronominal d'une manière qui ressemble de très près à la combinaison d'un substantif avec un article postpositif, telle qu'elle se trouve par exemple dans les langues scandinaves ou en roumain et bulgare. C'est avec raison que HERMANN MÖLLER disait autrefois que l'article suffixé de ces langues est "une répétition de ce processus qui permettait, en indo-européen, la composition *ácvà-s* (> *écvò-s* "equus") qui remonte à une forme plus ancienne *ácvà* + le pronom *sa*". L'hypothèse reconstructive nous fait donc croire qu'il s'agit ici, primitivement, d'une combinaison du substantif avec un article. Il faut présumer encore que, vers la fin de la période préhistorique envisagée, cette combinaison est devenue usuelle là où le substantif avait fonction de sujet ou de prédicat.

Or, toutes ces hypothèses éclateraient dans un jour nouveau dès qu'on pourrait prouver que, dans l'état de langue reconstruit dont il s'agit, le système grammatical comportait précisément les conditions nécessaires pour déclancher inévitablement la combinaison du substantif avec un pronom suffixé ayant fonction d'article, et encore dès qu'on pourrait prouver que cette sorte de combinaison a toujours une affinité particulière au sujet et au prédicat, sous certaines conditions synchroniques et grammaticales déterminées qui se trouvaient également dans l'état de langue reconstruit. C'est ainsi seulement qu'une reconstruction de ce genre pourrait être considérée comme certaine. Ainsi, il n'y a pas de morphologie diachronique possible sans recours à la grammaire générale.

Il faut envisager aussi la possibilité que le résultat sera négatif. Mettons qu'on pourrait prouver que, dans l'état de langue reconstruit envisagé, le système comportait des conditions synchroniques et grammaticales qui empêchent généralement l'existence d'un article suffixé, ou tout au moins qui ne la rendent pas nécessaire. Le profit ne serait pas pour cela moins grand. Il serait donc prouvé que la reconstruction établie de la signification primitive de la désinence **-s* était fausse. Somme toute, cette méthode serait la seule possible pour faire voir si la reconstruction est juste ou non. La grammaire générale seule pourra prouver ou réfuter, d'une manière certaine, les résultats obtenus par la grammaire reconstructive.

Prenons un autre exemple, qui a peut-être plus d'actualité. Dans une conférence récente à la Société de linguistique de Paris, M. MEILLET a cherché à rendre vraisemblable que le supplétivisme dans le pronom indo-européen est de nature à faire penser que le pronom pré-indo-européen ne comportait pas de flexions. Il serait cependant intéressant de savoir, pour pouvoir trancher le problème de façon efficace, quelles sont les conditions particulières sous lesquelles un supplétivisme pronominal se réalise en général, et si en vérité un tel supplétivisme (de ce genre déterminé) présuppose toujours un système précédent sans flexions. M. Meillet a même supposé que ces faits pronominaux permettent d'entrevoir une période reculée où toute flexion était inexistante. Ici encore, il n'y a pas de résultats certains sans recours à la grammaire

générale. Il faudrait savoir, avant de décider, si certaines conditions, qui pourraient éventuellement être présentes dans l'état reconstruit envisagé, n'exigent pas plutôt une invariabilité du pronom au sein même d'un système flexionnel.

Ces problèmes d'ordre général une fois posés, ils permettent d'entrevoir une exactitude jusqu'ici inconnue dans la théorie diachronique. La phonétique spéciale a déjà eu recours, et avec grand succès, à la phonologie et à la phonétique générales, surtout après les travaux si importants de M. GRAMMONT. La morphologie spéciale et, à plus forte raison, reconstructive, ne pourra se réaliser sur des bases solides sans recours à la grammaire générale. Elle ne pourra se réaliser sans que la grammaire générale soit créée. Si la morphologie diachronique (y comprise aussi la syntaxe) a souffert jusqu'ici d'une méthode mal assurée, c'est la grammaire générale qui pourra lui fournir les moyens nécessaires pour reprendre le travail. La linguistique actuelle doit se concentrer sur les problèmes grammaticaux et synchroniques. Il n'y a pas de progrès possible sans que ce travail soit entrepris. » (H.PGG : p. 291-295).

Hjelmslev oppose ici deux types d'explication des états, par les possibilités typologiques et par la linguistique historique et reconstructive, qu'il propose ainsi de suppléer par la grammaire synchronique. Mais tandis que l'état reconstruit se trouvera ainsi panchroniquement, et non plus génétiquement constitué, demeure cependant la redéfinition de la grammaire diachronique comme « juxtaposition de plusieurs états synchroniques », que la théorie de l'évolution vient précisément prendre en charge, comme il apparaît dans le traitement des exemples, sur la base des principes exposés dans le développement précédent. A l'« étiologie » synchronique devra s'articuler une évolution diachronique, articulation qui ne va pas sans difficulté. Il faut ainsi noter, dans le premier de ces deux longs passages, le caractère synchronique des explications proposées. Hjelmslev affirme que « [t]out système linguistique impose certaines nécessités aux sujets parlants, et des nécessités de changement aussi bien que des nécessités de conservation », et que « [d]ans les deux cas, c'est l'action continue du système linguistique qui est seule décisive », enfin que la simultanéité des changements intervenant dans la parole est due au « fait que le système de la langue rend nécessaire le changement en question¹²⁴ ». Cependant, les explications données impliquent des possibilités de réalisation, et non des nécessités de changement : « A côté des systèmes linguistiques possibles, il y en a certainement aussi qui sont impossibles, et qui ne se réalisent pas, mais qui sont évités par les sujets parlants parce qu'ils ne sont pas compatibles avec les faits mêmes du langage. On pourrait construire un tel système linguistique impossible ; il y a sans doute des combinaisons de catégories et de faits en général qui ne sont pas possibles dans un même état linguistique : un fait exclut ou provoque l'autre. » Cette dernière idée conduit certes à la notion de nécessité qui est au cœur de l'explication hjelmslevienne du changement par la combinaison des conditions de possibilité et des conditions nécessaires, qui « déclenche avec une nécessité absolue et inévitable » le changement. Demeure cependant la question du moteur de l'établissement de telles conditions et d'une telle combinaison. Aussi Hjelmslev parle-t-il avec raison d'un « jeu rigoureux de causalités synchroniques » et de « fixer les conditions synchroniques et linguistiques exactes sous lesquelles telle ou telle analogie bien déterminée est non seulement possible, mais nécessaire ». Il s'agit de fait avant tout, comme le pose Hjelmslev au début du passage qui suit, des « conditions d'existence des catégories

¹²⁴ Significativement, l'interprétation est analogue à celle de Jakobson dans « La théorie saussurienne en rétrospection » (voir *supra*, le chapitre 3 de la première partie). Voir *infra*.

grammaticales (et des faits linguistiques en général) ». Or, ce conditionnement apparaît ensuite intrinsèquement dynamique. Si l'on retrouve en effet ensuite la distinction entre système et éléments, il ne s'agit plus d'expliquer les éléments par le système, mais, dans un rigoureux parallélisme avec l'explication diachronique, de rendre raison de leur existence, dans le cadre de la linguistique typologique : « M. SAPIR – un de ceux qui ont vu le plus nettement le problème dont nous parlons – a dit quelque part que même les faits linguistiques qui paraissent pouvoir exister et être considérés isolément, ont tout de même une forte tendance à se conditionner mutuellement, de façon que la réalisation concrète d'un de ces faits rende nécessaire la réalisation concrète de certains autres. ». Il est d'autant plus notable, à cet égard, que dans le cadre de l'absolu parallélisme des deux points de vue synchronique et diachronique hjelmsleviens, la notion de causalité soit liée à celle de *dynamis*. Nous avons déjà rencontré cette association à deux reprises. On lisait en effet dans deux des passages cités ci-dessus : « La causalité, la δύναμις qui est en jeu, diffère entièrement d'un système à l'autre. » (H.PGG : p. 61) et « Notre principe sera donc d'introduire le problème de causalité dans la synchronie. Il y a longtemps que nous avons parlé de la δύναμις qui est en jeu dans la synchronie aussi bien que dans la diachronie. En effet, il est légitime d'admettre que l'"étymologie", la théorie de la "vérité" linguistique, peut être conçue synchroniquement aussi bien que diachroniquement. » (H.PGG : p. 228), où s'adjoint la notion de vérité, empruntée à Saussure. Or, Hjelmslev se livrait par ailleurs à cette discussion terminologique, évoquée dans un autre des passages cités dans ce qui précède :

« Un mot sur la terminologie. Les termes de "synchronique" et de "diachronique" ont été créés par F. de Saussure. M. Sechehaye leur a substitué les termes, moins insolites, de "statique" et d'"évolutif". L'année même où parut le livre de M. Séchehaye, M. JESPERSEN publia un article où il opposait le point de vue "statique" au point de vue "dynamique", termes qui ont déjà été employés en matière linguistique par G. v. d. GABELENTZ, et, de nos jours, surtout par M. ALBERT DAUZAT. Mais il faut éviter ce terme de "statique", qui prête trop facilement à des malentendus. Déjà WILH. VON HUMBOLDT a fait remarquer que rien dans le langage n'est statique, tout est dynamique. Plus on cherche à se rendre compte des rapports entre les deux points de vue – synchronique et diachronique – plus on s'aperçoit que l'objet de l'un d'eux n'est pas moins dynamique que celui de l'autre. Il y a des causalités qui sont propres à la synchronie, des forces agissantes qui ne se reflètent pas immédiatement dans la diachronie, mais dont la vitalité n'est pas pour cela moins évidente. Le synchronique n'est rien que la langue en fonctionnement, le jeu des oppositions entre signes. Le synchronique est une activité, une ἐνέργεια. La synchronie est la théorie des procédés linguistiques. La δύναμις est le principe le plus élémentaire du langage ; on n'y échappe pas, quel que soit le point de vue adopté.

Dès lors, la terminologie de de Saussure est à préférer de loin à celle de MM. Séchehaye et Jespersen. Elle a l'avantage de ne rien dire que ce qui est justement la réalité. La terminologie généralement adoptée, qui oppose le point de vue "descriptif" au point de vue "historique" nous semble entièrement fautive. Malheureusement, elle gagne toujours du terrain. M. JESPERSEN vient de l'adopter, en la préférant, semble-t-il, à sa terminologie ancienne. Elle se retrouve chez NOREEN et M. SETÄLÄ. Quelquefois, le terme de "descriptif" est remplacé par celui d'"empirique". On dira que la terminologie est une question de goût et ne touche pas aux réalités. Mais cette terminologie est malheureuse, car elle reflète un malentendu profond. On croit que la linguistique synchronique ne ferait qu'amasser les matériaux, alors que seule la linguistique diachronique serait celle qui *explique*. Ce dernier terme est employé, en effet, non

seulement par NOREEN, mais également par M. JESPERSEN. Il faut se méfier de ces malentendus, car, malgré tous les triomphes de la diachronie, elle ne contient que la moitié de la vérité. D'autre part, la linguistique diachronique ne *décrit* pas moins que la linguistique synchronique. Elles sont toutes les deux descriptives et toutes les deux empiriques. Pour finir, la diachronie n'est pas exclusivement "historique", mais aussi, et avant tout, préhistorique. Il vaut mieux éviter le terme d'"histoire", qui prête facilement à des malentendus.

On adoptera donc ici les termes de synchronique et de diachronique pour désigner les deux points de vue fondamentaux de la linguistique. » (H.PGG : p. 55-58).

Comme Hjelmslev le souligne en note¹²⁵, les termes de *statique* et d'*évolutif* se trouvent également dans le *Cours de linguistique générale*, dont le troisième chapitre de la première partie s'intitule « La linguistique statique et la linguistique évolutive », et où on lit à la fin du premier paragraphe de ce chapitre¹²⁶ :

« Voilà pourquoi nous distinguons deux linguistiques. Comment les désignerons-nous ? Les termes qui s'offrent ne sont pas tous également propres à marquer cette distinction. Ainsi histoire et "linguistique historique" ne sont pas utilisables, car ils appellent des idées trop vagues ; comme l'histoire politique comprend la description des époques aussi bien que la narration des événements, on pourrait s'imaginer qu'en décrivant des états de la langue successifs on étudie la langue selon l'axe du temps ; pour cela, il faudrait envisager séparément les phénomènes qui font passer la langue d'un état à un autre. Les termes d'*évolution* et de *linguistique évolutive* sont plus précis, et nous les emploierons souvent ; par opposition on peut parler de la science des *états* de langue ou *linguistique statique*.

Mais pour mieux marquer cette opposition et ce croisement de deux ordres de phénomènes relatifs au même objet, nous préférons parler de linguistique *synchronique* et de linguistique *diachronique*. Est synchronique tout ce qui se rapporte à l'aspect statique de notre science, diachronique tout ce qui a trait aux évolutions. De même *synchronie* et *diachronie* désigneront respectivement un état de langue et une phase d'évolution. » (Saussure, 1972 : p. 116-117).

On lit de fait dans les deuxième et troisième cours¹²⁷ :

« <Définition.> Ordre diachronique = déplacement des valeurs, d'où qu'il provienne = déplacement des unités significatives. <Définition.> Ordre idiosynchronique = équilibre déterminé des valeurs tel qu'il s'établit de moment en moment <(n'est pas le même que dans l'ordre diachronique !)> L'ordre diachronique et idiosynchronique s'opposent comme cinématique et statique. Mais ce qui est cinématique n'est-ce pas tout simplement ce qui est historique ? Le terme d'histoire appelle des idées trop vagues déjà parce que la description d'une époque s'appelle aussi histoire, n'est pas <opposée> au passage d'une époque à l'autre. Les forces statiques et diachroniques <de la langue> sont <non seulement dans un contact et <un> rapport perpétuel, mais en> conflit. Leur jeu réciproque les unit de trop près pour que la théorie n'ait pas à les opposer très nettement. Ce que nous pouvons admettre au maximum <c'est les termes> *évolutif* et *statique*

¹²⁵ « Cf. aussi F. de SAUSSURE, *Cours*, p. 114 et 117. Les termes remontent à la sociologie de COMTE. » (H.PGG : p. 56, note 1).

¹²⁶ Il est encore question, dix pages plus loin, du « fait évolutif » (Saussure, 1972 : p. 129) et du « fait statique » (Saussure, 1972 : p. 129). Là encore, les termes se trouvent dans les notes d'étudiants. Voir Saussure (1967) : p. 201.

¹²⁷ Voir Saussure (1967) : p. 179-181. Les éditeurs utilisent également Saussure (1997) : p. 48-49, cité ci-dessus dans la note 98, ainsi que Saussure (1997) : p. 44-45, également cité plus haut.

(*évolutif* n'est pas encore assez précis, ne met pas assez en opposition les deux systèmes de forces). » (Saussure, 1997 : p. 34)

« Il ne faut pas en rester à constater qu'il y a des faits évolutifs et des faits statiques. Il y a lieu de les séparer afin d'en voir complètement le contraste. C'est à quoi nous arrivons. On ne conteste pas existence des deux ordres, mais on ne les oppose pas suffisamment. <Il y a un certain nombre de termes à peu près synonymes sur lesquels on peut se mettre d'accord> En gros, histoire, nous l'appellerons d'un mot plus précis (évolution, altération), et on peut proposer aussi le terme de faits diachroniques (faits se passant à travers le temps).

Diachronie = période se passant à travers le temps.

Cette période <(ordre)> est <principalement> caractérisée par le fait qu'on se trouve en présence de faits successifs.

D'autre part, il y a des états de <langue> faits qui sont des équilibres (équilibres déterminés des termes et des valeurs placés dans un certain rapport). Ces termes sont forcément contemporains <(coexistants)> et ils composent des synchronies. On est en face de termes coexistants et non plus des faits successifs. On ne peut mener de front les deux disciplines.

On pourrait les comparer aux deux parties de la mécanique :

Statique	Dynamique (Cinématique)
Forces en équilibre	Forces en mouvement
	T

Dans la dynamique intervient le facteur T (temps). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 261).

Les termes sont en réalité extrêmement fréquents dans les trois cours, où l'on trouve également ceux de *dynamique* et de *cinématique* (respectivement dans le troisième et dans les deuxième et troisième cours). Comme nous le verrons, le terme *statique* sera également très vivement critiqué par Jakobson et Martinet. La critique hjelmslevienne est cependant remarquable par sa singularité et par son ambiguïté. S'il ne s'agit pas du dynamisme du système en tant que langue en évolution, mais de la causalité synchronique, il s'agit cependant de « forces agissantes » dotées d'une « vitalité », et de « la langue en fonctionnement », du « jeu des oppositions entre signes », qui sont une « activité », une « ἐνέργεια ». La similitude des deux ordres synchronique et diachronique hjelmsleviens apparaît également dans ce passage déjà cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Il reste à dire que, s'il convient de faire le départ strict entre la forme grammaticale et l'aspect phonique, y comprise sa structure, les deux ordres de faits peuvent se conditionner mutuellement. S'il y a indépendance réciproque, il peut y avoir interdépendance également. Il y a souvent contact entre le système phonologique d'une langue et la forme grammaticale. Dans l'évolution diachronique, le système phonologique peut influencer le système morphologique, et le système morphologique le système phonologique. On l'a vu plus haut. Et il va de soi que les faits sémantiques et les faits grammaticaux peuvent également se conditionner mutuellement.

S'il est vrai que la forme grammaticale est en principe différente et de l'aspect phonique et de la signification, il ne reste donc pas moins vrai que tout état de langue est un système où tout se tient, où tous les phénomènes sont conditionnés par tous les autres. Dès lors, le grammairien aurait tort de fermer les yeux sur les faits de prononciation et sur les faits de sémantique. Tout en gardant le départ strict entre les trois ordres de phénomènes, il faut les considérer dans leur ensemble.

C'est ainsi que, s'il y a des différences et des identités phoniques auxquelles il n'y a pas de différences ni d'identités formelles correspondantes, et s'il y a des différences formelles auxquelles il n'y a pas de différences sémantiques correspondantes, il convient de rechercher toujours une explication formelle des faits phoniques et une explication sémantique des faits formels. » (H.PGG : p. 120-121).

Le premier paragraphe concerne en effet des conditionnements mutuels dans le cadre de l'évolution diachronique, tandis que le troisième, bien qu'étant introduit par un lien logique qui le relie aux paragraphes précédents, dont le deuxième, qui met seulement en avant le fait que « tout état de langue est un système où tout se tient », est interprétable dans les deux directions, concerne la régularité grammaticale. Il apparaît donc que tandis que la distinction de deux types de causalité est une élaboration de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, le fondement sur un objet donné détermine une insistance de la distinction saussurienne, sous la forme d'une dualité de construction : à l'opposition de deux types d'explication répondent deux modes de construction de la panchronie, celui de la grammaire générale, et celui de l'explication des changements, impliquant une entité panchronique au sens d'un système en évolution, et avant elle, plus fondamentalement, une entité panchronique qui est l'objet donné sur lequel se fonde le dépassement : langue ou éléments appréhendés systématiquement, catégories corrélatives de la définition de la langue comme système, selon l'ambivalence du « point de vue synchronique » hjelmslevien. Le « dépassement » hjelmslevien de la dualité saussurienne se solde ainsi paradoxalement d'une reconduction de la distinction, que ce « dépassement » recouvre sans l'apercevoir.

Ce dédoublement apparaît d'autant plus clairement dans les textes postérieurs que se met progressivement en place la distinction d'objets encore implicite dans les *Principes de grammaire générale*. Intervient en premier lieu dans « Structure générale des corrélations linguistiques » (1933) une clarification terminologique. Dans ce texte en effet, *diachronie* n'a plus le double sens qu'il a par exemple dans ce passage des *Principes de grammaire générale*, où il s'agit à la fois de la linguistique historique et reconstructive par rapport à la grammaire synchronique hjelmslevienne et de la théorie diachronique que viendra renouveler la grammaire générale, impliquant un fondement des disciplines spéciales sur les disciplines générales, mais exclusivement celui d'une théorie linguistique de l'évolution, fondée sur la grammaire générale, et comprenant elle-même une théorie générale et des applications particulières. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, le problème posé dans ce texte est d'ordre panchronique. On se souvient, en effet, de cette question :

« Pour chacun de ces systèmes-types on voudrait savoir si l'identité du nombre est accompagnée ou non d'une configuration identique ou analogue des termes, ou bien universelle ou bien limitée à des conditions particulières relevant d'un principe général. » (H.Cor. : p. 29).

On lit ensuite, sous le titre « Importance du problème » :

« Il paraît évident que la solution de ce problème constitue une des tâches les plus naturelles et les plus urgentes de la grammaire scientifique. Le problème général qu'on vient de formuler est un problème *pansynchronique*, relevant de la grammaire générale dont le but est de dégager les lois dirigeant la structure morphologique du langage

humain, et d'établir les possibilités et les nécessités conditionnées qui commandent cette structure. Or, à l'intérieur de cette science, on ne saurait guère indiquer un problème qui soit plus central que celui dont nous parlons. En matière grammaticale la flexion (dans notre sens de ce mot) a de tous temps constitué le centre des recherches ; la grammaire générale se trouve donc avant tout devant l'obligation de rendre compte des lois dirigeant la structure de la flexion. Mais la grammaire générale, en poursuivant ses propres buts, vise à des fins plus lointaines : les résultats apportés par la grammaire générale auront des répercussions décisives pour d'autres branches des études linguistiques. Une fois dégagées les lois générales dirigeant la structure des flexions, la connaissance de ces lois permettra de poser pour la première fois le problème *pandiachronique* des changements possibles et des changements nécessaires, d'*expliquer* les changements observés et de *prédire* les changements susceptibles de se produire en des conditions déterminées. De plus, ces études d'ordre panchronique jetteront les bases à la grammaire scientifique de chacune des langues, destinée à remplacer les vagues tâtonnements de la grammaire traditionnelle. Toute grammaire d'un état de langue donné, toute *idiosynchrone* dont la description ne se borne pas à une stérile énumération des formes, mais qui vise à *expliquer* les faits observés, trouvera ses bases dans la théorie générale : le système concret de telle langue s'expliquera à la lumière des principes généraux du système abstrait du langage. L'*idiodiachronie* enfin, ou description des changements subis par une langue donnée, trouvera dans la théorie pandiachronique ses moyens d'explication : le changement d'un système concret s'expliquera par les lois générales dirigeant les changements. Nous croyons donc que toute grammaire, "descriptive" ou "historique", théorique ou pratique, aurait avantage à se fonder sur certaines connaissances apportées par la grammaire générale, et que l'examen d'un problème général, comme celui qui nous intéresse ici, est d'une très grande importance pour la linguistique. » (H. Cor. : p. 29-30).

On retrouve ici la grammaire générale, ainsi que son rôle d'établissement des possibilités et des nécessités conditionnées régissant toute structure linguistique. Celle-ci apparaît à nouveau synchronique – la « pansynchronie » répondant à l'idiosynchrone des *Principes de grammaire générale* –, mais elle se voit doublée de la pandiachronie, qui vient ainsi dénommer la théorie structurale de l'évolution esquissée dans les *Principes de grammaire générale*. Il s'agit à nouveau de deux types d'explication, mais distingués cette fois par leur objet (et non plus, comme dans les *Principes de grammaire générale*, par leur mode d'approche d'un objet commun : l'état), les structures d'une part, les changements d'autre part, dont, sur cette base, l'explication incombe respectivement à l'idiosynchrone et à l'idiodiachronie. Hjelmslev affirme ainsi l'existence d'une grammaire historique, sur le fond de la grammaire générale dont il posait dans les *Principes de grammaire générale* qu'elle en était la condition de possibilité, et l'on voit ainsi que tandis que synchronie et diachronie se trouvent donc clairement distinguées par leur objet, l'articulation entre les deux types d'explication est prise en charge au niveau de la théorie générale. Il s'agit là cependant d'une résolution terminologique, et l'on retrouve dans *Sprogssystem og sprogforandring* (1934) la distinction entre système et éléments, bien que sous une forme relativement différente de celle des *Principes de grammaire générale*. Le texte s'ouvre sur l'opposition des deux conceptions structurale et évolutive :

« Naar man i vore dage paabegynder et sprogvitenskabeligt studium, er i regelen den første læresætning, man stilles over for, denne : ethvert sprog er til enhver tid underkastet forandring.

Det er let at overbevise begynderen om denne læresætnings rigtighed. Den er evident. Enhver kan iagttage, at den yngre generation taler sproget en kende anderledes end den ældre ; i løbet af vor levetid er vi vidne til, at nye ord opstaar, gamle ord forsvinder, nye udtaleformer, nye vendinger baner sig vej paa de gamles bekostning. Og tager vi sprogvidenskabens resultater til hjælp, bliver læresætningen endnu mere indlysende. Runeindskrifternes sprog og moderne dansk er det samme sprog paa to forskellige udviklingstrin ; men runeindskrifternes sprog staar for os som et fremmed sprog. Og dog er de to udviklingstrin forbundne ved en uafbrudt historisk udvikling, ved en stadigt glidende række af gradvise forandringer.

Men selv om det er let at overbevise begynderen om den opstillede læresætnings rigtighed, saa maa den dog virke paa ham som en overraskelse. Det er nemlig ogsaa en evident sag, at ethvert sprog til enhver tid udgør en tilstand, et organiseret hele, som er underkastet grammatikkens love. Disse love er ubrydelige. Sprogets grundvold er et fast skema, som man maa rette sig efter og indordne sig under, hvis man vil blive forstaaet i dette sprog.

Den, der vilde fremsætte denne anden læresætning, vilde ikke risikere at blive mødt med overraskelse af sine tilhørere. Han vilde snarere risikere at blive mødt med en beskyldning for at fremføre en ren banalitet.

At et sprog er en tilstand, der beherskes af faste love, er nemlig et faktum, som kendes af enhver, hvad enten han studerer sprogvidenskab eller ej. Denne sætning er ikke blot evident. Den er umiddelbart evident.

Tilstanden og forandringen synes begge at høre til sprogets inderste væsen. Ethvert sprog er faktisk en tilstand og maa nødvendigvis være en tilstand, fordi sikkert sprogligt samkvem ellers vilde være en umulighed.

Ethvert sprog er faktisk underkastet forandring og maa nødvendigvis være det, for at det kan være parat til at føje sig efter nye situationer, nye samfundstilstande, nye livsopfattelser, nye mennesker.

Men selv om begge disse to fremtrædelsesformer, som sproget har, forekommer væsentlige, kunde det dog tænkes, at den ene af dem var endnu mere væsentlig end den anden.

Man kunde saaledes tænke sig, at sprogets inderste og egentlige væsen er tilstand. Det vilde være let at argumentere herfor. Hvis vi tænkte os et sprog, som ikke forandrede sig, men som kun var en tilstand, saa vilde vi kunne bruge dette sprog, sprogets formaal vilde være naaet. Experimentet er blevet gjort. Klassisk latin, saaledes som det taltes i den romerske republik, var igennem lange tider videnskabens fællessprog, og klassiske filologer, betjener sig endnu lejlighedsvis af latin i denne faste stivnede form, hvori alle forandringer er bandlyste. Men man foretager her en kunstig og ikke en naturlig anvendelse af sproget. Latin som naturligt meddelelsesmiddel har forandret sig. Det latin, der taltes i den romerske republik, foreligger i sin naturlige skikkelse nu til dags i de romanske sprog, og de forholder sig til latin ganske som nutidens dansk til runesproget ; i fransk, i rumænsk har latin nu forandret sig indtil ukendelighed.

Videnskabens experiment med det uforandrede latin er altsaa et kunstigt experiment. Men det tjener til at vise, at man kan opfatte tilstanden som en væsentligere faktor i sprogets natur end forandringen. Gør man det, maa man opfatte den forandring, som sprogene faktisk er underkastet, som en tilfældighed, hvis aarsager maa antages at ligge uden for sprogets eget omraade. Man maa saa antage, at hvis man kunde isolere et sprog fra alle udefra kommende forstyrrende faktorer, vilde det ophøre at forandre sig.

Men man kan ogsaa omvendt tænke sig, at det er forandringen, som er sprogets inderste og egentlige væsen. Ogsaa herfor vilde det være let at argumentere. Det vilde være tilstrækkeligt at henvise til, at naar sproget er overladt til naturtilstanden, forandrer det sig faktisk altid, og maa nødvendigvis forandre sig af hensyn til forandringerne i det samfund, hvori det skal virke.

Opfatter man saaledes forandringen som den væsentligste faktor i sproget, maa man til gengæld betragte den tilstand, som sproget udgør, som en tilfældighed, hvis aarsag er den, at det sprogstof, som hver generation modtager som overlevering fra forfædrene, til enhver tid maa ordnes paa en saadan maade, at det kan tilegnes og anvendes med sikkerhed¹²⁸. » (H.Spr. : p. 11-12).

¹²⁸ « Quand, de nos jours, on s'engage dans une étude linguistique, la première thèse que l'on rencontre est en général celle-ci : toute langue est en tout temps soumise au changement.

Il est aisé de convaincre le débutant de la justesse de cette thèse. Elle est évidente. Chacun peut observer que la génération la plus jeune parle la langue un tantinet autrement que la génération la plus ancienne ; tout au long de notre existence, nous sommes témoins de l'apparition de nouveaux mots, de la disparition d'anciens mots, et nous observons que de nouvelles formes de prononciation, de nouvelles tournures se fraient un chemin aux dépens des anciennes. Et si nous faisons appel aux résultats de la science du langage, la thèse devient encore plus évidente. La langue des inscriptions runiques et le danois moderne sont la même langue à deux stades de développement différents ; mais la langue des inscriptions runiques est pour nous comme une langue étrangère. Et cependant les deux stades de développement sont reliés par une évolution historique continue, par un glissement continu de changements graduels successifs.

Mais bien qu'il soit facile de convaincre le débutant de la justesse de cette thèse, elle doit cependant provoquer sa stupéfaction. De fait, il est également évident que toute langue, en tout temps, constitue un état, un tout organisé, qui est soumis aux lois de la grammaire. Ces lois sont infrangibles. Le fondement de la langue est un schéma fixe, auquel on doit se conformer et s'astreindre si l'on veut être compris dans cette langue.

Celui qui énoncerait cette autre thèse ne risquerait pas de se heurter à la surprise de son auditoire. Il risquerait plutôt de se heurter à l'accusation de proférer une pure banalité.

Qu'une langue soit un état qui est dominé par des lois fixes est en effet un fait qui est connu de chacun, qu'il étudie la linguistique ou non. Cette proposition n'est pas seulement évidente. Elle est immédiatement évidente.

L'état et le changement semblent appartenir tous deux à l'essence la plus profonde de la langue. Toute langue est en effet un état et doit nécessairement être un état, car la communication linguistique serait certainement impossible autrement.

Toute langue est en effet soumise au changement et doit nécessairement l'être pour pouvoir être prête à s'adapter à de nouvelles situations, de nouveaux états sociaux, de nouvelles conceptions de l'existence, de nouveaux hommes.

Mais bien que ces deux aspects dont la langue est dotée apparaissent tous deux essentiels, on pourrait cependant penser que l'un d'eux serait encore plus essentiel que l'autre.

On pourrait ainsi se représenter que l'essence la plus profonde et la plus propre de la langue est l'état. Il serait facile d'argumenter en ce sens. Si nous nous représentions une langue qui ne changerait pas mais qui serait seulement un état, nous pourrions dans ce cas utiliser cette langue, le but de la langue serait atteint. L'expérience a été faite. Le latin classique, tel qu'on le parlait dans la République romaine, fut pendant longtemps la langue commune de la science, et les philologues classiques se servaient encore occasionnellement du latin sous cette forme fixe, raidie, d'où tout changement était banni. Mais on procède ici à un emploi artificiel et non naturel de la langue. Le latin comme moyen de communication naturel a changé. Le latin qui était parlé dans la République romaine existe encore aujourd'hui dans sa forme naturelle dans les langues romanes, et il est au latin exactement ce que le danois contemporain est à la langue runique ; en français, en roumain, le latin a changé jusqu'à la défiguration.

L'expérience de la science avec le latin stationnaire est donc une expérience artificielle. Mais elle sert à montrer que l'on peut concevoir l'état comme un facteur plus essentiel que le changement dans la nature de la langue. Si on le fait, on doit concevoir le changement auquel les langues sont effectivement soumises comme un événement fortuit dont on doit supposer que les causes se trouvent en dehors du domaine propre de la langue. On doit ainsi supposer que si l'on pouvait isoler une langue de tous les facteurs de déséquilibre venant de l'extérieur, celle-ci cesserait de changer.

Mais on peut aussi inversement se représenter que ce sont les changements qui sont l'essence la plus profonde et la plus propre de la langue. Là encore il serait facile d'argumenter dans ce sens. Il suffirait d'attirer l'attention sur le fait que quand la langue est livrée à son état naturel, elle change toujours en fait, et doit nécessairement changer étant donnés les changements de la société où elle doit agir.

Si l'on conçoit ainsi le changement comme le facteur le plus important dans la langue, on doit en revanche considérer l'état que constitue la langue comme une contingence, qui est due au fait que la matière linguistique

La question est ici celle de la nature de la langue, de son « essence la plus profonde » : quel est, du changement ou de l'état, tous deux empiriquement et scientifiquement constatables, le « facteur le plus important » dans la langue ? Aussi, s'il s'agit-il également, d'emblée, des causes du changement linguistique, il s'agit en outre, réciproquement, de celles de l'état linguistique. S'opposent en effet à nouveau, bien que d'une autre manière que dans les *Principes de grammaire générale*, deux types d'explication : une explication interne de l'état, impliquant une explication externe des changements, et inversement une explication interne des changements, à laquelle répond une explication externe de l'état. Le fait notable est que ces deux configurations supposent toutes deux une entité préexistante : une entité mouvante, que l'on peut systématiser, ou une entité systématique ou fixe, qui peut être modifiée. Dans la mesure, précisément, où il s'agit de la nature de la langue, chaque explication se fonde sur une entité, par rapport à laquelle se définit l'opposition entre interne et externe. On notera, à cet égard, que tandis qu'à nouveau les rapports entre état et système apparaissent injustifiés – il est d'emblée question du fait que « toute langue, en tout temps, constitue un état, un tout organisé, qui est soumis aux lois de la grammaire » et de la langue comme un « schéma fixe », puis du fait que la langue est « un état qui est dominé par des lois fixes » –, autrement dit que l'on retrouve le donné de la structure, apparaît également la définition commune de la langue comme instrument de communication, et avec elle le donné du rapport son/sens. En effet, qu'il s'agisse de changement ou d'état, il s'agit toujours de communication : « Le fondement de la langue est un schéma fixe, auquel on doit se conformer et s'astreindre si l'on veut être compris dans cette langue. », « Toute langue est en effet un état et doit nécessairement être un état, car la communication linguistique serait certainement impossible autrement. », « Toute langue est en effet soumise au changement et doit nécessairement l'être pour pouvoir être prête à s'adapter à de nouvelles situations, de nouveaux états sociaux, de nouvelles conceptions de l'existence, de nouveaux hommes. », « Si nous nous représentions une langue qui ne changerait pas mais qui serait seulement un état, nous pourrions dans ce cas utiliser cette langue, le but de la langue serait atteint. », « Le latin comme moyen de communication naturel a changé. », « [...] la matière linguistique que chaque génération reçoit de ses ancêtres comme une tradition doit, à chaque époque, être ordonnée d'une manière telle qu'elle puisse être acquise et utilisée avec sûreté. » Or, on retrouve ensuite la disjonction de l'état et du système, ainsi que la proposition des *Principes de grammaire générale* selon laquelle l'état, à la différence du changement, permet de voir le système. Hjelmslev poursuit en effet :

« De to opfattelser, som her er skitseret, har kæmpet om magten igennem sprogvidenskabens historie. Snart har man lagt vægten paa sprogets tilstand som det væsentlige og betragtet sprogets forandringer som en akcessorisk tilfældighed. Ud fra denne betragtning er man blevet ført til at hævde, at ethvert sprog til enhver tid udgør ikke blot en tilstand, en status, en institution, men en ordnet tilstand, et lovkomplex, et system. Det er den *systematiske* sprogbetragtning. Snart har man hævdet, at forandringen maatte være det væsentlige, og at tilstanden var en tilfældighed. Denne opfattelse fører til det standpunkt, at tilstanden ikke er andet end det resultat, som forandringerne har naaet paa et givet tidspunkt ; herefter er tilstanden altsaa nok en status, som man kan gøre op,

que chaque génération reçoit de ses ancêtres comme une tradition doit, à chaque époque, être ordonnée d'une manière telle qu'elle puisse être acquise et utilisée avec sûreté. »

men ikke et lovkomplex eller et system. Sproget som tilstand er nok underkastet grammatikkens regler, men disse regler har undtagelser, de er ikke gennemførte med streng systematisk konsekvens, og baade reglerne og undtagelserne er ikke andet end det tilfældige resultat af en række forandringer. Det karakteristiske for denne synsmaade er, at den lader systembegrebet træde i baggrunden eller helt kan undvære det, og jeg vil derfor, uden at det er min hensigt at lægge noget nedsættende ind i min terminus, tegne denne opfattelse som den *usystematiske*¹²⁹. » (H.Spr. : p. 12-13).

S'il était précédemment question de l'état comme d'un « tout organisé, qui est soumis aux lois de la grammaire », la conception systématique apparaît ici à nouveau issue de la conception synchronique : « Partant de cette considération, on a été jusqu'à soutenir que toute langue, à toute époque, ne constitue pas seulement un état, une situation, une institution, mais un état ordonné, un ensemble de lois, un système. C'est la conception *systématique* de la langue. » S'y oppose, comme dans les *Principes de grammaire générale*, la conception de l'état comme un « résultat auquel les changements ont abouti à moment donné », impliquant un autre type d'explication des éléments, dont certains paraissent ainsi arbitraires du point de vue des règles grammaticales que l'on peut cependant poser. Comme dans le développement correspondant des *Principes de grammaire générale*, l'état – et il est dès lors notable que, comme nous l'avions déjà remarqué dans le deuxième chapitre de la première partie, Hjelmslev présente la conception synchronique comme plus évidente que l'autre, elle qui « n'est pas seulement évidente », mais « est immédiatement évidente » – constitue le fondement d'une appréhension systématique de la langue, et l'on retrouve ainsi dans *Sprogssystem og sprogforandring*, l'ambivalence de la notion hjelmslevienne de point de vue synchronique, impliquant à la fois une entité systématique et la conception systématique d'une entité préalablement donnée (ici l'état). Sur cette base, l'argumentation sera cependant nettement différente de celle des *Principes de grammaire générale*. Il ne s'agit plus en effet, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, de justifier le lien existant entre conception systématique et conception synchronique, dans le cadre d'une relecture des propositions saussuriennes, mais de prouver l'existence du système, c'est-à-dire d'asseoir la légitimité de l'approche systématique. Etat et changement ont en effet changé de statut, n'étant plus liés à des méthodes d'approche, mais étant simplement posés comme deux attributs de la langue et deux objets d'étude privilégiés. La dualité se trouve donc dès l'abord résolue dans l'objet – l'entité mouvante et systématisable, ou inversement systématique et modifiable –, que le

¹²⁹ « Les deux conceptions esquissées ici ont lutté pour le pouvoir au cours de l'histoire de la linguistique. Tantôt on a mis l'accent sur l'état linguistique comme aspect essentiel et considéré les changements linguistiques comme une contingence accessoire. Partant de cette considération, on a été jusqu'à soutenir que toute langue, à toute époque, ne constitue pas seulement un état, une situation, une institution, mais un état ordonné, un ensemble de lois, un système. C'est la conception *systématique* de la langue. Tantôt on a soutenu que les changements linguistiques seraient l'essentiel, et que l'état était une contingence. Cette conception conduit au point de vue selon lequel l'état n'est rien d'autre que le résultat auquel les changements ont abouti à moment donné ; par suite l'état est bien, ainsi, une situation, dont on peut faire le bilan, mais non un ensemble de lois ou un système. La langue comme état est bien soumise à des règles grammaticales, mais ces règles connaissent des exceptions, elles ne sont pas entièrement mises en œuvre avec de rigoureuses conséquences systématiques, et les règles comme les exceptions ne sont rien d'autre que le résultat contingent d'une série de changements. Ce qui est caractéristique de ce point de vue est qu'il laisse la notion de système s'effacer, ou plutôt qu'il peut se passer de cette notion, et c'est pourquoi, sans qu'il entre dans mes intentions d'impliquer par mes termes quelque chose de disqualifiant, je désignerai cette conception comme la conception *asystématique*. »

privilège accordé à l'état permet de concevoir comme un système. Cette résolution implique cependant la même ambivalence de la distinction que dans les *Principes de grammaire générale* – celle d'une double opposition entre état et changement et entre systématique et non systématique –, et c'est pourquoi la notion de système, instrument de la résolution hjelmslevienne de l'antinomie entre synchronie et diachronie, conduit au partage d'objet que nous voyions se dessiner dans les *Principes de grammaire générale*, selon la dualité interne/externe mise en avant dans le développement inaugural et venant en lieu et place de la redéfinition saussurienne du système comme synchronique.

Il n'est donc plus question, dans *Sprogssystem og sprogforandring*, de la distinction saussurienne en elle-même, mais seulement de son caractère d'antinomie, appelant une résolution. Hjelmslev retrace ainsi ensuite l'histoire de la science du langage du point de vue de la distinction synchronie/diachronie, qu'il présente comme celle de la reconnaissance progressive de l'antinomie entre les deux conceptions. La première période de la science du langage est marquée par la « systematiske betragtning¹³⁰ » (H.*Spr.* : p. 13), la deuxième se caractérise par la définition de la linguistique comme une « historisk sammenlignende sprogvidenskab¹³¹ » (H.*Spr.* : p. 16) – où l'on retrouve à nouveau l'opposition du système et de l'histoire, donc l'assimilation de l'état et du système. Hjelmslev envisage successivement¹³² la conception systématique des indiens, des grecs et des latins, tentant notamment de rendre compte du caractère unilatéralement systématique de leur conception, en dépit de leur conscience du changement, caractère qu'il explique outre par l'absence de toute comparaison des langues – argument qui lui semble insuffisant –, par l'importance des exigences pratiques, et, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, par l'évidence supérieure de cette conception systématique. Avec les exigences pratiques et la domination, depuis la Renaissance, de la tradition gréco-latine, cette évidence explique que lors de l'apparition au dix-huitième siècle d'une science comparative, la science du langage soit cependant demeurée exclusivement systématique. C'est, selon Hjelmslev, avec Jacob Grimm que la science du langage devient historique, jusqu'à l'affirmation de Paul identifiant linguistique scientifique et linguistique historique, la « tilstandsteori¹³³ » (H.*Spr.* : p. 16), cultivée par Humboldt, Steinthal ou Gabelentz, devenant alors une théorie accessoire. A nouveau, l'état apparaît comme l'aspect le plus évident de la langue, fait d'autant plus remarquable que Hjelmslev insiste par ailleurs sur l'absence d'explication des changements qui caractérise la conception systématique ancienne, y compris comparative, affirmant que c'est par illusion rétrospective que la linguistique du temps passé, par exemple celle de Rask, nous paraît historique¹³⁴. On lit en effet ensuite :

« Det mest karakteristiske for det 19. aarhundrede er imidlertid ikke selve det faktum, at forandringslæren var den fremherskende retning. Det mest karakteristiske er, at de to synspunkter, det systematiske og det usystematiske, dyrkedes side om side uden

¹³⁰ « conception systématique ».

¹³¹ « linguistique comparative historique ».

¹³² Voir H.*Spr.* : p. 13-16.

¹³³ « théorie de l'état ».

¹³⁴ H.*Spr.* : p. 15-16. On retrouvera dans « Commentaires sur la vie et l'œuvre de Rasmus Rask » une appréciation analogue de l'œuvre de Rask. Voir *infra* la note 417.

indbyrdes kontakt. Her som paa saa mange andre omraader, politisk, socialt og økonomisk, blev det 19. aarhundrede de stigende modsætningers aarhundrede.

Hvorledes kan man i forhold hertil karakterisere det 20. aarhundrede ? Det er ikke for tidligt at tage spørgsmaalet op, og det fortjener at belyses ud fra alle specielle forudsætninger, ogsaa sprogvidenskabens. Og sprogvidenskabens dom vil falde sammen med adskillige andre omraaders dom over vort aarhundrede : det 19. aarhundredes disharmoni stiger i det 20. til en kakofoni ; de stigende modsætningers aarhundrede er afløst af de skærpede modsætningers.

Paa sprogvidenskabeligt omraade har der aldrig været repræsenteret saa yderliggaaende og saa modstridende standpunkter som i vor tid, og striden staar netop hovedsagelig om system eller forandring som sprogets grundvæsen. Vi har i vor tid set en systemteori voxe sig stærk, en systemteori, som vel endnu ikke har sejret, men som stedse vinder terræn, og som i sin form er langt skarpere end tidligere tiders, fordi den udtrykkelig vedkender sig, at den er en reaktion imod forandringslæren, og direkte forkaster forandringslærens resultater eller benægter deres gyldighed. Og det er ikke paa eet, men paa mange punkter, at den er opstaaet, et stort vidnesbyrd om at der er trang til den : den arbejdes med betydelige systemteorier i Svejts, hvor Ferdinand de Saussure og hans elev Alb. Sechehayé har lagt grunden ; i Tyskland med hovedværker af John Ries og en række yngre forskere (Ammann, Weisgerber) ; i Rusland byggende paa Fortunatov, videreført af Peškovskij og N. M. Peterson ; i Polen udgaaende fra Baudouin de Courtenay (B. de Courtenay virkede hovedsagelig og stærkest i Rusland) ; i Danmark siden H. G. Wiwel. Og paa den anden side findes der stærke bevægelser, som hidtil nærmest har været af opløsende natur. Sprogvidenskaben befinder sig for tiden i en grundlagskrise ; megen sprogvidenskabelig litteratur giver udtryk for, at man savner faste holdepunkter, til hvilke man kan have tillid. Det er sandt, at det 19. aarh.s forandringslære er blevet opløst fra flere sider ; men der er fra disse sider ikke blevet sat nogen systemlære i stedet. Det drejer sig her om retninger, som hidtil har været mere negativt kritiske end positivt konstruktive, eller som i hvert fald i deres konstruktioner ikke afgjort har haft held med sig.

Ved en bevægelse, som udgik fra franskmænden J. Gilliéron, er man i vor tid begyndt at studere de forskellige sprogs dialektforhold fra geografisk synspunkt. Man har ved dette arbejde fundet mange ting af stor interesse og værdi for sprogvidenskaben, men de konsekvenser, man har draget af disse opdagelser, er farlige. Der er paa dette grundlag opstaaet skoler, hvor man søger at hævde, at der ikke findes fælleslinier i sprogudviklingen, men at hvert ord, hver landsbydialekt, har sin særlige historie. I princippet er der en vis lighed mellem denne retning og den neolingvistiske skole (Matteo Bartoli) og den saakaldte idealistiske nyfilologi (K. Vossler), der vil anlægge et æstetisk grundsyn paa sprogvidenskaben og i dunkle vendinger søger ind til sprogets sjælelige værdi. Disse retninger forholder sig negativt baade over for den ældre tids forandringslære og over for den nye systemteori. Hvor skarpt disse retninger staar ogsaa over for vor tids systemteori, kan man se af nogle ord udtalte af Karl Vossler : “Wohl gibt es auch heute wieder Sprachphilosophen, die eine selbständige, allgemeine, reine, spekulative und universelle Grammatik, eine Grammatik der Grammatiken, fordern. Aus meinen Betrachtungen werden diese Neu-Platoniker und Neu-Scholastiker gerade so klug werden wie ich aus den ihren”¹³⁵. » (H.Spr. : p. 16-18).

¹³⁵ « Le trait le plus caractéristique du 19^e siècle n’est cependant pas le fait en soi que la théorie du changement ait été la tendance prédominante. Le plus caractéristique est que les deux points de vue, le point de vue systématique et le point de vue asystématique, se sont développés côte à côte sans aucun contact mutuel. Ici comme dans tant d’autres domaines, politique, social et économique, le 19^e siècle devint le siècle des oppositions croissantes.

Comment peut-on en regard caractériser le 20^e siècle ? Il n’est pas trop tôt pour soulever cette question, et elle mérite d’être éclairée par tous les faits particuliers, y compris linguistiques. Le jugement de la linguistique

Le dix-neuvième siècle apparaît ainsi non, comme chez Saussure, comme le siècle de la conception historiciste de la langue, mais comme celui « des oppositions croissantes », entre deux théories développées côte à côte mais jamais articulées. Il s'agit alors significativement, d'une part des « deux points de vue, le point de vue systématique et le point de vue asystématique », puis d'autre part, lorsqu'il s'agit du vingtième siècle, qualifié de siècle « des oppositions durcies », des deux conceptions de la langue : « la controverse porte précisément avant tout sur la question de savoir si l'essence première de la langue est le système ou le changement ». Il s'agit donc chaque fois de système, mais par opposition, tout d'abord, à une conception asystématique, puis par opposition à une « théorie du changement ». Or, si la théorie systématique « s'avoue explicitement une réaction contre la théorie du changement et rejette catégoriquement les résultats de la théorie du changement ou dénie leur validité », cependant « elle répond à un besoin », tandis que d'autres mouvements « ont été de nature désorganisatrice », détruisant la théorie du changement du 19^e siècle, mais sans la remplacer par aucune théorie du système¹³⁶. Se dessine ainsi la ligne hjelmslevienne de résolution de

rejoindra d'ailleurs celui des divers autres domaines sur notre siècle : la disharmonie du 19^e siècle s'accroît au 20^e siècle jusqu'à la cacophonie ; au siècle des oppositions croissantes succède celui des oppositions durcies.

Jamais n'avaient été représentés dans le domaine linguistique des points de vue si outranciers et si antagonistes qu'à notre époque et la controverse porte précisément avant tout sur la question de savoir si l'essence première de la langue est le système ou le changement. Nous avons vu, à notre époque, une théorie systématique devenir vigoureuse avec l'âge, une théorie systématique qui certes n'a pas encore obtenu la victoire mais qui gagne toujours du terrain et qui a revêtu une forme beaucoup plus tranchante qu'aux époques précédentes, parce qu'elle s'avoue explicitement une réaction contre la théorie du changement et rejette catégoriquement les résultats de la théorie du changement ou dénie leur validité. Et elle n'est pas apparue seulement en un endroit, mais en plusieurs, ce qui atteste grandement qu'elle répond à un besoin : on travaille à des théories systématiques d'importance en Suisse, où Ferdinand de Saussure et son élève Albert Sechehaye en ont jeté le fondement ; en Allemagne, avec le chef-d'œuvre de John Ries et une série de chercheurs plus jeunes (Ammann, Weisgerber) ; en Russie, se fondant sur Fortunatov, continué par Peškovskij et N. M. Peterson ; en Pologne, émanant de Baudouin de Courtenay (Baudouin de Courtenay a exercé son influence principalement et le plus fortement en Russie) ; au Danemark depuis H. G. Wiwel. D'autre part il existe de forts courants qui jusqu'ici ont été de nature désorganisatrice. La linguistique se trouve pour le moment dans une crise des fondements ; une grande part de la littérature linguistique témoigne que l'on manque de fondements fixes en lesquels on puisse avoir confiance. Il est vrai que la théorie du changement du 19^e siècle a été sapée de plusieurs côtés ; mais de ces côtés on n'a vu aucune théorie du système venir s'y substituer. Il s'agit ici de doctrines qui jusqu'à présent ont été plus négativement critiques que positivement constructives, ou qui en tout cas n'ont pas été franchement heureuses dans leurs constructions.

Avec le courant issu du français J. Gilliéron, on a commencé à notre époque à étudier les faits dialectaux de différentes langues d'un point de vue géographique. Par ce travail, on a mis en évidence de nombreux phénomènes d'un grand intérêt et d'une grande valeur pour la linguistique, mais les conséquences que l'on a tirées de ces découvertes sont dangereuses. C'est sur ce substrat que sont apparues des écoles où l'on a cherché à soutenir qu'il n'existe pas de lignes communes dans l'évolution linguistique mais que chaque mot, chaque dialecte de village, a son histoire particulière. Dans le principe, il y a une certaine similitude entre cette doctrine et l'école néolinguistique (Matteo Bartoli) et ce qu'on a appelé la néophilologie idéaliste (K. Vossler), qui veut établir un principe esthétique à la base de la linguistique et, dans des termes obscurs, cherche à pénétrer jusqu'à la valeur mentale de la langue. Ces doctrines se comportent de manière négative à la fois envers la théorie du changement de l'époque antérieure et envers la nouvelle théorie systématique. On peut voir à quel point ces doctrines se montrent également tranchantes envers la théorie systématique de notre époque dans ces quelques mots prononcés par Karl Vossler : « Wohl gibt es auch heute wieder Sprachphilosophen, die eine selbständige, allgemeine, reine, spekulative und universelle Grammatik, eine Grammatik der Grammatiken, fordern. Aus meinen Betrachtungen werden diese Neu-Platoniker und Neu-Scholastiker gerade so klug werden wie ich aus den ihren ». »

¹³⁶ Nous reviendrons *infra* sur cette appréciation réservée des résultats de Gilliéron, éminemment significative eu égard à la théorie hjelmslevienne du changement.

l'antinomie, entée sur la conception systématique qui fournira les « fondements fixes en lesquels on puisse avoir confiance », mais visant cependant à une explication du changement. Hjelmslev poursuit ainsi :

« Det 20. aarhundrede synes da at blive de skærpede modsætningers aarhundrede. Men det er tænkeligt – og det er at haabe – at den 20. aarhundrede kan blive noget andet og mere, nemlig : udligningens, opgørets, syntesens aarhundrede. Modsætningerne er saa skarpt formulerede og staar saa grelt over for hinanden, at ma maa kunne gøre status op. Paa det omraade, vi her beskæftiger os med, er det til dels allerede gjort, for saa vidt som problemet er blevet klart og metodisk præciseret. I 1896 gjorde Victor Henry det 19. aarhundredes status op i sin mærkelige afhandling *Antinomies linguistiques*, et tidshistorisk dokument, hvori han viser, at samtidens sprogvidenskab er opbygget paa en række logiske modsigelser ; een af disse bestaar dæri, at sproget er paa een gang system og forandring ; for saa vidt det er et system, er det en abstraktion, uden reel eksistens ; for saa vidt det er en realitet, er det underkastet idelig forandring og er uden konstans. Og Ferdinand de Saussure søgte i sine forelæsninger (1916) et opgør, en syntese i den teori, der blev grundlæggende for vor tid.

For Saussure findes der to mulige betragtningsmaader af sproget, den *synkroniske* og den *diakroniske* : sproget kan opfattes som en tilstand og som en forandring. Hvert af disse synspunkter har sin berettigelse ; de er uafhængige af hinanden og dog i indbyrdes forbindelse, som en plantestængels tværsnit (fibrenes konfiguration) og længdesnit (den enkelte fibers forløb). Billedet bliver i de to tilfælde helt forskelligt, men begge billeder er i lige grad sande. De lader sig ikke forene i eet. Der er tale om to modstridende sandheder, en antinomi.

Tanken med de forelæsninger, som her skal holdes, er den at forsøge en afklaring og udligning af denne antinomi. Dersom en saadan afklaring kunne naas, vilde man kunne sige, at hermed betegnedes slutstenen paa en epoke og optakten til en ny. Men min hensigt er kun den, mere beskedne, at anstille overvejelser, der kan bane vejen for en afklaring.

Man maa nærme sig problemets løsning ved at studere det gensidige forhold mellem sprogsystem og sprogforandring. Hvorfor forandrer sproget sig ? Og hvorfor forandrer det sig paa de bestemte maader, i de bestemte baner, som det gør ?¹³⁷ » (H.Spr. : p. 18-19).

¹³⁷ « Le 20^e siècle semble alors demeurer le siècle des oppositions durcies. Mais il est concevable – et il est à espérer – que le 20^e siècle puisse être autre chose, et quelque chose de plus, à savoir : le siècle de l'équilibre, du bilan, de la synthèse. Les oppositions sont formulées de manière si tranchante et s'affrontent si brutalement que l'on doit pouvoir faire le bilan de la situation. Dans le domaine qui nous intéresse ici, celui-ci est déjà en partie fait, dans la mesure où le problème a été clairement et méthodiquement précisé. En 1896, Victor Henry a fait le bilan de la situation du 19^e siècle dans son remarquable essai *Antinomies linguistiques*, un document d'histoire contemporaine où il montre que la linguistique de son temps est construite sur une série de contradictions logiques ; l'une d'entre elles consiste en ce que la langue est en même temps système et changement ; dans la mesure où elle est un système, elle est une abstraction, sans existence réelle ; dans la mesure où elle est une réalité, elle est fréquemment soumise au changement, et est sans constance. Ferdinand de Saussure s'est quant à lui attaché dans ses leçons (1916) à dresser un bilan, à établir une synthèse, dans la théorie qui devint un fondement pour notre époque.

Pour Saussure il existe deux manières possibles de considérer la langue, la manière *synchronique* et la manière *diachronique* : la langue peut être conçue comme un état et comme un changement. Chacun de ces points de vue a sa légitimité ; ils sont indépendants l'un de l'autre et cependant dans une relation mutuelle, comme la coupe transversale d'une tige de plante (configuration des fibres) et sa coupe longitudinale (le développement d'une fibre individuelle). L'image est dans les deux cas totalement différente, mais les deux images sont vraies au même degré. On ne peut les réunir en une seule. Il s'agit de deux vérités inconciliables, d'une antinomie.

La référence à Victor Henry est notable, pour deux raisons. En premier lieu, comme nous l'avons déjà constaté¹³⁸, les thèses d'Henry n'ont pas grand-chose en commun avec celle de Saussure. Mais par ailleurs, le résumé qu'en donne Hjelmslev est proprement hjelmslevien. On lit en effet dans *Antinomies linguistiques*, dans les termes de la synthèse qui clôt le premier chapitre, « Nature du langage » :

« 1. Le langage, soit désignant la faculté générale de parler, ou l'exercice de cette faculté, – respectivement ce que les Grecs nommaient l'ἐνέργεια et l'ἔργον, – est, dans l'un et l'autre cas, une pure abstraction sans réalité extérieure :

2. Par suite, la vie du langage est une simple fiction de l'esprit, mais – sainement comprise – une fiction licite et un terme commode pour représenter l'ensemble des variations phonétiques et grammaticales observées ou supposées dans chaque langue au cours de son existence. » (Henry, 1896 : p. 24).

Il ne s'agit donc pas d'une antinomie entre état et changement, mais au contraire du constat qu'il n'existe aucune réalité extérieure correspondant à l'entité dénommée « langage », dont Henry conclut à une absence analogue de réalité correspondant à l'expression « vie du langage ». L'antinomie est ainsi entre la réalité et l'objet que se donne pourtant la science du langage. Henry l'expose en ces termes en ouverture de ce premier chapitre :

« THÈSE

La catégorie du langage, celle de la langue et du dialecte, celle même du simple mot, pour peu qu'on y regarde de près, ne sont que des abstractions sans réalité extérieure.

ANTITHÈSE

Il existe une science du langage, qui se propose pour objet l'étude des phénomènes de la vie du langage, c'est-à-dire de la vie des langues et de la vie des mots. » (Henry, 1896 : p. 3)

et il s'agit dès lors pour lui de faire voir le caractère illusoire de la réalité qu'on attribue instinctivement au langage. Il écrit notamment dans ce chapitre :

« Le mot, au point de vue du langage articulé, n'est donc autre chose que l'entité abstraite de toutes les émissions vocales, actuelles ou possibles, de tous les sujets parlants, passés, présents et futurs, qui auront éprouvé ou éprouveront le besoin de communiquer à autrui la notion qu'il exprime. Et le langage, à son tour, n'est que la somme imaginaire de ces entités multiples, y compris les relations, également abstraites, qui sont susceptibles de les relier entre elles. Bref, il n'y a pas plus de langue française, qu'il n'y a quelque part une personne physique incarnant la République Française, la sélection sexuelle ou l'horreur du vide dans la nature. » (Henry, 1896 : p. 4)

L'objet des leçons qui seront données ici est de tenter une clarification et une liquidation de cette antinomie. Si l'on pouvait atteindre à une telle clarification, on pourrait dire qu'elle marque l'aboutissement d'une époque et le prélude d'une nouvelle. Mais mon intention est seulement, plus modestement, de procéder à des analyses qui puissent ouvrir la voie à une telle clarification.

On doit tendre vers la solution du problème en étudiant la dépendance mutuelle entre système linguistique et changement linguistique. Pourquoi la langue change-t-elle ? Et pourquoi change-t-elle comme elle le fait, par des moyens déterminés, dans des voies déterminées ? »

¹³⁸ Voir la note 254 du chapitre 3 de la première partie.

puis au terme d'un long développement¹³⁹ faisant remarquer que, du point de vue de l'histoire, des personnes de langue différente peuvent être dites parler la même langue (la langue originaire dont leurs langues sont des états postérieurs), cependant qu'inversement des personnes de langue identique ne parlent jamais tout à fait la même langue, et que ce sont précisément ces divergences d'abord minimales qui, en s'accroissant, peuvent conduire à ce qu'on appelle la différence des langues, de sorte qu'en réalité le terme de *langage* ne recouvre rien :

« La confusion serait moindre, évidemment, si l'on convenait de réserver le terme de "langue" aux grandes unités linguistiques qui sont ou demeurent du moins jusqu'à présent irréductibles, – au grec, par exemple, par rapport à l'hébreu, ou au persan en regard du turc, – et s'il était possible de rompre avec les habitudes reçues jusqu'à ne dénommer que simples "dialectes" toutes les différences, petites ou grandes, qui se sont produites et se produisent encore sous nos yeux au sein d'une unité linguistique déterminée. Alors, – s'il était bien entendu, d'une part, qu'il existe autant de dialectes parisiens qu'il y a de Parisiens doués de la parole, – la restriction n'excluant que les sourds-muets, les aphasiques absolus et les enfants à la mamelle, – et, d'autre part, que le persan, l'allemand, l'italien, le breton et cent autres variétés ne sont, eux aussi, que les dialectes indéfiniment différenciés d'une seule et même langue primitive, non moins une en son temps que ne le semble le parisien de nos jours, – alors, dis-je, la notion objective de l'infinité des sujets parlants se substituant, du bas en haut de l'échelle, à l'entité creuse du "langage", les phénomènes dont celle-ci n'est que le symbole et la grossière enveloppe apparaîtraient sous leur véritable jour, et l'on commencerait à comprendre que la linguistique, encore qu'elle opère la plupart du temps, faute de mieux, sur les documents momifiés du passé, se propose l'étude d'un ensemble complexe de réalités vivantes, que son objet, toujours changeant, reste néanmoins toujours identique à lui-même, et qu'elle n'a le droit de supposer dans le passé que les phénomènes par elle observés et constatés dans le présent. » (Henry, 1896 : p. 8).

Henry, à la différence de Saussure, ne propose aucune théorie permettant de rendre compte de cette inconsistance de la langue – ce que nous avons appelé son extériorité « constitutive », par opposition à « objectale » – mais il y a chez les deux linguistes une commune remise en cause des évidences. Or, précisément, Hjelmslev ne renonce ni à l'évidence de l'entité linguistique, ni, comme nous le verrons, à la notion de vie du langage qu'Henry s'attache de même ensuite à récuser¹⁴⁰. La notion d'une « abstraction, sans existence réelle » rappelle l'expérience artificielle du premier développement que nous avons cité ci-dessus, et le projet hjelmslevien est en effet de démontrer la réalité du système, et de résoudre ainsi la « contradiction logique » mise au jour par Henry dans les fondements de la linguistique contemporaine, en faisant de la langue une « réalité constante ». C'est pourquoi la question se formule *in fine* en termes de « dépendance mutuelle entre système linguistique et changement linguistique », c'est-à-dire – le « système » devenant alors sans transition la « langue » – dans les termes des causes et des modalités du changement linguistique, que Hjelmslev appelle ensuite « den nyere sprogvidenskabs første og sidste problem¹⁴¹ » (H.*Spr.* : p. 19). On est proche, ici, de la résolution voulue par Sechehay, et refusée par Hjelmslev

¹³⁹ Voir Henry (1896) : p. 5-9, cité dans le chapitre suivant.

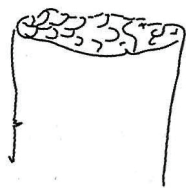
¹⁴⁰ Voir Henry (1896) : p. 9-17.

¹⁴¹ « le seul et unique problème de la linguistique contemporaine »

dans les *Principes de grammaire générale*, à ceci près que la résolution se fonde, non sur la réalité du changement, mais sur l'abstraction du système, que Hjelmslev entend instituer comme réalité linguistique. Il s'agit autrement dit d'une reconstruction structurale de la langue conçue comme entité, comme le fait apparaître le rappel de la comparaison saussurienne du végétal, dans laquelle Hjelmslev voit justement une antinomie, et qui, comme nous le verrons, sera également une cible privilégiée des critiques martinettiennes. La comparaison provient du troisième cours :

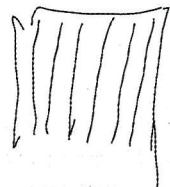
« Ici, nous pouvons ajouter autre comparaison encore plus simple : Si l'on sectionne <horizontalement> certains végétaux, on aura devant soi dessin plus ou moins compliqué :

Section horizontale : IMAGE-II-1-#017 ???



Ce dessin n'est pas autre chose qu'une certaine perspective, une certaine vue que l'on prend des fibres verticales que laissera voir une autre section, la section verticale :

section verticale IMAGE-II-1-#018 ???



L'une dépend de l'autre.

La section horizontale est déterminée par ce qu'il y a dans le sens vertical, mais cette vue est un fait indépendant de celui que j'ai par le développement vertical. <Par le fait déjà que section horizontale crée une unité des rapports entre ce qui est à gauche et à droite, les deux choses sont indépendantes.>

On peut appeler ces sections : section synchronique et section diachronique.

Laquelle est la plus importante, laquelle peut passer pour avoir la primauté ?

Retransportant l'image dans la linguistique, c'est la tranche horizontale qui a la primauté, <parce qu'on parle dans tranche horizontale>. Autant de tranches horizontales, autant d'états qui servent à parler. La section verticale ne sera considérée que par le linguiste. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 274-275)

et est reprise¹⁴² dans le paragraphe « La différence des deux ordres illustrée par des comparaisons » du troisième chapitre de la première partie du *Cours de linguistique générale* :

« De même encore si l'on coupe transversalement la tige d'un végétal, on remarque sur la surface de section un dessin plus ou moins compliqué ; ce n'est pas autre chose qu'une perspective des fibres longitudinales, et l'on apercevra celles-ci en pratiquant une section perpendiculaire à la première. Ici encore une des perspectives dépend de l'autre : la section longitudinale nous montre les fibres elles-mêmes qui constituent la plante, et la section transversale leur groupement sur un plan particulier ; mais la seconde est distincte de la première car elle fait constater entre les fibres certains rapports qu'on ne pourrait jamais saisir sur un plan longitudinal. » (Saussure, 1972 : p. 125).

¹⁴² Voir Saussure (1967) : p. 194-195.

De Mauro parle de la « manière peu heureuse dont les éditeurs ont utilisé les sources manuscrites » (Saussure, 1972 : p. 456, note 185), sans explication supplémentaire puisqu'il renvoie à ce passage des *Sources manuscrites* de Godel :

« La figure qui représente la synchronie et la diachronie par les deux sections, horizontale et verticale, d'un végétal (D 255-256) est accompagnée d'un commentaire que les étudiants ont noté incomplètement, de sorte que le raisonnement de Saussure ne se laisse pas rétablir avec certitude. A en juger par le texte de D, ce raisonnement était peut-être analogue à celui qu'on lit dans N 10, p. 16 (les deux vues successives d'un édifice dont un côté vient à s'effondrer¹⁴³). » (Godel, 1957 : p. 114).

Les autres notes d'étudiants donnent :

« [Dégallier] Autre comparaison **encore** plus simple : **si l'on coupe** horizontalement certains végétaux, **on aura un dessin plus ou moins compliqué**, qui **n'est pas autre chose qu'une** certaine **perspective** que l'on prend **des fibres** verticales, que laissera voir une autre section, la **section** verticale ???-IMAGE-II-1-#019



La vue de la section horizontale est un fait indépendant de celle que j'ai de section verticale, par le fait déjà que section horizontale crée une unité des **rapports** entre ce qui est à gauche et à droite. Les deux choses sont indépendantes.

[Mme Secheyay] **Si l'on** sectionne certains végétaux, **on** aura certains dessins compliqués, le dessin étant une certaine vue **des fibres** verticales que laisse voir la **section** verticale : ???-IMAGE-II-1-#019



L'un **dépend de l'autre**, mais pas vice-versa : la **section** horizontale est déterminée par la **section** verticale.

[Joseph] **Si l'on coupe** horizontalement certains végétaux, on aura devant soi certaines formes **plus ou moins compliquées**. Ce dessin **n'est pas autre chose qu'une** certaine **perspective** que l'on prend **des fibres** verticales : ???-IMAGE-II-1-#019bis



Ici encore, l'une **dépend** et ne dépend pas **de l'autre**. Ce n'est pas l'objet lui-même, mais il en dépend. Ce que nous appelons ici *sections horizontales* et *verticales* s'appelle dans la langue *sections synchroniques* et *diachroniques*¹⁴⁴. » (Saussure, 1967 : p. 194-195).

Celles-ci nous semblent assez claires, et assez fidèlement retranscrites par les éditeurs. L'argument est à nouveau celui de l'indépendance du fait synchronique par rapport au fait

¹⁴³ Ce passage de la « Note pour un article sur Whitney » a été cité dans la note 113 ci-dessus.

¹⁴⁴ Engler donne en outre, concernant les notes de Constantin, un segment supplémentaire : « Quand il n'y aurait que ceci, entre ceci une unité [*sic*]. » (Saussure, 1967 : p. 195), à insérer entre « par le développement vertical » et « Par le fait déjà que section horizontale crée... ».

diachronique (et à la réalité historique), dans la mesure où il implique une autre perspective sur l'objet. Il n'y est pas question, en revanche, du « développement d'une fibre individuelle », mais c'est là, à nouveau, chez Hjelmslev, la réintroduction, derrière la distinction état (ou système)/changement, de la distinction entre système et éléments.

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Hjelmslev s'attache ensuite, première étape de cette reconstruction de l'objet, à la question de la réalité du système. On lit ainsi en conclusion de la première leçon :

« Det vil være nødvendigt først at stille to præliminære problemer, som angaar selve de begreber som vort problem opererer med :

1° i hvor høj grad kan sprogtilstanden opfattes som et system ?

2° i hvor høj grad kan sprogforandringerne siges at berøre dette system ? Første naar disse spørgsmål er besvarede, kan problemet om systemforandringernes aarsagsforhold stilles paa en sikker basis.

Det første af disse problemer, forholdet mellem sprogtilstand og sprogsystem, skal behandles næste gang¹⁴⁵. » (H.Spr. : p. 22)

puis à nouveau deux pages plus loin, au début de la leçon annoncée :

« Men det er nødvendigt først at give en nærmere bestemmelse af selve begrebet sprogsystem og undersøge, i hvor grad tilstanden lader sig opfatte som et system og i hvor høj grad forandringerne kan siges at berøre det saaledes definerede system. Med hvilken ret tilskriver vi den ene forandring betydning for systemet, med hvilken ret fraskriver vi den anden forandring denne betydning ?

Det er ad denne vej, vi haaber at naa ind til en afklaring af forholdet mellem de to synsmaader, den synkroniske eller systematiske sprogopfattelse, den diakroniske eller usystematiske sprogopfattelse, systemperspektivet og forandringssystemperspektivet, der for Saussure stod som en antinomi¹⁴⁶. » (H.Spr. : p. 24).

Apparaît ici le partage d'objet qui est corrélatif de la résolution hjelmslevienne de l'antinomie synchronie/diachronie, et dont il faut noter que, tandis que Hjelmslev parle ici tout à la fois de « conception synchronique ou systématique » par opposition à une « conception diachronique ou asystématique » et de « point de vue du système » par opposition au « point de vue du changement », il implique une bipartition, non seulement de

¹⁴⁵ « Il sera d'abord nécessaire de poser deux problèmes préliminaires, qui concernent les notions mêmes que notre problème implique :

1° dans quelle mesure l'état linguistique peut-il être conçu comme un système ?

2° dans quelle mesure peut-on affirmer que les changements linguistiques affectent ce système ? Une fois que cette question aura trouvé une réponse, le problème de la causalité des changements du système reposera sur une base plus sûre.

Le premier de ces deux problèmes, celui du rapport entre état linguistique et système linguistique, sera traité la prochaine fois. »

¹⁴⁶ « Mais il est tout d'abord nécessaire de donner une définition plus précise de la notion même de système linguistique et d'examiner dans quelle mesure l'état se laisse concevoir comme un système et dans quelle mesure on peut affirmer que les changements affectent le système ainsi défini. De quel droit créditons-nous tel changement d'une importance pour le système, de quel droit refusons-nous cette importance à tel autre changement ?

C'est par cette voie que nous espérons atteindre à une clarification du rapport entre les deux manières de voir, la conception synchronique ou systématique de la langue, la conception diachronique ou asystématique de la langue, le point de vue du système ou le point de vue du changement, qui apparaissaient à Saussure comme une antinomie. »

l'objet (selon la quadripartition système/norme/usage/acte que nous avons analysée dans le troisième chapitre de la première partie, devenant ensuite une bipartition largement parallèle à la distinction forme/substance), mais également des changements qui l'atteignent. A l'ambivalence de l'antinomie répond une double conception du changement, comme systématique d'une part, comme asystématique d'autre part, rançon du partage d'objet impliqué par la notion de système, et sur lequel se fonde la reconstruction structurale de l'entité. Cette double conception est d'autant plus notable que, comme nous le signalions dans ce qui précède, la réalité du système hjelmslevien implique une abstraction. Il faut rappeler, tout d'abord, ce passage cité dans le quatrième chapitre de la première partie, où le point de vue synchronique apparaît à nouveau comme un point de vue systématique, selon le balancement constitutif de l'argumentation de *Sprogsystem og sprogforandring*, entre une résolution de l'antinomie entre état et changement, sur fond du postulat d'une entité systématique, et l'affirmation de l'hypothèse structurale, dans le cadre de la distinction entre système et élément, et sur fond, cette fois, de l'évidence de l'état linguistique :

« Den synkroniske eller systematiske opfattelse, siger jeg. Synkronikeren *maa* nemlig være systematiske. Ellers har hans teori ingen mening. Al videnskab er betinget af, at vi inden for det foreliggende materiale kan operere med faste relationer mellem de enheder, der forefindes. Vi *maa* gaa ud fra, at der i materialet bestaar en orden, som vi kan udfinde. Hvis materialet ikke er andet end kaotisk forskelsrække, *maa* videnskaben give op. Synkronikeren kan derfor ikke nøjes med begrebet tilstand, han *maa* gaa videre til begrebet system : han *maa* antage, at der bestaar faste relationer mellem de forskellige punkter inden for tilstanden. Han *maa* antage, at $\bar{o}$ og $\bar{e}$ staar i et konstant og specifikt indbyrdes forhold $\bar{o} \leftrightarrow \bar{e}$. Diakronikeren har ikke brug for denne antagelse, fordi han har sine faste relationer liggende i et andet plan : han opererer med den antagelse, at der mellem i.-e $\bar{a}$. og lit. $\bar{o}$ bestaar en konstant og specifik relation $\bar{a} \leftrightarrow \bar{o}$ ¹⁴⁷. » (H.Spr. : p. 24).

La conception systématique apparaît ainsi comme une prise – la seule prise scientifique possible – sur la réalité. Or, tandis que l'on retrouve, dans ce cadre, l'opposition entre système (synchronique) et éléments (termes des relations diachroniques), le changement apparaît comme un gage de la légitimité du point de vue diachronique. Hjelmslev poursuit en effet :

« Paa grund af denne situation i metoden har diakronikeren i virkeligheden bedre kort paa haanden end synkronikeren. I første omgang har diakronikeren allerede beviset i orden for sine relationer, mens synkronikeren først skal til at stille sit bevis paa benene.

Situationen er paradoxal. Videnskaben forholder sig lige omvendt af den sunde fornuft. Videnskabsmanden ex professo taler nu ikke gerne om den sunde fornuft ; han fortrækker at kalde den : den naive realisme. Men vi veed, at for den naive realisme er

¹⁴⁷ « La conception synchronique ou systématique, dis-je. Le synchronicien *doit* en effet être un systématique. Sinon sa théorie n'a aucun sens. La condition de toute science est que nous puissions travailler sur la matière existante avec des relations définies entre les unités que nous mettons en évidence. Nous devons postuler au départ qu'il y a un ordre dans la matière que nous pouvons découvrir. Si la matière n'est rien d'autre qu'une série disparate chaotique, la science doit abandonner. Le synchronicien ne peut donc se contenter de la notion d'état, mais il doit aller plus loin, jusqu'à la notion de système : il doit admettre qu'il y a des relations définies entre les différents points à l'intérieur de l'état. Il doit admettre que $\bar{o}$ et $\bar{e}$ sont dans une relation mutuelle constante et spécifique $\bar{o} \leftrightarrow \bar{e}$. Le diachronicien n'a pas besoin de cette supposition, parce que ses relations définies se trouvent sur un autre plan : il opère avec la supposition qu'entre $\bar{a}$ i.-e. et $\bar{o}$ lit. il y a une relation constante et spécifique $\bar{a} \leftrightarrow \bar{o}$. »

sprogtilstanden det umiddelbart evidente. For den faglærte sprogforsker er det dærimod nu forandringen, som er det givne : tilstanden, systemet, som først skal gores til genstand for et bevis¹⁴⁸. » (H.Spr. : p. 24).

Il s'agit donc bien d'une reconstruction de l'objet à partir d'un point de vue nouveau, mais cependant – le fait est remarquable – conforme aux intuitions du réalisme naïf. On retrouve, ici, mais sur le terrain des modalités de la linguistique, l'affirmation de la réalité du système que l'on trouvait dans les *Principes de grammaire générale* en référence à l'affirmation saussurienne du caractère purement linguistique du point de vue diachronique, là où le point de vue synchronique est celui des sujets parlants. Aussi Hjelmslev ne saurait-il mieux dire qu'il oppose une entité à une autre entité, opposées par leurs modes de construction : les relations constitutives de l'un sont données d'emblée dans l'objet, l'autre doit les faire voir dans ce dernier ; à l'entité mouvante qu'est une langue dont l'essence est le changement répond l'entité systématique hjelmslevienne et dont Hjelmslev entend précisément faire une entité mouvante, pour résoudre l'antinomie entre système et changement. Comme Hjelmslev le pose ensuite, dans un passage que nous avons déjà cité dans le deuxième chapitre de la première partie, le synchronicien, à la différence du diachronicien, qui « récuse le système » reconnaît l'antinomie entre synchronie et diachronie :

« Situationen er den, at spørgsmaalet er ikke, om vi skal anerkende sprogsystem eller vi skal anerkende sprogforandring som den væsentlige faktor, men spørgsmaalet er : om vi er nødt til at operere baade med begrebet sprogsystem og med begrebet sprogforandring, eller om vi kan nøjes med begrebet sprogforandring. I den praktiske metode staar striden altsaa ikke mellem synkronikere, der fornægter forandringen, og diakronikere, der fornægter systemet ; men modsætningen ligger mellem synkronikere, som hævder antinomien mellem synkroni og diakroni, og diakronikere, som bestrider antinomien og hævder at diakronien alene er nok¹⁴⁹. » (H.Spr. : p. 25).

Il apparaît d'autant plus nettement, ainsi, que tandis que Hjelmslev ne cesse de parler de point de vue synchronique et de point de vue diachronique, ainsi que de résolution d'une antinomie entre état et changement, la seule véritable question est celle du système, en tant, précisément, qu'elle permet de résoudre cette antinomie. Or, significativement, comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, l'hypothèse structurale implique la réfutation des arguments d'Henry que nous avons cités ci-dessus, autrement dit la constitution

¹⁴⁸ « En raison de cette situation méthodologique, le diachronicien a en réalité de meilleures cartes en main que le synchronicien. Dès le premier tour le diachronicien a déjà la preuve d'une disposition régulière pour ses relations, mais le synchronicien doit d'abord élaborer sa démonstration.

La situation est paradoxale. La science se comporte juste à rebours du bon sens. L'homme de science ex professo, de nos jours, se montre réticent à parler du bon sens ; il préfère le qualifier de réalisme naïf. Pourtant nous savons que pour le réalisme naïf l'état de langue est ce qui est immédiatement évident. Pour le linguiste professionnel, au contraire, seuls les changements sont donnés : l'état, le système doivent faire l'objet d'une démonstration. »

¹⁴⁹ « La situation est la suivante : la question n'est pas de savoir si nous devons reconnaître comme le facteur essentiel le système linguistique ou le changement linguistique, mais la question est de savoir si nous sommes obligés d'opérer avec la notion de système linguistique et avec la notion de changement linguistique, ou si nous pouvons nous contenter de la notion de changement linguistique. Au niveau de la méthode pratique, le débat ne se situe donc pas entre le synchronicien, qui récuse les changements, et le diachronicien, qui récuse le système ; mais l'opposition se situe entre le synchronicien, qui respecte l'antinomie entre synchronie et diachronie, et le diachronicien, qui méconnaît l'antinomie et soutient que la diachronie seule suffit. »

d'une entité stable, et impliquant par là-même cette double résolution de l'antinomie entre synchronie et diachronie qu'est le dépassement visé par Hjelmslev (l'explication des changements par le système) et le partage d'objet, enjeu de l'abstraction hjelmslevienne. Nous avons déjà cité ce passage dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Spørgsmaalet om *systemets realitet* er kernen i striden mellem synkronisk og diakronisk sprogbetragtning. Kampen er ulige, fordi synkronikeren endnu ikke har gravet sit fundament dybt nok. Systemets existens er en hypotese, som mange synkronikere arbejder med uden at støtte den med andet end en simpel henvisning til den naive realisme. [...] »

Men synkronikeren maa begrunde sin systemteori bedre. Diakronikeren forholder sig under disse forhold skeptisk over for selve systemet og spørger synkronikeren : Hvor i sprogtilstanden findes egentlig det system, som du paastaar eksisterer¹⁵⁰. » (H.*Spr.* : p. 25).

La première objection du diachronicien rappelle les arguments mis en avant par Henry, à ceci près qu'il s'agit également des variations dans le temps. On se souvient, en effet, du début du développement relatif à la distinction système/norme/usage/exercice de la langue, analysé dans le troisième chapitre de la première partie :

« Og synkronikeren har nu udspillet. Diakronikeren vil først henvise til, at sprogtilstanden udgør ikke nogen umiddelbar enhed. I virkeligheden taler hvert individ sit særlige sprog, og hvert individ taler endda et nyt sprog i forskellige øjeblikke. Sproget er den virksomhed, der foreligger i sprogsamfundet, og denne virksomhed varierer i sin form efter individernes konstitution og temperament, og der findes ikke noget virkelig eksisterende ud over denne varierende virksomhed. Et sprog som dansk er lig med summen af de sproglige ytringer, som produceres, og intet som helst andet. I det øjeblik disse sproglige ytringer holdt op, vilde der ikke være noget tilbage, som kunde kaldes det danske sprog¹⁵¹. » (H.*Spr.* : p. 25).

Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, cette quadripartition constitue la solution hjelmslevienne au problème de la variation. Elle implique cependant, en tant que telle, un système statique, et il apparaît ainsi que la distinction d'objets (entre le système et son extérieur, puis entre la forme et la substance) est également un avatar de la distinction synchronie/diachronie. Il faut également rappeler, à cet égard, ce développement des

¹⁵⁰ « La question de la *réalité du système* est la pomme de discorde dans le débat entre les conceptions synchronique et diachronique de la langue. Le combat est inégal, parce que le synchronicien n'a pas encore creusé assez profondément ses fondations. L'existence du système est une hypothèse avec laquelle beaucoup de synchroniciens travaillent mais sans la soutenir par autre chose que par une simple référence au réalisme naïf. [...] »

Le synchronicien, lui, doit mieux justifier sa théorie du système. A cet égard, le diachronicien se montre sceptique à l'encontre du système lui-même, et demande au synchronicien : Où, dans l'état linguistique, se trouve au juste le système que tu prétends exister ? »

¹⁵¹ « Le synchronicien a maintenant la main. Le diachronicien allèguera d'abord que l'état linguistique ne constitue pas une entité immédiate. En réalité, chaque individu parle sa propre langue, et même chaque individu parle une langue nouvelle à chaque moment. La langue est l'activité qui existe dans la communauté linguistique, et cette activité varie dans sa forme selon la constitution et le tempérament des individus, et on ne trouve rien qui existe vraiment en dehors de cette activité variable. Une langue comme le danois est égale à la somme des énoncés linguistiques produits, et à rien d'autre. Aussitôt que ces énoncés linguistiques auraient cessé, il ne resterait rien qui puisse être appelé la langue danoise. »

Principes de grammaire générale, cité de même dans le troisième chapitre de la première partie :

« En dernier lieu, l'existence nécessaire de systèmes concrets n'est que la conséquence immédiate de la nature du langage. On sait que la constitution des états de langue repose sur le besoin des hommes de s'entendre entre eux. Les sujets parlants sont conduits incessamment à établir un système fixe, un système reposant exclusivement sur une causalité intérieure. Si la stabilité d'un tel système reste toujours illusoire, d'un certain point de vue, c'est que l'état ne se continue pas dans le temps ; tout état est transitoire. Mais cela n'empêche pas qu'un système soit en vigueur à tout moment donné. En outre, l'évolution diachronique s'achève si lentement qu'elle est inexistante pour la conscience du sujet parlant. Il y a donc toujours dans la langue *une stabilité*, qui, si elle n'est que relative du point de vue diachronique, est très près d'être complète pour les individus qui parlent.

La seule chose qui rend la stabilité moins complète, à strictement parler, c'est la différence entre deux ou trois générations successives qui peut se produire pendant la vie d'un individu. Il y a aussi des particularités individuelles qui sont indépendantes de l'âge du sujet parlant. Si chaque individu constitue un système pour son propre compte, ces systèmes individuels ne peuvent guère concorder jusqu'au dernier détail. Les discordances individuelles sont très petites, elles ne sont pas inexistantes. Elles appartiennent cependant à la parole et non à la langue.

Mais un groupe constitue un système commun également, qui est comme une projection d'ensemble de toutes les particularités individuelles. C'est ce système qu'on appelle la *norme*. Une norme se constitue dans n'importe quelle communauté linguistique, dans n'importe quel groupe de sujets parlants à un moment donné, en un lieu donné et dans un milieu donné. C'est cette norme que nous envisageons surtout en parlant des systèmes concrets. C'est elle qui constitue la langue comme extérieure à l'individu et différente de la parole ; c'est elle seule qui peut être observée par une méthode objective.

Le caractère de cette norme n'est pas toujours exactement le même. La norme peut être plus ou moins fixée. Précisément parce qu'elle est la projection d'ensemble des particularités individuelles, il arrive souvent qu'elle admet certaines variations. Il y a certains cas où la norme est strictement définie, d'autres cas où elle ne l'est pas. Mais elle existe toujours, et elle peut toujours être expliquée comme un système. M. MEILLET dit : « Sans doute il existe pour chaque langue une norme à laquelle les sujets parlants tendent à se conformer ; mais cette norme est plus ou moins définie suivant les cas, et le sentiment qu'on en a est plus ou moins délicat ». On peut, si l'on veut, désigner la norme comme un idéal qui s'impose à tous les sujets faisant partie d'un même groupe social. Sans vouloir souscrire à toutes les expressions dont se sert M. VENDRYES à ce sujet, nous croyons que sa définition de cet « idéal » comme une « réalité en puissance » est extrêmement juste.

Sous cette réserve, le système synchronique a cependant toujours une réalité. On peut dire que, dans une certaine mesure, « la grammaire dans le parler est constamment violée », en tout cas que la grammaire repose sur « une sorte de *consensus* général ». Mais une stabilité relative existe toujours, même dans le parler de chaque individu, et la stabilité synchronique de la norme est très près d'être complète.

Il ne faut donc pas exagérer la portée de cette considération. La norme, qui repose sur une sorte de contrat social, est extérieure aux irrégularités qui peuvent être occasionnées par les faits de la parole. L'individu est obligé de se conformer à la norme, et les déviations admises sont toujours relativement petites. » (H.PGG : p. 237-240).

On retrouve ici la définition de la langue comme un instrument de communication, corollaire de la notion de structure et, comme nous l'avons souligné alors, le traitement de la

distinction synchronie/diachronie y apparaît remarquablement parallèle à celui de la distinction langue/parole. Le fait notable est que l'instabilité du système est liée à celle de l'état – « Si la stabilité d'un tel système reste toujours illusoire, d'un certain point de vue, c'est que l'état ne se continue pas dans le temps ; tout état est transitoire. » –, que le postulat du système (d'une norme) permet précisément de négliger. Hjelmslev renvoie¹⁵² à ce passage du *Cours de linguistique générale* :

« En pratique, un état de langue n'est pas un point, mais un espace de temps plus ou moins long pendant lequel la somme des modifications survenues est minime. Cela peut être dix ans, une génération, un siècle, davantage même. Une langue changera à peine pendant un long intervalle, pour subir ensuite des transformations considérables en quelques années. De deux langues coexistant dans une même période, l'une peut évoluer beaucoup et l'autre presque pas ; dans ce dernier cas l'étude sera nécessairement synchronique, dans l'autre diachronique. Un état absolu se définit par l'absence de changements, et comme malgré tout la langue se transforme, si peu que ce soit, étudier un état de langue revient pratiquement à négliger les changements peu importants, de même que les mathématiciens négligent les quantités infinitésimales dans certaines opérations, telles que le calcul des logarithmes.

Dans l'histoire politique on distingue l'*époque*, qui est un point du temps, et la *période*, qui embrasse une certaine durée. Cependant l'historien parle de l'époque des Antonins, de l'époque des Croisades, quand il considère un ensemble de caractères qui sont restés constants pendant ce temps. On pourrait dire aussi que la linguistique statique s'occupe d'époques ; mais *état* est préférable ; le commencement et la fin d'une époque sont généralement marqués par quelque révolution plus ou moins brusque tendant à modifier l'état de choses établi. Le mot état évite de faire croire qu'il se produise rien de semblable dans la langue. En outre le terme d'époque, précisément parce qu'il est emprunté à l'histoire, fait moins penser à la langue elle-même qu'aux circonstances qui l'entourent et la conditionnent ; en un mot elle évoque plutôt l'idée de ce que nous avons appelé la linguistique externe (voir p. 40).

D'ailleurs la délimitation dans le temps n'est pas la seule difficulté que nous rencontrons dans la définition d'un état de langue ; le même problème se pose à propos de l'espace. Bref, la notion d'état de langue ne peut être qu'approximative. En linguistique statique, comme dans la plupart des sciences, aucune démonstration n'est possible sans une simplification conventionnelle des données. » (Saussure, 1972 : p. 142-143)

dont la source se trouve dans le troisième cours¹⁵³ :

« Il y a une part de convention indéniable à accepter en parlant d'un état. Les limites de ce que nous appelons un état seront forcément imprécises. Ces difficultés qu'on pourrait comparer à ceci : un point n'a aucune dimension – une ligne composée de points en a une. Ou : un plan n'a qu'une seule dimension, par conséquent un volume ne devrait pas pouvoir se composer de plans. Ce qui revient à une convention nécessaire. Il y a quelque

¹⁵² Voir H.PGG : p. 238, note 2.

¹⁵³ Voir Saussure (1967) : p. 229-231. L'interprétation des éditeurs, dans le dernier paragraphe, semble justifiée par ce passage des notes de Dégallier et de Constantin, non reproduit dans le *Cahier Ferdinand de Saussure* (mais reproduit dans les deux éditions Komatsu ; voir Saussure, 1993a : p. 127 et Saussure, 1993b : p. 350), et qui intervient juste après la mention des limites géographiques, de sorte que l'on peut imaginer que la remarque s'y rapporte : « [Dégallier] [2^o] Un second point où il y a un fait de convention incontestable à consentir depuis le commencement [] (nous le supprimerons, le laisserons de côté, vu le peu de temps).

[Constantin] Un second point où il y a une part de convention incontestable à consentir depuis le commencement [] (supprimé). » (Saussure, 1967 : p. 231).

chose de semblable quand nous parlons d'un état de la langue. Il y a des espaces de temps où la somme des modifications survenues est presque nulle, alors que d'autres espaces de temps moins considérables se trouvent ailleurs le théâtre d'une somme de modifications très importantes.

<Nous ne disons donc pas qu'un état est dix ans ou cinquante ans ou en général> pas de limites de ce genre. Nous appelons un état tout l'espace pendant lequel aucune modification grave n'a changé la physionomie de la langue. Quelque chose d'un peu semblable dans l'histoire des événements : en principe époque (point du temps) est à distinguer de période (espace de temps). Époque et période sont opposés et cependant on se permet de parler de l'époque des Antonins, de l'époque des Croisades (dans le sens de périodes) grand espace de temps. On se permet d'employer le mot opposé comme synonyme parce que l'ensemble des caractères n'a pas changé <pendant ce temps>.

Toutefois et à ce point de vue-là on pourrait employer le mot d'époques de langue au lieu d'état. Mais le mot état vaut mieux. Dans l'histoire politique en général une époque est bornée dans son commencement et sa fin plus ou moins par une révolution, intention de changer les choses. Avec le mot état nous ne laissons pas percer une idée accessoire de ce genre. Les états peuvent se changer par changements tout à fait fortuits. Époque lie trop la langue à choses externes à la langue.

Pour la rigueur il vaudrait mieux définir un état autrement que par l'absence de changements importants, mais nous ne le pouvons pas. Nous faisons comme les mathématiciens avec leurs plans, ils négligent aussi changements infinitésimaux. C'est la part de convention nécessaire ; pour la démonstration des choses on est obligé de les simplifier.

Il va sans dire qu'un état est limité géographiquement. Sans cela on pourrait dire qu'au même moment quelque chose qui est vrai n'est pas vrai parce qu'on aura pris un dialecte plutôt qu'un autre d'une langue. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 276).

Or, tandis que le propos saussurien concerne la délimitation de l'objet d'étude – autrement dit l'idiome –, le propos hjelmslevien implique une distinction d'objets. Il s'agit en effet, pour Hjelmslev, de constituer cette stabilité, que Saussure inclut quant à lui dans la définition du système, dont l'état – au sens du répondant empirique – ne saurait dès lors être qu'une approximation. A nouveau, l'élaboration hjelmslevienne apparaît comme un reflet objectal et idiomologique de l'élaboration saussurienne¹⁵⁴. Nous reviendrons *infra* sur les différents types

¹⁵⁴ De ce point de vue, comme nous essayions de le montrer dans « Empirisme, évidence et idéologie. Quelques enjeux du “dépassement” jakobsonien de l'opposition saussurienne *synchronie/diachronie* », ce commentaire de Chiss nous semble prêter à confusion : « SAUSSURE souligne les difficultés inhérentes à cette notion d'état de langue dès le chapitre premier de la 2^e partie (“linguistique synchronique”), difficultés “en pratique” qui conditionnent la technique linguistique : *relativité temporelle de la délimitation* :

“Un état de langue n'est pas un point, mais un espace de temps plus ou moins long pendant lequel la somme des modifications survenues est minime. Cela peut être dix ans, une génération, un siècle, davantage même” (CLG, p. 142).

Rythme différencié des changements selon qu'on considère la morphologie, la phonétique, etc., comme il peut exister en Histoire des discontinuités temporelles décalées selon qu'on considère l'histoire politique ou l'histoire économique, etc. ; même problème à propos de *l'espace*, des délimitations géographiques. Obstacles enfin du fait de l'existence de niveaux de langue ou de “trésors de langue individuels” (idiolectes). Des générations de linguistes ont rencontré ces problèmes pour parvenir à la constitution de “corpus”, à leur “homogénéisation”, à leur “saturation”.

De telles considérations amènent inévitablement SAUSSURE à se démarquer d'une conception réaliste des états de langue :

“En linguistique statique, comme dans la plupart des sciences, aucune démonstration n'est possible sans une *simplification conventionnelle des données*” (CLG, p. 143. C'est moi qui souligne).

Comment pourrait-il en être autrement puisque :

de changements distingués dans *Sprogssystem og sprogforandring*, selon l'opposition fondamentale entre le système d'une part, dont les changements s'expliquent systématiquement, et la norme et l'usage d'autre part, dont les changements sont liés à des facteurs externes. Notons cependant que cette distinction, fondée sur la distinction d'objets que nous venons de voir, détermine corrélativement une résolution partielle de l'antinomie, qui ne concerne précisément que le seul système, l'antinomie demeurant ainsi paradoxalement sous la forme de la distinction système/usage. On lit ainsi dans la douzième et dernière leçon, à propos de la quadripartition système/norme/usage/exercice de la langue :

« Paa grundlag af denne mere detaljerede analyse af sprogtilstanden kan man skelne imellem tilsvarende typer af sprogforandringer : forandringer, der kun rammer usus ; forandringer, der rammer normen, men ikke systemet ; og endelig saadanne forandringer, der rammer systemet selv. Vi har udførligt viist eksempler paa disse tre hovedtyper af sprogforandringer, og vi har dæfter indkredset problemet om forholdet mellem sprogtilstand og sprogforandring til det mere præcise problem om forholdet mellem sprogssystem og sprogforandring, der rammer systemet, og at forsøge at finde deres aarsager¹⁵⁵. » (H.Spr. : p. 147-148).

On mesure ainsi l'enjeu de cette reformulation hjelmslevienne de l'antinomie entre état et changement en une antinomie entre système et changement. On notera, à cet égard, cette remarque finale d'un développement que nous envisagerons *infra*, où Hjelmslev formule l'hypothèse centrale de sa théorie de l'évolution, fondée sur la possibilité d'une explication systématique des changements :

« Det er denne hypotese, som jeg ønsker at gennemprøve og forsøge at verificere i disse forelæsninger. Og hypotesen hænger sammen med en doktrin, en metodologisk grundsætning, som jeg ønsker at gøre til min.

Lingvistikken maa forsøges opbygget som en autonom videnskab. Den maa afgrænses over for de videnskaber, som den virker sammen med – ikke for at isolere sig, men for at opnaa en virkeligt effektiv gensidig befrugtning. Sproget staar i forbindelse med tanken, men menneskets hele sjæleliv, med samfundsforhold, med den hele historiske udvikling, med menneskets anatomiske konstitution, med hele den verden, hvis begreber sproget udtrykker. Men sprogvidenskabens er ikke dærfør lig med summen af logik, psykologi, sociologi, historie, fysiologi, almen biologi og epistemologi. Sproget er et fænomen af specifik natur, som ikke er en blot og bar samvirken af de nævnte faktorer, men en selvstændig faktor, der staar i relation til de øvrige. Sprogvidenskabens fornemste opgave er at karakterisere sproget, som det er i sig selv, for netop dærigennem at vise, hvorledes det vorker sammen med tilstedeværelsens øvrige foretelser.

«Il n'y a jamais de caractères permanents ; il n'y a que des états de langue qui sont perpétuellement la transition entre l'état de la veille et celui du lendemain» (cité par GODEL, p. 39). » (Chiss, 1978 : p. 105). Voir Toutain (2008b) : p. 78-81.

¹⁵⁵ « Sur la base de cette analyse plus détaillée de l'état linguistique, on peut distinguer entre des types correspondants de changements linguistiques : les changements qui n'atteignent que l'usage ; les changements qui atteignent la norme, mais non le système ; enfin les changements qui sont tels qu'ils atteignent le système lui-même. Nous avons présenté en détail des exemples de ces trois types principaux de changements linguistiques et nous avons ensuite cerné le problème du rapport entre état linguistique et changement linguistique en le précisant par celui du rapport entre système linguistique et changement linguistique : nous avons résolu d'examiner les changements qui atteignent le système et de tenter de trouver leurs causes. »

Er denne læresætning rigtig, medfører den en dobbelt konsekvens : der maa opstilles den hypotese, at sproglige fænomener kan have sproglige aarsager ; og denne hypotese maa gennemprøves, før nogen anden hypotese forsøges.

Denne intralingvistiske hypotese maa prøves ved en undersøgelse af *aarsagsforholdet ved de sprogvidenskabelige systemforandringer*. Dette problem er da mine forelæsnings snævrere genstand¹⁵⁶. » (H.Spr. : p. 22).

Si Hjelmslev met ici en avant la nécessité de « construire la linguistique comme une science autonome », l'hypothèse ne concerne que la recherche de « causes linguistiques » pour les « phénomènes linguistiques », autrement dit, dans la mesure où elle « doit être mise à l'épreuve par un examen de la *causalité des changements du système en linguistique* », suppose l'existence préalable de ce système. On retrouve ici la dualité du point de vue synchronique hjelmslevien, qui met à la fois en jeu le système comme entité, permettant la délimitation d'un domaine linguistique, et le point de vue systématique sur un domaine préalablement constitué, que ce point de vue permettra d'envisager de façon immanente. La circularité apparaît de manière très nette dans une proposition de « Indlening til sprogvidenskab » (1937), où Hjelmslev parle « d'analyser le langage de façon immanente, par le langage lui-même¹⁵⁷ » :

« On peut rappeler aussi que Johan Nicolai Madvig dans ses écrits linguistiques, Israel Levin dans ses travaux sur la grammaire danoise au milieu du siècle dernier, et H. G. Wiwel dans *Synspunkter for dansk sproglære* à la fin du siècle, avaient avancé des vues sur la nécessité de faire une distinction entre l'état linguistique et le changement linguistique, et d'analyser le langage de façon immanente, par le langage lui-même. Mais il fallut attendre ce siècle et la brillante théorie du linguiste franco-suisse Ferdinand de Saussure pour que ces idées impriment lentement mais sûrement leur marque sur notre conception de la nature du langage. » (H.Ind. : p. 21).

C'est ainsi, d'une certaine manière, la reconnaissance de la distinction synchronie/diachronie (sous la forme du partage d'objet), qui fonde la possibilité de la résolution de l'antinomie. Aussi, comme il a déjà commencé d'apparaître dans les *Principes*

¹⁵⁶ « C'est cette hypothèse que je souhaite étudier et essayer de vérifier dans ces leçons. Cette hypothèse est liée à une doctrine, un principe fondamental que je souhaite faire mien.

On doit tenter de construire la linguistique comme une science autonome. Elle doit être délimitée par rapport aux autres sciences, avec lesquelles elle agit conjointement – non pour l'isoler, mais pour parvenir à une fécondation mutuelle vraiment effective. La langue se trouve en relation avec la pensée, avec toute la vie spirituelle de l'homme, avec l'état social, avec toute l'évolution historique, avec la constitution anatomique de l'homme, avec le monde dans sa totalité, dont la langue exprime les notions. Pour autant la linguistique n'est pas équivalente à la somme de la logique, de la psychologie, de la sociologie, de l'histoire, de la physiologie, de la biologie générale et de l'épistémologie. La langue est un phénomène de nature spécifique, qui n'est pas un pur et simple concours des facteurs énumérés, mais un facteur indépendant, qui se trouve en relation avec les autres. La tâche la plus noble de la linguistique est de caractériser la langue comme elle est en elle-même, pour montrer avec précision par là comment elle agit de conserve avec les autres manifestations de sa présence.

Si cette thèse est exacte, elle entraîne une double conséquence : on doit avancer l'hypothèse que les phénomènes linguistiques peuvent avoir des causes linguistiques ; et cette hypothèse doit être étudiée préalablement à la mise à l'épreuve de toute autre hypothèse.

Cette hypothèse intralinguistique doit être mise à l'épreuve par un examen de la *causalité des changements du système en linguistique*. Ce problème est ainsi l'objet plus restreint de mes leçons. »

¹⁵⁷ Il était de même question dans les *Principes de grammaire générale*, d'« expliquer la langue par elle-même » (H.PGG : p. 284). Voir *infra*.

de *grammaire générale*, cette résolution se solde-t-elle par une insistance de la distinction synchronie/diachronie, sous la forme d'une dualité de la panchronie hjelmslevienne.

L'explication interne des changements, dans *Sprogssystem og sprogforandring* comme dans les *Principes de grammaire générale* et dans « Structure générale des corrélations linguistiques », est liée à la grammaire générale. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, la perspective de *Sprogssystem og sprogforandring* est relativement analogue à celle de « Structure générale des corrélations linguistiques ». La grammaire générale y est d'abord évoquée en passant, à propos de la notion de mot :

« I den almene grammatik, som tager ligeligt hensyn til alle sprog og opstiller en teori der kan anvendes paa dem alle, kan begrebet ord ikke indgaa¹⁵⁸. » (H.Spr. : p. 55).

On lit ensuite, alors qu'il est question d'« almene grammatik¹⁵⁹ » (H.Spr. : p. 61) :

« Vi stiller os den opgave at finde de almene love, der behersker morfemkategorierne bygning og udvikling i alt menneskeligt sprog. Og vi stiller os den opgave, at udfinde dem ad erfaringens vej og uden at anlægge forudfattede synspunkter¹⁶⁰. » (H.Spr. : p. 61)

puis à propos de la comparaison :

« Det første spørgsmål, man som videnskabelig grammatiker maa stille, naar man staar over for saadan en kategori, er dette : Hvor mange led er der i kategorien ? Hvor stor en beholdning af komparationsmorfemer har hver enkelt foreliggende sprogtilstand, eller, som man ogsaa kan sige : Hvilket komparationsinventar er der forhaanden i de enkelte sprogtilstande ? Det drejer sig endnu slet ikke om at opstille systemet, men kun om at optage en inventarieliste over de led, som systemet maa bestaa af. Og dette inventarproblem, som maa stilles for hvert enkelt os bekendt sprog i hver enkelt os bekendt periode af dets udvikling, fører videre til mere almene spørgsmål om inventaret : Hvor mange komparationsmorfemer kan der overhovedet findes i et sprog ? Hvilket antal er maximum ? Og hvor faa komparationsmorfemer kan et sprog nøjes med ? Hvilket antal er minimum ? Og hvor mange komparationsmorfemer findes der i et sprog under normale forhold ? Hvad er det *kvantitative optimum*, det antal, som fra sprogets synspunkt under normale forhold er det bedste, og som sproget under sin normale udvikling stræber hen imod¹⁶¹ ? » (H.Spr. : p. 61-62).

¹⁵⁸ « Dans la grammaire générale, qui prend en considération toutes les langues à parts égales et qui établit une théorie qui peut être utilisée pour elles toutes, il ne peut y avoir de place pour le concept de mot. »

¹⁵⁹ « grammaire générale »

¹⁶⁰ « Nous nous donnons pour tâche de trouver les lois générales qui gouvernent la construction et l'évolution des catégories de morphèmes dans toutes les langues du monde. Nous nous donnons également pour tâche de les découvrir par la voie de l'expérience et sans appliquer de points de vue préconçus. »

¹⁶¹ « La première question qu'un grammairien à prétentions scientifiques doit se poser quand il se trouve face à une telle catégorie, est celle-ci : combien cette catégorie comporte-t-elle de membres ? quelle est l'étendue du stock de morphèmes de comparaison dont dispose chaque état de langue particulier existant, ou, pour le formuler autrement : quel est l'inventaire de la comparaison dans les états de langue particuliers actuels ? Il ne s'agit pas du tout pour le moment d'établir le système mais seulement de dresser l'inventaire des membres dont le système peut être constitué. Et ce problème d'inventaire, qui doit être posé pour chacune des langues particulières que nous connaissons à chaque période particulière connue de leur évolution, nous conduit à une question plus générale concernant l'inventaire : combien de morphèmes de comparaison peut-on trouver en général dans une langue ? Quel est le nombre maximum ? Et de combien de morphèmes de comparaison une langue peut-elle se contenter ? Quel est le nombre minimum ? Et combien de morphèmes de comparaison trouve-t-on dans une langue en temps normal ? Quel est l'*optimum quantitatif*, le nombre qui du point de vue de la langue, en temps

Sauf erreur, il s'agit de la première apparition de la notion d'optimum, qui permet de concilier l'explication des changements par l'état du système antérieur et par des lois générales dirigeant l'évolution. Dans ce cadre, comme dans les *Principes de grammaire générale*, l'hypothèse structurale apparaît triplement explicative, du langage, des langues et de leurs changements. Hjelmslev conclut en effet son exposé de la quadripartition système/norme/usage/exercice de la langue par les propositions suivantes :

« Dette var den sidste og den største abstraktion. Synkronikeren har ført os ud i et dyb, hvor det er vanskeligt at bunde. Men synkronikeren staar nu fast og erklærer : Ja, det er den største abstraktion, men det er tillige den dybeste sandhed. Abstraktion og realitet er ikke modsætninger. Gennem en række abstraktioner er jeg naaet ind til noget, som enhver vil respektere som en realitet. Og vil man endda være skeptisk over for dets realitet, saa har jeg eet argument til : Selv om man vil sige, at systemet ikke er en objektiv kendsgerning, men at det er konstrueret af mig, saa vil jeg hævde, at jeg *maa* konstruere det, hvis jeg overhovedet skal løse den opgave, der er stillet mig : at forklare sproget. Systemet er en erkendelsesteoretisk nødvendighed, en arbejdshypotese, som er uundgaaelig. Kun hvis vi antager denne arbejdshypotese, bliver det for alle sprog fælles iøjnefaldende og tilgængeligt for behandling, og kun hvis vi antager denne arbejdshypotese, bliver en karakteristik af det enkelte sprog mulig. Og endelig er det tænkeligt, at kun hvis vi antager denne arbejdshypotese, bliver det muligt virkelig at forklare samtlige sprogforandringer, og særlig de dybestgaaende, de mest gennemgribende, de fundamentale transformationer : dem, der rammer systemet¹⁶². » (H.Spr. : p. 34-35).

Apparaissent ici à nouveau la dimension de l'abstraction, et la réalité qu'attache Hjelmslev à cette opération, dont le statut est dès lors éminemment ambigu, puisqu'il s'agit à la fois d'une abstraction explicative, selon la démarche hjelmslevienne de formalisation, et du postulat d'une entité systématique explicative de ses changements. On retrouve ici la dualité mise en exergue dans les *Principes de grammaire générale*, qui apparaît de manière très nette dans cette conclusion :

« Det forekommer saaledes muligt at opløse Saussures strenge antinomi mellem synkroni og diakroni. Saussures eksempel : oldhøjtysk *gast gastī* over for nyhøjtysk *Gast Gäste* skal vise, at den diakroniske udvikling ikke har til hensigt at forandre systemet : den nævnte udvikling har ikke til hensigt at øve indflydelse paa pluralis af substantiverne (sml.

normal, est le meilleur, et vers lequel la langue tend dans son évolution normale ? » Voir ensuite H.Spr. : p. 67 pour les *optima* absolu et relatif de la catégorie de la comparaison.

¹⁶² « C'était l'ultime abstraction. Le synchronicien nous a conduits à une profondeur à laquelle il est difficile de garder pied. Mais le synchronicien est à présent fermement campé sur ses jambes et explique : Oui, c'est le degré ultime de l'abstraction, mais c'est en même temps la plus profonde vérité. Abstraction et réalité ne s'opposent pas. Au travers d'un certain nombre d'abstractions, j'ai abouti à quelque chose que chacun respectera comme une réalité. Et même si quelqu'un est sceptique quant à cette réalité, j'ai un argument : quand bien même on dirait que le système n'est pas une donnée objective, mais qu'il est construit par moi, je soutiendrai que je *dois* le construire, si d'une manière générale il faut que je m'acquitte de la tâche qui m'est échue : expliquer la langue. Le système est une nécessité théorique d'ordre épistémologique, une hypothèse de travail qui est inévitable. Ce n'est que si nous admettons cette hypothèse de travail que ce qui est commun à toutes les langues devient évident et accessible à l'examen, et ce n'est que si nous admettons cette hypothèse de travail qu'une étude descriptive des langues particulières devient possible. Enfin, on conçoit que ce n'est que si nous admettons cette hypothèse de travail qu'il devient possible d'expliquer réellement l'ensemble des changements linguistiques, et en particulier les transformations qui vont au plus profond, celles qui sont les plus décisives, les plus fondamentales : celles qui atteignent le système. »

tragen : trägt). Den diakroniske forandring berører ikke elementernes indbyrdes orden, men kun de enkelte elementer. En sprogtilstand er et tilfældigt produkt af en række diakroniske udviklinger, hvis virkefelt og hvis formaal er et helt andet.

Sapir har allerede gjort dette usandsynligt for dette eksempels vedkommende. Fonemerne maa ændre sig netop i overensstemmelse med det dem iboende princip. Fonemerne udgør et system for sig, som intet direkte har at gøre med grammatiske adskillelser, men som maa udfolde sig efter sine egne love. Dersom grammatikken stiller krav om en fonemudvikling, maa denne udvikling foregaa i overensstemmelse med fonemsystemets natur : alle tilfælde, hvor de samme fonematiske betingelser er til stede, er for fonematikken lige gode.

Og naar det nu viser sig, at man overalt kan skelne mellem to hovedgrupper af sproghistoriske forandringer : systemforandringer, hvis aarsag ligger i det system, der danner udgangspunktet, og paa den anden side forandringer i usus og norm, forandringer, som ikke rammer systemet, og som er modtagelige for en extralingvistisk forklaring – naar hele det grammatiske systems udvikling kan vises at være betinget af systemets egen bygning, saa er antinomialen mellem synkroni og diakroni overvundet.

Sprogtilstanden er da ikke længere et tilfældigt produkt af diakroniske udviklinger, men der findes i de saakaldte diakroniske udviklinger en systembetinget teleologi. Det vil da være urigtigt, at den saakaldte diakroniske forandring ikke berører elementernes indbyrdes orden, men kun sigter paa de enkelte elementer. En udvikling af systemet sigter altid paa systemets orden.

De vi nu forstaa, hvad jeg i min første forelæsning mente med at sige, at jeg skimtede det maal at kunne udligne antinomialen mellem synkroni og diakroni. Sproget som system og sproget som udvikling, sprogsystem og sprogforandring, er ikke uforenelige modsætninger, de er solidariske fænomener. Det vil ud fra den vundne metode, og sikkert kun ud fra den, være muligt at hæve sprogsystem og sprogforandring op i en højere enhed, en enhed, hvor sprogforandringen forklares ud fra sprogsystemet og hvor omvendt sprogsystemet forklares ud fra en hensigtsbestemt sprogforandring¹⁶³. » (H.Spr. : p. 157-158).

¹⁶³ « Il paraît ainsi possible de résoudre la rigoureuse antinomie de Saussure entre synchronie et diachronie. L'exemple de Saussure : vieux haut allemand *gast gast* en face de haut allemand moderne *Gast Gäste* doit montrer que l'évolution diachronique n'a pas pour intention de changer le système : l'évolution mentionnée n'a pas pour intention d'exercer une influence sur le pluriel des substantifs (comp. *trägen : trägt*). Le changement diachronique n'affecte pas l'agencement mutuel des éléments mais seulement les éléments particuliers. Un état linguistique est un produit fortuit d'une série d'évolutions diachroniques dont le champ d'action et le but sont tout autres.

Sapir a déjà rendu cette affirmation invraisemblable pour ce qui concerne cet exemple. Les phonèmes doivent précisément changer en accord avec le principe qui leur est inhérent. Les phonèmes constituent un système en eux-mêmes, qui n'a aucun lien direct avec les distinctions grammaticales, mais qui doit se développer selon ses propres lois. Si la grammaire requiert une évolution phonématique, cette évolution doit se produire en accord avec la nature du système de phonèmes : tous les cas où les mêmes conditions phonématiques sont réalisées sont équivalents pour la phonématique.

S'il apparaît à présent que l'on peut distinguer partout entre deux classes principales de changements historiques linguistiques : les changements du système, dont la cause se trouve dans le système qui constitue le point de départ, et d'autre part les changements dans l'usage et dans la norme, les changements qui n'atteignent pas le système et qui sont passibles d'une explication extralinguistique – si l'on peut montrer que toute l'évolution du système grammatical est conditionnée par la construction propre du système, alors l'antinomie entre synchronie et diachronie tombe.

L'état linguistique n'est donc plus un produit fortuit des évolutions diachroniques mais il y a dans ce qu'on appelle les évolutions diachroniques une téléologie systématiquement conditionnée. L'affirmation selon laquelle ce qu'on appelle le changement diachronique n'affecte pas l'agencement mutuel des éléments mais vise seulement les éléments particuliers sera donc erronée. Une évolution du système vise toujours l'agencement du système.

Nous reviendrons sur cet exemple de Saussure, déjà traité, comme nous le verrons *infra*, dans les *Principes de grammaire générale*, où Hjelmslev s'appuyait également sur Sapir. Il s'agit de ce passage du *Cours de linguistique générale*¹⁶⁴ :

« Voici un autre exemple, d'une portée tout à fait générale. En vieux-haut-allemand le pluriel de *gast* "l'hôte", fut d'abord *gasti*, celui de *hant* "la main", *hanti*, etc. etc. Plus tard cet *i*- a produit un umlaut, c'est-à-dire a eu pour effet de changer *a* en *e* dans la syllabe précédente : *gasti* → *gesti* *hanti* → *henti*. Puis cet *-i* a perdu son timbre d'où *gesti* → *geste*, etc. En conséquence on a aujourd'hui *Gast* : *Gäste*, *Hand* : *Hände*, et toute une classe de mots présente la même différence entre le singulier et le pluriel. Un fait à peu près semblable s'est produit en anglo-saxon : on a eu d'abord *fōt* "le pied", pluriel **fōti* ; *tōþ*, "la dent", pluriel **tōþi* ; *gōs*, "l'oie", pluriel **gōsi*, etc. ; puis par un premier changement phonétique, celui de l'umlaut, **fōti* est devenu **fēti*, et par un second, la chute de l'*i* final, **fēti* a donné **fēt* ; dès lors, *fōt* a pour pluriel *fēt* ; *tōþ*, *tēþ* ; *gōs*, *gēs* (angl. mod. : *foot* : *feet*, *tooth* : *teeth*, *goose* : *geese*).

Précédemment, quand on disait *gast* : *gasti*, *fōt* : *fōti*, le pluriel était marqué par la simple adjonction d'un *i* ; *Gast* : *Gäste* et *fōt* : *fēt* montrent un mécanisme nouveau pour marquer le pluriel. Ce mécanisme n'est pas le même dans les deux cas : en vieil anglais, il y a seulement opposition de voyelles ; en allemand, il y a en plus, la présence ou l'absence de la finale *-e* ; mais cette différence n'importe pas ici.

Le rapport entre un singulier et son pluriel, quelles qu'en soient les formes, peut s'exprimer à chaque moment par un axe horizontal, soit :

???IMAGE-II-1-#022

• ← → • Epoque A.

• ← → • Epoque B.

Les faits, quels qu'ils soient, qui ont provoqué le passage d'une forme à l'autre, seront au contraire situés sur un axe vertical, ce qui donne la figure totale :

???IMAGE-II-1-#023

• ← → • Epoque A.

• ← → • Epoque B.

Notre exemple-type suggère bon nombre de réflexions qui rentrent directement dans notre sujet :

1° Ces faits diachroniques n'ont nullement pour but de marquer une valeur par un autre signe : le fait que *gasti* a donné *gesti*, *geste* (*Gäste*) n'a rien à voir avec le pluriel des substantifs ; dans *tragit* → *trägt*, le même umlaut intéresse la flexion verbale, et ainsi de suite. Donc un fait diachronique est un événement qui a sa raison d'être en lui-même ; les conséquences synchroniques particulières qui peuvent en découler lui sont complètement étrangères.

2° Ces faits diachroniques ne tendent pas même à changer le système. On n'a pas voulu passer d'un système de rapports à un autre ; la modification ne porte pas sur l'agencement mais sur les éléments agencés.

Vous comprendrez à présent ce que je voulais dire dans ma première leçon en disant que j'entrevois la possibilité de liquider l'antinomie entre synchronie et diachronie. La langue comme système et la langue comme évolution, le système linguistique et le changement linguistique ne sont pas des oppositions incompatibles, ce sont des phénomènes solidaires. En s'appuyant sur la méthode acquise et, certainement, seulement à cette condition, il sera possible de résoudre le système linguistique et le changement linguistique en une unité plus haute, une unité où les changements linguistiques sont expliqués à partir du système linguistique et où inversement le système linguistique est expliqué à partir d'un changement linguistique déterminé par un but. »

¹⁶⁴ Où l'on notera une adjonction malheureuse : « Donc un fait diachronique est un événement qui a sa raison d'être en lui-même ; les conséquences synchroniques particulières qui peuvent en découler lui sont complètement étrangères. », sans correspondant dans les notes d'étudiants (voir Saussure, 1967 : p. 188), et qui implique une logique de l'événement diachronique, indifférente, en tant que telle, à ses conséquences synchroniques, là où Saussure entend à nouveau faire voir l'irréductibilité du fait synchronique.

Nous retrouvons ici un principe déjà énoncé : jamais le système n'est modifié directement ; en lui-même il est immuable ; seuls certains éléments sont altérés sans égard à la solidarité qui les lie au tout. C'est comme si une des planètes qui gravitent autour du soleil changeait de dimensions et de poids : ce fait isolé entraînerait des conséquences générales et déplacerait l'équilibre du système solaire tout entier. Pour exprimer le pluriel, il faut l'opposition de deux termes : ou *fōt* : **fōti*, ou *fōt* : *fēt* ; ce sont deux procédés également possibles, mais on a passé de l'un à l'autre pour ainsi dire sans y toucher ; ce n'est pas l'ensemble qui a été déplacé ni un système qui en a engendré un autre, mais un élément du premier a été changé, et cela a suffi pour faire naître un autre système.

3° Cette observation nous fait mieux comprendre le caractère toujours *fortuit* d'un état. Par opposition à l'idée fausse que nous nous en faisons volontiers, la langue n'est pas un mécanisme créé et agencé en vue des concepts à exprimer. Nous voyons au contraire que l'état issu du changement n'était pas destiné à marquer les significations dont il s'imprègne. Un état fortuit est donné : *fōt* : *fēt*, et l'on s'en empare pour lui faire porter la distinction du singulier et du pluriel ; *fōt* : *fēt* n'est pas mieux fait pour cela que *fōt* : **fōti*. Dans chaque état l'esprit s'insuffle dans une matière donnée et la vivifie. Cette vue, qui nous est inspirée par la linguistique historique, est inconnue à la grammaire traditionnelle, qui n'aurait jamais pu l'acquérir par ses propres méthodes. La plupart des philosophes de la langue l'ignorent également : et cependant rien de plus important au point de vue philosophique.

4° Les faits appartenant à la série diachronique sont-ils au moins du même ordre que ceux de la série synchronique ? En aucune façon, car nous avons établi que les changements se produisent en dehors de toute intention. Au contraire le fait de synchronie est toujours significatif ; il fait toujours appel à deux termes simultanés ; ce n'est pas *Gäste* qui exprime le pluriel, mais l'opposition *Gast* : *Gäste*. Dans le fait diachronique, c'est juste l'inverse : il n'intéresse qu'un seul terme, et pour qu'une forme nouvelle (*Gäste*) apparaisse, il faut que l'ancienne (*gasti*) lui cède la place.

Vouloir réunir dans la même discipline des faits aussi disparates serait donc une entreprise chimérique. Dans la perspective diachronique on a affaire à des phénomènes qui n'ont aucun rapport avec les systèmes, bien qu'ils les conditionnent. » (Saussure, 1972 : p. 120-122)

fondé sur ce développement du troisième cours¹⁶⁵ :

« Un second exemple, c'est ce fait-ci :

vieux-haut-allemand	<i>gast</i>	<i>gasti</i>	<i>hant</i>	<i>hanti</i>
	l'hôte	les hôtes	la main	les mains

plus tard, comme *i* exerce cet effet de changer l'*a* précédent en *e*, avec le temps, cela a donné

gesti, *henti* :

<i>gasti</i>	<i>hanti</i>
↓	↓
<i>gesti</i>	<i>henti</i>

<D'autre part, il est arrivé que *i* perd son timbre :>

<i>gesti</i>
↓
<i>geste</i>

Par suite de ces deux faits, on a aujourd'hui

<i>Gast/Gäste</i>	<i>Hand/Hände</i> ,
	<etc, dans une grande série de mots>

¹⁶⁵ Voir Saussure (1967) : p. 186-190.

Un fait à peu près semblable s'est passé entre l'anglosaxon historique et l'anglosaxon antérieur :

<i>*fôt/*fôti</i>	<i>tôþ/tôþi</i>	<i>gôs/gôsi</i>
le pied, les pieds	dent, les dents	l'oie

Plus tard il s'est passé deux faits :

l'*i* a changé l'*o* en *e* par son influence :

↓ *fôti*
↓ **fêti*

Puis un autre fait a supprimé l'*i* final <et on a alors> :

maintenant	<i>fôt/fêt</i>	<i>tôþ/têþ</i>	<i>gôs/gês</i>
			<anglais <i>goose/geese</i> >.

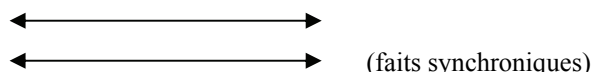
Si l'on prend aujourd'hui le rapport <actuel> *gast/gäste* et <le rapport> *fôt/fêt*, on voit ce qu'on pourrait appeler un certain mécanisme pour désigner le pluriel, <mécanisme qui n'est pas le même si l'on parle de l'allemand et de l'anglais.>

En anglais : opposition de voyelles.

En allemand, opposition de voyelles + quelque chose d'autre (terminaison).

Autrefois ce même rapport s'exprimait d'une manière toute différente. <Dans *fôt/fôti* le pluriel est indiqué par un élément de plus, non par une autre voyelle>

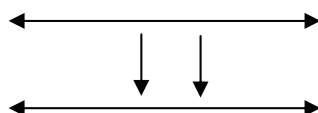
Le rapport des termes quels qu'ils soient <(entre formes plurielles quelles qu'elles soient) > dans lequel se meut le singulier et le pluriel pourra s'exprimer ainsi : <dans axe horizontal>



et les faits quels qu'ils soient qui ont formé le passage de l'un à l'autre pourront être exprimés ainsi : <dans axe vertical>



C'est-à-dire que nous sommes devant cette figure :



Nous pouvons faire à ce sujet un certain nombre de réflexions. <qui rentrent directement dans notre sujet de la dualité de notre point de vue>

1°) Les faits diachroniques (les changements) ont-ils eu pour but de marquer autrement le pluriel ? Est-ce l'expression du pluriel qu'on a voulu changer ? Nullement. Le fait qu'une forme *gasti* soit devenue *gesti* ne s'inquiète pas plus du pluriel que le fait *tragit, trägt*.

2°) Ont-ils le caractère de tendre à changer le système ? Incontestablement, il y a ici un système, puis un autre. A-t-on voulu passer d'un système <de rapports> à l'autre ? Non. L'altération ne porte pas sur le système mais sur des éléments du système. Jamais un système ne s'altère dans son entier. L'altération porte sur élément du système pris sans égard avec leur solidarité vis-à-vis du système. –

fot / foti
fôti
fêt

Le système ne peut pas être composé autrement que de *fot / foti* ou de *fôt / fêt*. Ce n'est pas l'ensemble qu'on a voulu changer, mais un élément du système. Il n'est pas vrai qu'un système ait engendré l'autre, <mais un élément du système a été changé, d'où un autre système.>

Troisième observation : Un tel tableau est instructif pour connaître ce qu'est un état. Nous voyons le caractère fortuit de chaque état. C'est une idée fausse que nous nous

faisons que la langue <se présente comme un mécanisme créé en vu [*sic*] et selon les concepts à examiner¹⁶⁶; nous voyons comme quoi l'état n'avait nullement pour destination de marquer les significations dont il s'imprègne ou de les marquer selon la convention des termes qu'on a utilisée. Un état fortuit est donné et on s'en empare.

Etat = état fortuit des termes.

C'est là une notion que n'aurait jamais acquise la grammaire traditionnelle.

Rien ne sera philosophiquement plus important. Mais il faudra séparer soigneusement l'état des modifiants.

Dans chaque état, l'esprit insuffle, vivifie une matière donnée, mais il n'en dispose pas librement.

4^o) Est-ce que tout de même les faits qui appartiennent à la série diachronique sont de même nature, du même ordre que ceux que nous relevons dans la série synchronique ? <Toujours avec cet exemple :> Les états se succèdent par des choses complètement indépendantes. Nous avons établi <que tout se passe hors de toute intention. Mais est-ce que dans les systèmes il y a un ensemble de faits qui se rapprochent du fait de changement ? Non. —>

Le fait de synchronie est toujours un fait significatif, qui intéresse la signification. Il a pour condition qu'il y ait au moins deux termes en présence. <Ce n'est pas *fêt* qui contient l'idée de pluriel> C'est l'opposition *fôt-fêt* qui engendre l'idée de pluriel. <Il faut deux termes au minimum>

Si l'on prend le fait diachronique, <juste l'inverse :> la condition pour que *fêt* existe, c'est que *fôti* disparaisse. <Nous sommes entre termes successifs au lieu d'être entre termes coexistants> Il faut pour que *fôti* ait une valeur pluriel, qu'il ait à côté de lui *fôt*. Cela exclut la possibilité de faits analogues.

Dans la perspective synchronique de la langue, il y aurait autant de systèmes parfaitement différents que d'époques, mais que je puis étudier dans la même science parce qu'ils roulent sur des rapports semblables (sur des rapports synchroniques). Dans tout acte synchronique, on se meut dans des rapports analogues. Réciproquement les différents faits diachroniques qui établissent passage d'un état à un autre, bien que très différents sur des points du globe différents, peuvent être appréciés dans la même science.

Vouloir réunir ces deux ordres dans la même perspective, c'est une tentative chimérique. Dans la perspective diachronique, séries de faits conditionnant les systèmes mais n'ayant aucun rapport avec le système. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 263-266)

et auquel, comme nous l'avons vu plus haut, Hjelmslev empruntait ses distinctions entre système et élément et entre cause et condition. Il n'est plus question, ici, de système, et la distinction de cause et de condition semble avoir disparu. Hjelmslev met en effet en avant une conception de l'état linguistique comme « un produit fortuit d'une série d'évolutions diachroniques dont le champ d'action et le but sont tout autres », à laquelle s'oppose précisément la conception structurale. Cependant, cette opposition implique à présent la

¹⁶⁶ Engler (voir Saussure, 1967 : p. 189), et Komatsu dans l'édition Gakushuin (voir Saussure, 1993b : p. 333), mais non dans l'édition Pergamon (voir Saussure, 1993a : p. 111), transcrivent « à exprimer ». C'est là la leçon des tous les autres étudiants : « [Dégallier] **Par opposition à l'idée fausse que nous nous faisons, que langue <se présente comme> un mécanisme créé en vue <des concepts> et selon les concepts à exprimer, nous voyons comme quoi l'état n'avait nullement pour destination de marquer les significations dont il s'imprègne, ou de les marquer <selon la convention des termes qu'on utilise>.**

[Mme Sechehaye] **La langue n'est pas un mécanisme créé en vue et selon les concepts à exprimer ; nous voyons que l'état n'avait nullement pour destination de marquer les significations dont il s'imprègne.**

[Joseph] **La langue a été formée pour le concept. Selon les concepts à exprimer. Nous voyons que l'état n'avait pas de destination de marquer la signification dont il s'imprègne.** » (Saussure, 1967 : p. 189).

conception de l'évolution comme une évolution orientée par le système. Il ne s'agit donc plus d'une opposition entre système et éléments parallèle à la distinction synchronie/diachronie, mais conformément à la distinction d'objets que nous avons vue ci-dessus, d'une reconnaissance de cette distinction, par adoption de l'hypothèse structurale, qu'il s'agisse de l'état ou de ses changements : « L'état linguistique n'est donc plus un produit fortuit des évolutions diachroniques mais il y a dans ce qu'on appelle les évolutions diachroniques une téléologie systématiquement conditionnée. L'affirmation selon laquelle ce qu'on appelle le changement diachronique n'affecte pas l'agencement mutuel des éléments mais vise seulement les éléments particuliers sera donc erronée. Une évolution du système vise toujours l'agencement du système. » Significativement, et à la différence de ce qui a lieu chez Saussure¹⁶⁷, l'alternance est conçue comme un phénomène phonématique, et conformément à l'indépendance des deux distinctions synchronie/diachronie et morphologie/phonétique qui caractérise l'élaboration hjelmslevienne, les rapports entre systèmes phonématique et grammatical viennent en lieu et place de la distinction entre phénomène phonétique diachronique et phénomène morphologique synchronique. Comme nous le signalions ci-dessus, et comme il apparaît à nouveau dans le troisième paragraphe de ce développement, la résolution de l'antinomie synchronie/diachronie n'est donc que partielle (c'est-à-dire qu'elle ne consiste en réalité qu'à mettre le système hors d'atteinte de certains changements). C'est pourquoi, tandis que système linguistique et changement linguistique se trouvent résolus « en une unité plus haute, une unité où les changements linguistiques sont expliqués à partir du système linguistique et où inversement le système linguistique est expliqué à partir d'un changement linguistique déterminé par un but », où l'on retrouve la redéfinition hjelmslevienne de la diachronie comme succession de synchronies, ces deux explications sont en réalité antithétiques, dans la mesure où l'une implique le système tandis que l'autre l'explique comme résultat, selon l'antinomie même que Hjelmslev mettait en avant dans les *Principes de grammaire générale*, sous le nom d'une opposition entre cause et condition. On retrouve d'ailleurs ensuite dans *La Catégorie des cas* (1935/1937), où l'opposition entre éléments et système apparaît à nouveau en bonne place, la dualité entre « étiologie » et genèse qui apparaissait dans les *Principes de grammaire générale*. On lit en effet dans ce texte :

« Il y a cependant lieu d'ajouter que dans la phase classique ou néo-grammairienne de cette époque le point de vue proprement *systématologique* a été négligé. Si dans une certaine mesure on discute la structure du système indo-européen, qui n'est en réalité que le système sanskrit, on néglige le problème synchronique qui se rattache aux autres langues appartenant à la famille. On se borne à considérer ces systèmes comme des résultats plus ou moins fortuits d'une évolution du système qui est considéré comme point de départ.

Cette évolution est décrite par le *principe de syncrétisme*. Ainsi l'ablatif en latin, le datif et le génitif en grec sont conçus comme des cas syncrétistes dont chacun comprend dans son contenu sémantique plus d'un seul cas de l'indo-européen commun.

Dans l'étude des langues indo-européennes autres que le grec, on s'était de bonne heure rendu compte du fait de syncrétisme. C'est en partant de ce fait que les grammairiens hindous et indépendamment d'eux RASMUS RASK avaient exigé un ordre fixe dans l'énumération des cas. Depuis G. HERMANN on s'est efforcé d'expliquer la

¹⁶⁷ Voir *supra*, notamment les passages cités dans la note 99 ci-dessus.

discordance observée entre le système du grec et celui du latin par l'hypothèse selon laquelle l'ablatif a été en grec syncrétisé avec certains autres cas.

L'école néo-grammairienne utilise ce fait pour expliquer selon un principe mécaniste les coïncidences des divers cas indo-européens dans chacune des langues historiquement attestées. La méthode a favorisé dans une large mesure le principe de la scission extra-linguistique qui devient une *scission diachronique*. De ce point de vue l'ablatif du latin, le datif et le génitif du grec ne sont plus des unités, ce sont des conglomerats qui ne s'expliquent scientifiquement que par une scission d'après les prétendues catégories indo-européennes dont ils se composent. La scission diachronique se superpose à la scission extra-linguistique pratiquée depuis longtemps par la philologie classique, au point qu'un cas tel que l'ablatif latin, qui est en même temps considéré en principe comme une entité une, est décomposé dans une poussière inextricable d'unités différentes sans aucun foyer commun. Le principe de Wüllner, selon lequel il faut chercher pour chaque unité de l'état de langue considéré une seule signification fondamentale, est tombé en désuétude complète. Il est caractéristique de cette école que le problème n'est posé ni de l'un ni de l'autre côté : on ne pose pas le problème de savoir si en latin l'ablatif, conçu dans le sens traditionnel, constitue vraiment une seule unité ; et on ne pose pas non plus le problème de la signification fondamentale de cette unité possible. On accepte sans critique la tradition grammaticale et lui superpose une doctrine diachronique en la substituant à l'explication synchronique. On ne considère pas l'état de langue comme un système, relevant de lois constantes du langage qu'il conviendrait de dégager, mais comme un produit fortuit de certains processus aveugles qui sont à tort désignés comme des lois. La théorie ainsi établie ne respecte pas les faits de langue. Elle les dissout au contraire au moyen d'un procédé artificiel. C'est ainsi qu'on établit une "grammaire comparée" qui a ceci de particulier de ne pas être une grammaire. » (H.Cat.I : p. 58-59).

Se trouvent à nouveau articulées, dans ce passage, les deux distinctions entre la considération systématique des états et leur appréhension comme des résultats fortuits d'une évolution (considérations respectivement synchronique et diachronique des éléments) et entre système et éléments, sous la forme d'une opposition entre structure et conglomerat. Or, tandis que s'opposent ainsi encore deux types d'explication – la « doctrine diachronique » et « l'explication synchronique » –, l'explication synchronique apparaît liée à la panchronie et à la mise au jour d'une « étimologie », par opposition à une genèse : il s'agit de considérer l'état de langue « comme un système relevant de lois constantes du langage qu'il conviendrait de dégager » et non « comme un produit fortuit de certains processus aveugles qui sont à tort désignés comme des lois¹⁶⁸ ». Cependant, comme pouvait le laisser attendre l'adjectif « fortuit », commun avec *Sprogsystem og sprogforandring*, on retrouve par ailleurs dans cet ouvrage la perspective d'explication de l'évolution par la grammaire générale. On lit ainsi dans l'avant-propos :

« Cette étude servira à faire voir comment nous voulons entendre la grammaire générale. Il faut abandonner selon nous la distinction entre morphologie et syntaxe aussi bien que la division de la linguistique en une partie comparative et une partie générale. Par un procédé synthétique, il faut embrasser l'ensemble des faits. C'est ainsi que la "grammaire générale" servira à élucider les problèmes évolutifs qui dans le domaine "syntaxique" ont

¹⁶⁸ Cette critique de la notion de loi diachronique n'est pas sans rappeler les développements saussuriens sur la notion de loi en linguistique. A nouveau, cependant, la notion saussurienne de loi synchronique implique également une redéfinition du terme de loi. C'est ainsi que Saussure substitue une étimologie à une « étimologie » qui n'est telle qu'en tant qu'elle s'oppose à une genèse, mais qui implique en réalité la problématique de l'origine, outre qu'elle ne permet pas de résoudre le problème du changement. Voir *infra*.

été par la méthode classique laissés inexpliqués. La linguistique indo-européenne sera désormais fondée sur la linguistique générale, et la linguistique évolutive sur la linguistique synchronique. » (H.Cat.I : p. III)

puis de même dans le corps du premier tome, où il s'agit cette fois de la typologie aussi bien que de l'évolution :

« La grammaire générale est le plus grand *desideratum* de la linguistique indo-européenne. Sans la grammaire générale, sans une véritable panchronie, on ne réussira jamais à expliquer les diversités et les changements des systèmes. » (H.Cat.I : p. 84).

Hjelmslev consacre ensuite un paragraphe au « problème des lois dirigeant les mouvements des systèmes » :

« 7°. *Le problème des lois dirigeant les mouvements des systèmes.*

Les systèmes casuels diffèrent d'un état de langue à un autre, et la cause de ces différences doit être dans les faits d'évolution. Une fois tranchés les problèmes synchroniques, il sera possible de tracer les courbes des mouvements observés pendant l'évolution des langues. On expliquera ces courbes par des lois générales qui les dirigent et qu'il convient de dégager.

L'explication qui sera tentée dans le présent travail consiste à chercher la cause des changements subis par les systèmes dans les systèmes mêmes et dans les dispositions qu'ils possèdent par leur structure spécifique. C'est un principe d'explication que nous avons posé déjà antérieurement. (*Princ.* 286 sv.) L'existence d'un optimum vers lequel le système est disposé à marcher, les tensions existantes entre la tenue extensionale et la tenue intensionale de chacun des cas entrant dans le système, les faits de la domination et de la relation sémantique avec certaines autres catégories constituent autant de sources d'explication possibles.

Nous voulons donc soutenir à titre de thèse principale que *les mouvements du système sont dirigés par les dispositions du système* et non par des tendances extérieures. » (H.Cat.I : p. 109).

On se trouve ici en présence d'un autre type d'explication des états : si la grammaire générale rendait compte, dans le passage tout juste cité, des « diversités » et des « changements » des systèmes, les différences « d'un état de langue à un autre » se trouvent ici attribuées aux « faits d'évolution ». On retrouve alors la redéfinition de la diachronie comme succession de synchronies, Hjelmslev préconisant, comme dans les *Principes de grammaire générale*, une analyse synchronique permettant de « tranch[er] les problèmes synchroniques », puis une juxtaposition des états permettant de « tracer les courbes des mouvements observés pendant l'évolution des langues », avant de pouvoir les expliquer par les « lois générales » dirigeant ces dernières. Comme dans *Sprogssystem og sprogforandring*¹⁶⁹, l'explication des changements apparaît doublement fondée, sur les lois générales dirigeant les changements d'une part, et sur le postulat de « dispositions » des systèmes, liées à leur structure, d'autre part. Cependant, s'il était question, dans « Structure générale des corrélations linguistiques », d'une pandiachronie, par opposition à une pansynchronie, comme il apparaissait dans un des passages cités ci-dessus, dans *La Catégorie*

¹⁶⁹ On retrouve ici la notion d'optimum. Les deux autres « sources d'explication possibles » étaient également envisagées, *mutatis mutandis*, dans *Sprogssystem og sprogforandring*. Voir *infra*, B-.

des cas comme dans les *Principes de grammaire générale*, la linguistique évolutive est fondée sur la linguistique synchronique. Hjelmslev parle ainsi ensuite de « métachronie », procédant par juxtaposition de synchronies :

« Si nous réussissons à vérifier cette thèse, il s'ensuit que la méthode *immanente* ou *intra-linguistique* est utilisable non seulement pour l'étude des systèmes, mais aussi pour l'étude des mouvements. De cette façon la dualité entre synchronie et diachronie serait définitivement vaincue. L'évolution des systèmes linguistiques ne peut pas s'expliquer par la diachronie, qui consiste à considérer l'évolution de chacun des éléments pris séparément, mais elle s'expliquera par un point de vue totaliste et systématologique qui pourrait recevoir le nom de *métachronie*. Par opposition à la diachronie, qui fait abstraction des systèmes, la métachronie procède par la juxtaposition explicative de plusieurs systèmes successifs. » (H.Cat.I : p. 110)

métachronie que la *Synopsis of an Outline of Glossematics* (1936) distingue nettement de la nomologie générale diachronique corrélative de la nomologie générale synchronique, c'est-à-dire de la pandiachronie :

« At the end of the book there are two Appendices, dealing with synchronic and diachronic general nomology and with metachrony, by which is understood the theory of the development of the system, the direction of change being determined by the structure of the system¹⁷⁰. » (H.Out. : p. 5).

On retrouve ici à nouveau l'opposition entre système et éléments, qui, comme dans *Sprogsystem og sprogforandring*, concerne cette fois la conception des changements. S'opposent en effet la diachronie, « qui consiste à considérer l'évolution de chacun des éléments pris séparément » et « fait abstraction des systèmes », et la métachronie, qui est un « point de vue totaliste et systématologique » et « procède par la juxtaposition explicative de plusieurs systèmes successifs ». Apparaît ainsi encore la dualité entre deux types d'explication des états, comme systèmes, et comme résultats de l'évolution, fût-elle systématique, types qui sont tous deux liés, mais de deux manières différentes – sur le plan du système, impliquant le partage d'objet, qu'il s'agisse d'état ou d'évolution, et sur le plan de la conception de l'état, autrement dit de la conception systématique – à la distinction entre système et éléments, où se joue ainsi, chez Hjelmslev, la question de l'entité.

C'est dans « Accent, intonation, quantité » (1937), mais dans la lignée des élaborations de *Sprogsystem og sprogforandring*, que nous envisagerons plus en détail *infra*¹⁷¹, que l'opposition entre métachronie et diachronie se trouve définie pour la première fois dans les termes de la distinction forme/substance. On retrouve tout d'abord dans ce texte l'ancrage de la théorie évolutive dans la théorie synchronique. Hjelmslev écrit en effet :

« Le lituanien a été étudié longtemps du point de vue évolutif, et cela pour cause. Mais nous pensons que ces études ont empêché dans une certaine mesure de voir les faits synchroniques tels qu'ils sont. C'est une attitude dangereuse, car les répercussions dans la

¹⁷⁰ « A la fin du livre il y a deux Appendices, traitant de la nomologie générale synchronique et diachronique et de la métachronie, par laquelle on comprend la théorie du développement du système, la direction du changement étant déterminée par la structure du système. »

¹⁷¹ Il s'agit toujours de la distinction schéma/usage, mais dans le cadre cette fois bien établi de la glossématique. Voir *supra*, le chapitre 3 de la première partie.

théorie évolutive ne manquent pas de se présenter. Les études synchroniques ne constituent pas un domaine à part et qui peut être négligé par la théorie évolutive, comme on l'a cru quelquefois. A côté de l'intérêt théorique et intrinsèque qu'elles présentent pour la structure générale du langage les études synchroniques présentent un intérêt éminemment pratique : elles jettent les bases indispensables à toute hypothèse évolutive. Le premier devoir du linguiste consiste donc à donner au synchronique ce qui lui revient. » (H.AIQ. : p. 211).

Or, Hjelmslev distingue ensuite entre des « changements de la prononciation » et des « changements du système cénématique », objets respectifs de la diachronie et de la métachronie :

« Mais le système n'a pas de prise sur les manifestations. Le système cénématique marche dans ses orbites prescrits [*sic*] et s'explique du point de vue évolutif par les dispositions du système antérieur. La prononciation et les changements qu'elle subit sont soumis aux TENDANCES de la population. C'est à M. M. Grammont que l'on doit l'essentiel de ce qui est connu de ces tendances.

Les changements de la prononciation ont été étudiés par la linguistique DIACHRONIQUE. Les changements du système cénématique relèvent d'une discipline différente pour laquelle nous avons proposé le nom de linguistique MÉTACHRONIQUE. » (H.AIQ. : p. 212).

On lit de même ensuite dans « La structure morphologique¹⁷² » (1939) :

« 2. *Points de vue synchronique et évolutif*

Il faut séparer rigoureusement ces deux points de vue. Pour répondre aux exigences de la méthode empirique l'étude synchronique doit précéder l'étude évolutive. Celle-ci consiste à juxtaposer des états successifs (Meillet). De plus dans l'étude évolutive il convient de distinguer l'étude de la norme ou *métachronie* et celle de l'usage (y compris la substance) ou *diachronie*. La métachronie étudie les conditions de changement intérieures, contenues dans la structure fonctionnelle de la langue même ; la diachronie étudie l'intervention des facteurs extrinsèques. » (H.SM : p. 145)

puis surtout, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, dans la « Lettre à André Martinet » (1946), où il n'est question que de forme et de substance¹⁷³ :

« On n'a jamais fait jusqu'ici de la métachronie, c'est-à-dire étude génétique de la forme linguistique. On ne sait donc pas s'il y a certaines lois générales ou particulières dans ce domaine, comme il y en a dans celui, bien différent, de la diachronie, ou étude génétique

¹⁷² Voir ensuite dans les « Thèses » finales : « XI. – L'étude des évolutions se distingue radicalement de l'étude synchronique. Elle comporte l'étude métachronique, qui examine l'évolution de la norme, et l'étude diachronique, qui examine l'évolution de l'usage. La métachronie prime la diachronie. » (H.SM. : p. 147).

¹⁷³ Voir également dans « Otto Jespersen » (1945), l'association entre diachronie, physiologique et psychologique, par opposition au « point de vue structural » : « La linguistique a le pouvoir de se renouveler ; comme à l'époque de Rask les découvertes qui permettaient d'esquisser les premiers contours des grandes familles de langues indo-européennes et finno-ougriennes, et comme à l'époque actuelle le point de vue structural et ses conséquences encore incalculables pour toutes les branches de notre science, ainsi à l'époque du jeune Jespersen c'étaient les triomphes des méthodes diachronique, physiologique et psychologique qui constituaient le renouvellement et qui étaient aptes à enthousiasmer la juvénile ardeur du maître décédé. [...] C'est la tenue positiviste et évolutionniste, ce sont les méthodes physiologiques et psychologiques dans leur forme classique, c'est l'humanisme libéraliste enfin qui constituent les traits essentiels de sa physionomie. » (H.Jes. : p. 41-42).

de la substance. C'est pourquoi vous vous trouvez réduit, p. 36 en bas, à formuler d'une façon conditionnelle la possibilité que l'étude de la forme ne contribuerait pas à expliquer les faits génétiques "s'il se révèle que...", etc. Mais il faudrait étudier cette question ; il y a aussi la possibilité inverse, et pourquoi fermer les yeux sur elle ? Je pense que je prépare la voie à un élargissement du domaine des études linguistiques, et même si le résultat se révèle comme négatif (ce qu'on ne peut pas savoir d'avance), ce résultat ne sera pas inutile. Vous savez sans aucun doute que je ne suis pas un synchroniste exclusif ; la linguistique génétique m'intéresse vivement ; mais je conçois une linguistique génétique qui, de même que la linguistique synchronique, rende compte des faits formels et non seulement des faits de substance.

Il y a sans doute des lois phonétiques (et sémantiques) qui ne s'expliquent que par la substance ; de même il y a sans doute des lois graphiques (pas dégagées encore, peut-être) qui ne s'expliquent que par la substance graphique ; il serait faux de vouloir expliquer de tels faits génétiques par une autre substance que par celle dont ils relèvent ; je ne conçois donc pas que ce que vous dites à la page 41 en haut soit une objection. Il faut d'ailleurs prévoir aussi des influences de la prononciation sur l'orthographe et de l'orthographe sur la prononciation ; l'expérience ne manque pas de confirmer cette supposition apriorique. Mais il peut y avoir aussi des lois glossématiques ; cénématiques, plérématiques, qui ne s'expliquent que par la forme. » (H.LAM : p. 202-203).

On retrouve par ailleurs dans « La structure morphologique » l'antinomie entre les deux perspectives « étimologique » et génétique. Hjelmslev poursuit en effet :

« Sans opérer cette distinction, et sans que la métachronie précède déductivement la diachronie, on ne sera pas à même de doser la part exacte des facteurs intrinsèques et extrinsèques, condition indispensable pour pouvoir reconnaître la causalité interne de l'évolution.

Ce qui a été dit vaut pour la morphématique générale au même titre que pour la morphématique particulière, celle-ci ne présentant en dernière analyse que la déduction de celle-là. La morphologie générale vise à établir la structure du langage et sa *typologie*, c'est-à-dire les conditions de réalisation. C'est d'abord une typologie synchronique, applicable après coup aux faits évolutifs. » (H.SM : p. 145).

Le début du paragraphe définissait à nouveau la diachronie (l'étude évolutive) comme succession de synchronies : elle « consiste à juxtaposer des états successifs ». Or, Hjelmslev ajoute que cette relation déductive vaut également pour la « morphématique générale », dont la « morphématique particulière » ne représente qu'une déduction. Sur ce plan encore, la typologie est d'abord synchronique, et « applicable après coup aux faits évolutifs ». Hjelmslev a alors cette remarque significative pour notre propos :

« La typologie ne saurait être en elle-même évolutive ; la typologie des langues de l'humanité ne se confond pas avec l'évolution de ces langues. La structure du langage ne se confond pas avec son origine. Le maintenir serait abandonner à tort la distinction nécessaire et fondamentale entre synchronie et évolution¹⁷⁴. » (H.SM : p. 145-146).

On retrouve en effet ici la dualité « étimologie »/origine, qui est effectivement une distinction entre synchronie et diachronie. La résolution hjelmslevienne de la distinction ne concerne en effet que la distinction entre système et changement, et la distinction

¹⁷⁴ Il s'agit de la thèse XII : « XII. – La typologie ne se confond pas avec l'étude des évolutions. » (H.SM : p. 147).

synchronie/diachronie demeure ainsi au cœur de sa résolution, sous une forme qui n'est que partiellement mise en exergue par Hjelmslev. Apparaît ici, à nouveau, l'ambiguïté de la notion hjelmslevienne de système, tout à la fois définition de la langue et point de vue systématique sur l'état de langue, dans la mesure même où synchronie et système ne sont jamais théoriquement articulés. On notera, à cet égard, d'une part, que l'évolution, même métachronique, concerne la norme, et non le système lui-même, d'autre part que les lois générales qui la dirigent concernent également la manifestation, qu'il s'agisse des rapports entre forme et substance ou des rapports constitutifs du signe. On lit en effet ensuite¹⁷⁵ :

« L'étude de la structure morphématique doit aboutir, on l'a vu, à une typologie générale d'ordre synchronique, qui saura distinguer les caractères universels et spécifiques, et établir les solidarités entre faits spécifiques, et dont on pourra dériver les lois générales dirigeant l'évolution, en établissant les optimums absolus et relatifs de la forme pure et de l'affinité entre forme et substance et entre forme et expression. Pour aboutir à cette fin il faut d'abord disposer d'une théorie empirique appropriée. Cette théorie n'a pas encore été établie, et il serait donc vain de vouloir bâtir aujourd'hui des hypothèses typologiques ou évolutives d'ordre général. La linguistique en reste déjà depuis trop longtemps à se contenter des intuitions spirituelles et des généralisations inductives ; l'heure est venue à notre avis pour établir la linguistique comme une science. » (H.SM. : p. 146).

Apparaît en effet ainsi un certain parallélisme entre la dualité des deux types de panchronie et cette première forme de la distinction synchronie/diachronie qu'est la distinction entre schéma et usage. Les rapports entre métachronie et diachronie, impliquant ce dosage de « la part exacte des facteurs intrinsèques et extrinsèques, condition indispensable pour pouvoir reconnaître la causalité interne de l'évolution » avaient déjà été envisagés dans « Indlæning til sprogvidenskaben » (1937), dans un long et remarquable développement relatif à l'histoire de la linguistique :

« Jusqu'à ce que le changement linguistique fût découvert, au début du dix-neuvième siècle, la totalité de la science linguistique se bornait à l'étude du langage comme un état, comme synchronie. En raison du mépris des anciens pour les autres peuples, les "barbares", cette étude était normalement limitée, dans l'antiquité et dans la tradition ancienne qui suivit, à un seul état linguistique à la fois, c'est-à-dire à ce que l'on appelle une idiosynchronie. Il y eut, il est vrai, plusieurs tentatives pour élaborer une théorie générale des états linguistiques, une pansynchronie, à la fois dans l'antiquité, au temps de la scolastique médiévale, et à des époques plus récentes ; mais, bien qu'il ne faille pas sous-estimer ces tentatives comme on l'a fait, elles étaient de la nature de la "philosophie linguistique", c'est-à-dire un mélange de grammaire et de logique auquel s'ajoutait une généralisation hâtive à partir d'un ou deux états linguistiques particuliers, choisis au hasard comme probablement typiques.

Dans le courant principal de la science du dix-neuvième siècle, la vue synchronique et la vue générale sont rejetées à l'arrière-plan. On découvre qu'il y a deux sortes de parentés linguistiques ; d'un côté la parenté génétique, et de l'autre la parenté élémentaire et la parenté secondaire, et que ces deux sortes de parentés sont en opposition. Mais, à part quelques exceptions notables de linguistes qui persistèrent à lutter pour une pansynchronie – parmi lesquels on peut mentionner le Danois Frederik Lange, dont les

¹⁷⁵ La thèse correspondante est évidemment moins précise, et la proposition est simplement analogue à celles des textes précédents : « XIII. – L'établissement d'une théorie à la fois empirique et déductive est la condition indispensable de toute hypothèse utile d'ordre synchronique, évolutif ou typologique. » (H.SM. : p. 147).

études de grammaire générale étaient de haute qualité –, les savants tirèrent en général de cette contradiction la conclusion que l'une des parentés était fausse et que la notion d'une telle parenté n'était pas scientifique. Comme la parenté génétique, la ressemblance externe due à une origine commune, était une réalité évidente ; l'attention se concentra uniquement sur elle. Elle ne pouvait en effet être en aucun cas due à une simple coïncidence, alors que, du point de vue de la parenté génétique, la parenté élémentaire et la parenté secondaire devaient nécessairement apparaître comme le seul fait du hasard. C'est dans la génétique que l'on trouvait de la régularité, et là seulement. La méthode scientifique fut appliquée uniquement à la génétique et devint une diachronie ; la langue comme état et comme système fut rejetée. La linguistique comparée se confondit avec la linguistique génétique, ou avec la généalogie linguistique.

La linguistique comparée n'a cependant jamais cessé d'être *générale*, et la vue générale a toujours été la vue idéale. Pour commencer, les phénomènes indo-européens furent effectivement généralisés : on pensa que la langue mère indo-européenne reconstruite était identique à la langue primitive de l'humanité. Plus tard, la singularité des phénomènes indo-européens fut reconnue, et l'on ne peut nier que la linguistique comparée devint régionale dans une certaine mesure. Mais c'était, et par la nature des choses cela ne pouvait qu'être un état transitoire. Une théorie générale du changement linguistique, une pandiachronie, ne pouvait manquer de naître. La tendance en est beaucoup plus perceptible dans le monde des linguistes de langue française que dans le domaine de langue allemande. Un grand nombre de changements linguistiques ont été rassemblés en des considérations vastes et générales par Robert Gauthiot dans sa comparaison entre l'indo-européen et les autres familles linguistiques, qui accorde une attention toute particulière à l'unité phonétique du mot, et par Maurice Grammont, dans sa découverte des lois générales de la dissimilation, de l'assimilation, et des phénomènes apparentés, et sa démonstration que de vastes tendances se développent dans les aires linguistiques étendues. Chez nous, Holger Pedersen a défendu avec vigueur et autorité la nécessité d'une systématisation d'ensemble des changements phoniques que l'on peut trouver dans toutes les langues connues.

L'étude du langage comme état, comme institution sociale normative indépendante, devait être théoriquement possible sous la forme d'une discipline générale, d'une pansynchronie qui serait une contrepartie de la pandiachronie. Mais cette possibilité ne fut guère admise dans le monde des savants et l'on condamna comme non scientifiques des tentatives dans ce sens. C'était apparemment vrai, car la tâche avait été laissée en partie à des amateurs, en partie à des francs-tireurs de la science, rebelles par nature, qui, dans leur zèle, tendaient fréquemment à élargir le fossé entre la théorie de l'état et la théorie du changement, entre la synchronie et la diachronie, au lieu de s'efforcer de le combler. La pansynchronie mena une existence isolée et n'eut aucune influence sur les traités grammaticaux des langues individuelles. La synchronie demeura – là où elle trouvait une application pratique, par exemple dans la grammaire scolaire – idiosynchronie, ou une synchronie régionale, dépendant servilement de la philosophie linguistique transmise par les anciens.

Quelques grands esprits comprirent la nécessité de confronter les deux vues et de les placer sur un même plan. Ferdinand de Saussure formula en termes clairs le conflit entre synchronie et diachronie, et maintint que la place adéquate de la synchronie était à côté de la diachronie, voire au-dessus, puisque le changement linguistique ne peut être convenablement reconnu qu'en comparant deux états linguistiques successifs, toujours en supposant que ceux-ci ont été correctement décrits ; et il mettait vivement en garde contre la confusion entre synchronie et diachronie résultant d'un diachronisme partisan, qui imprudemment n'étudiait que les changements sans accorder d'abord aux états l'attention nécessaire.

Cependant, c'était là un avertissement dangereux, car il eut pour conséquence de transformer l'antinomie en schisme : d'un côté les phénomènes diachroniques, les

changements linguistiques largement déterminés par la région et dépendant de facteurs sociaux et de tendances de la population parlante ; de l'autre côté, la synchronie générale. Deux couples de contraires : la diachronie et la synchronie, les points de vue particulier et général.

Car seule la synchronie peut sans difficulté être traitée comme un aspect général. Une théorie générale des états linguistiques, du système linguistique, est une évidente et tentante possibilité. Mais la diachronie est embarrassée de considérations particulières. Même si certains changements linguistiques peuvent être expliqués par des lois générales, la plus grande part d'entre eux se cantonnent dans une seule aire, et demeurent particuliers.

En ce qui concerne la diachronie, il sera seulement possible de combiner et d'équilibrer les facteurs régionaux et généraux si un lien peut être établi entre synchronie et diachronie. Si l'on peut montrer que les changements linguistiques ne sont pas dus simplement à des tendances limitées à une population donnée, mais aussi à une prédisposition au changement dans le système du langage lui-même, de sorte qu'un état linguistique d'un type donné doit nécessairement changer d'une façon donnée aussitôt que sont présentes les conditions nécessaires, alors la linguistique comparée aura réussi à établir une explication linguistique *générale*, selon laquelle les changements linguistiques sont dus aux états linguistiques, et où le particulier est dû au général. La linguistique d'aujourd'hui approche, et atteindra probablement une synthèse de cette nature. Les cours commencés aujourd'hui ne veulent rien de moins que la préparer. Si, en tant que nouveau titulaire de cette chaire, j'ai le bonheur de participer à un renouveau de la science dont les intérêts m'ont été confiés, c'est dans cette tentative de réaliser une synthèse que je dois rechercher ma justification. » (H.Ind. : p. 25-28).

Le fait notable en premier lieu dans ce développement est son orientation vers les notions de système et, d'emblée, de grammaire générale. Hjelmslev parle certes de « l'étude du langage comme un état, comme synchronie », mais il évoque de suite « plusieurs tentatives pour élaborer une théorie générale des états linguistiques, une pansynchronie ». Le dix-neuvième siècle, d'abord présenté comme celui de la découverte du changement linguistique, l'est ensuite comme celui de la découverte de deux parentés, dont la parenté élémentaire, c'est-à-dire typologique¹⁷⁶, et du rejet à l'arrière-plan non seulement de la « vue synchronique », mais également de la « vue générale ». Hjelmslev insiste ensuite sur le fait que « [l]a linguistique comparée n'a [...] jamais cessé d'être *générale* », d'abord en postulant l'identité de la langue reconstruite et de la langue primitive de l'humanité, puis en mettant en place une pandiachronie, et sur la possibilité corrélatrice d'une « pansynchronie qui serait une contrepartie de la pandiachronie¹⁷⁷ » Or, tandis que l'on retrouve par ailleurs dans ce

¹⁷⁶ Voir *infra*, C- pour le développement de ce texte sur les différents types de parenté.

¹⁷⁷ On lira de même ensuite dans « Et sprogvindenskabeligt causeri » (1941) : « Dans toutes les sciences, le XVIII^e siècle a été l'époque des synthèses et des grands systèmes, et malgré l'influence que le romantisme n'a pas pu manquer d'exercer sur lui, Rask prenait toujours Linné et Newton pour modèles dans ses travaux scientifiques. La linguistique était à l'époque le nom d'une science systématique, le nom de la recherche d'un corps de doctrine. Au cours du XIX^e siècle, la science du langage devait devenir la science de l'histoire des langues, et ce n'est qu'à notre époque que la synthèse et la recherche de la systématisation reviennent au premier plan, et par là le nom de linguistique, qui désigne la science linguistique non comme histoire de la langue, mais comme science systématique et universelle. » (H.Cau. : p. 70). Notons également ce passage de *La Catégorie des cas* : « La découverte du sanskrit et de la parenté indo-européenne ouvre les yeux sur le fait que les définitions reconnues pour chacun des cas par la théorie gréco-latine n'ont pas de valeur universelle.

On découvre que la théorie gréco-latine est une théorie idiosynchronique. Le grec et le latin ne constituent plus le centre de la théorie. C'est désormais l'indo-européen primitif qui occupera leur place.

développement l'évidence des relations constitutives de l'appréhension diachronique, mise en avant dans *Sprogssystem og sprogforandring*, où il s'agissait de même de « méthode scientifique » – la parenté génétique « était une réalité évidente », elle « ne pouvait en effet être en aucun cas due à une simple coïncidence, alors que, du point de vue de la parenté génétique, la parenté élémentaire et la parenté secondaire devaient nécessairement apparaître comme le seul fait du hasard. C'est dans la génétique que l'on trouvait de la régularité, et là seulement. » –, la distinction entre synchronie et diachronie se trouve présentée d'une manière différente de celle des textes précédents. Hjelmslev condamne d'emblée les théories tendant à « élargir le fossé entre la théorie de l'état et la théorie du changement, entre la synchronie et la diachronie, au lieu de s'efforcer de le combler », saluant au contraire dans la théorie saussurienne la compréhension de la « nécessité de confronter les deux vues et de les placer sur un même plan ». Cependant, si l'on retrouve ensuite la redéfinition hjelmslevienne de la diachronie comme succession de synchronies, justifiant la prééminence de la synchronie, la distinction entre synchronie et diachronie est présentée comme une distinction entre deux points de vue respectivement général et particulier. Saussure se serait contenté de mettre en garde contre « un diachronisme partisan, qui imprudemment n'étudiait que les changements sans accorder d'abord aux états l'attention nécessaire », et Hjelmslev, comme dans *Sprogssystem og sprogforandring*, peut ainsi poser, dans le cadre de la résolution de l'antinomie auquel il se consacre pour sa part, fondée sur la reconnaissance d'une autre « régularité » – significativement « normative » – permettant une reconstruction de l'objet prenant en compte état et changement au lieu du diachronisme exclusif des tenants de la théorie de l'évolution, la nécessité du point de vue synchronique pour rendre compte des changements, en tant qu'ils ne dépendent pas seulement de faits particuliers, mais également de lois générales. La synchronie apparaît ainsi significativement comme le seul point de vue général, là où la diachronie « est embarrassée de considérations particulières ». Au partage d'objet, dont nous avons déjà vu qu'il intervient au double niveau de l'état et des changements, répond donc un reste inévitable sur le plan de l'explication des changements : « Même si certains changements linguistiques peuvent être expliqués par des lois générales, la plus grande part d'entre eux se cantonnent dans une seule aire, et demeurent particuliers », cependant que la perspective synchronique apparaît corrélativement comme la seule prise

Dès cette époque on s'efforce d'expliquer les faits des langues indo-européennes par un système restitué assigné à la langue-mère. Dans la première époque des études historiques indo-européennes, on assigne à cette langue-mère indo-européenne une primitivité absolue. C'est dire que les théories restent encore idiochroniques. Le point de vue est élargi, il n'est pas encore universel. Sur les faits observés en indo-européen on construit une théorie qui se réclame à tort d'une portée générale. Dans le courant dirigeant de la linguistique, cette situation subsiste jusque dans le XX^e siècle.

Mais l'évolution s'opère graduellement. Le point de vue proprement historique introduit par J. Grimm ne se trouve pas encore à l'époque où les grandes découvertes de grammaire comparative ont été faites. L'indo-européen primitif est considéré d'abord comme un stade idéal et absolu dont on peut dériver par déduction les systèmes concrets qui se manifestent dans les langues attestées. Ce n'est que beaucoup plus tard que l'indo-européen primitif est considéré comme un stade d'évolution pur et simple, pas plus idéal que n'importe quelle autre station du plan diachronique, et soumis aux mêmes lois que n'importe quelle autre langue. » (H.Cat.I : p. 35-36). Cette critique hjelmslevienne des premières reconstructions est significativement différente de celle des phonologues, qui appellent quant à eux de leurs vœux une reconstruction dynamique. Mais, comme nous le verrons *infra*, au dynamisme des phonologues répond le formalisme hjelmslevien, qui renvoie aux mêmes difficultés, constitutives du dépassement structuraliste de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie.

possible, dans l'ordre de la généralité, sur ces changements, fait dont découle précisément la nécessité de dépasser le « schisme » saussurien. On retrouve alors le caractère synchronique de la causalité des changements, qui apparaissait si nettement dans les *Principes de grammaire générale*. Il s'agit moins, en effet, d'un partage entre deux types de changements que de la distinction entre un point de vue général et un point de vue particulier, dans le cadre duquel le changement demeure inexpliqué, d'une part parce qu'il demeure partiellement lié à des causes externes, d'autre part parce qu'il implique une appréhension de l'état comme un résultat, et ainsi la genèse derrière l'« étiologie ». On notera à nouveau, dans ce passage, le recours à des conditions nécessaires, dont il faut cependant souligner encore une fois que la question de leur apparition demeure irrésolue. Il s'agit bien d'établir un lien entre synchronie et diachronie, mais dans cette mesure même, celles-ci demeurent irrémédiablement deux perspectives distinctes. De fait, comme nous l'avons déjà noté ci-dessus dans *Sprogssystem og sprogforandring*, la structure hjelmslevienne est fondamentalement statique. A ce développement de « Indlæning til sprogvidenskaben » répond ainsi dans *Sproget* cette autre histoire de la linguistique :

« La grande découverte que fit au XIX^e siècle la linguistique génétique et qui dut donner son empreinte à la majeure partie de la linguistique de ce siècle, c'est que *la langue se transforme*. Les différents membres d'une famille linguistique sont à considérer comme des transformations différentes d'un point de départ commun, la langue originelle. Aussi peut-on, au cours de l'histoire d'une langue particulière, observer des modifications continues et distinguer entre des étapes différentes. A cause de l'intérêt exclusif que la linguistique portait à l'usage linguistique aux dépens de la structure, on fut facilement amené à exagérer l'importance de cette découverte ; car il est évident qu'alors que la structure est relativement stable (bien qu'elle puisse se transformer au cours des temps, elle reste souvent constante pendant de très longues périodes), l'usage est tout autrement changeant : des mots et d'autres signes naissent et vieillissent sans cesse, la prononciation et la signification varient d'un endroit à l'autre et changent de décade en décade ; une analyse plus pénétrante y découvre même un glissement continu. Une science qui ne voyait dans le langage que des signes, leur prononciation et leurs significations et qui, en outre, avait trouvé ses plus grands triomphes dans des découvertes relatives à la transformation des langues, devait donc fatalement être conduite à abandonner la notion d'*état linguistique*.

Cependant ce point de vue exclusif devait rencontrer, tôt ou tard, des difficultés, et la théorie même des familles linguistiques, et, par là, de la transformation du langage, devait, dans ses dernières conséquences, conduire à une nouvelle compréhension, plus approfondie, de l'état linguistique. Car la langue originelle, qui n'a été introduite dans la science que comme un ensemble de formules faites pour désigner les fonctions des éléments, est, en elle-même, un état linguistique et, qui plus est, un état linguistique dans lequel la structure est la seule chose donnée. Même si l'on voulait aller jusqu'à dénier à nos formules indo-européennes tout rapport avec une réalité située au-delà des fonctions des éléments elles-mêmes, il est indéniable que ces formules, rapprochées comme nous l'avons fait plus haut page 49, constituent quelque chose qui ressemble globalement au système de l'expression d'une langue, à un système d'éléments de l'expression. Sans doute, chacune de nos formules, qui sont les éléments de la langue originelle, n'est définie en elle-même que par le fait qu'elle représente une certaine fonction des éléments qui relie les langues génétiquement apparentées. Mais il est absolument inévitable de les définir en même temps par leurs fonctions réciproques et de les ranger en catégories, exactement comme les éléments de l'expression de toute autre langue, en distinguant parmi elles des voyelles, des coefficients, des consonnes, des accents ; en outre il s'est

avéré non seulement inévitable, mais très fructueux, d'établir des règles énonçant les possibilités de combinaison entre voyelles et coefficients pour la formation de diphtongues, et même tout un ensemble de règles relatives à la formation du mot dans cet état linguistique ; de tels énoncés ne concernent plus seulement les éléments de l'expression, ils sont relatifs avant tout aux éléments, ou en tout cas, aux unités de contenu et à leurs possibilités de combinaison (cf. page 52). Si l'on ne se résout pas à donner à l'ensemble de nos formules une existence réelle qui les égalerait exactement à un état linguistique, on ne saurait nier que ces formules communes constituent un *système*.

Une conception systématique de ce genre, relativement aux formules communes, fut développée pour la première fois par le Suisse Ferdinand de Saussure dans une œuvre de 1879 qui fait date dans l'histoire de la linguistique, mais qui ne trouva pas à l'époque une audience très large, car elle était trop étrangère aux idées du temps. Peut-être pourrait-on même dire que, si l'importance pratique des découvertes de Saussure est reconnue de tous ceux qui s'occupent des problèmes génétiques dans le domaine indo-européen, c'est tout récemment seulement qu'ont été réunies les conditions nécessaires pour comprendre la portée théorique de cette œuvre. Elle a pour caractéristique, d'une part, de considérer les formules communes comme un système et d'en tirer toutes les conséquences, et, d'autre part, de ne pas leur conférer d'autre réalité que celle-ci, par conséquent de ne pas les considérer comme des sons préhistoriques, avec une prononciation déterminée, qui se seraient transformés par degrés pour donner les sons des diverses langues indo-européennes.

Cette manière de voir devait nécessairement conduire à des progrès pratiques en ce qui concerne l'explication même des phénomènes indo-européens. Justement parce que Saussure considère les formules communes comme un système et, en plus, comme un système libéré de déterminations phonétiques concrètes, bref comme une pure structure, il est amené dans cette œuvre à appliquer à la langue originelle indo-européenne elle-même, citadelle pourtant des théories sur la transformation du langage, les méthodes qui seront exemplaires pour l'analyse de tout état linguistique, et qui peuvent servir de modèle à qui veut analyser une structure linguistique. Saussure place devant lui ce système considéré en lui-même et pose la question : comment l'analyser de façon à obtenir l'explication la plus simple et la plus élégante ? Autrement dit : comment réduire au minimum le nombre de formules ou d'éléments nécessaires pour rendre compte de tout ce mécanisme ?

Par là Saussure fut amené à traiter le système indo-européen, ce que personne n'avait pu faire auparavant, ou, en d'autres termes, à introduire une méthode nouvelle, une méthode structurelle, dans la linguistique génétique¹⁷⁸. » (H.Sp. : p. 161-164).

¹⁷⁸ « Den store opdagelse, som man gennem den genetiske sprogforskning gjorde i det 19. århundrede, og som kom til at præge størstedelen af dette århundredes lingvistik, er den, at *sproget forandrer sig*. De forskellige medlemmer af en sprogfamilie må betragtes som forskellige omdannelser af det fælles udgangspunkt, grundsproget ; og i løbet af det enkelte sprogs historie kan man også iagttage stadige omdannelser og skelne mellem forskellige sprogtrin. På grund af den klassiske lingvistisks ensidige interesse for sprogbrugen, på sprogbygningens bekostning, førtes man let til at overdrive betydningen af denne opdagelse ; det er nemlig indlysende, at medens sprogbygningen er noget relativt stabilt, der vel kan forandre sig gennem tiderne, men som dog ofte i meget lange perioder holder sig konstant, så er sprogbrugen ganske anderledes skiftende : ord og andre tegn opstår eller forældes ustandselig, udtale og betydning varierer fra sted til sted og skifter fra årti til årti, ja befinder sig for en mere indtrængende analyse i en stadig glidende bevægelse. For en videnskab, der i sproget ikke så andet end tegn, deres udtale og deres betydninger, og som tilmed havde fejret sine største triumfer i opdagelser vedrørende sprogs forandring, måtte dette næsten med skæbnenødvendighed føre til opgivelse af *sprogtilstandens* begreb.

Imidlertid måtte denne ensidighed før eller senere støde på vanskeligheder, og selve læren om sprogfamilier og dermed om sprogforandring skulle endda, når linen blev løbet helt ud, i sig selv føre frem til en ny og dybere erkendelse af sprogtilstanden. Det er nemlig klart, at selve grundsproget, der i erkendelsen blot er blevet til som

Hjelmslev caractérise ici à nouveau le dix-neuvième siècle comme le siècle de la découverte du changement, mais il n'est plus question, alors, d'un privilège accordé à la diachronie, mais d'une exagération de cette découverte en raison « de l'intérêt exclusif que la linguistique portait à l'usage linguistique aux dépens de la structure » On retrouve, dans ce cadre, des propos proches de ceux de *Sprogsystem og sprogforandring*. Il s'agissait alors d'argumenter en faveur de la conception de la langue comme une évolution, face à la conception synchronique ; il s'agit à présent de la caractérisation de l'usage, opposé à la structure. Il apparaît ainsi d'autant plus nettement que la distinction structure/usage n'est qu'une autre forme de la distinction synchronie/diachronie dont elle doit permettre le dépassement. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lira de même ensuite dans « Semantique structurale¹⁷⁹ » (1957) :

« S'il y a un domaine où le scepticisme à l'égard du point de vue structural retrouve son véritable champ d'aventure et son vrai terrain de jeu, c'est celui du *vocabulaire*. Par opposition aux phonèmes (au sens large) (et aux graphèmes etc.) aussi bien qu'aux

et sæt af formler til betegnelse af elementfunktionerne, i sig selv er en sprogtilstand, og hvad mere er : en sprogtilstand, i hvilken sprogbygningen er det eneste givne. Selv om man endda ville gå så vidt at fraskrive vore indo-europæiske formler forbindelse med enhver realitet ud over elementfunktionerne selv, så kan det ikke nægtes, at disse formler, når man stiller dem sammen, som vi har gjort ovenfor s. 29, udgør noget, der i et og alt ser ud som et sprogs udtrykssystem, som et system af udtrykselementer. Vore formler, alias grundsprogets elementer, er ganske vist hver for sig kun defineret ved at repræsentere en bestemt elementfunktion mellem de genetisk beslægtede sprog indbyrdes. Men det er simpelt hen uundgåeligt tillige at definere dem ved deres *indbyrdes* funktion og at ordne dem i kategorier ganske som ethvert andet sprogs udtrykselementer, og inddele dem i vokaler, koefficienter, konsonanter, accenter ; desuden har det vist sig ikke blot uundgåeligt, men i høj grad frugtbart, at opstille regler for vokalers og koefficienters forbindelsesmuligheder indbyrdes ved dannelse af diftonger, og at opstille et helt sæt af orddannelsesregler for denne sprogtilstand, hvorved man i virkeligheden ikke blot eller væsentlig siger noget om denne sprogtilstands udtrykselementer, men først og fremmest om dens indholdselementer, eller i hvert fald indholdsenheder, og deres forbindelsesmuligheder (sml. s. 32). Hvis man ikke vover skridtet fuldt ud til en realitetsbetragtning, der uden videre gør indbegrebet af vore fællesformler til en sprogtilstand, så kommer man i hvert fald ikke uden om, af disse fællesformler udgør et *system*.

En sådan systembetragtning over for fællesformlerne blev første gang anlagt af schweizeren Ferdinand de Saussure i et arbejde fra 1879, der skulle komme til at gøre epoke i lingvistikens historie, men som ikke fandt ret udbredt forståelse i samtiden, fordi betragtningsmåden lå den for fjernt ; man kan endda sige, at selv om den praktiske betydning af Saussures opdagelser erkendes af enhver, der i vor tid arbejder på det indo-europæiske område med genetiske problemer, har vi måske først i den allerseneste tid fået de fulde forudsætninger for at forstå dette værks teoretiske rækkevidde. Dets særkende er, at det på den ene side betragter fællesformlerne som et system og drager alle konsekvenser heraf, og at det på den anden side ikke lægger anden realitet i dem end denne, altså ikke betragter dem som forhistoriske lyd med en bestemt udtale, der gradvis skulle have forandret sig til lydene i de enkelte indo-europæiske sprog.

Denne betragtningsmåde måtte nødvendigvis føre til praktiske fremskridt m.h.t. selve forklaringen af indo-europæiske forhold. Netop fordi Saussure betragter fællesformlerne som et system, og tilmed som et system, der er frigjort for konkrete lydlige bestemmelser, altså kort sagt som en blot sprogbygning, føres han til i dette værk over for selve det indo-europæiske grundprog, selve sprogforandringsteoriens højborg, at anlægge metoder, der vil være mønstergyldige ved analysen af enhver sprogtilstand, og som kan tages som mønstereksempel på, hvordan en sprogbygning skal analyseres. Saussure tager dette system for sig i sig selv og stiller det spørgsmål : hvordan analyserer jeg det, således at jeg derigennem får den simpleste og eleganteste forklaring ? Anderledes udtrykt : hvor få formler eller elementer kan jeg nøjes med at operere med for at gøre rede for hele denne mekanisme?

Og herved kom Saussure til at foretage sig ting med det indo-europæiske system, som ingen havde kunnet foretage sig før, og altså med andre ord at indføre en ny metode, en sprogbygningsmetode, i den genetiske lingvistik. » (H.Sp. : p. 118-120).

¹⁷⁹ Voir également, dans *Sproget*, H.Sp. : p. 60-61 [p. 40-41] et p. 63-64 [p. 42-43], cités *infra*, et pour le second également dans le deuxième chapitre de la première partie.

morphèmes, les éléments du vocabulaire, les *vocables* ou *mots*, ont ceci de particulier d'être nombreux, voire même d'un nombre en principe illimité et incalculable. Il y a plus : le vocabulaire est instable, il change constamment, il y a dans un état de langue un va et vient incessable de mots nouveaux qui sont forgés à volonté et selon les besoins et de mots anciens qui tombent en désuétude et disparaissent. Bref, le vocabulaire se présente au premier abord comme la négation même d'un état, d'une stabilité, d'une synchronie, d'une structure. A première vue, le vocabulaire reste capricieux et juste le contraire d'une *structure*. C'est pourquoi tout essai pour établir une description structurale du vocabulaire, et, à plus forte raison, une sémantique structurale, semble être voué à l'échec et devient facilement la proie du scepticisme. C'est aussi pourquoi la *lexicologie* reste une case vide dans la systématique de notre science, et qu'elle se réduit forcément à n'être qu'une *lexicographie*, ou simple énumération d'un effectif instable et indécis de certaines grandeurs mal définies auxquelles on attribue un fatras inextricable de multiples emplois différents et apparemment arbitraires. Enfin, c'est pourquoi la *sémantique*, ce fruit tardif parmi les disciplines linguistiques, est née d'un diachronisme et en partie d'un psychologisme exclusifs, et qu'elle a des difficultés à trouver ses assises dans les cadres d'une linguistique structurale. A la différence de la phonologie et de la grammaire structurales, une sémantique structurale ne saurait guère se réclamer de devanciers. Il y a un abîme qui la sépare des anciens essais pour établir une sémantique universelle ou *ars magna* » (H.Sem. : p. 106-107).

Le fait notable est que dans cette perspective, ce n'est plus, comme plus haut, l'état qui permet de voir le système, mais tout à l'inverse la structure qui permet de voir l'état. Ainsi la langue originelle, qui est « un état linguistique et, qui plus est, un état linguistique dans lequel la structure est la seule chose donnée », a-t-elle permis un retour à la perspective synchronique, en imposant un point de vue systématique sur les éléments, avec ses catégories et ses règles de combinaisons, deux éléments constitutifs de la définition hjelmslevienne de la langue comme système de possibilités de signes. A des « sons préhistoriques, avec une prononciation déterminée, qui se seraient transformés par degrés pour donner les sons des diverses langues indo-européennes » se substitue une « pure structure¹⁸⁰ ». A cette pure structure s'applique cependant une tout autre méthode d'analyse, liée à l'idéal hjelmslevien de réduction et à une démarche d'abstraction explicative, et il apparaît ainsi que si la structure permet de voir l'état, celui-ci permet moins l'explication des changements qu'il n'introduit « une méthode nouvelle, une méthode structurelle, dans la linguistique génétique ». Il s'agit là d'un autre type, inverse, de résolution de la distinction, sur lequel nous reviendrons *infra*, mais il renvoie à la même dualité des deux perspectives « étimologique » et génétique que nous n'avons cessé de rencontrer dans les textes précédents, et qui apparaît donc intrinsèquement liée au partage d'objet qu'implique la résolution hjelmslevienne de la distinction saussurienne. Comme nous le verrons dans ce qui suit, cette dualité conduit à une double élaboration, organiciste d'une part, formaliste d'autre part, qui renvoie à cette absence fondamentale d'articulation entre les deux distinctions morphologie/phonétique et synchronie/diachronie, ou encore entre son/sens et structure, dont découlent l'ambivalence de la distinction hjelmslevienne entre synchronie et diachronie, et avec elle le partage d'objet. On rappellera, à cet égard, ce développement de « Structural Analysis of Language » (1948), cité dans le premier chapitre de la première partie, et où Hjelmslev, comme Jakobson, propose une interprétation littérale de la comparaison du jeu d'échecs :

¹⁸⁰ Nous reviendrons *infra*, en C-, sur cette lecture du *Mémoire*.

« La comparaison favorite de Saussure était celle du système de la langue avec un jeu d'échecs ; une pièce du jeu se définit exclusivement par ses relations avec les autres pièces et par ses positions relatives sur l'échiquier ; la forme extérieure des pièces, la matière dans laquelle elles sont faites – que ce soit l'ivoire, le bois ou toute autre substance – n'ont rien à voir avec le jeu. Une pièce, disons par exemple un cavalier, qui a habituellement la forme d'une tête de cheval, pourrait être remplacée par n'importe quelle autre pièce qui par convention serait adoptée pour le même usage ; si durant la partie d'échecs un cavalier vient par accident à tomber sur le sol et à se briser, nous pouvons prendre n'importe quel objet d'une taille adéquate, et assigner à cet objet la valeur d'un cavalier. De la même façon, un son peut être remplacé par un autre son, ou un son par une lettre, ou par tout autre signal conventionnel, et, dans les deux cas, le jeu, le système, demeure le même. Je pense qu'on peut ajouter, comme conséquence aux affirmations de Saussure, que, durant l'évolution historique d'une langue, des sons peuvent être affectés de changements importants pour le système, et de changements qui ne le sont pas ; de la sorte, nous pourrions aboutir à une distinction fondamentale entre les changements de structure de la langue, d'une part, et de simples changements de sons n'affectant pas le système, d'autre part. Un simple changement de son pourrait être comparé au pion des échecs qui, arrivant à l'extrémité opposée de l'échiquier, prend, selon, les règles du jeu, la valeur d'une reine et assure les fonctions d'une reine. Dans ce cas, la valeur de la reine est assumée par une pièce de forme extérieure tout à fait différente ; mais malgré cette transformation externe, une reine reste une reine à l'intérieur du système¹⁸¹. » (H.Str. : p. 36-37).

Cette transformation externe est ce que Saussure appelle ailleurs l'échange auquel revient tout changement linguistique, dans la mesure où un mot n'est prononcé que pour sa valeur. On se souvient, en effet, de ce passage de « De l'essence double du langage », également cité dans le premier chapitre de la première partie à propos de ce développement de « Structural Analysis of Language »¹⁸² :

« – L'échange, comme seule expression véritable de tout mouvement dans la langue.

Il y a deux sortes d'échange, qui sont complètement distincts, dans la vie de la langue, mais il n'y a point en revanche de *changement*. Pour qu'il y eût *changement*, il faudrait qu'il y eût une matière définie en elle-même à un moment donné ; c'est ce qui n'arrive jamais ; on ne prononce un mot que pour sa valeur.

Dans l'échange l'unité est établie par une valeur idéale, au nom de laquelle on déclare *plus ou moins* adéquats entre eux des objets matériels qui peuvent d'ailleurs être

¹⁸¹ « Saussure's favourite comparison was that of the language system with a game of chess : a chess-man is defined exclusively by its relations to the other chess-men and by its relative positions on the chess-board, whereas the external shape of the chess-men, and the substance of which they are made (whether ivory or wood or whatever it may be) is immaterial to the game. A chess-man, say e.g. a knight, which usually has the shape of a horse's head, might be replaced by any other piece which by convention might be adopted for the same purpose ; if during the game of chess a knight is by accident dropped on the floor and goes to pieces, we can take any conceivable object of a convenient size, and assign to that object the value of a knight. In the same way, one sound can be replaced by another sound, or a sound by a letter, or by other conventional signals, and, in both cases, the game, the system, remains the same. I think we may add, in consequence of Saussure's statements, that during the historical evolution of a language, sounds may undergo changes which are material to the system, and others which are not ; thus we would arrive at a fundamental distinction between changes of language structure, on one hand, and mere sound changes not affecting the system, on the other. A mere sound change might be comparable to the pawn in chess which, when arriving at the opposite end of the chess-board, will, according to the rules of the game, assume the value of a queen and take over the functions of a queen ; in this case, the value of the queen is taken over by a piece of a quite different external shape ; but irrespective of this external change, a queen remains a queen within the system. » (H.Str. : p. 70-71).

¹⁸² Et rappelé dans la note 10 ci-dessus.

absolument dissemblables et de plus constamment renouvelés chacun dans leur substance. C'est exactement le caractère de tous les "changements" ou "mouvements" linguistiques.

Il n'y a point d'autre principe d'*unité* que celui de l'unité de valeur, par conséquent pas de changement qui n'ait la forme d'un échange. Maintenant, il y a différents genres de *valeurs* dépendant de la base qu'on prend.

– Si l'on remplace les louis par des napoléons, c'est un changement. » (Saussure, 2002a : p. 60-61).

Aussi, précisément, le changement n'est-il jamais appréhendable en synchronie, ce que prend en compte l'élaboration hjelmslevienne, mais de manière objectale, par la distinction entre forme et substance.

B. Une théorie immanente du changement : entité et organicisme

La distinction hjelmslevienne de deux types de changements linguistiques, bien qu'élaborée systématiquement dans *Sprogsystem og sprogforandring*, apparaît dès les *Principes de grammaire générale*. Nous avons vu plus haut¹⁸³ l'opposition d'une théorie immanente du changement, qui cherche les « causes profondes » des transformations linguistiques « dans le mécanisme interne de la langue même » à la « linguistique externe » dont relève « [t]oute ou presque toute explication donnée jusqu'ici des transformations linguistiques ». L'opposition apparaît de manière plus précise dans un autre développement, développement d'ailleurs significativement ambigu, puisque portant sur les conditions d'existence des catégories mais traitant cependant des causes de l'évolution linguistique. Hjelmslev écrit ainsi :

« Il ne semble pas superflu de dire un mot sur la nature de ces conditions d'existence des catégories, et plus particulièrement de préciser dans quel domaine, dans quel ordre d'idées il faut les chercher. » (H.PGG : p. 276).

« Ces conditions d'existence des catégories » renvoie à ce passage :

« Ainsi qu'il a déjà été dit, le système abstrait a à rendre compte non seulement des possibilités en tant que telles, mais aussi des conditions sous lesquelles ces possibilités se réalisent. C'est le but essentiel de la grammaire panchronique d'étudier du plus près possible quelles sont les conditions d'existence de chacune des catégories dans les états concrets. Le nombre des catégories possibles s'étend probablement à l'infini, mais le nombre des catégories de chaque langue est au contraire relativement limité. Il s'agit donc non seulement de reconstruire l'état abstrait, mais aussi bien de voir comment il se manifeste dans les états concrets. » (H.PGG : p. 275-276).

Il s'agit donc d'une question d'ordre panchronique. Le développement évoque cependant en premier lieu un type d'explication du changement linguistique. Hjelmslev poursuit en effet :

« On pourrait peut-être les chercher avant tout dans les faits sociaux. D'après la théorie d'EMILE DURKHEIM, selon laquelle les catégories linguistiques sont des nécessités

¹⁸³ Voir H.PGG : p. 286-289, cité ci-dessus.

sociales, on doit s'attendre à une interdépendance entre les systèmes concrets et la structure des sociétés.

D'une manière générale, il est hors de doute que cette thèse contient une certaine vérité. On sait aussi combien elle a influencé la linguistique contemporaine. On s'est efforcé, surtout en France, d'étudier les rapports entre la langue et la société, et de considérer la langue comme un fait social.

Déjà MICHEL BRÉAL donnait une grande part à la sociologie : "L'histoire de la langue n'obéit donc pas à un principe qui lui soit propre ; elle marche toujours d'un pas égal, sinon avec l'histoire politique, du moins avec l'histoire intellectuelle et sociale du peuple : elle en est un fidèle commentaire".

M. MEILLET a fait de ce principe sa doctrine fondamentale. Cette doctrine est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire de la reproduire ici. M. Meillet est un de ceux qui se sont efforcés le plus d'ouvrir des voies nouvelles pour le progrès de la linguistique diachronique, en accusant surtout la face panchronique du problème. L'ancienne "grammaire comparée" n'a donné qu'une foule d'explications particulières, sans expliquer ou même tâcher d'expliquer les généralités. Si les méthodes de cette école a ses limites [*sic*], c'est dû précisément à cette circonstance. Or, M. MEILLET a vu avec netteté que les progrès ultérieurs de la linguistique diachronique dépendent de la mesure dans laquelle on sera à même de ramener les faits observés à des formules d'ensemble. Il y a donc, pour M. Meillet, d'une part les tendances générales : la débilité des consonnes intervocaliques, la débilité de la fin de mot, la simplification du système morphologique, d'autre part des faits particuliers qui conditionnent la variation et les divergences ; et il voit ces conditions surtout dans les faits externes, dans les faits sociaux. Il voit dans la structure de la société ce facteur variable qui permet la réalisation des possibilités.

M. Meillet pose donc, avec raison, à la fois le problème des possibilités générales et le problème des conditions de leur réalisation. Et ces conditions ont pour lui le caractère des nécessités. C'est parce qu'ils se trouvent dans les mêmes conditions, et subissent les mêmes actions, que les sujets parlants admettent les mêmes innovations. Le principe est : les mêmes innovations dans les mêmes conditions. On entrevoit ici la création possible d'une science linguistique beaucoup plus exacte que l'ancienne.

Parmi les conditions particulières qui permettent ou provoquent la réalisation de telle ou telle possibilité générale, M. Meillet donne une très grande part aux faits sociaux. Il va jusqu'à dire que "la linguistique fait partie de la sociologie".

La théorie a été reprise par plusieurs auteurs en dehors de la France, ainsi par exemple que M. K. APPEL. » (H.PGG : p. 277-278).

Hjelmslev parle tout d'abord d'une « interdépendance entre les systèmes concrets et la structure des sociétés », mais la thèse de Bréal concerne « l'histoire de la langue », tout comme celle de Meillet, que Hjelmslev salue comme « un de ceux qui se sont efforcés le plus d'ouvrir des voies nouvelles pour le progrès de la linguistique diachronique, en accusant surtout la face panchronique du problème ». On reconnaît d'ailleurs, dans la pandiachronie de Meillet – répondant à celles de Grammont et de Gauthiot dont, comme nous l'avons vu ci-dessus, il sera question dans « Indlæning til sprogvidenskaben » – la structure de la théorie pansynchronique hjelmslevienne telle qu'elle apparaît dans les *Principes de grammaire générale*, à ceci près que les tendances prennent la place des possibilités générales : à des « tendances générales » répondent des « faits particuliers qui conditionnent la variation et les divergences » et permettent ainsi « la réalisation des possibilités ». Aussi Hjelmslev affirme-t-il ensuite que « Meillet pose [...], avec raison, à la fois le problème des possibilités générales et des conditions de leur réalisation », qui « ont pour lui le caractère des nécessités », terme également employé dans le développement cité plus haut, cependant qu'à l'« exactitude

jusqu'ici inconnue dans la théorie diachronique » (H.PGG : p. 295) dont il était question alors répond « la création possible d'une science linguistique beaucoup plus exacte que l'ancienne ». Hjelmslev entreprend en effet d'amender ou de compléter la théorie de Meillet, dont il conserve ainsi la structure :

« Mais il va de soi que l'influence du facteur social, même si elle existe dans n'importe quelle partie du système linguistique, sera beaucoup moins facile à constater dans le domaine des catégories grammaticales (et aussi dans le domaine des changements phonétiques) que dans les domaines sémantique et lexicologique. Il est évident que le vocabulaire et les éléments dont il se compose sont fonctions de la structure de la société ; et il est parfois très facile de le constater. Pour la grammaire et pour la phonétique, la question est beaucoup plus malaisée à trancher.

D'une manière générale, le principe sociologique s'applique avec la plus grande évidence sur ce qu'a appelé F. de SAUSSURE les éléments externes de la langue : l'unité linguistique, la différenciation des langues, la création de langues communes, tout cela est évidemment du ressort de la sociologie aussi bien que de la linguistique. Dans ces domaines, le principe a prouvé sa valeur, surtout dans les travaux de M. MEILLET même.

Mais il est hors de doute qu'il y a un très grand nombre de faits du langage qui ne s'expliquent pas par la même méthode sociologique, mais uniquement par une méthode linguistique, par une considération intrinsèque du système de la langue. Et parmi ces faits, la grammaire tient une grande place.

Si on a réussi à dégager l'influence du facteur social sur certains points spéciaux du système grammatical, ce ne sont justement que des points spéciaux et très rares. Il en est cependant qui ne laissent pas place au doute. M. MEILLET a établi comment le système de voix dans le verbe indo-européen reposait sur une mentalité spéciale, qui se reflète également dans les conceptions religieuses des Indo-européens à l'état primitif : une voix passive était inexistante parce que les procédés étaient représentés en général d'une manière active, et comme résultant de l'intervention d'un agent personnel, quelquefois divin.

Là où les faits sociaux se prêtent mal à interpréter l'existence ou l'inexistence d'une catégorie, il reste encore possible, dans quelques cas spéciaux, d'expliquer le *contenu* des catégories en vertu du principe sociologique. Ainsi encore, M. MEILLET a expliqué la différence frappante entre le sanskrit et le latin d'un côté, et le grec de l'autre, en ce qui concerne le genre des deux mots "feu" et "eau", par une différence dans la conception religieuse : le genre animé (*agni-*, *ignis*) tend à prévaloir là où prévalent les préoccupations religieuses, alors que "la prédominance de ὕδωρ et de πῦρ est une des marques du fait que les Grecs voyaient les choses d'une manière profane et matérielle".

Il y a donc des cas exceptionnels où une explication sociologique des faits grammaticaux est possible. Il y a d'autres exemples encore. L'abandon des anciens pronoms en japonais et leur remplacement par des locutions périphrastiques sont dus sans aucun doute à l'éthique sociale et l'esprit cérémonieux du peuple japonais. On peut signaler aussi l'enquête si importante faite par M. TERRACHER sur les parlers populaires du Nord-Ouest de l'Angoumois, et qui a donné comme résultat que la désagrégation du système morphologique tient principalement à la structure de la famille, en l'espèce à l'adaptation incomplète des sujets transplantés par le mariage dans une nouvelle communauté linguistique.

Le principe sociologique peut donc être fécond. Mais il n'y a que des cas exceptionnels où l'on puisse réussir à expliquer les faits grammaticaux par des faits d'ordre social. M. MEILLET a dit : "Ce n'est que dans des conditions spéciales à un état social déterminé et en vertu de ces conditions que se réalise telle ou telle des possibilités déterminées par la linguistique générale." Il est douteux, toutefois, que ce soit là l'expression absolue de la vérité. Il faut sans doute faire une réserve pour les catégories grammaticales aussi bien que pour une très grande partie des changements phonétiques.

Nous avons l'impression que certains linguistes en sont venus à exagérer la portée du principe social. Il est sans doute justifié jusqu'à un certain point, mais il a ses limites. A côté des conditions d'ordre social, il y a les conditions d'ordre purement linguistique, et il est bien vraisemblable que leur influence est assez grande. Si l'on en est venu à accentuer un peu trop fortement le côté sociologique du problème, c'est peut-être en partie parce qu'on s'est occupé très peu de la grammaire proprement dite. Cette étude apportera sans doute les correctifs nécessaires.

Il est vrai qu'on n'a jamais oublié, parmi les linguistes français (et ce sont eux surtout qui ont adopté la méthode sociologique), qu'il y a certaines règles générales qui déterminent les conditions universelles de toute langue, et que ces règles générales ne sont pas exclusivement d'ordre social. Mais il faut se résigner à faire le même aveu pour les conditions spéciales et particulières. Précisément là où il s'agit d'expliquer les conditions de la réalisation des possibilités grammaticales, le point de vue social a une portée bien limitée. Ce sont les faits linguistiques qui fournissent par eux-mêmes, la plupart des conditions d'un système grammatical quelconque. Et cela n'a rien que de naturel. Il va de soi que les faits grammaticaux se conditionnent mutuellement ; un système grammatical s'explique par lui-même, justement parce qu'il est un système. En se plaçant sur le terrain de la sociologie, on ne parviendrait qu'à constater l'impossibilité de dégager des principes, ainsi que le fait justement M. MEILLET : "Les conditions dont dépendent les changements de formes grammaticales sont si nombreuses et si complexes qu'il est le plus souvent impossible de déterminer d'où procède un changement donné".

Du point de vue sociologique, il y a nombre de phénomènes grammaticaux qui échappent à toute explication. Il y a des cas où M. MEILLET est venu lui-même à reconnaître la puissance du système de la langue en face de l'état social. Le système des genres en polonais (et en tchèque) va contre toute explication sociologique : les conditions nouvelles de civilisation tendraient, selon la thèse de M. Meillet, à détruire les anciennes distinctions de genre. Néanmoins, le polonais (et le tchèque), placé sous ces conditions sociales, a poussé à l'extrême ces anciennes distinctions. De même, l'élimination du neutre serait, selon M. Meillet, la conséquence d'une civilisation nuancée ; or, le lituanien, qui n'a subi que très superficiellement l'influence de la grande civilisation européenne, a éliminé le neutre déjà à une époque très reculée. Ce sont les conditions grammaticales qui ont été décisives, nullement des conditions sociales. S'il y a, en quelques cas spéciaux, une explication sociologique, cette explication s'arrête très vite. Il vaut donc mieux envisager d'abord une explication par les conditions qui ne sont pas étrangères au système linguistique même.

D'une manière générale, le langage n'est pas exclusivement ni avant tout un fait social. Il est au premier chef un fait psychologique. C'est cette vérité qui a été mise en lumière avec tant d'éclat par l'école de HERBART. C'est à la psychologie collective qu'appartient la linguistique et la grammaire. Les faits sociaux ne peuvent être étudiés que dans les individus qui constituent la société. Un certain nombre de linguistes modernes ont repris, avec raison, cette doctrine. Le problème sociologique n'est pour ces auteurs qu'une face du problème psychologique. Dernièrement, ces linguistes ont reçu l'adhésion d'un sociologue de bon renom [Andrei]. Un psychologue éminent [Delacroix] a écrit un ouvrage fondamental uniquement en vue de mettre en lumière cette vérité.

Comme l'a dit déjà W. von HUMBOLDT, si le langage est un moyen pour les hommes de se comprendre entre eux, il reste vrai en même temps que le langage est le reflet immédiat de l'état psychologique du sujet parlant. Il y a des faits psychologiques, et par conséquent également des faits linguistiques, qui ne s'expliquent pas suffisamment du point de vue sociologique. Parmi ces faits, les faits de la grammaire tiennent la première place.

Il est évident qu'il y a toujours une interdépendance entre les faits grammaticaux eux-mêmes. Or, le signe linguistique étant entièrement psychique, l'explication la plus proche des faits grammaticaux est une explication d'ordre psychologique, en ce sens du

terme. Nous avons souligné suffisamment qu'il ne s'agit pas d'une explication tirée de faits extérieurs à la linguistique ; mais, les faits linguistiques mêmes étant d'ordre psychologique ou, plus précisément, d'ordre psychophysologique, toute explication linguistique doit être avant tout une explication psychologique, ainsi entendue.

Il n'y a, entre langue et civilisation, qu'une interdépendance limitée. On peut ajouter que c'est surtout dans le domaine grammatical proprement dit que l'interdépendance entre langue et civilisation est très près d'être inexistante.

Disons, pour finir, que la situation est la même ici que celle que nous avons constatée pour les rapports entre la linguistique et la psychologie : il faut toujours prendre son point de départ dans la langue même. Partir d'abord des faits sociaux et chercher ensuite leurs reflets dans la langue ne peut qu'amener à des exagérations. Ce qui rend encore plus nécessaire d'expliquer la langue par elle-même et de ne considérer qu'accessoirement les faits sociaux qui ont pu la conditionner dans une mesure plus ou moins large, c'est que les faits sociaux sont sujets à des changements rapides par rapport à la langue : une même langue passe d'une population et d'une civilisation à une autre, et on n'a pas le droit de dire que ces changements externes entraînent nécessairement des changements du système grammatical en vue de l'adapter à la civilisation nouvelle. S'il y a, dans un tel cas, une influence du substrat dirigeant l'évolution ultérieure de la langue, ainsi qu'on l'a souvent soutenu, cette influence n'est pas d'ordre social : ici encore, on a affaire à une influence purement linguistique, grammaticale. On ne sort donc pas du cercle.

Il importe donc surtout de distinguer nettement les faits internes et les faits externes. Pour les derniers seuls, le principe sociologique garde sa valeur. Dans tout domaine géographique, même s'il constitue une unité linguistique des plus caractérisées, il y a plusieurs états de langue simultanés qui se superposent, et dont un seul revendique l'estime de norme supérieure. Or, ces divers états peuvent changer de rôle en conséquence des événements politiques. Mais le caractère interne de chacun de ces états n'en est pas atteint. Le rang et l'estime d'un état donné sont conditionnés par les faits sociaux ; mais l'origine des faits particuliers qui constituent cet état, les conditions qui leur permettent de coexister et de former système, ne sont pas trouvées dans l'ordre sociologique.

Un fait linguistique naît toujours d'une cause linguistique, interne. D'autre part, dès qu'un fait nouveau tend à se répandre à travers les lieux, les milieux, le contenu de la langue, son étendue à ces trois égards est conditionnée par des faits sociaux, externes. Tout ce qu'on peut expliquer comme *emprunt* – dans le sens le plus étendu de ce terme – est explicable du point de vue social. Mais ce n'est que là où le changement surgit d'abord, sans aucune action de dehors, que se pose le problème proprement linguistique. C'est dire que le principe sociologique a tous les mérites, sauf celui d'expliquer le phénomène linguistique même. » (H.PGG : p. 278-285).

Il s'agit à nouveau ici de l'évolution de la langue. Si Hjelmslev parle de « faits du langage », de « l'influence du facteur social sur certains points spéciaux du système grammatical », d'« interpréter l'existence ou l'inexistence d'une catégorie » et d'« expliquer le contenu des catégories », d'« une explication sociologique des faits grammaticaux » et d'« expliquer les faits grammaticaux par des faits d'ordre social », « d'expliquer les conditions de la réalisation des possibilités grammaticales », enfin de l'explication de « phénomènes grammaticaux », il est d'emblée question du « domaine des changements phonétiques » – puis à nouveau d'« une très grande partie des changements phonétiques » –, comme plus loin des « changements de formes grammaticales » et des « changements du système grammatical », et un bon nombre des exemples – celui du japonais et des parlers angoumoisins, comme ensuite celui des genres en polonais, en tchèque et en lituanien – met en jeu des évolutions. Hjelmslev conclut d'ailleurs en affirmant que « ce n'est que là où le

changement surgit d'abord, sans aucune action de dehors, que se pose le problème proprement linguistique », ce qui ne signifie pas que ce soit là le seul problème proprement linguistique, mais implique néanmoins le problème du changement dans le problème des conditions d'existence des catégories. L'ambiguïté du propos apparaît nettement à la fin du passage, où Hjelmslev parle à la fois de « l'origine des faits particuliers qui constituent » un état et des « conditions qui leur permettent de coexister et de former système », poursuivant par cette proposition ambivalente : « Un fait linguistique naît toujours d'une cause linguistique, interne. » On notera, à cet égard, que cette causalité synchronique des changements linguistiques est rapportée à la nature systématique de la langue : « Ce sont les faits linguistiques qui fournissent par eux-mêmes, la plupart des conditions d'un système grammatical quelconque. Et cela n'a rien que de naturel. Il va de soi que les faits grammaticaux se conditionnent mutuellement ; un système grammatical s'explique par lui-même, justement parce qu'il est un système. », « Il est évident qu'il y a toujours une interdépendance entre les faits grammaticaux eux-mêmes. Or, le signe linguistique étant entièrement psychique, l'explication la plus proche des faits grammaticaux est une explication d'ordre psychologique, en ce sens du terme. » De fait, comme, chez les phonologues¹⁸⁴ et encore dans ce premier état de la théorie hjelmslevienne, le rapport son/sens, l'explication systématique est indissolublement synchronique et diachronique, expliquant ainsi – paradoxalement, nous l'avons vu, dans le cadre de la théorie hjelmslevienne – tout à la fois l'état comme état et comme résultat d'une évolution. Les *Principes de grammaire générale* posent cependant les jalons d'une représentation évolutive de la langue. C'est là, en effet, l'enjeu du correctif apporté à la théorie de Meillet, qui implique un système automobile puisque le partage entre possibilités générales et conditions particulières, situant le mouvement du côté des forces sociales, y est reporté dans le système lui-même. Se dessine ainsi dans ce passage le partage d'objet que nous avons tenté de mettre en évidence dans la section précédente. La bipartition oppose les « catégories grammaticales » et le « domaine des changements phonétiques » aux « domaines sémantique et lexicologique », autrement dit, à la lumière des textes postérieurs, le schéma et l'usage¹⁸⁵. Cependant, il ne s'agit pas encore de forme et de substance, et Hjelmslev fait ici appel à une autre distinction saussurienne, entre linguistiques interne et externe¹⁸⁶. Il s'agit du cinquième chapitre de l'introduction du *Cours de linguistique générale*, intitulé « Éléments internes et éléments externes de la langue », que nous avons cité partiellement dans le premier chapitre de la première partie, lors de l'analyse du développement de « Structural Analysis of Language » rappelé ci-dessus, où Hjelmslev y faisait également référence. Hjelmslev renvoie cependant ici à d'autres éléments que ce qu'il interprète comme une opposition saussurienne entre forme et substance : « l'unité linguistique, la différenciation des langues, la création de langues communes », puis les passages des langues « d'une population et d'une civilisation à une autre », la superposition de plusieurs langues sur un même domaine géographique, langues qui « peuvent changer de

¹⁸⁴ Aussi la notion jakobsonienne et martinettienne de synchronie dynamique nous confrontera-t-elle aux mêmes difficultés que la dualité d'élaboration hjelmslevienne. Voir *infra*.

¹⁸⁵ Significativement, dans ce premier état de la théorie hjelmslevienne, le propos est très proche de celui de Martinet. Voir *infra*, et déjà *supra* le chapitre 2 de la première partie.

¹⁸⁶ Voir H.PGG : p. 279, note 2.

rôle en conséquence des événements politiques ». On lit en effet dans le *Cours de linguistique générale* :

« Notre définition de la langue suppose que nous en écartons tout ce qui est étranger à son organisme, à son système, en un mot tout ce qu'on désigne par le terme de "linguistique externe". Cette linguistique-là s'occupe pourtant de choses importantes, et c'est surtout à elles que l'on pense quand on aborde l'étude du langage.

Ce sont d'abord tous les points par lesquels la linguistique touche à l'ethnologie, toutes les relations qui peuvent exister entre l'histoire d'une langue et celle d'une race ou d'une civilisation. Ces deux histoires se mêlent et entretiennent des rapports réciproques. Cela rappelle un peu les correspondances constatées entre les phénomènes linguistiques proprement dits (voir p. 23 sv.). Les mœurs d'une nation ont un contre-coup sur sa langue, et, d'autre part, c'est dans une large mesure la langue qui fait la nation.

En second lieu, il faut mentionner les relations existant entre la langue et l'histoire politique. De grands faits historiques comme la conquête romaine, ont eu une portée incalculable pour une foule de faits linguistiques. La colonisation, qui n'est qu'une forme de la conquête, transporte un idiome dans des milieux différents, ce qui entraîne des changements dans cet idiome. On pourrait citer à l'appui toute espèce de faits : ainsi la Norvège a adopté le danois en s'unissant politiquement au Danemark ; il est vrai qu'aujourd'hui les Norvégiens essaient de s'affranchir de cette influence linguistique. La politique intérieure des États n'est pas moins importante pour la vie des langues : certains gouvernements, comme la Suisse, admettent la coexistence de plusieurs idiomes ; d'autres, comme la France, aspirent à l'unité linguistique. Un degré de civilisation avancé favorise le développement de certaines langues spéciales (langue juridique, terminologie scientifique, etc).

Ceci nous amène à un troisième point : les rapports de la langue avec des institutions de toute sorte, l'Église, l'école, etc. Celles-ci, à leur tour, sont intimement liées avec le développement littéraire d'une langue, phénomène d'autant plus général qu'il est lui-même inséparable de l'histoire politique. La langue littéraire dépasse de toutes parts les limites que semble lui tracer la littérature ; qu'on pense à l'influence des salons, de la cour, des académies. D'autre part elle pose la grosse question du conflit qui s'élève entre elle et les dialectes locaux (voir p. 267 sv.) ; le linguiste doit aussi examiner les rapports réciproques de la langue du livre et de la langue courante ; car toute langue littéraire, produit de la culture, arrive à détacher sa sphère d'existence de la sphère naturelle, celle de la langue parlée.

Enfin tout ce qui se rapporte à l'extension géographique des langues et au fractionnement dialectal relève de la linguistique externe. Sans doute, c'est sur ce point que la distinction entre elle et la linguistique interne paraît le plus paradoxale, tant le phénomène géographique est étroitement associé à l'existence de toute langue ; et cependant, en réalité, il ne touche pas à l'organisme intérieur de l'idiome.

On a prétendu qu'il est absolument impossible de séparer toutes ces questions de l'étude de la langue proprement dite. C'est un point de vue qui a prévalu surtout depuis qu'on a tant insisté sur ces "Realia". De même que la plante est modifiée dans son organisme interne par des facteurs étrangers : terrain, climat, etc., de même l'organisme grammatical ne dépend-il pas constamment des facteurs externes du changement linguistique ? Il semble qu'on explique mal les termes techniques, les emprunts dont la langue fourmille, si on n'en considère pas la provenance. Est-il possible de distinguer le développement naturel, organique d'un idiome, de ses formes artificielles, telles que la langue littéraire, qui sont dues à des facteurs externes, par conséquent inorganiques ? Ne voit-on pas constamment se développer une langue commune à côté des dialectes locaux ?

Nous pensons que l'étude des phénomènes linguistiques externes est très fructueuse ; mais il est faux de dire que sans eux on ne puisse connaître l'organisme linguistique

interne. Prenons comme exemple l'emprunt des mots étrangers ; on peut constater d'abord que ce n'est nullement un élément constant dans la vie d'une langue. Il y a dans certaines vallées retirées des patois qui n'ont pour ainsi dire jamais admis un seul terme artificiel venu du dehors. Dira-t-on que ces idiomes sont hors des conditions régulières du langage, incapables d'en donner une idée, que ce sont eux qui demandent une étude "tératologique" comme n'ayant pas subi de mélange ? Mais surtout le mot emprunté ne compte plus comme tel, dès qu'il est étudié au sein du système ; il n'existe que par sa relation et son opposition avec les mots qui lui sont associés, au même titre que n'importe quel signe autochtone.

D'une façon générale, il n'est jamais indispensable de connaître les circonstances au milieu desquelles une langue s'est développée. Pour certains idiomes, tels que le zend et le paléo-slave, on ne sait même pas exactement quels peuples les ont parlés ; mais cette ignorance ne nous gêne nullement pour les étudier intérieurement et pour nous rendre compte des transformations qu'ils ont subies. En tout cas, la séparation des deux points de vue s'impose, et plus on l'observera rigoureusement mieux cela vaudra.

La meilleure preuve en est que chacun d'eux crée une méthode distincte. La linguistique externe peut accumuler détail sur détail sans se sentir serrée dans l'étau d'un système. Par exemple, chaque auteur groupera comme il l'entend les faits relatifs à l'expansion d'une langue en dehors de son territoire ; si l'on cherche les facteurs qui ont créé une langue littéraire en face des dialectes, on pourra toujours user de la simple énumération ; si l'on ordonne les faits d'une façon plus ou moins systématique, ce sera uniquement pour les besoins de la clarté.

Pour la linguistique interne, il en va tout autrement : elle n'admet pas une disposition quelconque ; la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre. Une comparaison avec le jeu d'échecs le fera mieux sentir. Là, il est relativement facile de distinguer ce qui est externe de ce qui est interne : le fait qu'il a passé de Perse en Europe est d'ordre externe ; interne, au contraire, tout ce qui concerne le système et les règles. Si je remplace des pièces de bois par des pièces d'ivoire, le changement est indifférent pour le système : mais si je diminue ou augmente le nombre des pièces, ce changement-là atteint profondément la "grammaire" du jeu. Il n'en est pas moins vrai qu'une certaine attention est nécessaire pour faire des distinctions de ce genre. Ainsi dans chaque cas on posera la question de la nature du phénomène, et pour la résoudre on observera cette règle : est interne tout ce qui change le système à un degré quelconque. » (Saussure, 1972 : p. 40-43)

et de même dans le deuxième cours, où les éditeurs ont trouvé la matière de ce chapitre¹⁸⁷ :

« Il faut préliminairement mettre de côté tout ce que nous appelons le côté externe de la linguistique, qui n'est pas directement relatif à l'organisme intérieur de la langue.

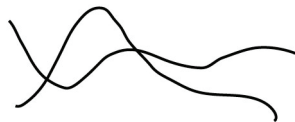
On a fait des objections à cet emploi du terme organisme : la langue ne peut être comparée à un être vivant, est à tout moment le produit de ceux <de> qui elle dépend ! On peut cependant employer ce mot sans dire que la langue est un être à part, existant en dehors de l'esprit, indépendant. Peut-on parler de linguistique externe ? Si l'on a quelque

¹⁸⁷ Voir Saussure (1967) : p. 59-65. Le passage sur l'emprunt provient de la « Note pour un article sur Whitney ». Voir *infra*. Les éditeurs s'appuient également, concernant la langue littéraire, sur ce passage du troisième cours : « Une troisième cause [du privilège que nous accordons à l'écriture], c'est que nous n'avons pas seulement à compter avec le fait nu de l'écriture mais avec tout ce qui constitue ce qu'on appelle la langue écrite. Toute langue littéraire <cultivée> arrive à posséder dans le livre <une sphère d'existence indépendante de sphère normale qui est dans la bouche des hommes> une sphère de diffusion séparée. Il s'établit un usage de langue pour le livre et un système d'écriture dit orthographe pour le livre.

<Livre joue rôle aussi grand que conversation>.

Les dictionnaires officiels se créent pour cette langue <littéraire>. On enseigne à l'école d'après le livre et dans le livre. A l'idée du mot écrit se lie l'idée du mot correct. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 143-144).

scrupule, on peut dire : étude interne et externe de la linguistique. Ce qui rentre dans le côté externe : histoire et description externe. Dans ce côté rentre[nt] des choses importantes. Le mot de linguistique évoque surtout l'idée de cet ensemble. C'est le côté par lequel la linguistique touche quantité de domaines qui ne sont pas le sien propre ; c'est le côté qui n'est pas de la linguistique proprement dite ou pure. Aussi notre définition est toute négative ; c'est tout ce qui n'est pas relatif à l'organisme intérieur : les rapports des différentes langues avec l'ethnologie, les points par lesquels la langue se mêle à l'histoire des différentes populations, civilisations, races. Les rapports <comme en général> sont ici doubles. Ceux qui parlent une langue slave, sont-ils tous de race slave ? Si c'est une race errante qui parle le slave, est-ce que ça n'a pas eu un contre-coup sur cette langue ? En second lieu rapport avec l'histoire politique des peuples. Ils peuvent être de toute espèce. De grands faits (<comme> conquête arabe, romaine) ont une portée sans limite pour une foule de faits linguistiques. Dans la conquête il y a la colonisation, qui transporte un idiome dans des milieux différents, ce qui peut amener des changements dans la langue. Toutes espèces de faits politiques : la Norvège a adopté le danois en s'unissant politiquement ; aujourd'hui, le norvégien essaie de se dégager, mais il est imprégné d'éléments danois. L'état politique : des états laissent la liberté à tous les idiomes (Suisse) ; d'autres peuvent chercher à établir l'unité (France). Dans des états très civilisés certains côtés de la langue se développent (langue juridique, etc.). En troisième lieu rapports avec des institutions de toute espèce : l'église, l'école ; sera difficilement séparable d'avec une chose encore plus générale : le développement littéraire d'une langue, <chose> d'autant <plus générale> que celui-ci n'est guère séparable de l'histoire politique (mais nous ne parlons que négativement !) La grosse question de la naissance des langues littéraires entrant en lutte avec les dialectes locaux. La langue littéraire a affaire à bien d'autres choses que la littérature : influence <des salons,> de la cour, de l'académie, etc>. (en Allemagne de l'imprimerie, des chancelleries <impériales>). En quatrième lieu il y aurait aussi l'extension géographique des différentes langues : le grand phénomène de la diversification dialectale, qui est général, ne peut se traiter que par une méthode géographique. La première chose nécessaire, ce sont les atlas. Pour montrer combien la langue est liée avec l'extension géographique ces atlas ne donnent que la limite des dialectes. Mais il n'y a pas de limites de dialectes, il n'y a que des limites de caractères dialectaux. ???IMAGE-II-1-#024



Lignes isoglosses : <terme assez> mal choisi ; <ces lignes> = éléments dialectaux, éléments de diversité, pas = langue !

C'est là que l'objection à cette classification <(étude interne et externe)> peut se soulever le plus facilement : est-ce que tout cela ne touche pas à l'organisme intérieur de la langue ? S'il s'agit de langues sédentaires, si ce sont les conditions habituelles ce sont les conditions organiques de la langue ! Si l'on veut, mais ça ne touche pas l'organisme intérieur de la langue. Ainsi pour l'olivier <(le houblon)> on peut tracer sur une carte les limites de sa zone de culture : mais toute l'organisation intérieure de la plante peut être étudiée en dehors de cette délimitation.

Mais l'objection va plus loin : on ne saurait séparer tout ce côté externe de l'étude proprement dite de la langue. Les Allemands surtout ont beaucoup insisté sur les "Realia" ; on a fait remarquer <combien la grammaire d'une langue dépend de ces causes extérieures (de même que la plante peut être changée intérieurement par des facteurs externes : terrain, climat),> comment la langue est remplie de termes techniques qui ne peuvent s'expliquer si on n'en considère pas la provenance. On a dit, à propos de la langue littéraire, qui à un point de vue est anormale : elle est normale, car partout il s'en

développe à côté des dialectes locaux ! C'est vrai que plus on étudiera <aussi> les phénomènes externes mieux cela vaudra <pour l'étude de la langue.> Mais il est faux de dire que l'on a besoin d'y recourir à tout instant. Il faut faire la séparation, <elle est nécessaire pour> la clarté, <et plus on séparera plus elle y gagnera.>

Il y a des idiomes dont on ne sait pas par quels peuples ils ont été parlés (ainsi le zend, langue des Mèdes ?, le paléoslave, est-ce l'ancienne langue bulgare ou slovène ?), et on n'est pas gêné pour l'étude intérieure de ces langues quoique nous ne soyons informés de rien de ce qui les concerne extérieurement. Dans ce côté externe nous ne faisons pas rentrer les sciences ou les études auxiliaires. Il y a de ces études auxiliaires que nous ne faisons rentrer nulle part dans la linguistique. Il y a la psychologie, la physiologie des sons de la parole (il faut <bien> que le physiologue s'informe de ce que l'on veut étudier, mais ce n'est pas de la linguistique !)

La meilleure preuve qu'il y a lieu de distinguer entre la linguistique interne et externe c'est qu'il n'est pas possible de les traiter selon une méthode aussi simple pour l'une que pour l'autre. Par là nous avons un critère pour dire ce qui est de la linguistique externe et ce qui ne l'est pas. <Tant que l'on parlera de choses du genre de celles énumérées plus haut, on pourra ajouter des détails aux détails sans se sentir dans l'état d'un système.> Rien n'est plus enviable pour un linguiste que la relative aisance avec laquelle on peut faire l'histoire d'un peuple, et tant qu'il en est de même pour l'histoire de la langue c'est le signe que nous sommes dans la linguistique externe. <Tous les détails qui font l'histoire de> l'expansion d'une langue en dehors de son territoire <se grouperont un peu comme on voudra ; de même> si l'on recherche ce qui a créé une langue littéraire par opposition aux dialectes, on n'a pas à sortir de la narration, <et si l'on groupe les faits sous quelques divisions plus profondes, ce sera pour la clarté.> Dans la linguistique interne ça change, n'admet pas un ordre quelconque, c'est un système qui n'admet que son ordre propre.

<Si on préfère> on peut au lieu de parler d'organisme parler de système ; cela vaut mieux et cela revient au même : donc <(définition)> linguistique externe : tout ce qui concerne la langue sans entrer dans son système. La comparaison d'un jeu d'échecs n'est pas sans intérêt : la valeur de chaque pièce ressort d'un système <(ensemble)> complexe <de conditions plutôt que de la valeur propre à chaque pièce.> On verrait assez clairement ce qui est interne ou externe dans ce qui a pu marquer l'histoire du jeu d'échecs : ainsi son passage de Perse en Europe est externe ; est seul interne ce qui regarde le système. Cependant on ne voit pas toujours du premier coup ce qui intéresse le système, et les choses extérieures ne sont pas toujours aussi extérieures que celles mentionnées : par exemple si les pièces sont d'ivoire ou de bois c'est indifférent au système, donc extérieur ; si l'on admet une figure ou une rangée de cases de plus c'est important pour le système intérieur. Il faudra dans certains cas discuter s'il s'agit d'intérieur ou d'extérieur. <Définition.> Est intérieur : ce qui est susceptible de changer les valeurs à un degré quelconque ; ou chaque fait externe n'est à considérer pour la théorie que dans la mesure où il peut changer les valeurs. On aura l'occasion de s'apercevoir de nouveau que dans tout système comme la langue il n'y a rien d'autre que des valeurs. De quoi sont formées ces valeurs ? Cela diffère selon la base de chaque système. Il n'y a que ceci de constant, que les valeurs ne sont jamais des unités simples, et elles le sont moins que partout dans la langue où on ne peut pas même délimiter une unité matérielle en dehors de sa valeur ! » (Saussure, 1997 : p. 25-28).

Nous avons déjà souligné – dans le premier chapitre de la première partie – l'ambivalence des derniers paragraphes de ce développement. Cette ambivalence se limite cependant précisément à ces paragraphes finals. Il s'agit en effet nettement par ailleurs, dans le *Cours de linguistique générale* comme dans les notes de Riedlinger, d'une distinction entre deux linguistiques, ou deux types d'étude de la langue, distinction que Hjelmlev transporte quant à

lui sur le plan de la langue, parlant des « éléments externes de la langue ». Saussure tente en effet, dans ce passage qui intervient assez tôt dans le deuxième cours, de délimiter l'objet de la linguistique au milieu de tous ces faits dont « [l]e mot de linguistique évoque surtout l'idée », ce qu'il considérera dans le troisième cours comme des complications¹⁸⁸, à quoi s'adjoint cette modalité d'existence des langues qu'est « le grand phénomène de la diversification dialectale, qui est général ». Autrement dit, il s'agit pour lui de définir le fait linguistique, dont l'autosuffisance de la langue, son caractère d'« organisme » apparaît comme un symptôme. La distinction hjelmslevienne, fondée sur une interprétation littérale du propos saussurien, postule à l'inverse une telle autosuffisance de la langue, qui lui permet de délimiter un intérieur et un extérieur, un domaine linguistique qui exclura ainsi aussi bien les phénomènes que Saussure définit comme relevant de la linguistique externe que ceux qu'il assigne aux « sciences ou [...] études auxiliaires », « la psychologie, la physiologie des sons de la parole », qui ne rentrent pas dans ce côté externe dans la mesure où elles ne rentrent « nulle part dans la linguistique ». On reconnaît ici la tautologie que nous pointions plus haut, et cette distinction que, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'on retrouve dès les premières lignes de *Sprogssystem og sprogforandring*, apparaît de fait centrale dans l'élaboration hjelmslevienne, élaboration objectale des propositions saussuriennes. Il s'agit de « prendre son point de départ dans la langue même », d'« expliquer la langue par elle-même », appui sur un objet donné qui ne peut en tant que tel conduire qu'à une élaboration objectale. Hjelmslev distingue ainsi entre deux types de « faits du langage », selon qu'ils s'expliquent par la méthode sociologique, ou « uniquement par une méthode linguistique, par une considération intrinsèque du système de la langue », c'est-à-dire, dans le cadre de la structure de la théorie de Meillet, reprise par Hjelmslev, opposant donc des « possibilités déterminées par la linguistique générale », des « règles générales qui déterminent les conditions universelles de toute langue » à des « conditions spéciales et particulières », par des « conditions d'ordre social » ou par des « conditions d'ordre purement linguistique ». Ce partage implique déjà, en filigrane, deux types de changements, comme en témoigne l'idée que « [c]e qui rend encore plus nécessaire d'expliquer la langue par elle-même et de ne considérer qu'accessoirement les faits sociaux qui ont pu la conditionner dans une mesure plus ou moins large, c'est que les faits sociaux sont sujets à des changements rapides par rapport à la langue : une même langue passe d'une population et d'une civilisation à une autre, et on n'a pas le droit de dire que ces changements externes entraînent nécessairement des changements du système grammatical en vue de l'adapter à la civilisation nouvelle ». Nous avons vu ci-dessus le partage entre les faits phonétiques et grammaticaux d'une part, sémantiques et lexicologiques d'autre part. Hjelmslev singularise cependant, avec une grande insistance, les faits de grammaire, singularité qu'accentuera, comme il est déjà apparu dans le deuxième chapitre de la première partie, *Sprogssystem og sprogforandring*. On relève ainsi, au fil du développement : « Mais il est hors de doute qu'il y a un très grand nombre de faits du langage qui ne s'expliquent pas

¹⁸⁸ Voir *infra*. De ce point de vue, l'ajout par les éditeurs du développement relatif à l'emprunt est relativement bienvenu. Le renvoi aux p. 23 *sqq.* nous semble en revanche tout à fait malheureux. Engler attribue ce segment aux éditeurs (voir Saussure, 1967 : p. 60). Les éditeurs s'appuient sans doute sur l'ajout marginal « comme en général ». Les autres notes d'étudiants donnent cependant : « [Gautier] Les **rapports** sont doubles :

[Bouchardy] Ici les rapports sont en général doubles.

[Constantin] Rapports là sont en général doubles » (Saussure, 1967 : p. 60).

par la même méthode sociologique, mais uniquement par une méthode linguistique, par une considération intrinsèque du système de la langue. Et parmi ces faits, la grammaire tient une grande place. », « Si l'on en est venu à accentuer un peu trop fortement le côté sociologique du problème, c'est peut-être en partie parce qu'on s'est occupé très peu de la grammaire proprement dite. », « Précisément là où il s'agit d'expliquer les conditions de la réalisation des possibilités grammaticales, le point de vue social a une portée bien limitée. Ce sont les faits linguistiques qui fournissent par eux-mêmes, la plupart des conditions d'un système grammatical quelconque. », « Il y a des faits psychologiques, et par conséquent également des faits linguistiques, qui ne s'expliquent pas suffisamment du point de vue sociologique. Parmi ces faits, les faits de la grammaire tiennent la première place. », « Il n'y a, entre langue et civilisation, qu'une interdépendance limitée. On peut ajouter que c'est surtout dans le domaine grammatical proprement dit que l'interdépendance entre langue et civilisation est très près d'être inexistante. » Cette insistance est à rapprocher du fait que tandis que le rapport son/sens est très présent dans ce passage, en particulier lorsqu'il s'agit du contenu des catégories, Hjelmslev oppose, dans le cadre de la distinction entre sociologique et psychologique, la conception de la langue comme un « moyen pour les hommes de se comprendre entre eux » à la conception humboldtienne selon laquelle la langue est également « le reflet immédiat de l'état psychologique du sujet parlant », qui implique encore le rapport son/sens, mais dans des termes plus proches de ceux de Sechehaye, et ainsi de la notion de « forme grammaticale » empruntée par Hjelmslev à ce dernier, et dont on connaît le destin dans les textes postérieurs. Or, on trouve par ailleurs dans les *Principes de grammaire générale* une argumentation en faveur de l'indépendance de la forme à l'égard de son expression. Hjelmslev écrit ainsi à propos de l'hypothèse structurale :

« On ne peut pas repousser ou abolir la notion des catégories, précisément parce qu'elles sont une qualité fixe et essentielle de l'objet avec lequel on travaille. On n'a pas pu échapper au principe de classification, parce que ce principe est une nécessité linguistique.

Au surplus, il y a certains faits qui indiquent *a priori* qu'on ne peut se passer de la notion de catégories en matière linguistique. Il est établi que la catégorie a une existence indépendante de l'aspect matériel de la langue. Elle est un fait à part qui ne se confond pas avec le matériel phonique qui l'exprime. Les catégories ont leur propre histoire et leur propre développement indépendant des mots. Ce n'est pas dire qu'il n'y ait pas d'influence de l'aspect matériel de la langue sur le développement des catégories et inversement. Mais la catégorie en tant que telle conditionne éminemment les faits de la diachronie. Il y a un certain type d'emprunt dans lequel c'est la catégorie qui est empruntée indépendamment du phonème ou du mot qui l'exprime. Il arrive assez souvent qu'une langue vient à imiter la manière de dire d'une autre langue, sans qu'il y ait transmission de matériel phonique. » (H.PGG : p. 83).

A la nécessité de l'hypothèse structurale répond ainsi une existence indépendante des catégories par rapport à « l'aspect matériel de la langue », impliquant notamment un développement propre, fût-il dans un rapport d'influence réciproque avec celui du matériel phonique. Il s'agit à nouveau ici, de manière tout à fait nette, d'évolution et de « faits de la diachronie ». On lit de même deux pages plus loin :

« Qu'il s'agisse ici d'"emprunts" ou d'une "diffusion", le fait reste le même : une catégorie grammaticale a été transportée d'une langue à l'autre sans que la technique l'ait suivie dans la transposition. Les catégories savent se frayer leur voie seules, en utilisant, au fur et à mesure qu'elles s'imposent à la "masse parlante", les moyens extérieurs plus ou moins contingents qui s'offrent à l'expression. » (H.PGG : p. 85).

Il faut noter, dans ce passage, outre la notion de catégories qui « savent se frayer leur voie seules¹⁸⁹ », celle d'une utilisation par ces dernières des « moyens extérieurs plus ou moins contingents qui s'offrent à l'expression ». Apparaît ici, mais prise en charge par une forme automobile, la prise du locuteur sur la langue qui est constitutive de la notion de changement orienté. Il faut rappeler ici le long développement justifiant l'introduction du principe de causalité dans la synchronie que nous avons analysé plus haut¹⁹⁰. Il y était en effet question de rendre compte, par cette causalité, « de ce qui se passe, en réalité dans les sujets parlants » (H.PGG : p. 226), « de dégager cette réalité psychologique qui est la seule réalité linguistique » (H.PGG : p. 226). Or, Hjelmslev renvoyait également¹⁹¹ à son hypothèse relative au contenu significatif des catégories, s'opposant à la notion de « répercussions irrationnelles » de l'évolution diachronique dans l'état synchronique. Le développement est en effet strictement parallèle à un autre développement relatif au contenu significatif des catégories, impliquant les locuteurs, et où l'on retrouve le rapport établi entre diachronie et arbitraire : celui que Hjelmslev consacre aux notions d'arbitraire et de motivation, analysé dans la troisième section du deuxième chapitre de la première partie¹⁹². Rappelons notamment ce passage où, comme dans l'ensemble du développement, il apparaît nettement que la forme hjelmslevienne émerge du rapport son/sens :

« Bien des faits du langage servent à montrer que, même une forme qui n'est pas née immédiatement d'un fond significatif, c'est-à-dire qui était dénuée de contenu significatif dès l'origine et dans la perspective diachronique, revêt une signification plus ou moins nette dès qu'elle entre dans un système synchronique. On sait la force suggestive exercée par la forme, et mise en lumière surtout par ESAJAS TEGNER. Les sujets parlants introduisent dans une forme quelconque un certain contenu significatif. L'organisation grammaticale même repose sur ce besoin, et on ignore complètement les limites de cette force qui agit dans le subconscient. La limitation de l'arbitraire, discutée d'une manière si féconde par F. de SAUSSURE, est difficile justement parce qu'il est difficile de savoir dans quelle mesure l'analyse objective recouvre l'analyse subjective et subconsciente. » (H.PGG : p. 168).

¹⁸⁹ Voir encore notamment pour cette expression, dans les *Principes de grammaire générale* : « Le pronom n'est donc pas conservateur. Mais ce qui est intéressant, c'est que, malgré les altérations incessantes qu'il subit, il conserve toujours un aspect tout à fait particulier. Les innovations qu'il admet ne sont pas de nature à rendre sa flexion régulière, à aplanir les anomalies et à le rendre conforme au substantif ou à l'adjectif. On a plutôt l'impression que tous ces changements sont opérés précisément en vue de donner au pronom un aspect particulier par rapport à ces autres parties du discours. La seule explication possible est que le pronom se fraie la voie à travers les altérations diachroniques. Le pronom subit des changements infinis ; dans le domaine indo-européen, on peut suivre ces changements pendant plusieurs milliers d'années. Mais il est resté pronom.

Il faut donc dire avec le linguiste norvégien LANDMARK que le pronom "constitue une partie du discours particulière et indépendante, qui est de la plus grande importance pour le langage et qui s'oppose nettement à toute autre partie du discours". » (H.PGG : p. 326-327). Nous reviendrons *infra*, dans la troisième partie de ce travail, sur cette conception du pronom.

¹⁹⁰ Voir H.PGG : p. 224-229, cité plus haut.

¹⁹¹ Voir H.PGG : p. 224.

¹⁹² Voir H.PGG : p. 179-190 et 193-195.

Il s'agit ici de motivation synchronique¹⁹³, mais, comme nous l'avons vu alors, Hjelmslev tentait également de démontrer la possibilité d'une évolution soumise à des tendances symbolistes¹⁹⁴, qui nous reconduit à la notion d'évolution orientée. Cette notion était également présente dans les développements analysés plus haut, puisqu'il y était question d'une évolution déterminée par les dispositions du système. Hjelmslev illustre son propos par l'exemple de l'umlaut, introduit de la sorte :

« On a étudié plus haut les remarques suggestives de M. SAPIR à l'égard de l'umlaut dans les langues germaniques. C'est, en effet, un exemple fort intéressant et de nature à faire réfléchir. Les faits observés nous amènent à croire que le système du germanique commun contenait déjà les conditions nécessaires pour rendre l'umlaut possible, sans cependant contenir encore les conditions pour rendre l'umlaut *nécessaire*. » (H.PGG : p. 287-288).

Hjelmslev renvoie ici au développement suivant, où il est à nouveau question, mais en termes d'indépendance de la forme, de besoins d'expression, et qui fait suite à l'avant-dernier passage cité ci-dessus :

« M. SAPIR, qui est assez sceptique en face de ces théories d'emprunt ou de diffusion, a lui-même appelé l'attention sur un fait fort intéressant, et appartenant au même ordre d'idées : si les emprunts ou les diffusions restent contestables ou douteuses, dans une certaine mesure, il reste vrai que, là où les catégories surgissent spontanément, sans une influence possible de dehors, elles suivent exactement le même procédé que nous venons d'indiquer : non seulement elles s'emparent de la technique matérielle qui se prêterait à leur expression, mais il y a même des cas où il semble certain qu'elles forgent la technique même, en provoquant des altérations phoniques en vue de créer des alternations utilisables. M. Sapir pose avec sagacité le problème de savoir si l'umlaut de l'anglais *fot* : *fōti* repose réellement sur un changement purement mécanique, s'il n'avait pas été provoqué par une nécessité d'ordre morphologique. Il est vrai que le processus a atteint tout le domaine de la langue. Mais il ne faut pas perdre de vue que la chute des voyelles finales, conséquence, de son côté, de l'intensité initiale généralisée depuis le germanique commun, aurait amené un inconvénient grammatical, à savoir l'identité totale du pluriel avec le singulier :

**foti* > **fot* = *fot*.

Il semble donc vraisemblable que le besoin même d'exprimer la catégorie du pluriel séparément de celle du singulier ait provoqué ou tout au moins encouragé une évolution phonétique qui assurerait le système morphologique, au moment où il était menacé par une évolution différente rendue nécessaire par des causes différentes. M. Sapir fait valoir le fait significatif que, en allemand, où la destruction de la fin de mot ne se réalisait pas avec la même rapidité, l'umlaut *uo* > *üe* tardait également à se réaliser et ne peut être constaté que 300 ans plus tard. La conclusion semble évidente : "The general drift seizes upon those individual sound variations that help to preserve the morphological balance or to lead to the new balance that the language is striving for".

M. BAUDOUIN de COURTENAY a sans doute raison de constater que les différences morphologiques dépendent souvent des évolutions phonétiques et sémantiques, et de voir

¹⁹³ Et, comme nous l'avons vu alors, Hjelmslev rappelle dans ce cadre l'incompatibilité entre catégorie et diachronie : « Il en est de même des catégories de sémantèmes que de toute autre catégorie grammaticale : elles sont par définition d'ordre synchronique et ne se prêtent que dans une mesure très restreinte à une utilisation dans le système diachronique. » (H.PGG : p. 193). On retrouve ici, à nouveau, la dualité de l'« étimologie » et de l'origine.

¹⁹⁴ Voir H.PGG : p. 195-197.

dans la “morphologisation” des évolutions mécaniques une tendance à rendre plus facile au sujet parlant l’orientation parmi les moyens linguistiques qui sont à sa disposition. Mais il est intéressant d’envisager la possibilité inverse : il est possible que les évolutions phonétiques (et sémantiques) puissent être dépendantes des tendances morphologiques. Ce fait une fois constaté, il serait pour les principes de la grammaire d’une importance particulière. Il serait une confirmation de plus de cette thèse de W. von HUMBOLDT qui reste une vérité incontestable : “Les notions grammaticales résident bien plutôt dans l’esprit de celui qui parle, que dans ce qu’on peut appeler le matériel du langage”.

La forme d’une langue est indépendante en principe de la technique de la langue. Si, dans les cas concrets, il y a interdépendance, la forme sait diriger la technique bien plutôt que la technique peut diriger la forme. » (H.PGG : p. 85-87).

Nous avons cité plus haut les développements saussuriens relatifs à ce changement subi par les langues germaniques. La distinction saussurienne entre deux types de phénomènes, synchronique et diachronique, interdit toute prise du locuteur sur la langue, comme elle est constitutive de la définition de la langue comme un fonctionnement, et non comme un instrument de communication – « un mécanisme créé en vue et selon les concepts à exprimer ». La représentation hjelmslevienne, comme celle de Sapir¹⁹⁵, implique en revanche une évolution en partie liée au « besoin même d’exprimer » les catégories. La singularité de Hjelmslev est d’attribuer ce besoin à la forme, plutôt qu’au locuteur, et ainsi de se représenter l’évolution en termes de rapports entre les différents systèmes : « [...] il est possible que les évolutions phonétiques (et sémantiques) puissent être dépendantes des tendances morphologiques », « La forme d’une langue est indépendante en principe de la technique de la langue. Si, dans les cas concrets, il y a interdépendance, la forme sait diriger la technique bien plutôt que la technique peut diriger la forme¹⁹⁶. » On retrouve d’ailleurs ici la thèse de Humboldt, proche, comme nous le signalions ci-dessus, de la représentation sechehayenne. En outre, l’argumentation se trouve ensuite déplacée sur le plan de la tendance au système. On lit en effet beaucoup plus loin dans l’ouvrage :

« Il convient de retenir que la formation des systèmes est certainement le phénomène fondamental du langage. La langue s’efforce toujours de garder cette apparence de système rigoureusement articulé. Si le système est sur le point d’être dissolu [*sic*], la langue entreprend des “raccommodages”, par lesquels le système devient constant, malgré les destructions occasionnées par l’évolution diachronique.

La question est de savoir à quel moment une langue vient à réparer son système. On a quelquefois l’impression que la réparation n’est entreprise qu’après la ruine du système. Mais, de nos jours, il semble qu’on est en train d’abandonner ce point de vue. Il y a des faits qui ne sont pas compatibles avec lui. M. JESPERSEN a étudié, à cet égard, le changement du système de déclinaison qui a eu lieu en anglais. Il montre avec évidence que la destruction de l’ancien système n’était pas due uniquement à des lois phonétiques. C’étaient les significations et les fonctions mêmes, inhérentes à l’ancien système, qui la rendaient possible. Le système était devenu trop compliqué, les significations de chacune des formes que le système comportait étaient devenues plus ou moins vagues ; le système était, pour des raisons intérieures, sur le point de se dissoudre. C’est ainsi que les anciennes désinences sont tombées et ont donné place à un nouveau système. De même, la transition de l’ancien au nouveau système s’est opérée de telle manière que l’ordre des éléments, qui devait devenir la base du système nouveau, se fixait avant la chute des

¹⁹⁵ Il s’agit d’un développement de *Language* (voir H.PGG : p. 86, note 1). Voir Sapir (1967) : p. 180-188.

¹⁹⁶ Voir également H.PGG : p. 120-121 et p. 232-233, cités plus haut.

anciennes désinences. La création du système nouveau était le *prius*, l'abandon de l'ancien système le *posterius*. Le système en tant que tel était donc assuré à chaque moment donné. » (H.PGG : p. 235-236).

On retrouve ici la question des rapports entre évolutions phonétique et morphologique, mais il s'agit moins, alors, de ces rapports, que de la « formation des systèmes » comme « phénomène fondamental du langage », de sorte que « [l]a langue s'efforce toujours de garder cette apparence de système rigoureusement articulé ». En effet, l'exemple de la déclinaison anglaise met en jeu des « lois phonétiques » d'une part, des « significations » et des « fonctions » d'autre part, mais Hjelmslev parle d'un système qui « était, pour des raisons intérieures, sur le point de se dissoudre », puis d'un système « assuré à chaque moment donné », et les désinences, que l'on situerait du côté de l'expression, sont considérées, avec l'ordre des éléments qui s'y substitue, comme les « bases » des deux systèmes successifs. Le fait est d'autant plus notable que cette « tendance au système » trouve écho dans les textes saussuriens, où il s'agit à nouveau, comme nous le verrons plus en détail *infra*, de synchronie et de morphologie par opposition à la phonétique. Signalons notamment ce passage d'une note non datée :

« Analogie		
1. Passivité ou réceptivité. (Interprétation) du signe, ce qui est une activité toute réceptive.	2. Coordination (Digestion)	3. Activité d'après la coordination conçue. (Création au sens de nouvelle application)

Il est merveilleux de voir comment de quelque façon que les *événements* diachroniques viennent troubler l'instinct linguistique s'arrange à en tirer le meilleur parti pour une []. Cela fait penser à la fourmilière dans laquelle on plante un bâton, et qui à l'instant sera réparée dans ses brèches : je veux dire que la tendance au système ou à l'ordre ne sera jamais lassée : on aura beau couper à une langue ce qui faisait le meilleur de son organisation la veille, on verra le lendemain que les matériaux restants auront subi un arrangement logique dans un sens quelconque, et que cet arrangement est capable de fonctionner à la place de ce qui est perdu, quoique quelquefois dans un tout autre plan général.

Il y a deux choses à étudier : (Je ne dirai rien de plus que ce que j'ai dit, j'exprimerai simplement d'une autre façon encore.

Les *événements* de langue et les *systèmes de langue*.

Aucun système ne se nourrit d'événements, même à un degré quelconque : il implique l'idée d'une stabilité, d'une statique. Réciproquement aucune masse quelconque d'événements prise dans son ordre propre ne constitue un système ; tout au plus pourra-t-on y voir une certaine dérivation commune, mais qui n'enchaîne pas entre eux ces événements comme une valeur simple

Un événement de même nature a donc pu produire dans tel cas (I) un changement relatif, limité, et dans le second un changement absolu, illimité, puisqu'il inaugure un état nouveau de *tous* les termes.

Cela dépend simplement de savoir si la différence de quantité produite était la *première*, d'après ce qui existait jusqu'alors ou n'était pas la première

Cela n'a point de relation avec la nat[

Toute la différence, si on admet qu'elle vaut la peine ne réside donc pas dans l'événement modificateur, mais dans le genre d'état qu'il modifie. L'événement est toujours partiel, quant à lui ;

Un événement semblable, identique de son essence, aura donc produit : un changement relatif et limité tant qu'il s'applique à A, absolu et illimité quand il s'applique à B (vu que dans le dernier cas, en créant [] il inaugure qu'on le veuille ou non, un état nouveau de *tous* les termes). L'événement, partiel qu'il est, entraîne des conséquences partielles dans A, mais générales dans B, le tout étant de savoir sur quel genre d'état initial il se greffe. Le même événement particulier (ou pour mieux dire partiel) entraîne des conséquences qui peuvent être, elles, générales ou partielles, et cela dépend uniquement de savoir ce qu'est le point de départ sur lequel l'événement agit. » (Saussure, 2002a : p. 266-267).

Il s'agit là du phénomène de l'analogie, qui contrecarre certes les effets de l'évolution phonétique, mais de manière dès lors nécessairement seconde – et non, comme chez Hjelmslev, préventive ; on retrouve ainsi dans ce passage des notes la distinction entre système et événement¹⁹⁷ – et, comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, synchronique, le phénomène analogique n'étant pas un changement, mais renvoyant au fonctionnement qu'est la langue et à son fonctionnement exécutif qu'est la parole. C'est pourquoi, tandis que le renversement opéré par Hjelmslev – analogue à celui qui présidait à son explication du phénomène de l'umlaut –, qui fait des réparations un préalable à l'évolution, et affirme en tant que tel le caractère orienté de l'évolution, implique le rapport son/sens, la prise en charge de ce dernier par le postulat d'un système automobile nous reconduit à la causalité synchronique, par opposition, à nouveau, à la causalité diachronique. Hjelmslev poursuit en effet :

« Ce fait est fort intéressant. Il montre que le système synchronique est un fait de tous les temps et qui est essentiellement indépendant de l'évolution diachronique. C'est une

¹⁹⁷ Voir également ce passage du troisième cours, où il ne s'agit pas d'analogie mais d'oppositions, mais où l'on trouve une métaphore proche, celle de la machine : « Si nous prenons une langue slave, le tchèque, nous voyons qu'un mot qui a été *slovo*, instrumental *slovem*, nominatif pluriel *slova*, génitif pluriel *slovů*, – (voyelle faible) Aujourd'hui, toutes les voyelles faibles ont disparu de la langue.

Nous avons aujourd'hui *slovo*, *slovem*, *slova*, génitif pluriel *slov*.

De même la femme : *žena* "la femme", accusatif *ženon*, nominatif pluriel *ženy*, génitif pluriel *žen*.

Le signe du génitif pluriel en hongrois a pour exposant zéro ; c'est le fait qu'il soit zéro. <Pas besoin d'avoir toujours figure acoustique en regard d'une idée. Il suffit d'une opposition et on peut avoir x/zéro.>

Sur un terrain semblable on voit mieux qu'un état de langue est un état fortuit. Ce fait n'a aucun rapport avec les valeurs que crée ce système.

La langue est comparable à une machine qui marcherait toujours quelles que soient les détériorations qu'on lui ferait subir. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 266). Le passage est repris dans le *Cours de linguistique générale* (voir Saussure, 1967 : p. 191-192), où le terme de *machine* a été remplacé (on ne sait pourquoi : les notes de Dégallier confirment le terme des notes de Constantin) par celui de *mécanisme* : « Voici un cas encore plus frappant. En paléoslave *slovo*, "mot", fait à l'instrum. sg. *slovemъ* au nom. pl. *slova*, au gén. pl. *slovъ*, etc. ; dans cette déclinaison chaque cas a sa désinence. Mais aujourd'hui les voyelles "faibles" ь et ъ, représentants slaves de *ī* et *ū* indo-européen, ont disparu ; d'où en tchèque, par exemple, *slovo*, *slovem*, *slova*, *slov* ; de même *žena*, "femme", accus. sg. *ženu*, nom. pl. *ženy*, gén. pl. *žen*. Ici le génitif (*slov*, *žen*) a pour exposant zéro. On voit donc qu'un signe matériel n'est pas nécessaire pour exprimer une idée ; la langue peut se contenter de l'opposition de quelque chose avec rien ; ici, par exemple, on reconnaît le gén. pl. *žen* simplement à ce qu'il n'est ni *žena* ni *ženu*, ni aucune des autres formes. Il semble étrange à première vue qu'une idée aussi particulière que celle du génitif pluriel ait pris le signe zéro ; mais c'est justement la preuve que tout vient d'un pur accident. La langue est un mécanisme qui continue à fonctionner malgré les détériorations qu'on lui fait subir. » (Saussure, 1972 : p. 123-124).

illustration de la thèse de de Saussure : l'évolution diachronique conditionne les faits synchroniques, mais elle n'en est pas la cause.

Selon nous, il serait donc téméraire de soutenir *a priori* qu'une partie quelconque des "résidus" du développement diachronique sont des contradictions du système. Il faut examiner d'abord si ces "résidus" ne constituent pas de vraies catégories qui prennent leur place motivée et justifiée dans le système. Un type de flexion qui a cessé d'être productif, tel que par exemple les verbes français en *-re* ou les verbes "forts" en danois, se meurt peut-être peu à peu, son étendue et son action diminuent peut-être de jour en jour. Mais il est possible que chaque stade de cette évolution représente une délimitation des catégories qui se justifie suffisamment du point de vue synchronique. Les verbes français en *-re* constituent encore une catégorie qui s'impose à l'esprit de tous ceux qui parlent le français. Les considérer comme des résidus serait ne voir qu'une face du problème, et peut-être nullement la face essentielle.

Ce principe une fois posé, un grand travail, à peine amorcé jusqu'ici, est à entreprendre pour expliquer synchroniquement les catégories de chaque état de langue particulier. » (H.PGG : p. 236-237).

On retrouve dans ce passage la distinction « saussurienne » entre cause et condition, impliquant chez Hjelmslev l'opposition des deux causalités. On lira de même ensuite dans « Structure générale des corrélations linguistiques » :

« On a estimé longtemps que le système grammatical d'une langue n'est rien que le résultat fortuit d'une évolution aveugle. On a oublié de se demander comment il faut expliquer le fait incontestable que, bien que soumise à des altérations constantes, une langue conserve toujours la faculté de former système. On a considéré comme futiles les problèmes des lois générales dirigeant cette force organisatrice de la langue. On a voulu nier – le plus souvent implicitement – l'existence même de telles lois. Ce préjugé a empêché une attitude empirique. » (H.Cor. : p. 31).

Hjelmslev s'oppose ici à nouveau à la conception des systèmes comme les « résultats fortuits d'une évolution aveugle », mais, à nouveau également, cette opposition, qui implique la tendance au système dont il vient d'être question, est également liée au postulat de « lois générales dirigeant cette force organisatrice de la langue ». A cette dualité de l'« étiole » et de l'origine répond une représentation grevée de difficultés, déjà apparentes dans le développement des *Principes de grammaire générale*, et que l'on verra s'accentuer au fil des textes. Hjelmslev hésite en effet ici entre deux types de représentations. Le cadre est celui de la représentation commune, que Hjelmslev présente en premier lieu et selon laquelle « [s]i le système est sur le point d'être dissolu, la langue entreprend des "raccommodages", par lesquels le système devient constant, malgré les destructions occasionnées par l'évolution diachronique ». L'argumentation hjelmslevienne se situe ainsi dans le cadre ouvert par la question du moment où « une langue vient à réparer son système ». A la thèse de réparations postérieures aux destructions dues aux phénomènes phonétiques, Hjelmslev oppose une représentation en termes d'évolution du système. Cette représentation concorde avec la notion de disposition du système que nous avons rappelée ci-dessus, impliquant une sorte de lutte entre le système et les sujets parlants. Il faut en effet rappeler ici ce passage cité plus haut, où le système paraît diriger les locuteurs, bien plutôt que ceux-ci ne modifient la langue, cependant que le contrôle des changements par le système vient faire concurrence à une tendance conservatrice destinée à maintenir les conditions de la communication :

« On a vu plus haut que les lois panchroniques comprennent aussi bien les possibilités que les conditions des faits particuliers, et que ces lois peuvent exprimer des *nécessités*. Nous le soutenons encore ici. Tout système linguistique impose certaines nécessités aux sujets parlants, et des nécessités de changement aussi bien que des nécessités de conservation. Dans les deux cas, c'est l'action continue du système linguistique qui est seule décisive ; c'est elle aussi qui forme un système prédéterminé à une certaine forme de changement.

M. Meillet a dit que la seule nécessité que connaisse la linguistique, c'est celle qui s'impose aux sujets parlants d'un même groupe de conserver un même système linguistique pour se comprendre entre eux. Mais il faut certainement y ajouter la nécessité que le système linguistique même impose aux sujets parlants de changer le système d'une manière rigoureusement déterminée.

Ce n'est pas le lieu ici de discuter la question difficile des conditions du changement linguistique. Nous voulons cependant souligner une seule face du problème. Il nous semble que M. DELACROIX a donné une solution exacte de la question de savoir quelles sont les altérations de la parole qui s'introduisent dans la langue, en disant que « la plupart de ces divergences ne réussissent pas et que seules réussissent les altérations qui se trouvent avoir apparu simultanément chez un nombre suffisant d'hommes d'un même temps et d'un même lieu. Il faut bien que certaines combinaisons se réalisent parfois simultanément chez un nombre notable d'individus ». Supposé que cela soit vrai, quelle peut être la cause de cette simultanéité des changements dans la parole, sinon le fait que le système de la langue rend nécessaire le changement en question ? » (H.PGG : p. 286-287).

On retrouve ici le partage d'objet qui est constitutif de la conception hjelmslevienne de l'évolution linguistique. Il faut cependant noter que cette inversion chronologique n'invalide pas la notion de réparation qui présidait à la question à laquelle répond ce développement. En effet, il s'agit toujours d'une succession entre deux systèmes : « La création du système nouveau était le *prius*, l'abandon de l'ancien système le *posterius*. », et c'est pourquoi, précisément, si « [l]e système en tant que tel était donc assuré à chaque moment donné », il demeure un fait essentiellement synchronique – « essentiellement indépendant de l'évolution diachronique » –, ce dont témoigne la convocation de la notion de causalité synchronique. C'est là, ce nous semble, la trace des nécessités d'expression qu'intériorise le système hjelmslevien, et qui lui impriment son mouvement en même temps qu'elle le caractérise comme éminemment synchronique.

La représentation en termes d'évolution du système contrée par une tendance conservatrice est celle de *Sprogsystem og sprogforandring*. Il faut cependant signaler, avant ce cycle de conférences, un texte intermédiaire où la représentation demeure relativement traditionnelle bien que la notion de système y apparaisse centrale et où Hjelmslev reprend par ailleurs le couple changements phonétiques/changements analogiques qu'il avait brièvement convoqué dans les *Principes de grammaire générale*, affirmant, dans un des développements cités plus haut :

« Il vaudrait la peine de chercher à expliquer tous les changements connus par ce facteur, par les nécessités du système même. Il peut y avoir ici une causalité des plus rigoureuses. Le changement phonétique est probablement lié à ce jeu rigoureux de causalités synchroniques et ne s'explique à la longue que par lui. On en viendrait ainsi à voir dans les lois phonétiques des nécessités d'ordre général. Et cela peut très bien être le cas pour l'analogie également. M. DELACROIX a dit que "l'analogie est toujours possible, jamais

nécessaire” Mais personne ne sait, à l’état actuel de nos connaissances, si cela est réellement ou non l’expression de la vérité. Il est possible qu’on parviendra un jour à fixer les conditions synchroniques et linguistiques exactes sous lesquelles telle ou telle analogie bien déterminée est non seulement possible, mais nécessaire » (H.PGG : p. 287).

A nouveau, il faut souligner que tandis que Saussure, comme nous tenterons de le montrer plus en détail *infra*¹⁹⁸, réélabore cette distinction traditionnelle, Hjelmslev l’interprète dans les termes de la partition traditionnelle de la langue qui constitue le cadre de son élaboration de la distinction synchronie/diachronie et qui conduit à la distinction forme/substance, répondant objectal de la théorisation saussurienne de la langue. On lit ainsi tout d’abord dans les *Études baltiques* (1931) :

« F. de SAUSSURE avait supposé que les causes de métatonie étaient diverses, et sans aucun rapport entre elles, mais que, dans plus d’un cas, cette cause était phonétique¹⁹⁹.

Nous montrerons dans la suite qu’il faut distinguer deux phénomènes phonétiques et une série de phénomènes structuraux (ou d’actions analogiques). » (H.EB : p. 4).

Si *structural* renvoie ici au terme de *structure* tel que défini dans la section « Abréviations et terminologie²⁰⁰ », à savoir celui de « forme phonétique », par opposition à la forme grammaticale, il s’agit alors du seul système phonétique. Les transformations analogiques apparaissent postérieures aux transformations phonétiques, mais elles se trouvent à nouveau interprétées en termes de réparations du système. On lit en effet ensuite :

« Il n’y a pas une métatonie, il y en a plusieurs, et provenant sans doute d’époques différentes. Mais au fond il n’y a qu’une seule cause véritable de la métatonie, un ancien changement d’intonation d’ordre phonétique, et qui a donné lieu par la suite à une série de transformations analogiques avant que le système de la langue ait pu retrouver sa stabilité. » (H.EB : p. 4-5).

C’est là, de fait, un élément important de l’interprétation hjelmslevienne des changements telle qu’elle se donne à lire dans les *Études baltiques*. L’objet de ce texte est une tendance prébalte :

« Les deux petites études phonétiques contenues dans ce volume offrent ce point commun de traiter, de deux côtés différents, d’une seule et même tendance prébalte : la tendance à la transposition régressive des qualités vocaliques. » (H.EB : p. V)

que Hjelmslev s’attache *in fine* à replacer dans l’ensemble de l’évolution des langues baltes :

¹⁹⁸ Dans la cinquième section de ce chapitre.

¹⁹⁹ Hjelmslev renvoie (voir H.EB : p. 4, note 3) à ce passage d’un article de Saussure de 1894, « A propos de l’accentuation lituanienne » : « Les causes de métatonie sont probablement diverses, et sans aucun rapport entre elles, selon les cas dont il peut s’agir. Nous montrerons, sans pouvoir aborder la question dans le présent travail, que dans plus d’un cas cette cause est phonétique. Aussi le nom de métatonie – avec l’unité qu’il implique – est-il purement provisoire. Il nous sert à désigner tout changement d’intonation dont le principe n’est pas encore clair, et dont le résultat, en attendant, se traduit à nos yeux par une *alternance* de l’intonation (caractéristique de certaines classes de formes, comme toutes les alternances) » (Saussure, 1922 : p. 494).

²⁰⁰ Voir H.EB : p. XI, cité dans le deuxième chapitre de la première partie, et où il est question à ce propos de « type dominant » (H.EB : p. XI) ou « celui entre deux types qui agit sur l’autre par la voie de l’analogie » (H.EB : p. XI).

« En nous fondant sur les résultats concrets des deux études, nous donnerons à la fin du volume un aperçu général où il est parlé brièvement de la tendance phonétique que nous avons trouvée, et où nous essayerons de la situer dans l'ensemble de l'évolution des langues baltiques. » (H.EB : p. VI).

La notion de tendance nous reconduit au réquisit des *Principes de grammaire générale* où, comme nous l'avons vu ci-dessus, Hjelmslev affirmait que « les progrès ultérieurs de la linguistique diachronique dépend[ai]ent de la mesure dans laquelle on sera[it] à même de ramener les faits observés à des formules d'ensemble ». Ces tendances générales ont un rôle explicatif, à un double niveau. Elles permettent tout d'abord de rendre compte des formules phonétiques observées. On lit ainsi dans la conclusion, en écho au passage cité ci-dessus où se trouvait défini l'objet de l'étude :

« Les deux études qui viennent d'être achevées ont amené les résultats suivants :

1°. En baltique commun, toute syllabe accentuée a revêtu l'intonation de la syllabe suivante.

2°. En baltique commun, toute syllabe posée devant *i* et *u* brefs et inaccentués a revêtu l'intonation de la syllabe suivante.

3°. En letto-lituanien, les diphtongues *ai* et *ei* deviennent *ie* en toute position sauf devant *i* et *u* brefs ou longs.

Il est tout évident que ces trois formules n'agissent pas sur le même plan. C'est vrai déjà au point de vue chronologique, puisque la formule 3° est beaucoup moins ancienne que les formules 1°-2°. Mais c'est vrai aussi au point de vue de la nature du processus. Les deux premières formules, qui ont été réunies sous le nom de *métatonie primitive*, relèvent d'un rapport entre l'intonation et l'accent ; la dernière, qui se définit du côté positif comme une *monophthongaison suivie d'une "fracture"*, et du côté négatif comme une formule d'*harmonie vocalique*, relève d'un rapport d'*aperture* entre deux voyelles consécutives (ce qui a amené l'harmonie vocalique), plus d'un facteur inconnu (qui a amené la monophthongaison). Reste à voir ce que les trois formules ont de commun.

Il a déjà été dit (p. V) qu'elles relèvent toutes les trois d'une *tendance à la transposition régressive des qualités vocaliques*. La qualité vocalique qui entre en ligne de compte est, pour les formules 1° – 2°, l'intonation, et, pour la formule 3°, l'aperture. Or si nous avons raison d'attribuer les trois formules à une telle tendance, il faut pouvoir indiquer, sinon la cause même de la tendance, du moins les facteurs qui en ont déterminé la direction et l'étendue. On ne pourra tenir cet engagement qu'en jetant un coup d'œil rapide sur l'évolution générale du baltique. » (H.EB : p. 234-235).

Cependant, on voit ici qu'en second lieu, ces tendances sont elles-mêmes attribuables à des tendances générales qui les expliquent. On lisait de même quelques pages auparavant :

« Même si le résultat obtenu ici n'est pas définitif – on ne saurait le prétendre – on peut conclure que l'hypothèse d'harmonie vocalique est beaucoup plus probable que les hypothèses émises antérieurement à propos de notre problème. A plus forte raison l'hypothèse est aisément compréhensible au point de vue de la phonétique générale, et rentre d'une façon parfaite dans l'ensemble de l'évolution du baltique, en recevant son explication par une tendance générale qui sera développée dans notre conclusion. » (H.EB : p. 232).

Hjelmslev examine ainsi les tendances générales auxquelles Grammont « a réduit une grande partie des formules réalisées par les dialectes orientaux de l'indo-européen » (H.EB : p. 235)²⁰¹, concluant :

« L'ensemble de l'évolution phonétique proprement dite du baltique s'éclaire donc en somme à la lumière de quelques tendances fondamentales et peu nombreuses :

I *La tendance générale à la concentration des articulations* (voir p. 235).

II *La tendance générale au relâchement des articulations*, qui se manifeste

a) comme une *tendance spéciale à accommodation*, qui agit

α) faiblement sur les *consonnes* (p. 235 sv.)

β) d'une façon un peu plus énergique sous l'aspect d'une *tendance spéciale à la transposition régressive des qualités vocaliques* (p. 238)

b) comme une *tendance à éviter les mouvements extrêmes des lèvres* (p. 236).

III *La tendance naturelle à la mise en relief du début du mot* (p. 240), cette tendance s'étant affaiblie plus tard et ayant provoqué une *tendance réactive* (p. 241)

Aucune de ces tendances n'agit cependant en baltique d'une façon énergique. La plupart du temps il faut que les tendances s'appuient mutuellement pour pouvoir déclencher une formule phonétique. » (H.EB : p. 242)

avant d'examiner l'action de ces tendances dans l'évolution ultérieure²⁰². Ces tendances agissent sur le système²⁰³, ce pour quoi, précisément, elles permettent de rendre compte de la tendance étudiée par Hjelmslev. Cette action détermine ainsi un jeu des tendances entre elles, dont résulte l'évolution, et qui implique, sinon toujours les réparations dont il était question ci-dessus, une réaction du système, parfois prophylaxique²⁰⁴. Citons ainsi, notamment :

« Là où elle [la tendance à l'accommodation] agit sur le système des *syllabes*, elle a pour effet de créer une tendance spéciale à l'*harmonie vocalique régressive*. C'est ici qu'elle s'oppose à la tendance qui déclenche la formule **a₁ *e₁ > *ē₂*, et qu'elle réussit à arrêter cette évolution dans les cas favorables à l'harmonie vocalique, c'est-à-dire dans les cas où la syllabe suivante est caractérisée par une voyelle de la même aperture que le second élément des diphtongues en question. Elle réussit à le faire parce que, toutes choses égales d'ailleurs, une tendance générale, après avoir donné naissance à une tendance plus spéciale du même ordre, ne permettra jamais à celle-ci d'agir contre son propre principe : la tendance spéciale est réduite à agir dans les limites prescrites par la tendance générale qui la nourrit. – » (H.EB : p. 237-238).

On lit de même ensuite :

²⁰¹ Voir H.EB : p. 235-242.

²⁰² Voir H.EB : p. 242-243.

²⁰³ Voir par exemple ces expressions : « Il convient de se souvenir en même temps que la tendance n'exerce qu'une action faible sur le système. » (H.EB : p. 237), suivie quelques lignes plus bas de la notion de « zone d'action » (H.EB : p. 237), « La tendance à l'accommodation agit non seulement sur le système des *voyelles*, mais aussi sur celui des *syllabes* et des *tranches intonables*. » (H.EB : p. 237), « Là où elle agit sur le système des *syllabes*... » (H.EB : p. 237), etc.

²⁰⁴ Voir encore notamment, pour cette notion de tendances intervenant en réaction contre une première tendance : « Le mouvement d'accent secondaire, ou formule de F. de Saussure, qui semble contredire la tendance à répandre les qualités vocaliques vers le début du mot, est à concevoir comme une *réaction* contre cette tendance. Cette réaction ne put avoir lieu qu'au moment où la tendance à l'accommodation (qui devait agir dans le sens régressif, comme il vient d'être dit) s'était assez affaiblie pour ne plus s'y opposer. » (H.EB : p. 241).

« Quant à l'aperture, il faut se souvenir que la tendance à la transposition régressive n'exerce sur elle qu'une action pour ainsi dire négative. Il n'y a aucune attaque de la tendance sur l'aperture ; tout au contraire, la tendance se borne à s'emparer de l'aperture afin d'atteindre son but ; de plus la tendance n'agit que d'une façon exclusivement conservatrice. Par conséquent, si c'est de l'aperture qu'elle s'empare, c'est que tout simplement c'est l'aperture qui était menacée par la tendance novatrice. L'harmonie vocalique, dont le besoin était déjà rempli dans la mesure du possible, venait à être attaquée par la tendance à éviter les mouvements labiaux extrêmes, et voilà que la tendance à l'harmonie vocalique se présente pour rétablir le *statu quo*. » (H.EB : p. 238).

Les tendances ont dès lors un statut relativement ambigu, étant tout à la fois extérieures au système et internes à ce dernier, expressions mêmes de son évolution. Ainsi les tendances sont-elles des tendances de la langue elle-même, qui tend par là à certaines fins, comme il apparaît dans ce passage :

« Mais il reste encore à savoir pourquoi la tendance n'a agi que dans le sens *régressif*. L'explication n'en est pas loin. Par cette transposition *en avant* des qualités débiles des voyelles la langue a tendu à *rassembler la caractéristique vocalique du mot dans la syllabe initiale*.

On est ici en présence d'une tendance naturelle, comme on sait. La syllabe initiale ayant plus de force que les autres, elle attire à la façon d'un aimant tous les éléments trop légers pour résister par leur propre poids. C'est une loi dont la force est particulièrement évidente dans les langues à accent tonique. C'est en outre une conséquence immédiate du principe général de la débilité de la fin de mot qui a été mise en lumière par GAUTHIOT.

D'autre part la langue n'obéit à cette loi que dans la mesure du possible, c'est-à-dire dans la mesure où les tendances générales de la langue viennent à l'appui, et où le phénomène peut avoir lieu sans risque de compromettre le système. C'est pourquoi la loi ne se manifeste en baltique que d'une façon très peu énergique. Les tendances qui pouvaient la nourrir étaient faibles elles-mêmes, comme on vient de voir, et la langue était trop conservatrice pour permettre un changement du système. C'est ainsi que la tendance à rassembler la caractéristique vocalique du mot dans la syllabe initiale s'est réduite en baltique à la tendance, moins énergique et moins brusque, à répandre les qualités débiles des voyelles faibles vers le début du mot.

La tendance nous aide aussi à comprendre certaines transitions de mots d'un paradigme accentuel dans un autre. A l'exception de l'adjectif, dont les transitions de paradigme accentuel ont été expliquées plus haut (p. 27 sv.) comme une réaction contre celles observées dans le substantif, presque toutes les transitions de paradigme accentuel se définissent comme une marche continue du paradigme oxyton vers le paradigme baryton (cp. plus haut, p. 14-20, 25, 31, 55). Du reste on entrevoit (p. 17) une connexion intrinsèque entre ces passages d'accent et l'ancienne rétraction de l'accent dans certains cas du paradigme oxyton. On a observé aussi quelques transitions de classes paroxytones dans la catégorie hyperbarytone (p. 51-54), dont l'explication, promise plus haut (p. 54), est dès maintenant évidente. – On voit donc que dans un degré moindre la tendance agit même sur l'accent, mais tout en s'en tenant strictement aux limites qui lui étaient imposées par le système. » (H.EB : p. 240-241).

Le propos demeure cependant ambivalent, la langue étant également dite obéir à cette loi²⁰⁵, ambivalence que le verbe *nourrir*²⁰⁶, qui renvoie à une articulation des deux

²⁰⁵ La prise des tendances sur le système est en effet également appréhendable, pour une part, en termes de lois ou de principes généraux. Il était de même question dans les pages précédents d'un « principe général » (H.EB : p. 237), d'une « loi générale » (H.EB : p. 238) et « loi de phonétique évolutive » (H.EB : p. 239).

représentations, ne règle que partiellement, et l'on voit ainsi en outre que, dans la mesure où elles sont externes, les tendances déterminent non seulement des réactions du système, mais sont également soumises à la loi du système, qui ne se prête à leur action que dans une certaine mesure. Hjelmslev écrit ainsi notamment :

« La formulation que nous avons donnée plus haut de la formule métatonique est sans doute *du point de vue théorique la seule juste* ; c'est la forme la plus générale et la plus simple que l'on pourrait lui donner. Mais il faut entendre que, comme c'est le cas de toutes les formules phonétiques, la langue leur obéit partout où son système le lui permet, *mais seulement là*. Or, la formule qui vient d'être posée exigerait, pour se réaliser *complètement*, un état de langue où toutes sortes de syllabes possibles pussent recevoir n'importe quelle intonation. C'est en l'espèce loin d'être le cas. Dans l'état de langue dont il s'agit, l'intonation rude était liée irrémédiablement à la quantité longue ; elle n'aurait pu être portée sur une tranche brève qu'au prix de corrompre le système ; elle ne l'a pas été en réalité, puisqu'on sait que le régime d'intonations présupposé par la formule métatonique est resté en vigueur jusqu'à la date du mouvement d'accent secondaire, qui le présuppose également, mais qui est beaucoup moins ancien que la formule métatonique. – Pour l'intonation douce, la situation était différente. Si le système de la langue interdisait que l'intonation rude fût portée sur une tranche brève, la transition inverse était possible, puisqu'aucun obstacle matériel ne peut empêcher de prononcer une longue avec une intonation quelconque qui lui serait imposée ; munir une longue de l'intonation douce était pour la langue un procédé licite, puisqu'on avait déjà d'avance des tranches de cette espèce, à la fin du mot (*mergōs*) aussi bien qu'à l'intérieur (*ĕjo*). » (H.E.B : p. 7-8).

L'action du système va même plus loin, puisque certaines tendances sont déterminées par le système lui-même. On lit en effet ensuite dans la conclusion :

« A côté des formules relevant des tendances précitées, il en est cependant qui se sont accomplies en vertu du système même de la langue. C'est le cas surtout pour les *mutations*, c'est-à-dire les altérations qui s'accomplissent en séries afin de sauvegarder l'intégrité des phonèmes et de rétablir l'équilibre du système. Une telle mutation a eu lieu, comme on sait, en žemaitė, où *ĕ* devient *ie* et *o* devient *uo*, ce qui entraîne la

²⁰⁶ On retrouve ce verbe un peu plus loin, à propos d'une tendance dotée d'un but, et stoppée lorsqu'elle cesse d'être nourrie par le système : « Une grande part des transitions d'un paradigme à un autre qui ont eu lieu en baltique relèvent sans doute d'une tendance morphologique qui consiste à répandre cette alternance d'accent. C'est pourquoi la plupart du temps les substantifs primaires passent dans le par. baryton (voir p. 26 etc.), et les adjectifs primaires dans le par. oxyton. Si cette tendance est loin d'avoir atteint son but pour les substantifs, c'est qu'elle s'est arrêtée forcément au moment où les adjectifs primaires cessaient d'être un type productif ; la tendance n'était nourrie que dans la mesure où il y avait à côté des substantifs des adjectifs (ou adjectifs possibles) présentant le même vocalisme et le même suffixe, et où par conséquent la distinction par l'accent était de rigueur. Or cette formation libre d'adjectifs primaires est devenue de bonne heure désuète. » (H.E.B : p. 28). Si le but implique le système de la langue, le fait qu'il demeure non atteint implique quant à lui une extériorité relative, cependant que cet arrêt semble à nouveau déterminé par des conditions systématiques. Voir encore, par ailleurs, pour cette notion de but : « Il est tout indiqué que ce passage d'accent a dû avoir lieu *après* l'action de la métatonie primitive : celle-ci servait à accuser psychologiquement la place du ton, et la variation de l'intonation entre le masculin et le féminin était plus naturelle pour un terme primaire (qui était défini par son genre du point de vue sémantique) que pour un terme secondaire (dont le genre variait selon les besoins grammaticaux) ; ceci a amené à renforcer la tendance à l'oxytonaison de l'adjectif. » (H.E.B : p. 28-29), ainsi que cette distinction entre deux types d'évolutions, selon leur effet sur le système : « Il y a lieu de distinguer les *mouvements* et les *changements*. Pour le système de la langue ce sont deux facteurs essentiellement différents. Les *mouvements* servent à constituer des *paradigmes* ; les *changements*, par contre, constituent des *alternances*. » (H.E.B : p. 3, note 2).

conséquence immédiate que, pour sauvegarder son intégrité, l'ancien *ie* devient *ei* ou *y* et l'ancien *uo* devient *ou* ou *ū*. La première phase de la mutation a eu lieu probablement elle-même pour sauvegarder l'intégrité de *ē*, qui était menacée par suite de la formule *i* > *ē* (cet *ē* hystérogène s'allongeant sous l'accent) ; cela expliquerait aussi pourquoi la mutation žemaitė semble avoir eu lieu à une date relativement très récente (voir p. 106 s. t.).

Une mutation analogue a eu lieu en letgallien : *ē* > *a*, *ā* > *uo*, *uo* > *ū*, *ū* > *ou* ; *ē* > *ie*, *ie* > *ī*, *ī* > *ei*.

Mais et le lituanien commun et le letton commun ont connu une telle mutation. Dans les deux langues, l'ancien *ē* long a tendu vers une prononciation de plus en plus fermée (sans doute pour le distinguer clairement de l'*ē* allongé sous l'accent) ; or le *ē*₂ issu de *aī* *eī*, étant lui-même une voyelle très fermée, se trouvait menacé par cette évolution et s'est par conséquent transformé en *ie*. Si l'ancien *ō* l'a suivi et est à son tour devenu *uo*, bien que l'*ā* indo-européen ait sans doute conservé une prononciation ouverte dans tous les dialectes baltiques jusqu'à l'époque historique, c'est probablement pour répondre aux exigences de la symétrie du système. Cela expliquerait suffisamment pourquoi la formule ne s'est réalisée que partiellement ; il y a lieu de penser qu'elle s'est réalisée un peu plus tard que la formule *ē*₂ > *ie*. » (H.EB : p. 243).

Il s'agit cependant là encore de réactions du système à d'autres évolutions, impliquant donc un mouvement venant d'abord de l'extérieur. On retrouve, dans ce cadre, la notion de changement analogique, mais cette fois dans les termes des rapports entre les différents systèmes constitutifs de la langue. On lit ainsi à propos des dérivés en *-ius* :

« C'est cette régularité ancienne qui est la condition de la régularité d'aujourd'hui : si d'une façon générale le lituanien répugne à constituer des alternances régulières d'intonation par la voie de l'analogie, une alternance régulière primitive et phonétique a constitué une condition trop favorable pour que la langue ne s'en emparât. » (H.EB : p. 71)

puis à nouveau plus loin :

« La conjugaison constitue en baltique un système rigoureusement solidaire, et a dû le constituer déjà à la date de la métatonie primitive. C'est pourquoi, en des conditions normales, un verbe donné aussi bien qu'un nom donné conserve à travers l'ensemble du paradigme une seule et même intonation. Ce fait n'a rien de surprenant ; on a vu que le baltique ne favorise pas les alternances d'intonation, et que d'une façon générale la phonétique n'a pas de prise sur la morphologie. D'autre part c'est ce caractère de la langue qui sert à dissimuler constamment l'action des formules phonétiques ; pour pouvoir discerner cette dernière, il faut d'abord la dérober au masque morphologique. » (H.EB : p. 80)

et :

« D'une façon générale l'action de la métatonie primitive n'a pas évoqué des alternances figées d'intonation. La morphologie n'a pas (ou presque pas) tiré parti du processus phonétique. » (H.EB : p. 98)

enfin dans le développement final :

« Le caractère conservateur ne s'observe que d'une façon sporadique en morphologie. Le système verbal a été changé du tout au tout. Le système nominal s'est conservé en

principe, mais *seulement en principe*, et c'est là le fait sur lequel nous voulons insister en dernier lieu. Ce qui a été surtout conservé fidèlement en lituanien, c'est *le procédé même de la formation des mots*. Les mots indo-européens mêmes ont cependant disparu la plupart du temps ; les anciennes formations ont cédé la place à d'autres, mais qui sont très souvent faites à leur tour sur le même moule, de façon à dissimuler complètement les transformations par lesquelles elles sont passées, et à créer une quasi-identité entre la formation récente et la formation ancienne. (Voir p. ex. p. 32, 36 sv., 47, 184 sv., 201, etc.) Il faut s'en souvenir constamment pour ne pas affirmer à la légère que tel mot formé selon les règles indo-européennes date directement de l'indo-européen commun, comme on le fait d'ordinaire en l'espèce.

C'est aussi pourquoi la morphologie lituanienne ne s'empare presque jamais des nouvelles oppositions créées par l'évolution phonétique. Ce n'est que dans les cas les plus favorables qu'un fait phonétique, qui n'est pas hérité directement de l'indo-européen, a été utilisé en morphologie ; cette répugnance extraordinaire s'observe clairement pour la métatonie primitive, où on en a fait état à plusieurs reprises (cf. surtout p. 71, 78, 98).

Il est donc naturel que très souvent la morphologie prenne le pas sur la phonétique. Les quelques formules phonétiques qui se sont accomplies en baltique sont constamment troublées par une foule innombrable d'actions analogiques. Le linguiste qui voudrait doser la part exacte de chacune des forces en jeu, et chercher à discerner à travers les faits actuels l'action de tendances et de formules claires et simples, se trouve devant une situation extrêmement complexe et presque inextricable. Voilà pourquoi maint problème de l'évolution phonétique du baltique proprement dit est forcément encore en suspens. » (H.E.B : p. 244-245).

A nouveau, la représentation est relativement ambivalente, le système morphologique étant à la fois indépendant des évolutions phonétiques, dont la morphologie ne saurait que tirer parti, et atteint par elles. On lit en effet par ailleurs :

« On explique par ce principe pourquoi *i* tend à s'amuïr complètement devant *j* en baltique, comme c'est le cas dans les substantifs en **-ijos* et **-ijā* qui se confondent constamment avec ceux en **-jos* et **-jā*, dans l'adjectif en *-us -i*, où **-ij-* a été remplacé par *-j-*, et dans les verbes en **-ijō* qui se sont confondus irrémédiablement avec ceux en **-jō*, de sorte que la langue a été obligée à organiser une nouvelle répartition des deux catégories pour satisfaire aux besoins de la morphologie.

Il est vrai qu'ici les faits réels sont un peu plus compliqués. L'amuïssement de *i* devant *j*, qui est d'ordre *phonétique*, a été précédé d'une transposition *morphologique* et moins générale (puisque sporadique) de *-jo-* à *-ijo-* et de *-jā-* à *-ijā-* (p. 54-56, 63-64, 67-68, 79). Or cette transition morphologique n'est qu'une autre conséquence du même fait : la débilité de *i* a amené la langue à le restituer par erreur, même dans les cas où il n'avait jamais existé. Par cette fausse analogie la langue a réagi contre la tendance *ij > j* afin de sauvegarder le départ de deux catégories morphologiques. Mais plus tard le phonétique l'a emporté, et en principe un *i* ne subsiste plus devant *j*. Cette victoire de la phonétique est sans doute postérieure aux contractions *-jo-* > *-y-* et *-ijā-* > *-ē-*, qui ont permis à la tendance phonétique de se réaliser sans compromettre la morphologie. » (H.E.B : p. 239).

On notera, dans ce passage, la notion de « fausse analogie », traditionnelle, et, comme nous le verrons *infra*, vivement critiquée par Saussure. Inversement, le système morphologique peut exercer une action sur le système phonétique :

« Mais à ce point de vue encore il y a eu un certain mouvement *réactif*. Dans quelques cas où les phonèmes *i* et *u* ont acquis un rôle principal d'ordre morphologique, le besoin

de les mettre en relief a amené un renforcement. Or la meilleure façon de les renforcer était de les munir de l'accent. C'est ainsi que nous expliquons le passage général des anciens barytons en *-us* et *-is* dans le paradigme oxyton (p. 69-70, 72, 76), passage qui est contraire au mouvement général de la langue, comme on va le voir, parce que le passage en question ne répond à aucun besoin phonétique, mais est exclusivement morphologique. Or la façon dont ce processus s'achève est caractéristique : c'est un mouvement fidèle au système de la langue, et qui s'opère entièrement à l'intérieur des limites posées par les catégories déjà existantes. » (H.EB : p. 240).

Qu'il s'agisse de ces rapports ou des rapports entre le système et ses tendances, la représentation hjelmslevienne du changement linguistique apparaît ainsi tout à fait ambivalente, oscillant entre la représentation d'un système atteint par des évolutions et celle d'un système en évolution. Citons encore, pour terminer, les premiers paragraphes du développement final, où il s'agit encore tout à la fois d'une part de « tendances directrices de la langue », dont l'équilibre, d'abord maintenu, se trouve rompu, et d'autre part de « tendances » entraînant l'évolution de la langue :

« Le lituanien a été caractérisé souvent comme étant une langue *conservatrice*. Mais il convient de donner à cet égard quelques précisions.

Le caractère conservateur du lituanien s'observe dans la phonétique. Il s'explique par le fait que les tendances directrices de la langue se tiennent en échec mutuellement, de façon à assurer une stabilité presque complète. Il y a toutefois des tendances, qui amènent la langue à évoluer dans un sens déterminé. Là où l'équilibre des tendances est corrompu par un facteur quelconque, comme c'est le cas en letton commun à un degré moindre, en haut-letton et en žemaitė à un degré fort, les altérations s'accomplissent en grand nombre et d'une façon rapide et profonde.

Le caractère conservateur s'observe beaucoup moins en phonématique. D'une façon générale les tendances directrices du baltique ont amené ce dialecte à réduire sensiblement le système des monophthongues de l'indo-européen commun et à corrompre dans une certaine mesure le système des sonantes. » (H.EB : p. 243-244).

C'est là en réalité, comme nous le verrons *infra*, une difficulté générale du structuralisme, dont il apparaîtra alors qu'elle n'est qu'une autre forme de la dualité constitutive de l'élaboration hjelmslevienne. De fait, comme le fait nettement apparaître le parallélisme des deux types de difficultés, le problème, à nouveau, est celui des rapports son/sens, en tant qu'ils sont un moteur de l'évolution, soit en tant que tels, ou sous la forme dérivée des rapports entre les différents systèmes de la langue, soit sous la forme des rapports constitutifs de chacun des systèmes. Il est d'autant plus notable, à cet égard, que la notion de tendance, en elle-même relativement courante en linguistique²⁰⁷, donne lieu à des métaphores organicistes²⁰⁸, telles celle de la lutte que file Hjelmlev dans ce passage :

²⁰⁷ Y compris, comme nous le verrons *infra*, chez Saussure, dont Hjelmlev cite d'ailleurs cette expression du même article mentionné ci-dessus : « “une tendance curieuse du verbe en *-mi*, *-ėti*, et *-mi*, *-oti* à la métatonie rude” » (H.EB : p. 90). Voir Saussure (1922) : p. 512. Pour la notion de tendance, dans les *Études baltiques*, voir encore notamment les notions de tendances d'une forme (voir H.EB : p. 29, 73 et 149), de tendance dans une catégorie (voir H.EB : p. 52), de tendance d'un type (voir H.EB : p. 88), de tendance générale d'une langue (voir H.EB : p. 54) et de tendance se manifestant pendant tout le développement d'une langue (voir H.EB : p. 108). La notion même de développement est notable (voir ci-dessous). Il était également question plus haut du « dernier stade de l'évolution » (H.EB : p. 104).

²⁰⁸ Le passage est en effet aisé vers des expressions dont la langue est le sujet. Signalons en particulier ce passage, cité ci-dessus : « C'est cette régularité ancienne qui est la condition de la régularité d'aujourd'hui : si

« Les féminins offrent une situation différente de celle des masculins. Ils se confondent si souvent avec des thèmes en **-iā* qu'il faut présumer que cette confusion a commencé de très bonne heure. Sans doute les formes des thèmes en **-iā* ont empiété aussi de bonne heure sur quelques cas du paradigme des thèmes en *-i-*. Et, on l'a déjà vu, les thèmes en **-iā* se trouvent dans une zone dangereuse. Ils se confondent d'une part avec **-ā*, de l'autre avec **-ijā* ; ils ont été saisis par la grande transition du neutre au genre animé, et souvent ils fournissent une étape intermédiaire entre un ancien neutre et ce qu'il est appelé à devenir. Mais ce devenir est long et hésitant ; les anciens neutres s'emparent de catégories différentes avant de trouver un nouvel équilibre. Souvent ils finissent par se caser dans les catégories des masculins, et de là viennent de nouvelles transitions qui conduisent de **-jo-* à **-o-*, de **-ijo-* à **-jo-*, de **-(i)ā* **-ijā* **-ijē* à **-(i)o-* et **-iō-*, et quelquefois aussi inversement. Maintenant les thèmes en *-i-* entrent dans l'aire de ces transitions, et par là même dans le domaine de l'instable. Et ce ne sont pas les thèmes en *-i-* qui sont le moins bouleversés ; une catégorie si petite et si mal définie devient avec une particulière facilité la proie de cette lutte entre les grandes catégories. On peut dire que la catégorie *-is -ies* est devenue un tampon entre les autres catégories combattantes. Elle sort de la lutte, il est vrai, car dans le parallélisme avec les thèmes en *-u-* la langue a réussi à trouver un point de repère qui la sauvegarde et qui la nourrit ; mais elle ne sort pas de la lutte sans porter, dans chacun des mots qui lui appartiennent, l'empreinte des événements par lesquels elle est passée²⁰⁹. » (H.EB : p. 72-73).

L'organicisme est en effet une dimension importante de la théorie mise en place dans *Sprogsystem og sprogforandring*, dans le cadre de laquelle l'ambivalence des *Études baltiques* se trouve résolue en faveur d'une entité automobile.

Comme nous l'avons vu plus haut, dans *Sprogsystem og sprogforandring*, la question des causes du changement linguistique se trouve envisagée de manière frontale. Hjelmslev commence par passer en revue diverses hypothèses²¹⁰ : la théorie de la paresse (Bredsdorff) ou loi du moindre effort (théorie moderne), la conception jespersennienne, selon laquelle les changements tendent à rendre la langue plus facile, la théorie de l'influence du climat et de la nature du sol (Rousselot, Savickij), l'attribution des changements au langage enfantin, la théorie de Meillet, selon laquelle les faits déterminants sont les faits historiques, culturels et sociaux, la théorie du substrat (Brøndal), et la théorie de l'hérédité (Van Ginneken). Il écrit ensuite :

d'une façon générale le lituanien répugne à constituer des alternances régulières d'intonation par la voie de l'analogie, une alternance régulière primitive et phonétique a constitué une condition trop favorable pour que la langue ne s'en emparât. » (H.EB : p. 71), ainsi que cet autre, où une catégorie morphologique hésite entre plusieurs solutions : « Deux mots en *-is* sont issus d'un ancien thème consonantique et ont conservé l'intonation rude à l'abri d'une finale rude qui a cédé la place plus tard à *-is* ; ici encore il s'agit d'une catégorie morphologique qui était appelée à changer mais qui a hésité entre plusieurs solutions avant de retrouver l'équilibre. » (H.EB : p. 75), enfin, bien que le passage puisse être interprété de manière tout à fait banale, ce passage où il est question d'un système qui « s'est constitué » : « La façon dont la formule de monophthongaison agit sur le verbe permet de conclure que, lors de l'action de la formule, le système verbal du lituanien actuel s'était déjà constitué, du moins dans son aspect essentiel. C'est une conclusion importante : vu les résultats qu'il semble possible d'obtenir pour l'action de la métatonie dans le verbe, il doit être légitime de conclure que le système verbal du lituanien actuel s'est constitué à une époque intermédiaire entre la métatonie primitive et la monophthongaison. » (H.EB : p. 210). Là encore, ce type d'expression est relativement fréquent dans les textes de Saussure.

²⁰⁹ Voir également plus loin : « Or, avant que les deux types se soient ainsi confondus, il y a eu une époque intermédiaire d'instabilité où les deux types anciens se sont disputé la priorité et se sont déjà entremêlés, et il y a eu transition de bon nombre de verbes de l'un des types à l'autre ou inversement. » (H.EB : p. 85).

²¹⁰ Voir H.Spr. : p. 19-20.

«Jeg vil i dag nøjes med at fremhæve, at ingen af de fremsatte hypoteser er alene udtømmende som begrundelse for sprogets forandring, og selv om man lader alle de foreslaaede forklaringsmuligheder virke sammen, bliver der et restomraade inden for sprogvidenskaben, hvor ingen af dem har nogen evident gyldighed. Dette restomraade kan være visse sprogomraader, hvor f. ex. substratteorien mister sin evidens eller sin sandsynlighed, fordi man ikke kender substratet, eller det kan være omraader inden for sprogstoffet. Det sidste har særlig stor betydning, fordi det restomraade, der bliver tilbage inden for sprogstoffet, gennemgaaende vil være det, som er det vigtigste af alle, nemlig selve systemet. Et eksempel, der senere skal omtales nærmere, er vokalernes udvikling i øst-indoeuropæisk, hvor *ā*, *ō* og *ē* reduceres til *ō* og *ē* paa litauisk og til *ā* i sanskrit (**mātēr* : lit. *mōtė*, skr. *mātā*).

Hvis man over for et saadant systemproblem søger at anvende de hidtil opstillede forklaringer, finder man for det første, at de ikke lader sig bevise, men kun er hypoteser (kraftøkonomi, klima, børnesprog, sociale forhold, substrat, arv) og for det andet, at de anvendes vilkaarligt, saa at man ikke kan forklare, hvorfor de virker i eet tilfælde men ikke i et andet. Det behøver herefter næppe stærkt at fremhæves, at forklaringerne tagne som helhed er utilfredsstillende.

Skal sprogvidenskaben lade sig nøje med disse utilfredsstillende metoder ?

Svaret er baade ja og nej.

Ja, for saa vidt som der er den mulighed, at de givne forklaringer er de rigtige, – at de her anførte fænomener virkelig er aarsagerne til forandringerne. Saaledes f. ex. substratteorien i germansk. Hvis dette er tilfældet, saa maa man lade sig nøje med at gaa de faa tilfælde efter, hvor aarsagernes tilstedeværelse lader sig paavise, og saa i de andre tilfælde renoncere paa en forklaring i enkeltheder.

Nej, for saa vidt som man maa søge videre efter andre fænomener, som staar i et konstant forhold til forandringerne.

Og her er der et meget nærliggende spørgsmaal, som i almindelighed er overset, nemlig dette : Kan det ikke tænkes, at systemet selv spiller en rolle for de forandringer, som det undergaar, og har indflydelse paa disses retning ?

Det er jo de forandringer, som systemet selv undergaar, som vanskeligst lader sig forklare fyldestgørende ved hjælp af de hidtil foreslaaede hypoteser. Det ligger nær at undersøge, om der ikke er en konstant sammenhæng mellem givne systemer og givne forandringer.

Denne tanke lader sig tænke, dersom man antager, at det sædvanlige ræsonnement i princippet kan vendes om. Ifølge almindelig antagelse, er systemet i sig selv stabilt, konservativt, og det er udefra kommende tendenser, der bevirker forskydninger i systemet og bryder dets stabilitet. Men man kunde ogsaa tænke sig, at et givet sprogsystem, et system med en bestemt struktur, har disposition til bestemte forandringer, til at flytte sig i bestemte retninger, og at det, der hindrer, at disse forandringer finder sted, er udefra kommende tendenser. Det kan meget vel tænkes, at den eneste tendens, som virker gennemgribende i sproglivet, er en *konservativ* tendens. At en saadan tendens er tilstedet overalt, vil ingen nægte. Nødvendigheden af at fastholde sproget i en bestemt form som anvendeligt meddelelsesmiddel er en naturlig aarsag til, at de talende individer har tendens til konservatisme. Men det, som jeg nu vil hævde, er, at denne konservatisme er den eneste tendens, som i almindelighed paavirker sproget udefra. Baade forandringerne og forandringsretningerne kan tænkes at skyldes en stræben, i sproget selv, en spænding i selve systemet. Hvis dette skulde være rigtigt, er forholdet vendt om : det er systemet, der bevæger sig ; det er tendenserne, der holder igen – og det gør de naturligvis med forskellig kraft paa forskellige steder og til forskellige tider. I ustabile tider, under sociale omvæltninger og politiske omformninger, løsner den konservative tendens sit greb og systemet ruller frit videre i sine naturbestemte baner. Naar de politiske og sociale forhold paany stabiliseres, standses systemet i sin vandring og holdes paany i skak af den konservative tendens, som atter er kommet til kræfter.

Det er denne hypotese, som jeg ønsker at gennemprøve og forsøge at verificere i disse forelæsninger. Og hypotesen hænger sammen med en doktrin, en metodologisk grundsætning, som jeg ønsker at gøre til min.

Lingvistikken maa forsøges opbygget som en autonom videnskab. Den maa afgrænses over for de videnskaber, som den virker sammen med – ikke for at isolere sig, men for at opnaa en virkeligt effektiv gensidig befrugtning. Sproget staar i forbindelse med tanken, men menneskets hele sjæleliv, med samfundsforhold, med den hele historiske udvikling, med menneskets anatomiske konstitution, med hele den verden, hvis begreber sproget udtrykker. Men sprogvidenskaben er ikke dærfør lig med summen af logik, psykologi, sociologi, historie, fysiologi, almen biologi og epistemologi. Sproget er et fænomen af specifik natur, som ikke er en blot og bar samvirken af de nævnte faktorer, men en selvstændig faktor, der staar i relation til de øvrige. Sprogvidenskabens fornemste opgave er at karakterisere sproget, som det er i sig selv, for netop dærigennem at vise, hvorledes det vorker sammen med tilstedeværelsens øvrige foretelser.

Er denne læresætning rigtig, medfører den en dobbelt konsekvens : der maa opstilles den hypotese, at sproglige fænomener kan have sproglige aarsager ; og denne hypotese maa gennemprøves, før nogen anden hypotese forsøges.

Denne intralingvistiske hypotese maa prøves ved en undersøgelse af *aarsagsforholdet ved de sprogvidenskabelige systemforandringer*. Dette problem er da mine forelæsnings snævrere genstand²¹¹. » (H.Spr. : p. 20-22).

²¹¹ « Je me contenterai aujourd'hui de mettre en évidence le fait qu'aucune des hypothèses présentées n'est complète à elle seule comme cause du changement linguistique, et que même si on prend en considération toutes les possibilités d'explication mentionnées, il demeure une zone résiduelle à l'intérieur de la linguistique où aucune d'entre elles n'a la moindre validité évidente. Cette zone résiduelle peut être constituée de certaines zones de la langue où par exemple la théorie du substrat perd son évidence ou sa vraisemblance parce que l'on ne connaît pas le substrat, ou cela peut être des zones à l'intérieur de la matière linguistique. Ce dernier cas a une signification particulièrement grande, parce que la zone résiduelle qui reste en souffrance à l'intérieur de la matière linguistique sera en général celle qui est la plus importante de toutes, à savoir le système lui-même. Un exemple, que l'on exposera plus en détail plus loin, est l'évolution des voyelles en indo-européen oriental, où *ā*, *ō* et *ē* se réduisent à *ō* et *ē* en lituanien et à *ā* en sanskrit (**mātēr* : lit. *mōtē*, skr. *mātā*).

Si face à un tel problème systémique on cherche à utiliser les explications avancées jusqu'ici, on se rend compte d'une part qu'on ne peut pas les prouver mais qu'elles sont seulement des hypothèses (économie d'énergie, climat, langage enfantin, état social, substrat, hérédité), et d'autre part que leur utilisation est arbitraire, de sorte que l'on ne peut expliquer pourquoi elles entrent en jeu dans une situation donnée mais non dans une autre. Il est à peine besoin ensuite de souligner le fait que ces explications prises dans leur ensemble sont peu satisfaisantes.

La linguistique peut-elle se contenter de ces méthodes peu satisfaisantes ?

La réponse est à la fois oui et non.

Oui, dans la mesure où il est possible que les explications données soient les bonnes, – que les phénomènes cités soient effectivement les causes des changements. Ainsi par exemple la théorie du substrat en germanique. Si c'est le cas, on doit se contenter d'examiner les quelques cas où la présence des causes peut être établie et dans les autres cas renoncer à une explication détaillée.

Non, dans la mesure où l'on doit porter le regard plus loin, vers d'autres phénomènes qui sont dans un rapport constant avec les changements.

Une question s'impose ici tout naturellement, qui est en général négligée, à savoir celle-ci : Ne peut-on pas penser que le système lui-même joue un rôle dans les changements qu'il subit, et a une influence sur leur direction ?

Ce sont en effet les changements que le système lui-même subit qui peuvent le plus difficilement être expliqués de manière adéquate à l'aide des hypothèses qui ont été proposées jusqu'ici. Il paraît tout indiqué d'examiner s'il n'y a pas une relation constante entre des systèmes donnés et des changements donnés.

Cette idée est concevable si l'on admet que le raisonnement ordinaire peut être renversé dans son principe. Selon la conception générale, le système est en lui-même stable, conservateur, et ce sont des tendances venant de l'extérieur qui occasionnent des modifications dans le système et brisent sa stabilité. On pourrait cependant également imaginer qu'un système linguistique donné, un système avec une structure déterminée, est disposé à

Il faut noter, en premier lieu, la dualité de la justification hjelmslevienne, qu'unifie l'expression de « zone résiduelle ». Hjelmslev affirme tout d'abord que ces hypothèses ne sont pas toujours vérifiables. Il insistera sur ce point dans la conclusion de ses leçons :

« Enhver aarsagsforklaring er i sidste instans en hypotese. Aarsagssammenhæng vil sige konstant tidssammenhæng og intet mere. Der hersker inden for sprogvidenskaben endnu saa megen metodisk usikkerhed, at det næppe er overflødigt at gøre opmærksom paa dette erkendelsesteoretiske faktum. Ved et konkret stof kan man nu komme til at staa over for den situation, at den formedede aarsag ikke lader sig paavise. Hvis vi staar over for et sprog, som kun kendes i een eneste sprogtilstand, den moderne, saaledes som tilfældet jo er med adskillige sprog uden for Europa, der ikke besidder nogen ældre bevaret litteratur, saa vil vi med vor aarsargshypotese intet kunne stille op, fordi forudsætningerne mangler : den ældre sprogtilstand, hvorudfra den nyere alene skulde kunne forklares, er os ubekendt. Den situation vil enhver sprohistoriker, uanset den metode, han anvender, komme til at staa overfor. Og jo hyppigere den situation vender tilbage, des svagere vil sprogvidenskaben være stillet, des svagere vil dens metode være. Nu kan det imidlertid tænkes, at nogle metoder er egnet til at fremkalde denne situation hyppigere end andre. Og dersom det nu skulde vise sig, at flere metoder er mulige, at der findes en konstant tidssammenhæng mellem flere størrelser – en mulighed, som i betragtning af det sproglige fænomens overordentlig komplicerede karakter ikke paa forhaand lader sig afvise – og at der derfor i og for sig er mulighed for at antage to eller flere aarsagsforklaringer, saa maa den aarsagsforklaring anses for den bedste, som sjældnest kommer til at staa over for den situation, at aarsagen ikke lader sig paavise. Jeg

des changements déterminés, à se mouvoir dans des directions déterminées, et que ce qui empêche que ces changements aient lieu sont les tendances venant de l'extérieur. On peut parfaitement penser que fondamentalement l'unique tendance qui agit dans la vie linguistique est une tendance *conservatrice*. Qu'une telle tendance soit partout admise, personne ne le niera. La nécessité de maintenir la langue dans une forme déterminée comme moyen de communication utilisable est une raison naturelle pour que les sujets parlants aient tendance au conservatisme. Mais ce que je veux à présent soutenir est que ce conservatisme est l'unique tendance qui en général exerce du dehors une action sur la langue. Aussi bien les changements que les directions du changement peuvent être conçus comme étant dus à des efforts dans la langue même, à une tension dans le système lui-même. Si cela devait se révéler juste, la situation se renverserait : c'est le système qui se meut ; ce sont les tendances qui résistent – et elles résistent naturellement avec une force différente en des lieux différents et à des époques différentes. En des temps instables, soumis à des révolutions sociales ou à des remaniements politiques, la tendance conservatrice desserre son étau et le système déroule librement son cours sur son chemin déterminé par la nature. Quand les situations politiques et sociales se stabilisent à nouveau, le système est arrêté dans son cheminement et est à nouveau tenu en échec par la tendance conservatrice, qui est redevenue un cancer.

C'est cette hypothèse que je souhaite étudier et essayer de vérifier dans ces leçons. Cette hypothèse est liée à une doctrine, un principe fondamental que je souhaite faire mien.

On doit tenter de construire la linguistique comme une science autonome. Elle doit être délimitée par rapport aux autres sciences, avec lesquelles elle agit conjointement – non pour l'isoler, mais pour parvenir à une fécondation mutuelle vraiment effective. La langue se trouve en relation avec la pensée, avec toute la vie spirituelle de l'homme, avec l'état social, avec toute l'évolution historique, avec la constitution anatomique de l'homme, avec le monde dans sa totalité, dont la langue exprime les notions. Pour autant la linguistique n'est pas équivalente à la somme de la logique, de la psychologie, de la sociologie, de l'histoire, de la physiologie, de la biologie générale et de l'épistémologie. La langue est un phénomène de nature spécifique, qui n'est pas un pur et simple concours des facteurs énumérés, mais un facteur indépendant, qui se trouve en relation avec les autres. La tâche la plus noble de la linguistique est de caractériser la langue comme elle est en elle-même, pour montrer avec précision par là comment elle agit de conserve avec les autres manifestations de sa présence.

Si cette thèse est exacte, elle entraîne une double conséquence : on doit avancer l'hypothèse que les phénomènes linguistiques peuvent avoir des causes linguistiques ; et cette hypothèse doit être étudiée préalablement à la mise à l'épreuve de toute autre hypothèse.

Cette hypothèse intralinguistique doit être mise à l'épreuve par un examen de la *causalité des changements du système en linguistique*. Ce problème est ainsi l'objet plus restreint de mes leçons. »

har i min første forelæsning givet en oversigt over de mest fremtrædende af de forklaringer, man hidtil har givet af sprogets forandringer. Det maa erkendes, at ingen af disse forklaringer er blevet anvendt over for de forandringer, der rammer systemet ; til dels er det, fordi opgaven endnu ikke skarpt er blevet stillet. Men hvis det skulle vise sig, at man f. ex. vilde antage, at substratteorien eller den sociologiske teori lod sig anvende til forklaring af systemforandringerne, vilde det hurtigt ses, at den aarsag, man her antog, i saa godt som ingen tilfælde klart lader sig paavise. Disse teorier er doktriner, som mere har at gøre med tro end med viden. Det paastaaede substrat eller den paastaaede mentalitet kan i de fleste tilfælde slet ikke eftervises, og i de tilfælde, hvor en eftervisning synes mulig, er substratet eller mentaliteten altid mangefuldt kendt og vanskelig at definere.

Hvis man her vil fastholde, at samme aarsag under samme betingelser giver samme resultat, kan man gøre det ; og selv om man mere eller mindre kan sandsynliggøre rigtigheden heraf, skylder man stadig beviset, dvs. den indlysende paavisning af, at der i en lang række tilfælde foreligger denne konstante tidssammenhæng. Den af mig opstillede teori er ulige gunstigere stillet. For at beviset kan føres, kræves overalt kun 2 successive sprogtilstande, 2 trin inden for samme sprogs udvikling, og det er en situation, som er dagligt brød i sprogvidenskaben.

Jeg modtager gerne den indvending, at selv om der foreligger dette store materiale til bevisførelsen, saa er beviset dog endnu ikke virkelig ført. Jeg har i disse forelæsninger kun kunnet fremføre visse typiske eksempler, fortrinsvis valgte fra sprogomraader, hvor man har mulighed for at følge en udvikling igennem meget lange tidsrum, hovedsagelig indo-europæisk og finno-ugrisk. Men for at et virkeligt bevis skulde kunne føres, maatte der fremlægges et meget større verifikationsmateriale. Det opstillede princip er da indtil videre en arbejdshypotese, som efter de foreløbige erfaringer har sandsynligheden for sig, og som stadig maa anvendes paa videre omraader og gennemprøves i alle enkeltheder. Princippet deler herved skæbne med alle induktive principper²¹². » (*H.Spr.* : p. 148-150).

²¹² « Toute explication causale est en dernière instance une hypothèse. La relation causale signifie une relation temporelle constante, et rien de plus. Il y a encore en linguistique une telle insécurité méthodologique que c'est à peine s'il est superflu d'attirer l'attention sur ce fait épistémologique. Avec un matériau concret on peut cependant se trouver confronté à une situation où la cause présumée ne peut être démontrée avec certitude. Si nous sommes face à une langue qui n'est connue que dans un seul et unique état de langue, l'état moderne, comme c'est le cas avec diverses langues hors d'Europe qui ne possèdent pas de littérature plus ancienne conservée, on ne pourra rien établir avec notre hypothèse causale, parce que les conditions manquent : l'état de langue plus ancien, à partir duquel seulement le plus récent pourrait être expliqué, nous est inconnu. Cette situation, tout historien de la langue, indépendamment de la méthode qu'il utilise, y sera confronté. Et plus souvent cette situation reviendra, plus faiblement sera établie la science du langage, plus faible sera sa méthode. On peut cependant penser que certaines méthodes sont propres à provoquer plus souvent cette situation que d'autres. S'il devait alors apparaître que plusieurs méthodes sont possibles, qu'il existe une relation temporelle constante entre plusieurs grandeurs – une possibilité qui eu égard au caractère extraordinairement compliqué du phénomène linguistique ne peut être rejetée d'emblée – et qu'en conséquence il y a en fin de compte la possibilité d'admettre deux ou plusieurs explications causales, alors on doit considérer comme la meilleure l'explication causale qui se trouve le plus rarement face à la situation où la cause ne peut être établie. Lors de ma première leçon j'ai donné un aperçu des explications les plus remarquables que l'on a données jusqu'ici des changements linguistiques. On doit reconnaître qu'aucune de ces explications n'a été utilisée face aux changements qui atteignent le système ; en partie parce que cette tâche n'avait pas encore été nettement formulée. Toutefois, s'il devait apparaître qu'on admet par exemple que la théorie du substrat ou la théorie sociologique peuvent être utilisées pour l'explication des changements du système, on verrait rapidement que la cause que l'on admet ici ne peut être clairement mise en évidence dans quasiment aucun cas. Ces théories sont des doctrines qui ont plus à voir avec la croyance qu'avec l'esprit. Dans la plupart des cas, le prétendu substrat ou la prétendue mentalité ne peuvent aucunement être démontrés, et dans les cas où une démonstration semble possible, le substrat ou la mentalité sont toujours insuffisamment connus et difficiles à définir.

L'argumentation est notable, dans la mesure où elle lie partiellement la validité de l'hypothèse à l'existence d'un important matériel de démonstration, lien dont Hjelmslev reconnaît d'ailleurs finalement l'insuffisance en demandant des preuves supplémentaires. La démarche n'est pas si éloignée de la deuxième justification qui apparaît dans le passage analysé ici. Hjelmslev distingue en effet ensuite un aspect de l'objet linguistique, face auquel les théories envisagées sont indémonstrables, le système. L'argument est analogue à celui des *Principes de grammaire générale*, à ceci près qu'il s'agit à présent du système, et non de la grammaire, et que le partage d'objet se trouve clairement établi ; à ceci près, également, qu'il s'agit à présent explicitement des causes du changement. Qu'il s'agisse de l'un ou l'autre argument, le caractère parfois invérifiable des autres hypothèses, ou leur caractère indémontrable lorsqu'il s'agit du système, il s'agit chaque fois, d'une part, d'une situation de fait (l'invérifiabilité et l'indémontrabilité), et d'autre part de délimiter un terrain proprement linguistique, conformément à l'hypothèse d'immanence sur laquelle se clôt le passage et que nous avons déjà citée plus haut. Il s'agit par ailleurs, dans le premier argument, de « méthode » et non seulement d'« hypothèse », dans le second, en revanche, de type d'objet justifiant une hypothèse, où l'on retrouve à nouveau la dualité du point de vue synchronique hjelmslevien. Or, l'hypothèse exposée ensuite par Hjelmslev n'est effectivement, dans le cadre de la fausse dualité que nous avons essayé de mettre en évidence dans la première section de cette analyse, qu'un renversement de la théorie traditionnelle et renvoie moins, en tant que telle, à une explication linguistique des changements qu'à une inclusion du changement dans l'objet. Avant d'être expliqué systématiquement, le changement est imputé au système lui-même. Au « raisonnement ordinaire », encore influent par exemple dans les *Études baltiques*, qui implique de fait des tendances extérieures agissant sur le système et le modifiant, Hjelmslev substitue en effet la conception d'un système automobile qui, selon la représentation que dessinaient déjà, comme nous l'avons vu ci-dessus, les *Principes de grammaire générale*, est arrêté dans sa marche par la tendance conservatrice des locuteurs. Le point commun de ces deux conceptions est le postulat d'une entité systématique, stable ou mouvante, à distinguer d'un extérieur auquel elle s'oppose, et qui implique notamment, dans la représentation hjelmslevienne, les locuteurs et l'usage de la langue. La notion hjelmslevienne de tendance conservatrice n'est pas sans rappeler certains développements

Si l'on veut maintenir ici que les mêmes causes dans les mêmes conditions produisent le même résultat, on peut le faire ; cependant, même si l'on peut plus ou moins rendre vraisemblable le bien-fondé de cette affirmation, on reste toujours tenu d'en apporter la preuve, c'est-à-dire de démontrer de manière évidente que cette relation temporelle existe dans un grand nombre de cas. La théorie que j'ai élaborée est en bien meilleure position. Pour que la preuve puisse être apportée, il n'est exigé en toutes circonstances que deux états linguistiques successifs, deux étapes dans l'évolution de la même langue, et c'est une situation qui est le pain quotidien de la science du langage.

J'accepte volontiers l'objection selon laquelle bien que cet important matériau nécessaire à la démonstration existe, la preuve n'a cependant pas encore vraiment été apportée. Dans ces leçons je n'ai produit que quelques exemples typiques, choisis de préférence dans des domaines linguistiques où l'on a la possibilité de suivre une évolution durant de très longs espaces de temps, principalement l'indo-européen et le finno-ougrien. Cependant, pour qu'une véritable preuve puisse être apportée, il faudrait présenter un bien plus grand matériau de vérification. Le principe établi est donc pour le moment une hypothèse de travail, qui d'après des expériences provisoires a la vraisemblance pour elle mais qui doit continuellement être mise en application sur des domaines plus vastes et mise à l'épreuve de manière rigoureuse et dans les moindres détails. Le principe partage ici le destin de tous les principes inductifs. »

saussuriens. On lit tout d'abord dans le premier cours, lors d'un passage en revue des causes usuellement invoquées pour expliquer les changements phonétiques :

« II^e cause : l'état général de la nation ; il s'agirait d'une cause tout à fait extérieure qui ne serait, il est vrai qu'une influence, une cause favorisante. On a voulu rattacher les périodes plus mouvementées d'une langue aux périodes mouvementées de l'histoire extérieure et étendre ce qui concerne la langue en général aux phénomènes phonétiques. On fait remarquer que les plus graves bouleversements du latin, quand il s'est transformé en langues romanes, se sont produits à l'époque très agitée des invasions. On aime ainsi à découvrir un lien entre la stabilité politique et la stabilité linguistique et vice versa.

Pour ne pas s'égarer, il faut tenir la main à deux distinctions :

1. On peut parler de l'influence de la stabilité politique et de l'influence de l'instabilité politique, mais non pas de la même façon et sans les considérer comme les deux parties d'une même question ; il n'y a là aucune réciprocité. La stabilité politique est indirectement la cause (extérieure) de la stabilité de la langue tandis que l'instabilité ne l'est que négativement. En effet l'immobilité d'une langue provient, comme il a été dit²¹³, de faits extérieurs à la langue, de conditions anormales dans lesquelles elle se trouve placée (influence d'une cour, de l'école, d'une académie, de l'écriture) et qui sont précisément favorisées par la stabilité politique. Si ensuite les bouleversements politiques produisent plus de changements dans la langue c'est que celle-ci revient à l'état de liberté où elle suit son cours régulier.

2. Il n'est question pour le moment que des phénomènes phonétiques et non de toute modification linguistique ; aussi ne peut-on pas faire coïncider des époques agitées phonétiques avec des époques agitées historiques. Il en serait autrement des modifications grammaticales ; comme les formes grammaticales dépendent le plus directement de la pensée elles subissent plus facilement l'influences des bouleversements extérieurs qui ont une répercussion directe sur l'esprit.

Du reste on ne peut citer aucune période – pas même celles d'immobilité factice de la langue – où il n'y ait eu aucun changement phonétique ; de plus l'influence de l'état général de la nation sur l'évolution de la langue n'étant qu'indirecte, elle n'atteint en tous cas pas la cause profonde des changements phonétiques²¹⁴. » (Saussure, 1996 : p. 39-40).

Comme il apparaît dans le développement cité ci-dessus, Hjelmslev lie de même les périodes d'instabilité politique à un « état de liberté » de la langue, et la stabilité de la langue à une influence externe, cependant que, dès lors, la « cause profonde des changements phonétiques » demeure intouchée par ces circonstances extérieures. Il faut cependant prêter attention aux notions de « conditions anormales » et d'« immobilité factice de la langue », qui impliquent toutes deux, bien que différemment, la reconnaissance d'un changement continu. On lit ensuite dans le troisième cours²¹⁵ :

²¹³ Voir la note 217 ci-dessous et Saussure (1996) : p. 3, cité *infra*.

²¹⁴ Le passage est repris dans le *Cours de linguistique générale*. Voir Saussure (1972) : p. 206-207 et Saussure (1967) : p. 340-342. Il est regrettable que les éditeurs aient substitué à la proposition saussurienne : « l'immobilité d'une langue provient, comme il a été dit, de faits extérieurs à la langue, de conditions anormales dans lesquelles elle se trouve placée (influence d'une cour, de l'école, d'une académie, de l'écriture) » cette autre proposition : « L'immobilité, la fixation relative d'un idiome peut provenir de faits extérieurs à la langue (influence d'une cour, de l'école, d'une académie, de l'écriture, etc.) » (Saussure, 1972 : p. 206-207), qui empêche de percevoir que l'altération continue de la langue est le phénomène linguistique normal.

²¹⁵ Le passage est rapidement repris dans le *Cours de linguistique générale* : « En effet l'immobilité absolue n'existe pas (voir p. 110 sv.) ; toutes les parties de la langue sont soumises au changement ; à chaque période correspond une évolution plus ou moins considérable. Celle-ci peut varier de rapidité et d'intensité sans que le

« L'évolution dans la continuité géographique : Cas à considérer comme le cas normal et le cas central.

Considérons maintenant une surface continue où à un moment donné règne le même idiome, en supposant une population sédentaire. Ainsi le territoire de la Gaule pris vers 250, à un moment où le latin est solidement établi. Ce territoire peut être regardé comme ayant langue uniforme.

Premier fait certain et regardant le temps seul : on peut affirmer en toute sérénité que cette langue ne sera plus identique à elle-même au bout d'un certain laps de temps.

D'où le savons-nous ? Parce que c'est l'expérience universelle qui nous permet de le faire. N'importe quel exemple confirme ce fait.

Pas d'exemple d'immobilité absolue. Ce qui est absolu, c'est le mouvement dans le temps ; rien ne peut l'arrêter, il est inévitable. Mouvement plus ou moins rapide ou accentué. Peut-être que les périodes de guerre, de crises nationales arrivent à accélérer le mouvement, mais c'est indifférent pour le principe. Ces causes ne peuvent que précipiter le mouvement. Le fait de ce mouvement continu nous est souvent voilé, parce que nous ne voyons d'abord que les langues littéraires, qui sont les premières qui se présentent à l'esprit.

En effet, toute langue littéraire une fois qu'elle a réussi à se former offre des garanties pour sa conservation, en vertu de certaines circonstances (dépendance de la langue écrite, fixée par l'écriture). Cela ne peut nous renseigner sur le mouvement de la langue vivante. De même que la langue littéraire est un produit superposé à la langue vulgaire, elle est soumise à d'autres conditions.

Nous nous plaçons pour le moment uniquement devant le développement libre, dégagé de canon littéraire. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 111-113).

Les notes de Saussure ajoutent une formulation remarquable, en opposant « fait général » et « accident » :

« Nous nous plaçons en face d'une étendue de territoire primitivement parfaitement unilingue, ou pouvant passer pour telle. Et en supposant d'ailleurs une population fixe <et sédentaire pour tout le territoire>.

On peut prendre pour type le territoire de la Gaule vers 250, ayant en effet une langue pouvant être regardée comme uniforme à ce moment d'un bout à l'autre en suite de l'assimilation romaine, le latin parlé à Trèves, à Tours ou à Toulouse, Genève, Marseille, ayant été un moment identique.

principe lui-même se trouve infirmé ; le fleuve de la langue coule sans interruption ; que son cours soit paisible ou torrentueux, c'est une considération secondaire.

Il est vrai que cette évolution ininterrompue nous est souvent voilée par l'attention accordée à la langue littéraire ; celle-ci, comme on le verra p 267 sv., se superpose à la langue vulgaire, c'est-à-dire à la langue naturelle, et est soumise à d'autres conditions d'existence. Une fois formée, elle reste en général assez stable, et tend à demeurer identique à elle-même ; sa dépendance de l'écriture lui assure des garanties spéciales de conservation. Ce n'est donc pas elle qui peut nous montrer à quel point sont variables les langues naturelles dégagées de toute réglementation littéraire. » (Saussure, 1972 : p. 193-194). Voir Saussure (1967) : p. 318-319. La métaphore du fleuve ne se trouve pas que dans les notes de Saussure, mais également dans celles de Joseph : « Envisageons une continuité géographique. Nous nous plaçons devant **un pays unilingue**. On peut prendre pour type **la Gaule par exemple**, ayant une langue pouvant être regardée comme générale. Le premier fait certain, et regardant le temps seul, nous allons le constater : quel aspect va présenter la langue **au bout** de 500 ans ? Nous pouvons affirmer qu'elle **ne sera plus identique à elle-même**. Nous le *savons* parce qu'est un fait constaté universellement : chaque espace écoulé correspond à une évolution **plus ou moins** grande dans le temps. Fatalement, elle se produira, rien ne peut s'y opposer. Peut-être que les périodes de troubles politiques activent ces changements. Mais pour le **principe**, ce sont là des considérations secondaires. Car pour **le fleuve de la langue**, il n'y a qu'un **cours** : peu importent les cataractes ou les sinuosités. » (Saussure, 1967 : p. 452-453 et 318).

Premier fait certain, et regardant le Temps seul. <Placés en face de la page blanche qu'offre cet []>

Après <Au bout d'>une période plus ou moins longue, par exemple 500 ans, ou beaucoup moins, on peut prédire, en dehors de tout autre fait <s'ajoutant secondairement>, que cette langue ne sera plus <la même>, identique à elle-même, <en la prenant> à l'autre ~~bout~~ <extrémité> de cette période de temps.

D'où le savons-nous ? – Parce que c'est l'expérience universelle. En n'importe quel exemple où l'histoire nous permet de suivre à travers deux ou trois siècles une langue, on constate que l'espace écoulé correspond régulièrement à une modification plus ou moins forte de cette langue.

Il n'y a pas d'exemple d'immobilité absolue. ~~Prenez une~~ Ce qui est absolu, c'est le principe du mouvement de la langue dans le temps.

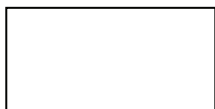
Mouvement qui se fait de façon diverse et plus ou moins rapide selon les cas, mais fatalement. Rien ne peut l'entraver : peut-être que les périodes agitées par des guerres, par des troubles civils, par des crises nationales arrivent à l'accélérer comme on l'a souvent prétendu ; mais c'est indifférent pour le principe, car même dans la plus tranquille des périodes, on ne verra jamais que le fleuve de la langue soit identique, si on le prend au-dessus ou au-dessous d'un certain ~~parcours~~ <intervalle>, et il n'importe pas qu'il y ait entre deux des cataractes. C'est sacrifier le fait général à l'accident que d'insister sur les causes qui peuvent <quelquefois> précipiter le mouvement ; il suffit qu'il existe imperturbablement, naturellement, et au-dessus de toute circonstance. /

Le fait de ce mouvement <continuel nous> est souvent voilé à vrai dire par les langues littéraires, langues qui se trouvent être les premières ou même les seules auxquelles notre pensée se reporte.

En effet toute langue littéraire, <une fois qu'elle a réussi à se former quelque part,> est relativement immobile, en tout cas n'est pas propre à nous faire sentir à quel point la langue vraie, la langue librement vivante au sein d'une masse sociale, est une matière qui se modifie en fonction du temps

La présence de ces langues littéraires a été signalée précédemment dans notre cours comme représentant un produit *géographiquement superposé à l'autre*, géographiquement superposé à la langue naturelle. De même qu'il lui est géographiquement superposé, de même il se meut dans d'autres conditions de vie, et nous n'avons en vue que les conditions de vie du produit naturel.

Les *causes* pour lesquelles les langues littéraires résistent plus ou moins à la tendance au changement général dans la langue, <ou n'y participent pas pleinement,> nous les considérerons ailleurs. Il ne s'agit ici, comme déjà précédemment, que de mettre nettement à part le cas de langue littéraire – et ~~ainsi~~ <cela dit,> nous nous replaçons devant le carré



représentant une surface linguistique <unilingue> livrée *librement* aux ~~influences~~ forces agissant en elle. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 111-113 [voir Saussure, 2002a : p. 311-312]).

Le changement linguistique apparaît ainsi non comme l'effet de causes externes mais comme un phénomène linguistique général et normal, caractéristique de l'existence du langage. Aussi ne se trouve-t-il pas non plus attribué à la langue, au sens hjelmslevien d'une telle attribution, mais donné comme l'une de ses propriétés en tant que phénomène. Il s'agit

ainsi, comme il apparaît nettement dans ce développement du troisième cours²¹⁶, non d'un objet entravé dans son développement, mais de deux objets distincts, dotés de propriétés distinctes, la langue vulgaire et la langue littéraire. Il était de même question dans la deuxième conférence à l'Université de Genève (1891), d'une part d'une « vie [...] devenue presque tout à fait artificielle », et d'autre part d'une « langue vivante » par opposition au « français classique » :

« Nous posons donc le principe de la transformation incessante des langues comme absolu. Le cas d'un idiome qui se trouverait en état d'immobilité et de repos ne se présente pas. Les impulsions qui créent ce mouvement apparaissent même comme tellement incompressibles et incoercibles, que les langues comme la nôtre dont la vie est devenue presque tout à fait artificielle sont obligées d'y céder elles-mêmes ; la tyrannie de la langue écrite cette espèce de corset de force qui est le français officiel a certainement pour effet d'enrayer leur marche, mais elle est impuissante à l'arrêter complètement, et souvent nous ne nous doutons pas de la distance où est déjà parvenue la langue *vraie*, (j'entends même la langue de la conversation cultivée) par le travail souterrain qui ne cesse de s'accomplir dans la langue vivante par-dessous la surface pour ainsi dire figée du français classique. C'est ainsi par exemple que nous ne nous doutons guère que *quatre*, *lettre*, *chambre*, *double*, *table* et tous les mots finissant par consonne + *re* ou consonne + *le*, sont presque arrivés au moment où *re* et *le* auront complètement disparu ; Dès à présent, un linguiste qui viendrait en France dans le but de noter méthodiquement par l'écriture le français *parlé*, c'est-à-dire le français réel et authentique comme on recueille méthodiquement la langue de quelque peuple malais ou africain, ou comme on recueille les patois français – ce linguiste écrirait sans hésiter qu'en l'an 1891 [on a] *k-a-t* *kat*, comme la forme exacte ou la forme principale ~~pour~~ le quatrième nom de nombre, *l e t* *let* pour le mot signifiant *missive*, ou signe de *l'alphabet*. Car à Genève comme à Bordeaux ou à Paris, dans la rue comme dans les salons, personne ne dit autrement que *kat places*, *kat jours*, ou *la let que j'ai reçue* etc... (Dans certaines conditions, il y a une seconde forme *letr* : savoir devant les voyelles *letr ouverte* ; mais même devant voyelle on commence à dire *let ouverte*, *mettre cette let à la poste*, et très probablement *letr* sera ainsi une forme totalement inconnue dans cinquante ou soixante-quinze ans). Voilà un exemple entre beaucoup qui prouve que des phénomènes de transformation semblables à ceux que nous retrouvons dans tous les idiomes laissés à eux-mêmes, n'ont pas cessé en réalité de se produire, même dans une langue où toutes les conditions sont anormales par la toute-puissance apparente de l'écriture. » (Saussure, 2002a : p. 158).

Autrement dit, les « conditions anormales » ne sont pas une « tendance extérieure » mais des modalités d'existence particulières²¹⁷. Autrement dit encore, la langue ne se trouve pas

²¹⁶ Mais également dans un autre passage du troisième cours, cité dans la note 187 ci-dessus, et ainsi dans le développement du *Cours de linguistique générale* sur les linguistiques interne et externe, cité plus haut (voir Saussure, 1972 : p. 41) et qui ajoute ce passage au développement du deuxième cours. Il y était en effet question du fait que « [t]oute langue littéraire <cultivée> arrive à posséder dans le livre <une sphère d'existence indépendante de sphère normale qui est dans la bouche des hommes> une sphère de diffusion séparée » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 143-144).

²¹⁷ Dans le premier cours, Saussure parle d'une « atmosphère de serre chaude » (Saussure, 1996 : p. 3). Voir Saussure (1996) : p. 3, cité dans la note 1287 ci-dessous. Voir également cette note publiée par Amacker : « *Questions particulières*. – Est-ce que le changement phonétique, qui apparaît comme une loi générale des langues dès qu'un espace [] est supprimé, quand une langue arrive comme la langue française {/parvient} à vivre dans des conditions anormales de conservation par suite de son intime unification avec la langue écrite ? –

Il faut répondre ceci : que, certainement, le problème doit être abordé délicatement, et sans supposer d'avance que même [

opposée à son usage, mais caractérisée dans ses conditions d'existence, qui constituent précisément cet usage. Comme nous l'avons vu à la fin du deuxième chapitre de la première partie, ce mouvement incessant de la langue est un corollaire de sa continuité, de cette tradition qui constitue l'extériorité de la langue saussurienne. Rappelons notamment ce passage du troisième cours, où Saussure, à la différence de Hjelmslev, postule en outre l'existence de facteurs d'altération :

« Une langue quelconque, si elle réalise les conditions de toute langue, est impuissante à se défendre contre les facteurs d'altération qui aboutissent à déplacer de moment en moment le rapport total du signifiant au signifié. On ne connaît aucun exemple où le rapport soit resté tout à fait tel quel. C'est le corollaire immédiat du principe de continuité. Par rapport au principe de liberté contenu dans l'arbitraire du signe, non seulement la continuité supprime la liberté, mais si par hypothèse on avait établi une langue <par législation>, le lendemain elle <(la masse)> aurait déplacé ses rapports. On tient le contrôle de la langue tant qu'elle n'est pas en circulation, mais dès qu'elle remplit sa mission, on voit les rapports se déplacer. Du moins on doit conclure qu'il en doit être fatalement ainsi d'après exemples offerts par l'histoire.

L'espéranto, <cet essai de langue artificielle qui paraît réussir> obéira-t-il à la loi fatale en devenant social ? Ce n'est pas une masse compacte qui se sert de l'espéranto, mais des groupes disséminés parfaitement conscients, qui n'ont pas appris cette langue comme une langue naturelle.

Dans les systèmes de signes (systèmes d'écriture, cf. le pehlvi), et jusque même dans le langage des sourds-muets, des forces aveugles déplaceront les rapports. <Ce sera un fait de sémiologie générale : continuité dans le temps liée à altération dans le temps.> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 243).

Nous verrons que, significativement, la représentation hjelmslevienne du changement linguistique implique au contraire une discontinuité, cependant qu'inversement, comme il a déjà commencé d'apparaître plus haut, la langue ainsi construite, toute automobile qu'elle est, est en réalité stable bien plutôt que soumise à une transformation incessante. De fait, comme nous l'avons vu *supra*, le revers de l'intégration hjelmslevienne du changement à la langue est un partage d'objet, ce pour quoi la langue en vient ici à s'opposer à son usage. Si, comme nous l'avons souligné ci-dessus, le changement se trouve intégré à la langue bien plutôt qu'expliqué, c'est que Hjelmslev ne conçoit l'explication du changement qu'en termes d'appréhension linguistique de ce dernier, se fondant dès lors nécessairement sur une entité mais sans apercevoir qu'une telle appréhension est déjà une construction, précisément fondée sur le postulat d'une telle entité. On retrouve ici, en réalité, avec la dualité du point de vue

Remarquons bien qu'en aucun cas la réponse ne pourra avoir de portée pour ce qui se passe normalement, mais il est intéressant, sûrement, de se demander ce qu'il en est dans ce cas.

Comme je le disais au début de ce cours, et à propos de l'écriture, je suis persuadé avec tout le monde, que l'habitude de la langue écrite oppose des barrières sensibles aux événements phonétiques qui se produiraient sans cette cause extérieure de conservation. Et un tel problème ne doit être abordé sur tous les points que délicatement, tant il est difficile de juger l'influence exacte qu'a pu avoir le fait [soit sur la somme générale des changements phonétiques soit sur]

Mais ce que l'on peut facilement prouver, c'est que même cet état extraordinaire où une langue semble devenir presque adhérente à un état graphique, au lieu de se mouvoir librement, n'arrive jamais à supprimer totalement le mouvement phonétique. – Même rivée à une sœur jumelle qui ne changeait pas à côté d'elle, la langue française a évolué phonétiquement depuis moins de trois siècles considérablement : [» (Saussure, 2011 : p. 309-310). Dans cette transcription, {/...} indique une variante, les italiques en corps inférieur un passage biffé. Voir Saussure (2011) : p. 28.

synchronique hjelmslevien, le dédoublement de l'hypothèse structurale qui est constitutif de l'élaboration hjelmslevienne, et qui implique notamment, comme il apparaîtra dans ce qui suit, et comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, un dédoublement du rapport son/sens.

Au premier dédoublement (celui de l'hypothèse structurale) répond la distinction de deux types de changements, sur fond de la tripartition système/norme/usage, dont la conséquence est déjà apparue plus haut : une résolution de l'antinomie synchronie/diachronie demeurant partielle. Dans le développement cité ci-dessus, et dans la lignée des *Principes de grammaire générale*, Hjelmslev semblait envisager la possibilité d'une validité générale (concernant donc également le système) des hypothèses « externes ». Il affirmait en effet qu'« il [était] possible que les explications données soient les bonnes » et qu'il fallait seulement « porter le regard plus loin, vers d'autres phénomènes qui sont dans un rapport constant avec les changements ». Le résumé donné dans la leçon suivante distingue cependant nettement entre deux types de changements :

« I min første forelæsning er problemet om forholdet mellem sprogsystem og sprogforandring blevet stillet. Det viste sig herved, at det vil være af betydning for problemets løsning at skelne mellem to arter af sproghistoriske processer : paa den ene side saadanne processer, der rammer systemet, paa den anden side saadanne processer, der ikke har indflydelse paa systemet. [...]»²¹⁸

Det viste sig ved en tilrettelægning af vort problem, at de forandringer, der med sikkerhed kan bestemmes som forandringer i systemet, er dem, som det er vanskeligst af forklare overbevisende ved hjælp af de hidtidige hypoteser om aarsagerne til sprogenes forandringer. Det er derfor dem, det gælder at studere. Og vi har her [besluttet at undersøge, om der ikke bestaar en konstant sammenhæng mellem givne systemer og givne systemforandringer, og om ikke aarsagerne til systemets forandringer ligger i systemet selv. Vi har] stillet det specielle spørgsmaal om aarsagsforholdet ved systemforandringerne²¹⁹. » (H.Spr. : p. 23-24).

On lit ensuite :

« Vi kan nu definere *systemet* som værende identisk med formen i de tre afdelinger, med hensyn til dens virkninger paa struktur og paa indhold. Der bestaar et vevselvirkningsforhold, en korrelation, mellem tegnets tre lag, et vevselvirkningsforhold, der beror paa formen.

Uden for systemet ligger alle saadanne struktur- og indholdsfænomener, som ikke staar i vevselvirkningsforhold til formen. Det kan dreje sig om udtalfænomener, der ikke

²¹⁸ Hjelmslev traite ici l'exemple de l'évolution des voyelles en indo-européen oriental qu'il annonçait dans la leçon précédente, c'est-à-dire dans le développement cité ci-dessus.

²¹⁹ « Dans ma première leçon a été posé le problème du rapport entre système linguistique et changement linguistique. Il est alors apparu qu'il serait important pour la solution du problème de distinguer entre deux types de processus dans l'histoire de la langue : d'une part les processus qui atteignent le système, d'autre part les processus qui n'ont aucune influence sur le système. [...] »

Il est apparu lors du traitement de notre problème que les changements qui peuvent avec certitude être déterminés comme étant des changements du système sont ceux qu'il est le plus difficile d'expliquer de façon convaincante à l'aide des hypothèses antérieures concernant les causes des changements linguistiques. C'est pourquoi ce sont eux qu'il importe d'étudier. Et nous avons ici [résolu d'examiner la question de savoir s'il n'y a pas une relation constante entre des systèmes donnés et des changements systématiques donnés, et si les causes des changements du système ne résident pas dans le système lui-même. Nous avons] posé la question particulière de la causalité des changements du système. »

spiller en rolle for adskillelsen af fonemer, eller om betydningsfænomener, der ikke spiller en rolle for adskillelsen af grammatiske enheder, eller om fænomener, der bade præger struktur og indhold uden at præge formen ; hertil hører adskillelsen af ord, der ikke tilsammen danner et semantisk system. Fænomener af disse arter ligger altsaa ikke inden for systemet, men de ligger altid inden for usus, og de *kan* ligge inden for normen.

Det er herefter indlysende, at der kan findes *sprogforandringer* af forskellige grader : 1) er der forandringer, der angriber systemet, dette vil sige formforandringerne, være sig af fonematisk, grammatisk eller semantisk art ; jeg siger med det samme – det skal siden eftervises nærmere – at disse formforandringer kan have virkninger i strukturen eller virkninger i indholdet eller baade virkninger i strukturen og i indholdet eller hverken virkninger i strukturen eller i indholdet ; 2) er der forandringer, der uden at angribe systemet dog angriber normen ; disse forandringer kan aldrig være forandringer i formen, men det maa være forandringer enten i struktur eller i indhold af de fonematiske, grammatiske eller semantiske enheder ; 3) er der forandringer, der uden at angribe normen eller systemet dog angriber usus ; om dem gælder det samme : det kan ikke være forandringer i formen, men det maa være forandringer i de fonematiske, grammatiske, semantiske enheders struktur eller indhold.

Vi har altsaa sagt, at systemforandringerne kan have virkninger paa struktur eller paa indhold eller paa begge dele, men ikke behøver at have det, medens dærimod de blotte normforandringer og de blotte ususforandringer aldrig har nogen virkninger paa formen. Denne paastand implicerer en arbejdshypotese, som gaar ud paa, at der aldrig kan forekomme formforandringer, hvis arsaag ligger i indholdet eller i strukturen²²⁰. » (H.Spr. : p. 37-38)

puis de manière beaucoup plus détaillée :

« Min arbejdshypotese, som støttes af de gjorte iagttagelser, fører til art foretage en radikal adskillelse mellem systemforandringerne og de øvrige forandringer. De øvrige

²²⁰ « Nous pouvons à présent définir *le système* comme étant identique à la forme dans les trois divisions, eu égard à son action sur la structure et sur le contenu. Il existe une relation d'action réciproque, une corrélation entre les trois strates du signe, une relation d'action réciproque qui repose sur la forme.

Tous les phénomènes de structure et de contenu qui ne sont pas dans une relation d'action réciproque avec la forme résident *en dehors du système*. Il peut s'agir de phénomènes de prononciation qui ne jouent aucun rôle dans la distinction des phonèmes, ou de phénomènes de signification qui ne jouent aucun rôle dans la distinction des unités grammaticales, ou de phénomènes qui caractérisent simultanément la structure et le contenu sans caractériser la forme ; en relève la distinction des mots dont l'ensemble ne forme pas un système. Les phénomènes de ce type ne se trouvent donc pas dans le système, mais ils se trouvent toujours dans l'usage, et ils *peuvent* se trouver dans la norme.

Il est dès lors évident qu'il peut exister des *changements* linguistiques de différents degrés : 1) s'il y a des changements qui s'en prennent au système, cela signifie des changements de forme, qu'ils soient de type phonématique, grammatical ou sémantique ; je dis en passant – cela sera démontré en détail par la suite – que ces changements de forme peuvent avoir des effets sur la structure ou des effets sur le contenu ou à la fois des effets sur la structure et sur le contenu ou aucun effet ni sur la structure ni sur le contenu ; 2) s'il y a des changements qui sans s'en prendre au système cependant s'en prennent à la norme ; ces changements ne peuvent jamais être des changements dans la forme, mais ils doivent être des changements dans la structure ou dans le contenu des unités phonématiques, grammaticales ou sémantiques ; 3) s'il y a des changements qui sans s'en prendre à la norme ou au système cependant sans prennent à l'usage ; il en va de même pour eux : ils ne peuvent pas être des changements dans la forme, mais ils peuvent être des changements dans la structure ou le contenu des unités phonématiques, grammaticales ou sémantiques.

Nous avons donc dit que les changements du système peuvent avoir des effets sur la structure ou sur le contenu ou sur les deux parties, mais n'ont pas besoin d'en avoir un, tandis qu'au contraire les simples changements de norme et les simples changements d'usage n'ont jamais aucun effet sur la forme. Cette affirmation implique une hypothèse de travail, selon laquelle il ne peut jamais survenir de changements de forme dont la cause se trouve dans le contenu ou dans la structure. »

forandringer, altsaa forandringer blot i normen eller blot i usus, hænger ikke sammen med systemet ; de staar nok i et visst forhold til systemet, for saa vidt som systemet til enhver tid holder dem i skak og hindrer dem i at gaa videre end systemet tillader. Men de er ikke foraarsagede af systemet og har ingen indflydelse paa systemet.

Jeg skal nævne nogle faa eksempler for at antyde, hvad det er for forandringer, der her kan blive tale om :

1) forandringer i den fonematiske struktur, dvs. udtaleforandringer, der ikke angriber den fonematiske form, de sproglige lydenheders indbyrdes relationer. I adskillige lande i Vesteuropa, saaledes baade i Frankrig, i Tyskland og i Danmark, er tidligere tiders tungespids-*r* blevet erstattet af et *r* udtalt i halsen eller med drøbelen. *r*'et forbliver af den grund lige godt fra systemets synspunkt. Det drejer sig endda uden tvivl om en blot og bar ususforandring inden for den rigtighedsbredde, som normen og systemet tillader. Det er en mode, som udgaar fra visse kulturcentre, og i egne, hvor denne mode ikke er naaet ud, eller hvor andre nærmere kulturcentre er stærkere, udtales stadig tungespids-*r*.

2) forandringer i grammatisk struktur : dvs. forandringer, der foregaar i de grammatiske enheders udtryk, men som ikke angriber den grammatiske form. -s - -r - -r som nominativmærke i nordisk (cf. *gestr*) : strukturen har ændret sig, men det grammatiske system forbliver uantastet. Og dette er en forandring i normen.

3) forandringer i semantisk struktur : forandringer, der foregaar i de semantiske enheders udtryk, men som ikke angriber den semantiske form : *aa - paa* i dansk. Dette er norm. Men en saadan normforandring kan foregaa uden at præpositionssystemet berøres deraf.

4) forandringer i fonematisk indhold : dette vil være forandringer, der foregaar i fonemernes symbolske værdi, men som ikke angriber den fonematiske form. Paa grund af symbolikproblemet lidet bearbejdede tilstand paa forskningens nuværende standpunkt vil jeg tillade mig at forbigaa denne mulighed.

5) forandringer i grammatisk indhold : forandringer, der foregaar i de grammatiske enheders betydning, men som ikke angriber den grammatiske form. Et kendt eksempel fra latin vil maaske kunne anvendes i denne sammenhæng. Futurum participium, der i klassisk latin normalt kun bruges i forbindelse med verbet *sum* som udtryk for den nære fremtid, faar i sølvalderen en friere anvendelse og kan bl. a. bruges til at betegne hensigten, konkurrerende med første supinum. Her har futurum participium utvivlsomt skiftet betydningsindhold i normen. Men det er i det mindste tvivlsomt, om dette skulde have bevirket nogen forskydning af futurum participiums plads i det grammatiske system. Det grammatiske system er det samme som i klassisk latin, og futurum participium maa antages trods betydningsforskydningen stadig at staa i det samme ligheds- og modsætningsforhold til de øvrige participier.

6) forandringer i semantisk indhold : dvs. forandringer, der foregaar i de semantiske enheders betydning, men som ikke angriber den semantiske form. Herpaa er det let at finde eksempler. Vi har jo nemlig set, at der inden for det semantiske sprogstof, dvs. inden for ordenes verden, findes et stort omraade, som ikke foreligger systematiseret. De almindeligt forekommende substantiver og verber er f. ex. ikke organiserede i noget specifikt sprogligt betydningssystem af ligheder og modsætninger. Det ses herefter umiddelbart, uden at jeg behøver at opregne eksempler, at betydningsforskydninger i hovedmassen af et sprogs ordforraad vil høre til denne type. Alt det, man i den klassiske sprogvidenskab betegnede som ordenes liv, hører herhen.

Man kan endelig tænke sig en 7. type : forandringer, der foregaar paa een gang i de semantiske enheders struktur og i deres betydning uden at berøre det semantiske formsystem. Af den lige nævnte grund vil der være masser af saadanne eksempler under et sprogs udvikling. Alt hvad der hedder ordenes fødsel og ordenes død, nye ords opstaaen og gamle ords forsvinden hører herhen, for saa vidt det drejer sig om ord, der ikke, som præpositionerne eller de centrale adjektiver, udgør et formelt system af

betydningsenheder. Paa dette omraade ligger bl. a. hele studiet af fremmedord og laaneord, laaneberøringer mellem sprogene.

Ingen af alle de forandringer, jeg her har nævnt eksempler paa, har noget at gøre med det, der her er genstand for vore undersøgelser : systemet, sprogets centrum.

Aarsagerne til de her nævnte forandringer ligger overhovedet ikke i sproget, men uden for det. De er extralingvistiske, og de er i regelen lette at paavise. De forskellige hypoteser til forklaring af sprogenes forandringer, som jeg kort gennemgik i min første forelæsning, vil skiftevis kunne bringes til anvendelse her. For de forandringer, jeg nævnte sidst, forandringer i det ikke systematiserede ordforraad, herunder optagelse af laaneord, er den sociologiske hypotese indlysende rigtig. Alt efter som samfundet og kulturen skifter karakter, bliver der brug for udtryk for nye begreber, brug for nye ord, og disse vil i regelen optages fra de samme kulturfolk, som leverer begrebet.

Substratteorien kan i mange tilfælde med held anvendes, hvor det drejer sig om blotte forandringer i den fonematiske struktur, i udtalen. En befolkning, der overtager et nyt sprog, kan tale det med akcent, udtale fonemerne paa en anden maade, uden at det dærvæd sker nogen forstyrrelse i fonemernes system.

Det er muligt, at jeg ved valget af eksempler paa ikke-systematiske forandringer har haft saa temmelig held med mig. Men det føles dog tydeligt, at det er vanskeligt strax at drage en skarp grænse mellem disse forandringer og systemforandringerne, og aarsagen hertil er, at man ikke uden en nøje undersøgelse i hvert enkelt konkret tilfælde kan afgøre, om systemet er blevet berørt af de omtalte forandringer eller ej²²¹. » (H.Spr. : p. 41-43).

²²¹ « Mon hypothèse de travail, qui est fondée sur les observations faites jusqu'ici, conduit à opérer une distinction radicale entre les changements du système et les autres changements. Les autres changements, donc les changements de la seule norme ou du seul usage, ne sont pas fonction du système ; ils sont bien dans un certain rapport avec le système, dans la mesure où le système à chaque instant les contient et les empêche d'aller plus loin que le système ne le permet. Mais ils ne sont pas déterminés par le système et n'ont aucune influence sur le système.

Je vais donner quelques exemples pour laisser entrevoir les types de changements dont il peut s'agir ici :

1) les changements dans la structure phonématique, c'est-à-dire les changements de prononciation qui ne touchent pas à la forme phonématique, aux relations mutuelles entre les unités phoniques linguistiques. Dans divers pays d'Europe de l'Ouest, ainsi aussi bien en France, en Allemagne qu'au Danemark, l'ancien *r* apical a été remplacé par un *r* prononcé dans la gorge ou avec la luette. Pour autant, le *r* est demeuré équivalent du point de vue du système. Il s'agit encore sans aucun doute d'un pur et simple changement d'usage à l'intérieur de la latitude de correction autorisée par la norme et par le système. C'est une mode qui émane de certains centres culturels, et dans les régions que cette mode n'a pas atteintes, ou où d'autres centres culturels plus proches sont plus forts, on prononce toujours le *r* apical.

2) les changements dans la structure grammaticale : c'est-à-dire les changements qui ont lieu dans l'expression des unités grammaticales, mais qui ne touchent pas à la forme grammaticale. *-s* – *-r* – *-r* comme marques de nominatif en nordique (cf. *gestr*) : la structure a changé, mais le système grammatical demeure intact. Ce changement-là est un changement dans la norme.

3) les changements dans la structure sémantique : les changements qui ont lieu dans l'expression des unités sémantiques, mais qui ne touchent pas à la forme sémantique : *aa* – *paa* en danois. C'est la norme. Mais un tel changement de norme peut avoir lieu sans que le système des prépositions en soit affecté.

4) les changements dans le contenu phonématique : ce seront des changements qui ont lieu dans la valeur symbolique des phonèmes, mais qui ne touchent pas à la forme phonématique. En raison de l'état peu élaboré du problème symbolique au stade actuel de la recherche je me permettrai de négliger cette possibilité.

5) les changements dans le contenu grammatical : les changements qui ont lieu dans la signification des unités grammaticales mais qui ne touchent pas à la forme grammaticale. On peut peut-être recourir à ce propos à un exemple connu tiré du latin. Le participe futur, qui en latin classique ne peut normalement être employé qu'en combinaison avec le verbe *sum* comme expression du futur proche, est doté d'un emploi plus libre à l'âge d'argent, où il peut notamment servir à signifier l'intention, en concurrence avec le supin plus ancien. Ici le participe futur a indubitablement changé de contenu de signification dans la norme. Mais il est pour le moins douteux que cela ait pu produire une quelconque modification de la place du participe futur dans le système

Hjelmslev distingue ainsi entre deux types de changements, susceptibles de deux types d'explications distincts, respectivement linguistique et extralinguistique. On retrouve donc le partage des *Principes de grammaire générale*, mais articulé sur le partage d'objet qui est définitoire du système hjelmslevien. Il apparaît ainsi nettement que l'explication « linguistique » des changements suppose l'attribution préalable des changements à l'objet, selon la dualité hjelmslevienne de la méthode (du point de vue) et de l'objet (de sa définition), mais dédoublée dans le cadre de l'opposition entre système et changement : le point de vue systématique permet de définir un objet systématique, qui permet lui-même la distinction de deux types de changements, auxquels devront être appliqués deux méthodes distinctes, dont la méthode systématique. Le partage implique notamment ce qui sera ensuite une opposition entre forme et substance (sons et significations) mais également, lorsqu'il s'agit des unités grammaticales et sémantiques, le rapport constitutif du signe, enfin, et surtout, préluant à la définition hjelmslevienne de la langue comme un système de possibilités de signes, toute une

grammatical. Le système grammatical est le même qu'en latin classique, et le participe futur doit être considéré malgré la modification de signification comme étant toujours dans le même rapport de similarité et d'opposition avec les autres participes.

6) les changements dans le contenu sémantique : c'est-à-dire les changements qui ont lieu dans la signification des unités sémantiques, mais qui ne touchent pas à la forme sémantique. Il est ici facile de trouver des exemples. Nous avons vu en effet qu'il existe à l'intérieur de la matière linguistique sémantique, c'est-à-dire à l'intérieur du monde des mots, un large domaine qui n'est pas systématisé. Les substantifs et les verbes, dont l'existence est universelle, par exemple, ne sont pas organisés en un système de signification linguistiquement spécifique de similarités et d'oppositions. On voit ainsi immédiatement, sans que j'aie besoin d'énumérer des exemples, que les modifications de signification dans la majeure partie du vocabulaire d'une langue, appartiendront à ce type. Tout ce que dans la linguistique classique on désignait par l'expression de vie des mots entre dans cette catégorie.

On peut enfin imaginer un septième type : les changements qui ont lieu à la fois dans la structure des unités sémantiques et dans leur signification sans atteindre le système formel sémantique. Pour la même raison que ci-dessus il y aura une foule d'exemples de tels changements durant l'évolution d'une langue. Tout ce que l'on appelle la naissance des mots et la mort des mots, l'apparition de nouveaux mots et la disparition de mots anciens entre dans cette catégorie, dans la mesure où il s'agit de mots qui ne constituent pas un système formel d'unités significatives, comme les prépositions ou les adjectifs centraux. Appartient notamment à ce domaine l'étude des mots étrangers et des mots empruntés, des rapports d'emprunt entre les langues.

Aucun des changements dont je viens de donner des exemples n'a quoi que ce soit à voir avec ce qui constitue ici l'objet de notre examen : le système, le centre de la langue.

Les causes des changements que nous avons mentionnés ne se trouvent en aucune manière dans la langue, mais hors d'elle. Elles sont extralinguistiques, et elles sont en règle générale faciles à établir. Les différentes hypothèses explicatives des changements linguistiques que j'ai brièvement passées en revue lors de ma première leçon, pourront tout à fait, tour à tour, être utilisées ici. Pour les changements que j'ai mentionnés en dernier lieu, les changements dans le vocabulaire non systématisé – et sous cette rubrique on comprend les mots d'emprunts – l'hypothèse sociologique est manifestement juste. Au fur et à mesure des changements de caractère de la société et de la culture se fait jour un besoin d'expression de nouvelles notions, un besoin de nouveaux mots, et ceux-ci seront en règle générale reçus de la même civilisation qui a transmis la notion.

La théorie du substrat peut être utilisée avec succès dans de nombreux cas, là où il s'agit de simples changements de la structure phonématique, dans la prononciation. Un peuple qui adopte une nouvelle langue peut la parler avec un accent, prononcer les phonèmes d'une autre manière, sans que pour cela n'advienne une quelconque désorganisation dans le système des phonèmes.

Il est possible que j'aie eu de la chance dans mon choix d'exemples de changements non systématiques. Il apparaît cependant clairement qu'il est difficile de prime abord de tracer une frontière nette entre ces changements et les changements du système, et la raison en est que l'on ne peut pas décider si le système a été atteint ou non par les changements en question sans un examen approfondi de chaque cas concret en particulier. »

série de phénomènes liés aux locuteurs, la « vie des mots²²² » et les emprunts. Il faut rappeler, ici, ce passage cité dans le troisième chapitre de la première partie :

« Af disse kategorier, som er givne af grammatikken, er der kun to, som er ubegrænsede af indhold, nemlig substantiv og verbum. Ethvert sprog har i princippet en uendelig mængde substantiver og verber. Ingen ordbog er her udtømmende ; ikke blot kan man ved produktive afledninger forhøje antallet langt ud over hvad ordbogen kan angive (f. ex. kan der paa dansk af ethvert verbum afledes et substantiv med endelsen *-en* : *væren vorden soven spisen*), men man kan ogsaa ved laan fra fremmede sprog eller ved vilkaarlige dannelser supplere sprogets forraad af substantiver og verber ganske efter ønske. Jeg tror egentlig, at de forelæsninger over grammatik, som jeg har holdt paa dette sted, er et meget godt eksempel til belysning heraf ; mon jeg tager fejl, naar jeg formoder, at jeg i disse forelæsninger har brugt adskillige substantiver og verber, om hvis existens i dansk maaske nogle af mine tilhørere ikke tidligere har hørt anelse ; nogle af dem har forøvrigt maaske næppe tidligere været brugt paa dansk, og en dansk ordbog vil i øjeblikket ikke indeholde disse ord. Men det, som nu er det ejendommelige, er dette, at naar saadanne nye substantiver eller verber lanceres i et enkelt individs sprogudøvelse, saa kan de dærfra trænge videre ud i den sproglige usus ; jeg siger ikke, at de nødvendigvis gør det, omend jeg for mine egne vedkommende haaber det. Fra usus kan de gaa videre til normen. Mangfoldige substantiver, der betegner tekniske begreber, er i den sidste menneskealder blevet adopterede af den danske norm. Men det afgørende er, at sprogets system berøres ikke i mindste maade derved. Det danske sprogsystem forbliver det samme, selv om dansk i sig optager ord som *bil*, *film* eller *syntagme*. Substantiverne, og ligeledes verberne, udgør nemlig kategorier bestaaende af et ubegrænset antal ord, som ikke udgør noget system, i det mindste ikke noget specifikt sprogligt system²²³. » (H.Spr. : p. 140).

L'expression se trouve ainsi rejetée à l'usage, comme il apparaîtrait explicitement lors de la mention de l'hypothèse sociologique : « Au fur et à mesure des changements de caractère de la société et de la culture se fait jour un besoin d'expression de nouvelles notions, un besoin

²²² Remarquons ici en passant que la représentation hjelmslevienne du changement linguistique ne rompt pas avec les anciennes métaphores dénoncées par exemple par Victor Henry. Voir ci-dessous.

²²³ « De ces catégories qui sont données par la grammaire, il n'y en a que deux dont le contenu soit illimité, à savoir le substantif et le verbe. Chaque langue a en principe une quantité extrêmement grande de substantifs et de verbes. Aucun dictionnaire n'est exhaustif en la matière ; non seulement l'on peut, avec des dérivations productives, augmenter leur nombre bien au-delà de ce que le dictionnaire peut indiquer (par exemple en danois on peut dériver de chaque verbe un substantif avec la terminaison *-en* : *væren* [l'être] *vorden* [le devenir] *soven* [le dormir] *spisen* [le manger]), mais on peut aussi au moyen de l'emprunt aux langues étrangères ou par une création arbitraire compléter selon son bon vouloir le fonds linguistique de substantifs et de verbes. A vrai dire, je crois que les leçons sur la grammaire que j'ai données en ce lieu constituent un excellent exemple de ce phénomène ; est-il sûr que je me trompe quand je présume que dans ces leçons j'ai utilisé divers substantifs et verbes dont l'existence n'avait peut-être pas été envisagée auparavant par certains de mes auditeurs ; quelques-uns d'entre eux n'ont peut-être d'ailleurs jamais été utilisés auparavant en danois et aucun dictionnaire danois ne contient ces mots pour le moment. Cependant, ce qui est remarquable est que quand de tels nouveaux substantifs ou verbes sont introduits dans l'exercice de la langue d'un individu particulier, ils peuvent à partir de là se répandre plus loin dans l'usage linguistique ; je ne dis pas qu'ils le font nécessairement même si je l'espère en ce qui me concerne. De l'usage ils peuvent alors aller plus loin jusqu'à la norme. De nombreux substantifs qui désignent des notions techniques ont été adoptés par la norme danoise au cours du dernier quart de siècle. Mais ce qui est déterminant est que le système de la langue n'est pas le moins du monde atteint par ce fait. Le système de la langue danoise demeure le même, bien que le danois recueille en lui des mots comme *bil* [voiture/hâche], *film* [film] ou *syntagme* [syntagme]. Les substantifs, et de même les verbes, constituent en effet des catégories consistant en un nombre illimité de mots, qui ne constituent aucun système, ou du moins aucun système spécifiquement linguistique. »

de nouveaux mots, et ceux-ci seront en règle générale reçus de la même civilisation qui a transmis la notion. » De fait, ce premier partage, entre deux types de changements, se double d'un second, lié au postulat de la tendance conservatrice et à la notion d'usage. Comme il apparaissait dans l'exposé de l'hypothèse intralinguistique cité ci-dessus, la représentation hjelmslevienne est nettement organiciste : les changements et leur direction sont « dus à des efforts dans la langue même, à une tension dans le système lui-même » et « c'est le système qui se meut », entravé dans sa marche ou « déroul[ant] librement son cours sur son chemin déterminé par la nature », cependant que la tendance conservatrice qui l'entrave dans sa marche, lorsqu'elle « [re]sserre son étau », est pour lui un « cancer ». De fait, le seul rôle attribué ici aux sujets parlants est celui du maintien de la langue « dans une forme déterminée comme moyen de communication utilisable », et il se manifeste donc dans une tendance conservatrice, le mouvement étant dès lors tout entier du côté du système. On reconnaît ici le dédoublement du rapport son/sens qui est constitutif de l'élaboration hjelmslevienne : l'expression, pour une part rejetée à l'usage, est par ailleurs constitutive de la forme. Or, précisément, en réponse à la « question particulière de la causalité des changements du système²²⁴ », Hjelmslev ne commence pas par exposer son explication systématique des changements linguistiques, mais s'attache tout d'abord à démontrer son « hypothèse de travail » énoncée dans l'un des passages cités dans ce qui précède²²⁵, corrélatrice de la distinction des deux types de changements et « selon laquelle il ne peut jamais survenir de changements de forme dont la cause se trouve dans le contenu ou dans la structure », puisque tandis que « les changements du système peuvent avoir des effets sur la structure ou sur le contenu ou sur les deux parties, mais n'ont pas besoin d'en avoir un », « les simples changements de norme et les simples changements d'usage n'ont jamais aucun effet sur la forme », hypothèse qui implique, comme dans les *Principes de grammaire générale*, une prise en charge formelle des besoins d'expression. Hjelmslev prend l'exemple de la disparition du neutre dans les substantifs et les adjectifs lors du passage du latin au roman et celui de la chute des déclinaisons latines, deux changements de forme grammaticale attribués à des changements de structure (c'est-à-dire, dans sa terminologie, à des changements phonétiques). Cette explication lui semble invraisemblable pour plusieurs raisons²²⁶, mais il ajoute par ailleurs :

« For det andet strider den givne forklaring imod de erfaringer, man ellers gør i sprogverdenen. Der er ting nok, der viser, at naar det strukturelle udtryk for en form kommer i forfald, sker der udbedringer i strukturen, dersom formen har livskraft nok til at holde stand²²⁷. » (H.Spr. : p. 39).

On retrouve ensuite l'exemple de l'inflexion vocalique exposé dans les *Principes de grammaire générale*, avec, à nouveau, le recours aux analyses de Sapir :

²²⁴ Voir H.Spr. : p. 23-24, cité ci-dessus.

²²⁵ Voir H.Spr. : p. 37-38, cité ci-dessus.

²²⁶ Voir H.Spr. : p. 38-39.

²²⁷ « D'autre part, l'explication donnée est contraire aux observations faites par ailleurs dans le monde des langues. Il ne manque pas d'éléments qui montrent que quand l'expression structurelle d'une forme se désagrège, des réparations interviennent dans la structure pour que la forme ait assez de force vitale pour tenir bon. »

« Sapir har tydet disse forhold²²⁸, eller i det mindste en del af dem, som et middel til at sikre det grammatiske system dets ydre udtryk. I alle de sprog, der kommer i betragtning, er der en tendens til at lade kort vokal i ordets sidste stavelse gaa til grunde : fuldbyrdet i *gestr giest gast*. Omlyden er da et middel til i eet komplekst udtryk at udtrykke det, som ellers to vokaler tilsammen maatte udtrykke : den nye vokal *e* er *a* plus *i* i een stavelse. Og omlyden vil fortrinsvis indtræde i de tilfælde, hvor der ved endevokalens bortfald vilde opstaa et lydligt sammenfald af to former, som grammatikken kræver adskilte. Naar man faar omlyd i oht. *gesti* men ikke i *gast*, er det, fordi *i* som pluralismærke har en særlig værdi og ikke kan undværes ; *i* trues af tendensen til bortfald, men omlyden træder nu til for at forebygge katastrofen.

Alt er da ikke blindt tilfælde.

Systemet, formen, er dominerende over for struktur og indhold og tvinger dem til ikke at undergaa nogen forandringer, som gaar imod systemets hensigt.²²⁹ » (H.Spr. : p. 40).

Ici comme dans les *Principes de grammaire générale*, les besoins d'expression des locuteurs se trouvent pris en charge par la forme, qui dirige ainsi les mouvements de sa structure. Le fait est d'autant plus notable que la formulation de l'hypothèse inviterait à penser que la structure relève de la norme ou de l'usage. Dans ce cadre, en effet, et conformément à l'un des aspects du dédoublement du rapport son/sens que nous avons tenté de mettre en évidence au début du deuxième chapitre de la première partie – entre les deux distinctions contenu/expression et forme/substance, qui s'ajoute, bien qu'il en soit une autre forme, au dédoublement qui fait du rapport son/sens le principe en même temps que l'objet de l'analyse –, la distinction entre système, norme et usage implique un double rapport d'expression, dans le cadre du signe tripartite de *Sprogssystem og sprogforandring*, de la forme par la structure, et selon les besoins des locuteurs dans le cadre de l'usage. Nous reviendrons sur ce point. Notons simplement, pour l'instant, que cette prise en charge des besoins d'expression par la forme est une implication de l'hypothèse hjelmslevienne. C'est là, en effet, la condition pour une forme automobile. On retrouve ensuite l'exemple de la déclinaison anglaise, tel qu'envisagé par Jespersen :

« Meget bekendte i dette land er de undersøgelser over engelske kasus, hvormed Otto Jespersen aabnede sin videnskabelige løbebane. Jespersen viste her, at det gamle deklinationssystem undergik i nyere engelsk skyldes ikke udelukkende den blinde virkning af lydlovene. Det var betydningsforholdene og selve den grammatiske form, som gjorde denne undergang mulig og nødvendig. Det gamle system var blevet for

²²⁸ Auparavant décrit. Voir H.Spr. : p. 39-40.

²²⁹ « Sapir a expliqué ce phénomène, ou du moins une partie de celui-ci, comme un moyen d'assurer une expression extérieure au système grammatical. Dans toutes les langues qui sont prises en considération, il existe une tendance à laisser mourir la voyelle brève de la dernière syllabe du mot : réalisée dans *gestr giest gast*. L'inflexion vocalique est alors un moyen d'exprimer par un complexe ce qu'autrement deux voyelles devaient exprimer ensemble : la nouvelle voyelle *e* est *a* plus *i* en une syllabe. Et l'inflexion vocalique se produira surtout dans les cas où la chute de la voyelle finale entraînerait une confusion phonique de deux formes dont la grammaire exige la distinction. Quand on a une inflexion vocalique dans le vieux haut allemand *gesti* mais non pas dans *gast*, c'est parce que le *i* comme marque de pluriel a une valeur particulière et ne peut pas être supprimé : *i* est menacé par la tendance à la disparition, mais l'inflexion vocalique intervient à ce moment pour prévenir la catastrophe.

Dans ce cas, tout n'est pas hasard aveugle.

Le système, la forme sont prédominants par rapport à la structure et au contenu et les contraignent à ne pas subir de changements qui iraient contre la visée du système. »

indviklet, de enkelte kasus' betydningsafgrænsning var blevet for vag. Det var, som Jespersen slaaende har viist, denne indre kræftskade i systemet selv, som førte til de gamle endelsers fald og til et nyt systems opstaaen, et system af simplere karakter og med et simplere strukturelt udtryk, idet kasusforholdene nu for størstedelen ikke længere udtrykkes ved endelser, men ved ordstillingen. Og det interessanteste ved Jespersens undersøgelser er, at det viser sig, at ordstillingen blev fast reguleret førend de gamle kasusendelser faldt bort. Paa intet punkt udviklingen herskede der kaos²³⁰. » (H.Spr. : p. 40).

On lira de même ensuite dans *La Catégorie des cas* :

« A en croire la grammaire traditionnelle (cf. plus haut, p. 18-21) il y aurait entre le latin classique et le français moderne une différence énorme. Le latin est synthétique, le français analytique. Si le latin connaît six cas (y compris le vocatif), le français par contre ignore toute distinction casuelle, à la seule exception d'un minime résidu dans le pronom personnel conjoint. De même en passant d'une langue dite synthétique telle que le gotique à une langue germanique moderne telle que l'anglais, on constate une réduction considérable de l'effectif casuel. Il y a changement d'un type à un autre, d'un type favorisant les rapports casuels à un autre qui tend fortement à des supprimer.

Mais la question est de savoir si on n'est pas ici dupe d'une illusion. On n'échappe pas à admettre que les relations qui dans les langues dites synthétiques s'expriment par des désinences, s'expriment dans les langues dites analytiques d'une part par l'ordre des éléments dans la série, de l'autre par certains éléments que la tradition gréco-latine et des considérations diachroniques nous forcent à considérer comme des prépositions. Mais au cours du développement des langues ces prépositions deviennent de plus en plus abstraites, de plus en plus quasi-casuelles, en se soudant de plus en plus intimement au formatif auquel elles appartiennent.

Les recherches très importantes de M. JESPERSEN (1891) ont fait voir que dans ce développement il y a un véritable *remplacement*. Les relations exprimées par les désinences casuelles sont graduellement transportées sur les autres formants, le formant d'agencement et les formants-prépositions, et ce processus s'achève avant que les désinences casuelles soient perdues ; c'est ainsi que la langue assure à chaque instant de son évolution l'expression nette des relations dont il s'agit. Il y a un rapport intrinsèque et nécessaire entre la perte des désinences casuelles et l'établissement d'un ordre fixe des éléments. Le phénomène n'est que la conséquence logique d'un principe qui a été trouvé déjà en 1815 par G.-M. ROTH (104) : "Je mehrere charakteristische und sonach die gegenseitige Beziehung von Wörtern und Sätzen auf einander leicht kenntlich machenden Formen eine Sprache hat, desto freyer wird ihre Wort- und Satzstellung seyn können, und umgekehrt." » (H.Cat.I : p. 76-77).

²³⁰ « Dans ce pays, on connaît très bien les recherches sur les cas anglais par lesquelles Otto Jespersen a inauguré sa carrière scientifique. Jespersen y a montré que la destruction de l'ancien système de déclinaison en anglais moderne n'était pas entièrement due à l'action aveugle des lois phonétiques. Ce sont des rapports de signification et la forme grammaticale elle-même qui ont rendu cette destruction possible et nécessaire. L'ancien système était devenu trop complexe, les délimitations individuelles des significations des cas étaient devenues trop vagues. C'est, comme Jespersen l'a montré de manière convaincante, cette gangrène intérieure au système lui-même, qui a entraîné la chute des anciennes désinences et la naissance d'un nouveau système, un système de caractère plus simple et avec une expression structurelle plus simple, puisque maintenant les relations casuelles pour leur majeure partie ne sont plus exprimées par des désinences mais par l'ordre des mots. Et le plus intéressant dans les recherches de Jespersen est qu'il a montré que l'ordre des mots en était venu à être réglé de manière fixe avant que les anciennes désinences casuelles ne disparaissent. A aucun moment de l'évolution n'a régné le chaos. »

On retrouve ici, en particulier dans *La Catégorie des cas*²³¹, le rapport d'expression, mais comme dans les *Principes de grammaire générale*, et de manière beaucoup plus nette dans *Sprogsystem og sprogforandring*, le rapport son/sens se trouve oblitéré au profit d'un « dynamisme de la forme ». On retrouve alors la métaphore organiciste, Hjelmslev parlant de « gangrène intérieure au système lui-même ». Il sera de même question, en conclusion, outre de « dynamisme de la forme », expression que nous empruntons à ce passage conclusif, d'une forme « souffr[ant] d'un état de dépérissement intérieur » ou au contraire dotée d'une « capacité de résistance pour réagir et contraindre la structure à lui obéir » :

« Det afgørende bliver i intet tilfælde den blotte strukturforandring. Men det afgørende bliver, om formen i sig selv lider af en indre svækkelse, eller om den har modstandskraft til at reagere og tvinge strukturen til at lyste sig. [Det er et lille eksempel paa formens dynamis.] Snarere end at antage, at neutrums forsvinden i substantivet og adjektivet i romansk skyldes tabet af det latinske *-m* kunde man vende forholdet om, og antage, at tabet af det latinske *-m* blev muliggjort eller nødvendiggjort ved neutrums forsvinden, at den strukturelle forandring var en følge af den formelle. Det maa siges udtrykkelig, at naar kronologien er den omvendte, spiller det ingen rolle for ræsonnementet — lige saa lidt her som ved omlyden i germansk : bortfaldet af *-m* kan tænkes at have *forberedt* bortfaldet af neutrum, *banet vejen* for det. Junggrammatikernes hævdelser af kronologien som vejledende princip er et dogme, som netop er omstødt af Jespersen og Sapir²³². » (H.Spr. : p. 40-41).

²³¹ Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Hjelmslev s'attache ici à démontrer l'indépendance de la forme (de la valeur) à l'égard de l'expression. On lit en effet ensuite : « Une catégorie grammaticale est définie par la valeur, non par l'expression. (Cf. plus haut, p. 20.) La forme grammaticale est différente de son expression. (Voir *Princ.* 112 sv.). Or l'expérience fait voir avec évidence que la catégorie des valeurs dites casuelles reçoit une expression linguistique dans les langues dites analytiques au même titre que dans les langues dites synthétiques. Une forme linguistique est une *valeur exprimée*. Les relations dont il est question ici sont dans toute langue des valeurs exprimées. » (H.Cat.I : p. 77). Voir également H.Cat.I : p. 78 *sqq.* et notamment p. 80-81, également cité dans ce deuxième chapitre de la première partie. La question n'en demeure pas moins sur le plan formel, comme en témoigne ce paragraphe qui suit tout juste le paragraphe rappelé dans cette note : « Cela nous paraît un fait incontestable. Mais le problème n'est pas tranché par cette simple constatation. Il est vrai que pour l'ordre des mots la valeur casuelle semble indiscutable. Mais nous savons depuis BERNHARDI que les prépositions désignent les mêmes relations que celles qui sont désignées par les cas, comme nous savons depuis POTT qu'il y a un rapport intrinsèque et une transmission possible entre le système des cas et celui des prépositions. On est ici en présence d'une double manifestation d'une seule et même catégorie de valeurs : une manifestation par morphèmes et une autre par sémantèmes. Or pour savoir si tel élément français ou anglais est devenu un morphème casuel ou s'il est resté préposition, il faudrait des critères pour distinguer rigoureusement morphème et sémantème. Ici la méthode actuelle fait défaut, et la situation porte l'empreinte de cet embarras aussi bien que de la conception traditionnaliste qui en empêche la solution et qui tend à juger constamment tous les faits de l'angle du latin. » (H.Cat.I : p. 77-78).

²³² « Ce qui est décisif n'est en aucun cas le simple changement de structure. Non, ce qui est décisif est que la forme en elle-même souffre d'un état de dépérissement intérieur, ou qu'elle ait la capacité de résistance pour réagir et contraindre la structure à lui obéir. [C'est un petit exemple de dynamisme de la forme.] Plutôt que de considérer que la disparition du neutre dans les substantifs et les adjectifs en roman est due à la chute du *-m* latin on pourrait renverser le rapport et considérer que la chute du *-m* a été rendue possible ou nécessaire par la disparition du neutre, que le changement structurel était une conséquence du changement formel. Il est nécessaire d'affirmer explicitement que quand la chronologie est inverse, elle ne joue aucun rôle dans le raisonnement – aussi peu ici que pour l'inflexion vocalique en germanique : on peut penser que la disparition du *-m* a préparé la disparition du neutre, lui a ouvert le chemin. L'affirmation néogrammairienne de la chronologie comme principe instructif est un dogme qui fut précisément abrogé par Jespersen et Sapir. »

La forme ainsi constituée comme automobile, Hjelslev peut envisager les mouvements du système, c'est-à-dire, successivement, des trois systèmes grammatical, phonématique et sémantique. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, la théorie hjelslevienne se fonde avant tout sur la notion d'optimum, notion qui, comme nous l'avons également souligné plus haut, permet de concilier l'explication par des tendances générales et la prise en compte de l'état du système. Ce point apparaît de manière très nette dans la conclusion générale de l'ouvrage, où l'on retrouve la bipartition des *Principes de grammaire générale*, entre des tendances générales et des possibilités générales liées à des conditions particulières, toutes deux en rapport avec la notion d'optimum :

« Der maa dog her skelnes imellem to typer af forandringer :

1) forandringer, som er udslag af betingelsesfri almene love, love, som vil virke til enhver tid, hvis de ikke modvirkes af særlige forhold. Herunder hører et fællestræk, som vi iagttager ved al sprogudvikling, nemlig en tendens til at svække ordets slutning, udlyden. Denne almene lov er opstillet af R. Gauthiot i 1913. En anden saadan almen lov er den overalt udbredte tendens henimod det, som den franske logiker og sprogforsker Couturat har kaldt *univocité* : der findes et strukturelt optimum, som bestaar i, at hvert enkelt morfologisk begreb udtrykkes ved sit særlige formans : ung. *ember-eknek* cf. lat. *homin-ibus*.

2) forandringer, som beror paa særlige betingelser, som er givne i udgangspunktets system. Ogsaa disse forandringer er almene, for saa vidt som de beror paa et alment princip, men de er almene i en anden forstand : de indtræder ikke til enhver tid, men de indtræder overalt hvor betingelserne er til stede. Der er i disse forandringer en parallelisme inden for de sprog, der hører til samme sprogæt. I indo-europæisk iagttager vi overalt, at dualis hurtigere eller langsommere tabes ; at modusystemet reduceres ; i grundsproget havde man tre modi : indikativ, konjunktiv og optativ ; disse tre er bevarede i oldgræsk og i ældste indisk, i vedisk ; i nygræsk og i klassisk sanskrit er de reducerede til to, og ligeledes er de i latin, irsk, germansk og armensk reducerede til 2 ; i slavisk gaar reduktionen endnu videre til 0, dvs. udviklingen har dær været mere radikal. Og saaledes videre.

Man har ofte villet opfatte *reduktionen* som saadan som det væsentlige ved denne proces. Men grunden til, at vi i i.-e. væsentlig er vidne til reduktioner, er kun den, at de i.-e. grundprog havde et meget rigt nuanceret grammatisk system, som i sine antalforhold laa langt over optimum. Udviklingen standser ogsaa inden for i.-e. ved et karakteristisk punkt, nemlig optimum. For nogle kategoriers vedkommende er det absolutte optimum nul, og der er dærfør intet paafaldende i, at f. ex. moduskategorien i verbet synker til nul. Det er langt fra alle kategorier, som synker saa langt ned. Det, der foregaar i i.-e., er ikke en afgrammatikalisering, men tilvejebringelse af en ny og antalfattigere, men mere stabil grammatisk situation. Og paa den anden side kan der danne sig relative optima, som medfører, at der under sprogudviklingen opstaar komplikationer. Det er nu ikke mindst karakteristisk, at ogsaa i disse komplikationer er de enkelte i.-e. sprog i det store og hele parallelle. Komparationens parallelle opstaaen er et stort eksempel herpaa. Kasusskemaets bevægelser, som er for komplicerede til at jeg har kunnet gaa ind paa dem i disse forelæsninger, er et andet stort eksempel paa en mærkelig og slaaende parallelisme, med skiftevis komplikation og simplifikation. Og denne parallelbevægelse i kasusskemaet staar i intim forbindelse med en tilsvarende parallelbevægelse i præpositionsskemaet, og i strukturen med en parallelbevægelse fra fri henimod bunden ordstilling, en bevægelse,

som vi som bekendt iagttager i sin reneste form i alle nyere vesteuropæiske sprog²³³. »
(H.Spr. : p. 151-153).

Ce type d'explication est cependant précisément limité à l'explication des mouvements à partir d'un état donné, comme le souligne Hjelmslev en ouverture de la neuvième leçon :

« Paa grundlag af de foregaaende forelæsninger, hvori forskellige *enkelte* sider af det grammatiske *system* er blevet belyst, skal jeg idag forsøge ud fra et *helhedssynspunkt* at give et indtryk af det grammatiske systems *forandringer* og de hovedlinier, hvorefter disse forandringer foregaar.

Saa længe man indskrænker sig til at betragte enkelte sider af det grammatiske system, saaledes som vi hidtil har gjort, opdager man hurtigt, at man ikke faar nogen endelig forklaring paa de fænomener, man iagttager. Man iagttager, at de enkelte morfemkategorier alle er opbyggede efter et fælles princip, i en bestemt konstruktionstype, som vi har kaldt skemaet. Skemaet kan have 1, 2 eller 3 dimensioner, hver af disse dimensioner bestaar af et bestemt antal led : 2, 3, 4, 5, eller 6 led, som efter deres betydningsomfang forholder sig til hinanden paa en ganske bestemt, nærmere angivet maade, som intensive (>) og extensive (<), kontrære og kontradiktoriske. Og betragter man en enkelt morfemkategori, f. ex. komparationen, som vi har betragtet

²³³ « Il faut cependant distinguer ici entre deux types de changements :

1) les changements qui sont le résultat de lois générales non conditionnées, de lois qui opéreront en tout temps si elles ne sont pas entravées par une situation particulière. En relève un trait commun que nous observons dans toutes les évolutions linguistiques, à savoir une tendance à affaiblir la fin des mots, le son final. Cette loi générale fut établie par R. Gauthiot en 1913. Une autre loi générale de ce type est la tendance universellement répandue vers ce que le logicien et linguiste français Couturat a appelé *univocité* : il existe un optimum structural qui consiste en ce que chaque notion morphologique s'exprime par son formant particulier : hong. *ember-eknek* cf. lat. *homin-ibus*.

2) les changements qui dépendent de conditions particulières, qui sont données dans le système de départ. Ces changements sont également généraux, dans la mesure où ils dépendent d'un principe général, mais ils sont généraux dans un autre sens : ils ne se produisent pas en tout temps mais ils se produisent partout où les conditions sont réunies. Il y a dans ces changements un parallélisme entre les langues qui appartiennent à la même famille de langues. En indo-européen, nous observons partout que le duel, plus ou moins rapidement ou lentement, a été perdu ; que le système modal a été réduit ; dans la langue-mère on avait trois modes : indicatif, subjonctif et optatif ; ces trois modes ont été conservés en grec ancien et dans l'indien le plus ancien, en védique ; en grec moderne et en sanscrit classique ils ont été réduits à deux, et de même en latin, en irlandais, en germanique et en arménien ils ont été réduits à deux ; en slave la réduction a été encore plus loin, jusqu'à zéro, c'est-à-dire que là l'évolution a été plus radicale. Et ainsi de suite.

On a souvent voulu considérer *la réduction* en tant que telle comme étant l'essentiel dans ce processus. Mais la seule raison pour laquelle nous sommes témoins de réductions essentiellement en indo-européen, est que nous avons dans la langue-mère indo-européenne un système grammatical très richement nuancé qui dans ses relations numériques se trouvait loin de l'optimum. L'évolution s'arrête également, à l'intérieur de l'indo-européen, à un point caractéristique, à savoir l'optimum. Pour certaines catégories l'optimum absolu est zéro, et c'est pourquoi il n'y a rien d'étonnant à ce que par exemple la catégorie du mode dans le verbe descende jusqu'à zéro. Toutes les catégories ne descendent pas aussi bas, loin s'en faut. Ce qui se produit en indo-européen n'est pas une dégrammaticalisation, mais l'établissement d'une situation grammaticale nouvelle et plus pauvre numériquement, mais plus stable. Et d'un autre côté il peut se former des optima relatifs, qui entraînent l'apparition de complications pendant l'évolution linguistique. Ce n'est cependant pas le moins caractéristique que dans ces complications également les langues indo-européennes particulières suivent une évolution parallèle dans l'ensemble. L'apparition parallèle de la comparaison en est un exemple remarquable. Les mouvements du schéma casuel, qui sont trop compliqués pour que j'aie pu les traiter dans ces leçons, constituent un autre exemple remarquable d'un parallélisme notable et frappant, avec tour à tour complication et simplification. De plus, ce mouvement parallèle dans le schéma casuel est en relation étroite avec un mouvement parallèle correspondant dans le schéma des prépositions, et dans la structure avec un mouvement parallèle d'un ordre des mots libre vers un ordre des mots fixe, un mouvement que, comme on sait, on observe dans sa forme la plus pure dans toutes les langues européennes occidentales modernes. »

indgaaende, kan man med en viss sansynlighed fastsætte dens maximum, dens minimum og endelig dens optimum, det led-antal og den ledfordeling, som skemaet under normale forhold vil være tilbøjelig til at nærme sig under sprogets udvikling. Og hvis man tager en lang udvikling for sig, f. ex. udviklingslinien fra fælles-i.-e. over latin til romansk, eller udviklingslinien fra fælles-i.-e. over de germanske oldsprog frem til de nyere germanske sprogtrin, ser man skemaet undergaa en række forandringer: fælles-i.-e. ingen komparation, latin et skema paa 3 led, det vestlige romanske omraade et paa 2 led, og skemaet er her overalt positivt vendt; ældste germansk, og endnu adskillige nygermanske sprog, et ligeledes positivt vendt skema paa 3 led; i engelsk et 3-leddet skema, som er blevet neutralt vendt; i svensk et 4-leddet skema, som er positivt vendt, i dansk ligeledes et 4-leddet skema, men negativt vendt. Og jeg har vist Dem, hvorledes man i ret stort omfang kan forklare de mangeartede bevægelser ud fra komparationen selv, som forskellige udslag af komparationens stræben tilbage imod sit optimum, som er nul, en stræben, som ofte maa gaa krogveje og omveje. Men mange detaljer i udviklingen kan vi ikke forklare, eller kun delvis forklare, og hovedsagen kan vi slet ikke forklare, nemlig komparationens opstaaen og dens ikke helt ringe sejlivethed i en række sprog, ikke mindst i de germanske. Grunden er, at vi endnu ikke har anlagt et helhedssynspunkt. Sagen er, at ethvert enkelt-element i et sprogsystem betinges af alle de andre elementer, eller i det mindste af visse andre elementer i dette system. Dette er den franske sprogvidenskabelige skoles hoveddoktrin, sædvanligvis formuleret i denne sætning, som gaar tilbage til Ferdinand de Saussure: "Tout se tient dans le système d'une langue". Alt i sproget hænger sammen. Der gaar forbindelsestraade og betingelsestraade fra det ene element til det andet, fra den ene kategori til den anden. Det er netop i kraft heraf, at sproget *er* et system. At isolere et enkelt fænomen, en enkelt kategori, er at foretage en kunstig analyse, og jo mere man isolerer, jo mere man analyserer, des mindre kan man forklare.

Det vil ikke sige, at analysen ikke skal foretages. Det vil kun sige, at man gennem analysen maa tilsigte en syntese. Analysen er midlet, syntesen maalet²³⁴. » (H.Spr.: p. 104-105).

²³⁴ « Sur la base des leçons précédentes, où différents aspects *particuliers* du *système* grammatical ont été mis en évidence, je vais aujourd'hui tenter, à partir d'un point de vue *d'ensemble*, de donner une idée des *changements* du système grammatical et des lignes générales selon lesquelles les changements se réalisent.

Tant que l'on se borne à considérer des aspects particuliers du système grammatical, ainsi que nous l'avons fait jusqu'ici, on constate rapidement que l'on n'aboutit à aucune explication définitive des phénomènes que l'on observe. On observe que les catégories de morphèmes particulières sont toutes bâties d'après un principe commun, dans un type de construction défini que nous avons appelé le schéma. Le schéma peut avoir 1, 2 ou 3 dimensions, chacune de ces dimensions pouvant être orientée positivement, négativement ou de manière neutre et chacune de ces dimensions consistant en un nombre défini de membres: 2, 3, 4, 5 ou 6 membres, qui selon l'étendue de leur signification se comportent les uns avec les autres d'une manière entièrement définie, indiquée plus précisément comme intensive (>) et extensive (<), contraire et contradictoire. Et si on considère une catégorie de morphèmes particulière, par exemple la comparaison, que nous avons considérée de manière exhaustive, on peut avec une certaine vraisemblance déterminer son maximum, son minimum et enfin son optimum, le nombre de membres et la répartition des membres dont le schéma, dans des circonstances normales, va tendre à s'approcher au cours de l'évolution de la langue. Et si l'on considère une longue période d'évolution, par exemple la ligne d'évolution depuis l'indo-européen commun jusqu'au roman en passant par le latin, ou la ligne d'évolution depuis l'indo-européen commun jusqu'au stade linguistique des langues germaniques modernes, en passant par les anciennes langues germaniques, on voit que le schéma subit une série de changements: en indo-européen commun aucune comparaison, en latin un schéma de trois membres, dans le domaine roman occidental un de deux membres, et le schéma est ici partout positivement orienté; le plus ancien germanique et jusqu'aux diverses langues germaniques modernes, un schéma de trois membres également positivement orienté; en anglais un schéma de trois membres qui est à présent orienté de manière neutre; en suédois un schéma de quatre membres qui est positivement orienté, en danois également un schéma de quatre membres, mais négativement orienté. Je vous ai montré comment on peut dans une assez grande mesure

Hjelmslev affirmait déjà lors de l'examen de la catégorie de la comparaison qu'une réponse à la question des causes de l'apparition de cette catégorie ne pouvait être envisagée que « ved en betragtning af komparationens forhold til andre morfemkategorier²³⁵ » (H.Spr. : p. 72). Cet examen, cependant, n'est qu'allusif dans *Sprogssystem og sprogforandring*²³⁶. Hjelmslev se contente en effet d'affirmer tout d'abord que cette apparition – surprenante dans la mesure où l'optimum de cette catégorie est zéro – est à attribuer à une situation critique dans le système, qui l'a rendue nécessaire²³⁷, puis que « visse forhold inden for numerus, genus og kasus har fremkaldt komparationen som en midlertidig nødforanstaltning²³⁸ » (H.Spr. : p. 86)²³⁹. Les rapports entre les catégories ne sont envisagés que dans le cadre du développement conclusif de cette neuvième leçon où, significativement, il s'agit moins de causes des changements – si ce n'est dans la mesure où chaque mouvement engendre des réactions et des chocs en retour – que de principes d'évolution :

« Jeg skal nu vise, hvorledes alle disse kategorier, eller sammenhængede grupper af dem, virker sammen under systemets sproghistoriske vandring.

Man gør bl. a. følgende iagttagelser : I de fleste tilfælde er kasus stærkere simplificeret i pluralis end i singularis. Det samme gælder ofte person (tysk, engelsk, dansk). Aspekt og modus er ofte mere simplificeret i passiv end i aktiv. Under normale forhold er pluralis den intensive, singularis den extensive ; passiv den intensive, aktiv den extensive. Dette fører til at antage en indflydelse fra den ene kategori paa den anden efter bestemte retningslinier : visse kategorier staar dominerende over for visse andre. Der kan skelnes mellem dominerende kategorier eller *dominanter* paa den ene side, *dominerede* kategorier paa den anden side.

Paa grundlag af et stort erfaringsmateriale vil der kunne opstilles visse hypoteser : En intensiv dominant medfører simplifikation, en extensiv dominant medfører specifikation. Sproget vil altsaa under normale forhold være disponeret til at simplificere kategorier, der ligger under en dominerende kategoris intensive led ; dærfør finder vi f. ex. i tysk, hvor pluralis er intensiv, en simplifikation af kasusrækken bl. a. i mange substantiviske

expliquer les divers mouvements à partir de la comparaison elle-même, comme des résultats différents de la tendance de la comparaison à revenir vers son optimum, qui est zéro, une tendance qui doit souvent emprunter des chemins détournés. Cependant de nombreux détails de l'évolution ne peuvent pas être expliqués, ou ne peuvent l'être que partiellement, et nous ne pouvons pas le moins du monde expliquer le fait principal, à savoir l'apparition de la comparaison et sa résistance non totalement faible dans une série de langues, notamment dans les langues germaniques. La raison en est que nous n'avons pas encore appliqué un point de vue d'ensemble. Le fait est que tout élément particulier d'un système linguistique est conditionné par tous les autres éléments ou à tout le moins par certains autres éléments de ce système. C'est la doctrine principale de l'école linguistique française, généralement formulée dans cette phrase, qui remonte à Ferdinand de Saussure : « Tout se tient dans le système d'une langue. » Des fils de connexion et des liens d'implication relient un élément à l'autre, une catégorie à l'autre. C'est précisément en vertu de cela que la langue *est* un système. Isoler un phénomène particulier, une catégorie particulière, c'est entreprendre une analyse artificielle, et plus on isole, plus on analyse, moins on peut expliquer.

Cela ne signifie pas que l'analyse ne doit pas être entreprise. Cela signifie seulement qu'à travers l'analyse on doit viser une synthèse. L'analyse est le moyen, la synthèse, la fin. »

²³⁵ « par un examen du rapport de la comparaison aux autres catégories de morphèmes ». Voir ensuite H.Spr. : p. 75, cité ci-dessous.

²³⁶ La vitalité de la catégorie de la comparaison se trouve quant à elle justifiée par la formation d'un optimum relatif, en lien avec l'apparition de la catégorie de l'article. Voir ci-dessous.

²³⁷ Voir H.Spr. : p. 74-75, cité ci-dessous.

²³⁸ « certains phénomènes à l'intérieur du nombre, du genre et du cas ont fait surgir la comparaison comme une solution de fortune provisoire ».

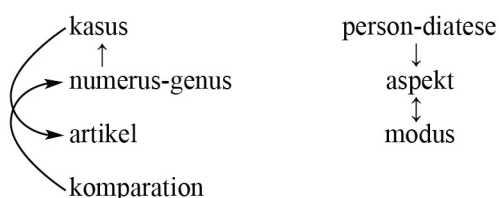
²³⁹ Une cause subsidiaire implique par ailleurs le système sémantique. Voir ci-dessous.

deklinationer netop i pluralis. Dærimod vil en underliggende kategori ikke i sig selv være disponeret til simplifikation under dominantens extensive led, f. ex. ikke kasus indenfor singularis.

Endvidere vil der være en naturlig disposition til at simplificere en *domineret* kategori desto mere, jo flere dominanter der findes, og jo stærkere dominanterne er specificerede.

Dette dominationsforhold finder nu sted paa alle ledder i det grammatiske system, og det kan ikke nægtes, at det gør undersøgelsen meget kompliceret :

1) mellem morfemkategorierne indbyrdes, paa forskellig maade i forskellige sprog. I i.-e. er følgende skema almindeligt : ???IMAGE-IL-1-#030



Fra dette synspunkt faar vi den anden rangforordning af kategorierne end den, vi før naaede til. Paa andre sprogomraader er ordenen igen anderledes. Aarsagerne hertil kender jeg ikke, og i hvert fald er det meget vanskeligt at gøre rede for ;

2) de funktionelle kategorier ligger dominerende over for morfemkategorierne : verbet er intensivt, nominet extensivt – dærfør de saakaldte nominalsætninger (russ. *dom nov*) ; ikke-pronominet er intensivt, pronominet (“stedfortræderen”) extensivt ; substantivet, adjektivet og adverbiet forholder sig paa følgende maade

β substantiv

B adjektiv

γ adverbium,

idet adjektivet har den fyldigste bøjning, substantivet ingen genusbøjning, adverbiet ingen kasusbøjning ;

3) overled og adled forholder sig som α-A : en fattig mand – en fattig ; styresle i genus er hovedkriteriet ;

4) i sprog som latin er de forskellige deklinationer dominanter over for morfemkategorierne.

Den simplifikation, der finder sted under en intensiv dominant, kan være af to arter : synkretisme eller defektivering. Under et stærkt tryk af overliggende dominanter kan defektiveringen medføre, at restomraadet specificeres ved kompensation. [...]

Altsaa : en intensiv dominant medfører simplifikation, og jo stærkere trykket af intensive dominanter er, des stærkere vil sproget være disponeret til at simplificere de underliggende kategorier. Men netop under et stærkt tryk kan simplifikationen give tilbageslag, der kan indtræde en katastrofe, hvorved simplifikationen kompenseres ved en specifikation. Det er denne hypotese, jeg nu vil anvende til en forklaring af morfemkategoriernes udvikling i indoeuropæisk²⁴⁰. » (H.Spr. : p. 111-113).

²⁴⁰ « Je vais à présent montrer comment toutes ces catégories, ou les groupes qu’elles constituent coopèrent au cours du cheminement historique linguistique du système.

On observe entre autres les phénomènes suivants : la plupart du temps, le cas est plus fortement simplifié au pluriel qu’au singulier. Il en va souvent de même pour la personne (allemand, anglais, danois). L’aspect et le mode sont souvent davantage simplifiés au passif qu’à l’actif. Dans des conditions normales, le pluriel est l’intensif, le singulier l’extensif ; le passif l’intensif, l’actif l’extensif. Cela conduit à admettre une influence de la première catégorie sur la seconde selon des directions déterminées : certaines catégories dominent certaines autres. On peut distinguer entre des catégories dominant ou *dominantes* d’une part, *dominées* d’autre part.

Sur la base d’un large matériau issu de l’expérience, on pourra proposer certaines hypothèses : un dominant intensif entraîne une simplification, un dominant extensif entraîne une spécification. La langue dans des conditions normales sera donc toujours disposée à simplifier les catégories qui sont dépendantes d’un membre

De fait, le cadre du système et des solidarités qu'il implique ne change rien à la facticité de chaque état, qui détermine une régression à l'infini dans la recherche des causes de l'évolution. On notera ainsi, dans ce passage, l'aveu d'une incapacité à rendre compte de la différence des rapports de domination selon les domaines linguistiques. Il est notable, à cet égard, que l'on retrouve dans *La Catégorie des cas*, à propos des rapports de dominance, la notion de dynamisme synchronique, avec un renvoi aux *Principes de grammaire générale* et à leur notion de causalité synchronique :

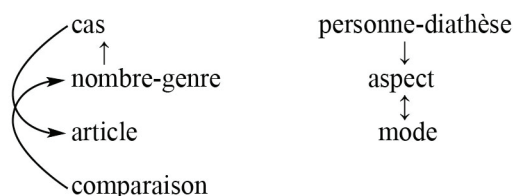
« Puisque tout se tient dans le système d'une langue, il y a à coup sûr des rapports entre les diverses catégories qui le constituent. Ainsi il faut prévoir que la catégorie casuelle entre en des relations spécifiques avec plusieurs autres catégories. Il y a en effet relation entre les cas et les autres catégories flexionnelles, les catégories syntagmatiques de

intensif d'une catégorie dominante ; c'est pourquoi nous trouvons par exemple en allemand, où le pluriel est intensif, une simplification de la série des cas notamment, dans de nombreuses déclinaisons substantives, précisément au pluriel. Au contraire, une catégorie dépendante ne sera pas disposée en elle-même à une simplification sous la dépendance d'un membre extensif d'une catégorie dominante, par ex. en allemand le cas ne l'est pas dans le cadre du singulier.

En outre, la disposition naturelle à la simplification d'une catégorie *dominée* sera d'autant plus grande qu'il se trouvera plus de catégories dominantes et que les catégories dominantes seront plus fortement spécifiées.

Ce rapport de domination intervient à toutes les articulations du système grammatical, et l'on ne peut nier que cela aboutit à des explications très compliquées :

1) entre les catégories de morphèmes les uns par rapport aux autres, de différentes manières selon les langues. En indo-européen commun, le schéma suivant est général :



De ce point de vue nous obtenons un ordre de préséance des catégories différent de celui que nous avons constaté auparavant. Sur d'autres domaines linguistiques, l'ordre est encore différent. Je ne connais pas les raisons de ce fait, et il est de toute façon très difficile d'en rendre compte ;

2) les catégories fonctionnelles sont dominantes par rapport aux catégories de morphèmes : le verbe est intensif, le nom est extensif – de là ce qu'on appelle les phrases nominales (russ. *dom nov*) ; ce qui n'est pas pronom est intensif, le pronom ("le suppléant") est extensif ; le substantif, l'adjectif et l'adverbe se comportent de la manière suivante

β substantif
B adjectif
γ adverbe,

vu que l'adjectif a la flexion la plus riche, le substantif aucune flexion de genre, l'adverbe aucune flexion de cas ;

3) le terme primaire et le terme secondaire se comportent comme α-A : *en fattig mand* – *en fattig* [un homme pauvre – un pauvre] ; pour le genre c'est la rection qui est le critère principal ;

4) dans une langue comme le latin les différentes déclinaisons sont dominantes par rapport aux catégories de morphèmes.

La simplification qui peut avoir lieu sous la dépendance d'un dominant intensif, peut être de deux types : syncrétisme ou défektivation. Sous une forte pression de dominants superposés la défektivation peut entraîner une spécification par compensation du domaine restant. [...]

Donc : un dominant intensif entraîne une simplification, et plus forte est la pression des dominants intensifs plus fortement la langue sera disposée à simplifier les catégories dépendantes. Mais justement sous une forte pression la simplification peut mener à un choc en retour, il peut se produire une catastrophe, où la simplification est compensée par une spécification. C'est cette hypothèse que je vais à présent mettre en œuvre pour expliquer l'évolution des catégories de morphèmes de l'indo-européen. »

subordination (sur cette sorte de catégories voir *Princ.* 127 sv.), les catégories fonctionnelles (*Princ.* 198 sv.) et les catégories lexicologiques.

La relation qui existe entre les cas et ces diverses catégories peut être de deux espèces : il peut s'agir d'une *relation sémantique* et d'une *relation d'interdépendance*.

[...]

Les *relations d'interdépendance* ne peuvent s'accomplir qu'avec des catégories *grammaticales* qui seules agissent sur le même plan que la catégorie casuelle. L'interdépendance entre les catégories est un fait de *domination*. Dans un système grammatical, certaines catégories sont dominantes et certaines autres catégories sont dominées, ces termes entendus dans un sens relatif. C'est ce jeu du dominant et du dominé qui fait du système une entité dynamique. (Nous avons parlé antérieurement du caractère dynamique du système synchronique. *Princ.* 56, 228 sv.)

Les faits dont nous parlons se reconnaissent facilement dans les systèmes des langues qui ont constitué jusqu'ici le centre des recherches. Dans le système latin par exemple, le principe de la domination se manifeste d'une façon évidente.

La domination consiste en ceci que *la catégorie dominée engage des syncrétismes sous la pression de la catégorie dominante*.

En latin, la catégorie du nombre domine la catégorie casuelle par le fait que les divers cas se syncrétisent sous le singulier et sous le pluriel, alors que les deux nombres ne sont jamais syncrétisés sous un cas.

Le rapport des cas avec les genres est en latin quelque peu différent : il y a ici domination réciproque. Les cas sont syncrétisés sous les genres, comme on le voit par exemple pour le génitif et le datif sous le féminin de la première déclinaison, pour le nominatif et l'accusatif sous le neutre. Mais inversement les genres sont syncrétisés sous certains cas, comme on le voit pour le masculin et le neutre de la deuxième déclinaison sous tous les cas à l'exception seule du nominatif des deux nombres et de l'accusatif du pluriel.

Les faits de domination peuvent être divers. La gravité relative de chacune des catégories entrant dans les relations d'interdépendance diffère d'un état de langue à un autre. On verra qu'il y a des langues où les faits de domination sont toutes autres [*sic*] qu'en latin, où par exemple les cas dominent les nombres et non inversement.

Les faits de domination n'expliquent pas les syncrétismes en eux-mêmes ; les syncrétismes en eux-mêmes s'expliquent par la structure du système à l'intérieur duquel ils ont lieu. Mais ce sont les faits de domination qui rendent les syncrétismes possibles et quelquefois nécessaires. » (H.*Cat.*I : p. 106-108).

Hjelmslev conclut cependant, dans *Sprogssystem og sprogforandring* :

« Hvad jeg her har sagt, maatte paa grund af materialets meget komplicerede karakter nødvendigvis blive antydninger. Forøvrigt er det heller ikke disse forelæsnings hensigt at give mere end antydninger. Formaålet med den rent oversigtsmæssige, eller om De vil, skitse-mæssige behandling af det grammatiske system, har jo kun været det, at forsøge at paavise, at det er muligt og gennemførligt at anlægge en betragtning, hvorefter aarsagerne til systemets forandringer søges i systemet selv og ikke uden for det, vise, at det er muligt ad denne vej at indføre en metode, som muliggør en immanent opfattelse af de lingvistiske fænomener. Fordelen ved indførelsen af en saadan metode kan ikke bestrides ; sprogvidenskaben vil dærigennem faa midler i hænde til at operere inden for et givet systems rammer uden vilkaarligt og ubevisligt at søge ud til hypotetiske forklaringer uden for systemet. Jeg hævder, under henvisning til hvad jeg disse forelæsninger over grammatikken har fremført, at sproget er et system, der hviler i sig selv, og som ikke adlyder andre love end sine egne, og som netop derfor kun lader sig fyldestgørende opfatte immanent, ud fra systemet selv. Den metodiske fordel for sprogvidenskaben er upaatvivlelig. Og fordelen for videnskaben er ikke ringere. Jeg har

givet lejlighed til at se, hvorledes grammatikken ud fra denne metode, og netop kun ud fra denne metode, kan give selvstændige bidrag til erkendelsesteorien og den almene filosofi. Jeg haaber da ved fremførelsen af denne metode at have aabnet nye perspektiver og at have verificeret min hovedtesis : *aarsagerne til systemets forandringer søges i systemet selv*, saa fyldestgørende som det har kunnet lade sig gøre i betragtning af forelæsningsrækkens korthed i sammenligning med problemernes omfang.

Jeg skal nu i de følgende forelæsninger forsøge en lignende verifikation for de andre hovedsider af sprogets system : det fonematiske og det semantiske system²⁴¹. » (H.Spr. : p. 115).

On retrouve ici, significativement, l'argument des *Principes de grammaire générale*, selon lequel un système s'explique par lui-même, précisément parce qu'il est un système, et qui nous renvoie à la tautologie ou au redoublement constitutifs de l'élaboration hjelmslevienne. L'examen des systèmes phonématique et sémantique conduisent à une conclusion analogue à celle de l'examen du système grammatical. On lit ainsi en conclusion de l'examen du premier :

« Systemet bevirker selv sine bevægelser. Fonetik og fonologi har deres berettigelse, ligesom de extralingvistiske faktorer. Men disse bestemmer kun maaden, ikke maalet ; det, de besvarer, er ikke et *hvad*, men et *hvordan*. Ogsaa paa semantikken har de en viss indflydelse, men grammatikken er helt uafhængig af dem. Grammatikken, og til en viss grad semantikken, har overherredømme over fonematikken²⁴². » (H.Spr. : p. 129)

puis de même en conclusion de celui du second, où l'on retrouve en outre l'insistance sur le gain apporté par la méthode immanente :

« I modsætning til fonematikken og grammatikken er semantikken et omraade, der maa anses for endnu at være fuldkommen uopdyrket fra systemteoretisk synspunkt. Baade paa

²⁴¹ « En raison du caractère très compliqué du sujet, ce que j'ai dit ici a nécessairement dû demeurer à l'état d'ébauche. Ces leçons n'étaient d'ailleurs pas non plus destinées à offrir davantage que des ébauches. Le but de cet examen purement synoptique ou, si vous voulez, à grands traits, du système grammatical était seulement d'essayer de démontrer qu'il est possible d'établir un point de vue selon lequel les causes des changements du système sont à chercher dans le système lui-même et non en dehors de lui, de montrer qu'il est possible par cette voie d'introduire une méthode qui permette une conception immanente des phénomènes linguistiques. Le bénéfice de l'introduction d'une telle méthode ne peut être contesté ; la linguistique acquerra par là les moyens d'opérer dans les cadres d'un système donné sans aller choisir arbitrairement et gratuitement des explications hypothétiques hors du système. Je soutiens, en vous renvoyant à ce que j'ai avancé dans ces leçons sur la grammaire, que la langue est un système qui se suffit à lui-même et qui ne se soumet à aucune autre loi que la sienne propre, et qui précisément pour cette raison ne peut être conçu de manière satisfaisante que de manière immanente à partir du système lui-même. L'avantage méthodologique pour la linguistique ne fait aucun doute. L'avantage pour la science n'est pas moins important. J'ai donné l'occasion de voir comment la grammaire, à partir de cette méthode, et précisément uniquement à partir de cette méthode, peut apporter une contribution originale à la théorie de la connaissance et à la philosophie générale. J'espère ainsi, par la présentation de cette méthode, avoir ouvert de nouvelles perspectives et avoir vérifié ma thèse principale : *les causes des changements du système sont à chercher dans le système lui-même*, de manière aussi satisfaisante qu'il a été possible de le faire au regard de la brièveté de cette série de leçons comparée à l'ampleur des problèmes.

Je vais à présent, dans les leçons qui suivent, tenter une vérification analogue pour les autres aspects principaux du système de la langue : le système phonématique et le système sémantique. »

²⁴² « Le système est lui-même la cause de ses mouvements. La phonétique et la phonologie ont leur légitimité, tout comme les facteurs extralinguistiques. Cependant ceux-ci déterminent seulement la manière, non le but ; la question à laquelle ils répondent n'est pas en *quoi* mais en *comment*. Ils ont également une certaine influence sur la sémantique, mais la grammaire est totalement indépendante d'eux. La grammaire, et à un certain degré la sémantique, ont souveraineté sur la phonématique. »

fonematisk og grammatisk omraade findes der forarbejder af værdi ; paa semantisk omraade har den hidtidige forskning indskrænket sig til at registrere en masse enkeltheder og iøvrigt regne med sprogudviklingens fuldkomne lunefuldhed. Det systemteoretiske arbejde paa semantisk omraade besværliggøres uhyre af denne omstændighed, og hertil kommer yderligere, at de semantiske systemer i regelen er talstærkere end de fonematiske og grammatiske og dærfor vanskeligere at behandle. Systemsemantikken er dærfor endnu kun i sin allerførste begyndelse.

Men de iagttagelser, man ved et første spadestik i denne ubearbejdede jord kan gøre, peger tydeligt i en bestemt retning. Semantikken har det tilfælles med fonematikken, at hele dens omraade ikke ligger systematiseret. Hele det mest iøjnefaldende og mest konkrete ordforraad i et sprog ligger oven i købet uden for systemet. Men det er ikke det afgørende. Det afgørende er, at en systembetragtning lader sig gennemføre paa et visst begrænset, men til gengæld centralt omraade. Og det afgørende er, at man kan eftervise, at de forandringer, som systemet er underkastet, kan forklares ud fra forhold i sprogsystemet selv. Det er denne metodiske mulighed, jeg har ønsket at eftervise. Og naar denne mulighed er til stede, maa metoden gennemføres. Den angivne metode har utvivlsomme fordele frem for enhver metode, der henter sit forklaringsstof fra omraader uden for sproget selv. Vil man f. ex. forklare de semantiske systemforandringer ud fra mentaliteten hos det folk, der taler det paagældende sprog, gør man sig alt for let skyldig i en cirkelslutning : mentaliteten kender vi netop i forvejen bedst fra befolkningens sproglige manifestationer²⁴³. » (H.Spr. : p. 144-145).

²⁴³ « A la différence de la phonématique et de la grammaire, la sémantique est du point de vue de la théorie du système un domaine que l'on peut considérer comme étant encore entièrement à défricher. Aussi bien dans le domaine phonématique que dans le domaine grammatical on trouve des études de qualité ; dans le domaine sémantique les recherches se sont bornées jusqu'ici à enregistrer une masse de détails et par ailleurs à prendre en compte tous les caprices de l'évolution de la langue. Ce travail de théorisation du système sur le domaine sémantique est rendu immensément plus difficile par cette circonstance, et à cela s'ajoute encore que les systèmes sémantiques sont en règle générale plus fournis que les systèmes phonématiques et grammaticaux et pour cette raison plus difficiles à manier. La sémantique systématique, pour cette raison, n'en est encore qu'à ses balbutiements.

Cependant les observations que l'on peut faire suite à un premier coup de bêche dans cette terre encore inculte pointent clairement dans une direction précise. La sémantique a cela de commun avec la phonématique que tout son domaine n'est pas systématisé. Le fonds de mots le plus évident et le plus concret d'une langue est dans son ensemble en dehors du système. Ce n'est toutefois pas cela qui est déterminant. Ce qui est déterminant est qu'il est possible de mener à son terme une considération systématique sur un domaine certes limité, mais en revanche central. Et ce qui est déterminant est que l'on peut établir que les changements auxquels le système est soumis peuvent être expliqués à partir des relations dans le système linguistique lui-même. C'est cette possibilité méthodique que j'ai souhaité établir. Et du moment que cette possibilité existe, la méthode peut être mise en œuvre jusqu'au bout. La méthode indiquée a d'indubitables avantages par rapport à toute méthode qui va chercher la matière de son explication dans des domaines extérieurs à la langue elle-même. Si l'on veut par exemple expliquer les changements du système sémantique à partir de la mentalité du peuple qui parle la langue en question, on se rend trop facilement coupable d'un cercle vicieux : c'est précisément par les manifestations linguistiques des populations que nous connaissons par avance au mieux la mentalité. Et ce qui est déterminant est que l'on peut établir que les changements auxquels le système est soumis peuvent être expliqués à partir des relations dans le système linguistique lui-même. C'est cette possibilité méthodique que j'ai souhaité établir. Et du moment que cette possibilité existe, la méthode peut être mise en œuvre jusqu'au bout. La méthode indiquée a d'indubitables avantages par rapport à toute méthode qui va chercher la matière de son explication dans des domaines extérieurs à la langue elle-même. Si l'on veut par exemple expliquer les changements du système sémantique à partir de la mentalité du peuple qui parle la langue en question, on se rend trop facilement coupable d'un cercle vicieux : c'est précisément par les manifestations linguistiques des populations que nous connaissons par avance au mieux la mentalité. »

La situation de la grammaire apparaît cependant singulière, dans la mesure, d'une part, où elle est seule totalement indépendante des facteurs extralinguistiques²⁴⁴, qui déterminent la manière des changements phonématiques, et « ont également une certaine influence sur la sémantique » alors que « la grammaire est totalement indépendante d'eux », dans la mesure, d'autre part, où elle détermine pour partie l'évolution des deux autres systèmes, mais non réciproquement. Il est ici question du seul système phonématique, mais comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Hjelmslev écrit également par ailleurs :

« Endelig kommer hertil, at de forandringer, som det fonematiske og det semantiske system undergaar igennem sprogets udvikling, kun inden for visse rammer følger deres egne love, men ofte er betingede af krav, der stilles til dem fra det grammatiske systems side. Paa tre maader er altsaa det grammatiske system overordnet det fonematiske og det semantiske system : Grammatikken alene rummer sprogets eget materiale ; grammatikken alene er fuldt systematiseret over hele sit omraade ; og de grammatiske forhold betinger de fonematiske og de semantiske systemforhold²⁴⁵. » (H.Spr. : p. 130).

Le premier type de prééminence est compréhensible à la lumière de l'évolution ultérieure de la théorie hjelmslevienne, mais le deuxième n'en est alors que d'autant plus remarquable. La singularité de la grammaire profile en effet le rapport forme/substance derrière les rapports de la grammaire avec chacun des systèmes, et le rapport institué entre les différents systèmes apparaît ainsi relativement parallèle à celui que nous avons vu plus haut entre la forme grammaticale et sa structure, à ceci près que s'y ajoute un jeu d'impulsions au cœur de la forme, s'adjoignant au caractère automobile de celle-ci, dont nous venons précisément de voir le caractère limité. Il nous faut en réalité examiner plus avant ces différents rapports internes au signe et au système, qui nous reconduisent au dédoublement du rapport son/sens, dans sa dualité aussi bien que dans son unicité. En premier lieu, les développements examinés ci-dessus ne vont pas sans difficulté. Nous avons vu²⁴⁶ que Hjelmslev affirme que les changements du système « peuvent avoir des effets sur la structure ou sur le contenu ou sur les deux parties, mais n'ont pas besoin d'en avoir un, tandis qu'au contraire les simples changements de norme et les simples changements d'usage n'ont jamais aucun effet sur la forme ». Or, dans le cadre de la double tripartition que mettent en place les élaborations de *Sprogsystem og sprogforandring*, une telle proposition est nécessairement ambiguë. Il faut

²⁴⁴ Dont relèvent à présent, concernant la phonématique, les tendances de Grammont : « Den klassiske fonetik har ogsaa forsøgt at give rent fonetiske forklaringer paa sprogforandringer. Det vigtigste bidrag er her givet af Maurice Grammont, som har søgt at beskrive en række forandringer i enkeltsproget eller en sproggruppe som udslag af mere almene tendenser, der er knyttede til befolkningen og kan virke over meget lange tidsrum. » [« La phonétique classique a également tenté de donner des explications purement phonétiques des changements linguistiques. La contribution la plus importante sur ce point est due à Maurice Grammont qui a cherché à décrire une série de changements dans des langues particulières ou dans des groupes de langues comme le résultat de tendances plus générales qui sont liées aux populations et peuvent se réaliser sur un espace de temps très long. »] (H.Spr. : p. 117).

²⁴⁵ « S'ajoute à cela que les changements que les systèmes phonématique et sémantique subissent au cours de l'évolution de la langue ne suivent leurs lois propres qu'à l'intérieur d'un certain cadre et sont souvent conditionnés par une exigence qui leur est imposée par le système grammatical. Le système grammatical est donc le supérieur hiérarchique des systèmes phonématique et sémantique de trois manières différentes : seule la grammaire contient la substance propre à la langue ; seule la grammaire est entièrement systématisée sur tout son domaine ; et les relations grammaticales conditionnent les systèmes de relations phonématique et sémantique. »

²⁴⁶ Voir H.Spr. : p. 37-38, ci-dessus.

ainsi noter que si, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'automobilité de la forme repose sur la prise en charge des besoins d'expression dans le cadre de la distinction système/usage (forme/contenu), ce fait est en contradiction avec une autre proposition citée ci-dessus²⁴⁷, selon laquelle si le système « à chaque instant les contient et les empêche d'aller plus loin que le système ne le permet », les changements de la norme et de l'usage « ne sont pas fonction du système », « ne sont pas déterminés par le système et n'ont aucune influence sur le système ». Au vu des exemples analysés – l'umlaut et le passage du type synthétique au type analytique au cours de l'évolution de l'anglais –, qui, comme il est apparu plus haut, reviennent tous deux dans la conclusion, le premier y étant traité comme une évolution phonématique²⁴⁸, le second comme un développement parallèle dans les différentes langues indo-européennes occidentales modernes²⁴⁹, ces évolutions de structure semblent également analysables comme des évolutions du système phonématique. Cette analyse est d'ailleurs probablement la seule justifiée dans le cadre de la double tripartition mise en place dans *Sprogsystem og sprogforandring*, qui définit certes le système comme identique à la forme, mais qui singularise par ailleurs la structure et le contenu grammaticaux comme des substances proprement linguistiques. L'ambiguïté est cependant significative, et ce d'autant plus que la seconde proposition, contradictoire avec la première, est formulée dans les termes de la distinction système/norme ou usage, plutôt que dans ceux de la distinction forme/structure. Se conjuguent en effet ici la perspective analytique (forme/substance) et une perspective visant à la représentation du changement linguistique et prenant en charge, en tant que telle, le rapport son/sens, soit à l'intérieur du système, soit dans les rapports du système avec son extérieur, c'est-à-dire dans le cadre de l'usage. Il apparaît ainsi que tandis que la forme est une élaboration du rapport son/sens, elle en implique par ailleurs une analyse et une reconstruction dans le cadre du système. L'ambivalence de la représentation est à nouveau lisible lors du traitement de l'exemple de la comparaison indo-européenne qui soutient l'examen des changements du système grammatical²⁵⁰ puis lors de celui de l'exemple des verbes irréguliers par lequel Hjelmslev illustre la possibilité d'un changement sémantique systématique²⁵¹. Il est en effet question, dans le premier de ces deux développements d'un système de comparaison qui « undergraves [...] af betydningen²⁵² » (H.Spr. : p. 73) et qui « undergraves tillige til en viss grad af strukturen, der ikke staar i optimum (dvs. at hver morfem ikke har eet og kun eet formans²⁵³ » (H.Spr. : p. 73). Il s'agit là de l'évolution du système, dans la mesure où l'optimum absolu, pour la catégorie de la comparaison dont il s'agit, est zéro. On lit ainsi un peu plus loin, à propos du même système de comparaison latin :

« I latin (og forøvrigt ogsaa i andre gamle i.-e. sprog) var systemet paa forskellig maade truet, dels af betydningsforholdene, dels af strukturen. Uregelmæssigheder i strukturen og

²⁴⁷ Voir H.Spr. : p. 41-43.

²⁴⁸ Voir H.Spr. : p. 157-158, cité en I-, A-.

²⁴⁹ Voir H.Spr. : p. 152-153, cité ci-dessus.

²⁵⁰ Voir H.Spr. : p. 72-76 puis p. 86-90.

²⁵¹ Voir H.Spr. : p. 142-143.

²⁵² « est miné par la signification ».

²⁵³ « est en outre miné jusqu'à un certain degré par la structure, qui n'est pas à son optimum (c'est-à-dire que chaque morphème n'a pas un et un seul formant) ». Voir également ensuite, à propos d'autres systèmes, H.Spr. : p. 88 et 90.

systemer med reduktioner og defektiveringer banede vejen for en gradvis tilbagevenden i retning af det absolutte optimum. Om det latinske system gælder naturligvis iøvrigt det samme som sagdes om det indoeuropæiske²⁵⁴ : det bestod, saa længe den samfundsenhed bestod, hvorpaa det hvilede. Det holdt sig i kraft af traditionen ; det vedblev at bestaa, saa længe romerriget holdt det oppe. Men under systemet og inde i det gravede der sig kanaler frem, dels i betydningen, dels i strukturen, saa det maatte falde sammen den dag, da romerriget faldt, dvs. da de talende individer ophørte at respektere og at følge den højeste norm, magtbuddet fra Rom. Da dette skete, og den konservative tendens løsnede sit tag, fulgte systemet sine iboende dispositioner, som nu, under en ny systemsituation, gik i retning af en reduktion²⁵⁵. » (H.Spr. : p. 75).

Il s'agit à nouveau ici, tout à la fois de structure et de signification par opposition à la forme, et de système. Il en va de même dans le cas du système sémantique des verbes irréguliers, à propos duquel Hjelmslev parle même d'un « système de structure » :

« Optimum vil ikke være kategoriens forsvinden, men en situation, hvor kun et lille antal meget abstrakte verber, heriblandt verber som “være” og “blive”, staar tilbage i klassen. Men bevægelsen henimod dette optimum foregaar meget langsomt, og aarsagen hertil ligger i det samme forhold, som vi tidligere har nævnt i anledning af komparationskategoriens sejlivethed : den frie grammatiske formudvikling hindres af strukturen. Naar sproget een gang har uddannet sig et struktursystem til at optage visse former, lader det sig ikke gøre at fjerne dette struktursystem med eet slag. Den konservative tendens skal nok vide at modvirke dette. Der skal meget voldsomme og langvarige sociale omskiftelser til, for at en saadan semantisk kategori med eet slag kan gaa i optimum²⁵⁶. » (H.Spr. : p. 143).

Dans le même temps, dans la mesure où il s'agit notamment de rapports entre forme et structure, les besoins d'expression des locuteurs, par l'intermédiaire de la tendance conservatrice, paraissent jouer contre les besoins de la forme, qui semble ainsi liée à son expression. Cette dépendance apparaît nettement dans le passage tout juste cité, de même que dans cet autre passage relatif à la comparaison, auquel renvoie ici Hjelmslev :

²⁵⁴ Voir H.Spr. : p. 74 (voir ci-dessous).

²⁵⁵ « En latin (et d'ailleurs également dans les autres langues indo-européennes anciennes) le système était menacé de différentes manières, en partie par les rapports de signification, en partie par la structure. Des irrégularités dans la structure et des systèmes avec des réductions et des défectivations ont ouvert la voie à un retour graduel en direction de l'optimum absolu. Au demeurant, ce qui a été dit à propos de l'indo-européen vaut naturellement pour le système latin : il tint bon aussi longtemps que l'unité de la société sur laquelle il reposait tint bon. Il s'est maintenu en vertu de la tradition ; il a continué à résister aussi longtemps que l'empire l'a soutenu. Mais sous le système et à l'intérieur se creusaient des galeries, en partie dans la signification, en partie dans la structure, de sorte qu'il ne pouvait que s'écrouler le jour où l'empire chuterait, c'est-à-dire où les locuteurs cesseraient de respecter et de suivre la norme la plus haute, l'ordre suprême venant de Rome. Quand cela se produisit, et que la tendance conservatrice relâcha son emprise, le système suivit ses dispositions latentes, qui, dans le cadre d'une nouvelle situation du système, allaient en direction d'une réduction. »

²⁵⁶ « L'optimum ne sera pas la disparition de la catégorie, mais une situation où un petit nombre seulement de verbes très abstraits, parmi lesquels des verbes comme “être” ou “devenir”, restent dans la classe. Cependant le mouvement dans la direction de cet optimum se produit très lentement, et la raison de cette lenteur réside dans le même fait que nous avons mentionné précédemment au sujet de la vitalité de la catégorie de la comparaison : l'évolution libre de la forme grammaticale est entravée par la structure. Une fois que la langue s'est formé un système de structure afin de s'adjoindre certaines formes, elle ne laisse pas le système de structure disparaître d'un seul coup. La tendance conservatrice saura bien s'y opposer. Il faut des changements sociaux très violents et de longue haleine pour qu'une telle catégorie sémantique puisse parvenir d'un coup à son optimum. »

« Efter at have opfyldt sin mission er komparationen igen paa retur, og artikelkategoriernes fremvæxt er et middel til at skaffe den af vejen. Det lykkes imidlertid ikke helt, og grundene kan være to :

Enten er det simpelt hen, fordi den konservative tendens, som var stærk under oldtidskulturen, og som blev stærk igen, da den satte sig til rette paa de nyere kulturers trone, i mellemtiden ikke har løsnet sit tag længe nok til, at sproget naaede at skaffe sig af med komparationen ; det er jo indlysende, at der maa en viss, ret lang tid til, inden sproget kan skaffe selve det strukturelle materiale, de endelser og bøjninger, af vejen, som tjente til at udtrykke den paagæledende kategori. Eller ogsaa – og det er vistnok sandsynligere – er det *tillige*, fordi artikelkategoriernes opstaaen vel har afskaffet den gamle superlativ, men til gengæld retarderet den øvrige udvikling ved at fremkalde en situation, hvor det relative optimum er to led : en situation, hvor artiklen har overtaget de gamle superlativsfunktioner, men hvor den gamle komparativ og positiv stadig fungerer videre, giver en foreløbig standsning, hvori systemet hviler, indtil en ny breche kan blive skudt i muren²⁵⁷. » (H.Spr. : p. 87).

Le fait notable, en effet, est que qu'il s'agisse de rapport forme/substance ou de rapport son/sens, la représentation hjelmslevienne de l'évolution implique un effet en retour : le mouvement est celui de la forme et vient de la forme, qui préside à la destruction de la structure et de la signification, mais inversement, la forme est liée à la structure et à la signification, qui en sont la manifestation nécessaire. C'est là toute l'ambiguïté de la représentation impliquée par la notion de tendance conservatrice, dont il apparaîtra dans ce qui suit qu'elle n'est en réalité qu'un revers d'une perspective purement analytique²⁵⁸. Aussi observe-t-on un phénomène analogue, bien qu'inverse, lorsqu'il s'agit de la structure phonématique. Comme nous l'avons vu ci-dessus, les changements phonématiques sont partiellement déterminés par le niveau grammatical. On lit ainsi en suite de considérations relatives à l'inventaire phonématique :

« *Optimum* er vanskeligt at fastsætte. Systemets forandringer beherskes af de grammatiske og semantiske dispositioner, hvorfor relative optima spiller en større rolle end det absolutte optimum. Det absolutte optimum er meget vanskeligt at isolere.

Det relative optimum lader sig lettest fastsætte for strukturens vedkommende, d. v. s. for udtalen.

²⁵⁷ « Après avoir rempli sa mission, la comparaison est de nouveau sur le retour, et le progrès des catégories de l'article est un moyen de parvenir à la faire disparaître. Cependant, cela ne réussit pas complètement, et il peut y avoir deux raisons à cela :

Soit c'est simplement parce que la tendance conservatrice, qui était forte pendant la civilisation de l'Antiquité, et qui est redevenue forte quand elle s'est installée sur le trône des nouvelles civilisations, n'a pas suffisamment relâché sa pression dans l'intervalle pour que la langue parvienne à se débarrasser de la comparaison ; il est évident qu'il faut un certain temps, assez long, pour que la langue puisse parvenir à faire disparaître même le matériel structurel, les terminaisons et les flexions qui servent à l'expression de la catégorie en question. Soit aussi – et c'est certainement plus vraisemblable – c'est *en outre* parce que l'apparition des catégories de l'article, certes a fait disparaître l'ancien superlatif, mais a en revanche retardé le reste de l'évolution en générant une situation où l'optimum relatif comporte deux membres : une situation où l'article a pris à son compte les anciennes fonctions du superlatif, mais où l'ancien comparatif et le positif sont maintenus dans leur fonction, provoque un temps d'arrêt provisoire pendant lequel le système se repose jusqu'à ce qu'une nouvelle brèche puisse être ouverte dans le mur. »

²⁵⁸ Il n'est pas anodin, dès lors, que l'évolution se fasse par la voie de syncrétismes et de défectivation et, d'autre part, qu'elle implique une « forskellig udnyttelse af det forhaandenværende strukturelle materiale » [« utilisation différente des matériaux structurels existants »] (H.Spr. : p. 74), enfin qu'elle prenne appui sur la norme dont le maintien est lié à la tendance conservatrice (voir également à cet égard, H.Spr. : p. 126). Voir ci-dessous et *infra*.

1° For det første synes der at være en tendens til “lethed og simpelhed” i udtalen, hvad der bl. a. er fremhævet af Otto Jespersen. Men det er dog meget vigtigt ikke at overdrive dette ; hvad der er let, beror mere paa vane end paa natur. Lydgrupper, der i eet sprog anses for meget vanskelige, findes i stort tal i andre sprog. Man kan blot nævne russisk *lgat’*, *Pskov*, *rvat’* som eksempler paa grupper, som danskere finder “vanskelige”. Det er meget tvivlsomt, om man kan sige, at visse lydgrupperinger undgaas.

2° En tydelig adskillelse af fonemerne er ogsaa et optimum, der tilstræbes. Dette er et akustisk-psykologisk moment.

3° Endelig synes korrelationsrækker svarende til funktionelle rækker at være et optimum ; cf. finsk, hvor de to funktionelle grupper *a o u* og *ä ö y* svarer til hinanden i par som bagtungevokal-fortungevokal (palatovelar korrelation), men *i e* skaber vanskeligheder. Dette kan kaldes et artikulatorisk-psykologisk eller fonologisk moment.

Det absolutte optimum for systemet eller formen (det “morfologiske absolutte optimum”) er fonematisk ligevægt. Det kan deles op i følgende punkter :

1° Systemets gennemførelse i materialet, klarhed i alternationer (d. v. s. de maa være gennemgribende og relativt faa).

2° Ingen løsgængere, d. v. s. fuld systematisering.

3° Et passende antal fonemer.

Men de grammatiske dispositioner kan modarbejde dette og blive afgørende :

ad 1° : De kræver f. ex. ofte uklarhed i alternationerne.

ad 2° : De kan kræve et fonems forsvinden, hvad der lettest sker, hvis fonemet er en løsgænger eller kan gøres til en løsgænger.

ad 3° : Endelig synes det at være saadan, at et sprog i fonematisk optimum oftest staar længst fra det grammatiske optimum og har ringest mulighed for at nærme sig til det²⁵⁹. » (H.Spr. : p. 121-122).

²⁵⁹ « *L’optimum* est difficile à déterminer. Les changements du système sont gouvernés par les dispositions grammaticales et sémantiques, ce pour quoi les optima relatifs jouent un plus grand rôle que l’optimum absolu. L’optimum absolu est très difficile à mettre en évidence.

L’optimum relatif se laisse déterminer le plus facilement en ce qui concerne la structure, c’est-à-dire en ce qui concerne la prononciation :

1° En premier lieu il semble y avoir une tendance à la “facilité et à la simplicité” dans la prononciation, ce qui entre autres a été mis en relief par Otto Jespersen. Mais il est cependant très important de ne pas l’exagérer ; ce qui est facile tient plus à l’habitude qu’à la nature. Les groupes de sons qui sont regardés dans une langue comme très difficiles se trouvent en grand nombre dans d’autres langues. Il suffit de mentionner les russes *lgat’*, *Pskov*, *rvat’*, à titre d’exemples de groupes que les danois trouvent “difficiles”. La question de savoir si l’on peut dire que certains groupements de sons sont évités est tout à fait incertaine.

2° Une nette distinction des phonèmes est également un optimum que l’on cherche à atteindre. C’est un facteur acoustico-psycho-linguistique.

3° Enfin les séries de corrélations correspondant à des séries fonctionnelles semblent être un optimum ; cf. le finnois où les deux groupes fonctionnels *a o u* et *ä ö y* se correspondent mutuellement dans des paires telles que voyelle de la partie postérieure de la langue-voyelle de la partie antérieure de la langue (corrélation palatovelar), mais *i e* engendrent des difficultés. On peut appeler ce facteur articulaire-psycho-linguistique ou phonologique.

L’optimum absolu pour le système ou pour la forme (l’“optimum morphologique absolu”) est l’équilibre phonématique. On peut le subdiviser en plusieurs points :

1° La réalisation du système dans la substance, la clarté dans les alternances (c’est-à-dire qu’elles doivent être efficaces et relativement peu nombreuses).

2° Aucun élément indépendant, c’est-à-dire une systématisation complète.

3° Un nombre justifié de phonèmes.

Cependant les dispositions grammaticales peuvent s’y opposer et devenir déterminantes :

pour 1° : Elles exigent par exemple souvent un manque de clarté dans les alternances ;

pour 2° : Elles peuvent exiger la disparition d’un phonème, ce qui advient d’autant plus facilement qu’un phonème est un élément indépendant ou que l’on peut en faire un élément indépendant.

Le mouvement spontané du système phonématique vers son optimum absolu se trouve ainsi contré par les « dispositions grammaticales », au point que ces dernières deviennent le seul moteur du changement : « Les changements du système sont gouvernés par les dispositions grammaticales et sémantiques » et, par ailleurs, « il semble que les choses soient telles qu'une langue à son optimum phonématique est le plus souvent au plus loin de l'optimum grammatical et a la plus faible possibilité de s'en approcher ». Le cadre du rapport son/sens apparaît de manière d'autant plus nette que Hjelmslev se contente, concernant la forme, de déterminer l'optimum absolu, bien qu'ayant d'emblée affirmé que le rôle de ce dernier est moindre en raison de la dépendance à l'égard des systèmes grammaticaux et sémantiques, et alors qu'il commence par l'optimum relatif de la structure et que l'un des éléments de l'optimum morphologique absolu est la réalisation dans la substance. Or, on retrouve cependant, dans ce cadre, la tendance conservatrice qui, comme plus haut pour les systèmes grammatical et sémantique, prend en charge les nécessités d'expression, mais de manière dès lors inverse, non plus dans le même cadre du rapport son/sens (une structure maintenue pour une forme qui voudrait changer), mais dans celui de l'autonomie de la forme (une expression à maintenir pour un contenu, contre une forme de l'expression en évolution). On lit en effet, au cours de l'exposé de l'évolution phonématique des langues indo-européennes²⁶⁰ :

« Dette uendeligt komplicerede system reduceres overalt, og udviklingen følger, naar alle sprogene betragtes under eet, visse bestemte hovedlinier, der har ligget i kim i systemet og været bestemt af dette. Systemet holdes oppe af den konservative tendens og danner et relativt optimum, saa længe det 1) tilfredsstiller de grammatiske forhold og 2) prosodierne ikke øver et tryk. I indoeuropæisk fordeler vokalerne sig efter kasus : gr. nominativ *πατήρ, ἀπάτωρ* over for vokativ *πάτερ ἀπάτωρ* o. s. v., men samtidig staar alternationerne i forbindelse med den fri akcents stilling : skr. *bubódha bubudhé, riréca riricimá* (stavelsen brudt i gr. *πατρῶν*, skr. dat. sing. *pitré*). Systemet er altsaa i et relativt optimum. Men kasus er disponeret mod reduktion (en reduktion, der favoriseres ved et tryk af dominanter), og den frie akcent tenderer mod en bunden. Naar de forhold, der betingede det relative optimum, ændres, vil systemet glide imod det absolutte optimum²⁶¹. » (H.Spr. : p. 124).

Aussi, précisément, était-il question de la structure, qui demeure comme manifestation de cette forme. Il est d'autant plus notable, eu égard à cette ambivalence de la représentation,

pour 3° : Enfin il semble que les choses soient telles qu'une langue à son optimum phonématique est le plus souvent au plus loin de l'optimum grammatical et a la plus faible possibilité de s'en approcher. »

²⁶⁰ Voir H.Spr. : p. 122-129.

²⁶¹ « Ce système infiniment compliqué s'est réduit partout, et quand toutes les langues sont considérées globalement l'évolution suit certaines lignes principales définies, qui ont existé en germe dans le système et ont été définies par celui-ci. Le système est maintenu par la tendance conservatrice et forme un optimum relatif, aussi longtemps que 1) il satisfait les relations grammaticales et 2) les éléments prosodiques n'exercent pas de pression. En indo-européen, les voyelles se distribuent selon les cas : nominatif gr. *πατήρ, ἀπάτωρ* en regard du vocatif *πάτερ ἀπάτωρ* etc., mais en même temps les alternances sont en relation avec la place de l'accent libre : skr. *bubódha bubudhé, riréca riricimá* (syllabe utilisée dans le gr. *πατρῶν*, skr. dat. sing. *pitré*). Le système est donc dans un optimum relatif. Toutefois le cas est disposé à la réduction (une réduction qui est favorisée par une pression des dominants), et l'accent libre tend vers un accent fixe. Quand les relations qui conditionnaient l'optimum relatif changeront le système glissera dans la direction de l'optimum absolu. »

que, comme nous l'avons vu ci-dessus, le changement demeure partiellement inexplicable²⁶² – sinon au prix d'une régression à l'infini –, et que le moteur soit notamment dû au rapport son/sens. Ce deuxième aspect apparaît de manière très nette lorsqu'il s'agit des deux systèmes phonématique et sémantique, et l'on notera, à ce propos, qu'il n'est pas question de relations de dominance concernant ces deux systèmes, si ce n'est lorsqu'il s'agit des relations de la sémantique avec la grammaire, à nouveau informées par le rapport son/sens. On lit en effet à propos de la comparaison irrégulière de certains adjectifs²⁶³ :

« Den uregelmæssige komparation er et vigtigt middel til at karakterisere de centrale adjektiver. Dette formaal kan være en medvirkende årsag til komparationens opstaaen. Optimum er ikke, at kategorien mangler særpræget formelt udtryk, tværtimod. At ældste i.-e. manglede en formel særpræget central adjektivkategori, blev medvirkende til, at komparativen opstod.

Vi har her omraader i systemet, hvor semantikken kan virke dominerende over for grammatikken. I virkeligheden bestaar der en vevselvirkning, ligesom der paa alle ledder

²⁶² Comme en témoigne encore, dans le dernier passage relatif à la comparaison que nous avons cité ci-dessus, la notion d'optimum relatif, entraînant un « repos » du système. Voir également à ce propos H.Spr. : p. 75-76.

²⁶³ Il sera ensuite question, comme dans *La Catégorie des cas* (voir H.Cat.I : p. 77-78, cité dans la note 231 ci-dessus), des rapports entre cas et prépositions, exemple de « duplex kategori » [« catégorie double »] (H.Spr. : p. 143), où l'on observe dès lors un rapport de compensation en diachronie, les prépositions étant pour cette raison, parmi les catégories sémantiques, « der er mest velegnet af alle til at belyse typiske forhold ved systemets forandringsbevægelser » [« de toutes celle qui est la plus apte à éclairer les faits typiques concernant les mouvements de changement du système »] (H.Spr. : p. 143). Cette relation était mentionnée dans *La Catégorie des cas* parmi les relations sémantiques (voir H.Cat.I : p. 106-108, ci-dessus) : « On peut constater immédiatement qu'il existe une *relation sémantique* entre la catégorie des cas et les catégories suivantes :

1° La catégorie flexionnelle des diathèses. La relation est communément reconnue depuis les débuts de l'antiquité. (Cf. p. 7.) Dans ce domaine la définition sémantique de chacune des catégories devra apporter des précisions sur l'analogie et la différence qui les unit et les sépare à la fois. D'autre part le danger pratique de les confondre entre elles est minime parce qu'elles ne se combinent jamais avec les mêmes catégories fonctionnelles.

Les diathèses constituent à ce qu'il semble la seule catégorie flexionnelle avec laquelle les cas ont une parenté sémantique. Il est vrai qu'AST et ROTH ont soutenu qu'il y aurait un rapport du même ordre avec le genre. (Cf. plus haut, p. 18 sv., 73.) Mais cette hypothèse a été établie par une considération d'emblée des *πτώσεις* de la déclinaison qui ne peut pas être maintenue. Il y a entre les cas et les genres une relation d'interdépendance possible, mais il n'y a pas une relation sémantique.

2° La catégorie lexicologique des prépositions. Cette relation, qui a été découverte par BERNHARDI et mise en lumière par WÜLLNER surtout, semble être de nos jours communément admise. Il paraît en effet que les prépositions constituent un système dont les dimensions sont les mêmes que celles du système casuel, et qu'il s'agit ici d'une catégorie double qui se manifeste à la fois dans le système grammatical et dans le système lexicologique. Puisqu'on ne possède pas encore des critères suffisants pour distinguer morphèmes et sémantèmes, le danger pratique d'une confusion réciproque est beaucoup plus grand ici que pour les cas et pour les diathèses.

3° Parmi les catégories fonctionnelles il y a une relation sémantique possible avec les *pronoms*. Le problème de cette relation et de son caractère spécifique est en suspens depuis la théorie de BOPP. (Cf. plus haut, p. 39 sv.)

Il n'a pas été ici parlé des découvertes faites par la comparaison de l'indo-européen avec le sémitique et le finno-ougrien, et qui montrent que la catégorie supposée des *états* semble venir s'ajouter à ces catégories flexionnelles avec lesquelles la catégorie des cas est en relation sémantique, et qu'il y a également une relation sémantique entre la catégorie casuelle et les formes de la *conjugaison objective*.

Nous croyons en effet qu'il ne s'agit pas ici de catégories particulières, mais seulement de quelques manifestations spécifiques de ces catégories qui ont déjà été appréciées. Les états sémitiques ne constituent qu'une face particulière de la catégorie casuelle même. (Nous avons déjà soutenu cette thèse antérieurement, *Princ.* 150.) Pour ce qui est de la conjugaison objective, nous croyons pouvoir soutenir qu'elle constitue une complication de la catégorie générale de diathèse. » (H.Cat.I : p. 106-107).

af det sproglige system bestaar vevirkning mellem alle dets enkelte dele. Det er denne faktor, der betinger systemets stadige stabilitet²⁶⁴. » (H.Spr. : p. 143).

Ce passage est significatif à deux égards. En premier lieu, le rapport de dominance ainsi établi entre sémantique et grammaire est donc à nouveau un rapport de type son/sens. En second lieu, Hjelmslev reprend significativement sa formulation en termes d'« action réciproque », pour conclure sur la « stabilité continue du système », expression qui n'est pas sans rappeler la redéfinition hjelmslevienne de la diachronie comme succession de synchronies, et l'affirmation selon laquelle, en dépit de l'évolution, le système est assuré à chaque instant. Se rejoignent ainsi à nouveau l'explication par la solidarité constitutive du système et l'existence synchronique de ce dernier ou la causalité synchronique. En réalité, si, comme nous avons tenté de le montrer dans ce qui précède, on retrouve dans *Sprogssystem og sprogforandring* des difficultés analogues à celles dont témoignent les *Études baltiques* : une forme tout à la fois automobile et dynamisée par le rapport son/sens, c'est-à-dire en réalité fondamentalement immobile, la solidarité constitutive du système semble le mode de constitution ultime de l'automobilité de la forme. On lit ainsi dans la conclusion générale des leçons :

« Paa grundlag af denne mere detaljerede analyse af sprogtilstanden kan man skelne imellem tilsvarende typer af sprogforandringer : forandringer, der kun rammer usus ; forandringer, der rammer normen, men ikke systemet ; og endelig saadanne forandringer, der rammer systemet selv. Vi har udførligt viist eksempler paa disse tre hovedtyper af sprogforandringer, og vi har dærefter indkredset problemet om forholdet mellem sprogtilstand og sprogforandring til det mere præcise problem om forholdet mellem sprogssystem og sprogforandring, der rammer systemet, og at forsøge at finde deres aarsager.

Aarsagsforholdet ved de sproglige systemforandringer er dærefter blevet belyst med hensyn til sprogets tre hovedomraader : een for een har grammatikeren, fonematikeren og semantikeren haft ordet, og det har paa alle de tre omraader viist sig muligt ved de valgte eksempler at give en forklaring, som henfører aarsagerne til systemets forandringer til forhold i systemet selv. Dette forklaringsprincip er blevet muliggjort gennem indførelse af en speciel metode, hvis enkeltheder jeg ikke idag behøver at gentage, en metode, som gør det muligt for hver enkelt sproglig kategori og for sprogssystemet som helhed at fastsætte et optimum, en systemtype, som ethvert sprogssystem, alt andet lige, vil være disponeret til at nærme sig under sprogets forandringer. Under særlige betingelser vil denne simple udviklingsretning kunne fraviges, men de betingelser, der her virker, er atter betingelser der er givne af systemet selv : ofte maa systemet ad lange omveje arbejde henimod tilvejebringelsen af optimumstilstanden, og under denne proces kan der opstaa baade komplikationer og simplificationer, hvoraf nogle kan være midlertidige fjernelser fra det absolutte optimum. Da sprogssystemet i dets helhed er af meget kompliceret natur, og da det er konstitueret som system netop ved utallige faktors samvirken, er det naturligt, at heller ikke den proces, som systemet afføder, kan være af

²⁶⁴ « Cette comparaison irrégulière est un important moyen de caractérisation des adjectifs centraux. Ce but peut être une cause auxiliaire de l'apparition de la comparaison. L'optimum n'est pas que la catégorie soit dépourvue d'expression formelle spécifique, bien au contraire. Que l'indo-européen manquât d'une catégorie d'adjectifs centrale formellement spécifique concourut à la naissance du comparatif.

Nous avons ici des domaines dans le système où la sémantique peut agir de manière dominante face à la grammaire. En réalité, il y a une action réciproque, tout comme pour tous les membres du système linguistique il y a une action réciproque entre les sections particulières de celui-ci. C'est ce facteur qui conditionne la stabilité continue du système. »

stor simplicitet. Det afgørende er imidlertid, at det ved anvendelsen af denne metode synes at være muligt at give en entydig aarsagsforklaring ud fra princippet : samme forudsætninger giver under samme betingelser samme resultat. Opstillingen og gennemførelsen af dette princip er kriteriet for, at aarsagsforklaringen er videnskabeligt gyldig. Kriteriet foreligger²⁶⁵. » (H.Spr. : p. 147-148)

où au-delà de la théorie du système et de l'évolution mise en place par Hjelmslev, la complexité des changements se trouve rapportée à la complexité du système.

De fait, ces difficultés renvoient à une difficulté plus profonde, qui atteint la représentation du changement linguistique elle-même, dont nous avons également commencé de voir dans ce qui précède qu'elle est avant tout liée à une perspective analytique. Il faut envisager, à ce point, la conception saussurienne de la diversité linguistique. Rappelons tout d'abord ce passage du premier cours, cité dans le troisième chapitre de la première partie, où Saussure donne à lire une appréciation des travaux de Gilliéron significativement différente de celle de Hjelmslev²⁶⁶ :

« B) Modifications dans l'espace

Elles sont tout aussi capitales et tout aussi graves que celles <survenues> dans le temps : l'événement phonétique a non seulement toujours sa date mais aussi sa limite géographique qu'il ne dépasse pas. Il y a toute une géographie des phénomènes phonétiques qui est partie de ce principe et qui a été poussée assez loin tant en France qu'en Allemagne, de sorte qu'on peut tracer la limite dialectale de village en village.

²⁶⁵ « Sur la base de cette analyse plus détaillée de l'état linguistique, on peut distinguer entre des types correspondants de changements linguistiques : les changements qui n'atteignent que l'usage ; les changements qui atteignent la norme, mais non le système ; enfin les changements qui sont tels qu'ils atteignent le système lui-même. Nous avons présenté en détail des exemples de ces trois types principaux de changements linguistiques et nous avons ensuite cerné le problème du rapport entre état linguistique et changement linguistique en le précisant par celui du rapport entre système linguistique et changement linguistique : nous avons résolu d'examiner les changements qui atteignent le système et de tenter de trouver leurs causes.

La causalité des changements linguistiques systématiques a ensuite été mise en évidence eu égard aux trois domaines principaux de la langue : un par un, le grammairien, le phonématicien et le sémanticien ont eu la parole, et il s'est révélé possible sur les trois domaines, pour les exemples choisis, de donner une explication qui rapporte les causes des changements du système aux relations dans le système lui-même. Ce principe d'explication a été rendu possible par l'introduction d'une méthode particulière, que je n'ai pas besoin de détailler à nouveau aujourd'hui, une méthode qui rend possible la détermination pour chaque catégorie linguistique particulière et pour le système linguistique pris comme un tout d'un optimum, d'un type de système dont chaque système linguistique, toutes choses égales d'ailleurs, sera disposé à s'approcher lors des changements de la langue. Dans des conditions particulières, cette simple direction d'évolution pourra être abandonnée, mais les conditions qui agissent ici sont une fois encore des conditions qui sont données par le système lui-même : souvent le système doit œuvrer par de longs détours afin d'aboutir à la création de l'état d'optimum, et des complications aussi bien que des simplifications peuvent apparaître pendant ce processus, dont certaines peuvent être des éloignements provisoires de l'optimum absolu. Comme le système linguistique dans son ensemble est d'une nature très complexe et comme il est précisément constitué comme système par le concours d'innombrables facteurs, il est naturel que le processus engendré par le système ne puisse pas non plus être d'une grande simplicité. Cependant, ce qui est déterminant est que par l'emploi de cette méthode il semble être possible de donner une explication causale unique à partir de ce principe : les mêmes données dans les mêmes conditions produisent le même résultat. L'établissement et la réalisation de ce principe sont le critère de la validité linguistique de l'explication causale. Le critère existe. »

²⁶⁶ Voir H.Spr. : p. 16-18, cité en I-, A-, où Hjelmslev affirmait que l'étude des faits dialectaux, à la suite du mouvement inauguré par Gilliéron, avait apporté « de nombreux phénomènes d'un grand intérêt et d'une grande valeur pour la linguistique », mais que « les conséquences que l'on a[vait] tirées de ces découvertes [étaient] dangereuses ».

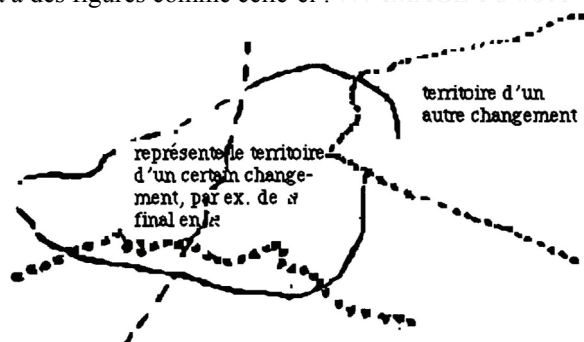
(Voir pour les patois français l'atlas linguistique de Gilliéron et pour les dialectes allemands celui de Henker.)

S'il en est ainsi il en ressort des aperçus entièrement nouveaux :

1. sur ce qui fait la différence dialectale et la différence des langues elles-mêmes. C'est là <dans la limite géographique> le germe de différenciation des langues et des patois en général.

2. C'est le changement phonétique ou linguistique qui crée la langue dans sa diversité et non la diversité des langues qui conditionne la différence de changements linguistiques. Nous disons le changement phonétique ou linguistique car ici nous ne considérons que le changement phonétique, ce qui n'est pas une mauvaise manière de procéder puisqu'il représente éminemment les autres espèces de changements linguistiques.

Si l'on prend le phénomène phonétique dans son indépendance de telle ou telle langue on arrivera à des figures comme celle-ci : ???-IMAGE-I-3-#011



Puis il arrivera (ce qui est très important) que deux ou plusieurs phénomènes aient à peu près la même limite. Si ce fait se produit, ???-IMAGE-I-3-#012



immédiatement se crée une différence qui sera très sensible et qui est le germe de ce qui pourra s'accroître plus tard et devenir une limite dialectale. Cette limite trouve aujourd'hui beaucoup de sceptiques, car maintenant on pourrait montrer des différences dans un même dialecte d'un village à l'autre. Mais même en les admettant nous aurons à revenir de deux fausses notions :

1) de l'une qui voit l'unité où règne la diversité dialectale

2) <de l'autre> qui suppose que les limites de la langue sont absolues. Sur le territoire de la France il n'y a que des diversités d'un bout à l'autre et il est très difficile de faire la démarcation des différents patois ; si l'on passe la frontière on verra qu'il n'est pas plus facile de déterminer la limite entre le provençal et l'italien qu'entre le français et le provençal. Des deux côtés il y a des aires qui coïncident : ???-IMAGE-I-3-#013



Donc le principe final de toute différenciation des dialectes et ensuite des langues est représenté par la différence de changements phonétiques suivant les régions. Nous en avons un excellent exemple dans la constitution de la langue hollandaise : vers l'an 1200 elle ne présentait aucune limite exacte vis-à-vis de la masse allemande (autre que les différences dialectales telles qu'on les rencontre entre les dialectes de la même langue). Peu à peu la frontière devenant commune pour plusieurs phénomènes, la différence s'accroît, ce qui accélère la marche du phénomène phonétique. Là comme ailleurs le changement d'aspect ou de constitution phonique des mots qui en <du phénomène

phonétique> résulte dans l'espace et dans le temps a cet immense effet de rendre inintelligibles les gens qui parlaient la même langue, <au moins> si l'on compare les points extrêmes des territoires. Même pour la masse indogermane prise dans son ensemble on trouve de ces germes de différenciation. Ainsi le changement du *k* en *s* inconnu à tout l'occident est commun aux langues slaves, iraniques et indoues ; ces mêmes langues ont gardé le *k* = *k* tandis que toutes les autres l'ont changé en *kw*. » (Saussure, 1996 : p. 43-45).

Apparaît ici d'emblée un élément central de la conception saussurienne de la langue et du changement linguistique : la différence dialectale et la différence des langues sont liées à la « limite géographique » des événements phonétiques (ou plus généralement des changements linguistiques). Or, dans cette perspective, la diversité des langues apparaît comme le produit des changements linguistiques, bien loin qu'elle « conditionne la différence de changements linguistiques ». Par ailleurs, et comme nous l'avons vu dans le chapitre 3 de la première partie, une telle conception implique de renoncer au postulat de l'unité des langues et à l'existence de limites absolues. Un deuxième élément central de la conception saussurienne du changement linguistique est le principe du fractionnement sur place. La première mention s'en trouve dans un article de 1878, compte rendu de la deuxième édition de l'ouvrage de Pictet, *Les Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs*²⁶⁷, où Saussure écrit :

« Enfin une théorie récente nous représente la différenciation des langues sous un autre jour. Elle déclare la guerre à toute espèce d'arbre généalogique. Suivant elle, la famille indo-européenne est toujours restée un tout compact ; on doit se représenter à un moment donné le même idiome résonnant du plateau de l'Iran jusqu'au cœur de l'Europe, divisé seulement en une série de dialectes dont les nuances infinies ont pu relier des teintes extrêmes déjà très-divergentes. Ces nuances, en se groupant et en s'égalisant, sont devenues des couleurs tranchées ; les dialectes sont devenus des langues. A la notion de

²⁶⁷ Gandon publie cependant un compte rendu de l'ouvrage de Schmidt : « Johannes Schmidt, *Die Verwandtschaftsverhältnisse der indogermanischen [sic] Sprachen*, Berlin, 1875.

Pour le domaine des langues indo-européennes, c'est bien cette brochure qui a la première fait cesser la superstition qu'une "langue" pour être différente des autres, supposait une migration du peuple qui la parlait, et qui a introduit la notion du fractionnement dialectal sur place, arrivant progressivement jusqu'au degré où il existe deux langues au lieu d'une dans le même territoire ; bref, le principe banal illustré par les langues romanes. – Et à cette époque ce fut surtout du côté des germanistes que la théorie de J. Schmidt rencontra un appui, parce qu'ils étaient à peu près les seuls à pouvoir apporter un exemple *historique* du fait, grâce au *hollandais*. En dehors de cet exemple, et en exceptant peut-être l'Inde, il n'y a (par hasard) pas d'exemple qu'une séparation aussi grave que celle de "langue" tombe pour nous dans une période historique par ses commencements.

(371/3, f° 42) »

(Gandon, 2011 : p. 72). Il s'agit apparemment d'un texte resté inédit – la présentation en est contradictoire, car après un titre donnant « Saussure et les études indo-européennes : un inédit » (Gandon, 2011 : p. 71), Gandon s'étonne que ce texte n'ait pas été repris dans le *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*, parlant alors tout à la fois de « publication » et d'« inédit » : « Le compte-rendu de Johannes Schmidt semble bien être la première publication scientifique de Saussure : cet inédit n'a pas été repris dans le *Recueil* (qui, en revanche, accueillera, p. 539-541, une autre recension, de vingt ans postérieure, du même auteur : celui de la *Kritik der Sonantentheorie* de 1895). Il n'est pas non plus signalé dans le travail pourtant quasi exhaustif de J. Fehr (2000). » (Gandon, 2011 : p. 71). La précision « Et à cette époque... » inviterait cependant à douter de la date de 1875. La brochure de Schmidt a été publiée à Weimar en 1872, soit seulement 3 ans auparavant. Par ailleurs, nous n'avons pas trouvé trace de cette édition de Berlin de 1875, non plus que de celle de 1877 dont il est question dans le troisième cours (voir ci-dessous). Il pourrait tout aussi bien s'agir de deux erreurs de date et, concernant le présent manuscrit, d'une notice de Saussure destinée par exemple à ses cours de linguistique générale. Notons à cet égard que le ton du texte de 1878 diffère grandement de celui de la présente note.

parenté il faut substituer partout celle de contiguïté géographique. Or le phénomène que font valoir les partisans de cette théorie, les rapports linguistiques spéciaux des langues contiguës, Pictet l'avait reconnu d'un coup d'œil sûr et défini en termes très clairs dès 1859.

Il y a plus : la conséquence qu'il en tirait n'est pas encore, il est vrai, l'hypothèse actuelle, mais elle a avec elle une étroite parenté. En admettant des dialectes différents dans le berceau primitif, Pictet rompait avec cette conception où deux peuples se séparant emportent chacun la même langue, et il y substituait l'idée de la diversité de langue dans l'unité géographique et politique. Nous tenions d'autant plus à signaler brièvement ce fait que, dans le débat continué engagé sur la question de l'autre côté du Rhin, le nom de Pictet, qui y est du reste dûment connu et apprécié, n'a jamais été mentionné. » (Saussure, 1922 : p. 398-399).

La « théorie récente » est celle de Johannes Schmidt, dont il sera question dans les différents cours, et elle a donc un double enjeu : la substitution à la notion de parenté de celle « contiguïté géographique », impliquant une rupture avec la représentation en termes d'arbre généalogique, et la conception d'une différenciation sur place, impliquant une « diversité de langue dans l'unité géographique et politique », au lieu de la « théorie des essaims », comme l'appellera Saussure dans ses cours, qui avait prévalu jusqu'alors. On lit ensuite dans la troisième conférence à l'Université de Genève (1891), en conclusion d'un développement cité dans le troisième chapitre de la première partie, où Saussure montre le caractère universel du fractionnement dialectal en dépit du voile de la langue littéraire :

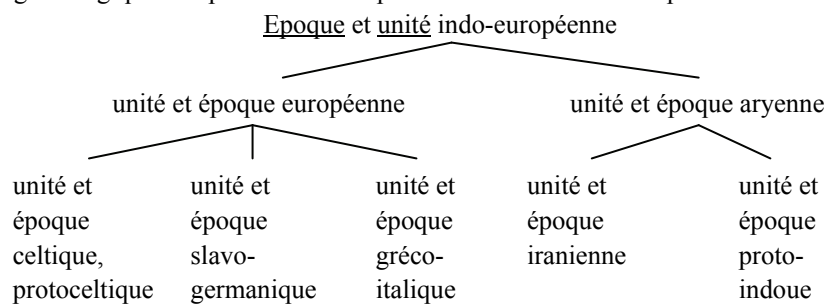
« On voit dès maintenant combien était éloignée de la vérité l'idée qui a dominé toute la première période des études linguistiques ; à savoir que pour qu'une langue ou un *parler* arrivât à se différencier d'une autre, il était nécessaire qu'une séparation géographique se produisît, par exemple l'idée que l'anglais ne diffère de l'allemand que parce que [] Le cas de la séparation géographique, j'entends de la *discontinuité* géographique, absolue ; ce cas bien loin de représenter la condition régulière pour qu'il y ait divergence, constitue un *cas particulier* demandant à être examiné à part et que j'exclus complètement de notre étude présente. L'effet de l'isolement linguistique d'une certaine communauté est probablement double : d'une part les différences se produisent plus rapidement – et de l'autre ces différences se produisent dans une autre direction que si la communauté était restée en contact avec la masse. Mais je le répète c'est là un cas sinon exceptionnel, du moins réclamant une étude spéciale et qui ne peut être abordé qu'à condition d'être d'abord au clair précisément sur la différenciation qui s'accomplit dans un corps linguistique continu. » (Saussure, 2002a : p. 169).

La différenciation dans la continuité géographique se trouve ainsi caractérisée comme le cas normal et le phénomène fondamental, par rapport auquel la séparation géographique apparaît comme un cas particulier. Le premier cours démontre de même l'inutilité de la théorie des essaims, qu'il lie par ailleurs à la représentation en termes d'arbre généalogique. On lit en effet dans les notes de Riedlinger :

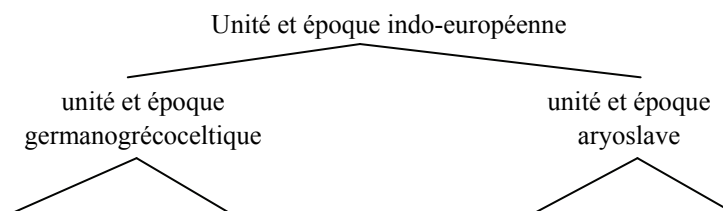
« Le territoire de l'indo-européen n'a pas d'interruption encore à l'heure qu'il est. Dans l'antiquité la continuité nous apparaît également avec la différence que la chaîne passait des deux côtés de la mer Noire (aujourd'hui plus que d'un !). La continuité nous amène à examiner de plus près la question géographique et chronologique de la différenciation des langues indo-européennes. Il y a une question presque indifférente pour le linguiste : celle du berceau de l'indo-européen (est-ce la chaîne du Pamir ou le nord de l'Europe, du côté

de la Germanie ou dans la partie méridionale de la Russie ?). La réponse qu'on peut donner ne change aucune conclusion du linguiste. Mais il ne peut se désintéresser de la continuité ou discontinuité du territoire linguistique et aussi du temps. Il y a d'abord la théorie presque puérile des migrations <des essaims> : à chacune des unités correspond une séparation matérielle, géographique d'avec le groupe. Ainsi l'anglais ne se serait pas formé s'il ne s'était séparé avec armes et bagages des Germains. Les conséquences qui résultent de cette séparation géographique, de cet isolement important surtout pour la forme, la direction des changements survenus, mais la théorie des migrations n'est nullement nécessaire pour expliquer en soi, en principe, la différenciation : la continuité géographique n'est pas un obstacle pour comprendre la différenciation. A voir les exemples du français, de l'allemand, la continuité ajoute une lumière sur quantités de points. Si donc nous admettions la continuité perpétuelle, arriverions-nous à une idée aussi bonne de la différenciation qu'avec l'idée des migrations ? Sans aucun doute. Ce qui s'est passé en petit pour le néerlandais et le germanique il faudrait l'appliquer à l'ensemble de l'indo-européen : au X^e siècle on ne remarque aucune différence entre les deux langues (à part quelques Lautverschiebungen) ; quelques siècles plus tard différenciation complète, les Néerlandais et les Allemands ne se comprennent plus, bien qu'ils n'aient jamais cessé d'être en contact. Ce n'est pas le groupe qui fait la différenciation mais la différenciation le groupe.

Conséquences linguistiques <et chronologiques> des deux hypothèses : 1^{ère} hypothèse. L'idée des discontinuités territoriales s'accompagne nécessairement d'un arbre généalogique. On peut lui donner plusieurs formes. Par exemple :



ou bien :

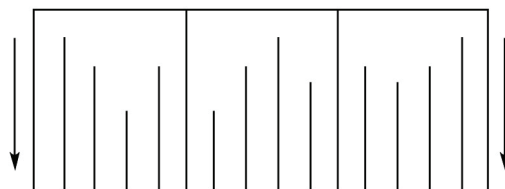


Considérons : A) ce qui a pu être conservé ou perdu en commun (plus ou moins partiellement). Si un mot se trouve <par exemple> uniquement conservé dans le celtique, il doit être ramené à l'unité et époque indoeuropéenne, quel arbre [*sic*] que l'on suive. Si un mot se trouve en slave et en perse, la conclusion sera différente suivant l'arbre adopté. Avec le deuxième arbre je ne puis affirmer qu'il est d'origine indo-européenne. Je n'ai pas besoin de remonter plus haut que l'unité et époque aryoslave. Le premier arbre nous ramène à l'unité et époque indo-européenne. Considérons B) les innovations plus ou moins communes.

K indo-européen est devenu une sifflante (*s*) dans le groupe aryoslave (<et le> baltique). Pour préciser la date de ce changement, il faut opérer suivant un arbre : dans le second arbre la chose est claire, c'est un fait d'unité aryoslave ; dans le premier c'est un fait qui s'est passé séparément en aryen et en slave et c'est par un pur hasard qu'ils se sont rencontrés !

D'un autre côté, comme on peut constater quantité de points communs entre deux ou plusieurs idiomes, la linguistique a été constamment embarrassée avec ses arbres généalogiques, quelle forme que ce soit qu'on leur donne.

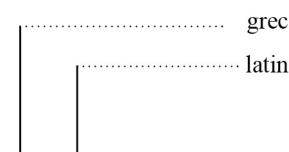
II^e hypothèse (de la continuité territoriale, de la différenciation sur place). L'arbre généalogique est remplacé par un tableau comme celui-ci : [???IMAGE-II-1-#035](#)



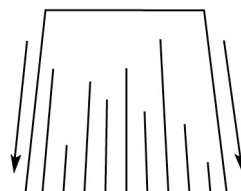
Tout ce qu'on établissait précédemment par l'arbre devient une chose chronologico-géographique. Pour apprécier le degré de parenté par exemple entre le grec et l'italique et savoir s'ils forment un groupe, on recherche quand ils retrouvent leur unité. On constatera ceci : que par exemple le baltique et le slave se rejoignent à une époque peu éloignée [???IMAGE-II-1-#036](#)



tandis que : [???IMAGE-II-1-#037](#)



Il faudrait modifier le tableau ainsi : [???IMAGE-II-1-#038](#)



La continuité n'a pas empêché l'extension du territoire. Le cas des langues romanes, dont le territoire est le même que celui du latin, est un cas exceptionnel.

Mais au fond les choses reviennent avec ce tableau tout à fait au même que précédemment avec les arbres généalogiques ; nous arrivons aussi à un arbre généalogique se divisant par paires ; nous n'avons pas de conception différente et nous pourrions répéter les mêmes conclusions. La véritable portée de l'hypothèse de la continuité ne commence qu'en la complétant.

III Par un double principe fondé sur l'observation des dialectes qu'on a pu suivre chronologiquement :

1. La différenciation dialectale qui n'est pas arrivée à un degré extrême n'empêche pas une différence de s'étendre sur un grand territoire déjà extrêmement divisé <grâce à l'action de la continuité sur la langue !>. Le phénomène est donc postérieur <chronologiquement> à la différenciation déjà arrivée et il ne suffit pas qu'une différence <par exemple K > S dans le baltoslavoaryen> s'étende à plusieurs langues pour admettre qu'elle provient de la langue à l'unité : des dialectes <déjà> parfaitement différenciés peuvent admettre un trait commun. La conséquence c'est que la donnée chronologique

nous échappe souvent là où elle semblait claire ; mais en règle ce qui est plus général est aussi plus ancien.

2. Il y a le principe des axes géographiques d'après lesquels des innovations seront communes au nord et au sud etc., des traits communs s'étendront dans des directions très diverses : 

Dans cette hypothèse de la continuité ainsi conçue, il n'y a pas à chercher l'unité car la parenté avec l'est et l'ouest n'empêche pas une communication avec le nord et le sud. Veut-on traduire ces parentés, ces traits communs en arbres généalogiques, on aboutit à des arbres contradictoires. Ainsi dans les hypothèses I et II (continuité toute simple) il y aurait pour le latin des unités :

celto-italique	des traits communs se développaient
gréco-italique	entre le celte et l'italique en même temps
italo-germanique	qu'entre le grec et le latin

De cette vue sur la différenciation dans l'espace et le temps ressort que certains problèmes ne peuvent être envisagés de la façon simpliste dont ils sont envisagés dans bon nombre d'ouvrages linguistiques de la première époque. » (Saussure, 1996 : p. 107-111).

La théorie des migrations attribue la différenciation des langues à la séparation, là où l'observation montre la possibilité d'une différenciation sur place, sur un territoire continu. On retrouve alors une proposition analogue à la thèse du premier passage cité ci-dessus : « Ce n'est pas le groupe qui fait la différenciation mais la différenciation le groupe. », qui fait ainsi apparaître – en dépit et à cause de son caractère paradoxal, y compris dans le cadre de la théorie saussurienne : si la diversité résulte de la différenciation, cette dernière implique la force d'intercourse dont il a été question dans le troisième chapitre de la première partie – le lien intrinsèque qui existe entre la théorie des migrations et la présupposition d'une unité, celle du groupe impliquant celle de la langue. Il apparaît clairement par ailleurs, à la lecture de ce qui suit, que la notion d'arbre généalogique qui lui est liée crée de toutes pièces le problème de la convergence²⁶⁸ : selon la forme donnée à l'arbre, une innovation commune peut devenir « un fait qui s'est passé séparément » dans deux langues et dont l'occurrence double est de « pur hasard », alors que l'hypothèse de la différenciation sur place permet de concevoir l'extension des innovations au-delà des limites dialectales. A nouveau, il faut alors renoncer à la notion d'unité, au profit d'une diversité progressive et multidirectionnelle : « Dans cette hypothèse de la continuité ainsi conçue, il n'y a pas à chercher l'unité car la parenté avec l'est et l'ouest n'empêche pas une communication avec le nord et le sud. Veut-on traduire ces parentés, ces traits communs en arbres généalogiques, on aboutit à des arbres contradictoires. » La question est reprise dans le deuxième cours, où l'on trouve tout d'abord cet avertissement relatif à la complexité des faits :

²⁶⁸ Comme nous le verrons ci-dessous, c'est là un point important dans le cadre de la comparaison avec la conception hjelmslevienne. Nous verrons cependant qu'il est tout aussi important, sinon plus, dans celui de la comparaison avec les phonologues, qui traitent la divergence et la convergence comme deux phénomènes parallèles et égaux en droit, là où la conception saussurienne se résume tout entière dans la notion de divergence, dont la convergence ne saurait dès lors être qu'une modalité. Contrairement à ce qui peut sembler au premier abord, divergence et convergence ne sont pas des phénomènes parallèles. Voir ci-dessous et *infra*.

« Parmi les reproches qu'on peut adresser <à l'ancienne linguistique> dans ce qui est moins essentiel, <il y aurait celui-ci :> devant presque tous les rameaux de l'indo-européen il y avait une tendance <à regarder> comme suffisant de considérer le rameau le plus anciennement connu, comme si <ce représentant était adéquat au groupe entier, comme si> on pouvait le substituer au groupe entier. Par exemple, au lieu de parler du germanique on ne se faisait guère scrupule de citer le gotique sans autre <parce que connu plusieurs siècles avant les autres dialectes germaniques ;> on lui prêtait la fausse qualité de prototype, de source des autres dialectes. Pour le slave on se contentait du slavon (paléo-slave), connu au 10^e siècle, <tandis que les autres sont de date plus basse.> Au fond c'était la répétition en détail, en petit, de la fausse position donnée au sanscrit par rapport à l'indo-européen.

Il vaut la peine de préciser la formule où l'erreur est très répandue <et où il est difficile de la corriger dans le public :> en fait il est infiniment rare que deux formes de langue fixées par l'écriture <à des dates successives> se trouvent <linguistiquement> dans la verticale par rapport l'une à l'autre. <C'est possible en soi, mais> en fait <on verra que la ligne> se trouvait intersecter deux dialectes différents <qui ne sont pas la suite l'un de l'autre linguistiquement,> en même temps que deux époques différentes. L'exception confirme la règle. L'exemple le plus illustre <est celui> du latin et des langues romanes :

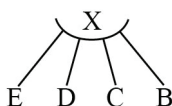
latin
|
français

Là, on peut dire que nous sommes dans la verticale. Par hasard, le perse cunéiforme <des inscriptions achéménides> est bien le même dialecte que <celui qui a donné> le persan du moyen-âge.

Le cas ordinaire est que :

.....A.....
(gotique)
.....B.....
(vieil-allemand)
..D.....C.....
(vieux saxon)
E.....

La conséquence c'est que le linguiste n'a qu'à s'en féliciter : autrement, le dialecte A contiendrait d'avance <(en puissance)> tout ce qui sera dans la suite.



Par la convergence on remontera à une forme plus ancienne que A. C'est pourquoi la confusion [de X avec A] est inadmissible. Dans une certaine mesure elle était assez excusable, les dialectes n'ont été connus que peu à peu. La <connaissance> des dialectes grecs était tout à fait rudimentaire à cette époque (n'a pu se faire que <par les découvertes épigraphiques> ; date des trente ou quarante dernières années). » (Saussure, 1997 : p. 87-88)

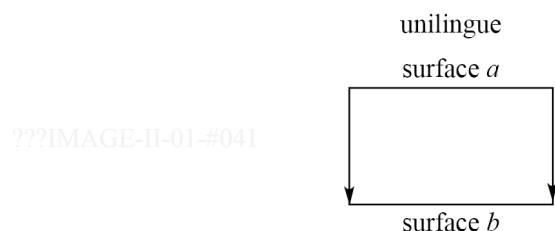
avant une nouvelle critique de la théorie des migrations, dont nous avons cité dans le troisième chapitre de la première partie les remarques relatives à l'impossibilité de distinguer réellement entre langues et dialectes, et plus radicalement à l'inexistence des dialectes, auxquels il faut substituer une représentation en termes de caractères dialectaux :

« Migrations des peuples ; c'est par des migrations que tout s'éclaircit. L'idée qui domine là, c'est qu'une différence linguistique suppose un transport de langues <géographique,>

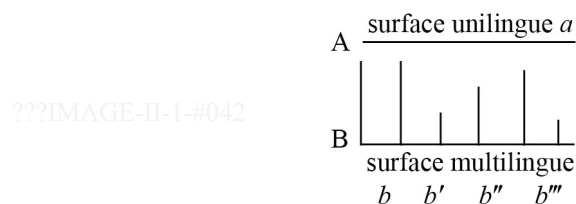
un mouvement dans l'espace. Cette idée est illustrée par ce qui se passe dans les colonies : le latin serait devenu le français parce qu'il a été transplanté en Gaule hors de l'Italie. On pourrait désigner cela comme théorie des essaims. Autant de langues autant de peuples, autant de peuples autant d'essaims, <essaims partis d'un centre primitif. Ces essaims nous ramènent à un foyer primitif et alors> il fallait résoudre <tout directement> la question du point de départ. <On ne variait ici que sur des détails.> Personne ne contredisait que ce fût d'Asie qu'avait dû partir ce rayonnement de peuples (plateau du Pamir !) Il y avait aussi une de ces idées <mystiques,> qu'il faut que les migrations marchent de l'est à l'ouest, s'avancent vers le soleil couchant. Pourquoi, on n'en sait rien.

S'il y avait une unité gréco-italiote cela correspondait à une marche de peuples se détachant des autres.

Le problème se présenta peu à peu d'une manière plus complexe. <Sans rejeter l'idée de migration de peuples on se rendit compte que la solution proposée était trop simple.> Mais il faut constater que c'est par des vues plus complètes sur chaque point que l'ensemble nous apparaît différemment. Ce qui caractérise la première conception c'est que la diversité de la langue, si elle <est> une à l'origine, suppose transport, et <ce> transport de la langue suppose un déplacement des peuples, et ce déplacement implique l'idée de nationalité. La notion qui manquait c'est celle de la différenciation <(diversification sur place,> du phénomène du fractionnement sur place en dialectes. <Il faut s'empresse d'ajouter que> cette dernière vue ne prétend nullement se substituer à l'autre, mais s'affirme comme aussi importante : il y a deux facteurs <historiques> distincts qui ont <d'ordinaire> collaboré pour créer la diversité dans une même famille. En quoi consiste ce fractionnement sur place ? Car si ce n'est pas la solution appliquée partout et aveuglément, c'est un principe qui se vérifie <en soi> et régulièrement. Une surface unilingue à un moment A se trouvera multilingue à un moment B sans qu'il y ait d'autres causes, <par le simple jeu de l'action du temps et de l'espace sur la masse parlante.> La chose <se décompose en deux,> implique le temps et l'espace. La première partie <relative au temps> nous l'avons déjà suffisamment envisagée :



Mais cela se complique : la surface unilingue deviendra plurilingue :



La modification verticale ne prenant pas partout la même direction dans l'espace on arrive à plusieurs b et non à un seul. Exemple : la péninsule italique, territoire bien fermé, à un moment A est unilingue à un moment B (époque moderne) ce même latin n'est pas modifié uniformément du nord au sud : il y a un fractionnement dialectal et nous arrivons à des formes si différentes qu'un Milanais ne comprend pas les acteurs <jouant> une pièce <écrite dans le dialecte> de Naples.

Ce développement dialectal peut aller jusqu'à des différences <où> l'on parlera de langues <diverses.> Il est bien difficile de définir la différence <qu'il y a> entre langues et dialectes (souvent ce qui fera d'un dialecte <une langue c'est la langue> littéraire) : il y

a une question d'intelligibilité. Exemple : le hollandais ; dans la masse du germanique continental, le néerlandais qu'on appelle langue n'est qu'un dialecte au 10^e [siècle]. Pas de différence bien particulière avec d'autres dialectes germaniques, mais la différence dialectale est allée plus loin que sur d'autres points.

Autre exemple <qui> peut servir pour opposer la migration au fractionnement sur place : l'anglais ne se serait pas formé si au 5^e siècle les Saxons étaient restés dans le continent. Donc d'un côté la migration <comme cause> ne peut être niée, et d'un autre n'est nullement le facteur unique de la différenciation.

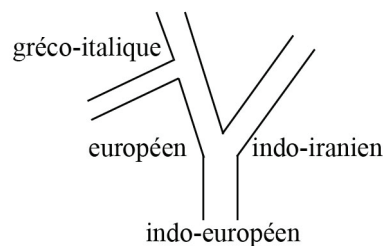
Ces vues étaient pour la première fois nettement exposées dans la brochure de J. Schmidt : “Die Verwandtschaftsverhältnisse der Indogermanen”, 1877. Donnait la différenciation des langues indo-européennes avant tout comme <le résultat d’> un fractionnement sur place ou <en tout cas comme> ne nécessitant pas un déplacement <considérable> des peuples <dans leur position réciproque.> L’auteur évidemment ne veut pas dire que l’extension actuelle des Indo-Européens soit la même qu’à l’origine :

???IMAGE-II-1-#043



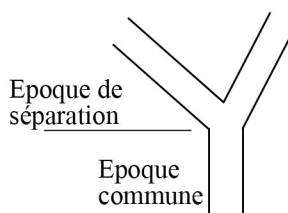
mais <le> fond <de> sa thèse est que les différences étaient déjà dessinées par fractionnement sur place dialectal, puis a eu lieu l’extension territoriale. Le principal processus de la diversité à l’époque historique était donc le fractionnement sur place. Mais la différenciation sur place n’est qu’un des côtés, des effets de la continuité géographique. La continuité n’empêche pas le fractionnement, mais ce qui est la contrepartie encore plus importante c’est qu’elle tempère la diversification, elle lui assigne <une> certaine forme qui est celle de l’insensibilité des transitions. C’est par là <(c’est-à-dire en considérant la continuité géographique)> que, <si nous avons des vues nouvelles sur la diversité,> nous acqueririons des vues encore plus essentielles sur la parenté et sur les degrés de parenté. C’est ce qui explique que c’est à propos des rapports de parenté, c’est-à-dire de dissemblance et de conformité, que la thèse entière de <l’importance de> la continuité géographique a été touchée. C’est le second point, <la question plus particulière, que vise> la brochure de J. Schmidt. Avant, la parenté aboutissait à un arbre généalogique qui s’accorde très bien avec les migrations. *Exempli gratia* :

???IMAGE-II-1-#044



Ce qui remplace le tronc commun géographiquement c’est le bloc territorial commun. Les langues qui seront les plus dissemblables entre elles (= les moins parentes) devront <être> celles qui seront les plus distantes sur la carte, devront avoir le moins de contacts géographiques entre elles. Le point le plus important qui sépare l’arbre généalogique du bloc territorial c’est que la communauté générale peut se prolonger au-delà de l’époque de séparation, <alors que cela est conçu comme impossible avec l’arbre généalogique :> le contact linguistique ne cesse pas plus que le contact géographique pendant une époque qui peut être très longue :

???IMAGE-II-1-#045

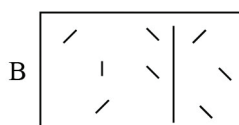


Le tronc commun c'est l'époque commune, au-delà il n'y a plus que des époques de séparation. On n'aperçoit plus la possibilité d'un contact.

Tout autrement dans le développement géographique, là où il a pu avoir lieu. Si nous nous figurons le bloc territorial à un certain moment A : [???IMAGE-II-1-#046](#)

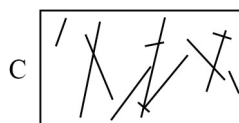


au moment B le contact continue : [???IMAGE-II-1-#047](#)



différenciation assez avancée

au moment C [???IMAGE-II-1-#048](#)



on peut supposer que les différences s'accroissent mais le contact <géographique et linguistique> continue, pourvu qu'on ne suppose pas deux idiomes tout à fait différents. Donc cette idée qu'il faut une séparation dès qu'une différence se produit est changée par la considération de ce qui se passe géographiquement.

Mais il est impossible de pénétrer dans cette question sans remarquer que la diversification a ses degrés, n'est que la résultante d'une suite, <un ensemble> de phénomènes diversificateurs. On peut analyser la façon dont se crée la diversité dans une masse <continue.> On a établi des cartes (atlas linguistique de la France, de l'Allemagne) où l'on s'attache exclusivement aux phénomènes et non aux dialectes. L'unité dialectale n'est pas donnée d'avance, il n'y a que des phénomènes, des caractères linguistiques qui s'offrent au géographe.

En distinguant des dialectes <(quand on veut tracer les limites d'un dialecte)> on s'apercevra qu'on a fait une œuvre vaine ; on verra qu'un dialecte plonge dans un autre par une extrémité et ainsi de suite : [???-IMAGE-II-1-#050](#)



On arrive à ne considérer que les caractères dialectaux et non une unité d'ensemble. La ligne d'un caractère dialectal peut être suivie rigoureusement à quelques kilomètres près de village en village par toute la France. Cette ligne <ne> sera pas une séparation de dialectes parce qu'elle sera coupée par une autre. Il est rare qu'un caractère soit si important qu'il prime tous les autres.

Il se forme une première différence, <par exemple formation de passifs en -r,> qui couvrira une certaine étendue ; s'il se produit un deuxième caractère, <par exemple la confusion de *o* et *a*,> dont la limite est à peu près la même, la différence entre deux points <pris en dedans et hors de cette double limite> s'accroîtra. On ne peut dire préalablement si une limite cumulera assez de différences pour être une limite dialectale. Mais si on prend des points éloignés de la carte ils auront <au bout d'un certain temps> un nombre considérable de différences entre eux. Autre fait très important <qui résulte de l'observation de ces caractères dialectaux :> il y a des phénomènes qui se répandent sur tout le territoire <ou sur une partie> alors que la diversification est très avancée, qu'il y a <beaucoup de diversités dialectales.> Ainsi sur toute la surface un phénomène général beaucoup plus récent que tous les phénomènes partiels pourra changer *ch* en *k*. Cela s'explique : ce phénomène ne rencontrera pas de barrières très fortes parce que sa propagation se fait <de proche en proche> par des dialectes assez voisins les uns des autres : ???-IMAGE-II-1-#051



(Ainsi la seconde *Lautverschiebung* dans tout le sud de l'Allemagne : thun contre *do* anglais).

Quelle est la conséquence ? C'est que ça complique beaucoup la chronologie. Avec l'arbre généalogique la chose était très simple. Mais aujourd'hui nous voyons qu'un phénomène le plus général peut être le plus récent de tous.

La théorie donc qui touche à la diversité dialectale et à la parenté reçoit souvent en allemand <le nom de> Wellentheorie (onde = propagation des phénomènes différenciateurs ; elle part d'un point du territoire et l'onde va jusqu'à une certaine limite) donc théorie géographique = <(est synonyme de la)> théorie des ondes. Il ne faut pas opposer la théorie géographique et la théorie des migrations. L'erreur au début était de ne tenir aucun compte de la différenciation dans la continuité géographique. Si l'on applique <cette théorie> à la famille indo-européenne on ne voit pas qu'il eût fallu, <la nécessité,> des transports de peuples pour créer les différences que nous voyons. <Entre parenthèses,> ce qui a favorisé la théorie des migrations c'est <l'idée> que l'Europe fût vide à ce moment, tandis qu'elle était déjà habitée depuis des milliers d'années. » (Saussure, 1997 : p. 97-104).

On retrouve ici l'argumentation du premier cours, avec en premier lieu la présentation de la théorie des essaims, à laquelle Saussure oppose la notion du fractionnement sur place, avant d'ajouter à cette dernière la deuxième contrepartie de la continuité : l'insensibilité des transitions, dont la notion, conjuguée à des « vues nouvelles sur la diversité » (l'inexistence des dialectes et la seule existence des caractères dialectaux, autrement dit les modalités de création de la diversité sur un territoire continu), permet d'acquiescer « des vues essentielles sur la parenté et sur les degrés de parenté », en particulier de concevoir que « la communauté générale peut se prolonger au-delà de l'époque de séparation, <alors que cela est conçu comme impossible avec l'arbre généalogique> ». S'y ajoute cependant, dans la lignée de la troisième conférence à l'Université de Genève, l'articulation des deux représentations : la seconde ne supprime pas la première, mais la situe à sa juste place – « Il faut s'empresse d'ajouter que cette dernière vue [celle du fractionnement sur place] ne prétend nullement se substituer à l'autre, mais s'affirme comme aussi importante : il y a deux facteurs historiques qui ont d'ordinaire collaboré pour créer la diversité dans une même famille. », « Donc d'un

côté la migration comme cause ne peut être niée, et d'un autre n'est nullement le facteur unique de la différenciation. », enfin : « Il ne faut pas opposer la théorie géographique et la théorie des migrations. L'erreur au début était de ne tenir aucun compte de la différenciation dans la continuité géographique. » Sont en outre clairement distingués les deux phénomènes de l'évolution dans le temps, et de sa diversité selon l'espace : « La chose se décompose en deux, implique le temps et l'espace. » Sont ainsi en place tous les éléments du développement du troisième cours qui, par son ampleur et sa construction, est le plus remarquable des trois. Ce développement intervient significativement au tout début du cours. Après un court chapitre d'introduction, le premier chapitre de la première partie, intitulée « Les langues », s'intitule « *Diversité géographique de la langue. Différentes espèces et degrés dans cette diversité.* » C'est là en effet, pour Saussure, le constat primordial :

« Il y a différentes espèces et différents degrés dans cette diversité. La pluralité des formes de langue sur le globe, la diversité de ce qui se parle quand nous passons d'un pays à un autre, ou simplement d'un district à un autre, c'est la constatation primordiale au milieu des faits de langage, c'est celle qu'il est à portée de tout le monde de faire immédiatement.

Nous laissons de côté les hypothèses sur les causes possibles du phénomène. Cette diversité géographique est le premier fait qui s'impose soit au linguiste, soit en général à quiconque. Tandis que la variation de la langue dans le temps échappe à l'observateur, il n'en est pas de même de la variété dans l'espace, celle-ci s'impose.

L'observateur est toujours placé dans une génération déterminée et il ne sait rien au début de ce qui a pu être la langue pour les générations précédentes, il n'a pas l'occasion de s'apercevoir de la variation dans le temps ; au contraire, le fait de la diversité géographique dans l'espace s'offre d'emblée et sans autre. Même les tribus sauvages ont cette notion, parce qu'il leur arrive forcément d'être en contact avec d'autres tribus n'ayant pas le même parler, et c'est par là qu'on peut dire que tout peuple prend le mieux conscience de la langue, même placé assez bas dans l'échelle de la civilisation. C'est le contact avec les alloglosses qui lui ouvre l'esprit sur le fait de la langue lui-même. Le vieux mythe de la tour de Babel montre que le problème s'est posé de tout temps : d'où vient que nous ne parlons pas tous de la même façon ? Remarquons que les peuplades primitives sont enclines à concevoir le fait de cette diversité, et leur conception n'est pas sans intérêt : d'une part, c'est ce qui distingue au plus haut point des autres, <des> voisins. Ce caractère de la langue, auquel ils sont forcés de faire attention, devient un de ceux par lesquels ils se sentent opposés à une population voisine. Et de quelle façon se représentent-ils la chose ? Comme étant une habitude différente qu'ils assimileront à l'habitude différente de l'habillement, de la coiffure, de l'armement : c'est tout à fait juste. Cela concorde avec ce qui a été dit précédemment. Ils sont dans le vrai <en rapprochant d'habillement, mœurs, etc.>, pourvu qu'ils n'aillent pas jusqu'à assimiler cela à la couleur de la peau, à la différence de stature, <jusqu'à comparer avec couleur de la peau, constitution de race, etc.> ; ça c'est de l'anthropologie.

De là vient notre terme "idiome". C'est la langue considérée dans ses caractères spéciaux, dans les caractères qui sont propres à un peuple. Le mot grec ἰδίωμα a les deux sens : l'habitude d'une nation, qu'elle soit relative spécialement au parler, ou bien à une habitude quelconque. Régulièrement chaque peuple donne la supériorité à son parler à lui, et même pour les peuples primitifs, celui qui parle autrement est ordinairement considéré comme bête. βάρβαρος est très probablement le même mot que le latin *balbus*. De même chez les Hindous on dit "*mléchas*", les bêtes, les gens qui ne savent pas parler. Ici nous trouvons un trait général partagé par les nations civilisées : c'est que partout on nourrit sur chaque phénomène de langue des idées fausses ; le fait de parler autrement considéré comme une incapacité de parler, voilà une de ces idées fausses.

Pour la linguistique, c'est bien le fait primordial que la diversité des langues. Il n'y a eu de linguistique que lorsque l'attention s'est portée sur cette diversité qui a donné lieu de plus en plus à la comparaison et, de progrès en progrès à l'idée générale d'une linguistique. Il est vrai que les Grecs avaient abordé la langue par un autre bout ; à aucun moment ils n'avaient accordé une attention suivie au fait de cette diversité de langue, de sorte que lorsqu'ils se mirent au travail, pour des raisons pratiques à l'origine, ils se sont mis à la grammaire. Sur un seul point en effet les Grecs avaient déjà donné de l'attention à la variété linguistique : ils ont reconnu les différents dialectes qu'ils parlaient eux-mêmes, mais ils ne s'en sont occupés qu'autant qu'ils intéressaient leur littérature.

Il faut placer ici deux observations incidentes.

<1°> D'abord, pour ce qui concerne ce que nous venons de dire, c'est une occasion de remarquer entre mille la multiplicité infinie des faces sous lesquelles la langue se présente. En effet, il n'y a pas de rapport immédiat entre cet aspect que nous déclarons le premier, la diversité des langues et cette autre chose : la grammaire des Grecs. A première vue, on se demanderait si les deux choses relèvent de la même science, car la langue est attaquée de deux bouts différents. Il a fallu bien des circuits pour les joindre.

<2°> Autre observation : Si la langue se donne tout de suite comme une chose géographiquement diverse, ne doit-on pas la considérer comme ethniquement diverse ? Cette question est très complexe. L'idée de race a cette différence constatée dans le parler. Sans doute on pourrait aller au-delà de la diversité géographique, mais les rapports entre la langue et l'ethnisme sont beaucoup plus complexes. Dès qu'il est question de la langue comme caractère de race, nous faisons intervenir le principe de variation dans le temps, ou de relative résistance à la variation dans le temps ; ce n'est que par la persistance de la langue qu'elle peut être plus ou moins un caractère de race.

Déjà à cause de cela on mêlerait des considérations qui ne sont pas immédiatement offertes.

Après le fait tout à fait fondamental de la diversité linguistique, le second fait qui frappe, c'est celui de la ressemblance, de l'analogie plus ou moins forte entre deux idiomes, constatation qui est beaucoup plus simple qu'on se figurerait en voyant tout le temps qu'il a fallu pour que quelqu'un s'occupât de grammaire comparée. Il est curieux de voir que les paysans les plus frustes font beaucoup d'observations à cet égard dans les pays où le patois s'est conservé, – observations sur la différence de leur patois avec celui des villages voisins. < Les Grecs eux-mêmes virent bien que beaucoup de leurs mots ressemblaient à ceux du latin, mais ils ne scrutèrent pas scientifiquement cette observation>. C'est un fait qui frappe même les foules ; il est vrai que ces observations sont quelquefois très fausses. Il n'y a pas besoin d'être savant pour reconnaître l'analogie entre le français et l'italien d'une part, le français et l'allemand d'autre part.

La ressemblance, si elle est trouvée sérieuse, mène à la notion de parenté, permet de l'affirmer. Parenté suppose généalogie, filiation et par là retour dans le passé vers une source ; une idée d'origine et d'origine commune se mêle alors immédiatement à celle de la ressemblance, une fois qu'elle a été contrôlée. C'est pourquoi il est impossible de démêler de suite la parenté dans tous ses détails ; puisqu'il faut recourir à un principe antérieur, nous avons forcément une étude devant nous et nous voulons seulement dire que le fait, que le principe de la parenté est posé.

Les différents groupes parents pourront être appelés des familles de langues. A leur tour, ces familles pourront être comparées entre elles, mais on arrivera à une limite qui apparaît comme infranchissable ; après avoir fait des groupes plus ou moins considérables, nous atteindrons une limite au-delà de laquelle aucune analogie, aucune parenté n'est plus statuable.

Nous avons donc deux cadres : 1°) diversité dans la parenté ; 2°) diversité hors de toute parenté reconnaissable. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 93-98).

Si, comme nous l'avons déjà vu plus haut, le point de vue diachronique est déjà un point de vue scientifique et si l'évolution est inexistente pour le sujet parlant, la diversité des langues est en revanche « la constatation primordiale au milieu des faits de langage », « celle qu'il est à portée de tout le monde de faire immédiatement ». Aussi est-ce là, également, le point de départ de la linguistique : « Pour la linguistique, c'est bien le fait primordial que la diversité des langues. Il n'y a eu de linguistique que lorsque l'attention s'est portée sur cette diversité qui a donné lieu de plus en plus à la comparaison et, de progrès en progrès à l'idée générale d'une linguistique. » Ce constat initial est celui de la langue comme idiome : « le contact avec les alloglosses » « ouvre l'esprit sur le fait de la langue lui-même » et « [d]e là vient notre terme "idiome" », désignant « la langue considérée dans ses caractères spéciaux, dans les caractères qui sont propres à un peuple ». Or, apparaît d'emblée, à ce propos, la distinction synchronie/diachronie. Tandis que le constat de la diversité des langues est le constat inaugural de la linguistique, les Grecs « avaient abordé la langue par un autre bout », ce que Saussure commente dans sa première « observation incidente » en faisant remarquer « la multiplicité infinie des faces sous lesquelles la langue se présente », puisqu'« il n'y a pas de rapport immédiat entre cet aspect que nous déclarons le premier, la diversité des langues et cette autre chose : la grammaire des Grecs », et ce au point qu'« [à] première vue, on se demanderait si les deux choses relèvent de la même science, car la langue est attaquée de deux bouts différents ». Il faut rappeler ici les affirmations radicales que l'on trouvait dans les notes citées plus haut concernant la dualité de la linguistique, par exemple cette caractérisation de la linguistique, dans « Status et motus », comme « une science qui essaie d'assembler en un seul tout deux objets complètement disparates depuis le principe, en se persuadant qu'ils forment un seul objet » (Saussure, 2002a : p. 226). Saussure ajoute en effet précisément : « Il a fallu bien des circuits pour les joindre. », jonction que nous semble constituer la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, en tant qu'elle donne forme théorique à cette antinomie primordiale. Le constat de la diversité des langues conduit au point de vue diachronique, dans la mesure où s'y ajoute un second constat, « celui de la ressemblance, de l'analogie plus ou moins forte entre deux idiomes, constatation qui est beaucoup plus simple qu'on se figurerait en voyant tout le temps qu'il a fallu pour que quelqu'un s'occupât de grammaire comparée ». En effet, cette ressemblance, « si elle est trouvée sérieuse, mène à la notion de parenté », qui implique elle-même celles de filiation et d'origine commune, et ouvre ainsi un champ de recherche : « C'est pourquoi il est impossible de démêler de suite la parenté dans tous ses détails ; puisqu'il faut recourir à un principe antérieur, nous avons forcément une étude devant nous et nous voulons seulement dire que le fait, que le principe de la parenté est posé. » A ce premier point de vue s'en ajoutera un second, une fois constaté que la langue ne se réduit pas à son histoire. On lisait ainsi au début du deuxième cours :

« Nous sommes plus ou moins préparés pour placer la linguistique parmi les autres sciences. Mais d'autres aspects que ceux que nous avons considérés et parallèles à ceux-ci se présentent. Nous avons considéré la langue dans l'individu et la société ; mais les différentes sociétés n'ont pas la même langue ; elle diffère géographiquement. Deux sortes de diversité :

1) Diversité relative : diversité dans l'unité. L'unité des langues romanes comporte le fractionnement entre le français, l'italien etc. ; le français est loin d'être un, mais est

subdivisé en une infinité de dialectes <locaux,> et si on prend un de ces patois ce serait une illusion de les croire uns.

2) Diversité radicale : <par exemple> entre les langues indo-européennes et le chinois. Les bases d'expression de la pensée diffèrent entre ces langues. La question de race se pose et nous voyons poindre des rapports avec l'ethnologie.

Cette diversité n'est pas un des aspects doubles, troublants qu'offre la langue. Dans le fait <de la diversité> géographique les choses se posent avec plus de simplicité. Nous sentons bien qu'elle est le produit d'autre chose, qu'elle doit se réduire à d'autres côtés de la langue, n'en est pas un côté primaire. Quand nous considérons la différence entre le français et le latin nous voyons que cette diversité est le produit du temps. La langue a donc affaire avec le temps : la langue a une histoire, <c'est la manière la plus simple de dire la chose.> Ce fait semble bien simple et pourtant c'est pour ne pas avoir assez considéré le point de vue historique que l'on est arrivé à tant d'erreurs au début de la linguistique. Ce point de vue a mené à un autre excès et aujourd'hui il faut combattre dans l'autre sens : la langue est autre chose encore que cette relation avec le temps. Il semble que ce soit une chose très simple que de faire la distinction entre l'histoire de la langue et la langue elle-même, entre ce qui a été et ce qui est, mais <le rapport entre ces deux choses est si profond qu'on peut à peine faire la distinction.> Il y a là un côté double, un enchevêtrement difficile à débrouiller. Distinguer donc ces deux côtés : ce qui se passe dans le moment et ce qui se passe dans le temps, <dans des époques successives.> Ces deux côtés constituent deux disciplines différentes. » (Saussure, 1997 : p. 4-5).

La distinction des deux diversités, qui apparaît à nouveau dans ce passage, n'est d'ailleurs pas indépendante, elle non plus, de cette distinction entre synchronie et diachronie. Dans le deuxième cours, il est d'emblée question de deux diversités, dont la première est donnée comme plus simple que la seconde dans la mesure où elle est réductible à un autre phénomène, l'évolution dans le temps. Le second type de diversité demeure en suspens, comme non appréhendable linguistiquement – « La question de race se pose et nous voyons poindre des rapports avec l'ethnologie. » – bien qu'étant peut-être, à la différence du premier, qui est réductible au temps, un « côté primaire » de la langue. Le propos est un peu différent dans le troisième cours, où la diversité absolue n'est pas envisagée d'emblée, mais intervient à la limite de la parenté, au point où aucune analogie n'est plus décelable entre deux familles de langues, cependant que le rapport avec l'ethnologie est envisagé en lien avec la diversité géographique, et rejeté à deux reprises, d'abord comme non linguistique – « ça c'est de l'anthropologie » – puis prudemment comme une « question très complexe » et impliquant des « considérations qui ne sont pas immédiatement offertes ». On notera, à cet égard, que Saussure insiste ici sur la notion de « constatation primordiale » ainsi que sur le point de vue du tout venant locuteur, qu'il s'agisse de la diversité ou des ressemblances entre les langues – ainsi à ce dernier propos : « Il est curieux de voir que les paysans les plus frustes font beaucoup d'observations à cet égard dans les pays où le patois s'est conservé », « C'est un fait qui frappe même les foules », « Il n'y a pas besoin d'être savant pour reconnaître l'analogie entre le français et l'italien d'une part, le français et l'allemand d'autre part. » En particulier, il renonce provisoirement à l'examen des causes de la diversité : « Nous laissons de côté les hypothèses sur les causes possibles du phénomène. Cette diversité géographique est le premier fait qui s'impose soit au linguiste, soit en général à quiconque. » Ce dernier point

apparaît de manière encore plus nette dans les notes de Saussure, dont nous citons ici les premières lignes²⁶⁹ :

²⁶⁹ On lit ensuite : « Remarquons en passant sous quelle forme les peuplades primitives sont enclines à concevoir [], elle n'est pas sans intérêt. D'une part c'est ce qui distingue d'autres vois[ins] /

c'est un caractère ; et habillement, coiffure, armement.

Voilà qui n'est pas mal : <habitude>

(pas couleur de la peau, stature).

ἰδιῶμα a les deux sens.

Maintenant il faut ajouter que régulièrement et bien entendu chaque peuple donne la supériorité à son idiome même : *bègues* – βάρβαρος, *mlêchas*.

(Ici, trait général, même les plus civilisés nourrissent sur chaque phénomène dans langue ordinaire la conception la plus contraire au bon sens.)

Pour la linguistique elle-même [].

Il n'y a eu de linguistique que lorsque []

La grammaire analyse interne []

Les Grecs, [].

διάλεκτοι.

Observation incidente :

<aspect> protéiforme. Peu de rapport entre la grammaire et la différence des langues.

Autre observation. Si la langue se donne tout de suite comme une chose géographiquement diverse, ne se donne[-t-elle] pas aussi comme différenciant les ethnismes ? Beaucoup plus complexe.

Ethnique = principe de variation dans le temps, ou de relative résistance à la variation dans le temps.

Donc, déjà au nom de cela, on mêlerait des considérations qui ne sont pas immédiatement offertes. /

La seconde constatation, après le fait de la diversité : analogie plus ou moins forte, ressemblance ou dissemblance plus ou moins forte. Constatation qui est beaucoup plus simple qu'on ne se l'imaginerait en voyant combien la grammaire comparée a tardé.

Le paysan le plus fruste... il est curieux de...

Non seulement dialectes, mais : italien et français.

Les Grecs virent bien que le latin contenait une foule de [mots]

À quoi aboutit cette observation traitée scientifiquement ?

Ressemblance si elle est trouvée sérieuse : *parenté*.

Parenté suppose *généalogie*, donc *retour dans le passé vers une source*. C'est pourquoi il est impossible de la démêler de suite dans ses détails : seulement le principe.

~~Dialecte et langue, aucune démarcation.~~

Familles de langues.

A leur tour comparées, ces groupes []

Limite infranchissable, []

Deux grands cas :

- { Diversité dans la parenté
- { Diversité sans parenté reconnaissable. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 95-98 [voir Saussure, 2002a : p. 307-308]).

« Premier chapitre : Diversité géographique de la langue. – Elle est le premier fait offert à l'attention. – Différentes espèces et degrés de < dans cette > diversité. –

~~Sans passer immédiatement aux questions relatives à la cause du phénomène, il faut~~

La pluralité des formes de langue < sur le globe >, la diversité de la langue quand nous passons d'un pays à un autre, ou d'un district à un autre, c'est là pour ainsi dire la constatation primordiale, [] celle qu'il est à la portée de tous de faire immédiatement.

Ne mêlons pas provisoirement à la chose la préoccupation de ses causes possibles, prenons-la telle qu'elle se présente. Je dis que cette diversité géographique est le premier fait qui s'impose, soit au linguiste, soit en général à quiconque. ~~En effet,~~ Tandis que ~~par exemple~~ la variation de la langue dans le temps échappe forcément d'abord à l'observateur, il est impossible que la variation dans l'espace lui échappe.

Nous ne viendrons que plus tard à cette variation dans le temps et nous verrons qu'elle n'est pas séparable au fond de celle dans l'espace ; mais c'est seulement la seconde, je le répète, qui est immédiatement donnée.

L'observateur est placé dans une génération déterminée, et il ne sait rien au début de ce qu'a pu être la langue avant lui ; il n'a donc pas l'occasion de s'apercevoir []. Au contraire [].

Même les tribus sauvages...,

Et c'est par là, peut-on dire, que tout peuple même si bas prend conscience de la langue.

Contact avec les alloglosses...

Le vieux mythe de la tour de Babel montre que problème []

Le paysan le plus fruste parlant patois vous... » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 93-94 [voir Saussure, 2002a : p. 307]).

Le raisonnement de Saussure, dans ce troisième cours, donne en effet la première place à l'observation, par laquelle il entend tenter de rendre compte des faits immédiatement constatables. On lit ainsi ensuite :

« Quelle est la situation de la linguistique devant ces deux genres de diversité ? En ce qui concerne la diversité absolue sans parenté reconnaissable, le point qu'il faut accentuer est que la linguistique se trouve devant un nombre énorme de familles de ce genre, c'est-à-dire de familles irréductibles les unes aux autres.

1°) Y a-t-il à espérer que l'on finira par franchir ces limites absolues ? Y a-t-il à compter qu'elles doivent plus tard cesser d'être absolues, c'est-à-dire que des familles qui ne sembleraient offrir aucune provenance commune nous apparaissent comme en ayant une ? Quoique les essais faits dans ce sens soient fort nombreux, il y en a auxquels on n'a jamais renoncé ; encore récemment des tentatives ont été faites pour jeter un pont entre la famille sémitique et la famille indo-européenne. Un linguiste italien Trombetti a essayé de montrer dans un ouvrage récent que toutes les langues du globe ont une parenté finale les unes avec les autres.

Mais dans tout essai de ce genre, et sans rien préjuger, il faut avant tout se souvenir du fossé très grand entre ce qui peut être vrai et ce qui est démontrable. En jetant les yeux sur la façon dont s'opèrent les changements des langues, on voit que, < même si > la parenté de toutes les langues du globe était un fait vrai, il serait mathématiquement impossible de le démontrer, tant les changements survenus sont grands. Il n'y a pas à espérer qu'on puisse franchir ces limites absolues.

2°) Une fois deux familles de langues irréductiblement séparées ainsi, tout travail de rapprochement, de comparaison est-il supprimé pour le linguiste ? Non ; toute comparaison pour établir des liens historiques est en effet supprimée, mais il reste un intéressant terrain de comparaison entre langues n'ayant aucune parenté visible, aucune

origine commune : c'est le travail de comparaison de l'organisme grammatical, <comparaison des différents contrats possibles entre pensée et langue>. Il est possible que des langues nullement parentes réalisent un mécanisme grammatical tout à fait semblable.

Toute différente est l'étude au sein des groupes reconnus comme liés par une parenté et entre les groupes non parents au sein des familles reconnues, et quand même on ne dépasserait point cet objet, le champ est immense. Dans chacun de ces groupes se présentera alors le fait qui est impossible, bien entendu, d'un groupe à l'autre : le fait du degré de diversité. Outre l'analogie qui est facile à constater, il y aura toute une échelle dans la diversité. Le grec et le latin peuvent passer pour être plus voisins l'un de l'autre qu'ils ne le sont réciproquement du sanscrit par exemple. Et ainsi de suite, en descendant jusqu'à ce qu'on appelle les dialectes.

Mais en prononçant ce mot, nous ajoutons tout de suite qu'il ne faut attacher aucune idée absolue au terme de "dialecte" par rapport à celui de langue. Il n'y a aucun point précis où intervienne le nom de dialecte au lieu du nom de langue. Nous verrons comment ce qui est d'abord dialecte arrive à une différence suffisante pour qu'on puisse l'appeler "langue" ; à aucun moment, il n'y a à établir dans l'échelle des crans absolus qui demanderont le nom de dialecte plutôt que celui d'idiome.

Différents faits compliquent souvent les formes où se présente cette diversité géographique²⁷⁰. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 98-101).

Saussure envisage ici en premier lieu la diversité absolue, dont, conformément à la manière dont il l'introduit dans ce troisième cours, il examine tout d'abord les possibilités de

²⁷⁰ Les notes de Saussure sont succinctes : « 1° Y a-t-il à espérer qu'on franchisse [?]

Sémitique – indo-européen.
Trombetti.

Démontrable et vrai.

2° Toute comparaison est-elle interdite ? Toute comparaison historique oui, mais non toute comparaison sur l'organisation grammaticale. / » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 98-99 [voir Saussure, 2002a : p. 308-309]). Dans les *Écrits de linguistique générale*, ces lignes interviennent à la suite du passage précédent. Dans le *Cahier Ferdinand de Saussure*, elles sont en revanche précédées des suivantes : « Situation de la linguistique devant ces deux genres de diversité.

Le point qu'il faut accentuer est que la linguistique se trouve en fait devant un nombre énorme de familles irréductibles les unes aux autres, parfois isolés [*sic*] les unes vis à vis des autres. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 98). Signalons également cet autre passage des notes, que le *Cahier Ferdinand de Saussure* donne également à la suite : « Nous avons posé deux espèces de diversité possible entre deux idiomes : diversité dans la parenté, laquelle comporte des degrés ; et diversité sans parenté, qui est une diversité absolue, radicale, infranchissable.

Je n'avais cité d'exemples ni pour l'une ni pour l'autre ; <ou je n'en n'avais pas expressément cité,> les exemples étant, pour l'une ou pour l'autre, en nombre illimité, et chacun ayant par exemple la notion ~~que les différentes langues romanes sont parentes entre elles ; qu'elles sont d'autre part parentes aussi, quoique à un degré plus éloigné que celui qui règne entre elles,~~ qu'il n'y aucune parenté quelconque entre le chinois et <n'importe laquelle de> nos langues indo-européennes, ou entre le turc et nos langues indo-européennes ; qu'en revanche la diversité du français et de l'espagnol se meut dans la parenté ; de même la diversité entre l'ensemble des langues romanes et l'allemand se meut dans la parenté. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 100 [voir Saussure, 2002a : p. 293-294]). L'ensemble de ce chapitre du troisième cours est repris dans le *Cours de linguistique générale*, où il forme la substance du premier chapitre de la quatrième partie (« La linguistique géographique »), intitulé « De la diversité des langues ». Voir Saussure (1972) : p. 261-264 et Saussure (1967) : p. 435-443. Malheureusement, les éditeurs ne reprennent pas les « observations incidentes ». Ils ajoutent en revanche le passage du premier cours que nous citons ci-dessous, concernant les deux types de diversité.

réduction par démonstration d'une parenté. Se trouve ensuite défini un deuxième champ d'études, lié à cette diversité absolue, et qui est celui de la « comparaison de l'organisme grammatical », « comparaison des différents contrats possibles entre pensée et langue », par opposition à l'étude des familles de langues. Ces deux champs d'étude liés aux deux types de diversité sont cependant également deux terrains distincts. On lit en effet plus loin :

« Nous avons vu que ce fait de la diversité géographique était celui qui frappe tout d'abord. Comment les choses se passent-elles pour que ce fait se produise ? Si nous nous plaçons <I^o> devant la diversité absolue, nous sommes en face d'un problème : l'irréductibilité des langues du globe. C'est un problème qui est placé sur le terrain spéculatif, qui nous transporte dans des périodes inaccessibles et qui touche à d'autres questions : l'origine du langage. Nous laisserons ce problème de côté.

Il en est autrement <II^o> de la diversité dans la parenté. Nous sommes placés ici sur le terrain de l'observation. Il nous est donné d'assister à la production de cette diversité et nous pourrions donner des résultats certains. Nous pouvons voir comment s'est créée par exemple la diversité du français et du provençal, du français et de l'espagnol. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 106)

où se trouvent clairement opposés le « terrain spéculatif » et le « terrain de l'observation ». On lit de même dans les notes de Saussure :

« Nous avons constaté que c'était [la diversité des langues] le fait qui frappait d'abord. Maintenant nous le prenons comme un phénomène à expliquer, à réduire à des causes.

Première remarque : Le problème ne se pose pas pour la diversité absolue, ou du moins, s'il se pose, nul ne songe à penser que c'est par là qu'on doive commencer. Chacun voit ou sent que l'un des problèmes [] peut se rendre compte, de plus, qu'il n'y a pas même d'analogie entre les deux problèmes, si l'on ~~dit~~ <accorde> qu'il y en a deux.

~~Par~~ <Avec> l'un, la diversité dans la parenté, nous sommes placés purement sur le terrain de l'observation, et tout nous promet que sans quitter ce terrain nous aurons de quoi lui donner des solutions <certaines>. Une différence comme français et ~~espagnol~~ <provençal> n'a pas toujours existé, il doit donc être possible de voir comment elle s'est créée ou développée.

Quant à l'autre problème, je veux bien qu'il soit légitime à poser lui aussi ; mais il ne peut faire autrement que d'être de l'ordre spéculatif. / » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 106 [voir Saussure, 2002a : p. 294]).

On retrouve ici l'enjeu du rejet de la perspective anthropologique, en tant qu'elle liait d'emblée l'explication à de l'inobservable. Or, on lisait déjà dans le premier cours :

« On peut parler de la famille des langues indoeuropéennes soit pour la comparer à d'autres, soit pour la considérer en elle-même. Qu'entend-on par comparer ? Les familles de langues sont étrangères entre elles par définition ; qui dit famille dit avoir fait entrer dans la famille tout ce qui était parent et exclu tout ce qui ne l'était pas : s'il y avait concordance il faudrait abandonner les cadres adoptés et reconnaître par exemple une famille plus vaste sémito-indoeuropéenne. Qu'y a-t-il alors à comparer ? Il y a à comparer une différence mais, entendons-nous, non pas une différence d'aspect des mots de différentes familles (par exemple entre *ibn*, *iben* – sémitique – et *sūnus* – indoeuropéen – signifiant tous deux le fils.) Il s'agit de résoudre le problème de l'expression de la pensée au point de vue de la structure soit des phrases soit des mots – quand on parle de types qui s'oppose [*sic*] on a en effet en vue la structure. Quand on parle de comparaison il faut qu'il y ait quelque chose de commun qu'on aperçoive ou non : dans

la comparaison des familles de langues, c'est la pensée humaine. C'est en comparant (au point de vue de la structure) la différence d'expression de la pensée humaine qu'on arrive à établir différents types de langues. Il y a :

le type des langues à flexion (indoeuropéen)

le type des langues monosyllabiques (qu'on ferait mieux d'appeler : à vocables indivisibles, car le monosyllabisme n'a point de relation avec la structure !)

le type des langues agglutinantes et polysynthétiques

De quoi relève une pareille étude, quel est son caractère fondamental ? Dès qu'on s'occupe du rapport des parties de la phrase entre elles, on est en plein dans la linguistique statique : toute structure, tout système suppose des éléments contemporains, c'est de la grammaire. Il vaut mieux ne pas se mêler de la comparaison des familles de langues entre elles avant d'avoir étudié la grammaire spéciale de plusieurs de ces langues. Aussi nous ne considérerons la famille indoeuropéenne qu'en elle-même. Mais auparavant nous devons mettre en garde contre une double conception qui est erronée : 1) ne lions pas le type à la famille et 2) ne considérons pas le type et la famille comme fondamentaux, immuables. On est en effet porté à mêler famille et type (= structure, façon de rendre la pensée) linguistique : il semblerait que, comme par un fait de race, un type déterminé soit une fois pour toutes enraciné dans une famille. Ce serait méconnaître plusieurs principes : d'abord qu'un état statique n'est jamais permanent, mais est toujours exposé aux accidents diachroniques ; on voit ensuite une intention dans ce qui constitue le type, la famille ; or cette intention est exposée au changement et peut être bouleversée par des facteurs non intentionnels, entièrement mécaniques et phonétiques. Ce qui existe à un moment donné existe pour longtemps mais non éternellement ; un type peut d'un moment à l'autre passer dans une autre famille. L'exemple de l'anglais est connu : cette langue en est arrivée à n'avoir presque plus de flexion (ce qui est nullement l'effet d'une résolution, mais simplement de l'usure des syllabes finales !) et, encore un peu, elle n'en aurait plus eu du tout : on aurait eu alors dans la famille des langues indo-européennes, qui toutes ont le type des langues à flexion, une langue d'un autre type. Autre exemple pris des langues polysynthétiques : <les langues américaines ; sont parentes des agglutinantes.> Ces langues procèdent par phrases toutes faites, d'où leur nom, ainsi "*je* <tu> - gibier - au chef donne", "*je* - sa - sœur - épouse" ne formant chacune qu'un mot. De pareilles phrases ont subi en se transmettant des changements phonétiques, par exemple "*je sarpouse*" ; à ce moment on ne peut reconnaître les éléments de la phrase qui n'est plus ressentie que comme un seul mot (polysynthétisme). Ce n'est donc que par le phénomène phonétique accidentel que l'on a un type spécial de mots de langue. Le type n'est donc pas fondamental, n'est pas nécessairement à l'origine et son caractère diachronique, accidentel dans le temps, ne doit jamais être perdu de vue. » (Saussure, 1996 : p. 105-106).

A nouveau, la question de la race n'est envisagée ici que pour être écartée. Cependant, la distinction des deux types de parenté est envisagée dans le cadre de la distinction entre synchronie et diachronie et, corrélativement, de la distinction entre signe et son. La comparaison des familles de langues ne s'attache pas à la « différence d'aspect des mots de différentes familles », mais à la structure des phrases et des mots, et « [i]l s'agit de résoudre le problème de l'expression de la pensée » à ce point de vue de la structure. En tant que telle, cette étude relève de la linguistique statique : « toute structure, tout système suppose des éléments contemporains, c'est de la grammaire. », là où l'étude de la parenté relève de la linguistique diachronique. Le fait notable, cependant, est que s'il s'agit de signes, il s'agit avant tout de signifiant, de « différence d'expression », par référence à un objet commun à toutes les langues comparées, « la pensée humaine ». Or, Saussure insiste par ailleurs sur la différence entre « famille » et « type », qui représentent deux points de vue différents, et

l'hypothèse raciale est rejetée au nom de « principes » linguistiques, relatif, pour le premier, à la nature de l'état, « jamais permanent » mais au contraire « toujours exposé aux accidents diachroniques », pour le second à celle des changements, liés à « des facteurs non intentionnels, entièrement mécaniques et phonétiques ». Il apparaît ainsi, d'une part, que le point de vue typologique est nécessairement en rupture avec le point de vue diachronique, et d'autre part, que, dans ce cadre, le signe est avant tout un signifiant²⁷¹. Ce dernier point apparaît de manière très nette dans le troisième cours, où l'on retrouve en réalité cette corrélation entre les deux distinctions entre diversité absolue et diversité relative et entre synchronie et diachronie. On lit en effet au début du cinquième chapitre, consacré à un « *Tableau géographico-historique des plus importantes familles <de langues> du globe* » :

« On considère souvent que la description des caractères linguistiques propres à chaque famille soit une chose liée à l'examen même rapide de ces familles. Il y a de grandes réserves à faire à cet égard. Il y a de mauvaises positions de question sous ce postulat qu'en parlant d'une famille de langues il faut décrire ses caractères.

C'est un faux point de départ d'admettre que le caractère doit rester le même à travers toute l'évolution d'une famille. On méconnaît ainsi l'action du temps en voulant lui poser des limites, – qui n'existent pas. Cette action est tout à fait incalculable et on peut concevoir une famille qui aurait changé diamétralement ses caractères de l'origine au point d'arrivée. <Souvent certains caractères se maintiennent le long de l'existence d'une famille, mais ce caractère n'a rien de forcé, de donné d'avance> Il faudrait distinguer très nettement.

On demande les caractères d'une famille de langues ? Veut-on parler de ceux attribués à son prototype, à une époque primitive ? On peut répondre parce que nous sommes en face d'un idiome et d'une époque. Admettre que dans une somme d'époques successives il y aurait des traits permanents auxquels il ne serait pas permis de changer, cela serait contraire au principe fondamental d'évolution dans le temps. Si un caractère persiste jusqu'au bout, c'est le hasard qui le fait. Il n'y a pas de caractères qui soient de droit permanents.

Par exemple un des caractères qui paraissent être justes de l'indo-européen, c'est de dire que les langues indo-européennes sont des langues flexionnelles (usant de la flexion comme moyen d'expression). Or dans l'anglais actuel la flexion est presque abolie et le cas aurait pu se présenter dans un plus grand nombre d'idiomes.

Si l'on demande l'indo-européen primitif était-il flexionnel ? La question est alors précise. Certains traits qui paraissent être communs à tous les ex[emplaires] que nous avons d'une famille peuvent être conçus comme n'ayant pas existé dans le prototype.

Ainsi, certains traits : harmonie vocalique, qu'on retrouve dans tous les idiomes de la famille ouralo-altaïque, rien ne garantit qu'elle ne soit la suite d'un [phénomène] postérieur. Il serait juste de dire que c'est un trait de la famille mais pas du prototype.

²⁷¹ A ce double égard, l'ajout des éditeurs (voir la note précédente et Saussure, 1967 : p. 441-442) nous semble malheureux : « Ainsi à côté de la diversité dans la parenté, il y a une diversité absolue, sans parenté reconnaissable ou démontrable. Quelle doit être la méthode de la linguistique dans l'un et l'autre cas ? Commençons par le second, le plus fréquent. Il y a, comme on vient de le dire, une multitude infinie de langues et de familles de langues irréductibles les unes aux autres. Tel est, par exemple, le chinois à l'égard des langues indo-européennes. Cela ne veut pas dire que la comparaison doive abdiquer ; elle est toujours possible et utile ; elle portera aussi bien sur l'organisme grammatical et sur les types généraux de l'expression de la pensée que sur le système des sons ; on comparera de même des faits d'ordre diachronique, l'évolution phonétique de deux langues, etc. A cet égard les possibilités, bien qu'en nombre incalculable, sont limitées par certaines données constantes, phoniques et psychiques, à l'intérieur desquelles toute langue doit se constituer ; et réciproquement, c'est la découverte de ces données constantes qui est le but principal de toute comparaison faite entre langues irréductibles les unes aux autres. » (Saussure, 1972 : p. 263-264).

Aussi traits du [chinois] : le monosyllabisme du chinois est causé par l'usure des mots. <n'est probablement pas primitif> C'est un instant dans l'évolution de la langue.

En classant les principales structures de langue : langues flexionnelles, agglutinatives, etc. on a cru qu'il n'y avait plus qu'à y faire entrer les différentes langues. Mais rien ne garantit que tout ne soit bouleversé par un accident insignifiant. Les caractères fondamentaux peuvent se transformer. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 163-164).

Apparaît ici un nouveau principe linguistique s'opposant à l'association du type et de la famille : outre le « principe fondamental d'évolution dans le temps », le caractère « incalculable » de l'action du temps, impliquant dans ce principe l'absence de caractères permanents. A nouveau, par ailleurs, la détermination du type – des « caractères » – apparaît dépendante de la perspective synchronique : « On demande les caractères d'une famille de langues ? Veut-on parler de ceux attribués à son prototype, à une époque primitive ? On peut répondre parce que nous sommes en face d'un idiome et d'une époque. », « C'est un instant dans l'évolution de la langue. » Se mêlent ici la nécessité d'un point de vue synchronique et le caractère instable des états, qui impose de même ce point de vue. La notion d'« accident insignifiant », de même que celle de hasard²⁷², nous renvoient cependant à la distinction entre synchronie et diachronie, c'est-à-dire à la nature de la langue. On lit ainsi plus loin, lors de l'examen des caractères généraux des langues sémitiques :

« 3°) Jeu des consonnes par opposition aux voyelles. C'est aussi un phénomène évolutif : le hasard crée ce qui deviendra significatif.

d a b a r, *db â r-i-m*, *d i br ê-k e m* ; c'est comparable à l'allemand *fließen*, *floss*, eu, ou. Ces différences sont à l'origine purement phonétiques et prennent une signification par la suite. Il n'y a pas d'intention à l'origine. La racine ne fait que recevoir l'action des faits phonétiques. Ces différences phonétiques sont ensuite saisies par l'esprit et utilisées et servent de modèles. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 211-212).

On retrouve en effet ici la conception saussurienne des alternances, et avec elle la distinction entre phonétique et significatif, phénomène diachronique et fait synchronique. Aussi, précisément, le signe ne saurait-il être envisagé autrement que comme un signifiant : la pensée ou la signification sont principes d'analyse (de découpage) puis base de comparaison²⁷³, et ne sauraient donc être la raison du signifiant, comme elles le sont chez les structuralistes, fondant la structure et l'explication structurale et substituant la genèse à l'étiologie. Ce caractère de la typologie structuraliste est très net dans les textes de Benveniste

²⁷² Voir encore à cet égard, à propos des langues sémitiques : « Réserve : aucun caractère n'échappe à l'influence du temps ; la conservation peut toujours être considérée comme un effet du hasard. Les caractères ne peuvent être signalés que pour une époque déterminée, parfois pour une période indéfinie. Il faut distinguer entre la période primitive et l'évolution générale de la famille. Souvent un caractère est commun aux deux, à l'époque primitive et à l'évolution, mais c'est dû au hasard. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 210), « Caractère relatif à la fonction : on dit que les consonnes sont squelettes, les voyelles chair et muscles. Mais ici comme ailleurs, la permanence est le pur effet du hasard. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 211).

²⁷³ Il apparaît ainsi que la pensée n'est pas de la langue, mais déjà du langage. Voir *infra*, la troisième partie de ce travail. A cet égard, la remarque de Hjelmslev, citée ci-dessus, selon laquelle « [s]i l'on veut par exemple expliquer les changements du système sémantique à partir de la mentalité du peuple qui parle la langue en question, on se rend trop facilement coupable d'un cercle vicieux : c'est précisément par les manifestations linguistiques des populations que nous connaissons par avance au mieux la mentalité » (voir *H.Spr.* : p. 144-145, cité ci-dessus, et à nouveau ci-dessous), est remarquable : tout à la fois vraie, et sans portée pour la linguistique.

qui sont relatifs à la typologie, et que nous avons examinés dans les deuxième et quatrième chapitres de la première partie. Nous y reviendrons dans le prochain chapitre, où nous verrons la même logique à l'œuvre dans les textes de Jakobson et de Hjelmslev. Les deux points ne sont cependant pas indépendants, comme en témoigne la dualité des deux points de vue « étiologique » et génétique qui est corrélative de l'élaboration hjelmslevienne de la distinction synchronie/diachronie. La différence entre les deux perspectives apparaît nettement à la lecture de cet autre passage du troisième cours, où Saussure, comme plus haut Hjelmslev, envisage l'évolution des langues indo-européennes du synthétisme vers l'analytisme :

« Tout ce qui caractérise une langue est soumis à l'incertitude qui résulte du temps. Lorsque les caractères se conservent, c'est un résultat fortuit. Si nous considérons à ce point de vue les plus grands changements qu'on pourrait observer en partant de l'indo-européen primitif et en considérant les diverses langues indo-européennes, le mécanisme flexionnel a tendu à s'affaiblir toujours, les langues slaves étant celles qui ont montré le plus de résistance.

Cet affaiblissement de la flexion arrive à créer un type de langue qu'on pourrait presque opposer au type de départ, comme l'anglais qui n'a presque plus de flexion et qui a dû recourir à d'autres moyens qui le caractérisent à son tour vis-à-vis de l'indo-européen. On a vu en général s'établir en même temps dans la syntaxe de la phrase un ordre plus fixe dans la suite des mots tandis que l'indo-européen primitif offrait une très grande liberté à cet égard.

D'une façon générale les façons analytiques d'exprimer la même idée ont tendu à remplacer la manière synthétique. La conjugaison a tendu à se créer des formes analytiques avec des verbes auxiliaires alors que dans le principe synthétique de l'indo-européen il n'y avait à l'origine que des formes à un seul mot. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 198).

Saussure utilise ici le vocabulaire de la problématique des rapports son/sens, parlant de « mécanisme flexionnel » puis de « moyens » et de « façons [...] d'exprimer la même idée ». Il s'agit là, cependant, d'analyse idiologique, et, comme nous venons de le souligner, la notion d'expression – plutôt, dès lors, que de signifiant – est importante : il ne s'agit pas, comme chez Hjelmslev, d'une catégorie en évolution, mais de deux types de signifiants distincts. On retrouve ici l'affirmation saussurienne qu'il n'existe pas de grammaire synchronique. Si la permanence est diachronique, elle est dans le même temps phonétique, cependant que la différence est nécessairement synchronique :

« Même en admettant la quasi immutabilité, est-ce un cas des racines ? Non, c'est simplement de n'avoir pas été altéré phonétiquement ; c'est un fait évolutif phonétique, non permanent et grammatical.

Immutabilité des racines : il n'y a pas eu de phénomènes phonétiques. En quelques générations un fait phonétique peut intervenir et supprimer l'immutabilité. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 211).

Le traitement saussurien de la diversité absolue implique ainsi, à nouveau, la distinction entre synchronie et diachronie, et la rupture avec l'entité que l'on postule instinctivement derrière tout idiome. Cet enjeu n'apparaît nulle part aussi nettement que dans la « Note pour un article sur Whitney » (1894) où l'association entre famille et type et le refus du hasard sont

donnés comme des relents de l'organicisme schleicherien et où, par ailleurs et corrélativement, il est à nouveau clairement et uniquement question de « procédés » :

« Par sa *genèse*, un procédé provient de n'importe quel hasard. Par exemple *Hôtel-Dieu* (signifiant exactement au moyen âge *hôtel de Dieu*) offre un *procédé* totalement identique à l'hébreu *tsedek* [*Yahweh*] “justice de Dieu”. Le procédé “hébreu” est employé sans restriction dans des centaines de juxtaposés français

On pourrait dès lors dire que l'ancien français, sortant des voies séculaires de l'indo-européen, est tombé []

La vérité est qu'une simple fortuité [] ; et alors il est tout aussi clair qu'une fortuité de même genre a pu précipiter le proto-sémitique dans ce qui semble être un de ses traits indélébiles : il n'y a pas là le moindre indice d'une différence d'esprit originelle, ni même d'une différence d'esprit accidentelle ; le tout se passe hors de l'esprit, dans la sphère des mutations de sons, qui bientôt imposent un joug absolu à l'esprit et le forcent d'entrer dans la voie spéciale qui lui est laissée par l'état matériel des signes.

^x De la même façon, des composés comme *Bet-haus*, *Springbrunnen*, (où le premier terme offre une idée verbale), pourrai[en]t être employés pour dire que l'allemand n'est pas une langue indo-européenne,

Tout cela n'a aucune portée. Le procédé est ce qu'il est obligé d'être par l'état des sons ; il naît la plupart du temps d'une chose non-seulement fortuite, et non-seulement matérielle ; mais de plus négative comme l'est la suppression de l'*a* dans *beta-hûs* qui devient le germe fécond

Il vaut à peine de dire que par sa cessation un procédé []

Mais dès lors quelle est la valeur d'une classification quelconque des langues d'après les procédés qu'elles emploient pour l'expression de la pensée ; ou à quoi cela correspond-il ? Absolument à rien si ce n'est à leur état momentané et sans cesse modifiable. Ni leurs antécédents, ni leurs cousinages, ni encore moins l'esprit de la race n'ont aucun rapport nécessaire avec ce procédé, qui est à la merci du plus ridicule accident de voyelle ou d'accent qui se produira l'instant d'après dans la même langue. En reconnaissant que la prétention de Schleicher de faire de la langue une chose organique indépendante de l'esprit humain était une absurdité, nous continuons, sans nous en douter, à vouloir faire d'elle une chose organique dans un autre sens, en supposant que le génie indo-européen ou le génie sémitique veille sans cesse à ramener la langue dans les mêmes voies fatales. Il n'y a pas une seule observation qui ne conduise à nous pénétrer de la conviction contraire, et à []. Le “génie de la langue” pèse *zéro* en face d'un seul fait comme la suppression d'un *o* final, qui est à chaque instant capable de révolutionner de fond en comble le rapport du signe et de l'idée, dans n'importe quelle forme de langage, précédemment donnée : et de manière que le nouveau procédé []²⁷⁴ » (Saussure, 2002a : p. 215-216).

²⁷⁴ Ce développement est repris dans le *Cours de linguistique générale*, mais d'une manière qui en falsifie complètement le propos. Les exemples d'*Hôtel-Dieu* et de *Bethaus*, etc. sont utilisés dans le quatrième et dernier paragraphe du chapitre 4 (« Le témoignage de la langue en anthropologie et en préhistoire ») de la cinquième et dernière partie (« Questions de linguistique rétrospective. Conclusion »), intitulé « Type linguistique et mentalité du groupe social » (voir Saussure, 1967 : p. 504-506) : « Si la langue ne fournit pas beaucoup de renseignements précis et authentiques sur les mœurs et les institutions du peuple qui en fait usage, sert-elle au moins à caractériser le type mental du groupe social qui la parle ? C'est une opinion assez généralement admise qu'une langue reflète le caractère psychologique d'une nation ; mais une objection très grave s'oppose à cette vue : un procédé linguistique n'est pas nécessairement déterminé par des causes psychiques.

Les langues sémitiques expriment le rapport de substantif déterminant à substantif déterminé (cf. franç. “la parole de Dieu”), par la simple juxtaposition, qui entraîne, il est vrai, une forme spéciale, dite “état construit”, du déterminé placé devant le déterminant. Soit en hébreu *dābār* “parole” et *’elōhīm* “Dieu” : *d̄bār*, *’elōhīm* signifie : “la parole de Dieu”. Disons-nous que ce type syntaxique révèle quelque chose de la mentalité sémitique ?

L'affirmation serait bien téméraire, puisque l'ancien français a régulièrement employé une construction analogue : cf. *le cor Roland*, *les quatre fils Aymon*, etc. Or ce procédé est né en roman d'un pur hasard, morphologique autant que phonétique : la réduction extrême des cas, qui a imposé à la langue cette construction nouvelle. Pourquoi un hasard analogue n'aurait-il pas jeté le protosémitique dans la même voie ? Ainsi un fait syntaxique qui semble être un de ses traits indélébiles n'offre aucun indice certain de la mentalité sémitique.

Autre exemple : l'indo-européen primitif ne connaissait pas de composés à premier élément verbal. Si l'allemand en possède (cf. *Bethaus*, *Springbrunnen*, etc.) faut-il croire qu'à un moment donné les Germains ont modifié un mode de pensée hérité de leurs ancêtres ? Nous avons vu que cette innovation est due à un hasard non seulement matériel, mais encore négatif : la suppression de l'*a* dans *betahūs* (voir p. 195). Tout s'est passé hors de l'esprit, dans la sphère des mutations de sons, qui bientôt imposent un joug absolu à la pensée et la forcent à entrer dans la voie spéciale qui lui est ouverte par l'état matériel des signes. Une foule d'observations du même genre nous confirment dans cette opinion ; le caractère psychologique du groupe linguistique pèse peu devant un fait comme la suppression d'une voyelle ou une modification d'accent, et bien d'autres choses analogues capables de révolutionner à chaque instant le rapport du signe et de l'idée dans n'importe quelle forme de langue.

Il n'est jamais sans intérêt de déterminer le type grammatical des langues (qu'elles soient historiquement connues ou reconstruites) et de les classer d'après les procédés qu'elles emploient pour l'expression de la pensée ; mais de ces déterminations et de ces classements on ne saurait rien conclure avec certitude en dehors du domaine proprement linguistique. » (Saussure, 1972 : p. 310-312). Le titre, comme le premier paragraphe, et ainsi l'argumentation elle-même, impliquant la conclusion, sont entièrement dûs aux éditeurs. Par ailleurs, comme nous venons de le voir, Saussure n'affirme pas qu'« un procédé linguistique n'est pas nécessairement déterminé par des causes psychiques », mais qu'il ne l'est jamais dans la mesure où la langue est articulation de la pensée dans la matière phonique et non un instrument à la disposition du locuteur, ce que disent d'ailleurs nettement les éditeurs en reprenant presque tel quel le propos saussurien à la fin du troisième alinéa. Le propos est cependant aussitôt affaibli par cette autre atténuation : « pèse peu devant » au lieu de « n'ont aucun rapport nécessaire avec ». Le reste du développement est repris dans le chapitre 5 de cette même dernière partie, « Familles de langues et types linguistiques » (voir Saussure, 1967 : p. 506-514) : « Nous venons de voir que la langue n'est pas soumise directement à l'esprit des sujets parlants : insistons en terminant sur une des conséquences de ce principe : aucune famille de langues n'appartient de droit et une fois pour toutes à un type linguistique.

Demander à quel type un groupe de langues se rattache, c'est oublier que les langues évoluent ; c'est sous-entendre qu'il y aurait dans cette évolution un élément de stabilité. Au nom de quoi prétendrait-on imposer des limites à une action qui n'en connaît aucune ?

Beaucoup, il est vrai, en parlant des caractères d'une famille, pensent plutôt à ceux de l'idiome primitif, et ce problème-là n'est pas insoluble, puisqu'il s'agit d'une langue et d'une époque. Mais dès qu'on suppose des traits permanents auxquels le temps ni l'espace ne peuvent rien changer, on heurte de front les principes fondamentaux de la linguistique évolutive. Aucun caractère n'est permanent de droit ; il ne peut persister que par hasard.

[...]

Il serait plus légitime de parler de certaines transformations plus ou moins communes aux diverses langues d'une famille. Ainsi l'affaiblissement progressif du mécanisme flexionnel, signalé plus haut, est général dans les langues indo-européennes, bien qu'elles présentent sous ce rapport même des différences notables : c'est le slave qui a le mieux résisté, tandis que l'anglais a réduit la flexion à presque rien. Par contre-coup on a vu s'établir, assez généralement aussi, un ordre plus ou moins fixe pour la construction des phrases, et les procédés analytiques d'expression ont tendu à remplacer les procédés synthétiques ([Nous rétablissons la parenthèse d'après l'édition de Engler. Voir Saussure (1967) : p. 511.] valeurs casuelles rendues par des prépositions (voir p. 247), formes verbales composées au moyen d'auxiliaires, etc.).

On a vu qu'un trait du prototype peut ne pas se retrouver dans telle ou telle des langues dérivées : l'inverse est également vrai. Il n'est pas rare même de constater que les traits communs à tous les représentants d'une famille sont étrangers à l'idiome primitif ; c'est le cas de l'harmonie vocalique (c'est-à-dire d'une certaine assimilation du timbre de toutes les voyelles des suffixes d'un mot à la dernière voyelle de l'élément radical). Ce phénomène se rencontre en ouralo-altaïque, vaste groupe de langues parlées en Europe et en Asie depuis la Finlande jusqu'à la Mandchourie ; mais ce caractère remarquable est dû, selon toute probabilité, à des développements ultérieurs ; ce serait donc un trait commun sans être un trait originel, à tel point qu'il ne peut être invoqué pour prouver l'origine commune (très contestée) de ces langues, pas plus que leur caractère agglutinatif. On a reconnu également que le chinois n'a pas toujours été monosyllabique.

Quand on compare les langues sémitiques avec le proto-sémitique reconstitué, on est frappé à première vue de la persistance de certains caractères ; plus que toutes les autres familles, celle-ci donne l'illusion d'un type immuable, permanent, inhérent à la famille. [...]

On mesure ainsi l'enjeu de la distinction des deux types de diversité, en tant qu'elle renvoie à deux terrains distincts. La diversité absolue n'est pas appréhendable linguistiquement, mais implique au contraire des considérations extérieures à la linguistique. Elle est donc nécessairement un troisième objet, qui se surajoute aux objets diachronique et synchronique, qu'elle vienne ultérieurement – et dès lors dans un cadre défini, c'est-à-dire sans remettre en cause les « principes », quant à eux définitoires de l'objet linguistique – apporter des correctifs à la conception de l'évolution, par exemple avec l'idée d'une « permanence dans le temps²⁷⁵ », ou alimenter la réflexion menée dans le cadre de la

En face de ces faits et malgré les affirmations auxquelles ils ont donné lieu, il faut maintenir notre principe : il n'y a pas de caractères immuables ; la permanence est un effet du hasard ; si un caractère se maintient dans le temps, il peut tout aussi bien disparaître avec le temps. Pour nous en tenir au sémitique, on constate que la "loi" des trois consonnes n'est pas si caractéristique de cette famille, puisque d'autres présentent des phénomènes tout à fait analogues. En indo-européen aussi, le consonantisme des racines est soumis à des lois précises ; par exemple, elles n'ont jamais deux sons de la série *i, u, r, l, m, n* après leur *e* ; une racine telle que *serl* est impossible, etc. Il en est de même, à un plus haut degré, du jeu des voyelles en sémitique ; l'indo-européen en présente un tout aussi précis, bien que moins riche ; des oppositions telles que hébreu *dabar* "parole", *dbār-īm* "paroles", *dibrē-hem* "leurs paroles" rappellent celles de l'allemand *Gast* : *Gäste, fliessen* : *floss*, etc. Dans les deux cas la genèse du procédé grammatical est la même. Il s'agit de modifications purement phonétiques, dues à une évolution aveugle ; mais les alternances qui en sont résultées ont été saisies par l'esprit, qui leur a attaché des valeurs grammaticales et a propagé par l'analogie des modèles fournis par le hasard de l'évolution phonétique. Quant à l'immutabilité des trois consonnes en sémitique, elle n'est qu'approximative, et n'a rien d'absolu. On pourrait en être certain *a priori* ; mais les faits confirment cette vue : en hébreu, par exemple, si la racine de *'anāš-īm* "hommes" présente les trois consonnes attendues, son singulier *'āš* n'en offre que deux ; c'est la réduction phonétique d'une forme plus ancienne qui en contenait trois. D'ailleurs, même en admettant cette quasi-immutabilité, doit-on y voir un caractère inhérent aux racines ? Non ; il se trouve simplement que les langues sémitiques ont moins subi d'altérations phonétiques que beaucoup d'autres et que les consonnes ont été mieux conservées dans ce groupe qu'ailleurs. Il s'agit donc d'un phénomène évolutif, phonétique, et non grammatical ni permanent. Proclamer l'immutabilité des racines, c'est dire qu'elles n'ont pas subi de changements phonétiques, rien de plus ; et l'on ne peut pas jurer que ces changements ne se produiront jamais. D'une manière générale, tout ce que le temps a fait, le temps peut le défaire ou le transformer.

Tout en reconnaissant que Schleicher faisait violence à la réalité en voyant dans la langue une chose organique qui porte en elle-même sa loi d'évolution, nous continuons, sans nous en douter, à vouloir en faire une chose organique dans un autre sens, en supposant que le "génie" d'une race ou d'un groupe ethnique tend à ramener sans cesse la langue dans certaines voies déterminées. » (Saussure, 1972 : p. 313-317). Le développement provient pour le reste des premier et troisième cours. Le passage du premier cours a été cité ci-dessus ; le passage du troisième cours ne l'a été que très partiellement. L'exemple de l'ouralo-altaïque vient par ailleurs d'un autre passage du troisième cours, qui figure dans les notes du seul Dégallier (voir Saussure, 1967 : p. 511). Notons un autre ajout des éditeurs, qu'Engler n'indique pas comme tel (voir Saussure, 1967 : p. 510) : « Il serait plus légitime de parler de certaines transformations plus ou moins communes aux diverses langues d'une famille. » L'ajout est malheureux pour deux raisons. En premier lieu, ce n'est pas là le propos de Saussure ; en second lieu, la thèse défendue par Saussure implique précisément une autre conception du phénomène. Significativement, cette idée de « transformations plus ou moins communes », qui vient ainsi en lieu et place (« Il serait plus légitime... ») du postulat de caractères permanents, se retrouve dans la conception hjelmslevienne, et plus généralement structuraliste. Voir ci-dessous et *infra*.

²⁷⁵ Qui n'est pas absente des cours, ainsi qu'en témoigne ce passage du premier cours : « Un des traits communs à la famille indoeuropéenne dans toute l'histoire, c'est la ténacité avec laquelle toutes les langues indoeuropéennes ont gardé la distinction de la longue et de la brève : *ī / ī̄ ō / ō̄ ū / ū̄* etc. de la quantité. Aujourd'hui elle semble échapper, au contraire il n'y a rien de plus tenace, de plus suivi que cette distinction. Elle a persisté en plein dans le grec (opposé même par la forme et le nom : *ē / ē̄ ō / ō̄* !) et dans le latin (à preuve la métrique !) En germanique <les quantités indoeuropéennes ont été maintenues et> il n'y a jamais eu de confusion jusqu'en moyen haut allemand. Dans le lituanien elle persiste jusqu'à ce jour. Une partie du slave a rendu tout bref à un certain moment.

grammaire générale²⁷⁶. Autrement dit, la construction de l'objet de la linguistique implique une déconstruction préalable. Or, cette déconstruction est également menée sur le terrain de

Il y a une espèce de tradition interne du sang qui fait qu'une différence si subtile <que celle du temps de la prononciation> a traversé une période invraisemblable si on la compare à d'autres différences <beaucoup> plus sensibles. » (Saussure, 1996 : p. 125).

²⁷⁶ Les limitations physiologiques et psychiques dont parlent les éditeurs (voir la note 271 ci-dessus) constitueraient ainsi un autre objet encore, quoique évidemment non sans influence sur l'évolution des langues. Ainsi certains changements phonétiques seraient-ils impossibles, comme le pose Saussure dans le troisième cours : « a) <indices> tirés de la régularité qu'il faut supposer à l'évolution phonétique. Deux cas : ou bien nous avons le point de départ seul, et c'est déjà quelque chose. Ainsi on n'est pas très fixé sur ce qu'était la sifflante hindoue : *ç*.

Le point de départ indo-européen devait être un *k*. On ne pourra admettre des valeurs ne pouvant sortir d'un *k*.

Dans une langue comme le zend avesta beaucoup de lettres ne sont déterminées qu'au moyen de l'étymologie

-tr- comparé à pr-

-θr- fr- donnent des indications.

b) Mais souvent nous avons à la fois le point de départ et le point d'arrivée. Il suffit de déterminer quelque chose qui est sur la ligne entre les deux points.

Ainsi quand on ne sait pas la valeur d'un signe employé au moyen âge,

par exemple : *au* (était-ce ou non une diphtongue ?)

point de départ **al* (*au*).

Si nous avons point d'arrivée **au*, *au* existait à l'époque intermédiaire.

<Si nous ne savons exactement ce qu'était *z* en vieux-allemand. Le son *z* doit se trouver sur ligne de prononciation entre *t* et *ss*>

water En connaissant le point de départ et le point d'arrivée,

z *wazer* bien des hypothèses sont exclues,

wasser. parce qu'inconciliables avec l'un ou l'autre point. » (Saussure & Constantin,

2005 : p. 150), et Saussure leur assigne par ailleurs en général des limitations physiologiques, dans ce passage d'une note non datée : « Dans les familles "occidentales" – indo-européen – sémitique – ougro-finnois – la parenté ou la non-parenté de deux idiomes est une chose visible à l'œil nu, pour laquelle il suffit d'un examen superficiel, à moins que la langue ne soit mal connue (ou fortement mélangée d'éléments étrangers). Quand même des centaines de mots auraient été amenés par le mouvement phonétique de la langue à une forme méconnaissable, la masse générale garde toutes les chances de pouvoir être reconnue au premier coup d'œil. C'est qu'en effet le travail de transformation phonétique qui s'opère continuellement, au sein de n'importe quelle langue, reste cependant contenu dans de certaines limites naturelles. Par exemple, en mettant les choses au pis, un *t* arrivera peut-être à travers beaucoup d'étapes à donner un *l* ; mais un *p* a une chance égale à zéro de jamais donner *l* dans n'importe quel dialecte même en quatre ou cinq mille ans. Grâce à la fixité de ces conditions générales, fondées sur la conformation même de l'organe humain, un idiome même très altéré n'arrivera probablement jamais à nous dépister complètement sur sa généalogie ; ou bien c'est que le noyau primitif se trouverait submergé sous un flot étranger si puissant, que l'idiome n'aurait plus guère le droit de se dire *indo-européen* ou *sémitique* ou *ougro-finnois*. » (Saussure, 2002a : p. 268), qu'il faut cependant comparer avec cet autre développement, publié par Gambarara dans son article « Du printemps à l'automne 1891 : reclasser quelques fragments de F. de Saussure (MS. FR. 3951/1-3, ADS 383/13) » : « [f. 15] La question de la présence ou de l'absence de parenté entre deux idiomes donnés peut généralement se trancher très facilement, sans qu'il soit besoin d'une étude même très approfondie – à moins qu'on n'ait qu'une connaissance tout à fait fragmentaire de l'un d'eux, comme cela arrive pour des langues mortes dont on ne possède que quelques inscriptions (étrusque, lycien etc.) – ou à moins encore que le premier fond de la langue ne se trouve submergé sous un flot de mots empruntés (langue mixte).

Je dis que la parenté peut généralement toujours se reconnaître très vite, même à de grandes distances dans le temps. C'est qu'en effet, quelque énormes que puissent être les changements phonétiques, ils n'arrivent cependant jamais à un bouleversement total : en principe, cela serait concevable, mais en fait cela ne se produit pas, même après quatre ou cinq mille ans. D'une part il y a certains sons qui sont très peu sujets à changement, par exemple *r l m n*, et qui ont la plus grande chance de se retrouver intacts après les plus longues séries de siècles. D'autre part les changements ne sont ordinairement que partiels pour un même son, c'est-à-dire par exemple qu'on verra souvent se produire ceci : un son disparaît (ou se modifie) dans *telle position*, ainsi au commencement des mots, tandis qu'il persiste dans telle autre position, ainsi à l'intérieur des mots. Si tu prends

l'observation sur lequel nous place, selon Saussure, la diversité relative, dans la mesure où elle est explicable linguistiquement. C'est l'objet de la fin du développement du troisième cours, et cet enjeu apparaît dès la fin du développement du premier chapitre que nous avons cité ci-dessus, où Saussure met d'emblée en garde contre le terme de *dialecte* qu'il est amené à prononcer en décrivant l'existence d'une « échelle dans la diversité ». Le chapitre suivant s'intitule « *De différents faits qui peuvent entrecroiser le fait de la diversité géographique.* », en suite de la proposition sur laquelle s'achevait le premier chapitre : « Différents faits compliquent souvent les formes où se présente cette diversité géographique. » Saussure envisage alors les cas de bilinguisme des populations, et en particulier du bilinguisme dû à la formation d'une langue littéraire²⁷⁷ :

« Nous avons supposé à cette diversité sa forme la plus simple parce qu'en effet les complications ne sont pas essentielles pour le fait général. En effet, nous avons parlé d'une diversité linguistique par région, comme si le fait correspondait à une diversité de territoire seulement. Il est vrai qu'il n'y a rien de positivement à reprendre dans une telle donnée, car d'une manière ou d'une autre, c'est bien toujours à une différence de lieu que remonte une différence de langue. Mais la langue se transporte avec les hommes et l'humanité est très mouvante. Aussi ce fait de la coexistence de langues diverses sur un même territoire n'est nullement exceptionnel. L'unité de langue que nous avons supposée comme réciproque dès qu'il s'agit d'une certaine étendue, cette unité se trouve très souvent démentie dans le fait. C'est à cette réalité qu'il faut au moins donner une mention, quand même il sera permis d'en faire abstraction dans le chapitre ultérieur comme dans le précédent.

l's en grec, tu le vois tomber devant voyelle (ἑπτά hepta = septem), mais se conserver quand il n'est pas devant voyelle. *στατός* = status. *γένος* = genus./

[f. 16] C'est ainsi que finalement nous possédons encore sans changement, en français, une portion considérable des sons de la langue-mère indo-européenne. Au commencement des mots un *p*, un *t*, un *d*, un *s* indo-européen etc. ... se transmettent sans aucune altération jusqu'au français actuel ; ainsi le *p* de *père* est le même *p* qui existait dans l'indo-européen *patēr*, 3000 ans avant l'ère chrétienne ; le *s* de *sept* est le même que dans l'indo-européen *septm* etc. Enfin à supposer que le français fût une langue inconnue qu'on aurait découverte hier, et que le latin qui forme l'intermédiaire fût entièrement perdu, on ne mettrait pas cinq minutes à constater de la manière la plus certaine que le français est parent de l'allemand, du russe etc., en un mot qu'il est indo-européen.

La facilité de ces constatations positives de parenté donne à peu près la mesure de l'improbabilité qu'il y a pour une parenté quand on ne réussit pas du premier coup à en découvrir une. Toutefois, il ne faut naturellement pas non plus nier sans une sérieuse investigation ; et je ne puis m'empêcher de me demander jusqu'à quel point les langues monosyllabiques ne sont pas de ce point de vue dans d'autres conditions que les nôtres. Il me semble évident que le changement phonétique doit les rendre beaucoup plus vite méconnaissables. S'il / [f. 17] arrive par exemple que le *d* doive se changer en *z*, un mot sémitique ou indo-européen de plusieurs syllabes, tel que *badara* ne sera pas gravement modifié dans son aspect en devenant *bazara*, tandis que le même changement portant sur un monosyllabe *da* et le transformant en *za* est bien plus de nature à égarer le chercheur. Peut-être bien y a-t-il lieu en conséquence de se décourager moins vite dans les régions "chinoises", devant l'apparente discordance des éléments phonétiques. Ce que j'appelais le bouleversement total a plus de chance de s'y réaliser, par le fait que les mots y sont comparables à des signaux maritimes de deux couleurs ou de trois, alors qu'ils sont chez nous comme des signaux formés de dix couleurs savamment combinés. Si le rouge est remplacé par le vert, on ne reconnaîtra plus la première série de signaux, on comprendra encore très bien la seconde. » (AdS 383/13 : f. 15-17, in Gambarara, 2009 : p. 299-300). Concernant le premier point, voir également Saussure (2002b) : p. 81, cité *infra*.

²⁷⁷ Le développement est repris dans le deuxième chapitre de la quatrième partie du *Cours de linguistique générale* (« Linguistique géographique »), « Complications de la diversité géographique », divisé en deux paragraphes, « Coexistence de plusieurs langues sur un même point » et « Langue littéraire et idiome local ». Voir Saussure (1972) : p. 265-269 et Saussure (1967) : p. 443-448.

On ne parle pas du mélange des idiomes, car il s'agit là d'un phénomène linguistique qui atteint intérieurement la forme de langue. On n'entend pas non plus, bien entendu, le cas où deux idiomes se trouvent coexister dans les limites politiques d'un pays, tout en étant séparés territorialement ; c'est le cas de la Suisse. On ne parle que du cas où les idiomes sont à la fois distincts et superposés territorialement l'un à l'autre, vivant l'un en face de l'autre. Ce cas, en apparence anormal, constitue un fait courant à travers l'histoire. C'est de deux ou trois manières assez diverses que nous assistons à l'importation sur le même territoire de deux ou plusieurs idiomes concurrents et souvent l'histoire ne permet pas même de dire de quelle manière se sont créés ces liens de coexistence. Le plus souvent, il s'agit de la langue des colonisateurs ou des dominateurs étrangers d'un pays qui se superpose à la langue des habitants autochtones.

Ainsi au Transvaal on parle des dialectes nègres, le hollandais, l'anglais, ces deux derniers par colonisation. On parle l'espagnol au Mexique, etc.

Ce n'est pas seulement le cas de notre époque ; déjà dans l'antiquité, cela se produisait et il s'est produit dans toutes les époques.

Sur la carte présente de l'Europe nous voyons que l'Irlande est un pays où il se parle celtique et anglais, avec beaucoup d'habitants qui parlent les deux langues.

En Bretagne <(française)>, on parle le français et le breton.

Dans la région basque : le basque, l'espagnol, le français.

En Finlande : le suédois, et le finnois, puis le russe.

En Courlande et Livonie : le russe, l'allemand et le letton (les colons allemands arrivés au moyen âge sous les auspices de la ligue hanséatique).

En Lithuanie : le lithuanien, le polonais et le russe.

Dans la province prussienne de Posnanie, on parle polonais et allemand.

En Bohême, coexistence entre le tchèque et l'allemand.

En Hongrie, la coexistence des langues est telle que seuls les habitants peuvent dire quelle langue on parle dans tel ou tel village (en Transylvanie) : magyar, roumain, croate, allemand.

En Macédoine, coexistent toutes les langues possibles : turc, bulgare, serbe, roumain, grec, albanais.

Souvent la coexistence des langues reste plus ou moins localisée, répartie sur territoire, par exemple entre ville et campagne. Mais la localisation n'est pas toujours nette.

Quelquefois concurrence pas amenée par peuple plus fort ; ainsi on voit des populations nomades élire domicile dans un pays. Ainsi les Tziganes sont fixés particulièrement en Hongrie et forment villages compacts. Or c'est <probablement> une population de l'Inde venue on ne sait quand. C'est un cas en dehors de conquête et colonisation.

Aussi dans le sud de la Russie et dans la Dobroudja, il y a au milieu d'un pays roumain des villages tatars éparpillés.

La carte linguistique de l'empire romain, si nous l'avions, nous offrirait des exemples semblables de langues coexistant, et même nous y trouverions des choses plus étonnantes encore.

Par exemple, un cas simple ; que se parlait-il à Naples, et dans la région avoisinante, vers la fin de la République ? Il s'y parlait sûrement : 1°) l'osque (cf. inscriptions de Pompéï qui sont en partie osques) 2°) le grec (langue de la colonie eubéenne de Naples), 3°) le latin, 4°) l'étrusque (par conquête) avait régné dans la même région avant l'arrivée des Romains.

A Carthage, on parlait le latin depuis une certaine époque, la langue punique (phénicienne) survivait, – si bien qu'en 700 les Arabes reconnurent là un parler parent du leur. Et le numide était certainement répandu dans la région.

Dans l'antiquité les régions avoisinant la Méditerranée, où ne se parlait qu'une seule langue, étaient peu nombreuses.

Les langues littéraires. La langue de beaucoup de pays est double dans un autre sens et en vertu d'un autre genre de phénomènes. C'est la superposition d'une langue littéraire à la langue naturelle de même source, toutes deux vivant l'une vis-à-vis de l'autre. Ce phénomène est lié à un certain état de civilisation, mais il se répète presque infailliblement si les circonstances politiques s'y prêtent.

Une langue littéraire pourra mériter tantôt ce nom, tantôt un autre (langue officielle, langue cultivée, langue commune, (κοινή des Grecs). Il s'agit finalement du même fait : besoin d'avoir un instrument, dont la nation entière puisse se servir. Dans une langue naturelle, il n'y a que des dialectes : une langue laissée à elle-même est vouée au fractionnement indéfini. Mais beaucoup de besoins conduisent alors à choisir un certain dialecte existant dans cette pluralité, qui sera le véhicule de tout ce qui intéresse la nation dans son ensemble, – dialecte que désigne telle ou telle circonstance. Ce sera le dialecte de la province la plus avancée en civilisation, celle qui a le pouvoir, celle qui est le siège d'une autorité, d'un gouvernement, ou d'une cour princière.

Ce dialecte devenu langue littéraire reste rarement pur, devient composite, avec apports d'autres provinces. Mais en général, il est possible de reconnaître son lieu d'origine. C'est ainsi que le français représente le dialecte de l'Île de France.

Comme les autres dialectes persistent, il s'ensuit que le pays devient tout naturellement bilingue et beaucoup d'individus sont bilingues ; ils parlent leur idiome local (patois) et le dialecte choisi comme langue générale. C'est le cas en France (Savoie, etc.). Le français est une langue importée à Marseille, Genève et Besançon.

Il en est de même en Allemagne, où se conservent mieux les dialectes locaux, tandis qu'en France, ils tendent à disparaître. Aussi en Angleterre, où se conservent les dialectes locaux. En Italie aussi : à Naples on ne comprend une pièce donnée en dialecte milanais.

Le fait s'est passé pour le grec qui peu à peu a développé un dialecte reposant sur l'ionien : la κοινή. Les inscriptions grecques nous révèlent une foule de parlers locaux, pas analogues à la κοινή. On croit pouvoir distinguer aussi une langue officielle babylonienne.

Ce fait est inséparable d'un certain degré de développement.

Mais la langue générale suppose-t-elle forcément l'écriture ? La langue homérique est une langue poétique, une langue de convention, destinée à être comprise d'un plus grand cercle de gens. <Or> à cette époque, on usait très peu de l'écriture. Dans la suite, nous ne nous embarrasserons plus de ces cas.

Que se parle-t-il pour nous à Bruxelles ? Ainsi pour nous, nous compterons Bruxelles dans pays flamand, parce que cette ville est dans la région flamande de la Belgique. Le français est importé et est pour nous inexistant. A Liège, il est importé comme à Genève. Nous ne considérerons que ce qui s'est développé en dehors de la langue littéraire. De même tout le nord de l'Allemagne (Berlin) est pour nous une contrée bas-allemande bien qu'on y parle le haut-allemand. Nous nous plaçons devant la diversité géographique dépouillée des faits secondaires, dépouillée de l'état extérieur actuel. Nous aborderons le procédé de la diversité géographique. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 101-103).

L'insertion est importante dans la mesure où elle témoigne d'une hiérarchisation des phénomènes. Il ne s'agit pas de prendre en compte la diversité – *leitmotiv*, comme il est déjà apparu dans le troisième chapitre de la première partie, des phonologues – mais d'en rendre compte en la rapportant à ses causes. S'impose alors de distinguer entre le phénomène lui-même, et les « faits secondaires » ayant conduit à « l'état extérieur actuel ». Ces complications de la diversité, non identifiées comme telles, instituent en effet une diversité

factice – ne serait-ce que parce qu'elle implique des idiomes constitués²⁷⁸ – qui, en tant que telle, ne permet pas d'atteindre la langue et sa constitution. Les causes de la diversité sont envisagées dans le long chapitre suivant, intitulé « *La diversité géographique de la langue envisagée au point de vue de ses causes* », et dont nous avons déjà cité ci-dessus les remarques liminaires, remarques où il faut à présent noter le changement de niveau qui s'y produit, du constat à l'explication²⁷⁹ :

« Nous avons vu que ce fait de la diversité géographique était celui qui frappe tout d'abord. Comment les choses se passent-elles pour que ce fait se produise ? Si nous nous plaçons <I^o> devant la diversité absolue, nous sommes en face d'un problème : l'irréductibilité des langues du globe. C'est un problème qui est placé sur le terrain spéculatif, qui nous transporte dans des périodes inaccessibles et qui touche à d'autres questions : l'origine du langage. Nous laisserons ce problème de côté.

Il en est autrement <II^o> de la diversité dans la parenté. Nous sommes placés ici sur le terrain de l'observation. Il nous est donné d'assister à la production de cette diversité et nous pourrions donner des résultats certains. Nous pouvons voir comment s'est créée par exemple la diversité du français et du provençal, du français et de l'espagnol. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 106).

Le développement qui suit est extrêmement pédagogique et progressif. Saussure envisage en premier lieu, comme apparemment plus simple, et en tout cas « plus net », le cas de la discontinuité géographique :

« On peut envisager I^o) le cas où une langue ayant été transportée à distance aura pris un développement particulier dans son nouveau foyer. (Ainsi le cas de l'anglo-saxon à l'origine identique au germanique continental – ou le cas du français du Canada, etc.) – en un mot le cas de la discontinuité géographique. Ce phénomène peut être amené autrement que par émigration. Ainsi le roumain, qui est le résultat d'un isolement (le rameau est enclavé dans des langues slaves).

Nous verrons que la discontinuité ne crée pas un cas théorique vraiment important. Il est fort malaisé de juger des conditions de l'isolement, de juger l'influence exacte de l'isolement. Mais il peut paraître plus net d'avoir deux morceaux bien nettement localisés sur la carte et nous nous placerons devant un de ces faits. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 106-107).

Il s'attache alors à la détermination du phénomène, par rapport auquel la discontinuité géographique apparaîtra comme « ne cré[ant] pas un cas théorique vraiment important », et introduit ainsi deux corrections successives par rapport à la représentation de première venue dont témoigne en réalité, comme il apparaîtra dans ce qui suit, l'idée selon laquelle la discontinuité géographique serait le cas le plus simple, voire une condition nécessaire. En premier lieu, le changement atteint non l'un seulement mais les deux idiomes ainsi séparés :

²⁷⁸ Le « mélange des idiomes » dont parle ici Saussure (sauf erreur, pour la seule et unique fois, à l'exception de deux notes citées dans la note 276 ci-dessus) n'est pas sans évoquer la « fusion structurale » dont il était question dans un des deux passages de « Languages in contact » que nous avons analysés dans le troisième chapitre de la première partie. Saussure prend cependant précisément soin de distinguer entre ce phénomène et celui du bilinguisme, là où Martinet établit une continuité entre les deux situations. Comme nous le posons ci-dessus (voir la note 268), la convergence, dans le cadre saussurien, est nécessairement une modalité de la divergence. Elle n'implique donc pas deux langues, mais une seule, dont l'emprunt est une modalité d'évolution.

²⁷⁹ Bien mieux lisible dans les notes de Saussure. Voir Saussure (2002a) : p. 294, cité ci-dessus.

« Au bout d'un certain temps de cette séparation géographique, on relèvera des différences survenues entre l'idiome placé d'un côté de la mer et le rameau qui s'en est détaché, maintenant séparé par la distance. Ces différences seront de tout ordre ; il est assez juste de les classer en différences de vocabulaire ou lexicologiques (de mots différents), différences grammaticales et différences phonétiques (ou différences de prononciation).

Dès le début remarquons qu'il ne faut pas s'imaginer que c'est l'idiome transporté qui se modifiera et que l'autre restera immobile, et ce n'est pas non plus l'inverse. Mais il arrivera que pour chaque détail, ce sera tantôt l'un, tantôt l'autre qui aura innové <ou tous les deux> et cela suffit pour faire la différence.

???-IMAGE-II-1-#055

A (A) A (A) A (A)
A (B) B (A) B (C)

Il serait vain de croire qu'on ait à étudier la particularisation de l'idiome de l'île ; mais il faut étudier <la particularisation> la différence des deux.

Dans les choses phonétiques, il y a tel cas où le parler géographique de l'île (anglo-saxon) a innové ; ainsi *a* a pris le timbre *ä* (*Mann* → *Men*). Ici, c'est la colonie qui a innové. Ailleurs c'est le contraire, les Anglais conservent le son (p) *θ* qu'ils marquent *th*, tandis que toute l'Allemagne l'a transformé en *d*. C'est le continent qui a innové.

De même pour le *w* anglais, le son primitif est resté dans l'île, tandis que les Allemands en ont fait *v* (*Wind*).

primitif

Wife = *Weib* » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 107-108).

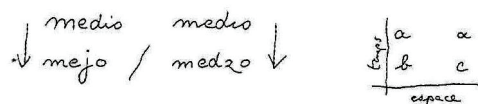
Ce n'est donc pas un des idiomes qui se met à diverger d'un autre, mais deux idiomes subissant des modifications. Saussure peut alors s'interroger sur la cause de ces dernières, apportant ainsi un deuxième correctif à la représentation traditionnelle. Comme nous l'avons vu plus haut, ce n'est pas, comme « [n]ous sommes portés à nous le figurer », l'espace, mais le temps qui est responsable des modifications :

« Qu'est-ce qui a créé ces différences ? Est-ce que c'est la différence de lieu (la distance dans l'espace) ? Nous sommes portés à nous le figurer. Mais il suffit de réfléchir pour voir que ces différences ne sont amenées que par le temps. Changement implique temps écoulé. Les Saxons et Angles, au demain de leur débarquement, parlaient la même langue qu'ils parlaient la veille sur le continent. C'est par une sorte de figure de langage que nous mettons séparation sur le compte du fait géographique. Comme le facteur temps se trouve des deux côtés, nous le supprimons par abréviation et nous nous laissons prendre aux expressions dont nous nous servons. Il faut dire plus, c'est uniquement le temps qui a agi pour produire la différence.

Ainsi *mejo* / *medzo*, voilà une différence géographique. On n'a jamais passé de *mejo* à *medzo* ou inversement de *medzo* à *mejo*. Mais où a-t-on passé de l'unité à la diversité ? Il faut rétablir un primitif *medio*. Le passage s'est fait de *medio* à *mejo*, et de *medio* à *medzo*. Cela nous donne le schéma de différenciation géographique :

???-IMAGE-II-

1-#055bis



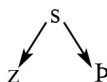
Ce schéma va dans deux sens : il y a deux axes.

L'axe vertical est celui du temps, l'axe horizontal est celui de l'espace.

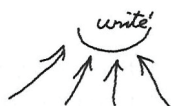
Lorsque nous sommes devant la différence géographique, nous ne saisissons que le produit d'un phénomène, son résultat, mais le phénomène est ailleurs. C'est comme si nous voulions juger d'un volume par une surface. Il faut avoir la profondeur, l'autre

dimension. On voit que le phénomène n'est pas dans l'espace mais entièrement dans le temps. La différence géographique ne reçoit son complet schéma que quand on la projette dans le temps. La différence géographique est réductible directement à une différence de temps et doit y être réductible. Le phénomène doit être classé dans la colonne du temps. Même erreur que quand on dit qu'un fleuve monte, comme si l'eau montait du fond à la surface au lieu de couler.

Note-Remarque. On dira : cependant n'est-il pas naturel de supposer que ce sont les différences de milieu (différences comme celles du climat, des habitudes que crée le genre de pays – montagne, mer) qui ont pu influencer et ne supprimons-nous pas un peu légèrement cette influence de la diversité géographique ? Peut-être y a-t-il là certains rapports, des actions de ce genre, mais elles sont à classer dans les impondérables, très vagues, insaisissables à définir pour le moment. Peut-être le mouvement déterminant dans tel ou tel sens peut être mis au compte du milieu, mais on ne peut jamais prévoir le sens que prendra telle ou telle différence. ???-IMAGE-II-1-#056



Mais il reste que sur chaque point géographique il n'y a d'autre modification que celles du temps. La différence géographique appelle l'idée d'unité. Où se trouve cette unité ? Elle se trouve dans le passé, à moins de la laisser toujours abstraite. ???-IMAGE-II-1-#057



Par cela nous sommes transportés sur un domaine que nous ne prévoyions pas pour le moment. Au lieu de différences géographiques nous avons des différences évolutives.

L'évolution de la langue est une des grandes parties de la linguistique. Différence géographique n'est qu'application particulière des faits d'évolution ; elle doit s'y résoudre complètement. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 108-110).

On retrouve alors, en premier lieu, l'affirmation de la continuité absolue de la langue : « Changement implique temps écoulé » et « [I]es Saxons et les Angles, au demain de leur débarquement, parlaient la même langue qu'ils parlaient la veille sur le continent ». On pense ici au long développement de la première conférence à l'Université de Genève que nous avons cité en note dans le deuxième chapitre de la première partie²⁸⁰, où Saussure opposait à la représentation traditionnelle en termes de langue-mère et de langue-fille, impliquant « parturition » et « procréation », naissance et mort, la conception selon laquelle « la langue n'est pas un être défini et délimité dans le temps » (Saussure, 2002a : p. 155) et il n'existe rien d'autre que des états de langue se transformant lentement. On lit de même ensuite dans la troisième conférence :

« Les objets considérés dans nos deux premières conférences nous donnent, dès à présent, si nous les groupons dans notre esprit, un aperçu suffisant : sur ce qu'est la *condition de*

²⁸⁰ Voir Saussure (2002a) : p. 151-156, cité dans la note 3420 du chapitre 2 de la première partie. Rappelons également ce passage du deuxième cours, cité dans la note 118 du quatrième chapitre de la première partie : « Le plus simple raisonnement indique à tout le monde que <toutes> les langues sont également vieilles si on parle de leur origine, de leur point de départ : <autant de fois que le soleil se lève> il n'y a jamais une langue qui ne soit la continuation de ce qui s'était parlé la veille et <qui ne> remonte <par conséquent> à l'origine du parler humain sans interruption. Il n'en est pas de la langue comme des humains : à cause de la continuité il n'y a pas de générations. Gaston Paris s'élève avec raison contre la conception de langues filles et langues mères comme impliquant des interruptions. » (Saussure, 1996 : p. 80).

la langue dans le Temps, devant le facteur *Temps* ; ils nous donnent une idée des conditions universelles où se trouve placé un idiome quelconque en présence du fait “qu’un certain *intervalle de temps s’écoule*” ; – et nous nous sommes appliqué à ne faire intervenir, jusqu’à présent, aucun autre facteur fondamental que ce facteur de la *durée*, de la *distance chronologique*.

S’il fallait récapituler les principaux points de vue où nous avons été conduits dans cette première étude, j’insisterais certainement encore une fois sur l’impossibilité radicale, non seulement de toute rupture, mais de tout soubresaut, dans la tradition continue de la langue depuis le premier jour même où une société humaine a parlé ; – sur ces différents points immédiatement évidents, qu’aucune langue ne peut *mourir*, si elle n’est violemment supprimée ; – qu’aucune n’a une vieillesse, et qu’aucune n’a une enfance, qu’enfin aucune langue nouvelle ne peut jamais *naître* sous le soleil ; que si on supprime la langue d’un peuple en lui en imposant une autre, cette autre langue se trouve être naturellement juste aussi ancienne que celle qui vient d’être abolie, de manière qu’il ne peut jamais y avoir sur le globe que continuation d’un idiome existant la veille, et toujours et toujours existant la veille, jusqu’à ce qu’on arrive à la nuit insondable des âges décidément antéhistoriques.

Je rappellerais surtout, toujours dans le même ordre d’idées ; qu’il n’arrive jamais qu’une *langue succède à une autre* ; par exemple que le *français* succède au *latin* ; mais que cette succession imaginaire de deux choses vient uniquement de ce qu’il nous plaît de donner deux noms successifs au même idiome, et par conséquent d’en faire arbitrairement deux choses séparées dans le temps.

Sans doute, l’influence qu’exercent sur notre esprit deux noms successifs de ce genre est tellement décisive et tellement inébranlable, indéracinable que je ne songe pas, je vous l’avoue franchement, à détruire votre préjugé en quelques jours par deux ou trois remarques de ma part. Ce n’est tous les linguistes le savent que par l’observation particulièrement prolongée de ce qu’est la langue de texte en texte, de cinquante ans en cinquante ans, ou de vingt ans en vingt ans, qu’on arrive enfin à se pénétrer soi-même, profondément définitivement, de l’absolue vanité et inanité d’une dénomination différente comme *latin* ou *français*. – Qu’arrive-t-il invariablement quand un linguiste vient combattre l’idée erronée que la langue latine aurait un jour *enfanté* le français ? Mon Dieu on abonde dans tous sens, on convient que cela est une conception absurde, on sait que partout et toujours *natura non facit saltus*, on est parfaitement convaincu qu’une transition très lente a dû s’accomplir **entre les deux langues** (remarquons ce terme) – et après cela, est-on plus avancé qu’auparavant ? – Nullement, parce qu’on persiste opiniâtrement à se figurer qu’il y a là *préalablement deux termes* relié(e)s il est vrai par une transition insensible, mais constituant toujours deux termes, deux langues, deux êtres, deux entités, deux organismes, deux principes, deux notions, deux lois [?] différents. On continue à se représenter le latin et le français comme les deux frondaisons successives du même arbre depuis la chute des feuilles d’automne jusqu’à la naissance des bourgeons au renouveau ; on accorde avec empressement [?] que le passage est insensible dans les canaux secrets où se distribue la vie, mais on maintient qu’il y a deux périodes caractérisées. Voilà, incontestablement l’idée répandue. Or à quoi peut-on comparer en réalité la soi-disant succession du français au latin ? Imaginons dans une ville une *rue* très longue ; on pourra discuter dans les conseils de l’édilité si on lui donnera dans toute sa longueur un nom unique, par exemple *boulevard national* ; ou bien si on divisera cette rue en deux parties, *boulevard du Temple* et *boulevard de l’École*, ou bien en trois : boulevard de X, de Y et de Z, ou enfin en dix, quinze fractions portant des [noms différents.]

L’existence distincte de chacune de ces portions de rue est naturellement une chose purement nominale et fictive ; il n’y a donc pas lieu de demander comment le boulevard Y devient le boulevard X ni si le boulevard Y devient *subitement* ou *insensiblement* le boulevard X, parce que, pour commencer, il n’y a nulle part de boulevard Y ou de

boulevard X excepté dans notre esprit. De la même façon, il n'y a nulle part excepté dans notre esprit un certain être qui soit le français par opposition à un certain être qui soit le latin ; et il y a donc très peu de profit à dire que l'un sort *progressivement* de l'autre plutôt qu'à dire que l'un sort d'un seul coup. L'essentiel est de comprendre que nous pouvons donner un seul nom à toute la période de vingt et un siècles en l'appelant *latin* – ou bien deux noms en l'appelant *latin* et *français* – ou bien trois noms en l'appelant *latin*, *roman*, *français*, – ou bien vingt et un noms en l'appelant latin du II^e siècle avant l'ère, du I^{er} siècle avant l'ère, du I^{er} siècle après l'ère, du II^e, III^e, IV^e, VII^e, XII^e, XV^e, XIX^e après l'ère. Et qu'il n'existe littéralement aucune autre façon d'introduire une division, si ce n'est cette façon tout arbitraire et conventionnelle. Ainsi nous nions – non seulement qu'une langue puisse naître sans être précédée d'une autre, – non seulement en second lieu qu'une langue puisse subitement naître d'une autre, mais troisièmement même nous nions qu'une langue déterminée naisse graduellement d'une autre, car il n'y a aucun instant où la langue soit moins déterminée ni plus déterminée qu'à un autre ; il n'y a jamais de caractères permanents, mais seulement transitoires et de plus délimités dans le temps ; il n'y a que des états de langue qui sont perpétuellement la transition entre l'état de la veille et celui du lendemain ; vouloir réunir un certain nombre de ces états sous un nom comme celui de *latin* ou de *français* représente la même opération, offre exactement la même valeur que si nous opposons le XIX^e siècle au XVIII^e ou au XII^e. Ce sont de vagues points de repère, sans prétention à évoquer l'idée d'un ordre de choses fini, encore moins à écarter l'idée de l'ordre à peine différent qui précédait et qui suivra. – Il est impossible ici de ne pas remarquer que le linguiste qui s'occupe de grec contemporain comme M. Jean Psichari jouit de l'avantage appréciable de n'avoir pas même à commenter une de ces désastreuses distinctions nominales comme celle de français et de latin ; dès sa première leçon, on le comprend quand il part du grec parlé au VII^e siècle avant l'ère, pour aboutir au grec actuel, avec un intervalle de 2600 ans ; simplement parce que les deux choses sont appelées *grec* quoiqu'elles diffèrent entre elles autant, si ce n'est beaucoup plus en bien des points, que le français “diffère du latin”. Et au moment même où j'ai l'honneur de vous parler, je suis persuadé, je suis à vrai dire absolument certain, que malgré tout ce que je disais, la dénomination de *français* et *latin* est infiniment plus forte, restera toujours ou longtemps mille fois plus puissante sur votre esprit que toutes les instances auxquelles je puis me livrer comme linguiste, pour arriver à faire crouler ce dualisme de carton, qui nous obsède, sous le nom de *français* et *latin*. – Il y aura un jour un livre spécial et très intéressant à écrire sur le rôle du *mot* comme principal perturbateur de la science des mots.

L'ensemble des considérations de ce genre se résument pour nous dans le principe universel – de l'*absolue continuité* de la langue dans le temps. Avec ce premier principe venait se combiner le second, de la *continue transformation* de la langue dans le temps ; dépendant elle-même, je le rappelle, de deux agents distincts : l'un *psychologique* se concentrant sur “l'opération d'analogie” – l'autre *mécanique, physiologique*, ayant son expression dans les changements phonétiques. – L'un agissant de plus d'une manière parfaitement indépendante de l'autre – si ce n'est dans quelques cas très spéciaux, très remarquables, mais véritablement exceptionnels. » (Saussure, 2002a : p. 163-166).

A l'inexistence de toute discontinuité temporelle répond l'inexistence de toute discontinuité spatiale considérée comme facteur de l'évolution. Une langue, même déplacée, et semblant ainsi constituer une unité, ne fait cependant que se continuer. Il faut noter, à cet égard, que le schéma proposé alors par Saussure est strictement parallèle au carré linguistique. A un passage de *mejo* à *medzo* se substitue une double évolution de *medio* à *mejo* et de *medio* à *medzo*, de même que toute alternance renvoie à une unité primitive : la différence des idiomes est fait synchronique, produit de l'évolution diachronique. C'est pourquoi, comme

nous le signalions plus haut²⁸¹, et à la différence de ce qui a lieu pour Hjelmslev, il ne saurait exister aucune idiadiachronie, mais seulement des idiosynchronies, produits de l'évolution diachronique. Saussure en arrive ainsi au « cas normal : l'évolution dans la continuité géographique » :

« Mais ce qu'il y a de plus important à dire sur la combinaison de la géographie et de l'histoire est en dehors du cas précédent. Il nous faut voir le cas normal : l'évolution dans la continuité géographique.

L'évolution dans la continuité géographique : Cas à considérer comme le cas normal et le cas central.

Considérons maintenant une surface continue où à un moment donné règne le même idiome, en supposant une population sédentaire. Ainsi le territoire de la Gaule pris vers 250, à un moment où le latin est solidement établi. Ce territoire peut être regardé comme ayant langue uniforme.

Premier fait certain et regardant le temps seul : on peut affirmer en toute sérénité que cette langue ne sera plus identique à elle-même au bout d'un certain laps de temps.

D'où le savons-nous ? Parce que c'est l'expérience universelle qui nous permet de le faire. N'importe quel exemple confirme ce fait.

Pas d'exemple d'immobilité absolue. Ce qui est absolu, c'est le mouvement dans le temps ; rien ne peut l'arrêter, il est inévitable. Mouvement plus ou moins rapide ou accentué. Peut-être que les périodes de guerre, de crises nationales arrivent à accélérer le mouvement, mais c'est indifférent pour le principe. Ces causes ne peuvent que précipiter le mouvement. Le fait de ce mouvement continu nous est souvent voilé, parce que nous ne voyons d'abord que les langues littéraires, qui sont les premières qui se présentent à l'esprit.

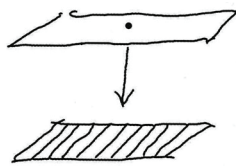
En effet, toute langue littéraire une fois qu'elle a réussi à se former offre des garanties pour sa conservation, en vertu de certaines circonstances (dépendance de la langue écrite, fixée par l'écriture). Cela ne peut nous renseigner sur le mouvement de la langue vivante. De même que la langue littéraire est un produit superposé à la langue vulgaire, elle est soumise à d'autres conditions.

Nous nous plaçons pour le moment uniquement devant le développement libre, dégagé de canon littéraire.

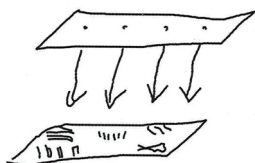
Il faut ajouter comme deuxième point et fait certain que la forme de la langue ne sera pas modifiée de la même façon sur tout le territoire.

Il faut opposer ces deux degrés des faits que nous reconnaissons :

???-IMAGE-II-1-#058



Cas inconnu (évolution dans le temps avec résultat identique sur tous les points du territoire) ???-IMAGE-II-1-#059



²⁸¹ Voir la note 121 ci-dessus.

cas réel (évolution dans le temps avec résultat divers sur la surface ; résultats divers d'endroits en endroits).

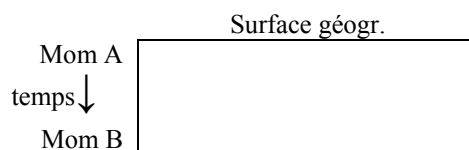
Le temps même réduit à un seul point, produira des modifications.

Les changements n'en sont pas moins, comme nous l'avons vu, uniquement à rapporter au temps. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 106-115).

Le développement a été presque entièrement cité plus haut. Là encore, l'argumentation a été clarifiée par rapport au deuxième cours. Une fois la diversité géographique redéfinie comme un résultat du temps et l'effet de divergences évolutives, Saussure pose successivement deux principes, d'une part le caractère absolu du mouvement dans le temps, d'autre part la diversification dialectale, produit de la multiplication du temps par l'espace²⁸².

²⁸² L'expression provient de notes que les *Écrits de linguistique générale* et, pour la deuxième, Engler (voir Saussure, 1967 : p. 464-465), donnent pour préparatoires au troisième cours mais qui ne sont pas reprises dans l'édition du *Cahier Ferdinand de Saussure*, non plus que dans l'édition d'Amacker : « 1. Diversification d'une langue orig[inairement] une. Principe du fractionnement sur place. On a reconnu, en principe général, que le processus par lequel une langue devient multiple se fractionne en plusieurs langues n'est pas nécessairement en relation avec des déplacements de populations. Ces déplacements peuvent être un facteur qui vient se mêler, et se superposer pour ainsi dire, mais il est essentiel de constater d'abord que le phénomène se produit en dehors de ce facteur aussi bien qu'avec la complication de ce fait.

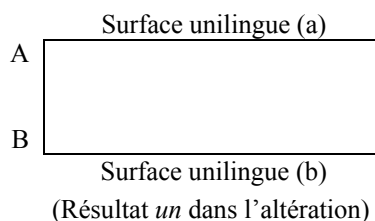
Etant donnée une surface géographiquement déterminée et unilingue au moment A



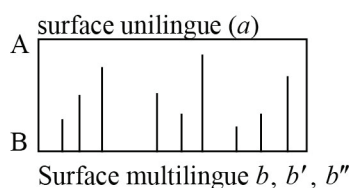
il y a deux choses à poser en fait et à mettre également en lumière.

La première chose (*ce*) que nous savons préalablement, c'est que le moment B offrira un autre état de langue plus ou moins modifié par rapport à A. Cela c'est la conséquence du *Temps*, ou du principe que la langue se modifie dans le Temps.

Or ce premier fait serait très bien concevable tout seul, c'est-à-dire que B tout en représentant un second état serait non moins unilingue que A.



Mais le second principe vérifié par l'observation c'est que la modification n'aboutit jamais à un résultat identique pour toute la surface. Il arrive toujours qu'au moins une partie des modifications prenne des directions différentes dans les différents points de la surface ; et ainsi à la modification dans le Temps correspond toujours du même coup une diversification dans l'espace.



Si vous donnez en fait de langue, à l'Espace du Temps (assez de temps pour se faire valoir et sentir), ou ce qui revient au même si vous donnez à l'action du temps un élément d'espace, il n'arrivera jamais que le résultat ne soit pas le multiple de l'espace et du temps c'est-à-dire ne soit pas un []

Une diversité d'idiomes (b, b', b'')
indépendamment de

l'altération de l'idiome $\left(\begin{array}{c} a \\ b \end{array} \downarrow \right) \quad \begin{array}{c} a \\ b' \end{array} \left| \right.$

Exemple. Dans toute l'Italie on a parlé
à un certain moment le latin. Un latin. sensiblement identique.

Si nous reprenons le même espace géographique aujourd'hui, le changement se traduit-il par

A. Latin uniforme

B. Italien uniforme ?

Nullement. L'italien qui se parle à Gênes, à Venise, à Florence, à

Il y a bien un essai permanent de langue commune qui s'appelle l'italien littéraire, mais cela c'est un produit de la littérature et de la volonté de la nation [] sur la base du dialecte toscan principalement.

Les produits directs du latin sont tellement différents qu'un Milanais s'il va écouter une pièce du théâtre local dans un théâtre de Naples ne comprend pas les acteurs.

Idee de l'Europe vide de peuples. » (Saussure, 2002a : p. 309-310), « Que l'on prenne la famille indo-européenne ou une autre, ou que l'on prenne même une sous-famille quelconque, d'une famille quelconque en outre que tout se passe à l'époque préhistorique ou à l'époque historique, toujours on verra qu'il y a une liaison entre ces quatre choses :

$\left\{ \begin{array}{l} \text{La somme d'expansion territoriale d'une famille linguistique} \\ \text{La somme de division intérieure du bloc qui peut s'exprimer par le mot de dialectes.} \\ \text{Le point central primitif.} \end{array} \right.$

Latéralement : 4. La question des migrations de peuples

Je répète que la première idée fut que les trois premiers faits avaient à se résoudre par le quatrième

[Voir annexe II, fig. 3]

Intervention de la notion du fractionnement sur place. Notion linguistico-géographico-historique.

Il s'agit d'un principe général, qui n'a pas plus spécialement de rapport à la masse indo-européenne qu'à une autre masse.

Toute masse linguistique, comme le montre l'expérience, arrive à se diversifier sur place fatalement, sans que ce fait suppose un déplacement d'aucune espèce.

Ou, plus précisément, : au changement nécessaire dans le temps correspond []

Une surface géographique unilingue est fatalement vouée à devenir une surface multilingue par fractionnement du type de langue primitif

Donnez à l'Espace un temps suffisant
Donnez au temps un certain Espace géographique }
invariablement le produit [ne sera] $\left| \begin{array}{c} a \\ | \\ b \end{array} \right|$ mais $\left| \begin{array}{c} a \\ | \\ b \end{array} \right|$ $a \ a \ a \ a$
pas $b \ b' \ b'' \ b'''$ » (Saussure, 2002a : p. 317-318).

Le premier de ces deux passages rappelle la structure du développement du deuxième cours, au point qu'il pourrait en constituer un correspondant dans les notes de Saussure. De fait, si l'argumentation du troisième cours est plus claire que celle du deuxième, dans la mesure où elle déroule une explication progressive de la diversité dans l'espace considérée comme donné premier, et ainsi une déconstruction graduelle de l'entité délimitée que l'on postule inconsciemment derrière tout idiome, comme nous l'avons souligné plus haut, tous ses éléments étaient déjà présents et articulés dans le deuxième cours. Les autres notes sont peu différentes de celles de Constantin : « Nous pouvons, en commençant, envisager ~~particulièrement~~ <comme offrant des conditions très simples> le cas où une langue ~~a~~ <ayant> été transportée à distance ~~a~~ <ura> pris un développement séparé dans deux foyers, anglo-saxon, Canada ; cas de la *discontinuité géographique* (peut être amené autrement : roumain).

Nous verrons plus tard qu'en réalité ~~le cas de~~ la discontinuité ne crée pas de conditions aussi essentiellement différentes qu'il semble, <n'est pas un cas théorique de []> et qu'il est fort malaisé de juger de son influence exacte ; mais ~~les deux milieux nettement séparés~~ <au premier moment> un groupe coupé en deux matériellement, visiblement []

Au bout d'un certain temps de cette séparation géographique on relèvera des différences entre l'idiome primitivement un qui se parlait des deux côtés de la mer. Différences de tout ordre classées : vocabulaire, grammaire, phonétique, prononciation.

Dès le début remarquons bien qu'il ne faut pas s'imaginer que c'est l'idiome transporté au loin qui se modifiera, pendant que l'autre restera immobile. Ce n'est pas non plus l'inverse.

Mais il arrivera pour chaque détail tantôt l'un tantôt l'autre.

[Voir annexe II, fig. 4] ???-IMAGE-II-1-#065

Il serait vain de croire qu'on a à étudier la particularisation de l'idiome isolé dans l'île : on a à étudier les deux en face l'un de l'autre.

Exemple : þ w ä

<Tel sera le tableau de []>

Mais voici à quoi je voulais arriver par ce premier exemple :

qu'est-ce qui a créé ces différences qui sont en train de faire deux langues différentes ? Est-ce la distance dans l'espace, la différence de lieu : nous sommes presque invinciblement portés [] /

Or il suffit de la réflexion pour voir que ces différences sont amenées par le temps, il est bien évident que le lendemain du débarquement, les Saxons et les Angles parlaient exactement la même [langue].

Changement implique temps écoulé.

~~Uniquement le temps~~

C'est pour ainsi dire par une figure de langage que nous sommes portés à mettre sur le compte de la séparation géographique ; comme le temps va sans dire et qu'il existe des deux côtés nous le sup[primons]

Il y a plus : uniquement par le temps. La différence géographique est à traduire en différences temporelles.

[Voir annexe II, fig. 5] ???-IMAGE-II-1-#066

On n'a jamais passé de *mejo* à *medzo*, mais ce qui est réel [est] qu'on a passé de *medio* à *mejo*.

Or cela c'est dans le temps. ???-IMAGE-II-1-#066bis



La différence dite géographique ne reçoit son complet schéma que quand on la projette dans le temps.

– section – tranche horizontale.

Il ne faut pas chercher le mouvement ailleurs qu'il n'est. (mouvement ascensionnel d'une rivière).

Note sur le "milieu", influence du climat, impondérables. détermination du sens des mouvements. /

Donc avoir à expliquer les différences géographiques c'est identique à étudier les différences qu'apporterait le temps dans la langue, vu que *sur chaque point* il n'y a qu'une modification dans le temps

a	a	
b	c	pas b – c

Différence géographique appelle l'idée d'*unité*. Où se trouve cette unité ? Elle se trouve dans le passé, donc dans le temps.



???-IMAGE-II-1-#067

Par cela nous sommes transportés sur un domaine que nous ne prévoyions pas immédiatement. Les différences ~~dans le temps, c'est l'histoire, dans la langue il faut faire de l'histoire quand nous pensions à la géographie~~ géographiques donnent des différences évolutives.

Toute l'évolution qui est une des grandes parties de la linguistique est évoquée. Pas se faire au pied levé.

Phonétique[ment]	{	géographie n'est qu'application particulière : évolution sur des points différents
Morphologique[ment]		

L'évolution dans la continuité géographique.

Cas à considérer comme le cas normal et comme le cas central.

Nous considérons non plus une île [] mais une surface continue où, à un moment donné, règne la même langue.

1° Certain qu'au bout de 500 ans []

Principe du mouvement inévitable.

(Langue littéraire) / » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 106-111 [voir Saussure, 2002a : p. 291-293]),
« (Formation de la diversité dans la continuité géographique).

Interviennent ensuite le développement cité dans le troisième chapitre de la première partie, où Saussure expose en détail la manière dont se crée la diversité, par innovations successives,

Nous nous plaçons en face d'une étendue de territoire primitivement parfaitement unilingue, ou pouvant passer pour telle. Et en supposant d'ailleurs une population fixe <et sédentaire pour tout le territoire>.

On peut prendre pour type le territoire de la Gaule vers 250, ayant en effet une langue pouvant être regardée comme uniforme à ce moment d'un bout à l'autre en suite de l'assimilation romaine, – le latin parlé à Trèves, à Tours ou à Toulouse, Genève, Marseille, ayant été un moment identique.

Premier fait certain, et regardant le Temps seul. <Placés en face de la page blanche qu'offre cet []>

~~Après~~ <Au bout d'>une période plus ou moins longue, par exemple 500 ans, ou beaucoup moins, on peut prédire, en dehors de tout autre fait <s'ajoutant secondairement>, que cette langue ne sera plus <la même>, identique à elle-même, <en la prenant> à l'autre ~~bout~~ <extrémité> de cette période de temps.

D'où le savons-nous ? – Parce que c'est l'expérience universelle. En n'importe quel exemple où l'histoire nous permet de suivre à travers deux ou trois siècles une langue, on constate que l'espace écoulé correspond régulièrement à une modification plus ou moins forte de cette langue.

Il n'y a pas d'exemple d'immobilité absolue. ~~Prenez une~~ Ce qui est absolu, c'est le principe du mouvement de la langue dans le temps.

Mouvement qui se fait de façon diverse, et plus ou moins rapide selon les cas, mais fatalement. Rien ne peut l'entraver : peut-être que les périodes agitées par des guerres, par des troubles civils, par des crises nationales, arrivent à l'accélérer comme on l'a souvent prétendu ; mais c'est indifférent pour le principe, car même dans la plus tranquille des périodes, on ne verra jamais que le fleuve de la langue soit identique, si on le prend au-dessus ou au-dessous d'un certain ~~parcours~~ <intervalle>, et il n'importe pas qu'il y ait entre deux des cataractes. C'est sacrifier le fait général à l'accident que d'insister sur les causes qui peuvent <quelquefois> précipiter le mouvement ; il suffit qu'il existe imperturbablement, naturellement, et au-dessus de toute circonstance. /

Le fait de ce mouvement <continuel nous> est souvent voilé à vrai dire par les langues littéraires, langues qui se trouvent être les premières ou même les seules auxquelles notre pensée se reporte.

En effet toute langue littéraire, <une fois qu'elle a réussi à se former quelque part,> est relativement immobile, en tout cas n'est pas propre à nous faire sentir à quel point la langue vraie, la langue librement vivante au sein d'une masse sociale, est une matière qui se modifie en fonction du temps.

La présence de ces langues littéraires a été signalée précédemment dans notre cours comme représentant un produit *géographiquement superposé à l'autre*, géographiquement superposé à la langue naturelle. De même qu'il lui est géographiquement superposé, de même il se meut dans d'autres conditions de vie, et nous n'avons en vue que les conditions de vie du produit naturel.

Les *causes* pour lesquelles les langues littéraires résistent plus ou moins à la tendance au changement générale dans la langue, <ou n'y participent pas pleinement,> nous les considérerons ailleurs. Il ne s'agit ici, comme déjà précédemment, que de mettre nettement à part le cas de langue littéraire - et ~~ainsi~~ <cela dit,> nous nous replaçons devant le carré



représentant une surface linguistique <unilingue> livrée *librement* aux ~~influences~~ forces agissant en elle.

Nous avons posé comme premier point que la langue ne serait plus la même au bout d'un temps déterminé.

Et il faut ajouter immédiatement comme second point, non moins certain que le premier, qu'elle ne se sera pas modifiée de la même façon sur tout le territoire.

[Voir annexe II, fig. 6] ???-IMAGE-II-1-#068

Cas inconnu

~~Modification~~ <Évolution> dans le temps ~~ayant~~ <qui donne> le même résultat sur tous les points du territoire).

[Voir annexe II, fig. 7] ???-IMAGE-II-1-#069

Cas ~~à considérer~~ <réel et se vérifiant sans exceptions> comme inévitable.

~~Modification~~ <Évolution> dans le Temps <s'accompagnant de modification> diverse d'endroit en endroit.

On voit ~~tout de suite~~ <aussi> la vérité de ce que nous disions, c'est que la modification reste une chose relative au temps <seul>, malgré qu'elle soit différente dans l'espace.

Le temps, même réduit à un seul point de l'espace, produira modification. Au contraire, l'espace, sans le temps, est incapable d'en produire aucune. La différence géographique n'est que la projection de changements dans le Temps, n'est jamais à considérer, quand on veut l'expliquer, que verticalement et non horizontalement dans la figure. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 111-115 [voir Saussure, 2002a : p. 311-313]).

et où se trouvent radicalement remises en cause les notions de langue et de dialecte, puis le développement relatif à la force du clocher et à la force d'intercourse, où se trouve précisée l'analyse du jeu conjugué des deux facteurs du temps et de l'espace : si les changements sont à rapporter au temps seul, cela ne vaut que pour le « foyer d'innovation » ; le changement se répand ensuite dans les « aires de contagion » par imitation, selon le mécanisme de l'emprunt qui met ainsi en jeu les deux axes du temps et de l'espace²⁸³. Saussure peut alors reprendre à nouveaux frais la question de l'évolution dans la discontinuité géographique. On lit ainsi ensuite :

« Seconde observation.

Quand on s'est rendu compte que dans une masse de population isoglosse il est des innovations générales et beaucoup restant partielles, qu'on s'est rendu compte des suites <possibles> de la continuité géographique aboutissant à une différence, on doit <(alors seulement)> porter ses regards sur la discontinuité géographique (colonie qui s'est séparée de la masse).

Il ne faut pas croire qu'il est plus simple à considérer tout d'abord le second cas, <d'étudier différence de langues dans discontinuité géographique (cas partiel)>. Il ne faut pas juger de la seconde, <effets de discontinuité géographique> avant de connaître la première, <effets de continuité géographique>. <Pourquoi attribuerons-nous un fait à discontinuité géographique s'il se trouve possible dans continuité ?> Les linguistes <indo-européanistes> n'ont cessé d'être attirés singulièrement par ce cas de la séparation géographique. Placés devant des différences de langues que leur offrait la famille indo-européenne, ils n'ont pas conçu autre chose qu'elles ne soient le résultat d'une séparation matérielle.



<Ne pas unir forcément différence de langues et
différence géographique> ???-IMAGE-II-1-#070

On se représentait que <les Celtes>, les Germains, les Slaves représentent autant de migrations. On rapportait les différences linguistiques à des migrations (comme essaims d'abeilles sortant de la ruche).

Conception enfantine et inutile.

Supposant l'indo-européen restant compact <dans une seule étendue>, il se serait produit faits analogues : 1°) cet indo-européen ne serait resté le même à travers le temps ; 2°) il se serait divisé en différentes formes linguistiques.

C'est un ouvrage de Johannes Schmidt (Berlin 1877) qui appela l'attention de ce côté-là, <(possibilité de continuité)>. <Pour ce qui est du fait, si nous voulions le discuter, il s'ajoute :> Les différents idiomes indo-européens forment une chaîne de transition. Il faut croire à un développement dans la continuité géographique.

Dès lors à la théorie des migrations fut opposée la théorie du développement dans la continuité (*Wellentheorie* – théorie des ondes). <Donc développement séparé est un cas secondaire>.

On ne peut apprécier les effets de la discontinuité que par rapport à ceux de la continuité. La continuité a elle-même des effets différenciateurs. <Dès lors considération relative à isolement doit être mesurée aux effets de continuité> Pour juger si la séparation <géographique> a eu des effets capitaux, il faut se demander si ces effets se seraient produits dans la continuité <sans cette séparation>, – ceci à propos de l'anglais et de l'allemand du continent.

Admettons que le peuple anglo-saxon ait occupé le Jutland au lieu de l'Angleterre ; il y aurait eu alors continuité.

²⁸³ Voir également *infra*, l'analyse des textes de Jakobson.

Un des caractères de l'anglais est de ne pas avoir changé *p* en *d*. Est-ce la séparation géographique qui a permis le maintien de ce *p* ? Alors la continuité géographique aurait permis < dans la chaîne des changements continents > au changement *p* > *d* de devenir général. Il resterait à se demander si le même fait serait impossible, si la communauté anglaise serait restée en continuité. Nullement. Leur *p* aurait pu rester < malgré la continuité géographique >

Ce serait un fait analogue à celui de *vacca* → *vache*, qui n'a pas sévi en Picardie (ou on dit *la vague*).

On est surpris de voir combien peu diffère le développement dans la continuité et dans le cas de la séparation. < Du reste, développement dans la continuité peut aboutir à différentes langues ; ainsi : > c'est en pleine continuité géographique qu'on a vu le hollandais se séparer de l'allemand. < Cet exemple montre bien qu'il n'y avait pas besoin d'une île pour différenciation > Il est resté des dialectes de transition dans la région de Lembourg entre l'allemand et le hollandais. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 139-142).

Au choix initial de ce cas théorique en apparence plus simple à considérer répond ici, au terme du développement, la dénonciation de cette fausse simplicité, d'ailleurs beaucoup plus virulente dans les notes de Saussure lui-même :

« Deuxième observation :

Quand on a bien vu que d'une part dans une masse continue de population homoglosses les innovations peuvent être générales, mais que d'autre part elles peuvent n'être pas générales, la cohésion se manifestant et s'affirmant à des degrés très divers pour un phénomène *a*, ou *b*, *c*, – quand on s'est rendu compte ainsi des suites possibles de la continuité géographique, alors, et alors seulement – comme il faut l'ajouter, on doit porter son regard sur le cas de la colonie géographiquement séparée de la masse, sur le cas de la *discontinuité géographique*.

Il y a quelque chose de comique dans l'idée généralement répandue qu'il serait plus simple de juger de la différence de langue dans le cas de la discontinuité géographique. Plus simple que quoi ? Apparemment < on veut dire > : plus simple que dans la continuité.

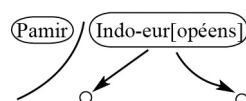
Alors vous prétendez ne pas étudier la continuité qui est le cas normal, et opposer sans autre la discontinuité qui est un cas éminemment particulier ? Je vais montrer qu'aucune opinion sur la discontinuité n'est possible ou n'a de sens, sans une opinion préalable sur < les effets de > la continuité.

L'histoire de la linguistique indo-européenne montre que les linguistes eux-mêmes n'ont cessé, chose curieuse, de vouloir qu'une différence de langue correspondît à une séparation géographique < matérielle >.

Pendant toute la première période où exista une science des langues indo-européennes il était entendu que chaque peuple < Celtes, Germains, Grecs, etc., > avec sa langue représentait une *migration* : comme qui dirait un essaim d'abeilles, < ayant transporté au loin la langue reçue > partant des plateaux du Pamir. < Un beau jour, les *Celtes*, un autre jour les *Slaves*, etc., étaient partis du pied gauche de ces hauteurs asiatiques complètement indépendamment les uns des autres > et comme si c'était une chose essentielle < qu'ils fussent > détachés géographiquement de la masse.

Cet exemple prouve une seule chose, c'est que notre esprit aime les représentations qui peuvent se traduire visuellement : voici deux langues différentes d'une précédente, eh bien, nous allons colloquer la première ici,

II-1-#071



???-IMAGE-

puis faire partir des ballons qui transportent l'indo-européen ailleurs, et expliquent soi-disant qu'il ne soit plus identique à lui-même, par le fait de la séparation géographique.

C'était une conception tout à fait enfantine, par le simple fait qu'elle était inutile. Car, supposant l'indo-européen ~~non-partagé non-attaqué dans~~ subsistant compact au même endroit, il se serait produit tout à fait la même chose, sinon en chaque détail, du moins en général :

1° Cet indo-européen ne serait pas resté le même ;

2° il se serait fatalement [] /

C'est ce que finirent par voir les indo-eur[opéanistes].

Mais il fallut un écrit qui fit du bruit, publié en 1877 par Joh. Schmidt, *Die Verwandtschaftsverhältnisse der Indogermanischen Sprachen*. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le débat sur le fait : nous n'avons voulu qu'opposer les deux conceptions.

Pour ce qui est du fait, il s'ajoute cette considération capitale que les idiomes indo-européens ~~voisins entre eux <sur la carte> se ressemblent plus que~~ forment une chaîne de transitions, que la contiguïté <de *a* et *b*> correspond à des caractères communs plus ou moins marqués, ce qui est décisif pour croire à un développement dans la continuité géographique. Depuis cette date, à la théorie des migrations fut opposée <en ce qui concerne la famille indo-européenne> la théorie du développement continu (*Wellentheorie*).

<Théoriquement>, Le développement séparé constitue forcément ~~un~~ <le> cas secondaire et non le cas primaire à considérer dans ses effets : vu qu'en effet nous n'avons pas d'autre moyen de fixer la valeur de ces effets que de les mesurer à l'échelle de l'autre développement.

On ne peut apprécier les effets de la discontinuité que par rapport à ceux de la continuité. Or il est établi que la continuité a elle-même ces effets différenciateurs, ce qui []

Angleterre. Pour juger, il faut se représenter Jutlande.

[...]

Pour chaque *soi-disant* effet de la séparation, []

1° quand on dit : La séparation a permis maintien de *p* on veut dire en réalité quelque chose qui regarde le continent, à savoir que *la continuité a propagé* []

2° Posons-nous la question : Est-ce que []

Pour $t > \tau$. /

Finalement Hollande prouve que le développement [] / » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 139-142 [voir Saussure, 2002a : p. 323-325]).

Dans la mesure où l'évolution a lieu dans la continuité géographique, les effets de la discontinuité géographique ne peuvent être appréciés qu'en second lieu, par comparaison avec le cas normal de la différenciation dans la continuité géographique. Aussi y a-t-il lieu de s'interroger sur cette apparence de simplicité, qui explique que « [l]es linguistes indo-européanistes n'ont cessé d'être attirés singulièrement par ce cas de la séparation géographique ». Or, précisément, c'est là, également, *mutatis mutandis*, la conception de Hjelmslev et plus généralement du structuralisme qui, en lieu et place de la discontinuité – entre synchronie et diachronie, entre diversité absolue et diversité relative – introduite par la linguistique saussurienne, se fonde sur le donné de la structure, et par là même sur ce dont Saussure tente quant à lui de rendre compte : l'existence d'une diversité d'idiomes, donc également d'idiomes distincts, dont le constat est à l'origine de toute conscience linguistique,

comme de la linguistique elle-même. Autrement dit, on retrouve ici, derrière cette conception « enfantine » « par le simple fait qu'elle était inutile », et au-delà du fait que « notre esprit aime les représentations qui peuvent se traduire visuellement », l'obstacle épistémologique de l'idiome et son corollaire, le donné de la structure²⁸⁴.

²⁸⁴ Notons à ce propos que la rédaction des éditeurs n'est pas dénuée de toute ambiguïté. Le développement sur les causes de la diversité linguistique forme la substance du troisième chapitre de la quatrième partie, « Causes de la diversité géographique », comprenant, outre les trois derniers paragraphes presque intégralement cités dans le troisième chapitre de la première partie, un paragraphe intitulé « Le temps, cause essentielle » (voir Saussure, 1972 : p. 270-272 et Saussure, 1967 : p. 449-452). Le développement tout juste cité est repris dans le troisième et dernier paragraphe du quatrième chapitre, « La différenciation linguistique sur des territoires séparés » (voir Saussure, 1972 : p. 285-289). Les éditeurs recourent alors également aux notes du deuxième cours (voir Saussure, 1967 : p. 472-478), mais ajoutent surtout ce développement qui vient conclure le paragraphe : « Cependant, en considérant deux idiomes parents, non plus sous l'aspect négatif de leur différenciation, mais sous l'aspect positif de leur solidarité, on constate que dans l'isolement tout rapport est virtuellement rompu à partir du moment de la séparation, tandis que dans la continuité géographique une certaine solidarité subsiste, même entre parlers nettement différents, pourvu qu'ils soient reliés par des dialectes intermédiaires.

Aussi, pour apprécier les degrés de parenté entre les langues, il faut faire une distinction rigoureuse entre la continuité et l'isolement. Dans ce dernier cas les deux idiomes conservent de leur passé commun un certain nombre de traits attestant leur parenté, mais comme chacun d'eux a évolué d'une manière indépendante, les caractères nouveaux surgis d'un côté ne pourront pas se retrouver dans l'autre (en réservant le cas où certains caractères nés après la séparation se trouvent par hasard identiques dans les deux idiomes). Ce qui est en tout cas exclu, c'est la communication de ces caractères par contagion. D'une manière générale, une langue qui a évolué dans la discontinuité géographique présente vis-à-vis des langues parentes un ensemble de traits qui n'appartiennent qu'à elle, et quand à son tour cette langue s'est fractionnée, les divers dialectes qui en sont sortis attestent par des traits communs la parenté plus étroite qui les relie entre eux à l'exclusion des dialectes de l'autre territoire. Ils forment réellement une branche distincte détachée du tronc.

Tout autres sont les rapports entre langues sur territoire continu ; les traits communs qu'elles présentent ne sont pas forcément plus anciens que ceux qui les diversifient ; en effet, à tout moment une innovation partie d'un point quelconque a pu se généraliser et embrasser même la totalité du territoire. En outre, puisque les aires d'innovation varient d'étendue d'un cas à l'autre, deux idiomes voisins peuvent avoir une particularité commune sans former un groupe à part dans l'ensemble, et chacun d'eux peut être relié aux idiomes contigus par d'autres caractères, comme le montrent les langues indo-européennes. » (Saussure, 1972 : p. 288-289). Comme le souligne Godel, le dernier paragraphe renvoie à des propositions du deuxième cours : « Le dernier alinéa du chapitre semble résumer II R 178-181. Les deux précédents sont une insertion dont le motif est donné par une note de A. S. (Coll. p. 113) : “N. B. Cette fin de chapitre [III 101], telle que je l'ai comprise, ne semble pas concluante et prête à des objections : Il a été dit plus haut [§ 2, dern. al.] : Il ne faut tenir compte que de la force d'intercourse, de la cohésion. Or le propre de la séparation géographique, c'est justement de supprimer à peu près la cohésion. Deux idiomes ainsi séparés continuent à se ressembler par leurs éléments anciens (force conservatrice), mais ils n'auront plus d'innovation commune, sauf cas fortuits.” » (Godel, 1957 : p. 119), et l'idée ne nous semble pas antisaussurienne. Le fait notable, cependant, est le retour de la métaphore de l'arbre, qui confirme l'aspect d'évidence de la notion de discontinuité géographique. On relève d'ailleurs dans un autre chapitre (voir la note 277 ci-dessus) cette rédaction tendancieuse : « La diversité géographique a été présentée jusqu'ici sous sa forme idéale : autant de territoires, autant de langues distinctes. Et nous étions en droit de procéder ainsi, car la séparation géographique reste le facteur le plus général de la diversité linguistique. » (Saussure, 1972 : p. 265), là où les notes donnent : « [Dégallier] Nous avons supposé à cette **diversité** la **forme** la plus simple, parce que modifications ne sont pas essentielles. Nous avons conçu cette subdivision : **autant de langues, autant de territoires** distincts. C'est bien toujours à une différence de lieux que remonte une différence de langues.

[Joseph] Nous lui avons supposé la **forme** la plus simple, à ces faits. En effet nous avons regardé, comme s'il y avait **autant de langues** que de pays distincts. Il n'y a rien en effet à reprendre à cette théorie, car les différences de langues remontent presque toujours à des différences de lieux. » (Saussure, 1967 : p. 443), et dans le chapitre suivant cet ajout (Saussure, 1967 : p. 451), qui témoigne de ce que les éditeurs n'ont pas totalement abandonné la théorie des migrations : « La séparation des deux idiomes est la forme tangible du phénomène, mais ne l'explique pas. Sans doute, ce fait linguistique ne se serait pas différencié sans la diversité des lieux, si minime soit-elle ; mais à lui seul, l'éloignement ne crée par les différences. » (Saussure, 1972 : p. 271-272).

Comme nous tenterons de le montrer dans ce qui suit, la représentation hjelmslevienne du changement linguistique fait ainsi nettement apparaître la nécessité de la distinction synchronie/diachronie, en tant qu'elle vient en lieu et place de l'unité donnée et constituante que présuppose le « dépassement » structuraliste de la distinction : à la différence des élaborations structuralistes, qui se fondent sur une représentation préalable, elle permet de rendre compte du donné empirique. On retrouve en effet dans la représentation hjelmslevienne du changement linguistique toutes les notions de première venue que l'élaboration saussurienne s'était attachée à déconstruire. En premier lieu, comme il est déjà apparu ci-dessus, la représentation hjelmslevienne est organiciste. On lit ainsi en conclusion de *Sprogsystem og sprogforandring*, une fois exposées les possibilités et les conséquences de la méthode introduite dans l'ouvrage²⁸⁵ :

« Men lad os ikke dærfør glemme metodens *begrænsning*. Ved hjælp af denne metode kan vi forklare den udviklingsretning, som systemet i strengeste forstand følger, men intet mere. Aarsagen til, at et system paa eet tidspunkt foretager gennemgribende forandringer, paa et andet tidspunkt forholder sig i absolut ro, har vi ikke forklarer hermed. Aarsagen hertil ligger i de sociale betingelser, i styrken af befolkningens konservative tendens til at fastholde modersmaalet i uforandret skikkelse, til at bibeholde det een gang vundne system. Fra intralingvistisk synspunkt veed vi, hvor udviklingen bærer hen, men vi veed ikke, hvornaar udviklingen vil foregaa. Og vigtige omraader af sproget ligger helt uden for den her anlagte betragtningsmaade : norm, usus og sprogudøvelse ; størsteparten af ordforraadet, hele læren om fonemernes udtale, for blot at nævne vigtige hovedomraader, ligger uden for. Desuden naturligvis alt hvad der vedrører et sprogs ydre skæbne, som igen vil være bestemt af sociale foreteelser : et sprogs opstaaen ved differentiation af en oprindelig enhed hænger sammen med en splittelse i befolkningen ; dens oprindelige enhed og dærfmed den konservative tendens er brudt. Et sprogs uddøen hænger sammen med at befolkningen af een eller anden grund taber interessen for at tale dette sprog og foretrækker andre sprog, der forekommer mere værdifulde, ofte vel fordi de er bærere af en højere kultur.

Sprogforskeren, der studerer sproget som helhed og i alle dets manifestationer, maa dærfør aldrig lukke øjnene for de fænomener, der omgiver sproget, de ydre betingelser, hvorunder sproget lever.

Men sproget lever, og dette forekommer mig at være en ny opdagelse. Ingen vil kunne sige, at vi ved at udskille systemet og betragte det for sig, midlertidigt abstraherende fra sprogets øvrige omraader, har skaaret sprogets liv bort. Det er det modsatte, der er sket. Vi har lagt haanden paa sprogets pulsslag. De gamle havde ikke uret, naar de hævdede at sproget er en organisme, som fører sit selvstændige indre liv.

Det er sprogets liv i denne nye betydning, som jeg i disse forelæsninger har ønsket at fremdrage : sprogets systematiske klarhed og erkendelsesteoretiske dybde, sprogets

²⁸⁵ Hjelmslev annonçait en effet : « Det vil imidlertid være naturligt efter en foreløbig verifikation at standse og at tage et foreløbigt skøn over metodens *gennemførlighed*, metodens *konsekvenser*, og metodens *begrænsning*. Det er disse tre punkter, som denne forelæsning skal omhandle. » [« Il sera cependant naturel après une vérification provisoire de s'arrêter et de juger provisoirement des *possibilités* de la méthode, des *conséquences* de la méthode, et des *limites* de la méthode. Ce sont ces trois points que traitera cette leçon. »] (H.Spr. : p. 150). Le développement relatif aux possibilités de la méthode sera examiné ci-dessous. Les conséquences en étaient le « dépassement » de la distinction saussurienne (voir H.Spr. : p. 157-158, cité en I-, A-). Il s'agit à présent, en conclusion, des limites de la méthode.

stadige stræben mod harmoni og skønhed, sprogets enhed, i dets system og i dets forandring²⁸⁶. » (H.Spr. : p. 158-159).

Hjelmslev expose ici clairement les deux limites identifiées dans ce qui précède. L'explication systématique du changement est partielle à un double égard. En premier lieu, si le système est automobile, le changement ressortit cependant nécessairement à l'usage, en raison de la tendance conservatrice. En second lieu, l'explication ne concerne que le système, et « des domaines importants de la langue sont tout à fait en dehors du mode de considération appliqué ici ». Comme nous le verrons ci-après, ces deux limitations n'en sont qu'une, et ne renvoient à rien d'autre qu'à l'abstraction constitutive de la perspective analytique hjelmslevienne. Il est notable, à cet égard, que Hjelmslev se fonde sur ces notions si décisivement déconstruites par Saussure que sont « l'apparition d'une langue par la différenciation d'une unité originelle » et « [l]a mort d'une langue », et ce d'autant plus que la notion de vie apparaît double, selon la dualité même de l'objet hjelmslevien. A ces apparition et mort répondent « les conditions extérieures dans lesquelles vit la langue », cependant que cette vie est interne au système lui-même : loin d'avoir « mis de côté la vie de la langue », Hjelmslev, en adoptant un point de vue systématique, a « posé le doigt sur le pouls de la langue », accréditant la conception des anciens qui « soutenaient que la langue est un organisme qui mène sa vie intérieure autonome » et donnant ainsi au terme de vie une « signification nouvelle », à ajouter à cette autre notion de vie qui définit l'usage de la langue. On lisait ainsi au cours des développements, à propos du hittite :

« Kasus er reduceret til 6 led (i fælles-indoeuropæisk var der sikkert flere), men vejen til at kasus kunde gaa i optimum har været for lang : sproget er uddød, inden maalet var naaet²⁸⁷. » (H.Spr. : p. 114)

²⁸⁶ « Mais n'oublions pas pour cela les *limites* de la méthode. A l'aide de cette méthode nous pouvons expliquer la direction d'évolution que suit le système au sens le plus étroit, mais rien de plus. La raison pour laquelle un système à un moment donné procède à des changements radicaux, à un autre moment se tient parfaitement immobile, nous ne l'avons pas donnée par une telle explication. La raison de ce fait réside dans les conditions sociales, dans la force de la tendance conservatrice de la population à maintenir la langue maternelle dans une forme inchangée, à conserver le système une fois obtenu. D'un point de vue intralinguistique nous savons où l'évolution nous emmène, mais nous ne savons pas quand l'évolution se produira. Par ailleurs, des domaines importants de la langue sont tout à fait en dehors du mode de considération appliqué ici : norme, usage et exercice de la langue ; la plus grande partie du vocabulaire, toute l'étude de la prononciation des phonèmes, pour ne mentionner que les domaines les plus importants, sont en dehors. En outre, naturellement, tout ce qui touche le destin extérieur d'une langue, qui à nouveau sera défini par les phénomènes sociaux : l'apparition d'une langue par la différenciation d'une unité originelle dépend d'une division dans la population ; l'unité originelle de celle-ci et ainsi la tendance conservatrice sont rompues. La mort d'une langue dépend du fait que la population pour une raison ou pour une autre perd intérêt à parler cette langue et préfère une autre langue qui lui paraît plus noble : souvent parce qu'elle est porteuse d'une culture plus élevée.

Les linguistes qui étudient la langue comme totalité et dans toutes ses manifestations ne doivent donc jamais perdre de vue les phénomènes qui entourent la langue, les conditions extérieures dans lesquelles vit la langue.

Mais la langue vit et cela me paraît être une découverte nouvelle. Personne ne pourra dire qu'en isolant le système et en le considérant pour lui-même, faisant provisoirement abstraction des autres domaines de la langue nous avons mis de côté la vie de la langue. C'est le contraire qui s'est produit. Nous avons posé le doigt sur le pouls de la langue. Les anciens n'avaient pas tort quand ils soutenaient que la langue est un organisme qui mène sa vie intérieure autonome.

C'est la vie de la langue dans cette signification nouvelle que j'ai souhaité dégager dans ces leçons : la clarté systématique de la langue et sa profondeur du point de vue de la théorie de la connaissance, l'effort de la langue vers l'harmonie et la beauté, l'unité de la langue, dans son système et dans son changement. »

puis à propos du grec :

« Systemet holdes i live af en tidligt vaagnet skriftsprogstradition, som for øvrigt har holdt sig til den dag i dag, men holdes tillige i live af alternationernes livskraft²⁸⁸. » (H.Spr. : p. 126)

deux remarques où le double sens ou la double application de la notion de vie apparaît nettement. Cette représentation se maintient, *mutatis mutandis*, jusqu'aux derniers textes. Comme nous l'avons vu plus haut, et comme nous le verrons à nouveau *infra*, la distinction des deux types de changements est à nouveau exposée dans *Sproget*. Nous avons vu, de même, qu'elle est reprise dans « Structural Analysis of Language » (1948). On lit en outre dans « The Basic Structure of Language²⁸⁹ » (1947/1950) :

« Il nous faut maintenant remarquer un fait qui a une importance considérable pour la philologie comparée. C'est la commutation qui est à la base des différences de structure les plus évidentes entre les langues. L'analyse phonologique des langues nous l'a suffisamment montré. Des éléments qui commutent dans une langue ne sont que des variantes dans une autre : *s* et *z* sont commutables en anglais, parce que changer *seal* en *zeal* entraîne un changement du contenu. En danois au contraire, si vous remplacez *s* par *z*, ce qui peut avoir lieu accidentellement, il ne s'ensuit jamais de changement du contenu ; *s* et *z* sont donc en danois deux variantes d'un seul et même élément commutable. On doit donc faire l'inventaire d'une langue par une épreuve de commutation, c'est la technique qui nous est nécessaire pour analyser, différencier et comparer les langues. De plus, l'épreuve de commutation nous permettra de rendre compte des changements linguistiques de manière plus satisfaisante. Nous pouvons distinguer entre les changements qui affectent le système, comme par exemple ceux qui résultent d'une augmentation ou d'une diminution du nombre des éléments commutables (par exemple la mutation consonantique en germanique) et les changements qui n'en affectent que la manifestation (comme par exemple le passage de *u* à *y* en français et en grec ancien)²⁹⁰. » (H.Bas. : p. 222).

²⁸⁷ « Le cas est réduit à six éléments (en indo-européen commun il y en avait sûrement davantage), mais le chemin jusqu'à ce que le cas puisse entrer dans l'optimum fut trop long : la langue a disparu avant que l'objectif ait été atteint. »

²⁸⁸ « Le système est maintenu en vie par une tradition de langue écrite précocément éveillée, qui s'est maintenue par ailleurs jusqu'à aujourd'hui, mais il est en outre maintenu en vie par la force vitale des alternances. »

²⁸⁹ Rappelons également ce passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, cité dans le deuxième chapitre de la première partie : « « Ainsi, plusieurs usages phonétiques et plusieurs usages écrits peuvent être rattachés à un seul système d'expression d'un et même schéma linguistique. Une langue peut subir un changement de nature purement phonétique sans que le système d'expression de son schéma linguistique en soit affecté, tout comme elle peut subir un changement de nature sémantique sans que le système de contenu de son schéma linguistique en soit en rien affecté. C'est seulement ainsi qu'il est possible de distinguer entre les *changements phonétiques* et les *changements sémantiques* d'une part, et les *changements formels* d'autre part. » (H.Om. : p. 133-134) [« Saaledes kan der ogsaa til et og samme sprogbygningsudtrykssystem tilordnes forskellige lydlig sprogbrug og forskellige skriftlige sprogbrug. Et sprog kan undergaa en forandring der er af rent lydlig art uden at sprogbygningens udtrykssystem berøres deraf, og ligeledes en forandring der er af rent semantisk art uden at sprogbygningens indholdssystem berøres deraf. Kun ad denne vej er det muligt at skelne mellem *lydforskydninger* og *betydningsforskydninger* paa den ene side og *formforskydninger* paa den anden. » (H.Om. : p. 93-94)].

²⁹⁰ « Now we should not fail to observe a fact which has certain momentous bearings on comparative philology. The commutation is the fact that is behind the most conspicuous structural differences between languages. The phonemic analysis of languages has shown this sufficiently. What in one language are commutables, are in different language mere variants : [*s*] and [*z*] are commutables in English, because a change of *seal* into *zeal*

Signalons également ce passage de « Otto Jespersen » (1945), où Hjelmslev, s'il formule une critique explicite de la thèse jespersenienne du progrès du langage, n'en critique pas le caractère organiciste²⁹¹ :

« *En linguistique génétique* la grande contribution de Jespersen est sa thèse fondamentale du *progrès du langage*, soutenue déjà dans sa thèse pour le doctorat de 1891 (aussi séparément dans *Fremskridt i sproget*, de la même année), élaborée dans son fameux livre *Progress in language* 1894, et maintenue par lui pendant toute sa vie avec ferveur (v. surtout *Language* 319-95, 412-42, et, dernièrement, *Efficiency in Linguistic Change*, 1941, dans les publications de l'Académie). C'est à la fois le côté le plus personnel et le plus délicat de l'œuvre de Jespersen. Il y a eu au début derrière cette thèse une réaction naturelle et utile contre la théorie de Schleicher, qui, on le sait, voyait dans le développement historique des langues indo-européennes une décadence. La thèse s'inspire dès l'abord de la théorie de Spencer, qui, lui aussi, parle d'un progrès du langage. Par cette thèse Jespersen a voulu ranger la linguistique parmi les sciences biologiques et, par une analogie avec ces dernières, expliquer les faits du langage par la doctrine évolutionniste, en appliquant aux formations linguistiques le principe darwinien du *survival of the fittest*. Selon cette doctrine l'évolution du langage serait, sinon dans tous les détails et dans toutes ses vicissitudes, du moins dans ses grandes lignes, un progrès aboutissant, à travers d'étapes successives, à un état de langue où un maximum d'efficacité est obtenu au moyen d'un minimum d'effort. Cette doctrine favorite de Jespersen se heurte incontestablement à diverses difficultés. Sans entrer dans le détail il convient surtout de faire observer que l'auteur de cette thèse n'a pas réussi à donner des définitions convaincantes de ce qu'il faut comprendre par les termes assez vagues et ambigus d'efficacité et d'effort. De plus, même en adoptant ces termes tels quels, il y a grand nombre de langues où le développement parcouru va à l'encontre de l'hypothèse. Dans la forme proposée par l'auteur cette thèse est donc loin de convaincre. Mais elle a été émise et maintenue avec une habileté spirituelle et a éveillé un intérêt considérable. » (H.Jes. : p. 50).

L'organicisme est en effet lisible jusque dans un des tout derniers textes de notre corpus, datant de 1956, « Sur l'indépendance de l'épithète ». On relève ainsi, dans ce texte, ces propositions dont la langue est le sujet :

entails a change in the content. In Danish, on the other hand, if you replace [s] by [z], which may be done accidentally, a change in the content can never ensue ; consequently, in Danish, [s] and [z] are two variants of one and the same commutable. Thus, the inventory of a language must be recorded through a commutation test, and it is the commutation test which provides us with the technique necessary for analyzing and distinguishing and comparing languages. Further, the commutation test will enable us to account for linguistic change in a more consistent way than before. We can distinguish between changes affecting the system, e.g. changes resulting in a increase or a reduction of the number of commutables (as, e. g. the consonant shift in Germanic) and changes which do not affect the system, but only its manifestation (as, e. g., the change from [u] to [y] in French and in Ancient Greek). » (H.Bas. : p. 146-147).

²⁹¹ On notera, à cet égard, le rapprochement avec la théorie pragoise : « D'une façon générale on peut être surpris par le fait que Jespersen n'a presque jamais adopté les points de vue avancés par d'autres même dans les cas où ils sont assez près des siens et paraissent aptes à les corroborer. Malgré sa conception du langage comme un jeu intime entre son et signification, et malgré l'intérêt qu'il a toujours porté à la caractéristique nationale des langues, c'est dans une mesure extrêmement restreinte qu'il a adopté les points de vue et les méthodes du structuralisme ou les principes phonémiques, même là où ils se présentent comme les conséquences logiques de ses propres vues. D'une façon analogue il a maintenu avec énergie le progrès du langage, mais sans vouloir s'associer si peu que ce soit ni au point de vue téléologique des phonologues de Prague, ni à la notion de tendance (Grammont) ou de *drift in language* (Sapir ; voir dernièrement *Efficiency* 56-7, où une hypothèse qui pourrait paraître très semblable à celles de Jespersen est totalement écartée). » (H.Jes. : p. 53-54).

« Cet état de choses est d'autant plus remarquable que les langues en question ont passé par une période où elles ont créé un adjectif distinct du substantif : elles l'ont évidemment fait pour l'abandonner ensuite ; les causes de ces vicissitudes sont discernables mais ne nous retiendront pas ici. » (H.Ép. : p. 213)

« Donc, le neutre d'une part, les noms admettant la flexion de genre, de l'autre, poussent plus loin que ne le font les autres classes de noms en indo-européen commun une tendance qui s'observe dès le début mais qui n'arrive pas à aboutir dans les langues du type relativement ancien, et qui consiste à réserver certaines classes de déclinaison, y compris certains systèmes casuels particuliers, à certains genres grammaticaux. Le latin offre encore des noms de genre masculin mais appartenant à la première déclinaison (*nauta* etc.), et des noms de genre féminin mais appartenant à la deuxième déclinaison (*fāgus* "hêtre" etc.) La tendance est très près d'avoir abouti en slave ; mais, à l'instar du latin, le russe conserve des thèmes en -a du genre masculin (слѣра "domestique", ctāpocra "maire de village", etc.). Plusieurs langues slaves introduisent des innovations diverses en vue d'aplanir cette irrégularité : la déclinaison change de façon à rendre ces mots conformes aux masculins ordinaires en slovène, en polonais, en tchèque, en sorabe ; cette tendance n'aboutit entièrement qu'en slovaque. Le serbo-croate tend à l'aplanir en permettant de traiter ces mots comme des féminins au point de vue syntaxique. » (H.Ép. : p. 214)

« Tout en conservant en principe l'ancien système, dans lequel la distinction entre l'animé et l'inanimé avait perdu de son sens primitif pour devenir une distinction plus arbitraire entre un non-neutre et un neutre (Roman Jakobson, *Charisteria Mathesio*, p. 79), le slave procède à réintroduire et à surajouter, à l'intérieur du masculin (et du pluriel), une distinction entre l'animé et l'inanimé, le personnel et le non-personnel, ou les deux. C'est un renouvellement des anciens procédés à plusieurs égards, et surtout par le fait que pour opérer ces nouvelles distinctions le slave a recours au même principe que celui qui avait été utilisé par l'indo-européen ancien pour le genre inanimé (et qui est conservé par le slave pour le neutre), en utilisant les syncrétismes casuels et les systèmes casuels particuliers comme indices des genres. Sauf le vieux slave, où la tendance ne fait que poindre vaguement, et le bulgare et le slave macédonien, où il n'en reste que des traces parce que la déclinaison a été à très peu près détruite, toutes les langues slaves manifestent cette tendance, chacune de sa façon d'ailleurs. » (H.Ép. : p. 216)

et où l'on retrouve ainsi la notion de tendance, également omniprésente dans un autre texte de 1956, « Animé et inanimé, personnel et non-personnel²⁹² ». Il était également question dans « La nature du pronom²⁹³ » (1937) d'une catégorie « prête à surgir » :

« Une fois dégagé le caractère essentiel du pronom, qui est la cause de son immobilité à l'égard des articles fondamentaux, ce caractère se retrouvera dans n'importe quel état de langue. Les pronoms démonstratifs et les pronoms indéfinis sont dans toute langue des articles convertis, même si la langue ignore les articles fondamentaux. Dans les langues de ce type la catégorie des articles est présente pour ainsi dire in potentia, cantonnée dans la base à l'état converti, mais prête à surgir à l'état fondamental dès le moment où la langue se transforme et les conditions y sont favorables. » (H.Pro. : p. 204).

On retrouvait en outre dans ce texte la notion de phase d'évolution, corrélative de celle de tendance conservatrice, et impliquant des arrêts tout aussi inexpliqués que dans *Sprogsystem*

²⁹² Voir H.An. : p. 228, 236, 237, 239, 240, 242, 243, 244, 245, 246, 248, 249, 252, 253, 254, 257 et 258.

²⁹³ Nous envisagerons ci-dessous deux autres textes de 1937, « Accent, intonation, quantité » et « La syllabation en slave », ainsi que *La Catégorie des cas* (1935/1937), trois textes où cet organicisme est tout aussi patent.

og sprogforandring, si ce n'est, en conformité avec le partage d'objet hjelmslevien, par les tendances des locuteurs :

« Les pronoms endocentriques peuvent se transformer en des pronoms exocentriques, et ensuite, en supprimant le syncrétisme de la base, se réduire à de purs morphèmes. C'est ce qui se passe lorsque le démonstratif *ille* devient en roman un article fondamental. Le passage à l'état exocentrique est un réarrangement systématique qui s'accomplit par saut. Mais la dernière phase de la transformation est difficile à observer, vu la difficulté qu'il y a dans certains cas à constater le syncrétisme dans le thème. L'évolution peut donc s'arrêter à un stade intermédiaire où l'unité en question permet indifféremment l'interprétation comme pronom et comme unité purement morphématique. Cette situation se présente plus facilement pour les pronoms exocentriques qui ne passent pas par la première phase de l'évolution. C'est ainsi que le pronom personnel *ego* etc. est arrivé à jouer en français un rôle indécis. La définition du morphème, fondamental et converti, n'en souffre point. Ce n'est que la présence du syncrétisme dans la base qui laisse place au doute.

En conséquence de ces faits les pronoms exocentriques sont moins stables que les pronoms endocentriques. Si l'existence des pronoms exocentriques est trop menacée la langue peut réagir en convertissant quelques-uns de leurs morphèmes pour les transformer ainsi en des pronoms endocentriques. Il paraît que ce processus s'observe dans quelques faits néerlandais étudiés par le P. van Ginneken : dans cette langue la concordance en genre semble être abolie, c'est-à-dire le genre cesse dans le pronom d'être sélectionné. » (H.Pro. : p. 205-206).

Nous avons déjà cité plus haut ce passage de « La structure morphologique » :

« L'étude de la structure morphématique doit aboutir, on l'a vu, à une typologie générale d'ordre synchronique, qui saura distinguer les caractères universels et spécifiques, et établir les solidarités entre faits spécifiques, et dont on pourra dériver les lois générales dirigeant l'évolution, en établissant les optimums absolus et relatifs de la forme pure et de l'affinité entre forme et substance et entre forme et expression. Pour aboutir à cette fin il faut d'abord disposer d'une théorie empirique appropriée. Cette théorie n'a pas encore été établie, et il serait donc vain de vouloir bâtir aujourd'hui des hypothèses typologiques ou évolutives d'ordre général. La linguistique en reste déjà depuis trop longtemps à se contenter des intuitions spirituelles et des généralisations inductives ; l'heure est venue à notre avis pour établir la linguistique comme une science. » (H.SM. : p. 146)

notant que tandis que l'évolution, dans ce texte, concerne la norme et non le système, les lois générales dirigeant les changements concernent quant à elle non seulement la forme, mais également la manifestation. A l'optimum de la forme pure s'ajoutent en effet ceux de l'affinité entre forme et substance et entre forme et expression, deux relations impliquant la prise des locuteurs sur la langue. Un premier texte, « Le verbe et la phrase nominale » (1948), confirme l'importance des locuteurs dans l'évolution de la langue, s'agit-il du seul usage. On lit en effet dans ce texte :

« Une enquête systématique et comparative de la phrase nominale dans les différentes langues servirait aussi à nous éclairer sur les conditions d'existence de certains faits linguistiques, non seulement de la construction nominale même, mais aussi de certains faits connexes qui entrent en rapport avec elle.

La construction nominale, possible en principe dans toute langue qui possède des morphèmes fondamentaux de l'ordre "verbal", n'est en elle-même qu'un simple fait

d'usage. Que la possibilité de cette construction soit utilisée ou non, le schéma de la langue reste le même. C'est pourquoi l'emploi que l'on fait de la phrase nominale dans une société linguistique donnée est soumis à toutes sortes d'influences externes. Gauthiot déjà avait appelé l'attention sur la ressemblance frappante entre la construction nominale du russe (qui est dans sa forme actuelle une innovation) et celle des langues finno-ougriennes, et proposé d'attribuer le développement russe à une influence de ces langues voisines. Il ne paraît pas moins évident que le succès extraordinaire de la construction nominale en sanskrit est dû à l'influence des idiomes dravidiens où la phrase nominale à participe est de règle. D'une façon générale, l'histoire de la phrase nominale dans chaque langue, et le rôle qu'elle est appelée à prendre dans les sociétés et époques diverses, s'explique par les faits sociaux et par les tendances des populations.

Ce n'est pas dire que l'évolution prise par la phrase nominale soit indépendante de la structure linguistique. La structure de la langue est un des facteurs qui peuvent en influencer l'extension, en favorisant ou en entravant les tendances des sujets parlants. Les possibilités de l'ordre des mots dans un état de langue donné, et la présence ou l'absence de certaines catégories nominales, surtout celle des articles, déterminent dans une large mesure les destins de la construction nominale. » (H.VPN : p. 193-194).

On retrouve ici – significativement, comme il apparaîtra ci-dessous –, la question ambivalente des *Principes de grammaire générale*, relative aux « conditions d'existence de certains faits linguistiques ». Il s'agit à nouveau de deux types de faits, formels et liés à la manifestation, mais les seconds ne sont pas totalement indépendants des premiers : tandis que la construction nominale, « possible en principe dans toute langue qui possède des morphèmes fondamentaux de l'ordre “verbal”, n'est elle-même qu'un simple fait d'usage », sans influence aucune sur le schéma, de sorte que son emploi « est soumis à toutes sortes d'influences externes » et que ses conditions d'existence sont avant tout sociales et liées aux tendances des populations, son évolution n'est pas indépendante de la structure linguistique, qui peut « favoris[er] ou [...] entrav[er] les tendances des sujets parlants ». Autrement dit, dans le même temps qu'il s'agit de deux « conditions d'existence » d'ordre différent, dont l'une implique les locuteurs, les locuteurs ont à faire avec le système, qui apparaît ainsi réellement en usage, sur le double plan synchronique (conditions de possibilité de la phrase nominale) et diachronique (rapports aux tendances des sujets parlants). La représentation des textes de 1956, en particulier de « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », est plus complexe, dans la mesure où elle met en jeu la tendance à la motivation, qui vient doubler la tendance conservatrice. L'objet de « Sur l'indépendance de l'épithète » n'est pas proprement diachronique. Nous avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie le « problème général » auquel il tente de répondre :

« Un problème général de l'analyse grammaticale est soulevé par la difficulté qu'il y a de décider dans quelle mesure le contenu et l'expression font route ensemble dans la chaîne syntagmatique. Un exemple de cette difficulté est fourni par la relation entre un terme primaire et ses épithètes (adjectifs nominaux et pronominaux). A propos d'une construction latine telle que *opera virorum omnium bonorum ueterum* (cf. Jespersen, *Language*, p. 350 sv.) on peut se demander si le génitif pluriel, exprimé quatre fois, caractérise séparément chacune des bases nominales contenues dans *vir*, *omnis*, *bonus* et *uetus*, ou s'il suffit de le considérer comme caractérisant directement, sans l'intervention des quatre syntagmes nominaux, la jonction entière (complexe) qui les renferme. En d'autres termes, on se demande si la répétition est ici un fait qui relève de l'expression seule, ou si, en tant que répétition, elle relève également du contenu. D'autre part, la

construction correspondante de l'anglais, *all good old men's work*, pose la question inverse de savoir si le fait que le pluriel et le génitif ne sont exprimés qu'une fois (dans *men's*) oblige de conclure que ces morphèmes ne font que caractériser la jonction entière, et si l'absence de répétition explicite empêche de les considérer comme caractérisant chacun des noms renfermés dans la jonction. » (H.Ép. : p. 208).

Il s'agit là avant tout, selon Hjelmslev, d'un problème de typologie générale²⁹⁴, mais également, en second lieu, d'un problème évolutif :

« Ce problème typologique devient à son tour un problème évolutif, puisque l'anglo-saxon offre encore la construction du type latin : *ealra godra ealdra manna neore*, et que par conséquent l'anglais a, au cours de son développement, changé de type ; or on désirerait pouvoir décider si c'est un simple changement d'expression et d'usage ou un changement plus profond. » (H.Ép. : p. 210).

On retrouve ici la distinction des deux types de changements, mais cette fois dans le cadre du rapport son/sens, et ce lien entre typologie et évolution dessine à nouveau en arrière plan, comme dans « La nature du pronom » et dans « Le verbe et la phrase nominale », la question des conditions d'existence. Comme il apparaît dans les citations produites ci-dessus, le texte contient cependant un certain nombre de propositions d'ordre diachronique, dont nous verrons que deux recoupent celles de « Animé et inanimé, personnel et non-personnel ». Interviennent en outre dans ce texte la notion de motivation ainsi que celle de tendance conservatrice, qui sont au cœur du propos de ce deuxième texte. On lit en effet dans « Sur l'indépendance de l'épithète », à propos de la réintroduction en slave de la distinction entre animé et inanimé, personnel et non-personnel dans le masculin et le pluriel dont il était question dans le troisième passage cité ci-dessus :

« Le principe indiqué par ces faits (banal d'ailleurs pour les slavissants) est de notre point de vue particulièrement impressionnant, parce que la distinction des sous-genres nouveaux est aussi bien motivée au point de vue sémantique que, d'une part, la distinction entre l'animé et l'inanimé dans l'indo-européen commun, et, de l'autre, et à plus forte raison, la distinction du masculin et du féminin pour indiquer la différence des sexes. Le principe adopté par le slave est donc apte à illustrer le choix libre exécuté par l'épithète, et à corroborer la thèse de l'indépendance de l'épithète dans les langues de cette structure.

L'explication envisagée ici rappelle, d'un point de vue en partie différent, la doctrine, établie par Meillet, et utilisée par Gauthiot surtout, de "l'autonomie du mot en indo-européen". (Voir surtout R. Gauthiot, *La fin de mot en indo-européen*, 1913, p. 9 sv.) Les arguments invoqués en faveur de cette doctrine ont été essentiellement, sinon uniquement, d'ordre phonétique. Si on insiste (comme Meillet l'a fait dans une certaine mesure) sur l'"autonomie" syntaxique et morphologique, il paraît évident dès maintenant que cette "autonomie" n'est pas un trait particulier à l'indo-européen commun, primitif ou ancien, mais qu'elle subsiste jusqu'à l'heure actuelle, et même en devenant plus marquée, en slave, en allemand – en un mot : dans toutes les langues indo-européennes où la tendance conservatrice prévaut. Et il paraît que la tendance conservatrice a été plus forte que l'on ne l'avait peut-être supposé. » (H.Ép. : p. 217).

Or, on lit ensuite dans le résumé de « Animé et inanimé, personnel et non-personnel » :

²⁹⁴ Voir H.Ép. : p. 209-210, et *infra*, le prochain chapitre.

« L'évolution de la catégorie envisagée est pour l'indo-européen, et particulièrement pour le slave, attribuée au concours d'une tendance conservatrice et d'une tendance à la motivation (ou à la manifestation optimum). Pour certaines langues, surtout celles de l'Europe occidentale, on fait des réserves à l'égard de l'existence d'une tendance à la simplification, qui représente plutôt un des aspects extérieurs pris par la tendance à la motivation. A ce propos on insiste sur l'importance du rôle joué par les pronoms (interrogatif et autres).

On montre enfin comment la tendance à la motivation amène dans les langues slaves, mais dans chaque langue séparément, une réintroduction d'anciennes distinctions indo-européennes, obtenue surtout par l'utilisation de syncrétismes casuels. L'étiologie de ces dominances morphologiques restera à étudier. » (H.An. : p. 220).

Dans la lignée de « La structure morphologique », la représentation apparaît un peu modifiée par rapport à *Sprogsystem og sprogforandring*. Au lieu du schéma opposant un système automobile à une tendance conservatrice empêchant son évolution, l'évolution du système est partiellement déterminée par une tendance des locuteurs, la tendance à la motivation, qui peut jouer contre la tendance conservatrice ou au contraire se combiner avec elle. Ce dernier point est plus net dans le corps du texte, où Hjelmslev fait référence à la tendance Troubetzkoyenne à la rationalisation du système pour spécifier le deuxième cas de figure par rapport au premier :

« Ceci [la définition hjelmslevienne de la signification²⁹⁵] n'empêche pas, d'autre part, de distinguer, ainsi qu'il a été fait plus haut, divers degrés de motivation, depuis l'*optimum de manifestation* ou de correspondance entre forme et substance, jusqu'à l'opposé extrême où le terme générique semble rester un pur artifice de méthode, sujet à la discussion et soumis aux doutes. Cette distinction est utile, parce que c'est elle qui permettra d'expliquer les tendances évolutives : il y a toujours deux tendances qui en même temps se disputent la priorité et se corroborent mutuellement : la *tendance conservatrice*, et la *tendance à la motivation* ou à la manifestation optimum, à la transparence sémantique, à l'équilibre évident entre forme et substance. Dans le cas où ces deux tendances concourent, elles aboutissent à une "tendance à rationaliser le système", telle que Troubetzkoy l'a constatée précisément pour certaines langues du Caucase du nord-est. Cette tendance se retrouve, on le verra, en indo-européen, et tout particulièrement en slave. » (H.An. : p. 228).

Malgré cette intervention des tendances des locuteurs, il s'agit bien d'évolution du système, et non de l'usage. Il est ainsi question dans le résumé de « [l']évolution de la catégorie » et d'introduction de distinctions. Or, ces distinctions concernent la structure du système, ainsi qu'il apparaît dans ce passage, où, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, se trouve convoquée la notion de système sublogique :

« C'est en tirant les dernières conséquences des expériences accomplies, conséquences qui n'avaient jamais été tirées auparavant, que Meillet a pu réinterpréter finement les faits indo-européens et révéler d'un coup la perspicacité du système. Sans vouloir aucunement trahir les idées du maître disparu, nous nous permettons ici de les rendre dans nos propres termes, en vue de les situer utilement dans l'ensemble théorique et historique dont nous venons de tenter une esquisse. La découverte de Meillet est avant tout, selon nous, la découverte du système sublogique de l'indo-européen derrière la bigarrure de l'usage. Ce système sublogique peut être représenté par le graphique suivant (cf. aussi l'exposé clair

²⁹⁵ Voir *infra*, le deuxième chapitre de la première partie, et à nouveau ci-dessous.

et pédagogique donné dans Meillet & Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 1924, p. 488 sv.) :

$$\text{genre} \quad \left\{ \begin{array}{l} \text{animé} \\ \text{inanimé} \end{array} \right. \quad \left\{ \begin{array}{l} \text{masculin} \\ \text{féminin} \\ (= \text{neutre}) \end{array} \right.$$

On se rend facilement compte de l'opération qui a permis d'établir ce système sublogique : on y parvient en se concentrant préalablement sur les emplois dont la motivation paraît particulièrement évidente (êtres animés et objets inanimés ; sexe féminin et sexe masculin) pour procéder ensuite à l'examen des autres cas qui se présentent, et que l'on cherche à motiver à leur tour par les appréciations des sujets parlants dans les conditions sociales envisagées ou supposées, et tout en admettant évidemment des participations ("conceptions de demi-civilisés qui étaient celles des Indo-européens... d'ailleurs obscurcies avant l'époque des plus anciens textes de chaque langue", *Traité*, p. 492). On peut sans peine suivre cette opération, pour ainsi dire pas à pas, dans les exposés de Meillet. En rappelant le coup d'œil que nous venons de jeter sur l'histoire des recherches, on se rend compte que, par la méthode adoptée, Meillet reprend justement les études là où H. E. Bindseil et Lucien Adam les avaient laissées, en écartant les confusions intervenues. C'est cependant Meillet qui couronne ce développement, en ramenant, par l'artifice de méthode nécessaire, les faits complexes de l'indo-européen à un système sublogique qui s'adapte, et qui s'identifie immédiatement à celui de la famille maya-kičë par exemple (décrit déjà dans le *Grundriss* de Fr. Müller ; cp. Alfred M. Tozzer, *A Maya Grammar*, 1921, p. 32, 36 sv. ; il ne semble pas que Meillet ait jamais signalé cette coïncidence). On s'explique facilement que ce système se reconnaisse plus facilement en maya-kičë qu'en indo-européen : c'est que le maya-kičë est beaucoup moins éloigné de l'optimum de manifestation, tandis que pour l'indo-européen il faut remonter à des termes génériques plus abstraits pour pouvoir tenter une vérification dans la substance sémantique, tout en restant forcé d'admettre des participations assez étendues ; sur ce point, l'indo-européen a demandé, avant de se rendre, des analyses plus subtiles et d'un ordre plus conjectural que bien des langues américaines. C'est ainsi que pour Bindseil, dont la méthode fut d'ailleurs la bonne, comme on l'a vu, il y avait une barrière insurmontable entre deux ordres de systèmes : ceux qui distinguent l'animé et l'inanimé, le personnel et le non-personnel, d'une part, et, de l'autre, ceux qui distinguent le masculin et le féminin avec l'addition éventuelle du neutre et du genre commun ; l'exploit de Meillet a été de rompre cette barrière, en démontrant la compatibilité entre les deux ordres de systèmes, entre l'opposition "animé" : "inanimé" et l'opposition "masculin" : "féminin". » (H.An. : p. 233-234).

On lit en outre ensuite :

« A ne considérer que l'indo-européen commun, on a l'impression que la distinction entre l'animé et l'inanimé est l'essentiel, et que les deux "sous-genres" du genre "animé" ne font que s'y surajouter comme une annexe. Cette impression, justifiée sans aucun doute pour l'indo-européen commun, est contredite d'une façon flagrante dès que l'on considère le développement ultérieur. En suivant toute la courbe de ce développement, on constate que la tendance à maintenir ou à rétablir la distinction essentielle entre l'animé et l'inanimé tend à disparaître un peu partout dans le domaine indo-européen, tandis que la distinction entre le masculin et le féminin est, dans un très grand nombre de cas, appelée à se développer et même à l'emporter sur celle entre l'animé et l'inanimé. L'italique, tout en conservant longtemps, avec quelques hésitations, la tripartition de la catégorie du genre en masculin, féminin et neutre, a toutefois fini (dans la plupart des parlers romans) par ne reconnaître que deux genres : le masculin et le féminin. Il en est de même du celtique, du balte, de l'albanais (le prétendu "neutre" de l'albanais n'est pas un neutre mais un collectif). Il y a peu de langues indo-européennes qui conservent l'ancien

système, du moins à la longue ; on ne saurait citer que le grec, d'une part, et certaines langues germaniques (surtout l'islandais, l'allemand, et, dans une certaine mesure, le néerlandais), de l'autre. D'autres encore le suppriment en principe complètement : l'anglais d'une part, la plupart des langues indiennes modernes, de l'autre ; en outre l'iranien, du moins en partie, et l'arménien classique même avant l'époque historique. Mais là où l'ancien système laisse quelques répercussions, c'est, la plupart du temps, en se transformant en un système à deux genres, qui sont le masculin et le féminin.

Ce bilan sommaire ne peut être établi, il est vrai, qu'avec certaines réserves : il est tenu compte de la déclinaison nominale dans le sens restreint, en faisant abstraction du pronom (qui nous retiendra plus loin) ; et, d'ailleurs, un "masculin" et un "féminin" qui ne s'opposent plus à un "neutre" différent du "masculin" et du "féminin" en tant que "sous-genres" du genre "animé", par le fait d'avoir absorbé l'"inanimé" ; mais cette dernière considération ne relève pas du système sublogique. Une considération d'emblée, embrassant à la fois la configuration des systèmes individuels à chaque état de langue et le rôle joué par le pronom anaphorique dans le système général de chacune des langues et dans le régime des rections (y compris l'accord grammatical), s'impose il est vrai, mais dépasse par définition les cadres du présent exposé.

Il y a, d'autre part, quelques langues indo-européennes qui (en suivant toute la courbe du développement), ne conservent ni l'ancien système ni ses répercussions, mais qui tendent à établir une organisation nouvelle. Il y a ici deux cas à distinguer.

L'un de ces cas est représenté par le hittite d'une part, par le scandinave continental de l'autre (abstraction faite de certains faits dialectaux). Ces deux domaines introduisent, dans la déclinaison strictement nominale, un régime fondé sur un système sublogique à deux termes, et à deux seulement, mais qui ne sont pas un "masculin" et un "féminin", mais un "genre commun" (sans subdivisions en dehors du pronom) et un "genre neutre". (Les observations faites par Holger Pedersen, *Hittitisch und die anderen indoeuropäischen Sprachen*, p. 13-19 et *passim*, surtout en ce qui concerne l'attitude prise envers la doctrine de Meillet, ne présentent à notre avis qu'une valeur exclusivement diachronique).

L'autre cas, qui doit nous intéresser particulièrement, consiste en la réintroduction de la distinction entre l'"animé" et l'"inanimé" sur une base nouvelle, et après l'avoir d'abord abandonnée. Ce cas s'observe d'abord dans l'indien moderne : l'ancien système à trois genres subsiste en principe, on le sait, en vieil indien et en moyen indien ; il subsiste d'ailleurs dans la branche occidentale de l'indien moderne (marathe, goujrati), et il a été constaté dans le bhadravahi himalayen (Jules Bloch, *L'indo-aryen du Vêda aux temps modernes*, p. 150). Il a été complètement supprimé ailleurs, comme on l'a vu. Mais le singhalais s'est construit un système nouveau de déclinaison, qui cependant répète d'une façon surprenante le système de l'indo-européen primitif : un genre "animé", subdivisé en "masculin" et "féminin", et un genre "inanimé". (Jules Bloch, *op. cit.*, p. 152). – Le cas s'observe ensuite en arménien : cette langue avait d'abord, à l'époque classique, supprimé, comme on l'a vu, toute distinction de genres. Mais l'arménien oriental a de nos jours réintroduit une distinction entre l'"animé" et l'"inanimé" (ou entre le "personnel" et le "non-personnel") dans les substantifs à article défini postposé (v. p. ex. A. Abeghian, *Neuarmenische Grammatik*, p. 63 et 75). Cette distinction rappelle le slave par la façon particulière dont elle s'effectue : le complément direct est pour les "animés" au "datif", pour les "inanimés" au "nominatif". – Il y a, en dehors du slave, un troisième domaine où l'"animé" et l'"inanimé" (ou le "personnel" et le "non-personnel") se réintroduisent, et même par des moyens tout analogues (syncrétisme ou non entre le nominatif et l'accusatif) : nous voulons dire le tokharien (voir Holger Pedersen, *Tocharisch vom Gesichtspunkt der indo-europäischen Sprachvergleichung*, p. 44 sv.). – Nous croyons cette énumération complète ; nous hésitons devant les faits, prétendus analogues, invoqués par Jules Bloch (*op. cit.*, p. 152) pour le kaçmiri et le goujrati, qui semblent être à part.

On n'a pas jusqu'ici distingué suffisamment les cas qui viennent d'être énumérés, d'une part, et, de l'autre, la réintroduction des genres "animé" et "inanimé" (et "personnel" et "non-personnel") dans certaines langues indo-européennes qui conservent en même temps, en partie ou totalement, la répartition primitive. C'est un cas rare il est vrai, mais important, et qui ne se confond pas avec les autres bien qu'il présente avec eux certaines analogies. » (H.An. : p. 236-238)

développement où se trouvent passées en revue les différentes évolutions et où il s'agit chaque fois de systèmes et de réorganisations du système. D'autres passages sont également sans équivoque, tels celui-ci, où il s'agit par ailleurs du cas, inverse de celui qui a été envisagé ci-dessus, d'un conflit entre les deux tendances :

« En grec et dans quelques langues germaniques (parmi lesquelles il y a lieu de nommer en première ligne l'islandais et l'allemand) la tendance conservatrice prévaut, au point de l'emporter entièrement sur la tendance à la motivation. D'ailleurs la tendance conservatrice domine longtemps en indo-iranien et en italique et celtique, pour ne citer que les dialectes indo-européens suffisamment attestés pour une époque reculée. Tout se passe donc comme si la tendance conservatrice avait mis longtemps à céder la place à une réorganisation.

Dans les domaines où la tendance à la motivation réussit à s'imposer, elle arrive le plus souvent à introduire une *réorganisation* de la catégorie. » (H.An. : p. 239).

Hjelmslev insiste ensuite sur la nécessité de substituer cette tendance à la motivation à une prétendue tendance à la simplification, autrement dit, d'attribuer cette évolution du système à une tendance des locuteurs :

« Cette réorganisation peut prendre plusieurs aspects.

L'un de ces aspects est une *simplification* qui consiste à réduire le nombre des termes de la catégorie à deux : ou bien masculin et féminin (langues romanes et celtiques, albanais, letto-lituanien), ou bien genre commun et genre neutre (hittite, scandinave continental), ou bien genre animé et inanimé (arménien oriental moderne, tokharien). Il est intéressant d'observer que les trois réductions possibles du système de l'indo-européen commun ont été ainsi réalisées. Il semble que, de ces trois solutions, la solution genre animé et genre inanimé soit au point de vue de la motivation la plus heureuse, et la solution genre masculin et genre féminin la moins heureuse, parce que cette dernière reste au point de vue de la manifestation beaucoup moins transparente, dénominations du sexe mises à part. C'est dire que la tendance à la motivation réussit mieux en tokharien et en arménien oriental moderne que dans les autres domaines, et qu'elle réussit le moins bien, et a été la moins forte, dans les langues romanes et celtiques, en albanais et en letto-lituanien. Nous croyons d'ailleurs que la simplification, la simple réduction du nombre des termes, ne constitue qu'un aspect extérieur du résultat obtenu par l'action de la tendance à la motivation. Sans vouloir discuter ici le problème général de l'existence dans quelques domaines d'une *tendance à la simplification* (v. Meillet, *Ling. hist. et ling. gén.*, I, p. 199 sv.), nous sommes persuadé que l'adoption d'une telle hypothèse n'aboutit souvent qu'à méconnaître les forces plus profondes et plus essentielles qui ont produit la simplification ; la croyance en une tendance à la simplification est souvent une croyance trop simpliste. En l'espèce, pour ce qui est des genres, il semble plus juste

d'attribuer les simplifications numériques qui viennent d'être mentionnées à la tendance à la motivation²⁹⁶. » (H.An. : p. 239-240).

On lit encore ensuite :

« La tendance à la motivation peut aussi amener une langue qui a abandonné le genre dans la déclinaison strictement nominale (mais qui l'a conservé dans le pronom) à réintroduire, après une éclipse de très longue durée, le même principe de système que celui de l'indo-européen commun. C'est le cas du singhalais. On attribue quelquefois ce fait à l'action d'un substrat non-aryen "sans pouvoir rien préciser" (Jules Bloch, *op. cit.*, p. 152) ; mais on entrevoit maintenant une autre explication : celle par la tendance à la motivation qui s'est frayé la voie avec un retard particulier. Une tendance peut, on le sait, rester en profondeur très longtemps pour surgir au moment où les faits, externes ou internes, lui deviennent favorables, et où elle peut se nourrir de faits nouveaux.

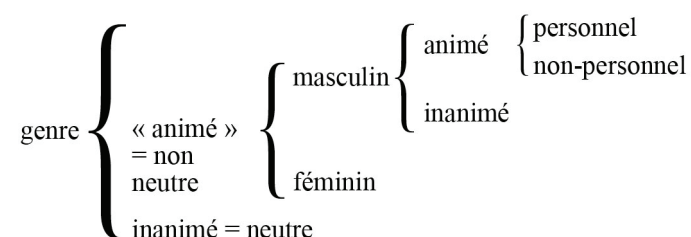
Car, s'il est vrai que le singhalais semble représenter à cet égard un cas extrême, et particulièrement curieux, le développement du genre grammatical en indo-européen fournit bien des exemples de l'apparition et de la réapparition de la tendance à la motivation après de longs intervalles selon la force relative de la tendance conservatrice, et selon que cette dernière s'oppose à la tendance à la motivation ou bien qu'elle la corrobore. Les cas les plus impressionnants sont offerts par les langues qui introduisent des systèmes nouveaux, telles que l'arménien oriental moderne, le hittite (et le scandinave continental), le tokharien. Pour autant que ces systèmes nouveaux se ramènent en principe au même système sublogique que celui de l'indo-européen commun (et en effet ils le font tous, puisque l'animé et l'inanimé existent en indo-européen commun, et que la distinction entre le genre commun et le neutre n'est qu'une autre simplification du système original, simplification qui consiste à opposer exclusivement le non-neutre au neutre), ces cas ne sont pas foncièrement différents de celui du singhalais. » (H.An. : p. 241-242).

Il faut noter en outre, dans ce dernier passage, cette notion d'une tendance à la motivation demeurant en profondeur et surgissant au moment où les faits lui sont devenus favorables. Il s'agit ensuite de la tendance conservatrice, mais Hjelmslev précisait que ces faits pouvaient être « internes » et non seulement « externes ». Le jeu de la tendance conservatrice est en réalité ambivalent, dans la mesure où son action de conserve avec la tendance à la motivation – la corroboration dont parle ici Hjelmslev – empêche également toute véritable réorganisation du système. On lit ainsi quelques pages plus loin :

« Ensuite, il y a lieu de faire remarquer que, partout où elles se trouvent en slave, les deux distinctions entre l'animé et l'inanimé et entre le personnel et le non-personnel, se surajoutent aux distinctions reconnues par le système hérité de l'indo-européen commun qui en effet subsiste partout dans le monde slave. Il n'y a pas de langue slave qui ne continue avec fidélité l'ancien système comportant le masculin, le féminin et le neutre, et qui ne continue à reposer sur l'ancienne distinction fondamentale et primaire entre le genre animé et le genre inanimé. Le slave nous présente par conséquent un fait extrêmement curieux : ou bien, à l'intérieur du masculin, ou bien à l'intérieur du pluriel, selon les circonstances qui se présentent dans chaque langue, on *réintroduit* encore une fois une distinction entre l'animé et l'inanimé, ou bien on introduit la distinction assez analogue entre le personnel et le non-personnel, ou bien on parvient à marquer ces deux

²⁹⁶ Voir également à la page suivante, en conclusion de l'examen d'une objection : « Donc, la "simplification" n'est guère à considérer comme un facteur essentiel ou indépendant, mais comme un des aspects extérieurs pris par le résultat de la tendance à la motivation. » (H.An. : p. 241).

distinctions à la fois, séparées ou combinées. C'est, si l'on veut, une innovation typiquement réactionnaire : on revient pour ainsi dire sur ses pas pour reprendre et recréer une distinction qui se trouve déjà sur un autre point du même système. C'est ainsi qu'en slave, et là seulement, les deux tendances concourent : la tendance conservatrice et la tendance à la motivation et réunissent leurs efforts pour arriver à "*rationaliser le système*". La culmination de cet effort s'observe en sorabe ; pour faire voir d'un coup d'œil toute la courbe du développement et tout ce qu'il comporte d'essentiel par rapport au système initial, on peut, en se fondant sur le système établi par Meillet pour l'indo-européen commun, dresser le tableau suivant du système sorabe : ???-II-1-#075



Enfin, on pourrait se demander si une telle exubérance est vraiment attribuable à ce que nous avons appelé une *tendance à la motivation*. Serait-ce vraiment motiver l'ancien système que de l'agréments de combles et de mansardes qui ne font que le compliquer et qui n'en constituent qu'une réplique en raccourci ? Mais nous croyons avoir déjà prévu une telle question. Peu importe qu'il y ait complication ou simplification numérique : c'est la rationalisation qui est seule en cause. Il y a complication numérique parce que la tendance conservatrice s'oppose à la révolution plus radicale qui consisterait à supprimer les anciennes distinctions ; donc, la tendance conservatrice renforce la tendance à la motivation d'une façon active, en dirigeant ses mouvements. L'ancien système subsiste en principe, et contraint la tendance à la motivation à suivre des routes bien déterminées. D'autre part la motivation s'est imposée parce que la mentalité a changé depuis l'indo-européen commun, de façon à rendre l'ancienne distinction entre l'animé et l'inanimé obscure ou même incompréhensible ; une fois abandonnées, les anciennes conceptions conscientes, les participations qu'elles comportaient ont fini par présenter un fatras inextricable ; l'arbitraire l'a emporté sur la motivation possible. L'ancienne distinction héritée entre l'"animé" et l'"inanimé" se présente en effet, à l'esprit affranchi des conceptions de jadis, comme une distinction sémantiquement opaque entre le "non-neutre" et le "neutre" (Roman Jakobson, *Charisteria Mathesio*, p. 79). C'est pourquoi la nouvelle distinction qui s'introduit au masculin ou au pluriel entre l'animé et l'inanimé n'est plus, pour les sujets parlants, la "même" que celle entre le masculin-féminin d'un côté, le neutre de l'autre, et le nouveau système ne comporte rien d'illogique. Il n'en reste pas moins que la nouvelle distinction répète en principe celle de jadis. » (H.An. : p. 245-246).

On retrouve ici la contrainte du système que l'on voyait à l'œuvre dans « Le verbe et la phrase nominale ». Aussi Hjelmslev insiste-t-il sur l'unité de la tendance par opposition à la multiplicité des voies de réalisation, précisément déterminées par le système. On lisait en effet plus haut :

« Il est permis de conclure de tous ces faits que dans le domaine entier de l'indo-européen historiquement attesté s'observent les deux tendances que nous avons prévues plus haut : la *tendance conservatrice* et la *tendance à la motivation*. Mais dans le détail l'action de ces deux tendances diffère considérablement d'un dialecte indo-européen à l'autre, et il n'est pas facile, ni même possible, d'indiquer des aires géographiques étendues ou

continues caractérisées par un principe d'action défini (c'est sur ce point qu'il serait, selon nous, justifiable d'émettre des doutes au sujet des hypothèses de Meillet, *B.S.L.*, XXXII, et que nous sommes en principe d'accord avec Holger Pedersen, *Hittitisch*, *loc. cit.*). Ceci n'empêche pas, d'autre part, de ramener la plupart des actions à des tendances communes. » (H.An. : p. 239)

puis surtout :

« Mais ce qui fait surtout conclure qu'un intervalle s'intercale entre le slave commun et chacune des langues slaves, c'est que la route prise pour réaliser la tendance diffère d'une de ces langues à l'autre. » (H.An. : p. 244)

et on lira à nouveau plus loin :

« Ces indications suffisent pour faire voir dans quelle mesure les langues slaves diffèrent entre elles, tout en possédant en principe la même tendance. Il s'agit donc d'une tendance une, mais d'évolutions séparées. » (H.An. : p. 257).

C'est en ce sens également, ce nous semble, qu'il faut entendre le refus de la notion de besoin d'expression, que Hjelmslev formule à deux reprises. On lit tout d'abord, une fois montrée l'existence dans le pronom interrogatif de distinctions entre genres animé et inanimé ou personnel et non-personnel :

« Ces faits nous semblent très instructifs à plusieurs égards. Ils mettent en lumière, d'une façon particulièrement nette, les distinctions entre l'animé et l'inanimé et entre le personnel et le non-personnel. Et, une fois observés, ils évitent au linguiste la fâcheuse erreur qui consiste à affirmer à la légère ou bien qu'une catégorie n'existe pas là où elle existe, ou bien qu'il y a des nécessités dans la langue ou un "besoin senti" par les sujets parlants d'introduire ou de maintenir telle ou telle distinction. Ceci est presque toujours un *deus ex machina*, une hypothèse qui ne se vérifie pas, qui est créée *ad hoc*, et qui reste mal fondée. » (H.An. : p. 241).

A ce besoin répond en effet chez Hjelmslev une tendance à la motivation strictement encadrée par le système et qui même, plus profondément, en tant que tendance à la motivation, ne saurait jouer que dans le cadre des possibilités offertes par ce dernier. Ce deuxième point apparaît de manière très nette dans le développement final :

« Reste enfin la question de savoir pourquoi, à l'intérieur de chacune des catégories : les genres et les nombres d'une part, les cas de l'autre, la langue préfère certaines formes comme dominantes ou comme syncrétisées. Nous ne pouvons cependant que préparer ce problème par quelques observations générales ; le problème ne pourra être résolu que par un examen approfondi de la structure et de la configuration des catégories en question dans chacune des langues envisagées, ce qui dépasse forcément les cadres du présent exposé.

A ne regarder les faits que du point de vue de la grammaire traditionnelle on peut constater que dans les catégories de l'animé et de l'inanimé, du personnel et du non-personnel, du pluriel et du singulier, les deux termes opposés ont une faculté égale de dominer (dans la catégorie du nombre, on peut, pour le sorabe, ajouter le duel) ; et que, d'autre part, parmi les trois genres anciens, c'est le masculin qui domine surtout. Ce n'est en fin de compte que ce dernier fait qui demande à être expliqué.

On a essayé plusieurs explications. On a rappelé (Meillet, *Le slave commun*, p. 352) que le syncrétisme qui s'était établi autrefois entre le nominatif et l'accusatif au masculin

et au neutre a été particulièrement gênant pour la distinction du sujet et du complément, qui prend une importance particulière pour les désignations des êtres animés. Nous avons déjà dit que le “besoin senti” par les sujets parlants est un facteur que l’on ne saurait invoquer qu’avec précaution ; les sujets parlants savent toujours se tirer d’affaire, sans introduire des changements dans le système même ; M. Roman Jakobson a mis en lumière qu’en russe, l’ordre des mots est libre, mais cesse de l’être dès le moment où il s’impose de distinguer le sujet du complément (*T. C. L. P.*, 6, p. 245, avec note).

On a eu recours d’ailleurs à des “explications” plus fantaisistes, comme par exemple à l’hypothèse selon laquelle la dominance du masculin pour distinguer l’animé et l’inanimé serait attribuable aux conditions particulières offertes par une société à patriarcat (dernièrement W. K. Matthews, *The Structure and Development of Russian*, 1953, p. 47).

Nous croyons que l’explication sera à chercher autre part. Le choix du masculin pour remplir cette tâche n’est guère attribuable à la *tendance* mais plutôt à certaines *dispositions* inhérentes au système même des genres grammaticaux, dispositions qui relèvent de la configuration intrinsèque de ce système (cf., pour le principe, *La Catégorie des cas*, I, p. 109). Or pour pouvoir reconnaître la configuration intrinsèque de la catégorie du genre dans chacune des langues il faut, nous l’avons dit, l’étudier en rapport avec le nombre, et il faut fonder la description sur une théorie d’ensemble des configurations possibles des systèmes linguistiques, ce qui constitue un travail qui a été entamé, il est vrai, par la linguistique moderne, mais qui n’a pas encore été accompli. » (H.An. : p. 257-258).

On retrouve ici l’opposition entre deux types d’explication, extralinguistique et linguistique, nommément par les faits sociaux et par des « *dispositions* inhérentes au système même des genres grammaticaux, dispositions qui relèvent de la configuration intrinsèque de ce système », dont la connaissance implique à nouveau la grammaire générale. S’y ajoute cependant, envisagé en premier lieu, un troisième type d’explication, par les besoins du sujet parlant. L’argument de Hjelmslev est notable : « les sujets parlants savent toujours se tirer d’affaire, sans introduire des changements dans le système même ». Demeurent ainsi distincts les deux phénomènes que Hjelmslev qualifie, dans le dernier paragraphe, respectivement de *tendances* (des sujets parlants) et de *dispositions* (du système). Aussi les modalités de l’évolution manifestent-elles cette utilisation du système par les locuteurs que nous soulignons dans « Le verbe et la phrase nominale ». Ces modalités comprennent en premier lieu les moyens utilisés pour introduire les distinctions, en second lieu les conditions de cette utilisation, et les moyens utilisés sont de deux types :

« De cet aperçu des distinctions introduites en slave, passons maintenant à l’examen des *moyens* par lesquels elles se réalisent pour finir ensuite par traiter des *conditions* dans lesquelles ces moyens sont utilisés. Ces deux questions vont ensemble, mais nous préférons traiter d’abord des moyens en faisant, dans la mesure du possible, abstraction des conditions.

Les *moyens* utilisés sont de deux sortes : ils consistent, d’une part, en un choix de *désinences* de cas et de nombre, réservés au genre animé et au genre inanimé respectivement (ou au genre personnel et au genre non-personnel respectivement) ; ils consistent, d’autre part, en des *syncrétismes* dans le système des cas. Les deux moyens se combinent volontiers dans une même langue, il n’y a pas une langue slave qui n’utilise les syncrétismes casuels, tandis que le choix de désinences spécifiques est, dans certaines langues slaves mais non dans toutes, un moyen qui s’y surajoute (donc, en utilisant la terminologie que nous avons proposée, un moyen qui “*spécifie*” celui des syncrétismes casuels ; *Prolegomena to a Theory of Language*, p. 19, 22, 25). » (H.An. : p. 247-248).

Qu'il s'agisse de l'un ou l'autre de ces moyens, la tendance à la motivation utilise des systèmes existants, systèmes particuliers ou classes lexicales, selon la distinction dont il a été question dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Examinons enfin *dans quelles conditions* les distinctions voulues sont effectuées, ou, en d'autres termes, quels facteurs *dominent* le choix des désinences et les implications servant au but indiqué. Ce ne sera qu'après avoir étudié cette question que l'on pourra aborder utilement la question de savoir pourquoi les implications casuelles prennent la route que nous venons de constater.

On sait déjà que les nouveaux genres animé et inanimé, personnel et non-personnel sont des facteurs dominants. Mais ils n'agissent qu'avec le concours constant d'autres facteurs qui relèvent du nombre d'une part, du genre masculin de l'autre, entremêlé avec une action de la classe de déclinaison.

Ce que l'on appelle traditionnellement les diverses déclinaisons et les diverses conjugaisons d'une langue, ou les classes de flexion, sont deux choses distinctes entre lesquelles il importe de faire le départ : 1° les classes dont chacune est définie par des *synchrétismes* à elle, et qui se ramènent, en conséquence, à des *systèmes particuliers* (*La Catégorie des cas* I, p. 81) ; un exemple typique est fourni par les diverses "déclinaisons" du latin, qui, par les divers synchrétismes du système casuel qui s'observent en passant de l'une de ces "déclinaisons" à l'autre, sont en réalité des systèmes casuels particuliers ; 2° les classes qui ne diffèrent pas par les synchrétismes (ni par les déféctivations) mais, du côté de l'expression, uniquement par des différences de flexion propre, désinences par exemple ; en indo-européen on peut les ramener le plus souvent à des différences de thème ou de formation du thème ; un exemple typique est fourni par les "conjugaisons" du latin.

Nous proposons d'appeler les classes de ce dernier type *classes lexicales*. Ces classes lexicales peuvent être motivées ou non, ce qui revient à dire que la différence qu'on observe entre elles dans l'expression peut être accompagnée ou non d'une différence de contenu (cf. nos *Principes de grammaire générale*, p. 208). On observe souvent une tendance à les motiver dans les cas où elles paraissent arbitraires ou sémantiquement opaques.

Dans les domaines où la tendance générale à la motivation est relativement forte, elle peut aussi bien s'emparer des systèmes particuliers.

A part quelques faits très nets, parmi lesquels il y a lieu de signaler surtout le fameux synchrétisme du nominatif et de l'accusatif sous la dominance du genre inanimé (ou du neutre), tout induit à penser que l'indo-européen commun évite les systèmes casuels particuliers, mais qu'il favorise d'autre part, dans la déclinaison, les classes lexicales, représentant surtout les divers thèmes nominaux. Ces classes se présentent la plupart du temps comme mal motivées.

Ceci a entraîné en slave deux ordres de conséquences, attribuables, tous deux, à la tendance à la motivation. Ces conséquences apparaissent d'ailleurs également dans d'autres domaines de l'indo-européen, de façons qui diffèrent selon les circonstances.

Le premier fait consiste en l'introduction de synchrétismes casuels qui servent à transformer les classes lexicales en systèmes particuliers. Ici la transformation générale du système casuel, qui se manifeste partout en indo-européen, va de pair avec celle des classes lexicales. La transformation du système casuel est d'un certain point de vue une simplification ; mais l'introduction des systèmes particuliers, qui constitue l'essentiel du mouvement, sert à compliquer, et ici encore nous croyons le recours à une "tendance à la simplification" un expédient trop facile et superficiel.

[...]

Cette transformation des classes lexicales en systèmes particuliers peut être attribuée à un effort pour donner à ces classes une motivation grammaticale.

La deuxième conséquence tirée par le slave du grand nombre de classes mal motivées dès le début consiste à leur donner encore une autre motivation grammaticale qui est en même temps une motivation sémantique : le slave tend, on le sait, à rétablir les classes sur une base nouvelle en les motivant par le genre grammatical, et à obtenir une déclinaison masculine, une déclinaison féminine et une déclinaison neutre, tandis qu'en indo-européen commun le rapport entre les genres et les classes lexicales est en principe arbitraire (cf. Meillet, *Le slave commun*, p. 327). Ce mouvement n'a pas abouti entièrement, bien qu'en serbo-croate il soit très près d'avoir atteint son but. » (H.An. : p. 251-254).

Il s'agit donc bien et uniquement d'une motivation opérant sur des systèmes existants et, comme en témoigne le traitement hjelmslevien des cas de simplification totale de la catégorie du genre, l'expression demeure indépendante du contenu :

« Au contraire, les langues qui abandonnent le genre dans le nom (y compris l'adjectif, l'article, etc.) le conservent pourtant dans cette position-clef qu'est le pronom, et surtout le pronom anaphorique, au point de vue des rections contractées dans le plan du contenu. Il faut bien reconnaître que les noms auxquels on se rapporte, en anglais moderne, par *he*, *she* et *it* sont du masculin, du féminin et du neutre respectivement (même en tenant compte, comme il le faut partout, de participations et d'appréciations "subjectives", qui d'ailleurs sont beaucoup plus rares qu'en indo-européen commun). Donc, s'il y a simplification, c'est simplification de déclinaison qu'il faut dire, et non une véritable simplification de la catégorie grammaticale en question et des réactions qu'elle comporte. Le jeu d'expression est, d'un certain point de vue, devenu plus simple, mais la catégorie qu'il sert à exprimer subsiste. Les derniers retranchements dans lesquels la catégorie a été forcée tiennent bon, et ont été plutôt renforcés. C'est ainsi que les langues dont il est question ici, l'anglais par exemple, diffèrent encore foncièrement d'un type de langue qui ignore la catégorie du genre. » (H.An. : p. 240).

Il n'en demeure pas moins que cette tendance à la motivation, fût-elle condamnée à agir dans certaines limites, a des effets sur le système lui-même, et non sur le seul usage, et il apparaît ainsi que tandis que nous avons pu parler d'organicisme, la notion de tendance est dans ce texte éminemment ambivalente : au système automobile de *Sprogsystem og sprogforandring* se substitue un mouvement attribuable aux tendances des locuteurs. On relève corrélativement une différence significative par rapport aux *Principes de grammaire générale*. On lisait en effet au début du texte :

« Dans la communauté linguistique en question, et dans l'état de langue considéré, la signification d'une catégorie peut être tombée en désuétude, au point d'avoir disparu de la conscience des sujets parlants. C'est ainsi qu'on attribue souvent, par hypothèse, une raison d'être préhistorique au "masculin" et au "féminin" quand ils désignent des choses inanimées et dont la répartition sur les deux genres semble, dans l'état de langue attesté et dans la communauté qui le pratique, complètement arbitraire (il suffit de penser aux langues slaves, à l'allemand, au français). Il faut évidemment faire la même chose pour les genres complètement grammaticalisés des langues du Caucase du nord-est. D'une façon générale, partout où l'on est en présence de genres plus ou moins mécaniques et grammaticalisés, l'hypothèse indiquée s'impose avec nécessité, parce qu'elle constitue la seule explication possible de l'origine du fait. D'autre part – et c'est ce qu'on a souvent tendu à oublier – le système linguistique une fois constitué et propagé à travers le temps, s'impose constamment aux sujets parlants (cf. pour les genres Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, I, p. 209), à ce point qu'une survivance peut resurgir

et faire l'objet d'une réinterprétation ; le fait que le nom de la lune est féminin en français, masculin en allemand, et celui du soleil masculin en français mais féminin en allemand, peut être considéré, à l'état actuel, comme tout à fait arbitraire et immotivé, une pure survivance dénuée de sens ; il n'en reste pas moins que ce fait s'impose constamment à l'esprit et qu'une interprétation sémantique de ce fait est prête à surgir n'importe quand, dans la poésie et même dans la pensée de tous les jours ; une notion de personnification subsiste à l'état potentiel et peut toujours être utilisée (Rappelons à ce propos l'exposé pertinent et très impressionnant de J. Baudouin de Courtenay, dans *Prace filologiczne* XIV, p. 223-52). Donc, ce n'est qu'avec de très expresses réserves que l'on peut parler dans de tels cas de survivance ; ce n'est justifié qu'à condition d'ajouter que le système linguistique, même s'il est dénué de "raison" (et peut-être plutôt à force d'être dénué de raison), parle toujours à l'imagination et la dirige ; ce n'est pas survivance, c'est continuation qu'il faut dire, bien que quelquefois continuation à l'état potentiel ; » (H.An. : p. 226-227).

Si, dans les *Principes de grammaire générale*, l'origine diachronique était mise à l'écart au profit de la causalité synchronique, Hjelmslev affirme ici que l'hypothèse d'une « raison d'être préhistorique » à un fait devenu arbitraire « s'impose avec nécessité, parce qu'elle constitue la seule explication possible de l'origine du fait ». Il faut rappeler ici le développement qui suit, cité dans le deuxième chapitre de la première partie et où, comme nous l'avons souligné alors, Hjelmslev renvoie précisément aux *Principes de grammaire générale* :

« Pour décrire la signification (peut-être potentielle, ce qui ne veut pas dire condamnée à un état latent absolument définitif, comme on l'a vu) on peut choisir divers procédés : ou bien énumérer les significations particulières (dans les cas où on est à même de les constater, en tant que possibilités) ; ou bien se concentrer sur un domaine où la répartition des formes semble particulièrement facile à motiver (le masculin et le féminin utilisés pour désigner les êtres mâles et femelles respectivement (tout en admettant une certaine participation) constituent un exemple typique), en considérant les autres emplois, qui semblent arbitraires, comme représentant l'état latent, le manque de manifestation, et en considérant éventuellement les imaginations poétiques ou spontanées comme des improvisations métaphoriques ; ou bien encore établir par abstraction, selon la méthode esquissée plus haut, un "concept" ou terme générique rendant compte autant que possible (et, ici encore, réserve faite de la participation) de toutes les significations particulières qu'il y a lieu de constater comme possibles. Le dernier procédé semble être seul satisfaisant, parce que c'est le seul qui s'accorde avec la méthode générale de la science. Le terme générique peut être établi, il faut bien le comprendre, sans impliquer aucun postulat d'existence. C'est une méthode de description simplement, par laquelle on rassemble et explique le plus grand nombre possible de possibilités particulières en les ramenant à une formule générale.

Nous estimons qu'en suivant ces principes, on arrivera à jeter des bases nouvelles pour l'étude sémantique des morphèmes, et, en l'espèce, des genres grammaticaux, et à faire progresser ces études en les affranchissant de certaines notions stériles qui ne tendent qu'à abandonner la partie par avance et à renoncer a priori à toute solution, telles les notions de "survivance", de "formes dénuées de sens et dépourvues de raison d'être", ou d'"exceptions arbitraires". (Cf. nos *Principes de grammaire générale*, p. 165-171). » (H.An. : p. 227-228).

De fait, le propos est analogue, à ceci près qu'il concerne à présent le rapport entre forme et substance, de sorte que les deux causalités apparaissent tout à la fois distinctes et combinables. On retrouve ainsi, quelques pages plus loin, la critique du diachronisme :

« Bindseil réfute, pour le masculin et le féminin, l'idée d'une généralisation métaphorique des notions sexuelles, et la remplace par celle du terme générique rendant compte des évaluations adoptées dans la communauté linguistique. Par ces points de vue Bindseil est très considérablement en avance sur son temps ; des nombreux auteurs qui ont traité du genre grammatical, beaucoup ont suivi Grimm à cet égard, en introduisant en même temps, avec lui, une perspective évolutive qui se perd dans les nébuleuses du problème des "origines". » (H.An. : p. 231).

Or, tandis que se trouvent ainsi nettement distinguées la causalité synchronique et la causalité diachronique, attribuées à deux perspectives et à deux objets distincts, et que s'articulent ainsi les deux notions de vie sur la distinction desquelles s'achevait *Sprogsystem og sprogforandring*, le rôle des locuteurs dans l'évolution du système implique une confusion tendancielle de ces deux notions. Dispositions et tendances peuvent en effet concourir au point que les dispositions du système ne se distinguent plus guère des tendances des locuteurs. On lit ainsi, précédant tout juste le développement final cité ci-dessus :

« Il semble tout naturel que les genres nouveaux se combinent avec les genres anciens pour dominer les syncrétismes voulus. Il ne faut pas de longues réflexions pour admettre que la combinaison du genre et du nombre n'est pas moins naturelle : en effet, le genre et le nombre, là où ils existent, vont constamment de pair dans les langues, et il y a des indices très forts pour présumer que le genre et le nombre ne font en dernière analyse qu'une seule catégorie morphématique. Ils ont presque toujours les mêmes rections, et il ne semble pas trop téméraire de leur attribuer une zone sémantique commune (cf. ici-même, p. 166). Ce fait une fois reconnu, et en faisant table rase des préjugés hérités de la grammaire traditionnelle, il semble tout indiqué de constater, par exemple, que l'allemand moderne possède, dans cette catégorie d'ensemble, quatre morphèmes simplement : le masculin, le féminin, le neutre et le pluriel (auxquels pour être complet, il faut ajouter le collectif : *die Lande, die Worte*). Le fait qui, dans la grammaire sémitique, est connu sous le nom de "polarité", et qui consiste par exemple en ceci qu'un substantif qui, au singulier, est masculin devient féminin au pluriel, et inversement, sert incontestablement à corroborer notre hypothèse, et les faits slaves signalés ici viennent évidemment à l'appui.

On ne s'étonne pas non plus de voir que la catégorie des cas entre dans le jeu. En utilisant les syncrétismes casuels qui sont rendus possibles par les dispositions du système reconnu par le schéma même de la langue, on satisfait à la fois la tendance à la réorganisation du système casuel et à la tendance que nous avons observée pour les genres. On ne pourrait guère imaginer un procédé plus économique. » (H.An. : p. 257).

Il s'agissait d'ailleurs, dans ce développement final, de préférences de « la langue », sans distinction entre le système et les locuteurs. Il faut noter, à cet égard, que, quel que soit le moyen utilisé, ce dernier implique le rapport son/sens, fait notable en lui-même, et d'autant plus qu'il fonctionne dans deux sens opposés, selon que l'on envisage l'évolution du point de vue du système ou de celui des locuteurs. La tendance à la motivation implique la création de

contenus²⁹⁷ ; l'évolution du système se caractérise au contraire par la mise en place de nouvelles distinctions, grâce à des expressions particulières. Comme nous l'avons vu dans la première partie, en particulier dans le deuxième chapitre, le rapport son/sens se situe en effet au cœur du dédoublement constitutif de l'élaboration hjelmslevienne : reconstruit formellement et dédoublé en rapports son/sens et forme/substance, il demeure néanmoins au cœur du système comme son principe constitutif, principe d'analyse présidant à son édification. On retrouve ici le dédoublement du rapport son/sens, et l'enjeu de la distinction d'objets apparaît de manière très nette : par rapport au système, tout à la fois explicatif du donné et lieu d'une reconstruction du rapport son/sens, le changement apparaît nécessairement comme un reste. Il semble en réalité que, selon les termes utilisés par Hjelmslev lui-même²⁹⁸, une « morphématique générale » s'oppose à une « sémantique évolutive » et que la conception hjelmslevienne du changement, au-delà du partage d'objet sur lequel elle repose, soit tout entière reconstruction dans le cadre d'une perspective analytique dont l'organicisme toujours latent n'est qu'un mode associé de constitution de l'objet, constitution qui, comme il apparaît ici, est en tant que telle nécessairement contradictoire. C'est ce qui apparaît nettement à l'analyse des difficultés insurmontables auxquelles se heurte, dès *Sprogsystem og sprogforandring* – et même, comme nous l'avons vu plus haut, dès les *Principes de grammaire générale*²⁹⁹ – la représentation hjelmslevienne du changement linguistique.

L'incohérence de la représentation est déjà lisible dans la conclusion de *Sprogsystem og sprogforandring*, citée ci-dessus, précisément dans la combinaison des deux notions de vie sur laquelle s'achève le texte. On se demande en effet comment un organisme vivant de sa vie intérieure propre peut par ailleurs naître et mourir dans l'usage, comme l'affirmait également Hjelmslev. Les difficultés sont encore plus patentes lorsqu'il s'agit de la différenciation des langues. La théorie hjelmslevienne ne s'identifie pas à la théorie des essaims, dont elle est cependant tout à la fois proche et éloignée dans sa visée : proche, dans la mesure où elle implique le même recours à l'unité délimitatrice de la langue, éloignée dans la mesure où elle ne prétend pas être une explication des changements : ce n'est pas, chez Hjelmslev, l'isolement qui implique la différenciation, mais la différenciation implique dès l'abord des langues différentes. On lit ainsi dans le développement relatif à la comparaison :

²⁹⁷ Voir encore à cet égard : « Dans tous les cas observés on voit comment une tendance sait tirer profit des matériaux disponibles pour obtenir ou renforcer les distinctions voulues ; à la suite d'un réarrangement des diverses déclinaisons, et surtout de la fusion des anciens thèmes en *-o- et en *-u-, un certain nombre de désinences devenaient synonymes ; la tendance s'empare de cette proie pour les distinguer sur une base nouvelle. » (H.An. : p. 249).

²⁹⁸ Voir l'introduction du développement : « Ce qui nous occupera, et qui nous retiendra en dernier lieu, c'est le développement qui s'est poursuivi depuis l'indo-européen reconstitué jusqu'aux états de langue modernes, et surtout dans le domaine slave qui pose à l'égard des genres grammaticaux des problèmes particulièrement intéressants et instructifs. C'est encore les résultats de Meillet qui nous inspirent, et nous ne ferons qu'en tirer les conséquences qui nous semblent utiles au point de vue de la morphématique générale et de la sémantique évolutive. » (H.An. : p. 235-236).

²⁹⁹ Où il s'agissait tout à la fois d'évolution du système et de succession de systèmes. Le développement de *Sprogsystem og sprogforandring* sur l'évolution de la déclinaison anglaise, cité ci-dessus, témoignait de la même difficulté, et se concluait significativement d'une façon analogue : « A aucun moment de l'évolution n'a régné le chaos. »

« Vi iagttager altsaa følgende forandringer i komparationssystemet : I fælles-indoeuropæisk fandtes ingen komparation, men en komparation er opstaaet ved forskellig udnyttelse af det forhaandenværende strukturelle materiale, i latin og overhovedet i alle de ældre i.-e. sprog, saaledes med ganske parallelle systemer i græsk og i sanskrit. Da optimum er nul, er dette altsaa en bevægelse bort fra optimum, hvad der foreløbig undrer os. Vi ser de forskellige i.-e. sprog, efter deres adskillelse, uafhængigt af hinanden og hvert ad sine veje gennemgaa en fuldkommen parallel udvikling, med dannelse af et treleddet komparationsskema. Det er for det første klart, at dette ikke kan være nogen tilfældighed. Og det er for det andet klart, at aarsagen meget vanskeligt kan søges i nogen extralingvistisk faktor, i noget uden for sproget selv : sociologiske forhold, klima, osv. skifter jo netop fra det ene sprog til det andet. Miljøerne er vidt forskellige. Det fælles grundprog er blevet overtaget af vidt forskellige befolkninger, saa at substratteorien heller ikke lader sig anvende. Man skulde saa antage, at alle disse i øvrigt vidt forskellige folkeslag havde en fælles tendens til komparation, noget, der bliver ganske usandsynligt, saa snart vi kaster et blik paa sprogverdenen i almindelighed og ser, at det absolutte optimum for komparation ellers overalt er nul. Det er mærkeligt, at folkeslagene trods de gennemgribende forskelle skulde have denne fælles perversitet at ville udvikle den luxus, som komparationen fra sprogets almindelige synspunkt maa siges at være.

Det eneste rimelige er i virkeligheden at antage, at aarsagen ligger i systemet selv, at der i det fælles nedarvede system har været en iboende disposition til at uddanne komparationskategorier, og at det er denne disposition i systemet selv, der har givet sig udslag i det øjeblik, da det folk, der talte det i.-e. grundprog, splittedes og gav sig til at vandre paa erobringstogt i forskellige retninger. Saa længe det i.-e. folk og det i.-e. grundprog var en enhed, har den konservative tendens virket, den konservative tendens, som altid vil virke i en befolkning, der udgør et sluttet og relativt roligt samfund. Et samfund i stabilitet har tendens til at holde alle sine institutioner i stabilitet, herunder sproget, som er een af de vigtigste samfundsinstitutioner. Men da det i.-e. samfund opløstes, løsnede denne konservative tendens sit tag, og sprogsystemet kunde give sig til at fuldbyrde de forandringer, som det maaske længe havde haft dispositioner til.

Vi maa altsaa antage, at aarsagen til komparationens opstaaen har ligget i systemet selv. Der maa i systemet have været en situation, som paa een eller anden maade har været kritisk, og som har gjort komparationskategoriens opstaaen nødvendig eller ønskelig. Der er dannet, kunde man sige, et relativt optimum paa 3 led inden for komparationskategorien. Hvorfor det er dannet, kan først en betragtning af systemet som helhed vise os. Vi maa foreløbig nøjes med en blot konstateren³⁰⁰. » (H.Spr. : p. 74-75).

³⁰⁰ « Nous observons donc les changements suivants dans le système de comparaison : en indo-européen commun on ne trouvait pas de comparaison, mais une comparaison est apparue par une utilisation différente des matériaux structurels existants, en latin et d'une manière générale dans toutes les langues indo-européennes anciennes, ainsi, avec des systèmes tout à fait parallèles, en grec et en sanscrit. Comme l'optimum est zéro, il s'agit donc d'un mouvement s'éloignant de l'optimum, ce qui nous étonne dans un premier temps. Nous voyons les différentes langues indo-européennes, après leur séparation, indépendamment les unes des autres et chacune sur son chemin, subir une évolution parfaitement parallèle, avec la formation d'un schéma de comparaison tripartite. Il est tout d'abord clair que cela ne peut être un événement fortuit. Il est d'autre part clair qu'on peut très difficilement chercher la cause dans quelque facteur extralinguistique : les faits sociologiques, le climat, etc. changent précisément d'une langue à l'autre. Les milieux sont très différents. La langue-mère commune a été héritée par des peuples très différents, de sorte que la théorie du substrat ne peut pas non plus être utilisée. On devrait ainsi admettre que toutes ces nations au demeurant très différentes avaient une tendance commune vers la comparaison, chose qui devient totalement invraisemblable aussitôt que nous jetons un œil sur le monde des langues en général et que nous voyons que l'optimum absolu pour la comparaison est zéro partout ailleurs. Il est étrange qu'en dépit de profondes différences les nations aient pu avoir cette commune perversité de vouloir développer ce luxe que d'un point de vue linguistique général on doit dire qu'est la comparaison.

Le seul comportement rationnel est en réalité d'admettre que la raison de cette évolution réside dans le système lui-même, qu'il y avait dans le système ancestral commun une disposition latente à développer des

Nous ne revenons pas sur la perspective de grammaire générale – présidant à la fixation d’optima en considération desquels les changements sont plus ou moins logiques ou explicables – ni sur la thèse d’une évolution orientée. Ce développement, analogue à celui que nous avons cité plus haut concernant le latin, nous semble remarquable à deux égards. En premier lieu, la réflexion de Hjelmslev se fonde sur le présupposé de l’existence de langues différentes, dont il s’agit ensuite d’expliquer le parallélisme d’évolution : il existe d’abord l’indo-européen commun (ou le latin), puis « différentes langues indo-européennes, après leur séparation » qui, entités bien délimitées, évoluent « chacune sur [leur] chemin ». Aussi l’argumentation qui suit n’est-elle pas aussi irréfutable que le prétend Hjelmslev – « Le seul comportement rationnel est en réalité d’admettre... » Nous avons vu ci-dessus que Saussure envisageait le problème de la convergence de manière toute différente. En second lieu, tandis que nous ne sommes pas très loin, ici, de la théorie des migrations³⁰¹ – la différenciation a en effet lieu « au moment où le peuple qui parlait la langue-mère indo-européenne s’est divisé et s’est mis en marche dans différentes directions pour des expéditions de conquête » – la différenciation n’est expliquée en rien par l’existence de dispositions latentes dans le système : Hjelmslev, qui prétendait rendre compte d’évolutions parallèles, ne s’attache en réalité qu’à justifier l’apparition de la catégorie de la comparaison, laissant ainsi en suspens le problème de la différenciation. Lors du relâchement de la tendance conservatrice, le système a certes pu « commencer à réaliser les changements pour lesquels il avait peut-être eu des dispositions depuis longtemps », mais la question demeure irrésolue de savoir comment il se fait que ce système est à présent une pluralité de langues différentes. De fait, si la différenciation est liée à ce fait extérieur de la scission du peuple indo-européen, la singularité de chaque évolution (donc de chaque langue) n’est pas seulement attribuable à des conditions extérieures. Hjelmslev poursuit en effet :

« Vi maa da tænke os, at komparationen i sprogsystemet staar som en kriseforanstaltning, der indtræder under givne betingelser, men som er disponeret til paany at forsvinde, saa snart den har opfyldt sin mission. Dette maa være sket allerede ved det latinske systems dannelse, og den har herefter kun lurret paa en lejlighed til at blive reduceret.

catégories de comparaison, et que c’est cette disposition dans le système lui-même qui a trouvé écho au moment où le peuple qui parlait la langue-mère indo-européenne s’est divisé et s’est mis en marche dans différentes directions pour des expéditions de conquête. Aussi longtemps que le peuple indo-européen et la langue-mère indo-européenne formaient une unité, la tendance conservatrice s’est manifestée, la tendance conservatrice qui se manifestera toujours dans une population constituant une société fermée et relativement tranquille. Une société stable a tendance à maintenir toutes ses institutions dans un état de stabilité, parmi lesquelles la langue, qui est une des institutions sociales les plus importantes. Par contre, quand la société indo-européenne s’est dissoute cette tendance conservatrice a relâché sa prise, et le système linguistique a pu commencer à réaliser les changements pour lesquels il avait peut-être eu des dispositions depuis longtemps.

Nous devons donc admettre que la cause de l’apparition de la comparaison réside dans le système lui-même. Il a dû y avoir dans le système une situation qui d’une manière ou d’une autre a été critique, et qui a rendu l’apparition de la comparaison nécessaire ou souhaitable. On pourrait dire qu’est formé un optimum relatif de trois membres à l’intérieur de la catégorie de la comparaison. Pourquoi il s’est formé, ce n’est qu’un examen du système dans son ensemble qui peut nous le montrer. Nous devons provisoirement nous contenter d’un simple constat. »

³⁰¹ Voir également à cet égard, dans le développement relatif au système phonématique : « Der er tale om en gennemgribende, men hastigt forløbende revolution, som maa have fundet sted i løbet af vandringen til Indien (se side 4). » [« Il s’agit d’une révolution profonde mais rapide, qui doit avoir trouvé place au cours de la migration vers l’Inde (voir page 4). »] (*H.Spr.* : p. 126).

Vejen til reduktion kan nu være een af to : en direkte og en indirekte. Hvilken vej der vælges, afhænger atter af systemets helhedsbygning. Alle de romanske sprog synes at have valgt den direkte vej, men det absolutte optimum er kun naaet i rumænsk. Rumænsk er som bekendt det af de romanske sprog, som senest har faaet et rigs- og skriftsprog, hvor en fast norm først sent er uddannet. Systemet har naaet at fuldføre sin bane, inden den konservative tendens paany strammede sit trag. Det kan dog ogsaa være, at aarsagen ligger i systemet ; noget i systemet har favoriseret komparationens fuldstændige bortfald. I den andre romanske sprog er skemaet tydeligvis paa vej mod den fuldendte direkte reduktion, men det danner et hængeparti ; brikkerne er blevet staaende, indtil spillet engang skal fortsættes. En lille trofast og uhyre sejlivet flok af centrale adjektiver har overlevet krisen. Den sidste skanse blev staaende, og nu kan den ikke blive fjernet, før sproget igen en gang faar frit løb.

Forøvrigt kan aarsagen ogsaa ligge i systemet, være et samspil af genus, numerus, kasus og artikel. Sprog med artikel bruger denne som løftestang for at faa komparationskategorien fjernet, saaledes i alle romanske hovedsprog undtagen rumænsk (hvor artiklen kom for sent til at kunne bruges), og ganske uafhængigt heraf i lettisk og i nygræsk.

I nygræsk staar der nemlig ogsaa et hængeparti. I oldgræsk arbejdede artiklen sig tidligt frem, favoriseret af forskellige omstændigheder. Den har været parat til at kunne trænge ind paa superlativens omraade og fortrænge denne, og den har gjort det i det øjeblik, oldtidskulturen sluttede og den konservative tendens for en tid løsnedes. Men ogsaa i nygræsk har vi et hængeparti ganske som i det vestlige romansk : μικρός μικρότερος ó μικρότερος. Desuden er der omskrivninger med πῖο. Det minder slaaende om nyfransk, men er ganske uafhængigt deraf.

Det er een af artiklens opgaver at afskaffe komparationen, naar denne har gjort sin nytte. Sprog med artikel passerer gennem et relativt optimum paa 2 led, hvori de standser indtil videre³⁰². » (H.Spr. : p. 75-76).

³⁰² « Nous devons donc nous représenter que dans le système linguistique la comparaison fait figure de mesure prise pour parer à la crise, qui entre en jeu dans des conditions déterminées, mais qui est disposée à disparaître à nouveau dès qu'elle aura rempli sa mission. Cela a déjà dû se produire avec la formation du système latin et elle a ensuite simplement été à l'affût d'une occasion d'être réduite.

Le chemin vers la réduction ne peut être que l'un des deux suivants : un chemin direct et un chemin indirect. Le choix du chemin dépend à nouveau de la construction d'ensemble du système. Toutes les langues romanes semblent avoir choisi le chemin direct, mais l'optimum absolu n'a été atteint qu'en roumain. Le roumain est comme on sait celle des langues romanes qui a eu le plus tard une langue nationale et une langue écrite, où une norme fixe n'a pu se former que lentement. Le système est parvenu à achever son chemin avant que la tendance conservatrice resserre à nouveau son emprise. Il est également possible que la cause réside dans le système ; quelque chose dans le système a favorisé la suppression complète de la comparaison. Dans les autres langues romanes le schéma est de toute évidence sur le chemin de la réduction directe achevée, mais il engendre un ajournement ; les pions stagnent jusqu'à ce qu'un jour le jeu soit déplacé. Une petite troupe fidèle et prodigieusement tenace d'adjectifs centraux a survécu à la crise. Ce dernier retranchement stagne, et pour le moment il ne peut pas être éliminé avant que la langue ait un jour à nouveau le champ libre.

Par ailleurs, la cause peut également résider dans le système, être une interaction entre genre, nombre, cas et article. Les langues avec article utilisent celui-ci comme levier pour éliminer la catégorie de la comparaison, ainsi dans toutes les grandes langues romanes à l'exception du roumain (où l'article vint trop tard pour pouvoir être utilisé), et de manière tout à fait indépendante en letton et en grec moderne.

En grec moderne il y a en effet également un ajournement. En grec ancien l'article s'est établi précocement à force de travail, favorisé par diverses circonstances. Il était prêt pour faire irruption dans le domaine du superlatif et le déloger, et il l'a fait au moment où la civilisation de l'Antiquité prenait fin et où la tendance conservatrice s'était pour un temps relâchée. Mais en grec moderne également nous constatons un ajournement tout à fait comme dans le roman occidental : μικρός μικρότερος ó μικρότερος. Il y a en outre la périphrase avec πῖο. Cela rappelle le français moderne, mais est tout à fait indépendant de ce dernier.

La différence des « chemins » pris par chacune des langues se trouve en effet rapportée, dans ce passage, non seulement à la durée du relâchement de la tendance conservatrice, mais également à la « construction d'ensemble du système » et à une cause « résid[ant] dans le système ». Comme nous l'avons vu plus haut, on lit de même plus loin :

« Efter at have opfyldt sin mission er komparationen igen paa retur, og artikelkategoriernes fremvæxt er et middel til at skaffe den af vejen. Det lykkes imidlertid ikke helt, og grundene kan være to :

Enten er det simpelt hen, fordi den konservative tendens, som var stærk under oldtidskulturen, og som blev stærk igen, da den satte sig til rette paa de nyere kulturers trone, i mellemtiden ikke har løsnet sit tag længe nok til, at sproget naaede at skaffe sig af med komparationen ; det er jo indlysende, at der maa en viss, ret lang tid til, inden sproget kan skaffe selve det strukturelle materiale, de endelser og bøjninger, af vejen, som tjente til at udtrykke den paagæledende kategori. Eller ogsaa – og det er vistnok sandsynligere – er det *tillige*, fordi artikelkategoriernes opstaaen vel har afskaffet den gamle superlativ, men til gengæld retarderet den øvrige udvikling ved at fremkalde en situation, hvor det relative optimum er to led : en situation, hvor artiklen har overtaget de gamle superlativsfunktioner, men hvor den gamle komparativ og positiv stadig fungerer videre, giver en foreløbig standsning, hvori systemet hviler, indtil en ny breche kan blive skudt i muren³⁰³. » (H.Spr. : p. 87).

La situation est analogue concernant le système phonématique. Nous avons vu plus haut³⁰⁴ l'opposition entre « but », attribuable au système, et « manière », attribuable aux conditions extérieures, que l'on retrouve dans le passage suivant :

« Udviklingen i germansk :

$$bh > b_2$$

$$b_1 > p_2$$

$$p_1 > fb,$$

ogsaa kaldet “lydforskydningen”, har denne reduktion til formaal. Den specielle vej kan skyldes extralingvistiske faktorer, men maalet er forudbestemt af systemet³⁰⁵. » (H.Spr. : p. 128).

C'est l'une des tâches de l'article de supprimer la comparaison, une fois que celle-ci a accompli son œuvre. Les langues avec article passent par un optimum relatif de deux éléments, où elles s'arrêtent avant d'aller plus loin. »

³⁰³ « Après avoir rempli sa mission, la comparaison est de nouveau sur le retour, et le progrès des catégories de l'article est un moyen de parvenir à la faire disparaître. Cependant, cela ne réussit pas complètement, et il peut y avoir deux raisons à cela :

Soit c'est simplement parce que la tendance conservatrice, qui était forte pendant la civilisation de l'Antiquité, et qui est redevenue forte quand elle s'est installée sur le trône des nouvelles civilisations, n'a pas suffisamment relâché sa pression dans l'intervalle pour que la langue parvienne à se débarrasser de la comparaison ; il est évident qu'il faut un certain temps, assez long, pour que la langue puisse parvenir à faire disparaître même le matériel structurel, les terminaisons et les flexions qui servent à l'expression de la catégorie en question. Soit aussi – et c'est certainement plus vraisemblable – c'est *en outre* parce que l'apparition des catégories de l'article, certes a fait disparaître l'ancien superlatif, mais a en revanche retardé le reste de l'évolution en générant une situation où l'optimum relatif comporte deux membres : une situation où l'article a pris à son compte les anciennes fonctions du superlatif, mais où l'ancien comparatif et le positif sont maintenus dans leur fonction, provoque un temps d'arrêt provisoire pendant lequel le système se repose jusqu'à ce qu'une nouvelle brèche puisse être ouverte dans le mur. »

³⁰⁴ Voir H.Spr. : p. 129, cité plus haut.

³⁰⁵ « L'évolution en germanique :

$$bh > b_2$$

On lit cependant par ailleurs :

« Men vejen er i enkeltheder forskellig, og aarsagen hertil er igen den, at betingelserne ikke overalt er de samme : de grammatiske forhold, prosodiforholdene, varigheden og styrken af den konservative tendens' slappelse³⁰⁶. » (H.Spr. : p. 125).

L'argumentation relative au système grammatical revient dans la conclusion des leçons, où l'on peut lire, concernant les possibilités³⁰⁷ de la méthode :

« Metodens gennemførlighed kan man tage et skøn over, naar man fører undersøgelsen ud i særlig vanskelige omraader, hvor konkurrerende forklarings teorier synes at staa relativt stærkt.

Hvor der foreligger en sprogudvikling, som kan anses for normal, og hvor det ikke er sandsynligt, at nogen forstyrrende faktorer har grebet ind, vil den altid forme sig som en differentiation af en oprindelig enhed : saaledes har det i.-e. grundprog, som har været talt i forhistorisk tid, spaltet sig i de enkelte i.-e. sprog, og spaltningen har gentaget sig inden for nogle af disse, f. ex. latin, hvis oprindelige enhed er blevet differentieret og nu foreligger i de forskellige romanske sprog. Saadanne differentiationer genfindes paa mange omraader uden for i.-e. ; den genfindes paa alle omraader, hvor sproget udvikler sig normalt.

Det er disse normale udviklinger, jeg ved valget af mine eksempler i disse forelæsninger har haft opmærksomheden henvendt paa. Og det maa her i slutningen siges, at rent bortset fra alle enkeltheder er der et fællestræk ved alle udviklinger af denne art, et fællestræk, som paa forhaand giver vort forklaringsprincip meget stor sandsynlighed. Dette fællestræk er den gennemgaaende parallelisme, der findes i udviklingen af de enkelte sprog som uddifferentieres af samme enhed.

Det er paa forhaand givet, at dersom de enkelte sprog under differentieringen foretog divergente eller konvergente bevægelser, vilde muligheden af en forklaring ud fra det ene til grund liggende system være ringe. Hvis vi fandt, at eet bestemt sprogsystem spaltede sig i flere, saaledes at hvert af disse nye systemer fulgte sine særglige veje, og slutresultatet fra det ene system til det andet opviste afgørende forskelle eller indbyrdes modsætninger, vilde det ligge nær at slutte, at aarsagen til de enkelte systemers forandring laa ikke i det oprindelige fælles udgangspunkt, men i de forskellige miljøer, hvortil det gamle system under differentiationen var blevet omplantet. En teori, der vilde forklare systemforandringerne ud fra virkning af et substrat eller af samfundets struktur eller af befolkningens mentalitet, kort sagt enhver teori, der vilde henvise til det samlede natur- og kulturmiljø, hvori systemet under historiens udvikling kom til at virke, vilde alene have forhaandssandsynligheden for sig.

Og det samme vilde være tilfældet, hvis udviklingens axer konvergerede, hvis det viste sig, at efter en viss tid at have været adskilte tenderede systemerne henimod ensartethed eller identitet. Man vilde da ikke kunne komme uden om at antage, at der forelaa paavirkning fra det ene system paa det andet eller fra den ene befolkning paa den anden, altsaa igen en extralingvistisk og ikke en intralingvistisk forklaring.

$$\begin{array}{l} b_1 > p_2 \\ p_1 > ffb, \end{array}$$

également appelée “mutation consonantique”, a cette réduction pour but. Le chemin particulier peut être dû à des facteurs extralinguistiques, mais le but est prédéterminé par le système. »

³⁰⁶ « Mais le chemin est différent dans les détails, et la raison en est à nouveau que les conditions ne sont pas partout les mêmes : les relations grammaticales, les relations prosodiques, la durée et la force du relâchement de la tendance conservatrice. »

³⁰⁷ Voir la note 285 ci-dessus.

Imidlertid er det faktiske forhold det, at hvor vi har at gøre med sproglig differentiation, foreligger der i alle klart belyste erfaringsstilmøder hverken divergens eller konvergens, men derimod *parallelisme*.

Dette interessante forhold er særlig påpeget af A. Meillet, som ud fra det samlede erfaringsmateriale har opstillet den almene lov, at naar et sprog differentieres, er udviklingens almene linier i almindelighed de samme inden for differentiationens enkelte grene. I forandringernes konkrete detaljer følger hvert sprogs udvikling en slaaende overensstemmelse, og vel at mærke længe efter at de enkelte sprog er udskilte af fællesskabet, saa at der ikke er tale om nogen som helst historisk berøring imellem dem.

Naar vi overfører denne iagttagelse i de termini, som følger af vor analyse, kan vi sige, at systemforandringerne i alt væsentligt er parallelle, medens derimod forandringer i norm og usus kan afvige betydeligt.

Saaledes er forholdet for det første ved de historisk fuldt belyste differentiationer af latin til de romanske sprog og af klassisk arabisk til nyere arabiske idiom.

Og saaledes er forholdet ved helhedsudviklingen i de tre bedste studerede store sprogætter : den indo-europæiske, den semitiske og den finno-ugriske³⁰⁸. » (H.Spr. : p. 150-151).

³⁰⁸ « On peut juger des *possibilités* de la méthode en portant l'examen sur des domaines particulièrement difficiles, où les théories explicatives concurrentes semblent être relativement en position de force.

Là où il existe une évolution linguistique qui peut être considérée comme normale et où il n'est pas vraisemblable que soit intervenu quelque facteur de perturbation, elle prendra toujours la forme de la différenciation d'une unité originelle : ainsi la langue-mère indo-européenne, qui fut parlée aux temps préhistoriques, s'est dissociée en les langues indo-européennes particulières, et la dissociation s'est répétée à l'intérieur de quelques unes d'entre elles, par exemple le latin, dont l'unité originelle s'est diversifiée et qui existe maintenant dans les différentes langues romanes. De telles différenciations se retrouvent sur de nombreux domaines en-dehors de l'indo-européen ; elle se retrouve sur tous les domaines où la langue se développe normalement.

C'est sur ces évolutions normales que l'attention a été dirigée dans ces leçons, en raison du choix de mes exemples. On doit dire ici en conclusion que totale abstraction faite de tous les détails, il y a un point commun qui donne dès l'abord une très grande probabilité à notre principe d'explication. Ce point commun est le parallélisme constant que l'on trouve dans l'évolution des langues particulières qui se sont différenciées à partir de la même unité.

Il est donné d'emblée que si lors de la différenciation les langues particulières avaient décrit des mouvements divergents et convergents, la possibilité d'une explication à partir de ce système unique fondamental serait faible. Si nous découvrons qu'un système linguistique donné s'est dissocié en plusieurs systèmes, de telle manière que chacun de ces nouveaux systèmes suivît son chemin particulier et que le résultat final montrât d'un système à l'autre des différences décisives ou des oppositions mutuelles, on serait près de conclure que la cause du changement des systèmes particuliers ne réside pas dans le point de départ originel commun, mais dans les différents milieux où l'ancien système a été transplanté lors de la différenciation. Une théorie qui expliquerait les changements du système par l'action d'un substrat ou de la structure de la société ou de la mentalité de la population, en bref toute théorie qui renverrait au milieu naturel et culturel global où le système vient à opérer au cours de l'évolution historique, aurait seule pour elle une vraisemblance *a priori*.

Et il en irait de même si les axes de l'évolution convergeaient, s'il apparaissait qu'après un certain temps de séparation, les systèmes tendaient vers l'homogénéité ou l'identité. On ne pourrait alors pas faire autrement que d'admettre qu'il y a eu influence d'un système sur l'autre ou d'une population sur l'autre, donc à nouveau une explication extralinguistique et non intralinguistique.

Cependant, dans les faits, là où nous avons affaire à une différenciation linguistique il y a dans tous les cas d'expérience clairement élucidés ni divergence ni convergence, mais au contraire *parallélisme*.

Ce fait intéressant est signalé en particulier par A. Meillet, qui à partir de l'ensemble du matériau observé a établi la loi générale selon laquelle quand une langue se différencie, les lignes générales d'évolution sont en général les mêmes à l'intérieur des rameaux particuliers de la différenciation. Dans les détails concrets des changements, chaque langue suit son chemin ; mais dans la direction générale il y a entre l'évolution des langues particulières une concordance frappante, et il faut le noter, longtemps après que les langues particulières se sont séparées de la communauté, de sorte qu'il ne peut être question d'un quelconque contact historique entre elles.

Le point de départ est analogue à celui de Saussure : l'évolution normale « prendra toujours la forme de la différenciation d'une unité originelle ». L'expression est cependant d'emblée différente, dans la mesure où elle se fonde sur la représentation de l'arbre généalogique – à laquelle renvoie la métaphore du « rameau » qui apparaît à la fin du passage et que l'on retrouve dans la suite de la conclusion³⁰⁹ – : « la langue-mère indo-européenne [...] s'est dissociée en les langues indo-européennes particulières, et la dissociation s'est répétée à l'intérieur de quelques unes d'entre elles », comme s'il y avait eu un jour autre chose que des dialectes – avec toutes les réserves que l'on doit également faire sur ce mot – diversement différenciés. Il faut ainsi à nouveau souligner que ce que Hjelmslev présente ici comme « un point commun qui donne dès l'abord une très grande probabilité à notre principe d'explication » est en réalité une représentation induite par la croyance en des limites absolues et par le recours instinctif à l'unité de la langue comme support de pensée. L'organicisme que l'on retrouve ensuite avec la notion de langues particulières « décri[vant] des mouvements divergents et convergents » et de systèmes linguistiques « suiv[ant] [leur] chemin particulier » apparaît dès lors nettement comme un mode de constitution corrélatif d'une perspective analytique, reconstruction de l'entité dans le cadre du partage d'objet. On mesure en effet la facticité de l'opposition entre intérieur et extérieur, qui n'est qu'un corollaire de cette unité, dont les difficultés qui grèvent la représentation hjelmslevienne de la différenciation ne font que manifester la nécessaire reconstruction ou répétition lorsque le changement impose une autre analyse et une autre unité pour cadre de cette analyse. L'unité dans l'espace se double de fait d'une unité dans le temps, dont témoigne, outre la représentation de l'arbre généalogique, la notion de passage à une autre langue qui apparaît au détour du développement relatif au système phonématique :

« ı- og v-rækkerne trues af monoftongeringerne, som sejrer under det næste interregnum, paa overgangen til nygræsk, hvor tillige kvantiteten tabes³¹⁰. » (H.Spr. : p. 126)

« En stærk konservativ tendens har hurtigt sat ind igen, saa indisk trods alt forbliver mere arkaisk end de fleste andre indoeuropæiske sprog ; i øvrigt forsøger grammatikerne, anført af Pāṇini, tidligt at fastholde det saaledes ændrede system som norm. Først i nyindisk er der sket yderligere reduktioner³¹¹. » (H.Spr. : p. 126).

Il est notable, à cet égard, que malgré ce que nous avons vu ci-dessus, la distinction entre « direction générale » et « détails concrets des changements » soit reprise en termes de

Si nous traduisons cette observation dans les termes qui découlent de notre analyse nous pouvons dire que les changements du système sont essentiellement parallèles tandis qu'au contraire les changements de la norme et de l'usage peuvent dévier significativement.

Tel est le cas en premier lieu pour les différenciations, pleinement élucidées historiquement, du latin dans les langues romanes et de l'arabe classique dans les idiomes arabes modernes.

Tel est le cas également pour l'évolution générale dans les trois grandes familles linguistiques les mieux étudiées : l'indo-européenne, la sémitique et la finno-ougrienne. »

³⁰⁹ Voir H.Spr. : p. 153, cité ci-dessous.

³¹⁰ « Les séries ı et v sont menacées par les monophthongaisons, qui vaincront lors du prochain interrègne, lors du passage au grec moderne, où en outre la quantité sera perdue. »

³¹¹ « Rapidement une forte tendance conservatrice est de nouveau entrée en action, de sorte que l'indien est malgré tout demeuré plus archaïque que la plupart des autres langues indo-européennes ; par ailleurs, les grammairiens, conduits par Pāṇini, ont essayé de bonne heure de maintenir ce système ainsi modifié comme norme. Ce n'est qu'en indien moderne que des réductions supplémentaires se sont produites. »

distinction entre système, norme et usage, et ce alors même qu'intervient ensuite l'exemple cité ci-dessus, permettant à Hjelmslev de montrer un parallélisme concernant jusqu'aux complications du chemin vers l'optimum :

« Der maa dog her skelnes imellem to typer af forandringer :

1) forandringer, som er udslag af betingelsesfri almene love, love, som vil virke til enhver tid, hvis de ikke modvirkes af særlige forhold. Herunder hører et fællestræk, som vi iagttager ved al sprogudvikling, nemlig en tendens til at svække ordets slutning, udlyden. Denne almene lov er opstillet af R. Gauthiot i 1913. En anden saadan almen lov er den overalt udbredte tendens henimod det, som den franske logiker og sprogforsker Couturat har kaldt *univocité* : der findes et strukturelt optimum, som bestaar i, at hvert enkelt morfologisk begreb udtrykkes ved sit særlige formans : ung. *ember-eknek* cf. lat. *homin-ibus*.

2) forandringer, som beror paa særlige betingelser, som er givne i udgangspunktets system. Ogsaa disse forandringer er almene, for saa vidt som de beror paa et alment princip, men de er almene i en anden forstand : de indtræder ikke til enhver tid, men de indtræder overalt hvor betingelserne er til stede. Der er i disse forandringer en parallelisme inden for de sprog, der hører til samme sprogæt. I indo-europæisk iagttager vi overalt, at dualis hurtigere eller langsommere tabes ; at modusystemet reduceres ; i grundsproget havde man tre modi : indikativ, konjunktiv og optativ ; disse tre er bevarede i oldgræsk og i ældste indisk, i vedisk ; i nygræsk og i klassisk sanskrit er de reducerede til to, og ligeledes er de i latin, irsk, germansk og armensk reducerede til 2 ; i slavisk gaar reduktionen endnu videre til 0, dvs. udviklingen har dær været mere radikal. Og saaledes videre.

Man har ofte villet opfatte *reduktionen* som saadan som det væsentlige ved denne proces. Men grunden til, at vi i i.-e. væsentlig er vidne til reduktioner, er kun den, at de i.-e. grundprog havde et meget rigt nuanceret grammatisk system, som i sine antalforhold laa langt over optimum. Udviklingen standser ogsaa inden for i.-e. ved et karakteristisk punkt, nemlig optimum. For nogle kategoriers vedkommende er det absolutte optimum nul, og der er dærfør intet paafaldende i, at f. ex. moduskategorien i verbet synker til nul. Det er langt fra alle kategorier, som synker saa langt ned. Det, der foregaar i i.-e., er ikke en afgrammatikalisering, men tilvejebringelse af en ny og antalfattigere, men mere stabil grammatisk situation. Og paa den anden side kan der danne sig relative optima, som medfører, at der under sprogudviklingen opstaar komplikationer. Det er nu ikke mindst karakteristisk, at ogsaa i disse komplikationer er de enkelte i.-e. sprog i det store og hele parallelle. Komparationens parallelle opstaaen er et stort eksempel herpaa. Kasusskemaets bevægelser, som er for komplicerede til at jeg har kunnet gaa ind paa dem i disse forelæsninger, er et andet stort eksempel paa en mærkelig og slaaende parallelisme, med skiftevis komplikation og simplifikation. Og denne parallelbevægelse i kasusskemaet staar i intim forbindelse med en tilsvarende parallelbevægelse i præpositionsskemaet, og i strukturen med en parallelbevægelse fra fri henimod bunden ordstilling, en bevægelse, som vi som bekendt iagttager i sin reneste form i alle nyere vesteuropæiske sprog³¹². » (H.Spr. : p. 151-153).

³¹² « Il faut cependant distinguer ici entre deux types de changements :

1) les changements qui sont le résultat de lois générales non conditionnées, de lois qui opéreront en tout temps si elles ne sont pas entravées par une situation particulière. En relève un trait commun que nous observons dans toutes les évolutions linguistiques, à savoir une tendance à affaiblir la fin des mots, le son final. Cette loi générale fut établie par R. Gauthiot en 1913. Une autre loi générale de ce type est la tendance universellement répandue vers ce que le logicien et linguiste français Couturat a appelé *univocité* : il existe un optimum structural qui consiste en ce que chaque notion morphologique s'exprime par son formant particulier : hong. *ember-eknek* cf. lat. *homin-ibus*.

Hjelmslev peut alors distinguer entre deux types de changements, selon qu'ils atteignent le système ou l'usage :

« Den normale udvikling er da helt igennem en bekræftelse paa principets gennemførlighed. Denne parallellisme lader sig kun naturligt forklare ved at lægge aarsagerne til bevægelserne tilbage til det fælles udgangspunkt. Under det i.-e. grundsprogs differentiering er dets forskellige grene kommet ud i vidt forskellige miljøer ; under indoeuropæernes expansion har nye befolkninger med anden mentalitet, anden social struktur, andre kulturgeografiske forudsætninger overtaget det i.-e. sprog. Men det i.-e. sprogs system har fortsat sin vej i sine egne baner upaavirket heraf, kun saaledes, at hastigheden af dets udvikling har været betinget af sociale faktorer : paa de geografiske omraader, hvor den konservative tendens har været stærkest, er udviklingen gaaet langsomst, og omvendt. Men i sprogets periferiske lag, i dets ordforraad, i udtalen af fonemerne, er der foregaaet ændringer, som naturligt forklares ved henvisning til miljøet³¹³. » (H.Spr. : p. 153),

2) les changements qui dépendent de conditions particulières, qui sont données dans le système de départ. Ces changements sont également généraux, dans la mesure où ils dépendent d'un principe général, mais ils sont généraux dans un autre sens : ils ne se produisent pas en tout temps mais ils se produisent partout où les conditions sont réunies. Il y a dans ces changements un parallélisme entre les langues qui appartiennent à la même famille de langues. En indo-européen, nous observons partout que le duel, plus ou moins rapidement ou lentement, a été perdu ; que le système modal a été réduit ; dans la langue-mère on avait trois modes : indicatif, subjonctif et optatif ; ces trois modes ont été conservés en grec ancien et dans l'indien le plus ancien, en védique ; en grec moderne et en sanscrit classique ils ont été réduits à deux, et de même en latin, en irlandais, en germanique et en arménien ils ont été réduits à deux ; en slave la réduction a été encore plus loin, jusqu'à zéro, c'est-à-dire que là l'évolution a été plus radicale. Et ainsi de suite.

On a souvent voulu considérer *la réduction* en tant que telle comme étant l'essentiel dans ce processus. Mais la seule raison pour laquelle nous sommes témoins de réductions essentiellement en indo-européen, est que nous avons dans la langue-mère indo-européenne un système grammatical très richement nuancé qui dans ses relations numériques se trouvait loin de l'optimum. L'évolution s'arrête également, à l'intérieur de l'indo-européen, à un point caractéristique, à savoir l'optimum. Pour certaines catégories l'optimum absolu est zéro, et c'est pourquoi il n'y a rien d'étonnant à ce que par exemple la catégorie du mode dans le verbe descende jusqu'à zéro. Toutes les catégories ne descendent pas aussi bas, loin s'en faut. Ce qui se produit en indo-européen n'est pas une dégrammaticalisation, mais l'établissement d'une situation grammaticale nouvelle et plus pauvre numériquement, mais plus stable. Et d'un autre côté il peut se former des optima relatifs, qui entraînent l'apparition de complications pendant l'évolution linguistique. Ce n'est cependant pas le moins caractéristique que dans ces complications également les langues indo-européennes particulières suivent une évolution parallèle dans l'ensemble. L'apparition parallèle de la comparaison en est un exemple remarquable. Les mouvements du schéma casuel, qui sont trop compliqués pour que j'aie pu les traiter dans ces leçons, constituent un autre exemple remarquable d'un parallélisme notable et frappant, avec tour à tour complication et simplification. Ce plus, ce mouvement parallèle dans le schéma casuel est en relation étroite avec un mouvement parallèle correspondant dans le schéma des prépositions, et dans la structure avec un mouvement parallèle d'un ordre des mots libre vers un ordre des mots fixe, un mouvement que, comme on sait, on observe dans sa forme la plus pure dans toutes les langues européennes occidentales modernes. »

³¹³ « L'évolution normale est donc tout du long une confirmation de la réalisation du principe. Ce parallélisme ne peut s'expliquer naturellement qu'en ramenant les causes des mouvements au point de départ commun. Au cours de la différenciation de la langue-mère indo-européenne, ses différents rameaux se sont développés dans des milieux très différents ; au cours de l'expansion des Indo-européens, de nouvelles populations dotés d'une autre mentalité, d'une autre structure sociale, d'autres conditions culturelles et géographiques, ont pris possession de la langue indo-européenne. Pour autant, le système de la langue indo-européenne a poursuivi son chemin dans ses propres voies, non affecté par ce fait, sinon en ce que la vitesse de son évolution a été conditionnée par des facteurs sociaux : sur les domaines géographiques où la tendance conservatrice a été la plus forte, l'évolution a été le plus lentement, et inversement. Mais dans les couches périphériques du langage, dans son vocabulaire, dans la prononciation des phonèmes, il s'est produit des changements qui s'expliquent naturellement en référence au milieu. »

mais dont il faut cependant noter qu'ils impliquent avant tout un système qui tout à la fois « [se] développ[e] dans des milieux très différents » sous la forme de « rameaux » distincts et « poursui[t] son chemin dans ses propres voies », non affecté par ces différents milieux, autrement dit, à nouveau, un système tout à la fois un et d'avance multiple. C'est là, cependant, la solution hjelmslevienne du problème de la convergence lorsqu'il ne s'agit plus de ce qu'il appelle ici « parallélisme ». Hjelmslev poursuit en effet :

« Men foruden dette tilfælde, den normale udviklings tilfælde, er et andet tilfælde muligt og kræver en nærmere undersøgelse. Det er det tilfælde, hvor der synes at foreligge *konvergens imellem oprindelig forskellige sprog*. Det hænder ikke sjældent, at sprog, der ligger i geografisk berøring med hinanden, bevæger sig henimod en viss ensartethed, som det er naturligt at tilskrive en paavirkning af det fælles miljø. Dersom saadanne konvergenser rammer systemet, vil den af mig hævdede metode ikke være gennemførlig. Imidlertid mener jeg at kunne vise, at der i alle de tilfælde af denne art, som foreligger tilstrækkelig, belyst, foreligger enten en konvergens, som ikke rammer systemet, eller konvergens skyldes en fælles bevægelse i begge de to implicerede sprog henimod systemets optimum, altsaa en bevægelse, som har sine indre aarsager i hvert af sprogene, og hvis konvergens kun bliver iøjnefaldende paa grund af de geografiske berøringer mellem de to sprog.

Jeg vil gennemgaa nogle typiske tilfælde. Det drejer sig om sprogbundter, hvori armensk er impliceret. Nyarmensk er agglutinerende ligesom tyrkisk :

tyrk. <i>kuş</i> "fugl"	plur. <i>kuş-lar</i>
lok. - <i>da</i>	- <i>da</i>
abl. - <i>dan</i>	- <i>dan</i>
dat. - <i>a</i>	- <i>a</i>
nyarmensk <i>haj</i> "armenier"	plur. <i>haj-er</i>
instr. - <i>ov</i>	- <i>ov</i>
dat.-gen. - <i>u</i>	- <i>u</i>
abl. - <i>ē</i>	- <i>ē</i>

Man henviser her til substratvirkning. Men dette gælder kun strukturen, der er hjulpet i optimum ved indvirkning fra vaner hos den tyrkiske befolkning, som har overtaget det armenske sprog.

Armensk har fonetisk set samme okklusivsystem som georgisk : *p t k* og *ph th kh*. Ogsaa dette gælder kun strukturen, medens selve fonemsystemet ikke er paavirket deraf.

Foruden de fra indoeuropæisk udviklede rækker af okklusiver har *sanskrit* faaet en ny række, retroflexerne, der genfindes i dravidisk, men ellers er sjælden. Fonetisk udgør de en række for sig, fonologisk, dvs. lydpsykologisk gør de det naturligvis ogsaa. Men for systemsynspunktet i den forstand, hvori jeg anlægger det, fra fonematisk synspunkt, gør de det ikke. De er dels kombinatorisk betinget : *dveṣṭi* "han hader", men *yā-ti* "han gaar". Det drejer sig her om implikation, hvis retroflexerne iøvrigt er fonemer, der indgaar i systemet. Men i fri stilling forekommer de kun i fremmeord, laaneord, der er optagne fra dravidisk, og som netop ved deres besiddelse af retroflex artikulation staar i sprognormen som parasitter, som indtrængere udefra. De bevarer deres præg af fremmedord, ligesom danske fremmedord som *pneumoni* eller *phthisis* og til dels *psykologi*. Den substratvirkning, som her efter al sandsynlighed foreligger, og som beror paa, at et indoeuropæisk idiom er blevet overtaget af en indfødt indisk befolkning med meget specifikke lydvaner, rammer paa den ene side kun fonemernes realisation, altsaa usus, paa den anden side dele af foneminventaret, som ligger uden for systemet, nemlig ved at introducere en række fonematiske løsgængere. Der bestaar, vel at mærke, intet fonematisk systemforhold mellem de fem retroflexer indbyrdes.

Selve systemets bevægelser kan overhovedet i intet erfaringskendt tilfælde forklares ud fra substratteorien. De extralingvistiske faktorer kan have indflydelse paa alt i sproget,

undtagen netop systemet. Man har antaget, at fransk kan forklares som latin talt paa keltisk substrat. Men vort kendskab til keltisk er tilstrækkeligt til at vise os, at det grammatiske system i nyfransk er absolut ikke forklarligt ud fra keltisk. Man har antaget, at spansk kan forklares som latin talt paa baskisk, eller, som man siger, iberisk substrat. Men der kan næppe nok findes to grammatiske systemer, der er saa forskelligartede som det baskiske og det spanske.

Jeg kommer til eksempler, hvor det ikke er substratteorien, men den sociologiske teori eller mentalitetsteorien, man forsøger at anvende til forklaring af en konvergent udvikling. Forholdet mellem sanskrit og dravidisk er igen her instruktivt. Ligesom sanskrit har modtaget fonematiske løsgængere fra det dravidiske substrat, saaledes foreligger der omvendt en paavirkning fra sanskrit paa dravidisk, der ikke kan forklares som en substratvirkning, men som paavirkning fra et dominerende kulturomraade, nemlig indførelsen af aspirerede lukkelyd.

Man opstiller almindeligvis ligefrem to systemer, eet for de indfødte ord og eet for fremmedordene. Der er altsaa igen fonematiske løsgængere uden indflydelse paa systemet. Normen adskiller klart, hvad der hører til systemet og hvad ikke.

Disse tilfælde opfatter man i reglen teoretisk som en gruppe for sig, fordi de har det tilfælles, at det er lydmateriellet, som overføres fra et sprog til et andet. Man sammenfatter dem under betegnelsen *laan* (i videre forstand). En anden gruppe tilfælde er saadanne, hvor det ikke er lydmateriellet, men sprogets mere indvortes teknik, der overføres (man taler her om *diffusion*), og disse tilfælde kunde synes alvorligere.

En række af de tilfælde, der her hyppigst anføres, volder kun ringe vanskelighed, fordi det her let lader sig eftervise, at selv om det drejer sig ikke om overførelse af grammatiske kategorier, i det mindste ikke af grammatiske kategorier i den strenge forstand, hvori jeg har defineret dem i det foregaaende. Latin har ved sin overmægtige kultur præget særlig skriftsprogene i Vesteuropa. Den sene vulgærlatinske (eller tidlige romanske) konstruktion *habeo dictum* er gaaet over i germansk (dog endnu ikke i gotisk), men da det er en omskrivning, er det ingen kategori, der dærmed overføres. Det er kun vendingen, der er efterlignet. I hævdvunden terminologi kunde man kalde det et syntaktisk oversættelseslaan.

Det samme gælder for akkusativ med infinitiv og absolutte konstruktioner i nyere germansk : *this done, he went off*. Syntagmatikken ligger i norm og usus, og systemet rummer mange syntagmatiske muligheder, som norm og usus ikke udnytter. For infinitiv er disse muligheder særlig mange, fordi infinitiv er en extensiv form (A over for alle verbets øvrige former) og kan i princippet bruges til hvad som helst, som et verbum overhovedet kan bruges til, men den bruges ikke i ethvert sprog paa alle disse maader. Men ethvert sprog, der har en infinitiv, har mulighed for at foretage ændringer i dens anvendelse. Saadanne ændringer kan ikke anføres som argument for systemforandring, der tilskrives extralingvistiske aarsager. Det drejer sig ou̇ ændringer i norm eller i usus³¹⁴. » (H.Spr. : p. 153-156).

³¹⁴ « Mais outre ce cas, le cas de l'évolution normale, il y a un autre cas possible, et il requiert un examen plus approfondi. C'est le cas où il semble exister une *convergence entre des langues originellement différentes*. Il arrive souvent que des langues qui sont en contact géographique les unes avec les autres se meuvent en direction d'une certaine homogénéité qu'il est naturel d'attribuer à une influence du milieu commun. Si de telles convergences atteignent le système, la méthode que je défends ne sera pas applicable. Je pense cependant pouvoir montrer que dans tous les cas de ce type qui ont été suffisamment élucidés il y a soit une convergence qui n'atteint pas le système, soit la convergence est due à un mouvement commun, dans les deux langues impliquées, vers l'optimum du système, donc un mouvement qui a ses causes internes dans chacune des langues et dont la convergence ne devient évidente qu'en raison des contacts géographiques entre les deux langues.

Je vais passer en revue quelques cas typiques. Il s'agit de faisceaux de langues où l'arménien est impliqué. L'arménien moderne est agglutinant comme le turc :

turc. *kuş* "oiseau" plur. *kuş-lar*

loc. - <i>da</i>	- <i>da</i>	
abl. - <i>dan</i>	- <i>dan</i>	
dat. - <i>a</i>	- <i>a</i>	
arménien moderne <i>haj</i> “arménien”	plur. <i>haj-er</i>	
instr.	- <i>ov</i>	- <i>ov</i>
dat.-gén.	- <i>u</i>	- <i>u</i>
abl.	- <i>ē</i>	- <i>ē</i>

On postule ici l'action d'un substrat. Mais cela vaut seulement pour la structure, où l'obtention de l'optimum a été facilitée par l'intervention des habitudes de la population turque qui a assimilé la langue arménienne.

L'arménien a phonétiquement le même système d'occlusives que le géorgique : *p t k* et *ph th kh*. Là encore, cela ne vaut que pour la structure, alors que le système de phonèmes lui-même n'est pas concerné.

Outre les séries d'occlusives développées à partir de l'indo-européen le *sanskrit* a acquis une nouvelle série, les rétroflexes, qui se retrouvent en dravidien mais sont rares ailleurs. Phonétiquement elles constituent une série à elles seules, phonologiquement, c'est-à-dire phono-psychologiquement, il en va naturellement de même. En revanche, dans le cadre du point de vue systématique au sens où je le conçois, d'un point de vue phonématique ce n'est pas le cas. Elles sont d'une part combinatoirement conditionnées : *dveṣṭi*, “il hait”, mais *yā-ti* “il va”. Il s'agit ici d'une implication, si les rétroflexes sont par ailleurs des phonèmes qui entrent dans le système. Par contre, en position libre elles ne se rencontrent que dans les mots étrangers, les mots empruntés qui sont reçus du dravidien et qui précisément en raison du fait qu'ils possèdent une articulation rétroflexe apparaissent dans la norme linguistique comme des parasites, introduits de force de l'extérieur. Ils conservent leur caractère de mots étrangers, tout comme des mots étrangers danois comme *pneumoni* ou *phthisis* et pour partie *psykologi*. L'action du substrat, qui selon toute probabilité entre ici en jeu, et qui repose sur le fait qu'un idiome indo-européen a été assimilé par une population indienne autochtone possédant des habitudes phoniques très spécifiques, d'une part n'atteint que la réalisation des phonèmes, donc l'usage, et d'autre part atteint la partie de l'inventaire des phonèmes qui se trouve en dehors du système, c'est-à-dire en introduisant une série d'éléments phonématiques indépendants. Il faut noter qu'il n'existe aucune relation systématique phonématique mutuelle entre les cinq rétroflexes.

Les mouvements du système eux-mêmes ne peuvent en aucune façon, dans aucun des cas connus, être expliqués par la théorie du substrat. Les facteurs extralinguistiques peuvent avoir une influence sur l'ensemble de la langue, excepté précisément sur le système. On a supposé que le français pouvait être expliqué comme du latin parlé sur un substrat celtique. Cependant notre connaissance du celtique est suffisante pour nous montrer que le système grammatical du français moderne n'est absolument pas explicable à partir du celtique. On a supposé que l'espagnol pouvait être expliqué comme du latin parlé sur un substrat basque ou, comme on dit, ibérique. Mais il est difficilement possible de trouver deux systèmes grammaticaux de nature plus différente que le basque et l'espagnol.

J'en viens aux exemples où ce n'est pas la théorie du substrat mais la théorie sociologique ou la théorie de la mentalité que l'on essaie d'utiliser pour expliquer une évolution convergente. Le rapport entre le sanscrit et le dravidien est de nouveau instructif ici. De même que le sanscrit a reçu du substrat dravidien des éléments phonématiques indépendants, de même il existe inversement une influence du sanscrit sur le dravidien, qui ne peut être expliquée comme une action du substrat mais comme une influence d'un domaine culturel dominant, à savoir l'introduction de consonnes occlusives aspirées.

En général on établit résolument deux systèmes, un pour les mots indigènes et un pour les mots étrangers. Il y a donc à nouveau des éléments phonématiques indépendants, échappant à l'influence du système. La norme distingue clairement ce qui appartient au système et ce qui ne lui appartient pas.

En règle générale d'un point de vue théorique on considère ces cas comme une catégorie à part entière, parce qu'ils ont en commun le fait que c'est le matériel phonique qui est transféré d'une langue à l'autre. On les réunit sous la dénomination d'*emprunt* (en un sens élargi). Une autre catégorie de cas est celle où ce n'est pas le matériel phonique mais la technique la plus intérieure de la langue qui est transférée (on parle ici de *diffusion*) et ces cas pourraient sembler plus problématiques.

Une grande partie des cas qui sont le plus souvent signalés ici n'occasionnent cependant guère de difficultés, parce qu'il est alors aisé de démontrer que bien qu'il s'agisse de transmission d'habitudes grammaticales d'une langue à une autre, il ne s'agit pas de transmission de catégories grammaticales, du moins de catégories grammaticales au sens étroit, telles que je les ai définies dans ce qui précède. Par sa culture prépondérante le latin a particulièrement imprégné les langues écrites de l'Europe de l'Ouest. La construction du latin vulgaire tardif (ou roman primitif) *habeo dictum* est passée en germanique (mais pas encore en gotique), mais comme c'est une construction, aucune catégorie n'a été transmise. Seule la tournure est imitée. Dans la terminologie consacrée, on pourrait appeler cela un calque syntaxique.

Il faut rappeler, à ce point, la spécificité de la prise en compte hjelmslevienne des faits constatés par les dialectologues, et de ce que Saussure appelle le fractionnement dialectal, en termes de réduction de la diversité et, au niveau de la représentation, de soumission à une norme, qui ne prend fin qu'avec le relâchement de la tendance conservatrice. Il apparaît en effet qu'on retrouve ici, dans le cadre de la distinction système/changement, et pour rendre compte de l'évolution de la langue et du changement linguistique, le renversement constitutif de la distinction hjelmslevienne entre schéma et usage : l'unité du système se fonde sur la norme, mais la perspective abstractive se retourne *in fine* en reconstruction du phénomène, manifestation de la langue dans l'usage (perspective « étiologique ») et reconstruction de l'évolution, sur fond du partage d'objet qu'implique la notion de système (perspective génétique). Ce fondement est à nouveau clairement lisible dans le traitement hjelmslevien de la *lingua franca*, qui permet ensuite à Hjelmlev de conclure :

« Selv i disse vanskeligere tilfælde synes det muligt at gennemføre metoden³¹⁵. »
(H.Spr. : p. 157).

Hjelmslev affirme en effet :

« Ved europæernes kolonisation i exotiske verdensdele er der ofte opstaaet et lingua franca, som man har betegnet som blandingssprog. Det er urigtigt. Det er altid eet sprog, som de er fortsættelse af. Grammatikken er ofte saa simpel at der ingen grammatik er : systemet mangler. Disse sprog er slet studeret. Der kan være overgangstilfælde, hvor der ikke er tale om en fast norm, men kun en usus (en haandfuld gloser sammenstillet paa maa og faa). Der kan ogsaa i visse tilfælde være tale om samkvemsmidler, som slet ikke er sprog, men som for en overfladisk og udvendig betragtning er forklædte som sprog, signalsystemer, hvor signalerne er løsrevne elementer fra eet eller flere virkelige sprog.

Men der kan ogsaa uddannes en norm, saaledes at det bliver modersmaal og bærer af kultur og litteratur. Dette gælder f. ex. Papiamento paa Curaçao, som er beskrevet af Lenz. I 1886 var der 25.000 indbyggere, som alle talte Papiamento. Det kan eftervises i enkeltheder, at de grammatiske kategorier i dette sprog ofte har naaet optimum, saaledes numerus-genus i det personlige og interrogative pronomener, kasus ved ordstilling, person i pronominet, passiv, artikel. Flere aspekter og modi udtrykkes ved elementer der ikke har selvstændig værdi. Betegnelsen "E dushi lenga di Kursou" er berettiget. Det er noget nær der nærmeste ved optimum, som findes. Den konservative tendens har været slappet³¹⁶. »
(H.Spr. : p. 157).

Il en va de même pour l'accusatif avec l'infinitif et la construction absolue en germanique moderne : *this done, he went off*. Le syntagmatique réside dans la norme et dans l'usage, et le système contient beaucoup de possibilités syntagmatiques que n'exploitent pas la norme et l'usage. Pour l'infinitif ces possibilités sont particulièrement nombreuses, parce que l'infinitif est une forme extensive (A en regard de toutes les autres formes du verbe) et peut en principe être utilisé pour tout ce pour quoi un verbe peut en général être utilisé, mais il n'est pas utilisé de toutes ces manières dans toute langue. Cependant, toute langue ayant un infinitif a la possibilité de réaliser des modifications dans son emploi. De telles modifications ne peuvent être alléguées comme argument en faveur d'un changement du système que l'on attribue à des causes extralinguistiques. Il s'agit de modifications dans la norme ou dans l'usage. »

³¹⁵ « Même dans ces cas plus difficiles il semble possible d'appliquer la méthode. »

³¹⁶ « Lors de la colonisation de parties exotiques du monde par les Européens il est souvent apparu des *linguae francae*, que l'on a caractérisées comme des langues mixtes. Cela est incorrect. Il y a toujours une langue dont elles sont la continuation. La grammaire est souvent si simple qu'il n'y a aucune grammaire : le système manque. Ces langues sont mal étudiées. Il peut exister des cas de transition où il ne s'agit pas d'une norme fixe, mais seulement d'un usage (d'une poignée de vocables assemblés au hasard). Dans certains cas il peut également

Il peut donc y avoir des langues sans système, mais s'il se forme une langue dotée d'une norme, alors il existe nécessairement un système, et interviennent aussitôt les notions d'optimum atteint et de relâchement de la tendance conservatrice. Ce retournement constitue en réalité, le seul mode de résolution – qui, comme il apparaîtra encore plus clairement dans ce qui suit, n'en est donc pas un – de la contradiction inhérente au « dépassement » hjelmslevien de la distinction saussurienne, dans le cadre duquel l'état s'explique tout à la fois comme système et comme résultat d'une évolution. Aussi Hjelmslev pourra-t-il affirmer, dans *Sproget*³¹⁷, que tandis que la perspective synchronique est une perspective générale, le changement est nécessairement particulier, partition qui évoque de suite la contradiction qui consiste à attribuer l'évolution de langues particulières à un système commun, et qui, symptôme d'une perspective nécessairement double, conduira par ailleurs à une reconstruction de l'évolution dans le cadre du partage d'objet, qu'il s'agisse de la distinction de deux types de changements ou, comme dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », de l'exploitation du dédoublement du rapport son/sens à fins d'explication de la mobilité du système. Comme le souligne Hjelmslev dans deux passages de *Sprogssystem og sprogforandring* cités plus haut³¹⁸, qu'il s'agisse de système ou qu'il s'agisse de changements, le fait déterminant est la possibilité d'une prise structurale sur le donné.

Ce modelage de la représentation hjelmslevienne du changement par la perspective analytique apparaît de manière encore plus nette dans les textes postérieurs. Si, comme nous l'avons vu plus haut, la structure (l'expression) et la signification jouent un certain rôle dans l'évolution telle qu'envisagée dans *Sprogssystem og sprogforandring*, une des explications envisagées dans *La Catégorie des cas* est l'existence d'une tension entre norme et usage – la norme étant dans ce texte liée au système, comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie. On se souvient, ainsi, de ce passage cité dans le deuxième puis à nouveau dans le troisième chapitres de la première partie :

« La valeur relève du système et de la norme qui en émane. La signification, entendue ici par son opposition à la valeur, relève de l'usage. (Pour ces termes, voir plus haut, p. 88)

Il s'ensuit que dans un système donné on peut prévoir un état de tension entre la tenue extensionale et la tenue intensionale d'une forme. Dans une langue en stabilité, l'usage sera exactement conforme aux exigences du système ; les divers emplois d'un cas préférés dans l'usage ne dépasseront jamais les limites posées par la définition extensionale du cas. Mais il peut y avoir des langues où la situation est autre, où la stabilité est incomplète, et où il y a une certaine tension entre la signification intensionale fixée par l'usage et la valeur extensionale fixée par la norme. » (H.Cat.I : p. 103).

s'agir de moyens de communication qui ne sont nullement des langues mais qui pour un examen superficiel et extérieur sont déguisées comme des langues, des systèmes de signaux où les signaux sont des éléments issus d'une ou de plusieurs langues véritables.

Mais il peut également se former une norme telle qu'elle devient une langue maternelle et un véhicule de culture et de littérature. Cela vaut par exemple pour le Papiamentu de Curaçao qui est décrit par Lenz. En 1886 l'île comptait 25000 habitants parlant tous le Papiamentu. On peut démontrer en détail que les catégories grammaticales de cette langue ont souvent atteint l'optimum, ainsi le nombre-genre dans le pronom personnel et interrogatif, le cas avec l'ordre des mots, la personne dans le pronom, le passif, l'article. Plusieurs aspects et modes s'expriment par des éléments qui n'ont pas de valeur autonome. L'expression "E dushi lenga di Kursou" est autorisée. C'est l'une des formes existantes les plus proches de l'optimum. La tendance conservatrice a été relâchée. »

³¹⁷ Voir H.Sp. : p. 161-164, analysé en I-, A-.

³¹⁸ Voir H.Spr. : p. 144-145 et 147-148.

Il est difficile de savoir, à la lecture de ce passage si cette tension entre norme et usage est une cause ou une manifestation de l'évolution du système. Nous avons cependant vu plus haut³¹⁹ qu'un peu plus loin dans *La Catégorie des cas* Hjelmslev présente « les tensions existantes entre la tenue extensionale et la tenue intensionale de chacun des cas entrant dans le système » (H.Cat.I : p. 109) comme l'une des « sources d'explication possibles » (H.Cat.I : p. 109) de l'évolution. Il affirme ensuite que cette tension « fraie la voie aux transformations métachroniques » :

« Mais, abstraction faite de la faiblesse de la troisième dimension, le système casuel du tabassaran est mieux établi que celui du lak. En tabassaran on n'observe aucune tension entre les faits extensionaux et intensionaux : il y a conformité absolue entre signification et valeur. D'autre part on peut facilement se rendre compte de la tension et de l'instabilité du système lak. Sur certains points du système, les significations ne se plient pas bien aux exigences des définitions extensionales, tout en restant en principe compatibles avec elles. [...]

Si notre documentation ne fait pas défaut, il y a donc dans le système lak un fort moment d'instabilité. Nous avons fait mention de ces faits pour deux raisons : d'abord pour prévenir au malentendu qui consiste à croire que notre théorie soit dans une certaine mesure compromise par les faits laks ; ensuite pour donner un spécimen de ce que nous appelons la tension entre les faits intensionaux et extensionaux. Ce n'est que dans la deuxième partie de notre travail que nous pourrons faire voir ce que signifie en réalité cette tension. C'est toujours elle qui fraie la voie aux transformations métachroniques. Loin de compromettre notre théorie, les faits de tension la corroborent indirectement, parce qu'on peut montrer que partout où il y a détente synchronique il y a stabilité métachronique, et partout où il y a tension il y a instabilité. Mais c'est par anticipation que nous avons effleuré ici les faits évolutifs. » (H.Cat.I : p. 182-183).

Il semblerait donc exister un rapport de causalité entre « détente synchronique » et « stabilité métachronique » d'une part, « tension » et « instabilité » d'autre part. Dans le deuxième tome, cette tension entre norme et usage est ainsi encore qualifiée de « point faible qui tend à menacer la stabilité » :

« Dans le système casuel de l'avar il y a donc une tension entre la tenue extensionale et la tenue intensionale du comparatif, alors que pour les cas correspondants du tabassaran et du lak il y a détente. C'est dans le système avar un point faible qui tend à menacer la stabilité. » (H.Cat.II : p. 16).

Cette corrélation est notable, dans la mesure où elle attribue le mouvement à l'usage, et ce alors que ces « modes d'explication possibles » auxquels appartient la tension entre norme et usage étaient énumérés comme éléments d'une « explication [...] consist[ant] à chercher la cause des changements subis par les systèmes dans les systèmes mêmes et dans les dispositions qu'ils possèdent par leur structure spécifique » (H.Cat.I : p. 109). Dans cette perspective, le système n'est appréhendable comme automobile qu'à le considérer comme devant rendre compte de l'usage en s'y conformant. Or, on retrouve précisément dans *La Catégorie des cas* la représentation d'un système automobile, dont l'évolution est empêchée par la tendance conservatrice :

³¹⁹ Voir H.Cat.I : p. 109, cité plus haut.

« Nous voulons donc soutenir à titre de thèse principale que *les mouvements du système sont dirigés par les dispositions du système* et non par des tendances extérieures. La seule tendance extérieure qu'il soit nécessaire d'invoquer pour expliquer le sort évolutif du système est la tendance de la société à maintenir le système tel quel. C'est cette *tendance conservatrice* qui empêche le système de retrouver par une évolution rapide son optimum absolu. Mais il y a des moments où la tendance conservatrice est relâchée, de brefs moments où le système est laissé plus ou moins à lui même, et où l'évolution s'accroît rapidement et aboutit brusquement à établir un système nouveau.

Nous espérons pouvoir montrer que ces principes s'imposent et qu'ils suffisent pour expliquer les mouvements du système. » (H.Cat.I : p. 109-110).

Notons à nouveau, dans ce passage, qu'il s'agit tout à la fois d'une évolution du système et de l'établissement d'un système nouveau. Ce fait est à rapprocher de la qualification de « brusque » qui est appliquée à l'évolution, et que l'on trouvera également, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans « La nature du pronom », où il est également question d'un « réarrangement systématique qui s'accomplit par saut » (H.Pro. : p. 205), ainsi que de la coexistence de deux types d'expression. Hjelmslev s'exprime tout d'abord en termes d'instabilité ou de stabilité du système, parlant par exemple d'un système « sur le point de se réduire » :

« Le système tabassaran est instructif sauf sur un seul point : la *troisième dimension* se trouve dans un état général d'affaiblissement. On va voir plus loin que le système tabassaran peut être interprété comme un système présentant un optimum relatif très finement élaboré, mais comme un système caduc qui est sur le point de se réduire par l'abandon de la troisième dimension. » (H.Cat.I : p. 159)

ou d'une dimension qui « tend à s'évanouir » bien qu'elle soit encore utilisable dans l'usage :

« Si le tabassaran nous présente un système casuel à trois dimensions dont la troisième est manifestement en déclin, nous voici déjà en présence d'un système à deux dimensions seulement, et dont la deuxième tend à s'évanouir. Mais malgré sa faiblesse relative elle ne s'est pas encore évanouie ; celui qui sait apprécier les subtilités délicates qu'elle lui offre, y trouvera toujours un instrument de pensée dont on ne saurait surestimer la finesse. » (H.Cat.II : p. 24)

ou enfin, au contraire, d'un « système en équilibre complet » :

« Par l'expression aussi bien que par le contenu, le système casuel de l'esquimo présente une extrême régularité. D'une façon générale le principe d'univocité y est strictement observé. C'est un système en équilibre complet. » (H.Cat.II : p. 75).

Il s'agit ici d'« extrême régularité ». Mais on relève également dans un des passages cités ci-dessus³²⁰ l'idée d'un système dès lors moins bien ou « mieux établi » qu'un autre³²¹. Interviennent ailleurs les notions d'évidence et de lisibilité :

³²⁰ Voir H.Cat.I : p. 182-183, ci-dessus.

³²¹ Rappelons ici l'un des développements de « Animé et inanimé, personnel et non-personnel » que nous avons cités plus haut (H.An. : p. 233-234), où la lisibilité des systèmes était donnée comme inversement proportionnelle à l'éloignement de l'optimum de manifestation.

« [...] en avoir l'inexistence des valeurs subjectivité-objectivité entraîne dans la catégorie des cas l'inexistence des significations qui y correspondent. Il y a donc en avoir une conformité entre le système et l'usage qui, on le sait, n'est pas universelle, mais qui sert à donner au système avoir un aspect particulièrement simple, net et instructif. La structure du système avoir est d'une évidence pour ainsi dire élémentaire.

Si d'un autre point de vue le système avoir s'impose à l'observateur avec moins de force, c'est que l'usage tend à confondre dans une certaine mesure les distinctions voulues par la norme à l'intérieur de la deuxième dimension. » (H.Cat.II : p. 23)

« D'entre les génitifs possessifs d'autres langues examinées plus haut c'est à celui de l'anglais moderne que le génitif tchéchène s'assimile le plus (I p. 119) ; mais il est vrai que sa position dans le système n'est pas tout à fait favorable en tenant compte de l'emploi intensional qu'on en fait, et que par conséquent il y a sur ce point du système une certaine tension entre la norme et l'usage. » (H.Cat.II : p. 54-55)

« L'équatif tchéchène insiste sur le rapprochement parce qu'il compare deux objets en les rapprochant et en les trouvant identiques ou équivalents ; il comporte une certaine dose d'éloignement en même temps, parce que qui compare rapproche et sépare à la fois. Par rapport à la deuxième dimension sa position est un peu plus vague que celle des cas correspondants dans les autres langues examinées ; on peut présumer que cette position est moins favorable, et qu'il y a une tension, bien que peu prononcée sans doute, entre la tenue extensionale et la tenue intensionale de ce cas. » (H.Cat.II : p. 59).

On retrouve en outre, significativement, la notion de syncrétisme, syncrétismes dans lesquels Hjelmslev voit ici un indice de réduction, comme dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel » un mode d'évolution, mais dont il faut rappeler qu'elle est une manière de rendre compte de certains défauts de correspondance entre son et sens. Hjelmslev ajoutait ainsi cette précision à son appréciation du système eskimo comme présentant « une extrême régularité » :

« Un seul *syncrétisme* est possible : celui entre $\beta\alpha$ génitif et $\Gamma\alpha$ nominatif, qui se réalise sous la dominance du duel et du pluriel. » (H.Cat.II : p. 75).

On lisait de même à propos du système udi :

« Même l'accusatif, qui constitue, on le sait, une innovation singulière dont la création doit s'expliquer par la réduction du système casuel qui s'opère en udi, admet des emplois purement locaux. Par ce fait il ressemble de très près à l'accusatif indo-européen.

La réduction dont nous parlons semble se poursuivre encore, puisque le système admet des *syncrétismes*. » (H.Cat.II : p. 64-65).

Apparaît enfin dans *La Catégorie des cas* une notion nouvelle, celle de système virtuel :

« Le fait que les significations dévolues à la troisième dimension sont dans une certaine mesure présentes dans le système hurqili bien que la dimension même lui manque, peut se prêter à diverses interprétations évolutives dont nous faisons abstraction pour le moment. Ou bien la langue vient d'abandonner la troisième dimension à un stade de son évolution qui est assez proche pour que les derniers retentissements du régime antérieur n'aient pas encore expiré, ou bien il se dessine derrière le système réel un autre à trois dimensions qui ne fait encore que poindre vaguement mais qui cherche à se frayer la voie à travers les significations dévolues aux dimensions qui se manifestent au plein jour.

Système en déclin ou système en devenir, le système à trois dimensions reste en hurqili un système virtuel. » (H.Cat.II : p. 27).

Cette notion est tout à fait conforme à ce que nous venons de voir, renvoyant tout à la fois à la succession des systèmes en lieu et place de l'évolution du système lui-même et au rôle moteur de l'usage, puisque le système virtuel « cherche à se frayer la voie à travers les significations dévolues aux dimensions qui se manifestent au plein jour ». Il apparaît ainsi que l'instabilité du système renvoie avant tout à une insuffisance explicative à laquelle de nouveaux systèmes devront remédier, et le postulat du changement fait alors figure de principe d'ordonnance et de justification pour des significations qui « ne se plient pas bien aux exigences des définitions extensionales, tout en restant en principe compatibles avec elles », selon l'expression d'un passage cité ci-dessus. Aussi, « diverses interprétations évolutives » sont-elles toujours possibles : « système en déclin » ou « système de devenir », mais avant tout système explicatif³²². On lit de même ensuite dans « Accent, intonation, quantité » (1937) :

« Dans tout état de langue il y a des échos d'un état antérieur et des germes d'un état en devenir qui ne fait encore que poindre plus ou moins vaguement. Plusieurs systèmes virtuels se dessinent sur l'écran de la langue à côté du système réalisé.

Les lois synchroniques que nous avons ici attribuées au lituanien n'ont rien de ce caractère fuyant. Elles relèvent du système réalisé. Mais on entrevoit d'autres systèmes, virtuels : il ne faudrait que de petits changements dans les lois régissant les groupes d'accents pour qu'un système différent surgissait – un système comportant quatre paradigmes accentuels ou un autre qui n'en comporte qu'un seul. En faisant abstraction de nos connaissances ou de nos hypothèses évolutives on ne saurait dire si ces systèmes virtuels sont des systèmes en devenir ou en déclin. Ces systèmes virtuels ne sont que des possibilités entre lesquelles la langue sera réduite à choisir quand la prochaine fois le système sera soumis à une révision. Ces possibilités ne sont que les conséquences de la structure du système réalisé. Les changements évolutifs sont dus aux DISPOSITIONS du système dont ils partent. Le choix qui est fait entre les systèmes virtuels n'est pas non plus fortuit : il est réglé par les lois dirigeant la structure générale du langage et qui posent un OPTIMUM – relatif ou absolu – vers lequel la langue est réduite à marcher.

Mais le système n'a pas de prise sur les manifestations. Le système cénématique marche dans ses orbites prescrits [*sic*] et s'explique du point de vue évolutif par les dispositions du système antérieur. La prononciation et les changements qu'elle subit sont soumis aux TENDANCES de la population. C'est à M. M. Grammont que l'on doit l'essentiel de ce qui est connu de ces tendances.

Les changements de la prononciation ont été étudiés par la linguistique DIACHRONIQUE. Les changements du système cénématique relèvent d'une discipline

³²² D'un usage d'ailleurs parfois également empêché par la tendance conservatrice, selon la représentation qui prévaudra dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel ». Il faut en effet signaler ce passage du deuxième tome : « Le fait que pour désigner le deuxième terme d'un énoncé comparatif le choix tombe en kùri sur le délatif justement est un fait d'usage qui s'explique par la mentalité. Le fait est bien compatible avec la signification fondamentale, en tenant compte du caractère concret de la mentalité dont il doit s'agir. » (H.Cat.II : p. 46), dans la mesure où il est accompagné de cette note : « Pas nécessairement encore par la mentalité actuelle, mais par la mentalité qui prédominait dans la société à la date où l'usage actuel a été fixé. Beaucoup trop souvent on s'adonne à l'illusion qui consiste à croire que la langue est le reflet d'une mentalité *coëxistante*. Ce n'est presque jamais le cas. Grâce à la tendance conservatrice de la société (I p. 110) les transformations d'une langue ne s'accomplissent que par de longues intervalles [*sic*], et de la cause à l'effet la distance est bien longue. » (H.Cat.II : p. 46, note 2).

différente pour laquelle nous avons proposé le nom de linguistique METACHRONIQUE. »
(H.AIQ. : p. 211-212).

Hjelmslev distingue à nouveau ici entre systèmes virtuels et systèmes réalisés, affirmant en outre comme dans *La Catégorie des cas* qu'« [e]n faisant abstraction de nos connaissances ou de nos hypothèses évolutives on ne saurait dire si ces systèmes virtuels sont des systèmes en devenir ou en déclin ». Il ne saurait mieux dire que sa représentation de l'évolution n'est jamais rien d'autre qu'une reconstruction dans le cadre du renversement corrélatif de sa perspective analytique. Ce développement témoigne d'ailleurs abondamment de la discontinuité qui est nécessairement constitutive d'une telle perspective, et que la représentation organiciste a pour fonction d'unifier *a posteriori*. Il s'agit ainsi tout à la fois de systèmes concurrents ou successifs entre lesquels « la langue » fait son choix et dont les uns sont des possibilités émanant de la structure du premier de sorte que l'on peut affirmer que « [l]es changements évolutifs sont dus aux DISPOSITIONS du système dont ils partent », et d'une langue marchant vers son optimum ou d'un système « march[ant] dans ses orbites prescrits » – qui à son tour, cependant, s'explique lui-même « par les dispositions du système *antérieur* » (nous soulignons). La langue apparaît ainsi comme une unité subsumptrice, sans autre réalité que celle que lui confère l'organicisme qui permet à Hjelmslev d'opposer deux mouvements, celui du système qui « marche dans ses orbites prescrits » et celui de l'usage soumis aux « tendances de la population ». Cette opposition entre langue et système revient dans les dernières lignes du texte :

« On pourrait multiplier les exemples. Dans tous les dialectes indo-européens le système à trois accents, hérité de l'indo-européen commun, se révèle comme un fait de transition. Il était rendu nécessaire par la situation qui résultait du bouleversement du système primitif, mais son existence est menacée. Le système à trois accents était né du besoin de rétablir l'unité accentuelle. Mais dès le moment où elle s'est procuré un régime d'actualisation qui permette de consolider l'unité accentuelle sur des bases nouvelles, la langue se débarrasse de l'exubérance du système accentuel et retombe sur le système à deux accents. Il ne faut pas y voir un mouvement conservateur : ce n'est pas le système primitif qui appelle de nouveau une réalisation ; c'est l'optimum absolu qui s'impose, ce sont les lois générales du langage qui finissent par triompher.

La seule langue indo-européenne vraiment conservatrice est dans le domaine des accents le lituanien : au lieu de se réfugier dans l'optimum absolu il se contente de s'installer dans un optimum relatif mis à l'abri de fortifications plérémiques. »
(H.AIQ. : p. 222)

où l'on notera par ailleurs la notion d'installation d'une langue dans un état. Comme dans *Sprogsystem og sprogforandring*, dans « Accent, intonation, quantité » l'automobilité de la langue apparaît en effet problématique :

« L'indo-européen primitif ne connaissait donc qu'une seule voyelle. Toutes les syllabes finissaient par cette voyelle, ce qui veut dire que tous les marginaux étaient des prosodèmes convertis : l'indo-européen ignorait les véritables consonnes. Il est tout indiqué qu'un tel système était disposé à enrichir son vocalisme, à se débarrasser des prosodèmes marginaux et à se procurer à leur place de véritables consonnes. Il s'y prépare manifestement par un procédé d'actualisation qui favorise librement les syllabes fermées et les nuances vocaliques. C'est un système virtuel – et radicalement différent du système réel – qui préside à ces actualisations. Mais en indo-européen primitif le système

réel n'a pas encore changé. Il change en indo-européen commun grâce aux dispositions inhérentes au système primitif.

Le moyen le plus facile pour obtenir un optimum relatif qui répondrait mieux aux dispositions générales du langage serait d'abolir la voyelle *a* dans toutes les positions où elle passe à l'état latent. Dès ce moment *i, u, r, l, n, m, E, y* et *ɜ* deviendraient des voyelles. Cet enrichissement violent est contrebalancé immédiatement en généralisant le syncrétisme de *E, y* et *ɜ* en *ʋ* et en impliquant encore cette voyelle dans les autres voyelles ; par ce processus l' *ʋ* central finit par disparaître du système (ce qui arrive, on le sait, en indo-européen commun). Mais ce procédé crée de nouveau un inconvénient auquel il faut prévenir : l' *ʋ* marginal deviendrait de la sorte à son tour un prosodème converti. La langue se tire d'affaire par un expédient qui est en effet tout indiqué : elle change ce prosodème converti en un prosodème fondamental, et sans que le nombre des prosodèmes fondamentaux soit pour cela agrandi. Toute syllabe comportant un *ʋ* simple précédé d'un *a* non-latent est munie de l'accent haut et *ʋ* est supprimé. Toute autre syllabe est désormais munie de l'accent bas, y compris et les syllabes qui ne comportent pas de *ʋ* et les nouvelles syllabes comportant deux *ʋ* consécutifs actualisés depuis l'origine [...] C'est dire en d'autres termes que l'accent bas (et on y devine déjà le prototype du circonflexe) est dévolu à toute syllabe manifestée comportant une "brève" (monophthongue ou diphtongue) et comportant le degré long de l'alternance *ā, ē, ō* : "ø" (les ultra-longues découvertes par Streitberg) ou une diphtongue longue réduite à monophthongue, alors que l'accent haut (prototype de l'aigu) est dévolu aux syllabes comportant une "longue" ordinaire (interdépendance de la quantité et des "intonations" découverte par F. de Saussure).

A la suite de ces changements *ʋ* disparaît du système, et la quantité correspond dès maintenant à une réalité cinématique : dès ce moment les longues sont des groupes d'identité. Mais les accents continuent leur existence indépendante : on entrevoit il est vrai un système virtuel dans lequel l'expression de l'accent bas se réduirait à n'être qu'un phénomène phonique accidentel accompagnant d'une façon mécanique les "brèves", et l'expression de l'accent haut à accompagner d'une façon analogue les groupes d'identité ; mais ce système virtuel n'a été réalisé à aucune date, à ce qu'il semble. » (H.AIQ. : p. 218-219).

On retrouve ici la succession des systèmes, combinée avec la notion de changement du système, dont l'automobilité est liée, comme dans *Sprogsystem og sprogforandring*, à une marche vers l'optimum et à un jeu d'actions-réactions qui laisse en suspens la question du moteur initial, c'est-à-dire de la cause de l'état initial, que l'on ne saurait jamais que constater. Ce constat est en réalité celui de l'existence des langues, selon la délimitation arbitraire dont Saussure voudrait que le linguiste se défasse, et qui implique ici des stades que l'analyse hjelmslevienne, du système (les procédés d'actualisation) comme du changement (les actions-réactions), a pour fonction de relier : « Mais en indo-européen primitif le système réel n'a pas encore changé. Il change en indo-européen commun grâce aux dispositions inhérentes au système primitif. » A chacun de ces stades correspond une analyse particulière, dont la notion de syncrétisme, ainsi que celle de procédé d'actualisation dont il est question ici et sur laquelle nous reviendrons *infra* apparaissent comme des expédients. Ce point est très clair dans cette remarque de « Sur l'indépendance de l'épithète », significativement proche d'une thèse centrale des phonologues, et où le syncrétisme apparaît avant tout justifié par le système, cependant que la synchronie fait figure de cadre de l'analyse :

« Il convient de prémunir contre un malentendu possible. Un *syncrétisme total*, comprenant toutes les formes du paradigme, ne se confond pas avec une liberté illimitée.

Un syncrétisme total entre les trois genres et tous les cas s'observe en latin dans l'épithète *nēquam* "incapable, débile". Ici l'épithète, faute de mieux, ne fait que répondre aux exigences de la concordance par la seule forme qu'elle possède. On ne voit pas qu'elle puisse faire autrement, et on aurait tort en y voyant une infraction à la concordance.

Rien n'empêche qu'un syncrétisme total peut se généraliser dans une langue, et subsister dans certains systèmes particuliers, p. ex. dans tous les systèmes particuliers dévolus aux épithètes nominales, pourvu que les formes syncrétisées restent distinctes en d'autres conditions dans la même langue. C'est ainsi que l'anglais moderne favorise un syncrétisme total des trois personnes grammaticales partout dans le verbe sauf (partiellement) au singulier du présent de l'indicatif ; or ce qui permet d'y reconnaître un syncrétisme, même au point de vue synchronique, c'est que les trois formes restent distinctes, parce que commutables, dans *am*, *are*, *is*.

L'évolution de l'anglais favorise dans une très large mesure les syncrétismes totaux en matière de morphologie. Ces syncrétismes évolutifs restent des syncrétismes synchroniques aussi longtemps que la distinction est maintenue autre part dans le système de la langue. Il nous semble que cette considération nous permet de généraliser l'expérience faite pour les autres langues étudiées, et de présumer, comme la solution la plus vraisemblable, que l'épithète anglaise (et hongroise) représente un syncrétisme total (exprimé par zéro) des formes casuelles et des nombres grammaticaux qui restent distincts dans le terme primaire. L'hypothèse est à la fois sans contradiction et la plus simple. Il paraît donc que l'anglais et le hongrois, eux aussi, connaissent la concordance ; mais le fait est que l'épithète répond aux exigences de la concordance par la seule forme dont elle dispose : le syncrétisme total exprimé par zéro. Il paraît, pour finir, que, dans toutes les langues ici envisagées, tout parle en faveur de la Solution I, et que la "mise en facteur" a été une chimère, due au fait qu'on a insisté d'une façon trop exclusive sur les faits de l'expression, sans donner au contenu linguistique l'attention qu'il faut. » (H.Ép. : p. 218-219).

Il faut également citer ce développement de « La syllabation en slave » (1937) :

« On sait que les différents dialectes indo-européens présentent un développement qui est dans une large mesure parallèle pour ne pas dire convergent. Nous avons esquissé une explication de ce fait en supposant que le système primitif a été prédestiné de par sa structure même à évoluer dans un sens déterminé. Le système de l'indo-européen primitif ignorait les syllabes fermées ; c'est dire qu'il ignorait les consonnes. Le système ne connaissait qu'une seule voyelle et un certain nombre de prosodèmes convertis. Rien de plus naturel que de supposer qu'un tel système insolite (mais pourtant pas impossible : on en trouve d'analogues en Australie par exemple) se trouvait si loin de l'optimum qu'une révolution le menaçait constamment. Le système a dû être disposé à enrichir son vocalisme, à se débarrasser des prosodèmes convertis et à se procurer à leur place de véritables consonnes. La voie est préparée par un procédé d'actualisation qui favorise les syllabes fermées et les nuances vocaliques, admises déjà par la norme bien que condamnées du système. Or pour qu'un système linguistique réussisse à réaliser ses dispositions inhérentes il faut que les conditions sociales lui soient favorables. Pour des raisons dont le contrôle nous échappe l'évolution attendue ne s'accomplit pas dans tous les dialectes indo-européens avec la même vitesse, et dans les diverses parties du système elle s'accomplit avec une vitesse différente. C'est ainsi que par un accident singulier le slave est, parmi les dialectes indo-européens, pour l'évolution du système syllabique le plus conservateur de tous, et que l'évolution qui dans les autres dialectes a été déjà achevée à une date préhistorique tarde en slave à se présenter pour se dérouler sous nos yeux dans la lumière de l'histoire.

Nous croyons avoir montré encore que les efforts du système pour enrichir le vocalisme et le consonantisme au détriment des prosodèmes convertis a eu pour

conséquence la création d'un effectif de voyelles et de consonnes dont le nombre dépasse l'optimum. C'est ainsi que tous les dialectes indo-européens tendent immédiatement à simplifier et le système vocalique et le système consonantique. Une telle simplification s'accomplit toujours par la voie de syncrétismes et d'implications. Si par exemple *th* devient *t* et *dh* devient *d*, comme c'est le cas en slave et en baltique, cela veut dire que *th* et *dh* ont été impliqués dans *t* et *d* respectivement, et que ces implications ont été généralisées à valoir pour toutes les positions. Par ailleurs cette simplification des "occlusives" n'est certainement pas en slave la conséquence d'une disposition à simplifier l'effectif de consonnes, mais d'une disposition à simplifier l'effectif de prosodèmes convertis, dont le nombre dépassait en indo-européen considérablement l'optimum. Cette simplification ne réussit que dans une mesure restreinte ; le vieux slave est encore du type indo-européen ; il ignore les consonnes et ne présente que des prosodèmes convertis.

C'est la dissolution de la communauté linguistique du vieux slave et la constitution des nouvelles communautés qui a amené le cataclysme, par lequel le système change de façon à admettre les syllabes fermées. Une telle révolution a pour conséquence inévitable de créer des groupes de consonnes assez compliqués. Dans les anciennes langues indo-européennes, où la révolution dont nous parlons se perd dans la préhistoire, il a déjà été porté remède aux effets les plus graves : les groupes de consonnes ont été dans une large mesure simplifiés. En slave on observe de près les effets immédiats du cataclysme. Le russe par exemple admet aujourd'hui encore plus de groupes consonantiques que n'importe quelle autre langue européenne. C'est le contrecoup immédiat du déplacement de la frontière syllabique.

Mais dès le moment où la langue s'est procuré des syllabes fermées et de véritables consonnes, elle tend à simplifier le système consonantique. C'est ainsi que plus que n'importe quelle autre langue européenne le russe favorise les implications et les syncrétismes. Tout le système consonantique du russe moderne en porte l'empreinte. Les consonnes sonores sont impliquées dans les sourdes à la fin de mot ; à l'intérieur du syntagme, à la frontière entre deux éléments morphologiques, il y a une implication bilatérale entre sourdes et sonores : *s* est impliqué dans *z* dans *с горы*, *v* est impliqué dans *f* dans *в семьѣ*. Ces implications sont souvent insolubles ; les prépositions *c* et *в* sont déjà des produits indécomposables de *s* et de *z*, de *f* et de *v* respectivement. On sait qu'il y a également une implication bilatérale entre chuintantes et non-chuintantes, et que des cas tels que *с шѣи*, *с-читáть*, *с-жѣчь* font la chuintante sonore et sourde entrer encore dans ce produit chimique complexe qu'est la préposition *c* d'aujourd'hui. C'est par ces procédés que la langue prépare les simplifications voulues : quand la prochaine fois les conditions sociales lui donneront libre chemin, la langue sera prête à élargir ou même à généraliser ces implications. » (H.Syll. : p. 179-180).

On retrouve ici, outre le même jeu d'actions-réactions que dans « Accent, intonation, quantité », la notion de développement convergent – « parallèle », par opposition à « convergent » dans *Sprogsystem og sprogforandring*, ici « parallèle pour ne pas dire convergent » – expliquée par un seul et même système primitif, dont les dispositions prédestinaient à cette évolution. Apparaît ainsi à nouveau la difficulté de représentation liée à cette conception : un même système évolue en des systèmes distincts. On notera, à cet égard, que le « procédé d'actualisation » préparant cette évolution est lié à la norme par opposition au système, où l'on retrouve quelque chose de la tension entre valeurs extensionale et intensionale de *La Catégorie des cas*. Les syncrétismes et implications apparaissent ainsi tout à la fois comme des éléments de la norme, en tant que tels compatibles avec le système, dont émane la norme, et comme liés à un système futur en lequel se résoudra la tension qu'ils impliquent. Ils sont autrement dit des moyens de penser la diversité en termes d'évolution, ou,

ce qui revient au même, l'évolution dans les termes du statisme que requiert l'analyse structurale, mais que camoufle la représentation organiciste selon laquelle « la langue prépare les simplifications voulues ». Aussi, précisément, les changements ne sauraient-ils s'effectuer que par sauts, sauts qui correspondent avant tout à des changements d'analyse. Il est ici question de « cataclysme », terme que l'on trouve également dans « Accent, intonation, quantité ». Ce caractère des changements y est en effet fortement mis en exergue par Hjelmslev, qui le rapporte significativement au caractère systématique du système, principe d'analyse constitutif du structuralisme :

« Il faut se figurer que tous les événements esquissés ici ont eu lieu simultanément et d'un seul coup. Il s'agit d'une transformation d'un système dans lequel les éléments se conditionnent réciproquement ; elle devait par conséquent s'opérer d'emblée. Il en est de même de ces changements qui, sans s'opérer d'une façon uniforme dans toutes les parties du domaine, sont les conséquences naturelles, immédiates et inévitables des changements dont nous venons de parler. Pour ces changements secondaires, rendus nécessaires par le changement primaire et accomplis simultanément avec lui en vue de rétablir l'équilibre du système, chaque dialecte ou groupe dialectal suit ses voies propres. Dès le moment où le système primitif s'écroule la langue indo-européenne n'est plus une unité ; en effet le système primitif ne pouvait s'écrouler qu'en conséquence du fait que la communauté linguistique fut dissolue. Le passage de l'indo-européen primitif aux systèmes historiquement attestés n'est pas une évolution graduelle, et on n'y distingue guère de phases chronologiques. Il faut se figurer ce passage plutôt comme un cataclysme, un réarrangement du jeu accompli par quelques traits rapides. Le rapport entre les changements qui se conditionnent mutuellement et qui s'accomplissent tous en vertu d'un principe unique n'est pas celui de la cause à son effet (Ursache-Wirkung), mais celui de la raison à ses conséquences (Grund-Folge). Tout ce qui se passe constitue un processus global et dont les parties sont interdépendantes et inséparables. Mais ce qui change est un principe simplement, et le changement peut selon les dialectes se réaliser sous des aspects divers. » (H.AIQ. : p. 219-220).

Les contradictions de la représentation apparaissent ici de manière encore plus nette que dans « La syllabation en slave » : cette simultanéité des changements vaut non seulement pour les changements subis par la langue-mère mais également pour ceux que subissent les langues historiquement attestées, le système devenant ainsi subitement plusieurs, dans la lignée de la représentation mise en place dans *Sprogsystem og sprogorandring*. On lit de même ensuite :

« Ainsi, une fois les prosodèmes convertis transformés en des consonnes et des voyelles, et une fois l'ancienne voyelle scindée en trois, qui à plus forte raison admettent des groupes d'identité au même titre que les voyelles issues de prosodèmes ($\bar{f} \bar{g} \bar{h} \bar{i} \bar{j} \bar{k} \bar{l} \bar{m} \bar{n} \bar{o} \bar{p} \bar{q} \bar{r} \bar{s} \bar{t} \bar{u} \bar{v} \bar{w} \bar{x} \bar{y} \bar{z}$), une simplification de l'effectif des voyelles et de l'effectif des consonnes s'impose de nouveau. Mais la simplification a lieu selon les dialectes d'une façon différente et à un degré différent.

D'une façon analogue des changements secondaires du système d'accents s'accomplissent partout, mais le détail diffère selon les conditions qui se présentent dans les dialectes. La raison de ces changements est la même partout ; la conséquence est réalisée de façons diverses. La raison commune est que sous le nouveau régime accentuel, admettant l'accent haut dans toute syllabe comportant un ancien $\checkmark$ simple précédé d'un a non-latent, et l'accent bas dans toute autre syllabe, il n'y aurait plus d'unité accentuelle définie : l'ancienne unité accentuelle ne comporterait plus nécessairement un accent haut, le jeu d'alternances s'effacerait, et une unité accentuelle du deuxième degré pourrait désormais comporter plus de deux sommets accentuels. La

réaction ne manque pas de se présenter ; mais il y a plusieurs réactions possibles entre lesquelles chaque dialecte ou chaque groupe dialectal fait son choix. La réorganisation de l'unité accentuelle s'impose, voilà le principe qui en indo-européen commun préside aux changements dialectaux. C'est un fait digne d'attention qu'en baltique et en slave la réorganisation s'établit selon un principe conservateur : l'accent bas devient le circonflexe, l'aigu continue l'accent haut, et on introduit dans le système un nouvel accent bas pour l'assigner à toute syllabe qui en vertu de l'ancien régime ne serait pas susceptible d'un accent haut. De la sorte l'ancienne unité accentuelle se trouve rétablie.

Dès ce moment la langue est disposée à réduire le nombre des accents, qui dépasse l'optimum absolu, mais dont la création était rendue nécessaire jusqu'à nouvel ordre. Le premier effet de cette disposition naturelle se fait sentir immédiatement : c'est la MÉTATONIE, qui est introduite, on le sait, à une date très reculée, et dont le principe est le suivant : De deux accents hauts consécutifs le premier s'assimile du second (' ~ > ~ ~ ; ~ ' > ' '). C'est une première tentative vers un effacement du contraste entre ' et ~.

En même temps le baltique et le slave préviennent au danger d'un effacement des alternances par un procédé dont le principe n'est pas moins conservateur : sous le nouveau régime à trois accents l'ancien principe dirigeant les alternances accentuelles est réintroduit. Encore aujourd'hui ce principe est en vigueur en lituanien, où l'alternance "grammaticale" est celle entre un accent haut et l'accent bas dans le thème. Mais on a ajouté une nuance : l'alternance solidaire de tous les accents hauts du thème. L'explication n'est pas loin : ici encore la disposition naturelle à la simplification du système d'accents se manifeste dans un effort pour effacer les contrastes accentuels à l'intérieur d'une unité.

Ces changements dans le domaine baltique et slave sont sans doute simultanés avec le changement primaire qui s'est accompli dans l'ensemble du domaine indo-européen. Après cette révolution et réorganisation le lituanien n'a ajouté aucun trait qui servirait à changer le système prosodématique. La loi de F. de Saussure, qui commence à agir beaucoup plus tard dans l'époque balto-slave, ne change que quelques détails de l'actualisation. La loi de la métatonie a terminé son action il y a fort longtemps et a été suivie de toutes sortes de nivellements sans que le principe dirigeant la structure des unités accentuelles soit en rien altéré.

La disposition à la simplification du système d'accents est sentie vivement en lituanien. Les faits d'actualisation donnent une place de plus en plus grande à l'accent bas, et il y a en lituanien un système virtuel qui n'admet qu'un seul accent haut dans chaque chaîne minimale. On sait que le contraste entre le circonflexe et l'aigu tend à s'effacer dans la prononciation ; un système virtuel à deux accents commence à se dessiner. Mais dans la situation actuelle ces systèmes virtuels n'ont guère de chances pour se réaliser. La disposition à la simplification du système d'accents est tenue en échec par un effort, naturel également, pour éviter les complications considérables des paradigmes nominaux qui en seraient la rançon. Tout se tient dans le système d'une langue ; le plérématique et le cénématique se conditionnent et se tiennent en équilibre. Le système lituanien se trouve dans un optimum relatif et dans une stabilité qui n'invite pas aux innovations. Pour qu'une transformation puisse s'accomplir il faudra une réorganisation presque complète du système plérématique et du système cénématique à la fois. Pour donner libre chemin à une transformation si vaste et si profonde il faudra des conditions sociales qui se présentent rarement dans nos communautés. » (H.AIQ. : p. 220-222)

développement où l'on retrouve les mêmes difficultés de représentation, avec des changements simultanés mais impliquant cependant des langues distinctes faisant leur choix parmi des solutions toutes également possibles, et qui s'achève par ailleurs significativement, comme plus haut, sur un constat d'immobilité. Apparaît ici à nouveau le fondement sur le

donné des langues dont l'unité postulée constitue le cadre et le point de départ de l'analyse. La distinction entre raison et conséquences introduit cependant une nouvelle dimension, et l'on notera, à cet égard, ces deux autres passages, où réapparaît encore la notion d'évolutions parallèles déterminées par les dispositions d'un même système antérieur :

« Pour établir le système indo-européen qu'il nous faut et qui seul répondrait à ces exigences³²³ il faut faire abstraction des actions de l'analogie, même dans le cas où plusieurs dialectes indo-européens votent pour leur ancienneté. On sait, surtout par les travaux du regretté Meillet, dans quelle mesure le développement des dialectes indo-européens a été parallèle et même convergent. Toute formation analogique qui était rendue possible par le système réalisé dans l'indo-européen primitif ou par les systèmes virtuels qui l'entouraient a pu naître indépendamment dans plusieurs des langues ou dans toutes les langues indo-européennes sans avoir pris naissance dans la langue-mère. A l'état préhistorique ces actions d'analogie ont même pu être là à titre d'accidents de la parole. La parole n'obéit pas nécessairement à la norme. A strictement parler c'est le système et non les "mots" qu'on peut reconstruire. » (H.AIQ : p. 213)

« Pour que des manifestations identiques surgissent un peu partout dans l'indo-européen commun, il suffit que l'indo-européen primitif a connu une disposition et une actualisation qui invitât à ce développement parallèle. » (H.AIQ : p. 216).

La perspective est analogue à celle de *Sprogsystem og sprogforandring*, à ceci près qu'il s'agit ici de formations analogiques et de manifestation, donc d'usage. Les difficultés de la représentation commencent ainsi de se résoudre dans le cadre de la perspective abstractive qui se substitue à la perspective évolutive, et qui nous reconduit à nouveau à la dualité que nous avons tenté de mettre en évidence dans la première section de cette analyse : entre perspective « étimologique » et perspective génétique.

Le dépassement hjelmslevien de la distinction synchronie/diachronie apparaît ainsi notablement parallèle à la mise en place de la distinction schéma/usage, et on voit dès lors que l'organicisme n'est que le mode de constitution d'un objet obtenu de manière analytique, et reposant par là même sur un objet préalablement donné, impliquant le postulat d'une unité et d'une entité : la structure. La représentation hjelmslevienne du changement linguistique, bien loin d'être une explication de ce dernier, n'est donc qu'un effet de cette perspective abstractive, dont le retournement ne permet que de reconstruire le changement comme lien entre deux systèmes arbitrairement établis. S'explique ainsi l'immobilité fondamentale du système hjelmslevien, pourtant présenté comme automobile. Si le système peut être conçu comme mouvant, le mouvement vient cependant de l'usage, pour la raison que Hjelmlev soulignait lui-même dans *Sproget* : son caractère nécessairement particulier. De là vient le caractère contradictoire de la représentation organiciste, informée par cette hétérogénéité indépassable du système et du changement qui insiste dans l'élaboration hjelmslevienne sous la forme d'une dualité entre perspective « étimologique » et perspective génétique, parallèle, quoique de manière décalée en raison du partage d'objet, à la dualité de la perspective abstractive et de l'appréhension du changement. On trouvera dans « Et sprogvidenskabeligt causeri » (1941) une tout autre conception de la notion de vie, plus conforme à l'élaboration hjelmslevienne et moins contradictoire avec l'attribution finale du mouvement à l'usage :

³²³ Voir H.AIQ : p. 212-213, cité en I-, C-.

« Un usage linguistique peut naître, et il peut mourir. Le schéma de la langue n'est pas soumis à cette loi de la vie. Un schéma linguistique donné a une existence théorique à la place qui est la sienne, définie de manière fonctionnelle, dans la chaîne des types de langues, en tant que possibilité réalisable toujours présente. Qu'une langue naisse signifie alors qu'une structure linguistique commence à se manifester ; qu'une langue meure signifie qu'une structure linguistique cesse de se manifester, c'est-à-dire qu'elle devient latente. » (H.Cau. : p. 85).

Apparaît cependant alors une autre difficulté : le système ne dit plus rien du phénomène, mais n'explique que la structure, selon la direction inhérente à la perspective « étiologique ». De fait, comme nous l'annoncions plus haut, l'élaboration hjelmslevienne est en réalité double, et « Accent, intonation, quantité » est précisément le point de départ d'une tout autre élaboration que celle que nous avons vu naître dans les *Principes de grammaire générale* et dans *Sprogssystem og sprogforandring*, dont le point d'aboutissement se trouve dans *Sproget* et dans le *Résumé of a Theory of Language*, sur fond de la glossématique d'*Omkring sprogteoriens grundlæggelse*.

C. *Organicisme et formalisme*

Comme il a pu apparaître dans les citations précédentes, les textes de 1937 introduisent une notion nouvelle par rapport aux textes antérieurs, celle d'actualisation. Hjelmslev distingue en effet entre deux types d'unités, les unités idéales et les unités actualisées. On lit ainsi par exemple dans « Accent, intonation, quantité » :

« D'autres cas, où les conditions ne sont plus les mêmes, s'expliquent d'une façon différente. Dans le dialecte étudié par Gauthiot l'intonation qui se trouve dans une syllabe à accent haut actualisé s'y conserve quand l'accent haut passe à l'état non-actualisé : ainsi au nom. *'tólimas* correspond un illatif *tóli'moñ* (qui toutefois se transforme en *toli'moñ* dès qu'il est muni de l'emphase). Ici du point de vue du système de la langue l'accent reste haut par définition ; seulement la loi dirigeant l'actualisation des unités accentuelles oblige à n'actualiser qu'un seul accent haut dans chaque unité.

Les deux intonations ne sont commutables que dans les syllabes à accent haut (c'est-à-dire : à accent haut POSSIBLE – idéal ou actualisé selon les circonstances). On est ainsi de retour à la description donnée par F. Kurschat selon laquelle les intonations n'existent que dans les syllabes accentuées et comportant une longue. » (H.AIQ. : p. 191).

Le point de vue du système est celui des unités idéales. Hjelmslev affirme en effet ici que si l'accent haut peut passer à l'état non actualisé, « du point de vue du système de la langue l'accent reste haut par définition ». Il est de même question plus loin d'un « fait d'actualisation » (H.AIQ : p. 216) qui « reste par conséquent sans valeur cénématique » (H.AIQ : p. 216). S'y ajoutent les lois dirigeant l'actualisation. On lit ainsi plus loin :

« Qu'il y ait implication ou passage à l'état latent ou développement d'un connectif, ce serait du point de vue cénématique nuire à la clarté que de vouloir introduire dans la notation la résultante de la relation. Théoriquement on pourrait noter *sprendžju*, *spresti*. Mais ce serait inutile parce que, les lois synchroniques de la langue une fois posées, les formules idéales *sprendjuâ sprendtie* permettent d'en déduire d'une façon mécanique les actualisations qui en résultent, sans perdre de vue les identités paradigmatiques avec *verpjuâ*, *jâjuâ* etc. qui constituent la réalité fondamentale. A plus forte raison une notation telle que *°mĩ~lis* (pour (*“mylĩs”* “aimant”) par rapport à *'mĩ°lin°tsjâ* serait

directement trompeuse puisqu'elle ne permet pas de reconnaître les conditions dans lesquelles *n* passe à l'état latent, en d'autres termes pourquoi on a °*mĩlĩs* sans *n* bien que l'*n* subsiste dans °*paĩmins* "il se rappellera". C'est °*mĩlĩnts* qu'il faut écrire, ce qui seul explique la prononciation, *n* et *t* passant tous les deux à l'état latent comme dans "°*siĩs*" = °*sjunts* "il enverra" par rapport à "°*siunĩũ*" = °*sjun'tjuũ*. » (H.AIQ. : p. 203).

Une fois posées les « lois synchroniques », les actualisations se déduisent « d'une façon mécanique » des « formules idéales », qui quant à elles permettent de voir « la réalité fondamentale » que constituent les identités paradigmatiques et, par ailleurs, de rendre compte du donné, ici la prononciation, en expliquant les formes actualisées. La notion d'explication revient plus loin, dans un passage où elle apparaît à nouveau liée avec la notion de réalité :

« Notre interprétation est foncièrement différente et tient compte des faits de langue d'une façon beaucoup plus réaliste. Il ne faut pas ici introduire la distinction entre "intonation" et "accent". Notre distinction est une autre, confirmée par les faits de tous les jours et de toute langue, à savoir celle entre le chaînon actualisé (p. ex. °*šven'tĩju*) et le chaînon idéal (et en même temps réel, parce que c'est lui qui explique) (en l'espèce, °*šven-tjuũ*). Prétendre à la légère qu'un fait cinématique soit eo ipso présent dans la prononciation est déjà ne pas avoir compris. La langue exige pour être comprise une observation intellectuelle. » (H.AIQ. : p. 205).

Ces lois synchroniques sont ce que Saussure appellerait des lois diachroniques. La notion de loi fait en effet l'objet d'amples discussions dans les textes de Saussure, dont les premières datent des années 1894-1897. On lit ainsi dans une note qu'Engler³²⁴ daterait volontiers de 1894-1897 en raison de la proximité avec « Status et motus » :

« Encore ici, et en nous plaçant à un point de vue intermédiaire entre Whitney et [], nous osons répéter que ce n'est pas la peine de discuter, si on ne sait pas sur quoi on discute. Il y a depuis l'origine des temps dans la langue deux sortes de choses entièrement différentes qui appellent pour nous l'idée de *loi*.

Pour les deux genres de phénomènes indifféremment, il n'y a aucune raison de tenir au nom de *loi* ; bien au contraire, ce serait un extrême bienfait pour les études linguistiques que de les délivrer radicalement de ce mot qui ne serait qu'une fois seulement inepte, s'il désignait la loi phonétique ; mais qui l'est trois fois :

a) parce qu'il confond ces deux choses : le phénomène par lequel []

b) parce que si on sépare, grand progrès ! et qu'on applique *loi* aux rapports [], cela exprime simplement un ordre établi, *sans aucune force impérative* ; le sens de loi étant celui de "formule d'un ordre" de la même façon que si je dis que les particules d'un corps sont disposées en spirales. Cela n'implique ni que ces particules *doivent être* en spirale, de leur nature, si une force antérieure dont nous n'avons pas à nous occuper ne les avait arrangées partout de cette façon, ni qu'elles *doivent rester* en spirale, si une force nouvelle les dérange ; mais simplement que dans le moment présent, il n'est pas impossible d'apercevoir qu'elles *sont* en spirale, et que c'est là leur ordre, leur *loi* présente. Donc *loi* vaut ici *arrangement*, ordre des choses existantes, ordre des choses *co-existantes*

c.) Avec force impérative, justifiant en apparence un peu mieux le nom de *loi*.

Il est possible qu'on trouve que si l'opposition de la loi morphologique ait en soi-même une justification, il y avait peu de raison d'en parler à propos de la loi phonétique.

³²⁴ Voir Engler (1975) : p. 839.

C'est ce que nous contestons. Avant de savoir s'il y a au total en linguistique, *une* espèce de lois, ou bien *deux* ; ou bien *trois*, ou enfin combien d'espèces, il n'y a pas du tout de sens à demander si "les lois" sont [] » (Saussure, 2002a : p. 235).

Comme dans tous les textes postérieurs, la discussion concerne moins le terme de *loi* lui-même que la distinction de deux types de phénomènes que ce terme tend à faire confondre. La question est de savoir « sur quoi on discute », et de distinguer entre « deux genres de phénomènes », qui sont pour les uns des phénomènes phonétiques, pour les autres des rapports définitoires d'un ordre établi, dont la principale caractéristique est le caractère factuel (non nécessaire) et précaire. Il importe ainsi d'une part de distinguer entre les deux phénomènes, tandis que le terme de loi « confond ces deux choses », d'autre part de bien prendre la mesure de la nature de chacun des deux phénomènes, que le terme de *loi* cerne mal, deux raisons pour lesquelles Saussure affirme que « [p]our les deux genres de phénomènes indifféremment, il n'y a aucune raison de tenir au nom de *loi* » et que « bien au contraire, ce serait un extrême bienfait pour les études linguistiques que de les délivrer radicalement de ce mot » trois fois inepte : inepte en raison de la confusion qu'il implique, de l'idée de caractère impératif qu'il introduit dans la notion de loi synchronique, et bien qu'elle puisse paraître mieux justifiée, de la notion de loi phonétique. Cette apparence de justification est en effet balayée d'emblée dans l'index de « Status et motus », où l'on peut lire :

« LOI. N'est pas définissable, à moins de distinguer les deux choses que ce nom représente. 000. – Se trouve n'être un terme applicable avec justesse que dans le cas où n'existe rien d'obligatoire (lois idiosynchroniques) p. 000. – » (Saussure, 2002a : p. 228).

Si l'on retrouve ici la dépendance de la définition du terme à l'égard de la distinction des objets auxquels on doit l'appliquer, Saussure réserve en outre le terme aux phénomènes synchroniques. Il ajoute cependant :

« Nécessité et absurdité presque égales à désigner ainsi la formule d'un événement (lois diachroniques). » (Saussure, 2002a : p. 228)

où l'absurdité ainsi dénoncée apparaît ambivalente, dans la mesure où elle se double d'une nécessité. Les notes items réaffirment cette absurdité, introduisant par ailleurs un troisième type de loi, dont, réitérant ainsi le propos de la première note citée ci-dessus, Saussure dénonce la confusion avec les lois synchroniques, comme il dénonce la confusion de ces dernières avec les lois phonétiques :

- « *Item. Lois* : 1. Les lois universelles de la langue qui sont impératives (théorématique)
2. Les "lois" phonétiques ! Aucun droit à ce nom.
3. Les lois idiosynchroniques, non impératives.

Nous ne faisons point de haute philosophie sur le terme de *loi*, nous le prenons tel que le donne l'usage commun, le sens de tout le monde.

Item. Nous connaissons tellement la confusion entre loi – 3 et loi – 2 ou loi – 1 qu'il n'y a aucune série d'exemples vraiment suffisante pour dissiper ce malentendu. » (Saussure, 2002a : p. 104).

Il apparaît ainsi nettement que le refus aux lois synchroniques de tout caractère impératif équivaut à leur caractérisation comme des lois non universelles, c'est-à-dire, dans la mesure où les lois universelles sont les lois « de la langue », au refus de toute entité explicative des états synchroniques. On lit encore dans les aphorismes, probablement contemporains des cours de linguistique générale³²⁵ :

« XIII. Aucune loi se mouvant entre termes contemporains entre eux n'a de sens obligatoire. » (Saussure, 2002a : p. 123)

et de même dans une autre note contemporaine, « Sémiologie » :

« 6° Aucune loi se mouvant entre termes contemporains n'a de sens obligatoire. » (Saussure, 2002a : p. 263).

Or, dans cette dernière note, citée plus haut, la proposition est suivie de la distinction des trois modes d'existence panchronique (phonologique), synchronique et diachronique et d'une affirmation radicale de l'inexistence de toute entité panchronique permettant de réunir ces trois ordres d'étude. On retrouve ici, corrélativement à la distinction synchronie/diachronie (qui, comme nous l'avons vu plus haut, en est précisément constitutive), l'enjeu de la définition saussurienne de la langue comme système de valeurs. C'est pourquoi, à la différence de la critique de la notion de loi phonétique, qui connaît des fluctuations dans les trois cours, cette redéfinition des lois synchroniques comme non impératives est constante dans les textes de Saussure. Le cadre des développements du premier cours est celui de la distinction des phénomènes synchronique et diachronique. La notion de loi semble d'emblée attachée à celle d'état, qu'il s'agisse de sa dépendance à l'égard de la notion nécessairement synchronique de mot :

« Les changements phonétiques sont un des phénomènes de langue dont nous n'avons pas conscience et qui naturellement ne nous est pas donné : pour les connaître il nous faut l'étude du passé, l'étude par le document écrit.

Ces changements sont plus ou moins considérables, plus ou moins nombreux, mais tous ont le caractère de se produire avec une certaine régularité : un élément placé dans les mêmes conditions changera de la même façon dans tous les mots. Cette constance est l'effet des lois phonétiques, auxquelles sont soumis les changements phonétiques. Mais dans ces changements nous sommes en présence d'éléments et non de mots : un élément est atteint par le phénomène phonétique dans tous les mots, etc.... : un élément ne peut pas être régi par une loi ! C'est donc un contresens de parler de lois phonétiques, <mais> nous n'avons pas d'autre mot. » (Saussure, 1996 : p. 28)

ou de la notion de permanence :

« <Digression : On parle de lois phonétiques et de lois d'alternance mais dans les deux cas "loi" a un sens différent : loi phonétique = événement phonétique est faux car la loi est quelque chose de permanent qui correspond à un état ; il faudrait dire : événement phonétique qui a sa loi. L'emploi de loi quand il s'agit d'alternance est bon (loi = arrangement, principe de régularité). S'il fallait choisir entre ce double emploi, il vaudrait mieux garder le mot loi pour les faits, les états grammaticaux (dont l'alternance fait partie).> » (Saussure, 1996 : p. 54).

³²⁵ Engler s'interroge sur une possible datation de 1907-1911. Voir Engler (1975) : p. 840.

Le second de ces deux passages est une digression insérée dans un développement cité plus haut en note³²⁶, où la notion de loi est d'abord examinée pour la confusion qu'elle implique entre les deux phénomènes synchronique et diachronique. On y lisait notamment :

« Les changements phonétiques sont des événements parfaitement réguliers qui s'opéraient d'après leurs lois. Les alternances en elles-mêmes (nous ne considérons pas leurs causes !), affectent-elles une forme qui puisse 1) s'exprimer en une loi et 2) en quelle espèce de loi ? » (Saussure, 1996 : p. 52).

La permanence s'oppose ainsi à l'événement, qu'il s'agit de faire émerger comme phénomène distinct du phénomène synchronique. Le premier passage est plus radical que le second, dans lequel Saussure argumente plutôt en faveur de la polysémie du terme *loi* : on peut parler d'un « événement phonétique qui a sa loi », et le terme de *loi* ne serait à réserver aux rapports grammaticaux que « [s]'il fallait choisir entre ce double emploi ». Demeure cependant la dénivellation entre un événement appréhendable comme loi et un phénomène que l'on peut appeler une loi. Le premier passage semble annoncer le développement du deuxième cours, relativement différent de celui du troisième cours et tout à fait remarquable³²⁷ :

« Après avoir reconnu cette division centrale, qui est donnée, <qui est> forcée, <nécessaire,> il faut entrer dans les divisions détaillées, le synchronique et le diachronique étant les deux grandes bases, les deux axes sur lesquels nous opérerons.

Les faits diachroniques <s'opposent aux synchroniques comme des événements à un système,> ne sont que des événements. Or on ne parle pas avec des événements. Mais ce caractère de faits particuliers conduit assez vite à <la question, si l'on peut> leur attribuer le terme de loi : il n'y a pas de lois puisque tout est particulier dans ce domaine, <puisque> on leur reconnaît le caractère d'accidents. <De fait> on ne peut parler de loi que pour le changement phonétique, qui est d'autre part un fait capital et typique du fait diachronique. Nous sommes <donc> arrêtés par ce terme de lois phonétiques,> qui semble établir avec le synchronique quelque chose de coordonné. Mais il faut opposer la loi phonétique à la loi synchronique. Dans quelle mesure <et en quel sens> sommes-nous en présence de loi dans chaque domaine ? Pour se faire une idée d'une loi synchronique on peut prendre le fait que telle suite de mots est instituée en français dans la phrase (le complément <direct> ne doit pas précéder le verbe), ou bien <dans un tout autre genre :> l'accent <tonique> grec est limité aux trois dernières syllabes : c'est un état de choses. Et ainsi nous n'aurons pas de peine à trouver des faits dans l'ordre synchronique, des faits <d'apparence très différente> auxquels on puisse donner le nom de loi. <Autre exemple :> dans l'ancien slave <tout mot> se termine par une voyelle, et <comme exemple de loi> dans le changement phonétique :

teste *paste*

réduit au 13^e siècle en

tête *pâte* etc.
ka latin > *ča*

ou encore :

inamicus *reddatus*

³²⁶ Voir la note 99 ci-dessus.

³²⁷ Ce développement, de même que celui du troisième cours, a été largement cité dans la note 975 du chapitre 2 de la première partie, alors que nous tentions de faire apparaître la différence entre la loi synchronique saussurienne et les lois jakobsoniennes, précisément assimilables à des lois théorématiques bien que synchroniques. Nous reviendrons sur ce point *infra*, dans le prochain chapitre.

A quel point méritent ces différents faits d'être appelés lois ? <Sans vouloir épuiser la notion de loi, il est certain que> le terme de loi appelle deux idées :

- 1) celle de la régularité <ou ordre> d'une part, et
- 2) celle de son caractère impératif, d'une nécessité impérative.

Les exemples synchroniques quels qu'ils soient présentent une régularité, un ordre, mais il n'y a que cela : loi = arrangement = formule d'un ordre établi. N'a pas de caractère impératif dans ce sens que les individus ne peuvent s'en écarter, mais vis-à-vis de la communauté est absolument précaire, rien ne garantit sa stabilité. <Cet ordre est à la merci du lendemain,> aucune sanction n'est donnée : <demain> un dialecte grec peut <franchir l'antépénultième ; il choquera au début mais c'est tout.> Exprime donc un ordre tel qu'il se constitue : c'est comme la loi d'un verger arrangé en quinconce ! C'est comme la loi en vieux-slave, celle qui dit que tout mot finit par une voyelle : quand elle tombe <(jazyk[u]> la loi est violée sans autre. Aujourd'hui des centaines de mots sont terminés par une consonne !

Mais la loi phonétique ?

Ici, on ne peut méconnaître la force impérative de la loi. Nous voyons en effet qu'elle a une sanction qui est dans le résultat de <l'événement.> Il est vrai qu'on ne pourra l'exprimer que par l'idée d'une régularité. <C'est parce qu'elle s'applique avec régularité qu'elle manifeste sa force impérative.> On est amené à se demander si tous les mots placés dans les mêmes conditions les subissent : sont-elles> absolues, sans exception ? C'est là qu'on a vu le nœud de la question ; mais il n'est pas là, il est dans la question des unités : faut-il les concevoir comme s'appliquant à telles <ou telles> unités ou non ? <Il n'y a pas de loi si on ne peut indiquer une quantité de faits individuels qui s'y rattachent ;> <mais> si on va au fond de la loi phonétique il n'est pas dit qu'on ait à envisager la chose ainsi. On dit : tous les mots sont frappés ; on commence par faire une armée de mots, <on suppose> que les mots sont des individus <tout faits> et on dit <qu>-ils sont frappés par la loi. Mais est-ce bien les mots qui sont ces unités du phénomène phonétique ? <Supposons qu'une corde d'une harpe soit faussée ; il est clair que toutes les fois que dans un morceau on joue de cette corde, il se produit une faute. Mais peut-on dire que par exemple les ré de ce morceau sont faux d'après une loi ? C'est absurde ! A l'octave ce ne sera déjà plus vrai !> Nous pouvons nous faire une idée très sensible des lois phonétiques autrement que sur le papier.> Dans une région, on faussera l'a : on dira *se fôcher* pour *se fâcher*. Est-ce des mots qui sont frappés ou bien est-ce <un son> comme dans l'exemple de la corde de harpe ?

Ainsi la loi synchronique c'est <simplement> ce qui exprime un ordre établi, mais on peut lui reconnaître le droit de s'appeler loi. (<On parle bien de> loi d'arrangement ! <Nous employons souvent ce mot pour dire ordre établi, compréhensible ;> le caractère impératif n'est pas indispensable pour qu'on puisse parler de loi !) Pour les lois phonétiques nous percevons une régularité par illusion. L'emploi du terme de loi en parlant de faits diachroniques est douteux, <suspect.>

Il faut <se> servir avec beaucoup plus de réserve du terme de loi pour les faits diachroniques que pour les faits synchroniques. En tout cas nous pouvons garder l'idée que les faits diachroniques sont accidentels. » (Saussure, 1997 : p. 46-48).

Le point de départ est cette fois la distinction entre faits synchroniques et événements. La notion de loi est présentée comme incompatible avec celle de fait particulier. Intervient alors l'expression consacrée de « loi phonétique », dont il faut noter qu'elle vient spécifier un type particulier d'événements ou de changements, le changement phonétique, par ailleurs présenté comme « un fait capital et typique du fait diachronique ». Ce point est d'importance, car il implique que l'examen du sens que l'on peut attribuer à cette expression qui « semble établir avec le synchronique quelque chose de coordonné » a pour cadre l'affirmation première de la

distinction entre synchronie et diachronie, qu'il va donc s'agir de réaffirmer : « Mais il faut opposer la loi phonétique à la loi synchronique. » La loi synchronique est régulière, mais non impérative. A l'inverse, la loi phonétique a une « force impérative » puisqu'« elle a une sanction qui est dans le résultat de l'événement ». Cependant, tandis que ce caractère semblerait entraîner celui de régularité – « Il est vrai qu'on ne pourra l'exprimer que par l'idée d'une régularité. C'est parce qu'elle s'applique avec régularité qu'elle manifeste sa force impérative. » –, cette régularité est précisément illusoire, dans la mesure où l'événement ne porte que sur des éléments, dont l'existence est tout à la fois définie par cet événement – c'est là l'enjeu de la notion de point de vue – et subordonnée au constat du « résultat de l'événement », c'est-à-dire au point de vue synchronique qui, puisqu'il ne saurait être panchronique – les mots ne sont pas « des individus tout faits » – ne fournit cependant aucun cadre à l'appréciation d'une régularité. Comme nous le soulignons dans le chapitre 1 de la première partie, bien que l'identité diachronique soit fondée sur l'identité synchronique, elle y est cependant irréductible. La conclusion est moins absolue que dans le premier cours : « L'emploi du terme de loi en parlant de faits diachroniques est douteux, suspect. », et il faut « garder l'idée que les faits diachroniques sont accidentels ». Autrement dit, l'enjeu est avant tout la distinction entre synchronie et diachronie, à laquelle renvoient aussi bien le refus du caractère impératif pour les lois synchroniques que cette suspicion à l'égard du terme de loi phonétique. On lit ainsi ensuite dans le cours de phonétique (1909-1910) :

« “Si l'on fait de la phonétique, on est amené à tout moment à parler de lois phonétiques. C'est un mot qu'il faudrait changer, puisque l'idée de loi appelle l'idée de quelque chose de permanent, qui est au fond d'un code (*sic*). Au contraire, la loi phonétique a le caractère d'un événement qui, à un certain moment, a cessé d'exister. Mais d'autre part les différentes unités qui comportent un phonème sont régulièrement frappées. C'est cette régularité, et cet ordre, combinés avec l'événement (les événements d'ordinaire ne sont pas réguliers !) qui font la difficulté de trouver un terme. Il faudrait qu'il ne fit oublier ni l'un ni l'autre, que la loi phonétique a un côté accidentel, historique, et un côté régulier. » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 25-26).

La proposition semble ici en-deça de celle du deuxième cours : tandis qu'il affirmait dans ce dernier que les mots ne sont pas « des individus tout faits », Saussure parle ici d'une régularité des événements phonétiques, dans la mesure où « les différentes unités qui comportent un phonème sont régulièrement frappées ». Cependant, significativement, la notion d'événement s'oppose à celle de loi au sens de « quelque chose de permanent, qui est au fond d'un code³²⁸ », et se trouve ainsi réaffirmée la double rupture avec des lois universelles et avec la régularité synchronique (double rupture qui, dans ce cas précis, n'en fait dès lors plus qu'une). La loi phonétique apparaît alors comme un phénomène tout à la fois « accidentel, historique » (donc en rupture avec la synchronie, dont elle est un phénomène

³²⁸ L'expression se trouve également dans le premier cours : « Une autre source d'erreur vient de ce que l'on formule une loi, un changement phonétique au présent. <C'est une tentation irrésistible à laquelle nous succombons inconsciemment.> Il y a là une question de principe qui va extrêmement loin. En s'exprimant ainsi on fait la même confusion que lorsque l'on parle de “lois” phonétiques : la loi existe une fois pour toutes et n'est pas subordonnée aux conditions de temps ; de même dès que l'on parle au présent on conçoit les différents phénomènes comme existant en vertu d'un principe, d'un facteur indépendant du temps, comme au fond d'un code. » (Saussure, 1996 : p. 35). Voir ensuite Saussure (1996) : p. 35-36. Le développement sera cité *infra*, lors de notre analyse des textes de Martinet.

différent par essence), mais par ailleurs doté d'une régularité, régularité dès lors nécessairement distincte de la régularité synchronique, qu'elle en soit un effet illusoire, comme le laisse entendre le deuxième cours, où qu'elle en soit distincte, au double sens du phénomène et de l'objet qu'elle impliquerait alors³²⁹. Le troisième cours attribuera ainsi la

³²⁹ Voir *infra*, la cinquième section de ce chapitre puis la troisième partie de ce travail. On notera, à cet égard, que le développement correspondant du *Cours de linguistique générale* est des plus problématiques. Le cinquième paragraphe du chapitre III de la première partie, intitulé « Les deux linguistiques opposées dans leur méthodes et dans leurs principes » s'achève sur le paragraphe suivant : « Ces oppositions ne sont pas les plus frappantes, ni les plus profondes : l'antinomie radicale entre le fait évolutif et le fait statique a pour conséquence que toutes les notions relatives à l'un ou à l'autre sont dans la même mesure irréductibles entre elles. N'importe laquelle de ces notions peut servir à démontrer cette vérité. C'est ainsi que le "phénomène" synchronique n'a rien de commun avec le diachronique (voir p. 122) ; l'un est un rapport entre éléments simultanés, l'autre la substitution d'un élément à un autre dans le temps, un événement. Nous verrons aussi p. 150 que les identités diachroniques et synchroniques sont deux choses très différentes : historiquement la négation *pas* est identique au substantif *pas*, tandis que, pris dans la langue d'aujourd'hui, ces deux éléments sont parfaitement distincts. Ces constatations suffiraient pour nous faire comprendre la nécessité de ne pas confondre les deux points de vue ; mais nulle part elle ne se manifeste plus évidemment que dans la distinction que nous allons faire maintenant. » (Saussure, 1972 : p. 129). Il s'agit là d'une systématisation de remarques de provenance différente, sur la base du troisième cours. Voir Saussure (1967) : p. 201-203. La conclusion-transition est due aux éditeurs. On lit ensuite dans le sixième paragraphe du même chapitre, intitulé « Loi synchronique et loi diachronique » : « On parle couramment de lois en linguistique ; mais les faits de la langue sont-ils réellement régis par des lois et de quelle nature peuvent-ils être ? La langue étant une institution sociale, on peut penser *a priori* qu'elle est régie par des prescriptions analogues à celles qui régissent les collectivités. Or toute loi sociale a deux caractères fondamentaux : elle est *impérative* et elle est *générale* ; elle s'impose, et elle s'étend à tous les cas, dans certaines limites de temps et de lieu, bien entendu.

Les lois de la langue répondent-elles à cette définition ? Pour le savoir, la première chose à faire, d'après ce qui vient d'être dit, c'est de séparer une fois de plus les sphères du synchronique et du diachronique. Il y a là deux problèmes qu'on ne doit pas confondre : parler de loi linguistique en général, c'est vouloir êtreindre un fantôme.

Voici quelques exemples empruntés au grec, et où les "lois" des deux ordres sont confondues à dessein :

1. Les sonores aspirées de l'indo-européen sont devenues des sourdes aspirées : **dhūmos* → *thūmós* "souffle de vie", **bherō* → *phērō* "je porte", etc.
2. L'accent ne remonte jamais au delà de l'antépénultième.
3. Tous les mots se terminent par une voyelle ou par *s*, *n*, *r*, à l'exclusion de toute autre consonne.
4. *s* initial devant une voyelle est devenu *h* (esprit rude) : **septm* (latin *septem*) → *heptá*.
5. *m* final a été changé en *n* : **jugom* → *zugón* (cf. latin *jugum*).
6. Les occlusives finales sont tombées : **gunaik* → *gúnai*, **epheret* → *éphere*, **epheront* → *épheron*.

La première de ces lois est diachronique : ce qui était *dh* est devenu *th*, etc. La seconde exprime un rapport entre l'unité du mot et l'accent, une sorte de contrat entre deux termes coexistants : c'est une loi synchronique. Il en est de même de la troisième, puisqu'elle concerne l'unité du mot et sa fin. Les lois 4, 5 et 6 sont diachroniques : ce qui était *s* est devenu *h* ; - *n* a remplacé *m* ; - *t*, *k*, etc., ont disparu sans laisser de trace.

Il faut remarquer en outre que 3 est le résultat de 5 et 6 ; deux faits diachroniques ont créé un fait synchronique.

Une fois ces deux catégories de lois séparées, on verra que 2 et 3 ne sont pas de même nature que 1, 4, 5, 6.

La loi synchronique est générale, mais elle n'est pas impérative. Sans doute elle s'impose aux individus par la contrainte de l'usage collectif (v. p. 107), mais nous n'envisageons pas ici une obligation relative aux sujets parlants. Nous voulons dire que *dans la langue* aucune force ne garantit le maintien de la régularité quand elle règne sur quelque point. Simple expression d'un ordre existant, la loi synchronique constate un état de choses ; elle est de même nature que celle qui constaterait que les arbres d'un verger sont disposés en quinconce. Et l'ordre qu'elle définit est précaire, précisément parce qu'il n'est pas impératif. Ainsi rien n'est plus régulier que la loi synchronique qui régit l'accent latin (loi exactement comparable à 2) ; pourtant ce régime accentuel n'a pas résisté aux facteurs d'altération, et il a cédé devant une loi nouvelle, celle du français (voir plus haut p. 122 sv.). En résumé, si l'on parle de loi en synchronie, c'est dans le sens d'arrangement, de principe de régularité.

La diachronie suppose au contraire un facteur dynamique par lequel un effet est produit, une chose exécutée. Mais ce caractère impératif ne suffit pas pour qu'on applique la notion de loi aux faits évolutifs ; on ne parle de

loi que lorsqu'un ensemble de faits obéissent à la même règle, et malgré certaines apparences contraires, les événements diachroniques ont toujours un caractère accidentel et particulier.

Pour les faits sémantiques, on s'en rend compte immédiatement ; si le français *poutre* "jument" a pris le sens de "pièce de bois, solive", cela est dû à des causes particulières et ne dépend pas des autres changements qui ont pu se produire dans le même temps ; ce n'est qu'un accident parmi tous ceux qu'enregistre l'histoire d'une langue.

Pour les transformations syntaxiques et morphologiques, la chose n'est pas aussi claire au premier abord. A une certaine époque presque toutes les formes de l'ancien cas sujet ont disparu en français ; n'y a-t-il pas là un ensemble de faits obéissant à la même loi ? Non, car tous ne sont que les manifestations multiples d'un seul et même fait isolé. C'est la notion particulière de cas sujet qui a été atteinte et sa disparition a entraîné naturellement celle de toute une série de formes. Pour quiconque ne voit que les dehors de la langue, le phénomène unique est noyé dans la multitude de ses manifestations ; mais lui-même est un dans sa nature profonde, et il constitue un événement historique aussi isolé dans son ordre que le changement sémantique subi par *poutre* ; il ne prend l'apparence d'une "loi" que parce qu'il se réalise dans un système : c'est l'agencement rigoureux de ce dernier qui crée l'illusion que le fait diachronique obéit aux mêmes conditions que le synchronique. [les guillemets encadrant *loi* ont été ajoutés d'après l'édition d'Engler ; voir Saussure (1967) : p. 209]

Pour les changements phonétiques enfin, il en est exactement de même ; et pourtant on parle couramment de lois phonétiques. On constate en effet qu'à un moment donné, dans une région donnée, tous les mots présentant une même particularité phonique sont atteints du même changement ; ainsi la loi 1 de la page 130 (**dhūmos* → grec *thūmós*) frappe tous les mots grecs qui renfermaient une sonore aspirée (cf. **nebhos* → *néphos*, **medhu* → *méthu*, **anghō* → *ánkhō*, etc.) ; la règle 4 (**septm* → *heptá*) s'applique à *serpō* → *hérpo*, **sūs* → *hūs*, et à tous les mots commençant par *s*. Cette régularité, qu'on a quelquefois contestée, nous paraît très bien établie ; les exceptions apparentes n'atténuent pas la fatalité des changements de cette nature, car elles s'expliquent soit par des lois phonétiques plus spéciales (voir l'exemple de *trikhēs* : *thriksí* p. 138) soit par l'intervention de faits d'un autre ordre (analogie, etc.). Rien ne semble donc mieux répondre à la définition donnée plus haut du mot loi. Et pourtant, quel que soit le nombre des cas où une loi phonétique se vérifie, tous les faits qu'elle embrasse ne sont que les manifestations d'un seul fait particulier.

La vraie question est de savoir si les changements phonétiques atteignent les mots ou seulement les sons ; la réponse n'est pas douteuse : dans *néphos*, *méthu*, *ánkhō*, etc., c'est un certain phonème, une sonore aspirée indo-européenne qui se change en sourde aspirée, c'est l'*s* initial du grec primitif qui se change en *h*, etc., et chacun de ces faits est isolé, indépendant des autres événements du même ordre, indépendant aussi des mots où il se produit. Tous ces mots se trouvent naturellement modifiés dans leur matière phonique, mais cela ne doit pas nous tromper sur la véritable nature du phénomène. [On lit en réalité dans l'édition Payot : « phonème » (Saussure, 1972 : p. 133). Mais l'édition Engler donne bien : « phénomène » (Saussure, 1967 : p. 210).]

Sur quoi nous fondons-nous pour affirmer que les mots eux-mêmes ne sont pas directement en cause dans les transformations phonétiques ? Sur cette constatation bien simple que de telles transformations leur sont au fond étrangères et ne peuvent les atteindre dans leur essence. L'unité du mot n'est pas constituée uniquement par l'ensemble de ses phonèmes ; elle tient à d'autres caractères que sa qualité matérielle. Supposons qu'une corde de piano soit faussée : toutes les fois qu'on la touchera en exécutant un air, il y aura une fausse note ; mais où ? Dans la mélodie ? Assurément non ; ce n'est pas elle qui a été atteinte ; le piano seul a été endommagé. Il en est exactement de même en phonétique. Le système de nos phonèmes est l'instrument dont nous jouons pour articuler les mots de la langue ; qu'un de ces éléments se modifie, les conséquences pourront être diverses, mais le fait en lui-même n'intéresse pas les mots, qui sont, pour ainsi dire, les mélodies de notre répertoire.

Ainsi les faits diachroniques sont particuliers ; le déplacement d'un système se fait sous l'action d'événements qui non seulement lui sont étrangers (voir p. 121), mais qui sont isolés et ne forment pas système entre eux.

Résumons : les faits synchroniques, quels qu'ils soient, présentent une certaine régularité, mais ils n'ont aucun caractère impératif ; les faits diachroniques, au contraire, s'imposent à la langue, mais ils n'ont rien de général.

En un mot, et c'est là que nous voulions en venir, ni les uns ni les autres ne sont régis par des lois dans le sens défini plus haut, et si l'on veut malgré tout parler de lois linguistiques, ce terme recouvrira des significations entièrement différentes selon qu'il sera appliqué aux choses de l'un ou de l'autre ordre. » (Saussure, 1972 : p. 129-134). Voir Saussure (1967) : p. 203-212. Nous avons déjà souligné plus haut (voir la note 975 du chapitre 2 de la première partie) le caractère relativement malheureux de l'insertion relative à la notion de loi sociale, en mentionnant cette note de De Mauro : « L'alinéa 3 du C. L. G. 131 est notablement remanié entre l'édition de 1916 et celle de 1922 ; signe d'un certain malaise des éditeurs qui ont profondément manipulé cette partie des notes : dans les pages suivantes (132-134) "toute la démonstration (faits sémantiques, transformations syntaxiques et morphologiques, changements phonétiques) est des éditeurs (S. M. 116). » (Saussure, 1972 :

régularité à la loi synchronique, le caractère impératif à la loi diachronique, reprenant par ailleurs le terme de « force » que l'on trouve ici dans l'expression « force impérative de la loi » :

« La différence entre le fait évolutif et le fait statique entraîne que tous les termes secondaires, toutes les notions relatives à l'un et à l'autre présentent les irréductibilités les unes par rapport aux autres. Je ne mentionnerai que la notion de loi. Assurément, il est important de savoir s'il y a oui ou non des lois dans la langue. Or la notion même de loi ne peut s'aborder avec chances de succès que si l'on a préalablement séparé les sphères du diachronique et du synchronique. Il faudra dire :

a) y a-t-il des lois diachroniques et quelle est leur nature ?

b) y a-t-il des lois synchroniques et quelle est leur nature ?

Sans cette distinction, on pourra se débattre contre un fantôme. C'est la seule façon de déterminer cette notion.

La confusion partout où on la permettra sera très grave pour la clarté des faits particuliers. Examinons quelques lois.

1^o) *ca-* > en français *cha-*.

Loi de changement de *k* en *ch* devant *a* français :

p. 456, note 193). La différence entre les deux rédactions est cependant peu importante. On lisait en effet dans la première édition (qu'Engler distingue de la troisième, non de la deuxième) : « La loi synchronique est générale, mais elle n'est pas impérative ; simple expression d'un ordre existant, elle constate un état de choses ; elle est de même nature que celle qui constaterait que les arbres d'un verger sont disposés en quinconce. Et l'ordre qu'elle définit est précaire, précisément parce qu'il n'est pas impératif. On pourra objecter que dans le fonctionnement de la parole, la loi synchronique est obligatoire en ce sens qu'elle s'impose aux individus par la contrainte de l'usage collectif (voir p. 106 sv.) ; sans doute ; mais nous n'entendons pas le mot d'impératif dans le sens d'une obligation relative aux sujets parlants. Il signifie que *dans la langue* aucune force ne garantit le maintien de la régularité quand elle règne sur quelque point. » (Saussure, 1967 : p. 206-207). Il n'en va pas de même de la manipulation des notes dont parle De Mauro et qui est signalée en ces termes par Godel : « Toute la démonstration (faits sémantiques, transformations syntaxiques et morphologiques, changements phonétiques) est des éditeurs ; du cours II 70-71 ne viennent que *a*) la question (laissée ici sans réponse) de savoir si le changement phonétique atteint les mots ou les sons ; *b*) la comparaison de la corde faussée (R 83) ; *c*) la conclusion contenue dans les trois derniers alinéas. Saussure rejetait l'expression de loi phonétique, mais admettait sans réserve loi synchronique : *Le caractère impératif n'est pas indispensable pour qu'on puisse parler de loi* R 83. » (Godel, 1957 : p. 116). Il s'agit effectivement là d'une tentative de prendre en compte la proposition du deuxième cours, en effet absente du troisième cours et dont nous avons souligné ci-dessus le caractère remarquable. Les éditeurs tentent cependant une application des thèses de Saussure dans un cadre traditionnel, totalement en rupture avec la distinction saussurienne entre morphologie et phonétique. Ainsi est-il question de changements sémantiques, puis de transformations syntaxiques et morphologiques, avant les changements phonétiques, auxquels, comme nous l'avons vu ci-dessus, Saussure donnait cependant dans le deuxième cours une place à part. Le développement relatif aux transformations syntaxiques et morphologiques a pour source un autre développement du deuxième cours cité plus haut (Saussure, 1967 : p. 208-209), relatif à la déclinaison (puis à la conjugaison) latine. Saussure y distingue notamment entre des faits diachroniques (provenance des formes) et des faits synchroniques (répartition des fonctions), de sorte qu'il devient justement impossible de parler d'un « cas sujet » qui serait atteint. Le développement des éditeurs apparaît ainsi contradictoire avec le développement du deuxième cours qu'il entend développer en se fondant sur cet autre : la conclusion en est certes une distinction entre élément et unité, mais au sens d'une distinction entre phonétique et morphologie. Les éditeurs, quant à eux, reproduisent – d'une manière somme toute presque hjelmslevienne – la distinction système/élément dans le cadre du contenu. Aussi leur développement est-il confus, et la notion de « manifestations multiples d'un seul et même fait isolé » qu'ils essaient d'accréditer n'a-t-elle aucun sens, sinon celui de redire le caractère accidentel des faits phonétiques, de manière dès lors nécessairement contradictoire. Cette insertion est cependant révélatrice de la difficulté et du caractère contre-intuitif de ce point de l'élaboration saussurienne, qui a trait à la distinction entre langue et idiome, et au postulat corrélatif d'autres objets. Comme nous venons de le voir, le cours de phonétique (comme, nous le verrons, le troisième cours) montre en effet que la régularité des événements phonétiques n'est pas seulement illusoire, mais également réelle et, dès lors, autre.

cattus, cantus (chat, chant).

2°) l'accent français est toujours sur la dernière syllabe des mots.

3°) la langue grecque termine tous ses mots par voyelles ou bien par consonnes σ, ρ, ν.
<(Exclut toute autre consonne à la fin des mots)>

4°) en grec, σ initial devient *h* (ἑπτα – *septem*).

5°) en grec, *m* final > *n* (ζυγόν – *jugum*).

6°) en grec, les consonnes occlusives finales (*t* ou *d*, *p* ou *b*, *k*, *g*, etc.), disparaissent : γύναι(κ), ἔφερε(τ), 3^e plur. ἔφερον(τ).

Dans cette liste, il y a des lois qui sont synchroniques et d'autres qui ne le sont pas.

<Les unes sont selon axe synchronique, les autres selon axe diachronique>

Et si l'on voulait extraire la notion de loi de ces exemples, on se heurterait à cet obstacle caché que les unes courent dans l'axe synchronique et les autres dans l'axe diachronique.

Il faut se demander entre quels termes ils courent (pour savoir s'ils sont diachroniques ou synchroniques).

1°) est diachronique ka (ca)

ce qui était *ka* sera *cha*.
↓ ša (cha)

2°) accent français : contrat entre les différentes tranches représentant les mots :

1-#080

La loi exprime un rapport entre deux termes coexistants (synchroniques). Unité du mot et accent.

3°) on ne peut trouver que les consonnes grecques σ, ρ, ν (<loi> synchronique) à la fin des mots. C'est une loi qui se passe entre termes contemporains. <Contrat entre les tranches de mots et fait de finir toujours par voyelles ou σ, ρ, ν>.

4°) est une loi diachronique – on est entre termes successifs :

ce qui était σ sera *h*.

5°) ce qui était μ sera ν

↓ ζυγόν
ζυγόν diachronique.

6°) là où il y avait : *γύναικ, *ἔφερετ,

il y aura γύναι, ἔφερε.

diachronique.

Une loi synchronique est tellement différente de la diachronique que 3°) exprime le résultat de

{ 5°
6°

Quand on était dans l'état ζυγόν, *γύναικ, *ἔφερετ, la loi 3°) ne valait pas. Il a fallu deux lois diachroniques pour édifier la loi 3°) (synchronique).

Une fois ces lois séparées on peut voir si elles méritent le nom de loi, <étudier> quelle est leur nature.

On verra que l'idée même de loi <n'est pas la même sur terrain diachronique et sur terrain synchronique.>

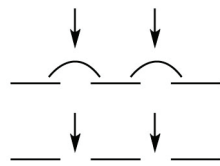
Sur le terrain diachronique, la loi est impérative ou dynamique. Elle fait disparaître une chose et en fait paraître une autre. Elle se traduit par un effet. Il y a une force en elle. *Septa* a dû disparaître. Une loi diachronique exprime une chose impérative qui s'exécute contre toute résistance.

Une loi synchronique exprime un ordre existant. C'est une loi de même genre que celle dont on dit : quelle est la loi dont a été planté arbres du jardin ? Cette loi constate un état de choses, réalisant un ordre. <Pas impérative, pas dynamique>

L'accent français est sur la dernière syllabe. C'est un état de choses, qui contient limitation régulière, exprimant un ordre, donc nous pouvons lui donner le nom de loi. Cet ordre est précaire <par le fait qu'il n'est pas impératif>, il existe tant qu'on le laisse exister. <La loi ne défend pas état de choses contre un changement> Le jour où une autre

loi, qui ne s'est produite, aurait supprimé quantité de voyelles en grec. (s'est produite dans apocopes : κατ', απ')

la loi n'existerait plus, elle est à la merci de toute loi diachronique qui la changera :



lois impératives ???-IMAGE-II-1-120-bis

coexistence simultanée de termes
(lois constatatives)

lois impératives » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 268-269).

La même observation pourra se faire sur une série d'autres notions. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 268-270).

Saussure affirme ici à nouveau la nécessité première de la distinction des deux sphères synchronique et diachronique, dont la confusion est un « obstacle caché ». L'examen des différentes lois données en exemple conduit ainsi au carré linguistique. Or, c'est précisément à une telle distinction que renonce Hjelmslev pour établir ses lois synchroniques, fait d'autant plus notable que cette formulation synchronique des lois diachroniques apparaît à nouveau comme une élaboration de la distinction entre synchronie et diachronie. Les lois synchroniques dont il est question dans « Accent, intonation, quantité » sont en effet des lois diachroniques, comme la loi de Leskien :

« Un bon exemple d'une loi synchronique selon laquelle certains cénèmes passent à l'état latent est fourni par la loi de Leskien, qui en effet est encore en pleine vigueur dans l'état actuel de la langue. La loi se formule comme suit : Les voyelles *a* et *e* (et leurs groupes d'identité) passent à l'état latent lorsqu'elles sont précédées d'une voyelle qui se trouve avec elles dans une syllabe qui, munie de l'accent aigu, est la dernière syllabe d'une chaîne (chaîne = chaînon susceptible de constituer à lui seul un énoncé non-catalysé). Dans le cas spécial où le point vocalique d'une telle syllabe est constitué par un groupe d'identité *â* (ou – théoriquement – *ê*), ce groupe d'identité tombe sous le régime de la loi parce que dans un groupe d'identité le nombre de cénèmes reste indéterminable (cf. plus haut, p. 25) et que par conséquent *â* admet l'interprétation *aâ* ; la loi a donc pour effet qu'un *a* simple prend la place du groupe *â*. » (H.AIQ. : p. 203-204)

ou celle de Saussure³³⁰ :

« On voudrait savoir quelles sont les règles qui décident lequel de deux accents hauts doit à l'intérieur d'une unité accentuelle dominer l'autre. C'est la loi de F. de Saussure qui nous donne la réponse, et la loi de F. de Saussure est synchronique aussi bien que celle de Leskien.

Elle dit simplement que dans une unité accentuelle c'est l'aigu qui est dominant 1° si l'aigu est précédé immédiatement d'un circonflexe 2° si l'aigu est précédé immédiatement d'une syllabe légère (sans y comprendre les syllabes comportant *ui* et *ân* qui de ce point de vue sont définies comme des lourdes).

On se dispense des exemples ; quiconque connaît le lituanien sait qu'ils foisonnent. La loi synchronique a toute la force d'une loi sociale ; elle s'empare immédiatement de

³³⁰ Voir également ce passage cité plus haut : « Ces changements dans le domaine baltique et slave sont sans doute simultanés avec le changement primaire qui s'est accompli dans l'ensemble du domaine indo-européen. Après cette révolution et réorganisation le lituanien n'a ajouté aucun trait qui servirait à changer le système prosodématique. La loi de F. de Saussure, qui commence à agir beaucoup plus tard dans l'époque balto-slave, ne change que quelques détails de l'actualisation. La loi de la métatonie a terminé son action il y a fort longtemps et a été suivie de toutes sortes de nivellements sans que le principe dirigeant la structure des unités accentuelles soit en rien altéré. » (H.AIQ. : p. 221), et pour deux autres lois, H.AIQ. : p. 201.

toute chaîne qui se risque à la portée de la langue, pourvu que la chaîne offre les conditions requises ; dès qu'un emprunt tel que *°tsi~ga°ras* "*cigāras*" a été saisi la première fois par un Lituanien on a su que pour être adopté l'instrumental *°tsi~ga'ruā* devait se manifester comme "*cigariū*". Les emprunts de demain sont destinés fatalement à tomber sous le coup de la même loi.

Il s'ensuit immédiatement que la théorie courante, enseignée dans toute grammaire, et selon laquelle il y a pour les noms du lituanien quatre paradigmes accentuels, est du point de vue glossématique erronée. Le par. Mob/α s'assimile sous nos yeux au par. Mob., et le par. Imm/α au par. Imm. Ici encore c'est la réalité et non son actualisation qui compte. » (H.AIQ. : p. 205)

lois que Hjelmslev a tout à fait conscience de formuler autrement que cela n'avait été fait jusqu'ici, parlant par exemple, après le premier passage, de « [c]ette formulation synchronique de la loi de Leskien » (H.AIQ : p. 204). On notera, dans le deuxième passage, la comparaison avec la loi sociale, peut-être empruntée au *Cours de linguistique générale*³³¹, et que l'on retrouvera ensuite dans *Sproget*. La notion de réalité nous reconduit quant à elle à celle de système et à sa dimension explicative dans l'élaboration hjelmslevienne. Ces reformulations sont de fait liées à une distinction entre synchronie et diachronie. Le premier passage cité au début de cette section venait ainsi en conclusion de ce développement, où Hjelmslev appelle à l'adoption d'un point de vue synchronique :

« Ce qui a amené les baltisants à faire le départ entre accent et intonation est un raisonnement diachronique. Quand il a établi les notions d'accent et d'intonation F. de Saussure visait à un état de langue préhistorique construit par hypothèse pour pouvoir expliquer d'une façon claire et simple les faits qui se prêtent à l'observation. Les découvertes faites par F. de Saussure présupposent selon lui un état de langue où l'accent et l'intonation étaient deux catégories sans aucun rapport nécessaire entre elles, mais qui s'étaient influencées mutuellement.

Mais cette hypothèse n'implique en rien la nécessité de voir dans le lituanien actuellement attesté un système identique à l'ancien. Une fois accomplis les déplacements d'accent observés par F. de Saussure, et même peut-être en vertu de ces déplacements, le système prosodique a pu changer.

Quand il a fait la description du parler de Buivydžiai R. Gauthiot a adopté la distinction proposée par F. de Saussure entre accent et intonation, et il a même reproché à F. Kurschat d'avoir été amené à confondre dans ses ouvrages ces deux éléments indépendants. Dans l'ordre d'idées qui nous occupe ce fait est remarquable puisqu'il s'agit d'un travail strictement synchronique. En faveur de ce procédé Gauthiot a invoqué d'abord les lois de Leskien et de F. de Saussure ; si ce serait là le seul argument il s'agirait d'un pur diachronisme. Mais le fait décisif a été pour Gauthiot que dans le dialecte étudié l'intonation se trouve aussi dans les syllabes à accent bas.

Toutefois cet argument perd sa valeur dès qu'on se rend compte du fait que dans ces conditions la courbe prosodique n'est pas commutable. Le fait qui a été observé par Gauthiot et par d'autres auteurs consiste en ceci qu'une syllabe posée devant un accent haut et appartenant à la même unité accentuelle revêt mécaniquement d'un mouvement montant qui s'assimile du circonflexe. C'est un fait accidentel qui dans certaines conditions favorables accompagne invariablement l'accent bas ; le mouvement prosodique dont il s'agit est lié irrémédiablement à l'accent bas, fait partie de son expression et ne constitue aucun élément indépendant. » (H.AIQ : p. 190-191).

³³¹ Voir la note 329 ci-dessus.

Or, si Hjelmslev refuse ensuite d'introduire la distinction entre intonation et accent, c'est pour y substituer sa propre distinction entre idéal et actualisé, comme il apparaissait dans ce passage cité plus haut :

« Notre interprétation est foncièrement différente et tient compte des faits de langue d'une façon beaucoup plus réaliste. Il ne faut pas ici introduire la distinction entre "intonation" et "accent". Notre distinction est une autre, confirmée par les faits de tous les jours et de toute langue, à savoir celle entre le chaînon actualisé (p. ex. *°šven~tšju*) et le chaînon idéal (et en même temps réel, parce que c'est lui qui explique) (en l'espèce, *šven-tjuā*). Prétendre à la légère qu'un fait cinématique soit eo ipso présent dans la prononciation est déjà ne pas avoir compris. La langue exige pour être comprise une observation intellectuelle. » (H.AIQ. : p. 205)

et cette reformulation synchronique des lois de Leskien et de Saussure dont il vient d'être question et qui lui permettait de signaler en note :

« C'est en effet pourquoi F. Kurschat pouvait rendre compte du phénomène bien que l'interprétation évolutive lui échappât. » (H.AIQ : p. 205, note 1).

On lit par ailleurs :

« Le lituanien a été étudié longtemps du point de vue évolutif, et cela pour cause. Mais nous pensons que ces études ont empêché dans une certaine mesure de voir les faits synchroniques tels qu'ils sont. C'est une attitude dangereuse, car les répercussions dans la théorie évolutive ne manquent pas de se présenter. Les études synchroniques ne constituent pas un domaine à part et qui peut être négligé par la théorie évolutive, comme on l'a cru quelquefois. A côté de l'intérêt théorique et intrinsèque qu'elles présentent pour la structure générale du langage les études synchroniques présentent un intérêt éminemment pratique : elles jettent les bases indispensables à toute hypothèse évolutive. Le premier devoir du linguiste consiste donc à donner au synchronique ce qui lui revient.

Or cela n'est pas fait par une simple constatation des faits actualisés. La synchronie a sa perspective à elle dans laquelle il s'agit de pénétrer. L'état synchronique n'est pas un état statique mais dynamique. On l'a su depuis W. von Humboldt, mais c'est F. de Saussure qui a le premier mis en garde contre la confusion de la perspective synchronique avec la perspective diachronique. Le danger est réel précisément parce qu'il s'agit de deux perspectives et non simplement de deux lignes qui s'entrecroisent. La seule méthode solide consiste à déposer dans la perspective synchronique tout ce qui peut s'y expliquer et à ne transporter dans la perspective évolutive que tout ce qui après ce triage reste réfractaire.

Dans tout état de langue il y a des échos d'un état antérieur et des germes d'un état en devenir qui ne fait encore que poindre plus ou moins vaguement. Plusieurs systèmes virtuels se dessinent sur l'écran de la langue à côté du système réalisé.

Les lois synchroniques que nous avons ici attribuées au lituanien n'ont rien de ce caractère fuyant. Elles relèvent du système réalisé. Mais on entrevoit d'autres systèmes, virtuels : il ne faudrait que de petits changements dans les lois régissant les groupes d'accents pour qu'un système différent surgissait – un système comportant quatre paradigmes accentuels ou un autre qui n'en comporte qu'un seul. En faisant abstraction de nos connaissances ou de nos hypothèses évolutives on ne saurait dire si ces systèmes virtuels sont des systèmes en devenir ou en déclin. Ces systèmes virtuels ne sont que des possibilités entre lesquelles la langue sera réduite à choisir quand la prochaine fois le système sera soumis à une révision. Ces possibilités ne sont que les conséquences de la structure du système réalisé. Les changements évolutifs sont dus aux DISPOSITIONS du

système dont ils partent. Le choix qui est fait entre les systèmes virtuels n'est pas non plus fortuit : il est réglé par les lois dirigeant la structure générale du langage et qui posent un OPTIMUM – relatif ou absolu – vers lequel la langue est réduite à marcher. » (H.AIQ. : p. 211-212).

Nous avons déjà cité plus haut le premier paragraphe, dans la première section de notre analyse, où nous avons souligné le fondement de la théorie évolutive sur la théorie synchronique. Or, on voit à présent que, tandis que Hjelmslev convoque à ce propos la mise en garde saussurienne contre la confusion des deux points de vue synchronique et diachronique, la proposition « donner au synchronique ce qui lui revient » prend ici un sens particulier. Elle implique en effet d'une part l'« observation intellectuelle » dont il est question dans le passage rappelé dans ce qui précède, c'est-à-dire une analyse allant au-delà d'« une simple constatation des faits actualisés » grâce au postulat d'un système qui les explique. Elle énonce d'autre part la prééminence de la synchronie en tant que perspective explicative première à laquelle la seconde s'oppose moins qu'elle ne vient la compléter. On retrouve dans ce passage la notion de dynamisme synchronique, dont il faut alors souligner l'extrême ambivalence. En premier lieu, si, comme nous l'avons vu plus haut, la notion de système virtuel est un moyen de penser l'évolution dans le cadre de la synchronie, Hjelmslev insiste ici notablement, non pas sur le dynamisme qu'implique l'existence de tels systèmes, mais sur le « caractère fuyant » de ces derniers, et sur l'appartenance des lois synchroniques au système réalisé. Le dynamisme synchronique est donc tout différent du dynamisme diachronique. Présidant aux actualisations, les lois synchroniques ne sont cependant pas indépendantes de l'évolution, et elles participent ainsi pour une part de l'ambivalence de la représentation liée à la notion de système virtuel. Nous avons en effet vu plus haut le rôle des procédés d'actualisation, qui renvoient cependant par ailleurs à une modalité de description. On peut ainsi comparer ces remarques de « Accent, intonation, quantité », où l'actualisation apparaît nettement comme un niveau distinct du niveau idéal :

« En dernier lieu l'unité accentuelle n'est pas définie par les faits de dominance, c'est-à-dire par sa structure actualisée, mais par sa structure idéale. Les implications ne sont que les conséquences de la structure idéale et d'une tension entre celle-ci et l'actualisation voulue. » (H.AIQ. : p. 209)

« Ces règles dirigeant la structure des unités ne relèvent pas de la dominance mais d'un phénomène différent, à savoir de la RECTION, comparable à tous les égards à la rection grammaticale ordinaire. Le sommet, dont la présence est nécessaire pour la constitution de l'unité, sélectionne pour son voisin un accent bas, pourvu qu'il n'entre pas en collision avec un autre sommet, également nécessaire, tout comme en plérématique une base nominale, disons lit. "višt" "poule", sélectionne quelques morphèmes (casuels, par exemple) pour ses voisins, pourvu qu'elle n'entre pas en collision avec une autre base, comme elle le fait dans les composés tels que "višt Kiaušis" "œuf de poule". La dominance est une sélection aussi, pour autant que l'accent dominant sélectionne les accents bas qui l'entourent. Mais dans le cas de la dominance ce qui est sélectionné est une unité actualisée, derrière laquelle se révèle une unité idéale qui en diffère, alors que dans le cas de la rection c'est l'unité idéale qui est sélectionnée elle-même » (H.AIQ. : p. 210)

à ces deux passages de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et du *Résumé of a Theory of Language*, où il s'agit de phénomènes et de rapports formels :

« Un syncrétisme peut être *résoluble* ou *irrésoluble*. *Résoudre* un syncrétisme, c'est introduire la variété de syncrétisme qui ne contracte pas la superposition établissant le syncrétisme. Si, en dépit du syncrétisme, on peut interpréter *templum* comme une forme de nominatif dans un certain contexte, et comme une forme d'accusatif dans un autre, c'est que le syncrétisme latin du nominatif et de l'accusatif est résoluble dans les cas que l'on considère. Pour le résoudre, il faut choisir, dans la catégorie du nominatif et de l'accusatif, c'est-à-dire à l'intérieur du syncrétisme, une variété qui ne contracte pas la superposition (par exemple, la variété nominative de *domus* et la variété accusative de *domum*) et introduire artificiellement cette grandeur de contenu dans *templum*, au lieu de la grandeur casuelle qui y entre. Ceci est possible en vertu d'une inférence analogique qui repose sur le principe de généralisation. Un syncrétisme n'est résoluble que lorsque de telles inférences sont possibles sur la base des résultats de l'analyse du schéma linguistique. Une telle inférence analogique généralisante n'est pas possible dans le cas de *top*, et nous devons donc déclarer le syncrétisme *p/b* irrésoluble.

Une chaîne comportant des syncrétismes résolubles, mais non résolus, peut être dite *actualisée*, alors qu'une chaîne comportant des syncrétismes résolubles résolus peut être dite *idéale*. Cette distinction est applicable à la distinction entre les notations fines et grossières de l'expression, notations qui sont donc possibles sur la base de l'analyse du schéma linguistique³³². » (H.Om. : p. 117-118)

« Df. 160. To RESOLVE a Syncretism is to introduce the syncretism-Variety which does not Contract the Overlapping that Establishes the syncretism.

Df. 161. An ACTUALIZED Chain (symbol : -[]-) is a chain with unResolved resolvable Syncretisms. -- op Df 162 IDEAL.

Df. 162. An IDEAL Chain is a chain with Resolved resolvable Syncretisms. -- opp. Df 161 ACTUALIZED³³³. » (H.Rés. : p. 86).

Les représentations ne sont pas incompatibles, mais tandis qu'« Accent, intonation, quantité » envisage des synchronies, *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et le *Résumé of a Theory of Language* déterminent les modalités d'analyse d'un schéma linguistique. Or,

³³² « En synkretisme kan være *opløselig* eller *uopløselig*. At *opløse* en synkretisme vil sige at indføre den synkretismevarietet der ikke indgaar den synkretismen etablerende overlapping. Naar man, trods synkretismen, i een forbindelse kan erklære *templum* for nominativ og i en anden forbindelse for akkusativ, skyldes det at den latinske synkretisme af nominativ og akkusativ i disse tilfælde er opløselig ; opløsningen sker ved inden for kategorien af nominativ og akkusativ, altsaa inden for synkretismen, at udvælge en varietet der ikke indgaar overlappingen (f. ex. nominativvarietet fra *domus* og akkusativvarietet fra *domum*) og kunstig indføre denne indholdsstørrelse i *templum* i stedet for den kasusstørrelse der indgaar deri ; dette sker i kraft af en analogislutning der beror paa anvendelse af generalisationsprincippet. En synkretisme er kun opløselig naar saadanne analogislutninger er mulige paa grundlag af de resultater som analysen af sprogbygningen giver i hænde. Saadanne generaliserende analogislutninger er ikke mulige over for tilfældet *top*, og synkretismen *p/b* maa vi følgelig her erklære for uopløselig.

En kæde med uopløste opløselige synkretismer kan kaldes *aktualiseret*, en kæde med opløste opløselige synkretismer *ideal*. Denne adskillelse er relevant for adskillelsen mellem fin og grov udtryksnotation, og begge disse arter af notation er altsaa mulige paa sprogbygningsanalysens grundlag. » (H.Om. : p. 81-82).

³³³ « Df. 160. RESOUDRE un Syncrétisme est introduire la Variété de syncrétisme qui ne Contracte pas la Superposition qui Établit le syncrétisme.

Df. 161. Une Chaîne ACTUALISEE (symbole : -[]-) est une chaîne avec des syncrétismes résolubles non Résolus. -- op Df 162 IDEAL.

Df. 162. Une Chaîne IDEALE est une chaîne avec des syncrétismes résolubles Résolus. -- opp. Df 161 ACTUALISÉ. »

comme en témoigne le traitement des lois diachroniques, c'est là précisément, pour Hjelmslev, une autre manière de rendre compte du changement linguistique, et il faut ainsi voir, au-delà de la confusion des perspectives distinguées par Saussure, sur fond du postulat d'une entité, et sous-jacente à l'ambivalence de la représentation hjelmslevienne du changement linguistique, la mise en place d'un autre mode de résolution – formel – de la distinction entre synchronie et diachronie. La réévaluation des lois diachroniques est menée à son terme dans *Sproget*, où Hjelmslev écrit :

« D'autres raisons encore mettent en évidence l'importance de l'état linguistique et lui permettent de revendiquer ses droits en face d'une considération trop exclusive des transformations du langage. Le mieux, pour le voir, est peut-être de considérer ces transformations elles-mêmes. Si, dans une langue, il se trouve que *p* au début du mot est devenu *f*, mais que, dans d'autres positions, il s'est conservé comme *p* (cet exemple, fictif, est choisi pour sa simplicité), cela signifie que dans l'histoire de la langue, il y a une période où tout *p* au début du mot a été transformé mécaniquement en *f*; on peut vraiment parler ici d'une *loi phonétique*, comparable à toute autre loi en vigueur dans une société, par exemple à une loi juridique : pendant toute la période qui va du moment où cette loi est entrée en vigueur jusqu'au moment où elle a été abolie, la loi a eu autorité et a entraîné, pour chaque mot dont la communauté linguistique s'est servie, la conversion du *p* initial en un *f*, que ce mot fût hérité des aïeux, emprunté du dehors ou qu'il fût un signe de formation nouvelle (c'est pour cette raison que les mots d'emprunt peuvent différer des mots hérités : ils ont été empruntés à un moment où la loi n'était plus en vigueur). Mais une telle loi phonétique, est-elle à proprement parler une loi de transformation ou une loi statique ?

Si dans une société il existe la loi que tout jeune homme doit, à tel âge et dans telles conditions, devenir soldat, cela autorise-t-il les historiens à dire : tous les jeunes hommes de cette société sont devenus soldats ? On peut le dire, indéniablement, mais c'est une transformation dont la cause se trouve dans un état. Tant que dure l'état, tant que la loi est en vigueur, il serait impropre de parler de transformation ; ce dont on peut parler, c'est d'une conversion mécanique d'un élément en un autre dans des conditions données. Tant que dure la loi, tout *p* au début du mot est mécaniquement converti en un *f*; c'est une loi de conversion du même type que celle qui vaut pour le jeu d'échecs : les pions atteignant l'autre bout de l'échiquier ont leur valeur convertie en celle d'une reine. Cette "transformation" se produit, ou peut se produire, chaque fois qu'on joue aux échecs que ce soit demain ou l'an prochain ; ce n'est pas une transformation, c'est un état.

Le lecteur qui n'est pas linguiste de métier s'étonnera peut-être que l'auteur puisse s'animer en parlant d'une chose aussi simple. Mais c'est qu'il a fallu attendre ces tout derniers temps pour que les linguistes commencent à se dégager de cette conception exclusive de la transformation. C'est un fait que beaucoup des phénomènes qu'on a considérés exclusivement du point de vue de la transformation linguistique, ne sont que des phénomènes statiques. Plus haut, nous avons montré qu'on peut établir une fonction des éléments spéciale pour i.-e. **m* à la fin du mot (page 38) : dans cette position le grec, par exemple, a *-n* au lieu de *-m*. Mais en réalité on ne doit pas établir ce fait comme une fonction des éléments particulière : si l'on a, comme il convient, défini auparavant les lois statiques qui régissent chacune des langues, cette fonction des éléments spéciale sera superflue ; que "*-m* devienne *-n*" en grec, n'est pas une transformation historique subie par le grec, mais une règle du jeu en vigueur dans le système grec : dans la structure grecque, *m* est un élément de l'expression, défini, entre autres choses, par le fait qu'il ne peut pas occuper la position finale du mot, et c'est pourquoi, chaque fois qu'il doit occuper cette position interdite, il est converti en *-n* ; ce n'est pas plus étrange que le fait qu'on soit obligé de changer son argent chaque fois qu'on passe la frontière entre deux Etats ; c'est que chaque monnaie n'est valable qu'en son lieu, loi qui n'est certes pas une

loi de transformation. Ainsi la transformation linguistique présuppose l'état linguistique et, de même, la linguistique génétique présuppose la théorie de la structure linguistique (ou grammaire), c'est-à-dire, en réalité, la linguistique typologique. C'est seulement quand on aura décrit à fond la structure de tous les états linguistiques particuliers, et qu'on y aura introduit tout ce qu'on peut y introduire, qu'on pourra à juste titre les comparer du point de vue linguistique ; par cette voie, la linguistique génétique sera simplifiée et clarifiée à un degré insoupçonné³³⁴. » (H.Sp. : p. 168-170).

Hjelmslev parle ici d'une « considération trop exclusive des transformations du langage » et en effet nous avons vu plus haut la manière dont il retrace dans cet ouvrage l'histoire de la linguistique, parlant de la découverte du changement puis d'une surestimation de cette découverte en raison d'une trop grande attention accordée à l'usage. L'argument est ici analogue, à ceci près qu'il s'agit uniquement de schéma et que la question est dès lors celle de la caractérisation des lois : statiques ou dynamiques. La démonstration fait apparaître le fondement sur la structure. Comme Saussure, Hjelmslev situe la loi dans l'état, mais sans la redéfinir, et il ne s'agit donc pas d'une permanence ou de l'existence d'un rapport, mais d'une

³³⁴ « Også på anden måde viser det sig, at sprogtilstanden hævder sig og kræver sin ret over for en alt for ensidig sprogforandringsbetragtning. Man ser det måske allerbedst ved at gå ind på selve forandringsbetragtningen. Hvis man i et sprog har det forhold, at *p* i ordets begyndelse er blevet til *f*, men i andre stillinger har holdt sig som *p* (vi tager for simpelhedsskyld et sådant tænkt eksempel), så må det betyde, at der i sprogets historie har været en periode, hvor ethvert *p* i et ords begyndelse mekanisk blev forandret til et *f*; dette ville være en *lydlov* i egentlig forstand, på linie med enhver anden lov, der gælder i et samfund, f. eks. en juridisk lov : i hele den periode, der strækker sig fra det øjeblik, da denne lov trådte i kraft, og indtil det øjeblik, da denne lov blev ophævet, gjaldt loven og ville medføre, at ethvert *p* i begyndelsen af et ord, der kom inden for dette sprogsamfunds rækkevidde, mekanisk omsattes til et *f*, hvad enten nu dette ord var nedarvet fra fædrene eller var lånt udefra eller var et nydannet tegn. Netop derfor er det jo, at låneord i deres ydre skikkelse kan afvige fra de nedarvede ord : det er fordi de er indlånt i en periode, hvor loven ikke længere gjaldt. Men er en sådan lydlov nu egentlig en forandringslov eller en tilstandslov ? Det, at der gælder den lov i et samfund, at enhver ung mand i den og den alder og under de og de forudsætninger skal blive til soldat, betyder det, at man engang i fremtiden kan sige : alle de unge mænd er blevet til soldater ? Det kan man unægtelig, men det er en forandring, der har sin årsag i en tilstand. Så længe tilstanden varer, så længe loven er i kraft, ville det være urigtigt at tale om nogen forandring ; det, man kan tale om, er en mekanisk omsætning fra ét element til et andet under givne betingelser. Så længe loven gælder, omsættes mekanisk ethvert *p* i ordets begyndelse til et *f*; det er en omsætningslov af samme art som den, der gælder i skakspillet, at bønder, der når op til brættets anden ende, omsættes til at have en dronnings værdi. Den "forandring" indtræder eller kan indtræde, hver gang man spiller skak, også hvis vi spiller skak imorgen eller til næste år ; det er ingen forandring ; det er tilstand.

Den læser, der ikke er lingvist af fag, vil måske undre sig over, at forfatteren kan tale sig varm over en så simpel sag. Men det er fordi lingvisterne først i vor tid er ved at arbejde sig ud fra den ensidige forandringsbetragtning. Givet er det, at meget af det, man ensidigt har betragtet fra sprogrøddandringens synspunkt, er tilstandsfænomener. Vi har ovenfor vist, at man kan opstille en særlig elementfunktion for i.-e. **m* i ordets slutning (s. 20) : i denne særlige stilling har f. eks. græsk *-n* i stedet for *-m*. Men det skal i virkeligheden ikke stilles op som en særskilt elementfunktion ; man skal i forvejen have gjort rede for de tilstandslove, der gælder i hvert af sprogene, og herved bliver denne særlige elementfunktion overflødig ; at "*-m* bliver til *-n*" i græsk, er ikke en sproghistorisk forandring, som græsk har undergået, men en spilleregul, der gælder i det græske system ; *m* er nemlig i den græske sprogbygning et udtrykselement, der bl. a. er defineret ved, at det ikke kan stilles i ordets slutning, og det må derfor, hver gang det skulle ind i denne forbudte stilling, omsættes til *-n* ; det er ikke mærkværdigere, end at man er nødt til at veksle sine penge, hver gang man rejser over grænsen mellem to stater ; det er fordi hver møntsort kun kan bruges på sit sted, og den lov er ikke nogen forandringslov. Således forudsætter sprogforandringen sprogtilstanden, og således forudsætter den genetisk lingvistik sprogbygningsteorien eller sproglæren, hvilket i virkeligheden vil sige den typologiske lingvistik. Og først når man helt til bunds har beskrevet sprogbygningen i alle de enkelte sprogtilstande og indlagt i dem alt, hvad der kan indlægges i dem, kan man med føje give sig til at sammenligne dem fra genetisk synspunkt ; den genetiske lingvistik vil ad denne vej i uanet grad blive simplificeret og afklaret. » (H.Sp. : p. 124-126).

« transformation dont la cause se trouve dans un état », autrement dit de l'assignation d'un phénomène à un cadre préétabli, que matérialisent la société ou les États et leurs frontières. De fait, on retrouve ici l'existence de frontières absolues des langues, ainsi que la positivité des éléments, permettant de transformer des successions en coexistences. A la distinction saussurienne de deux types de phénomènes répond ainsi – et l'exemple hjelmslevien du *m* grec est significativement analogue au cinquième exemple donné par Saussure, exemple de loi diachronique – une appréhension synchronique des transformations, dont il faut souligner d'une part qu'elle implique le cadre de l'état³³⁵ – « Tant que dure l'état, tant que la loi est en vigueur, il serait impropre de parler de transformation » – d'autre part qu'elle est une manière de fonder la diachronie sur la synchronie – « Ainsi la transformation linguistique présuppose l'état linguistique et, de même, la linguistique génétique présuppose la théorie de la structure linguistique (ou grammaire), c'est-à-dire, en réalité, la linguistique typologique. », dans le cadre de laquelle, comme il apparaissait déjà dans « Accent, intonation, quantité », la diachronie ne vient qu'en complément de la synchronie : « C'est seulement quand on aura décrit à fond la structure de tous les états linguistiques particuliers, et qu'on y aura introduit tout ce qu'on peut y introduire, qu'on pourra à juste titre les comparer du point de vue linguistique ; par cette voie, la linguistique génétique sera simplifiée et clarifiée à un degré insoupçonné. » Le premier point nous renvoie à la perspective analytique, et l'on retrouve ici, avec la présupposition d'une unité, les difficultés de la représentation hjelmslevienne, que voilent seulement la perspective purement analytique de redéfinition des phénomènes : si la « fonction des éléments » qui identifiait *m* et *n* doit céder la place à une loi statique propre au grec, c'est que pour ce faire, le grec est devenu un nouveau cadre d'analyse, en tant que tel tout à la fois et contradictoirement indépendant de cette fonction et cadre de sa redéfinition (ainsi le *m* est-il tout à la fois un élément du grec, défini entre autres par une impossibilité d'occurrence en position finale du mot, et un élément panchronique, puisque cette définition implique sa conversion en un autre phonème, certes synchronique, mais dont il n'y aurait pas lieu d'énoncer la loi n'était l'existence sous-jacente de la « fonction des éléments » ainsi redéfinie). Le second point témoigne qu'il ne s'agit plus, malgré l'emploi du terme, de deux points de vue, mais d'une reconstruction de l'objet fondée sur une telle perspective. Dans ce cadre, le changement apparaît à nouveau comme un reste, ou un phénomène inaliénable. Hjelmslev poursuit en effet :

« Mais même si nous aboutissons à une nouvelle répartition, qui accorde plus à l'état linguistique et moins à la transformation linguistique, il reste le fait que la langue se transforme. Et le linguiste doit chercher une explication causale à cette transformation. Cette question controversée et non clarifiée sera considérablement simplifiée si l'on maintient la distinction entre la structure et l'usage linguistiques. Les causes de la transformation de l'usage, c'est-à-dire des changements de la prononciation (les lois phonétiques dans le sens étroit de ce terme), de la signification et des signes, peuvent être multiples ; l'homme est un être capricieux et énigmatique, et c'est lui qui est en jeu ici. La seule chose que nous puissions provisoirement dire avec quelque certitude, c'est que les transformations phonétiques qu'une langue subit au cours des temps, se laissent souvent résumer en quelques *tendances* prédominantes qu'une même population peut conserver pendant plusieurs siècles. Grammont a montré, de façon frappante, comment

³³⁵ Impliquant ici celui du mot (voir le développement du deuxième cours cité ci-dessus).

de telles tendances à transformer la prononciation dans des directions déterminées ont exercé leur influence dans les langues indo-européennes orientales depuis la plus haute antiquité jusqu'aux temps modernes, en se saisissant continuellement des nouveaux matériaux qui s'offraient à la transformation. Quant à savoir à quoi sont dues ces tendances, c'est une autre question ; elles doivent être des habitudes de nature psychologique. Dans la vie pratique nous rencontrons de telles tendances quand nous entendons un étranger parler français ; qu'il "parle avec accent", veut justement dire qu'en vertu de ses tendances de prononciation, de ses habitudes psychologiques, il déplace le système phonétique de la langue dans des directions déterminées. Naturellement ces tendances sont acquises, et non pas innées, mais les difficultés qu'on rencontre si l'on veut apprendre la prononciation d'une langue étrangère jusqu'à se faire passer pour quelqu'un du pays, nous montrent que ces habitudes sont presque indéracinables ; on comprend donc bien qu'elles puissent se conserver avec ténacité de génération en génération pendant des périodes très longues.

Par contre, les causes des transformations de la structure ne peuvent pas résider dans les tendances de la communauté linguistique. Car la structure est justement définie comme quelque chose qui en est indépendant. Nous supposons que la structure suit ses propres lois et qu'une transformation structurelle n'est pas due à des tendances propres à la communauté linguistique, mais à des *dispositions* du système en voie de transformation : une langue d'une structure déterminée doit se concevoir comme susceptible de se déplacer dans certaines directions et non pas dans d'autres. Ici c'est la typologie linguistique, dans la mesure où elle dit quelles catégories s'appellent et se renforcent mutuellement, quelles autres s'évitent ou se fuient, qui doit fournir la réponse à la question concernant les causes de la transformation linguistique³³⁶. » (H.Sp. : p. 170-172).

On retrouve ici le partage d'objet, et la distinction corrélatrice de deux types de changements et de deux types de causes, enfin l'opposition entre « dispositions » du système et « tendances » des populations. L'explication des changements du système apparaît en outre

³³⁶ « Men selv om der her fremkommer en ny fordeling, ved hvilken der gives sprogtilstanden mere og sprogforandringen mindre, står det faktum tilbage, at sproget forandrer sig. Og til denne forandring må lingvisten søge en årsagsforklaring. Dette omstridte og ganske uafklarede spørgsmål simplificeres væsentligt, når man fastholder adskillelsen af sprogbygning og sprogbrug. Årsagerne til sprogbrugens forandringer, dvs. til udtaleforandringer (lydlove i snævrere forstand), til betydningsforandringer, til tegnforandringer (ordforandringer), kan være mangfoldige ; mennesket er et lunefuldt og gådefuldt væsen, og her er det mennesket, der er på spil. Det eneste, vi foreløbig med nogen sikkerhed kan sige, er, at de lydforandringer, som et sprog i tidens løb undergår, ofte lader sig sammenfatte i visse fremherskende *tendenser*, som en og samme befolkning med en mærkværdig sejghed kan fastholde igennem mange århundreder ; Maurice Grammont har på slående måde vist, hvordan sådanne tendenser til at ændre udtalen i bestemte retninger har virket i de østlige indo-europæiske sprog fra ældste til nyeste tid, stadig gribende det nye materiale, der frembød sig til ændring. Hvad så igen disse tendenser skyldes, er et videre spørgsmål ; de må være vaner af psykologisk karakter. I det praktiske liv træffer vi sådanne tendenser, når vi hører en udlænding tale dansk ; at han "taler med accent", vil netop sige, at han i kraft af sine udtale-tendenser, psykologiske vaner, forskyder sprogets lydsystem i bestemte retninger. Disse tendenser er naturligvis tillærte, ikke medfødte ; men de vanskeligheder, der er forbundne med at lære at udtale et fremmed sprog skuffende som en indfødt, viser os, at disse tillærte vaner er næsten uudryddelige, og man forstår derfor også, at de kan holde sig stædigt hos generation efter generation i meget lange tidsrum.

Årsagerne til sprogbygningens forandringer kan derimod ikke ligge i tendenser hos den talende befolkning. Sprogbygningen er netop defineret som noget heraf uafhængigt. Vi antager, at sprogbygningen følger sine egne love, og at et sprogbygningsforandring ikke skyldes tendenser hos den talende befolkning, men *dispositioner* i det system, der forandres : en sprogbygning af given struktur må tænkes at være disponeret til at bevæge sig i visse retninger og ikke i andre. Og her er det sprogtypologien og dens lære om, hvilke kategorier der søger hinanden og begunstiger hinanden, og hvilke kategorier der undgår eller skyr hinanden, som må give svaret på spørgsmålet om sprogforandringens årsager. » (H.Sp. : p. 126-127).

à nouveau fondée sur la typologie linguistique. Ce fondement prend cependant dans *Sproget* une dimension particulière. Le développement que nous venons de citer vient en effet en clôture d'une redéfinition de la méthode reconstructive, redéfinition initiée dans les textes de 1937, et constitutive d'un autre partage d'objet que celui qui est lié à la distinction forme/substance ou schéma/usage, auquel renvoie précisément ici le premier partage entre lois statiques et transformation, dans la mesure où cette dernière est appréhendée dans les termes de la « fonction des éléments » dont il est question à propos de l'exemple du *m* grec.

Hjelmslev écrivait déjà dans les *Principes de grammaire générale* :

« Si l'on se borne à reconstruire l'état abstrait, en ne voyant dans les états concrets que des moyens pour cette reconstruction, on court le danger de ne voir qu'une face du problème grammatical. On commettrait une erreur comparable en quelque sorte à celle qui a été commise quelquefois par les comparatistes dans l'ordre diachronique, en tant qu'ils voyaient dans la reconstruction de la langue-mère indo-européenne le but essentiel de leurs études, et dans les faits historiques rien que les moyens pour cette reconstruction. Ce n'est que plus récemment qu'on a découvert la nécessité qu'il y a de suivre dans toute son étendue la courbe du développement, et qu'il convient d'expliquer ce qui se passe dans une langue particulière par ce qui se passe dans l'état de langue reconstruit. » (H.PGG : p. 276).

Le passage fait suite à cette affirmation citée plus haut :

« Ainsi qu'il a déjà été dit, le système abstrait a à rendre compte non seulement des possibilités en tant que telles, mais aussi des conditions sous lesquelles ces possibilités se réalisent. C'est le but essentiel de la grammaire panchronique d'étudier du plus près possible quelles sont les conditions d'existence de chacune des catégories dans les états concrets. Le nombre des catégories possibles s'étend probablement à l'infini, mais le nombre des catégories de chaque langue est au contraire relativement limité. Il s'agit donc non seulement de reconstruire l'état abstrait, mais aussi bien de voir comment il se manifeste dans les états concrets. » (H.PGG : p. 275-276).

L'idée de « suivre dans toute son étendue la courbe du développement » évoque la reconstruction dynamique qu'appelleront de leurs vœux Benveniste aussi bien que les phonologues. Hjelmslev met cependant en avant la dimension de l'explication, et le parallélisme entre l'état reconstruit et l'état abstrait laisse présager une conception particulière de la reconstruction, en termes proches de ceux qui définissent la causalité synchronique. Cette conception apparaît de fait dans les textes de 1937, en dépit d'une distinction toujours maintenue entre synchronie et reconstruction, conçues comme répondant à deux perspectives distinctes – précisément synchronique et diachronique. Dans « Accent, intonation, quantité », Hjelmslev distingue ainsi entre deux types de systèmes explicatifs :

« En dernier lieu notre engagement consiste à esquisser une explication métachronique – forcément hypothétique – du système prosodématique du letto-lituanien. Pour la donner il faut poser un système antérieur qui serait disposé naturellement à engendrer le système attesté.

Ce système est posé par comparaison. Aussi longtemps que l'observation n'agit qu'à l'intérieur d'une seule langue, la nécessité d'une reconstruction évolutive ne se présente jamais. Tout ce qui est dans le système réalisé s'explique par lui, et des systèmes virtuels on ne saurait dire s'ils sont des systèmes d'hier ou de demain ou peut-être des systèmes qui ne font que s'esquisser sans prendre jamais naissance.

Ceci est vrai également du système reconstruit par comparaison. L'observation de ce système agit à l'intérieur d'une seule langue (en l'espèce, la langue-mère indo-européenne) et ne peut pas en elle-même conduire à la reconstruction d'un système plus ancien (ou pré-indo-européen). Tout ce qui est dans le système réalisé par l'indo-européen primitif s'explique par lui. La reconstruction d'un état pré-indo-européen se fait à son tour par la voie de comparaison ; on sait que c'est le sémitique qui s'y prête. Mais ici encore le système de l'indo-européen est un état synchronique pour l'étude duquel le principe énoncé plus haut s'impose de nouveau : il convient de déposer dans cette perspective synchronique tout ce qui peut s'y expliquer, et de donner à la synchronie tout ce qui lui revient. Ici encore c'est le système idéal et non les actualisations qui comptent.

Superflu de dire que ce ne sont pas les manifestations non plus. La prononciation d'un état préhistorique reste inconnue. La méthode reconstructive consiste à poser des cénématèmes et peut être effectuée sans se laisser troubler par les prononciations. La linguistique reconstructive se trouve ici dans une position particulièrement favorable dont elle devrait profiter.

La reconstruction est un artifice pur et simple, l'état reconstruit est un tout hypothétique par lequel on explique les faits attestés. C'est là son utilité et sa raison d'être. Sauf dans la mesure où il nous fournit une explication l'état reconstruit n'a pour nous aucune existence réelle. La meilleure reconstruction est celle qui explique par les changements métachroniques les plus simples les systèmes de l'époque historique. L'état reconstruit n'est qu'un système fait pour expliquer des systèmes. Tout en restant dans un certain rapport avec les faits préhistoriques le système reconstruit ne nous enseigne pas sur l'ensemble de ces faits ; l'état préhistorique dans son ensemble reste inconnu, et les faits concrets nous échappent constamment.

Pour établir le système indo-européen qu'il nous faut et qui seul répondrait à ces exigences il faut faire abstraction des actions de l'analogie, même dans le cas où plusieurs dialectes indo-européens votent pour leur ancienneté. On sait, surtout par les travaux du regretté Meillet, dans quelle mesure le développement des dialectes indo-européens a été parallèle et même convergent. Toute formation analogique qui était rendue possible par le système réalisé dans l'indo-européen primitif ou par les systèmes virtuels qui l'entouraient a pu naître indépendamment dans plusieurs des langues ou dans toutes les langues indo-européennes sans avoir pris naissance dans la langue-mère. A l'état préhistorique ces actions d'analogie ont même pu être là à titre d'accidents de la parole. La parole n'obéit pas nécessairement à la norme. A strictement parler c'est le système et non les "mots" qu'on peut reconstruire. » (H.AIQ. : p. 212-213).

A l'explication métachronique, rapportant l'évolution à des dispositions du système et fondée sur un système reconstruit par comparaison, ou « reconstruction évolutive », répond ici une observation synchronique, dans le cadre de laquelle tout est rapporté au système réalisé qui, comme nous l'avons vu plus haut, rend également compte des systèmes virtuels qui en sont des possibilités. Hjelmslev insiste à nouveau sur le caractère synchronique de ces systèmes, que l'observation synchronique ne peut caractériser comme systèmes en déclin ou en devenir, mais qui devront ensuite faire l'objet d'une interprétation évolutive. Or, cette distinction vaut également pour le système reconstruit par comparaison, et elle implique, en tant que telle de « déposer dans [la] perspective synchronique tout ce qui peut s'y expliquer, et de donner à la synchronie tout ce qui lui revient », ainsi que le postulat d'un « système idéal » derrière les actualisations et les manifestations. S'opposent ainsi deux perspectives explicatives, respectivement diachronique et synchronique, mais par ailleurs notablement parallèles, dans la mesure où elles mettent toutes deux en jeu un système explicatif – idéal ou reconstruit – et où elles n'impliquent que la forme : elles rendent compte des manifestations,

et tandis que dans le cadre synchronique c'est le système idéal et non les actualisations, non plus que les manifestations, qui comptent, « [l]a méthode reconstructive consiste à poser des scénémèmes et peut être effectuée sans se laisser troubler par les prononciations », « position particulièrement favorable » dont la linguistique reconstructive « devrait profiter ». Conformément à l'élaboration qui prend forme dans « Accent, intonation, quantité », ces deux perspectives sont par ailleurs complémentaires. Hjelmslev insiste en effet pour terminer sur le caractère purement artificiel et explicatif de l'état reconstruit, dont c'est là l'« utilité » et la « raison d'être » et dont la qualité se mesure à la simplicité des changements métachroniques par lesquels il explique les systèmes de l'époque historique : « L'état reconstruit n'est qu'un système fait pour expliquer les systèmes. » Or, tandis que le dernier paragraphe, cité plus haut, témoigne d'une résolution analytique des difficultés inhérentes à la notion de différenciation – et l'on retrouve d'ailleurs en ouverture du passage la notion d'engendrement d'un système par un autre, contradictoire avec la représentation d'un système automobile –, Hjelmslev s'attache par ailleurs à introduire la méthode synchronique dans la reconstruction, conformément à son injonction de « donner à la synchronie tout ce qui lui revient » et de profiter de la situation particulièrement favorable dans laquelle se trouve selon lui la linguistique reconstructive. Hjelmslev affirmait déjà, dans l'un des passages cités ci-dessus³³⁷, que « [q]uand il a[vait] établi les notions d'accent et d'intonation F. de Saussure visait à un état de langue préhistorique construit par hypothèse pour pouvoir expliquer d'une façon claire et simple les faits qui se prêtent à l'observation. » On trouve ensuite une référence au *Mémoire*. Hjelmslev poursuit en effet :

« C'est en nous fondant sur ces points de méthode que nous voudrions indiquer comment nous concevons le système prosodématique de l'indo-européen primitif. Notre plan nous interdit le détail. Nous nous bornerons à une esquisse rapide en nous réservant de revenir sur le problème autre part.

De notre point de vue les théories établies par F. de Saussure et par H. Möller sur le système primitif de l'indo-européen sont seules à présenter l'avantage inestimable de poser un ensemble synchronique qui s'explique par lui-même. En principe les inconvénients qu'on leur attribue restent inexistantes ; les cas contraires à ces théories s'expliquent comme des faits en partie phoniques (telle la différence de timbre des voyelles), en partie diachroniques (telles les actions de l'analogie dans la formation des mots) et restent sans rapport avec les théories mêmes qui ne visent qu'à l'explication scénématique, synchronique et métachronique. » (H.AIQ. : p. 213).

L'interprétation hjelmslevienne de la théorie saussurienne est cependant tout à fait particulière. Nous avons déjà vu plus haut³³⁸ ce qu'il fallait penser du caractère scénématique des phonèmes du *Mémoire*. Hjelmslev lit par ailleurs dans le *Mémoire* sa propre distinction entre idéal et actualisé. On lit ainsi ensuite³³⁹ :

« Il est certain que, en faisant abstraction comme il le faut des actions analogiques et des événements diachroniques survenus, une seule voyelle scénématique suffit pour expliquer ce qu'on appelle "le système vocalique" de l'indo-européen. En des conditions définies,

³³⁷ Voir H.AIQ : p. 190-191, cité ci-dessus.

³³⁸ Voir la section III-, B-, 1- du premier chapitre de la première partie.

³³⁹ Voir ensuite H.AIQ : p. 214-218 pour les explications.

sous l'influence des accents d'une part, de certains éléments marginaux de l'autre, cette voyelle recevait des prononciations diverses. » (H.AIQ. : p. 214).

Cette interprétation est proprement hjelmslevienne, et il faut noter qu'elle ne tient pas compte de l'aspect morphologique de l'analyse saussurienne en tant que distinct de l'aspect phonétique³⁴⁰, à laquelle elle substitue cette démarche de réduction abstractive. Dans ce cadre,

³⁴⁰ Pour autant, là encore, que nous puissions en juger (voir la note 455 du chapitre 1), la perspective saussurienne est à la fois synchronique (morphologique) et clairement reconstructive (phonétique). Comme nous le soulignons dans le premier chapitre, la perspective hjelmslevienne est en revanche « morphonologique », comme celle des lecteurs structuralistes de Saussure (voir la note 536 du chapitre 1 de la première partie). La démonstration saussurienne, dans le *Mémoire* comme dans l'article de 1877 (« Essai d'une distinction des différents *a* indo-européens » ; voir Saussure, 1922 : p. 379-390), s'inscrit précisément en faux contre la thèse schleicherienne d'un monovocalisme primitif : il s'agit de démontrer la pluralité des *a* indo-européens, au nombre de quatre ($a_1 = e$, $a_2 = o$, et les deux coefficients sonantiques *A* et *Ô*), et les voyelles du système saussurien sont ainsi au nombre de dix ($a_1 = e$, $a_2 = o$, auxquelles s'ajoutent les sonantes *i*, *u*, *r*, *l*, *m*, *n* et les coefficients sonantiques *A* et *Ô*). Les laryngalistes, à commencer par Møller (voir Szemerényi, 1973 : p. 6, Polomé, 1965 : p. 11, Lindeman, 1987 : p. 27), interpréteront les coefficients sonantiques comme des consonnes (voir également Morpurgo Davies, 2004 : p. 20, qui affirme que « The question of the phonetic value of *a* and *o* is still debated. Also, it is not clear whether Saussure thought of them as vowels (see Szemerényi, 1973) or resonants. » (Morpurgo Davies, 2004 : p. 20) ; concernant Martinet, voir notamment M.Bu. : p. 144-145 et M.Lar.). Demeure alors la question de l'interprétation de *e* et de *o*. Lindeman écrit : « It is possible that an early form of the parent IE. language had a one-vowel system (cf. Benveniste, *Origines*, p. 149, Hjelmslev, *Studi Baltici* 6, p. 51). "Laryngealists" subscribing to this view usually denote the supposed original vowel by the symbol **e*. For languages with minimal vowel systems (zero or one vowel), the student is referred to the instructive discussions by W. Sidney Allen, *Lingua* 13, 111 ff. and A. H. Kuipers, *Pratidānam*, 68 ff.

However, the "Laryngeal Theory" does not necessarily imply that Early Indo-European must be regarded as a univocalic language. Theoretically, one might assume that the parent language had a two-term close-open contrast which we can write as *ə* – *a* (cf. Pulleyblank, *Word* 21, 86 ff.). At a later stage, when other vowels had arisen, these phonemes may have fallen together in the sound we write **e*. According to Martinet, *PICL* 8, p. 145, it cannot, at any rate, be doubted that

"l'indo-européen pré-apophonique ait été une langue où un phonème vocalique déterminé, celui que nous noterions *e* par tradition, jouissait d'une prépondérance statistique écrasante, et que c'est en fonction des avatars de ce phonème que s'est effectuée la réorganisation post-apophonique du système de la langue".

See also Martinet, *Homenaje a Antonio Tovar*, 1972, 301 ff. [soit M.Vo. : p. 108-113], *Économie*, p. 217, note 15 and J. Safarewicz, *Bulletin de la société polonaise de linguistique*, fasc. 29, p. 176. » (Lindeman, 1987 : p. 23-24). Voir également notamment, concernant Martinet, M.Ste. : p. 137-160. D'après Szemerényi, Møller a développé « la thèse qu'une voyelle primitive unique *a* devenait *e* sous l'accent aigu, *o* sous l'accent grave » (Szemerényi, 1973 : p. 7). Kuryłowicz parle quant à lui de « tendances extrêmes comme l'est en linguistique générale la grammaire transformationnelle-générative, ou en linguistique comparée le monovocalisme primitif, qui ne reconnaît que l'*e*, l'"unique et véritable *e* de l'indo-européen" pris, autrement que dans le "Mémoire" p. 127, dans un sens purement phonologique » (Kuryłowicz, 1978 : p. 26). Qu'il s'agisse d'une position ou de l'autre, il s'agit cependant toujours, non, comme chez Hjelmslev, d'abstraction et de réduction (nous nous opposons de ce point de vue à Koerner, 1987b : p. 209), mais d'états successifs et de diachronie, comme il apparaît dans les citations précédentes, et comme le souligne Bergounioux à propos de Saussure : « Comme le titre l'indique, le *Mémoire* se propose de reconstituer un état archaïque du système vocalique de l'indo-européen, avant la "dispersion". Il s'agit d'un état archaïque et non primitif : Saussure introduit des éléments de diachronie à l'intérieur de sa reconstruction en sorte qu'il procède plus exactement à la reconstruction d'une série d'états sans chercher ni datation absolue, ni même la systématisation des états (ce que serait un PIE 1, 2, 3...) au cours de ce qu'il appelle la "période proethnique". S'il distingue des sous-ensembles qui partagent tel ou tel trait, il s'abstient de toute hypothèse concernant la carte des "migrations".

La notion de *système* est inséparable de la dimension diachronique du phénomène en ce que l'explication ne reposera pas sur une série de correspondances entre PIE et langues indo-européennes attestées mais, à l'intérieur du PIE, sur la définition du vocalisme comme structure, avec un correspondant dans le système des différents groupes qui en sont issus selon une série de bifurcations :

- langues asiatiques (ou ariennes) vs langues européennes ;
- langues asiatiques divisées en sanscrit et iranien ancien ;

- lingue europee divise in gruppo del nord (germanico, slavo, baltico più celtico) vs gruppo del sud (greco e latino, più armeno).

Ce n'est finalement pas un système que reconstruit Saussure mais au moins quatre (PIE, langues asiatiques, groupe nord des langues européennes, groupe sud des langues européennes) comme il le figure dans un schéma qui conclut son chapitre IV (p. 116). On trouve ainsi, par fragments, des pans du système de telle ou telle langue. » (Bergounioux, *à paraître* : p. 9-10), « Son objectif [à Saussure] demeure la définition du système qu'il faut postuler au départ de tous les autres, ce qui n'interdit pas que soient distinguées des phases, des états plus ou moins anciens à l'intérieur du PIE, en quelque sorte un PIE₁, un PIE₂ etc. » (Bergounioux, s. d. : p. 4). En outre, la spécificité de la position saussurienne est ailleurs. Il s'agit pour Saussure de deux puissances d'une même voyelle, dans l'article de 1877 : « M. Brugmann au contraire a accentué la corrélation de son a_2 avec a_1 (notre a). Il sont en effet de même nature : c'est une même voyelle à deux puissances différentes. » (Saussure, 1922 : p. 383) (voir Vallini, 1969 : p. 10), puis dans le *Mémoire* : « On voit qu'en résumé, pour ce qui est des langues de l'Occident, les différents auteurs, quel que soit leur point de vue, opèrent avec trois grandeurs : l' e , l' a et l' $\bar{a}$ des langues européennes. Notre tâche sera de mettre en lumière le fait qu'il s'agit en réalité de quatre termes différents, et non de trois ; que les idiomes du nord ont laissé se confondre deux phonèmes fondamentalement distincts et encore distingués au sud de l'Europe : a , voyelle simple, opposée à l' e ; et o , voyelle renforcée, qui n'est qu'un e à sa plus haute expression. » (Saussure, 1922 : p. 6-7), ce pour quoi Lindeman peut écrire : « On the strength of these analyses de Saussure was able to draw a simple picture of the oldest IE. vocalism by positing one original vowel $*a_1$ and 8 "coefficients sonantiques" : $*i$, $*u$, $*r$, $*l$, $*m$, $*n$, $*A$, $*Q$. » (Lindeman, 1987 : p. 27), et de même Bergounioux : « Démentant Bopp, Saussure aboutit à la conclusion suivante : il n'existe qu'une voyelle de timbre plein en PIE qu'il note par " a " (= e). » (Bergounioux, *à paraître* : p. 11), « [...] les chapitres V-VI (§ 10-15) démontrent, en relation avec les processus morphologiques, qu'il existe un seul timbre de base, e , qui alterne par apophonie tantôt avec o , tantôt avec rien, tandis que les produits de $\bar{o}$ et A , en particulier les voyelles longues, sont les vestiges de "coefficients sonantiques", nos actuelles "laryngales". » (Bergounioux, s. d. : p. 5), ou encore Meillet : « Voici le principe de la doctrine. Toutes les alternances vocaliques qu'offrent les anciennes langues indo-européennes sont ramenées à celles d'une seule et même voyelle qui, tantôt a la forme e , tantôt la forme o , et tantôt manque tout à fait. » (Meillet, 1938 : p. 176). Cependant, la position du *Mémoire* est claire, comme le souligne Cristina Vallini : « La prima difficoltà concerne dunque la definizione della natura della o nelle formazioni che ammettono l'apofonia e/o . Saussure deve cercare di superare l'interpretazione che vedeva in questo fonema un grado "rafforzato" di e , e parimenti l'opinione di Brugmann che vedeva lo scambio apofonico di questi fonemi come dipendente dall'accento. Queste interpretazioni tendevano, da un lato, a recuperare nelle lingue con "vocalismo colorato" (*buntes Vocalismus*) lo schema dell'apofonia sanscrita, dall'altro ad interpretare con una spiegazione puramente fonetica un'alternanza morfologica che si vedeva operante nelle lingue occidentali.

Nel *Cours* Saussure esprimerà in forma esaurientemente chiara il suo pensiero sulla natura "non fonetica" dell'apofonia, e sull'inutilità di ricercarne le leggi nelle alterazioni dei fonemi che le hanno dato vita :

"C'est une erreur, partagée par beaucoup de linguistes, de croire que l'alternance est d'ordre phonétique, simplement parce que les sons en forment la matière et que leurs altérations interviennent dans sa genèse. En fait, qu'on la prenne à son point de départ ou à son point d'arrivée, elle appartient toujours à la grammaire et à la synchronie." (CLG. p. 217).

"On voit que l'alternance est d'ordinaire distribuée entre plusieurs termes de façon régulière, et qu'elle coïncide avec une opposition importante de fonction, de catégorie, de détermination. On peut parler de lois grammaticales d'alternance ; mais ces lois ne sont qu'un résultat fortuit des faits phoniques qui leur ont donné naissance. ... Comme toutes les lois synchroniques, celles-ci sont des simples principes de disposition sans force impérative." (CLG. p. 218).

L'opposizione concettuale fra ordine fonetico ed ordine grammaticale che appare in questo passo è tipica del pensiero maturo di Saussure, e rimanda alla scissione fra diacronia e sincronia, esprimendo chiaramente la necessità di considerare ogni genere di alternanza come espressiva di un'opposizione di valori presenti allo spirito resa con l'utilizzazione delle differenze materiali del sistema linguistico.

La considerazione funzionale e sincronica dell'apofonia è tuttavia presente, se pur non in maniera così esplicita, anche nel *Mémoire*, e Saussure ne dà prova proprio al momento di definire la o :

"La véritable définition de a_2 est, ce me semble : la voyelle qui, dans les langues européennes, alterne régulièrement avec e au sein d'une même syllabe radicale ou suffixale." (Rec. p. 66).

Come si vede la definizione è data sul piano sincronico e funzionale e non implica affatto il problema dell'origine del fonema. Tuttavia se abbiamo parlato di "vicoli ciechi" nel procedimento saussuriano è perché questa definizione sincronica e funzionale non domina costantemente in tutto il lavoro, ma in alcuni punti appare chiaramente lo sforzo di Saussure per liberarsi dal pericolo della interpretazione di tipo glottogonico.

Nel passo in cui tratta la comparsa di a_2 nel paradigma della coniugazione tematica egli nota :

“Dans ce paradigme l'apparition de a_2 est évidemment liée d'une manière ou d'une autre avec la nature de la consonne qui suit. ...

C'est le seul cas où la substitution du phonème a_2 au phonème a_1 trouve son explication dans une action mécanique des sons avoisinants.” (Rec. p. 83).

Questo “unico caso” lo farà riflettere più tardi nel momento in cui vorrà definire il vocalismo di base delle radici. Fra i motivi che lo portano ad indicare in a_1 il fonema centrale di ogni unità morfologica, egli ricorderà che : “dans un cas du moins, nous prenons sur le fait le développement de a_2 : c'est lorsqu'il sort de l' a_1 thématique devant les consonnes sonores des désinences verbales. Si ailleurs sa genèse se dérobe encore à notre regard, on entrevoit cependant la possibilité d'une explication ; le phonème n'apparaît en effet qu'à certaines places très déterminées” (Rec. p. 126).

Sembrerebbe che si potesse concludere per l'origine secondaria di o , ma la conclusione che Saussure trae da queste constatazioni è assolutamente coerente con le sue idee e dimostra l'attenzione dell'Autore ad evitare ogni spiegazione semplicistica ed a rifiutare come inutile una interpretazione “diacronica” della origine di o :

“Si a_2 est une transformation mécanique de a_1 , cette transformation en tout cas était consommée à la fin de la période proethnique, et les langues filles n'ont plus le pouvoir de la produire.” (Rec. p. 126-127).

Rimandando l'eventuale origine di o come modificazione di e in un periodo preistorico, Saussure reintroduce dunque la necessità di considerare il problema glottogonico come non pertinente ai fini di un'interpretazione del fenomeno apofonico nelle lingue storiche, e riporta l'attenzione al carattere sincronico dell'alternanza. » (Vallini, 1969 : p. 28-30), et, de manière problématique dans la mesure où le structuralisme (la notion « morphologique » d'une apophonie existant par elle-même) s'y substitue à l'articulation entre phonétique et morphologie, Bergounioux : « Dans sa présentation, Meillet fait abstraction de toute considération morphologique alors même qu'une fois admis le principe de l'alternance en PIE, il reste à reconnaître sa valeur puisque le changement de timbre ne peut s'expliquer ni par l'évolution phonétique, ni par la création analogique. Examinons un exemple. Il y a une différence radicale entre l'allomorphisme du type $e/a/o$ qu'on pourrait relever en français dans la conjugaison du verbe *savoir* :

/e/ (je) sais

/a/ (je) savais

/o/ (je) saurai,

qui s'explique par l'application de lois phonétiques qui régissent la transformation du latin en français, et le phénomène illustré par l'anglais :

/i/ (to) sing

/æ/ (I) sang

/ʌ/ sung

dans lequel l'alternance est déterminée par l'apophonie. Dans les langues apophoniques, au nombre desquelles Saussure range, avec le PIE, les langues germaniques et les langues sémitiques, le changement de timbre remplit une fonction strictement morphologique (Ségéral, 1995). Il signe tout ou partie de la flexion nominale (déclinaison, distinction du genre et du nombre), de la flexion verbale (temps, aspect, mode) et de la dérivation catégorielle. » (Bergounioux, 2007 : p. 274 ; voir Bergounioux, 2010 : p. 116). Voir également Bergounioux (*à paraître*) : p. 7-8, à comparer avec Vallini, 1969 : p. 10, en référence ci-dessus, et Bergounioux (s. d.) : p. 12-13. Nous ne sommes pas très loin, ici, *mutatis mutandis*, de la conception essentialiste de Grimm (voir Vallini, 1969 : p. 47, note 54, p. 55 et 57-60 et Saussure, 1997 : p. 77). Kuryłowicz affirme de même : « o (provenant de e par apophonie qualitative) » (cité in Polomé, 1965 : p. 13-14), et encore Benveniste, à propos du o long apophonique : « Il y a donc une distinction capitale à établir entre deux sortes de voyelles longues indo-européennes : celles qui naissent d'une contraction préhistorique de $*e$ avec les variétés de $*a$ et celles qui résultent de l'apophonie. Les premières sont de nature purement phonétique ; les secondes ont valeur morphologique. » (B.Or. : p. 149). Vallini écrit justement à propos de ces deux linguistes : « Il *Mémoire* dà l'avvio ad una serie di lavori nei quali le cause dell'apofonia e/o sono lasciate inesplicate, mentre si sviluppano le teorie per determinare la funzione e la natura dei coefficienti della vocale, e la struttura delle forme radicali. Un esempio è proprio l'opera di Benveniste, mentre “*L'Apophonie en i.e.*” di KURYLOWICZ si colloca, con la sua macchinosa spiegazione dell'origine di o e del grado zero, su una linea glottogonica estranea all'eredità saussuriana. » (Vallini, 1969 : p. 47-48, note 54). En regard, au-delà d'une position structurale (qui ne serait ainsi qu'un effet, ou un « symptôme »), il nous semble qu'il faut voir dans le *Mémoire* les prémisses d'une distinction entre morphologie et phonétique, et d'une considération des phonèmes comme des éléments irréductibles du signifiant : systématiques, certes, mais dès lors nécessairement dépendants d'un point de vue morphologique. Citons, là encore, Cristina Vallini, qui signale ce passage du deuxième cours : « La possibilità di un'origine “diacronica” di $o < e$ è ammessa da Saussure anche nel *Cours*, ove, con maggiore consapevolezza rispetto al

Mémoire, si tiene ben distinto il valore significativo dell'alternanza ed il problema della sua origine, che viene rimandato alla preistoria :

«Le caractère différentiel *e/o* est incontestablement significatif (contribue à faire sentir la différence du présent et du parfait)... (dans la préhistoire de l'indo-européen :

$$\begin{array}{cc} e & e \\ \downarrow & \downarrow \\ e & o \text{ (} tetropa \text{ !) } \end{array} \text{ (II R 68 - ENG. 1623)}$$

... en vertu de cette haute significativité, on ne verra que le phénomène synchronique, <grammatical>. Mais il est conditionné par le phénomène diachronique. Sans lui, il n'y aurait pas de *phénomène synchronique*, dont l'essence est dans un certain degré de significativité qu'on attache à la différence créée par le phénomène diachronique.

Pour retrouver le fait diachronique, il faudrait remonter pour l'alternance grecque *leipo* – *leloipa* non seulement à l'indo-européen, mais jusque dans la préhistoire, où :

$$\begin{array}{cc} e & e \\ \downarrow & \downarrow \\ e & o \end{array}$$

$e \longleftrightarrow o$ (II R 68 - ENG. 1623).» (Vallini, 1969 : p. 30, note 30). Voir Saussure (1997) : p. 36-43, cité plus haut. Watkins (voir Watkins, 1978 : p. 65) et Utaker (voir Utaker, 2002 : p. 113) mentionnent ainsi avec raison ce fragment d'une lettre de Saussure à Meillet datant du 9 février 1900 : « *Hirt* et son *Ablaut* me semblent comme vous le dites pécher surtout du côté de la faculté critique. En général un livre sur l'Ablaut devrait être compris d'une manière moins étriquée que ce n'est le cas de la part des Allemands. Un sujet comme l'Ablaut place celui qui veut en parler à fond dans une position où il lui est interdit de n'avoir pas des vues sur l'ensemble des progrès obtenus en linguistique depuis vingt ans, – même en ce qui concerne la méthode générale, car l'ablaut est une alternance, et la théorie des alternances est la base de la méthode. » (Saussure, 1964 : p. 98). Voir également Utaker (2002), cité dans la note 536 du premier chapitre de la première partie, ainsi que Béguelin (2009), en particulier p. 17-19, où se trouvent cités deux passages du cours de grammaire comparée du grec et du latin, 1909-1910 : « Ce qu'on peut dire de toute alternance c'est qu'elle n'est pas un phénomène phonétique, mais qu'elle est provoquée par un phénomène phonétique pourvu qu'on remonte assez haut dans le temps. Pour *veulent/vouloir* en remontant dans le temps on arrivera à un point où existait l'unité. [...] Devant l'alternance indo-européenne *ē/ō leukō leukos* par ex. à un moment quelconque on trouverait l'unité. (E. Constantin, Ms. fr. 3972/26, Morphologie, Cours de grammaire comparée du grec et du latin, 1909-1910, cahier I : 22-23) » (Béguelin, 2009 : p. 18), « Quant on <ne> prend plus que ce qui varie, en ne se rappelant pas ce en quoi cela varie, on perd pied. Il faut remonter au suffixe, ou même au mot individuel. On sera alors sur un terrain morphologique et grammatical. Mais dans tous les traités de linguistique (sauf M. Meillet) l'alternance *ē/ō* est placée dans la phonétique. (*Ibid.*, cahier II : 24) » (Béguelin, 2009 : p. 19). La distinction entre phonétique et morphologie se dessine de manière encore plus nette dans des notes pour un cours de morphologie indo-européenne qu'Angeli date de 1891-1892 (voir Saussure, 1990b : p. 372), mais Claudia Mejía de la période parisienne (sans preuve péremptoire, mais non sans justification matérielle, justification à laquelle s'ajoute selon nous le degré d'élaboration) : « On avait ainsi tendance à surestimer les traces du généraliste en datant de l'époque genevoise des manuscrits que l'on sait maintenant avoir été écrits à Paris. En témoignent encore les notes d'un cours sur la morphologie grecque et latine publiées en 1990, que Cristina Vallini datait des premières années genevoises alors qu'il s'agit des notes préparatoires à la conférence donnée à Paris en 1887-1888. » (Mejía, 2012 : p. 122 ; voir ensuite Mejía, 2012 : p. 291-293 pour la justification de la datation). Voir Saussure (1990b) : p. 382-398, et notamment : « Ce que je veux [] faire sentir, c'est en quoi ces deux lois toutes phonétiques intéressent soit la formation du mot, soit même la forme des racines et des suffixes pris isolément.

La chose est très simple :

1° Le son sur lequel s'exerce l'action des deux lois est l'*ē*. Or, l'*ē* [] est un élément inexistant dans chaque racine et dans chaque suffixe.

Si d'autre part l'*ē*, tout en étant un son extrêmement fréquent et important, avait dans la langue une répartition quelconque, les effets phonétiques de cette loi n'auraient pas non plus un intérêt de premier ordre pour la morphologie.

Mais comme le nombre des *ē* [] représente juste le nombre des éléments du mot, les unités phonétiques visées par la loi coïncident avec des unités morphologiques.

Là est la circonstance qui fait que le résultat de la loi [] à tel point que beaucoup se figurent même qu'il n'y a là aucun phénomène phonétique en jeu [] » (Saussure, 1990b : p. 385-386), puis : « I.

Le vocalisme indo-européen avant les phénomènes qui ont affecté l'*ē*.

Si nous nous reportons à cette période très primitive, la langue indo-européenne présente le tableau d'un idiome qui ne connaît qu'une seule voyelle : *ē* (en laissant de côté les désinences, où le vocalisme était un peu plus libre).

A ce moment nous avons // par ex.
k₂eineumi, *k₂eineumes*,
bherents, etc.

II

L'accentuation indo-européenne :

Le facteur qui va entrer en jeu [[]] dans les phénomènes qui frapperont l'*ē* c'est l'accent indo-européen. Voyons donc rapidement [[]] les faits les plus importants de l'accentuation indo-européenne.

[...]

III

Maintenant intervient le double événement phonétique que j'avais mentionné :

1° Chute des *e* dans la partie du mot qui précède l'accent tonique.

2° Transformation d'un certain nombre d'*ē* en *ō*, sous une influence mal déterminée jusqu'à présent.

Kinumes [[]]

[[]]

IV

Aspect du vocalisme indo-européen après l'action de ces deux lois, c'est-à-dire du vocalisme hérité par le grec et le latin : *τίνυμες*, *φέροντες*.

Il est changé du tout au tout.

Laissons de côté les désinences. Dans le corps du mot il n'y avait précédemment qu'une seule voyelle : *ē*, et maintenant il y a [[]] tout un système de voyelles.

J'ai en vue surtout les effets de la chute de l'*ē*. Ce phénomène négatif, ce phénomène qu'est une perte a été un enrichissement.

3° Surtout *i* *u* qui auparavant ne formaient jamais la voyelle d'une syllabe. // Aussi *r* *ŋ* *m* qui toutefois ne sont pas de véritables voyelles. Et une autre, plus ou moins voisine de notre *e* muet, dont je ne parle pas maintenant.

[[]] Un des effets [[]] les plus matériels de la chute de l'*e* a donc été de <dégager, de> précipiter [[]] les différents sons vocaliques que nous connaissons aux langues indo-européennes qui auparavant étaient comme en suspension dans la diphtongue. Des voyelles aussi fréquentes que l'*i* et l'*u* n'existeraient pas à l'état libre sans ce phénomène.

Un autre effet, celui-là le plus particulièrement important pour nous, [[]] de créer une corrélation singulière, [[]] quoique en dernière analyse toute contingente et fortuite, entre le vocalisme du mot et son organisation morphologique.

<Après la loi>, le vocalisme [[]] est devenu [[]] la marque extérieure d'[[]] Le vocalisme indo-européen présente l'aspect d'une

[[]] Rendons-nous compte :

1° Les deux lois portent sur l'*e* [] [[]] <d'autre part l'*e* existant juste une fois dans chaque> unité morphologique, il se trouve que chaque syllabe frappée correspond à une de ces unités. <Une racine n'est pas frappée en tant que racine, ni un suffixe en tant que suffixe, mais chaque groupe frappé se trouve être une racine ou un suffixe>.

2° Le facteur premier étant l'accent tonique, et la place de l'accent tonique étant réglée sur un principe morphologique (même élément formatif, même // place de l'accent) ; il [[]] résulte que l'action des deux phénomènes est [[]] <encore plus sûrement> enfermée dans un cadre morphologique. [[]]

Les formations semblables ayant <de fondation> une accentuation semblable, elles auront en outre après la loi vocalisme semblable.

Soit *deiktés* (deik + té + s)
diktós.

Il est évident que tous les autres mots de même formation perdront également l'*e* à la syllabe radicale, parce que tous étaient dans les mêmes conditions d'accent.

φυκτός *πιστός* *τυκτός* etc....
(φεύγω) (πείθω) (τεύχω)

Soit : *bhéugete* (bhéug + e + te)

Après la loi : *bhéugete*

Tous les [?] semblables auront même vocalisme.

leloik₂e
λέλοιπε

la démarche reconstructive se trouve conçue de manière tout autre que dans la représentation traditionnelle, c'est-à-dire dans le cadre d'un dynamisme d'abord synchronique, au lieu d'évolutif. Hjelmslev précise en effet :

« La théorie courante confond le pré-indo-européen avec l'indo-européen idéal, et l'indo-européen avec l'indo-européen actualisé (ou manifesté, c'est-à-dire transporté déjà dans le plan des dialectes historiquement attestés). En faisant abstraction des actions de l'analogie, les faits historiquement attestés s'expliquent immédiatement par l'indo-européen idéal, et pour notre part nous n'hésitons pas à expliquer lit. *~die^ovas* “*diēvas*” directement par une formation primitive nom. *d^oi^ou-s* “*deij^ou-s*”, acc. *d^oi^ou-m* “*deij^ou-m*”, gén. *d^oi^ou-s* “*di^oue-s*”, paradigme présentant une alternance “grammaticale”, et qui par une alternance “lexicale” admet des formations différentes telles que nom. *d^oi^ou-s* “*dje^ou-s*”, acc. *d^oi^ou-m* “*dje^ou-m*” (cf. Ζεύς Ζῆν), et nom. *d^oi^ou-s* “*dē^ou-s*” (qui est derrière l'adjectif sanskrit *dāiva-h*).

Pour prévenir à tous les malentendus précisons encore que les manifestations supposées pour l'indo-européen primitif sont tirées des manifestations observées dans les langues historiquement attestées, et que par conséquent leur existence dans l'indo-européen primitif est tout à fait hypothétique et impossible à prouver. Pour que des manifestations identiques surgissent un peu partout dans l'indo-européen commun, il suffit que l'indo-européen primitif a connu une disposition et une actualisation qui invitât à ce développement parallèle. Phonétiquement il est impossible de dire à coup sûr quelle aurait été cette actualisation dans son aspect manifesté. La phonétique est réduite à agir sur des probabilités. Quand on parle de la quantité vocalique en indo-européen primitif, on entend par là ce qui distingue en indo-européen commun deux variantes, du reste indéterminées, appartenant à l'indo-européen primitif : une différence de caractère inconnue [*sic*] qui en indo-européen commun est DEVENUE une différence de quantité. Il en va de même pour le timbre. » (H.AIQ. : p. 216).

On retrouve ici la distinction entre méthode reconstructive (pré-indo-européen) et méthode synchronique (indo-européen idéal), mais l'indo-européen idéal n'en apparaît pas moins comme un système explicatif des faits historiquement attestés, dès lors considérés comme des manifestations dépendantes de certaines actualisations, et non plus comme les résultats d'une évolution. Autrement dit, si les deux perspectives demeurent distinctes, le deuxième mode d'explication (synchronique) se substitue au premier (métachronique ou évolutif), définissant ainsi une nouvelle méthode de reconstruction. S'explique alors l'extrait cité plus haut, et que l'on trouve ici dans le deuxième paragraphe, où apparaît nettement l'ambivalence de la représentation hjelmslevienne : si l'indo-européen primitif est un état antérieur à l'indo-européen commun, ses « dispositions » se doublent de ses « actualisations ». C'est là, selon Hjelmslev, une conséquence de l'aspect non manifesté de l'indo-européen primitif, obtenu par reconstruction, et l'on mesure ainsi les enjeux de cette « position favorable » dans laquelle se trouve la linguistique reconstructive. Cette ambivalence apparaît de manière d'autant plus nette dans « Quelques réflexions sur le système phonique de l'indo-européen », datant également de 1937, que l'on y retrouve la distinction entre système, norme et usage. On lit en effet dans ce texte :

Ainsi vocalisme plus varié après la loi, mais si possible encore plus régulier avec une [[]] échelle de voyelles qui [] » (Saussure, 1990b : p. 391-396).

« Les seuls essais qui aient été faits jusqu'ici pour établir le système cénématique de l'indo-européen sont dûs à F. de Saussure et à Herman Möller. Pour notre part nous avons adopté leurs résultats en principe, en introduisant dans la théorie de H. Möller une simplification quant aux facteurs prosodiques qui déterminent le timbre de la voyelle manifestée (*AIQ* §§ 17-21, avec bibliographie).

Abstraction faite de la comparaison avec le sémitique, on aura tort d'attribuer le système ainsi établi à un état pré-indo-européen ou nostratique. Il ne s'agit pas d'un déplacement dans la dimension du temps, mais dans la dimension de l'abstraction. Il s'agit du système régulier qui est derrière la bigarrure variée des manifestations ; il ne s'agit pas seulement d'un moyen d'explication indispensable – c'est déjà beaucoup – mais de la plus haute réalité linguistique.

Il est impossible de construire un état nostratique en se fondant sur le seul indo-européen. Encore une fois ce serait dépasser la méthode. Un seul état synchronique (et tel [*sic*] est la langue-mère indo-européenne) ne permet aucune perspective diachronique ; pour l'établir il faut comparer deux états différents au moins. Mais il permet en revanche une perspective synchronique : il permet de décomposer, par un simple procédé opérationnel, la chaîne en des éléments irréductibles, plus petits souvent que les "sons" ordinaires de l'indo-européen, et d'où sortent comme des produits chimiques les phonèmes à la formation desquels nous assistons immédiatement. Ainsi les diverses voyelles se décomposent en voyelle $a^2 \times$ l'un des éléments marginaux E (= ϱ_1 Kuryłowicz, $\dot{A}$ Möller *Vgl. idg.-sem. Wb.*), y (= ϱ_3 Kuryłowicz, y Möller *Wb.*) et $\mathcal{I}$ (= ϱ_2 Kuryłowicz, $\dot{A}$ et $\dot{H}$ Möller *Wb.*), et encore sous le régime des accents la voyelle se manifeste par des timbres divers (e , o) ou bien passe à l'état latent ; dans le dernier cas le coefficient sonantique, se montrant à nu, entre dans un syncrétisme total de E , y et $\mathcal{I}$, qui peut être désigné par $\mathcal{V}$ (tandis que ϱ serait une désignation inutile, puisque ϱ n'est pas une voyelle cénématique, et que du point de vue phonique l'on n'a aucun droit de lui assigner une valeur plus vocalique que celle du l du tchèque *vlk* par exemple) ; enfin, si la voyelle passe à l'état latent dans deux syllabes consécutives, ce fait entraîne un allongement compensatoire du phonème exprimant le cénème vocalique de la syllabe immédiatement précédente. C'est ainsi que la seule voyelle a se manifeste, selon les conditions qui se présentent, par zéro ou par les phonèmes a , e , o , $\bar{a}$, $\bar{e}$, $\bar{o}$, qui du point de vue cénématique ne sont que des variantes mécaniques.

A vrai dire on n'a aucun droit d'attribuer ces prononciations mêmes à la langue-mère. Le système (à une seule voyelle) est celui de l'indo-européen PRIMITIF, la norme est déjà celle de l'indo-européen COMMUN, reflétée plus ou moins directement dans les langues historiquement attestées, et due au fait que le système primitif était prédestiné de par sa structure à évoluer dans un sens déterminé. Nous avons essayé de montrer autre part que le système a eu besoin surtout de se débarrasser de E , y , et $\mathcal{I}$, – en un mot de $\mathcal{V}$. Pour $\mathcal{V}$ accompagné d'une voyelle latente avoisinante, c'est-à-dire pour " ϱ ", le système s'en est débarrassé dans presque tout le domaine indo-européen en l'impliquant dans la nouvelle voyelle a . En indo-iranien $\mathcal{V}$ s'est réfugié en i , ce qui s'explique facilement par le fait que la nouvelle voyelle a était déjà dans ce dialecte surchargée, ayant absorbé la plus grande partie des fonctions accomplies par l' a primitif (e , o et a).

On voit maintenant ce que signifie de ce point de vue la doctrine de M. Holger Pedersen quant au prétendu ϱ indo-européen : elle signifie que $\mathcal{V}$, dans les cas où il se montre à nu, est en indo-européen *commun* impliqué dans la nouvelle voyelle a . Elle signifie qu'il n'y a aucun phonème indo-européen ϱ , ce qui n'empêche pas l'existence des cénèmes E , y et $\mathcal{I}$ et de leur syncrétisme $\mathcal{V}$ dans le système indo-européen (et non seulement dans le système nostratique). » (H.Ré. : p. 145-147).

On retrouve ici l'interprétation hjelmslevienne des théories de Saussure et des laryngalistes, que Hjelmslev refuse d'assimiler à des théories relatives à un état pré-indo-européen, mais qu'il définit comme des « déplacement[s] [...] dans la dimension de

l'abstraction ». Cet établissement de « la plus haute réalité linguistique » qu'est ce « système régulier qui est derrière la bigarrure variée des manifestations » s'oppose ainsi de nouveau à celui d'un système obtenu par comparaison et par reconstruction, et la perspective abstractive et explicative apparaît clairement, dans sa spécificité hjelmslevienne de réduction de la chaîne à un nombre d'éléments restreint. Apparaît à ce propos la métaphore du produit chimique, déjà rencontrée dans un passage de « La syllabation en slave » cité plus haut³⁴¹, et que l'on retrouvera ensuite dans *Sproget*. Or, tandis qu'il s'agit ici d'analyse synchronique de la chaîne, qui ne permet en tant que telle « aucune perspective diachronique », il s'agissait précisément dans « La syllabation en slave », autre texte de 1937, de procédés préparatoires à une évolution. On lisait en effet dans ce passage cité plus haut où apparaissait la métaphore du produit chimique :

« Mais dès le moment où la langue s'est procuré des syllabes fermées et de véritables consonnes, elle tend à simplifier le système consonantique. C'est ainsi que plus que n'importe quelle autre langue européenne le russe favorise les implications et les syncrétismes. Tout le système consonantique du russe moderne en porte l'empreinte. Les consonnes sonores sont impliquées dans les sourdes à la fin de mot ; à l'intérieur du syntagme, à la frontière entre deux éléments morphologiques, il y a une implication bilatérale entre sourdes et sonores : *s* est impliqué dans *z* dans *c горы*, *v* est impliqué dans *f* dans *в сёмьё*. Ces implications sont souvent insolubles ; les prépositions *c* et *в* sont déjà des produits indécomposables de *s* et de *z*, de *f* et de *v* respectivement. On sait qu'il y a également une implication bilatérale entre chuintantes et non-chuintantes, et que des cas tels que *с шёи*, *с-читать*, *с-жечь* font la chuintante sonore et sourde entrer encore dans ce produit chimique complexe qu'est la préposition *c* d'aujourd'hui. C'est par ces procédés que la langue prépare les simplifications voulues : quand la prochaine fois les conditions sociales lui donneront libre chemin, la langue sera prête à élargir ou même à généraliser ces implications. » (H.Syll. : p. 180).

De fait, l'indo-européen primitif, certes distinct du pré-indo-européen, mais également de l'indo-européen commun qui lui est postérieur (comme en témoignent l'adverbe « déjà » : « la norme est déjà celle de l'indo-européen COMMUN », de même que le terme même de « primitif », enfin l'idée que la norme est « due au fait que le système primitif était prédestiné de par sa structure à évoluer dans un sens déterminé »), apparaît tout à la fois comme un système explicatif d'une norme et d'un usage et comme un système antérieur, point de départ d'une explication métachronique. Aussi retrouve-t-on la notion de système virtuel, Hjelmslev précisant en note, à propos de « Un seul état synchronique (et tel est la langue-mère indo-européenne) ne permet aucune perspective diachronique ; pour l'établir il faut comparer deux états différents au moins. » :

« Dans la constatation de ce fait il n'y a aucune objection aux paroles de la p. iij des *Études indoeuropéennes* de M. J. Kuryłowicz. Mais les “éléments de date diverse” dont il parle reçoivent une explication différente : il s'agit de ce que nous avons appelé les *systèmes virtuels* (AIQ § 16)³⁴². » (H.Ré. : p. 145, note 2).

³⁴¹ Voir H.Syll. : p. 179-180, cité en I-, B-.

³⁴² On lit en effet en ouverture de l'Avant-propos des *Études indo-européennes* : « Il paraît clair qu'une chronologie relative de faits aussi bien phonétiques que morphologiques doit former le problème central de toute recherche qui se pose le but de décrire la langue-mère indo-européenne. L'image qu'on se fait aujourd'hui de

On retrouve ensuite la même ambivalence dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », où la découverte par Meillet du système sublogique de l'indo-européen est appréciée en des termes analogues. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit en effet dans ce texte :

« La découverte de Meillet est avant tout, selon nous, la découverte du système sublogique de l'indo-européen derrière la bigarrure de l'usage. » (H.An. : p. 233).

Hjelmslev écrit de même deux pages plus loin :

« Toutefois, sur un point essentiel, il y a une différence entre le système algonquin et celui de l'indo-européen : la déclinaison nominale de l'algonquin ignore la distinction entre un “masculin” et un “féminin” (C. C. Uhlenbeck, *Ontwerp van eene vergelijkende vormleer van eenige Algonkin-talen*, p. 1 ; id., *De vormen van het Blackfoot*, p. 3 (= 176) sv.) alors qu'il n'y a en indo-européen aucun stade identifiable qui ne connaisse ces deux “sous-genres”. Car ce que la théorie de Meillet permet d'atteindre ne se confond pas avec un “pré-indo-européen” supposé ; il ne s'agit évidemment pas d'un déplacement dans la dimension du temps, mais dans la dimension de l'abstraction (cf., pour le principe général, nos remarques dans *Mélanges offerts à M. Holger Pedersen*, p. 42³⁴³). » (H.An. : p. 235).

Cette nouvelle perspective reconstructive est d'ailleurs un moyen de rendre compte de l'évolution, en raison de la complémentarité qu'elle implique entre perspective synchronique et perspective diachronique. On lit ainsi dans « La syllabation en slave » :

« Au point de vue de la syllabation le vieux slave occupe parmi les dialectes indo-européens une place unique : il ne connaît que les syllabes ouvertes. Ce qui est plus, à cet égard le vieux slave est unique parmi les langues slaves mêmes. La langue-mère indo-européenne telle qu'on la reconstitue d'habitude connaissait bien les syllabes fermées ; les langues slaves modernes les connaissent au même titre. C'est dire que pendant l'évolution qui conduit de l'indo-européen au slave moderne la langue suit une courbe des plus surprenantes : elle abandonne les syllabes fermées pour les réintroduire peu de temps après. C'est une oscillation difficile à motiver.

Mais il y a plus encore. Derrière la langue-mère indo-européenne supposée d'ordinaire dans nos étymologies, les constructions ingénieuses de Herman Möller nous révèlent un système nostratique et un système pré-indo-européen qui ignorent les syllabes fermées. En tenant compte de ces stades primitifs on assiste à un spectacle où les syllabes d'abord ouvertes (I) se ferment en indo-européen (II), s'ouvrent en vieux slave (III) pour enfin se refermer en slave moderne (IV). Exemple :

Ia	Ib	II
nostrat.	pré-i.-e.	i.-e.
* <i>Ta-ya-ra-</i>	nom. * <i>dhya-ra-sa</i>	* <i>dhūōrs</i>
cf. arabe <i>tūru</i> ⁿ ,	gén. * <i>dhya-ra-sa</i>	* <i>dhu-r^e/os</i>
<i>tuvaratu</i> ⁿ etc.		

cette langue, image basée sur la comparaison de documents provenant d'époques et de territoires différents, ne correspond pas à un état synchronique de la langue, mais reflète des éléments de date diverse. Dans une certaine mesure, cette imperfection déteint sur l'histoire des langues individuelles, où il est parfois difficile de tracer une limite satisfaisante entre les archaïsmes et les innovations. De l'autre côté on ne peut aborder la question de la parenté de l'indo-européen avec les autres familles de langues, qu'après avoir arrangé, au point de vue chronologique, les phénomènes linguistiques de l'indoeuropéen. » (Kuryłowicz, 1935 : p. III).

³⁴³ Il s'agit de « Quelques réflexions sur le système phonique de l'indo-européen ».

hébr. *tūr, tūrā*

III
v. sl.
dvo-rъ

IV
russe
dvor

Or le paradoxe qui nous est présenté ici par la doctrine classique disparaît dès qu'on se rend compte du fait que les étapes Ib et II dans notre tableau ne constituent pas, comme on l'a cru la plupart du temps, deux phases d'une évolution, mais deux couches d'un seul et même état de langue. Le prétendu pré-indo-européen, qui est en principe indépendant du stade nostratique et de la comparaison avec le chamito-sémitique, et qui est gagné d'une observation interne de l'indo-européen, n'est pas un stade antérieur à la langue-mère indo-européenne. En effet il est tout indiqué que en se fondant sur l'observation d'un seul état synchronique (tel que la langue-mère indo-européenne) c'est chose impossible de reconstituer un état antérieur ; toute reconstitution présuppose forcément une comparaison. Il n'y a donc pas de pré-indo-européen en dehors du nostratique. Mais dans tout état synchronique (en l'espèce, dans la langue-mère indo-européenne) on peut distinguer d'une part le système cénématique proprement dit, et d'autre part la norme dans laquelle ce système se manifeste et l'usage dans lequel il est employé. Le prétendu pré-indo-européen (Ib) n'est que le système abstrait qui est derrière l'indo-européen actualisé (II). En outre les stades II et III se confondent aussi dans une certaine mesure, parce que la prononciation de la langue-mère ne nous est pas connue, et que par conséquent il est impossible de contester l'existence dans l'indo-européen commun de la formation analogique **dhyōros* qui est derrière sl. *dvorъ*. Pour l'indo-européen primitif nous ne connaissons à strictement parler que le système (Ib) ; les actualisations (II → III) appartiennent déjà à l'indo-européen commun. Des différentes formations actuellement attestées du mot qui nous a servi d'exemple : gr. *θύρᾱ*, lat. *forum*, skr. *dvārah*, arm. *durkh*, lit. *duris*, gén. pl. *dūrų*, etc., on ne saurait affirmer qu'une seule chose : qu'elles reflètent toutes une formation cénématique primitive **dhyara-sa*, dont l'actualisation normale et attendue serait **dhyōrs*, mais qui dans la parole, dans certains usages, dans quelque norme dialectale, a pu admettre plusieurs autres actualisations qui ont rendu possible la divergence des formes attestées.

On se dispense d'entrer ici dans les détails de cette théorie que nous avons émise autre part. Dans l'ordre d'idées qui nous occupe il suffit de signaler que, si notre point de vue est le juste, la syllabation slave trouve par là son explication naturelle. Le fait que le vieux slave ignore les syllabes fermées n'est pas une innovation ; c'est un héritage immédiat de l'indo-européen primitif. C'est tout simplement le régime syllabique de l'indo-européen qui en vieux slave est resté en vigueur. Enfin le fait que le slave moderne établit un régime différent en admettant les syllabes fermées n'a de notre point de vue rien d'inattendu. Par ce fait le slave parcourt la même évolution que tout autre dialecte indo-européen. » (H.Syll. : p. 177-179).

La substitution hjelmslevienne d'un indo-européen primitif à un pré-indo-européen, corrélatrice d'une redéfinition de l'indo-européen commun et des langues historiquement attestées comme une norme et des usages dont le système ainsi postulé vient rendre compte permet en effet ici de résoudre un problème évolutif : l'incohérence apparente de l'évolution menant de l'indo-européen au slave moderne, qui « suit une courbe des plus surprenantes » dans la mesure où elle est caractérisée par une « oscillation difficile à motiver ». On retrouve ici à nouveau la résolution abstractive du problème de la différenciation des langues, dont il faut à présent souligner qu'elle implique également, corrélativement à la perspective analytique, une refonte de la périodisation communément acceptée, fondée sur la structure et sa capacité à absorber les lois diachroniques. Cette conception synchronique de la reconstruction fait l'objet d'un développement circonstancié dans *Sproget*, où il constitue

précisément le premier pan de l'argumentation dont nous avons cité ci-dessus le second, visant à « met[tre] en évidence l'importance de l'état linguistique », qui lui permet de « revendiquer ses droits en face d'une considération trop exclusive des transformations du langage³⁴⁴ ». Il faut rappeler ici à nouveau le développement relatif à l'histoire de la linguistique que nous avons cité dans la première section de cette analyse, qui ouvre le chapitre « La transformation du langage³⁴⁵ », et où Hjelmslev insistait sur le rôle de la linguistique génétique dans la mise en place du point de vue structural et, dans ce cadre, sur la nouveauté de la méthode saussurienne, qui « considère les formules communes comme un système, et, en plus, comme un système libéré de déterminations phonétiques concrètes, bref comme une pure structure³⁴⁶ » (H.Sp. : p. 163), et dans laquelle Hjelmslev projette ainsi sa propre perspective explicative :

« Saussure place devant lui ce système considéré en lui-même et pose la question : comment l'analyser de façon à obtenir l'explication la plus simple et la plus élégante ? Autrement dit : comment réduire au minimum le nombre de formules ou d'éléments nécessaires pour rendre compte de tout ce mécanisme ?

Par là Saussure fut amené à traiter le système indo-européen, ce que personne n'avait pu faire auparavant, ou, en d'autres termes, à introduire une méthode nouvelle, une méthode structurelle, dans la linguistique génétique³⁴⁷. » (H.Sp. : p. 163-164).

Hjelmslev expose ensuite rapidement l'interprétation saussurienne des alternances indo-européennes avec **A*³⁴⁸, avant d'écrire :

« Naturellement, cette réinterprétation des voyelles longues alternant avec **A* comme voyelle brève + **A* n'était possible que parce que la combinaison voyelle brève + **A* n'existe pas autrement en indo-européen. Mais elle signifia une rupture décisive avec la méthode traditionnelle : une formule comme **oA* de Saussure n'est pas motivée par les fonctions des éléments existant entre les langues indo-européennes, mais par une fonction interne de la langue originelle. Si l'on s'en tenait seulement aux fonctions des éléments existant entre les différentes langues indo-européennes, il n'y aurait pas de raison de faire une distinction entre *ō* dans *dōnum* et *ō* dans *rhētōr*. Si *ō* de *dōnum*, mais non pas *ō* de *rhētōr*, se laisse réinterpréter en **oA*, cela ne tient pas à une fonction reliant des langues différentes, mais à une fonction reliant les éléments d'un même état linguistique. Ce qui est arrivé ici, c'est qu'on a établi l'égalité entre une grandeur algébrique et le produit des deux autres, et cette opération rappelle l'analyse par laquelle le chimiste identifie l'eau à un produit d'oxygène et d'hydrogène. C'est une opération à faire sur tout état linguistique en vue d'en obtenir la description la plus simple ; ce qui est paradoxal, c'est que le premier état linguistique sur lequel fut appliquée cette opération dans l'histoire de la science, fut la langue originelle indo-européenne.

³⁴⁴ Voir H.Sp. : p. 168-170 [p. 124-126], cité ci-dessus.

³⁴⁵ « Sprogforandring ». Voir H.Sp. : p. 161-164 [p. 118-120], cité plus haut.

³⁴⁶ « betragter fællesformlerne som et system, og tilmed som et system, der er frigjort for konkrete lydlige bestemmelser, altså kort sagt som en blot sprogbygning » (H.Sp. : p. 120).

³⁴⁷ « Saussure tager dette system for sig i sig selv og stiller det spørgsmål : hvordan analyserer jeg det, således at jeg derigennem får den simpleste og eleganteste forklaring ? Anderledes udtrykt : hvor få formler eller elementer kan jeg nøjes med at operere med for at gøre rede for hele denne mekanisme?

Og herved kom Saussure til at foretage sig ting med det indo-europæiske system, som ingen havde kunnet foretage sig før, og altså med andre ord at indføre en ny metode, en sprogbygningsmetode, i den genetiske lingvistik. » (H.Sp. : p. 120).

³⁴⁸ Voir H.Sp. : p. 164-165 [p. 120-121].

Dans un mémoire paru en même temps et indépendamment de celui de Saussure, le Danois Herman Møller esquissait des idées comparables. Il trouva même une simplification nouvelle et très importante : on pouvait interpréter l'opposition entre les trois voyelles longues $*\bar{e}$, $*\bar{o}$ et $*\bar{a}$ non pas, comme Saussure, en posant un seul coefficient $*A$, mais en en posant trois, de sorte qu'au lieu de $*\bar{e} : *A$, $*\bar{o} : *A$, $*\bar{a} : *A$, on pouvait écrire $*aA_1 : *A_1$, $*aA_2 : *A_2$, $*aA_3 : *A_3$. Plus tard Herman Møller découvrit qu'on pouvait, de façon analogue, expliquer certaines voyelles brèves $*e$, $*o$, $*a$ comme les produits de ces coefficients avec une même voyelle : $*a = *A_1a$, $*o = *A_2a$, $*a = *A_3a$.

Pour comprendre ce qu'il y a d'essentiel et d'intéressant au point de vue de la méthode dans ces réductions, il faut se rendre compte qu'elles constituent une sorte de décomposition des grandeurs indo-européennes en produits algébriques ou chimiques ; et que cette décomposition, loin de ressortir directement d'une comparaison entre les différentes langues indo-européennes, est obtenue en opérant sur le résultat même de cette comparaison, elle vient d'une analyse de ce résultat. *Plus tard*, longtemps après que cette analyse avait été faite, on a trouvé qu'il existe une langue indo-européenne, à savoir le hittite, qui distingue entre un $*\bar{o}$ alternant avec un $*o$ et un $*\bar{o}$ alternant avec un $*A$: le linguiste polonais Kurylowicz a pu en effet montrer que hitt. *h* correspond parfois à i.-e. $*A$. En outre, Herman Møller a pu confirmer sa théorie en se référant au chamito-sémitique : la pierre angulaire de la démonstration, faite par Herman Møller, de la parenté génétique entre l'indo-européen et le chamito-sémitique est en effet que le chamito-sémitique possède des consonnes particulières qui correspondent aux différents coefficients indo-européens. Ces confirmations obtenues en considérant des fonctions des éléments jusqu'alors inconnues, sont très intéressantes sans doute, surtout en ce qu'elles montrent que l'analyse interne d'une structure linguistique, comme celle de la langue originelle indo-européenne, est chargée de réalité. Alors qu'on pourrait craindre, avec de telles analyses, de se perdre dans les sphères de l'abstraction, c'est tout le contraire : on se prépare à pouvoir mieux reconnaître les fonctions des éléments découvertes par la suite : l'analyse de l'état linguistique a vraiment permis d'approfondir la connaissance de la structure. Mais, d'un autre côté, ces confirmations provenant du hittite et du chamito-sémitique ne sont justement que des confirmations, et l'analyse interne du système des éléments de la langue originelle est indépendante d'elles.

Les découvertes mentionnées ici de Saussure et de Herman Møller concernant la structure de la langue originelle ont été suivies de plusieurs autres, dues en partie à ces mêmes chercheurs, en partie à d'autres. Le principe d'analyse introduit ici, par lequel on cherche à réduire à un minimum, à chaque niveau de la langue, le nombre de formules d'éléments nécessaires, méthode qui, après avoir été appliquée à la langue originelle a été étendue à tous les états linguistiques, contribua, dans la comparaison génétique indo-européenne, à introduire une technique tout à fait nouvelle. Plus haut, dans le chapitre sur la parenté génétique, nous nous sommes tenu à l'image classique, obtenue par l'enregistrement mécanique des fonctions des éléments existant entre les langues ; le système de formules que nous avons fini par y établir (page 49) a été considérablement réduit grâce au nouveau principe d'analyse. Quelques intéressantes qu'elles soient, cela nous mènerait trop loin d'aborder ici ces réductions radicales. On a réussi par exemple à expliquer les combinaisons «consonne + *h*» comme des relations «consonne + coefficient $*A$ » ; on a également réussi à expliquer les voyelles longues alternant avec $*e$ et $*o$, et de même le *O*, avec lequel elles alternent, ainsi que, finalement, les oppositions d'accents (circonflexe et aigu, voir page 43), en les considérant comme des variétés conditionnées par la position de l'accent du mot et par le nombre de syllabes latentes. Ces analyses et ces réductions amènent à un système de formules indo-européennes d'une simplicité extraordinaire³⁴⁹. » (H.Sp. : p. 165-168).

³⁴⁹ « Denne omfortolkning af de med $*A$ alternerende langvokaler som kortvokal + $*A$ var nu naturligvis kun mulig, fordi forbindelsen kortvokal + $*A$ ikke på anden måde forekommer i indo-europæisk. Men den betød et afgørende brud med den hidtidige rekonstruktionsmetode : en formel som Saussures $*oA$ er jo nemlig ikke

Comme nous l'avons vu ci-dessus, si les formules saussuriennes ne sont effectivement pas « motivée[s] par les fonctions des éléments existant entre les langues indo-européennes, mais par une fonction interne de la langue originelle », la reconstruction saussurienne fait intervenir la morphologie, non la perspective de réduction abstractive qu'y projette Hjelmslev³⁵⁰. Aussi le fait que « le premier état linguistique sur lequel fut appliquée cette opération dans l'histoire de la science, fut la langue originelle indo-européenne » n'est-il « paradoxal » que dans la

begrundet i de foreliggende elementfunktioner imellem de indo-europæiske sprog, men i en intern funktion inden for grundsproget. Hvis man blot holdt sig til elementfunktionerne imellem de foreliggende (og på Saussures tid kendte) indo-europæiske sprog, ville der ikke være nogen grund til at gøre forskel på $\bar{o}$ i *dō-num* og $\bar{o}$ i *rhētōr*. Når $\bar{o}$ i *dō-num*, men ikke $\bar{o}$ i *rhētōr*, lader sig omfortolke til $*oA$, beror det ikke på en funktion imellem forskellige sprog, men på en funktion imellem en enkelt sprogtilstands bestanddele. Hvad her er sket, er, at én algebraisk størrelse er sat lig med produktet af to andre, og den operation, der her er foretaget, minder om den, kemikeren foretager, når han analyserer vand som værende lig med et produkt af ilt og brint. Det er en operation, som må foretages over for enhver sprogtilstand for at opnå den simplest mulige beskrivelse ; men paradokset vil, at den første sprogtilstand, som denne operation i videnskabens historie blev anvendt på, er det indo-europæiske grundprog.

I en afhandling, der fremkom samtidig med Saussures og uafhængigt af denne, var danskeren Herman Møller inde på lignende tanker. Han fandt endda en ny og meget væsentlig simplifikation : modsætningen mellem de tre langvokaler $*\bar{e}$, $*\bar{o}$ og $*\bar{a}$ kunne man fortolke ved ikke som Saussure at ansætte én og kun én koefficient $*A$, men ved at ansætte tre, således at man i stedet for $*\bar{e} : *A$, $*\bar{o} : *A$, $*\bar{a} : *A$ kunne skrive $*aA_1 : *A_1$, $*aA_2 : *A_2$, $*aA_3 : *A_3$. Senere fandt Herman Møller, at man på tilsvarende måde kunne forklare visse kortvokaler $*e$, $*o$, $*a$ som produkter af disse koefficienter med en og samme vokal : $*a = *A_1a$, $*o = *A_2a$, $*a = *A_3a$.

For at forstå det metodisk væsentlige og interessante ved disse reduktioner, må man gøre sig klart, at det er en slags opløsning af de indo-europæiske størrelser i algebraiske eller kemiske produkter ; det er ikke et resultat, der fremgår direkte af sammenligningen mellem de forskellige indo-europæiske sprog, men det er en virderebehandling af denne sammenlignings resultat, en analyse af sammenligningsresultatet. Senere, længe efter at denne analyse var foretaget, har det vist sig, at der findes et indo-europæisk sprog, det gør forskel på et med $*o$ alternerende $*o$ og et med $*A$ alternerende, nemlig hittittisk, idet den polske lingvist Kurylowicz har kunnet vise, at hitt. *h* undertiden svarer til i.-e. $*A$. Desuden har Herman Møller kunnet bekræfte sin teori ved at henvise til kamito-semitisk : det er netop en hovedhjørnesten i Herman Møllers bevisførelse for det genetiske slægtskab mellem indo-europæisk og kamito-semitisk, at kamito-semitisk har særlige konsonanter, der svarer til de forskellige indo-europæiske koefficienter. Disse bekræftelser vundne ved betragtning af hidtil ukendte elementfunktioner mellem de genetisk beslægtede sprog er ganske vist højst interessante, især derved, at de viser, at den interne analyse af en sprogbygning som det indo-europæiske grundsprogs indebærer en ejendommelig stærk realitet ; man kunne måske synes, at man ved at foretage den slags analyser fortaber sig i abstraktionernes sfære ; men det er altså lige tværtimod : man forbereder sig derved til bedre at kunne erkende nyopdagede elementfunktioner : man har virkelig gennem sprogtilstandsanalysen nået en dybere erkendelse af sprogbygningen. Men på den anden side er disse bekræftelser fra hittittisk og kamito-semitisk også netop kun bekræftelser, og selve den interne analyse af grundsprogets elementsystem kunne foretages uden dem.

I kølvandet af Saussures og Herman Møllers her nævnte opdagelser vedrørende grundsprogets struktur er der fulgt adskillige andre, der dels skyldes disse samme to forskere, dels andre. Det analyseprincip, man her har indført, og ved hvilket man tilstræber at reducere det nødvendige antal elementformler til et minimum på hvert eneste sprogtrin, en metode, der efter at have været anvendt på det indo-europæiske grundprog er blevet efterlignet over for alle sprogtilstande, bidrog inden for den indo-europæiske genetiske sprogsammenligning til at indføre en helt ny teknik. I afsnittet om genetisk sproglægtskab ovenfor har i holdt os til det klassiske billede, som er vundet ved en mekanisk registrering af elementfunktionerne imellem sprogene ; det formelsystem, vi der sluttede med at opstille (s. 29), er ud fra det nye analyseprincip blevet væsentlig reduceret. Disse vidtgående reduktioner ville det, hvor interessante de end er, her føre for vidt at gå ind på. Det er bl. a. lykkedes at forklare forbindelserne af konsonant + *h* som forbindelser af konsonant + koefficienten $*A$, og det er lykkedes at forklare de langvokaler, der alternerer med $*e$ og $*o$, og ligeledes det 0, som de alternerer med, samt endelig accentmodsatningerne (circumfleks og akut, se s. 24) som varieteter betingede af ordaccentens plads og af antallet af latente stavelser. Man stiler gennem den slags analysereduktioner hen imod et indoeuropæisk formelsystem af overordentlig simpelhed. » (H.Sp. : p. 122-124).

³⁵⁰ Il faudrait en dire autant de Møller. Voir la note 340 ci-dessus.

perspective hjelmslevienne, qui oppose deux objets, là où il s'agit chez Saussure de deux types de phénomènes. Il faut noter, à cet égard, que tandis que Hjelmslev affirme l'indépendance de l'analyse interne à l'égard des confirmations apportées par le hittite et le chamito-sémitique, la méthode structurale qui préside à cette analyse repose elle-même sur une conception particulière de la linguistique génétique, à laquelle renvoie la notion de fonction des éléments. En effet, avant d'être « un état linguistique dans lequel la structure est la seule chose donnée³⁵¹ » (H.Sp. : p. 162), le système indo-européen est d'abord « un ensemble de formules faites pour désigner les fonctions des éléments³⁵² » (H.Sp. : p. 162)³⁵³, que le dernier paragraphe présente explicitement comme le point de départ de l'analyse interne. Ces fonctions constituent également l'objet d'un long développement de *Sproget*, qui occupe les deux chapitres « La parenté linguistique génétique³⁵⁴ » et « Langues originelles³⁵⁵ ». On lit tout d'abord dans le premier de ces deux chapitres :

« On peut montrer qu'entre tout EE³⁵⁶ d'une langue donnée et tout EE d'une autre langue génétiquement apparentée à la première, il existe une dépendance ou un rapport constants, ou, comme nous sommes convenu de dire, une fonction ; en réalité c'est sur cette fonction entre les éléments d'expression des langues différentes, sur cette *fonction des éléments* que repose la parenté génétique entre les langues ; c'est elle aussi, d'ailleurs, qui fait que nous trouvons souvent, comme dans les exemples cités, une ressemblance entre les mots (ressemblance qui n'existe pourtant pas nécessairement ; ainsi on ne trouvera guère que les mots arméniens “ressemblent” tellement aux autres mots cités).

Nous sommes en présence d'un cas particulièrement simple dans le premier EE du mot *mère*. Il se présente comme *m* dans toutes les langues que nous avons citées. Or, ce qu'il y a d'intéressant et de décisif c'est qu'à chaque fois que dans un mot de l'une de ces langues nous trouvons un *m* au début d'une syllabe, nous avons un *m* dans le même mot de toutes les autres langues. Certes, une telle règle ne vaut pas sans restrictions, mais ces restrictions se laissent cerner et tenir à l'écart d'une manière déterminée ; nous y reviendrons dans la partie consacrée à la formation des signes³⁵⁷. » (H.Sp. : p. 35).

On assiste ici à une redéfinition proprement hjelmslevienne de la parenté génétique, en termes de fonction. Hjelmslev affirme ici que la parenté génétique entre les langues repose sur ces fonctions des éléments, là où elles permettent en réalité de l'établir, ainsi que le

³⁵¹ « et sæt af formler til betegnelse af elementfunktionerne » (H.Sp. : p. 118).

³⁵² « en sprogtilstand, i hvilken sprogbygningen er det eneste givne » (H.Sp. : p. 118).

³⁵³ Voir encore H.Sp. : p. 161-164 [p. 118-120], cité en I-, A-.

³⁵⁴ « Genetisk sproglægtskab ».

³⁵⁵ « Grundsprog ».

³⁵⁶ Il s'agit d'une abréviation pour « élément d'expression ». Voir H.Sp. : p. 35 [p. 17].

³⁵⁷ « Man kan nu vise, at mellem hvert UE i ét sprog og hvert UE i et andet, dermed genetisk beslægtet, sprog består der en fast afhængighed eller sammenhæng, eller, som vi har vedtaget at sige, en funktion ; og det er i virkeligheden på denne funktion mellem de forskellige sprogs udtrykselementer, på denne *elementfunktion*, at det genetiske slægtskab mellem sprogene beror ; det er forøvrigt også den, der bevirker, at vi i sådanne ordeksampler, som vi har anført, ofte finder en lighed mellem ordene i de forskellige sprog (en lighed, som dog ikke behøver at være til stede ; man vil næppe finde, at de armenske ord i ret høj grad “ligner” de andre).

Et særlig simpelt tilfælde har vi i det første UE i ordet *moder*. Det foreligger som *m* i alle de sprog, vi har anført. Det interessante og det afgørende er nu, at der gælder den regel, at hver gang vi i et ord i ét af disse sprog har et *m* stående i begyndelsen af en stavelse, har vi et *m* i det samme ord i alle de andre sprog, forudsat at ordet findes i dem. En sådan regel gælder ganske vist ikke uden indskrænkninger af nogen art, men disse indskrænkninger lader sig indkredse på en ganske bestemt måde og holde udenfor ; dem kommer vi til nedenfor i afsnittet om tegndannelse. » (H.Sp. : p. 17).

reconnaîtra ensuite Hjeltslev lui-même. Cette formulation, ainsi provisoire, est cependant révélatrice de l'ambivalence inhérente à la perspective hjeltslevienne, qui apparaîtra dans ce qui suit. Il est de même question ensuite de « réalisation » de ces fonctions dans les langues :

« Nous constatons donc l'existence d'une fonction constante entre les EE de ces langues, ce qui veut dire que la même correspondance se retrouvera dans les mêmes conditions dans tous les mots considérés. Si nous désignons cette dépendance ou fonction constante par le signe ϕ , nous pouvons dire que, en tenant compte de la première condition : position de m à l'initiale de la syllabe, nous avons :

got. $m \phi$ celt. $m \phi$ lat. $m \phi$ gr. $m \phi$ lit. $m \phi$ a.sl. $m \phi$ arm. $m \phi$ a.ind. m .

Il faut dire pourtant qu'il est peu pratique d'énumérer toute la série chaque fois que l'on rencontre, dans une langue, une réalisation de cette fonction. On introduira donc un signe unique pour désigner la même fonction dans toutes les langues. Bien entendu on le choisira – comme tous les signes scientifiques – d'une façon arbitraire ; nous pourrions donc écrire par exemple x ou y ou z et convenir que nous entendons par là toute la formule fonctionnelle développée plus haut. Mais on ne choisit pas les signes de la science d'une façon purement arbitraire, on désire qu'ils soient appropriés à leur objet. Nous choisirons donc, par souci pratique, notre formule de manière à ce qu'elle rappelle quelque chose de ce qu'elle doit désigner. Dans l'exemple cité, le plus facile, sans doute, sera d'écrire m . Devant cet m nous mettrons un astérisque pour marquer que c'est une formule indiquant une fonction d'éléments. Nous écrirons donc $*m$ comme abréviation pour la formule fonctionnelle entière ; et au lieu de répéter chaque fois qu'il y a concordance entre l' m gotique, l' m celtique, l' m latin, etc., à l'initiale de la syllabe, nous parlerons de "l' m indo-européen" et noterons $*m$ i.-e.³⁵⁸. » (H.Sp. : p. 37-38).

On retrouve ici en outre la notion d'arbitraire des désignations scientifiques, élément dont nous avons vu le caractère fondamental dans l'analyse hjeltslevienne, en tant qu'analyse formelle. On retrouve par ailleurs, dans ce cadre, la perspective de réduction. Hjeltslev poursuit en effet :

« Outre l'arbitraire et la commodité, les formules de la science possèdent encore une propriété : la simplicité. Si nous étudions l'ensemble des fonctions des éléments existant entre les langues indo-européennes et que nous voulions les enregistrer, nous préférons employer le moins de formules possible. Ainsi, en utilisant l'exemple précédent, nous remarquerons qu'il existe une autre fonction correspondant aux conditions "en fin de la syllabe et du mot" ; que ces conditions excluent celles qui valent pour la fonction déjà

³⁵⁸ « Vi finder altså en fast funktion mellem disse sprogs UE, således at vi under de samme betingelser har samme tilsvareghed i alle de ord, der kommer i betragtning. Hvis vi betegner denne faste afhængighed eller funktion med tegnet ϕ , kan vi sige, at vi under den første betingelse : stilling i stavelsens begyndelse, har :

got. $m \phi$ kelt. $m \phi$ lat. $m \phi$ gr. $m \phi$ lit. $m \phi$ osl. $m \phi$ arm. $m \phi$ oind. m .

Det er imidlertid noget besværligt, hver gang man skal omtale en sådan elementfunktion gennem alle de indo-europæiske sprog, at skrive eller sige alt dette, og man indfører derfor et bekvemmere formelsystem, således at én og samme funktion igennem alle sprogene betegnes med ét enkelt tegn. Dette tegn vælges naturligvis – som alle videnskabens formeltegn – fuldstændig vilkårligt, og vi kunne altså f. eks. skrive x eller y eller z og vedtage, at hver gang vi skrev det, mente vi hele den lange funktionsformel ovenfor. Men videnskabens formeltegn vælges ikke blot vilkårligt, de vælges også hensigtsmæssigt, og vi vil derfor, at rent praktiske hensigtsmæssighedshensyn, vælge vores formel således, at den direkte minder om noget af det, den skal betegne. I det eksempel, vi har anført, er der ingen tvivl om, at det nemmeste vil være at skrive m . Foran dette m sætter vi en stjerne for at betegne, at det er en formel, der angiver en elementfunktion. Vi skriver altså $*m$ og sætter dette tegn lig med hele funktionsformelen ; og i stedet for hver gang at sige "overensstemmelsen mellem gotisk m , keltisk m , latinsk m , osv. osv. i stavelsens begyndelse" siger vi da "det indo-europæiske m " og skriver "i.-e. $*m$ " (i.-e. = indo-europæisk). » (H.Sp. : p. 19).

étudiée, à savoir : “à l’initiale de la syllabe”. Cela étant donné, nous pouvons nous permettre d’employer la même formule pour désigner les fonctions apparaissant dans d’autres conditions, sans qu’il y ait risque de confusion. Et comme il existe des langues où, dans ces conditions différentes, l’EE en question est également désigné par *m*, nous pourrions employer, pour ces conditions aussi, la formule **m* et mettre :

**m* i.-e. = got. a.n. *m* φ gr. *m* φ lit. *m* φ a.sl. , φ a.ind. *m*

à la fin de la syllable à l’intérieur du mot, et

**-m* i.-e. = got. a.n. 0 φ lat. *-m* φ gr. *-n* φ lit. , φ a.sl. 0 φ a.ind. *-m* ;

dans la dernière formule nous avons même pu indiquer la condition “à la fin du mot” rien qu’en mettant un tiret devant l’*m*.

On procédera de même pour tous les EE un par un, en se rappelant qu’il s’agit d’obtenir le plus petit nombre possible de formules indo-européennes communes et, par conséquent, de comprendre sous une même formule le plus de conditions différentes. La méthode est purement mécanique et facile à appliquer quand on a devant soi les matériaux suffisants³⁵⁹. » (H.Sp. : p. 38).

Intervient ensuite la notion de système, définitoire de la fonction EE, ou fonction des éléments³⁶⁰ :

« Nous avons pu montrer qu’il existe, entre les langues indo-européennes considérées, la relation qui fait qu’un EE donné d’une langue, s’il est entouré d’autres EE donnés et qu’il occupe une position donnée dans le mot, correspond de façon constante à un EE donné de chacune des autres langues. Et l’on peut démontrer cette relation pour l’ensemble des EE dans l’ensemble des langues indo-européennes : de cette façon, dans chacune des langues, le système entier des EE est dans un rapport constant avec le système entier des EE de chacune des autres langues. C’est cette correspondance constante que nous nommons *la fonction EE*³⁶¹. » (H.Sp. : p. 43)

³⁵⁹ « Foruden vilkårligheden og hensigtsmæssigheden har videnskabens formler én egenskab til : simpelheden. Når vi giver os til at studere samtlige de elementfunktioner, der findes mellem de indo-europæiske sprog, og det gælder for os om at registrere dem, vil vi helst kunne bruge så få formeltegn som muligt. Går vi nu videre med det eksempel, vi har anført, finder vi, at de betingelser, hvor funktionen er en anden : stavelsens og ordets slutning, forholder sig eksklusivt over for de betingelser, der gjaldt for den først fundne funktion, nemlig : stavelsens begyndelse. Da dette er tilfældet, vil vi kunne tillade os at bruge det samme formeltegn igen også for de funktioner, der indtræder under de andre betingelser, uden at der opstår fare for forveksling. Og da der nu stadig er sprog, hvor det pågældende UE, også under disse andre betingelser, betegnes med *m*, kan vi også for disse betingelser bruge formeltegnet **m* og sætte

i.-e. **m* = got. on. *m* φ gr. *m* φ lit. *m* φ osl. c φ oind. *m*

i stavelsens slutning i ordets indre, og

i.-e. **-m* = got. 0 φ lat. *-m* φ gr. *-n* φ lit. c φ osl. 0 φ oind. *-m* ;

i den sidste formel har vi endda kunnet angive betingelsen (ordets slutning) blot ved at sætte en bindestreg foran *m*’et.

På samme måde bærer man sig nu ad for alle UE ét for ét, idet man erindrer, at det gælder om at kunne nøjes med så få indo-europæiske fællesformler som muligt, og derfor om at sammenfatte så mange forskellige betingelser som muligt under én og samme formel. Metoden er rent mekanisk og let at praktisere, når man har ordmaterialet foreliggende. » (H.Sp. : p. 19-20).

³⁶⁰ La traduction française est en effet partielle sur ce point. Voir la note suivante.

³⁶¹ « Vi har altså fundet, at der mellem de betragtede indo-europæiske sprog består det forhold, at et givet UE i ét sprog, når det er omgivet af givne andre UE og indtager en given plads i ordet, svarer konstant til et givet UE i hvert af de andre sprog. Og dette forhold kan man eftervise for samtlige UE i samtlige indo-europæiske sprog : i hvert af sprogene står på denne måde hele UE-systemet i et konstant forhold til hele UE-systemet i hvert af de andre sprog. Det er denne konstante tilsvareghed, vi kalder UE-funktionen eller *elementfunktionen* (et forkortet udtryk, som vi kan tillade os at bruge, når vi én gang for alle vedtager, at det i denne sammenhæng skal betyde UE-funktion) [ou *la fonction des éléments* (une expression abrégée que nous pouvons nous permettre d’utiliser,

et qui, renvoyant à l'unité de chacune des langues, permet en retour de prendre en compte la diversité des langues :

« Il arrive, bien entendu, qu'un même EE d'une langue correspond à deux ou plusieurs EE des langues apparentées. Nous avons vu page 39 qu'à a.ind. *i* aussi bien qu'à a.ind. *a* les autres langues font correspondre, dans la première syllabe du mot, un *a* ; aussi un *a* de ces langues est-il quelquefois égal à i.-e. *A, quelquefois à i.-e. *a. De cette façon une distinction qui existe dans une langue peut être effacée dans une autre. [...] Des langues génétiquement apparentées n'ont donc nullement besoin d'avoir le même nombre d'EE ni le même système d'EE³⁶². » (H.Sp. : p. 46-47).

C'est là le point de départ d'une redéfinition de la notion de famille, dans le cadre traditionnel fourni par la notion d'arbre généalogique. Hjelmslev ajoute ainsi :

« Le principe de l'observation que nous avons faite ici se laisse généraliser. Il est universel : partout où il existe une parenté génétique entre des langues, il existe une fonction élémentaire³⁶³ entre leurs systèmes. La relation considérée se retrouve dans toutes les familles linguistiques, proches ou lointaines, restreintes ou vastes. Dans les cas où l'on a pu constater une parenté génétique entre des langues d'Indiens de l'Amérique, cela s'est fait d'après cette même méthode. Quand, allant plus loin, on prouve ou cherche à prouver une parenté entre l'indo-européen et d'autres langues, c'est la même fonction élémentaire qu'il s'agit de démontrer. Et l'on emploie de même la fonction élémentaire pour démontrer des rapports plus étroits à l'intérieur des sous-familles. En effet, une grande famille linguistique comme la famille indo-européenne se décompose en sous-familles pour lesquelles on peut démontrer des fonctions élémentaires spécifiques et établir les formules communes correspondantes. Il existe, en d'autres termes, des familles linguistiques à l'intérieur de familles linguistiques, donc des degrés de parenté linguistique³⁶⁴. » (H.Sp. : p. 43-44)

puis :

« Les sous-familles dont nous avons vu des exemples sont, à l'intérieur de la grande famille indo-européenne, comme un Etat dans l'Etat. Elles sont construites exactement d'après le même principe que la grande famille, mais indépendamment d'elle ; le germaniste (ou le romaniste) peut travailler dans un système clos où les formules

si nous convenons une fois pour toutes que celle-ci, dans ce contexte, signifiera fonction EE)]. » (H.Sp. : p. 24-25).

³⁶² « Det kan naturligvis forekomme, at et og samme UE i et sprog svarer til to eller flere forskellige UE i de beslægtede sprog. Vi har ovenfor (side 21) set, at både til oind. *i* og til oind. *a* svarer i ordets første stavelse forskelsløst et *a* i de øvrige sprog, så at et *a* i disse sprog i nogle ord er = i.-e. *A, i andre ord = i.-e. *a. På den måde kan en forskel, der er til stede i ét sprog, være udvisket i et andet. [...] Genetisk beslægtede sprog behøver altså ingenlunde at have det samme antal UE eller det samme system af UE. » (H.Sp. : p. 27).

³⁶³ Il s'agit encore, comme dans la suite du passage et dans les développements qui suivent, de la fonction des éléments (*elementfunktion*), et nous ignorons pourquoi Michel Olsen recourt à une traduction différente.

³⁶⁴ « Princippet i den iagttagelse, vi her har gjort, lader sig generalisere. Det er universelt : overalt, hvor der foreligger genetisk slægtskab mellem sprog, foreligger der elementfunktion imellem deres systemer. Det omtalte forhold genfindes i alle sprogfamilier, fjerne eller nære, snævre eller vide. I de tilfælde, hvor man har kunnet påvise genetisk slægtskab mellem indianersprog i Amerika, er det sket efter denne samme metode. Når man påviser eller søger at påvise genetisk slægtskab videre ud mellem indo-europæisk og andre sprog, er det elementfunktionen, det gælder om at påvise. Og elementfunktionen bruges også til at påvise snævrere sammenhænge inden for underfamilier. En stor sprogfamilie som indo-europæisk falder nemlig i underfamilier, for hvilke man kan påvise specifikke elementfunktioner og opstille tilsvarende fællesformler. Der findes med andre ord sprogfamilier inden i sprogfamilier, eller sprogfamilier af flere grader. » (H.Sp. : p. 25).

communes au germanique (ou au roman) sont un instrument de travail suffisant ; il est inutile de regarder au-delà des limites de la sous-famille jusqu'aux membres de la grande famille. C'est pourquoi les linguistes qui étudient la parenté génétique des langues, peuvent, et ils y ont tout profit, se partager le travail. Toute famille linguistique, si petite soit-elle, ou partie d'une famille linguistique est comme un microcosme, organisée exactement de la même façon que les grandes familles. Par exemple, nous pourrions isoler les langues scandinaves et établir pour elles seules un ensemble de formules communes ; nous pouvons restreindre le domaine encore davantage, isoler, par exemple les langues scandinaves orientales (le danois et le suédois) et les traiter d'une façon tout à fait analogue ; bien plus, nous pourrions mettre à part les dialectes danois et montrer qu'il y a, entre leurs éléments, des fonctions réciproques que l'on arrive à expliquer en posant, pour le danois commun, un système de formules communes. De cette façon, chaque domaine se suffit. En choisissant certaines fonctions élémentaires comme particulièrement caractéristiques pour un groupe linguistique, une langue ou un domaine dialectal donnés (nous avons vu tout à l'heure que certaines fonctions consonantiques, spécifiquement caractéristiques du haut allemand, l'opposent à toutes les autres langues germaniques), on est amené à distinguer, sur cette base, des familles linguistiques d'une extension ou d'un degré de parenté différents. Le plus opportun, généralement, c'est évidemment de rester dans une famille délimitée le plus étroitement possible, en étudiant les problèmes internes de celle-ci : on explique les dialectes danois à partir du danois commun, le danois à partir du scandinave oriental, le nordique oriental à partir du nordique, le nordique à partir du germanique oriental, le germanique oriental à partir du germanique, le germanique à partir de l'indo-européen, et l'indo-européen à partir de formules communes qui expriment les fonctions entre langues indo-européennes et non-indo-européennes. C'est la continuité de cette graduation qui nous a guidés tout à l'heure, quand nous avons choisi les langues à l'aide desquelles nous montrerions quelques fonctions élémentaires indo-européennes (page 32). Évidemment, il est fort possible de rapprocher directement, par exemple, le français et l'ancien indien. Mais cela entraîne des complications que l'on peut éviter en choisissant d'avance une langue italique plus proche de l'italique commun que le français ; ces complications consisteraient à devoir rendre compte, sans intermédiaires, de tous les cas où le français, ou bien efface une distinction existant en italique commun, ou en latin, ou bien introduit une distinction qui n'y existe pas.

Pour chaque famille linguistique, étroite ou vaste, le linguiste utilise donc comme instrument de travail un ensemble ou un système de formules communes dans lesquelles il résume de la façon la plus simple et la plus économique les fonctions des éléments. Chaque famille linguistique peut s'expliquer à partir de son système, et chaque époque de l'histoire de la recherche a eu, pour chaque famille linguistique, son système, car il se trouve souvent qu'il est possible d'introduire de nouvelles simplifications. Pour l'indo-européen par exemple on a établi, au cours des cent dernières années, au moins trois systèmes de formules communes nettement différents (chacun comportant ses nuances). Ce n'est que de nos jours que l'on est en train d'établir le troisième, dont nous dirons bientôt quelques mots³⁶⁵. » (*H.Sp.* : p. 47-49)

³⁶⁵ « De underfamilier, vi her har set eksempler på, står inden for den store indo-europæiske sprogfamilie som en stat i staten. De er opbygget efter nøjagtig samme princip som den store familie, men uafhængigt af denne ; germanisten eller romanisten kan arbejde inden for et lukket system, hvor de germanske henholdsvis romanske fællesformler er tilstrækkeligt arbejdsredskab, og hvor han ikke behøver at se ud over underfamiliens grænser til de andre medlemmer af den større familie. Dette betinger en nyttig arbejdsdeling mellem de lingvister, der beskæftiger sig med genetisk sproglægtskab. Enhver selv nok så lille sprogfamilie, eller del af en sprogfamilie, er som en mikrokosmos, organiseret på ganske samme måde som de større familier. Vi kunne f. eks. tage de nordiske sprog for sig og opstille et sæt af fællesformler for dem alene ; vi kan indsnævre området endda mere og tage f. eks. de østnordiske sprog (dansk og svensk) for sig og behandle dem på ganske tilsvarende måde ; ja vi

où l'on notera les notions de « système clos » et de constructions analogues mais indépendantes. A ces systèmes établis par la fonction EE répond en effet un ensemble de formules qui est un « instrument de travail » permettant de rendre compte de ces derniers, et qui est lui aussi un système, dont les caractéristiques principales sont la simplicité et l'économie. Le dernier paragraphe annonce ainsi le développement relatif à la méthode saussurienne dont il vient d'être question. Hjelmslev évoquait plus haut, au début du chapitre « La parenté linguistique génétique », des « restrictions » aux règles constitutives des fonctions des éléments, précisant cependant que ces restrictions « se laissent cerner et tenir à l'écart d'une manière déterminée » et qu'il y reviendrait « dans la partie consacrée à la formation des signes ». La formation des signes fait en réalité l'objet d'un double développement, conformément à la définition hjelmslevienne de la langue comme un système de possibilités de signes. Hjelmslev écrit tout d'abord :

« Chacun de ces signes est donc une abréviation pour un ensemble de fonctions dont les conditions de réalisation s'excluent mutuellement. Evidemment rien n'empêche de combiner plusieurs de ces signes quand on a besoin d'exprimer qu'il existe, dans les langues apparentées, deux ou plusieurs EE dont chacun correspond à un signe déterminé dans le système. Nous l'avons fait lorsque nous avons opéré avec des diphtongues indo-européennes qui sont en effet de telles combinaisons de signes ; nous l'avons fait aussi ci-dessus pages 40 et 42 où nous opérons avec i.-e. **sp* et **st*, et d'une façon analogue page

kunne tage de danske dialekter for sig og vise, hvordan de har indbyrdes elementfunktioner, der kan forklares ved at ansætte et fællesdansk system af fællesformler. På denne måde er hvert område sig selv nok. Idet man udvælger visse elementfunktioner som særlig karakteristiske for en given sproggruppe, et givet sprog eller et givet dialektområde (således som vi ovenfor så, at visse konsonantfunktioner er specifikt ejendommelige for højtysk og sætter dette i modsætning til alle de andre germanske sprog), føres man til på grundlag heraf at adskille sprogfamilier af forskellig grad eller af forskelligt omfang. Og det mest hensigtsmæssige er naturligvis i almindelighed at holde sig inden for en så snævert afgrænset familie som muligt ved behandlingen af dennes interne problemer : man forklarer de danske dialekter ud fra fællesdansk, dansk ud fra østnordisk, østnordisk ud fra nordisk, nordisk ud fra østgermansk, østgermansk ud fra germansk, germansk ud fra indo-europæisk, og indo-europæisk ud fra fælles-formler for funktioner mellem indo-europæisk og ikke-indo-europæiske sprog. Det er denne stadig fortsatte trindeling, der bevirker det udvalg af sprog, som vi måtte foretage, da vi ovenfor ville belyse nogle af de indo-europæiske elementfunktioner (side 14). Selvfølgelig kan det godt lade sig gøre f. eks. at sammenstille dansk direkte med latin eller fransk direkte med oldindisk. Men det medfører komplikationer, som kan undgås, hvis man på forhånd vælger et germansk sprog, der ligger nærmere ved fællesgermansk, og et italisk sprog, der ligger nærmere ved fællesitalisk, en dansk resp. fransk gør ; disse komplikationer ville bestå i, at man uden mellemled måtte gøre rede for alle de tilfælde, hvor dansk udvisker en forskel, der findes i fællesgermansk resp. i gotisk, eller hvor dansk indfører en forskel, der ikke findes dér., og tilsvarende, hvor fransk udvisker en forskel, der findes i fællesitalisk resp. i latin, eller hvor fransk indfører en forskel, der ikke findes dér [de rapprocher directement, par exemple, le latin et le danois, le français et l'ancien indien. Mais cela entraîne des complications que l'on peut éviter en choisissant d'avance une langue germanique plus proche du germanique commun que le danois et une langue italique plus proche de l'italique commun que le français ; ces complications consisteraient à devoir rendre compte, sans intermédiaires, de tous les cas où le danois efface une distinction que l'on trouve en germanique commun, ou en gotique, ou où le danois introduit une distinction que l'on ne trouvait pas dans ces derniers et, parallèlement, où le français, ou bien efface une distinction existant en italique commun, ou en latin, ou bien introduit une distinction qui n'y existe pas].

For hver sprogfamilie, snævrere eller videre, anvender sprogforskeren altså som arbejdsredskab et sæt eller et system af fællesformler, hvori han på den simpleste og mest økonomiske måde sammenfatter de iagttagne elementfunktioner. Hver sprogfamilie er forklarlig ud fra sit system, og hver epoke i forskningens historie har for hver sprogfamilie haft sit system, fordi det ofte viser sig, at det er muligt at indføre nye simplifikationer. For indo-europæisk er der f. eks. i løbet af de sidste godt og vel hundrede år opstillet i hvert fald tre tydeligt forskellige systemer af fællesformler (hvert med deres nuancer). Det tredje er man først nu til dags i færd med at opstille, og det vil vi fortælle lidt om længere fremme. » (*H.Sp.* : p. 27-29).

44 où nous opérons avec **ct* en roman commun. Et nous pouvons, sans plus, combiner plusieurs signes quand nous en avons besoin. Nous n'avons pas toujours besoin de le faire, parce qu'il est assez rare que les langues différentes aient des mots ou des parties de mots entièrement identiques (ce qui veut dire ici que l'on peut les enregistrer comme se composant des mêmes grandeurs indo-européennes). Si par exemple nous regardons les mots signifiant "lune" et "mois" ou bien les mots que nous avons rassemblés sous les rubriques *moi*, *mort*, *hiver* (page 36), ils ne sont pas identiques à tous égards ; ils sont formés selon les règles particulières de la formation du mot propres à chaque langue ; seuls certains éléments du mot, certains de ses EE, se répètent inaltérés de langue en langue, et ce sont eux que le linguiste atteint par l'abstraction, c'est sur eux qu'il s'appuie ; nous avons vu que les mots mentionnés ont en commun de comprendre tous un i.e. **m* ; de même (cf. pages 36 et 41) les mots signifiant "dompté", "dompter" sont identiques puisqu'ils comprennent dans toutes les langues un représentant de **m* et un représentant de **d*. Bon nombre des mots cités ci-dessus sont identiques en ce qui concerne plusieurs autres EE ; sinon ils n'auraient pas pu passer pour des exemples évidents auprès du non-spécialiste. Mais, en réalité, les cas sont extrêmement rares où nous pouvons suivre, à travers toute la famille indo-européenne, un mot qui reste, dans toutes langues, absolument identique. Les mots *frère*, *mère* et *père* en sont des exemples, si du moins nous mettons de côté la forme parallèle grecque *phrâtôr*, dont la dernière syllabe est différente, et le lit. *môtina* qui a été augmenté d'un élément contenant un *n*. Nous pouvons donc attribuer à chacun des trois mots, pris globalement, une formule indo-européenne et écrire : **bhrâtêr* **mâtêr* **pAtêr*. De la même façon le romaniste peut réduire à l'unité chacune des séries de mots dressées à la page 44, en leur donnant les formules **factu* **lacte* **nocte*. Ceci dit, une fois établi tout notre système de formules, rien n'empêche, et il est souvent utile, de transposer selon la formule indo-européenne, en utilisant notre connaissance générale des fonctions des éléments, un mot existant dans une langue donnée, et n'ayant peut-être cette forme exacte que dans cette langue seulement ; nous pouvons dire, par exemple, qu'alors que toutes les autres formes du mot *frère* représentent **bhrâtêr*, le gr. *phrâtôr* est à interpréter comme i.-e. **bhrâtôr*. De cette façon on peut prendre n'importe quel mot de n'importe quelle langue indo-européenne pour le "traduire" en une formule indo-européenne.

Nous avons dit plus haut que les mots sont souvent quelque peu différents dans les langues indo-européennes différentes, et que cela tient aux règles de formation particulières à chaque langue. Il ne faut pas en conclure que les règles pour la formation des mots changent radicalement d'une langue à l'autre. Tant que nous nous en tiendrons aux langues les plus immédiatement explicables à partir du système indo-européen commun (par exemple le gotique et non pas le danois moderne, le latin et non pas le français), nous trouverons, au contraire, que la formation des mots se fait partout selon les mêmes règles, avec cette réserve que chaque langue jouit, pour chaque mot particulier, d'une certaine liberté de choisir entre plusieurs règles communes. Nous pouvons donc établir comme instrument de travail, non seulement un système de formules pour des ensembles de fonctions EE, mais aussi un système de règles pour la formation de mots valable pour toutes les langues que nous comparerons directement entre elles. L'alternance entre **ē* et **ō* que nous avons observée tout à l'heure dans le mot grec correspondant à *frère* français, reflète justement une partie d'une telle règle. Un élément très important des règles indo-européennes pour la formation des mots est constitué, en effet, par ce qu'on appelle les *alternances vocaliques*³⁶⁶. » (H.Sp. : p. 50-52).

³⁶⁶ « Hvert af disse tegn er altså en kort formel, hvori man sammenfatter et sæt af funktioner, der foreligger under indbyrdes eksklusive betingelser. Der er naturligvis intet i vejen for at stille flere af disse tegn sammen, hvor man har brug for at udtrykke, at der i de beslægtede sprog foreligger to eller flere sammenstillede UE, hvoraf hvert svarer til et bestemt tegn i formelsystemet. Det har vi allerede gjort, i det øjeblik vi opererer med indo-

On retrouve ici la définition hjelmslevienne de la langue comme système de possibilités de signes, mais également l'ambivalence des textes de 1937. Comme Hjelmslev l'affirmait dans « Accent, intonation, quantité », on ne peut reconstruire que le système, non les signes, qui relèvent quant à eux de l'usage. La formation de ces derniers est néanmoins soumise à des règles systématiques. En tant que telles, celles-ci diffèrent selon les langues, ce que Hjelmslev affirme en premier lieu : « ils [les mots comparés] ne sont pas identiques à tous égards ; ils sont formées selon les règles particulières de la formation du mot propres à chaque langue ; seuls certains éléments du mot, certains de ses EE, se répètent inaltérés de langue en langue, et ce sont eux que le linguiste atteint par l'abstraction, c'est sur eux qu'il s'appuie ».

europæiske diftonger, der jo er sådanne sammenstillinger af tegn ; vi har også gjort det ovenfor side 22 og 23, hvor vi opererede med i.-e. **sp* og **st*, og tilsvarende side 25, hvor vi opererede med fællesromansk **ct*. Og vi kan uden videre sammenstille flere tegn, hvor vi har brug for det. Vi har ikke altid brug for at gøre det, fordi det er ret sjældent, at ord eller orddele er fuldstændig identiske i de forskellige sprog (at de er identiske vil her sige, at de lader sig registrere som bestående af de samme indo-europæiske størrelser). Hvis vi f. eks. ser på ordene for "måne" og "måned", eller på de ord, vi har sammenstillet under *mig*, *mord*, *gimmerlam* (side 18), er de ikke i alle henseender identiske ; de er dannet efter hvert sprogs særlige orddannelsesregler ; det er kun visse bestanddele af ordet, visse UE i det, der går uforandret igen fra sprog til sprog, og det er dem, sprogforskeren abstraherer til og bygger på ; vi så ovenfor, at de omtalte ord er identiske i den henseende, at de alle indbefatter et i.-e. **m*, og desuden har vi omtalt (side 18 og 22), at ordene for "tam", "tæmme" er identiske ved i alle sprogene at indbefatter en repræsentant for **m* og n repræsentant for **d*. Adskillige af de ord, vi i det foregående har anført, er identiske i henseende til flere andre UE ; ellers ville de ikke for den uindviede kunne gå for indlysende eksempler. Men det er i virkeligheden et såre sjældent tilfælde, at vi gennem hele den indo-europæiske sprogfamilie kan forfølge et ord, der i alle sprogene forbliver fuldt ud identisk med sig selv. Men ordene *broder*, *moder* og *fader* er eksempler på dette tilfælde, i hvert fald hvis vi tillader os at se bort fra den græske sideform *phrātōr*, der har en anden vokal i sidste stavelse, og fra lit. *mótina*, der er udvidet med et *n*-holdigt element. Vi kan da sætte disse ord på indo-europæisk formel i deres helhed og skrive : **bhrātēr* **mātēr* **pAtēr*. På samme måde kan romanisten identificere de ordrækker hver for sig, som vi opstillede på side 25, og sætte dem på formlerne **factu* **lacte* **nocte*. En anden sag er, at når vi først har opstillet hele vort formelsystem, kan man ofte have nytte af, ud fra sit almindelige kendskab til elementfunktionerne, at omsætte et ord, der foreligger i et givet sprog og i denne nøjagtige form måske endda kun i dette ene sprog, til indo-europæisk formel, hvad der naturligvis intet er i vejen for ; vi kan f. eks. sige, at medens alle de andre former af ordet *broder* repræsenterer i.-e. **bhrātēr*, er gr. *phrātōr* at fortolke som i.-e. **bhrātōr*. På den Måde kan man tage et hvilket som helst ord i et hvilket som helst indo-europæisk sprog og "oversætte" det til indo-europæisk formel.

Når vi ovenfor har sagt, at det, at ordene ofte er noget forskellige i de forskellige indo-europæiske sprog, skyldes, at de er dannet efter hvert sprogs særlige orddannelsesregler, skal dette nu ikke forstås således, at orddannelsesreglerne skifter radikalt fra et sprog til et andet. Så længe vi holder os til de sprog, der er mest umiddelbart forklarlige ud fra det fælles-indo-europæiske formelsystem (altså f. eks. gotisk og ikke nydansk, latin og ikke nyfransk), finder vi tværtimod, at orddannelsen foregår efter de samme regler i alle sprogene, blot at hvert sprog for hvert enkelt ord har en vis frihed til at vælge mellem flere af de fælles regler. Vi kan med andre ord ikke blot som arbejdsredskab opstille et system af formler for sæt af UE-funktioner, men vi kan også som arbejdsredskab opstille et system af orddannelsesregler, der gælder for alle de sprog, vi direkte sammenligner med hinanden. Det skifte mellem **ē* og **ō*, som vi for lidt siden iagttog i det græske ord, der svarer til dansk *broder*, afspejler netop et stykke af en sådan regel. Et meget vigtigt led i de indo-europæiske orddannelsesregler er nemlig de såkaldte *vokal-alternationer*, et skifte mellem forskellige vokaler, således at en bestemt af disse (eller som man siger : et bestemt alternationstrin) optræder under bestemte grammatiske betingelser og tillige betinget af accentforhold og af, hvilket alternationstrin der findes i ordets øvrige stavelser. Men ved siden af disse regler er der en vis margen, således at der undertiden kan være mulighed for to alternationstrin i ét og samme ord ; desuden praktiserer de enkelte indo-europæiske sprog reglerne noget forskelligt [une alternance entre deux voyelles différentes, telle qu'une voyelle déterminée (ou comme on dit un degré d'alternance déterminé) apparaît dans des conditions grammaticales déterminées et dépend en outre de la nature de l'accent et du degré d'alternance qui se trouve dans les autres syllabes du mot. Mais à côté de ces règles il existe une certaine marge, de sorte que de temps en temps il peut y avoir la possibilité de deux degrés d'alternance dans un seul et même mot ; en outre chaque langue indo-européenne particulière applique des règles quelque peu différentes]. » (H.Sp. : p. 30-32).

Hjelmslev insiste cependant ensuite sur la possibilité de traduire tout mot de n'importe quelle langue indo-européenne en une formule indo-européenne, possibilité qui n'est pas sans évoquer les développements de « La syllabation en slave » sur l'exemple **dhyōrs*. Hjelmslev conclut en outre que si les règles pour la formation des mots sont différentes selon les langues, elles ne changent pas radicalement d'une langue à l'autre, mais au contraire ne sont que des possibilités communes entre lesquelles chaque langue fait son choix, ce pour quoi il est possible d'« établir comme instrument de travail, non seulement un système de formules pour des ensembles de fonctions EE, mais aussi un système de règles pour la formation de mots valable pour toutes les langues que nous comparerons directement entre elles ». Significativement, cette possibilité d'une explication commune est proportionnelle à l'éloignement dans le temps : « Tant que nous nous en tiendrons aux langues les plus immédiatement explicables à partir du système indo-européen commun (par exemple le gotique et non pas le danois moderne, le latin et non pas le français) », et l'on retrouve ici la perspective abstractive des textes de 1937. La fin du chapitre nous reconduit précisément à la distinction entre schéma et usage qui est corrélatrice de cette définition de la langue comme système de possibilités de signes. Hjelmslev écrit en effet :

« En commençant à établir les fonctions des éléments (page 35), nous avons fait cette réserve générale qu'elles ne sont pas valables sans restrictions. Nous avons l'obligation de rendre compte de ces restrictions dans le domaine d'application des fonctions des éléments. Elles ne constituent pas des *exceptions* aux fonctions des éléments, si par exceptions on comprend des phénomènes qui enfreignent arbitrairement et sans règle une règle donnée. Elles constituent des *contre-cas*, c'est-à-dire des domaines nettement déterminés, délimités et obéissant à leurs propres règles, pour lesquels les fonctions des éléments ne sont pas valables et qui doivent donc être exclus d'avance des données lorsqu'on établit les fonctions des éléments. Il en est des fonctions des éléments comme des lois. Supposons que certaines ne soient pas applicables à Tahiti. Si nous le savons, nous pouvons faire abstraction de Tahiti ; en dehors, la loi s'applique sans exception – tandis qu'à Tahiti on applique d'autres lois.

Les contre-cas ne sont jamais tels que certains *éléments* d'expression d'une langue ne sont pas atteints par le principe des fonctions élémentaires. Nous avons déjà dit que chaque élément d'expression d'une langue contracte des fonctions avec un ou plusieurs éléments d'expression dans les autres langues. C'est donc toujours le système entier des éléments d'expression qui est atteint, et il n'y a jamais d'enclave à l'intérieur de ce système, jamais d'élément isolé dont on devrait ne pas tenir compte. Ce ne sont pas seulement certains éléments d'une langue qui ont une fonction par rapport à certains éléments de l'autre ; tous ont une fonction par rapport à tous ; c'est une *structure* linguistique qui a une fonction par rapport à l'autre.

Mais les contre-cas consistent en ce que certains *signes* (par exemple certains mots) d'une langue ne sont pas atteints par les fonctions des éléments de la même façon que d'autres signes. Il y a des signes d'une certaine espèce (certains types de mots) dont les éléments ne contractent pas les mêmes fonctions que ceux d'autres signes (d'autres mots). Il faut donc déterminer quels sont ces mots, afin de les laisser de côté lorsqu'on enregistre les fonctions des éléments. Les contre-cas ne concernent pas les éléments en tant que tels, mais exclusivement les signes que composent ces éléments et les fonctions

que contractent dans *l'usage de la langue* ces signes et leurs éléments³⁶⁷. » (H.Sp. : p. 53-54).

Hjelmslev parle ici significativement de « domaine d'application des fonctions des éléments », puis inversement de « domaines nettement déterminés, délimités et obéissant à leurs propres règles, pour lesquels les fonctions des éléments ne sont pas valables et qui doivent donc être exclus d'avance des données lorsqu'on établit les fonctions des éléments », et l'on retrouve à ce propos la notion de loi, ainsi que la métaphore spatiale qui l'accompagnait dans le développement cité ci-dessus. L'intégrité du système – « C'est donc toujours le système entier des éléments d'expression qui est atteint, et il n'y a jamais d'enclave à l'intérieur de ce système, jamais d'élément isolé dont on devrait ne pas tenir compte. » – apparaît ainsi subordonnée à la distinction de deux types de données – il s'agit des signes que composent les éléments –, relevant de deux types de lois distincts, et constituant ainsi deux domaines distincts. On retrouve ici la présupposition d'une unité, fait d'autant plus notable que cette distinction de deux domaines renvoie à la distinction entre schéma et usage qu'implique la définition hjelmslevienne de la langue comme système de possibilités de signes, et qui est par ailleurs le cadre de la reconstruction hjelmslevienne du phénomène du changement linguistique. Suivent en effet le chapitre intitulé « La structure et l'usage de la langue³⁶⁸ », puis le chapitre consacré à « La formation des signes³⁶⁹ », et où se trouvent envisagés les changements attribuables à l'usage, qui déterminent précisément les contre-cas. On lit en ouverture de ce chapitre :

« Vu que la communauté linguistique est libre d'introduire des signes nouveaux et d'abolir des signes anciens, il est évident que le sentiment de la langue, surtout en tant qu'il est collectif, sera ici un facteur décisif. Les contre-exemples³⁷⁰ aux fonctions des

³⁶⁷ « Da vi (side 17) begyndte at opstille elementfunktioner, tog vi det almindelige forbehold, at de ikke gælder uden indskrænkninger af nogen art. Disse indskrænkninger i elementfunktionernes virkeområde skylder vi at gøre rede for. De udgør ikke *undtagelser* fra elementfunktionerne, hvis man ved undtagelser vil forstå fænomener, der vilkårligt og regelløst bryder en given regel. De udgør *modtilfælde*, dvs. bestemt definerede og bestemt afgrænsede, regelbundne områder, som elementfunktionerne ikke gælder for, og som altså på forhånd skal udelukkes af regnestykket, når elementfunktionerne stilles op. Det er med elementfunktionerne ligesom med de love, der ikke gælder for Færøerne : når vi bare véd det, kan vi holde Færøerne uden for betragtningen ; uden for Færøerne gælder loven undtagelsesløst – og for Færøerne gælder der andre love.

Modtilfældene er aldrig af den art, at visse udtrykselementer i et sprog ikke rammes af elementfunktionernes princip. Vi har allerede sagt, at ethvert udtrykselement i et sprog indgår elementfunktioner med et eller flere udtrykselementer i de andre sprog. Det er altså altid hele udtrykselementernes system, der rammes af elementfunktionerne, og der findes aldrig nogen enklave inden for dette system eller visse elementer i det, som det er nødvendigt at holde uden for betragtningen. Det er ikke bare visse elementer i det ene sprog, der har funktion til visse elementer i det andet ; det er alle til alle ; det er den ene *sprogbygning*, der har funktion til den anden.

Men modtilfældene består i, at visse *tegn* -(f. eks. visse ord) i et sprog ikke rammes af elementfunktionerne på samme måde som andre tegn. Der findes tegn af særlig slags (bl. a. ord af særlig slags) hvis elementer ikke indgår de samme elementfunktioner som andre tegns (andre ords) elementer, og disse tegn (ord) af særlig slags gælder det da om at definere og holde uden for betragtningen, når elementfunktionerne registreres. Modtilfældene angår ikke elementerne som sådanne, men udelukkende de tegn, som elementerne sammenstilles til, og de funktioner, som disse tegn og deres elementer indgår i *sprogbruken*. » (H.Sp. : p. 33-34).

³⁶⁸ « Sprogbygning og sprogbrug ».

³⁶⁹ « Tegndannelse ».

³⁷⁰ Dans ce chapitre, *modtilfælde* est traduit par « contre-exemple », et non plus par « contre-cas ». Il s'agit donc cependant du même terme que dans le chapitre relatif à la parenté génétique linguistique.

éléments, dont nous allons rendre compte, sont dus justement au fait qu'un signe peut être transformé, ou un nouveau signe formé, à partir d'une signification donnée de la langue. Comme le sentiment de la langue, nous l'avons vu, est un domaine inexploré et qu'en plus il est, de par sa nature, presque insaisissable, il semblerait qu'on soit dans une mauvaise position pour délimiter d'une manière exacte le champ d'apparition de ces contre-cas. Si c'est pourtant possible, cela vient du fait qu'on peut se contenter dans une large mesure, de substituer au sentiment de la langue des facteurs objectifs (phonétiques, linguistiques, etc.), auxquels il se rattache.

Nous allons examiner maintenant les modes les plus importants de la formation de signes et montrer la manière dont ils produisent des contre-exemples aux fonctions des éléments³⁷¹. » (H.Sp. : p. 71).

En réalité, les cas envisagés par Hjelmslev n'impliquent pas tous la signification, mais se divisent en deux domaines distincts. Le premier concerne les éléments phonétiques, le second les signes eux-mêmes. Tous ont cependant pour point commun de mettre en jeu le cadre du signe, qu'il s'agisse des changements phonétiques conditionnés, ou des changements guidés par le sens, et c'est ce critère qui est décisif pour Hjelmslev, puisque l'opposition hjelmslevienne est entre signes et éléments. Hjelmslev envisage ainsi successivement ce qu'il appelle la « transformation fonctionnelle des signes³⁷² », qui comprend l'influence des éléments (dissimilation³⁷³, métathèse³⁷⁴ et haplologie³⁷⁵), la formation analogique (nivellement³⁷⁶, contamination³⁷⁷ et formation proportionnelle³⁷⁸) et l'abréviation des signes³⁷⁹, puis l'introduction de signes nouveaux³⁸⁰, c'est-à-dire les emprunts³⁸¹, le tabouisme³⁸² et le néologisme³⁸³. Les développements font nettement apparaître la circularité de la construction. Hjelmslev insiste à nouveau sur le caractère « insaisissable » du sentiment de la langue, corrélatif, pour une part, de la distinction entre schéma et usage. La possibilité de « substituer au sentiment de la langue des facteurs objectifs (phonétiques, linguistiques, etc.), auxquels il se rattache » est cependant bienvenue au regard de la nécessité de « délimiter d'une manière exacte le champ d'application de ces contre-cas », et c'est pourquoi le

³⁷¹ « Da sprogsamfundet er frit stillet med hensyn til, hvilke nye tegn det vil indføre, og hvilke tidligere brugte tegn det vil afskaffe, er det klart, at sprogfølelsen, særlig for så vidt den er kollektiv, her vil blive en afgørende faktor. Modtilfældene mod elementfunktionerne, som vi nu skal gøre rede for, beror netop på, at tegn kan omdannes eller nydannes ud fra en given sprogfølelse. Da sprogfølelsen, som vi har set, er et udforsket område, og da den desuden ifølge sit væsen er ret uhåndgribelig, kunne det synes, at man her var ilde stedt, nå det gælder om på eksakt måde at afgrænse disse modtilfælde. Når det alligevel kan lade sig gøre, skyldes det, at man i stor udstrækning i stedet for sprogfølelse kan nøjes med at indsætte de objektive faktorer (lydlige, sproglige osv.) som den knytter sig til.

Vi skal nu gennemgå de vigtigste arter af tegndannelse og vise, på hvilken måde de bevirker modtilfælde mod elementfunktionerne. » (H.Sp. : p. 48).

³⁷² « Funktionel omdannelse af tegn » (H.Sp. : p. 48). Voir H.Sp. : p. 72-87 [p. 48-61].

³⁷³ Voir H.Sp. : p. 74-76 [p. 50-52].

³⁷⁴ Voir H.Sp. : p. 76-77 [p. 52-53].

³⁷⁵ Voir H.Sp. : p. 77-78 [p. 53].

³⁷⁶ Voir H.Sp. : p. 78-82 [p. 54-56].

³⁷⁷ Voir H.Sp. : p. 82 [p. 56].

³⁷⁸ Voir H.Sp. : p. 82-83 [p. 57].

³⁷⁹ Voir H.Sp. : p. 83-87 [p. 58-61].

³⁸⁰ Voir H.Sp. : p. 87-95 [p. 61-69].

³⁸¹ Voir H.Sp. : p. 87-93 [p. 61-67].

³⁸² Voir H.Sp. : p. 93-94 [p. 67-68].

³⁸³ Voir H.Sp. : p. 94-95 [p. 68-69].

développement relatif à l'influence des éléments vise avant tout à accréditer l'existence de lois régissant l'apparition des contre-cas, outre la permanence du cadre du schéma, constitutive de la définition même de la langue hjelmslevienne. Hjelmslev écrit ainsi :

« Lorsqu'on est en présence d'une chaîne d'éléments (par exemple, un mot), un élément de la chaîne peut être responsable du fait qu'à une autre place de cette même chaîne il se présente un élément autre que l'élément attendu. [...] »

Dans l'exemple fourni l'anomalie tient évidemment à ce que le même élément *r* aurait dû se trouver à deux endroits du même mot. Il s'agit donc d'une cause psychologique : dans les conditions données il est plus malaisé de maintenir deux éléments semblables que deux différents. Comme le cas est de nature psychologique, nous ne pouvons jamais prédire s'il se produira ou non. Mais il s'est avéré possible d'établir des lois générales qui laissent prédire, d'une part, la structure particulière des mots qui peuvent être exposés à une telle transformation, de sorte qu'on peut les écarter, lorsqu'on étudie les fonctions des éléments, et d'autre part l'élément d'un mot d'une structure donnée qui sera frappé éventuellement par l'altération. Avant de le montrer, nous pouvons dire en général que l'élément introduit dans un signe à la place d'un autre élément, lorsque ce signe se transforme sous l'influence des éléments voisins, sera toujours un élément déjà accepté de la structure linguistique en question ; la transformation ne signifie jamais une augmentation ou une diminution de l'inventaire des éléments de la langue ; la transformation se fait en accord avec les règles de la formation des signes qu'on peut déduire des règles de la structure linguistique relatives à l'emploi des éléments. Quant au choix de l'élément introduit lui-même, il existe, à l'intérieur de ce cadre, une certaine liberté (en supposant que la structure linguistique donne, pour la place syllabique en question, le choix entre deux ou plusieurs possibilités) ; les sujets parlants choisissent l'élément qui, d'après leur sentiment linguistique, semble le plus proche de l'élément repoussé ; mais on peut toujours reconnaître des causes physiques objectives, le plus souvent d'ordre physiologique, au fait qu'un son semble aux sujets parlants particulièrement proche d'un autre, si bien que, d'après la connaissance générale du système phonétique de la langue, on peut prédire avec une quasi-certitude, et dans bien des cas avec une certitude totale, l'élément qui sera choisi comme substitut. Si, à partir d'une analyse phonétique du système des sons latins (que nous n'aborderons pas ici), on fait un tel calcul préalable concernant le *r*, on arrivera à ce résultat précis qu'il ne peut être remplacé que par un *l*.

Pour connaître l'élément d'un mot d'une structure donnée qui sera frappé par l'altération, s'il y a altération, trois facteurs seront décisifs :

1. si les éléments en question entrent dans une syllabe *accentuée* ou *non-accentuée* ;
2. si, à l'intérieur de la syllabe, ils se trouvent dans la *zone initiale*, *centrale* ou *finale* (dans une syllabe comme [*prest*] *p* et *r* se trouvent dans la zone initiale, *ε* dans la zone centrale, et *s* et *t* dans la zone finale ; dans une syllabe comme *est*, la zone initiale manque, *e* se trouve dans la zone centrale, *st* dans la zone finale ; dans une syllabe comme *ta*, *t* se trouve dans la zone initiale, *a* dans la zone centrale, et la zone finale manque ; dans la syllabe *a* il n'y a ni zone initiale ni zone finale) ;
3. s'ils se trouvent *seuls* dans la zone (comme *t* dans *août* [ut], *t* dans *ta*, ou comme *n* et *t* dans *net*)³⁸⁴ ou s'ils entrent dans un *groupe* (comme *p* et *r* dans *preste* et comme *s* et *t* dans *preste*) et s'ils sont *entravés* ou *libres* (on appelle "entravé" un élément de la zone initiale qui suit immédiatement un élément de la zone finale de la syllabe précédente : le *k* dans *polka* est dit entravé, alors que le *k* dans *poker* est dit libre).

³⁸⁴ Nous ajoutons une parenthèse fermante conformément au texte danois. Voir la note suivante.

Grâce à ces définitions on peut établir des lois absolument générales pour les éléments qui peuvent subir, dans un mot, l'influence des éléments avoisinants³⁸⁵. » (H.Sp. : p. 72-74).

On retrouve ici la même structure d'argumentation. Hjelmslev évoque d'abord une « cause psychologique », dont la nature psychologique rend la prédiction impossible. Il insiste cependant ensuite sur l'existence de « lois générales qui laissent prédire, d'une part, la structure particulière des mots qui peuvent être exposés à une telle transformation, de sorte qu'on peut les écarter, lorsqu'on étudie les fonctions des éléments, et d'autre part l'élément d'un mot d'une structure donnée qui sera frappé éventuellement par l'altération ». On lit de même ensuite que si « les sujets parlants choisissent l'élément qui, d'après leur sentiment linguistique, semble le plus proche de l'élément repoussé », « on peut toujours reconnaître des causes physiques objectives, le plus souvent d'ordre physiologique, au fait qu'un son semble aux sujets parlants particulièrement proche d'un autre, si bien que, d'après la connaissance générale du système phonétique de la langue, on peut prédire avec une quasi-certitude, et dans bien des cas avec une certitude totale, l'élément qui sera choisi comme substitut ». Le partage des deux domaines, nécessaire à l'établissement des fonctions des éléments sur lequel repose

³⁸⁵ « Når man har en kæde af elementer (f. eks. et ord), kan et element i kæden bevirke, at der på en anden plads i den samme kæde optræder et andet element end det forventede. [...] »

I det eksempel, vi har givet, er modtilfældets årsag naturligvis den, at det samme element, *r*, skulle stå på to pladser i ordet. Modtilfældet har en psykologisk årsag, nemlig, at det under givne betingelser er vanskeligere at fastholde to ensartede elementer end to forskellige. Da tilfældet er af psykologisk natur, kan vi aldrig forudsige, om det vil indtræde eller ej. Men det har vist sig, at det lader sig gøre at opstille almene love, der gør det muligt at forudsige 1. hvilken særlig struktur de ord har, som kan være udsatte for en sådan omdannelse, således at man ved studiet af elementfunktionerne kan holde dem undenfor, og 2. hvilket element i et ord af given struktur der vil blive ramt af forandringen, dersom forandringen indtræder. Inden vi viser det, kan vi sige i almindelighed, at det element, der indføres i et tegn på et andet elements plads, når tegnet omdannes ved elementpåvirkning, vil altid være et element, der i forvejen er anerkendt af den pågældende sprogbygning ; omdannelsen betyder aldrig en forøgelse eller forringelse af sprogets elementinventar ; omdannelsen foretages i overensstemmelse med de regler for tegndannelse, der lader sig udlede af sprogbygningens regler for elementernes anvendelse. Men med hensyn til *valget* af det indførte element består der inden for disse rammer en vis frihed (forudsat at sprogbygningen for den pågældende plads i stavelsen giver valget mellem to eller flere muligheder) ; her vælger de talende individer det element, der ud fra deres sprogfølelse forekommer dem at ligge nærmest ved det fortrængte element ; men der lader sig altid påvise objektive fysiske (oftest fysiologiske) årsager til, at en lyd således forekommer de talende at ligge særlig nær ved en anden, således at man ud fra et almindeligt kendskab til sprogets lydsystem med nogenlunde sikkerhed, og i mange tilfælde med fuld sikkerhed, kan forudsige, hvilket element der vil blive valgt til stedfortræder. Hvis man ud fra en fonetisk analyse af det latinske lydsystem (som vi ikke her skal indføre i) anstiller en sådan forhåndsberegning over for *r*, når man til det entydige resultat, at der kun kan blive tale om erstatning med *l*.

For besvarelsen af spørgsmålet om, hvilket element i et ord af given struktur der vil blive ramt af forandringen, dersom forandringen indtræder, vil tre ting være afgørende :

1. om de pågældende elementer indgår in en *betonet* eller i en *ubetonet* stavelse ;
2. om de inden for stavelsen står i *begyndelsesfeltet*, i *midterfeltet* eller i *slutfeltet* (i en stavelse som *kraft* står *k* og *r* i begyndelsesfeltet, *a* i midterfeltet, og *f* og *t* i slutfeltet ; i en stavelse som *at* mangler begyndelsesfeltet, *a* står i midterfeltet, *t* i slutfeltet ; i en stavelse som *ta* står *t* i begyndelsesfeltet, *a* i midterfeltet, og slutfeltet mangler ; i stavelsen *a* mangler både begyndelses- og slutfeltet) ;
3. om de står *alene* i feltet (som *t* i *at* og *t* i *ta*, eller som *t* og *k* i *kat*) eller indgår i *gruppe* (som *k* og *r* i *kraft* og som *f* og *t* i *kraft*), samt om de står *dækkede* eller *udækkede* (ved et dækket element forstås et element i begyndelsesfeltet, som følger umiddelbart efter et element i den foregående stavelses slutningsfelt : *k* i *polka* siges at stå dækket, medens *k* i *poker* siges at stå udækket).

Ved hjælp af disse bestemmelser kan man helt igennem opstille almene love for, hvilket element der i et ord kan rammes af elementpåvirkning. » (H.Sp. : p. 48-50).

la méthode structurelle, demeure donc possible. Cependant, tandis que la délimitation des deux domaines apparaît ainsi nécessaire à la méthode structurelle même, ces changements de l'usage sont caractérisés comme strictement encadrés par la structure : l'élément introduit « sera toujours un élément déjà accepté de la structure linguistique en question », « la transformation se fait en accord avec les règles de la formation des signes qu'on peut déduire des règles de la structure linguistique relatives à l'emploi des éléments » et l'existence d'un choix suppose « que la structure linguistique donne, pour la place syllabique en question, le choix entre deux ou plusieurs possibilités ». Hjelmslev mentionne ensuite les lois de Grammont, insistant à nouveau sur la prévisibilité qu'elles permettent d'introduire dans les changements de l'usage liés à l'influence des éléments, ainsi que sur la dépendance à l'égard de la structure, qui s'oppose ainsi significativement à des lois « aveugles » :

« Presque toutes les lois que nous connaissons relatives à l'influence des éléments ont été formulées par le Français Maurice Grammont. Quelques-unes de ces lois méritent un examen plus minutieux, mais il est hors de doute que des lois générales se laissent appliquer dans tous les cas. Les exceptions apparentes peuvent s'expliquer par le fait qu'un mot a souvent subi plusieurs transformations successives de sorte qu'une forme existante ne s'explique pas toujours par l'application mécanique d'une seule loi déterminée. En outre, Grammont a prévu l'éventualité où le résultat aveugle d'une loi entrerait en conflit avec la structure de la langue en produisant une structure inadmissible dans cette langue ; il considère que, dans ce cas, la tendance à la dissimilation ou à la métathèse, pourvu qu'elle soit assez forte, se fera jour en obéissant à un autre ensemble de lois inversement proportionnelles à celles déjà mentionnées ; on ne sort donc pas du règne des lois, puisque les cas d'exception se laissent circonscrire et définir clairement³⁸⁶. » (H.Sp. : p. 77-78).

La contradiction qui consiste à faire dépendre l'établissement de la structure de la circonscription du domaine de l'usage, tout en subordonnant ce dernier aux lois du schéma apparaît également de manière très nette dans les développements relatifs au niveau des signes. L'étymologie populaire se distingue ainsi du nivellement par sa dépendance à l'égard de paradigmes de l'usage, au lieu de ceux du schéma que met en jeu le nivellement³⁸⁷ :

« Des paradigmes tels que ceux que nous avons examinés ici : le paradigme casuel d'un pronom et le paradigme des numéraux sont donnés dans la structure même de la langue et ils constituent des séries fermées une fois pour toutes avec un nombre limité de membres

³⁸⁶ « Næsten alle de almene love, vi kender for elementpåvirkning, er fundne af franskmænden Maurice Grammont. Nogle af disse love fortjener endnu en nærmere prøvelse, men der er ikke nogen tvivl om, at almene love lader sig gennemføre. Tilsyneladende undtagelser kan forklares ved, at et ord ofte har været underkastet flere successive omdannelser, så at en foreliggende form ikke altid er forklarlig blot ved mekanisk anvendelse af én bestemt lov. Desuden har Grammont forudset den mulighed, at det blinde resultat af en lov kan komme i konflikt med sprogbygningen ved at fremkalde en stavelsebygning, som ikke er tilstedelig i sproget ; han regner i så fald med, at tendensen til dissimilation eller metatase, dersom den er stærk nok, bryder igennem i kraft af et andet sæt af love, der forholder sig omvendt til dem, vi ovenfor har omtalt ; hermed er lovmæssigheden ikke ophørt, da disse tilfælde lader sig klart indkredse og definere. » (H.Sp. : p. 53).

³⁸⁷ Hjelmslev distingue de même ensuite entre les abréviations concernant des catégories ancrées dans le schéma de la langue (mot composé devenant non composé, dérivé devenant mot simple, transferts d'une catégorie à une autre) et celles qui concernent des catégories de l'usage (les mots les plus fréquents). La formation proportionnelle implique également le schéma, comme en témoigne sa définition : « Un signe est classé dans un autre paradigme que celui auquel il appartenait déjà. » (H.Sp. : p. 82) [« [...] et tegn henføres til et andet paradigme end det, det i forvejen hørte til. » (H.Sp. : p. 57)].

(même si les nombres constituent une série illimitée, la série des *noms* de nombre est limitée et même toujours assez brève, étant donné que la grande majorité des nombres sont désignés par la composition de deux ou plusieurs noms). Mais dans l'usage de la langue il y a beaucoup de paradigmes qui, de prime abord, se présentent à nous avec un nombre illimité de membres, parce que le système des signes, nous l'avons vu, est inachevé et productif. De ce fait le sentiment de la langue sera incertain, et, quand il faudra choisir le paradigme dans lequel un signe donné doit être rangé, il décidera de façon arbitraire, à partir d'associations souvent très vagues. [...] On appelle *étymologie populaire* cette espèce de nivellement due à une association vaguement ressentie par les sujets parlants et, par suite, au rapprochement arbitraire de deux signes dans un paradigme³⁸⁸. » (H.Sp. : p. 81-82).

Il s'agit donc de changements liés à la structure, mais constituant par ailleurs des contre-cas aux lois permettant d'établir cette dernière. On lit en effet ensuite à propos de la formation analogique :

« Comme le système des signes est soumis à l'arbitraire de l'usage de la langue et comme le sentiment de la langue ne peut pas être déterminé par calcul, il est évident qu'on ne peut pas ici, comme pour les influences des éléments, établir des lois générales. Mais peut-être cela est-il dû au simple fait que le contenu linguistique n'est pas encore analysé suffisamment du point de vue psychologique ; si l'influence des éléments a été étudiée d'une manière si exacte, cela tient justement à ce que nous pouvons analyser les sons de la langue et que nous avons des connaissances de psychologie phonétique. Il se peut donc, quant aux formations analogiques, qu'à l'avenir on puisse opérer sur un terrain plus solide qu'à présent. Cependant les expériences acquises jusqu'ici par l'étude de vastes matériaux linguistiques traités d'un point de vue génétique montrent que les formations analogiques n'empêchent nullement la connaissance des fonctions des éléments, ni ne causent des difficultés pratiques insurmontables pour le chercheur. Il suffit de penser au principe de la formation analogique, facteur d'explication qui permet d'éliminer les contre-exemples qui se présentent³⁸⁹. » (H.Sp. : p. 83)

où l'on retrouve encore une fois la même structure argumentative : l'impossibilité d'établir des lois générales se double du constat que « les formations analogiques n'empêchent nullement la connaissance des fonctions des éléments, ni ne causent des difficultés pratiques

³⁸⁸ « Sådanne paradigmer som dem, vi her har betragtet : kasusparadigmet af et pronomen og talordenes paradigme, er givne i selve sprogbygningen, og de udgør én gang for alle afsluttede rækker med et endeligt antal led (selv om tallene udgør en uendelig række, er talordenes række endelig og endda altid temmelig kort, idet langt de fleste tal betegnes ved en sammenstilling af to eller flere talord). Men i sprogbrugen findes der mange paradigmer, der rent umiddelbart fremtræder for os med et ubegrænset antal led, fordi tegnsystemet, som vi har set, er uafsluttet og produktivt. Herved bliver det for sprogfølelsen usikkert og vilkårligt, til hvilket paradigme et givet tegn skal regnes, og her skalter og valter derfor også sprogfølelsen på bedste beskub og ud fra tit meget løse associationer. [...] Den slags udjævninger, der beror på sprogfølelsens løse associationer og vilkårlige sammenknytning af to tegn i ét paradigme, kalder man *folkeetymologier*. » (H.Sp. : p. 55-56).

³⁸⁹ « Da tegnsystemet er underkastet sprogbrugens vilkårlighed, og da sprogfølelsen er uberegnelig, er det klart, at der ikke her som for elementpåvirkningerne lader sig opstille almene love. Grunden hertil er måske dog kun den, at det sproglige indhold endnu ikke er tilstrækkelig analyseret fra psykologisk synspunkt ; når elementpåvirkningerne er så eksakt udforskede, skyldes det jo netop, at vi kan analysere sproglydene og véd besked om lydpsykologi. Det kan derfor tænkes, at man i fremtiden kan få fastere grund under fødderne med hensyn til analogidannelserne, end vi har i øjeblikket. Imidlertid viser erfaringerne inden for det meget omfattende sprogmateriale, der hidtil er blevet behandlet fra genetisk synspunkt, at analogidannelserne ikke på nogen måde hindrer erkendelsen af elementfunktionerne eller overhovedet volder forskeren praktiske vanskeligheder. Man skal blot være opmærksom på, at der i analogidannelsens princip ligger en forklaringsfaktor til fjernelse af oplukkende modtilfælde. » (H.Sp. : p. 57-58).

insurmontables pour le chercheur ». Le cas des emprunts est relativement différent, puisque loin de constituer un domaine à distinguer du domaine d'opération des fonctions des éléments, ils constituent à l'inverse un cas que ces fonctions permettent d'isoler. Hjelmslev écrit en effet :

« Abstraction faite des cas, rencontrés surtout dans les temps modernes, où les conditions historiques extérieures se trouvent si bien éclaircies dans tous leurs détails que l'on arrive à contrôler et à dater l'introduction même de l'emprunt, il n'existe pas de critères généraux autres qu'intrinsèquement linguistiques pour la constatation des emprunts. En principe, il n'y a pas de limites à ce qui peut être emprunté d'une langue à une autre³⁹⁰. » (H.Sp. : p. 90)

puis de même :

« Partout où deux communautés linguistiques entrent en contact, on doit compter avec la possibilité d'emprunts.

C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit de constater des emprunts, le linguiste se voit en général réduit à des critères purement linguistiques dont le plus important est que les mots en question constituent des contre-exemples aux fonctions des éléments³⁹¹. » (H.Sp. : p. 92).

Le cas des néologismes est tout aussi remarquable, dans la mesure où s'il constitue un autre domaine de contre-cas aux fonctions des éléments, il renvoie par ailleurs à la définition même de la langue comme système de possibilités de signes, dont il apparaît ainsi qu'elle ne renvoie aucunement à une description des phénomènes, mais à une prise structurale sur la réalité :

« Nous devons enfin mentionner qu'on peut, à condition bien sûr d'observer les règles données dans la structure de la langue, relatives à la formation des syllabes, former des signes complètement nouveaux qui ne sont ni des transformations d'autres signes ni des introductions venues de l'extérieur. A cet égard aussi les dispositions varient selon les communautés linguistiques et selon les périodes. Dans la plupart des langues de l'Europe occidentale la tendance au néologisme est étonnamment faible, si on la compare à d'autres domaines linguistiques ; il y a dans nos langues plutôt une aversion à l'égard du néologisme, abstraction faite des onomatopées et de la licence poétique des auteurs. Mais il peut en être tout autrement. A titre d'exemple particulièrement net et tout à fait récent nous mentionnerons qu'en estonien on a introduit, en ce siècle, par décret gouvernemental, plusieurs milliers de mots nouveaux qui ont été pour ainsi dire créés, en entendant par là qu'on a assemblé des éléments d'expression estoniens de façons nouvelles, mais selon les règles qui régissent la construction de la syllabe estonienne.

Evidemment, ces cas de néologismes ne peuvent fournir, tout au plus, que des contre-exemples apparents aux fonctions des éléments ; c'est seulement si un mot de création nouvelle est assez proche de la forme à laquelle on s'attendrait pour ce mot dans la langue en question, d'après les fonctions des éléments, qu'un tel néologisme peut

³⁹⁰ « Når vi ser bort fra de tilfælde, særlig fra nyere tid, hvor de ydre historiske forhold ligger så godt oplyst i alle enkeltheder, at selve lånets indførelse kan gås efter og dateres, gælder der iøvrigt ikke nogen mere almindelige retningslinier ud over de internt sproglige for fastsættelsen af lån. Der er principielt ingen grænser for, hvad der kan lånes fra et sprog til et andet. » (H.Sp. : p. 64).

³⁹¹ « Overalt, hvor der er berøring mellem to sprogsamfund, må man regne med mulighed for lån.

Lingvisten er derfor med hensyn til fastsættelsen af lån i almindelighed henvist til rent sproglige kriterier, hvoraf det vigtigste er, at de pågældende ord danner modtilfælde mod elementfunktionerne. » (H.Sp. : p. 66).

embarrasser l'investigateur de la parenté génétique. C'est pourquoi le linguiste doit tenir compte de cette possibilité. D'ailleurs, elle peut être une cause, parmi d'autres, du fait déjà mentionné que relativement peu de mots d'une langue (c'est frappant par exemple en grec) s'expliquent par voie génétique : cela n'est pas forcément dû aux emprunts, le néologisme peut avoir sa part de responsabilité³⁹². » (H.Sp. : p. 94-95).

Ces difficultés sont de fait évidemment liées à cet autre refus de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie que constitue l'introduction d'une méthode structurale dans la linguistique génétique, méthode qui apparaît dès lors doublement synchronique, comme nouvelle méthode reconstructive, opposée à la méthode évolutive et comme méthode structurale, impliquant en tant que telle un rejet du changement à l'usage. A ce double statut répond le double traitement de la formation des signes que nous venons de voir, en termes de réduction à un système commun et d'explication du donné par un système de formules transcendant aux différences entre les langues d'une part, en termes de schéma et d'usage d'autre part, dont la contradiction est liée au fondement préalable sur une entité, permettant la redéfinition synchronique des lois diachroniques. On retrouve ici à nouveau le dédoublement de l'hypothèse structurale, dans le cadre duquel la distinction schéma/usage tout à la fois fonde l'explication structurale – en permettant la délimitation de domaines – et rend compte du donné. Il faut rappeler ici ce passage cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Le rapport entre les éléments et les signes, que nous avons mentionné ici, est le vrai secret de tout le mécanisme merveilleusement pratique de la langue ; bien plus, on pourrait être tenté de dire : le secret génial de la construction de la langue ; on a toujours la possibilité de former des signes nouveaux, rien qu'en regroupant d'une manière nouvelle, mais d'après des règles bien connues, des éléments eux-mêmes bien connus, règles et éléments étant peu nombreux et vite appris. Une poignée d'éléments avec les règles correspondantes données une fois pour toutes, cela suffit pour avoir autant de possibilités de combinaison et partant autant de signes qu'on peut en désirer. Le système des éléments est achevé, mais le système des signes est productif ; les éléments constituent une série close, les signes une série ouverte ; le nombre des éléments est invariable à l'intérieur d'une même langue ; le nombre des signes peut être augmenté suivant les besoins et le bon plaisir de la société ou de l'individu (par exemple du poète ou du technicien), et inversement il peut être réduit, certains mots pouvant sortir de la

³⁹² « Endelig må vi omtale, at der naturligvis også, under overholdelse af de i sprogbygningen givne regler for stavelsesdannelse, i et sprog kan dannes helt nye tegn, der ikke er omdannelser af andre eller er indført udrefra. Også i den henseende er tilbøjeligheden i forskellige sprogsamfund i forskellige perioder højst forskellig. I de fleste vesteuropæiske sprog er denne tilbøjelighed, sammenlignet med andre sprogområder, overraskende ringe ; der er i vore sprog snarest modvilje mod nyskabelse, når bortses fra ord med lydsymbolik og det særlige frihedsbrev, som man undertiden udstyrer skønlitterære forfattere med. Men det kan være helt anderledes. Som et særlig grelt europæisk eksempel fra nyeste tid kan vi anføre, at i estisk er der i dette århundrede vilkårligt, ved en regeringsbeslutning, indført adskillige tusinde nye ord, der virkelig er skabt så at sige af det rene ingenting, dvs. ved en efter reglerne for estisk stavelsebygning gennemført sammenstilling af de estiske udtrykselementer på nye måder.

Disse nyskabelsestilfælde kan naturligvis i det højeste blive skinmodtilfælde, ikke virkelige modtilfælde mod elementfunktionerne ; kun hvor et nyskabt ord ligger temmelig nær ved den form, man ud fra elementfunktionerne forventer, at et ord skulle have i det pågældende sprog, kan et sådant nyskabt ord drille udforskeren af det genetiske sproglægtskab. Lingvisten må derfor også være opmærksom på denne mulighed. Den kan forøvrigt være en medvirkende årsag til, at forholdsvis få ord i et sprog (som f. eks. i græsk) er forklarlige ad genetisk vej : det behøver ikke altid at skyldes lån, men kan også skyldes nyskabelse. » (H.Sp. : p. 68-69).

langue, être supprimés, s'ils deviennent superflus ou indésirables. Du fait de son instabilité, le système des signes n'est pas attaché à certains états ou à certaines situations, il peut s'adapter à tous les changements. C'est pourquoi nulle langue n'est liée à un domaine conceptuel déterminé, à un milieu déterminé ou à une civilisation déterminée ; les américanistes ont souligné avec raison que les langues indiennes seraient aussi aptes que toute autre à exprimer la civilisation occidentale, même si elles n'ont pas eu l'occasion, au service de la civilisation indienne, de fournir des signes pour une multitude de nos concepts, techniques ou scientifiques par exemple ; dès que le besoin s'en ferait sentir, elles pourraient former de tels signes d'une manière parfaitement appropriée. Toute langue possède, en plus des signes effectivement employés, une réserve pratiquement inépuisable de possibilités inexploitées.

En conséquence, on peut imaginer une langue exploitée de plusieurs manières différentes : à une même structure peuvent correspondre les usages les plus dissemblables. On pourrait remplacer un à un tous les mots du dictionnaire français par d'autres, de formation nouvelle, sans modifier pourtant la structure linguistique sous-jacente : il suffirait de conserver les mêmes éléments, sans en ajouter d'autres, et de les grouper en syllabes selon les mêmes règles que dans le dictionnaire primitif.

Mais si des usages différents sont susceptibles de correspondre à une même structure de la langue, l'inverse n'est pas vrai : à un usage ne peut correspondre qu'une seule structure. Dans la fonction qui relie la structure et l'usage, la structure fait figure de constante et l'usage de *variable*. On comprend alors que ce soit la structure d'une langue, et non pas son usage qui décide de son identité et qui la définisse par opposition à une autre.

La structure de la langue spécifie donc le nombre des éléments avec lesquels on doit opérer et la façon dont chacun peut se lier aux autres. Rien de plus. Tous les phénomènes que l'on peut observer par surcroît dans la langue peuvent varier, le nombre des éléments et les règles de construction restant identiques. Ces phénomènes relèvent par conséquent de l'usage. Ainsi pour la formation des signes, qui n'est que l'exploitation des possibilités de signes³⁹³. » (H.Sp. : p. 63-64)

³⁹³ « Det forhold mellem element og tegn, som vi her har omtalt, er den egentlige hemmelighed ved hele sprogets vidunderlig praktiske mekanisme, ja man kunne fristes til at sige : det geniale i sprogets konstruktion : man har altid mulighed for at danne nye tegn blot ved at sammenstille de samme gammelkendte elementer efter de samme gammelkendte regler på en ny måde, og de elementer, der sammenstilles, og de regler, de sammenstilles efter, er ganske få og hurtigt lærte. En håndfuld elementer med tilhørende forbindelsesregler én gang for alle, og et uoverstigelig stort antal kombinationsmuligheder og dermed af tegn. Elementsystemet er én gang for alle afsluttet, men tegnenes system er produktivt ; elementerne udgør en lukket, men tegnene en åben række ; elementernes antal er inden for et og samme sprog uforanderligt ; tegnenes antal kan forøges efter samfundets eller den enkeltes (f. eks. digterens eller teknikerens) behov og behag, og det kan også omvendt indskrænkes, idet visse ord kan glide ud af sprogbrugen, afskaffes, fordi de er iverflødige eller uønskede. Idet tegnsystemets således er flydende, har det ikke blot gyldighed over for visse tilstande eller situationer, men kan ubegrænset tilpasses til nye af hvilken som helst art. Intet sprog er derfor bundet til noget bestemt begrebsområde, noget bestemt miljø eller nogen bestemt kulturkreds ; kendere af indianersprog har med rette fremhævet, at disse sprog ville være lige så velegnede som ethvert andet til at give udtryk for den vesteuropæiske kultur, selv om de ikke, så længe de tjener indianerkulturen, endnu har uddannet tegn for mangfoldige af vore tekniske videnskabelige og andre begreber ; så snart behovet melder sig, vil de kunne danne sådanne tegn på fuldt formålstjenlig måde. Ethvert sprog har foruden de hidtil benyttede tegn et praktisk talt uudtømmeligt reservefond af hidtil uudnyttede tegnmuligheder.

Man kan som følge af dette forhold tænke sig et sprog udnyttet på flere forskellige måder. Til en og samme sprogbygning kan svare helt forskellige sprogbrug. Man kunne tage hele den danske ordbog og erstatte alle de ord, der står i den, med andre, nydannede ord, der ikke står i den, og under alt dette kunne man dog stadig bibeholde hele den danske sprogbygning : benytte de samme elementer som hidtil og kun dem, og forbinde dem i stavelser efter de samme regler som hidtil.

et précédé de cet autre, où le postulat de la structure apparaît nettement comme un postulat corrélatif de celui de l'unité et de l'entité, permettant ainsi la construction d'une identité objectale des langues :

« Les éléments d'expression d'une langue sont en nombre très limité ; d'habitude une vingtaine, très rarement plus de cinquante. Le nombre des syllabes d'une langue peut souvent s'écrire avec quatre chiffres. Mais le nombre de signes peut monter jusqu'à des dizaines de milliers sans même que l'on puisse, vu la nature de la langue, lui assigner une limite. Une liste des signes, un dictionnaire, sera toujours et nécessairement incomplet, ne serait-ce que parce que des signes nouveaux prennent naissance pendant qu'on rédige le dictionnaire, et bien davantage encore pendant qu'on l'utilise. Et pourtant la langue dans laquelle ces signes nouveaux se forment reste celle-là même qui existait au moment où on a entrepris le dictionnaire. En effet, une langue demeure identique tant que sa structure est identique, et alors même qu'elle est l'objet d'usages, d'emplois différents. Le français reste le français, même si l'on y introduit des mots nouveaux, pourvu que ces mots soient composés des mêmes éléments que les précédents, et respectent la même structure syllabique.

C'est donc la structure de la langue et elle seule qui conditionne l'identité et la constance d'une langue. Tant que nous aurons la même structure de la langue, nous aurons le droit de dire que nous avons la même langue. Sans ce critère on devrait seulement constater que la langue se modifie sans cesse, et qu'au réveil nous trouvons une langue autre que celle de la veille ; dans le journal du matin nous rencontrons à tout moment quelque signe qui est nouveau en français, ou, en tout cas, nouveau pour nous. De plus, sans ce critère, nous ne pourrions jamais dire avec quelque raison que nous possédons une langue : il n'existe personne qui sache et comprenne tous les signes qui ont été employés en français, et qui sont employés tous les jours dans les différents métiers, les différentes régions ou les différents milieux³⁹⁴. » (H.Sp. : p. 60-61).

Medens der således svarer flere forskellige mulige sprogbrug til en og samme sprogbygning, gælder det omvendte ikke : til en og samme sprogbrug kan der kun svare én sprogbygning. I den funktion, der består mellem sprogbygning og sprogbrug, indgår sprogbygningen som *konstant* og sprogbrugen som *variabel*. Det er dette, der gør, at det er rimeligt at sige, at det er sprogbygningen og ikke sprogbrugen, der bestemmer et sprogs identitet og definerer ét sprog i modsætning til et andet.

I sprogbygningen er det altså fastsat, hvor mange selementer der skal opereres med, og hvorledes hvert af disse elementer må forbindes med andre elementer. Intet andet. Alt, hvad der ellers findes i sproget af iagttagelige fænomener, kan variere i forhold hertil og er altså sprogbrug. Således tegndannelsen, udnyttelsen af tegnmulighederne. » (H.Sp. : p. 42-43).

³⁹⁴ « Et sprogs udtrykselementer er af et meget begrænset antal ; en snes stykker er almindeligt, og over et halvt hundrede er en uhyre sjældenhed. Antallet af stavelser i et sprog tælles ofte med et fircifret tal. Men antallet af tegn kan gå op i titusinder og er tilmed ifølge sprogets natur ubegrænset. En liste over sprogets tegn, en ordbog, bliver altid nødvendigvis ufuldstændig, bl. a. fordi der dannes nye tegn, medens ordbogen skrives, og endnu mange flere nye tegn, inden ordbogen er brugt for sidste gang. Og dog er det sprog, hvori disse nye tegn dannes, stadig det samme, som dengang ordbogens forfatter begyndte at udarbejde den. Et sprog forbliver nemlig det samme, så længe sprogbygningen er den samme, og et og samme sprog kan underkastes forskellig sprogbrug, gøres til genstand for forskellige anvendelser. Dansk vedbliver at være dansk, selv om der indføres nye ord i det, når blot disse ord er dannet efter samme regler for stavelsebygning som hidtil og sammensat af de samme elementer som hidtil.

Der er altså sprogbygningen, og den alene, der betinger et sprogs identitet og konstans. Så længe vi har samme sprogbygning, kan vi med god mening sige, at vi har samme sprog. Uden dette kriterium måtte vi nøjes med at konstatere, at sproget stadig forandrer sig, og at vi hver morgen vågner op til et andet sprog end det, vi havde i går ; i morgenavisen finder vi hvert øjeblik et eller andet tegn, som er nyt i dansk, eller i hvert fald nyt for os. Og uden dette kriterium ville vi aldrig med nogen ret kunne sige, at vi kunne et sprog : der findes ingen, der kender og forstår alle de tegn, der har været brugt i dansk og som bruges hver dag af specialister i dette eller hint, eller af folk, der hører hjemme i en bestemt egn eller i et bestemt miljø. » (H.Sp. : p. 40-41).

Hjelmslev entend tout à la fois rendre compte du « mécanisme merveilleusement pratique de la langue » et procurer un moyen d'analyse des usages, dessein dont nous avons vu le caractère fondamentalement analytique, mais qui est par ailleurs nécessairement contradictoire lorsque ces usages sont des langues dont on essaie en outre de démontrer la parenté. On retrouve ici, mais à un autre niveau, et d'une manière en quelque sorte inverse – la parenté génétique se trouve élaborée en termes d'analyse structurelle – la dualité des deux perspectives « étiologique » et génétique. Il faut revenir, à ce point, à l'ambivalence que nous signalions ci-dessus, concernant le rapport entre parenté génétique et fonction des éléments, et qui nous renvoie en réalité à une démarche analogue de reconstruction de l'objet et des phénomènes dans le cadre de la structure, mais cette fois au niveau de l'opposition à la méthode évolutive. Il était question, dans le premier passage relatif à la parenté génétique et aux fonctions des éléments, d'une parenté génétique fondée sur les fonctions des éléments, et de fonctions se réalisant dans des langues particulières. Hjelmslev écrit cependant un peu plus loin :

« De ce qui précède nous pouvons conclure que la *parenté génétique est une fonction reliant les langues : elle consiste dans le fait que chaque élément d'expression d'une langue est relié par une fonction à un élément d'expression d'une autre* ; et nous avons vu que *la fonction de chaque élément est conditionnée par son entourage et par la position qu'il occupe dans le mot*.

Cette détermination de ce qu'est la parenté génétique est une définition dite *opérationnelle* : elle fournit un critère, un moyen effectif de décider si, dans un cas donné, il y a parenté génétique ou non. Comme on voit, la définition se fonde sur les fonctions existant entre les langues et entre leurs éléments d'expression. En elle-même, elle ne dit pas que c'est³⁹⁵ la fonction qui relie les éléments d'expression des langues différentes et les formules communes – ni davantage ce qu'est la fonction qui relie chacune des langues considérées et le système des formules communes. La fonction dont nous n'avons pas encore examiné de plus près la nature, nous lui donnerons pourtant tout de suite un nom : nous l'appellerons une *continuation* ; nous dirons donc que les éléments d'expression de chacune des langues *continuent* les formules communes, et que le système de chaque langue, ou chaque langue en général, *continue* le système total des formules communes. Et nous examinerons plus tard le sens de cette affirmation³⁹⁶. » (H.Sp. : p. 52-53).

³⁹⁵ Il y a là une coquille : si l'on en croit le texte danois, il faut lire « ce qu'est » (« hvad det er for »).

³⁹⁶ « Vi kan af det foregående slutte, at genetisk sproglægtskab er en funktion mellem sprog, der består i, at ethvert udtrykselement i hvert af sprogene har funktion til et udtrykselement i hvert af de andre sprog ; og vi har set, at hver enkelt elementfunktion er betinget af, hvilke andre udtrykselementer det pågældende udtrykselement er omgivet af, og hvilken plads det indtager i ordet.

Denne bestemmelse af, hvad genetisk sproglægtskab er, er en definition af den art, man kalder *operationel* : det er en definition, der giver et kriterium, et middel til at anlægge en prøve for at få afgjort, om der i et givet tilfælde foreligger genetisk sproglægtskab eller ej. Definitionen bygger, som det ses, på funktionerne mellem sprogene indbyrdes og mellem deres udtrykselementer indbyrdes. Den siger ikke i sig selv noget om, hvad det er for en funktion, der foreligger mellem de forskellige sprogs udtrykselementer på den ene side, og på den anden side de fællesformler, man opstiller – eller hvad det er for en funktion, der foreligger mellem hvert af de betragtede sprog på den ene side, og på den anden side fællesformlernes system. Denne funktion, hvis væsen vi altså endnu ikke nærmere har undersøgt, vil vi dog med det samme give et navn : vi vil kalde den en *kontinuation* ; vi vil altså sige, at udtrykselementerne i hvert af sprogene *kontinuerer* fællesformlerne, og at hvert sprogs system, eller hvert sprog overhovedet, *kontinuerer* fællesformlernes samlede system. Og vi vil senere kunne undersøge, hvad mening der er i at sige det. » (H.Sp. : p. 33).

Il n'est alors plus question d'une fonction fondant la parenté, mais de la parenté génétique comme « fonction reliant les langues ». Hjelmslev insiste cependant sur le caractère opérationnel d'une telle définition, impliquant la notion de critère que nous opposons ci-dessus aux formules hjelmsleviennes. L'examen annoncé ensuite conduit à la formulation d'une définition réelle de la parenté génétique :

« Plus haut (page 52) nous avons donné une définition opérationnelle de la parenté génétique et montré qu'elle consiste en ce que nous avons appelé les fonctions des éléments, correspondances constantes entre les systèmes des éléments de l'expression des langues. On constate la parenté génétique en constatant de telles fonctions des éléments, et exclusivement de cette manière. Pour la parenté génétique ou sa constatation, une ressemblance extérieure entre les langues ou entre les signes des différentes langues ne joue donc aucun rôle. [...] »

Or, si nous nous demandons pourquoi il peut exister entre deux langues cette fonction des éléments que nous avons appelée parenté génétique, la seule cause concevable est que les deux langues aient une origine commune. C'est la seule explication qu'on puisse imaginer, et il faut donc l'admettre au même titre que la parenté génétique. Car la parenté génétique consiste en un rapport entre les éléments de l'expression et les signes des deux langues, et la cause de ce rapport doit être nécessairement que les éléments de l'expression et les signes des deux langues sont des développements ultérieurs d'éléments et de signes plus anciens qui ont été communs aux deux langues ou, en d'autres termes, que les deux langues se sont développées à partir d'une même *langue originelle* par une scission de celle-ci. De cette façon il doit exister, derrière le danois et le suédois, une langue nordique orientale originelle, derrière celle-ci et le nordique occidental une langue nordique originelle, derrière celle-ci et le gotique une langue germanique orientale originelle, derrière celle-ci et le germanique occidental une langue germanique originelle, derrière celle-ci et les autres classes indo-européennes une langue indo-européenne originelle, derrière celle-ci et les autres familles apparentées à l'indo-européen une langue nostratique fondamentale. Ainsi nous nous trouvons d'un coup sur un terrain solide et nous pouvons compléter la définition opérationnelle de la parenté génétique donnée plus haut par une *définition réelle* : *La parenté génétique entre deux langues veut dire qu'elles se sont développées à partir d'une même langue originelle*³⁹⁷. » (H.Sp. : p. 111-113).

³⁹⁷ « Vi har ovenfor (side 33) givet en operationel definition af det genetiske sproglægtskab og vist, at det består i det, vi har kaldt elementfunktioner, faste tilsvaregheder mellem sprogenes systemer af udtrykselementer. Man konstaterer genetisk sproglægtskab ved at konstatere sådanne elementfunktioner, og udelukkende på denne måde. For genetisk sproglægtskab eller for konstateringen af det spiller altså en udvendig lighed mellem sprogene eller mellem tegnene i de forskellige sprog ingen rolle. [...] »

Men spørger vi nu om årsagen til, at der kan bestå denne elementfunktion mellem to sprog, som vi har kaldt genetisk slægtskab, ser vi, at den kun er forklarlig under antagelse af, at de to sprog har fælles oprindelse. Det er den eneste tænkelige forklaring, og denne konsekvens af det genetiske sproglægtskab er altså logisk tvingende. Det genetiske slægtskab består jo i en sammenhæng mellem de to sprogs udtrykselementer og tegn, og årsagen til denne sammenhæng må nødvendigvis være, at de to sprogs udtrykselementer og tegn er videreudviklinger af nogle ældre udtrykselementer og tegn, som har været fælles for de to sprog, eller med andre ord, at de to sprog er udviklede af et og samme *grundprog* ved en spaltning af dette. På den måde må der bag dansk og svensk ligge et østnordisk grundprog, bag dette og vestnordisk et nordisk grundprog, bag dette og gotisk et østgermansk grundprog, bag dette og vestgermansk et germansk grundprog, bag dette og de andre indo-europæiske sprogklasser et indo-europæisk grundprog, bag dette og de med indo-europæisk genetisk beslægtede sprogætter et nostratisk grundprog. Hermed har vi på én gang fået virkelighedsgrund under fødderne, og den operationelle definition af genetisk sproglægtskab, som vi ovenfor har givet, kan vi nu supplere med en *realdefinition* : *Genetisk slægtskab mellem to sprog vil sige, at de er udviklede af et og samme grundprog*. » (H.Sp. : p. 78-80).

Hjelmslev affirme à nouveau ici le caractère opérationnel de la définition de la parenté génétique comme une fonction entre langues, fonction qu'il assigne alors à sa cause. L'argument est en lui-même notable, dans la mesure où il introduit le phénomène comme cause d'une forme préalablement constatée, de manière à la fois parallèle à l'explication saussurienne de la diversité des langues (un phénomène rend compte d'un fait), et fondamentalement inverse, puisque fondée sur l'unité ou les unités (l'entité ou les entités) dont il s'agit précisément (dans la perspective saussurienne) de concevoir l'existence, et que l'on retrouve ensuite avec l'énumération des relations constitutives de l'arbre généalogique des langues nordiques danoise et suédoise. Aussi cette définition réelle n'est-elle introduite que pour la notion de langue originelle, qui vient donner une réalité aux systèmes de formules auxquels conduit la reconstruction, en même temps que cette dernière apparaît comme une prise structurale sur la réalité. Hjelmslev poursuit en effet :

« La seule chose que nous sachions avec quelque certitude de cette langue originelle, c'est ce que nous pouvons extraire des formules que la comparaison génétique nous a amené à établir. En aucun cas la langue originelle ne nous a été transmise directement ; nous la *reconstruisons* d'après les fonctions des éléments. Nous pouvons bien appeler latin la langue originelle que nous présupposons derrière les langues romanes, parce que nous pouvons conclure, à partir de nos connaissances historiques, que ce doit être le latin dont la scission a donné naissance aux langues romanes ; mais le roman commun que nous sommes amené à reconstruire n'est pas, nous l'avons déjà remarqué (page 44) le même latin que celui qui nous est connu par la littérature transmise.

Nous devons donc attribuer à la langue originelle les éléments de l'expression et les segments de mots (car ce ne sont pour ainsi dire jamais des mots entiers, cf. page 50), que nous mettons en formules ; ils constituent des parcelles d'une langue que nous ne connaissons pas autrement. Et ici il sera de grande importance de se rendre compte, d'une façon aussi claire que possible, du contenu réel qu'il nous est permis de faire entrer dans nos formules ou, en d'autres termes, ce que nous savons avec certitude et ce que nous ne savons pas avec certitude de cette langue originelle.

Ainsi nous pouvons établir deux niveaux de certitude :

A. – Nous savons avec certitude

1. qu'une telle langue a existé ;
2. que cette langue a contenu dans sa structure les éléments de l'expression que nous désignons par nos formules d'éléments (à condition évidemment qu'elles soient correctement établies ; il s'avérera par la suite que cette précision n'est pas tout à fait superflue) ;
3. que ces éléments de l'expression de la structure de la langue ont été définis par les possibilités de relation présupposées dans nos formules de signes.

B. – Nous ne savons pas avec certitude

1. où, quand et par qui cette langue a été employée, ou si elle a jamais été employée du tout (une des possibilités avec lesquelles il nous faut compter est qu'elle n'ait jamais été employée, mais qu'elle ait été, dès le commencement, transformée dans les différentes directions que présupposent les différentes langues considérées) ;
2. si, dans sa structure, elle a contenu plus d'éléments de l'expression que ceux que désignent nos formules des éléments ;
3. si les éléments de l'expression que nous connaissons dans cette langue ont été définis par d'autres possibilités de relation, en plus de celles qui sont présupposées dans nos formules des signes.
4. comment se présentait l'usage de cette langue (en admettant qu'il y ait eu usage, cf. 1), et plus particulièrement

- a) quels mots entiers ou phrases ont été employés ou ont pu être employés ;
- b) comment les éléments de l'expression ont été désignés ou nommés dans le langage parlé, dans l'écriture, ou dans toute autre forme de manifestation éventuelle ;
- c) quel contenu de signification on a attribué aux signes³⁹⁸. » (H.Sp. : p. 113-115).

Il s'agit ici tout d'abord de délimiter le « contenu réel » que l'on peut attribuer aux systèmes de formules que procure la reconstruction de la langue originelle, et l'on retrouve significativement, dans ce cadre, avec l'incertitude inhérente à ce type de reconstruction, la confusion tendancielle entre les deux perspectives évolutive et abstractive : il ne s'agit pas nécessairement d'une langue antérieure, mais peut-être seulement d'un système explicatif, autre formulation, en termes d'emploi (de phénomène) – « une des possibilités avec lesquelles il nous faut compter est qu'elle n'ait jamais été employée, mais qu'elle ait été, dès le commencement, transformée dans les différentes directions que présupposent les différentes langues considérées » – de l'absence de manifestation connue dont il était question dans les textes de 1937. Hjelmslev insiste cependant ensuite, comme en 1937 sur la « position favorable » de la linguistique reconstructive, sur l'exactitude d'une telle science, qui implique précisément un renoncement aux hypothèses relatives aux phénomènes. On lit en effet

³⁹⁸ « Det eneste, vi med nogen sikkerhed véd om dette grundprog, er, hvad vi kan læse ud af de formler, som den genetiske sprogsammenligning har ført os til at opstille. I intet tilfælde er grundsproget os direkte overleveret ; vi *rekonstruerer* det ud fra elementfunktionerne. Det grundprog, vi forudsætter bag de romanske sprog, kan vi godt kalde latin, fordi vi ud fra vor historiske viden kan slutte, at det *må* være latin, som gennem spaltning har udviklet sig til de romanske sprog ; men det romanske grundprog, vi føres til at rekonstruere, er, som allerede bemærket (side 25), ikke det samme latin som det, vi kender fra den overleverede litteratur.

Men altså, de udtrykselementer og de orddele (thi det er så godt som aldrig hele ord, jf. side 30), som vi sætter på formel, må vil tilskrive grundsproget ; de er stumper af et sprog, som vi ikke kender på anden måde. Og her vil det være af største vigtighed at gøre sig klart så nøje som muligt, hvor meget og hvor lidt realitetsindhold vi har lov til at lægge ind i vore formler, eller med andre ord, hvad vi med sikkerhed véd og hvad vi ikke med sikkerhed véd om dette grundprog. Vi kan fastslå følgende :

- a) Vi véd med sikkerhed
 - 1. at et sådant sprog har eksisteret
 - 2. at dette sprog i sin sprogbygning har rummet de udtrykselementer, som vi betegner med vore elementformler (forudsat naturligvis at disse er rigtigt opstillet, hvilket siden skal vise sig ikke at være nogen ganske overflødig tilføjelse)
 - 3. at disse udtrykselementer i sprogbygningen har været defineret ved de forbindelsesmuligheder, som forudsættes i vore tegnformler.
- b) Vi véd ikke med sikkerhed
 - 1. hvor og hvornår og af hvem dette sprog har været brugt, eller om det overhovedet nogensinde har været brugt (en af de muligheder, vi må regne med, er, at det aldrig har været brugt, men straks ved starten er blevet omdannet i de retninger, som de forskellige betragtede sprog forudsætter)
 - 2. om det i sin sprogbygning har rummet flere udtrykselementer end dem, vi betegner med vore elementformler
 - 3. om de udtrykselementer, vi kender i dette sprog, i sprogbygningen har været defineret ved flere andre forbindelsesmuligheder end dem, der forudsættes i vore tegnformler.
 - 4. hvordan sprogborgen i dette sprog har været indrettet (forudsat at der har været nogen sprogbrug, jf. 1.), specielt
 - a) hvilke hele ord eller sætninger der har været benyttet eller har kunnet benyttes, b) hvordan udtrykselementerne har været betegnet eller benævnt i tale, skrift eller på anden måde, c) hvilke betydningsindhold man har lagt i tegnene. » (H.Sp. : p. 80-82).

ensuite, en ouverture d'une explication des différents points d'incertitude énumérés dans le passage précédent³⁹⁹ :

« A ces quatre égards on n'a pas de certitude, mais on peut, si on le désire, former des hypothèses d'après une évaluation des possibilités. On ne saurait nier que de telles hypothèses sont singulièrement tentantes et qu'en partie elles viennent d'elles-mêmes à l'esprit. Ici le champ est libre aux natures romantiques et riches d'imagination : on peut, l'imagination se fondant sur le possible, se créer une représentation complète des langues préhistoriques, par exemple de la langue originelle indo-européenne, avec des mots, des phrases, une prononciation déterminée et des significations de mots déterminées, établis de sorte qu'ils "ressemblent" autant que faire se peut à des mots, phrases, formes de prononciation et significations des langues historiquement connues ; bien plus, on peut, partant de là, se représenter des sociétés préhistoriques entières, et leur civilisation, d'après des conjectures probables relativement aux mots de la langue et aux choses qu'ils ont désignées ; enfin, d'une manière également hypothétique, on peut situer cette société préhistorique à quelque endroit déterminé d'après des conjectures relatives, notamment, aux plantes et aux animaux qu'ont pu désigner les mots. Evidemment la science ne s'est pas abstenue de dresser et de discuter de telles hypothèses, et cela est pleinement justifié, – à condition, toutefois, qu'on se souvienne qu'elles restent des hypothèses. Mais la linguistique classique a été sur le point de faire de cette fabrication d'hypothèses l'essentiel de la comparaison génétique des langues, et, ce faisant, elle a contribué considérablement au discrédit immérité de cette discipline, qui est en réalité tout le contraire. C'est une science avec des résultats sûrs et une méthode exacte ; mais elle ne peut se soutenir en tant que telle que si elle s'interdit le domaine hypothétique et s'en tient à ce qu'on sait avec certitude et ne prétend pas tirer de la méthode plus qu'elle ne peut donner⁴⁰⁰. » (H.Sp. : p. 116)

puis à nouveau quelques pages plus loin :

« Nous reconstruisons donc non pas des mots, mais des parties de mots, et sans connaître leur prononciation, ni leur sens. Cela pourrait sembler bien peu de chose, mais en réalité c'est énorme. Avec le peu de connaissance que nous possédons, nous pouvons faire la

³⁹⁹ Hjelmslev affirme successivement l'impossibilité de conclusions relatives à la culture, au peuple ou à la race (H.Sp. : p. 116-117 [p. 82-83], l'incertitude des hypothèses relatives à la manifestation des éléments de l'expression (H.Sp. : p. 117-118 [p. 83-84], cité dans la note 445 du chapitre 1 de la première partie), comme au sens des unités (H.Sp. : p. 118-119 [p. 84-86]).

⁴⁰⁰ « I disse 4 henseender har man ingen vished, men kan, hvis man ønsker det, opstille *hypoteser* ud fra et skøn over sandsynligheder. Det kan ikke nægtes, at sådanne hypoteser er overordentlig fristende og til dels også meget nærliggende. Der er her en rig tumleplads for romantisk anlagte og fantasibegavede naturer : der kan ved en kombination af sandsynlighed og fantasi fremtrylles et helt billede ikke alene af et forhistorisk sprog som f. eks. der indo-europæiske grundprog, med ord og sætninger og en bestemt udtale og bestemte ordbetydninger der opstilles sådan, at de "ligner" ord, sætninger, udtaleformer og betydninger i de historisk bekendte sprog så meget som muligt, men herudfra kan man videre fremtrylle et billede af et helt forhistorisk samfund og af en forhistorisk kultur, ud fra sandsynlighedsformodninger om hvilke ord man har haft og hvilke ting disse ord har betegnet ; og dette forhistoriske samfund kan man, ligeledes hypotetisk, placere et eller andet bestemt sted ud fra sandsynlighedsformodninger om bl. a. hvilke planter og dyr dette sprogs ord har kunnet betegne. Naturligvis har videnskaben ikke afholdt sig fra at opstille og diskutere sådanne hypoteser, og det er også fuldt ud berettiget, – vel at mærke, når man husker på, at det kun kan blive hypoteser. Men den klassiske lingvistik har været stærkt på vej til at gøre dette hypotesemageri til det væsentlige i hele den genetiske sprogsammenligning, og har herved bidraget væsentlig til med urette at bringe denne i miskredit som en usikker og hypotetisk videnskab. Den er lige det modsatte ; den er en videnskab med sikre resultater og med en eksakt metode ; men den kan kun hævde sig som sådan, hvis den holder det hypotetiske område fra livet, holder sig til, hvad man med sikkerhed véd, og ikke spænder metode over evne. » (H.Sp. : p. 82).

preuve de rapports génétiques à l'intérieur de domaines linguistiques très étendus, voire illimités, nous pouvons dire beaucoup de choses sur la structure de la langue originelle et, partant d'elle, expliquer un nombre considérable de détails dans les différentes langues appartenant à la famille en question, ou même faire des prévisions à leur propos. Nous pouvons par exemple conclure avec certitude que si le mot "mère" a existé en gotique, et s'il n'a pas subi l'influence des éléments, la formation analogique, l'abréviation des signes ou le tabouisme, il a dû se dire *modar* ; nous pouvons en être absolument sûrs. En d'autres termes, la reconstruction peut être retournée et nous fournir la forme qu'un mot a dû avoir dans les langues particulières de la famille linguistique ; ce type de reconstruction est, notamment, nécessaire pour que nous puissions distinguer d'une part entre les mots d'emprunt et les mots génétiquement apparentés, d'autre part entre les fonctions des éléments et les contre-exemples.

Ainsi la linguistique génétique peut être dite absolument exacte et elle est peut-être le domaine le plus exact de toutes les sciences humaines⁴⁰¹. » (H.Sp. : p. 119-120).

On retrouve ici le rôle explicatif de la reconstruction, qu'il s'agisse de rendre compte des différentes langues, ou de distinguer entre différents phénomènes, comme la parenté génétique et l'emprunt, et le phénomène intervient ainsi à nouveau au terme de l'analyse qui devait cependant en rendre compte et l'établir, fût-ce de manière partielle. De fait, il s'agit moins de son établissement que de sa reconstruction sur fond d'une structure préalablement postulée, et, selon le mouvement constitutif de la redéfinition hjelmslevienne de la reconstruction, la langue originelle est moins objet de l'analyse que principe de celle-ci. On notera, à cet égard, ce développement relatif à l'étymologie, sur lequel se clôt le chapitre :

« Il n'y a, nous l'avons déjà remarqué, que très peu de mots d'une langue pour lesquels on peut démontrer une parenté génétique avec des mots de langues apparentées – que ce fait soit dû à des néologismes, à des emprunts ou à des transformations. La linguistique génétique ne peut appliquer la méthode des fonctions des éléments qu'à l'intérieur de cette petite tranche du vocabulaire. Il est donc absolument exclu d'avance que la linguistique génétique puisse expliquer, par sa méthode exacte, la totalité des mots d'une langue. Même si l'on doit toujours s'efforcer d'expliquer par cette voie autant de mots que possible, et toujours respecter, quand on explique un mot, les fonctions des éléments, la linguistique génétique ne peut donner que dans une mesure très restreinte, des réponses univoques et sûres, lorsqu'on lui demande des *étymologies*, c'est-à-dire l'histoire individuelle de mots particuliers. Dans la plupart des cas l'histoire individuelle du mot est un problème très compliqué qui ne souffre pas de solution univoque et pour lequel la méthode de la linguistique génétique ne suffit pas. Un dictionnaire étymologique se fixe la tâche tentante, mais en réalité non-scientifique, d'expliquer tous les mots d'une langue. Ce faisant, il demande à la méthode bien plus qu'elle ne peut et jette à tort le discrédit sur

⁴⁰¹ « Vi rekonstruerer altså ikke ord, men orddele, og uden at kende deres udtale eller deres betydning. Det kunne synes at være sørgelig lidt – men det er i virkeligheden uhyre meget. Ved hjælp af den smule viden, vi har, kan vi føre beviset for genetiske sammenhænge inden for meget vidtstrakte, ja ubegrænset vidtstrakte sprogområder, og kan sige en mængde om grundsprogets sprogbygning og herudfra forklare en meget betydelig mængde enkeltheder i de forskellige sprog, der hører til den pågældende sprogfamilie. Metoden tillader os endogså at *forudsige* ; den tillader os f. eks. at slutte med sikkerhed, at dersom ordet *moder* har eksisteret i gotisk, og dersom det ikke har været udsat for elementpåvirkning, analogdannelse, tegnforkortelse eller tabuisme, må det have heddet *modar* ; det kan vi være aldeles sikre på. Rekonstruktionen kan med andre ord vendes om, således at vi konstruerer os til, hvilken skikkelse et ord må have i det enkelte sprog inden for sprogfamilien, en konstruktion, der bl. a netop er forudsætningen for, at vi kan skelne mellem låneord og genetisk beslægtede ord og mellem elementfunktioner og modtilfælde.

Den genetiske sprovidenskab tør således betegnes som absolut eksakt og er måske det mest eksakte område inden for hele den humanistiske videnskab. » (H.Sp. : p. 86).

la méthode elle-même. Pour pouvoir évaluer le degré de probabilité des hypothèses étymologiques émises dans un tel dictionnaire, il faut avant tout connaître les fonctions des éléments à l'intérieur de la famille linguistique considérée, pour pouvoir contrôler si l'hypothèse a été formée en accord avec elles. En réalité celui qui n'a pas étudié les fonctions des éléments ne peut pas se servir d'un dictionnaire d'une manière raisonnable et juste⁴⁰². » (H.Sp. : p. 120-121).

On retrouve en effet ici la distinction d'objets, là où Saussure distingue à nouveau entre deux phénomènes. On lit ainsi dans le cours de morphologie⁴⁰³ :

« Les deux sphères confondues dans les locutions courantes :

chanter se rattache étymologiquement à *chanter*

” ” ” à *cantor*

φóρος vient de φέρο

” ” ” *bhoros*.

Observation. L'*Étymologie*, qu'on donne parfois comme une branche de la science du langage ne représente pas un ordre déterminé de recherches et encore moins un ordre déterminé de faits.

Faire de l'étymologie c'est faire une certaine application de nos connaissances phonétiques et morphologiques.

<i>coucher</i>	
<i>coulchier</i>	
<i>collocare</i>	<i>colligo locare</i>

Ramener par la phonétique jusqu'à une époque où le mot devient morphologiquement analysable.

Quelquefois l'étymologie ne se meut même que dans les modifications de l'idée.

Le barreau

αὔτως. » (Saussure, 2002a : p. 181)

puis à nouveau dans le premier cours⁴⁰⁴ :

⁴⁰² « Det er, som allerede bemærket, kun et mindretal af et sprogs ord, der – helt eller delvis – kan vises at have genetisk sammenhæng med ord i beslægtede sprog, – hvad enten dette nu skyldes nydannelser eller lån eller omdannelser. Den genetiske sprogvidenskab kan kun arbejde med elementfunktionernes metode inden for dette lille udsnit af sprogenes ordforråd. Det er derfor på forhånd aldeles udelukket, at den genetiske lingvistik ved hjælp af sin eksakte metode skulle kunne forklare samtlige ord i et sprog. Selv om man altid må tilstræbe at få så mange ord som muligt forklaret ad denne vej, og selv om man altid ved sådanne ordforklaringer må respektere elementfunktionerne, kan den genetiske lingvistik kun i meget begrænset omfang give et entydigt og sikkert svar, når der spørges om *etymologier*, dvs. enkelte ords individuelle historie. Det enkelte ords individuelle historie er i de allerfleste tilfælde et meget kompliceret problem, som ikke tillader nogen entydig løsning, og over for hvilket den genetiske sprogvidenskabs metode ikke slår til. En etymologisk ordbog sætter sig den fristende, men i virkeligheden uvidenskabelige opgave, at forklare *alle* ord i et sprog. Den spænder derved metoden langt over evne og bringer med urette metoden selv i miskredit. For at kunne vurdere sandsynlighedsgraden af de etymologiske hypoteser, der fremsættes i en sådan ordbog vedrørende ords oprindelse, må man først og fremmest kende elementfunktionerne inden for den pågældende sprogfamilie for at kunne kontrollere, om hypotesen er dannet i overensstemmelse med dem. En lægmand, der ikke har sat sig ind i elementfunktionerne, kan i virkeligheden ikke bruge en etymologisk ordbog med rimelig og retfærdig dømmekraft. » (H.Sp. : p. 86-87).

⁴⁰³ Voir également la note 5 ci-dessus, à propos de « De l'essence double du langage ». Voir par ailleurs Saussure (1972) : p. 259-260 et Saussure (1967) : p. 431-434, cités dans la note 3407 du chapitre 2 de la première partie.

⁴⁰⁴ Voir également plus haut dans ce cours : « On ne peut pas parler de rapports étymologiques entre *brebis* et *berger*. L'étymologie n'a aucune place dans la linguistique. L'adjectif "étymologique" est un mot qui a sa clarté

« Il y a un mot qui revient souvent, celui d'étymologie. Ce mot évoque une transformation dans le temps, mais il ne faut pas considérer l'étymologie comme une discipline ou une fraction de discipline, c'est une application des deux ordres de faits (ordre diachronique ou synchronique) <ou> des deux points de vue (prospectif, rétrospectif) <dont nous avons parlé> : l'étymologie est un retour au passé du mot jusqu'à ce qu'on ait trouvé quelque chose qui l'explique, qui l'éclaire ; et au fond, expliquer le mot <cela se ramène à> trouver une autre idée, une autre signification que celle qui existe maintenant dans le mot ; ce n'est pas même ramener l'idée actuelle du mot à une idée plus simple. Si du verbe français *tendre* on dit <que c'est le latin> : *tendēre* on n'aura pas l'idée d'appliquer à cette constatation le nom d'étymologie ; mais si pour *pondre* je donne *ponēre*, on est satisfait ; c'est une étymologie. Pourtant il ne s'est rien passé d'autre <entre *ponēre* et *pondre*> qu'entre *tendēre* et *tendre* ; d'où <vient> cette différence alors ? C'est que l'idée de *tendēre* et *tendre* est la même, tandis que dans *ponēre* j'ai une idée plus générale que dans *pondre*. Quand je ramène *morgen* "demain" à *Morgen* "le matin", ceci peut passer pour de l'étymologie : c'est une explication (nous sommes au soir, le matin c'est demain).

Pour arriver à cette autre idée <qui explique>, je me sers de tous les moyens et je ne fais aucune attention aux opérations que – toujours rétrospectivement – je suis obligé de faire : tantôt je <suis dans> la phonétique pure : *sevrer* de *separare* (j'arrive à une autre idée qui se divise en deux idées : <*se-parare*>) tantôt j'emprunte tout à l'analogie : *pugnare* de *pugnus*. Dans un troisième exemple, on sera obligé de suivre une filière qui fera passer tantôt par la phonétique tantôt par l'analogie, ce sera très compliqué !

Nous avons donc le droit d'exclure l'étymologie des chapitres que l'on pourrait concevoir comme faisant partie de la linguistique évolutive. » (Saussure, 1996 : p. 103-104).

Là où Saussure d'une part explique la diversité des langues, d'autre part rend compte de leur fonctionnement, Hjelmslev établit les conditions d'une prise structurale sur la réalité, qu'il s'agisse d'états ou de changements et le changement apparaissant ainsi nécessairement comme un reste. On retrouve ainsi, *in fine*, la définition fonctionnelle de la parenté génétique, sous la forme d'une définition formelle. Nous avons déjà cité, dans le quatrième chapitre de la première partie, ce passage inaugural du premier chapitre, qui vient après les « Remarques préliminaires⁴⁰⁵ » et s'intitule « La fonction linguistique⁴⁰⁶ » :

« Nous arrivons à l'intelligence ou à la connaissance d'une langue par le même chemin qui mène à l'intelligence des autres objets, à savoir par une description. Et décrire un objet ne peut signifier qu'une chose, à savoir rendre compte des rapports dans lesquels il entre ou qui entrent en lui. Nous nommerons *fonctions* de tels rapports ou dépendances enregistrés par une description scientifique. Nous pourrions donc décrire un objet donné de deux manières : 1. en le divisant en parties ayant une fonction réciproque, c'est-à-dire, en *analysant* l'objet ; 2. en l'incorporant dans une totalité dont les parties ont une fonction réciproque, c'est-à-dire, en le *synthétisant*. Dans le premier cas, l'objet est conçu comme une totalité fonctionnelle ; dans le deuxième cas, comme une partie d'une totalité fonctionnelle plus grande.

Etant donné que l'objet à décrire est une langue il s'agira :

et qui résume toute espèce de phénomènes linguistiques. Mais comme nous voulons expliquer ce qui existe dans le phénomène nous ne dirons pas que la rupture du lien grammatical est l'effet d'un fait étymologique mais d'un changement phonétique. » (Saussure, 1996 : p. 45).

⁴⁰⁵ « Forbemærkninger ».

⁴⁰⁶ « Sproglig funktion ».

1. d'une part, d'analyser cette langue en parties ayant une fonction réciproque ; ceci se fait dans la discipline linguistique qu'on nomme la *grammaire* ; la grammaire conçoit une langue particulière (plus exactement : un état de langue particulier) comme une totalité isolée et décrit celle-ci en l'analysant et en rendant compte des fonctions existant entre ses parties ;

2. d'autre part, d'incorporer cette langue dans une totalité plus grande, c'est-à-dire, de la concevoir comme une partie d'un *groupe de langues*, qu'on décrit à son tour en l'analysant et en rendant compte des fonctions existant entre ses parties.

On nomme *parenté linguistique* les rapports entre les langues appartenant à un même groupe linguistique – ou, en d'autres termes, les fonctions établissant un groupe linguistique. On fait la distinction entre deux différentes sortes de parenté linguistique :

1. la parenté linguistique *génétique* qui existe entre des langues appartenant à la même *famille linguistique* et qui indique leur origine commune ;

2. la parenté linguistique *typologique* qui existe entre des langues appartenant au même *type linguistique* ; la parenté typologique n'indique pas une origine commune mais se fonde sur une concordance structurale conditionnée par les possibilités générales du langage.

Nous allons voir quelles sont les fonctions qui établissent les deux sortes de groupes linguistiques établis ici : les familles linguistiques et les types linguistiques. De même, nous aurons l'occasion de déterminer quelques-unes des fonctions internes les plus importantes d'un état linguistique. L'analyse d'un état linguistique particulier est, bien entendu, la condition préalable de la réunion des langues en groupes linguistiques. Cependant le problème principal de la linguistique n'est pas la description d'un état linguistique particulier, mais l'établissement du rapport entre les états successifs d'une même langue et entre des langues différentes, de leurs ressemblances et de leurs différences réciproques⁴⁰⁷. » (H.Sp. : p. 29-30).

⁴⁰⁷ « Indsigt i sproget, kendskab til det, forståelse eller erkendelse af det når vi til ad samme vej som vi når til indsigt i andre genstande, nemlig gennem en beskrivelse. Og at beskrive en genstand kan kun betyde én ting, nemlig at gøre rede for de sammenhænge, hvori den indgår, eller som indgår i den. Sådanne sammenhænge eller afhængigheder, der registreres gennem en videnskabelig beskrivelse, vil vi kalde *funktioner*. En forelagt genstand kan vi da beskrive på to måder : 1. ved at inddele den i dele med indbyrdes funktion, eller ved at *analysere* genstanden ; 2. ved at indordne den i en helhed, hvis dele har indbyrdes funktion, eller ved at *syntetisere* den. I det første tilfælde anskues genstanden selv som en funktionel helhed ; i det andet tilfælde anskues genstanden som en del af en større funktionel helhed.

Når nu den genstand, vi vil beskrive, er et sprog, bliver der altså tale om :

1. på den ene side at analysere dette sprog i dele med indbyrdes funktion ; dette sker i den art lingvistik, der med en fortræffelig dansk betegnelse, knæsat af Rasmus Rask, kaldes *sproglæren* ; sproglæren anskuer det enkelte sprog (nøjagtigere : den enkelte sprogtilstand) som en afsluttet helhed og beskriver denne gennem en analyse af den og en redegørelse for de funktioner, der består mellem dens dele ;

2. på den anden side at indordne dette sprog i en større helhed, dvs. anskue det som del af en *sproggruppe*, der da beskrives gennem en analyse af den og gennem en redegørelse for de funktioner, der består mellem dens dele.

Sammenhængene mellem de sprog, der hører til en og samme sproggruppe – eller med andre ord de funktioner, der etablerer en sproggruppe – kalder man *sproglægtskab*. Man skelner mellem to forskellige arter af sproglægtskab :

1. *genetisk* sproglægtskab, der findes mellem sprog hørende til samme *sprogfamilie* og viser hen til fælles oprindelse for de sprog, der hører til den ;

2. *typologisk* sproglægtskab, der findes mellem sprog hørende til samme *sprogtype* ; et typologisk slægtskab viser ikke hen til fælles oprindelse, men beror på en i sprogets almene muligheder betinget overensstemmelse i bygningstræk.

Vi skal i det følgende få at se, hvad det er for funktioner, der etablerer de to slags sproggrupper, man her har opstillet : Sprogfamilier og sprogtyper. Ligeledes vil vi i det følgende få lejlighed til at bestemme nogle af de vigtigste af sprogtilstandens interne funktioner. Egentlig er det naturligvis således, at analysen af den enkelte sprogtilstand er en forudsætning for sprogenes sammenfatning i sproggrupper. Men det, som er og bliver

Le problème est ici clairement posé en termes de fonction. La démarche scientifique est définie comme description, selon les deux modalités de l'analyse et de la synthèse. La linguistique génétique apparaît alors comme l'un des trois types de description possibles, avec la grammaire (analyse), et la linguistique typologique. La définition demeure ici réelle, dans la mesure où la parenté linguistique, bien que définie comme une fonction, est dite indiquer l'origine commune des langues appartenant au groupe linguistique ainsi établi. On lit cependant dans le chapitre ajouté à *Sproget*, « Degrés linguistiques⁴⁰⁸ » :

« Il va sans dire que la génétique et la typologie linguistiques ne sont pas d'autres langues que la grammaire ; elles ne sont que des extensions de son domaine. Comme nous l'avons vu, chacune traite de son genre de fonctions entre états linguistiques. En utilisant les dénominations que nous avons introduites, nous pouvons enfin dire en résumé que la génétique linguistique établit une langue originelle, et que la typologie linguistique établit un type qui se trouve derrière les langues particulières considérées. Entre les langues particulières et la langue originelle, il subsiste une corrélation de présupposition unilatérale : les langues particulières présupposent la langue originelle, et non inversement ; et la fonction existant entre langue particulière et langue originelle est une corrélation, et non une relation : elles ne coexistent pas, mais se succèdent à la même place. Entre les langues particulières et le type linguistique, il subsiste une relation de présupposition unilatérale : les langues particulières présupposent le type linguistique, et non inversement ; et la fonction entre langue particulière et type linguistique est une relation, et non une corrélation : langue particulière et type linguistique coexistent ; si l'on a la langue particulière, on en a du fait même le type. Nous sommes enfin parvenus ici à une définition formelle des deux sortes de parenté linguistique : la parenté génétique fondée sur une continuation, c'est-à-dire une corrélation de présupposition unilatérale entre des langues, et la parenté typologique fondée sur une réalisation de type, c'est-à-dire une relation de présupposition unilatérale entre des langues⁴⁰⁹. » (H.Sp. : p. 180-181).

Les deux parentés se trouvent ici définies de manière formelle, conformément à la perspective hjelmslevienne, dont il faut souligner à nouveau la différence avec celle de Saussure. On lisait plus haut dans *La Catégorie des cas* :

« La grammaire générale est le plus grand *desideratum* de la linguistique indo-européenne. Sans la grammaire générale, sans une véritable panchronie, on ne réussira jamais à expliquer les diversités et les changements des systèmes. » (H.Cat.I : p. 84)

lingvistikkens hovedproblem, er ikke den enkelte sprogtilstand, men forholdet imellem forskellige sprogtrin og forskellige sprog, deres indbyrdes ligheder og indbyrdes forskelle. » (H.Sp. : p. 12-13).

⁴⁰⁸ « Sproggrader ».

⁴⁰⁹ « Sproggenetikken og sprogtypologien er naturligvis ikke andre sprog end sproglæren ; de er kun udvidelser af dens område. De behandler, som vi har set, hver sin art fungerer imellem sprogtilstande. Når vi benytter os af de betegnelser, vi i mellemtiden har indført, kan vi nu til slut sammenfattende sige, at sproggenetikken indsupplerer et grundprog, og sprogtypologien indsupplerer en type bag de foreliggende enkeltsprog. Mellem enkeltsprogene og grundsproget består der et ensidigt forudsætningsforhold : enkeltsprogene forudsætter grundsproget, ikke omvendt ; og funktionen imellem enkeltsprog og grundprog er et forhold, ikke et forbindelse : de foreligger ikke samtidig, men de indtager successive hinandens plads. Mellem enkeltsprogene og sprogtypen består der en ensidig forudsætningsforbindelse : enkeltsprogene forudsætter sprogtypen, ikke omvendt ; og funktionen mellem enkeltsprog og sprogtype er en forbindelse, ikke et forhold : enkeltsprog og sprogtype foreligger samtidig ; har vi enkeltsproget, er dets type eo ipso givet i det. Vi er her til slut nået frem til en *formal definition* af de to slags sproglægtskab : genetisk sproglægtskab beror på en continuation, dvs et ensidigt forudsætningsforhold imellem sprog ; og typologisk sproglægtskab beror på en typerealisation, dvs en ensidig forudsætningsforbindelse imellem sprog. » (H.Sp. : p. 132).

où diversité et changements apparaissaient comme deux objets distincts. Il s'agit à présent de « l'établissement du rapport entre les états successifs d'une même langue et entre des langues différentes, de leurs ressemblances et de leurs différences réciproques », et parentés génétique et linguistique apparaissent ainsi tout à la fois parallèles (ce sont des fonctions établissant des groupes linguistiques, qui sont en outre toutes deux des déterminations) et distinctes (les unes sont des corrélations, les autres des relations). Saussure distingue en revanche entre deux problèmes différents : celui de la diversité relative et celui de la diversité absolue, et s'attache en premier lieu à la première, dont le changement linguistique lui permet de rendre compte. Hjelmslev prend ainsi pour point de départ des langues considérées comme des objets délimités, qu'il tente ensuite de décrire par leurs rapports. Aussi, précisément, l'établissement de ces derniers donne-t-il lieu à deux démarches contradictoires, où l'on retrouve, au cœur même de la construction formelle dans laquelle s'inscrivent les définitions formelles des deux parentés, la dualité entre « étiologie » et genèse. La notion de parenté était apparue pour la première fois, dans notre corpus, dans « Indlæning til sprogvidenskaben » (1937). On lit en effet dans ce texte, avant le développement cité plus haut⁴¹⁰, où nous avons vu qu'il en était question :

« Il n'y a pas de contradiction dans le fait qu'un cours sur la linguistique en général soit donné par le professeur de linguistique comparée. Toute la linguistique est comparative, par la vertu de sa méthode. L'expression "linguistique comparée" – en allemand, *vergleichende Grammatik* – fut créée par Friedrich von Schlegel et adoptée par Franz Bopp pour désigner la méthode considérée plus tard par Bopp et par Rask comme la seule possible en linguistique. Rask utilisait un autre terme, le mot "étymologie".

C'est par la comparaison, et seulement par la comparaison, que les rapports ou les liens de parenté entre les langues peuvent être déterminés, quelle que puisse être la nature de ces liens.

Ce peut être une question de ressemblances dans la forme linguistique externe, qui, à condition qu'elles ne soient pas dues à des emprunts d'une langue à l'autre, indiquent l'unité originelle des langues en question (ainsi, les numéros de deux à dix, qui, variant selon les lois phonétiques, se révèlent avoir la même forme externe dans toutes les langues indo-européennes, ou bien le mot signifiant "mère" qui réapparaît dans le latin *mater*, le grec *meter*, le sanscrit *mata*, le slavon *mati*, etc.) – c'est-à-dire une parenté linguistique génétique constituant des familles linguistiques.

Ou bien existent des ressemblances, qui en elles-mêmes ne suggèrent pas une origine commune, mais qui sont dues à des possibilités communes ou à des tendances communes dans la nature de la langue et par suite de l'homme, possibilités et tendances qui peuvent sans aucun lien génétique se manifester dans des domaines très différents, et marquer deux langues de telle manière qu'on les classe dans le même type. C'est cette sorte de parenté qu'Hugo Schuchardt a appelée "parenté linguistique élémentaire", et qui constitue les types linguistiques. Par exemple, la langue hongroise et certaines langues caucasiennes, bien que n'étant pas apparentées génétiquement, sont cependant apparentées de façon élémentaire, parce qu'elles ont entre autres choses un très grand nombre de cas, mais pas de prépositions véritables ; tandis que l'anglais moderne et le chinois, qui ne sont pas non plus génétiquement apparentés, sont apparentés de façon élémentaire parce qu'ils se sont comportés d'une façon totalement opposée, en réduisant le nombre de cas à un minimum, cette perte étant compensée par un usage prodigue des prépositions ou de mots qui font office de prépositions.

⁴¹⁰ Voir H.Ind. : p. 25-28, cité en I-, A-.

Enfin il y a les ressemblances qui ne sont dues ni à une origine commune, ni à l'emprunt de formes externes ni à une parenté élémentaire, mais qui résultent d'une influence mutuelle au sein d'une même culture, parenté linguistique seconde due à la convergence de deux types différents à l'origine ; cela constitue ce que l'on appelle les associations de langues. Ainsi le hongrois, qui est sans parenté génétique avec les langues voisines en Europe de l'Ouest, appartient à la même *association* parce qu'il possède comme elles une distinction entre l'article défini et la forme sans article, distinction inconnue dans la plupart des langues de l'Europe de l'est.

Que l'on se propose de prouver l'existence des liens de parenté génétiques élémentaires ou secondaires de familles linguistiques, de types linguistiques, ou d'associations de langues, de divergences, d'affinités ou de convergences, la preuve exige une comparaison. Une linguistique sans comparaison est impensable, et l'expression "linguistique comparée" est au fond tautologique. Quand la linguistique moderne fut créée, et quand l'on fonda cette chaire et des chaires semblables à l'étranger, l'appellation fit sans aucun doute figure de manifeste : à partir de ce moment, toute la linguistique devait être comparative. Ce manifeste s'opposait délibérément à la philologie limitée à une région ; au Danemark, cependant cette opposition avait été éliminée depuis le début pour des raisons déjà mentionnées. » (H.Ind. : p. 23-25).

Le point de départ est ici dans le constat de ressemblances permettant des comparaisons, comparaisons qui permettent en retour de déterminer la nature de ces ressemblances qui nous reconduisent par ailleurs aux différents cas traités dans le développement final de *Sproget*. Il n'est pas question, ni de fonctions, ni de la distinction entre schéma et usage, mais seulement de types de ressemblances et des causes qu'on peut leur assigner. Hjelmslev distingue ainsi entre des ressemblances dans la forme externe, dues à des emprunts ou indiquant une unité originelle, des ressemblances dues à des possibilités ou tendances communes et définissant des types linguistiques et des ressemblances résultant d'une influence mutuelle au sein d'une même culture et définissant des associations de langue. La perspective demeure à nouveau nettement distincte de celle de Saussure : le constat initial est celui des ressemblances, non d'une diversité doublée d'analogies, ressemblances entre langues dont l'unité constitue dès lors le point de départ de la construction. Aussi retrouve-t-on les trois notions de divergence, d'affinité (typologique) et de convergence, qui, comme nous l'avons vu plus haut, impliquent dans leur opposition des entités. La notion de *Sprachbünde* est empruntée aux phonologues, auxquels Hjelmslev renvoie en note :

« Le premier congrès international de linguistes (à La Haye, en 1928) adopta une motion rédigée en allemand par N. Troubetzkoy (*Actes du premier congrès international de linguistes*, p. 18) selon laquelle ce type particulier de groupes de langues (*Sprachgruppen*) devait être appelé *Sprachbunde* (ce qui signifie littéralement faisceau de langues ; il semble cependant que le terme allemand correct était *Sprachbünde* (voir l'article de Roman Jakobson *Über die phonologischen Sprachbünde* in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, IV, p. 234). Par la suite, l'équivalent français qui fut adopté est *association* (voir, entre autres, Roman Jakobson dans les *Actes du quatrième congrès international de linguistes*, p. 50 ; il est vrai que selon une théorie propre à Jakobson, il considère un cas spécial de familles génétiques, vue que d'autres ne partagent guère, et que je ne partage pas du tout). » (H.Ind. : p. 24-25, note 3).

Dans la lignée de *Sprogssystem og sprogforandring*, c'est effectivement tout autrement que comme un type de parenté génétique que Hjelmslev considère les associations de langue. On

retrouve ensuite cette notion dans « Sprogets indholdsform som samfundsfaktor » (1953) puis dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel ». Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail, le cadre des développements du premier de ces deux textes est celui de la définition de la langue comme système de possibilités de signes. On y retrouve significativement, en ouverture, la qualification de science exacte que l'on trouvait dans *Sproget* :

« En 1897, Michel Bréal, premier professeur de linguistique au Collège de France, publia un ouvrage intitulé *Essai de sémantique*, dans lequel il posait les bases de cette branche de la linguistique qu'il baptisa *sémantique* (terme dérivé du grec), et qui comprenait l'étude de la signification des formes linguistiques, y compris celle des mots.

Cette étude n'était certes pas entièrement nouvelle. Mais les anciens Grecs et Romains jugeaient que les seules langues méritant une étude sérieuse étaient respectivement le grec et le latin ; et la science linguistique médiévale, qui en fait était surtout une sémantique, se confinait de même à l'étude du latin. Suivit une longue période consacrée à la collecte des matériaux. Le XIX^e siècle aurait probablement été tout à fait qualifié pour étudier le contenu sémantique des formes linguistiques des différentes langues, sans deux événements qui, de ce point de vue, doivent être décrits comme malheureux : la découverte que le langage change constamment, et la conviction que le mécanisme linguistique de l'expression est de nature physiologique. En conséquence, la linguistique du XIX^e siècle s'engagea à un moment décisif dans une voie unilatéralement historique et scientifique. On considéra le langage comme un organisme et les lois phonétiques comme des lois naturelles agissant aveuglement. Sur cette base s'établit une linguistique que l'on peut certes nommer la branche la plus exacte des humanités, mais qui en revanche tendait à ignorer le contenu linguistique, et donc l'élément humain.

Le livre de Bréal rompit avec le passé, et éclaira une voie pour le futur. Il attaque vigoureusement une forme de linguistique qui restreint son attention à l'étude des voyelles et des consonnes, ou à l'histoire de la langue, et néglige l'élément humain dans la vie du langage et dans son développement. De plus – et ceci retiendra notre attention ici –, Bréal critique la linguistique parce qu'elle repousse tout dessein pratique, de la même façon, dit-il, que l'astronome qui calcule les mouvements des corps célestes mais se désintéresse des conclusions pratiques qui peuvent en être tirées pour les marées. Bréal pense que la linguistique ne pâtirait pas de se donner des buts pratiques aussi bien que théoriques. Il croit que c'est précisément par l'étude du contenu sémantique des formes linguistiques qu'une linguistique appliquée peut être créée à côté de la linguistique théorique.

Pendant longtemps l'œuvre de Bréal demeura à peu près isolée. Récemment cependant, surtout aux Etats-Unis, la sémantique est devenue, sous des aspects forts divers, une part très considérable et de la linguistique théorique et de la linguistique appliquée. La sémantique est encore sujette à beaucoup d'incertitude et de débats ; mais aujourd'hui tous les linguistes seront d'accord sur un point : il importe d'entreprendre la construction d'une science de la sémantique, une doctrine scientifiquement fondée et scientifiquement confirmée du contenu sémantique des formes linguistiques, y compris les mots ; il est évident que ceci n'a pas non seulement [*sic*] un intérêt théorique, mais peut avoir aussi une importance directe pour l'avenir de l'humanité⁴¹¹. » (H.Sam. : p. 98-99).

⁴¹¹ « Michel Bréal, den første professor i lingvistik ved Collège de France, udsendte i 1897 en bog med den titlen *Essai de sémantique*, hvori han grundlagde den gren af lingvistikken, som han selv døbte *semantik*, en betegnelse af græsk rod, studiet af sprogformernes, heriblandt ordenes betydningsindhold.

A la différence de ce qui avait lieu dans *Sproget*, Hjelmslev ne s'attache pas ici à corriger la représentation traditionnelle, à laquelle il entend seulement opposer une prise en compte de l'élément humain et l'intérêt pour une linguistique appliquée. On lit de même ensuite en conclusion du texte, où apparaît cette fois nettement le cadre de l'élaboration hjelmslevienne, avec la définition de la langue comme système de possibilités de signes :

« Les savants d'aujourd'hui sont engagés – peut-être de façon prédominante – dans l'étude non des signes mais des composants du signe, et de leur construction en signes. C'est une nécessité préliminaire pour comprendre les signes eux-mêmes. La science théorique pure doit toujours précéder la science appliquée. Mais, sans porter préjudice à des études plus approfondies, la science devra toujours être consciente de sa dette envers l'homme et la société⁴¹². » (H.Sam. : p. 104).

Hjelmslev assignait ainsi les associations de langue à l'usage :

« Le langage est constitué de telle manière que de nouveaux signes peuvent toujours être formés à partir des constituants des signes. Et, comme la relation entre forme et substance et entre contenu et expression est arbitraire, la forme du contenu linguistique et le système sémantique linguistique peuvent – avec suffisamment d'adresse et de connaissance – être manipulés ; et non seulement on peut créer de nouveaux mots avec des significations anciennes ou nouvelles, mais de nouvelles significations ou des significations dénaturées peuvent insidieusement être introduites dans des mots anciens. Ces dangers sont accrus par le fait que les frontières n'affectent pas les moyens de

Vel stod dette studium ikke aldeles iden forhistorie. Men oldtidens Grækere anså græsk og oldtidens Romere latin og græsk for de eneste sprog, der for alvor var et studium værdige ; og middelalderens sprogteknik, som i væsentlig grad var netop en semantik, begrænsede sig ligeledes ensidigt til latin. Lange tider derefter hengik med indsamling af materiale. Det 19. århundrede kunde vel have haft fulde forudsætninger for et studium af sprogformernes betydningsindhold i de forskellige sprog, dersom der ikke var indtruffet to begivenheder, som fra dette synspunkt må betegnes som ulykker : den opdagelse, at sproget er i stadig forandring, og den erkendelse, at den sproglige udtryksmekanisme er af fysiologisk natur. Herigennem blev det 19. århundredes lingvistik i sin afgørende fase ensidigt historisk og ensidigt naturvidenskabelig. Man betragtede sproget som en organisme og lydlovene som blindt virkende naturkræfter. På dette grundlag lykkedes det ganske vist at skabe en lingvistik, som vel nok kan betegnes som den mest exakte disciplin inden for de humanistiske videnskaber, men som til gengæld i nogen grad forsømte at tage sprogets indhold og dermed mennesket i betragtning.

Bréal's værk blev både et opgør med denne fortid og et pionérværk for fremtiden. Bréal vender sig med styrke imod en lingvistik der blot studerer vokaler og konsonanter eller som blot studerer sprogets historie, og som overser mennesket i sprogets eksistens og i sprogets udvikling. Hertil kommer en ting, der vil komme til at interessere os i det følgende. Bréal kritiserer lingvistikken, fordi den fornægter ethvert praktisk formål, på lignende måde, siger han, som astronomen, der vel beregner himmellegemernes bevægelser, men er uinteresseret i de praktiske konsekvenser man kan drage deraf med hensyn til flod og ebbe. Bréal mener ikke, at lingvistikken skulde blive ringere, om den ved siden af sine teoretiske formål skulde have praktiske. Han mener, at netop gennem studiet af sprogformernes betydningsindhold kan der skabes ikke blot en teoretisk, men også en anvendt lingvistik.

Bréal's værk blev i lange tider stående væsentlig isoleret. I den allernyeste tid er imidlertid, ikke mindst i Amerikas Forenede Stater, semantikken i mange vidt forskellige aspekter vokset frem til at blive en meget betydelig del af såvel den teoretiske som den anvendte lingvistik. Semantikken er endnu genstand for megen usikkerhed og debat ; men om én ting vil alle lingvister nutildags være enige, om betydningen af at forsøge at opbygge en semantik, en videnskabeligt underbygget og videnskabeligt begrundet lære om sprogformernes, herunder ordenes betydningsindhold, ikke mindst fordi man indser, at dette ikke blot indebærer en teoretisk interesse, men at det også kan få direkte betydning for menneskehedens fremtid. » (H.Sam. : p. 1-2).

⁴¹² « Lingvisterne er i vor tid måske i overvejende grad optaget af at studere ikke tegnene, men tegnbestanddelene og deres sammensætning til tegn. Dette er en nødvendig forudsætning også for at forstå tegnene selv. Den rene og teoretiske videnskab må altid gå forud for den anvendte. Men uden at forsømme sit arbejde i dybden skal videnskaben altid være sig sit ansvar bevidst overfor folk og samfund. » (H.Sam. : p. 7).

communication d'aujourd'hui : les signes, les slogans et la propagande se répandent universellement.

C'est une révolution linguistique dans la mesure où cela a donné naissance à un type de rapports totalement nouveaux entre les langues et les communautés linguistiques. On s'est depuis longtemps aperçu que, si profond soit le fossé qui sépare les langues, elles peuvent en venir à se ressembler s'il existe entre elles une communication culturelle. Kristian Sandfeld a montré comment les langues balkaniques, dont les origines sont très diverses, se sont considérablement rapprochées. Le successeur de Michel Bréal, Antoine Meillet, a également trouvé que les langues ayant une origine commune, bien qu'elles se développent dans des directions divergentes, peuvent, au cours de ce développement, montrer certains traits parallèles, comme conséquence de leur environnement culturel commun. Et il a montré que les langues européennes, particulièrement celles de l'Europe de l'Ouest, partagent un grand nombre de traits que l'on peut difficilement attribuer à leur origine commune, ou à l'influence culturelle traditionnelle du grec et du latin, mais qui doivent dériver d'un mode de vie homogène. Des cas de cette nature sont connus des linguistes sous le nom d'"associations linguistiques" : ainsi, il existe une association linguistique balkanique et une association linguistique européenne, ou plus exactement une association linguistique de l'Europe de l'Ouest.

Les révolutions linguistiques récentes ont produit des associations linguistiques d'une très large étendue géographique, avec des systèmes de signes politiques communs, une terminologie politique commune, ou "idéologie", comme on dit, d'un terme emprunté à l'un de ces systèmes. Le fameux "rideau de fer" est une frontière sémantique entre deux énormes associations linguistiques, chacune avec sa forme spécifique du contenu dans la totalité de cette zone de substance qui peut être appelée le politique au sens le plus large. Le défaut de compréhension entre ces deux mondes est, en dernière analyse, et si tant est qu'on puisse le surmonter, une question de traduction. Les frontières constitutionnellement tracées entre les signes ne sont pas parallèles et puisque les gens au pouvoir font fréquemment usage des mêmes expressions du signe, en dépit du fait que le contenu sémantique soit totalement ou en partie différent, il se produit constamment des traductions erronées. Quand, dans une étude scientifique soviétique, on dépeint un linguiste de l'Europe de l'Ouest, en même temps que certains autres savants occidentaux, comme un bourgeois réactionnaire et capitaliste et quand la seule raison qu'on en donne est l'usage par lui et ses collègues de certains termes techniques grammaticaux, cela nous semble privé de sens ou de signification parce que, dans notre monde, les mêmes mots, c'est-à-dire les mêmes expressions – dans la mesure du moins où l'on peut les transposer dans nos langues – ne peuvent être apparentés à aucun contenu sémantique qui ait le plus petit rapport avec la question. Les deux grandes associations de linguistique de l'Est et de l'Ouest s'opposent continuellement du fait de leur incompréhension mutuelle. Elles s'accusent réciproquement de n'avoir ni *démocratie* ni *liberté*, et la *démocratie* et la *liberté* sont de ces signes dont l'analyse à l'intérieur d'un système de signes donné peut montrer qu'ils ont des contenus sémantiques entièrement différents dans les deux associations linguistiques⁴¹³. » (H.Sam. : p. 102-103).

⁴¹³ « Sproget er således indrettet, at der af tegnbestanddelene kan dannes stadig nye tegn, og da der består et arbitrært forhold imellem form og substans og imellem indhold og udtryk, så kan der, når man er behændig og kyndig nok, manipuleres med sprogets indholdsform, med sprogets semantiske system, og ikke blot skabes nye ord, med nye eller gamle betydninger, men også umærkeligt indlægges nye betydninger eller forskudte betydninger i gamle ord. Disse farer er så meget større som nutidens tekniske kommunikationsmidler ikke kender noget til landegrænser. Tegnene, slagordene, propaganden spredes derfor verden over.

Dette er en sprogomvæltning, fordi det giver en helt ny relation imellem sprog og sprogsamfund. Man har længe vidst, at sprog, de være sig iøvrigt indbyrdes nok så forskellige, kan komme til at ligne hinanden, dersom de har kulturel forbindelse indbyrdes. Kr. Sandfeld viste, hvordan sprogene på Balkan, som er af helt forskellig oprindelse, har nærmet sig stærkt til hinanden. Det er også blevet påvist af Michel Bréal's efterfølger Antoine

Cette notion n'apparaît pas à ce propos dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », où, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, il s'agit cependant de même de la forme du contenu, par opposition à la forme pure :

« Les nouvelles distinctions entre l'animé et l'inanimé sont introduites dans toutes les langues slaves, à l'exception du bulgare et du macédonien, où c'est plutôt distinction entre personnel et non-personnel qu'il faut dire. Le détail de la répartition des deux "sous-genres" diffère d'une langue à l'autre ; c'est le principe seul qui est identique. A la distinction entre l'animé et l'inanimé vient s'ajouter celle entre le personnel et le non-personnel en ukrainien, en biélorusse, en polonais (y compris le kachoube), en slovaque. La façon dont cette distinction surajoutée s'effectue grammaticalement diffère largement d'une de ces langues à l'autre ; mais le principe demeure, et permet de définir une association de langues toute particulière, et qui ne coïncide pas avec les familles établies à partir de critères génétiques : à l'intérieur du slave oriental, l'ukrainien et le biélorusse se séparent du russe ; à l'intérieur du slave occidental, le slovaque se sépare de son parent le plus proche, le tchèque, pour s'allier en principe avec les langues lékhites, parmi lesquelles le polonais est d'ailleurs réuni avec le slovaque par d'autres isoglosses (pour le genre personnel en slovaque, une contribution récente est fournie par M. N. A. Kondrašov, *Kategorija ličnosti imen suščestvitel'nyx v slovackom jazyke* dans *Slav'anskoja filologija*, II, Moscou 1954, p. 38-67). Mais les langues en question : l'ukrainien, le biélorusse, le polonais, le kachoube, le slovaque, sont des langues voisines qui occupent une aire géographique continue. — Il convient d'ajouter, évidemment, que le sorabe aussi connaît les deux distinctions, comme on l'a vu : celle entre l'animé et l'inanimé et celle entre le personnel et le non-personnel, ce qui veut dire qu'en principe toutes les langues lékhites prennent part à la double distinction, mais que d'autre part le sorabe se sépare radicalement de son parent le plus proche qui est le tchèque. Mais le principe reconnu par le système sorabe diffère de celui des autres langues par le fait que les distinctions sont combinées en sorabe tandis que dans les autres langues elles agissent séparément. » (H.An. : p. 247).

Meillet, at sprog af fælles oprindelse, selv om de under deres udvikling divergerer fra hinanden, dog kan have visse fælles og parallelle udviklingstræk som følge af et fælles kulturmiljø, og Meillet har vist, at de europæiske sprog, og da særlig de vesteuropæiske sprog, har en lang række træk tilfælles, som næppe alle skyldes fælles oprindelse eller kulturtraditionel påvirkning fra græsk og latin, men en ensartet livsform. Lingvisterne taler i sådanne tilfælde om sprogforbund, og man kan altså tale om et sprogforbund på Balkan, og et europæisk eller specielt et vesteuropæisk sprogforbund.

Takket være de sidste sprogomvæltninger er der nu opstået sprogforbund af meget vid geografisk udstrækning, som har fælles politiske tegnsystemer, fælles politisk terminologi, eller ideologi, som det hedder med et tegn, som er lånt fra et af disse tegnsystemer. Det meget omtalte jerntæppe er en semantisk grænse mellem to uhyre sprogforbund med hver sin specifikke indholdsform på hele det substansområde, som i videste forstand kan kaldes politisk. Dem manglende forståelse imellem disse to verdener er i sidste instans, dersom den overhovedet kunde overvindes, et oversættelsesproblem. De forfatningsmæssigt fastlagte grænser imellem tegnene ligger skævt overfor hinanden, og da der tildels jongleres af magthaverne med de samme tegnudtryk, til trods for at betydningsindholdet er helt eller delvis forskelligt, foregår der bestandig falsk oversættelse. Når en vesteuropæisk sprogforsker i en sovjetrussisk videnskabelig afhandling sammen med visse andre vestlige forskere er blevet betegnet som en reaktionær og privatkapitalistisk bourgeois, og dette udelukkende begrundes med hans og hans kollegers benyttelse af visse grammatiske fagudtryk, så er dette for os meningsløst eller meningstomt, fordi de samme ord, d. v. s. de samme udtryk, forsåvidt de nu overhovedet kan overføres med noget betydningsindhold, som har blot den fjerneste relation til det, der tales om. De to mægtige sprogforbund i vest og øst tårner sammen i uforståelighed. De beskylder hinanden for manglende *demokrati* og for manglende *frihed*, og ved tegn som *demokrati* og *frihed* er vi ved tegn, der, når de analyseres inden for det givne tegnsystem, vil kunne vises at have fuldstændig forskelligt betydningsindhold inden for de to sprogforbund. » (H.Sam. : p. 5-6).

Apparaît ainsi à nouveau, en lieu et place de la distinction saussurienne entre phonétique et morphologie, et dès lors redoublée sur le plan du contenu, la distinction entre éléments (appréhension théorique, lieu d'une prise structurale sur le donné) et signes (linguistique appliquée, usage appréhendé dans le cadre de la construction structurale). C'est là, en réalité, la distinction fondamentale chez Hjelmslev, ce pour quoi, dans la mesure où elle implique la distinction synchronie/diachronie, son élaboration est nécessairement contradictoire. Les autres textes n'envisagent que les deux parentés typologique et génétique, auxquelles s'ajoute l'emprunt. Ce fait est à lui seul notable, dans la mesure où l'emprunt, constaté grâce aux fonctions des éléments, ne saurait dès lors être mis sur le même plan que la parenté génétique, sinon dans le cadre d'une reconstruction structurale. La construction est par ailleurs double et, en tant que telle, contradictoire. La construction de *Sproget* apparaît également dans « Et sprogvidenskabeligt causeri » (1941) :

« Mais la langue n'est pas une, elle est multiple. Toutes les langues se rangent par groupes de fonction réciproque. A l'intérieur d'une *famille de langues*, la langue originelle ou l'étape ancienne de la langue est déterminée par rapport aux langues particulières ou aux étapes plus récentes qui sont, elles, déterminantes : la langue originelle ou l'étape ancienne est un préalable nécessaire à l'existence des langues particulières ou des étapes plus récentes, mais l'inverse n'est pas vrai. Par ce biais, aussi bien qu'à l'intérieur du système linguistique particulier, il est possible d'établir une théorie où la notion de temps ne joue aucun rôle déterminant, ce qui est un avantage considérable selon le principe de simplicité. De la même manière, certains types principaux sont déterminés par rapport aux types spécifiques qui sont déterminants dans la *typologie des langues*. La différence entre les familles et les types de langues ne réside donc pas dans le genre de la fonction, dans la mesure où il est question, dans les deux cas, de détermination. La différence est que la langue originelle et la langue particulière, c'est-à-dire l'étape ancienne et l'étape récente, ne coexistent pas, alors que le type principal et le type particulier coexistent : si on a affaire à un type particulier, on a, du même coup, toujours le type principal ; si, en revanche, on a une langue particulière appartenant à une famille linguistique (ou une étape récente), on n'a pas pour autant la langue originelle (l'étape ancienne). La parenté linguistique typologique est donc une fonction de chaîne entre langues, tandis que la parenté linguistique génétique est une fonction paradigmatisque entre langues.

Un usage linguistique peut naître, et il peut mourir. Le schéma de la langue n'est pas soumis à cette loi de la vie. Un schéma linguistique donné a une existence théorique à la place qui est la sienne, définie de manière fonctionnelle, dans la chaîne des types de langues, en tant que possibilité réalisable toujours présente. Qu'une langue naisse signifie alors qu'une structure linguistique commence à se manifester ; qu'une langue meure signifie qu'une structure linguistique cesse de se manifester, c'est-à-dire qu'elle devient latente. » (H.Cau. : p. 85).

S'il s'agissait, dans les textes de 1937, d'opposer déplacement dans la dimension du temps et déplacement dans la dimension de l'abstraction, Hjelmslev entend ici « établir une théorie où la notion de temps ne joue aucun rôle déterminant, ce qui est un avantage considérable selon le principe de simplicité ». Or, comme nous le soulignons, on retrouve ici la construction de *Sproget*, et avec elle le parallélisme tendanciel entre langue originelle et type de langue, qui sous-tend cette conception de la vie linguistique contradictoire avec la notion d'organicisme que nous mentionnions en conclusion de la section précédente. S'opposent ainsi deux types d'explication des langues : par la langue originelle et par le type, explications

contradictoires comme les deux notions hjelmslevienne de vie – comme manifestation et comme vie d'un organisme –, et selon la distinction entre genèse et « étiologie ». La construction est cependant notablement différente dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et dans le *Résumé of a Theory of Language*. La parenté typologique y est en effet définie comme une corrélation, et la parenté génétique, avec l'emprunt, comme des relations. On lit ainsi dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Dans la typologie calculatoire de la théorie du langage, tous les schémas linguistiques sont prévus ; ils constituent un système dans lequel chacun d'eux est relié aux autres par corrélations. On constate aussi une relation ; c'est le contact entre les langues qui se révèle en partie comme des rapports d'emprunt, en partie comme des parentés linguistiques génétiques et qui, indépendamment des types linguistiques, constitue des familles linguistiques ; cette relation, comme toutes les autres, repose sur des rapports de pure présupposition qui – de même que la relation qui existe entre les parties du processus – se manifestent dans le temps sans être définis eux-mêmes par la succession temporelle⁴¹⁴. » (H.Om. : p. 159)

puis dans le *Résumé of a Theory of Language*, dans la section « Varieties of classes of semiotics⁴¹⁵ » :

« Df. 203. CONTACT is Relation between Semiotics and between Derivates of different Semiotics. -- : : Df 208 GENETIC RELATIONSHIP, Df 212 LOAN-CONTACT.

Df. 204. When a Unit of Varieties of one and the same Semiotic Class is Established by Selection (according to Rg 3 1°), the term SEMIOTIC BASE is used of the variety that Enters into the Unit as Constant and not also as Variable.

Df 205-206. The Invariant that has Relation to the Semiotic Base of a Semiotic Class is called the FORE-SEMIOTIC of the class, and the class is called its AFTER-SEMIOTIC.

Df 207. CONTINUATION or SEMIOTIC CHANGE is the contact between a Fore-semiotic and its After-semiotic and between Derivates of a fore-semiotic and derivates of its after-semiotic. After-semiotics and their derivates are said to CONTINUE (symbol : <) their fore-semiotic and its derivates respectively, and these are said to BE CONTINUED BY (symbol : >) their after-semiotics and their derivates respectively. -- : : Df 210. DIACHRONY, Df 211 METACHRONY.

Df 208. Between two Functives that have Continuation to each other or to one and the same third functive there is said to be GENETIC RELATIONSHIP. -- opp Df 212 LOAN-CONTACT.

N 50. The term *genetic relationship* is retained to conform to classical terminology and also to ensure against ambiguity, including confusion with “typological relationship”. Actually, “typological relationship” is a superfluous term in glossematics since typologically related semiotics (or classes of semiotics, or variations of (classes of) semiotics) are simply semiotics that enter into one and the same class of semiotics (or variation of a class of semiotics).

Df 209. Genetically Related Semiotics are said to constitute together a SEMIOTIC FAMILY.

⁴¹⁴ « I sprogteoriens kalkulatoriske sprogtypologi er alle sprogbygninger forudsætte ; de udgør et system med korrelation mellem de enkelte led. Ogsaa relation lader sig konstatere ; det er den kontakt mellem sprog der viser sig dels som laanekontakt dels som genetisk sproglægtskab, og som uafhængigt af sprogtyperne konstituerer sprogfamilier ; ogsaa denne relation hviler, som alle andre, paa et rent forudsætningsforhold, der – ganske som relationen mellem tekstforløbs dele – manifesteres i tid, men ikke selv er defineret ved tid. » (H.Om. : p. 111).

⁴¹⁵ « Variétés de classes de sémiotiques »

N 51. In glossematics, the term *semiotic family* comes, in a way, to be opposed in meaning to *semiotic class*, which has to be used in conformity with Df 4. Thus there is an unavoidable contrast at this point with a classical terminology in which “class” has been used to denote a family of second degree. For this reason, no attempt is made to set up a definite terminology for degrees of language families (cf. Danish “sprogæt”, “sprogklasse”, “sprogstamme”, “sprogren”).

Df 210. A DIACHRONY is a Continuation between Metasemiotics. -- opp Df 211 METACHRONY.

Df 211. A METACHRONY is a Continuation between Semiotics that are not Metasemiotics. -- opp Df 210 DIACHRONY.

N 52. The terminology introduced in Dff 210-211, although actually misleading, is retained in deference to established usage.

Df 212. A LOAN-CONTACT is a Contact that is not a Genetic Relationship. -- opp Df 208 GENETIC RELATIONSHIP.

Df 213. When Loan-contact is present between two Semiotics and (cf. Rg 69) the Solidarity between their Varieties is Realized as a Selection between Derivates of the varieties, the Selecting derivate is called a LOAN FROM the semiotic that Includes the Selected derivate⁴¹⁶. » (H.Rés. : p. 123-125).

⁴¹⁶ « Df 203. Le CONTACT est la Relation entre des sémiotiques et des Dérivés de différentes sémiotiques. -- : : Df 208 RELATION GÉNÉTIQUE, Df 212 CONTACT D’EMPRUNT.

Df. 204. Quand une Unité de Variétés d’une seule et même classe Sémiotique est Établie par Sélection (selon la Rg 3 1°), le terme BASE SÉMIOTIQUE est utilisé pour la variété qui Entre dans l’Unité comme Constante mais non pas également comme Variable.

Df 205-206. L’Invariant qui a une Relation avec la Base Sémiotique d’une Classe Sémiotique est appelé la SÉMIOTIQUE ANTÉRIEURE de la classe, et la classe est appelée sa SÉMIOTIQUE POSTÉRIEURE.

Df 207. La CONTINUATION ou le CHANGEMENT SÉMIOTIQUE est le contact entre une sémiotique antérieure et sa sémiotique postérieure et entre les dérivés d’une sémiotique antérieure et les dérivés de sa sémiotique postérieure. Les sémiotiques postérieures et leurs dérivés sont dits CONTINUER (symbole : <) leur sémiotique antérieure et ses dérivés respectivement, et ceux-ci sont dits ÊTRE CONTINUÉS PAR (symbole : >) leurs sémiotiques postérieures et leurs dérivés respectivement. -- : : Df 210. DIACHRONIE, Df 211 MÉTACHRONIE.

Df 208. Entre deux fonctifs qui ont Continuation l’un avec l’autre ou avec un seul et même troisième fonctif on dit qu’il y a une RELATION GÉNÉTIQUE. -- opp Df 212 CONTACT D’EMPRUNT.

N 50. On retient le terme *relation génétique* pour se conformer à la terminologie classique et également pour prévenir toute ambiguïté, y compris la confusion avec la “relation typologique”. En réalité, “relation typologique” est un terme superflu en glossématique puisque les sémiotiques (ou les classes de sémiotiques, ou les variations de (classes de) sémiotiques) reliées typologiquement sont simplement des sémiotiques qui entrent dans une seule et même classe de sémiotiques (ou variation d’une classe de sémiotiques).

Df 209. Les sémiotiques reliées génétiquement sont dites constituer ensemble une FAMILLE SÉMIOTIQUE.

N 51. En glossématique, le terme *famille sémiotique* vient d’une certaine manière s’opposer, au niveau de la signification, à *classe sémiotique*, qui doit être utilisé en conformité avec la Df 4. On s’oppose donc ici inévitablement à la terminologie classique dans laquelle “classe” a été utilisé pour dénoter une famille de second degré. Pour cette raison, on ne fait aucune tentative d’établir une terminologie définie pour les degrés de familles linguistiques (cf. danois “sprogæt”, “sprogklasse”, “sprogstamme”, “sprogren”).

Df 210. Une DIACHRONIE est une Continuation entre Métasémiotiques. -- opp Df 211 MÉTACHRONIE.

Df 211. Une METACHRONIE est une Continuation entre Sémiotiques qui ne sont pas des Métasémiotiques. -- opp Df 210 DIACHRONIE.

N 52. La terminologie introduite dans les Dff 210-211, bien qu’en réalité trompeuse, est retenue par déférence à l’usage établi.

Df 212. Un CONTACT D’EMPRUNT est un Contact qui n’est pas une Relation Génétique. -- opp Df 208 RELATION GÉNÉTIQUE.

Df 213. Quand un Contact d’emprunt est présent entre deux Sémiotiques et (cf. Rg 69) que la Solidarité entre leurs Variétés est Réalisée comme une Sélection entre Dérivés des variétés, le dérivé Sélectionnant est appelé un EMPRUNT DE la sémiotique qui Inclut le dérivé Sélectionné. »

De fait, il ne s'agit plus ici des rapports entre langues particulières et langue originelle ou type, mais des rapports entre les langues particulières elles-mêmes qui sont ainsi envisagées selon les deux aspects du système (ensemble de possibilités définitoires de chacune des langues comme type possible) et du processus (réalisation des types, dans le cadre de relation). On retrouve ici le fondement de la linguistique génétique sur la typologie, de même que l'assignation du changement au phénomène⁴¹⁷. Comme le souligne Hjelmslev dans le

⁴¹⁷ On notera, à cet égard, ces remarques de « Commentaires sur la vie et l'œuvre de Rasmus Rask » (1951) : « En partant de la doctrine de Rask telle qu'on vient de la résumer, on voit bien qu'il serait inexact de dire que Rask est le fondateur de la linguistique *historique*. C'est linguistique *comparative* qu'il faut dire. La pensée de Rask est foncièrement différente des conceptions caractéristiques du XIX^e siècle. Ce n'est pas l'histoire des langues qui l'intéresse. C'est le système linguistique et sa structure. Les comparaisons qu'il établit ne visent pas à des buts génétiques, mais à des buts systématiques. La linguistique comparative de Rask n'est pas génétique, mais générale.

Ce n'est qu'en adoptant résolument ce point de vue que l'on parviendra à comprendre réellement les résultats que Rask pensait avoir apportés à la linguistique. Aussi longtemps que l'on reste prisonnier des idées historiques et génétiques de l'époque suivante, bien des choses restent vagues et incompréhensibles. Si, au contraire, on suit fidèlement la doctrine théorique de Rask, tout s'arrange et s'éclaire. D'un point de vue traditionnel, il y a sur certains points essentielle contradiction flagrante entre la méthode de Rask et les résultats auxquels il parvient. La méthode de Rask est des plus sûres : c'est la méthode qui consiste à rapprocher les mots des diverses langues et surtout les désinences, c'est-à-dire les formes extérieures, en établissant des correspondances régulières entre les phonèmes. C'est la méthode qui a été utilisée depuis pour établir les familles de langues dans toutes les parties du monde, et qui a fourni un outil de travail indispensable à la grammaire comparée ; c'est la clef même de toute comparaison méthodique entre les langues. On dirait que cette méthode, à condition d'être correctement appliquée, fournit une garantie absolument solide contre les erreurs. Or, cette même méthode n'a pas permis à Rask d'établir un classement des langues qui recouvre celui qui a été établi par la linguistique génétique de l'époque suivante. Au point de vue génétique, il apparaît que Rask a commis des erreurs, et même des erreurs assez graves. Le celtique et l'albanais ne sont pas reconnus par lui comme des langues indo-européennes. Ce n'est pas que sa connaissance de ces langues soit insuffisante : le celtique surtout constitue un domaine bien connu de Rask, à part le fait que le vieil irlandais lui restait inaccessible ; Rask a donné un classement intérieur de la famille celtique qui recouvre exactement le classement communément adopté aujourd'hui. Chose curieuse, on peut même dire que, si Bopp a fourni plus tard la preuve du caractère indo-européen du celtique, preuve très ingénieuse qui constitue l'exploit principal du grand linguiste allemand, c'est en se servant de la méthode des correspondances régulières entre phonèmes, donc en utilisant la méthode de Rask, ou plutôt une partie de la méthode de Rask. Il serait facile de dire que Bopp a fait une découverte que Rask n'avait pas eu la chance de faire, mais qu'il aurait pu faire théoriquement, en appliquant sa propre méthode. Il n'en est rien. La méthode de Rask est plus compliquée et, malgré toute l'importance qu'il leur attribue, les correspondances régulières entre phonèmes ne constituent pour lui qu'un indice, qui reste insuffisant s'il n'est pas corroboré par d'autres faits qui pour lui restent fondamentaux. Pour que deux langues soient apparentées dans le sens attribué par Rask à ce terme, il ne suffit pas qu'il y ait correspondance régulière entre phonèmes ; il faut que ces correspondances existent, il est vrai ; mais il faut aussi une certaine correspondance de structure dans le domaine de la forme intérieure et extérieure ; or puisque les mots d'emprunt peuvent dissimuler en partie ou même complètement les correspondances entre phonèmes dans les mots primitifs, au point de rendre ces correspondances méconnaissables, c'est la correspondance de structure qui reste décisive. Par certains faits, tels que la formation du pluriel et le jeu des mutations consonantiques au début du mot, faits auxquels Rask attribue une importance particulière, le celtique ne peut pas être pour lui une langue indo-européenne. On peut sans doute aller jusqu'à dire que, même si Rask avait connu la preuve fournie par Bopp, il en aurait nié la validité. La méthode employée par Bopp, pour solide qu'elle soit, n'est qu'une application mécanique d'un principe qui pour Rask était quelque chose de beaucoup plus souple et plus compliqué ; selon toute probabilité, Rask aurait objecté aux résultats de Bopp que la méthode employée était trop mécanique et trop peu philosophique.

En dehors du domaine indo-européen, Rask établit certaines familles de langues dont l'étendue dépasse au point de vue génétique toutes les prévisions et toute probabilité. C'est ainsi qu'il établit, par exemple, une famille *scythe* comprenant le finno-ougrien, le samoyède, le turc, le mongol, le tongouze, l'esquimo, les langues indigènes de l'Amérique du Nord, le basque, les langues caucasiennes et le dravidien. Il est vrai que parmi ces langues il en est que l'époque de Rask ne connaissait que très superficiellement. Mais il en est aussi dont Rask avait une connaissance intime et de première main, telles que les langues finno-ougriennes, le turc, l'esquimo, les langues

caucasiques et le dravidien. Il serait trop facile de conclure que, par ces généralisations hâtives, Rask est un de ces dilettantes qui ont l'habitude de fourrer presque toutes les langues dans un même sac. Il convient de rappeler encore une fois que Rask est le génie même qui a découvert la méthode à employer pour comparer les langues et pour les grouper en familles. Il serait hasardeux et injuste d'attribuer à cet homme des fantaisies puériles. Au contraire, Rask travaille partout d'après une méthode suivie et strictement établie, et même si le bon Homère se laisse quelquefois gagner par le sommeil, il ne sombre certes pas dans un oubli si profond.

Si les classements de Rask diffèrent de ceux qu'a établis la linguistique génétique qui l'a suivi, c'est que la méthode est autre. *Parenté de langues et familles de langues* signifient autre chose pour Rask que pour ses successeurs. Dans cet ordre d'idées, il importe surtout de faire observer que pour Rask *le changement de la langue est inexistant*. Rask lui-même proclame ce point de vue avec une force qui ne laisse aucune place au doute. Dans le grand chapitre qui ouvre son mémoire de concours, il motive même la valeur et l'utilité de la linguistique par le fait que la langue ne change pas, à la différence de toutes les autres institutions sociales : la religion, les mœurs, la civilisation peuvent, au cours des événements de l'histoire, changer du tout au tout ; la langue, au contraire, ne change pas. L'islandais et le grec, par exemple, sont, à l'avis de Rask, restés tels quels malgré tous les bouleversements externes et internes des nations qui parlent ces langues. Une langue ne peut changer, une langue ne peut que disparaître. C'est le cas du latin, qui a disparu et qui a été remplacé par les langues romanes. Les langues romanes sont *apparentées* au latin, il est vrai, mais c'est autre chose ; elles ne se confondent pas avec le latin et ne s'identifient pas avec lui.

Il faut bien comprendre cette conception. Il serait très facile de la préciser à l'aide de la terminologie dont nous disposons de nos jours : Rask ne reconnaît pas le changement de la *langue* ; mais il reconnaît volontiers les changements de la *parole*. Ce qui ne peut pas changer selon lui, c'est la langue, qui pour lui s'identifie au système. Un système ne change pas ; il peut être *remplacé* par un autre, par un système différent, mais plus ou moins apparenté au système initial.

Les lois phonétiques ne sont donc pas, pour Rask, les indices d'un changement. Elles ne reflètent que des correspondances régulières entre les phonèmes. Donc, pour se représenter ce qu'est pour lui une famille de langues, il ne faut pas avoir recours à l'image d'un arbre généalogique. Une famille de langues est un système de langues, donc un système de systèmes.

De nos jours, on a l'habitude de réserver le terme de *familles* à des classes de langues d'origine commune. C'est une définition historique, étrangère à la pensée de Rask. Les classes de langues auxquelles il pense ne sont donc pas des familles dans ce sens étroit et technique du terme. Ce sont, au contraire, des *types linguistiques*, définis par certains traits de structure. Le point de vue génétique dans le sens propre du terme, ou, plus exactement, le point de vue historique, n'existe pas encore dans la linguistique de l'époque de Rask. Ce point de vue est introduit dans la linguistique par Jacob Grimm qui fait la découverte du changement de la langue. De nos jours, nous sommes tellement accoutumés à considérer la langue au point de vue du changement, tout le monde sait si bien que la langue change, qu'il peut être difficile de comprendre qu'un fait si banal soit un fait qu'il a fallu découvrir. A plus forte raison, il importe de se rendre compte de cet état de choses. Pour comprendre l'ancienne linguistique, qui est encore représentée par Rask, il faut faire table rase de tout ce qui a été découvert plus tard. La distinction entre le point de vue *typologique* et le point de vue *génétique*, qui est des plus importantes dans la linguistique moderne, n'a pas été faite par Rask ; chez lui, les deux points de vue se confondent. Ceci nous sera encore plus compréhensible si nous nous rappelons que Rask s'est laissé inspirer par les sciences naturelles de l'époque précédente, et surtout par la systématique botanique de Linné. Il nous le dit expressément. Or pour Linné, le classement typologique des plantes est en même temps un classement génétique, et on a pu le maintenir comme tel jusqu'aux temps modernes. En linguistique, les choses se passent autrement, et il s'est trouvé que le classement de langues par types n'a rien à voir avec le classement génétique par familles et que même il peut y avoir contradiction entre les deux classements.

Un hasard étrange a voulu que les principaux classements établis par Rask, notamment le classement des langues indo-européennes, bien que fondés sur des critères de structure, sur des critères typologiques, ont pu être adoptés par la linguistique moderne et être réinterprétés par elle d'un point de vue théoriquement différent. C'est dans ce sens que l'on peut dire que Rask est le fondateur de la linguistique génétique. Il a découvert la méthode à suivre pour classer les langues par familles, mais pour lui ce classement encore n'est qu'un classement typologique. On a pu maintenir les classes de langues en les réinterprétant d'un point de vue historique. Il n'a fallu qu'une légère modification pour les adopter telles quelles. L'explication réside dans le fait que les langues indo-européennes reconnues comme telles par Rask présentent entre elles, outre les correspondances régulières entre phonèmes qui sont à la base des lois phonétiques, certaines ressemblances de structure qui pour Rask ont été décisives et qui lui ont permis de les classer ensemble. » (H.R.R. : p. 10-14). Cette lecture de Rask est contestée par Morpurgo Davies. Voir Morpurgo Davies (1998) : p. 127-128. Mais Hjelmslev insiste d'autant plus sur cette distinction qu'elle est constitutive de sa propre élaboration du changement

Résumé of a Theory of Language, la notion de relation typologique est superflue en glossématique puisqu'elle renvoie à la théorie elle-même, tandis que les « contacts » (relation génétique ou emprunt) sont des relations manifestées dans le texte soumis à l'analyse. C'est donc là une autre articulation des deux aspects synchronique et diachronique ou une autre forme de la redéfinition hjelmslevienne de la diachronie comme une succession de synchronies, dont il faut cependant noter que malgré l'unification de la construction formelle, elle demeure distincte de la perspective génétique liée à la redéfinition hjelmslevienne de la reconstruction. En outre, cette dernière vient quant à elle s'ajouter à la perspective « étimologique », après avoir été réélaborée en termes fonctionnels pour lui servir de fondement dans le cadre de l'inversion de la dualité des deux perspectives « étimologique » et génétique que nous avons tenté de mettre en évidence ci-dessus, inversion qui, manifestation du pan formaliste de l'élaboration hjelmslevienne, et ainsi déjà prise, à un premier niveau, dans la dualité avec la perspective génétique que cette ultime dualité de deux perspectives génétiques ne fait que manifester d'une autre manière, détermine donc par ailleurs, dans ce nouveau cadre, une double manifestation de la dualité de perspective : au niveau de l'explication des langues et au niveau de l'élaboration formelle qui l'encadre, comme en témoignent respectivement les élaborations de « Et sprogvidenskabeligt causeri » et de *Sproget* et la confrontation de ces dernières à celles de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et du *Résumé of a Theory of Language*. La dualité des deux perspectives « étimologique » et génétique apparaît ainsi indépassable, forme d'insistance de la distinction synchronie/diachronie au cœur de sa résolution dès lors nécessairement multiple. Il est d'autant plus notable, à cet égard, que l'on retrouve ainsi *in fine* la dualité d'élaboration de la distinction langue/parole, la distinction synchronie/diachronie se trouvant doublement élaborée, en termes de rapport entre système et processus et en termes de schéma par opposition à l'usage. Il est en effet apparu que le traitement des deux distinctions langue/parole et synchronie/diachronie était doté d'un enjeu fondamentalement analogue, celui du point de départ dans l'entité, fondement d'un dépassement ou d'une élaboration qui ne sauraient dès lors être autre chose que des retournements constitutifs d'une reconstruction, sans autres articulations possibles que structurale et typologique, que l'organicisme ne peut que recouvrir. Or, tandis que la distinction langue/parole est avant tout analytique, la distinction synchronie/diachronie implique une dimension de représentation, ce pour quoi son « dépassement », fondé sur la présupposition d'une entité, se solde en retour d'une contradiction entre entité (la diachronie comme succession de synchronies, au sens d'un objet en évolution) et unité (la typologie comme seul lien possible entre des entités dont la distinction est le point de départ de l'élaboration, et qu'il faut dès lors relier, là où la distinction synchronie/diachronie aurait permis de concevoir leur existence, autrement dit à nouveau la diachronie comme succession de synchronies, mais au sens cette fois d'une élaboration de la proposition saussurienne, selon le double statut que nous avons voulu mettre en évidence dans les *Principes de grammaire générale*). A l'objet double défini par Saussure se substitue ainsi la dualité paradoxale de

linguistique comme manifestation, mais significativement, la conception de Rask n'est pas si éloignée de la sienne propre : si la théorie de Rask est selon lui antérieure à la découverte du changement, Hjelmslev s'est quant à lui attaché à intégrer cette découverte à une théorie fondamentalement typologique, dans le cadre de laquelle le changement apparaît nécessairement comme un reste.

l'entité et de la structure, dont la première ne fonde la seconde que pour en devenir inconcevable.

L'insistance de la distinction synchronie/diachronie est tout particulièrement apparente dans l'élaboration hjelmslevienne, reflet objectal de celle de Saussure s'attachant en tant que tel à une réduction du changement sur fond d'un partage d'objet, là où les phonologues adopteront la démarche inverse d'une introduction de la diachronie dans la synchronie. L'insistance de la distinction prend alors une autre forme, d'ailleurs différente selon que la perspective est en premier lieu analytique et structurale, chez Jakobson, ou d'abord fonctionnelle et visant une représentation du changement linguistique, chez Martinet.

II. Jakobson : la synchronie comme cadre de la description

A la différence de Hjelmslev, Jakobson refuse d'emblée la distinction entre synchronie et diachronie, dont le « dépassement » est ainsi l'unique enjeu de son élaboration. Comme son homologue hjelmslevien, ce « dépassement » fait fond sur le postulat préalable d'une entité, c'est-à-dire sur la redéfinition du système en structure, impliquant de même une dimension organiciste. Aussi les difficultés sont-elles fondamentalement analogues à celles que nous avons tenté de mettre en évidence dans les textes de Hjelmslev, bien que l'orientation différente de l'élaboration, visant un objet indistinct et liée à la représentation objectale de la langue en termes d'instrument de communication, confère une autre forme à leur manifestation (A). Le « dépassement » de la distinction se cristallise dans la notion de synchronie dynamique, notion commune avec Martinet, mais dont l'élaboration jakobsonienne, emblématiquement analytique, est en tant que telle à la fois significativement différente – plus proche, dès lors, de celle de Martinet – et notablement proche de celle de Hjelmslev (B).

A. Synchronie, système et téléologie

Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie⁴¹⁸, selon Françoise Gadet la distinction synchronie/diachronie apparaît dès 1919, dans *Nouvelle poésie russe*. Le premier de ces trois paragraphes de « Jakobson sous le pavillon saussurien » a en effet déjà été cité plus haut, à propos de la distinction langue/parole :

« Nous ne ferons ici qu'évoquer quelques points de repère, à partir de la première mention [de Saussure] dans la *Nouvelle poésie russe*, texte paru en 1921 mais écrit en 1919 à Moscou, dans lequel c'est à Saussure que Jakobson emprunte son appareil conceptuel, langue/parole et surtout synchronie/diachronie. Même si dès ce moment il propose de "dépassement" cette dernière antinomie, la tonalité d'ensemble paraît plutôt d'adhésion au modèle saussurien.

Synchronie/diachronie est donc à la fois le premier couple conceptuel saussurien mis en application par Jakobson, et le premier soumis à la critique : dès la fin de 1926, Jakobson parle dans une lettre à Troubetzkoy de "combler le fossé contre-nature entre l'analyse synchronique et la phonétique historique en considérant chaque changement phonétique du point de vue du système global" (1975).

L'évolution vers une attitude plus critique intervient dans la période qui suit la création en 1926 du Cercle de Prague, lors de laquelle sont rédigés à la fois "O hlaskoslovném zakonu a teleologickém hlaskoslovi" (1928, repris en traduction anglaise in 1971a, "The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion") et de la "Proposition" présentée en 1927 pour le Congrès de la Haye (1928, in 1971a), en réponse à la question soumise "Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la grammaire d'une langue quelconque ?" ; la proposition, qui ne répond que pour la phonologie, est rédigée par le seul Jakobson, et contresignée par Troubetzkoy et Karcevski. » (Gadet, 1995 : p. 451-452).

Sauf erreur, il n'est question, dans *Nouvelle poésie russe*, ni de la distinction saussurienne, ni dès lors de son dépassement, mais Jakobson insiste d'une part sur la nécessité d'une

⁴¹⁸ Voir la note 232 de ce chapitre.

considération synchronique et non anachronique du passé, d'autre part sur l'importance de l'étude du présent, qui permet seule, en raison de la complétude des matériaux, une appréhension des tendances, et non seulement des éléments cristallisés. Rappelons, en effet, la section inaugurale de ce texte, presque entièrement citée dans le chapitre 3 de la première partie :

« Seit langem schon gibt sich die Linguistik nicht mehr mit dem Studium toter Sprachen und weit zurückliegender Sprachepochen zufrieden. Die Interpretation von Sprachsystemen der Vergangenheit hält uns schwer : wir erleben ihre Elemente nicht in ihrer ganzen Fülle, sondern nehmen sie nur in Bruchstücken, annäherungsweise und stark rationalisierend auf. Die Dokumente, aus denen wir alle unsere Kenntnisse über die Sprache der Vergangenheit beziehen, sind immer ungenau.

Infolgedessen tritt mit wachsender Dringlichkeit das Studium der modernen Mundarten in den Vordergrund. Die Dialektologie wird zum Hauptimpuls für die Aufdeckung linguistischer Grundgesetze, und nur das Studium der Prozesse lebendiger Rede gestattet ein Eindringen in die Geheimnisse der erstarrten Sprachstruktur früherer Perioden. Nur auf die moderne Sprache ist das Verfahren des synchronischen Schnitts uneingeschränkt anwendbar, die sogenannte statische Methode, die es ermöglicht, lebendige Prozesse von erstarrten Formen, produktive Systeme von "linguistische Staub" (de Saussure) zu trennen und nicht nur die linguistischen Gesetze zu betrachten, die sich herauskristallisiert haben, sondern auch Tendenzen, die sich abzeichnen. » (Jakobson, 1972 : p. 19)

« Lorsqu'on traite des phénomènes linguistiques du passé, on évite difficilement une vision schématique et en quelque sorte mécanique. Non seulement le profane mais le philologue lui-même comprend mieux la conversation familière d'aujourd'hui que la langue du Stoglav. De même, les vers de Pouchkine nous sont, *en tant que fait poétique*, moins compréhensibles, moins intelligibles que ceux de Maïakovski ou de Khlebnikov.

Nous percevons tout trait du langage poétique actuel en relation nécessaire avec trois ordres : la tradition poétique présente, le langage quotidien [*prakticheskij*] d'aujourd'hui, et la tendance poétique qui préside à cette manifestation particulière.

Voici comment Khlebnikov caractérise ce dernier moment : "Lorsque je remarquais comme pâlissaient soudain les anciens vers, lorsque le futur en eux caché devenait un aujourd'hui, j'ai compris que la patrie de la création est le futur. C'est de là que souffle le vent envoyé par les dieux du mot."

Si donc nous nous intéressons aux poètes du passé, ces trois ordres doivent être rétablis, ce qu'on ne réussit que partiellement et avec peine.

En leur temps, les vers de Pouchkine étaient, selon l'expression d'une revue contemporaine, "un phénomène dans l'histoire de la langue et de la versification russes", et, à cette époque, le critique ne se penchait pas encore sur la "sagesse de Pouchkine", mais se demandait : "Comment se fait-il que ces beaux vers aient un sens ? Comment se fait-il qu'ils n'agissent pas seulement sur notre ouïe ?"

Aujourd'hui Pouchkine est un objet familier, un puits de philosophie domestique. Les vers de Pouchkine sont acceptés pour tels sans preuves, ils sont pétrifiés et sont devenus l'objet d'un culte. Ce n'est pas un hasard si l'année passée des spécialistes de Pouchkine comme Lerner et Chtcheglov se sont laissés prendre en considérant les imitations habiles d'un jeune poète comme une œuvre authentique du maître.

Aujourd'hui on tire des vers à la Pouchkine aussi facilement que de faux billets : ils n'ont pas de valeur intrinsèque et ne peuvent servir que comme substituts de pièces sonnantes et trébuchantes.

Nous avons tendance à parler de la légèreté, de l'imperceptibilité de la technique comme une caractéristique de Pouchkine, ce qui n'est qu'une erreur de perspective. Le vers de Pouchkine est pour nous un cliché ; on en conclut naturellement qu'il est simple.

Il en allait tout autrement pour les contemporains de Pouchkine. Regardez leurs réactions, écoutez Pouchkine lui-même. Par exemple l'iambe à cinq pieds sans césure est pour nous fluide et facile. Pouchkine, lui, le *sentait*, c'est-à-dire qu'il le sentait comme une forme difficile, comme une désorganisation de la forme antérieure.

“Pour tout vous avouer, dans la ligne à cinq pieds,
J'aime la césure au deuxième pied.
Sinon le vers est tantôt dans les fosses et tantôt sur des bosses,
Et bien qu'étendu maintenant sur un canapé,
Il me semble toujours que, dans une course cahotante,
On galope dans une charrette sur des pâturages gelés.”

La forme existe tant qu'il nous est difficile de la percevoir, tant que nous sentons la résistance de la matière, tant que nous hésitons : est-ce prose ou vers, tant qu'on a “mal aux mâchoires”, comme le général Ermolov à la lecture des vers de Griboïedov, selon le témoignage de Pouchkine lui-même.

Cependant, même aujourd'hui la science ne se préoccupe que des poètes morts, et si elle touche sporadiquement aux vivants, ce ne sont que les éteints, ceux qui ont déjà gagné à la loterie littéraire. Ce qui est devenu truisme dans la science du langage quotidien reste hérésie dans celle du langage poétique, qui, de manière générale, s'est maintenue jusqu'à présent à l'arrière-garde de la linguistique.

Les spécialistes de la poésie du passé imposent habituellement à ce passé leurs habitudes esthétiques, y projettent les méthodes courantes de production poétique. De là vient l'inconsistance scientifique des théories rythmiques des modernistes qui ont inscrit et lu dans Pouchkine la déformation actuelle du vers syllabotonique. C'est du point de vue du présent que l'on examine – pire même, que l'on apprécie – le passé ; or une poésie scientifique n'est possible qu'à condition qu'elle renonce à toute appréciation : ne serait-il pas absurde qu'un linguiste jugeât, dans l'exercice de sa profession, des mérites comparés des adverbes ? La théorie du langage poétique ne pourra se développer que si on traite la poésie comme un fait social, que si l'on crée une sorte de dialectologie poétique.

Du point de vue de cette dernière, Pouchkine est le centre de la culture poétique d'un certain moment, avec une certaine zone d'influence. De ce point de vue, on peut subdiviser les dialectes poétiques d'une zone qui tendent vers le centre culturel d'une autre, à la manière des dialectes du langage quotidien, en : dialectes *transitoires*, qui ont emprunté au centre d'attraction une série de configurations ; dialectes *semi-transitoires*, qui ont emprunté au centre d'attraction certaines visées [*ustanovki*] poétiques ; et dialectes *mixtes* qui adoptent des traits ou des procédés étrangers isolés. Enfin, il faut tenir compte de l'existence de dialectes archaïsants, dont le centre d'attraction appartient au passé. » (Jakobson, 1973b : p. 11-13).

A cet égard, la mention finale de différents dialectes est notable, et annonce déjà, de fait, le « dépassement » jakobsonien qu'est la notion de synchronie dynamique. C'est cependant sur le caractère « contre-nature » du « fossé [...] entre l'analyse synchronique et la phonétique historique » qu'insistent en premier lieu les premiers textes de Jakobson, prolongeant ainsi le malentendu constitutif de la phonologie jakobsonienne comme lecture de Saussure.

1. SYNCHRONIE, DIACHRONIE ET PHONOLOGIE

Rappelons tout d'abord ce passage de « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » (1927), cité dans le premier chapitre de la première partie :

« L'antinomie de la phonologie synchronique et de la phonétique diachronique se trouverait être supprimée du moment que les changements phonétiques seraient considérés en fonction du système phonologique qui les subit. » (J.Qu. : p. 3).

On lit de même dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* (1927-1928) :

« L'antinomie existant entre une caractéristique synchronique et une caractéristique diachronique de la matière phonique d'une langue se trouverait être abolie, du moment que les changements seraient considérés en fonction du système phonologique qui les subit. La phonétique historique se transformerait ainsi en une histoire de l'évolution d'un système phonologique. » (J.Rem. : p. 20)

appelant cette note, également citée dans le chapitre 1 de la première partie :

« Nous suivons la terminologie de l'école saussurienne qui distingue la *phonologie* – science des images acoustico-motrices formant un système de valeurs significatives, et la *phonétique* – science des phénomènes phoniques traités indépendamment de leurs rapports au dit système. Selon les idées de cette école, la phonologie est une discipline synchronique, et la phonétique une discipline diachronique. Le système de valeurs significatives est, à notre point de vue, la pierre angulaire non seulement de la linguistique synchronique mais aussi de la linguistique diachronique. C'est pourquoi, à côté de la phonologie synchronique, nous étudions également la phonologie diachronique. Ainsi, par le terme de *phonétique*, nous sousentendons, d'une part, une science des sons employés dans la parole, science des sons considérés comme réalité articulatrice et acoustique (phonétique objective) et d'autre part, une science des représentations acoustico-motrices correspondantes (phonétique subjective). C'est une science contiguë à la science de la langue dans le sens propre du mot. Par la *phonologie*, nous sousentendons la partie de la linguistique traitant les représentations acoustico-motrices "sémantisées" et examinant les idées des sons au point de vue de leur fonction dans la langue donnée. Nous désignons comme *phoniques* tous les faits se rapportant directement à l'activité phonatoire de l'homme, à la perception de cette activité, à ses corrélatifs psychiques, ainsi qu'aux valeurs sociales produites par elle. Parmi les faits phoniques, nous faisons une distinction entre les faits *phonologiques*, capables de différencier les significations dans le langage intellectuel, et les faits *phonétiques* (extragrammaticaux), incapables de ce rôle et qui peuvent, à leur tour, être subdivisés en faits combinatoires et stylistiques. Tous les faits ci-dessus nommés peuvent être considérés aussi bien sous l'aspect diachronique que sous l'aspect synchronique. » (J.Rem. : p. 20-21, note 12).

Nous avons déjà souligné alors, d'une part, que la phonologie saussurienne n'est pas synchronique mais panchronique – n'étant pas linguistique –, d'autre part que le système de valeurs ne saurait être panchronique. Comme nous avons tenté de le faire apparaître plus nettement au début du présent chapitre, les deux points ne sont pas indépendants : le son, dans la perspective saussurienne, ne saurait être que panchronique, mais non linguistique, ou linguistique, mais alors diachronique, dans la mesure où valeur et signification impliquent *ipso facto* la synchronie. A proprement parler, le système ne saurait donc subir de changements – pour reprendre l'expression jakobsonienne –, et si le fossé entre analyse synchronique et phonétique historique est conçu par Jakobson comme « contre-nature », la perspective fonctionnelle jakobsonienne, positiviste, permet de fait d'édifier l'entité donnée sur laquelle se fonde tout « dépassement » de la distinction saussurienne. S'institue ainsi,

comme il apparaît dans la note des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, un autre partage que le partage saussurien : non plus entre synchronie (morphologie) et diachronie (phonétique), mais, dans le cadre de la partition traditionnelle de la langue, entre phonologie (synchronique et diachronique), impliquant le rapport son/sens et la structure, et phonétique (pouvant apparemment également être considérée « aussi bien sous l'aspect diachronique que sous l'aspect synchronique »), science des sons. L'opposition fondamentale est alors entre phonologie et phonétique, et l'on retrouve ainsi en arrière-plan, comme chez Hjelmslev, l'hypothèse structurale, que le « dépassement » jakobsonien de la distinction saussurienne consiste avant tout à étendre à la diachronie. Comme nous l'avons également vu dans le premier chapitre de la première partie, on lit ensuite dans *Six leçons sur le son et le sens* (1942-1943) :

« A un certain point, notre emploi du terme “phonétique” correspond lui aussi à la tradition saussurienne. Nous concevons la phonétique proprement dite comme un examen des sons du langage, abstraction faite des tâches linguistiques qu'ils remplissent. Or qu'est-ce qui spécifie le point de vue phonétique, selon Saussure ? C'est le principe que tout “ce qui est phonétique est non significatif”. Mais nous ne suivons pas Saussure dans son idée préconçue que l'évolution phonique n'a rien à faire avec les valeurs linguistiques des sons. Saussure attribuait aux changements des sons un caractère aveugle, fortuit et “étranger au système de la langue”. L'expérience nous montre au contraire que les changements ne peuvent être compris qu'en fonction du système phonologique qui les subit. Par conséquent, le système des sons en tant que valeurs linguistiques peut être étudié dans son évolution aussi bien que dans son état donné, et la phonologie englobe l'étude historique des phonèmes. L'opposition de la phonologie et de la phonétique n'a donc rien à faire avec l'opposition de la description et de l'histoire. » (J.Lec. : p. 62-63).

Jakobson reprend ici l'opposition saussurienne entre phonétique et significatif, mais sur le fond de sa propre définition de la phonologie, de sorte que la distinction entre synchronie et diachronie se trouve dès l'abord supprimée et remplacée par une autre opposition, entre phonologie (significatif) et phonétique (non significatif), qui constituait le point de départ de l'argumentation de la note des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*. L'antinomie saussurienne entre valeur et diachronie paraît alors à Jakobson une « idée préconçue ». De fait, la question n'est plus celle de la définition des entités linguistiques, mais il s'agit de l'appréhension d'une entité donnée : les « sons du langage » – et l'expression est dès lors significative : les sons sont d'avance « du langage » –, dont la phonétique est un mode d'examen, « abstraction faite des tâches linguistiques qu'ils remplissent », puis « l'évolution phonique », que l'on peut donc appréhender, comme Saussure, comme dotée d'un « caractère aveugle et fortuit », ou au contraire, comme le demande Jakobson, « en fonction du système phonologique qui [la] subit », c'est-à-dire de manière structurale. On lisait de même quelques années plus tôt dans « Un manuel de phonologie générale » (1939) :

« Tout en employant le terme “phonologie” dans le sens que lui prête l'école de Prague, van Wijk conteste (15, 18) notre renvoi à l'usage terminologique de l'école saussurienne, et il reprend cette question des termes dans une étude spéciale “De indeling der klankwetenschap : De Saussure en de phonologische school” (*Album Philolog. voor Th. Baader*). Il est vrai que la notion de phonologie reste vacillante dans le *Cours* de Saussure

(trait en général caractéristique pour la pensée du grand chercheur, surpassant les opinions usuelles de l'époque), mais déjà le livre de Sechehaye approuvé par son maître, *Programme et méthodes de la linguistique théorique* (1908), une des premières et des plus nettes manifestations de la doctrine genevoise, présente dans ses réflexions sur la *phonologie* expressément le point de départ de notre conception et terminologie :

“La vue erronée que nous combattons, repose sur la confusion de deux choses très distinctes : la science de la voix, comme phénomène physique et physiologique, et la phonologie ou étude des sons du langage organisé” (132)....“C’est en effet du symbole...qu’il convient de partir dans cette étude”...Ce qui importe, c’est moins sa qualité intrinsèque que sa relation avec tous les autres symboles, les caractères qui permettent à la fois de le différencier d’avec tout ce qui n’est pas lui, et de l’assimiler avec tout ce qui lui est grammaticalement identique. La qualité matérielle doit permettre cette double opération. Pour cela il faut qu’on puisse l’analyser en éléments phonologiques d’une qualité bien définie ; et pour que ces qualités soient bien définies, il faut qu’elles existent non pas dans des actes concrets, passagers, mais en idée, comme les symboles eux-mêmes. Il serait impraticable que ces idées de son fussent en nombre élevé, variant d’un mot à l’autre....Chaque langue suppose un *système phonologique*, c’est-à-dire une collection d’idées...de sons....L’existence de ce système est un procédé grammatical d’un ordre particulier, mais analogue à bien des égards à tous les autres procédés. En dernière analyse, ce système est porteur de toute pensée dans le langage, puisque les symboles n’existent et n’ont de caractère propre que par son secours. Il constitue, lui aussi, une ‘forme’..., car on peut concevoir le système phonologique sous son aspect algébrique et remplacer les trente, cinquante ou cent éléments qui le composent dans une langue donnée, par autant de symboles généraux qui fixent leur individualité, mais non pas leur caractère matériel.... Mais nous sommes loin d’avoir pénétré encore bien avant dans la connaissance des phénomènes de phonologie ; nous n’avons vu que leur aspect physiologique et purement matériel” (150 sq.)... “En disant phonologiques et non phonétiques, nous marquons justement que ces phénomènes sont toujours relatifs au système de sons admis” (248). – Rappelons que selon Saussure “rien de ce qui est phonétique n’est significatif ou grammatical”.

L’orientation grammaticale de la phonologie opposée au caractère non-grammatical de la phonétique rallie donc nettement nos tendances au programme et à la terminologie de l’école saussurienne. On a essayé de réaliser ce programme, de pénétrer plus avant dans la théorie et l’analyse des systèmes phonologiques (la *première partie* du livre de van Wijk, *Synchronische phonologie*, nous en rend compte) et de surmonter la thèse de Saussure “que diachronique équivaut à non-grammatical, comme synchronique à grammatical”, en démontrant l’aspect “grammatical” de la diachronie – mutations visant immédiatement le système des valeurs significatives. C’est là le thème de la *seconde partie* du livre, intitulée *Diachronische phonologie en algemene klankgeschiedenis*, et c’est sûrement l’apport le plus personnel et le plus fertile de l’ouvrage : la pensée investigatrice de l’auteur est attachée avant tout à l’aspect historique de la langue. Il démontre en particulier la nécessité de préciser à la lumière de la phonologie la notion multiforme de loi phonique ainsi que d’élucider le problème fascinant des tendances générales dans l’évolution phonique ; il met au premier plan la tendance vers la symétrie (sans égard suffisant peut-être à l’antinomie interne qu’implique nécessairement cette notion dans la langue) et il accentue avec raison l’interdépendance intime qui existe entre les mutations du système des phonèmes et les changements dits extraphonologiques.

Après avoir apprécié cet examen attentif et détaillé du facteur temps, le lecteur regrettera de ne trouver dans la *partie finale* de l’ouvrage, à côté des remarques sur l’antinomie *langue-parole*, vue sous l’aspect phonologique, qu’une évocation brève (204 sq.) du facteur espace qui est pourtant de haute importance autant pour le comparatiste que pour le théoricien de la langue. » (J.Man. : p. 312-313)

où la même redéfinition de la phonétique saussurienne dans le cadre de l'opposition phonologie/phonétique détermine la succession d'une phonologie synchronique et d'une phonologie diachronique, phonologie diachronique fondée sur la démonstration de « l'aspect "grammatical" de la diachronie » – les mutations ne sont pas aveugles ou fortuites mais « vis[ent] immédiatement le système des valeurs significatives » –, et à laquelle s'adjoint par ailleurs, significativement comme il apparaîtra plus nettement plus loin, la considération structurale du « facteur espace », ainsi ajouté au « facteur temps ». On notera, à cet égard, que la formulation est double. Il s'agit d'une part de phonologie et de phonétique, ainsi que de la description et de l'histoire dont elles sont à distinguer, autrement dit de modes d'approche ou d'analyse, d'autre part d'un objet – le système – qui subit les changements et que l'on peut étudier « dans son évolution aussi bien que dans son état donné ». La phonologie est donc tout à la fois le point de vue constitutif du système, point de vue sur les « sons du langage », et l'étude, aussi bien synchronique que diachronique, de ce dernier. On retrouve ici quelque chose de la dualité du point de vue synchronique hjelmslevien, et avec lui, au cœur de sa dénégation, l'insistance de la distinction saussurienne. Cette insistance prend chez Jakobson une forme particulière et, par ailleurs, double, ou plus exactement dédoublée, dans la mesure où les propositions méthodologiques s'articulent doublement aux propositions relatives à l'objet, par le biais de l'appréhension structurale du changement dont il sera question dans cette section, et par celui d'une redéfinition de la synchronie comme synchronie dynamique, que nous envisagerons ensuite.

De nombreux textes insistent moins sur la distinction entre synchronie et diachronie que sur la nécessité générale d'une méthode structurale. Un passage révélateur, de ce point de vue, est ce développement des dernières pages des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« Bien entendu, le présent travail n'est qu'une application fragmentaire de la théorie des mutations linguistiques exposée ci-dessus. Le tri et la systématisation des matériaux relatifs à l'histoire des langues slaves ont été jusqu'ici effectués en majeure partie d'un tout autre point de vue. Remanier ces matériaux est une tâche peu aisée ; ils se glissent [sic] inévitablement, les premiers temps, des survivances des conceptions surannées.

J'ai essayé de poser quelques jalons pour l'étude historique comparative de la phonologie des langues slaves, et d'indiquer quelques problèmes à la lumière desquels il y aurait lieu de soumettre à révision les matériaux bruts. Certaines convergences sont trop probantes pour n'être que des coïncidences fortuites. Certaines des hypothèses de travail présentées par moi seront probablement remplacées par d'autres au fur et à mesure de l'étude des problèmes particuliers de la phonologie historique des différentes langues slaves.

“Une théorie inexacte”, dit Grammont, “amène une rectification, tandis que l'absence de théorie n'amène rien”.

La conception néo-grammairienne de l'histoire de la langue équivalait à l'absence de théorie. La théorie d'un processus historique n'est possible qu'à la condition que l'entité qui subit les changements soit considérée comme une structure régie par des lois internes, et non comme un agglomérat fortuit. La doctrine de Saussure sur la langue considérée comme un système établit les prémisses nécessaires pour une théorie de la langue comme fait synchronique, mais elle continue à attribuer à ce système synchronique une origine fortuite, elle continue à envisager la diachronie comme un agglomérat de changements de provenance accidentelle. Une théorie de la diachronie de la langue n'est possible que sous

l'aspect du problème des mutations de structure et de la structure des mutations. »
(J.Rem. : p. 109-110).

On retrouve ici, en premier lieu, l'appel à l'expérience de *Six leçons sur le son et le sens*, sous-tendant, dans « Un manuel de phonologie générale », la mention du « problème fascinant des tendances générales dans l'évolution phonique », et dont témoigne, dans ce passage, l'idée que « [c]ertaines convergences sont trop probantes pour n'être que des coïncidences fortuites⁴¹⁹ », et la nécessité de « soumettre à révision les matériaux bruts » ou de procéder au « tri et [à] la systématisation des matériaux relatifs à l'histoire des langues slaves » du point de vue d'une théorie structurale des mutations linguistiques. Il s'agit moins, dans cette perspective, de la distinction entre synchronie et diachronie, que d'une antinomie entre deux méthodes, due à une élaboration partielle, et la distinction entre synchronie et diachronie apparaît ainsi, non pas, comme chez Hjelmslev, comme une proposition théorique, mais comme une distinction préalable, inhérente à l'objet d'étude, dont elle distingue deux pans. Le propos est d'ailleurs radical, puisque la théorie structurale est donnée comme la seule théorie possible. La théorie jakobsonienne sera peut-être sujette à des amendements, certaines des hypothèses de travail étant « remplacées par d'autres », mais elle est à tout le moins une théorie, fût-elle donc inexacte, tandis que « [l]a conception néo-grammairienne de l'histoire de la langue équivalait à l'absence de théorie. De fait, selon Jakobson, « [l]a théorie d'un processus historique n'est possible qu'à la condition que l'entité qui subit les changements soit considérée comme une structure régie par des lois internes, et non comme un agglomérat fortuit », et « [u]ne théorie de la diachronie de la langue n'est possible que sous l'aspect du problème des mutations de structure et de la structure des mutations ». On retrouve ici la proposition triviale selon laquelle la connaissance de l'évolution présuppose la connaissance de l'objet en évolution – l'existence d'une théorie diachronique dépend d'un type de considération de l'objet subissant les changements – et, par là même, spécificité de l'élaboration jakobsonienne, la dualité d'expression que nous notions ci-dessus : il s'agit de théorie diachronique, mais cette dernière suppose une certaine définition de l'objet. Dans ce cadre, tandis que, de même que chez Hjelmslev, « l'origine » du système synchronique fait face à « une théorie de la langue comme système synchronique », cette opposition n'est pas mise en exergue, mais Jakobson lie au contraire la conception d'une telle origine à une appréhension structurale de la diachronie : « [...] elle [la doctrine de Saussure sur la langue considérée comme un système] continue à attribuer à ce système synchronique une origine fortuite, elle continue à envisager la diachronie comme un agglomérat de changements de provenance accidentelle. » Comme nous l'avons posé en introduction, et comme nous le verrons ci-dessous, Jakobson vise en effet un objet indistinct (panchronique), là où l'objet panchronique hjelmslevien était construit dans le cadre d'une distinction entre synchronie et diachronie (d'une élaboration de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie). Ce type d'appréhension de la dualité saussurienne apparaît également dans « The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion » (1927), où il est question d'une antinomie

⁴¹⁹ Voir également, par exemple, dans « Contributions to the Study of Czech Accent » (1925) : « It is hard to believe that the connection between the reinforcement of the word stress and the loss of independent quantitative distinctions was a mere accident. » [« Il est difficile de croire que la relation entre le renforcement de l'accent de mot et la perte des distinctions quantitatives indépendantes fut de simple hasard. »] (J.Cont. : p. 625).

entre « les études linguistiques synchroniques et diachroniques », non entre synchronie et diachronie, et où l'on retrouve en outre le même rapport à une proposition relative à l'objet :

« F. de Saussure and his school broke a new trail in static linguistics, but as to the field of language history they remained in the neo-grammarians' rut. Saussure's teaching that sound changes are destructive factors, fortuitous and blind, limits the active role of the speech community to sensing each given stage of deviations from the customary linguistic pattern as an orderly system. This antinomy between synchronic and diachronic linguistic studies should be overcome by a transformation of historical phonetics into the history of the phonemic system. In other words, phonetic changes must be analyzed in relation to the phonemic system which undergoes these mutations. For instance, if the order within a linguistic system is disturbed, there follows a cycle of sound changes aiming at its renewed stabilization (like in a game of chess)⁴²⁰. » (J.CSL : p. 2)

et réapparaît ensuite, notamment, dans « La scuola linguistica di Praga » (1932), dans ce passage déjà cité plus haut où, s'il s'agit de même d'application de la méthode dans le champ diachronique, par ailleurs, significativement, il n'est pas question de la distinction synchronie/diachronie (sinon sous la forme de la distinction préalable entre « la dynamique » et « la statique » de la langue), mais de la distinction langue/parole, autrement dit de l'hypothèse structurale :

« F. de Saussure ha fatto un notevole passo avanti rispetto ai neogrammatici ortodossi : si è reso conto che accanto al fatto empirico, cioè alla parola individuale, esiste la lingua come norma sociale, e che questa lingua è un sistema di valori relativi che non può essere compreso dalla scienza che dal punto di vista funzionale. Ma egli non ha tratto da ciò tutte le conseguenze, e non ha inteso che la dinamica del sistema d'una lingua, cioè la nascita d'una norma, dev'essere affrontata, del pari che la statica, dal punto di vista teleologico. Perciò il nuovo metodo non trovò applicazione nel campo della linguistica storica⁴²¹. » (J.Sc. : p. 545).

On retrouve en effet dans ce cadre, *mutatis mutandis*, l'idée hjelmslevienne selon laquelle le point de vue synchronique – chez Jakobson la concentration sur l'aspect synchronique de la langue – a permis la mise au jour du système. Jakobson et Tynjanov écrivent ainsi dans « Problems in the Study of Literature and Language » (1928) :

⁴²⁰ « F. de Saussure et son école ont ouvert un nouveau chemin en linguistique statique, mais dans le champ de l'histoire de la langue, ils sont restés dans les ornières des néogrammairiens. Saussure, en enseignant que les changements phoniques sont des facteurs destructifs, fortuits et aveugles, limite le rôle actif de la communauté langagière à sentir chaque étape des déviations de la structure linguistique habituelle comme système ordonné. Cette antinomie entre les études linguistiques synchroniques et diachroniques devrait être vaincue par une transformation de la phonétique historique en histoire du système phonémique. En d'autres termes, les changements phonétiques doivent être analysés en relation avec le système phonémique qui subit ces mutations. Par exemple, si l'ordre à l'intérieur d'un système linguistique est altéré, il s'ensuit un cycle de changements phoniques visant à la restabilisation de celui-ci (comme dans un jeu d'échecs). »

⁴²¹ « F. de Saussure a fait un remarquable bond en avant par rapport aux néogrammairiens orthodoxes : il s'est rendu compte qu'à côté des faits empiriques, c'est-à-dire de la parole individuelle, il existe la langue comme norme sociale, et que la langue est un système de valeurs relatives qui ne peut être compris par la science que d'un point de vue fonctionnel. Mais il n'a pas tiré de cela toutes les conséquences, et il n'a pas compris que la dynamique du système d'une langue, c'est-à-dire la naissance d'une norme, doit être envisagée, de même que la statique, du point de vue téléologique. C'est pourquoi la nouvelle méthode n'a pas trouvé d'application dans le champ de la linguistique historique. »

« Jusque récemment, pour la linguistique comme pour l'histoire littéraire, l'opposition tranchée entre aspect synchronique (statique) et aspect diachronique était une hypothèse de travail féconde puisqu'elle a mis en évidence le caractère systématique de la langue (ou de la littérature) à chaque période particulière de sa vie. Aujourd'hui les acquisitions de la conception synchronique nous obligent à réexaminer également les principes de la diachronie. La science diachronique abandonne à son tour la notion d'agglomération mécanique des phénomènes, que la science synchronique a remplacée par la notion de système, de structure. L'histoire du système est à son tour un système. » (J.Pr. : p. 56-57).

Apparaît à nouveau ici le caractère primaire de la distinction des deux aspects de la langue et la démarche d'extension de la méthode structurale à la diachronie, cette dernière de manière d'autant plus nette qu'il ne s'agit plus de la conception des changements ou de la diachronie, mais du caractère systématique de l'« histoire du système ». Jakobson insiste ainsi avant tout sur le caractère structural de la synchronie. La distinction entre considération synchronique et considération diachronique n'est cependant pas absente des textes jakobsoniens. On lit notamment dans « Problems of Language in Masaryk's Writings » (1930) :

« Masaryk's theses on static linguistics were, as both his terminology and a direct reference to his source (p. 81) show, a linguistic application of the sociological concepts of Comte. On the other hand, Masaryk must have known Brentano's teaching on the difference between genetic and descriptive psychology. Because of Brentano's teaching Marty emphasized, in his work on subjectless sentences (already cited by us above), that even though we have a flawless explanation of the origin of a linguistic form, still a description of its actual essence is justified. This is a necessary condition for elucidation. The confusion of explanation with description only harms matters (see Anton Marty, *Gesammelte Schriften*, II/1, 31). This consideration was taken into account by Masaryk who, as far as we know, was first to give a specific formulation in print of the problem of static linguistics as a special discipline.

Later came the works of Saussure, Marty and Baudouin de Courtenay, in which the principles of static linguistics were thoroughly developed. If Saussure postulates two diverse circles of problems – synchronic or static linguistics, and diachronic or evolutionary or historical linguistics, he like Masaryk is following the lead of French sociology, and in particular of French economics (*Cours de linguistique générale*, pp. 114-17). Marty introduces into linguistics Brentano's doctrine of two kinds of psychology (see in particular his *Über Wert und Methode einer beschreibenden Bedeutungslehre*, 1926). The concrete application of these ideas of Saussure and Baudouin we find only with their pupils, for instance in the field of Slavistics in the work of Meillet, Karcevsky and Ščerba⁴²². » (J.Mas. : p. 64).

⁴²² « Comme le montrent la terminologie et une référence directe de Masaryk à sa source (p. 81), les thèses de Masaryk concernant la linguistique statique étaient une application linguistique des concepts sociologiques de Comte. D'autre part, Masaryk a dû avoir connaissance de l'enseignement de Brentano relativement à la différence entre psychologie génétique et descriptive. En raison de l'enseignement de Brentano, Marty insistait, dans ses travaux sur les phrases sans sujet (déjà cités plus haut), sur le fait que même si nous avons une explication sans défaut de l'origine d'une forme linguistique, une description de son essence actuelle demeure justifiée. C'est une condition nécessaire de son élucidation. La confusion de l'explication avec la description ne fait que nuire à la question (voir Anton Marty, *Gesammelte Schriften*, II/1, 31). Cette considération était prise en compte par Masaryk qui, autant que nous le sachions, fut le premier à donner une formulation spécifique publiée du problème de la linguistique statique comme discipline spéciale.

Après vinrent les travaux de Saussure, Marty et Baudouin de Courtenay, dans lesquels les principes de la linguistique statique étaient développés de manière approfondie. Si Saussure postule deux cercles de problèmes différents – linguistique synchronique ou statique, et linguistique diachronique ou évolutive ou historique,

Il faut noter ici, outre, comme dans « Problems in the Study of Literature and Language » et *Nouvelle poésie russe*, l'assimilation de distinctions relevant du champ de disciplines différentes (linguistique, littérature, auxquelles s'ajoutent ici la sociologie, la psychologie et l'économie), à rebours de la spécification saussurienne du concept de valeur⁴²³, l'opposition entre deux types d'appréhension des formes, l'« explication [...] de l'origine d'une forme linguistique » et la « description de son essence actuelle ». Jakobson écrit ensuite :

« Masaryk's theses on static linguistics are especially surprising if we consider that they were formulated in the time of the flowering of the Neo-Grammatical School, and that the leading theoretician of that school, Paul ("whose fine work", as Masaryk says, "seems to us to be the best introduction to the complex methodics of linguistics," p. 105), categorically states in that same work that there is no science of language other than the history of language. It was such excessive historicism which Masaryk's realism was able to avoid.

A concession to the Neo-Grammarians is probably Masaryk's sentence to the effect that "the study of the actual languages should be governed by a historical method" (p. 108). In the German version (*Versuch*, édition of 1887) this thesis is already absent, but in the edition of 1885 there follows an exceptionally important reservation : "But in linguistics as in grammar the general law prevails that the study of development of anything must be joined to a study of the thing itself – a rule which we cannot repeat to the historians of all disciplines with enough emphasis, again and again. It is not enough to counter to this the objection that in reality one supports the other, but rather it is a question of not *understanding any given thing when one does not know the thing itself*" (p. 108-109). Here Masaryk went significantly farther than Saussure, who teaches that linguistic changes can be investigated without regard to the system of the language which experiences those changes, that there is no connection between the system and its changes, and that synchrony and diachrony have no point in common (*Cours de linguistique générale*, pp. 119-24).

The structural conception of a connection between the essence of a thing and its development is closely linked with a teleological understanding of historical process⁴²⁴. » (J.Mas. : p. 65-66).

comme Masaryk il suit l'exemple de la sociologie française, et en particulier de l'économie française (*Cours de linguistique générale*, pp. 114-17). Marty introduit dans la linguistique la doctrine de Brentano de deux types de psychologie (voir en particulier son *Über Wert und Methode einer beschreibenden Bedeutungslehre*, 1926). L'application concrète de ces idées de Saussure et de Baudouin, nous ne la trouvons qu'avec leurs élèves, par exemple dans le champ de la slavistique dans les travaux de Meillet, Karcevsky et Ščerba. »

⁴²³ Voir *supra*, la section I-, A-, 1-, et dans le deuxième chapitre de la première partie, la section II-, B-, 1-.

⁴²⁴ « Les thèses de Masaryk concernant la linguistique statique sont particulièrement surprenantes en considération du fait qu'elles furent formulées à une époque où florissait l'école néogrammairienne, et que le principal théoricien de cette école, Paul ("dont l'œuvre admirable", comme le dit Masaryk, "nous semble la meilleure introduction à la méthodologie complexe de la linguistique", p. 105) affirme catégoriquement dans le même travail qu'il n'y a d'autre science de la langue que l'histoire de la langue. C'est un tel historicisme excessif que le réalisme de Masaryk fut à même d'éviter.

La phrase de Masaryk nous apprenant que "l'étude des langues actuelles devrait être régie par une méthode historique" (p. 108) est probablement une concession aux Néogrammairiens. Dans la version allemande (*Versuch*, édition de 1887), cette thèse est déjà absente, mais dans l'édition de 1885, elle est suivie d'une réserve exceptionnellement importante : "Mais dans la linguistique comme dans la grammaire prévaut la loi générale selon laquelle l'étude du développement de toute chose doit être reliée à l'étude de la chose elle-même – une règle que nous ne pouvons pas répéter aux historiens de toutes les disciplines avec une insistance suffisante, encore et encore. Ce n'est pas suffisant d'y répliquer par l'objection qu'en réalité l'une supporte l'autre, mais plutôt il s'agit du fait qu'on ne peut *comprendre une chose donnée, quelle qu'elle soit, quand on ne connaît pas la chose elle-même*" (p. 108-109). Ici Masaryk va significativement plus loin que Saussure, qui enseigne que les

Les « thèses de Masaryk concernant la linguistique statique » s’opposent ici à l’historicisme des néogrammairiens, d’une manière cependant significativement ambivalente, dans la mesure où l’on retrouve par ailleurs la proposition triviale de Sechehaye et de Hjelmslev, déjà notée ci-dessus dans les *Remarques sur l’évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* : « l’étude du développement de toute chose doit être reliée à l’étude de la chose elle-même », « on ne peut *comprendre une chose donnée, quelle qu’elle soit, quand on ne connaît pas la chose elle-même* », « La conception structurale d’une relation entre l’essence d’une chose et son développement ». On lit de même ensuite dans « La Scuola Linguistica di Praga » :

« I principi del Circolo trovano numerosi addentellati nei periodi anteriori della linguistica ceca. La tesi dell’ importanza della linguistica sincronica, divulgata dalla pubblicazione del *Cours de linguistique générale* di F. de Saussure, è già implicita nell’ opera del professore tedesco di Praga, A. Marty, sulle proposizioni impersonali. Ma la formula programmatica della differenziazione sistematica della linguistica “statica” (cioè sincronica) da quella “storica” fu per la prima volta formulata con grande precisione da T. G. Masaryk. A questa tesi di Masaryk si ricollegano i linguisti cèchi contemporanei che lavorano nel campo della sincronia (Rocher, Mathesius). Nella questione dei rapporti fra queste due discipline la concezione di Masaryk è molto più vicina alla tesi del Circolo che il punto di vista saussuriano. “Non è il caso”, dicono le tesi del Circolo, “di porre delle barriere invalicabili fra i metodi sincronici e diacronici, come fa la scuola di Ginevra. Se si considerano in linguistica sincronica gli elementi del sistema della lingua dal punto di vista della loro funzione, non si potrebbero giudicare i cambiamenti subiti dalla lingua senza tener conto del sistema colpito da detti cambiamenti.” E Masaryk scriveva nel 1885 : “La linguistica è soggetta alla regola generale secondo cui lo studio dell’ evoluzione di ogni cosa dev’ esser legato allo studio della cosa stessa – non si può ripeterlo con bastante insistenza agli storici di tutte le specialità. ... Quegli che non conosce la cosa in sé stessa, non comprenderà la sua evoluzione.” La concezione strutturalistica del legame fra l’essenza della cosa e la sua evoluzione è in stretto rapporto, in Masaryk e nei lavori del Circolo, con l’interpretazione teleologica del processo storico, mentre per il Saussure i mutamenti sono ciechi e sprovvisti di senso⁴²⁵. » (J.Sc. : p. 542-543).

changements linguistiques peuvent être étudiés sans considération du système de la langue qui subit ces changements, qu’il n’y a pas de relation entre le système et ses changements, et que la synchronie et la diachronie n’ont pas de points communs (*Cours de linguistique générale*, pp. 119-24).

La conception structurale d’une relation entre l’essence d’une chose et son développement est intimement liée à la compréhension téléologique du processus historique. »

⁴²⁵ « Dans les principes du Cercle de Prague nombre de références proviennent des périodes antérieures de la linguistique tchèque. La thèse de l’importance de la linguistique synchronique, révélée par la publication du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure, était déjà implicite dans l’œuvre du professeur tchèque de Prague, A. Marty, sur les propositions impersonnelles. Mais la formule programmatique de la différenciation systématique de la linguistique “statique” (c’est-à-dire synchronique) par rapport à la linguistique “historique” fut formulée pour la première fois avec une grande précision par T. G. Masaryk. A cette thèse de Masaryk se rattachent les linguistes tchèques contemporains qui travaillent dans le champ de la synchronie (Rocher, Mathesius). Sur la question des rapports entre ces deux disciplines, la conception de Masaryk est beaucoup plus proche des thèses du Cercle que les points de vue saussuriens. “On ne saurait”, disent les thèses du Cercle, “poser de barrières infranchissables entre les méthodes synchronique et diachronique comme le fait l’école de Genève. Si l’on envisage en linguistique synchronique les éléments du système de la langue du point de vue de leurs fonctions, on ne saurait juger non plus les changements subis par la langue sans tenir compte du système qui se trouve affecté par lesdits changements.” [Cercle linguistique de Prague, 1929 : p. 23-24] Et Masaryk écrivait en 1885 : “La linguistique est soumise à la règle fondamentale selon laquelle l’étude de l’évolution d’une

Ce passage est d'autant plus remarquable que la proposition de Masaryk s'y trouve articulée à la proposition jakobsonienne selon laquelle la considération synchronique implique un certain type de considération diachronique, que l'on trouve certes dans les Thèses de 1929⁴²⁶, mais également dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » :

« Du moment que nous acceptons que dans la synchronie les éléments d'un système linguistique donné doivent être appréciés sous l'angle des fonctions qu'ils ont à remplir, nous sommes forcés d'abandonner l'ornière des "Junggrammatiker" dans la linguistique diachronique également. La conception selon laquelle les changements phonétiques sont fortuits et involontaires et que la langue ne prémédite rien nous nous faisait représenter la phonétique historique d'une langue comme une suite de troubles et de destructions aveugles causés par des facteurs extrinsèques du point de vue du système phonologique ; ces actions désordonnées ne seraient que des cambriolages fâcheux et dépourvus de tout but. » (J.Qu. : p. 5).

Il faut noter le caractère éminemment ambigu de cette proposition qui implique tout aussi bien une similitude et un transfert de méthode de la synchronie à la diachronie qu'une dépendance de la diachronie à l'égard de l'objet synchronique, que « la différenciation systématique de la linguistique "statique" (c'est-à-dire synchronique) par rapport à la linguistique "historique" », dont est ici crédité Masaryk, a justement permis de reconnaître, d'étudier et d'édifier. On lit encore dans « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) » (1958) :

« It is now generally acknowledged that the interpretation of changes in a given language requires beforehand a precise description of its structure at each moment in its development. "The linguist who wants to understand a given state must pay no attention to everything that produced it and ignore diachrony," as F. de Saussure pointedly stated : "The intervention of history can only falsify his judgment." Precisely in order to

chose doit être reliée à l'étude de la chose même – on ne peut le répéter avec assez d'insistance aux historiens de toutes les spécialités. ... Celui qui ne connaît pas la chose dans son essence ne comprendra pas son évolution." La conception structuraliste du lien entre l'essence de la chose et son évolution est en rapport étroit, chez Masaryk et dans les travaux du Cercle, avec l'interprétation téléologique du processus historique, alors que pour Saussure les mutations sont aveugles et dépourvues de sens. »

⁴²⁶ « b) *Tâches de la méthode synchronique.*

Ses rapports avec la méthode diachronique

La meilleure façon de connaître l'essence et le caractère d'une langue, c'est l'analyse synchronique des faits actuels, qui offrent seuls des matériaux complets et dont on peut avoir le sentiment direct. La tâche la plus pressante et aussi la plus négligée de la linguistique slave est donc de formuler les caractéristiques linguistiques des langues slaves actuelles. Sans procéder ainsi, toute étude quelque peu approfondie des langues slaves est absolument impossible.

La conception de la langue comme système fonctionnel est à envisager également dans l'étude des états de langue passés, qu'il s'agisse de les reconstruire ou d'en constater l'évolution. On ne saurait poser de barrières infranchissables entre les méthodes synchronique et diachronique comme le fait l'école de Genève. Si l'on envisage en linguistique synchronique les éléments du système de la langue du point de vue de leurs fonctions, on ne saurait juger non plus les changements subis par la langue sans tenir compte du système qui se trouve affecté par lesdits changements. Il ne serait pas logique de supposer que les changements linguistiques ne sont que des atteintes destructives s'opérant au hasard et hétérogènes du point de vue du système. Les changements linguistiques visent souvent le système, sa stabilisation, sa reconstruction, etc. Ainsi l'étude diachronique, non seulement n'exclut pas les notions de système et de fonction, mais, tout au contraire, à ne pas tenir compte de ces notions, elle est incomplète. » (Cercle linguistique de Prague, 1929 : p. 23-24).

understand the historical process clearly and to master the rules of the play of analogy, we must first temporarily close our eyes to the past⁴²⁷. » (J.Mor.1 : p. 105)

et de même dans le résumé en anglais :

« Any interpretation of changes in the grammatical pattern implies a synchronic description of its successive historical stages ; the present study is based on a strictly synchronic approach⁴²⁸. » (J.Mor.2 : p. 179)

où l'on retrouve la même ambivalence, dans la mesure où il s'agit d'emblée de « l'interprétation des changements », dont la description synchronique apparaît ainsi comme un préalable. C'est là la forme jakobsonienne de la dualité du point de vue synchronique *hjelmslevien*, qui se manifeste ainsi par une asymétrie des relations entre synchronie et diachronie : si cette distinction est première et, en tant que telle, *athéorique*, il ne s'agit pas seulement de deux champs de l'analyse structurale, mais la description synchronique demeure toujours un préalable nécessaire à l'étude diachronique, qui est ainsi structurale ou systématique en un double sens : comme étude structurale, et non atomiste, et comme étude de l'évolution d'un système. On lit ainsi en ouverture des « Principes de phonologie historique » (1930-1949) :

« Il est compréhensible qu'au début l'attention des phonologues se soit concentrée principalement sur les concepts primaires de la nouvelle discipline : sur les phonèmes, leurs rapports réciproques et leurs groupements. Mais dès que ces fondements seront posés on aura à examiner soigneusement les phénomènes phonologiques sous l'aspect du facteur espace (c'est-à-dire la géographie phonologique) et sous l'aspect du facteur temps (c'est-à-dire la phonologie historique). Essayons d'ébaucher en une esquisse préliminaire l'ABC de la phonologie historique.

I

Dans la phonétique historique traditionnelle, ce qui était caractéristique était sa façon de traiter isolément les modifications phoniques, c'est-à-dire sans tenir compte du système qui éprouve ces modifications. Cette manière d'agir allait de soi dans le cadre de la vision du monde qui régnait à cette époque : pour l'empirisme rampant des néogrammairiens un système, et en particulier un système linguistique, était une *somme* mécanique (*Und-Verbindung*) et nullement une *unité formelle* (*Gestaltseinheit*), pour employer les termes de la psychologie moderne.

La phonologie oppose à la méthode isolatrice des néogrammairiens une *méthode intégrale* ; chaque fait phonologique est traité comme un tout partiel qui s'articule à

⁴²⁷ « Il est maintenant généralement reconnu que l'interprétation des changements dans une langue donnée requiert en premier lieu une description précise de sa structure à chaque moment de son développement. "Le linguiste qui veut comprendre un état donné ne doit pas faire attention à ce qui l'a produit et ignorer la diachronie", ainsi que l'a ostensiblement affirmé F. de Saussure : "L'intervention de l'histoire ne peut que fausser son jugement". Précisément, afin de comprendre clairement le processus historique et de saisir les règles du jeu de l'analogie, nous devons tout d'abord temporairement fermer les yeux sur le passé. » Voir ce passage du *Cours de linguistique générale* cité plus haut : « La première chose qui frappe quand on étudie les faits de langue, c'est que pour le sujet parlant leur succession dans le temps est inexistante : il est devant un état. Aussi le linguiste qui veut comprendre cet état doit-il faire table rase de tout ce qui l'a produit et ignorer la diachronie. Il ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en supprimant le passé. L'intervention de l'histoire ne peut que fausser son jugement. » (Saussure, 1972 : p. 117).

⁴²⁸ « Toute interprétation de changements dans la structure grammaticale suppose une description synchronique des stades historiques successifs de celle-ci ; la présente étude est fondée sur une approche strictement synchronique. »

d'autres ensembles partiels de divers degrés supérieurs. Aussi le premier principe de la phonologie historique sera : *toute modification doit être traitée en fonction du système à l'intérieur duquel elle a lieu*. Un changement phonique ne peut être conçu qu'en élucidant son rôle dans le système de la langue. » (J.Prin. : p. 202-203)

où il s'agit tout à la fois de l'étude du système en lui-même, puis « sous l'aspect du facteur espace » et « sous l'aspect du facteur temps », et de l'introduction d'une considération structurale en diachronie, impliquant en retour, outre une « vision du monde » gestaltiste, le fondement du système : de même que « chaque fait phonologique est traité comme un tout partiel qui s'articule à d'autres ensembles partiels de divers degrés supérieurs », « *toute modification doit être traitée en fonction du système à l'intérieur duquel elle a lieu* ». Il faut également citer ce passage des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« La pierre angulaire de la théorie contemporaine de la langue est la thèse de Saussure sur la langue – système de valeurs relatives à considérer sous l'angle des fonctions remplies par elles. Cette thèse est plus ou moins acceptée dans la linguistique synchronique (encore qu'on n'en ait pas déduit toutes ses conséquences particulières). Cependant, la linguistique diachronique reste dans l'ornière des néogrammairiens. Dans l'interprétation de la diachronie, Saussure se rattache étroitement aux traditions scientifiques du XIX^e siècle. Pour lui, les changements se produisent en dehors de toute intention, ils sont fortuits et involontaires, certains éléments sont altérés sans égard à la solidarité qui les lie au tout et, en conséquence, ne peuvent être étudiés qu'en dehors du système ; le déplacement d'un système se fait sous l'action d'événements qui non seulement lui sont étrangers, mais qui sont isolés et ne forment pas un système entre eux. Ainsi se creuse un fossé profond entre la linguistique diachronique et la linguistique synchronique, la brillante comparaison de Saussure entre le jeu de la langue et une partie d'échecs perd sa force persuasive si l'on se range à l'opinion de Saussure affirmant que la langue ne prémédite rien et que ses pièces se déplacent fortuitement. Cette affirmation nous fait présenter l'histoire des sons d'une langue donnée comme une suite de troubles et de "détériorations" aveugles causées par des facteurs extrinsèques. Du point de vue du système phonologique, ces actions désordonnées ne seraient que des cambriolages fâcheux et absolument privés de but.

Schleicher conciliait la reconnaissance du sens interne fonctionnel du système linguistique, fournie par l'expérience directe, avec l'idée du manque de sens et du hasard aveugle de l'évolution de la langue, en interprétant ledit sens interne et fonctionnel comme un reste d'une perfection originaire du système linguistique. De ce point de vue, l'évolution se réduit à une désagrégation, à une destruction. Une fois que le mythe romantique de la conception d'une époque indo-européenne commune comme d'un âge d'or de la langue eut été rayé de la science, l'antinomie apparut à découvert. Les néogrammairiens allemands ont reporté cette contradiction hors des limites de la linguistique, en déclarant que la science de la langue se borne à l'histoire de celle-ci (cf. Paul § 10). Chez Saussure, qui a réhabilité la linguistique synchronique, l'antinomie devient criante et est érigée en dogme. » (J.Rem. : p. 16-17).

On retrouve en premier lieu dans ce développement l'appréciation de la distinction saussurienne en termes d'élaboration incomplète, impliquant la dualité préalable des deux champs d'étude synchronique et diachronique, à laquelle se superpose une hypothèse structurale « plus ou moins acceptée dans la linguistique synchronique (encore qu'on n'en ait pas déduit toutes ses conséquences particulières) » mais qui est encore étrangère à la

linguistique diachronique, restée quant à elle « dans l'ornière des néogrammairiens », de sorte que les changements sont encore interprétés de manière non structurale et non téléologique⁴²⁹.

⁴²⁹ Jakobson paraphrase ici le *Cours de linguistique générale*. Voir ces passages cités plus haut : « Nous retrouvons ici un principe déjà énoncé : jamais le système n'est modifié directement ; en lui-même il est immuable ; seuls certains éléments sont altérés sans égard à la solidarité qui les lie au tout. » (Saussure, 1972 : p. 121), « Ainsi les faits diachroniques sont particuliers ; le déplacement d'un système se fait sous l'action d'événements qui non seulement lui sont étrangers (voir p. 121), mais qui sont isolés et ne forment pas système entre eux. » (Saussure, 1972 : p. 134). La comparaison du jeu d'échecs a été partiellement citée plus haut : « Mais de toutes les comparaisons qu'on pourrait imaginer, la plus démonstrative est celle qu'on établirait entre le jeu de la langue et une partie d'échecs. De part et d'autre, on est en présence d'un système de valeurs et on assiste à leurs modifications. Une partie d'échecs est comme une réalisation artificielle de ce que la langue nous présente sous une forme naturelle.

Voyons la chose de plus près.

D'abord un état du jeu correspond bien à un état de la langue. La valeur respective des pièces dépend de leur position sur l'échiquier, de même que dans la langue chaque terme a sa valeur par son opposition avec tous les autres termes.

En second lieu, le système n'est jamais que momentané ; il varie d'une position à l'autre. Il est vrai que les valeurs dépendent aussi et surtout d'une convention immuable, la règle du jeu, qui existe avant le début de la partie et persiste après chaque coup. Cette règle admise une fois pour toutes existe aussi en matière de langue ; ce sont les principes constants de la sémiologie.

Enfin, pour passer d'un équilibre à l'autre, ou – selon notre terminologie – d'une synchronie à l'autre, le déplacement d'une pièce suffit ; il n'y a pas de remue-ménage général. Nous avons là le pendant du fait diachronique avec toutes ses particularités. En effet :

a) Chaque coup d'échecs ne met en mouvement qu'une seule pièce ; de même dans la langue les changements ne portent que sur des éléments isolés.

b) Malgré cela le coup a un retentissement sur tout le système ; il est impossible au joueur de prévoir exactement les limites de cet effet. Les changements de valeurs qui en résulteront seront, selon l'occurrence, ou nuls, ou très graves, ou d'importance moyenne. Tel coup peut révolutionner l'ensemble de la partie et avoir des conséquences même pour les pièces momentanément hors de cause. Nous venons de voir qu'il en est exactement de même pour la langue.

c) Le déplacement d'une pièce est un fait absolument distinct de l'équilibre précédent et de l'équilibre subséquent. Le changement opéré n'appartient à aucun de ces deux états : or les états sont seuls importants.

Dans une partie d'échecs, n'importe quelle position donnée a pour caractère singulier d'être affranchie de ses antécédents ; il est totalement indifférent qu'on y soit arrivé par une voie ou par une autre ; celui qui a suivi toute la partie n'a pas le plus léger avantage sur le curieux qui vient inspecter l'état du jeu au moment critique ; pour décrire cette position, il est parfaitement inutile de rappeler ce qui vient de se passer dix secondes auparavant. Tout ceci s'applique également à la langue et consacre la distinction radicale du diachronique et du synchronique. La parole n'opère jamais que sur un état de langue, et les changements qui interviennent entre les états n'y ont eux-mêmes aucune place.

Il n'y a qu'un point où la comparaison soit en défaut ; le joueur d'échecs a l'intention d'opérer le déplacement et d'exercer une action sur le système ; tandis que la langue ne prémédite rien ; c'est spontanément et fortuitement que ses pièces à elle se déplacent – ou plutôt se modifient ; l'umlaut de *Hände* pour *hanti*, de *Gäste* pour *gasti* (voir p. 120), a produit une nouvelle formation de pluriel, mais a fait surgir aussi une forme verbale comme *trägt* pour *tragit*, etc. Pour que la partie d'échecs ressemblât en tout point au jeu de la langue, il faudrait supposer un joueur inconscient ou inintelligent. D'ailleurs cette unique différence rend la comparaison encore plus instructive, en montrant l'absolue nécessité de distinguer en linguistique les deux ordres de phénomènes. Car, si des faits diachroniques sont irréductibles au système synchronique qu'ils conditionnent, lorsque la volonté préside à un changement de ce genre, à plus forte raison le seront-ils lorsqu'ils mettent une force aveugle aux prises avec l'organisation d'un système de signes. » (Saussure, 1972 : p. 125-127). Le développement provient du troisième cours : « Comparaison avec une partie d'échecs. Il y a certains traits importants qui se trouvent et là et dans la langue, entre autres de courir comme la langue sur des valeurs conventionnelles, et valeurs de positions réciproques.

Le mot de valeur revient dans cette comparaison : <(Nous ne nous proposons que plus tard dans un prochain chapitre d'étudier la langue comme un système de valeurs)>

Dans le jeu d'échecs, une position donnée est comparable à un état de langue par ces trois choses : 1°) on sent que la valeur des pièces n'est déterminée que par leur position réciproque dans un système comme

foot/feet

singulier/pluriel

2°) On sent que le système d'ou dépendent ces valeurs est tout le temps momentané. [Ce segment ne figure pas dans la transcription de Gambarara et Mejía, mais seulement dans celle de Komatsu. Voir Saussure (1993a) : p. 114 et Saussure (1993b) : p. 336] La valeur de chaque pièce dépend du système, et du système momentané.

3°) Qu'est-ce qui fait passer d'une position des pièces à l'autre, d'un système à l'autre, d'une synchronie à l'autre ? C'est le déplacement d'une pièce, ce n'est pas un remue-ménage de toutes les pièces. Dans ce troisième fait, nous avons <I> le fait diachronique dans toute sa portée et dans tout ce qui le fait autre des faits synchroniques qu'il conditionne.

Chaque coup d'échecs ne s'attaque matériellement qu'à une pièce, de même le fait diachronique. En second lieu <II>, malgré cela le coup d'échecs n'est pas calculable pour l'effet produit sur le système. Le changement de valeur qui en découle pour chacune des pièces peut être nul suivant les cas ou bien révolutionner l'ensemble <même pour les pièces oubliées sur l'échiquier>.

3°) <III> : Ce fait du déplacement quel qu'il soit est absolument autre de celui de l'équilibre a) antécédent et de l'équilibre b) subséquent.

<Le changement ne rentre dans aucun des deux états. Or on n'a jamais parlé qu'avec des états de langue.> Ce sont les états seuls qui sont importants comme dans la langue.

Il y a un point où la comparaison est en défaut, mais par contraste cela permet cependant de montrer :

Dans le jeu d'échecs le joueur a l'intention en déplaçant une pièce de faire <le déplacement et d'opérer> une action sur le système. Quand la langue fait un coup (un changement diachronique), elle ne prémédite rien.

C'est spontanément et fortuitement que les pièces d'échecs :

↓	<i>gast</i>	↓	<i>hand</i>	↓	<i>tragt</i>
	<i>gäste</i>		<i>hände</i>		<i>trägt</i>

se trouvent en face les unes des autres.

Les pièces d'échecs *gast* / *gäste* []

de signifier singulier et pluriel.

<Mais même quand intention préside> Le déplacement de valeur est irréductible en son essence à ce que sont les systèmes de valeurs qui le conditionnent <(qu'il conditionne)>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 267-268), mais la comparaison est fréquente dans les textes de Saussure, et les éditeurs utilisent ici deux autres développements, ceux de la « Note pour un article sur Whitney » (voir Saussure, 1967 : p. 195-198) : « Les théoriciens du langage avant la fondation et les praticiens de la linguistique après Bopp n'ont cessé de considérer la langue comme *UNE POSITION* d'échecs (qui n'aurait *ni antécédent ni suite*) ; se demandant quelle était, dans cette position, la valeur puissance [deux mots superposés] respective des pièces. La grammaire historique, ayant découvert qu'il y avait *DES COUPS d'échecs*, s'est moquée de ses devanciers. Elle ne connaît pour sa part *que la suite des coups*, et prétend, paraît-il, avoir par là une vue parfaite de la partie ; les positions ne l'inquiètent pas, ne sont plus dignes depuis longtemps d'attirer son [attention]. Or ce n'est aucune de ces deux erreurs, dont il serait difficile de dire laquelle est la plus profonde ou immense par ses [conséquences] qui nous retiendra un seul [instant] ; mais, étant bien certain qu'une langue n'est comparable qu'à la *complète* idée de la partie (*de la partie*) d'échecs, comportant à la fois les *positions* et les *coups* ; à la fois des *changements* et des *états* ; dans la succession (rien n'empêche pour introduire dans la comparaison un trait assez essentiel de supposer le joueur tout-à-fait absurde et inintelligent comme l'est le hasard des événements phonétiques et autres dans []), – nous nous demandons alors si la nature de cette chose en tout cas double, de son essence est plus foncièrement *historique*, – ou plus foncièrement d'une nature abstraite, échappant aux forces historiques en vertu d'une donnée fondamentale incoercible, qui est dans le jeu d'échecs la convention initiale reparaissant après chaque coup, et dans la langue l'action totalement inéluctable des signes vis-à-vis de l'esprit qui s'établira de soi-même après chaque événement, chaque coup. Simple exemple : *fôt* : *fôti*, le signe du pluriel est *i*. *Coup d'échec* donc nouvelle position des termes : *fot* : *foet* ; le signe du pluriel est maintenant l'opposition *ō* : *oe* (qu'on le veuille ou non). Mais ces deux genres de positions ne sont en eux-mêmes et dans leur principe aucunement liés à l'événement qui les a produits, pas plus que si j'ai par hasard en kamtchadale [] et pas plus que si j'obtiens à la suite de dans deux parties entièrement différentes la même position d'échecs à un moment donné.

à insérer :

nous hésiterons par cela même sur la nature, de la langue, ou à croire que quelqu'un puisse dire sa nature, *puisque elle est foncièrement double* : là étant la vérité centrale.

Il n'y a aucune analogie en effet pour l'esprit entre ce qu'est une *position d'échecs* et ce qu'est un *coup d'échecs* (supposé inepte) comme ou même si on le suppose guidé par une [] ; de plus, il est impossible de dire laquelle de ces deux choses, totalement dissemblables, constitue plutôt que l'autre le côté décisif de

Cependant, Jakobson évoque ensuite une antinomie entre la « reconnaissance du sens interne fonctionnel du système linguistique », autrement dit l'hypothèse structurale, dans la mesure où elle implique que l'objet est une structure, et « l'idée du manque de sens et du hasard aveugle de l'évolution de la langue ». L'antinomie se situe donc sur le plan de l'objet, et Schleicher la résout sur ce plan « en interprétant ledit sens interne et fonctionnel comme un reste d'une perfection originaire du système linguistique », cependant que les néogrammairiens, puis, d'après Jakobson, Saussure, la déplacent sur le plan de la méthode, les uns « en déclarant que la science de la langue se borne à l'histoire de celle-ci », l'autre en « réhabilit[ant] la linguistique synchronique ». Il est notable, d'une part, que la notion de système soit donnée comme ancienne et « fournie par l'expérience directe », d'autre part que l'antinomie implique ainsi le double niveau de l'objet et de la méthode, de sorte que sa résolution est nécessairement dialectique, fondée sur une méthode nouvelle, qui détermine une nouvelle conception de l'objet : les changements, appréhendés en accord avec la nature

l'ensemble, de manière à permettre de le classer quelque part. » (Saussure, 2002a : p. 207-208), « De l'anti-historicité du langage.

[] s'occupe d'un objet double, mais d'une façon qui semblerait inextricable si nous ne recourions à une comparaison.

Dans une partie d'échecs, n'importe quelle position donnée a pour caractère singulier d'être affranchie des antécédents, c'est-à-dire qu'il n'est pas "plus ou moins" indifférent, mais totalement indifférent, qu'on en soit arrivé à telle position par une voie ou par une autre ; ou que celui qui a suivi toute la partie, n'a pas le plus léger avantage sur le curieux qui vient inspecter cette partie au moment critique. Ou encore que personne ne songera à décrire la position en mêlant tantôt ce qui *est*, tantôt ce qui *a été*, fût-ce seulement dix secondes auparavant.

Tel est exactement le point de départ pour la langue. Si on l'admet, il reste à se demander par quel côté un tel objet peut être *historique*. De son essence il paraît en effet rebelle à toute considération historique, bien plutôt voué à une spéculation abstraite telle que celle que peut comporter la position d'échecs dont nous parlons. Mais nous allons maintenir la comparaison, bien persuadé qu'il n'y en aurait pas beaucoup qui nous permettent d'entrevoir aussi bien la si complexe nature de la sémiologie particulière dite langage :

– pour définir une bonne fois cette sémiologie particulière qui est le langage non dans un de ses côtés, mais dans cette irritante duplicité qui fait qu'on ne le saisira jamais.

Il n'y a de "langue" et de science de la langue, qu'à la condition initiale de faire abstraction de ce qui a précédé, de ce qui relie entre elles les époques. Il n'y a de linguistique qu'à la condition précise contraire. [] tout autre histoire [] ; en tout cas ce qu'elle n'exige pas c'est qu'il soit fait abstraction []

C'est la condition absolue pour comprendre ce qui se passe, ou seulement ce qui *est*, dans un état que de faire abstraction de ce qui n'est pas de cet état, par exemple de ce qui a précédé ; surtout de ce qui a précédé » (Saussure, 2002a : p. 216-217). Godel note à propos du quatrième alinéa du *Cours de linguistique générale* : « p. 129, al. 5 (126, al. 2) : la règle du jeu.

La source (D 244) n'en dit rien. Saussure y a fait allusion ailleurs : *la convention initiale reparaissant après chaque coup* (N 10 p. 9a) et Sechehaye interprète les mots *système* (D), *équilibre général* (JS) par : "la convention stable du jeu" (Coll. p. 369), sans doute avec raison.

Cf. p. 158 (153), C : "hors de sa case et des autres conditions du jeu" (*hors de sa case et d'autres circonstances* R). » (Godel, 1957 : p. 116). Comme nous le signalions *supra* (voir la note 51), la rédaction est en effet fondée sur un contresens : il ne s'agit pas des « principes constants de la sémiologie » mais du phénomène synchronique en tant que distinct du phénomène diachronique, c'est-à-dire de l'existence des signes : « une donnée fondamentale incoercible, qui est dans le jeu d'échecs la convention initiale reparaissant après chaque coup et dans la langue l'action totalement inéluctable des signes vis-à-vis de l'esprit qui s'établira de soi-même après chaque événement, chaque coup ». La rédaction du dernier alinéa est également relativement malheureuse, dans la mesure où l'ajout final des éditeurs – « à plus forte raison le seront-ils lorsqu'ils mettent une force aveugle aux prises avec l'organisation d'un système de signes » – introduit la notion de deux cas de figure : avec ou sans prise du locuteur sur la langue, là où l'absence de prise est une conséquence de l'arbitraire du signe et dès lors de la définition même du fait synchronique dans son irréductibilité au fait diachronique.

systematique de la langue et dans le cadre d'une linguistique d'abord synchronique, et non seulement diachronique. Le fondement de la synchronie est à nouveau mis en exergue dans la nécrologie de Troubetzkoy⁴³⁰ (1939), où Jakobson affirme que ce dernier « vis[ait] à une phonologie historique qui serait une synthèse dialectique de ses travaux antérieurs » :

« Par antithèse avec la phonétique historique qui domina la première étape de son œuvre, l'étape suivante fut essentiellement consacrée à la phonologie synchronique, la diachronie n'étant plus qu'effleurée dans deux contributions épisodiques (*Mémoires Miletich*, 1933, 267 sv et *Księga referatów* du deuxième Congrès de slavistique, 1934, 133 sv) et, pourtant, il semble que l'histoire des sons soit restée le moteur caché de sa recherche ; en fait, il vise à une phonologie historique qui serait une synthèse dialectique de ses travaux antérieurs⁴³¹. » (J.Nik. : p. 310)

synthèse dont la condition de possibilité fut cependant la constitution de la linguistique synchronique et la résolution de l'antinomie saussurienne par comblement du « fossé contre-nature » dont il a été question ci-dessus :

« Ces domaines de la poétique et de la civilisation linguistique furent surtout importants pour l'évolution créatrice de Trubetzkoy dans la mesure où ils le mirent directement en face des questions touchant au système synchronique des langues et à sa finalité. Plus le

⁴³⁰ Dédicataire des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* : « Sans les sagaces recherches de ce dernier dans le domaine de la préhistoire des langues slaves, le présent travail eût été irréalisable. Edifiées sur une large et féconde application du principe de chronologie relative, ces recherches tendent à rendre compte des faits de langue par des facteurs linguistiques immanents et à ramener des séries de mutations à un même principe initial, bref à découvrir la logique interne de l'évolution linguistique (méthode antérieurement indiquée par la tradition linguistique russe). N. S. Trubetzkoy a créé les bases nécessaires permettant de passer de l'histoire des faits à l'histoire de l'évolution du système.

Je lui dédie respectueusement le présent essai. » (J.Rem. : p. 7-8). Jakobson rappelle également sa dette envers Meillet dont les « travaux suggestifs [...] cherchent et parviennent à établir les tendances caractéristiques dans l'évolution des langues » (J.Rem. : p. 8), et dont il met cette citation en exergue de son texte : « Chaque fait linguistique fait partie d'un ensemble où tout se tient. Il ne faut pas rapprocher un fait de détail d'un autre fait de détail, mais un système linguistique d'un autre système. » (J.Rem. : p. 7), avec un extrait de la *Résolution du premier congrès international des linguistes à La Haye* : « L'histoire d'une langue ... ne doit pas se confiner dans l'étude des changements isolés, mais chercher à les considérer en fonction du système qui les subit. » (J.Rem. : p. 7 ; voir S. A. (s. d.) : p. 86), et cette citation du *Cours de linguistique générale* : « Il faut se garder d'attribuer à la séparation ce qui peut s'expliquer sans elle. » (J.Rem. : p. 7), sur le sens de laquelle on peut s'interroger dans la mesure où la proposition concerne la possibilité d'une différenciation des langues en territoire continu dont il a été question plus haut (voir Saussure, 1972 : p. 286), alors que, comme nous le verrons *infra*, la représentation jakobsonienne est notablement différente. La citation de Meillet est extraite du deuxième chapitre de *La Méthode comparative en linguistique historique* : « Pour tous les groupes actuellement établis et étudiés d'une manière méthodique, le moyen de faire le rapprochement est de poser une "langue commune" initiale (*Ursprache*, comme on dit en allemand). Ce n'est rien que de poser des rapprochements partiels : chaque fait linguistique fait partie d'un ensemble où tout se tient. Il ne faut pas rapprocher un fait de détail d'un autre fait de détail, mais un système linguistique d'un autre système. Sans doute il n'est pas toujours possible de restituer ainsi l'ensemble d'une langue par des procédés comparatifs ; on ne saurait même affirmer a priori qu'il faille, dans tous les cas, restituer une langue initiale unique – le problème des langues "mixtes" sera envisagé par la suite. Mais, là où elle aboutit pleinement, la comparaison aboutit à restituer une langue initiale. » (Meillet, 1925 : p. 12-13).

⁴³¹ « Als Antithese der historischen Phonetik, welche die erste Etappe seines Schaffens beherrschte, trat in der weiteren Etappe die synchronische Phonologie ein, die Diachronie wurde von jetzt an nur in zwei episodischen Beiträgen angetastet (*Festschrift Miletich* 1933, 267 ff. und *Księga referatów* des II. Slavistenkongresses 1934, 133 ff.), und doch bleibt die Lautgeschichte die verborgene Triebkraft seines Suchens, und Trubetzkoy strebt zur historischen Phonologie als dialektischer Synthese. » (J.Nik. : p. 515).

chercheur s'intéressait à l'histoire phonétique, plus il se rendait clairement compte du fait que "l'évolution phonétique possède, comme toute autre évolution historique, sa logique interne, logique que l'historien a pour tâche de découvrir", mais, en fin de compte, le principe téléologique entraînait dans un conflit insoluble avec le traitement naturaliste habituel des données phonétiques. La *Préhistoire* se développa par la négation de ses propres bases. Trubetzkoy était entièrement historien, et, tant que les problèmes du phonème et du système phonologique se limitaient à la synchronie, ils le laissaient froid et passif, comme, avant lui, Fortunatov et ses élèves. Les doctrines de Saussure, Baudouin de Courtenay, Ščerba, étaient extérieures à sa problématique, puisque "ils se détournèrent purement et simplement de l'histoire linguistique". Certes, il approuva (*Slavia* II, 1923, 452 sqq. ; *Bulletin de la Société de linguistique* XXVI, 3, 1925, 277 sqq.) ma tentative de prosodie phonologique, ainsi que les recherches de N. F. Jakovlev sur le système des phonèmes du kabardien, mais on ne trouve trace dans ses travaux personnels que de la question des lois prosodiques panchroniques. C'est seulement lorsque le problème phonologique fut posé dans le domaine historique et qu'à la fin de 1926 il reçut une longue lettre exaltée qui posait la question de savoir s'il ne fallait pas surmonter le fossé contre-nature entre l'analyse synchronique du système phonologique et la "phonétique historique" en considérant chaque changement phonétique du point de vue de ses fins dans le système global, que, selon sa propre expression, cette question l'a complètement "dérouté" (*sbilo s pantalyku*). Il admit bientôt qu'il n'y a pas de moyen terme. Lorsqu'il reçut mes thèses pour le Congrès de linguistique de La Haye (concept de corrélation, lois générales de solidarité, phonologie historique), il m'écrivit qu'il y joignait volontiers sa signature, tout en doutant que les questions posées puissent être comprises au Congrès. Il s'avéra pourtant à La Haye qu'une tentative indépendante en même temps que convergente se dessinait dans la linguistique récente de différents pays pour concevoir la synchronie et la diachronie linguistiques d'un point de vue structural ; cela l'encouragea beaucoup et, peu de mois après, il écrivit qu'il avait pendant les vacances d'été réfléchi particulièrement aux systèmes vocaliques, qu'il en avait examiné de mémoire environ quarante et qu'il avait ainsi découvert bien des choses inattendues. C'était *in nuce* la recherche intitulée "Vers la théorie générale des systèmes phonologiques des voyelles" (*Travaux du Cercle linguistique de Prague*, I, 1929, 39 sqq.). Certes, on soupçonnait déjà que le système phonologique ne se réduit pas à une simple addition mécanique, mais qu'il est plutôt une *Gestalt* ordonnée selon des lois ; il fut cependant le premier à élaborer concrètement une partie importante de cette doctrine. Il montra que la multiplicité des systèmes vocaliques tend à se résoudre en un nombre limité de modèles déterminés par des lois simples, et il en établit la typologie⁴³². » (J.Nik. : p. 307-308).

⁴³² « Für die schöpferische Entwicklung Trubetzkoy's waren die Gebiete der Wortkunst und der Sprachkultur besonders dadurch wichtig, dass sie ihn unmittelbar vor die Fragen des synchronischen Systems und der Zielstrebigkeit stellten.

Je mehr sich der Forscher mit der Lautgeschichte befasste, desto klarer sah er ein, dass "die Lautentwicklung wie jede andere historische Entwicklung ihre innere Logik besitzt, die zu erfassen die Aufgabe des Lauthistorikers ist", doch letzten Endes trat das teleologische Prinzip in einen unversöhnlichen Konflikt mit der herkömmlich naturalistischen Behandlung der lautlichen Geschehnisse. Die *Vorgeschichte* wuchs in die Vereinerung ihrer eigenen Grundlage um. Trubetzkoy war durch und durch historisch eingestellt, und solange das Problem des Phonems und der Phonemsysteme sich auf die Synchronie beschränkte, liess es ihn, wie ehemals auch Fortunatov und seine Schüler, kühl und passiv. Die Lehren Saussure's, Baudouin de Courtenay's und Ščerba's lagen ausserhalb seiner Problematik, da sie "sich einfach von der Sprachgeschichte abwandten". Er billigte zwar (*Slavia* II, 1923, 452 ff. ; *BSL* XXVI, 3 1925, 277 ff.) meinen Versuch einer phonologischen Prosodie, gleich wie die Untersuchung N. F. Jakovlev's über den kabardinischen Phonembestand, aber einzig die Frage der panchronischen prosodischen Gesetze lässt eine Spur in seiner eigenen Arbeit. Erst als das phonologische Problem auf das Gebiet der Sprachgeschichte übergeht und ihn Ende 1926 ein aufgeregter langer Brief erreicht, der die Frage aufwarf, ob es nicht geeignet wäre, die naturwidrige Kluft zwischen der

Comme Schleicher, mais postérieurement aux néogrammairiens et dès lors dans le cadre de la diachronie et ainsi de manière inversée, Troubetzkoy se trouve confrontée à l'antinomie entre le système et l'atomisme : il « se rendait clairement compte du fait que “l'évolution phonétique possède, comme toute autre évolution historique, sa logique interne, logique que l'historien a pour tâche de découvrir” », mais « le principe téléologique entraine dans un conflit insoluble avec la traitement naturaliste habituel des données phonétiques ». Aussi a-t-il fallu la constitution de la phonologie synchronique pour que sa phonétique historique pût se trouver en voie de devenir une phonologie historique, et ce alors qu'il s'agit par ailleurs d'une extension de la méthode structurale, applicable, en tant que telle, aux deux domaines synchronique et diachronique : d'« une tentative [...] pour concevoir la synchronie et la diachronie linguistiques d'un point de vue structural ».

Le « dépassement » jakobsonien de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie apparaît ainsi marqué d'une indépassable dualité, dans la mesure où, comme celui de Hjelmslev, il met en jeu une autre opposition que l'opposition saussurienne, entre structure et évolution, mais non entre synchronie et diachronie. Aussi, comme nous tenterons de le faire apparaître dans ce qui suit, la théorie jakobsonienne du changement est-elle éminemment ambivalente et problématique. Comme il est apparu dans les citations précédentes, la conception structurale du changement implique deux éléments fondamentaux : le système et la téléologie, qui sont également les deux points nodaux du « dépassement » jakobsonien de la distinction saussurienne. On lit ainsi dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » :

« L'antinomie de la phonologie synchronique et de la phonétique diachronique se trouverait être supprimée du moment que les changements phonétiques seraient considérés en fonction du système phonologique qui les subit. Le problème du but dans lequel ces changements ont lieu doit être posé. La phonétique historique se transforme ainsi en une histoire de l'évolution d'un système phonologique. » (J.Qu. : p. 3)

puis dans « Phonology and Phonetics » (1932) :

« A second task of phonology, along with the synchronic description of individual phonological systems, is the characterization of their development. In contradistinction to traditional historical phonetics, *historical phonology* is based on the following principles :

synchronischen Analyse des phonologischen System einerseits und der “historischen Phonetik” andererseits dadurch zu überbrücken, dass jeder Lautwandel als ein zweckbedingtes Ereignis unter dem Gesichtspunkt des gesamten Systems untersucht werden soll, bringt diese Frage den Empfänger, nach seinem eigenen Ausdruck, aus dem Konzept. Er gesteht bald zu, es gebe hier keinen Mittelweg. Und als Trubetzkoy, meine Thesen für den Haager Linguistenkongress (Korrelationsbegriff, allgemeine Solidaritätsgesetze, historische Phonologie) zugesandt bekam, schrieb er, er füge gern auch seine Unterschrift hinzu, bezweifle aber, dass die Fragestellung verstanden wird. Indessen erwies es sich im Haag, dass in der jungen Linguistik verschiedener Länder ein unabhängiges und doch konvergentes Streben nach einer strukturalen Auffassung der sprachlichen Synchronie und Diachronie losbricht ; das wirkte freudig ermunternd, und wenige Monate später schrieb Trubetzkoy, er habe in den Sommerferien unter anderm über Vokalsysteme nachgedacht, zirka vierzig aus dem Gedächtnis untersucht und manches Unerwartete habe sich dabei herausgestellt. Es war *in nuce* die Untersuchung “Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsystem” (*TCLP* I, 1929, 39 ff.). Man vermutete zwar schon, das phonologische System wäre keine mechanische “Und-Verbindung”, sondern eine geordnete gesetzmässige Gestaltseinheit, aber erst er baute einen wesentlichen Abschnitt dieser Systemlehre konkret auf. Er zeigte, dass die Vielheit der Vokalsysteme auf eine beschränkte Anzahl symmetrischer, durch einfache Gesetze bestimmter Modelle hinausläuft, und stellte ihre Typologie fest. » (J.Nik. : p. 512-513).

a) no sound change can be comprehended without reference to the system which undergoes that change ; b) each change in a phonological system is purposeful⁴³³. » (J.Ph. : p. 232).

La notion de téléologie apparaît inséparable de celle de système. Jakobson écrit ainsi dans « The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion » (1927) :

« The first attempts at a goal-directed interpretation of sound changes, in particular their explanation with reference to the law of the economy of energy or to fashion and esthetic factors, are one-sided and greatly oversimplify the problem. It is impossible to deal with the sounds of a given language without regard to its phonological system, i.e., to the repertory of meaningful distinctions among the acoustico-motor images proper to the given language⁴³⁴. » (J.CSL. : p. 2).

Elle est de fait éminemment analytique, sans autre consistance que celle d'un corollaire ou d'un élément constitutif de l'hypothèse structurale, sous sa forme fonctionnaliste. C'est ce qui apparaît de manière très nette à la lecture de ce passage de « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » :

« Quand on étudie les changements phonétiques d'une langue, le premier problème qui se pose, c'est de savoir à quel point et dans quel sens ils visent et atteignent le système phonologique ; en d'autres termes : sont-ce les différences significatives ou bien les éléments extragrammaticaux seuls qui en sont affectés ? et si ce sont des éléments significatifs, lesquels ? ; des corrélations ou bien des différences entre les images disjointes ? telle différence est-elle supprimée ? deux différences sont-elles fondues ensemble ? une nouvelle différence phonologique a-t-elle surgi ? ou bien est-ce la nature particulière d'une différence déjà existante qui est modifiée ? est-ce une limite entre deux valeurs phonologiques qui s'est déplacée dans les cadres d'une même différence ? etc.

C'est que la question du but d'un événement phonétique qui s'impose de plus en plus au linguiste [*sic*], à la place de la question traditionnelle des causes. Ce n'est pas en renonçant à la notion de "loi phonétique" qu'on dépasserait la tradition des "Junggrammatiker", mais bien en interprétant cette notion téléologiquement et en abandonnant la conception mécanistique. C'est, en particulier, dans la mesure où les changements phonétiques ont été traités sans considération du système phonologique qui les subit qu'on n'est pas arrivé à atteindre les lois de la phonétique générale. » (J.Qu. : p. 6).

La première question est en effet celle des effets du changements sur le système, que Jakobson reprend ensuite en termes de but, dans le cadre d'une opposition idéologique entre interprétation causale ou « mécanistique » et interprétation téléologique. Le questionnement

⁴³³ « Une seconde tâche de la phonologie, à côté de la description synchronique des systèmes phonologiques individuels, est la caractérisation de leur développement. Par opposition à la phonétique historique traditionnelle, la *phonologie historique* est fondée sur les principes suivants : a) aucun changement phonique ne peut être compris sans référence au système qui subit ce changement ; b) chaque changement dans un système phonologique est orienté vers un but. »

⁴³⁴ « Les premières tentatives d'interprétation des changements phoniques comme étant orientés vers un but, en particulier leur explication en référence à la loi de l'économie d'énergie ou à la mode et à des facteurs esthétiques, sont unilatérales et simplifient bien trop considérablement le problème. Il est impossible de traiter des sons d'une langue donnée sans égard à son système phonologique, c'est-à-dire au répertoire de distinctions significatives entre les images acoustico-motrices propres à cette langue. »

du premier paragraphe revient à quelques reprises dans les premiers textes. On lit ainsi également dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« On ne saurait caractériser les changements phoniques en faisant abstraction de ce qui change – éléments phonologiques ou éléments extragrammaticaux. Mais cette délimitation elle-même est insuffisante – en traitant de la transformation des éléments phonologiques, la linguistique ne peut pas ne pas faire entrer en ligne de compte les différences spécifiques existant entre les changements qui atteignent les oppositions d'éléments disjoints, celles d'éléments corrélatifs, ou, enfin, les corrélations prises dans leur ensemble.

L'attitude de la collectivité parlante à l'égard des différents types d'oppositions n'est pas uniforme : ainsi, par exemple, il n'est pas rare de voir une langue abandonner des différences entre phonèmes disjoints au nom de la conservation des différences entre phonèmes corrélatifs. Est également essentielle la différence même des rôles joués par les changements des éléments phonologiques : les uns font s'évanouir une distinction existante (A se fond avec B), les autres ramènent deux différences existantes à une seule (A se fond avec C, B avec D), ou bien donnent naissance à une différence phonologique nouvelle (A se scinde en A₁ et A₂), ou bien modifient le contenu d'une différence existante (la marque distinctive de A et de B n'est plus la même), ou bien enfin la différence est conservée, mais avec modification de la sphère d'emploi des éléments en opposition (A et B sont conservés, mais une partie des cas de A se transforme en B). En un mot, une typologie des changements est indispensable. » (*J.Rem.* : p. 21)

où il est cependant question du rôle des sujets parlants, sur lequel nous reviendrons plus loin, puis dans les « Principes de phonologie historique » :

« Un changement phonique a eu lieu. Quelque chose s'est-il modifié à l'intérieur du système phonologique ? Certaines différences phonologiques ont-elles été perdues et lesquelles ? De nouvelles différences phonologiques ont-elles été acquises et lesquelles ? Ou enfin tout l'inventaire des différences phonologiques restant immo-difié, la structure des différences particulières n'a-t-elle pas été transformée, autrement dit la place d'une différence déterminée n'a-t-elle pas été changée, soit dans ses rapports réciproques avec les autres différences, soit dans sa marque différenciative ? Chaque unité phonologique à l'intérieur du système donné doit être examinée dans ses rapports réciproques avec toutes les autres unités du système avant et après le changement phonique envisagé. » (*J.Prin.* : p. 203)

où Jakobson détaille justement une typologie des changements phoniques⁴³⁵, au terme de laquelle il distingue entre description et interprétation :

« Nous avons déjà indiqué que c'est seulement au moyen de la "méthode intégrale" qu'il est possible de décrire un changement phonique. On doit rechercher quelles sont les différences phonologiques qui ont subi une modification, quelles sont celles qui sont

⁴³⁵ Voir *J.Prin.* : p. 203-215. Jakobson distingue entre des changements sans rôle phonologique (extraphonologiques) et des changements se manifestant dans le système phonologique, et parmi ces derniers entre ceux qui sont le véhicule d'une mutation phonologique et ceux qui sont le véhicule d'un faisceau de mutations phonologiques, entre les déphonologisations, les phonologisations, les rephonologisations et les changements qui ne modifient pas l'inventaire des phonèmes, mais seulement l'inventaire des groupes de phonèmes, enfin entre les changements où les éléments résultant du changement sont homogènes aux éléments transformés quant à leur étendue et ceux où ils ne le sont pas (transformation d'un phonème en un groupe de phonèmes, ou inversement).

restées immodifiées et de quelle manière le rendement et l'utilisation de toutes ces différences ont été changés. En outre il faut considérer le changement phonique dans ses rapports avec les systèmes phoniques de différentes fonctions. Mais la description des mutations n'épuise pas encore la phonologie historique. Nous nous trouvons devant la tâche qui consiste à interpréter les mutations. » (J.Prin. : p. 218).

Cette interprétation implique donc la notion de but, qui se substitue à celle de cause. Cette opposition entre but et cause est récurrente dans les premiers textes de Jakobson, qui font une large place à la critique idéologique des néogrammairiens, selon l'opposition entre mécanisme, atomisme et rôle du hasard d'une part, téléologie, structuralisme et légalité d'autre part. On lit ainsi dans « Problems of Language in Masaryk's Writings » :

« The structural conception of a connection between the essence of a thing and its development is closely linked with a teleological understanding of historical process. For Saussure changes are blind and senseless. They are brought about by exclusively heterogeneous factors. But Masaryk surmounts this positivistic tradition when he teaches : "A causal explanation is formal only in the sense that the laws of causality assert only a certain regularity of causes and effects ; from where, why, and for what these regularities and from where, why and for what these causes coexist ... we cannot ascertain through a causal formulation of the question. A sociologist would be inclined to give a teleological interpretation to such questions, though it is true that Comte strictly forbade consideration of or search for any purpose. But a positivistic prohibition is absurd-sociology, just like the natural sciences, especially biology, cannot do without a teleological interpretation. True, many natural scientists will not listen to talk of teleology, but I think that their view is out-of-date. Of course I admit that teleology can be abused, that it has been much abused in the past, especially by theologians, but that is only an argument against its misuse, not against teleology. ... We are constantly reminded of the question of purpose. ... The simultaneity of many phenomena seems to be purposeful. ... Purposeful too appear many phenomena viewed in interrelation, which judged by themselves seem without purpose, even against any purpose. The lack of relation between the effect which individuals try to achieve and the actual, unforeseen effect, seems to be purposeful, and so on" (*Naše doba*, VIII, 823-24). Only now do we realize how fruitful this standpoint can be for historical linguistics⁴³⁶. » (J.Mas. : p. 66-67)

⁴³⁶ « La conception structurale d'une relation entre l'essence d'une chose et son développement est intimement liée à la compréhension téléologique du processus historique. Pour Saussure les changements sont aveugles et dépourvus de signification. Ils sont provoqués exclusivement par des facteurs hétérogènes. Mais Masaryk surmonte cette tradition positiviste quand il enseigne : "Une explication causale n'est formelle que dans le sens où les lois de causalité n'assertent qu'une certaine régularité des causes et des effets ; d'où, pourquoi, et pour quoi ces régularités et d'où, pourquoi et pour quoi ces causes coexistent ... nous ne pouvons pas l'établir dans le cadre d'une formulation causale de la question. Un sociologue serait enclin à donner une interprétation téléologique de telles questions, bien qu'il soit vrai que Comte ait strictement interdit la considération ou la recherche de quelque but que ce soit. Mais une prohibition positiviste est une sociologie absurde, tout de même que les sciences naturelles, en particulier la biologie, ne peuvent pas faire sans une interprétation téléologique. En vérité, beaucoup de scientifiques du domaine des sciences naturelles ne veulent pas entendre parler de téléologie, mais je pense que leur manière de voir est dépassée. Naturellement j'admets que l'on peut abuser de la téléologie, que l'on en a beaucoup abusé dans le passé, tout spécialement les théologiens, mais il ne s'agit que d'un argument contre le mauvais usage de celle-ci, non contre la téléologie. ... Nous sommes constamment rappelés à la question du but. ... La simultanéité de nombre de phénomènes semble être dirigée vers un but. ... Apparaissent également dirigés vers un but nombre de phénomènes vus en interrelation, qui considérés en eux-mêmes semblent dénués de but, et même semblent démentir tout but. Le manque de relation entre l'effet que les individus tentent de produire et l'effet imprévu, semble être dirigé vers un but, et ainsi de suite" (*Naše doba*,

puis surtout dans « La Scuola Linguistica di Praga⁴³⁷ » :

« Che il Circolo linguistico di Praga non sia un episodio occasionale ed estraneo nel quadro della vita culturale della Cecoslovacchia contemporanea, lo si vede dal fatto che i due libri più caratteristici della moderna filosofia ceca, la Teleologia come forma della conoscenza scientifica di K. Engliš, e le Basi della conoscenza di J. L. Fischer, malgrado tutta la differenza delle concezioni filosofiche degli autori, sono molto vicine alle tendenze del Circolo. Lo spirito del libro dello strutturalista Fischer mira a mostrare il fallimento della concezione filosofica del naturalismo, che riconduce la realtà a una polvere atomica, e non vede che rapporti di quantità e di causalità meccanica. Il libro di Engliš insegna che lo studio causale della condotta umana va a vuoto ; che invece d'un rapporto di causa e di risultato si tratta d'un rapporto di mezzo e di fine, e che questo rapporto va interpretato secondo il metodo teleologico. Dai processi e dagli oggetti osservati, questo metodo fa risaltare i "postulati", cioè i contenuti ideali che noi ci rappresentiamo come voluti dal soggetto. Engliš separa nettamente il metodo teleologico dalla psicologia : il voluto del postulato non è una realtà psichica, ma una forma logica dell' interpretazione ; non soltanto un individuo fisico, ma anche p. es. uno stato è concepito come soggetto d' un postulato. La nascita delle norme esige un' interpretazione teleologica, che deve tener conto del fatto della concorrenza dei fini e della loro gerarchia. Le "qualità" di cui si occupa il pensiero teleologico sono, al contrario, delle qualità causali, qualità di rapporto, capaci di polarizzazione.

Quantunque già i neogrammatici avessero dichiarato, rivedendo la dottrina di A. Schleicher, naturalista in linguistica, l'indipendenza della linguistica rispetto alle scienze della natura, la linguistica rimaneva ciononostante, salvo rare eccezioni, sulle rotaie del naturalismo tradizionale. I problemi d'ordine causale continuavano a predominare, senza tener conto che è la questione dello *scopo* e non delle *cause* della parola che nasce nello spirito di chi ascolta come la reazione più pronta e più naturale. L'indifferenza verso la questione delle finalità della lingua toglieva alla scienza la possibilità di svelare la diversità delle funzioni della lingua e l'influenza delle diverse funzioni sulla sua forma. Le lingue più "volute" nella loro struttura, particolarmente la lingua letteraria e soprattutto la lingua poetica, restavano inesplorate nella loro particolarità specifica. F. de Saussure ha fatto un notevole passo avanti rispetto ai neogrammatici ortodossi : si è reso conto che accanto al fatto empirico, cioè alla parola individuale, esiste la lingua come norma sociale, e che questa lingua è un sistema di valori relativi che non può essere compreso dalla scienza che dal punto di vista funzionale. Ma egli non ha tratto da ciò tutte le conseguenze, e non ha inteso che la dinamica del sistema d'una lingua, cioè la nascita d'una norma, dev'essere affrontata, del pari che la statica, dal punto di vista teleologico. Perciò il nuovo metodo non trovò applicazione nel campo della linguistica storica⁴³⁸. » (J.Sc. : p. 544-545).

VIII, 823-24). C'est seulement maintenant que nous mesurons combien ce point de vue peut être fécond pour la linguistique historique. »

⁴³⁷ OÙ, comme nous l'avons vu plus haut, sont également mentionnées les thèses de Masaryk. Voir J.Sc. : p. 542-543, cité ci-dessus.

⁴³⁸ « Que le Cercle linguistique de Prague ne soit pas un épisode occasionnel et étranger dans le cadre de la vie culturelle de la Tchécoslovaquie contemporaine, on le voit dans le fait que les deux livres les plus caractéristiques de la philosophie tchèque moderne, la Téléologie comme forme de la connaissance scientifique de K. Engliš et les Bases de la connaissance de J. L. Fischer, malgré toute la différence des conceptions philosophiques de leurs auteurs, sont très proches des tendances du Cercle. L'esprit du livre du structuraliste Fischer tend à montrer la faillite de la conception philosophique du naturalisme, qui ramène la réalité à une poudre atomique, et ne voit rien d'autre que les rapports de quantité et de causalité mécanique. Le livre de Engliš enseigne que l'étude causale de la conduite humaine échoue ; qu'au lieu d'un rapport de cause à résultat il s'agit d'un rapport de moyens à fin et que ce rapport doit être interprété selon la méthode téléologique. A partir de ces

Jakobson oppose ici atomisme et structuralisme d'une part, téléologie et « causalité mécanique » d'autre part. Significativement, la méthode téléologique prend ses distances avec la psychologie, et apparaît alors, en arrière-plan, l'opposition entre forme et substance, ou à tout le moins entre approche structurale ou relationnelle et approche substantielle ou absolue : « le voulu du postulat n'est pas une réalité psychique » et « [l]es “qualités” dont s'occupe la pensée téléologique sont au contraire de la qualité causale, qualité des rapports, capables de polarisation ». Il est question, dans ces deux passages, des « finalités de la langue » en général, y comprises, dans « La Scuola Linguistica di Praga », les « fonctions de la langue », que nous envisagerons plus bas. Dans « Jan Baudouin de Courtenay » (1929), comme ci-dessus dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? », il s'agissait en revanche des lois phoniques, dont la notion est associée à l'école néogrammairienne, et qui impliquent quant à elles la notion de légalité :

« Indem er im Einklang mit der junggrammatischen Philosophie “die unwissenschaftliche Kategorie der Zweckmäßigkeit” (“die Entwicklung der Wissenschaft”, meinte er, “besteht aus den Fragen *Warum* und nicht *Wozu*”) verwarf, hatte Baudouin glänzend bewiesen, daß bei einer derartigen Problemstellung das Lautgesetz eine untaugliche Fiktion sei, und in der Tat hatte er auf diesen Begriff verzichtet ; zugleich äußert er ein natürliches Befremden wegen der überaus häufigen lautlichen Übereinstimmungen, die wie ein Gesetz anmuten (*Rocznik Slawistyczny*, III, 1-82). Saussure behält die traditionellen Begriffe und beschränkt sich auf die Feststellung der Antinomie zwischen der geordneten systemartigen Statik der Sprache und ihrer ziellosen, verheerenden Dynamik⁴³⁹. » (J.Bau. : p. 392).

processus et des objets observés, cette méthode fait ressortir les “postulats”, c'est-à-dire les contenus idéaux que nous nous représentons comme voulus par le sujet. Engliš sépare nettement la méthode téléologique de la psychologie : le voulu du postulat n'est pas une réalité psychique, mais une forme logique de l'interprétation ; non seulement un individu physique, mais encore par exemple un état est conçu comme sujet d'un postulat. La naissance de la norme exige une interprétation téléologique, qui doit tenir compte du fait de la concurrence des fins et de leur hiérarchie. Les “qualités” dont s'occupe la pensée téléologique sont au contraire de la qualité causale, qualité des rapports, capables de polarisation.

Bien que déjà les néogrammairiens aient déclaré, revoyant la doctrine de A. Schleicher, qui relève du naturalisme linguistique, l'indépendance de la linguistique par rapport aux sciences de la nature, la linguistique demeurerait cependant malgré cela, sauf exceptions rares, sur les rails du naturalisme traditionnel. Les problèmes d'ordre causal continuaient à prédominer, sans qu'il soit tenu compte du fait que c'est la question du *but* et non celle des *causes* de la parole qui naît dans l'esprit de celui qui écoute comme réaction la plus immédiate et la plus naturelle. L'indifférence envers la question des finalités de la langue ôtait à la science la possibilité de mettre au jour la diversité des fonctions de la langue et l'influence des diverses fonctions sur sa forme. Les langues plus « voulues » dans leur structure, en particulier la langue littéraire, et surtout la langue poétique, demeuraient inexplorées dans leur particularité spécifique. F. de Saussure a fait un remarquable bond en avant par rapport aux néogrammairiens orthodoxes : il s'est rendu compte qu'à côté des faits empiriques, c'est-à-dire de la parole individuelle, il existe la langue comme norme sociale, et que la langue est un système de valeurs relatives qui ne peut être compris par la science que d'un point de vue fonctionnel. Mais il n'a pas tiré de cela toutes les conséquences, et il n'a pas compris que la dynamique du système d'une langue, c'est-à-dire la naissance d'une norme, doit être envisagée, de même que la statique, du point de vue téléologique. C'est pourquoi la nouvelle méthode n'a pas trouvé d'application dans le champ de la linguistique historique. »

⁴³⁹ « En rejetant, en accord avec la philosophie néogrammairienne, “la catégorie non scientifique de la finalité” (“le développement de la science”, pensait-il, “consiste dans la question *Pourquoi* et non *Dans quel but*”), Baudouin avait brillamment prouvé qu'avec une telle manière de poser le problème la loi phonétique était une fiction inappropriée et, de fait, il avait renoncé à cette notion ; en même temps il exprime une stupeur compréhensible devant les coïncidences phonétiques extrêmement fréquentes qui font l'effet d'une loi (*Rocznik*

A la distinction et à l'opposition saussuriennes entre loi synchronique et loi diachronique se substitue ici une opposition entre « statique ordonnée et systématique de la langue » et « dynamique sans but et dévastatrice », déterminant un dépassement en termes d'interprétation téléologique des lois phoniques. On lisait ainsi, après « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? », dans « The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion » :

« The surmounting of the neo-grammairian tradition does not imply a refutation of the sound law concept, but, on the contrary, it means a reinforcement of this notion by the substitution of a teleological approach for the mechanical view⁴⁴⁰. » (J.CSL : p. 3)

et de même dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« Ce n'est pas en renonçant à la notion de "loi phonique" qu'on dépasserait la tradition des néo-grammairiens, mais bien en abandonnant la conception mécanique de cette notion et en l'interprétant téléologiquement. » (J.Rem. : p. 21-22).

Nous avons vu cependant que si les causes – et nous verrons que la question saussurienne est celle des causes du changement phonétique – concernent le phénomène lui-même, le postulat d'un but implique en revanche, outre l'existence d'unités panchroniques, une description préalable, en termes d'effet, de sorte que l'aspect « étimologique » se résume à l'hypothèse structurale, qui requiert la « considération du système phonologique » subissant le changement. Le postulat téléologique apparaît ainsi comme la forme diachronique de l'hypothèse structurale, en tant que tel purement analytique. La notion de loi phonique conduit d'ailleurs à celle de loi panchronique. Jakobson écrit en effet en suite de ce passage des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*⁴⁴¹ :

« L'analyse comparative des systèmes phonologiques et de leur évolution permet d'aborder le problème central de la phonologie générale – l'exploration des lois de structure des systèmes phonologiques. La conception d'un système phonologique comme un agglomérat fortuit d'éléments doit être abandonnée. Le répertoire des combinaisons admises de phonèmes formant mot est solidaire des autres faits du système phonologique, les dimensions du mot sont liées au nombre des phonèmes (par ex., plus il y a de phonèmes dans une langue, plus sont faibles les dimensions permises du mot). Il y a des faits incompatibles et d'autres au contraire inséparables tant dans le répertoire des corrélations que dans celui des éléments disjoints.

§ 5. Il y a des corrélations qui coexistent dans certains systèmes phonologiques, et non dans d'autres. Telle est, par ex., la corrélation "caractère sonore ~ caractère sourd des consonnes" dans ses rapports avec les autres corrélations précédemment énumérées.

Slawistyczny, III, 1-82). Saussure conserve les notions traditionnelles et se limite à l'établissement de l'antinomie entre la statique ordonnée et systématique de la langue et sa dynamique sans but et dévastatrice. »

⁴⁴⁰ « Le dépassement de la tradition néogrammairienne n'implique pas une réfutation du concept de loi phonique, mais, au contraire, signifie un renforcement de cette notion par la substitution d'une approche téléologique à la vue mécaniste. ».

⁴⁴¹ Voir la section II-, A-, 1-, a- du deuxième chapitre de la première partie.

Mais, entre certaines corrélations, il existe des rapports déterminés par de [sic] lois rigoureuses :

1. *si a existe, b existe aussi*. Tel est le rapport entre la corrélation “l’une ~ l’autre structures de l’intonation syllabique” et celle “longueur ~ brièveté des voyelles”. Si la première de ces deux corrélations se trouve dans un système phonologique donné, la seconde s’y trouve aussi immanquablement. Mais la réciproque n’est pas vraie.

2. *si a existe, b manque*. Tel est le rapport entre la corrélation “accent d’intensité ~ atonie” et celle “longueur ~ brièveté des voyelles”. Il en résulte, logiquement : si *b* existe, *a* manque. Mais cela ne veut pas dire que *a* soit présent si *b* est absent et vice versa.

3. *si a manque, b manque aussi*. Il en résulte logiquement : si *b* existe, *a* existe aussi, mais cela ne signifie pas que si *b* manque, *a* manque aussi, ni que si *a* existe, *b* existe aussi. Tel est le rapport entre la corrélation “l’une ~ l’autre structures de l’intonation syllabique” et celle “accent musical ~ atonie”.

La confrontation des rapports passés en revue nous permet de déduire plusieurs rapports dérivés : lorsqu’existe la corrélation “l’une ~ l’autre structures de l’intonation syllabique”, celle “longueur ~ brièveté des voyelles” existe aussi. Lorsqu’existe la corrélation “l’une ~ l’autre structures de l’intonation syllabique”, celle “accent d’intensité ~ atonie” est absente. Lorsqu’on a la corrélation “accent musical ~ atonie”, on n’a pas celle “accent d’intensité ~ atonie”. » (J.Rem. : p. 22-23)

concluant :

« Un des problèmes actuels de la phonologie comparée est d’éclaircir les autres lois des rapports entre les corrélations du système phonologique. Ces rapports, qui ont infailliblement valeur de loi, constituent un des facteurs les plus importants des changements phonologiques. La perte ou l’apparition d’une corrélation nouvelle (cas particuliers : transformation du principium divisionis d’une corrélation, remplacement d’une corrélation par une autre) aboutit souvent d’une façon inéluctable à un remaniement essentiel du système phonologique, vu la rigidité des rapports, dont il vient d’être question, des corrélations entre elles. » (J.Rem. : p. 23).

Cette notion de lois de validité universelle susceptibles d’expliquer les changements est présente dès le tout premier texte de linguistique qui ait été recueilli dans les *Selected Writings*, « Contributions to the Study of Czech Accent » (1925) :

« It seems to me that the evidence of comparative accentology enables us to establish a law of nearly universal validity : dynamic word stress is possible as a phonemic element only insofar as it is accompanied by extragrammatical (non-phonemic) quantitative differences. From this law, which has a firm psychological basis, there follows a second law : if, within the phonemic system of a given language, there emerges as a result of phonetic changes the coexistence of two independent elements – dynamic word accent (stress) and quantity – one of these elements will be eliminated from the phonemic system. Those Slavic languages which lost the pitch accent as a phonemic element had to choose between two ways of avoiding the coexistence of word stress and quantity as independent phonemic elements. Russian and Bulgarian are typical examples for the elimination of an autonomous quantitative pattern. In Czech, Old Polish, and Sorbian, the stress was deprived of mobility and therewith could not serve to differentiate meanings, in contradistinction to the phonemic quantitative pattern. The inevitability of the loss of phonemic stress or phonemic quantity in connection with the extinction of the phonemic intonational differences in the word is apparently the basic tendency, which underlies and explains the stabilization of word stress in Old Czech. The actual choice of the means of abolishing the coexistence of dynamic accent and quantity in the phonemic systems of the West Slavic languages could have been prompted by the German model or by

assistance from grammatical analogy, but that is a secondary matter, and it is easy to imagine a similar development in which the stress pattern would be reshaped without any impulse from outside – “im Wege des Sprachrhythmus”, as Trubetzkoy puts it⁴⁴². » (J.Cont. : p. 624-625).

On notera, dans ce passage, le postulat de tendances liées à ces « loi[s] de validité presque universelle » qui, comme chez Hjelmslev, ne permet qu’une explication partielle de l’évolution des langues : ces tendances agissent sur le « résultat de changements phonétiques », et elles admettent par ailleurs plusieurs « manières » ou « moyens » d’éviter les coexistences proscrites, entre lesquelles les langues doivent « choisir ». Entre alors en jeu, corrélativement à ce postulat de langues « sujets de l’évolution⁴⁴³ », une opposition entre causes interne et externe de l’évolution : entre des développements dépendant d’une impulsion interne – « im Wege des Sprachrhythmus » – et des développements soumis à une « impulsion externe », modèles extérieurs ou action de l’analogie grammaticale, opposition qui renvoie à l’explication structurale de l’évolution, mais dont apparaît ainsi dès l’abord le caractère circulaire ou descriptif. La prise en compte du système est un élément important des explications proposées par Jakobson dans ses études concrètes. Citons par exemple, dans les *Remarques sur l’évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« L’hypothèse d’un $\bar{u}$ substitue à l’opposition binaire $\bar{i}-\bar{u}$ une triple série $\bar{i}-\bar{u}-\bar{u}$, et un pareil phénomène constituerait en protoslave un fait isolé, en contradiction avec toute la structure du système phonologique de cette langue. Il est plus vraisemblable d’admettre que les postpalatales “hors couple” ont conservé en se palatalisant la labialisation, c.-à-d. $\bar{o} > \bar{\bar{o}}$, $\bar{o} > \bar{\bar{o}}$, mais $\bar{u} > \bar{i}$, de même que $u > i$. » (J.Rem : p. 25)

« Mais la question de savoir pourquoi la chute du j - a entraîné le changement de e en o n’a pas reçu, comme l’avouent les chercheurs, de réponse satisfaisante. [...]

Or, si l’on considère le changement de e initial en o sur le plan du système phonologique protorusse, le phénomène nous apparaît absolument naturel et logique. Dans le système phonologique du protoslave, e s’opposait à o dans la corrélation “groupement mou ~ groupement dur”. Mais, alors que e n’existait pas en dehors du

⁴⁴² « Il me semble que le témoignage de l’accentologie comparative nous permet d’établir une loi de validité presque universelle : l’accent de mot dynamique n’est possible comme élément phonémique qu’aussi longtemps qu’il est accompagné de différences quantitatives extragrammaticales (non phonémiques). De cette loi, qui a une solide base psychologique, suit une seconde loi : si, dans le système phonémique d’une langue donnée, émerge comme résultat de changements phonétiques la coexistence de deux éléments indépendants – accent de mot dynamique (accentuation) et quantité – un de ces éléments sera éliminé du système phonémique. Les langues slaves qui ont perdu l’accent tonal comme élément phonémique durent choisir entre deux manières d’éviter la coexistence de l’accent de mot et de la quantité comme des éléments phonémiques indépendants. Le russe et le bulgare sont des exemples typiques d’élimination d’une structure quantitative autonome. En tchèque, ancien polonais et sorabe, l’accent était privé de mobilité et par là ne pouvait pas servir à différencier les significations, au contraire de la structure quantitative phonémique. Le caractère inévitable de la perte de l’accent phonémique ou de la quantité phonémique en relation avec l’extinction des différences intonatives phonémiques dans le mot est apparemment la tendance fondamentale, qui sous-tend et explique la stabilisation de l’accent de mot en tchèque ancien. Quant au choix des moyens d’abolir la coexistence de l’accent dynamique et de la quantité dans les systèmes phonémiques des langues slaves occidentales, il pourrait avoir été suscité par le modèle allemand ou à l’aide de l’analogie grammaticale, mais c’est un fait secondaire, et il est facile d’imaginer un développement similaire dans lequel la structure accentuelle aurait été réorganisée sans aucune impulsion externe – “im Wege des Sprachrhythmus”, selon le mot de Trubetzkoy. »

⁴⁴³ Il s’agit là d’une expression de Troubetzkoy. Voir *infra*.

groupement avec consonne précédente molle (cf. III § 14), *o* figurait aussi indépendamment du groupement avec consonne précédente dure. *o* était la variante fondamentale de l'archiphonème *e/o*. A cause de cela, la perte de la consonne molle devant *e* priva *e* de sa raison d'être, et le transforma en *o* dans le dialecte protorusse » (J.Rem. : p. 44-45)

« L'évolution ultérieure fut due aux raisons suivantes : 1. le vide existant au milieu de l'étage central du système ; 2. la tendance à la symétrie des phonèmes en opposition. » (J.Rem. : p. 79)

« Dans le bulgare oriental, ainsi que dans quantité de parlers ukrainiens (cf. § 6), c'est la composition tripartite de l'étage supérieur du système vocalique *i, y, u*, qui a déterminé la structure du système tout entier. Cet étage a servi de modèle pour le groupement des voyelles du degré inférieur. Il fallait : un phonème prépalatal (il existait *e* et *ɤ* fort, *ɤ* > *e*) ; un phonème postpalatal non labialisé (*ɤ* se délabialisa et se maintint dans ses droits de phonème autonome) ; et un phonème postapalatal labialisé. » (J.Rem. : p. 86).

Il faut également rappeler, notamment, ce passage de « Les enclitiques slaves » (1933), cité dans le deuxième chapitre de la première partie⁴⁴⁴ :

« La position des enclitiques dans la phrase constitue une des questions fondamentales concernant l'ordre des mots. Les lois du groupement des mots, de même que les principes du groupement des phonèmes ne représentent pas une agglomération mécanique de règles éparses mais un système cohérent. C'est à la fois un tout et une partie du système linguistique global. Le lien étroit subsistant entre les différentes tranches de cet ensemble apparaît de plus en plus nettement et on voit les faits phonologiques, morphologiques et syntactiques former une chaîne ininterrompue dans l'évolution d'un système linguistique. » (J.En. : p. 22).

Le principal principe d'explication demeure cependant celui des lois panchroniques⁴⁴⁵, sur lequel Jakobson insiste à plusieurs reprises. On lit ainsi, après les « Contributions to the Study of Czech Accent », et avant les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, dans « The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion » :

« The comparison of phonemic systems (both from the diachronic and from the synchronic points of view) enables us to lay down certain universally valid sound laws, e. g., laws which state the incompatibility of a dynamic accent with quantitative vocalic

⁴⁴⁴ Voir également, notamment, J.Rem. : p. 33, 40, 41 *sqq.*, 49, 51, 70, 80 et 99, J.Pro. : p. 692, J.Inf. : p. 697, J.CSP : p. 415, J.Pho. : p. 588, J.Inf. : p. 698 et J.En. : p. 18, 20 et 21, ainsi que, dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, la notion de condition de l'évolution (voir J.Rem. : p. 43, 44, 70, 75, 90, 101-102, etc.).

⁴⁴⁵ Il est ainsi question, dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, dans « Die Betonung und ihre Rolle in der Wort- und Syntagmaphonologie » (1930) et dans « On Slavic Diphtongs Ending in a Liquid » (1952), de lois d'incompatibilité (J.Bet. : p. 126), ou de lois d'implication entre des mutations (J.Sl. : p. 445), de tendances à éviter des coexistences (J.Rem. : p. 57-58, 64, 75, 85, 88-89, 102, etc.) ainsi que, dans ce cadre, de problèmes et de solutions (J.Rem. : p. 75, 76, 102 et 103) voire de mesures préventives (J.Rem. : p. 76) ou de réparation : « La perte de la corrélation "longueur ~ brièveté des voyelles" menaçait d'entraîner à sa suite l'enlèvement au système phonologique des différences musicales (cf. II § 5), mais la langue se hâta de rétablir la corrélation "longueur ~ brièveté des voyelles", et échappa de cette manière au risque d'une nouvelle perte. La dite corrélation fut rétablie à l'aide de la transformation, partie slave commune, partie dialectale, de quelques différences musicales en différences de quantité. » (J.Rem. : p. 36).

distinctions and with a pitch accent in one phonemic system ; the incompatibility of a pitch accent with some tonality distinctions in consonants ; the co-occurrence of quantitative vocalic distinctions and distinctive intonational varieties of accent in those phonological systems which include a pitch accent⁴⁴⁶. » (J.CSL : p. 2)

puis de même dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? », d'abord dans le résumé introductif :

« Il est surtout utile d'envisager comme une classe à part de différences significatives les *corrélations* phonologiques. Une corrélation phonologique est constituée par une série d'oppositions binaires définies par un principe commun qui peut être pensé indépendamment de chaque couple de termes opposés.

La phonologie comparée doit formuler les lois générales qui régissent les rapports des corrélations dans les cadres d'un système phonologique donné. » (J.Qu. : p. 3)

puis dans l'« Argumentation » :

« Il est surtout important d'envisager les corrélations comme un type particulier de différences phonologiques, parce que certaines de ces corrélations se trouvent entre elles dans des rapports réguliers, c.-à-d. que l'absence de telle ou telle corrélation dans un système phonologique donné est régulièrement liée soit à l'absence soit, au contraire, à la présence d'une autre corrélation dans le même système. Ainsi si dans un système phonologique la corrélation “longueur – brièveté des voyelles” manque, il y manquera également la corrélation “telle direction – direction contraire de l'intonation des voyelles” ; s'il y manque la corrélation “telle direction – direction contraire de l'intonation des voyelles”, il y manquera également la corrélation “accent musical – atonie” ; s'il y existe la corrélation “accent dynamique – absence d'accent”, il y manquera la corrélation “longueur – brièveté des voyelles” ; s'il y existe la corrélation “accent musical – atonie”, il y manquera la corrélation “caractère mou – caractère dur des consonnes”. Cette régularité des rapports de corrélations, suffisamment explicable au point de vue psychologique, est un des facteurs les plus importants des changements phonétiques : la perte ou l'apparition d'une corrélation impose souvent la nécessité de reconstruire radicalement le système phonologique. Et c'est ainsi que du domaine de la synchronie nous passons dans le domaine de la diachronie. » (J.Qu. : p. 4-5).

La perspective est encore analogue dans les « Principes de phonologie historique » :

« Si une rupture de l'équilibre du système précède une mutation donnée, et qu'il résulte de cette mutation une suppression du déséquilibre, nous n'avons aucune peine à découvrir la fonction de cette mutation : sa tâche est de *rétablir l'équilibre*. Cependant quand une mutation rétablit l'équilibre en un point du système, elle peut rompre l'équilibre en d'autres points et par suite provoquer la nécessité d'une nouvelle mutation. Ainsi se produit souvent une chaîne de mutations stabilisatrices :

(Ex. 48) La chute des voyelles réduites (“jers” faibles) dans les langues slaves a amené une corrélation de mouillure des consonnes. Toutes les langues slaves font voir une tendance à désunir la corrélation de mouillure des consonnes et la corrélation

⁴⁴⁶ « La comparaison des systèmes phonémiques (des deux points de vue diachronique et synchronique) nous met en mesure d'établir certaines lois phoniques de validité universelle, par ex. des lois qui énoncent l'incompatibilité d'un accent dynamique avec des distinctions de quantité vocalique et avec un accent tonal dans un même système phonémique ; l'incompatibilité d'un accent tonal avec des distinctions de tonalité dans les consonnes ; la co-occurrence de distinctions de quantité vocalique et de variétés intonationnelles distinctives de l'accent dans les systèmes phonologiques qui ont un accent tonal. »

mélodique des voyelles, en supprimant l'une des deux oppositions. Les langues slaves qui ont supprimé la corrélation mélodique (c'est-à-dire l'opposition de l'intonation montante et descendante) au profit de la corrélation de mouillure ont été placées devant l'alternative de renoncer, soit aux différences autonomes de quantité vocalique, soit à l'accent indépendant, car ces deux corrélations sont d'ordinaire incompatibles dans une langue dépourvue de corrélation mélodique. Certaines langues slaves ont pris le premier chemin, certaines autres le second. » (J.Prin. : p. 218-219)

où il est cependant question, par ailleurs, de rapports entre les mutations :

« IX

Lorsqu'on découvre l'existence de plusieurs mutations qui se sont produites en même temps, on doit soumettre à l'analyse tout le faisceau de ces mutations comme un tout. La connexion existant entre ces mutations n'est pas due au hasard : elles sont intimement liées entre elles. Les lois qui président à leurs rapports réciproques doivent être mises en lumière. L'une de ces lois, très féconde pour l'élaboration des principes de la phonologie historique, a été établie par Polivanov : les phonologisations "ne s'accomplissent jamais sans être accompagnées d'une autre innovation" ; "dans une masse prodigieuse de cas la divergence (= phonologisation) est accompagnée d'une quelconque convergence (= déphonologisation) et se trouve dictée par elle". Il s'agit ici de la phonologisation des variantes combinatoires et en ce sens la loi est juste sans exception. Une telle combinaison de la phonologisation et de la déphonologisation peut être considérée du point de vue des mutations des groupes de phonèmes comme une rephonologisation. Une différence est remplacée par une autre différence et ce complexe de mutations ne se distingue de la rephonologisation que d'une seule manière : dans la rephonologisation des phonèmes les supports de la différence phonologique restent les représentants des mêmes phonèmes qui avant la mutation s'opposaient phonologiquement. Par contre dans une "rephonologisation de groupes de phonèmes" le fait de la différence des groupes de phonèmes demeure, mais la fonction de différencier passe de certains phonèmes à d'autres, par ex. aux phonèmes voisins des mêmes groupes de phonèmes

(Ex. 44). Dans certains dialectes chinois les consonnes sonores et les consonnes sourdes sont confondues. La corrélation vocale des consonnes est remplacée par la corrélation de registre des voyelles suivantes : le ton bas de la voyelle se substitue au caractère sonore de la consonne précédente, le ton élevé correspond au contraire au caractère sourd de la consonne en question. La différence de registre, d'abord variation combinatoire, est devenue une propriété de corrélation.

(Ex. 45) Dans les dialectes ukrainiens du Nord-Ouest auxquels remonte le parler de la paroisse de Kornicy de l'ancien gouvernement de Sedlec, le phonème *á* se présentait après les consonnes mouillées comme une diphtongue *ia* (variante combinatoire). La perte ultérieure de la mouillure de *r* rendait l'opposition *ia-a* phonologique après *r* et par suite *ia* devient un phonème indépendant. Le schéma de cette mutation sera en transcription phonologique :

r'á : rá > ríá : rá

X

Au contraire de la phonologisation des variantes combinatoires, la phonologisation des variantes stylistiques n'est pas liée à une déphonologisation (voir ex. 19, 20). En d'autres termes *il n'existe pas, dans le cadre d'un système appartenant à un seul style de langage, de phonologisations qui ne soient pas compensées par des déphonologisations*. La tendance à multiplier les différences phonologiques est étrangère à un "dialecte fonctionnel particulier" ; une telle phonologisation isolée n'est possible que comme un résultat de la réaction réciproque de deux dialectes fonctionnels (de deux styles de

langage) différents. La phonologisation d'une différence phonique est ici compensée par la perte de sa valeur stylistique. Il se produit ici une *permutation des fonctions*.

A ce qu'il paraît la déphonologisation, elle aussi, est souvent fondée sur la permutation des fonctions, en particulier dans les cas où la déphonologisation n'est liée à aucune autre mutation. La déphonologisation peut être une généralisation d'un phénomène qui, primitivement, constituait une particularité spécifique d'un style de langage particulier, par ex. du discours négligé et hâtif. Un phénomène qui signale un style de langage déterminé, une nuance oratoire particulièrement émotionnelle, peut être ensuite transporté dans une façon de parler qui ne comporte pas cette nuance, et se transforme ainsi en une espèce de norme linguistique.

(Ex. 46) Comme l'attestent les grammairiens russes du XVIII^e siècle les milieux instruits de Moscou conservaient encore dans leur parler la diphtongue *ie* ("jat") comme un phonème particulier, mais dans le discours négligé et pressé il se confondait déjà avec *é*. Les dialectologues observent un phénomène semblable : un effacement des limites entre *ie* et *é*, *uo* et *o* en des façons de parler "allegro" dans des parlers grands-russes qui conservent en principe la différence entre ces phonèmes. C'est la première étape d'une perte de différenciation ; la seconde étape serait le déplacement des rapports entre le style de langage négligé et le style soigné.

(Ex. 47). La confusion de *e* atone et de *i* atone qui se produit sous nos yeux dans le dialecte de Moscou ne s'est réalisée d'abord que dans le discours délibéré et négligé. La différence entre les deux phonèmes fut encore sentie comme norme, mais la génération suivante a généralisé comme norme de langage le style "allegro" du vocalisme inaccentué.

Si l'on met à part les rapports réciproques des divers styles de langage, on s'aperçoit que la tendance non seulement à la multiplication, mais aussi à la diminution des différences phonologiques est étrangère à la langue. *Dans le cadre d'un dialecte fonctionnel isolé, on ne peut parler ni de l'accroissement ni de la réduction d'un système phonologique, mais seulement de remaniement, c'est-à-dire de sa rephonologisation.* » (J.Prin. : p. 215-217).

Qu'il s'agisse des lois d'implication ou des rapports entre les mutations, il s'agit toujours d'enchaînements impliquant une impulsion initiale, c'est-à-dire, avant tout, d'un principe d'ordonnance et de structuration, qui préside plus généralement à la prise en compte jakobsonienne du système dans l'évolution, ainsi appréhendée en termes de réorganisation⁴⁴⁷. On notera, à cet égard, dans « The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion », le fait que les lois de validité universelle sont établies grâce à « [l]a comparaison des systèmes phonémiques (des deux points de vue diachronique et synchronique) » et, dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? », le passage « du domaine de la synchronie [...] dans le domaine de la diachronie », en tant qu'il suppose « la perte ou l'apparition d'une corrélation » qui « impose souvent la nécessité de reconstruire radicalement le système ». Il est de même question, dans « Les enclitiques slaves », d'une règle synchronique dotée d'une valeur diachronique :

« Nous pouvons donc établir que, *dans les langues slaves à accent d'intensité libre, la règle de Wackernagel ne s'étend pas aux mots enclitiques fléchis.*

Cette thèse a une valeur non seulement synchronique mais aussi *diachronique*. » (J.En. : p. 18).

⁴⁴⁷ Voir par exemple, pour cette notion, J.Rem. : p. 55 (« réfection ») et 80 (« remaniement »), J.Sl. : p. 447, J.CSP : p. 416, J.CSG : p. 117 et J.Mor.1 : p. 128.

Autrement dit, la structure est avant tout synchronique, et la diachronie, en tant qu'elle implique le changement, demeure impensée, étant seulement structuralisée. Il est remarquable, dès lors, que, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, les lois panchroniques concernent non seulement la synchronie et la diachronie, mais également le langage enfantin et l'aphasie. On se souvient en effet de ces deux passages de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » (1939) :

« On pourrait facilement augmenter le nombre des coïncidences entre l'ordre évolutif du langage enfantin et les lois générales que nous révèle la synchronie des langues du monde et on trouvera sûrement encore plus de correspondances analogues à mesure qu'on aura des données linguistiques précises sur les enfants de groupes ethniques variés. Mais on peut désormais tirer les conclusions résultant du fait même du parallélisme signalé.

Tout système phonologique est une *structure stratifiée*, c'est-à-dire formant des couches superposées. La hiérarchie de ces couches est à peu près universelle et constante. Elle apparaît aussi bien dans la synchronie que dans la diachronie de la langue ; il s'agit, par conséquent, d'un ordre *panchronique*. S'il y a entre deux valeurs phonologiques un rapport de solidarité irréversible, la valeur secondaire ne peut apparaître sans la valeur primaire et la valeur primaire ne peut être éliminée sans la valeur secondaire. Cet ordre se manifeste dans le système phonologique existant et il en régit toutes les mutations ; le même ordre détermine, comme nous venons de l'observer, l'apprentissage du langage, système en devenir, et – ajoutons – il persiste dans les troubles du langage, système en *désagrégation*. » (J.Loi. : p. 321)

« Nous avons essayé de mettre en relief la stratification rigoureuse de quelques oppositions phonologiques, et de démontrer comment cet ordre apparaît. Le principe est simple jusqu'à paraître banal : il est impossible de placer le toit sans avoir posé la charpente, de même qu'on ne peut pas ôter la charpente sans enlever le toit. Mais c'est à ce principe qu'obéissent la dynamique et la statique de la langue ; il coordonne des faits qui passaient pour disparates, il élimine quelques prétendues "énigmes insolubles", et il donne un sens unique à des lois en apparence dépareillées et aveugles. Le développement phonologique de l'enfant aussi bien que le développement de l'aphasie n'est dans ses grandes lignes que le corollaire de ce principe.

Tout cela nous prouve que le choix des éléments différentiels à l'intérieur d'une langue, loin d'être arbitraire et fortuit, est au contraire régi par des lois (ou tendances) d'ordre universel et constant. Nous venons de passer rapidement en revue quelques *lois d'implication* : l'existence d'une entité *Y* implique l'existence d'une entité *X* dans le même système phonologique. On pourrait également examiner une autre série de lois, non moins importantes pour la typologie des langues. Ce sont les lois d'*incompatibilité* : l'existence d'une entité *Y* exclut l'existence d'une entité *X* dans le même système phonologique.

Hanté – malgré tout son élan novateur – par l'esprit anti-finaliste de la fin du siècle dernier, F. de Saussure enseigne ce qui suit : "Par opposition à l'idée fausse que nous nous en faisons volontiers, la langue n'est pas un mécanisme créé et agencé en vue des concepts à exprimer". Or à présent nous sommes à même de répliquer, que par opposition à l'hypercriticisme destructif de l'époque en question, c'est le sens commun, c'est précisément l'idée que nous, sujets parlants, nous faisons volontiers de la langue, qui est parfaitement véridique : la langue est en fait un instrument régi et agencé en vue des concepts à exprimer. Elle s'empare efficacement des sons et elle transforme ces données naturelles en des qualités oppositives, aptes à porter le sens. Les lois de la structure phonologique que nous venons d'aborder en sont une preuve. » (J.Loi. : p. 327).

On lit de même ensuite dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (1939-1941) :

« 17. PANCHRONIE DES LOIS DE SOLIDARITÉ

Il serait aisé de multiplier les parallélismes entre le cours du développement phonique de l'enfant et les lois de structure qui nous révéleront⁴⁴⁸ la synchronie de toutes les langues du monde. Bien d'autres ressemblances pourront encore être mises en lumière quand seront connues plus précisément les données touchant le langage enfantin des communautés linguistiques les plus diverses. Mais déjà l'existence dans la structure du langage de lois de solidarité irréversible peut être considérée comme établie. En fait, le champ d'application de ces lois est bien plus étendu encore.

Nous l'avons dit, l'analyse des langues les plus diverses met à jour des lois synchroniques générales de solidarité selon lesquelles une valeur secondaire ne peut se rencontrer dans un système linguistique sans la valeur primaire correspondante. Il en résulte deux conséquences pour l'évolution de tout système linguistique : en l'absence de la valeur primaire, la valeur secondaire correspondante ne peut se constituer dans le système linguistique, tandis que, sans la valeur secondaire, la valeur primaire correspondante ne peut être éliminée.

Ainsi ces lois de solidarité se révèlent panchroniques : elles gardent leur validité à travers chaque état et chaque changement de toutes les langues du monde⁴⁴⁹. » (J.Kin. : p. 63-64)

puis, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie :

« PRINCIPE DE CHANGEMENT DU LANGAGE

Ce principe est simple, jusqu'à la trivialité : on ne peut ni ériger la superstructure sans avoir créé les fondements correspondants, ni détruire les fondements sans avoir détruit les superstructures. C'est pourtant à ce principe simple qu'obéissent la dynamique et la statique du langage ; il nous révèle la hiérarchie des constituants linguistiques et résout quelques énigmes que Meringer par exemple tenait encore pour insolubles (p. 209). Le progrès linguistique de l'enfant et la régression de l'aphasique sont pour l'essentiel des conséquences directes et particulièrement évidentes de ce principe. La structure stratifiée du langage est ainsi mise en évidence, et plus la linguistique disposera de données sur le langage des enfants et des aphasiques des différentes familles

⁴⁴⁸ Le texte allemand est « welche uns die Synchronie aller Sprachen der Welt enthüllt » (voir la note suivante), soit « que nous révèle la synchronie de toutes les langues du monde ».

⁴⁴⁹ « 17. [Panchronie der Fundierungsgesetze] Man könnte leicht die Anzahl der Kongruenzen zwischen dem lautlichen Werdegang der Kindersprache und den Baugesetzen, welche uns die Synchronie aller Sprachen der Welt enthüllt, vermehren, und sicher deckt man noch weitere Übereinstimmungen auf, sobald man über Kinder aus verschiedensten Sprachgebieten genauere linguistische Angaben erhält. Doch die Tatsache an sich, dass derartige Gesetze der einseitigen Fundierung im Sprachbau vorhanden sind, kann bereits als festgestellt gelten. Ja, der Wirkungskreis dieser Gesetze ist sogar noch bedeutend breiter.

Wie gesagt, legt die Beobachtung der verschiedenartigsten Sprachen allgemeine synchronische Fundierungsgesetze klar : diese Gesetze besagen, dass ein sekundärer Wert ohne den entsprechenden primären Wert im Sprachsystem nicht bestehen kann. Aber daraus ergeben sich notwendigerweise auch für die Evolution eines beliebigen Sprachsystems zwei gesetzmässige Folgen : ohne den primären Wert kann der entsprechende sekundäre Wert im Sprachsystem nicht entstehen, und ohne den sekundären kann der entsprechenden primäre aus dem Sprachsystem nicht eliminiert werden.

Somit erweisen sich die Fundierungsgesetze als *panchronisch* : sie behalten ihre Geltung bei jedem Zustand und bei jeder Wandlung aller beliebigen Völkersprachen. » (J.Kin. : p. 367).

linguistiques, plus elle sera en mesure de manier avec profondeur et pertinence les lois structurales des différentes langues et du langage en général⁴⁵⁰. » (J.Kin. : p. 100-101).

De fait, si l'on retrouve ici quelque chose de la dualité que nous avons tenté de faire apparaître à travers l'analyse de l'élaboration hjelmslevienne, entre une perspective « étimologique » et une perspective génétique, la panchronie jakobsonienne fait nettement apparaître, derrière l'« étimologie » que visent les lois synchroniques, la genèse qu'impliquent ces lois panchroniques et ainsi, au-delà de la dualité de perspective, la nécessité de la perspective dynamique comme perspective constitutive de la structure. La dualité prend alors une autre forme : il s'agit moins, comme chez Hjelmslev, d'un double principe d'explication des systèmes que, corrélativement à l'asymétrie de la distinction jakobsonienne entre synchronie et diachronie, et conformément au double sens du caractère structural de la diachronie jakobsonienne, d'une dualité de la diachronie elle-même, tout à la fois dynamisme de la structure et champ à ordonner. Comme il apparaît dans le deuxième passage de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale », il s'agit ainsi tout en même temps de substituer une genèse à une étimologie : la langue n'est pas l'état toujours fortuit que prétendait Saussure mais « un instrument régi et agencé en vue des concepts à exprimer », et, grâce à ce principe auquel « obéissent la dynamique et la statique de la langue », de « coordonn[er] des faits qui passaient pour disparates » et de « donn[er] un sens unique à des lois en apparence dépareillées et aveugles ». Ce deuxième aspect sera à nouveau mis en exergue dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) :

« Cependant, il était indispensable également d'en arriver à attaquer aussi cet aspect du langage qui avait été traditionnellement le monopole des néogrammairiens. Les cours sur l'histoire des sons et des formes grammaticales du tchèque que j'avais suivis à l'Université Charles à Prague (1920-1921) m'avaient saisi par leur assemblage futile de données linguistiques complètement désordonnées, atomisées. L'avertissement critique que A. A. Šaxmatov, un des plus grands linguistes de l'école de Moscou, avait adressé en 1899 au maître de la grammaire historique du tchèque, J. Gebauer, était toujours de circonstance : “Une des tâches principales de la grammaire historique est d'examiner le développement de la totalité de la structure phonique sans nous confiner à des incidents isolés, parce que l'histoire des sons pris individuellement est étroitement et indissolublement liée à l'histoire de l'ensemble de la structure phonique. (...) Les faits homogènes qui trouvent leur origine dans une même cause et à la même époque ne doivent pas être présentés séparément mais d'une manière conjointe et cohérente.” L'exigence de Šaxmatov d'entreprendre une confrontation synthétique des faits apparentés devait être suivie du conseil de Trubetzkoy (1925), qui provenait en fait de la même école, de rechercher “une logique interne” dans les changements phonétiques. Au milieu des années 1920, j'ai essayé de découvrir les ressorts qui sous-tendent le

⁴⁵⁰ « [Grundsatz des Sprachwandels].

Dieser Grundsatz ist bis zur Banalität einfach : *man kann weder den Überbau errichten, ohne den entsprechenden Unterbau geschaffen zu haben, noch den Unterbau ohne den Überbau aufheben*. Aber diesem einfachen Grundsatz gehorcht die Dynamik und die Statik der Sprache : er enthüllt uns die Hierarchie der sprachlichen Bestandteile und beseitigt einige Rätsel, die noch beispielsweise Meringer für unlösbar hielt (209). Der sprachliche Fortschritt des Kindes sowie der Rückschritt des Aphasischen sind im wesentlichen direkte und besonders anschauliche Folgen dieses Grundsatzes. Der Schichtenbau der Sprache ist hier blossgelegt, und je mehr Befunde über die Rede der Kinder und Aphasiker von verschiedenen Volkstämmen die Linguistik zur Verfügung hat, desto tiefer und gründlicher kann sie die Strukturgesetze der Einzelsprachen und der Sprache im allgemeinen anfassen. » (J.Kin. : p. 395-396).

développement de la structure phonique du tchèque, depuis la dissolution graduelle de l'unité linguistique du slave commun jusqu'aux temps modernes. Très vite il devint manifeste qu'aucun processus ne pouvait être correctement saisi et éclairci si l'on ne considérait pas la structure du système phonologique qui subit ces changements. Mon esquisse de la phonologie historique du tchèque resta inachevée, mais l'étude plus vaste qui suivit, *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* (publiée en 1929), commençait par le "système phonologique" défini comme un ensemble d'"oppositions phonologiques" qui peuvent servir à distinguer des significations lexicales ou morphologiques et qui ne peuvent être décomposées en oppositions différentielles plus simples. "C'est en eux justement que réside l'essence du système phonologique." La définition du "phonème" était donc déduite de celle d'opposition : les phonèmes étaient traités comme les termes d'oppositions phonologiques irréductibles à des termes plus simples⁴⁵¹. » (J.Ret. : p. 134-135).

Un passage révélateur, à l'égard de cette dualité de la diachronie, est ce long développement de « Franz Boas' Approach to Language » (1943) :

« Among linguists Boas was often held to be interested solely in synchronic study, and some approved of him, others did not. He himself, however, never wearied of repeating that such a study is merely a way toward history. For him, every social science was in the final analysis a historical science : "Anthropology deals with the history of human society" (1938) and the study of languages purposes "to unravel the history of the growth of human language" (1920). This maxim evidently carries on Whitney's tradition. In Boas' opinion, the diachronic, historical approach transcended the synchronic method, not only as the aim of inquiry transcends its means, but likewise as explanation transcends mere description. From such a viewpoint one could scarcely understand a phenomenon without knowing "how it came into being". And under these circumstances an exact classification of the now existing types could "only be a substitute for the genesis and history". Boas did not look for general laws beyond the historical aspect of language. For him, synchrony was merely a domain of casual particulars.

However, Boas was rather disappointed by the search for the general laws that govern and explain the historical evolution of culture and particularly the development of

⁴⁵¹ « It was indispensable, however, finally to attack also that aspect of language which had been traditionally monopolized by the neogrammarians. The courses on the history of Czech sounds and grammatical forms which I had attended at the Charles University (1920-1921) startled me by their idle agglomeration of utterly scattered, atomized linguistic data (cf. above, p. 618 ff., 621 ff.). The critical warning which A. A. Šaxmatov, one of the greatest linguists of Moscow school, had addressed to the master of Czech historical grammar, J. Gebauer, in 1899, was still to the point : "One of the main tasks of historical grammar is to examine the development of the whole sound pattern without confining oneself to disconnected incidents, because the history of single sounds is closely and indissolubly tied up with the history of the whole sound pattern... Homogeneous facts owing their origin to the same common cause and period of time are not to be presented separately but in a joint and coherent manner". Šaxmatov's demand for a synthetic confrontation of related events was to be supplemented by N. S. Trubetzkoy's pointed reminder (1925), actually ensuing from the same school, to look for an "internal logic" in the sound changes. In the mid-twenties I endeavored to disclose the mainsprings which underlie the development of Czech sound pattern, from the gradual dissolution of the Slavic linguistic unity up to modern times. Very soon it became apparent that no processes could be properly grasped and elucidated without envisaging the structure of the phonemic system that undergoes those changes. My sketch of Czech historical phonology remained unfinished, but the broader study which followed, *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* (published in 1929), began with the PHONEMIC SYSTEM, defined as a set of PHONEMIC OPPOSITIONS which may serve to discriminate lexical or morphological meanings and which cannot be broken up into simpler discriminative oppositions. "C'est en eux justement que réside l'essence du système phonologique." The definition of the PHONEME was thus inferred from that of opposition : phonemes were treated as terms of further irreducible phonemic oppositions (s. above, p. 8f.). » (J.Ret.1 : p. 633-634).

language : although linguistic data offer us many strikingly similar phenomena in remote parts of the world and disclose their independent origin, any attempt to ascribe them to similar, unilinear developments fails. Quite similar structures can arise in altogether different ways from dissimilar sources and can evolve in divergent directions. Similarity of structure does not imply a similar line of development. As this discrepancy became clearer, Boas found the search for the evolutionary laws of language (and of social life in general) ever less profitable and more hopeless.

Such an experience was indeed discouraging for some linguists who held to the belief that the only conceivable laws in language are evolutive. But Boas saw that the conditions determining the course of historical happenings “are *logically* entirely *unrelated*” (1930), and on the other hand his attention was attracted more and more by “general forms” of language “that are *determined logically*” (1924). He had a clear inkling of these general devices which – either positively or negatively – underlie every linguistic pattern, and which determine the typology of languages. A further step had to be made, and actually in the recent development of linguistic thought a new problem claims our attention : research on the laws that govern and explain the *structure* of languages. Such synchronic or more correctly *panchronic* laws are superimposed on historical linguistics : without understanding a linguistic structure as such, we could scarcely explain “how it came into being”.

These structural laws prove to be both determinable and interpretable if they are submitted to an internal linguistic test. For instance, the question, why most languages do not carry out the same sharp, logical distinctions in the plural as they do in the singular, was quoted by Boas (1896) as “difficult to answer”. But recently Viggo Brøndal, the great Danish linguist who died on the same day as Boas, pointed out the general linguistic tendency to avoid an excessive complexity within a morphological formation : often forms which are complex in regard to one category of classification are relatively simple in regard to another category. In accordance with this “law of compensation” the plural, as a grammatical number which is more thoroughly specified than singular, usually contains a smaller and never a larger set of distinctions.

The stubborn tradition which identified the scientific explanation with the genetic approach and reduced synchronic linguistics to a mere description influenced also Boas ; nevertheless his linguistic theory came ever nearer to the fundamental problem of structural laws⁴⁵². » (J.Fr. : p. 486-487).

⁴⁵² « Parmi les linguistes, Boas était souvent tenu pour intéressé par la seule étude synchronique, et certains l'approuvaient, d'autres non. Lui-même ne s'est cependant jamais lassé de répéter qu'une telle étude n'était qu'une voie vers l'histoire. Pour lui, toute science sociale était en dernière analyse une science historique : “L'anthropologie a affaire à l'histoire de la société humaine” (1938) et l'étude des langues a pour but “de débrouiller l'histoire du développement du langage humain” (1920). La maxime continue évidemment la tradition de Whitney. Pour Boas, l'approche historique, diachronique, transcendait la méthode synchronique non seulement comme le but d'un examen transcende ses moyens mais également comme une explication transcende la simple description. D'un tel point de vue, on pouvait à peine comprendre un phénomène sans savoir “comment il vint à l'existence”. Et dans ces circonstances une classification exacte des types existant actuellement pouvait “seulement être un substitut de la genèse et de l'histoire”. Boas ne cherchait pas de lois générales au-delà de l'aspect historique du langage. Pour lui, la synchronie n'était qu'un domaine de détails contingents.

Cependant, Boas était assez déçu par la recherche des lois générales gouvernant et expliquant l'évolution historique de la culture et en particulier le développement du langage : bien que les données linguistiques nous offrent de nombreux phénomènes d'une similarité saisissante dans les parties les plus éloignées du monde et dévoilent leur origine indépendante, toute tentative de les assigner à des développements similaires, unilinéaires, échoue. Des structures relativement similaires peuvent surgir par des voies complètement différentes de sources dissemblables et peuvent évoluer dans des directions différentes. La similarité de structure n'implique pas une ligne similaire de développement. A mesure que cette contradiction devenait plus claire, Boas trouvait la

On retrouve ici le deuxième aspect de la distinction jakobsonienne entre synchronie et diachronie, opposant un historicisme unilatéral à la perspective synchronique et structurale. La question posée par Boas est cependant, d'après Jakobson, celle des lois générales de l'évolution, et il s'agit par ailleurs de l'explication des similarités constatables entre les structures de diverses langues du monde. S'opposent ainsi nettement deux types d'explication des structures, par leur genèse – « comment elles vinrent à l'existence » – et par des lois générales déterminant la typologie des langues. Or, Jakobson qualifie ces lois de « synchroniques, ou plus correctement *panchroniques* », affirmant en outre qu'elles « sont superposées à la linguistique historique », affirmation où l'on retrouve tout à la fois le fondement sur la structure et l'explication des changements : « sans comprendre une structure linguistique comme telle, nous pourrions à peine expliquer “comment elle vint à l'existence” ». C'est donc, chez Jakobson, la panchronie, et non la synchronie – fût-elle corrélative, comme chez Hjelmslev, d'une grammaire générale – qui se substitue à la diachronie. On lit ainsi également dans « Der grammatische Aufbau der Kindersprache » (1975), à propos des lois panchroniques :

« Die Erforschung und Erklärung der strengen Gesetzmäßigkeit, welche man in der Entwicklung der Kindersprache beobachtet, geht nur langsam voran. Die junggrammatische, einseitig diachronische Tradition, die noch vor kurzem in der Sprachwissenschaft hervortrat, zeigte weder für die reine Beschreibung des Sprachbaus noch für das Suchen der allgemeinen Aufbau- und Umbaugesetze Verständnis⁴⁵³. » (J.Au. : p. 173)

recherche des lois évolutives du langage (et de la vie sociale en général) toujours moins profitable et toujours plus désespérée.

Une telle expérience était en effet décourageante pour certains linguistes tenants de la croyance selon laquelle les seules lois concevables dans le langage sont évolutives. Mais Boas vit que les conditions déterminant le cours des événements historiques “étaient *logiquement* entièrement *sans rapport*” (1930), et d'autre part son attention était attirée de plus en plus par “les formes générales” du langage “qui sont *logiquement déterminées*” (1924). Il avait un clair soupçon de ces procédés généraux qui – soit positivement soit négativement – sous-tendent toute structure linguistique, et qui déterminent la typologie des langues. Un pas supplémentaire devait être fait, et en fait dans le développement récent de la pensée linguistique un nouveau problème requiert notre attention : la recherche relative aux lois gouvernant et expliquant la *structure* des langues. De telles lois synchroniques, ou plus correctement *panchroniques*, sont superposées à la linguistique historique : sans comprendre une structure linguistique comme telle, nous pourrions à peine expliquer “comment elle vint à l'existence”.

Ces lois structurales se révèlent à la fois déterminables et interprétables si elles sont soumises à une épreuve linguistique interne. Par exemple, la question de savoir pourquoi la plupart des langues ne procèdent pas au pluriel aux nettes distinctions logiques qu'elles font au singulier, fut indiquée par Boas (1896) comme “d'une réponse difficile”. Mais récemment Viggo Brøndal, le grand linguiste danois qui mourut le même jour que Boas, mit en évidence la tendance linguistique générale à éviter une complexité excessive dans une formation morphologique : souvent les formes qui sont complexes à l'égard d'une catégorie de classification sont relativement simples à l'égard d'une autre catégorie. En accord avec cette “loi de compensation”, le pluriel, comme nombre grammatical qui est bien plus spécifié que le singulier, contient habituellement une série de distinctions plus petite et jamais plus grande.

La tradition opiniâtre qui identifiait l'explication scientifique avec l'approche génétique et réduisait la linguistique synchronique à une simple description a également influencé Boas ; néanmoins sa théorie linguistique s'est approchée toujours plus près du problème fondamental des lois structurales. »

⁴⁵³ « L'exploration et l'explication de la régularité rigoureuse que l'on observe dans le développement du langage enfantin, ne progressent que lentement. La tradition néogrammairienne, exclusivement diachronique, qui était dominante dans la linguistique jusqu'à une date très récente, n'a montré aucune intelligence ni de la

où à une perspective « exclusivement diachronique » répond à nouveau la recherche de « lois générales de construction et de restructuration », liée à une « description pure de la structure du langage » (et non des langues). A la différence du « dépassement » hjelmslevien, le « dépassement » jakobsonien se fonde sur une entité indistincte, panchronique bien plutôt que synchronique, ou plus exactement panchronique au double sens d'une entité en évolution et de l'entité donnée sur laquelle se fonde tout « dépassement » structuraliste de la distinction saussurienne. Aussi la panchronie jakobsonienne, au troisième sens reconnu lors de l'analyse des textes de Hjelmslev, celui de la grammaire générale, implique-t-elle, comme le pose Jakobson dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970), un abandon de la distinction saussurienne, bien plutôt que la reconnaissance que Hjelmslev appelle quant à lui de ses vœux :

« En linguistique comparée, la recherche d'un patrimoine commun fut de plus en plus liée aux questions des affinités entre langues voisines. Mais aujourd'hui, c'est la comparaison typologique des langues qui passe au premier plan, et la recherche des lois qui sous-tendent cette typologie et régissent toutes les langues du monde ainsi que leur acquisition par les petits enfants. Ces lois universelles limitent la diversité des codes linguistiques comme les règles structurales d'un code donné limitent la variété des messages virtuels. La mise en lumière, la corrélation et l'interprétation de ces doubles contraintes sont à l'ordre du jour, et la linguistique est sur le point de s'acquitter de cette tâche essentielle, judicieusement annoncée par Ferdinand de Saussure, qui est "de chercher les forces qui sont en jeu d'une manière permanente et universelle dans toutes les langues" (244, p. 20 ; cf. 245, p. 19 sq.⁴⁵⁴).

L'obstacle essentiel à la réussite de cette grande entreprise, l'antinomie du système et des changements, postulée par Saussure et acceptée par maints partisans de son enseignement, fut mis à nu et réprouvé d'avance par le grand linguiste français de l'époque, Antoine Meillet, dans sa courageuse *Leçon d'ouverture du cours de Grammaire comparée au Collège de France* en 1906, un texte qui est loin d'avoir perdu de son actualité : "Les changements linguistiques ne prennent leur sens que si l'on considère tout l'ensemble du développement dont ils font partie ; un même changement a une signification absolument différente suivant le procès dont il relève, et il n'est jamais légitime d'essayer d'expliquer un détail en dehors de la considération du système général de la langue où il apparaît. Dès lors, la nécessité s'impose de chercher à formuler les lois suivant lesquelles sont susceptibles de s'opérer les changements linguistiques. On déterminera ainsi, non plus des lois historiques, telles que sont les lois phonétiques ou les formes⁴⁵⁵ analogiques qui emplissent les manuels actuels de linguistique, mais des lois générales qui ne valent pas pour un seul moment du développement d'une langue, qui au contraire sont de tous les temps ; qui ne sont pas limitées à une langue donnée, qui au contraire s'étendent également à toutes les langues. Et, qu'on le remarque, ce ne seront ni des lois physiologiques ni des lois psychiques, mais des lois linguistiques. (...) La recherche des lois générales, tant morphologiques que phonologiques, doit être désormais l'un des principaux objets de la linguistique. Mais, de par leur définition même, ces lois dépassent les limites des familles de langues ; elles s'appliquent à l'humanité entière." (193, p. 19 sqq.).

description pure de la structure du langage ni de la recherche des lois générales de construction et de restructuration. »

⁴⁵⁴ Jakobson renvoie ici successivement au *Cours de linguistique générale* et à l'édition d'Engler (voir J.Rel. : p. 74). Voir *supra*.

⁴⁵⁵ En réalité les « formules ». Voir la note 458 ci-dessous.

C'est un penseur français plus ancien, Joseph de Maistre, qui dans ses *Soirées de Saint-Petersbourg* a émis le principe infaillible dont le travail en question ne manquera pas de tenir compte : "Ne parlons donc jamais de *hasard* ni de signes arbitraires."⁴⁵⁶ » (J.Rel. : p. 23-24).

La convocation du texte de Meillet⁴⁵⁷ est remarquable, dans la mesure où tandis que Jakobson parle de « lois universelles limit[ant] la diversité des codes comme les règles structurales d'un code donné limitent la variété des messages virtuels », les « lois générales » de Meillet sont des lois d'évolution, sans implication synchronique⁴⁵⁸. On retrouve

⁴⁵⁶ « In comparative linguistics, the search for common patrimony became more and more closely linked with the pressing questions of neighborhood affinities in phonological, morphological, and syntactic structure. But now the leading role passes on to the typological comparison of languages and to the quest for ordered laws which underlie this typology and govern all languages of the world as well as their acquisition by infants and which throw light also on the various forms of aphasic disintegrations. These universal laws restrict the diversity of linguistic codes similarly to the way in which the ordered structural rules of any given code impose restrictions upon the variety of virtual messages. The elicitation, correlation, and interpretation of such double constraints are on the agenda, and linguistics is about to fulfil the crucial task wisely anticipated by Ferdinand de Saussure, namely, "to search for those forces which are permanently and universally at work in all languages." The essential precondition of the envisaged inquiry had been posited by an earlier French thinker, Joseph de Maistre : "Ne parlons donc jamais de *hasard* ni de signes arbitraires." » (J.Ret.2 : p. 722).

⁴⁵⁷ Absente du « Retrospect » des *Selected Writings II*. Voir la note précédente. Jakobson insiste à nouveau dans « La première lettre de F. de Saussure à A. Meillet sur les anagrammes » (1971) sur la divergence de vues entre Saussure et Meillet : « Le "remerciement rétrospectif", exprimé par Saussure au début de cette lettre se rapporte à la *Leçon d'ouverture du cours de Grammaire comparée au Collège de France*, lue par Meillet le mardi 13 février 1906 sous le titre "L'État actuel des études de linguistique générale". En parlant des maîtres auxquels il doit beaucoup pour sa formation intellectuelle, le successeur de Michel Bréal y rappelle, à côté de James Darmesteter mort prématurément, encore "un autre nom : après avoir donné à notre pays dix ans d'un enseignement lumineux et avoir suscité autour de lui les vocations scientifiques, M. Ferdinand de Saussure est rentré dans sa patrie pour y occuper la chaire de grammaire comparée à la belle Université de Genève. Aucun de ceux qui ont eu le bonheur de les entendre n'oubliera jamais ces leçons familières de l'École des hautes études où l'élégance discrète de la forme dissimulait si bien la sûreté impeccable et l'étendue de l'information, et où la précision d'une méthode inflexiblement rigoureuse ne laissait qu'à peine entrevoir la génialité de l'intuition." »

Saussure, accoutumé à mettre en cause son "épistolophobie" afin de justifier les intervalles fréquents et prolongés dans sa correspondance, l'invoque une fois de plus pour motiver son intention inaccomplie de discuter le contenu du discours de Meillet, mais en fait, c'est la divergence des vues qui a dû contribuer à l'abstention. L'idée de l'impossibilité d'aborder un changement linguistique "en dehors de la considération du système général de la langue où il apparaît" et l'appel à la recherche des lois générales, tant morphologiques que phonétiques, "qui ne valent pas pour un seul moment du développement d'une langue, qui au contraire sont de tous les temps ; qui ne sont pas limitées à une langue donnée, qui au contraire s'étendent à toutes les langues" et donc "s'appliquent à l'humanité entière", cette recherche qui, d'après le discours de Meillet, "doit être désormais l'un des principaux objets de la linguistique", se trouvait nettement incompatible avec la rupture complète entre l'idée du système et celle des changements fortuits et aveugles, professée ensuite par Saussure dans ses cours de linguistique générale. » (J.Pre. : p. 239).

⁴⁵⁸ Il s'agit en effet de ce développement de « L'état actuel des études de linguistique générale » : « Les changements linguistiques ne prennent leur sens que si l'on considère tout l'ensemble du développement dont ils font partie ; un même changement a une signification absolument différente suivant le procès dont il relève, et il n'est jamais légitime d'essayer d'expliquer un détail en dehors de la considération du système général de la langue où il apparaît. »

Dès lors, la nécessité s'impose de chercher à formuler les lois suivant lesquelles sont susceptibles de s'opérer les changements linguistiques. On déterminera ainsi, non plus des lois historiques, telles que sont les "lois phonétiques" ou les formules analogiques qui emplissent les manuels actuels de linguistique, mais des lois générales qui ne valent pas pour un seul moment du développement d'une langue, qui au contraire sont de tous les temps ; qui ne sont pas limitées à une langue donnée, qui au contraire s'étendent également à toutes les langues. Et, qu'on le remarque, ce ne seront ni des lois physiologiques ni des lois psychiques, mais des lois linguistiques. Quand on aura constaté par exemple que, entre deux voyelles, les consonnes tendent à subir

significativement en conclusion la proposition de de Maistre, nettement idéologique, et que l'on aura profit à rapprocher de ce passage de « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962), partiellement cité dans le deuxième chapitre de la première partie et où l'existence même de la science linguistique se trouve subordonnée à l'existence de lois panchroniques permettant de régler la diversité des langues :

« In the foundations of this inquiry [celle de Kurylowicz] there are three salient features which unite the report in question [celui de Kurylowicz, « On the Methods of Internal Reconstruction »] with the reports on the levels of linguistic analysis and on the logical basis of linguistic theory. One of these cardinal features is the primary concern with the PARADIGMATIC axis, in contradistinction to the exclusive care for the SYNTAGMATIC axis in the distributionalists's approach of the recent past.

A second feature, closely connected with the first one and no less important, is the recognition and investigation of the HIERARCHICAL ORDER within the paradigmatic set, an attitude diametrically opposed to the depreciation of ordering in the dogma of the orthodox distributionalists. Is "hierarchy" not the catchword of this Congress ? – There proved to be distinctly hierarchical ties not only between different levels of language but also between correlated units of one and the same level, and it is not by chance that the asymmetrical relation between the marked and unmarked opposites in language again and

certaines modifications, il faudra examiner si toutes les modifications observées se laissent ramener à une formule générale, en tant du moins qu'elles procèdent de la position intervocalique, et non de telle ou telle autre circonstance ; si l'on constate que ces altérations, dont l'aspect est au premier abord très divers, proviennent toutes d'une diminution de la force avec laquelle les consonnes sont prononcées, il ne restera plus qu'à rechercher la cause de cette faiblesse particulière, qui caractérise les consonnes articulées entre deux voyelles ; or, la cause ressort immédiatement de la formule même : les voyelles sont, dans la syllabe, les éléments ouverts par excellence, ceux qui comportent le minimum d'articulation ; une consonne placée entre deux voyelles s'adapte aux éléments vocaliques précédents et suivants, tend à se vocaliser en quelque sorte, de la même manière qu'une voyelle placée près d'une nasale tend à se nasaliser.

De même l'élimination progressive des flexions complexes de l'indo-européen au cours du développement des divers dialectes se ramène à une formule compréhensive qui révèle la cause psychique du phénomène. Dès l'époque indo-européenne commune, les formes qui caractérisent une seule et même catégorie grammaticale variaient suivant les mots, et aussi en fonction d'autres catégories grammaticales ; elles variaient suivant les mots, ainsi l'optatif λύοι du présent grec λύω ne ressemble guère à l'optatif εἴη de εἰμι ; elles variaient suivant les catégories grammaticales, ainsi l'optatif présent λύοι de λύω est tout autrement constitué que l'optatif aoriste λύσειε du même verbe, et la première personne du pluriel εἴμεν "que nous soyons" diverge beaucoup d'avec la première du singulier εἴην. Or, partout et toujours, les langues tendent à abolir une pareille absence d'unité, et à instituer l'unité de forme pour l'unité de rôle grammatical et de signification. Ce résultat s'obtient par divers moyens, souvent par généralisation de l'un des procédés, ainsi quand la 1^{re} personne du pluriel des verbes est caractérisée par *-ons* dans tous les verbes français. Un autre procédé très ordinaire est l'élimination des formes trop compliquées. Ainsi le français moderne a entièrement perdu le passé défini, du type *j'aimai, je fus, je dis*, dont les formations sont trop divergentes et la flexion trop différente de celle des autres formes verbales ; cette forme, trop riche en anomalies, ne survit plus que dans la manière de parler de certains Français qui subissent l'influence de patois locaux, et le français actuel ne connaît, en dehors de l'imparfait, d'autres formes du passé que celles qui sont constituées à l'aide d'un participe. Ce qui montre que pareille disparition n'a rien de fortuit, c'est qu'on en retrouve en slave le pendant exact ; le slave commun avait un aoriste qui présentait des caractères comparables à ceux du passé défini français ; cet aoriste a été simplifié dans certains dialectes ; le russe et le polonais l'ont éliminé de très bonne heure, et les parlers serbes l'éliminent actuellement ; en slave comme en français, c'est une forme nominale qui tend à fournir l'unique expression du passé. Les langues de la Perse et de l'Inde présentent des développements tout pareils. Dans les mêmes conditions générales, on voit ainsi se réaliser les mêmes changements de formes grammaticales, et cela dans des conditions où tout soupçon d'influence mutuelle est naturellement exclu.

La recherche des lois générales, tant morphologiques que phonologiques, doit être désormais l'un des principaux objets de la linguistique. Mais, de par leur définition même, ces lois dépassent les limites des familles de langues ; elles s'appliquent à l'humanité entière. » (Meillet, 1938 : p. 11-13).

again emerged in the course of deliberations. The principle of IRREVERSIBLE PREDICTABILITY has been exhibited as an efficient inference from this hierarchical arrangement.

The third feature unifying the cited reports is a steady and consistent search for the UNIVERSAL, PANCHRONIC foundations of this order. That means a definitive rejection of such paradoxical, defeatist – well, simply antiscientific – slogans as “Languages can differ from each other without limit and in unpredictable ways”. Such an alleged want of predictability would have meant inevitably the ruin of linguistic science. The bankruptcy of this gloomy paradox permits us safely to anticipate further Congresses of linguists. It is to be noted that the search of our days for language universals found expression in our Congress, where, for instance, word order (Greenberg) and intonation (Bolinger) were examined from this point of view⁴⁵⁹. » (J.Cong. : p. 599-600).

Il apparaît ainsi que l’explication jakobsonienne de la diversité linguistique implique dès l’abord une prise structurale sur la réalité. C’est pourquoi, tandis que son élaboration se fonde ainsi sur un objet indistinct, indissolublement synchronique et diachronique, Jakobson se trouve confronté au même problème que Hjelmslev, celui de la mobilité de la structure. Comme il apparaît dans le développement des « Principes de phonologie historique » consacré aux lois présidant aux rapports réciproques des mutations, la résolution en est cependant relativement différente, dans la mesure où elle implique la notion de fonction du langage, et avec elle la définition de la langue comme un instrument de communication.

2. TÉLÉOLOGIE ET SUJETS PARLANTS

Comme il est apparu plus haut dans un des passages des *Remarques sur l’évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* que nous avons cités, la représentation jakobsonienne de l’évolution linguistique confère un certain rôle aux sujets parlants. On lisait ainsi dans ce passage :

« L’attitude de la collectivité parlante à l’égard des différents types d’oppositions n’est pas uniforme : ainsi, par exemple, il n’est pas rare de voir une langue abandonner des

⁴⁵⁹ « Dans les fondements de cette investigation il y a trois traits saillants qui unissent le rapport en question aux rapports sur les niveaux de l’analyse linguistique et sur les bases logiques de la théorie linguistique. Un de ces traits cardinaux est le souci premier de l’axe PARADIGMATIQUE, par opposition à l’attention exclusive pour l’axe SYNTAGMATIQUE qui caractérise l’approche distributionnaliste du passé récent.

Un deuxième trait, étroitement lié avec le premier et non moins important, est la reconnaissance et l’examen de l’ORDRE HIERARCHIQUE à l’intérieur de l’ensemble paradigmatique, une attitude diamétralement opposée à la dépréciation de l’ordonnancement dans le dogme des distributionnalistes orthodoxes. “Hiérarchie” n’est-il pas le mot d’ordre du Congrès ? Il a été prouvé qu’il y a des liens clairement hiérarchiques non seulement entre les différents niveaux du langage mais également entre les unités corrélées d’un seul et même niveau, et ce n’est pas par hasard que la relation asymétrique entre les opposés marqués et non marqués dans le langage a émergé à de nombreuses reprises dans le cours des discussions. Le principe de la PREDICTIBILITÉ IRREVERSIBLE s’est révélé être une déduction efficace à partir de cet arrangement hiérarchique.

Le troisième trait unifiant les rapports mentionnés est une recherche solide et cohérente des fondations UNIVERSELLES, PANCHRONIQUES, de cet ordre. Cela signifie un rejet définitif des slogans paradoxaux, défaitistes – enfin, tout simplement antiscientifiques – tels que “Les langues peuvent différer l’une de l’autre sans limite et de manières imprévisibles”. Un tel manque prétendu de prédictibilité aurait signifié la ruine de la science linguistique. La faillite de ce lugubre paradoxe nous permet d’anticiper avec quelque sécurité sur de prochains congrès de linguistes. Il faut noter que la recherche des universaux du langage conduite de nos jours a trouvé expression dans notre congrès où, par exemple, l’ordre des mots (Greenberg) et l’intonation (Bolinger) furent examinés de ce point de vue. »

différences entre phonèmes disjoints au nom de la conservation des différences entre phonèmes corrélatifs. » (J.Rem. : p. 21).

Apparaît ici la notion de besoin d'expression, dont nous verrons le caractère central dans l'élaboration martinettienne, et que l'on retrouve par exemple dans cet autre passage des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« Il n'est pas malaisé de s'approprier la généralisation du "type à débit rapide" de parole, et de perdre les jers faibles non seulement dans la prononciation, mais dans l'intention même. C'est d'autant plus aisé que la perte en question ne détruit directement qu'une quantité minime de distinctions significatives. Le fait a pu se répandre dans la totalité du territoire slave. » (J.Rem. : p. 55)

et dans « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) » (1958) :

« In the three-case system the A can fall together only with the N because merger with the G would do away with the indispensable distinction between the D and the A⁴⁶⁰ » (J.Mor.1 : p. 117).

Il faut cependant noter, dans le premier passage des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, que Jakobson parle non seulement de « [l']attitude de la collectivité parlante », mais également de « la langue ». Par ailleurs, si apparaît dans les « Principes de phonologie historique » la notion de rendement fonctionnel⁴⁶¹, il n'est pas question des locuteurs :

« Si les mutations des groupes de phonèmes ne modifient pas par elles-mêmes le système des phonèmes, elles se manifestent par contre dans le *fonctionnement* des phonèmes. La fréquence d'emploi des divers phonèmes est changée et éventuellement aussi le degré de leur rendement

(Ex. 31) La mutation considérée dans l'exemple 30⁴⁶² représente une élévation de la fréquence du phonème *í* et une diminution correspondante de la fréquence du phonème *é*. Le rendement fonctionnel de la différence phonologique *é-í* s'amoindrit, car ces phonèmes pouvaient anciennement être opposés l'un à l'autre, indépendamment de ce qui les suivait, et ils ne peuvent l'être après la mutation que dans le cas où aucune consonne mouillée ne les suit. Mais *é* apparaît dans cette position d'une façon relativement rare : *é* étant passé à *ó* avant les consonnes non mouillées, tandis qu'en finale *é* a donné partiellement *o*, partiellement *á* ; *é* non suivi d'une consonne mouillée n'apparaît dans ces dialectes que comme l'aboutissement de la diphtongue *ie* ("jat").

⁴⁶⁰ « Dans le système à trois cas l'accusatif ne peut se confondre qu'avec le nominatif parce qu'une fusion avec le génitif abolirait la distinction indispensable entre datif et accusatif ».

⁴⁶¹ Cette notion apparaît également, notamment, dans « On Ancient Greek Prosody » (1937). Voir J.Gr. : p. 267 et 270.

⁴⁶² Tout juste précédent ce passage : « (Ex. 30) Dans quelques dialectes grands-russes le groupe "é + consonne mouillée" s'est transformé en un groupe "í + consonne mouillée". De cette manière le rapport entre le groupe susdit et l'ancien groupe "í + consonne mouillée" est déphonologisé ; le rapport entre l'ancien groupe "é + consonne mouillée" et par ex. "ó + consonne mouillée" est rephonologisé et le rapport entre deux variantes combinatoires du phonème *é* (l'une fermée devant les consonnes mouillées, et l'autre ouverte dans les autres positions) est phonologisé. Le répertoire des phonèmes ne s'est pas modifié, mais une combinaison de phonèmes a été perdue par la langue. » (J.Prin. : p. 212).

Ce serait une dangereuse simplification de surestimer le rôle du facteur statistique dans l'évolution linguistique, mais nous ne devons pas non plus oublier que la loi dialectique du passage de la quantité à la qualité y contribue. La médiocre fréquence et le faible rendement fonctionnel d'une différence phonologique favorise naturellement sa perte » (J.Prin. : p. 212-213)

et l'exemple donné ensuite témoigne que le mouvement vient d'ailleurs :

« (Ex. 32) Dans le dialecte serbe que reflète la grammaire de Brlić, l'opposition des deux qualités d'accent sur une syllabe brève n'était possible que dans la syllabe initiale après une pause (comp. R. Jakobson, *Die Betonung und ihre Rolle in der Wort- und Syntagmaphonologie*, TCLP, IV). L'étroitesse du champ d'emploi aidait sans aucun doute la suppression de cette opposition ; dès qu'une telle suppression a eu lieu, elle a servi à mettre en branle une vaste évolution accentuelle dans maints dialectes serbes. » (J.Prin. : p. 213).

De fait, comme il apparaissait dans l'exposé des lois régissant les rapports des mutations entre elles, également extrait des « Principes de phonologie historique », les notions de fonction et de dialecte fonctionnel permettent une structuralisation du rôle des sujets parlants, interprété en termes de rapports entre des mutations plutôt que de besoin d'expression. Cette représentation des rapports son/sens en termes de structure est un élément important de la théorie jakobsonienne du changement linguistique, dans la mesure où elle implique une structure de structures. La notion même de système phonologique détermine en effet une représentation où il s'agit de développements systématiques et de rapports entre les structures phonologique et grammaticale ou sémantique. Jakobson oppose ainsi dans ses « Contributions to the Study of Czech Accent » le postulat d'un développement phonémique organique à celui d'une évolution liée au nivellement grammatical :

« Grammatical leveling, however, is a quite insufficient, mechanical explanation, if one is dealing with such a fundamental mutation as the transition from free accentuation to fixed stress, which actually amounts to the complete elimination of word stress from the phonemic system. It remains to explain, what was the impetus for the abolition of word stress as a phonemic element? It seems to us that Trávníček should not have passed by those hypotheses on the stabilization of Czech stress which, instead of operating with grammatical analogy, assume an organic development, as does Trubetzkoy's theory, expounded in the *Revue des Études Slaves*, I, p. 177 f., and reshaped in his above mentioned article in the *Streitberg Festgabe*, p. 360, and finally my own comments (*O češskom stixe*, pp. 23-8)⁴⁶³. » (J.Cont. : p. 624).

⁴⁶³ « Le nivellement grammatical, cependant, est une explication plutôt insuffisante, mécanique, quand on traite d'une mutation aussi fondamentale que la transition d'une accentuation libre à un accent fixe, ce qui revient en réalité à l'élimination complète de l'accent de mot du système phonémique. Il reste à expliquer quelle fut l'impulsion pour l'abolition de l'accent de mot comme élément phonémique ? Il nous semble que Trávníček n'aurait pas dû négliger ces hypothèses sur la stabilisation de l'accent tchèque qui, au lieu de procéder avec l'analogie grammaticale, supposent un développement organique, comme le fait la théorie de Trubetzkoy, exposée dans la *Revue des Études Slaves*, I, p. 177 f., et reformulée dans son article mentionné ci-dessus pour le *Streitberg Festgabe*, p. 360, et enfin dans mes propres commentaires (*O češskom stixe*, pp. 23-8). »

On lit de même ensuite dans « Information and Redundancy in the Common Slavic Prosodic Pattern » (1964), où Jakobson loue Kuryłowicz pour sa « rigorous distinction between grammatical and strictly phonemic processes⁴⁶⁴ » (J.Inf. : p. 693) :

« On the diachronic level, Kuryłowicz has been concerned mainly with the morphological amendments of the accentual system (TRANSFORMATIONS INDIRECTES) ; here, however, it is its intrinsic phonological evolution (TRANSFORMATIONS DIRECTES) which alone will be touched upon⁴⁶⁵. » (J.Inf. : p. 693).

Il est inversement question, dans « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) » (1935) et dans « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms) », d'une évolution grammaticale soumise à des lois propres, et en rapport d'interaction complexe avec l'évolution phonique, des impulsions de laquelle elle peut ou non tirer parti. On lit ainsi dans le résumé du premier de ces deux textes :

« The search for common laws unifying the multitude of paradigms and of rules underlying the total and partial syncretism of diverse cases must be extended to Russian historical grammar and applied furthermore to the comparison of different Slavic patterns in order to throw light upon their convergent and divergent development⁴⁶⁶. » (J.Mor.2 : p. 181)

dans « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) » :

« In der vorliegenden Untersuchung habe ich mich absichtlich in den Grenzen einer *rein synchronischen* Beschreibung gehalten, obwohl die Fragen der Umwandlungen des russischen Kasussystems sich unwillkürlich aufdrängen : die Sprache lässt einzelne Kasusformen mit Hilfe der grammatischen Analogie zusammenfallen und leistet den durch verschiedene Triebkräfte entstandene Homonymien der Kasusformen keinen Widerstand ; oder sie verwendet im Gegenteil wirksam die Analogie, um alte Gegensätze aufrecht zu erhalten oder neue zu schaffen ; am vollständigsten können die Grundtendenzen der russischen morphologischen Entwicklung durch folgerichtige Vergleichung einiger verwandten Systeme in Bewegung, ihrer Konvergenzen und Divergenzen, erläutert werden⁴⁶⁷. » (J.Bei. : p. 70)

⁴⁶⁴ « distinction rigoureuse entre les processus grammaticaux et les processus strictement phonémiques ».

⁴⁶⁵ « Au niveau diachronique, Kuryłowicz s'est surtout occupé des révisions morphologiques du système accentuel (TRANSFORMATIONS INDIRECTES) ; ici, cependant, c'est son évolution phonologique intrinsèque (TRANSFORMATIONS DIRECTES) qui sera seule abordée. »

⁴⁶⁶ « La recherche de lois communes unifiant la multitude des paradigmes et de lois sous-tendant le syncretisme partiel ou total de divers cas doit être étendue à la grammaire historique du russe et appliquée en outre à la comparaison de différentes structures slaves afin d'éclairer leur développement convergent et divergent. » Voir J.Mor.1 : p. 129-130.

⁴⁶⁷ « Dans la présente étude je m'en suis délibérément tenu aux limites d'une description *purement synchronique*, bien que les questions posées par les transformations du système casuel russe se présentent d'elles-mêmes : la langue laisse ses formes casuelles individuelles se confondre à l'aide de l'analogie grammaticale, et n'offre aucune résistance aux homonymies des formes casuelles résultant de diverses forces à l'œuvre ; ou bien au contraire la langue exploite efficacement l'analogie pour maintenir les anciennes oppositions ou en créer de nouvelles ; c'est par la comparaison systématique de quelques systèmes apparentés en mouvement, de leurs convergences et de leur divergences, que les tendances fondamentales de l'évolution de la morphologie russe peuvent trouver le plus complètement leur élucidation. »

et à la fin de « Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms)⁴⁶⁸ » :

« Given the relative conservatism of the whole complex of Russian case meanings, the multiphased restructuring of the system of case forms, as exhibited by the history of Russian and of Proto-Slavic, is most instructive. The transformation and redistribution of case syncretism, both full and partial, requires a synthetic survey and intrinsic interpretation.

The sound characteristic of cases or case classes dates back in part to the remote past : e.g. the labial nasal feature of the marginal cases already existed dialectally in the Indo-European epoch alongside another dialectal variant *-bh-*, both phonemes sharing the common distinctive property of labiality.

Many peculiarities in the sound shape of case endings turn out, on the other hand, to be innovations, and in order to understand their position and function it is necessary to trace exactly how the system of case forms has reacted in the face of radical changes in vocalism – the loss of nasals, the disappearance of intonational and quantitative distinctions, the fall of the weak and reduced vowels : in what directions was the process of grammatical analogy operative in overhauling the system ? In particular, what analogical changes were peculiar to the sound structure of cases desinences, differentiating them from all other Russian forms ? An example of this is the appearance of the unstressed phoneme /a/, which, in substantival case endings, is phonetically realized as [ə] in the same positions where, in other grammatical categories, it gives way to the automatic alternant /i/. Cf. /d'ikar'óm/ “savage” - /l'ékar'am/ “physician”, but /b'ir'óm/ “we take” - /vib'ir'im/ “we shall choose” (cf. IV.9.).

Which sound changes, originating only under limited grammatical conditions, altered the sound structure of inflections in general or the sound characteristics of individual cases ? Thus the loss of consonantal softness in final position in inflectional endings (cf. IV.2) restricts the consonantism of inflectional endings in comparison with stems. The phonetic change of the group /ogó/ into /ovó/ attained widespread use only in the desinence of the G Case, and was transferred by analogy into forms without end stress as well. The stimulus for such an expansion, if not the stimulus for the change itself, was, we must assume, the possibility of generalizing *-v-* in the role of the genitive case marker⁴⁶⁹. » (J.Mor.1 : p. 128-129).

⁴⁶⁸ Voir également, dans ce texte, cette citation de Ušakov : « [...] in essence, the history of declension is at every point an example of grammatical analogy : our entire task lies therefore in uncovering the operation of analogy, and in providing it with a satisfactory explanation. » [« [...] en son essence, l'histoire de la déclinaison est à chaque point un exemple d'analogie grammaticale : notre tâche entière consiste donc à découvrir l'opération de l'analogie, et à la pourvoir d'une explication satisfaisante. »] (J.Mor.1 : p. 105).

⁴⁶⁹ « Etant donné le conservatisme relatif de l'ensemble du complexe des significations casuelles russes, la restructuration en plusieurs phases du système des formes casuelles, telle que la montre l'histoire du russe et du proto-slave, est des plus instructives. La transformation et la redistribution du syncrétisme casuel, total aussi bien que partiel, requiert une étude synthétique et une interprétation intrinsèque.

La caractéristique phonique des cas ou des classes de cas remonte pour partie à un passé lointain : par ex. le trait nasal labial des cas marginaux existait déjà dialectalement à l'époque indo-européenne à côté d'une autre variante dialectale *-bh-*, les deux phonèmes partageant la propriété distinctive commune de labialité.

De nombreuses particularités dans la structure phonique des terminaisons casuelles s'avèrent d'autre part être des innovations, et afin de comprendre leur position et leur fonction il est nécessaire de retrouver exactement comment le système des formes casuelles a réagi face aux changements radicaux dans le vocalisme – la perte des nasales, la disparition des distinctions intonatives et quantitatives, la chute des voyelles faibles et réduites : dans quelles directions le processus d'analogie grammaticale a-t-il été efficace dans la révision du système ? En particulier, quels changements analogiques étaient particuliers à la structure phonique des désinences casuelles, les différenciant de toutes les autres formes russes ? Un exemple en est l'apparition du phonème non accentué /a/, qui, dans les terminaisons casuelles substantivales, est réalisé phonétiquement comme [ə] dans les positions

Les rapports entre les deux systèmes phonémique et grammatical sont systématiquement envisagés dans « The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations » (1948) :

« Chaque langue possède un système de traits distinctifs, groupés selon certaines règles en faisceaux et en séquences ; tous ces moyens servent à distinguer les mots de significations différentes. Ce système est gouverné par des lois phonologiques autonomes. Avec Kurylowicz, nous dirons que “les changements phonologiques consistent avant toute chose dans la création de relations nouvelles entre les membres du système phonologique.” Il est évident que des changements phoniques existent qui restructurent le système phonologique d’une langue donnée sans égard pour le système grammatical. Par exemple, deux phonèmes peuvent se fondre en un seul, indépendamment de leur position dans le mot. Un trait distinctif peut disparaître ou laisser la place à un autre dans toutes les positions.

D’autre part, des changements peuvent se produire, dans le système des concepts grammaticaux, qui affectent seulement leur emploi, mais non l’expression de ces concepts. Inversement des changements dans l’expression des concepts grammaticaux peuvent ne pas avoir d’équivalent au niveau des concepts eux-mêmes.

Il ne fait aucun doute que des changements phonologiques peuvent affecter le système grammatical. Premièrement, un paradigme peut subir une restructuration essentielle. Dans diverses langues indo-européennes, les changements phoniques ont abouti à un déplacement de la limite entre le thème et la désinence. La perte des finales /ū/ et /ĩ/ a introduit une nouvelle relation entre les désinences des cas dans les langues slaves, en créant une désinence zéro opposée aux autres : nominatif *nós*/génitif *nós-a*.

Deuxièmement, la différence entre deux formes peut disparaître : c’est ce qui s’est passé pour les seconde et troisième personnes de l’aoriste slave, à la suite de la chute des consonnes finales en slave ancien (-s à la seconde personne, et -t à la troisième).

Troisièmement – comme le signalent D. M. Jones et H. Velten – les changements phoniques peuvent créer une alternance que la langue utilisera dans la suite pour rendre d’une manière nouvelle une opposition grammaticale existante. Voir par exemple les pluriels par “umlaut” qui se sont répandus systématiquement dans le yiddish de Lithuanie : *tag/teg*, etc.

Quatrièmement, un changement phonique peut même provoquer l’apparition d’une nouvelle catégorie grammaticale. Par exemple, ce sont les changements phoniques qui ont introduit en gilyak une nouvelle entité morphologique, la forme du verbe transitif sans complément d’objet. Autrefois, dans cette langue, le verbe transitif était précédé, soit par un complément d’objet, soit, si l’objet n’était pas nommé, par le pronom indéfini *i*. Il n’y avait pas de phonème constrictif en gilyak, mais, en position intervocalique, les occlusives furent remplacées par des variantes constrictives. Cela se produisit également pour les occlusives initiales des verbes transitifs après l’objet pronominal *i*. Alors le *i* initial de ces formes complexes disparut par évolution phonétique, de sorte que les constrictives se trouvèrent au commencement absolu du mot : *i-təu-* “instruire quelqu’un”

où, dans les autres catégories grammaticales, il cédait la place à l’alternant automatique /i/. Cf. /d’ikar’óm/ “sauvage” - /l’ékar’am/ “physicien”, mais /b’ir’óm/ “nous prenons” - /v’ib’ir’im/ “nous choisirons” (cf. IV.9.).

Quels changements phoniques, ne prenant naissance que dans certaines conditions grammaticales, ont altéré la structure phonique des flexions en général ou les caractéristiques phonique des cas individuels ? Ainsi la perte de la mollesse consonantique en position finale dans les terminaisons flexionnelles (cf. IV.2) a restreint le consonantisme des terminaisons flexionnelles par rapport aux radicaux. Le changement phonétique du groupe /ogó/ en /ovó/ n’est devenu d’usage général que dans la désinence du cas G, et a été transféré par analogie également aux formes sans accent final. Le stimulus pour une telle expansion, sinon le stimulus pour le changement lui-même, fut, nous devons le supposer, la possibilité de généraliser -v- dans le rôle de marqueur du cas génitif. »

> *i-rəu-* (/r/ est en gilyak l'équivalent constrictif de /t/) > *rəu-*. Ainsi donc on vit apparaître à l'initiale de mot l'opposition entre occlusives et constrictives, les unes et les autres devinrent des phonèmes autonomes, et l'initiale constrictive des formes verbales en vint à signaler l'emploi des verbes transitifs : le verbe transitif sans objet (*rəu* "instruire") trouvait sa place dans le système grammatical du gilyak.

Bien sûr, Hoenigswald a raison de dire que la perte des suffixes à la suite de changements phoniques est un phénomène fréquent et bien connu. Mais, d'un autre côté, il est bon de rappeler (comme le font Bonfante, Holt, Martinet et Pisani) qu'un simple changement phonique ne suffit pas pour provoquer des bouleversements grammaticaux. Une impulsion d'origine phonique ne contribue à la perte des catégories grammaticales que si, dans le système grammatical lui-même, une tendance à un changement de ce genre est déjà présente. Sinon, ou bien la langue restructure les suffixes en question de manière à sauvegarder la distinction grammaticale menacée, ou bien "un phonème ayant une valeur morphologique résiste aux lois phoniques" comme le dit Pottier, à l'appui de la thèse de Wilhelm Holt.

Le thème qui, en son temps, remplissait les ouvrages des néogrammariens – le problème du conflit permanent entre les lois phoniques et le nivellement analogique – ce thème est de nouveau à l'ordre du jour. Deux conceptions de ce conflit se sont succédées dans l'histoire de la linguistique. D'après la première, l'analogie grammaticale est une irrégularité, une infraction aux lois phoniques rigides. Le point de vue opposé, qui trouva l'expression la plus nette dans l'œuvre de Saussure, tient l'analogie grammaticale pour un contrepoids salutaire au travail destructeur de changements phoniques aveugles et fortuits. En fait, on ne peut concevoir, ni les changements phoniques, ni l'action de l'analogie grammaticale, en termes de "cambriolage". Dans le système de la langue nous distinguons deux niveaux : le système grammatical des éléments significatifs, et, sous-jacent à celui-ci, le système phonologique des marques purement différentielles. Les changements phoniques, ou, plus généralement, les arrangements et réarrangements phonologiques, visent le système des marques différentielles, tandis que l'analogie cherche à adapter ou à réadapter le système grammatical lui-même.

Quant aux prétendus conflits entre les changements phoniques et l'analogie grammaticale, on constate qu'il s'agit simplement de changements phonologiques limités grammaticalement, c'est-à-dire de changements phonologiques qui affectent, non le système phonique général, mais seulement le système phonique particulier à certaines catégories grammaticales. Si dans une langue il y a habituellement des configurations phonématiques – et dans son histoire des changements correspondants – propre soit à l'intérieur du mot, soit aux frontières de mots, de la même manière il peut se faire que l'intérieur et les contours les unités formelles plus petites présentent des différences dans le traitement phonologique. C'est ainsi que le russe distingue, parmi les voyelles inaccentuées, les phonèmes /u/, /i/, /a/, mais, après les consonnes "mouillées" (palatales et palatalisées) le /a/ inaccentué est devenu /i/. Seuls les suffixes flexionnels conservent ce /a/ à cause de l'analogie avec le /o/ et le /a/ qu'on trouve dans les mêmes suffixes quand ils sont accentués : nominatif et génitif *pól'-a*, cf. *žil'-ó*, *žil'-já* ; datif pluriel *ustój-am*, cf. *kraj-ám* (mais *pójas* > *pójis*, etc.). Il n'est pas du tout obligatoire que le nivellement analogique intervienne seulement une fois le changement phonique accompli : le passage du /a/ inaccentué à /i/ après les consonnes mouillées reste un phénomène vivant dans le russe de Moscou, et, en même temps, les suffixes flexionnels gardent le /a/ dans cette position. Il se fait simplement que le changement dans la combinaison "consonne mouillée plus voyelle inaccentuée" ne s'étend pas aux jonctures des suffixes flexionnels.

La grammaire peut imposer des limitations aux changements phoniques en dehors de tout recours au "nivellement analogique". Par exemple, dans les désinences des noms fléchis, en russe, les consonnes finales sont dépalatalisées (/dást/, /idút/, /rvalás/, /dám/, /stalóm/, etc. ; à l'infinitif, /-t'/ est seulement une variante contextuelle de la forme /-tí/),

cependant que partout ailleurs les consonnes finales conservent leur palatalisation (cf. par exemple des formes isolées telles que /jést'/, /avós'/, /fpr,ám,/ ; ou des noms à désinence zéro tels que /pút/, /lós/, /s,ém/, ; et même la forme adverbiale du verbe réfléchi, par exemple /kapa-šás'/). Pour d'autres exemples, voir les études stimulantes de Michel Lejeune et de Marcel Cohen.

Par conséquent, le problème de la différenciation phonologique des diverses couches grammaticales nous amène à envisager à la fois l'aspect synchronique et l'aspect diachronique. Les structures phonologiques et grammaticales se rajustent mutuellement l'une à l'autre. L'autonomie interne relative de chaque système n'exclut pas une interaction et une interdépendance continues. Comme nous l'avons déjà dit, la restructuration du système phonologique peut fournir au système grammatical des *stimuli* que celui-ci adoptera ou rejettera. Inversement, les processus grammaticaux provoquent parfois avec succès des innovations dans le système phonologique, et servent même à engendrer de nouveaux phonèmes. En russe, l'emploi de l'opposition "consonnes dures/consonnes mouillées" au service d'alternances grammaticales (rv-ú/ : /rv,-óš/, /vr-ú/ : /vr,-óš/) a fait naître une nouvelle paire /tk-ú/ : /tk,-óš/, introduisant un nouveau phonème, le /k/ mouillé, qui, auparavant, n'était qu'une variante contextuelle du phonème /k/. En russe blanc, sur le modèle de paires telles que /l,ac,-iš/ : /l,ač-ú/, le nivellement analogique a construit des paires voisées correspondantes, telles que /l,az,-iš/, /l,az-ú/, enrichissant le système phonologique d'un nouveau phonème, l'affriquée chuintante voisée /ž/⁴⁷⁰. » (J.Int. : p. 171-175).

⁴⁷⁰ « Every language has a system of distinctive features and of rules governing their arrangement into bundles and sequences, all these means serving to discriminate words of different meaning. This system is governed by autonomous phonemic laws ; and let us say with Kurylowicz : "the phonemic changes, first and foremost, consist in creating new relations between the members of the phonemic system". It is obvious that there are sound changes which reshape the phonemic pattern of a given language without regard to the grammatical pattern. For instance, two phonemes can coalesce independently of their position in the word ; or a distinctive feature may disappear or yield its place to another in all positions.

On the other hand, there may be changes in the pattern of grammatical concepts which affect their use only, but not the expression of these concepts ; and vice versa, there may be changes in the expression of grammatical concepts with no shifts in the latter themselves.

That phonemic changes can affect the grammatical pattern is out of doubt. First, a paradigm can undergo essential reshaping. In various Indo-European languages sound changes have led to a displacement of the boundary between the nominal stem and the ending. The loss of final *ũ* and *ĩ* established a new interrelation between the case endings of Slavic languages, for it created a zero ending opposed to the others : nom. *nós* ~ gen. *nós-a*.

Secondly, the difference between two forms can disappear, for instance between the second and third person singular of the Slavic aorist as a result of the loss of final consonants in primitive Slavic (-s in the 2nd pers., and -t in the 3rd).

Thirdly, sound changes can (as D. M. Jones and H. Velten bring to mind) create an alternation which subsequently may be utilized by the language to convey in a new fashion an actual grammatical opposition ; cf. the "umlaut plurals" developed with particular consistency in Lithuanian Yiddish : *tog* ~ *teg*, etc. (Sapir).

Fourthly, a sound change can even lead to the emergence of a new grammatical category ; for instance, sound changes introduced into Gilyak a new morphological entity, the objectless form of transitive verbs. Formerly in this language, the transitive verb was either preceded by an object or, if the object was not named, by the indefinite pronoun *i*. There were no constrictive phonemes in Gilyak, except that in intervocalic position, stops were replaced by constrictive variants. This happened also to the initial stops of transitive verbs after the pronominal object *i*. Then the initial *i* of these complex forms was phonetically lost, and the constrictives found themselves at the absolute beginning of the word : *i-təu-* "to teach somebody" > *i-rəu-* (*r* in Gilyak is the constrictive corresponding to *t*) > *rəu-*. Thuse there arose at the beginning of the word an opposition of stops and constrictives, both became autonomous phonemes, and the initial constrictive of verbal forms came to signalize the objectless use of transitive verbs : the transitive verb without object (*rəu-* "to teach") found its place in the Gilyak grammatical system (cf. above, p. 85 ff.)

La perspective est analogue à celle des autres textes : Jakobson pose deux systèmes indépendants, soumis à des changements internes et indépendants de l'autre système bien qu'également susceptibles d'effets sur celui-ci, pour conclure sur le jeu conjugué de l'autonomie et de l'intégration qui est constitutif de sa représentation de la langue comme structure de structures. L'influence des changements phonologiques sur le système grammatical fait écho à certaines propositions du *Cours de linguistique générale*, provenant

Of course, Hoenigswald is right in asserting that the loss of suffixes through sound change is a well-known and frequent event. But on the other hand, it is well to recall (as Bonfante, Holt, Martinet, Pisani do) that a mere sound change is not enough for a grammatical upset. A phonemic impetus can contribute to the loss of a grammatical category only if in the given grammatical pattern a tendency for such a shift is already present. Otherwise, either the language reshapes the affected suffixes in order to save the endangered grammatical distinction, or "a phoneme of morphological value resists sound laws" as Pottier states, upholding Wilhelm Horn's thesis.

The topic which in its time filled the works of neogrammarians – the problem of the permanent struggle between sound laws and analogical levelling – once again is the order of the day. Two conceptions of this struggle have replaced each other in the history of linguistics. According to the first, grammatical analogy is an irregularity, an infraction of rigid sound laws. The opposite point of view, which found its pointed expression in Saussure's work, holds grammatical analogy to be a salutary counterweight against the destructive force of blind and fortuitous sound changes. As a matter of fact, neither the sound changes nor the action of grammatical analogy can be conceived in terms of "burglary" (*cambriolage*). In the system of language we discern two levels : the grammatical pattern of meaningful elements and the underlying phonemic pattern of mere discriminatory marks. The sound changes, or, more broadly, the phonemic arrangements or rearrangements, are aimed at the pattern of discriminative marks, whereas analogy seeks to adjust or readjust the grammatical pattern itself.

As far as the so-called conflicts between sound changes and grammatical analogy are concerned, they are simply phonemic changes grammatically limited, or in other words, phonemic changes affecting not the general sound pattern but only the special sound pattern of certain grammatical categories. If in a language we usually find phonemic configurations and respective changes peculiar to the word-interior or to the word-border, also the inside and outside of smaller formal units may present differences in phonemic treatment. Thus the unstressed vocalism of Russian distinguishes the phonemes *u*, *i*, *a*, but after the "soft" (palatal and palatalized) consonants, the unstressed *a* has changed into *i*. Only the inflectional suffixes preserve this *a* as supported by analogy with *o* and *a* in the same suffixes when stressed : nom. and gen. /pól'-a/, cf. /žil'-ó/, /žil'-já/ ; dat. pl. /ústój-am/, cf. /kraj-ám/ (but *pojas* is /pójis/, etc.). It is not obligatory for analogical levelling to intervene only after the completion of the sound change : the passage of the unstressed *a* to *i* after soft consonants is still a living process in Moscow Russian, and at the same time the inflectional suffixes preserve *a* in this position ; in other words, this change in the combinations "soft consonant plus unstressed vowel" simply does not extend to the juncture of inflectional suffixes.

Grammatical limitations on sound changes can be found also apart from "analogical levelling" ; for instance, in the endings of Russian inflected words the final consonants are depalatalized (/dást/, /idút/, /rvalás/, /dám/, /stalóm/, etc. ; in the infinitive ending, /-t'/ is only a positional variant of the form /-t'í/), while everywhere else final consonants preserve their palatalization (cf., for instance, such isolated forms as /jést'/, /avós'/, /fpr,ám'/ ; or nouns with zero ending like /pút'/, /lós'/, /s,ém'/ ; and even the adverbialized form of the "reflexive" verb, e.g., /kapa-šás'/). For further examples see the stimulating studies of Michel Lejeune and Marcel Cohen.

Consequently the problem of phonemic differentiation of diverse grammatical layers confronts us both in the synchronic and diachronic aspects. The grammatical and the phonemic structures mutually readjust each other. The relative internal autonomy of both patterns does not exclude their perpetual interaction and interdependence. As we have already mentioned, the reshaping of the phonemic pattern may give new stimuli to the grammatical system which the latter can either adopt or reject. Conversely, the grammatical processes sometimes successfully offer innovations to the phonemic system and even serve to engender new phonemes. In Byelorussian the use of the opposition palatalized vs. non-palatalized in grammatical alternations (rv-ú/ ~ /rv,-óš/, /vr-ú/ ~ /vr,-óš/) calls into being a new pair /tk-ú/ ~ /tk'-óš/ and introduces a new phoneme, the palatalized /k'/, which formerly was a mere positional variant of the phoneme /k/. In White Russian, on the model of pairs like /l'ac'-iš/ ~ /l'ač'-ú/, analogical levelling builds corresponding voiced pairs, such as /hl'a3'-iš/ ~ /hl'až'-ú/, and enriches the phonemic pattern by a new phoneme, the voiced hushing affricate /ž/ » (J.Int. : p. 111-114).

du premier cours. Saussure détaille en effet dans ce cours les effets des changements phonétiques, dont la plupart sont grammaticaux⁴⁷¹. Il s'agit là, cependant, d'effets synchroniques, que Jakobson reprend quant à lui en termes de changements grammaticaux, définissant l'alternance non pas comme un phénomène synchronique, mais comme le résultat d'un changement phonologique, que « la langue utilisera dans la suite pour rendre d'une manière nouvelle une opposition grammaticale existante ». Par ailleurs, l'indépendance des deux systèmes implique qu'« un simple changement phonique ne suffit pas pour provoquer des bouleversements grammaticaux », qui supposent au contraire « une tendance à un changement de ce genre ». Jakobson réinterprète ainsi en termes de détermination interne ce qu'il appelle le « conflit permanent entre les lois phoniques et le nivellement analogique », que Saussure réélabore en distinguant entre phénomène synchronique et phénomène diachronique. A la distinction entre synchronie et diachronie se substitue une double opposition entre légalité phonique et irrégularité grammaticale et entre changements phoniques aveugles et système grammatical⁴⁷², dont la résolution, dans la lignée de ce que nous avons vu plus haut, détermine le postulat de deux systèmes distincts, assurant la légalité des deux domaines phonologique et grammatical : « En fait, on ne peut concevoir, ni les changements phoniques, ni l'action de l'analogie grammaticale, en termes de “cambriolage” ». Dans le système de la langue nous distinguons deux niveaux : le système grammatical des éléments significatifs, et, sous-jacent à celui-ci, le système phonologique des marques purement différentielles. Les changements phoniques, ou, plus généralement, les arrangements et réarrangements phonologiques, visent le système des marques différentielles, tandis que l'analogie cherche à adapter ou à réadapter le système grammatical lui-même. » On retrouve ici à nouveau, en lieu et place de la théorisation du rapport son/sens, la partition traditionnelle de la langue – donc le donné du rapport son/sens – et le donné de la structure. Il est notable, à cet égard, d'une part qu'à moins qu'il ne s'agisse d'effets des changements grammaticaux, l'interaction des deux systèmes ne détermine à nouveau que des réactions, actions de sauvegarde ou de résistance, la question de l'impulsion initiale demeurant irrésolue, d'autre part que, tandis que l'expression des concepts grammaticaux apparaît

⁴⁷¹ Voir Saussure (1996) : p. 45-52 et les cinq premiers paragraphes du troisième chapitre de la troisième partie du *Cours de linguistique générale* (Saussure, 1972 : p. 211-219 et Saussure, 1967 : p. 347-363). Nous reviendrons sur ces développements dans la troisième section du présent chapitre.

⁴⁷² Il s'agit de ce passage du *Cours de linguistique générale* : « Il résulte de ce qui précède que le phénomène phonétique est un facteur de trouble. Partout où il ne crée pas des alternances, il contribue à relâcher les liens grammaticaux qui unissent les mots entre eux ; la somme des formes en est augmentée inutilement ; le mécanisme linguistique s'obscurcit et se complique dans la mesure où les irrégularités nées du changement phonétique l'emportent sur les formes groupées sous des types généraux ; en d'autres termes dans la mesure où l'arbitraire absolu l'emporte sur l'arbitraire relatif (voir p. 183).

Heureusement l'effet de ces transformations est contrebalancé par l'analogie. C'est d'elle que relèvent toutes les modifications normales de l'aspect extérieur des mots qui ne sont pas de nature phonétique. » (Saussure, 1972 : p. 221), cité dans la note 2188 du deuxième chapitre de la première partie, avec les notes du premier cours qui en constituent la source : « Le résultat le plus général du changement phonétique est une action différenciatrice, <la somme des formes existant dans la langue est augmentée.> <Nous verrons que> les changements analogiques sont unificateurs et travaillent à l'encontre des <changements phonétiques>. Ils ne <leur> sont pas comparables quant à leur essence.

Tou<tes> les <modifications normales de la langue qui ne viennent pas du changement> phonétique <sont des effets de> l'analogie. » (Saussure, 1996 : p. 55). « Ce qui précède » est le troisième chapitre de la troisième partie, « Conséquences grammaticales de l'évolution phonétique ». Voir la note 471 ci-dessus.

comme le point de jonction entre les deux systèmes – les changements grammaticaux indépendants sont des changements « dans le système des concepts grammaticaux, qui affectent seulement leur emploi, mais non l'expression de ces concepts », et si « [i]nversement des changements dans l'expression des concepts grammaticaux peuvent ne pas avoir d'équivalent au niveau des concepts eux-mêmes », ils « provoquent parfois avec succès des innovations dans le système phonologique » –, les « prétendus conflits entre les changements phoniques et l'analogie grammaticale » soient réinterprétés en termes de « changements phonologiques limités grammaticalement ». On lisait en effet dans « The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion » :

« The basic assumption of the neo-grammairian linguistic methodology, that of the sound law operating without exceptions in a given language at a given time, has, up till recently, repeatedly met with negative criticism, since the neo-grammairians have not been able to give a theoretical foundation for this working hypothesis. The revision of the traditional tenet leads to the recognition of the fact that language (and in particular its sound system) cannot be analyzed without taking into account the purpose which that system serves. Once this amendment is made, the objections to the doctrine of the sound law lose their validity.

1) The idea of a sound law operating without exceptions in a given language must be limited to a linguistic system characterized by one and the same function, i.e., to linguistic entities which are functionally equivalent.

2) The neo-grammairians did not succeed in explaining the social character of sound changes (why a speech community accepts and sanctions individual slips), but this problem too finds its solution once it is posed teleologically. The same requirement applies if one attributes the decisive role in sound changes to the succession of generations.

3) The overlapping between territorially, socially or functionally distinct linguistic patterns can be fully comprehended only from a teleological point of view, since every transition from one system to another necessarily bears a linguistic function⁴⁷³. » (J.CSL : p. 2).

Jakobson donne ici à lire un autre type de redéfinition des lois diachroniques saussuriennes que celle de Hjelmslev, non plus synchronique, mais fonctionnelle. C'est donc, paradoxalement – c'est là le sens du postulat téléologique dont nous avons vu plus haut le

⁴⁷³ « L'hypothèse fondamentale de la méthodologie linguistique néogrammairienne, selon laquelle les lois phoniques opèrent sans exception dans une langue donnée à un moment donné, s'est heurtée de manière récurrente, jusqu'à une époque récente, à une critique négative, parce que les néogrammairiens n'avaient pas été capables de donner un fondement théorique à cette hypothèse de travail. La révision de la doctrine traditionnelle conduit à la reconnaissance du fait que la langue (et en particulier son système phonique) ne peut être analysée sans que soit pris en compte le but servi par ce système. Une fois cet amendement fait, les objections à la doctrine des lois phoniques perdent leur validité.

1) L'idée d'une loi phonique opérant sans exceptions dans une langue donnée doit être limitée à un système linguistique caractérisé par une seule et même fonction, c'est-à-dire aux entités linguistiques fonctionnellement équivalentes.

2) Les néogrammairiens n'ont pas réussi à expliquer le caractère social des changements phoniques (pourquoi une communauté linguistique accepte et sanctionne les dérapages individuels), mais ce problème trouve également sa solution une fois posé de manière téléologique. La même exigence s'applique si l'on attribue le rôle décisif, dans les changements phoniques, à la succession des générations.

3) Le chevauchement entre des structures linguistiques distinctes territorialement, socialement ou fonctionnellement ne peut être pleinement compris que d'un point de vue téléologique, puisque toute transition d'un système à un autre porte nécessairement une fonction linguistique. »

caractère de formulation diachronique de l'hypothèse structurale –, le rapport son/sens qui garantit la légalité d'une évolution dont on postule par ailleurs le caractère autonome, et il apparaît ainsi à nouveau que la fonction jakobsonienne est dotée d'un rôle d'opérateur de la construction du système. Or, on voit en outre ici, comme dans le troisième chapitre de la première partie, que cette notion de fonction est au moins double, renvoyant à la fois aux fonctions des éléments et aux fonctions linguistiques. Par ailleurs, précisément, la notion de fonction du langage ou de fonction linguistique ne va pas sans difficulté. Il faut à nouveau noter, en premier lieu, que la notion de dialecte fonctionnel, rencontrée plus haut dans les « Principes de phonologie historique », et que l'on retrouve dans ce passage de « The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion », est problématique, dans la mesure où tandis que, comme il est à nouveau apparu plus haut dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*⁴⁷⁴, la notion même de système phonologique est fondée sur la distinction entre phonétique et phonologie, le système, en tant qu'ensemble de dialectes fonctionnels, prend en charge les variantes phonétiques. En second lieu, et l'on retrouve ici les difficultés que nous avons tenté de mettre en évidence dans le troisième chapitre de la première partie, la notion de fonction du langage est liée à la représentation de la langue comme un instrument de communication. C'est pourquoi, si cette notion de fonction permet une structuralisation du rôle des sujets parlants, ces derniers demeurent par ailleurs des acteurs des changements phonologiques, dans le cadre du maniement de la langue dont la notion est constitutive de cette définition de la langue comme un instrument de communication. On lit ainsi dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » (1927) :

« La doctrine de F. de Saussure contamine et la conception en question⁴⁷⁵ et une façon téléologique de traiter la phonologie synchronique. Elle ne laisse par conséquent à la collectivité des sujets parlants qu'à trouver un sens à l'état de désordre, dans lequel ils se trouvent à un moment donné, en l'interprétant comme un système ordonné. Mais, en réalité, le rôle de la collectivité des sujets parlants est beaucoup plus actif, alors que la portée des "cambriolages phonétiques" dans l'histoire de la langue est beaucoup plus limitée. Partout, où un procès destructif a eu lieu, il est nécessairement suivi d'une réaction active. Et tout comme au jeu d'échecs la perte d'une pièce provoque souvent toute une série de déplacements de la part du joueur menacé, en vue de rétablir l'équilibre, de même dans une langue donnée, on a besoin de toute une série d'innovations phonétiques visant à restabiliser le système phonologique. Il arrive, aussi bien à la collectivité des sujets parlants qu'au joueur d'échecs, de recourir à des procédés qui, tout en sauvant la situation sur un point, risquent d'entraîner des conséquences désastreuses sur d'autres points du système. L'analogie saussurienne entre la langue et le jeu d'échecs peut être poussée jusqu'au bout. Il existe des changements linguistiques qui, pareillement aux déplacements dans le jeu d'échecs, ont "l'intention d'exercer une action sur le système". » (J.Qu. : p. 5-6)

⁴⁷⁴ Voir J.Rem. : p. 20-21, note 12, cité en II-, A-, 1-.

⁴⁷⁵ Voir J.Qu. : p. 5, cité plus haut : « La conception selon laquelle les changements phonétiques sont fortuits et involontaires et que la langue ne prémédite rien nous nous faisait représenter la phonétique historique d'une langue comme une suite de troubles et de destructions aveugles causés par des facteurs extrinsèques du point de vue du système phonologique ; ces actions désordonnées ne seraient que des cambriolages fâcheux et dépourvus de tout but. » (J.Qu. : p. 5).

puis de même, dans le cadre d'une reprise presque textuelle de ce développement, à laquelle Jakobson n'ajoute qu'une référence aux travaux de Gilliéron, dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* (1927-1928) :

« En contaminant et la conception de la diachronie en question et la façon téléologique de traiter la phonologie synchronique, la doctrine de Saussure ne laisse par conséquent à la collectivité des sujets parlants qu'à trouver un sens à l'état de désordre dans lequel ils se trouvent à un moment donné, en l'interprétant comme un système ordonné. Mais, en réalité, le rôle de la collectivité des sujets parlants est beaucoup plus actif, alors que la portée des "détériorations phonétiques" dans l'histoire de la langue est beaucoup plus limitée. En particulier, partout où un procès destructeur a eu lieu, il est nécessairement suivi d'une réaction active. Et, de même qu'au jeu d'échecs la perte d'une pièce provoque souvent toute une série de déplacements de la part du joueur menacé en vue de rétablir l'équilibre, de même, dans une langue donnée, on a besoin de toute une série d'innovations visant à redonner au système phonologique sa stabilité et son équilibre. Il arrive aussi bien à la collectivité des sujets parlants qu'au joueur d'échecs de recourir à des procédés qui, tout en sauvant la situation sur un point, risquent d'entraîner des conséquences désastreuses sur d'autres points du système. L'analogie saussurienne entre la langue et le jeu d'échecs peut être poussée jusqu'au bout. Maints changements linguistiques ont, pareillement aux déplacements des pions sur l'échiquier, "l'intention d'exercer une action sur le système".

Gilliéron et ses successeurs assignent, dans la vie de la langue, un rôle considérable à la thérapeutique verbale. Mais, en tout cas, celui de la thérapeutique phonologique n'est pas moins essentiel. La langue s'efforce, en cas de détériorations, de soutenir et de restaurer la netteté et la souplesse, non seulement du vocabulaire, mais aussi, directement, du système phonologique – instrument de la différenciation des mots. » (J.Rem. : p. 17-18).

Jakobson reprend ici la structure de la représentation saussurienne : changement phonétique puis résultat synchronique, auxquels il substitue deux étapes diachroniques, le « procès destructif » et la réaction qu'il provoque chez les sujets parlants. La représentation commune de la langue comme un instrument de communication, impliquant une prise du locuteur sur la langue empêche en effet Jakobson de percevoir la distinction saussurienne de deux phénomènes, qu'il interprète ainsi en termes de limitation du rôle conféré aux sujets parlants. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit de même, la même année, dans « The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion » :

« F. de Saussure and his school broke a new trail in static linguistics, but as to the field of language history they remained in the neo-grammarians' rut. Saussure's teaching that sound changes are destructive factors, fortuitous and blind, limits the active role of the speech community to sensing each given stage of deviations from the customary linguistic pattern as an orderly system. This antinomy between synchronic and diachronic linguistic studies should be overcome by a transformation of historical phonetics into the history of the phonemic system. In other words, phonetic changes must be analyzed in relation to the phonemic system which undergoes these mutations. For instance, if the order within a linguistic system is disturbed, there follows a cycle of sound changes aiming at its renewed stabilization (like in a game of chess)⁴⁷⁶. » (J.CSL : p. 2).

⁴⁷⁶ « F. de Saussure et son école ont ouvert un nouveau chemin en linguistique statique, mais dans le champ de l'histoire de la langue, ils sont restés dans les ornières des néogrammairiens. Saussure, en enseignant que les

Il ne s'agit là, à nouveau, que d'une explication partielle des changements, dans la mesure où les changements qui ne sont pas réactifs et restabilisateurs⁴⁷⁷ demeurent tout à la fois inexpliqués et nécessaires à l'explication des seconds. La conclusion se présente d'ailleurs comme une correction partielle de la thèse saussurienne : « Il existe des changements linguistiques qui, pareillement aux déplacements dans le jeu d'échecs, ont "l'intention d'exercer une action sur le système". », et Jakobson ne proposait de fait qu'un rééquilibrage des rôles : « Mais, en réalité, le rôle de la collectivité des sujets parlants est beaucoup plus actif, alors que la portée des "cambriolages phonétiques" dans l'histoire de la langue est beaucoup plus limitée. » Jakobson envisage cependant un autre type d'activité du système linguistique, affirmant l'existence, à côté de ces problèmes externes nécessitant une action thérapeutique, de problèmes internes liés à l'usure du système ou au changement d'attitude des sujets parlants à l'égard de la langue. Jakobson poursuit en effet dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« Toutefois, l'activité du système linguistique ne se borne pas à réagir aux coups qui lui sont portés du dehors et à guérir les blessures reçues. La langue en cours d'évolution résout des problèmes internes. Ce serait une conception erronée que de se représenter un système linguistique, livré à lui-même, comme condamné à la stagnation et à l'immutabilité. Les éléments structuraux de la langue s'usent comme les parties de toute structure et de tout mécanisme. Il faut des réparations qui en renouvellent l'efficacité. Par exemple, les éléments de la langue affective s'automatisent, perdent leur teinte émotionnelle, changent de fonction. En conséquence, la langue affective se crée un nouveau répertoire de moyens d'expression. En outre, il peut y avoir changement de l'attitude même des sujets parlants à l'égard de la langue, changement des styles linguistiques dominants, et modification de la hiérarchie des fonctions. Un point essentiel, c'est, dans un ensemble linguistique donné, le rôle relatif de la langue affective et de la langue intellectuelle, de la langue poétique et de la langue de communication, de la langue théorique et de la langue pratique, du langage intérieur et du langage manifesté. Les notions – introduites dans les études littéraires par l'"école formaliste" russe – de "forme débordant sa fonction originaires" et de "réaiguillage des fonctions" peuvent être pleinement appliquées dans l'histoire de la langue. Par exemple, une fonction donnée aura créé un nombreux répertoire de moyens d'expression qui devient en fin de compte

changements phoniques sont des facteurs destructifs, fortuits et aveugles, limite le rôle actif de la communauté langagière à sentir chaque étape des déviations de la structure linguistique habituelle comme système ordonné. Cette antinomie entre les études linguistiques synchroniques et diachroniques devrait être vaincue par une transformation de la phonétique historique en histoire du système phonémique. En d'autres termes, les changements phonétiques doivent être analysés en relation avec le système phonémique qui subit ces mutations. Par exemple, si l'ordre à l'intérieur d'un système linguistique est altéré, il s'ensuit un cycle de changements phoniques visant à la restabilisation de celui-ci (comme dans un jeu d'échecs). »

⁴⁷⁷ Pour des exemples de thérapeutique phonologique, voir par exemple *J.Rem.* : p. 36, cité ci-dessus dans la note 445, p. 56, cité *infra*, et p. 80. Il est également question (cf. la note 445) de « mesures préventives ». Voir par exemple *J.Rem.* : p. 75-76 et 90, *J.Bet.* : p. 131, *J.Pho.* : p. 688. Voir également notamment, dans les *Remarques phonologiques du russe comparée à celle des autres langues slaves* : « La chute des jers faibles faillit introduire dans le système phonologique du tchèque la corrélation "caractère mou ~ caractère dur des consonnes", mais la langue rejeta "la palatalisation au sens restreint du terme", telle que la définit Broch, c'est-à-dire "la présence de nuances consonantiques à son fondamental plus haut et se trouvant en opposition systématique avec des nuances consonantiques à son fondamental plus bas" (*b* § 176). S'efforçant de maintenir à tout prix la corrélation "groupement mou ~ groupement dur" et, parallèlement, la "palatalisation au sens large, c.-à-d. l'ajustement de la consonne à la voyelle prépalatale qui la suit" (*l. c.*), la langue a dû instituer des types nets et uniformes de cette palatalisation assimilative. » (*J.Rem.* : p. 60), où il s'agit significativement (voir ci-dessous) de « la langue ».

excessif. Ces moyens se recherchent une nouvelle fonction, s'y adaptent, etc. » (J.Rem. : p. 18-19).

La question est bien celle de la mutabilité et de la mobilité du système : « Ce serait une conception erronée que de se représenter un système linguistique, livré à lui-même, comme condamné à la stagnation et à l'immutabilité. », et l'on retrouve ici l'alternative hjelmslevienne entre externe et interne : « Toutefois, l'activité du système linguistique ne se borne pas à réagir aux coups qui lui sont portés du dehors et à guérir les blessures reçues. La langue en cours d'évolution résout des problèmes internes. » Cette alternative réapparaît cependant ensuite au cœur de l'argumentation visant à démontrer le caractère mutable et mobile du système, puisqu'il s'agit d'une part d'usure des éléments de la langue, requérant des « réparations », d'autre part de « changement de l'attitude même des sujets parlants à l'égard de la langue, changement des styles linguistiques dominants, et modification de la hiérarchie des fonctions ». On notera, à cet égard, qu'alors qu'il s'agissait dans le passage précédent du rôle des sujets parlants, il est à présent question de « l'activité du système linguistique ». En outre, et de manière analogue, Jakobson parle ici tout à la fois de « changement de l'attitude même des sujets parlants à l'égard de la langue » et du « rôle relatif de la langue affective et de la langue intellectuelle, de la langue poétique et de la langue de communication, de la langue théorique et de la langue pratique, du langage intérieur et du langage manifesté » – énumération elle-même ambivalente puisque conjoignant des dialectes fonctionnels et des types de parole ou de langage –, puis surtout de « moyens se recherch[ant] une nouvelle fonction, s'y adapt[ant], etc. » De même que le rapport son/sens garantit la légalité de l'évolution, ce sont donc les sujets parlants qui, en modifiant le système, lui confèrent son mouvement de système automobile. Ils ont par là-même un statut contradictoire, étant tout à la fois intégrés à la structure, par le biais de la notion de fonction et sous la forme de son mouvement⁴⁷⁸, et extérieurs à celle-ci, qui s'use et dont ils se servent

⁴⁷⁸ Nous rejoignons ici pour une part les analyses de Verleyen, qui parle par ailleurs, à propos de la conception pragoise, d'« organicisme latent » (Verleyen, 2005 : p. 101) : « Ce qui est plus significatif, c'est que les Pragois n'explicitent pas si c'est la langue en tant que telle ou plutôt les locuteurs qui tendent vers un but. Nous touchons ici à l'une des tensions essentielles que nous retrouverons à travers toute notre étude, à savoir la tension constante entre une perspective qui part du locuteur individuel, et une perspective qui part du système linguistique en tant qu'objet existant indépendamment des locuteurs.

En effet, la langue semble à plusieurs endroits, chez Jakobson et Troubetzkoy, être conçue comme un objet abstrait, qui possède une logique de développement interne, que les locuteurs ne sauraient contrarier. Ceci explique que les changements linguistiques se voient attribuer une "intention" (cf. le passage ci-dessus), dont on supposerait plutôt qu'elle se situe au niveau de l'esprit du locuteur.

D'autre part, le sujet parlant est invoqué parfois, mais uniquement dans la perspective d'une collectivité parlante qui change la langue en conformité avec la logique préétablie du système. Pourtant, Troubetzkoy était au moins conscient du fait qu'il est impossible de dissocier les phénomènes culturels (en supposant que les langues fassent partie des phénomènes culturels – cf. toutefois ci-dessous) des individus qui en constituent le substrat humain. Le passage suivant, cité par Toman (1987 : 630), est extrait d'une nécrologie, rédigée par Troubetzkoy, d'un professeur d'ethnologie auprès duquel il a suivi des cours :

"When describing some fact or phenomenon in the life of a nation, ethnographers tend in the overwhelming majority to lose sight of the fact that these phenomena and facts are not objects with an existence of their own ; they are not more than an abstraction of the familiar kind. For instance, analysing the image of a deity of some particular nation, ethnographers speak about it as if this image were some entity, changeable perhaps, nevertheless fully determined and with an independent existence of its own at a given point in time. They entertain an image of an organism living its own life. But this in fact is inappropriate. The image of a deity exists in reality [...] only in known conditions : during the process of praying, listening to, remembering, or staging a

comme d'un objet. Comme nous l'avons signalé ci-dessus, on retrouve ici l'ambivalence de la notion de fonction du langage, que nous avons tenté de mettre en évidence dans le troisième chapitre de la première partie. Il faut cependant voir, à présent, que cette ambivalence détermine (partiellement, puisque l'ambivalence joue également aux autres niveaux) une constitution paradoxale de la structure comme entité à la fois automobile et maniée par les sujets parlants d'une part, modifiée et intégrante par rapport à ces modifications d'autre part. On lira ainsi, beaucoup plus tard, dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978) :

« En outre, il faut voir que les divers types de changement – fusions, différenciations, transferts de traits (voir Moulton, 1967) – possèdent, par rapport au système phonétique qui les subit, un caractère orienté – caractère qui, faut-il le dire ? signifie non seulement que le but peut être atteint, mais aussi qu'il peut être manqué. On constate en effet que la notion, naguère encore répandue, de “changements aveugles” cède désormais la place, en linguistique, dans les diverses sciences humaines et aussi dans l'étude des systèmes vivants en général, à la reconnaissance explicite, ou tacite, d'une finalité, d'où suit qu'on doit rechercher les motivations internes des changements. Or, ceux-ci, loin d'avoir toujours un rôle équilibrant, prophylactique, stabilisateur à l'égard du système linguistique, visent parfois à l'effet inverse. C'est là un phénomène particulièrement intéressant pour le chercheur, qui doit alors considérer l'interaction des styles de discours, de ceux en particulier qui, comportant une désautomatisation des constituants linguistiques, entrent en collision avec l'état de fait statique et favorisent par là les changements structuraux. En d'autres termes, la finalité du changement se mêle à celle du système qui le subit (voir Shaumyan, 1977).

Cette question de la finalité est parfois obscurcie par des considérations compliquées à propos de l'état de conscience du locuteur. Mais il est évident que la logique interne du langage se manifeste indépendamment des fluctuations de l'activité verbale, tantôt consciente, tantôt inconsciente. En outre, il ne faut pas oublier que l'activité métalinguistique, l'une des fonctions cardinales du langage, assure au locuteur une conscience aiguë tant de la stabilité que de la mutabilité du réseau linguistique. C'est dire que les constituants du réseau linguistique et ses changements en cours sont, de manière consciente ou au moins subliminale, toujours perçus et reconnus comme fonctionnels, par les adultes et par les enfants (voir Waterson, 1971b)⁴⁷⁹. » (J.SS : p. 209-210).

myth, *i.e.*, during a narrative in which the deity appears as a character. Beyond this context, the image of a deity does not exist in reality”.

On s'attendrait donc à ce qu'il tire cette même conclusion pour ce qui est de la langue, mais il semble, au contraire, “subjectifier” et “anthropomorphiser” la langue en la considérant comme une “totalité organique”, comme c'est le cas dans la citation ci-dessus (Troubetzkoy 1933a : 245). » (Verleyen, 2005 : p. 96-97). Voir également Verleyen (2005) : p. 102-103. Cette tension entre langue et locuteurs nous semble quant à nous un indice majeur du caractère indépassable de la distinction entre synchronie et diachronie ou du caractère imaginaire de l'entité servant de support au « dépassement » de cette distinction. Voir *infra*.

⁴⁷⁹ « Featural changes of different kinds – mergers, splits, transfers (cf. Moulton 1967) – display a goal-directed character in regard to the sound system which undergoes them. Such a character, one could add, implies not only goal attainment but also goal failure.

The once-popular concept of “blind changes” has, not only in linguistics but also in all studies of human activities and of living systems in general, yielded to a patent or at least latent recognition of a means-ends relation and to a search for the inner motivation of changes. Besides changes with an equilibratory, prophylactic, and stabilizing role for the language system, those with a reverse, disequilibratory aim attract the ever-closer attention of the explorer; he has to take into account the interaction of verbal styles, in particular those styles which imply a disautomatization of linguistic constituents and a collision with the static order of things and which in this way favor structural changes. The purposefulness of the change merges with that of the system which undergoes the change (cf. Shaumyan 1977).

Ce passage est éminemment remarquable en ce que l'oscillation entre langue et locuteurs s'y manifeste tout du long. Jakobson s'oppose à la notion de « changements aveugles », qui lui semble céder la place « à la reconnaissance explicite, ou tacite, d'une finalité, d'où suit qu'on doit rechercher les motivations internes des changements ». On note alors une comparaison significative de la linguistique, non seulement avec les autres sciences humaines, mais également avec « l'étude des systèmes vivants en général », comparaison qui convoque ainsi les deux pôles des locuteurs et de la structure organique. On retrouve ensuite la distinction des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, entre des changements stabilisateurs et des changements novateurs, sous la forme un peu différente d'une distinction entre des changements dotés d'un « rôle équilibrant, prophylactique, stabilisateur à l'égard du système linguistique » et des changements qui « visent [...] à l'effet inverse ». Or, Jakobson parle à ce propos de « l'interaction des styles de discours », notion qui nous reconduit à celle de dialecte fonctionnel, avec toute l'ambiguïté qu'elle suppose, accentuée ici par l'insistance sur le pan du discours, donnant lieu à une opposition entre « finalité du changement » et finalité « du système qui le subit » qui implique ainsi tout à la fois une intégration à la structure du jeu entre le changement et l'« état de fait statique », donnés comme entrant en « collision » dans le cadre de « l'interaction des styles de discours », et la distinction d'un intérieur (le système, doté d'une finalité) et d'un extérieur (le changement qui l'atteint). Par ailleurs, le paragraphe suivant relie la question de la finalité au locuteur – « Cette question de la finalité est parfois obscurcie par des considérations compliquées à propos de l'état de conscience du locuteur. » –, pour résoudre le problème en termes de « logique interne du langage » qui « se manifeste indépendamment des fluctuations de l'activité verbale, tantôt consciente, tantôt inconsciente » et paraît ainsi indépendante des locuteurs, avant d'invoquer, pour conclure, l'argument de « l'activité métalinguistique », qui, en outre, est tout à la fois « l'une des fonctions cardinales du langage » et l'instrument d'une reconnaissance des « constituants du réseau linguistique » et de « ses changements en cours » comme « fonctionnels ». Cette question de la conscience des locuteurs avait fait l'objet d'un développement circonstancié dans « La théorie saussurienne en rétrospection » (1942). On lit en effet dans ce texte :

« Voici l'argument cardinal de Saussure contre la mutabilité du système linguistique en lui-même : ce système est un mécanisme complexe qu'on ne peut saisir que par la réflexion, cependant que “les sujets sont, dans une large mesure, inconscients des lois de la langue ; et s'ils ne s'en rendent pas compte, comment pourraient-ils les modifier ?” (106 sq.). Mais si l'on pose cette question (Comment les sujets qui ne se rendent pas compte des lois de leur langue, pourraient-ils les modifier ?), on est autorisé à se demander également, comment cela se fait-il que les sujets “ignorant profondément”, à en croire Saussure, le système complexe de leur langue, en fassent tout de même un usage journalier et la manient sans faute, et comment, inconscients qu'ils sont de ses lois,

The question of purpose is sometimes obscured by its submission to the involved discussion of the speaker's awareness, although the inner logic of language is evident independently of the oscillation of verbal activities between the unconscious and consciousness. Moreover, one should not forget that metalinguistic operations, which prove to be one of the cardinal functions of language, ensure a high-level awareness of both the stability and the mutability of the linguistic system (cf. RJ 1979). The constituents of the linguistic network and of its ongoing changes are, whether consciously or subliminally, perceived and recognized as functional both by the adult and by the child (cf. Waterson 1971b). » (J.SS : p. 174).

parviennent-ils néanmoins, à les observer et à les garder scrupuleusement ? La réponse que donnent les recherches modernes à toutes ces questions, est tout à fait positive : on peut modifier certaines lois aussi inconsciemment qu'on les emploie et qu'on les maintient. À l'époque, quand la doctrine de Saussure était en train de se former, l'étude de l'inconscient ne se trouvait qu'à ses débuts, et la position du maître sur ce problème est restée indécise. D'une part, il enseigne que "toute création doit être précédée d'une comparaison *inconsciente* des matériaux déposés dans le trésor de la langue" (227) ; d'autre part, les modifications inconscientes d'un système linguistique donné lui paraissent être une contradiction. À présent, le rôle important de l'inconscient dans la vie individuelle et sociale est étudié à fond, et les linguistes de nos jours ont largement profité de ces études. Je me permets d'attirer votre attention plus particulièrement sur l'étude suggestive de Sapir, "The unconscious patterning of behavior in society" paru dans le recueil *The Unconscious* (N.Y. 1928). L'auteur démontre que la collectivité peut avoir une idée des divers rapports, sans être en état de manipuler consciemment ces idées et de les formuler à l'aide de mots. Par contre, maints linguistes continuent de rattacher l'existence d'une valeur sociale ou linguistique en particulier à la conscience autonome de cette valeur, conscience de cette valeur en elle-même. Les savants en question substituent cette conscience de la valeur au fait de son existence, de son fonctionnement. Au lieu de poser la question : quelle est la fonction de l'élément donné dans le système auquel il appartient ? ils se demandent : en quelle mesure cet élément est-il accessible à la conscience des sujets parlants ? » (J.Thé. : p. 423-424).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, il ne s'agit pas là de « l'argument cardinal de Saussure contre la mutabilité du système linguistique en lui-même », mais d'un argument non « topique⁴⁸⁰ ». Il s'agit néanmoins d'un argument utilisé par Saussure, et le deuxième argument, connexe, auquel Jakobson fait également référence⁴⁸¹, relève quant à lui des arguments « topiques⁴⁸² ». Comme nous avons essayé de le montrer dans cette avant-dernière section du deuxième chapitre de la première partie, il s'agit là d'arguments régressifs par rapport à la théorisation saussurienne, dans la mesure où ils

⁴⁸⁰ Comme nous l'avons vu alors, on lit en effet dans le *Cours de linguistique générale* : « Enfin, revenant à la langue, on se demandera pourquoi le facteur historique de la transmission la domine tout entière et exclut tout changement linguistique général et subit.

Pour répondre à cette question, on pourrait faire valoir bien des arguments, et dire, par exemple, que les modifications de la langue ne sont pas liées à la suite des générations, qui, loin de se superposer les unes aux autres comme les tiroirs d'un meuble, se mêlent, s'interpénètrent et contiennent chacune des individus de tous les âges. On rappellerait la somme d'efforts qu'exige l'apprentissage de la langue maternelle, pour conclure de là à l'impossibilité d'un changement général. On ajouterait que la réflexion n'intervient pas dans la pratique d'un idiome ; que les sujets sont, dans une large mesure, inconscients des lois de la langue ; et s'ils ne s'en rendent pas compte, comment pourraient-ils les modifier ? Fussent-ils même conscients, il faudrait se rappeler que les faits linguistiques ne provoquent guère la critique, en ce sens que chaque peuple est généralement satisfait de la langue qu'il a reçue.

Ces considérations sont importantes, mais elles ne sont pas topiques ; nous préférons les suivantes, plus essentielles, plus directes, dont dépendent toutes les autres : » (Saussure, 1972 : p. 105-106).

⁴⁸¹ « ignorant profondément » est en effet une référence approximative à cet autre passage, également cité plus haut : « 3. – *Le caractère trop complexe du système.* Une langue constitue un système. Si, comme nous le verrons, c'est le côté par lequel elle n'est pas complètement arbitraire et où il règne une raison relative, c'est aussi le point où apparaît l'incompétence de la masse à la transformer. Car ce système est un mécanisme complexe ; l'on ne peut le saisir que par la réflexion ; ceux-là mêmes qui en font un usage journalier l'ignorent profondément. On ne pourrait concevoir un tel changement que par l'intervention de spécialistes, grammairiens, logiciens, etc. ; mais l'expérience montre que jusqu'ici les ingérences de cette nature n'ont eu aucun succès. » (Saussure, 1972 : p. 107).

⁴⁸² Voir Saussure (1972) : p. 106-107.

impliquent une prise du locuteur sur la langue, là où l’immuabilité de cette dernière renvoie à la convention constitutive de son extériorité. De ce point de vue, la question posée par Jakobson – « Mais si l’on pose cette question (Comment les sujets qui ne se rendent pas compte des lois de leur langue, pourraient ils les modifier ?), on est autorisé à se demander également, comment cela se fait-il que les sujets “ignorant profondément”, à en croire Saussure, le système complexe de leur langue, en fassent tout de même un usage journalier et la manient sans faute, et comme, inconscients qu’ils sont de ses lois, parviennent-ils néanmoins, à les observer et à les garder scrupuleusement ? » – est légitime. Il n’en demeure pas moins notable que Jakobson fasse précisément appel à ces arguments de Saussure, déplaçant ainsi le propos sur un plan antisaussurien : celui de la représentation de la langue en termes d’instrument de communication. A nouveau, ces arguments sont par ailleurs révélateurs du lien intrinsèque existant dans la pensée de Jakobson entre la mutabilité de la langue et l’action des locuteurs. La réponse donnée ici est relativement différente de celle de *The Sound Shape of Language*, dans la mesure où il n’est pas question de la « logique interne du langage », mais d’un maniement et d’une modification inconscients. Jakobson renvoie alors à cette autre proposition du *Cours de linguistique générale*, dont il a également été question dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Toute création [analogique] doit être précédée d’une comparaison inconsciente des matériaux déposés dans le trésor de la langue où les formes génératrices sont rangées selon leurs rapports associatifs et syntagmatiques. » (Saussure, 1972 : p. 227).

On lit de même dans le premier cours qui constitue la source de cette proposition⁴⁸³ :

« Il faut un acte <inconscient> de comparaison non seulement pour créer mais pour comprendre les rapports. N’importe quel mot n’arrive à énoncer quelque chose pour l’esprit que parce qu’il est comparé immédiatement avec tout ce qui pourrait signifier quelque chose de légèrement différent (*facias* : *faciam*, *facio*). » (Saussure, 1996 : p. 65).

Arrivé s’est interrogé sur la nature de la notion saussurienne d’inconscient⁴⁸⁴, mais il nous semble quant à nous que cette notion n’a d’importance que dans l’économie de la théorie saussurienne et de sa formulation⁴⁸⁵. Comme le souligne Jakobson, croyant identifier une contradiction dans le texte saussurien, Saussure « enseigne que “toute création doit être précédée d’une comparaison inconsciente des matériaux déposés dans le trésor de la langue” » mais « d’autre part, les modifications inconscientes d’un système linguistique donné lui paraissent être une contradiction ». De fait, si l’immuabilité de la langue renvoie à son

⁴⁸³ Voir la note 89 du deuxième chapitre de la première partie.

⁴⁸⁴ Voir Arrivé (2007) : p. 167-181 (septième chapitre de l’ouvrage, intitulé « Qu’en est-il de l’inconscient chez Ferdinand de Saussure ? »), dont une partie est reprise dans Arrivé (2008) (Arrivé, 2008 : p. 138-142). Arrivé signale notamment que là où les éditeurs parlent de sujets parlants qui « sont, dans une large mesure, inconscients des lois de la langue », les notes d’étudiants ont : « [Dégallier] [...] l’on n’applique pas **réflexion** à la langue ; distinction entre conscient et inconscient, et préciser degrés de conscience d[an]s faits de langage ;

[Mme Secheyaye] 3° On n’applique pas la **réflexion** à la langue

[Constantin] On pourrait invoquer ce fait que l’on n’applique pas la réflexion à la langue <(distinction entre conscient et inconscient)> et préciser le degré de conscience qui préside en général aux faits de langage. » (Saussure, 1967 : p. 162). Voir Arrivé (2007) : p. 169, et Arrivé (2008) : p. 138.

⁴⁸⁵ L’analyse d’Arrivé nous semble d’ailleurs problématique. Voir *infra*, le dernier chapitre de la troisième partie.

extériorité constitutive, le fonctionnement de la langue, sa « vie sémiologique » impliquent au contraire sa mutabilité, mutabilité qui est dès lors tout à la fois le fait des sujets parlants, lieu d'existence de la langue, et quelque chose d'absolument étranger à ce fonctionnement qui est par définition synchronique. Comme le souligne Jakobson lui-même dans un autre texte, Saussure se prononce à plusieurs reprises pour le caractère inconscient du fonctionnement linguistique. Jakobson écrit ainsi dans « On the Linguistic Approach of the Problem of Consciousness and the Unconscious » (1978) :

« Statements on the subject in question made by Saussure during his tenure as professor in Geneva closely tally with the basic initial positions of Baudouin and Kruszewski. Saussure makes a clearcut distinction between the “unconscious activity” (*l'activité inconsciente*) of the participants in verbal communication and the “conscious operations” (*opérations conscientes*) of the linguist. According to Saussure, “the terms *a* and *b* in and of themselves are incapable of reaching the sphere of consciousness, while at the same time the very difference between *a* and *b* is always perceived by it”. Drafts of his inaugural lecture in Geneva, which was delivered in November of 1891, contain discussion concerning the participation in language phenomena of the act of will, in the course of which discussion Saussure revealed a series of gradations in both the conscious and the unconscious will (*dans la volonté consciente ou inconsciente*). With respect to all other comparable acts, the character of the verbal act seems to Saussure “the least deliberative, the least premeditated and at the same time the most impersonal of all” (*le moins réfléchi, le moins prémédité, en même temps que le plus impersonnel de tous*). Despite the considerable range of the differences he discussed, Saussure at the time acknowledged only the quantitative ones (*différence de degrés*) as real, relegating the qualitative differences (*différence essentielle*) simply to a deep-seated illusion⁴⁸⁶. » (J.Unc. : p. 152-153).

Jakobson renvoie ici successivement⁴⁸⁷ à un passage du premier cours, à un développement de la « Note pour un article sur Whitney » et à un passage de la première conférence à l'Université de Genève. Le passage du premier cours a été cité dans le deuxième chapitre de la première partie, dans la version de Riedlinger :

« Nous entrevoyons un lien entre l'association et la grammaire. On arrivera à dire que la somme des associations <— conscientes ou non —> bien étudiées <équivaldra aux> classements conscients, méthodiques que pourra faire un grammairien, sauf sur un <seul> point : le grammairien fera intervenir l'histoire. Le groupement des formes tel qu'il

⁴⁸⁶ « Les affirmations de Saussure sur le sujet en question alors qu'il était titulaire de sa chaire de professeur à Genève correspondent de près aux positions initiales fondamentales de Baudouin et de Kruszewski. Saussure fait une distinction claire entre “l'activité inconsciente” des participants de la communication verbale et les “opérations conscientes” du linguiste. Selon Saussure, “les termes *a* et *b* sont radicalement incapables d'arriver comme tels jusqu'aux régions de la conscience, laquelle n'aperçoit perpétuellement que la différence *a/b*”. Des brouillons de sa leçon inaugurale à Genève, qu'il délivra en novembre 1891, contiennent une discussion relative à la participation de l'acte volontaire aux phénomènes du langage, discussion au cours de laquelle Saussure met au jour une série de degrés à la fois “dans la volonté consciente ou inconsciente”. Eu égard à tous les autres actes comparables, le caractère de l'acte verbal semble à Saussure “le moins réfléchi, le moins prémédité, en même temps que le plus impersonnel de tous”. En dépit de l'extension considérable des différences discutées, Saussure à cette époque ne reconnut pour réelles que les différences quantitatives (*différence de degrés*), reléguant les différences qualitatives (*différence essentielle*) au statut d'une simple illusion profondément ancrée. »

⁴⁸⁷ En renvoyant à Saussure (1967) : p. 310, 266, et Saussure (1974) : p. 4 et 6 (nous n'identifions pas la référence à la p. 4 ; le passage de la deuxième conférence que nous citons dans ce qui suit se trouve à la page 9). Voir J.Unc. : p. 152, notes 18 et 19 et 153, note 20.

résulterait du passé, ce groupement est ignoré complètement du sujet parlant et force le grammairien à établir deux sphères distinctes :

1. étude de la langue dans le temps, et
2. étude de la langue à une époque donnée⁴⁸⁸. » (Saussure, 1996 : p. 66-67).

Jakobson cite cependant les notes de Caille, où il n'est pas question des « associations – conscientes ou non – », mais de « l'activité inconsciente » des « matériaux accumulés », effectivement opposée aux « opérations conscientes du linguiste », mais également, par ailleurs, au maniement d'un « sujet conscient » :

« <Nous entrevoyons que le lien entre ces formes est grammatical (inconscient).> Nous entrevoyons déjà : le lien entre ces associations est la *grammaire*.

Non pas qu'un sujet conscient manie les idées de *verbe*, de *substantif*, etc. Mais il n'en résulte pas que ces classements ne puissent pas rentrer à des distinctions formant la grammaire. Mais il se trouvera qu'il y aura un accord entre cette opération, <l'activité> *inconsciente* et continue des matériaux accumulés et les opérations conscientes du linguiste sauf sur un point : <le grammairien fait intervenir le passé que le sujet parlant ignore>. [comb.⁴⁸⁹] Il y a une chose que le grammairien fait intervenir, c'est le *passé* des formes où le groupement des formes résultant du passé qui n'est peut-être plus le même que celui ressenti du présent. Le passé est ignoré par le sujet parlant. <D'où deux domaines distincts d'étude :> C'est ce qui forcera la grammaire scientifique à établir deux domaines distincts entre <1^o> l'étude de la langue dans le temps qui n'atteint pas le classement intérieur et <2^o> l'observation de la langue dans une époque <donnée> qui est ce qui sera représenté dans, <par> la somme des dépôts individuels [comb.]. » (Saussure, 1967 : p. 310).

« Grammatical » se trouve en outre glosé par « inconscient », et il apparaît en effet que si Saussure distingue des degrés de conscience, dans le troisième cours⁴⁹⁰ comme dans la première conférence à l'Université de Genève :

« Les faits linguistiques peuvent-ils passer pour être le résultat d'actes de notre volonté ? Telle est donc la question. La science du langage, actuelle, y répond affirmativement. Seulement il faut ajouter aussitôt qu'il y a beaucoup de degrés comme nous savons dans la volonté consciente ou inconsciente or de tous les actes qu'on pourrait mettre en parallèle, l'acte linguistique, si je puis le nommer ainsi, a ce caractère d'être le moins réfléchi, le moins prémédité, en même temps que le plus impersonnel de tous. Il y a là une différence de degré, qui va si loin qu'elle a longtemps donné l'illusion d'une différence essentielle, mais qui n'est en réalité qu'une différence de degrés. » (Saussure, 2002a : p. 150)

à laquelle il faut ajouter la deuxième :

« Il y a d'une part le changement *phonétique* et d'autre part le changement, appelé de divers noms dont aucun n'est excellent, mais dont le plus usité est le changement *analogique*. Nous verrons immédiatement pourquoi. – On peut opposer sous beaucoup de points de vue différents ces deux grands facteurs de renouvellement linguistique en disant par exemple que le premier représente (*du*) [le] côté physiologique et physique de [la]

⁴⁸⁸ Voir Saussure (1972) : p. 186 et Saussure (1967) : p. 310.

⁴⁸⁹ « [comb.] » signale une combinaison des notes marginales explicatives avec le sténogramme. Voir Saussure (1967) : p. XI.

⁴⁹⁰ Voir la note 484 ci-dessus.

parole, tandis que le second répond au côté psychologique et mental du même acte – que le premier est inconscient tandis que le second est conscient, toujours en se rappelant que la notion de conscience est éminemment relative, de sorte qu’il ne s’agit que de deux degrés de conscience dont le plus élevé est encore de l’inconscience pure comparé au degré de réflexion qui accompagne la plupart de nos actes – on oppose aussi souvent ces deux ordres de faits en disant que l’un concerne les sons et l’autre les formes grammaticales, ce qui ne représente pas une idée claire parce que les formes de la langue ne sont autre chose que les sons, mais on peut dire que l’un attaque la forme par le côté du son et que l’autre l’attaque par le côté de l’idée – on peut dire en outre que l’un représente des opérations purement *mécaniques* c’est-à-dire où on ne peut découvrir ni but ni intention – et l’autre des opérations *intelligentes*, où il est possible de découvrir un but et un sens – » (Saussure, 2002a : p. 159-160)

cette distinction entre « conscient » et « inconscient » joue un rôle important dans ses textes. Comme nous l’avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, la notion de conscience est centrale dans la théorie saussurienne, dans la mesure où la conscience est le lieu d’existence de la langue et – en prenant cette fois le mot au sens de « fait d’avoir conscience » – le critère de la délimitation des signes⁴⁹¹. Dans ce cadre, les notions d’inconscience ou de subconscience interviennent majoritairement lorsqu’il s’agit de l’activité des sujets parlants, c’est-à-dire du fonctionnement de la langue. Certaines opposent des formes pensées au sens de « senties » à des formes pensées pour être parlées. On lit ainsi dans le premier cours :

« Les formes <*nous poussons, je pousse*> sont seulement pensées <ou plutôt senties dans une demi-inconscience> ; seule la forme *je trouve* est exécutée par la parole. Il faut <donc> se mettre en face de l’acte de la parole pour comprendre <une> création analogique. » (Saussure, 1996 : p. 64-65)

⁴⁹¹ Voir Saussure (1996) : p. 45 (Saussure, 1972 : p. 211 ; Saussure, 1967 : p. 347), 51, 61, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 78 (Saussure, 1972 : p. 230 ; Saussure, 1967 : p. 383), 81, 82, 87, 95 (Saussure, 1972 : p. 258 ; Saussure, 1967 : p. 430 et 378), 96, 97 et 117, Saussure (1997) : p. 24, 49 (Saussure, 1972 : p. 128 ; Saussure, 1967 : p. 200), 53 et 63 (voir également « des “articuli”, des petits membres dans lesquels la pensée prend conscience <(valeur ? B.)> par un son » (Saussure, 1997 : p. 22)), Saussure & Constantin (2005) : p. 216, 228, 229, 261 (Saussure, 1972 : p. 117 ; Saussure, 1967 : p. 182), 266 (Saussure, 1972 : p. 140 ; Saussure, 1967 : p. 227), 271 et 279, et Saussure (2002a) : p. 19, 37, 45, 49, 68, 83, 117, 183-184, 186, 192, 193 et 327. Six autres occurrences du *Cours de linguistique générale* sont dues aux éditeurs : « Sans doute il y a deux origines du participe *courant* ; mais la conscience linguistique les rapproche et n’en reconnaît plus qu’un : cette vérité est aussi absolue et incontestable que l’autre. » (Saussure, 1972 : p. 136 ; Saussure, 1967 : p. 215), « Ainsi les sujets ont conscience que la relation qui unit *enseigner* à *enseignement* ou *juger* à *jugement* n’est pas la même que celle qu’ils constatent entre *enseignement* et *jugement* (voir p. 173 sv.). » (Saussure, 1972 : p. 186 ; voir Saussure, 1967 : p. 310), « C’est par un procédé tout semblable que les désinences de flexion *-us*, *-ī*, *-ō*, etc. (dans *dominus*, *dominī*, *dominō*, etc.), sont reliées dans la conscience et dégagent les notions plus générales de cas et de désinence casuelle. » (Saussure, 1972 : p. 190 ; voir Saussure, 1967 : p. 311, qui la montre à proximité de celle de Saussure & Constantin, 2005 : p. 228, quant à elle reprise par « sentiment »), « Toutes ces choses existent dans la langue, mais à titre d’*entités abstraites* ; leur étude est difficile, parce qu’on ne peut savoir exactement si la conscience des sujets parlants va toujours aussi loin que les analyses du grammairien. » (Saussure, 1972 : p. 190 ; Saussure, 1967 : p. 312), « L’analyse *hipp-o-s*, examinée plus haut, n’est pas fausse, puisque c’est la conscience des sujets parlants qui l’a établie » (Saussure, 1972 : p. 252 ; Saussure, 1967 : p. 417), « La racine est donc une réalité pour la conscience des sujets parlants. » (Saussure, 1972 : p. 256 ; Saussure, 1967 : p. 424). Il en va de même de cette autre un peu différente : « Le point de départ du circuit est dans le cerveau de l’une [des deux personnes qui s’entretiennent], par exemple *A*, où les faits de conscience, que nous appellerons concepts, se trouvent associés aux représentations des signes linguistiques ou images acoustiques servant à leur expression. » (Saussure, 1972 : p. 28 ; Saussure, 1967 : p. 37).

« On pourrait appeler la nouvelle forme : forme évoquée, (<suscitée> réellement par la parole, par le besoin) et les autres évocatrices. Ces autres formes ne se traduisent pas par la parole mais restent subconscientes, dans les profondeurs de la pensée, tandis que la forme évoquée <je trouve> est manifestée. » (Saussure, 1996 : p. 65).

Les autres qualifient l'analyse des sujets parlants dans le cadre de l'analogie. On lit ainsi encore dans le deuxième cours :

« Il faut un acte <inconscient> de comparaison non seulement pour créer mais pour comprendre les rapports. N'importe quel mot n'arrive à énoncer quelque chose pour l'esprit que parce qu'il est comparé immédiatement avec tout ce qui pourrait signifier quelque chose de légèrement différent (*facias* : *faciam*, *facio*)⁴⁹². » (Saussure, 1996 : p. 65)

« Il y aura analyse involontaire (par une opération subconsciente) de la première donnée parce qu'elle se trouve coordonnée non à une seule série mais à deux séries au moins. » (Saussure, 1996 : p. 67)

« Nous constatons alors que <le préfixe> est toujours en tête du mot ; le préfixe possède comme attribut d'être placé avant la partie qui sera reconnue <comme> radicale par la conscience du sujet parlant. <Ce n'est pas l'unique caractère du préfixe mais c'est un de ses principaux. La place que doit occuper le préfixe n'est pas reconnue par le seul grammairien :> l'analyse subconsciente de la langue porte à la fois sur l'élément en lui-même et sa valeur et <sur> la façon dont il est ordonné dans le mot. En poussant plus loin <nos investigations sur les caractères, la nature du préfixe>, nous nous trouvons sur un terrain délicat : <nous ne faisons pas de grammaire et> nous ne pouvons pas faire les distinctions du grammairien ; nous devons nous attacher à une analyse psychologique plutôt que logique <et ne pas faire> une analyse qui suppose la réflexion. Cependant sans faire de grammaire on peut constater que dans la généralité des cas <les sujets parlants ont conscience qu'>après avoir détaché du mot le préfixe il reste une partie du mot qui est elle-même une unité (*re-commencer*). Ce n'est pourtant pas toujours le cas (*sé-parer* !)

C'est pour la catégorie du préfixe qu'il y a le moins de contestation sur le fait qu'il est conscient à la langue : <en observant d'autres cas, mais sans aller au-delà de sa propre conscience de la langue,> on voit qu'on ne peut refuser à la langue la conscience de ce que nous appelons <le préfixe employé d'une certaine façon qui sera abstraite des analogies>. C'est même ce qui fait du préfixe une catégorie à part. » (Saussure, 1996 : p. 74)

« Le suffixe latin *-ānus* a emporté un morceau du radical ; à l'origine on divisait

Romā-nos

Albā-nos

(même formation que dans *aēnus* : *aēs-nu-s*). Au moment où l'on a divisé ainsi, le suffixe était mûr pour former d'autres adjectifs <en *-ānus*>. De même pour *-ālis* : d'abord *causā-lī-s*, puis par la même annexion inconsciente *-ālis* ; c'est alors qu'on peut former *verticalis* etc. » (Saussure, 1996 : p. 90)

« Quand il s'agit de combiner des éléments non donnés comme mots, où la langue prend-elle ces éléments ? Nous l'avons vu ; nous avons abouti à conclure :

1. que le sentiment de ces éléments existe chez les sujets parlants dans une mesure quelconque, variable pour chaque langue ;

⁴⁹² Voir Saussure (1972) : p. 227 et Saussure (1967) : p. 376.

2. que ce sentiment doit provenir d'une analyse intérieure, d'une opération de décomposition subconsciente sur le mot ;
3. que cette analyse a pour unique moyen de se réaliser la comparaison entre mots analogues, la confrontation de séries diverses. La langue élimine alors tout ce qui est différent de sens et de forme et garde ce qui est pareil. Cela étant, on peut supposer que les éléments existent pour la conscience de la langue. » (Saussure, 1996 : p. 95).

Les deux aspects ne sont pas indépendants, ainsi qu'il apparaît à la lecture de ces passages des deuxième et troisième cours :

« On pourrait représenter ces deux principes, ces deux activités qui se manifestent synchroniquement par deux axes : ??? »


 syntagmatique

Simultanément et sur un autre axe mentalement existant comme dans un nuage <(pensé dans une conscience latente)> toutes les autres possibilités qui peuvent être unies par association :

refaire
 parfaire
faire
défaire
 déranger
 déplacer

} associatif

C'est dans la mesure où ces autres formes flottent autour de *défaire* que l'on peut analyser, décomposer "défaire" en unités. Il serait indécomposable si les autres formes <avec> "dé-" disparaissaient de la langue : *défaire* ne serait plus qu'une unité ; on ne pourrait <plus> opposer *dé-* et *-faire*. » (Saussure, 1997 : p. 56-57)

« 2°) La coordination associative.

Par association psychique avec d'autres termes existants dans la langue.

Exemple : un mot comme *enseignement* appellera d'une façon inconsciente pour l'esprit en particulier l'idée d'une foule d'autres mots qui par un côté ou par un autre ont quelque chose de commun avec lui⁴⁹³. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 278).

Les deux notions de conscience et d'inconscience apparaissent en outre intrinsèquement liées, ce pour quoi Saussure insiste, dans la première conférence de 1891, sur la notion de « différence de degrés », par opposition à une « différence essentielle ». L'analyse inconsciente détermine en effet la conscience des unités et des rapports. On lit ainsi dans le premier cours :

« <Ainsi il est> périlleux de se contenter d'opposer le phénomène analogique au phénomène phonétique comme étant psychologique. Il faut <le serrer de plus près et dire que la création analogique est d'>ordre grammatical, c'est-à-dire que toute opération de ce genre suppose la conscience, <la compréhension> d'un rapport <de> formes <entre elles,> <ce> qui implique que l'on considère les formes conjointement aux idées qu'elles expriment. Or le sens, l'idée n'est pour rien dans le phénomène phonétique. Donc en

⁴⁹³ Voir Saussure (1972) : p. 171 et Saussure (1967) : p. 280. Les éditeurs ajoutent une autre occurrence du terme *inconsciemment*, dans un cadre analogue : « Quand quelqu'un dit *marchons !*, il pense inconsciemment à divers groupes d'associations à l'intersection desquels se trouve le syntagme *marchons !* » (Saussure, 1972 : p. 179 ; voir Saussure, 1967 : p. 294).

disant grammatical, nous avons une épithète qui ne pourra pas s'appliquer au phénomène phonétique⁴⁹⁴. » (Saussure, 1996 : p. 63-64)

et de même dans le deuxième cours :

« On peut réduire toute formation analogique à la quatrième proportionnelle (pas vrai dans tous les cas mais dans une infinité de cas ; < cf. Ling. gén. 1906/7, II, p. 93 [p. 96] sq.>) :

aimer : aimable = entamer : x

Cette formule revient à ceci, c'est que <la conscience intérieure,> le sentiment de la langue, en tirera ceci : je puis remplacer *-er* par *-able*. <Il y a un élément que je fais varier.> Pour que le modèle concret puisse agir il faut l'analyse. Cette formule, si elle est vraie, implique que nous pouvons décomposer. Nous revenons donc à notre point de vue <des unités :> suivant que la langue distingue telles ou telles unités elle est dans tel ou tel état. » (Saussure, 1997 : p. 61).

C'est pourquoi, comme il apparaissait dans les deux derniers passages du premier cours que nous avons cités ci-dessus⁴⁹⁵, les deux notions de conscience et d'inconscience peuvent être d'occurrence conjointe. Au passage du troisième cours répond de même à la page suivante :

« Ce qu'un mot a autour de lui sera discuté par le linguiste tantôt dans la sphère syntagmatique, tantôt dans la sphère associative. Ce qu'il y a autour de lui syntagmatiquement, c'est ce qui vient avant ou après, c'est le contexte, tandis que ce qui va autour de lui associativement, cela n'est dans aucun contexte, vient de la conscience. <(uni par lien de la conscience, pas d'idée d'espace)> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 279)

et on lit encore dans les notes de morphologie :

« *Grand principe*. Ce qui est *réel* dans un état donné du langage c'est ce dont les sujets parlants ont conscience, tout ce dont [ils ont conscience] et rien que [ce dont ils ont conscience]

Or : 1. Dans tout état de langue les sujets parlants ont conscience d'unités inférieures à l'unité du mot.

Par exemple en français nous avons conscience d'un élément *-eur* dont l'origine n'importe pas et qui a le pouvoir de former ces noms d'action :

grav-eur, *chant-eur*, *sauv-eur*, et grâce à cette conscience [?] nous sommes en état de former de même des néologismes *os-eur*, *sabr-eur*, *men-eur*. En même temps on voit que nous avons conscience d'un élément *os-*, d'un élément [], etc.

2. La marche que nous suivons en utilisant l'élément *-eur* ou *-os* est, il est vrai, assez différente de celle qu'on suppose généralement d'après l'analyse.

Nous ne nous disons pas : je joins l'élément *os-* et l'élément *-eur*. Non. Nous procédons toujours par proportion :

je grave, ou graver : graveur = *j'ose* ou *oser* : x

x = oseur.

⁴⁹⁴ Voir Saussure (1972) : p. 226 et Saussure (1967) : p. 374. Voir également, dans l'édition Komatsu, ce passage biffé, qui vient ensuite, après « Cela était déjà contenu dans notre formule de la quatrième proportionnelle : *mur* : *emmurer* = *tour* : *entourer* ; cette combinaison serait stérile si ces formes n'étaient <associées> dans l'esprit par leur sens. » (Saussure, 1996 : p. 64) : « <Il faut donc la compréhension, l'intuition : la conscience des rapports qui existent entre plusieurs formes pour que le phénomène analogique se produise.> » (Saussure, 1993b : p. 90).

⁴⁹⁵ Voir Saussure (1996) : p. 74 et p. 95, ci-dessus.

C'est donc toujours le *mot fait* qui est notre unité fondamentale. Mais cela n'empêche pas que nous n'accomplissions inconsciemment sur le mot fait la même analyse que le linguiste. Nous dégageons un son relatif à telle ou telle idée particulière, comme *oser penser*, et un autre son appelé à marquer une relation déterminée du mot avec cette idée. » (Saussure, 2002a : p. 192-193).

Conscience et inconscience renvoient ainsi à la définition de la langue comme fonctionnement, que la notion d'inconscience vient précisément spécifier comme telle, c'est-à-dire comme impliquant un fonctionnement psychique – l'articulation de la pensée – et non un fonctionnement communicatif, au sens d'une utilisation de la langue comme instrument de communication, ce pour quoi elle intervient aux points où, pour reprendre l'expression de la deuxième conférence à l'Université de Genève, il est question d'une « opération intelligente » et non « mécanique⁴⁹⁶ », où elle s'oppose à celle d'opération consciente du grammairien⁴⁹⁷.

⁴⁹⁶ A l'exception d'une, les autres occurrences de la notion d'inconscience concernent l'argument en question du *Cours de linguistique générale*, soit, dans une note qu'Engler date de 1891-1894 (voir la note 3418 du deuxième chapitre de la première partie), citée dans le deuxième chapitre de la première partie : « l'initiative d'un seul, de plusieurs, est impossible d'abord par inconscience. Dans l'état de conscience on pourrait supposer l'initiative de quelques-uns, mais elle est aussitôt enrayée par le fait qu'ils se rendent inintelligibles. Ou si elle se voit quelquefois ce sont en général des innovations purement lexicographiques, et encore faut-il le plus souvent que les matériaux en soient puisés dans la langue commune. {Il y a des pertes, mais rien ne se crée. Tout se transforme.} {Cf. Curtius dans le morceau méthodologique de la 5^e édition, commencement de la deuxième Partie} [voir la note 3419 du deuxième chapitre de la première partie] » (Saussure, 2002a : p. 179), et dans le troisième cours, outre Saussure & Constantin (2005) : p. 239 (c'est-à-dire Saussure (1967) : p. 162, ci-dessus dans la note 484), « Base arbitraire du signe. Les signes sont arbitraires et il semblerait qu'il soit aisé de les changer. Mais grâce à ce fait, la langue ne peut pas être sujet à discussion pour la masse, même la supposât-on plus consciente qu'elle n'est. En effet, il faut avoir une norme comparable aux choses pour avoir un terrain de discussion. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 240) . Elles sont cependant susceptibles de la même interprétation que les autres. Dans le cadre de l'opposition entre « conscient » et « inconscient », en tant qu'elle implique également la distinction entre l'activité du sujet parlant et celle du linguiste, l'activité linguistique peut-être tout à la fois inconsciente (fondamentalement) et consciente, chez les logiciens ou les grammairiens, par opposition à la « masse » (dès lors en quelque sorte doublement inconsciente). Aussi Saussure distingue-t-il entre la vie sémiologique des langues et l'existence artificielle de l'esperanto, utilisé par des individus « parfaitement conscients, qui n'ont pas appris cette langue comme une langue naturelle » : « L'esperanto, <cet essai de langue artificielle qui paraît réussir> obéira-t-il à la loi fatale en devenant social ? Ce n'est pas une masse compacte qui se sert de l'esperanto, mais des groupes disséminés parfaitement conscients, qui n'ont pas appris cette langue comme une langue naturelle. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 243). L'occurrence restante se trouve également dans le troisième cours : « <Les sujets parlants mettront instinctivement l'accent sur la dernière syllabe. Conscience d'un certain rapport> La formule est complètement différente ? <On n'a pas voulu changer la formule, puisqu'on n'a pas voulu changer l'accent> A-t-on voulu changer le système d'accent ? Non, pas la moindre volonté même inconsciente de changer l'accent. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 266). Il s'agit toujours de l'absence de prise du locuteur sur la langue, mais le contexte est différent puisqu'il est question de changement. Saussure s'inscrit ici en faux contre une interprétation du type de celle de Jakobson : en termes de deux types de maniements, dès lors panchroniques, là où Saussure pose l'irréductibilité des deux phénomènes synchronique (de conscience) et diachronique. Signalons également une occurrence du *Cours de linguistique générale*, sans répondant ni dans les notes d'étudiants ni dans les notes de Saussure : « Pour que la partie d'échecs ressemblât en tout point au jeu de la langue, il faudrait supposer un joueur inconscient ou inintelligent. » (Saussure, 1972 : p. 127). Saussure (voir Saussure, 1967 : p. 198) parle d'un « joueur tout-à-fait absurde et inintelligent comme l'est le hasard des événements phonétiques et autres dans [] » (Saussure, 2002a : p. 207). Voir *supra* la note 429.

⁴⁹⁷ Les éditeurs ajoutent une occurrence en ce sens : « Pour former *indécorable*, nul besoin d'en extraire les éléments (*in-décor-able*) ; il suffit de prendre l'ensemble et de le placer dans l'équation :

pardonner : *impardonnable*, etc., = *décorer* : *x*.
x = *indécorable*.

Le passage de cette deuxième conférence met cependant en jeu un deuxième type d'opposition entre conscience et inconscience, qui y apparaît également en lien avec la notion de degrés de conscience : « On peut opposer sous beaucoup de points de vue différents ces deux grands facteurs de renouvellement linguistique [changement phonétique et analogie], en disant par exemple que le premier représente le côté physiologique et physique de la parole tandis que le second répond au côté psychologique et mental du même acte –, que le premier est inconscient, tandis que le second est conscient, toujours en se rappelant que la notion de conscience est éminemment relative, de sorte qu'il ne s'agit que de deux degrés de conscience dont le plus élevé est encore de l'inconscience pure comparé au degré de réflexion qui accompagne la plupart de nos actes ». Le deuxième passage cité par Jakobson est ce développement de la « Note pour un article sur Whitney » :

« On ne voit pas très facilement, mais d'autant plus clairement après réflexion que

C'est précisément en effet que les termes *a* et *b* sont radicalement incapables d'arriver comme tels jusqu'aux régions de la conscience, laquelle n'aperçoit perpétuellement que la *différence a/b*, que chacun de ces termes reste exposé (ou devient libre) en ce qui le concerne de se modifier selon d'autres lois que celles qui résulteraient d'une pénétration constante de l'esprit. Nous revenons ainsi à l'affirmation fondamentale par laquelle nous cherchions à éclairer plus haut la différence de l'institution du langage d'avec les autres institutions humaines ; à savoir que celle-ci n'est pas soumise à la correction continue de l'esprit, parce qu'elle ne découle pas, depuis l'origine, d'une harmonie visible entre l'idée et le moyen d'expression ; ceci restant une capitale différence, malgré tous les mirages extérieurs, vis-à-vis des cas par exemple comme ceux des rites religieux, des formes politiques, des usages [] pour ne pas parler des instruments⁴⁹⁸ » (Saussure, 2002a : p. 219-220).

Dans la deuxième conférence à l'Université de Genève, Saussure opposait le changement phonétique, « inconscient » et « représent[ant] le côté physiologique et physique de la parole » au changement analogique, « conscient » et « répond[ant] au côté psychologique et mental du même acte ». Comme dans les citations précédentes, la conscience renvoie ainsi à la délimitation des unités et à l'existence des signes. Il en va de même dans ce passage de la « Note pour un article sur Whitney », où l'inconscience est celle des termes *a* et *b* par

De la sorte on ne suppose pas chez le sujet une opération compliquée, trop semblable à l'analyse consciente du grammairien. » (Saussure, 1972 : p. 229). On lit dans les notes de Riedlinger du premier cours : « si c'est la quatrième proportionnelle qui prévaut il est inutile de poser l'hypothèse de l'analyse, il n'y a pas besoin de dégager préalablement des éléments comme

in-
décor-
-able

pour créer *indécorable* mais il suffit de prendre le mot entier et de le placer dans l'équation :

condamner : *condamnable* = *décorer* : *x*
x = *décorable*

Nous y gagnerons de ne pas être obligés d'admettre pour le sujet parlant une opération trop semblable à celle du grammairien. » (Saussure, 1996 : p.). Voir Saussure (1967) : p. 381.

⁴⁹⁸ Le passage est repris dans le *Cours de linguistique générale* : « L'altération des signes linguistiques montre bien cette corrélation [entre arbitraire et différentiel] ; c'est précisément parce que les termes *a* et *b* sont radicalement incapables d'arriver, comme tels, jusqu'aux régions de la conscience, – laquelle n'aperçoit perpétuellement que la différence *a/b*, – que chacun de ces termes reste libre de se modifier selon des lois étrangères à leur fonction significative. » (Saussure, 1972 : p. 163). Voir Saussure (1967 : p. 266).

opposition à la « *différence a/b* », c'est-à-dire à la valeur, et implique également, lorsqu'il s'agit du changement, « d'autres lois que celles qui résulteraient d'une pénétration constante de l'esprit ». La « conscience » saussurienne se définit ainsi d'une part comme inconscience, au sens d'un fonctionnement psychique, et comme conscience fondée sur une inconscience fondamentale, déterminant la négativité des unités de langue, et avec elle la nature de fonctionnement de la langue⁴⁹⁹. On lit ainsi dans « De l'essence double du langage » :

⁴⁹⁹ L'interprétation d'Arrivé est notablement différente : « Au risque de paraître vététilleux, j'insiste sur l'origine écrite de ce fragment du *Cours*. En ce point Saussure ne parle pas, n'a pas parlé. Pourquoi ? On ne peut que spéculer. Je ne me l'interdis pas. Et je me demande si ce n'est pas la hardiesse de son hypothèse qui l'a conduit à garder le silence lors de son *Cours*. On constate en effet qu'en ce point il n'est plus question de degrés de conscience ou d'inconscience : ce qui est posé, c'est un inconscient à proprement parler topique. Et les objets qui le constituent sont "radicalement incapables d'arriver comme tels aux régions de la conscience". Ces objets sont soumis à des lois, qui n'ont aucun rapport avec celles qui, relevant du conscient, résulteraient d'une pénétration constante de l'esprit. Quelles sont-elles donc, ces lois de l'inconscient ? Ce sont celles qui déterminent, indépendamment de toute intervention consciente du sujet parlant, l'évolution des objets linguistiques, ou, à tout le moins, d'une partie d'entre eux : ce problème, celui de la distinction entre les changements phonétiques, inconscients, et analogiques, conscients, a été examiné à loisir dans le chapitre V.

Il convient, certes, de se méfier des comparaisons trop faciles. Je remarque simplement que ces analyses – qui remontent à 1894 – correspondent d'assez près à celles du Freud de 1915. A une différence près, fondamentale : l'inconscient saussurien est un inconscient langagier, strictement langagier. Les objets qui le constituent sont, et ne sont que, des objets langagiers. Mais ils sont, comme les objets de l'inconscient freudien, soumis à des "processus" qui tranchent par rapport aux processus conscients.

Il devient maintenant à peu près possible de répondre de façon informée à la question relative à l'inconscient dans la réflexion linguistique de Saussure. La réponse, on l'a compris, doit être scindée. D'un côté Saussure recourt, de façon constante, mais dépourvue d'originalité particulière, à une conception des degrés de conscience qui s'articule assez bien avec les descriptions freudiennes de l'inconscient descriptif. Un inconscient topique apparaît en un point, un point unique – enfin, pas tout à fait unique, comme on a vu au chapitre V – de la réflexion de Saussure. Cette duplicité de la position saussurienne fait évidemment problème. Les solutions à envisager se situent, à mon sens, dans le cadre de l'opposition entre synchronie et diachronie. L'inconscient descriptif intervient dans le fonctionnement synchronique de la langue. C'est dans la diachronie qu'opère l'inconscient topique. » (Arrivé, 2007 : p. 172-173 ; voir Arrivé, 2008 : p. 141-142). Cette interprétation nous semble projective et, en tant que telle, injustifiée (voir le deuxième chapitre de la troisième partie de ce travail). Notons en outre que, dans le chapitre V auquel il renvoie ici, Arrivé se fonde sur une occurrence qui est due aux éditeurs : « "Il n'y a qu'un point où la comparaison soit en défaut ; le joueur d'échecs *a l'intention* d'opérer le déplacement et d'exercer une action sur le système ; tandis que la langue ne prémédite rien ; c'est spontanément et fortuitement que ses pièces à elles se déplacent – ou plutôt se modifient. [...] Pour que la partie d'échecs ressemblât en tout point au jeu de la langue, il faudrait supposer un joueur inconscient ou inintelligent (CLG, 127).

Ainsi, la langue, du fait de la spécificité de ces signes, est, dans son évolution, soumise de façon absolue au "hasard des événements phonétiques et autres" (*Écrits*, 207). C'est l'effet inévitable du statut du mot comme assemblage de parties diverses. Y a-t-il à proprement parler un joueur pour ce jeu-là ? Peut-être. Mais il est "inconscient" (CLG, 127) ou "absurde et inintelligent" (*Écrits*, 207). Et c'est "une force aveugle [qui est] aux prises avec l'organisation d'un système de signes" (CLG, 127).

Reste que le changement, même aléatoire, a bien une cause. On s'en souvient : le CLG consacre un long développement à l'étude des "causes des changements phonétiques" (202-208). De façon assez désabusée, le texte énumère plusieurs causes généralement alléguées par les linguistes : les "prédispositions" raciales (on a vu dans le chapitre I, à propos de Léopold de Saussure, puis dans la citation de la page 216 des *Écrits* ce que Saussure en pense), les "conditions du sol et du climat", "la loi du moindre effort" (voir le texte cité plus haut), "l'éducation phonétique reçue pendant l'enfance", la stabilité ou l'instabilité politique, "le substrat linguistique antérieur". Saussure va même jusqu'à envisager, non sans perplexité, une dernière explication : il s'agirait d'"assimile[r] les changements phonétiques aux changements de la mode (CLG, 208), déjà allégués en 1894 dans le projet d'article pour Whitney (*Écrits*, 211). Toute imparfaite qu'elle est, cette ultime explication a un avantage considérable : elle fait

"... rentrer [le problème] dans un autre plus vaste. Le principe des changements phonétiques serait purement psychologique" (CLG, 208 ; Riedlinger a noté l'adjectif *final* après le nom *principe*, Engler, 1868-1989, 343).

« On appelle *forme* une figure vocale qui est déterminée pour la conscience *des sujets parlants*⁽¹⁾

Par quoi cette figure vocale est-elle *déterminée* pour la conscience des sujets parlants ?

1° Est-ce ~~comme on pourrait~~ l'imaginer au premier abord par les successions identiques de sons par les sons qui s'y trouvent identiques ? – Nullement. Un homme habitant le *Cher* peut passer sa vie sans se rendre compte que ce nom de son département ne diffère pas, en ses sons du mot qu'il prononce dans *cher ami*. (Différents exemples.) – Joindre ici

⁽¹⁾ La seconde mention est en réalité superflue, parce qu'il *n'existe* rien (p. 13) que ce qui existe pour la conscience ; donc si une figure vocale *est déterminée* c'est qu'elle l'est pour de [?] [mot ill.]

[fin de la page]

ce fait qu'on lit une écriture couramment sans se douter de la forme des signes : ainsi la majorité des personnes interrogées se trouve très embarrassée de reproduire exactement la forme d'un g (minuscule romain⁵⁰⁰) imprimé que chacun lit tous les jours cinquante fois si ce n'est mille. Le phénomène paraît être très exactement le même que celui de l'inconscience du son des mots en lui-même » (Saussure, 2002a : p. 49)

dans les notes de morphologie :

« [...] la langue n'a conscience du son que comme signe » (Saussure, 2002a : p. 182)

et dans les notes items :

« *Item*. Les sujets parlants n'ont aucune conscience des *apostrophes* qu'ils prononcent, pas plus que de *l'idée pure* d'autre part. Ils n'ont conscience que du *sème*. C'est là ce qui assure la transformation parfaitement mécanique de l'apostrophe à travers les siècles. » (Saussure, 2002a : p. 109).

L'opposition jakobsonienne est tout autre que celle de Saussure. Elle ne se situe pas entre un fonctionnement négatif et l'appréhension nécessairement positiviste du grammairien, mais entre deux thèses, l'une affirmant la possibilité d'un maniement et d'une modification inconscients de la langue, l'autre subordonnant l'existence des unités à la conscience des locuteurs, et concernant ainsi le « mode d'existence » des valeurs : « L'auteur [Sapir] démontre que la collectivité peut avoir une idée des divers rapports, sans être en état de manipuler consciemment ces idées et de les formuler à l'aide de mots. Par contre, maints linguistes continuent de rattacher l'existence d'une valeur sociale ou linguistique en particulier à la conscience autonome de cette valeur, conscience de cette valeur en elle-même. Les savants en question substituent cette conscience de la valeur au fait de son existence, de

Il convient d'avancer prudemment. Les changements phonétiques sont, par nature, inconscients : on a aperçu plus haut que le joueur, dans ce jeu d'échecs si particulier qu'est la langue, est "inconscient". On constate que Saussure pose ici de façon explicite un psychisme inconscient, générateur des changements linguistiques. » (Arrivé, 2007 : p. 133-134). Voir ci-dessus la note 496. Quant à la corrélation de la distinction de ces deux inconscients à la distinction entre synchronie et diachronie, elle nous semble imprécise : il s'agit moins de deux types de processus que d'un fonctionnement (synchronique) excluant la conscience du fait phonétique comme tel, les sons ne valant que comme signifiants. S'ouvre alors la question de la nature des « lois phonétiques ». Voir *infra*, la cinquième section de ce chapitre.

⁵⁰⁰ Voir la note 383 du premier chapitre de la première partie.

son fonctionnement. Au lieu de poser la question : quelle est la fonction de l'élément donné dans le système auquel il appartient ? ils se demandent : en quelle mesure cet élément est-il accessible à la conscience des sujets parlants ?⁵⁰¹ ». Comme nous l'avons vu dans les premier et troisième chapitres de la première partie, pour Jakobson, comme, d'une autre manière, pour Hjelmslev et pour Martinet, cette question n'est pas linguistique, la seule question linguistique étant celle de la réalité fonctionnelle. Rappelons notamment ce passage de *Six leçons sur le son et le sens* (1942-1943), cité dans une note du premier chapitre de la première partie :

« C'est seulement par l'analyse du fonctionnement des sons dans la langue qu'on peut établir le système des phonèmes de la langue donnée. Ščerba et quelques autres élèves de Baudouin de Courtenay ont préféré recourir à une méthode différente, celle de l'introspection psychologique. Ils ont fait appel à la conscience linguistique du sujet parlant. Suivant leur conception, le phonème est une représentation acoustico-motrice que la conscience du sujet parlant est à même de dégager. Il est vrai que les éléments indépendamment distinctifs de la langue se présentent à la conscience beaucoup plus nettement que ceux qui sont dépourvus de fonction distinctive. Mais le fait primaire, c'est précisément la valeur distinctive de tel ou tel élément, tandis que la présence à la conscience n'est que le résultat de cette valeur. Il est donc tout à fait logique de prendre pour critère de l'analyse le fait primaire, c'est-à-dire la valeur distinctive des éléments analysés, et non le fait secondaire, c'est-à-dire notre attitude plus ou moins consciente vis-à-vis de ces éléments. Ce dernier critère nous fait passer du domaine de la linguistique à celui de la psychologie. Mais le plus grand inconvénient de ce critère, c'est que les limites entre le conscient et l'inconscient sont très floues pour tout ce qui concerne la langue et ses éléments. En règle générale, la langue n'est pas pour nous un but en soi mais seulement un moyen, et d'ordinaire les éléments de la langue restent en dessous du seuil de notre dessein réfléchi. Comme disent les philosophes, l'activité linguistique fonctionne sans se connaître. Et même si un sujet sans éducation particulière parvient à extraire certaines unités fonctionnelles de la langue, notamment des phonèmes ou des catégories grammaticales, il n'est pas en état de dégager les lois de leurs rapports, c'est-à-dire le système des catégories grammaticales ou le système des phonèmes. Il est caractéristique que, fondant son étude des phonèmes sur la conscience des sujets parlants, Ščerba se voit [*sic*] forcé de renoncer à toute classification de ces unités. » (J.Leq. : p. 52-53).

Jakobson affirme ici à nouveau le caractère inconscient des phénomènes linguistiques, caractère que, comme Saussure mais avec des enjeux profondément différents puisque la langue étant définie comme une réalité fonctionnelle, au lieu de psychique (psychologique), inconscience et conscience s'opposent comme deux modes d'existence, là où Saussure redéfinit la seconde au moyen de la première, il relie à l'existence d'une structure, dont les sujets parlants ne prennent conscience qu'avec difficulté. Il écrit ensuite dans « Franz Boas's Approach to Language⁵⁰² » (1943), où l'on retrouve la référence à Sapir de « La théorie saussurienne en rétrospection » :

« Language was considered by Boas not only as part of ethnological phenomena in general but as “one of the most instructive fields of inquiry” and his motivation is thoroughly remarkable : “The great advantage that linguistics offers in this respect”, Boas

⁵⁰¹ Voir également J.Thé. : p. 425, cité ci-dessous, et constituant la suite de ce développement.

⁵⁰² L'analyse est reprise dans « On the Linguistic Approach of the Problem of Consciousness and the Unconscious ». Voir J.Unc. : p. 153-154.

says in his magnificent introduction to the *Handbook of American Indian Languages* (1911), “is the fact that, on the whole, the categories which are formed always remain unconscious and that for this reason the processes which lead to their formation can be followed without the misleading and disturbing factors of secondary explanations, which are so common in ethnology***.”

This statement seems to us one of the most daring, most fertile and original ideas ever uttered by Boas. As a matter of fact, it is just this unconscious character of linguistic phenomena which has made and still makes so many difficulties for the theoreticians of language. Even for the great Ferdinand de Saussure there was a insoluble antinomy. In his opinion, every state in the life of a language is a “fortuitous state” inasmuch as “individuals are in a great degree unconscious of the language laws”. Boas proceeded from exactly the same starting point although “the fundamental ideas of language” are in constant use by a speech community, normally they do not emerge into the consciousness of its members. But whereas the traditional doctrine was permanently inhibited by “the unconsciousness of linguistic processes”, Boas (and also Sapir, who in this respect followed him faithfully) knew how to draw the correct conclusions from such premises : the individual consciousness usually does not interfere with the grammatical or phonemic pattern of language and consequently does not “give rise to secondary reasoning and re-interpretations”. The conscious individual re-interpretations of fundamental cultural institutions are capable of obscuring and complicating not only the real history of their formation but also their formation itself. On the other hand, the formation of linguistic structures, as Boas emphasizes, can be followed and unfolds itself without these “misleading and disturbing factors”. Elementary linguistic units function without the necessity of each unit itself entering into consciousness and becoming a separate subject of unschooled thought. They can hardly be isolated one from another. This relative non-interference of the individual consciousness with language explains the rigid and obligatory character of its pattern – a whole where all parts hold firmly together. The weaker the consciousness of the customary habits, the more their devices are stereotyped, standardized, and uniform. Hence the clear-cut typology of the diverse linguistic structures and, above all, the universal unity of their fundamental principles which repeatedly impressed Boas’ mind : “relational functions” are the necessary elements of every grammatical and of every phonological system in the world.

Among the various ethnological phenomena, the linguistic processes (or rather operations) exemplify most strikingly and plainly the logic of the unconscious. For this reason – Boas insists – “the very fact of the unconsciousness of linguistics processes helps us to gain a clearer understanding of the ethnological phenomena, a point the importance of which cannot be underrated.” The place of language with regard to the other social institutions and the significance of linguistics for a thorough understanding of the diverse ethnological patterns had never before been stated so precisely. And modern linguistics can still give some suggestive lessons to researchers in the various branches of social anthropology⁵⁰³. » (J.Fr. : p. 478-479).

⁵⁰³ « Le langage était considéré par Boas non seulement comme une partie du phénomène ethnologique en général mais comme “l’un des champs de recherche les plus instructifs” et sa motivation est absolument remarquable : “Le grand avantage qu’offre la linguistique à cet égard”, écrit Boas dans sa magnifique introduction au *Handbook of American Indian Languages* (1911), “est le fait que, dans l’ensemble, les catégories qui sont formées restent toujours inconscientes et que pour cette raison les processus qui mènent à leur formation peuvent être suivis sans que l’on soit gêné par les facteurs trompeurs et troublants que sont les explications secondaires, qui sont si habituels en ethnologie***”

Cette affirmation nous semble l’une des idées les plus audacieuses, les plus fertiles et les plus originales jamais émises par Boas. En fait, c’est justement ce caractère inconscient des phénomènes linguistiques qui a causé et cause encore tant de difficultés aux théoriciens du langage. Même pour le grand Ferdinand de Saussure il y avait là une antinomie insoluble. Selon lui, chaque état de la vie du langage est un “état fortuit” dans la mesure où “les

Jakobson paraît ici prêter à Saussure la reconnaissance d’une antinomie entre inconscience et structure. Il rapproche ainsi deux passages du *Cours de linguistique générale* qui mettent certes tous deux en jeu la distinction entre synchronie et diachronie, mais d’une manière que Jakobson ne saurait apercevoir : la caractérisation « état fortuit⁵⁰⁴ » renvoie à l’irréductibilité du phénomène synchronique par rapport au phénomène diachronique, et ainsi à la définition de la langue comme système de valeurs ; la deuxième citation, qui faisait l’objet du commentaire de « La théorie saussurienne en rétrospection » et que nous avons rappelée ci-dessus, lie la mutabilité de la langue à une immutabilité fondamentale, qui nous reconduit de même à la définition de la langue comme système de valeurs, par opposition à un instrument de communication doté d’une extériorité objectale. C’est précisément une telle extériorité que Jakobson met en exergue dans ce passage, parlant d’inconscience (ou de conscience) d’une structure dès lors indépendante du sujet parlant, ce pour quoi, justement, la question est celle

individus sont, dans une large mesure, inconscients des lois de la langue”. Boas procéda exactement à partir du même point de départ : bien que “les idées fondamentales de la langue” soient constamment utilisées par une communauté linguistique, normalement elles n’émergent pas à la conscience des membres de cette communauté. Mais tandis que la doctrine traditionnelle était en permanence inhibée par “l’inconscience des processus linguistiques”, Boas (et aussi Sapir, qui à cet égard le suivit fidèlement) sut comment tirer les conclusions correctes de telles prémisses : la conscience individuelle n’interfère généralement pas avec la structure grammaticale ou phonémique de la langue et en conséquence ne “donne pas lieu à des raisonnements secondaires et à des réinterprétations”. Les réinterprétations par la conscience individuelle des institutions culturelles fondamentales sont susceptibles d’obscurcir et de compliquer non seulement l’histoire réelle de leur formation mais également leur formation elle-même. D’un autre côté, comme le souligne Boas, on peut suivre la formation de la structure linguistique et elle se dévoile sans ces “facteurs trompeurs et troublants”. Les unités linguistiques élémentaires fonctionnent sans que chaque unité en elle-même entre nécessairement dans la conscience et devienne un sujet de pensée indépendant pour le profane. Elles peuvent difficilement être isolées les unes des autres. La relative non interférence de la conscience individuelle et de la langue explique le caractère rigide et obligatoire de la structure de cette dernière – un tout où toutes les parties tiennent fermement ensemble. Plus faible est la conscience des habitudes coutumières, plus leur mécanisme est stéréotypé, standardisé et uniforme. De là une typologie bien nette des diverses structures linguistiques, et surtout l’universelle unité de leurs principes fondamentaux, qui a toujours fasciné la pensée de Boas : “les fonctions relationnelles” sont les éléments nécessaires de tous les systèmes grammaticaux et de tous les systèmes phonologiques du monde.

Parmi les différents phénomènes ethnologiques, les processus (ou mieux : les opérations) linguistiques exemplifient de la façon la plus saisissante et la plus complète la logique de l’inconscient. Pour cette raison – insiste Boas – “l’inconscience des processus linguistiques nous aide à gagner une claire compréhension des phénomènes ethnologiques, point dont l’importance ne doit pas être sous-estimée.” La place de la langue en regard des autres institutions sociales et l’importance de la linguistique pour une compréhension totale des diverses structures ethnologiques n’avaient jamais été affirmées si précisément auparavant. Et la linguistique moderne peut encore donner des leçons très suggestives aux chercheurs dans les diverses branches de l’anthropologie sociale. »

⁵⁰⁴ Voir Saussure (1972) : p. 120-122, cité plus haut, en particulier ce passage : « Cette observation nous fait mieux comprendre le caractère toujours *fortuit* d’un état. Par opposition à l’idée fausse que nous nous en faisons volontiers, la langue n’est pas un mécanisme créé et agencé en vue des concepts à exprimer. Nous voyons au contraire que l’état issu du changement n’était pas destiné à marquer les significations dont il s’imprègne. Un état fortuit est donné : *fôt* : *fēt*, et l’on s’en empare pour lui faire porter la distinction du singulier et du pluriel ; *fôt* : *fēt* n’est pas mieux fait pour cela que *fôt* : **fōti*. Dans chaque état l’esprit s’insuffle dans une matière donnée et la vivifie. Cette vue, qui nous est inspirée par la linguistique historique, est inconnue à la grammaire traditionnelle, qui n’aurait jamais pu l’acquérir par ses propres méthodes. La plupart des philosophes de la langue l’ignorent également : et cependant rien de plus important au point de vue philosophique. » (Saussure, 1972 : p. 121-122).

de son mode d'existence, conscient ou inconscient⁵⁰⁵. On retrouve alors, en lien avec la notion de « formation de la structure linguistique » – la notion de formation étant par ailleurs

⁵⁰⁵ Jakobson se réfère à la section « Theoretical Importance of Linguistic Studies » de l'introduction au *Handbook of American Indian Languages* (Boas, 1966 : p. 59-69). Boas y affirme que le langage est « a Part of Ethnological Phenomena in General » (Boas, 1966 : p. 59), conception à laquelle ne s'oppose que la spécialisation qui a fait de la linguistique une discipline distincte de l'ethnologie. Il remarque alors : « If the phenomena of human speech seem to form in a way a subject by itself, this is perhaps largely due to the fact that the laws of language remain entirely unknown to the speakers, that linguistic phenomena never rise into the consciousness of primitive man, while all other ethnological phenomena are more or less clearly subjects of conscious thought. » (Boas, 1966 : p. 59). Boas entend ainsi démontrer le caractère fondamentalement semblable des phénomènes linguistiques et ethnologiques, dont la différence apparente n'est qu'un effet de la rationalisation secondaire dont les seconds font l'objet, et qui rend l'étude des premiers d'autant plus précieuse pour l'ethnologie. Citons notamment, extraits du paragraphe « Unconscious Character of Linguistic Phenomena » (Boas, 1966 : p. 63) : « Of greater positive importance is the question of the relation of the unconscious character of linguistic phenomena to the more conscious ethnological phenomena. It seems to my mind that this contrast is only apparent, and that the very fact of the unconsciousness of linguistic processes helps us to gain a clearer understanding of the ethnological phenomena, a point the importance of which can not be underrated. It has been mentioned before that in all languages certain classifications of concepts occur. To mention only a few : we find objects classified according to sex, or as animate and inanimate, or according to form. We find actions determined according to time and place, etc. The behavior of primitive man makes it perfectly clear that all these concepts, although they are in constant use, have never risen into consciousness, and that consequently their origin must be sought, not in rational, but in entirely unconscious, we may perhaps say instinctive, processes of the mind. They must be due to a grouping of sense-impressions and of concepts which is not in any sense of the term voluntary, but which develops from quite different psychological causes. It would seem that the essential difference between linguistic phenomena and other ethnological phenomena is, that the linguistic classifications never rise into consciousness, while in other ethnological phenomena, although the same unconscious origin prevails, these often rise into consciousness, and thus give rise to secondary reasoning and to re-interpretations. It would, for instance, seem very plausible that the fundamental religious notions – like the idea of the voluntary power of inanimate objects, or of the anthropomorphic character of animals, or of the existence of powers that are superior to the mental and physical powers of man – are in their origin just as little conscious as are the fundamental ideas of language. While, however, the use of language is so automatic that the opportunity never arises for the fundamental notions to emerge into consciousness, this happens very frequently in all phenomena relating to religion. It would seem that there is no tribe in the world in which the religious activities have not come to be a subject of thought. While the religious activities may have been performed before the reason for performing them had become a subject of thought, they attained at an early time such importance that man asked himself the reason why he performed these actions. With this moment speculation in regard to religious activities arose, and the whole series of secondary explanations which form so vast a field of ethnological phenomena came into existence. » (Boas, 1966 : p. 63-64), « To draw a parallel again between this ethnological phenomenon [la notion de pudeur] and linguistic phenomena, it would seem that the common feature of both is the grouping-together of a considerable number of activities under the form of a single idea, without the necessity of this idea itself entering into consciousness. The difference, again, would lie in the fact that the idea of modesty is easily isolated from other concepts, and that then secondary explanations are given of what is considered modest and what not. I believe that the unconscious formation of these categories is one of the fundamental traits of ethnic life, and that it even manifests itself in many of its more complex aspects ; that many of our religious views and activities, of our ethical concepts, and even our scientific views, which are apparently based entirely on conscious reasoning, are affected by this tendency of distinct activities to associate themselves under the influence of strong emotions. It has been recognized before that this is one of the fundamental causes of error and of the diversity of opinion.

It seems necessary to dwell upon the analogy of ethnology and language in this respect, because, if we adopt this point of view, language seems to be one of the most instructive fields of inquiry in an investigation of the formation of the fundamental ethnic ideas. The great advantage that linguistics offer in this respect is the fact that, on the whole, the categories which are formed always remain unconscious, and that for this reason the processes which lead to their formation can be followed without the misleading and disturbing factors of secondary explanations, which are so common in ethnology, so much so that they generally obscure the real history of the development of ideas entirely.

opposée à celle d'histoire de cette formation : « l'histoire réelle de leur formation mais également leur formation elle-même » –, les lois panchroniques de structure : « De là une typologie bien nette des diverses structures linguistiques, et surtout l'universelle unité de leurs principes fondamentaux, qui a toujours fasciné la pensée de Boas ». Or, par ailleurs, Jakobson postule dans « La théorie saussurienne en rétrospection » la possibilité d'une intervention consciente des locuteurs sur la langue, autre cause d'évolution, qui nous reconduit à la dimension de l'utilisation et de la modification de la langue par les locuteurs. Jakobson poursuit en effet :

« Le courant phénoménologique de la pensée moderne a beaucoup fait pour nous apprendre à envisager toute valeur indépendamment du mode de sa présence à notre

Cases are rare in which a people have begun to speculate about linguistic categories, and these speculations are almost always so clearly affected by the faulty reasoning that has led to secondary explanations, that they are readily recognized as such, and can not disturb the clear view of the history of linguistic processes. In America we find this tendency, for instance, among the Pawnee, who seem to have been led to several of their religious opinions by linguistic similarities. Incidentally such cases occur also in other languages, as, for instance, in Chinook mythology, where the Culture Hero discovers a man in a canoe who obtains fish with the net, a tale which is entirely based on the identity of the two words for *dancing*, and *catching with a net*. These are cases which show that Max Müller's theory of the influence of etymology upon religious concepts explains some of the religious phenomena, although, of course, it can be held to account for only a very small portion.

Judging the importance of linguistic studies from this point of view, it seems well worth while to subject the whole range of linguistic concepts to a searching analysis, and to seek in the peculiarities of the grouping of ideas in different languages an important characteristic in the history of the mental development of the various branches of mankind. From this point of view, the occurrence of the most fundamental grammatical concepts in all languages must be considered as proof of the unity of fundamental psychological processes. The characteristic groupings of concepts in American languages will be treated more fully in the discussion of the single linguistic stocks. The ethnological significance of these studies lies in the clear definition of the groupings of ideas which are brought out by the objective study of language. » (Boas, 1966 : p. 66-67). On lit notamment dans l'article de Sapir, « The Unconscious Patterning of Behavior in Society » : « We may summarize our interpretation of these, and thousands of other, examples of language behavior by saying that in each case an unconscious control of very complicated configurations or formal sets is individually acquired by processes which it is the business of the psychologist to try to understand but that, in spite of the enormously varied psychological predispositions and types of conditioning which characterize different personalities, these patterns in their completed form differ only infinitesimally from individual to individual, in many cases from generation to generation. And yet these forms lie entirely outside the inherited biological tendencies of the race and can be explained only in strictly social terms. In the simple facts of language we have an excellent example of an important network of patterns of behavior, each of them with exceedingly complex and, to a large extent, only vaguely definable functions, which is preserved and transmitted with a minimum of consciousness. The forms of speech so transmitted seem as necessary as the simplest reflexes of the organism. So powerfully, indeed, are we in the grip of our phonetic habits that it becomes one of the most delicate and difficult tasks of the linguistic student to discover what is the true configuration of sounds in languages alien to his own. This means that the average person unconsciously interprets the phonetic material of other languages in terms imposed upon him by the habits of his own language. Thus, the naïve Frenchman confounds the two sounds "s" of "sick" and "th" of "thick" in a single pattern point – not because he is really unable to hear the difference, but because the setting up of such a difference disturbs his feeling for the necessary configuration of linguistic sounds. It is as though an observer from Mars, knowing nothing of the custom we call war, were intuitively led to confound a punishable murder with a thoroughly legal and noble act of killing in the course of battle. The mechanism of projection of patterns is as evident in the one case as in the other.

Not all forms of cultural behavior so well illustrate the mechanics of unconscious patterning as does linguistic behavior, but there are few, if any, types of cultural behavior which do not illustrate it. Functional considerations of all kinds, leading to a greater degree of conscious control, or apparent control, of the patterns of behavior, tend to obscure the unconscious nature of the patterns themselves, but the more carefully we study cultural behavior, the more thoroughly we become convinced that the differences are but differences of degree. » (Sapir, 1949 : p. 555-556).

esprit. Le philosophe hollandais et surtout théoricien du langage, H. J. Pos dresse le bilan des études phénoménologiques sur la langue dans un article instructif, “Phénoménologie et Linguistique” (paru dans la *Revue Internationale de Philosophie* I, 1939) et nous donne la formule suivante : “L’activité linguistique est substantielle, elle fonctionne sans se connaître.”

On préférerait dire : elle fonctionne sans nécessairement se connaître. C’est que l’attitude consciente envers la langue est une possibilité que le linguiste ne doit jamais oublier. La linguistique moderne prend de plus en plus en considération la langue littéraire qui était tombée en disgrâce dans la science du siècle dernier. La langue parlée du peuple intéressait les néogrammairiens plus que la langue littéraire des intellectuels. On comparait la première à une plante forestière se développant d’une manière naturelle et la seconde à l’œuvre artificielle d’un jardinier. En tant qu’objet de recherche la première était préférée pour la nature soi-disant spontanée et inconsciente de son évolution qu’on opposait au caractère conscient et voulu de la langue littéraire. Quand Saussure parle de l’incompétence des sujets quant à la transformation de leur langue, il ne fait que suivre la tradition néogrammairienne et il oublie la langue littéraire qui se trouve être cultivée, réglée, épurée, artificiellement adaptée à l’usage de la science, de la technique, du culte ou aux diverses exigences d’ordre esthétique. [...] ⁵⁰⁶ Et si Saussure affirme que les ingénieries des spécialistes, des grammairiens, des logiciens, etc. n’ont eu aucun succès dans le développement de la langue (107), l’histoire de toute langue littéraire présente une quantité d’exemples réfutant totalement cette thèse. » (J.Thé. : p. 425).

Jakobson cite à nouveau ici, comme dans *Six leçons sur le son et le sens*, la proposition de Pos : « L’activité linguistique [...] fonctionne sans se connaître. » Il postule néanmoins, conformément à la représentation de la langue comme un instrument de communication, la possibilité d’une « attitude consciente envers la langue ». On lira de même ensuite, dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) :

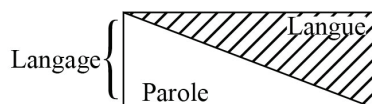
« La langue, selon le *Cours*, “doit être étudiée en elle-même”, et “elle ne suppose jamais de préméditation” de la part des sujets parlants. Les progrès rapides et récents de la linguistique appliquée dans des domaines comme la planification et la politique linguistiques, l’enseignement des langues, le réglage de la communication, etc., découlent naturellement et logiquement de la pensée linguistique moderne orientée vers les questions d’intentionnalité, mais ils restent étrangers à la linguistique de Saussure et à l’idéologie dominante des milieux scientifiques de son époque ⁵⁰⁷. » (J.Rel. : p. 20)

⁵⁰⁶ La coupure est des éditeurs du manuscrit de Jakobson.

⁵⁰⁷ « *La langue*, according to the *Cours*, “must be studied in itself”, and it “never requires premeditation” on the part of the speakers. The new rapid progress of applied linguistics with such items as language planning and policy, language teaching, communication engineering, etc., is a natural and predictable offshoot of the modern goal-oriented linguistic thought, but it remains alien to Saussure’s view of linguistic science and to the predominant scholarly ideology of his time. » (J.Ret.2 : p. 719). Jakobson cite ici ces deux passages du *Cours de linguistique générale*, dont il a été question dans le deuxième chapitre de la première partie : « Pourquoi celle-ci [la sémiologie] n’est-elle pas encore reconnue comme science autonome, ayant comme toute autre son objet propre ? C’est qu’on tourne dans un cercle : d’une part, rien n’est plus propre que la langue à faire comprendre la nature du problème sémiologique ; mais, pour le poser convenablement, il faudrait étudier la langue en elle-même ; or, jusqu’ici, on l’a presque toujours abordée en fonction d’autre chose, à d’autres points de vue. » (Saussure, 1972 : p. 34), « La langue n’est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l’individu enregistre passivement ; elle ne suppose jamais de préméditation, et la réflexion n’y intervient que pour l’activité de classement dont il sera question p. 170 sv. » (Saussure, 1972 : p. 30). Ce dernier passage contient un ajout des éditeurs qui nous semble remarquable. On lit en effet dans les notes des étudiants : « [Dégallier]

où il est explicitement question, en opposition à Saussure, d'intentionnalité des locuteurs. Nous avons vu plus haut la conception saussurienne de la langue littéraire, définie par des conditions d'existence particulières. Il s'agit en revanche pour Jakobson, de différents types d'instrument de communication⁵⁰⁸, et apparaît à nouveau ici la difficulté spécifique à la perspective jakobsonienne. Si la dualité inconscience/conscience implique déjà la représentation contradictoire d'une langue soumise à une évolution et à une logique internes mais également modifiée par les locuteurs – qui, comme en témoigne, dans « Franz Boas' Approach to Language », a partie liée avec la dualité des deux perspectives « étologique » et

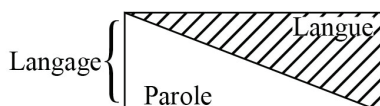
???IMAGE-II-1-#086



[Langue :] Passive et résidant dans la collectivité. Code social organisant le langage et formant l'outil nécessaire à l'exercice de la faculté du langage.

[Mme Sechehaye] Y a-t-il **une fonction** naturelle du langage ?

???IMAGE-II-1-#086

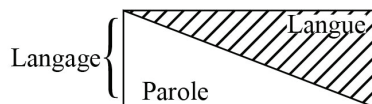


[Langue :] Passive et résidant dans la collectivité, code social organisant le langage, formant l'outil nécessaire à l'exercice de la faculté du langage.

[Joseph] Y a-t-il **une fonction** naturelle du langage ? Nous disions que **la langue** est l'organe nécessaire et séparable de cette fonction.

Si nous séparons la langue du reste, nous pouvons avoir ce schéma :

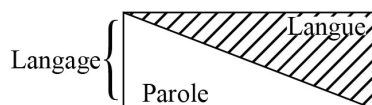
???IMAGE-II-1-#086



[Langue :] Passive, et résultant de la collectivité. Code social organisant et formant l'outil nécessaire au développement du langage.

[Constantin] *Un amendement*. Nous avons parlé d'instinct du langage. Nous aurions dû dire : Y a-t-il une fonction naturelle du langage ? Qu'elle soit naturelle ou non, la langue demeure comme l'outil nécessaire à la faculté du langage.

???IMAGE-II-1-#086



[Langue :] Passive et résidant dans la collectivité. Code social, organisant le langage et formant l'outil nécessaire à l'exercice de la faculté du langage. » (Saussure, 1967 : p. 41). Il n'est donc question, dans ces notes, ni de « préméditation », ni de « réflexion », ni surtout de « l'activité de classement », et on mesure ainsi l'enjeu de la qualification saussurienne d'« inconsciente ». On lit encore plus loin dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » : « La nécessité de faire face aux problèmes de normalisation et de planification (103, 104 ; 266) et, par là, de mettre un terme aux dernières survivances superstitieuses de la théorie de néogrammairiens sur la non-ingérence dans la vie du langage – “Abandonnez votre langue à elle-même” (98) – est une des tâches urgentes de la linguistique, étroitement liée à l'accroissement progressif du rayon de la communication. » (J.Rel. : p. 39) [« The necessity to cope with the problems of standardization and planning (cf. 63 ; 170), and herewith to put an end to the last survivals of the neogrammarian non-interference in the life of language belongs to the urgent linguistic tasks vitally connected with the progressively increasing radius of communication. » (J.Oth. : p. 668)].

⁵⁰⁸ Soulignons à nouveau ici le caractère problématique de l'argument convoqué alors par Jakobson. Voir ci-dessus.

génétique sans cependant y être superposable –, par ailleurs, la notion de langue littéraire n'est pas indépendante de celle de fonction du langage. On lisait ainsi dans « Problems of Language in Masaryk's Writings » (1930) :

« We observe that Masaryk places in the foreground the relation of speakers to the language, the problem of how the collective evaluates its language. The attitude of the speaking collective to the language (linguistic politics in the broadest sense of the world) ought to be a special subject of study, along with the language itself. If we compare different languages or different linguistic stages with one another, without taking into account, along with objective linguistic differences, the possible differences in the relations of the linguistic collectives to the language, then it is only an artificial abstraction, an oversimplification of the problem. For the hierarchy of linguistic functions is changeable, as is the hierarchy of different social values, of which one is language. This separate discipline is largely neglected by linguists, and many of them do not even suspect its existence. All the more noteworthy, then, are Masaryk's suggestions on this subject⁵⁰⁹. » (J.Mas. : p. 76-77)

et dans « Die Arbeit der sogenannten "Prager Schule" » (1936) :

« Avec la conception téléologique de la langue, les branches du langage les plus conscientes de leurs fins – *langue d'écriture* et *langue poétique* – se sont trouvées comme élevées à un niveau supérieur : par elles s'ouvre le champ le plus fécond de la recherche et de la vérification méthodique. Au contraire les néo-grammairiens, devant elles, se découvraient à court de méthode. Le rôle de l'intention dans la vie du langage était le plus souvent méconnu ; ou il était conçu comme aléatoire, privé de plan (Marty). Mais il existe, dans notre rapport au langage, bien des situations où celui-ci devient objet immédiat de notre attention. Cette transformation du langage qui, de simple moyen, se change en objet autonome de notre évaluation et de notre intention, on peut la désigner comme culture de la langue (*Sprachkultur*) ; en pareil cas la thèse du caractère aléatoire qui serait propre à l'évolution du langage perd de sa validité. Avec les exigences accrues dans la pédagogie, la critique et la politique de la langue, on voit grandir le caractère méthodique de cette évolution. La culture de la langue, en tant que question, est en devenir de façon toujours plus urgente, avec la démocratisation progressive et la pluralité grandissante des fonctions du langage. Cette question fondamentale, et son application pratique dans la culture tchécoslovaque, le Cercle de Prague lui accorde une attention toute particulière. Mais le critère de la part que peuvent prendre les linguistes à la construction de la langue se confond avec la question même de l'adaptation des moyens de langage aux buts donnés, mais non avec celle de la motivation génétique, ou de la problématique pureté des formes. Ce qui est âprement combattu, c'est le purisme archaïsant⁵¹⁰. » (J.Ar. : p. 95-96)

⁵⁰⁹ « Nous observons que Masaryk place au premier plan la relation des locuteurs à la langue, le problème de la manière dont la communauté évalue sa langue. L'attitude de la communauté parlante vis-à-vis de la langue (politique linguistique au sens large du terme) devrait être un sujet d'étude spécial, à côté de la langue elle-même. Si nous comparons différentes langues ou différents états de langue les uns avec les autres, sans prendre en compte, à côté des différences linguistiques objectives, les différences possibles dans les relations des communautés linguistiques avec la langue, alors il ne s'agit que d'une abstraction artificielle, d'une simplification excessive du problème. Puisque la hiérarchie des fonctions linguistiques est variable, comme l'est la hiérarchie de différentes valeurs sociales, parmi lesquelles figure la langue. Cette discipline distincte est largement négligée par les linguistes, et nombre d'entre eux ne soupçonnent même pas son existence. D'autant plus remarquables alors, sont les suggestions de Masaryk à ce sujet. »

⁵¹⁰ « Die teleologische Auffassung der Sprache hat die zielbewusstesten Sprachzweige, wie es die Schriftsprache und die dichterische Sprache sind, zum dankbarsten Feld der Forschung und der methodischen Prüfung erhoben,

et Jakobson poursuit, dans « La théorie saussurienne en rétrospection » :

« Il y a encore un argument que Saussure fait intervenir pour prouver l’immuabilité de la langue en elle-même : “chaque peuple”, dit-il, “est généralement satisfait de la langue qu’il a reçue”. Même en laissant de côté l’histoire de la langue littéraire qui s’oppose nettement au principe de suffisance stagnante, nous pouvons facilement nous convaincre qu’en général ce principe est contraire à la réalité linguistique. ποταμῷ γὰρ οὐκ ἔστιν ἐμβῆναι δις τῷ αὐτῷ. La célèbre sentence d’Héraclite enseignant que tout est soumis à un perpétuel mouvement et qu’on ne peut pas se plonger deux fois de suite dans la même rivière, est parfaitement applicable à la vie du langage. Le même mot, le même signe linguistique à force d’être répété change de valeur. A force d’être employés les moyens de la langue émotive s’usent, s’automatisent, perdent leur valeur expressive, et modifient leur fonction. Par conséquent, la langue cherche à se créer un nouvel inventaire de moyens d’expressions. Les sujets parlants ne peuvent se contenter de la langue émotive qu’ils ont héritée parce que son affectivité n’est plus sentie. Ce n’est qu’en réduisant artificiellement le système de la langue à sa fonction purement intellectuelle qu’on peut attribuer à ce système une tendance à l’immuabilité tandis que pour les autres fonctions de la langue, pour la fonction expressive, pour la fonction esthétique c’est justement la mutabilité qui est un élément constructif du système. De plus, étant donné que les systèmes des moyens desservant les fonctions diverses sont réciproquement liés, comme nous l’avons déjà fait observer, par des rapports étroits, ces divers systèmes forment un tout, et en n’envisageant qu’une seule fonction, nous risquons de méconnaître la vraie structure de la langue.

Et si nous considérons la langue comme un ensemble complexe, nous n’avons aucun droit de réduire la langue en elle-même à quelque chose de statique, comme est portée à le faire l’école saussurienne. L’un des grands représentants de la linguistique générale, W. von Humboldt a cherché à distinguer deux aspects différents du langage – *ergon* et *energeia*, (œuvre et création, statique et dynamique, immuabilité et mutabilité). L’identification de cet *ergon* avec la langue et de l’*energeia* avec la parole a pénétré sous une forme manifeste ou latente, dans diverses doctrines linguistiques, et c’est une des erreurs les plus dangereuses et fâcheuses pour notre science. Toute langue ainsi que toute parole est en même temps *ergon* et *energeia* ou, en d’autres mots, solidarité avec le passé, conformisme temporel, et infidélité avec ce passé, non-conformisme. » (J.Thé. : p. 425-426).

Ce passage a été presque intégralement cité dans le troisième chapitre de la première partie, où nous avons commenté la polysémie de la notion jakobsonienne de fonction, qui est constitutive à la fois des unités de langue, et ainsi de cette structure inconsciente qu’est la

während die Junggrammatik diesen Sprachbereichen ratlos gegenüberstand. Die Rolle der Absicht im Sprachleben wurde meistens verkannt, oder es wurde ihr ein planloser Charakter zugeschrieben (Marty) ; aber es gibt in unserem Verhältnis zur Sprache mehrere Situationen, in welchen die Sprache zum unmittelbaren Gegenstand unserer Aufmerksamkeit wird. Diese Umwandlung der Sprache aus einem blossen Mittel in einen selbständigen Gegenstand unserer Wertung und Absicht kann als Sprachkultur bezeichnet werden ; in diesem Falle verliert nun die These von der Planlosigkeit der Sprachentwicklung ihre Gültigkeit. Mit der Erweiterung und Erhöhung der Forderungen der Sprachpädagogik, -kritik und -politik wächst die Planmässigkeit der Sprachentwicklung. Die Fragen der Sprachkultur werden mit der fortschreitenden Demokratisierung der Sprachkultur und mit der wachsenden Mannigfaltigkeit der Sprachfunktionen immer dringlicher. Diesen grundsätzlichen Fragen und ihrer praktischen Anwendung auf die tschechoslovakische Sprachkultur schenkt der Prager Cercle besondere Aufmerksamkeit. Als Kriterium bei der Beteiligung der Linguisten an dem Sprachaufbau kann nur die Frage nach der Angemessenheit der gegebenen Sprachmittel zu dem gegebenen Zweck, nicht aber die Frage nach der genetischen Begründung und Reinheit der fraglichen Sprachform gelten. Der archaisierende Purismus wird scharf bekämpft. » (J.Ar. : p. 548-549).

langue, et de leur utilisation par les locuteurs, utilisation qui, par ailleurs, et pour une part corrélativement, implique elle-même des fonctions du langage en même temps que des types de langages et de structures. Il faut à nouveau noter, dans ce passage comme dans celui des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* que nous avons cité ci-dessus, l'oscillation entre la langue et les locuteurs. Il s'agit d'abord des locuteurs, dans le cadre de la réfutation de l'argument saussurien⁵¹¹, puis de mots et de signes « chang[eant] de valeur », de « moyens de la langue émotive » qui « s'usent, s'automatisent, perdent leur valeur expressive, et modifient leur fonction », enfin de « la langue » qui « cherche à se créer un nouvel inventaire de moyens d'expressions », avant que Jakobson en revienne aux « sujets parlants », qui « ne peuvent se contenter de la langue émotive qu'ils ont héritée parce que son affectivité n'est plus sentie ». Il s'agit en outre, comme nous l'avons déjà souligné dans le troisième chapitre de la première partie, de la mutabilité et de la mobilité de la langue elle-même, mais significativement, d'une part de chaque système : « Ce n'est qu'en réduisant artificiellement le système de la langue à sa fonction purement intellectuelle qu'on peut attribuer à ce système une tendance à l'immuabilité tandis que pour les autres fonctions de la langue, pour la fonction expressive, pour la fonction esthétique c'est justement la mutabilité qui est un élément constructif du système. », d'autre part de la langue dans son ensemble : « De plus, étant donné que les systèmes des moyens desservant les fonctions diverses sont réciproquement liés, comme nous l'avons déjà fait observer, par des rapports étroits, ces divers systèmes forment un tout, et en n'envisageant qu'une seule fonction, nous risquons de méconnaître la vraie structure de la langue. / Et si nous considérons la langue comme un ensemble complexe, nous n'avons aucun droit de réduire la langue en elle-même à quelque chose de statique, comme est portée à le faire l'école saussurienne. » L'ambivalence du propos est tout aussi patente dans les « Principes de phonologie historique » (1930-1949) où Jakobson écrit tout d'abord, comme nous l'avons vu plus haut :

« Si une rupture de l'équilibre du système précède une mutation donnée, et qu'il résulte de cette mutation une suppression du déséquilibre, nous n'avons aucune peine à découvrir la fonction de cette mutation : sa tâche est de *rétablir l'équilibre*. Cependant quand une mutation rétablit l'équilibre en un point du système, elle peut rompre l'équilibre en d'autres points et par suite provoquer la nécessité d'une nouvelle mutation. Ainsi se produit souvent une chaîne de mutations stabilisatrices :

(Ex. 48) La chute des voyelles réduites ("jers" faibles) dans les langues slaves a amené une corrélation de mouillure des consonnes. Toutes les langues slaves font voir une tendance à désunir la corrélation de mouillure des consonnes et la corrélation mélodique des voyelles, en supprimant l'une des deux oppositions. Les langues slaves qui ont supprimé la corrélation mélodique (c'est-à-dire l'opposition de l'intonation montante et descendante) au profit de la corrélation de mouillure ont été placées devant l'alternative de renoncer, soit aux différences autonomes de quantité vocalique, soit à l'accent indépendant, car ces deux corrélations sont d'ordinaire incompatibles dans une langue dépourvue de corrélation mélodique. Certaines langues slaves ont pris le premier chemin, certaines autres le second. » (J.Prin. : p. 218-219)

⁵¹¹ Voir la note 480 ci-dessus.

avant d'ajouter, de même que dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« Mais ce serait une faute de limiter l'esprit de chaque mutation phonologique au rétablissement de l'équilibre. Si le système phonologique de la langue intellectuelle tend en effet normalement à l'équilibre, en contrepartie la rupture de l'équilibre forme un élément constitutif de la langue émotionnelle et de la langue poétique. C'est pourquoi la description phonologique statique pêche le moins contre la réalité dans les cas où l'objet de cette description est un système de langue intellectuelle.

La capacité expressive du discours affectif est obtenue par une large exploitation des différences phoniques extraphonologiques existant dans la langue en question, mais au plus haut degré de l'affectivité le discours a besoin de procédés plus efficaces, et ne s'arrête même pas devant la déformation de la structure phonologique : par ex. divers phonèmes se confondent, phonèmes dont l'articulation est modifiée en vue de surmonter l'automatisme du discours indifférent ; l'emphase va jusqu'à la violation des corrélations prosodiques existantes ; certains phonèmes sont "avalés" en vertu de l'accélération du tempo. Tout cela est favorisé par le fait que dans le langage affectif le renseignement cède le pas à l'émotivité et que par là la valeur phonologique de certaines différences phonologiques s'atténue. De même la fonction poétique pousse la langue à surmonter l'automatisme et l'imperceptibilité du mot – et cela va également jusqu'à des déplacements dans la structure phonologique.

(Ex. 49) B. Miletić remarque qu'en štokave sous l'influence de l'emphase l'intonation "descendante" des voyelles brèves se change en une intonation "montante".

(Ex. 50) Parfois l'effacement des différences phonologiques sert à satisfaire des besoins esthétiques ; par ex. le dialecte russe de Kolyma est caractérisé par la tendance à remplacer les phonèmes *r*, *l*, et en particulier *r'*, *l'* mouillés par le phonème *j*. Cette prononciation est désignée là-bas par le terme de *sladkoglasie* "parler mielleux" et selon l'enquêteur la plus grande partie de la population peut bien articuler sans faute *r'*, *l'*, etc., mais pense qu'une telle prononciation est laide.

Les différentes fonctions de la langue sont étroitement liées et la permutation des fonctions est permanente. L'esprit de l'équilibre et la tendance simultanée vers sa rupture constituent des propriétés indispensables du tout qu'est la langue. » (J.Prin. : p. 219-220).

Il s'agit en effet à nouveau, d'une part de langues, la « langue intellectuelle », qui « tend [...] à l'équilibre », puis les « langues émotionnelle » et « langue poétique », dont la « rupture de l'équilibre forme un élément constitutif », et « la langue », « pouss[ée] » par la « fonction poétique », et ainsi mise en mouvement – « cela va également jusqu'à des déplacements dans la structure phonologique » –, comme elle est plus largement dynamisée par le jeu des fonctions – « Les différentes fonctions de la langue sont étroitement liées et la permutation des fonctions est permanente. L'esprit de l'équilibre et la tendance simultanée vers sa rupture constituent des propriétés indispensables du tout qu'est la langue. » –, d'autre part d'un discours, le « discours affectif », qui « exploite[e] » les éléments « existant dans la langue en question » et utilise des « procédés » qui vont jusqu'à « la déformation de la structure phonologique ». On retrouve *in fine* dans « La théorie saussurienne en rétrospection » la redéfinition jakobsonienne de l'opposition langue/parole, dont il faut ainsi à nouveau souligner les enjeux lorsqu'il s'agit de la conception du changement linguistique : la structure demeure fondamentalement statique, et le mouvement se trouve seulement internalisé et structuralisé, par l'intermédiaire de la fonction, notion dont l'ambiguïté inhérente, que ne fait que révéler, en la maximalisant, la polysémie propre à la linguistique jakobsonienne, et plus

largement pragoise, détermine la représentation contradictoire d'une structure tout à la fois automobile et modifiée, constituée et intégrante, jusqu'à cette entité indistincte qu'est la langue jakobsonienne, construite pour rendre compte de la parole, qui en suppose l'existence, mais qu'elle absorbe également tout entière. On notera, à cet égard, la notion de structure de structures qui intervient dans « Problems in the Study of Literature and Language » (1928) et dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, précisément pour résoudre un aspect de la question de la mobilité des systèmes. Jakobson et Tynjanov écrivent dans le premier de ces deux textes :

« 7. L'analyse des lois structurales de la langue et de la littérature, ainsi que de leur évolution, nous amène inmanquablement à établir une série limitée de types structuraux qui existent réellement (ou, dans la diachronie, de types d'évolution des structures).

8. La mise en évidence des lois immanentes à l'histoire de la littérature (ou de la langue) permet de caractériser chaque substitution effective de systèmes littéraires (ou linguistiques), mais elle n'explique pas le rythme de l'évolution, ni la direction que celle-ci choisit lorsqu'on est en présence de plusieurs voies évolutives théoriquement possibles. Les lois immanentes à l'évolution littéraire (ou linguistique) ne nous donnent qu'une équation indéterminée qui admet plusieurs solutions, en nombre limité certes, mais pas obligatoirement de solution unique. On ne peut résoudre le problème concret de choix d'une direction ou même d'une dominante, sans analyser la corrélation de la série littéraire avec les autres séries historiques. Cette corrélation (le système des systèmes) a ses lois structurales propres qu'on doit étudier. Considérer la corrélation des systèmes sans tenir compte des lois immanentes à chaque système est une démarche néfaste du point de vue méthodologique⁵¹². » (J.Pr. : p. 57-58).

On lit ensuite dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, à propos cette fois de la seule évolution linguistique :

« Mais la découverte des lois immanentes de l'évolution phonologique, tout en permettant de caractériser chaque mutation donnée d'un système, ne nous donne pas en même temps la possibilité de rendre compte : 1° de la vitesse de l'évolution, 2° du choix de la voie suivie en cas de carrefour phonologique, c.-à-d. lorsqu'il existe plusieurs voies d'évolution théoriquement possibles : les lois immanentes de l'évolution phonologique ne nous donnent qu'une équation indéterminée, qui laisse la possibilité d'une quantité, fût-elle limitée, de solutions, mais non forcément d'une seule. La question du choix

⁵¹² Ce développement est évoqué et commenté dans les *Dialogues*. Voir J.Dial. : p. 66-68, cité dans le quatrième chapitre de la première partie, où il est question d'une téléologie globale : « Notre étude comparative de la langue et de la littérature – et c'était là toute son importance – mettait l'accent sur la communauté des problèmes et mentionnait opportunément l'existence d'un rapport mutuel entre la littérature (ainsi que la langue) et les différents niveaux contigus du contexte culturel. Il s'agissait de procéder encore à une élaboration structurale plus large de ce rapport, en partant du nouveau et fécond concept de "système des systèmes", d'explicitier le lien qui unissait les niveaux culturels en présence sans faire appel à l'idée confuse d'un enchaînement mécanique des causes et des effets.

Le fait ne manque pas d'intérêt : peu après l'institution du Cercle linguistique de Prague en octobre 1926, c'est-à-dire une fois que les réflexions personnelles eussent cédé la place aux débats fraternels et vivants, j'adressai à Troubetzkoy une longue lettre où, bouleversé, je lui expliquais une idée à laquelle j'avais mûrement réfléchi, à savoir que les changements de la langue avaient un système et une finalité, que l'évolution de la langue et le développement des autres systèmes socio-culturels allaient de pair en vue d'une affinité profonde et d'une fin conjointe. Plus de cinquante ans ont passé et je garde encore un vif souvenir de mon angoisse en attendant de connaître la réaction de la part de ce savant et allié que j'estimais plus que tout autre. » (J.Dial. : p. 66-67).

particulier d'une voie donnée peut être résolue, partie par l'analyse de la corrélativité du plan phonologique avec les autres plans du système de la langue, partie par l'analyse des rapports entre le système de la langue et les autres systèmes conjugués d'ordre social et géographique. Tous ces systèmes forment à leur tour dans leurs relations réciproques un système qui se caractérise par ses propres lois structurales. L'explication hétéronome de l'évolution phonologique n'est pas en mesure de remplacer l'explication immanente, elle ne peut que la compléter. » (J.Rem. : p. 105-106).

On retrouve ici la notion de loi panchronique, mais cette fois au double sens des « lois structurales de la langue » (et de la littérature) et des lois générales de la langue, en tant que Jakobson en distingue deux types, « lois structurales de la langue et de la littérature » et lois « de leur évolution », « lois immanentes à l'évolution littéraire (ou linguistique) » ou, pour le système phonologique, « lois immanentes de l'évolution phonologique ». Le postulat de telles lois ne permet cependant qu'une « équation indéterminée », cependant que ni le « rythme de l'évolution », ni « la direction que celle-ci choisit lorsqu'on est en présence de plusieurs voies évolutives théoriquement possibles » ne sont ainsi déterminables. Ces deux aspects constituent ce que Jakobson qualifie lui-même de « problème concret », et apparaît ici, de fait, une difficulté analogue à celle que nous tentions de mettre en évidence dans les textes de Hjelmslev : celui de l'irréductibilité du changement en tant que phénomène singulier. La résolution jakobsonienne, en termes de système de systèmes et de « lois structurales », impliquant, comme plus haut lorsqu'il s'agissait des rapports entre systèmes phonémique et grammatical, le jeu combiné de l'autonomie et de l'intégration, n'en est que plus remarquable, dans la mesure où elle met en jeu cette structure tout à la fois constituée et intégrante, dont l'ambivalence fait ainsi nettement figure de mode de résolution du problème de la mobilité : la structure est constituée, et par là même explicative, et mue, le mouvement étant en retour traduit en lois structurales.

L'élaboration jakobsonienne témoigne ainsi de difficultés analogues à celles de l'élaboration hjelmslevienne, dont elle ne se distingue que par une résolution différente de l'antinomie entre système et évolution (plutôt qu'entre synchronie et diachronie), résolution fondée sur un objet indistinct, et impliquant ainsi une dualité de la diachronie plutôt qu'une tentative de prise en compte de la distinction saussurienne, et par un autre mode d'élaboration, la représentation de la langue en termes d'instrument de communication plutôt que le postulat d'une forme. La dualité des deux perspectives « étiologique » et génétique se double ainsi d'un conflit entre forme (structure) et locuteurs, corrélatif d'une représentation paradoxale de la structure, mais qui, par ailleurs, est largement parallèle aux difficultés caractérisant la représentation hjelmslevienne du changement linguistique. Malgré la différence d'élaboration, le parallélisme est en réalité complet : comme nous essaierons de le montrer dans ce qui suit, c'est plus largement la notion même de langue, en tant que langue distincte d'autres langues, qui, dans cette perspective, pose problème.

3. ENTITÉ ET AFFINITÉS

La notion de système de systèmes ou de structure de structures dont il vient d'être question, de même que celle, corrélatrice, d'évolution conditionnée de manière interne, impliquent l'existence d'une entité structurale délimitée, qui puisse être considérée comme

« sujet de l'évolution⁵¹³ ». C'est de fait la présupposition d'une telle entité qui préside aux développements jakobsoniens relatifs à la géographie linguistique et aux contacts entre langues. On lit ainsi dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, en ouverture de la partie conclusive :

« Les travaux parus au cours des dernières dizaines d'années dans le domaine de la géographie linguistique ont beaucoup contribué à l'intelligence de l'expansion des faits lexicaux. Mais, dès que l'on passe du domaine du vocabulaire à celui de la grammaire, ou à celui de la phonologie, on voit la notion de *système*, si nettement mise en relief par F. de Saussure et Fortunatov, reprendre ses droits de pierre angulaire de la linguistique. L'établissement des isoglosses isolées est un procédé de travail important, mais cela ne justifie pas les tentatives à l'élever au rang de théorie linguistique autonome et suffisante. Ce n'est qu'un pas préliminaire qui doit être suivi d'une confrontation des isoglosses diverses par rapport aux systèmes dont les phénomènes en question font partie. Souvent l'isoglosse même d'un fait grammatical ou phonologique considéré à part est en réalité fictive, car des faits qui nous apparaissent identiques quand nous les isolons, sont loin d'être toujours tels en effet, c'est-à-dire quand ils sont considérés comme faisant partie intégrante d'un système.

On trouve déjà chez Dauzat une distinction entre la propagation des faits lexicaux et celle des faits phonologiques : « On n'a pu jusqu'ici établir aucun rapport topique entre les aires phonétiques [nous dirions phonologiques] et les aires lexicologiques, dont la formation et le développement ne semblent pas obéir aux mêmes lois » (173). Mais il ne perçoit pas la nature essentielle de la différence, à savoir le caractère *systématique* des faits phonologiques⁵¹⁴.

L'examen d'un fait formant partie intégrante d'un système, effectué sans le rapporter à son système, est une *contradictio in adjecto*. En particulier, toute tentative faite par un chercheur de confronter un élément d'un système donné à un fait d'un système hétérogène est stérile au point de vue scientifique, si l'analyse de la correspondance entre ces faits n'a pas son point de départ dans la confrontation des systèmes auxquels ressortent lesdits faits. Nous développerons cette position.

⁵¹³ Rappelons notamment la notion de choix entre plusieurs voies d'évolution qui apparaît dans « Problems in the Study of Literature and Language » et dans les *Remarques sur l'évolution phonologique comparée à celle des autres langues slaves*. Cette notion est récurrente dans ce dernier texte. Voir ainsi J.Rem : p. 33, 56, 62, etc. Voir également J.Cont. : p. 624-625, cité en II-, A-, 1-, et à nouveau ci-dessous.

⁵¹⁴ La remarque de Dauzat est de fait interprétable en termes saussuriens : « Rappelons, à un autre point de vue, qu'on n'a pu jusqu'ici établir aucun rapport topique entre les aires phonétiques et les aires lexicologiques, dont la formation et le développement ne semblent pas obéir aux mêmes lois.

Des limites phonétiques importantes peuvent séparer des patois voisins, organes de groupes qui sont en relations constantes les uns avec les autres. J'ajoute que la conscience linguistique des indigènes est fort peu sensible à de telles différences : le patoisant remarque à peine que le village voisin dit *testo* ou *vaco* là où lui-même dit *têto* ou *vatso*, alors qu'il attache une grande importance à des différences d'intonation ou à des nuances de timbre vocalique, qui paraissent insignifiantes (peut-être à tort) à l'esprit comme à l'oreille du linguiste.

Relativement à ces questions d'ordre général, la géographie linguistique est encore à la période des tâtonnements. » (Dauzat, 1922 : p. 173). Jakobson cite un peu plus bas (voir J.Rem. : p. 106-107) cet autre passage, qui se trouve à la page précédente : « Examinés de près, les changements de prononciation n'apparaissent pas simultanément sur tous les points d'un territoire donné : ils présentent des foyers de formation autour desquels ils se développent par rayonnement et par ondes, suivant l'expression de M. Bourciez ; nous avons vu (p. 144) l'exemple de l'onde *o* (remplaçant *aou* venue du Nord) en basse Auvergne. Il ne faut pas en conclure, comme on l'a fait parfois hâtivement, que cette propagation s'est produite du fait de l'imitation : il peut y avoir simple contagion mentale, inconsciente ou subconsciente, comme pour les phénomènes sémantiques ; mais cette contagion peut aussi être facilitée ou provoquée par un ensemble de dispositions vocales communes à un groupement humain plus ou moins considérable. » (Dauzat, 1922 : p. 171-172).

Si les innovations lexicales sont conditionnées par les changements phonologiques ou grammaticaux, par les facteurs stylistiques ou enfin par les phénomènes externes du langage, les mutations phonologiques reçoivent l'impulsion en majeure partie de mutations également phonologiques, ou d'autres facteurs d'ordre également phonologique. » (J.Rem. : p. 104-105).

Jakobson affirme ici nettement la prééminence de la structure sur les éléments. Il insiste en effet sur la nécessité d'une « confrontation des isoglosses diverses par rapport aux systèmes dont les phénomènes en question font partie », et oppose à l'atomisme qui préside à « [l']établissement des isoglosses isolées » une appréhension structurale des éléments, seule susceptible de mettre au jour les phénomènes réels : « Souvent l'isoglosse même d'un fait grammatical ou phonologique considéré à part est en réalité fictive, car des faits qui nous apparaissent identiques quand nous les isolons, sont loin d'être toujours tels en effet, c'est-à-dire quand ils sont considérés comme faisant partie intégrante d'un système. », « L'examen d'un fait formant partie intégrante d'un système, effectué sans le rapporter à son système, est une *contradictio in adjecto*. » Il est cependant question d'isoglosses et il faut noter que la position jakobsonienne est ici strictement inverse de celle de Saussure : au lieu de la subordination des langues à l'existence de faisceaux d'isoglosses, dans le cadre d'une explication génétique (et étiologique) de la diversité linguistique, une subordination – dès lors analytique, au lieu d'étiologique – des isoglosses aux systèmes auxquels appartiennent les phénomènes, et qui, dans le cadre de l'hypothèse structurale, conditionnent leur identité. Comme chez Hjelmslev, l'unité est présupposée et fournit le cadre de l'analyse⁵¹⁵. Aussi,

⁵¹⁵ Notre analyse se sépare ici de celle de Sériot. Dans *Structure et totalité*, Sériot cite un passage remarquable d'un texte de 1930, compte rendu du premier congrès des linguistes à Prague, cosigné par Jakobson et Sloty, « Die Sprachwissenschaft auf dem ersten Slavistenkongress in Prag vom 6.–13. Oktober 1929 » : « Le point de départ de la dialectologie jusqu'à aujourd'hui était la notion de dialecte, caractérisée par une somme mécanique de marques distinctives hétérogènes. La géolinguistique [*Sprachgeographie*] découvrait que la notion de dialecte hermétiquement clos, aux frontières fixes, est une fiction. Dans ses manifestations les plus extrêmes, elle opposait à cette notion l'anarchie d'isoglosses non reliées l'une à l'autre. Qui plus est, elle mettait en doute l'existence même de frontières des phénomènes phoniques. Elle établissait que la forme phonique de chaque mot isolé avait son destin particulier. La réaction de la géographie moderne contre la promotion des isolignes non reliées d'un moyen auxiliaire à une tâche scientifique autonome s'est produite tout naturellement. La géographie insiste maintenant tout spécialement sur le problème de la corrélativité, c'est-à-dire sur le fait de relier ensemble des caractéristiques isolées, sur l'établissement de zones marquées par plusieurs caractéristiques, et sur la zonation apparaissant la plus fructueuse. Le géographe P. Savickij a entrepris de transposer les conquêtes méthodologiques de la géographie à la recherche en géolinguistique. Avec une telle conception, la notion de dialecte acquiert un sens nouveau : elle devient un concept structural. La confrontation des isoglosses montre quelles isoglosses sont liées de manière régulière, voire indissoluble, et lesquelles sont seulement jetées ensemble au hasard ; il apparaît ainsi une hiérarchie des isoglosses. Les unes représentent les frontières des différents systèmes phonologiques, et dans ce cas on peut parler de frontières des effets d'une loi phonétique, ou d'isophones. Les autres isoglosses ne sont que les frontières des différentes réalisations phonétiques (selon l'expression de Troubetzkoy) d'un *même système phonologique*. La troisième sorte d'isoglosses représente les frontières des différentes utilisations du système phonologique dans la langue. Dans les thèses du Cercle linguistique de Prague, qui ont été présentées au Congrès, a été dévoilé le caractère hautement fictif des isoglosses considérées isolément : des traits apparemment identiques peuvent être fonctionnellement différents dans le cadre de systèmes différents. » (Sériot, 1999 : p. 137) [« Den Ausgangspunkt der bisherigen Dialektologie bildete der Begriff des Dialekts, welcher durch eine mechanische Summe verschiedenartiger Merkmale gekennzeichnet wurde. Die Sprachgeographie enthüllte, daß der Begriff hermetisch geschlossener, festbegrenzter Dialekte eine Fiktion ist. In ihren extremsten Äußerungen stellte sie diesem Begriffe die Anarchie der miteinander unverbundenen Isoglossen gegenüber. Und noch mehr, sie bezweifelte selbst die Existenz der Grenzen der lautlichen Erscheinungen. Sie stellte fest, die Lautform jedes einzelnen Wortes habe ihre eigenen

précisément, est-elle problématique, installant la contradiction au cœur de l'élaboration jakobsonienne. Jakobson distingue par ailleurs dans ce passage entre deux types de phénomènes, réaffirmant, avec la partition traditionnelle de la langue, la conception de la structure orientée qu'il partage avec Martinet : les faits lexicaux sont moins nettement structurés que les faits grammaticaux et phonologiques, et c'est pourquoi leur diffusion est soumise à d'autres lois. En outre, le conditionnement des innovations lexicales est externe, linguistique – « changements phonologiques ou grammaticaux », « facteurs stylistiques » – ou non linguistique – « phénomènes externes du langage » –, tandis que « les mutations phonologiques reçoivent l'impulsion en majeure partie de mutations également phonologiques, ou d'autres facteurs d'ordre également phonologique ». Ces deux propositions ne laissent pas d'être contradictoires. La seconde, comme la subordination des isoglosses aux systèmes, implique l'existence de structures délimitées et « sujets de l'évolution ». Cependant, tandis que la distinction de deux types de phénomènes de diffusion renvoie à la définition structurale des phénomènes dont on établit ensuite les isoglosses, la notion de diffusion suppose quant à elle une extension des phénomènes hors des systèmes qui les définissent. La conception jakobsonienne de l'emprunt est argumentée en détail dans les premiers textes. Nous avons déjà cité plus haut ce passage de « Contributions to the Study of Czech Accent » (1925) :

« It seems to me that the evidence of comparative accentology enables us to establish a law of nearly universal validity : dynamic word stress is possible as a phonemic element

Schicksale. Die Reaktion der modernen Geographie gegen die Beförderung der unverbundenen Isolinien von einem Arbeitshilfsmittel zu einer selbstgenügsamen wissenschaftlichen Aufgabe erfolgte gesetzmäßig. Die Geographie legt jetzt einen besonderen Nachdruck auf die Probleme der Korrelativität, d. h. der Zusammenknüpfung einzelner Merkmale, auf die Feststellung der von mehreren Merkmalen gekennzeichneten Zonen und auf die am fruchtbarsten erscheinende Zonierung. Der Geograph P. Savickij unternahm es, diese methodologischen Errungenschaften der Geographie auf die sprachgeographische Forschung zu übertragen. Der Begriff des Dialekts erhält bei einer solchen Auffassung einen neuen Sinn : er wird zu einem strukturellen Begriffe. Die Gegenüberstellung der Isoglossen zeigt, welche Isoglossen untereinander gesetzmäßig, welche sogar unzertrennbar zusammengeknüpft und welche nur zusammengewürfelt sind : es entsteht eine Hierarchie der Isoglossen. Die einen stellen Grenzen der verschiedenen phonologischen Systeme dar, und in diesen Fällen darf man von Grenzen der Wirksamkeit eines Lautgesetzes, von Isophonen sprechen. Andere Isoglossen sind nur Grenzen verschiedener phonetischer Realisation (nach dem Ausdrucke Trubetzkoy's) ein und desselben phonologischen Systems. Die dritte Art von Isoglossen bietet die Grenzen der verschiedenen Ausnützung des phonologischen Systems in der Sprache. In den Thesen des Prager linguistischen Zirkels, die dem Kongreß überreicht wurden, wird besonders die häufige Fiktivität der isoliert berücksichtigten Isoglossen enthüllt : die äußerlich identischen Merkmale können im Rahmen verschiedener Systeme funktionell verschieden sein. » (Jakobson & Sloty, 1930 : p. 385-386). Apparaît nettement, dans ce passage, la dualité que nous avons signalée *supra* pour la diachronie : l'approche structurale est tout à la fois postulat d'une structure, impliquant « le caractère hautement fictif des isoglosses considérées isolément » et ordonnance d'un champ de recherche, ici la géographie linguistique, où il s'agit d'établir « une hiérarchie des isoglosses ». Sériot paraît quant à lui vouloir souligner la rupture avec une approche empiriste : « En faisant appel à la “géographie moderne”, Jakobson réintroduit la notion de dialecte, mais non plus de façon inductive : il en fait une construction “structurale”, dans un court texte peu connu, il s'agit d'un compte rendu en allemand des travaux de linguistique au I^{er} Congrès des slavistes à Prague, en octobre 1929. La thèse essentielle en est le refus de la notion de continuum dialectal, qualifié d’“anarchique”, et la recherche des entités à limites nettes.

[...]

Jakobson apporte ici une solution *structurale*, en remplaçant les isoglosses (phonétiques) par les isophones (phonologiques, donc systémiques) : on retrouve des frontières nettes, mais c'est la notion même de système qui est à revoir. » (Sériot, 1999 : p. 137-138). Voir le chapitre 4 de la première partie.

only insofar as it is accompanied by extragrammatical (non-phonemic) quantitative differences. From this law, which has a firm psychological basis, there follows a second law : if, within the phonemic system of a given language, there emerges as a result of phonetic changes the coexistence of two independent elements – dynamic word accent (stress) and quantity – one of these elements will be eliminated from the phonemic system. Those Slavic languages which lost the pitch accent as a phonemic element had to choose between two ways of avoiding the coexistence of word stress and quantity as independent phonemic elements. Russian and Bulgarian are typical examples for the elimination of an autonomous quantitative pattern. In Czech, Old Polish, and Sorbian, the stress was deprived of mobility and therewith could not serve to differentiate meanings, in contradistinction to the phonemic quantitative pattern. The inevitability of the loss of phonemic stress or phonemic quantity in connection with the extinction of the phonemic intonational differences in the word is apparently the basic tendency, which underlies and explains the stabilization of word stress in Old Czech. The actual choice of the means of abolishing the coexistence of dynamic accent and quantity in the phonemic systems of the West Slavic languages could have been prompted by the German model or by assistance from grammatical analogy, but that is a secondary matter, and it is easy to imagine a similar development in which the stress pattern would be reshaped without any impulse from outside – “im Wege des Sprachrhythmus”, as Trubetzkoy puts it⁵¹⁶. » (J.Cont. : p. 624-625)

où Jakobson oppose choix suscité par un modèle et réorganisation sans aucune impulsion externe. On lit ensuite dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« Nous avons déjà dit qu'en considérant les mutations phonologiques comme des processus isolés, l'observateur n'était pas en état de les interpréter ; on ne peut en rendre compte que dans le cadre de l'évolution du système phonologique. Mais cette thèse s'applique-t-elle seulement aux innovations *indépendantes*, ou s'étend-elle aussi à la *propagation* des innovations ?

Comme Saussure exclut de la diachronie la notion de système, une des conséquences inéluctables en est une profonde antinomie entre l'appréciation synchronique et l'appréciation diachronique de l'emprunt. Dans son aspect synchronique, la langue est pour Saussure “un système qui ne connaît que son ordre propre” : par conséquent, “l'emprunt ne compte plus comme tel, dès qu'il est étudié au sein du système ; il n'existe

⁵¹⁶ « Il me semble que le témoignage de l'accentologie comparative nous permet d'établir une loi de validité presque universelle : l'accent de mot dynamique n'est possible comme élément phonémique qu'aussi longtemps qu'il est accompagné de différences quantitatives extragrammaticales (non phonémiques). De cette loi, qui a une solide base psychologique, suit une seconde loi : si, dans le système phonémique d'une langue donnée, émerge comme résultat de changements phonétiques la coexistence de deux éléments indépendants – accent de mot dynamique (accentuation) et quantité – un de ces éléments sera éliminé du système phonémique. Les langues slaves qui ont perdu l'accent tonal comme élément phonémique durent choisir entre deux manières d'éviter la coexistence de l'accent de mot et de la quantité comme des éléments phonémiques indépendants. Le russe et le bulgare sont des exemples typiques d'élimination d'une structure quantitative autonome. En tchèque, ancien polonais et sorabe, l'accent était privé de mobilité et par là ne pouvait pas servir à différencier les significations, au contraire de la structure quantitative phonémique. Le caractère inévitable de la perte de l'accent phonémique ou de la quantité phonémique en relation avec l'extinction des différences intonatives phonémiques dans le mot est apparemment la tendance fondamentale, qui sous-tend et explique la stabilisation de l'accent de mot en tchèque ancien. Quant au choix des moyens d'abolir la coexistence de l'accent dynamique et de la quantité dans les systèmes phonémiques des langues slaves occidentales, il pourrait avoir été suscité par le modèle allemand ou à l'aide de l'analogie grammaticale, mais c'est un fait secondaire, et il est facile d'imaginer un développement similaire dans lequel la structure accentuelle aurait été réorganisée sans aucune impulsion externe – “im Wege des Sprachrhythmus”, selon le mot de Trubetzkoy. »

que par sa relation et son opposition” aux autres faits du système, “au même titre que n’importe quel signe autochtone” (42–43). Mais, dès que Saussure passe du domaine de la synchronie à celui de la diachronie, il sépare rigoureusement l’“emprunt de phonème” des “changements phonétiques”, il exige absolument qu’on distingue scrupuleusement “les foyers d’innovation, où un phénomène évolue uniquement sur l’axe du temps, et les aires de contagion”, où “il ne s’agit pas de la modification d’un prototype traditionnel, mais de l’imitation d’un parler voisin, sans égard à ce prototype” (283–288).

N’ayant pas accepté le point de départ de Saussure, à savoir la thèse de l’absence de toute connexion entre la diachronie et la synchronie, nous ne saurions naturellement en accepter les conséquences.

La relation d’une loi diachronique à une loi synchronique (cf. Saussure 131) peut être définie comme la relation du moyen au résultat obtenu. Nous disons *au résultat*, et non *au but*, non pas que nous niions le caractère de tendance, l’esprit téléologique des lois diachroniques, mais parce que, maintes fois la réalisation ne coïncide pas avec le problème posé ; de même que dans les autres domaines de l’activité humaine, collective en particulier, le but n’est pas toujours atteint.

Aucune innovation du système de la langue ne saurait s’interpréter sans égards au système qui subit l’innovation, peu importe s’il s’agit d’une innovation indépendante ou d’une innovation reproduite, assimilée du dehors. Renvoyer à l’emprunt ne peut être l’explication complète d’un fait ayant eu lieu dans la vie d’un système linguistique.

Certes, il y a des emprunts de caractère purement imitatif (cf. par exemple l’“akan’e” des parlers blancs-russes sud-occidentaux, IX, § 6) ; l’idiome emprunteur s’efforce, par égard pour un autre idiome, d’en reproduire plusieurs particularités ; c’est un exemple caractéristique d’hybridation linguistique ; toutefois, quelque variées que soient les formes d’hybridation, lorsque le système de l’idiome *A* “imite” le système de l’idiome *B*, la sélection et la révision des valeurs fonctionnelles des éléments adoptés a toujours lieu du point de vue du système *A*, en correspondance avec les *possibilités* d’évolution et les penchants de ce dernier ; dans le cas contraire, on est en présence d’une simple substitution du système *B* au système *A*, de l’extinction du système *A*. L’hybridation est un processus de synthèse et non une soudure mécanique.

La contagion est possible sans prédispositions à une évolution convergente, et la convergence est possible sans contagion, mais cela ne nous donne pas encore le droit d’opposer l’une à l’autre contagion et convergence. Dans la majorité des cas, la propagation d’une innovation phonologique ne peut pas être ramenée à une simple imitation. Ainsi Dauzat met en garde contre les explications hâtives de la propagation des faits phonologiques par le moyen de l’imitation : “il peut y avoir simple contagion mentale, inconsciente ou subconsciente, comme pour les phénomènes sémantiques ; mais cette contagion peut aussi être facilitée ou provoquée par un ensemble de dispositions vocales [nous dirions phonologiques] communes à un groupement humain plus au moins considérable” (172).

Cette union de l’emprunt et de la convergence rappelle beaucoup le mimétisme dans la conception de la biologie moderne : “les facteurs de ressemblance existaient dès le début chez l’imitateur aussi bien que chez le modèle, et il n’est besoin que d’une certaine impulsion pour les faire se manifester” (Berg, 224). La théorie convaincante des biologistes qui dit que le mimétisme est un des cas particuliers de la convergence, et que l’on n’est pas fondé à lui attribuer une origine ou une signification particulière (*o. c.*, 229), trouve son pendant dans la linguistique. La distinction de la reproduction d’un modèle d’avec un modelage est ramenée, dans l’histoire de la langue, à l’absence des hésitations et tâtonnements qui sont presque inévitables quand il n’y a pas de modèle et qui laissent parfois des traces dans la langue (cf. la circonstance ukrainienne de la chute des jers faibles, v. VII, § 3). La présence d’une recette au point pour un cycle de mutations permet au parler-imitateur d’adopter un ordre d’innovations modifié et plus

rationnel (cf. la propagation vers le Nord des faits ukrainiens ci-dessus mentionnés, v. VII, § 4). » (J.Rem. : p. 106-107).

Jakobson discute ici une autre distinction saussurienne que la distinction entre synchronie et diachronie : entre innovation et propagation, c'est-à-dire aussi bien, comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, puis à nouveau *supra*, entre temps (seul axe en jeu au lieu du « foyer d'innovation ») et temps doublé de l'espace (lorsqu'il s'agit des « aires de contagion »). Le cadre est celui de « l'évolution du système phonologique », dont la prise en compte est nécessaire à l'interprétation des mutations phonologiques, c'est-à-dire celui de l'hypothèse structurale, qui interdit la considération de telles mutations comme des « processus isolés ». Dans ce cadre – « Comme Saussure exclut de la diachronie la notion de système » –, et distinguant entre deux types de phénomènes : les « innovations indépendantes » et la « propagation des innovations », Jakobson croit voir dans le *Cours de linguistique générale* une divergence entre une « appréciation synchronique » et une « appréciation diachronique de l'emprunt », respectivement structurale et non structurale. Il cite successivement un passage du chapitre « Eléments internes et externes de la langue⁵¹⁷ » :

« Nous pensons que l'étude des phénomènes linguistiques externes est très fructueuse ; mais il est faux de dire que sans eux on ne puisse connaître l'organisme linguistique interne. Prenons comme exemple l'emprunt des mots étrangers ; on peut constater d'abord que ce n'est nullement un élément constant dans la vie d'une langue. Il y a dans certaines vallées retirées des patois qui n'ont pour ainsi dire jamais admis un seul terme artificiel venu du dehors. Dira-t-on que ces idiomes sont hors des conditions régulières du langage, incapables d'en donner une idée, que ce sont eux qui demandent une étude "tératologique" comme n'ayant pas subi de mélange ? Mais surtout le mot emprunté ne compte plus comme tel, dès qu'il est étudié au sein du système ; il n'existe que par sa relation et son opposition avec les mots qui lui sont associés, au même titre que n'importe quel signe autochtone. » (Saussure, 1972 : p. 42)

qui, comme nous l'avons vu plus haut⁵¹⁸, est une insertion des éditeurs, combinant ce passage du développement correspondant du deuxième cours :

« C'est vrai que plus on étudiera <aussi> les phénomènes externes mieux cela vaudra <pour l'étude de la langue.> Mais il est faux de dire que l'on a besoin d'y recourir à tout instant. Il faut faire la séparation, <elle est nécessaire pour> la clarté, <et on plus on séparera plus elle y gagnera.> » (Saussure, 1997 : p. 27)

et ce développement de la « Note pour un article sur Whitney » :

« Nous ne pouvons que faire les plus expresses réserves, nous l'avouons, aux conclusions de toute sorte qui sont tirées avec prédilection de ce qu'une langue s'est vue obligée d'adopter un mot comme *télégraphe*. Ces conclusions n'ont d'abord une portée générale que parce qu'on insinue tacitement que bien naïfs seraient ceux qui ne verraient pas qu'à toute époque en réalité, aussi bien qu'à la nôtre, un peuple a eu à prendre connaissance d'objets qui lui étaient nouveaux, et à les dénommer. Mais après ? Quel changement

⁵¹⁷ Chapitre dont est également extraite la formule « un système qui ne connaît que son ordre propre » : « Pour la linguistique interne, il en va tout autrement : elle n'admet pas une disposition quelconque ; la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre. » (Saussure, 1972 : p. 43). Voir *supra*.

⁵¹⁸ Voir la note 187. Voir Saussure (1967) : p. 62-63.

visible cela apporte-t-il au caractère d'une langue que j'ajoute à son vocabulaire (à la partie la plus matérielle de son vocabulaire), cent ou douze cents substantifs comme télégraphe ? – Toutefois là n'est pas même la véritable objection. Mais en admettant que chaque [] la question serait précisément de savoir : cela est-il un élément régulier sans lequel nous ne saisissons pas le cours naturel des faits linguistiques

Le patois de certaines vallées retirées où on constate une introduction de termes artificiels extrêmement peu éloignée de zéro, est-(elle) [il] de ce fait hors des conditions naturelles de la langue ? Soutiendra-t-on que c'est ce patois qui est hors des conditions régulières du langage, que c'est lui qui demande une étude tératologique, comme n'ayant pas subi de mixtures [], cet élément soi-disant in[] Il représente au contraire la condition []⁵¹⁹ Non seulement cela [], mais en admettant qu'il n'existe en effet rien d'autre que des dialectes continuellement soumis à recevoir les alluvions [] le vrai problème serait de se demander : ces alluvions constituent-elles un élément vital, sans lequel nous ne concevrions pas la perpétuation d'une langue ? Non. Donc ces éléments sont le fait accessoire pour quiconque veut se rendre compte [] et le resteraient, alors même que cette complication extérieure serait [] » (Saussure, 2002a : p. 212-213)

la conclusion étant due aux éditeurs, et ce passage du chapitre « Propagation des ondes linguistiques » :

« Nous avons vu que le facteur temps suffit pour expliquer la diversité géographique. Mais ce principe ne se vérifie entièrement que si l'on considère le lieu où est née l'innovation.

Reprenons l'exemple de la mutation consonantique allemande. Si un phonème *t* devient *ts* sur un point du territoire germanique, le nouveau son tend à rayonner autour de son point d'origine, et c'est par cette propagation spatiale qu'il entre en lutte avec le *t* primitif ou avec d'autres sons qui ont pu en sortir sur d'autres points. A l'endroit où elle prend naissance, une innovation de ce genre est un fait phonétique pur ; mais ailleurs elle ne s'établit que géographiquement et par contagion. Ainsi le schéma

$$\begin{array}{c} t \\ \downarrow \\ ts \end{array}$$

n'est valable dans toute sa simplicité qu'au foyer d'innovation ; appliqué à la propagation, il en donnerait une image inexacte.

Le phonéticien distinguera donc soigneusement les foyers d'innovation, où un phonème évolue uniquement sur l'axe du temps, et les aires de contagion qui, relevant à la fois du temps et de l'espace, ne sauraient intervenir dans la théorie des faits phonétiques purs. Au moment où un *ts*, venu du dehors, se substitue à *t*, il ne s'agit pas de la modification d'un prototype traditionnel, mais de l'imitation d'un parler voisin, sans égard à ce prototype ; quand une forme *herza* "cœur", venue des Alpes, remplace en Thuringe un plus archaïque *herta*, il ne faut pas parler de changement phonétique, mais d'emprunt de phonème. » (Saussure, 1972 : p. 283-284)

dont, comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, la source se trouve dans le troisième cours :

« Il y a une correction à faire au principe posé à l'origine : la diversité géographique se fait uniquement dans le temps. Et c'est vrai en un certain sens.

Exemple :

⁵¹⁹ Segment que l'on ne sait pas trop où insérer.

<i>medio</i>	
<i>medzo</i> <i>medžo</i> <i>mežo</i>	
<i>x</i>	<i>medzo</i>

Cette diversité qui est dans l'espace, il faut la projeter dans le temps pour reconnaître le phénomène. Ce principe est vrai, si l'on prend l'endroit où s'est faite l'innovation.

Dans la région avoisinante, le changement se fait par imitation. Il marche géographiquement et ne dépend pas du prototype.

Si l'on considère la contagion, le facteur géographique vient s'ajouter au facteur temps. [...] <Donc la loi de tout rapporter au temps n'est vraie que pour foyers>.

Notre premier principe, c'était que la différence géographique serait purement réductible au temps. Ce qui revient à dire qu'il y a uniquement à considérer :

<i>medio</i>	<i>medio</i>
↓	↓
<i>medzo</i>	<i>mežo</i>

Le développement historique est libre de lieu en lieu. Ce schéma reste juste en thèse générale.

Mais la région *medzo* peut gagner et envahir *mežo* par conquête géographique : [...]

Il y aura lieu <au point de vue du phonétiste> de distinguer les foyers qui dépendront uniquement de l'axe du temps et les aires de contagion appelant la double notion du temps et de la propagation dans l'espace. <Cette propagation ne peut être considérée dans théorie des faits phonétiques, parce que la modification ne se fera pas sur un prototype mais par imitation>. Le changement qui s'opère dans le foyer est d'une forme sui generis, mais le changement qui s'opère de proche en proche, c'est l'emprunt fait par imitation au voisin. Supposons un mot comme *testa* qui a pris dans certains dialectes la forme *tepa*, ailleurs c'est *teta*. Il est clair que les changements phonétiques qui ont opéré le changement *st* en *p* n'agissent pas si la région *teta* se met à dire *tepa* par imitation. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 131-136).

Or, il s'agit moins, en réalité, d'appréciations respectivement synchronique et diachronique de l'emprunt que de deux objets différents. Le second développement a trait à la création de la diversité linguistique. Il n'est donc pas question de langues distinctes, mais de deux forces opposées : la force du clocher et la force d'intercourse, ramenées à une seule et constituant en tant que telles l'extériorité de la langue. Par ailleurs, et corrélativement, il ne s'agit pas d'emprunt au sens d'un phénomène de contact entre langues, mais d'une distinction entre deux types de changements : une modification phonétique (le phénomène phonétique proprement dit) et une modification par imitation. Le premier passage concerne quant à lui le phénomène de l'emprunt en tant qu'il suppose deux langues constituées, et il s'agit alors, non pas de la mutabilité des langues et du mécanisme de l'évolution et de la diversification, mais d'une modalité de l'articulation (au sens saussurien, impliquant la définition du signe comme *articulus*), en tant que telle nécessairement tératologique. On lit de même dans le troisième cours :

« Maintenant à un certain moment, d'une façon savante et par un de ces faits qu'on peut appeler pathologique, la langue s'est trouvée recevoir en elle <le mot latin> (*decrepitus*), dont on ne sait l'origine. On l'a introduit on ne sait pourquoi dans la langue française <et on en a fait *décrépit*>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 262).

S'il s'agit donc, pour une part, d'opposition entre diachronie et synchronie, il s'agit avant tout, dès lors, de deux types de phénomènes, respectivement phonétique et significatif. Dans le cadre de la partition traditionnelle de la langue, Jakobson assimile en revanche les deux

types de phénomènes⁵²⁰ et reporte l'opposition sur le plan de la méthode d'appréhension. La résolution est alors conforme à ce que nous avons vu plus haut : « N'ayant pas accepté le point de départ de Saussure, à savoir la thèse de l'absence de toute connexion entre la diachronie et la synchronie, nous ne saurions naturellement en accepter les conséquences. », et l'appréciation diachronique de l'emprunt doit être tout aussi structurale que son appréciation synchronique. Jakobson postule ainsi à nouveau, en lien avec sa redéfinition fonctionnelle de la notion de loi diachronique, le conditionnement interne de toute évolution, fût-elle liée à une propagation, c'est-à-dire « reproduite, assimilée du dehors », et non « indépendante ». Ce postulat apparaît nettement lié à la conception des langues comme des entités en interaction : « l'idiome emprunteur s'efforce, par égard pour un autre idiome, d'en reproduire plusieurs particularités », « le système de l'idiome *A* "imite" le système de l'idiome *B* », « La présence d'une recette au point pour un cycle de mutations permet au parle-imitateur d'adopter un ordre d'innovations modifié et plus rationnel ». Intervient d'ailleurs, significativement, la métaphore organiciste : il s'agit là d'« hybridation linguistique », « processus de synthèse » et non « soudure mécanique » et, par ailleurs, « [c]ette union de l'emprunt et de la convergence rappelle beaucoup le mimétisme dans la conception de la biologie moderne ». La représentation jakobsonienne met ainsi en jeu des systèmes, au lieu des locuteurs qu'impliquent quant à elles les forces du clocher et d'intercourse en tant que forces de cohésion de la communauté et extériorité de la langue constitutive du fonctionnement linguistique. Dans ce cadre, il n'est plus question de temps et d'espace, mais d'entités d'une part, dont la « vie » et l'évolution se substituent au « facteur temps », d'interactions d'autre part, en lieu et place de la notion d'espace. On retrouve ici l'asymétrie de la distinction jakobsonienne entre synchronie et diachronie (le fondement sur la définition de l'objet comme structure). Diachronie et géographie apparaissent ainsi nettement comme des champs à appréhender de manière structurale, en tant que tels nécessairement doubles : dynamisme d'un système d'une part, reconstruction d'une évolution d'autre part⁵²¹, interactions entre systèmes d'une part, ordonnance d'un champ d'isoglosses d'autre part⁵²². Les dimensions de la reconstruction et de l'ordonnance sont très clairement lisibles dans cet

⁵²⁰ Au prix, d'ailleurs, d'une sorte de jeu de mots sur le terme *emprunt*. Dans la proposition « l'emprunt ne compte plus comme tel, dès qu'il est étudié au sein du système », « l'emprunt » renvoie au mot emprunté – le texte du *Cours de linguistique générale* donne de fait : « Mais surtout le mot emprunté ne compte plus comme tel, dès qu'il est étudié au sein du système ». Dans le cadre de l'opposition entre « l'"emprunt de phonème" » et les « "changements phonétiques" », il renvoie en revanche au phénomène de l'emprunt. Le fait est notable, d'une part en ce qu'il témoigne de la perspective purement analytique de Jakobson, qui ne s'intéresse guère au phénomène (notons également, à cet égard la substitution des « autres faits du système » aux « mots qui lui sont associés » : de faits indistincts à appréhender structuralement à la relativité définitoire du système saussurien comme fonctionnement), d'autre part en ce qu'il manifeste les difficultés de tout « dépassement » de l'opposition entre synchronie et diachronie : si le système s'introduit en diachronie, en retour, les « phénomènes » ne sauraient être que des « résultats ». Voir *infra*.

⁵²¹ Comme nous l'avons vu plus haut, et comme il apparaît d'autant plus nettement dans ce passage où Jakobson distingue entre but et résultat (distinction que l'on retrouve ensuite dans *The Sound Shape of Language* ; voir J.SS : p. 109-110 [p. 174], cité plus haut), c'est-à-dire entre l'explication et l'expliqué, le postulat téléologique n'est que la forme diachronique de l'hypothèse structurale, c'est-à-dire un moyen d'ordonnance des phénomènes et de reconstruction des processus. Elle implique en tant que telle un dynamisme (but), et non seulement des structures (point de départ et résultat), structures qui permettent cependant, en retour, l'appréhension structurale des phénomènes.

⁵²² Voir ci-dessus la note 515.

autre passage des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« L'objet traditionnel de la grammaire comparée est de reconstituer une "langue commune initiale" en effectuant la comparaison des langues héritières. Une fois ce but atteint et une fois donné un point de départ aux historiens de ces langues héritières, il semblait que le rôle du comparatiste fût achevé. Or, on pourrait parler tout au plus, dans ce cas, de l'achèvement du premier chapitre de la grammaire comparée. Les cadres d'exploitation de la comparaison doivent être élargis. Ce n'est pas seulement le patrimoine commun hérité de la langue mère par les langues filles, mais c'est, à un égal degré, l'évolution des langues apparentées après la dislocation de la "langue commune" qui doit faire l'objet de l'étude comparative. Les divergences fondamentales et les convergences existant dans l'évolution indépendante des langues apparentées doivent être relevées et confrontées ; c'est par ce moyen seulement que l'on pourra tirer au clair les tendances fondamentales de l'évolution desdites langues et relier les épisodes, de prime abord dépareillés et sans but, de leur évolution, pour en dégager un cycle de mutations, total, et tendant à un but. » (*J.Rem.* : p. 16).

Jakobson dénonce ici la limitation de la grammaire comparative à l'établissement d'une « langue commune initiale », qui ne constitue selon lui que le « premier chapitre de la grammaire comparée ». Le second chapitre qu'il envisage pour sa part se caractérise cependant précisément par sa présupposition du premier, et par les notions de « langue mère » et de « langues filles », impliquant, mal gré qu'en ait Jakobson⁵²³, le cadre du *Stammbaum*, c'est-à-dire, comme chez Hjelmslev, la présupposition de « langues apparentées » distinctes – suite à la « dislocation de la "langue commune" » –, langues à « l'évolution indépendante », et susceptibles en tant que telles d'un autre type de comparaison. « Convergences » (espace) et « divergences » (temps) pourront ainsi constituer « un cycle de mutations, total, et tendant vers un but », au lieu que la conception traditionnelle n'y voyait que des épisodes « dépareillés et sans but⁵²⁴ ». Mais comme chez Hjelmslev, il ne s'agit plus, dès lors, d'étiologie, mais de reconstruction analytique dans le cadre structural fourni par la langue commune puis par les différentes langues filles. L'élaboration jakobsonienne apparaît cependant significativement différente de celle de Hjelmslev. En effet, si la notion de

⁵²³ Voir ci-dessous.

⁵²⁴ Voir également ce passage de « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus » (1935), cité plus haut : « In der vorliegenden Untersuchung habe ich mich absichtlich in den Grenzen einer *rein synchronischen* Beschreibung gehalten, obwohl die Fragen der Umwandlungen des russischen Kasussystems sich unwillkürlich aufdrängen : die Sprache lässt einzelne Kasusformen mit Hilfe der grammatischen Analogie zusammenfallen und leistet den durch verschiedene Triebkräfte entstandene Homonymien der Kasusformen keinen Widerstand ; oder sie verwendet im Gegenteil wirksam die Analogie, um alte Gegensätze aufrecht zu erhalten oder neue zu schaffen ; am vollständigsten können die Grundtendenzen der russischen morphologischen Entwicklung durch folgerichtige Vergleichung einiger verwandten Systeme in Bewegung, ihrer Konvergenzen und Divergenzen, erläutert werden. » [« Dans la présente étude je m'en suis délibérément tenu aux limites d'une description *purement synchronique*, bien que les questions posées par les transformations du système casuel russe se présentent d'elles-mêmes : la langue laisse ses formes casuelles individuelles se confondre à l'aide de l'analogie grammaticale, et n'offre aucune résistance aux homonymies des formes casuelles résultant de diverses forces à l'œuvre ; ou bien au contraire la langue exploite efficacement l'analogie pour maintenir les anciennes oppositions ou en créer de nouvelles ; c'est par la comparaison systématique de quelques systèmes apparentés en mouvement, de leurs convergences et de leur divergences, que les tendances fondamentales de l'évolution de la morphologie russe peuvent trouver le plus complètement leur élucidation. »] (*J.Bei.* : p. 70).

structure fournit le cadre de l'analyse, l'unité n'apparaît pas nécessairement synchroniquement fondée, mais se trouve également construite en diachronie. Le développement relatif à l'emprunt se poursuivait ainsi de la manière suivante :

« Dans ces conditions, les débats concernant la dislocation d'une "langue commune", par exemple du protoslave ou du protorusse, perdent de leur acuité. Le critère de la dislocation est l'incapacité de certains parlers à subir les faits communs. Nous ne sommes pas toujours à beaucoup près en mesure de déterminer ce qui est au fond de cette notion de "commun", et de dire si c'est la convergence seule, ou si c'est la convergence soutenue par la contagion. S'il y a prédominance des convergences sur les divergences, il y a lieu d'employer la notion de langue commune.

Il n'y a pas besoin d'expliquer que cette conception historique conventionnelle de l'unité de langue ne peut être transposée sans plus dans la synchronie. Dans cette dernière, il n'y a pas de critère interne objectif permettant de répondre à la question de savoir si l'on a affaire à une ou à plusieurs langues. La réponse est déterminée par l'attitude de la collectivité des sujets parlants. La critique de cette attitude doit tenir compte de la notion de conformité au but, et non de celle de phonologie historique. Seule, une science encore provinciale peut trancher encore la question de la légitimité de tel ou tel séparatisme linguistique à la lumière de problèmes purement génétiques. Dans le plan social, la notion de classe a depuis longtemps remplacé celle de caste ; dans le plan national la libre disposition de soi fait passer à l'arrière-plan la question d'origine ; de même dans les questions linguistiques d'actualité ce qui nous préoccupe en premier lieu ce n'est pas la genèse, mais la fonction.

L'analyse de l'évolution phonologique des parlers russes au cours des XII et XIII^{èmes} siècles montre que la tendance à un développement convergent restait encore prédominante. On n'observe pas de séparatisme phonologique, il n'y a pas à ladite époque une seule divergence *intentionnelle* dans l'histoire des dialectes ukrainien, blanc-russe et grand-russe ; en d'autres termes, il n'y a pas de phénomènes qui, subis par l'un des trois dialectes en cause et *capables d'être adoptés et utilisés* par les autres, ne soient pas actuellement acceptés. L'extension géographique du russe a naturellement ralenti l'allure de la propagation des faits nouveaux, mais elle n'avait pas encore créé entre les dialectes des barrières infranchissables réduisant la propagation à zéro. » (J.Rem. : p. 108-109).

La question est en effet ici celle de l'unité diachronique. Jakobson pose que le critère de la dissolution est « l'incapacité de certains parlers à subir les faits communs », ou la prédominance de la divergence sur la convergence. On retrouve, dans ce cadre, la distinction entre convergence et contagion, la première pouvant se doubler de la seconde, mais la seconde impliquant nécessairement la première. Or, la distinction entre convergence et contagion, et les notions mêmes de convergence et de contagion (dans la mesure où cette dernière implique la convergence) supposent des entités préalables, les « parlers » dont il est question dans ce premier paragraphe, les « dialectes » dont il est question dans le dernier et qui, comme le système dans le passage cité plus haut, sont en interaction les uns avec les autres : « il n'y a pas de phénomènes qui, subis par l'un des trois dialectes en cause et *capables d'être adoptés et utilisés* par les autres, ne soient pas actuellement acceptés ». Comme nous l'avons vu ci-dessus⁵²⁵, Saussure parle quant à lui de « régions » ou de

⁵²⁵ Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 131-136, cité ci-dessus. Il en va de même dans les notes de Saussure (voir la note 42 du chapitre 3 de la première partie) et dans les notes de Dégallier, Mme Sechehaye et Joseph :

« voisin », c'est-à-dire, fût-ce par métonymie, de locuteurs, la notion de dialecte qui apparaît également dénonçant ainsi son caractère conventionnel et factice, c'est-à-dire avant tout purement géographique. On mesure ainsi la prégnance du modèle du *Stammbaum* dans la représentation jakobsonienne, malgré la réflexion en termes de propagation. Le fait notable, à cet égard, est que tandis que Jakobson oppose ensuite unité diachronique et unité synchronique, le critère est en réalité analogue, et transposé de la synchronie à la diachronie. Jakobson affirme tout d'abord que « cette conception historique conventionnelle de l'unité de langue ne peut être transposée sans plus dans la synchronie » et que « [d]ans cette dernière, il n'y a pas de critère interne objectif permettant de répondre à la question de savoir si l'on a

« [Dégallier] **Nous avons vu que diversité géographique** se faisait uniquement dans le **temps**. Vrai dans un certain sens.

Mais il faut une correction : c'est vrai dans l'endroit où s'est faite **l'innovation**.

medio

medzo | medžo | mežo.

Mais il y a une propagation géographique : C'est géographiquement, dans **propagation**, que l'une des forces a lutté contre l'autre.

Dans **endroit où** innovation **prend naissance**, se fait par facteurs phonétiques, que l'on connaît plus ou moins. **Mais** dans reste de l'aire, se propage **par imitation**.

Donc, loi de tout rapporter au temps **n'est** vrai **que** pour *foyers*.

[Voir annexe II, fig. 8] ???-IMAGE-II-I-087

Au point de vue du phonétiste, il y aura lieu de considérer les *foyers* dépendant **uniquement** de l'**axe du temps** ; mais il y a les *aires de contagion* dépendant **du temps et de l'espace**. Cette propagation ne peut être considérée **dans théorie des faits phonétiques**, parce que la **modification** ne se fera pas sur un **prototype**, **mais** par **imitation** :

<i>testa</i>	<i>testa</i>
<i>tepa</i>	<i>têta</i>
↘	
<i>têpa</i>	

[Mme Sechehayé] **Nous** disons que la **diversité géographique** se faisait uniquement dans le **temps**, **mais** il faut ajouter : c'est vrai pour l'endroit **où** s'est faite **l'innovation** ; mais de là il y a **propagation**, et c'est géographiquement qu'une forme se met **en lutte avec** l'autre.

Le changement ne se fait plus que **par** imitation.

Distinguer :

A) **aires de contagion**

(propagation) : **espace**

et B) **foyers** de développement : **temps**

en A) l'**imitation** [est] en dehors du **prototype** primitif.

testa > *teta* ou *tepa*

mais *testa* peut emprunter par imitation *tepa* à son voisin.

[Joseph] **Nous avons vu que** la diversité géographique pouvait se réduire au temps seul.

Il y a lieu de faire une correction : c'est vrai pour *l'endroit où s'est produite l'innovation*.

[Voir annexe II, fig. 9] ???-IMAGE-II-I-088

La propagation est bien un fait géographique, et la loi qui rapporte la continuité

[Voir annexe II, fig. 10] ???-IMAGE-II-I-089

dans l'espace à la continuité dans le temps n'est vraie que pour les *foyers*. Il y a de bonnes raisons pour former ainsi le schéma fondamental ; mais la propagation contagieuse des faits d'une région à l'autre [se fait par imitation] : *medzo*, par contact, par conquête géographique, empiète sur *mejo*.

Au point de vue de l'historien, il y aura lieu de distinguer les **foyers**, dépendant **uniquement** de l'**axe du temps**, et les **aires de contagion**, appelant la double notion **du temps et de l'espace**. Il ne peut pas être indifférent de l'apercevoir sur une de ses faces ou sur l'autre. Mais le chemin par proche en proche est en dehors du **prototype** ; le processus a donc un caractère extrêmement différent. Des mots comme *testa* deviennent ainsi *têpa* ou *tîpa*, tandis que dans d'autres dialectes, on a *têta*. Ainsi si la contrée de *têpa* adopte *têta*, il n'y aura point un **changement**, **mais** bien un **emprunt**. » (Saussure, 1967 : p. 468-470).

affaire à une ou à plusieurs langues ». Dans cette perspective, la délimitation est liée à « l'attitude de la collectivité des sujets parlants ». De la langue, on en revient ainsi au locuteur, mais Jakobson oppose aussitôt « conformité au but » et « phonologie historique », « fonction » et « genèse », c'est-à-dire, pour une part, explication synchronique et explication diachronique (génétique), mais également, par ailleurs, explication téléologique et explication causale, convoquant d'ailleurs l'arrière-plan idéologique de cette opposition, à travers la référence à une scientificité moderne. Aussi l'appréhension synchronique (téléologique) a-t-elle vocation à être transposée dans la diachronie, où la convergence peut ainsi être explicitée comme absence de « séparatisme phonologique » et de toute « divergence *intentionnelle* ». On retrouve ici l'introduction de la téléologie dans la diachronie, d'une manière éminemment paradoxale, puisqu'impliquant les sujets parlants sous la forme des langues ainsi convergentes. Apparaît par ailleurs d'autant plus clairement l'enjeu de la notion de convergence, celui d'une unification dans le cadre d'une appréhension structurale, permettant de penser une unité tout à la fois intentionnelle et mouvante. C'est là la spécificité de l'élaboration fonctionnelle jakobsonienne, en regard de l'élaboration hjelmslevienne, élaboration fonctionnelle dont il faut cependant souligner le caractère contradictoire, déjà apparu dans le troisième chapitre de la première partie : elle promeut une langue tout à la fois une et multiple, à la mesure même du caractère objectal en même temps que dématérialisé par identification de la langue à la fonction, de la langue jakobsonienne. Rappelons ici cette redéfinition du caractère social en termes de téléologie, rencontrée dans un des passages de « The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion » que nous avons cités plus haut :

« 2) The neo-grammarians did not succeed in explaining the social character of sound changes (why a speech community accepts and sanctions individual slips), but this problem too finds its solution once it is posed teleologically. The same requirement applies if one attributes the decisive role in sound changes to the succession of generations⁵²⁶. » (J.CSL : p. 2).

Cette notion d'unité mouvante est explicitement opposée à la représentation en termes de *Stammbaum*. Jakobson écrit ainsi dans « Nikolaj Sergejevič Trubetzkoy » (1939) :

« Certes, Fortunatov rejette fondamentalement la théorie naturaliste de l'arbre généalogique, mais, dans son travail concret de recherche en histoire des langues, on en trouve encore des traces, ainsi que, plus généralement, dans la pratique comparatiste habituelle ; au contraire, Trubetzkoy rejette complètement la conception généalogique héritée de Schleicher au profit de la théorie des ondes ; en conséquence, il considère les langues slaves dans leurs débuts comme de simples dialectes du slave commun, et il explique, à juste titre, les débuts de la différenciation par “des différences dans la vitesse et la direction de propagation des changements phonétiques à partir du slave commun” et par l'ordre variable de ces changements dans les différents dialectes. Ainsi que Trubetzkoy nous en convainc, le protoslave continue de vivre en tant que “sujet de

⁵²⁶ « 2) Les néogrammairiens n'ont pas réussi à expliquer le caractère social des changements phoniques (pourquoi une communauté linguistique accepte et sanctionne les dérapages individuels), mais ce problème trouve également sa solution une fois posé de manière téléologique. La même exigence s'applique si l'on attribue le rôle décisif, dans les changements phoniques, à la succession des générations. »

l'évolution" jusqu'au seuil de notre millénaire, lorsque le dernier changement phonétique commun, la perte des voyelles réduites, commença à se propager⁵²⁷. » (J.Nik. : p. 305).

Jakobson situe ici l'élaboration troubetzkoyenne – et avec elle, l'élaboration pragoise – du côté de la théorie des ondes, en tant que paradigme opposé à la « théorie naturaliste de l'arbre généalogique ». A une représentation en termes de langues se substitue ainsi une représentation en termes de « simples dialectes », et une explication de la diversité subséquente par « “des différences dans la vitesse et la direction de propagation des changements phonétiques” » et par « l'ordre variable de ces changements dans les différents dialectes ». La perspective demeure cependant profondément différente de celle de Saussure, dans la mesure où la notion de dialecte – c'est-à-dire de structure – demeure la base d'explication, en tant que corollaire et fondement de l'explication structurale des changements. Elle est ainsi l'unité minimale à laquelle répond l'unité globalisante de la langue commune, entité organique « qui continue de vivre en tant que “sujet de l'évolution” ». Comme le montre Sériot dans *Structure et totalité*, l'expression est récurrente dans les textes de Troubetzkoy, où, comme il apparaît dans les citations produites, extraites d'un texte de 1927, « L'élément slave commun dans la culture russe⁵²⁸ », elle concerne aussi bien les dialectes que la langue commune :

« La difficulté du modèle organiciste à disparaître s'exprime encore dans une métaphore profondément résistante, celle qui fait assimiler la langue à un sujet. C'est contre cette métaphore que Schuchardt dirigeait sa critique de l'organicisme :

“Jusqu'à récemment la langue était considérée en règle générale comme un organisme autonome, comme un sujet, alors qu'en fait elle n'est que le produit de l'activité d'un sujet” (Schuchardt, 1922, p. 128).

Or la métaphore du sujet est un des thèmes les plus récurrents des études diachroniques de Troubetzkoy :

“A partir du moment de la dislocation, une telle langue peut être considérée comme ayant éclaté, c'est-à-dire comme ayant perdu son unité en tant que “sujet de l'évolution”, et les seuls sujets de l'évolution sont alors les différents dialectes” (Troubetzkoy, 1927b, p. 56).

“La protolangue russe s'est disloquée, c'est-à-dire a cessé d'être un sujet unique de l'évolution entre le milieu du XII^e siècle et le milieu du XIII^e. [...] On ne peut pas considérer ces parlers (grand-russe, biélorusse, petit-russien) comme des sujets de l'évolution au sens plein du terme” (*ibid.*, p. 57).

“A l'époque de l'activité des apôtres slaves, les différentes branches du slave commun n'avaient pas encore perdu la capacité de changements en commun, et le slave

⁵²⁷ « Fortunatov lehnt zwar im Grundsatz die naturalistische Stammbaumtheorie entschieden ab, doch bleiben trotzdem ihre Überreste in seiner sprachhistorischen Forschungsarbeit und eigentlich in der üblichen komparatistischen Praxis überhaupt vorhanden, wogegen Trubetzkoy die Schleichersche sprachgenealogische Auffassung zugunsten der Wellentheorie restlos und konsequent aufgibt ; demzufolge betrachtet er die einzelnen slavischen Sprachen in ihrer Anfangsperiode als blosse Mundarten innerhalb des Urslavischen ; die Anfänge seiner Differenzierung erklärt er geistreich durch die “Unterschiede im Tempo und in der Richtung der Verbreitung gemeinurslavischer Lautveränderungen” und durch die daraus folgende verschiedenartige Reihenfolge dieser Veränderungen in den einzelnen Dialekten. Das Urslavische als “Subjekt der Evolution” lebt, wie Trubetzkoy überzeugend zeigte, bis zur Schwelle unseres Jahrtausends, als der letzte gemeinslavische Lautwandel, der Verlust der schwachen Halbvokale, sich zu verbreiten anfang. » (J.Nik. : p. 510).

⁵²⁸ « Obščeslavjanskij èlement v russkoj kul'ture ». La traduction est de Patrick Sériot. Voir Sériot (1999) : p. 335.

commun, en tant que tout, n'a pas encore cessé d'être un sujet de l'évolution" (*ibid.*, p. 60). » (Sériot, 1999 : p. 161-162).

La notion d'onde réapparaît dans les « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues », dans un développement significatif, où il s'agit tout à la fois de structure et de tendances des locuteurs :

« L'imitation est certes un facteur puissant dans la formation des ondes linguistiques, quelle que soit l'aire de leur propagation : celle d'une langue ou celle d'un groupe de langues contiguës. Cependant on aurait tort d'y voir le facteur unique, ou du moins décisif et indispensable. Selon la thèse pénétrante de Meillet, c'est l'existence d'une tendance collective qui domine tout, tandis que le rôle de l'imitation, grand ou petit, n'est dans la réalisation des changements qu'un élément accessoire, de sorte que le linguiste se résigne aisément à l'ignorer. Un changement de structure linguistique ne pourrait se produire dans un parler local s'il n'y avait pas une tendance collective identique vers ce changement. C'est donc la convergence qui est le phénomène essentiel ; le rôle facultatif de l'individu qui en prend l'initiative consiste uniquement à anticiper et à hâter le développement convergent. De même, dans les limites d'une langue ou d'une association de langues, une innovation de structure peut se répandre, comme nous l'avons déjà fait remarquer, par contagion, selon le terme de F. de Saussure (*Cours*, p. 283), ou bien par simple égalité de tendances ; ce dernier cas est celui d'une évolution parallèle indépendante. La contagion ne pourrait s'effectuer si l'égalité des tendances n'existait pas, mais la contagion elle-même n'est pas indispensable – bien qu'un foyer de rayonnement soit un auxiliaire favorable à l'extension d'un changement et que l'évolution convergente soit facilitée et accélérée quand elle peut s'appuyer sur un modèle. L'action de la contagion n'est donc ni nécessaire, ni suffisante pour que se produise une affinité linguistique (et en particulier phonologique).

Sous l'influence de l'accent initial du carélien quelques parlers russes du gouvernement d'Olonetz ont reporté sur la première syllabe du mot l'accent de la dernière syllabe, tandis que l'accent des autres syllabes est resté intact. Malgré ce changement imitatif, l'accent de mot a gardé dans ces parlers sa fonction *significative* étrangère à l'accent carélien (*posypali* pluriel du prétérit de l'aspect perfectif du verbe "recouvrir" – *posypáli* même forme du verbe imperfectif correspondant), tandis que la fonction *délimitative* de l'accent carélien (qui marque le commencement du mot) n'a reçu dans les parlers en question qu'un équivalent partiel et négatif (la syllabe accentuée ne pouvant pas être la finale d'un mot polysyllabique). Les parlers du sud-est de la Macédoine peuvent servir d'exemple contraire. Dans ces parlers l'accent libre a été modifié, et c'est probablement la règle grecque des trois syllabes qui en a fourni le modèle. Mais tandis qu'en grec l'accent remplit une fonction significative et que sa fonction délimitative est uniquement négative (la troisième syllabe après l'accent ne pouvant pas appartenir au même mot), dans une partie des parlers macédoniens la troisième (ou dans d'autres parlers la deuxième) syllabe avant la fin du mot a été généralisée comme place de l'accent, et celui-ci s'est changé de moyen significatif en moyen purement délimitatif, l'accent marquant la place de la finale. Le changement a donc été plus radical que le modèle ne le suggérait. Dans aucun de ces deux exemples, la contagion n'a abouti à une affinité nette. » (J.Aff. : p. 238-239).

Jakobson argumente ici à nouveau la thèse des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, selon laquelle toute contagion présuppose une convergence, qui est ainsi le seul facteur décisif. Il n'est plus question de langue, mais de « tendances collectives ». Il s'agit cependant à nouveau de « développement » et d'« évolution parallèle indépendante », notions présupposant des unités. Le fait est d'autant

plus paradoxal que lorsqu'il s'agit d'un parler local la convergence est le fait des locuteurs, de sorte que la notion de développement convergent, qui fournit le modèle de celle d'« évolution parallèle indépendante » qui intervient ensuite lorsque le cadre est celui des « limites d'une langue ou d'une association de langues », implique tout à la fois une langue commune et un ensemble de langues individuelles. Il s'agit de plus, comme le révèle la dernière proposition – outre, évidemment, le contexte général du développement, que nous envisagerons ci-dessous – d'affinités linguistiques, c'est-à-dire de rapports entre langues. Jakobson poursuit d'ailleurs :

« Mais il existe des cas où le résultat de l'imitation manque même d'une ressemblance partielle au modèle. Selon l'observation de M. Sergievskij, la langue des Tsiganes russes accentue ordinairement la dernière syllabe du mot, mais dans les mots empruntés au russe, y compris les oxytons de ce dernier, l'accent frappe toujours l'avant-dernière syllabe (russe : *zimá, sud' bá, vesná* ; tsigane : *zýma, súd'ba, vósna*) ; du point de vue du tsigane, le principe de l'accent libre est inadmissible et l'accent doit continuer à dépendre de la fin de mot – mais les tsiganes s'étaient aperçus qu'en russe, contrairement à leur langue maternelle, l'accent n'est pas attaché à la finale : c'est pourquoi ils l'ont fixé sur la pénultième, d'autant plus que c'est la place de l'accent dans la majorité relative des mots russes. La classe des mots sentis comme autochtones et celle des mots perçus comme étrangers forment dans la langue, comme l'a bien fait voir V. Mathesius dans ses études sur la structure des emprunts, deux couches stylistiques particulières. Dans le cas ci-dessus ces deux couches s'opposent l'une à l'autre par une place distincte de l'accent fixe. Si le sentiment de l'origine étrangère des emprunts du tsigane au russe s'effaçait et si les deux couches fusionnaient, il en résulterait ou bien une unification de la place de l'accent, ou bien une opposition de deux accents, celui de la finale et celui de la pénultième, comme moyen de différencier les significations des mots. Ainsi nous voyons que les emprunts par eux-mêmes ne modifient pas la phonologie propre de la langue : ce n'est que leur assimilation qui est capable d'y introduire des éléments nouveaux. Or, même dans ce dernier cas, la langue ne s'approprie pas nécessairement des éléments insolites. La solution la plus simple, et, semble-t-il, la plus usitée, est celle qui consiste à adapter les mots d'origine étrangère aux lois de la structure indigène. De même que nous pouvons reproduire des mots étrangers avec nos propres habitudes de prononciation, de même nous pouvons d'autre part imiter et reproduire la prononciation étrangère de notre propre lexique. Le célèbre réformateur tchèque du ^{xv}e siècle, Jean Hus, reprochait à ses compatriotes de prononcer “more Teutonicorum” le *l ordinaire* au lieu du *l dur*. C'est l'extension du tchèque dans la population allemande des villes de Bohême qui a influencé le tchèque urbain, et par son intermédiaire le tchèque de la campagne, en lui faisant perdre la distinction des deux phonèmes latéraux. Des emprunts de vocabulaire ne suffisent donc pas pour qu'une contagion phonologique ait lieu et ils n'en sont pas non plus la condition indispensable. Il n'y a pas par conséquent de connexion nécessaire entre une affinité phonologique (ou grammaticale) et un fond lexical commun.

La langue n'accepte des éléments de structure étrangers que quand ils correspondent à ses tendances de développement. Par conséquent l'importation d'éléments de vocabulaire ne peut pas être une force motrice du développement phonologique, mais tout au plus l'une des sources utilisées pour les besoins de ce développement.

En examinant les cas de contagion phonologique on ne saurait expliquer par l'intermédiaire des facteurs externes, ni le tri des faits à imiter, ni même la direction de la contagion. Si la “langue commune russe” (voir la définition de M. Sommerfelt) a sanctionné et propagé le trait phonologique essentiel du dialecte méridional du grand-russe, à savoir la fusion de *o* et de *a* atones en un phonème unique, on ne pourrait expliquer cette préférence par aucune condition d'ordre économique ou politique, tandis que la raison interne du phénomène en question est bien évidente : la suppression d'une

distinction phonologique est plus apte à s'imposer aux parlers qui la possèdent qu'une distinction supplémentaire à s'introduire là où elle manque.

Les circonstances externes admettent les deux directions opposées de la contagion phonologique. Contrairement à l'opinion courante l'action qu'une langue exerce sur la structure phonologique d'une autre langue ne suppose pas nécessairement la prépondérance politique, sociale ou culturelle de la nation parlant la première langue. S'il est vrai que l'idiome des dominés subit l'influence de l'idiome des dominateurs, d'autre part ce dernier idiome, cherchant à s'étendre, s'adapte aux usages linguistiques des dominés. Les Polonais ont occupé du XV^e au XVI^e siècles une position prédominante par rapport à leurs voisins immédiats de l'est, et c'est à cette époque-là que s'est formé le blanc-russe dont les caractères phonologiques essentiels relèvent du russe prononcé par des Polonais, et en même temps, ainsi que la linguistique polonaise le démontre, le polonais commun s'est adapté à la structure phonologique du blanc-russe et de l'ukrainien. C'est sur la faculté que possède la langue des dominés de passer ses principes de structure à la langue des dominateurs que se fonde à présent la théorie du *substrat*. » (J.Aff. : p. 240-241).

Or, les entités en jeu sont ici des langues, et l'on retrouve par ailleurs l'opposition des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* entre le lexique d'une part, la phonologie et la grammaire d'autre part, c'est-à-dire la représentation en termes de structure orientée, impliquant la dimension de la structure et l'opposition interne/externe qui lui est liée : « La langue n'accepte des éléments de structure étrangers que quand ils correspondent à ses tendances de développement. Par conséquent l'importation d'éléments de vocabulaire ne peut pas être une force motrice du développement phonologique, mais tout au plus l'une des sources utilisées pour les besoins de ce développement. ». Aussi s'agit-il, également comme dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, outre de « développements », d'entités en interaction, dans le cadre d'une représentation organiciste : « S'il est vrai que l'idiome des dominés subit l'influence de l'idiome des dominateurs, d'autre part ce dernier idiome, cherchant à s'étendre, s'adapte aux usages linguistiques des dominés. » – formulation d'autant plus remarquable qu'il s'agissait précédemment des locuteurs, par le biais des conditions externes : « Contrairement à l'opinion courante l'action qu'une langue exerce sur la structure phonologique d'une autre langue ne suppose pas nécessairement la prépondérance politique, sociale ou culturelle de la nation parlant la première langue. » –, « C'est sur la faculté que possède la langue des dominés de passer ses principes de structure à la langue des dominateurs que se fonde à présent la théorie du *substrat*. » La notion jakobsonienne d'unité mouvante témoigne ainsi d'une tension entre deux types de représentation, en termes d'entité, notion impliquée par la théorie structurale, et en termes de locuteurs. Cette tension est très sensible dans les développements des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, où Jakobson met en œuvre les différents principes d'explication que nous avons rencontrés dans ce qui précède⁵²⁹, et où se conjuguent par exemple, dans ce cadre, la notion d'une tendance unitaire et celle d'une résistance structurale :

⁵²⁹ Voir par exemple pour la notion de modèles d'évolution, J.Rem : p. 62, 63, 64, 67, 75, 76, 90, 102, etc. et pour le traitement de l'emprunt : « C'est seulement sous l'angle des intérêts du système phonologique que l'on peut comprendre cet emprunt phonique isolé aux Finnois. » (J.Rem : p. 52). Voir ensuite notamment, dans les textes postérieurs, pour la notion de modèle, J.Pho. : p. 689, pour celle de développement convergent, J.CSG :

« On peut parler d'une tendance protoslave des diphtongues à nasale à se transformer en voyelles pures au son fondamental plus bas, tendance qui changea de direction là où le système phonologique n'était pas approprié à cette transformation. » (*J.Rem* : p. 43).

Apparaît notamment, dans ces développements, la notion de motivation linguistique des isoglosses. Jakobson écrit tout d'abord :

« Tout fait dialectal russe ayant précédé la chute des jers faibles possède sa *propre* isoglosse, non motivée au point de vue linguistique. La division du russe de l'époque en question en dialectes est purement conventionnelle et peu féconde.

L'aire d'extension de *dl* > *gl* est incomparablement moins vaste que celle de la fusion de *c* et de *č*.

Pour ce qui est de la graphie жr des textes en russe du nord, leur correspondance phonique est obscure. La possibilité n'est pas exclue que l'on ait représenté conventionnellement par r l'affriquée ž. Dans ce cas, la graphie жr de Novgorod et la graphie жч de Galicie auraient au point de vue phonétique la même valeur. Mais même si nous n'admettons pas cette explication et si nous identifions le r de ce groupement avec le g ordinaire à la suite de Sobolevskij (*a* 35), ou bien si nous y voyons, avec Trubetzkoy, une fricative médiopalatale (*d* 291), ou avec Šaxmatov un j (*c* 321), ou encore, avec Seliščev un d prépalatal (*a* 38), on ignore si ladite graphie se rapporte à une prononciation dialectale vivante ou, comme le suppose Durnovo (*k* 18) à une "prononciation du slave d'église" locale. Il n'y a pas, dans les parlers septentrionaux actuels, de vestiges sûrs, et, si l'on tient que le жr des textes reflète un dialectisme, on n'a pas de données permettant de conclure à une vaste extension de ce dialectisme et d'établir un rapprochement entre son aire et l'aire de la fusion de *c* avec *č*.

Enfin, il y a la question de savoir à quel point est fondé le rapprochement entre l'isoglosse méridionale du *cokan'e* et l'isoglosse septentrionale de la perte de g occlusif. En d'autres termes, jusqu'à quel point on est en droit de supposer l'existence de deux dialectes du vieux-russe, un dialecte septentrional avec g occlusif et fusion de *c* avec *č*, et un dialecte méridional, qui aurait perdu g occlusif et conservé distincts les phonèmes *c*, *č* ? En premier lieu, on n'a pas de données permettant de considérer en bloc la distinction de *c* et de *č* observée dans beaucoup de parlers grands-russes septentrionaux, comme des faits secondaires et d'imitation qui auraient supplanté le *cokan'e* originaire (cf. Sobolevskij, *b* 33 sqq., Durnovo, *k* 112 sqq.). En second lieu, il existe quantité de parlers avec γ et le *cokan'e*, parmi lesquels figurent les parlers "de Meščera" (cf. Durnovo, *k* 141) et les parlers blancs-russes au nord de Smolensk. On ne saurait considérer ces parlers comme des produits d'une hybridation postérieure. Pour ce qui est des parlers blancs-russes, on sait au contraire qu'ici l'aire du *cokan'e* va en se rétrécissant graduellement au cours des siècles. En grand-russe, sous l'influence du parler de Moscou

p. 117, et pour celle de diffusion d'innovations, *J.CSP* : p. 414. On retrouve par ailleurs dans ces textes postérieurs la même notion de dissolution d'une unité, impliquant une évolution analysable en phases. Voir notamment *J.Bet.* : p. 131, *J.CSP* : p. 413, *J.Inf.* : p. 694 et 697, ainsi que *J.CSP* : p. 415, où il est inversement question de la constitution d'une langue comme un tout. Cette dernière notion est notable eu égard à la notion de sous-code dont il a été question dans le chapitre 3 de la première partie, et que nous envisagerons à nouveau *infra*. Signalons également, à cet égard, cette remarque des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* : « Il n'est pas rare d'observer que la tendance à simplifier le système phonologique croît à mesure que grandit le rayon d'emploi d'un dialecte, avec la plus grande hétérogénéité des sujets parlant la langue généralisée. On n'a pas encore, en linguistique, prêté assez attention à la différence essentielle de structure et d'évolution qui existe entre les parlers gravitant vers le rôle de κοινή ou langue commune, et ceux d'usage purement local. Les parlers ukrainiens à sept phonèmes sont des formations locales typiques sans prétentions à l'extension. L'ukrainien occidental à six phonèmes et surtout l'ukrainien oriental à cinq phonèmes sont des idiomes de vaste expansion (il suffit de jeter un coup d'oeil sur la carte). » (*J.Rem* : p. 82).

avec son *g* occlusif et ses *c*, *č* distincts, les isoglosses de la fricative *ɣ* et de la fusion des affriquées reculent pas à pas, la première, naturellement, vers le sud, la seconde vers le nord. Par là s'explique la rareté actuelle des parlers grands-russes possédant à la fois le *cokan'e* et *ɣ*. Par ex., actuellement, le *cokan'e* recule de façon sensible vers le nord du gouvernement de Moscou, alors que ce trait caractérisait encore au milieu du XIX^{ème} siècle le parler de la banlieue de Moscou (cf. Kokorev) et que, à date antérieure, dans le sud de ce gouvernement, dans le district de Serpukhov, le *cokan'e* existait encore dans des parlers avec *ɣ*, ainsi qu'il ressort des témoignages relatifs au parler des paysans du dit district transplantés dans le gouvernement de Voronež : en 1849 encore, ils avaient conservé le *cokan'e* (v. Zelenin 378). La netteté des distinctions entre le grand-russe septentrional et le grand-russe méridional est probablement à interpréter comme étant le résultat de différenciations et d'ajustements postérieurs.

Si l'on observe de plus près les changements phoniques dialectaux du vieux-russe qui ont précédé la chute des jers faibles, et si on les compare aux changements de l'époque suivante, on peut constater, à côté du manque de motivation linguistique des isoglosses, un autre trait caractéristique des premiers : ce ne sont que des changements sans grande importance au point de vue phonologique. Ce sont ou bien des changements purement "phonétiques" (c.-à-d. des innovations en matière de différences extragrammaticales privées de valeur distinctive, et non en matière de différences phonologiques), ou bien des cas de fusion de phonèmes disjoints. » (J.Rem : p. 53-54).

La motivation linguistique des isoglosses semble ici impliquer d'une part la coïncidence de diverses isoglosses, d'autre part l'existence d'une division dialectale, l'absence de motivation renvoyant ainsi inversement à l'unité de la langue commune. Jakobson reprend ici la thèse attribuée à Troubetzkoy dans la nécrologie citée ci-dessus, d'une différenciation du slave commun liée à la lenteur de la propagation de la chute des jers faibles :

« § 1. Trubetzkoy a démontré d'une façon convaincante que le facteur décisif du fractionnement en dialectes du protorusse avait été la lenteur de la propagation de la chute des jers faibles, c'est-à-dire un certain retardement apporté au déplacement de ce fait à partir des parlers auxquels remontent l'ukrainien et le blanc-russe jusqu'aux parlers proto-grands-russes (d 317-318). Cette lenteur de la cadence d'expansion eut des effets de caractère varié, soit, parmi les faits conditionnés directement ou indirectement par la chute des jers faibles :

a) Les faits qu'il était possible de réaliser sans obstacle avant même la chute des jers ont pu se répandre légèrement plus tôt que la chute en question. Ainsi, l'élimination des différences phonologiques dans la hauteur de la voix et dans la quantité fut répétée par les ancêtres du grand-russe et du blanc-russe septentrional, où elle constitua une condition favorable à la chute des jers faibles, car elle prévint la naissance du conflit de la corrélation "caractère mou ~ caractère dur des consonnes" avec les corrélations musicales.

b) Les faits qui étaient inacceptables du point de vue du système phonologique avant la chute des jers faibles se sont transmis aux parlers dont provient le grand-russe, parallèlement à la chute des jers faibles. Tel est le changement de *y* en *i* après les gutturales, et *o* < *e* précédé de consonne molle et suivi de consonne dure.

c) Les faits qui ne trouvent déjà plus dans les dialectes correspondants les conditions indispensables, s'arrêtent dans leur expansion. Ainsi, en dehors de l'ukrainien, il n'y avait pas de conditions préalables pour le durcissement des consonnes palatalisées devant *e*, *i*, parce que, au moment de la chute des jers faibles, les ancêtres du blanc-russe et du grand-russe avaient déjà éliminé les différences de hauteur de la voix et pouvaient, sans obstacle et d'une façon conséquente, réaliser la corrélation "caractère mou ~ caractère dur des consonnes". Le blanc-russe septentrional et le grand-russe ne présentaient déjà plus les

conditions nécessaires à l'adoption de la diphtongaison, développée par l'ukrainien et le blanc-russe méridional, de $\bar{o}$ et de $\bar{e}$ dans les nouvelles syllabes fermées, parce que, au moment de la chute des jers faibles, les différences de quantité étaient déjà perdues dans ces dialectes.

Toutefois, le remaniement du système phonologique provoqué par ces mutations a pu servir partiellement de modèle susceptible de concourir à un remaniement analogue du système d'un autre dialecte, où ce remaniement se réalisait avec d'autres matériaux (cf. VII, §§ 6–8, sur les diphtongues de l'ukrainien et du grand-russe et sur l'expansion du v -prothétique dans les dialectes slaves de l'Est). » (*J.Rem.* : p. 89-90).

On lira ainsi ensuite, à propos de changements cette fois postérieurs à la chute des jers faibles :

« § 2. Les faits du grand-russe postérieurs à la chute dans les dialectes sud-occidentaux des jers faibles et au cycle d'innovations en résultant immédiatement, n'ont pu pénétrer dans les autres dialectes slaves de l'Est car les innovations en question avaient fait disparaître les conditions nécessaires pour l'expansion de ces faits grands-russes. Tel est le cas de quatre faits éclaircis par Trubetzkoy :

a) Le changement, opéré en grand-russe, des jers faibles en forts dans les groupes *trɔt*, *trɔt*, *tlɔt*, *tlɔt*, n'a pu pénétrer dans les dialectes sud-occidentaux, où les jers faibles étaient déjà tombés.

b) Le changement, opéré en grand-russe, de $\bar{i}$ initial (i réduit faible) en i n'a pu pénétrer dans les dialectes mentionnés pour la même raison.

c) Le changement, opéré en grand-russe, de la variété "forte" de i , y "réduits" (apparaissant seulement devant j) en $\bar{o}$, $\bar{e}$ "forts", n'a pas pu se répandre dans les dialectes sud-occidentaux, où il n'y avait déjà plus de jers.

d) Le changement, opéré en grand-russe, de $\bar{o}$ intonné rude en ω (cf. VII, § 7) n'a pu atteindre les dialectes en question, où il n'existait alors déjà plus de différences phonologiques de hauteur de la voix.

§ 3. Au nombre des faits qui distinguent le groupe sud-occidental (c.-à-d. l'ukrainien et le blanc-russe) du grand-russe, Trubetzkoy compte encore la formation de consonnes molles longues provenant des groupes "consonne + j " formés en conséquence de la chute de i . L'impuissance de ce fait à se répandre dans le domaine du grand-russe demeure sans motif linguistique, chez Trubetzkoy. Il invoque le fait qu'au moment du dit changement ukrainien – blanc-russe les groupes "consonne + j " étaient absents du grand-russe, où les jers faibles se maintenaient encore, mais cela n'expliquerait qu'un retard dans l'expansion du fait. On s'attendrait, dans ce cas, à voir le changement en question partager le sort des faits que nous avons rapporté sous la rubrique b) (§ 1), alors qu'en réalité il a partagé celui des faits enregistrés par nous sous la rubrique c) (ib.). Par conséquent, on peut présupposer en grand-russe un changement phonétique qui aurait précédé la chute en grand-russe des jers faibles et se serait opposé à la pénétration de la contraction du groupe "consonne + j " dans les parlers grands-russes. Nous sommes en droit de supposer que, parallèlement au changement en $\bar{o}$, $\bar{e}$ forts réduits devant j , il y a eu en grand-russe ancien un changement de i , y faibles réduits devant j en $\bar{o}$, $\bar{e}$ faibles ($\bar{i}j$, $\bar{y}j$, > $\bar{o}j$, $\bar{e}j$). La plus grande ouverture de $\bar{o}$ ($\bar{o}$), $\bar{e}$ ($\bar{e}$), par rapport à i ($\bar{i}$), y ($\bar{y}$), aura amené une plus grande ouverture correspondante du son suivant : j se sera changé en $\bar{j}$. Consonne + $\bar{i}$ + j > consonne + $\bar{o}$ + $\bar{j}$ > consonne + $\bar{j}$. Ce groupe, contrairement au groupe consonne + j , n'était pas susceptible de contraction. Ainsi, aux processus grands-russes cités, on peut encore ajouter les changements $\bar{i}j$, $\bar{y}j$ en $\bar{o}j$, $\bar{e}j$, qui n'ont pas pu se répandre dans les dialectes méridionaux, où les jers n'existaient déjà plus. Le changement de i ($\bar{i}$) et de y ($\bar{y}$) en $\bar{o}$ ($\bar{o}$) et $\bar{e}$ ($\bar{e}$) (cf. § 2, c), ainsi que le changement rapporté au § 2, b), constituent des régimes particuliers d'une unique tendance : le grand-russe ancien a éliminé i , y réduits, par deux méthodes : i , y forts et faibles se sont

transformés devant *j*, en *ь*, *ѣ* forts et faibles ; au commencement du mot *ї* a perdu sa réduction.

Cette hypothèse rend compréhensible le fait que la contraction, opérée dans les autres dialectes slaves, du groupe “consonne + *j*” n’ait pas été admise en grand-russe, où, après la chute des jers faibles, s’est constitué un groupe “consonne + *ї*” résistant à la contraction. » (J.Rem. : p. 90-92).

On n’en retrouve pas moins, lorsqu’il s’agit de la chute des jers faibles, la dimension de l’explication structurale, impliquant la considération des dialectes comme des entités, avec l’opposition entre impulsion et modèle externes et réaction du système, liée à un déterminisme interne. Jakobson écrit notamment :

« La chute des jers faibles a été un fait profondément révolutionnaire par ses conséquences : elle a provoqué dans tous les idiomes slaves une réfection radicale du système phonologique, sans compter une modification essentielle des principes de combinaison des phonèmes et toute une série d’innovations morphologiques. Le lien géographique existant entre les divers idiomes slaves était déjà, à l’époque de la chute des jers faibles, trop ténu pour que la réfection du système phonologique consécutive aboutît à un type standard pour tous les dialectes slaves. La chute des jers faibles a été la généralisation d’un type de parole “à débit rapide” (cf. II § 2). Ce qui parle en faveur de cette supposition, c’est en premier lieu l’analogie d’autres langues, où certains parlers ont perdu les voyelles réduites, et où les autres, plus conservateurs, ne les laissent tomber que dans la variante à débit rapide de la parole ; ce sont en second lieu les mots *allegro*, qui avaient perdu les jers faibles – ainsi que l’attestent les textes de vieux-slave et de vieux-russe – avant la chute générale des jers faibles (къгда, тъкмо).

Il n’est pas malaisé de s’approprier la généralisation du “type à débit rapide” de parole, et de perdre les jers faibles non seulement dans la prononciation, mais dans l’intention même. C’est d’autant plus aisé que la perte en question ne détruit directement qu’une quantité minime de distinctions significatives. Le fait a pu se répandre dans la totalité du territoire slave. Mais la cadence de l’expansion fut, dès lors, extrêmement lente, elle dura pendant plus de trois siècles (du X^e au XIII^e s.), et les processus phonologiques complexes nés comme conséquence immédiate de la chute des jers faibles furent le produit de créations locales particulières.

Représentons-nous deux dialectes protoslaves : du dialecte A est venue au dialecte B l’impulsion tendant à la chute des jers faibles. La chute des jers faibles a provoqué dans le dialecte A une réfection du système phonologique. Pour que le dialecte B pût assimiler les subtils principes mis par le dialecte A à la base de cette réfection, il fallait du temps. Mais le temps manquait : la chute des jers faibles avait démoli l’ancien équilibre du système phonologique, et la nécessité urgente du rétablissement de l’ordre réclamait des réformes irrémissibles.

En outre, au moment de la chute des jers faibles, il s’était déjà produit, dans les divers idiomes slaves, une série de changements phonologiques locaux qui préformaient la marche ultérieure du développement phonologique de ces idiomes. Les tendances fondamentales de l’évolution s’étaient trouvées marquées, et les grandes réformes en question durent compter avec elles. » (J.Rem. : p. 55-56).

L’ambivalence de la représentation apparaît ici de manière très nette, les différences entre dialectes étant attribuées tout à la fois au caractère ténu du « lien géographique existant entre

les divers idiomes slaves » – donc aux locuteurs – et à des caractéristiques structurales propres à chacun des dialectes – donc aux langues. On lit de même ensuite⁵³⁰ :

« La chute des jers faibles s’est répandue dans le territoire linguistique du russe en allant du Sud-Ouest vers le Nord-Est. Le dialecte ukrainien subit ce processus plusieurs dizaines d’années plus tôt que le russe septentrional (cf. Šaxmatov, *c* 203 sqq., Trubetzkoy, *d* 294 sqq., Falev 121). Les événements phonologiques vécus par les divers parlers du slave oriental en connexion avec la chute des jers faibles se composent en un tableau bien ordonné :

1° Les parlers ukrainiens méridionaux ont résolu les problèmes du rétablissement de l’équilibre phonologique posés par la chute des jers faibles, d’une manière autonome, sans modèle tout fait. Ici, la chute des jers faibles a suscité une lutte véritable de la corrélation “caractère mou ~ caractère dur des consonnes” avec les corrélations musicales (conflit *A*). La lutte s’est terminée par la liquidation de ces dernières. La suite en fut le heurt des corrélations “accent d’intensité ~ atonie” et “longueur ~ brièveté des voyelles” (conflit *B*) dont l’issue fut le triomphe de la première.

2° Les parlers ukrainiens septentrionaux ont vécu, en connexion avec la chute des jers faibles, le conflit *A* ; mais le conflit *B* fut arrangé, ces parlers ayant pris aux parlers du Sud une formule toute préparée pour le liquider. Les symptômes de liquidation paisible du conflit sont examinés par nous plus bas (IX, § 6).

3° Dans les parlers blancs-russes méridionaux, le conflit *A*, engendré par la chute des jers faibles, fut rendu inoffensif par la reproduction du modèle ukrainien. C’est pourquoi n’ont pas eu lieu, dans ces parlers blancs-russes, les manifestations de tendances contraires qui caractérisaient le conflit *A* en ukrainien. La corrélation “caractère mou ~ caractère dur des consonnes” a pu être instituée sans obstacle dans le système phonologique. Le conflit *B* subséquent y eut le même sort que dans les parlers du Nord de l’Ukraine.

4° Les parlers blancs-russes septentrionaux et 5° les parlers grands-russes prévinrent les conflits *A* et *B* en faisant précéder la chute des jers faibles par l’élimination des corrélations musicales et quantitatives. Les solutions méridionales des problèmes phonologiques furent ainsi reproduites à l’avance – avant même que les problèmes se fussent posés. Ces mesures préventives assurèrent la réalisation sans à coup de la chute des jers faibles. Les parlers qui perdirent les corrélations musicales après la chute des jers faibles diphtonguèrent *o*, *e* dans la syllabe précédant les jers tombés, tandis que les parlers ayant eu l’ordre inverse des événements ne réalisèrent naturellement pas de diphtongues de pareille origine et ne purent les adopter (Trubetzkoy, *d* 300). En conséquence, l’isoglosse des diphtongues dérivées de *ō*, *ē* est identique à celle de la chute des jers faibles avant la perte des corrélations musicales. L’aire de cet ordre de succession des événements englobe tous les parlers ukrainiens et les parlers blancs-russes méridionaux. Il faut croire que la progression de la chute des jers faibles a été retenue quelque temps sur cette ligne. P. N. Savickij a attiré mon attention sur ce fait que cette isoglosse coïncide à peu de chose près, depuis la frontière occidentale du russe jusqu’au Don, avec une isoligne géographique essentielle en particulier en matière d’agriculture, à

⁵³⁰ Voir également, notamment : « Dans le groupe serbo-slovène, la perte de la corrélation “groupement mou ~ groupement dur” a précédé la chute des jers faibles (c. III § 18) et fit perdre son équilibre au système du vocalisme, stimulant peut-être ainsi la tendance à l’élimination des jers. La zone suivante, qui comprenait le tchécoslovaque et le bulgare occidental, reproduisit la chute des jers faibles et se trouva placée, en résultat, devant le conflit des corrélations musicales avec la corrélation “caractère mou ~ caractère dur des consonnes”, qui conduisait inéluctablement à la suppression des premières (cf. § 3). Pour ce qui est du second concurrent, il est possible que l’une des impulsions initiales tendant à son élimination ait été le modèle serbo-slovène. Lors de l’expansion de la chute des jers faibles aux régions slaves les plus lointaines la corrélation “caractère mou ~ caractère dur des consonnes” parvint à s’instituer dans ces régions et mit ainsi une barrière géographique à son élimination. » (J.Rem : p. 64).

savoir l'isoligne de 110 jours de croûte neigeuse, c'est-à-dire avec l'une des isolignes exprimant l'accroissement graduel de la rigueur de l'hiver russe (cf. d'une part Tanfil'ev, carte N° 7, d'autre part Durnovo, *k* carte III – limite septentrionale des diphtongues, et carte II – limite linguistique du grand-russe et de l'ukrainien). La coïncidence entre les isoglosses du russe et les isothermes d'hiver est un fait qui mérite une étude plus suivie.

5° La perte des corrélations musicales, de même que la chute des jers faibles ont eu lieu dans les parlers blancs-russes septentrionaux plus tôt que dans les parlers grands-russes (cf. VIII, § 2). » (J.Rem. : p. 75-76).

L'explication de la diversité se heurte ainsi aux nécessités de l'explication structurale, qui suppose cette diversité à son principe. La notion d'immotivation linguistique témoigne en réalité de la même ambiguïté, mais d'une manière inversée. Jakobson ajoute en effet :

« Le schéma ci-dessus exposé fait ressortir que les caractères phonologiques des dialectes russes des XII et XIII^{es} s. ont été conditionnés par la cadence de propagation de la chute des jers faibles et des innovations connexes en allant du Sud-Ouest vers le N.-E. Pour les innovations opérées dans les limites des dialectes *particularisés*, un trait caractéristique est l'absence de cause linguistique interne des isoglosses : celles-ci sont conditionnées par les limites des dialectes. Le russe des XII–XIII^{es} siècles ne connaît pas encore de ces dialectes *particularisés a priori*, il ignore encore les isoglosses *immotivées* et à plus forte raison les faisceaux d'isoglosses également immotivés. Il n'y a pas, durant le cours de cette période, de faits qui aient été arrêtés dans leur expansion sous l'action de causes extérieures, il n'y a pas de barrières internes élevant une limite à cette expansion, il n'y a que des lignes retenant celle-ci et la ralentissant (cf. VIII, § 1). La plus palpable de ces lignes, c'est la frontière linguistique du grand-russe et de l'ukrainien, alors que les parlers blancs-russes ne constituent qu'une simple série d'aires de transition de l'ukrainien au grand-russe. » (J.Rem. : p. 76-77).

Or, l'immotivation linguistique paraît cette fois renvoyer au cas inverse d'une particularisation *a priori*. On lit de même plus loin :

« § 7. Quel rapport génétique réciproque y a-t-il entre l'“akan'e dissimilatif”, le “jakan'e modéré” et le “jakan'e fort” ? Peut-être a-t-on là trois solutions indépendantes d'un même problème : ramener le vocalisme atone à trois phonèmes, à savoir les trois voyelles fondamentales, les plus nettes et les plus caractéristiques de timbre, les trois “sommets du triangle des voyelles” (cf. Stumpf, *a* 255, 329). Ce problème a pu créer, pour les parlers russes, la même situation que la chute des jers faibles a créé pour les différents idiomes slaves ; ils s'assimilèrent seulement les principes généraux de l'innovation, le reste fut réservé à la création locale (cf. VI, § 1). Mais, peut-être, le “jakan'e fort”, selon la supposition faite plus haut (IX, § 3), est une transformation ultérieure de l'“akan'e dissimilatif”. Ou bien enfin il est possible que l'“akan'e dissimilatif” ait été un modèle que le “jakan'e modéré” et le “jakan'e fort” s'efforcent de reproduire, en réinterprétant bien entendu les détails à leur manière (cf. Jakobson *a* 36–37). Il n'y a pas de différence essentielle entre les hypothèses indiquées (cf. X, § 2).

§ 8. Une chose est hors de doute : l'extension de l'“akan'e” vers le nord n'a pas rencontré de barrière insurmontable, mais elle s'y est réalisée et continue à s'y réaliser avec une extrême lenteur. A la fin du XIII^e siècle, déclare Trubetzkoy, les changements phoniques essentiels n'ont déjà plus la force de s'étendre à tout le territoire slave oriental (*d* 317). On voit alors commencer une période d'isoglosses particulières immotivées (l'isoglosse septentrionale de l'“akan'e”, plus tard celle de l'amollissement de *k* après consonnes molles, etc.).

Un fait intéressant est que l'“akan'e” continue à progresser sur tout le front nord ; il n'y a pas de secteurs où la progression soit arrêtée, et, fait capital, Moscou s'est assimilé

depuis longtemps l'“akane”, bien que les villages situés dans son voisinage immédiat eussent conservé jusqu'à date récente l'“okan'e”. C'est ainsi que le fameux connaisseur des parlers russes, Dal', écrit encore dans l'année 1852, qu'il suffit de s'élever jusqu'aux coupoles dorées de Moscou pour apercevoir les confins du domaine des parlers à “okan'e” (p. XLI).

On a tenté à plusieurs reprises d'expliquer l'“akan'e” moscovite, érigé en règle par le russe littéraire, à l'aide de faits demandés à l'histoire externe de la langue. Ainsi Šaxmatov enseigne qu'à Moscou le haut du pavé était tenu au commencement par des Russes du nord, mais que ces couches plus cultivées avaient dû inéluctablement se soumettre à l'influence des masses parlant des dialectes à “akan'e”, masses moins stables et sédentaires que les Russes du nord et ayant constitué par conséquent le contingent principal du bas peuple de Moscou immigré dans cette ville (*d* 13–16).

Toutefois, on ne possède aucune donnée permettant de supposer que les bas-fonds sociaux de Moscou fussent complétés davantage par les gens venus du midi que par ceux venus du nord. Tout au contraire, on sait que les paysans du nord du gouvernement de Moscou et des districts avoisinants du gouvernement de Vladimir allaient de très longue date à Moscou se chercher un gagne-pain. Lorsque, dans la littérature moscovite du XVIII^e siècle et du début du XIX^e, on reproduit le langage populaire, les particularités notées sont des particularités septentrionales, spécialement la prononciation de *o* non accentué, surtout après consonne molle. Il n'est pas besoin de recourir à l'hypothèse risquée d'une supériorité numérique des sujets parlants à “akan'e” dans la plèbe moscovite pour rendre compte du triomphe de l'“akan'e”. Il suffit de présupposer une libre concurrence entre l'“akan'e” et l'“okan'e”. Les gens à “akan'e” étaient immunisés contre l'“okan'e”, ils n'étaient pas en mesure de reproduire, avec les ressources de leur système phonologique, le vocalisme de l'“okan'e” ; au contraire, les gens à “okan'e” assimilaient, sans faire violence à leur système phonologique, le vocalisme de l'“akan'e” sous la forme des emprunts lexicaux ; la reproduction de la phonologie de l'“akan'e” n'exigeait aucune adaptation de leur système, simplement une différence phonologique habituelle restait sans utilisation en syllabe non accentuée. Ainsi les succès de l'“akan'e”, et en particulier son adoption par la *koivý* de Moscou peuvent être expliqués totalement par des raisons linguistiques internes. Bien plus, la *koivý* est une langue qui se destine à l'extension, et l'“akan'e” est nettement, d'après ce qui vient d'être exposé, plus apte à s'étendre que l'“okan'e” ; par conséquent, l'“akan'e” est non seulement un élément explicable, mais aussi un élément conforme aux intérêts de la *koivý* russe et par suite bienvenu. » (*J.Rem.* : p. 103-104)

où Jakobson distingue entre des isoglosses linguistiquement immotivées, liées à des arrêts d'expansion sans autre cause qu'un manque de « force » des changements (voire à des « barrières insurmontables »), et la motivation linguistique à laquelle renvoie l'adoption due à des « raisons linguistiques internes ». Autrement dit, et l'on retrouve ici la notion d'unité mouvante, dans le même temps que la particularisation est justifiée linguistiquement, pour cette raison même elle n'est jamais que provisoire, toujours présupposée comme principe d'explication, mais par ailleurs recrée dans ce cadre, comme principe d'ordonnance de l'évolution diachronique, à laquelle s'ajoute l'espace. Ce dernier aspect apparaît de manière très nette dans cet autre passage :

« Le système des zones slaves qui s'est formé par suite de la chute des jers faibles se dessine avec netteté (cf. VI, §§ 3 et 5 et VII, § 4). On peut fixer deux pôles opposés – celui du serbe (avec hégémonie *apriorique* des corrélations musicales), et celui du grand-russe (avec élimination *apriorique* des corrélations musicales et institution de la corrélation d'intensité). La zone du triomphe des corrélations musicales a été

judicieusement séparée de celle de l'adoption de la corrélation "caractère mou ~ caractère dur des consonnes" par une troisième zone où ont été perdues toutes ces corrélations. La zone d'adoption de la corrélation "caractère mou ~ caractère dur des consonnes" se divise en deux domaines – celui de l'élimination apriorique des corrélations musicales et celui des vestiges de la lutte entre les corrélations musicales et la corrélation "caractère mou ~ caractère dur des consonnes" (ukrainien et bulgare oriental). Le second de ces deux domaines est situé entre le premier et la zone de la perte de toutes les corrélations en question.

Nous avons basé notre division du territoire linguistique slave sur les résultats des processus, mais si l'on prend comme point de départ les processus comme tels, la classification sera quelque peu modifiée. Nous distinguerons dans ce cas : 1. la zone de l'hégémonie apriorique des corrélations musicales, 2. la zone de la lutte des corrélations musicales avec la corrélation "caractère mou ~ caractère dur des consonnes" [a) domaine de l'élimination des corrélations en lutte, b) domaine du triomphe de la corrélation "caractère mou ~ caractère dur des consonnes"], 3. la zone de l'élimination apriorique des corrélations musicales.

Si l'on préfère une classification basée sur un compromis entre les deux précédentes, la seconde zone se divise en deux, et nous obtiendrons un système de quatre zones : 1. hégémonie apriorique des corrélations musicales, 2. élimination des corrélations musicales et de la corrélation "caractère mou ~ caractère dur des consonnes", 3. institution de la corrélation "caractère mou ~ caractère dur des consonnes" avec les traces de la lutte de cette corrélation avec les corrélations musicales, 4. élimination apriorique des corrélations musicales. » (J.Rem. : p. 88-89)

où l'on notera en particulier l'expression « judicieusement séparée », qui fait écho à la notion de « tableau bien ordonné » d'un des développements cités ci-dessus, où Jakobson envisageait précisément une corrélation entre des isoglosses linguistiquement motivées et des particularités géophysiques. On retrouve ici, à l'échelle des rapports entre langues, le caractère paradoxal ou contradictoire de la langue jakobsonienne, entité structurale construite dans une transcendance perpétuelle d'elle-même. Une notion remarquable, à cet égard, est la notion d'affinité linguistique que nous avons rencontrée dans le troisième chapitre de la première partie, puis à nouveau ci-dessus. Cette notion était déjà présente, bien que non nommée, dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, où l'on peut lire, à la fin du premier paragraphe du développement tout juste cité, la note suivante :

« La zone d'un inventaire des corrélations phonologiques donné embrasse ordinairement un complexe des langues contiguës, qu'elles soient apparentées ou non (cf. VI, § 6). Ainsi le magyar adhère au domaine occidental (cf. VI, § 3) de la 2^e des zones du monde slave examinées (la corrélation quantitative occupe dans le système phonologique du magyar la même place que dans celui du tchèque et du slovaque) ; et c'est au domaine oriental de la même zone (le bulgare occidental) qu'adhère la langue grecque avec son accent phonologique d'intensité. Le roumain, qui fait une enclave entre le bulgare oriental et l'ukrainien, se rapproche de ces langues par ses corrélations ("caractère mou ~ caractère dur des consonnes", "accent d'intensité ~ atonie"). Bubrix dans un travail non encore publié fait ressortir une communauté structurale intime entre le mordve et le grand-russe. Les isoglosses des corrélations sont un problème actuel pour la géographie linguistique. Il serait important de mettre en relief les "lieux de développement" de tels ou tels complexes de corrélations sans égards pour les rapports généalogiques des langues caractérisées par un complexe commun. » (J.Rem. : p. 88, note 50).

Jakobson prend ici soin de préciser que « la corrélation quantitative occupe dans le système phonologique du magyar la même place que dans celui du tchèque et du slovaque », et de fait, comme nous le signalions ci-dessus, la notion de diffusion ne va pas sans difficulté. Cette difficulté, lorsqu’il s’agit des affinités, est très nettement mise en évidence par Patrick Sériot dans *Structure et totalité*. Dans la section « La métaphore de la tâche d’huile » du chapitre III de son ouvrage (« Le facteur espace »), Patrick Sériot s’intéresse en effet au « fait que des éléments définis de façon intrasystémique (les traits pertinents) soient considérés en dehors des limites du système » (Sériot, 1999 : p. 94) :

« La question se pose alors de savoir ce que, au juste, on compare : des structures ? des systèmes ? simplement des éléments phonétiques pris isolément ? On dirait que tout est bon à prendre dès lors qu’il s’agit de rassembler. Sont en fait comparables chez Troubetzkoy et Jakobson des objets empiriques indépendants tout autant que des entités systémiques, en fonction des besoins du moment, ce qui laisse entière la question de savoir ce qu’est un système.

Ainsi, Jakobson se réfère à l’article de Zelenin (1929) sur *Les tabous verbaux chez les peuples de l’Europe de l’Est et de l’Asie du Nord*, qui montre que les représentations sur le nom et son porteur en Eurasie sont différentes de celles qu’on trouve en Occident. Jakobson en tire la conclusion suivante :

“Zelenin établit les traits communs à toute l’Eurasie de l’attitude des locuteurs envers le mot. Là où il y a communauté dans l’évaluation du mot, il est naturel de supposer la présence de coïncidences directement dans la structure linguistique” (Jakobson, 1931a [SW-I, 1971, p. 150]).

Mis à part l’explication par le “naturel”, il faut remarquer qu’ici “l’attitude des locuteurs envers le mot” n’est pas faite de traits intrasystémiques, mais de traits positifs, qui ne sont relevés que du fait d’être “communs” sur tout le territoire de l’Eurasie. Quant aux phonèmes, il est pour Jakobson essentiel de constater qu’ils débordent les frontières des systèmes, phénomène qu’il considère comme “typique” du domaine phonologique, sans en expliquer la cause :

“Déjà maintenant, sur la base des matériaux fragmentaires dont dispose la phonologie comparée, on peut dire que, pour les principes fondamentaux de la structure phonologique, en particulier pour les différentes corrélations, il n’est pas caractéristique d’avoir une existence isolée, réduite aux limites d’une langue ou d’une famille de langues. Il est plus typique de trouver des unions phonologiques, des isophones (frontières de phénomènes phonologiques) de large envergure, que des isolats phonologiques. Reporter des corrélations particulières sur une carte géographique promet de découvrir la prépondérance de larges zones débordant les frontières des langues prises isolément, sur une répartition en mosaïque, sur des enclaves de corrélations” (Jakobson, 1931a [SW-I, 1971, p. 155])⁵³¹. » (Sériot, 1999 : p. 102-103).

Il met ainsi en évidence une tension entre « relationnalisation des éléments substantiels » et « substantialisa[tion] [d]es éléments relationnels » :

« La phonologie est la science structurale par excellence, en ce qu’elle est une *relationnalisation des éléments substantiels* : les sons n’y entrent qu’à condition de se définir chacun de n’être pas ce que les autres sont. Or Jakobson, qui a proclamé avoir “inventé le phonème”, fait en même temps l’inverse, en *substantialisant les éléments*

⁵³¹ Sériot cite ici un texte qui aurait dû figurer dans notre corpus, puisqu’il a été repris dans les *Selected Writings I* (voir la note 2 de l’introduction) : « Pour une caractérisation de l’union eurasiennne de langues » [« K xarakteristike evrazijskogo jazykovogo sojuza »]. Voir Sériot (1999) : p. 325.

relationnels, définis, qui plus est, par leur production articulatoire et non par leur réception acoustique. Prenant appui sur l'article de Troubetzkoy "L'élément touranien dans la culture russe" qui montre "un lien étroit entre la structure du monde spirituel russe et celle du monde spirituel touranien, ainsi que le lien étroit entre la structure du monde spirituel touranien et les langues touraniennes", Jakobson propose comme programme de travail l'étude de "la communauté structurale des langues de l'Eurasie"⁵³².

C'est autour de la notion de clôture des systèmes que se noue le lien qui relie les deux aspects du travail de Troubetzkoy, linguiste et philosophe des totalités organiques. Pour B. Gasparov, qui est l'un de ceux qui ont le plus approfondi l'idée que ces deux aspects ne font qu'un, le principe de l'intraductibilité des différents systèmes culturels est la caractéristique dominante de l'œuvre scientifique de Troubetzkoy tout entière, y compris les *Principes de phonologie*. Gasparov insiste sur l'idée de l'incompatibilité des différents systèmes phonologiques, qui est telle que même des sons et des changements de sons apparemment semblables dans différentes langues recouvrent en réalité des phénomènes différents, dont le caractère incomparable est causé par une différence dans les relations systémiques à l'intérieur desquelles les phénomènes existent et se développent. Il rappelle également la métaphore du "crible phonologique" (*das phonologische Sieb*), le réseau de traits distinctifs de la langue maternelle à travers lequel les sons d'une autre langue atteignent un auditeur de manière nécessairement déformée, qui illustre l'idée de la nature fermée de chaque système et de l'inadéquation fondamentale de toute approche extrasystémique.

Mais l'idée de système *nécessairement* fermé pose des problèmes de compatibilité avec celle d'alliance de langues, par exemple quand il s'agit d'une alliance au niveau phonologique. On a vu qu'au début des années trente Jakobson cherchait à établir les preuves phonologiques de la réalité de l'existence de l'Eurasie, son travail fut même présenté comme une sensationnelle découverte dans les publications des eurasistes, auxquelles Jakobson avait lui-même contribué. Ces preuves, Jakobson pensait les avoir trouvées dans le fait que, *grosso modo*, toutes les langues parlées sur le territoire eurasiatique présentaient *et* l'opposition phonologique de mouillure *et* l'absence de polytonie. Ces faits de système transcendaient donc les systèmes, puisqu'ils étaient communs à plusieurs d'entre eux.

Il faut remarquer la terminologie nouvelle qu'emploie Jakobson, terminologie qui prouve que sa notion de *Sprachbund* est fort éloignée de la notion d'hybridation : il s'agit essentiellement du terme *isophone* (frontière de phénomènes phonologiques), opposé à *isoglosse* (frontière de phénomènes phonétiques). Bien peu de commentateurs se sont attachés à la différence entre *isoglosses* et *isophones*. C'est pourtant dans cette subtile différence que repose l'enjeu de la notion de *système*. Ce qui est nouveau ici, par rapport à toutes les autres contestations antérieures du modèle grammairien (chez Schuchardt, par exemple), est l'approche *systémique*.

Pourtant, chez Jakobson, ce n'est pas une relation systémique comme, par exemple, l'existence ou non d'un système de déclinaison, qui est présentée comme commune, mais une *substance phonique*, aimée par les poètes ou rejetée avec "aversion" par les locuteurs de langues qui ne connaissent pas l'opposition de mouillure :

"A côté des caractères phonologiques qui tendent à dépasser les limites d'une langue et à s'étendre sur de vastes domaines *continus*, on en observe d'autres qui ne sortent que rarement des bornes d'une langue ou même d'un dialecte. Or ce sont les premiers qui se trouvent d'ordinaire nettement ressentis comme une marque distinctive séparant les langues qui les possèdent de celles des alentours. L'opposition des consonnes molles et des consonnes dures est sentie comme la dominante phonologique du russe et des langues voisines. C'est cette opposition et les faits concomitants qu'un poète et linguiste russe,

⁵³² Il s'agit encore de deux citations du même texte de 1931 (voir la note précédente). Voir Sériot (1999) : p. 103, notes 3 et 4.

K. Aksakov, déclare être “l’emblème et la couronne” du système phonique de la langue russe. D’autres poètes russes y saisissent un caractère touranien (Batjuškov, A. Belyj), étranger aux Européens (Trediakovskij, Mandel’shtam). [...] Il est également curieux que les représentants des langues auxquelles la mouillure phonologique des consonnes reste inconnue éprouvent parfois contre elle une véritable aversion. ‘Et ceci est, note à ce propos M. Chlumský, un point de vue assez répandu que de voir dans les sons mouillés une faiblesse articulatoire. Et non seulement cela : on est porté à attribuer une part de cette faiblesse aux personnes qui possèdent des sons mouillés, notamment par exemple aux Russes... Oh ! ces pauvres Russes ! Chez eux tout est mouillé’ (Chlumský, *Recueil des travaux du 1^{er} Congrès des philologues slaves*, II, p. 542). Dans les langues d’Europe confinant aux ‘langues mouillantes’ on observe des cas fréquents de mouillure servant à la formation des mots péjoratifs [...]. Ces attitudes prononcées d’adhésion et de répulsion montrent la force de contagion et la persistance du phénomène en question” (Jakobson, 1938 [1971, *SW-I*, p. 241-242⁵³³]).

On a affaire ici à une argumentation fondée sur une psychologie très intuitive, où la citation de témoignages fait office de preuve. Mais le point important est que la corrélation phonologique n’est plus ici un phénomène de structure, mais une *substance*, perceptible non seulement dans la conscience des locuteurs, mais aussi dans celle des non-locuteurs : le phonème, ici, est un *son*. Que devient alors le thème de la *surdité phonologique* ? comment les non-locuteurs font-ils pour *savoir* que cette opposition est pertinente du point de vue phonologique ? Or le caractère mouillé du point de vue phonétique n’est pas si rare dans les langues européennes (par nature : italien *figlio*, espagnol *cavallo* ; par position : français *tiens*). On a affaire à une *ontologisation* d’un trait de système : il y a perception extrasystémique d’un phénomène qui est, par définition intrasystémique.

Mais, si l’on suit le raisonnement de Troubetzkoy sur le *filtre phonologique*, comment peut-on percevoir *de l’extérieur* un élément interne à un système ? Il est vrai que Troubetzkoy, à sa façon, hypostasie également un fait structurel, lorsqu’il émet des jugements de valeur sur la supériorité d’un système morphologique comme l’*agglutination* par rapport aux langues flexionnelles :

“Il faut reconnaître que les langues strictement agglutinantes du type altaïque, avec leurs phonèmes peu nombreux et utilisés de façon économique, leurs racines invariables, nettement détachées, grâce à leur position obligatoire en début de mot, et avec leurs suffixes et leurs terminaisons toujours parfaitement univoques et clairement rattachés l’un à l’autre, forment un outil techniquement beaucoup plus parfait que les langues flexionnelles, ne serait-ce que les langues caucasiennes orientales, avec leurs racines insaisissables, qui changent constamment de vocalisme, perdues parmi les préfixes et les suffixes, ces racines qui, pour certaines, possèdent une forme phonique bien déterminée sans qu’on puisse y discerner un quelconque contenu sémantique saisissable, alors que d’autres, tout en ayant un contenu sémantique ou une fonction formelle déterminés, se présentent sous des aspects phoniques hétérogènes, qu’on ne peut pas ramener l’un à l’autre. Il est vrai que dans la majorité des langues indo-européennes le principe flexionnel n’est pas aussi hypertrophié que dans les langues caucasiennes, mais elles sont encore loin de la perfection technique des langues agglutinantes altaïques” (Troubetzkoy, 1939a, trad. 1996, p. 227).

La notion de *Sprachbund* est à la source de bien des paradoxes. Le nouveau type de système postulé par Jakobson construit en effet un ensemble où les locuteurs ont peut-être en commun des consonnes molles et une absence de polytonie, mais cela ne fait pas encore une intercompréhension. Si ce nouveau type de système n’est pas une langue, alors qu’est-ce que c’est ? En quoi l’union phonologique de langues eurasiennes constitue-t-elle un *système* ?

⁵³³ Soit « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues ». Voir ci-dessous.

On doit bien alors reconnaître que cette union phonologique de langues ne peut fonctionner qu'à la condition que les éléments dont on parle relèvent de la phonétique et non de la phonologie. Ils ne peuvent être réunis dans un même ensemble qu'à condition d'être de même nature, d'une nature substantielle.

Le problème essentiel est de savoir si des traits distinctifs tels que la mouillure des consonnes, une fois *abstraits* des phonèmes dont ils sont la caractéristique fonctionnelle, sont comparables entre eux. La seule solution est la substantialisation des traits distinctifs. C'est à ce prix qu'est compréhensible le fait que Jakobson rapporte la remarque de Chlumský : si un élément phonologique n'est pas retenu par le "filtre phonologique", c'est qu'il a une matérialité indépendante du système. Dans ce cas, le fait que remonter les limites du système à un niveau supérieur, l'union phonologique de langues, ne change rien au problème⁵³⁴. » (Sériot, 1999 : p. 103-107).

Sériot insiste sur la singularité de la notion d'affinité, géographique et non pas typologique :

« Il est intéressant de constater à quel point des commentateurs de Jakobson – et non des moins célèbres – ont fait des erreurs d'interprétation : bien souvent on ne lit dans un texte que ce qu'on veut y lire. Ainsi, pour Cl. Lévi-Strauss, les *affinités* chez Jakobson seraient une manifestation de l'*influence* : "Avec Meillet et Troubetzkoy, Jakobson a d'ailleurs prouvé, à plusieurs reprises, que les phénomènes d'influence réciproque, entre aires linguistiques géographiquement voisines, ne peuvent rester étrangers à l'analyse structurale ; c'est la théorie célèbre des affinités linguistiques" (Lévi-Strauss, 1985, p. 275). D'autres n'y voient qu'une recherche en *typologie*, en laissant totalement de côté la notion d'*espace* : "Dans cette renaissance nouvelle de la théorie des ondes, la typologie et l'affinité des langues à peu près se confondent, et je crois qu'en partie le succès des savants éminents de l'école phonologique de Prague a été aussi merveilleux, parce qu'en se plaçant dès le principe sur le terrain typologique, les vieilles idées généalogiques ne pouvaient pas les induire en erreur" (Van Ginneken, 1933 [1935, p. 41]). » (Sériot, 1999 : p. 101, note 1).

La typologie, que nous envisagerons dans le chapitre suivant, est cependant un autre domaine de transcendance des systèmes, dans la mesure où elle implique, dans sa forme jakobsonienne, des corrélations communes à toutes les langues, parmi lesquelles celles-ci font un choix. Dès lors, la notion d'affinité, bien que contradictoire, apparaît également soutenue par l'élaboration jakobsonienne. Comme nous le verrons dans ce qui suit, la proximité des deux types de réflexion, géographique (affinités) et typologique, est ainsi mise en exergue par Jakobson lui-même, dans le cadre d'une opposition à la perspective strictement génétique attribuée aux néogrammairiens, et l'on retrouve ici, sous une autre forme, la dualité des deux perspectives « étimologique » et génétique. La difficulté est de fait inhérente à l'approche structurale elle-même, en tant qu'elle suppose une entité en lieu et place d'un fonctionnement. Cette remarque de Meillet, en conclusion d'un chapitre consacré à la géographie linguistique, est significative à cet égard :

« Il est inutile de rappeler que, comme on l'a noté déjà, p. 29, tout parler ayant son système propre, il faut toujours se représenter la place de chacun des faits de détail dans chacun de ces systèmes. Un examen exclusif des mots et des formes fournis par les enquêtes et notés géographiquement risquerait d'entraîner à étudier d'une manière isolée

⁵³⁴ Voir ensuite, à propos de Troubetzkoy, Sériot (1999) : p. 107-110.

un mot ou un petit groupe de mots, une forme ou un petit groupe de formes. Pareil émiettement ruinerait toute linguistique historique. La géographie linguistique a eu le mérite de mettre en pleine évidence la singularité de l'histoire de chaque mot, de chaque forme. Mais cette singularité a sa place dans des ensembles systématiques, et qui envisagerait les faits isolés sans se les représenter dans ces ensembles risquerait de commettre des erreurs pires encore que le linguiste qui envisage exclusivement des ensembles et n'étudie pas avec une critique assez sûre chacun des faits particuliers dont sont faits ces ensembles. » (Meillet, 1925 : p. 70-71).

Là où Saussure fait du dialecte ou du parler une unité artificielle par définition, Meillet affirme la nécessité de l'approche structurale. S'opposeront ainsi chez Jakobson deux types d'unités structurales. On retrouve de fait par ailleurs, et corrélativement à la contradiction mise en évidence par Sériot, la même contradiction dans la représentation des langues que celle que nous avons tenté de faire apparaître dans ce qui précède. La notion d'affinité apparaît pour la première fois en 1931, dans le texte cité par Sériot, et dans un autre texte, écrit en allemand, « Über die phonologischen Sprachbünde⁵³⁵ » :

« La linguistique s'est surtout occupée de l'origine des langues. Elle a, par là, jusqu'à une époque récente, rejeté à l'arrière-plan l'étude des phénomènes communs à des langues voisines, lorsque ces phénomènes ne pouvaient pas être expliqués par une communauté d'origine. Pourtant la science du langage est appelée à soumettre à son analyse non seulement les familles de langues, mais encore les unions linguistiques. – Conformément à la terminologie employée par N. S. Trubeckoj et approuvée par le Congrès linguistique international de La Haye, on appelle unions linguistiques des ensembles de langues dont les domaines géographiques sont contigus, et qui sont caractérisées par le fait qu'elles présentent dans leur structure des ressemblances *acquises*. – Or, l'étude phonologique de ces unions linguistiques promet d'être particulièrement féconde.

Un grand nombre d'éléments faisant partie de systèmes phonologiques connaissent une large diffusion en dehors des limites d'une langue donnée ou d'une famille de langues⁵³⁶. » (J.Spr. : p. 371).

⁵³⁵ Voir la note 27 de l'annexe I B. Nous donnons donc le texte français comme une traduction du texte allemand, tout en traduisant les passages divergents, et en indiquant les différences ou les inversions.

⁵³⁶ « Das Überwiegen des Interesses an genetischen Problemen in der Sprachwissenschaft drängte die Fragen nach gemeinsamen Erscheinungen zurück, die in der Struktur benachbarter Sprachen vorkommen und nicht durch gemeinsamen Ursprung bedingt sind. Die Sprachwissenschaft muß aber neben den Sprachfamilien auch die Sprachbünde berücksichtigen, "Sprachbünde" – nach der Terminologie Trubetzkoy's, die auf dem Haager Kongreß angenommen wurde.

Der phonologische Gesichtspunkt scheint zu einem der fruchtbarsten Gesichtspunkte bei der Erörterung des Problems der Sprachbünde zu werden. Eine weite Expansion, die über die Grenzen einzelner Sprachen oder Sprachfamilien hinausgreift, kennzeichnet viele konstitutive Elemente der phonologischen Systeme. Im besonderen neigen einige phonologische Korrelationen dazu, sich über ausgedehnte Sprachgebiete auszubreiten. » [« La prédominance en linguistique de l'intérêt pour les problèmes génétiques a refoulé les questions relatives aux phénomènes communs qui se produisent dans la structure de langues voisines et qui n'ont pas pour condition une origine commune. Or, la linguistique doit prendre en compte, à côté des familles linguistiques, les unions de langue, "*Sprachbünde*" – selon la terminologie de Trubetzkoy, qui fut approuvée au congrès de La Haye.

Le point de vue phonologique semble être un des points de vue les plus féconds pour la discussion du problème des unions de langue. Une large expansion, qui déborde les frontières d'une langue particulière ou d'une famille de langues, caractérise de nombreux éléments constitutifs des systèmes phonologiques. En particulier certaines corrélations phonologiques ont tendance à se répandre sur des territoires linguistiques étendus. »] (J.Spr. : p. 137).

Il s'agit là, si l'on excepte la précision liminaire relative à la nature du texte⁵³⁷, de l'ouverture du texte. On retrouve ici la notion de diffusion, mais le fait notable est dès lors cette opposition inaugurale entre les « familles de langues » et les « unions de langues », les ressemblances héritées et les « ressemblances *acquises* ». On lit de même ensuite dans « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues » (1936-1949) :

« Est-il besoin aujourd'hui de rappeler que la linguistique appartient aux sciences sociales et non à l'histoire naturelle ? N'est-ce pas un truisme évident ? Pourtant – et ceci arrive souvent dans l'histoire de la science – bien qu'une théorie surannée soit abolie, il en subsiste d'assez nombreux résidus, échappés au contrôle de la pensée critique.

La doctrine de Schleicher, ce grand naturaliste dans le domaine de la linguistique, est ébranlée depuis longtemps, mais on en trouve encore maintes survivances. C'est à sa thèse – la physiologie des sons est “base de toute grammaire” – qu'est due la place d'honneur qui reste réservée dans la science du langage à cette discipline auxiliaire et à proprement parler extrinsèque. En cédant le terrain à une conception intégrale, la tradition linguistique ne renonce qu'avec peine à la règle qu'avait soutenue l'auteur du *Compendium* et qui depuis a pris racine : “vor allem versenkt man sich in das genaueste Einzelstudium des Objektes, ohne an einen systematischen Aufbau des ganzen zu denken”. Mais c'est la tendance à expliquer les similitudes phoniques et grammaticales de deux langues par leur descendance d'une langue-mère commune, et à n'envisager que les similitudes susceptibles d'être expliquées d'une telle manière, qui demeure sans aucun doute l'élément le plus stable de la doctrine en question.

Même chez ceux qui ne prennent plus au sérieux la généalogie simpliste des langues, l'image du *Stammbaum*, de l'arbre généalogique, selon la juste remarque de Schuchardt, reste malgré tout en vigueur ; le problème du patrimoine commun dû à une souche unique persiste à être la préoccupation essentielle de l'étude comparative des langues. Cependant cette tendance est en désaccord avec l'orientation sociologique de la linguistique moderne : en effet l'exploration des ressemblances héritées d'un état préhistorique commun n'est dans les sciences sociales comparées – par ex. dans l'étude de l'art, des mœurs ou des costumes – qu'une des questions à traiter, et le problème du développement des tendances innovatrices l'emporte ici sur celui des résidus.

D'ailleurs, ce penchant pour les énigmes et les solutions nettement généalogiques ne correspond même plus à l'état actuel de l'histoire naturelle et la linguistique court le danger de rester plus naturaliste que les sciences naturelles elles-mêmes. Nous nous permettrons de nous référer à quelques spécialistes éminents tels que L. Berg, A. Meyer, M. Novikoff, M. Osborn, L. Plate. A l'atomisme de jadis on oppose la conception de l'ensemble qui détermine toutes ses parties. Si l'évolutionnisme orthodoxe enseignait que “l'on doit prendre en considération les similitudes de structure des organes uniquement si elles dénotent que les porteurs de ces organes descendent d'un seul et même ancêtre”, les recherches de nos jours font au contraire voir l'importance des similitudes secondaires acquises, soit par des organismes apparentés mais sans avoir appartenu à leurs ancêtres communs, soit par des organismes d'origines absolument différentes à la suite d'un développement convergent. Ainsi “les ressemblances que deux formes présentent dans leur organisation peuvent être un fait secondaire acquis récemment, et au contraire les

⁵³⁷ « Le présent rapport est le bref résumé d'un travail qui va prochainement paraître. » (H.Spr. : p. 371). La version allemande est plus précise, et paraît viser le texte cité par Sériot : « Dieser Vortrag stellt eine kurze Zusammenfassung einiger Ergebnisse einer Arbeit dar, die demnächst in russischer Sprache erscheint. Ich verweise, was Beispiele, Detailfragen und Literaturangaben anlangt, auf diese Arbeit. » [« Cet exposé représente un court résumé de quelques résultats d'un travail qui est sur le point de paraître en russe. Je renvoie à ce travail pour les exemples, les questions de détail et les données bibliographiques. »] (H.Spr. : p. 137). Meillet indique d'ailleurs dans son compte rendu de l'ouvrage russe : « Le mémoire de Jakobson a été résumé en français par l'auteur dans la revue le *Monde slave* de mars 1931. » (Meillet, 1931b : p. 8).

différences être un fait primaire hérité”. Dans ces conditions la distinction des organismes en apparentés et non-apparentés perd son caractère décisif. Le développement convergent, englobant des masses immenses d’individus sur un vaste territoire, est à considérer comme une loi prédominante.

C’est un des mérites inoubliables du maître de la linguistique moderne, Antoine Meillet, d’avoir fait ressortir un fait trop souvent méconnu malgré sa grande portée : les concordances entre deux ou plusieurs langues surgissent fréquemment après la dissolution de la langue mère et proviennent, beaucoup plus qu’on ne l’imagine au premier abord, de développements parallèles. A l’image traditionnelle de deux états successifs – *unité, pluralité* – la doctrine de Meillet oppose d’un côté l’idée de l’unité dans la pluralité et de l’autre celle de la pluralité dans l’unité : dès le début, enseigne-t-il, la communauté “n’emporte pas identité complète de la langue”. Ainsi surgit à côté du concept traditionnel de l’“identité initiale” la notion importante du “développement identique”. N. S. Trubetzkoy a essayé de délimiter les deux notions en proposant au Premier Congrès de Linguistes de distinguer deux types dans les groupements de langues : les “alliances” (*Sprachbünde*) possédant des ressemblances remarquables dans leur structure syntaxique, morphologique ou phonologique et les “familles” (*Sprachfamilien*) caractérisées avant tout par un fonds commun de morphèmes grammaticaux et de mots usuels. (Notons d’ailleurs que selon Meillet “ce n’est jamais par des différences ou des concordances de vocabulaire qu’on peut établir des parentés de langues”). Or une famille de langues peut posséder et possède d’ordinaire à côté de ces détails matériels, des similitudes de structure grammaticale et phonologique. Cela revient à dire que la similitude de structure est indépendante du rapport génétique des langues en question et peut indifféremment relier des langues de même origine ou d’ascendance différente. La similitude de structure ne s’oppose donc pas, mais se superpose à la “parenté originaire” des langues. Ce fait rend nécessaire la notion de l’*affinité linguistique* ; selon la définition juste du P. van Ginneken au IIIe Congrès de Linguistes, l’affinité n’exclut pas la parenté d’origine, mais en fait seulement abstraction.

Une affinité, ou en d’autres termes une similitude de structure unifiant des langues contiguës les réunit en une *association*. La notion de l’association est plus large que celle de la famille qui n’est qu’un cas particulier de l’association. Meillet fait observer que “dans les cas où l’évolution a été sensiblement identique, le résultat est le même que s’il y avait eu unité dès le début”. La *convergence des développements* (*Wahlverwandschaft*, selon le mot de Goethe) se manifeste autant dans les modifications du système que dans les tendances conservatrices et notamment dans le tri des principes constructifs destinés à rester intacts. L’“identité initiale” que révèle la grammaire comparée n’est, elle non plus, qu’un état de développement convergent et n’exclut aucunement des divergences simultanées ou antérieures.

On connaît la tendance de maints faits phonologiques à faire tâche d’huile sur la carte, et l’on a plus d’une fois fait remarquer que les langues contiguës d’origine diverse offrent quantité de ressemblances dans leur structure phonologique aussi bien que grammaticale (Jespersen, Sandfeld, Schmidt, Vendryes et en particulier Boas et Sapir). Fréquemment ces affinités, tout en rapprochant des langues contiguës non parentes, scindent des familles de langues. Ainsi le domaine du russe (y compris celui du blanc-russe et de l’ukrainien) et du polonais s’oppose à la région tchécoslovaque par le manque de l’opposition quantitative des voyelles et forme à cet égard un tout avec le gros des langues finno-ougriennes et turques de la Russie européenne ou cisouralienne – tandis que quelques autres langues des familles finno-ougrienne et turque possèdent cette opposition : par ex. le hongrois appartient à ce point de vue au même ensemble que le tchèque et le slovaque. Les isophones d’une affinité croisent non seulement les limites d’une famille de langues, mais souvent même celles d’une langue. Ainsi les parlers orientaux du slovaque se rangent par le manque de l’opposition quantitative du côté des langues voisines du nord-est, c’est-à-dire du russe et du polonais.

Pourtant la linguistique, tout en entrevoyant la question troublante des affinités phonologiques, la laisse à tort à la périphérie de ses recherches. Les faits attendent d'être dépouillés et mis au clair. » (J.Aff. : p. 234-237).

Le développement fait écho à ce passage des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, cité plus haut :

« L'objet traditionnel de la grammaire comparée est de reconstituer une "langue commune initiale" en effectuant la comparaison des langues héritières. Une fois ce but atteint et une fois donné un point de départ aux historiens de ces langues héritières, il semblait que le rôle du comparatiste fût achevé. Or, on pourrait parler tout au plus, dans ce cas, de l'achèvement du premier chapitre de la grammaire comparée. Les cadres d'exploitation de la comparaison doivent être élargis. Ce n'est pas seulement le patrimoine commun hérité de la langue mère par les langues filles, mais c'est, à un égal degré, l'évolution des langues apparentées après la dislocation de la "langue commune" qui doit faire l'objet de l'étude comparative. Les divergences fondamentales et les convergences existant dans l'évolution indépendante des langues apparentées doivent être relevées et confrontées ; c'est par ce moyen seulement que l'on pourra tirer au clair les tendances fondamentales de l'évolution desdites langues et relier les épisodes, de prime abord dépareillés et sans but, de leur évolution, pour en dégager un cycle de mutations, total, et tendant à un but. » (J.Rem. : p. 16)

à ceci près qu'il ne s'agit plus de deux chapitres successifs, mais de deux types d'approche différents. Comme Saussure, Jakobson entend rendre compte des analogies entre les langues, mais celles-ci constituent pour lui l'objet premier du linguiste, pour lequel la diversité est dès lors, outre un donné premier, le point de départ de l'analyse. La double notion qu'évoque pour Jakobson la thèse de Meillet⁵³⁸, « pluralité dans l'unité », « unité dans la pluralité », n'est pas

⁵³⁸ A laquelle, comme nous l'avons vu plus haut, Hjelmslev faisait également référence. Voir notamment Meillet (1925) : p. 48-50 et Meillet (1926) : p. 36-43 et 61-75. Comme le souligne Sériot (voir Sériot, 1999 : p. 191), la perspective de Meillet est différente de celle de Jakobson, dans la mesure où il ne s'agit pas de convergence, mais de déterminations (internes ou universelles) identiques. On lit ainsi en ouverture de la « Note sur une difficulté générale de la grammaire comparée » (1900) : « Si l'on envisage d'une part la structure grammaticale de l'indo-européen telle que l'examen des langues les plus anciennement attestées de la famille, surtout du sanskrit védique et du grec homérique, permet de la définir, et si l'on passe en revue d'autre part les grammaires des langues indo-européennes à date plus récente, on constate que le plan général de la langue a été changé dans toutes d'une manière essentielle. Toutes ont perdu les mêmes traits de la grammaire en les remplaçant par d'autres qui se retrouvent partout, non pas identiques, mais sensiblement analogues : l'histoire des prépositions en est un bel exemple (Bréal, *Sémantique*, 203). En un mot, les langues indo-européennes se sont sur bien des points développées indépendamment les unes des autres d'une manière *parallèle*.

Il n'y a là rien de suprenant. Car si peu que l'on sache sur les causes des changements linguistiques, il est au moins aisé de déterminer trois ordres de faits dont ils dépendent : la structure de la langue considérée, les conditions générales physiologiques et psychiques de l'existence du langage, et enfin les influences particulières qui s'exercent en un temps et en un lieu donnés. Les langues indo-européennes ont divergé parce qu'elles ont subi chacune certaines actions extérieures auxquelles les autres ont échappé. Mais elles se sont à beaucoup d'égards développées parallèlement, parce que, le point de départ étant le même pour toutes, les possibilités ou même les nécessités de changements qui résultaient de la structure de l'indo-européen et des conditions générales d'évolution du langage étaient identiques. En observant ces développements parallèles, on a donc un moyen de déterminer, en même temps que les conditions générales du développement linguistique, ce qui est essentiel à l'indo-européen et, du même coup, ce qui, étant particulier à chaque dialecte et provenant d'influences propres à ce dialecte, le caractérise.

En fait, aussi longtemps que des accidents historiques graves n'interviennent pas, les divers dialectes d'une même langue évoluent d'une manière parallèle, *et cela sans qu'il y ait lieu d'admettre aucune influence des uns sur les autres*. » (Meillet, 1926 : p. 36-37), et de même dans « Convergence des développements linguistiques »

(1918) : « Les langues slaves présentent ainsi un grand nombre d'innovations communes à plusieurs dialectes, parfois presque à tous les dialectes, et qui sont exactement les mêmes dans ces divers domaines ; quelques-unes de ces innovations, comme celle qui porte sur les formes employées avec les noms de nombre, sont inattendues au plus haut point, et pourtant elles se sont réalisées indépendamment dans plusieurs langues slaves longtemps après que ces langues avaient cessé de former une unité, et sans qu'il y ait eu influence de l'une de ces langues sur les autres.

On peut illustrer le principe par autant de faits particuliers qu'on le voudra. Tous ces faits se ramènent à une même formule :

Quand une langue se différencie en parlers distincts, celles des innovations réalisées dans chaque parler qui ne tiennent pas à des conditions propres à ce parler sont ou identiques ou du moins orientées en une même direction.

*
* *

De ce principe procède la régularité du développement linguistique, qu'on constate en fait.

Le langage est soumis à des conditions d'existence qui en déterminent le développement. Ces conditions expliquent le parallélisme des innovations qu'on vient de noter. » (Meillet, 1926 : p. 64-65), puis : « En ce qui concerne les cas où le développement indépendant de parlers séparés aboutit spontanément à des résultats identiques, on ne pourrait montrer comment ces résultats sont nécessaires qu'en entrant dans des détails techniques. Mais il serait aisé d'établir que l'identité des résultats provient de l'identité des conditions particulières dans lesquelles a lieu le développement. » (Meillet, 1926 : p. 71). De là la notion de tendance collective à laquelle Jakobson faisait référence plus haut : « Ce qui est essentiel, ce sont les forces qui déterminent les changements. Or, ces forces agissent sur la collectivité des gens qui parlent une même langue. Et c'est parce qu'ils se trouvent dans les mêmes conditions et qu'ils subissent les mêmes actions, que les sujets parlants admettent les mêmes innovations. Ces actions sont en partie universelles, en partie spéciales à certaines langues. Ce sont les actions universelles qui produisent les convergences : elles sont nombreuses et puissantes. Il y a aussi des actions particulières à telle ou telle langue, et ce sont ces actions qui déterminent les divergences de langues anciennement unes. Générales ou spéciales, ces actions n'aboutissent à un résultat que si elles s'exercent sur toute la collectivité, ou, du moins, sur une très grande partie de la collectivité.

La question de savoir en quelle mesure les actions collectives se manifestent spontanément chez les divers individus qui parlent une langue donnée n'est pas résolue. On n'a jamais réussi à observer un changement grammatical en voie de réalisation depuis le moment où il apparaît jusqu'au moment où la nouvelle forme est de règle. Et si, par fortune, on réussissait à faire une observation complète, ce ne serait jamais qu'un cas particulier dont on ne saurait tirer de conclusions générales. Toutefois, puisque l'on constate que des changements identiques, ou du moins très semblables, se réalisent indépendamment dans des dialectes semblables entre eux, mais entièrement séparés, comme l'étaient au moyen âge les dialectes slaves, on a par là la preuve que, si les mêmes conditions se rencontrent, les langues se développent non seulement en un même sens, mais aussi de la même manière jusque dans le détail matériel des formes. Les mêmes innovations se produisent donc indépendamment chez des individus différents pourvu qu'ils soient placés dans les mêmes conditions. Ceci ne prouve naturellement pas que les changements naissent spontanément chez chacun des sujets, et qu'il n'y ait pas, en une plus ou moins large mesure, imitation d'un sujet par un autre ; mais il en résulte au moins qu'ils sont susceptibles de naître indépendamment chez plusieurs sujets, et souvent même chez beaucoup de sujets. Et, quant aux sujets chez lesquels les innovations ne naissent pas spontanément, ils sont tout prêts à les accepter, parce qu'elles répondent à un besoin senti par eux. L'existence d'une tendance collective est ce qui domine tout ; peu importe le rôle que joue dans la réalisation des changements l'imitation. Grand ou petit, ce rôle n'est en tout cas qu'un élément accessoire, tandis que la tendance générale est le principe d'où tout dépend. L'historien, qui se plaît à suivre des faits particuliers, peut désirer connaître les procès de détail par lesquels se font les innovations grammaticales ; mais le linguiste qui a affaire avec le fait collectif du langage, se résigne aisément à les ignorer.

Par cela même que l'on constate des développements linguistiques semblables là où se rencontrent des conditions semblables, et des développements identiques là où se rencontrent des conditions identiques, on voit que les résultats dépendent de ces conditions, et qu'ils sont indépendants des procédés par lesquels ils se réalisent.

Les considérations qui précèdent ne visent pas à contester le rôle de l'imitation dans le langage. Il arrive souvent que des groupes sociaux, parfois des groupes très étendus, changent de langue, ou changent de parler. Après la conquête romaine, l'aristocratie gauloise a très vite accepté le latin, sans lutte linguistique. Les parlers locaux disparaissent aujourd'hui en France devant le français commun. Et une langue peut s'étendre, comme on le voit, à l'époque historique, par l'exemple du latin ou de l'arabe. Des manières de parler peuvent se généraliser : le parler des centres principaux de civilisation tend à remplacer dans le monde moderne les parlers

sans rappeler la dualité dialecte/langue commune que nous avons rencontrée ci-dessus⁵³⁹, et avec elle l'antinomie entre une explication de la diversité et sa présupposition dans l'approche structurale. On retrouve de fait l'explication structurale : l'opposition des deux perspectives génétique et géographique se double non seulement de celle de l'atomisme et du structuralisme – « En cédant le terrain à une conception intégrale, la tradition linguistique ne renonce qu'avec peine à la règle qu'avait soutenue l'auteur du *Compendium* et qui depuis a pris racine : “vor allem versenkt man sich in das genaueste Einzelstudium des Objektes, ohne an einen systematischen Aufbau des ganzen zu denken” », « A l'atomisme de jadis on oppose la conception de l'ensemble qui détermine toutes ses parties. » –, mais également de celle de la genèse et de la téléologie – « le problème du développement des tendances innovatrices l'emporte ici sur celui des résidus ». Patrick Sériot cite et traduit des passages remarquables à cet égard, extraits du même texte russe de 1931 que ci-dessus⁵⁴⁰ :

« Dans la science du langage, la méthode comparative était, jusqu'à il y a peu de temps, utilisée presque exclusivement pour mettre au jour le fonds historique commun des langues apparentées. Lorsque nous avons recours à la méthode comparative maintenant, ce qui nous intéresse, à côté de l'ancêtre, la langue originaire commune, c'est la vie indépendante des rejetons, les tendances caractéristiques de leur développement. Aussi bien la mise en regard des divergences dans la vie des langues qui se sont séparées que l'étude des formes similaires d'évolution, ce qu'on appelle les *convergences*, jettent une lumière égale sur le caractère d'orientation vers un but des changements linguistiques. Mais l'évolution convergente des langues apparentées n'est qu'un cas particulier. A

locaux qui ont moins de prestige. Il y a là des faits qui sont de grande importance pour le développement linguistique, et qui procèdent uniquement de l'imitation. Mais ce n'est pas de ces faits – capitaux – qu'il a été question ici.

Il faut bien distinguer deux ordres de changements. Il y a, d'une part, les changements de langue et de parler qui consistent dans l'adoption d'une langue ou d'une manière de parler ayant un prestige. Et il y a, d'autre part, le changement linguistique, à l'intérieur d'une langue, changements qui provient de l'action de tendances, les unes universelles, les autres spéciales à tel ou tel groupe de langues, à telle ou telle langue. C'est dans ce second cas, celui du changement linguistique, qu'ont lieu les faits de convergence étudiés ici.

Les convergences observées permettent d'établir que, en matière de changement linguistique, les innovations sont générales plutôt que généralisées, et que l'identité ou la parité des conditions où se trouvent les sujets parlants est le fait essentiel, l'imitation une chose secondaire. » (Meillet, 1926 : p. 73-75).

⁵³⁹ On lit d'ailleurs chez Meillet, en ouverture du chapitre « Les dialectes » de *La Méthode comparative en linguistique historique* : « Jusqu'ici on a envisagé la langue initiale et les langues historiquement attestées comme si c'étaient autant d'unités. Tel n'est pas le cas. La notion de “dialecte”, qui intervient sans cesse en linguistique, en fait foi.

Il faut ici faire abstraction du sens vulgaire, qui oppose le “dialecte” à une langue littéraire établie. Le nom est grec, et il a été fait pour des situations grecques. Le grec ancien n'est pas, comme le latin, une unité. Il a été écrit de manières diverses suivant les temps et suivant les lieux. Dans tel type de parlers, on dit *nāsos* “île” et dans tel autre, *nēsos* ; dans tel, le datif pluriel est *possi, posi* “aux pieds” et, dans tel autre, *podessi* ; dans tel, “je veux” se dit *boulomai*, dans tel autre *bellomai*, et, dans tel autre, *dēlomai* ; dans tel, “possession” se dit *ktēsis*, et, dans tel autre, *p(p)āsis*. Mais ces différences ne sont pas telles que des Grecs employant des parlers de types différents aient eu le sentiment de parler des langues distinctes. Certaines de ces différences, comme l'opposition de *nēsos* à *nāsos* entrent dans de grandes séries de correspondances phonétiques, d'autres comme celle de *podessi* à *possi, posi* relèvent de différences grammaticales régulières, d'autres enfin sont de simples faits de vocabulaire, ainsi *ktēsis* : *p(p)āsis*. Ces diversités n'empêchaient pas les Grecs de sentir qu'ils avaient tous une même langue dans l'ensemble. Ce qui caractérise d'abord le “dialecte”, c'est donc la diversité dans l'unité, l'unité dans la diversité. » (Meillet, 1925 : p. 53-54). Nous ne sommes cependant pas parvenue à identifier la citation « n'emporte pas identité complète de la langue », et nous ne saurions affirmer que Jakobson fait ici allusion au passage que nous venons de citer.

⁵⁴⁰ Voir la note 529 ci-dessus.

l'ordre du jour des problèmes cruciaux de la linguistique se trouve maintenant la question des traits communs dans l'évolution de langues contiguës d'origine différente. On découvre de façon de plus en plus nette que, même si les points de départ sont totalement différents, une très forte similitude des voies de développement est possible : par des moyens différents, des constructions de même type se créent à partir d'un matériau dissemblable. A côté de la notion traditionnelle de langues de même origine (*edinorodnye*) prend forme celle de langues de même orientation (*edinoustremlennye*) (Jakobson, 1931a [*SW-I*, 1971, p. 144]). » (Sériot, 1999 : p. 100)

« Les familles de langues se caractérisent par une communauté héritée de matériau de base lexical et grammatical et par des correspondances phoniques dans ce matériau, qui indiquent une origine commune et qui permettent de reconstituer des formes anciennes communes. Les unions de langues ont pour marque propre les ressemblances acquises dans la structure de deux ou plusieurs langues contiguës, les transformations, orientées dans la même direction, de systèmes linguistiques indépendants (Jakobson, 1931a [*SW-I*, 1971, p. 145]). » (Sériot, 1999 : p. 101)

« L'influence n'est qu'un aspect du problème, ce n'est que le produit le plus simple de la cohabitation des langues. Il y a des cas où il est difficile de décider ce à quoi l'on a affaire : un emprunt ou le résultat d'une évolution convergente. L'emprunt et la convergence [...] ne s'excluent pas et ne peuvent être catégoriquement opposés. L'important n'est pas l'emprunt lui-même, en tant que fait, mais sa fonction du point de vue du système emprunteur ; l'essentiel est qu'il y ait une demande pour la nouveauté en question, qu'elle soit acceptée par le système, en conformité avec les possibilités et les besoins de son évolution. L'emprunt n'est qu'un cas particulier de la convergence. Le problème essentiel, lorsqu'il s'agit de la comparaison de langues contiguës, est celui de la convergence de développement (Jakobson, 1931a [*SW-I*, 1971, p. 149]). » (Sériot, 1999 : p. 101).

Comme le soulignait Patrick Sériot dans la note citée ci-dessus, la notion d'affinité est liée à celle de convergence, et non seulement à celle d'influence. Notons à nouveau, à ce propos, la comparaison avec les sciences naturelles⁵⁴¹, qui, comme dans le premier de ces trois passages, le terme de « rejeton » – qui renvoie d'ailleurs significativement aussi bien à la métaphore organique qu'à la représentation en termes de *Stammbaum* – nous reconduit à la notion d'organisme, sur laquelle insiste également Sériot⁵⁴², et dont l'importance est ici d'autant plus grande que la convergence semble prendre le pas sur la divergence : non seulement « [l]a notion de l'association est plus large que celle de la famille qui n'est qu'un cas particulier de l'association », mais par ailleurs, « [l]'"identité initiale" que révèle la grammaire comparée n'est, elle non plus, qu'un état de développement convergent et n'exclut aucunement des divergences simultanées ou antérieures ». On lira ensuite dans « Franz Boas' Approach to Language » (1943) :

« Whitney, whose ideas exercised a mighty, decisive influence over international linguistic thought, was particularly praised by European scientists (as for instance Leskien, Masaryk and Saussure) for his convincing demonstration that linguistics belongs

⁵⁴¹ Sur la référence jakobsonienne à la biologie russe, voir notamment Sériot (1994a), Sériot (1994b), Sériot (1999) : p. 193-211 (soit le chapitre VII de l'ouvrage) et Sériot (2003).

⁵⁴² Voir notamment Sériot (1999) : p. 112-117, 160-162 et 187-191, ainsi que le chapitre VII (voir la note précédente), en particulier la dernière section, p. 209-211. Voir également les citations produites dans le chapitre 4 de la première partie de ce travail. Voir en outre, notamment, Fontaine (1974) : p. 62-63.

to the social and not to the natural sciences. Both Boas and his pupil Sapir continued to battle with the old naturalistic error in the science of language. One of the most tenacious survivals of the traditional naturalism was Schleicher's *Stammbaum* theory, an idea – or rather a myth – which in spite of all criticism still pressed heavily on comparative linguistics. Boas began by embracing this tenet, and in the “Classification of the Languages of the North Pacific Coast”, a paper read at the Chicago International Congress of Anthropology (1893), he taught: “The structural resemblance of the two languages (Tlingit and Haida) *** can be explained by the assumption of a common origin”, and although in vocabulary “the similarities are doubtful*** nevertheless, the structural resemblance must be considered final proof”. At this point Boas, contrary to Major J. W. Powell's classification of the North American languages, had even surpassed the precepts of orthodox Indo-Europeanists, who derive the evidence for cognation exclusively from the *material* likeness of words or morphemes. These precepts were transgressed by many observers of exotic languages, who often found an impressive *structural* similarity between grammatical or phonemic patterns with scarce correspondences in roots and affixes. The more deeply Boas delved into indigenous linguistic life, the more clearly he saw that side by side with *differentiation* stands *integration*, another and opposite factor which works widely. This time it was ethnology – and especially its notion of *diffusion* – which served as an example for linguistics.

Many significant facts made it impossible to infer a common origin from any striking similarity in neighboring languages: evidently unrelated but contiguous languages frequently manifest a range of common features in their grammatical and phonemic structure. Grammatical and phonemic peculiarities are distributed over large continuous areas and spread over one part of some related languages (or even over one part of a single language) without extending to the other part. Certain grammatical and phonemic types have a wide continuous distribution without corresponding lexical similarities. Some neighboring languages with similar phonemic features are morphologically quite distinct, and vice versa. The areas of specific grammatical or phonemic features do not coincide, so that one and the same language happens to be linked by different features with quite different languages⁵⁴³. » (J.Fr. : p. 483-484)

⁵⁴³ « Whitney, dont les idées ont exercé une influence puissante, décisive sur la pensée linguistique internationale, était particulièrement loué par les scientifiques européens (comme par exemple Leskien, Masaryk et Saussure) pour sa démonstration convaincante que la linguistique appartient aux sciences sociales et non aux sciences naturelles. Et Boas, et son élève Sapir ont continué de lutter contre la vieille erreur naturaliste dans la science du langage. Une des survivances les plus tenaces du naturalisme traditionnel était la théorie schleicherienne du *Stammbaum*, une idée – ou plutôt un mythe – qui en dépit de toutes les critiques pèse encore lourdement sur la linguistique comparative. Boas a commencé par épouser cette doctrine, et dans la “Classification des langues de la côte Nord-Pacifique”, une communication lue au Congrès international d'anthropologie de Chicago (1893), il enseigna: “La ressemblance structurale des deux langues (Tlingit et Haida) *** peut être expliquée par l'hypothèse d'une origine commune”, et bien que dans le vocabulaire “les similarités soient douteuses *** néanmoins la ressemblance structurale doit être considérée comme une preuve définitive”. Sur ce point, contrairement à la classification des langues nord-américaines du commandant P. W. Powell, Boas avait même surpassé les préceptes des indo-européanistes orthodoxes, qui puisent la preuve de la parenté naturelle exclusivement dans la similitude *matérielle* des mots et des morphèmes. Ces préceptes avaient été transgressés par de nombreux observateurs de langues exotiques, qui trouvaient souvent une similarité *structurale* impressionnante entre les structures grammaticales et phonémiques avec des correspondances limitées dans les racines et les affixes. Plus profondément Boas a étudié la vie linguistique indigène plus clairement il vit qu'à côté de la *différenciation* il existe l'*intégration*, un autre facteur, opposé, qui est largement à l'œuvre. Cette fois ce fut l'ethnologie – et en particulier sa notion de *diffusion* – qui servit d'exemple pour la linguistique.

De nombreux faits significatifs rendent impossible de conclure à une origine commune à partir de toutes les similarités frappantes dans des langues voisines: des langues évidemment non apparentées mais contiguës manifestent souvent une série de traits communs dans leur structure grammaticale et phonémique. Les

où divergence et convergence s'opposent comme « différenciation » et « intégration », considérées comme deux forces à l'œuvre dans la vie des langues. La notion d'affinité implique ainsi le même type d'explication structurale que l'élaboration jakobsonienne de la notion de divergence. Il s'agit là, cependant, d'expliquer des ressemblances, et non plus de rendre compte de la diversité des langues. La perspective jakobsonienne n'en apparaît pas moins tout aussi contradictoire, dans la logique même du parallélisme ainsi établi entre divergence et convergence, et qui repose sur une représentation en termes d'entités, entités dont, comme nous l'avons vu plus haut, les évolutions et interactions ont été substituées aux notions de temps et d'espace. Il faut en effet noter que la notion d'affinité est non pas opposée, mais transcendante à celle de parenté génétique : aux familles de langues (ressemblances héritées) répondent les unions ou alliances de langues (*Sprachbünde*), mais surtout les affinités, qui « n'exclu[en]t pas la parenté d'origine, mais en f[on]t seulement abstraction ». Dans ce cadre, bien qu'il s'agisse de mettre en avant un autre type d'explication des analogies de structure que la parenté génétique, l'accent se déplace d'une ordonnance génétique (selon les processus) de l'espace à une ordonnance structurale. Dans « Über die phonologischen Sprachbünde », Jakobson insiste sur la nécessité d'une histoire des unions phonologiques :

« Nous avons noté les zones d'expansion de la différenciation des consonnes suivant le timbre. Mais pour mettre en relief l'union phonologique, et en particulier pour découvrir le foyer primordial ou bien les foyers de ces phénomènes sur le territoire eurasiatique, il est indispensable de dresser la carte linguistique du degré de fréquence et de rendement fonctionnel de la différenciation des consonnes par le timbre dans chaque langue séparément. La question n'est pas épuisée par la caractéristique statique. L'union linguistique eurasiatique a son histoire et en particulier sa phonologie historique à elle. Les frontières et les particularités mêmes d'une union linguistique se transforment, aussi bien que les frontières et les particularités des langues. On ne saurait, sans connaître la formation d'une union linguistique, en saisir réellement l'essence⁵⁴⁴. » (J.Spr. : p. 376)

ainsi que d'une cartographie des phénomènes :

« Nous nous sommes contenté de donner ici quelques exemples d'unions phonologiques, mais on peut dire avec certitude que l'une des tâches les plus urgentes de la phonologie

particularités grammaticales et phonémiques sont distribuées sur de vastes aires continues et se répandent sur une partie de quelques langues apparentées (ou même sur une partie d'une seule langue) sans s'étendre à l'autre partie. Certains types grammaticaux et phonémiques ont une distribution large et continue sans similarités lexicales correspondantes. Des langues voisines avec des traits phonémiques similaires sont assez différentes sur le plan morphologique, et vice versa. Les aires de traits grammaticaux ou phonémiques spécifiques ne coïncident pas, de sorte qu'il peut arriver qu'une seule et même langue soit reliée par différents traits avec des langues assez différentes. » Voir ensuite J.Fr. : p. 484-486 pour le développement sur cet aspect de la pensée de Boas. Jakobson évoque notamment la convergence avec les travaux praguais (voir J.Fr. : p. 485-486), dont il parlera également ensuite dans les *Dialogues* (voir *infra*).

⁵⁴⁴ « Wir haben die Verbreitzungszone der Eigentonkorrelationen skizziert. Um aber das Relief des phonologischen Sprachbundes aufzuklären und im besonderen den Grundherd oder die Grundherde der erwähnten Korrelationen auf dem Gebiete Eurasiens aufzudecken, ist es nötig, die tatsächliche Ausnützung der Eigentonunterschiede und ihre funktionelle Belastung in den einzelnen Sprachen zu erforschen und zu kartographieren.

Das Problem erschöpft sich keinesfalls in der synchronischen Charakteristik. Der eurasische Sprachbund hat seine Geschichte, bzw. seine historische Phonologie. Die Grenzen und selbst die Merkmale eines Sprachbundes ändern sich ähnlich wie die Grenzen und die charakteristischen Merkmale einer Sprache. » (J.Spr. : p. 142).

est la géographie phonologique et, en fin de compte, la division du monde linguistique en zones phonologiques⁵⁴⁵. » (J.Spr. : p. 378).

On lit de même ensuite dans « Franz Boas' Approach to Language » (1943), concernant le premier point :

« He [Boas] fervently insisted on “the limitations of the comparative method”, but he did not strive to make clear that in fact his outlook upon diffusion was designed first of all to widen the scope of historical comparison and to develop a historical geography of the linguistic world. Historical research, as Boas recognized perfectly well, “remains equally valid, whether we assume purely genetic relationship or whether we ask ourselves whether by contact languages may exert far-reaching mutual influences” (1936)⁵⁴⁶. » (J.Fr. : p. 486).

Dans « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues » et dans « Franz Boas' Approach to Language », les affinités apparaissent en effet comme un nouveau type d'unité, transcendant aux langues particulières non seulement en ce qu'elles supposent la diffusion de traits communs, mais également en ce qu'elles peuvent scinder, outre des familles de langues⁵⁴⁷, des langues : « Les isophones d'une affinité croisent non seulement les limites d'une famille de langues, mais souvent même celles d'une langue. », « Les aires de traits grammaticaux ou phonémiques spécifiques ne coïncident pas, de sorte qu'il peut arriver qu'une seule et même langue soit reliée par différents traits avec des langues assez différentes. » Jakobson écrit de même plus loin dans « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues », à propos de caractères particularistes :

« A côté des caractères phonologiques qui tendent à dépasser les limites d'une langue et à s'étendre sur de vastes domaines *continus*, on en observe d'autres qui ne sortent que rarement des bornes d'une langue ou même d'un dialecte. Or ce sont les premiers qui se trouvent d'ordinaire nettement ressentis comme une marque distinctive séparant les langues qui les possèdent de celles des alentours. C'est ainsi que l'opposition des consonnes mouillées (ou molles) et des consonnes non-mouillées (ou dures) est sentie comme la dominante phonologique du russe et des langues voisines. C'est cette opposition et les faits concomitants qu'un poète et linguiste russe, K. Aksakov, déclare être “l'emblème et la couronne” du système phonique de la langue russe. D'autres poètes russes y saisissent un caractère touranien (Batjuškov, A. Belyj), étranger aux Européens (Trediakovskij, Mandel'stam). Les savants régionaux recherchent avec passion l'essence pure du phénomène en question précisément dans sa variation locale : l'Ukrainien Puškar vante “l'opposition supprimable” propre à sa langue maternelle, tandis que le Votjak

⁵⁴⁵ « Wir beschränkten uns auf wenige Beispiele der phonologischen Bünde, aber man kann mit Sicherheit sagen, dass die Durcharbeitung der phonologischen Geographie und letzten Endes die phonologische Zonierung der Sprachenwelt eine der aktuellsten Aufgaben der Phonologie bildet. » (J.Spr. : p. 143).

⁵⁴⁶ « Il a insisté avec ferveur sur “les limitations de la méthode comparative”, mais il ne s'est pas efforcé de clarifier le fait que ses vues sur la diffusion étaient avant tout destinées à élargir la portée de la comparaison historique et à développer une géographie historique du monde linguistique. La recherche historique, comme le reconnaissait parfaitement bien Boas, “demeure également valide, que nous supposions des relations purement génétiques ou que nous nous demandions si les contacts de langues peuvent exercer des influences mutuelles d'une grande portée” (1936). »

⁵⁴⁷ Idée déjà présente dans « Über die phonologischen Sprachbünde » : « Une classification basée sur l'existence du phénomène de mouillure des consonnes conduit à désintégrer certaines familles de langues. » (J.Spr. : p. 373) [« Die Mouillierungskorrelation der Konsonanten spaltet einige Sprachfamilien. »] [« La corrélation de mouillure scinde quelques familles linguistiques. »] (J.Spr. : p. 139)]. Voir ensuite J.Spr. : p. 373-374 [p. 139-140].

Baušev met au contraire en relief la netteté de “l’opposition constante” telle que nous la trouvons en votiak et en zyriane. Il est également curieux que les représentants des langues auxquelles la mouillure phonologique des consonnes reste inconnue éprouvent parfois contre elle une véritable aversion. “Et ceci est, note à ce propos M. Chlumský, un point de vue assez répandu que de voir dans les sons mouillés une faiblesse articulatoire. Et non seulement cela : on est porté à attribuer une part de cette faiblesse aux personnes qui possèdent des sons mouillés, notamment par exemple aux Russes.... Oh ! ces pauvres Russes ! Chez eux tout est mouillé”. Dans les langues d’Europe confinantes aux “langues mouillantes” on observe des cas fréquents de mouillure servant à la formation des mots péjoratifs. Ces attitudes prononcées d’adhésion et de répulsion montrent la force de contagion et la persistance du phénomène en question.

Les langues possédant l’opposition systématique des consonnes mouillées et non mouillées forment un vaste domaine continu. Cette affinité désagrége plusieurs familles de langues. Ainsi parmi les langues slaves ce ne sont que le russe (y compris le blanc-russe et l’ukrainien), la plupart des dialectes polonais et les parlers bulgares de l’est qui font partie des langues mouillantes ; parmi les langues romanes et germaniques aucune n’en fait partie, sauf les parlers roumains d’une part, et le yiddisch de Russie Blanche de l’autre ; parmi les langues indo-ariennes, seuls les parlers des Tsiganes russes et polonais ; dans la famille finno-ougrienne, ce sont le mordve, le tchérimisse, le votiak et le zyriane, les parlers orientaux du lapon, du finlandais et de l’estonien, les dialectes méridionaux du carélien et le vepse qui appartiennent à l’association en question. A part quelques cas périphériques (comme l’uzbek iranisé), les langues turques de l’URSS, de la Pologne et de la Bessarabie en font également partie ; toutefois dans la plupart des langues turques de ce domaine l’opposition des consonnes mouillées et non-mouillées est un moyen *délimitatif*, tandis que dans la plupart des langues finno-ougriennes citées et dans le reste des langues du même domaine géographique elle fonctionne comme moyen *significatif*. L’affinité examinée englobe de même à l’est le groupe samoyède, le gros du groupe mongol, le dialecte doungane du chinois, le coréen et le japonais ; au sud les langues caucasiennes septentrionales et à l’ouest le lithuanien et en partie le lette. Elle gagne en relief si l’on remarque qu’en dehors du domaine continu que nous venons de tracer le continent qu’on appelle *Eurasia sensu latiore* ne connaît pas (à l’exception de l’irlandais et des parlers basques) la mouillure des consonnes comme fait phonologique.

Une langue peut en même temps faire partie de différentes affinités phonologiques qui ne se recouvrent pas, de même qu’un parler peut avoir des particularités le reliant à des dialectes divers. Tandis que le noyau de l’association mentionnée ne contient que des langues monotoniques (dépourvues de polytonie), ses deux périphéries : celle de l’est (le japonais, le dialecte doungane du chinois) et celle de l’ouest (parlers lithuaniens et lettes ; estonien) appartiennent à deux vastes associations de langues polytoniques (c’est-à-dire de langues capables de distinguer les significations de mots au moyen de deux intonations opposées). La polytonie tend d’ordinaire à embrasser un nombre considérable de langues. C’est par exemple le cas de l’Afrique centrale et de l’Amérique. L’association des langues polytoniques du Pacifique contient, à côté du japonais et du coréen, l’aïnou, les langues sinotibétaines, le groupe annamite et le malais et quelques langues littorales de l’Amérique du Nord. En Europe l’aire de la polytonie comprend les langues bordant la Baltique : à côté des langues mentionnées ci-dessus sur sa côte orientale, c’est le gros des langues scandinaves, le dialecte kachoube septentrional et quelques parlers allemands maritimes ; elle fait saillie vers le sud en embrassant, comme l’a surtout fait voir M. Frings, des parlers allemands et hollandais du bassin rhénan. La question des limites géographiques de la polytonie allemande reste encore ouverte. J’apprends de N. S. Trubetzkoy qu’Eberhard Kranzmayer a découvert des oppositions phonologiques d’intonation de mot dans plusieurs parlers alpins de l’allemand. Plus au sud nous retrouvons un domaine polytonique fermé, comprenant la majorité des parlers serbocroates et slovènes, ainsi que l’albanais du nord. Cette profonde enclave

méridionale de l'association baltique des langues polytoniques d'Europe ne forme qu'une ramification d'une association plus vaste, à savoir celle des langues à *deux variétés distinctes de l'accent de mot*. Cette dualité se réalise ou bien sous la forme de deux intonations contraires (la polytonie au sens propre du mot), ou bien sous la forme d'une prononciation vocalique à coup de glotte opposée à une prononciation vocalique sans coup de glotte (à ce type appartiennent, à côté du live, ceux des parlers danois, lithuaniens et lettes qui ne rentrent pas dans le premier type ; il y en a qui combinent les deux distinctions), ou bien sous la forme d'une coupe syllabique forte venant s'opposer à une coupe syllabique faible (fait répandu dans le domaine de l'allemand et du hollandais). Le passage d'un de ces types à l'autre est aisé et flottant. » (J.Aff. : p. 241-243).

Inversement, comme y insiste Jakobson dans « Franz Boas's Approach to Language », la différence des langues n'est pas un obstacle à la diffusion :

« [...] in *The Mind of Primitive Man* (1938) he [Boas] soundly stressed that "assimilation of cultures occurs everywhere without actual blood-mixture, as an effect of imitation. Proof of diffusion of cultural elements may be found everywhere. Neither differences of race nor of language are effectual barriers for their spread." Let us add that differences of language in particular are no hindrance to the diffusion of phonemic or grammatical devices. Integration is a natural trend in linguistic intercourse, and this trend naturally does not remain confined to the bounds of a single language or linguistic family⁵⁴⁸. » (J.Fr. : p. 485).

La représentation est ici visiblement contradictoire, dans la mesure où la notion d'affinité suppose tout à la fois la convergence de langues ou de dialectes différents et la recreation d'une unité superposée à ces derniers, dont elle implique partiellement la caducité. Cette dimension de recreation d'une unité apparaît de manière très nette dans le développement final de « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues », où l'on peut lire :

« Ainsi l'étude de la répartition géographique des faits phonologiques fait ressortir que plusieurs de ces faits dépassent d'ordinaire les limites d'une langue et tendent à réunir plusieurs langues contiguës, indépendamment de leurs rapports génétiques ou de l'absence de ces rapports. A côté des affinités mentionnées, signalons à titre d'exemples l'association phonologique embrassant le vaste territoire entre l'Alaska du Sud et la Californie centrale peuplé de nombreuses langues qui appartiennent à différentes familles, mais possèdent toutes une série de consonnes glottalisées ; l'association des langues du Caucase dont le consonantisme présente le même caractère et qui englobe les langues caucasiennes septentrionales et méridionales, l'arménien, l'ossète, ainsi que les parlers tsiganes et turcs de la Transcaucasie ; l'association balkanique et celle des langues variées de la région de Samarkand (divers idiomes iraniens, une partie de l'uzbek et des résidus de l'arabe). Mais ce ne sont là que les premières tentatives isolées dans un vaste domaine qui est encore à explorer. Etant donné que les isophones franchissant les limites des langues sont des cas fréquents, presque habituels, semble-t-il, en géographie linguistique, et que visiblement la typologie phonologique des langues n'est pas sans rapport avec leur répartition dans l'espace, il serait important pour la linguistique (tant

⁵⁴⁸ « [...] dans *The Mind of Primitive Man* (1938) il insistait justement sur le fait que "l'assimilation des cultures se rencontre partout sans mélanges sanguins, comme un effet de l'imitation. La preuve de la diffusion d'éléments culturels peut être trouvée partout. Ni les différences de race, ni celles des langues ne sont des barrières efficaces contre leur propagation." Ajoutons que les différences des langues en particulier ne sont pas un obstacle à la diffusion des procédés phonémiques ou grammaticaux. L'intégration est une tendance naturelle dans les rapports linguistiques, et cette tendance ne reste naturellement pas confinée dans les limites d'une seule langue ou d'une famille linguistique. »

historique que synchronique) de déployer une activité collective et de dresser un *atlas d'isolignes phonologiques* du monde linguistique tout entier ou du moins de continents entiers.

L'examen des faits phonologiques confiné dans les limites d'une langue donnée court le danger de morceler et de défigurer le problème ; ainsi les faits considérés dans les limites d'une langue ou d'une famille de langues nous apparaissent simplement comme l'effet d'un esprit particulariste, mais dès qu'on les envisage dans un cadre plus large, on y découvre l'action d'un esprit de communauté. Par exemple la polytonie des parlers kachoubes septentrionaux, tout en les opposant au reste du domaine kachoube polonais, marque en même temps leur participation à l'association baltique des langues polytoniques ; les langues qui touchent à la frontière occidentale du russe possèdent pour la plupart dans leurs parlers limitrophes la mouillure phonologique des consonnes, et c'est précisément l'adhésion de ces parlers à la grande association des langues mouillantes et non la simple divergence à l'intérieur du finlandais, du lette, du polonais, etc., qui est à noter. La dislocation au moyen âge du monde slave en idiomes polytoniques (serbocroate et slovène), monotoniques à quantité libre (slave occidental) et monotoniques à accent libre (bulgare et slave oriental) ne peut être complètement élucidée si l'on ne tient pas compte des trois associations distinctes auxquelles ces idiomes slaves ont pris part.

L'analyse complète d'un phénomène phonologique ne peut se confiner ni dans les limites d'une langue, ni même dans celles d'une association de langues présentant ce phénomène. La répartition mutuelle des différentes associations phonologiques n'est pas, elle non plus, fortuite. On observe des faits phonologiques tendant à former des aires voisines : l'aire de la polytonie confine par exemple d'ordinaire à celle de la prononciation vocalique à coup de glotte. Le voisinage favorise la naissance ou la persistance de phénomènes phonologiques proches, présentant à côté de leurs particularités certains traits communs : ainsi l'association des langues polytoniques entre en Europe dans une plus vaste association de langues à double forme d'accent. Nous avons fait remarquer que l'association des langues mouillantes se combine aussi bien à l'ouest qu'à l'est avec une association de langues polytoniques. Il est peu probable que cette symétrie des deux frontières d'une même association soit due au simple hasard.

En confrontant les diverses isophones formant des affinités linguistiques d'une part et la répartition des faits de structure grammaticale d'autre part, on voit se dessiner des faisceaux d'isolignes, de même qu'on est frappé par les concordances entre les limites des associations de langues, d'une part, et quelques limites de géographie politique et physique, d'autre part. Ainsi l'aire des langues monotoniques mouillantes coïncide avec l'ensemble géographique connu sous le nom d'*Eurasia sensu stricto*, ensemble qui se détache du domaine européen et asiatique par plusieurs particularités de sa géographie physique et politique. Certes les correspondances des diverses isolignes ne sont habituellement qu'approximatives : ainsi à l'ouest la limite de la mouillure phonologique des consonnes dépasse la frontière occidentale de l'Eurasie telle que la tracent les géographes, mais le dépassement n'atteint que 1 % de la surface du domaine des langues monotoniques mouillantes et la coïncidence reste tout à fait probante.

Il ne s'agit pas de déduire les affinités linguistiques d'un facteur extrinsèque. Ce qui importe actuellement c'est de les décrire et de mettre en relief leurs correspondances avec des unités géographiques de nature différente, sans parti pris et sans généralisations prématurées telles que l'explication de l'affinité phonologique par la parenté, le mélange ou l'expansion des langues ou des communautés linguistiques. » (J.Aff. : p. 244-246).

On retrouve en effet ici la dualité saussurienne convoquée dans les passages analysés dans le troisième chapitre de la première partie, entre force du clocher et intercourse, « esprit particulariste » et « esprit de communauté », qui n'est pas sans évoquer, mais de manière inversée, la dépendance des traits à l'égard de la structure au sein de laquelle ils se

définissent, dans la mesure où il s'agit à nouveau de structure : « L'examen des faits phonologiques confiné dans les limites d'une langue donnée court le danger de morceler et de défigurer le problème ; ainsi les faits considérés dans les limites d'une langue ou d'une familles de langues nous apparaissent simplement comme l'effet d'un esprit particulariste, mais dès qu'on les envisage dans un cadre plus large, on y découvre l'action d'un esprit de communauté. » On retrouve par ailleurs dans ce passage, avec l'appel à l'établissement d'un atlas, la dimension de l'ordonnance de l'espace, ainsi que l'arrière-plan idéologique du structuralisme jakobsonien, paradigme de la nécessité et de la dénégation du hasard : « La répartition mutuelle des différentes associations phonologiques n'est pas, elle non plus, fortuite. », « Il est peu probable que cette symétrie des deux frontières d'une même association soit due au simple hasard⁵⁴⁹. » Enfin, Jakobson insiste dans les derniers

⁵⁴⁹ Voir Sériot (1999) : p. 230-249. Sériot insiste sur l'aspect idéologique (l'arrière-plan philosophique) de cette ordonnance : « Mais le plus intéressant est que cette science structurale naissante à Prague, où étaient étroitement associés un linguiste (R. Jakobson) et un géographe (P. Savickij), reposait sur une vision platonicienne, ou pythagoricienne du monde, faite d'ordre et d'harmonie, vision fortement présente dans la pensée russe du début du XX^e siècle, comme dans la pensée allemande au début du XIX^e siècle. La notion de "système" ou de "structure" correspondait pour eux à la notion d'*ordre* en tant que refus du hasard. On a déjà vu le refus du hasard à propos du modèle biologique, avec la *nomogenèse* de L. Berg.

Apparemment, il y a contradiction entre le fait de rechercher l'idée d'un ordre universel invariable, ou "cosmos", ordre éternel et infini de la Nature (incluant la société), dont on doit découvrir les principes fondamentaux, et l'idée de changement historique, dont Troubetzkoy faisait l'intérêt principal de la recherche en linguistique : comment expliquer qu'une quelconque évolution ait pu se faire, puisque le moindre changement aurait dérangé l'harmonie ? Jakobson et Troubetzkoy résolvent cette difficulté en mettant l'harmonie dans le changement lui-même : grâce à la logique de l'évolution, la systématique est conservée dans le changement. » (Sériot, 1999 : p. 232-233), et met en évidence le caractère nodal de l'opposition centre/périphérie : « A l'opposé de S. Karcevskij, qui appuie nombre de ses raisonnements sur le concept d'*asymétrie*, Jakobson, Troubetzkoy et Savickij sont fascinés par la *symétrie*. Pour eux, un objet existe si – ou parce que – il a une structure symétrique. Mais si pour Troubetzkoy il s'agit d'une symétrie abstraite (pour lui tous les systèmes vocaliques sont symétriques), chez Jakobson il s'agit d'une symétrie dans l'*espace*, sur un territoire réel. Le schéma suivant entend représenter cette disposition spatiale que Jakobson estime marquée par la *symétrie* et l'opposition *centre/périphérie*, en faisant apparaître la "nature centrale" des langues eurasiennes et la "nature périphérique" des langues telles que celles d'Europe occidentale, qui n'ont que des caractères négatifs : elles n'ont *ni* corrélation de mouillure, *ni* polytonie. » (Sériot, 1999 : p. 233). Il cite par ailleurs, à nouveau, des extraits du texte de russe de 1931, où apparaissent les notions de symétrie, de centre et de périphérie : « La polytonie, sous tous ses aspects, est résolument étrangère aux langues de l'Eurasie. L'Eurasie est symétriquement entourée des deux côtés par des unions de langues polytoniques : l'union baltique au nord-ouest, l'union pacifique au sud-est. Voilà un nouvel exemple de la structure symétrique des bords occidental et oriental du continent, sur laquelle P. Savickij a attiré l'attention (Jakobson, 1931a [SW-I, 1971, p. 159]). » (Sériot, 1999 : p. 247), « La région montagneuse qui borde au sud-est la plaine mer Blanche-Caucase est occupée essentiellement par des langues du groupe nord-caucasique. On y trouve la particularité phonologique des langues de l'Eurasie : les différences de timbre des consonnes y jouent un rôle essentiel. Mais, phénomène typiquement périphérique !, ces différences sont en partie modifiées, en partie renforcées (Jakobson, 1931a [SW-I, 1971, p. 180]). » (Sériot, 1999 : p. 247), « La confrontation des phénomènes phonologiques étudiés plus haut avec les observations morphologiques de Troubetzkoy permet de formuler les points suivants : 1/ dans les limites du continent de base de l'Ancien Monde existent, d'un côté, des phénomènes centraux et de l'autre des phénomènes périphériques ; 2/ toutes les langues de l'Eurasie possèdent en propre des phénomènes centraux (les différences de timbre des consonnes, la monotonie, les formes de la déclinaison) ; 3/ les phénomènes centraux sont inconnus aux langues non eurasiennes, en dehors d'une zone linguistique intermédiaire, avoisinant l'Eurasie ; 4/ les phénomènes périphériques caractérisent de façon très nette toute la zone de l'Europe romano-germanique et tout le sud et le sud-est de l'Asie (Jakobson, 1961a [SW-I, 1971, p. 196]). » (Sériot, 1999 : p. 247). Il conclut enfin sur le caractère organiciste de la représentation jakobsonienne : « Quant au territoire occupé par une zone phonologique, historiquement il n'est pas immuable : il peut s'élargir ou, au contraire, rétrécir, puisque des langues centrales peuvent devenir périphériques, et inversement, puisque des langues peuvent acquérir, mais

également perdre la corrélation de mouillure. S'il s'agissait d'un phénomène de contact, on ne voit pas bien pourquoi une zone pourrait *rétrécir*. Il y a quelque chose de profondément organiciste, et non pas diffusionniste, dans ce modèle.

«Le système de différenciation des consonnes par le timbre a disparu dans les confins sud-est du monde slave [...]. Ce rétrécissement de la zone phonologique de mouillure consonantique est accompagné d'un autre phénomène, qui est, dans son genre, une réaction au premier : les avant-postes occidentaux, aussi bien que les avant-postes orientaux du monde linguistique eurasiens ont renforcé le rôle joué par l'opposition des systèmes consonantiques dur et mou et, au cours des premiers siècles de notre millénaire, ils ont introduit, à la place du système de mouillure des syllabes, le système de mouillure des consonnes prises séparément» (Jakobson, 1931d, p. 377-378).

Par-delà la métaphore stratégique-militaire des *avant-postes*, on voit que la vision spatiale de Jakobson n'a aucun rapport avec la problématique sociale du bilinguisme frontalier, il s'agit plutôt d'une sorte de géobiologie, où des langues, sujets animés, «réagissent», «renforcent le rôle» d'une opposition, «introduisent» un système de mouillure. C'est un monde de langues sans locuteurs. » (Sériot, 1999 : p. 248-249). On retrouve ici à nouveau la dualité de deux types d'unités : les langues, entités explicatives de l'évolution, et l'unité qu'elles constituent. Sériot cite ici ce passage de « Über die phonologische Sprachbünde », qui vient à la suite du passage cité ci-dessus, où Jakobson demandait une histoire des unions phonologiques : « L'alphabet employé dans les plus anciens monuments turcs, dès le VI^e siècle, atteste déjà l'existence d'un système d'opposition entre syllabes molles et syllabes dures. On peut admettre que ce phénomène existait déjà dans l'altaïque-commun dont proviennent les langues turques, mongoles et mandchouro-toungouses. Si aujourd'hui la zone de monotonisme est plus étendue que la zone de mouillure des consonnes (et c'est précisément la mouillure des consonnes qui constitue l'élément le plus net des caractères phonologiques de la combinaison eurasiennne), à l'origine c'était l'inverse ; la zone de mouillure des consonnes était plus large, et la zone de monotonisme plus restreinte ; c'était précisément le monotonisme qui, à cette époque, constituait le critère le plus net de cette combinaison. il fut un temps où l'isophone de mouillure consonantique englobait plusieurs langues polytoniques parlées sur les confins du domaine linguistique ouralo-altaïque. On sait que le slave-commun connaissait le polytonisme. Cette langue, à l'époque qui a précédé sa différenciation dialectale, s'était approprié le système d'opposition entre consonnes dures et molles. Le polytonisme existait en vieil-indou, où l'on y rencontrait aussi un système indépendant de consonnes molles ; cela est attesté aussi en chinois au VII^e siècle. Plus tard la zone de mouillure se rétrécit. En moyen-indou elle n'existe déjà plus ; le chinois a perdu le système de consonnes molles vers le début de notre millénaire ou vers la fin du millénaire précédent. A la même époque le système de différenciation des consonnes par le timbre a disparu dans les confins Sud-Est du monde slave, tout d'abord en serbo-croate et en slovène, puis en bulgare occidental, en tchèque et en slovaque. Ce rétrécissement de la zone phonologique de mouillure consonantique est accompagné d'un autre phénomène qui est, dans son genre, une réaction contre le premier : les avant-postes occidentaux, aussi bien que les avant-postes orientaux du monde linguistique eurasiens ont renforcé le rôle joué par l'opposition des systèmes consonantiques dur et mou et, au cours des premiers siècles de notre millénaire, ils ont introduit, à la place du système de mouillure des syllabes, le système de mouillure des consonnes prises séparément. Ainsi on peut indiquer l'époque approximative à laquelle s'est formé le système de mouillure des consonnes prises séparément, d'une part dans les dialectes mongols, de l'autre dans la région orientale du monde slave et finnois et, probablement aussi, dans la région méridionale extrême des langues turques de l'Eurasie. Tout au moins les deux descendants de la langue des Comans, la langue des Karaïmes du Nord-Ouest, et l'arméno-kiptchak, langue aujourd'hui disparue, sont les seules langues turques où se rencontre le système des consonnes molles indépendantes. » (J.Spr. : p. 376-378) [« Schon das Alphabet der ältesten türkischen Denkmäler, das auf das 6. Jahrhundert zurückgeht, bezeugt die kombinatorische Mouillierungskorrelation der Konsonanten [la corrélation combinatoire de mouillure des consonnes]. Man darf sie schon als gemeinaltäisch ansehen. [On peut déjà y voir de l'altaïque commun.] Wenn heute das Gebiet der Monotonie breiter als das Gebiet der Mouillierungskorrelation [de la corrélation de mouillure] ist und gerade die letzte die charakteristischste Komponente der eurasischen Merkmalverknüpfung darstellt [et c'est justement cette dernière qui représente les composants les plus typiques de la combinaison de traits caractéristiques eurasiennne], so war ursprünglich im Gegenteil die Zone der Eigentonkorrelation [corrélation de ton propre] breiter und die Zone der Monotonie enger. Damals war es die Monotonie, die die charakteristische Komponente [composants typiques] der erwähnten Verknüpfung bildete. Die kombinatorische Mouillierungskorrelation entstand in der urslavischen Sprache vor ihrer dialektischen Gliederung und die selbständige Mouillierungskorrelation war, wie Trubetzkoy beweist, im Altindischen vorhanden [La corrélation combinatoire de mouillure a émergé en slave commun avant sa différenciation dialectale et, comme le démontre Trubetzkoy, une corrélation de mouillure indépendante était présente en vieil-indou] ; auch für das Chinesische des 7. Jahrhunderts n. Chr. ist sie bezeugt.

paragraphes sur l'existence de « faisceaux d'isolignes⁵⁵⁰ » dessinant des associations de langues, elles-mêmes congruentes avec des frontières géographiques. Cette congruence avait déjà été soulignée dans « Über die phonologische Sprachbünde », où Jakobson écrivait :

« La science russe a, dans des années récentes, démontré l'existence d'un monde géographique à part, monde auquel elle a donné le nom d'*Eurasie* pour le distinguer des mondes géographiques voisins, l'Europe et l'Asie. La géographie physique et économique, l'histoire et l'archéologie, l'anthropologie et finalement l'ethnographie permettent de déterminer des caractères qui sont particuliers au monde eurasiens. Un travail récent de M. Zelenin a mis à jour les particularités intrinsèques caractéristiques qui distinguent les interdictions dans la langue des peuples eurasiens de celles des autres peuples. C'est ainsi que furent pour la première fois démontrées les particularités de culture linguistique communes à toute l'Eurasie. Là où il existe une communauté de culture linguistique, il est naturel de supposer qu'il existe aussi concordance directe dans la structure de la langue. Les recherches phonologiques permettent de déterminer les isophones eurasiennes et de parler d'une union linguistique eurasiennne.

Les langues faisant partie de l'union eurasiennne sont caractérisées par la présence simultanée de deux phénomènes phonologiques : 1^o le monotonisme (c'est-à-dire l'absence de polytonisme) ; 2^o la différenciation des consonnes par le timbre⁵⁵¹. » (J.Spr. : p. 372-373)

Im weiteren wird die Zone der Mouillierungskorrelation enger. Diese Korrelation fehlt schon in Mittelindischen, verschwindet im Chinesischen und in den westlichen Teilen der slavischen Sprachfamilie. [Cette corrélation manque déjà en moyen-indou, disparaît en chinois et dans les parties occidentales de la famille linguistique slave.] Es entstand aber eine neue Erscheinung, die als eine Reaktion auf die erste betrachtet werden kann [Mais il a surgi un nouveau phénomène qui peut être considéré comme une réaction au premier] : die westliche und andererseits die östliche Vorhut der eurasischen Sprachenwelt hat die Rolle der konsonantischen Eigentongegensätze [des oppositions consonantiques de ton propre] erhöht : während der ersten Jahrhunderte unseres Jahrtausends wurde hier die *kombinatorische* Mouillierungskorrelation der Konsonanten durch eine *selbständige* Mouillierungskorrelation ersetzt [la corrélation de mouillure *indépendante* a été substituée ici à la corrélation *combinatoire* de mouillure des consonnes]. So kann man annähernd einerseits die Entstehung der selbständigen Konsonantenmouillierung in den mongolischen Dialekten, andererseits die parallelen Erscheinungen im östlichen Sektor der slavischen und der finnischen Welt datieren. Eine ähnliche Erscheinung können wir auch für die westliche Vorhut der türkischen Sprachen Eurasiens, nämlich für die kumanischen Mundarten vermuten, deren Nachkommen, das nordwestliche Karaimische und das erloschene Armeno-Kiptischakische, die einzigen türkischen Sprachen sind, wo eine *selbständige* Mouillierungskorrelation der Konsonanten festgestellt wurde. [On peut ainsi dater approximativement d'une part l'émergence de la mouillure indépendante des consonnes dans les dialectes mongols, d'autre part les phénomènes parallèles dans le secteur oriental du monde slave et du monde finnois. On peut conjecturer un phénomène semblable également pour l'avant-poste occidental des langues turques de l'Eurasie, à savoir pour les parlers des Comans, dont les descendants, la langue des Karaïmes du nord-ouest et l'arméno-kiptchak, éteint, sont les seules langues turques où l'on ait mis en évidence une corrélation de mouillure *indépendante* des consonnes.] » (J.Spr. : p. 142-143)].

⁵⁵⁰ Voir également la troisième citation du texte russe de 1931 dans la note précédente.

⁵⁵¹ « Die russische Wissenschaft der letzten Jahrzehnte hat das Vorhandensein einer besonderen geographischen Welt bewiesen, die den Rumpf des alten Kontinents einnimmt und [qui forme la trame du vieux continent et] die man als Eurasien bezeichnet, um sie von den benachbarten geographischen Welten, nämlich von Europa und Asien zu unterscheiden. Die physische und die wirtschaftliche Geographie, die Geschichte und die Archäologie, die Anthropologie und endlich die Völkerkunde stellen eine Reihe spezifischer Merkmale der eurasischen Welt fest. Eine vor kurzem erschienene Arbeit Zelenins hat erkennen lassen, daß sich das Worttabu bei den Völkern Eurasiens vom Worttabu der übrigen Völker durch charakteristische funktionelle Eigenschaften [des propriétés fonctionnelles caractéristiques] unterscheidet, und daß es also gemeineurasische Besonderheiten der Sprachkultur gibt. Die phonologische Untersuchung ihrerseits gestattet, die eurasischen Isophonen zu skizzieren und das Vorhandensein eines eurasischen Sprachbundes anzunehmen.

puis :

« La zone d'expansion du système d'opposition de timbre entre les consonnes s'étend donc sur trois plaines : mer Blanche-Caucase, Sibérie occidentale, et Turkestan, c'est-à-dire sur le noyau où les particularités géographiques qui caractérisent le monde eurasiens sont le plus nettes. La région limite Sud-Ouest de cette union phonologique occupe un espace des steppes eurasiennes qui s'avance le long du rivage occidental de la mer Noire, depuis Odessa jusqu'aux Balkans. Enfin, à l'Est, le domaine des langues possédant des consonnes molles s'étend sur les régions que l'on peut définir comme le noyau mongol, régions qui appartiennent également à l'Eurasie par toute une série de caractères.

Dans la majorité des cas, on observe un parallélisme extraordinaire entre les phénomènes phonologiques et les phénomènes géographiques. Par exemple l'arménien et le groupe kartvelien (géorgien et autres) ignorent le système d'opposition par le timbre ; or la géographie et l'ethnographie, de leur côté, attestent que la région où se parlent ces langues est caractérisée par le fait qu'elle forme une transition entre l'Eurasie et les développements locaux voisins. De même les langues paléoasiatiques apportent un argument de plus en faveur de la thèse du géographe Savickij, suivant laquelle l'Extrême-Orient se trouve en dehors du monde eurasiens. La phonologie et la géographie physique accusent l'existence d'une remarquable symétrie dans la nature des frontières de l'Eurasie. L'extrême Nord-Est et l'extrême Nord-Ouest du domaine linguistique eurasiens confinent à des régions où l'on parle des langues monotoniques et sans différenciation de timbre dans les consonnes : d'un côté la langue des Tchouktches et des Youkaguirs etc... ; et de l'autre celles des Suomi et des Lapons. Au Nord-Ouest et tout le long de sa frontière orientale, l'union eurasiens touche à des agglomérations de langues polytoniques (Baltique et Océan Pacifique). Enfin, au Sud et au Sud-Ouest, elle se trouve de nouveau en contact avec des langues monotoniques ne présentant pas de différenciation de timbre dans les consonnes : c'est l'ensemble principal des langues de l'Europe, le turc osmanli, le groupe kartvelien et les langues indo-européennes du Proche-Orient (arménien et groupe indo-iranien).

En dehors du groupe des langues qui s'étendent sur un territoire d'un seul tenant que nous avons appelé union linguistique eurasiens, il n'y a pas actuellement dans le Vieux-Monde une seule langue qui présente simultanément le monotonisme et la différenciation des consonnes suivant le timbre. Ce n'est que parmi les langues parlées dans une île adjacente à ce continent (à l'extrémité Ouest de l'Europe) que l'on en trouve une possédant ces deux caractères réunis : l'irlandais.

Nous n'avons pu constater qu'un seul désaccord notable entre les frontières phonologiques et les lignes isophones⁵⁵² marquant les contours de l'Eurasie : dans le domaine polonais, les isophones eurasiens se sont révélées débordant les frontières historiques et celles de la géographie physique⁵⁵³. » (J.Spr. : p. 374-376).

Der Bestand der phonologischen Korrelationen in den Sprachen des eurasischen Bundes wird durch die Verknüpfung zweier Merkmale gekennzeichnet : 1. Monotonie, 2. Eigentonkorrelation der Konsonanten. [L'existence des corrélations phonologiques dans les langues de l'union eurasiens se caractérise par la combinaison de deux marques caractéristiques : 1. la monotonie, 2. la corrélation de ton propre des consonnes.] » (J.Spr. : p. 138).

⁵⁵² Le texte allemand donne : « den heterogenen Isolinen » [« les isolignes hétérogènes »] (voir la note suivante), ce qui fait mieux sens. Notons également, dans le texte allemand, la notion d'isophones « plus agressives », qui témoigne encore en faveur de l'organicisme sur lequel insiste Sériot (voir la note 549 ci-dessus).

⁵⁵³ « Das Verbreitungsgebiet der Eigentonkorrelation [de la corrélation de ton propre] umfaßt also die drei Ebenen – die Weißmeerkaukasische, die Westsibirische und die Turkestanische, d. h. den Grundkern des Kontinentes, wo auch die typischsten Eigenschaften der eurasischen geographischen Welt in die Erscheinung treten [le noyau fondamental du continent, où se manifestent également les propriétés les plus typiques du monde géographique eurasiens]. Die südwestliche Peripherie dieser phonologischen Einheit umfaßt den Keil der

Elle fait l'objet d'une intéressante analyse de Patrick Sériot⁵⁵⁴ qui, citant à nouveau le texte russe de 1931, met en évidence la notion de « lieu de développement » emprunté par Jakobson à Savickij :

« Les eurasistes ont souvent été accusés par leurs contemporains de promouvoir un *déterminisme géographique*, voire un “mysticisme géographique”. Ils diffèrent pourtant aussi bien du déterminisme de Ratzel (anthropogéographie) que du “possibilisme” de Vidal de La Blache (géographie humaine) en ce que leur théorie du *lien* des hommes au territoire repose sur l'*interaction* et non sur la *détermination*. Certes, on trouve chez les uns comme chez les autres l'idée que les sciences de la terre et les sciences de l'homme ne doivent pas être séparées, que les pays et les hommes doivent être considérés comme formant un Tout. Mais l'originalité, ou plus exactement le leitmotiv des eurasistes, est d'insister sur l'idée qu'il y a un *lien* entre un *milieu socio-historique* et un *environnement géographique* (*geografičeskaja obstanovka*), sans faire intervenir de relations causales, mais en insistant sur la notion de *symbiose*, de *totalité organique*. L'enjeu de leur travail scientifique est de mettre en évidence ces liens, dans le but de déterminer les limites des totalités. Une fois que ce but est atteint, on a l'impression que le potentiel scientifique des chercheurs est épuisé, du moins la science eurasiste n'a-t-elle pas eu le temps de dépasser cet horizon de recherches.

Ce sont les nombreuses allusions que fait Jakobson au travail de Savickij et à son concept de *lieu de développement* qui nous mettent sur la voie de cette réflexion fondamentale pour notre compréhension des notions de *structure* et de *totalité* chez les “Russes de Prague”.

“D'année en année apparaît de plus en plus nettement (c'est en effet dans ce sens qu'est dirigée désormais la pointe des recherches scientifiques) la corrélation, le lien

eurasischen Steppen, die sich längs der Schwarzmeerküste von Odessa bis zum Balkan ausbreiten. Im Osten nehmen die Sprachen mit der Eigentonkorrelation [la corrélation de ton propre] den sogenannten mongolischen Kern des Kontinentes ein, der mit einer Reihe von Merkmalen auch zu Eurasien gehört.

Eine charakteristische Symmetrie in der Grenzenstruktur Eurasiens wird sowohl von der Phonologie als auch von der physischen Geographie festgestellt. Im äußeren Nordosten und im äußeren Nordwesten grenzen an die eurasischen Sprachen monotonische Sprachen ohne Eigentonkorrelation [sans corrélation de ton propre] : das Tschuktschische, Jukagirische u.s.w. einerseits, das Suomi, das Lappische, das Nordkarelische und das Finnland-Schwedische [des caréliens du nord et des Suédois de Finlande] andererseits. Im Nordwesten und längs der ganzen östlichen Grenze berührt sich der eurasische Sprachbund mit den polytonischen Bündeln – mit dem baltischen und dem ostasiatischen [au baltique et à l'asiatique oriental]. Im Süden und Südwesten sind die Nachbarn des eurasischen Bundes wieder die monotonischen Sprachen Europas, das Osmanische, die karthvelische Gruppe und die indogermanischen Sprachen des nahen Ostens. // In den meisten Fällen ist ein außerordentlicher Parallelismus zwischen den phonologischen und den geographischen Daten vorhanden. So zum Beispiel fehlt im Armenischen und in den karthvelischen Sprachen die Eigentonkorrelation [la corrélation de ton propre] ; auch die Geographie und die Ethnographie bezeugen; daß es sich hier um ein Übergangsgebiet zwischen der eurasischen und den benachbarten geographischen Welten handelt. Ebenso bestätigen die paläoasiatischen Sprachen die These des Geographen Savickij, daß der Ferne Osten sich außerhalb Eurasiens befindet.

Außer dem eurasischen Sprachbund gibt es auf dem Kontinent, zu dem Eurasien gehört [sur le continent auquel appartient l'Eurasie], *keine einzige Sprache*, die eine Verknüpfung der Monotonie mit der Eigentonkorrelation der Konsonanten [la corrélation de ton propre des consonnes] aufweist. Nur bei den Sprachen der Inseln, die mit diesem Kontinente benachbart sind – am äußeren Westen der europäischen Welt –, gibt es *eine* derartige Sprache, nämlich das Irische.

Wir können nur *eine* bedeutende Nichtübereinstimmung zwischen der phonologischen Grenze und den heterogenen Isolines [les isolignes hétérogènes], die die Konturen Eurasiens bestimmen, feststellen – auf dem polnischen Gebiete erweisen sich die eurasischen Isophonen aggressiver als [plus agressives que] die physischgeographischen Merkmale und als die historischen Grenzen. » (J.Spr. : p. 140-141). Dans le deuxième paragraphe, le signe « // » sépare deux sections qui sont inversées dans le texte français.

⁵⁵⁴ Voir Sériot (1999) : p. 213-230.

étroit régulier entre des phénomènes appartenant à des domaines différents. Le fait que des phénomènes soient reliés ne doit pas être interprété sous la forme d'une coïncidence littérale de leurs frontières, d'ordinaire les lignes de bornage des caractères conjoints se regroupent en faisceaux. Les phénomènes peuvent être reliés chronologiquement ou bien territorialement. Dans l'un et l'autre cas, le fait que plusieurs domaines soient corrélés n'efface pas la légalité immanente [*samozakonnost'*] de chacune. Au contraire, on ne peut trouver cette corrélation sans une étude préalable de chaque domaine particulier. C'est une condition indispensable. On doit étudier chaque domaine dans la diversité structurale de ses manifestations concrètes : la diversité historique à la lumière des légalités de l'automouvement⁵⁵⁵, la diversité territoriale à la lumière de la légalité zonale. La diversité d'un domaine ne peut être déduite mécaniquement de la diversité d'un autre, il n'y a pas ici de relation univoque des superstructures et de la base. La tâche de la science est de saisir la corrélation des phénomènes situés dans des plans différents, de découvrir dans ce lien entre les plans un ordre régulier. Appelons cette voie d'étude la méthode du liage [*uvjazka*], transformant ainsi en terme scientifique un mot courant du lexique russe contemporain. Une des manifestations de cette méthode est le concept de *lieu de développement*, qui fond en un seul Tout un domaine socio-historique avec son territoire (le terme et sa définition sont de Savickij : *Geografičeskie osobennosti Rossii*, I, Prague, 1927, chap. IV) (Jakobson, 1931a [*SW-I*, 1971, p. 146-147]). » (Sériot, 1999 : p. 214-215).

On retrouve ici, significativement, la notion de structure de structures, dans le cadre de laquelle l'union eurasiennne apparaît de fait comme une totalité, et il faut à nouveau souligner le caractère contradictoire de l'élaboration jakobsonienne, qui implique tout à la fois une structure explicative (entité) et une structure englobante (transcendance de l'entité), dont la seule articulation est la notion d'unité mouvante dont il a été question ci-dessus, et qui nous reconduit quant à elle à la contradiction inhérente à l'élaboration jakobsonienne de la distinction langue/parole. Si, comme le souligne Sériot⁵⁵⁶, l'espace jakobsonien est « un monde de langues sans locuteurs » (Sériot, 1999 : p. 249), et si, comme nous l'avons vu ci-dessus, la dualité de la structure jakobsonienne est liée à une oscillation entre langues et locuteurs, par ailleurs, et pour une part corrélativement, il n'existe aucune solution de continuité entre langue et locuteurs. Le développement sur l'emprunt des *Remarques phonologiques du russe comparée à celle des autres langues slaves*, cité plus haut, se poursuit et s'achève ainsi de la manière suivante :

« Ce qui est vrai touchant l'extension des innovations linguistiques d'une commune à l'ensemble du pays, peut aussi s'appliquer à la généralisation d'innovations individuelles qui apparaissent dans le domaine de la parole : la préhistoire de certaines mutations linguistiques consiste en des emprunts faits par la collectivité à quelques-uns de ses membres particuliers. Dans ce cas également, ce qui est essentiel, ce n'est pas le fait même de l'emprunt, mais c'est sa fonction du point de vue du système qui emprunte ; ce qui est essentiel, c'est que précisément pour l'innovation en question il existe une

⁵⁵⁵ Sériot précise alors en note : « “Légalités de l'automouvement” : malgré sa gaucherie, cette expression en français essaie de rendre le russe *zakonomernosti samodviženija*, qui, de toute évidence, est un calque de l'expression allemande, à forte connotation hégélienne, *Gesetzmässigkeiten der Selbstbewegung* : chez Jakobson, comme chez Troubetzkoy, les choses avancent toutes seules, selon leurs lois propres, ne laissant aucune place à une quelconque indétermination, au hasard ou à un choix conscient. La traduction de *Gesetzmässigkeit* par *légalité* et non par *régularité* est argumentée par A. Lalande dans son *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, art. “Légalité”, où il suit l'avis de Meyerson. » (Sériot, 1999 : p. 215, note 1).

⁵⁵⁶ Voir la note 549 ci-dessus.

demande, et que cette innovation est sanctionnée par le système comme répondant aux possibilités et aux besoins de l'évolution de celui-ci. Le rôle des initiateurs individuels d'un phénomène consiste uniquement à "hâter la phylogénèse", pour employer un terme de la biologie moderne, où il est question de processus similaires : en d'autres termes, ici, "l'ontogenèse anticipe pour ainsi dire sur la phylogénèse" (*o. c.*, 49 sqq.). Mais, même sans cette condition, une innovation peut être réalisée par la voie de la pure convergence.

En particulier le rôle de précurseur peut être joué par un des types fonctionnels ("styles") de la langue, puis "la forme dépasse la fonction" (cf. II, § 2) : la particularité originaire du "style" se communique aux autres "styles" (cf. ce qui a été dit VI, § 1 sur les conditions préalables de la chute des jers faibles). » (*J.Rem.* : p. 107-108).

Jakobson compare ici des emprunts de langue à langue et des emprunts de communauté à locuteurs. La notion de « collectivité » cède cependant rapidement la place à celle de « système » : « [...] la préhistoire de certaines mutations linguistiques consiste en des emprunts faits par la collectivité à quelques-uns de ses membres particuliers. Dans ce cas également, ce qui est essentiel, ce n'est pas le fait même de l'emprunt, mais c'est sa fonction du point de vue du système qui emprunte ». Or, il est ensuite question d'une « innovation [...] réalisée par la voie de la pure convergence », puis, significativement de « types fonctionnels ("styles") de la langue ». De fait, comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, toute parole suppose un système qui en rende compte, et c'est pourquoi l'innovation individuelle qui apparaît dans la parole est nécessairement déjà « de langue ». Aussi ne saurait-il y avoir de différence entre langue et locuteur : toute parole est « de langue » et dès lors tout locuteur implique un système, que la « fonction » viendra ensuite intégrer dans un système plus vaste. Comme nous l'avons vu ci-dessus, on lira de même ensuite dans « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues » :

« L'imitation est certes un facteur puissant dans la formation des ondes linguistiques, quelle que soit l'aire de leur propagation : celle d'une langue ou celle d'un groupe de langues contiguës. Cependant on aurait tort d'y voir le facteur unique, ou du moins décisif et indispensable. Selon la thèse pénétrante de Meillet, c'est l'existence d'une tendance collective qui domine tout, tandis que le rôle de l'imitation, grand ou petit, n'est dans la réalisation des changements qu'un élément accessoire, de sorte que le linguiste se résigne aisément à l'ignorer. Un changement de structure linguistique ne pourrait se produire dans un parler local s'il n'y avait pas une tendance collective identique vers ce changement. C'est donc la convergence qui est le phénomène essentiel ; le rôle facultatif de l'individu qui en prend l'initiative consiste uniquement à anticiper et à hâter le développement convergent. De même, dans les limites d'une langue ou d'une association de langues, une innovation de structure peut se répandre, comme nous l'avons déjà fait remarquer, par contagion, selon le terme de F. de Saussure (*Cours*, p. 283), ou bien par simple égalité de tendances ; ce dernier cas est celui d'une évolution parallèle indépendante. La contagion ne pourrait s'effectuer si l'égalité des tendances n'existait pas, mais la contagion elle-même n'est pas indispensable – bien qu'un foyer de rayonnement soit un auxiliaire favorable à l'extension d'un changement et que l'évolution convergente soit facilitée et accélérée quand elle peut s'appuyer sur un modèle. L'action de la contagion n'est donc ni nécessaire, ni suffisante pour que se produise une affinité linguistique (et en particulier phonologique). » (*J.Aff.* : p. 238-239).

Jakobson adopte ici une démarche d'extension inverse, et nous avons souligné ci-dessus le transfert des locuteurs à la langue, et la notion de langue individuelle qui lui était liée. Il faut à présent noter l'indistinction entre langue et parole qui y est impliquée. Apparaît ainsi

nettement la proximité des deux distinctions jakobsoniennes entre langue et parole et entre synchronie et diachronie qui, comme chez Hjelmslev, ne font que déployer l'hypothèse structurale, de manière plus visiblement contradictoire lorsqu'il s'agit des phénomènes afférents à l'existence des langues et que l'entité ne cesse de se profiler derrière la structure. Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, où nous avons partiellement cité ce passage, on lit par ailleurs dans « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues » :

« Il est connu que le langage n'est pas le même chez deux sujets parlant entre eux une même langue. Le grand révélateur des antinomies linguistiques, Ferdinand de Saussure, a fait valoir ces deux aspects antithétiques : la *langue*, intention d'identité, condition indispensable de la compréhension – et la *parole*, manifestation personnelle qui individualise le rôle de chacun des interlocuteurs. C'est à un dualisme semblable que F. de Saussure réduit le rapport réciproque des parlers régionaux d'un idiome. Là aussi “deux forces agissent sans cesse simultanément et en sens contraire” : c'est d'une part l'esprit particulariste ou, en d'autres termes, “l'esprit de clocher” – et de l'autre l'esprit de communauté ou la force unifiante dont “l'intercourse” (d'après l'expression empruntée par l'auteur à l'anglais) n'est qu'une manifestation typique. Mais le jeu de ces deux forces opposées ne se confine pas seulement dans les limites d'une langue : les convergences aussi bien conservatrices qu'innovatrices dans la structure de deux ou plusieurs langues contiguës relèvent de la force unifiante, tandis que les divergences sont dues à l'esprit particulariste.

Il n'y a pas de différence de principe entre la manifestation de la force unifiante dans le cadre d'une langue et à l'intérieur d'un groupe de langues contiguës. Là où le contact est le plus étroit : à la frontière, dans une région mixte ou dans un centre d'échange, on observe une tendance vers des moyens de communication mutuelle, vers une langue commune ; maints traits de cette langue commune manifestent souvent une facilité particulière à se répandre au-delà de la zone de l'intercourse. Somme toute il est indifférent que la langue commune dont il s'agit soit une langue interdialectale cherchant à relier les parlers d'une même nation ou une langue mixte servant aux échanges internationaux. La tendance à parler comme “l'autre” ne se borne pas aux limites de la langue maternelle. On veut se faire comprendre par un étranger et on a l'intention de parler comme lui. Ainsi les Russes et les Norvégiens s'entretenant dans leurs relations commerciales en *russenorsk*, langue mixte, finement analysée par M. Broch, étaient sûrs de parler la langue de l'interlocuteur, fait que traduit d'ailleurs le terme par lequel le *russenorsk* se désigne lui-même : “*moja på tvoja*” (“moi comme toi”). Les Russes de l'Extrême-Orient, en parlant leur langue maternelle avec les Chinois, la déforment à la chinoise à un point tel que certains de leurs interlocuteurs jaunes, au dire de M. Georgievskij, protestent souvent. Les particularités phonologiques des formations mixtes, quelles qu'elles soient, ont l'attrait exotique de ce qui est étranger ; le langage expressif et la mode s'emparent de ces éléments, leur imposent des fonctions nouvelles et contribuent à leur propagation⁵⁵⁷. » (J.Aff. : p. 237-238).

⁵⁵⁷ Jakobson ajoute ensuite : « Par conséquent ni la naissance d'une langue mixte ni l'extension des résultats du mélange ne supposent nécessairement un croisement biologique, et de même le croisement biologique ne mène pas nécessairement à un mélange de langues. Autrement nous serions obligés d'admettre que la langue d'Alexandre Puškin, mulâtre typique et créateur du russe littéraire moderne, n'est qu'une “artfremde Sprache”. Hugo Schuchardt, un des grands esprits de la science allemande, est porté à nier, non seulement un rapport de causalité nécessaire entre les hybridations linguistique et biologique, mais même la possibilité d'un pareil rapport : “Wo Blutmischung im Verein mit Sprachmischung auftritt, beruht diese nicht auf jener, sondern beide auf einem dritten. Die Ursache der Sprachmischung ist immer sozialer, nicht physiologischer Art”. Si le passage de l'affriquée *c* en *s* dans la prononciation grecque du russe s'est implanté dans le langage des citadines russes

Comme nous l'avons vu alors, Jakobson rapproche ici deux distinctions saussuriennes qui n'ont rien à voir, mais dont la seconde se caractérise précisément par son caractère interne au concept de langue, concept que la première, dans sa formulation jakobsonienne, est impuissante à constituer. Il est notable, à cet égard, qu'en dépit du parallélisme établi par Jakobson entre les deux distinctions, la représentation demeure contradictoire, impliquant tout à la fois la création de langues mixtes, dans le cadre de l'intercourse, et celle d'affinités, dans le cadre de la diffusion des caractères ainsi favorisés par l'intercourse. Il s'agit là, outre, à nouveau, des deux pôles de l'entité et de sa transcendance, des deux dimensions du temps et de l'espace, tels que structurés dans l'élaboration jakobsonienne, et qui supposent chacune pour leur part, selon la dualité marquant la conception jakobsonienne de la diachronie et de l'espace – entre dynamisme et ordonnance –, une structure tout à la fois explicative et englobante. On notera à ce propos le couplage, dans le cadre de l'opposition à la perspective génétique, des deux notions de géographie et de typologie. Le rapprochement apparaît pour la première fois dans « Phoneme and Phonology » (1932), où Jakobson écrit :

« Historical phonology extends the application of the comparative method to genetically unrelated languages and in this way arrives at a typology of the phonological evolution of languages, whereas synchronic phonology works toward a typology of the systems themselves. Similarly, the study of the geographic distribution of different phonological types is not confined to cognate dialects or languages, but ascertains that the boundaries between different phonological features often do not coincide with the boundaries between languages or language families⁵⁵⁸. » (J.Ph. : p. 232).

Typologie et géographie linguistiques apparaissent ici comme deux disciplines distinctes. Elles sont néanmoins rapprochées par leur commune mise en jeu d'une « application de la méthode comparative à des langues non apparentées ». La position de « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues » est beaucoup plus radicale, Jakobson affirmant l'existence d'un rapport entre typologie et « répartition dans l'espace ». Rappelons en effet ce passage cité ci-dessus :

« Etant donné que les isophones franchissant les limites des langues sont des cas fréquents, presque habituels, semble-t-il, en géographie linguistique, et que visiblement la typologie phonologique des langues n'est pas sans rapport avec leur répartition dans l'espace, il serait important pour la linguistique (tant historique que synchronique) de déployer une activité collective et de dresser un *atlas d'isolignes phonologiques* du monde linguistique tout entier ou du moins de continents entiers. » (J.Aff. : p. 245).

On lit ensuite dans « Phonology and Phonetics » (1955) :

sur le littoral de la mer d'Azov, les Grecs eux-mêmes trouvant chez elles bon accueil, le fait linguistique accompagne le métissage sans en être bien entendu un effet biologique. » (J.Aff. : p. 238), affirmation qui fait écho à une proposition de « Franz Boas' Approach to Language » que nous avons citée ci-dessus (J.Fr. : p. 485), mais dont il est difficile de saisir la justification. Jakobson semble ainsi affirmer l'existence d'un ordre des langues, tout à la fois indépendant de l'ordre biologique, et le reproduisant dans son ordre.

⁵⁵⁸ « La phonologie historique étend l'application de la méthode comparative à des langues non apparentées génétiquement et de cette manière parvient à une typologie de l'évolution phonologique des langues, tandis que la phonologie synchronique travaille à une typologie des systèmes eux-mêmes. De même, l'étude de la distribution géographique des différents types phonologiques n'est pas confinée aux langues ou dialectes apparentés, mais établit que souvent les frontières entre différents traits phonologiques ne coïncident pas avec les frontières entre langues ou familles de langues. »

« L'adaptation, non seulement de dialecte à dialecte, mais aussi de langue à langue, peut affecter le code phonématique sans se limiter aux mots empruntés et même en l'absence de tout emprunt lexical. Comme le confesse Sapir, les linguistes ont eu la surprise de constater dans le monde entier "ce fait remarquable que les traits phonétiques distinctifs tendent à se distribuer sur de vastes aires sans égard au vocabulaire et à la structure des langues en cause". Ce phénomène, dont la portée est considérable, attend encore d'être systématiquement cartographié et étudié, en liaison avec cette autre tâche urgente qu'est l'élaboration de la typologie des systèmes phonématiques⁵⁵⁹. » (J.PP : p. 148)

puis dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » (1957) :

« Greenberg, par ailleurs historien de premier plan, a repris le projet de Sapir d'une typologie morphologique (4, a) et exposé les trois méthodes fondamentales de la classification linguistique – la méthode génétique, la méthode des aires, et la méthode typologique (4 b, c).

La méthode génétique s'occupe des faits de parenté, celle des aires, de l'affinité, et la méthode typologique de l'isomorphisme. Contrairement à la parenté et à l'affinité, l'isomorphisme n'implique pas nécessairement le facteur temporel ou le facteur spatial. L'isomorphisme peut unir différents états d'une même langue ou deux états (simultanés ou séparés dans le temps) de deux langues différentes, qu'elles soient contiguës ou éloignées, parentes ou non⁵⁶⁰. » (J.Typ.I : p. 70-71)

et dans « Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics » (1962) :

« Le rôle de la comparaison en linguistique prit de l'expansion et se diversifia largement quand, à la préoccupation traditionnelle pour les familles de langues (*Sprachfamilien*), s'ajouta un vif intérêt pour les affinités acquises (*Sprachbünde*, selon le mot de Trubetzkoy), et ainsi le temps et l'espace trouvèrent leur place intrinsèque dans le modèle orienté du langage. Finalement, la troisième forme de comparaison, celle qui a la plus grande portée, la comparaison typologique, qui conduit à l'introduction d'universaux dans le modèle du langage, fut présentée dans les années vingt comme l'objectif final de la tendance internationale en linguistique que le Cercle de Prague baptisa en 1929, "analyse structurale et fonctionnelle"⁵⁶¹. » (J.Eff. : p. 316)

⁵⁵⁹ « Not only the interdialectal, but also the interlingual adjustment may affect the phonemic code without limitation to borrowed words or even without any lexical borrowing. In all parts of the world, linguists have been surprised, as Sapir confesses, to observe "the remarkable fact that distinctive phonetic features tend to be distributed over wide areas regardless of the vocabularies and structures of the languages involved." The far-reaching phenomenon still awaits systematic mapping and study in connection with the equally urgent inquiry into the typology of phonemic patterns. » (J.PP : p. 502).

⁵⁶⁰ « Greenberg, an outstanding geneticist, effectively resumed Sapir's initiative in the typological approach to morphology (a) and discussed the three cardinal methods of language classification – genetic, areal, typological (b, c).

The genetic method operates with kinship, the areal with affinity, and the typological with isomorphism. Contrary to kinship and affinity, isomorphism does not necessarily involve either the time or the space factor. Isomorphism may unite different states of one language or two states (whether simultaneous or temporally distant) of two different languages, whether contiguous or remote and whether cognate or not. » (J.Typ.I : p. 524).

⁵⁶¹ « The role of comparison in linguistics became vastly expanded and diversified when the traditional preoccupation with the inherited communalities (*Sprachfamilien*) was supplemented by a vivid concern with the affinities acquired (*Sprachbünde*, in Trubetzkoy's coinage), and thus time and space found their intrinsic place in

enfin dans « The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics » (1979)⁵⁶² :

« At the height of the twentieth century the change in the tasks confronting linguistics was expressed in two ways. On the one hand, experiments in applying the technical devices and practices elaborated by Indo-European studies to other languages families of both the Old and New Worlds became ever more frequent ; on the other hand, linguists became fascinated with the methods of the strictly descriptive approach to individual languages at a given stage of their development, irrespective of questions of historical comparison with other stages and with related languages. Both circles of pressing quests inescapably led to the verification and critical re-examination of the inherited methodology.

On the one hand, the application of the comparative-historical method to the question of the ancestors and kinship ties of diverse and heterogeneous families deepened and enriched the problematics of language reconstruction ; on the other hand, it was precisely descriptive linguistics that advanced the fundamental questions of the linguistic system and its law-governed structure and in particular laid the foundations for a systematic inquiry into the interrelation of sound form and meaning.

Between the above-noted widening of the comparative-historical problematic and the clear orientation of descriptive linguistics toward the discovery of systemic structure a process of integration naturally occurs : the compulsion to limit the tasks of comparative linguistics to merely *genetic* comparison vanishes, and at the same time questions of systemic structure finally go beyond the borders of *descriptive* linguistics and find fruitful application to the historical past of the language being studied and reconstructed.

For the first time the indissolubility of the notions of a law-governed system and its changes, in turn of a regular nature, is realized. The boundaries of linguistic comparison widen in an essential way ; new tasks are added to the study of the common legacy of language families. First, the common features acquired by the phonological and grammatical structure of languages contiguous in space are subjected to clarification, and thus enter, as it were, into relations of alliance. Second, the possibility and even necessity of juxtaposing diverse language (above all, phonological) systems, irrespective of the question of the presence or absence of genetic relationship or geographical propinquity, becomes an established fact⁵⁶³. » (J.Im. : p. 314-315).

the means-ends model of language. Finally, the third and most far-reaching form of comparison, the typological one, leading to the introduction of universals into the model of language, was sketched in the '20's as the final goal of that international trend in linguistics which was christened by the Prague Circle in 1929 "functional and structural analysis". » (J.Eff. : p. 525-526).

⁵⁶² Rappelons également ce passage de « Relations entre la science du langage et les autres sciences », cité plus haut : « En linguistique comparée, la recherche d'un patrimoine commun fut de plus en plus liée aux questions des affinités entre langues voisines. Mais aujourd'hui, c'est la comparaison typologique des langues qui passe au premier plan, et la recherche des lois qui sous-tendent cette typologie et régissent toutes les langues du monde ainsi que leur acquisition par les petits enfants. Ces lois universelles limitent la diversité des codes linguistiques comme les règles structurales d'un code donné limitent la variété des messages virtuels. » (J.Rel. : p. 23) [« In comparative linguistics, the search for common patrimony became more and more closely linked with the pressing questions of neighborhood affinities in phonological, morphological, and syntactic structure. But now the leading role passes on to the typological comparison of languages and to the quest for ordered laws which underlie this typology and govern all languages of the world as well as their acquisition by infants and which throw light also on the various forms of aphasic disintegrations. These universal laws restrict the diversity of linguistic codes similarly to the way in which the ordered structural rules of any given code impose restrictions upon the variety of virtual messages. » (J.Oth. : p. 722)].

⁵⁶³ « Au cœur du vingtième siècle le changement relatif aux tâches auxquelles était confrontée la linguistique s'était manifesté de deux manières. D'une part, les expériences d'application à d'autres familles de langues de l'ancien et du nouveau mondes des procédés techniques et des pratiques élaborés par les études indo-

Si donc affinités et typologie relèvent d'un type de recherche connexe et témoignent toutes deux d'un élargissement de la perspective comparative, d'abord strictement génétique, elles se distinguent cependant par leur objet : la géographie linguistique implique l'espace et la contiguïté, comme la comparaison génétique le temps et la parenté ; la typologie n'implique ni temps ni espace, mais les seules structures. Comme le souligne Sériot⁵⁶⁴ :

« Pour Jakobson, les affinités sont des ressemblances indépendantes de la parenté génétique, elles ne relèvent pas non plus de la typologie. Elles sont non pas héritées, mais acquises, par contact spatial, par convergence.

[...]

L'important ici est qu'une affinité n'est pas un état, c'est quelque chose qui se produit, un processus dynamique. » (Sériot, 1999 : p. 188-189).

Ce fait est effectivement remarquable : comme la comparaison génétique, la géographie linguistique implique l'entité, et non seulement la structure, et c'est pourquoi, précisément, elle est liée à la comparaison génétique tout en la dépassant aux côtés de la typologie. Fondée

européennes devinrent de plus en plus fréquentes ; d'autre part, les linguistes en venaient à être fascinés par les méthodes de l'approche strictement descriptive des langues individuelles à un stade donné de leur développement, sans égard aux questions de comparaison historique avec d'autres stades et avec des langues apparentées. Les deux cercles de recherches pressantes menèrent inéluctablement à la vérification et au réexamen critique de la méthodologie héritée.

D'une part, l'application de la méthode historico-comparative à la question des ancêtres et des liens de parenté de familles diverses et hétérogènes a approfondi et enrichi la problématique de la reconstruction du langage ; d'autre part, c'est précisément la linguistique descriptive qui a mis en avant les questions fondamentales du système linguistique et de sa structure gouvernée par des lois et en particulier qui a posé les fondements d'une enquête systématique sur l'interrelation de la forme phonique et de la signification.

Entre l'élargissement de la problématique historico-comparative noté ci-dessus et la claire orientation de la linguistique descriptive vers la découverte de la structure systémique, advient naturellement un processus d'intégration : la contrainte de limiter les tâches de la linguistique comparative à la seule comparaison *génétique* s'évanouit, et en même temps les questions de structure systémique vont enfin au-delà des frontières de la linguistique *descriptive* et trouvent une application fructueuse au passé historique de la langue que l'on étudie et que l'on reconstruit.

Pour la première fois on prend conscience de l'indissolubilité des notions de système gouverné par des lois et de ses changements, à leur tour de nature régulière. Les frontières de la comparaison linguistique s'élargissent d'une manière essentielle ; de nouvelles tâches sont ajoutées à l'étude de l'héritage commun des familles de langues. En premier lieu, les traits communs acquis par la structure phonologique et grammaticale des langues contiguës dans l'espace sont soumis à une clarification, et ainsi entrent, à ce qu'il semble, dans des relations d'alliance. En second lieu, la possibilité et même la nécessité de juxtaposer divers systèmes linguistiques (surtout phonologiques), sans égard à la question de la présence ou de l'absence de relations génétiques ou de proximité géographique, devient un fait établi. »

⁵⁶⁴ Qui s'appuie notamment sur J.Type.I : p. 70-71 [p. 524]. Voir Sériot (1999) : p. 188-189, et 188, note 1, où Sériot signale d'ailleurs un fait intéressant pour notre propos : « Notons au passage que dans son texte de 1958 (cf. *infra*) les recherches aréales sont pour Jakobson très différentes de la typologie, elles n'ont ni la même méthode ni le même objet. Mais pour Troubetzkoy en 1933 au III^e Congrès des linguistes à Rome, c'est bien le mot *typologie* qui est employé pour s'opposer à la *parenté* (Troubetzkoy, 1935c, p. 327). » (Sériot, 1999 : p. 188, note 1). Il s'agit de ce passage du texte de Troubetzkoy : « Daher möchte ich bezweifeln, dass es jemals gelingen werde, die Verwandtschaft des Indogermanischen mit den semitischen, uralischen oder nordkaukasischen Sprachen wissenschaftlich einwandfrei und überzeugend nachzuweisen. Dabei verstehe ich den Ausdruck "Verwandtschaft" ausschliesslich im direkten, d.i. *genealogischen* Sinne. Etwas anderes ist wohl die *typologische* Verwandtschaft, die unleugbar zwischen einigen genealogisch miteinander nicht zusammenhängenden Sprachen besteht. Die typologische Sprachvergleichung betrachte ich nach wie vor als ein sehr wichtiges Gebiet der Sprachwissenschaft, und dabei als ein Gebiet, wo man sehr viel leisten kann, wo aber besondere, bisher noch wenig ausgearbeitete Forschungsmethoden angewendet werden müssen. » (Troubetzkoy, 1935 : p. 327).

sur l'entité qu'implique toute explication structurale, la notion d'affinité est liée au temps et à l'espace, fussent-ils structurés ; outil d'une ordonnance de l'espace, elle est liée à la typologie. Inversement, comme il apparaît clairement dans « *The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics* », l'élargissement de la méthode comparative est lié au « dépassement » de la distinction entre synchronie (structure) et diachronie (évolution), c'est-à-dire à une appréhension structurale du changement, mais également à une ordonnance du champ diachronique. Aussi les deux transcendances de la structure qu'impliquent le temps et l'espace sont-elles tout à la fois parallèles et, comme nous venons de le voir, contradictoires. C'est là la forme particulière que prend chez Jakobson la dualité de l'« étologie » et de la genèse, de la structure et de l'entité, celle d'une dualité de la structure liée au déploiement même de l'hypothèse structurale. Or, ce déploiement est justement au cœur de la notion de synchronie dynamique, autre pan et modalité ultime du « dépassement » jakobsonien de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, mettant également en jeu les deux dimensions du temps et de l'espace, mais impliquant, par rapport à ce que nous venons de voir, une articulation inverse des propositions méthodologiques et des propositions relatives à l'objet : s'il s'agit encore d'appréhension structurale du changement, il s'agit avant tout d'introduction de la diachronie dans la synchronie. Jakobson tente ainsi, outre de lier temps et espace, de concilier la structure et l'entité en un objet indistinct dont la construction spécifie sa perspective, et qui détermine en tant que telle une résolution particulière de difficultés dont on commence d'apercevoir le caractère communément structuraliste, mais qui ne pourront dès lors que reparaître, sous une forme seulement un peu modifiée.

B. La synchronie dynamique

On lit dans « *Verbal Communication* » (1972) :

« La variété des langues dans l'espace et dans le temps constitua le centre d'intérêt de la recherche tout au long du XIX^e siècle. On considérait que la linguistique était uniquement comparative, et le but principal ou exclusif de la comparaison linguistique consistait à mettre en évidence la relation génétique existant entre des langues apparentées remontant à une langue-mère supposée uniforme. La régularité des changements subis par chacune de ces langues à tout moment était reconnue comme la condition théorique préalable à la conversion de la diversité observée des langues en leur unité originelle supposée. Le courant néogrammatien, qui domina la linguistique européenne, surtout la linguistique allemande, durant le dernier tiers du XIX^e siècle, développa méticuleusement ce principe. La "philosophie linguistique" des néogrammatiens était regardée par leur champion Karl Brugmann (1849-1919) comme un antidote contre "l'arbitraire et l'erreur auxquels un empirisme grossier se trouve partout exposé". Cette philosophie impliquait l'acceptation de deux uniformités, chacune liée à des stades successifs : 1) l'uniformité antérieure et la pluralité subséquente ; 2) un changement uniforme, "sans exception", dans toute communauté linguistique, à partir d'un stade antérieur jusqu'à un stade postérieur. Ainsi, on posa la question de la similitude et de la divergence surtout ou même uniquement à propos de l'ordre temporel des phénomènes linguistiques, alors que la coexistence et le jeu simultané de l'invariance et de la variation à l'intérieur de n'importe quel état de langue donné n'était toujours pas remarqué.

La même époque qui amena l'apparition de cette école influente vit surgir en différents lieux plusieurs chercheurs et théoriciens du langage qui avaient dépassé les

croyances générales de leur temps et de leur milieu. Ces audacieux précurseurs de la recherche linguistique contemporaine naquirent vers le milieu du siècle. Leurs thèses, remarquablement originales et indépendantes l'une de l'autre mais fondamentalement convergentes, apparurent dans les années 1870 et au début des années 1880. Les conditions méthodologiques et philosophiques préalables à une mise en œuvre immédiate de leurs nouvelles idées faisaient toujours défaut ; on peut cependant découvrir un parallélisme remarquable entre leur pensée et les idées qui sous-tendent le développement des mathématiques et de la physique modernes.

C'est dans les années 1870 que les notions conjuguées d'invariance et de variation ont revêtu en mathématiques et dans les recherches des linguistes d'avant-garde une importance toujours plus grande et ont fait apparaître la tâche corollaire qu'est l'élicitation des invariants relationnels à partir d'un flux de variables. La proposition historique d'"étudier les constituants d'une multiplicité en ce qui concerne les propriétés qui ne sont pas affectées par les transformations du groupe donné", que l'on trouve dans le *Erlanger Programm* de 1872 de Félix Klein (1849-1925), visait à développer une géométrie généralisée. Un principe semblable inspira les travaux linguistiques d'avant-garde de la même époque, en particulier les quelques publications initiales de Henry Sweet (1845-1912), de Jan Baudouin de Courtenay (1845-1929), de Jost Winteler (1846-1929), de Mikołaj Kruszewski (1851-1887) et de Ferdinand de Saussure (1857-1913). Tous considéraient la doctrine des néogrammairiens comme inadéquate ou insuffisante pour développer une science du langage plus générale et plus immanente, comme Kruszewski l'écrivit à Baudouin dans une lettre perspicace datée de 1882. Pour reprendre la conclusion de mon précédent examen de la lutte difficile de Sweet (cf. chap. XII), chacun de ces rénovateurs courageux qui se risquèrent à voir loin en avant "porte l'empreinte de la tragédie sur toute sa vie", à cause de la résistance d'un milieu conservateur et peut-être plus encore à cause du contenu idéologique de l'ère victorienne, qui entrava l'application concrète et un développement plus important de leurs desseins audacieux et de leurs approches inhabituelles⁵⁶⁵ » (J.Ver. : p. 77-79).

⁵⁶⁵ « The variety of languages in space and time was the focal point of investigatory interest throughout the 19th century. Linguistics was held to be exclusively comparative, and the genetic relationship of kindred languages going back to a supposedly uniform parent language was considered the chief or only goal of linguistic comparison. The regularity of changes undergone by each of these languages at any given time was the acknowledged theoretical prerequisite for a conversion of the observed diversity of languages into their conjectured original unity.

This tenet was worked out meticulously by the Neogrammarian trend that dominated European (primarily German) linguistics during the last third of the 19th century. The "linguistic philosophy" of the Neogrammarians was viewed by their champion Karl Brugmann (1849-1919) as an antidote to "the arbitrariness and error to which a crude empiricism is everywhere exposed". This philosophy implied the acceptance of two uniformities, each concerned with successive stages : (1) the antecedent uniformity and subsequent plurality and (2) a uniform, "exceptionless" mutation from an earlier stage to a later one within any given speech community. Thus the question of likeness and divergence was applied primarily or even solely to the temporal sequence of linguistic phenomena, whereas the coexistence and simultaneous interplay of invariance and variation within any given state of language remained unnoticed.

The same epoch that brought the rise of this influential school saw the emergence of several geographically scattered investigators and theoreticians of language who had outgrown the standard beliefs of their time and environment. These bold precursors of the present-day linguistic quest were born in the middle decades of the century ; their remarkably original and mutually independent but basically convergent theses appeared in the 1870's and at the beginning of the 1880's. Methodological and philosophical preconditions for an immediate implementation of their novel ideas were still lacking, yet the vital problems they raised show a remarkable parallelism in time and essence with the ideas that underlie the development of modern mathematics and physics.

It was in the 1870's that both in mathematics and in the research work of the *avant-garde* linguists the conjugate notions of invariance and variation assumed ever greater importance and brought forward the corollary task of eliciting relational invariants from a flux of variables. The historic proposal "to study the constituents of a

On retrouve ici la notion de diversité des langues « dans l'espace et dans le temps », diversité que les néogrammairiens, comme Saussure, ont tenté de réduire en en donnant les lois. Jakobson affirme que le dix-neuvième siècle « considérait que la linguistique était uniquement comparative ». Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie⁵⁶⁶, la position de Saussure est significativement différente, qui distingue entre une linguistique d'abord exclusivement comparative, et la linguistique historique des néogrammairiens, dont la dimension historique a permis de rompre avec une série de vues erronées sur la langue, parmi lesquelles, en première place, l'organicisme de Schleicher. Une fois distingués, comme nous l'avons vu dans la première section de la présente analyse, deux types de diversité et deux types de comparaison, typologique (diversité absolue) et historique (diversité relative), Saussure insiste ainsi sur le caractère nécessairement reconstitutif de la comparaison, qui lui confère son caractère empirique – au sens d'une prise sur la réalité. L'idée est ancienne et, pour ce qui concerne le corpus publié, on la trouve dès le cours de phonétique de 1891-1892, lors duquel Sechehaye a noté :

« La Méthode

On ne compare pas deux langues, c'est une opération qui n'a aucun sens si on se borne à dire que νεφέλη ressemble à nebula, par exemple. Il faut aller plus loin et dire qu'il y eut une fois un mot ^xnephela dont tous les 2 sont sortis. Dire que la b = φ n'est pas juste davantage car le grec φέρω n'a pas un correspondant [?]bero mais bien fero.

La comparaison seule ne signifie rien ; il doit résulter de la comparaison l'établissement d'une forme antérieure, historique ou non. Celle du Latin pour les langues Romanes, celles d'une langue hypothétique pour le Grec et le Latin.

De même si nous prenons les mots, inimicus et amicus on pourrait croire que le a du second s'est changé en i dans le premier.

Mais c'est n'est [sic] pas juste, car il existait antérieurement une forme ^xinamicus, qui lui est devenu à un moment donné inimicus.

La ^x indique une conjecture par opposition aux mots connus historiquement : ^xnephela nebula. Le mot marqué de ^x, indique le résultat momentané de comparaisons rigoureuses des progrès dans la comparaison peuvent amener des changements à ce mot. » (Sechehaye, 2009 : p. 287-288).

On lit ensuite dans le premier cours :

« § 1 Identité de la méthode comparative et de la méthode reconstitutive

Toute comparaison est forcée de se traduire sous la forme d'une reconstruction sous peine de n'avoir aucun sens. Les deux méthodes au fond n'en font qu'une. <Mais> la

multiplicity with regard to those properties which are not affected by the transformations of the given group" in Felix Klein's (1849-1925) Erlanger Programm of 1872 was aimed at developing a generalized geometry. A similar principle inspired the linguistic outposts of the same age, in particular the few initial publications of Henry Sweet (1845-1914), Jan Baudouin de Courtenay (1845-1929), Jost Winteler (1846-1929), Mikolaj Kruszewski (1851-1887) and Ferdinand de Saussure (1857-1913). All of them considered the Neogrammarian doctrine either unsuitable or insufficient for a more general and immanent science of language, as Kruszewski wrote to Baudouin in a sagacious letter of 1882. To quote the conclusion of my own survey of Sweet's arduous struggle, each of these spirited trailblazers who ventured to look far ahead "bears a stamp of tragedy on his whole life", owing to the resistance of a conservative milieu and perhaps even more to the ideological tenor of the Victorian era, which impeded the concrete application and further development of daring designs and unwonted approaches. » (J.Ver. : p. 81-82).

⁵⁶⁶ Voir Saussure (1972) : p. 16-18, Saussure (1997) : p. 81-82 puis 91-94 et Saussure & Constantin (2005) : p. 83-85.

première opération reste toujours la comparaison. Il faut dès l'abord élargir la notion de comparaison <et envisager la variété des> cas sur lesquels peut porter la comparaison :

A. un mot dans deux langues : μέσσος, *medius*

B. deux mots différents dans une langue :

gero : *gestus*, *quaero* : *quaestus*

De même que *medius* : μέσσος me pose un problème, de même *gero* : *gestus* <(alternance)>. Il y a toujours une unité dans la diversité, <et> en général tout ce qui peut faire entrevoir l'unité dans la diversité est de la comparaison linguistique. Les moyens sont de toute sorte ; <la lumière est> prise de partout où on peut la tirer <et> le <problème> est plus complexe qu'on ne l'a souvent montré. Notamment il n'y a pas de comparaison portant sur les <transformations> phonétiques qui ne s'aide continuellement de considérations morphologiques. Dans la comparaison de :

patior passus metēre messis

je fais intervenir

fac-tus sit-is

dic-tus

en me disant que *passus* est une formation comme *fac-tus* etc., *messis* comme *si-tis* etc. Réciproquement si la comparaison est morphologique je dois faire entrer en jeu des principes phonétiques, je dois l'éclairer <en me servant du> point de vue phonétique :

ἡδ-ίων	<i>mel-ior</i>
ιω	<i>iosem</i>
ιοα	<i>r</i>
ιο(σ)α	

La comparaison linguistique n'est donc pas une opération mécanique mais implique le rapprochement de toutes les données qui peuvent fournir une explication. La première opération est donc toujours la comparaison. Mais toutes les comparaisons sont stériles si elles n'aboutissent pas à une conjecture plus ou moins certaine qui puisse tenir dans une formule quelconque. Cette conjecture consistera toujours à rétablir quelque chose d'antérieur et reviendra à une reconstruction, qu'on le veuille ou non : c'est la condition même pour que la comparaison ait un résultat, revête un sens. Ainsi dans *patior*, *passus* ou bien je n'affirme rien ou bien je résume la conclusion en disant *t + t* "devient" *ss* (idée complètement fausse, alternance prise pour le phénomène phonétique !) ou bien je dis *t + t* "est devenu" *ss*

<*facere* : *factus* = *patior* : *x*

x = *pattos*

↓

passus>

je pose comme résultat de ma comparaison **pattos* qui est une reconstruction, vraie ou fausse.

La vue des périodes historiques nous apprend que la diversité venant de l'unité ne trouve son explication que dans la perspective du temps :

caldo – *chaud*

gestus – *gero*

mouvoir – *meuvent*

Reconstruire c'est rendre <aux diversités que je veux raisonner> la perspective du <temps nécessaire pour une explication rationnelle>. Ainsi pour expliquer *medius* - μέσσος, il a fallu poser un prototype **methjos* que l'on pourrait relier à *medius* - μέσσος par une chaîne <correspondant à ce qui se passe dans les langues qui sont sous le rayon historique>, observées historiquement :

**methjos*
 / \
 * *

Pour illustrer la comparaison on se sert d'une équation fausse : A dans une langue = B dans une autre. Par exemple :

allemand <i>ei</i> = anglais <i>ō</i> (écrit <i>o</i> , <i>oa</i>) :	
<i>stein</i> = <i>stōne</i>	<i>beide</i> = <i>bōth</i>
<i>bein</i> = <i>bōne</i>	<i>Kleid</i> = <i>clōth</i>
<i>allein</i> = <i>alōne</i>	<i>Eiche</i> = <i>oak</i>
<i>zeichen</i> = <i>tōken</i>	<i>Geiss</i> = <i>goat</i>
	<i>Seife</i> = <i>soap</i>

Quel sens, quelle portée peut-on attribuer à cette équation? Elle ne peut exister qu'en vertu d'une unité passée, on ne peut pas la détacher de l'opération de reconstruction. Mais a-t-elle <au moins> une valeur <pratique> ? Non car si on la sépare de la reconstruction je ne m'appuie sur rien de solide : à *stein* - *stone* etc. on peut opposer :

<i>Seide</i> - <i>side</i>	<i>beissen</i> - <i>bite</i>
<i>weit</i> - <i>wide</i>	<i>weiss</i> - <i>white</i>
<i>treiben</i> - <i>drive</i>	

Donc je ne suis en possession de rien du tout ; ce n'est qu'en considérant le terme antérieur que je puis faire un usage quelconque des résultats que m'a donnés la comparaison. La solution qui interviendrait dans ce cas présent c'est que dans une série on remonte à un *i* germanique et dans l'autre à un *ai*.

En résumé : la comparaison même par équation n'a de valeur que par la reconstruction : méthode comparative et reconstructive c'est tout un⁵⁶⁷. » (Saussure, 1996 : p. 111-113)

puis dans le cours de phonétique de 1909-1910 :

« Grammaire comparée : il vaudrait mieux parler de comparatif : dirigerait mieux l'esprit vers une méthode. Le but est l'histoire. Si l'on veut désigner la grammaire par son objet et non par sa méthode, son nom est de grammaire historique : elle ne veut que montrer quelle a été la filiation de la langue à travers les temps. La comparaison intervient nécessairement quand nous nous trouvons en face d'une période antéhistorique, antéhistorique, parce que nous n'avons pas alors d'autre moyen de rétablir la filiation⁵⁶⁸. » [R 1]

⁵⁶⁷ Voir dans le *Cours de linguistique générale* (voir Saussure, 1967 : p. 489-491) : « Si le seul moyen de reconstruire est de comparer, réciproquement la comparaison n'a pas d'autre but que d'être une reconstruction. Sous peine d'être stériles, les correspondances constatées entre plusieurs formes doivent être placées dans la perspective du temps et aboutir au rétablissement d'une forme unique ; nous avons insisté à plusieurs reprises sur ce point (p. 16 sv., 272). Ainsi pour expliquer le latin *medius* en face du grec *mésos*, il a fallu, sans remonter jusqu'à l'indo-européen, poser un terme plus ancien **methyos* susceptible d'être relié historiquement à *medius* et à *mésos*. Si au lieu de comparer deux mots de langues différentes, on confronte deux formes prises dans une seule, la même constatation s'impose : ainsi en latin *gerō* et *gestus* font remonter à un radical **ges-* jadis commun aux deux formes.

Remarquons en passant que la comparaison portant sur des changements phonétiques doit s'aider constamment de considérations morphologiques. Dans l'examen de latin *pator* et *passus*, je fais intervenir *factus*, *dictus*, etc., parce que *passus* est une formation de même nature ; c'est en me fondant sur le rapport morphologique entre *faciō* et *factus*, *dicō* et *dictus*, etc., que je peux établir le même rapport à une époque antérieure entre *pator* et **pat-tus*. Réciproquement, si la comparaison est morphologique, je dois l'éclairer par le secours de la phonétique : le latin *meliōrem* peut être comparé au grec *hēdiō* parce que phonétiquement l'un remonte à **meliosem*, **meliosm* et l'autre à **hādioa* **hādiosa*, **hādiosm*.

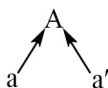
La comparaison linguistique n'est donc pas une opération mécanique ; elle implique le rapprochement de toutes les données propres à fournir une explication. Mais elle devra toujours aboutir à une conjecture tenant dans une formule quelconque, et visant à rétablir quelque chose d'antérieur ; toujours la comparaison reviendra à une reconstruction de formes. » (Saussure, 1972 : p. 299-300).

⁵⁶⁸ Pour ce paragraphe, Reichler-Béguelin donne également la version de Constantin : « Ce terme de grammaire comparée soulève quelques objections, quelques scrupules. La comparaison n'est qu'une méthode, un moyen, un

Si lat. *legitōd* est attesté épigraphiquement, le grec ne possède que *λεγέτω* et il faut recourir aux langues voisines (lat. *legitōd*, skr. *vahatād*) pour rétablir une forme plus ancienne **legetōd*.

“Cet exemple suffit aussi à montrer qu’il n’y a pas de comparaison sans reconstruction visant une époque antéhistorique. Que je le veuille ou non, une comparaison entre *legithōd* et *λεγέτω* n’a de sens que si je rétablis implicitement par la pensée un commun et actuellement perdu **legetōd*. Si l’on veut, la reconstruction est le but même, mais impliqué dans le moyen. La comparaison pure se marquerait ainsi : $a \leftrightarrow a'$, tirée si l’on peut des relations entre les deux termes. La reconstruction a ce schéma :

???-IMAGE-II-1-#090



On peut ajouter de suite que puisque notre but, c’est l’histoire, cela va se transformer en ceci :

???-IMAGE-II-1-#091



Nous faisons la synthèse, nous notons les faits qui se sont produits entre A et a, a'. Les deux traits marquent les relations qui sont effectives, un lien qui est positif, historique.

???-IMAGE-II-1-#092



Si on prend l’horizontale, on peut dire que c’est une relation simplement établie par l’esprit, ineffective. On voit donc qu’il n’y a pas d’utilisation possible de la comparaison autre que la reconstruction. Cela n’a pas toujours été si simple : la grammaire comparée se défait même de la reconstruction. La comparaison pure n’a pas même de valeur empirique et pratique.” [R 2-3]

La reconstruction permet seule de débrouiller l’écheveau des ressemblances entre lat. *ruber*, *līber* / gr. *ἐρυθρός*, *ἐλεύθερος*, lat. *nebula* / gr. *νεφέλη*, lat. *imber* / gr. *ὄμβρος*, où un *b* du latin répond à trois sons différents en grec.

“La reconstruction est la projection de ce que nous avons sur un plan chronologique sur un plan chronologique plus ancien et qui est commun à l’histoire des deux langues.” [R 4] » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 23-24).

De même que la transformation de la langue dans le temps rend compte de la diversité des langues – lorsqu’il s’agit de la diversité relative : « La vue des périodes historiques nous apprend que la diversité venant de l’unité ne trouve son explication que dans la perspective du temps » –, de même, inversement et corrélativement, la comparaison des langues apparentées n’a d’autre but que l’explication historique des états de langue, c’est-à-dire la réduction de la diversité constatée à une unité antérieure. Si donc la linguistique est « uniquement comparative », elle est avant tout historique – « Le but est l’histoire. Si l’on veut désigner la grammaire par son objet et non par sa méthode, son nom est de grammaire historique : elle ne veut que montrer quelle a été la filiation de la langue à travers les temps. » –, et la comparaison n’est qu’un moyen, d’ailleurs limité aux périodes antéhistoriques : « La

point de vue. Il vaudrait mieux dire comparatif. Le but est purement l’histoire linguistique et la comparaison est employée quand on est obligé de pénétrer dans une période anté-historique parce que le fait direct fait défaut. Si l’on veut désigner la grammaire comparée par son objet, le nom qui lui convient est grammaire historique. » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 23, note 7).

comparaison n'est qu'une méthode, un moyen, un point de vue. Il vaudrait mieux dire comparatif. Le but est purement l'histoire linguistique et la comparaison est employée quand on est obligé de pénétrer dans une période anté-historique parce que le fait direct fait défaut. » Aussi, comme le souligne Saussure dans le premier cours, faut-il d'une part « dès l'abord élargir la notion de comparaison <et envisager la variété des> cas sur lesquels peut porter la comparaison », un mot dans deux langues différentes ou deux mots différents dans une langue : les deux types de cas « pose[nt] un problème » puisqu'« [i]l y a toujours une unité dans la diversité », et d'autre part faire de la comparaison autre chose qu'une « opération mécanique » : elle « implique le rapprochement de toutes les données qui peuvent fournir une explication », c'est-à-dire les données phonétiques (évolutives) et morphologiques (de l'analyse synchronique). Le cours de phonétique de 1909-1910 insiste quant à lui sur le caractère empirique de la reconstruction et de l'histoire : la relation horizontale qui lie les formes comparées est « une relation simplement établie par l'esprit, ineffective », tandis que la relation verticale, historique, est « effectiv[e] », elle représente un « lien qui est positif, historique ». Le caractère utilitaire de la comparaison est également fortement mis en exergue dans deux notes de 1891⁵⁶⁹ :

« Le titre de *grammaire comparée* assigné au cours que j'ai l'honneur de commencer devant vous – et d'ailleurs largement consacré par l'usage – a certainement un avantage incontestable ; c'est celui d'ôter radicalement de l'esprit, dès le premier moment, l'idée qu'il va s'agir d'une étude en quoi que ce soit littéraire des idiomes dont il peut être question et de préparer par avance l'auditoire qui peut être tenté de suivre un tel cours à des discussions portant purement sur la langue elle-même. Le seul mot de grammaire, que cette grammaire soit *comparée* ou *non*, établit avec netteté de quoi il s'agit, et fait voir que les monuments littéraires, glorieux ou obscurs, qu'aura produits l'idiome grec par exemple restent en dehors de notre appréciation, ne sont du moins pas autre chose pour nous que des documents sur l'idiome grec lui-même ou sur une période déterminée de l'idiome grec.

À tous les autres points de vue, on peut dire que le terme de *grammaire comparée*, inventé à une époque où ces études étaient encore dans leur phase embryonnaire, ne satisfait pas l'esprit ; ce terme demande au moins à être entouré de beaucoup de commentaires et de réserves. Quel est en définitive le rôle de la comparaison dans l'histoire des langues ? On est arrivé on ne sait trop pourquoi à faire du linguiste essentiellement un comparateur. Il est entendu que l'astronome observe et calcule, que le critique critique, que l'historien raconte, et que le linguiste *compare*. Pourquoi le linguiste comparerait-il, ou pourquoi serait-il condamné de son métier à *comparer* ?

Il est très facile de voir Messieurs que la comparaison, loin d'être pour le linguiste la méthode fondamentale et préférée, n'est précisément que le dernier moyen auquel il recourt par nécessité dans certains cas. C'est seulement la fréquence imprévue de ces cas qui donne une importance fortuite à la comparaison.

Si l'histoire des langues, comme l'histoire des peuples, n'était pas constellée d'énormes lacunes, il n'y aurait aucun prétexte quelconque d'appliquer la comparaison. Le développement des langues romanes sorties du latin livre ici des exemples absolument topiques sur le principe

1. *patre(m)* père.

Plus tard < *tēctum* toit. 2. *fuenta* – lacune.

⁵⁶⁹ Engler les daterait volontiers du début des années 1890. Voir Engler (1975) : p. 838. Gambarara propose quant à lui la datation plus précise de la « première moitié de juin » 1891 pour la première, et d'une date antérieure au 7 octobre 1891 pour la seconde. Voir Gambarara (2009) : p. 289-290 et 291, note 7.

3. *tuttus*. Autre lacune.

Je n'ai parlé que des exemples où la tradition existante est soit corrigée soit complétée par une comparaison des produits ; mais il reste maintenant les incommensurables périodes sur lesquelles nous n'avons aucune espèce de témoignage écrit.

Pendant des siècles et des siècles il a existé un latin dont nous n'avons aucune notion directe, puisque nos plus anciens documents sur le latin commencent à peine avant l'an 200 avant notre ère ; le grec qui nous est au moins connu depuis 700 avant notre ère a lui-même derrière lui un passé. Mais qu'est-ce que cela en regard du slave qui tout aussi ancien que le grec évidemment ne nous est connu qu'à partir de 900 ou 1000 de notre ère, c'est-à-dire 1700 ans après le grec, et du lituanien que nous ne connaissons tout juste que depuis 350 ans, c'est-à-dire [] » (Saussure, 2002a : p. 173-174)

« Je vous ai parlé d'un titre de cours académique qui serait
"Histoire des langues indo-européennes.

C'est le nom que les linguistes sont portés à adopter aujourd'hui comme le plus approprié et le plus juste pour désigner l'enseignement qui porte généralement le titre de *grammaire comparée* (des langues indo-européennes).

Le nom de *grammaire comparée* éveille plusieurs idées fausses, dont la plus fâcheuse est de laisser croire qu'il existe une autre grammaire scientifique que celle qui use de la comparaison des langues.

Comme la grammaire bien comprise n'est autre chose que l'histoire d'un idiome, et que toute histoire offre beaucoup de lacunes, il est clair que la comparaison des langues devient par moments notre seule source d'information (précieuse même au point de pouvoir tenir lieu du document direct), mais elle n'est jamais en somme que notre pis-aller.

La grammaire devient donc par nécessité comparative à l'instant où le monument authentique et précis fait défaut ; il n'y a rien là qui puisse caractériser ni une tendance ni une école ni une méthode particulière. C'est simplement la seule manière de faire de la grammaire. Nous repoussons donc toute épithète particulière telle que celle de *comparateurs*, de même que nous refusons naturellement toute espèce d'existence à une grammaire qui ne reconnaît[ait] pas la comparaison parmi ses moyens légitimes d'investigation.

La substitution du terme d'*Histoire* à celui de *grammaire comparée* a un autre avantage, ce terme de grammaire comparée exclut, selon l'acception courante, les ramifications modernes de l'indo-européen telles que la famille des langues romanes ou même celle des langues germaniques dans leur développement plus récent : parce qu'en effet sur ce terrain la comparaison cesse d'être un instrument très nécessaire grâce à la continuité de la tradition historique. Cette scission non justifiée [] » (Saussure, 2002a : p. 174-175).

Jakobson, comme Hjelmslev, fait quant à lui de la comparaison la méthode fondamentale de la linguistique, qu'il se contente d'élargir à la géographie et à la typologie. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, la « variété des langues dans l'espace et dans le temps » est pour lui un donné non seulement premier – il en va de même chez Saussure – mais également fondamental et indépassé, dans la mesure où il constitue un champ d'analyse, au lieu du point de départ d'une réflexion théorique et étiologique⁵⁷⁰. Aussi, loin d'analyser les rapports entre « comparaison linguistique » et « relation génétique », parle-t-il à ce propos de

⁵⁷⁰ Apparaît ici nettement, à nouveau, la différence entre linguistique (saussurienne) et idiomologie (structuraliste).

double réduction ou limitation : l'une – dont la critique n'est ici qu'implicite – consiste à croire à « une langue-mère supposée uniforme » et à « un changement uniforme, “sans exception”, dans toute communauté linguistique », l'autre, corrélative, à se limiter à la diachronie : « Ainsi, on posa la question de la similitude et de la divergence surtout ou même uniquement à propos de l'ordre temporel des phénomènes linguistiques, alors que la coexistence et le jeu simultané de l'invariance et de la variation à l'intérieur de n'importe quel état de langue donné n'était toujours pas remarqué. » Ce diachronisme exclusif est opposé à l'attitude des « précurseurs » de la linguistique moderne – dont Saussure –, et l'on retrouve ici, avec la formulation jakobsonienne de l'opposition entre synchronie et diachronie, l'hypothèse structurale : les précurseurs « ont fait apparaître la tâche corollaire [aux « notions conjuguées d'invariance et de variation »] qu'est l'éllicitation des invariants relationnels à partir d'un flux de variables ». Cette formulation de l'opposition entre synchronie et diachronie est cependant remarquable, dans la mesure où elle est presque inverse de celles dont il a été question jusqu'ici. En effet, il n'est pas question de méthode structurale, mais de variation, et c'est pourquoi l'hypothèse structurale implique ici non pas, comme plus haut, une extension de la méthode structurale à la diachronie, mais au contraire une introduction de la variation en synchronie. On retrouve alors l'asymétrie de la synchronie et de la diachronie, mais d'une manière relativement différente : non plus comme subordination de la diachronie à la synchronie malgré le postulat de deux champs distincts, mais comme introduction de la diachronie dans la synchronie, impliquant inversement un traitement synchronique de la diversité, conformément à l'existence – irréductible – de deux champs distincts. Comme nous le verrons dans ce qui suit, la synchronie dynamique, objet essentiellement intégrant, se solde ainsi d'une indépassable dualité entre état et changement.

1. SYNCHRONIE ET STATISME

La notion de synchronie dynamique est élaborée systématiquement à partir du début des années 1950. Elle est néanmoins présente dès les tous premiers textes de notre corpus, où l'argumentation jakobsonienne apparaît dès l'abord double. Jakobson y argumente en effet non seulement en faveur de l'introduction de la méthode structurale en diachronie, mais également en faveur d'une reconsidération de la notion de synchronie. Jakobson et Tynjanov affirment ainsi dans « Problems in the Study of Literature and Language » (1928) :

« Le synchronisme pur apparaît maintenant comme une illusion : chaque système synchronique contient son passé et son avenir qui sont ses éléments structuraux inhérents (a) l'archaïsme comme fait de style ; l'arrière-fond linguistique et littéraire que l'on sent comme un style dépassé, désuet ; b) les tendances novatrices dans la langue et en littérature, senties comme une innovation du système). » (J.Pr. : p. 57).

Comme nous l'avons vu plus haut⁵⁷¹, Saussure insiste sur le caractère conventionnel de tout état de langue. Il s'agit là cependant de la délimitation de l'objet d'étude, non de la définition du système ou de la synchronie. L'argument jakobsonien est d'ailleurs profondément différent. Il n'est pas question, dans cette première formulation, d'évolution du système, mais du passé et de l'avenir comme « éléments structuraux inhérents » du système.

⁵⁷¹ Voir Saussure (1972) : p. 142-143 et Saussure & Constantin (2005) : p. 276, cités *supra* en I-, A-, 2-.

Dès lors, tandis que Jakobson et Tynjanov entendent ainsi mettre en évidence le caractère illusoire de la notion de « synchronisme pur », ce n'est pas, comme chez Saussure, la distinction état/changement qui est en jeu, mais une autre distinction, entre prise en compte du temps et absence de prise en compte du temps. Jakobson et Tynjanov poursuivent cependant :

« L'opposition de la synchronie à la diachronie opposait la notion de système à celle d'évolution ; elle perd son importance de principe puisque nous reconnaissons que chaque système apparaît obligatoirement comme une évolution et que, d'autre part, l'évolution possède inévitablement un caractère systématique.

5. La notion de système synchronique littéraire ne coïncide pas avec la notion naïve d'époque, puisque celui-ci est constitué non seulement par des œuvres d'art proches dans le temps, mais aussi par des œuvres attirées dans l'orbite du système et venant de littératures étrangères ou d'époques antérieures. Il ne suffit pas de cataloguer indifféremment les phénomènes coexistants ; ce qui importe, c'est leur signification hiérarchique pour une époque donnée. » (J.Pr. : p. 57).

Se trouvent ici conjoints les deux aspects du « dépassement » jakobsonien de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie – remarquablement formulée dans les termes structuralistes d'une distinction entre système et évolution – : « chaque système apparaît obligatoirement comme une évolution » et « l'évolution possède inévitablement un caractère systématique ». Significativement, il n'est pas question ici de la diachronie comme étude de l'évolution d'un système, mais seulement du caractère systématique de l'évolution, justifiant l'application de la méthode structurale à la diachronie. De fait, l'opposition à la notion de « synchronisme pur » implique une autre construction de la structure, comme « évolution ». Le deuxième paragraphe de cette citation est tout à fait notable. En premier lieu, il fait voir la positivité des éléments de la structure, « œuvres d'art proches dans le temps » ou « œuvres attirées dans l'orbite du système et venant de littératures étrangères ou d'époques antérieures », et ainsi objets temporellement situés, que la structure se contente de rassembler (et d'organiser). Or, en second lieu, s'y opposent deux critères de définition de la synchronie, comme coexistence, et comme structure : « Il ne suffit pas de cataloguer indifféremment les phénomènes coexistants ; ce qui importe, c'est leur signification hiérarchique pour une époque donnée. » Il apparaît ainsi que la notion de synchronisme pur s'oppose à celle de structure, et que ces deux notions renvoient avant tout à un mode de délimitation de l'objet. Aussi le « dépassement » jakobsonien est-il illusoire : la structure n'est pas une évolution, mais un rassemblement d'objets temporellement distincts. Aussi, par ailleurs, les deux aspects du « dépassement » jakobsonien de la distinction saussurienne – structuration de la diachronie, dynamisation de la synchronie – sont-ils tout à la fois parallèles ou synonymes et inverses, manifestant l'asymétrie de la distinction jakobsonienne entre synchronie et diachronie. Le premier type de résolution implique ensemble une appréhension structurale de la diachronie et, dans le cadre de la subordination de la diachronie à la synchronie, un système en évolution ; le second type implique quant à lui une inclusion de la diachronie dans la synchronie, mais tandis que la synchronie se trouve ainsi constituée comme un système en évolution, répondant à une appréhension structurale de la diachronie, ce système en évolution n'est en réalité rien d'autre qu'une telle appréhension, dans la mesure où la structure est constitutive de l'objet. Dans *Le Cercle linguistique de Prague*, Jacqueline Fontaine insiste sur le caractère empiriste de la notion de système en évolution ou de système comme évolution :

« C'est au prix d'une délogicisme de la notion de système, d'un retour à l'empirisme que Jakobson et les Praguais réconcilient système et évolution. Il ne faut pas confondre statique et synchronique ; la coupe statique est une fiction : "il s'agit d'un cas particulier de mouvement accompagné d'un minimum de changement. Le statisme du langage n'est qu'un cas particulier de son dynamisme, ou plutôt de son *cinématisme*" (Baudouin de Courtenay, *Kritiko-biografičeskij slovar' russkix pisatelej i učenyx*, cité par R. Jakobson, École de linguistique polonaise de Kazan, 1960 in *Essais de Ling. gén.*, II, 1973). L'état synchronique, à proprement parler, n'existe pas, donc comme tel ne peut être objet d'étude : il faut le penser dans sa complexité historique, ce qui implique que dans tout état réputé synchronique sont présents des éléments qui rappellent un état antérieur du système d'une part, et, d'autre part, des éléments qui préfigurent un état ultérieur. C'est à partir de cette distinction que se développeront les notions de noyau central et de périphérie du système. On pourrait dire que, conformément à l'expérience, on ne devrait parler que d'un seul et même système, en quelque sorte protoplasmique, se défaisant et se faisant sans cesse. Le changement est autosecrété par le système à des fins de survie, "justifié" en somme ; dans une phase ultérieure, le surgissement de l'élément nouveau tend à être nié : tout changement est potentiellement inclus dans le système au stade antérieur de son évolution ; le relais de l'intervention du sujet parlant est passé sous silence si bien qu'on a pu parler de *Systempositivismus* des linguistes de Prague (Ch. Möller, *Thesen und Theorien der Prager Schule*, in *Acta Jutlandica* VIII, 1936).

Ce "systématicisme" a été nourri par la polémique contre les maîtres néogrammairiens auxquels Saussure se trouve assimilé. Les Praguais déclaraient avec force que l'histoire d'une langue n'est plus "une suite de troubles et de destructions aveugles causés par des facteurs extrinsèques du point de vue phonologique, ces actions désordonnées ne seraient que des cambriolages fâcheux et dépourvus de tout but" (proposition au Congrès de La Haye). En réalité la collectivité des sujets parlants compense activement le désordre introduit par ces "cambriolages phonétiques". "Partout où un procès destructif a eu lieu, il est nécessairement suivi d'une réaction active" (*ibid.*). La langue est capable de préméditation, visant à maintenir le système en état d'équilibre et "agit" par l'intermédiaire de la collectivité des sujets parlants. La conception de l'histoire de la langue par les Praguais repose sur la constatation empirique de la non-existence de l'état synchronique. Cette prise de position empiriste est à l'opposé de l'attitude scientifique de Saussure dont l'entreprise est caractérisée par l'exigence théorique de la définition du système linguistique. » (Fontaine, 1974 : p. 63-65).

Stijn Verleyen affirme quant à lui :

« Somme toute, la conception saussurienne du rapport entre synchronie et diachronie diffère sur un point crucial de la façon dont le Cercle de Prague conçoit ce rapport, et cette différence est à la base de tous les autres désaccords. Pour Saussure, la synchronie est *qualitativement* (méthodologiquement) différente de la diachronie : elle naît essentiellement d'un certain point de vue adopté par le linguiste. Jakobson interprète cette prise de position sur un plan ontologique, et il affirme qu'il serait absurde de croire qu'une langue en tant qu'objet historique aurait deux faces : une face synchronique et une face diachronique. La synchronie, chez Jakobson, n'est rien d'autre qu'une diachronie courte. Pour employer l'image de Saussure lui-même, Jakobson ne fait pas de coupe transversale d'une plante, mais bien une coupe longitudinale courte :

" La coupe statique est une fiction : ce n'est qu'un procédé scientifique de secours, ce n'est pas un mode particulier de l'être. Nous pouvons considérer la perception d'un film non seulement diachroniquement, mais aussi synchroniquement : toutefois l'aspect synchronique d'un film n'est pas identique à une image isolée extraite du film. La perception du mouvement est présente aussi dans l'aspect synchronique. Il en va de même pour la langue." (Jakobson 1931a = Troubetzkoy 1949 : 334).

On remarquera que Jakobson semble lui-même distinguer, dans ce passage, entre le point de vue du chercheur, qui, pour le dire en termes saussuriens, “crée l’objet”, et la réalité substantielle de la langue. En même temps, il reproche à Saussure la séparation stricte entre synchronie et diachronie, et n’accepte donc pas l’abstraction méthodologique proposée par Saussure. De là, par exemple, son insistance sur des phénomènes comme les archaïsmes en tant que témoins du mouvement en synchronie.

On peut donc dire que la conception jakobsonienne de la langue est *historicisante* dans la mesure où il n’y a aucune différence de principe entre le fonctionnement synchronique d’une langue et son évolution à travers le temps. En effet, la langue en tant qu’objet se développe selon ses propres lois internes (cf. ci-dessous), et les locuteurs, en vertu desquels Saussure définit sa *langue*, ne sont que les agents de ce développement dans le temps. » (Verleyen, 2005 : p. 92-93).

Il nous semble cependant qu’il faut aller plus loin⁵⁷² : certes empiriste, le « dépassement » jakobsonien de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie est également illusoire, précisément dans la mesure où il implique la notion de structure. La synchronie jakobsonienne intègre les « faits de diachronie » dont il est question dans les thèses de 1929⁵⁷³ :

« D’un autre côté, la description synchronique ne peut pas non plus exclure absolument la notion d’évolution, car même dans un secteur envisagé synchroniquement existe la conscience du stade en voie de disparition, du stade présent et du stade en formation ; les éléments stylistiques sentis comme archaïsmes, en second lieu la distinction de formes productives et non productives sont des faits de diachronie, que l’on ne saurait éliminer de la linguistique synchronique. » (Cercle linguistique de Prague, 1929 : p. 24)

faits dès lors considérés comme synchroniques, mais dont le caractère diachronique demeure irréductible. Il est notable, à cet égard, que, comme il apparaît dans « Problems in the Study of Literature and Language », ce « dépassement » mette en jeu la notion de style, c’est-à-dire celle de fonction, dont nous avons vu plus haut le rôle dans la construction de la structure et le caractère dès lors intrinsèquement contradictoire.

La critique jakobsonienne est plus amplement développée dans les *Remarques sur l’évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* (1927-1928) :

« Nous avons souligné que les changements linguistiques ne peuvent pas se comprendre détachés du système, mais le système ne peut pas lui non plus être considéré abstraction faite des changements. Qu’est-ce qu’un système synchronique ? C’est un système existant à un moment donné dans la conscience linguistique d’une collectivité de sujets parlants et constituant une prémisses indispensable de la parole. Et c’est sur ce point

⁵⁷² De même que la « convention » constitutive de l’état de langue saussurien ne nous semble pas relever de l’approche théorique. Voir ci-dessus et *supra*, avec la note 154. Contrairement à ce que semble affirmer Verleyen dans ce passage, à la suite d’autres commentateurs de Saussure, la distinction saussurienne n’est pas une distinction méthodologique mais théorique. Voir Toutain (2008b) – où, par ailleurs, notre analyse demeure insuffisante, dans la mesure où elle se contente de mettre en exergue le caractère empiriste de la notion de synchronie dynamique et dès lors ne fait pas apparaître le rapport d’implication logique qui lie le « dépassement » jakobsonien de la distinction saussurienne et la dissolution de la structure dans un support d’intégration structurale – et *infra* – où nous mettrons en exergue une deuxième insuffisance de cet article.

⁵⁷³ Qui suivent une structure argumentative analogue à celle de « Problems in the Study of Literature and Language ». Le passage cité vient en effet clore la section « b) Tâches de la méthode synchronique.

Ses rapports avec la méthode diachronique », dont les deux premiers paragraphes ont été cités plus haut dans la note 426.

précisément, qu'il est essentiel de tenir compte que les changements rentrent dans la synchronie. La forme la plus caractéristique de la projection de la diachronie dans la synchronie, c'est l'attribution d'une fonction différente aux deux termes d'un changement ; ainsi, deux étapes phonologiques sont jugées comme l'attribut de deux dialectes fonctionnels différents, comme deux "styles". A l'inverse, la forme caractéristique de la projection de la synchronie dans la diachronie, c'est la généralisation d'un style ; deux styles deviennent deux étapes (cf. X, § 2). Mais une mutation peut être un fait de synchronie même sans transposition dans des catégories spécifiquement synchroniques, une mutation peut être conçue à un moment donné comme telle par la collectivité des sujets parlants. Il y a des styles de prononciation, des variantes grammaticales, des mots, des tournures, qui sont interprétés, par une collectivité de sujets parlants, comme appartenant et convenant à la génération des gens âgés, et d'autres au contraire qui sont considérés comme l'apanage de la jeunesse ou comme le dernier cri de la mode ; auquel cas il ne s'agit pas seulement de répertoires différents de formes toutes faites, mais aussi de tendances stylistiques directement envisagées comme toutes modernes. Mais l'affaire ne se réduit pas à la simple coexistence, sensible aux sujets parlants, de particularités d'expression des différentes générations vivantes, il y a possibilité d'emploi des variantes existantes dans le langage d'une seule et même personne ; ainsi par exemple un sujet parlant appartenant à la jeune génération peut dans certains cas se mettre à l'unisson du langage des vieux, et archaïser consciemment ses façons de parler. Ainsi, on n'est pas en droit de prétendre que pour les sujets parlants la succession des faits linguistiques dans le temps est infailliblement inexistante.

Qu'est-ce qu'un archaïsme au sens synchronique du terme ? C'est un élément de notre langue que nous concevons comme transplanté de la langue de la vieille génération ou même d'une époque antérieure ; tandis qu'un archaïsme au point de vue diachronique est un vestige effectif d'une époque ancienne. C'est dans ce sens qu'on dit par exemple que les formes du duel en slovène sont un archaïsme. Les deux notions ne se recouvrent pas l'une l'autre, des faits sentis comme archaïques peuvent ne pas l'être et vice versa. Il existe, entre les archaïsmes du point de vue synchronique et ceux du point de vue diachronique, à peu près le même rapport qu'entre l'étymologie populaire et l'étymologie historique. Qu'est-ce que les formes productives vis-à-vis des formes non productives ? Ce sont des formes que nous considérons comme susceptibles de servir à la formation ou à la flexion des néologismes (cf. Karcevskij 48 sqq.), c.-à-d. ce sont des formes auxquelles nous attribuons un avenir. On n'aurait pas raison de nier l'existence, du point de vue de la linguistique synchronique, de la différence entre les formes productives et les formes improductives, et d'exclure de cette linguistique la notion d'archaïsme.

L'objet de la linguistique synchronique, ce ne sont pas les faits sentis par la collectivité des sujets parlants comme simultanés entre eux, ce sont les faits simultanément sentis par elle, c.-à-d. constituant à un moment donné le contenu de sa conscience linguistique. Pour la conscience des sujets parlants, les uns, parmi ces faits, peuvent être étroitement associés au présent, les autres, ainsi que nous venons de le voir, peuvent être reportés au passé ou encore graviter vers l'avenir. » (*J.Rem.* : p. 19-20).

La structure argumentative est analogue à celle de « Problems in the Study of Literature and Language » : si « les changements linguistiques ne peuvent pas se comprendre détachés du système », « le système ne peut pas lui non plus être considéré abstraction faite des changements ». L'asymétrie du rapport de ces deux propositions apparaît cependant de manière très nette dans la suite du développement. Jakobson reprend tout d'abord à son compte la définition rejetée dans « Problems in the Study of Literature and Language », de la synchronie comme ensemble d'éléments coexistants : « Qu'est-ce qu'un système synchronique ? C'est un système existant à un moment donné dans la conscience linguistique

d'une collectivité de sujets parlants », à laquelle il adjoint cependant, sous la forme de la distinction langue/parole, la notion de structure : « et constituant une prémisses indispensable de la parole ». Il s'agit là en effet, comme dans « Problems in the Study of Literature and Language », de hiérarchie, en même temps que de parole, conformément à l'ambiguïté de la notion jakobsonienne de fonction du langage. On retrouve ainsi la fonction dans son rôle d'intégrateur. Le fait notable, cependant, est que ce rôle se trouve explicité comme tel par Jakobson lui-même. Il s'agit là, affirme Jakobson, d'une « transposition dans des catégories spécifiquement synchroniques », à distinguer du cas où une mutation est un fait de synchronie parce qu'elle est « conçue à un moment donné comme telle par la collectivité des sujets parlants ». Il s'agit ainsi, non pas, comme le pense Jakobson, de « projection de la diachronie dans la synchronie » ou de « projection de la synchronie dans la diachronie », mais de considération simultanée (synchronique) d'unités successives, ou de succession d'unités d'abord simultanées, formulations dont l'asymétrie – une considération fait face à un état de fait – témoigne du caractère constitutif de la structure, cependant que la diachronie n'implique que l'existence des unités dans le temps. C'est pourquoi le deuxième cas distingué par Jakobson admet en réalité une résolution analogue à celle du premier, et qui ne se distingue guère, en tant que telle, d'une « transposition dans des catégories spécifiquement synchroniques » : s'« il ne s'agit pas seulement de répertoires différents de formes toutes faites, mais aussi de tendances stylistiques directement envisagées comme toutes modernes », « l'affaire ne se réduit pas à la simple coexistence, sensible aux sujets parlants, de particularités d'expression des différentes générations vivantes, il y a possibilité d'emploi des variantes existantes dans le langage d'une seule et même personne ». Autrement dit, ces « tendances stylistiques envisagées comme toutes modernes » sont par ailleurs des styles d'un seul et même « langage ». Significativement, ces deux types de « projection de la diachronie dans la synchronie », sur la distinction desquels nous reviendrons *infra*, ne se distinguent que par l'agent de l'intégration à la structure : fonction d'une part, locuteur d'autre part. Jakobson conclut : « Ainsi, on n'est pas en droit de prétendre que pour les sujets parlants la succession des faits linguistiques dans le temps est infailliblement inexistante. », renvoyant implicitement à la proposition du *Cours de linguistique générale*, citée plus haut : « La première chose qui frappe quand on étudie les faits de langue, c'est que pour le sujet parlant leur succession dans le temps est inexistante : il est devant un état. » (Saussure, 1972 : p. 117). Le paragraphe qui suit s'inscrit cependant en faux contre une telle proposition. Jakobson distingue en effet entre l'archaïsme « au sens synchronique du terme », soit « un élément de notre langue que nous concevons comme transplanté de la langue de la vieille génération ou même d'une époque antérieure », et l'archaïsme « au point de vue diachronique », qui est « un vestige effectif d'une époque ancienne », précisant : « Les deux notions ne se recouvrent pas l'une l'autre, des faits sentis comme archaïques peuvent ne pas l'être et vice versa. », puis qu'« [i]l existe, entre les archaïsmes du point de vue synchronique et ceux du point de vue diachronique, à peu près le même rapport qu'entre l'étymologie populaire et l'étymologie historique ». Il ne saurait dès lors y avoir aucune réversibilité entre synchronie et diachronie (aucun passage de l'une à l'autre) et il ne s'agit donc pas de « projection de la diachronie dans la synchronie », mais de valeur attribuée à des éléments, dont le seul rapport avec la diachronie est une sémantique temporelle. De même, la différence entre formes improductives et formes

productives n'a rien à voir avec la distinction entre synchronie et diachronie – la productivité est liée à la possibilité d'analyse –, et la singularité des formes productives selon Jakobson vient seulement, à nouveau, de la valeur qui leur est attribuée par le sujet parlant : « ce sont des formes auxquelles nous attribuons un avenir ». Significativement, il n'est plus question alors de deux points de vue, respectivement synchronique et diachronique : la projection, en effet, ne saurait prendre en compte que le passé ou le présent, et c'est pourquoi dans « Antoine Meillet zum Gedächtnis » (1937), le « devenir » répond au « devenu » :

« Doch fügt er [Meillet] einsichtsvoll hinzu, die Synchronie dürfe nicht vereinfachend als eine Ebene geschildert : es ist zwar richtig, daß das Gewordene vom synchronischen Standpunkt dem Seienden gleich ist, doch ist auch unter diesem Gesichtspunkt das Werden vom Sein zu unterscheiden⁵⁷⁴. » (J.An. : p. 500).

La conclusion nous reconduit à nouveau à la notion de valeur, Jakobson distinguant entre « faits sentis par la collectivité des sujets parlants comme simultanés entre eux » et « faits simultanément sentis par elle, c.-à-d. constituant à un moment donné le contenu de sa conscience linguistique », avant d'affirmer que pour la conscience des sujets parlants, « les uns, parmi ces faits, peuvent être étroitement associés au présent, les autres [...] peuvent être reportés au passé ou encore graviter vers l'avenir ». Jakobson distingue ainsi entre la synchronie comme délimitation (la perception simultanée) et la synchronie comme valeur (la perception comme simultanés), et il apparaît par là que la seule différence entre les deux positions saussurienne et jakobsonienne – différence évidemment fondamentale, comme tout ce chapitre essaie de le montrer, mais à l'égard de laquelle l'illusion jakobsonienne n'en est précisément que plus significative – tient à la conception des unités : panchroniques chez Jakobson (fournies par la diachronie), et considérées synchroniquement ou diachroniquement, synchroniques ou diachroniques chez Saussure, qui les appréhende en termes d'identités. Aussi ne saurait-il être question, malgré ce qu'affirme Jakobson, d'appréhension synchronique des changements, mais seulement de description d'un état. Comme il apparaissait dans le passage des « Principes de phonologie historique » cité par Verleyen, et que nous envisagerons plus bas, les textes postérieurs font fonctionner une autre distinction, dont la conjugaison avec le couple synchronie/diachronie conduira à la notion de synchronie dynamique, la distinction entre statique et dynamique. Le jeu combiné de ces deux distinctions apparaît notamment dans « Zur Struktur des Phonems⁵⁷⁵ » (1939), où il est justement question du temps comme valeur :

« Die Grösse Ferd. de Saussure's erscheint darin, dass er die Kardinalfrage des Zeitfaktors in der Sprache eindringlich aufrollte. Die Schwäche seines Zeitalters erscheint darin, dass auch der scharfsichtige Sprachforscher ihr vor unüberbrückbaren Widersprüchen stehen blieb, und dass sogar er, der den Wertcharakter der Sprache und ihrer Bestandteile stets betonte, unbeachtet liess, dass auch die Zeit in einem Wertsystem zu einem Werte wird. Die beiden Achsen, die Saussure streng unterscheidet – die des

⁵⁷⁴ « Il ajoute cependant avec pertinence que la synchronie ne devrait pas être décrite de manière simplificatrice à la manière d'une surface plane : il est sans doute vrai de dire que le devenu et l'étant sont identiques d'un point de vue synchronique, mais, de ce même point de vue, il faut également distinguer entre le devenir et l'être ».

⁵⁷⁵ « Zur Struktur des Phonems » est antérieur à la version française des « Principes de phonologie historique ». Le jeu combiné des deux distinctions est cependant déjà présent dans le texte allemand de 1931. Voir Jakobson (1931b) : p. 264-265.

Beisammen (AB) “*concernant les rapports entre choses coexistantes, d’où toute intervention du temps est exclue*” und die des Nacheinander (CD) – [...] sind ein konstitutiver Bestandteil des Sprachgebildes als solches. Saussure zieht ein Gleichheitszeichen zwischen der sprachlichen Statik und Synchronie. Aber die synchronische Linguistik oder “Wissenschaft der Sprachzustände” beschränkt sich zwar auf dasjenige, was GLEICHZEITIG in einem Sprachgebilde zugegen ist, aber keineswegs darauf, was dabei als etwas GLEICHZEITIGES gewertet wird. Das synchronische Bild einer Sprache ist von ihrem statischen Querschnitt im gleichen Masse entfernt wie dasjenige, was der Filmzuschauer in einem gegebenen Augenblick auf der Leinwand sieht, von den einzelnen ausgeschnittenen und somit künstlich erstarrten Filmbildchen. Neben dem Statischen gehört auch das Veränderliche zu einem Sprachzustande. Neben dem Statischen gehört auch das Veränderliche zu einem Sprachzustande.

Die Behauptung Saussure’s, die Aufeinanderfolge der Sprachtatsachen in der Zeit wäre für die Sprachgemeinschaft nicht vorhanden, entspricht nicht der Wirklichkeit. Wir betrachten die eigene Sprache *sub specie durationis* und können gewisse Bestandteile als altmodisch oder im Gegenteil als modern werten und je nach dem Redezweck und dem gewählten Redestil entweder die vorhandenen lexikalischen, grammatischen, ja auch phonologischen Archaismen oder im Gegenteil die entsprechenden Neuerungen bevorzugen. Die aktuellen Sprachänderungen leben im sprachlichen Bewusstsein der Sprachgemeinschaft. Der Ausgangspunkt und das Ergebnis einer derartigen Änderung können zu zwei verschiedenen stilistischen Schichten desselben Sprachzustandes gehören. Die Sprachdynamik kann somit als Bestandteil der sprachlichen Synchronie fungieren und muss dementsprechend auch von der synchronischen Linguistik berücksichtigt werden⁵⁷⁶. » (J.Zu. : p. 306).

La théorie saussurienne serait ainsi marquée d’une « inconciliable contradiction » : Saussure, qui « [a] constamment insisté sur le caractère de valeur de la langue et de ses composants », « n’en a pas moins laissé de côté le fait que le temps dans un système de valeurs devient également une valeur ». Il s’agit là cependant, précisément, du temps, non du changement, et les axes des simultanités et des successivités, dont Jakobson affirme qu’ils « sont un composant constitutif de la structure langagière en tant que telle », deviennent ainsi

⁵⁷⁶ « La grandeur de Ferd. de Saussure se manifeste dans le fait que la question cardinale du facteur temps dans la langue est soulevée avec insistance. La faiblesse caractéristique de son époque se manifeste dans le fait que, si perspicace par ailleurs, le linguiste n’a cessé de buter sur d’inconciliables contradictions, et que, ayant constamment insisté sur le caractère de valeur de la langue et de ses composants, il n’en a pas moins laissé de côté le fait que le temps dans un système de valeurs devient également une valeur. Les deux axes que Saussure a nettement distingués – celui des simultanités (AB) “*concernant les rapports entre choses coexistantes, d’où toute intervention du temps est exclue*”, et celui des successivités (CD) – [...] sont un composant constitutif de la langue en tant que telle. Saussure trace un signe d’égalité entre la statique de la langue et la synchronie. Sans doute la linguistique synchronique, ou “science des états de langue” se limite-t-elle à ce qui est présent SIMULTANÉMENT dans une structure langagière, mais en aucun cas pour autant à quelque chose qui est à considérer comme SIMULTANÉ. L’image synchronique d’une langue est aussi éloignée de sa coupe transversale statique que ce qu’un spectateur de film voit en un coup d’œil sur l’écran l’est de petites images de film isolées, découpées et ainsi artificiellement figées. A côté du statique un état de langue implique aussi du variable.

L’affirmation de Saussure selon laquelle la succession des faits linguistiques dans le temps serait inexistante pour la communauté linguistique ne correspond pas à la réalité. Nous considérons la langue en son être propre *sub specie durationis* et pouvons évaluer certains constituants comme démodés ou au contraire comme modernes et favoriser selon la fonction du discours et le style de discours choisi soit les archaïsmes lexicaux, grammaticaux et aussi bien phonologiques existants, soit les innovations correspondantes. Les changements linguistiques en cours vivent dans la conscience linguistique de la communauté linguistique. Le point de départ et le résultat d’un tel changement peuvent relever de deux couches stylistiques différentes du même état de langue. La dynamique de la langue peut ainsi fonctionner comme un constituant de la synchronie de la langue et doit en conséquence être également prise en compte par la linguistique synchronique. »

des axes constitutifs de la structure, alors qu'ils sont chez Saussure deux axes d'existence (donc de définition) des unités. L'argument est ensuite analogue à celui des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* – simultanément présent ne signifie pas conçu comme simultané –, à ceci près que les deux types de synchronie – comme délimitation et comme valeur – sont distingués par deux noms différents : respectivement « synchronie » et « statique ». L'image du film, que l'on retrouvera souvent par la suite, jusqu'aux derniers textes, est remarquable. Elle justifie en effet la proposition de Verleyen, citée ci-dessus, selon laquelle la synchronie jakobsonienne est une « diachronie courte » (Verleyen, 2005 : p. 92). Elle implique cependant une redéfinition de la simultanéité comme laps de temps délimité, au lieu que la simultanéité est précisément un critère de délimitation. Comme nous l'avons signalé plus haut lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, Saussure emploie effectivement aussi volontiers les termes de *statique* et de *dynamique* que ceux de *synchronie* et de *diachronie*, et l'on peut ainsi affirmer avec raison que « Saussure trace un signe d'égalité entre la statique de la langue et la synchronie ». Si l'on associe, comme Jakobson, « statique » et « simultané » au sens de l'axe constitutif de la structure, s'opposant à celui des successivités, ce « signe d'égalité » est cependant définitoire, avant que de la langue, des termes employés eux-mêmes⁵⁷⁷. Aussi,

⁵⁷⁷ Il semble ainsi que, malgré des affirmations contraires de Jakobson, la distinction des deux dichotomies ne se trouve pas plus chez Baudouin que chez Saussure, si l'on en croit les passages auxquels Jakobson fait référence. Jakobson écrit en effet dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology » (1958-1960) : « Pour la première fois peut-être de toute l'histoire de la linguistique, ces travaux, dont le premier fut la conférence de Saint-Petersbourg, établissaient une distinction claire entre deux aspects du langage, en particulier entre sa structure phonique et ses lois linguistiques, surtout phonétiques. Ces dernières sont, d'une part, “des lois et des forces statiques, c'est-à-dire celles qui agissent dans l'état synchronique du langage” – en d'autres termes, “des lois et des conditions qui sous-tendent la vie des sons d'une langue à un moment donné” – et, d'autre part, “des lois et des forces dynamiques, qui conditionnent le développement de la langue”. “Le statisme concerne les lois de l'équilibre linguistique ; le dynamisme, les lois qui gouvernent le mouvement historique de la langue, sa mobilité dans le temps”. A partir des années 1890, Ferdinand de Saussure accentua et développa cette dichotomie dans sa discussion de “la dualité fondamentale de la linguistique”. Ce que Baudouin avait dit à propos du “statisme” et du “dynamisme” correspond mieux à l'opposition “synchronie” / “diachronie”, et, alors que Saussure confond les deux paires de concepts, on peut observer chez Baudouin les rudiments d'une judicieuse distinction entre eux. Ainsi, sa thèse selon laquelle “la stabilité des sons est double, statique et dynamique”, peut se traduire dans la terminologie courante comme les deux aspects du statisme : l'un synchronique et l'autre diachronique. » (J.Kaz. : p. 204) [« Perhaps for the first time in the history of linguistics, these works, beginning with the St. Petersburg lecture, made a clear distinction between two aspects of language, particularly its sound pattern, and linguistic, especially phonetic, laws. These are, on the one hand, “static laws and forces, *i.e* those which act in the synchronic state of language” or in other words, “laws and conditions underlying the life of sounds in a language at one given moment” : and on the other hand, “dynamic laws and forces, which condition the development of a language”. “Statics deals with the laws of linguistic equilibrium ; dynamics, with the laws governing the historical movement of language, its mobility in time”. Beginning with the 1890's this dichotomy was revived and developed in F. de Saussure's discussion of “the fundamental duality of linguistics”. What Baudouin had said about “statics” and “dynamics” corresponds better to the opposition “synchrony” and “diachrony”, and while Saussure mixes up the two pairs of concepts, one can observe in Baudouin the rudiments of a distinction between them. Thus, for example, his thesis that “the stability of sounds is twofold, static and dynamic” can be translated in current terminology as the two aspects of statics – one synchronic, and the other diachronic. » (J.Kaz. : p. 398-399)]. Les références concernant Saussure (voir J.Kaz. : p. 204, note 14 [p. 398, note 14]) sont à Godel (1957) : p. 44 *sqq.*, soit le résumé de la « Note pour un article sur Whitney », 259 et 277, c'est-à-dire les entrées « Dynamique » et « Statique » du glossaire : « DYNAMIQUE (diachr.) : qui se manifeste par un changement. *Lois dynamiques*, opp. à *lois statiques* (II R 9). [Loi diachronique] : *est impérative, dynamique* (D 248). – *Force dynamique de l'analogie* (I R 2.98).

CLG p. 135 (131) : facteur dynamique, éd. » (Godel, 1957 : p. 259), « STATIQUE : relatif à un état de langue ; idiosynchrone. – *Fait statique* (N 12 p. I ; D 234). Opp. à *historique* (I R 1.49 : *côté statique de la langue*), à *dynamique* (I R 2.98 : *force statique de l'analogie* ; II R 9 : *lois statiques*), à *cinématique* (II R 60, 77), à *évolutif* (II R 60). *Linguistique statique* (I R 3 ; II R 77 ; D 226, 231). » (Godel, 1957 : p. 277). La notion de « force dynamique de l'analogie » apparaît dans le passage suivant des notes de Riedlinger du premier cours : « On est toujours exposé à se demander si les formations analogiques ont vraiment une telle importance dans la langue, si ces phénomènes ont la même étendue que le <phénomène> phonétique. Ce qui pourrait en faire douter, c'est que pour <constater le phénomène> analogique nous étions obligés de recourir à des formations nouvelles. Mais si l'on jette les yeux sur l'histoire de chaque langue en détail, on verra qu'elles ne sont qu'un fourmillement de phénomènes analogiques accumulés les uns au-dessus des autres. Dans l'énorme masse de phénomènes analogiques que représentent quelques siècles de l'histoire d'une langue, ce qui est intéressant pour l'historien c'est que presque tous les éléments sont anciens mais se trouvent avoir continuellement changé de place. C'est ainsi que si l'on considère l'ancienneté des éléments des mots, <on voit que> l'analogie <est obligée de> travailler éternellement sur la même étoffe <et que dans cette perpétuelle rénovation il y a quelque chose d'extrêmement conservateur> : la langue est une robe faite de rapiécages. Les quatre cinquièmes du français sont indo-européens : un mot donné n'est pas indoeuropéen mais les éléments le sont. Les mots qui se sont transmis sans <changement> analogique sont très peu nombreux et tiendraient dans l'espace d'une page. Par exemple : *est* (*esti*), *et* (*é*), on dit même <que> *ours* en est. Ces mots ne <représenteront> toujours qu'un total très faible dans l'ensemble de la langue. <Les autres sont> d'une manière ou d'une autre des formes nouvelles dont les éléments ont été arrachés à des formes plus anciennes : les transports analogiques, les recompositions succédant aux décompositions remontent aux temps les plus reculés. Le rôle de l'analogie ne peut donc être exagéré ; le changement global apporté par le <phénomène> analogique est beaucoup plus considérable que celui occasionné par le changement phonétique. <Mais il y a lieu de parler du>

Rôle conservateur de l'analogie

L'analogie a pour premier effet : de sauver les éléments de formes en les reprenant toujours pour les formations nouvelles. Elle a souvent aussi pour deuxième effet de permettre à l'intégrité d'une forme de se maintenir. Si l'on prend par exemple une forme comme le latin *agunt* on voit que sa transmission depuis les temps préhistoriques de l'indo-européen où l'on disait *agonti* puis *agont* est intacte, à part les changements phonétiques toujours à prévoir ; toutes les générations successives ont repris la forme telle qu'elle leur était transmise, il n'y a pas eu de changement analogique. Pourtant *agunt* est-il une forme qui doit aussi peu à l'analogie que par exemple *septem* ? Non, la stabilité de *agunt*, en y regardant de près, est aussi bien l'œuvre de l'analogie que le serait l'innovation d'une <autre> forme. *Septem* est une forme isolée, tandis que *agunt* est encadré dans un système, est solidaire de formes comme *dicunt*, *agitis* etc. Sans cet entourage analogique *agunt* avait beaucoup plus de chances de subir des transformations précisément par <cette même> analogie : ce qui a été transmis ce n'est pas *agunt* mais *ag-unt* (*ag-onti*), c'est-à-dire bien que la forme ne change pas elle est analysée en même temps que d'autres et c'est <ce cortège qui l'a> préservée le long de la route. *Ag-* et *-unt* étaient régulièrement vérifiés dans une autre série ; ce qui les a conservés. <*Septimus* aussi était analysé tout le temps et c'est parce que cette forme s'appuyait sur des séries entières, au lieu d'être isolée, qu'il ne lui est rien arrivé.> Ce sont des formes perpétuellement refaites par la force statique de l'analogie (la force dynamique de l'analogie est innovatrice !), c'est la combinaison de *ag-* et *-unt* qui est refaite de moment en moment. On conçoit <un mot> à la fois dans son unité et ses éléments et dans la mesure où les éléments ne changent pas, le mot est conservé d'autant ; <inversement> la deuxième personne du pluriel *lisez* a été touchée par le phénomène analogique et cela a entraîné le remaniement de *dites* et *faites*. Ainsi il y a deux conditions exactement contraires pour la conservation des formes : ou bien l'isolement complet (*septem*) ou bien le fait d'être encadré de très près dans un système qui n'ayant pas été changé dans ses parties essentielles lui vient constamment au secours (analogie latente). » (Saussure, 1996 : p. 97-98), repris dans le *Cours de linguistique générale*, dans le troisième et dernier paragraphe du chapitre « Analogie et évolution », intitulé « L'analogie principe de rénovation et de conservation », et où les éditeurs parlent quant à eux d'« analogie novatrice » : « On est parfois tenté de se demander si l'analogie a vraiment l'importance que lui supposent les développements précédents, et si elle a une action aussi étendue que les changements phonétiques. En fait l'histoire de chaque langue permet de découvrir un fourmillement de faits analogiques accumulés les uns sur les autres, et, pris en bloc, ces continuels remaniements jouent dans l'évolution de la langue un rôle considérable, plus considérable même que celui des changements de sons.

Mais une chose intéresse particulièrement le linguiste : dans la masse énorme des phénomènes analogiques que représentent quelques siècles d'évolution, presque tous les éléments sont conservés ; seulement ils sont distribués autrement. Les innovations de l'analogie sont plus apparentes que réelles. La langue est une robe couverte de rapiécages faits avec sa propre étoffe. Les quatre cinquièmes du français sont indo-européens, si l'on

pense à la substance dont nos phrases se composent, tandis que les mots transmis dans leur totalité, sans changement analogique, de la langue mère jusqu'au français moderne, tiendraient dans l'espace d'une page (par exemple : *est* = **esti*, les noms de nombres, certains vocables, tels que *ours*, *nez*, *père*, *chien*, etc.). L'immense majorité des mots sont, d'une manière ou d'une autre, des combinaisons nouvelles d'éléments phoniques arrachés à des formes plus anciennes. Dans ce sens, on peut dire que l'analogie, précisément parce qu'elle utilise toujours la matière ancienne pour ses innovations, est éminemment conservatrice.

Mais elle n'agit pas moins profondément comme facteur de conservation pure et simple ; on peut dire qu'elle intervient non seulement quand des matériaux préexistants sont distribués dans de nouvelles unités, mais aussi quand les formes restent identiques à elles-mêmes. Dans les deux cas il s'agit du même procès psychologique. Pour s'en rendre compte, il suffit de se rappeler que son principe est au fond identique à celui du mécanisme du langage (voir p. 226).

Le latin *agunt* s'est transmis à peu près intact depuis l'époque préhistorique (où l'on disait **agonti*) jusqu'au seuil de l'époque romane. Pendant cet intervalle, les générations successives l'ont repris sans qu'aucune forme concurrente soit venue le supplanter. L'analogie n'est-elle pour rien dans cette conservation ? Au contraire, la stabilité de *agunt* est aussi bien son œuvre que n'importe quelle innovation. *Agunt* est encadré dans un système ; il est solidaire de formes telles que *dīcunt*, *legunt*, etc., et d'autres telles que *agimus*, *agitis*, etc. Sans cet entourage il avait beaucoup de chances d'être remplacé par une forme composée de nouveaux éléments. Ce qui a été transmis, ce n'est pas *agunt*, mais *ag-unt* ; la forme ne change pas, parce que *ag-* et *-unt* étaient régulièrement vérifiés dans d'autres séries, et c'est ce cortège de formes associées qui a préservé *agunt* le long de la route. Comparez encore *sex-tus*, qui s'appuie aussi sur des séries compactes : d'une part *sex*, *sex-āginta*, etc., de l'autre *quar-tus*, *quin-tus*, etc.

Ainsi les formes se maintiennent parce qu'elles sont sans cesse refaites analogiquement ; un mot est compris à la fois comme unité et comme syntagme, et il est conservé pour autant que ses éléments ne changent pas. Inversement son existence n'est compromise que dans la mesure où ses éléments sortent de l'usage. Voyez ce qui se passe en français pour *dites* et *faites*, qui correspondent directement à latin *dic-it-is*, *fac-it-is*, mais qui n'ont plus de point d'appui dans la flexion verbale actuelle ; la langue cherche à les remplacer ; on entend dire *disez*, *faisez*, sur le modèle de *plaisez*, *lisez*, etc., et ces nouvelles finales sont déjà usuelles dans la plupart des composés (*contredisez*, etc.).

Les seules formes sur lesquelles l'analogie n'ait aucune prise sont naturellement les mots isolés, tels que les noms propres spécialement les noms de lieu (cf. *Paris*, *Genève*, *Agen*, etc.), qui ne permettent aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments ; aucune création concurrente ne surgit à côté d'eux.

Ainsi la conservation d'une forme peut tenir à deux causes exactement opposées : l'isolement complet ou l'étroit encadrement dans un système qui, resté intact dans ses parties essentielles, vient constamment à son secours. C'est dans le domaine intermédiaire des formes insuffisamment étayées par leur entourage que l'analogie novatrice peut déployer ses effets.

Mais qu'il s'agisse de la conservation d'une forme composée de plusieurs éléments, ou d'une redistribution de la matière linguistique dans de nouvelles constructions, le rôle de l'analogie est immense ; c'est toujours elle qui est en jeu. » (Saussure, 1972 : p. 235-237). Nous reviendrons *infra* sur ce passage, qui témoigne que le concept saussurien de synchronie permet – justement à la différence de la notion jakobsonienne homonyme – de concevoir le dynamisme de la langue, fût-il appréhendable dans la seule diachronie. Voir ci-dessous et *infra*. Jakobson cite par ailleurs (voir J.Kaz. : p. 204, notes 12, 13 et 15 [p. 398, notes 12, 13 et 15]), concernant Baudouin de Courtenay, des passages de « Nekotorye obščie zamečanja o jazykovedenii i jazyke » (1871), traduit par Stankiewicz sous le titre « Some General Remarks on Linguistics and Language », et des deux « Podrobnaja programma lekcij... v 1876-1877, uč. godu » (1877) et « Podrobnaja programma lekcij... v 1877-1878, uč. godu » (1879) (« A Detailed Program of Lectures for the Academic Year 1876-1877 », « A Detailed Program of Lectures for the Academic Year 1877-1878 »). On lit notamment dans le premier de ces trois textes : « The truly scientific, *historical*, genetic approach views language as the sum total of actual phenomena, of actual facts, and the discipline analyzing them as an inductive science. The task of an inductive science is (1) to explain phenomena by comparing them with each other, and (2) to establish forces and laws or the fundamental categories and concepts that connect the phenomena and present them as a chain of cause and effect. The first of these tasks is to present to the human mind a systematic knowledge of a certain sum of homogeneous facts or phenomena, whereas the second introduces into the inductive sciences an ever more prominent deductive element. In the same way, linguistics as an inductive science (1) generalizes the phenomena of language and (2) looks for the forces operating in language and for the laws that govern its development, its life. » (Baudouin de Courtenay, 1872 : p. 55), « I have noted that linguistics investigates the life of language in all its manifestations, correlates the phenomena of language, generalizes from the facts, sets up laws of the development and existence of language, and looks for its operating forces.

Law here means a formulation, a generalization that states that under certain conditions, after *a* or *b*, there appears *x* and *y*, or that *a* and *b* in one domain of phenomena (for example, in one language or in one category of words or forms of a given language) corresponds to *x* and *y* in another domain. For example, one of the general laws of the development of language holds that a more difficult sound or group of sounds is replaced in the course of time by one more easily pronounced ; another holds that abstract notions develop from more concrete ones, etc. There are seeming exceptions to these laws ; nevertheless, under closer scrutiny the exceptions appear to be governed by certain causes, by forces that have prevented the causes or forces accounting for the general law from embracing the seeming exceptions. Once convinced of this, we must realize that our original generalization was inaccurate and incomplete and that the *genus proximum* of our law must be corrected by a limiting *differentia specifica*. Only then does it become clear that the seeming exception is, strictly speaking, only a corroboration of the general law. » (Baudouin de Courtenay, 1872 : p. 57), « The subject of phonetics includes :

a) the analysis of sounds from a purely *physiological* point of view, the natural conditions of their formation, their development, their classification, their division (even here we cannot approach language apart from man, but must regard sounds as acoustic products of the human organism) ;

b) the role of sounds in the mechanism of language, their value for the feeling of a speech community, is determined not so much by their physical properties as by their physiological nature and their origin and history, which involves the analysis of sounds from the viewpoint of morphology and word formation ;

c) the analysis of sounds from a *historical* viewpoint : the genetic development of sounds, their history, and their etymological and morphological affinities and correspondences.

The first, physiological (a), and the second, morphological (b) parts of phonetics analyze the laws and conditions of the existence of sounds at a given stage or moment of the language (the statics of sounds). The third, or historical part studies the laws and conditions of the development of sounds in time (the dynamics of sounds). » (Baudouin de Courtenay, 1872 : p. 61-62). Le premier « Programme » envisage en premier lieu la « Phonetics », avant la « Morphology » et la « Syntax » et, notamment, une « General View of Grammar ». La phonétique est traitée en deux parties, « Statics of Sounds » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 92) et « Dynamics of Sounds » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 93). Le premier passage cité par Jakobson est extrait de la première section, plus précisément de la sous-section « The Purely Physiological Aspect of the Statics of Sounds » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 92), qui est suivie de « The Psychological (Psycho-Physiological) Aspect of the Statics of Sounds » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 93), où sont notamment examinées les alternances, relevant de la « Psychological-static mobility of sounds » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 93) : « Sound laws and correlations of sounds : 1) static ones, appearing at one moment in the existence of a language ; 2) dynamic ones, appearing in the development of a language. » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 93). On lit ensuite dans la « General View of Grammar » : « Parallelism between the state and development of a language in phonetics, morphology, and syntax. The similarity between static and dynamic laws in the three domains of grammar.

[...]

Laws and forces : (1) static, i.e., operating in the synchronic state of a language ; (2) dynamic, determining the development of a language. Statics and dynamics in grammar. » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 107), puis dans le deuxième « Programme » : « Chapter 9. The Distinction Between Statics and Dynamics of Sounds... Sound Laws (Lautgesetze) :

a) the laws of combination of sounds at a given stage of a language ; laws of the equilibrium of language.

b) laws of the development of language ; laws of the historical change of language.

The study of the laws of the equilibrium of language is the subject of statics ; the study of the laws of development in time and of historical change of language is the subject of dynamics.

Branching <grouping> of sounds. On the one hand, paired sounds, and on the other, non-paired or isolated sounds. Examples. Correspondences and groupings of sounds : (a) purely static (static-physiological), (b) dynamic and static (static-etymological).

a) Correspondences and groupings of sounds due to static-physiological changes. Examples.

b) Correspondences and groupings of sounds due to dynamic changes. Examples.

The Ø (zero) sound as a minimal phonetic entity. As a result of the gradual decrease of a sound and then of its complete disappearance, there develop dynamic and static relationships (correspondences, groupings) of sounds in which one of the members has a certain magnitude and the other is infinitely small, or zero :

S : Ø (where S represents any sound).

Examples of the distinction between :

a) (static) relationships of sounds in a stable state, laws of simultaneity, and

b) (dynamic) laws of development in time.

Only the latter is based on the comparison of related languages and of different periods in the history of a single language.

Fusion of sounds in their origin.

The stability of sounds is twofold, static and dynamic. » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 116), où se trouve également le dernier passage cité par Jakobson. A ce dernier égard, on lit de manière plus détaillée dans la deuxième section de la partie « Phonetics » du premier « Programme », où sont envisagés en premier lieu les « Dynamic changes of sounds » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 93) : « Stability of sounds :

1) Static stability, i.e., resistance to changes at a given moment in the existence of a language ;

2) Dynamic stability, resistance to historical changes. A limit is placed on the changeability of sounds. » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 94). On voit qu'il n'est pas question de « deux aspects du statisme », mais de deux causes de stabilité ou de résistance au changement : particulière, « at a given moment in the existence of a language », et générale, en raison de la limite « placed on the changeability of sounds. » Jakobson ajoute en note : « Dans la caractérisation sommaire de cette théorie linguistique écrite pour S. Vengerov et publiée en 1897 dans son *Kritiko-biografičeskij slovar' russkix pisatelej i učenyx*, V, Baudouin souligne qu'égaliser la synchronie linguistique et le statisme est une fiction : "Il s'agit d'un cas particulier de mouvement accompagné d'un minimum de changement. Le statisme du langage n'est qu'un cas particulier de son dynamisme, ou plutôt de son 'cinématisme'." Voir *Prace Filologiczne*, vol. XV, 1^{re} partie, p. XVII. Dans ses premiers ouvrages, Baudouin insistait sur le caractère inadmissible de l'introduction de facteurs diachroniques dans la description synchronique d'une langue. Dans le fragment de sa leçon de 1870 qui fut publié pour la première fois plus de quarante ans après, Baudouin illustre la différence fondamentale entre le traitement descriptif et le traitement historique de la morphologie au moyen de plusieurs comparaisons frappantes, par exemple : "Les fermiers américains ont produit à partir de la variété ordinaire de bêtes à cornes une nouvelle race qui n'en possède pas ; néanmoins, un adhérent de la théorie des radicaux immuables en -a, -i, -u, croira voir de longues cornes même sur la tête de ces nouveaux bovidés. En un endroit du monde où il n'y en avait pas apparut une montagne ; en un autre, une montagne disparut ; en un troisième, la terre ferme remplaça une mer ; en un quatrième, ce fut l'inverse : une mer prit la place de la terre ferme. L'œil de l'adhérent de la théorie des radicaux immuables en -a, -i, -u, voit dans le premier endroit la même plaine qu'auparavant, dans le second la montagne d'autrefois, dans le troisième la mer, et dans le quatrième, la terre ferme". ("Zametka ob izmenjaemosti osnov sklonenija, v osobennosti že o ix sokraščenii v pol'zu okončanij", *Russkij Filologičeskij Vestnik*, XLVIII, dédié à F. F. Fortunatov (1902), p. 236). Voir les mises en garde de Fortunatov contre la confusion ordinaire des faits de grammaire contemporains et historiques dans sa communication au Congrès des professeurs de langue de 1903, reprise dans l'ouvrage de Fortunatov *Izbrannye Trudy*, II (Moscou, 1957), p. 439.

Baudouin enseignait que "tout fait du langage devrait être considéré à la lumière de son environnement spatial et temporel approprié. Expliquer les phénomènes d'une langue donnée à une période déterminée de son développement au moyen des lois d'autres périodes ou d'autres langues signifie n'avoir aucun sens de la réalité, signifie se donner à soi-même un certificat incontestable d'incompétence". ("Neskol'ko slov o sravnitel'noj grammatike indoevropejskix jazykov", *ŽMNP*, CCXIII (décembre 1881), p. 281. » (J.Kaz. : p. 204-205, note 16) [*« In the summary characterization of this linguistic theory written for S. Vengerov and published in 1897 in his Kritiko-biografičeskij slovar' russkix pisatelej i učenyx*, V, Baudouin emphasizes the fictitiousness of equating linguistic synchrony with statics : "This is a particular case of motion with minimal change. The statics of language is merely a particular case of its dynamics, or rather of its kinematics" (See *Prace Filologiczne*, vol. 15, Part I, p. XVII). In his early works Baudouin insisted strongly on the inadmissibility of introducing diachronic factors into the synchronic description of a language. In the fragment of his 1870 lecture that was first published more than forty years later Baudouin illustrated the basic difference between the descriptive and the historical treatment of morphology by means of several telling comparisons, e.g. : "American farmers produced a new breed of hornless cattle from the ordinary, horned variety ; nevertheless an adherent of the theory of immutable stems in -a, -i, -u will seem to see long horns even on the heads of these new cattle. In one place on earth a hill appeared where there had been none ; in another place a hill disappeared ; in a third place a sea was replaced by dry land ; in a fourth place, the reverse : dry land was replaced by a sea. The eye of the adherent of the theory of immutable stems in -a, -i, -u beholds in the first place the same plain as before, in the second place the previous hill, in the third place the sea, and in the fourth, dry land". ("Zametka ob izmenjaemosti osnov sklonenija, v osobennosti že o ix sokraščenii v pol'zu okončanij", *Russkij Filologičeskij Vestnik*, XLVIII (1902), p. 236).

Baudouin taught that "every fact of language should be considered in its appropriate spatial and temporal environment. Explaining the phenomena of a given language at a given period of its development by the laws of other periods or other languages means having absolutely no sense of reality, means giving oneself a decisive certificate of incompetence". ("Neskol'ko slov o sravnitel'noj grammatike indoevropejskix jazykov", *ŽMNP*, CCXIII (December 1881), p. 281. » (J.Kaz. : p. 399, note 16)]. Là encore, le propos de Baudouin nous semble

relativement différent de celui de Jakobson. On lit dans le compte rendu du livre de Vengerov (1897), traduit par Stankiewicz sous le titre « Statements of Linguistic Principles » : « There is no immobility in language. The assumption of invariable roots contained in the same, invariable stems of declension and conjugation, etc., in all related languages is a scholarly invention, a fiction, and at the same time, a hindrance to objective research. In language, as in nature in general, everything moves, everything is alive and changing. Rest, standstill, stagnation are seeming phenomena ; they are but special cases of movement with minimum change. The statics of language is only a special case of its dynamics or, rather, its kinetics. » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 215). Il n'est donc pas question de la distinction entre synchronie et diachronie mais de la mutabilité fondamentale de la langue et de son évolution permanente, contre la thèse de l'immuabilité des racines et en accord avec les thèses saussuriennes. Il en va de même dans le deuxième texte cité par Jakobson, traduit par Stankiewicz sous le titre « A Note on the Changing Character of Declensional Stems, especially on their Reduction in Favor of Endings », et où on lit notamment : « <...> As a RESULT of well-known phonetic processes, the forms of declension and conjugation do not remain the same, but undergo changes. The changes consist chiefly in a shortening of the forms.

The question arises : do only the endings become shortened, or do the stems as well ? Are only the endings subject to change, or the stems too ?

In the view of most investigators, one can speak only of a history of endings, but not of stems. This view is based on the assumption that once stems had been shaped and formed in a certain way, they exist somehow, like fossils, outside of man, and remain independent of our thought processes.

Thus, if we assume that proto-Indo-European had stems ending in the vowels *-a*, *-i*, *-u*, then we must posit them in all languages continuing the original proto-Indo-European language despite the various changes which these underwent in the course of time, despite the fact that some of them have not preserved the slightest trace of *-a*, *-i*, *-u* nor, for that matter, of any ending. Thus, although the proto-Indo-European *varka-s* is represented by the modern Russian *volk*, the primary root *varka-*, or at least *volka-*, is still assumed to be present in *volk*. It is as if we were faced with a grey-haired man whom, despite appearances, we still think of as dark-haired, because we know that his hair used to be dark. And what would we perceive if we met this man for the first time and had no idea that he used to be dark-haired ? We would still insist that he is dark or blond or a redhead but never that he is grey. Similarly, we can see no clear connection between one or another isolated Slavic noun and a vocalic stem in *-a*, *-u* etc., but we continue to treat it as if it were a vocalic stem and not knowing the details, assume that the given noun contains an *-a*, *-i*, *-u*, *-ia* or other kind of stem.

We see a bald man before us, but we do not regard him as bald because in his youth he had a splendid head of hair, and we still believe him to be thick-haired and handsome.

At a point in man's embryological development, he had a small tail which later shortened and disappeared, leaving only an unnoticeable rudiment. In line with the view that the Slavic and other Indo-European languages still contain *-a*, *-i*, *-u* stems, every man should then be described as having a tail, a small one to be sure, but still a tail.

American farmers have bred a new, hornless breed of cow from the usual horned breed ; but to the followers of the *-a*, *-i*, *-u* stemtheory, the heads of these cows are still graced with long horns.

Somewhere on earth a mountain has appeared where there had been none, and somewhere else a mountain has disappeared ; in a third place, the sea has given way to dry land, and in a fourth, dry land has yielded to the sea. To the eye of a follower of the theory of the immutable *-a*, *-i*, *-u* stems, there stand as before, a plateau, a mountain, the sea, and dry land.

What would we say about biologists and geologists if they proceeded in a similar fashion ? And yet this is precisely the sort of logic pursued by the champions of the incontrovertible *-a*, *-i*, *-u* stem-theory.

What is the *raison d'être* of this stubborn stem-theory ? What prevents its champions from reexamining its worn-out and illusory truth and from embracing an evolutionary point of view, which has prevailed as the only valid one in the biological and social sciences ? » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 227-228), et : « I propose that each subject be first of all treated in terms of its own properties without imposing upon it alien categories. A feeling for language, and especially for its psychological aspect, must serve as an objective criterion for the scientific investigation of the facts of language. I submit that "feeling for language" is not just a clever formula or a will o' the wisp, but a real and objective phenomenon of language.

Even a foreigner, or rather, a speaker of a foreign language, can discover and acquire a feeling for a given language if he studies it thoroughly, if he masters its facts with insight and perspicacity and, above all, if he is free of all the prejudices which we acquire by tradition.

If we approach language in this way, it appears that the stems or themes are not merely fictions in the hazy atmosphere of the protolanguage, not merely echoes of a golden age of language frozen in their immobility, but living parts of declined and conjugated words. They are a necessary component of inflection so long as the latter

is not replaced by a different word-structure consisting of morphologically indivisible wholes, which happens when declined and conjugated words cede their place to an “analytical” form of language development.

Since it is generally agreed that stems, like other morphological parts of the word, become petrified in the secondary or “analytical” languages, why not admit that they could similarly develop and change in the primary languages, in which we recognize the development and regeneration of roots, suffixes, and endings ?

Furthermore, if the theory of fixed and petrified stems concedes that certain “consonantal” noun stems were replaced by vocalic stems, that and *-i* and *-u* stems were replaced by *-a* stems, and moreover that the stems admitted phonetic diversity (e.g., the distinction of strong, middle, and weak stems in Sanskrit), then why rule out the possibility that the end of a stem could have been reduced and its final vowels *-a*, *-i*, and *-u* dropped ?

In the light of the forgoing remarks we would have to conclude that stems or themes, like everything else in language, are subject to constant change. These changes are either (1) purely phonetic or (2) due to analogy. Because of these changes, the once extant stems in *-a*, *-i*, *-u* and the like (which were not fully retained even in Sanskrit) lost their final vowel in Slavic and other Indo-European languages and changed into shorter, consonantal stems. The phonetic reflexes of the old endings now serve in Slavic, as in the other primary Indo-European languages, as simple endings expressing different case relations. » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 229-230). Le dernier passage cité par Jakobson se trouve dans un texte qui ne figure malheureusement pas dans *A Baudouin de Courtenay Anthology*. Baudouin y établit l'importance méthodologique d'une distinction entre synchronie et diachronie, comme dans ce passage de « Some General Remarks on Linguistics and Language » : « It is inappropriate to apply to the structure of a language at a given period the categories of a preceding or following period. It is the task of the investigator to describe a language structure precisely as it is at each period and only then to demonstrate how the structure and composition of that period could give rise to the structure and composition of the following period. The requirement of genetic objectivity also applies to the investigation of different languages ; it is unscientific to ascribe arbitrarily the categories of one language to another language ; science must not impose alien categories on its object of study, but must seek in it only what really exists, what defines its structure and composition. » (Baudouin de Courtenay, 1972 : p. 63). Signalons également cet autre passage de « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology » : « La linguistique historique également doit l'ouverture de nouvelles perspectives à la bicéphale école de Kazan, et surtout à Kruszewski. Avec sa grande perspicacité, Baudouin vit l'immense portée du problème des alternances synchroniques, que reprit Kruszewski, en introduisant “la coexistence des éléments homogènes à la place des ‘transitions’ ou des ‘changements’ de sons en autres sons”. A peu près un siècle plus tard, la phonologie historique s'est précisément vue confrontée à la tâche de traiter les changements phonétiques en termes d'alternance simultanée de variantes libres, facultatives, stylistiques, dans le système total de la langue. » (J.Kaz. : p. 218) [« Historical linguistics also owes the opening of new prospects to the double-headed Kazan' school, and especially to Kruszewski. Baudouin, with his great perspicacity, saw the far-reaching significance of the problem of synchronic alternations, which Kruszewski took up, introducing “instead of ‘transitions’ or ‘changes’ of sounds into others the coexistence of homogens”. Nearly a century later historical phonology has been faced precisely with the task of treating sound changes in terms of the simultaneous alternation of free, optional, stylistic variants within the total language system. » (J.Kaz. : p. 411)]. Jakobson renvoie (voir J.Kaz. : p. 218, note 71 [J.Kaz. : p. 411, note 71] au compte rendu de la thèse de maîtrise de Kruszewski par Baudouin ainsi qu'à un autre texte de Baudouin, « Charakterystyka psychologiczna języka polskiego » (1915), deux textes en russe auxquels nous n'avons malheureusement pas pu avoir accès. Jakobson parle cependant d'alternance, par opposition aux lois diachroniques, et le propos de Baudouin semble ainsi plus proche de celui de Saussure que du sien propre. En outre, tandis que Jakobson affirme en note, à propos de la « tâche de traiter les changements phonétiques en termes d'alternance simultanée de variantes libres, facultatives, stylistiques, dans le système total de la langue », « On trouve quelques allusions suggestives à ce problème dans l'un des derniers articles de Baudouin, “Fakultative Sprachlaute”, *Donum Natalicium Schrijnen* (Nimègue-Utrecht, 1929) » (J.Kaz. : p. 218, note 72 [« Some suggestive allusions to this problem are found in one of Baudouin's last articles : “Fakultative Sprachlaute”, *Donum Natalicium Schrijnen* (Nijmegen-Utrecht, 1929). » (J.Kaz. : p. 411, note 72)], Baudouin étudie dans cet article le rôle du moindre effort dans les changements phonétiques, et distingue clairement entre disparition ou facultativité acoustiques et physiques et existence psychologique : « Bei einem oberflächlichen Verhalten würde man geneigt sein, einen Verstoß gegen die gewöhnliche Logik darin zu spüren : es werde ja das scheinbar psychisch identische bei seinem Austreten in die Außenwelt bald zu einer positiven Größe, bald wieder zu einer Null. Dieses logische und gnoseologische Räthsel löst sich, wenn man die Frage vom psychologischen Standpunkte aus betrachtet und daran festhält, daß man in der eigentlichen Sprache, d. h. in dem faktisch existierenden individuellen sprachlichen Denken, nicht den physisch bedingten streng *phonetischen*, lautlichen, phonations-akustischen, sondern den psychisch lebenden *psychophonetischen* Erscheinungen, Gebilden, Tatsachen und den psychisch-sozialen Prozessen begegnet. In

précisément, Jakobson met-il en réalité en jeu une double opposition entre simultanéité et successivité, selon qu'il s'agit de délimitation (synchronie, opposée à diachronie) ou de valeur (simultanéité, opposée à successivité, ou statisme à dynamisme). On lit inversement dans « Die Arbeit der sogenannten "Prager Schule" » (1936) :

« Maîtriser sur le plan linguistique la construction de l'œuvre en poésie, voilà la tâche que *l'école formaliste russe* s'était assignée de façon conséquente, il y a vingt ans. Mais à l'origine l'œuvre poétique était considérée comme somme des procédés de l'art. Détermination qui avait besoin d'une rectification essentielle : il ne s'agit pas d'une somme mécanique, mais d'un *système de procédés* : ceux-ci sont en rapport les uns avec les autres selon des lois, et ils forment une hiérarchie caractéristique. La *transformation* poétique consiste dans les déplacements de cette hiérarchie : ce qui *change*, c'est la hiérarchie des procédés dans le cadre d'un genre poétique donné, la hiérarchie des genres, la hiérarchie des différents arts et le rapport de l'art aux domaines voisins de la culture, et en particulier le rapport de l'art verbal aux autres types d'énoncés. Avec le déroulement même de ces tâches, *la poétique a entraîné la science du langage tout entière*, par bien des impulsions fécondes. Elle a posé la question fondamentale du rapport, nomothétique, entre la partie et le tout, et elle a jeté un pont entre les problématiques synchronique et historique. Et cela, dans la mesure où elle fournit la preuve de ce que le déplacement n'appartient pas simplement à la diachronie, mais aussi à la synchronie : le déplacement est vécu de façon immédiate, il est essentielle valeur d'art⁵⁷⁸. » (J.Ar. : p. 96).

dem sprachlichen Denken haben wir keine *Laute* ; wir haben da einzig und allein *Lautvorstellungen*. Bei dem sprachlichen Verkehr aber, d. h., im kollektiven Sprachleben, haben wir einerseits das Bestehen oder die Existenz der Sprachvorstellungen in einzelnen Seelen oder in einzelnen Gehirnen ; andererseits gibt der Sprechende auf dem physischen Wege dem Hörenden zu wissen, daß er einige seiner Sprachvorstellungen im gegebenen Augenblick mobilisiert hat, und der Hörende empfängt die dadurch hervorgerufenen Eindrücke und Empfindungen. Nicht alles, was im sprachlichen Denken sei es bewußt geweckt wird, sei es unbewußt oder halbbewußt schlummert, kommt jedesmal zum Vorschein. » (Baudouin de Courtenay, 1929 : p. 39), « Trotzalledem sind die Fälle des nachlässigen Sprechens im alltäglichen Leben bei weitem häufiger als diejenigen des deutlichen feierlichen Aussprechens ; folglich gewinnen sie durch ihre Massenwirkung oberhand. Die während vieler Generationen fortgesetzte Kumulation des nachlässigen Sprechens, d. h. des Nichtaussprechens schwach bewaffneter Phoneme führt zu ihrem Ableben. Angehörige einer gewissen Generation bekommen von dem sich zum Absterben nähernden Phonem in der akustischen Welt so seltene Eindrücke psychisch akzentuierten Sprechens, daß diese nicht mehr ausreichen, um das Phonem wenn auch zu einer in der Seele verborgenen, psychischen Mobilisation wachzurufen, d. h. um das alte Lautbild in den Seelen der Nachkommenschaft zu wecken. Das Phonem verliert seine Existenzenergie. So vollzieht sich historischer Übergang einer positiven Größe in eine historisch- phonetische Null.

Das akustisch, physisch Fakultative der früheren Generationen wird zu einem auch psychisch Nichtexistierenden der späteren. » (Baudouin de Courtenay, 1929 : p. 42). Il ne s'agit donc pas d'alternance (au sens jakobsonien de différents styles) mais du mécanisme d'un changement phonétique, changement linguistique intervenant d'abord sur le plan acoustique.

⁵⁷⁸ « Den Bau der dichterischen Werkes linguistisch zu beherrschen, war die Aufgabe, die sich die russische formalistische Schule vor zwei Jahrzehnten folgerichtig gestellt hatte ; ursprünglich wurde aber das dichterische Werk als Summe der Kunstgriffe betrachtet. Diese Bestimmung bedurfte einer wesentlichen Richtigstellung : es handelt sich nämlich nicht um eine mechanische Summe, sondern um ein System der Kunstgriffe ; diese sind gesetzmässig aufeinander bezogen und bilden somit eine kennzeichnende Hierarchie. Der poetische Wandel besteht in Verschiebungen dieser Hierarchie, es ändert sich die Hierarchie der Kunstgriffe im Rahmen einer gegebenen dichterischen Gattung, die Hierarchie der Gattungen, die Hierarchie der verschiedenen Künste und das Verhältnis der Kunst zu den Nachbargebieten der Kultur um im besonderen das Verhältnis der Wortkunst zu den übrigen Aussagetypen. Durch die Aufrollung dieser Aufgaben gab die Poetik der ganzen Sprachwissenschaft mehrere fruchtbare Antriebe, sie stellte die grundlegende Frage nach dem gesetzmässigen Verhältnis zwischen dem Teil und dem Ganzen und schlug eine Brücke zwischen der synchronischen und historischen Problematik,

Le point de départ est ici celui de la langue poétique, considérée comme fonctionnelle, au sens de la production de « valeur d'art ». Cette valeur vaut ainsi délimitation d'un domaine où s'introduit l'analyse structurale – l'œuvre poétique est considérée comme un « *système de procédés* » par opposition à une « somme mécanique » –, la structure étant dès lors opposée à ses « déplacements ». Si donc la poétique a ainsi « jeté un pont entre les problématiques synchronique et historique », c'est à nouveau dans le cadre d'un « vécu » valant délimitation. Apparaît ici le dédoublement que nous avons annoncé dans le deuxième chapitre de la première partie⁵⁷⁹, en regard d'un dédoublement analogue concernant la distinction syntagmatique/paradigmatique, que Jakobson associe également à la distinction saussurienne des deux axes, liant ainsi sa critique de la linéarité du signifiant à sa critique du « statisme » de la langue saussurienne. Comme nous l'avons vu alors, on lit dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978) :

« En fait, les membres d'une communauté linguistique ont la compétence pour utiliser les deux extrémités d'un changement, le point de départ et le point d'arrivée, d'où il résulte qu'au niveau global le code d'une langue doit être conçu comme convertible, et qu'il convient d'interpréter les deux étapes d'un changement en cours en termes de synchronie dynamique. Concurrence et successivité sont donc liées tant au plan de l'énoncé qu'à celui du "code global" du langage (voir Hockett, 1958).

C'est pourquoi la tendance du *Cours* de Saussure à réduire la structure du système linguistique à la seule concurrence (simultanéité) au mépris de la successivité (succession temporelle) – "l'axe des simultanités, concernant les rapports entre choses coexistantes, d'où toute intervention du temps est exclue" – (I : 1977) apparaît aussi arbitraire et appauvrissante que la tentative inverse, présente elle aussi dans le *Cours*, pour évacuer la concurrence des unités linguistiques, en les enfermant dans la pure linéarité – le "caractère linéaire du signifiant" (I : 157 ; voir LW, 1976 : 39 et suiv.)⁵⁸⁰. » (J.SS : p. 96-97)

puis dans les *Dialogues* (1980) :

« L'idéologie saussurienne excluait toute compatibilité des deux aspects du temps, de la simultanéité et de la succession. En conséquence, la dynamique fut écartée de l'analyse du système et le signifiant, inversement, réduit à une pure linéarité, ce réductionnisme supprimant toute possibilité de concevoir le phonème comme un faisceau de traits distinctifs simultanés. Ces thèses antinomiques, l'une renonçant à la succession dans le temps et l'autre à la coexistence d'éléments, sacrifient chacune l'une des deux mesures du temps. Appliquer de telles mesures illégitimement restrictives à l'analyse de la langue

indem sie nachwies, dass die Verschiebung nicht bloss der Diachronie, sondern auch der Synchronie angehört : die Verschiebung wird unmittelbar erlebt, sie ist ein wesentlicher Kunstwert. » (J.Ar. : p. 549-550).

⁵⁷⁹ Voir la note 1491 de ce deuxième chapitre de la première partie.

⁵⁸⁰ « Members of a speech community are competent to use both the start and the finish of the change, and the overall code of the given language must correspondingly be conceived of as convertible. Thus the two stages of a change in progress should be interpreted in terms of a dynamic synchrony. Concurrence and successivity are, therefore, interrelated both in single utterances and in the "overall code" of language (cf. Hockett 1958).

The tendency of Saussure's *Cours* to reduce the structure of any language system to concurrence (simultaneity) with disregard for successivity (temporal succession) – "l'axe des simultanités, concernant les rapports entre choses coexistantes, d'où toute intervention du temps est exclue" (I : 177) – is as equally arbitrary and impoverishing a tendency as is the reverse attempt of the same *Cours* to discard concurrence from the structure of linguistic units and to confine them to a mere linearity – "caractère linéaire du signifiant" (Saussure I : 157 ; cf. LW 1976 : 39 ff.). » (J.SS : p. 79-80).

comporte toujours des risques, aussi devons-nous toujours nous arrêter sur ces velléités d'appauvrir l'objet soumis à une étude linguistique. » (*J.Dial.* : p. 62)

et dans le « Retrospect » des *Selected Writings VI* (1982) :

« Dans le *Cours*, Saussure avait édicté une “interdiction absolue” contre l'étude simultanée des “relations dans le temps” et des “relations dans le système” ; mais, aujourd'hui, ce genre de prévention doit céder devant l'évidence de l'union indissoluble de ces deux aspects ; la notion de synchronie dynamique permet de dépasser la division artificielle entre système et mutations. Le code verbal, à tout moment, comporte un certain nombre de sous-codes temporels. Le temps et l'espace sont tous deux des critères internes du système linguistique, malgré tous les efforts de certains pour présenter le langage comme indifférent au temps et à l'espace.

Le temps dans le langage est présent sur les deux axes de la simultanéité et de la succession. Ce fait a été illustré sur le plan grammatical par Charles Bally, qui se référait au “cumul des significations” grammaticales, et, sur le plan phonologique, par la décomposition des phonèmes en traits distinctifs concourants, qui oblige à abandonner la notion saussurienne de linéarité du signifiant”. Et, inversement, le langage apporte ses propres mesures du temps : la simultanéité de tous les éléments, qu'ils soient stables (statiques) ou changeants (dynamiques), à chaque stade synchronique, et la succession des stades stable et changeant dans la diachronie⁵⁸¹. » (*J.Ret.6* : p. 64).

Ce dernier passage est tout particulièrement significatif, dans la mesure où il fait nettement apparaître le dédoublement de la distinction simultanéité/succession et dès lors l'asymétrie de cette articulation des deux critiques de la linéarité du signifiant et de la distinction entre synchronie et diachronie : simultanéité et succession renvoient à la présence du temps dans le langage, mais également aux « mesures du temps » apportées par le langage, par rapport auxquelles les éléments se définissent ensuite comme statiques ou changeants. Rappelons également, à cet égard, ce passage de « On the Identification of Phonemic Entities » (1949), cité de même dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Overcoming the one-track mind of the neogrammarian bias, F. de Saussure pointed out that beside the *axis of successiveness*, linguistics, as any science dealing with *values* does, must also tackle the other coordinate – the *axis of simultaneity* “concerning relations between coexistent things” ; whereas for the traditional approach there was no science of language outside questions of succession. The neogrammarians were entirely taken up with the axis of successiveness, as if it were possible to comprehend the sequence without seizing upon the consecutive modes of being.

⁵⁸¹ « The “absolute prohibition” in Saussure's *Cours* (p. 116) against dealing “simultaneously with relations in time and relations in the system” is at present being forced to yield to the ascertainment of the mutual indissolubility of these two seemingly separate topics. A dynamic synchrony cancels the artificial break between system and mutation.

Any verbal code at any given moment embraces a number of temporal subcodes. Both time and space function as inner factors of any language system, notwithstanding the efforts of a few linguists to justify the view of language as irrespective of either time or space.

Time in language displays its two axes : simultaneity as well as successivity. This was illustrated on the grammatical level by Charles Bally's reference to the concurrence of grammatical meanings (“cumul des significations”), and on the phonological level by the decomposition of phonemes into concurrent distinctive features, thereby rejecting Saussure's “linéarité du signifiant”. On the other hand, language in time displays *its* two measurements : the concurrence of all constituents, whether stable (static) or mutable (dynamic), within any synchronic stage of language, and the successivity of stable and mutable stages in linguistic diachrony. » (*J.Ret.6* : p. 890).

The two axes underlie not only language as a whole, but also any single linguistic form. On this level, however, the neogrammarian attitude, which eliminates the axis of simultaneity, has survived in the Saussurian doctrine which postulates “the linear character of the signifier (*signifiant*)”⁵⁸². »(J.Id. : p. 419-420).

On retrouve en effet ici la dualité de la diachronie jakobsonienne, bien que sous une autre forme que celle que nous avons vue dans la première section de cette analyse, entre évolution de l'entité et diachronie intégrée à la synchronie, dualité d'autant plus notable que la diachronie, dans son premier aspect, apparaît à nouveau dépendante de la synchronie, dans le cadre de l'asymétrie de la distinction jakobsonienne : « Les néogrammairiens étaient entièrement absorbés par l'axe des successivités, comme s'il était possible de comprendre la séquence sans avoir saisi les modes d'être consécutifs. » De fait, cette asymétrie de l'articulation des deux critiques de la linéarité du signifiant et de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie se double d'une autre asymétrie, concernant cette fois la conjugaison jakobsonienne des deux distinctions synchronie/diachronie et statique/dynamique. Comme il apparaît dans le « Retrospect » des *Selected Writings VI*, la synchronie dynamique se double pour Jakobson d'une diachronie statique : « [...] la simultanéité de tous les éléments, qu'ils soient stables (statiques) ou changeants (dynamiques), à chaque stade synchronique, et la succession des stades stable et changeant dans la diachronie ». Il s'agit ici de « stades » mais on lisait en revanche dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » (1952) :

« A synchronic system is never static. Let me resort to a simple comparison. If you are watching a movie and I ask you, “What do you see at this moment ?” you do not see static situations. You see gangsters at work and horses running and various other motions. Only in front of the box office do you see merely statics pasted on the billboards. Neither is synchrony confined to statics, nor statics to synchrony. We can take a static approach to history and ask in particular what has remained immovable from Latin or even Indo-European to contemporary Italian. On the other hand, there is room for a dynamic approach in synchronic linguistics⁵⁸³. » (J.Patt. : p. 227-228).

Apparaît à nouveau ici la métaphore du film, à laquelle s'ajoute cependant celle de l'affiche, qui fait conclure à Jakobson : « La synchronie n'est pas confinée à la statique, non

⁵⁸² « Surmontant la pensée unidirectionnelle du courant néogrammairien, F. de Saussure fit remarquer qu'à côté de l'axe des *successivités*, la linguistique, comme toute science ayant affaire à des *valeurs*, devait aussi prendre en compte l'autre coordonnée – l'axe des *simultanéités*, “concernant les relations entre choses coexistantes”, alors que pour l'approche traditionnelle il n'y avait pas de science du langage en dehors des questions de succession. Les néogrammairiens étaient entièrement absorbés par l'axe des successivités, comme s'il était possible de comprendre la séquence sans avoir saisi les modes d'être consécutifs.

Les deux axes sous-tendent non seulement la langue comme un tout, mais aussi chaque forme linguistique en particulier. A ce niveau cependant, l'attitude néogrammairienne, qui élimine l'axe des simultanéités, a survécu dans la doctrine saussurienne qui postule “le caractère linéaire du signifiant”. »

⁵⁸³ « Un système synchronique n'est jamais statique. Permettez que j'aie recours à une comparaison simple. Si vous êtes en train de regarder un film et que je vous demande, “Que voyez-vous en ce moment ?”, vous ne voyez pas des situations statiques. Vous voyez des gangsters au travail et des chevaux courant et divers autres mouvements. C'est seulement au guichet que vous voyez des images statiques collées sur le panneau d'affichage. La synchronie n'est pas confinée à la statique, non plus que la statique à la synchronie. On peut avoir une approche statique de l'histoire et se demander par exemple ce qui est resté immuable du latin, ou même de l'indo-européen jusqu'à l'italien contemporain. D'autre part, il y a place pour l'approche dynamique dans la linguistique synchronique. »

plus que la statique à la synchronie. » Mais tandis que la synchronie apparaît ainsi comme une « diachronie courte », la diachronie demeure quant à elle la mesure où l'expression du temps, de sorte que ce qui paraît « statique » est en réalité nécessairement « dynamique », tout aussi bien que les gangsters ou les chevaux, qui sont certes en mouvement, mais qui sont avant tout, comme l'affiche, dans le temps. Aussi Saussure se trouvait-il contraint de définir (empiriquement) l'état par l'absence de changements : il n'est d'autre critère de l'état que la coexistence d'une part, lorsqu'il s'agit d'éléments distincts, l'absence de changement, d'autre part, lorsqu'il s'agit des éléments eux-mêmes (ou, dès lors, de la langue considérée dans son ensemble). Ces deux critères sont utilisés par Jakobson de manière paradoxale, dans la mesure où il ne s'agit jamais chez lui que d'éléments. Il affirme en premier lieu dans les *Dialogues* :

« Toute modification a lieu d'abord sur le plan de la synchronie et est ainsi une composante du système, alors que seuls les *résultats* des modifications sont impartis à la diachronie. » (J.Dial. : p. 62).

On retrouve ici la notion de « projection de la synchronie dans la diachronie » des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*. Comme nous l'avons souligné ci-dessus, il ne s'agit ni de projection de la diachronie dans la synchronie, ni de projection de la synchronie dans la diachronie, mais de la considération d'unités successives comme coexistantes. Le fait notable, en effet, est le caractère contradictoire de cette distinction entre modifications et résultats, qui voudrait prendre en compte le mouvement perpétuel ou la continuité de l'évolution, mais qui implique pour ce faire une scansion du temps par les changements, qui délimitent dès lors les synchronies. Jakobson en revient donc paradoxalement – puisqu'il s'agit pour lui de démontrer l'existence de changements dans tout état – à la définition saussurienne de l'état comme absence de changement. Ce point apparaît de manière très nette dans ce passage du « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962), où Jakobson insiste sur l'importance de la distinction entre réversibilité et irréversibilité :

« Comme la thermodynamique moderne, la linguistique aussi traite les aspects réversibles et irréversibles du temps. La fluctuation du parler parisien entre la distinction originale /ã/ - /õ/ et la fusion facultative des deux voyelles nasales illustre le premier aspect : il existe toujours un retour virtuel du second cas – une innovation elliptique – à la distinction phonologique conservatrice de *blanc* et *blond*. En revanche, la régression de la perte au maintien de la distinction entre /ẽ/ et /õ/ est désuète dans certaines variétés dialectales du français, et la fluctuation réversible a fait place au produit d'une mutation achevée⁵⁸⁴. » (J.Ret.1 : p. 158).

L'irréversibilité signale en effet une « mutation achevée », cependant que la réversibilité renvoie à la coexistence synchronique. Cependant, si l'on retrouve ainsi la distinction entre

⁵⁸⁴ « Like modern thermodynamics, linguistics too treats both the reversible and the irreversible aspects of time. The former aspect is exemplified by the fluctuation of Paris speech between the original distinction of /ã/ - /õ/ and the optional merger of the two nasal vowels : there still exists a virtual reversal, from the latter, an elliptic innovation, back to the conservative phonemic discrimination of *blanc* and *blond*. On the other hand, the regression from the loss to the maintenance of a distinction between /ẽ/ and /õ/ is obsolete in some dialectal varieties of French, and the reversible fluctuation has given place to the product of a completed mutation. » (J.Ret.1 : p. 652).

modifications et résultat, la coexistence concerne quant à elle les éléments. On lit de même dans *The Sound Shape of Language* :

« Nous l'avons déjà dit, tout changement consiste en la diffusion progressive d'une variable à travers divers usages et divers utilisateurs, avec un élargissement concomitant du rayon d'intercommunication. Tant qu'elles coexistent à différentes fins de communication, les formes anciennes et nouvelles sont donc à considérer comme synchroniquement coexistantes. Elles relèvent toutes du code de la collectivité, même si l'on estime qu'au sein de ce code elles appartiennent à des couches différentes du point de vue temporel. Et, puisque les phases en compétition sont co-présentes, c'est bien que le changement en cours entre dans la même coupe synchronique (la *section transversale* de Saussure), qu'il est pris dans une synchronie dynamique (voir les contributions extrêmement intéressantes de Fónagy, 1956 et Wang, 1969, à propos de ce problème encore trop peu étudié qu'est la "compétition entre formes rivales coexistantes")⁵⁸⁵. » (J.SS : p. 205).

La synchronie se trouve ici définie par la coexistence. Il s'agit là cependant, dès lors, non pas de la définition même de la notion de synchronie, mais du revers des notions de succession, de résultat et d'irréversibilité, ce pour quoi, précisément, la synchronie jakobsonienne est un mode de considération des unités qui lui sont offertes par la diachronie. Il ne s'agit donc en rien de la « section transversale » de Saussure, mais d'une reconstruction, dans le cadre de laquelle le raisonnement apparaît éminemment circulaire : la synchronie se trouve délimitée par la disparition des unités, qui signe l'achèvement des mutations, mais est à son tour un point de vue particulier sur les unités, qui les constitue comme coexistantes. La circularité est lisible un peu plus loin dans ce développement de *The Sound Shape of Language* :

« De tout cela, il résulte qu'un certain nombre de questions depuis longtemps débattues perdent apparemment de leur intérêt. L'une d'elle est celle de la durée du changement, en particulier l'idée qu'il existe des "changements qui se poursuivent dans la même direction pendant plusieurs générations", et même plusieurs siècles (voir Weinreich *et al.*, 1968 : 146 et Chen, 1972 : 492). Il est clair, en effet, que, du moment que le phénomène étudié franchit les limites de la synchronie et que les générations en cause ne coexistent plus dans le temps, on a affaire en réalité à une suite de changements successifs, dont chacun est vécu par la communauté linguistique de l'étape historique considérée. Et chacun de ces changements synchroniquement éprouvés possède ses traits particuliers par rapport aux autres changements de la même chaîne, ce qui n'empêche que l'ensemble peut présenter une direction homogène, compte tenu en particulier du chevauchement constant des générations. Mais, quoi qu'il en soit, il reste que la comparaison historique de ces changements successifs, des variables temporelles comme des invariants statiques dans

⁵⁸⁵ « As noted above (pp. 80 f.), any change is a gradual diffusion of one of the variables among diverse speech uses and diverse speech users, with a gradual widening of the radius of intercommunication. As long as they co-occur for diverse communicational purposes, the older and newer shapes must be viewed as synchronically coexistent. They are part of the code of the same collective body even if they are felt to pertain to temporally diversified layers of the overall code. Since the competing phases of the change prove to be copresent, the change in progress constitutes a part of one and the same synchronous cut (Saussure's *section transversale*). It is encompassed in a dynamic synchrony (cf. the stimulating contributions by Fónagy 1956 and Wang 1969 to the still insufficiently examined questions of "competition between coexisting rivals"). » (J.SS : p. 170).

l'évolution des systèmes linguistiques, demeure la tâche de la recherche diachronique⁵⁸⁶. » (J.SS : p. 207-208).

La succession des changements apparaît en effet ici inversement déterminée par les « limites de la synchronie ». On se demande cependant ce que peuvent être de telles limites dans la mesure où la synchronie jakobsonienne est une diachronie courte. Aussi bien, si ces limites sont données comme déterminées par la coexistence des générations – « Il est clair, en effet, que du moment que le phénomène étudié franchit les limites de la synchronie et que les générations en cause ne coexistent plus dans le temps, on a affaire en réalité à une suite de changements successifs, dont chacun est vécu par la communauté linguistique de l'étape historique considérée. » –, Jakobson reconnaît lui-même qu'il existe un « chevauchement constant des générations » ou, pour reprendre l'image de Saussure, que « les générations ne se succèdent pas comme les tiroirs d'une commode, <puisque dans une génération il y a des hommes de tous les âges⁵⁸⁷ » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 239). Jakobson conclut ainsi avec raison : « Mais, quoi qu'il en soit, il reste que la comparaison historique de ces changements successifs, des variables temporelles comme des invariants statiques dans l'évolution des systèmes linguistiques, demeure la tâche de la recherche diachronique. » On lisait de même dans « Verbal Communication » (1972) :

« Quant au facteur temporel, je dois renvoyer à mes objections antérieures contre la croyance tenace au caractère statique du code verbal : tout changement apparaît d'abord en synchronie linguistique comme une coexistence et une alternance orientée de façons de parler plus archaïques et plus modernes. Ainsi, la synchronie linguistique s'avère être dynamique ; tout code linguistique est convertible à tous ses niveaux, et dans n'importe quelle conversion l'une des variantes en compétition est dotée d'une valeur informationnelle supplémentaire et manifeste donc un statut marqué par opposition au caractère neutre, non marqué de l'autre. Une phonologie et une grammaire historiques, par exemple l'histoire millénaire des systèmes de sons, de mots, et de phrases du français, se transforme en une étude des constantes extractibles et des transformations temporelles, qui toutes deux demandent une explication adéquate⁵⁸⁸. » (J.Ver. : p. 85-86).

⁵⁸⁶ « Several supposedly controversial questions thus seem to lose their edge. One of these concerns the duration of the change and in particular the notion of "changes that continue in the same direction over several generations" and perhaps even span centuries (cf. Weinreich et al. 1968 : 146 ; and Chen 1972 : 492). If the phenomena discussed overstep the limits of synchrony and the generations involved actually do not coexist in time, then we are dealing with a train of successive changes, each of which is witnessed by a speech community at one of its consecutive historical stages. Each of these synchronously experienced changes has its own particular traits with regard to the other changes of the same historical chain, although the tendencies of the whole set of changes may show a homogeneous direction, especially in view of the continuous overlap of generations. The historical comparison of these successive changes and of the temporal variables as well as static invariants in the evolution of the given linguistic systems is the task of diachronic investigation. » (J.SS : p. 172).

⁵⁸⁷ Notons que, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, l'argument saussurien vient s'opposer à l'idée d'un « changement général et subit » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 239). Voir Saussure (1972) : p. 106 et Saussure (1967) : p. 161.

⁵⁸⁸ « As for the time factor, I refer to my earlier objections to the tenacious belief in the static character of the verbal code : Any change first appears in linguistic synchrony as a coexistence and purposive alternation of more archaic and new-fashioned dictions. Thus linguistic synchrony proves to be dynamic ; any verbal code at all its levels is convertible, and in any conversion one of the competing alternants is endowed with a supplementary informational value and hence displays a marked status, in contradistinction to the neutral, unmarked character of the other. A historical phonology and grammar, for example the millennial history of the English sound, word

De fait, au-delà de la circularité de la distinction jakobsonienne entre synchronie et diachronie, conséquence d'une problématique et d'une argumentation empiriques, il faut souligner, en lien avec cette utilisation paradoxale des deux critères de délimitation de la synchronie – définitoire et empirique –, que le changement demeure dès lors impensé. Eu égard à cette utilisation paradoxale (comme nous l'annoncions ci-dessus et comme nous venons de le voir, il s'agit chaque fois des éléments : coexistants ou disparus), Jakobson oppose fallacieusement dans les *Dialogues*, où l'on retrouve, avec l'image du film, l'argument de « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) », « faits statiques⁵⁸⁹ », concernant les éléments, et « modifications de la langue » :

« Le temps en tant que tel a été, et reste, me semble-t-il, la question vitale de notre époque. Dans le journal moscovite *Iskusstvo*, qui a paru pendant quelques mois en 1919, j'écrivis dans un article consacré au futurisme : "L'élimination du statisme, l'expulsion de l'absolu – voici la tendance essentielle des temps nouveaux, la question d'actualité brûlante." Nos pensées sur le temps s'inspiraient directement de la discussion qui se développait autour de la théorie de la relativité, avec son refus du temps conçu dans l'absolu et sa volonté de coordonner les problèmes du temps et de l'espace. Le futurisme, avec les mots d'ordre percutants de ses manifestes et ses expérimentations picturales, entraînait aussi dans cette détermination. "Mais la perception statique est une fiction" – ce fut là ma réaction, dans ce même petit article, aux efforts traditionnels de la peinture de "décomposer le mouvement en une série d'éléments statiques séparés".

Telles furent les prémisses de mon premier contact avec la théorie de Saussure sur l'antinomie d'un état et de l'histoire, c'est-à-dire de la synchronie et de la diachronie du langage. La première chose qui me sauta aux yeux fut que Saussure identifiait dans sa terminologie comme dans sa théorie la statique et la synchronie, c'est-à-dire l'ensemble des phénomènes de langue existant dans une communauté de sujets parlants, et par opposition, la dynamique et la diachronie. En critiquant cette conception, j'eus recours à l'exemple de la perception cinématographique. A la question de type synchronique : que voyez-vous à cet instant même sur l'écran de cinéma ? – le spectateur donnera inévitablement une réponse d'ordre synchronique, et non statique, car il voit en ce moment les chevaux courir, le clown faire des culbutes, le bandit tomber sous les balles. En d'autres termes, ces deux oppositions effectives, synchronie-diachronie et statique-dynamique, ne coïncident pas dans la réalité. La synchronie contient maints éléments dynamiques, et il est nécessaire d'en tenir compte lors d'une approche synchronique.

Si la synchronie est dynamique, alors à son tour, la diachronie de la langue, c'est-à-dire l'analyse et la confrontation des diverses étapes de la langue au cours de la lente progression du temps, ne peut et ne doit se limiter à la seule dynamique des modifications de la langue, et il lui faut en plus prendre en considération les faits statiques. La question de savoir ce qui a changé ou ce qui est resté inchangé dans la langue française au cours de son développement plusieurs fois séculaire – ou même ce qui est resté inchangé dans les différentes langues indo-européennes depuis le temps de l'unité paléolinguistique et au cours de leurs péripéties millénaires – mérite une étude détaillée et approfondie. » (*J.Dial.* : p. 59-61).

and sentence pattern, develop into a study of extractable constants and temporal transformations that both demand an adequate explanation. » (*J.Ver.* : p. 88).

⁵⁸⁹ La notion de fait statique est d'ailleurs contradictoire non seulement avec la thèse saussurienne de l'inexistence d'éléments panchroniques, mais également (et les argumentations saussuriennes citées en A-, 1- sont également valables à ce propos) avec la perspective structurale elle-même, dans la mesure où elle implique une définition relative des éléments.

En effet, si la synchronie constitue le cadre de l'analyse – la perception du film comme délimitation – elle n'atteint en tant que telle que la coexistence des éléments, fussent-ils, comme les chevaux, le clown ou les gangsters, en mouvement. A l'invariant diachronique répondent des variations ou des variantes synchroniques – et non des « modifications de la langue », ce pour quoi Jakobson peut conclure, dans *The Sound Shape of Language* et dans « Verbal Communication », à une étude des invariants et des variations en diachronie, c'est-à-dire à un objet indistinct, où la succession (des variantes dans le temps) se double d'une réduction (des variantes à des invariants synchroniques, par opposition aux invariants diachroniques). Jakobson écrit encore dans *The Sound Shape of Language* :

« Cette interaction, de plus en plus évidente, entre l'invariance et la variation a aussi pour effet de porter au premier plan la notion de synchronie dynamique, supprimant par là l'antinomie traditionnelle synchronie/diachronie. Désormais, le relativiste ne se soucie plus de confiner son analyse du matériau linguistique à la pure description ou à la pure histoire⁵⁹⁰. » (J.SS : p. 283-284).

Une distinction révélatrice, à cet égard, est la distinction entre changement graduel et changement *per saltum*. On lit tout d'abord dans les « Principes de phonologie historique » (1930-1949) :

« Dans le cas où un changement phonique se manifeste dans le système phonologique, il peut être regardé comme le véhicule d'une *mutation phonologique* ou d'un faisceau de mutations phonologiques. Nous employons le terme de "mutation" pour souligner que les changements phonologiques procèdent par bonds » (J.Prin. : p. 204-205).

La conception jakobsonienne apparaît ici proche de la conception hjelmslevienne. Or, Jakobson écrit plus tard dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) », à la suite du passage cité ci-dessus :

« A linguistic change is not like a change to Daylight Saving Time, so that on May 1 all members of the speech community would no longer use element A, but only element B. There are periods when both elements A and B coexist with different stylistic connotation, and speakers may be aware that element A is an archaism and B an innovation and will use them accordingly just as in an audience with a high dignitary you will not wear the tie you wear on a date. Thus the start and finish of a change originally belong to the same synchronic state. The time factor itself, upon entering into such a symbolic system as language, assumes a symbolic value. The artificial barrier between synchronic and historical linguistics vanishes, since one can analyze changes in terms of a synchronic pattern just as one does with its static constituents⁵⁹¹. » (J.Patt. : p. 228).

⁵⁹⁰ « The growing sense for the interplay of variants and invariance introduces and strengthens the notion of dynamic synchrony and removes the traditional antinomy synchrony/diachrony. It becomes really outdated from a relativistic standpoint to confine one's treatment of linguistic matter to a mere description or a mere history. » (J.SS : p. 236).

⁵⁹¹ « Un changement linguistique n'est pas comparable au passage à l'heure d'été, comme si le premier mai tous les membres de la communauté linguistique n'allaient plus utiliser l'élément A, mais seulement l'élément B. Il y a des périodes pendant lesquelles les deux éléments A et B coexistent avec différentes connotations stylistiques, et les locuteurs sont conscients que l'élément A est un archaïsme et l'élément B une innovation et utilisent ceux-ci en conséquence, de la même manière que pour un entretien avec un haut dignitaire vous ne porterez pas la même cravate que celle que vous portez pour un rendez-vous. Ainsi, le début et la fin d'un changement

On retrouve ici, comme ci-dessus dans *The Sound Shape of Language* avec la notion de « couches différentes du point de vue temporel », la conception de « Zur Struktur des Phonems », du temps comme valeur. L'argument revient précisément dans *The Sound Shape of Language*, où l'on peut lire :

« Comme tout système social, le langage est donc perpétuellement en mouvement, pris dans un développement se développant de lui-même (voir Lange, 1962 : 73 et suiv.). Le code verbal, le système phonétique en particulier, connaît sans cesse des changements. Mais, à la différence de l'heure d'été ou des réformes orthographiques que l'on décrète et qui entrent en application à une date déterminée, le début et la fin d'un changement phonétique dans une langue parlée passent par une période de coexistence ; ils relèvent alors de deux styles, de deux sous-codes de la même langue, et sont activement utilisés soit par des locuteurs différents, soit par un même locuteur qui oscille entre l'« archaïsme » et le « modernisme »⁵⁹². » (J.SS : p. 96)

puis dans les *Dialogues* :

« Il est inconcevable que les modifications aient existé d'un coup, du jour au lendemain, dans une communauté linguistique. La naissance et le terme d'un changement ainsi que le résultat de ce changement coexistent toujours pendant un certain temps dans cette communauté, et sont perçus comme tels. Le point de départ et le point d'arrivée se distribuent de différentes manières : l'ancienne forme peut être le propre d'une génération aînée et la nouvelle forme celui d'une génération plus jeune, ou alors les deux formes peuvent appartenir, au commencement, à deux styles différents de la langue, à différents sous-codes d'un code unique, commun, et, dans ce cas, les membres de la communauté ont tous ensemble la compétence de percevoir, bien plus, de choisir entre les deux variantes. En d'autres termes, je le répète, la coexistence et la modification non seulement ne s'excluent pas l'une l'autre, mais sont au contraire indissolublement liées. » (J.Dial. : p. 61).

Jakobson se prononce donc finalement en faveur du caractère graduel des changements. Cependant, il n'est précisément pas question de changements, mais de substitutions progressives d'un élément à un autre, ce sur quoi Jakobson et Waugh insistent dans *The Sound Shape of Language* en redéfinissant la gradualité dans les changements phoniques comme une « interaction des styles », par opposition à une modification continue des réalisations :

« L'une des conséquences attribuées à la notion de « changements graduels » est qu'il doit exister une « voie par laquelle on passe d'un état de langue à un autre » (Labov, 1972 : 114), c'est-à-dire, pour les changements phonétiques, des articulations « intermédiaires »,

appartiennent à l'origine au même état synchronique. Le facteur temps lui-même, en entrant dans un système symbolique tel que la langue, endosse une valeur symbolique. La barrière artificielle entre la linguistique synchronique et la linguistique historique s'évanouit dès que l'on peut analyser les changements en termes de structure synchronique, exactement comme on le fait avec les constituants statiques de celle-ci. »

⁵⁹² « Like any other social system, language is in continuous motion and self-generating development (cf. Lange 1962 : 73 ff.). The verbal code and in particular the sound pattern of any language constantly undergo changes. In contradistinction to daylight savings time or to spelling reforms, which can be decreed and enter into common practice on a definite date, the start and finish of a sound change in spoken language go through a period of coexistence : they belong to two styles, two subcodes of the same language, and are actively used either by different speakers or by one speaker who oscillates between the « archaïsme » and the « modernism ». » (J.SS : p. 79).

dont on a maintes fois affirmé le caractère improbable. Pourtant, dans son étude sur Martha's Vineyard, Labov a réussi à déterminer les étapes intermédiaires d'un changement phonétique dialectal, la centralisation de [aw], en mesurant la position du premier formant (Labov, 1972 : 126 et suiv.). Et il y a également les observations sur l'atténuation facultative de l'arrondissement de /o/ prétonique, en voie de fusion avec /a/, dans les dialectes du nord de Moscou (voir RJ, I : 587 et suiv.), due au fait que la distinction entre ces deux voyelles en position prétonique perd de son importance pour les locuteurs influencés par les dialectes "prestigieux" voisins, et se voit donc soit abandonnée tout à fait, soit nettement affaiblie, selon le style adopté. Bref, les réalisations intermédiaires, transitoires, se révèlent possibles, quoique jamais obligatoires, pour certains changements phonétiques, tout en demeurant improbables pour d'autres (voir Chen, 1972 : 494). Et la manifestation la plus sûre et la plus fréquente du caractère graduel est l'interaction des styles, parfois nommée, de façon peu précise, "chevauchement", grâce à laquelle un changement peut se diffuser de style en style⁵⁹³. » (J.SS : p. 208).

Aussi, comme le soulignent Jakobson et Waugh dans le même ouvrage, la notion de synchronie dynamique permet-elle en réalité de concilier les deux conceptions du changement :

« Enfin, en dépit de multiples discussions, il n'existe aucune contradiction réelle entre changement graduel et changement *per saltum* (voir Wang, 1969 : 14). Car le caractère abrupt, de mutation, d'un changement n'implique nullement que les formes anciennes disparaissent soudainement, au profit des nouvelles, du code global du locuteur ou de la communauté linguistique. Il signifie seulement que, d'une part, il est désormais possible de délaisser la forme ancienne et d'adopter la nouvelle dans tel sous-code individuel ou collectif, et, d'autre part, que tôt ou tard la forme ancienne se perdra, tandis que la nouvelle conquerra le monopole⁵⁹⁴. » (J.SS : p. 208).

Dans son article « Le temps et les institutions. Pour une sémiologie de la transmission », Emanuele Fadda distingue, après Prieto, entre deux types d'entités et deux types de changements :

⁵⁹³ « One of the facets attributed to the idea of "gradual changes" is the "route by which one state of language passes into another" (Labov 1972 : 114) : "intermediate" articulations between the original sound form and the concluding one have been claimed to be improbable. According to Labov's report, instrumental studies on the location of the first formant have allowed him to delineate the transitional stages of a Martha's Vineyard dialectal change, namely the centralization of [aw] (1972 : 126 ff.) ; cf. observations on the optional weakening of rounding in the pretonic /o/ on its way to a merger with /a/ in the dialects in the northern proximity of Moscow (see RJ I : 587 f.). The distinction of the two pretonic vowels becomes a feature of lesser importance for those speakers under the influence of neighboring, "prestige" dialects and according to the style of speech is either totally abandoned or at least readily lessened. Transitional implementations are possible but not compulsory in certain sound changes while they are improbable in other instances (cf. Chen 1972 : 494). The most relevant and general aspect of gradualness is the interplay of styles, which is sometimes imprecisely labeled "overlapping" and which furthers the expansion of a sound change from one speech style to another. » (J.SS : p. 172-173).

⁵⁹⁴ « Notwithstanding protracted discussions, there is no real contradiction between the view of gradual change and change *per saltum* (cf. Wang 1969 : 14). The mutative, abrupt character of a change does not mean a sudden disappearance of old forms for the sake of the new one in the overall code of the speaker or of the speech community. It means on the one hand the newborn possibility of abandoning the old form and of accepting the new one in one of the individual or communal subcodes, and on the other hand the irreversible loss of the old form and the emergent monopoly of the new one. » (J.SS : p. 172).

« Le cœur du phénomène diachronique est donc constitué par le phénomène de *changement*, c'est pourquoi nous adopterons une stratégie analogue à celle mise en place par Prieto dans son dernier écrit sur la diachronie (rédigé pour le quatrième volume des *Saggi di semiotica*, mais resté inachevé et inédit) : se demander quelle est la valeur de ce terme "changer" employé indifféremment à propos des entités non sémiotiques, des entités sémiotiques en général, et de ces entités sémiotiques particulières qui constituent la langue.

Selon Prieto, il conviendrait d'abord de distinguer les concepts de *transformation* et de *substitution*, en prenant en compte la différence entre objets matériels et objets de pensée (ou *mentaux*). Les objets matériels ont, et une identité spécifique (on peut les définir comme des collections de caractères, de traits pertinents qui permettent leur catégorisation), et une identité numérique qui nous permet de les opposer à tout autre objet matériel (voir Prieto, 1991, p. 69). Les objets mentaux, par contre, ont seulement une identité spécifique (voir Prieto, 1995, p. 134). Cela posé, on peut définir le concept de *transformation* comme un changement d'identité spécifique (et donc de quelques caractéristiques), l'identité numérique demeurant inaltérée :

"Ritengo infatti che un oggetto si trasformi quando, rimanendo lo stesso in quanto entità ossia in quanto individuo, cambia qualità vale a dire perde una o più caratteristiche delle quali era provvisto prima della trasformazione e acquisisce le corrispondenti caratteristiche complementari, delle quali non era evidentemente provvisto." (Prieto, *inéd.*)

Selon cette approche, seuls les objets matériels seraient susceptibles de *se transformer*, alors que les objets mentaux ne pourraient faire l'objet que de *substitution*, c'est-à-dire d'un changement d'objet (et non pas *de l'objet*), parce que l'identité spécifique est la seule identité qui les définisse :

"Si ha a che fare con una sostituzione quando al posto di un oggetto, determinato [...] in quanto entità ossia in quanto individuo, si trova, in un momento successivo, un oggetto distinto dal primo in quanto entità. Il "posto" in questione viene evidentemente definito da una relazione : l'oggetto che viene sostituito e l'oggetto col quale esso viene sostituito sono oggetti che, in momenti successivi, sono termine di una stessa relazione." (Prieto, *inéd.*)

En d'autres termes, les objets matériels se transforment, se modifient, deviennent différents, même si nous ne percevons pas toujours ces changements, alors que les objets mentaux ne changent pas, mais se substituent plutôt les uns aux autres. » (Fadda, 2010 : p. 273-274).

Comme le souligne Fadda, et comme il est apparu plus haut, la conception saussurienne du changement phonétique implique la notion de substitution⁵⁹⁵. Fadda cite ces trois passages des notes de Constantin du troisième cours⁵⁹⁶ :

« Il faut donc bien partir de la langue comme du seul fait essentiel.

<On opposera peut-être la phonétique>. Phonétique = transformation dans le temps de la forme des mots par des facteurs phonétiques. Il semble qu'il est hardi de considérer la langue indépendamment de la phonétique.

⁵⁹⁵ Il en va autrement du changement analogique qui, selon Saussure, n'est précisément pas un changement. Le terme de *substitution* que l'on trouve à ce propos dans le *Cours de linguistique générale* (voir Saussure, 1972 : p. 138, 232 et 234) est dû aux éditeurs (voir Saussure, 1967 : p. 224, 385 et 392). D'autres occurrences du terme sont dues aux éditeurs. Voir Saussure (1972) : p. 195 (Saussure, 1967 : p. 322), 271 (Saussure, 1967 : p. 451) et 283 (Saussure, 1967 : p. 470). Deux autres se trouvent dans les notes d'étudiants. Elles correspondent à celle de Saussure & Constantin (2005) : p. 271. Voir Saussure (1972) : p. 140 et 193 (Saussure, 1967 : p. 227 et 318). Sur la dernière occurrence (Saussure, 1972 : p. 129 ; Saussure, 1967 : p. 202), voir ci-dessus.

⁵⁹⁶ Voir Fadda (2010) : p. 274.

En réalité le phénomène phonétique étudié de près conduit à cette vue qu'il n'y a <réellement> aucune transformation phonatoire. Il n'y a que des substitutions <et pas de changements phonétiques> (ainsi passer de *κατα* en *καδα*) (donc on accomplit un acte psychologique en substituant). Il faut donc placer tous les faits de phonation en dehors de la langue.

La partie parole du langage n'a pas de liens essentiels avec la partie langue. Le meilleur moyen de juger de cette partie parole c'est de se placer dans la langue comme point de départ. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 219)

« Sur le terrain diachronique, la loi est impérative ou dynamique. Elle fait disparaître une chose et en fait paraître une autre. Elle se traduit par un effet. Il y a une force en elle. *Septa* a dû disparaître. Une loi diachronique exprime une chose impérative qui s'exécute contre toute résistance. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 269)

« Très en gros, l'opposition entre les deux sera celle-ci : La linguistique statique s'occupera de rapports logiques et psychologiques <entre termes> coexistants <tels qu'ils sont> aperçus par la même conscience collective (dont du reste une conscience individuelle peut donner l'image – chacun de nous a en soi la langue) et formant un système.

Maintenant la linguistique évolutive s'occupera de rapports entre termes successifs se remplaçant les uns les autres, non soumis à une même conscience et ne formant pas entre eux de système. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 271).

La notion de substitution est en effet impliquée par celle de succession et, par là même, d'identité diachronique, identité de deux unités successives. Le terme apparaît à ce propos dans le *Cours de linguistique générale*, où les éditeurs écrivent :

« C'est ainsi que le "phénomène" synchronique n'a rien de commun avec le diachronique (voir p. 122) ; l'un est un rapport entre éléments simultanés, l'autre la substitution d'un élément à un autre dans le temps, un événement. » (Saussure, 1972 : p. 129)

se fondant sur ce passage du deuxième cours, cité plus haut :

« <D'un autre côté> ces deux phénomènes sont irréductibles l'un à l'autre, <et le phénomène synchronique est d'un ordre parfaitement indépendant : le phénomène qui fait que l'esprit <tout seul> attachera une signification à l'alternance, <à cette différence qu'on lui offre,> n'a rien à faire avec la transformation diachronique *percapio* > *percipio*>. Un des caractères qui les feront différer c'est que 1) le phénomène diachronique se passe entre deux termes <successifs> d'une époque à l'autre, constitue <le lien,> la jonction de ces deux termes à travers le temps, et que 2) ces deux termes successifs sont identiques suivant un certain sens <qu'on pourra appeler diachronique > dans le phénomène synchronique les termes sont simultanés et différents< : ils sont opposés, bien loin d'être identiques !> Les deux phénomènes sont donc irréductibles puisque d'essence différente. » (Saussure, 1997 : p. 39).

Cette identité diachronique est cependant irréductible à l'identité synchronique. Fadda signale également en note ce passage de « De l'essence double du langage⁵⁹⁷ », cité plus haut :

« – L'*échange*, comme seule expression véritable de tout mouvement dans la langue.

⁵⁹⁷ Voir Fadda (2010) : p. 274, note 5.

Il y a deux sortes d'*échange*, qui sont complètement distincts, dans la vie de la langue, mais il n'y a point en revanche de *changement*. Pour qu'il y eût *changement*, il faudrait qu'il y eût une matière définie en elle-même à un moment donné ; c'est ce qui n'arrive jamais ; on ne prononce un mot que pour sa valeur.

Dans l'*échange* l'unité est établie par une valeur idéale, au nom de laquelle on déclare *plus ou moins* adéquats entre eux des objets matériels qui peuvent d'ailleurs être absolument dissemblables et de plus constamment renouvelés chacun dans leur substance. C'est exactement le caractère de tous les "changements" ou "mouvements" linguistiques.

Il n'y a point d'autre principe d'*unité* que celui de l'unité de valeur, par conséquent pas de changement qui n'ait la forme d'un échange. Maintenant, il y a différents genres de *valeurs* dépendant de la base qu'on prend.

– Si l'on remplace les louis par des napoléons, c'est un changement. » (Saussure, 2002a : p. 60-61).

Rappelons également ce passage de la note « Sémiologie », cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Par le fait qu'aucun élément *n'existe* (ou par mille autres raisons, car nous ne prétendons pas faire une sorte de système cartésien de choses qui tombent sous le sens de tous les côtés), on voit qu'aucun élément n'est (à plus forte raison) en état de *se transformer* ; mais qu'il peut seulement arriver qu'ON lui substitue autre chose, même quand il s'agit de "phonétique", et que par là, toute opération généralement, et toute la différence des opérations réside dans la *nature des substitutions* auxquelles nous nous livrons en parlant. Qui dit substitution, commence par supposer que le terme auquel on donne un substitut a une existence.... etc. » (Saussure, 2002a : p. 266).

La notion d'échange ou de substitution apparaît ainsi également comme une implication du concept de valeur, ce pour quoi Saussure parlait dans le troisième cours d'un « acte psychologique ». Comme il apparaît nettement dans le passage de « De l'essence double du langage », l'échange n'est rien d'autre qu'une affirmation d'identité, au sens cette fois de l'identité synchronique, que présuppose, comme nous l'avons vu plus haut, l'identité diachronique, tout en lui étant irréductible. La langue saussurienne n'est donc pas statique, mais synchronique, constituée d'éléments immuables et cependant mutables. La langue jakobsonienne est en revanche statique, dans la mesure où elle n'est pas synchronique mais rassemblement d'éléments panchroniques, point de vue structural constitutif d'invariants en lieu et place des identités saussuriennes, synchroniques et diachroniques. Comme nous l'avons souligné dans le deuxième chapitre de la première partie, l'assimilation jakobsonienne des deux distinctions syntagmatique/associatif et successivités/simultanéités témoigne notamment de la positivité des unités de la structure : Jakobson ne distingue pas entre succession d'unités distinctes et succession de deux unités identiques, et c'est pourquoi, tandis que, comme Jakobson le rappelle dans le passage du « Retrospect » des *Selected Writings VI* que nous avons cité ci-dessus, « Saussure avait édicté une "interdiction absolue" contre l'étude simultanée des "relations dans le temps" et des "relations dans le système" », Jakobson s'interdit quant à lui de concevoir autre chose qu'une coexistence d'unités panchroniques. A cet égard, la conclusion du passage de « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » cité ci-dessus apparaît remarquable : « La barrière artificielle entre la linguistique synchronique et la linguistique historique s'évanouit dès que

l'on peut analyser les changements en termes de structure synchronique, exactement comme on le fait avec les constituants statiques de celle-ci. » De fait, si nous avons retrouvé ci-dessus dans « On the Identification of Phonemic Entities » la dualité de la diachronie jakobsonienne, sous la forme un peu différente d'une dualité entre évolution de l'entité et diachronie intégrée à la synchronie, c'est en réalité très précisément que la notion de synchronie dynamique nous reconduit à cette dualité : à des éléments en évolution (les éléments panchroniques, statiques ou « dynamiques », plutôt que l'entité en évolution dont Jakobson entend cependant rendre compte de cette manière) répond une appréhension structurale de la diachronie, par « projection de la diachronie dans la synchronie ».

Lorsqu'il s'agit de synchronie dynamique, la notion de méthode structurale passe à l'arrière-plan et la critique de la distinction saussurienne prend une autre forme. On lit ainsi dans les *Dialogues* :

« Saussure, et c'est là son grand mérite, mit au premier rang l'étude du système de la langue dans son ensemble et dans le rapport de toutes ses parties composantes. Par ailleurs, et sur ce point sa théorie demandait absolument à être dépassée, il a tenté de supprimer le lien entre le système et les modifications de la langue, considérant le système comme la propriété exclusive de la synchronie et assignant les modifications à la seule sphère de la diachronie. Cependant, comme l'indique le développement des différentes sciences sociales, les concepts de système et de changements sont non seulement compatibles, mais de plus indissolublement liés. Les tentatives de soustraire les changements à la synchronie contredisent profondément toute l'expérience linguistique. » (J.Dial. : p. 61).

Il n'est pas question, ici, de la méthode traditionnellement appliquée à la diachronie, mais Jakobson insiste en revanche, outre sur la considération du système comme « la propriété exclusive de la synchronie », sur l'assignation des « modifications de la langue à la seule sphère de la diachronie », alors que « [l]es tentatives de soustraire les changements à la synchronie contredisent profondément toute l'expérience linguistique ». Cette introduction de la diachronie dans la synchronie conduit cependant à son traitement structural et implique dès lors la proposition méthodologique dont il a été question dans la première section de cette analyse. On lisait ainsi en revanche dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » :

« The gulf between descriptive and historical linguistics so vehemently emphasized as inevitable by Saussure was a temporary gap due primarily to the circumstance that he used a new methodology for synchronic linguistics, while in diachronic linguistics he remained in the neogrammarian rut. This gulf was, moreover, considered necessary, because of a fallacious identification which endangered, I think, not only linguistics but anthropological research in general, the identification of two dichotomies : (1) synchronic – diachronic and (2) static – dynamic⁵⁹⁸. » (J.Patt. : p. 227)

⁵⁹⁸ « Le gouffre entre linguistique descriptive et historique, sur le caractère inévitable duquel Saussure a si vigoureusement insisté était un vide temporaire dû en premier lieu à cette circonstance que Saussure mettait en usage une nouvelle méthodologie pour la linguistique synchronique, tout en restant, pour la linguistique diachronique, dans l'ornière néogrammairienne. Ce gouffre a de plus été considéré comme nécessaire en raison d'une identification fallacieuse qui a mis en danger, je pense, non seulement la linguistique, mais la recherche

et dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« Toute suggestion d'écarter le problème de la traduction d'un sous-code en un autre doit être rejetée, comme toutes les tentatives visant à priver la linguistique de certaines des propriétés vitales appartenant au langage. Le sous-code elliptique possède ses propres lois structurales, et sa coexistence avec le sous-code explicite constitue la phase synchronique de toute fusion phonologique, étant donné que généralement l'origine et l'aboutissement d'un changement phonologique sont d'abord conçus comme appartenant à deux sous-codes coexistants. Cette approche synchronique des changements linguistiques abolit l'identification habituelle de la synchronie avec la statique et de la dynamique avec la diachronie. Le concept de synchronie dynamique exige un traitement strictement relationnel des changements "en fonction du système phonologique qui les subit". Convaincu dès le départ que "la tâche qui nous attendait était de surmonter la statique et d'écarter l'absolu", j'ai concentré mon travail de recherches de la fin des années vingt sur la mutabilité comme composant constant, essentiel, de tout système phonologique et sur le caractère systématique des mutations phonologiques⁵⁹⁹. » (J.Ret.1 : p. 156-157).

On retrouve en effet dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » le projet d'extension de la méthode structurale à la linguistique diachronique. Or, tandis que l'« identification fallacieuse » apparaît alors comme un obstacle au comblement du « vide temporaire » constitutif de la progression dialectique de la science telle que l'envisage Jakobson, dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*, l'« approche synchronique des changements linguistiques » non seulement « abolit l'identification habituelle de la synchronie avec la statique et de la dynamique avec la diachronie », mais implique également un traitement structural de la diachronie : « Le concept de synchronie dynamique exige un traitement strictement relationnel des changements "en fonction du système phonologique qui les subit". » La proximité des deux propositions est lisible dès les premiers textes. Jakobson écrit ainsi en conclusion des « Principes de phonologie historique » :

« La liaison de la statique et de la dynamique est une des antinomies dialectiques les plus fondamentales qui déterminent l'idée de langue. On ne peut concevoir la dialectique du développement linguistique sans se reporter à cette antinomie. Les tentatives pour identifier la *synchronie*, la *statique* et le domaine d'application de la *téléologie* d'une part, et d'autre part la *diachronie*, la *dynamique* et la sphère de la *causalité mécanique* rétrécissent illégitimement le cadre de la synchronie, font de la linguistique historique un agglomérat de faits dépareillés et créent l'illusion superficielle et nuisible d'un abîme entre les problèmes de la synchronie et de la diachronie. » (J.Prin. : p. 220).

anthropologique en général, l'identification de deux dichotomies : (1) synchronique – diachronique et (2) statique – dynamique. »

⁵⁹⁹ « Any suggestion to dismiss the problem of translation from one subcode into another (C. L. Ebeling) is to be rejected, like all endeavors to rob linguistics of some of the vital properties pertaining to language. The elliptic subcode has its own structural laws, and its coexistence with the explicit subcode is the indispensable synchronic phase of every phonemic merger (cf. p. 205 ff.), since in general the start and finish of a phonemic change are first conceived as belonging to two coexistent subcodes. This synchronic approach to linguistic changes abolishes the customary identification of synchrony with statics and of dynamics with diachrony. The concept of dynamic synchrony calls for a strictly relational treatment of changes "en fonction du système phonologique qui les subit" (p. 3). Convinced from the start that "the pending task was to overcome statics and to discard the absolute" (*Iskusstvo*, August 2, 1919), I concentrated my research work of the late twenties on mutability as a constant essential component of any phonemic system, and on the systematic character of phonemic mutations. » (J.Ret.1 : p. 650-651).

A la double distinction entre statique et dynamique et entre synchronie et diachronie s'ajoute ici l'opposition entre téléologie et causalité mécanique, de sorte que se trouvent conjoints les trois plans des domaines d'analyse (synchronie/diachronie), de l'objet (statique/dynamique) et de la méthode (téléologie/causalité mécanique). La première identification « rétréci[t] illégitimement le cadre de la synchronie », c'est-à-dire conduit à une description incomplète ou inadéquate de l'objet, la seconde « f[ait] de la linguistique historique un agglomérat de faits dépareillés », et conduit ainsi à une erreur de méthode, empêchant de voir la similitude des deux domaines de la linguistique. On notera à nouveau une asymétrie dans cette triple opposition, puisque tandis que les deux oppositions synchronie/diachronie et statique/dynamique sont conjuguées l'une à l'autre, la notion de causalité mécanique est quant à elle purement et simplement bannie de la linguistique jakobsonienne. De fait, les deux propositions relatives à l'objet (la synchronie n'est pas statique, et la diachronie contient des éléments statiques) et à la méthode (la diachronie, et non seulement la synchronie, est le domaine de la téléologie) sont en réalité solidaires. On lisait ainsi plus haut dans le texte :

« La description fournit des données sur deux situations linguistiques : avant et après la mutation. Dès que cette question est posée, nous passons du terrain de la diachronie à celui de la synchronie. La mutation peut être objet de recherche synchronique au même titre que les éléments linguistiques invariables. Ce serait une faute grave de considérer la statique et la synchronie comme synonymes. La coupe statique est une fiction : ce n'est qu'un procédé scientifique de secours, ce n'est pas un mode particulier de l'être. Nous pouvons considérer la perception d'un film non seulement diachroniquement, mais aussi synchroniquement : toutefois l'aspect synchronique d'un film n'est pas identique à une image isolée extraite de la bande pelliculaire. La perception du mouvement est présente aussi dans l'aspect synchronique. Il en va de même pour la langue.

Le travail de Ferd. de Saussure nous épargne de prouver qu'une considération de la langue au point de vue synchronique est un mode de connaissance téléologique. *Quand nous considérons une mutation linguistique dans le contexte de la synchronie linguistique, nous l'introduisons dans la sphère des problèmes téléologiques.* Il s'en suit nécessairement que le problème de la finalité s'applique à une chaîne de mutations successives, c'est-à-dire à la linguistique diachronique. C'est à proprement parler l'aboutissement logique du chemin dans lequel sont entrés il y a quelques décades les néogrammairiens, dans la mesure où ils ont fait les premiers efforts pour émanciper la linguistique de la méthodologie qui régnait de leur temps dans les sciences naturelles et en particulier les clichés quasi-darwinistes propagés par Schleicher et ses épigones. » (J.Prin. : p. 218).

On retrouve ici la proposition de « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » : « La mutation peut être objet de recherche synchronique au même titre que les éléments linguistiques invariables. » Or, dans la mesure où « une considération de la langue au point de vue synchronique est un mode de connaissance téléologique », une telle considération synchronique des changements implique le postulat téléologique. Apparaît alors la définition hjelmslevienne de la diachronie comme succession de synchronies, qui justifie l'extension de la téléologie à la diachronie. Cette définition revient notamment dans « Linguistics and Poetics » (1958) où, par ailleurs, dans le cadre de la comparaison avec la littérature, le caractère panchronique – ou plus exactement achronique, d'où la possibilité de leur considération synchronique, puis diachronique – des éléments apparaît de manière très

nette, ainsi que, corrélativement, le caractère de valeur du temps intégré à la synchronie, qui s'inscrit en faux contre la notion de « dynamique temporelle » qui apparaît également dans ce passage :

« Les études littéraires, avec la poétique au premier rang, portent, tout comme la linguistique, sur deux groupes de problèmes : des problèmes synchroniques, et des problèmes diachroniques. La description synchronique envisage non seulement la production littéraire d'une époque donnée, mais aussi cette partie de la tradition littéraire qui est restée vivante ou a été ressuscitée à l'époque en question. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, dans le monde poétique anglais, il y a une présence vivante de Shakespeare, d'une part, de Donne, Marvell, Keats, Emily Dickinson, de l'autre, tandis que l'œuvre de James Thomson ou celle de Longfellow, pour le moment, ne comptent pas au nombre des valeurs artistiques viables. Le choix qu'un nouveau courant fait parmi les classiques, la réinterprétation qu'il en donne, voilà des problèmes essentiels pour les études littéraires synchroniques. Il ne faut pas confondre la poétique synchronique, pas plus que la linguistique synchronique, avec la statique : chaque époque distingue des formes conservatrices et des formes novatrices. Chaque époque est vécue par les contemporains dans sa dynamique temporelle ; d'autre part, l'étude historique, en poétique comme en linguistique, a affaire, non seulement à des changements, mais aussi à des facteurs continus, durables, statiques. La poétique historique, tout comme l'histoire du langage, si elle se veut vraiment compréhensive, doit être conçue comme une superstructure, bâtie sur une série de descriptions synchroniques successives⁶⁰⁰. » (J.L.P : p. 212).

On lit de même ensuite dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970), où Jakobson s'attache significativement à retracer l'histoire de la linguistique du point de vue de la distinction synchronie/diachronie, mais oppose à l'antinomie saussurienne entre l'annonce d'« une méthode nouvelle, structurale, applicable à la synchronie linguistique » et la conservation du « vieux dogme atomiste des néogrammairiens en linguistique historique » la distinction des deux oppositions synchronie/diachronie et statique/dynamique et la considération structurale des changements qu'elle implique, répondant à la description dynamique de la synchronie :

« La différence entre les deux attitudes linguistiques, la synchronie et la diachronie, a été clairement exposée, avec des exemples à l'appui, par Baudouin de Courtenay pendant le dernier tiers du XIX^e siècle (8, 142). Influencés par les idées de Brentano (26) sur la psychologie descriptive en tant que nouvelle discipline directrice appelée à compléter la psychologie génétique traditionnelle, Marty (184) et Masaryk (187) ont préconisé au cours des années quatre-vingt la nécessité d'une description synchronique dans laquelle ils voyaient la tâche première et principale de la linguistique et une introduction

⁶⁰⁰ « Literary studies, with poetics as their focal point, consist like linguistics of two sets of problems : synchrony and diachrony. The synchronic description envisages not only the literary production of any given stage but also that part of the literary tradition which for the stage in question has remained vital or has been revived. Thus, for instance, Shakespeare, on the one hand, and Donne, Marvell, Keats, and Emily Dickinson, on the other, are experienced by the present English poetic world, whereas the works of James Thomson and Longfellow, for the time being, do not belong to viable artistic values. The selection of classics and their reinterpretation by a novel trend is a substantial problem of synchronic literary studies. Synchronic poetics, like synchronic linguistics, is not to be confused with statics ; any stage discriminates between more conservative and more innovative forms. Any contemporary stage is experienced in its temporal dynamics, and, on the other hand, the historical approach both in poetics and in linguistics is concerned not only with changes, but also with continuous, enduring, static factors. A thoroughly comprehensive historical poetics or history of language is a superstructure to be built on a series of successive synchronic descriptions. » (J.L.P : p. 20).

indispensable à l'histoire du langage. D'après le *Cours* de Saussure, la dualité interne, constituée par la synchronie et la diachronie, est une cause de difficultés particulières pour la linguistique et appelle une séparation complète des deux aspects : on peut étudier soit les relations existant à l'intérieur du système linguistique "d'où toute intervention du temps est exclue", soit les changements successifs particuliers sans aucune référence au système. En d'autres termes, Saussure prévoyait et annonçait une méthode nouvelle, structurale, applicable à la synchronie linguistique, mais suivait le vieux dogme atomiste des néogrammairiens en linguistique historique. La linguistique postsaussurienne a réfuté son identification erronée des deux oppositions : celle de la synchronie et de la diachronie et celle de la statique et de la dynamique. Le début et l'issue de tout processus de mutation coexistent dans la synchronie et appartiennent à deux sous-codes différents d'une seule et même langue. Par conséquent, aucun des changements ne peut être compris et expliqué qu'en fonction du système qui les subit et du rôle qu'ils jouent à l'intérieur de ce système ; inversement, aucune langue ne peut recevoir une description complète et adéquate sans qu'il soit tenu compte "des changements qui sont en train de s'opérer". La prohibition absolue introduite par Saussure d'étudier simultanément les rapports dans le temps et les rapports dans le système perd de sa validité. Les changements apparaissent comme relevant d'une synchronie dynamique.

La linguistique diachronique contemporaine examine la succession des synchronies dynamiques, les confronte et, de cette manière, trace l'évolution d'une langue dans une perspective historique plus large, en tenant dûment compte non seulement de la mutabilité du système linguistique, mais aussi de ses éléments immuables, statiques. En concentrant son attention sur le système et en appliquant à la diachronie les mêmes principes analytiques que ceux qui sont utilisés pour la synchronie, la recherche diachronique de notre époque a pu obtenir des résultats remarquables dans le domaine de la reconstruction interne, et inversement, en s'attachant à la stratification historique du système linguistique, les chercheurs constatent des affinités nouvelles et significatives entre cette stratification et la structuration synchronique des langues. La linguistique contemporaine pourrait difficilement obéir à l'avertissement saussurien, tout à fait opportun il y a un demi-siècle, quand il fallait souligner et énoncer les tâches de la linguistique descriptive : "L'opposition entre le diachronique et le synchronique éclate sur tous les points."⁶⁰¹ » (J.Rel. : p. 21-23).

⁶⁰¹ « The distinction between two linguistic attitudes – synchronic and diachronic – was clearly outlined and exemplified by Baudouin de Courtenay throughout the last third of the nineteenth century (see above, pp. 398 f., 406 f., 437 f.). Influenced by Brentano's lectures on descriptive psychology as a new and guiding discipline to supplement the traditional field of genetic psychology, Marty and Masaryk in the middle eighties advocated the need for a synchronic description as the first and chief linguistic task and as an indispensable prerequisite to the history of language (see above, p. 471 f.). According to Saussure's *Cours*, the inner duality of synchrony and diachrony threatens linguistics with particular difficulties and calls for a complete separation of the two facets : what can be investigated is either the coexistent relations within the linguistic system "d'où toute intervention du temps est exclue" or single successive changes without any reference to the system. In other words, Saussure anticipated and announced a new, structural approach to linguistic synchrony but followed the old, atomizing, neogrammarian dogma in historical linguistics. His fallacious identification of two oppositions – synchrony *versus* diachrony, and statics *versus* dynamics – was refuted by post-Saussurian linguistics. The start and finish of any mutational process coexist in the synchrony and belong to two different subcodes of one and the same language. Hence, no changes can be understood or interpreted without reference to the system which undergoes them and to their function within this system ; and, vice-versa, no language can be fully and adequately described, without an account of its changes in progress. Saussure's "absolute prohibition to study simultaneously relations in time and relations within the system" is losing its validity. Changes appear to pertain to a dynamic synchrony.

The diachronic linguistics of today examines the succession of dynamic synchronies, confronts them, and, in this way, delineates the evolution of a language in a wider historical perspective, with due attention not only to the mutability of the linguistic system but also to its immutable, static elements. The concentration upon the

Notons également dans ce passage, en regard de cette redéfinition de la diachronie comme succession de synchronies, la reconnaissance d'un enrichissement mutuel des deux domaines – « En concentrant son attention sur le système et en appliquant à la diachronie les mêmes principes analytiques que ceux qui sont utilisés pour la synchronie, la recherche diachronique de notre époque a pu obtenir des résultats remarquables dans le domaine de la reconstruction interne, et inversement, en s'attachant à la stratification historique du système linguistique, les chercheurs constatent des affinités nouvelles et significatives entre cette stratification et la structuration synchronique des langues. » – qui nous reconduit à l'objet indistinct proprement jakobsonien. Si cette proposition hjelmslevienne est double, tout à la fois proposition triviale impliquant le fondement sur la structure comme entité et élaboration de la distinction saussurienne, on peut parler chez Jakobson, eu égard à ce que nous venons de voir, d'élaboration involontaire de la proposition saussurienne, impliquant également une telle dualité. Nous avons souligné dans « Empirisme, évidence et idéologie. Quelques enjeux du “dépassement” jakobsonien de l'opposition saussurienne *synchronie/diachronie* », la réversibilité des rapports institués par Jakobson entre synchronie et diachronie : la synchronie est un bout de diachronie, et c'est pourquoi, inversement, la diachronie peut tenir ses propriétés de la synchronie, ainsi que l'empirisme d'une telle conception⁶⁰². Comme nous l'avons posé ci-dessus, il faut cependant avant tout mettre en exergue son caractère illusoire. Il apparaît ainsi à nouveau que le postulat téléologique n'est que la forme diachronique de l'hypothèse structurale : à la fonction comme opérateur d'intégration de la diachronie à la synchronie répond une conception téléologique des changements. L'articulation des deux propositions relatives à la méthode (le changement doit être envisagé du point de vue du système) et à l'objet (la synchronie est dynamique) trouve également expression dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » (1952), où la distinction de deux méthodologies distinctes (synchronique et diachronique) est réfutée au nom de la notion de système en évolution et de la nécessité corrélative d'analyser les changements du point de vue du système, mais cette nécessité aussitôt reformulée en termes de synchronie dynamique, avec, à nouveau, les deux comparaisons du film et de l'affiche, justifiant l'absence d'équivalence entre diachronique et dynamique :

« En voilà assez pour les questions d'espace⁶⁰³. Venons-en au facteur temps. On n'en a pas parlé à cette Conférence, mais Hill l'abordait dans le brillant essai miméographé qui nous a été distribué. On nous avait habitués aux manuels qui préconisent un clivage complet entre la linguistique synchronique et la linguistique diachronique. On nous les présentait comme impliquant deux méthodologies entièrement différentes, comme concernant deux types de problèmes fondamentalement différents. Cette conception est, à mon avis, dépassée, et nous sommes en complet accord avec les vues de Hill : l'histoire

system and the application to diachrony of the same analytic principles as those employed in synchrony has enabled the diachronic research of our time to achieve impressive results in the field of internal reconstruction ; and, on the other hand, when focusing upon the historical stratification of linguistic systems, explorers observe new, significant affinities between this stratification and the synchronic patterning of languages. Present-day linguistics could hardly adhere to the reminder which was quite opportune half a century ago, when it was necessary to emphasize and to set the tasks of descriptive linguistics : “L'opposition entre le diachronique et le synchronique éclate sur tous les points.” » (J.Ret.2 : p. 720-721).

⁶⁰² Voir Toutain (2008b) : p. 77-78.

⁶⁰³ Voir *infra*, 3-.

d'une langue ne peut être que l'histoire d'un système linguistique, qui subit différentes mutations. Chaque mutation doit être analysée du point de vue du système, tel qu'il était avant et tel qu'il est après la mutation. Ceci nous amène à un point important. Je le formule dans d'autres termes que ceux de Hill, mais j'espère que nous n'en serons pas moins d'accord. Il me semble que la grande erreur et la grande confusion, la séparation tranchée entre synchronie et diachronie, a dans une large mesure été due à la confusion entre deux dichotomies. L'une est la dichotomie entre synchronie et diachronie, l'autre la dichotomie entre statique et dynamique. Synchronique n'est pas égal à statique. Si, au cinéma, je vous demande ce que vous voyez à un moment donné sur l'écran, vous ne verrez pas quelque chose de statique – vous verrez des chevaux courir, des gens marcher, et d'autres mouvements. Où voit-on du statique ? Sur les panneaux d'affichage. Sur les affiches, c'est statique, mais pas nécessairement synchronique. Supposez qu'une affiche reste inchangée pendant un an : ça c'est du statique. Et il est parfaitement légitime de se demander qu'est-ce qui est statique dans la linguistique diachronique. Je suis sûr que cela intéresserait Hahn si j'essayais de définir ce qui est statique, immuable, en slave, depuis le Haut Moyen-âge ou depuis l'indo-européen commun jusqu'à nos jours. C'est un problème de statique et en même temps un problème diachronique.

Passons aux problèmes de dynamique. Je prendrai pour exemple un changement que j'ai pu observer dès mon enfance : il s'agit d'un changement frappant, survenu dans le système vocalique du russe courant. En position inaccentuée, spécialement prétonique, les deux phonèmes /e/ et /i/ étaient distingués par la génération de nos grands-parents à Moscou. Dans le parler de notre génération et de celle de nos enfants, ces deux phonèmes se sont fondus en un seul, /i/. Pour la génération intermédiaire, celle de nos parents, la distinction était facultative. Qu'est-ce que cela veut dire ? Ceci : la génération intermédiaire a un code qui contient cette distinction. Quand on a besoin de faire la discrimination, pour éviter les ambiguïtés ou pour rendre le discours particulièrement clair, on distingue les deux phonèmes dans la prononciation. Mais dans un style négligent, relâché, pour tout dire elliptique, cette distinction, en même temps que certaines autres, peut être omise : le discours devient moins explicite. Ainsi, pendant un certain temps, le point de départ et le point d'aboutissement de la mutation se trouvent coexister sous la forme de deux couches stylistiques différentes. De plus, quand le facteur temporel entre en jeu dans un système de valeurs symboliques tel que le langage, il devient par lui-même un symbole et peut être utilisé comme moyen stylistique. Par exemple, quand nous parlons d'une manière plus conservatrice, nous employons les formes les plus archaïques. Dans le russe de Moscou, la génération de nos parents n'employait pas la distinction entre /e/ et /i/ inaccentués dans la conversation familière : bien plutôt on suivait la nouvelle mode de confondre les deux phonèmes pour donner l'impression d'être plus jeune qu'on ne l'était réellement. Supposons même qu'une génération fasse toujours la distinction et que la suivante ne la fasse jamais. Il n'arrive cependant jamais qu'une seule génération existe à la fois, et que tous les membres de la génération précédente meurent ensemble le même jour. Ainsi les deux systèmes coexistent toujours pendant un certain temps, et habituellement les deux générations ont entre elles l'une ou l'autre forme de commerce : tel receveur appartenant à l'une a coutume de recoder les messages reçus d'un émetteur de l'autre génération. Un changement est donc, à ses débuts, un fait synchronique et, pour peu qu'on s'interdise de simplifier à l'excès, l'analyse synchronique doit englober les changements linguistiques ; inversement, les changements linguistiques ne peuvent se comprendre qu'à la lumière de l'analyse synchronique⁶⁰⁴. » (J.Res. : p. 35-37).

⁶⁰⁴ « So much for space. Now we must confront the factor of time. It was not discussed at this Conference, but it was examined in the luminous mimeographed paper by Hill, distributed here. We were accustomed to textbooks advocating a complete split between synchronic and diachronic linguistics. They were presented as two entirely diverse methodologies, two basically different problems. This is, in my opinion, obsolete and I am in complete

Jakobson peut ainsi conclure sur la nécessité d'étudier les changements « à la lumière de l'analyse synchronique » – plutôt que structurale. L'exemple donné dans le deuxième paragraphe avait déjà été envisagé, outre dans les « Principes de phonologie historique⁶⁰⁵ », dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, où Jakobson écrivait :

« Il y a lieu de croire que l'ensemble complet des processus, depuis la chute des jers faibles et inclusivement jusqu'au changement de *e*, *ie* en *o*, *uo* dans les conditions ci-dessus caractérisées et au durcissement des molles de couple devant *i* et *e*, s'est déroulé au cours d'une seule génération. Dans cette génération, qui avait débuté par l'adoption de la corrélation traditionnelle "groupement mou ~ groupement dur", n'aura pas pu cristalliser définitivement le système d'oppositions appelé à remplacer cette corrélation dissociée ; cette dernière, n'étant pas encore chassée définitivement de la conscience linguistique, aura continué à exister comme une intention conservatrice, avec laquelle se croisaient déjà des intentions révolutionnaires, de même que vit encore, dans l'intention (ou au moins dans la conscience linguistique) d'âge moyen des Moscovites cultivés le *e* prétonique, bien que ladite génération prononce déjà, de fait, *i*. C'est précisément dans ce sens qu'il convient de comprendre la thèse de la *simultanéité* des processus en question : si le changement de *e* en *o* avait précédé le durcissement des consonnes devant *e*, ce dernier procès ne serait pas effectué (*t'o* ne serait pas devenu *te*) ; si le durcissement des

agreement with the views of Hill : the history of a language can only be the history of a linguistic pattern, a linguistic system, which undergoes different mutations. Each mutation must be analysed from the point of view of the pattern as it was before the mutation and after it. Here we come to an important point. I formulate it in other terms than Hill, but I hope that we will be no less in accord. It seems to me that the great mistake and confusion, the sharp separation between synchrony and diachrony, was to a high-degree due to a confusion between two dichotomies. One is the dichotomy of synchrony and diachrony, and the other is the dichotomy between static and dynamic. Synchronic is not equal to static. When at a movie I ask you what you see at a given moment on the screen, you won't see statics – you'll see horses running, people walking, and other movements. Where do you see static? Only on the billboards. The billboard is static but not necessarily synchronic. Suppose a billboard remains unchanged for a year – that is static. And it is completely legitimate to ask what is static in linguistic diachrony. I'm sure it would interest Hahn if I try to define what has been static, unchangeable, immutable in Slavic from the early Middle Ages, or from Common Indo-European, until the present. This is a static problem but at the same time a diachronic one.

Let us tackle the dynamic problems. I'll use as an example a change I have observed from my childhood : there has occurred a certain salient change in the vowel pattern of contemporary Standard Russian. In the unstressed, especially pretonic position, the two phonemes /e/ and /i/ were distinguished by our grandparents' generation in Moscow. In the parlance of our and the younger generation, these two phonemes merged in one /i/. For the intermediate generation, that of our parents, this distinction is optional. What does this mean ? It means : the intermediate generation has a code that contains this distinction. When discrimination is needed to avoid ambiguities or to make speech particularly clear, both phonemes are distinguished in pronunciation. But in a slurred, slovenly, so to speak elliptic style, this distinction, along with certain others, may be omitted : speech becomes less explicit. Thus, for a certain time, both the starting point and the finish of a mutation appear to coexist as two stylistic layers and, moreover, when the time factor enters into such a system of symbolic values as language, it becomes a symbol itself and may be used as a stylistic means. For instance, when we speak in a more conservative way, we use the more archaic forms. In Moscow Russian, the generation of our parents did not use the distinction between unstressed /e/ and /i/ in familiar talk : rather the newer fashion of fusing both phonemes was followed to produce the impression of being younger than one really was. Suppose that one generation always makes this distinction, and the succeeding one doesn't make it at all. But it can never happen that only one generation exists, and that the whole preceding generation dies on one and the same day. Thus both patterns must for a time coexist, and usually there is some intercourse between the two generations, and the receiver of one of them is accustomed to recode the message from a sender of the other generation. Thus a change is, at its beginning, a synchronic fact, and, insofar as we don't wish to oversimplify, the synchronic changes can be comprehended only in the light of synchronic analysis. » (J.Res. : p. 561-563).

⁶⁰⁵ Voir J.Prin. : p. 215-217, cité plus haut.

molles de couple devant *e* avait précédé le changement de *e* en *o*, et si les archiphonèmes autonomes *e* et *o* avaient réussi à se stabiliser dans la conscience linguistique, il n'y aurait pas eu présence des conditions préalables du changement de *e* en *o* après les molles hors couple. » (J.Rem. : p. 74-75)

précisant en note, à propos du *e* prétonique qui vit encore dans la conscience des Moscovites d'âge moyen :

« “La génération aînée – lisons nous chez Ščerba – n’a pas encore, semble-t-il confondu l’*e* et l’*i* (prétoniques). C’est ainsi que ma mère prononce tout à fait nettement *мела* et *мила*, mais la génération à laquelle j’appartiens, c.-à-d. les gens de 30 et au dessous, prononcent, dans les deux cas, *м’ѣла*, ce qui ne nous empêche d’ailleurs pas de différencier psychiquement l’*e* de l’*i* dans cette position, car nous avons entendu cette différence dans le parler de nos aînés. Ainsi nous nous trouvons, semble-t-il, à la frontière entre deux états phonétiques” (97-98). » (J.Rem. : p. 75, note 44).

Il s’agit là d’un autre changement que ceux qui sont envisagés dans le corps du développement. La comparaison incite cependant à projeter dans ce dernier la notion de « frontière entre deux états phonétiques » et le caractère explicatif de la « thèse de la *simultanéité* des processus en question », dont les uns fournissent les « conditions préalables » des autres fait nettement apparaître le lien existant entre la future notion de synchronie dynamique et l’explication des changements⁶⁰⁶. On retrouve ensuite dans le « Retrospect » des *Selected Writings VI* l’histoire de la linguistique donnée à lire dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences », avec une insistance analogue sur l’antinomie saussurienne, justifiant un rapprochement de Saussure avec Paul, comme elle justifiait dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » l’attribution de la distinction synchronie/diachronie à Marty, Masaryk et Baudouin de Courtenay⁶⁰⁷ :

« Une profonde convergence unit sans doute⁶⁰⁸ l’œuvre de Hermann Paul (1846-1921), remarquable chercheur et principal théoricien de l’école des néo-grammairiens, et le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure. Pour H. Paul, la science du langage se limitait à l’étude de ses altérations au cours du temps, tandis que d’après le *Cours* genevois l’étude scientifique de la langue doit s’en tenir strictement à “l’axe horizontal”, c’est-à-dire à un état donné du langage, sans expliquer les changements linguistiques, domaine de la linguistique diachronique, qui ne peut appréhender le système en tant que tel, puisque, selon Saussure, les changements ont lieu sans rapport avec le système. Malgré leur prédilection exclusive, l’un pour l’étude historique et l’autre pour la coupe synchronique, les points de vue de Paul et de Saussure partagent au moins leur opposition à la vision aujourd’hui répandue selon laquelle le terme de “synchronie” ne réfère pas seulement à la partie statique de notre discipline, puisque tout changement en cours participe nécessairement de l’aspect synchronique de la langue.

Les changements linguistiques ne se produisent pas, et ne peuvent pas se produire, par le simple caprice des locuteurs. Lorsqu’un changement est en cours, ses formes de départ et d’aboutissement sont présentes en même temps ; leur différenciation peut être l’indice d’une différence de génération : ils sont alors utilisés tantôt par une génération et tantôt par l’autre. A ce stade du changement, tout membre de la communauté linguistique

⁶⁰⁶ Il s’agissait dans les « Principes de phonologie historique » des lois régissant les rapports entre les mutations, qui nous reconduisent au rôle intégrateur de la fonction jakobsonienne.

⁶⁰⁷ Voir également à cet égard les passages cités dans la note 577 ci-dessus.

⁶⁰⁸ Le texte anglais parle de « divergence particulièrement profonde ». Voir la note suivante.

peut utiliser les deux formes pour recourir à des styles verbaux différents ; la forme archaïque peut être considérée comme plus prestigieuse, l'autre comme un terme à la mode, d'un usage plus léger. Locuteurs et auditeurs peuvent évaluer avec plus ou moins d'acuité les positions relatives des deux formes, c'est-à-dire avoir une intuition plus ou moins claire de l'axe vertical de la langue. Un changement en cours est toujours un fait d'expérience pour l'ensemble de la communauté linguistique ; il fait partie du système linguistique : on ne peut donc l'étudier hors du système en question. Il n'y a pas de système immuable, et l'étude de la synchronie linguistique suppose que l'on prenne en compte les changements en cours⁶⁰⁹. » (J.Ret.6 : p. 63-64).

Notons que Saussure n'a jamais affirmé que « l'étude scientifique de la langue doit s'en tenir strictement à "l'axe horizontal" », mais que l'affirmation est au contraire proprement jakobsonienne : comme nous l'avons vu plus haut⁶¹⁰, Jakobson identifie appréhension structurale et appréhension scientifique, et c'est pourquoi il lui faut inclure le changement dans la synchronie, de même que, *mutatis mutandis*, Hjelmslev assignait le changement au système. La notion de téléologie réapparaît quant à elle, en lien avec la notion de synchronie dynamique, dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« Étant donné que dans le cours d'un changement les deux termes, l'origine et l'aboutissement, coexistent nécessairement et peuvent être comparés par rapport à la place et à la fonction qu'ils occupent dans le système, nous sommes à même et nous sommes en fait contraints de rechercher le but du changement. Si les mutations forment une part du système linguistique orienté, alors l'application d'un "critère téléologique" à l'analyse des changements phonologiques doit être acceptée comme un corollaire découlant de ces prémisses. Je ne peux partager cette peur superstitieuse et surannée de la téléologie que professent encore certains linguistes. Comme l'a montré clairement la

⁶⁰⁹ « There is, no doubt, a particularly deep divergence between Hermann Paul (1846-1921), the main theoretician of the Neogrammarian school as well as an outstanding researcher, on the one hand, and Saussure's *Cours de linguistique générale* on the other. While for Paul the science of language was confined to the historical study of its alterations over the course of time, the Genevan *Cours* expressed the view that the scientific approach to the system of language must strictly follow "the horizontal axis", i.e., concentrate solely on a given state of language, with no account of any linguistic changes. The changes are, in turn, the only topic of diachronic linguistics, while the system as such is beyond the competence of this discipline, since allegedly changes go on without any regard to the system.

Notwithstanding the discrepancy between the Neogrammarians' absorption in the history of changes and Saussure's predilection for a longitudinal section of linguistic systems, there still remains one striking feature which unifies both these standpoints and opposes them to the impetuously spreading conviction that "synchrony" does not refer merely to the static aspect of our science, but rather that any change in progress necessarily pertains to the synchronic aspect of language.

There do not and cannot exist linguistic changes decreed and utterly accomplished at once, with a wave of the wand. The starting and finishing forms of a change which is in progress both occur at the same time within the same speech community ; they may specify the community's different generations and be used intermittently in the verbal exchange of the edler and younger members of the community. At this stage of a change, earlier and later forms may be employed alternately by the same individual as specimens of differing verbal styles : the more archaic of the two may be felt as more prestigious, the other as fashionable and somewhat frivolous. The position of the two competitive forms, one more conservative and the other more altered, may be realized with a greater or lesser level of consciousness by the speaker and listener, thus revealing their awareness of the vertical axis at a given synchronic stage of the language. Any current change is experienced in its entire course simultaneously by all members of the speech community : it represents a part of the linguistic system, and as such cannot be discussed out of the context of the system in question. Moreover, there are no immutable systems, and linguistic synchrony demands the constant attention of the analyst to changes in progress. » (J.Ret.6 : p. 889-890).

⁶¹⁰ Voir *J.Rem.* : p. 109-110, cité en II-, A-, 1-.

discussion féconde sur “comportement, but et téléologie” menée durant les dernières décennies en philosophie de la science, “l’adoption d’une approche téléologique du comportement orienté simplifie et élargit le domaine de cette analyse.” L’éclaircissement théorique de notions telles que “réussite”, “échec”, et “*feedback* négatif” ouvre de nouvelles possibilités pour leur emploi dans les opérations linguistiques.

Bien que “les explications téléologiques concentrent l’attention sur les points culminants et les résultats de processus spécifiques et sur les contributions de parties du système à son maintien”, ici et là nous voyons réapparaître le mythe de changements “aveugles” qui résistent à tout essai d’explication phonologique. Cette attitude est étroitement liée à une indifférence dogmatique à l’égard de la différence spécifique qui distingue tout trait donné par rapport à tous les autres traits distinctifs de la même langue. On peut trouver une parabole pour justifier la croyance en question dans le *Cours de linguistique générale*, où la langue est comparée au jeu d’échecs : si au cours d’une partie un cavalier vient à être détruit ou égaré, on peut certainement le remplacer par une autre pièce équivalente : “Non seulement un autre cavalier, mais même une figure dépourvue de toute ressemblance avec celui-ci sera déclarée identique, pourvu qu’on lui attribue la même valeur.”

La confiance dans le caractère arbitraire de tout remplacement dans la structure phonologique d’une langue repose sur “la nature arbitraire du signe linguistique”, qui constitue pour Saussure l’une des deux caractéristiques primordiales du langage ; cependant, ni sa “règle de linéarité” citée ci-dessus ni l’affirmation que “le signe linguistique est arbitraire” ne peuvent être retenues. Dans une critique énergique du dernier principe, Emile Benveniste (*Acta linguistica*, I/1939) réplique : “Arbitraire, oui, mais seulement sous le regard impassible de Sirius. (...) L’arbitraire (...) n’intervient pas dans la constitution propre du signe. (...) Dire que les valeurs sont ‘relatives’ signifie qu’elles sont relatives *les unes aux autres*. Or n’est-ce pas là justement la preuve de leur nécessité ? (...) Si la langue est autre chose qu’un conglomerat fortuit de notions erratiques et de sons émis au hasard, c’est bien qu’une nécessité est immanente à sa structure comme à toute structure.” Le principe relationnel de structuration implique nécessairement un ordre hiérarchique. Le fait qu’il existe une structure phonologique est une nécessité inébranlable. [...]

Les changements dans la structure phonologique, qui sont de même fort loin d’être arbitraires, dépendent non seulement de l’environnement simultané et séquentiel du trait donné dans le répertoire des combinaisons phonologiques mais aussi directement du système existant de traits phonologiques. “Les valeurs sont relatives l’une à l’autre.” Les traits comme leurs combinaisons sont étroitement liés par des lois d’implication qui diminuent la probabilité de certains changements ou les excluent même totalement⁶¹¹. » (J.Ret.1 : p. 158-160)

⁶¹¹ « Since in the process of a change its two terms, the start and the finish, necessarily co-occur and can be compared as to their place and function in the system, we are enabled and even compelled to seek the purpose of the change. If mutations are a constituent part of the purposive linguistic system, then the application of a “teleological criterion” to the analysis of phonemic changes (see above, p. 1 ff.) must be accepted as a corollary following from these premises. I cannot share the antiquated superstitious fear of teleology which is still professed by some students of linguistics. As has been made clear by the productive and inspiring discussion of “behavior, purpose, and teleology” carried on during the last twenty years in the philosophy of science (from A. Rosenblueth, N. Wiener, and J. Bigelow to R. Taylor, I. Scheffer, and others), “the adoption of a teleological approach simplifies the analysis of goal-directed behavior and enlarges the scope of this analysis.” The theoretical elucidation of such notions as “goal-attainment”, “goal-failure”, and “negative feedback” opens new possibilities for their use in linguistic operations.

Although “teleological explanations focus attention on the culminations and products of specific processes and upon the contributions of parts of a system to its maintenance” (E. Nagel), now and then we see reemerge the myth of ‘blind’ changes which withstand any venture at a phonemic explanation. This attitude is closely linked to a dogmatic disregard for the *differentia specifica* that marks out any given feature with respect to all other

puis dans les *Dialogues* :

« Dans la mesure où la forme initiale et la forme finale appartiennent simultanément au code commun du système de la langue, il faut nécessairement étudier non seulement le sens des composantes statiques du système, mais encore le sens des changements *in statu nascendi* selon les indications que fournit le système soumis à ces changements. L'idée saussurienne de changements aveugles et fortuits du point de vue du système, perd du terrain. Toute modification a lieu d'abord sur le plan de la synchronie et est ainsi une composante du système, alors que seuls les *résultats* des modifications sont impartis à la diachronie. » (J.Dial. : p. 61-62)

où Jakobson conclut, dans la lignée des développements de « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » et des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*⁶¹² :

« Je suis toujours plus convaincu qu'une conception synchronique rationnelle du procès des modifications survenant dans une langue permet d'éviter en grande partie les erreurs et les malentendus lors de la constatation et de l'interprétation des modifications linguistiques, et surtout phoniques, du système. J'eus l'occasion de m'en apercevoir alors que je travaillais, dans les années soixante, sur la question apparemment dédaléenne des rapports prosodiques et de leur évolution à l'époque où le slave commun se décomposait en différentes langues historiques. Les preuves concrètes, précisément, d'une coexistence originelle de diverses étapes de développement permettaient de débrouiller les phénomènes, de leur donner un sens, et d'esquisser l'évolution phonologique des rapports de quantité et d'accent dans les différentes langues slaves à l'aube de leur existence. Les questions fondamentales qu'avaient posées instamment des experts tels que Christian Stang (1900-1977) et Jerzy Kuryłowicz (1895-1978) dans leurs travaux sur l'accentologie slave historique, ont dû ainsi être reformulés de manière adéquate selon ces deux critères indissolublement liés, la simultanéité et la succession dans le temps. » (J.Dial. : p. 62-63).

Le propos est ici conforme à ce que nous avons vu ci-dessus. Le développement du « Retrospect » des *Selected Writings I* est cependant notable, dans la mesure où l'on y

distinctive features of the same language. A parable to justify the belief in question may be found in the *Cours de linguistique générale*, where language is equated with a chess game : if a knight is mislaid during the game, it can certainly be replaced, and "even a figure shorn of any resemblance to a knight can be declared identical provided the same value is attributed to it."

Reliance on the arbitrary character of any replacement in the phonemic pattern of a language is based upon "the arbitrary nature of the linguistic sign", which for Saussure is one of the two primordial characteristics of language ; yet neither his above-cited "rule of linearity" nor the claim that "the linguistic sign is arbitrary" may be retained. In a telling criticism of the latter principle, E. Benveniste (*Acta Linguistica*, I/1939) retorts : "Arbitraire, oui, mais seulement sous le regard impassible de Sirius... L'arbitraire... n'intervient pas dans la constitution propre du signe... Dire que les valeurs sont 'relatives' signifie qu'elles sont relatives *les unes aux autres*. Or n'est-ce pas là justement la preuve de leur nécessité ?... Si la langue est autre chose qu'un conglomerat fortuit de notions erratiques et de sons émis au hasard, c'est bien qu'une nécessité est immanente à sa structure comme à toute structure." The relational principle of patterning necessarily involves a hierarchic order. The fact that there exists a phonemic pattern is an irremovable necessity. [...]

Changes in the phonemic pattern, which likewise are far from arbitrary, depend not only on the concurrent and sequential environment of the given feature in the repertory of phonemic combinations but also directly on the extant system of phonemic features. "Values are relative to each other." Both the features and their combinations are interrelated by laws of implication (cf. above, pp. 327, 482f.) which lower the probability of certain changes or even entirely exclude them. » (J.Ret.1 : p. 652-654).

⁶¹² Voir par ailleurs, pour la notion de changement d'abord confiné à un sous-code, dans les textes jakobsoniens d'étude diachronique, outre J.Rem. : p. 55, cité en II-, A-, J.Pro. : p. 691 et J.Inf. : p. 697.

retrouve la notion de loi panchronique. Jakobson affirme en premier lieu, comme dans les passages précédents, que « [é]tant donné que dans le cours d'un changement les deux termes, l'origine et l'aboutissement, coexistent nécessairement et peuvent être comparés par rapport à la place et à la fonction qu'ils occupent dans le système » et que dès lors « les mutations forment une part du système linguistique orienté », les changements doivent être analysés d'un point de vue téléologique. La réfutation de la thèse saussurienne du caractère aveugle des changements insiste cependant sur l'« ordre hiérarchique » impliqué par le « principe relationnel de structuration », et avec lui sur l'existence de « lois d'implication ». Il était de même question, dans un autre passage du même texte cité ci-dessus, d'un « sous-code » régi par « ses propres lois structurales » :

« Toute suggestion d'écarter le problème de la traduction d'un sous-code en un autre doit être rejetée, comme toutes les tentatives visant à priver la linguistique de certaines des propriétés vitales appartenant au langage. Le sous-code elliptique possède ses propres lois structurales, et sa coexistence avec le sous-code explicite constitue la phase synchronique de toute fusion phonologique, étant donné que généralement l'origine et l'aboutissement d'un changement phonologique sont d'abord conçus comme appartenant à deux sous-codes coexistants⁶¹³. » (J.Ret.1 : p. 156).

Au statisme du code jakobsonien répond ainsi une soumission de la structure à la typologie, et commence ainsi de réapparaître la dualité des deux perspectives « étiologique » et génétique. Il faut noter, à cet égard, deux choses. En premier lieu, la notion de sous-code, comme plus haut celle de fonction – impliquant, comme nous l'avons vu alors, celles de style et de langue ou de langage, considérés comme des systèmes –, fait figure de moyen d'analyse et d'intégration. C'est ainsi, dans « Parts and Wholes in Language » (1960), la notion de sous-code qui est première, et qui permet ensuite l'analyse synchronique des changements en cours, puis l'établissement d'un lien avec la géographie linguistique :

« Stylistic variations, particularly in phonology, gradually have begun to disturb students of language which until recently had been possessed by the isolationist idea of a monolithic verbal code. The variety of functional, mutually convertible subcodes requires a careful and consistent structural analysis. Such an analysis makes possible a synchronic study of the phonemic and grammatical changes in progress, which initially present a necessary coexistence of the older and newer form in two related subcodes, and thus there emerges a bridge between descriptive and historical linguistics. On the other hand, the inquiry into the system of subcodes encompasses the various forms of interdialectal and even interlingual code switching and thus establishes an intimate bond between the description of an individual or local dialect and the vast horizons of linguistic geography⁶¹⁴. » (J.PW : p. 283).

⁶¹³ « Any suggestion to dismiss the problem of translation from one subcode into another (C. L. Ebeling) is to be rejected, like all endeavors to rob linguistics of some of the vital properties pertaining to language. The elliptic subcode has its own structural laws, and its coexistence with the explicit subcode is the indispensable synchronic phase of every phonemic merger (cf. p. 205 ff.), since in general the start and finish of a phonemic change are first conceived as belonging to two coexistent subcodes. » (J.Ret.1 : p. 650-651).

⁶¹⁴ « Les variations stylistiques, notamment en phonologie, ont progressivement commencé à gêner ceux qui étudiaient le langage et qui jusqu'à une époque récente étaient en proie à l'idée isolationniste d'un code verbal monolithique. La variété des sous-codes fonctionnels, mutuellement convertibles, demande une analyse structurale attentive et cohérente. Une telle analyse rend possible l'étude synchronique des changements

On lit de même ensuite dans « Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics » (1962) :

« La prise en considération des divers “dialectes fonctionnels” ou, en d’autres termes, des différents styles de langue, modifia radicalement la conception du changement linguistique. Les deux stades d’un changement en cours furent réinterprétés comme deux styles de langue coexistants ; le changement fut conçu comme un fait de synchronie linguistique, et, comme tout fait de synchronie, il exigeait un test permettant de déterminer l’objectif du changement par rapport à l’ensemble du système de la langue. Ainsi, la linguistique historique connaissait une complète métamorphose. Si au stade antérieur des études indo-européennes, comme l’a dit Benveniste en 1935⁶¹⁵, “l’effort considérable et méritoire qui a été employé à la description des formes n’a été suivi d’aucune tentative sérieuse pour les interpréter”, désormais, fit-il remarquer, il serait nécessaire de considérer la langue reconstruite non plus comme un répertoire de symboles immuables mais “comme une langue en devenir”, et, de plus, d’envisager les fonctions des éléments en jeu.

Le rôle de la comparaison en linguistique prit de l’expansion et se diversifia largement quand, à la préoccupation traditionnelle pour les familles de langues (*Sprachfamilien*), s’ajouta un vif intérêt pour les affinités acquises (*Sprachbünde*, selon le mot de Trubetzkoy), et ainsi le temps et l’espace trouvèrent leur place intrinsèque dans le modèle orienté du langage. Finalement, la troisième forme de comparaison, celle qui a la plus grande portée, la comparaison typologique, qui conduit à l’introduction d’universaux dans le modèle du langage, fut présentée dans les années vingt comme l’objectif final de la tendance internationale en linguistique que le Cercle de Prague baptisa en 1929, “analyse structurale et fonctionnelle”⁶¹⁶. » (J.Eff. : p. 316).

En second lieu, comme il apparaît nettement, dès lors, dans « Parts and Wholes in Language », l’argumentation se déplace quelque peu par rapport aux textes analysés dans la première section de cette analyse : il ne s’agit plus seulement du « gouffre » entre synchronie et diachronie, mais également du statisme et du monolithisme attribués par Jakobson au code saussurien. On lit ainsi encore dans « Zeichen und System der Sprache » (1959) :

phonémiques et grammaticaux en cours, qui au début présentent une coexistence nécessaire de la forme ancienne et de la forme nouvelle dans deux sous-codes reliés l’un à l’autre, de sorte qu’émerge un pont entre linguistiques descriptive et historique. D’autre part, l’étude du système de sous-codes comprend les diverses formes de code switching interdialectal et même interlingual et ainsi établit un lien intime entre la description d’un dialecte individuel et local et les vastes horizons de la géographie linguistique. »

⁶¹⁵ Voir *infra*, V-.

⁶¹⁶ « The regard for the various “functional dialects”, or, in other words, the different styles of language radically altered the view of linguistic change. The two stages of a change in progress were reinterpreted as two simultaneous styles of language ; the change was conceived as a fact of linguistic synchrony, and as any fact of synchrony it demanded a means-ends test with respect to the whole system of language. Thus historical linguistics experienced a complete metamorphosis. If in the previous stage of Indo-European studies, as Benveniste stated in 1935, “l’effort, considérable et méritoire, qui a été employé à la description des formes n’a été suivi d’aucune tentative sérieuse pour les interpréter”, henceforth, he pointed out, it would be necessary to consider the reconstructed language no longer as a repertory of immutable symboles but “comme une langue en devenir”, and, furthermore, to envisage the functions of the elements involved.

The role of comparison in linguistics became vastly expanded and diversified when the traditional preoccupation with the inherited communalities (*Sprachfamilien*) was supplemented by a vivid concern with the affinities acquired (*Sprachbünde*, in Trubetzkoy’s coinage), and thus time and space found their intrinsic place in the means-ends model of language. Finally, the third and most far-reaching form of comparison, the typological one, leading to the introduction of universals into the model of language, was sketched in the ’20’s as the final goal of that international trend in linguistics which was christened by the Prague Circle in 1929 “functional and structural analysis”. » (J.Eff. : p. 525-526).

« Zu den Grundzügen des *Cours de linguistique générale* gehört auch die Zwiespältigkeit der Sprachwissenschaft : die Synchronie und die Diachronie. Die gründliche Arbeit einiger Jahrzehnte auf beiden Teilgebieten und die verfeinerte Methodologie dieser Forschung brachte die große Gefahr einer krassen Kluft zwischen diesen Disziplinen und die Notwendigkeit, diese Kluft zu überwinden, an den Tag. Die Saussuresche Gleichsetzung des Gegensatzes der Synchronie und Diachronie mit dem Gegensatz der Statik und Dynamik hat sich als irreführend erwiesen, weil in Wirklichkeit die Synchronie gar nicht statisch ist : Veränderungen sind immer im Gange und bilden einen Bestandteil der Synchronie. Die tatsächliche Synchronie ist dynamisch, die statische Synchronie ist eine Abstraktion, die dem Sprachforscher für gewisse Zwecke zwar notwendig ist, aber die wahrheitsgetreue, ausführliche synchronische Beschreibung der Sprache muß die Dynamik der Sprache folgerichtig in Betracht ziehen. Die beiden Elemente, der Ausgangspunkt und die Endphase jeder Veränderung, sind eine Zeitlang innerhalb einer und derselben Sprachgemeinschaft zugleich vorhanden. Sie koexistieren als stilistische Varianten, und falls wir dieser wichtigen Tatsache Rechnung tragen, dann sehen wir auch, daß die Vorstellung der Sprache als eines ganz gleichförmigen, monolithischen Systems allzu vereinfacht ist. *Die Sprache ist ein System der System, ein Gesamtkode (overall code), der verschiedene Sonderkode (subcodes) enthält.* Diese mannigfachen Sprachstile bilden keine zufällige, mechanische Anhäufung, sondern eine gesetzmäßige Hierarchie der Sonderkode. Obgleich wir beantworten können, welcher unter diesen Sonderkoden der Grundkode ist, so wäre es doch eine gefährliche Vereinfachung, das Problem der übrigen Sonderkode auszuschalten. Falls wir die *langue* als eine Gesamtheit der sprachlichen Konventionen einer Sprachgemeinschaft betrachten, dann müssen wir recht vorsichtig vorgehen, um nicht mit Fiktionen zu arbeiten⁶¹⁷. » (J.Zei. : p. 275-276).

Or, comme nous l'avons souligné ci-dessus, la synchronie saussurienne n'est pas statique, mais seule la synchronie jakobsonienne. On retrouve ici la rigidité des rapports entre code et message que nous avons tenté de mettre en évidence dans le troisième chapitre de la première partie et, de fait, si nous avons pu parler plus haut de parallélisme entre les deux distinctions, nous verrons que l'élaboration jakobsonienne manifeste une réduction tendancielle de la distinction synchronie/diachronie à la distinction langue/parole, cependant que l'absence de toute théorisation de la langue comme condition de la parole rend largement compte de

⁶¹⁷ « Parmi les principes du *Cours de linguistique générale* figure également le caractère clivé de la linguistique : la synchronie et la diachronie. Le minutieux travail de quelques dizaines d'années sur les deux domaines partiels et la méthodologie raffinée de cette recherche ont révélé le grand danger d'un abîme flagrant entre les deux disciplines et la nécessité de surmonter cet abîme. L'identification saussurienne de l'opposition de la synchronie et de la diachronie avec l'opposition de la statique et de la dynamique s'est révélée trompeuse, parce qu'en réalité la synchronie n'est pas statique du tout : il y a toujours des changements en cours et ils sont constitutifs de la synchronie. La synchronie réelle est dynamique, la synchronie statique est une abstraction, qui peut être nécessaire au linguiste pour certaines fins, mais une description synchronique de la langue détaillée et respectueuse de la réalité doit logiquement prendre en considération la dynamique de la langue. Les deux éléments, le point de départ et la phase finale de tout changement sont présents ensemble pendant un certain temps à l'intérieur d'une seule et même communauté linguistique. Ils coexistent comme des variantes stylistiques, et une fois que nous tenons compte de ce fait très important, alors nous voyons également que la représentation de la langue comme un système monolithique et totalement uniforme est bien trop simplifiée. *La langue est un système de systèmes, un code total (overall code), qui contient différents sous-codes (subcodes).* Cette multiplicité de styles de langue ne forme pas un agrégat accidentel et mécanique, mais une hiérarchie de sous-codes régie par des lois. Bien que nous puissions dire lequel de ces sous-codes est le code fondamental, ce serait néanmoins une dangereuse simplification que d'exclure le problème des autres sous-codes. Si nous considérons la *langue* comme la totalité des conventions linguistiques d'une communauté linguistique, alors nous devons faire très attention à ne pas travailler avec des fictions. »

l'impossibilité dans laquelle se trouve Jakobson d'expliquer le changement. Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie à l'analyse de « La théorie saussurienne en rétrospection », Jakobson rapproche indûment les deux oppositions saussuriennes entre mutabilité et immutabilité et entre force d'intercourse et force du clocher. Dans « The Kazan's School of Polish Linguistics and Its Place in the International Development of Phonology », ces deux oppositions se trouvent significativement mentionnées entre les deux distinctions synchronie/diachronie et langue/parole :

« Saussure étudia avec soin la théorie du langage élaborée par les deux linguistes, que l'histoire a unis pour toujours, et dans ses cours, édités en un livre posthume par Bally et Sechehaye, l'enseignement de Baudouin et de Kruszewski lui fournit l'occasion de discuter des dichotomies fondamentales comme la statique et la dynamique linguistiques (ou, selon la formulation favorite de Baudouin et de Saussure, la "cinématique") ; "immutabilité" et "mutabilité" et, parallèlement, "l'éternel antagonisme entre une force conservatrice, fondée sur des associations par contiguïté, et une force progressive fondée sur des associations par similarité" ("solidarité avec le passé" et "infidélité au passé") ; "langue" et "parole" ; forces centrifuges et centripètes dans le langage ("force particulatrice" [*sic*] et "force unifiante") ; le tout cohérent du système et ses parties ; association par similarité, par exemple, "les liens de parenté" ("solidarité associative" ou "groupement par familles"), par opposition aux "liens de contiguïté avec des éléments concomitants" ("solidarité syntagmatique") ; enfin, la "paire inséparable" du *signans* et du *signatum* – *oboznačajusčee* et *oboznačaemoe* ("signifiant" et "signifié")⁶¹⁸. » (J.Kaz. : p. 229-230).

Jakobson parle de même ensuite, dans « Kruszewski's Part in the Development of Linguistic Science » (1965-1971), par opposition à un « pont » jeté par Kruszewski « entre la linguistique synchronique et la diachronie », d'une « antinomie [...] entre la variabilité et l'immutabilité des signes, entre leur solidarité avec le passé et leur infidélité au passé » demeurée « privée de justification interne » chez Saussure :

« Les idées de Kruszewski eurent, de façon évidente, une influence profonde et bienfaisante sur la pensée théorique de Saussure, et en particulier sur ses leçons de linguistique générale, tenues entre 1906 et 1911, c'est-à-dire précisément à l'époque où fut ébauché l'article cité sur Sechehaye. La doctrine originale du linguiste polonais sur la totalité harmonique du système linguistique et de ses parties, ainsi que sur les deux principes structuraux qui sont à la base de la langue trouva une correspondance exacte dans le *Cours de linguistique générale* de Saussure. La seconde partie de ce cours, "La linguistique synchronique", rappelle décidément, surtout dans les derniers chapitres, le

⁶¹⁸ « Saussure carefully studied the theory of language elaborated by the two linguists, whom history has linked forever, and in his lectures, which were refashioned by Bally and Sechehaye into a posthumous book, he took from the teachings of Baudouin and Kruszewski and eloquently discussed such fundamental dichotomies as linguistic statics and dynamics (or in Baudouin's and likewise Saussure's favorite formulation, kinematics) ; constancy and changeability (*immutabilité* and *mutabilité*), and correspondingly "the eternal antagonism between a conservative force, based on associations by contiguity, and a progressive force based on associations by similarity" (*solidarité avec le passé* and *infidélité au passé*) ; language and speech (*langue* and *parole*) ; centrifugal and centripetal forces in language (*force particulatrice* and *force unifiante*) ; the coherent whole of the system and its parts ; association by similarity, viz. "the bonds of kinship" (*solidarité associative* or *groupement par familles*), as opposed to "bonds of contiguity with concomitants" (*solidarité syntagmatique*) ; finally the "inseparable pair" of *signans* and *signatum* – *oboznačajusčee* and *oboznačaemoe* (*signifiant* and *signifié*). » (J.Kaz. : p. 421).

travail synthétique de Kruszewski cité plus haut⁶¹⁹. Sa distinction des deux types de rapports linguistiques est reprise jusque dans les détails ; d'une part, l'association par contiguïté qui relie les entités linguistiques en des "suites" et qui trouve un traitement analogue dans l'enseignement saussurien sur les "rapports syntagmatiques" entre les membres de la "suite linéaire", d'autre part, l'association par similarité, sorte de "liens de parenté" qui regroupent l'entière constitution du système linguistique en une quantité de familles ou nids coordonnés. Saussure se sert dans ce cas du terme "solidarité associative", avec la référence au genre d'association dans la définition seule et non dans le terme même et avec un sous-titre caractéristique : "groupement par familles." A travers le *Cours* de Genève, c'est l'idée fondamentale du *Profil* de Kruszewski sur les deux axes linguistiques, l'axe syntagmatique et l'autre, qu'on appelle aujourd'hui paradigmatique, qui a profondément pénétré dans la linguistique internationale contemporaine. Baudouin se servit lui aussi de cette dichotomie, comme de différentes autres idées de Kruszewski dans ses travaux tardifs, en particulier dans les cours lithographiés de Saint-Petersbourg sur l'*Introduction à la linguistique*. Mais il faut dire qu'en réalité la conception des problèmes en question chez Kruszewski est beaucoup plus systématique, plus cohérente et plus vaste que celle de Baudouin et de Saussure. Une telle conception donne sa juste place, en le précisant, au principe de ce qu'on appelle "analogie" et jette un pont entre la linguistique synchronique et la diachronie, tandis que dans les leçons de Saussure l'antinomie, suggérée par Kruszewski, entre la variabilité et l'immutabilité des signes, entre leur solidarité avec le passé et leur infidélité au passé, s'est démontrée privée de justification interne, et que les problèmes de l'analogie grammaticale et de l'étymologie populaire y restent dans les limbes scientifiques. Le problème de la production linguistique, développé de façon captivante en relation avec le dualisme de la similarité et de la contiguïté, ne trouva d'écho ni chez Baudouin ni chez Saussure. De plus, deux thèses hardies de Kruszewski ont été pour longtemps condamnées à l'oubli : celle sur "l'éternelle créativité de la langue", proposée dans le *Profil*, avec un recours direct à Humboldt, et celle qui est placée en conclusion du livre, comme ouverture des futures discussions brûlantes : "En évoluant, la langue tend éternellement à une pleine correspondance générale et particulière entre le monde des mots et le monde des concepts." » (J.Kru. : p. 255-257).

Significativement, Jakobson oppose ici par ailleurs la conception kruszewskienne de l'analogie et de l'étymologie populaire, traditionnelle et ancrée dans la problématique des rapports son/sens⁶²⁰, à celle de Saussure, dont nous verrons *infra* l'importance et la grande

⁶¹⁹ Le *Profil* ; voir la note 1605 du chapitre 1.

⁶²⁰ Voir la note 1605 du chapitre 2 de la première partie, où nous avons déjà cité ce développement. Concernant Kruszewski, signalons également cet autre développement de « Kruszewski's Part in the Development of Linguistic Science » (1965-1971) : « Le processus de développement de la langue est représenté dans le *Profil* comme l'"éternel antagonisme entre une force progressive fondée sur les associations par similarité, et une force conservatrice fondée sur les associations par contiguïté". Dès ses premiers travaux, Kruszewski s'était efforcé de saisir dans une formulation généralisée les divers processus de changements linguistiques. Dans sa "leçon d'essai" de 1879 *Sur l'analogie et l'étymologie populaire*, il indiquait de façon convaincante que ces deux phénomènes, considérés généralement comme deux processus distincts, ne constituent en réalité que deux variantes d'un processus substantiellement unique d'assimilation verbale, qu'il définit comme "force intégrante" de l'évolution linguistique : il considère la prétendue "analogie grammaticale" comme une assimilation morphologique, et l'étymologie populaire comme une assimilation lexicale. Baudouin lui-même reprendra cette formulation de Kruszewski dans son dernier cours de l'*Introduction à la linguistique* (*Vvedenie v jazykovedenie*) à l'université de Saint-Petersbourg. Dans sa captivante étude, Kruszewski considère l'assimilation phonétique elle-même comme un phénomène de ce type, bien qu'entre assimilation morphologique et assimilation phonétique on observe une différence substantielle dans la répartition des deux associations. Dans le premier cas, tel ou tel élément morphologique du mot se transforme en conformité avec les composantes qui occupent une place correspondante dans une série d'éléments qui constituent la forme d'un mot tandis que ce qui se fait voir

dans l'assimilation phonétique est, au lieu de l'adaptation aux "membres de la même famille", une accommodation unilatérale ou réciproque entre "compagnons" (*sputniki*) dans le domaine de la séquence. En tant que fondement de l'association par similarité, l'assimilation morphologique demande la coexistence, tandis que l'assimilation phonétique demande la succession. On notera que Kruszewski a opposé au caractère statique du système phonique la dynamique qui considère les sons dans la dépendance de la successivité temporelle, en y incluant, comme il apparaît dans ses leçons d'anthropophonie de 1880, non seulement la dépendance du son par rapport aux sons qui lui sont contigus à l'intérieur d'une séquence phonique déterminée ("objet de la dynamique dans le sens exact du mot" ou "solidarité syntagmatique" selon Saussure), mais aussi l'évolution du son dans les étapes linguistiques qui se suivent ("l'axe des successivités", dans la conception de Saussure).

Dans la brève étude *Sur l'absorption morphologique*, l'observation de son maître Baudouin sur la réduction des thèmes au bénéfice des désinences fournit à Kruszewski un point de départ pour une formulation générale plus vaste dans les termes d'une "tendance des unités morphologiques qui suivent à absorber les unités qui précèdent". Dans le *Profil*, tous ces phénomènes sont conçus comme les manifestations particulières d'un processus fondamental de l'évolution linguistique, processus défini comme réintégration (*pereintegracija*). En se référant, dans son compte rendu, à l'étude de Kruszewski publiée depuis peu, Baudouin affirmera que l'"hypothèse d'un processus universel de réintégration dans tous les aspects de la vie de la langue (...) se trouve pour la première fois énoncée, dans la littérature linguistique, dans le livre de Kruszewski. Cette généralisation provient d'autres sciences qui s'occupent de l'analyse de la vie au sens le plus large du mot". Comme l'enseigne Kruszewski, la "réintégration", fondée sur les liens de similarité, amène à ordonner les systèmes linguistiques. C'est au seul processus de réintégration que nous devons l'harmonie des systèmes grammaticaux ; cela dépend "uniquement de la créativité de la langue, c'est-à-dire de notre capacité de produire des mots", au lieu de les reproduire mécaniquement. Lorsqu'il discute du choix du modèle que la langue opère dans sa propre réorganisation morphologique, le linguiste doit se garder de références simplistes à la présence d'un modèle formel dans la majorité écrasante des mots. La tendance vers la généralisation des modèles de structuration phonique peut également jouer un rôle considérable. D'autre part, l'abondance des mots d'un certain type morphologique peut être contrebalancée par une fréquence de leur usage et alors les mots les plus employés sont ceux qui sont le moins soumis à la réintégration.

On doit attribuer la plus grande originalité aux observations de l'auteur sur les variantes concurrentes, qui, ou bien remontent à des variétés territoriales coexistantes et sont des doublets dont l'un est original et l'autre emprunté, ou bien appartiennent à deux étapes successives du développement linguistique ; leur rapport mutuel dans le système de la langue est donc celui des archaïsmes et des nouvelles formations. Il faut souligner que dans les problèmes de la coexistence des variantes, Kruszewski et en général les linguistes de l'école de Kazan marquent un net progrès par rapport à la façon habituelle de traiter d'une façon mécaniste les changements linguistiques. Lorsque Baudouin écrit la *Commémoration* de 1888, à un moment où il s'était déjà éloigné de l'ancienne communauté d'idées et de langage avec Kruszewski, il perdit aussi sa compréhension des problèmes de la réintégration, celle que Kruszewski définit comme "le processus le plus important dans le développement de la langue", considérée dans ses phénomènes les plus élémentaires et les plus complexes. Baudouin lui-même, qui, de l'époque des leçons de Kazan jusqu'à ses dernières recherches, se servit de "l'élément zéro", qu'il avait tiré de la linguistique indienne ancienne, se refusait dans cette *Commémoration*, contre Kruszewski, à "considérer comme des réintégrations la simple chute d'un élément constitutif quelconque".

Kruszewski défendait dans le *Profil*, à propos du problème général de la chute de certains éléments, des idées beaucoup plus constructives que celles des linguistes de son temps. Qu'il suffise de rappeler les conclusions de son *Cours de grammaire française*, publié après sa mort, en 1891, par son élève V. Bogorodickij ; en révélant la disparition partielle ou complète de formes constitutives du système verbal, et en particulier de formes "indiscutablement nécessaires à la langue", Kruszewski parvenait à un renvoi aux "analogies biologiques" : "La disparition est une condition nécessaire du développement." C'est toujours dans le *Profil* que se trouve exprimée l'idée conséquente que les facteurs de destruction sont "à un très haut degré bénéfiques pour la langue". En agissant dans un sens destructeur à l'égard des systèmes de mots présents dans une époque déterminée, "ils fournissent et sont seuls à fournir de façon constante à la langue un matériel nouveau, sans lequel tout progrès structural et, à plus forte raison, tout développement matériel, lexical, seraient impensables". Ici, Kruszewski a saisi et déployé l'idée autrefois suggérée par le jeune Baudouin, à propos de "l'oubli et de l'incompréhension, comme facteurs productifs, positifs, véritables impulsions innovatrices, puisqu'ils favorisent la formation inconsciente de synthèses vers de nouvelles directions".

Le *Profil* soutient que "les mots doivent leur origine à des associations par similarité", étant donné qu'une première dénomination est donnée à l'objet "en vertu de quelque similarité qu'il possède avec un objet déjà nommé" ; toutefois, à côté de dénominations d'origine métaphorique, il est possible de trouver des noms métonymiques attribués par contiguïté. Et l'affirmation postérieure que c'est seulement à travers le trope que le

élaboration et qui, comme nous l'avons vu dans les deuxième et troisième chapitres de la première partie, implique précisément la parole comme fonctionnement exécutif de la langue et lieu des changements. Il faut ici distinguer trois niveaux d'analyse de la notion jakobsonienne de synchronie dynamique, eu égard à son caractère illusoire, et non seulement empirique. Dans la mesure où elle implique la simultanéité d'éléments successifs, cette notion se heurte d'abord à des difficultés d'ordre logique. La nécessité de la distinction entre synchronie et diachronie est ensuite un corollaire de la notion de structure : celle-ci rend compte d'un fonctionnement, dont elle permet certes de concevoir l'évolution, mais qu'elle ne saurait dès lors modéliser sans distinguer entre synchronie et diachronie. Enfin, telle qu'élaborée par Saussure, la distinction entre synchronie et diachronie est proprement linguistique, et elle signifie en tant que telle une rupture avec la positivité et avec une représentation en termes d'entité appréhendable comme telle. La langue n'existe pas, mais seul un fonctionnement linguistique manifesté chez des locuteurs et impliquant l'existence d'idiomes empiriquement constatables et analysables, comme états et dans leur évolution. Les difficultés d'ordre logique et théorique (structuraliste) déterminent l'inconcevabilité du changement et une confusion tendancielle des deux distinctions synchronie/diachronie et langue/parole. La nécessité d'une élaboration linguistique de cette inconcevabilité n'en apparaît que d'autant plus clairement : s'institue en effet, comme il a commencé d'apparaître dans la première section de cette analyse, une antinomie entre langue et locuteurs, forme prise par la dualité entre entité et structure lorsque la langue se veut tout à la fois langue et fonctionnement.

2. DÉTERMINISME MORPHIQUE ET DÉTERMINISME TEMPOREL

Comme il est apparu plus haut dans une citation de *The Sound Shape of Language*, la langue jakobsonienne, conçue comme ensemble de sous-codes, est dynamique, « pris[e] dans un développement se développant de lui-même » :

« Comme tout système social, le langage est donc perpétuellement en mouvement, pris dans un développement se développant de lui-même (voir Lange, 1962 : 73 et suiv.). Le

mot se transforme par la suite en signe plein et effectif de la chose, et qu'il tient dorénavant sa signification de la contiguïté habituelle entre l'aspect externe et le contenu interne, ne rend pas suffisamment compte du lien sémantique vivant entre le mot et les autres mots de la même famille. Il faudra néanmoins observer qu'une semblable répartition simpliste des associations n'est pas typique de Kruszewski. Au contraire, il tient compte, pour sa part, du rapport fréquent et positif entre la structure externe et la signification des "mots constituant une unique famille" ; par exemple, les prépositions, grâce à la similarité de leur fonction grammaticale, "acquièrent peu à peu, à force d'être produites, des traits semblables extérieurs".

D'après les conclusions ingénieuses de l'auteur, les exemples frappants d'une similarité externe acquise en correspondance avec une similarité interne également frappante ne peuvent s'expliquer que "par la participation d'une force créative". On doit citer les belles observations de Kruszewski sur la catégorie des numéraux, famille paradigmatique de mots disposés en ordre successif, dont les membres contigus tendent clairement, dans les différentes langues, à une assimilation extérieure réciproque. » (J.Kru. : p. 246-249). Jakobson insiste ici sur les aspects constitutifs de sa propre élaboration : la dualité de l'axe des successivités (syntagmatique et diachronique), l'harmonie des systèmes, la notion de sous-code, la proximité entre la linguistique et la biologie et le rôle du rapport son/sens dans le dynamisme de la langue.

code verbal, le système phonétique en particulier, connaît sans cesse des changements⁶²¹. » (J.SS : p. 96).

On lit de même plus loin dans l'ouvrage :

« La notion de structure est inséparable de celle de transformation (de “transmutation”), car, comme le souligne Lange, “un tout ne reste jamais identique à lui-même, il doit changer constamment” (Lange, 1962 : 1, 17, voir Ashby, 1956 : 83, ainsi que la théorie des catastrophes chez Thom, 1974a, b). Le langage ne fait pas exception, ce qui ne laisse pas d'émousser la question si souvent posée : “Pourquoi les langues ne cessent-elles de changer ?” Car vouloir séparer, comme on l'a presque toujours fait en linguistique, le concept de système-structure de celui de changement ne peut mener qu'à une conception irréaliste et outrageusement simplifiée de la langue et de son réseau. C'est un frein à l'explication des changements, qu'on refuse de voir comme une partie nécessaire du système⁶²². » (J.SS : p. 203-204).

Le « dépassement » jakobsonien de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie acquiert ici une nouvelle implication. En effet, il est moins question dans ce passage d'une compatibilité entre système et changement ou de la possibilité de rendre compte des changements du système que de l'assignation de la langue à un genre prochain, celui de la structure, préalablement définie comme mobile⁶²³. Cette définition de la langue comme structure se substitue à la question de l'étiologie du changement : « Le langage ne fait pas exception, ce qui ne laisse pas d'émousser la question si souvent posée : “Pourquoi les langues ne cessent-elles de changer ?” Aussi retrouve-t-on en conclusion l'assignation des changements au système, avec toute l'ambiguïté de cette proposition jakobsonienne, proposition méthodologique aussi bien que descriptive. A la « conception irréaliste et outrageusement simplifiée de la langue et de son réseau » répond le « frein à l'explication des changements ». La question des causes du changement est envisagée un peu plus loin dans ce paragraphe de *The Sound Shape of Language*, intitulé « Synchronie dynamique » :

« En même temps, la vieille distinction des néogrammairiens entre changements phonétiques “spontanés” et “conditionnés” s'est vue doublement modifiée, et la plupart des changements prétendent “spontanés” se sont avérés être en réalité “conditionnés”. Car, à l'origine, cette dernière étiquette ne s'appliquait qu'aux changements déterminés par le contexte séquentiel, tandis que ceux dus à l'action de traits concurrents, simultanés,

⁶²¹ « Like any other social system, language is in continuous motion and self-generating development (cf. Lange 1962 : 73 ff.). The verbal code and in particular the sound pattern of any language constantly undergo changes. » (J.SS : p. 79).

⁶²² « The notion of structure is inseparable from that of “transformation” (transmutation) and, as Lange points out, “wholes can never remain in a changeless state, they must change constantly” (Lange 1962 : 1 & 17 ; cf. Ashby 1956 : 83, and Thom's theory of catastrophes [1974a, b]). In this respect, language is not an exception among systems, and the frequent question “why do all languages keep changing all the time ?” loses its edge. In linguistics, the incessant attempts to disconnect the concept of system and of its structure from that of change lead to an unrealistic view of language and an oversimplistic conception of its network. These attempts inhibit the explanation of changes through a reluctance to see them as necessary components of the system. » (J.SS : p. 169).

⁶²³ On lira de même ensuite dans « On the Dialectics of Language » (1982) : « There is, as in any system, an incessant linkage of variants and invariance, a permanent unity and diversity of phonological, morphological, syntactic, lexical, and variational means. » [« Il y a, comme en tout système, des relations incessantes entre variantes et invariance, une unité et une diversité permanentes des moyens phonologiques, morphologiques, syntaxiques, lexicaux et variationnels. »] (J.ODL : p. 378). Voir *infra*.

étaient considérés comme relevant de l'autre type. D'autre part, on ne comprenait pas que le fait qu'un changement soit confiné à un certain style équivaut à l'existence d'un contexte spécifique qui "conditionne" ledit changement. La situation a maintenant changé, et l'on prête de plus en plus attention au contexte stylistique des changements, à ce qu'on appelle désormais le "problème de l'insertion" (Weinreich *et al.*, 1968 : 185), défini comme celui de la "localisation du changement au sein de la matrice linguistique et sociale qui en oriente le développement" (Labov, 1972 : 114). Et l'on peut ajouter qu'il n'est pas jusqu'à l'interprétation des facteurs de changement auparavant considérés comme externes qui n'exige révision. Prenons, par exemple, le facteur de prestige qui favorise la diffusion de certains traits de dialecte en dialecte ou de langue en langue : quelle que soit la raison qui fait que le système phonétique, ou le vocabulaire, ou la structure grammaticale d'un dialecte ou d'une langue donnée en vient à acquérir une position de prestige par rapport à d'autres langues ou dialectes, le fait est que cette position devient dès lors un attribut intrinsèque de ce système linguistique, et qu'elle exige de recevoir une interprétation interne, strictement linguistique.

En outre, on s'est peu à peu rendu compte que l'idée néogrammairienne, tenace en linguistique historique, que les contraintes grammaticales pesant sur un changement phonétique sont toujours postérieures à l'achèvement du changement, était en désaccord avec les faits observés, et qu'il faut au contraire admettre qu'un changement phonétique peut se limiter au début (au moins) à certaines classes de morphèmes (voir van Coetsem *et al.*, 1977). On voit donc s'élargir le domaine des changements "conditionnés", ce qui rend de plus en plus caduque la catégorie des "exceptions sporadiques" qu'il est désormais préférable d'expliquer "en fonction des facteurs internes de la réalisation du changement phonétique" (Chen, 1972 : 494). Dans le même esprit, Hans Vogt considère le changement en cours "comme une variation plus ou moins libre entre des formes d'expression également acceptables au sein du système" (1954 : 367). Et il a raison d'écrire "plus ou moins", car cette idée de "variantes libres" également acceptables doit nous inciter à aller examiner de plus près cette "liberté" et celle "égalité" prétendues – pour nous apercevoir qu'elles dépendent en réalité de l'interaction des facteurs internes⁶²⁴. » (J.SS : p. 205-207).

⁶²⁴ « The neogrammarian division of sound changes into "spontaneous" vs. "conditioned" had undergone a double modification, and most of the alleged "spontaneous" changes in fact appear to be "conditioned" ones. Firstly, a change constrained by the surrounding sequential context was formerly the only type to be labeled "conditioned", whereas the change of a feature constrained by the concurrent, simultaneous features was not conceived of as "conditioned" but was treated as if it were "spontaneous". Secondly, it was not seen that the confinement of a given change to a single verbal style means a specific context through which the change is "conditioned". At present ever greater attention is being paid to the stylistic context of changes, regarded as the "embedding problem" (Weinreich *et al.* 1968 : 185) and defined as the "location of the change within the linguistic and social matrix which governs its development" (Labov 1972 : 114). One may add that those factors of changes which had been envisaged as external now demand a revised interpretation. Take, for instance, the prestige pattern, which furthers the diffusion of features from dialect to dialect or from language to language. Whatever the reason for the privileged position of the sound pattern or vocabulary or grammatical structure of a given dialect or language with respect to the others, this position becomes an intrinsic attribute assigned to one linguistic system in relation to some other one and hence requires an inner, strictly linguistic interpretation.

The neogrammarian belief, tenacious in historical linguistics, that grammatical constraints on a sound change are to be viewed as posterior to the completion of the change itself proves to be in disagreement with the observed facts and gives way to the recognition of (at least) an initial confinement of a sound change to some certain class of morphemes (cf. van Coetsem *et al.* 1979). The wider the scope of "conditioned" changes becomes, the more obsolete the rubric of "sporadic exceptions" to a sound law appears to be. They can be "better accounted for in terms of internal factors of the implementation of sound change" (Chen 1972 : 494). The state of a change in progress appears to Hans Vogt "as a more or less free variation between forms of expression equally admissible within the system" (1954 : 367). This observer is right when he accents the limiting "more or

S'énonce ici une explication structurale des changements, fondée sur une intégration des causes à la structure ou une structuralisation des différents facteurs de conditionnement. Le point de départ est la « vieille distinction des néogrammairiens entre changements phonétiques “spontanés” et “conditionnés” », dont Jakobson et Waugh posent qu'elle « s'est vue doublement modifiée ». La première modification implique l'élaboration jakobsonienne de la distinction syntagmatique/paradigmatique, avec la notion de contexte simultané. On lisait de même dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« Convaincu dès le départ que “la tâche qui nous attendait était de surmonter la statique et d'écarter l'absolu”, j'ai concentré mon travail de recherches de la fin des années vingt sur la mutabilité comme composant constant, essentiel, de tout système phonologique et sur le caractère systématique des mutations phonologiques. Les discussions internationales des décennies suivantes sur les principes de la phonologie historique et sur leur application à diverses langues, en particulier au matériel slave, requièrent une vue nouvelle, approfondie des mêmes problèmes théoriques et pratiques. Le passage du relevé des phonèmes à une analyse systématique en traits offre un domaine bien plus synthétique des processus phonologiques. Traditionnellement, au niveau des phonèmes, seules les altérations qui dépendent du segment précédent ou suivant de la chaîne étaient considérées comme des changements conditionnés, combinatoires, contextuels, alors que la recherche au niveau des traits réduit radicalement le nombre de changements apparemment “spontanés”, parce que la plupart des changements de traits sont limités à des combinaisons avec des traits simultanés spécifiques. Ainsi, la perte de la nasalité vocalique n'affecte pas les consonnes nasales et est donc un exemple typique de changement contextuel⁶²⁵. » (J.Ret.1 : p. 156-157).

La deuxième modification implique la notion de sous-code, de manière éminemment circulaire. D'une part les styles sont les contextes des changements, dont on peut dès lors affirmer qu'ils les conditionnent ; d'autre part ils permettent leur interprétation et leur traitement linguistiques. On lisait ainsi dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*, à la suite du passage tout juste cité :

« Le changement phonologique est un recodage : comme toute question de code linguistique et d'économie de codage, il s'agit avant tout d'une question sémiotique ; pourtant, malgré les avertissements vigoureux de Sapir, certains linguistes commettent toujours “l'erreur fatale d'envisager le changement phonétique comme un phénomène

less” : the image of “free variants” equally admissible within a system pushes us to investigate the supposed “freedom” and “equality”, which actually depend on an interplay of internal factors. » (J.SS : p. 170-171).

⁶²⁵ « Convinced from the start that “the pending task was to overcome statics and to discard the absolute” (*Iskusstvo*, August 2, 1919), I concentrated my research work of the late twenties on mutability as a constant essential component of any phonemic system, and on the systematic character of phonemic mutations. The subsequent decades of international discussion over the principles of historical phonology and over their application to diverse languages, in particular to the Slavic material, call for a new, deepened, and extended view of the same theoretical and concrete problems. The transition from the listing of phonemes to a consistent analysis into features affords a much moiré synthetic scope of phonological processes. Traditionally, on the level of phonemes, only those alterations which depend on the preceding or following segments of the chain were seen as conditioned, combinatory, contextual changes, whereas research on the level of features radically cuts down the number of ostensibly “spontaneous” changes, because most of the featural changes are confined to combinations with specific concurrent features. For example, the loss of vocalic nasality does not affect nasal consonants and is thus a typical example of contextual changes. » (J.Ret.1 : p. 651).

quasi physiologique” et discutent vainement de notions passe-partout telle que celle de la “facilité d’articulation”⁶²⁶. » (J.Ret.1 : p. 157)

et faisant écho à cette affirmation de « Phonology and Phonetics » (1955) :

« C’est la mutation dans le code qui est le facteur décisif dans les changements phonologiques. L’interprétation des processus spatio-temporels a affaire essentiellement à la question : sous quels rapports de telles mutations affectent-elles la structure du code ? Les aspects moteurs et physiques de ces innovations ne peuvent être traités comme des agents autonomes, mais doivent être subordonnés à l’analyse strictement linguistique de leur rôle dans le système de codage⁶²⁷. » (J.PP : p. 149).

La circularité apparaît de manière très nette lorsqu’il s’agit de « facteurs de changement auparavant considérés comme externes », tel le facteur de prestige, qui sont tout à la fois des causes de diffusion, dont Jakobson et Waugh reconnaissent le caractère contingent ou occasionnel – « quelle que soit la raison qui fait que le système phonétique, ou le vocabulaire, ou la structure grammaticale d’un dialecte ou d’une langue donnée en vient à acquérir une position de prestige par rapport à d’autres langues ou dialectes » – et des conditionnements internes du changement, dont il faut en outre rendre compte au niveau linguistique : « le fait est que cette position devient dès lors un attribut intrinsèque de ce système linguistique, et qu’elle exige de recevoir une interprétation interne, strictement linguistique ». Le fait notable est qu’il n’est alors plus question de changement – par exemple de diffusion comme modalité et cause du changement – mais de logique de la structure : l’« interprétation interne, strictement linguistique » de ce facteur, qui jouera ainsi le rôle de contexte ou de conditionnement. On retrouve enfin la notion de conditionnement grammatical dont il a été question dans la première section de cette analyse, et qui nous reconduit à la notion de structure de structures. La conclusion est extrêmement remarquable. Jakobson et Waugh y établissent en effet un rapprochement entre des changements entièrement conditionnés (la diversité des contextes rendant compte des « exceptions sporadiques », dès lors prétendues telles) et la régulation des variations constitutives des changements en cours, autrement dit entre les facteurs conditionnant le changement et la structure régulatrice de la parole. De fait, il ne s’agit pas des causes du changement, mais du conditionnement des variations, c’est-à-dire de l’hypothèse structurale. On retrouve ainsi la redéfinition fonctionnelle des lois diachroniques. On lit en effet ensuite dans *The Sound Shape of Language* :

« Les chercheurs ont depuis longtemps l’habitude de considérer qu’un changement phonétique est achevé dès lors que les fluctuations des étapes précédentes ont disparu, et qu’il ne reste plus aucune forme résiduelle, en sorte que l’action de la loi phonétique en cause peut être dite éteinte. Et, lorsque ces conditions n’étaient pas remplies, la coutume

⁶²⁶ « Phonemic change is a recoding : like any question of the linguistic code and of coding economy, it is first and foremost a semiotic question ; yet despite Sapir’s forceful warning (*Language*, Ch. VIII), some students of linguistics still make “the fatal error of thinking of sound change as a quasi-physiological” phenomenon and bandy about such easy catchwords as the “ease of articulation”. » (J.Ret.1 : p. 651).

⁶²⁷ « The decisive factor in phonemic changes and in the diffusion of phonemic phenomena is the shift in the code. The interpretation of events in time and space is primarily concerned with the question : in what respect is the structure of the code affected by such shifts. The motor and physical aspects of these innovations cannot be treated as self-sufficient agents but must be subordinated to the strictly linguistic analysis of their role in the coding system. » (J.PP : p. 502-503).

était d'affirmer que le changement avait eu "une fin prématurée" (voir Chen, 1972 : 493) et était donc resté infructueux (voir Wang, 1969 : 16). Mais, si les contraintes grammaticales et/ou stylistiques appartiennent indissolublement à la loi phonétique, alors, "infructueux" n'est plus qu'une qualification subjective collée par l'observateur détaché et accoutumé aux *ausnahmslose Gesetze* de la tradition leipzigoise, telle que résumée avec une belle densité par Osthoff & Brugmann : "Les changements phonétiques progressent mécaniquement selon des lois sans exception, ce qui revient à dire que la direction de l'altération phonétique est, pour tous les membres de la communauté linguistique, et sauf cas de scission dialectale, toujours la même, et que tous les mots où apparaît dans les mêmes conditions le son soumis au changement subissent celui-ci sans exception" (1878 : XIII)⁶²⁸. » (J.SS : p. 207).

On retrouve par ailleurs dans *The Sound Shape of Language*, en regard de cette structure intégrante, le rôle des locuteurs dans les changements. On lit en effet un peu plus loin :

« On n'a cessé depuis le début du siècle de vouloir expliquer les changements linguistiques, phonétiques en particulier, par la discontinuité entre le modèle des parents et celui des enfants (voir, par exemple, Delacroix, 1924 : 179 et suiv. ; Jespersen, 1922b ; RJ, I : 332 et suiv. ; Halle, 1962 ; Weinreich *et al*, 1968 : 144 et suiv.). Une telle conjecture laisse un certain nombre de questions sans réponse, voire sans possibilité de réponse : pourquoi tous les enfants de la communauté linguistique restructureraient-ils de la même façon le modèle de leurs aînés ? Pourquoi faudrait-il supposer que la continuité spatiale entre membres de la même classe d'âge doive être plus forte que la continuité temporelle entre parents et enfants ? Enfin, si l'on admet qu'il peut exister dans la communauté linguistique un besoin inhérent de tel ou tel changement, et si l'on tient compte de la dynamique interne des styles linguistiques et du heurt entre ces styles tant à l'intérieur de chaque individu qu'entre interlocuteurs, cela ne suffit-il pas à expliquer la poussée constante vers l'innovation et la restructuration, et le fait qu'elles s'accomplissent et se diffusent ? Bref, il se peut que la tension linguistique entre parents et enfants favorise certains changements, mais on peut difficilement la considérer comme une raison nécessaire, ou suffisante, du changement. Le point essentiel est que tout système linguistique, individuel et collectif, à tout moment de son existence, implique nécessairement l'action conjointe de deux forces : stabilité et mutabilité, en sorte que le besoin de changement est constamment inhérent au code verbal, qui ne cesse d'osciller entre ses divers sous-codes. Par suite, le changement phonétique fait partie intégrante de l'essence du système ; une constante variabilité dans l'espace et dans le temps et dans la pratique linguistique, c'est cela le principal invariant du langage⁶²⁹. » (J.SS : p. 208-209).

⁶²⁸ « Scholars have been accustomed to assigning the accomplishment of a sound change to the moment when the fluctuations of the earlier stages have disappeared and no residual forms remain, so that the action of the sound law appears to be achieved. If these conditions were not fulfilled, one was supposed to state that the change "has come to a premature end" (cf. Chen : p. 493) and consequently remained unsuccessful (cf. Wang 1969 : 16). However, if the grammatical and/or stylistic constraints are an inseparable part of the sound law in question, the "unsuccessfulness" becomes a subjective characterization imputed by the detached onlooker who has been accustomed to the *ausnahmslose Gesetze* of the Leipzig tradition. As it was densely formulated in Osthoff & Brugmann's declaration of 1878 : "Any sound change in its mechanical progression is affected according to exceptionless laws, viz. the direction of the sound alteration is for all the partakers of a speech community except the case that dialectal scission enters, always the same, and all words in which the sound undergoing alteration appears under the same conditions are subject without exception to the change" (p. XIII). » (J.SS : p. 171-172).

⁶²⁹ « Attempts to explain linguistic shifts, and sound changes in particular, by the discontinuity between the parent's and the child's models of language keep cropping up and have been discussed since the threshold of this century (see e.g. Delacroix 1924 : 179 ff. ; Jespersen 1922b ; RJ I : 332 f. ; Halle 1962 ; and Weinreich et

Jakobson et Waugh rapportent ici le changement à un « besoin inhérent de tel ou tel changement » existant « dans la communauté linguistique », puis, s'exprimant à nouveau ensuite en termes de structure, avec la notion de « dynamique interne des styles linguistiques », distinguent néanmoins entre le « heurt entre ces styles » « à l'intérieur de chaque individu » et « entre interlocuteurs ». L'attribution des changements à la « discontinuité entre le modèle des parents et celui des enfants » impliquait d'ailleurs également les locuteurs puisqu'il s'agirait d'une « tension linguistique entre parents et enfants ». Cette explication est cependant cantonnée à un rôle de facteur favorisant le changement, par opposition au « point essentiel », à nouveau formulé en termes de dynamisme de la langue : « [...] tout système linguistique, individuel et collectif, à tout moment de son existence, implique nécessairement l'action conjointe de deux forces : stabilité et mutabilité, en sorte que le besoin de changement est constamment inhérent au code verbal, qui ne cesse d'osciller entre ses divers sous-codes. », jusqu'à inclure la pratique linguistique parmi les paramètres de variations de ce code automobile : « [...] une constante variabilité dans l'espace et dans le temps et dans la pratique linguistique, c'est cela le principal invariant du langage. » Au rôle des locuteurs répond ainsi à nouveau l'automobilité de la structure, liée à l'intégration structurale des facteurs conditionnant le changement. Ce passage des *Dialogues* est tout aussi ambivalent :

« En suivant l'histoire des modifications phoniques et grammaticales dans les différentes langues, je fus toujours plus convaincu de la nécessité d'une combinaison constante de deux forces, à savoir la tendance à conserver, et inversement, à détruire un équilibre. C'est en cela que consiste le mouvement autonome de la langue. L'aspect elliptique et expressif du langage est le principal véhicule des déplacements de l'équilibre. Les modifications visant le rétablissement de l'équilibre détruit dans le système commun de la langue jouent un rôle essentiel dans le passage de l'ancien ordre au nouveau. Sous ce rapport, les comparaisons traditionnelles de l'évolution de la langue au jeu d'échecs sont très probantes. » (J.Dial. : p. 82-83).

On y retrouve en effet la conception des premiers textes, opposant ruptures et rétablissements de l'équilibre, et l'allusion à la comparaison du jeu d'échecs convoque la notion d'un joueur « intelligent ». Les locuteurs ne sont cependant mentionnés qu'allusivement, au travers de cette comparaison, et, de manière ambivalente, à travers les notions de « tendance » – à laquelle répond cependant celle de « force » – et d'« aspect

al. 1968 : 144 ff.). These surmises leave several questions unanswered and unanswerable : Why would the restructuration of the elders' model show a sameness in all the children of the speech community ? Why should we assume that the spatial continuity between the coevals of the speech community is stronger than the temporal continuity between parent and child ? And finally, if there should exist in the speech community an inner demand for just such a change, and if we take into account the inner dynamics of certain linguistic styles and the collision between the different styles within any individual linguistic framework and within a dialogue of any given interlocutors, would these conditions not suffice for the urge toward innovation and restructuration and for its accomplishment and its diffusion ? Briefly, a parent-child linguistic tension may occur as a factor furthering some given changes but can scarcely be viewed as a necessary or adequate reason for change. The chief thing is that any linguistic system, both individual and collective at any moment of its life, necessarily implies the coaction of two forces, stability and mutability, so that the need for change is constantly inherent in any verbal code, with its permanent switching between subcodes. Thus the ongoing sound changes invariably belong to the proper essence of any living system : permanent variability in space and time and in speech praxis is the main universal of language. » (J.SS : p. 173).

elliptique et expressif du langage » – qui concerne cependant précisément le « langage » –, et Jakobson parle par ailleurs du « mouvement autonome de la langue ». Le caractère automobile de la structure jakobsonienne nous reconduit à l'organicisme des premiers textes. On lit ainsi dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » :

« C'est le physicien Niels Bohr qui a mis en garde à maintes reprises les biologistes contre la crainte de "notions comme celles d'intentionnalité, étrangères à la physique mais se prêtant à la description de phénomènes organiques". Il a diagnostiqué et pronostiqué que les deux attitudes – l'une mécaniste et l'autre prévisionnelle – "ne présentent pas de thèses contradictoires sur les problèmes biologiques mais soulignent plutôt le caractère mutuellement exclusif des conditions d'observation également indispensables dans notre recherche d'une description toujours plus riche de la vie" (23, p. 100). L'article-programme de Rosenblueth, Wiener et Bigelow sur le but et la téléologie (234), avec sa classification scrupuleuse du comportement tendant vers un but, constituerait, comme le reconnaît Campbell (42, p. 5), "une introduction utile" au livre de ce dernier – et, pourrait-on ajouter, à de nombreux autres ouvrages d'une importance capitale – sur l'évolution organique et notamment humaine.

La question d'orientation vers le but (*goal-directedness*) dans la biologie moderne présente une importance essentielle pour toutes les branches du savoir relatives aux activités organiques, et les opinions avancées peuvent servir à corroborer l'application stricte d'un modèle des rapports entre les moyens et leurs fins (*means-ends model*) au dessein de la langue et à son mécanisme d'auto-régulation qui lui permet de maintenir son intégrité et son équilibre dynamique (homéostasie), ainsi qu'à ses mutations (43, 76). Les mêmes étiquettes que celles qui étaient utilisées à l'ère préstructurale de la linguistique : "changements aveugles, dus au hasard, fortuits, aléatoires, lapsus accidentels, erreurs multipliées, contingences", sont encore tenaces dans les croyances et la phraséologie du biologiste ; et néanmoins des concepts aussi cardinaux que "l'objectif" (*purposiveness*), "l'anticipation", "l'initiative et la prévision" s'enracinent de plus en plus (62, p. 239 ; 270, ch. I)⁶³⁰. » (J.Rel. : p. 57-58).

Significativement, il s'agit ici en premier lieu de biologie, biologie dont les « opinions » « peuvent servir à corroborer l'application stricte d'un modèle des rapports entre les moyens et leurs fins (*means-ends model*) au dessein de la langue et à son mécanisme d'auto-régulation qui lui permet de maintenir son intégrité et son équilibre dynamique (homéostasie), ainsi qu'à ses mutations ». Le propos est à nouveau ambivalent. Jakobson distingue entre « mécanisme

⁶³⁰ « It was the great physicist Niels Bohr who repeatedly warned biologists against fear of "notions like purposiveness foreign to physics but lending themselves so readily to the description of organic phenomena". He diagnosed and prognosticated that the two attitudes – one mechanistic and the other end-directed – "do not present contradictory views on biological problems but, rather, stress the mutually exclusive character of observational conditions equally indispensable in our search for an ever richer description of life" (14, p. 100). The programmatic paper by Rosenblueth, Wiener, and Bigelow on purpose and teleology (147), with its scrupulous classification of purposeful behavior, would, as Campbell acknowledges (27, p. 5), "make a useful introduction" to the latter's book – and, one could add, to many other cardinal works – on organic, especially human, evolution.

The discussion of goal-directedness in today's biology is of vital interest for all branches of knowledge relating to organismic activities, and the judgments advanced may serve to corroborate a consistent application of a means-end model to the language design, to its self-regulating maintenance of integrity and dynamic equilibrium (homeostasis), as well as to its mutations (cf. 28 ; 44). Although the same labels which were used in the prestructural stage of historical linguistics – "blind, haphazard, fortuitous, random changes, accidental slips, multiplied errors, happenstances" – are still tenacious in biological creeds and phraseology, nevertheless such pivotal concepts as "purposiveness", "anticipation", "initiative and foresight", take ever deeper root (36, p. 239 ; 172, Ch. I). » (J.Oth. : p. 683-684).

d'auto-régulation » et « mutations ». La notion d'auto-régulation apparaissait un peu plus haut dans le texte, en lien avec celle de loi d'implication, fait d'autant plus notable que l'exemple donné à ce propos concerne quant à lui une « innovation récente » :

« Comme tout système social plastique, qui tend à maintenir son équilibre dynamique, le langage laisse clairement apparaître ses propriétés d'auto-régulation et d'auto-direction (154, p. 73 ; 167). Les lois d'implication qui régissent la constitution de la masse des universaux phonologiques et grammaticaux et sous-tendent la typologie des langues sont dans une grande mesure inhérentes à la logique interne des structures linguistiques et ne présupposent pas nécessairement d'«instructions génétiques» spéciales. Il y a longtemps déjà que Korš, dans son étude lumineuse sur la syntaxe comparée (147), a montré que les constructions hypotaxiques et, en particulier, les propositions relatives sont loin d'être universelles et que, dans bien des langues, ces propositions représentent une innovation récente ; il n'en reste pas moins que chaque fois qu'elles apparaissent, elles se conforment toujours à certaines règles structurales identiques qui, présume Korš reflètent "certaines lois générales de la pensée", ou, ajouterons-nous, sont inhérentes à l'auto-régulation et à la dynamique propre de la langue⁶³¹. » (J.Rel. : p. 49-50).

Elle revient ensuite dans « Verbal Communication » (1972), où la « logique interne » des structures linguistiques et leur « capacité autoréglatrice et autodirectrice » rend à nouveau compte de l'existence de ces lois d'implication :

« La liste des traits distinctifs qui existent dans les langues du monde entier est extrêmement réduite, et la coexistence des traits dans une langue est limitée par des lois d'implication.

L'explication la plus plausible de ces principes totalement ou presque entièrement universels en ce qui concerne l'admissibilité et l'interconnexion des traits réside apparemment dans la logique interne des systèmes de communication qui sont doués d'une capacité autoréglatrice et autodirectrice⁶³². » (J.Ver. : p. 84).

Or, par ailleurs, dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences », la notion de téléologie est explicitement associée à l'existence des hommes :

« Si la question de l'orientation vers un but est encore discutée en biologie, elle ne saurait faire de doute dès que nous abordons les êtres humains, les mœurs, les institutions, et en particulier le langage. Ce dernier, comme l'homme lui-même, selon l'heureuse formule de MacKay, "est un système téléologique, c'est-à-dire dirigé vers un but" (175 ; cf. 118). La croyance périmée selon laquelle "l'intentionnalité ne peut logiquement être le mobile

⁶³¹ « Like any other social modeling system tending to maintain its dynamic equilibrium, language ostensibly displays its self-regulating and self-steering properties (cf. 95, p. 73 ; 107). Those implicational laws which build the bulk of phonological and grammatical universals and underlie the typology of languages are embedded to a great part in the internal logic of linguistic structures and do not necessarily presuppose special "genetic instructions". Thus, for instance, as Korš showed long ago in his lucid contribution to comparative syntax (89), hypotactic constructions and relative clauses in particular are far from being universal, and in many languages such clauses form a recent innovation. Nonetheless, whenever they appear, they constantly follow some identical structural rules which, as he guesses, reflect certain "general laws of thinking" or, let us add, inhere in the self-regulation and self-movement of language. » (J.Oth. : p. 676).

⁶³² « The list of distinctive features that exist in the languages of the world is supremely restricted, and the coexistence of features within one language is restrained by implicational laws.

The most plausible explanation of these either totally or nearly universal principles in regard to the admissibility and interconnection of features apparently lies in the internal logic of communication systems that are endowed with a self-regulating and self-steering capacity. » (J.Ver. : p. 87).

du développement du langage” (157, p. 378) fausse la nature même du langage et du comportement intentionnel de l’homme. Une fois de plus, c’est la thèse de Peirce qui guide les chercheurs (212) : “The being governed by a purpose or other final cause is the very essence of the physical phenomenon” (I, § 269). “To say that the future does not influence the present is untenable doctrine. It is as much as to say that there are no final causes, or ends. The organic world is full of refutations of that position” (II, § 86).

Les résurgences de la peur superstitieuse d’un modèle des rapports entre moyens et fins, qui tourmente encore quelques linguistes, sont les dernières survivances d’un réductionnisme stérile. A titre d’exemple curieux, nous citerons l’affirmation d’un linguiste pour qui, “dans la question de la place de l’homme dans la nature, il n’y a pas de place pour le mentalisme”, puisque “l’homme est un animal et qu’il est soumis à toutes les lois de la biologie” et, enfin, “la seule hypothèse valable est celle du physicalisme”, puisque “la vie est une partie du monde inorganique et qu’elle est soumise à toutes les lois de la physique” (112, p. 136 ; 110). Ce préjugé quasi biologique des linguistes est rejeté catégoriquement par les biologistes eux-mêmes. Au sujet de l’antimentalisme, ils nous enseignent que, dans l’évolution de la nature humaine, “l’intelligence intègre la connaissance et lui donne une direction” ; c’est un “processus mental intentionnellement orienté et conscient des moyens et des fins” (107, p. 367). Pour ce qui est de l’animalisme, Dobzhansky condamne, comme étant un “spécimen d’erreur génétique”, l’idée plate selon laquelle l’homme serait un simple animal. A propos du biologisme généralisé, il nous rappelle que “l’évolution humaine ne peut être comprise comme un processus purement biologique, parce qu’à côté de l’élément biologique il faut aussi tenir compte du facteur culturel (69, p. 18). Au physicalisme simpliste, Simpson oppose que “les organismes ont en fait des caractéristiques et des processus qui ne se retrouvent pas associés dans les matières et les réactions non organiques” (254, p. 367). Si la biologie a bien vu que les unités de l’hérédité sont discontinues et, par conséquent, ne se mêlent pas, ce même linguiste, fidèle à l’esprit de réductionnisme, s’efforce d’expliquer l’apparition des éléments discrets du code verbal par le “phénomène de la contamination” qui est pour lui “la seule (!) explication logiquement (!) possible (!)” (112, p. 142)⁶³³. » (J.Rel. : p. 60-61).

On lit en outre ensuite dans « Der grammatische Aufbau der Kindersprache » (1975) :

⁶³³ « If the questions of goal-orientation are still under discussion in biology, any doubts are misplaced as soon as we approach human being, lifeways, and institutions, in particular, human language. The latter, like man himself in MacKay’s sagacious formulation, “is a teleological or goal-directed system” (114 ; cf. 71). The obsolete belief that “purposiveness cannot logically be the mainspring for language development” (98, p. 378) falsifies the very nature of language and of intentional human behavior.

Recidives of superstitious fear of means-ends model which still torment a few linguists are the last survivals of a sterile reductionism. As a characteristic example we may cite a linguist’s affirmation that “in the discussion of man’s place in nature there is no place for mentalism”, since “man is an animal and subject to all the laws of biology”, and, finally, that “the only valid assumption is that of physicalism”, since “life is part of the inorganic world and subject to all the laws of physics” (69, p. 136 ; cf. 67).

This quasi-biological bias of linguists is categorically rebuffed by biologists themselves. As for antimentalism, they teach us that in the evolution of human nature “intelligence integrates knowledge and gives it direction” ; it is a “purposively directed mental process with awareness of means and ends” (65, p. 367). As for animalism, Dobzhansky condemns the fancy cliché that man is nothing but an animal as “a specimen of ‘genetic’ fallacy”. In regard to an all-embracing biologism, he reminds us that “human evolution cannot be understood as a purely biological process, because, beside the biological component, the other, cultural factor in turn must be taken into account” (41, p. 18). Simplistic physicalism has been flatly rebuked by Simpson : “Organisms do in fact have characteristics and processes that do not occur in conjunction in nonorganic materials and reactions” (162, p. 367). While biology has realized fully that the units of heredity are discrete and, hence, nonblending, the same linguists, faithful to the spirit of reductionism, endeavors to explain the emergence of the discrete constituents of the verbal code through the “phenomenon of blending” as “the only (!) logically (!) possible (!) way” (69, p. 142). » (J.Oth. : p. 686-687).

« Nun ist man schon imstande festzustellen, daß es in den Sprachen viele gemeinsame Baugesetze gibt, universale oder beinahe universal wirkende Gesetze, wobei letztere – räumlich und zeitlich weit verbreitet – zur Ausnahmslosigkeit tendieren, ohne sich allerdings zu erreichen. Selbstverständlich spielt die biologische Grundlage eine gewisse, wenn auch stets unbestimmbare Rolle. Andererseits darf man nie vergessen, daß die Sprache eine wesentlich soziale Ganzheit darbietet, und daß dieses dynamische Ganze, mit den deutschen Philosophen gesprochen, eine ständige *Selbstbewegung* aufweist – *Selfstirring*, laut der kybernetischen Terminologie. Die dynamischen Gesetze der Sprache sind durch die Tatsache gefördert, daß es sich um ein allumfassendes kollektives Gebilde handelt, welches für seine Gebraucher and der Scheide des Bewußten und Unbewußten erlebt wird. Zum Gebiet des Subliminalen gehört das Streben nach den geeigneten Strukturen, denen von der Sprachgemeinschaft unbewußt und teilweise – unter metasprachlicher Leitung – auch bewußt gefolgt wird⁶³⁴. » (J.Au. : p. 174-175).

Il est ici question, non seulement de régulation et de direction, mais également, en premier lieu, de mouvement. Or, tandis que les lois de structure – à nouveau attribuées, quoique moins nettement dans la mesure où à la différence de ce qui avait lieu dans les textes précédents le fondement biologique n'est pas totalement rejeté, à une logique interne du langage : « Il va de soi que le fondement biologique joue un certain rôle, bien que toujours indéterminable. » – rendent compte de « la tendance à des structures appropriées » – et l'on retrouve à ce propos le caractère fondamentalement inconscient de la structure linguistique – le mouvement paraît quant à lui lié au caractère social de la langue : « D'autre part, on ne doit jamais oublier que la langue se présente comme une totalité essentiellement sociale, et que ce tout dynamique, pour parler comme les philosophes allemands, présente une *auto-activation* constante – un *selfstirring* selon la terminologie cybernétique. » L'organicisme jakobsonien implique donc tout à la fois une logique linguistique et l'interaction des locuteurs. Des développements révélateurs, à cet égard, sont les développements relatifs au langage enfantin, langage enfantin dont, comme nous l'avons vu dans la première section de cette analyse, la notion même conjoint l'« étiologie » à la genèse.

Dans *The Sound Shape of Language*, Jakobson et Waugh renvoyaient notamment à un développement de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (1939-1941), aux conclusions tout à la fois distinctes et significativement analogues. On y retrouve en premier lieu les notions de force particulariste et de force unifiante et, dans ce cadre, celle d'emprunt⁶³⁵ :

⁶³⁴ « Or, on est déjà en mesure d'établir qu'il existe dans les langues de nombreuses lois de structure communes, universelles ou opérant quasi-universellement, ces dernières – largement répandues dans l'espace et dans le temps – tendant vers l'absence d'exception, sans cependant y atteindre. Il va de soi que le fondement biologique joue un certain rôle, bien que toujours indéterminable. D'autre part, on ne doit jamais oublier que la langue se présente comme une totalité essentiellement sociale, et que ce tout dynamique, pour parler comme les philosophes allemands, présente une *auto-activation* constante – un *selfstirring* selon la terminologie cybernétique. Les lois dynamiques du langage sont soutenues par le fait qu'il s'agit d'une structure collective embrassant tout, que ses usagers éprouvent à la frontière du conscient et de l'inconscient. Du domaine du subliminal relève la tendance à des structures appropriées, qui sont suivies inconsciemment, et pour une part – dans le cadre d'une conduite métalinguistique – également consciemment, par la communauté linguistique. »

⁶³⁵ Nous reviendrons également sur ce développement dans la troisième partie de ce travail, en raison de son caractère remarquablement et corrélativement unificateur et hétérogène. Voir notamment les notes 2154, 2159, 2164, 2185, 2883 et 3168 du chapitre 2 de la première partie.

« Nous ne voudrions en aucun cas sous-estimer les mérites des recherches consacrées jusqu'à présent au langage enfantin en général et, plus particulièrement, aux problèmes de sa phonétique, auxquels nous nous limiterons ici. Bien sûr, certains points communs manifestes entre le développement linguistique de l'enfant et les langues existantes ont été remarqués depuis longtemps. Mais on s'est principalement contenté de mentionner les influences réciproques de ces deux domaines. Tandis que le romantisme soulignait la créativité de l'enfant, les tendances s'intitulant elles-mêmes réalistes, comme celle de Wundt ou de Maringer, cherchaient à ramener à une imitation pure et simple toutes les activités intellectuelles de l'enfant, ses activités linguistiques en particulier. Ces deux tendances ont à la fois tort et raison. Si la création chez l'enfant n'est en aucun cas une création *ex nihilo*, une pure découverte (cf. Stern, p. 131), ses imitations ne sont pas pour autant des copies mécaniques et passives. L'enfant crée en empruntant. L'objection soulevée par la conception niant toute valeur autonome à un "trésor culturel amoindri" vaut pour l'acquisition linguistique des enfants : l'emprunt n'est pas une copie conforme ; chaque imitation nécessite un choix et donne ainsi lieu à un écart créateur par rapport au modèle, certaines parties de celui-ci étant éliminées, d'autres largement remaniées. Il se peut alors que le système phonique de l'enfant présente, en dépit de sa dépendance à l'égard du système adulte, des éléments totalement étrangers au modèle.

Ainsi, certains enfants n'ayant pas encore acquis le phonème *r* restituent souvent le couplage "voyelle + *r* de la même syllabe" par l'augmentation de la durée de la voyelle. Le *marka* ("marque") russe, par exemple, est rendu par *māka*, ce qui introduit une opposition de quantités qui, par ailleurs, n'existe pas dans la langue.

Le consonantisme français est typiquement un système triangulaire où les trois types d'occlusives prennent chacune une forme voisée, une forme non voisée et une forme nasale, et où les trois types de constrictives sont soit voisées, soit non voisées ; on obtient ainsi pour chaque type une labiale, une dentale et une palatale. Les enfants qui n'ont pas encore acquis les constrictives scindent la série palatale en une vélaire et une palatale, et créent à côté de *k* une occlusive palatale (plus ou moins affriquée) à partir du *f* français (ou encore du *f* et du *s*) et constituent ainsi un système consonantique provisoire de type quadrangulaire (cf. § 25).

Tant que les occlusives ne sont pas encore scindées en deux séries par le larynx, elles sont non voisées et non aspirées : l'enfant généralise ces jeux indépendamment du modèle local offert par sa langue (par exemple les langues slaves et romanes), même si celle-ci atteste les séries opposées d'éléments voisés-non aspirés et non voisés-aspirés (comme en danois). Cela a lieu même lorsque la langue maternelle se caractérise par une opposition nette entre les "voisées non aspirées/non-voisées aspirées" et ne possède donc pas d'occlusive non voisée et non aspirée. C'est précisément ce dernier caractère qui est de préférence utilisé dans le langage enfantin, comme l'a observé Sommerfelt chez des enfants norvégiens (1929, p. 273) et comme l'a confirmé le professeur Knut Knutson pour le danois.

Il arrive parfois que l'on observe chez l'enfant une sorte de "mutation consonantique". C'est ce qu'a constaté Alexandrov chez un petit garçon russe de deux ans qui utilisait *t* à la place de *k* mais qui remplaçait par contre systématiquement *g* par *k* ("juti" pour *ruki* et "n'ik'i" pour *knigi*, "akán" pour *ogon'*). On peut supposer qu'il remplaçait à l'origine aussi bien *g* que *k* par *t*, et que c'est seulement après avoir acquis *k* qu'il l'a substitué à celle des deux occlusives vélaire qui contraste le plus avec *t* dans la langue du pays, en l'occurrence la vélaire voisée, tandis que la non-voisée continuait à être remplacée par *t*. Ce même enfant omettait *j* quand il répétait un mot (par exemple, "ákəd'i" pour *jagodi*, "áb'ət'ka" pour *jabločko*) et remplaçait simultanément par *j* la liquide la plus marquante du modèle ("jámpə" pour *lampa*, "jas'kə" pour *ložka*, "juká" pour *ruka*). D'une manière analogue, une petite fille anglaise, nous apprend Sully, avait l'habitude d'"éviter l'emploi du *jot*", aussi curieux que cela paraisse, en disant "esh" pour

yes et ce, tout en utilisant régulièrement ce son comme substitut du *l* ; disant “*yook*” pour *look*, etc. (p. 130).

Le jeune locuteur introduit des modifications dans le modèle linguistique et s’en écarte souvent avec obstination en s’opposant à toute tentative de correction. Ce type de position séparatiste, lourde de conséquence et qui se rencontre, on le sait, dans les champs linguistiques les plus divers, se retrouve aussi chez l’enfant et peut même le mener à la pratique d’une sorte de langage autistique. L’exemple le plus connu se trouve chez Stumpf : il qualifie de “figé” le premier palier du langage de son fils qui, vers trois ans, refusait sciemment toute adaptation à son milieu linguistique. Un contact permanent entre deux ou plusieurs enfants séparés du monde des adultes peut entraîner parfois l’arrêt prolongé à un stade initial du langage. Saareste a décrit dans ce sens le cas très intéressant d’une fratrie de trois enfants vivant dans une ferme isolée en Estonie qui, âgés de huit à onze ans, ne pratiquaient de façon effective qu’un parler figé de la prime enfance. Il arrive parfois que ce langage figé typique d’une fratrie ne se conserve que sous forme de langue particulière, c’est-à-dire secrète, tandis que ces mêmes enfants parlent déjà couramment la langue du pays (cf. Vinogradov). La persistance de certaines déformations linguistiques n’est pas spécifique aux enfants arriérés. Ce trait se retrouve dans l’enfance de plusieurs grands poètes. Les frères Karel et Josef Čapek, deux éminents représentants de la poésie tchèque, se plaisaient – ce dernier le rapporte dans ses mémoires – à se parler dans cette langue particulière jusqu’aux années de la puberté.

Nous reconnaissons là dans le domaine particulier de l’acquisition du langage par l’enfant les deux forces antagonistes et simultanées qui caractérisent toute activité linguistique et que le maître genevois avait déjà désigné [*sic*] comme “esprit particulariste” d’une part, et “force unifiante” d’autre part. Les effets de l’esprit particulariste ou encore de la force unifiante peuvent être variables, mais ces deux facteurs sont toujours présents, nous l’avons vu chez le fils de Stumpf, qui refusait activement le langage de son milieu mais qui le possédait parfaitement d’une manière passive. La force unifiante n’agit pas seulement dans le sens enfants-adultes, mais également en sens inverse lorsque les adultes parlent aux enfants ou simplement lorsqu’ils parlent entre eux en leur présence. Dans ce cas, on observe une fois de plus des degrés d’adaptation variables : on peut “babiller” avec l’enfant, on peut chercher à imiter les particularités phonétiques, lexicales ou grammaticales de son parler ou au moins éviter l’usage de certaines de nos propres expressions qui lui seraient par trop inaccessibles. On dispose même à cet effet d’un parler traditionnel, d’un entre-deux, particulièrement adapté aux possibilités linguistiques des enfants, et qu’on peut appeler le langage des nounous. Bref, l’enfant est un imitateur imité.

L’intention de rendre la parole accessible à l’enfant est à l’origine de ces emprunts, mais cette première fonction est rapidement dépassée : ces emprunts peuvent en effet se généraliser dans le langage des adultes ; le vocabulaire de toutes les langues comporte une quantité importante de mots provenant de ce parler typique des nounous, comme nous le montre en particulier W. Oehl dans de nombreux exemples. On a souvent constaté qu’un enfant en pleine possession du langage adulte peut subitement se complaire au rôle de bébé et essayer de babiller en utilisant pour cela, soit le langage d’un cadet de sa fratrie, soit ses propres souvenirs. La pulsion infantile peut se manifester de même à des degrés variables dans la vie des adultes, ainsi que le souligne en particulier la psychanalyse. C’est un fait bien connu que les couples, dans leur commerce amoureux, retrouvent le langage enfantin, comme l’a déjà fait remarquer Gabelentz. D’après lui, c’est seulement une question d’usage qui fait que ces habitudes sont réservées aux heures intimes du tête-à-tête ou au contraire débordent largement ce cadre privé. Un certain style en général, ou encore un idiolecte, par exemple le langage des femmes, peut s’approprier des traits infantiles et la mode peut à son tour élargir cet usage et l’étendre à toute la langue.

Lorsqu'on observe, par exemple dans la manière de parler coquette, précieuse et câline des paysannes russes de la Sibérie du Nord (dans la région de Basse Kolyma), le remplacement de la liquide par un *j*, on peut dire que ce "doux parler" (*sladkojazyčie*) correspond au même infantilisme voulu que le changement du *r* en *j* que le fils de Grammont, à l'âge de deux ans, empruntait au babil de sa soeur cadette et étendait à l'ensemble de son vocabulaire (p. 79) ; cependant, l'introduction et la tendance à l'extension de ce "doux parler" dans la langue russe de la région mentionnée ne s'expliquent pas par la pulsion infantile, mais tout simplement par le rôle pivot qu'a pour ces dialectes périphériques le très large groupe linguistique comprenant la plupart des langues parlées autour de l'océan Pacifique et dont la caractéristique majeure est la présence d'une seule liquide tout au plus dans son système linguistique. Cette aire d'isoglosse n'englobe pas seulement le chinois, le japonais, le coréen, l'ainou et l'aléoute. Outre quelques langues indonésiennes et du nord-ouest de l'Amérique, elle englobe également la plupart des langues paléo-sibériennes, avec les dialectes koriak et tchouktche, ainsi que le russe de la Kolyma (ou plutôt sa variante féminine) infiltré dans la région tchouktche dont le système phonématique ne comprend aucune liquide. L'assimilation au langage enfantin n'est ici pour l'évolution phonique qu'un moyen et non son véritable moteur⁶³⁶. » (J.Kin. : p. 16-20).

⁶³⁶ « Wir möchten keinesfalls die Verdienste der bisherigen Forschung unterschätzen, weder auf dem Gebiete der Kindersprache überhaupt, noch in ihrer lautlichen Problematik im besonderen, auf die wir uns hier beschränken. Freilich vermerkte man einige auffallende Berührungspunkte zwischen der sprachlichen Entwicklung des Kindes einerseits und den Völkersprachen andererseits. Es wurde besonders die *Wechselseitigkeit* der beiden Gebiete erörtert. Der Romantismus betonte das Schöpferische am Kinde ; die sich selbst als realistisch auffassende Richtung eines Wundt oder beispielsweise eines Meringer suchte dagegen die geistige und speziell die sprachliche Tätigkeit des Kindes auf ein blosses Nachahmen zurückzuführen. Die beiden Richtungen haben gleichzeitig recht und unrecht. Einerseits ist die kindliche Schöpfung offenkundig keine Urschöpfung, keine Erfindung aus dem Nichts (vgl. Stern 131), andererseits ist aber die Nachahmung keine mechanische und ratlose Übernahme. Das Kind schafft, indem es entlehnt. Der Einwand gegen alle Auffassung, die einem "gesunkenen Kulturgut" jeden autonomen Wert abspricht, gilt auch vom Spracherwerb der Kinder : Die Entlehnung ist keine genaue Kopie ; jede Nachahmung bedarf einer Auslese und somit eines schöpferischen Abweichens vom Modell. Einzelne Bestandteile dieses Modells werden ausgeschaltet, andere umgewertet. Somit kann ein kindliches Sprachlautsystem, trotz seiner Abhängigkeit von dem der Erwachsenen, Elemente enthalten, die dem Muster ganz fremd bleiben.

So geben Kinder, die noch keinen *r*-Laut besitzen, oft die Verbindung "Vokal + *r* der gleichen Silbe" durch eine Vokaldehnung wieder, z. B. das russische *marka* (Marke) durch *māka*, und schaffen zeitweilig auf diese Weise einen Quantitätsgegensatz, der beispielsweise dem Russischen sonst ganz unbekannt ist. Der französische Konsonantismus ist ein ausgeprägtes Dreieckssystem : er besitzt je drei stimmlose, stimmhafte und nasale Verschlusslaute und je drei stimmlose und stimmhafte Engelaute, nämlich je einen Lippenlaut, Zahnlaut und Gaumenlaut jeder Art ; aber die Kinder, welche noch keine Engelaute erworben haben, spalten oft die Gaumenreihe in eine velare und eine palatale, indem sie neben *k* einen (bisweilen mehr oder weniger affrizierten) palatalen Verschlusslaut aus dem französischen *j* (oder aus *f* und *s*) entwickeln und somit ein viereckiges Konsonantensystem provisorisch aufweisen (vgl. § 25 f.). – So lange die Verschlusslaute beim Kinde nach dem Verhalten des Kehlkopfs ungespaltet bleiben, werden sie gewöhnlich stimmlos und ohne Aspiration vollbracht : das Kind verallgemeinert diese Spielart unabhängig davon, ob das landläufige Vorbild (wie z. B. die slavischen und romanischen Sprachen) neben ihr ein stimmhaftes unaspiriertes oder ein stimmloses aspiriertes Gegenstück enthält (wie es im Dänischen der Fall ist) ; ja auch dort, wo die Muttersprache einen zugespitzten Gegensatz "stimmhaft unaspiriert ~ stimmlos aspiriert" aufweist und somit keinen stimmlosen unaspirierten Verschlusslaut kennt, taucht anfänglich gerade und einzeln diese Prägung in der Kindersprache auf, wie es bei den norwegischen Kindern Sommerfelt beobachtete (γ 273) und wie uns Prof. Knut Knutsson auch bezüglich Schweden bestätigte.

Bisweilen findet beim Kinde eine Art "Lautverschiebung" statt. So wurde nach Aleksandrovs Beobachtungen bei einem zweijährigen russischen Knaben *k* durch *t*, dagegen *g* regelmässig durch *k* ersetzt (vgl. z. B. *jút'i* "rúki" und *n'ik'i* "knigi", *akán'* "ogon"). Vermutlich substituierte er ursprünglich sowohl *g*, als *k* durch *t*, und als er dann den *k*-Laut erworben hatte, gab er durch ihn nur denjenigen von den beiden Verschlussverlaren

wieder, welcher in der landläufigen Sprache von *t* am meisten absticht, also den stimmhaften Velaren, während der stimmlose auch weiterhin durch *t* ersetzt blieb. Derselbe Knabe liess *j* in den nachgeahmten Worten weg (z. B. *ákad'i* "jagody", *áb'at'ka* "jabločko") und ersetzte zugleich durch *j* die auffallenderen Liquidae des Vorbildes (*jámpa* "lampa", *jás'ka* "ložka", *juká* "ruka"). In ganz analoger Weise pflegte ein englisches Mädchen, wie Sully mitteilt, "so grillenhaft dies auch aussehen mochte, zuweilen "Jot" zu vermeiden, indem es *esh* für *yes* sagte, obwohl es denselben Laut regelmässig als Stellvertreter des *l* gebrauchte, indem es *yook* für *look* sagte usw." (130).

Der kleine Sprecher modifiziert sein Sprachmuster und häufig verharrender hartnäckig bei diesen Abweichungen und widersetzt sich jedem Korrekturversuch. Die aus den verschiedenen Ebenen des Sprachlebens gutbekannte und folgenschwere separatistische Einstellung äussert sich auch beim Kinde und führt es bisweilen zu einer Art Sondersprache. Die von Stumpf beschriebene "erstarrte" Anfangsstufe der Sprache seines Sohnes, der sich noch im Alter von ca. 3 Jahren bewusst weigerte, sich sprachlich der Umgebung anzupassen, ist das bekannteste Beispiel. Der enge Verkehr zweier oder mehrerer Kinder und ihre relative Abgeschlossenheit von den Erwachsenen hat zuweilen das lange Beibehalten eines sprachlichen Anfangsstadiums zur Folge (vgl. den von Saarete beschriebenen interessanten Fall dreier Geschwister auf einer vereinsamen estnischen Ferme, die im Alter von 8 bis 11 Jahren einzig die erstarrte Rede der frühen Kindheit aktiv beherrschten). Manchmal lebt diese erstarrte Geschwisterrede nur als ihre Sonder- bzw. Geheimsprache, während sonst dieselben Kinder die landläufige Sprache fliessend sprechen (vgl. Vinogradov). Das Beharren auf den Sprachentstellungen ist nicht für das rückständige Kind spezifisch, ja oft begegnen wir dem gleichen Zug in den Kinderjahren der bedeutenden Dichter. Die Brüder Karel und Josef Čapek, zwei hervorragende Vertreter der tschechischen Wortkunst, unterhielten sich gern, wie der letztere in seinen Erinnerungen erzählt, bis zu ihrem Pubertätsalter in einer derartigen Sondersprache miteinander.

Demzufolge erkennen wir im Spracherwerb des Kindes dieselben zwei einander entgegengesetzten und gleichzeitigen Triebkräfte, welche jedes sprachliche Geschehen beherrschen und welche der Genfer Meister als "esprit particulariste" einerseits und als "force unifiante" andererseits bezeichnet. Die Leistung des Absonderungsgeistes, bzw. der vereinheitlichenden Kraft kann verschieden gross sein, aber die beiden Faktoren sind stets vorhanden und selbst der erwähnte kleine Stumpf, der aktiv die Umgebungssprache ablehnte, besass sie passiv un vollem Masse. Die vereinheitlichende Kraft bewegt nicht nur das Sprechen der Kinder zu den Erwachsenen, sondern gleichzeitig auch das Sprechen der Erwachsenen zu den Kindern, ja sogar überhaupt in deren Anwesenheit. Auch in diesem Fall kan man verschiedene Grade der Anpassung beobachten : man "talkt" mit dem Kinde, man sucht die lautlichen, grammatischen und lexikalischen Eigentümlichkeiten seiner Sprache nachzumachen, oder mindestens vermeidet man manche von den eigenen sprachlichen Mitteln, die dem Kinde besonders unzugänglich sind. Man verfügt sogar zu diesem Zwecke über eine traditionelle, den kindlichen Möglichkeiten angepasste Mischsprache (unter der Bezeichnung "Ammensprache" bekannt). Kurz und gut, das Kind ist ein Nachahmer, der selbst nachgeahmt wird.

Das Bestreben, dem Kinde die Rede zugänglich zu machen, ist die ursprüngliche Funktion dieser Entlehnungen, aber sie wird leicht überschritten : derartige Entlehnungen können nämlich in der Sprache der Erwachsenen verallgemeinert werden ; so finden wir, wie besonders W. Oehl an zahlreichen Beispielen klargelegt hat, im Wortschatz aller Sprachen eine beträchtliche Anzahl aus der "Ammensprache" übernommener Lallwörter. Es wurde mehrmals festgestellt, dass ein Kind in vollem Besitze der Sprache sich plötzlich wieder in der Rolle eines Babys gefallen kann und – unter Anlehnung an die Sprache der jüngeren Geschwister oder teilweise an die eigenen Erinnerungen – wieder zu stammeln versucht. In verschiedenem Grade kommt der infantile Trieb auch im Leben der Erwachsenen zum Vorschein, was besonders die Psychoanalyse betont hat. Wie übrigens schon Gabelentz bemerkte, ist es weit verbreitet, dass Liebende bei ihrem Gekose in die Kindersprache verfallen, und er meint, es sei Sache der Sitte, ob sich dies Treiben auf trauliche Stunden unter vier Augen beschränkt , oder sich weiter hinaus wagt. Ein gewisser Sprachstil im allgemeinen, kann sich infantile Züge aneignen, und die Mode kann ihren Gebrauch wiederum erweitern und auf die ganze Sprache ausdehnen.

Wenn wir z. B. in der koketten, gezierten, liebkosenden Rede der russischen Bäuerinnen in Nordostsibirien (um Nieder-Kolyma) anstatt der Liquidae ein *j* beobachten, so ist diese, sogen. "süsse Redeweise" (*sladkojazyčie*) ein gleicher gewollter Infantilismus, wie die analoge Änderung des *r* in *j* bei dem zweijährigen Sohn von Grammont, welche dem Stammeln seiner minderjährigen Schwester entnommen und auf den ganzen Wortschatz des Knaben verbreitet wurde (79) ; aber die Einbürgerung und die Verbreitungstendenz dieser "süssen Redeweise" in der russischen Mundart des erwähnten Gebietes findet nicht mehr in einem infantilen Triebe seine Erklärung, sondern einfach in der Anlehnung der peripheren Mundart and den geräumigen Sprachbund, der die meisten Sprachen um den Stillen Ozean einschliesst und der dadurch gekennzeichnet ist, dass sein Phonemsystem höchstens eine Liquida besitzt. Diese Isoglotte umfasst neben dem Chinesischen,

Jakobson écrit ensuite :

« Dans toute langue, les changements phonétiques imputables aux enfants se manifestent soit par l'adaptation des générations plus âgées au langage enfantin, soit par le déplaisir tenace que manifestent les enfants, autrement dit les jeunes générations, à adopter certaines parties du patrimoine linguistique. De tels changements phoniques, se transmettant fidèlement d'une génération à l'autre, ont été mentionnés et soulignés à plusieurs reprises dans la littérature linguistique. Toutefois, l'intervention du langage enfantin, dans ce cas encore, n'est qu'une modalité des changements phoniques, en aucun cas leur véritable cause. On est alors inévitablement conduit à poser la question suivante : pourquoi une partie du modèle linguistique est-elle refusée de façon irrévocable et inflexible par les jeunes générations, et pourquoi s'agit-il toujours de la même partie ? La réponse se trouve très probablement en dehors du champ spécifique à la problématique du langage enfantin. Les modifications sont préparées par l'évolution interne et immanente du système linguistique. Les changements linguistiques ne sont pas des apports venus de l'extérieur que les enfants surajouteraient à la charpente de la langue ; les enfants ne font qu'anticiper des remaniements intérieurement prédestinés, latents et en quelque sorte déjà dans l'air. De même que la source d'une infection est, peut-on dire, moins importante pour l'organisme que la prédisposition à cette infection, de même en histoire de la linguistique, si la façon de parler des enfants est susceptible d'être la source ou le moyen d'un changement linguistique, la question déterminante n'en reste pas moins celle du devenir de la charpente linguistique après ces mutations.

3. POINTS COMMUNS OCCASIONNELS ET CONSTANTS.

La linguistique nous a donc enseigné que certaines mutations du langage enfantin pouvaient être à l'origine de l'évolution des langues. En outre, des études ont montré que pratiquement toutes les déformations que le parler enfantin fait subir à une langue sont en correspondance étroite avec l'évolution phonétique des langues naturelles. Maurice Grammont l'a dit : "Si l'on collectionnait les particularités linguistiques d'un très grand nombre d'enfants, on pourrait alors construire une espèce de grammaire de toutes les transformations possibles qui ont eu lieu ou qui auront lieu un jour dans l'une quelconque des langues humaines" (Grammont, 1902, p. 61 ; cf. également Stein, 1925b)⁶³⁷. » (J.Kin. : p. 21-22).

Japanischen, Koreanischen, Ainischen, Aleutischen, neben einigen Sprachen des amerikanischen Nordwestens und einigen indonesischen Sprachen auch die meisten paläosibirischen Sprachen, wobei korjakische und tshuktschische Mundarten und das ins tshuktschische Gebiet eingeschaltete Kolyma-Russisch (oder genauer seine weibliche Variante) im Phonemsystem gar keine Liquida enthalten. Die Anpassung an die Kindersprache ist hier ein Mittel der lautlichen Veränderung, aber nicht ihre innere Triebkraft. » (J.Kin. : p. 328-332).

⁶³⁷ « Die lautlichen Veränderungen der Sprache, welche von den Kindern herrühren, verwirklichen sich entweder durch die Anpassung der älteren Generation an die Kindersprache, oder durch die dauernde Unlust der Kinder, bzw. der neuen Generation, einen gewissen Bestandteil der sprachlichen Überlieferung anzunehmen. Solche generationsmässigen Lautveränderungen wurden in der linguistischen Literatur mehrmals erörtert und hervorgehoben. Aber auch in diesem Fall ist das Eingreifen der Kindersprache nur eine Modalität der lautlichen Veränderung, keineswegs aber ihr wahrer Grund. Es erhebt sich unvermeidlich die Frage : weshalb wird ein Bestandteil des sprachlichen Vorbilds von der neuen Generation unnachgiebig und unwiderruflich abgelehnt, und weshalb geht es bei allen ihren Vertretern um den gleichen Bestandteil ? Die Antwort liegt offensichtlich ausserhalb der spezifisch kindersprachlichen Problematik. Der Wandel ist durch die innere, immanente Entwicklung des Sprachsystems vorbereitet. Die Sprachveränderung ist kein äusserer Beitrag, den die Kinder dem Sprachgebilde aufzwingen, sondern sie antizipieren dessen innerlich vorherbestimmte, sozusagen in der Luft schwebende Umwandlungen. Wie die Quelle der Ansteckung für den Organismus weniger bedeutsam ist als seine Empfänglichkeit für die betreffende Ansteckung, ebenso verhält es sich in der Sprachgeschichte : die Sprechweise der Kinder kann zwar zur Quelle oder zum Medium einer Sprachveränderung werden, doch massgebend für die letztere bleibt die Nachfrage des Sprachgebildes nach der bezüglichen Mutation.

Langage enfantin et langue naturelle apparaissent en premier lieu comme deux types de langues dont les locuteurs sont en interaction les uns avec les autres, rendant possible des emprunts de l'une à l'autre. Le langage enfantin est cependant conçu comme une structure « naissante », selon le terme employé par Jakobson un peu plus haut, qui parle du langage enfantin et de l'aphasie comme de « [l]a naissance et [du] déclin de la structure d'une langue⁶³⁸ » (J.Kin. : p. 15). Aussi faut-il distinguer entre deux types de modification du langage enfantin, celles qui sont vouées à disparaître et qui manifestent seulement ce que Jakobson appelle la création constitutive de toute imitation enfantine, et celles qui « se transmett[e]nt fidèlement d'une génération à l'autre ». Dans cette perspective, la langue naturelle apparaît doublement déterminante, comme modèle de construction du langage enfantin et comme modèle de son évolution. Jakobson affirme en effet par ailleurs, reprenant la conception de l'emprunt qu'il avait exposée dans les *Remarques sur l'évolution phonique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, que l'emprunt au langage enfantin n'est jamais déterminant, mais qu'il n'est que le moyen ou la modalité d'un changement linguistique latent, de même que « le déplaisir tenace que manifestent les enfants, autrement dit les jeunes générations, à adopter certaines parties du patrimoine linguistique » ne fait que manifester « l'évolution interne et immanente du système linguistique ». On lit de même ensuite à propos de l'aphasie, où le fait est d'autant plus frappant qu'il s'agit cette fois de démantèlement, et non plus de construction :

« Les difficultés bien connues qui surgissent habituellement lorsqu'il s'agit de décrire les aphasies dites "pures" ou "extrinsèques", d'établir et de classer leurs différentes formes et degrés ou d'examiner et de soumettre aux tests certains malades tombent d'elles-mêmes si l'on essaie avant tout de répondre à la question suivante : quelles modifications subit chez l'aphasique le système phonématique, c'est-à-dire le système des valeurs sonores qui distinguent les significations ?

Compte tenu de cette question, la succession des changements se révèle alors rigoureusement réglée, tandis que les troubles articulatoires se ramènent à tel ou tel muscle phonatoire, telle ou telle série quelconque de sons (cf. § 8). Les éléments isolés du système phonématique disparaissent dans l'aphasie phonique en suivant un ordre déterminé.

Aussi longtemps qu'il en subsiste des parties, elles forment un système bien ordonné, quoique appauvri. Comme l'enfant qui ne se contente pas de réduire purement et simplement le modèle linguistique mais attribue de nouvelles valeurs au système simplifié, l'aphasique n'offre pas simplement un démantèlement de son système antérieurement plus riche, mais parfois même une restructuration. Lorsque, par exemple, l'aphasique de langue tchèque examiné par Pick (1919) remplace dans sa langue maternelle l'accentuation de la première syllabe par celle de la pénultième, il convient de mettre en rapport cette modification étrange avec la tendance simultanée à la disparition des oppositions de quantité dans les voyelles de cette langue. On assiste à plusieurs reprises dans l'histoire des langues slaves de l'Ouest (le polonais, et certains dialectes

3. [Okkasionelle und konstante Übereinstimmungen] Die Sprachwissenschaft hat also gezeigt, dass die Völkersprachen in ihrer Entwicklung an manche Mutationen der Kindersprache anknüpfen können, und andererseits stellte die Forschung fest, dass beinahe all bei den Kindern beobachteten Verstümmelungen der landläufigen Sprache im Lautwandel verschiedener Völkersprachen nahe Parallelen finden. "Falls man die sprachlichen Eigentümlichkeiten einer sehr grossen Anzahl von Kindern sammelt, sagt Maurice Grammont, so könnte man eine Art Grammatik aller Veränderungen aufbauen, die in den menschlichen Sprachen irgendwo vorgekommen sind und vorkommen können" (61, vgl. auch Stein γ). » (J.Kin. : p. 332-333).

⁶³⁸ « seine [des Sprachgebildes] Geburt und sein Absterben » (J.Kin. : p. 328).

tchèques et slovaques) à la liaison du phénomène de la perte de l'opposition des quantités et de celui du passage de l'accent de la première syllabe à la pénultième. Ce rapport s'explique par le fait que, lors de la perte d'une quantité, l'accentuation devient naturellement prépondérante : c'est précisément l'opposition entre la pénultième et la première syllabe qui favorise l'accentuation. Les différences d'intensités sont plus percutantes dans le relief des mots à intonation montante-descendante que dans ceux à intonation seulement descendante, et plus marquantes lorsque l'accent porte alternativement sur la pénultième et sur l'unique syllabe que lorsqu'il porte uniformément sur la première. Le démantèlement du système phonématique de l'aphasique s'accompagne donc d'un aspect constructif qui peut rappeler cette "fonction de rechange réparatrice" observée maintes fois dans les formations nouvelles de l'aggrammatisme⁶³⁹. » (J.Kin. : p. 36-37).

Cette prépondérance de la langue naturelle s'adjoint à une commune détermination par des lois panchroniques, sur l'affirmation de laquelle s'achevait le développement relatif au langage enfantin, et dont l'examen précède le développement relatif à l'aphasie :

« Mais, outre ces points communs éventuellement possibles, il existe entre ces deux champs des concordances nécessaires et constantes. C'est cette question de fond qui n'a jusqu'à présent pratiquement jamais été abordée. Il n'est pas difficile de donner la raison de cette omission.

4. TRANSCRIPTION ET ANALYSE DES DÉBUTS DU LANGAGE ENFANTIN

La mise au point de ce type de relations nécessaires et générales présuppose l'étude des lois structurales de chacun des systèmes linguistiques – tâche entreprise seulement depuis peu de temps.

De plus, la mise à jour des principes généraux de la structure du langage enfantin nécessite des observations attentives et précises du développement linguistique effectif. Les stades prélinguistiques et les toutes premières manifestations linguistiques, d'une

⁶³⁹ « Die berüchtigten Schwierigkeiten, die bei der zusammenfassenden Schilderung der sog. "reinen Aphasien" (aphasies pures ou extrinsèques) oder bei der Feststellung und Einteilung ihrer verschiedenen Formen und Grade, sowie bei der Untersuchung und Testprüfung einzelner Kranken gewöhnlich entstehen, verschwinden von selbst, insofern man an erster Stelle die Frage zu beantworten sucht : welche Veränderungen erfährt beim Aphasischen das Phonemsystem, oder, in anderen Worten, das System der bedeutungsunterscheidenden Lautwerte ?

Wird diese Frage berücksichtigt, so erweist sich auch da das Nacheinander der Veränderungen als streng *gesetzmässig*, wohingegen arthrische Störungen sich auf beliebige Sprechmuskeln und auf eine beliebige Lautreihe beschränken können (vgl. § 8). Einzelne Bestandteile des Phonemsystems werden bei der Lautaphasie in einer bestimmten Rangordnung beseitigt.

Solange Reste vorhandenbleiben, bilden sie ihrerseits noch immer ein geordnetes, wenn auch verarmtes System. Und so wie das Kind sein sprachliches Vorbild nicht nur reduziert, sondern öfters das Vereinfachte umwertet und umgestaltet (vgl. § 2), so sehen wir ebenfalls in einem aphasischen Sprachlautsystem nicht nur einen Abbau des vorherigen, reicheren Systems, sondern manchmal auch einen Umbau. Wenn z.B. der von Pick (8) untersuchte tschechische Aphasiker die Anfangsbetonung der Muttersprache durch die Akzentuierung der Paenultima ersetzt, so ist diese seltsame Änderung mit der simultanen Neigung zum Abbau der tschechischen vokalischen Quantitätsgegensätze in Zusammenhang zu bringen. In der Geschichte der westslavischen Sprachen finden sich die beiden Erscheinungen – der Quantitätsverlust und der Übergang von der Anfangs- zur Paenultimabetonung – mehrmals verbunden (Polnisch, manche tschechische und slowakische Mundarten). Diese Verknüpfung liesse sich dadurch erklären, dass beim Quantitätsverlust die Betonung naturgemäss stärker zur Geltung kommt, und dass gerade die Paenultima im Gegensatz zur Anfangssilbe das Hervorheben der Betonung begünstigt : die Druckunterschiede sind eindringlicher beim steigend-sinkenden Wortrelief als beim einfach sinkenden und auffallender bei der abwechselnden Betonung der vorletzten und einzigen Wortsilbe als bei der einförmigen Anfangsbetonung. Es kommt also beim aphasischen Abbau des Sprachlautsystems auch eine konstruktive Einstellung zum Ausdruck, und sie erinnert an diejenige "reparatorische Ersatzfunktion", welche in den agrammatischen Neubildungen wiederholt beobachtet wurde. » (J.Kin. : p. 345-346).

importance capitale dans la construction phonique d'une langue, ont été pendant longtemps négligés⁶⁴⁰. » (J.Kin. : p. 22).

La position de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* apparaît ainsi tout à la fois analogue à et distincte de celle de *The Sound Shape of Language*. Jakobson y affirme en effet de même que le langage enfantin n'est pas une cause déterminante dans l'évolution des langues, mais seulement une détermination auxiliaire. La construction apparaît cependant différente, dans la mesure où l'évolution n'y est pas attribuée aux locuteurs, mais au langage lui-même, dont l'enfant ne peut que précipiter le développement – et l'on retrouve significativement, à ce propos, la comparaison avec un organisme. Le langage enfantin demeure assujéti au modèle adulte, qu'il s'en écarte (modification momentanée du modèle) ou qu'il en manifeste l'évolution. Le dynamisme corrélatif des lois panchroniques et de la dimension « étiologique » apparaît ainsi nettement comme une reconstruction. Langage enfantin et langues naturelles font l'objet d'un autre développement comparatif dans *The Sound Shape of Language*, dont l'enjeu principal apparaît dès « Der grammatische Aufbau der Kindersprache » (1975) :

« Die Erforschung und Erklärung der strengen Gesetzmäßigkeit, welche man in der Entwicklung der Kindersprache beobachtet, geht nur langsam voran. Die junggrammatische, einseitig diachronische Tradition, die noch vor kurzem in der Sprachwissenschaft hervortrat, zeigte weder für die reine Beschreibung des Sprachbaus noch für das Suchen der allgemeinen Aufbau- und Umbaugesetze Verständnis. Andererseits verdeckte die von der Genfer Schule und ihren zahlreichen Epigonen gepredigte, streng und eng statische Abart der Synchronie und eigentlich der ganzen Sprachanalyse den Weg zum Begreifen der Kindersprache, deren Wesen und Aufbau den Gesetzen einer dynamisch angelegten Synchronie unterworfen sind⁶⁴¹. » (J.Au. : p. 173).

Ce passage a été partiellement cité dans la première section de cette analyse, et nous avons souligné alors le caractère panchronique de l'entité jakobsonienne. Il est notable, à cet égard, que s'ajoutent à cette « régularité rigoureuse que l'on observe dans le développement du langage enfantin », à propos de laquelle il sera ensuite question de « dynamische

⁶⁴⁰ « Aber neben allen diesen okkasionell-möglichen Berührungspunkten gibt es zwischen den beiden Feldern *notwendige und konstante Übereinstimmungen*, und gerade diese Grundfrage wurde bisher kaum angeschnitten. Es ist nicht schwer, die Ursache dieser Lücke anzugeben.

4. [Aufzeichnung und Analyse der Sprachanfänge] Die Feststellung der allgemeinen Notwendigkeiten setzt das Studium der Strukturgesetze der Sprachsysteme voraus – eine Aufgabe, die bis vor kurzem im Schatten blieb. Ausserdem verlangt die Aufdeckung der allgemeingültigen Bauprinzipien der Kindersprache sehr aufmerksame und genaue Beobachtungen über das tatsächliche Sprachwerden. Besonders die ersten Vorstufen und Stufen des sprachlichen Lebens, die für den lautlichen Aufbau der Sprache am wichtigsten sind, wurden lange Zeit stiefmütterlich behandelt. » (J.Kin. : p. 333).

⁶⁴¹ « L'exploration et l'explication de la régularité rigoureuse que l'on observe dans le développement du langage enfantin, ne progressent que lentement. La tradition néogrammairienne, exclusivement diachronique, qui était dominante dans la linguistique jusqu'à une date très récente, n'a montré aucune intelligence ni de la description pure de la structure du langage ni de la recherche des lois générales de construction et de restructuration. D'autre part, la version stricte et étroitement statique de la synchronie et en fait de toute l'analyse de la langue prônée par l'école de Genève et ses nombreux épigones a dissimulé le chemin vers la compréhension du langage enfantin, dont l'être et la construction sont soumis aux lois d'une synchronie ordonnée de manière dynamique. » Le traducteur anglais a traduit ce dernier syntagme par « the laws of a synchrony applied dynamically » (Jakobson, 1985a : p. 142).

Gezetze⁶⁴² » (J.Au. : p. 173), les « lois d'une synchronie ordonnée de manière dynamique ». On lit ensuite dans « On the Approach to the Problem of Consciousness and the Unconscious » (1978) :

« The active role of the metalingual function remains in force, undergoing considerable changes, to be sure, throughout our entire life and maintains the constant flux between the conscious and the unconscious in all our speech activity. Incidentally, an analogy, productive in this connection, between ontogenetic and phylogenetic relations makes possible a comparison of the concatenated stages of child speech development with the dynamics of the language community in which successive changes experienced by the community allow of conscious awareness on the part of the speakers and do so inasmuch as the start and finish of any change inevitably undergo a stage of more or less prolonged coexistence, which relegates separate stylistic roles to the initial and to the terminal points of development. If, for example, a linguistic change consist on the loss of a phonological distinction, the verbal code will temporarily maintain both the explicit start of the development and its elliptical finish, each serving as a stylistic variant in the overall code and each, moreover, allowing for conscious awareness⁶⁴³. » (J.Unc. : p. 160).

On retrouve en premier lieu, dans *The Sound Shape of Language*, les lois d'implication panchroniques :

« Théorie et faits linguistiques s'impliquent réciproquement et sont également indispensables à qui veut comprendre réellement la constitution du langage enfantin et de sa forme phonétique. Il n'est pas de théorie plus risquée et plus spéculative que l'absence de théorie. Depuis des siècles, la notion du langage comme système de procédés structuré et cohérent, des unités les plus petites aux plus grandes, s'est enracinée dans la pensée scientifique et n'a cessé de lutter contre la conception prélogique et stérile qui voudrait n'y voir qu'un agrégat fortuit d'éléments épars. C'est ainsi que Wilhelm von Humboldt, héritier de toute la tradition de la grammaire philosophique et précurseur de nos idées modernes sur le langage, a toujours affirmé que "rien dans la langue ne se soutient seul, mais chaque élément agit comme la partie d'un tout" (IV : 14) ; et encore *dass in der Sprache Alles durch Jedes und Jedes durch Alles bestimmt wird* (V : 394 ; voir Telegdi, 1970). Et la définition de la langue comme un système "où tout se tient" est maintenant dans tous les manuels.

La langue est un système cohérent dans son être comme dans son devenir (voir Shaumyan, 1977) – et celle, naissante, des enfants n'est qu'un cas particulier de langue en devenir, un système en voie d'élaboration. Une telle conception vaut aussi bien pour la charpente phonique. Car ce que révèlent les règles et les tendances universelles, c'est la liaison intime qui existe entre les constituants de la structure et la suite ordonnée

⁶⁴² « lois dynamiques ».

⁶⁴³ « Le rôle actif de la fonction métalinguistique reste en vigueur, subissant des changements considérables, certainement, tout au long de notre vie et maintient le flux constant entre le conscient et l'inconscient dans toute notre activité verbale. Soit dit en passant, une analogie, productive sous ce rapport, entre les relations ontogénétiques et phylogénétiques rend possible une comparaison des stades successifs du développement du langage enfantin avec la dynamique de la communauté linguistique, dans laquelle les changements successifs dont la communauté fait l'expérience admettent une conscience consciente d'elle-même de la part des locuteurs et l'admettent en ce sens que le début et la fin de tout changement connaissent inévitablement un stade de coexistence plus ou moins prolongée, qui relègue les rôles stylistiques séparés aux points initial et terminal du développement. Si par exemple un changement linguistique consiste en la perte d'une distinction phonologique, le code verbal maintiendra temporairement à la fois le début explicite du développement et sa fin elliptique, chacun servant comme variante stylistique dans le code total et chacun, de plus, comptant avec la conscience consciente d'elle-même. »

d'implications que manifestent tant la structuration du langage que sa maturation chez l'enfant. Il faut voir la forêt et pas seulement les arbres, c'est-à-dire, dans le cas qui nous occupe, tout le réseau des traits distinctifs et leurs interconnexions simultanées et séquentielles, et non une simple mosaïque d'acquisitions sans liens entre elles. Pour le dire avec la concision d'Oskar Lange (1904-1965), "*système* désigne un ensemble d'éléments joint à l'ensemble des relations qui les unissent ; l'ensemble de ces relations (et de leurs transformations isomorphiques) est ce qu'on appelle la *structure* du système."⁶⁴⁴ » (J.SS : p. 203).

Apparaît à nouveau ici la subordination jakobsonienne de la science à la méthode structurale qui, comme dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* et le « Retrospect » des *Selected Writings VI*, soutient l'appréhension structurale des changements. Dans ce cadre, le langage enfantin est significativement donné comme un « cas particulier de langue en devenir, un système en voie d'élaboration ». Or, la notion de structure donne lieu au commentaire suivant, cité ci-dessus :

« La notion de structure est inséparable de celle de transformation (de "transmutation"), car, comme le souligne Lange, "un tout ne reste jamais identique à lui-même, il doit changer constamment" (Lange, 1962 : 1, 17, voir Ashby, 1956 : 83, ainsi que la théorie des catastrophes chez Thom, 1974a, b). Le langage ne fait pas exception, ce qui ne laisse pas d'émousser la question si souvent posée : "Pourquoi les langues ne cessent-elles de changer ?" Car vouloir séparer, comme on l'a presque toujours fait en linguistique, le concept de système-structure de celui de changement ne peut mener qu'à une conception irréaliste et outrageusement simplifiée de la langue et de son réseau. C'est un frein à l'explication des changements, qu'on refuse de voir comme une partie nécessaire du système⁶⁴⁵. » (J.SS : p. 203-204)

⁶⁴⁴ « Linguistic facts and linguistic theory imply each other, and are equally indispensable for a clear insight into the buildup of child language and of its sound shape. A lack of theory is the most hazardous and most speculative theory. The idea of language as a structured, coherent system of devices from the smallest to the highest units has for ages been enrooted in sciences striving against the superstitious and lifeless image of a fortuitous aggregate of scattered particulars. Wilhelm von Humboldt, great heir to a centuries-old tradition of philosophical grammar and precursor of present-day linguistic views, insistently claimed that "nothing in language stands by itself but each of its elements acts as a part of a whole" (IV : 14) ; he contended "dass in der Sprache Alles durch Jedes und Jedes durch Alles bestimmt wird (V : 394 ; cf. Telegdi 1970). The designation of language as a system "où tout se tient" has entered into the primers of French and international linguistics.

Language remains a coherent system both in its being and in its becoming (cf. Shaumyan 1977). Children's nascent language is but a particular case of language in becoming, and must be viewed as a developing system. Such a consideration is fully valid also with respect to the sound shape. The universal rules and tendencies disclose the intimate conjunction between the constituents of the pattern and the implicational order of these relations in the structuration of language as well as in the successive manifestations of this order in the child's linguistic maturation. It is necessary to see the forest and not just the trees, and in the given case to see the whole network of distinctive features and their simultaneous and sequential interconnections and not just an apparent mosaic of unrelated acquisitions. In present-day scientific thought, according to the terse formulation of Oskar Lange (1904-1965), "*system* is taken to mean a set of elements together with the set of relations between the elements ; the set of such relations (and of all their isomorphic transformations) is called the *structure* of the system". » (J.SS : p. 168-169).

⁶⁴⁵ « The notion of structure is inseparable from that of "transformation" (transmutation) and, as Lange points out, "wholes can never remain in a changeless state, they must change constantly" (Lange 1962 : 1 & 17 ; cf. Ashby 1956 : 83, and Thom's theory of catastrophes [1974a, b]). In this respect, language is not an exception among systems, and the frequent question "why do all languages keep changing all the time ?" loses its edge. In linguistics, the incessant attempts to disconnect the concept of system and of its structure from that of change lead to an unrealistic view of language and an oversimplistic conception of its network. These attempts inhibit

et Jakobson et Waugh poursuivent :

« Entre les changements chez l'enfant qui apprend à parler et ceux que l'on observe au sein de la communauté linguistique adulte, il y a certes des différences importantes. Dans un cas, il s'agit d'élaborer la langue, tandis que dans l'autre, c'est à une restructuration partielle que nous assistons. Mais, outre que cette construction de la langue par l'enfant implique nécessairement une restructuration du modèle adulte, il existe entre les deux types de changement tout un ensemble de correspondances fondamentales. Ainsi, tout changement touchant les traits distinctifs comporte un début et une fin, séparés par un certain laps de temps. Cet intervalle entre les deux limites est souvent défini comme une période de désorganisation temporaire et diversement baptisé : chaos, hétérogénéité, mélange, déstructuration, etc. Mais, en réalité, la coexistence entre les éléments obligatoires avant que le changement ne commence et ceux dont on peut présumer qu'ils auront le monopole lorsqu'il sera terminé n'entraîne aucun désordre. Si, par exemple, certains membres de la communauté linguistique, en général les plus âgés, n'emploient que les formes anciennes, tandis que d'autres, disons les plus jeunes, ont constamment recours aux innovations, il s'ensuit tout simplement qu'une nouvelle règle vient s'ajouter au code linguistique de l'ensemble de la communauté, stipulant les diverses formes utilisées par les locuteurs-auditeurs d'âges différents. Une variation sur le même schéma serait que les membres de la jeune génération choisissent les formes anciennes en s'adressant aux gens âgés, attention que ceux-ci pourraient éventuellement leur retourner.

D'autre part, lorsque les locuteurs utilisent les deux types de formes indépendamment de l'âge des destinataires – cas, semble-t-il, très fréquent –, il n'y a pas pour autant liberté entière de variation : le choix entre la forme ancienne et la nouvelle dépend alors du style de discours : plus ou moins rapide, relâché, elliptique, informel, expressif (ou le contraire de chacun de ces qualificatifs). En particulier, le rôle de l'ellipse à l'origine d'un grand nombre de changements phonétiques est indiscutable ; nous ne citerons que la perte du trait lâche~tendu en français contemporain (voir Martinet, 1945). Souvent, divers mots subissent le même changement dans leur forme phonétique, mais à des allures différentes, décalage qui est étroitement lié à la différence de leurs colorations stylistiques. Aussi faut-il, à chaque moment d'un changement phonétique en cours, distinguer entre les divers sous-codes à l'intérieur du code global stratifié de la communauté linguistique tout entière ou de tel de ses sous-groupes. Ce faisant, l'observateur évitera de céder au mythe de la désintégration temporaire⁶⁴⁶. » (J.SS : p. 204-205).

the explanation of changes through a reluctance to see them as necessary components of the system. » (J.SS : p. 169).

⁶⁴⁶ « Between the changes in children's language during its acquisition and the changes in extant languages of entire speech communities there are appreciable differences. The task of the former development is to construct language, while the latter process is aimed at the partial restructuration of language. However, in children's process of constructing their language, the restructuration of the adult model is vitally involved. In any case, there is a set of essential correspondences between both kinds of changes. Any change involving distinctive features exhibits a temporal distance between its initiation and conclusion (cf. above, pp. 161 f.). The interval between these two boundary markers is frequently characterized by students as a temporary disorganization – chaos, heterogeneity, mixture, an irregular state of "unstructuredness" – whereas in fact the coexistence of entities which were compulsory before a change began with those which presumably will have monopoly after its completion does not mean a disruption of orderliness. If some of the members of the same speech community, in particular the senior ones, use solely the older forms, while the others, especially the junior ones, have constant recourse to the innovations, a new rule is added to the linguistic code of the whole community, concerning a difference in the forms employed by speakers and listeners of diverse ages. Another limiting variation of basically one and the same linguistic status would be a preference for the older form by the younger generation when addressing older people and a corresponding concession by the older speakers to the younger listeners.

On lit ensuite, dans la lignée de « On the Linguistic Approach to the Problem of Consciousness and the Unconscious » :

« En outre, il ne faut pas oublier que l'activité métalinguistique, l'une des fonctions cardinales du langage, assure au locuteur une conscience aiguë tant de la stabilité que de la mutabilité du réseau linguistique. C'est dire que les constituants du réseau linguistique et ses changements en cours sont, de manière consciente ou au moins subliminale, toujours perçus et reconnus comme fonctionnels, par les adultes et par les enfants (voir Waterson, 1971b).

Du reste, dès les premières étapes de l'acquisition du langage, l'enfant montre clairement la présence de sous-codes dans son bagage linguistique. La différence entre compétence de locuteur et compétence d'auditeur est chez lui manifeste. Diverses formes de conformisme et de non-conformisme jouent un grand rôle dans les modifications graduelles de son langage. Ainsi, le fils de Natalie Waterson était, à un an et six mois, "capable de produire une forme plus claire que celle utilisée par lui, c'est-à-dire plus proche de celle des adultes, lorsqu'il ne se faisait pas comprendre du premier coup. Voilà qui indique qu'il avait une certaine notion des traits des formes adultes qu'il n'employait pas normalement, et qui étaient pour lui, à son niveau, redondantes" (Waterson, 1970 : 3). D'autre part, comme le remarque le même observateur, les enfants reconnaissent fréquemment leurs acquisitions récentes pour des innovations, tout en conservant le souvenir et le sentiment des "archaïsmes" de leurs étapes antérieures, qu'il leur arrive de réemployer dans des énoncés à caractère rétrospectif. Témoin cet exemple de Waterson : à un an et huit mois, la forme de son fils pour *pudding* était [pʊpən], mais la forme ancienne [pʊpʊ] réapparaissait "sous l'effet d'une tension émotive, à l'occasion d'une demande pressante : [bɪ'ɪ dzæm pʊpʊ], *a bit of jam for my pudding*, 'un peu de confiture sur mon pudding'. Cela montre que la forme utilisée par l'enfant deux mois plus tôt relevait encore de sa compétence" (1970 : 14).

D'autre part, il est possible d'étendre la notion de diffusion d'un changement phonétique, dans et à l'extérieur d'une communauté linguistique, aux cas de convergence de changements semblables, mais issus indépendamment de lieux différents (les *foyers d'innovation* de Saussure), dans la mesure où les deux processus apparaissent comme complémentaires : une anticipation bien orientée du changement à venir en facilite la diffusion "réussie". De manière analogue, la soumission du jeune élève à son instructeur linguistique est rendue plus aisée par le fait que le premier anticipe les règles structurales qu'il devra maîtriser, en s'appuyant sur les étapes précédentes de son apprentissage et sur ses capacités et prédispositions inhérentes à adopter la forme linguistique, le réseau des traits en particulier.

Les particularités que présente l'acquisition par l'enfant de nouveaux mots avec de nouveaux traits phonétiques soulèvent inévitablement la question de savoir ce qui est pour lui premier, du niveau lexical ou du niveau phonique ; et l'observation par Ferguson d'un enfant qui évitait manifestement les mots dotés de traits phonétiques qu'il n'avait pas encore maîtrisés, tandis qu'il montrait un penchant évident pour ceux contenant des

If, however, free choice between both kinds of forms characterizes the same speakers independently of the addressees' age (and this seems to be a quite frequent case), the freedom of this variation is subject to significant restraints : the selection of older and newer forms depends on the style of speech – more or less hurried, slipshod, elliptic, informal, expressive, or the opposite of each of these modes. The elliptic origin of many sound changes is indisputable, for instance the developing loss of the vocalic lax ~ tense feature in contemporary French (cf. Martinet 1945). Often the sound shapes of diverse words undergo the same change with different speed, a discrepancy which is closely tied to their different stylistic coloring. Thus we must for a given moment in the course of a certain sound change distinguish between the different subcodes which belong to the multilayered overall code of the whole community or of certain of its subgroups. An observer's heightened attention to such subgroups and their subcodes is necessary in order to avoid the myth of temporary disintegration. » (J.SS : p. 169-170).

traits qu'il venait d'acquérir, fait bien voir à quel point ce problème est complexe. Et l'on se heurte à la même difficulté lorsqu'on envisage la question de la "diffusion lexicale" (Wang, 1969) dans les langues. Matthew Chen fait judicieusement remarquer qu'une "étude beaucoup plus détaillée et mieux contrôlée de l'acquisition de la phonologie par l'enfant dans le contexte de la diffusion lexicale serait la bienvenue pour faire la lumière sur la réalisation du changement phonétique" (1972 : 492 et suiv.). Il cite à ce propos l'excellent travail de H.-I. Hsieh (1971) sur l'acquisition en dix semaines des occlusives vélaires initiales par un enfant taïwanais âgé de cinq ans. Ses premières tentatives donnaient soit [t] soit [t^h]. Ce n'est que peu à peu que les vélaires sont apparues dans son inventaire, et, au début, il leur fallait pour s'imposer un environnement phonique favorable ; autrement la vélaire initiale du modèle adulte continuait d'être reproduite sous la forme d'une dentale, ou bien, dans certains mots, présentait une variation "libre" entre la dentale ancienne, mais encore dominante, et la vélaire tout nouvellement acquise. Il est clair que cette différence entre éléments lexicaux à traitement conservateur et ceux où alternent [t] et [k] exigerait des recherches plus poussées, portant sur la localisation de ces mots dans le vocabulaire de l'enfant et dans son éventail stylistique en développement⁶⁴⁷. » (J.SS : p. 210-212).

⁶⁴⁷ « Moreover, one should not forget that metalinguistic operations, which prove to be one of the cardinal functions of language, ensure a high-level awareness of both the stability and the mutability of the linguistic system (cf. RJ 1979). The constituents of the linguistic network and of its ongoing changes are, whether consciously or subliminally, perceived and recognized as functional both by the adult and by the child (cf. Waterson 1971b).

Even during the earliest stages of language acquisition the child evidences the presence of subcodes in his linguistic stock. The difference between the addresser's and the addressee's competence is manifest in children (see above, pp. 162 ff.). Various kinds of conformism and non-conformism play a great part in the gradual changes of children's language. Natalie Waterson's son at 1 year 6 months was "capable of producing a clearer version of his form, i.e. a form closer to the adult's, when his first effort was not understood. This suggests that he had some idea of certain features of the adult form that he did not normally use and that were redundant for him at this stage" (1970 : 3). As this careful observer of children's speech noticed, they frequently recognize their recent linguistic increments as innovations, but on the other hand they preserve their memory of and feeling for the "archaisms" of their earlier verbal experience and use them on occasion in utterances of a retrospective tinge. A telling example is given by Waterson : at 1 year 8 months her child's form for *pudding* is [pʊpən], but the old form, [pʊpʊ] reappears "under emotional stress, an urgent request : [br'ɪ dzæm pʊpʊ], 'a bit of jam for my pudding'. This indicates that the form which was last used by the child two months previously was still in his competence" (1970 : 14).

In discussing the diffusion of a sound change within and between speech communities, we can extend this notion also to cases of the convergence of similar but independent changes in different local sources (Saussure's *foyers d'innovation*), because both processes complement each other : a convergent anticipation of the change-to-occur is a furthering condition for a "successful" diffusion. In an analogous way, the submission of the little tutee to his language tutor is furthered by the former's anticipation of the structural rules to be mastered, an anticipation due to the antecedent stages of his linguistic training and to his inherent abilities and predispositions for the adoption of language design and especially for the featural network.

The particularities of the child's gradual acquisition of new words with new sound features bring up the question of whether for him the primacy lies on the lexical or on the phonic level, and Ferguson's discovery of a child's patent avoidance of words with those sound features which he has not yet mastered and his penchant for words with those features which have just entered into his repertory ('see above, pp. 164 f.) clearly shows how entangled the question of such primacy is. We are faced with a similar problem when turning from children's language to so-called "lexical diffusion" (Wang 1969) in the world's languages. Matthew Chen points out rightfully that a "much more detailed and better controlled study of the child's acquisition of phonology in the context of lexical diffusion would shed precious light on the implementation of sound change" (1972 : 492 f.) and he cites H.-I. Hsieh's valuable account (1971) of the acquisition by a five-year-old Taiwanese child of the initial velar stops over a period of ten weeks. The child's first approximations were either [t] or [t^h]. Only gradually did the velars accrue to the learner's inventory, and in that stage the velar variety tends to prevail when conditioned by a favourable phonic environment ; otherwise, the original velars of the adult model either

La notion de transformation apparaissait de fait significativement ambivalente, renvoyant tout à la fois aux « transformations isomorphiques » des relations constitutives de la structure du langage et à l'évolution de cette dernière, de même que, selon l'ambivalence constitutive de la notion jakobsonienne de loi panchronique, la notion elle-même de structure renvoyait tout à la fois à la « structure du langage » et aux liens existant entre les acquisitions de l'enfant. Aussi l'évolution du langage enfantin, comme l'évolution des langues naturelles, implique-t-elle la coexistence de sous-codes, conformément à la notion même de synchronie dynamique. Comme le pose Jakobson dans un passage du « Retrospect » des *Selected Writings I* que nous avons cité plus haut, tout changement est un recodage, et le développement relatif aux changements phonologiques insiste ainsi sur les « règles » régissant la coexistence des termes des changements et s'inscrivant en faux contre le « mythe de la désintégration temporaire ». Jakobson et Waugh parlent ensuite, à propos du langage enfantin, de « [d]iverses formes de conformisme et de non-conformisme », et l'on retrouve ainsi les deux forces particulariste et unifiance de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*. Comme dans ce texte, par ailleurs, la « restructuration du modèle adulte » implique tout à la fois la créativité de l'enfant, doté d'un langage propre dont le caractère structuralement et fonctionnellement autonome requiert précisément une analyse en termes de sous-codes, et la conformation à un modèle. Or, cette conformation apparaît ici double : il s'agit en premier lieu, comme dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, d'emprunt et d'imitation, mais Jakobson et Waugh insistent par ailleurs sur la possibilité « d'étendre la notion de diffusion d'un changement phonétique, dans et à l'extérieur d'une communauté linguistique, aux cas de convergence de changements semblables, mais issus indépendamment de lieux différents (les *foyers d'innovation* de Saussure) » et ainsi sur l'existence d'une convergence du langage enfantin et du langage adulte : l'enfant « anticipe les règles structurales qu'il devra maîtriser, en s'appuyant sur les étapes précédentes de son apprentissage et sur ses capacités et prédispositions inhérentes à adopter la forme linguistique, le réseau des traits en particulier ». L'évolution du langage enfantin, soumise à un modèle et élaboration d'une structure, peut ainsi apparaître comme une évolution soumise à des lois internes, semblable à celle de toute langue naturelle. Il est notable, à cet égard, que l'on retrouve *in fine* la question des rapports entre système phonologique et lexicale, et que le traitement en soit circulaire. Cette question nous renvoie en effet à la circularité constitutive de la construction structuraliste du rapport son/sens en tant qu'elle ne permet pas l'articulation des deux pôles phonique et sémantique, ainsi qu'à la conception jakobsonienne de l'emprunt, corrélative, dans les premiers textes, d'une opposition entre évolution des systèmes phonologique et grammatical et diffusion lexicale. La résolution est analogue à celle qui apparaissait dans le développement relatif au changement phonologique – « Souvent, divers mots subissent le même changement dans leur forme phonétique, mais à des allures différentes, décalage qui est étroitement lié à la différence de leurs colorations stylistiques. » –, impliquant la notion de conditionnement dont il a été question plus haut. C'est donc la notion

continue to be reproduced by a dental or else in certain words show and allegedly “free” variation between the still prevailing earlier dental substitute and the newly acquired velar. The difference between lexical examples with a regularly conservative treatment and those with alternating [t] and [k] requires further investigation of the different place of these words in the child's vocabulary and its stylistic development. » (J.SS : p. 174-176).

de contexte stylistique – et de sous-code – qui permet de concevoir un développement phonologiquement conditionné, et ainsi déterminé de manière interne, de sorte que, si ce développement prévaut dès lors sur la diffusion lexicale, c’est, contradictoirement ou circulairement, au prix de l’intégration du lexique sous la forme d’un conditionnement interne. Il est ainsi tout à la fois question de mots sélectionnés pour leurs traits phonétiques – « l’observation par Ferguson d’un enfant qui évitait manifestement les mots dotés de traits phonétiques qu’il n’avait pas encore maîtrisés, tandis qu’il montrait un penchant évident pour ceux contenant des traits qu’il venait d’acquérir » – et de mots dont la différence de traitement est liée à leur valeur stylistique – « Il est clair que cette différence entre éléments lexicaux à traitement conservateur et ceux où alternent [t] et [k] exigerait des recherches plus poussées, portant sur la localisation de ces mots dans le vocabulaire de l’enfant et dans son éventail stylistique en développement. » Cette circularité n’est pas sans rapport avec l’existence de deux types de détermination structurale, celle qui préside à la détermination interne de l’évolution, et qui implique notamment les lois panchroniques, et celle qui résulte d’une internalisation ou d’une structuralisation des causes du changement – qui deviennent ainsi conditionnements ou contextes – et que son aspect « intégré » rapproche du rôle des locuteurs, intégré à la structure par le biais de la notion de fonction. C’est là la forme jakobsonienne de la dualité entre « étiologie » et genèse, dans le cadre de l’objet indistinct qui spécifie l’élaboration de Jakobson, et la distingue notamment de celle de Hjelmslev, et il apparaît ainsi que tandis que la notion de sous-code permet la prise en charge de l’aspect « étiologique » de la structure et des lois de structure, le dynamisme est avant tout lié à la coexistence des sous-codes, la conjonction de l’« étiologie » et de la genèse se faisant ainsi sur le mode d’une ordonnance du champ diachronique.

Cette dualité de construction est explicitement désignée par Jakobson, qui parle de déterminisme morphique, par opposition à un déterminisme temporel. Nous avons vu plus haut, dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*, la comparaison de la linguistique avec la thermodynamique à propos du couple réversibilité/irréversibilité. On lit de même ensuite dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences », dans la lignée des passages cités dans le quatrième chapitre de la première partie :

« Certes, l’interaction entre l’objet observé et l’observateur et le fait que l’information reçue par ce dernier dépende de sa position relative – en d’autres termes, l’impossibilité de séparer le contenu objectif et le sujet observant – (23, pp. 30, 307) sont aujourd’hui des phénomènes reconnus par les physiciens et par les linguistes, mais il n’en reste pas moins qu’en linguistique toutes les conclusions nécessaires n’ont pas encore été tirées de cette prémisse essentielle et que, par exemple, les chercheurs se heurtent à des difficultés quand ils mêlent les points de vue respectifs du locuteur et de l’auditeur. L’application à la linguistique du principe de complémentarité de Niels Bohr avait déjà été jugée possible et souhaitable par son éminent compatriote, le linguiste Viggo Brøndal (29, p. 44), mais elle attend toujours un examen systématique. On pourrait citer bon nombre d’autres exemples de problèmes communs, théoriques et méthodologiques, comme les concepts de symétrie et d’antisymétrie qui prennent une place de plus en plus importante en linguistique et dans les sciences naturelles, la question du déterminisme “temporel” ou “morphique” et celle des fluctuations réversibles ou des changements irréversibles. Plusieurs questions essentielles intéressant à la fois les sciences de la communication et la thermodynamique, en particulier “l’équivalence de la nég-entropie et de l’information”

(28) ouvrent des perspectives nouvelles (cf. l'aperçu clairvoyant de Schrödinger 247)⁶⁴⁸. » (J.Rel. : p. 65).

Sont ici mentionnées, en outre et entre autres, les notions de déterminismes morphique et temporel. Ces notions apparaissent pour la première fois en 1952 dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » et dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists ». On lit en effet dans le premier de ces deux textes :

« If we can formulate a series of such phonemic (and, let us add, grammatical) laws of implication, we may subsequently arrive at a typology of phonemic (and grammatical) patterns, a typology fraught with consequences particularly interesting for historical linguistics.

There are no universal laws of linguistic evolution. The development may proceed in different ways, with a single limitation : it cannot lead to a state contradictory to general laws. The general laws, often sought in evolution, as a matter of fact govern any synchronic state. Nor is this tenet confined to linguistics. It corresponds strikingly to the view of quantum mechanics formulated by L. Tisza, its eminent representative in this country : “Quantum mechanics is morphically deterministic, whereas the temporal processes, the transitions between stationary states, are governed by statistical laws.” In other words, structural linguistics as well as “quantum mechanistic gains in morphic determinism what it loses in temporal determinism.”

Here we see an essential prerequisite for further studies in the evolution of linguistic patterns. It must help us to overcome the methodological heritage of the neogrammarian doctrine, the tradition of the late nineteenth century in historical linguistics, even though we accept from this tradition a high number of technical devices. Its bias permitted only a history of scattered facts, piecemeal dealings with separate phenomena, without reference to the pattern to which these components belonged, and therefore the real evolution of the phonemic or grammatical structure was overlooked.

In analyzing a change of A into B, we must consistently render account of what the whole pattern was before the change and what it has become after the change ; and here, again, we must see what was the sense of the change, its role for the whole pattern. Then we come to very new results, and many events which were considered completely separate appear to be simply fractional and predictable details of a single comprehensive mutation which can be described in much simpler terms⁶⁴⁹. » (J.Patt. : p. 226-227).

⁶⁴⁸ « Although the interaction between the object under observation and the observing subject and the dependence of the information obtained by the observer on his relative position, briefly, the inseparability of objective content and observing subject (14, pp. 30, 307), are realized nowadays both by physicists and linguists, nevertheless in linguistics all necessary inferences from this compelling premise have not yet been drawn, and, for instance, when mixing the speaker-hearer's standpoints, investigators get into difficulties. The possibility and desirability of applying Bohr's principle of complementarity in linguistics was brought out already by his outstanding compatriot Viggo Bröndal (19), but it still awaits systematic examination. Many more examples of new, common, theoretical and methodological problems could be named, as, for example, the concepts of symmetry and antisymmetry which acquire a still more important position in linguistics and in natural sciences, as well as questions of “temporal” or “morphic” determinism and of reversible fluctuations or irreversible changes (cf. 83, pp. 527, 652). Several essential points common to sciences of communication and THERMODYNAMICS, in particular the “equivalence of negentropy and information” (18), open new prospects. » (J.Oth. : p. 689-690).

⁶⁴⁹ « Si nous pouvons formuler une série de telles lois phonémiques (et, ajoutons, grammaticales) d'implication, nous pouvons subséquemment parvenir à une typologie des structures phonémiques (et grammaticales), une typologie grosse de conséquences particulièrement intéressantes pour la linguistique historique.

Il n'y a pas de lois universelles de l'évolution linguistique. Le développement peut procéder de différentes manières, avec cette seule limitation : il ne peut conduire à un état contredisant les lois générales. Les lois

On retrouve ici la proposition de « Franz Boas' Approach to Language », selon laquelle il n'existe pas de lois universelles du changement linguistique, mais les seules lois générales sont d'ordre structural. Jakobson parle ici significativement de lois « gouvern[a]nt en fait chaque état synchronique », là où il s'agissait dans le texte de 1943 de lois panchroniques. Il avance à ce propos la notion de déterminisme morphique, par opposition au déterminisme temporel. De fait, dans cette perspective, « [l]e développement peut procéder de différentes manières », les lois générales n'impliquant que l'impossibilité de certaines évolutions. Apparaît à nouveau, dans ce cadre, l'opposition à l'atomisme des néogrammairiens, et Jakobson énonce, concernant les conditions d'une appréhension structurale du changement, des propositions analogues à celles des premiers textes. Le déterminisme morphique, bien qu'opposé au déterminisme temporel, apparaît ainsi, comme plus haut dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962), comme la condition d'une appréhension structurale de la diachronie. Les propositions de « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » sont analogues à celles de « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) ». Jakobson parle cependant de « lois dynamiques » et, en accord avec la citation de Tisza où il est question de « lois statistiques » gouvernant les transitions entre états stationnaires, évoque la possibilité d'« établir le plus ou moins haut degré de probabilité de divers changements » :

« S'il existe des lois universelles gouvernant les systèmes phonologiques et grammaticaux, en revanche, on trouvera difficilement des lois générales des changements linguistiques. On pourra tout au plus observer certaines tendances, établir le plus ou moins haut degré de probabilité de divers changements. Pour qu'un changement soit possible, la seule condition est qu'il n'aboutisse pas à un état qui contredirait les lois structurales générales. Cette plus haute validité des lois statiques par opposition aux dynamiques n'est pas particulière à la linguistique. Dans d'autres domaines, le développement des sciences modernes conduit aux mêmes conclusions. C'est ainsi que nous apprenons – je cite – que la mécanique quantique est déterministe du point de vue morphique, tandis que les processus temporels, les passages d'un état stationnaire à un autre, sont régis par des lois statistiques : comparée à la mécanique classique, la mécanique quantique gagne en déterminisme morphique ce qu'elle perd en déterminisme temporel. A ceux qu'effraient facilement les analogies risquées, je répliquerai que, moi

générales, souvent cherchées dans l'évolution, gouvernent en fait chaque état synchronique. Et ce principe n'est pas confiné à la linguistique. Il correspond rigoureusement aux vues de la mécanique quantique formulées par L. Tisza, son éminent représentant dans ce pays : “La mécanique quantique est morphiquement déterministe, tandis que les processus temporels, les transitions entre états stationnaires sont gouvernés par des lois statistiques”. En d'autres termes, la linguistique structurale aussi bien que “la mécanique quantique gagne en déterminisme morphique ce qu'elle perd en déterminisme temporel”.

Nous voyons ici un prérequis essentiel pour les études ultérieures de l'évolution des structures linguistiques. Il doit nous aider à dépasser l'héritage de la doctrine néogrammairienne, la tradition de la fin du dix-neuvième siècle en linguistique historique, même si nous acceptons de cette tradition un grand nombre de procédés techniques. Cette tendance ne permettait qu'une histoire de faits dispersés, traitant au coup par coup de phénomènes séparés, sans référence à la structure à laquelle ses composants appartenaient, et en conséquence l'évolution réelle de la structure phonémique ou grammaticale était négligée.

En analysant un changement de A en B, nous devons invariablement rendre compte de ce qu'était l'ensemble de la structure avant le changement et ce qu'elle est devenue après le changement ; et ici, à nouveau, nous devons voir ce qu'était le sens du changement, son rôle pour l'ensemble de la structure. Nous parvenons ainsi à des résultats très nouveaux, et de nombreux événements qui était considérés comme complètement séparés se révèlent n'être que des détails infimes et prévisibles d'une seule mutation d'ensemble qui peut être décrite dans des termes beaucoup plus simples. »

aussi, je déteste les analogies dangereuses ; mais j'aime les analogies fécondes. Le futur seul dira si de telles analogies faites entre disciplines différentes sont dangereuses ou fécondes⁶⁵⁰. » (J.Res. : p. 38).

On lit de même ensuite dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » (1957) :

« 5. *Le déterminisme morphique*. Puisque les “points de référence invariants pour la description et la comparaison” sont (là-dessus on sera d'accord avec Kluckhohn) le problème central de la typologie, je me permets d'illustrer ces questions, relativement neuves en linguistique, par une analogie remarquable, tirée d'une autre science.

Le développement de la science du langage, en particulier le passage d'un point de vue primitivement génétique à une démarche essentiellement descriptive correspond de manière frappante à l'évolution contemporaine d'autres sciences, en particulier au passage de la mécanique classique à la mécanique quantique. Ce parallélisme me paraît au plus haut point éclairant pour la discussion des problèmes de typologie linguistique. Je citerai une communication sur “la mécanique quantique et le déterminisme” faite par l'éminent spécialiste, L. Tisza, devant l'Académie américaine des Arts et des Sciences : la mécanique quantique (et aussi, dirons-nous, la linguistique structurale moderne) est déterministe du point de vue morphique, tandis que les processus temporels, les transitions d'un état stationnaire à un autre, sont gouvernés par des lois statistiques de probabilité. La linguistique structurale comme la mécanique quantique gagnent en déterminisme morphique ce qu'elles perdent en déterminisme temporel. “Les états sont caractérisés par des grandeurs discontinues plutôt que par des variables continues” tandis que “d'après les règles classiques, ces systèmes devraient être caractérisés par des paramètres continus”, et, “puisque deux nombres réels empiriquement donnés ne peuvent jamais être rigoureusement identiques, il n'est pas surprenant que le physicien classique ait fait objection à l'idée d'objets déterminés ayant une parfaite identité.”

La typologie, et l'ensemble de la linguistique descriptive dans ses phases récentes – dont j'ai essayé de résumer le développement dans mon article nécrologique sur Boas – visent de plus en plus clairement à formuler les lois structurales du langage. Et, tandis qu'on ne peut qu'approuver les remarques éclairantes de Greenberg et Kroeber sur le caractère statistique des “typologies diachroniques” avec leurs indices de direction, la typologie des états stationnaires doit opérer avec des grandeurs discontinues plutôt qu'avec des variables continues.

Nous avons évité la dénomination courante de “typologie synchronique”. Pour le physicien moderne, “le jeu réciproque de l'identité quasi permanente et de l'incertitude des changements temporels apparaît comme un des aspects fondamentaux de la nature.” De même, dans le domaine du langage, “statique” et “synchronique” ne coïncident pas. A l'origine, tout changement relève de la linguistique synchronique : l'ancienne et la nouvelle variété coexistent au même moment dans la même communauté linguistique, l'une étant archaïque, l'autre à la mode, l'une appartenant à un style plus explicite, l'autre

⁶⁵⁰ « If there are general laws underlying the various phonemic and grammatical systems, we will hardly find general laws of linguistic change. There will only be observations on tendencies, statements on the higher or lower probability of various changes. For the possibility of a change, the only limitation is that there are no changes achieving a state that would contradict the general structural laws. This higher validity of static versus dynamic laws is not confined to linguistics. The developments of modern science record a similar conclusion in different fields. Thus we have learned – I quote – that quantum mechanics is morphically deterministic, whereas the temporal processes, the transition between stationary states, are governed by statistical laws : in comparison with classical mechanics, quantum mechanics gains in morphic determinism what it loses in temporal determinism. To those who are easily frightened by far-reaching analogies I retort that I, too, dislike dangerous analogies, but I like analogies that are to me fruitful. Whether such interdisciplinary analogies are dangerous or fruitful the future will show. » (J.Res. : p. 564).

à un style elliptique – c’est-à-dire à deux sous-codes du même code convertible. Chaque sous-code en lui-même est, au moment considéré, un système stationnaire régi par des lois structurales rigides, tandis que le jeu réciproque de ces systèmes partiels est soumis aux lois flexibles de transition d’un système à un autre⁶⁵¹. » (J.Typ. : p. 73-75).

Il est ici question, significativement, d’une part de typologie, d’autre part de l’histoire de la linguistique du point de vue de la distinction synchronie/diachronie, que Jakobson résume en opposant un « point de vue primitivement génétique » à « une démarche essentiellement descriptive », faisant à nouveau la part belle à l’approche synchronique. Le point de vue structural est de fait lié au point de vue synchronique, au sens structuraliste du terme, mais, inversement, Jakobson définit en outre la linguistique structurale comme « déterministe du point de vue morphique, tandis que les processus temporels, les transitions d’un état stationnaire à un autre, sont gouvernés par des lois statistiques de probabilité ». La linguistique synchronique apparaît ainsi à nouveau comme la condition de l’analyse diachronique, dans la mesure où elle est la seule prise possible sur l’objet de la linguistique. On lira encore dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962) :

« The strenuous and continuous advance of synchronic research gave the impulse to a new discussion of linguistic changes : the degree of their lawfulness, their nature and types. In particular, the pressing need for syntactical reconstruction in comparative linguistics was convincingly exemplified both with Indo-European (Watkins) and with Eskimo-Aleut material (Bergsland). The present state of general and Indo-European linguistics urgently requires, as Georgiev rightfully claimed, a new *Grundriss* and a new

⁶⁵¹ « 5. *Morphic determinism*. Since the “invariant points of reference for description and comparison” are (one must agree with Kluckhohn) the focal point of typology, I venture to illustrate these relatively new problems in linguistics by a salient analogue from another science.

The development of the science of language and particularly the transition from a primarily genetic standpoint to a predominantly descriptive approach strikingly corresponds to the contemporary shifts in other sciences, particularly to the difference between classical and quantum mechanics. This parallelism seems to me highly stimulating for the discussion of linguistic typology. I quote a paper on Quantum Mechanics and Determinism delivered by the eminent specialist, L. Tisza, at the American Academy of Arts and Sciences : quantum mechanics [and let us add, modern structural linguistics] is morphically deterministic, whereas the temporal processes, the transitions between stationary states, are governed by statistical probability laws. Both structural linguistics and quantum mechanics gain in morphic determinism what they lose in temporal determinism. “States are characterized by integers rather than by continuous variables”, while “according to classical rules these systems would be characterized by continuous parameters”, and “since two empirically given real numbers can never be rigorously identical, it is not surprising that the classical physicist objected to the idea of definite objects of perfect identity”.

The structural laws of language are an ever nearer and clearer goal of typology and of the whole of descriptive linguistics in its newest phase, as I attempted to sum up the development in my linguistic obituary for Boas. And while one can only approve Greenberg’s and Kroeber’s illuminating remarks about the statistical character of “diachronic typologies” with their direction indices, the stationary typology must operate rather with integers than with continuous variables.

We have avoided the current label “synchronic typology”. If, for the modern physicist, the “peculiar interplay of quasi-permanent identity and random temporal change appears to be a most fundamental feature of nature”, likewise in language “statics” and “synchrony” do not coincide. Any change originally belongs to linguistic synchrony : both the old and new variety co-occur at the same time in the same speech community as more archaic and more fashionable respectively, one pertaining to the more explicit and the other to the more elliptic style, i.e., two subcodes of the same convertible code. Each subcode in itself is for the given moment a stationary system governed by rigid structural laws, while the interplay of these partial systems exhibits the flexible dynamic laws of transition from one such system to another. » (J.Typ. : p. 527-528).

etymological dictionary, up to date both in their methods and factual data, particularly as to the inventory of languages referred to.

Kuryłowicz's report to the plenum, "On the Methods of Internal Reconstruction", offered us a fascinating outlook upon the Indo-European grammatical prehistory. These are, as the rapporteur has clearly shown, "diachronic conclusions that may be drawn from a synchronic analysis of linguistic data"⁶⁵². » (J.Cong. : p. 598-599).

Or, on retrouve ensuite la notion de synchronie dynamique, et Jakobson associe état stationnaire et sous-code d'une part, lois de transitions et rapports entre les sous-codes d'autre part : « Chaque sous-code en lui-même est, au moment considéré, un système stationnaire régi par des lois structurales rigides, tandis que le jeu réciproque de ces systèmes partiels est soumis aux lois flexibles de transition d'un système à un autre. » Se conjuguent ainsi déterminisme structural et intégration du changement à la structure, perspective « étimologique » et perspective génétique, en un objet indistinct (panchronique) et totalisant. On lit ensuite, à la fin du texte :

« On ne peut comprendre les changements dans un système linguistique sans égard au système qui les subit. Cette thèse, débattue au premier Congrès International des Linguistes, il y a près de trente ans, est maintenant largement reconnue (cf. les récents et impressionnants débats sur les relations entre linguistique synchronique et linguistique diachronique, à l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.). Les lois structurales du système restreignent l'inventaire des transitions possibles d'un état à un autre. Ces transitions, répétons-le, font partie du code linguistique, elles sont une composante dynamique du système linguistique. On peut calculer la probabilité de transition, mais il est peu probable que l'on découvre des lois universelles régissant les événements temporels. La méthode quantitative appliquée par Greenberg à la typologie diachronique est prometteuse, si l'on veut examiner le caractère relativement systématique dans la tendance et la direction des changements, ou la proportion et la distribution de la mutation et l'immutabilité. De ce point de vue les évolutions convergentes ou divergentes de langues parentes ou contiguës fournissent une riche information, importante pour la recherche historique comparative. Nous sommes arrivés au point où s'évanouit irrévocablement le mythe selon lequel changement et permanence ne seraient dûs l'un et l'autre qu'aux effets fortuits d'une évolution aveugle et sans but. La permanence, la statique dans le temps, devient un problème pertinent de la linguistique diachronique, tandis que la dynamique, le jeu de différents sous-codes à l'intérieur du système total d'une langue, se révèle être une question cruciale pour la linguistique synchronique⁶⁵³. » (J.Typ. : p. 76-77).

⁶⁵² « Le progrès acharné et continu de la recherche synchronique donne l'élan pour une nouvelle discussion des changements linguistiques : le degré de leur légalité, leurs nature et types. En particulier le besoin pressant d'une reconstruction syntaxique en linguistique comparative a été illustré à la fois pour le matériel indo-européen (Watkins) et pour le matériel esquimau-aléoute (Bergsland). L'état présent de la linguistique générale et indo-européenne requiert avec urgence, comme l'a affirmé à bon droit Georgiev, un nouveau *Grundriss* et un nouveau dictionnaire étimologique, à la page à la fois dans leurs méthodes et dans leurs données factuelles, en particulier quant à l'inventaire des langues auxquelles il est renvoyé.

Le rapport de Kuryłowicz à la session plénière "On the Methods of Internal Reconstruction", nous offre une perspective fascinante sur la préhistoire grammaticale de l'indo-européen. Ce sont, comme l'a clairement montré le rapporteur, "des conclusions diachroniques que l'on peut tirer d'une analyse synchronique des données linguistiques". »

⁶⁵³ « Changes in a language system cannot be understood without reference to the system which undergoes them. This thesis, discussed and supported by the First International Congress of Linguists almost thirty years ago (see *Actes...*), is now widely recognized (cf. the recent impressive discussion of the relation between synchronic and

Jakobson énonce à nouveau ici, comme dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) », la nécessité d'une appréhension structurale des changements. Bien que le propos soit moins affirmatif que dans les textes précédents⁶⁵⁴ – « [...] il est peu probable que l'on découvre des lois universelles régissant les événements temporels » –, l'explication apparaît encore tout entière subordonnée au postulat des « lois structurales du système », qui « restreignent l'inventaire des transitions possibles d'un état à un autre ». Comme Hjelmslev, Jakobson se heurte au caractère toujours particulier du changement, et comme lui également, il conçoit les changements comme des changements *per saltum*, rançon de la conception structuraliste de l'identité. Il lui faut donc, comme Hjelmslev, concevoir le passage d'un système à un autre. Il s'agit chez Hjelmslev de transitions reconstruites entre deux types d'abstraction différents ; il s'agit chez Jakobson d'intégration à une structure englobante : « Ces transitions, répétons-le, font partie du code linguistique, elles sont une composante dynamique du système linguistique. », et l'on retrouve significativement ensuite la conjugaison entre diachronie et statisme, impliquant une étude de « la proportion et [de] la distribution de la mutation et de l'immutabilité », de la « permanence » et non seulement du « changement », autrement dit, comme nous l'avons souligné plus haut, des invariants et des variations. De fait, dans la mesure même de cette résolution par intégration, la distinction synchronie/diachronie apparaît non seulement parallèle, mais plus profondément analogue, à la distinction langue/parole. Comme nous l'avons vu, le changement, en effet, n'est pas expliqué, mais intégré, ou plus exactement, spatialisé.

3. TEMPS ET ESPACE : LE CHANGEMENT COMME DIFFUSION

Comme il a pu apparaître dans certains des passages cités plus haut, la notion jakobsonienne de synchronie dynamique a une dimension spatiale et non seulement

diachronic linguistics in the Academy of sciences of the USSR : *Tezisy...*). The structural laws of the system restrict the inventory of possible transitions from one state to another. These transitions are, we repeat, a part of the total linguistic code, a dynamic component of the over-all language system. One can calculate the probability of transition, but it is hardly possible to find universal laws which account for these temporal events. Greenberg's quantitative approach to the diachronic typology is a promising method for examining the relative consistency of direction and trend in change, the ratio and distribution of mutation and immutability. In this way the convergent and divergent evolution of cognate or contiguous languages yields rich information important for comparative historical research. Herewith the myth of the dependency both of change and of permanence on the fortuity of blind and aimless evolution irrevocably fades away. Permanence, statics in time, becomes a pertinent problem of diachronic linguistics, while dynamics, the interplay of subcodes within the whole of a language, grows into a crucial question of linguistic synchrony. » (J.Typ. : p. 529-530).

⁶⁵⁴ Notons à cet égard cette remarque de « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961) : « Finally, the question acutely raised by H. M. Hoenigswald and vividly discussed here – “Are there Universals of Linguistic Change ?” – has enabled us to expose the most rigid of the habitual segregations, the fictitious chasm between the study of CONSTANCY and CHANGES. The quest for universals is organically linked with all other manifestations of a unitary attitude toward language and linguistics. » [« Enfin, la question posée avec acuité par H. M. Hoenigswald et vivement discutée ici – “Existe-t-il des universaux du changement linguistique ?” – nous a permis de mettre à nu la plus rigide de nos ségrégations habituelles, le chiasme fictif entre l'étude de la CONSTANCE et l'étude des CHANGEMENTS. La quête des universaux est organiquement liée avec toutes les autres manifestations d'une attitude unitaire envers le langage et la linguistique. »] (J.Imp. : p. 591).

temporelle. Rappelons, notamment, ce passage de « Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics » (1962) :

« La prise en considération des divers “dialectes fonctionnels” ou, en d’autres termes, des différents styles de langue, modifia radicalement la conception du changement linguistique. Les deux stades d’un changement en cours furent réinterprétés comme deux styles de langue coexistants ; le changement fut conçu comme un fait de synchronie linguistique, et, comme tout fait de synchronie, il exigeait un test permettant de déterminer l’objectif du changement par rapport à l’ensemble du système de la langue. Ainsi, la linguistique historique connaissait une complète métamorphose. Si au stade antérieur des études indo-européennes, comme l’a dit Benveniste en 1935, “l’effort considérable et méritoire qui a été employé à la description des formes n’a été suivi d’aucune tentative sérieuse pour les interpréter”, désormais, fit-il remarquer, il serait nécessaire de considérer la langue reconstruite non plus comme un répertoire de symboles immuables mais “comme une langue en devenir”, et, de plus, d’envisager les fonctions des éléments en jeu.

Le rôle de la comparaison en linguistique prit de l’expansion et se diversifia largement quand, à la préoccupation traditionnelle pour les familles de langues (*Sprachfamilien*), s’ajouta un vif intérêt pour les affinités acquises (*Sprachbünde*, selon le mot de Trubetzkoy), et ainsi le temps et l’espace trouvèrent leur place intrinsèque dans le modèle orienté du langage⁶⁵⁵. » (J.Eff. : p. 316).

On lit ainsi dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) :

« Selon l’opinion de Saussure, dès que nous abordons la question des relations spatiales, nous quittons le domaine de la linguistique “interne” pour entrer dans celui de la linguistique “externe”. Cependant, tout le développement de la géographie linguistique, du rôle des aires comme facteur dans l’histoire comparée et de la recherche des affinités entre langues voisines nous oblige à considérer la structure spatio-temporelle des opérations linguistiques comme partie intégrante de chaque système “idiosynchrone”, pour reprendre la formule de Saussure. Les travaux assidûment menés sur le terrain par des linguistes contemporains permettent de conclure que le code utilisé par le sujet quelconque parlant un langage ou un dialecte donné est convertible : il suppose différents sous-codes conformes aux variations usuelles dans le rayon de la communication. Il est de plus en plus évident que le code, comme le circuit des messages, est soumis à une interaction perpétuelle entre le conformisme et le non-conformisme (ou, pour reprendre les termes de Saussure, entre une “force unifiante” et une “force particulariste”), tant dans les aspects spatiaux que dans les aspects temporels du langage. La tendance du *Cours* à isoler chacun de ces deux aspects a ensuite été abandonnée par la linguistique ; ainsi, la prétendue dissimilitude entre les foyers d’innovation et les zones de contagion et de

⁶⁵⁵ « The regard for the various “functional dialects”, or, in other words, the different styles of language radically altered the view of linguistic change. The two stages of a change in progress were reinterpreted as two simultaneous styles of language ; the change was conceived as a fact of linguistic synchrony, and as any fact of synchrony it demanded a means-ends test with respect to the whole system of language. Thus historical linguistics experienced a complete metamorphosis. If in the previous stage of Indo-European studies, as Benveniste stated in 1935, “l’effort, considérable et méritoire, qui a été employé à la description des formes n’a été suivi d’aucune tentative sérieuse pour les interpréter”, henceforth, he pointed out, it would be necessary to consider the reconstructed language no longer as a repertory of immutable symbols but “comme une langue en devenir”, and, furthermore, to envisage the functions of the elements involved.

The role of comparison in linguistics became vastly expanded and diversified when the traditional preoccupation with the inherited communalities (*Sprachfamilien*) was supplemented by a vivid concern with the affinités acquired (*Sprachbünde*, in Trubetzkoy’s coinage), and thus time and space found their intrinsic place in the means-ends model of language. » (J.Eff. : p. 525).

diffusion s'est révélée trompeuse, puisque toute innovation ne se produit que par une multiplication dans le temps et dans l'espace⁶⁵⁶. » (J.Rel. : p. 23).

Jakobson convoque ici significativement la distinction saussurienne entre linguistique interne et linguistique externe. Les deux perspectives apparaissent ainsi nettement différentes. Tandis que, comme nous l'avons vu plus haut lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, Saussure entend délimiter l'objet de la linguistique, dont l'espace est une modalité d'existence, Jakobson utilise la structure comme outil d'intégration des phénomènes à la linguistique. On notera, à cet égard, d'une part le retour au « langage » dont il a été question dans le troisième chapitre de la première partie, c'est-à-dire à l'indistinction entre langue et parole, qui fait dire à Jakobson que « le code, comme le circuit des messages, est soumis à une interaction perpétuelle entre le conformisme et le non-conformisme (ou, pour reprendre les termes de Saussure, entre une "force unifiante" et une "force particulariste") », d'autre part, conformément à l'affirmation que « la structure spatio-temporelle des opérations linguistiques » est « partie intégrante de chaque système "idiosynchrone"⁶⁵⁷ », le rapport d'addition institué entre espace et temps : ces forces unifiante et particulariste, comme dans « La théorie saussurienne en rétrospection » – où nous avons déjà souligné l'absurdité de cette conception – jouent « tant dans les aspects spatiaux que dans les aspects temporels du langage » et, par ailleurs, il ne faut plus distinguer entre foyer d'innovation (changement sur le seul axe temporel) et zone de contagion (changement impliquant les deux axes temporel et spatial) mais concevoir le changement comme diffusion « dans le temps et dans l'espace ». Comme nous l'avons vu plus haut, on lit de même dans *The Sound Shape of Language* :

« [...] une constante variabilité dans l'espace et dans le temps et dans la pratique linguistique, c'est cela le principal invariant du langage⁶⁵⁸. » (J.SS : p. 209).

Cette vocation intégratrice de la structure jakobsonienne trouve expression à de nombreuses reprises dans les textes de Jakobson. On lit ainsi notamment dans le « Retrospect » des *Selected Writings VI* (1982) :

⁶⁵⁶ « In Saussure's opinion, as soon as we approach the question of spatial relations of linguistic phenomena, we leave "internal" and enter "external" linguistics. However, the entire development of linguistic geography, areal linguistics, and study of affinities between adjacent languages : this all compels us to consider the spatio-temporal pattern of verbal operations as the integral part of each "idiosynchrone" system, corresponding to Saussure's coinage. The assiduous fieldwork of contemporary linguists has prompted the conclusion that the code used by any representative of a given language or dialect is convertible : it involves different subcodes compliant with the extant variations in the radius of communication. It becomes ever clearer that the code as well as the circuit of messages exhibits a perpetual interplay of conformism and nonconformism (or, in Saussure's terms, *force unifiante* and *force particulariste*) both in the spatial and in the temporal aspects of language. The tendency of the *Cours* to isolate each of these two aspects has been abandoned in the further development of linguistics ; thus, the alleged unlikeness between the sources (*foyers*) of innovation and the areas of contagion and expansion proved to be deceptive, since any innovation arises necessarily and solely through its multiplication in time and space. » (J.Ret.2 : p. 721-722).

⁶⁵⁷ Jakobson « repren[d] » donc ici « la formule de Saussure ». Cette reprise intervient très mal à propos, dans la mesure où le concept saussurien d'idiosynchrone renvoie précisément à l'étiologie de la diversité linguistique : eu égard au changement des langues, la synchronie est toujours idiosynchrone. La perspective jakobsonienne n'est pas si différente de celle de Hjelmslev qui, comme nous l'avons vu plus haut, parle quant à lui d'« idiodiachronie ».

⁶⁵⁸ « [...] permanent variability in space and time and in speech praxis is the main universal of language. » (J.SS : p. 173).

« Le caractère multiple du code verbal, sa division en sous-codes temporels, s'accompagne d'une variété de sous-codes fondés sur la proximité spatiale ; nous disposons de formes d'adresse différentes selon la distance qui nous sépare des interlocuteurs, preuve de notre capacité d'adaptation verbale à leur localisation. L'interpénétration des dialectes ou langues en proche voisinage permet d'avancer dans l'étude des codes à plusieurs espaces et de leur organisation.

La distribution des différentes fonctions sociales associées aux sous-codes temporels et spatiaux est un puissant facteur dans l'histoire des nations et des cultures, et même dans le destin de notre monde en général. Comme l'écrivait Alexandre Blok en 1919 en préface à son poème historiosophique *Vengeance* : « Je confronte des faits de toutes les sphères de la vie, à présent accessibles à mon regard, et pris ensemble je suis persuadé qu'ils contribuent à créer toujours un seul sens musical. » Pour ma part, j'ai toujours été fasciné par cette mission du langage, d'unifier en un sens nouveau et suggestif des phénomènes apparemment sans rapport⁶⁵⁹. » (J.Ret.6 : p. 64-65).

Nous avons déjà cité la conclusion de ce passage dans le quatrième chapitre de la première partie, pour son caractère remarquable et symptomatique de la démarche jakobsonienne, caractérisée par le face à face d'un objet total et donné et d'une approche structurale. Comme nous le soulignons à propos de la convocation de la distinction saussurienne entre linguistiques interne et externe, c'est là de fait l'arrière-plan de la notion de synchronie dynamique. Comme nous l'avons vu *supra*, on lisait ainsi un peu plus haut dans le texte :

« Le temps et l'espace sont tous deux des critères internes du système linguistique, malgré tous les efforts de certains pour présenter le langage comme indifférent au temps et à l'espace⁶⁶⁰. » (J.Ret.6 : p. 64).

Rappelons de même ces deux passages des *Dialogues*, qui font nettement apparaître, pour le premier, que l'objet jakobsonien n'est pas la langue, mais que la langue joue au contraire un rôle de coordination, et pour le second cet objet total et donné dont Jakobson entend absolument étudier l'intégralité mais qui, dans le cadre de la perspective intégratrice de ce dernier, se révèle être un support d'intégration structurale :

« Le temps en tant que tel a été, et reste, me semble-t-il, la question vitale de notre époque. Dans le journal moscovite *Iskusstvo*, qui a paru pendant quelques mois en 1919, j'écrivis dans un article consacré au futurisme : « L'élimination du statisme, l'expulsion de l'absolu – voici la tendance essentielle des temps nouveaux, la question d'actualité

⁶⁵⁹ « The manifold character of any verbal code, namely its divisibility into temporal subcodes, is paralleled by the variety of coexisting subcodes based on spatial proximity : we have different forms of address for people depending on their closeness to or distance from us. The degree of our verbal adaptation to the spatial location of our interlocutors is also distinctly expressed here. The interpenetration of dialects or even of neighboring languages contributes significantly to the inquiry into the problems of multispace codes and their composition.

The distribution of social functions assigned to the temporal and spatial subcodes is one of the most powerful factors in the history of nations and cultures, one might even say in the destiny of our multifaceted world. As Aleksandr Blok, the astute Russian poet of the beginning of our century, wrote in 1919 in the preface to his historiosophic poem *Vengeance* : « I'm accustomed to confronting facts from all spheres of life which are at present accessible to my sight, and I'm convinced that taken together they always create a single musical sense. » The mission of language to impart a new, inspiring sense to diverse, seemingly unrelated phenomena has always lured me. » (J.Ret.6 : p. 890-891).

⁶⁶⁰ « Both time and space function as inner factors of any language system, notwithstanding the efforts of a few linguists to justify the view of language as irrespective of either time or space. » (J.Ret.6 : p. 890).

brûlante.” Nos pensées sur le temps s’inspiraient directement de la discussion qui se développait autour de la théorie de la relativité, avec son refus du temps conçu dans l’absolu et sa volonté de coordonner les problèmes du temps et de l’espace. Le futurisme, avec les mots d’ordre percutants de ses manifestes et ses expérimentations picturales, entraînait aussi dans cette détermination. “Mais la perception statique est une fiction” – ce fut là ma réaction, dans ce même petit article, aux efforts traditionnels de la peinture de “décomposer le mouvement en une série d’éléments statiques séparés”. » (*J.Dial.* : p. 59-60)

« L’idéologie saussurienne excluait toute compatibilité des deux aspects du temps, de la simultanéité et de la succession. En conséquence, la dynamique fut écartée de l’analyse du système et le signifiant, inversement, réduit à une pure linéarité, ce réductionnisme supprimant toute possibilité de concevoir le phonème comme un faisceau de traits distinctifs simultanés. Ces thèses antinomiques, l’une renonçant à la succession dans le temps et l’autre à la coexistence d’éléments, sacrifient chacune l’une des deux mesures du temps. Appliquer de telles mesures illégitimement restrictives à l’analyse de la langue comporte toujours des risques, aussi devons-nous toujours nous arrêter sur ces velléités d’appauvrir l’objet soumis à une étude linguistique. » (*J.Dial.* : p. 62).

Jakobson affirmera à nouveau plus loin :

« Toutes les tentatives passées et présentes d’extirper de l’étude du système linguistique les questions de temps et d’espace appauvrissent et anéantissent le principe vital du système lui-même, qui réunit effectivement la vaste thématique du temps et de l’espace. » (*J.Dial.* : p. 88)

et on lit encore dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences », où l’on retrouve la critique du statisme et de l’uniformité attribués par Jakobson à la langue saussurienne :

« Un rapide examen des thèmes récents de la socio-linguistique et de l’ethnolinguistique (cf. en particulier 122, 96, 27, 166, 44, 95, 78, 80) montre que toutes ces questions requièrent une analyse strictement et proprement linguistique et comprennent une part pertinente et inaliénable de linguistique proprement dite. William Bright souligne avec perspicacité le dénominateur commun de ces programmes : “La *diversité* linguistique est précisément l’objet de la sociolinguistique” (27, p. 11 ; cf. 120). Cependant, cette même diversité peut être considérée comme l’objectif principal de la pensée linguistique internationale dans ses efforts pour dépasser le modèle saussurien de la langue considérée comme un système statique et uniforme de règles obligatoires et substituer à cette construction simpliste et artificielle l’idée dynamique d’un code diversifié, convertible et adaptable aux différentes fonctions du langage et aux facteurs d’espace et de temps, tous deux exclus de la conception saussurienne. Tant que cette conception étroite aura ses adeptes, il nous faudra répéter inlassablement que toute réduction de la réalité linguistique peut aboutir à des conclusions scientifiques précieuses à condition de ne pas prendre le cadre volontairement restreint et artificiel de la besogne expérimentale pour la réalité linguistique totale⁶⁶¹. » (*J.Rel.* : p. 39-40).

⁶⁶¹ « Our cursory survey of topics itemized in the recent programs of socio- and ethnolinguistics (see particularly 75 ; 59 ; 17 ; 106 ; 29 ; 58 ; 46 ; 48) shows that all of these questions require a strictly and intrinsically linguistic analysis for they are a pertinent and inalienable part of linguistics proper. William Bright shrewdly points out the common denominator of these programs : “linguistic *diversity* is precisely the subject matter of sociolinguistics” (17, p. 11 ; cf. 73). Yet this same diversity may be characterized as the chief target of international linguistic

C'est à cette démarche, dont nous avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie le caractère spéculatif et idéologique, qu'est due la cécité ou la surdité de Jakobson à l'absurdité de certaines de ses propositions. Comme nous l'avons vu plus haut, il est question dans les « Principes de phonologie historique » de « [l]a liaison de la statique et de la dynamique » (J.Prin. : p. 220) comme « une des antinomies dialectiques les plus fondamentales qui déterminent l'idée de langue » (J.Prin. : p. 220). Il s'agit cependant, dans les *Dialogues* de « ces deux critères indissolublement liés, la simultanéité et la succession dans le temps » (J.Dial. : p. 63) :

« Le fait que les deux facteurs concurrents et opposés par le fond – la coexistence d'une part, et la succession dans le temps de l'autre – puissent se réunir et entrer dans un rapport réciproque, exprime peut-être le plus typiquement l'idée du temps dans la structure et la vie de la langue. » (J.Dial. : p. 73).

On retrouve ici le caractère hyperbolique du structuralisme jakobsonien. Il faut cependant insister, par ailleurs, sur le caractère fallacieux de cette totalisation, dans la mesure où elle dissimule un tout autre rapport entre temps et espace que le rapport d'addition que nous venons de voir. Les deux passages de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » et du « Retrospect » des *Selected Writings VI* se caractérisent par une dualité d'expression, entre la notion de sous-codes liés aux variations et aux adaptations et celle d'un code global convertible, dont le temps et l'espace sont des éléments de structuration interne. Il était ainsi question, dans le « Retrospect » des *Selected Writings VI*, d'une « variété de sous-codes fondés sur la proximité spatiale », liée à « [l]'interpénétration des dialectes ou langues en proche voisinage », interpénétration qui, d'autre part, « permet d'avancer dans l'étude des codes à plusieurs espaces et de leur organisation ». On notera, à cet égard, l'ambivalence de la position jakobsonienne relativement à la distinction saussurienne entre foyers d'innovation et zones de contagion. Nous venons de voir que dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences », Jakobson la qualifie de « prétendue dissimilitude ». On lisait de même dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« Nous sommes confrontés à la nécessité d'un travail collectif international sur l'atlas phonologique du monde. Indubitablement, un tel relevé systématique interlangues des isophones fournira une vue bien plus profonde sur les voies de l'expansion et du changement phonologiques, étant donné que l'expansion est une partie intégrante de tout changement et que la distinction entre "sources" (*foyers d'innovation*) et "zones affectées" (*aires de contagion*) suivant la terminologie saussurienne se révèle illusoire⁶⁶². » (J.Ret.1 : p. 157-158)

thought in its endeavors to overcome the Saussurian model of *langue* as a static, uniform system of mandatory rules and to supplant this oversimplified and artificial construct by the dynamic view of a diversified, convertible code with regard to the different functions of language and to the time and space factors, both of which were excluded from the Saussurian conception of the linguistic system. As far as this narrow conception finds its adepts again and again, we must repeat that any experimental reduction of linguistic reality can lead to valuable scientific conclusions so long as we do not take the deliberately narrowed frame of the experiment for the unrestricted linguistic reality. » (J.Oth. : p. 668).

⁶⁶² « We face the impending need for collective international work on a phonemic atlas of the world. Unquestionably such a coherent cross-language mapping of isophones will provide far deeper insight into the paths of phonemic expansion and change, since expansion is an integral part of any change, and since the

et on lira ensuite dans *The Sound Shape of Language* :

« Par ailleurs, l'hypothèse maintes fois répétée d'une différence essentielle entre la "source" (le *foyer* chez Saussure) et le domaine de "contagion", de propagation d'une innovation linguistique se heurte au fait que tout changement est précisément un phénomène de propagation : ce qui est d'abord un lapsus se voit répété, puis accepté par une collectivité au début restreinte, puis de plus en plus vaste. En sorte que le changement et sa diffusion apparaissent comme les deux faces d'une seule et même "contagion" en cours⁶⁶³. » (J.SS : p. 97-98)

puis dans les *Dialogues* :

« Les tentatives habituelles de tracer une frontière absolue, de principe, entre le foyer de changements et la zone de leur expansion n'ont plus aucune raison d'être. La modification est en elle-même indubitablement et inévitablement une expansion. Si un lapsus initial vient à se répéter dans le langage de son auteur et qu'il est repris par l'entourage de ce dernier, alors, et seulement alors, il se transforme de lapsus unique en modification sociale, d'abord facultative, puis, peut-être après de longues années, obligatoire. » (J.Dial. : p. 81).

Comme nous l'avons vu plus haut, on lit cependant également dans *The Sound Shape of Language* :

« D'autre part, il est possible d'étendre la notion de diffusion d'un changement phonétique, dans et à l'extérieur d'une communauté linguistique, aux cas de convergence de changements semblables, mais issus indépendamment de lieux différents (les *foyers d'innovation* de Saussure), dans la mesure où les deux processus apparaissent comme complémentaires : une anticipation bien orientée du changement à venir en facilite la diffusion "réussie"⁶⁶⁴. » (J.SS : p. 211).

Jakobson affirme de même dans les *Dialogues* :

« Il peut y avoir concurrence entre l'acceptation et le rejet d'une innovation et dans le foyer, et dans une zone secondaire plus large, de manière identique. Il existe un certain conformisme inhérent à chaque communauté linguistique, à chacun des membres d'une communauté. » (J.Dial. : p. 83).

Il faut revenir, ici, sur la notion de conscience du locuteur, dont nous avons vu le rôle dans la définition et la délimitation de la synchronie dynamique. Depuis les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, la coexistence des termes du changement est envisagée de deux manières distinctes, en termes de sous-codes

distinction between "sources" (*foyers d'innovation*) and "affected zones" (*aires de contagion*) proves to be rather illusory. » (J.Ret.1 : p. 651-652).

⁶⁶³ « The repeated assumption of an essential difference between the "source" (Saussurian *foyer*) of a linguistic innovation and the area of its "contagion" and propagation clashes with the fact that any change is a phenomenon of propagation, from a slip of the tongue to its repetition and acceptance first by a narrow and then by a wide collective body ; a change and its diffusion appear to be but two facets of one and the same ongoing "contagion". » (J.SS : p. 80).

⁶⁶⁴ « In discussing the diffusion of a sound change within and between speech communities, we can extend this notion also to cases of the convergence of similar but independent changes in different local sources (Saussure's *foyers d'innovation*), because both processes complement each other : a convergent anticipation of the change-to-occur is a furthering condition for a "successful" diffusion. » (J.SS : p. 175).

stylistiques, et en termes de commerce entre des générations différentes. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit ainsi dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* :

« La forme la plus caractéristique de la projection de la diachronie dans la synchronie, c'est l'attribution d'une fonction différente aux deux termes d'un changement ; ainsi, deux étapes phonologiques sont jugées comme l'attribut de deux dialectes fonctionnels différents, comme deux "styles". A l'inverse, la forme caractéristique de la projection de la synchronie dans la diachronie, c'est la généralisation d'un style ; deux styles deviennent deux étapes (cf. X, § 2). Mais une mutation peut être un fait de synchronie même sans transposition dans des catégories spécifiquement synchroniques, une mutation peut être conçue à un moment donné comme telle par la collectivité des sujets parlants. Il y a des styles de prononciation, des variantes grammaticales, des mots, des tournures, qui sont interprétés, par une collectivité de sujets parlants, comme appartenant et convenant à la génération des gens âgés, et d'autres au contraire qui sont considérés comme l'apanage de la jeunesse ou comme le dernier cri de la mode ; auquel cas il ne s'agit pas seulement de répertoires différents de formes toutes faites, mais aussi de tendances stylistiques directement envisagées comme toutes modernes. Mais l'affaire ne se réduit pas à la simple coexistence, sensible aux sujets parlants, de particularités d'expression des différentes générations vivantes, il y a possibilité d'emploi des variantes existantes dans le langage d'une seule et même personne ; ainsi par exemple un sujet parlant appartenant à la jeune génération peut dans certains cas se mettre à l'unisson du langage des vieux, et archaïser consciemment ses façons de parler. Ainsi, on n'est pas en droit de prétendre que pour les sujets parlants la succession des faits linguistiques dans le temps est infailliblement inexistante. » (J.Rem. : p. 19)

puis de même dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » :

« Passons aux problèmes de dynamique. Je prendrai pour exemple un changement que j'ai pu observer dès mon enfance : il s'agit d'un changement frappant, survenu dans le système vocalique du russe courant. En position inaccentuée, spécialement prétonique, les deux phonèmes /e/ et /i/ étaient distingués par la génération de nos grands-parents à Moscou. Dans le parler de notre génération et de celle de nos enfants, ces deux phonèmes se sont fondus en un seul, /i/. Pour la génération intermédiaire, celle de nos parents, la distinction était facultative. Qu'est-ce que cela veut dire ? Ceci : la génération intermédiaire a un code qui contient cette distinction. Quand on a besoin de faire la discrimination, pour éviter les ambiguïtés ou pour rendre le discours particulièrement clair, on distingue les deux phonèmes dans la prononciation. Mais dans un style négligent, relâché, pour tout dire elliptique, cette distinction, en même temps que certaines autres, peut être omise : le discours devient moins explicite. Ainsi, pendant un certain temps, le point de départ et le point d'aboutissement de la mutation se trouvent coexister sous la forme de deux couches stylistiques différentes. De plus, quand le facteur temporel entre en jeu dans un système de valeurs symboliques tel que le langage, il devient par lui-même un symbole et peut être utilisé comme moyen stylistique. Par exemple, quand nous parlons d'une manière plus conservatrice, nous employons les formes les plus archaïques. Dans le russe de Moscou, la génération de nos parents n'employait pas la distinction entre /e/ et /i/ inaccentués dans la conversation familière : bien plutôt on suivait la nouvelle mode de confondre les deux phonèmes pour donner l'impression d'être plus jeune qu'on ne l'était réellement. Supposons même qu'une génération fasse toujours la distinction et que la suivante ne la fasse jamais. Il n'arrive cependant jamais qu'une seule génération existe à la fois, et que tous les membres de la génération précédente meurent ensemble le même jour. Ainsi les deux systèmes coexistent toujours pendant un certain temps, et habituellement les deux générations ont

entre elles l'une ou l'autre forme de commerce : tel receveur appartenant à l'une a coutume de recoder les messages reçus d'un émetteur de l'autre génération. Un changement est donc, à ses débuts, un fait synchronique et, pour peu qu'on s'interdise de simplifier à l'excès, l'analyse synchronique doit englober les changements linguistiques ; inversement, les changements linguistiques ne peuvent se comprendre qu'à la lumière de l'analyse synchronique⁶⁶⁵. » (J.Res. : p. 36-37)

dans *The Sound Shape of Language* :

« Ainsi, tout changement touchant les traits distinctifs comporte un début et une fin, séparés par un certain laps de temps. Cet intervalle entre les deux limites est souvent défini comme une période de désorganisation temporaire et diversement baptisé : chaos, hétérogénéité, mélange, déstructuration, etc. Mais, en réalité, la coexistence entre les éléments obligatoires avant que le changement ne commence et ceux dont on peut présumer qu'ils auront le monopole lorsqu'il sera terminé n'entraîne aucun désordre. Si, par exemple, certains membres de la communauté linguistique, en général les plus âgés, n'emploient que les formes anciennes, tandis que d'autres, disons les plus jeunes, ont constamment recours aux innovations, il s'ensuit tout simplement qu'une nouvelle règle vient s'ajouter au code linguistique de l'ensemble de la communauté, stipulant les diverses formes utilisées par les locuteurs-auditeurs d'âges différents. Une variation sur le même schéma serait que les membres de la jeune génération choisissent les formes anciennes en s'adressant aux gens âgés, attention que ceux-ci pourraient éventuellement leur retourner.

D'autre part, lorsque les locuteurs utilisent les deux types de formes indépendamment de l'âge des destinataires – cas, semble-t-il, très fréquent –, il n'y a pas pour autant liberté entière de variation : le choix entre la forme ancienne et la nouvelle dépend alors du style de discours : plus ou moins rapide, relâché, elliptique, informel, expressif (ou le contraire de chacun de ces qualificatifs). En particulier, le rôle de l'ellipse à l'origine d'un grand nombre de changements phonétiques est indiscutable ; nous ne citerons que la perte du trait lâche-tendu en français contemporain (voir Martinet, 1945). Souvent, divers mots subissent le même changement dans leur forme phonétique, mais à des allures différentes, décalage qui est étroitement lié à la différence de leurs colorations stylistiques. Aussi faut-il, à chaque moment d'un changement phonétique en cours, distinguer entre les divers sous-codes à l'intérieur du code global stratifié de la

⁶⁶⁵ « Let us tackle the dynamic problems. I'll use as an example a change I have observed from my childhood : there has occurred a certain salient change in the vowel pattern of contemporary Standard Russian. In the unstressed, especially pretonic position, the two phonemes /e/ and /i/ were distinguished by our grandparents' generation in Moscow. In the parlance of our and the younger generation, these two phonemes merged in one /i/. For the intermediate generation, that of our parents, this distinction is optional. What does this mean ? It means : the intermediate generation has a code that contains this distinction. When discrimination is needed to avoid ambiguities or to make speech particularly clear, both phonemes are distinguished in pronunciation. But in a slurred, slovenly, so to speak elliptic style, this distinction, along with certain others, may be omitted : speech becomes less explicit. Thus, for a certain time, both the starting point and the finish of a mutation appear to coexist as two stylistic layers and, moreover, when the time factor enters into such a system of symbolic values as language, it becomes a symbol itself and may be used as a stylistic means. For instance, when we speak in a more conservative way, we use the more archaic forms. In Moscow Russian, the generation of our parents did not use the distinction between unstressed /e/ and /i/ in familiar talk : rather the newer fashion of fusing both phonemes was followed to produce the impression of being younger than one really was. Suppose that one generation always makes this distinction, and the succeeding one doesn't make it at all. But it can never happen that only one generation exists, and that the whole preceding generation dies on one and the same day. Thus both patterns must for a time coexist, and usually there is some intercourse between the two generations, and the receiver of one of them is accustomed to recode the message from a sender of the other generation. Thus a change is, at its beginning, a synchronic fact, and, insofar as we don't wish to oversimplify, the synchronic changes can be comprehended only in the light of synchronic analysis. » (J.Res. : p. 562-563).

communauté linguistique tout entière ou de tel de ses sous-groupes. Ce faisant, l'observateur évitera de céder au mythe de la désintégration temporaire⁶⁶⁶. » (J.SS : p. 204-205)

dans le « Retrospect » des *Selected Writings VI* :

« Les changements linguistiques ne se produisent pas, et ne peuvent pas se produire, par le simple caprice des locuteurs. Lorsqu'un changement est en cours, ses formes de départ et d'aboutissement sont présentes en même temps ; leur différenciation peut être l'indice d'une différence de génération : ils sont alors utilisés tantôt par une génération et tantôt par l'autre. A ce stade du changement, tout membre de la communauté linguistique peut utiliser les deux formes pour recourir à des styles verbaux différents ; la forme archaïque peut être considérée comme plus prestigieuse, l'autre comme un terme à la mode, d'un usage plus léger. Locuteurs et auditeurs peuvent évaluer avec plus ou moins d'acuité les positions relatives des deux formes, c'est-à-dire avoir une intuition plus ou moins claire de l'axe vertical de la langue. Un changement en cours est toujours un fait d'expérience pour l'ensemble de la communauté linguistique ; il fait partie du système linguistique : on ne peut donc l'étudier hors du système en question. Il n'y a pas de système immuable, et l'étude de la synchronie linguistique suppose que l'on prenne en compte les changements en cours⁶⁶⁷. » (J.Ret.6 : p. 63-64)

⁶⁶⁶ « Any change involving distinctive features exhibits a temporal distance between its initiation and conclusion (cf. above, pp. 161 f.). The interval between these two boundary markers is frequently characterized by students as a temporary disorganization – chaos, heterogeneity, mixture, an irregular state of “unstructuredness” – whereas in fact the coexistence of entities which were compulsory before a change began with those which presumably will have monopoly after its completion does not mean a disruption of orderliness. If some of the members of the same speech community, in particular the senior ones, use solely the older forms, while the others, especially the junior ones, have constant recourse to the innovations, a new rule is added to the linguistic code of the whole community, concerning a difference in the forms employed by speakers and listeners of diverse ages. Another limiting variation of basically one and the same linguistic status would be a preference for the older form by the younger generation when addressing older people and a corresponding concession by the older speakers to the younger listeners.

If, however, free choice between both kinds of forms characterizes the same speakers independently of the addressees' age (and this seems to be a quite frequent case), the freedom of this variation is subject to significant restraints : the selection of older and newer forms depends on the style of speech – more or less hurried, slipshod, elliptic, informal, expressive, or the opposite of each of these modes. The elliptic origin of many sound changes is indisputable, for instance the developing loss of the vocalic lax ~ tense feature in contemporary French (cf. Martinet 1945). Often the sound shapes of diverse words undergo the same change with different speed, a discrepancy which is closely tied to their different stylistic coloring. Thus we must for a given moment in the course of a certain sound change distinguish between the different subcodes which belong to the multilayered overall code of the whole community or of certain of its subgroups. An observer's heightened attention to such subgroups and their subcodes is necessary in order to avoid the myth of temporary disintegration. » (J.SS : p. 169-170).

⁶⁶⁷ « There do not and cannot exist linguistic changes decreed and utterly accomplished at once, with a wave of the wand. The starting and finishing forms of a change which is in progress both occur at the same time within the same speech community ; they may specify the community's different generations and be used intermittently in the verbal exchange of the older and younger members of the community. At this stage of a change, earlier and later forms may be employed alternately by the same individual as specimens of differing verbal styles : the more archaic of the two may be felt as more prestigious, the other as fashionable and somewhat frivolous. The position of the two competitive forms, one more conservative and the other more altered, may be realized with a greater or lesser level of consciousness by the speaker and listener, thus revealing their awareness of the vertical axis at a given synchronic stage of the language. Any current change is experienced in its entire course simultaneously by all members of the speech community : it represents a part of the linguistic system, and as such cannot be discussed out of the context of the system in question. Moreover, there are no immutable systems,

et dans les *Dialogues*⁶⁶⁸ :

« Il est inconcevable que les modifications aient existé d'un coup, du jour au lendemain, dans une communauté linguistique. La naissance et le terme d'un changement ainsi que le résultat de ce changement coexistent toujours pendant un certain temps dans cette communauté, et sont perçus comme tels. Le point de départ et le point d'arrivée se distribuent de différentes manières : l'ancienne forme peut être le propre d'une génération aînée et la nouvelle forme celui d'une génération plus jeune, ou alors les deux formes peuvent appartenir, au commencement, à deux styles différents de la langue, à différents sous-codes d'un code unique, commun, et, dans ce cas, les membres de la communauté ont tous ensemble la compétence de percevoir, bien plus, de choisir entre les deux variantes. En d'autres termes, je le répète, la coexistence et la modification non seulement ne s'excluent pas l'une l'autre, mais sont au contraire indissolublement liées. » (J.Dial. : p. 61).

Dans « Zur Struktur des Phonems », l'argument est moins détaillé, mais Jakobson s'y exprime en termes doubles de « discours » et de « couches stylistiques » :

« Die Grösse Ferd. de Saussure's erscheint darin, dass er die Kardinalfrage des Zeitfaktors in der Sprache eindringlich aufrollte. Die Schwache seines Zeitalters erscheint darin, dass auch der scharfsichtige Sprachforscher ihr vor unüberbrückbaren Widersprüchen stehen blieb, und dass sogar er, der den Wertcharakter der Sprache und ihrer Bestandteile stets betonte, unbeachtet liess, dass auch die Zeit in einem Wertsystem zu einem Werte wird. Die beiden Achsen, die Saussure streng unterscheidet – die des Beisammen (AB) "*concernant les rapports entre choses coexistantes, d'où toute intervention du temps est exclue*" und die des Nacheinander (CD) – [...] sind ein konstitutiver Bestandteil des Sprachgebildes als solches. Saussure zieht ein Gleichheitszeichen zwischen der sprachlichen Statik und Synchronie. Aber die synchronische Linguistik oder "Wissenschaft der Sprachzustände" beschränkt sich zwar auf dasjenige, was GLEICHZEITIG in einem Sprachgebilde zugegen ist, aber keineswegs darauf, was dabei als etwas GLEICHZEITIGES gewertet wird. Das synchronische Bild einer Sprache ist von ihrem statischen Querschnitt im gleichen Masse entfernt wie dasjenige, was der Filmzuschauer in einem gegebenen Augenblick auf der Leinwand sieht, von den einzelnen ausgeschnittenen und somit künstlich erstarrten Filmbildchen. Neben dem Statischen gehört auch das Veränderliche zu einem Sprachzustande. Neben dem Statischen gehört auch das Veränderliche zu einem Sprachzustande.

Die Behauptung Saussure's, die Aufeinanderfolge der Sprachtatsachen in der Zeit wäre für die Sprachgemeinschaft nicht vorhanden, entspricht nicht der Wirklichkeit. Wir betrachten die eigene Sprache *sub specie durationis* und können gewisse Bestandteile als altmodisch oder im Gegenteil als modern werten und je nach dem Redezweck und dem gewählten Redestil entweder die vorhandenen lexikalischen, grammatischen, ja auch phonologischen Archaismen oder im Gegenteil die entsprechenden Neuerungen bevorzugen. Die aktuellen Sprachänderungen leben im sprachlichen Bewusstsein der Sprachgemeinschaft. Der Ausgangspunkt und das Ergebnis einer derartigen Änderung können zu zwei verschiedenen stilistischen Schichten desselben Sprachzustandes gehören. Die Sprachdynamik kann somit als Bestandteil der sprachlichen Synchronie

and linguistic synchrony demands the constant attention of the analyst to changes in progress. » (J.Ret.6 : p. 889-890).

⁶⁶⁸ Voir encore le développement de « Phonology and Phonetics » (1955) cité ci-dessous (J.PP : p. 147-149 [p. 501-503]).

fungieren und muss dementsprechend auch von der synchronischen Linguistik berücksichtigt werden⁶⁶⁹. » (J.Zu. : p. 306).

Le fait notable, en effet, est la corrélation de ces deux types d'intégration à la structure à deux niveaux de conscience des locuteurs, dont la dualité n'est pas sans évoquer la dualité de la notion jakobsonienne de fonction. Il est ainsi question, dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists », d'une part, en lien avec le discours, de « deux couches stylistiques différentes », puis, d'autre part, du temps devenu « un symbole » et pouvant être « utilisé comme moyen stylistique ». Les deux distinctions sont moins clairement articulées dans le « Retrospect » des *Selected Writings VI*, mais Jakobson y affirme cependant que « [l]ocuteurs et auditeurs peuvent évaluer avec plus ou moins d'acuité les positions relatives des deux formes, c'est-à-dire avoir une intuition plus ou moins claire de l'axe vertical de la langue », ce qui affaiblit sa conclusion qu'« [u]n changement en cours est toujours un fait d'expérience pour l'ensemble de la communauté linguistique », qu'« il fait partie du système linguistique ». On lit en outre dans les *Dialogues* :

« L'idéologie saussurienne excluait toute compatibilité des deux aspects du temps, de la simultanéité et de la succession. En conséquence, la dynamique fut écartée de l'analyse du système et le signifiant, inversement, réduit à une pure linéarité, ce réductionnisme supprimant toute possibilité de concevoir le phonème comme un faisceau de traits distinctifs simultanés. Ces thèses antinomiques, l'une renonçant à la succession dans le temps et l'autre à la coexistence d'éléments, sacrifient chacune l'une des deux mesures du temps. Appliquer de telles mesures illégitimement restrictives à l'analyse de la langue comporte toujours des risques, aussi devons-nous toujours nous arrêter sur ces velléités d'appauvrir l'objet soumis à une étude linguistique.

Il convient de souligner qu'en agissant ainsi, les chercheurs contredisent le comportement des membres eux-mêmes de la communauté linguistique. Cette dernière tend à porter directement l'axe du temps au nombre des facteurs linguistiques perçus, les éléments désuets du système étant appréhendés comme des archaïsmes et les éléments

⁶⁶⁹ « La grandeur de Ferd. de Saussure se manifeste dans le fait qu'il a soulevé avec insistance la question cardinale du facteur temps dans la langue. La faiblesse caractéristique de son époque se manifeste dans le fait que, si perspicace par ailleurs, le linguiste n'a cessé de buter sur d'inconciliables contradictions, et que, ayant constamment insisté sur le caractère de valeur de la langue et de ses composants, il n'en a pas moins laissé de côté le fait que le temps dans un système de valeurs devient également une valeur. Les deux axes que Saussure distingue nettement – celui des simultanéités (AB) “concernant les rapports entre choses coexistantes, d'où toute intervention du temps est exclue”, et celui des successivités (CD) – [...] sont un composant constitutif de la structure langagière en tant que telle. Saussure trace un signe d'égalité entre la statique de la langue et la synchronie. Sans doute la linguistique synchronique, ou “science des états de langue” se limite-t-elle à ce qui est présent SIMULTANÉMENT dans une structure langagière, mais en aucun cas pour autant à quelque chose qui est à considérer comme SIMULTANÉ. L'image synchronique d'une langue est aussi éloignée de sa coupe transversale statique que ce qu'un spectateur de film voit en un coup d'œil sur l'écran l'est de petites images de film isolées, découpées et ainsi artificiellement figées. À côté du statique un état de langue implique aussi du variable.

L'affirmation de Saussure selon laquelle la succession des faits linguistiques dans le temps serait inexistante pour la communauté linguistique ne correspond pas à la réalité. Nous considérons la langue en son être propre *sub specie durationis* et pouvons évaluer certains constituants comme démodés ou au contraire comme modernes et favoriser selon la fonction du discours et le style de discours choisi soit les archaïsmes lexicaux, grammaticaux et aussi bien phonologiques existants, soit les innovations correspondantes. Les changements linguistiques en cours vivent dans la conscience linguistique de la communauté linguistique. Le point de départ et le résultat d'un tel changement peuvent relever de deux couches stylistiques différentes du même état de langue. La dynamique de la langue peut ainsi fonctionner comme un constituant de la synchronie de la langue et doit en conséquence être également prise en compte par la linguistique synchronique. »

nouveaux comme le dernier cri de la mode. Cela s'observe sur le plan aussi bien phonique, grammatical et lexical de la vie d'une langue. Il convient ici d'interpréter la conception du temps comme un fait métalinguistique. On peut citer d'éloquents exemples d'une conduite consciente ou inconsciente d'une communauté linguistique à l'égard des traits distinctifs et de leur combinaison. A commencer par les procès productifs de ce qu'il est convenu d'appeler l'harmonie vocalique, qui consiste à étendre l'unité de quelque trait entrant dans la composition des voyelles à toutes les voyelles dans les limites du mot. C'est ce qui se passe pour l'opposition des voyelles aiguës et graves dans la majorité des langues finno-ougriennes et turques, ou l'opposition des voyelles tendues et relâchées dans certaines langues africaines, etc. » (*J.Dial.* : p. 62).

Apparaît ici la notion de « fait métalinguistique », qui implique de même un double niveau d'existence du temps dans la langue : comme fait linguistique, fondant la notion de synchronie dynamique, niveau auquel renvoie l'exemple de l'harmonie vocalique, et comme fait métalinguistique, « facteur linguistique perçu », consciemment ou inconsciemment. Rappelons également, à ce dernier égard, ce passage de « On the Linguistic Approach to the Problem of Consciousness and the Unconscious » :

« The active role of the metalingual function remains in force, undergoing considerable changes, to be sure, throughout our entire life and maintains the constant flux between the conscious and the unconscious in all our speech activity. Incidentally, an analogy, productive in this connection, between ontogenetic and phylogenetic relations makes possible a comparison of the concatenated stages of child speech development with the dynamics of the language community in which successive changes experienced by the community allow of conscious awareness on the part of the speakers and do so inasmuch as the start and finish of any change inevitably undergo a stage of more or less prolonged coexistence, which relegates separate stylistic roles to the initial and to the terminal points of development. If, for example, a linguistic change consist on the loss of a phonological distinction, the verbal code will temporarily maintain both the explicit start of the development and its elliptical finish, each serving as a stylistic variant in the overall code and each, moreover, allowing for conscious awareness⁶⁷⁰. » (*J.Unc.* : p. 160).

On retrouve ici la notion de fonction métalinguistique, mais corrélativement à une distinction entre conscient et inconscient, et, dès lors, à une distinction entre coexistence dans le code et conscience consciente d'elle-même de la part des locuteurs : « Si par exemple un changement linguistique consiste en la perte d'une distinction phonologique, le code verbal maintiendra temporairement à la fois le début explicite du développement et sa fin elliptique, chacun servant comme variante stylistique dans le code total et chacun, de plus, comptant

⁶⁷⁰ « Le rôle actif de la fonction métalinguistique reste en vigueur, subissant des changements considérables, certainement, tout au long de notre vie et maintient le flux constant entre le conscient et l'inconscient dans toute notre activité verbale. Soit dit en passant, une analogie, productive sous ce rapport, entre les relations ontogénétiques et phylogénétiques rend possible une comparaison des stades successifs du développement du langage enfantin avec la dynamique de la communauté linguistique, dans laquelle les changements successifs dont la communauté fait l'expérience admettent une conscience consciente d'elle-même de la part des locuteurs et l'admettent en ce sens que le début et la fin de tout changement connaissent inévitablement un stade de coexistence plus ou moins prolongée, qui relègue les rôles stylistiques séparés aux points initial et terminal du développement. Si par exemple un changement linguistique consiste en la perte d'une distinction phonologique, le code verbal maintiendra temporairement à la fois le début explicite du développement et sa fin elliptique, chacun servant comme variante stylistique dans le code total et chacun, de plus, comptant avec la conscience consciente d'elle-même. »

avec la conscience consciente d'elle-même. » La distinction est d'autant plus remarquable dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » que Jakobson distingue un troisième cas de figure : « Supposons même qu'une génération fasse toujours la distinction et que la suivante ne la fasse jamais. », oscillant cependant significativement entre la coexistence de fait de deux systèmes : « Ainsi les deux systèmes coexistent toujours pendant un certain temps », et l'utilisation de ces deux systèmes par les locuteurs : « et habituellement les deux générations ont entre elles l'une ou l'autre forme de commerce : tel receveur appartenant à l'une a coutume de recoder les messages reçus d'un émetteur de l'autre génération. » Au lieu d'une relation d'addition entre temps et espace se dessine ainsi un double statut de l'espace, qui est tout à la fois, comme le temps, cause de la variation et, par là même, moteur du changement conçu comme diffusion. Jakobson et Waugh écrivent notamment dans *The Sound Shape of Language* :

« Comme tout système social, le langage est donc perpétuellement en mouvement, pris dans un développement se développant de lui-même (voir Lange, 1962 : 73 et suiv.). Le code verbal, le système phonétique en particulier, connaît sans cesse des changements. Mais, à la différence de l'heure d'été ou des réformes orthographiques que l'on décrète et qui entrent en application à une date déterminée, le début et la fin d'un changement phonétique dans une langue parlée passent par une période de coexistence ; ils relèvent alors de deux styles, de deux sous-codes de la même langue, et sont activement utilisés soit par des locuteurs différents, soit par un même locuteur qui oscille entre l'« archaïsme » et le « modernisme ». Locuteurs et auditeurs ont du reste souvent conscience de l'axe temporel sur lequel s'inscrivent les deux unités, et, par là, le temps entre lui-même dans le système linguistique en tant que valeur sémiotique. D'autre part, l'idée naguère fréquente chez les linguistes que le processus du changement linguistique ne peut jamais s'observer directement ne tient pas compte de ce phénomène central qu'est l'intérêt des locuteurs pour la langue, qui s'exprime entre autres par un usage habituel du discours métalinguistique. On rencontre fréquemment entre générations de locuteurs des différences telles que les plus jeunes emploient, *in statu nascendi*, des formes nouvelles que les plus âgés comprennent mais n'ont pas intégrées à leur répertoire de production. De la même façon, les jeunes locuteurs comprennent leurs aînés, quoiqu'ils n'emploient plus, parce qu'à leur avis « démodés », certains éléments présents chez ces derniers. Ce sont là des cas où il y a une séparation manifeste entre locuteurs et auditeurs de générations différentes ; mais l'adaptation mutuelle existe aussi, elle est même aussi fréquente. En fait, les membres d'une communauté linguistique ont la compétence pour utiliser les deux extrémités d'un changement, le point de départ et le point d'arrivée, d'où il résulte qu'au niveau global le code d'une langue doit être conçu comme convertible, et qu'il convient d'interpréter les deux étapes d'un changement en cours en termes de synchronie dynamique. Concurrence et successivité sont donc liées tant au plan de l'énoncé qu'à celui du « code global » du langage (voir Hockett, 1958).

C'est pourquoi la tendance du *Cours* de Saussure à réduire la structure du système linguistique à la seule concurrence (simultanéité) au mépris de la successivité (succession temporelle) – « l'axe des simultanités, concernant les rapports entre choses coexistantes, d'où toute intervention du temps est exclue » – (I : 1977) apparaît aussi arbitraire et appauvrissante que la tentative inverse, présente elle aussi dans le *Cours*, pour évacuer la concurrence des unités linguistiques, en les enfermant dans la pure linéarité – le « caractère linéaire du signifiant » (I : 157 ; voir LW, 1976 : 39 et suiv.).

De même, si l'on considère la variation du rayon de communication, depuis le noyau familial jusqu'à l'échange verbal interdialectal, voire par-dessus les frontières de langues, on constate que, là encore, la multiplicité des tâches à accomplir implique l'existence de différents sous-codes adaptés aux différents interlocuteurs. Ainsi, l'espace entre à son

tour dans le code global de la communauté linguistique et de ses membres comme valeur sémiotique. Et, dans leurs deux aspects, temporel et spatial, le code et le circuit des messages manifestent une interaction constante entre conformisme et non-conformisme. Le conformisme spatial, l'adaptation à l'entourage, s'accompagne d'ordinaire d'un non-conformisme temporel, c'est-à-dire, en d'autres termes, d'une discontinuité temporelle. Inversement, il y a habituellement un lien entre un conformisme temporel et une discontinuité, une aliénation d'avec les modèles de l'entourage. Par ailleurs, l'hypothèse maintes fois répétée d'une différence essentielle entre la "source" (le *foyer* chez Saussure) et le domaine de "contagion", de propagation d'une innovation linguistique se heurte au fait que tout changement est précisément un phénomène de propagation : ce qui est d'abord un *laspus* se voit répété, puis accepté par une collectivité au début restreinte, puis de plus en plus vaste. En sorte que le changement et sa diffusion apparaissent comme les deux faces d'une seule et même "contagion" en cours. La pluralité des sous-codes et des transitions entre eux constitue donc une part essentielle de la compétence linguistique possédée par un individu et, *mutatis mutandis*, par son milieu⁶⁷¹. » (J.SS : p. 96-98).

⁶⁷¹ « Like any other social system, language is in continuous motion and self-generating development (cf. *Langue* 1962 : 73 ff.). The verbal code and in particular the sound pattern of any language constantly undergo changes. In contradistinction to daylight savings time or to spelling reforms, which can be decreed and enter into common practice on a definite date, the start and finish of a sound change in spoken language go through a period of coexistence : they belong to two styles, two subcodes of the same language, and are actively used either by different speakers or by one speaker who oscillates between the "archaism" and the "modernism". Speakers and hearers may be aware of the time axis to which both items belong, and time itself thereby enters into the verbal system as a semiotic value. The belief earlier voiced among linguists that the process of linguistic change is never directly observed does not take into account the vital phenomenon of speakers' preoccupation with speech itself and their habitual metalinguistic talk about talking. There are frequent cases of a generational difference between interlocutors, the youngest of whom make use of the nascent innovations which the older ones understand but have not included in their speaker repertory. Similarly, the younger speakers comprehend the older ones although the younger no longer actively use the elements they deem "outdated". Besides such cases of manifest division between speakers and listeners, there obviously also occur frequent instances of mutual adaptation in intercommunication between people of different generations. Members of a speech community are competent to use both the start and the finish of the change, and the overall code of the given language must correspondingly be conceived of as convertible. Thus the two stages of a change in progress should be interpreted in terms of a dynamic synchrony. Concurrence and successivity are, therefore, interrelated both in single utterances and in the "overall code" of language (cf. Hockett 1958).

The tendency of Saussure's *Cours* to reduce the structure of any language system to concurrence (simultaneity) with disregard for successivity (temporal succession) – "l'axe des simultanités, concernant les rapports entre choses coexistantes, d'où toute intervention du temps est exclue" (I : 177) – is as equally arbitrary and impoverishing a tendency as is the reverse attempt of the same *Cours* to discard concurrence from the structure of linguistic units and to confine them to a mere linearity – "caractère linéaire du signifiant" (Saussure I : 157 ; cf. LW 1976 : 39 ff.).

With respect to the variable radius of communication from the nuclear family to interdialectal and even crosslingual verbal intercourse, the multiplicity of tasks again involves different subcodes adapted to changing interlocutors ; herewith space enters into the overall code of the speech community and its members as a semiotic value. In both their temporal and spatial aspects the code and the circuit of messages exhibit a perpetual interplay between conformism and nonconformism. A spatial conformism, adaption to neighbors, usually implies a temporal nonconformism, in other words, a temporal discontinuity. On the other hand, there is normally a linkage between temporal conformism and discontinuity with the neighbor's pattern, alienation from it. The repeated assumption of an essential difference between the "source" (Saussurian *foyer*) of a linguistic innovation and the area of its "contagion" and propagation clashes with the fact that any change is a phenomenon of propagation, from a slip of the tongue to its repetition and acceptance first by a narrow and then by a wide collective body ; a change and its diffusion appear to be but two facets of one and the same ongoing "contagion". The plurality of subcodes and of the transitions from one subcode to another is an essential

On retrouve ici à nouveau les deux types d'intégration à la structure, ainsi que leur corrélation à deux degrés de conscience des locuteurs. Jakobson et Waugh envisagent en premier lieu l'appartenance des termes du changement à « deux styles », « deux sous-codes de la même langue ». Ce cas apparaît cependant distinct de celui où le temps « entre lui-même dans le système linguistique en tant que valeur sémiotique ». Ce caractère de valeur suppose en effet que locuteurs et auditeurs « [aie]nt [...] conscience de l'axe temporel sur lequel s'inscrivent les deux unités », ce qui arrive « souvent ». Intervient ensuite la notion de métalangage, dont la convocation donne lieu à l'exposé des rapports entre les générations. Il apparaît alors que l'appartenance des changements à une même synchronie dynamique implique « l'adaptation mutuelle », autrement dit que le dynamisme du code « global » et « convertible » de la langue est liée aux locuteurs et à l'espace, ce pour quoi, précisément, « l'espace entre à son tour dans le code global de la communauté linguistique et de ses membres comme valeur sémiotique ». Comme nous l'avons vu plus haut, il n'est pas question d'intégration du changement à la structure, mais de considération du temps comme une valeur ; inversement, il n'existe que des variations spatiales. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3 de la première partie, on lit ainsi dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences », où l'on retrouve significativement la notion de métalangage, et où, par ailleurs, comme nous l'avons souligné alors, il s'agit à la fois d'un « code verbal [...] convertible », comprenant « une série de sous-codes » et d'une absence d'homogénéité des communautés linguistiques, dont on notera en outre ici qu'elle admet une expression en termes de « forces centrifuges et centripètes des dialectes territoriaux et sociaux » :

« Tout code verbal est convertible et comprend nécessairement une série de sous-codes distincts, ou, en d'autres termes, des variétés fonctionnelles de langage. Toute collectivité linguistique a à sa disposition : 1) des structures plus explicites et d'autres plus elliptiques, avec une série de degrés assurant la transition entre les points extrêmes de l'explicite et de l'elliptique ; 2) une alternance intentionnelle de styles plus archaïques et plus modernes ; 3) une différence manifeste entre les règles du discours cérémoniel, surveillé, relâché et franchement négligé. Les multiples ensembles de règles, distinctes selon les régions, qui permettent, prescrivent ou interdisent la parole et le silence, sont destinés à servir d'introduction naturelle à toute grammaire véritablement génératrice. Nos réalisations linguistiques sont en outre régies par une compétence en matière de règle du dialogue et du monologue ; en particulier les divers rapports de langage entre le locuteur et le destinataire constituent une partie substantielle de notre code linguistique et touchent directement aux catégories grammaticales de personne et de genre. Les règles grammaticales et lexicales relatives aux différences, ou à l'absence de différence entre le rang hiérarchique, le sexe et l'âge des interlocuteurs ne peuvent être négligées dans une description exacte et approfondie d'une langue donnée, et la place de ces règles dans la structure générale de la langue soulève une question linguistique délicate.

La diversité des interlocuteurs et leur capacité de s'adapter l'un à l'autre sont un facteur décisif de la multiplication et de la différenciation des sous-codes à l'intérieur d'un groupe linguistique et dans le cadre de la compétence verbale de ses différents membres. Le « rayon variable de la communication », selon l'heureuse expression de Sapir (241, p. 107), suppose un échange interdialectal et interlingual des messages et crée généralement des agrégats et des interactions d'ordre multidialectal et parfois multilingue dans le parler des individus et même de groupes entiers. Une comparaison exacte entre la

constituent of linguistic competence possessed by an individual and *mutatis mutandi* by his milieu. » (J.SS : p. 79-80).

compétence, habituellement supérieure, du sujet comme auditeur et sa compétence plus restreinte comme locuteur est une tâche qui relève de la linguistique mais qui est souvent négligée (cf. 111 ; 278).

Les forces centrifuges et centripètes des dialectes territoriaux et sociaux sont déjà depuis plusieurs dizaines d'années un des thèmes favoris de la linguistique mondiale. L'application récente de l'analyse structurale aux enquêtes de dialectologie sociale faite sur le terrain (151 ; 152) dénonce une fois de plus le mythe des groupes linguistiques homogènes, montre que les locuteurs ont conscience des variations, des distinctions et des changements du modèle linguistique et apporte ainsi de nouvelles illustrations à notre thèse selon laquelle le métalangage est un facteur intralinguistique essentiel⁶⁷². » (J.Rel. : p. 38-39).

C'est pourquoi, si l'on retrouve ensuite dans *The Sound Shape of Language* la proposition de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » : « Et, dans leurs deux aspects, temporel et spatial, le code et le circuit des messages manifestent une interaction constante entre conformisme et non-conformisme. », à la différence de ce qui avait lieu dans « La théorie saussurienne en rétrospection », Jakobson et Waugh n'envisagent que deux combinaisons, et non les quatre logiquement possibles : conformisme spatial et non-conformisme temporel, ou inversement non-conformisme spatial et conformisme temporel. Le développement se clôt sur la conception du changement comme diffusion, qui exprime de fait le plus proprement la conception jakobsonienne du changement, en tant qu'il ne s'agit précisément pas de changement. A nouveau, il n'est plus question de la « multiplication dans le temps et dans l'espace » de « Relations entre la science du langage et les autres sciences », mais seulement d'un « phénomène de propagation ». Rappelons également ce passage cité plus haut :

⁶⁷² « Any verbal code is convertible and necessarily comprises a set of distinct subcodes or, in other words, functional varieties of language. Any speech community has at its disposal 1) more explicit and more elliptic patterns, with an orderly scale of transitions from a maximal explicitness to an extreme ellipsis, 2) a purposive alternation of more archaic and newfangled dictions, 3) a patent difference between rules of ceremonial, formal and informal, slovenly speech. The areally distinct and manifold sets of rules permitting, prescribing, or prohibiting talk and silence are destined to serve as a natural preface to any veritably generative grammar. Our linguistic performance is, furthermore, governed by a competence in dialogic and monologic rules. In particular, the varied verbal relations between the addresser and the addressee build a substantial part of our linguistic code and border directly upon the grammatical categories of person and gender. The grammatical and lexical rules relating to the present or absent differences in the hierarchical standing, sex, and age of the interlocutors cannot be bypassed in a thorough and accurate scientific description of a given language, and the place of these rules in the total verbal pattern raises a challenging linguistic question.

The diversity of interlocutors and their mutual adaptability are a factor of decisive importance for the multiplication and differentiation of subcodes within a speech community and within the verbal competence of its individual members. The variable "radius of communication", according to Sapir's felicitous term (154, p. 107) involves an interdialectal and interlingual exchange of messages and usually creates multidialectal and sometimes multilingual aggregates and interactions within the verbal pattern of individuals and even of entire communities. An exact comparison of the usually wider competence of the individual as hearer and his narrower competence as speaker is a pertinent but frequently overlooked linguistic task (cf. 68 ; 177).

Centrifugal and centripetal forces displayed by territorial and social dialects have been already for many decades a favourite subject in world linguistics. The recent application of structural analysis to the field work in social dialectology (92 ; 93) once more disproves the myth of homogeneous speech communities, discloses the speakers' awareness of variations, distinctions, and changes in the verbal pattern, and, thus, brings new illustrations to our view of metalanguage as a crucial intralinguistic factor. » (J.Oth. : p. 667-668).

« Nous l'avons déjà dit, tout changement consiste en la diffusion progressive d'une variable à travers divers usages et divers utilisateurs, avec un élargissement concomitant du rayon d'intercommunication. Tant qu'elles coexistent à différentes fins de communication, les formes anciennes et nouvelles sont donc à considérer comme synchroniquement coexistantes. Elles relèvent toutes du code de la collectivité, même si l'on estime qu'au sein de ce code elles appartiennent à des couches différentes du point de vue temporel. Et, puisque les phases en compétition sont co-présentes, c'est bien que le changement en cours entre dans la même coupe synchronique (la *section transversale* de Saussure), qu'il est pris dans une synchronie dynamique (voir les contributions extrêmement intéressantes de Fónagy, 1956 et Wang, 1969, à propos de ce problème encore trop peu étudié qu'est la "compétition entre formes rivales coexistantes")⁶⁷³. » (J.SS : p. 205).

Un passage révélateur, à cet égard, est ce développement, déjà cité dans le troisième chapitre de la première partie, de « On the Dialectics of Language » (1982) :

« The *hic* and *nunc* of linguistic reality brings every human being face to face with a multitude of spatial fields and temporal moments, and any production or perception of language reaches its steady manifestation through the selection and combination of suitable entities from within this double multitude. Our selective and combinatory verbal activities are generally restrained and directed by a system of acting rules. It has frequently occurred to linguistic interpreters that the use of language was being conceived without respect to these rules. Speech production and perception in their temporal changes remained the only focus of scholarly observation. The opposite trend was the view that *rules* confine the production and perception of language at any given stage, and these rules, promoted as the chief subject of linguistic study, were termed *langue* versus *parole*, or "code" versus "message", or "competence" versus "performance". A singleness was attributed to the rules of competence, and this was resolutely superposed on the plurality of performances. I have objected to this strict mechanistic rupture between invariant and variants : no speaker appears to be limited to one single code. In essence he holds to the same language with the closest and most distant members of his environment, yet constantly modifies his manifold code and thus adapts his competence to diverse interlocutors, different topics, and his own ceaselessly varying verbal styles. There is, as in any system, an incessant linkage of variants and invariance, a permanent unity and diversity of phonological, morphological, syntactic, lexical, and variational means. The universal phenomenon of dynamic synchrony points to a constant interchange of the code.

Both in various self-adaptations to the interlocutor (verbal conformisms) and in different degrees of mutual repulsions (verbal nonconformisms), we submit our code to a maximal variability, an inconstancy both in space and in time. Such has been my recognition of the inseparability between invariance and variability. This thesis appears to me as the *conditio sine qua non* of scientific analysis from the early steps of Hegel's dialectics to the present-day sciences, especially linguistics, and our indebtedness to the Master's inspirations is far from exhausted. In particular, time and space are two mutually inseparable, inner factors of language, and the latter and its interpretation

⁶⁷³ « As noted above (pp. 80 f.), any change is a gradual diffusion of one of the variables among diverse speech uses and diverse speech users, with a gradual widening of the radius of intercommunication. As long as they co-occur for diverse communicational purposes, the older and newer shapes must be viewed as synchronically coexistent. They are part of the code of the same collective body even if they are felt to pertain to temporally diversified layers of the overall code. Since the competing phases of the change prove to be copresent, the change in progress constitutes a part of one and the same synchronous cut (Saussure's *section transversale*). It is encompassed in a dynamic synchrony (cf. the stimulating contributions by Fónagy 1956 and Wang 1969 to the still insufficiently examined questions of "competition between coexisting rivals"). » (J.SS : p. 170).

remain inalienable from these factors. Every verbal activity implies incessant selections and decisions between locomotor opportunities which suggest themselves, regardless of whether it concerns an intimately merged idiom or a distant coincidence, as well as which stage of the mutation in progress – an imminent archaism or the final phase of innovation⁶⁷⁴. » (J.ODL : p. 377-378).

Le fait remarquable en premier lieu, dans ce passage, est que, bien que Jakobson y retrace à nouveau l'histoire de la linguistique, il n'y est pas question de la distinction entre synchronie et diachronie, mais de la distinction entre langue et parole : « Nos activités verbales sélective et combinatoire sont généralement limitées et dirigées par un système de règles agissantes. Il est souvent venu à l'idée des interprètes linguistiques que l'usage du langage était conçu sans que ces lois soient prises en considération. La production et la perception du langage dans leurs changements temporels demeuraient le seul point focal de l'observation de ces savants. La tendance opposée conçut que des *règles* encadraient la production et la perception du langage dans chacune de leurs phases, et ces règles, promues au rang de sujet principal de l'étude linguistique, furent appelées *langue* versus *parole*, ou "code" versus "message", ou "compétence" versus "performance". Une unicité fut attribuée à ces règles de la compétence, et celle-ci fut résolument superposée à la pluralité des performances. » Corrélativement, la résolution est formulée en termes de prise en compte de la variation : « J'ai objecté à cette rupture strictement mécaniste entre l'invariant et les variantes qu'il n'était aucun locuteur qui se limitât à un seul code. » De fait, s'il est bien question de « synchronie dynamique », il n'est pas question de changement ni d'évolution,

⁶⁷⁴ « Le *hic* et *nunc* de la réalité linguistique met chaque être humain face à face avec une multitude de champs spatiaux et de moments temporels, et chaque production ou perception du langage atteint sa manifestation régulière à travers la sélection et la combinaison d'unités appropriées venant de l'intérieur de cette double multitude. Nos activités verbales sélective et combinatoire sont généralement limitées et dirigées par un système de règles agissantes. Il est souvent venu à l'idée des interprètes linguistiques que l'usage du langage était conçu sans que ces lois soient prises en considération.. La production et la perception du langage dans leurs changements temporels demeuraient le seul point focal de l'observation de ces savants. La tendance opposée conçut que des *règles* encadraient la production et la perception du langage dans chacune de leurs phases, et ces règles, promues au rang de sujet principal de l'étude linguistique, furent appelées *langue* versus *parole*, ou "code" versus "message", ou "compétence" versus "performance". Une unicité fut attribuée à ces règles de la compétence, et celle-ci fut résolument superposée à la pluralité des performances. J'ai objecté à cette rupture strictement mécaniste entre l'invariant et les variantes qu'il n'était aucun locuteur qui se limitât à un seul code. Pour l'essentiel un locuteur garde le même langage avec les membres les plus proches et les plus lointains de son environnement, mais il modifie constamment son code multiple et ainsi adapte sa compétence à ses différents interlocuteurs, ses différents sujets, et à ses propres styles verbaux, qui ne cessent de varier. Il y a, comme en tout système, des relations incessantes entre variantes et invariance, une unité et une diversité permanentes des moyens phonologiques, morphologiques, syntaxiques, lexicaux et variationnels. Le phénomène universel de la synchronie dynamique va dans le sens d'une interchangeabilité constante du code.

A la fois dans diverses autoadaptations à l'interlocuteur (conformismes verbaux) et dans divers degrés de répulsions mutuelles (non-conformismes verbaux) nous soumettons notre code à une variabilité maximale, une inconstance à la fois dans le temps et dans l'espace. Ainsi ai-je reconnu l'inséparabilité de l'invariance et de la variabilité. Cette thèse m'apparaît comme la *conditio sine qua non* de l'analyse scientifique depuis les premiers pas de la dialectique de Hegel jusqu'aux sciences contemporaines, notamment la linguistique, et notre dette envers les inspirations que nous trouvons chez le Maître est loin d'être épuisée. En particulier, temps et espace sont deux facteurs mutuellement inséparables, intérieurs au langage, et ce dernier, ainsi que son interprétation restent inaliénables en raison de ces deux facteurs. Toute activité verbale implique d'incessantes sélections et décisions entre des occasions locomotrices qui s'offrent, sans qu'entrent en ligne de compte ni l'appartenance de celles-ci à un idiome intimement unifié ou à une lointaine coïncidence, ni la question du stade de la mutation en cours auquel elles appartiennent – un archaïsme imminent ou la phase finale d'une innovation. »

mais d'une « multitude de champs spatiaux et de moments temporels ». Nous avons souligné, dans le troisième chapitre de la première partie, l'oscillation entre langue et locuteurs. Il est en effet question en premier lieu d'« activités verbales sélective et combinatoire », puis, contre l'unicité attribuée aux « règles de la compétence », de la pluralité des codes de tout locuteur, mais par ailleurs d'un « code multiple », d'adaptation de sa compétence, d'un « système », d'une « interchangeabilité constante du code », enfin d'un code soumis à « une variabilité maximale, une inconstance à la fois dans le temps et dans l'espace », avant une conclusion qui nous reconduit à la représentation sur laquelle s'ouvrait le passage, en termes d'« activité verbale » impliquant sélection et combinaison. La structure ou le code apparaissent ainsi nettement comme des entités unifiantes, mais par ailleurs, la langue apparaît totalement dissoute dans l'activité de langage qui « met chaque être humain face à face avec une multitude de champs spatiaux et de moments temporels » et consiste en une sélection et une combinaison « d'unités appropriées venant de l'intérieur de cette double multitude », en « d'incessantes sélections et décisions entre des occasions locomotrices qui s'offrent, sans qu'entrent en ligne de compte ni l'appartenance de celles-ci à un idiome intimement unifié ou à une lointaine coïncidence, ni la question du stade de la mutation en cours auquel elles appartiennent – un archaïsme imminent ou la phase finale d'une innovation », de sorte que si la structure est unifiante, le locuteur fait par ailleurs figure de centralisateur de cette multiplicité de codes et d'unités. On lisait de même dans « *Linguistics and Poetics* », où cette dissolution apparaît de manière d'autant plus nette que, comme plus haut, l'argumentation implique une comparaison avec la poésie :

« On entend parfois dire que la poétique, par opposition à la linguistique, a pour tâche de juger de la valeur des œuvres littéraires. Cette manière de séparer les deux domaines repose sur une interprétation courante mais erronée du contraste entre la structure de la poésie et les autres types de structures verbales : celles-ci, dit-on, s'opposent par leur nature fortuite, non intentionnelle, au caractère intentionnel, prémédité, du langage poétique. En fait, toute conduite verbale est orientée vers un but, mais les objectifs varient – ce problème, de la conformité entre les moyens employés et l'effet visé, préoccupe de plus en plus les chercheurs qui travaillent dans les différents domaines de la communication verbale. Il y a une correspondance étroite, beaucoup plus étroite que ne le pensent les critiques, entre la question de l'expansion des phénomènes linguistiques dans le temps et dans l'espace, et celle de la diffusion spatiale et temporelle des modèles littéraires. Même des formes d'expansion discontinue telles que la résurrection de poètes négligés ou oubliés – je pense à la découverte posthume et à la canonisation subséquente de Gerard Manley Hopkins (+ 1889), à la célébrité tardive de Lautréamont (+ 1870) auprès des poètes surréalistes, à l'influence saillante d'un Cyprien Norwid (+ 1883), resté jusqu'alors ignoré, sur la poésie polonaise moderne – même de tels phénomènes ne sont pas sans parallèle dans l'histoire des langues courantes : on peut y rencontrer la tendance à faire revivre des modèles archaïques, parfois oubliés depuis longtemps ; ce fut le cas pour le tchèque littéraire, qui, au début du XIX^e siècle, se tourna vers des modèles datant du XVI^e siècle⁶⁷⁵. » (J.L.P. : p. 211).

⁶⁷⁵ « Sometimes we hear that poetics, in contradistinction to linguistics, is concerned with evaluation. This separation of the two fields from each other is based on a current but erroneous interpretation of the contrast between the structure of poetry and other types of verbal structure : the latter are said to be opposed by their “casual”, designless nature to the “noncasual”, purposeful character of poetic language. In point of fact, any verbal behavior is goal-directed, but the aims are different and the conformity of the means used to the effect

Nous avons parlé de codes ou d'unités. En effet, comme nous l'avons noté dans le chapitre 3 de la première partie, dans ce passage de « On the Dialectics of Language », le code se trouve défini en termes de règles plutôt que d'unités, définition permettant une conjugaison relativement non contradictoire de l'invariance et de la variation, dans la mesure où cette dernière distinction n'est pas superposable à celle de la langue et de la parole. Il est notable, à cet égard, que, dans le cadre de cette histoire de la linguistique du point de vue de la distinction langue/parole, la critique de l'atomisme des néogrammairiens soit remplacée par une déploration du fait que « [l]a production et la perception du langage dans leurs changements temporels demeuraient le seul point focal de l'observation de ces savants », là où la notion de code introduit celle d'activité réglée. Jakobson ne saurait mieux dire qu'il n'est pas question de changements, mais d'unités, ou de variations, dont la notion de code, au sens des sous-codes, n'est qu'un avatar. Le caractère unifiant de la structure apparaît ainsi inséparable du caractère panchronique de l'objet jakobsonien, qui est également nettement lisible dans « Linguistics and Poetics », et qui sous-tend le parallélisme entre temps et espace que l'on retrouve dans « On the Dialectics on Language » et dans « Linguistics and Poetics » – « Le *hic et nunc* de la réalité linguistique met chaque être humain face à face avec une multitude de champs spatiaux et de moments temporels », « A la fois dans diverses autoadaptations à l'interlocuteur (conformismes verbaux) et dans divers degrés de répulsions mutuelles (non-conformismes verbaux) nous soumettons notre code à une variabilité maximale, une inconstance à la fois dans le temps et dans l'espace. », « En particulier, temps et espace sont deux facteurs mutuellement inséparables, intérieurs au langage », « Toute activité verbale implique d'incessantes sélections et décisions entre des occasions locomotrices qui s'offrent, sans qu'entrent en ligne de compte ni l'appartenance de celles-ci à un idiome intimement unifié ou à une lointaine coïncidence, ni la question du stade de la mutation en cours auquel elles appartiennent – un archaïsme imminent ou la phase finale d'une innovation », « Il y a une correspondance étroite, beaucoup plus étroite que ne le pensent les critiques, entre la question de l'expansion des phénomènes linguistiques dans le temps et dans l'espace, et celle de la diffusion spatiale et temporelle des modèles littéraires. » –, et dont nous avons tenté de montrer le caractère illusoire. Rappelons ces deux passages de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » et de *The Sound Shape of Language*, cités ci-dessus :

« Cependant, cette même diversité peut être considérée comme l'objectif principal de la pensée linguistique internationale dans ses efforts pour dépasser le modèle saussurien de la langue considérée comme un système statique et uniforme de règles obligatoires et substituer à cette construction simpliste et artificielle l'idée dynamique d'un code diversifié, convertible et adaptable aux différentes fonctions du langage et aux facteurs

aimed at is a problem that evermore preoccupies inquirers into the diverse kinds of verbal communication. There is a close correspondence, much closer than critics believe, between the question of linguistic phenomena expanding in space and time and the spatial and temporal spread of literary models. Even such discontinuous expansion as the resurrection of neglected or forgotten poets – for instance, the posthumous discovery and subsequent canonization of Emily Dickinson (d. 1886) and Gerard Manley Hopkins (d. 1889), the tardy fame of Lautréamont (d. 1870) among surrealist poets, and the salient influence of the hitherto ignored Cyprian Norwid (d. 1883) on Polish modern poetry – finds a parallel in the history of standard languages that tend to revive outdated models, sometimes long forgotten, as was the case in literary Czech, which toward the beginning of the nineteenth century leaned toward sixteenth-century models. » (J.L.P : p. 19-20).

d'espace et de temps, tous deux exclus de la conception saussurienne⁶⁷⁶. » (J.Rel. : p. 39-40)

« [...] une constante variabilité dans l'espace et dans le temps et dans la pratique linguistique, c'est cela le principal invariant du langage⁶⁷⁷. » (J.SS : p. 209).

On lisait également plus haut dans *The Sound Shape of Language* :

« Convergences universelles et divergences locales dans la forme phonétique des langues sont deux problèmes inséparables, et l'on ne doit jamais oublier qu'une mutabilité multiple – variabilité dans l'espace et dans le temps, ainsi que variation fondamentale de l'emploi que chacun fait du langage, aux plans de sa performance et de sa compétence personnelles – constitue peut-être l'invariant le plus manifeste de l'univers linguistique⁶⁷⁸. » (J.SS : p. 153)

cependant que dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962), texte un peu antérieur, la subordination du temps à sa spatialisation (qu'il s'agisse de géographie physique, sociale, ou d'appréciation stylistique), est parallèlement mise en exergue, en lien avec l'intégration des facteurs externes que nous avons vue plus haut dans *The Sound Shape of Language* :

« It was repeatedly pointed out that diversity among and within languages can and must "be studied along three synchronic dimensions – geographical, social, and stylistics", in Bright's and Ramanujan's formulation. These three aspects of variations and their interplay were intently discussed especially in connection with diasystems, interdialectal and interlingual borders, contacts, borrowings, mutual adjustment, "tolerance or intolerance of variation", the role of bidialectal (and multidialectal) or bilingual (and multilingual) individuals or communities. Several instructive "sociolinguistic" papers (e.g., by Gumperz and read) disclosed the promising development of this vital field of research, first outlined by Lévy-Bruhl at the plenary session of the Copenhagen Congress of 1936. Yet one can hardly view the socio-linguistic influences on language as merely extrinsic factors. If we approach linguistics as just one among the conjugate sciences of communication, then any difference in the role of communication may evidently have "a potent effect" upon verbal communication. Thus the role assigned to the wider radius of communication by a nomadic society leads both to technological improvements in transportation and to a coalescence of language.

In Martinet's report, "Structural Variation in Language", variations in space and time have been confronted, and their explicative study "beside a purely descriptive one" has been demanded. In addition to his sound emphasis on the indissolubility of TEMPORAL and SPATIAL variations, now one will have to examine and clarify the inseparability of TEMPORAL variations from the STYLISTIC ones, and the transition from reversible

⁶⁷⁶ « Yet this same diversity may be characterized as the chief target of international linguistic thought in its endeavors to overcome the Saussurian model of *langue* as a static, uniform system of mandatory rules and to supplant this oversimplified and artificial construct by the dynamic view of a diversified, convertible code with regard to the different functions of language and to the time and space factors, both of which were excluded from the Saussurian conception of the linguistic system. » (J.Oth. : p. 668).

⁶⁷⁷ « [...] permanent variability in space and time and in speech praxis is the main universal of language. » (J.SS : p. 173).

⁶⁷⁸ « The questions of universal convergences and local divergences are inseparable and one must take into account the fact that multifarious mutability – variability both in space and in time as well as essential variability in an individual's use of language, in his personal performance and competence – is perhaps the most striking invariant throughout the linguistic world. » (J.SS : p. 127).

fluctuations to the irreversible mutations, which is still far from being apprehended in recent treatises on historical phonology⁶⁷⁹. » (J.Cong. : p. 598).

Le deuxième passage de *The Sound Shape of Language*, où il n'est pas seulement question de diversité, mais également de « convergences universelles », nous reconduit à la perspective typologique. Nous jouons de fait ici sur le terme *invariant*, parlant d'invariant panchronique, là où il s'agissait, dans le troisième chapitre de la première partie, d'invariant subsompteur de variations, dont la notion n'allait justement pas sans difficulté dans le cadre de la linguistique jakobsonienne des rapports code/message. Mais, précisément, si la distinction jakobsonienne entre synchronie et diachronie se confond tendanciellement avec la distinction langue/parole, son élaboration témoigne des mêmes difficultés que nous avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, et que, pour cette raison, nous avons à nouveau rencontrées dans la première section de cette analyse. La définition jakobsonienne du changement comme diffusion est en effet une autre formulation, en termes de structure intégrante plutôt que d'évolution d'une structure conçue comme « sujet de l'évolution », de la thèse défendue dans « La théorie saussurienne en rétrospection », selon laquelle tout changement manifesté dans la parole témoigne d'une mutation de la structure elle-même, et la dualité de la synchronie jakobsonienne (ou, dans le cadre de l'assimilation des deux distinctions syntagmatique/associatif et successivités/simultanéités et de la corrélation ainsi établie entre les deux critiques du principe de la linéarité du signifiant et de la distinction synchronie/diachronie, de l'axe des simultanéités) se renverse ainsi en une dualité de la structure, que manifeste également la dualité du rôle constitutif des locuteurs : la structure conçue comme entité fonde la structure unifiante, de même que la convention est tout à la fois objectale et transcendante aux langues qu'elle sert à constituer. C'est à cette dualité de la structure jakobsonienne – tout à la fois « sujet de l'évolution » et structure unifiante – que renvoie l'oscillation relative à la distinction saussurienne des foyers et des zones de contagion, ainsi qu'il apparaît nettement dans le développement en question des *Dialogues*. Le premier passage cité ci-dessus est extrait du développement suivant :

⁶⁷⁹ « On a fait remarquer avec insistance que la diversité entre et dans les langues peut et doit “être étudiée le long de trois dimensions synchroniques – géographique, sociale et stylistique”, selon la formulation de Bright et Ramanujan. Ces trois aspects des variations et leur jeu mutuel ont été intensément discutés en rapport avec les diasystèmes, les frontières interdialectales et interlinguistiques, les contacts, les emprunts, l'ajustement mutuel, “la tolérance ou l'intolérance de la variation”, le rôle des individus ou des communautés bidialectales (et multidialectales) ou bilingues (et multilingues). Plusieurs communications instructives de “sociolinguistique” (par exemple par Gumperz et Read) ont dévoilé le développement prometteur de ce champ de recherche vital, délinéé pour la première fois par Lévy-Bruhl à la session plénière du Congrès de Copenhague de 1936. Cependant, on peut difficilement considérer les influences sociolinguistiques sur le langage comme des facteurs purement extrinsèques. Si nous abordons la linguistique comme étant seulement une science parmi l'ensemble des sciences de la communication, alors toute différence dans le rôle de communication peut évidemment avoir “un effet potentiel” sur la communication verbale. Ainsi le rôle assigné par une société nomade au plus large rayon de communication conduit à la fois à des améliorations technologiques des moyens de transport et à une coalescence du langage.

Dans le rapport de Martinet, “Structural Variation in Language”, les variations dans l'espace et dans le temps ont été confrontées, et leur étude explicative “à côté de l'étude purement descriptive” a été réclamée. En plus de sa juste insistance sur l'indissolubilité des variations TEMPORELLES et SPATIALES, on devra maintenant examiner et clarifier l'inséparabilité des variations TEMPORELLES et des variations STYLISTIQUES, et la transition des fluctuations réversibles aux mutations irréversibles, qui est encore loin d'être appréhendée dans les traités récents de phonologie historique. »

« Il y a inévitablement une distance entre deux interlocuteurs ; celle-ci est fonction de la personne à laquelle s'adresse le discours. Nos instruments de langue doivent changer selon que la participation à la conversation se limite à notre famille, ou que nous nous adressons à des voisins, ou à des personnes venant d'autre part, d'un autre quartier de la ville ou d'une autre région du pays. Bien entendu, aux différences d'ordre purement spatial s'ajoutent les distinctions de type social et culturel. En d'autres termes, nous arrivons ici à l'ensemble de questions de dialectologie géographique et sociale. Chacun d'entre nous possède à un degré plus ou moins grand une aptitude interdialectale. Nous prenons conscience des différences de langage qui existent entre nous-mêmes et nos interlocuteurs afin de comprendre ces derniers, et nous possédons ainsi, du moins passivement, dans le rôle d'auditeurs, des dialectes contigus. Bien plus, nous avons une tendance naturelle à nous rapprocher, dans une certaine mesure, du parler de notre interlocuteur, et, de cette façon, nous acquérons en partie les particularités de son dialecte. Notre code verbal, que la linguistique saussurienne appelle *langue* et sans lequel l'échange verbal, la *parole*, est rendu impossible, comprend toute une série de sous-codes ; ces derniers se forment d'éléments de différente nature, que nous mettons à profit, comme récepteurs et comme émetteurs, suivant l'interlocuteur du moment. C'est en cela que réside l'une des conditions de la multiplicité compositionnelle actuelle de notre code, la *langue*, qui fait que le sujet parlant a la compétence (précisément la compétence) de passer librement et selon le besoin d'un sous-code à un autre.

Si l'on cesse d'accorder une valeur au mythe d'un système immobile en traitant les changements dans la langue, et que l'on fasse intervenir en conséquence le temps à titre de facteur interne dans l'analyse des systèmes linguistiques, il faudra encore, lors de cette analyse, inclure l'espace dans l'ensemble des facteurs internes de la langue. Quant à l'espace, nous découvrons également dans le système de la langue, parallèlement aux invariants, une multiplicité de variations contextuelles. La diversité contextuelle signifie ici en premier lieu la diversité d'un ensemble d'interlocuteurs ; les variantes dialectales ont en outre la fonction de procédés stylistiques. De cette manière, selon le thème et notre attitude face à ce thème, nous émaillons nos énoncés de ces dialectismes, ou bien, au contraire, nous nous en abstenons soigneusement. Il faut être doctrinaire pour séparer artificiellement les canons stylistiques du code linguistique. En réalité, ces canons en sont une partie inaliénable.

Notre conception de la diffusion change radicalement à la lumière de ces considérations. Les tentatives habituelles de tracer une frontière absolue, de principe, entre le foyer de changements et la zone de leur expansion n'ont plus aucune raison d'être. La modification est en elle-même indubitablement et inévitablement une expansion. Si un lapsus initial vient à se répéter dans le langage de son auteur et qu'il est repris par l'entourage de ce dernier, alors, et seulement alors, il se transforme de lapsus unique en modification sociale, d'abord facultative, puis, peut-être après de longues années, obligatoire. » (*J.Dial.* : p. 79-81).

On retrouve ici en premier lieu le rapport d'addition entre temps et espace. Une fois exposé le rôle des « différences d'ordre purement spatial », auxquelles s'ajoutent « les distinctions de type social et culturel », Jakobson conclut : « Si l'on cesse d'accorder une valeur au mythe d'un système immobile en traitant les changements dans la langue, et que l'on fasse intervenir en conséquence le temps à titre de facteur interne dans l'analyse des systèmes linguistiques, il faudra encore, lors de cette analyse, inclure l'espace dans l'ensemble des facteurs internes de la langue. » Comme pour le temps, l'intégration de l'espace est liée à la conscience des locuteurs, selon la même dualité entre variations stylistiques et commerce entre interlocuteurs : « La diversité contextuelle signifie ici en premier lieu la diversité d'un ensemble d'interlocuteurs ; les variantes dialectales ont en outre

la fonction de procédés stylistiques ». Cependant, tandis que pour le temps cette dualité renvoyait à la dualité de la structure jakobsonienne, dans le cadre de la spatialisation qui en est constitutive, il s'agit ici en outre, précisément en raison de cette spatialisation, d'une dualité d'expression, corrélative d'une dualité de conception du changement linguistique. Jakobson parle tout d'abord d'une « aptitude interdialectale » et de la possession passive de « dialectes contigus ». La « multiplicité compositionnelle actuelle » de la langue – significativement donnée comme condition de la parole – est due aux changements impliqués par un tel commerce interdialectal, déterminant des acquisitions : « Bien plus, nous avons une tendance naturelle à nous rapprocher, dans une certaine mesure, du parler de notre interlocuteur, et, de cette façon, nous acquérons en partie les particularités de son dialecte. » Il s'agit là cependant, à nouveau, de « sous-codes », c'est-à-dire d'un assemblage de dialectes, de sorte que ces relations interdialectales, moteurs d'un changement du code, impliquent par ailleurs pour ce dernier une forme particulière : celle d'un changement du code global, par addition de sous-codes. Il apparaît ainsi que tandis que l'espace implique le temps, celui-ci se trouve nécessairement spatialisé. On retrouve ici le caractère fondamentalement statique de la langue jakobsonienne. Or, tandis que Jakobson affirme que cette inclusion de l'espace au nombre des « facteurs internes de la langue » « change radicalement » la conception de la diffusion en impliquant l'abandon de la distinction de principe entre foyer des changements et zones de contagion et une conception du changement comme diffusion, cette affirmation apparaît en réalité profondément ambivalente. La diffusion est tout d'abord donnée comme une condition du changement, dans la mesure où elle transforme le « lapsus » initial en « modification sociale ». On lisait de même dans *The Sound Shape of Language* :

« Tout aussi artificielle est la séparation entre les concepts de changement phonétique et de diffusion du changement, puisqu'aucun changement ne peut s'accomplir sans une répétition chez l'individu et une diffusion interpersonnelle⁶⁸⁰. » (J.SS : p. 284).

Jakobson poursuit cependant dans les *Dialogues*⁶⁸¹ :

« Par lapsus, j'entends un écart unique par rapport à la norme existante qui est apparu chez un sujet parlant, mais je ne pose pas la question de savoir si cet écart a été le pur fait du hasard ou s'il s'y cache un élément d'intention du moins inconsciente. S'il ne s'agit que d'une inadvertance fortuite, il n'y a aucune raison pour qu'il soit répété par celui qui l'a commis ni repris par son entourage. Si la répétition du lapsus a lieu et se multiplie, nous sommes obligatoirement et sans le moindre doute en présence d'une demande, même inconsciente, de son emploi, cependant que les limites assignées en un premier temps à cet emploi peuvent varier tant par rapport à l'ensemble des sujets parlants qu'en ce qui concerne le cadre du style linguistique dans lequel cette innovation trouve sa place. Que celle-ci passe ultérieurement d'un style à d'autres et que son existence dans la langue se généralise toujours plus, cela suppose à nouveau qu'il y ait une demande, un besoin de cette innovation dans le système de la langue et chez ses détenteurs. Le style elliptique du langage est l'une des voies qui concourent à la naissance, à la stabilisation et à la diffusion ultérieure d'une innovation. La perte d'une opposition phonologique est l'une

⁶⁸⁰ « The separation of the concepts, sound change and its diffusion, is an artificial one also, because any change in order to be achieved implies a personal repetition and an interpersonal diffusion. » (J.SS : p. 237).

⁶⁸¹ En réponse à cette question de Pomorska : « Est-il possible qu'un unique lapsus soit le noyau d'une modification, et, par conséquent, le concept de lapsus est-il décisif ? Il y a peut-être ici d'autres forces qui entrent en jeu ? » (J.Dial. : p. 81).

des omissions possibles dans le style elliptique. Une telle omission, d'abord facultative, peut devenir ensuite une perte généralisée de distinction phonologique dans la langue – à nouveau, seulement s'il y a dans le système la demande de sa suppression, en d'autres termes de sa déphonologisation, ou s'il existe un besoin de remplacer cette distinction phonologique par une autre, auparavant redondante. C'est là l'un des divers aspects du phénomène de transphonologisation, terme que j'ai employé lorsque j'ai abordé pour la première fois ce problème en 1923, dans les pages consacrées à la phonologie générale de mon livre sur le vers tchèque.

Nous avons devant nous, dans les langues accessibles à l'observation constante de différents linguistes, d'éloquents exemples de modifications phoniques. Il y a en français une tendance à la perte de la distinction importante entre les voyelles tendues et relâchées, comme dans les couples *saute/sotte*, *pâte/patte*. Dans certains parlers, cette perte reste dans les limites du langage négligé, rapide et elliptique, dans d'autres, elle s'est élargie à tous les types de langage, du moins pour certains couples. L'effacement des limites entre les voyelles nasales labialisées et non labialisées : *brun/brin*, *bon/ban*, est un autre cas typique, d'ailleurs déjà relevé par des observateurs français à la fin du siècle dernier. Une pleine réalisation de cette tendance aurait réduit une série de voyelles nasales à la distinction entre articulation d'avant et d'arrière. Toutefois, seule la délabialisation des voyelles labialisées antérieures a donné lieu à une diffusion importante – ceci s'explique aisément par le fait que la combinaison de l'articulation labialisée et palatale est secondaire et que le nombre d'homonymes résultant d'une telle délabialisation est insignifiant. La perte de la distinction entre les nasales vélares, labialisées et non labialisées, quant à elle, n'a pas donné lieu à une diffusion analogue, et est restée dans le cadre étroit du langage négligé. Cela pour deux raisons : la combinaison de la labialisation et de l'articulation vélaire des voyelles est primaire, et les homonymes qui surgissent lors de la perte de cette distinction sont abondants et prêtent à confusion, *cheveux blonds* et *cheveux blancs*, par exemple. » (*J.Dial.* : p. 81-82).

On retrouve ici la conception de « La théorie saussurienne en rétrospection », mêlée à la conception de l'emprunt des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* : le changement n'est pas lié à la diffusion, mais à l'existence d'un besoin, « d'une demande, même inconsciente », et de même la diffusion est dès lors une convergence : « Que celle-ci passe ultérieurement d'un style à d'autres et que son existence dans la langue se généralise toujours plus, cela suppose à nouveau qu'il y ait une demande, un besoin de cette innovation dans le système de la langue et chez ses détenteurs. » Notons à nouveau ici la double assignation de cette demande au « système de la langue » et à « ses détenteurs », à mettre en relation avec la structuralisation qu'implique la notion de style, de même seulement partielle : « [...] les limites assignées en un premier temps à cet emploi peuvent varier tant par rapport à l'ensemble des sujets parlants qu'en ce qui concerne le cadre du style linguistique dans lequel cette innovation trouve sa place. » C'est là une représentation conforme à la notion de changement par addition de dialectes, mais dans le cadre de laquelle le changement demeure impensé comme linguistique⁶⁸². En outre, elle implique tout à la fois des changements déterminés de manière interne et dont la diffusion est dès lors analysable en termes de convergence – analyse dont l'exemple des nasales fait nettement apparaître qu'elle permet de prendre en charge les conditions systématiques du changement, cependant que la

⁶⁸² De même que dans les développements relatifs au langage enfantin que nous avons cités plus haut, la notion d'imitation créative impliquait un langage enfantin dès l'abord conçu comme langage. Voir *infra*, la troisième partie de ce travail.

pensée en termes de sous-codes assure la cohésion de l'ensemble de l'analyse – et des changements conçus comme changements du code global, et n'impliquant dès lors qu'une addition de sous-codes. Aussi, tandis que le changement se trouve défini comme diffusion, retrouve-t-on ensuite, en même temps que la combinaison des conformismes spatial et temporel qui apparaissait dans *The Sound Shape of Language*, la distinction saussurienne entre foyers et zones de contagion⁶⁸³ :

« Bien entendu, un lapsus peut surgir et être repris de différentes manières et même en plusieurs endroits différents, mais de nouveau, il y a ici la question des conditions internes de la langue qui favorisent le surgissement multiple et la reprise multiple d'une innovation.

Il peut y avoir concurrence entre l'acceptation et le rejet d'une innovation et dans le foyer, et dans une zone secondaire plus large, de manière identique. Il existe un certain conformisme inhérent à chaque communauté linguistique, à chacun des membres d'une communauté. Le choix entre la variété temporelle ou spatiale de conformisme est avant tout déterminant. Une communauté assimile un fait de langage déjà enraciné chez ses voisins afin de se rapprocher de ces derniers, ce fait servira donc à l'identification et contribuera à alléger la communication mutuelle. Les communautés qui se livrent à ce genre d'assimilation sont des conformistes de type spatial, elles renient leur propre tradition de langue et sont donc par la même occasion des non-conformistes de type temporel. Le phénomène inverse – le refus d'assimiler un acquis de langue des voisins au nom de la sauvegarde de sa propre tradition – relève d'un conformisme d'ordre temporel combiné à un non-conformisme d'ordre spatial. » (*J.Dial.* : p. 83).

Il s'agissait ici de rapports interdialectaux, mais la contradiction apparaît de manière très nette lorsqu'il s'agit de rapports interlinguistiques.

Comme dans les premiers textes, Jakobson postule une continuité entre les divers types de commerce linguistique : interpersonnel, interdialectal et interlinguistique. Il s'agissait ainsi dans le passage de « Results of the Ninth International Congress of Linguists » de « diversité entre et dans les langues » et on lisait dans l'un des passages de *The Sound Shape of Language* cités plus haut :

« De même, si l'on considère la variation du rayon de communication, depuis le noyau familial jusqu'à l'échange verbal interdialectal, voire par-dessus les frontières de langues, on constate que, là encore, la multiplicité des tâches à accomplir implique l'existence de différents sous-codes adaptés aux différents interlocuteurs. Ainsi, l'espace entre à son tour dans le code global de la communauté linguistique et de ses membres comme valeur sémiotique⁶⁸⁴. » (*J.SS* : p. 97).

Jakobson écrit encore dans « Verbal Communication » (1972) :

« Les facteurs spatiaux et temporels jouent un rôle significatif dans la structure de notre code linguistique. Diverses formes de changements de code entre dialectes font partie des mécanismes quotidiens de nos relations verbales. Le bilinguisme ou le multilinguisme,

⁶⁸³ Dans *The Sound Shape of Language*, la distinction apparaissait de même en lien avec la notion de convergence. Voir *J.SS* : p. 211 [p. 175], ci-dessus.

⁶⁸⁴ « With respect to the variable radius of communication from the nuclear family to interdialectal and even crosslingual verbal intercourse, the multiplicity of tasks again involves different subcodes adapted to changing interlocutors ; herewith space enters into the overall code of the speech community and its members as a semiotic value. » (*J.SS* : p. 80).

qui permettent le passage total ou partiel d'une langue à une autre, ne peuvent être strictement séparés des fluctuations interdialectales. L'interaction et l'interpénétration des langues chez un polyglotte suivent les mêmes règles que celles qui s'appliquent dans le cas de traductions d'une langue en une autre⁶⁸⁵. » (J.Ver. : p. 85).

Cette continuité est d'autant plus remarquable dans ce passage que Jakobson y rappelle en premier lieu le « rôle significatif » des « facteurs spatiaux et temporels » « dans la structure de notre code linguistique », parlant cependant par ailleurs, d'une part de « changements de code entre dialectes » et d'« interaction et [d']interpénétration des langues chez un polyglotte », impliquant des règles de « traduction », autrement dit, à nouveau, que Jakobson s'exprime tout à la fois en termes de structure d'un code global et de coexistence ou d'interaction de codes (langues ou dialectes) différents. La notion de langue différente demeure de fait un aspect important de l'élaboration jakobsonienne, même dans le cadre de la notion de synchronie dynamique. On lit ainsi dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* :

« Le problème des invariants et des variables dans le temps trouve un parallèle dans le problème des invariants et des variables dans l'espace. L'«accroissement du rayon de communication» et le procédé qui consiste à changer de code pour s'adapter à l'interlocuteur permet d'expliquer la grande expansion des traits phonologiques et les nombreuses affinités phonologiques entre langues voisines, qu'elles soient apparentées ou non. Mes premières tentatives de description de certains exemples de ce phénomène, en particulier la description de l'aire «eurasienne» de l'opposition consonantique diésé/non diésé, peuvent aujourd'hui être revues et améliorées, car une masse de matériel phonologique bien plus complète et précise concernant les divers dialectes et langues concernés est devenu maintenant accessible. Nous sommes confrontés à la nécessité d'un travail collectif international sur l'atlas phonologique du monde. Indubitablement, un tel relevé systématique interlangues des isophones fournira une vue bien plus profonde sur les voies de l'expansion et du changement phonologiques, étant donné que l'expansion est une partie intégrante de tout changement et que la distinction entre «sources» (*foyers d'innovation*) et «zones affectées» (*aires de contagion*) suivant la terminologie saussurienne se révèle illusoire.

Dans le code total de tout locuteur et de toute communauté linguistique, l'observateur, pour autant qu'il s'abstienne de faire un filtrage artificiel, ne peut manquer de détecter la coexistence permanente de «variantes phonologiques» qui se rapportent à différents sous-codes d'un seul et même code convertible. Ainsi, d'une enquête menée en 1916 dans un village au nord de Moscou, j'ai tout d'abord appris que nous ne pouvons véritablement parler d'un dialecte uniforme, mais seulement d'«une multitude de parlers individuels et momentanés, et qu'au lieu de lois phonétiques, on ne traite ici, dans la plupart des cas, que de simples inclinations et tendances»⁶⁸⁶. » (J.Ret.1 : p. 157-158).

⁶⁸⁵ « Both spatial and temporal factors play a significant role in the structure of our verbal code. Various forms of interdialectal code-switchings are among the daily devices in our verbal intercourse. Bilingualism or multilingualism, which allows total or partial shifts from one language to another, cannot be rigidly separated from interdialectal fluctuations. The interaction and interpenetration of single languages in a polyglot's use follow the same rules that apply in the case of translations from one language into another. » (J.Ver. : p. 88).

⁶⁸⁶ « The question of invariants and variables in time is paralleled by the problem of invariants and variables in space. The «increase in the radius of communication» and the process of switching the code to accommodate the interlocutor help to explain the broad expansion of phonemic features and the widespread phonemic affinities between neighboring languages, whether cognate or unrelated. My first attempts at outlining certain instances of this phenomenon, in particular the «Eurasian» area of the consonantal opposition sharp/non-sharp (see pp. 137 ff., 144 ff., 234 ff.), can now be revised and improved, since a much more exhaustive and precise body

Le propos apparaît ici significativement ambivalent. Il s'agit en premier lieu de « parallèle » entre temps et espace, plus exactement entre « [l]e problème des invariants et des variables dans le temps » et « le problème des invariants et des variables dans l'espace », où l'on retrouve le rapport d'addition entre temps et espace. On retrouve ainsi ensuite la conception d'un « code total » composés de différents sous-codes qui sont les « différents sous-codes d'un seul et même code convertible », permettant de rendre compte de l'absence d'uniformité, qu'il s'agisse des « parlers » ou des « lois phonétiques ». La conception du changement comme diffusion et le refus de la distinction saussurienne entre foyer et zones de contagion interviennent cependant au terme d'un développement relatif au mécanisme de création des affinités linguistiques. Ce mécanisme fait l'objet d'un développement plus détaillé dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists », dans « Phonology and Phonetics » et dans les *Dialogues*. On lit tout d'abord dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » :

« Dans ce domaine de l'interaction entre message et code, cette Conférence a marqué un grand progrès. Nous avons discuté, à différents niveaux, de la relation entre les deux protagonistes de la communication linguistique. Or, comme nous le savons trop bien, une des tâches essentielles du langage est de franchir les espaces, d'abolir les distances, de créer une continuité spatiale, de trouver et d'établir un langage commun "à travers les ondes". Bien entendu, dès que la distance entre en jeu, on voit apparaître des différences dialectales de plus en plus prononcées et nombreuses. Soit deux communautés linguistiques voisines : le code n'est plus le même, mais aucune des deux communautés ne se trouve vraiment isolée hermétiquement ; quand cela arrive, ce n'est jamais que comme un cas anormal et plutôt pathologique. En règle générale, il y a une tendance à comprendre les membres de l'autre communauté – nous avons entendu là-dessus la communication très éclairante de Twaddell, qui nous a montré comment fonctionne ce genre de mécanisme. C'est ce que les ingénieurs des communications appellent le *code-switching*.

Venons-en maintenant aux énigmes du bilinguisme, que Haas et Casagrande nous ont exposées graphiquement. Il s'agit toujours du même problème : abolir la distance. Ici, le "fonds commun" est pour ainsi dire inexistant. Les codes sont de plus en plus différents. Mais il subsiste toujours une certaine correspondance, une certaine relation entre les deux codes. Il reste possible d'atteindre à une compréhension au moins partielle, et c'est ici qu'interviennent des médiateurs linguistiques, des interprètes – les bilingues. Nous touchons ici à un point très important, un point décisif. Le bilinguisme est pour moi le problème fondamental de la linguistique – et la division académique en sections séparées, la section de français, la section d'italien, etc., m'a toujours paru quelque chose d'artificiel. Y a-t-il une complète ségrégation entre des langues contiguës ? Qu'un rideau de fer existe, et nous savons combien toutes sortes de formes de communication peuvent

of material concerning the various languages and dialects involved has become available. We face the impending need for collective international work on a phonemic atlas of the world. Unquestionably such a coherent cross-language mapping of isophones will provide far deeper insight into the paths of phonemic expansion and change, since expansion is an integral part of any change, and since the distinction between "sources" (*foyers d'innovation*) and "affected zones" (*aires de contagion*) proves to be rather illusory.

In the over-all code of any individual speaker and of any speech community, the observer, insofar as he refrains from factitious filtration, unfailingly detects the permanent coexistence of PHONEMIC VARIANTS relating to different subcodes of one and the same convertible code. Thus from fieldwork of 1916 in a village north of Moscow I first learned that we cannot properly speak of a uniform dialect, but only of "a multitude of individual and short-term parlances, and instead of sound-laws one deals here for the most part with mere bents and tendencies" (see above, p. 573). » (J.Ret.1 : p. 651-652).

le traverser facilement. Nous savons qu'il existe des aires bilingues et des groupes bilingues de sujets parlants – la sociologie du langage nous en offre d'intéressants témoignages. Comme visiblement les sujets bilingues peuvent parler à, et influencer, un plus grand nombre d'auditeurs, cela signifie pour eux plus de puissance, ou plus de prestige. Qu'est-ce qui en résulte ? Les bilingues adaptent une langue à l'autre, et, dans la suite, stimulent la diffusion de certains phénomènes parmi les non-bilingues. Nous touchons à la question qu'abordait Sommerfelt dans sa très importante communication : celle de la diffusion des structures (*patterns*) – des structures phonologiques, des catégories grammaticales, de ce que Sapir appelle les procédés grammaticaux. Nous pourrions juger de l'ampleur des phénomènes de diffusion quand nous disposerons de l'atlas, commencé à Oslo avant la guerre, et qui est consacré à ces phénomènes, cartographiés abstraction faite des frontières et des relations génétiques entre les langues qui les manifestent. J'ai discuté de cette question avec un linguiste des plus pondérés, Haas, et avec un anthropologue des plus sobres, Ray. L'étendue de la diffusion phonologique et grammaticale parmi des langues voisines, d'origines visiblement différentes, nous est apparue si surprenante, si difficile à expliquer, que nous sommes tombés d'accord sur l'urgence d'une étude systématique, menée à l'échelle internationale, de ces phénomènes. Cette entreprise ne rend d'aucune façon caduques les problèmes de parenté génétique, mais il faut dire que le problème de l'affinité n'est pas moins important – sans une connaissance exacte de ce qu'est l'affinité, nous n'arriverons jamais à déceler les éléments pertinents du point de vue génétique⁶⁸⁷. » (J.Res. : p. 34-35).

⁶⁸⁷ « In the field of interaction between message and code, this Conference has shown great progress. We have discussed here, on various levels, the relation between two participants in speech communication. As we well know, one of the essential duties of language is to bridge space – to span distance – to create a spatial continuity – to find and establish a common language through the air. Of course, where distance is involved, there emerge still greater and more numerous dialectal differences. If there are two neighboring speech-communities, the code is not the same, but still there is no hermetic isolation of either speech community. This may occur only as an abnormal, rather pathological case. As a rule, there is a tendency to understand the members of the other speech community, and we heard the illuminating paper of my tied friend Twaddell, which showed us how such a mechanism works. This is the “code-switching” of the communication engineers.

We proceed now to the puzzles of bilingualism, graphically discussed by Mary R. Haas and J. B. Casagrande. We are still on the same problem of bridging space. Here almost nothing stems from a common core. The codes become still more and more different. But there is always a certain correspondence, a certain relation between the two codes. There is the possibility of a search for at least a partial understanding, and there are in such relations interlingual mediators, interpreters – bilingual people. Here we reach a very relevant, decisive point. Bilingualism is for me the fundamental problem of linguistics, because the division into departments is artificial – the department of French, the department of Italian, etc. Are the contiguous languages in complete segregation ? If there is an iron curtain, we know how easily such a curtain is penetrated by various forms of verbal communication. We know that there exist bilingual areas or bilingual groups of speakers, and the sociology of language presents us with interesting accounts of them. Since bilingual people can obviously speak to and influence a higher number of listeners, they consequently have a higher power, a higher prestige. What is then the result ? There is an adaptation on the part of the bilingual person from one language to another and a subsequent diffusion of certain phenomena stimulated by bilingual people among non-bilingual people. As was pointed out in that most important paper of A. Sommerfelt's, we face the question of the diffusion of patterns – of phonemic patterns, of grammatical categories, of what Sapir called the grammatical processes. We shall see how enormous this diffusion is when we obtain the Atlas begun in Oslo before the last war, the atlas of such phenomena, cartographed regardless of the boundaries and relationships of the languages carrying these phenomena. I spoke with one of the most sober among linguists, Haas, and with one of the most sober among anthropologists, Ray. The extent of such a phonemic and grammatical diffusion among neighboring languages of clearly different origin appeared to us so surprising, so difficult to explain that we were unanimous in stressing the urgent need for a systematic, international study of these phenomena. This task does not at all eliminate the problem of genetic kinship, but the problem of affinity is no less important – and, without knowing exactly what affinity is, we will never detect the genetic features. » (J.Res. : p. 560-561).

Il est ici question, outre de *code-switching*, de bilinguisme, impliquant par définition des langues distinctes. Jakobson insiste tout d'abord sur l'absence de « complète ségrégation », mais de manière relativement ambiguë, affirmant d'une part l'existence, en dépit de la quasi-absence de tout « fonds commun », d'« une certaine correspondance, une certaine relation entre les deux codes » et de la possibilité qui demeure « d'atteindre à une compréhension au moins partielle », d'autre part l'importance du rôle des bilingues comme « médiateurs » et même « interprètes ». Or, dans ce cadre, le bilinguisme apparaît en premier lieu comme un facteur de changement, dans la mesure où les bilingues « adaptent une langue à l'autre », et, en raison de leur prestige, « stimulent la diffusion de certains phénomènes parmi les non-bilingues ». Se créent ainsi des affinités linguistiques, et l'on retrouve ici la convergence comme mode de l'évolution, opposé à celui de la divergence, et dont l'étude pourrait même permettre de clarifier la question des rapports génétiques : « Cette entreprise ne rend d'aucune façon caduques les problèmes de parenté génétique, mais il faut dire que le problème de l'affinité n'est pas moins important – sans une connaissance exacte de ce qu'est l'affinité, nous n'arriverons jamais à déceler les éléments pertinents du point de vue génétique. » On lit de même ensuite dans les *Dialogues*, à la suite du dernier passage cité ci-dessus :

« Le conformisme dont il est question ne se limite pas aux rapports interdialectaux, mais s'élargit encore aux rapports interlinguistiques. Au XX^e siècle, la science du langage a pour la première fois pris conscience que des faits caractéristiques d'un système linguistique pouvaient se diffuser au-delà des limites de cette langue, et ce faisant, atteignaient très souvent des langues éloignées par leur structure et leur origine, tout en se limitant parfois à une seule partie de leurs aires. La constatation de ce phénomène fit que l'on accepta le terme d'« alliances de langues » proposé et fondé par Troubetzkoy en 1928, au Congrès international de linguistes à La Haye, et que l'on procéda à l'élaboration de ce concept par rapport au domaine de la morphologie et de la syntaxe ainsi qu'aux questions de structure phonique. Il est à noter que les particularités structurales interlinguistiques de ce genre ont été mises au jour par l'étude des langues indigènes d'Amérique et d'Afrique, tandis qu'elles étaient restées pour la plupart sans être remarquées dans les langues du continent européen et asiatique.

Un spécialiste aussi éminent que Franz Boas (1858-1942), qui avait relevé l'existence de phénomènes phoniques et grammaticaux communs aux langues amérindiennes et englobant de larges zones de ces langues indépendamment de leur origine, comprit que ces traits communs n'étaient aucunement l'indice d'une communauté génétique, mais supposa en même temps qu'une telle expansion interlinguistique était apparemment spécifique de la vie des seules langues américaines et africaines. Quelle ne fut pas sa surprise et sa joie lorsque je lui remis mes propres travaux sur les alliances de langues que j'avais observées dans les limites du Vieux Monde.

Je publiai au cours des années trente des études qui prouvaient l'existence d'une vaste « alliance de langues eurasiennes » englobant le russe et les autres langues de l'Europe de l'Est, et aussi la plupart des langues ouraliennes et altaïques qui disposent de l'opposition phonologique des consonnes par la présence et l'absence de palatalisation. J'avais caractérisé en passant l'alliance des langues bordant la Baltique qui sont dotées d'une opposition phonologique de deux types d'intonation du mot.

Mes publications et communications suscitèrent tout d'abord une critique virulente de la part des philologues qui faisaient autorité. Ceux-ci ne mettaient pas en doute les faits que j'avais rassemblés, mais refusaient d'attribuer à ces indices de communauté une signification scientifique quelle qu'elle fût, estimant que ces exemples, bien que nombreux, étaient tous purement fortuits. L'éminent linguiste hollandais, Nicolaas van Wijk (1880-1941), dans les réflexions qu'il publia à ce propos, admit les phénomènes que

j'avais relevés mais dut avouer son embarras : comment les expliquer ? A l'heure actuelle, l'idée d'alliances grammaticales et phonologiques des langues a fait son chemin. Mais, bien entendu, cela n'excut pas que l'on s'oppose encore sans le manifester au fait de compléter le concept traditionnel, relevant uniquement de la généalogie, de parenté héréditaire des langues par ce nouveau concept, fondé sur la géographie, de communauté acquise, ou d'affinité. Depuis ce temps-là, la science a beaucoup accompli dans la découverte et la spécification exacte des différentes alliances phonologiques et grammaticales, mais il est à regretter que des obstacles tout à fait impardonnables, à savoir l'absence d'atlas phonologiques, continuent à freiner le développement de ces recherches.

Que de telles alliances surgissent et existent très fréquemment ne doit pas poser d'énigme. Nous avons déjà mentionné les exemples courants de réunion complète ou partielle de différents dialectes dans l'usage des individus. Il faut y ajouter le fait bien connu mais encore insuffisamment analysé du bilinguisme, du rapport de valeur mutuel et interne entre deux langues qui coïncident dans la pensée linguistique d'un individu. On observe une assez grande diversité dans l'emploi alternatif des deux langues, dans leur soudage et leur délimitation relatifs.

L'intelligentsia russe de ma génération, pour citer cet exemple-là, passe facilement du russe au français et inversement dans la conversation entre contemporains. Il arrive à ces personnes d'inclure dans leurs énoncés en russe des phrases en français, et dans leurs phrases en russe des expressions et des mots français. Les gallicismes ont été parfaitement naturels dans le langage familier des Russes depuis l'époque décrite par Tolstoï dans *Guerre et Paix* et jusqu'à un passé récent. Pour les personnages de ce roman historique, le français n'était pas une langue étrangère, mais un style parmi d'autres du langage russe. Par contre, ces mêmes Russes qui possédaient en outre l'allemand d'ordinaire n'admettaient pas, du point de vue du style, l'insertion directe de germanismes dans un énoncé en russe : la frontière entre ces deux langues était nettement tracée dans leur conscience. Les gallicismes ne se limitaient pas au lexique et à la phraséologie dans la langue mondaine de la noblesse russe, il arrivait assez fréquemment qu'ils passent directement aux sons du langage. Pouchkine, par exemple, relève dans *Eugène Onéguine* le fait que les gens du monde transforment sans difficulté la combinaison russe d'une voyelle et d'une consonne nasale en voyelle nasale du français.

Les indigènes qui parlent la langue d'un pays voisin et qui peuvent ainsi communiquer plus intimement avec les ressortissants de ce pays, traduire de la langue de ces derniers vers la leur et inversement, jouissent souvent d'un prestige élevé auprès de leurs compatriotes. Comme s'ils faisaient parade de leur connaissance intime avec la langue du pays voisin, ils transfèrent dans leur langue maternelle, on le remarque assez souvent, des traits phoniques ou grammaticaux de la langue étrangère. Ces emprunts, qui sont en un premier temps stylistiques, deviennent comme l'emblème de la largeur d'horizon linguistique de ces bilingues et sont facilement imités par ceux de leurs compatriotes qui sont unilingues. L'imitation, qui ne concernait au départ que des éléments isolés, se transforme peu à peu en mode, elle reçoit un plein droit de cité et devient partie intégrante du système de la langue maternelle. Ainsi s'engendre une alliance de langues.

Ce qui est particulièrement intéressant à étudier, ce sont les principes sur lesquels se basent ces populations pour choisir les traits qui vont établir l'expansion, l'alliance. Pourquoi l'évolution génétiquement dissemblable, mais structurellement commune des éléments prosodiques a-t-elle fondé l'alliance des langues bordant la Baltique ? Pourquoi la fonction sémantico-distinctive de la palatalisation des consonnes a-t-elle été adoptée pour constituer l'alliance de langues dite eurasiennne ? Le fait de cette sélection, la direction que prend l'expansion et les limites de cette dernière – voilà un nœud de problèmes qui doit inciter la linguistique, mais aussi bien les autres disciplines, à progresser, à établir de nouveaux critères dans leur analyse des exemples d'affinités

linguistiques secondaires (les *Wahlverwandschaften*), qui viennent toujours plus nombreux au jour.

Sans doute découvre-t-on à chaque pas toute une série de problèmes qui ne sont pas aussitôt résolus. Là où jusqu'à présent ils pensaient être en présence d'une mosaïque de hasards, les chercheurs perçoivent maintenant certaines régularités géolinguistiques qui doivent encore être expliquées.

Seuls des atlas peuvent obliger les linguistes à réfléchir d'une manière conséquente sur les isoglosses. Je cite l'exemple de la frontière qui passe entre le massif européen occidental de langues avec article et l'aire orientale de langues sans article ; il faut ajouter à ce phénomène celui des deux groupes de langues limitrophes – les langues scandinaves au nord et les langues balkaniques au sud (le roumain, le bulgare) – qui présentent les unes comme les autres un article postposé, à la différence de toutes les autres langues d'Europe occidentale, où l'article est préposé. D'où vient cette affinité de deux groupes placés directement au nord et au sud de la frontière verticale entre les langues qui ont ou n'ont pas d'article ? Je voudrais répéter ici les mots de Joseph de Maistre (1753-1821) sur lesquels se conclut mon recueil de travaux sur le mot et la langue (*Word and Language*) : "Ne parlons donc jamais de *hasard*..." On pense aussitôt à expliquer ce fait par la situation intermédiaire qu'occupent les langues à article postposé près de la frontière séparant les langues à article préposé et les langues sans article. L'article préposé fonctionne comme un mot isolé (comparez *le garçon* et *le jeune garçon*), alors que l'article postposé est un simple suffixe – de la sorte, l'absence d'un mot-article séparable unit dans une certaine mesure les langues à article postposé à celles qui n'ont aucune espèce d'article

Il convient de noter que l'on ne peut tracer aucun lien entre la diffusion de traits phoniques et grammaticaux et la présence d'une langue qui soit sous quelque rapport dominante et qui servirait pour cette raison de source, de modèle de ces traits. Il serait erroné de supposer que les langues de pays qui l'emportent en culture, en autorité socio-politique ou en puissance économique, prévalent nécessairement contre les langues de nations plus faibles et plus dépendantes sous l'un de ces rapports. Assez souvent, l'influence va du côté plus faible au côté plus fort. Remarquons enfin que ces isoglosses à large front coïncident généralement avec d'autres lignes de large envergure relevant de l'anthropologie géographique, pour une raison, d'ailleurs, qu'on explique difficilement. Ces liens, souvent inattendus, doivent faire l'objet d'une analyse géographique multiple, conformément aux principes avancés par Petr Nikolaevič Savickij (1895-1968), ce visionnaire perspicace de la géographie structurale.

Si les alliances de langues sont la manifestation extrême du conformisme linguistique, c'est encore dans les rapports interlinguistiques que l'on observe le phénomène inverse de non-conformisme. Les langues qui risquent de se voir submergées par des langues limitrophes développent parfois des traits spécifiques qui les distinguent de manière frappante de la structure de ces dernières. Ainsi, parmi toutes les langues slaves, seuls le sorabe et le slovène, qui risquaient d'être germanisés ou italianisés, ont conservé et même partiellement développé dans leur système morphologique la catégorie du duel. Toutes les tentatives passées et présentes d'extirper de l'étude du système linguistique les questions de temps et d'espace appauvrissent et anéantissent le principe vital du système lui-même, qui réunit effectivement la vaste thématique du temps et de l'espace. » (*J.Dial.* : p. 83-88).

Là encore, le phénomène des alliances de langues est opposé à la parenté génétique, dont il est donné comme le complément : il s'agit de « compléter le concept traditionnel, relevant uniquement de la généalogie, de parenté héréditaire des langues par ce nouveau concept, fondé sur la géographie, de communauté acquise, ou d'affinité ». Jakobson s'attache notamment à l'explication du phénomène, qu'à nouveau il présente tout à la fois dans la

continuité des phénomènes d'adaptation interdialectale – « Nous avons déjà mentionné les exemples courants de réunion complète ou partielle de différents dialectes dans l'usage des individus. Il faut y ajouter le fait bien connu mais encore insuffisamment analysé du bilinguisme, du rapport de valeur mutuel et interne entre deux langues qui coïncident dans la pensée linguistique d'un individu. » – et comme un mécanisme de changement particulier. La description est analogue à celle de « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » : les bilingues transfèrent des éléments d'une langue à l'autre, et leur prestige facilite l'imitation de ces transferts par les locuteurs unilingues. On lisait de même dans *The Sound Shape of Language* :

« Et n'oublions pas que, lorsqu'il y a contact étroit entre deux langues ou dialectes, les individus dotés d'une compétence bilingue ou bidialectale occupent assez souvent une position prestigieuse dans leur environnement linguistique, ce qui, compte tenu de la fusion partielle des deux codes caractéristiques du bilinguisme, favorise l'expansion de certains traits, phonétiques en particulier, d'une langue vers l'autre⁶⁸⁸. » (J.SS : p. 98).

La notion d'emprunt conduit à des développements relativement analogues à ceux dont il a été question ci-dessus, et qui se situent dans la lignée des idées des premiers textes sur ce phénomène. Jakobson s'interroge en effet sur la nature des « principes sur lesquels se basent ces populations pour choisir les traits qui vont établir l'expansion, l'alliance », refusant, comme dans « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues », toute causalité externe telle que la domination d'une langue sur une autre. Cette question implique cependant, là encore comme dans les premiers textes, des interrogations d'un autre ordre que seulement relatif à la détermination interne de l'évolution : l'explication des « régularités géolinguistiques », donnant lieu à une ordonnance de l'espace géographique, et celle des coïncidences avec les lignes relevant de l'anthropologie géographique. On retrouve donc ici, non seulement l'existence des langues comme entités, dont témoigne à nouveau dans le dernier paragraphe la notion de non-conformisme des langues : « Les langues qui risquent de se voir submergées par des langues limitrophes développent parfois des traits spécifiques qui les distinguent de manière frappante de la structure de ces dernières. », mais également leur transcendance dans une unité supérieure et en direction d'une ordonnance de l'espace géographique, répondant à celle de la synchronie dynamique, qu'elle prolonge d'ailleurs à certains égards⁶⁸⁹. Le donné de la diversité des langues apparaît également de manière très nette dans cet autre passage des *Dialogues* relatif aux affinités, où Jakobson parle en premier lieu de comparaison structurale :

« J'arrivai à Oslo le 1^{er} septembre 1939 – le premier jour de la guerre. J'y rencontrai Alf Sommerfelt (1892-1965) et me liai à lui, ainsi qu'à l'équipe très unie de linguistes

⁶⁸⁸ « Also, in conditions of close contact between two dialects or two languages, people with bidialectal or bilingual competence can enjoy a prestigious position in their linguistic environment, and the partial merger of two neighboring codes which is typical of bilingual individuals or groups favor a wider expansion of certain particularities of one language, especially of its sound shape, to the adjacent tongue. » (J.SS : p. 80-81).

⁶⁸⁹ Par rapport au développement de « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues », analysé à la fin de la première section de cette analyse, la synchronie dynamique a pris la place de la notion de langue mixte. La dualité demeure cependant liée à celle du temps et de l'espace : du temps spatialisé et de l'espace lié au temps, ou encore d'une synchronie « dynamisée » et d'un espace ordonné, impliquant tous deux la dissolution de l'entité supportant leur construction : structure en évolution (langue) ou structures convergentes (langues).

norvégiens, spécialistes dans les langues les plus variées. Ils étaient très attirés par l'idée de faire une comparaison structurale de ces langues qui parte d'une grande conformité de principes méthodologiques. Et cette idée nous incitait à organiser un travail collectif dans le domaine de la phonologie comparée qui nous intéressait tous. Les questions de géographie phonologique, qui avaient vivement intéressé les collaborateurs du Cercle de Prague pendant les années trente, pouvaient, semblait-il, trouver ici une manifestation concrète et nuancée. Nous savions que la diffusion des phénomènes phonologiques passait bien au-delà des limites d'une langue donnée ou d'une famille de langues donnée, et qu'il existait une similitude des systèmes phonologiques chez des peuples voisins, même en l'absence totale de communauté génétique de leurs langues. Il s'agissait donc de préparer un atlas phonologique de toutes les langues du monde, ou du moins, dans un premier temps, travailler à un atlas linguistique d'une partie du monde.

Nous nous mîmes à préparer un atlas phonologique de l'Europe : ses différentes régions furent distribuées parmi les spécialistes, nous écoutâmes et discutâmes leurs rapports, enfin, nous fîmes un premier inventaire des phénomènes devant figurer sur les cartes. Des perspectives séduisantes commençaient à se dessiner. Mais l'occupation de la Norvège vint mettre un terme à un projet, qui, hélas, n'a jamais été repris et réalisé, bien que l'atlas des structures phoniques, puis grammaticales eût sans aucun doute donné une réponse souvent inattendue à beaucoup de questions de linguistique en suspens et eût débouché sur plusieurs nouvelles questions. » (J.Dial. : p. 41-42).

On lit en outre dans « The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics » (1979), répondant aux passages assignant à la diachronie l'étude des invariants statiques et des variations temporelles et spatiales :

« In correspondence with the dialectical reduction of the dichotomy of the temporal progression and the cross-section (diachrony and synchrony) and with the parallel inclusion of temporal diffusion into the number of internal linguistic factors, the book [*Indoevropskij jazyk i indoevropejcy*, de V. V. Ivanov et T. V. Gamkrelidze] naturally transforms the scheme of Common Indo-European, viewed by the scholarly tradition as static and uniform in time and space, and creates a model of dynamic synchrony with an integral grasp of the foundations of the proto-language, its evolutionary shifts, its internal, regional differentiation, and its sequential crossing with neighboring language areas⁶⁹⁰. » (J.Im. : p. 315-316).

Le développement de « Phonology and Phonetics » (1955) est révélateur à cet égard :

« 4. 3. *Les opérations phonématiques dans l'espace et dans le temps.*

S'il existe une différence entre les systèmes linguistiques de deux communautés, l'interlocution entre membres des deux communautés exige une adaptation de l'auditeur au locuteur et/ou du locuteur à l'auditeur. Cette adaptation peut concerner tous les aspects du langage ou seulement quelques-uns. Parfois le code phonématique est le seul à être affecté. Du côté de l'auditeur comme du côté du locuteur, il y a différents degrés possibles dans le processus d'adaptation, que les ingénieurs des communications ont joliment baptisé *code switching*. Le receveur, essayant de comprendre l'émetteur, et/ou l'émetteur, essayant de se faire comprendre, concentrent leur attention sur le fonds

⁶⁹⁰ « En lien avec la réduction dialectique de la dichotomie de la progression temporelle et de la coupe transversale (diachronie et synchronie) et avec l'inclusion parallèle de la diffusion temporelle au nombre des facteurs linguistiques internes, le livre transforme naturellement le schème de l'indo-européen commun, vu par la tradition savante comme statique et uniforme dans le temps et dans l'espace, et crée un modèle de synchronie dynamique prenant intégralement en compte les fondations de la proto-langue, ses mouvements évolutifs, sa différenciation interne, régionale, et ses croisements successifs avec les aires linguistiques voisines. »

commun (*common core*) de leurs codes. Un plus haut degré d'adaptation apparaît avec l'effort de surmonter les différences phonématiques au moyen de règles de transformation qui augmentent l'intelligibilité du message pour le destinataire. L'interlocuteur qui a saisi ces indications peut s'essayer à son tour à les employer, non plus seulement comme auditeur, mais d'une manière plus active, en adaptant son propre discours au système de son destinataire.

Tantôt l'adaptation phonématique couvrira la totalité du répertoire lexical, tantôt l'imitation du code phonématique du voisin se limitera à un certain groupe de mots directement empruntés à celui-ci ou du moins particulièrement marqués par l'emploi qu'il en fait. Quelles que soient les formes prises par l'adaptation, elles aident le locuteur à élargir le champ de la communication, et, pratiquées souvent, elles auront tendance à entrer dans son langage de tous les jours. Dans des circonstances favorables elles pourront ensuite s'infiltrer dans l'usage général de la communauté linguistique, donnant naissance à une mode linguistique particulière, ou bien à de nouvelles formes, pleinement substituées aux normes anciennes. La communication interdialectale et son influence sur la communication intradialectale demandent à être étudiées d'un point de vue linguistique et particulièrement d'un point de vue phonématique.

Supprimer la distance est un problème qui ne s'arrête ni aux limites de dialectes éloignés et hautement différenciés, ni aux frontières de langues parentes ou même sans parenté. Des médiateurs, plus ou moins bilingues, s'adaptent au code phonématique étranger. Leur prestige croît avec le cercle grandissant de leur public et peut favoriser la diffusion de leurs innovations parmi leurs compatriotes unilingues.

L'adaptation, non seulement de dialecte à dialecte, mais aussi de langue à langue, peut affecter le code phonématique sans se limiter aux mots empruntés et même en l'absence de tout emprunt lexical. Comme le confesse Sapir, les linguistes ont eu la surprise de constater dans le monde entier "ce fait remarquable que les traits phonétiques distinctifs tendent à se distribuer sur de vastes aires sans égard au vocabulaire et à la structure des langues en cause". Ce phénomène, dont la portée est considérable, attend encore d'être systématiquement cartographié et étudié, en liaison avec cette autre tâche urgente qu'est l'élaboration de la typologie des systèmes phonématiques.

L'autre forme possible d'adaptation phonologique à un dialecte ou à une langue étrangère revient à conserver partiellement ou totalement la structure phonologique d'origine dans les mots empruntés. C'est un fait observé bien souvent dans la littérature phonologique, et qui a fait l'objet d'un examen approfondi de la part de Fries et Pike : "le langage des membres unilingues de certaines communautés linguistiques se compose de plus d'un seul système phonologique". Cette coexistence de deux systèmes à l'intérieur d'une seule langue est due soit à une différence phonologique entre le vocabulaire d'origine et des emprunts non assimilés, ou à l'emploi de deux systèmes différents, l'un indigène et l'autre imitatif, comme correspondant à deux styles différents. Ainsi donc les phénomènes spatiaux, nommément les isoglosses (en particulier les isophones) interdialectales ou interlinguales, peuvent être projetés dans le cadre d'un dialecte unique, individuel ou social.

On pourrait, *mutatis mutandis*, faire la même remarque à propos du rôle joué par le facteur temporel dans le langage, en particulier dans le domaine phonologique. Tout changement phonique en cours est un fait synchronique. Le point d'origine et le point d'aboutissement d'un changement coexistent pendant un certain temps. Si le changement différencie la jeune génération de l'ancienne, il y a toujours un certain degré d'échange entre les deux générations, et tel receveur, appartenant à l'une, a l'habitude de recoder les messages provenant de tel émetteur appartenant à l'autre. De plus, le stade initial et le stade final du changement peuvent faire bon ménage dans l'usage d'une seule et même génération, sous la forme de deux niveaux stylistiques différents : l'un plus conservateur et solennel, l'autre plus à la mode. L'analyse synchronique doit donc embrasser les

changements linguistiques et, inversement, les changements linguistiques ne peuvent se comprendre qu'à la lumière de l'analyse synchronique.

C'est la mutation dans le code qui est le facteur décisif dans les changements phonologiques. L'interprétation des processus spatio-temporels a affaire essentiellement à la question : sous quels rapports de telles mutations affectent-elles la structure du code ? Les aspects moteurs et physiques de ces innovations ne peuvent être traités comme des agents autonomes, mais doivent être subordonnés à l'analyse strictement linguistique de leur rôle dans le système de codage⁶⁹¹. » (J.PP : p. 147-149).

⁶⁹¹ « 4.3 *The spatio-temporal pattern of phonemic operations*. If there is a difference between the linguistic patterns of two speech communities, interlocution between members of the two communities demands an adjustment of the listener to the speaker and/or of the speaker to the listener. This adjustment may involve all the aspects of language or only a few of them. Sometimes the phonemic code is the only one affected. Both on the listener's and on the speaker's side there are different degrees of this adjustment process, neatly called CODE SWITCHING by the communication engineers. The receiver, trying to understand the sender, and/or the sender, in trying to make himself understood, concentrate their attention on the common core of their codes. A higher degree of adjustment appears in the effort to overcome the phonemic differences by switching rules, which increase the intelligibility of the message for its addressee. Having found these clues, the interlocutor may try to use them not only as a listener, but also in a more active manner, by adapting his own utterances to the pattern of his addressee.

The phonemic adjustment may cover the whole lexical stock, or the imitation of the neighbor's phonemic code may be confined to a certain set of words directly borrowed from the neighbor or at least particularly stamped by his use of them. Whatever the adjustments are, they help the speaker to increase the radius of communication, and if often practiced, they are likely to enter into his everyday language. Under favorable circumstances they may subsequently infiltrate into the general use of the speech community, either as a particular speech fashion or as a new pattern fully substituted for the former norm. Interdialectal communication and its influence on intradialectal communication must be analyzed from a linguistic and, particularly, from a phonemic point of view.

The problem of bridging space stops neither at the borders of distant and highly differentiated dialects, nor at the boundaries of cognate or even unrelated languages. Mediators, more or less bilingual, adapt themselves to the foreign phonemic code. Their prestige grows with the widening radius of their audience and may further a diffusion of their innovations among their monolingual tribesmen.

Not only the interdialectal, but also the interlingual adjustment may affect the phonemic code without limitation to borrowed words or even without any lexical borrowing. In all parts of the world, linguists have been surprised, as Sapir confesses, to observe "the remarkable fact that distinctive phonetic features tend to be distributed over wide areas regardless of the vocabularies and structures of the languages involved." The far-reaching phenomenon still awaits systematic mapping and study in connection with the equally urgent inquiry into the typology of phonemic patterns.

The other possibility of phonemic adjustments to a different dialect or foreign language is a partial or total preservation of its phonemic structure in borrowed words. As noted repeatedly in the phonemic literature and closely examined by Fries and Pike, "the speech of monolingual natives of some languages is comprised of more than one phonemic system." Such a coexistence of two systems within one language is due either to a phonemic difference between the original vocabulary and unassimilated loanwords, or to the use of two patterns, one native and the other imitative, as different styles of speech. Thus, spatial phenomena, namely interdialectal or interlingual isoglosses, especially isophones, may be projected into the framework of a single dialect, individual or social.

The same statement, *mutatis mutandis*, can be made about the time factor in language, particularly in the phonemic field. Any sound change, at its proceeding, is a synchronic fact. Both the start and the finish of a change coexist for a certain length of time. If the change differentiates the younger generation from the older, there is always some intercourse between the two generations, and the receiver belonging to one is accustomed to recode messages from a sender to the other. Furthermore, the initial and the final stage may co-occur in the use of one and the same generation as two stylistic levels : on the one hand, a more conservative and solemn, on the other, a more fashionable way of talking. Thus, synchronic analysis must encompass linguistic changes, and, *vice versa*, linguistic changes may be comprehended only in the light of synchronic analysis.

The decisive factor in phonemic changes and in the diffusion of phonemic phenomena is the shift in the code. The interpretation of events in time and space is primarily concerned with the question : in what respect is the

L'argumentation est analogue à celle de « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists », Jakobson et Halle évoquant d'abord le phénomène du *code-switching*, avant de parler d'adaptation phonématique d'une langue à l'autre, entraînant une modification de la langue chez le bilingue, puis dans l'ensemble de la communauté. La seule différence est qu'il y est d'abord question de la communication interdialectale et de son influence sur la communication intradialectale, puis du rôle des bilingues, permettant l'extension de l'adaptation aux rapports interlinguistiques. Or, par ailleurs, le développement se clôt sur la notion de projection des phénomènes spatiaux « dans le cadre d'un dialecte unique, individuel ou social », dont l'évocation donne lieu à un paragraphe sur la synchronie dynamique. On retrouve ici, mais d'une manière inversée (c'est le temps qui s'ajoute à l'espace), le rapport d'addition entre temps et espace, ainsi fondé sur la notion de projection, qui dit assez la présupposition initiale de l'entité, qu'il s'agisse de la diversité des idiomes que Jakobson se propose d'ordonner selon les trois axes typologique, géographique et génétique, ou de l'entité englobante qu'est le code global d'un locuteur ou d'une communauté, mode d'ordonnance en même temps que de représentation, dès lors intrinsèquement contradictoire. On lit ainsi encore dans « My Favorite Topics » (1980) :

« Le temps et l'espace sont d'ordinaire considérés comme des facteurs extérieurs en relation avec le langage ; ils en sont en fait de véritables constituants internes. Dans le code des locuteurs et auditeurs, tout changement en cours est présent simultanément dans ses formes initiale et finale, comme des variantes stylistiques, l'une plus moderne et l'autre archaïque ; ces formes sont interchangeable dans la communauté linguistique et même dans l'usage de chacun de ses membres (comme j'ai pu le remarquer à propos de l'accent slave dans les trois essais inclus dans *SW I* : p. 664-669). Depuis mon premier rapport, en 1924, au tout nouveau Cercle linguistique de Prague, j'ai plaidé pour l'abandon de l'antinomie supposée entre synchronie et diachronie, que je proposais de remplacer par la notion de synchronie dynamique ; dans le même temps, je soulignais la présence d'invariants statiques dans la coupe diachronique de la langue (*SW I*, 1-116 et 202-220).

Le code verbal est également convertible en ce qui concerne le facteur de l'espace. Il contient un ensemble de variables permettant divers degrés d'adaptation à des interlocuteurs situés à des positions sociales ou dialectales plus ou moins éloignées. La diffusion des caractères linguistiques résulte de ces variations, et durant les années 1930 j'ai consacré plusieurs essais (cf. *SW I*, p. 137-201 et 234-246) à l'une des manifestations cruciales du facteur spatial dans l'évolution des langues, le rapprochement interlinguistique appelé *Sprachbund* par N. Troubetzkoy ; par la suite, j'ai appelé à plusieurs reprises, et en vain jusqu'à présent, à la rédaction d'atlas phonologiques de vastes régions du monde, un travail qui sans doute nous ouvrirait des perspectives étonnantes⁶⁹². » (J.My. : p. 158-159)

structure of the code affected by such shifts. The motor and physical aspects of these innovations cannot be treated as self-sufficient agents but must be subordinated to the strictly linguistic analysis of their role in the coding system. » (J.PP : p. 501-503).

⁶⁹² « Time and space, usually regarded as extrinsic factors in relation to the verbal code, prove to be veritable constituents of the latter. In the speakers' and listeners' code any change in progress is simultaneously present in its initial and final forms as stylistic variants, one more archaic and the other more advanced, both being mutually interchangeable in the speech community and even in the use of its individual members (as I remarked, e.g., about the Common Slavic accentual evolution in my three essays included in the expanded edition of *SW I*/1971, 664-699). Since my earliest report of 1927 to the newborn Prague Linguistic Circle, I have pleaded for the removal of the alleged antinomy synchrony/diachrony and have propounded instead the idea of

où il est tout à la fois question du temps et de l'espace comme de « véritables constituants internes » de la langue, ainsi que d'un « code verbal » « convertible », et de la variation comme cause de la diffusion des caractères linguistiques et de l'existence des *Sprachbünde*.

A la dissolution de la langue dans l'activité de langage répond ainsi, comme dans le troisième chapitre de la première partie la distinction langue/parole à la linguistique des rapports code/message, une représentation ambivalente, impliquant toujours la langue derrière les locuteurs, forme d'insistance de la distinction saussurienne dans le cadre d'une élaboration fonctionnelle où la structure a pris la place de la langue, l'hypothèse structurale celle de la théorisation. Comme chez Hjelmslev, mais d'une manière différente dans la mesure où l'élaboration vise un objet panchronique, l'entité fait face à la structure, la genèse à l'« étiologie » : sur le mode d'une conjonction impliquant une dissolution, dissolution que l'on retrouve chez Martinet sous la forme un peu différente d'une dissolution de l'extériorité objectale, mais impliquant cependant la même dualité entre langue et locuteurs.

permanently dynamic synchrony, at the same time underscoring the presence of static invariants in the diachronic cut of language (cf. *SWI*, 1-116, 202-220).

The verbal code is convertible also with respect to the factor of space. It contains a set of variants serving for different degrees of adaptation to interlocutors of diverse dialectal and social distance. Diffusion of linguistic characters result from such variations, and during the 1930's I devoted several essays (reproduced in *SWI*, 137-201, 234-246) to one of the extreme manifestations of the space factor in the life of languages, the interlingual rapprochement termed *Sprachbund* by N. Trubetzkoy ; and later I repeatedly, though so far in vain, appealed for phonological atlases of vast territories, a task with undoubtedly surprising vistas. » (J.My. : p. 374).

Volume VII

III. Martinet : dissolution de l'extériorité objectale

Dans sa thèse *Fonction, forme et variation. Analyse métathéorique de trois modèles du changement phonique au XX^e siècle (1929-1982)*, Stijn Verleyen signale entre autres ces deux points de divergence entre les théories pragoise et martinettienne du changement linguistique : une prééminence accordée à la langue d'une part, au locuteur d'autre part, une attitude différente à l'égard de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie. Il écrit ainsi :

« De façon générale, nous voudrions argumenter que l'approche de base du changement linguistique est largement parallèle chez Martinet et les Pragoïs, et que Martinet doit beaucoup à Prague, même s'il cherche systématiquement à minimiser sa dette envers Jakobson et Troubetzkoy. D'autre part, il nous semble que les différences qui subsistent entre le modèle pragoïs et le modèle élaboré par Martinet tiennent toutes, en dernière analyse, à une différence quant à la conception de la langue. Le Cercle de Prague (ou mieux, Jakobson et Troubetzkoy) part d'une conception de la langue comme totalité organique, dans laquelle le locuteur individuel joue un rôle tout à fait marginal. Par contre, Martinet essaie de penser le changement linguistique en termes de facteurs qui proviennent du locuteur individuel et du dynamisme de la communication. » (Verleyen, 2005 : p. 162)

puis, concernant le deuxième point :

« Dans la première section de ce chapitre, nous avons essayé de montrer que Jakobson et Troubetzkoy ne font pas de distinction *qualitative* entre la synchronie et la diachronie, et que, dans la mesure où tout s'inscrit dans l'histoire (il n'y a pas d'abstraction fondatrice à la base de la synchronie, comme chez Saussure), la conception pragoise du langage est *historiciste*.

Or, nous croyons qu'ici encore, Martinet s'oppose à Prague (en dépit d'une ressemblance superficielle) en reconnaissant bel et bien une différence de nature entre synchronie et diachronie, et que cette reconnaissance prend ses racines dans une perspective différente qu'il adopte sur le langage.

Si la langue est conçue comme un objet organique se développant dans le temps, comme nous croyons que c'est le cas chez Jakobson et Troubetzkoy, cet objet n'a qu'un seul mode d'existence, c'est-à-dire une existence temporelle : il se trouve toujours dans l'histoire (cf. la citation de Fontaine [1994], *supra* 1.1.). Par contre, chez Martinet, qui jette au moins les bases d'une approche centrée sur le locuteur, il y a une différence essentielle entre la communication entre les locuteurs en synchronie, et les répercussions, en diachronie, de cette activité communicative, à savoir le changement linguistique.

Nous sommes d'avis, dès lors, que la notion de synchronie, invoquée par Martinet, et sa formule lapidaire "les langues changent parce qu'elles fonctionnent", sont très différentes de ce qui est défendu par les Pragoïs. La synchronie de Martinet est, comme celle de Saussure, atemporelle : même s'il est vrai, du point de vue externe, que la langue en tant que macro-système change à tout moment, un locuteur ne se rend en général pas compte de ce changement, bien que sa propre activité communicative ait contribué au changement. Il convient de citer ici un extrait de l'article "Science des systèmes" de l'*Encyclopedia Universalis* (Le Moigne 1996 : 1034) :

"[A]u lieu de réduire l'étude d'un système à celle de l'hypothétique et invariante structure qui assurerait et expliquerait ses fonctionnements et ses comportements synchroniques [...] ou à la théorisation des transformations morphologiques internes proposant d'exclusives interprétations diachroniques (les historicismes), le

structuralisme, entendu comme un idéal commun d'intelligibilité (Piaget), se propose d'en enrichir l'étude par la conjonction délibérée et permanente de ces deux problématiques analytiques habituellement antagonistes : l'étude du fonctionnement d'un système est indissociable de celle de ses transformations, et réciproquement ; c'est en fonctionnant (ou en agissant) qu'il se transforme (ou apprend) et c'est en se transformant (ou en apprenant) qu'il fonctionne (ou qu'il agit)".

Appliquant ceci à la différence entre Martinet et Prague, l'historicisme serait la vue défendu par les Pragoïs, tandis que le structuralisme serait la position de Martinet. Cette position consiste à maintenir une distinction essentielle entre synchronie et diachronie, tout en faisant découler le changement de l'activité linguistique normale. Il s'agit donc d'une *relativisation* de la barrière entre synchronie et diachronie, qui passe nécessairement aussi par une relativisation de la dichotomie *langue – parole* (le changement intervient par la parole, mais il est influencé aussi par la structure de la langue), et non d'une *suppression* complète telle que la proposaient les Pragoïs. » (Verleyen, 2005 : p. 169-170).

Par rapport à celles de Jakobson et de Hjelmslev, l'élaboration martinettienne se singularise en effet par sa tentative de résolution du problème de la mobilité, en lien avec un dessein de représentation du fonctionnement de la langue. Le locuteur (impliqué par le fonctionnement de la communication) passe alors au premier plan, là où la langue (structure ou forme) demeure l'objet central des élaborations hjelmslevienne et jakobsonienne, cette dernière se caractérisant précisément par une dualité entre langue et locuteurs, dans la mesure où le structuralisme s'y double d'un fonctionnalisme. L'élaboration martinettienne, fonctionnaliste et structuraliste, n'en manifeste pas moins des difficultés semblables à celles que nous avons vues dans les élaborations hjelmslevienne et jakobsonienne et dont est ainsi apparu le caractère communément structuraliste de difficultés liées au « dépassement » de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie et, corrélativement, à une réflexion en termes de structure et d'entité : de Hjelmslev à Martinet, en passant par Jakobson, la dualité des deux perspectives « étimologique » et génétique prend la forme d'une dualité entre langue et locuteurs, au fur et à mesure que l'élaboration fonctionnelle prend le pas sur l'élaboration formelle et structurale et, corrélativement, la question de la mobilité sur celle de la constitution. De fait, si le fonctionnement martinettien est le lieu d'une coïncidence des deux perspectives « étimologique » et génétique, pas plus ici qu'ailleurs fonction et structure ne s'articulent, et la dualité saussurienne insiste ainsi, de même que chez Jakobson, sous la forme d'une dualité entre langue et locuteurs. C'est pourquoi, plutôt que de « *relativisation* de la barrière entre synchronie et diachronie », nous parlerons quant à nous de tentative d'élaboration de la distinction saussurienne, tout à la fois parallèle à celle de Hjelmslev, dans la mesure où elle maintient effectivement la distinction, et symétrique de celle de Jakobson, dans le cadre d'une construction analogiquement fondée sur une introduction de la diachronie dans la synchronie : à la notion de synchronie dynamique (A) répond une appréhension structurale du changement (B).

A. Synchronie, diachronie et fonctionnement

La distinction synchronie/diachronie est présente dès les premiers textes de Martinet, où elle apparaît comme une distinction méthodologique (1). Martinet envisage cependant d'emblée les conditions de son dépassement, dans le cadre de la notion de synchronie

dynamique. On retrouve alors des difficultés relativement analogues, *mutatis mutandis*, à celles auxquelles nous ont confrontés les élaborations de Hjelmslev et de Jakobson, qu'il s'agisse de la notion de synchronie (2) ou de celle de convergence (3).

1. UNE DISTINCTION MÉTHODOLOGIQUE

La distinction synchronie/diachronie apparaît dès le premier texte de notre corpus, datant de 1933, « Remarques sur le système phonologique du français » :

« Dans une étude parue dans le tome VIII-IX des *Extraits des Archives néerlandaises de phonétique expérimentale*, p. 161 et s., M. B. H. J. Weerenbeck s'occupe du système vocalique du français du XI^e siècle d'après les assonances de la vie de saint Alexis, et, désireux de montrer que le système phonologique a en somme fort peu évolué depuis cette époque reculée, il se refuse à ranger les voyelles nasales, le *a* vélaire et le *o* fermé parmi les phonèmes vocaliques simples du français moderne.

Les raisons que fait valoir M. Weerenbeck pour justifier l'exclusion des nasales sont de deux ordres : d'abord diachronique : le passage de *an* homosyllabique à *ā* n'est pas né "du besoin de différenciation sémantologique de la langue", mais est simplement "une conséquence physiologique de l'articulation" ; puis synchronique : si j'ai bien compris, la corrélation voyelle orale/voyelle nasale serait d'un très faible rendement fonctionnel.

A l'argument diachronique on peut répondre ainsi : il est évident que tant que l'*n* de *ban* a été prononcé, le *ā* n'a pas été un phonème distinct mais simplement la variété de l'*a* que l'on trouvait devant nasale ; ce qui distinguait ce mot de *bas* par ex. ce n'était pas la qualité de la voyelle, mais la nature de la consonne qui la suivait ; le jour où le *n* d'un mot et le *s* de l'autre ne se sont plus prononcés, la langue s'est prévalu de la différence vocalique existante pour distinguer les deux mots et la variété nasale du *a* a été promue du coup au rang de phonème. Aujourd'hui, par suite de la chute des consonnes finales, *bas* et *bât* sont des homonymes, mais *ban*, grâce à sa nasalité, ne se confond pas avec eux, et si l'on s'abstient de considérations historiques qui ne sont pas de mise lorsque l'on cherche à constituer le système phonologique d'une langue donnée à une époque particulière de son évolution, il est impossible de ne pas voir dans *a* et *ā* deux phonèmes distincts du français moderne. » (M.Rem. : p. 329-330).

Martinet distingue ici entre deux ordres de considération, dont le premier, l'ordre historique ou diachronique, ne peut que fausser l'appréciation synchronique. La distinction martinettienne apparaît de fait avant tout méthodologique : entre considérations historiques et point de vue synchronique d'une part⁶⁹³, entre deux types d'examen d'autre part⁶⁹⁴. La

⁶⁹³ Voir par exemple dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) : « étude synchronique » (M.PFC : p. 38), dans « De l'économie des formes du verbe en français parlé » (1952) : « [s]ans quitter le plan synchronique » (M.Ec. : p. 105), dans « Concerning the Preservation of Useful Sound Features » (1953/1955) : « contexte synchronique » (M.Fun.E : p. 204 [voir M.Fea.I : p. 154]), « Diachroniquement » (M.Fea.E : p. 204-205 [voir M.Fea.I : p. 154]), « synchroniquement » (M.ECP : p. 206), « validité synchronique » (M.Fea.E : p. 209 [voir M.Fea.I : p. 158]), dans *La Description phonologique* (1956) : « Mais il va sans dire que, dans la présente étude qui est synchronique, l'origine des phonèmes ne nous intéresse pas. » (M.DP : p. 52), dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956/1965) : « Le point de vue synchronique adopté ici a entraîné une présentation sensiblement différente. » (M.Li.LS : p. 186, note 1), dans « La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé » (1958) : « synchroniquement » (M.Er. : p. 215 et 216) vs « diachroniquement » (M.Er. : p. 216), dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) : « Par delà la synchronie, on retrouvera des préoccupations diachroniques sans, bien entendu, que les deux points de vue s'entremêlent jamais. » (M.Él. : p. 3), dans *A Functional View of Language* (1961-1962) : « synchroniquement » (M.LF : p. 62 et 155) [« synchronically » (M.FVL : p. 47 et 129)], « d'un point de vue strictement

première distinction concerne avant tout les faits de langue, et Martinet oppose notamment, dans ce cadre, deux types de conditionnements. Les développements les plus significatifs⁶⁹⁵

synchronique » (M.LF : p. 62) [« from a purely synchronic standpoint » (M.FVL : p. 47)], « du point de vue diachronique » (M.LF : p. 143) [« diachronically speaking » (M.FVL : p. 119)], « d'un point de vue synchronique » (M.LF : p. 91) [« From a synchronic standpoint » (M.FVL : p. 73)] vs « pour l'évolution » (M.LF : p. 91) [« in shaping the fate of » (M.FVL : p. 73)], « d'un point de vue synchronique » (M.LF : p. 146) [« From a synchronic standpoint » (M.FVL : p. 121)], dans « R, du latin au français d'aujourd'hui » (1962) : « dans une analyse synchronique » (M.R. : p. 133), dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « Du point de vue de la description synchronique » (M.Pr. : p. 64) vs « lorsqu'on considère le même problème sous un angle évolutif » (M.Pr. : p. 64), dans « Accents et tons » (1954/1965) : « synchroniquement » (M.Ac. : p. 165), « diachroniquement » (M.Ac. : p. 165), dans « Les voyelles nasales du français » (1965) : « synchroniquement » (M.Voy. : p. 153), dans « Des limites de la morphologie » (1965) : « Il convient, bien entendu, dans une description synchronique, de prendre ce terme [d'amalgame] dans un sens qui ne présuppose pas nécessairement un processus d'amalgamation ou de coalescence » (M.Lim. : p. 383-384) – on lisait déjà dans *A Functional View of Language* : « Nous pouvons aussi, si nous le voulons, dire que l'anglais *sang*, prétérit du verbe *to sing*, est un amalgame, quoiqu'il ne puisse pas être considéré comme le résultat d'un processus d'amalgamation. » (M.LF : p. 61-62) [« We may also, if we choose, call *sang*, the preterite of the verb *to sing*, an amalgam, although it is not likely to have resulted from a process of amalgamation. » (M.FVL : p. 46)] –, dans « L'autonomie syntaxique » (1966) : « synchroniquement » (M.Au. : p. 124), « diachroniquement, les fonctionnels sont normalement d'anciens autonomes » (M.Au. : p. 131), « [...] l'historique des formes ne doit évidemment pas intervenir dans une analyse synchronique et rien n'empêche de poser, pour un signifiant, autant d'"allomorphes" qu'il existe de combinaisons distinctes. » (M.Au. : p. 124), dans « Syntagme et syntème » (1967) : « en synchronie » (M.SS : p. 183), « Nous nous plaçons, bien entendu, sur un plan strictement synchronique, ce qui exclut toute analyse qui ne serait qu'étymologique. » (M.SS : p. 184), dans « Neutralisation et syncrétisme » (1968) : « Peu importe, en synchronie, l'origine du syncrétisme. » (M.Neu. : p. 71), « synchroniquement » (M.Neu. : p. 75), « si l'on désire rester sur le plan de la synchronie » (M.Neu. : p. 79), dans « Composition, dérivation et monème » (1968) : « sur un plan strictement synchronique » (M.Com. : p. 181), dans « Analyse et présentation » (1970) : « en synchronie » (M.An. : p. 145), dans « Verbs as Function Markers » (1970) : « strictly synchronic descriptions » [« descriptions strictement synchroniques »] (M.Ver. : p. 233), « synchronically » [« synchroniquement »] (M.Ver. : p. 233), dans « Morphology and Syntax » (1972) : « synchroniquement » (M.Mor. : p. 9) [« synchronically » (M.Mor. : p. 159)], dans « Observations sur l'évolution phonologique du tokharien » (1974) : « synchroniquement » (M.Tok. : p. 182), dans « De quelques unités significatives » (1974) : « synchroniquement » (M.QUS : p. 211) vs « diachroniquement » (M.QUS : p. 211), dans « Gap-filling in Gothenburg Phonology » (1979) : « the present synchronic situation » [« la situation synchronique présente »] (M.Got. : p. 87), dans « Fonction et pertinence communicative » (1981) : « étymologiquement » (M.Pe. : p. 129) vs « synchroniquement » (M.Pe. : p. 129), dans « Ce que n'est pas la phonologie » (1983) : « synchroniquement » (M.Ce. : p. 114), « en synchronie contemporaine » (M.Ce. : p. 115), dans *Syntaxe générale* (1985) : « En synchronie » (M.SG : p. 46 et 109), « la synchronie phonologique de la langue » (M.SG : p. 49), « présentation purement synchronique » (M.SG : p. 103), « synchroniquement » (M.SG : p. 48, 51, 55, 68, 119, 123, 194, 222 et 235), « En stricte synchronie » (M.SG : p. 64, 166 et 189), « dans une optique synchronique » (M.SG : p. 166), « présentation synchronique » (M.SG : p. 182), « diachroniquement » (M.SG : p. 51 et 191), dans « Que faire du "mot" ? » (1986) : « En pure synchronie » (M.Fai. : p. 131) et dans « Continuum et discrétion » (1988) : « en synchronie » (M.Dis. : p. 138).

⁶⁹⁴ Voir par exemple dans « Arbitraire linguistique et double articulation » (1957) : « diachroniste » (M.ADA : p. 38) vs « synchroniste » (M.ADA : p. 38), dans « C'est jeu! le Mareuc ! » (1958) : « [...] à chaque point de l'axe du temps on peut procéder à un examen synchronique. » (M.Jeu. : p. 195), dans « Les voyelles nasales du français » (1965) : « analyse diachronique » (M.Voy. : p. 144) et dans *Syntaxe générale* (1985) : « examen diachronique » (M.SG : p. 220). Voir également, dans le glossaire des *Mémoires* : « **Diachronie**. Étude de l'évolution des langues à travers le temps. » (M.Mé. : p. 376), « **Synchronie**. Le point du temps choisi pour analyser une langue. Une étude, en synchronie, peut indiquer le sens de l'évolution de la langue si l'on oppose les comportements divergents des générations en présence. » (M.Mé. : p. 378).

⁶⁹⁵ Mais voir également, notamment, dans « De l'économie des formes du verbe en français parlé » : « Le conditionnement est ici phonique et purement synchronique. » (M.Ec. : p. 103), « conditionnement phonique contemporain » (M.Ec. : p. 106), dans « Le couple *senex-senatus* et le "suffixe" -k- » (1955/1973-1975) : « bases synchroniquement inanalysables » (M.Cou. : p. 154), « interpréter synchroniquement » (M.Cou. : p. 159), dans « La présentation des unités significatives » (1976) : « les conditions synchroniques des variations » (M.Pré. :

sont les développements relatifs à la morphonologie et aux alternances, déjà mentionnés et, pour certains, cités, dans les deux premiers chapitres de la première partie⁶⁹⁶. On lit notamment dans « Les choix des locuteurs » (1966) :

« La confusion entre les variantes de phonèmes conditionnées synchroniquement par le contexte, et les phonèmes alternants qui remontent le plus souvent, à d'anciennes variantes devenues indépendantes, est de celles qui menacent tous les apprentis phonologues et qu'il ne faut pas se lasser de dénoncer. C'est là que la stricte différenciation saussurienne entre synchronie et diachronie a pu être d'un grand secours à Troubetzkoy lorsqu'il a marqué avec vigueur la nécessité de bien délimiter le domaine de la phonologie et celui de l'étude des alternances (à laquelle il a malencontreusement donné le nom, combien ambigu, de morpho[pho]nologie). » (M.Cho. : p. 319)

dans « Analyse et présentation » (1970) :

« La difficulté qu'éprouvent beaucoup de descripteurs à distinguer entre conditionnement phonique et alternance suggère que la confusion de synchronie et de diachronie est aussi répandue chez les descriptivistes contemporains que chez les traditionalistes pré-saussuriens. » (M.An. : p. 148)

et dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« Distinguer synchronie et diachronie, c'est distinguer entre des états successifs différents d'une même langue ; c'est percevoir, par exemple, que ce qui était à une époque une variante non distinctive échappant à tout choix du locuteur est, à un stade subséquent, une unité distinctive entrant dans une alternance morphologique : en latin tardif, une prononciation [a'miɲi] du pluriel d'*amicus* comporte un [ɲ] qui est une variante du phonème /k/ aussi longtemps que *qui* ne s'est pas réduit à [ki]. Dans un stade ultérieur où ceci est acquis, /ɲ/, ou le /ç/ qui lui succède, représente un choix distinct de /k/ et peut alterner avec lui comme on le constate dans l'italien *amico-amici* (/– ko/ ~ /– çi/), mais non dans *tronco-tronchi* (/– ko/ ~ /– ki/). Ne pas distinguer ici deux stades, c'est s'exposer à confondre, sous l'étiquette trompeuse de "morphophonologie", des faits qui

p. 149), dans « Ce que n'est pas la phonologie » (1983) : « conditionnement synchronique » (M.Ce. : p. 118), dans *Syntaxe générale* (1985) : « conditionnement synchronique » (M.SG : p. 46). Cette dernière occurrence appartient à un développement où Martinet distingue entre conditionnement phonique et conditionnement phonologique, et ainsi comme pour la morphonologie et les alternances entre les niveaux phonologique et morphologique : « En synchronie, et c'est naturellement uniquement la synchronie qui retient ici notre attention, on peut distinguer entre les cas où le conditionnement de l'apparition des diverses variantes peut être exprimé en termes phoniques et ceux où ceci n'est pas possible et où, par conséquent, il faudra faire intervenir le contexte grammatical ou lexical. Soit le verbe *nettoyer* (ou quelque autre verbe en *-oyer*). Son signifiant sera /netua/ à la finale ou devant consonne initiale d'un élément du syntagme verbal, mais /netuaj-/ devant voyelle initiale d'un élément du même type, donc /netua/, /netuara/, mais /netuajé/, /netuajè/. Si l'on pose que l'appartenance au syntagme verbal détermine un conditionnement phonique particulier en ce qui concerne le contact entre les éléments en cause, on peut estimer que le conditionnement synchronique de l'alternance /netua/ ~ /netuaj-/ se présente intégralement en termes phoniques. Mais ceci ne veut pas dire que ce conditionnement soit phonologique, dans le sens que l'absence de /j/ dans /netuara/ serait déterminée par l'incapacité, pour les francophones, de prononcer une succession /uajra/ ; la preuve en est que le futur de *jouailler* est /zuajra/ et que les enfants sont amenés à régulariser *nettoyer* et les autres verbes de ce type en prononçant dans tous les cas /netuaj/, aussi bien à la finale et devant consonne que devant voyelle. » (M.SG : p. 46-47). Les paragraphes qui suivent, mentionnés ou cités dans la note 2115 ou dans le corps du texte du chapitre 2 de la première partie, sont consacrés à la distinction entre alternance et neutralisation, puis à une critique de la morphonologie.

⁶⁹⁶ Voir la note 141 du chapitre 1 de la première partie et, dans le deuxième chapitre de la première partie, notamment la note 2115.

ressortissent à la phonologie, et d'autres qui ont leur place en morphologie. » (M.Pou. : p. 24).

Rappelons également ce passage de « Ce que n'est pas la phonologie » (1983), cité dans une note du chapitre 2 de la première partie⁶⁹⁷ :

« C'est surtout la productivité de certaines alternances qui peut conduire ceux qui distinguent mal entre les points de vue synchronique et diachronique à les annexer à la phonologie, sinon à y voir l'essentiel de cette discipline. Cette productivité suggère qu'il y a, dans le fonctionnement contemporain de la langue, une sorte d'appareillage entre les unités phonologiques en cause. Ce qui favorise la confusion est l'existence de cas de neutralisation d'oppositions entraînant des notations graphiques qui suggèrent inmanquablement qu'il s'agit d'alternances. Soit l'allemand *Rad* "roue", qui se prononce [ʁa:t], en face de son pluriel *Räder*, phonétiquement [ˈʁɛ:dʌ] ou [ˈʁɛ:dʌ]. Nos notations phonétiques suggèrent inmanquablement une alternance [t] ~ [d]. Mais, en l'occurrence, l'orthographe allemande, qui présente *d* dans les deux cas, représente beaucoup mieux la réalité phonologique : le [-t] de *Rad* est exactement ce qu'on attend du phonème /d/ à la finale. Dans cette position, le locuteur n'a pas à choisir entre /d/ et /t/. Son choix est entre une occlusive dorsale ou la nasale labiale. *L'alternance suppose un choix* qui n'existe pas ici. Une notation phonologique correcte de *Rad* doit marquer que la consonne finale y est ce qu'on peut attendre d'un /t/ ou d'un /d/ dans cette position, donc quelque chose comme /ra :d/t/. Cette notation vaudra également pour *Rat*, "conseil", parfait homonyme de *Rad*. La notation, traditionnelle, du produit de la neutralisation au moyen d'une majuscule est bien faite pour suggérer une alternance : comment accepter d'identifier phonologiquement deux réalités distinctes de la notation phonologique, le /T/ de /ra:T/ et le /d/ de /ˈrɛ:dr/ ? Or, c'est précisément ce qu'il faut faire si l'on veut éviter de confondre la *modification automatique* de [-d-] en [-t] et, par exemple, le *choix significatif* de /ɛ:/ au lieu de /a:/ lorsqu'on passe du singulier *Vater* au pluriel *Väter*. » (M.Ce. : p. 115-116).

La distinction entre synchronie et diachronie permet ici la distinction entre des variantes combinatoires et des phonèmes distincts, bien qu'anciennement variantes combinatoires. La distinction apparaît cependant notablement différente de celle que fait Saussure entre phénomène phonétique (diachronique) et phénomène synchronique (significatif). En effet, il s'agit ici de phonologie, mais dans « Les choix du locuteurs » et « Pour une linguistique des langues », Martinet fait référence à la notion de morphonologie, à laquelle il oppose une distinction rigoureuse de deux niveaux, phonologique et morphologique⁶⁹⁸, également sous-jacente à ce développement. Dans ce cadre, l'alternance apparaît passible d'une double

⁶⁹⁷ Voir la note précédente et la note 695. Nous renvoyons alors à M.SG : p. 47-48.

⁶⁹⁸ Voir également dans *La Phonologie du mot en danois* (1937), texte antérieur à la critique de la morphonologie : « Dans tous ces cas, il est souvent difficile de dire quelles sont les alternances vocaliques qui sont traditionnelles, c'est-à-dire celles qui ressortissent à la diachronie et à la morphonologie, et quelles sont celles qui sont nettement le produit des tendances actuelles de la langue » (M.PMD : p. 21). Voir également plus haut, ce passage cité dans la note 220 du premier chapitre de la première partie : « Ceci ne veut pas dire que le phonologue doive tenir compte de tous les rapprochements ou appareillages de phonèmes qu'a pu établir l'esprit du sujet parlant par suite de concordances lexicales ou morphologiques.

En conséquence, le phonologue ne saurait suivre MM. Hjelmslev et Uldall lorsqu'ils utilisent l'alternance, qui est un fait grammatical ou lexical, au même titre que l'"implication" (nous disons "neutralisation") qui, en sa qualité de fait phonique, est seul susceptible de nous intéresser ici. » (M.PMD : p. 7), et plus bas : « Comme on l'a déjà indiqué ci-dessus (§ 1-6), il est très dangereux d'utiliser phonologiquement toutes les alternances que l'on peut rencontrer dans une langue donnée : il en est beaucoup qui sont le fait de stades linguistiques dépassés, et seules celles qui gardent une valeur actuelle doivent être retenues par le phonologue. » (M.PMD : p. 42).

analyse synchronique, selon qu'il s'agit des phonèmes impliqués ou des signifiants ainsi caractérisés. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, l'alternance est pour Martinet un phénomène morphologique, c'est-à-dire que son caractère de résultat d'un processus diachronique se double de celui de résidu de l'évolution diachronique. On lit ainsi dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire⁶⁹⁹ » (1982) :

« En ce qui concerne le traitement des variations dont chacune a une rare fréquence dans la langue et qu'on désigne comme des alternances, on pourra avoir intérêt à en traiter à part dans ce qui sera le premier chapitre de la morphologie. Ce sera le cas, par exemple, de l'*Umlaut* de l'allemand qui implique diverses modifications formelles, de conditionnement grammatical analogue, qui se retrouvent dans la classe des noms, celle des adjectifs et celle des verbes. Il faudra, en tout cas, prendre bien garde de ne pas parler dans ce cas de "morpho(pho)nologie", terme fâcheux en ce qu'il laisse supposer qu'il y a quelque rapport synchronique entre les faits d'alternance et les faits phonologiques. Le danger est d'autant plus grand qu'il est constant que ce qui était variante de phonème à un stade ancien devienne phonème alternant à une époque ultérieure : en vieux-haut allemand, [y] a dû être une variante du phonème /u/ avant de devenir, par élimination du conditionnement palatal, un phonème indépendant qui alterne avec /u/ dans les conditions décrites dans la morphologie de l'allemand contemporain sous la rubrique *Umlaut*. Lorsque les alternances ont, dans la langue à décrire, une extension considérable, il est indiqué d'en traiter dans une section initiale de la morphologie de façon à pouvoir se référer ultérieurement aux conclusions tirées à leur égard, sans avoir à répéter, chaque fois qu'elles se présentent, ce en quoi elles consistent. Une fois le concept d'*Umlaut* bien établi, on peut se contenter de signaler, lorsqu'on traite du monème de pluriel, qu'il se manifeste dans tel ou tel cas, sans avoir à répéter qu'il implique un remplacement de *a*, *o*, *u*, *au* par *ä*, *ö*, *ü*, *äu* respectivement. Il s'agit, ici encore, du même comportement économique selon lequel on traite d'un problème une fois pour toutes pour ne pas avoir à y revenir : phonologie en premier lieu, morphologie en second, et, à l'intérieur de la morphologie, phénomènes généraux d'abord, détails ensuite. » (M.Poi. : p. 57).

On retrouve ainsi, à ce niveau, la notion de conditionnement synchronique, comme dans « L'indo-européen, où et quand ?⁷⁰⁰ » (1983) :

« Le témoignage interne des langues attestées ou reconstruites nous permet d'envisager, en remontant dans le temps, une structure formellement moins torturée que celle que nous offrent les langues à déclinaisons. Au lieu de cas à désinences de forme variable accompagnées de modifications synchroniquement injustifiées du radical, on peut poser une syntaxe fondée sur l'emploi libre d'un nombre assez restreint de particules, parmi lesquelles auraient été d'une rare fréquence un es marquant l'origine, celui que nous avons rencontré ci-dessus, et un ey marquant l'approche. » (M.IE : p. 12)

et dans *Syntaxe générale* (1985) :

« Quelles que soient les hypothèses diachroniques qu'on pourrait vouloir esquisser à partir des considérations qui précèdent, il faut se rappeler que celles-ci sont de nature strictement morphologique, c'est-à-dire qu'elles n'affectent pas synchroniquement la structure ergative des langues concernées. » (M.SG : p. 222).

⁶⁹⁹ Voir également les passages cités dans le deuxième chapitre de la première partie.

⁷⁰⁰ Voir la note 2079 du chapitre 2 de la première partie.

Saussure insiste également sur l'importance des variantes combinatoires pour la formation des alternances. On lit ainsi dans le premier cours, à propos de deux effets grammaticaux du changement phonétique, la rupture du lien grammatical (A) et la transformation d'un mot analysable en un tout indivisible (B)⁷⁰¹ :

« Dans ces deux cas A) et B) que nous avons réunis après les avoir considérés comme séparés, il s'agit d'une séparation radicale : il n'y a plus aucune espèce de rapprochement possible par les sujets parlants au point d'arrivée. Dans un ordre de phénomènes beaucoup plus vaste, le changement phonétique accentuera la différence entre deux formes liées grammaticalement sans rompre l'ancien lien grammatical mais en permettant d'y ajouter de nouveaux (fait de l'alternance). Mais avant d'aborder l'étude de ce troisième ordre de phénomènes <il> faut placer ici une remarque sur laquelle on doit insister et qui nous acheminera vers une juste appréciation du fait de l'alternance :

Dès que nous avons parlé d'effets grammaticaux nous avons été obligés de considérer au minimum deux formes, deux termes et il en est ainsi toutes les fois qu'on parle de faits grammaticaux qu'on se l'avoue ou ne se l'avoue pas. Donc 1) il y a toujours un couple (par exemple *faber* - *fabrica*) et 2) le changement phonétique ne fait qu'accentuer la différence des deux termes du couple, il ne peut pas créer le couple. On pourrait dans beaucoup de cas <être tenté de> croire le contraire. Ainsi dans :

presbiter ~ *presbiterum*

prestre // *proveire*

on pourra se poser la question si ce n'est pas le changement phonétique qui a créé le couple ; il suffirait d'une légère inexactitude d'expression pour le faire croire : <ainsi> si l'on disait : “*presbiter* est devenu *prestre* et *proveire*”. Mais la différence existait dès le début et le phénomène phonétique n'a pas créé deux formes pour une : ce serait contraire à son principe de régularité. De même pour *calidum* qui est devenu d'abord *tšald* puis *šo* on peut se demander s'il n'y a pas eu création de plusieurs formes pour une ; mais ce n'est pas le cas et

<i>calidum</i> = 1	} par époque
<i>tšald</i> = 1	
<i>šo</i> = 1	

D'un autre côté, si l'on fait intervenir l'espace à côté du temps nous voyons que <toujours> le phénomène phonétique n'a donné qu'une forme par époque et par endroit :

(*tšald* = 1
// *caldo* = 1)
šo = 1

On fera beaucoup d'objections, à commencer par les phonétistes eux-mêmes. Voyons d'abord la plus grossière : “*Collocare* a donné *coucher* et *colloquer*”. *Collocare* n'a donné que *coucher* ; *colloquer* n'est qu'un retour savant au mot latin (de même pour *rançon* et *rédemption*). “Mais dans les mots vraiment élaborés par la langue, *catedra* a donné *chaire* et *chaise*”. Il y a eu adoption <dans la langue> d'une forme dialectale qui n'était pas du même endroit (cf.

<i>calidum</i>	et	<i>catedra</i>
↙ ↘		↙ ↘
<i>šo</i> <i>caldo</i>		<i>chaire</i> <i>chaise</i>

Le Parisien changeait *r* intervocalique en *z* ; il n'en reste que deux exemples : *besicles* (de *béryl*, *béricles*) et *chaise*. De même de *cavalier* et *chevalier*, *cavalcade* et *chevauchée*, *cavalier* et *cavalcade* sont purement empruntés de l'italien. Récemment le mot picard *rescapé* <cf. *cat* et *chat*> est entré dans la langue et fonctionne à côté de *réchappé*.

Voici un ordre d'objections plus fort : On dira : “le même latin ‘*me*’ (*te*) nous apparaît aujourd'hui comme ‘*me* et *moi*’ (*te* et *toi*)”. C'est dans le cas ou “*me*” <n>était

⁷⁰¹ Voir Saussure (1996) : p. 45-48, cité *infra*.

pas accentué qu'il est devenu "*me*" et dans le cas contraire qu'il est devenu "*moi*". D'où vient qu'il était accentué ou non ? De sa position dans la phrase et non d'un changement phonétique. Il y a donc bien deux formes d'un seul mot, mais non par suite du changement phonétique. Ce serait la même objection si l'on disait <par exemple> que *ur-* en allemand a donné tantôt *ur-* et <tantôt> *er-* :

(*ur-laub* *er-lauben*
ur-teil *er-teilen*
ur
ur(er))

Or c'est suivant l'espèce de composition (chose éminemment grammaticale !) que l'on faisait que l'on avait *ur-* et *úr-* ; le premier est devenu *er-* et le second est resté *ur-*. Ainsi nous ne pouvons pas arriver à une unité qui serait scindée par le phénomène phonétique !

Un cas qui peut sembler spécieux sera celui des liaisons :

"En partant de *trēs* nous avons aujourd'hui *troi* et *troiz* (de même *gro* et *groz*, et aussi *bel* et *beau*)". Examinons bien le point de départ : le même mot devra être placé dans des conditions différentes par le fait qu'on le met dans une phrase. Le changement phonétique lui a travaillé sur ces conditions différentes mais ne les a pas créées ; elles résultent de la constitution des phrases.

Résumons : Pour nous il n'existe pas de doublets phonétiques ; le phénomène phonétique ne fera qu'accentuer les différences ; si elles ne viennent pas de causes extérieures nous arrivons <en dernier lieu> à des circonstances grammaticales qui ne sont nullement dues au phénomène phonétique. » (Saussure, 1996 : p. 48-50)

puis de même à propos des alternances :

« Le phénomène phonétique y est-il pour tout ou seulement pour une grande part dans cette dualité de formes ? Après la remarque que nous avons faite précédemment il est aisé de répondre non <c'est-à-dire il n'est ni pour tout ni pour une grande part dans cette dualité> : le phénomène phonétique n'a pas créé, à la place de l'unité, la dualité ; il n'a fait que l'accentuer, que <la> diriger dans un certain sens. C'est là que nous verrons le danger de se servir d'une expression plutôt que d'une autre. Si nous disons, pour expliquer l'alternance dans la première série d'exemples : "*nov-* et *vol-* sont devenus suivant le phénomène phonétique *neuv-* ou *nouv-*, *veul-* ou *voul-*", nous abstrayons une unité imaginaire car en réalité il n'a existé que *nóvus* et *novéllus* et nous méconnaissions la dualité qui a existé dès le début. Cependant cette manière de présenter les choses a un avantage méthodique ; on arrivera bien en effet à une unité dans ce sens que l'on trouvera par exemple pour *s/r* *s/s* dans les deux cas (*ges-o*, *ges-tus*). Mais il ne faut pas perdre de vue ce qui [a] déjà été dit : vous opérez il est vrai sur *ges-*, mais si vous placez cette unité dans *ges-o* ou dans *ges-tus*, vous mettez *ges-* dans deux conditions différentes et c'est donc un fait éminemment grammatical qui cause la dualité du phénomène phonétique⁷⁰². » (Saussure, 1996 : p. 51-52).

⁷⁰² Les deux développements sont repris dans le *Cours de linguistique générale*. Le premier constitue le troisième paragraphe du troisième chapitre de la troisième partie, intitulé « Il n'y a pas de doublets phonétiques » : « Dans les deux cas envisagés aux paragraphes 1 et 2, l'évolution sépare radicalement deux termes unis grammaticalement à l'origine. Ce phénomène pourrait donner lieu à une grave erreur d'interprétation.

Quand on constate l'identité relative de bas lat. *barō* : *barōnem* et la disparité de v. franc. *ber* : *baron*, n'est-on pas tenté de dire qu'une seule et même unité primitive (*bar-*) s'est développée dans deux directions divergentes et a produit deux formes ? Non, car un même élément ne peut pas être soumis simultanément et dans un même lieu à deux transformations différentes ; ce serait contraire à la définition même du changement phonétique. Par elle-même, l'évolution des sons n'a pas la vertu de créer deux formes au lieu d'une.

On voit cependant à la lecture de ces deux passages que, précisément, il ne s'agit pas de variantes combinatoires phonologiques, mais de faits grammaticaux impliquant des conditions différentes. Comme le souligne Godel à propos d'un autre passage du premier cours cité plus haut⁷⁰³, relatif aux alternances des préfixes *re-* et *in-* qui sont dotées d'un « minimum de significativité », dans la perspective saussurienne les variantes combinatoires – ici, dans la perspective traditionnelle, « morphologiques » – ne sauraient être que des phénomènes significatifs :

« Même le mot concret, dans des chaînes de parole différentes, ne se délimite pas toujours de même, car l'analyse délimitative s'arrête nécessairement à des unités telles que [mwa] ou [mwaz], [grã] ou [grât] ; au-delà, on n'atteindrait plus que des unités de son. En pareil cas, il s'agit d'une différence qui se produit dans les syntagmes (II 78). G a noté à cet endroit : “cette *alternance* dépend du syntagme”, et c'est probablement le mot dont s'est servi Saussure, puisque dans le premier cours (26, fin) il l'a employé à propos de différences analogues dans les préfixes : *in-connu* [ẽ-], *in-utile* [in-], en remarquant

Voici les objections qu'on peut faire à notre thèse ; nous supposons qu'elles sont introduites par des exemples :

Collocāre, dira-t-on, a donné *coucher* et *colloquer*. Non, seulement *coucher* ; *colloquer* n'est qu'un emprunt savant du mot latin (cf. *rançon* et *rédemption*, etc.).

Mais *cathedra* n'a-t-il pas donné *chaire* et *chaise*, deux mots authentiquement français ? En réalité, *chaise* est une forme dialectale. Le parler parisien changeait *r* intervocalique en *z* ; il disait par exemple : *pèse, mèse* pour *père, mère* ; le français littéraire n'a retenu que deux spécimens de cette prononciation locale : *chaise* et *besicles* (doublet de *béricles* venant de *béryl*). Le cas est exactement comparable à celui du picard *rescapé*, qui vient de passer en français commun et qui se trouve ainsi contraster après coup avec *réchappé*. Si l'on a côte à côte *cavalier* et *chevalier*, *cavalcade* et *chevauchée*, c'est que *cavalier* et *cavalcade* ont été empruntés à l'italien. C'est au fond le même cas que *calidum*, donnant en français *chaud* et en italien *caldo*. Dans tous ces exemples il s'agit d'emprunts.

Si maintenant on prétend que le pronom latin *mē* est représenté en français par deux formes : *me* et *moi* (cf. “il *me* voit” et “c'est *moi* qu'il voit”), on répondra : C'est lat. *mē* atone qui est devenu *me* ; *mē* accentué a donné *moi* ; or la présence ou l'absence de l'accent dépend, non des lois phonétiques qui ont fait passer *mē* à *me* et *moi*, mais du rôle de ce mot dans la phrase ; c'est une dualité grammaticale. De même en allemand, **ur-* est resté *ur-* sous l'accent et est devenu *er-* en protonique (cf. *urlaub* : *erlauben*) ; mais ce jeu d'accent lui-même est lié aux types de composition où entrait *ur-*, et par conséquent à une condition grammaticale et synchronique. Enfin, pour revenir à notre exemple du début, les différences de formes et d'accent que présente le couple *bārō* : *barōnem* sont évidemment antérieures au changement phonétique.

En fait on ne constate nulle part de doublets phonétiques. L'évolution des sons ne fait qu'accentuer des différences existant avant elle. Partout où ces différences ne sont pas dues à des causes extérieures comme c'est le cas pour les emprunts, elles supposent des dualités grammaticales et synchroniques absolument étrangères au phénomène phonétique. » (Saussure, 1972 : p. 214-215), le second clôt le paragraphe qui suit, intitulé « L'alternance » : « De même que le phénomène phonétique n'explique pas à lui seul les doublets, il est aisé de voir qu'il n'est ni la cause unique ni la cause principale de l'alternance. Quand on dit que le latin *nov-* est devenu par changement phonétique *neuv-* et *nouv-* (*neuve* et *nouveau*), on forge une unité imaginaire et l'on méconnaît une dualité synchronique préexistante ; la position différente de *nov-* dans *nov-us* et dans *nov-ellus* est à la fois antérieure au changement phonétique et éminemment grammaticale (cf. *barō* : *barōnem*). C'est cette dualité qui est à l'origine de toute alternance et qui la rend possible. Le phénomène phonétique n'a pas brisé une unité, il n'a fait que rendre plus sensible par l'écart des sons une opposition de termes coexistants. C'est une erreur, partagée par beaucoup de linguistes, de croire que l'alternance est d'ordre phonétique, simplement parce que les sons en forment la matière et que leurs altérations interviennent dans sa genèse. En fait, qu'on la prenne à son point de départ ou son point d'arrivée, elle appartient toujours à la grammaire et à la synchronie. » (Saussure, 1972 : p. 216-217). La fin de ce deuxième développement est fondée sur un autre passage du premier cours, intervenant quelques lignes plus loin et cité plus haut dans la note 99 (Saussure, 1996 : p. 52). Voir Saussure (1967) : p. 352-355 et 356-357. Voir par ailleurs, pour ce conditionnement morphologique des phénomènes phonétiques, Saussure (1990b) : p. 395-396, cité plus haut dans la note 340, ainsi que Saussure (1990b) : p. 387-388.

⁷⁰³ Voir Saussure (1996) : p. 74-75, cité dans la note 99 *supra*.

que l'alternance a ici le degré de significativité minimum. Il est clair que pour lui la variation combinatoire entre dans le jeu des *différences utilisées comme oppositions* (II R 75), d'où il s'ensuit que les unités [mwa] et [mwaz], par exemple, ne sont pas identiques. Ceci vient à l'appui de ce qu'on a dit plus haut (p. 200) de l'importance qu'il faut attacher aux oppositions syntagmatiques : une théorie qui réduirait le système de la langue aux rapports associatifs à l'exclusion des rapports syntagmatiques serait peut-être soutenable, mais certainement pas saussurienne.

Dans les pages sur l'alternance, les éditeurs du *Cours* n'ont pas tenu compte de la distinction des deux ordres de rapports et de ce qui en résulte pour la valeur de ce type d'opposition. Il y aurait lieu, semble-t-il, de distinguer l'alternance discursive, ou variation combinatoire, et l'alternance mémorielle, indépendante de l'entourage syntagmatique. » (Godel, 1957 : p. 216).

Corrélativement, comme il apparaît à présent, il n'existe pas de variantes phonologiques, mais seulement des contextes grammaticaux, impliquant des conditions phonétiques différentes, par ailleurs envisagées de manière détaillée, Saussure insistant sur la nécessité d'une description rigoureuse du phénomène phonétique. On lisait ainsi plus haut dans le premier cours :

« Qu'il s'agisse de changements spontanés ou combinatoires, la formule qu'on leur donne a une grande importance ; il ne faut pas se contenter de la première venue, quand même elle rendrait les mêmes services, car on s'expose à méconnaître par cette négligence la loi et la nature du changement. Ces incorrections peuvent provenir :

1° de l'inexactitude dans l'expression :

Par exemple la formule pour

salter

sauter

sera : “*l* s’est changé en *u* quand il était suivi de consonne” (*saler* reste en effet *saler* !). Par suite de cette formule la classification devient fautive ; on se croit en présence d’un changement combinatoire, ce qui est faux : comme tout *l* devant consonne est *l* et devant voyelle *l*, la vraie formule sera : “*l* est devenu *u*”, ce qui fait que nous nous trouvons dans un changement spontané ! Une telle inexactitude peut être tolérée dans l’usage courant, mais non en linguistique ! C’est en vain que l’on objectera que *l* dans *salter* était *l* parce qu’il était placé devant une autre consonne et que par conséquent la formule était juste. En effet il ne s’agit pas de savoir quand *l* est *l* ou *l* mais si nous sommes en présence d’un changement spontané ou combinatoire et à ce point de vue la formule est fautive ; en outre on remarquera que *l* n’est pas *l* que devant une consonne, ainsi dans *chevala* *l* est implusif, d’où le pluriel *chevalu*.

[2°] Un autre exemple d’inexactitude consiste à prendre le produit médiateur pour le produit immédiat du changement : cela vient simplement d’inattention, on n’a pas assez vérifié la formule. Ainsi pour expliquer

s (*genesis*)

↓

r (*generis*)

<il> ne peut être question de “la rotacisation latine de *s* entre deux voyelles” ; *s* ne peut jamais donner du premier coup un *r* (*s* n’a point de son laryngé, tandis que *r* l’a). En réalité, les choses se sont passées ainsi :

1. *s*

↓

z

2. *z*

↓

r

L'erreur est si grave qu'on a confondu deux phénomènes disparates en un seul ; d'une part on a exprimé le phénomène par son résultat seul, et en outre on a pris le résultat médiateur pour l'immédiat.

[3°] Il faudra mettre aussi sur le compte d'une formule mal rédigée une véritable erreur sur la nature de ce qui s'est passé ! C'est ce qu'on appelle la loi de Verner : "en germanique il se trouve que le son *p* (*θ*) a été régulièrement changé en la douce *ð* si l'accent était après *ð* et à condition que *ð* ne fût pas initial" :

		nous avons eu des tribulations		je souffre
		/		/
<i>fapér</i>	<i>lipúme</i>	<i>prís</i>	<i>brôper</i>	<i>līpo</i>
<i>faðer</i>	<i>liðume</i>	<i>prís</i>	<i>brôper</i>	<i>līpo</i>
(Vater)	(gelitten)	(drei)	(Bruder)	(leiden)

Le rôle actif appartiendrait donc à l'accent et il y aurait une clause restrictive dans le cas de *p* initial. En réalité le principe est complètement différent : si l'on compare des faits entièrement semblables en latin on voit que *p* avait spontanément une tendance à s'adoucir aussitôt qu'il était à l'intérieur d'un mot et <que> tout *p* serait devenu *ð* si l'accent placé devant lui ne l'en avait empêché ! Tout est donc renversé : le phénomène s'accomplit par lui-même et l'accent n'est qu'un obstacle. La loi, pour être exacte, devra <en conséquence> être exprimée tout différemment : "Tout *p* intérieur est devenu *ð* à moins que l'accent placé immédiatement avant lui ne s'y oppose".

[4°] Une autre source d'erreur vient de ce que l'on formule une loi, un changement phonétique au présent. <C'est une tentation irrésistible à laquelle nous succombons inconsciemment.> Il y a là une question de principe qui va extrêmement loin. En s'exprimant ainsi on fait la même confusion que lorsque l'on parle de "lois" phonétiques : la loi existe une fois pour toutes et n'est pas subordonnée aux conditions de temps ; de même dès que l'on parle au présent on conçoit les différents phénomènes comme existant en vertu d'un principe, d'un facteur indépendant du temps, comme au fond d'un code. A cette fausse conception il y a d'abord un danger matériel : comme les phénomènes phonétiques se conditionnent dans le temps il en résulte un chaos – comme si, en histoire, on mettait avant ce qui se passa après. Vouloir expliquer la différence entre *fater* et *bruder* (de ce qui était à l'origine *fapér* et *brôper*) sans recourir à la chronologie serait vain.

<i>p</i>	<i>p</i>
<i>ð</i>	<i>p</i>
<i>d</i>	<i>d</i>
<i>t</i>	<i>d</i>
-----	-----
<i>fater</i>	<i>bruder</i>

Dans ce cas les choses sont ultra simples, mais il en est d'autres où il y a grand danger à se tromper de quelques années seulement dans l'antériorité ou la postériorité.

En parlant au présent, comme d'une prescription établie une fois pour toutes, d'un changement phonétique qui n'est qu'un événement dans le temps, nous courons aussi grand danger de proscrire toute une série de cas comme faisant exception à cette loi mal formulée. Par exemple en latin si l'on considère le rotacisme comme appartenant à la nature de la langue, tous les cas comme : *causa*, *rīsus*, *positus* deviennent inexplicables. Mais si au lieu de dire "*s* intervocalique devient *r* en latin" on dit "*s* intervocalique est devenu *r* en latin" immédiatement on est reporté à une époque (IV^e siècle avant J. Ch.) où

causa rīsus positus

étaient

caussa rīssus po-situs

(pas d'*s* intervoc. !) (pas d'*s* intervoc. dans le mot simple !)

et tout s'explique.

De même <la formule> “en dialecte ionien tout $\bar{a}$ devient η ”

$\mu\bar{\alpha}\tau\eta\rho$: μήτηρ $\lambda\upsilon\bar{\alpha}$: λύπη

nous met dans l'impossibilité de comprendre des formes comme : $\pi\bar{\alpha}\sigma\alpha$, $\pi\bar{\alpha}\sigma\iota$, $\lambda\epsilon\lambda\upsilon\kappa\bar{\alpha}\sigma\iota$. Mais si l'on dit “ $\bar{a}$ est devenu η ”, on se reporte à une date (difficile à préciser) où l' α était bref : $\pi\acute{\alpha}\nu\sigma\alpha$, $\pi\acute{\alpha}\nu\sigma\iota$, $\lambda\epsilon\lambda\upsilon\kappa\nu\sigma\iota$; donc point de $\bar{a}$ au moment où la loi agit et par conséquent point de transformation en η . Il en va ainsi pour chaque langue (ainsi en français pour l devant consonne qui est devenu u mais pas <en> tous temps (*haltère* !)⁷⁰⁴. » (Saussure, 1996 : p. 34-36).

A cette dualité phonétique (diachronie)/grammaire (synchronie) répond chez Martinet une double opposition de deux types de considération, synchronique et diachronique, au double plan phonologique et morphologique. Ce redoublement fait nettement apparaître, avec la partition traditionnelle de la langue et la double problématique structurale et du rapport son/sens, le caractère analytique de la perspective martinettienne, dont le « fonctionnement synchronique⁷⁰⁵ » de la langue ne saurait dès lors être qu'une reconstruction. La distinction de deux types d'examen est liée à celle de deux types de finalités. Martinet écrit notamment dans « Indétermination phonologique et diachronie » (1965) :

« Dès 1934, Yuen-Ren Chao a bien noté que les problèmes phonologiques sont fréquemment susceptibles de recevoir plusieurs solutions différentes ; le même complexe de phénomènes peut être présenté en des termes différents sans qu'on ait le droit d'écarter, comme inexacte ou incomplète, une des formulations choisies : le noyau syllabique de l'anglais *face*, par exemple, peut être interprété, au choix, comme un phonème vocalique long /e:/ ou la succession de deux unités distinctes notée /ei/ ou /ej/. Il existe souvent des raisons, théoriques ou pratiques, de préférer telle solution à telle autre : on peut, par exemple, poser en principe qu'une analyse plus poussée est toujours

⁷⁰⁴ Voir également dans *Théorie des sonantes* : « Quoique la méthode consistant à citer des transformations historiques (même se passant dans l'espace d'un instant) comme preuves de l'identité intrinsèque de deux groupes soit pour nous le symbole même de la plus fausse conception qui puisse exister du fait PHONOLOGIQUE, nous allons, avec les précautions voulues, citer le sandhi de apa-rtam en apartam. Non pour dire que phonologiquement apa-rtam est la même chose que apartam ni que historiquement apa-rtam devait donner apartam (il aurait pu, vu l'incalculabilité des faits historiques, donner par exemple aputam ou absolument ce qu'on voudra ; et ce qu'il a donné est une chose tout à fait distincte de ce qu'il pouvait contenir). Mais pour dire : que lorsqu'on exprime le changement historique de apa rtam en apartam par la formule phonologique que $\bar{r}$ vocalique s'est à ce moment “changé” en $\bar{r}$, c'est là une très fausse formule phonologique du fait historique. La véritable formule est qu'aucun changement n'est survenu ni dans l' $\bar{a}$ ni dans l' $\bar{r}$; le $\bar{r}$ de rtam étant un $\bar{r}$ implosif exactement comme celui de apartam ; que le seul changement survenu est l'union de l' $\bar{r}$ implosif de apa rtam avec l' $\bar{a}$, selon la conjonction maximum, établissant le chaînon implosif (a|par|tam). Il n'y a aucun changement de qualité de l' $\bar{r}$; simplement un autre rôle acoustique du même $\bar{r}$ dans rtam et apartam. – C'est là un fait cité entre mille autres pour faire sentir l'inutilité de s'occuper du sandhi sanscrit, tant qu'on n'est pas dirigé par une vue parfaitement nette de ce qui constitue la syllabe, la consonne, et enfin les possibilités de jonction des différents phonèmes dans leurs rapports inévitables avec la syllabe et la consonne. » (Saussure, 2002b : p. 109-110). Le développement du premier cours a été repris dans le *Cours de linguistique générale*, où il constitue le contenu du troisième paragraphe du deuxième chapitre de la troisième partie, « Points de méthode ». Voir Saussure (1972) : p. 200-202 et Saussure (1967) : p. 330-335.

⁷⁰⁵ Voir par exemple dans « Mot et syntème » (1968) : « S'il est vrai qu'on peut parler parfaitement le français sans avoir jamais pris conscience du caractère “motivé” d'*ânesse*, ceci veut dire que le fonctionnement synchronique de la langue ne réclame pas qu'on distingue entre syntème et monème unique. » (M.MS : p. 433), et ce syntagme un peu différent de *Syntaxe générale* (1985), « la pratique synchronique de la langue » : « [...] dans lat. *puer ambulat* “l'enfant se promène”, en face d'*ambulo* “je me promène”, comment pourrait-on décider, dans la pratique synchronique de la langue, si le radical qu'il faudrait conserver, après élimination de l'élément pronominal, est *ambula-* que suggérerait l'étymologie, ou *ambul-* qui seul demeure lorsqu'on a fait abstraction de la variété des finales ? » (M.SG : p. 221).

préférable, ce qui, dans l'exemple précédent, fera préférer /ei/ à /e-/ ; on peut également reculer devant une solution parce qu'elle entraînerait des complications typographiques insurmontables. Dans la présentation détaillée de la phonologie d'une langue, il est recommandé de passer en revue les différentes solutions possibles de chaque problème. Mais lorsque la description phonologique n'est que le premier chapitre de la description complète d'une structure linguistique, on ne saurait se dispenser de trancher en faveur d'une solution déterminée qui permettrait de donner des unités significatives une représentation constante et uniforme. Ce qu'on peut appeler l'indétermination phonologique est donc pratiquement exclue des présentations synchroniques non seulement parce qu'il faut, en dernière analyse, trancher dans un certain sens, mais également parce qu'on se doit d'y expliciter les diverses possibilités.

La situation est tout autre dans le domaine des recherches diachroniques : les facteurs d'évolution qu'il s'agit de dégager sont, même dans un cas très particulier, toujours nombreux ; le choix d'une formulation et l'exclusion de toute autre auraient, presque à coup sûr, pour effet de faire perdre de vue certains de ces facteurs et ainsi d'ôter aux conclusions tout ou partie de leur valeur. On peut même aller plus loin et dire qu'il est des cas où il peut être préférable de ne pas présenter diverses formulations synchroniques pour chacun des stades évolutifs qu'on pourrait vouloir caractériser. En effet, donner différentes formulations, c'est souvent dissocier certains aspects d'un phénomène qu'on ne comprend bien que si on le saisit dans son ensemble et dans son devenir. » (M.IPD : p. 74-75).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, ce texte de Chao⁷⁰⁶ est également mentionné par Jakobson, qui affirme au contraire l'unicité des solutions phonémiques. Rappelons ainsi ces deux affirmations des *Preliminaries to Speech Analysis* (1953) :

« By successively eliminating all redundant data (which do not convey new information) the analysis of language into distinctive features overcomes the "non-uniqueness of phonemic solutions". This pluralism, pointed out by Y. R. Chao, interfered with the analysis as long as the phoneme remained the ultimate operational unit and was not broken down into its constituents. The present approach established a criterion of the simplicity of a given solution, for when two solutions differ, one of them is usually less concise than the other by retaining more redundancy⁷⁰⁷. » (J.Prel. : p. 597-598)

et de « Phonology and Phonetics » (1955) :

« Le principe d'éliminer les redondances au maximum et de retenir le nombre minimum d'alternatives distinctives permet de répondre par l'affirmative à la question cruciale posée par Chao en 1934 : la décomposition d'une langue donnée en ses constituants ultimes peut-elle fournir une solution unique ?⁷⁰⁸ » (J.PP : p. 145).

⁷⁰⁶ Voir Chao (1957). Le texte date de 1934, mais a été republié par Joos en 1957.

⁷⁰⁷ « En éliminant successivement toutes les données redondantes (qui ne convoient aucune information) l'analyse du langage en traits distinctifs vient à bout de la "non-unicité des solutions phonémiques". Ce pluralisme, sur lequel Y. R. Chao a attiré notre attention, a interféré avec l'analyse aussi longtemps que le phonème est demeuré l'unité opérationnelle ultime et n'a pas été décomposé en ses constituants. La présente approche établit un critère de simplicité d'une solution donnée, puisque lorsque deux solutions diffèrent, l'une d'entre elles est habituellement moins concise que l'autre, conservant plus de redondance. »

⁷⁰⁸ « The maximum elimination of redundancies and the minimum number of distinctive alternatives is a principle that permits an affirmative answer to the focal question raised by Chao in 1934 as to whether the task of breaking down a given language into its ultimate components yields a unique solution. » (J.PP : p. 499).

Or, tandis que Martinet affirme l'existence d'une pluralité de solutions phonémiques, la description synchronique de la structure d'une langue lui semble requérir le choix de l'une d'entre elles, là où la diachronie répugne à une formalisation trop précise. Ce développement d'« Indétermination phonologique et diachronie » oppose ainsi implicitement formalisme et réalisme, opposition dont nous verrons le caractère central dans le dépassement martinettien de la distinction saussurienne, en lien avec le couple structure/fonctionnement et témoignant de cette dimension de reconstruction qui caractérise la dynamique martinettienne dans la mesure où elle se fonde sur la synchronie, d'une manière qui apparaît ainsi d'emblée paradoxale.

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, Martinet reprend à son compte la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, dont il affirme l'utilité et la nécessité. On lit ainsi dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956) :

« Il est temps, non seulement de souligner les apports de la phonologie à la linguistique évolutive, mais de marquer la fertilité des points de vue structuraux lorsqu'on les applique à l'examen des changements de structure grammaticale. C'est par l'application de ces points de vue qu'on peut espérer placer la linguistique indo-européenne dans une perspective réellement évolutive en dénonçant et en dépassant l'écran intitulé "indo-européen commun" sur lequel on s'efforçait de projeter les données de la comparaison. En contraignant les linguistes à distinguer toujours soigneusement entre synchronie et diachronie, les recherches structurales ont non seulement donné naissance à la description scientifique des états de langue, mais également, pour la première fois de façon consciente, introduit en linguistique la perspective temporelle. Les pré-structuralistes distinguaient mal entre fonctionnement du système et évolution. L'insistance sur le fonctionnement a eu indirectement pour effet de faire prendre conscience de ce qu'était réellement la linguistique évolutive. » (M.Li. : p. 83-84).

Comme Saussure, Martinet insiste ici sur la nécessité de la distinction entre synchronie et diachronie. Il ne s'agit cependant pas de définir la langue, mais de reconnaître l'évolution comme un objet distinct du fonctionnement synchronique. Significativement, la proposition martinettienne est ici relativement proche de la proposition triviale selon laquelle la connaissance d'un objet est un préalable à l'étude de son évolution. Elle en modifie cependant les termes en insistant sur la spécificité de l'objet de la linguistique évolutive. Il s'agit ainsi, comme chez Hjelmslev et Jakobson, de se donner pour objet une entité en mouvement, dont l'évolution est donc une modalité d'existence, mais également d'étudier l'évolution pour elle-même, comme phénomène linguistique. C'est là une prise en charge originale de la distinction saussurienne, dans le cadre de laquelle la diachronie apparaît tout à la fois distincte de la synchronie et impliquée dans celle-ci, qui en conditionne ainsi la constitution. Si Saussure affirme que le changement est inexistant pour le sujet parlant, qui « est devant un état » (Saussure, 1972 : p. 117/Saussure & Constantin, 2005 : p. 261), Martinet parle quant à lui d'un changement régulé par les nécessités de la compréhension mutuelle. Il écrit en effet dans « Structural Variation in Language » (1962) :

« [...] when proceeding at a certain speed, linguistic change does not affect mutual understanding or, if we put it differently, the necessity of mutual understanding regulates the process of linguistic change. This should by no means be understood as implying that mutual understanding is always necessarily a retarding or restraining factor : language

changes under the pressure of changing communicative needs in permanent contact with least effort on the one hand, tradition on the other hand. Linguistic variation as a process can be fully understood only through a synchronic consideration of the dynamics of language⁷⁰⁹. » (M.Var. : p. 232).

Martinet énonce ici deux propositions, dont il affirme l'équivalence – « pour le dire différemment » – mais dont il institue en réalité la synonymie : « le changement linguistique n'affecte pas la compréhension mutuelle », proposition descriptive ou constatative, et « la nécessité de la compréhension mutuelle régule le processus du changement linguistique », proposition explicative ou spéculative, qui lui permet d'inclure l'évolution dans le fonctionnement synchronique de la langue – « La variation linguistique comme processus ne peut être pleinement comprise que par une considération synchronique de la dynamique du langage. » –, une fois entendu que cette régulation n'est pas un « facteur retardateur ou restrictif » mais un élément de ce fonctionnement synchronique – « [...] le langage change sous la pression des besoins changeants de la communication en contact permanent avec le moindre effort d'un côté, la tradition de l'autre. » Cette élaboration est tout d'abord distincte de celle de Saussure, qui définit le système comme synchronique, là où Martinet présuppose la définition de la langue comme instrument de communication, langue qu'il envisage des deux points de vue synchronique et diachronique, c'est-à-dire comme état et dans son évolution. C'est là, de fait, l'enjeu de toute distinction méthodologique entre synchronie et diachronie. L'élaboration martinettienne se distingue également de celle de Hjelmslev, dans la mesure où elle met en jeu, au lieu d'une distinction d'objets, une inclusion du changement dans la synchronie. Elle rejoint en cela l'élaboration jakobsonienne, dont elle apparaît cependant nettement distincte, en tant qu'elle se fonde sur une définition de la langue comme fonctionnement, et non seulement comme structure : le dynamisme de la structure martinettienne n'est pas lié au constat de la présence de changements en synchronie mais, à l'inverse, à l'élaboration de leur inexistence pour le sujet parlant, impliquant leur explication ; le changement jakobsonien est constaté en synchronie, le changement martinettien est conçu comme constitutif du fonctionnement synchronique de la langue. On lit ainsi dans « H. E. Keller, *Études linguistiques sur les parlers valdôtains* » (1961) :

« Il faut avoir découvert comment fonctionne un système linguistique si l'on veut comprendre comment et pourquoi un tel système change, entraînant avec lui toutes les formes de la langue. On s'explique que Keller, qui ignore la phonologie synchronique, en soit encore à discuter de changements phonétiques isolés sans replacer chacun d'entre eux dans le système où il s'est produit » (M.Ke. : p. 206)

puis dans *La Linguistique synchronique* (1965) :

⁷⁰⁹ « [...] quand il procède à une certaine vitesse, le changement linguistique n'affecte pas la compréhension mutuelle ou, pour le dire différemment, la nécessité de la compréhension mutuelle régule le processus du changement linguistique. Cela ne doit en aucun cas être compris comme impliquant que la compréhension mutuelle est toujours nécessairement un facteur retardateur ou restrictif : le langage change sous la pression des besoins changeants de la communication en contact permanent avec le moindre effort d'un côté, la tradition de l'autre. La variation linguistique comme processus ne peut être pleinement comprise que par une considération synchronique de la dynamique du langage. »

« La phonologie a permis, pour la première fois dans l'histoire de la linguistique, de comprendre le fonctionnement d'une langue sur tous les plans. L'examen attentif de ce fonctionnement a révélé à son tour comment et pourquoi les langues changent au cours du temps, pourquoi elles changent, non seulement dans leur vocabulaire que renouvellent les besoins variables de l'humanité, mais également dans leur forme vocale. » (MLS : p. 47)

et inversement dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« The problem of the causes of sound change would remain one of the central problems of linguistic science even if we should refuse to consider linguistics as an historical discipline, because we shall not fully know what language is and how it works before we have determined why languages change⁷¹⁰. » (M.Fun.I : p. 42).

La spécificité de la perspective martinettienne apparaît de manière très nette dans ce passage de *A Functional View of Language* (1961-1962) où Martinet revisite l'histoire de la linguistique du point de vue de la distinction synchronie/diachronie, dont il affirme à nouveau la nécessité :

« On a coutume, dans les milieux descriptivistes contemporains, de considérer que la linguistique pré-structurale traitait exclusivement de l'histoire des langues. Ceci n'est pas tout à fait exact : la linguistique traditionnelle, telle qu'elle a été pratiquée durant les 150 dernières années, s'est probablement préoccupée plus souvent de comparer des langues apparentées génétiquement et de tenter de rendre compte d'un trait de l'une en se référant à certains traits d'une autre, que d'essayer de déterminer comment et pourquoi une langue donnée avait évolué à travers les siècles. En d'autres termes, les chercheurs ont eu tendance à signaler les correspondances plutôt qu'à les expliquer. Il est vrai qu'aucune recherche sérieuse ne peut être poursuivie qui ne soit basée sur l'observation : l'histoire implique l'étude de documents, et, même pour les langues les mieux connues, notre documentation est pleine de lacunes. C'est pourquoi il aurait mieux valu, dans de nombreux cas, éviter complètement tout traitement historique.

En fait, la plupart des linguistes, jusqu'à l'avènement de la linguistique structurale, n'avaient pas pris conscience de la nécessité de distinguer synchronie et diachronie, et il leur arrivait fréquemment d'étudier ce que Saussure appelait des états de langue sans préciser clairement la frontière entre les tentatives comparatistes et les références diachroniques d'une part, et l'observation synchronique de l'autre.

Aujourd'hui, après des décennies de pratique synchronique consciente, il est certainement plus aisé de comprendre ce que la linguistique historique implique réellement. Sur le plan de la linguistique générale, cela revient à déterminer comment et pourquoi les langues changent, et c'est ce que l'on entend ici par évolution linguistique⁷¹¹. » (M.LF : p. 161-162).

⁷¹⁰ « Le problème des causes du changement phonique resterait l'un des problèmes centraux de la science linguistique même si nous nous refusions à considérer la linguistique comme une discipline historique, parce que nous ne saurons pas pleinement ce qu'est la langue ni comment elle fonctionne avant d'avoir déterminé pourquoi les langues changent. »

⁷¹¹ « It is customary, among contemporary descriptivists, to consider that pre-structural linguistics dealt exclusively with the history of languages. This is not quite accurate : traditional linguistics, as practised during the last 150 years, has probably more often been engaged in comparing genetically related languages and trying to account for some feature of one by reference to some features of another, than in trying to determine how and why a given language had evolved through the centuries. In other words, scholars have been more inclined to point out correspondences than to explain them. It is true that no serious research can be pursued that is not

Comme nous l'avons vu plus haut, Saussure affirme également la nécessité d'une perspective historique, critiquant de même la perspective exclusivement comparative des premiers comparatistes. On lit encore au début du premier cours :

« Ce paragraphe pourrait servir de prétexte à examiner toute la méthode <historique en> linguistique. Ce ne serait pas sortir du sujet puisque les évolutions phonétiques sont un chapitre des évolutions du langage en général, mais <comme> cette question sera traitée dans toute son envergure au semestre prochain, nous nous bornerons à ce qui concerne les changements phonétiques plus spécialement.

Au début le phénomène phonétique n'a pas été traité comme il le devait. On ne pouvait immédiatement procéder d'une manière directe, en comparant entre eux les mots d'un même idiome, mais on rapprocha entre eux les différents idiomes indogermaniques. De cette façon on fut amené à reconnaître non pas des changements phonétiques <dans un même idiome> mais des correspondances phonétiques d'un idiome à l'autre, et quand on avait des mots équivalents comme :

θύρα θημένη θύμος

et

fores femina fumus

la première conséquence était de poser l'équation : $\theta = f$ et $f = \theta$. Cette équation a le caractère de ne pas être situé [*sic*] dans le temps, d'être une abstraction ; aussi ne savait-on pas quelle efficacité elle avait et partant elle ne servait à rien ! On s'en apercevait bien en comparant :

fero fui
φέρω φῦναι

d'où l'équation $f = \varphi$ et $\varphi = f$ avec l'équation précédemment obtenue : $\theta = f$ et $f = \theta$; on ne pouvait pas même établir la réciprocité ($\theta = \varphi$). Ce qui donna de la clarté à ces correspondances ce fut de les considérer comme le résultat de changements dans le temps et non comme équation d'éléments de nature différente, ce fut de transformer les équations $a = b$ et $a = c$ en expressions comme :

a	a
↓	↓
b	c

Dans le vaste champ de ce que les Allemands appellent les *Lautverschiebungen* on trouvera que les mêmes mots ont donné en latin et en germanique :

edo sedeo duo
itan sitan twan

Tout d'abord on <aurait> posé l'équation $d = t$, $t = d$ tandis que la bonne comparaison, qui ne fait que rapprocher un terme antérieur avec un postérieur de la même langue, nous donne l'expression :

d	d
↓	↓
t	d

based upon observation ; history implies the study of documents, and, even for the best known among languages, our documentation is full of gaps. Therefore, it may have been scientifically safer in many instances to avoid historical treatments altogether.

Actually, most linguists, until the dawn of structural linguistics, were not aware of any necessity of distinguishing between diachrony and synchrony, and, quite frequently, they studied what Saussure called *états de langue* without drawing any clear boundary between comparative attempts and diachronic references on the one hand, and synchronic observation on the other hand.

Today, after decades of conscious synchronic practice, it is certainly easier to understand what historical linguistics really implies. On the plane of general linguistics, it amounts to determining how and why languages change through time, and this is what is meant here by linguistic evolution. » (M.FVL : p. 134).

qui indique simplement le passage d'une époque à une autre.

Nous sommes donc voués, pour ne pas dire condamnés, à la méthode historique et cela, répétons-le, par le grand fait que le passé des langues <que> nous connaissons dans leur forme actuelle, nous échappe naturellement : il faut en effet recourir aux documents écrits pour constater les changements phonétiques et c'est là que la méthode historique s'impose. <La méthode> serait tout autre s'il ne s'agissait que d'établir les correspondances d'une langue à une autre comme nous l'avons vu.

Mais le nombre de domaines des langues où nous avons des documents directs est très limité. Nous sommes toujours en face de deux périodes : une historique ou documentée et l'autre antéhistorique qui précède la première et s'augmente des lacunes que présentent les temps historiques. De cette dernière période font précisément partie <des> domaines <parmi> les plus importants de la linguistique. De là la nécessité de deux méthodes : pour la période historique : méthode philologique dans l'emploi des documents écrits avec comme auxiliaire la physiologie phonologique ; pour la période antéhistorique nous en sommes réduits à établir indirectement par comparaison ce qui aurait dû exister. Toute comparaison sera une reconstruction, une recomposition. Quand on aura réduit toute comparaison en changements dans le temps on sera à même de juger toutes les évolutions linguistiques. » (Saussure, 1996 : p. 28-30).

Martinet investit cependant la perspective temporelle d'une dimension supplémentaire, requérant non seulement l'explication des correspondances – objet de l'étude phonétique, historique – mais également celle du changement linguistique. La dimension de l'observation prend ainsi un sens particulier. Il ne s'agit pas seulement de celle qui est rendue impossible par les lacunes de la documentation, « l'étude de documents », mais également, et surtout, de « l'observation synchronique », qu'il importe ainsi de bien distinguer des « tentatives comparatistes » et des « références diachroniques ». Comme chez Hjelmslev et Jakobson, il ne s'agit pas de définir la langue, mais d'expliquer le changement en se fondant sur un examen synchronique, de sorte que la reconnaissance de la distinction synchronie/diachronie implique avant tout l'hypothèse structurale. La singularité martinettienne est cependant précisément de ne pas parler de structure, mais de l'évolution comme d'un objet distinct du fonctionnement, susceptible d'une approche étiologique – au lieu du téléologisme jakobsonien. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, on lit par ailleurs dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« C'est la comparaison des langues, pratiquée le plus souvent avec des arrière-pensées historicistes, qui a fait entrevoir la variété des structures linguistiques. Dès lors, si la raison humaine restait une, les formes du langage ne pouvaient se confondre avec elle. Il fallait donc voir dans la langue un reflet de la pensée, d'une pensée que l'on devinait déterminée par les structures sociales plutôt qu'asservie aux lois de la logique. La linguistique s'est ainsi voulue psychologique et sociologique, et ceci aussi longtemps qu'elle s'est fixé pour tâche l'étude des faits d'évolution et non la découverte des traits constitutifs du langage. Seul un point de vue strictement synchronique pouvait permettre d'épurer les faits de langue par abstraction des besoins changeants de l'homme qui, à chaque instant, réclament une adaptation de l'outil linguistique.

La légitimité d'une linguistique générale parfaitement autonome ne fait plus de doute depuis la publication du *Cours* de Ferdinand de Saussure, où l'analyse synchronique est présentée comme la démarche initiale et fondamentale de cette discipline. » (M.Él. : p. 2).

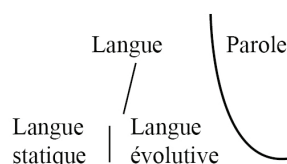
Nous avons souligné alors l'inscription de ce développement dans le cadre de la problématique des rapports son/sens : à une langue conçue comme reflet de la pensée succède une langue définie comme instrument de communication. Or, cette évolution de la pensée linguistique se trouve subordonnée à la reconnaissance de la distinction synchronie/diachronie, permettant l'adoption d'un point de vue synchronique, et à celle de la primauté de l'analyse synchronique. L'analyse synchronique apparaît ainsi comme la condition de l'autonomie de la linguistique, en tant qu'elle implique de faire « abstraction des besoins changeants de l'homme qui, à chaque instant, réclament une adaptation de l'outil linguistique ». Martinet ne saurait mieux dire que sa théorie du changement se fonde non seulement sur « la découverte des traits constitutifs du langage », mais également sur la distinction entre l'outil et son « adaptation », autrement dit sur le postulat d'un outil en évolution, d'une entité au lieu d'un fonctionnement. Apparaît ainsi l'enjeu de la distinction martinettienne entre synchronie et diachronie : la reconnaissance d'une entité, permettant ensuite l'étude de son évolution. On retrouve ici la proposition triviale que nous avons rappelée ci-dessus, et avec elle le caractère tout à la fois structuraliste et spécifique de la perspective martinettienne, impliquant, comme les autres, l'évidence de l'entité, mais par ailleurs, dans ce cadre, une explication du changement – conçu comme adaptation –, explication dont apparaît cependant dès l'abord le caractère problématique : si le point de vue synchronique permet de faire « abstraction des besoins changeants de l'homme qui, à chaque instant, réclament une adaptation de l'outil linguistique », en retour, la langue apparaît double : outil en évolution et outil adapté, dans la mesure même où la distinction entre la structure et les forces agissant sur elle⁷¹² ne se soutient pas, comme chez Saussure, de celle de deux objets – « langue statique » et « langue évolutive⁷¹³ » – mais tout à l'inverse s'y substitue. Cette substitution apparaît nettement dans *A Functional View of Language* :

« Ce n'est pas un hasard si l'avènement de la linguistique générale, c'est-à-dire de l'étude du langage pour lui-même, tel qu'il se manifeste dans les différentes langues, a coïncidé avec l'affirmation que l'étude et l'analyse des états de langue doivent nécessairement précéder toute autre recherche linguistique. Jusque là les langues avaient été étudiées principalement dans leur évolution et personne n'avait donc essayé de les concevoir indépendamment des besoins humains toujours changeants qui compromettent l'équilibre de leur économie et conduisent à la restauration de cet équilibre sous une nouvelle forme.

⁷¹² Voir par exemple dans le troisième cours : « Une langue quelconque, si elle réalise les conditions de toute langue, est impuissante à se défendre contre les facteurs d'altération qui aboutissent à déplacer de moment en moment le rapport total du signifiant au signifié. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 245).

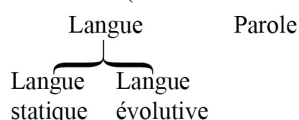
⁷¹³ Les syntagmes se trouvent à la fin du troisième cours :

«



???-IMAGE-I-3-#017

» (Saussure & Constantin, 2005 : p. 270). Ils sont confirmés par les notes de Dégallier : « Donc :



???-IMAGE-I-3-#017bis

» (Saussure, 1967 : p. 224). Claudia Mejía insiste à juste titre sur la dualité de l'objet impliquée par ces syntagmes. Voir Mejía (1998) : p. 200-201.

Identifié à une certaine époque avec la logique ou la raison, le langage était alors considéré comme un produit de la pensée collective et venait, comme tel, s'insérer entre la psychologie et la sociologie. Cette double dépendance expliquait son instabilité perpétuelle, mieux encore, elle faisait de cette instabilité l'un des traits fondamentaux du langage en estompant ainsi irrémédiablement les limites entre les langues telles que nous les concevons aujourd'hui et les forces qui, de l'extérieur, agissent sur elles. Seul le point de vue strictement synchronique, recommandé par Saussure, pouvait conduire, par une rupture nette de tous ses liens avec la réalité tant physique que psychique, à l'avènement d'une science autonome du langage.

Toutefois, après des dizaines d'années d'efforts pour mettre au point des descriptions parfaitement statiques, efforts qui ont culminé avec l'analyse purement formelle de Hjelmslev, nous n'avons pas acquis la conviction que ces descriptions représentent un point de départ idéal pour la recherche linguistique. Reconnaissons toutefois que sans Saussure et son modèle de la coupe transversale d'un végétal, nous serions encore loin d'avoir atteint une parfaite autonomie linguistique. C'est à cette comparaison que nous devons la conception d'une structure linguistique parfaitement distincte des facteurs physiologiques, psychologiques et sociologiques qui, à tout moment, préparent, à partir de la langue d'aujourd'hui, la langue de demain⁷¹⁴. » (M.LF : p. 10-11).

Le propos est proche de celui des *Éléments de linguistique générale*, mais Martinet insiste ici plus fortement sur l'importance de la distinction entre synchronie et diachronie pour « l'avènement de la linguistique générale ». S'opposent alors deux conceptions du langage, la conception évolutive, selon laquelle l'instabilité est « l'un des traits fondamentaux du langage », et la conception synchronique, permettant de restaurer « les limites entre les langues telles que nous les concevons aujourd'hui et les forces qui, de l'extérieur, agissent sur elles ». Or, cette dernière conception permet de repenser l'évolution dans le cadre d'« une parfaite autonomie linguistique ». Martinet signale en effet ensuite les limites des « descriptions parfaitement statiques » et du « modèle » saussurien de la « coupe transversale d'un végétal », auxquelles il oppose de fait, quant à lui, la conception d'une synchronie dynamique. A la distinction entre synchronie et diachronie se substitue ainsi la conception d'une « structure linguistique parfaitement distincte des facteurs physiologiques, psychologiques et sociologiques qui, à tout moment, préparent, à partir de la langue d'aujourd'hui, la langue de demain », distinction de la structure et de son évolution en même

⁷¹⁴ « It is not by chance that the establishment of general linguistics, i.e. the study of language for its own sake, coincided with the proclamation of the view that the study and analysis of *états de langue* should necessarily precede any other linguistic endeavour. Language had, until that time, been mainly considered in its evolution, and, accordingly no one had tried to conceive of it outside the context of ever-changing human needs that, at all times, jeopardize the balance of its economy and lead to the restoration of that balance in a new form. At one time identified with logic or reason, language had, by many, been viewed as a product of collective thinking and was consequently placed at the intersection of psychology and sociology. That double dependence accounted for its perpetual instability, nay, made of this instability one of the basic features of language and thereby hopelessly blurred the boundaries between language, as we conceive of it today, and what acts upon it from the outside. Only the strictly synchronic approach recommended by Saussure could lead to the foundation of an autonomous science of language through a drastic severance of all its ties with physical and psychic reality.

Decades of effort towards perfectly static descriptions, culminating with Hjelmslev's purely formal analysis, have failed to convince us that they represent an ideal starting-point for linguistic research. But without Saussure's figment of the transversal cut, the perfect autonomy of linguistics might still be a long way off. To that figment we owe the conception of a linguistic structure perfectly distinct from the physiological, psychological, and sociological factors which, at all times, prepare, out of the language of today, the language of tomorrow. » (M.FVL : p. 2-3).

temps que distinction constitutive d'une entité dont on pourra ensuite envisager le dynamisme et sur laquelle se fonde tout dépassement structuraliste de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie. Comme le souligne Martinet lui-même dans la notice de l'*Encyclopaedia Universalis* qu'il consacre à Saussure, synchronie et diachronie sont pour lui « deux points de vue », mais non deux « réalités » :

« Beaucoup plus fertile [que la distinction langue/parole⁷¹⁵] est l'opposition de la synchronie et de la diachronie, à condition d'y voir des points de vue et non des réalités. Elle a eu l'insigne mérite d'assurer la légitimité de l'examen du fonctionnement des langues en tant qu'instruments de communication et, par contraste, de mieux cerner les problèmes que pose l'évolution linguistique. » (M.Sa. : p. 696).

Martinet insiste à de nombreuses reprises sur la possibilité d'observation offerte par la synchronie, dans la mesure où le changement est constitutif du fonctionnement de la langue. Il écrit ainsi dans l'édition de 1981 d'*Économie des changements phonétiques* :

« Il semble bien, en tout cas, que la résistance à l'explication causale qui, dans les années 50, était assez générale, aussi bien chez les traditionalistes que chez les structuralistes, se soit sensiblement atténuée. Elle se fondait, en partie, sur le désir louable d'éviter, dans la mesure du possible, les hypothèses invérifiables. On comprend que la pratique de l'observation directe des faits, que permet la synchronie dynamique, puisse affaiblir les réticences. » (M.ECP.1981 : p. 2).

La théorie martinettienne du changement linguistique apparaît de fait fondée sur l'observation du fonctionnement de la langue. On lit ainsi par exemple dans *Économie des changements phonétiques* (1955), à propos du phénomène de l'assimilation :

« L'extension d'un trait phonique à un segment voisin, sans apparition dans le système d'un nouveau phonème, représente ce qu'on appelle traditionnellement une assimilation. L'examen synchronique des assimilations d'une langue donnée révèle ce à quoi on peut s'attendre en diachronie : de façon générale ce sont les traits distinctifs qui s'imposent d'un phonème à un autre. » (M.ECP : p. 188-189)

puis dans « Phonologie et laryngales » (1957) :

« On sait que les articulations qui caractérisent un segment phonique de la chaîne parlée débordent fréquemment sur les segments voisins : la nasalité d'un [n] pourra affecter le segment, vocalique ou consonantique, qui précède ou qui suit ; plus concrètement, l'abaissement du voile du palais qui distingue [n] de [d] pourra être légèrement anticipé, ou prolongé au-delà de l'articulation apicale de l'[n]. Le sens, régressif ou progressif, de ces chevauchements peut, dans une mesure qui reste à déterminer, être sous la dépendance de facteurs extérieurs aux unités en cause : accent, type général d'intonation,

⁷¹⁵ Comme nous l'avons vu dans les premier et troisième chapitres de la première partie, la comparaison des deux distinctions apparaît également dans « Les choix du locuteur » (1966) : « L'enseignement saussurien a fait faire à la recherche linguistique un pas décisif en distinguant absolument entre synchronie et diachronie. Mais la dichotomie langue-parole, en renforçant le psychologisme traditionnel, n'a pu que retarder l'avènement de la phonologie et, lors même que celle-ci s'était établie, elle a longtemps empêché certains linguistes de reconnaître les véritables fondements, de la nouvelle discipline. » (M.Cho. : p. 317-318). L'élaboration martinettienne de la distinction synchronie/diachronie témoigne cependant significativement d'une ambivalence analogue à celle que nous avons tenté de faire apparaître dans le troisième chapitre de la première partie dans le traitement de la distinction langue/parole.

rythme, etc. Mais l'existence même de ces chevauchements dépend essentiellement de la fonction linguistique de chacune des articulations en présence : une articulation distinctive, c'est-à-dire une articulation qui, à elle seule, maintient l'identité phonologique du signe, aura, de ce fait, une vitalité supérieure ; c'est ainsi qu'elle a des chances de résister victorieusement à tout empiètement du contexte qui consisterait dans le débordement d'une articulation non distinctive. Ceci veut dire, par exemple, que dans une langue qui connaît la succession /ada/, le /t/ d'une succession /ata/ dont la sourdité est distinctive défendra victorieusement cette sourdité contre les empiètements de la sonorité non distinctive, et pourtant combien nécessaire, des /a/ qui l'entourent. Inversement, une articulation qui n'est pas distinctive et qui n'est pas, comme l'est par exemple la sonorité des voyelles, une condition presque indispensable de la survie du phonème, n'aura, dans la lutte constante que mène chaque segment du discours contre son contexte, aucune chance de subsister. Ceci se vérifie à chaque examen synchronique des faits d'assimilation d'une langue déterminée. Transportées sur le plan diachronique, les conclusions qu'on tire de ces constatations amènent à poser la règle que les traits qu'un phonème lègue à son contexte en disparaissant ne peuvent être que des traits distinctifs, y compris, bien entendu, sa durée qui le distingue de zéro. » (M.Lar. : p. 125-126)

où le phénomène fait l'objet d'une interprétation fonctionnelle. On retrouve ici le postulat selon lequel les nécessités de la communication régulent le changement linguistique. Celui-ci est également lisible dans cette affirmation de « Les problèmes de la linguistique évolutive » (1964) où il apparaît de même comme le résultat d'observations :

« Lorsqu'on observe, dans une langue contemporaine, l'élimination d'une opposition phonologique, on constate qu'elle se produit lorsque la confusion de deux phonèmes ne peut plus affecter très sérieusement la compréhension de ce qui est dit. » (M.Pr. : p. 64).

Martinet écrit également dans ce texte, à propos de l'hypothèse du rendement fonctionnel :

« La vérification de l'hypothèse relative à l'influence du rendement fonctionnel sur le sort de l'opposition ne peut se faire que sur des langues dont on peut observer le fonctionnement. On peut l'appliquer à des évolutions historiques dans la mesure où l'on est convaincu de sa validité. » (M.Pr. : p. 65)

et on lira ensuite dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975) :

« Actually, the functional load theory was developed from the direct observation of contemporary shifts where two parallel oppositions are treated differently, one, with low functional load, being eliminated, the other with high functional load, being preserved⁷¹⁶. » (M.In. : p. 35).

On lit enfin dans « De la synchronie dynamique à la diachronie » (1984) :

« En fait, la synchronie dynamique nous mène directement à la diachronie, mais une diachronie renouvelée en ce qu'elle permet de réduire la part faite à l'hypothèse en nous renseignant précisément sur les modalités du phénomène évolutif. Sans doute ne nous est-il pas donné de découvrir tous les chaînons de la causalité des changements, mais en

⁷¹⁶ « En réalité la théorie de la charge fonctionnelle a été développée à partir de l'observation directe de changements contemporains où deux oppositions parallèles sont traitées différemment, l'une, avec une faible charge fonctionnelle, étant éliminée, l'autre, avec une forte charge fonctionnelle, étant préservée. »

présentant comme contemporaines des structures effectivement concomitantes, l'observation synchronique nous révèle que le remplacement de l'une par l'autre n'affecte que de façon minimale la communication entre les sujets, ce qui est un des conditionnements centraux de l'évolution linguistique. » (M.Dyn. : p. 52),

et dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) c'est le caractère économique de l'évolution phonique qui est donné comme observable :

« Une confusion qui se produit, deux phonèmes qui en deviennent un seul, cela peut apparaître, de l'extérieur, comme un signe de dégénérescence ou comme un accident déplorable. En fait, si la chose se produit, c'est qu'à considérer l'ensemble de la langue dans son fonctionnement – phonie comprise, bien entendu, mais aucun autre aspect n'étant exclu – le processus de communication en est facilité. Certes, il peut y avoir et il y a souvent des complications dues au fait que les communautés linguistiques ne sont pas unilingues, ou que, même si elles le sont dans l'ensemble, elles sont soumises à des influences venant de l'extérieur ; mais ces influences sont naturellement des éléments qui comptent dans l'économie de la langue et c'est dans cet ensemble économique qu'il faut considérer les phénomènes d'évolution linguistique, si on veut pouvoir les expliquer.

Pour se convaincre que tels sont bien les principes généraux qu'on doit poser à la base des recherches de phonologie diachronique, il suffit d'examiner attentivement le comportement de ses contemporains. » (M.Ev. : p. 170).

L'observation synchronique apparaît ainsi comme un principe de méthode diachronique, préalable nécessaire à toute hypothèse diachronique, qu'il s'agisse de la théorie générale de l'évolution ou de l'explication de changements particuliers. Concernant le premier aspect, il faut encore citer ce passage de « Les problèmes de la phonétique évolutive », où Martinet réévalue la théorie du substrat :

« D'autres enfin ont invoqué les influences qu'exercent les langues les unes sur les autres. L'hypothèse la plus connue est celle du substrat qui, ni au premier abord, ni à plus ample examen, ne mérite le mépris dans lequel la tiennent certains linguistes contemporains. On peut parfaitement écarter l'explication substratiste pour le *u* du français ou la *gorgia* toscane après examen des dossiers respectifs, sans pour cela rejeter définitivement le substrat comme principe d'explication. La seule attitude scientifique en la matière est de vérifier, dans le monde d'aujourd'hui, dans les sociétés accessibles à l'observation, ce qui se passe réellement lorsque deux langues sont en contact. Les réponses que fournira l'observation seront valables, non seulement dans le cas assez particulier du substrat, mais dans toutes les situations bilingues ou plurilingues. » (M.Pr. : p. 55-56).

Le deuxième aspect fait également l'objet de nombreux développements. On lit notamment, également dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » :

« Quelle que soit l'évolution phonétique qu'on étudie, que l'on soupçonne au départ l'action d'une autre langue, l'imitation d'un processus, le remplacement mot par mot d'une articulation par une autre jusqu'à l'élimination complète de la première, la pression des besoins lexicaux ou grammaticaux, une modification quelconque de la fréquence de certaines catégories phonologiques, on ne saurait oublier que tout se tient dans une langue et qu'aucun changement ne s'y produit dans le vide. Les hypothèses qu'il faudra s'efforcer de vérifier dans chaque cas devront toujours se fonder, non sur d'autres hypothèses, même si ces dernières ont pour elles le support d'une longue tradition, mais

sur une observation attentive du comportement linguistique des êtres humains. » (M.Pr. : p. 72-73)

puis dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« [...] avant de faire de la diachronie, je conseille toujours d'observer, en synchronie, la dynamique des langues où les vérifications restent possibles. » (M.Mé. : p. 311)

et dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996)⁷¹⁷ :

« Does that mean that we refuse to establish any connection between dynamics and diachrony ?⁷¹⁸ Of course, not. When we operate in diachrony, comparing for instance two different stages of the same language, we are at best not too well-informed about a number of specific conditions which may have played a role in the evolutions we are considering. Quite often, we are faced with considerable gaps in our information. When we are lucky, we have texts which need philological treatment before they can be used for our linguistic purposes: if, for instance, we are interested in phonology, we have, as a first step, to give an interpretation of the spelling in terms of distinctive units. It remains necessary to make hypotheses whenever direct observation is not feasible. And this is the point where the experience we have acquired when observing, at close quarters, the dynamics of contemporary languages will stand us in good stead. It will have taught us how complex the conditioning of every single change may be, how and why a high or a low functional load may be decisive in some cases and helpless in others.

Arguing, as some people have tried, for or against this or that factor of phonological change on the basis of the comparison between the structures of medieval and modern stages of a language without taking into consideration what differences may have existed between the language of the literary documents and that actually spoken on the various social strata, without reckoning with the redundancies and generally the relationships between the different planes of the language, is meaningless.

I would go so far as to say that no one should venture into the field of explanatory diachrony without having first studied for years the dynamics of synchronic situations looked upon as the periods when people from different regions, classes and generations cooperate by means of a language which has to be considered one and the same in spite of its infinite variety⁷¹⁹. » (M.ICPS : p. 9).

⁷¹⁷ Voir également notamment, dans « Les voyelles nasales du français » (1965) : « Là où l'on peut observer un processus de nasalisation, comme dans le portugais contemporain, on note que la consonne qui a déterminé la nasalisation de la voyelle précédente se maintient devant une occlusive, dans un groupe [-ênt] par exemple, tandis qu'elle disparaît devant une continue, d'où [-êns-] > [-ês-]. La même situation se constate en polonais, et c'est ce qui explique l'anglais *goose*, d'un ancien **gans-*, en face de *land*, d'un ancien **land-* (all. *Gans*, *Land*). La chose se comprend aisément : devant l'occlusive [t], l'occlusion de [n] se maintient ; entre voyelle et la continue [s], cette occlusion peut disparaître par assimilation au contexte dès que la voyelle précédente est suffisamment nasalisée pour assurer les distinctions nécessaires.

On peut donc supposer qu'en français comme ailleurs la consonne nasale est tombée beaucoup plus tôt dans les produits de $e + N + s$, $a + N + s$ que dans ceux de $e + N + t$, $a + N + t$. » (M.Voy. : p. 148), et dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986), à propos de la reconstruction : « On relèvera sans doute un effort constant pour éviter la projection, sur l'écran d'un indo-européen commun, des produits de la comparaison, et pour tenter de reconstruire chaque fois un processus évolutif. Il ne m'échappe pas que l'entreprise est difficile et que son succès final réclamera qu'on enseigne aux jeunes linguistes à opérer avec la synchronie dynamique, celle qui permet l'observation des changements en cours. » (M.Ste. : p. 12).

⁷¹⁸ Martinet vient de donner des critères de distinction entre synchronie (dynamique) et diachronie. Voir *infra*.

⁷¹⁹ « Cela veut-il dire que nous refusons d'établir un rapport entre la dynamique et la diachronie ? Bien sûr, non. Quand nous opérons en diachronie, en comparant par exemple deux stades différents de la même langue, au mieux nous ne sommes pas très bien informés sur un certain nombre de conditions spécifiques qui peuvent avoir

Il est ici question de « dynamique⁷²⁰ », et la notion d'observation synchronique suppose de fait une conception dynamique de la synchronie. On lit ainsi dans « De la synchronie dynamique à la diachronie » (1984) :

« Il n'y a guère plus de cinquante ans que la description synchronique des langues s'est imposée à l'attention des chercheurs comme une entreprise honorable ; pendant plus d'un siècle, la linguistique s'était cantonnée dans la comparaison des langues génétiquement apparentées. La dialectologie elle-même, tard venue, ne visait en son principe qu'à étayer les conclusions des comparatistes. Les plus audacieux, parmi ces derniers, cherchaient, au-delà des rapprochements et des formulations de correspondances visant à confirmer les apparentements génétiques, à reconstruire la "langue mère". Ceci comportait nécessairement des hypothèses relatives à la façon dont les langues évoluaient dans le temps et aux conditions dans lesquelles une langue pouvait, au cours des siècles, se différencier en plusieurs langues distinctes. Ces hypothèses n'ont certes pas manqué, mais il semble qu'on ait été peu enclin à les vérifier par une observation attentive des faits.

On aperçoit les raisons de cette défaillance : les langues dont on parlait, en matière de comparaison indo-européenne, étaient au départ des langues "classiques", c'est-à-dire volontairement conçues comme définitives et échappant à toute évolution. Sans doute les différences entre le grec attique de la grande époque et la langue homérique, le sanskrit classique et la langue du *Rigveda* ne pouvaient échapper aux chercheurs. Mais ils tendaient à y voir, non sans quelques justifications, plutôt des formes parallèles que des stades successifs. Là où la successivité ne faisait pas de doute, le spécialiste ne pouvait éviter de considérer les divergences relevées comme des variations internes de la langue de son choix plutôt que des jalons d'un processus conduisant vers celle-ci à partir d'une langue attestée ou reconstruite plus ancienne. Dans tous les cas, l'accès à la réalité linguistique se faisait, indirectement, par des textes, ce qui impliquait, pour accéder à la

joué un rôle dans les évolutions que nous considérons. Assez souvent, nous sommes confrontés à des trous considérables dans notre information. Quand nous avons de la chance, nous avons des textes qui nécessitent des traitements philologiques avant de pouvoir être utilisés à nos fins linguistiques : si, par exemple, nous nous intéressons à la phonologie, nous devons, dans une première étape, donner une interprétation de l'orthographe en termes d'unités distinctives. Il demeure nécessaire de faire des hypothèses chaque fois que l'observation directe n'est pas praticable. Et c'est là que l'expérience que nous avons acquise quand nous avons observé de très près la dynamique de langues contemporaines va nous être très utile. Cela nous aura appris combien le conditionnement de chaque changement individuel peut être complexe, comment et pourquoi une charge fonctionnelle élevée ou faible peut être décisive dans un cas et d'aucune aide dans un autre.

Argumenter, comme l'ont tenté certaines personnes, pour ou contre tel ou tel facteur du changement phonologique sur la base de la comparaison des structures des stades médiéval et moderne d'une langue sans prendre en considération les différences qui peuvent avoir existé entre la langue des documents littéraires et celle qui était réellement parlée dans les diverses strates sociales, sans prendre en compte les redondances, et plus généralement les relations entre les différents plans du langage, n'a pas de sens.

J'irais jusqu'à dire que personne ne devrait s'aventurer dans le champ de la diachronie explicative sans avoir d'abord étudié pendant des années la dynamique de situations synchroniques considérées comme les périodes pendant lesquelles des gens de différentes régions, classes et générations coopèrent par le moyen d'une langue qui doit être considérée comme une seule et même langue en dépit de son infinie variété. »

⁷²⁰ Ou de « synchronie dynamique » dans « De la synchronie dynamique à la diachronie ». Voir également M.Ste. : p. 12, cité dans la note 717 ci-dessus. On lit également dans « T. Burrow, *The Sanskrit Language* » (1956) : « Burrow n'a pas complètement réussi à se dégager de l'habitude invétérée de projeter les produits de nos comparaisons sur un écran à deux dimensions, comme le faisaient nos devanciers et le font encore les traditionnalistes contemporains. Pour bien comprendre la nature de la recherche diachronique, il convient sans doute de pratiquer assidûment l'analyse synchronique. » (M.Bu. : p. 100), Martinet ajoutant en note : « A condition, faut-il ajouter, de la pratiquer de façon dynamique et non statique ; cf. ci-dessus, chap. I. » (M.Bu. : p. 100, note 1). La note a été ajoutée dans *Évolution des langues et reconstruction* (voir Martinet, 1956b : p. 308).

réalité phonique, un ensemble d'hypothèses initiales. Lors même qu'on s'intéressait aux dialectes grecs ou aux variétés du latin dans le temps, la documentation ne pouvait fournir le *continuum* permettant l'observation des phénomènes évolutifs. D'où la nécessité de nouvelles hypothèses pour expliquer le passage d'une forme à une autre ou pour rendre compte d'une divergence de dialecte à dialecte. En fait, on se limitait, le plus souvent, à des constatations, sans faire intervenir la vraisemblance phonétique : on relevait par exemple que, majoritairement, dans les mots où l'on peut poser un *[j] initial, le grec ancien présente l'aspiration ; on posait donc une correspondance *[j] → [h], que l'on retenait désormais comme une possibilité évolutive et qui pourrait en conséquence servir ailleurs. Or, cette correspondance ne peut s'expliquer que comme conditionnée par le contexte (-s précédant en phonétique syntaxique) et généralisée, concurremment avec l'autre traitement ([dz]-) conditionné également par le contexte.

Les corrections apportées plus tard par les phonéticiens et, ultérieurement, dans un cadre fonctionnel et structural, n'ont, encore aujourd'hui, pas généralement cours.

Dans le cas des langues romanes, où l'on connaissait bien le point de départ, le latin, et les points d'arrivée, avec une documentation lacunaire certes, pendant un demi-millénaire, mais assez satisfaisante avant et après, on aurait pu espérer, dès l'abord, un effort pour reconstituer un *continuum*. En fait, on a, par modestie sans doute, préféré opérer avec un latin classique, supposé bien connu, et les états de langue contemporains directement accessibles à l'observation, sans trop se soucier, au départ, des stades intermédiaires, même lorsqu'ils étaient bien attestés. C'est ainsi, par exemple, qu'on constate que /u:/ latin, identifié comme tel par la comparaison des langues issues, correspond à [y] en français contemporain. A partir de données aussi simplistes, tout ce qu'on peut faire, c'est échafauder une hypothèse comme celle, bien connue, d'un substrat gaulois. La pensée qu'on pourrait rechercher, dans le monde contemporain, des phénomènes analogues accessibles à l'observation a probablement effleuré certains chercheurs, mais ne semble pas avoir laissé de trace. On s'est, jusqu'à ce jour, très largement satisfait de l'hypothèse substratiste sans trop se soucier de tout ce qui fait obstacle à sa vraisemblance, que ce soit la fréquence des traitements gallo-romans de *ūn* comme /ō/, ou du passage nécessairement récent dans la toponymie normande de *ū* scandinave à /y/, ou encore de la possibilité d'un rapport entre le passage de [u] à [y] et l'antériorisation en *ue* de la diphtongue romane *uo*.

Ce n'est que tout récemment qu'on s'est risqué, dans des domaines où l'évolution de la langue était fréquemment ponctuée par des textes, à offrir, en matière phonétique, une description détaillée du processus évolutif. On pense surtout au classique *From Latin to Modern French* de Mildred K. Pope. Même dans des conditions aussi favorables, bien des formes présentées pour chaque évolution particulière restent hypothétiques, et l'on se prend à penser qu'une plus grande propension à l'observation de réalités linguistiques contemporaines aurait pu aboutir à des analyses plus convaincantes.

Ce qui manque, en fait, chez la plupart des linguistes, est la conviction que l'évolution des langues peut être un objet d'observation. Chacun se conduit, consciemment ou non, en fonction de la façon dont il réagit à sa propre langue. Celle-ci est pour lui un instrument de communication et de pensée dont l'efficacité dépend de sa cohérence et de sa permanence dans le temps et dans l'espace, social ou géographique. L'idéal pour une langue nationale et de culture lui paraît être son invariabilité qui lui assure une saisie immédiate des messages. Pas plus que le commun des mortels, il n'aura, avant réflexion, l'impression qu'il ne parle plus, qu'on ne parle plus autour de lui exactement la même langue que celle qu'il avait apprise dans son enfance. Après réflexion, il devra se convaincre de deux choses l'une : ou bien sa langue est engagée dans le processus évolutif constant qu'il faut bien supposer pour expliquer les changements que l'on constate à grande échelle, ou bien cette langue est celle d'une communauté exceptionnellement stable, sans contact avec le reste du monde, et où les gens font preuve d'un conservatisme total. Je doute, pour ma part, qu'un linguiste déclaré

puisse appartenir à une telle communauté, s'il en existe aujourd'hui dans le monde. J'ajouterai, en outre, que même dans une société parfaitement statique les antinomies internes de toute structure linguistique rendaient certainement impossible un immobilisme total. » (M.Dyn. : p. 47-49)

puis en conclusion du texte :

« L'adoption délibérée des méthodes de la synchronie dynamique a permis jusqu'ici de voir de façon plus précise comment fonctionne le français contemporain. C'est surtout, mais non exclusivement, sur la phonologie de cet idiome que l'attention a été dirigée jusqu'ici. Il serait désirable que ces méthodes soient appliquées à tous les plans de la langue et à d'autres langues que le français. On peut espérer que leurs généralisations développera, chez ceux qui ultérieurement se tourneront vers la diachronie à grande échelle, un sens plus précis de ce qu'on peut attendre d'une langue qui évolue, eu égard à la structure qui est la sienne au moment où se produit l'évolution. Sans rendre caduque la dichotomie saussurienne *synchronie* ~ *diachronie*, une vision fonctionnelle, c'est-à-dire dynamique, des faits du langage doit permettre de rétablir, entre tous ceux qui en traitent, une unité qu'une approche trop strictement formelle de la réalité linguistique avait affectée au détriment de tous, comparatistes aussi bien que descripteurs. » (M.Dyn. : p. 52).

Martinet affirme à nouveau ici l'importance de l'avènement du point de vue synchronique, donnant lieu à une entreprise de « description synchronique des langues », et permettant ainsi de rompre avec une linguistique exclusivement consacrée à la comparaison des langues génétiquement apparentées. Comme plus haut dans *A Functional View of Language*, il fustige une perspective exclusivement comparative. A nouveau, cependant, il s'agit moins d'histoire que des « hypothèses relatives à la façon dont les langues évoluaient dans le temps et aux conditions dans lesquelles une langue pouvait, au cours des siècles, se différencier en plusieurs langues distinctes », dont Martinet regrette qu'elles n'aient pas été « vérifi[ées] par une observation attentive des faits ». Cette défaillance est attribuée d'une part à l'incomplétude de la documentation, d'autre part, de manière plus décisive, à une conception statique de la langue, à laquelle Martinet oppose en conclusion sa « vision fonctionnelle, c'est-à-dire dynamique, des faits du langage ». Il affirme ainsi que tandis que les romanistes auraient pu reconstituer un continuum, ils s'en sont abstenus, et que les tentatives récentes d'« offrir, en matière phonétique, une description détaillée du processus évolutif » ont omis de nourrir leurs hypothèses par une observation synchronique qui les aurait rendues plus convaincantes. La critiques des romanistes revient ensuite dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

« Tout commence, bien entendu, par le rapprochement de langues dont on suppose qu'elles dérivent d'une même langue plus ancienne. Le modèle des langues romanes, résultant toutes d'évolutions divergentes à partir du latin, n'a pas joué, en la matière, le rôle que l'on aurait pu en attendre. En fait, la comparaison résolue des langues romanes les unes avec les autres, loin de précéder celle des anciennes langues indo-européennes, l'a suivie dans le temps et n'a jamais suscité la vision dynamique de l'évolution linguistique qui aurait pu dériver de l'examen attentif de réalités langagières directement accessibles. Romanistes aussi bien qu'indo-européanistes, et plus peut-être qu'eux, sont restés, souvent jusqu'à ce jour, de purs philologues, fascinés par la permanence des textes, si sécurisante en face d'une parole insaisissable sans cesse ouverte à toutes les innovations que réclame la variété des expériences à communiquer. » (M.Ste. : p. 118).

Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie, Saussure attribue au contraire aux romanistes – avec les germanistes – un rôle décisif dans le passage d'une perspective exclusivement comparative à la perspective historique qu'il reprend à son compte. Rappelons en effet ces deux passages des deuxième et troisième cours⁷²¹ :

« Une direction nouvelle fut donnée à la linguistique vers 1875. Il se forma même une école nouvelle, <celle des *Junggrammatiker*> (a tort d'user de ce mot exclusiviste : <quand on réforme, on n'est pas une école !>) Il surgit la "*junggrammatische Richtung*". Si cette tendance s'est produite si tard c'est que c'était presque toujours entre Allemands que se passaient les discussions (<les> adhésions <étaient> donc limitées à un seul pays) et les adhérents étaient de ceux qui se seraient adonnés <à> la philologie classique. Il eût été plus bienfaisant qu'ils eussent été familiers avec les sciences naturelles, <ou sciences autres que la philologie. Ce n'est pas que l'esprit critique lui manquât, mais> on serait arrivé plus vite à des bases scientifiques.

Deux influences : le livre de Whitney (pas Allemand ni philologue) a donné le branle. Puis la philologie romane et la germanistique étaient beaucoup plus nourries de faits <(et de faits plus tangibles),> se mouvaient dans des sphères beaucoup plus historiques <(sur un terrain plus solide)> que la linguistique indo-européenne. Les germanistes <(plus que les romanistes qui peuvent se contenter du latin)> avaient été poussés à faire des investigations dans la linguistique indo-européenne. D'une part donc <ils> connaissaient les résultats des indo-européanistes, et <de l'autre> ils appliquaient dans un champ plus restreint ce qui avait développé des vues différentes de ceux qui voulaient tout embrasser.

Il y eut <forcément> une lutte entre l'ancienne et la nouvelle <école. Ce n'est que pour mémoire qu'on peut rappeler> le noyau qui marqua la nouvelle direction : Karl Brugmann, H. Osthoff (sans lui attribuer la même importance !), Braune (germaniste), E. Sievers, H. Paul, Leskien (slavisant), d'autres savants dans les universités de Leipzig et Iéna, tandis que le centre de résistance <était> à Berlin et Göttinge : G. Curtius ("*Grundzüge der griechischen Etymologie*") ; chez les germanistes W. Scherer (Berlin) et Johannes Schmidt (<a> rendu de grands services à la linguistique indo-européenne – à Berlin) ; ont pris une attitude plutôt contraire à la nouvelle direction. Tout cela <est un épisode,> était des luttes pour des principes qui maintenant ne sont pas attachés à une école.

Quel fut leur programme, <l'acquisition nouvelle de cette école ? Il fut> donné surtout par les germanistes.

[1] On transportait dans un enchaînement historique tous les résultats de la comparaison. Il y avait cette idée dans l'ancienne linguistique que chaque différence représentait un type permanent, au fond d'un code, et ces types se correspondent, mais on ne voyait pas que cela supposait un archétype de telle ou telle forme. On peut l'illustrer par de la phonétique : *f* latin = *θ* ; <c'est de la comparaison> et on peut dire que tous deux remontent à *dh* indo-européen : c'est ce qui explique *grosso modo* cette correspondance, et il faudra indiquer, <trouver> tous les intermédiaires. Si sage que nous semble aujourd'hui le point de vue historique, il est possible de faire de la comparaison sans faire de l'histoire, et c'est ce qu'on a fait. » (Saussure, 1997 : p. 91-93)

« A quel moment reconnut-on que la comparaison n'est en somme qu'une méthode à employer lorsque nous n'avons pas de façon plus directe de connaître les faits, et à quel moment la grammaire comparée fit-elle place à une linguistique comprenant la grammaire comparée et lui donnant une autre direction ? Ce fut principalement l'étude des langues romanes qui conduisit à des vues plus saines les Indo-Européanistes eux-mêmes et fit entrevoir ce que devait être en général l'étude de la linguistique. Sans doute

⁷²¹ Voir Saussure (1972) : p. 18.

le mouvement d'études vers les langues romanes, inauguré par Diez <*Grammaire des langues romanes* 1836>, fut un développement des règles de Bopp du côté des langues indo-européennes. Dans le cercle des langues romanes, on se trouva vite dans d'autres conditions ; en premier lieu : présence positive du prototype de chaque forme ; grâce au latin, que nous connaissons, les Romanistes ont devant eux depuis l'origine ce prototype, tandis que pour les langues indo-européennes nous devons reconstruire par hypothèse le prototype de chaque forme. En second lieu, avec les langues romanes il y a une grande possibilité, au moins dans certaines périodes de suivre la langue de siècle en siècle par les documents, de voir de près par conséquent, comment les choses se passaient. Ces deux circonstances qui diminuent la sphère conjecturale donnèrent une autre physionomie à la linguistique romane qu'à la indo-européenne. Il faut dire également que le domaine germanique aussi joua le même rôle dans une certaine mesure. Le prototype là n'existe pas, mais le domaine germanique renferme de longues périodes historiques qu'on peut suivre.

La perspective historique, qui manquait aux indo-européanisants parce qu'ils voyaient tout sur le même plan, s'imposa aux romanistes. Et par la perspective historique vint l'enchaînement des faits. De là résulta la très heureuse influence exercée par les romanistes. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 84).

Comme nous l'avons également vu alors, Saussure met aussi en avant le recours à la phonologie qui caractérise l'école néogrammairienne. On lit en effet dans le deuxième cours :

« 4) Par une étude plus serrée de la phonologie (science <auxiliaire> du mécanisme de nos organes) on arriva <mieux> à se dégager du mot écrit. Les études phonologiques avaient été avancées par des non-linguistes <ainsi par des physiologistes> (Brücke de Vienne) mais aussi par nombre d'autres ; [la phonologie] venait à point pour aider la linguistique. » (Saussure, 1997 : p. 94).

Rappelons en outre la fin du développement du troisième cours :

« Un des grands défauts communs, au point de vue de l'étude, à la philologie et à la phase comparative, c'est d'être resté servilement attaché à la lettre, à la langue écrite, ou à ne pas distinguer nettement entre ce qui pouvait être de la langue parlée réelle et son signe graphique. Par là, il arrive que le point de vue littéraire se confond plus ou moins avec le point de vue linguistique, mais en outre, plus matériellement, le mot écrit est confondu avec le mot parlé ; deux systèmes superposés de signes qui n'ont rien à faire entre eux, graphiques et parlés, sont mêlés. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 84).

Le tableau historique brossé par Martinet est en effet contestable à plusieurs égards. En premier lieu, l'observation synchronique n'est pas une préconisation nouvelle. Comme le souligne Saussure dans une note du milieu des années 1890⁷²², on la trouve par exemple chez Whitney, et elle est en tout cas un élément important de la doctrine néogrammairienne :

« Dans le programme

Le précepte consistant à dire qu'il faut s'occuper de la période moderne et contemporaine des langues pour bien comprendre le sens des plus anciennes périodes était le plus propre à stupéfier un homme comme Whitney qui, depuis le premier instant de son activité scientifique, et bien avant qu'aucune école songeât à s'emparer de cette bannière, n'avait pas même imaginé que l'étude du langage pût se poursuivre sur une autre base que celle de l'observation des faits actuels. Il y avait pour l'auteur de *Life and*

⁷²² 1894-1897 selon une proposition d'Engler. Voir la note 324 ci-dessus.

Growth of Language comme pour plus d'un autre peut-être quelque chose de légèrement risible dans la prétention d'une école qui découvrirait tout-à-coup le monde des langues vivantes, et le signalait à l'univers. On comprend que dans les mérites qu'il se déclare prêt à accorder à la nouvelle école, Whitney ne compte aucunement et ne puisse pas compter celui de s'être aperçu de l'importance des vérifications modernes de chaque phénomène. Eût-ce été aussi juste, de la part d'un autre, que Whitney, de contester à la direction nouvelle sinon l'originalité, du moins la nouveauté de sa tendance sur ce point ? On peut se le demander. D'une part le mouvement [] n'a jamais méconnu ce qu'il devait à Whitney ; de l'autre, il [] on peut seul [] » (Saussure, 2002a : p. 234).

On lit de fait dans *La Vie du langage*⁷²³ :

« Mais nous devons d'abord examiner la question de savoir (si l'on peut appeler cela une question) comment on doit procéder pour connaître les périodes historiques du langage. La famille indo-européenne elle-même ne possède que peu de documents appartenant à ces différentes périodes. Comment pouvons-nous savoir ce que les monuments écrits ne nous apprennent pas ? La réponse est simple à ce qu'on croit et assurée : il faut étudier les forces que nous voyons en œuvre devant nous et observer comment elles agissent ; puis, les transporter dans le passé, à l'aide d'un raisonnement par analogie, en concluant des causes semblables aux effets semblables, aussi loin qu'on peut aller raisonnablement, sans faire jamais intervenir des forces nouvelles, excepté là où les anciennes ne peuvent absolument suffire à donner l'explication demandée, et encore avec la plus grande réserve. C'est là la méthode inductive, familière à la science moderne. Le parallèle entre la linguistique et la géologie est, à cet égard, très-étroit et très-instructif, et on y a eu souvent recours. Le géologue infère du mode de formation des bancs de sable, le mode de formation des bancs de granit ; il se rend compte, en enterrant ou en submergeant des espèces vivantes, de l'existence des fossiles. La géologie est si fidèle à cette méthode que le savant qui l'abandonne et qui se sert de l'hypothèse, même quand les moyens ordinaires de l'expérimentation ne peuvent lui venir en aide, est traité de fantaisiste, et sommé de rester sur la réserve, jusqu'à ce qu'il puisse résoudre par des moyens vraiment scientifiques le problème qui l'occupe.

Sans doute, les circonstances et les conditions d'action des mêmes forces peuvent varier, et, en admettant l'unité de l'histoire géologique, on ne prétend pas que la terre ait été toujours ce qu'elle est aujourd'hui. L'opinion qui prévaut parmi les géologues est même que la terre a commencé par être une masse nébuleuse de vapeur en rotation ; mais cette opinion est née de la méthode inductive. L'unité essentielle de l'histoire du langage dans toutes ses phases et toutes ses périodes, doit être le principe fondamental des études linguistiques si l'on veut que la linguistique soit une science. Déclarer de prime abord, comme le font quelques-uns implicitement ou explicitement, que les modes de formation des langues ont été autres dans les temps anciens que dans les temps modernes et qu'on ne peut inférer du présent au passé, devrait suffire à faire exclure des rangs des linguistes l'auteur de la proposition, si la science linguistique était aussi solidement constituée que l'est la science géologique. Ici encore, il faut admettre la différence des conditions et des circonstances, et l'on doit reconnaître que le langage primitif devait être aussi éloigné du langage moderne qu'un pays brillant des œuvres de la civilisation est éloigné d'un désert peuplé de bêtes féroces, ou même que le cosmos existant est éloigné de l'état d'une nébuleuse. Cependant, ce qui est, doit être regardé comme le résultat d'une action prolongée, s'exerçant dans le même sens. Nous devons nous souvenir, aussi, que nous ne connaissons point assez complètement la nature et le mode d'action des forces qui

⁷²³ Whitney affirme par ailleurs que toute langue est en perpétuelle évolution. On lit ainsi dans le même ouvrage : « Toute langue vivante est en voie de formation et de changement continuel. » (Whitney, 1880 : p. 27), « [...] le mode de prononciation d'une langue est perpétuellement en voie de changement : changement plus ou moins important, plus ou moins général, mais continu » (Whitney, 1880 : p. 49).

agissent sous nos yeux, pour avoir la prétention de les connaître dans le passé et que ce qui nous frappe comme anormal peut nous sembler, plus tard, régulier. Mais nous devons rejeter les hypothèses et ne pas les admettre, même à ce titre. » (Whitney, 1880 : p. 160-162)

et dans la préface de Brugmann et Osthoff aux *Morphologische Untersuchungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen I* (1878) :

« The insufficient investigation of the speech mechanism, especially the almost total disregard of its psychological side, was in itself a drawback which, in the older comparative linguistics, impeded and retarded the acquisition of correct guiding principles for the investigation of form change and formal innovations in our Indo-European languages. But in addition there was something which had a far worse effect and which gave rise to an error that made the discovery of these methodological principles flatly impossible as long as it persisted.

Formerly the reconstruction of the Indo-European parent language was always the chief goal and focal point of the whole of comparative linguistics. The consequence was that all investigations were constantly directed toward this original language. Within the individual languages known to us through written documents, within the development of the Indian, Iranian, Greek languages, etc., almost exclusive interest was held by the oldest periods, those lying closest to the original language, such as Old Indic, here again especially Vedic, Old Iranian, Old Greek, here chiefly the Homeric dialect, etc. The more recent language developments were thought of as stages of decay, of decline, of aging, and with a certain amount of disdain they were disregarded as much as possible. From the forms of the earliest historically accessible periods the original Indo-European forms were constructed. And the latter were made the generally held criterion for evaluating the structures of attested language formations ; so much so that comparative linguistics acquired its general ideas of how languages live, are maintained and change primarily on the basis of the original Indo-European forms. That this, however, was not the right way to arrive at correct guiding principles for the investigation of form change and form innovation in our Indo-European languages is so very obvious that one must be surprised at how many have not yet become clear about it. Is not, after all, the authenticity, the scientific probability, of the original Indo-European forms, which are of course all purely hypothetical creations, totally dependent on whether they agree in general with the proper conception of the development of linguistic forms and on whether they are constructed according to correct methodological principles ? Thus the investigators went around in the most obvious circles, and even today many still do so, without knowing it or wanting to admit it.

We have a picture of the manner in which linguistic forms in general are maintained, not by means of the hypothetical reconstructions in the original language, nor by means of the oldest forms known to us of Indic, Iranian, Greek, etc., whose prehistory can be inferred only by way of hypothesis and reconstruction, but – according to the principle that one has to start with the known and from there advance to the unknown – by means of those linguistic developments whose previous history can be pursued at some length on the basis of texts and whose starting-point is directly known to us. The more linguistic material is made available for our observation in an unbroken written tradition extending through the centuries, the better off we are ; and the farther, with reference to the present, a stage of a language is removed from the point where its historical tradition begins, the more informative it necessarily becomes. Therefore, the comparative linguist must turn his attention from the original language to the present if he wants to arrive at a correct idea of the manner in which language is maintained, and he must once and for all rid himself completely of the thought that as a comparative Indo-Europeanist one need concern himself with the later stages of the Indo-European languages only when they

offer linguistic material that is of importance for the reconstruction of the original Indo-European language.

Language fields like Germanic, Romance and Slavic are without doubt the ones where comparative linguistics can most securely acquire its methodological principles. In the first place, the main condition is met here : we can pursue the development, the process of change of linguistic forms through many centuries on the basis of texts. Further we are here to a much greater extent involved with genuine popular speech, with the common language of communication and colloquial speech than in such languages as Old Indic, Old Greek, and Latin. What we know about the old Indo-European languages through the texts handed down to us is in such a way and to such an extent literarily influenced speech – the word “literary” taken in its broadest sense – that we scarcely get to know the genuine, natural, spontaneous, everyday language of the old Indians, Greeks, and Romans. But it is precisely this latter way of communication of thoughts which one must have clearly in mind in order to acquire the correct standpoint for evaluating the linguistic change taking place in the vernacular and especially for the evaluation of all prehistoric language development. Furthermore, the younger languages referred to are also by far superior to the ancient languages with reference to the purpose under discussion, because their development in everyday use, which can be pursued for centuries on the basis of texts, terminates in a living language abounding in dialects ; but this languages does not yet differ so sharply from the older state of the language of centuries ago, accessible solely in a written reproduction, that it could not furnish an excellent corrective against the errors that must necessarily creep in repeatedly with exclusive dependence on this written reproduction of the speech forms of earlier centuries. Everyone knows, for example, how we can establish the history of High German sounds in the individual dialects from the Old High German period up to the present day far more reliably than we can establish the history of Greek sounds in the Old Greek period, because the living sounds of the present permit the possibility of correctly understanding the characters through which the Germans tried to represent their sounds in past centuries. Letters are indeed crude and awkward, and very often actually misleading representations of the spoken sound. It is not possible at all to get an exact idea of the course of the process of changes, for example, of an Old Greek or Latin dialect.

Precisely the most recent stages of the newer Indo-European languages, the living dialects, are of great significance for the methodology of comparative linguistics in many other respects too. Here I may especially emphasize only one other thing to which linguistic research has paid much too little attention until now, simply because of the belief that whenever possible it must turn its back on the language life of the more recent and of most recent times. In all living dialects the shapes of sounds peculiar to the dialect always appear much more consistently carried out throughout the entire linguistic material and maintained by the members of the linguistic community than one would expect from the study of the older languages accessible merely through the medium of writing ; this consistency often extends into the finest shades of a sound. Whoever is not in the position of making this observation in his native dialect or elsewhere may refer to the excellent work by J. Winteler Die Kerenzer Mundart des Kantons Glarus (Leipzig and Heidelberg, 1876) where he can convince himself of the accuracy of what has been said. And should not they now take this fact to heart, who so willingly and so often admit of unmotivated exceptions of the mechanical sound laws ? When the linguist can hear with his own ears how things happen in the life of a language, why does he prefer to form his ideas about the consistency and inconsistency in phonological systems solely on the basis of the inexact and unreliable written transmission of older languages ? If someone wants to study the anatomical structure of an organic body, and if the most excellent preparations stand at his disposal, will he then take recourse to notoriously inexact diagrams and leave the preparations unexamined ?

Therefore : only that comparative linguist who for once emerges from the hypotheses-beclouded atmosphere of the workshop in which the original Indo-European forms are forced, and steps into the clear air of tangible reality and of the present in order to get information about those things which gray theory can never reveal to him, and only he who renounces forever that formerly widespread but still used method of investigation according to which people observe language only on paper and resolve everything into terminology, systems of rules, and grammatical formalism and believe they have then fathomed the essence of the phenomena when they have devised a name for the thing – only he can arrive at a correct idea of the way in which linguistic forms live and change, and only he can acquire those methodological principles without which no credible results can be obtained at all in investigations in historical linguistics and without which any penetration into the periods of the past which lie behind the historical tradition of language is like a sea voyage without a compass.

The picture of the life of languages that someone gets, on the one hand, through the study of more recent language developments and of the living dialects and, on the other hand, through a consideration of those things which an observation of the psychological and physical speech mechanisms place at his immediate disposal – this picture differs in essential features from that other picture which comparative linguistics formerly saw arising out of the original Indo-European fog when it was still looking only for the primitive language ; this picture is still the guiding form for many investigators today. And precisely because this discrepancy exists, there remains, we believe, no other choice than : to reform the previous methodological principles of our science and to abandon forever that hazy picture which can in no way disavow its foggy home. » (Lehmann, 1967 : p. 199-203).

Ce dernier passage contredit en plusieurs points les affirmations de Martinet. Loin de limiter leur audace à la reconstruction, Brugmann et Osthoff tentent au contraire de démontrer la nécessité de ne pas se limiter à celle-ci et de s'intéresser aux traditions continues, dans la mesure où elles permettent d'étudier l'évolution des langues, et ainsi de mieux cerner les principes du changement linguistique, à l'aune desquels pourront être évaluées les formes reconstruites. Ils affirment par ailleurs l'importance de la distinction entre langues littéraires et parlers populaires, et celle de l'étude de ces derniers pour l'appréhension des changements préhistoriques⁷²⁴. Enfin, ils recommandent donc l'étude des langues et parlers vivants, insistant notamment sur l'enseignement que l'on en peut tirer relativement à la phonie des langues, au triple point de vue de l'interprétation des graphies, de la prise de conscience de l'existence de systèmes phonologiques – ce dernier terme volontairement ambigu ; notons que Winteler est considéré par Jakobson comme un précurseur de la phonologie – et de la confirmation ainsi apportée au principe des lois phonétiques. Il apparaît ainsi en outre que, pas plus que l'observation synchronique ou la vision d'un développement historique, la préoccupation d'une « vraisemblance phonétique » n'est un apport du structuralisme ou du fonctionnalisme. On lit ainsi également dans *La Vie du langage* :

« Si hétérogènes que les faits [phonétiques] puissent paraître à la première vue, le linguiste s'aperçoit bien vite qu'ils ne sont point des résultats confus de changements accidentels ; ils sont soumis à des règles, à une marche, à une loi, un son se transforme en un autre qui lui est physiquement analogue, c'est-à-dire qui est produit par les mêmes organes et d'une manière à peu près semblable ; et le mouvement de transition suit une direction générale, est soumis à une cause spécifique. Ceci a engagé ceux qui étudient les

⁷²⁴ Voir M.I.C.P.S : p. 9, cité ci-dessus.

langues à analyser à fond les procédés de l'articulation, comme étant une partie de la linguistique, et tels sont l'intérêt et l'importance de cette analyse que nous ne pouvons éviter de nous y arrêter un peu : pas assez longtemps, sans doute, pour en pénétrer les profondeurs, mais assez pour acquérir une idée de notre alphabet parlé, comme étant un système régulier de sons, et des degrés de relations qui les lient et qui aident à déterminer entre eux les transitions. » (Whitney, 1880 : p. 49-50).

Comme nous l'avons rappelé ci-dessus, Saussure insiste également dans ses deux derniers cours de linguistique générale sur l'importance de la phonologie (au sens saussurien). L'analyse phonologique et la « vraisemblance phonétique » sont de fait une dimension non négligeable des analyses saussuriennes des phénomènes phonétiques. Au passage du premier cours que nous avons cité plus haut, relatif aux formulations des phénomènes phonétiques, il faut ajouter cet autre⁷²⁵, qui le précède tout juste et où la distinction que fait Saussure, après les néogrammairiens, entre changements phonétiques spontanés et combinatoires apparaît corrélative d'une caractérisation phonétique des phénomènes – plutôt que de leur explication, dans la mesure où il ne s'agit que de cause prochaine –, et ce d'autant que cette deuxième division s'oppose à une première moins décisive et plus descriptive, entre changements absolus et conditionnés :

« De tous ces exemples il ressort ce que nous affirmions : que toutes les évolutions se trouveront rapportées à de régulières transformations. Le cas le plus général est qu'elles ne peuvent se produire que dans des conditions déterminées ; cela est clair déjà a priori. Par exemple *s* est devenu *r* mais seulement entre deux voyelles ; dans *maestus*, *posco* ou *senex* on ne peut même pas s'imaginer qu'un tel changement soit possible. Au fond il sera extrêmement rare qu'un élément se transforme de la même façon dans n'importe quelles conditions. C'est dans les voyelles que l'on trouve le plus de ces transformations absolues, et encore l'accent <y> joue-t-il un grand rôle : ainsi un *i* non accentué ne pourra jamais devenir *ei*. On trouvera quelques exemples dans les *Lautverschiebungen* :

<i>collum</i>	<i>k</i>
<i>hals</i>	<i>h</i>

partout sauf dans la position $k=sk$.

Division des changements phonétiques

Il serait très superficiel de diviser les changements phonétiques en absolus et conditionnels, car une telle division <n'atteint> aucune des causes de ces changements. Une division plus profonde sera celle qu'ont introduite <les> Allemands en :

changements spontanés (*spontane-*)

et changements combinatoires (*kombinatorische-*)

Nous dirions plutôt : changements par cause interne et changement par cause externe. Il s'agit ici de la cause prochaine (pas même déterminante mais seulement conditionnelle), car il restera toujours mystérieux de savoir pourquoi ce qui a subsisté pendant quelques milliers d'années change subitement.

Exemples :

1. cause combinatoire :

<i>kt</i> (<i>facto</i>)	<i>pt</i> (<i>captivo</i>)
<i>tt</i> (<i>fatto</i>)	<i>tt</i> (<i>cattivo</i>)

⁷²⁵ Voir Saussure (1972) : p. 199-200 et Saussure (1967) : p. 330-332, soit le deuxième paragraphe du deuxième chapitre de la troisième partie du *Cours de linguistique générale*, « Conditions des changements phonétiques ».

(consiste en une accommodation : les articulations se rapprochent ; le changement est provoqué par le voisinage d'un autre élément (ici *t*), donc cause externe.)

Dans le fait connu de l'*Umlaut* :

a (*gasti farit adili*)

↓

e (*gesti ferit edili*)

(*Gast*) (*Fahrt*) (*Adel*)

(*a* devant un *i* de la syllabe suivante est changé en *e* ; il y a là une action externe, une action d'ambiance : le voisinage de l'*i* dont l'articulation est plus rapprochée de celle de *e* que de celle de *a*, d'où accommodation du *a* au *i* par le changement en *e*).

2. cause spontanée

Quelques exemples pris dans les grands changements de la *Lautverschiebung* allemande :

k (*kartus*) (*kaput*)

|

h (*hardus*) (*haubiþ*)

(ce changement ne dépend en rien du milieu, de l'entourage ; donc spontané).

i (*piscis*) *ō* (σκότος)

|

i (*fisks*) *a* (*skadus*)

(Le changement est spontané bien que conditionnel : le phénomène est spontané dans ce qu'il a de positif (le changement de *o* en *a* ne dépend pas de *sc* ou *t*), il est aussi combinatoire considéré négativement (l'*ō* dans σκότος ne serait pas devenu *ā* (*skadus*), si *sk* au lieu de précéder avait suivi *ō* <cf. *piscis*>). Remarquons que dans cette division (spontané, combinatoire) il ne s'agit nullement du résultat du changement mais seulement des causes. » (Saussure, 1996 : p. 32-33).

Comme nous l'avons signalé *supra* en note, Saussure considère par ailleurs certains changements phonétiques comme impossibles⁷²⁶. Citons également ce passage de *Théorie des sonantes*, que nous nous sommes alors contentée de mentionner :

⁷²⁶ Voir la note 276 *supra*, où se trouve cité, outre ce passage du troisième cours où il est question de changements phonétiques impossibles (Saussure & Constantin, 2005 : p. 150), un extrait d'une note non datée (Saussure, 2002a : p. 268), où Saussure évoque des limitations physiologiques et, par ailleurs, la possibilité du mélange des idiomes. Saussure est en effet également conscient de la complexité des phénomènes réels. C'est ainsi que s'il affirme la régularité des changements phonétiques : « Nous commençons l'étude des évolutions par les évolutions phonétiques parce que, par leur importance et leur caractère de régularité, elles sont les représentants par excellence et la meilleure illustration des évolutions du langage en général.

Les changements phonétiques sont un des phénomènes de langue dont nous n'avons pas conscience et qui naturellement ne nous est pas donné : pour les connaître il nous faut l'étude du passé, l'étude par le document écrit.

Ces changements sont plus ou moins considérables, plus ou moins nombreux, mais tous ont le caractère de se produire avec une certaine régularité : un élément placé dans les mêmes conditions changera de la même façon dans tous les mots. Cette constance est l'effet des lois phonétiques, auxquelles sont soumis les changements phonétiques. Mais dans ces changements nous sommes en présence d'éléments et non de mots : un élément est atteint par le phénomène phonétique dans tous les mots, etc... : un élément ne peut pas être régi par une loi ! C'est donc un contresens de parler de lois phonétiques, <mais> nous n'avons pas d'autre mot. » (Saussure, 1996 : p. 28), « N'importe quelle méthode conduira à voir qu'il s'agit de :

a

↓

b

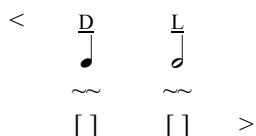
soit du passage d'un élément à un autre dans un temps et un milieu (communauté) déterminés. Nous reconnaitrons que les changements phonétiques ont le caractère de régularité, pourvu que les conditions soient identiques. Cette question des conditions exactes ne doit jamais être oubliée : dans une série de cas (très peu nombreux), il est vrai, les conditions n'importent aucunement mais dans une autre série on est obligé d'en tenir compte pour déterminer les changements phonétiques. » (Saussure, 1996 : p. 30-31) – voir également Saussure

« La méthode très légitime de M. Schmidt consiste à rechercher ce que devient par ex. m + ma dans des cas comme *a-gm-ma (1^e pl.) où nous sommes étymologiquement certains du groupe -mma- ; à montrer que cela [

Cette démonstration se décompose en trois parties, dont nous intervertissons les numéros dans l'intérêt de la clarté : 1^o -mma donne -anma- (non -ama-). Exemple unique : áganma, áganma et autres 1^{es} pl. de gam- que nous tenons toutes si notre opinion intervient pour de simples formes analogiques sur áhanma. Hors de toute opinion sur áganma, ou sur ce que doit donner -mma-, quelle probabilité y a-t-il pour que ce groupe phonologique – qui fait succéder directement l'explosion de m à son implosion – ait jamais pu se démembrer en n m [» (Saussure, 2002b : p. 81)

et cet autre passage du premier cours :

« Nous sommes venus à la physiologie phonologique par l'écriture et à l'occasion de l'écriture : il fallait fixer le moyen de sortir des incertitudes de l'écriture. Il n'en résulte pas que la physiologie phonologique soit l'*a b c*, la base ou une partie intégrante de la linguistique. Jusqu'ici, comme nous le faisons déjà remarquer, nous n'avons pas fait de linguistique : La langue est un système de signaux : ce qui fait la langue c'est le rapport qu'établit l'esprit entre ces signaux. La matière, en elle-même, de ces signaux peut être considérée comme indifférente. Nous sommes obligés il est vrai de nous servir pour les signaux d'une matière phonique et d'une seule matière, mais même si les sons changeaient, la linguistique ne s'en occuperait pas, pourvu que les rapports restent les mêmes ; (ex. des signaux maritimes : il ne sera rien changé au système si les couleurs des palettes déteignent !) <Les sons ne sont que la matière nécessaire.> La physiologie phonologique n'est donc qu'une étude purement auxiliaire. Cependant elle <rend à la> linguistique deux services, non pas en lui apportant un élément mais en l'éclairant sur deux points : elle lui fournit la constatation de ce qui est parlé, des variétés de sons qui forment un état phonique <(constater les états phoniques)> – c'est son premier rôle ; son second rôle – qui est plus important – est explicatif <(expliquer les changements phonétiques)> : elle élucide en quoi consistent au juste les changements phonétiques survenus dans la suite des temps, et si l'on peut les considérer comme naturels et faciles. Par exemple nous voyons qu'un groupe comme alda a donné alla (cf. en latin saldo et sallo) :



La physiologie phonologique nous fait remarquer qu'il n'y a pas d'autre différence entre l'articulation de *l* et de *d* que l'ouverture bilatérale entre la langue et les parois buccales et que dans ce cas-ci on s'est tout simplement abstenu de fermer cette ouverture du *l* pour

(1996) : p. 32, cité tout juste ci-dessus –, régularité qui implique la prise en compte de l'aspect géographique : « Quelle que soit du reste la méthode employée il n'y aura pas seulement à s'occuper du côté chronologique des changements phonétiques mais aussi de leur position géographique. Nous en voyons la nécessité parce que nous nous trompons : si parce que je trouve

tettores → *pettores*
teiso → *peiso*

j'admettais que le même élément peut donner *t* ou *p* il y aurait contradiction avec la régularité constatée ailleurs : il faut que la seconde donnée limite le phénomène phonétique ; il faut constater non seulement l'identité de temps mais aussi des limites géographiques. » (Saussure, 1996 : p. 30), il signale par ailleurs : « Nous aurions à parler ici des perturbations des phénomènes phonétiques réguliers par les mélanges dialectaux (dans les grandes villes) et aussi du temps qu'ont mis les changements à se produire (souvent très lents, parfois dans l'espace de 30 années !) Mais le temps nous manque. » (Saussure, 1996 : p. 36-37). A nouveau, il faut insister sur le fait que la perspective saussurienne est étiologique, de sorte que l'unité est toujours *a posteriori*. Voir *infra*.

prononcer le *d*. De même le grand changement du *c* (*k*) latin en *c* (*ts*) <trouve une explication naturelle et facile> : pourquoi *cor* et *civitas* ? En quoi cet *o* pouvait-il avoir un autre effet que l'*i* ? *K* devant *o* se fait plus en arrière et devant *i* plus en avant de la cavité buccale. *K* en avant a pris le son mouillé puis fricatif. Nous avons donc par la physiologie phonologique une vue raisonnée de ces phénomènes au lieu d'être obligés de les admettre tels quels. » (Saussure, 1996 : p. 23-24).

Un autre texte révélateur de l'intérêt saussurien pour les phénomènes phonétiques est enfin « Sur un point de la phonétique des consonnes en indo-européen » (1889), où Saussure reprend l'étymologie du terme indo-européen **petro-*, « l'aile », qu'il voudrait voir contenir le « suffixe habituel des noms d'instrument » (Saussure, 1922 : p. 420), *-tro-*, et ainsi reconcevoir comme **pet-tro*, au lieu de *pet-ro*⁷²⁷. Le problème est posé en ces termes :

« Cette supposition, sans doute, a le tort de contrevenir à un article élémentaire des manuels de phonétique, selon lequel un tel prototype n'aurait pu aboutir qu'à "*festrō*" en germanique et à "*πέστρον*" en grec. Mais examinons ce que vaut la règle édictée d'une façon si absolue.

Il est incontestable que devant voyelle la rencontre de deux dentales se traduit toujours dans les langues d'Europe par un phonème double, où figure une sifflante : la question soulevée par *pet-rom* est de savoir s'il en est de même devant consonne. Les consonnes qui entrent en ligne de compte sont uniquement *r*, *l*, *y*, *w*, *m*, *n* (les autres ne se présentant point dans la position dont il s'agit), et l'hypothèse à étudier se formulerait comme suit :

“Devant une consonne (*r*, *l*, *y*, *w*, *m*, *n*), les produits d'une occlusive dentale double et d'une occlusive dentale simple sont identiques (*pet* + *tro* engendrerait la même chose que *pet* + *ro*).” » (Saussure, 1922 : p. 420).

Saussure examine en premier lieu les indices historiques à sa disposition, soit le germain *seþla-* et le grec μέτρον, mais on lit ensuite :

« Il n'y a peut-être pas grand' chose de plus à espérer en fait d'indices matériels, mais la question se présente encore sous une autre face. Il reste à raisonner le phénomène en lui-même, car si la loi présumée est telle qu'on en puisse concevoir une théorie simple et plausible, il y aura en sa faveur une considération de vraisemblance intrinsèque s'ajoutant au poids des preuves historiques.

La nature du changement dépend absolument de la valeur qu'on attribuera à un groupe comme *setlo*, *metro* au moment où le changement est supposé se produire. Phonétiquement, en effet, un groupe *metro* peut représenter deux successions de sons extrêmement différentes. Premièrement, *met* | *ro* en prononçant le *t* “implosivement” : le *t*

⁷²⁷ On lit cependant en *post-scriptum* : « Il eût été préférable de laisser de côté complètement le mot *petrom* (?) “aile” que nous avons eu le tort de choisir pour texte et point de départ de cette étude.

Assurément, s'il est vrai comme on l'enseigne que le mot *aile* ait eu la forme **petrom*, nous restons libre de défendre notre interprétation particulière de ce **petrom* comme étant *pet-trom*. Mais c'est la légitimité même du prétendu **petrom* qui fait doute, car la racine pour “voler, se mouvoir en l'air” est clairement dissyllabique : skr. *pati-ta-s*, gr. πέτα-μαι dans Pindare. L'indo-européen n'a pu former ni **pet-tro* ni *pet-ro*, mais seulement **péta-tro-*, **péta-ro-*, ou bien avec chute de l'*e* radical *pta-tró-*, *pta-ró-*. Il est à noter que le zend *patereta-* “aile” n'a pas d'autre origine possible que *péta-ro-*. Il ne peut représenter un skr. *patṛta-*, chose informe, ni un skr. *patrita-* qui donnerait *paiṭrita-*, ni un skr. *patarita-* qui n'expliquerait pas *-ere-* : il ne reste que *patirita-* de **patiram* = **péta-ro-m*, avec lequel s'accorde le germ. *feþrō-* en raison de la suppression régulière de *ʰ* non accentué (cf. *duhitar-*, *tohter*) et peut-être gr. πέταλον malgré πετάννυμι. Le grec πτερών de son côté indique du premier coup **pta-ró* et ne comporte aucune autre explication. Seul l'indien *patram* soulève une difficulté, dont la solution reste à trouver. » (Saussure, 1922 : p. 431-432).

appartient de ce fait à la première syllabe et lui assure la quantité longue. En second lieu, *me | tro* par un *t* “explosif” : autre coupe syllabique, autre quantité de la première syllabe.

Aux temps helléniques, un groupe *μετρο* est un groupe indéterminé à l’égard de la scansion. Il représente soit *μετ | πο*, soit *με | τρο*. De ces deux prononciations, si la seconde possédait en fait d’ancienneté des titres égaux à l’autre, nous renoncerions à revendiquer pour *metrom*, ou *setlom*, ou toute autre des formes citées, la possibilité d’une double dentale primitive. Une forme telle que *me | trom* en effet ne se comprendrait pas comme résultant d’un type initial *met-trom*.

Mais ce que nous savons de la langue mère permet précisément d’éliminer en toute sécurité le terme *me | tro*. C’est un fait sur lequel il ne peut y avoir de doute que les scansions telles que *me | tro*, *me | kro*, *me | pro*, etc., lui étaient étrangères en principe, comme elles le sont à la prononciation hindoue et même à la poésie homérique. Ce qui est, en grec, *μέ | trov* ou *μέτ | pov* signifie exclusivement *met | rom* pour l’indo-européen. Cette observation donne du coup la clef du phénomène. La réduction des deux *t* de *met-trom*, incompréhensible en supposant *me | trom*, s’explique le plus simplement du monde dès qu’on prononce à l’indo-européenne : *met | rom*.

Telle est en effet l’affinité du groupe *met | ro* avec celui que nous écrivons *mettro*, qu’il n’existe entre ces deux expressions phonétiques aucune différence effective et valable. Nous mettons en fait qu’il est impossible à une occlusive “double” devant *r*, *l*, *m*, *n*, *y*, *w* de se distinguer de l’occlusive simple du moment que celle-ci est implosive. Qui dit *mettro* dit exactement autant que *met | ro*, et *vice versa*. Ainsi se résout le paradoxe de *ttr* indo-européen traité comme *tr*, si peu téméraire, comme on voit, qu’il ne dit rien de plus que ce qui résulte déjà de la définition des groupes en question.

Tout le monde, il est vrai, ne sera peut-être pas convaincu d’avance de la justesse de la synonymie phonétique *t | r = ttr*, et, comme c’est sur ce point que toute la question se concentre en dernière analyse, il est nécessaire d’entrer ici dans quelque détail. Trois causes concourent à créer l’équivalence *t | r = ttr* :

1° La première syllabe est identique dans les deux types : la seconde ne diffère que par la présence ou l’absence du *t* d’explosion. Or, la suppression totale du bruit explosif n’est jamais possible, par le fait, en telle position. *Met | ro* est une figuration conventionnelle pour ce qui est plus exactement *met | tro*, attendu que la rupture de l’occlusion, nécessitée par la liquide, se traduira toujours, si furtive soit-elle, par un bruit perceptible.

2° Si *met | ro*, comme on vient de le dire, est toujours légèrement affecté d’un *t* double, il faut remarquer d’un autre côté que le *t* double, même voulu (type *mettro*), ne peut jamais dans cette position éclater d’une manière très franche, la partie explosive se perdant plus ou moins dans le bruit de la consonne qui suit⁷²⁸. Ainsi les deux groupes, en tendant à se confondre, s’épargnent mutuellement la moitié du chemin.

3° Normalement, la consonne double et la consonne simple implosive sont incompatibles. Toute position qui admet l’une exclut l’autre de ce fait :

Dans les conditions où peut se produire un *t* double, c’est-à-dire devant voyelle (*metto*), nous ne pouvons lui comparer un *t* simple qu’à l’état d’explosive (*me | to*). Le *t* simple sous sa forme implosive ne devient possible que devant consonne (*met | ko*), c’est-à-dire à l’instant où le *t* double cesse d’être prononçable (pas de *mettko*). Il n’y a que les phonèmes de la série *r-w* qui soient à la fois assez fermés et assez peu fermés pour permettre au *t* simple de figurer devant eux comme implosive (*met | ro*), sans exclure du même coup la possibilité d’articuler un *t* double (*met | tro*). Seuls ils mettent en présence deux termes autrement inconciliables.

Ces deux termes étant donc inconnus dans leur rapport, nous aurions pu déjà nous dispenser de chercher des causes accidentelles pour expliquer que leurs valeurs se

⁷²⁸ Saussure ajoute ici en note : « Au point de vue mécanique également, l’*r* (qui est une demi-fermeture) ne permet pas une explosion du *t* aussi forte que devant voyelle. » (Saussure, 1922 : p. 424, note 2).

confondent, puisque rien ne garantit, jusqu'à plus ample informé, qu'il n'y ait pas entre eux un rapport naturel d'équivalence. Et, de fait, il est facile de comprendre que *tt* ne puisse passer pour un troisième terme distinct de *t* | en présence de l'opposition primordiale avec | *t*. Il faudrait autrement que la langue établît des catégories spéciales en l'honneur de la position devant *r-w*, et admît que grâce à elle il y a trois formes du *t* :

1. Expl.	2. Impl.	3. Double.
me to	met ro	met tro

tandis que partout ailleurs il n'y a d'opposition qu'entre les deux formes de la consonne simple, la double n'intervenant que comme composé de l'implosive :

I. Expl.	II. Impl.
me to	{ met ko met to

Qu'arrivera-t-il ? Des deux types *met* | *ro*, *mettro*, la langue n'en comprendra, n'en apercevra qu'un seul et y ramènera l'autre immédiatement. Si la position devant *r-w* est conçue comme semblable à la position devant voyelle, le type reconnu sera naturellement *mettr-* (*metto*), et le type méconnu *met* | *r-* (car il serait = *met* | *o*, lequel n'a pas d'existence). C'est l'inverse qui aura lieu si la position devant *r-w* est assimilable, comme en indo-européen, à la position devant *k* ; alors *mettr-* demeure un type inconnu, ainsi que serait *mettk-*, tandis que *met* | *r-*, parallèle à *met* | *k-* rentre dans un cadre connu.

Les considérations qui viennent d'être développées font voir dans quel sens assez large et cependant très précis on peut entendre l'équivalence *met* | *ro-mettro*. Rien n'empêche les deux groupes de se manifester concurremment dans la prononciation ; mais, ne comptant que pour un au sentiment des sujets parlants, ils seront employés indifféremment. Leur fluctuation reste sans intérêt pour l'étymologie. Il est du reste inutile d'insister en présence de l'illustration topique de ces faits qui nous est offerte dans le sanskrit. » (Saussure, 1922 : p. 423-426)

Saussure pouvant ainsi conclure :

« Par voie déductive et par des considérations de phonétique générale, nous obtenons donc un résultat entièrement conforme à l'induction tirée au début du german *sepla-*, grec μέτρον, etc. » (Saussure, 1922 : p. 428).

L'histoire martinettienne de la linguistique, telle qu'elle apparaît dans ce passage de « De la synchronie dynamique à la diachronie » se révèle donc relativement projective. De fait, Martinet veut avant tout insister sur le caractère dynamique de la langue, et plus précisément de la synchronie, dont découle selon lui la possibilité d'observer les changements. Or, il n'existe aucun rapport d'implication entre ces deux postulats : ce n'est pas parce que la langue est en perpétuelle évolution que le changement est observable en synchronie ou constitue un paramètre du fonctionnement de la langue, et c'est là, précisément, l'enjeu de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, dans le cadre de laquelle Saussure peut soutenir tout à la fois l'existence d'un changement perpétuel⁷²⁹ et le caractère synchronique de la

⁷²⁹ Signalons encore à cet égard cet note ancienne (1889) citée par Claudia Mejía dans le deuxième tome de sa biographie de Saussure : « -Y- pour -IY- à Paris

Depuis longtemps, la prononciation parisienne *vèyè* pour *veiller*, *fîy* pour *fille*, etc., n'a plus besoin d'être constatée : il y aurait plutôt lieu de relever expressément la persistance, dans l'Est, de la prononciation *vèlè*, *fil*, avec *l* mouillée parfaitement intacte.

Le point sur lequel il y a quelque intérêt à attirer l'attention des linguistes est la réduction postérieure de - *iy* - (pour - *il* -) à un simple - *y* -. Ainsi *billet* (régulièrement prononcé *bilè* dans l'Est) a passé, à Paris, de *bîyè* à *byè* (monosyllabe) ; de même *guillotine* est prononcé (en écriture phonétique) *gyotin*. Ces prononciations ne seront

langue. Il s'agit donc moins chez Martinet, quoi qu'il en dise, d'observation du changement en synchronie que d'interprétation fonctionnaliste des phénomènes. Il est ainsi question, non seulement, comme dans les passages cités dans ce qui précède, de phénomènes observés donc plausibles, mais également de phénomènes imaginés dans le cadre d'une conception fonctionnaliste de la langue, pour lesquels la synchronie dynamique apparaît comme un modèle. On lit notamment dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) :

« La formation philologique qui reste celle de beaucoup de linguistes prépare mal à concevoir le fonctionnement de la causalité interne des systèmes phonologiques. Il faut, pour le comprendre, observer les échanges linguistiques tels qu'ils ont lieu en fait autour de nous, et, partant de là, essayer de s'imaginer la façon dont les locuteurs d'une époque révolue ont résolu les problèmes que posait alors la compréhension mutuelle. » (M.Pr. : p. 71).

Martinet parle ici de résolution par les locuteurs de problèmes liés à la compréhension mutuelle. La perspective est un peu différente dans « Réflexions sur l'opposition verbo-nominale » (1950) et les *Éléments de linguistique générale*, où il est question des unités significatives, et où Martinet tente de définir à partir de développements contemporains des modèles d'évolution applicables à des stades plus anciens :

« Sans postuler que toutes les langues existantes proviennent nécessairement de stades antérieurs qui ont ignoré l'opposition verbo-nominale, on peut tenter de poser le problème en termes de diachronie et chercher à déterminer comment les langues passent d'un stade primitif qui ignore cette opposition, à un stade ultérieur qui la connaît. Sans doute la chose est-elle particulièrement difficile du fait que les idiomes dont l'histoire nous est la mieux connue sont précisément ceux où verbes et noms apparaissent, à la date la plus ancienne, comme deux classes nettement distinctes. Cependant l'examen d'un assez grand nombre de langues où le processus de différenciation paraît être en cours, nous permettrait peut-être de préciser la façon, ou les diverses façons, dont l'opposition peut se faire jour et s'accuser. Sans prétendre esquisser le problème dans toute sa complexité, nous pouvons peut-être, dès maintenant, envisager une distinction entre les langues où, pour nous exprimer en termes non linguistiques, le possesseur a été conçu comme un agent, et celles où il a été traité comme un patient. » (M.Réf. : p. 209-210)

« Les raffinements syntaxiques que représente la proposition relative ou l'emploi épithétique de l'adjectif sont, bien entendu, plus anciens que la machine à vapeur⁷³⁰, mais

pas contestées, je suppose. Je les ai, dans tous les cas, maintes fois entendues de la manière la plus positive. Voici d'ailleurs un document qui me semble probant :

Journal *Le Temps* du 2 février 1889 (2^e page, 5^e col.) :

«Un journal du matin raconte que le comte Dillon, en faisant lundi une promenade en voiture, a écrasé un nommé Germain, blanchisseur à Courbevoie, etc.

L'auteur de cet accident n'est pas l'ami intime du général Boulanger mais M. Dyon, inventeur d'un vélocipède à vapeur.»

Ainsi, le fait est bien avéré, il n'y a plus de différence appréciable, à Paris, entre *Dillon* et *Dyon*. Ces mêmes noms, dans l'Est, seraient aussi absolument distincts que possible, – l'un étant *dyō*, et l'autre *Dilō*. (BGE, *Archives de Saussure* 383/6 f. 273-276) » (Mejía, 2012 : p. 273). Saussure s'est par ailleurs beaucoup intéressé à la diversité dialectale. Voir notamment ce qui concerne le voyage en Lituanie dans Mejía (2012) ainsi que les indications de Tomimori (1995).

⁷³⁰ C'est en effet l'exemple que Martinet vient de développer : « Il est exceptionnel que la désignation de nouveaux objets ou de nouvelles techniques aboutisse directement à l'apparition de nouveaux monèmes, à moins, bien entendu, que les termes ne soient empruntés à une autre langue, ce que nous n'envisageons pas pour

l'illustration qui précède indique comment ils ont pu naître sous la pression des besoins techniques. La comparaison des langues indo-européennes montre que la proposition relative est une acquisition tardive, et l'observation synchronique indique que le type d'expansion représenté par les propositions subordonnées ne s'impose, dans certaines communautés, que sous la pression de besoins nouveaux apportés par la culture occidentale. » (M.Él. : p. 174-175).

Il s'agit toujours néanmoins de représentation de l'évolution dans le cadre de la problématique des rapports son/sens, impliquant une prise du locuteur sur la langue. On lit ainsi dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* :

« In simple terms, what I have been saying so far could be summarized as “a languages changes all the time”, and if it changes, it is because the needs of its speakers change, or else “a language changes because it functions”.

This means that the clue to the understanding of linguistic change lies in the observation of synchronic functioning which, through our drastic formula, has been identified as the dynamics of language⁷³¹. » (M.ICPS : p. 4)

où il ne s'agit plus de théorie du changement construite dans le cadre de l'observation synchronique mais, tout à l'inverse, d'une certaine conception du changement, subordonnant la compréhension de ce dernier à l'observation synchronique. La notion de dynamique apparaît ainsi comme une construction martinettienne, qui concerne certes la représentation de la langue – statique ou dynamique –, mais qui renvoie avant tout à une certaine définition de la langue, comme instrument de communication. Aussi, comme il apparaissait dans la conclusion de « De la synchronie dynamique à la diachronie », citée ci-dessus et dont nous rappelons ici les dernières lignes, retrouve-t-on à ce propos l'opposition du fonctionnalisme au formalisme :

« Sans rendre caduque la dichotomie saussurienne *synchronie* ~ *diachronie*, une vision fonctionnelle, c'est-à-dire dynamique, des faits du langage doit permettre de rétablir, entre tous ceux qui en traitent, une unité qu'une approche trop strictement formelle de la réalité linguistique avait affectée au détriment de tous, comparatistes aussi bien que descripteurs. » (M.Dyn. : p. 52),

l'instant. Les usagers procèdent, le plus souvent, par spécification d'un monème ou d'un groupe de monèmes existant, au moyen d'un ou de plusieurs monèmes également traditionnels : *chemin*, *chemin de fer*, *chemin de fer métropolitain*. Il n'y a là, évidemment, qu'un aspect particulier du phénomène linguistique fondamental de la première articulation, selon laquelle une expérience spécifique s'articule en une succession linéaire d'éléments moins spécifiques et polyvalents. Ceci implique que la nécessité de désigner de nouveaux objets ou de nouvelles expériences entraînera, non seulement un élargissement du lexique, mais, au premier chef, un accroissement de la complexité des énoncés : à la vue du bateau de Denis Papin, on a pu dire “ce bateau marche à la vapeur”, en combinant selon un schème traditionnel des monèmes préexistants. Mais une fois un tel engin entré dans les mœurs, il faut pouvoir, non seulement constater la conjonction possible de la vapeur et de la locomotion sur l'eau, mais marquer les rapports qui s'établissent entre le nouvel engin et d'autres réalités observables. On devra donc pouvoir dire “Le bateau qui marche à la vapeur...”, ou “Le bateau à vapeur...”, pour terminer sans doute par “Le vapeur...”. » (M.Él. : p. 174). Voir *infra*.

⁷³¹ « En termes simples, ce que j'ai dit jusqu'ici pourrait être résumé de la manière suivante : “une langue change tout le temps”, et si elle change, c'est parce que les besoins de ses locuteurs changent, ou bien “une langue change parce qu'elle fonctionne”.

Cela veut dire que la clé de la compréhension du changement linguistique réside dans l'observation du fonctionnement synchronique que nous avons identifié, dans notre formule radicale, comme la dynamique du langage. »

opposition qui implique avant tout des modes d'appréhension. On notera à cet égard que, comme son homonyme jakobsonienne, la synchronie dynamique martinettienne est appréhendable en termes de diachronie courte⁷³². En conformité avec son postulat de l'observabilité du changement en synchronie, Martinet affirme que les synchroniciens peuvent contribuer à l'étude diachronique. On lit ainsi dans « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » (1993) :

« Il est clair que s'il se trouve, parmi les comparatistes éprouvés et chez ceux qui ont reçu une formation philologique, des personnes décidées à reconsidérer l'étude de l'évolution linguistique en y faisant intervenir les acquis du structuralisme fonctionnaliste, nous ne pouvons que nous en réjouir. Mais il est d'autres chercheurs qui peuvent être conviés à participer à cette entreprise. On devra convaincre ceux à qui manque la connaissance approfondie des différents stades successifs d'une même langue, qu'ils peuvent utilement y prendre part sans quitter le domaine de l'observation synchronique des usages linguistiques contemporains. » (M.Pq. : p. 247).

Il ne s'agit pas seulement de la nécessité de l'observation synchronique pour la formulation des hypothèses diachroniques, générales ou particulières, mais également de l'examen des changements en cours. Martinet écrit ainsi également dans « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » :

« Il est clair, en tout cas, que l'enquête de Weinsberg représente bien un sondage de la synchronie française de 1941. Les membres des trois classes d'âge coexistaient effectivement et communiquaient sans aucun problème. Si l'enquête n'avait pas été limitée à un camp de prisonniers militaires, on aurait pu y inclure des adolescents et des vieillards, c'est-à-dire obtenir un éventail d'âge de quatre-vingts ans, sans affecter le caractère parfaitement synchronique de l'enquête. Mais, bien entendu, des renseignements comparables pourraient être fournis par des enquêtes successives à quelques années, voire quelques décennies d'intervalle et, dans ce cas, nous ne serions plus exactement en synchronie. En pratique, cependant, l'une et l'autre façons de procéder aboutissent à informer effectivement sur la nature et le rythme des évolutions en cours. En permettant de mieux cerner et ponctuer les phénomènes, elles conduisent à en mieux saisir le conditionnement et à affaiblir la conviction si répandue que les changements linguistiques, les phoniques en particulier, échapperont toujours à une explication exhaustive en termes de causalité.

On est aujourd'hui bien renseigné sur les modalités de l'évolution phonologique du français au cours du XX^e siècle, et l'on peut prévoir, dans bien des cas, dans quel sens et à quel rythme elle se poursuivra dans les décennies à venir. Sur la causalité des phénomènes, on peut désormais faire plus que des hypothèses hasardées. » (M.Pq. : p. 249)

de même que dans l'édition de 1981 d'*Économie des changements phonétiques* :

⁷³² Comme nous l'avons vu ci-dessus, ce n'est pas l'avis de Verleyen. Cet aspect de la théorie martinettienne nous semble néanmoins réel, et en réalité inhérent à la notion même de synchronie dynamique. Il se conjugue cependant avec une réelle différence de perspective entre les deux élaborations jakobsonienne et martinettienne, qui tient notamment, ainsi que nous l'avons également souligné ci-dessus, à une attitude différente à l'égard de la distinction synchronie/diachronie, différence que nous avons tenté de mettre en évidence dans ce qui précède. Paradoxalement, et c'est là une forme d'insistance de la dualité saussurienne, que nous essayons de faire apparaître dans ce qui suit, la synchronie dynamique martinettienne est à la fois synchronique (structure) et dynamique (entité).

« [...] certains s'intéressent plus à la dynamique des langues, telle que la révèle une étude synchronique bien menée, qu'à la diachronie proprement dite. Constaté, par exemple, dans une enquête de 1950, que l'âge moyen des sujets qui font une distinction est de 15 ans plus élevé que celui des sujets qui ne la font pas, comparer ces données avec celles d'une enquête réalisée en 1975, rapprocher le système phonologique des parents de celui des enfants de la même famille, toutes ces opérations nous permettent d'accéder au conditionnement des phénomènes d'une façon beaucoup moins hasardée que si nous nous contentions de comparer deux états de langue que séparent trois ou quatre siècles. » (M.ECP.1981 : p. 2).

Il s'agit donc de tendre à une « explication exhaustive en termes de causalité », par une étude précise du conditionnement des phénomènes⁷³³, ainsi accessible à l'observation. Une telle observation est d'autant plus indispensable que les conditions d'apparition d'un phénomène sont le plus souvent fugaces⁷³⁴. On lit ainsi dans « "C'est jeu, le Mareuc !" » (1958) :

« Cette persistance des réalisations antérieures de *o* ouvert peut avoir pour effet de troubler la corrélation qu'on postule entre le comportement de /ɔ/ et celui de /a/, puisque, chez un même sujet, peuvent coïncider des prononciations avancées de l'un et de l'autre. Mais si cette corrélation existe réellement, une étude statistique ne pourrait manquer de la faire ressortir, à condition qu'elle soit conduite assez tôt pour que les conditions dans lesquelles le phénomène est apparu n'aient pas été complètement brouillées. » (M.Jeu. : 205)

Martinet ajoutant :

« Si les résultats d'une étude approfondie confirment les thèses que nous venons d'esquisser, on aura montré comment l'examen d'un détail articulatoire que laissent souvent échapper les phonéticiens traditionnels peut éclairer un chapitre important de l'histoire de la langue. Les avantages que pourra retirer de cette recherche la linguistique générale ne seront pas moindres : rien ne permet d'exclure la possibilité que l'avancée de *o* ouvert français se fixe un jour par identification, avec /æ/, de la plupart de ses variantes combinatoires, et que s'établisse définitivement la confusion des deux *a* ; dans ce cas, si s'égare la documentation relative au recul et à l'arrondissement de /a/ dans certains usages, les linguistes de l'avenir pourraient être bien en peine de rendre compte du passage de [ɔ] à [æ]. Ces suppositions illustrent bien les difficultés que peut rencontrer le diachronicien lorsqu'il s'efforce de reconstruire les chaînons d'une évolution phonologique trop ancienne pour qu'il puisse découvrir ou identifier tous les processus qu'une régression ultérieure a pu oblitérer, sans cependant renverser tous les mouvements que ces processus avaient pu engendrer. Elles suggèrent que, si les vérifications

⁷³³ Pour cette notion de conditionnement observable en synchronie, voir également, notamment, dans « La dynamique du français contemporain » (1967) : « Nous essayerons, dans ce qui suit, de dégager, à titre d'illustrations, quelques-uns des changements en cours dans le français d'aujourd'hui, en nous efforçant de retrouver, chaque fois, quels en sont les conditionnements les plus apparents. » (M.Dy. : p. 36-37).

⁷³⁴ Sans compter les divers accidents qui peuvent émailler l'évolution de la langue. Voir par exemple dans « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » (1993) : « Mais les résultats de l'enquête de Weinsberg ont immédiatement révélé que les courbes n'étaient pas toujours unidirectionnelles et qu'il pouvait se produire des retours en arrière. » (M.Pq. : p. 248), « Des sondages ultérieurs ont confirmé que le comportement des juniors de 1941 représentait bien un accident dans l'évolution phonologique de la langue. On peut en tirer la conclusion qu'opérer avec des classes d'âges de dix ans doit permettre de nuancer de façon intéressante la description des processus, mais qu'un espacement de trente ans doit mieux renseigner sur les tendances profondes. » (M.Pq. : p. 248-249). Voir *infra*.

s'imposent toujours, on ne peut se dispenser d'avancer des hypothèses qui attireront l'attention des chercheurs sur des faits dont la valeur et l'importance réelles risqueraient, sans cela, de ne jamais s'imposer. » (M.Jeu. : 207-208)

puis dans « H.E. Keller, *Études linguistiques sur les parlers valdôtains* » (1961) :

« Au rythme où aujourd'hui les patois disparaissent, il n'est que temps, pour les franco-provençalistes, d'abandonner préventions et exclusives pour se consacrer sans réserves à des relevés synchroniques qui, s'ils sont faits selon des méthodes dès aujourd'hui bien éprouvées, fourniront aux linguistes de l'avenir la matière d'une histoire authentique des parlers du Rhône moyen. » (M.Ke. : p. 207).

La comparaison des passages de « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » et de la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques* révèle un flottement dans la définition de la synchronie, dans le premier texte selon le double critère de la communication et de la coexistence – comme il apparaîtra plus nettement *infra*, où nous envisagerons en détail ces problèmes de délimitation, reflets structuralistes, respectivement, des aspects idio- et synchronique de l'idiosynchronie saussurienne –, impliquant que dans le cas d'enquêtes successives, nous ne sommes « plus exactement en synchronie », cependant que l'« étude synchronique bien menée » du second texte semble mettre en jeu les deux types d'analyse, comparaison des usages de différentes générations et comparaison d'enquêtes successives. Il est d'autant plus notable, dès lors, que, comme cela avait lieu chez Jakobson, et dans la logique même des propos que l'on vient de citer, les synchronies dynamiques s'ajoutent les unes aux autres pour constituer des diachronies. On lit notamment dans *Évolution des langues et reconstruction* (1973-1975) :

« Il va sans dire que la pratique assidue d'une description synchronique dynamique prépare bien à faire, en diachronie, les hypothèses les mieux fondées au départ et les plus susceptibles d'être vérifiées. Il est, d'autre part, inutile d'insister sur l'avantage qu'il y a, dans la pratique diachronique, à opérer avec des synchronies dynamiques aussi rapprochées les unes des autres [*sic*]. On pourra souvent, dans ce cas, se dispenser de présenter des hypothèses explicatives, dans la mesure, par exemple, où le caractère nettement récessif d'un trait dans l'état A correspond à sa disparition dans un état B subséquent. » (M.ELR : p. 9-10)

et dans « La prononciation du français entre 1880 et 1914 » (1985) :

« Bien que la langue évolue, au moins à notre époque, sensiblement plus vite que ce qu'on s'est longtemps imaginé, nous avons pu constater que, sur cent ans, nous n'avons pas relevé un seul trait qui apparaisse sans qu'on en puisse retrouver précédemment quelques antécédents. Cela veut dire qu'une considération dynamique des éléments phoniques fournis par l'observation synchronique, telle qu'elle est illustrée dans *La dynamique* d'Henriette Walter, doit précéder toute recherche proprement diachronique réalisée par la comparaison d'états de langue séparés par une période d'évolution. » (M.PF : p. 365).

Apparaît ici la définition de la diachronie comme succession de synchronies. Comme nous allons le voir dans ce qui suit, on retrouve en effet chez Martinet des difficultés comparables à celles que nous avons vues chez Hjelmslev et Jakobson, manifestations d'une élaboration plus ou moins involontaire de la proposition saussurienne. Nous verrons notamment que, tandis

que dans le long passage de « De la synchronie dynamique à la diachronie » que nous avons cité ci-dessus Martinet déplore que l'idéal des linguistes soit trop souvent celui d'une langue statique et homogène, dans la mesure où l'« efficacité [d'une langue] dépend de sa cohérence et de sa permanence dans le temps et dans l'espace, social ou géographique », l'invariabilité « assur[ant] une saisie immédiate des messages », cet idéal est en réalité au fondement de sa notion de synchronie dynamique, étant impliqué par la définition de la langue comme instrument de communication, et que, de même, s'il regrette dans le même passage que les « jalons d'un processus » aient été considérés comme « des variations internes de la langue », c'est là précisément la solution – bien qu'apparemment théorique : un changement régulé par les nécessités de la communication – qu'il adopte pour la description, en réponse à un problème dont les termes sont générés par sa définition de la langue et le cadre structuraliste de son élaboration⁷³⁵, et qui se révèle ainsi un faux problème.

2. DYNAMISATION DE LA SYNCHRONIE ET ORDONNANCE DE L'ESPACE

Dans « The Unity of Linguistics » (1954), Martinet fait de la distinction synchronie/diachronie l'axe de la rupture entre traditionalistes et novateurs :

« As long as scholars revered Saussure as a great mind, but kept the most explosive of his ideas carefully stored away, linguistic research could proceed along traditional lines at a sufficiently slow pace for any innovation to be digested or eliminated before the next one appeared. Meillet was the only one who managed to make common property of important aspects of the Genevan's teaching, stopping with consummate skill at the very point where one more daring move would have made the conservatives wince and balk.

Both in general linguistics and in the Indo-European comparative domain, it is the insistence of some linguists on drawing all the consequences from the most revolutionary among Saussure's ideas, that marked the beginning of a new era in linguistic studies. A point was reached when the urge to go forward got the better of the time-honored custom not to sever contacts with one's fellow-scholars. Until then, responsible linguists had not taken a new step forward without having ascertained that the preceding step had met with the agreement of some of their peers, the well-considered and carefully documented rejection of the others. Now that all this changed, rifts were sure to follow and did follow. Had the revolutionists and the traditionalists been engaged in pretty much the same pursuits, contacts would have been unavoidable ; results achieved on one front would finally have attracted the attention of those toiling on the other front. But since the former were intent upon developing methods of synchronic description, whereas the latter went on considering every fact along the time axis, the two groups, after a few initial clashes, could proceed along their respective lines, comfortably ignoring each other⁷³⁶. » (M.Un. : p. 2-3).

⁷³⁵ Il s'agissait ainsi dans l'un des passages de « De la synchronie dynamique à la diachronie » que nous avons cités ci-dessus, comme chez Hjelmslev, de substitution de structure à une autre : « En fait, la synchronie dynamique nous mène directement à la diachronie, mais une diachronie renouvelée en ce qu'elle permet de réduire la part faite à l'hypothèse en nous renseignant précisément sur les modalités du phénomène évolutif. Sans doute ne nous est-il pas donné de découvrir tous les chaînons de la causalité des changements, mais en présentant comme contemporaines des structures effectivement concomitantes, l'observation synchronique nous révèle que le remplacement de l'une par l'autre n'affecte que de façon minimale la communication entre les sujets, ce qui est un des conditionnements centraux de l'évolution linguistique. » (M.Dyn. : p. 52).

⁷³⁶ « Aussi longtemps que les savants révèrent Saussure comme un grand esprit, mais gardèrent prudemment en réserve les plus explosives de ses idées, la recherche linguistique put avancer le long des lignes traditionnelles

Cet axe est cependant significativement présenté comme conjoncturel bien plutôt que lié de nécessité au déploiement des idées saussuriennes. La rupture est le fait d'une accélération des réformes, concomitante d'une concentration sur deux objets distincts, la description synchronique et les faits linguistiques considérés le long de l'axe du temps. Aussi est-il possible, selon Martinet, de restaurer l'unité de la linguistique en surmontant l'antinomie saussurienne, ainsi qu'il l'affirme un peu plus loin dans le texte :

« The unity of linguistics is to be found in the overcoming of the Saussurian antinomy between diachrony and synchrony. In simpler and more specific terms, it will result from the recognition that a real understanding of what a language is at a certain period, of how and why it changes from one age to another, can only be gained through a careful observation of how it serves the needs of all the sections of the community, the different generations in presence, the various social levels and dialectal subdivisions, and how it may, toward that end, have to compete with other languages. Instead of trying to prove the validity of their own structural theories at the expense of a language, descriptivists will have to order all the facts of that language according to their respective role and importance in its economy. Instead of brushing away as irrelevant, or disregarding as subordinate, semantics, phonetics, or both, they will have to look for information wherever information is to be found, taking of course great care to evaluate the reliability of every piece of it. The description of a language is not achieved through taking apart all the elements of its delicate machinery any more than a watch would be usefully and exhaustively described through the linear display on a green cloth of all its springs and cogwheels. It is necessary to show how all the elements of both the language and the watch cooperate when at work. Anatomy, unless studied with a view to accounting for physiology, would amount to some sort of "necrology" or corpse-lore of little use or interest to anybody except perhaps professional embalmers. So far we have had, in descriptive linguistics, a little too much anatomy and not enough physiology, and the rigor after which some of us are striving too often resembles rigor mortis. But no analogy is fully satisfactory : the nature of the watch depends on the decisions of the watchmaker infinitely more than on its own functioning, and it would be for biologists to decide to what extent living specimens carry within themselves some of the germs of the future evolution of their species. In the case of language, observation will show, not only how they function today, but also how the ever changing and conflicting needs of their users

à un rythme suffisamment lent pour que toute innovation pût être digérée ou éliminée avant que la suivante apparût. Meillet était le seul qui réussît à faire que d'importants aspects de l'enseignement du Genevois devinssent des biens communs, s'arrêtant avec une adresse consommée là où un mouvement plus audacieux eût fait tressaillir et regimber les conservateurs.

Que ce soit en linguistique générale ou dans le domaine comparatif indo-européen, c'est l'insistance que mirent quelques linguistes à tirer toutes les conséquences des plus révolutionnaires parmi les idées de Saussure qui marqua le début d'une ère nouvelle dans les études linguistiques. Vint un moment où l'urgence d'aller de l'avant vint à bout de la coutume consacrée par l'usage de ne pas perdre le contact avec ses confrères. Jusque-là les linguistes responsables n'avaient pas fait de nouveau pas en avant sans s'être assurés que le pas précédent avait rencontré l'agrément de quelques-uns de leurs pairs, le rejet mûrement réfléchi et soigneusement documenté des autres. Maintenant que tout cela avait changé, il était sûr que des désaccords allaient advenir, et ils advinrent effectivement. Si les révolutionnaires et les traditionalistes s'étaient engagés dans des recherches à peu près analogues, les contacts auraient été inévitables ; les résultats acquis sur un front auraient finalement attiré l'attention de ceux qui peinaient sur l'autre front. Mais puisque les premiers avaient résolu de développer des méthodes de description synchronique, alors que les seconds continuaient de considérer les faits le long de l'axe du temps, les deux groupes, après quelques heurts initiaux, purent procéder le long de leurs lignes respectives, s'ignorant confortablement les uns les autres. »

are permanently at work silently shaping, out of the language, the language of tomorrow⁷³⁷. » (M.Un. : p. 5).

Intervient ici la notion de synchronie dynamique, d'une manière qui en fait apparaître les multiples implications. La première question est celle de la diversité. Il ne s'agit donc pas en premier lieu du fonctionnement de la langue, mais de « la manière dont elle sert les besoins de toutes les sections de la communauté, des différentes générations en présence, des différents niveaux sociaux et subdivisions dialectales ». Notons que cette diversité suppose l'unité de la langue posée comme objet de la description. La notion de fonctionnement est ensuite progressivement introduite, faisant ainsi nettement figure de mode de traitement de cette diversité appréhendée dans le cadre d'une unité fondamentale. S'énonce d'abord une critique du formalisme, auquel s'opposent d'une part la hiérarchie fonctionnaliste des faits de langue, ordonnés « selon leur rôle et importance respectifs » dans l'économie de la langue, d'autre part la prise en compte des substances phonique et sémantique, impliquant de même une réévaluation fonctionnelle des données. Martinet recourt ensuite à deux métaphores, respectivement mécanique et organique, métaphores de la montre et de l'être vivant. L'une et l'autre impliquent un objet construit à partir d'une somme d'éléments, dont le fonctionnement est lié au plan de construction. C'est à ce point que Martinet pointe les limites de ces deux analogies : au fonctionnement de la montre s'ajoutent les « décisions du fabricant de montres », les êtres vivants ne portent pas nécessairement en eux les germes de l'évolution future de leur espèce. La langue, donc, à la différence de la montre, se définit par son fonctionnement ; par ailleurs, ce fonctionnement détermine son évolution. Martinet écrira ensuite dans « Saussure (Ferdinand de) » (1972) :

⁷³⁷ « L'unité de la linguistique doit être trouvée en surmontant l'antinomie saussurienne entre diachronie et synchronie. Dans des termes plus simples et plus spécifiques, elle résultera de la reconnaissance du fait qu'une réelle compréhension de ce qu'est une langue à une certaine période, de la manière et des causes de son changement d'une époque à une autre ne peut être obtenue que par une observation attentive de la manière dont elle sert les besoins de toutes les sections de la communauté, des différentes générations en présence, des différents niveaux sociaux et subdivisions dialectales, et de la manière dont elle peut, à cette fin, rivaliser avec d'autres langues. Au lieu d'essayer de prouver la validité de leurs propres théories structurales aux dépens d'une langue, les descriptivistes devront ordonner tous les faits de cette langue selon leur rôle et importance respectifs dans son économie. Au lieu de balayer d'un revers de main comme non-pertinentes, ou de négliger comme subordonnées, la sémantique, la phonétique, ou les deux, ils devront chercher de l'information là où l'information peut être trouvée, en prenant bien sûr grand soin d'évaluer la validité de chaque renseignement. On n'obtient pas la description d'une langue en prenant à part tous les éléments de sa délicate machinerie, pas plus qu'une montre ne serait utilement et exhaustivement décrite par l'exposition linéaire sur un tissu vert de tous ses ressorts et roues dentées. Il est nécessaire de montrer comment tous les éléments de la langue aussi bien que de la montre coopèrent quand ils fonctionnent. L'anatomie, à moins qu'elle ne soit étudiée en vue de rendre compte de la physiologie, équivaudrait à une sorte de "nécrologie" ou d'étude de cadavre, d'un usage et d'un intérêt restreints pour tout le monde, à l'exception peut-être des embaumeurs professionnels. Jusqu'ici nous avons eu, en linguistique descriptive, un peu trop d'anatomie et pas assez de physiologie et la rigueur que certains d'entre nous s'évertuent à obtenir ressemble trop souvent à la *rigor mortis*. Mais aucune analogie n'est pleinement satisfaisante : la nature de la montre dépend des décisions du fabricant de montres infiniment plus que de son propre fonctionnement, et ce serait aux biologistes de décider dans quelle mesure les spécimens vivants portent en eux certains des germes de l'évolution future de leur espèce. Dans le cas du langage, l'observation montrera non seulement comment ils fonctionnent aujourd'hui, mais également comment les besoins toujours changeants et toujours conflictuels de leurs usagers agissent en permanence, façonnant silencieusement, hors de la langue, la langue de demain. »

« C'est en partie par opposition à la conception schleichérienne de la langue comme une chose vivante "qui porte en elle-même sa loi d'évolution" qu'il faut comprendre l'antinomie que pose Saussure entre changement et système. Ici encore on pourrait trouver, dans le *Cours* même, des formulations qui indiqueraient que cette antinomie est surmontable. » (M.Sa. : p. 696).

Le propos demeure ambigu : Martinet tout à la fois limite la portée de l'opposition saussurienne en se rangeant à la critique – convenue ; aussi la retrouve-t-on chez Jakobson, dont nous avons vu la conception organiciste de l'évolution – de l'organicisme schleicherien et affirme sans transition le caractère surmontable, « [i]ci encore », de l'antinomie saussurienne. De fait, dans « The Unity of Linguistics », il s'agit moins du caractère fallacieux de la notion d'organisme que du rejet de la notion d'espèce, comme de celle du « fabricant de montres » : à la différence des êtres vivants, qui manifestent leur espèce – bien qu'impliquant ou déterminant peut-être l'évolution de ces dernières –, les langues changent dans le même temps qu'elles fonctionnent. Or, une langue n'est précisément pas comparable à une espèce, mais à un organisme individuel, dont Martinet occulte significativement la notion, dans la mesure même où sa conception de l'évolution de la langue implique la distinction de la langue et des facteurs agissant sur elles de l'extérieur – les « besoins toujours changeants et toujours conflictuels de leurs usagers » qui « agissent en permanence, façonnant silencieusement, hors de la langue, la langue de demain⁷³⁸ » – et, corrélativement, une pluralité de langues en rapport de succession. Les limites de la métaphore sont aussi celles de la notion martinettienne de fonctionnement, fondée sur l'entité dont ces métaphores témoignent et qui apparaît ainsi avant tout comme un cadre de description, description dont la notion de fonctionnement est alors une modalité ou une mise en œuvre. S'il n'est plus question de « chose vivante "qui porte en elle-même sa loi d'évolution" », dans cette mesure même, il ne saurait s'agir d'autre chose que d'une succession de structures en fonctionnement, au lieu de l'entité qu'une telle structure entend pourtant représenter. C'est là l'enjeu du dépassement martinettien, en tant qu'il fait fond sur la dichotomie saussurienne dont, dans « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » (1993), la notion de synchronie dynamique est présentée comme la résolution dialectique, conçue, comme dans « Saussure (Ferdinand de) », comme saussurienne :

« On peut légitimement s'étonner que soit apparue si tard l'idée que l'on pouvait étudier en synchronie l'évolution des langues. La cause en est certainement la crainte de prendre ses distances vis-à-vis de l'enseignement de Saussure. Or, sans que cela doive affecter en rien notre vénération pour celui qui a, au moins en Europe, été à la source des développements les plus décisifs de la linguistique du XX^e siècle, il est encore temps que l'on relève les points où son enseignement doit résolument être remis en cause dans le processus dialectique qui conditionne les progrès de la connaissance. Au-delà du repli un peu frileux que représente, sur certains points, la version du *Cours* établie par Bally et Sechehaye, on peut penser que Saussure, s'il avait vécu, aurait pu, lui-même, s'engager sur la voie ouverte par ses successeurs. » (M.Pq. : p. 253).

⁷³⁸ Comme nous le verrons plus en détails *infra*, la notion de besoin constitue la solution martinettienne au problème de la mobilité. Il apparaît déjà que cette solution est tout aussi problématique que l'organicisme plus franc de Hjelmslev et de Jakobson, dont le deuxième implique d'ailleurs un conflit analogue entre langue et locuteurs.

Comme nous l'avons vu plus haut, on lit ainsi également dans « Saussure (Ferdinand de) » :

« Beaucoup plus fertile [que la distinction langue/parole] est l'opposition de la synchronie et de la diachronie, à condition d'y voir des points de vue et non des réalités. Elle a eu l'insigne mérite d'assurer la légitimité de l'examen du fonctionnement des langues en tant qu'instruments de communication et, par contraste, de mieux cerner les problèmes que pose l'évolution linguistique. » (M.Sa. : p. 696).

Martinet écrit ensuite dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« La dichotomie classique synchronie-diachronie fait bien ressortir la nécessité fondamentale d'une opposition méthodologique tranchée qui ne doit cependant pas rendre insensible au fait que le fonctionnement même de la langue comme instrument de communication, donc en pure synchronie, implique l'évolution de la langue. Distinguer synchronie et diachronie, c'est distinguer entre des états successifs différents d'une même langue ; c'est percevoir, par exemple, que ce qui était à une époque une variante non distinctive échappant à tout choix du locuteur est, à un stade subséquent, une unité distinctive entrant dans une alternance morphologique : en latin tardif, une prononciation [a'miɕi] du pluriel d'*amicus* comporte un [ɕ] qui est une variante du phonème /k/ aussi longtemps que *qui* ne s'est pas réduit à [ki]. Dans un stade ultérieur où ceci est acquis, /ɕ/, ou le /ç/ qui lui succède, représente un choix distinct de /k/ et peut alterner avec lui comme on le constate dans l'italien *amico-amici* (/– ko/ ~ /– çi/), mais non dans *tronco-tronchi* (/– ko/ ~ /– ki/). Ne pas distinguer ici deux stades, c'est s'exposer à confondre, sous l'étiquette trompeuse de “morphophonologie”, des faits qui ressortissent à la phonologie, et d'autres qui ont leur place en morphologie. Il est donc indispensable de donner une description synchronique précise de ces deux stades, non seulement pour comprendre comment se déroulait la communication linguistique dans deux synchronies différentes, mais pour identifier un changement dont il restera, dans une étape ultérieure, à reconstruire le processus par un examen de la dynamique du fonctionnement de la langue. Dans le cas retenu ici, il faudra chercher à déterminer comment une succession /kui/ (dans *eccu-(h)i(c)*, par exemple) tend vers [kwi], amenant par contre-coup /k^w/ dans le contexte /k^wi/ à réduire son élément labiovélaire. Par ailleurs, la tendance à la réduction des hiatus, qui fait passer de [kui] à [kwi], entraîne la réduction à une seule syllabe d'une succession [kia] qui passe à [kja], puis à [ta], avec un [t] qui, par une sorte de catalyse, confirme la palatalisation du [k] de l'ancien /ki/ qui déjà s'esquissait sous la pression d'un [k^wi] qui tend vers [ki]. On peut dire, si l'on veut, que l'examen de la dynamique représente la résolution dialectique de l'opposition diachronie-synchronie. Mais cette résolution n'est possible que si le problème a été tout d'abord clairement posé dans les termes de l'opposition. » (M.Pou. : p. 23-24).

Ce passage a été partiellement cité plus haut, lorsqu'il a été question de la conception martinettienne des alternances, qui nous a fait conclure à une structure analytique. On y retrouve la notion de « résolution dialectique de l'opposition diachronie-synchronie », dont le fait notable est qu'elle implique la distinction synchronie/diachronie, au sens structuraliste, c'est-à-dire le cadre de la synchronie, permettant la distinction des phénomènes, condition d'une description correcte, ainsi que l'identification des changements, mais également leur explication, au moyen d'un « examen de la dynamique du fonctionnement de la langue », qui constitue justement la résolution dialectique de l'opposition. Comme il a commencé d'apparaître plus haut, la proposition martinettienne selon laquelle « le fonctionnement même de la langue comme instrument de communication, donc en pure synchronie, implique

l'évolution de la langue » n'est que la formulation fonctionnaliste de l'hypothèse structurale, dans la mesure où cette dernière concerne également la diachronie⁷³⁹. Inversement, la synchronie dynamique est avant tout une notion descriptive, et la notion de fonctionnement, c'est-à-dire aussi la dimension diachronique en tant qu'articulable à la synchronie, un expédient descriptif. Ce dernier aspect apparaît de manière très nette dans ce passage de « Fonction et structure en linguistique » (1971) :

« Ce qu'on appelle actuellement, en France et ailleurs, dans les milieux non-linguistiques, le "structuralisme", dérive bien, en dernière analyse, du structuralisme linguistique. Mais le passage s'est fait dans des conditions très spéciales, à partir d'une variété très particulière de ce structuralisme. Il est le fait d'esprits spéculatifs, plutôt que de chercheurs décidés à établir un cadre théorique pour l'observation et l'analyse des faits. Il découle, en dernière analyse, de l'enseignement de Claude Lévi-Strauss qui a, très généralement, procédé par emploi métaphorique de catégories dégagées par l'observation linguistique. Cet enseignement se fondait sur celui de Roman Jakobson qui, de tous les structuralistes, est celui qui est passé le plus vite de l'observation des faits à des formulations générales. Pour opposer le "structuralisme" à la mode au structuralisme linguistique, on ne saurait mieux faire que de rappeler que le premier se pose comme anti-historique, alors que le structuralisme linguistique, celui-là même qui se place dans la tradition saussurienne, distingue soigneusement entre synchronie et diachronie, mais, dépassant Saussure, voit dans la perspective diachronique un moyen de comprendre la dynamique d'une structure soumise à la pression des besoins changeants de l'humanité. » (M.Fo. : p. 34).

La diachronie martinettienne demeure ainsi succession de synchronies, qu'il s'agisse de son explication ou de sa constitution, dans une élaboration involontaire de la proposition saussurienne. Un passage révélateur, de ce point de vue, est le développement inaugural de *Évolution des langues et reconstruction* (1973-1975). Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie⁷⁴⁰, Martinet y reprend à son compte la conception de la linguistique comme une « science pilote », au sens où « elle a, pour la première fois, fait la preuve qu'on peut opérer avec des grandeurs discrètes lorsqu'on traite de certains aspects du comportement humain » (M.ELR : p. 5), mettant cependant en garde contre les transferts métaphoriques et résumant l'apport de la linguistique à celui du principe de pertinence, c'est-à-dire à la mise au jour de « la nécessité, pour toute discipline, de déterminer exactement, non seulement son objet, mais l'angle sous lequel cet objet doit être considéré » (M.ELR : p. 6). On lit ensuite :

« Il y a toutefois un trait commun à tous les comportements de l'homme en société qui est leurs variations au fil du temps : même si l'on fait abstraction de l'évolution de l'espèce, du pithécanthrope à l'*homo sapiens*, et qu'on pose, chez l'être humain, des constantes physiologiques et psychologiques, on relève, d'un groupe à un autre, des différences qui s'expliquent comme résultant de divergences et de convergences dans le cadre d'une évolution, plus ou moins rapide, mais inéluctable. Ceci tient au fait que les comportements humains sont des valeurs, ce qui veut dire qu'on doit toujours y retrouver, au-delà de leur apparence immédiate, ce qu'y voient les membres du groupe social. Or les

⁷³⁹ Comme nous le verrons *infra*, y répondra précisément une formulation structurale, manifestant à nouveau la circularité des rapports entre fonction et structure.

⁷⁴⁰ Voir M.ELR : p. 5-6, cité alors.

valeurs qui ont cours dans une communauté changent au fur et à mesure qu'évolue cette communauté.

L'existence d'une constante évolution pose, pour toutes les sciences du comportement, la nécessité de distinguer entre la description de structures synchroniques et l'examen des conditions de l'évolution, ce qui veut dire que les discussions qui, depuis un demi-siècle, se poursuivent parmi les linguistes sur les rapports entre fonction, structure et évolution ont, pour les disciplines voisines, des implications directes.

On sait que Ferdinand de Saussure, dans son désir de fonder une linguistique générale autonome, avait opposé, avec une vigueur et une insistance remarquables, synchronie à diachronie et marqué le caractère prioritaire de l'une par rapport à l'autre. A une époque où l'on concevait les changements – et l'on pensait “changements phonétiques” – comme se réalisant aux dépens de l'intégrité de la langue, une structure linguistique ne se concevait qu'en synchronie, puisque l'évolution proprement dite ne pouvait qu'être destructrice de cette structure. C'est bien là le point de vue qui est explicité dans le *Cours de linguistique générale*. » (M.ELR : p. 6-7).

Nous reviendrons *infra* sur cette nouvelle formulation de la distinction entre la langue et les forces agissant sur elles de l'extérieur, en termes de définition des comportements humains comme des valeurs, qui implique significativement le double rapport son/sens et substance/forme. Notons ici que la distinction synchronie/diachronie se trouve d'emblée formulée comme une distinction méthodologique, distinction de deux objets d'étude distincts : « la description de structures synchroniques » et « l'examen des conditions de l'évolution ». Martinet affirme à nouveau l'importance de la distinction saussurienne pour la mise en place d'une linguistique autonome, mais d'une manière remarquable, faisant nettement apparaître le fondement sur l'entité qu'est la structure, en tant qu'il est corrélatif d'un certain type de construction de l'objet : Saussure aurait nettement opposé synchronie et diachronie et marqué le caractère prioritaire de la première, mais par ailleurs, son postulat d'une antinomie ne tiendrait qu'à sa conception de l'évolution, destructrice, et dès lors incompatible avec l'idée de structure, ainsi confinée à la synchronie. On retrouve ici, d'une autre manière encore, la dualité du « point de vue synchronique » hjelmslevien et l'asymétrie de la distinction jakobsonienne. Il faut en effet noter que s'il ne s'agit pas, comme chez Jakobson, d'appréhension structurale de la diachronie, mais d'appréhension diachronique de la structure, la proposition martinettienne est par là même absurde : prise à la lettre, la conception attribuée à Saussure d'une évolution destructrice, implique une annihilation de la structure, s'opposant ainsi non seulement, comme le pose Martinet, à une considération diachronique de la structure, mais également à toute considération synchronique ultérieure, dans la mesure où elle implique la structure. De fait, comme nous venons de le voir, l'appréhension diachronique de la structure équivaut en réalité à une appréhension structurale (ou fonctionnelle) de la diachronie, cependant qu'inversement, la conception synchronique renvoie avant tout à un postulat d'unité, permettant la description. On lisait ainsi dans *Phonology as Functional Phonetics* (1946) :

« But of course the description of linguistic structure does not exhaust the task imposed upon linguistics. I need not emphasize the fact that linguistic description has for a long time been considered as hardly worth while, the chief interest of philologists being centred upon linguistic change. On the other hand, I suppose that some people still cling to the opinion that the functional and structural point of view is perfectly justified when dealing with a given language at a given stage of its evolution, but that linguistic change

precisely because it implies chinks in the structure and supposes jolts of the functioning, should entail a totally different way of approach. This conception seems to be based on the assumption that any change is necessarily change for the worse. The old belief is still lingering according to which every sound-change goes forward blindly, ruthlessly crushing some parts of the delicate linguistic machinery. But before accepting this pessimistic view should we not try to examine impartially the effect of definite changes on a definite system ? And this we can do only if we consider two different stages of the language, the one before and the other after the change. If we want to pass a fair judgement we have to compare, not two facts, artificially taken out of their systematical surroundings, but two systems in which the exact functional nature of every part is determined by that of any other part. And thus function finds its way into what is often called diachronic linguistics⁷⁴¹. » (M.PFP : p. 21-22)

où le premier aspect apparaît de manière très nette, et on lira ensuite dans « Fonction et pertinence communicative » (1981) :

« Tout ceci veut dire finalement que les changements linguistiques résultent du fonctionnement de la langue. Je formule la chose en disant qu'une langue change parce qu'elle fonctionne. La première fois où j'ai employé cette formule, j'ai eu l'impression de faire un paradoxe. Mais je suis convaincu, aujourd'hui, qu'elle vaut à cent pour cent. C'est absolument le contraire de ce qu'imaginaient nos prédécesseurs : la langue, pour eux, était admirablement monolithique. Puis, soudain, pour des raisons qu'on ignore, cette langue commence à se détraquer, d'où des changements, des mutations. Succède ensuite une période où l'on va faire un effort pour restaurer le monolithisme de la langue. Tout ceci ne tient pas, la langue change sans cesse, elle change peut-être plus vite à certains moments, parce que la société évolue plus vite. Actuellement, par exemple, les changements sont rapides, très rapides, parce que les changements sociaux sont rapides. Le rythme de ces changements n'a pas de commune mesure avec celui d'il y a trente ans, cinquante ans. Donc une langue change parce qu'elle s'adapte constamment aux besoins des usagers, une langue change sans cesser de fonctionner et parce qu'il faut qu'elle fonctionne bien. Ceci veut dire qu'une description synchronique et purement synchronique, si elle doit vraiment être satisfaisante, devra prendre en considération la dynamique de la langue. » (M.Pe. : p. 114-115)

où il s'agit avant tout de s'opposer à l'idée d'un monolithisme de la langue, la notion de dynamique intervenant pour prendre en charge l'évolution en tant qu'impliquée par le fonctionnement et s'opposant significativement à l'idée d'un cycle où se succèderaient

⁷⁴¹ « Mais bien sûr la description des structures linguistiques n'épuise pas les tâches imposées à la linguistique. Je n'ai pas besoin d'insister sur le fait que la description a pendant longtemps été considérée comme étant à peine digne d'intérêt, l'intérêt principal des philologues étant centré autour du changement linguistique. Je suppose d'autre part que certaines personnes se cramponnent toujours à l'opinion selon laquelle le point de vue structural et fonctionnel est parfaitement justifié quand on s'occupe d'une langue donnée à un stade donné de son évolution, mais que le changement linguistique, précisément parce qu'il implique des fissures dans la structure et qu'il suppose des secousses dans le fonctionnement, impliquerait un type d'approche tout à fait différent. Cette conception semble faire fond sur l'hypothèse selon laquelle tout changement est nécessairement un changement pour le pire. La vieille croyance selon laquelle tout changement phonique progresse de manière aveugle, écrasant sans pitié certaines parties de la délicate machinerie subsiste encore. Mais avant d'accepter cette vue pessimiste ne devrions-nous pas essayer d'examiner impartialement les effets de changements définis sur un système défini ? Et nous ne pouvons le faire que si nous considérons deux stades différents de la langue, le stade d'avant le changement et le stade d'après. Si nous voulons rendre un jugement équitable nous devons comparer, non deux faits, artificiellement extraits de leurs environnements systémiques, mais deux systèmes dans lesquels la nature fonctionnelle exacte de chaque partie est déterminée par celle de toute autre. Et de la sorte la fonction se fraie un chemin dans ce que l'on appelle souvent la linguistique diachronique. »

destruction et restauration de la structure, autrement dit à celle d'une désunion de cette structure dont la présupposition est au fondement de la conception martinettienne. La notion de destruction est effectivement présente dans le *Cours de linguistique générale*. Nous avons cité plus haut⁷⁴² ce passage :

« Voici un cas encore plus frappant. En paléoslave *slovo*, “mot”, fait à l'instrum. sg. *slovemъ* au nom. pl. *slova*, au gén. pl. *slovъ*, etc. ; dans cette déclinaison chaque cas a sa désinence. Mais aujourd'hui les voyelles “faibles” ъ et ѣ, représentants slaves de *ĭ* et *ǫ* indo-européen, ont disparu ; d'où en tchèque, par exemple, *slovo*, *slovem*, *slova*, *slov* ; de même *žena*, “femme”, accus. sg. *ženu*, nom. pl. *ženy*, gén. pl. *žen*. Ici le génitif (*slov*, *žen*) a pour exposant zéro. On voit donc qu'un signe matériel n'est pas nécessaire pour exprimer une idée ; la langue peut se contenter de l'opposition de quelque chose avec rien ; ici, par exemple, on reconnaît le gén. pl. *žen* simplement à ce qu'il n'est ni *žena* ni *ženu*, ni aucune des autres formes. Il semble étrange à première vue qu'une idée aussi particulière que celle du génitif pluriel ait pris le signe zéro ; mais c'est justement la preuve que tout vient d'un pur accident. La langue est un mécanisme qui continue à fonctionner malgré les détériorations qu'on lui fait subir. » (Saussure, 1972 : p. 123-124)

ainsi que sa source, qui se trouve dans le troisième cours :

« Si nous prenons une langue slave, le tchèque, nous voyons qu'un mot qui a été *slovo*, instrumental *slovem*, nominatif pluriel *slova*, génitif pluriel *slovů*, – (voyelle faible) Aujourd'hui, toutes les voyelles faibles ont disparu de la langue.

Nous avons aujourd'hui *slovo*, *slovem*, *slova*, génitif pluriel *slov*.

De même la femme : *žena* “la femme”, accusatif *ženon*, nominatif pluriel *ženy*, génitif pluriel *žen*.

Le signe du génitif pluriel en hongrois a pour exposant zéro ; c'est le fait qu'il soit zéro. <Pas besoin d'avoir toujours figure acoustique en regard d'une idée. Il suffit d'une opposition et on peut avoir x/zéro.>

Sur un terrain semblable on voit mieux qu'un état de langue est un état fortuit. Ce fait n'a aucun rapport avec les valeurs que crée ce système.

La langue est comparable à une machine qui marcherait toujours quelles que soient les détériorations qu'on lui ferait subir. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 266).

On lit de même dans les notes de Dégallier :

« **Langue est** comparable à une machine **qui** marcherait toujours, quelles que soient **les détériorations qu'on lui ferait subir**. » (Saussure, 1967 : p. 192).

Cette « détérioration » se double cependant d'un fonctionnement perpétuel, et la comparaison avec la machine est amenée par la notion d'état fortuit⁷⁴³, signifiant l'irréductibilité de deux phénomènes, le « fait » diachronique et « les valeurs que crée ce système ». La notion d'état fortuit était déjà apparue un peu plus haut dans le troisième cours, dans le développement consacré au pluriel germanique, également cité *supra*⁷⁴⁴ :

⁷⁴² Voir la note 197.

⁷⁴³ Que l'on trouve également dans les notes de Dégallier, cependant apparemment moins complètes : « Toujours *état fortuit*. <Cet exemple est plus frappant que précédent à cause de l'idée plus **particulière** de **génitif pluriel** qui a **pris signe zéro**.> » (Saussure, 1967 : p. 192).

⁷⁴⁴ Voir Saussure (1972) : p. 121-122.

« Nous pouvons faire à ce sujet un certain nombre de réflexions. <qui rentrent directement dans notre sujet de la dualité de notre point de vue>

1°) Les faits diachroniques (les changements) ont-ils eu pour but de marquer autrement le pluriel ? Est-ce l'expression du pluriel qu'on a voulu changer ? Nullement. Le fait qu'une forme *gasti* soit devenue *gesti* ne s'inquiète pas plus du pluriel que le fait *tragit*, *trägt*.

2°) Ont-ils le caractère de tendre à changer le système ? Incontestablement, il y a ici un système, puis un autre. A-t-on voulu passer d'un système <de rapports> à l'autre ? Non. L'altération ne porte pas sur le système mais sur des éléments du système. Jamais un système ne s'altère dans son entier. L'altération porte sur élément du système pris sans égard avec leur solidarité vis-à-vis du système. –

fot / foti

fôti

fêt

Le système ne peut pas être composé autrement que de *fot / foti* ou de *fôt / fêt*. Ce n'est pas l'ensemble qu'on a voulu changer, mais un élément du système. Il n'est pas vrai qu'un système ait engendré l'autre, <mais un élément du système a été changé, d'où un autre système.>

Troisième observation : Un tel tableau est instructif pour connaître ce qu'est un état. Nous voyons le caractère fortuit de chaque état. C'est une idée fausse que nous nous faisons que la langue <se présente comme un mécanisme créé en vu [*sic*] et selon les concepts à examiner⁷⁴⁵ ; nous voyons comme quoi l'état n'avait nullement pour destination de marquer les significations dont il s'imprègne ou de les marquer selon la convention des termes qu'on a utilisée. Un état fortuit est donné et on s'en empare.

Etat = état fortuit des termes.

C'est là une notion que n'aurait jamais acquise la grammaire traditionnelle.

Rien ne sera philosophiquement plus important. Mais il faudra séparer soigneusement l'état des modifiants.

Dans chaque état, l'esprit insuffle, vivifie une matière donnée, mais il n'en dispose pas librement.

4°) Est-ce que tout de même les faits qui appartiennent à la série diachronique sont de même nature, du même ordre que ceux que nous relevons dans la série synchronique ? <Toujours avec cet exemple :> Les états se succèdent par des choses complètement indépendantes. Nous avons établi <que tout se passe hors de toute intention. Mais est-ce que dans les systèmes il y a un ensemble de faits qui se rapprochent du fait de changement ? Non. –>

Le fait de synchronie est toujours un fait significatif, qui intéresse la signification. Il a pour condition qu'il y ait au moins deux termes en présence. <Ce n'est pas *fêt* qui contient l'idée de pluriel> C'est l'opposition *fôt-fêt* qui engendre l'idée de pluriel. <Il faut deux termes au minimum>

Si l'on prend le fait diachronique, <juste l'inverse :> la condition pour que *fêt* existe, c'est que *fôti* disparaisse. <Nous sommes entre termes successifs au lieu d'être entre termes coexistants> Il faut pour que *fôti* ait une valeur pluriel, qu'il ait à côté de lui *fôt*. Cela exclut la possibilité de faits analogues. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 264-265).

Comme nous l'avons déjà souligné, ce passage fait nettement apparaître la manière dont la conception saussurienne du changement – « en dehors de toute intention » – est corrélative⁷⁴⁶ d'une redéfinition de la langue comme système de valeurs et de l'étiologie du rapport son/sens. Saussure pose en premier lieu que les changements examinés ne visaient pas

⁷⁴⁵ Voir la note 166 ci-dessus.

⁷⁴⁶ Ou constitutive. Voir *supra*, I-, A-, 1- et *infra*, V-.

l'expression du pluriel, non plus que le changement du système, affirmant ensuite qu'« [u]n tel tableau est instructif pour connaître ce qu'est un état⁷⁴⁷ » – ce pour quoi cette vue était inaccessible à la grammaire traditionnelle, antérieure à la grammaire historique et comparée –, dès lors redéfini comme « état fortuit⁷⁴⁸ », par opposition à un « mécanisme créé en vue et

⁷⁴⁷ Les notes de Dégallier sont encore plus claires à cet égard : « 3° **Cette observation** a intérêt pour cette idée : qu'il aura toujours été utile d'avoir fait **comprendre** ce que c'est qu'un état. Nous voyons **caractère fortuit** de chaque **état**. » (Saussure, 1967 : p. 189).

⁷⁴⁸ On lira encore ensuite à propos de l'accent : « Autre exemple. En français : loi que l'accent est toujours sur la dernière syllabe, à moins qu'elle ne possède un *e* muet. <Fait synchronique. – Rapport entre ensemble de mot français et l'accent.>

D'où vient ce fait, ou plutôt, en nous plaçant dans un état antérieur, l'état latin : <plus compliqué> l'accent est toujours sur la pénultième [syllabe] et l'antépénultième [syllabe] des mots selon que la pénultième est longue ou brève.

Cette loi évoque des rapports tout autres que la loi française.

C'est le même accent qui n'a pas bougé dans un seul mot :

ánge métiér

ángelus ministériúm

Cependant deux formules différentes à deux moments. Pourquoi ?

Comme tout le monde <le> sait, c'est parce que la forme des mots a changé. Tout ce qui était après l'accent a disparu ou s'est transformé en syllabe *e* muet. <Les sujets parlants mettront instinctivement l'accent sur la dernière syllabe. Conscience d'un certain rapport> La formule est complètement différente ? <On n'a pas voulu changer la formule, puisqu'on n'a pas voulu changer l'accent> A-t-on voulu changer le système d'accent ? Non, pas la moindre volonté même inconsciente de changer l'accent.

Il s'est interposé un fait diachronique :

io e	mansiónne maison
--	--

Il ne concerne pas l'accent, mais les syllabes qui se conservent ou pas. On peut concevoir la loi de l'accent comme un ordre et tous les états comme des ordres qui existent indépendamment de toute volonté de les créer. Et ainsi se vérifie aussi l'idée du caractère fortuit de chaque état. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 266-267). Le premier exemple examiné était celui de *décrépit* et Saussure y insistait également sur l'enseignement tiré de la diachronie quant à la conception de l'état : « Voyons maintenant au moyen de quelques exemples cette opposition entre les choses évolutives et les choses statiques.

après altération phonétique	latin <i>crispus</i> <i>crêp-</i> <i>crépir, décrépir</i>	↓	<i>decrepitus</i> <i>décrépit</i>
-----------------------------	---	---	--

Maintenant à un certain moment, d'une façon savante et par un de ces faits qu'on peut appeler pathologique, la langue s'est trouvée recevoir en elle <le mot latin> (*decrepitus*), dont on ne sait l'origine. On l'a introduit on ne sait pourquoi dans la langue française <et on en a fait *décrépit*>. A l'heure qu'il est, un mur décrépi, un homme décrépit se conservent l'un l'autre. <Aujourd'hui, il est certain que la plupart des personnes voient un rapport entre un mur décrépi et un homme décrépit> C'est un fait statique, puisque c'est le rapport d'une valeur de la langue à une autre coexistante.

Pour que ce fait <statique> se produisît, il a fallu différents faits évolutifs ou diachroniques : <Il a fallu qu'on ne dise plus *crispus* mais *crêp-*, qu'à un certain moment on ait introduit savamment un certain nombre de nouveaux mots directement du latin, (autre fait diachronique).>

Ces faits diachroniques, qui ont été nécessaires pour produire le fait <statique> en question, <qu'on confond décrépit et décrépi> n'ont aucun rapport avec le fait statique relevé. Ils ont conditionné le fait mais sont en eux-mêmes 1°) parfaitement distincts.

2°) A-t-il été inutile pour bien saisir le fait statique de connaître son origine <de connaître les faits diachroniques> ?

Non, cela est utile. Cela nous montre un fait sur lequel nous aurons à revenir : la passivité des sujets parlants devant le signe. Nous voyons en effet que réunir ces deux mots, c'est absurde au point de vue des origines, mais parfaitement en règle au point de vue de l'état.

3°) Est-ce qu'on peut réunir un ensemble de faits diachroniques et un ensemble de faits synchroniques dans la même étude ? <Non> Ils apparaissent comme d'ordre différent.

selon les concepts à exprimer ». Se trouve alors formulée la distinction des deux types de phénomènes, impliquant l'irréductibilité du phénomène synchronique. Il faut également citer ici ce passage de « Status et motus » (1894-1897 ?⁷⁴⁹), cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Beaucoup plus grave est la seconde faute où tombent généralement les philosophes, et qui est de se représenter :

2° qu'une fois un objet désigné par un nom, c'est là un tout qui va se transmettre, sans autres phénomènes à prévoir ! Si une altération se produit, ce n'est que du côté du nom qu'elle peut être à craindre à ce qu'on suppose, *fraxinus* devenant *frêne*. Cependant aussi du côté de l'idée : []

Voilà déjà de quoi faire réfléchir sur le mariage d'une idée et d'un nom quand intervient ce facteur imprévu, absolument ignoré dans la combinaison philosophique, LE TEMPS. Mais il n'y aurait là rien encore de frappant, rien de caractéristique, rien de spécialement propre au langage, s'il n'y avait que ces deux genres d'altération, et ce premier genre de dissociation par lequel l'idée quitte le signe, spontanément, que celui-ci s'altère ou non.

Les deux choses restent encore jusqu'ici des entités séparées au moins pour un []

Ce qui est caractéristique, ce sont les innombrables cas où c'est l'altération du signe qui change l'idée même et où on voit tout à coup qu'il n'y a point de différence du tout, de moment en moment, entre la somme des idées distinguées et la somme des signes distinctifs. Deux signes par altération phonétique se confondent : l'idée, dans une mesure déterminée (déterminée par l'ensemble des autres éléments), se confondra. Un signe se

Ce premier exemple a certains avantages, il est pour ainsi dire dans un *quiproquo* de la langue <Nous en verrons un autre plus large>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 262-263). Les deux exemples sont repris dans le *Cours de linguistique générale* (voir Saussure, 1967 : p. 185-186 et 190-192), sans cependant que leurs enjeux y apparaissent aussi clairement : « Le latin *crispus*, “ondulé, crêpé”, a fourni au français un radical *crép-*, d'où les verbes *crépir* “recouvrir de mortier”, et *décrépir*, “enlever le mortier”. D'autre part, à un certain moment, on a emprunté au latin le mot *dēcrepītus*, “usé par l'âge”, dont on ignore l'étymologie, et on en a fait *décrépit*. Or il est certain qu'aujourd'hui la masse des sujets parlants établit un rapport entre “un mur *décrépi*” et “un homme *décrépi*”, bien qu'historiquement ces deux mots n'aient rien à faire l'un avec l'autre ; on parle souvent de la façade *décrépite* d'une maison. Et c'est un fait statique, puisqu'il s'agit d'un rapport entre deux termes coexistants dans la langue. Pour qu'il se produise, le concours de certains phénomènes d'évolution a été nécessaire, il a fallu que *crisp-* arrive à se prononcer *crép-*, et qu'à un certain moment on emprunte un mot nouveau au latin : ces faits diachroniques – on le voit clairement – n'ont aucun rapport avec le fait statique qu'ils ont produit ; ils sont d'ordre différent. » (Saussure, 1972 : p. 119-120), « Voici d'autres exemples qui confirmeront et compléteront les conclusions tirées des premiers.

En français, l'accent est toujours sur la dernière syllabe, à moins que celle-ci n'ait un *e* muet (ə). C'est un fait synchronique, un rapport entre l'ensemble des mots français et l'accent. D'où dérive-t-il ? D'un état antérieur. Le latin avait un système accentuel différent et plus compliqué : l'accent était sur la syllabe pénultième quand celle-ci était longue ; si elle était brève, il était reporté sur l'antépénultième (cf. *amīcus*, *ānīma*). Cette loi évoque des rapports qui n'ont pas la moindre analogie avec la loi française. Sans doute, c'est le même accent en ce sens qu'il est resté aux mêmes places ; dans le mot français il frappe toujours la syllabe qui le portait en latin : *amīcum* → *ami*, *ānimam* → *âme*. Cependant les deux formules sont différentes dans les deux moments, parce que la forme des mots a changé. Nous savons que tout ce qui était après l'accent ou bien a disparu, ou bien s'est réduit à *e* muet. A la suite de cette altération du mot, la position de l'accent n'a plus été la même vis-à-vis de l'ensemble ; dès lors les sujets parlants, conscients de ce nouveau rapport, ont mis instinctivement l'accent sur la dernière syllabe, même dans les mots d'emprunt transmis par l'écriture (*facile*, *consul*, *ticket*, *burgrave*, etc.). Il est évident qu'on n'a pas voulu changer de système, appliquer une nouvelle formule, puisque dans un mot comme *amīcum* → *ami*, l'accent est toujours resté sur la même syllabe ; mais il s'est interposé un fait diachronique : la place de l'accent s'est trouvée changée sans qu'on y ait touché. Une loi d'accent, comme tout ce qui tient au système linguistique, est une disposition de termes, un résultat fortuit et involontaire de l'évolution. » (Saussure, 1972 : p. 122-123).

⁷⁴⁹ Voir la note 20 ci-dessus.

différencie par le même procédé aveugle ; infailliblement il s'attache un sens à cette différence qui vient de naître. Voici des exemples, mais constatons tout de suite l'entière insignifiance d'un point de vue qui part de la relation d'une idée et d'un signe hors du temps, hors de la transmission, qui seule nous enseigne (expérimentalement) ce que vaut le signe. Exemples. » (Saussure, 2002a : p. 231).

Comme nous avons tenté alors de le mettre en évidence, Saussure insiste ici encore sur l'enseignement que l'on peut tirer de la linguistique historique quant à la nature du signe. A deux types de changements – phonétique et sémantique⁷⁵⁰ – il oppose des changements phonétiques à effets sémantiques, dont la conception fait voir « ce que vaut le signe », *articulus* qui est un « tout-un », et non union d'entités séparées. A des changements déterminés par des « procédés aveugles » répond ainsi un fonctionnement synchronique. Saussure insiste à de nombreuses reprises sur le caractère aveugle des changements. Rappelons en premier lieu ce passage du troisième cours, où il est question de « forces aveugles » :

« Une langue quelconque, si elle réalise les conditions de toute langue, est impuissante à se défendre contre les facteurs d'altération qui aboutissent à déplacer de moment en moment le rapport total du signifiant au signifié. On ne connaît aucun exemple où le rapport soit resté tout à fait tel quel. C'est le corollaire immédiat du principe de continuité. Par rapport au principe de liberté contenu dans l'arbitraire du signe, non seulement la continuité supprime la liberté, mais si par hypothèse on avait établi une langue <par législation>, le lendemain elle <(la masse)> aurait déplacé ses rapports. On tient le contrôle de la langue tant qu'elle n'est pas en circulation, mais dès qu'elle remplit sa mission, on voit les rapports se déplacer. Du moins on doit conclure qu'il en doit être fatalement ainsi d'après exemples offerts par l'histoire.

L'espéranto, <cet essai de langue artificielle qui paraît réussir> obéira-t-il à la loi fatale en devenant social ? Ce n'est pas une masse compacte qui se sert de l'espéranto, mais des groupes disséminés parfaitement conscients, qui n'ont pas appris cette langue comme une langue naturelle.

Dans les systèmes de signes (systèmes d'écriture, cf. le pehlvi), et jusque même dans le langage des sourds-muets, des forces aveugles déplaceront les rapports. <Ce sera un fait de sémiologie générale : continuité dans le temps liée à altération dans le temps.> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 243)

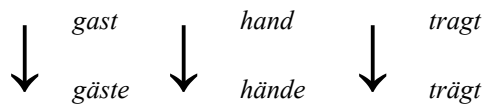
ainsi que cet autre, extrait de la comparaison de la langue avec le jeu d'échecs, où Saussure s'inscrit en faux contre la notion de changements intentionnels et où l'on retrouve la notion d'état fortuit, ainsi que l'irréductibilité des deux phénomènes synchronique et diachronique, eu égard à laquelle toute notion d'intention, même si elle correspondait à quelque réalité, devient caduque :

« Il y a un point où la comparaison est en défaut, mais par contraste cela permet cependant de montrer :

Dans le jeu d'échecs le joueur a l'intention en déplaçant une pièce de faire <le déplacement et d'opérer> une action sur le système. Quand la langue fait un coup (un changement diachronique), elle ne prémédite rien.

C'est spontanément et fortuitement que les pièces d'échecs :

⁷⁵⁰ On pense ici à la critique de Whitney formulée dans « De l'essence double du langage », citée plus haut. Voir Saussure (2002a) : p. 40-41, et *infra*, V-.



se trouvent en face les unes des autres.

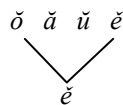
Les pièces d'échecs *gast* / *gäste* []
de signifier singulier et pluriel.

<Mais même quand intention préside> Le déplacement de valeur est irréductible en son essence à ce que sont les systèmes de valeurs qui le conditionnent <(qu'il conditionne)>. » (Saussure & Constantin, 2002a : p. 267-268).

Il est plus précisément question, dans le premier cours, des changements phonétiques :

« Avant de passer aux causes des changements il faut dire deux mots du caractère aveugle du principe phonétique, car c'est un caractère essentiel des changements pris en eux-mêmes. L'effet donc des changements phonétiques se fait sentir sur toute espèce de mots et ne distingue pas entre substantif ou adjectif, radical ou désinences. Il doit en être ainsi, car s'il dépendait de la nature grammaticale du mot de s'opposer aux changements, nous pourrions bien parler de changements grammaticaux mais non phonétiques. Par exemple dans $\chi\eta\nu\sigma\epsilon\varsigma$ et $\mu\eta\nu\sigma\epsilon\varsigma$, ς après ν est tombé ($\chi\eta\nu\epsilon\varsigma$ <oies>, $\mu\eta\nu\epsilon\varsigma$). Est-ce que le phénomène s'arrêtera lorsque la désinence < σ > prendra une signification comme aux aoristes $\acute{\epsilon}\tau\epsilon\nu\sigma\alpha$, $\acute{\epsilon}\phi\alpha\nu\sigma\alpha$? Nullement, la catégorie grammaticale de s n'importe point et le changement s'est produit dans ces cas-ci comme dans les autres : $\acute{\epsilon}\tau\epsilon\iota\nu\alpha$, $\acute{\epsilon}\phi\eta\nu\alpha$.

“*gibo*, *meistar*” du vieux haut allemand sont devenus plus tard : *gibe* et *meister* et en général :



Mais quand la différence par exemple entre ö et ë (comme dans : *boton*, *boten*) était liée à la fonction essentielle de désigner un cas, cela a-t-il fait fléchir le phénomène ? Aucunement, et

boton, *boten*

ont donné l'un et l'autre

boten, *boten*

Il fallait insister à cet endroit sur ce point bien qu'il se rattachât aussi aux effets des changements phonétiques, parce qu'il touche l'essence des changements phonétiques considérés en eux-mêmes. » (Saussure, 1996 : p. 37).

Ce caractère apparaît ici comme un corollaire de la distinction entre grammatical et phonétique, autrement dit de la notion même de changement phonétique, où l'on retrouve la distinction entre morphologie et phonétique⁷⁵¹. Saussure insiste également sur le caractère régulier des changements phonétiques. On lisait ainsi plus haut dans le premier cours⁷⁵² :

⁷⁵¹ Voir également à cet égard, dans le premier cours : « Toutes les sous-unités <(racines, suffixes etc.)> peuvent tomber <dans> des cas d'alternance : la phonétique ne s'inquiète pas de la fonction, du caractère que peut avoir une unité quelconque. C'est ce que nous avons <déjà> constaté à propos des préfixes :

re- ë
r- *in-* » (Saussure, 1996 : p. 80).

⁷⁵² Voir *supra* et la note 726. Ces développements du premier cours forment la substance du premier paragraphe du deuxième chapitre de la troisième partie du *Cours de linguistique générale*, intitulé « Leur régularité absolue » – le titre du chapitre est « Les changements phonétiques » – ainsi que des deux premiers alinéas du paragraphe suivant, « Conditions des changements phonétiques ». Voir Saussure (1967) : p. 327-330.

« Nous commençons l'étude des évolutions par les évolutions phonétiques parce que, par leur importance et leur caractère de régularité, elles sont les représentants par excellence et la meilleure illustration des évolutions du langage en général.

Les changements phonétiques sont un des phénomènes de langue dont nous n'avons pas conscience et qui naturellement ne nous est pas donné : pour les connaître il nous faut l'étude du passé, l'étude par le document écrit.

Ces changements sont plus ou moins considérables, plus ou moins nombreux, mais tous ont le caractère de se produire avec une certaine régularité : un élément placé dans les mêmes conditions changera de la même façon dans tous les mots. Cette constance est l'effet des lois phonétiques, auxquelles sont soumis les changements phonétiques. Mais dans ces changements nous sommes en présence d'éléments et non de mots : un élément est atteint par le phénomène phonétique dans tous les mots, etc.... : un élément ne peut pas être régi par une loi ! C'est donc un contresens de parler de lois phonétiques, <mais> nous n'avons pas d'autre mot. » (Saussure, 1996 : p. 28)

puis⁷⁵³ :

« N'importe quelle méthode conduira à voir qu'il s'agit de :

a
↓
b

soit du passage d'un élément à un autre dans un temps et un milieu (communauté) déterminés. Nous reconnaitrons que les changements phonétiques ont le caractère de régularité, pourvu que les conditions soient identiques. Cette question des conditions exactes ne doit jamais être oubliée : dans une série de cas (très peu nombreux), il est vrai, les conditions n'importent aucunement mais dans une autre série on est obligé d'en tenir compte pour déterminer les changements phonétiques.

Si nous prenons des exemples – au hasard, sans indiquer s'ils demandent une condition secondaire oui ou non – en allemand (où les phénomènes ne sont pas voilés par l'écriture comme en français) dans une période voisine de nous, nous voyons que tout ce qui était *i* est devenu aujourd'hui *ei* :

<i>wîn</i>	<i>trîben</i>	<i>lîhen</i>	<i>zît</i>		<i>î</i>
<i>wein</i>	<i>treiben</i>	<i>leihen</i>	<i>zeit</i>		<i>ei</i>

De même, *û* a donné dans les mêmes limites de temps généralement *au* :

<i>hûs</i>	<i>zû</i>	<i>rûch</i>		<i>û</i>
<i>haus</i>	<i>zaun</i>	<i>rauch</i>		<i>au</i>

De même, si nous prenions l'*û* nous verrions qu'il est devenu *eu*.

Diphthongues : *ie* est devenu régulièrement *î* (bien qu'on ne voit [*sic*] pas ce changement par l'écriture) :

biegen lieb tier

uo → *u* : *muot*
mut

Consonnes : Toute espèce d'ancien *z* est devenu *s*

wazer
↓
wasser

Tout ancien *h* intérieur a disparu entre deux voyelles :

h : *lîhen, sehen*
↓

⁷⁵³ Voir également Saussure (1996) : p. 30, cité dans la note 726.

zéro

Nous constaterons également que ce qui était prononcé comme un *w* anglais sonne maintenant comme *v*.

En vieux français :

<i>l: false</i>		<i>halt</i>
<i>u: fausse</i>		<i>haut</i>

En latin ce qui a été un *s* intervocalique apparaît à une autre époque comme un *r* :

<i>genes̄is</i>	<i>āsena</i>	<i>s</i>
		↓
<i>generis</i>	<i>arena</i>	<i>r</i>

Il y a eu il est vrai un moyen terme à ce changement, mais il suffit de constater que *a* est devenu *b* dans des conditions régulières. De tous ces exemples il ressort ce que nous affirmions : que toutes les évolutions se trouveront rapportées à de régulières transformations. Le cas le plus général est qu'elles ne peuvent se produire que dans des conditions déterminées ; cela est clair déjà a priori. Par exemple *s* est devenu *r* mais seulement entre deux voyelles ; dans *maestus*, *posco* ou *senex* on ne peut même pas s'imaginer qu'un tel changement soit possible. Au fond il sera extrêmement rare qu'un élément se transforme de la même façon dans n'importe quelles conditions. C'est dans les voyelles que l'on trouve le plus de ces transformations absolues, et encore l'accent <y> joue-t-il un grand rôle : ainsi un *i* non accentué ne pourra jamais devenir *ei*. On trouvera quelques exemples dans les *Lautverschiebungen* :

<i>collum</i>	<i>k</i>
<i>hals</i>	<i>h</i>

partout sauf dans la position *k=sk*. » (Saussure, 1996 : p. 30-32).

On lit de même dans une note non datée :

« 2^e question. Méthode de l'investigation linguistique. La méthode de recherche dépend naturellement de l'idée qu'on est arrivé à se faire de la vie du langage. Mieux on connaît les phénomènes universels du langage qui doivent se reproduire partout, mieux on sait par quelle voie attaquer un idiome donné, et ressaisir son passé en remontant le cours de ces phénomènes.

Ces phénomènes sont de deux ordres : phonétiques et *analogiques*, matériels et psychologiques.

1. Phénomènes phonétiques.

Étant donnée une langue quelconque, si on l'observe pendant l'espace d'un ou deux siècles, il est à peu près certain d'avance que quelque chose se sera modifié durant cet espace de temps dans l'ensemble des sons qui la constituaient.

Il est en second lieu beaucoup plus certain encore que chacune des modifications intervenues aura suivi une loi régulière : par exemple si un *s*, dans tel mot, est devenu *z*, on verra que tous les *s* placés dans les mêmes conditions que dans ce mot sont également devenus *z*. Le *changement phonétique* s'opère avec une régularité mathématique, et reçoit souvent pour cette raison le nom de *loi phonétique*.

Ainsi en français *c* (c'est-à-dire *k*) suivi de *a*, étant devenu *š* (écrit *ch*) dans *chat* = lat. *cattus*, on peut compter d'avance qu'il en sera de même dans tous les exemples pareils, et l'on a effectivement *chaud* = *cal(i)dus*, *chaîne* = *catena*, *chant* = *cantus*, *char* = *carrus*, *chair* = *caro*, *cher* = *carus*, *vache* = *vacca*, *mouche* = *musca*, etc. » (Saussure, 2002a : p. 269)

et dans le « Cours de phonétique 1909-1910 » :

« “Il est fâcheux que le premier exemple d’un fait phonétique tombe justement sur un cas dont on ne peut donner la loi. L’idée d’un changement phonétique livré au hasard ne doit pas nous tenter. C’est un cas très exceptionnel, nullement douteux, mais dont la règle reste à trouver comme ça a été le cas pour beaucoup de faits phonétiques.” [R 17]⁷⁵⁴ » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 28).

Il faut rappeler, à cet égard, ce passage du deuxième cours, cité plus haut⁷⁵⁵ et qui répond à la critique du terme de *loi* qui se trouve formulée à la fin du premier passage du premier cours où il soit question de régularité :

« Mais la loi phonétique ?

Ici, on ne peut méconnaître la force impérative de la loi. Nous voyons en effet qu’elle a une sanction qui est dans le résultat de <l’événement.> Il est vrai qu’on ne pourra l’exprimer que par l’idée d’une régularité. <C’est parce qu’elle s’applique avec régularité qu’elle manifeste sa force impérative.> On est amené à se demander si tous les mots placés dans les mêmes conditions les subissent : sont-elles> absolues, sans exception ? C’est là qu’on a vu le nœud de la question ; mais il n’est pas là, il est dans la question des unités : faut-il les concevoir comme s’appliquant à telles <ou telles> unités ou non ? <Il n’y a pas de loi si on ne peut indiquer une quantité de faits individuels qui s’y rattachent ;> <mais> si on va au fond de la loi phonétique il n’est pas dit qu’on ait à envisager la chose ainsi. On dit : tous les mots sont frappés ; on commence par faire une armée de mots, <on suppose> que les mots sont des individus <tout faits> et on dit <qu>ils sont frappés par la loi. Mais est-ce bien les mots qui sont ces unités du phénomène phonétique ? <Supposons qu’une corde d’une harpe soit faussée ; il est clair que toutes les fois que dans un morceau on joue de cette corde, il se produit une faute. Mais peut-on dire que par exemple les ré de ce morceau sont faux d’après une loi ? C’est absurde ! A l’octave ce ne sera déjà plus vrai !> Nous pouvons nous faire une idée très sensible des lois phonétiques autrement que sur le papier.> Dans une région, on faussera l’a : on dira *se fôcher* pour *se fâcher*. Est-ce des mots qui sont frappés ou bien est-ce <un son> comme dans l’exemple de la corde de harpe ?

Ainsi la loi synchronique c’est <simplement> ce qui exprime un ordre établi, mais on peut lui reconnaître le droit de s’appeler loi. (<On parle bien de> loi d’arrangement ! <Nous employons souvent ce mot pour dire ordre établi, compréhensible ;> le caractère impératif n’est pas indispensable pour qu’on puisse parler de loi !) Pour les lois phonétiques nous percevons une régularité par illusion. L’emploi du terme de loi en parlant de faits diachroniques est douteux, <suspect.>

Il faut <se> servir avec beaucoup plus de réserve du terme de loi pour les faits diachroniques que pour les faits synchroniques. En tout cas nous pouvons garder l’idée que les faits diachroniques sont accidentels. » (Saussure, 1997 : p. 47-48).

Comme nous l’avons vu alors, Saussure affirme ici avant tout l’irréductibilité des deux phénomènes synchronique et diachronique. La notion de régularité implique donc la distinction de deux phénomènes et de deux logiques distincts, corrélatifs de deux types d’unités. Saussure écrit ainsi dans une note item :

⁷⁵⁴ Voir également Reichler-Béguelin (1980) : p. 25-26, cité plus haut.

⁷⁵⁵ Auquel renvoient les éditeurs (sous la forme qu’ils lui confèrent dans leur rédaction) au début du paragraphe consacré à la régularité des changements phonétiques : « On a vu p. 132 que le changement phonique n’atteint pas les mots, mais les sons. C’est un phonème qui se transforme : événement isolé, comme tous les événements diachroniques, mais qui a pour conséquence d’altérer d’une façon identique tous les mots où figure le phonème en question ; c’est en ce sens que les changements phonétiques sont absolument réguliers. » (Saussure, 1972 : p. 198).

« *Item*. Les sujets parlants n'ont aucune conscience des *apostèmes* qu'ils prononcent, pas plus que de l'*idée pure* d'autre part. Ils n'ont conscience que du *sème*. C'est là ce qui assure la transformation parfaitement mécanique de l'*apostème* à travers les siècles. » (Saussure, 2002a : p. 109).

« Aveugle » et « régulier » sont ainsi deux caractérisations, sinon synonymes, du moins complémentaires du changement phonétique, en tant que phénomène irréductible au phénomène synchronique : l'une renvoie à la distinction entre synchronique (morphologique, sémiologique) et diachronique (phonétique), l'autre à l'unité diachronique ainsi constituée. On lit ainsi encore dans la deuxième conférence à l'Université de Genève :

« L'autre cause des transformations linguistiques, la cause phonétique appelle maintenant notre attention.

Pour des raisons qu'il ne serait —

échappe à notre regard et à notre conscience. Ce mouvement phonétique existe dans toutes les langues.

cantare > chanter campus > champ cathedra > chaire calamus > chaume vacca vache, capillus

se décompose k'antar.

-ll- mouillé

Caractère capital : frappe aveuglément toutes les formes de la langue où se trouve le son en question et par conséquent offre un caractère de régularité mathématique. — Ce caractère de régularité est tel que l'on peut prévoir, étant donné un mot latin ce qu'il sera en français — étant donné un mot indo-européen ce qu'il serait en grec — étant donné un (s'il n'y a pas perturbation par analogie)⁷⁵⁶. » (Saussure, 2002a : p. 162-163).

La conception saussurienne du changement linguistique n'est donc qu'un corollaire, ou une autre forme, de la distinction entre synchronie et diachronie. Comme il est déjà apparu dans ce qui précède, elle est en tant que telle nécessairement double, impliquant tout à la fois la notion de changement linguistique et sa redéfinition comme changement phonétique. Comme nous l'avons vu plus haut, dans la première conférence à l'Université de Genève (1891) Saussure opposait ainsi le caractère « mécanique » des changements phonétiques au caractère intelligent des changements analogiques, dont nous avons vu la redéfinition ultérieure comme phénomènes synchroniques :

« Il y a d'une part le changement *phonétique* et d'autre part le changement, appelé de divers noms dont aucun n'est excellent, mais dont le plus usité est le changement *analogique*. Nous verrons immédiatement pourquoi. — On peut opposer sous beaucoup de points de vue différents ces deux grands facteurs de renouvellement linguistique en disant par exemple que le premier représente (*du*) [le] côté physiologique et physique de [la] parole, tandis que le second répond au côté psychologique et mental du même acte — que le premier est inconscient tandis que le second est conscient, toujours en se rappelant que la notion de conscience est éminemment relative, de sorte qu'il ne s'agit que de deux

⁷⁵⁶ La notion de régularité mathématique revient dans la troisième conférence : « Au milieu de cette immense multiplicité de formes, je fais cette remarque pour éviter une fausse représentation, il serait faux de supposer que nous ayons de la peine à nous retrouver, et qu'on ait devant soi le tableau d'un immense désordre. — Si nous prenons chacun des termes d'arrivée B' B'' B''', nous retrouvons pour chacune exactement le même point de départ A, modifié dans des directions différentes mais d'une manière parfaitement précise. Ainsi — tsaθi — θâté — château. Tout cela remonte mathématiquement à castellum. — tsaθi — tsã — θâté — θâ château — champ — ; — -st > θ ; tîθa —. » (Saussure, 2002a : p. 168-169).

degrés de conscience dont le plus élevé est encore de l'inconscience pure comparé au degré de réflexion qui accompagne la plupart de nos actes – on oppose aussi souvent ces deux ordres de faits en disant que l'un concerne les sons et l'autre les formes grammaticales, ce qui ne représente pas une idée claire parce que les formes de la langue ne sont autre chose que les sons, mais on peut dire que l'un attaque la forme par le côté du son et que l'autre l'attaque par le côté de l'idée – on peut dire en outre que l'un représente des opérations purement *mécaniques* c'est-à-dire où on ne peut découvrir ni but ni intention – et l'autre des opérations *intelligentes*, où il est possible de découvrir un but et un sens – » (Saussure, 2002a : p. 159-160).

On lit de même ensuite dans le « Cours de phonétique 1909-1910 » :

« [...] L'analogie est éminemment d'ordre psychologique, tandis que les changements phonétiques ne sont guidés par rien de conscient, sont aveugles⁷⁵⁷. » [R 10] » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 27).

La dualité est également lisible à l'examen d'un autre qualificatif récurrent dans les textes saussuriens, celui d'« illimité » ou d'« incalculable ». Ce dernier apparaît notamment dans une série de passages du troisième cours que nous avons cités plus haut, où il s'agit des changements en général⁷⁵⁸, mais où l'on retrouve la notion d'état fortuit, en tant qu'elle implique la distinction entre phonétique et significatif. Il s'agit tout d'abord de ce passage :

« On considère souvent que la description des caractères linguistiques propres à chaque famille soit une chose liée à l'examen même rapide de ces familles. Il y a de grandes réserves à faire à cet égard. Il y a de mauvaises positions de question sous ce postulat qu'en parlant d'une famille de langues il faut décrire ses caractères.

C'est un faux point de départ d'admettre que le caractère doit rester le même à travers toute l'évolution d'une famille. On méconnaît ainsi l'action du temps en voulant lui poser des limites, – qui n'existent pas. Cette action est tout à fait incalculable et on peut concevoir une famille qui aurait changé diamétralement ses caractères de l'origine au point d'arrivée. <Souvent certains caractères se maintiennent le long de l'existence d'une famille, mais ce caractère n'a rien de forcé, de donné d'avance> Il faudrait distinguer très nettement.

On demande les caractères d'une famille de langues ? Veut-on parler de ceux attribués à son prototype, à une époque primitive ? On peut répondre parce que nous sommes en face d'un idiome et d'une époque. Admettre que dans une somme d'époques successives il y aurait des traits permanents auxquels il ne serait pas permis de changer, cela serait contraire au principe fondamental d'évolution dans le temps. Si un caractère persiste jusqu'au bout, c'est le hasard qui le fait. Il n'y a pas de caractères qui soient de droit permanents.

Par exemple un des caractères qui paraissent être justes de l'indo-européen, c'est de dire que les langues indo-européennes sont des langues flexionnelles (usant de la flexion comme moyen d'expression). Or dans l'anglais actuel la flexion est presque abolie et le cas aurait pu se présenter dans un plus grand nombre d'idiomes.

⁷⁵⁷ Voir également dans ce texte, pour le caractère aveugle des changements phonétiques : « Le mot prothèse, prothétique n'est pas très heureux : il sous-entend une action consciente qui n'existe pas, ce développement est mécanique. » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 28), où l'on retrouve l'adjectif « mécanique », qui implique également la régularité.

⁷⁵⁸ Il est de même question dans *Théorie des sonantes*, à propos de faits phonétiques, de « l'incalculabilité des faits historiques » (Saussure, 2002b : p. 110). Voir Saussure (2002b) : p. 109-110, cité plus haut dans la note 704.

Si l'on demande l'indo-européen primitif était-il flexionnel ? La question est alors précise. Certains traits qui paraissent être communs à tous les ex[emplaires] que nous avons d'une famille peuvent être conçus comme n'ayant pas existé dans le prototype.

Ainsi, certains traits : harmonie vocalique, qu'on retrouve dans tous les idiomes de la famille ouralo-altaïque, rien ne garantit qu'elle ne soit la suite d'un [phénomène] postérieur. Il serait juste de dire que c'est un trait de la famille mais pas du prototype. Aussi traits du [chinois] : le monosyllabisme du chinois est causé par l'usure des mots. <n'est probablement pas primitif> C'est un instant dans l'évolution de la langue.

En classant les principales structures de langue : langues flexionnelles, agglutinatives, etc. on a cru qu'il n'y avait plus qu'à y faire entrer les différentes langues. Mais rien ne garantit que tout ne soit bouleversé par un accident insignifiant. Les caractères fondamentaux peuvent se transformer. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 163-164).

On notera ici, outre l'affirmation du caractère « incalculable » de l'action du temps, la notion d'« accident insignifiant ». Le caractère incalculable de l'action du temps implique en premier lieu l'absence d'autre loi que le jeu du fonctionnement qu'est la langue au sens saussurien. Dès lors, toute conservation est un résultat fortuit de l'évolution, et non l'effet d'une quelconque limitation. Rappelons ainsi ces deux autres passages⁷⁵⁹ :

« Tout ce qui caractérise une langue est soumis à l'incertitude qui résulte du temps. Lorsque les caractères se conservent, c'est un résultat fortuit. Si nous considérons à ce point de vue les plus grands changements qu'on pourrait observer en partant de l'indo-européen primitif et en considérant les diverses langues indo-européennes, le mécanisme flexionnel a tendu à s'affaiblir toujours, les langues slaves étant celles qui ont montré le plus de résistance.

Cet affaiblissement de la flexion arrive à créer un type de langue qu'on pourrait presque opposer au type de départ, comme l'anglais qui n'a presque plus de flexion et qui a dû recourir à d'autres moyens qui le caractérisent à son tour vis-à-vis de l'indo-européen. On a vu en général s'établir en même temps dans la syntaxe de la phrase un ordre plus fixe dans la suite des mots tandis que l'indo-européen primitif offrait une très grande liberté à cet égard.

D'une façon générale les façons analytiques d'exprimer la même idée ont tendu à remplacer la manière synthétique. La conjugaison a tendu à se créer des formes analytiques avec des verbes auxiliaires alors que dans le principe synthétique de l'indo-européen il n'y avait à l'origine que des formes à un seul mot. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 198)

« Réserve : aucun caractère n'échappe à l'influence du temps ; la conservation peut toujours être considérée comme un effet du hasard. Les caractères ne peuvent être signalés que pour une époque déterminée, parfois pour une période indéfinie. Il faut distinguer entre la période primitive et l'évolution générale de la famille. Souvent un caractère est commun aux deux, à l'époque primitive et à l'évolution, mais c'est dû au hasard. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 210).

Cette dimension du fonctionnement apparaît de manière très nette dans ce passage de « De l'essence double du langage », cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Dans chaque signe existant, vient donc à chaque instant S'INTÉGRER (se postélaborer) une valeur déterminée, qui n'est jamais déterminée que par l'ensemble des signes présents

⁷⁵⁹ Voir aussi Saussure & Constantin (2005) : p. 211, également cité alors, dans la note 272.

ou absents au même moment ; et comme le nombre et (*la*) l'aspect réciproque et relatif de ces signes changent de moment en moment d'une manière infinie, le résultat de cette activité, pour chaque signe, et pour l'ensemble, change aussi de moment en moment dans une mesure non calculable. » (Saussure, 2002a : p. 88).

Il s'agit ici avant tout de changements de valeurs, corrélatifs du fonctionnement de la langue – donc également de la parole, qui en est le fonctionnement exécutif –, mais par ailleurs partiellement déterminés par les changements phonétiques, impliqués dans les modifications du « nombre » et de « l'aspect réciproque et relatif » des signes. Or, précisément, la notion d'« accident insignifiant » ajoute une dimension supplémentaire au caractère incalculable de l'action du temps, qui nous reconduit à la notion d'état fortuit, au sens analysé ci-dessus, c'est-à-dire à la distinction des deux phénomènes phonétique et significatif, et non seulement diachronique et synchronique. Rappelons en effet ce développement de la « Note pour un article sur Whitney » (1894) :

« Par sa *genèse*, un procédé provient de n'importe quel hasard. Par exemple *Hôtel-Dieu* (signifiant exactement au moyen âge *hôtel de Dieu*) offre un *procédé* totalement identique à l'hébreu *tsedek* [*Yahweh*] “justice de Dieu”. Le procédé “hébreu” est employé sans restriction dans des centaines de juxtaposés français

On pourrait dès lors dire que l'ancien français, sortant des voies séculaires de l'indo-européen, est tombé []

La vérité est qu'une simple fortuité [] ; et alors il est tout aussi clair qu'une fortuité de même genre a pu précipiter le proto-sémitique dans ce qui semble être un de ses traits indélébiles : il n'y a pas là le moindre indice d'une différence d'esprit originelle, ni même d'une différence d'esprit accidentelle ; le tout se passe hors de l'esprit, dans la sphère des mutations de sons, qui bientôt imposent un joug absolu à l'esprit et le forcent d'entrer dans la voie spéciale qui lui est laissée par l'état matériel des signes.

^x De la même façon, des composés comme *Bet-haus*, *Springbrunnen*, (où le premier terme offre une idée verbale), pourrai[en]t être employés pour dire que l'allemand n'est pas une langue indo-européenne,

Tout cela n'a aucune portée. Le procédé est ce qu'il est obligé d'être par l'état des sons ; il naît la plupart du temps d'une chose non-seulement fortuite, et non-seulement matérielle ; mais de plus négative comme l'est la suppression de l'*a* dans *beta-hûs* qui devient le germe fécond

Il vaut à peine de dire que par sa cessation un procédé []

Mais dès lors quelle est la valeur d'une classification quelconque des langues d'après les procédés qu'elles emploient pour l'expression de la pensée ; ou à quoi cela correspond-il ? Absolument à rien si ce n'est à leur état momentané et sans cesse modifiable. Ni leurs antécédents, ni leurs cousinages, ni encore moins l'esprit de la race n'ont aucun rapport nécessaire avec ce procédé, qui est à la merci du plus ridicule accident de voyelle ou d'accent qui se produira l'instant d'après dans la même langue. En reconnaissant que la prétention de Schleicher de faire de la langue une chose organique indépendante de l'esprit humain était une absurdité, nous continuons, sans nous en douter, à vouloir faire d'elle une chose organique dans un autre sens, en supposant que le génie indo-européen ou le génie sémitique veille sans cesse à ramener la langue dans les mêmes voies fatales. Il n'y a pas une seule observation qui ne conduise à nous pénétrer de la conviction contraire, et à []. Le “génie de la langue” pèse *zéro* en face d'un seul fait comme la suppression d'un *o* final, qui est à chaque instant capable de révolutionner de fond en comble le rapport du signe et de l'idée, dans n'importe quelle forme de langage, précédemment donnée : et de manière que le nouveau procédé [] » (Saussure, 2002a : p. 215-216).

Comme nous l'avons vu plus haut, on lit également dans le troisième cours :

« Même en admettant la quasi immutabilité, est-ce un cas des racines ? Non, c'est simplement de n'avoir pas été altéré phonétiquement ; c'est un fait évolutif phonétique, non permanent et grammatical.

Immutabilité des racines : il n'y a pas eu de phénomènes phonétiques. En quelques générations un fait phonétique peut intervenir et supprimer l'immutabilité. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 211)

puis surtout :

« 3°) Jeu des consonnes par opposition aux voyelles. C'est aussi un phénomène évolutif : le hasard crée ce qui deviendra significatif.

d a b a r, db â r-i-m, d i br ê-k e m ; c'est comparable à l'allemand *fliessen, floss*, eu, ou. Ces différences sont à l'origine purement phonétiques et prennent une signification par la suite. Il n'y a pas d'intention à l'origine. La racine ne fait que recevoir l'action des faits phonétiques. Ces différences phonétiques sont ensuite saisies par l'esprit et utilisées et servent de modèles. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 211-212).

Dans le premier cours, Saussure parle ainsi du caractère incalculable des changements phonétiques. On lit tout d'abord dans les notes de Riedlinger :

« § 4 (effet ou conséquence des changements phonétiques)

Ces effets sont très divers mais dans toutes les directions ils sont incalculables ; les mesurer est une tâche plus grande que de considérer le phénomène des effets en lui-même, car on peut dire qu'il est le moins complexe et le plus général. » (Saussure, 1996 : p. 42)

puis :

« Nous prenons la modification de l'aspect des mots, de leur constitution phonique :

<I^{er} effet.> A) dans le temps, et B) dans l'espace.

A) Modifications dans le temps

Si l'on envisage l'effet d'une somme de changements phonétiques pendant une période plus ou moins longue on voit que son caractère est <d'être> illimité, c'est-à-dire ces changements peuvent faire varier l'aspect des mots d'une façon illimitée : on ne peut pas assigner de formes d'avance aux changements phonétiques et il est puéril de croire que le mot peut changer de figure mais jusqu'à un certain point, comme s'il y avait quelque chose dans le mot qui pût le préserver. Ce caractère des modifications phonétiques d'être incalculables et illimitées vient de la qualité arbitraire du symbole phonétique qui n'a aucun lien avec la signification du mot.

Toute la question qui peut se poser pour un mot à un moment donné c'est de savoir s'il se compose de sons qui n'ont pas eu à souffrir ou bien si c'est le contraire, mais à part cela le mot peut être devenu méconnaissable. En voici un exemple :

Le latin *aevom* est devenu (en german préhistorique) : *aivom*, de là :

aiwam – comme dans la série entière des mots qui présentent la même condition :

aiwan

aiwă (période historique du german)

aiw

êw (en allemand pur) comme tout *ai* devant *w*

êo comme tout *w* final...

<i>eo</i>		séparés par quelques années
<i>io</i> comme tout <i>eo</i> ...		seulement
<i>ie</i> comme tout <i>io</i> ... (cf. <i>biogan</i> <i>biegan</i>)		
<i>je</i>		
<i>jē</i> (en allemand actuel : “was ich <u>j</u> e gemacht habe !”)		

Il faut détacher le point de départ du point d’arrivée et nous constatons :

1. qu’il ne reste absolument rien de ce qui était avant.
2. Chacune des étapes est absolument certaine et absolument régulière, ce qui n’est contesté par personne.

3. Chaque étape est essentiellement limitée en soi tandis que quand on donne une somme de phénomènes on peut dire que le résultat est illimité comme modification.

On pourrait en prendre un autre qui appartient à une langue exotique. A un certain moment on a constaté un mot : “*kalido*”

<i>kalido</i>	<i>kalido</i> (1 ^{er} siècle)
<i>k’ald</i>	—
<i>tšald</i>	—
<i>šaud</i>	—
<i>šau</i>	—
<i>šø</i> (chaud)	<i>šø</i> (17 ^e siècle)

Les mêmes remarques s’appliquent ici comme précédemment : chaque étape est limitée en soi, mais l’accumulation a un effet qui n’est pas limité. On pourrait citer beaucoup d’autres exemples de mots devenus méconnaissables, ainsi encore :

<i>wadaniio</i>	<i>minus</i>	<i>hoc illud</i>
↓	↓	↓
<i>gē</i> (gain)	<i>mwē</i> (moins)	<i>wi</i> (oui)

On pourra légitimement poser cette question : s’il n’y avait dans la langue d’autre facteur de transformation que le phonétique, n’en résulterait-il pas que la langue deviendrait inintelligible par rapport à une époque antécédente ? Sans nul doute. En y mettant le temps, même en écartant tous les facteurs autres que le phonétique, les gens d’une époque ne comprendraient plus ceux d’une autre. Il est vrai qu’il faudrait alors considérer toutes les autres conséquences des changements phonétiques que nous n’avons pas encore expliqués⁷⁶⁰. » (Saussure, 1996 : p. 42-43).

⁷⁶⁰ Amacker publie des notes préparatoires correspondant à ces deux passages (voir Saussure, 2011 : p. 285, note 1) : « 4. Les conséquences ou les effets du phénomène phonétique. C’est ici que nous entrons dans un domaine qu’on peut dire illimité, même en théorie. Quand nous parlons du phénomène phonétique pris en lui-même nous avons pu voir que non-seulement il pouvait se réduire à une formule extrêmement simple,

↓	a } b }	dans des <i>temps</i> différents
---	------------	-------------------------------------

mais qu’il n’y avait pas d’autre formule admissible pour lui ; que l’on est obligé, dès qu’on parle d’un phénomène phonétique, de le ramener à cette formule sous peine de ne pas savoir de quoi l’on parle.

Mais aussitôt qu’il s’agit des conséquences du phénomène phonétique pour la langue, nous sommes dans un domaine tout autre, et qui, contrairement à la formule du phénomène *qui est limitée*, quant à elle, n’est plus limitée.

Changement phonétique – chose *limitée de nature*.

Conséquences du changement phonétique – chose *illimitée* de nature.

Je vais commencer par la conséquence la plus grossière, la plus tangible immédiatement et sans conteste : celle-là déjà est illimitée.

Conséquence pour l’aspect général d’une langue.

Supposons qu’il ne se produise pas d’autre changement en général dans la langue que ceux qui relèvent du changement phonétique, il est absolument certain que ce changement suffirait à *lui seul* au bout d’un certain

On retrouve ici l'enjeu des développements du troisième cours : le caractère incalculable et illimité des changements phonétiques s'oppose à toute loi de préservation. Saussure le rapporte au caractère arbitraire du signe. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lisait de même dans la « Note pour un article sur Whitney » :

« Ce qui a échappé ici aux philosophes et aux logiciens, c'est que du moment qu'un système de symboles est *indépendant* des objets désignés, il était sujet à subir, pour sa part, *par le fait du temps*, des déplacements *non calculables pour le logicien*, en restant d'ailleurs forcément tout le temps [] » (Saussure, 2002a : p. 209)

puis à nouveau :

« Par le fait même qu'il n'y a jamais dans la langue trace de corrélation interne entre les signes vocaux et l'idée, entre l'idée et son instrument, ces signes sont abandonnés à leur propre vie matérielle, d'une manière tout à fait inconnue dans les domaines où la forme extérieure pourra se réclamer du plus léger degré de connexité naturelle avec l'idée. Comme ce sont ces autres domaines-là qui nous sont familiers dans l'histoire des sociétés, nous jugeons très fausement d'après eux ce que doivent être les conditions du langage ; supposant en particulier qu'elles sont hors d'état de différer fondamentalement de celles d'une autre institution. » (Saussure, 2002a : p. 214)

et enfin :

espace de temps à rendre méconnaissable toute une langue ; ou ce qui revient au même, vu la différence de direction des changements phonétiques suivant la zone géographique, à rendre <les> idiomes géographiquement unis à l'origine assez différents pour être inintelligibles entre eux.

Pour le prouver [

Choisis comme ayant subi uniquement [].

Strictement différenciés par l'action régulière des événements phonétiques sans intervention d'aucun autre –

fāter – athir – pitā – pāter –

wheel – indien cakram – κύκλο(ς) –

Mais ne prenons pas des distances de temps aussi considérables : prenons simplement, dans la petite distance du latin à l'état [], <ce qui> est phonologiquement *šɔ*. –

français
šɔ
caldo(m)
italien *caldo*

Or *šɔ* résulte strictement de ce que devait devenir *calīdo*. Non-seulement il n'y a pas d'autre facteur que le facteur phonétique, mais chacun peut calculer d'avance que le facteur phonétique est forcé d'aboutir à *šɔ* par suite de la simple observation de six phénomènes successifs réguliers : si je voulais les énumérer [

a) *calīdo caldo*

b.) Suppression en français des voyelles finales autre que *a* : *kald(o)*
(mais au féminin *kalda* qui donnera *šɔde* parce que *a*)

c) *k* devant *a* > *tš* > *š*
tšald

c.) *tšaud*

d) Monophthongaison *tšɔd*

e) Réduction de *tš* à *š* : *šɔd*

f) *šɔ*

Pendant ce temps de l'autre côté des Alpes aucun de ces six phénomènes ne se produisait si ce n'est le premier, ni presque <rien> d'autre concernant *caldo*.

Voilà donc un cas où on peut mesurer si oui ou non la simple succession des phénomènes phonétiques suffirait, comme on a presque tendu quelquefois à le contester, à créer des différences allant jusqu'à l'inintelligible. Il faut affirmer qu'elle est absolument capable à elle seule de transformer l'aspect d'une langue. » (Saussure, 2011 : p. 285-288).

« Des philosophes, des logiciens, des psychologues, ont peut-être pu nous apprendre quel était le contrat fondamental entre l'idée et le symbole, en particulier entre [celle-ci et] un symbole indépendant qui la représente.⁷⁶¹ Par symbole indépendant, nous entendons les catégories de symboles qui ont ce caractère capital de n'avoir *aucune espèce de lien* visible avec l'objet à désigner, et par conséquent de ne plus pouvoir en dépendre même indirectement dans la suite de leurs destinées. Par exemple si je représente un *homme* par une figuration même grossière, mais si je le représente par le signe graphique *x* ou par une figure vocale *ἄνθρωπος*. – D'un autre côté, des historiens et des linguistes ont pu nous apprendre que le langage (ce système particulier de symboles *indépendants* qui est le langage) n'est pas sans connaître les vicissitudes []

Ce qui a échappé ici aux philosophes et aux logiciens, c'est que du moment qu'un système de symboles est *indépendant* des objets désignés, il était sujet à subir, pour sa part, *par le fait du temps*, des déplacements *non calculables pour le logicien*, en restant d'ailleurs forcément tout le temps [] » (Saussure, 2002a : p. 208-209).

Il s'agit ici tout à la fois du « système de symboles » et de la « vie matérielle » des « signes », cependant que la dualité objet/symbole, qui vient doubler la dualité idée/signé vocal (instrument) rend difficile l'appréciation du sens exact à donner aux termes de signe et de symbole. On lit d'ailleurs également dans cette « Note pour un article sur Whitney », dans le cadre de la comparaison avec le jeu d'échecs :

« [...] (rien n'empêche pour introduire dans la comparaison un trait assez essentiel de supposer le joueur tout-à-fait absurde et inintelligent comme l'est le hasard des événements phonétiques et autres dans []) » (Saussure, 2002a : p. 207)

où Saussure semble envisager d'autres types de changements que les changements phonétiques. On retrouve ici la notion de hasard, et il semble de fait que l'idée d'« accident insignifiant » implique indissolublement la distinction phonétique/grammatical et celle entre diachronie et synchronie, deux distinctions dont nous avons vu plus haut le caractère corrélatif. Comme nous l'avons souligné dans une note du deuxième chapitre de la première partie⁷⁶², le caractère illimité des changements n'est qu'une conséquence indirecte de l'arbitraire du signe, au sens où il signale une absence de prise, c'est-à-dire une absence d'objectalité, non, comme le pensent les structuralistes, un maniement aveugle. Rappelons ici cet autre passage de la « Note pour un article sur Whitney », cité alors :

- « 1. Le langage institution.
- 2. La linguistique est double.

(1). Il n'y a jamais une rupture []

Qu'il s'agisse du costume ou de [],

toujours c'est le rapport naturel des choses qui reprend le dessus après une extravagance, et qui reste à travers les âges l'unité directrice qui demeure à travers tous les changements la règle

tandis que le langage pour accomplir la fonction qui lui revient, entre les institutions humaines, est déstabilisé d'une limite quelconque dans ses procédés (au moins d'une limite que quelqu'un nous aurait fait voir). L'absence d'affinité depuis le principe entre t[] étant une chose RADICALE, non une chose comportant le moins du monde une nuance,

⁷⁶¹ Voir la note 3422 du deuxième chapitre de la première partie.

⁷⁶² Voir la note 3434.

c'est par là qu'il arrive subséquemment que le langage n'est pas contenu dans une règle humaine, constamment corrigée ou dirigée corrigeable ou dirigeable par la raison humaine.

C'est la raison qui dicte les autres []

L'institution du mariage selon la forme monogame est probablement [?] plus raisonnable que selon la forme polygame. Cela peut philosophiquement se discuter. Mais l'institution d'un signe quelconque, par exemple σ ou s pour désigner le son s , ou bien de *cow* ou de *vacca* pour désigner l'idée de vache est fondée sur l'*irraison* même ; c'est-à-dire qu'il n'y a ici aucune raison fondée sur la nature des choses et leur convenance qui intervienne à aucun moment soit pour maintenir soit pour supprimer une []

Par le fait même qu'il n'y a jamais dans la langue trace de corrélation interne entre les signes vocaux et l'idée, entre l'idée et son instrument, ces signes sont abandonnés à leur propre vie matérielle, d'une manière tout à fait inconnue dans les domaines où la forme extérieure pourra se réclamer du plus léger degré de connexité naturelle avec l'idée. Comme ce sont ces autres domaines-là qui nous sont familiers dans l'histoire des sociétés, nous jugeons très fausement d'après eux ce que doivent être les conditions du langage ; supposant en particulier qu'elles sont hors d'état de différer fondamentalement de celles d'une autre institution. » (Saussure, 2002a : p. 214)

passage ambivalent, dans la mesure où il consonne avec l'un des arguments « topiques » du troisième cours⁷⁶³, impliquant la problématique des rapports son/sens :

« Base arbitraire du signe. Les signes sont arbitraires et il semblerait qu'il soit aisé de les changer. Mais grâce à ce fait, la langue ne peut pas être sujet à discussion pour la masse, même la supposât-on plus consciente qu'elle n'est. En effet, il faut avoir une norme comparable aux choses pour avoir un terrain de discussion. Ainsi le symbole pour une religion formaliste. <Dès lors que cette base raisonnable de critique existe, en effet, les choses deviennent discutables. Déjà dans système de symboles, on peut discuter. Mais pas de norme d'un système arbitraire. Seuls des gram[mairiens] et des log[iciens] pourraient renouveler> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 240).

Aussi doit-il s'agir de changements aveugles, c'est-à-dire soumis à « d'autres lois que celles qui résulteraient d'une pénétration constante de l'esprit ». Aveugles, ces changements seront incalculables, mais également, avant tout, phonétiques, selon la logique même de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie et, paradoxalement en apparence, sans préjudice d'autres changements, par exemple analogiques, dont nous avons précisément vu le caractère synchronique. On lit ainsi ensuite :

« On ne voit pas très facilement, mais d'autant plus clairement après réflexion que

C'est précisément en effet que les termes *a* et *b* sont radicalement incapables d'arriver comme tels jusqu'aux régions de la conscience, laquelle n'aperçoit perpétuellement que la *différence a/b*, que chacun de ces termes reste exposé (ou devient libre) en ce qui le concerne de se modifier selon d'autres lois que celles qui résulteraient d'une pénétration constante de l'esprit. Nous revenons ainsi à l'affirmation fondamentale par laquelle nous cherchions à éclairer plus haut la différence de l'institution du langage d'avec les autres institutions humaines ; à savoir que celle-ci n'est pas soumise à la

⁷⁶³ Ce pour quoi les éditeurs du *Cours de linguistique générale* mêlent les deux arguments. Voir *supra*, le deuxième chapitre de la première partie.

correction continuelle de l'esprit, parce qu'elle ne découle pas, depuis l'origine, d'une harmonie visible entre l'idée et le moyen d'expression ; ceci restant une capitale différence, malgré tous les mirages extérieurs, vis-à-vis des cas par exemple comme ceux des rites religieux, des formes politiques, des usages [] pour ne pas parler des instruments » (Saussure, 2002a : p. 219-220).

Le développement du premier cours sur le caractère incalculable des changements phonétiques est repris dans le *Cours de linguistique générale*, qui y mêle l'affirmation de leur caractère aveugle, également issue du premier cours⁷⁶⁴. On lit en effet dans le cinquième et dernier paragraphe du deuxième chapitre de la troisième partie du *Cours de linguistique générale*, intitulé « L'action des changements phonétiques est illimitée » :

« Si l'on cherche à évaluer l'effet de ces changements, on voit très vite qu'il est illimité et incalculable, c'est-à-dire qu'on ne peut pas prévoir où ils s'arrêteront. Il est puéril de croire que le mot ne peut se transformer que jusqu'à un certain point comme s'il y avait quelque chose en lui qui pût le préserver. Ce caractère des modifications phonétiques tient à la qualité arbitraire du signe linguistique, qui n'a aucun lien avec la signification.

On peut bien constater à un moment donné que les sons d'un mot ont eu à souffrir et dans quelle mesure, mais on ne saurait dire d'avance jusqu'à quel point il est devenu ou deviendra méconnaissable.

Le germanique a fait passer l'indo-européen **aiwom* (cf. lat. *aevom*) à **aiwan*, **aiwa*, **aiw*, comme tous les mots présentant la même finale ; ensuite **aiw* est devenu en ancien allemand *ew*, comme tous les mots renfermant le groupe *aiw* ; puis, comme tout *w* final se change en *o*, on a eu *ēo* ; à son tour *ēo* a passé à *eo*, *io*, d'après d'autres règles tout aussi générales ; *io* a donné ensuite *ie*, *je*, pour aboutir en allemand moderne à *jē* (cf. "das schönste, was ich *je* gesehen habe").

A ne considérer que le point de départ et le point d'arrivée, le mot actuel ne renferme plus un seul des éléments primitifs ; cependant chaque étape, prise isolément, est absolument certaine et régulière ; en outre chacune d'elles est limitée dans son effet, mais l'ensemble donne l'impression d'une somme illimitée de modifications. On ferait les mêmes constatations sur le latin *calidum*, en le comparant d'abord sans transition avec ce qu'il est devenu en français moderne (*šø*, écrit "chaud"), puis en rétablissant les étapes : *calidum*, *calidu*, *caldu*, *cald*, *calt*, *tšalt*, *tšaut*, *šaut*, *šøt*, *šø*. Comparez encore lat. vulg. **waidanju* → *gē* (écrit, "gain"), *minus* – *mwē* (écrit "moins"), *hoc illī* → *wi* (écrit "oui").

Le phénomène phonétique est encore illimité et incalculable en ce sens qu'il atteint n'importe quelle espèce de signe, sans faire de distinction entre un adjectif, un substantif, etc., entre un radical, un suffixe, une désinence, etc. Il doit en être ainsi *a priori*, car si la grammaire intervenait, le phénomène phonétique se confondrait avec le fait synchronique, chose radicalement impossible. C'est là ce qu'on peut appeler le caractère aveugle des évolutions de sons.

Ainsi en grec *s* est tombé après *n* non seulement dans **khānses* "oies", **mēnses* "mois" (d'où *khēnes*, *mēnes*), où il n'avait pas de valeur grammaticale, mais aussi dans les formes verbales du type **etensa*, **ephansa*, etc. (d'où *éteina*, *éphēna*, etc.), où il servait à caractériser l'aoriste. En moyen haut allemand les voyelles posttoniques *ī ē ā ō* ont pris le timbre uniforme *e* (*gibil* → *Giebel*, *meistar* → *Meister*), bien que la différence de timbre caractérisât nombre de désinences ; c'est ainsi que l'acc. sing. *boton* et le gén. et dat. sing. *boten* se sont confondus en *boten*.

⁷⁶⁴ Voir Saussure (1967) : p. 344-346.

Si donc les phénomènes phonétiques ne sont arrêtés par aucune limite, ils doivent apporter une perturbation profonde dans l'organisme grammatical. C'est sous cet aspect que nous allons les considérer maintenant. » (Saussure, 1972 : p. 208-210).

La confusion est regrettable, dans la mesure où tandis que le caractère aveugle des changements renvoie à la distinction de deux phénomènes, synchronique et diachronique, leur caractère illimité n'y renvoie que secondairement, d'une part en aval, comme corollaire du caractère aveugle, d'autre part en amont, comme caractéristique du phénomène phonétique ou historique, dont la considération seule « nous enseigne ce que vaut le signe ». Les éditeurs affirment pour leur part que ce caractère aveugle est un autre aspect de l'incalculabilité ou de l'illimitation des changements, donnant ainsi prise à une lecture de type structuraliste, que confirme la conclusion, qui leur est entièrement due, et qui nous reconduit à la notion de détérioration. Les éditeurs introduisent ainsi au troisième chapitre de la deuxième partie, consacré aux « Conséquences grammaticales de l'évolution phonétique », également fondé sur un développement du premier cours. Saussure annonçait en effet, en qualifiant la « modification de l'aspect des mots, de leur constitution phonique » de « I^{er} effet » des changements phonétiques, puis en évoquant « toutes les autres conséquences des changements phonétiques », un développement consacré aux effets grammaticaux du changement phonétique, mentionné et partiellement cité plus haut. On lit ainsi ensuite :

« <II^e effet.> Effets grammaticaux

A) effet fréquent : rupture du lien grammatical

Le lien grammatical qui unissait deux mots cesse d'exister par conséquence directe du phénomène phonétique. Nous voyons cette conséquence dans des exemples comme ceux-ci :

faber ~ fabrica
| (*faürdže*)
fèvre // forge

Un mot et ce qui dans la conscience de tout le monde est son dérivé deviennent, chacun étant abandonné aux vicissitudes phonétiques, des mots séparés.

(*vervex ~ vervecarius*)
lat. pop. *berbix ~ berbicarius*
|
brebis // berger (dans le parler local a même le
sens de gardien de bœufs !)

On ne peut pas parler de rapports étymologiques entre *brebis* et *berger*. L'étymologie n'a aucune place dans la linguistique. L'adjectif "étymologique" est un mot qui a sa clarté et qui résume toute espèce de phénomènes linguistiques. Mais comme nous voulons expliquer ce qui existe dans le phénomène, nous ne dirons pas que la rupture du lien grammatical est l'effet d'un fait étymologique mais d'un changement phonétique.

Autres exemples (légèrement différents du précédent, mais au fond les mêmes) :

Gratianopolis ~ Gratianopolitanum
|
Grenoble // Grésivaudan
decem ~ undecim
|
dix // onze

Autres espèces de liens grammaticaux : *bītan* (mordre) ~ *bītum* (nous avons mordu) ~ *bītr* (mordant, amer), et, par suite du phénomène qui change *t* en *z*, sauf dans le groupe *tr* où *t* ne passe pas, on aura à une autre époque :

bīzan ~ bīzum // bitr
(beißen) (bitter)

Ici ce n'est pas le dérivé direct mais un mot du même système lexicologique qui se trouve détaché ! On a donné à ce phénomène le nom de "isolation" ; par elle le contact avec la parenté grammaticale est perdu.

Nous pouvons prendre aussi des mots formant flexion et voir l'effet possible :

comes ~ comitem | baro ~ baronem
cuens comte | ber baron
 (n.)

présbiter ~ presbiterum
prestre proveire

Il y a deux remarques à faire pour éviter toute confusion :

1) Malgré la différenciation énorme il est vrai que le lien grammatical n'a pas été tout de suite rompu et l'on a continué longtemps à considérer ces mots comme appartenant à la même famille. C'est pourquoi nous ne les avons pas séparés par une double barre comme dans les autres exemples. Cependant cette différence était assez importante pour que l'on se soit débarrassé de l'une de ces formes ou doublets. 2) Dans ce cas-ci particulièrement il ne faut pas prendre le change sur ce que nous opposons comme cause et effet. Le point de départ de la différence est l'accent ; sans lui le phénomène phonétique <n'aurait> pu engendrer de part et d'autre des formes si différentes. La place de l'accent était donc la cause initiale <de la différence> mais ce n'est pas elle qui a amené la rupture ; en effet la même différence d'accent dans *présbiter* et *presbiterum* n'a pas rompu le lien grammatical.

Il peut y avoir eu rupture entre deux séries de formes qui se trouvaient rapprochées grammaticalement :

Pour préparer l'exemple il faut remarquer que, en latin, pour des formes comme :

aqvam eqvom lacum nāvim ~ rēgm (rēgm̃) septm̃

qui couraient parallèlement à l'origine, le développement ultérieur n'a rien entraîné de particulier et nous retrouvons plus tard également

aqvam eqvom lacum nāvim rēgem septem

Mais il n'en est pas de même en grec <cf. *septem* et *ἐπτά*> :

1^{ère} époque : *λύκον λύπην γλύκυν ~ πόδη<(η)> φυλακη<(η)> ἐπτη<(η)>*

2^e époque : *λύκον λύπην γλύκυν // πόδα φύλακα ἐπτά*

Dans des [cas] comme ceux-ci, un des liens grammaticaux <seulement> (la conformité du son) est rompu ; mais cela peut, dans d'autres cas, entraîner des conséquences incalculables.

B) Effet grammatical du changement phonétique consistant en ce qu'un mot dont les parties étaient analysables grammaticalement devienne un tout indivisible : les parties du mot qui s'opposaient et donnaient une explication au mot cessent d'être reconnaissables.

Par exemple ces centaines de mots latins composés où le français ne peut, ne doit pas voir des composés :

inamicus insignare
en(n)emi enseigner

et entre deux il n'y a que le phénomène phonétique ! En latin même :

po-sīnere ou même *pērdāre*
posnere pērdēre
ponēre

**vivipāra* (mot restitué)
vīpēra
 (comme **aevitas*
aetas)

La même chose si nous prenons le moyen-haut-allemand :

dritteil

et quelques siècles après :

drittēl

Notre cas B) se ramène à A) et s'y résout complètement. En effet dire que "*drittēl* est inanalysable" c'est dire qu'on ne peut plus le rapporter à *teil* comme *dritteil*, c'est dire qu'on ne peut plus comparer le mot transformé avec son concurrent dans la même langue. Cf. :

teil ~ *dritteil* et *faber* ~ *fabrica*

teil // *drittēl* *fevre* // *forge*

Ramener B) à A) c'est même la seule façon juste de les classer. Nous aurions pu aussi placer ici (dans B)) l'exemple vu plus haut (dans A)) :

undecim ~ *decem*

onze // *dix*

Quand nous disons que les sujets parlants pouvaient analyser *undecim*, cela ne peut avoir d'autre signification <il ne s'agit pas en effet d'analyser au moyen de dictionnaires étymologiques ou en recourant aux documents historiques de la langue !> que : ces sujets avaient dans la langue des mots concurrents comme *unus* et *decem* avec lesquels ils pouvaient comparer *un* et *decim*.

Autres exemples : *hunc*, *hīc*, *hoc*, *hāc* ne constituent qu'une masse indivisible mais à une autre époque nous lisons dans les inscriptions : *HOM-CE*, *HĀ-CE* (probablement que pour *hoc* on disait *hōd-ce*). Il y a donc là deux choses, un pronom et une particule, qui s'ajoutent. Par le changement phonétique *e* est tombé et il en est résulté les formes actuelles. Autrefois on pouvait rapprocher *hom-ce* de *ecce*, mais plus tard dans *hunc* on ne peut plus penser à *ecce*

(*hom-ce* ~ *ecce*

hunc // *ecce*) ;

cela revient à dire qu'on ne peut plus analyser *hunc*.

La masse des sujets parlants analyse des mots dans leur composition inférieure, dans leurs différentes parties grammaticales (radical et terminaison) et comprend très bien la partie de sens qui s'attache par exemple à *firmit* et à *atem* ; le français *fermeté* peut être analysé de même façon, mais doit être regardé, à cause de sa formation savante, comme n'existant pas pour nous. Considérons au contraire ce que le phénomène phonétique a fait de *firmitatem* : *ferté* <nom de beaucoup d'endroits = fort, forteresse>. Ce mot est aussi peu analysable que *dortoir* (*dormitorium*) et *leçon* (*lectionem*). Dans *ferté*, *fer* tout seul n'a aucun sens, ne peut être rattaché à un mot concurrent ; il n'y a pas non plus le sentiment d'un élément *le* signifiant *lire* et encore moins d'un élément *çon* !

Dans ces deux cas A) et B) que nous avons réunis après les avoir considérés comme séparés, il s'agit d'une séparation radicale : il n'y a plus aucune espèce de rapprochement possible par les sujets parlants au point d'arrivée. Dans un ordre de phénomènes beaucoup plus vaste, le changement phonétique accentuera la différence entre deux formes liées grammaticalement sans rompre l'ancien lien grammatical mais en permettant d'y ajouter de nouveaux (fait de l'alternance). » (Saussure, 1996 : p. 45-49).

Nous avons déjà cité plus haut⁷⁶⁵ le développement relatif à l'alternance, tout entier articulé autour de la distinction des deux phénomènes synchronique et diachronique. Saussure commence ensuite un nouveau chapitre, consacré aux changements analogiques. On lit alors :

« Le résultat le plus général du changement phonétique est une action différenciatrice, <la somme des formes existant dans la langue est augmentée.> <Nous verrons que> les

⁷⁶⁵ Voir la note 99. Voir également le développement du deuxième cours, Saussure (1997) : p. 36-43, également cité plus haut.

changements analogiques sont unificateurs et travaillent à l'encontre des <changements phonétiques>. Ils ne <leur> sont pas comparables quant à leur essence.

Tout<tes> les <modifications normales de la langue qui ne viennent pas du changement> phonétique <sont des effets de> l'analogie. » (Saussure, 1996 : p. 55)

tandis que les éditeurs écrivent dans le *Cours de linguistique générale*, en ouverture de leur quatrième chapitre de la deuxième partie, « L'analogie⁷⁶⁶ » :

⁷⁶⁶ Voir Saussure (1967) : p. 365. Le chapitre III de la deuxième partie contient de nombreuses insertions (voir Saussure, 1967 : p. 347-364). Il s'ouvre sur deux paragraphes qui reprennent respectivement les points A) et B) du développement du premier cours, « Rupture du lien grammatical » et « Effacement de la composition des mots » (voir Saussure, 1972 : p. 211-213). Notons que les éditeurs suppriment la remarque sur le terme *étymologique*, la précision concernant le phénomène de l'isolation (et avec elle la distinction des deux types d'exemples), la remarque sur l'exemple de *ber/baron* (où ils rétablissent d'ailleurs la double barre), la mention des « conséquences incalculables » que peut avoir le changement phonétique, enfin, dans le deuxième paragraphe, la remarque concernant *undecim* et *decem* et les exemples *fermeté*, *dortoir*, *leçon*. Ils ajoutent par ailleurs un autre développement du premier cours (Saussure, 1996 : p. 86-87), sur lequel nous reviendrons *infra*, qui leur fournit l'exemple de **pod-s* et **ek₁wos* et leur permet de conclure : « Dans le domaine de la flexion, comme ailleurs, tout ce qui trouble l'analyse contribue à relâcher les liens grammaticaux. » (Saussure, 1972 : p. 213), là où, comme nous le verrons, Saussure s'attachait quant à lui à mettre en évidence les processus de changement. On trouve ensuite le paragraphe « Il n'y a pas de doublets phonétiques » (voir Saussure, 1972 : p. 214-215, cité dans la note 702 ci-dessus), avant trois paragraphes consacrés à l'alternance, « L'alternance » (Saussure, 1972 : p. 215-217), « Les lois d'alternance » (Saussure, 1972 : p. 217-219) et « Alternance et lien grammatical » (Saussure, 1972 : p. 219-220). Le début du premier paragraphe correspond au début du développement du premier cours (Saussure, 1996 : p. 50-51). On y notera la transformation malheureuse de « L'alternance : le plus important, le plus ordinaire et le plus vaste des effets grammaticaux que peuvent avoir les changements phonétiques. » (Saussure, 1996 : p. 50) en « [...] il s'agit alors du plus vaste et du plus ordinaire des faits grammaticaux où les changements phonétiques jouent un rôle : on l'appelle *alternance*. » (Saussure, 1972 : p. 215), qui rompt le parallélisme des deux distinctions synchronie/diachronie, morphologie/phonétique, impliqué par la notion même d'effets grammaticaux du changement phonétique. Les éditeurs insèrent ensuite un autre développement du premier cours (Saussure, 1996 : p. 80), affirmant la possibilité d'alternances préfixales ou suffixales, puis la définition de l'alternance (Saussure, 1996 : p. 52, cité plus haut dans la note 99), avant de reprendre le fil du développement, qui réaffirme l'absence de doublets phonétiques, et dont nous avons vu plus haut qu'il est également mêlé à des remarques intervenant quelques lignes plus loin (voir Saussure, 1996 : p. 51-52 et Saussure, 1972 : p. 216-217, cités plus haut). Le paragraphe « Les lois d'alternance » reprend la suite de ces remarques, qu'il réorganise et auxquelles les éditeurs mêlent un passage d'un autre développement relatif aux alternances, déjà utilisé dans le paragraphe précédent (Saussure, 1996 : p. 80), ainsi que le développement du deuxième cours et des remarques des développements des deuxième et troisième cours relatifs à la notion de loi. Le résultat est un déplacement de l'argumentation de la distinction des deux phénomènes synchronique et diachronique vers des considérations relatives à la notion de loi (synchronique et non impérative) – de là le fait noté par Godel : « L'exemple *Nacht : Nächte* vient de II R 69, où la formule synchronique “*a* se change en *ä* au pluriel” n'est pas qualifiée d'incorrecte. » (Godel, 1957 : p. 118) – qui obscurcit la démonstration du caractère synchronique et grammatical de l'alternance et la notion de « résultat fortuit de l'évolution phonétique » : « Les alternances sont-elles réductibles à des lois, et de quelle nature sont ces lois ?

Soit l'alternance *e : i*, si fréquente en allemand moderne : en prenant tous les cas en bloc et pêle-mêle (*geben : gibt, Feld : Gefilde, Wetter : wittern, helfen : Hilfe, sehen : Sicht*, etc.), on ne peut formuler aucun principe général. Mais si de cette masse on extrait le couple *geben : gibt* pour l'opposer à *schelten : schilt, helfen : hilft, nehmen : nimmt*, etc., on s'aperçoit que cette alternance coïncide avec une distinction de temps, de personne, etc. ; dans *lang : Länge, stark : Stärke, hart : Härte*, etc., l'opposition toute semblable *a : e* est liée à la formation de substantifs au moyen d'adjectifs, dans *Hand : Hände, Gast : Gäste*, etc., à la formation du pluriel, et ainsi de tous les cas, si fréquents, que les germanistes comprennent sous le nom d'ablaut (voyez encore *finden : fand*, ou *finden : Fund, binden : band* ou *binden : Bund, schiessen : schoss : Schuss, fliessen : floss : Fluss*, etc.). L'ablaut, ou variation vocalique radicale coïncidant avec une opposition grammaticale, est un exemple capital de l'alternance ; mais elle ne se distingue du phénomène général par aucun caractère particulier.

On voit que l'alternance est d'ordinaire distribuée entre plusieurs termes de façon régulière, et qu'elle coïncide avec une opposition importante de fonction, de catégorie, de détermination. On peut parler de lois grammaticales d'alternances ; mais ces lois ne sont qu'un résultat fortuit des faits phonétiques qui leur ont donné naissance.

Ceux-ci créant une opposition phonique régulière entre deux séries de termes présentant une opposition de valeur, l'esprit s'empare de cette différence matérielle pour la rendre significative et lui faire porter la différence conceptuelle (voir p. 121 sv.). Comme toutes les lois synchroniques, celles-ci sont de simples principes de disposition sans force impérative. Il est très incorrect de dire, comme on le fait volontiers, que le *a* de *Nacht* se change en *ā* dans le pluriel *Nächte* ; cela donne l'illusion que de l'un à l'autre terme il intervient une transformation réglée par un principe impératif. En réalité nous avons affaire à une simple opposition de formes résultant de l'évolution phonétique. Il est vrai que l'analogie, dont il va être question, peut créer de nouveaux couples offrant la même différence phonique (cf. *Kranz* : *Kränze* sur *Gast* : *Gäste*, etc.). La loi semble alors s'appliquer comme une règle qui commande à l'usage au point de le modifier. Mais il ne faut pas oublier que dans la langue ces permutations sont à la merci d'influences analogiques contraires, et cela suffit à marquer que les règles de cet ordre sont toujours précaires et répondent entièrement à la définition de la loi synchronique.

Il peut arriver aussi que la condition phonétique qui a provoqué l'alternance soit encore manifeste. Ainsi les couples cités p. 217 avaient en vieux haut allemand la forme : *geban* : *gibit*, *feld* : *gafildi*, etc. A cette époque, quand le radical était suivi d'un *i*, il apparaissait lui-même avec *i* au lieu de *e*, tandis qu'il présentait *e* dans tous les autres cas. L'alternance de lat. *faciō* : *conficiō*, *amīcus* : *inimīcus*, *facilis* : *difficilis*, etc., est également liée à une condition phonique que les sujets parlants auraient exprimée ainsi : l'*a* d'un mot du type *faciō*, *amīcus*, etc., alterne avec *i* dans les mots de même famille où cet *a* se trouve en syllabe intérieure.

Mais ces oppositions phoniques suggèrent exactement les mêmes observations que toutes les lois grammaticales : elles sont synchroniques ; dès qu'on l'oublie, on risque de commettre l'erreur d'interprétation déjà signalée p. 136. En face d'un couple comme *faciō* : *conficiō*, il faut bien se garder de confondre le rapport entre ces termes coexistants avec celui qui relie les termes successifs du fait diachronique (*confaciō* → *conficiō*). Si on est tenté de le faire, c'est que la cause de la différenciation phonétique est encore visible dans ce couple ; mais son action appartient au passé, et pour les sujets, il n'y a là qu'une simple opposition synchronique.

Tout ceci confirme ce qui a été dit du caractère strictement grammatical de l'alternance. On s'est servi, pour la désigner, du terme, d'ailleurs très correct, de permutation ; mais il vaut mieux l'éviter, précisément parce qu'on l'a souvent appliqué au changement phonétique et qu'il éveille une fausse idée de mouvement là où il n'y a qu'un état. » (Saussure, 1972 : p. 217-219). Les éditeurs parlent ainsi à tort d'« oppositions phoniques » synchroniques, là où il s'agit d'oppositions grammaticales. Ils parleront de même dans le dernier paragraphe, qui mêle deux autres développements du premier cours (Saussure, 1996 : p. 80-81 et p. 74-75, le deuxième cité plus haut dans la note 99), d'« alternances non significatives, mais liées à une condition purement phonique » (Saussure, 1972 : p. 220). Godel note avec raison : « p. 226 al. 3 (220 al. 2) : alternances non significatives.

Pour Saussure, l'alternance a toujours un certain *degré de significativité* : cf. p. 202 (196), al. 2, dern. phrase, et ci-après, p. 233-234. » (Godel, 1957 : p. 118). L'argumentation est d'ailleurs notable, dans la mesure où, rassemblant deux développements distincts et insérés dans d'autres argumentations, et se substituant à la distinction saussurienne de deux types d'effets grammaticaux, « séparation radicale » et « accentu[ation] [de] la différence entre deux formes liées grammaticalement sans rompre l'ancien lien grammatical mais en permettant d'y ajouter de nouveaux », elle est entièrement due aux éditeurs, annonçant ainsi le paragraphe inaugural du chapitre IV : « Nous avons vu comment l'évolution phonétique, en changeant la forme des mots, a pour effet de rompre les liens grammaticaux qui peuvent les unir. Mais cela n'est vrai que pour les couples isolés tels que *maison* : *ménage*, *Teil* : *Drittel*, etc. Dès qu'il s'agit d'alternance, il n'en est plus de même.

Il est évident d'abord que toute opposition phonique un peu régulière de deux éléments tend à établir un lien entre eux. *Wetter* est instinctivement rapproché de *wittern*, parce qu'on est habitué à voir *e* alterner avec *i*. A plus forte raison, dès que les sujets parlants sentent qu'une opposition phonique est réglée par une loi générale, cette correspondance habituelle s'impose à leur attention et contribue à resserrer le lien grammatical plutôt qu'à le relâcher. C'est ainsi que l'ablaut allemand (voir p. 217), accentue la perception de l'unité radicale à travers les variations vocaliques.

Il en est de même pour les alternances non significatives, mais liées à une condition purement phonique. Le préfixe *re-* (*repren*dre, *regagn*er, *retouch*er, etc.) est réduit à *r-* devant voyelle (*rouv*rir, *rach*eter, etc.). De même le préfixe *in-*, très vivant bien que d'origine savante, apparaît dans les mêmes conditions sous deux formes distinctes : *ē-* (dans *inconnu*, *indigne*, *invertébré*, etc.), et *in-* (dans *inavouable*, *inutile*, *inesthétique*, etc.). Cette différence ne rompt aucunement l'unité de conception, parce que sens et fonction sont conçus comme identiques et que la langue est fixée sur les cas où elle emploiera l'une ou l'autre forme. » (Saussure, 1972 : p. 219-220). Le premier passage du premier cours donne : « La diversité de l'alternance est-elle favorable ou défavorable à l'analyse qui dégage l'unité radicale ? Il semble que toute diversité rompe l'unité et soit défavorable au sentiment linguistique. Mais par sa régularité, <par> le mouvement vocalique radical, elle contribue à vivifier le <sentiment de la> racine pour l'ensemble des sujets <parlants>. Il y a une quantité d'alternances qui présentent la même opposition <vocalique> dans des formes correspondantes ; c'est par cette condition (de régularité) que

« Il résulte de ce qui précède que le phénomène phonétique est un facteur de trouble. Partout où il ne crée pas des alternances, il contribue à relâcher les liens grammaticaux qui unissent les mots entre eux ; la somme des formes en est augmentée inutilement ; le mécanisme s'obscurcit et se complique dans la mesure où les irrégularités nées du changement phonétique l'emportent sur les formes groupées sous des types généraux ; en d'autres termes, dans la mesure où l'arbitraire absolu l'emporte sur l'arbitraire relatif (voir p. 183).

Heureusement l'effet de ces transformations est contrebalancé par l'analogie. C'est d'elle que relèvent toutes les modifications normales de l'aspect extérieur des mots qui ne sont pas de nature phonétique. » (Saussure, 1972 : p. 221).

L'opposition entre l'effet différenciant du changement phonétique et l'effet unifiant du changement analogique est un élément important de la conception saussurienne du changement. On lit ainsi encore un peu plus loin dans le premier cours :

« De plus, comme on peut le voir par l'exemple de *honos* et par d'autres, le changement phonétique agit d'abord comme cause de diversité (*honos*, *honorem*). L'analogie intervient ensuite en sens inverse (*honorem*, *honor*). » (Saussure, 1996 : p. 57)

puis à nouveau dans le « Cours de phonétique 1909-1910 » :

« Les lois historiques ont pour effet principal de détruire la relation, le lien existant entre deux formes. C'est un des effets continuels qui nécessitent la phonétique pour rétablir ces liens. Entre *valoir* – *il valt* – *valrai*, la relation est claire ; mais entre *il vø*, *valoir*, *vødrai*, il n'y en a plus aucune qui soit claire, il y a anomalie.

Ce lien, que le grammairien cherche, existe aussi pour la langue, pour la conscience des sujets parlants. Pour eux aussi il est détruit.

ἔτυψα ἔτεινα (< *ἔτενσα)

La relation, le lien compréhensif (*sic*) est brisé par le phénomène phonétique.

Pendant que ce facteur est constamment en œuvre dans la langue, qu'il brise les formes existantes et tend à les isoler, il y a une grande force qui va en sens inverse : l'analogie (les grammairiens grecs avaient bien vu quand ils distinguaient // l'anomalie et l'analogie. Mais ils n'avaient pas vu l'origine vraie (phonétique) de l'anomalie).

L'analogie essaie de rétablir l'unité perdue, elle crée des formes de toutes pièces, mais d'après des modèles. Elle recrée l'unité et souvent à l'endroit où elle avait été effacée." [R 7-9]

l'ablaut a pu s'imposer si fortement à la perception instinctive des sujets parlants. Il s'agit là de conditions fortuites : dans le vieux haut allemand, l'alternance est encore plus réglée que dans l'allemand moderne. Il y a un autre domaine bien éloigné où l'on rentre à propos de <cette question sur le rôle de l'alternance dans la racine>. C'est le domaine des langues sémitiques où l'on pourrait faire la même observation de régularité phonique, d'autant plus <que dans ces langues> un trait phonique s'impose et aide à dégager les sous-unités <comme le> monosyllabisme des racines en allemand : <c'est le fait que tout radical a> trois consonnes. Il est résulté de l'alternance régulière vocalique <chez les Sémites> que l'on a <cru> que la voyelle n'avait <aucune> importance. Cette régularité a <donc> été une circonstance adjuvante (comme l'Ablaut <en> allemand) :

qâtal (il a tué) qui se répète dans *dâbar* (il a parlé)

qatal-

qtôl-

qtâl-

Ce mouvement <d'alternance> est encore plus développé par le nombre des termes, c'est ce qui a tellement imprimé dans la conscience sémite le reste de l'unité (les consonnes) qu'il éclate dans l'écriture : on n'écrivait pas de voyelle, ce qui montre l'importance qu'on accordait aux consonnes radicales. <C'est par le contraste de ce qui reste et de ce qui change que les sujets parlants ont conscience des unités.> » (Saussure, 1996 : p. 80-81).

Exemple de l'a.f. *je treuve, nous trouvons*, où la disparate est introduite par la loi phonétique. L'analogie rétablit l'unité : *je trouve, nous trouvons*.

“L'analogie est donc le facteur qui tend à rétablir de l'ordre dans la langue, tandis que le lien est souvent brisé par les effets des lois phonétiques. Pour le phonétiste, l'analogie est ce qui crée le désordre : lorsqu'on recherche la loi phonétique, on est arrêté par le fait analogique qui est venu la traverser, on hésite, mais ce point de vue est subjectif !” (R 9]

Exemple de *ιχθύσι, πράγμασι*, refaits d'après *θηρσί* et créant une exception à la chute de *s intervocalique en grec.

“L'analogie rétablit donc l'ordre, mais en le rétablissant elle le bouleverse pour le phonétiste. C'est pourquoi l'on voit opposer forme analogique et forme phonétique, et l'on dit pour abrégé : telle forme est phonétique, telle autre est analogique. – L'analogie est éminemment d'ordre psychologique, tandis que les changements phonétiques ne sont guidés par rien de conscient, sont aveugles.” [R 10] » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 26-27)

et on lisait déjà dans la deuxième conférence à l'Université de Genève :

« Loi – Événement.

Un des effets est la différenciation des formes (l'analogie rétablit, tend à rétablir la symétrie). » (Saussure, 2002a : p. 163).

Cette opposition est cependant à entendre dans le cadre de l'opposition des deux phénomènes diachronique et synchronique, ce qui signifie non seulement, comme le restituent ensuite les éditeurs, que les changements analogiques ne sont pas des changements, mais également, corrélativement, que l'analogie a affaire au résultat du changement phonétique, à un état fortuit, dont elle n'est qu'une manifestation, non à un « mécanisme [...] obscurci » qu'il s'agirait de réparer⁷⁶⁷. Rappelons ici cette note non datée citée plus haut lors de l'analyse

⁷⁶⁷ Rappelons à cet égard ce passage du premier cours, cité dans le deuxième chapitre de la première partie : « [...] nous avons affaire à un phénomène psychologique ; personne ne le conteste. <Mais il> convient d'appuyer à cette occasion sur le caractère d'innovation, <de création, et non pas de changement> du phénomène analogique. En effet on fausserait toute la psychologie en présentant <l'analogie comme une> intention <des sujets parlants>. <L'analogie> suppose un oubli momentané de l'ancienne forme pour que la nouvelle surgisse, <il n'y a donc pas> opposition, modification. Les phénomènes phonétiques, eux aussi, ont été quelquefois considérés comme psychologiques (cf. une <interprétation> des causes des changements phonétiques assimilés à l'imitation, à la mode). <Ainsi il est> périlleux de se contenter d'opposer le phénomène analogique au phénomène phonétique comme étant psychologique. Il faut <le serrer de plus près et dire que la création analogique est d'>ordre grammatical, c'est-à-dire que toute opération de ce genre suppose la conscience, <la compréhension> d'un rapport <de> formes <entre elles,> <ce> qui implique que l'on considère les formes conjointement aux idées qu'elles expriment. Or le sens, l'idée n'est pour rien dans le phénomène phonétique. Donc en disant grammatical, nous avons une épithète qui ne pourra pas s'appliquer au phénomène phonétique. » (Saussure, 1996 : p. 63-64), où Saussure insiste sur le caractère non intentionnel de l'analogie, qui n'est pas une modification mais une création, et auquel répondra, dans le deuxième cours, cette affirmation : « La création analogique apparaît comme un chapitre particulier, <une branche> du phénomène <de l'activité générale> de l'interprétation, <de la distinction des unités > la langue se représente les unités et se les dispose de telle ou telle façon, et ensuite elle peut les utiliser pour la création analogique. Nous n'en ferons donc pas un chapitre spécial. Tout ce qui est dans le synchronique d'une langue y compris l'analogie (= conséquence de notre activité) se résume très bien dans le terme de grammaire dans sa conception très voisine de l'ordinaire. On voit intituler un traité du jeu d'échecs grammaire, <de même la grammaire de la bourse > implique un objet complexe et systématique, <s'applique à un système qui met en jeu des valeurs.> Il n'y a pas <pour nous> de grammaire historique, <les termes jurent ensemble > il n'y a pas de système qui puisse être à cheval sur une suite d'époques. Ce qui est synchroniquement dans une langue est un équilibre qui se réalise de moment en moment.

des textes de Hjelmslev, dans laquelle la proposition relative à la « réparation » de la fourmilière, illustrant la « tendance au système » qui est constitutive de la langue, est reprise en termes de distinction entre événement et état :

« *Analogie*

1. Passivité ou réceptivité. (Interprétation) du signe, ce qui est une activité toute réceptive.	2. Coordination (Digestion)	3. Activité d'après la coordination conçue. (Création au sens de nouvelle application)
---	--------------------------------	--

Il est merveilleux de voir comment de quelque façon que les *événements* diachroniques viennent troubler l'instinct linguistique s'arrange à en tirer le meilleur parti pour une []. Cela fait penser à la fourmilière dans laquelle on plante un bâton, et qui à l'instant sera réparée dans ses brèches : je veux dire que la tendance au système ou à l'ordre ne sera jamais lassée : on aura beau couper à une langue ce qui faisait le meilleur de son organisation la veille, on verra le lendemain que les matériaux restants auront subi un arrangement logique dans un sens quelconque, et que cet arrangement est capable de fonctionner à la place de ce qui est perdu, quoique quelquefois dans un tout autre plan général.

Il y a deux choses à étudier : (Je ne dirai rien de plus que ce que j'ai dit, j'exprimerai simplement d'une autre façon encore.

Les *événements* de langue et les *systèmes de langue*.

Aucun système ne se nourrit d'événements, même à un degré quelconque : il implique l'idée d'une stabilité, d'une statique. Réciproquement aucune masse quelconque d'événements prise dans son ordre propre ne constitue un système ; tout au plus pourra-t-on y voir une certaine dérivation commune, mais qui n'enchaîne pas entre eux ces événements comme une valeur simple

Un événement de même nature a donc pu produire dans tel cas (I) un changement relatif, limité, et dans le second un changement absolu, illimité, puisqu'il inaugure un état nouveau de *tous* les termes.

Cela dépend simplement de savoir si la différence de quantité produite était la *première*, d'après ce qui existait jusqu'alors ou n'était pas la première

Cela n'a point de relation avec la nat[

Toute la différence, si on admet qu'elle vaut la peine ne réside donc pas dans l'événement modificateur, mais dans le genre d'état qu'il modifie. L'événement est toujours partiel, quant à lui ;

Un événement semblable, identique de son essence, aura donc produit : un changement relatif et limité tant qu'il s'applique à A, absolu et illimité quand il s'applique à B (vu que dans le dernier cas, en créant [] il inaugure qu'on le veuille ou non, un état nouveau de *tous* les termes). L'événement, partiel qu'il est, entraîne des conséquences partielles dans A, mais générales dans B, le tout étant de savoir sur quel genre d'état initial il se greffe. Le même événement particulier (ou pour mieux dire partiel) entraîne des conséquences qui peuvent être, elles, générales ou partielles, et cela dépend uniquement de savoir ce qu'est le point de départ sur lequel l'événement agit. » (Saussure, 2002a : p. 266-267).

Par grammaire historique on veut dire linguistique diachronique, ce qui est autre chose et est condamné à n'être jamais grammatical.

grammatical = significatif = ressortissant à un système de signes = synchronique *ipso facto* » (Saussure, 1997 : p. 62). Voir *infra*, V-.

Comme nous l'avons vu plus haut dans « Status et motus », à des changements aveugles, c'est-à-dire phonétiques, répond un fonctionnement synchronique. Cette note met ainsi en évidence une autre détermination, corrélative de la première, du caractère incalculable des changements, sur lequel Saussure insistait également dans le développement du premier cours relatif aux effets grammaticaux des changements phonétiques : ces effets sont moins déterminés par l'événement lui-même que par la nature de l'état modifié. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit de même dans le troisième cours :

« Dans le jeu d'échecs, une position donnée est comparable à un état de langue par ces trois choses : 1°) on sent que la valeur des pièces n'est déterminée que par leur position réciproque dans un système comme

foot/feet

singulier/pluriel

2°) On sent que le système d'où dépendent ces valeurs est tout le temps momentané⁷⁶⁸. La valeur de chaque pièce dépend du système, et du système momentané.

3°) Qu'est-ce qui fait passer d'une position des pièces à l'autre, d'un système à l'autre, d'une synchronie à l'autre ? C'est le déplacement d'une pièce, ce n'est pas un remue-ménage de toutes les pièces. Dans ce troisième fait, nous avons <I> le fait diachronique dans toute sa portée et dans tout ce qui le fait autre des faits synchroniques qu'il conditionne.

Chaque coup d'échecs ne s'attaque matériellement qu'à une pièce, de même le fait diachronique. En second lieu <II>, malgré cela le coup d'échecs n'est pas calculable pour l'effet produit sur le système. Le changement de valeur qui en découle pour chacune des pièces peut être nul suivant les cas ou bien révolutionner l'ensemble <même pour les pièces oubliées sur l'échiquier>.

3°) <III> : Ce fait du déplacement quel qu'il soit est absolument autre de celui de l'équilibre a) antécédent et de l'équilibre b) subséquent.

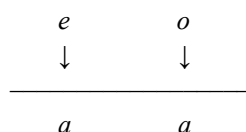
<Le changement ne rentre dans aucun des deux états. Or on n'a jamais parlé qu'avec des états de langue.> Ce sont les états seuls qui sont importants comme dans la langue. » (Saussure & Constantin, 2002 : p. 267).

Il s'agit là cependant, précisément, d'effets grammaticaux d'un changement phonétique, non de modifications du système. Ainsi prend sens la distinction entre système et éléments dont il a été question plus haut, et qui, comme nous l'avons vu, apparaît dans les deuxième :

« La raison principale pour laquelle il est tout clair <qu'on ne peut mener de front les deux études, qu'on ait à distinguer l'étude des choses diachroniques et des choses synchroniques, c'est qu'il n'y a que la synchronique qui forme le système, qui puisse le former. Les faits diachroniques ont pour effet de modifier à tout moment ce système mais ne sont pas liés entre eux, <ne forment pas de système entre eux> = seulement somme de faits particuliers. Donc deux domaines bien différents : pendant que la première catégorie de faits ne peut s'étudier qu'en fonction de la connexion qu'ils forment entre eux <(les parties d'un système n'ont de sens que par l'ensemble),> l'autre catégorie n'a nullement ce caractère. <Cela est général quand on parle d'un système. Le déplacement d'un système se fait par la succession de faits isolés.> Comparaison avec le système solaire : un nouvel astre le modifierait tout entier mais n'est qu'un fait particulier. On ne voit que ça dans la langue : l'ablaut (*gebe* : *gab*, etc.) qui prend une grande place en germanique, et <la même alternance> en grec : *trephe* : *tetrapha*, *lego* : *logos* : il y a de grandes séries grammaticales liées les unes aux autres par l'opposition <régulière> *e/o*. La valeur

⁷⁶⁸ Voir la note 429 ci-dessus.

significative <en> est immense en germanique. Eh bien dans d'autres langues ce système est supprimé d'un seul coup (dans toute la branche indo-perse, indo-iranienne) :



Ce fait <de l'alternance> est un des éléments qui forment le système de la langue, est synchronique, touche une infinité de choses dans la langue. Mais le fait <diachronique> qui le supprime est un fait particulier, isolé (il est double il est vrai mais l'un pourrait se passer sans l'autre : ne sont pas liés ensemble). <Cela nous donne l'image de l'opposition du synchronique et du diachronique. On ne peut mener de front les deux études.> » (Saussure, 1997 : p. 45-46)

et troisième cours⁷⁶⁹ :

« 1°) La langue est un système. Dans tout système, on doit considérer l'ensemble, <c'est ce qui fait le système. Or> les altérations ne se font jamais sur le bloc du système <sur l'ensemble> mais sur des points partiels. Si le système solaire est appelé un jour à changer, il y en aurait un point quelconque du système qui serait modifié. L'altération se répercutera sur le système par le fait de la solidarité. – <mais le fait aura porté sur point spécial> Il y aura diverses espèces d'altération, mais toutes n'attaquent que des faits partiels.

Il y a là quelque chose qui fait voir que la langue étant un système, on ne peut suivre simultanément les deux choses.

2°) Le lien qui lie deux faits successifs ne peut avoir le même caractère que le lien qui lie deux faits coexistants. Ces deux points concernent donc la nature des faits évolutifs pris en eux-mêmes objectivement <par opposition aux faits statiques>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 262).

A cette distinction entre phonétique et grammaire, diachronie et synchronie, dans le cadre de laquelle le système, étant synchronique, ne saurait être atteint par des changements qui, en tant que tels, sont des phénomènes d'un autre ordre, impliquant un autre type d'unités (les éléments), Martinet substitue une intégration de la phonie à la langue⁷⁷⁰. Il poursuit ainsi dans *Évolution des langues et reconstruction* :

⁷⁶⁹ Le passage correspondant du *Cours de linguistique générale* a également été cité plus haut : « La langue est un système dont toutes les parties peuvent et doivent être considérées dans leur solidarité synchronique.

Les altérations ne se faisant jamais sur le bloc du système, mais sur l'un ou l'autre de ses éléments, ne peuvent être étudiées qu'en dehors de celui-ci. Sans doute chaque altération a son contre-coup sur le système ; mais le fait initial a porté sur un point seulement ; il n'a aucune relation interne avec les conséquences qui peuvent en découler pour l'ensemble. Cette différence de nature entre termes successifs et termes coexistants, entre faits partiels et faits touchant le système, interdit de faire des uns et des autres la matière d'une seule science. » (Saussure, 1972 : p. 124). Tullio de Mauro note à ce propos : « Dans la première phrase du paragraphe, la proposition "ne peuvent être étudiées qu'en dehors de celui-ci" est un ajout des éditeurs (cf. 1448 B Engler), qui trahit, en la forçant, la pensée de Saussure : les altérations sont certainement externes au système, non déterminées par celui-ci ni de façon causale ni de façon finaliste mais, chacune ayant "son contrecoup dans le système", il paraît nécessaire de dire qu'il est pour le moins possible d'étudier les altérations en rapport avec le système » (Saussure, 1972 : p. 455, note 183). La remarque est juste mais il nous semble que la question n'est pas là. La proposition saussurienne n'est pas méthodologique, mais théorique. Inversement, la notion de système, telle que l'entendent de Mauro et les éditeurs, est nécessairement méthodologique. Voir plus haut les notes 25 et 572 et *infra*, V-.

⁷⁷⁰ Signalons cependant ce passage de « La phonologie » (1938), où Martinet, à la suite des Praguais, attribue à Saussure une phonologie synchronique : « Le domaine où la nouvelle discipline [la phonologie] aura sans doute le plus grand retentissement est celui de l'évolution linguistique. Il est remarquable que ce soit précisément en

« Pour dépasser ce point de vue, il a fallu, avec la phonologie, intégrer à la structure linguistique la substance phonique pertinente, c'est-à-dire ne plus la concevoir comme une masse amorphe exposée à toutes les pressions du monde physique, mais comme susceptible de réagir à ces pressions en les laissant triompher là où elles pouvaient le faire sans danger pour la communication, mais en s'opposant à elles là où elles auraient pu affecter le fonctionnement de la langue. Ailleurs, elle en retardera les effets assez longtemps pour que l'évolution de la langue sur d'autres points rende le changement, non seulement inoffensif, mais bénéfique. En effet, il représentera alors une économie d'énergie pour l'usager qui n'aura plus désormais à résister à une pression, pour satisfaire ses besoins de communication. Que les changements linguistiques se produisent sur un plan quelconque, lexical, syntaxique, morphologique ou phonologique, de la structure, ils sont toujours, sinon totalement déterminés, du moins toujours contrôlés par la nécessité, pour la langue, d'assurer la communication entre ceux qui la pratiquent. Il n'y a donc aucune incompatibilité entre structure et évolution. » (M.ELR : p. 7).

Martinet présente donc l'intégration de la substance phonique à la structure linguistique comme le moyen de dépasser le point de vue selon lequel l'évolution est nécessairement destructrice de la structure, qu'il attribue au *Cours de linguistique générale*. Il prend ainsi en compte le fait qu'il s'agit chez Saussure d'une proposition relative aux changements phonétiques, par opposition à la structure grammaticale. On voit dès lors le caractère circulaire de la proposition martinettienne : bien loin qu'il s'agisse de concevoir ensemble changement et structure, comme le prétend Martinet comme tous les structuralistes, la notion même d'un changement non destructeur implique le postulat d'une structure, que Martinet réitère ainsi ensuite à tous les niveaux de la langue : « Que les changements linguistiques se produisent sur un plan quelconque, lexical, syntaxique, morphologique ou phonologique, de la structure, ils sont toujours, sinon totalement déterminés, du moins toujours contrôlés par la nécessité, pour la langue, d'assurer la communication entre ceux qui la pratiquent. » Et tandis que dans la théorie saussurienne la notion de changement aveugle signifie une absence de prise du locuteur sur la langue, en raison de l'absence d'objectalité de cette dernière, la structure martinettienne se défend contre les changements qui l'atteignent. L'expression est utilisée dans « La phonologie - Discussion » (1939) où, par ailleurs, l'enjeu de la distinction martinettienne entre synchronie et diachronie – la reconnaissance d'une entité, et l'hypothèse structurale⁷⁷¹ – apparaît de manière très claire :

matière d'évolution linguistique que bien des linguistes, par ailleurs favorables aux idées nouvelles, n'envisagent pas l'extension de la phonologie. C'est là, sans doute, un résultat de l'enseignement de F. de Saussure qui avait reconnu l'existence de systèmes de phonèmes, mais les concevait comme caractérisant seulement des états de langue, le passage d'un état de langue à un autre étant conçu comme indépendant de la structure des deux systèmes. Les phonologues ont, jusqu'ici, plutôt cherché à établir la nature des différents systèmes d'états de langue, qu'à suivre à travers le temps l'évolution de ces systèmes. En ce faisant, ils ont simplement commencé par où il fallait. Mais ils ont maintes fois rappelé qu'à côté de la phonologie synchronique ou statique, il y avait place pour une phonologie diachronique ou historique. » (M.Pho. : p. 270-271).

⁷⁷¹ Voir également à cet égard, dans « Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » (1946) : « Nous sommes convaincus, non seulement de la légitimité du point de vue synchronique dans notre discipline, mais même de la nécessité de ne se livrer à aucune recherche diachronique que sur la base d'études exhaustives d'états de langue. » (M.Su. : p. 89), et dans « Occlusives and Affricates with Reference to some Problems of Romance Phonology » (1949) : « Though linguistic description is often practiced as if it were an end in itself, it cannot be doubted that good descriptions of all available successive stages of a given language form an essential prerequisite for any scientific study of the evolution of that language. » [« Bien que la description linguistique soit souvent pratiquée comme si elle était une fin en soi, il ne fait aucun doute que de

« Les phonologues ont toujours maintenu qu'il était indispensable de partir des états de langue (connus, bien entendu). Il faut donc avoir, de la phonologie des états de langue, une connaissance approfondie, si l'on veut pouvoir donner, de l'explication phonologique diachronique, une critique pertinente. Je rappellerai en finissant, puisque M. Grammont semble ne pas l'avoir remarqué, p. 145 et s., que les phonologues ne négligent en aucune façon les pourquoi et les comment lorsqu'ils sont "purements phonétiques et physiologiques" ; ils estiment seulement qu'il y a peut-être autre chose, que les systèmes phonologiques peuvent parfois se défendre, et que s'il est vrai que l'évolution phonique ne connaît qu'une loi, la loi du plus fort, il ne faut jamais oublier que l'union fait la force. » (M.Di. : p. 279).

Structure et prise sur la langue – changement orienté ou régulé, par opposition au postulat de changements aveugles – apparaissent ainsi corrélatives. C'est là de fait une implication de l'élaboration martinettienne, structurale et fonctionnelle, dont nous verrons précisément les difficultés, et dans le cadre de laquelle, comme nous le soulignons ci-dessus, le postulat d'un changement inscrit dans le fonctionnement de la langue équivaut à une appréhension structurale de la diachronie. Une telle appréhension suppose à son tour l'unité de la structure, et la substitution martinettienne d'une représentation en termes de synchronie dynamique à la conception d'une structure statique et mise à mal par les changements, apparaît ainsi dotée d'un double enjeu, ou opérer à un double niveau : celui de la conception du changement et celui de la description synchronique, dualité où insiste la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie. Le développement d'*Évolution des langues et reconstruction* se poursuit ainsi de la manière suivante :

« Ceci ne signifie pas que l'opposition de synchronie à diachronie n'ait plus de sens. Tout au plus peut-on dire qu'on n'a guère intérêt à postuler l'existence, derrière ces termes, de réalités distinctes. Il pourrait s'agir, en fait, de deux façons différentes d'envisager et de rapprocher les phénomènes : d'une part, on classe les faits observés en rapport avec leurs possibilités d'assurer, ensemble ou concurremment, le fonctionnement d'une structure ; d'autre part, on les considère comme les avatars successifs d'un même complexe. Soit, par exemple, la constatation que, sur 17 sujets parisiens, 8 utilisent régulièrement l'opposition d'un /ε/ long à un /ε/ bref, alors que 9 n'en font rien. Synchroniquement, on en conclut que les deux usages coexistent et que l'opposition n'est pas indispensable au maintien de la communication entre Parisiens francophones. Diachroniquement, on est amené à calculer l'âge moyen du groupe de 8 et du groupe de 9, et comme cet âge moyen est de 14 ans supérieur pour le groupe de 8, on en conclut que l'opposition est en régression.

En pratique, toutefois, ce n'est pas dans ces conditions qu'on utilise respectivement les termes de synchronie et de diachronie. Les études existantes qui se présentent comme diachroniques sont de celles qui font intervenir des données appartenant à des époques différentes pour chacune desquelles il convient de réunir une documentation particulière. Cette documentation résultera d'une étude de textes pour des états inaccessibles à l'observation directe, ou de sondages dans le cas contraire. On sera donc en face de structures différentes dont on tentera d'expliquer, au moyen d'hypothèses, le passage d'une d'entre elles à la suivante dans l'ordre chronologique. Chacune des recherches visant à dégager un des états qui vont être rapprochés représente une étude synchronique. Mais, bien entendu, il y a beaucoup d'examen synchroniques qui portent leurs fins en eux-mêmes en ce qu'ils sont faits pour renseigner sur ce qu'est la structure et comment

bonnes descriptions de tous les stades successifs disponibles d'une langue donnée constituent un prérequis essentiel de toute étude scientifique de l'évolution de cette langue. »] (M.Oc. : p. 106).

elle fonctionne pour satisfaire les besoins des usagers. Une étude synchronique de ce type révélera nécessairement, d'un sujet à l'autre, des variantes de comportement qui, dans un système linguistique, par exemple, peuvent affecter les traits pertinents de la structure. C'est un cas de ce genre que nous avons signalé ci-dessus à propos des deux groupes d'informateurs parisiens qui pratiquent et ne pratiquent pas l'opposition de /ε/ long à /ε/ bref. Nous avons distingué entre la constatation d'une coexistence et celle d'un processus d'élimination. Mais si l'étude synchronique doit nous permettre de caractériser de la façon la plus fine possible le comportement phonologique de la population étudiée à un point du temps, il peut être légitime de signaler, en pure synchronie, le caractère récessif d'un phénomène, car ce caractère peut parfaitement nuancer le comportement effectif des sujets. Il est certain, par exemple, que si les huit sujets du groupe minoritaire font encore la distinction en cause lorsqu'ils parlent, ils ont renoncé à la percevoir lorsqu'ils écoutent autrui. Or, il n'est pas certain que leurs réactions, sur ce point, seraient les mêmes si la distinction, au lieu d'être récessive, était en voie de s'imposer à la communauté. Tout ceci ressortit bien à l'usage que fait, de la langue, la communauté en cause.

Il peut donc être indiqué d'opposer, à l'étude diachronique visant délibérément à comparer différents états successifs du même objet d'étude, une synchronie dynamique où l'attention se concentre, certes, sur un seul et même état, mais sans qu'on renonce jamais à y relever des variations et à y évaluer le caractère progressif ou récessif de chaque trait. Une telle synchronie ne ressemble guère à la coupe transversale qui a servi à Saussure pour illustrer sa conception d'une présentation synchronique. Il serait injuste de faire dire, aux illustrations saussuriennes, plus que ce qu'elles pouvaient impliquer pour un auditoire universitaire d'il y a soixante et quelques années. Pas plus que la considération des pièces sur l'échiquier entre deux coups, la vision de la tranche d'un tronc n'évoque ce qu'une linguistique fonctionnelle et structurale désire révéler d'un état de langue.

Il va sans dire que la pratique assidue d'une description synchronique dynamique prépare bien à faire, en diachronie, les hypothèses les mieux fondées au départ et les plus susceptibles d'être vérifiées. Il est, d'autre part, inutile d'insister sur l'avantage qu'il y a, dans la pratique diachronique, à opérer avec des synchronies dynamiques aussi rapprochées les unes des autres [*sic*]. On pourra souvent, dans ce cas, se dispenser de présenter des hypothèses explicatives, dans la mesure, par exemple, où le caractère nettement récessif d'un trait dans l'état A correspond à sa disparition dans un état B subséquent.

On ne se dissimule certes pas qu'il peut être difficile de cerner parfaitement une synchronie : il est évident que le comportement d'un sujet observé reste déterminé par ses expériences passées et qu'il peut, de ce fait, différer de celui qui est désormais normal dans la communauté où il vit. En d'autres termes, devons-nous intégrer à notre synchronie le centenaire isolé que vingt ans séparent des plus âgés de ses concitoyens ? La réponse est évidemment qu'à ces cas d'espèce doivent correspondre des traitements particuliers dont les dimensions correspondent à l'importance du cas d'espèce pour la compréhension de la synchronie dans son ensemble. L'expérience montre qu'on évite difficilement de toucher, çà et là, à la diachronie dès qu'on cherche à donner, à une description synchronique, quelque profondeur. Il n'y a aucun mal à cela tant qu'il s'agit d'excursus identifiables comme tels et qu'on sait, à chaque point de l'exposé, sur quel plan on se trouve. » (M.ELR : p. 7-10).

On retrouve ici l'affirmation du caractère méthodologique de l'opposition saussurienne que l'on trouvait dans « Saussure (Ferdinand de) ». Eu égard à la dualité de l'objet saussurien – langue statique et langue évolutive –, cette affirmation équivaut à un renversement de perspective : deux points de vue sur un objet un, au lieu de deux objets déterminés par deux points de vue distincts, et que la linguistique essaie de concevoir ensemble. Ce développement

fait cependant nettement apparaître le caractère illusoire d'un tel renversement : si l'objet est conçu comme unitaire, les deux types d'études apparaissent quant à eux impossibles à articuler. Martinet parle tout d'abord de « deux façons différentes d'envisager et de rapprocher les phénomènes », d'une part un classement fonctionnel, mettant en jeu la diversité spatiale – les « faits observés » le sont dans une diversité d'usages et leur classement fonctionnel suppose le rassemblement de ces derniers dans une structure dont on analyse ainsi le fonctionnement –, d'autre part une interprétation temporelle de la diversité des usages. Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, la structure est une, envisagée respectivement en synchronie (comme fonctionnant) et en diachronie (dans son évolution). Suit cependant une autre délimitation, plus conforme à la pratique, c'est-à-dire aux objets d'étude traditionnels. Il s'agit alors d'une part de plusieurs structures successives, dont le constat doit se doubler de l'explication du passage de l'une à l'autre, d'autre part d'une seule structure, correspondant à un état synchronique. Or, cette structure synchronique est passible des deux types d'approche délinées en premier lieu. L'articulation est notable. Martinet parle tout d'abord du fonctionnement de la structure, impliquant des « variantes de comportement », distinguant à nouveau entre « constatation d'une coexistence » et constatation « d'un processus d'élimination », mais affirme ensuite la nécessité d'une « synchronie dynamique », « où l'attention se concentre, certes, sur un seul et même état », mais où les variations sont ordonnées selon le temps, et non seulement dans le cadre du classement fonctionnel. Significativement, la nécessité d'une telle ordonnance est rapportée à son importance pour le comportement des sujets parlants : « Mais si l'étude synchronique doit nous permettre de caractériser de la façon la plus fine possible le comportement phonologique de la population étudiée à un point du temps, il peut être légitime de signaler, en pure synchronie, le caractère récessif d'un phénomène, car ce caractère peut parfaitement nuancer le comportement effectif des sujets. » Le temps paraît ainsi jouer un double rôle, d'ordonnance de la structure, construisant le dynamisme de cette dernière, et de paramètre du comportement des locuteurs : si la structure est mise en fonctionnement, le fonctionnement joue à un double niveau qui, comme nous le verrons, est aussi bien un double niveau de structure. Or, tandis que le dynamisme apparaît ainsi corrélatif d'une structuration, synchronie et diachronie demeurent deux perspectives distinctes, à une structure unique répondant une pluralité de structures, dont la juxtaposition et la considération comme « différents états successifs du même objet d'étude » n'annulent aucunement la pluralité. Significativement, les difficultés de délimitation sont formulées en termes d'hétérogénéité des usages et d'intégration à la structure. On retrouve ici, d'une autre manière dans la mesure où Martinet, à la différence de Jakobson, conserve l'opposition de la synchronie à la diachronie comme support d'explication du changement, les difficultés de la notion jakobsonienne de synchronie dynamique. Si Jakobson utilisait de manière paradoxale les deux critères de délimitation de la synchronie, par la coexistence et par l'absence de changement, l'usage martinettien est doté d'un double statut qui le rend problématique : les usages sont à la fois constitutifs d'une structure commune et passibles d'une ordonnance temporelle qui implique leur considération comme différents états d'une même structure. L'insistance sur la nécessité de délimiter synchronie et diachronie – « L'expérience montre qu'on évite difficilement de toucher, ça et là, à la diachronie dès qu'on cherche à donner, à une description synchronique, quelque profondeur.

Il n'y a aucun mal à cela tant qu'il s'agit d'excursus identifiables comme tels et qu'on sait, à chaque point de l'exposé, sur quel plan on se trouve. » – devient dès lors paradoxale et apparaît ainsi à nouveau l'enjeu de la distinction martinettienne entre synchronie et diachronie, en même temps que l'insistance de la distinction saussurienne : la synchronie est nécessaire à la délimitation de l'entité et à l'explication des changements mais, dès lors, comme nous le soulignons plus haut, la diachronie martinettienne, qu'il s'agisse de sa constitution ou de son explication, demeure une succession de synchronies, succession de structures dont le dynamisme est un mode de construction et de description, et corrélativement succession de structures permettant son appréhension structurale. Il faut donc à nouveau insister sur le fait que la critique du « statisme » de la langue saussurienne est non seulement empirique, mais, corollairement – dans la mesure où elle implique le postulat d'une entité, que la distinction saussurienne s'attache quant à elle à déconstruire –, nécessairement contradictoire, les exigences de la structure impliquant la dissolution de l'entité qui la supporte de son évidence.

La critique du statisme de la langue saussurienne, et plus généralement des descriptions linguistiques est récurrente dans les textes de Martinet. La référence à la métaphore saussurienne de la coupe du végétal revient notamment dans « Fonction et pertinence communicative » (1981) :

« Après plus d'un siècle d'une linguistique comparée qui se pensait historiciste, la linguistique descriptive s'est présentée comme synchronique. D'inspiration saussurienne en Europe, elle a conçu la synchronie comme statique. Elle a identifié l'état de langue et la coupe saussurienne de l'arbre. Saussure identifie la synchronie linguistique à la tranche qui apparaît lorsqu'on a coupé un arbre. On voit les vaisseaux qui affleurent, et l'étude synchronique serait l'étude d'une telle surface. Naturellement une telle étude ne peut être que strictement statique. Il n'est pas question d'y percevoir la sève qui monte. On constate simplement l'existence de vaisseaux dans lesquels la sève montait lorsque l'arbre fonctionnait. Lorsque, par exemple, on a voulu établir des systèmes de phonèmes, on l'a fait naturellement en étudiant les relations mutuelles des phonèmes, c'est le fondement même de la linguistique structurale. Mais tous ces phonèmes ont été mis sur le même plan, sans tenir compte de leur fréquence ou de l'extension qu'ils ont dans la communauté. Il y a, certes, dans bien des études phonologiques, des considérations statistiques intéressantes : mais, pour l'essentiel, le système est établi selon le principe qu'un phonème qui se manifeste une seule fois dans la langue a le même statut que tous les autres phonèmes, même si sa rareté pourrait suggérer son instabilité. Je ne pense pas qu'on puisse reprocher aux premiers phonologues d'avoir opéré ainsi ; il s'agissait de réagir, de pousser très loin la synchronie, de durcir la synchronie. Avant Saussure et les structuralistes de Prague, la description synchronique des langues était considérée comme un exercice tout à fait mineur, indigne de l'attention des savants. En fait, en dépit des avertissements de Wilhem von Humboldt, on s'est comporté comme si la langue était un état de fait, un produit, et non un procès. Humboldt a dit que la langue n'est pas un *ergon*, c'est-à-dire un produit, mais une *energeia*, c'est-à-dire une énergie, quelque chose qu'il faut concevoir dans son déroulement.

Je dirai plus simplement, peut-être plus clairement, que ce n'est pas un produit fini, c'est une activité, un procès. Le message de Humboldt n'a pas été compris, un peu parce qu'il n'est pas toujours clair. En tout cas, sur ce point-là, au XX^e siècle, lorsque les gens se sont intéressés à la langue pour elle-même et en elle-même selon la formule du *Cours* de Saussure, cet aspect n'a guère été retenu. Il faut reconnaître qu'en dépit de ce que représentait le mouvement phonologique, l'influence de la graphie restait considérable.

Pourquoi avons-nous tous l'impression que la langue est un produit et non un procès ? Essentiellement parce qu'en général, nous la représentons sous la forme d'un texte écrit. Pour pouvoir l'étudier nous la fixons, nous la durcissons au moyen, non seulement de la graphie traditionnelle, l'orthographe, mais aussi lorsque nous en donnons une notation phonologique qui aboutit précisément à la coupe transversale de Saussure. On a devant soi une forme figée, ce qui nous donne l'impression d'opérer avec un produit fini. Sans doute, n'est-il pas nécessaire d'insister beaucoup pour que vos auditeurs reconnaissent qu'une langue se présente en fonctionnement. Saussure lui-même, à qui l'on doit l'illustration de la coupe transversale, a présenté le fonctionnement du langage. Vous vous rappelez sans doute, dans le *Cours* de Saussure, les deux têtes qui échangent des messages linguistiques. La langue fonctionne et c'est ce fonctionnement qu'il nous semble, à nous fonctionnalistes, nécessaire de dégager. » (M.Pe. : p. 107-108).

Le caractère empirique de la critique martinettienne apparaît ici de manière très nette : là où Saussure métaphorise la notion de point de vue, en tant qu'elle implique une rupture avec l'entité, Martinet prend la métaphore à la lettre⁷⁷² et entend rendre compte du « fonctionnement » de l'arbre, sans apercevoir, nous y reviendrons, que le fonctionnement de la structure implique d'abord son établissement. Comme nous l'avons déjà noté plus haut, la critique du statisme rejoint celle du formalisme des descriptions structuralistes. A la coupe statique, Martinet oppose ainsi la prise en compte de la fréquence et de l'extension des phonèmes dans la communauté. On lit en outre plus loin dans le texte :

« Je voudrais revenir sur la façon dont, dans une optique dynamique, nous organisons nos matériaux. C'est un sujet un peu différent de celui dont j'ai traité jusqu'à présent, mais je ne pense pas pouvoir me dispenser de dire quelque mot sur la hiérarchisation des faits en linguistique fonctionnelle. » (M.Pe. : p. 119).

On retrouve ici la spécificité de la perspective martinettienne, dans le cadre de laquelle le dynamisme implique, avant l'évolution, un fonctionnement, identifié ensuite comme celui de la communication. On retrouve cependant par là même, paradoxalement puisqu'il s'agit de dynamisme, le caractère synchronique de la langue martinettienne, et, comme il apparaîtra plus nettement *infra*, la référence au circuit de la parole du *Cours de linguistique générale* est de ce point de vue extrêmement remarquable. Le caractère paradoxal apparaît bien à la lecture de ce passage de « De la synchronie dynamique à la diachronie » (1984), où il s'agit à nouveau, non seulement de fonctionnement, mais également d'évolution, dont la description synchronique doit tenir compte :

« Une conception dynamique de l'étude synchronique résulte nécessairement d'une pratique de la description des états de langue où la formalisation structuraliste se trouve soigneusement endiguée par le souci constant de ne pas déformer la réalité langagière : puisque, en réalité, la langue change à chaque instant, toute description qui ne tient pas compte de l'évolution est nécessairement déformante. Il se peut qu'une conception statique de la description, qui élimine sans remords tout ce qu'une vision totalitaire désigne comme marginal, soit indispensable pour aboutir à une typologie utilisable des structures des langues. Mais lorsqu'est en jeu la compréhension en profondeur du phénomène linguistique, toutes les marges, soigneusement identifiées comme des reliques ou comme l'annonce de structures à venir, doivent trouver leur place dans la description.

⁷⁷² Littéralisation que nous avons déjà rencontrée plus haut et qui nous reconduit à l'organicisme. Voir *infra*.

L'adoption délibérée des méthodes de la synchronie dynamique a permis jusqu'ici de voir de façon plus précise comment fonctionne le français contemporain. C'est surtout, mais non exclusivement, sur la phonologie de cet idiome que l'attention a été dirigée jusqu'ici. Il serait désirable que ces méthodes soient appliquées à tous les plans de la langue et à d'autres langues que le français. On peut espérer que leurs généralisations développera, chez ceux qui ultérieurement se tourneront vers la diachronie à grande échelle, un sens plus précis de ce qu'on peut attendre d'une langue qui évolue, eu égard à la structure qui est la sienne au moment où se produit l'évolution. Sans rendre caduque la dichotomie saussurienne *synchronie* ~ *diachronie*, une vision fonctionnelle, c'est-à-dire dynamique, des faits du langage doit permettre de rétablir, entre tous ceux qui en traitent, une unité qu'une approche trop strictement formelle de la réalité linguistique avait affectée au détriment de tous, comparatistes aussi bien que descripteurs. » (M.Dyn. : p. 52).

Martinet oppose ici à nouveau « conception dynamique de l'étude synchronique » et formalisation excessive. Par ailleurs, comme dans « The Unity of Linguistics », cette conception apparaît comme une résolution dialectique de l'antinomie saussurienne, permettant la restauration de l'unité de la linguistique sur la base de cette antinomie, dont se trouve ainsi une fois de plus affirmée l'importance et le rôle dans l'élaboration martinettienne. La question est cependant différemment présentée. Au-delà de l'opposition entre structure et fonctionnement, Martinet insiste sur le changement perpétuel des langues, dont toute description synchronique doit dès lors nécessairement tenir compte, sous peine d'être déformante. On lit de même ensuite dans « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » (1993), où le formalisme, rapporté à une approche hypothético-déductive, est donné comme allant « de pair avec une conception parfaitement statique de la structure linguistique », et où l'on retrouve, dans ce cadre, la critique de la coupe transversale du végétal, à laquelle s'ajoute, comme dans *Évolution des langues et reconstruction*, celle de l'analogie du jeu d'échecs :

« C'est, semble-t-il, en 1980, dans une séance de la Phonologie-tagung, à Vienne, qu'à la suite d'un exposé de Helmut Lüdtke, je suis intervenu pour rappeler, qu'en dernière analyse, c'est la conformité avec les données de l'observation qui doit servir de critère pour se prononcer sur la validité d'une description linguistique. Après un échange d'arguments assez vif, j'ai, sinon convaincu l'ensemble de l'auditoire, tout au moins établi qu'un accord nécessaire à la progression de la recherche ne pouvait être trouvé que sur une base objective. Ceci peut paraître évident à quiconque estime que le progrès de la connaissance ne peut se faire que dans un cadre scientifique et non philosophique. Mais il est clair qu'une franche majorité des penseurs linguistes des quatre dernières décennies envisageaient les structures comme des constructions de l'esprit plutôt que ce qu'on devait retenir des réalités observables une fois choisi un angle défini d'observation. L'insistance des premiers phonologues sur le choix d'une pertinence comme base de toute approche scientifique a été résolument occultée en faveur d'une approche hypothético-déductive conçue comme accordant, en fait, la priorité à la subjectivité du chercheur. En termes un peu familiers, c'était à qui serait le plus malin, le plus séduisant, le plus original.

Ceci allait de pair avec une conception parfaitement statique de la structure linguistique. Les formulations de Saussure, ses précieuses analogies avec le jeu d'échecs et la coupure transversale du tronc de l'arbre, auxquelles l'avait entraîné son désir de justifier une vision synchronique des faits, ont été mises à profit pour faire totalement abstraction de l'instabilité inéluctable de toute structure langagière. Elle est, en effet,

constamment exposée aux assauts des besoins communicatifs à satisfaire, c'est-à-dire à des pressions externes. Mais, et c'est là une précieuse contribution de la pensée fonctionnaliste, elle connaît également des tensions internes qui entraînent une réadaptation de tous les instants. » (M.Pq. : p. 245-246).

L'opposition entre réalisme et formalisme apparaissait également dans les *Éléments de linguistique générale*, en lien avec la dichotomie entre structure et fonction et, à nouveau, dans le cadre d'une réaffirmation de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, dont la synchronie dynamique (dans ce passage les « préoccupations diachroniques ») apparaît comme un correctif :

« Les “structuralistes” d'aujourd'hui s'accordent pour poser en principe la priorité de l'analyse synchronique et pour rejeter toute introspection. Au-delà, points de vue et méthodes diffèrent largement d'une école ou d'une tendance à une autre, et les concordances terminologiques recouvrent souvent des divergences fondamentales. On doit donc renoncer à présenter, dans un seul et même ouvrage, l'ensemble des doctrines qui ont cours parmi les linguistes contemporains. Il va sans dire que toute tentative de syncrétisme serait vouée à l'échec. Les principes et les méthodes qu'on trouvera exposés ci-dessous, sont marqués, par rapport à leurs concurrents, par plus de réalisme et moins de formalisme ou d'*a priori*. S'il est permis à l'auteur d'écrire ceci en toute modestie, c'est que la soumission aux faits n'est pas toujours recommandée par les théoriciens d'aujourd'hui. L'accent sera mis autant sur la fonction des unités linguistiques que sur les structures qu'elles constituent. Par delà la synchronie, on retrouvera des préoccupations diachroniques sans, bien entendu, que les deux points de vue s'entremêlent jamais⁷⁷³. » (M.Él. : p. 3).

Martinet se prononce enfin dans *Fonction et dynamique des langues* (1989) pour le « dépassement d'un formalisme étroit par la reconnaissance du fait que la satisfaction des besoins expose toute structure à des tensions qui la remettent constamment en question » (M.FDL : p. 5). Or, s'il était question dans « Fonction et pertinence communicative », comme dans *Évolution des langues et reconstruction*, de classement et de hiérarchie fonctionnels, dans « De la synchronie dynamique à la diachronie » intervient la notion de marge, qui apparaît également, par exemple, dans ce passage de *A Functional View of Language* (1961-1962) :

⁷⁷³ Comme il est apparu plus haut, l'affirmation d'une singularité réaliste dans le champ structuraliste revient dans « Fonction et structure en linguistique », sous la forme d'une opposition au structuralisme « à la mode ». Voir M.Fo. : p. 34, cité plus haut. Voir aussi M.Fo. : p. 37-38 et M.FDL : p. 7, cités *infra*, et ce passage d'*Économie des changements phonétiques* : « Mais, sous l'étiquette commune et trompeuse de “structuralisme” se retrouvent des écoles d'inspiration et de tendances fort divergentes. Ces écoles ont surtout en commun un certain dynamisme favorisé par la rupture de tradition qui a marqué un peu partout l'apparition des mouvements “structuralistes”. L'emploi assez général de certains termes comme “phonème” et même “structure” contribue souvent à camoufler des différences profondes. En fait, la plupart des “structuralistes” s'intéressent fort peu à l'évolution linguistique : certains, consciemment ou non, épousent le point de vue saussurien selon lequel les méthodes structurales ne sauraient s'appliquer qu'en linguistique statique puisqu'il n'y a de structure qu'en synchronie ; d'autres, qui ne connaissent et même ne reconnaissent d'autre linguistique que descriptive et statique, seraient bien en peine de dégager des rapports génétiques entre les langues, généralement contemporaines, dont ils ont l'expérience, à supposer qu'ils perçoivent l'intérêt de tels rapports. En fait, parmi les “structuralistes”, il n'y aurait, pour pouvoir aborder de plain-pied des recherches de phonétique évolutive fonctionnelle et structurale, que les linguistes qui, à aucun point de leur analyse, n'ont exclu de leurs préoccupations la substance phonique et, parmi eux, ceux seulement que leur réalisme a su garder de tout apriorisme spectaculaire, binariste ou autre. » (M.ECP : p. 11-12).

« On pourrait ici hasarder une comparaison et dire qu’une description formaliste est à la langue ce qu’une projection géographique est à la forme réelle des continents, dans ce sens que le centre de la carte est assez exact tandis que les bords en sont déformés au point de devenir quelquefois méconnaissables. Mais ceci donnerait une image trop flatteuse des résultats de la linguistique formaliste. Ce qui se produit dans un trop grand nombre de cas, c’est que l’introduction de faits marginaux déforme l’ensemble de la description en leur faveur aux dépens de ce qui est réellement vital sur le plan linguistique. Ainsi, ne mentionne-t-on jamais, dans ce genre de description, le caractère fondamentalement non distinctif du “e muet” parce qu’on se concentre sur les cas exceptionnels où il remplit une fonction distinctive⁷⁷⁴. » (M.LF : p. 30-31).

On lit inversement dans *Des Steppes aux océans. L’indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

« C’est l’exemple des langues caucasiennes qui a donné aux linguistes le courage d’envisager l’existence de langues à voyelle unique, voire de langues sans phonème vocalique parce que toutes les consonnes y seraient automatiquement accompagnées d’une voyelle d’appui au timbre déterminé par le contexte. Mais un examen attentif et réaliste de ces langues montre que la structure univocalique ne s’impose au chercheur que s’il fait abstraction d’emprunts, de formes marginales, familières, voire argotiques, et s’il n’hésite pas à présenter comme synchroniquement valables les antécédents probables de ce qui est réellement attesté. La conclusion qui s’impose est que, dans tout stade de toute langue, on peut rencontrer des traits qui ne s’intègrent plus pleinement ou qui ne s’intègrent pas encore à ce qu’on peut considérer comme la norme du moment, celle que les linguistes ont bien raison de vouloir cerner, mais sans qu’ils oublient jamais les marges qui l’accompagnent⁷⁷⁵. » (M.Ste. : p. 159-160).

Comme nous l’avons posé plus haut, la notion de dynamisme (d’évolution), tout comme celle de fonctionnement, apparaissent en effet comme des solutions à des problèmes de description. Citons ainsi encore ce passage des *Mémoires d’un linguiste* (1982-1983-1993) :

« Dans le cas de Lévi-Strauss, je n’ai jamais critiqué que ses formules, cette façon qu’il avait de calquer, de transférer en ethnologie des grandeurs linguistiques. Il faut voir ça plutôt comme une boutade : “on échange des femmes”, cela veut dire que, dans la société, les femmes servent de monnaie d’échange. Naturellement, cela n’est même pas vrai à quatre-vingt-quinze pour cent. Il est vrai que ça a existé et que ça existe encore, mais il y a toujours eu autre chose. Si l’on a pu dire que la linguistique était à la tête des sciences

⁷⁷⁴ « It might be tempting, at this point, to indulge in a simile and say that a formalistic description is to the language what a geographic projection is to the actual shape of the continents, in the sense that the centre of the map is fairly accurate, but the margins are distorted, sometimes beyond recognition. But this would give too flattering a picture of the achievements of formalistic linguistics. What really happens, in too many cases, is that the inclusion of margins warps the whole description in their favour at the expense of what is, linguistically, really vital, as when the basic non-distinctiveness of “mute e” in French is never even mentioned because all centres around the exceptional cases where it assumes a distinctive function. » (M.FVL : p. 19-20).

⁷⁷⁵ Il est ici question du système vocalique de l’indo-européen (voir la note 340 ci-dessus) : « A l’issue de ces considérations relatives aux “laryngales”, nous ne nous risquons pas à reconstruire un système de voyelles pour un stade quelconque de l’évolution de l’indo-européen. La réflexion théorique dans laquelle s’insère la théorie des “laryngales” tend évidemment à poser un phonème vocalique unique qu’on pourrait décrire phonétiquement comme un /a/ susceptible de prendre des timbres divers selon les contextes. Les [i] et les [u] des langues attestées ou de nos formes reconstruites ne seraient jamais que des réductions, en syllabes inaccentuées, d’anciennes combinaisons [ay] et [aw]. Les voyelles longues des reconstructions traditionnelles seraient toutes à expliquer comme des allongements de la voyelle en compensation de la chute d’une consonne suivante, “laryngale” ou non, ou comme des coalescences de deux voyelles successives. » (M.Ste. : p. 159).

sociales, c'est précisément parce qu'elle traite d'un domaine où l'on peut aller très loin dans la formalisation. Quand on a affaire à l'anthropologie culturelle où la formalisation est moins facile, il est toujours bon de voir les choses sous un angle dynamique.

Ce qui me paraît intéressant dans les modèles, c'est la mesure dans laquelle ils ne sont pas respectés. Ce qui va manifester la dynamique d'une société de type lévi-straussien, bien ordonnée, comme la grande famille indo-européenne, ce sont les entorses au système. Voyons, par exemple, ce que devient ce modèle à une époque récente. Si nous estimons, par exemple, qu'il y a eu dans la bourgeoisie française du XIX^e siècle, un certain modèle qui est celui du "mariage de raison", une bonne affaire pour la lignée, et qu'on désire esquisser une diachronie de l'anthropologie française, il faudrait rechercher à quel moment de l'évolution de la société, il y a eu tel pourcentage de mariages d'inclination, d'enlèvements des filles, de grossesses illégitimes suivies de régularisation. Cela permettrait de tracer une courbe d'évolution autorisant des extrapolations où l'on pourrait, plus ou moins, retrouver les réalités d'aujourd'hui. Dans son enquête sociologique, au Camp de Weinsberg, mon camarade Mougin avait posé ses questions de façon si astucieuse que les sujets ont, sans le vouloir, révélé qu'en majorité ils avaient conçu leur premier enfant avant le mariage. Pensez donc, des officiers, bourgeois pour la plupart, en 1941 ! Qui l'eût dit, qui l'eût cru ? » (M.Mé. : p. 348-349).

Ce passage en suit tout juste un autre, cité dans la première note du quatrième chapitre de la première partie :

« Au fond de moi, je suis assez tolérant envers les gens d'autres disciplines. C'est moins à eux-mêmes que je reproche des extensions métaphoriques, qu'à ceux qui les prennent pour argent comptant. Je relève une erreur méthodologique, mais finalement tant mieux s'ils en tirent des choses intéressantes ou amusantes. Prenez le cas de Lévi-Strauss. Dire comme il le fait que, dans la langue, on échange des mots et dans la société on échange des femmes, cela peut être piquant, mais c'est jouer sur les mots et procéder à une identification inadmissible. Mais ça ne veut pas dire que la pensée de Lévi-Strauss soit stérile ! Il a incontestablement contribué à clarifier des problèmes, à mettre des faits en valeur, à dégager un type de structuration qui rappelle, jusqu'à un certain point, celui des langues dans ce sens qu'il est valable comme modèle, sans couvrir nécessairement cent pour cent du terrain. On sait que la meilleure méthode de description linguistique aboutira à rendre compte, au mieux, de quatre-vingt-quinze pour cent des faits. » (M.Mé. : p. 347-348).

Martinet pose ainsi tout d'abord qu'en dépit d'une utilisation métaphorique des notions linguistiques, Lévi-Strauss est parvenu à mettre au jour « un type de structuration qui rappelle, jusqu'à un certain point, celui des langues dans ce sens qu'il est valable comme modèle, sans couvrir nécessairement cent pour cent du terrain⁷⁷⁶ ». La différence entre linguistique et anthropologie vient de ce que la linguistique est mieux susceptible de formalisation. Or, Martinet ajoute alors : « Quand on a affaire à l'anthropologie culturelle où la formalisation est moins facile, il est toujours bon de voir les choses sous un angle dynamique. » Il ne saurait mieux dire que la notion de dynamisme est un expédient descriptif, adjuvant de la formalisation lorsque l'objet se caractérise par une diversité irréductible. Aussi lisait-on plus haut :

⁷⁷⁶ Comme nous le soulignons alors (voir cette première note du quatrième chapitre de la première partie), cette proposition affaiblit notablement la critique martinettienne de Lévi-Strauss.

« Dans toutes les présentations hautement formalisées des sociétés exotiques, tout comme d'ailleurs dans les descriptions linguistiques du même type, on se refuse à tenir compte des ratés de fonctionnement. Lorsqu'on connaît bien une société quelconque, on sait qu'on y trouve des comportements déviants. A partir de quel pourcentage de ceux-ci doit-on modifier la théorie ? Par exemple, on pourrait décrire la structure de la société européenne au XIX^e siècle en termes de "mariages en blanc" : un homme épouse une femme parce que celle-ci apporte des avantages pécuniaires, une dot, une propriété, ou qu'elle est un "bon parti" et que, bien entendu, elle arrive vierge au mariage. Ça n'a pas empêché les bâtards de pulluler et des foules d'"asociaux" de contracter des mariages d'inclination. Je veux bien croire que dans des sociétés "primitives" la pression de la structure soit plus forte parce que les gens vivent les uns sur les autres, et que, par conséquent, la sanction pour les déviations soit plus immédiate. Mais ce qui intéresse un dynamiste comme moi, c'est ce qui bouge et, par conséquent, à chaque instant, l'étendue des divergences.

Je suis un peu étonné de voir nos amis de Lausanne répéter qu'il faut réviser la phonologie parce qu'elle s'est toujours contentée d'affirmer que les phonèmes étaient des unités discrètes. On dirait qu'ils ne m'ont pas lu. Je n'ai jamais fait, ni même esquissé, une description de langue où je n'aie présenté des exceptions au cadre phonologique que j'établissais, et je les ai explicitées. En principe, ces gens ont utilisé *Hauteville* pour faire une description phonologique à un certain moment de leur formation de linguistes. Mais ils m'ont certainement mal lu : je n'ai pas cessé de rappeler qu'il y a partout des exceptions qui confirment la règle au sens vrai de l'expression. C'est seulement à partir du moment où elles atteignent un pourcentage assez considérable qu'on peut dire que la structure est en danger, qu'elle est en train d'évoluer. Si elle l'est, une théorie qui voudrait que toutes ces structures soient immuables ne tient pas. » (M.Mé. : p. 281-282)

où l'on notera, d'une part, la notion de « ratés de fonctionnement », à laquelle fera écho dans le passage cité ci-dessus celle d'« entorse au système » mais qui vient qualifier ces marges dont Martinet lie ailleurs la prise en compte à la notion de fonctionnement, opposée à celle de structure, d'autre part la question hjelmslevienne – et, sous une autre forme, jakobsonienne⁷⁷⁷ – du passage d'une structure à une autre, à l'égard de laquelle la notion de structure « en train d'évoluer⁷⁷⁸ » se révèle artefactuelle⁷⁷⁹. Le nom de Hjelmslev se trouve précisément

⁷⁷⁷ Comme il est déjà apparu ci-dessus, et comme nous le verrons plus en détails *infra*, on retrouve également chez Martinet les difficultés inhérentes à la délimitation entre synchronie dynamique et diachronie.

⁷⁷⁸ La notion d'évolution en cours est évidemment récurrente dans les textes de Martinet. Voir par exemple dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) : « [...] il n'y a pas de changement en cours. » (M.Fun.E : p. 52 [voir M.Fun.I : p. 47]), dans « Some Problems of Italic Consonantism » (1950/1955) : « L'examen se complique du fait que l'ombrien, entraînant le falisque avec lui, semble, au moment où nous le connaissons, en plein procès d'affaiblissement des éléments implosifs de la syllabe. » (M.It. : p. 349), dans *La Description phonologique* (1956) : « Il [le phonème /j/] ne se confond pas non plus avec [j], c'est-à-dire le phonème *i* devant une autre voyelle, bien que l'on puisse relever chez certains sujets particulièrement exposés à l'influence du français (et notamment chez PM.) certains lapsus qui indiquent que l'opposition s'affaiblit. » (M.DP : p. 64), dans « "C'est jeuli, le Mareuc !" » (1958) : « Ceci, bien entendu, ne veut pas dire que le changement ne soit pas actuellement en cours » (M.Jeu. : p. 195), « Les observations plus récentes semblent indiquer que cette prononciation est en régression et que la confusion des deux phonèmes *a*, que notre enquête de 1941 révélait comme inexistante chez les adultes parisiens, n'est pas rare aujourd'hui. » (M.Jeu. : p. 203), « Resterait à expliquer le comportement du phonème /a/ dans les usages parisiens : pourquoi recul et arrondissement tout d'abord, puis cette décadence de l'opposition /a/ ~ /ɑ/ que l'on constate actuellement ? » (M.Jeu. : p. 206), dans « *R*, du latin au français d'aujourd'hui » (1962) : « les témoins du phénomène » (M.R. : p. 140), dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « Ces changements en progrès ne tendent pas nécessairement à éliminer certaines oppositions et à en préparer d'autres. » (M.Pr. : p. 61), « Bien entendu, il peut y avoir, dans ce cas, non point adoption d'un son nouveau, mais imitation d'un processus menant à ce son nouveau, une diphtongaison en cours d'établissement par exemple. » (M.Pr. : p. 61), dans « L'évolution contemporaine du

système phonologique français » (1959/1969) : « La même distinction est actuellement en voie d'élimination en castillan. » (M.Ev. : p. 175), « On constate, en passant des sujets M aux sujets D, une légère accélération du processus de confusion. » (M.Ev. : p. 182), « Il est inutile de commenter ces courbes, sinon pour faire remarquer que le processus se poursuit, avec un retard chez les provinciaux, sensiblement au même rythme à Paris et dans l'ensemble de la France non méridionale. » (M.Ev. : p. 187), « Voici, tout d'abord, le système vocalique tel qu'il semble devoir se présenter à l'issue des processus en cours, s'il ne se produit aucun renversement inattendu des tendances actuelles » (M.Ev. : p. 188), dans « La dynamique du français contemporain » (1967) : « Elle [l'opposition de longueur] est actuellement en voie de disparition au point qu'on néglige, depuis quelques années, de l'enseigner aux étrangers. » (M.Dy. : p. 44), dans « Des labio-vélaires aux labiales dans les dialectes indo-européens » (1972) : « En goïdélisque, chez des peuples qui ont assez tôt rompu le contact, l'innovation *p* doit, au début de notre ère, être en voie de résorption » (M.Lab. : p. 174), dans le *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* (1973) : « Cette opposition est en voie d'élimination » (B.Dic. : p. 32), dans « Aperçu historique et critique sur l'évolution de la langue » (1973/1973-1974) et dans « Le locuteur face à l'évolution » (1973) : « Sans que ses usagers s'en doutent, le français est en train de liquider sa dernière opposition de longueur – celle qui permettait de distinguer *maître* de *mettre* – de sacrifier aux Méridionaux sa distinction des deux *a*, de se satisfaire d'une seule voyelle nasale d'avant, de confondre sa voyelle centrale et ses antérieures arrondies, d'identifier sa consonne nasale palatale et la combinaison de *n* plus un *i* non syllabique. » (M.Ap. : p. 20-21 et M.Lo. : p. 45), « Il ne semble pas qu'il y ait, en français d'aujourd'hui, aucune évolution en cours qui tendrait à la création de nouvelles unités distinctives, du type de celle qui, au cours du Moyen Age, a tendu à la création d'un type de phonèmes vocaliques nasals. » (M.Ap. : p. 22 et M.Lo. : p. 46), « D'autre part, lorsqu'il s'agit d'un processus récent qui n'a pas encore totalement abouti, comme dans le cas de l'élimination de l'opposition [æ] ~ [œ], il reste des sujets qui savent en quoi l'opposition consiste et qui pourraient servir de témoins ou d'enseignants. » (M.Lo. : p. 46), dans « Observations sur l'évolution phonologique du tokharien » (1974) : « Mais il semble qu'il n'y ait en cours dans la langue, à la date où elle est attestée, aucun processus de ce genre. » (M.Tok. : p. 178-179), dans « The Fading away of a Phoneme : the Voiced Dorsal Spirant in Danish » (1980) : « What is more exciting is that the change, or at least its final act, is taking place, as it were, before our eyes. » [« Ce qui est plus palpitant est que le changement, ou au moins son acte final, a lieu, à ce qu'il semble, devant nos yeux »] (M.Fa. : p. 90), dans « La prononciation du français entre 1880 et 1914 » (1985) : « Avec l'élimination en cours de l'opposition de *maître* à *mettre*, les jeunes locuteurs parisiens d'aujourd'hui n'y pratiquent plus que des oppositions de timbre. » (M.PF. : p. 342), dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) : « Il est très vraisemblable que le pluriel est, en indo-européen, une création relativement récente que l'examen des diverses langues révèle comme en voie d'établissement. » (M.Ste. : p. 196), dans « Agent ou patient » (1987) : « Mais il en est un [processus] qui semble en cours en tzutuhil. » (M.Ag. : p. 157), dans « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » (1993) : « Il y a un bon nombre de points où l'on peut supposer que des enquêtes bien menées révéleraient, dans la grammaire du français, un processus évolutif en cours. » (M.Pq. : p. 251), « En ce qui concerne le passé surcomposé du type (*quand*) *j'ai eu fini*, quelques sondages ne semblent pas suggérer que son statut, assez imprécis, soit en voie de modification, soit contre son emploi, soit en sa faveur. » (M.Pq. : p. 251), « Il y a toutefois au moins deux points où des enquêtes pourraient apporter la preuve de l'existence d'un processus en cours. » (M.Pq. : p. 252). Voir encore dans « Pour un dictionnaire de la prononciation française » (1964) : « Les données les plus récentes remettent dès aujourd'hui en cause certains traits de ce système. Sans qu'on puisse se référer à un comportement majoritaire des Français des deux tiers septentrionaux du territoire, on constate que ce qui ne représentait que des tendances aboutit, sur un rythme accéléré, à l'élimination des distinctions de faible rendement » (M.Po. : p. 126-127). Rappelons, eu égard à la critique du statisme de la langue saussurienne, ce passage de la troisième conférence à l'université de Genève : « [...] il n'y a que des états de langue qui sont perpétuellement la transition entre l'état de la veille et celui du lendemain ; vouloir réunir un certain nombre de ces états sous un nom comme celui de *latin* ou de français représente la même opération, offre exactement la même valeur que si nous opposons le XIX^e siècle au XVIII^e ou au XII^e. Ce sont de vagues points de repère, sans prétention à évoquer l'idée d'un ordre de choses fini, encore moins à écarter l'idée de l'ordre à peine différent qui précédait et qui suivra. » (Saussure, 2002a : p. 165-166). Voir Saussure (2002a) : p. 163-166, cité *supra*.

⁷⁷⁹ L'argumentation est par ailleurs tout à fait analogue à celle du passage précédent. Les deux paragraphes précédent et suivant donnent en effet à lire : « La transmission de l'information n'est pas du tout semblable à l'échange des individus ou du bétail. Je ne pense pas qu'on puisse dire que le rôle des femmes dans la société est de servir de monnaie d'échange. On a, à ce sujet, quelque chose d'intéressant à dire, qu'il faudrait d'ailleurs sérieusement nuancer ; on voit bien comment des affirmations de ce type prennent naissance : pour faire impression, on "pousse un peu" et l'on dira que les femmes dans la société, ça sert uniquement de monnaie d'échange. Il s'agit, bien sûr, de justifier l'interdiction de l'inceste ; puisque les femmes sont une monnaie

mentionné dans un autre développement relatif au dynamisme de la structure, qui se trouve dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) :

« Among the Saussurian dichotomies, the one opposing synchrony and diachrony – although not quite as popular as the *langue-parole* pair – was soon widely registered as fundamental. Yet, many years elapsed before anything was done in order to materialize the opposition. Now, after decades of synchronic descriptions, it would seem there is no need to explain what diachrony implies except, perhaps, after the concept of dynamics has been introduced. Now, the concept of language dynamics is probably not familiar to some of my readers and therefore deserves to be presented at some length.

Among the great linguists of the past, the first and, maybe, the only one who suggested that language would be approached as a dynamic phenomenon was Wilhelm von Humboldt, when he wrote that a language is not an *ergon*, but an *energeia*. *Ergon* is ambiguous since, like its etymological equivalent, *work*, German *Werk*, it covers both the action and its result but when contrasted with *energeia*, it points to the product, whereas *energeia* designates a process (“*eine Tätigkeit*”). For more than a century, linguists have been quoting Humboldt’s saying with approval without ever drawing conclusions from it or even perceiving its implications.

All of this is understandable if we remember that Humboldt had become acquainted with exotic unwritten languages, whereas most linguistic scholars, in his time and much later, were actually philologists operating with written texts. It is of course understandable that speech should be perceived as an activity and a written text as a product.

It is worth noticing that even a scholar like August Schleicher, who was acquainted with the evolutionary theories of his time, never managed to get rid of the notion of a fixed language as a linguistic ideal. When a language is conceived of as the emanation of a culture and its mirror, it is easily perceived as monolithic.

One of the basic features of a language is felt to be its permanence, changes being accordingly interpreted as accidents. Saussure, for all his acumen, never deviated from that vision. His illustration of the structure of a language, by means of the transversal cut of a tree-trunk, points to a perfectly static conception of it. His highly confusing and misleading comparison of language and a game of chess is carried out in such a way as to parallel a linguistic stage with the state of the game between two moves, thus excluding

d’échange, il faut surtout ne pas les dévaloriser. Tout cela est intéressant et probablement largement vrai, mais ça reste un aspect de la réalité. C’est la philosophie du pucelage. S’il y avait inceste, il y aurait dévalorisation de la fille parce qu’elle ne serait plus vierge. Or, on voit bien, dans le monde d’aujourd’hui, que l’humanité n’est pas nécessairement esclave de cette philosophie-là, et par conséquent, il n’y a pas de raison qu’elle l’ait toujours été. Il semble bien qu’il y ait des sociétés où il importe peu que tous les enfants forniquent à droite et à gauche.

[...]

Il n’est certes pas inutile de rappeler la grande fréquence de la prohibition de l’inceste et de tenter d’en présenter une explication économique. Mais il me semble qu’il y aurait, en ces matières, des choses beaucoup plus simples à rappeler : un homme n’est jamais sûr qu’un enfant est de lui. Quel comportement adopter en ces matières ? Il peut se satisfaire en disant : “Les enfants qui m’intéressent sont ceux dont je sais qu’ils sont de mon sang, c’est-à-dire ceux de ma sœur” ; c’est ce qui se passe dans les sociétés dites matriarcales. La seconde solution, c’est de dire : “Je décide qui est mon enfant ; s’il ne me paraît pas être le mien, je l’écarte, je l’expose, et il est mangé par les loups, et si j’en vois un qui me plaît, et dont je sais que je ne l’ai pas engendré, je le prends et je l’adopte” ; par conséquent, j’assure mon autorité en décrétant : “Sont mes enfants ceux que j’ai choisis.” La troisième solution, c’est le harem. Il y a naturellement une quatrième solution : dans le monde contemporain, on peut placer son honneur ailleurs que là, ne pas tout organiser en fonction du rapport de sang que l’on a avec les enfants qu’on élève. C’est ce vers quoi on tend actuellement : on divorce, on vit avec les enfants d’un autre couple, etc. Dans ce cadre évolutif, toutes les affirmations lévi-straussiennes sur la prohibition de l’inceste, fondée sur la fonction de la femme comme élément d’échange, sont intéressantes, mais il vaudrait mieux qu’elles ne soient pas présentées comme des absolus. » (M.Mé. : p. 281-283). Voir la note 776 ci-dessus : le début du développement a été cité dans la note 1 du quatrième chapitre de la première partie.

the conception of a linguistic stage as a stretch of time when things take place. The *langue-parole* dichotomy, the most popular feature of Saussure's teaching was also fatal to the development of a dynamic approach, *langue*, the real object of linguistics, being conceived as a purely abstract system of relations, a point that was later fully emphasized and developed by Louis Hjelmslev.

The gradual emergence of descriptive linguistics in the late twenties and early thirties actually coincided, in Europe at least, with the proposition that there was no unconquerable antinomy between structure and change. It is not by accident that this view was presented by phonologists i.e., people interested in a central aspect of the spoken form of language. But one of the reactions to Prague phonology was the glossematic rejection of all substance, which led to the identification of the successive stages of a language when it was shown that the changes affected only the substance, phonic or semantic, without touching the system of internal relations. Whenever he dealt with diachrony, Hjelmslev was intent upon showing that the main linguistic features were preserved throughout centuries and millennia, say, from Proto-Indo-European down to modern Russian⁷⁸⁰. » (M.I.C.P.S : p. 1-2).

⁷⁸⁰ « Parmi les dichotomies saussuriennes, celle qui oppose synchronie et diachronie – bien qu'elle ne soit pas aussi populaire que la paire *langue-parole* – a été tôt largement reconnue comme fondamentale. Cependant beaucoup d'années passèrent avant que ne soit fait quelque chose pour matérialiser l'opposition. Maintenant, après des décennies de descriptions synchroniques, il semblerait qu'il n'est pas besoin d'expliquer ce qu'implique la diachronie, sinon, peut-être, après que le concept de dynamique a été introduit. Cependant, le concept de dynamique du langage n'est probablement pas familier à certains de mes lecteurs et mérite en conséquence d'être présenté avec quelque détail.

Parmi les grands linguistes du passé, le premier, et peut-être le seul qui ait suggéré que la langue devait être approchée comme un phénomène dynamique fut Wilhelm von Humboldt, quand il écrivit qu'une langue n'est pas un *ergon* mais une *energeia*. *Ergon* est ambigu puisque, comme son équivalent étymologique *work*, en allemand *Werk*, il recouvre à la fois l'action et son résultat mais quand il est opposé à *energeia*, il indique le produit, tandis que *energeia* désigne un processus ("*eine Tätigkeit*"). Pendant plus d'un siècle, les linguistes ont cité l'affirmation de Humboldt avec approbation, sans jamais en tirer les conclusions, ou même sans en percevoir les implications.

Tout cela est compréhensible si nous nous rappelons qu'Humboldt était devenu familier de langues exotiques non écrites, alors que la plupart des savants linguistes, de son temps et beaucoup plus tard, étaient en fait des philologues opérant avec des textes écrits. Il est évidemment compréhensible que le discours soit perçu comme une activité et un texte écrit comme un produit.

Il vaut la peine de noter que même un savant comme August Schleicher, qui connaissait les théories évolutionnistes de son temps, n'a jamais réussi à se débarrasser de l'idée qu'une langue figée était un idéal linguistique. Quand une langue est conçue comme l'émanation d'une culture et son miroir, elle est facilement perçue comme monolithique.

On a l'impression que l'un des traits fondamentaux d'une langue est sa permanence, les changements étant en conséquence interprétés comme des accidents. Saussure, malgré toute sa perspicacité, ne s'est jamais écarté de cette vision. Son illustration de la structure d'une langue au moyen de la coupe transversale d'un tronc d'arbre indique une conception parfaitement statique de celle-ci. Sa comparaison hautement déroutante et trompeuse de la langue à un jeu d'échecs est menée de telle manière qu'elle établit un parallèle entre un stade linguistique et l'état du jeu entre deux mouvements, excluant ainsi la conception d'un stade linguistique comme une période de temps où les choses prennent place. La dichotomie *langue-parole*, trait le plus populaire de l'enseignement de Saussure, fut également fatale au développement d'une approche dynamique, la *langue*, le véritable objet de la linguistique, étant conçu comme un système de relations purement abstrait, point qui fut plus tard pleinement mis en valeur et développé par Louis Hjelmslev.

L'émergence graduelle de la linguistique descriptive à la fin des années vingt et au début des années trente, a coïncidé, en Europe au moins, avec l'affirmation qu'il n'y avait aucune antinomie insurmontable entre structure et changement. Ce n'est pas un hasard que cette vue ait été présentée par les phonologues, c'est-à-dire par des gens intéressés par un aspect central de la forme parlée du langage. Mais l'une des réactions à la phonologie pragoise a été le rejet glossématique de la substance, qui menait à l'identification des stades successifs d'une langue quand il s'avérait que les changements affectaient seulement la substance, phonique ou sémantique, sans

On retrouve ici la critique des deux métaphores saussuriennes de la coupe transversale d'un végétal et du jeu d'échecs, à laquelle s'ajoute cependant celle de la distinction langue/parole – dont nous avons vu le rejet ambivalent au profit de la notion de principe de pertinence –, qui conduit à une critique de la conception hjelmslevienne de l'évolution des langues. Se formule ainsi à nouveau, d'une autre manière – en termes de définition de la structure, conçue comme fonctionnelle (principe de pertinence) plutôt que formelle (la langue opposée à la parole) – et avec d'autres enjeux (le dynamisme plutôt que l'explication de l'évolution), la nécessité de l'intégration de la phonie à la langue, et il faut souligner la proximité des deux élaborations martinettienne et hjelmslevienne, qui ne se distinguent que par la réponse qu'ils apportent à une question commune et qui est le lieu d'une différence fondamentale avec l'élaboration saussurienne⁷⁸¹. Le caractère d'expédient descriptif de la notion martinettienne de synchronie dynamique apparaît de manière très nette dans les *Éléments de linguistique générale* :

« A quiconque aborde aujourd'hui la linguistique sans idées préconçues, il peut sembler normal qu'on commence l'étude d'un instrument dans son fonctionnement avant de rechercher comment et pourquoi cet instrument se modifie au cours du temps. C'est un fait, cependant, que l'étude scientifique, non prescriptive, des langues s'est, pendant près d'un siècle, pratiquement limitée aux problèmes d'évolution. Nous retrouverons ces problèmes plus loin. On se contentera de rappeler ici que les langues se modifient sans jamais, pour cela, cesser de fonctionner, et qu'il y a des chances pour que la langue qu'on aborde, pour en décrire le fonctionnement, soit en cours de modification. Un instant de réflexion convainc d'ailleurs que c'est le cas pour toutes les langues à tout instant. Dans ces conditions, on se demandera s'il est possible de dissocier l'étude du fonctionnement de celle de l'évolution. Mais l'existence de modifications en cours ne se révèle guère à l'examen que par la comparaison des réactions des différentes générations en présence : 66 Parisiens nés avant 1920, réunis par le hasard, ont tous deux voyelles distinctes dans *patte* et *pâte* ; parmi quelques centaines de Parisiennes nées après 1940, plus de 60 % ont, dans ces deux mots, une même voyelle /a/. On pourrait donc s'abstraire de toute évolution en limitant l'observation à l'usage d'une génération déterminée. Mais rien ne m'empêche, dans une description, de tenir compte du comportement linguistique des deux générations en présence : je sais, pour l'avoir maintes fois constaté, que les différences en cause n'empêchent pas le fonctionnement du français à la satisfaction générale entre adultes de plus de quarante ans et jeunes gens de moins de vingt ans ; même si je ne retenais que l'usage des plus jeunes, il me faudrait tenir compte de celui de la minorité d'entre eux qui conserve la distinction traditionnelle et donner ainsi, des faits, une présentation qui n'exclurait pas l'usage des adultes. En fait, il convient que la description soit strictement **synchronique**, c'est-à-dire fondée exclusivement sur des observations faites pendant un laps de temps assez court pour pouvoir être considéré en pratique comme un point sur l'axe du temps. Est dite **diachronique** toute étude qui comporte la comparaison d'usages différents d'une même langue avec l'intention d'en tirer des conséquences quant à un sens de l'évolution : les faits signalés ci-dessus relativement à la voyelle de *patte* et celle de *pâte* peuvent faire l'objet soit d'une formulation synchronique : l'opposition /a/ – /â/ n'est pas générale dans l'usage

atteindre le système de relations internes. Chaque fois que Hjelmslev s'est occupé de diachronie, ce fut avec la résolution de montrer que les principaux traits linguistiques avaient été préservés à travers les siècles et les millénaires, disons, du proto-indo-européen jusqu'au russe moderne. »

⁷⁸¹ Comme nous l'avons vu plus haut, l'élaboration hjelmslevienne fait figure de reflet objectal de l'élaboration saussurienne, ce pour quoi le rapprochement établi par Martinet est significatif.

contemporain, soit d'une formulation diachronique : l'opposition /a/ – /â/ tend à disparaître de l'usage parisien. (M.Él.1960 : p. 34-35).

On retrouve ici, après la proposition triviale selon laquelle l'étude d'un objet doit précéder celle de son évolution, le problème posé dans « De la synchronie dynamique à la diachronie » : toute langue étant à tout instant en évolution, il doit être préjudiciable de dissocier l'étude du fonctionnement de celle de l'évolution. Or, Martinet affirme par ailleurs que cette évolution n'est décelable que « par la comparaison des réactions des différentes générations en présence ». Autrement dit, l'évolution est dès l'abord un problème de diversité d'usages et, corrélativement, elle implique avant tout, moins un dynamisme, qu'un postulat d'unité : il serait possible de « s'abstraire de toute évolution en limitant l'observation à l'usage d'une génération déterminée », mais il est également possible de « tenir compte du comportement linguistique des [différentes] générations en présence » dans la mesure où les différences n'empêchent pas la communication. Il faut insister sur le fait qu'une telle perspective implique le recours à un double critère de délimitation : spatial (la communication, qui permet de parler du « fonctionnement » d'une langue unique malgré les variations), et temporel, ce dernier déterminant le caractère « strictement **synchronique** » de la description. Aussi la notion de diachronie apparaît-elle double. Martinet affirme ici qu'« [e]st dite **diachronique** toute étude qui comporte la comparaison d'usages différents d'une même langue avec l'intention d'en tirer des conséquences quant à un sens de l'évolution ». Cette définition ne répond cependant pas à la définition de la synchronie comme « fondée exclusivement sur des observations faites pendant un laps de temps assez court pour pouvoir être considéré en pratique comme un point sur l'axe du temps ». Comme dans la première délimitation envisagée dans *Évolution des langues et reconstruction*, la véritable distinction est entre espace : constat que « l'opposition [...] n'est pas générale dans l'usage contemporain » et temps : « l'opposition [...] tend à disparaître ». C'est cette dualité qui détermine la distinction martinettienne entre diachronie et dynamique, dont les différentes éditions des *Éléments de linguistique générale* portent trace de la progressive mise en place⁷⁸². On retrouve ainsi également dans les *Éléments de linguistique générale* la deuxième délimitation proposée dans *Évolution des langues et reconstruction*, dans l'édition de 1991,

⁷⁸² Signalons, à cet égard, une série d'emplois assez lâches des termes de *statique* et de *dynamique*, dans des textes relativement anciens. Voir par exemple dans « Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of Indo-European s » (1951/1955) : « [e]n matière de description statique » (M.Con. : p. 235) vs « [e]n matière diachronique » (M.Con. : p. 235), dans « Concerning the Preservation of Useful Sound Features » (1953/1955) : « description statique » (M.Fea.E : p. 202, note 7 [voir M.Fea.I : p. 152, note 6]), vs « processus » (M.Fea.E : p. 202, note 7 [voir M.Fea.I : p. 152, note 6]), « statique » (M.Fea.E : p. 202, note 7 [voir M.Fea.I : p. 152, note 6]) vs « dynamique » (M.Fea.E : p. 202, note 7 [voir M.Fea.I : p. 152, note 6]), dans *A Functional View of Language* (1961-1962) : « présentation purement statique de la structure vocalique du français » (M.LF : p. 21) [« purely static presentation of the vocalic structure of French » (M.FVL : p. 11)]. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit cependant dès 1957 dans « Arbitraire linguistique et double articulation » : « D'un point de vue strictement statique, on a pu se demander si les organes humains de production et de réception seraient capables d'émettre et de percevoir un nombre suffisant de tels signifiants distincts, pour que le système obtenu rende les services qu'on attend d'une langue. Mais notre point de vue est, ici, sinon diachronique, du moins dynamique : à condition que se maintiennent les distinctions entre les signes, rien ne pourrait empêcher les locuteurs de modifier la prononciation des signifiants dans le sens où, selon le sentiment général, l'expression deviendrait plus adéquate à la notion exprimée ; l'arbitraire du signe serait, dans ces conditions, vite immolé sur l'autel de l'expressivité. » (M.ADA : p. 34).

qui reproduit le développement que nous venons de citer, à l'exception de la fin du paragraphe, après « l'axe du temps », remplacée par ces lignes :

« Il n'est pas impossible, il est même recommandé, dans une étude synchronique de relever les tendances évolutives de la langue en opposant les usages de différentes générations en présence. On dira dans ce cas qu'il s'agit de **synchronie dynamique**. On parlera de **diachronie** lorsqu'on confrontera les synchronies dynamiques successives de chaque langue. » (M.Él.1991 : p. 29).

Se trouvent ici distinguées synchronie dynamique et diachronie, selon le critère temporel – la synchronie a affaire à un point du temps, la diachronie à la succession des structures le long de l'axe du temps –, cependant que la délimitation spatiale de la synchronie se double d'une utilisation de l'axe du temps comme principe d'ordonnance. On lisait ainsi dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » (1976) :

« 5° We should, in synchrony, distinguish between a static and a dynamic standpoints and generally give preference to the latter whenever the yield of observation enables us to do so. We then go beyond Saussure's illustration of the transversal cut of a tree trunk as we try to determine how the sap flows⁷⁸³. » (M.Ba. : p. 12)

tout comme il était question dans « Pour une linguistique des langues » (1973) d'une distinction entre « “règles ordonnées” de synchronie, dynamique du système et évolution proprement dite » (M.Pou. : p. 18), et de même, dans la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques*, entre « étude synchronique » (M.ECP.1981 : p. 2), « dynamique des langues » (M.ECP.1981 : p. 2) et « diachronie proprement dite » (M.ECP.1981 : p. 2). Comme nous l'avons vu plus haut⁷⁸⁴, les définitions du glossaire des *Mémoires d'un linguiste* donnent :

« **Diachronie**. Étude de l'évolution des langues à travers le temps. » (M.Mé. : p. 376)

« **Synchronie**. Le point du temps choisi pour analyser une langue. Une étude, en synchronie, peut indiquer le sens de l'évolution de la langue si l'on oppose les comportements divergents des générations en présence. » (M.Mé. : p. 378).

Le remaniement de ce paragraphe des *Éléments de linguistique générale* est évoqué par Martinet dans l'avertissement ajouté à l'édition de 1991 :

« En second lieu, l'intérêt porté au cours des vingt dernières années au détail de la phonologie du français a montré qu'il était indispensable, dans toute description synchronique, de mettre en valeur la dynamique de l'évolution en cours. Il devient dès lors nécessaire de distinguer la diachronie proprement dite de la dynamique observable en synchronie. C'est dans ce sens que le paragraphe 2-2. de ces *Éléments* a été reformulé. Tous les problèmes relatifs aux rapports entre le fonctionnement et l'évolution des langues sont repris en détail dans *Fonction et dynamique des langues*, 1989. Ce livre

⁷⁸³ « Nous devons, en synchronie, distinguer entre un point de vue statique et un point de vue dynamique, et donner partout la préférence au second chaque fois que le produit de l'observation nous permet de le faire. Nous allons ainsi au-delà de l'illustration saussurienne de la coupe transversale d'un tronc d'arbre en tentant de déterminer comment la sève coule. » Voir également dans le résumé en français : « C5. – Distinction, en synchronie, entre un point de vue dynamique et un point de vue statique. » (M.Ba. : p. 14).

⁷⁸⁴ Voir la note 694.

vient notamment en complément des chapitres 5 et 6 du présent volume. » (M.ÉL.1991 : p. 5).

Martinet envisage à nouveau ici le problème de la prise en compte de l'évolution dans la description synchronique. Cette question apparaît cependant intrinsèquement confuse, ainsi qu'en témoigne la dualité temps/espace qui est sous-jacente à la distinction entre synchronie dynamique et diachronie. Elle implique en effet tout à la fois, et indissolublement, une proposition théorique – la langue est en perpétuelle évolution et il faut en tenir compte dans la description – et un problème descriptif : le traitement de la diversité des usages. C'est là une conséquence de la présupposition de l'unité de la langue (et du fondement sur l'entité) et la forme prise dans l'élaboration martinettienne par les difficultés inhérentes à la notion de synchronie dynamique. Là où Saussure explique la diversité – relative – comme un effet du temps, Martinet combine cette explication avec le cadre de l'entité, cadre qui, comme en témoigne le double statut des usages que la description rassemble sous le chef du fonctionnement de la structure, signalé ci-dessus, détermine en réalité la nécessité de rendre compte de l'évolution dans les descriptions synchroniques. On lit ainsi dans « La dynamique du français contemporain » (1967) :

« La description scientifique des langues, qu'on pratique à grande échelle depuis plus de trente ans, pose un problème dont certains linguistes n'ont pas encore pris pleine conscience. Toute langue, on le sait, mais on l'oublie souvent, est perpétuellement en cours d'évolution, et les différents usagers manifestent dans leur emploi de la langue des stades divers de cette évolution. D'une génération à une autre, on peut constater des divergences appréciables dans la phonologie, le lexique, voire la morphologie et la syntaxe. D'autre part, le même individu peut, d'un instant à l'autre, dans différents styles, présenter, sur certains plans, des traits plus ou moins conservateurs ou novateurs. Ceci semblerait rendre très délicate une description structurale strictement synchronique fondée sur l'observation des usages réels.

Le problème ne s'était naturellement pas posé aussi longtemps que les descriptions qu'on donnait des langues étaient, implicitement ou explicitement, normatives. Il ne pouvait jamais y avoir, dans ce cas, qu'une seule forme recommandable à chaque pas, celle qu'on considérerait comme la "bonne", identique, en général, à celle que pratiquait ou croyait pratiquer le descripteur dans ses usages les plus délibérés.

Lorsque la description se veut scientifique et non prescriptive, on peut adopter diverses solutions :

1° On concentre son attention sur le parler d'une seule et même personne et sur un style particulier de cette personne, par exemple le style familial. On décrit, comme on dit, un idiolecte, ou, plus exactement, un des usages de cet idiolecte. On obtient alors, en principe, des matériaux très cohérents, encore qu'un corpus réuni dans ces conditions puisse présenter des formes de provenance fort variée, par exemple, des mots étrangers particuliers au locuteur choisi et articulés avec les phonèmes d'origine. L'inconvénient de cette méthode est que ce qui nous intéresse en général n'est pas le parler d'une seule personne en lui-même, mais en tant que représentant une langue prise dans son ensemble.

2° On fait une description *statique* des usages considérés comme caractérisant la langue dans son ensemble, sans essayer de résoudre les contradictions, ni d'expliquer les divergences. L'inconvénient de cette méthode est qu'on rapproche indûment des traits qui caractérisent des usages différents, c'est-à-dire qui appartiennent à des structures partiellement irréductibles les unes aux autres : le passé composé est, en français parlé, le seul temps employé dans la narration de faits réellement constatés ; dans le français écrit, le temps de narration normal est le passé simple que le passé composé vient compléter

dans certaines conditions ; dans une optique structurale, on ne saurait identifier le passé composé lorsqu'il est seul en cause et lorsqu'il est en compétition avec un autre temps.

3° On procède à une description *dynamique* de l'ensemble des usages retenus comme caractérisant la langue à un certain point de son devenir. Ceci veut dire qu'on caractérise les usages divergents comme des stades différents d'un même processus évolutif ou comme le résultat de divergences à partir d'un même stade initial, en s'efforçant, chaque fois, de dégager ce qui, dans un usage antérieur, peut contribuer à expliquer ce qui a conduit à l'usage postérieur. Si, par exemple, on traite des temps de narration en français, on s'efforcera de mettre en valeur les traits morphologiques qui ont contribué à l'élimination du passé simple en français parlé et abouti de la sorte à étendre l'usage du passé composé.

Les descriptions dynamiques du type que nous venons de définir présentent d'évidents avantages : la structure n'y apparaît plus comme un modèle que le descripteur établit à fin d'ordonner, pour lui-même et pour ses lecteurs, les faits relevés, mais comme inhérente à la langue et conditionnant son évolution. Elles présentent sans doute l'inconvénient d'être beaucoup moins aisément formalisables, ce qui est un désavantage certain pour maintes applications pratiques ; mais elles nous paraissent préférables à toute autre. » (M.Dy. : p. 33-35).

Martinet parle ici en premier lieu de différences dans l'usage de générations différentes, donc de temps, plutôt que d'espace. C'est là cependant une notion arbitraire, dans la mesure où, pour rappeler les termes de Saussure, déjà cités plus haut à un propos analogue, « les générations ne se succèdent pas comme les tiroirs d'une commode, <puisque dans une génération il y a des hommes de tous les âges » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 239), et cette notion apparaît ainsi comme un principe d'ordonnance. Il s'agit donc avant tout de diversité des usages, au constat de laquelle s'ajoute le postulat que « les différents usagers manifestent dans leur emploi de la langue des stades divers de cette évolution ». Martinet parle d'ailleurs également de « différents styles » pratiqués par un même individu, qui peuvent « présenter, sur certain plans, des traits plus ou moins conservateurs ou novateurs », puis d'« idiolectes » et d'« usages de cet idiolecte ». Comme chez Saussure, la diversité des usages manifeste les effets du temps, mais le postulat d'une langue au-delà des usages⁷⁸⁵ – il est ainsi question des « usages considérés comme caractérisant la langue dans son ensemble » puis de « l'ensemble des usages retenus comme caractérisant la langue à un certain point de son devenir » – conduit à la considération de ces usages comme « des stades divers de [l']évolution » de la langue, dont la description doit ainsi tenir compte. Comme nous l'avons vu plus haut, Saussure pose le problème de manière notablement différente, en termes de délimitation, non de description, dans la mesure où la question de l'unité de la langue est résolue de manière tout autre. La question est celle de la détermination de l'objet d'étude – un état de langue, défini par l'absence de changement, et impliquant une délimitation spatiale, la détermination d'une idiosynchronie – ou de la délimitation d'un idiome, la langue étant par ailleurs conçue comme synchronique d'une part, en perpétuelle évolution d'autre part. Ainsi que nous l'avons déjà souligné, la définition de l'état de langue par l'absence de changement

⁷⁸⁵ Postulat dont les premières lignes montrent le lien à la définition de la langue comme instrument de communication : « [...] les différents usagers manifestent dans leur emploi de la langue des stades divers de cette évolution ». Loin de résoudre le problème, comme il pourrait le paraître (avec la distinction entre les usages, assimilés à des emplois, et la langue), ce type d'expression témoigne d'un second niveau de difficulté : s'agit-il d'une langue employée et modifiée ou d'une langue en évolution ? Voir plus haut et *infra*, B-.

est le répondant empirique de la définition synchronique du système. Comme il est apparu lors de l'analyse des textes de Jakobson, la notion de synchronie dynamique se heurte en premier lieu à un problème de logique. Il apparaît ici que celui-ci, dans la mesure où il se pose, est par ailleurs une conséquence de la présupposition d'une entité, dans le cadre de laquelle la notion de synchronie est reprise en termes d'hypothèse structurale, impliquant la délimitation d'une entité (et le postulat d'une unité, elle-même préalablement – et nécessairement arbitrairement – déterminée) dont on examine ensuite les modalités de description, délimitation où intervient la synchronie dès lors libérée de son caractère constituant⁷⁸⁶. Tandis que la langue saussurienne, synchronique, est définie comme extériorité constitutive d'un fonctionnement, la langue martinettienne (structuraliste) se confond avec l'idiome en tant qu'extériorité objectale observable. C'est pourquoi, si Saussure entend définir (pour les décrire) des états de langue – aussi arbitraire que soit leur délimitation temporelle et spatiale, ce qu'elle sera nécessairement dans la mesure où, à strictement parler, il n'existe ni état de langue, ni dialectes (et l'on mesure ainsi la radicalité de la critique saussurienne de cette dernière notion) – Martinet s'attache quant à lui aux manifestations de l'évolution. La question se pose ainsi en termes de diversité : comment décrire la diversité *des* usages, qui manifeste l'évolution de *la* langue ?, question que Martinet reformule en termes de prise en compte du dynamisme de toute langue : comment décrire une langue en perpétuelle évolution. Cette reformulation apparaît de manière très nette dans la réponse même qui est donnée à la question, impliquant justement la notion de dynamisme que Martinet voudrait présupposer dans la question, et qui apparaît ainsi tout à l'inverse comme une solution au problème de la description de la diversité : la description d'un idiolecte ne rendrait pas compte de la « langue prise dans son ensemble », une description statique « rapproche[rait] indûment des traits qui caractérisent des usages différents, c'est-à-dire qui appartiennent à des structures partiellement irréductibles les unes aux autres », seule la description dynamique permet tout à la fois de rendre compte des divergences en même temps que de la langue dans son ensemble. Notons que – et l'on retrouve ici le double statut conféré à l'usage dans cette élaboration – cette solution est contradictoire, impliquant le rassemblement, sous les espèces d'une structure « à un certain point de son devenir », de ces « structures partiellement irréductibles les unes aux autres » auxquelles avait affaire la description statique, et reproduisant ainsi la contradiction inhérente à la notion de diachronie définie comme succession de synchronies dynamiques. Elle implique en outre tout à la fois, et indissolublement, l'espace et le temps, dans la mesure où l'usage est ainsi doté d'un double statut, et en raison de l'intrication de la question de la description d'une dynamique avec celle de la prise en compte de la diversité. On lit ainsi dans « “C'est jeu, le Mareuc !” » (1958) :

« Avant d'aborder l'examen du conditionnement du phénomène, il convient bien entendu de parfaitement l'identifier et de bien distinguer, au moins par la pensée, entre les prononciations antérieures de /ɔ/ que l'on peut entendre, et le changement lui-même selon lequel /ɔ/ est passé d'une prononciation d'arrière à une prononciation moins profonde. Ceci, bien entendu, ne veut pas dire que le changement ne soit pas actuellement en cours,

⁷⁸⁶ Apparaît ainsi à nouveau la dualité de toute synchronie structuraliste, en tant qu'elle renvoie toujours à la fois à l'hypothèse structurale (et au postulat d'une entité) et à l'opposé de la diachronie.

mais simplement qu'à chaque point de l'axe du temps, on peut procéder à un examen synchronique. C'est par un tel examen qu'on devra commencer. » (M.Jeu. : p. 195)

passage où s'opposent, parallèlement à la synchronie et la diachronie, des éléments (les prononciations entendues) et un changement, et que l'on aura profit à comparer avec cet autre, largement postérieur, de *Fonction et dynamique des langues* (1989) :

« Toute langue est donc soumise à une évolution permanente, mais cela ne veut pas dire qu'il faille confondre la description de la langue en action et celle des processus successifs qui ont, par exemple, abouti à changer en une nouvelle langue, le français, le latin parlé en Gaule. Une vision dynamique des fonctionnements permettra de mieux comprendre le pourquoi des mutations qui ont amené à ce résultat. Mais il conviendra de maintenir distincts la synchronie dynamique, où l'on isole les traits divergents dont on fera finalement abstraction pour dégager un système moyen, et le panorama diachronique qui suit l'évolution d'une langue à travers les siècles. » (M.FDL : p. 8).

On retrouve dans ce passage la distinction entre fonctionnement et dynamisme d'une part, évolution d'autre part, mais apparaît par ailleurs le point de jeu entre dynamisme (temps) et fonctionnement (espace) : il s'agit bien de « langue en action » et de « vision dynamique des fonctionnements » mais la synchronie dynamique vise une unification spatiale des usages, plutôt qu'une description de l'évolution : « Mais il conviendra de maintenir distincts la synchronie dynamique, où l'on isole les traits divergents dont on fera finalement abstraction pour dégager un système moyen, et le panorama diachronique qui suit l'évolution d'une langue à travers les siècles. », dont elle contribue seulement à rendre compte : « Une vision dynamique des fonctionnements permettra de mieux comprendre le pourquoi des mutations qui ont amené à ce résultat. » Une telle description implique en effet un autre type d'unification, par le temps. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit ensuite dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* :

« I would go so far as to say that no one should venture into the field of explanatory diachrony without having first studied for years the dynamics of synchronic situations looked upon as the periods when people from different regions, classes and generations cooperate by means of a language which has to be considered one and the same in spite of its infinite variety⁷⁸⁷. » (M.ICPS : p. 9)

où la notion de synchronie se trouve rapportée, *mutatis mutandis*, à une absence de changements, sous les espèces d'une possibilité de communication entre les locuteurs de différents usages (à nouveau spatiaux : « classes », et temporels : « générations »). Au critère empirique saussurien répond ainsi le critère spatial martinettien, dans le cadre duquel le temps pourra jouer comme principe d'ordonnance. On lit ainsi dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969), à propos de l'enquête de 1941, qui donna lieu à *La Prononciation du français contemporain* :

⁷⁸⁷ « J'irais jusqu'à dire que personne ne devrait s'aventurer dans le champ de la diachronie explicative sans avoir d'abord étudié pendant des années la dynamique de situations synchroniques considérées comme les périodes pendant lesquelles des gens de différentes régions, classes et générations coopèrent par le moyen d'une langue qui doit être considérée comme une seule et même langue en dépit de son infinie variété. »

« Pour l'ensemble Fnm [français non méridionaux], pour Paris et pour certaines catégories géographiques, on a classé à part les réponses provenant de gens d'âge différent, les jeunes (j) qui avaient de 20 à 30 ans au moment de l'enquête en 1941, les moins jeunes (m) qui avaient de 30 à 40 ans et les seniors (s) qui avaient plus de 40 ans et dépassaient rarement la cinquantaine. On a donc là, dès l'abord, les éléments d'une diachronie. » (M.Ev. : p. 172)

puis de même dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) :

« L'enquête Martinet a révélé et l'enquête Deyhime a confirmé que différentes régions de la France présentent, en matière de système phonologique, des stades différents de l'évolution d'un même système plus ancien. » (M.Ev. : p. 173)

et dans « Les usages linguistiques et la société française » (1979) :

« Les valeurs connotatives attribuées aux mots et aux formes tendent à opposer, moins des niveaux dans la hiérarchie sociale, que des générations ou, mieux, des stades de la chronologie des usages » (M.Us. : p. 201)

enfin dans les *Mémoires d'un linguiste*, où l'on retrouve la notion de dynamique de la langue, opposée à une description normative :

« Il y a, d'autre part, un autre aspect de votre pensée sociolinguistique qu'il faut signaler, c'est la réhabilitation, peut-être indirecte, de certains usages lorsque vous avez insisté sur la nécessité, pour le linguiste, de ne pas être normatif.

Peut-on parler de réhabilitation ? Je ne dis nulle part que c'est comme ça qu'il faut parler. Il y a là des usages qu'il faut décrire, car ils représentent des étapes dans la dynamique de la langue. » (M.Mé. : p. 317).

Citons également dans ce dernier texte :

« Mes observations ont révélé que les systèmes phonologiques étaient sensiblement différents de village à village. Le *a* gallo-roman est devenu, à Hauteville, uniformément [ɔ:]. Dans les villages voisins, on trouve un phonème représenté par des variantes qui vont de [a:] à [ɔ:]. La confrontation des résultats révèle une dynamique phonologique, celle que j'ai présentée dans *Économie des changements phonétiques*. » (M.Mé. : p. 267-268).

La contradiction est bien visible à propos de la notion de dynamisme d'un usage. L'ordonnance des usages selon le temps donne lieu à cette notion, qui apparaît dans quelques textes de Martinet, comme *La Prononciation du français contemporain* (1945) :

« Le cas est intéressant, car les deux domiciles successifs sont tous deux provinciaux, et des deux systèmes phonologiques en contact l'un n'avait pas de raison d'être plus dynamique que l'autre. Il n'est toutefois pas décisif, car les caractéristiques bretonnes ne se sont sans doute si bien maintenues que du fait de l'influence du milieu familial. » (M.PFC : p. 238)

« Ici l'influence du système parisien très dynamique a été très forte. » (M.PFC : p. 239)

« "C'est jeuili, le Mareuc !" » (1958) :

« Au contraire, je ne saurais prononcer un /ɔ/ à la finale du mot, ni un [o] devant un /r/ de la même syllabe, et ceci en accord avec les usages les plus répandus à Paris et les plus dynamiques. » (M.Jeu. : p. 196)

« Mais l'évolution du système vocalique français révèle une décadence irréversible des oppositions quantitatives, décadence qui a abouti à une ruine totale dans les usages en pointe que représentent les parlers parisiens. » (M.Jeu. : p. 206)

« Les voyelles nasales du français » (1965) :

« Nos auteurs suggèrent que le processus de dénasalisation a pu se prolonger jusqu'au XVIII^e siècle. Ceci n'est pas vraisemblable en ce qui concerne les usages qui étaient à l'avant-garde du mouvement » (M.Voy. : p. 147)

« Fonction et structure en linguistique » (1971) :

« Il faut aussi postuler que tout ce processus a eu lieu plus tôt à Paris et dans les régions avoisinantes, c'est-à-dire dans des zones qui sont, depuis plusieurs siècles et pour des raisons faciles à comprendre, à l'avant-garde de l'évolution de la langue. » (M.Fo. : p. 41)

« La prononciation du français entre 1880 et 1914 » (1985) :

« Pour nous en tenir, pour l'instant, au seul vocalisme, le système que nous présente Vauclain est aux antipodes de celui qu'on peut poser dès aujourd'hui pour les usages les plus dynamiques de la langue. » (M.PF : p. 342)

« En d'autres termes, nous devons nous demander quel rôle joue encore la quantité dans le français parlé à Paris, au passage du XIX^e au XX^e siècle, par ceux qui paraissent à l'avant-garde du processus évolutif. » (M.PF : p. 343)

et les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« J'y relevais notamment [dans une annexe à un article de Ruth Reichstein paru dans *Word*] les différences, dans le XVI^e arrondissement, entre les lycées et les écoles primaires confessionnelles : tandis que les premiers étaient à la pointe de l'évolution phonologique qui tend aujourd'hui, en français, à simplifier le système phonologique, les secondes manifestaient le plus grand conservatisme, ce qu'on peut interpréter comme le désir d'une population plus ou moins servile de se conformer aux traditions pour s'attirer les bonnes grâces de bourgeois qui, eux, sont assez sûrs d'eux-mêmes pour céder au moindre effort. » (M.Mé. : p. 306).

Or, celle-ci apparaît tout à fait ambivalente. Les deux citations de *La Prononciation du français contemporain* sont en effet un peu différentes des autres, dans la mesure où le dynamisme de l'usage y apparaît comme un caractère susceptible de donner lieu à imitation, voire comme un caractère déterminé par l'existence de phénomènes d'imitation. On lit ainsi par ailleurs dans ce même ouvrage :

« En fait donc, les prononciations représentées sont celles d'un nombre relativement restreint de Français, mais elles ont, sur les autres, l'avantage d'être celles de gens qui jouissent du prestige qui s'attache à l'aisance ou à certaines fonctions. Ce sont celles qu'on cherche à imiter, et elles ont, de ce fait, un dynamisme qui manque aux autres variétés. » (M.PFC : p. 21)

puis à nouveau :

« [...] l'examen de la répartition géographique paraît fréquemment confirmer le fait que les traits phonologiques parisiens ont un pouvoir d'extension, ou, si l'on veut, un dynamisme supérieur à celui de tous les autres. Ce n'est pas de notre part nous montrer normatifs que de constater ce dynamisme et d'en tenir compte dans notre étude. » (M.PFC : p. 36)

passage significatif, dans la mesure où le « dynamisme » s'y trouve identifié au « pouvoir d'extension ». Dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964), le dynamisme d'un trait semble en revanche indépendant de l'imitation, puisqu'il y est question de l'« imitation de certains traits, statiques ou dynamiques, d'une langue de prestige » (M.Pr. : p. 64). L'identification entre dynamisme et pouvoir d'extension est d'ailleurs tout à fait ambiguë, dans la mesure où elle implique une relation causale réversible : l'imitation peut être cause du dynamisme, aussi bien que le dynamisme cause de l'imitation. Cette notion de dynamisme se rapporte de fait aux usages ainsi caractérisés tout en étant un effet de leur ordonnance : si la notion saussurienne de contagion implique l'espace, elle l'implique pour ainsi dire, lorsqu'il s'agit des zones atteintes, comme modalité du temps (type de changement, par contagion, au lieu d'un changement phonétique) ; l'espace martinettien est en revanche une manifestation du temps, au double sens de la diversité résultant du temps et d'une ligne reconstituant l'unité par-delà la diversité⁷⁸⁸. Aussi la « nécessité d'une présentation dynamique des états synchroniques » (M.Ce. : p. 116) a-t-elle un caractère nécessairement ambivalent, renvoyant tout à la fois à une exigence⁷⁸⁹ et à une hypothèse (les usages manifestent l'évolution) de description. Ce deuxième aspect apparaît de manière très nette dans ce passage de la *Grammaire fonctionnelle du français* :

« La présentation qui suit ne vise jamais qu'à faire saisir le fonctionnement de la langue dans la seconde moitié du XX^e siècle. Mais, au moins en ce qui concerne le système verbal, la situation contemporaine, avec des différences très marquées entre l'usage quotidien et la langue officielle, se comprend mieux, nous paraît-il, dans une optique dynamique à partir d'un système partiellement reconstruit, dans le cadre d'une évolution qui en a affecté inégalement les différentes parties et avec des résultats sensiblement différents de part et d'autre. » (M.GFF : p. 31).

Cette intrication des deux questions des modalités de description d'une structure en perpétuelle évolution et de la prise en compte de la diversité, ou la détermination de la première question par le postulat d'une entité, est également lisible dans le fait que cette

⁷⁸⁸ Les difficultés évoquées ici sont analogues à celles qu'implique, chez Martinet comme chez Jakobson, le couple convergence/divergence. Voir *infra*, III-, A-, 3-.

⁷⁸⁹ Voir encore, pour l'affirmation de l'existence d'un changement perpétuel, dans *Économie des changements phonétiques* : « [...] il existe, dans tout système phonologique et à tous instants de son histoire, des zones où des changements sont en préparation ou en procès » (M.ECP : p. 34), dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957) : « Therefore no system is ever found which is not in a process of reorganization at some point or other. » [« En conséquence, on ne trouve jamais aucun système qui ne soit engagé dans un processus de réorganisation sur un point ou un autre. »] (M.Ph. : p. 16) et dans « Les problèmes de la phonétique évolutive : « L'expérience montre que certaines langues conservent de larges pans de leur structure phonologique sans y rien changer pendant des siècles, mais aussi que toutes celles qui restent des moyens normaux de communication orale présentent inmanquablement une phonie en voie d'évolution sur quelque point. » (M.Pr. : p. 61).

dernière peut-être retournée. Il nous faut en effet revenir sur l'exigence de description. Martinet écrit encore dans « Continuum et discrétion » (1988) :

« Même si cette expérience, avant toute confrontation avec les ressources d'une langue donnée, ne saurait être envisagée comme un parfait continuum, puisque la simple perception implique un début d'analyse, elle entraînera, dans le matériau linguistique qui doit servir à son expression, une constante fermentation. En face de ce devenir, le formaliste pourra éprouver de l'embarras, sauf, bien entendu, s'il décide d'en faire résolument abstraction. Refuseront certainement de le suivre tous ceux qui estiment que la seule synchronie valable doit être dynamique, par examen attentif des variétés contemporaines de comportement. Ceux-là sauront se consoler de ne pouvoir réduire à un nombre donné de traits de sens l'ensemble des signifiés de la langue. » (M.Dis. : p. 140)

puis dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« Au cours des dix dernières années, ma conviction s'est renforcée qu'une meilleure compréhension de l'économie du langage réclame qu'on n'y dissocie pas changement et fonctionnement. Tout cela est suggéré au chapitre 14, mais il aurait fallu en mieux marquer les implications dans la pratique de la description des langues. Il convient, non seulement d'y offrir au lecteur l'éventail des différents usages, mais de les ordonner selon l'âge des informateurs, de façon à esquisser, chaque fois, une courbe évolutive. » (M.Mé. : p. 9-10).

La proposition : « [...] la seule synchronie valable doit être dynamique, par examen attentif des variétés contemporaines de comportement », comme l'affirmation de la nécessité d'ordonner les différents usages « selon l'âge des informateurs, de façon à esquisser, chaque fois, une courbe évolutive » témoignent d'une relative ambivalence de la prise en compte des variations comme de leur ordonnance sur l'axe du temps, qui renvoient non seulement à une nécessité et à un mode de description, mais également à un type d'analyse et de description, répondant au postulat d'un dynamisme, qui impose, selon les termes de *Fonction et dynamique des langues* (1989), de ne « jamais trahir cette dynamique permanente » :

« Un des points sur lesquels le présent exposé de la théorie et de la pratique fonctionnalistes diffère de ceux qui en avaient été offerts précédemment est l'insistance sur la vision dynamique des faits. Lorsque l'on examine, du point de vue de sa fonction et de son fonctionnement, une institution comme une langue, on ne peut s'abstraire du fait qu'elle vise à satisfaire des besoins et que, si ces besoins varient au cours du temps, l'institution ne pourra manquer de s'adapter pour continuer à les couvrir. Comme, en fait, les besoins d'une communauté se renouvellent constamment, même si le rythme de ce renouvellement peut varier selon les époques, on donnera une vision inexacte des faits si l'on n'en tient pas compte. Si les "structuralistes" à la mode, des années 1960 et 1970, se sont généralement fait, de la structure, une conception absolument statique, c'est qu'ils avaient mal lu les linguistes dont ils pensaient s'inspirer. On comprendra que certains, parmi les linguistes, aient réagi en insistant sur la nécessité de ne jamais oublier, même dans une présentation strictement synchronique, que la réalité est toujours en mouvement. L'image que l'on donne d'une langue ne doit jamais trahir cette dynamique permanente. » (M.FDL : p. 7).

Il faut rappeler ici la proposition des *Éléments de linguistique générale*, selon laquelle « l'existence de modifications en cours ne se révèle guère à l'examen que par la comparaison

des réactions des différentes générations en présence⁷⁹⁰ » (M.Él. : p. 29). Martinet écrit en effet dans « Fonction et pertinence communicative » (1981) :

« Donc une langue change parce qu'elle s'adapte constamment aux besoins des usagers, une langue change sans cesser de fonctionner et parce qu'il faut qu'elle fonctionne bien. Ceci veut dire qu'une description synchronique et purement synchronique, si elle doit vraiment être satisfaisante, devra prendre en considération la dynamique de la langue.

Comment procéder pour ce faire ? J'ai rappelé, tout à l'heure, que si nous voyons, dans la langue, un produit, c'est essentiellement parce que, pour travailler sur une langue, nous l'enregistrons et la notons phonologiquement. Comment nous défaire de ce préjugé et aborder la dynamique ? L'aborder directement n'est pas facile, un énoncé en lui-même ne donne pas d'indication sur la dynamique, sur les changements en cours. Ici encore, il faut avoir recours à la confrontation d'énoncés différents. On peut le faire de façons diverses. On peut étudier les usages d'un même individu à des moments différents : on l'enregistrera cette année, l'année prochaine, dans dix ans, et on relèvera les différences. Vous pourriez m'objecter qu'on procède ainsi de façon diachronique. Je répondrais que ce n'est pas de la diachronie tant que les changements constatés sont des changements réversibles, tant que vous constatez une évolution en cours telle que rien n'empêche qu'elle puisse s'inverser. Voici un exemple : soit le mot *médecin*. Vous savez qu'autrefois le mot se prononçait : /medəsē/ avec un /ə/ muet ; puis le "e muet" s'est affaibli, on a dit /medsē/, et puis finalement /metsē/. C'est-à-dire qu'il y a anticipation graduelle de la sourdité du /s/ affectant d'abord la voyelle /ə/, puis le /d/, qui est passé à [d] (c'est là où j'en suis pour ma part), puis, en se renforçant, à /t/.

Je me suis amusé, à l'époque où j'enseignais régulièrement à la Faculté des lettres de Paris, à faire chaque année une petite enquête auprès de mes auditeurs : je leur demandais s'ils pensaient prononcer *médecin* avec un /d/ ou avec un /t/. Une courbe établie au cours de dix ans a montré une diminution constante du nombre de ceux qui prétendaient prononcer un /d/. L'échantillonnage, avec plus de 200 réponses annuelles, était suffisant pour assurer une certaine valeur à l'enquête. Mais tout ceci est réversible. Une réaction est possible dans la période "rétro" que nous vivons actuellement, où l'on remet en question les nouveautés. Il est possible qu'il y ait retour à des prononciations qui ont le soutien de la graphie. Si l'on renouvelait aujourd'hui ce petit sondage, ne constaterions-nous pas, sinon un recul, du moins un ralentissement ? Je ne me prononce pas. Ceci simplement pour illustrer ce que j'appelle la possibilité d'une réversibilité. Tant qu'il y a des gens qui prononcent *médecin* comme je fais, tant qu'il y a des gens qui tiennent compte de l'orthographe, il y a possibilité d'un retour en arrière. Ce qu'on peut donc faire, de cette façon, c'est tenter de déterminer s'il y a une évolution en cours. On peut le faire chez un individu. J'ai constaté que je faisais à 24 ans des différences que je ne faisais plus à 34 ans. A 24 ans, je distinguais par la longueur entre *sûr* et *sure*, *filleul* et *filleule*. A 34 ans, il n'y avait plus de trace d'une telle différence. L'autre façon plus simple et peut-être plus directe de vérifier la dynamique de la langue est de recueillir de l'information auprès d'un public homogène quant à la langue employée, quant au niveau social et culturel, mais d'âge variable. » (M.Pe. : p. 115-116)

puis de même dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) :

« In simple terms, what I have been saying so far could be summarized as "a language changes all the time", and if it changes, it is because the needs of its speakers change, or else "a language changes because it functions".

⁷⁹⁰ Voir aussi plus loin dans l'ouvrage : « C'est pourtant un fait que toute langue est, à tout instant, en cours d'évolution. Il suffit d'examiner le détail de son fonctionnement pour y déceler les processus divers qui peuvent aboutir, à longue échéance, à la rendre méconnaissable. » (M.Él. : p. 173).

This means that the clue to the understanding of linguistic change lies in the observation of synchronic functioning which, through our drastic formula, has been identified as the dynamics of language.

Now, our problem will be : how can we observe this synchronic functioning ? The answer will be that it is not an easy task because our constant temptation will be to reduce diversity to simplicity, reducing, for instance, allophones to phonemes, to disregard individual differences, because communication requires agreement, etc. In other terms, our descriptive ideal will remain the establishment of a single, uniform system for whatever form of speech we have decided to investigate and to describe.

We might, in such cases, suggest that, at the first stage, our description should tend to be static and unifying by the elimination of everything which is known to be an individual deviation. At a later stage, the same linguist or another could revert to those features which were eliminated and present a more detailed picture of the actual functioning of the language, but, personally, I would not recommend any such staggering. If we want to give an accurate picture of the language, we have, from the start, to indicate which parts of the structure are really permanent and which are unstable and engaged in a process of deterioration.

As a functionalist, I should, of course, before I arrive at conclusions about how languages should be described, ask and answer the question what for and for whom am I describing. As a realist, I think the best description is not the most attractive projection of my prejudices upon observable facts, but an ordering of those facts which conform to their actual relationships. If, in the hierarchy of relevances, I place communication first, it is because I have found it to be really decisive.

The first type of description is what I would call the scientific type where what we aim at is to give the most faithful picture of the object irrespective of who is going to use the description and for what purpose. In such a scientific description, it seems imperative to show what are the strong points and the weak points in the structure, just because those are facts, parts of the reality we are investigating.

But there are other types, as for instance, descriptions made for the benefit of native speakers who do not feel sure of themselves and want guidance. In such a case, we owe our public the truth but presented from a pragmatic standpoint : a) people actually do this or that ; b) this is preferable in certain circumstances, but would appear stilted in others ; c) this is the only possibility if you want to pass the examination, and so on and so forth.

Another important type consists of the descriptions aimed at foreigners. Here again, we owe them the truth but looked at from their own angle. And from a different angle each time, i.e., contrasting at every point, the features of the language they are learning with those of their own tongue.

But whatever be the public, it is important to inform them about the parts of the structure where they will be faced with unanimity on the part of the natives and where they will find them wavering, insecure or just divided : why impose on new learners of French, a distinction between front /a/ and back /a/, which the French tend more and more to ignore ? Why insist in German on distinguishing between *segen* and *sägen*, when one half of educated Germans do not do it ? It is probably immaterial whether, in such a case, our formulation is static, as here, or dynamic : the distinction between the two *a*'s in French is gradually being lost.

The practical problem for the linguist is, of course, how we can get informed about the trends, or, if we use Sapir's term, the drift at work in the language. We may observe the same idiolect at intervals. Experience has shown that people do not speak today exactly as they did ten or twenty years ago; we all know that new things, new ideas and consequently new words appear every day, but even the grammatical and the phonemic patterns change. Personally, I gave up a number of phonemic distinctions in French between the ages of 24 and 34. Some French people who had made spoken use of the preterit when residing in their native province, abandon it when they have been living in

Paris for some time. I presume that British speakers, transplanted in the U.S., are tempted to use the preterit more and more in contexts and situations where they would have used the present perfect.

But the easiest approach to the dynamics of a language consists in gathering information about people belonging to the same language community, social stratum and cultural level, but of different age groups. If, on a certain point where the informants disagree, it is found that the age average of those who favour A is 52, while the average for those who favour B is 31, we have a right to present the hypothesis that A is receding and B expanding. If ten years later, a similar research is carried out, with age average 60 for A and 38 for B, our hypothesis will get a confirmation and we may consider drawing a curve from which we may extrapolate and venture predictions about the ultimate fate of the A feature.

As regards French phonology, we have to date enough information to stake out a number of trends. It started with my own research of 1941 in a Prisoners Camp in Germany and was followed by those of Ruth Reichstein, Guity Deyhime, Henriette Walter, Caroline Peretz, Anne Lefebvre and Anne-Marie Houdebine. Some of the trends may be easily interpreted as normal continuations of some evolutionary tendencies revealed by former diachronic research. When the opposition of long /*ɛ̃*/ to short /*ɛ*/ is being abandoned in the leading usages, this appears as the last act of a “tragedy”, that of the elimination or transmutation, in the course of three centuries, of quantitative distinctions in the vocalic pattern of French.

In other cases, it is clear that the speakers of the language have been hesitating between different solutions for a given problem. One interesting case is that of the palatal nasal, the one which is traditional in *agneau* “lamb”. This was a general feature of Western and Central Romance. It was regularly distinct from a succession of *n* + yod + vowel as in *résigner* “resign” with the palatal, and *résinier* “resin-collector” from *résine* “resin”. I remember wondering, about the age of eight, whether I did pronounce in the same way the last syllable of *panier* “basket” and *gagner* “win” and, arriving at the conclusion, I did not confuse them. This must have been symptomatic of the fact that many adults in my neighbourhood did not distinguish them. When later on, in the late twenties, I began to develop a professional interest in such matters, my conclusion was that the /*ɲ*/ and the /*n* + *j*/ group were merging, the final result being the palatal nasal. The 1941 investigation seemed to support this view. My informants were divided into three 10-year distant age groups. The percentage for the whole of France (minus the southern reaches) for the merger was 47 for the seniors, 51 for the medians and 62 for the juniors ; for Paris, 11, 31 and 50 respectively. In the 1941 venture, I was, in many cases, and here in particular, dependant on the minimal pair reactions of my informants : I knew who made the distinction, but I was not told how. I had assumed that whoever did not make it, pronounced the palatal nasal. And this was probably true of most of my eastern informants. For what is, from the Parisian standpoint, the South-East, the confusion was gaining but with 72 % for the seniors, it must have been an old trend, if compared with 11 % in Paris.

Later research has shown that we have to distinguish between two trends : 1. an older one, starting in the east, ultimately traceable to local patois where combinations of apical consonants + *y* had been shifted to palatals : *t* + *ya* > *tʃ* etc., which, understandably, yielded a palatal nasal, and 2. a more recent one, beginning with children who did not learn to distinguish between the comparatively rare palatal nasal and the frequent combinations of final *-n* of the radical with very usual *-ier*, *-ions* suffixes and endings : on the analogy of *mangiez*, from *mange*, children would, by themselves, arrive at a form *-raison-niez*, from *raisonne*, with /*n* + *j*/, analogically extended to *gagner* pronounced as if it were written *ganier*. The dissociation is currently being extended to final position where the palatal nasal was not in competition with any /*n* + *j*/ combination. Among the

informants of the Martinet-Walter dictionary, 6 out of 17 have the cluster word-finally. Their average birth year is 1937 while the same average is 1919 for the 11 others.

Is it necessary to recall that similar research has been carried out in America by William Labov who, however, has been tempted to stress the social factors more than the chronological aspect of the phenomena? The whole slant is different. Studying the linguistic comportment of Native New Yorkers would be matched in France by a research among the native speakers of a large provincial city, let us say Marseille, where the general trend would be towards elimination of local features by imitation of a general French pattern, the one which is gradually evolved in France generally and Paris in particular.

It goes without saying that similar investigations could be carried out on other planes of the language structure; in morphology, for instance, which is not, as mistakenly assumed, the study of grammatical morphemes (in Latin *fero - tuli - latum* is part of the morphology) but precisely the chapter dealing with the variations of the significant face of linguistic signs, be they lexical or grammatical. It would be interesting to carry out statistical research regarding the relative frequency of concord phenomena. I am thinking of the past participle in French about which we are taught at school, a number of highly arbitrary rules which are occasionally reflected in the spoken language and occasionally respected, at least by some people. It would be of interest to check what is the present status in everyday speech, whether trends are perceptible and what those trends would be. Similar research could be conducted on the subject of liaisons which are, mostly, redundant plural markers. A student from Münster, Germany, spent two years in Paris, listening to people in public places, collecting actual and missing liaisons. The results were so much at variance with the received standards that they were deemed scandalous; the young man was turned down and he gave up his academic career⁷⁹¹. » (M.ICPS : p. 4-8).

⁷⁹¹ « En termes simples, ce que j'ai dit jusqu'ici pourrait être résumé de la manière suivante : "une langue change tout le temps", et si elle change, c'est parce que les besoins de ses locuteurs changent, ou bien "une langue change parce qu'elle fonctionne".

Cela veut dire que la clé de la compréhension du changement linguistique réside dans l'observation du fonctionnement synchronique que nous avons identifié, dans notre formule radicale, comme la dynamique du langage.

Notre problème sera à présent : comment pouvons-nous observer ce fonctionnement synchronique? Nous répondrons que ce n'est pas une tâche facile parce que nous serons constamment tentés de réduire la diversité à la simplicité, de réduire, par exemple, les allophones à des phonèmes, de négliger les différences individuelles, parce que la communication requiert un accord, etc. En d'autres termes, notre idéal descriptif restera l'établissement d'un système unique, uniforme quelle que soit la forme de langage que nous avons décidé d'examiner et de décrire.

Nous pourrions, dans de tels cas, suggérer qu'à un premier stade la description tende à être statique et unifiante par l'élimination de tout ce que l'on sait être une déviation individuelle. A un stade ultérieur, le même linguiste ou un autre pourrait revenir à ces traits qui furent éliminés et présenter une image plus complète du fonctionnement réel de la langue, mais, personnellement, je ne recommanderais pas un tel échelonnement. Si nous voulons donner une image exacte de la langue, nous devons, dès le départ, indiquer quelles sont les parties de la structure qui sont réellement permanentes, et lesquelles sont instables et engagées dans un processus de détérioration.

Comme fonctionnaliste, je devrais, bien sûr, avant d'arriver à des conclusions relatives à la manière dont les langues devraient être décrites, me demander pourquoi et pour qui je décris, et répondre à cette question. Comme réaliste, je pense que la meilleure description est non pas la projection la plus attrayante de mes préjugés sur les faits observables mais un ordonnancement de ces faits qui se conforme à leurs relations réelles. Si, dans la hiérarchie des pertinences, je place la communication en premier, c'est parce que j'ai constaté qu'elle était vraiment décisive.

Le premier type de description est celui que j'appellerais le type scientifique, où ce que nous visons est de donner l'image la plus fidèle de l'objet sans égard à la question de savoir qui va utiliser la description et dans quel but. Dans une telle description scientifique, il semble impératif de montrer quels sont les points forts et les

points faibles de la structure, tout simplement parce que ce sont des faits, des éléments de la réalité que nous examinons.

Mais il y a d'autres types, comme par exemple les descriptions faites au profit des locuteurs natifs qui ne se sentent pas sûrs d'eux-mêmes et demandent à être guidés. Dans un tel cas, nous devons la vérité à notre public, mais présentée d'un point de vue pragmatique : a) les gens font effectivement ceci ou cela ; b) ceci est préférable dans certaines circonstances mais paraîtrait guidé dans d'autres ; c) ceci est la seule possibilité si vous voulez réussir l'examen, etc., etc.

Un autre type important est celui des descriptions destinées aux étrangers. Ici encore, nous leur devons la vérité, mais vue de leur propre point de vue. Et d'un point de vue chaque fois différent, c'est-à-dire, opposant à chaque point les traits de la langue qu'ils apprennent et ceux de leur propre langue.

Mais quel que soit le public, il est important de le renseigner concernant les parties de la structure où il se trouvera face à une unanimité de la part des locuteurs natifs et celles où il les trouvera oscillant, incertains, ou seulement divisés : pourquoi imposer à des débutants en français une distinction entre /a/ d'avant et /a/ d'arrière, que les français tendent de plus en plus à ignorer ? Pourquoi insister en allemand sur la distinction entre *segen* et *sägen*, quand la moitié des allemands instruits ne la font pas ? Il est probablement indifférent que, dans un tel cas, notre formulation soit statique, comme ici, ou dynamique : la distinction entre les deux *a*, en français, se perd progressivement.

Le problème pratique pour le linguiste est, bien sûr, de savoir comment obtenir des informations sur les tendances, ou, si nous utilisons le terme de Sapir, la dérive qui s'opère dans la langue. Nous pouvons observer le même idiolecte à intervalles différents. L'expérience a montré que les gens ne parlent pas aujourd'hui exactement comme ils le faisaient dix ou vingt ans auparavant ; nous savons tous que de nouvelles choses, de nouvelles idées, et en conséquence de nouveaux mots apparaissent chaque jour, mais même les structures grammaticale et phonémique changent. Personnellement, j'ai abandonné un certain nombre de distinctions phonémiques en français entre les âges de 24 et 34 ans. Certains Français qui avaient fait un usage parlé du prétérit quand ils résidaient dans leur province natale, l'abandonnent quand ils ont vécu à Paris pendant quelque temps. Je suppose que les locuteurs britanniques, transplantés aux E.U., sont tentés d'utiliser de plus en plus le prétérit dans des contextes et des situations où ils auraient utilisé le present perfect.

Mais l'approche la plus aisée de la dynamique d'une langue consiste à rassembler de l'information concernant des gens appartenant à la même communauté linguistique, à la même strate sociale et au même niveau culturel, mais à différents groupes d'âge. Si, sur un certain point où les informateurs sont en désaccord, on trouve que la moyenne d'âge de ceux qui préfèrent A est 52, tandis que la moyenne de ceux qui préfèrent B est 31, nous avons le droit de présenter l'hypothèse que A est en récession et B en expansion. Si dix ans plus tard, on mène une recherche similaire, avec une moyenne d'âge de 60 pour A et 38 pour B, notre hypothèse obtiendra une confirmation, et on pourra envisager de tracer une courbe à partir de laquelle nous pourrions extrapoler et aventurer des prédictions relatives au destin final du trait A.

En ce qui concerne la phonologie française, nous avons à ce jour suffisamment d'information pour délimiter un certain nombre de tendances. Cela a commencé avec ma propre recherche de 1941 dans un camp de prisonniers en Allemagne, suivie de celles de Ruth Reichstein, Guity Deyhime, Henriette Walter, Caroline Peretz, Anne Lefebvre et Anne-Marie Houdebine. Certaines tendances peuvent facilement être interprétées comme des continuations normales de tendances évolutives révélées par la recherche diachronique antérieure. Quand l'opposition d'un /ɛ̃/ long à un /ɛ/ bref est abandonnée dans les usages prépondérants, cet abandon apparaît comme le dernier acte d'une "tragédie", celle de l'élimination ou de la transmutation, au cours de trois siècles, des distinctions quantitatives dans la structure vocalique du français.

Dans d'autres cas, il est clair que les locuteurs de la langue ont hésité entre différentes solutions pour un problème donné. Un cas intéressant est celui de la nasale palatale, celle qui est traditionnelle dans *agneau*. Celle-ci était un trait général du roman occidental et central. Elle était régulièrement distincte d'une succession de n + yod + voyelle comme dans *résigner* avec la palatale, et *résinier* de *résine*. Je me rappelle m'être demandé, aux alentours de l'âge de huit ans, si je prononçais de la même manière la dernière syllabe de *panier* et de *gagner* et être arrivé à la conclusion que je ne les confondais pas. Cela a dû être symptomatique du fait que de nombreux adultes de mon entourage ne les distinguaient pas. Quand plus tard, à la fin des années 20, j'ai commencé à développer un intérêt professionnel pour de telles questions, ma conclusion fut que le /ɲ/ et le groupe /n + j/ étaient en train de se confondre, le résultat final étant la nasale palatale. L'enquête de 1941 parut appuyer cette vue. Mes informateurs étaient divisés en trois groupes d'âge distants de dix ans. Le pourcentage pour la France entière (moins les régions du sud) pour la confusion était 47 pour les seniors, 51 pour les médians et 62 pour les juniors ; pour Paris, respectivement 11, 31, et 50. Lors de l'entreprise de 1941, j'étais dans de nombreux cas, et dans celui-ci en particulier, dépendant des réactions de mes informateurs à des paires minimales : je savais qui faisait la distinction, mais je ne savais pas comment. J'ai supposé que tout ceux qui ne faisaient pas la distinction

Le fait notable, dans ces deux passages, est qu'une fois affirmé que dans la mesure où une langue change en permanence, « une description synchronique et purement synchronique, si elle doit être vraiment satisfaisante, devra prendre en considération la dynamique de la langue », Martinet pose explicitement la question : « Comment procéder pour ce faire ? », avant de préciser, comme dans les *Éléments de linguistique générale*, que cette dynamique n'est pas directement observable. Dans « Fonction et pertinence communicative », Martinet écrit seulement qu'« un énoncé en lui-même ne donne pas d'indication sur la dynamique, sur les changements en cours » et qu'« il faut avoir recours à la confrontation d'énoncés différents ». Cependant, comme il l'indique lui-même par ailleurs, l'enregistrement et la notation phonologique d'une langue donnent invinciblement une impression de statisme, « préjugé » dont une observation plus précise doit permettre de se défaire, et il est notable à cet égard que dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems*, bien qu'ayant initialement posé une question analogue à celle de « Fonction et pertinence communicative » – « [...] comment pouvons-nous observer ce fonctionnement synchronique » qui est « la dynamique du langage » ? –, Martinet évoque d'abord les difficultés de prendre en compte la

prononçaient la nasale palatale. Et c'était probablement vrai de la plupart de mes informateurs de l'est. Pour ce qui est, du point de vue de Paris, le sud-est, la confusion gagnait mais avec 72 % pour les seniors, cela avait dû être une tendance ancienne, si on compare avec les 11 % à Paris.

La recherche ultérieure a montré que nous avions à distinguer entre deux tendances : 1. une plus ancienne, commençant dans l'est, que l'on peut finalement retrouver dans des patois locaux où les combinaisons de consonnes apicales + y avaient été changées en palatales : $t + ya > t$, etc., ce qui, naturellement, produit une nasale palatale, et 2. une plus récente, commençant avec les enfants qui n'apprirent pas à distinguer entre la nasale palatale comparativement rare et les combinaisons fréquentes d'un -n final du radical avec des suffixes et terminaisons -ier, -ions très usuelles : par analogie avec *mangiez*, de *mange*, les enfants seraient, par eux-mêmes, arrivés à une forme -raisonniez, de *raisonne*, avec /n + j/, analogiquement étendu à *gagner* prononcé comme s'il était écrit *ganier*. La dissociation est actuellement étendue à la position finale où la nasale palatale n'était pas en compétition avec une combinaison /n + j/. Parmi les informateurs du dictionnaire Martinet-Walter, 6 sur 17 avaient le groupe en fin de mot. Leur année de naissance moyenne est 1937 alors que la même moyenne est 1919 pour les 11 autres.

Est-il nécessaire de rappeler qu'une recherche similaire a été menée en Amérique par William Labov qui, cependant, a été tenté d'insister sur les facteurs sociaux plus que sur l'aspect chronologique du phénomène ? La perspective dans son ensemble est différente. Étudier le comportement linguistique de New-Yorkais natifs équivaudrait en France à une recherche au sein des locuteurs natifs d'une grande cité provinciale, disons Marseille, où la tendance générale serait vers l'élimination des traits locaux par imitation d'une structure française générale, celle qui se développe progressivement en France en général et à Paris en particulier.

Il va sans dire que des investigations similaires devraient être menées sur les autres plans de la structure de la langue ; en morphologie, par exemple, qui n'est pas, comme on le suppose à tort, l'étude des morphèmes grammaticaux (en Latin *fero - tuli - latum* fait partie de la morphologie) mais précisément le chapitre traitant des variations de la face signifiante des signes linguistiques, qu'ils soient lexicaux ou grammaticaux. Il serait intéressant de mener une recherche statistique concernant la fréquence relative des phénomènes d'accord. Je pense au participe passé en français à propos duquel on nous enseigne à l'école un certain nombre de règles tout à fait arbitraires qui sont parfois reflétées dans le langage parlé et parfois respectées, au moins par certaines personnes. Il serait intéressant de vérifier ce qu'il en est présentement dans le discours quotidien, si des tendances sont perceptibles et quelles seraient ces tendances. Une recherche similaire pourrait être menée au sujet des liaisons qui sont, pour la plupart, des marqueurs redondants du pluriel. Un étudiant de Münster, en Allemagne, passa deux ans à Paris, écoutant les gens dans des lieux publics, collectant les liaisons effectives et manquantes. Les résultats étaient tellement en désaccord avec les normes établies qu'ils furent jugés scandaleux ; le jeune homme fut refusé et abandonna sa carrière académique. »

variation et la tentation de l'uniformité⁷⁹². La réponse à la question met en jeu les deux solutions dont il a déjà été question dans la première section de cette analyse, la comparaison d'usages ou d'enquêtes de dates différentes, et celle d'usages de différentes générations. Ici comme dans la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques*, et à la différence de ce qui avait lieu dans le passage de « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » que nous avons cité alors, Martinet ne fait pas passer la frontière entre synchronie et diachronie entre les deux types de comparaison. Le critère est alors celui de la réversibilité. Le fait notable est que tandis qu'il s'agit là d'un moyen « de déterminer s'il y a une évolution en cours » et que ce moyen met en jeu la diachronie – il s'agit là tout de même d'une objection possible : « Vous pourriez m'objecter qu'on procède ainsi de façon diachronique. », dont nous avons vu plus haut dans « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » qu'elle peut être le fait de Martinet lui-même –, le critère utilisé pour affirmer malgré tout le caractère synchronique d'un tel procédé implique la comparaison de différents usages, c'est-à-dire l'unification spatiale. On retrouve d'ailleurs dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* la difficulté notée ci-dessus à propos de la notion de dynamisme d'un usage : l'analyse martinettienne est analogue à celle de Labov, mais tandis que ce dernier privilégie les phénomènes de contagion, Martinet reconstitue l'unité de la structure au moyen d'une ordonnance temporelle des phénomènes. Notons également que les analyses martinettiennes privilégient la deuxième méthode, moins problématique que la première relativement à la distinction synchronie/diachronie et, corrélativement, seule constitutive d'une réelle synchronie dynamique. La première méthode est à nouveau mentionnée dans le *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* (1973) :

« Échelonnées dans le temps, elles [les enquêtes Martinet, Reichstein et Deyhime et divers sondages exécutés dans le cadre de l'Institut Pédagogique National] permettent d'esquisser une dynamique de la phonologie du français contemporain. » (M.Dic. : p. 31)

outre, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) :

« L'enquête Martinet a révélé et l'enquête Deyhime a confirmé que différentes régions de la France présentent, en matière de système phonologique, des stades différents de l'évolution d'un même système plus ancien. » (M.Ev. : p. 173).

La deuxième méthode est mise en œuvre dès *La Prononciation du français contemporain* (1945), où Martinet constate la diversité des usages et l'analyse au moyen de calculs de pourcentages relatifs à des groupes de locuteurs correspondant à des générations, analyse qui

⁷⁹² D'autres difficultés apparaissent d'ailleurs. Il s'agit ainsi tout à la fois de « parties de la structures » et d'usages des locuteurs. Voir *infra*. Pour la notion de points forts ou faibles de la structure, voir également, notamment, M.PFP : p. 37 *sqq.*, M.Ph. : p. 15 et M.Ev. : p. 189.

lui permet de postuler l'existence de processus régressifs ou progressifs⁷⁹³. On lit ainsi dans *Phonology as Functional Phonetics* (1946), à propos de cette enquête de 1941⁷⁹⁴ :

« On a essayé d'autre part de découvrir le sens des évolutions en cours en opposant entre elles les diverses générations. Mais, par la force des choses, aucun sujet n'avait moins de 20 ans, et rares étaient les enquêtés qui avaient dépassé la cinquantaine. C'est pourquoi cette démarche n'a que rarement abouti à des résultats décisifs. » (M.PFP : p. 33).

Comme nous l'avons vu plus haut⁷⁹⁵, la méthode est évoquée dans les *Éléments de linguistique générale*. On la trouve ensuite régulièrement utilisée ou exposée, dans des textes, qui s'échelonnent jusqu'en 1996. On lit ainsi par exemple dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) :

« En fait, ce système moyen vaut pour l'ensemble des sujets considérés, quel que soit leur âge. Mais, nous avons les données qui nous permettent de dégager, parmi eux, des tendances évolutives que peuvent confirmer ou infirmer les résultats des enquêtes Reichstein et Deyhime. » (M.Ev. : p. 180)

puis⁷⁹⁶ dans « The Fading away of a Phoneme : the Voiced Dorsal Spirant in Danish » (1980) :

« If we compare the age average of those who ignore the distinction (37) to that of the informants who practise it generally (57), the trend towards elimination is obvious⁷⁹⁷. » (M.Fa. : p. 91)

enfin dans « La prononciation du français entre 1880 et 1914 » (1985) :

« Les recherches relatives à la dynamique des phénomènes en cause donnent des résultats peu concluants : l'enquête de 1941 semblerait indiquer chez les jeunes Parisiens une tendance à favoriser un timbre distinct, alors que les recherches ultérieures d'Henriette Walter donnent le timbre central comme le fait de sujets généralement plus âgés. » (M.PF : p. 353)

« Il y a donc bien des points où la comparaison des usages, à près d'un siècle de distance, n'indique pas de réelles différences dans le comportement des locuteurs. Il n'est pas exclu que des données statistiques plus fournies nous permettraient d'esquisser, dans certains cas, un sens de l'évolution. » (M.PF : p. 364-365)

« Mais lorsqu'il ne s'agit plus de grandeurs discrètes, comme celles qui fondent les oppositions phonologiques, il est très difficile de faire le départ entre ce qui est particulier

⁷⁹³ Voir par exemple : « esquisse d'une évolution » (M.PFC : p. 44), « tendances innovatrices de la langue » (M.PFC : p. 234). On trouve également le terme d'*innovation*. Voir par exemple M.PFC : p. 145, 194 et 214.

⁷⁹⁴ Voir également ce passage de « L'évolution contemporaine du système phonologique français » cité ci-dessus : « Pour l'ensemble Fnm [français non méridionaux], pour Paris et pour certaines catégories géographiques, on a classé à part les réponses provenant de gens d'âge différent, les jeunes (j) qui avaient de 20 à 30 ans au moment de l'enquête en 1941, les moins jeunes (m) qui avaient de 30 à 40 ans et les seniors (s) qui avaient plus de 40 ans et dépassaient rarement la cinquantaine. On a donc là, dès l'abord, les éléments d'une diachronie. » (M.Ev. : p. 172).

⁷⁹⁵ Voir M.Él.1960 : p. 34-35, cité plus haut.

⁷⁹⁶ Voir également dans « Les usages linguistiques et la société française » (1979), M.Us. : p. 195 et 198.

⁷⁹⁷ « Si nous comparons l'âge moyen de ceux qui ignorent la distinction (37) à celui des informateurs qui la pratiquent généralement (57), la tendance à l'élimination est évidente. »

à l'informateur et ce qui est caractéristique des usages généraux ou particuliers à une province ou une classe. Avant de tenter de tels rapprochements, il serait indiqué de déterminer par l'examen de comportements contemporains divergents quelle est, en ces matières, la dynamique de la langue. » (M.PF : p. 365).

L'enquête de Weinsberg est à nouveau mentionnée dans « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie⁷⁹⁸ » (1993) et cette deuxième méthode d'observation fait l'objet d'une exposition détaillée dans « De la synchronie dynamique à la diachronie » (1984), que nous envisagerons plus bas⁷⁹⁹.

La notion martinettienne de synchronie dynamique se heurte de fait, comme son homologue jakobsonienne, à un problème de délimitation. Notons en premier lieu cette affirmation d'*Économie des changements phonétiques* :

« Si, comme on l'a suggéré ci-dessus (1.16), il existe, dans tout système phonologique et à tous instants de son histoire, des zones où des changements sont en préparation ou en procès, si l'évolution phonique ne procède pas par vagues entre deux périodes de stabilité, toute tentative pour l'imiter l'examen diachronique à un certain laps de temps aura nécessairement un caractère artificiel. » (M.ECP : p. 34).

La remarque ne vaut en réalité que dans la perspective d'une synchronie dynamique, où il ne saurait être question de synchronie (l'état saussurien est en revanche défini par l'absence de changement), et ce alors qu'il doit précisément être possible de délimiter des synchronies dynamiques, morceaux de diachronie mais par ailleurs points du temps. La difficulté apparaît de manière très nette à l'examen de trois notions importantes de l'élaboration martinettienne, celles de tendance, de pression et de dynamique. Il y a deux manières de distinguer entre les nombreuses occurrences de la première notion dans les textes de Martinet. Certaines occurrences ont un sens descriptif ou constatatif, et désignent des tendances synchroniques. On lit ainsi par exemple dans les « Remarques sur le système phonologique du français⁸⁰⁰ » (1933) :

⁷⁹⁸ Voir M.Pq. : p. 247-250, partiellement cité plus haut, et à nouveau ci-dessous. Martinet y envisage la possibilité de considérations prospectives : « On est aujourd'hui bien renseigné sur les modalités de l'évolution phonologique du français au cours du XX^e siècle, et l'on peut prévoir, dans bien des cas, dans quel sens et à quel rythme elle se poursuivra dans les décennies à venir. » (M.Pq. : p. 249). On lit de même dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » : « A l'issue de l'examen qui précède, on est naturellement tenté de présenter quelques considérations prospectives. Voici, tout d'abord, le système vocalique tel qu'il semble devoir se présenter à l'issue des processus en cours, s'il ne se produit aucun renversement inattendu des tendances actuelles » (M.Ev. : p. 188) et dans « The Fading away of a Phoneme : the Voiced Dorsal Spirant in Danish » : « In the case of French, we are by now quite used to keeping track of the phonological evolution of the language and are even in a position to draw curves which tempt us to extrapolate and make predictions. » [« Dans le cas du français, nous sommes à présent relativement habitués à suivre le fil de l'évolution phonologique de la langue, et sommes même en mesure de tracer des courbes qui nous donnent envie d'extrapoler et de faire des prédictions. »] (M.Fa. : p. 91).

⁷⁹⁹ Voir M.Dy. : p. 49-51.

⁸⁰⁰ Voir également, notamment, dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) : « A la finale absolue, au contraire, l'emploi phonologique de la quantité est si contraire aux tendances du français normal que ceux qui maintiennent l'opposition, lui préfèrent l'utilisation d'une différence de timbre quelque peu nette qu'elle soit. » (M.PFC : p. 82), dans *La Description phonologique* (1956) : « [...] on peut rappeler d'autre part que le parler connaît la forme *dépă'pěťě* qui permet d'éviter le conflit entre la tendance aux syllabes ouvertes et la répugnance fondamentale aux proparoxytons. » (M.DP : p. 95), et dans les « Remarques sur la phonologie des parlers

« Nous serions réduits à distinguer phonologiquement entre les différents *ē*, ce qui en l'absence de tout caractère phonétique distinctif est absolument inadmissible et qui, en outre, va contre les tendances de la langue qui, par exemple, de *copain* tire un féminin *copine*. » (M.Rem. : p. 331)

puis, cette fois avec le terme de *courant* :

« Une opposition fonctionnelle qui a pu facilement échapper aux observateurs, parce que, par sa nature phonétique particulière, elle se place un peu en marge des courants principaux de la phonologie du français, est celle qui existe entre *ę* et *ę̃*. » (M.Rem. : p. 332-333).

D'autres renvoient à des tendances diachroniques, telles cette occurrence de « Some Problems of Italic Consonantism⁸⁰¹ » (1950/1955) :

franco-provençaux » (1970) : « Notons, toutefois, la tendance à centraliser les brèves qui nous vaut [-*ē*] à la finale accentuée et son équivalent nettement centralisé dans les autres positions » (M.Par. : p. 199-200).

⁸⁰¹ Voir également, notamment, dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) : « les tendances fondamentales de l'évolution du latin vulgaire » (M.Fun.E : p. 61 [voir M.Fun.I : p. 54]), « [...] this seemingly isolated change is, in fact, the outcome of a general trend » [« [...] ce changement en apparence isolé est, en réalité, le résultat d'une tendance générale »] (M.Fun.I : p. 73), dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » : « [...] enfin l'élimination totale des voyelles atones posttoniques n'est que le résultat final d'une tendance vieille de deux mille ans à les affaiblir. » (M.Unv. : p. 297-298), « les tendances responsables de ces changements » (M.Unv. : p. 299), « Puisque nous cherchons à déterminer avant tout des tendances générales, nous ne pouvons nous contenter d'une description de la phonologie de la langue dans la période qui précède immédiatement les changements du XVI^e siècle. Le conditionnement d'innovations aussi radicales doit résulter de tendances qui étaient à l'œuvre dans la langue depuis plusieurs siècles » (M.Unv. : p. 301), dans « Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of Indo-European *s* » (1951/1955) : « Elles [les langues indo-européennes du groupe *satəm*] ont toutes en commun une tendance plus ou moins manifeste à scinder la sifflante primitive en deux phonèmes distincts qui s'opposent le plus souvent comme une chuintante à une non-chuintante probablement prédorsale. » (M.Con. : p. 237), « La transmutation de l'opposition en termes de force est peut-être en rapport avec les tendances à l'affaiblissement des articulations qui, dès cette époque, devaient se faire jour en iranien. » (M.Con. : p. 239), dans « Langues à syllabes ouvertes ; le cas du slave commun » (1952/1955) : « Dans la Romania occidentale, une tendance à l'élimination des implosives a joué en français au cours des derniers siècles du moyen-âge. » (M.Sl. : p. 349), « Sans doute, en français même, poser la tendance éclaire bien des choses et facilite l'interprétation de certains faits de graphie et de certaines données de détail. Mais, dans l'ensemble, on n'est pas réduit à reconstruire les processus phonétiques en fonction d'une tendance qu'on postule sur la base des résultats. Dans le cas, par exemple, d'une forme [hastə] qui devient [ha · tə], le point de départ et le point d'arrivée sont tous deux attestés, et l'on possède même des données permettant de restituer les formes intermédiaires. Nous donnons cependant la préférence au slave où, dans la plupart des dialectes, la tendance a abouti complètement » (M.Sl. : p. 350), « un cas de non-aboutissement de la tendance » (M.Sl. : p. 355), dans « Celtic Lenition and Western Romance Consonants » (1952/1955) : « Ainsi, bien que la mutation ait à son origine la tendance des géminées à se simplifier, la simplification définitive des géminées peut prendre assez longtemps. » (M.Cel.E : p. 268 [voir M.Cel.I : p. 124]), « [...] l'évolution des occlusives, dans les premiers stades du roman occidental, a été guidée par une seule et même tendance, qui ne diffère pas essentiellement de celle à laquelle est due la lénition celtique » (M.Cel.E : p. 274 [voir M.Cel.I : p. 129]), dans *Économie des changements phonétiques* (1955) : « [...] ce qu'on pourrait appeler une "tendance celtique" à se débarrasser des labiovélares n'a pu jouer que dans le cadre des latitudes offertes par les systèmes successifs. » (M.ECP : p. 92), « Là où le rendement fonctionnel de l'opposition des deux ordres confondus était faible, il a pu seconder une tendance, qu'éclaire ou non un examen structural, à rapprocher l'articulation des deux ordres. » (M.ECP : p. 185), « La tendance à l'isochronie a, sous une forme ou une autre, atteint, au cours des deux derniers millénaires, la plupart des langues indo-européennes d'Europe » (M.ECP : p. 249), « l'existence d'une tendance générale donnant un sens à la multitude des changements quantitatifs de détail » (M.ECP : p. 250), « Mais elle [la syllabe ouverte en français] a été le but d'une "tendance" qui a joué pendant des siècles sans jamais se réaliser intégralement. » (M.ECP : p. 328), dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « une mutation déterminée, au départ, par une tendance des géminées à s'affaiblir » (M.Pr. : p. 72), dans « Cas ou

« Nous devons supposer ici que la tendance à l'affaiblissement avec laquelle nous opérons a commencé à se faire sentir à l'époque de l'unité italique, mais a porté tous ses fruits à une période ultérieure, lorsque les différentes branches se trouvaient plus ou moins séparées, ou du moins exposées à des influences différentes » (M.It. : p. 338).

D'autres, moins nombreuses que les deuxièmes mais plus nombreuses que les premières, renvoient à des tendances synchroniques, au sens de la synchronie dynamique. On lit ainsi par exemple dans « Celtic Lenition and Western Romance Consonants⁸⁰² » (1952/1955) :

fonctions ? A propos de l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore » (1971) : « L'histoire des langues indo-européennes présente une très belle illustration de cette tendance à faire coïncider coût et quantité d'information [...] quelles qu'aient pu être les péripéties du parcours, les grandes lignes d'une évolution qui se poursuit jusqu'à nos jours indiquent bien une tendance à faire coïncider coût et information, c'est-à-dire, en l'occurrence, fonction sujet et désinence zéro. » (M.Ca. : p. 12-13), dans « Des labio-vélaires aux labiales dans les dialectes indo-européens » (1972) : « [...] dès avant l'élimination de *p* indo-européen, il existait, dans les dialectes de l'Occident, une tendance à la confusion de *p* et de *k*^w devant un *k*^w de syllabe suivante du même mot. » (M.Lab. : p. 174), dans « Observations sur l'évolution phonologique du tokharien » (1974) : « Le parallélisme que nous avons relevé entre le tokharien et le slave dans l'évolution du vocalisme et de son action sur les consonnes nous incite à la mettre en rapport, dans le cas du tokharien, comme dans celui du slave, avec une tendance à l'élimination de l'implosion et à la généralisation des syllabes ouvertes. » (M.Tok. : p. 181-182), « Si donc, il y a eu, à une époque, tendance à l'élimination de l'implosion, cette tendance n'a pas totalement abouti comme en slave. On pense au français de la fin du XV^e siècle où la tendance aux syllabes ouvertes, qui jouait depuis un demi-millénaire, laissait encore subsister quelques diphtongues et les *r* implosifs à l'intérieur des mots. » (M.Tok. : p. 182), « La tendance à l'ouverture des syllabes dont, il faut bien le reconnaître, nous ne saisissons pas réellement le conditionnement initial, est un phénomène qui a pu se développer à maintes reprises dans les régions les plus éloignées du globe. » (M.Tok. : p. 183), dans « Le couple *senex-senatus* et le "suffixe" -*k*- » (1955/1973-1975) : « Normalement, sans doute, ceux des thèmes en *-eH₂-* qui n'avaient pas de raison sémantique précise de prendre le genre masculin ont dû, tôt ou tard, céder à la tendance qui entraînait les mots en *-ā* vers le féminin. » (M.Cou. : p. 155), dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975) : « One and the same trend, namely the elimination of lip-rounding as a distinctive feature in the case of very open vowels, has carried the day where the confusion could take place without endangering communication, and is kept at bay where the distinction is needed. » [« Une seule et même tendance, à savoir l'élimination de l'arrondissement des lèvres comme trait distinctif dans le cas des voyelles très ouvertes, l'a emporté quand la confusion pouvait prendre place sans mettre en danger la communication, et est tenue en échec quand la distinction est nécessaire. »] (M.In. : p. 36), dans « La prononciation du français entre 1880 et 1914 » (1985) : « La tendance à réduire cette durée se manifeste déjà dans *M.-P* [Michaelis-Passy] » (M.PF : p. 353), dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) : « la tendance millénaire à remplacer les radicaux à consonne finale par des formes où cette même consonne est suivie de *-o-* » (M.Ste. : p. 157), « La tendance s'est poursuivie à travers des millénaires » (M.Ste. : p. 209), dans « Inverted *v* in contemporary English » (1990) : « When did the fronting trend begin ? » [« Quand la tendance à l'antériorisation commença-t-elle ? »] (M.Eng. : p. 190), dans « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » (1993) : « [...] un espacement de trente ans doit mieux renseigner sur les tendances profondes. » (M.Pq. : p. 249), et dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) : « Some of the trends may be easily interpreted as normal continuations of some evolutionary tendencies revealed by former diachronic research. » [« Certaines tendances peuvent facilement être interprétées comme des continuations normales de tendances évolutives révélées par la recherche diachronique antérieure. »] (M.ICPS : p. 6), « For what is, from the Parisian standpoint, the South-East, the confusion was gaining but with 72 % for the seniors, it must have been an old trend, if compared with 11 % in Paris. » [« Pour ce qui, du point de vue d'un parisien, est le sud-est, la confusion gagnait mais avec 72 % pour les seniors, cela a dû être une tendance ancienne, si on compare avec 11 % à Paris. »] (M.ICPS : p. 7), « Close contact was ultimately responsible for the tendency to diphthongize long vowels. » [« La coupe ferme fut responsable en définitive de la tendance à diphtonguer les voyelles longues. »] (M.ICPS : p. 185).

⁸⁰² Voir également, notamment, dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) : « tendance à rétablir progressivement la distinction » (M.PFC : p. 41), « tendance très réelle à ne laisser aucune valeur phonologique à *e* caduc » (M.PFC : p. 53), « la tendance qu'on devine en français normal, d'éliminer à la finale, sinon en d'autres positions, la quantité comme caractéristique phonologique complémentaire » (M.PFC : p. 80), « une

« En espagnol, [y] et [w] tendent à se comporter comme *b, d, g* ; si *p, t, c* ne manifestent pas de tendance à s'affaiblir à l'intervocalique, c'est sans doute parce qu'ils risqueraient alors de se confondre avec les phonèmes fricatifs ou voisés du même ordre. » (M.Cel.E : p. 261 [voir M.Cel.I : p. 118]).

Enfin, certaines occurrences nous semblent franchement ambiguës, n'étant pas nettement analysables comme désignant des tendances synchroniques. Signalons par exemple, dans « Gap-filling in Gothenburg Phonology » (1979) :

« It could no doubt be argued that a raising of [ã] towards [ɔ] is in keeping with the general trend of Swedish back vowels as illustrated by a comparison with the qualities of the corresponding Danish vowels⁸⁰³ » (M.Got. : p. 85)

dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

« On serait tenté, sur la foi de certaines données, de diagnostiquer, pour une certaine époque, une tendance à placer l'accent sur le dernier élément du mot, racine ou suffixe, avec certaines désinences attirant l'accent et d'autres le laissant sur ce qui précède. » (M.Ste. : p. 175)

« Toutefois une tendance s'esquissera vite à opposer, dans ces formations, l'action, avec l'accent sur la base, et l'acteur, avec l'accent sur le suffixe. » (M.Ste. : p. 207)

et surtout dans « La phonologie » (1938) :

« Le français, vieille langue de civilisation, dont l'évolution normale a, depuis plusieurs siècles, été freinée et troublée par des influences diverses, la Cour, les salons, les grammairiens, la norme écrite, semble avoir souvent fixé des faits phonologiques

tendance à ne conserver, en syllabe non intense, que la variété ouverte » (M.PFC : p. 83), « [...] la tendance à la neutralisation est, en cette position, contrecarrée par trop de réactions diverses. » (M.PFC : p. 83), « une nette tendance à étendre la distinction » (M.PFC : p. 96), « une tendance très nette à éliminer les différences de timbre, et à laisser de plus en plus à la seule quantité le soin de distinguer entre les quasi-homophones du type étudié » (M.PFC : p. 98), « Dans le Sud-Est, la tendance est, au contraire, à l'élimination de la distinction » (M.PFC : p. 107), « A la finale absolue, la tendance, qui est donc d'employer le timbre fermé, est sérieusement battue en brèche » (M.PFC : p. 113), « une certaine tendance à utiliser à des fins distinctives les oppositions de longueur entre les différents *eu* ouverts » (M.PFC : p. 130), « une tendance à la neutralisation d'oppositions voyelle nasale/voyelle orale + [n] » (M.PFC : p. 145), « Sur la plupart de ces points, la réaction des instituteurs semble aller à l'encontre des tendances innovatrices de la langue. » (M.PFC : p. 234), dans « Note sur la phonologie du français vers 1700 » (1947) : « Dans l'usage de Vaudelin, il semble que la tendance à la confusion des timbres (de [ɛ] et [e]) en syllabe non finale ne se manifeste pas encore ; la tendance est plutôt à réduire, en cette position, la longue à une brève » (M.Not. : p. 161), dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) : « Les trois points sur lesquels on constate une nette tendance à modifier le système » (M.Ev. : p. 180), « la tendance à l'élimination » (M.Ev. : p. 183), dans « La prononciation du français entre 1880 et 1914 » (1985) : « une tendance à favoriser un timbre distinct » (M.PF : p. 353), « la tendance à faire dépendre l'ouverture de *e/ɛ* de celle de la voyelle de la syllabe suivante » (M.PF : p. 354), « la tendance à fermer les timbres en syllabe ouverte » (M.PF : p. 355), « une tendance accrue à géminer » (M.PF : p. 363), et dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* : M.ICPS : p. 8 ci-dessous. Voir encore M.PFC : p. 100, 112, 121, 127, 146, 147, etc., occurrences qui prennent place dans le cadre de déductions à partir de l'examen de la répartition des variations et des pourcentages y afférents.

⁸⁰³ « On pourrait sans aucun doute arguer que la montée de [ã] en direction de [ɔ] est en conformité avec la tendance générale des voyelles d'arrière suédoises telle qu'illustrée par une comparaison avec les qualités des voyelles danoises correspondantes ». Le texte de *The Internal Conditioning of Phonological System* est fautif. Le deuxième phonème y est en effet noté comme [č] au lieu de [ɔ]. Voir Martinet (1979) : p. 347. Nous remercions Célia Schneebeli de nous avoir signalé cette erreur.

particulièrement instables. Il ne fait pas de doute que, dans le cas particulier qui nous a retenu ci-dessus, le français a tendu, et tend sans doute encore vers un seul phonème (é, è) avec des réalisations ouvertes en syllabes fermées, et fermées en syllabes ouvertes. A la finale, cette tendance s'est vue freinée, de telle sorte qu'aujourd'hui le français correct garde en cette position la possibilité de distinguer phonologiquement entre é et è. Mais quelle instabilité dans la répartition ! Pour *quai*, les uns disent *ké*, les autres *kè* ; les uns distinguent *je serai* et *je serais*, les autres prononcent *è* dans les deux cas. Beaucoup prononcent *les, des, mes*, etc., avec une voyelle ouverte, mais la prononciation avec une voyelle fermée est également correcte, etc. La langue populaire, avec ses prononciations *poulé* pour *poulet*, *billé* pour *billet*, etc., montre bien que l'opposition é/è, que conserve le français correct, est une survivance artificielle qui ne correspond pas aux tendances phonologiques de la langue. » (M.Ph. : p. 267).

Ce dernier passage est significatif, dans la mesure où ce qu'on pourrait considérer comme une tendance diachronique du français (« a tendu », « cette tendance s'est vue freinée ») s'y trouve *in fine* assimilée à une tendance synchronique, c'est-à-dire caractéristique du système de la langue et de son économie (« tendances phonologiques de la langue »). La notion de synchronie dynamique est en effet un mode d'articulation de la synchronie et de la diachronie, impliquant une continuité entre les deux types de tendances, synchroniques et diachroniques. La possibilité de distinguer deux types d'occurrences pour les tendances synchroniques n'en demeure pas moins significative, et il faut garder présente à l'esprit la différence entre les tendances diachroniques (explicatives) et les tendances synchroniques, dans la mesure où elle sont descriptives ou constatatives. En effet, et nous en venons ainsi à un deuxième type de différenciation des occurrences du terme ou de la notion de *tendance*, la distinction entre les tendances diachroniques et dynamiques (synchroniques, au sens de la synchronie dynamique) tient avant tout à l'existence de tendances longues, courant sur plusieurs siècles et subsumant plusieurs phénomènes. On pourrait ainsi simplement distinguer entre les divers types d'occurrences en opposant les occurrences relatives à des ensembles de phénomènes, et renvoyant ainsi à des tendances longues, et les occurrences relatives à des phénomènes restreints et actuels. Aux tendances considérées plus haut comme diachroniques, et dont l'occurrence suivante de « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) est bien représentative :

« Lorsque son histoire aura été parfaitement restituée, la *gorgia* sera l'illustration parfaite d'une mutation déterminée, au départ, par une tendance des géminées à s'affaiblir et qui a abouti à spirantiser (et non à "aspirer" comme on s'obstine à l'écrire) la consonne simple correspondante là où elle est en opposition avec la géminée. » (M.Pr. : p. 72),

s'opposeraient ainsi toutes les autres occurrences⁸⁰⁴. Par ailleurs, ainsi qu'il apparaît à la lecture de ce passage de « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) :

⁸⁰⁴ Auxquelles il faudrait ajouter celles de *tendre vers*, telles celles-ci, que l'on trouve dans « "C'est jeuli, le Mareuc !" » (1958) : « le système en vigueur à Paris, et où l'on tend vers un *a* unique moyen légèrement antérieur » (M.Jeu. : p. 202), « la pression de /a/ sur /ɔ/ que l'on suppose lorsque /a/ tendait vers [â] » (M.Jeu. : p. 204), et celles de *tendre à*, par exemple, dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) : « Dans l'ensemble, la confusion tend à s'étendre, aussi bien dans le Midi que dans le reste de la France. A Paris, cependant, il semble que ce soit plutôt la distinction qui tend à s'imposer. » (M.PFC : p. 78), « "C'est jeuli, le Mareuc !" » (1958) : « La jeune génération parisienne tend, comme précédemment, à étendre la distinction. » (M.Jeu. : p. 107), « [...] la répartition des timbres tend à être déterminée par la position, la règle étant : timbre

« Puisque les autres parlers romans ne le connaissent pas [le *rehilamiento*], il faut bien que le castillan ait acquis à un moment donné de son évolution cette façon de traiter différemment différents types de continues. On a signalé en breton et en gallois une tendance analogue à assourdir les consonnes fermement articulées. Mais il existe, pour cela, en celtique, d'excellentes raisons morphologiques. Rien de semblable en castillan : l'Argentin "porteño" qui tend à faire passer son *cabaño* à *cabaño* n'obéit pas à la pression d'un paradigme de déclinaison ; il y a là un processus phonique pur et simple, résultant de ce qu'on pourrait appeler une tendance spécifique du castillan contemporain. Si l'on cherche d'où cette tendance peut bien provenir, on est de nouveau ramené au basque, qui traditionnellement ignore les continues sonores autres que des occlusives relâchées. Le problème revient donc à déterminer quand cette tendance est passée du basque au castillan. Il s'agit surtout de ne pas se laisser leurrer par sa propre terminologie : une tendance ne s'attrape pas comme une maladie ; elle n'est transmise que lorsqu'une structure a profondément influencé une autre structure ; la structure phonologique du basque a influencé celle du castillan en lui faisant confondre /b/ et /v/, /ts/ et /dz/, /s/ et /z/. C'est une fois ces confusions consommées que les sujets parlants ont perdu la latitude de combiner la voix avec une continue autre qu'une liquide ou une occlusive relâchée ; aujourd'hui, si l'évolution de la langue fait apparaître ici ou là quelque [ž], celui-ci est trop isolé dans le système pour imposer définitivement la combinaison insolite des vibrations glottales et d'une articulation énergique comme celle de la chuintante. En bref, c'est le dévoisement des sifflantes qui est à la source du comportement ACTUEL des usagers du castillan, et non le comportement de l'éternel castillan qui est responsable du dévoisement des sifflantes. » (M.Unv. : p. 322-323)

où tandis que les occurrences semblent plutôt renvoyer à une tendance synchronique au sens de la synchronie dynamique, Martinet insiste sur la détermination structurale du « comportement actuel » des locuteurs, auquel renvoie la tendance en question, la distinction des premier (synchronique) et troisième (dynamique) types de tendances semble notamment liée à l'existence, ou non, d'un changement. S'opposent ainsi deux types de délimitation, selon la distinction tendances longues/tendances actuelles (diachronie/synchronie) et, conformément à la notion même de dynamique, mais témoignant du jeu subsistant entre dynamique et fonctionnement, selon la distinction changement (diachronie, synchronie dynamique)/état (synchronie). Or, la première délimitation est en réalité liée à deux types

ouvert en syllabe fermée, timbre fermé en syllabe ouverte. » (M.Jeu. : p. 113), « La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé » (1958) : « Or, une telle expression tendra à devenir enclitique et finalement à s'intégrer à celle du prédicat. » (M.Er. : p. 225), « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « [...] les oppositions de timbre vocalique qui, en s'accentuant, pourraient fournir une solution permanente au problème des distinctions morphologiques et lexicales à préserver, tendent probablement à s'éliminer du fait du prestige du castillan et de son vocalisme élémentaire. » (M.Pr. : p. 68), « Observations sur l'évolution phonologique du tokharien » (1974), où apparaît également *tendre vers* : « Dans un troisième temps, les produits de *i et *e vont tendre à se confondre en 'ə, c'est-à-dire à prendre le même degré d'aperture. Les produits ũ et ə de *u et de *o vont également tendre vers le même degré d'aperture, mais en restant distincts » (M.Tok. : p. 180), « Mais, comme en slave, les plus ouvertes tendaient, en s'ouvrant un peu plus, à s'assurer une durée supérieure à celle des brèves. » (M.Tok. : p. 181), *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) : « Cette forme va pouvoir s'employer pour nommer quelqu'un hors-syntaxe en remplacement du radical nu, d'où sa désignation traditionnelle comme "nominatif". On va également être tenté de l'utiliser dans l'appel et elle va, de ce fait, tendre à éliminer la forme dite "vocatif". » (M.Ste. : p. 209), et *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) : « [...] why impose on new learners of French, a distinction between front /a/ and back /a/, which the French tend more and more to ignore ? » [« [...] pourquoi imposer à des débutants en français une distinction entre /a/ d'avant et /a/ d'arrière, que les français tendent de plus en plus à ignorer ? »] (M.ICPS : p. 5).

d'explication distincts. La notion de tendance implique celle d'orientation. La dimension finale est plus ou moins sensible selon les occurrences. Elle l'est particulièrement lorsqu'il s'agit du verbe *tendre à*, notamment⁸⁰⁵ lorsqu'il s'agit, comme dans ces occurrences de « La phonologie » et *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »*, non seulement de but, mais également de moyen :

« S'il se produit quelque part des “détériorations phonétiques”, la langue tendra à rétablir la situation par une nouvelle répartition des fonctions phonologiques » (M.Phon. : p. 271)

« Mais dès que /a/ et /a/ deviennent deux unités distinctes, deux *choix* différents, ils vont tendre à accentuer leurs différences, /a/ tendant vers [ɛ] et [e]⁸⁰⁶. » (M.Ste. : p. 149)

ou lorsque que la tendance regroupe plusieurs phénomènes, par exemple dans *Économie des changements phonétiques*, où il est question des « premières traces de processus qui tendent à l'élimination de la quantité vocalique » (M.ECP : p. 249) et d'un « complexe de phénomènes tendant à l'élimination de l'implosion » (M.ECP.1981 : p. 179-180). Il est d'ailleurs explicitement question dans cet ouvrage du but d'une tendance :

« Mais elle [la syllabe ouverte en français] a été le but d'une “tendance” qui a joué pendant des siècles sans jamais se réaliser intégralement. » (M.ECP : p. 328).

Les notions de but et de procédé sont constitutives de la subsomption de plusieurs phénomènes par une seule et même tendance. Il est ainsi question par exemple de résultat final, dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) :

« [...] l'élimination totale des voyelles atones posttoniques n'est que le résultat final d'une tendance vieille de deux mille ans à les affaiblir. » (M.Unv. : p. 297-298)

de guidage, dans « Celtic Lenition and Western Romance Consonants » (1952/1955) :

« [...] l'évolution des occlusives, dans les premiers stades du roman occidental, a été guidée par une seule et même tendance, qui ne diffère pas essentiellement de celle à laquelle est due la lénition celtique⁸⁰⁷ » (M.Cel.E : p. 274)

⁸⁰⁵ Mais voir également, par exemple, dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « Ces changements en progrès ne tendent pas nécessairement à éliminer certaines oppositions et à en préparer d'autres. » (M.Pr. : p. 61), ou dans « Le couple *senex-senatus* et le “suffixe” -k- » (1955/1973-1975) : « Lorsque le suffixe -ā- (ou -eH₂-) à valeur féminine a commencé à s'étendre pour désigner le sexe féminin (type *lupa*), processus amorcé sans doute par les emplois substantivaux d'adjectifs féminins en -ā-, la classe des masculins a tendu à s'éliminer ou à se différencier formellement. » (M.Cou. : p. 150). Voir également dans « Time-depth in Protolanguage Reconstruction » (1994), M.Ti. : p. 97, où *tend to* est corrélé à *in order to*. Il faut noter, par ailleurs, l'ambiguïté, dans cette perspective, d'expressions comme celle-ci, que l'on trouve dans *Économie des changements phonétiques* : « processus qui mène à l'isochronie » (M.ECP : p. 250).

⁸⁰⁶ Voir également notamment, dans « Langues à syllabes ouvertes ; le cas du slave commun » (1952/1955), où alors qu'il est question de la tendance à l'élimination des implosives Martinet écrit : « Les procédés variés qu'ont utilisés les divers parlers slaves pour éliminer les liquides implosives sont plus originaux. » (M.Sl. : p. 355).

⁸⁰⁷ Voir M.Cel.I : p. 129, où il est seulement question de « outcomes of one and the same trend » [« résultats d'une seule et même tendance »] (M.Cel.I : p. 129). Le terme « guider » revient notamment dans la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques*, sans qu'il soit question de tendance : « Il y a donc, pour guider l'évolution, soit vers l'affaiblissement limité à l'implosion soit vers une économie plus généralisée de l'énergie

et d'aboutissement, par exemple dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) :

« Il ne faudrait toutefois pas se hâter de rejeter sur le compte du hasard le parallélisme constaté entre les deux répartitions géographiques ; la même tendance peut aboutir dans un cas chez les uns, dans un autre cas chez les autres, et cette tendance peut être plus répandue dans l'Ouest qu'en Normandie, dans le Sud-Est que dans l'Est. » (M.PFC : p. 156)

ou dans « Indétermination phonologique et diachronie⁸⁰⁸ » (1965), où Martinet parle en outre de « sens d'une évolution » :

« Ceci marque peut-être le sens d'une évolution qui tend à éliminer la gémination, évolution qui a abouti en danois » (M.IPD : p. 79).

Le terme revient notamment dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) :

« On a, dans un examen de l'évolution de la phonie du français contemporain, à ne pas perdre de vue des formes un peu plus anciennes de la langue, qui nous feront mieux comprendre le sens de certains changements. C'est pourquoi on a intérêt à partir du système dégagé en 1700 par Gile Vaudelin pour expliquer certains traits de l'évolution que nous constatons entre 1941 et 1963, mais qui ne prennent tout leur sens que si nous les replaçons dans une perspective plus vaste. » (M.Ev. : p. 174)

et il était question dans *Économie des changements phonétiques* de « l'existence d'une tendance générale donnant un sens à la multitude des changements quantitatifs de détail » (M.ECP : p. 250). Le postulat de tendances diachroniques permet donc de donner un sens à l'évolution, dont elle oriente ainsi la reconstruction. Martinet parle ainsi relativement fréquemment de différents temps d'un processus, comme dans *Économie des changements phonétiques*, où il est question du « premier temps de l'élimination de cette gémination

articulatoire, un faisceau complexe de facteurs qu'on doit tenter d'identifier dans chaque cas individuel. » (M.ECP.1981 : p. 160).

⁸⁰⁸ Voir également, notamment, dans « Langues à syllabes ouvertes ; le cas du slave commun » (1952/1955) : « la tendance a abouti complètement » (M.Sl. : p. 350), « un cas de non-aboutissement de la tendance » (M.Sl. : p. 355), dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « Cependant, continuellement battue en brèche par l'influence de la graphie et celle des usages romains, elle [la *gorgia*, « mutation déterminée, au départ, par une tendance des géménées à s'affaiblir et qui a abouti à spirantiser (et non à “aspirer” comme on s'obstine à l'écrire) la consonne simple correspondante là où elle est en opposition avec la géminée » (M.Pr. : p. 72)] n'a jamais pu aboutir à la simplification des géménées » (M.Pr. : p. 72), dans « Observations sur l'évolution phonologique du tokharien » (1974) : « Si donc, il y a eu, à une époque, tendance à l'élimination de l'implosion, cette tendance n'a pas totalement abouti comme en slave. On pense au français de la fin du xv^e siècle où la tendance aux syllabes ouvertes, qui jouait depuis un demi-millénaire, laissait encore subsister quelques diphtongues et les *r* implosifs à l'intérieur des mots. » (M.Tok. : p. 182). Voir également, dans « Langues à syllabes ouvertes ; le cas du slave commun », la notion d'aboutissement normal de l'évolution d'une langue : « Rien, par ailleurs, ne tend à faire croire que le vieux-slave ne présente pas, sur ce point, l'aboutissement normal de l'évolution du slave commun. » (M.Sl. : p. 356), et dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986), cette idée d'aller le plus loin dans une mutation, ou d'aller jusqu'au bout : « Les Alamans de Suisse vont le plus loin dans la mutation » (M.Ste. : p. 93), « Dans les langues contemporaines les plus évoluées, l'invariabilité est totale, sauf pour *un* où seul l'anglais, qui a éliminé les genres, a pu aller jusqu'au bout, avec *one*. » (M.Ste. : p. 204)

devenue trop fréquente pour être économique » (M.ECP : p. 250), ou dans « Les problèmes de la phonétique évolutive⁸⁰⁹ » (1964) :

« Ces modifications pourront être aussi un temps particulier d'une réorganisation en cours ; à la suite d'un déplacement en chaîne de /ɔ/ à /y/, l'articulation d'un /a/ peut reculer vers l'espace laissé vacant par la "montée" de /ɔ/ si l'équidistance le demande. Une telle réorganisation peut s'étendre sur des siècles ou des millénaires » (M.Pr. : p. 61).

La notion de tendance apparaissait à la fin du long développement de *The Internal Conditioning of Phonological Systems* que nous avons cité dans ce qui précède⁸¹⁰, où Martinet

⁸⁰⁹ Voir encore par exemple dans « Observations sur l'évolution phonologique du tokharien » (1974), cette mention de « deux voyelles destinées à disparaître dès que l'élimination de l'implosion aurait épuisé son effet » (M.Tok. : p. 184) et dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) la notion d'actes d'un changement : « ce que nous pourrions appeler le premier acte du changement consonantique des XVI^e et XVII^e siècles » (M.Unv. : p. 317-318), « [...] le complexe de changements qui se révèle vers le début du XVII^e siècle est analysé en deux actes distincts, encore que partiellement concomitants : la désonorisation d'une part, le déplacement des articulations spécifiques d'autre part. » (M.Unv. : p. 323).

⁸¹⁰ Voir M.ICPS : p. 4-8, cité ci-dessus. Nous nous référons ici à ce passage : « As regards French phonology, we have to date enough information to stake out a number of trends. It started with my own research of 1941 in a Prisoners Camp in Germany and was followed by those of Ruth Reichstein, Guity Deyhime, Henriette Walter, Caroline Peretz, Anne Lefebvre and Anne-Marie Houdebine. Some of the trends may be easily interpreted as normal continuations of some evolutionary tendencies revealed by former diachronic research. When the opposition of long /ē/ to short /ɛ/ is being abandoned in the leading usages, this appears as the last act of a "tragedy", that of the elimination or transmutation, in the course of three centuries, of quantitative distinctions in the vocalic pattern of French.

In other cases, it is clear that the speakers of the language have been hesitating between different solutions for a given problem. One interesting case is that of the palatal nasal, the one which is traditional in *agneau* "lamb". This was a general feature of Western and Central Romance. It was regularly distinct from a succession of n + yod + vowel as in *résigner* "resign" with the palatal, and *résinier* "resin-collector" from *résine* "resin". I remember wondering, about the age of eight, whether I did pronounce in the same way the last syllable of *panier* "basket" and *gagner* "win" and, arriving at the conclusion, I did not confuse them. This must have been symptomatic of the fact that many adults in my neighbourhood did not distinguish them. When later on, in the late twenties, I began to develop a professional interest in such matters, my conclusion was that the /ɲ/ and the /n + j/ group were merging, the final result being the palatal nasal. The 1941 investigation seemed to support this view. My informants were divided into three 10-year distant age groups. The percentage for the whole of France (minus the southern reaches) for the merger was 47 for the seniors, 51 for the medians and 62 for the juniors ; for Paris, 11, 31 and 50 respectively. In the 1941 venture, I was, in many cases, and here in particular, dependant on the minimal pair reactions of my informants : I knew who made the distinction, but I was not told how. I had assumed that whoever did not make it, pronounced the palatal nasal. And this was probably true of most of my eastern informants. For what is, from the Parisian standpoint, the South-East, the confusion was gaining but with 72 % for the seniors, it must have been an old trend, if compared with 11 % in Paris.

Later research has shown that we have to distinguish between two trends : 1. an older one, starting in the east, ultimately traceable to local patois where combinations of apical consonants + y had been shifted to palatals : *t + ya > t̃* etc., which, understandably, yielded a palatal nasal, and 2. a more recent one, beginning with children who did not learn to distinguish between the comparatively rare palatal nasal and the frequent combinations of final -n of the radical with very usual -ier, -ions suffixes and endings : on the analogy of *mangiez*, from *mange*, children would, by themselves, arrive at a form -raison-niez, from *raisonne*, with /n + j/, analogically extended to *gagner* pronounced as if it were written *ganier*. The dissociation is currently being extended to final position where the palatal nasal was not in competition with any /n + j/ combination. Among the informants of the Martinet-Walter dictionary, 6 out of 17 have the cluster word-finally. Their average birth year is 1937 while the same average is 1919 for the 11 others. » [« En ce qui concerne la phonologie française, nous avons à ce jour suffisamment d'information pour délimiter un certain nombre de tendances. Cela a commencé avec ma propre recherche de 1941 dans un camp de prisonniers en Allemagne, suivie de celles de Ruth Reichstein, Guity Deyhime, Henriette Walter, Caroline Peretz, Anne Lefebvre et Anne-Marie Houdebine. Certaines tendances peuvent facilement être interprétées comme des continuations normales de tendances évolutives révélées par la

distinguaient entre tendances contemporaines et « tendances évolutives », ainsi qu'entre deux types d'articulation de ces dernières : « [c]ertaines tendances [contemporaines] peuvent facilement être interprétées comme des continuations normales de tendances évolutives révélées par la recherche diachronique antérieure. », d'autres tendances témoignent au contraire de complications dans une évolution globalement unidirectionnelle : « Dans d'autres cas, il est clair que les locuteurs de la langue ont hésité entre différentes solutions pour un problème donné. » Significativement, l'exemple donné pour illustrer ce second cas – celui de la nasale palatale – met en jeu l'espace et le temps, c'est-à-dire deux tendances distinctes, mais également, corrélativement, deux usages distincts. D'autres exemples mettent en jeu une seule tendance, et il s'agit alors de tendances freinées, voire stoppées, ou accélérées et, par là même de deux types d'explication distincts. A la dualité espace/temps succède ainsi celle de deux types d'explication. Martinet écrit notamment dans « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » (1993) :

« On se doutait, au départ, que certaines oppositions phonologiques de la langue tendaient à disparaître, celle, par exemple, de *un* à *in*, dans *brun* et *brin*, par exemple, et ceci a été parfaitement confirmé par les recherches ultérieures. Mais les résultats de l'enquête de Weinsberg ont immédiatement révélé que les courbes n'étaient pas toujours unidirectionnelles et qu'il pouvait se produire des retours en arrière. Il y est en effet presque constant que, dans tous les cas où l'on prévoyait un affaiblissement de l'opposition, celui-ci se manifestait effectivement des seniors aux moyens, mais que les

recherche diachronique antérieure. Quand l'opposition d'un /*ē*/ long à un /*ε*/ bref est abandonnée dans les usages prépondérants, cet abandon apparaît comme le dernier acte d'une "tragédie", celle de l'élimination ou de la transmutation, au cours de trois siècles, des distinctions quantitatives dans la structure vocalique du français.

Dans d'autres cas, il est clair que les locuteurs de la langue ont hésité entre différentes solutions pour un problème donné. Un cas intéressant est celui de la nasale palatale, celle qui est traditionnelle dans *agneau*. Celle-ci était un trait général du roman occidental et central. Elle était régulièrement distincte d'une succession de *n* + yod + voyelle comme dans *résigner* avec la palatale, et *résinier* de *résine*. Je me rappelle m'être demandé, aux alentours de l'âge de huit ans, si je prononçais de la même manière la dernière syllabe de *panier* et de *gagner* et être arrivé à la conclusion que je ne les confondais pas. Cela a dû être symptomatique du fait que de nombreux adultes de mon entourage ne les distinguaient pas. Quand plus tard, à la fin des années 20, j'ai commencé à développer un intérêt professionnel pour de telles questions, ma conclusion fut que le /*ñ*/ et le groupe /*n* + *j*/ étaient en train de se confondre, le résultat final étant la nasale palatale. L'enquête de 1941 parut appuyer cette vue. Mes informateurs étaient divisés en trois groupes d'âge distants de dix ans. Le pourcentage pour la France entière (moins les régions du sud) pour la confusion était 47 pour les seniors, 51 pour les médians et 62 pour les juniors ; pour Paris, respectivement 11, 31, et 50. Lors de l'entreprise de 1941, j'étais dans de nombreux cas, et dans celui-ci en particulier, dépendant des réactions de mes informateurs à des paires minimales : je savais qui faisait la distinction, mais je ne savais pas comment. J'ai supposé que tout ceux qui ne faisaient pas la distinction prononçaient la nasale palatale. Et c'était probablement vrai de la plupart de mes informateurs de l'est. Pour ce qui est, du point de vue de Paris, le sud-est, la confusion gagnait mais avec 72 % pour les seniors, cela avait dû être une tendance ancienne, si on compare avec les 11 % à Paris.

La recherche ultérieure a montré que nous avions à distinguer entre deux tendances : 1. une plus ancienne, commençant dans l'est, que l'on peut finalement retrouver dans des patois locaux où les combinaisons de consonnes apicales + *y* avaient été changées en palatales : *t* + *ya* > *t*, etc., ce qui, naturellement, produit une nasale palatale, et 2. une plus récente, commençant avec les enfants qui n'apprirent pas à distinguer entre la nasale palatale comparativement rare et les combinaisons fréquentes d'un -*n* final du radical avec des suffixes et terminaisons -*ier*, -*ions* très usuelles : par analogie avec *mangiez*, de *mange*, les enfants seraient, par eux-mêmes, arrivés à une forme -*raisonnerez*, de *raisonne*, avec /*n* + *j*/, analogiquement étendu à *gagner* prononcé comme s'il était écrit *ganier*. La dissociation est actuellement étendue à la position finale où la nasale palatale n'était pas en compétition avec une combinaison /*n* + *j*/ . Parmi les informateurs du dictionnaire Martinet-Walter, 6 sur 17 avaient le groupe en fin de mot. Leur année de naissance moyenne est 1937 alors que la même moyenne est 1919 pour les 11 autres. »] (M.JCPS : p. 6-7).

juniors manifestaient des chiffres de distinction supérieurs à ceux de la génération qui les précédait, les moyens, voire, dans certains cas, à ceux des seniors. Parmi les Parisiens, par exemple, la tendance à la confusion de *in* et de *un* est plus nette pour les moyens (73 %) que pour les seniors (58 %), ce qu'on attendait, mais moins forte chez les juniors (53 %) que pour les deux autres classes d'âge. On en a conclu que les moyens, dont l'acquisition de la langue s'était faite pour l'essentiel pendant la première guerre mondiale, avaient été moins exposés à la discipline familiale (pères absents, mères plus occupées de ce fait), et qu'au contraire les juniors avaient été soumis à un renforcement des pressions conservatrices des familles correspondant à une "reprise en main" paternelle. On pense constater, actuellement, un freinage de certaines évolutions phoniques, correspondant à l'époque "rétro" qui a débuté avec la crise pétrolière de 1973.

Des sondages ultérieurs ont confirmé que le comportement des juniors de 1941 représentait bien un accident dans l'évolution phonologique de la langue. On peut en tirer la conclusion qu'opérer avec des classes d'âges de dix ans doit permettre de nuancer de façon intéressante la description des processus, mais qu'un espacement de trente ans doit mieux renseigner sur les tendances profondes. » (M.Pq. : p. 248-249).

Se trouvent ainsi opposées « tendances profondes » et tendances superficielles observables en synchronie et dont le constat permet de « nuancer de façon intéressante la description des processus ». Il s'agit précisément en premier lieu d'une telle description des processus, à visée explicative, et par rapport à laquelle la description synchronique ne prend sa valeur que de pouvoir y être inscrite comme description d'un moment de l'évolution. S'opposent ainsi paradoxalement – malgré la continuité postulée – deux types de tendance distincts, des tendances explicatives et caractéristiques d'une évolution, et les tendances du système, telles qu'elles sont observables en synchronie, deux types de tendance dont la distinction requiert justement l'articulation. Il est ainsi question dans *La Prononciation du français contemporain* (1945), de tendances qui ne sont qu'esquissées :

« Nous pouvons résumer les résultats des réponses aux quatre sous-questions étudiées en disant que : 1° l'Est, le Centre-Nord et, jusqu'à un certain point, la Bourgogne favorisent les assimilations quelles qu'elles soient ; 2° le Sud-Est et le Centre favorisent l'assimilation des sourdes, mais non des sonores, 3° le Nord favorise l'assimilation des sonores, mais non des sourdes ; et il en va jusqu'à un certain point de même pour la Normandie et surtout pour Paris ; 4° l'Ouest et la Bretagne répugnent très généralement aux assimilations. Le Midi, pour autant que les conditions nécessaires à l'assimilation sont réunies, réagit à peu près comme ses voisins du nord, le Sud-Est et le Centre, tout en favorisant en général un peu moins les assimilations. Tout en enregistrant ces tendances, il convient de ne pas oublier qu'elles ne sont guère qu'esquissées. Il serait en tout cas dangereux de rien bâtir sur les résultats obtenus ici. » (M.PFC : p. 159).

Significativement, le freinage de l'évolution est attribué à l'influence des générations plus âgées, autrement dit à un facteur spatial. Ce dernier apparaît de manière encore plus nette dans « Les problèmes de la phonétique évolutive », où s'opposent une « réorganisation impliquée dans le système phonologique » et ses freinage et arrêt par divers facteurs, « comme l'imitation » :

« Un déplacement en chaîne, comme celui que nous avons discuté ci-dessus, n'est qu'un moment d'une évolution ininterrompue, moment privilégié, si l'on veut, dans ce sens qu'il représente une réorganisation impliquée dans le système phonologique, mais freinée

et stoppée, pendant un temps, par divers facteurs, comme l'imitation d'un parler directeur moins évolué, une langue commune à fortes traditions, par exemple. » (M.Pr. : p. 59).

On lit de même plus loin :

« Soit un déplacement en chaîne, celui par exemple que l'on constate dans l'ancien roman de l'ouest et qui amène /-d-/ à /-ð-/ , /-t-/ à /-d-/ , /-tt-/ à /-t-/ . L'observation semble indiquer que l'affaiblissement, par spirantisation ou voisement des intervocaliques, ne se produit que là où existent des géminées de fréquence comparable aux simples. L'information fournie par les unes est donc analogue à celle qui est fournie par les autres, et l'on peut s'attendre à ce que les locuteurs tendent à affaiblir l'articulation des géminées jusqu'au moment où le rapport de l'énergie dépensée à l'information fournie sera analogue à celui qui existe dans le cas des simples. Tout ceci semblerait indiquer que ce sont les géminées qui ont amorcé le processus en s'affaiblissant, ce qui a déterminé, de proche en proche, le voisement de la simple sourde et la spirantisation de la sonore. Certains objectent que les géminées ne peuvent avoir été les premières à se déplacer, puisque l'on constate, par l'examen des documents, que la simplification des géminées est ultérieure au voisement et à la spirantisation des simples. Mais c'est oublier que la préservation des distinctions réclame que les géminées ne soient définitivement simplifiées que lorsque les /-t-/ seront parfaitement voisés chez tous les locuteurs et en toutes circonstances, ce qui implique qu'au préalable tous les /-d-/ se seront dûment spirantisés. Il suffit qu'une classe de la société ou que quelques cantons manifestent un attachement à la tradition pour que le processus soit freiné, voire même stoppé. » (M.Pr. : p. 71-72).

On retrouve donc ici la dualité de statut de l'usage martinettien, étendu dans le temps (tendances longues) et assemblé à d'autres dans l'espace (tendances synchroniques dynamiques). Aussi la structure peut-elle apparaître double, manifestant d'une part des tendances qui en émanent et que sa nature justifie, témoignant d'autre part de résistances à l'évolution. Cette dualité de la structure est tout à fait sensible à propos de la notion de pression, que nous envisagerons en détail *infra*. Certaines tendances jouent en faveur du *statu quo*, comme les « tendances générales de l'économie » dont il est question dans ce passage de « “C'est jeu! le Mareuc !” » :

« La faiblesse du rendement fonctionnel de l'opposition /ɔ/ ~ /œ/ ne pourrait, à elle seule, justifier une avancée de /ɔ/ contraire aux tendances générales de l'économie qui visent plutôt à préserver l'intégrité de la série d'arrière en conservant à ce phonème la même profondeur d'articulation qu'à /u/ et à /o/. » (M.Jeu. : p. 201).

Il faut citer, à cet égard, un autre développement relatif au freinage d'une évolution⁸¹¹, extrait de « La prononciation du français entre 1880 et 1914 » (1985) :

« Nous y trouvons donc [dans le système des voyelles orales du français au début du XVIII^e siècle] une série antérieure plus “chargée”. Cette rupture d'équilibre, qui n'est pas rare, peut trouver un début d'explication dans le fait que le jeu de la mâchoire inférieure offre plus de latitudes dans la partie antérieure que dans la partie postérieure de la bouche. Cela ne veut pas dire que la proportion de quatre à trois corresponde à un parfait équilibre, et l'on pourrait s'attendre à une évolution de /ɛ/ dans la direction de [a] et, concurremment, un recul de /a/ vers l'arrière. C'est effectivement ce que l'on constate

⁸¹¹ Voir encore à cet égard M.Dy. : p. 50, cité plus bas.

dans le français du Canada où l'ancien /ε/ est devenu un /a/ et où l'ancien /a/ a reculé vers l'arrière (avec diphtongaison en [au] de réalisations allongées). En France, le processus a été freiné et stoppé sauf là où la graphie était impuissante à maintenir le *statu quo*, c'est-à-dire dans le cas du complexe /wε/, noté *oi*, qui est passé à /wa/. » (M.PF : p. 346-347).

Notons en effet dans ce passage que le « processus [...] freiné et stoppé » dans le français de France est lié à une particularité du système – une « rupture d'équilibre », due à « une série antérieure plus “chargée” » – sans cependant être l'expression du système, dont il se distingue précisément comme « évolution ». Le système explique l'évolution, mais en demeure distinct. Cette tension entre immobilité (équilibre) et mouvement est inhérente à la notion de pression, telle qu'elle apparaît dans les textes de Martinet. Le jeu des pressions détermine en effet l'articulation des phonèmes. On lit ainsi par exemple dans *Économie des changements phonétiques* (1955) :

« Il faut noter toutefois que des prononciations bilabiales de *f* ont été relevées sporadiquement un peu partout où l'on parle espagnol ; cette circonstance qu'on ne paraît pas retrouver dans les autres langues européennes présentant un /f/ indique sans doute une pression constante exercée sur l'articulation de /f/ par la structure à trois séries du système occlusivo-spirant du castillan. On peut dire, en conséquence, que l'articulation de *f* ne dévie de celle de *p* et de *b* que dans la mesure où sa nature de fricative ferme le rend nécessaire. » (M.ECP : p. 82)

ou, bien qu'il ne soit pas nommément question de pression, dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) :

« Les deux phonèmes l et r ne sont pas inclus dans ce tableau parce qu'ils sont d'un type articulaire si particulier que, n'étant pas sur le même plan que les autres phonèmes, ils ne sauraient voir leur articulation tenue en respect par la nécessité de la maintenir distincte de celle de ces autres phonèmes. Ceci leur donne une latitude très particulière dont r, notamment, use très largement puisqu'il peut s'articuler avec des organes aussi différents et aussi distants que la pointe de la langue ou la luette. » (M.PFC : p. 219).

Le plus souvent, cependant, les pressions exercées dans le système sont facteurs de changement. On lit ainsi par exemple dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« Le changement de /u/ à /ü/ soulève un problème que nous ne sommes pas encore prêts à aborder. Qu'il suffise de dire qu'il peut avoir résulté d'une pression exercée sur /u/ par ses partenaires de la série arrière⁸¹². » (M.Fun.E : p. 52 [voir M.Fun.I : p. 48]).

⁸¹² Voir également, notamment, dans « Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of Indo-European *s* » (1951/1955) : « pression structurale » (M.Con. : p. 243), « pression » (M.Con. : p. 245), dans *Économie des changements phonétiques* (1955) : M.ECP : p. 53, « pressions structurales » (M.ECP : p. 182), dans « Du rôle de la gémiation dans l'évolution phonologique » (1955) : « sous la pression de l'envahisseur » (M.Gem. : p. 142), « pressions latérales » (M.Gem. : p. 143), « pression “verticale” » (M.Gem. : p. 143), dans « T. Burrow, *The Sanskrit Language* » (1956) : M.Bu. : p. 105, dans « La palatalisation “spontanée” de *g* en arabe » (1959) : M.Pa. : p. 236, 246 et 247, dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : M.Pr. : p. 51, et dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) : M.Ste. : p. 171. Voir également, dans « Time-depth in Protolanguage Reconstruction » (1994) : M.Ti. : p. 97, bien que le terme n'apparaisse pas. L'occurrence de « Occlusives and Affricates with Reference to some Problems of Romance Phonology » (1949), où il s'agit de « phonemic pressure » [« pression phonémique »] (M.Oc. : p. 108) déterminant conjointement

Martinet établit une continuité entre les deux types de pression, qui ne se distinguent pas fondamentalement l'un de l'autre. On lit ainsi dans *Économie des changements phonétiques* (1955) :

« On n'oubliera pas que l'économie phonologique des langues est en perpétuel état de fluctuation, d'où il résulte que la dépense d'énergie ou d'attention nécessaire au maintien d'une distinction peut croître ou décroître : une pression du phonème B sur le A pourra rendre plus difficile la conservation de la distinction entre A et un autre voisin C. » (M.ECP : p. 183)

et dans « "C'est jeu!i, le Mareuc !" » (1958) :

« Aujourd'hui où l'analyse du fonctionnement des langues a fait de sensibles progrès, on aperçoit, du premier coup d'œil, les éléments d'une solution du problème : une série d'homophones comme *poule*, *pôle*, *Paul*, *pâle* indique l'existence de quatre phonèmes vocaliques d'arrière. Or, l'expérience phonologique démontre l'instabilité des systèmes qui distinguent, à l'arrière, entre quatre degrés d'ouverture : c'est tantôt le timbre le plus fermé /u/ qui passe à [ü] permettant ainsi à /o/ de relâcher sa pression sur les autres phonèmes de la série ; tantôt c'est /ɑ/ qui part vers l'avant ; tantôt encore une des oppositions entre les phonèmes de la série fléchit, perdant, comme le fait /o/ ~ /ɔ/ en italien, de son importance réelle. Le déplacement de /ɔ/ vers l'avant serait la solution adoptée par les usages parisiens pour relâcher la pression des phonèmes de la série d'arrière les uns sur les autres. [...]

Le choix de /ɔ/, plutôt que /ɑ/, /o/ ou /u/, serait déterminé par le faible rendement fonctionnel de l'opposition /ɔ/ ~ /œ/ que l'antériorisation de /ɔ/ tend à supprimer.

Présentée en ces termes, l'explication pourra séduire ceux qui, familiarisés avec les méthodes de la phonologie diachronique, savent retrouver, derrière ce schéma, la réalité des échanges linguistiques. » (M.Jeu. : p. 194-195).

On lit cependant par ailleurs dans *Économie des changements phonétiques* :

« Les articulations traditionnelles pourront se modifier et un certain type de changement, pouvant affecter toutes les réalisations du phonème, pourra se produire lorsque variera la nature ou la direction de la pression exercée par le système. On n'examinera pas ici les causes possibles de ces variations. On signalera simplement que si /a/ est atteint dans sa nature phonique à la suite d'une variation de ce type, le système s'en verra modifié et exercera une pression différente sur certaines autres voyelles de la chaîne. Ces voyelles, se modifiant à leur tour, changeront de nouveau l'équilibre du système et ainsi de suite. » (M.ECP : p. 25)

et de même dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« A tout point de la chaîne parlée, on peut donc identifier un jeu de tensions diverses qui s'équilibrent. La structure s'immobiliserait donc si les besoins changeants de la communication ne modifiaient constamment les pressions à l'intérieur du système. L'équilibre ne sera jamais acquis une fois pour toutes, et le fonctionnement même de la langue entraînera son incessante évolution. » (M.Él. : p. 199).

On comparera de même, par exemple, ces deux affirmations de « La phonologie » (1938) :

avec des facteurs phonétiques le traitement d'un groupe de consonnes comme une consonne simple, nous semble indécidable.

« Le postulat de la phonologie historique ou diachronique est que tout système phonologique tend à devenir le plus harmonieux possible. » (M.Phon. : p. 271)

où il s'agit d'une cause d'évolution, et de « "C'est jeuilli, le Mareuc !" », où il s'agit en revanche, comme dans les *Éléments de linguistique générale*, d'un équilibre :

« Il faut, bien entendu, se représenter le système comme tendant à chaque instant vers l'équilibre le plus favorable au succès de la communication » (M.Jeu. : p. 200).

Cette dernière proposition est extraite du développement suivant :

« L'inconvénient de l'analyse à laquelle on convie ici le lecteur et qui est la condition indispensable d'un traitement complet du problème, est qu'elle a l'air d'établir de nettes successivités dans le temps là où il a dû y avoir fréquemment concomitance. Nous venons nous-mêmes de parler d'une décontraction nécessaire, comme si la langue avait dû se tirer d'un mauvais pas où elle s'était fourvoyée. Il faut, bien entendu, se représenter le système comme tendant à chaque instant vers l'équilibre le plus favorable au succès de la communication, ceci se combinant avec l'utilisation la plus économique des latitudes offertes par la physiologie. Dans le cas particulier du système vocalique, on aura intérêt à en envisager la dynamique comme dominée par le maintien de l'équidistance entre les champs de dispersion de chaque phonème, dans la mesure compatible avec l'imparfaite symétrie des organes : le même nombre de degrés d'ouverture à l'avant et à l'arrière n'assure pas l'équidistance, puisque l'espace disponible est moindre à l'arrière, mais il représente une simplification du complexe des habitudes articulatoires, puisqu'il permet d'utiliser les mêmes angles maxillaires pour les deux séries. Dans le cas de *o* ouvert français, tout ceci veut dire qu'il a dû commencer à se déplacer vers l'avant dès le moment où le déplacement du champ de dispersion d'autres phonèmes aurait pu aboutir à des pressions excessives et défavorables au succès de la communication si, précisément, *o* ouvert n'avait commencé à s'antérioriser. On comprend, par ailleurs, pourquoi ce déplacement s'est réalisé sans modification de l'angle maxillaire, c'est-à-dire sans quitter le plan du troisième degré d'ouverture, celui de /ɛ/ et de /œ/.

Le déplacement d'un phonème ne s'amorce donc réellement que dans la mesure où il ne se heurte, sur son axe, à aucune résistance, soit parce qu'il s'avance dans ce qui était pratiquement le vide, soit parce que l'ancien occupant ne rencontre, de son côté, aucune résistance dans sa retraite. Mais s'il peut être, dans bien des cas, difficile de savoir s'il y a eu poussée ou attraction, il serait ridicule de nier toute successivité en matière de dynamique phonologique. La faiblesse du rendement fonctionnel de l'opposition /ɔ/ ~ /œ/ ne pourrait, à elle seule, justifier une avancée de /ɔ/ contraire aux tendances générales de l'économie qui visent plutôt à préserver l'intégrité de la série d'arrière en conservant à ce phonème la même profondeur d'articulation qu'à /u/ et à /o/. Par conséquent, quelque phénomène s'est produit ailleurs dans le système qui a eu pour effet, à brève échéance sans doute, mais certainement pas sur le champ, d'infléchir /ɔ/ vers l'avant. Ce qu'on doit supposer, c'est que le déroulement de ce phénomène a été dans une grande mesure conditionné par la possibilité que manifestait /ɔ/ de s'antérioriser sans dommage pour la compréhension. Il y a donc eu conditionnement mutuel à partir d'un certain point, mais cela ne nous empêchera pas, dans le cadre étroit de nos recherches, de décrire l'avancée de /ɔ/ comme l'effet, et l'autre phénomène, que nous postulons, comme la cause. » (M.Jeu. : p. 200-202).

S'opposent ici deux représentations des changements linguistiques : en termes de simultanéité et en termes de successivité, la vision dynamique d'un fonctionnement où se confondent pressions synchroniques, constitutives du système, et pressions diachroniques,

causes de modifications de ce dernier, étant battue en brèche par la nécessité de l'explication causale, qui implique quant à elle la distinction des deux types de pression, de l'état et de sa modification. De fait, comme le souligne Martinet un peu plus loin, certaines pressions ont un effet irréversible :

« S'il se révélait, comme on a quelques raisons de le croire, que la corrélation n'est pas constante dans ce sens que les /ɔ/ avancés peuvent se rencontrer chez des sujets dont le ou les *a* sont assez peu profonds, on ne devrait pas cependant conclure qu'il n'y a aucun rapport entre les deux phénomènes. Il a pu, en effet, y avoir régression de /a/ vers une articulation moyenne sans que se résorbe l'avancée de *o* ouvert : la pression de /a/ sur /ɔ/ que l'on suppose lorsque /a/ tendait vers [ɑ] était un facteur positif qui réclamait un déplacement de /ɔ/ sous peine de confusions ; mais il n'y a aucune pression s'exerçant sur /ɔ/ qui entraîne nécessairement un recul articulaire de cet /ɔ/, une fois qu'est écarté le danger de confusion avec /a/. » (M.Jeu. : p. 204).

Nous touchons ici à un autre type de difficultés, que nous envisagerons *infra*. Nous avons seulement voulu faire apparaître ici la dualité de la structure martinettienne, corrélatrice du double statut de la notion d'usage, et forme d'insistance de la distinction saussurienne. Comme nous le signalions ci-dessus, la distinction des deux types de tendances (diachroniques et synchroniques) apparaît ainsi contradictoire avec la notion de synchronie dynamique. Dans « Pour un dictionnaire de la prononciation française » (1964), Martinet oppose en effet tendance et évolution⁸¹³ :

« Les données les plus récentes remettent dès aujourd'hui en cause certains traits de ce système. Sans qu'on puisse se référer à un comportement majoritaire des Français des deux tiers septentrionaux du territoire, on constate que ce qui ne représentait que des tendances aboutit, sur un rythme accéléré, à l'élimination des distinctions de faible rendement » (M.Po. : p. 126-127).

Il oppose également, plus fréquemment, la « dynamique » d'un système, impliquant un sens de l'évolution, et ses « tendances », comme dans ce passage de « La prononciation du français entre 1880 et 1914 » (1985) :

« Les recherches relatives à la dynamique des phénomènes en cause donnent des résultats peu concluants : l'enquête de 1941 semblerait indiquer chez les jeunes Parisiens une tendance à favoriser un timbre distinct, alors que les recherches ultérieures d'Henriette Walter donnent le timbre central comme le fait de sujets généralement plus âgés. » (M.PF : p. 353).

On lit de même un peu plus loin :

« Il y a donc bien des points où la comparaison des usages, à près d'un siècle de distance, n'indique pas de réelles différences dans le comportement des locuteurs. Il n'est pas exclu que des données statistiques plus fournies nous permettraient d'esquisser, dans certains cas, un sens de l'évolution. Mais, dans plusieurs d'entre eux, il semble qu'on échappe en fait à la dynamique du système phonologique, celle qui, par exemple, fait tendre à l'élimination des oppositions quantitatives. » (M.PF : p. 364-365)

⁸¹³ Voir également plus haut, dans *La Prononciation du français contemporain*, la notion de tendance esquissée. Cf. M.PFC : p. 159, cité ci-dessus.

où il n'est pas question de tendances, mais où la notion de « sens de l'évolution » se trouve à nouveau corrélée à celle de « dynamique » et où, par ailleurs, les résultats qui se dégagent de la comparaison des usages s'opposent à la dynamique du système dans laquelle ils devraient pouvoir s'inscrire. La notion de dynamique apparaît ainsi éminemment ambivalente, renvoyant tout à la fois à une orientation et à une description, description du système ou description corrélatrice d'une ordonnance des usages. Citons notamment, illustrant successivement ces trois aspects⁸¹⁴, dans « La prononciation du français entre 1880 et 1914 » :

« Pour se prononcer sur la nature du système phonologique de l'époque qui retient ici notre attention, il faut le replacer dans la dynamique qui retire progressivement, en français central, toute fonction distinctive à la durée vocalique, éliminant cette durée elle-même là où elle est conditionnée par le contexte. En d'autres termes, nous devons nous demander quel rôle joue encore la quantité dans le français parlé à Paris, au passage du XIX^e au XX^e siècle, par ceux qui paraissent à l'avant-garde du processus évolutif. » (M.PF : p. 343)

dans « Accents et tons⁸¹⁵ » (1954/1965) :

« [...] l'accent tchèque ou hongrois est démarcatif, mais du point de vue de la dynamique synchronique, il vaut surtout pour marquer la place où peut se faire la mise en relief qui donnera à la syllabe accentuée d'un mot donné une place à part parmi les autres syllabes accentuées de la chaîne et au mot entier une importance toute spéciale. » (M.Ac. : p. 155)

et à nouveau dans « La prononciation du français entre 1880 et 1914⁸¹⁶ » :

⁸¹⁴ Voir en outre notamment, pour cette notion de dynamique, dans « La dynamique du français contemporain » (1967) : « La dynamique du système phonologique du français contemporain est assez bien connue, car elle a servi à dégager les principes de la dynamique phonologique en général. » (M.Dy. : p. 43), « La dynamique du système contemporain ne peut se comprendre que si l'on n'oublie jamais qu'on a affaire à une très ancienne langue de culture longtemps façonnée et réglementée consciemment pour servir aux besoins d'une société aristocratique. » (M.Dy. : p. 45), dans « Les usages linguistiques et la société française » (1979) : « Mais si Paris n'est plus seul à avoir son mot à dire, il n'en reste pas moins que c'est à Paris que les batailles se gagnent ou se perdent et que c'est là qu'on a intérêt à saisir les faits linguistiques dans leur dynamique. » (M.Us. : p. 198), dans « La prononciation du français entre 1880 et 1914 » : « Il semble que la dynamique du système phonologique contemporain ne touche guère au statut des (semi-) voyelles prévocales : leur réalisation, monosyllabique ou dissyllabique, n'affecte pas la compréhension mutuelle entre Français. » (M.PF : p. 359), dans l'avertissement de l'édition de 1991 des *Éléments de linguistique générale* : « En second lieu, l'intérêt porté au cours des vingt dernières années au détail de la phonologie du français a montré qu'il était indispensable, dans toute description synchronique, de mettre en valeur la dynamique de l'évolution en cours. Il devient dès lors nécessaire de distinguer la diachronie proprement dite de la dynamique observable en synchronie. » (*Él.* 1991 : p. 5), et dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) : « Au bout de quatre ans, j'avais éliminé tous les britannismes qui pouvaient arrêter mes interlocuteurs. Mais je ne participais pas à la dynamique de la phonologie locale que je relevais dans la prononciation de Thérèse. » (M.Mé. : p. 264).

⁸¹⁵ Signalons également ces passages d'un texte très ancien, *La Phonologie du mot en danois* (1937) : « En fait, les prononciations fermées de ces mots représentent un état de langue dépassé, et les phonèmes æ, ö et o y sont les seuls conformes au dynamisme de la langue. » (M.PMD : p. 18), à comparer avec ces deux autres, cités ci-dessus dans la note 698 : « Comme on l'a déjà indiqué ci-dessus (§ 1-6), il est très dangereux d'utiliser phonologiquement toutes les alternances que l'on peut rencontrer dans une langue donnée : il en est beaucoup qui sont le fait de stades linguistiques dépassés, et seules celles qui gardent une valeur actuelle doivent être retenues par le phonologue. » (M.PMD : p. 42), « Dans tous ces cas, il est souvent difficile de dire quelles sont les alternances vocaliques qui sont traditionnelles, c'est-à-dire celles qui ressortissent à la diachronie et à la morphologie, et quelles sont celles qui sont nettement le produit des tendances actuelles de la langue » (M.PMD : p. 21).

« Mais lorsqu'il ne s'agit plus de grandeurs discrètes, comme celles qui fondent les oppositions phonologiques, il est très difficile de faire le départ entre ce qui est particulier à l'informateur et ce qui est caractéristique des usages généraux ou particuliers à une province ou une classe. Avant de tenter de tels rapprochements, il serait indiqué de déterminer par l'examen de comportements contemporains divergents quelle est, en ces matières, la dynamique de la langue. » (M.PF : p. 365).

L'articulation de la synchronie et de la diachronie dans la synchronie dynamique apparaît ainsi inséparable d'une insistance de la distinction entre synchronie et diachronie, liée au double statut de la notion martinettienne d'usage et témoignant du caractère artefactuel de celle de synchronie dynamique, constitutive d'une méthode de description bien plutôt qu'elle ne cerne la réalité à décrire. C'est pourquoi, tandis que la délimitation d'une diachronie implique le temps, celle d'une synchronie dynamique implique avant tout l'espace. La question de la délimitation entre synchronie et diachronie est envisagée par Martinet à plusieurs reprises. On lit tout d'abord brièvement en 1937 dans *La Phonologie du mot en danois* :

« Il est à noter que, dans les polysyllabes, on ne rencontre pas e, æ, ø, ö, et å à la finale inaccentuée. En position atone ces voyelles centrales semblent avoir abouti à ə (*ogsaa* àsə “aussi”, *stor paa det* 'sðōrpāðə “crâneur”, etc.) : il n'est pas facile de déterminer jusqu'à quel point ces changements appartiennent déjà à la phonétique historique. » (M.PMD : p. 67).

Il s'agit ici non pas de la délimitation d'un état mais du statut des changements : synchronique ou diachronique. Les textes postérieurs posent un problème analogue, mais la question est alors celle de la délimitation d'une synchronie. Nous avons déjà cité plus haut ce passage de « Fonction et pertinence communicative » (1981), où Martinet donne comme critère celui de la réversibilité du changement :

« Donc une langue change parce qu'elle s'adapte constamment aux besoins des usagers, une langue change sans cesser de fonctionner et parce qu'il faut qu'elle fonctionne bien. Ceci veut dire qu'une description synchronique et purement synchronique, si elle doit vraiment être satisfaisante, devra prendre en considération la dynamique de la langue.

Comment procéder pour ce faire ? J'ai rappelé, tout à l'heure, que si nous voyons, dans la langue, un produit, c'est essentiellement parce que, pour travailler sur une langue, nous l'enregistrons et la notons phonologiquement. Comment nous défaire de ce préjugé et aborder la dynamique ? L'aborder directement n'est pas facile, un énoncé en lui-même ne donne pas d'indication sur la dynamique, sur les changements en cours. Ici encore, il faut avoir recours à la confrontation d'énoncés différents. On peut le faire de façons diverses. On peut étudier les usages d'un même individu à des moments différents : on l'enregistrera cette année, l'année prochaine, dans dix ans, et on relèvera les différences.

⁸¹⁶ Voir également, notamment, ce passage du *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* (1973), cité ci-dessus, où il s'agit de l'autre méthode : « Échelonnées dans le temps, elles [les enquêtes Martinet, Reichstein et Deyhime et divers sondages exécutés dans le cadre de l'Institut Pédagogique National] permettent d'esquisser une dynamique de la phonologie du français contemporain. » (M.Dic. : p. 31), ainsi que ce passage des *Mémoires d'un linguiste*, également cité ci-dessus, où il s'agit en revanche de la même méthode : « Mes observations ont révélé que les systèmes phonologiques étaient sensiblement différents de village à village. Le *a* gallo-roman est devenu, à Hauteville, uniformément [ɔ:]. Dans les villages voisins, on trouve un phonème représenté par des variantes qui vont de [a:] à [ɔ:]. La confrontation des résultats révèle une dynamique phonologique, celle que j'ai présentée dans *Économie des changements phonétiques*. » (M.Mé. : p. 267-268).

Vous pourriez m'objecter qu'on procède ainsi de façon diachronique. Je répondrais que ce n'est pas de la diachronie tant que les changements constatés sont des changements réversibles, tant que vous constatez une évolution en cours telle que rien n'empêche qu'elle puisse s'inverser. Voici un exemple : soit le mot *médecin*. Vous savez qu'autrefois le mot se prononçait : /medəsẽ/ avec un /ə/ muet ; puis le "e muet" s'est affaibli, on a dit /medsẽ/, et puis finalement /metsẽ/. C'est-à-dire qu'il y a anticipation graduelle de la sourdité du /s/ affectant d'abord la voyelle /ə/, puis le /d/, qui est passé à [d] (c'est là où j'en suis pour ma part), puis, en se renforçant, à /t/.

Je me suis amusé, à l'époque où j'enseignais régulièrement à la Faculté des lettres de Paris, à faire chaque année une petite enquête auprès de mes auditeurs : je leur demandais s'ils pensaient prononcer *médecin* avec un /d/ ou avec un /t/. Une courbe établie au cours de dix ans a montré une diminution constante du nombre de ceux qui prétendaient prononcer un /d/. L'échantillonnage, avec plus de 200 réponses annuelles, était suffisant pour assurer une certaine valeur à l'enquête. Mais tout ceci est réversible. Une réaction est possible dans la période "rétro" que nous vivons actuellement, où l'on remet en question les nouveautés. Il est possible qu'il y ait retour à des prononciations qui ont le soutien de la graphie. Si l'on renouvelait aujourd'hui ce petit sondage, ne constaterions-nous pas, sinon un recul, du moins un ralentissement ? Je ne me prononce pas. Ceci simplement pour illustrer ce que j'appelle la possibilité d'une réversibilité. Tant qu'il y a des gens qui prononcent *médecin* comme je fais, tant qu'il y a des gens qui tiennent compte de l'orthographe, il y a possibilité d'un retour en arrière. Ce qu'on peut donc faire, de cette façon, c'est tenter de déterminer s'il y a une évolution en cours. On peut le faire chez un individu. J'ai constaté que je faisais à 24 ans des différences que je ne faisais plus à 34 ans. A 24 ans, je distinguais par la longueur entre *sûr* et *sure*, *filleur* et *filleule*. A 34 ans, il n'y avait plus de trace d'une telle différence. L'autre façon plus simple et peut-être plus directe de vérifier la dynamique de la langue est de recueillir de l'information auprès d'un public homogène quant à la langue employée, quant au niveau social et culturel, mais d'âge variable. » (M.Pe. : p. 115-116).

On lit en outre un peu plus haut dans le même texte :

« Toutes les conditions que je viens d'énumérer⁸¹⁷ peuvent donc changer d'un instant à l'autre, donc modifier le comportement linguistique d'un même locuteur. Mais, en général, ces modifications ne vont pas affecter de façon durable la langue employée. Il est vrai que, si l'on va très loin et qu'on se rappelle la formulation de la théorie de la communication selon laquelle la valeur d'un terme, l'information d'un terme, dépend de sa fréquence, on peut dire que, quand on emploie une fois un mot, on modifie la langue puisque, par cet emploi, on a, de façon infinitésimale, certes, modifié la fréquence de ce mot. Ça a peut-être l'air d'une plaisanterie, mais ça ne l'est pas. Nous savons très bien qu'on ne fait plus attention à un mot répété trop souvent et que, si vous voulez réveiller l'attention d'autrui, il faudra trouver un autre terme. Il y a donc bien modification de la quantité d'information. Mais ce changement-là est réversible : dans une autre situation, on pourra employer ce mot-là avec son information initiale. Il est clair toutefois qu'une modification des besoins généraux de la société, une modification du niveau de culture, ce que je vous ai indiqué tout à l'heure à propos de mes jeunes Français de 25 ans, tout cela peut généraliser les infléchissements informationnels que je viens de signaler. Il n'y aura plus un fait isolé, particulier, réversible, qui vaut pour une situation et qui ne vaudra pas tout à l'heure. Ces infléchissements sont particulièrement fréquents dans une certaine direction lorsque la société a changé, parce que ses besoins ont changé, parce que les conditions générales de la vie ont changé. Dès lors, nous allons constater ce qu'on peut appeler des mutations irréversibles. On ne pourra plus revenir en arrière. Nous pouvons

⁸¹⁷ Le développement précédent portait sur les mobiles et les conditions de l'échange linguistique, cité *infra*.

dire alors que la langue a changé. A ce moment-là nous quittons le domaine de la synchronie pour entrer dans celui de la diachronie.

Le fait que nous désirons, lorsque nous sommes en synchronie, opérer avec une dynamique, ne veut pas dire que nous rejetons l'opposition de diachronie à synchronie. La diachronie apparaît à partir du moment où il y a une mutation irréversible. Les mutations prennent du temps pour être tout à fait irréversibles. » (M.Pe. : p. 112-113).

Le propos est analogue – « La diachronie apparaît à partir du moment où il y a une mutation irréversible. » – mais le contexte est notablement différent. Il ne s'agit plus en effet, dans ce passage, de diversité des usages – « Tant qu'il y a des gens qui prononcent *médecin* comme je le fais, tant qu'il y a des gens qui tiennent compte de l'orthographe, il y a possibilité d'un retour en arrière⁸¹⁸. » –, mais d'un usage singulier, significativement opposé à des occurrences de parole d'une part, à l'évolution d'un usage général d'autre part. Il faut rappeler ici ce passage de *A Functional View of Language* (1961-1962), cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Une autre contribution fondamentale des recherches contemporaines aux problèmes de l'évolution linguistique est l'établissement d'une relation entre la fréquence d'une unité linguistique et sa forme, de telle sorte que toute variation de la fréquence entraîne un changement dans l'aspect phonique. C'est là une conséquence de la théorie de l'information sélective, qui s'applique aux unités des deux articulations, aux phonèmes aussi bien qu'aux monèmes. Cela conduit à la conclusion que, l'augmentation de la fréquence d'une unité n'étant pas autre chose qu'une augmentation du nombre d'utilisations de cette unité, tout emploi d'une unité linguistique contribue, même si c'est de manière infinitésimale, à un accroissement de sa fréquence. Ceci entraîne automatiquement une diminution de sa contribution à l'information et une tendance à réduire son coût, c'est-à-dire la quantité d'énergie nécessaire pour la mémoriser et la prononcer. Une telle réduction a toutes les chances de déterminer des changements dans l'aspect physique de cette unité. Ceci pourrait être résumé en disant qu'une langue change parce qu'on s'en sert⁸¹⁹. » (M.LF : p. 163).

Martinet affirmait alors que tout emploi d'une unité, en modifiant sa fréquence, modifiait la langue. Il insiste en revanche, dans « Fonction et pertinence communicative », sur l'existence d'un retour en arrière. Il s'agit en effet alors de la langue en tant qu'elle doit rendre compte de la parole. Il est notable que la distinction synchronie/diachronie permette ainsi à Martinet de reconstituer la langue, et ce alors que la notion de synchronie dynamique est précisément censée pouvoir permettre de relativiser cette distinction. On mesure par ailleurs la proximité des difficultés auxquelles se heurtent les élaborations hjelmslevienne et

⁸¹⁸ Pour un autre exemple de changement réversible, voir par exemple, dans « A New Generation of Phonemes, the French Intervocalic Voiced Stop » (1982) : M.Ne. : p. 170.

⁸¹⁹ « Another basic contribution of contemporary research to the problem of linguistic change is the establishment of a relation between the frequency of a linguistic unit and its form, so that a change in frequency may involve a change in its phonic aspect. This, a consequence of the theory of selective information, applies to units of both articulations, to phonemes as well as to monemes. It leads to the conclusion that since the rise in the frequency of a unit is nothing but a rise in the number of times that unit is used, any use of a linguistic unit contributes, even if only in an infinitesimal way, to an increase in its frequency. This automatically entails a lowering of its contribution to information and a tendency to reduce its cost, that is the output of energy it requires for its memorizing and production. Such a reduction is likely to determine changes in the physical aspect of the unit. This could be summarized by saying that, strange as it may sound, a language changes because it is used. » (M.FVL : p. 135-136).

martinettienne : tandis que Jakobson résout le problème par un objet indistinct et indéfiniment intégrant, les élaborations hjelmslevienne et martinettienne impliquent une pluralité de structures, Hjelmslev reconstruisant le passage de l'une à l'autre, Martinet inscrivant l'évolution dans le fonctionnement, mais tous deux mettant ainsi en place des méthodes de prise en charge de la diversité. Comme nous l'avons vu plus haut, Martinet reproche à Hjelmslev son formalisme, auquel il oppose son propre réalisme, impliquant notamment la prise en compte des variations. Aussi le changement implique-t-il dans ce passage une généralisation des « infléchissements informationnels », elle-même liée à l'existence d'une cause de changement⁸²⁰. Or, la distinction synchronie/diachronie se trouve significativement liée à une distinction entre usage individuel et usage général. On lit en effet ensuite dans « De la synchronie dynamique à la diachronie » (1984) :

⁸²⁰ On lit de même dans « Structural Variation in Language » (1962) : « As for changes in the phonic substance, a fundamental distinction must be made between occasional variation and permanent variation. Occasional variation is conditioned by a set of particular circumstances : a cold or a sore throat may entail occasional variations in the articulation of speech sounds ; permanent variation results from a stable conditioning ; that conditioning may be non-linguistic if, as seems to be the case in contemporary French, the spread of education, together with various other factors, determines an expansion of a didactic initial stress. It may be linguistic but external when determined by language contact. It is linguistic but internal when determined by the action of one speech segment on a neighboring segment in the utterance or by the pressure exerted on one member of a class by its paradigmatic neighbors. Occasional variation will not affect the structure : intoxication is widely supposed to lead to a blurring of a distinction between /s/ and /ʒ/ ; but intoxication is exceptional enough, at least in so far as it affects the articulation of sibilants, not permanently to affect the distinctive latitudes of the language. Permanent variation with external conditioning, both non-linguistic, will affect the structure, as when one of two languages in contact furnishes a new phoneme to the other. In such a case, the circumstance of the loan may be determined by some aspect of the receiving language, as when the adopted phoneme fills a previous "gap". But sociological factors will remain determinant. Internal variation, resulting from either syntagmatic or paradigmatic pressure, should be considered structural whether or not it entails a change in the number of distinctive units because what counts is less the immediate result than the internal causation. » [« En ce qui concerne les changements dans la substance phonique, une distinction fondamentale doit être faite entre la variation occasionnelle et la variation permanente. La variation occasionnelle est conditionnée par un ensemble de circonstances particulières : une gorge froide ou douloureuse peut entraîner des variations occasionnelles dans l'articulation des sons du langage ; la variation permanente résulte d'un conditionnement stable ; ce conditionnement peut être non-linguistique si, comme cela semble être le cas en français contemporain, la diffusion de l'instruction, avec divers autres facteurs, détermine une expansion d'un accent initial didactique. Il peut être linguistique mais externe quand il est déterminé par des contacts de langues. Il est linguistique et interne quand il est déterminé par l'action d'un segment du discours sur un segment voisin de l'énoncé ou par la pression exercée sur un membre d'une classe par ses voisins paradigmatiques. La variation occasionnelle n'affectera pas la structure : l'ivresse est généralement censée amener un brouillage d'une distinction entre /s/ et /ʒ/ ; mais l'ivresse est assez exceptionnelle, au moins dans la mesure où elle affecte l'articulation des sibilantes, pour ne pas affecter de manière permanente les latitudes distinctives de la langue. La variation permanente avec conditionnement externe, [aussi bien] non linguistique [que linguistique], affectera la structure, comme quand une de deux langues en contact fournit un nouveau phonème à l'autre. Dans un tel cas, la circonstance de l'emprunt peut être déterminée par quelque aspect de la langue réceptrice, comme quand le phonème adopté remplit une "case". Mais les facteurs sociologiques demeureront déterminants. La variation interne, résultant de pressions syntagmatiques ou paradigmatiques, devrait être considérée comme structurale, qu'elle implique ou non un changement dans le nombre des unités distinctives parce que ce qui compte est moins le résultat immédiat que la cause interne. »] (M.Var. : p. 239). La publication originale du texte (voir Martinet, 1964 : p. 526) confirme la leçon « both non-linguistic ». Nous pensons qu'il manque le segment : « linguistic and », que nous ajoutons donc dans la traduction française.

« Il n'est pas niable que les opérations que nous venons de décrire⁸²¹ aboutissent à donner une vision dynamique de ce qui est le comportement langagier d'une communauté à un instant précis de son évolution, c'est-à-dire ce qu'on peut désigner comme une synchronie. Sortons-nous de la synchronie dynamique, lorsqu'à quelques années d'intervalle nous enquêtons auprès de ce que nous pouvons considérer comme la même population ? En principe, oui, puisqu'apparaît alors une chronologie. Si, à l'issue de notre seconde enquête, nous comparons nos résultats à ceux que nous avons obtenus pour la première, ne quittons-nous pas la synchronie pour la diachronie ?

Quelle importance, dira-t-on, du moment qu'on fait avancer la connaissance. Peut-être. Mais il reste utile de préciser dans quel rapport nous sommes alors avec les opérations comparatives traditionnelles où l'on confronte des états de langue séparés par des siècles ou des millénaires d'évolution directe ou divergente.

En pratique, il serait aberrant de faire passer la frontière entre synchronie et diachronie entre les enquêtes réalisées auprès de sujets d'âge différent et celles qui permettent d'étudier les comportements linguistiques d'une population à quelques années de distance : soit une enquête, réalisée en 1940, qui a permis de tracer une courbe indicative de l'évolution d'un phénomène lorsqu'on passe de sujets nés, en moyenne, en 1895, en 1905, et en 1915. Une enquête du même type, faite en 1960, auprès de sujets nés, en moyenne, en 1925 et en 1935, donnera, pour le même phénomène, une courbe qui prendra la suite de la précédente. C'est bien ce que l'on constate en fait lorsqu'on fait abstraction de variables qu'il est difficile d'éliminer dans tous les cas.

Mais ne peut-on supposer que, parmi ces variables, doivent figurer les cas où l'usage d'un individu donné a pu changer au cours du temps ? La chose est très vraisemblable lorsqu'il s'agit du lexique, mais n'est nullement à exclure sur les autres plans, même en phonologie. Lorsqu'il s'agit des vingt premières années de la vie, des sondages ont démontré la plasticité langagière des sujets : une indistinction attestée à 51 % chez des informatrices de 14 ans de moyenne, apparaît réduite à 13 % dans la même population neuf ans plus tard. En d'autres termes, l'apprentissage de la langue première peut se poursuivre plus longtemps qu'on pouvait le penser, même lorsqu'il s'agit d'un noyau aussi central et aussi structuré que la phonologie. On pourrait toutefois faire abstraction de la période d'apprentissage qui se terminerait, en moyenne, à 20 ans. Mais on a observé des changements individuels plus tardifs, surtout, il est vrai, chez des sujets qui ont changé de résidence. En d'autres termes, même à quelques années d'intervalle, la diachronie peut intervenir sous la forme d'un changement réalisé à travers le temps chez un sujet déterminé. La courbe réalisée à la suite de la première enquête réalisée en 1940 ne saurait être simplement prolongée sur la base des résultats obtenus en 1960. Il s'agit de deux courbes distinctes avec solution de continuité entre l'une et l'autre, même si elles paraissent, sur le papier, se raccorder parfaitement en ce sens que la seconde correspond exactement à l'extrapolation qu'on aurait pu réaliser à partir de la première.

En fait, la synchronie dynamique nous mène directement à la diachronie, mais une diachronie renouvelée en ce qu'elle permet de réduire la part faite à l'hypothèse en nous renseignant précisément sur les modalités du phénomène évolutif. Sans doute ne nous est-il pas donné de découvrir tous les chaînons de la causalité des changements, mais en présentant comme contemporaines des structures effectivement concomitantes, l'observation synchronique nous révèle que le remplacement de l'une par l'autre n'affecte que de façon minimale la communication entre les sujets, ce qui est un des conditionnements centraux de l'évolution linguistique. » (M.Dyn. : p. 51-52).

⁸²¹ Voir M.Dy. : p. 49-51, cité ci-dessous. Il s'agit de la comparaison d'usages différents, ordonnés selon les générations.

A la différence de ce qui avait lieu dans « Fonction et pertinence communicative », et comme dans « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie⁸²² », Martinet assigne ici la comparaison d'usages successifs à l'étude diachronique. Il reconnaît certes qu'« [e]n pratique, il serait aberrant de faire passer la frontière entre synchronie et diachronie entre les enquêtes réalisées auprès de sujets d'âge différent et celles qui permettent d'étudier les comportements linguistiques d'une population à quelques années de distance », mais n'en affirme pas moins que les courbes obtenues lors des différentes enquêtes ne sauraient prendre la suite l'une de l'autre sans solution de continuité, dans la mesure où « l'usage d'un individu donné a pu changer au cours du temps », ce qui constitue une intervention de la diachronie – « En d'autres termes, même à quelques années d'intervalle, la diachronie peut intervenir sous la forme d'un changement réalisé à travers le temps chez un sujet déterminé. » L'argument a quelque chose de paradoxal, dans la mesure où si l'examen de la synchronie donne lieu au tracé d'une courbe, elle ne saurait en tant que telle se distinguer de la diachronie, de sorte que le recours au critère de la survenue d'un changement ne saurait, en toute rigueur, être justifié. En retour, tandis qu'un changement intervenu dans un usage individuel est par définition irréversible, la coexistence des usages implique au contraire sa réversibilité. On retrouve donc le critère mis en avant dans « Fonction et pertinence communicative », qui apparaît ainsi nettement comme un critère spatial, en complément du critère temporel que constitue l'absence de chronologie – « Sortons-nous de la synchronie dynamique, lorsqu'à quelques années d'intervalle nous enquêtons auprès de ce que nous pouvons considérer comme la même population ? En principe, oui, puisqu'apparaît alors une chronologie. » –, auquel, selon la dualité de statut de l'usage martinettien, il s'oppose comme un mode spécifique de rassemblement des usages, et auquel il répond par ailleurs comme outil d'une introduction du changement en synchronie. On retrouve ainsi, *in fine*, le problème du passage d'une structure à une autre, au lieu du passage de la synchronie à la diachronie : « [...] en présentant comme contemporaines des structures effectivement concomitantes, l'observation synchronique nous révèle que le remplacement de l'une par l'autre n'affecte que de façon minimale la communication entre les sujets, ce qui est un des conditionnements centraux de l'évolution linguistique. » S'explique ainsi la prééminence de la deuxième méthode sur la première – la comparaison d'usages différents, de préférence à la comparaison d'enquêtes ou d'usages de dates différentes : tandis que les deux méthodes renseignent sur la dynamique d'une langue⁸²³, la seule véritable synchronie dynamique fait fond sur la délimitation chronologique pour unifier la diversité spatiale. On lit ainsi encore dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996), où le critère de la réversibilité est clairement donné comme impliquant la notion de point de temps d'une part, de communication d'autre part :

⁸²² Voir M.Pq. : p. 249, cité plus haut.

⁸²³ On lit ainsi de même, dans « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » (1993), à la suite du passage cité plus haut (voir la note précédente) : « D'un point de vue méthodologique, on peut dire que la synchronie dynamique se fonde aussi bien sur l'examen des contrastes entre les différentes classes d'âge de la population d'une même enquête inaugurée dans l'enquête de Weinsberg, que sur la comparaison des résultats d'enquêtes réalisées à quelques années de distance, dans la mesure où chaque enquête illustre, par rapport à celle qui précède, une différence de comportement sur un point du système où l'on connaît l'existence d'une évolution en cours. » (M.Pq. : p. 249).

« Operating, as we have just seen, within the framework of one and the type [*sic*] of research, even if the collection of data may require a few years, there can be no doubt that we stay on the plane of pure synchrony. Our informants have, as a rule, been chosen in such a way that no doubt can be raised about their using the same language at the same point in time. It just shows, once more, that the knowledge and practice of a language requires some active knowledge and some passive knowledge, things we identify as being part of our language, although we, individually, never use them. That passive zone is the leeway which makes it possible for the language to change without our ever becoming conscious of it. Every one of us may sometimes say about a word or a phrase: “this is what my grandmother used to say”. As long as we, who remember that word or turn, are alive, that form belongs to synchrony but when we are no longer here to bear witness to its existence, it will topple into diachrony.

As long as a change is in progress, with some speakers preserving the old forms and others making use of the new ones, it is the duty of dynamic synchrony to present the situation and indicate the trend but when the old forms are no longer in use and would no longer be felt by any member of the community as ever having been used in his presence, it definitely belongs to another stage of the language and it becomes the task of diachronic research to place it somewhere on the time scale.

Irreversibility of a change might be considered the criterion for telling whether a change belongs to synchrony or diachrony. Reversibility would mean that the causes of the change are still at work and that some intervening factor(s) may counteract the causality complex that was determining the change but when the change has become an established fact, it is no longer dependant on intervening factors⁸²⁴. » (M.I.C.P.S : p. 8-9).

A une unification spatiale (synchronie dynamique) répond une unification temporelle (diachronie), dont la seconde est cependant censée supporter l'unité de la première : unité de la structure fondée sur l'entité⁸²⁵.

La distinction entre espace et temps est loin d'être absente des textes de Martinet. On lit ainsi dans « De la synchronie dynamique à la diachronie » (1984) :

⁸²⁴ « Dans la mesure où nous opérons, comme nous venons de le voir, dans le cadre d'un même type de recherche, même si le recueil des données peut prendre plusieurs années, il ne fait aucun doute que nous restons sur le plan de la pure synchronie. Nos informateurs ont, en règle générale, été choisis de telle manière qu'aucun doute ne peut s'élever à propos du fait qu'ils utilisent la même langue au même point du temps. Cela montre juste, une fois de plus, que la connaissance et la pratique d'une langue requièrent une connaissance active et une connaissance passive, des choses que nous identifions comme faisant partie de notre langue bien que, individuellement, nous ne les utilisions jamais. Cette zone passive est la marge de manœuvre qui rend possible que la langue change sans que nous en devenions jamais conscients. Chacun d'entre nous peut dire quelquefois à propos d'un mot ou d'un syntagme : “c'est ce que ma grand-mère disait”. Aussi longtemps que nous, qui nous rappelons ce mot ou ce tour, sommes vivants, cette forme appartient à la synchronie, mais quand nous ne serons plus là pour témoigner de son existence, elle basculera dans la diachronie.

Aussi longtemps qu'un changement est en cours, avec des locuteurs préservant les formes anciennes, et d'autres faisant usage des nouvelles, il est du devoir de la synchronie dynamique de présenter la situation et d'indiquer la tendance, mais lorsque les anciennes formes ne sont plus en usage et ne seraient plus ressenties par un membre de la communauté comme ayant déjà été utilisées en sa présence, il appartient définitivement à un autre stade de la langue et il revient maintenant à la recherche diachronique de le placer quelque part sur l'échelle du temps.

L'irréversibilité d'un changement pourrait être considérée comme le critère permettant de dire si un changement appartient à la synchronie ou à la diachronie. La réversibilité signifierait que les causes du changement sont toujours à l'œuvre et qu'un ou des facteurs intermédiaires pourraient contrer la causalité complexe qui déterminait le changement, mais quand le changement est devenu un fait établi, il n'est plus dépendant des facteurs intermédiaires. »

⁸²⁵ Voir la note 732 ci-dessus.

« Mais, même convaincu que toute langue change à chaque instant, le linguiste pourra se demander comment il pourrait observer un changement en cours. A la réflexion, cette possibilité n'est pas exclue, à condition, bien entendu, que l'on se convainque que les changements qui affecteront finalement la communauté dans son ensemble peuvent se manifester tout d'abord dans les usages individuels. L'observation portera sur les divergences qu'on peut relever entre l'usage général et certaines déviations par rapport à cet usage.

Toute déviation n'est pas nécessairement symptomatique d'une évolution en cours : elle peut relever simplement d'un usage parallèle, provincial par exemple, qui, sans doute, laisse supposer, à date ancienne, des évolutions divergentes, mais qui ne révèle pas un processus contemporain. Il en va de même lorsque la déviation par rapport à l'usage général est indicatrice d'une évolution qui a eu lieu antérieurement dans cet usage, la déviation étant alors un archaïsme attesté chez un sujet dont la pratique langagière n'a pas été affectée par l'évolution. C'est ce qu'on peut, par exemple, diagnostiquer lorsqu'un sujet francophone prononce *travailler* avec un *l* "mouillé" au lieu du [j] usuel aujourd'hui.

Rappelons qu'il faut distinguer ici deux types d'évolution : tout d'abord celle, proprement phonologique, qui a abouti à faire perdre, à certains sujets, la possibilité d'articuler un [λ] distinct de [j] ; d'autre part, celle, non phonologique, c'est-à-dire n'affectant pas le système des unités distinctives, qui a consisté, pour ceux qui continuaient à distinguer /λ/ de /j/, à remplacer l'un par l'autre dans un nombre croissant de mots.

Ce n'est que lorsqu'on est sûr que la déviation relevée n'est pas ce qui reste d'un usage ancien, mais une innovation, qu'on est en droit d'y voir la manifestation d'un processus évolutif en cours. Soit, par exemple, la prononciation [-nj] à la finale de *peigne* au lieu de la nasale palatale traditionnelle, notée -gn- dans la graphie et au départ distincte de la succession [n + j] de *panier* ou de *donnions*. Il faudra, ici encore, distinguer entre deux types évolutifs : d'une part, celui, proprement phonologique, où l'apparition de [-nj] dans *peigne* résulte de l'élimination de toute nasale palatale à la finale (et, selon toute vraisemblance, ailleurs également) ; d'autre part, le type, non phonologique, où [-nj] et la nasale palatale restent en concurrence dans *peigne* et, de façon générale, à la finale du mot, soit qu'un même sujet puisse hésiter entre [penj] et [peɲ], soit que ces deux prononciations soient le fait de sujets différents.

Il est clair qu'une observation du type de celle que nous considérons ici ne peut porter fruit que si elle est faite par quelqu'un qui est parfaitement renseigné sur la synchronie contemporaine de la langue et sur ses antécédents. C'est là ce qu'on pourrait attendre du spécialiste qui aborde ces problèmes.

Il est pourtant fréquent qu'on soit très imparfaitement renseigné sur la situation effective dans une langue contemporaine. La raison en est que les prescriptions des grammairiens, qui reflètent souvent des états de langue dépassés lorsqu'elles ne s'inspirent pas d'*a priori* divers, font qu'il est difficile de prendre conscience des comportements réels des locuteurs. C'est pourquoi l'étude du changement linguistique en synchronie n'a pu prendre naissance qu'à l'occasion d'enquêtes portant sur le comportement d'un nombre assez considérable de sujets et permettant de déterminer exactement quel est, s'il existe, cet usage général par rapport auquel on pourra se prononcer sur ce qui est innovation ou archaïsme. En fait, un usage majoritaire, dans lequel on est tenté de voir un usage général, peut parfaitement être considéré comme la manifestation d'un processus en cours pour autant qu'il est en voie d'éliminer ses compétiteurs. Ne pourrait-on dire que le processus de confusion, en français, des deux phonèmes /λ/ et /j/ reste *en cours* aussi longtemps qu'il y a, dans des provinces reculées, des vieillards qui n'ont pas abandonné la distinction ?

Il convient donc, pour éviter toute subjectivité, que l'opération de recherche fournisse toutes les données indispensables pour porter un jugement sur la situation respective des usages divergents à un stade déterminé de l'évolution de la langue.

On peut soupçonner l'existence d'un processus évolutif dès que les réactions de divers sujets soumis à une enquête divergent sur quelque point. On supposera, dans ce cas, que si un type de réaction est d'autant plus fréquent que les sujets sont plus jeunes, il marque la direction ou le point d'aboutissement du processus. Pour identifier le processus, il conviendra donc d'opposer le comportement des plus jeunes à celui des plus âgés ou, de façon plus raffinée, afin de déterminer son rythme, de déterminer celui de différentes classes d'âge successives. Soit une population, socialement et géographiquement assez homogène, composée de sujets d'âges compris entre 20 et 60 ans. On répartira les informateurs entre trois groupes de juniors, de moyens, et de seniors, selon qu'ils ont moins de 30 ans, entre 30 et 40 ans, ou plus de 40 ans. L'existence d'un processus évolutif sera révélée par une croissance ou une décroissance des pourcentages obtenus pour le maintien d'une opposition ou son absence lorsqu'on passe des seniors aux moyens et de ceux-ci aux juniors. On obtient, dans ce cas, une courbe de pente plus ou moins accusée selon le rythme du processus. L'apparition d'un changement de direction dans la courbe, par exemple, descendante de seniors à moyens et montante de moyens à juniors, n'implique pas que le processus n'existe pas, mais simplement que son rythme, accéléré dans un premier temps, s'est vu ralenti par la suite. On devra même envisager le cas où le processus est stoppé et, du fait du vieillissement, va se manifester de façon de plus en plus minoritaire.

On peut aussi, au lieu de délimiter arbitrairement des classes d'âge, partir des données de l'enquête, grouper les sujets qui réagissent de la même façon sur un point donné et déterminer l'âge moyen de chaque groupe. Si, par exemple, l'âge moyen de ceux qui confondent les deux unités en cause est 32 ans et celui des sujets qui maintiennent la distinction est 48, il y a quelques chances pour que la confusion soit en train de gagner du terrain.

Sur la foi de ce dernier exemple, on pourrait être tenté de penser que les innovations se font nécessairement dans le sens de la confusion de deux unités préexistantes, ce qui serait injustifié. Même sur le plan phonologique, l'apparition de nouvelles unités par transfert, dans la chaîne, de traits pertinents (par ex. : /an/ → /ã/ ; /ti/ → /t'/) ou par emprunt (/ɲ/ anglais en français) n'est pas rare. A plus forte raison dans le domaine des unités significatives exposé plus directement à la pression de nouveaux besoins communicatifs.

On n'insistera pas ici sur les précautions indispensables quand on procède à des enquêtes de ce type. On rappellera seulement que si l'on désire obtenir, en matière de dynamique langagière, des résultats dignes de confiance, il faudra neutraliser les variables non pertinentes, en s'assurant, par exemple, que la population enquêtée est homogène aussi bien en ce qui concerne l'origine géographique que l'appartenance à un groupe socio-culturel.

Il n'est pas niable que les opérations que nous venons de décrire aboutissent à donner une vision dynamique de ce qui est le comportement langagier d'une communauté à un instant précis de son évolution, c'est-à-dire ce qu'on peut désigner comme une synchronie. » (M.Dyn. : p. 49-51).

La question posée est analogue à celle de « Fonction et pertinence communicative » : « Comment observer un changement en cours ? », et apparaît nettement sa détermination par le postulat d'une entité : au lieu d'un changement explicatif de la diversité, Martinet postule des changements se manifestant tout d'abord dans les usages individuels avant d'affecter la communauté dans son ensemble. A la distinction saussurienne entre foyers d'innovation et zones de contagion se substitue alors une distinction entre deux types de changements,

« proprement phonologique » et « non phonologique », lié à l'imitation⁸²⁶. Martinet distingue cependant entre une diversité symptomatique d'une évolution en cours et des usages parallèles, résultats d'évolutions divergentes ou archaïsmes. Il s'agit de discerner ce qui manifeste un processus d'évolution en cours des autres types de diversité. Le critère demeure cependant celui de la coexistence, et l'archaïsme apparaît ainsi comme le répondant de l'innovation : « En fait, un usage majoritaire, dans lequel on est tenté de voir un usage général, peut parfaitement être considéré comme la manifestation d'un processus en cours pour autant qu'il est en voie d'éliminer ses compétiteurs. Ne pourrait-on dire que le processus de confusion, en français, des deux phonèmes /ɲ/ et /j/ reste *en cours* aussi longtemps qu'il y a, dans des provinces reculées, des vieillards qui n'ont pas abandonné la distinction ? » S'opposent ainsi deux types d'ordonnance de la diversité, selon le temps et selon l'espace, opposition dont témoigne la précaution consistant à neutraliser les variables autres que temporelles lorsqu'il est question d'opposer les générations entre elles, sur laquelle, comme il est apparu plus haut, Martinet insistait également dans « Fonction et pertinence communicative » :

« L'autre façon plus simple et peut-être plus directe de vérifier la dynamique de la langue est de recueillir de l'information auprès d'un public homogène quant à la langue employée, quant au niveau social et culturel, mais d'âge variable. » (M.Pe. : p. 116)

et insiste à nouveau dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* :

« But the easiest approach to the dynamics of a language consists in gathering information about people belonging to the same language community, social stratum and cultural level, but of different age groups⁸²⁷. » (M.ICPS : p. 6).

L'opposition est d'autant plus significative que, comme il apparaît à la lecture de l'exemple des vieillards vivant « dans des provinces reculées », les deux types de variation ne sont pas nécessairement indépendants. Rappelons également à cet égard ce passage de « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) :

⁸²⁶ Cette distinction est notamment reprise dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975), où Martinet écrit : « Clarity, in such matters, can only be achieved if a perfect distinction is maintained throughout between changes that affect *phonic units as such* and those that affect *the form of significant units as made up of well-identified and stable distinctive units*. The label "phonological change" should be reserved for the former. When, in a given word, a phoneme is replaced, by imitation of some other usage or for any reason whatsoever, by another phoneme of the same language or idiolect, there is no phonological change involved. What changes is the formal identity of the word. » [« La clarté, en cette matière, ne peut être obtenue que si l'on maintient tout du long une distinction stricte entre les changements qui affectent les *unités phoniques en tant que telles* et ceux qui affectent *la forme des unités significatives en tant que constituée d'unités distinctives bien identifiées et stables*. L'étiquette "changement phonologique" doit être réservée aux premiers. Quand, dans un mot donné, un phonème est remplacé, par imitation d'un autre usage ou pour toute autre raison quelle qu'elle soit, par un autre phonème de la même langue ou du même idiolecte, aucun changement phonologique n'est impliqué. Ce qui change est l'identité formelle du mot. »] (M.In. : p. 32-33). Elle implique ainsi également la dualité de niveau qui est constitutive des problématiques phonologique et morphologique, et qui vient en lieu et place de la distinction saussurienne entre morphologie et phonétique. Voir *infra*.

⁸²⁷ « Mais l'approche la plus aisée de la dynamique d'une langue consiste à rassembler de l'information concernant des gens appartenant à la même communauté linguistique, à la même strate sociale et au même niveau culturel, mais à différents groupes d'âge. »

« L'enquête Martinet a révélé et l'enquête Deyhime a confirmé que différentes régions de la France présentent, en matière de système phonologique, des stades différents de l'évolution d'un même système plus ancien. » (M.Ev. : p. 173).

On lit ensuite :

« A côté du Nord, où le français central s'impose aux dépens du picard et du flamand, de la Bretagne largement allophone, du Sud-Est et du Midi, anciens domaines du franco-provençal et du provençal, où le français ne s'est pas imposé sans être teinté par les usages linguistiques locaux, il y a toute une zone moins périphérique où ce qui distingue les prononciations du cru des habitudes parisiennes est moins le fait de divergences locales traditionnelles que celui de la conservation de traits qui caractérisaient autrefois le français de la Cour et de la Ville, mais qui ne sont plus guère attestés à Paris aujourd'hui ; un seul exemple, très caractéristique : dans un croissant qui se situe à plus de 150 kilomètres de Paris, tout autour du Bassin parisien, sauf vers le nord, un croissant qui commence aux Ardennes, se continue par la Bourgogne, le Berry, la région de la Loire et la Normandie, on constate le maintien des distinctions de quantité vocalique, trait qui, nous le savons par d'autres sources et par les déclarations d'anciens grammairiens, caractérisait le français le plus central, le plus parisien, au XVII^e siècle et plus tard. » (M.Ev. : p. 173-174).

La distinction entre temps et espace apparaît également dans *La Prononciation du français contemporain* (1945), où Martinet distingue trois paramètres de variation des langues, l'espace, le temps et les classes sociales :

« C'est un fait bien connu que le parler varie dans l'espace et dans le temps, et il n'était point nécessaire de le confirmer à l'aide des résultats exposés ci-dessus. Mais il est une autre vérité qui n'a pas non plus besoin de confirmation, c'est que le parler varie selon les classes sociales. » (M.PFC : p. 223).

On lit cependant dans « "C'est jeuli, le Mareuc !" » (1958) :

« Une étude approfondie de la nature phonétique de *o* ouvert tendrait donc à se présenter comme la détermination de l'expansion d'un trait populaire parisien, horizontalement (dans l'espace) et verticalement (dans la société) ; on s'attendrait à constater que la profondeur de la voyelle croît au fur et à mesure que l'on s'éloigne du Paris populaire. » (M.Jeu. : p. 197-198)

puis Martinet évoque de même dans « Structural Variation in Language » (1962) « the by now well established facts that structural differences do not necessarily prevent mutual understanding and that languages may be said to vary through geographic or social space⁸²⁸ » (M.Var. : p. 231-232). Espace et société ainsi associés comme espaces respectivement horizontal et vertical, ou géographique et social⁸²⁹, demeure l'opposition entre espace et temps, que l'on retrouve notamment dans *La Linguistique synchronique* (1965) :

⁸²⁸ « les faits maintenant bien établis que les différences structurales n'empêchent pas la compréhension mutuelle et que l'on peut dire que les langues varient à travers l'espace social et géographique ».

⁸²⁹ Les rapports entre espaces social et géographique sont envisagés plus en détails dans les *Mémoires d'un linguiste*. Voir M.Mé. : p. 312-315.

« Tout ceci concourt à mettre en lumière un caractère fondamental du langage humain : l'étonnante latitude de ses variations dans l'espace et le temps, de communauté à communauté et à travers les siècles. » (MLS : p. 12)

et dans « Frontière politique et faisceau d'isoglosses » (1970) :

« Dès la fin des années 1930, l'hypothèse phonologique de base selon laquelle les sons d'un parler se ramènent à un nombre déterminé d'unités avait reçu maintes confirmations. Elle était, bien entendu, latente dans l'enseignement néo-grammairien relatif à la régularité des changements phonétiques et guidait, en fait, la pratique de la plupart des linguistes. Que le système phonologique, c'est-à-dire le nombre et les rapports des unités distinctives, variât d'une génération à l'autre, on l'admettait tacitement sans soupçonner à quel point ce qui s'imposait comme un seul et même idiome, pouvait, en la matière, comporter de différence de sujet à sujet. Dès 1938, on enseignait à l'École pratique des hautes études la phonologie diachronique, c'est-à-dire, pour l'essentiel, la façon dont les systèmes peuvent se modifier dans la transmission de la langue des parents aux enfants. Le changement dans la *continuité temporelle* était donc un fait bien identifié et soumis à l'examen.

Il restait à voir comment se présentait la variation phonologique dans la *contiguïté spatiale*. C'est à cette fin que le signataire de ces lignes avait, au printemps de 1943, dressé le plan d'une enquête dialectologique aux maillons serrés, puisqu'elle comportait une quarantaine de points d'enquête pour une zone trapézoïdale de trente kilomètres de haut et de six à douze de large⁸³⁰. » (M.Is. : p. 181).

Leur rapport est envisagé dans « Structural Variation in Language », où Martinet écrit :

« Words designating processes also designate, as a rule, situations resulting from those processes. "Variation" is no exception, and the reader confronted with the above title may well wonder whether it refers to the variation any linguistic structure may undergo through time or the by now well established facts that structural differences do not necessarily prevent mutual understanding and that languages may be said to vary through geographic or social space. It is likely that those whose main interest lies in diachronic research will understand "variation" as pointing to a process, whereas for those who concentrate on synchronic description, the term may suggest dialectal and even idiodialectal differences.

Offhand, variation through time and variation through space seem to raise totally different problems for any one who is not satisfied with pure and simple observation and listing : on the one hand why do languages change ; on the other hand how do people manage to understand one another in spite of differences in their handling of the language. Yet there is between the two domains a fairly obvious connection : it would seem that any language at any moment is in a process of change so that the startling differences which come to sight when comparing two fairly different stages of the same language are nothing but the accumulation of successive modifications and adjustments. Now, the co-existing members of a given community are not all affected at the same time by the factors that determine linguistic variation, which implies that some transient factors will affect only certain geographic sections, social strata, or age groups of the community : changes will take place both in the process of transmission of language to new generations and through the spread of new linguistic habits, which means that differences will exist between the speech of different generations and that at a certain point in time some sections of the community will have been affected by the spread of a new habit, whereas other sections will not yet have been reached. In other words

⁸³⁰ Il s'agit là de l'enquête d'Hauteville, publiée dans *La Description phonologique* (1956).

linguistic change, i.e., variation in time is hardly conceivable without variation in space from one section of the community to another. This implies that any attempt to account for linguistic change will have to reckon with variation in space as one of the dimensions in which it takes place : when proceeding at a certain speed, linguistic change does not affect mutual understanding or, if we put it differently, the necessity of mutual understanding regulates the process of linguistic change. This should by no means be understood as implying that mutual understanding is always necessarily a retarding or restraining factor : language changes under the pressure of changing communicative needs in permanent contact with least effort on the one hand, tradition on the other hand. Linguistic variation as a process can be fully understood only through a synchronic consideration of the dynamics of language.

Structural variety through space is of course a result of structural variety through time. But, once established, it raises a number of specific problems such as how people with different linguistic structures manage to communicate. This leads to the positing of diasystems singling out such features of various dialects or idiolects as are common to all members of the community at large. A further problem is raised by the fate of those features which are no part of diasystems, one which should be solved within the frame of a chapter devoted to linguistic convergence⁸³¹. » (M.Var. : p. 232-233).

⁸³¹ « Les mots désignant les processus désignent également, en règle générale, les situations résultant de ces processus. "Variation" ne fait pas exception, et le lecteur confronté au titre ci-dessus pourrait bien se demander s'il réfère à la variation que toute structure linguistique peut subir au fil du temps ou aux faits maintenant bien établis que les différences structurales n'empêchent pas la compréhension mutuelle et que l'on peut dire que les langues varient à travers l'espace social et géographique. Il est vraisemblable que ceux dont l'intérêt principal réside dans la recherche diachronique entendront "variation" comme désignant un processus, tandis que pour ceux qui se concentrent sur la description synchronique, le terme suggèrera des différences dialectales et même idiolectales.

De but en blanc, la variation à travers le temps et la variation à travers l'espace semblent poser des problèmes totalement différents pour quiconque ne se satisfait pas de l'observation et du listage purs et simples : d'un côté pourquoi les langues changent ; de l'autre comment les gens réussissent à se comprendre en dépit de différences dans leur maniement de la langue. Cependant, il y a entre les deux domaines une relation assez évidente : il semblerait que toute langue à tout moment est dans un processus de changement de sorte que les différences saisissantes qui sautent aux yeux lorsqu'on compare deux stades assez différents de la même langue ne sont rien d'autre que l'accumulation de modifications et d'ajustements successifs. Or, les membres coexistants d'une communauté donnée ne sont pas tous affectés en même temps par les facteurs qui déterminent la variation linguistique, ce qui implique que certains facteurs passagers affecteront seulement certaines sections géographiques, certaines strates sociales ou certains groupes d'âge de la communauté : les changements prendront place à la fois dans le processus de transmission du langage aux nouvelles générations et à travers la propagation de nouvelles habitudes linguistiques, ce qui signifie que des différences existeront entre le langage de générations différentes et qu'à un certain point dans le temps certaines sections de la communauté auront été affectées par la propagation d'une nouvelle habitude, alors que d'autres sections n'auront pas encore été atteintes. En d'autres termes, le changement linguistique, c'est-à-dire la variation dans le temps, est à peine concevable sans variation dans l'espace d'une section de la communauté à une autre. Cela implique que toute tentative pour rendre compte du changement linguistique aura à compter avec la variation dans l'espace comme avec l'une des dimensions dans lesquelles il prend place : quand il procède à une certaine vitesse, le changement linguistique n'affecte pas la compréhension mutuelle ou, pour le dire différemment, la nécessité de la compréhension mutuelle régule le processus du changement linguistique. Cela ne doit en aucun cas être compris comme impliquant que la compréhension mutuelle est toujours nécessairement un facteur retardateur ou restrictif : le langage change sous la pression des besoins changeants de la communication en contact permanent avec le moindre effort d'un côté, la tradition de l'autre. La variation linguistique comme processus ne peut être pleinement comprise que par une considération synchronique de la dynamique du langage.

La variété structurale à travers l'espace est bien sûr un résultat de la variété structurale à travers le temps. Mais une fois établie, elle pose un certain nombre de problèmes spécifiques, tel que le problème de la manière dont les gens réussissent à communiquer avec des structures linguistiques différentes. Cela conduit à poser des diasystèmes distinguant les traits de divers dialectes ou idiolectes qui sont communs à tous les membres de la

Martinet oppose ici processus et résultat et, parallèlement, temps – « variation que toute structure linguistique peut subir au fil du temps » – et espace – « les langues varient à travers l'espace social et géographique ». A nouveau, cependant, il s'agit moins de faire de la diversité un résultat de l'action du temps que d'affirmer que le changement a une dimension spatiale, dans la mesure où le changement affecte progressivement les différentes sections de la communauté. L'expression est significative : Martinet pose tout d'abord que « certains facteurs passagers affecteront seulement certaines sections géographiques, certaines strates sociales ou certains groupes d'âge de la communauté », mais ensuite qu'« à un certain point dans le temps certaines sections de la communauté auront été affectées par la propagation d'une nouvelle habitude, alors que d'autres sections n'auront pas *encore* été atteintes » (nous soulignons). Autrement dit, si Martinet reconnaît la cause temporelle de la variation spatiale – « La variété structurale à travers l'espace est bien sûr un résultat de la variété structurale à travers le temps. » – il postule par ailleurs en amont l'unité de la langue, unité qui permettra de rapporter cette variation à l'évolution de la structure. S'opposent ainsi deux questions dont Martinet affirme le caractère respectivement diachronique et synchronique – « Il est vraisemblable que ceux dont l'intérêt principal réside dans la recherche diachronique entendront "variation" comme désignant un processus, tandis que pour ceux qui se concentrent sur la description synchronique, le terme suggèrera des différences dialectales et même idiolectales. » –, en même temps que l'articulation dans le postulat fonctionnaliste qui inscrit l'évolution dans le fonctionnement⁸³² – « Cela implique que toute tentative pour rendre compte du changement linguistique aura à compter avec la variation dans l'espace comme avec l'une des dimensions dans lesquelles il prend place : quand il procède à une certaine vitesse, le changement linguistique n'affecte pas la compréhension mutuelle ou, pour le dire différemment, la nécessité de la compréhension mutuelle régule le processus du changement linguistique. » – : « pourquoi les langues changent », « comment les gens réussissent à se comprendre en dépit de différences dans leur maniement de la langue » ? La dualité de l'espace et du temps se trouve dès lors tout à la fois résorbée et maintenue, à un double (ou triple) niveau : comme il apparaissait déjà ci-dessus avec la distinction de deux types de processus évolutifs – phonologique et non phonologique –, cette dualité est corrélative de l'existence de deux types d'évolution, les changements intervenant « dans le processus de transmission du langage aux nouvelles générations » et la « propagation de nouvelles habitudes linguistiques », qui sont cependant deux modalités d'évolution de la structure ; en second lieu, la variété structurale à travers l'espace, effet de la variation structurale à travers le temps dont elle est par ailleurs une manifestation, « pose un certain nombre de problèmes spécifiques, tel que le problème de la manière dont les gens réussissent à communiquer avec des structures linguistiques différentes », où l'on retrouve la question que nous venons de qualifier de synchronique ; enfin, Martinet affirme alors l'existence de diasystèmes, qui lui permet de distinguer entre deux types de traitement de la diversité spatiale, selon que les traits linguistiques en question font ou non partie de tels diasystèmes ; on retrouve ainsi, mais à un

communauté dans son ensemble. Le destin des traits qui ne font pas partie de diasystèmes soulève un autre problème, problème qui devra être résolu dans le cadre d'un chapitre consacré à la convergence linguistique. »

⁸³² Articulation dans le cadre de laquelle, nous y reviendrons, l'évolution de la structure, en tant que mode de rassemblement d'usages divers, prend la place de la dimension saussurienne du social.

autre niveau – et apparaît ainsi nettement le caractère contradictoire de l’élaboration martinettienne, impliquant le double statut de l’usage que nous avons tenté de mettre en évidence – le premier type de maintien de la distinction entre temps et espace, dont dépend l’opposition entre divergence et convergence, que nous envisagerons dans la troisième section de cette analyse. La notion de diasystème nous reconduit ainsi à celle de synchronie dynamique, dont apparaît d’autant plus nettement le caractère de modalité de description et d’outil de résolution d’un problème fondamentalement synchronique, en même temps que le rôle d’articulation entre synchronie et diachronie, le fondement de ce dernier étant précisément l’utilisation de la diachronie comme principe d’ordonnance de la structure.

La notion de diasystème apparaît à plusieurs reprises dans les textes de Martinet. On lit notamment dans *A Functional View of Language*, au terme d’un développement consacré à la diversité dans l’espace et dans le temps⁸³³ :

« La conclusion pratique qu’on peut tirer de tout ceci, c’est qu’une description linguistique qui n’est pas celle d’un idiolecte daté doit être suspectée de recouvrir des usages différents. Si les variations existantes ne sont pas sacrifiées au nom de la simplicité de la description et qu’elles sont fidèlement présentées, on aboutira à l’établissement d’une sorte de hiérarchie parmi les oppositions linguistiques : il apparaît que certaines distinctions sont universelles chez les membres du groupe considéré et que d’autres ne sont maintenues que par certains membres de la communauté et négligées par les autres. Si la langue à l’étude est l’anglais d’Amérique pris dans son ensemble, on signalera ainsi que *horse* et *hoarse*, *morning* et *mourning* sont maintenus distincts par certains locuteurs tandis que d’autres les prononcent de la même façon. Ce type de distinction ne sera pas mis sur le même plan que celle qui existe entre *card* et *cord*, *lard* et *lord* qui, elle, semble universelle. Dans une description du français pris dans son ensemble, on ne pourra pas dire que *près* diffère de *prés* de la même manière que *pris* diffère de *prés*, bien que physiquement ces trois voyelles soient très voisines des voyelles cardinales [i, e, ε]. En effet, *tous* les Français distinguent *près* de *pris* mais des millions d’entre eux confondent *prés* et *près*⁸³⁴. » (M.LF : p. 129-130).

S’opposaient de même dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) un « système phonologique individuel » (M.PFC : p. 9) et « la langue française en général dans son fonctionnement comme langue commune » (M.PFC : p. 9), et on lisait dans « “C’est jeu, le Mareuc !” » (1958) :

« [...] on essaiera d’expliquer par le contact à Paris du nouvel avatar /a/ ~ /α/ avec l’ancien /ǣ/ ~ /ā/ ramené de province, l’anarchie de fait qui sévit dans la répartition des

⁸³³ Voir M.LF : p. 128 [M.FVL : p. 105-106], cité dans le troisième chapitre de la première partie.

⁸³⁴ « The practical conclusion to be derived from this is that a linguistic description that is not expressly that of a dated idiolect should be expected to subsume divergent usages. If existing variations are not sacrificed on the altar of descriptive simplicity and are duly presented, the result will be the establishment of some sort of hierarchy among linguistic oppositions : some distinctions are found to be universal among the members of the group under consideration ; others are found to be kept by some members only and to be disregarded by other members. If the language at stake is American English as a whole, it will be pointed out that *horse* and *hoarse*, *morning* and *mourning* are kept distinct by some speakers, while others pronounce them alike, and this type of distinction will not be put on the same level as that between *card* and *cord*, *lard* and *lord* which seems to be universal. In describing French in general, it cannot be said that *près* differs from *prés* in the same way as *pris* differs from *prés*, although physically the three vowels are close to cardinal [i e ε], because *all* French speakers distinguish *prés* from *pris*, but millions identify *prés* and *près*. » (M.FVL : p. 107).

deux phonèmes et qui, dans l'usage général, fait en réalité fonctionner la langue avec une seule unité distinctive de grande aperture » (M.Jeu. : p. 207).

On notera, dans ces deux dernières citations, le terme de *fonctionnement*. La mise au jour d'un diasystème a en effet partie liée avec l'opposition entre structure et fonctionnement, formalisme et réalisme et, dans le cadre de la métaphore choisie par Martinet, anatomie et physiologie. Rappelons en effet ce passage de « Fonction et pertinence communicative » (1981) :

« Après plus d'un siècle d'une linguistique comparée qui se pensait historiciste, la linguistique descriptive s'est présentée comme synchronique. D'inspiration saussurienne en Europe, elle a conçu la synchronie comme statique. Elle a identifié l'état de langue et la coupe saussurienne de l'arbre. Saussure identifie la synchronie linguistique à la tranche qui apparaît lorsqu'on a coupé un arbre. On voit les vaisseaux qui affluent, et l'étude synchronique serait l'étude d'une telle surface. Naturellement une telle étude ne peut être que strictement statique. Il n'est pas question d'y percevoir la sève qui monte. On constate simplement l'existence de vaisseaux dans lesquels la sève montait lorsque l'arbre fonctionnait. Lorsque, par exemple, on a voulu établir des systèmes de phonèmes, on l'a fait naturellement en étudiant les relations mutuelles des phonèmes, c'est le fondement même de la linguistique structurale. Mais tous ces phonèmes ont été mis sur le même plan, sans tenir compte de leur fréquence ou de l'extension qu'ils ont dans la communauté. Il y a, certes, dans bien des études phonologiques, des considérations statistiques intéressantes : mais, pour l'essentiel, le système est établi selon le principe qu'un phonème qui se manifeste une seule fois dans la langue a le même statut que tous les autres phonèmes, même si sa rareté pourrait suggérer son instabilité. Je ne pense pas qu'on puisse reprocher aux premiers phonologues d'avoir opéré ainsi ; il s'agissait de réagir, de pousser très loin la synchronie, de durcir la synchronie. Avant Saussure et les structuralistes de Prague, la description synchronique des langues était considérée comme un exercice tout à fait mineur, indigne de l'attention des savants. En fait, en dépit des avertissements de Wilhem von Humboldt, on s'est comporté comme si la langue était un état de fait, un produit, et non un procès. Humboldt a dit que la langue n'est pas un *ergon*, c'est-à-dire un produit, mais une *energeia*, c'est-à-dire une énergie, quelque chose qu'il faut concevoir dans son déroulement.

Je dirai plus simplement, peut-être plus clairement, que ce n'est pas un produit fini, c'est une activité, un procès. Le message de Humboldt n'a pas été compris, un peu parce qu'il n'est pas toujours clair. En tout cas, sur ce point-là, au XX^e siècle, lorsque les gens se sont intéressés à la langue pour elle-même et en elle-même selon la formule du *Cours* de Saussure, cet aspect n'a guère été retenu. Il faut reconnaître qu'en dépit de ce que représentait le mouvement phonologique, l'influence de la graphie restait considérable. Pourquoi avons-nous tous l'impression que la langue est un produit et non un procès ? Essentiellement parce qu'en général, nous la représentons sous la forme d'un texte écrit. Pour pouvoir l'étudier nous la fixons, nous la durcissons au moyen, non seulement de la graphie traditionnelle, l'orthographe, mais aussi lorsque nous en donnons une notation phonologique qui aboutit précisément à la coupe transversale de Saussure. On a devant soi une forme figée, ce qui nous donne l'impression d'opérer avec un produit fini. Sans doute, n'est-il pas nécessaire d'insister beaucoup pour que vos auditeurs reconnaissent qu'une langue se présente en fonctionnement. Saussure lui-même, à qui l'on doit l'illustration de la coupe transversale, a présenté le fonctionnement du langage. Vous vous rappelez sans doute, dans le *Cours* de Saussure, les deux têtes qui échangent des messages linguistiques. La langue fonctionne et c'est ce fonctionnement qu'il nous semble, à nous fonctionnalistes, nécessaire de dégager. » (M.Pe. : p. 107-108).

La distinction entre fonctionnement et structure apparaissait également dans *Évolution des langues et reconstruction* (1973-1975) où, comme nous l'avons vu plus haut, Martinet écrit notamment :

« Il pourrait s'agir, en fait, [avec la distinction entre synchronie et diachronie] de deux façons différentes d'envisager et de rapprocher les phénomènes : d'une part, on classe les faits observés en rapport avec leurs possibilités d'assurer, ensemble ou concurremment, le fonctionnement d'une structure ; d'autre part, on les considère comme les avatars successifs d'un même complexe. » (M.ELR : p. 7)

puis :

« Mais, bien entendu, il y a beaucoup d'examen synchroniques qui portent leurs fins en eux-mêmes en ce qu'ils sont faits pour renseigner sur ce qu'est la structure et comment elle fonctionne pour satisfaire les besoins des usagers. » (M.ELR : p. 7-8).

On lit également, notamment, dans « Fonction et structure en linguistique » (1971) :

« La pertinence permet, elle aussi, de percer au-delà des différences et des analogies de surface, mais pour retrouver, non plus une identité hypothétique, mais le fonctionnement réel et la structure spécifique de chaque langue. » (M.Fo. : p. 37)

puis surtout :

« Être structuraliste, en linguistique, implique nécessairement, semble-t-il, qu'on considère qu'une langue est une structure [...]

Dans les usages contemporains, on note tout d'abord des emplois du terme en biologie et en psychologie, par exemple, avec une valeur statique pour désigner l'ensemble des éléments de base, indépendamment et par opposition à la dynamique de leur fonctionnement⁸³⁵. Cela n'est pas sans rappeler le synchronisme statique et exclusif du "structuralisme" à la mode. » (M.Fo. : p. 37-38).

Comme nous l'avons vu plus haut, la métaphore organique apparaît également dans « The Unity of Linguistics » (1954), où Martinet oppose à nouveau anatomie et physiologie :

« The unity of linguistics is to be found in the overcoming of the Saussurian antinomy between diachrony and synchrony. In simpler and more specific terms, it will result from the recognition that a real understanding of what a language is at a certain period, of how and why it changes from one age to another, can only be gained through a careful observation of how it serves the needs of all the sections of the community, the different generations in presence, the various social levels and dialectal subdivisions, and how it may, toward that end, have to compete with other languages. Instead of trying to prove the validity of their own structural theories at the expense of a language, descriptivists will have to order all the facts of that language according to their respective role and importance in its economy. Instead of brushing away as irrelevant, or disregarding as subordinate, semantics, phonetics, or both, they will have to look for information wherever information is to be found, taking of course great care to evaluate the reliability of every piece of it. The description of a language is not achieved through taking apart all the elements of its delicate machinery any more than a watch would be usefully and

⁸³⁵ Une note de 1975 précise : « Il serait plus exact de dire que ces emplois sont faits sans référence ou par opposition à la dynamique de leur fonctionnement. » (M.Fo. : p. 262).

exhaustively described through the linear display on a green cloth of all its springs and cogwheels. It is necessary to show how all the elements of both the language and the watch cooperate when at work. Anatomy, unless studied with a view to accounting for physiology, would amount to some sort of “necrology” or corpse-lore of little use or interest to anybody except perhaps professional embalmers. So far we have had, in descriptive linguistics, a little too much anatomy and not enough physiology, and the rigor after which some of us are striving too often resembles rigor mortis. But no analogy is fully satisfactory : the nature of the watch depends on the decisions of the watchmaker infinitely more than on its own functioning, and it would be for biologists to decide to what extent living specimens carry within themselves some of the germs of the future evolution of their species. In the case of language, observation will show, not only how they function today, but also how the ever changing and conflicting needs of their users are permanently at work silently shaping, out of the language, the language of tomorrow⁸³⁶. » (M.Un. : p. 5).

On lit ensuite dans « Fonction et structure en linguistique » :

« L’analyse des structures ne doit jamais aboutir à leur dislocation : l’analyse “anatomique” doit toujours être complétée par une “physiologie”, c’est-à-dire une étude du fonctionnement. Pour reprendre une illustration qui a servi, il ne s’agit pas de démonter la structure qu’est une montre pour en étaler, sur un feutre vert, tous les rouages et tous les ressorts, mais d’indiquer comment les traits pertinents de ces éléments contribuent à assurer le fonctionnement d’un outil d’information. » (M.Fo. : p. 42)

puis dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) :

« A dynamic conception of language presupposes that we do not deal with it as we would with a dead body in a morgue, but try to look at it as a means of satisfying some of the human needs, and essentially that of communication. In other terms, it derives from a

⁸³⁶ « L’unité de la linguistique doit être trouvée en surmontant l’antinomie saussurienne entre diachronie et synchronie. Dans des termes plus simples et plus spécifiques, elle résultera de la reconnaissance du fait qu’une réelle compréhension de ce qu’est une langue à une certaine période, de la manière et des causes de son changement d’une époque à une autre ne peut être obtenue que par une observation attentive de la manière dont elle sert les besoins de toutes les sections de la communauté, des différentes générations en présence, des différents niveaux sociaux et subdivisions dialectales, et de la manière dont elle peut, à cette fin, rivaliser avec d’autres langues. Au lieu d’essayer de prouver la validité de leurs propres théories structurales aux dépens d’une langue, les descriptivistes devront ordonner tous les faits de cette langue selon leur rôle et importance respectifs dans son économie. Au lieu de balayer d’un revers de main comme non-pertinentes, ou de négliger comme subordonnées, la sémantique, la phonétique, ou les deux, ils devront chercher de l’information là où l’information peut être trouvée, en prenant bien sûr grand soin d’évaluer la validité de chaque renseignement. On n’obtient pas la description d’une langue en prenant à part tous les éléments de sa délicate machinerie, pas plus qu’une montre ne serait utilement et exhaustivement décrite par l’exposition linéaire sur un tissu vert de tous ses ressorts et roues dentées. Il est nécessaire de montrer comment tous les éléments de la langue aussi bien que de la montre coopèrent quand ils fonctionnent. L’anatomie, à moins qu’elle ne soit étudiée en vue de rendre compte de la physiologie, équivaudrait à une sorte de “nécrologie” ou d’étude de cadavre, d’un usage et d’un intérêt restreints pour tout le monde, à l’exception peut-être des embaumeurs professionnels. Jusqu’ici nous avons eu, en linguistique descriptive, un peu trop d’anatomie et pas assez de physiologie et la rigueur que certains d’entre nous s’évertuent à obtenir ressemble trop souvent à la *rigor mortis*. Mais aucune analogie n’est pleinement satisfaisante : la nature de la montre dépend des décisions du fabricant de montres infiniment plus que de son propre fonctionnement, et ce serait aux biologistes de décider dans quelle mesure les spécimens vivants portent en eux certains des germes de l’évolution future de leur espèce. Dans le cas du langage, l’observation montrera non seulement comment ils fonctionnent aujourd’hui, mais également comment les besoins toujours changeants et toujours conflictuels de leurs usagers agissent en permanence, façonnant silencieusement, hors de la langue, la langue de demain. »

functional view of language, according to which observable facts should be graded according to their participation in the satisfaction of communicative needs⁸³⁷. » (M.ICPS : p. 2).

Notons d'emblée la circularité d'une telle distinction, constitutive de la notion même de diasystème : la structure est constituée des éléments, qui en assurent néanmoins le fonctionnement. Aussi Martinet peut-il également établir un rapport inverse entre structure et fonctionnement, comme dans ce passage de *A Functional View of Language*, où il caractérise la structure comme un aspect du fonctionnement de la langue, eu égard à l'existence de marges :

« A l'opposé⁸³⁸, le point de vue réaliste, selon lequel la structure est conçue comme un trait de la réalité linguistique, risque d'être confondu à tort avec la supposition naïve que tous les éléments présents dans le discours font partie de cette réalité, sans qu'on se préoccupe de savoir s'ils ont une fonction et quelle est cette fonction. En fait, dans une langue, la structure ne se manifeste, en quelque sorte, que comme un aspect de son fonctionnement. La variété des fonctions établit parmi les faits une hiérarchie qui implique la distinction entre le centre et la périphérie, et des méthodes différentes doivent être utilisées pour les décrire. La fonction est le critère de la réalité linguistique. Notre devoir est de décrire cette réalité, et l'on ne doit pas s'alarmer si l'un de nos concepts opérationnels, dans certains cas, ne nous est plus d'aucun secours. Ces concepts, celui de phonème par exemple, correspondent réellement à des aspects définis de la réalité linguistique telle qu'elle apparaît dans le comportement des locuteurs, et nous ne les apprécions que dans la mesure où ils y correspondent vraiment.

Nous ne devons pas hésiter à présenter comme tels les faits marginaux dans nos descriptions, parce qu'ils sont la preuve de l'authenticité de ces dernières. Les naturalistes, qui traitent leurs problèmes avec beaucoup plus de sérénité que ne le font nos théoriciens, sont très conscients de l'existence de faits marginaux dans les aspects de l'univers qu'ils doivent observer et décrire. Les zoologistes, par exemple, ont donné des descriptions de tous les phénomènes qui entraient dans leur champ d'observation et ils n'ont jamais tenté de se débarrasser de l'ornithorynque, quelque inclassable qu'il ait pu paraître. Pourquoi ceux qui étudient le comportement humain ne pourraient-ils accepter de l'envisager dans toute sa complexité⁸³⁹ ? » (M.LF : p. 14-15).

⁸³⁷ « Une conception dynamique de la langue présuppose que nous n'en traitons pas comme nous traiterions d'un cadavre à la morgue, mais que nous essayons de l'examiner comme un moyen de satisfaire quelques-uns des besoins humains, et essentiellement le besoin de communication. En d'autres termes, elle dérive d'une vue fonctionnelle du langage, selon laquelle les faits observables doivent être classés selon leur participation à la satisfaction des besoins communicatifs. »

⁸³⁸ Martinet vient de mettre en évidence les rapports entre formalisme et irréalisme. Voir M.LF : p. 13-14 [M.FVL : p. 4-5], cité dans le premier chapitre de la première partie.

⁸³⁹ « The realistic conception of linguistic structure as a feature of linguistic reality is apt to be mistaken for the naïve assumption that all that is physically present in speech is part of that reality, irrespective of whether it has function and what that function is. Actually, structure can be found in language only, as it were, as an aspect of its functioning. The varieties of function establish among data a hierarchy which involves distinguishing between cores and margins, for whose description different methods have to be used. Function is the criterion of linguistic reality. Our duty is to describe that reality, and it should be no cause of alarm if one of our operational devices is found to fail us at certain point. These devices, such as phonemes, for instance, do correspond to definite aspects of linguistic reality as shown by the speakers' comportment, and we value them in so far as they do, but no further.

We need not be ashamed of presenting marginalities as such in our descriptions, because they are the proof of the latter's truthfulness. Natural scientists, who approach their own problems far more soberly than do our theorists, are well aware of marginalities in those aspects of the universe it is their duty to investigate and to

Il s'agit en effet ici, en premier lieu, de la hiérarchie des pertinences, et de l'opposition corrélatrice entre réalité physique et réalité linguistique (fonctionnelle). La structure apparaît ainsi tout à la fois comme un produit de l'analyse fonctionnelle et comme le cadre d'une telle analyse, qu'il s'agisse d'ailleurs de l'analyse fonctionnelle elle-même, dont nous avons vu les difficultés dans la première partie de ce travail, ou de l'analyse du fonctionnement de la structure qu'implique la notion de dynamisme. On retrouve donc ici la circularité des rapports entre fonction et structure, dédoublée par la notion de fonctionnement, mais dont le dédoublement s'inscrit dans la continuité des enjeux que nous avons tenté de mettre au jour dans le troisième chapitre de la première partie, qui concernent la constitution de l'objet au sens de l'extériorité objectale et non seulement, comme dans les analyses précédentes, au sens de l'objet d'analyse⁸⁴⁰. La circularité des rapports entre fonction et structure, c'est-à-dire la reconstruction qu'implique la notion de fonctionnement (son caractère analytique), apparaît de manière très nette dans certains passages. Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, on lit notamment dans « Vers une langue commune » (1982) :

« En résumé, ce que les créateurs et propagateurs de nouvelles langues communes ne doivent jamais oublier, c'est que, quelque structurée que soit toute langue, elle ne peut fonctionner que s'il existe, chez ceux qui la parlent et l'écrivent, une grande tolérance, l'acceptation de formes et de valeurs autres que celles qu'on connaît depuis toujours et qu'on pratique, la conviction que la compréhension mutuelle naît du désir de communiquer, qu'une langue souple vaut mieux qu'une langue "pure" » (M.Ve. : p. 109)

où la notion de fonctionnement est liée à la multiplicité des usages, et où la précision « quelque structurée que soit toute langue » n'est pas sans rappeler la notion d'aspect du fonctionnement de la langue. Rappelons également ce passage de « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980), cité dans les deuxième et troisième chapitres de la première partie et où Martinet commente un segment de sa définition d'une langue :

« "...en nombre déterminé dans chaque langue" : là encore nous sommes très dépendants de ce que nous allons appeler *langue*. Parce que si vous me dites, de but en blanc, "combien y a-t-il de phonèmes en français ?" Je répondrai : "dans lequel ?", "Chez moi ou chez ma femme ?" Pour ma part, j'en ai 36 ; elle se contente de 32. Je distingue entre /a/ et /ɑ/ ; elle ne le fait pas. Et vraiment ce n'est pas la peine ; si ça vous ennue, ne le faites pas.

Ici, certains linguistes vous arrêtent. "Êtes-vous bien sûr qu'on sait toujours exactement de combien de phonèmes on dispose ?" Et, de fait, il y a des moments où l'on n'est pas sûr. Entre les âges de 24 et 34 ans, j'ai perdu certaines distinctions

describe. Zoologists, for instance, have gone on registering all phenomena as they entered the field of their observation and have never tried to do away with the platypus. Why cannot those who study man's behaviour become reconciled to its entire range ? » (M.FVL : p. 5).

⁸⁴⁰ Signalons à cet égard une autre interprétation possible – diachronique – de la notion d'aspect du fonctionnement de la langue, proposée par Giovannina Madonia dans son article « Diachronie » de *La Linguistique, Guide alphabétique* (voir M.LGA : p. 77) et que nous envisagerons *infra*. Nous retrouverons en effet alors cette circularité des rapports entre fonction et structure, dont la dualité de la synchronie qu'implique la notion de synchronie dynamique n'est qu'une autre forme et dont apparaîtra le corollaire en termes de représentation : la dissolution de l'extériorité objectale. Comme nous l'avons signalé plus haut, la métaphore organique de l'anatomie/physiologie nous reconduit à l'organicisme. Il importe cependant avant tout de faire apparaître le caractère imaginaire d'une telle entité, à la mesure de son évidence, caractère qui apparaît au mieux chez Martinet.

phonologiques en français. Si donc vous m'aviez demandé, à 30 ans où j'en étais, j'aurais peut-être hésité. Cela n'empêche pas, cependant, qu'on doive poser le caractère discret des phonèmes, quitte à reconnaître que, dans certains cas, il y a des bavures, des cas limites. » (M.Emp. : p. 15-16).

S'il n'y est pas question de fonctionnement, Martinet y affirme en revanche la primauté de la structure, la prise en charge des « bavures » et des « cas limites », comme plus haut dans les *Mémoires d'un linguiste*⁸⁴¹, où il s'agissait significativement du passage d'une structure à une autre, des marges ou des « entorses », apparaissant comme une opération seconde : « Cela n'empêche pas, cependant, qu'on doive poser le caractère discret des phonèmes, quitte à reconnaître que, dans certains cas, il y a des bavures, des cas limites. » Rappelons enfin les développements relatifs aux notions de neutralisation et de syncrétisme, analysés dans le deuxième chapitre de la première partie, dans le cadre desquels Martinet distingue entre fonctionnement et fonction, comme dans ce passage de « Neutralisation et syncrétisme » (1968) :

« C'est là, sans doute, qu'il convient de distinguer entre "fonctionnement" et "fonction" : l'homonymie partielle aboutira à un fonctionnement défectueux sans que la fonction distinctive de l'opposition soit atteinte⁸⁴². » (M.Neu. : p. 71).

Le fonctionnement renvoie alors au signifiant, cependant que la fonction est constitutive de l'unité, autrement dit que le signifié est principe d'analyse. Il ne s'agit pas ici du fonctionnement de la structure, mais de celui de la communication⁸⁴³ ; la notion de

⁸⁴¹ Voir M.Mé. : p. 348-349, 347-348 et 281-282, cités plus haut. Voir également ce passage cité dans le troisième chapitre de la première partie : « Ce qui est constant dans mon enseignement et ma pratique, c'est, dans un premier temps, de postuler l'existence de structures nettes, de faire comme si l'on pouvait décrire une langue comme un tout uniforme, souvent donc de partir d'un idiolecte. Puis, dans un second temps, d'examiner la nature et l'extension des variations et les conditions de leur maintien ou de leur élimination. » (M.Mé. : p. 313-314).

⁸⁴² La notion de défaut de fonctionnement apparaît également dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » (1976) : « Two segments that can figure in the same "context" (understood in terms of compatibilities) are different units if the replacement of one by the other carries with a change in meaning *and* in form. When it is successful, this operation is known as "commutation", a term coined by Hjelmslev for a previously identified concept. This formulation does not imply that only such units are different as fit the conditions stated. Some pairs, known as homonyms differ in meaning but not in form. But it should never be forgotten that homonymy, be it total or partial (as in the case of syncretisms) is a defect in functioning that has to be remedied by reference to context or situation. » [« Deux segments qui peuvent figurer dans le même "contexte" (défini en termes de compatibilités) sont des unités différentes si le remplacement de l'une par l'autre entraîne un changement de sens *et* de forme. Quand elle réussit, cette opération est connue sous le nom de "commutation", un terme inventé par Hjelmslev pour un concept déjà identifié antérieurement. Cette formulation n'implique pas que seules les unités qui remplissent les conditions énoncées sont différentes. Certaines paires, connues sous le nom d'homonymes, diffèrent quant à la signification mais non quant à la forme. Mais on ne doit jamais oublier que l'homonymie, qu'elle soit totale ou partielle (comme dans le cas des syncrétismes) est un défaut de fonctionnement auquel on doit remédier en se référant au contexte ou à la situation. »] (M.Ba. : p. 9).

⁸⁴³ En témoigne notamment ce passage de « Que faire du "mot" ? » (1986), également cité alors : « On trouve partout des homonymes, c'est-à-dire une même forme qui correspond à des sens totalement différents. La communication langagière n'en est pas affectée si les homonymes n'apparaissent jamais dans exactement les mêmes contextes et les mêmes situations. » (M.Fai. : p. 133). Comme nous le verrons *infra*, on touche ici à la dissolution de la structure martinettienne, structure fonctionnant en même temps que métaphore du fonctionnement de la communication. Comme nous l'avons souligné ci-dessus (voir la note 840) cette dualité est liée pour une grande part à cette circularité des rapports entre fonction et structure. Il apparaît en effet ici que l'objectalisation de la structure implique l'oubli de sa constitution.

fonctionnement n'en apparaît pas moins à nouveau subordonnée à l'établissement préalable de la structure, dans le cadre de la problématique des rapports son/sens qui, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, construit la langue martinettienne comme signifiant. Comme il est apparu dans ce même chapitre, la distinction entre anatomie et physiologie apparaît également dans les textes de Saussure, dans des notes item et dans une note de la fin des années 1890⁸⁴⁴. Saussure récuse la métaphore anatomique au motif que « dans le mot anatomie et physiologie se confondent » :

« Aposème = cadavre de sème. Probablement cette comparaison peut s'autoriser, c'est-à-dire n'est pas dangereuse. Mais il y a cependant le danger qu'un cadavre reste chose organisée dans son anatomie, tandis que dans le mot anatomie et physiologie se confondent à cause du principe de conventionnalité. » (Saussure, 2002a : p. 107).

On lit de même un peu plus loin :

« *Item*. En faveur d'*Inertôme*. Même un terme comme *sôme* (σῶμα) deviendrait en très peu de temps, s'il avait la chance d'être adopté, synonyme de *sème* auquel il veut être opposé. C'est ici que la terminologie linguistique paie son tribut à la vérité même que nous établissons comme fait d'observation. –

Dans tout terme comme *sôme* au moins deux conditions prédisposent le mot à devenir = signe : 1° Coïncidence de la limite uni-spatiale. De sorte que quand même on veut dire par le *sôme* Zeus, précisément le contraire du sème *Zeus* – –, 2° Lors même qu'on dépouille un signe de son sens, toujours l'esprit met au moins dans le signe (ou le *sôme*) au moins l'INTENTION qui met les MUSCLES en mouvement et prouve ainsi une *volonté*. 3° Le *sôme* sera comme le cadavre divisible en parties *organisées*, ce qui est faux

Item. Dans l'être organisé la fonction peut mourir sans que l'organe meure. Même le cadavre possède encore ses organes, ce qui est matière à la science anatomique. Dans le mot, il n'existe absolument rien d'anatomique, c'est-à-dire aucune différence de pièces fondée sur un rapport de la fonction et de la pièce qui jouait pour cette fonction, il n'existe qu'une suite de phonations entièrement *semblables* entre elles, en ce que rien n'était plus propre à constituer le poumon du mot que son pied

Principe de l'*Identique capacité*.

Item. ~ Diathèse ? – ou diascomie ? pour économie à un moment donné de la langue. – (= Idiosynchronie).

Item. Comparaison avec anatomie et physiologie. Les deux ne font qu'un pour la langue – l'erreur est justement de croire que la *grammaire* est la physiologie (étudiant la *fonction*) pendant que la phonétique – ou phonologie ? – serait = anatomie. Très utile de

⁸⁴⁴ Voir la note 882 du deuxième chapitre de la première partie. Signalons ce passage du cours de morphologie indo-européenne de 1887-1888 (voir ci-dessus la note 340), où le propos apparaît significativement différent : « Le résultat de ce travail [d'analyse] conduit à reconnaître trois catégories d'éléments [[]] constitutifs du mot. *Racines*. *Suffixes*. *Désinences*.

Il faut le concours de deux ou trois de ces éléments pour former le mot et pour cette raison la première condition pour avoir une idée exacte de ce qu'on peut appeler *racine* ou *suffixe*, c'est de ne pas les considérer isolément, mais dans leurs rapports mutuels et dans leurs [[]] fonctions respectives au sein du mot.

<1° Les classes à part. 2° Le mécanisme, la *syntaxe* de ces éléments dans le mot. Et alors la définition.>

Je commencerai néanmoins par isoler artificiellement les racines, [[]] suffixes et désinences ; en second lieu seulement nous verrons leur agencement dans le mot, et alors aussi seulement nous pourrions en donner une définition exacte. [[]]

D'abord les éléments anatomiques du mot ; ensuite leur physiologie. » (Saussure, 1990b : p. 377-378).

voir par où la comparaison pêche. L'œil ne ressemble pas à la main, ni le poumon à l'épine dorsale ; et ainsi, même faisant abstraction de la fonction, l'anatomiste a devant lui dans chaque organe un *objet différent*. Mais aucune différence entre par exemple -î- signe du féminin et -i- signe d'optatif ; il n'y a que matière brute dès qu'on retire la fonction conventionnelle en linguistique. C'est la fonction dont est investi un phonisme qui fait que nous accordons passagèrement le titre d'*organe* à ce phonisme, qui en lui-même ressemble à tous les autres phonismes, et est susceptible de prendre absolument (*tel qu'il est*) n'importe quelle fonction.

Remarque semblable sur *structure* d'un mot. Encore une de ces images qui sous l'illusion de la clarté recouvrent des mondes d'idées fausses et mal conçues. Un mot n'a aucune *structure*. Dès qu'on fait abstraction du sens des différentes parties.

[...]

~~ Naturellement une *machine*, un *mécanisme* ne peut pas plus qu'un *organisme* se comparer. Là aussi il y a une anatomie, et une physiologie. » (Saussure, 2002a : p. 113-114)

puis dans la note de la fin des années 1890 :

« Anatomie et physiologie.

Y a-t-il une chose qui soit l'analyse *anatomique* du mot ? Non. Pour la raison suivante : L'anatomiste sépare, dans un corps organisé, des parties qui, *après abstraction de la vie, sont néanmoins le fait de la vie*. Anatomiquement l'estomac est une chose, comme il l'était physiologiquement pendant la vie : c'est pourquoi l'anatomiste ne fait pas passer son couteau par le milieu de l'estomac, il suit tout le temps les contours, dictés et établis par la vie, qui le conduisent autour de l'estomac, et l'empêchent en même temps de confondre avec lui la rate, ou autre chose Prenons maintenant le *mot* privé de vie, (sa *substance phonique*) : forme-t-il encore un corps organisé ? A aucun titre, à aucun degré. De par le principe central que la relation du sens au sôme est arbitraire, irrémisiblement il arrive que ce qui était tout à l'heure ἀπο-δεικ-το-ς n'est plus qu'une masse amorphe $a + p + o + d + e +$

A mettre quelque part :

Avec *sôme* je fais encore une concession, car un σῶμα quoique mort évoque l'organe.

D'abord le *sème* ?

Le sôme. Et il faut cette inélégance plantureuse, profonde, volontaire du terme pour que soit supprimée enfin toute voie à la paronymie perpétuelle faisant dans le discours l'équivoque []

Et encore ne suis-je pas persuadé que, si *sôme* est accepté, on ne revoie sôme bientôt, au double sens de nouveau de mot, avec tous les *vices indélébiles* attachés au premier.

La raison est simplement la vie : un mot ne vit que [], et il est dans la *vie générale* uniquement à cause de []

Or cette raison est tellement puissante que c'est presque une entreprise impossible de chercher des termes établissant la séparation de ce qui est forme ou sens, j'entends des termes valant absolument et dont on ne soit pas exposé à être victime et dupe au premier détour du chemin. Car ces termes seront toujours empruntés à la dissection du corps vivant : [] » (Saussure, 2002a : p. 257-258).

Les deux distinctions sont relativement différentes, dans la mesure où Martinet oppose la structure à son fonctionnement, Saussure la substance phonique à son sens. Les propos saussuriens définissent cependant le signe comme « tout-un », *articulus* qui n'existe que par la

combinaison du son et du sens. Le contraste est ainsi très net entre cette définition du signe comme effet et manifestation d'un fonctionnement et la définition martinettienne de la langue comme structure fonctionnant, impliquant la dualité de niveau que nous venons de voir, dans le cadre de laquelle l'unité s'oppose à sa fonction. Or, tandis que l'équivalence établie par Saussure entre anatomie et physiologie subordonne l'identité à la fonction, l'élaboration martinettienne se heurte aux mêmes difficultés que celle de Jakobson. Dans « Des labio-vélaires aux labiales dans les dialectes indo-européens » (1972), Martinet distingue entre deux types de changements phonétiques, selon qu'il s'agit d'un changement graduel ou d'une mutation brusque :

« On distinguera soigneusement, en matière de changements phonétiques, entre ceux qui résultent du déplacement progressif d'une articulation et qui sont sans doute les plus fréquents, et ceux qui ne peuvent se concevoir que comme une mutation brusque où l'on ne saurait imaginer d'intermédiaires entre l'articulation ancienne et la nouvelle. Le passage du timbre [a] au timbre [ε], celui d'un [p] à glotte ouverte à un [ph] aspiré sont du premier type. Le passage de la labiovélaire [k^w] à la labiale [p] est du second. Dans le premier cas, les générations successives se relaient, chacune réduisant un peu plus l'aperture de la bouche ou prolongeant un peu plus l'ouverture de la glotte. Dans le second, certains enfants qui s'essaient à reproduire [k^w], concentrent au niveau des lèvres l'occlusion et l'articulation labiale caractéristiques de ce complexe articulaire, d'où remplacement soudain de [k^w] par [p]. Il s'agit là d'un accident dont la pression exercée par l'entourage empêchera normalement la répétition et l'extension, mais qui, dans certaines circonstances favorables, pourra se généraliser. » (M.Lab. : p. 173).

Le premier type de changement est à nouveau envisagé dans la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques* :

« Tout d'abord, ce qui apparaît soudainement comme une modification du système des phonèmes commence très souvent par une réduction progressive de la différence entre deux unités jusqu'au jour où les enfants n'entendent plus la différence minime que font encore les parents, ils n'apprennent jamais à la réaliser dans leur propre usage. » (M.ECP.1981 : p. 7).

On lit en outre, un an après « Des labio-vélaires aux labiales dans les dialectes indo-européens », dans « Aperçu historique et critique sur l'évolution de la langue⁸⁴⁵ » (1973/1973-1974) :

« Dans le domaine phonologique, certains linguistes, qui tenaient à mettre en valeur le caractère discret des unités distinctives, ont insisté sur l'existence d'une solution de continuité dans la transmission d'une distinction d'une génération à une autre : les parents pratiquent une distinction que les enfants n'acquièrent jamais.

L'observation a montré que c'est bien ainsi que les choses se passent le plus souvent. Mais si l'élimination totale se réalise d'un coup, elle est normalement précédée d'un affaiblissement graduel de la différence entre les phonèmes en cause : les jeunes Parisiens qui n'acquièrent jamais la distinction entre *a* d'avant et *a* d'arrière ont appris leur langue au contact de gens qui ou bien ne la connaissaient pas eux-mêmes ou qui la réalisaient au moyen de deux timbres si voisins que ceux qui les écoutaient ne la percevaient guère.

⁸⁴⁵ Ainsi que dans « Le locuteur face à l'évolution », où l'on retrouve ce passage presque mot pour mot. Voir M.Lo. : p. 45.

La perte d'une opposition phonologique est souvent précédée d'une période où la répartition d'une distinction à travers le vocabulaire varie d'un sujet à un autre. On comprend qu'un enfant qui, pour *âge*, entend tantôt [aʒ] ou [ɑʒ], pour *sable*, tantôt [sabl] ou [sabl], éprouve quelques difficultés à concevoir [a] et [ɑ] comme des réalités linguistiques distinctes.

Si donc l'observation qui se poursuit depuis quelques décennies n'infirme pas la conception du phonème comme une unité discrète, elle tend à indiquer que l'élimination d'une opposition ne se réalise guère avant que l'évolution ait abouti à en brouiller la perception. Quand deux unités distinctives ne se différencient que par un trait qui n'existe que là, ou dans des conditions assez particulières, et que, de leur indistinction occasionnelle, ne résulte aucun trouble sérieux dans la communication, leurs réalisations peuvent tendre à se rapprocher au point qu'un auditeur, enfant ou étranger, qui ne pratique pas cette distinction au départ, sera incapable de la percevoir.

Ici, plus encore qu'en matière de monèmes grammaticaux, l'évolution comme telle a toute chance de passer inaperçue. » (M.Ap. : p. 19-20).

Le passage est intéressant, dans la mesure où la notion de « solution de continuité » s'y trouve corrélée au caractère discret des phonèmes, constitutif de la structure, cependant que la notion de changement graduel semble susceptible de remettre en cause une telle discrétion : « Si donc l'observation qui se poursuit depuis quelques décennies n'infirme pas la conception du phonème comme une unité discrète, elle tend à indiquer que l'élimination d'une opposition ne se réalise guère avant que l'évolution ait abouti à en brouiller la perception. » On notera, à cet égard, d'une part que dans ce passage, comme dans celui de « Des labio-vélaires aux labiales dans les dialectes indo-européens », Martinet situe le changement à la jointure des générations, d'autre part qu'il affirme que « l'évolution comme telle a toute chance de passer inaperçue ». Il est difficile de ne pas rapprocher l'attribution des changements à la succession des générations de la notion de diasystème dont il vient d'être question. Martinet écrit d'ailleurs ensuite dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975) :

« Let's, for instant, revert to the case of /ɛ/ versus /œ/ in French. What do we actually mean when we say that these two phonemes have merged in native Parisian usage ? Actually that Parisian-born children of Parisian-born parentage are not likely to have a chance to learn two different articulatory habits /ɛ/ and /œ/, but only one that hovers around [æ]. The reasons for this are either that their parents and playmates no longer make the difference, or that some of them do but in such an indistinct way as to prevent the young language learners from hearing it. But of course most of those children will eventually come across some speakers of the language who still preserve the opposition. If they have reached a certain age and mustered enough self-confidence, they will disregard and, unconsciously, be deaf to such a deviation from their own usage as the word *emprunt* pronounced with [œ]. But in certain cases, for instance, by imitation of an impressive or revered teacher, they may reproduce words, new to them, with the strange articulation. There are cases on record of people who never use [œ] in daily life, but use it to the exclusion of /ɛ/ in words heard in the chemistry class, like *alun* "alum" and *tungstène* "tungsten". This means that in a vast and complex community phonemic oppositions die hard, but not that phonological changes as such spread word by word. In the present case, the phonological change proper begins when the performances of the /ɛ/ and /œ/ phonemes get closer to each other, and it is terminated when a generation of children fail to perceive the difference and consequently fail to reproduce it. If later on, people who can and do distinguish between *brin* and *brun* feel that it is more fashionable to pronounce *emprunt* with [æ] because that is what they have heard social leaders or Parisian tourists say, we have no longer to do with a phonological change, but with the

adoption of another phoneme distribution. In the long run, the outcome may be the same, namely the total elimination of [œ] and the dropping of /ɛ/ ~ /œ/ opposition. Yet we are less interested here in the outcome than in how the things come to pass⁸⁴⁶. » (M.In. : p. 37-38)

puis :

« If one has been taught, not only that phonological systems are made up of discrete units, but also that these units are basically the same in all languages, and that even if a discrete unit may well appear under the form of different allophones, these allophones can be listed and identified, so that they, in a sense, partake in the discreteness of the phonemes, one hardly avoid concluding that no change can take place except by means of jumps from one unit or allophone to another. Only those who know that linguistic identity does not imply physical sameness, can accept the notion that discreteness does not rule out infinite variety and be thus prepared to perceive the gradualness of phonological shifts⁸⁴⁷. » (M.In. : p. 38).

Le premier passage nous reconduit à la dualité de l'espace et du temps. On y retrouve en effet la distinction entre changement phonologique proprement dit et adoption d'une autre distribution de phonèmes. Or, tandis que Martinet parle dès lors nécessairement du changement survenu dans un usage – celui de la génération d'enfants qui manque à percevoir la différence et dès lors à la reproduire – il affirme ensuite, dans le second passage, que la conception fonctionnaliste de l'identité – dans le cadre de la distinction entre réalité physique

⁸⁴⁶ « Revenons pour un instant au cas de /ɛ/ vs /œ/ en français. Que voulons-nous réellement dire quand nous disons que ces deux phonèmes se sont confondus dans l'usage parisien natif ? En réalité que les enfants nés à Paris de parents nés à Paris n'auront vraisemblablement aucune chance d'apprendre deux habitudes articulatoires différentes /ɛ/ et /œ/, mais seulement une qui tourne autour de [œ]. Les raisons en sont soit que leurs parents et camarades ne font plus la différence, soit que certains d'entre eux la font mais d'une manière si indistincte qu'elle empêche les jeunes apprentis locuteurs de l'entendre. Mais bien sûr la plupart de ces enfants finiront par tomber sur des locuteurs de la langue qui préservent encore l'opposition. S'ils ont atteint un certain âge et trouvent suffisamment de confiance en eux, ils négligeront et, inconsciemment, seront sourds à une déviation de leur propre usage telle que le mot *emprunt* prononcé avec [œ]. Mais dans certains cas, par exemple par imitation d'un professeur impressionnant ou révérent, il peuvent reproduire des mots, nouveaux pour eux, avec l'articulation inhabituelle. Il y a des cas avérés de gens qui n'utilisent jamais [œ] dans la vie quotidienne mais l'utilisent à l'exclusion de /ɛ/ dans les mots entendus en classe de chimie, comme *alun* et *tungstène*. Cela signifie que dans une communauté vaste et complexe, les oppositions phonémiques ont la vie dure, mais non que les changements phonologiques comme tels se répandent mot par mot. Dans le cas présent, le changement phonologique proprement dit commence quand les réalisations des phonèmes /ɛ/ et /œ/ se rapprochent l'une de l'autre et il se termine quand une génération d'enfants manque à percevoir la différence et en conséquence manque à la reproduire. Si plus tard, des personnes qui peuvent distinguer et distinguent entre *brin* et *brun* ont l'impression qu'il est plus à la mode de prononcer *emprunt* avec [œ] parce que c'est ce qu'ils ont entendu des personnalités ou des touristes parisiens dire, nous n'avons plus affaire à un changement phonologique mais à l'adoption d'une autre distribution de phonèmes. A longue échéance, le résultat peut être le même, à savoir l'élimination totale de [œ] et la suppression de l'opposition /ɛ/ ~ /œ/. Mais nous nous intéressons moins ici au résultat qu'à la manière dont les choses en viennent à se passer. »

⁸⁴⁷ « Si l'on nous a appris, non seulement que les systèmes phonologiques sont constitués d'unités discrètes, mais également que ces unités sont fondamentalement les mêmes dans toutes les langues, et que même si une unité discrète peut sans aucun doute apparaître sous la forme de différents allophones, ces allophones peuvent être listés et identifiés, de sorte que, en un sens, ils participent à la discrétion des phonèmes, on pourra difficilement éviter de conclure qu'aucun changement ne peut prendre place si ce n'est par voie de sauts d'une unité à une autre ou d'un allophone à un autre. Seuls ceux qui savent que l'identité linguistique n'implique pas la similitude physique peuvent accepter l'idée que la discrétion n'exclut pas la variété infinie et sont ainsi préparés à percevoir la gradualité des changements phonologiques. »

et réalité fonctionnelle – permet de concilier gradualité des changements et discrétion des phonèmes. Aussi, précisément, le changement linguistique ne saurait-il intervenir qu'à la jointure de deux générations, c'est-à-dire de deux structures. Qu'il s'agisse de temps ou qu'il s'agisse d'espace, il s'agit ainsi toujours du passage d'une structure à une autre. Les difficultés apparaissent nettement à l'examen de la distinction entre évolution phonétique et évolution phonologique, significativement flottante dans les textes de Martinet. La distinction apparaît dans « Fonction et pertinence communicative », « Les usages linguistiques et la société française » (1979) et dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993). On lit tout d'abord dans le premier de ces trois textes :

« Une autre étude a été réalisée par Caroline Peretz, une de nos jeunes collègues, sur les prononciations parisiennes, avec un nombre assez considérable d'informateurs dans différentes classes sociales. Nous avons eu là une combinaison des deux facteurs, les deux paramètres, comme on dit si joliment, et nous sommes arrivés à des résultats très intéressants. Lorsqu'il s'agit de confusion phonologique – j'insiste sur phonologique – les initiateurs du changement sont de jeunes faubouriens, et ceux qui sont à la traîne sont les bourgeois âgés. C'est net, c'est clair. J'insiste sur le fait qu'il s'agit d'abandon de distinctions phonologiques. Ça n'a rien à faire avec les réalisations phonétiques parce qu'elles, au contraire, semblent imposées par les usages bourgeois. Les prononciations faubouriennes ont disparu, ou bien sont en voie de disparition. Il y a donc une opposition très marquée entre, d'une part, les réalisations phonétiques des classes favorisées qu'on tend à imiter parce que "ça fait mieux", d'autre part, l'acceptation inconsciente d'une confusion préparée lentement par un rapprochement de deux articulations qu'en fait personne ne remarque parce qu'elle ne se produit que lorsque tout danger de confusion est écarté. Les jeunes faubouriens, moins entourés par leurs parents, moins scolarisés, acquièrent de plus en plus tard les distinctions de faible utilité et finalement ne les acquièrent jamais. » (M.Pe. : p. 117-118)

puis de même dans « Les usages linguistiques et la société française » :

« Mais si Paris n'est plus seul à avoir son mot à dire, il n'en reste pas moins que c'est à Paris que les batailles se gagnent ou se perdent et que c'est là qu'on a intérêt, en priorité, à saisir les faits linguistiques dans leur dynamique. C'est ce qu'a tenté Caroline Peretz dans son étude sociolinguistique des phonologies parisiennes. Elle a réparti ses informateurs entre quatre groupes sociaux, des bourgeois aux prolétaires, et distingué pour chaque groupe, entre trois classes d'âge. Ce qui ressort de son examen, c'est que, comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre, l'opposition la plus nette s'établit entre les représentants les plus âgés de la classe bourgeoise et la classe la plus jeune des socialement défavorisés. Mais, et ceci ne s'imposait pas nécessairement au départ, ce sont ces derniers qui manifestent les comportements phonologiques qui vont finalement s'affirmer. C'est donc la base, la masse, qui paraît l'emporter aux dépens des nantis. Ce qui distingue les jeunes bourgeois de leurs aînés ce sont des traits qui les rapprochent de leurs contemporains plus démunis.

Toutefois, quelques précisions s'imposent : l'étude porte sur des distinctions phonologiques. Or, l'évolution phonologique du français d'aujourd'hui consiste essentiellement en l'élimination d'un certain nombre de ces distinctions sans qu'on entrevoie pour l'instant de processus qui pourrait, à quelque échéance, aboutir à en faire apparaître de nouvelles. Il est, par ailleurs, assez compréhensible qu'il soit plus difficile, pour un locuteur, de s'accoutumer à de nouvelles distinctions qu'à négliger, voire à perdre, certaines distinctions qu'il pratiquait. Il est donc prévisible que les milieux, normalement conservateurs, de la bourgeoisie perdent ici pied face aux innovations

simplifiantes des milieux populaires qui vont dans le sens d'une meilleure adaptation de l'outil linguistique à ses fonctions. Ceci, en tout cas, vaut en ce qui concerne les oppositions phonologiques qui font partie de ces relations paradigmatiques qui supportent le système de la langue, mais qui ne s'imposent pas immédiatement à l'attention de l'observateur. Ce qu'on enregistre, lorsqu'on écoute quelqu'un qui parle, ce ne sont pas des oppositions phonologiques qui ne se révèlent qu'en rapprochant des segments d'énoncés différents. Ce sont des unités de sens, de plus ou moins grande complexité, du monème à la phrase. Ce dont on peut prendre plus ou moins conscience, en matière phonique, ce sont des déviations par rapport aux usages auxquels on est habitué, que ces déviations aboutissent au remplacement d'un phonème par un autre ou à une réalisation inaccoutumée d'un phonème. Ces traits-là peuvent être imités, qu'il s'agisse d'une modification qui n'affecte qu'un seul mot, ou d'une différence qui vaut pour toutes les réalisations d'un phonème. Ces faits n'ont pas, au départ, grand-chose à voir avec le maintien ou l'élimination des oppositions. Ils peuvent se diffuser par imitation et être l'objet d'une mode, et il n'est pas du tout certain que la diffusion de tels traits se fasse dans le même sens que celle des confusions phonologiques. Parallèlement à l'expansion, à partir de milieux populaires, de confusions telles que celle de *un* et *in*, on peut constater l'élimination presque totale du trait le plus caractéristique du parler faubourien d'entre les deux guerres, c'est-à-dire la mise en valeur accentuelle de l'avant-dernière syllabe du syntagme minimum : *la porte de Clignancourt, une tête de veau*. A l'audition, il peut sembler que si nivellement linguistique il y a, ce nivellement se passe à un niveau assez haut dans l'échelle des prestiges sociaux, alors que l'évolution du système s'est faite dans le sens amorcé par les usages populaires. » (M.U.s. : p. 198-199)

et dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Il est vrai que c'est le français populaire qui peut l'emporter à la fin, mais sur certains plans seulement. Ce qui se passe en fait, c'est que la phonologie populaire triomphe, et la phonétique bourgeoise l'emporte. La phonétique populaire, c'est la réalisation de tel ou tel phonème de telle ou telle façon, et c'est cela qui classe et décline un individu en révélant qu'il appartient à une couche peu prestigieuse de la population. Quand je suis arrivé à Paris, la variété populaire du français y comportait un accent sur l'avant-dernière syllabe des mots ou des groupes : on entendait *la porte de Clignancourt* avec un *-gnan-*prolongé et sur un ton haut, et un *-court* un peu étouffé. Or, cela a pratiquement disparu. Ou, peut-être, je ne le relève plus, car je suis moins exposé aux prononciations populaires qu'autrefois où je prenais le métro deux fois par jour aux heures où les ouvriers se rendaient à leur travail ou en revenaient. C'est là un trait que l'on peut aisément modifier si l'on s'expose de ce fait à la moquerie, et le brassement social résultant de la Seconde Guerre mondiale semble avoir porté un coup aux pratiques langagières jugées "parigotes". Il en va tout autrement des distinctions phonologiques. On n'en prend guère conscience qu'en rapprochant des énoncés partiellement différents, ce qui s'appelle la commutation et qui n'est guère pratiqué que par les linguistes.

Caroline Juillard a apporté, dans sa thèse, une documentation relative à la façon dont réagissent, à Paris, les différentes classes sociales aux distinctions phonologiques peu utiles à la compréhension de ce qui est dit. Je regrette qu'elle n'ait pas écrit l'article que je lui avais demandé où elle aurait mieux explicité la chose. Je résume en quelques mots : il y a, en gros, deux pôles : un pôle conservateur représenté par les bourgeois d'un certain âge et le pôle progressiste des jeunes prolétaires qui sont les premiers à abandonner les distinctions condamnées. Classes moyennes et jeunes bourgeois occupent une position intermédiaire. Il est clair qu'en la matière, ce que j'appelle l'économie linguistique joue à plein, alors que les traits phonétiques non distinctifs, qui apparaissent comme des fioritures sans implications directes sur le message, n'ont de valeur que notifiative,

c'est-à-dire d'indication du statut social de celui qui parle. Tout ceci vaut pour le français. » (M.Mé. : p. 315-316)

« Peut-on résumer la part qui revient à chaque strate sociale dans la dynamique de la langue ?

En simplifiant peut-être indûment, on pourrait dire que partout où interviennent les pressions paradigmatiques, comme en phonologie, là où les locuteurs ne prennent pas conscience de ce qui se passe, ce sont les couches populaires, moins conservatrices, qui pavent la voie. Là où, au contraire, comme dans ce que j'ai désigné comme la phonétique, il y a possibilité, sinon de prise de conscience, du moins d'imitation directe, ce sont les usages de prestige qui finalement s'imposent, qu'il s'agisse d'innovation ou de conservation. » (M.Mé. : p. 320).

Martinet distingue ainsi entre des changements phonologiques et l'imitation de réalisations phonétiques à valeur notifiative. On retrouve ici significativement la diversité des fonctions qui est corrélative de l'analyse fonctionnelle en tant qu'elle met en jeu une pluralité de pertinences. On se demande en effet comment des locuteurs peuvent tout à la fois être attentifs à des réalisations phonétiques et, pour reprendre les termes utilisés dans « Fonction et pertinence communicative », accepter inconsciemment « une confusion préparée lentement par un rapprochement de deux articulations qu'en fait personne ne remarque parce qu'elle ne se produit que lorsque tout danger de confusion est écarté ». Martinet affirme avec raison dans « Les usages linguistiques et la société française » que « [c]e qu'on enregistre, lorsqu'on écoute quelqu'un qui parle, ce ne sont pas des oppositions phonologiques qui ne se révèlent qu'en rapprochant des segments d'énoncés différents⁸⁴⁸ » mais « des unités de sens, de plus ou moins grande complexité, du monème à la phrase », ce pour quoi « [c]e dont on peut prendre plus moins conscience, en matière phonique, ce sont des déviations par rapport aux usages auxquels on est habitué, que ces déviations aboutissent au remplacement d'un phonème par un autre ou à une réalisation inaccoutumée d'un phonème ». Aussi, précisément, la structure phonologique renvoie-t-elle avant tout à un mode d'analyse de telles réalisations, constitutives de leur identité. On lit ainsi également dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« [...] selon moi, en France, au moins en matière de différenciation phonologique, les facteurs géographiques sont plus décisifs que les facteurs proprement sociologiques. Dans le Midi, par exemple, les différences entre les classes bourgeoise et populaire n'affectent guère le système phonologique, c'est-à-dire les traits distinctifs. Mais les bourgeois, de plus grande mobilité géographique, arrivent souvent à camoufler leur phonétique, en réduisant leurs "e muets", en éliminant l'appendice consonantique de leurs voyelles nasales. On peut s'y tromper, à première écoute et même plus longtemps.

Je n'en veux pour preuve que le cas de mon camarade de captivité Henri Eydoux, que j'avais pris, à l'entendre, pour un Parisien, jusqu'au moment où ses réponses à mon questionnaire ont révélé son enfance gasconne. C'est sensiblement ce qu'on retrouve au Québec : tous les traits du "joual" – le parler populaire, peu affecté par les médias, que les Français ne comprennent pas quand, à Montréal, ils s'adressent aux gens dans la rue –

⁸⁴⁸ Voir également dans le premier passage des *Mémoires d'un linguiste* l'idée qu'« [o]n n'en prend guère conscience [des distinctions phonologiques] qu'en rapprochant des énoncés partiellement différents, ce qui s'appelle la commutation et qui n'est guère pratiqué que par les linguistes », et dans le deuxième passage l'affirmation que « partout où interviennent les pressions paradigmatiques, comme en phonologie », « les locuteurs ne prennent pas conscience de ce qui se passe ».

, tous ces traits se laissent deviner dans l'usage des Canadiens cultivés qui s'entretiennent sans grande difficulté avec les Parisiens. Naturellement, ce qui frappe dès l'abord, c'est que, d'une part, on ne comprend pas et que, de l'autre, la conversation peut s'engager. Mais pour le linguiste, ce qui compte également, c'est l'identité fondamentale de structure d'un usage à l'autre. » (M.Mé. : p. 315).

La question se pose alors en termes de substitution d'une structure à une autre, ce dont témoignent d'une autre manière⁸⁴⁹ ces affirmations contraires de *La Phonologie du mot en*

⁸⁴⁹ Voir également le traitement de la question des variantes combinatoires dans *Économie des changements phonétiques* : « En théorie, un changement "conditionné" par le contexte produit une variante combinatoire et non un nouveau phonème : un [k] qui passe à [k̟] devant [i] ou [y] n'en reste pas moins une réalisation du phonème /k/. Il faut un fait nouveau, par exemple la réduction de [kya] à un [k̟a] distinct de /ka/, pour marquer la naissance d'une nouvelle unité distinctive. C'est sur quoi on reviendra ci-dessous, 6.19 à 22. On notera simplement ici que l'existence de paires comme /k̟a/–/ka/ est une garantie de l'existence de deux phonèmes "commutatifs" distincts, mais que, si la thèse de l'unité neuro-musculaire du phonème est correcte, la dissociation des deux types phoniques doit être beaucoup plus ancienne. Il faudrait, dans ce cas, la dater du moment où l'articulation dorsale devant voyelle ou semi-voyelle d'avant s'est faite selon un prototype distinct de celui qu'on employait dans les autres contextes. Les synchronistes discutent encore pour savoir si le *ich*-Laut et le *ach*-Laut de l'allemand sont, ou non, le même phonème commutatif. Il ne fait, en tout cas, aucun doute qu'ils ne sont plus aujourd'hui un seul et même prototype diversement teinté par le contexte. » (M.ECP : p. 178-179). La thèse de l'unité neuro-musculaire a été mentionnée dans le premier chapitre de la première partie : « Dans l'absolu, l'économie des changements combinatoires est très simple : on s'attendrait à ce que toute réalisation d'un phonème cède aux pressions du contexte dans la mesure où, ce faisant, elle reste nettement distincte de celles des autres phonèmes de la langue dans le même contexte. En réalité, les variations sont le plus souvent sévèrement limitées. La tradition doit fréquemment jouer un rôle retardateur, voire même inhibiteur. D'autre part, il se pourrait que le phonème soit une unité neuro-musculaire dont toutes les réalisations, dans n'importe quel contexte, résultent d'une impulsion nerveuse absolument uniforme. De ce fait, chacune de ces réalisations comporterait le même prototype articulatoire chaque fois modifié par le contexte : les sujets qui prononcent le mot *cou*, ne chercheraient pas à reproduire un [k] teinté par un [u] suivant, mais un phonème /k/ de profondeur moyenne que le contexte [u] entraînerait légèrement vers l'arrière. Ceci, naturellement, freinerait beaucoup les déplacements articulatoires résultant d'interférences diverses, et notamment de celles qui sont dues aux voisins dans la chaîne. » (M.ECP : p. 178). Martinet envisageait également plus haut des changements sans incidence sur le système, et dont il ne pouvait dès lors identifier de conditionnement : « Un changement non-combinatoire qui n'affecte pas la nature des oppositions phonologiques du système est d'ordinaire de peu d'envergure. C'est le plus souvent l'amorce d'un changement plus vaste qui aboutira à une modification des rapports à l'intérieur du système. On imagine cependant certains cas où un changement de ce type peut, sans trop d'arbitraire, se concevoir comme un tout. Soit tout d'abord un phonème non-intégré dont l'articulation se modifie sans aboutir à plus d'intégration, par exemple, un /r/, seule vibrante du système, qui prend une prononciation uvulaire dans une langue où n'existe pas d'ordre aussi profond. A moins que le changement puisse s'expliquer comme l'imitation d'un usage étranger, on sera très légitimement tenté d'y voir un trait pathologique dont il resterait au physiologiste à déterminer la causalité. Les linguistes amateurs invoquent volontiers un zézaiement de Charles-Quint pour expliquer l'apparition de l'interdentale sourde en espagnol. Les linguistes sérieux, même traditionalistes, reculent en général devant un conditionnement aussi externe et fortuit. » (M.ECP : p. 176 ; voir également M.ECP : p. 176-177, cité plus bas), sans cependant renoncer à le faire : « C'est dans le cas de changements affectant un ordre entier qu'il est le plus facile de trouver des illustrations à peu près valables de changement sans incidence sur le système. Il est par exemple très fréquent qu'un ordre de palatales acquière, au cours du temps, une articulation chuintante. On doit supposer qu'un tel phénomène s'est produit dans toutes les langues où /k/ et /g/ se sont autrefois palatalisés devant yod et voyelle d'avant, et où l'on constate aujourd'hui des chuintantes au lieu des palatales. Il est vrai que, dans les langues où n'existe pas d'équivalent du français "chuintant", on désigne volontiers un [č] comme une palatale. Il y a là néanmoins deux types phoniques bien distincts. On les trouve certes qui, dans certains cas, alternent à titre de variantes : l'angl. *did you* ? s'articulera aussi bien [dɪdʒə] que [dɪdʏə] ; mais, à Hauteville par exemple, /t/ et /d/ ne sont jamais des chuintantes, bien qu'il n'y ait pas, dans le système, de phonèmes de ce type dont il conviendrait de maintenir /t/ et /d/ bien distincts. Pour expliquer ce changement là où il se produit, on fera valoir la tendance à la différenciation maxima, /č/ étant mieux distinct de /k/ que la palatale correspondante. Mais il resterait à expliquer pourquoi il y a des états de langue où la chose ne se produit pas. Il est possible qu'un examen attentif de l'ensemble du système,

danois, où l'on notera d'ailleurs la notion de système atteint, qui renvoie à une telle substitution :

« Le détail de la réalisation des phonèmes est pour le phonologue du plus grand intérêt : toute modification dans l'articulation d'un son, même si elle ne conduit pas à un reclassement phonologique immédiat, peut être, soit le signe, soit la source d'un déséquilibre du système. Le passage en germanique de [f] bilabial à [f] labio-dental (cf. got. *fiṃf*, all. *fünf*) ne saurait laisser le phonologue indifférent, car il se peut que cette évolution ait coïncidé avec l'affaiblissement de [x] en [h] et l'élimination de ce dernier du système des occlusives et des spirantes.

En conséquence, une légère différence de lieu ou de mode d'articulation, même si elle se produit dans un système par ailleurs parfaitement cohérent, devra être considérée comme un élément d'instabilité et comme le prélude possible d'un reclassement phonologique. S'il se manifeste plusieurs discordances de cette espèce, il ne faut pas hésiter à considérer le système comme définitivement atteint, et à exclure, des corrélations de la langue étudiée, la série de correspondances qui se révèle si imparfaite. » (M.PMD : p. 44)

« Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev » (1946) :

« Nous sommes convaincus, non seulement de la légitimité du point de vue synchronique dans notre discipline, mais même de la nécessité de ne se livrer à aucune recherche diachronique que sur la base d'études exhaustives d'états de langue. Toutefois l'importance que nous attachons à la synchronie ne va pas jusqu'à nous faire croire que l'évolution linguistique soit un problème indigne de l'attention des vrais linguistes. Il ne faudrait pas qu'à l'exclusivisme des généticiens succédât celui des synchronistes. Or, s'il se révèle que c'est dans la substance, plus que dans la forme, que se trouvent les germes de l'évolution linguistique, l'établissement des structures "algébriques" des glossématiciens nous aura fort mal préparé à l'examen indispensable de la réalité diachronique. » (M.Su. : p. 88-89)

les *Mémoires d'un linguiste*⁸⁵⁰ :

« Je crois que ce qui rendait impossible mon adhésion aux thèses hjelmsléviennes était mon intérêt pour la diachronie, mon goût de la dynamique et la théorie de l'économie qui en résulte. Chez lui, en effet, le rejet de toutes les substances aboutit à totalement

des réalisations des phonèmes dorso-vélaires, et de la chronologie des changements antérieurs explique le maintien, peut-être précaire, des palatales de certaines langues. Il va sans dire que le maintien de /t/ et /d/ en tchèque, où existent des phonèmes affriqués chuintants et sifflants, ne pose aucun problème. » (M.ECP : p. 177 ; voir également M.ECP : p. 177, cité plus bas). Sur la tendance à la différenciation maxima, voir *infra*, B-, l-, b-.

⁸⁵⁰ Voir également M.ICPS : p. 2, cité plus haut, ainsi que M.ECP : p. 11-12, cité plus haut dans la note 773, et dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) et *Économie des changements phonétiques* : « Ce qui rend la position binariste absolument inacceptable en matière diachronique, c'est l'élimination arbitraire, comme "redondantes", de caractéristiques phoniques résultant d'évolutions qui ont changé les rapports à l'intérieur du système, ce qui aboutirait à poser que ces changements sont nuls et nonavenus. » (M.ECP : p. 76), « Le point de vue diachronique exige un beaucoup plus vif souci de la réalité phonétique que celui qui est de mise lorsqu'on s'escrime à réduire au minimum le nombre des traits distinctifs. Même dans une langue comme le français, où /k/ n'a pas de contre-partie fricative exacte [x], et /ʃ/ pas de partenaire occlusif /č/, on ne peut pas dire que /ʃ/ soit la contre-partie fricative ou continue de /k/, car nul ne saurait soutenir qu'une fricative vélaire tende automatiquement vers une articulation chuintante comme conséquence de sa nature fricative. » (M.Fun.E. : p. 76 [voir M.Fun.I : p. 58-59]). Sur le souci de la réalité phonétique lorsqu'il s'agit de diachronie, voir également M.Ou. : p. 74-75 et M.Var. : p. 237-238, cités dans le deuxième chapitre de la première partie, ainsi que M.Fun.E. : p. 54 [M.Fun.I : p. 48-49], cité *infra*.

obscurcir tout ce qui n'affecte que la substance et ne paraît pas, à première vue, affecter les rapports entre les unités. Il se refuse à voir que des changements de substance entraînent presque nécessairement une modification des relations. Je me rappelle des écrits de lui où, pratiquement, il tenait pour nulle et non avenue l'évolution phonique du slave. En exagérant à peine, on pourrait dire que sa présentation du russe d'aujourd'hui tendait à l'identifier à l'indo-européen commun. Tout cela se fondait sur la théorie de la latence qui dérivait de mon traitement du "h aspiré" français. Pour ma part, dès 1935, j'en étais bien loin. » (M.Mé. : p. 240)

et surtout « The Internal Conditioning of Phonological Change⁸⁵¹ » :

« A phonological change does not necessarily result in a phoneme merger or the appearance of a new phonemic distinction : the fronting of contextual allophones of a /u/ phoneme in the direction of [y] is a phonological change even if it does not result in the confusion of those allophones of /u/ with a pre-existing /y/ phoneme. Some would probably prefer calling such a phenomenon a phonetic shift rather than a phonological change. I for one would rather do without any such specification : the conditioning of such a fronting is most likely of the same type as one that would result in a merger. It may actually be the first step towards such a merger. My recommendation is that we should speak of phonology instead of phonetics as soon as we are dealing with the phonetic phenomena of a well specified language.

In short, we should speak of a phonological change as soon as the articulatory habits of the speaker of a language happen to be permanently altered, even on very minor points⁸⁵². » (M.In. : p. 33).

Il faut revenir, à cet égard, sur la question des modalités du changement, c'est-à-dire sur la question constitutive du diasystème – dans les termes de « Structural Variation in Language », « comment les gens réussissent à se comprendre en dépit de différences dans leur maniement de la langue » ? – en tant que Martinet lui confère des implications dynamiques. Un passage révélateur, à ce propos, est ce développement de *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996), dont nous avons cité ci-dessus les premières lignes :

« A dynamic conception of language presupposes that we do not deal with it as we would with a dead body in a morgue, but try to look at it as a means of satisfying some of the human needs, and essentially that of communication. In other terms, it derives from a functional view of language, according to which observable facts should be graded according to their participation in the satisfaction of communicative needs. If

⁸⁵¹ Notons à cet égard que dans « Les usages linguistiques et la société française », Martinet se contente d'affirmer que « [c]es faits [d'imitation des déviations par rapport aux usages auxquels on est habitué] n'ont pas, au départ, grand-chose à voir avec le maintien ou l'élimination des oppositions ». Tout est en effet une question d'analyse, comme il apparaissait de manière tout aussi nette dans les textes de Hjelmslev.

⁸⁵² « Un changement phonologique n'aboutit pas nécessairement à une confusion de phonèmes ou à l'apparition d'une nouvelle distinction phonémique : l'avancée des allophones contextuels d'un phonème /u/ dans la direction de [y] est un changement phonologique même s'il n'aboutit pas à la confusion de ces allophones de /u/ avec un phonème /y/ préexistant. Certains préféreront probablement appeler un tel phénomène un changement phonétique plutôt qu'un changement phonologique. Je préférerais pour ma part me passer de toute spécification de ce type : le conditionnement d'une telle avancée est très vraisemblablement du même type que celle d'une avancée qui aboutirait à une confusion. Elle peut être en fait le premier pas vers une telle confusion. Ma recommandation est que nous devrions parler de phonologie au lieu de phonétique dès que nous traitons de phénomènes phonétiques d'une langue bien spécifiée.

En résumé, nous devrions parler de changement phonologique dès que les habitudes articulatoires d'un locuteur d'une langue en viennent à être altérées de manière permanente, même sur des points très mineurs. »

communicative relevancy is given priority, it is because experience has shown that even if language is often used for the satisfaction of other needs as, for instance, that of communion, it is, in the last analysis, mutual understanding that determines the choices of the speakers. But, still, whenever observation reveals that other factors are at work, such as the power of tradition as exercised by parents and schoolteachers, they are, of course, duly registered and considered. At every point in time, with every speaker, what is said and how it is said will show a balance between the desire to communicate, and inertia, be it individual i.e., reduction of energy, or social i.e., preservation of traditional forms at the expense of personal comfort and communicative efficiency.

A linguistic synchrony is, in fact, the sum total of all those individual balances. If the community, in which the language is spoken, were perfectly conservative and impervious to influences from the outside, we might expect that the general balance could be preserved, but, as we know, this is never the case ; social and economic changes will take place ; new ideas and new objects will be devised or imported, new fashions will appear, all of which will affect the punctual and individual balances and, of course, the general balance.

Does this mean that the synchrony of today – and I mean today – is not the synchrony of yesterday ? If it were, we might as well give up our descriptive attempts. Synchrony is a fact based on communication. At a certain point in time, a member of the community will be able to communicate linguistically with any other member of the community, and this, in spite of differences in the mastery of the vocabulary, on some points of grammar, in the exact number and quality of the distinctive units. People belonging to the same community and the same synchrony will understand one another, not because their active use of the language is the same, but because they know what differences they can expect from their fellows. I know what a *birch* is ; I could describe one if necessary ; but I also know that many city-dwellers belonging to the same linguistic community would at best know it is a tree. I know by experience which words are universally known and which are at best identified as belonging to the language.

I expect some variations in the use of grammatical forms from one person or one district to another and the same applies to the nature and distribution of the phonemes.

At this point, you might object that there have been situations where you expected mutual understanding and did not get it, either because you did not understand your interlocutors or because they did not understand you. In such a case, I would say that, by definition, we are faced with two distinct communities. If I may be allowed to refer to my own experience, I will mention what is likely to happen if I address someone in the French-speaking sections of Montreal. My interlocutor will understand me because he identifies, in my speech, features that he has heard on the television or the radio. But I do not understand him, because many features in his usage are, for me, totally unexpected and do not enter the range of variations, I am used to in France. Of course, we had better not try to deal with such situations in terms of language communities.

In simple terms, what I have been saying so far could be summarized as “a language changes all the time”, and if it changes, it is because the needs of its speakers change, or else “a language changes because it functions”.

This means that the clue to the understanding of linguistic change lies in the observation of synchronic functioning which, through our drastic formula, has been identified as the dynamics of language⁸⁵³. » (*M.ICPS* : p. 2-4).

⁸⁵³ « Une conception dynamique de la langue présuppose que nous n'en traitons pas comme nous traiterions d'un cadavre à la morgue, mais que nous essayions de l'examiner comme un moyen de satisfaire quelques-uns des besoins humains, et essentiellement le besoin de communication. En d'autres termes, elle dérive d'une vue fonctionnelle du langage, selon laquelle les faits observables doivent être classés selon leur participation à la satisfaction des besoins communicatifs. Si on donne la priorité à la pertinence communicative, c'est parce que l'expérience a montré que même si une langue est souvent utilisée pour la satisfaction d'autres besoins comme,

Le fait notable, dans ce passage, est la double appréhension de la langue qui s'y donne à lire, comme entité dynamique d'une part, en ouverture du passage puis en conclusion, mais d'autre part, lorsqu'il est question du changement perpétuel et du fonctionnement de la langue, comme « somme totale de tous [l]es équilibres individuels », impliquant la distinction des « équilibres ponctuels et individuels » et de « l'équilibre général » qui en résulte. Le changement est dit affecter ces deux types d'équilibres, mais la possibilité de décrire les synchronies en dépit des changements est fondée sur l'existence d'une possibilité de communication entre les différents locuteurs, et ainsi d'une communauté, de sorte que le changement s'identifie avec son résultat, la diversité des usages et qu'il peut *in fine* être question du changement de la langue. On retrouve ici, à nouveau, la dualité de statut de l'usage martinettien. Or, on retrouve dans le même temps, et précisément au fondement de toute possibilité de description – « Cela signifie-t-il que la synchronie d'aujourd'hui – et je

par exemple, le besoin de communion, c'est, en dernière analyse, la compréhension mutuelle qui détermine les choix des locuteurs. Mais, quand même, chaque fois que l'observation révèle que d'autres facteurs sont à l'œuvre, comme la puissance de la tradition telle qu'exercée par les parents et les instituteurs, ceux-ci sont, bien sûr, dûment enregistrés et considérés. A chaque point du temps, pour tout locuteur, ce qui est dit et la manière dont c'est dit montreront un équilibre entre le désir de communiquer, et l'inertie, qu'elle soit individuelle, c'est-à-dire la réduction de l'énergie, ou sociale, c'est-à-dire la préservation des formes traditionnelles aux dépens du confort personnel et de l'efficacité communicative.

Une synchronie linguistique est, en fait, la somme totale de tous ces équilibres individuels. Si la communauté dans laquelle la langue est parlée était parfaitement conservatrice et imperméable aux influences extérieures, nous pourrions nous attendre à ce que l'équilibre général soit conservé, mais, comme nous le savons, ce n'est jamais le cas ; des changements sociaux et économiques auront lieu ; de nouvelles idées et de nouveaux objets seront imaginés ou importés, de nouvelles modes apparaîtront, qui affecteront tous les équilibres ponctuels et individuels et, bien sûr, l'équilibre général.

Cela signifie-t-il que la synchronie d'aujourd'hui – et je veux dire aujourd'hui – n'est pas la synchronie d'hier ? Si c'était le cas, nous pourrions aussi bien renoncer à nos tentatives descriptives. La synchronie est un fait fondé sur la communication. A un certain point du temps, un membre de la communauté sera en mesure de communiquer linguistiquement avec tout autre membre de la communauté, et cela, en dépit de différences dans la maîtrise du vocabulaire, sur quelques points de grammaire, dans le nombre exact et la qualité des unités distinctives. Les personnes qui appartiennent à la même communauté et à la même synchronie se comprendront les unes les autres, non parce que leur usage actif de la langue est le même, mais parce qu'ils connaissent les différences auxquelles ils peuvent s'attendre chez leurs pairs. Je sais ce qu'est un *birch* [*bouleau*] ; je pourrais en décrire un si nécessaire ; mais je sais également que de nombreux citoyens appartenant à la même communauté linguistique sauraient au mieux que c'est un arbre. Je sais par expérience quels sont les mots qui sont universellement connus et quels sont ceux qui sont au mieux identifiés comme appartenant à la langue.

Je m'attends à certaines variations dans l'usage des formes grammaticales d'une personne à une autre ou d'un district à un autre et il en est de même pour la nature et la distribution des phonèmes.

A ce point, vous pourriez objecter qu'il y a eu des situations où vous vous attendiez à une compréhension mutuelle et ne l'avez pas obtenue parce que vous ne compreniez pas vos interlocuteurs ou parce qu'ils ne vous comprenaient pas. Dans un tel cas, je dirais que, par définition, vous étiez face à deux communautés distinctes. Si je peux me permettre de renvoyer à ma propre expérience, je signalerai ce qui arrivera vraisemblablement si je m'adresse à quelqu'un des sections francophones de Montréal. Mon interlocuteur me comprendra parce qu'il identifie, dans mon discours, des traits qu'il a entendus à la télévision ou à la radio. Mais je ne le comprends pas, parce que de nombreux traits de son usage sont pour moi totalement inattendus et n'entrent pas dans le champ des variations auxquelles je suis habitué en France. Bien sûr, il vaut mieux éviter de traiter de telles situations en termes de communautés linguistiques.

En termes simples, ce que j'ai dit jusqu'ici pourrait être résumé de la manière suivante : « une langue change tout le temps », et si elle change, c'est parce que les besoins de ses locuteurs changent, ou bien « une langue change parce qu'elle fonctionne ».

Cela veut dire que la clé de la compréhension du changement linguistique réside dans l'observation du fonctionnement synchronique que nous avons identifié, dans notre formule radicale, comme la dynamique du langage. »

veux dire aujourd'hui – n'est pas la synchronie d'hier ? Si c'était le cas, nous pourrions aussi bien renoncer à nos tentatives descriptives. La synchronie est un fait fondé sur la communication. A un certain point du temps, un membre de la communauté sera en mesure de communiquer linguistiquement avec tout autre membre de la communauté, et cela, en dépit de différences dans la maîtrise du vocabulaire, sur quelques points de grammaire, dans le nombre exact et la qualité des unités distinctives. » –, la double définition de la synchronie, comme « point du temps » et comme « fait fondé sur la communication », impliquant la notion de diasystème comme corollaire de celle de dynamique et, par là même, derrière la thèse inscrivant le changement dans le fonctionnement de la langue, sur laquelle se clôt le passage, une interrogation en termes de modalité de la communication, justifiant la question posée dans « Structural Variation in Language ». La question revient à plusieurs reprises dans les textes de Martinet, sous la forme diachronique – au sens de la théorie du changement – qu'implique la notion de synchronie dynamique⁸⁵⁴. Il est ainsi question dans « Les choix du locuteurs » (1966) de « comprendre le fonctionnement de ces instruments de communication et, en particulier, la façon dont une langue peut changer – ce qui est le cas de toute langue à chaque instant – sans que son fonctionnement en soit jamais affecté » (M.Cho. : p. 322), et dans « Fonction et structure en linguistique » (1971) de « structures qui doivent, sans jamais cesser de fonctionner, s'adapter à l'évolution du monde » (M.Fo. : p. 38). Notons à nouveau que la question est proprement structuraliste, induit par la nécessité de concilier changement (atteignant la structure) et structure, et ainsi de penser le changement comme adaptation⁸⁵⁵, là où la théorisation saussurienne de la langue comme système, et non comme structure, rend ce questionnement caduc. Dans « Fonction et structure en linguistique », la question admet également une formulation inverse. On lit en effet à la page suivante :

« Un des premiers devoirs du linguiste est de décrire la langue dans son fonctionnement au moment où il peut l'observer. Cette description synchronique est indispensable avant d'aborder l'étude de l'évolution de la langue à travers le temps. Mais il ne faudrait pas y voir la seule fin de la recherche linguistique. Comprendre le fonctionnement d'une langue, c'est, en fait, comprendre comment elle peut servir à la communication sans jamais cesser d'évoluer. » (M.Fo. : p. 39),

où il ne s'agit plus de la possibilité du changement dans un fonctionnement maintenu – la langue change sans cesser de fonctionner –, mais inversement d'un fonctionnement possible en dépit d'un changement perpétuel – la langue fonctionne sans cesser d'évoluer. On en revient ainsi à l'aspect synchronique de la question, qui est également, comme il apparaissait

⁸⁵⁴ On voit ici à nouveau l'intrication des deux questions explicative et descriptive.

⁸⁵⁵ Voir encore à ce propos, également dans « Fonction et structure en linguistique » : « Une langue se range sans conteste dans le type des structures qui s'adaptent : elle est une structure de faisceaux d'habitudes susceptibles de se modifier sous la pression des besoins changeants de la communication dans la communauté qui l'utilise. » (M.Fo. : p. 38). Voir également, notamment, ce passage de « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982), où apparaît nettement le questionnement proprement structuraliste (la nécessité de concilier changement et structure) : « Si une langue doit satisfaire constamment aux besoins de la communication, comme ceux-ci sont soumis à d'incessants changements, l'outil de communication qu'est une langue doit constamment s'adapter à de nouvelles conditions. Cela ne contredit pas la conception d'une langue comme une structure, mais implique que cette structure est constamment remise en question : un équilibre s'établit constamment entre les besoins communicatifs et les habitudes héritées, et on l'a vu, ce n'est nullement un paradoxe de dire qu'une langue change parce qu'elle fonctionne. » (M.Poi. : p. 53).

dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems*, le terrain de sa résolution. Martinet insistait alors sur l'existence, à côté de l'« usage actif », d'une conscience des variations auxquelles nous confronte l'usage de nos interlocuteurs. Dans « Aperçu historique et critique sur l'évolution de la langue » (1973/1973-1974) et dans « Le locuteur face à l'évolution⁸⁵⁶ » (1973), Martinet affirme que les locuteurs sont les agents inconscients du changement :

« Tous ceux qui ont assez longtemps réfléchi à ce que sont le langage et les langues se sont heurtés à la contradiction qui semble résulter du fait qu'une langue change à tous les instants sans jamais cesser de fonctionner pour la communication. Il est clair, en effet, que des changements qui s'additionnent peuvent aboutir à rendre la langue méconnaissable et incompréhensible : qui penserait à identifier le latin de Cicéron et le français d'aujourd'hui et quel Français comprendrait le latin sans apprentissage préalable ? D'autre part, le maintien de la communication linguistique semble réclamer que les locuteurs restent d'accord sur les règles de prononciation et de grammaire, sur le sens des mots et la valeur de leurs combinaisons.

On a pu penser surmonter la contradiction en faisant valoir que la langue change si lentement, si graduellement, que l'évolution ne saurait affecter la compréhension. Ce qui n'est pas faux, mais qui ne va pas au cœur du problème.

En réalité, si les locuteurs ne se trouvent guère face à face avec ce qui pourrait leur paraître un changement de la langue qu'ils parlent, c'est que le changement ne leur est pas imposé de l'extérieur, mais qu'ils en sont eux-mêmes les agents inconscients. L'évolution des structures linguistiques ne fait que refléter l'évolution des besoins des usagers. Il n'y a pas contradiction entre le fonctionnement de la langue et son évolution, mais coïncidence. Ce n'est pas un paradoxe de dire qu'une langue change parce qu'elle fonctionne. » (M.Ap. : p. 11-12).

On retrouve ici la première formulation de la question : comment la langue peut-elle changer sans jamais cesser de fonctionner pour la communication ? L'explicitation est cependant notable : tandis que le changement amène la différenciation et l'incompréhension, la communication exige au contraire un accord, donc une homogénéité. La réponse ne l'est pas moins, dans la mesure où elle implique, non pas la définition de la langue comme fait social, mais le rôle des locuteurs, qualifiés d'« agents inconscients du changement ». Martinet ne saurait mieux dire que sa langue est pur signifiant, objectalité dont elle tire sa consistance⁸⁵⁷. La notion d'inconscience des locuteurs⁸⁵⁸ revient un peu plus loin dans le texte, dans un contexte significatif :

⁸⁵⁶ Nous citons ici le premier de ces deux textes, mais comme à l'ordinaire on trouve un développement quasiment identique dans « Le locuteur face à l'évolution ». Voir M.Lo. : p. 40.

⁸⁵⁷ Et qui, comme nous l'avons déjà souligné, ne va pas sans difficulté. A nouveau (voir la note 785 ci-dessus), il s'agit ainsi d'évolution de la structure, dans le cadre de son fonctionnement, mais par ailleurs d'adaptation. Voir *infra*.

⁸⁵⁸ L'inconscience des locuteurs est affirmée à plusieurs reprises dans les textes de Martinet. On lit notamment dans *Économie des changements phonétiques* (1955) : « Est-il tout à fait exclu que les locuteurs, dans leur choix des éléments en voie de grammaticalisation, ceux qui contiennent les phonèmes qui seront demain de grande fréquence, soient inconsciemment conduits à donner la préférence à ceux qui comportent les articulations les plus faciles et les phonèmes les moins complexes ? Qui niera d'autre part que ce qu'on peut appeler la mortalité lexicale ne puisse, jusqu'à un certain point, être déterminé par des préférences phonologiques inconscientes ? » (M.ECP : p. 134), « [...] en perdant leur seconde syllabe, v. h. a. *scōno* et *scōni* ne se sont pas confondus, car les locuteurs ont dû inconsciemment favoriser dans le second cas les déviations de /ō/ où tendait à être anticipée l'articulation antérieure de /i/, d'où l'allemand moderne *schon* et *schön*, ce dernier avec le nouveau phonème /ö/. » (M.ECP : p. 171), dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956) : « Comme les thèmes

« Ce qui contribue très efficacement à convaincre les usagers que la langue ne change pas est l'identification presque universelle, en France, de la langue et de sa forme écrite. Sans doute, cette forme a-t-elle évolué au cours des siècles : il n'y a pas si longtemps, le pluriel d'*enfant* s'orthographiait *enfants* ; cette forme est encore attestée aujourd'hui au fronton de l'*Hôpital des Enfants Malades* à Paris. Mais le public, même cultivé, n'en sait rien, puisque tous les auteurs, à partir de Corneille, sont constamment réédités en adaptant le texte à ce qui est l'orthographe habituelle aux usagers. Les différences de vocabulaire et de syntaxe qui, sans annotations, pourraient rendre les textes classiques incompréhensibles en maints passages, sont, dans ces conditions, très naïvement portées au compte du style et se voient transférées, de la chronologie, à une échelle de valeurs. En d'autres termes, la vision évolutive des faits est toujours sacrifiée au maintien de l'identité culturelle. A supposer qu'on tende de plus en plus à conserver les ouvrages littéraires sur bandes magnétiques, aussi bien qu'en lettres noires sur papier blanc, il n'est pas sûr que cela change rien à la conviction de l'immutabilité de la langue, puisqu'à chaque génération, il ne manquera pas d'artistes du discours pour faire triompher leur propre version des œuvres classiques. Ce faisant, ils déformeront peut-être le message de l'auteur, mais ils maintiendront la croyance que rien ne change dans la langue.

Ce n'est pas au linguiste, en tant que tel, de se prononcer pour ou contre une politique culturelle, non plus statique, mais dynamique, qui ferait prendre conscience du fait que tout dans le monde participe à un flux qui jamais ne s'arrête. Appliquée au langage, qui est un moyen plutôt qu'une fin, elle aboutirait sans doute à freiner la transmission de l'information en rendant plus difficile l'accès des œuvres du passé et se ferait donc aux dépens de la culture telle qu'on la conçoit aujourd'hui. Peut-être la communication linguistique fonctionne-t-elle d'autant mieux que les usagers ne prennent pas conscience des modalités de son fonctionnement. » (M.Ap. : p. 22-23).

Il n'est plus question ici des locuteurs comme agents du changement mais des « modalités de [...] fonctionnement » de la communication linguistique, impliquant un changement dont les locuteurs ne prennent pas conscience. Or, on lit par ailleurs dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« Il suffit, pour un Français, de parcourir *la Chanson de Roland* ou, sans remonter si haut, de lire Rabelais ou Montaigne dans le texte original, pour se convaincre que les langues changent au cours du temps. Personne, cependant, n'a l'impression que la langue qu'il parle change de son vivant ou que les différentes générations en présence ne s'expriment pas de façon uniforme. Tout conspire à convaincre les sujets de l'immobilité et de l'homogénéité de l'idiome qu'ils pratiquent : la stabilité de la forme écrite, le conservatisme de la langue officielle et littéraire, l'incapacité où ils sont de se rappeler comment ils parlaient il y a dix ou vingt ans. Ils ont en outre naturellement intérêt à ne pas percevoir ce qui pourrait contribuer à retarder la compréhension du message, et à ignorer toute divergence qui n'empêche pas cette compréhension : je prononce *âge* avec un [a] ; mon interlocuteur y prononce un [ɑ] ; s'il me demande *Quel âge avez-vous ?*, je

en consonnes occlusives deviennent de plus en plus rares et disparaissent un peu partout comme type distinct, le problème qui se pose pour des générations de locuteurs, tout inconscients qu'ils en soient, est celui de l'élimination de l's de la classe des thèmes en -o-, celui de *dominus* et de *λόγος*. » (M.Li. : p. 90) et dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* : « For the bulk of the items involved, precautions were unconsciously resorted to such as the elimination or obsolescence of one of the members of the pair, as in the case of *quean*, vs. *queen* or the addition of a specifier as we find it in *beech tree*, vs. *beach*. » [« En raison de l'importance des unités impliquées, on a eu inconsciemment recours à des précautions, telles que l'élimination ou l'obsolescence de l'un des membres de la paire, comme dans le cas de *quean*, vs. *queen* ou l'addition d'un spécifieur, comme c'est le cas dans *beech tree*, vs. *beach*. »] (M.ICPS : p. 184-185).

comprendrai immédiatement le sens de sa question, et je n'aurai jamais le temps de remarquer qu'il prononce *âge* autrement que moi.

C'est pourtant un fait que toute langue est, à tout instant, en cours d'évolution. Il suffit d'examiner le détail de son fonctionnement pour y déceler les processus divers qui peuvent aboutir, à longue échéance, à la rendre méconnaissable. Tout peut changer dans une langue : la forme et la valeur des monèmes, c'est-à-dire la morphologie et le lexique ; l'agencement⁸⁵⁹ des monèmes dans l'énoncé, autrement dit la syntaxe ; la nature et les conditions d'emploi des unités distinctives, c'est-à-dire la phonologie. De nouveaux phonèmes, de nouveaux mots, de nouvelles constructions apparaissent, tandis que d'anciennes unités et d'anciens tours perdent de leur fréquence et tombent dans l'oubli. Ceci se produit sans que les locuteurs aient jamais le sentiment que la langue qu'ils parlent et qu'on parle autour d'eux cesse d'être identique à elle-même. » (M.Él. : p. 172-173).

Le propos est alors relativement différent, dans la mesure où l'inconscience ne caractérise plus l'action des locuteurs mais leur ignorance du changement, qui prend la forme d'une tolérance à l'égard des variations : « Ils ont en outre naturellement intérêt à ne pas percevoir ce qui pourrait contribuer à retarder la compréhension du message, et à ignorer toute divergence qui n'empêche pas cette compréhension ». On lit de même dans *Fonction et dynamique des langues* (1989) :

« L'image que l'on donne d'une langue ne doit jamais trahir cette dynamique permanente. Si les usagers de la langue n'en ont pas conscience, c'est que, pour que passe la communication, il est indispensable qu'ils en fassent constamment abstraction : dans la bouche d'autrui, nous acceptons tous, sans y penser, des mots et des formes que nous n'employons plus. » (M.FDL : p. 7-8)

et dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Les locuteurs n'ont généralement pas conscience que leur langue change. Quand on leur dit et qu'on leur montre comme elle était différente il y a quatre ou cinq siècles, ils peuvent se demander comment cela a pu se produire et ils imaginent une période de rapide changement entre deux périodes de stabilité telle que celle qu'ils croient vivre. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi on a communément l'illusion que la langue est stable et homogène : les gens ont tendance à identifier la langue et sa forme écrite et ils pensent tout naturellement que rien ne change tant que l'orthographe reste la même. D'une manière générale, ils ne peuvent pas se rappeler comment ils parlaient il y a dix ou vingt ans. Chacun est habitué à des formes qu'il considère comme normales et qu'il lui semble avoir toujours entendues, bien qu'il ne les emploie jamais lui-même. Il appellera "accent" toute déviation à laquelle il n'est pas habitué ou toute forme considérée comme une déviation dans sa ville ou dans sa province, mais en ce qui concerne les autres traits, sa tolérance est sans limites. Tout est ainsi pour le mieux : le but principal de la langue étant la communication, il est très utile que, d'une part, on dénonce et l'on résiste à tout ce qui entrave la communication et qu'on s'y oppose, et que d'autre part on néglige ou l'on excuse ce qui ne l'entrave pas⁸⁶⁰. » (M.LF : p. 163-164).

⁸⁵⁹ Ce terme date de 1980. On trouve dans les éditions précédentes : « l'ordre » (M.Él.1960 : p. 178). Voir le deuxième chapitre de la première partie.

⁸⁶⁰ « People as a rule are not conscious of any change taking place in their language. When they are told and shown how different it was four or five centuries ago, they are apt to wonder how this came to pass and imagine some period of rapid change from one period of stability to another, the one they imagine they are enjoying. It is not difficult to understand the reasons of the common illusion that one's language is stable and homogeneous :

Ce dernier passage est significatif, dans la mesure où semblent s'y conjoindre tolérance à l'égard des changements qui n'entravent pas la communication et tolérance à l'égard de la diversité, masquant l'évolution. La notion de tolérance n'en demeure pas moins problématique, dans la mesure où elle rabat l'une sur l'autre changement et unification, conformément à l'ambiguïté constitutive de la notion martinettienne de synchronie dynamique. Cette confusion apparaît de manière très nette à la lecture d'un autre passage de *A Functional View of Language*, partiellement cité dans le troisième chapitre de la première partie :

« D'une manière générale, tout ce avec quoi nous avons grandi appartient à notre univers, et cela s'applique à l'expérience linguistique aussi bien qu'à n'importe quel autre domaine. Tout ce que nous avons entendu au cours de notre apprentissage du langage est senti comme faisant partie de la langue. Ceci n'implique en aucune manière que nous ferons nous-mêmes usage de tout ce que nous acceptons des autres : il est des mots, des prononciations que nous avons entendus dans la bouche de personnes que nous ne sommes pas tentés de prendre pour modèles ; ces mots nous les évitons. Mais ceci reste inconscient jusqu'au moment où, par hasard, nous sommes surpris de les entendre dans une situation ou dans un contexte inattendus.

Il se produit un phénomène semblable entre des personnes appartenant à des générations différentes : nous entendons dans la bouche de gens âgés de nombreux traits phoniques et des tours syntaxiques que nous n'employons jamais, mais qui appartiennent toujours à notre langue. Cependant, nos petits-enfants n'auront jamais l'occasion de s'habituer à ces traits et ils disparaîtront progressivement, tout d'abord de l'emploi actif tant que nous vivrons, puis comme formes acceptables, dès que seules resteront en vie les générations qui ne les ont jamais entendus. Ce que nous avons pu entendre depuis le moment où nous avons été en mesure de comprendre ce qui se disait autour de nous, fait toujours partie de notre langue telle que nous la concevons, même s'il nous arrive exceptionnellement de nous rendre compte du vieillissement de certains termes ou de certaines formes⁸⁶¹. » (M.LF : p. 133-134).

people tend to identify language and its written form, and would naturally think that nothing changes as long as spelling has not budged ; as a rule they do not and cannot remember how they spoke ten or twenty years before ; everyone is used to and considers normal many forms and turns which he himself never uses, but which he seems always to have heard ; he is likely to brand as "accent" any deviation to which he is not used or which is so considered in his town or province ; but as regards other features, his tolerance is boundless. This is all to the good ; the chief aim of language is communication ; it is greatly advantageous that on the one hand something that hampers communication should be resisted and denounced, and on the other hand that something that does not should be disregarded or condoned. » (M.FVL : p. 136).

⁸⁶¹ « Generally speaking everything one has grown up with belongs to one's universe, and this applies to linguistic experience as well as to any other domain. Anything we have heard in the course of the acquisition of our language is felt to be part of that language. This does not, by any means, imply that we ourselves shall make use of everything we readily accept from others : a number of words, certain pronunciations, we have heard from people we either do not approve of or dare not imitate, and these we avoid. But this remains unconscious until, by chance, we are startled by hearing them in a unexpected situation or context.

Something similar applies to different generations in each other's company : we hear in the speech of older people many turns and traits which we would never use, but which still belong to our language. Yet our grandchildren will never get used to them and these features will thus gradually disappear, first only from active use as long as we live, then also as acceptable forms as soon as only those generations remain on earth that have never heard them. What we have heard since we could perceive what was said around us is always part of our language as we conceive it, even if we may exceptionally become aware of the obsolescence of certain terms or elements. » (M.FVL : p. 110).

Rappelons également ce passage de *The Internal Conditioning of Phonological Systems*, cité plus haut :

« Operating, as we have just seen, within the framework of one and the type [*sic*] of research, even if the collection of data may require a few years, there can be no doubt that we stay on the plane of pure synchrony. Our informants have, as a rule, been chosen in such a way that no doubt can be raised about their using the same language at the same point in time. It just shows, once more, that the knowledge and practice of a language requires some active knowledge and some passive knowledge, things we identify as being part of our language, although we, individually, never use them. That passive zone is the leeway which makes it possible for the language to change without our ever becoming conscious of it. Every one of us may sometimes say about a word or a phrase: “this is what my grandmother used to say”. As long as we, who remember that word or turn, are alive, that form belongs to synchrony but when we are no longer here to bear witness to its existence, it will topple into diachrony.

As a long as a change is in progress, with some speakers preserving the old forms and others making use of the new ones, it is the duty of dynamic synchrony to present the situation and indicate the trend but when the old forms are no longer in use and would no longer be felt by any member of the community as ever having been used in his presence, it definitely belongs to another stage of the language and it becomes the task of diachronic research to place it somewhere on the time scale.

Irreversibility of a change might be considered the criterion for telling whether a change belongs to synchrony or diachrony. Reversibility would mean that the causes of the change are still at work and that some intervening factor(s) may counteract the causality complex that was determining the change but when the change has become an established fact, it is no longer dependant on intervening factors⁸⁶². » (*M.I.C.P.S.* : p. 8-9).

A la tolérance répond ainsi la coexistence, impliquant elle-même une absence de changement ou, ce qui revient au même, le caractère réversible du changement envisagé. Comme il est déjà apparu plus haut, irréversibilité et réversibilité sont avant tout deux modes d'unification, unité de la nouvelle structure ainsi modifiée ou unification par la

⁸⁶² « Dans la mesure où nous opérons, comme nous venons de le voir, dans le cadre d'un même type de recherche, même si le recueil des données peut prendre plusieurs années, il ne fait aucun doute que nous restons sur le plan de la pure synchronie. Nos informateurs ont, en règle générale, été choisis de telle manière qu'aucun doute ne peut s'élever à propos du fait qu'ils utilisent la même langue au même point du temps. Cela montre juste, une fois de plus, que la connaissance et la pratique d'une langue requièrent une connaissance active et une connaissance passive, des choses que nous identifions comme faisant partie de notre langue bien que, individuellement, nous ne les utilisions jamais. Cette zone passive est la marge de manœuvre qui rend possible que la langue change sans que nous en devenions jamais conscients. Chacun d'entre nous peut dire quelquefois à propos d'un mot ou d'un syntagme : “c'est ce que ma grand-mère disait”. Aussi longtemps que nous, qui nous rappelons ce mot ou ce tour, sommes vivants, cette forme appartient à la synchronie, mais quand nous ne serons plus là pour témoigner de son existence, elle basculera dans la diachronie.

Aussi longtemps qu'un changement est en cours, avec des locuteurs préservant les formes anciennes, et d'autres faisant usage des nouvelles, il est du devoir de la synchronie dynamique de présenter la situation et d'indiquer la tendance, mais lorsque les anciennes formes ne sont plus en usage et ne seraient plus ressenties par un membre de la communauté comme ayant déjà été utilisées en sa présence, il appartient définitivement à un autre stade de la langue et il revient maintenant à la recherche diachronique de le placer quelque part sur l'échelle du temps.

L'irréversibilité d'un changement pourrait être considérée comme le critère permettant de dire si un changement appartient à la synchronie ou à la diachronie. La réversibilité signifierait que les causes du changement sont toujours à l'œuvre et qu'un ou des facteurs intermédiaires pourraient contrer la causalité complexe qui déterminait le changement, mais quand le changement est devenu un fait établi, il n'est plus dépendant des facteurs intermédiaires. »

communication d'une structure intrinsèquement diverse. On retrouve significativement, dans ce cadre, la distinction entre phonologie et phonétique. Martinet écrit en effet dans « *Inverted v in contemporary English* » (1990) :

« Unimpeded linguistic communication requires that sounds should evoke meaning at once and never be perceived as such. Phonic variations or deviations, whether permanent or resulting from gradual shifts, are therefore best ignored. They usually are except when they become identified with some regional or social usage and are then branded as "accents". Gradual shifts whatever their conditioning – internal pressures in the system or imitation of a prestigious usage – are likely to remain unnoticed if they affect the whole community at the same time⁸⁶³. » (M.Eng. : p. 188).

S'opposent ici l'inconscience des changements phonologiques et la possibilité d'une prise de conscience de la diversité, à laquelle est dès lors assignée une valeur notifiative, celle que Martinet attribuait plus haut aux réalisations phonétiques. A l'identité structuraliste, invariant subsompteur de variantes, répond ainsi une impossibilité fondamentale de concevoir le changement, si ce n'est en termes de diachronie, c'est-à-dire comme résultat. Synchroniquement, ne sont atteints que des diasystèmes ou des ensembles d'équilibres individuels, impliquant une délimitation spatiale de la synchronie, dans le cadre de laquelle la langue demeure impensée mais fournit en revanche le cadre en même temps que l'objet de la description. La contradiction apparaît de manière très nette lorsqu'il est question du rôle de la diversité des usages dans le changement. On lit tout d'abord dans « *Celtic Lenition and Western Romance Consonants* » (1952/1955) :

« A première vue, on pourrait s'attendre à une évolution équidistante qui amènerait /-tt-/ à [t] au moment même où /-t-/ devient un [d] pleinement voisé et /-d-/ atteint le stade spirant [d̪]. Mais, en fait, on doit envisager à chaque stade une certaine latitude articulaire pour chacune des unités en cause. Comme l'économie de la mutation consiste à ne réduire la dépense d'énergie que pour autant qu'on peut le faire sans sacrifier les distinctions traditionnelles, les sujets resteront susceptibles de prononcer comme telles les anciennes gémées tant qu'on rencontrera, dans la communauté, des attardés, comme les vieillards et les locuteurs venus de régions plus conservatrices, pour qui [-t-] évoque plutôt l'ancien /-t-/ que le nouveau, issu de /-tt-/. Ainsi, bien que la mutation ait à son origine la tendance des gémées à se simplifier, la simplification définitive des gémées peut prendre assez longtemps. En bretonique, ce stade n'a jamais été atteint puisqu'est intervenu un changement qualitatif. En ce qui concerne le roman occidental, il est fort possible que l'affaiblissement des gémées n'ait été total que longtemps après l'aboutissement du reste de la mutation. » (M.Cel.E : p. 268-269 [voir M.Cel.I : p. 124]).

⁸⁶³ « Une communication sans entraves requiert que les sons évoquent immédiatement la signification et ne soient jamais perçus comme tels. Les variations ou les déviations phoniques, qu'elles soient permanentes ou qu'elles résultent de changements graduels, gagnent ainsi à être ignorées. Elles le sont d'habitude, sauf quand elles sont identifiées avec quelque usage régional ou social et qu'elles sont ainsi cataloguées comme des "accents". Les changements graduels, quel que soit leur conditionnement – pressions internes dans le système ou imitation d'un usage prestigieux – passeront probablement inaperçus s'ils affectent l'ensemble de la communauté en même temps. »

La tolérance à l'égard des variations apparaît ici corrélative d'un ralentissement du changement, qui concerne ainsi tout à la fois tout ou partie des usages (selon l'interlocuteur) et la langue dans son ensemble. On lit de même dans « "C'est jeuili, le Mareuc !" » (1958) :

« Il faut noter aussi que, tant qu'on entend dans la communauté des articulations [â] de /a/, il reste utile de conserver à /ɔ/ un timbre qui ne donne lieu à aucune méprise. Ce sont les besoins de la communication entre sujets d'usages différents qui peuvent expliquer que l'avancée de *o* ouvert soit probablement, à Paris, très générale et bien attestée chez des personnes dont le /a/ est plutôt moyen que d'arrière, ou qui même ne connaissent qu'un seul phonème *a* de réalisation plutôt antérieure que postérieure. Il est clair, en effet, que des prononciations de *colline* et de *notion* avec des *o* de profondeur maxima évoqueraient, chez certains interlocuteurs, plutôt les mots *câline* et *nation*. Les réalisations avancées de *o* ouvert ont l'avantage d'assurer la compréhension mutuelle, quel que soit l'usage des sujets en présence, et ceci pourrait suffire à préserver ce type articutoire aussi longtemps qu'on rencontrera des prononciations [â] du phonème /a/. » (M.Jeu. : p. 204-205).

Or, on lit par ailleurs dans « La palatalisation "spontanée" de *g* en arabe » (1959) :

« L'objection la plus sérieuse qu'on pourrait faire aux reconstructions qui précèdent est que les phénomènes que nous avons estimés connexes ne présentent pas toujours la même extension géographique ou sociale : il s'en faut de beaucoup que le traitement chuintant de *g* se limite aux groupes d'arabophones qui ont changé *k*² en /g/ ; un peu partout les parlers de sédentaires ont gardé, au représentant de *k*², un caractère sourd, ce qui n'empêche pas la plupart d'entre eux de présenter une chuintante pour le *g* primitif. Mais ces remarques n'infirment en rien la théorie exposée ci-dessus : Bédouins et sédentaires ont toujours entretenu des rapports ; il était naturellement désirable qu'au cours de ces rapports, l'identité des différents signes ne fût jamais en doute ; si les sédentaires avaient continué à prononcer le *g* ancien comme [g] alors que les Bédouins prononçaient [g] pour *k*², le son [g] aurait été phonologiquement équivoque ; en suivant l'exemple bédouin et en palatalisant le *g*, les sédentaires maintenaient la compréhension mutuelle sans aucun inconvénient pour eux-mêmes, puisqu'il n'y avait pas en arabe de *ġ* traditionnel avec quoi le nouveau /ġ/ aurait pu entrer en conflit. Pendant longtemps, [g] a dû être pour eux la variante bédouine de leur *q*. On s'explique donc bien que la palatalisation de *g* ait eu une plus vaste extension que le passage de *k*² à /g/. » (M.Pa. : p. 243).

Il s'agit cette fois de contacts déterminant un changement dans un usage particulier. Dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969), Martinet envisage encore le cas où le contact entre les différents usages aboutit à l'élimination d'une distinction. Il s'agit alors, à nouveau, de l'évolution d'un usage en même temps que de la langue dans son ensemble :

« Ceci veut dire qu'on emploie le français sans tenir compte de distinctions qu'on fait soi-même, mais dont on ne peut pas être sûr que ses auditeurs les pratiquent. Tout se passe comme si, dans la communication, ces distinctions n'existaient pas. Mais lorsque ceci est le cas, on ne peut s'attendre à ce que se perpétuent des distinctions inutiles. » (M.Ev. : p. 181).

On lit enfin dans le *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* (1973), d'une façon plus générale :

« [...] ce brassage constant est un élément décisif du dynamisme de la langue. » (M.Dic. : p. 18).

La diversité des usages joue donc un rôle tout à la fois retardateur et moteur du changement, selon qu'il s'agit, d'une part, de la langue dans son ensemble, d'autre part, d'un changement ou d'une élimination. Il apparaît ainsi que tandis que la structure martinettienne, entité en évolution, est le cadre d'une unification des usages, toute considération dynamique ou diachronique implique inversement une pluralité d'entités en évolution, qui nous reconduit au double statut de l'usage, mais témoigne par ailleurs d'une dissolution de la langue, dont l'objectalité tient lieu de théorisation. L'inconscience du changement, qu'il s'agisse de la tolérance à l'égard des variations ou du rôle des locuteurs, agents inconscients du changement, fait en effet figure de mode de pensée de la dimension du social, en termes d'unification fondée sur le postulat d'une entité – la structure en évolution, dont on étudie ainsi la dynamique – ou en termes d'adaptation de la langue, action diversificatrice et dont le caractère de fonctionnement linguistique – social – est dès lors présupposé. Cette absence de théorisation de la dimension du social, de même que la contradiction marquant l'élaboration martinettienne, sont encore plus nettes à propos de la notion de tradition, impliquant de même le rapport entre les différents usages. Cette implication n'est pas évidente au premier abord. Martinet écrit en effet dans *Économie des changements phonétiques* (1955) :

« On pourrait reprocher aux phonologues d'identifier un peu trop vite ce que nous avons appelé les convenances linguistiques et les nécessités de la compréhension mutuelle. Lorsqu'un adulte corrige le "Quoi vous dites ?" d'un enfant, on ne saurait prétendre qu'il n'a compris qu'avec difficulté ce que ce dernier voulait dire. Lorsqu'on modèle son parler sur celui d'autrui, on ne se limite pas nécessairement à des traits pertinents. En matière phonique, il est, pour bien des gens, beaucoup plus facile de perdre ou d'attraper un "accent" que de modifier un système phonologique. Il est vrai que, dans ce cas, la situation n'est pas la normale puisqu'elle suppose en contact deux usages bien différenciés. Mais l'observation a son intérêt pour tous les cas. Le problème a été effleuré ci-dessus (1.16) lorsque nous avons opposé l'influence de la tradition et celle du système dans la conservation de la prononciation des phonèmes. L'expérience phonologique suggère effectivement que le maintien de la compréhension mutuelle dans le sens étroit du terme n'est pas le seul facteur qui rythme l'évolution. Un déséquilibre qui se propage à travers un système le fait avec une lenteur qui laisse supposer une action retardatrice constante de l'imitation des prononciations les plus conservatrices. Mais comme c'est là un facteur constant, on signalera ici son existence une fois pour toutes. Il se peut qu'il soit plus ou moins puissant selon les communautés, mais comme nous n'avons aucune donnée qui nous permette d'évaluer sa puissance dans un cas déterminé, nous ne pouvons guère faire, à ce sujet, que des hypothèses invérifiables. Rien n'empêche de croire qu'il doit avoir souvent une action non plus retardatrice mais inhibitrice, et il peut être de ceux qui sont responsables des divergences qu'on constate d'un dialecte à un autre. » (M.ECP : p. 41-42).

Martinet s'oppose ici à l'identification entre les « convenances linguistiques » et les « nécessités de la compréhension mutuelle » et oppose dans ce cadre l'influence de la tradition au maintien de la compréhension mutuelle, qui est un des facteurs régulant l'évolution. L'opposition est relativement protéiforme, donnant ainsi lieu à une série de dualité parallèles, entre la correction de l'enfant par l'adulte et la résistance liée à un défaut de compréhension, l'imitation d'un accent et l'imitation de traits pertinents, l'influence de la

tradition et celle du système⁸⁶⁴, l'imitation des prononciations conservatrices et le maintien de la compréhension mutuelle. Martinet distingue par ailleurs entre la situation « normale » et celle d'un « contact [entre] deux usages bien différenciés ». Cette deuxième distinction est d'autant plus notable que l'influence de la tradition ne semblerait pas se distinguer, *a priori*, d'un rapport entre usages différents, si ce n'est par son caractère antiéconomique ou conservateur. Martinet affirme tout à l'inverse que cette influence de la tradition appartient aux facteurs « qui sont responsables des divergences qu'on constate d'un dialecte à un autre ». Cette influence se trouve par ailleurs singularisée comme un « facteur constant » dont il suffit de signaler l'existence une fois pour toutes. Le statut spécifique de la tradition se trouve également mis en exergue dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » (1957), où l'on peut lire :

« Therefore, if a distinction does not render real service, the law of least effort, or, should we say, a sound economy will tend to lead to its elimination. We should have, no doubt, to reckon all the time with conservative factors – tradition first of all – independent of the role played by the distinctive units involved⁸⁶⁵. » (M.Ph. : p. 23)

et où la tradition est ainsi à nouveau opposée aux facteurs dépendants du « rôle joué par les unités distinctives impliquées », et surtout dans ce passage de *The Internal Conditioning of*

⁸⁶⁴ Martinet renvoie à ce passage, que nous envisagerons *infra* : « Revenant maintenant à la succession /tak/, on se demandera pour quelles raisons le phonème /a/ parvient à maintenir son articulation traditionnelle en dépit des attractions auxquelles il est soumis de la part de ses voisins. On pourrait penser que cette articulation se maintient par habitude : le mot *attaque* a sans doute été prononcé tout d'abord par l'enfant en imitation d'articulations relativement soignées ; dans les circonstances où le sujet croit pouvoir se permettre une prononciation relâchée, le mot peut devenir tout autre chose ; mais lorsque une articulation précise s'impose, la prononciation traditionnelle réapparaît tout naturellement. Il y a probablement une part de vérité dans cette explication. Mais, à la réflexion, il paraît peu vraisemblable que la tradition seule puisse maintenir inchangée, à travers plusieurs générations, la prononciation des mots et l'articulation des phonèmes si certaines circonstances ne venaient lui prêter main forte. Si une prononciation d'*attaque* avec des *a* centralisés ou même avec des [ə] en guise de voyelles permettait de se faire comprendre aussi bien que la prononciation de *a* grand ouvert, comme elle est certainement mieux adaptée à la plupart des contextes où figure /a/ et notamment à celui que nous avons dans /tak/, on voit mal comment la prononciation par [a] pourrait à la longue se maintenir. Invoquer ici le souci de correction n'aurait de sens que si les sujets parlants avaient à leur disposition un critère fixe, si par exemple la Radiodiffusion Nationale commençait tous ses programmes par un enregistrement de la prononciation standard du /a/ français. Il est clair que ce qui, en dernière analyse, empêche l'articulation de /a/ de s'adapter aux différents contextes où il apparaît est l'existence, dans le système, d'autres phonèmes susceptibles d'apparaître dans les mêmes contextes et avec lesquels /a/ ne saurait se confondre sans entraîner des conditions incompatibles avec le fonctionnement satisfaisant de la langue comme instrument de communication. Ailleurs que dans une élocution tout à fait relâchée, toute réalisation du phonème /a/ restera distincte de celle de tout autre phonème dans le même contexte. On peut donc dire qu'à chaque point de la chaîne le système exerce une pression qui tend normalement à perpétuer les articulations traditionnelles en s'opposant aux pressions "latérales" exercées par les phonèmes voisins dans le discours. A supposer qu'on identifie les phonèmes /a/ de deux langues différentes, on ne pourra pas considérer que la même pression s'exerce sur chacune de leurs réalisations dans la chaîne puisque chaque langue a son système phonologique propre. Aussi, au nom du principe que dans un système tout se tient et que la nature d'une des parties dépend de celle des autres, se refusera-t-on à de semblables identifications. Les articulations traditionnelles pourront se modifier et un certain type de changement, pouvant affecter toutes les réalisations du phonème, pourra se produire lorsque variera la nature ou la direction de la pression exercée par le système. » (M.ECP : p. 24-25).

⁸⁶⁵ « En conséquence, si une distinction ne rend pas de réels services, la loi du moindre effort ou, devrions-nous dire, une économie phonique, tendra à mener à son élimination. Nous devons, sans aucun doute, compter tout le temps avec des facteurs conservateurs – la tradition en premier lieu – indépendants du rôle joué par les unités distinctives impliquées. »

Phonological Systems, cité plus haut, où la tradition s'oppose aux nécessités de la compréhension mutuelle :

« A dynamic conception of language presupposes that we do not deal with it as we would with a dead body in a morgue, but try to look at it as a means of satisfying some of the human needs, and essentially that of communication. In other terms, it derives from a functional view of language, according to which observable facts should be graded according to their participation in the satisfaction of communicative needs. If communicative relevancy is given priority, it is because experience has shown that even if language is often used for the satisfaction of other needs as, for instance, that of communion, it is, in the last analysis, mutual understanding that determines the choices of the speakers. But, still, whenever observation reveals that other factors are at work, such as the power of tradition as exercised by parents and schoolteachers, they are, of course, duly registered and considered. At every point in time, with every speaker, what is said and how it is said will show a balance between the desire to communicate, and inertia, be it individual i.e., reduction of energy, or social i.e., preservation of traditional forms at the expense of personal comfort and communicative efficiency⁸⁶⁶. » (M.ICPS : p. 2-3).

On lit encore dans « Fonction et structure en linguistique » :

« [...] les sujets sont disposés à une dépense d'énergie pour maintenir une distinction là où elle est utile ; ils ne le sont plus, à la longue, si la distinction est pratiquement inutile et de réalisation délicate. Mais là encore, la puissance de la tradition peut jouer dans le sens de la conservation. » (M.Fo. : p. 41)

et dans « La prononciation du français entre 1880 et 1914 » (1985) :

« Des redondances analogues rendaient peu nécessaire le maintien de la durée des voyelles finales née d'un allongement compensatoire déterminé par la chute des -s de pluriel. Bien entendu, l'inertie naturelle, qui se manifeste dans l'imitation, par les enfants, du parler du milieu et dans les pressions de la tradition sous la forme de corrections dans la famille et à l'école, permet de comprendre le maintien à travers des siècles, dans des sociétés conservatrices, de distinctions totalement redondantes. » (M.PF : p. 347).

Signalons également ce passage de « What is Syntax ? » (1982), où il est question de morphologie :

« As far as the satisfaction of communicative needs is concerned, those accidents will only make it more difficult, since they will impose in specific contexts, different forms

⁸⁶⁶ « Une conception dynamique de la langue présuppose que nous n'en traitons pas comme nous traiterions d'un cadavre à la morgue, mais que nous essayons de l'examiner comme un moyen de satisfaire quelques-uns des besoins humains, et essentiellement le besoin de communication. En d'autres termes, elle dérive d'une vue fonctionnelle du langage, selon laquelle les faits observables doivent être classés selon leur participation à la satisfaction des besoins communicatifs. Si on donne la priorité à la pertinence communicative, c'est parce que l'expérience a montré que même si une langue est souvent utilisée pour la satisfaction d'autres besoins comme, par exemple, le besoin de communion, c'est, en dernière analyse, la compréhension mutuelle qui détermine les choix des locuteurs. Mais, quand même, chaque fois que l'observation révèle que d'autres facteurs sont à l'œuvre, comme la puissance de la tradition telle qu'exercée par les parents et les instituteurs, ceux-ci sont, bien sûr, dûment enregistrés et considérés. A chaque point du temps, pour tout locuteur, ce qui est dit et la manière dont c'est dit montreront un équilibre entre le désir de communiquer, et l'inertie, qu'elle soit individuelle, c'est-à-dire la réduction de l'énergie, ou sociale, c'est-à-dire la préservation des formes traditionnelles aux dépens du confort personnel et de l'efficacité communicative. »

for what has, in all cases, the same informative value. At this point, some people will wonder how such a deplorable state of affairs could endure. The answer is that it does not... in the long run. And if it takes such a long time – millennia – for a language to get rid of morphological nuisances, it is because there can be no planning : among the competing forms of one and the same moneme, analogy will, from one minute to another, favor this or that one, and, of course, grown-ups and schoolteachers will constantly intervene in the defense of tradition⁸⁶⁷. » (M.Wha. : p. 392).

La notion d'inertie qui apparaît dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* renvoie à l'un des deux facteurs constitutifs de l'économie linguistique, dont la notion, en lien avec celle de tradition, apparaît dans « La dynamique du français contemporain » (1967) :

« Pour comprendre la dynamique du langage, il faut ne jamais perdre de vue qu'à chaque point de la structure peuvent entrer en conflit trois forces dont la composante correspond à un équilibre sans cesse remis en cause : ces forces sont le désir de communiquer, l'inertie naturelle qui tend à réduire l'énergie dépensée, et la pression exercée par la tradition. Les deux premières, désir de communiquer et inertie, se combinent dans ce qu'on a appelé la loi du moindre effort et que je désignerais plus volontiers comme l'économie. La pression de la tradition s'oppose à l'économie. L'élimination du passé simple en français parlé résulte de l'économie ; son maintien dans certains styles du français écrit est dû à la pression de la tradition. » (M.Dy. : p. 35)

et dans « Fonction et structure en linguistique » (1971) :

« Parmi les pressions en conflit que doit identifier le diachronicien, il y en a qui ne sont pas spécifiques et dont on constate l'existence dans toute langue à tous les instants de son évolution. On ne comprendra rien au fonctionnement et au devenir des langues si l'on ne replace les faits particuliers dans un cadre général. Ce cadre est l'antinomie fondamentale entre les besoins de la communication qui réclament plus de précisions et de spécificité et la tendance permanente à réduire l'énergie dépensée pour communiquer ce qui entraîne une moindre précision et une moindre spécificité et une plus grande confiance accordée à l'information que l'auditeur peut tirer de la situation dans laquelle se déroule l'échange linguistique. Il s'agit là, en fait, d'un aspect particulier de ce qu'on a appelé la loi du moindre effort, qui ne suppose pas, comme on feint parfois de le croire, un triomphe de la paresse, mais un équilibre entre l'effort et le résultat.

Cette antinomie est au cœur même de ce que j'ai désigné comme l'économie du langage. Il existe toutefois un troisième facteur, la puissance de la tradition qui interfère à chaque instant dans la résolution de l'antinomie. » (M.Fo. : p. 39-40).

Cette notion, sur laquelle nous reviendrons *infra*, concentre l'explication martinettienne des changements linguistiques, et la tradition apparaît à cet égard comme une force conservatrice, globalement opposée à une force innovatrice (d'ailleurs selon deux modalités distinctes, selon que la tradition est dite interférer dans la résolution de l'antinomie

⁸⁶⁷ « Pour autant qu'il s'agit des besoins de la communication, ces accidents vont seulement rendre celle-ci plus difficile, puisqu'ils vont imposer, dans des contextes spécifiques, des formes différentes à ce qui a, dans tous les cas, la même valeur informative. A ce point, certaines personnes se demanderont comment un état de fait si déplorable peut se maintenir. La réponse est qu'il ne se maintient pas... à long terme. Et si cela prend tant de temps – des millénaires – à une langue de se débarrasser des nuisances morphologiques, c'est parce qu'il ne peut y avoir aucune planification : parmi les formes en compétition pour un seul et même monème, l'analogie favorisera, d'une minute à l'autre, celle-ci ou celle-là, et, bien sûr, les adultes et les instituteurs interviendront constamment pour défendre la tradition. »

constitutive de l'économie, comme dans « La dynamique du français contemporain » et « Fonction et structure en linguistique », ou que le désir de communication est opposé à l'inertie individuelle et sociale, comme dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems*). Rappelons cependant ce passage de « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964), cité plus haut et où il s'agit cette fois du rapport entre différents usages, socialement et géographiquement déterminés et non seulement caractérisés comme conservateurs :

« Il suffit qu'une classe de la société ou que quelques cantons manifestent un attachement à la tradition pour que le processus soit freiné, voire même stoppé. Il ne faudrait pas qu'à la phonétique "sur le papier" d'une époque révolue succédât une phonologie qui ignore les situations sociolinguistiques réelles. » (M.Pr. : p. 72).

Il est également question, dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européens et les « Indo-Européens »* et dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems*, où il s'agit des rapports entre parents et enfants, de conflit entre les locuteurs⁸⁶⁸ :

« Mais, même en dehors de tous contacts, une langue a quelques chances d'évoluer. Elle est en effet le lieu où sont perpétuellement en conflit les besoins de communication, les impératifs d'une tradition, la lenteur de certains esprits s'opposant à la vivacité des autres. Chez l'individu lui-même interviennent les asymétries des organes dits de la parole, qui, en fait, servent en priorité bien d'autres besoins. » (M.Ste. : p. 104)

« Less so⁸⁶⁹ in the field of grammar where children learn, by imitation and practice, how to organize the words they pick up into informative sequences. But then, why should they change the patterns they learn ? The answer is that they will constantly be tempted to adapt those patterns to their immediate needs which do not necessarily coincide with those of their elders. There will be permanent conflicts between children, who favour analogical forms, and grown-ups who find traditional forms easier to handle. These conflicts will leave permanent traces in the language, even if there is no way for the average speaker to become aware of it. But linguists know, for example, how in the course of centuries and millennia Western European languages lost their former declensions⁸⁷⁰. » (M.ICPS : p. 180).

Rappelons surtout ce passage de « Structural Variation in Language » (1962), où la tradition se trouve associée aux nécessités de la communication :

« [...] when proceeding at a certain speed, linguistic change does not affect mutual understanding or, if we put it differently, the necessity of mutual understanding regulates the process of linguistic change. This should by no means be understood as implying that

⁸⁶⁸ Voir également M.Ré. : p. 59, cité *infra*.

⁸⁶⁹ Martinet vient d'affirmer qu'en matière de lexique il est évident que le changement est dû à l'adaptation à de nouveaux besoins. Voir M.ICPS : p. 180, cité *infra*.

⁸⁷⁰ « Cela l'est beaucoup moins dans le champ de la grammaire où les enfants apprennent, par l'imitation et la pratique, comment organiser les mots qu'ils reprennent en séquences informatives. Mais alors, pourquoi devraient-ils changer les structures qu'ils apprennent ? La réponse est qu'ils seront constamment tentés d'adapter ces structures à leurs besoins immédiats qui ne coïncident pas nécessairement avec ceux de leurs aînés. Il y aura des conflits permanents entre les enfants, qui préfèrent les formes analogiques, et les adultes qui trouvent les formes traditionnelles plus faciles à manier. Ces conflits laisseront des traces permanentes dans la langue, même si le locuteur moyen n'a aucun moyen d'en prendre conscience. Mais les linguistes savent, par exemple, comment au cours des siècles et des millénaires les langues de l'Europe de l'Ouest ont perdu leurs anciennes déclinaisons. »

mutual understanding is always necessarily a retarding or restraining factor : language changes under the pressure of changing communicative needs in permanent contact with least effort on the one hand, tradition on the other hand. Linguistic variation as a process can be fully understood only through a synchronic consideration of the dynamics of language⁸⁷¹. » (M.Var. : p. 232).

On lit de même dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957) :

« The generally slow pace at which the balance of phonological systems is restored is probably due to the fact that the immediate requirements of the communication process entail first of all the speakers imitate traditional pronunciations as faithfully as possible : one frequently comes across situations where a pronunciation α would, from an economic standpoint, be in all respects preferable to a pronunciation α' , the only current one, and where tradition alone seems to account for the preservation of the latter⁸⁷². » (M.Ph. : p. 16).

Il est donc en réalité difficile de distinguer entre l'influence de la tradition et l'influence d'autres usages, et il est notable, à cet égard, que le développement d'*Économie des changements phonétiques* établisse un parallèle entre les deux distinctions besoins de communication/tradition et phonologie/phonétique. On lit en effet dans « Aperçu historique et critique sur l'évolution de la langue⁸⁷³ » (1973/1973-1974) :

« Lorsque les usagers d'une langue nationale, comme le français, parlée par des gens de localisations sociales ou géographiques différentes dont les besoins ne coïncident pas nécessairement, sont mis, dans leur langue, en face du résultat d'un changement dont ils ne sont pas responsables et qui leur apparaît, de ce fait, comme quelque chose d'inattendu, ils n'y réagissent pas comme à une innovation. Ce serait là la réaction d'un observateur scientifique dressé à maîtriser ses impulsions premières. L'utilisateur moyen, selon qu'il s'estime ou non détenteur de la norme de la langue, condamnera la forme comme un provincialisme ou un vulgarisme, ou la considérera comme digne d'imitation. La succession dans le temps sera donc automatiquement perçue dans le cadre d'une échelle de valeurs sociales.

Une implication de ce qui précède est que la répression de toute innovation par l'école, les puristes, les adultes, se fait aux dépens de la satisfaction des besoins de ceux qui ont innové. Dans la mesure où ceux-ci sont des enfants, la répression pourra paraître

⁸⁷¹ « [...] quand il procède à une certaine vitesse, le changement linguistique n'affecte pas la compréhension mutuelle ou, pour le dire différemment, la nécessité de la compréhension mutuelle régule le processus du changement linguistique. Cela ne doit en aucun cas être compris comme impliquant que la compréhension mutuelle est toujours nécessairement un facteur retardateur ou restrictif : le langage change sous la pression des besoins changeants de la communication en contact permanent avec le moindre effort d'un côté, la tradition de l'autre. La variation linguistique comme processus ne peut être pleinement comprise que par une considération synchronique de la dynamique du langage. »

⁸⁷² « La lenteur avec laquelle, généralement, l'équilibre des systèmes phonologiques est rétabli, est probablement due au fait que les exigences immédiates du procès de communication impliquent tout d'abord que tous les locuteurs imitent les prononciations traditionnelles aussi fidèlement que possible : on rencontre fréquemment des situations où une prononciation α serait à tous égards préférable, d'un point de vue économique, à une prononciation α' , seule courante, et où seule la tradition semble rendre compte de la préservation de la seconde. » Ce passage des *Éléments de linguistique générale* est moins significatif, car interprétable dans les deux sens, outre qu'il peut faire référence à la nécessité de la redondance (voir *infra*) : « Un corollaire de ces deux constatations est que toute modification de la fréquence d'une unité entraîne une variation de son efficacité et laisse prévoir une modification de sa forme. Cette dernière pourra ne se produire qu'à longue échéance, car les conditions réelles du fonctionnement des langues tendent à freiner les évolutions. » (M.ÉL. : p. 187).

⁸⁷³ Et, à nouveau, dans « Le locuteur face à l'évolution ». Voir M.Lo. : p. 41.

justifiée, non seulement aux adultes réprimeurs, mais à la plupart de ses victimes, du fait que les enfants seront aussi un jour des adultes qui, étant les maîtres du jeu, organisent le monde en fonction de leurs besoins propres.

En matière de langue, les besoins des adultes s'accommodent parfaitement des habitudes acquises et bien ancrées.

Dans une langue comme le français, où les personnes des verbes sont régulièrement exprimées par un pronom indépendant et où, normalement, le verbe se prononce de la même façon aux trois personnes du singulier, il n'est pas logique de conjuguer *je suis, tu es, il est, j'ai, tu as, il a*. Sur le modèle de tous les verbes de la langue, *être, avoir* et *aller* exceptés, et de tous les temps et tous les modes, futurs mis à part, on pourrait s'attendre à *j'es, tu es, il est, j'a, tu as, il a*. Mais, chez les adultes, l'habitude est si bien ancrée de dire *je suis, j'ai*, qu'ils seraient bien incapables de céder à l'analogie et d'utiliser à la place les formes *j'es, j'a*. En revanche, celles-ci satisferont parfaitement aux besoins de certains enfants qui ont su réagir assez tôt à l'identité généralisée des formes du singulier pour ne pas se laisser imposer *je suis* par imitation de ce qu'ils entendent. Bien entendu, un peu plus tard, sous la pression combinée de la famille et de l'école, ils apprendront à se conformer aux habitudes des grands et de leurs contemporains plus moutonniers. En effet, lorsque les besoins des innovateurs heurtent de front ceux des conservateurs, ce sont en général ces derniers qui l'emportent, au moins dans les sociétés à cadre bien établi : la forme *je vas*, analogue à *tu vas, il va*, les futurs du type *je donnera*, sur le modèle de *tu donneras, il donnera*, établis dans le parler de certains adultes et que réinnove chaque génération de jeunes Français, n'a actuellement guère de chances de s'imposer dans l'usage général. Dans une société aussi conservatrice que la société française contemporaine, les innovations n'ont de chances de se propager que de façon insidieuse.

Pour le vocabulaire, la nouveauté de la chose fait qu'on ne réagit guère à la nouveauté du terme, sauf si l'intégration phonique de ce terme fait difficulté. Calquée sur la graphie, la prononciation de *bridge* ou de *canasta* ne peut faire de problème. Mais celle de *living-room* peut entraîner une gêne qu'on évitera en utilisant (*salle de*) *séjour*.

Les combinaisons inattendues de termes traditionnels qui, souvent, sont réalisées à l'imitation de modèles étrangers, ne semblent pas choquer longtemps, comme l'indique la généralisation d'énoncés comme *la décision interviendra* ou *il a pris des risques* ; puisque les composants en sont bien identifiés et que les liaisons grammaticales y sont correctes, les nouvelles habitudes sont vite acquises.

C'est sur le plan des formes et celui des phonèmes que le jeu est le plus intéressant. » (M.Ap. : p. 12-14).

On retrouve ici la corrélation entre l'influence de la tradition et les rapports entre les divers usages, usages qui sont à nouveau, comme dans « Les problèmes de la phonétique évolutive », socialement et géographiquement déterminés. Le propos est cependant analogue, par ailleurs, à celui de « Inverted *v* in contemporary English », où il s'agissait de même d'interprétation des divergences en termes d'accent et de valeurs sociales ou géographique, mais par ailleurs d'inconscience du changement. Il apparaît ainsi que cette ambivalence de la notion de tradition renvoie à l'ambivalence de la structure martinettienne elle-même, tout à la fois unifiée comme structure et par l'explication structurale dont le développement d'*Économie des changements phonétiques* révèle le lien avec la notion de besoin, et unifiante d'usages divers, dont la diversité est constitutive de la synchronie dynamique et qui supporte ainsi paradoxalement la représentation en termes de structure unifiée. La dualité apparaît de manière très nette dans ce passage de « Structural Variation in Language » :

« If the consequences of an initial impact can thus develop through years, centuries, and millennia, conflicting and coming to terms with other chains of consequences, it must be that various items which constitute a language, whether they be conceived as habits or mental entities, are closely dependent on one another as to their forms and functions, although their interdependence is not such as to let an impact somewhere have immediate repercussions on all parts of the whole. There is too much redundancy in language to allow for an immediate wholesale adaptation of it to the new needs of its users. Besides, new needs usually conflict with old needs, and linguistic conservatism often runs parallel with resistance to new developments in some sections of the community⁸⁷⁴. » (M.Var. : p. 233-234)

où il s'agit tout à la fois de retard de propagation et de changements dans la structure et de coexistence entre divers usages. Qu'il s'agisse de langue ou d'usage, il s'agit toujours d'entité, donc de structure, mais d'entité dont le postulat tient lieu de toute théorisation et dont la structure est précisément le seul mode de pensée, en tant que tel nécessairement contradictoire lorsqu'il s'agit d'envisager un fonctionnement : la théorie du changement, diachronique, dans la mesure où elle implique la synchronie comme lieu d'une représentation implique par ailleurs la dissolution de la langue, dissolution constitutive de l'élaboration, au double niveau (corrélatif) de la question posée (concilier structure et changement, impliquant la dissolution dans l'objectalité qu'est le postulat d'une entité) et de la réponse apportée (en termes de description d'une diversité, objet inséparable de la notion de dynamisme, et de construction d'une structure), et dont témoigne la dualité de la structure, symptomatique d'une absence de théorisation et d'une insistance de la distinction entre synchronie (diversité appelant unification) et diachronie (unité de la structure en évolution, dès lors double : usage et langue). Aussi cette difficulté concernant l'unité du changement – langue ou usage – se retrouve-t-elle à grande échelle, lorsqu'il s'agit des rapports entre langues. Comme chez Jakobson, en effet, et comme il apparaissait dans le long développement de « Structural Variation in Language » analysé plus haut, où nous avons parlé à ce propos de troisième niveau de maintien de la dualité temps/espace dont l'élaboration martinettienne implique par ailleurs la résorption, la divergence se double de la convergence.

3. FONCTIONNEMENT ET INTERFÉRENCE

Selon Martinet, un pan important de la théorie diachronique est constitué par l'étude des phénomènes d'interférence, dont il donne, dans *Économie des changements phonétiques*, la définition suivante :

« Ce que nous groupons ici sous le terme d'interférence linguistique, sont les changements déterminés, dans une langue, par ce qu'on a appelé le contact avec une autre

⁸⁷⁴ « Si les conséquences d'un impact initial peuvent ainsi se développer pendant des années, des siècles et des millénaires, entrant en conflit et arrivant à un accord avec d'autres chaînes de conséquences, cela doit être que les divers éléments qui constituent une langue, qu'ils soient conçus comme des habitudes ou comme des entités mentales, sont étroitement dépendants les uns des autres en ce qui concerne leurs formes et leurs fonctions, bien que cette interdépendance ne soit pas telle qu'un impact en un point puisse avoir des répercussions immédiates sur toutes les parties du tout. Il y a trop de redondance dans le langage pour permettre une adaptation totale immédiate de celui-ci aux nouveaux besoins de ses usagers. En outre, les nouveaux besoins se heurtent d'habitude aux anciens besoins, et le conservatisme linguistique va souvent de pair avec une résistance à de nouveaux développements dans certaines sections de la communauté. »

réalité linguistique, contact qui se réalise naturellement dans l'esprit de locuteurs plus ou moins bilingues. » (M.ECP : p. 192).

Il s'agit donc d'un type d'évolution, spécifié par une causalité particulière⁸⁷⁵. Martinet entend ainsi reprendre à nouveaux frais la théorie des strats, dont il affirme l'insuffisance à de nombreuses reprises. On lit notamment dans *Économie des changements phonétiques* :

« Le succès que la théorie du substrat a remporté dans certains milieux a été certainement dû, moins à la qualité des solutions qu'elle offrait, qu'au fait qu'elle était une première tentative pour échapper au descriptivisme néogrammairien : on était prêt à se déclarer d'accord en principe sans discuter la valeur des illustrations présentées. Mais on ne s'est guère hâté de faire passer la théorie, du domaine de l'hypothèse, à celui de l'observation qui aurait pu pleinement révéler l'ampleur des problèmes en jeu : on a bien peu d'indications valables sur le processus selon lequel les dialectes et les langues "minoritaires" sont lentement étouffés par les langues plus puissantes et sur la façon dont ces dernières peuvent être diversement "teintées" par les idiomes qui disparaissent sous leur poussée. La création des nouveaux concepts de superstrat et d'adstrat représente un effort louable pour ébaucher une classification de divers types d'apparement non-génétique. Mais on peut reprocher au triptyque des strats son caractère sommaire qui masque, plutôt qu'il ne la révèle, la grande variété des situations socio-linguistiques. Tout comme le traditionnel "substrat", les deux nouveaux-venus incitent les linguistes à se satisfaire d'étiquettes peu spécifiques au lieu de les pousser à observer et analyser en détail. Il y a pourtant longtemps que des pionniers, qui n'estimaient pas la recherche des explications indignes des préoccupations des savants, ont fait remarquer que les phénomènes que le substrat est censé expliquer ne sont qu'une portion réduite d'un vaste chapitre de la linguistique qui doit traiter de toute influence exercée par un idiome sur un autre, qu'il s'agisse de deux langues totalement distinctes que le hasard a rapprochées, ou de deux dialectes ou deux usages de la même langue. Cette influence mutuelle se constate partout, aucune langue n'évolue à huis clos, et les interférences qui en résultent ne sauraient manquer d'être un des facteurs essentiels de l'évolution linguistique. » (M.ECP : p. 193).

On retrouve ici la notion d'« apparement non-génétique », également mise en exergue par Jakobson. Comme Jakobson, en effet, Martinet voit dans l'interférence une modalité importante de l'évolution, qu'il oppose de même au phénomène de la divergence des langues génétiquement apparentées. On lit ainsi par exemple dans « Languages in Contact » (1953) :

« Contact breeds imitation and imitation breeds linguistic convergence. Linguistic divergence results from secession, estrangement, loosening of contact. In spite of the efforts of a few great scholars, like Hugo Schuchardt, linguistic research has so far favored the study of divergence at the expense of convergence. It is time the right balance should be restored⁸⁷⁶. » (M.LIC : p. 192).

⁸⁷⁵ A la fois linguistique et externe, dans les termes du classement proposé par Martinet, et que nous envisagerons en III-, B-.

⁸⁷⁶ « Le contact engendre l'imitation et l'imitation engendre la convergence linguistique. La divergence linguistique est le résultat d'une sécession, d'une séparation, d'une perte de contact. En dépit des efforts de quelques grands savants, comme Hugo Schuchardt, la recherche linguistique a jusqu'ici favorisé l'étude de la divergence aux dépens de la convergence. Il est temps de rétablir un juste équilibre. »

Il reprend d'ailleurs à son compte la théorie des affinités phonologiques, et plus largement linguistiques. Cette théorie est mentionnée pour la première fois dans « La phonologie » (1938), où l'on peut lire :

« Il y aurait beaucoup à dire si nous voulions donner une idée, même succincte, de la façon dont la phonologie peut renouveler les diverses méthodes linguistiques : il pourrait être intéressant, par exemple, de montrer comment la nouvelle discipline apporte, par la détermination d'aires phonologiques, une importante contribution au problème du substrat et de l'extension géographique des faits linguistiques. Nous ne pouvons ici que renvoyer ceux de nos lecteurs que ces différentes questions intéressent, aux exposés particuliers qui traitent des différents aspects de la phonologie, et notamment aux volumes I, IV et VI des *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* où ils trouveront la plupart des articles qui ont fait date dans l'histoire de cette nouvelle branche de la science du langage. » (M.Phon. : p. 274).

Une deuxième mention, plus critique, est faite dans *Phonology as Functional Phonetics* (1946) :

« The propagation of linguistic and more particularly phonetic changes is not necessarily stopped by what is called a linguistic boundary, i.e the limit between two peoples speaking genetically different languages, whether the two languages cannot be traced back to a common source, as would be the case with Finnish and Russian, or they both ultimately belong to the same linguistic family, but have diverged greatly and have come again into contact after having been separated for a long time, as for instance French and German. If there exists a lively intercourse between the two peoples thus in presence, it is very likely that linguistic innovations originating from one side of the boundary will at length make their way to the other side. Such innovations are not restricted to words, as is often believed, but may comprise sound-changes as well. The necessary condition seems to be that at least part of the receptive population should be practically bilingual, which is often the case in such regions. If the afore-sketched conditions last long enough, the linguistic structures, both phonological and morphological, of the two languages will develop many traits in common. A striking example is afforded by the Celtic dialects spoken in Brittany which, when compared with genetically closely related Welsh, seem to have been deeply influenced by French, particularly in phonic matters. Similar observations made elsewhere have led to the setting up of phonological areas in which genetically different or divergent languages show similar phonological features. A classic instance is the large Eurasian area comprising eastern Europe and north-western Asia, where all languages, however different they may originally have been, show such common features as the opposition of a series of palatalized or soft consonants to another of hard ones. It is further noticeable that, if we except Serbo-Croatian and some types of Low German spoken north-west of Aachen, all the languages and dialects of Europe which distinguish between several types of accent are localized west, east, and south of the Baltic, including the Scandinavian languages with the exception of the Swedish spoken in Finland, the so-called Baltic languages Lithuanian and Lettish, a Finno-Ugric language, viz. Estonian, and some Slavonic Kashubian dialects of northern Poland. As far as I know, the problem is still awaiting a more than schematic treatment. In practice it is difficult to solve because most linguists are specialized in one definite genetically distinct branch. As regards France it can be pointed out that, though the south-western dialects historically belong to Provençal, they have some specific phonological features in common with Basque and the bulk of the Iberian Peninsula, e.g. the merging of *b* and *v* together into initial [b] and intervocalic [β]. Another area, lying between the Rhône and the Saône in the west and the Alps in the east, seems to be characterized, among other

traits, by the presence of the pair δ - θ . The dialects involved all belong to the Romanic group and even to what has been called Franco-Provençal. But what is remarkable about δ and θ in this area is that they originate, in the different parts of the domain, from various Latin sounds or sound-groups : some dialects present θ as evolved from c before a , some as corresponding to $-ct-$, others as the outcome of $-st-$, others still as a modification of an old unvoiced palatal l or of a previous $[\zeta]$; while δ corresponds either to g before front vowels, a included, or to intervocalic r , or to previous palatal l , or further to post-consonantic $[j]$. It is of course not certain whether, in this last instance, we should speak of a phonological and not simply of a phonetic area, as what we are concerned with here is probably the fairly unconscious imitation of a sound-feature rather than the adoption of a structural trait⁸⁷⁷. » (*M.PFP* : p. 25-27).

Comme en témoigne la référence, à propos de l'aire eurasienne, à « Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues⁸⁷⁸ », Martinet pense ici notamment à la théorie

⁸⁷⁷ « La propagation des changements linguistiques, et plus particulièrement phonétiques, n'est pas forcément arrêtée par ce qu'on appelle une frontière linguistique, c'est-à-dire la limite entre deux peuples parlant deux langues génétiquement différentes, qu'on ne puisse faire remonter les deux langues à une source commune, comme ce serait le cas avec le finnois et le russe, ou qu'elles appartiennent en dernière analyse à la même famille linguistique, mais aient grandement divergé puis se soient à nouveau trouvées en contact après avoir été séparées pendant longtemps, comme par exemple le français et l'allemand. S'il existe des relations vivantes entre les deux peuples ainsi en présence, il est vraisemblable que les innovations linguistiques naissant d'un côté de la frontière finiront par se frayer un chemin jusqu'à l'autre côté. De telles innovations ne se limitent pas aux mots, comme on le croit souvent, mais peuvent aussi bien inclure des changements phoniques. La condition nécessaire semble être qu'au moins une partie de la population réceptrice soit pratiquement bilingue, ce qui est souvent le cas dans de telles régions. Si les conditions dont on a donné un aperçu ci-dessus se maintiennent assez longtemps, les structures linguistiques, aussi bien phonologiques que morphologiques, des deux langues, développeront de nombreux traits communs. Un exemple frappant est fourni par les dialectes celtiques parlés en Bretagne qui, quand on les compare au gallois, génétiquement étroitement apparenté, semblent avoir été profondément influencés par le français, en particulier en matière phonique. Des observations similaires faites ailleurs ont conduit à l'établissement d'aires phonologiques dans lesquelles des langues génétiquement différentes ou divergentes montrent des traits phonologiques similaires. Un exemple classique est la vaste aire eurasienne comprenant l'Europe orientale et l'Asie du nord-ouest, où toutes les langues, quelque différentes qu'elle puissent avoir été, présentent des traits communs tels que l'opposition d'une série de consonnes palatalisées ou douces à une autre de consonnes dures. Il est de plus évident que, si l'on excepte le serbo-croate et certains types de bas-allemand parlés au nord-ouest d'Aachen, toutes les langues et tous les dialectes d'Europe qui distinguent entre plusieurs types d'accent sont localisés à l'ouest, à l'est et au sud de la Baltique, incluant les langues scandinaves à l'exception du suédois parlé en Finlande, des langues dites baltiques que sont le lituanien et le letton, d'une langue finno-ougrienne, à savoir l'estonien, et de quelques dialectes kachoubes slaves de la Pologne du nord. Autant que je sache, le problème attend toujours un traitement autre que schématique. En pratique, il est difficile à résoudre parce que la plupart des linguistes sont spécialisés dans une branche génétiquement distincte définie. En ce qui concerne la France on peut faire remarquer que bien que les dialectes sud-occidentaux appartiennent historiquement au provençal, ils ont quelques traits phonologiques spécifiques en commun avec le basque et la majeure partie de la péninsule ibérique, par exemple la fusion du b et du v en un $[b]$ initial et un $[\beta]$ intervocalique. Une autre aire, s'étendant entre le Rhône et la Saône à l'ouest et les Alpes à l'est, semble être caractérisée, entre autres traits, par la présence de la paire δ - θ . Les dialectes impliqués appartiennent tous au groupe roman et même à ce qu'on a appelé le franco-provençal. Mais ce qui est remarquable à propos de δ et θ dans cette aire est qu'ils proviennent, dans les différentes parties du domaine, de divers sons ou groupes de sons latins : certains dialectes présentent θ comme issu de c devant a , certains comme correspondant à $-ct-$, d'autres comme le résultat de $-st-$, d'autres encore comme une modification d'un ancien l palatal non voisé ou d'un précédent $[\zeta]$; alors que δ correspond soit à g devant voyelles d'avant, a inclus, soit à un r intervocalique, soit à une précédente palatale l , soit encore à un $[j]$ post-consonantique. Il n'est évidemment pas certain que, dans ce dernier cas, nous devions parler d'une aire phonologique, et non seulement phonétique, puisque ce à quoi nous avons ici affaire est probablement l'imitation relativement inconsciente d'un trait phonique plutôt que l'adoption d'un trait structural. »

⁸⁷⁸ Voir *M.PFP* : p. 26, note 1.

jakobsonienne, qu'il qualifie ainsi de « traitement [...] schématique » du problème. La critique est précisée dans « Affinité linguistique » (1952-1959), où l'on peut lire :

« Les linguistes contemporains sont de plus en plus tentés d'admettre qu'il existe un type de parenté linguistique, dit "affinité", qui unit des langues qui ne remontent pas, en dernière analyse, à un prototype commun. Toutefois, on ne saurait dire qu'il s'agit là d'une opinion universellement acceptée. Il y a toujours des linguistes qui écarteraient comme fantaisiste toute suggestion de ressemblance structurale entre des langues non apparentées génétiquement ou qui verraient dans ces ressemblances le fait du hasard, l'effet d'un substrat psycho-biologique commun à tous les hommes, en un mot, un cas de ce que Hugo Schuchardt a appelé *Elementarverwandtschaft*. Le problème, dans son ensemble, attend encore un traitement exhaustif et autorisé, et ce traitement, on ne peut espérer le voir paraître avant que plus d'observations aient été faites, plus de faits dégagés et classés.

L'existence d'aires d'affinité phonologique a été signalée, il y a une vingtaine d'années, par les linguistes de l'École de Prague, et, lors du IV^e Congrès des linguistes, en 1936, Roman Jakobson a présenté une théorie de ce type d'affinité, accompagnée d'impressionnantes illustrations à l'échelle des continents. Malheureusement, le projet d'Atlas phonologique de l'Europe, qui devait apporter des preuves convaincantes de l'existence d'isoglosses synchroniques coupant au travers des frontières linguistiques traditionnelles, était, au départ, voué à l'échec : il y avait trop peu de structuralistes convaincus, et l'on ne savait comment éveiller l'intérêt chez les dialectologues professionnels.

Il faudra pourtant des recherches laborieuses et détaillées avant que la théorie des affinités phonologiques puisse passer pour autre chose qu'une hypothèse séduisante. L'esquisse par Jakobson d'une vaste aire de palatalisation généralisée s'étendant de la Pologne au Pacifique est fort suggestive, mais sa pleine validité a été mise en doute, et l'on ne peut éliminer les doutes qu'en offrant, de la masse des langues et des dialectes parlés dans cet immense territoire et aux alentours, des descriptions présentées dans un cadre structural. L'étendue et la difficulté d'une telle entreprise nous poussent à croire qu'il serait plus simple de mettre à l'épreuve l'hypothèse générale que de résoudre ce problème particulier. Cette vérification pourrait se faire en établissant l'existence d'un certain nombre d'aires phonétiques synchroniques assez restreintes, avec pour tout objectif de montrer que certaines isoglosses ne coïncident pas avec les frontières génétiques. » (M.Af. : p. 166-167).

Martinet affirme ici à nouveau que « [l]e problème, dans son ensemble, attend encore un traitement exhaustif et autorisé », invoquant une remise en cause de la validité des analyses jakobsoniennes relatives à l'aire eurasiennne, et appelant à des « recherches laborieuses et détaillées⁸⁷⁹ ». Il poursuit cependant :

« L'emploi du terme "affinité" dans des expressions comme aire d'affinité linguistique, phonologique ou grammaticale n'implique pas qu'on se soit mis d'accord sur les modes de diffusion qui permettraient d'expliquer les ressemblances observées.

Dans son rapport de 1936, Jakobson a soigneusement évité de se prononcer sur la façon dont on pourrait expliquer la genèse du phénomène. Par suite, l'emploi de ce terme

⁸⁷⁹ On lit également un peu plus loin : « Il est clair que si, à côté de ce qu'on nomme la parenté linguistique, on désire établir définitivement l'existence d'un type de rapport auquel s'applique le terme d'"affinité", il conviendra de rassembler une masse considérable de faits pertinents. La difficulté, très sérieuse, qu'on devra résoudre dès l'abord tient à la pénurie de linguistes également à l'aise dans deux ou plus de deux domaines génétiquement distincts. La solution devrait se trouver dans le travail d'équipe à condition qu'on puisse assurer la coordination entre les chercheurs. » (M.Af. : p. 169).

semble particulièrement indiqué à ceux qui pensent que la masse des observations synchroniques suffira à convaincre tous les linguistes de l'existence de telles aires.

Cependant, la plupart de ceux-ci continuent à accorder un intérêt légitime aux procès diachroniques. La constatation d'une ressemblance synchronique ne leur paraît fournir rien de plus que le point de départ d'une recherche des causes. Traditionnellement, toute ressemblance qu'on ne peut expliquer génétiquement est attribuée au hasard. Si cette ressemblance est considérable et bien intégrée au système de la langue, le traditionaliste sera peut-être troublé, mais il ne se laissera convaincre qu'après avoir reçu ou trouvé une explication.

L'explication non linguistique selon laquelle une ressemblance linguistique est due, en dernière analyse, au fait de vivre dans le même milieu physique sans qu'interviennent nécessairement des contacts socio-linguistiques n'est guère acceptable, sauf, peut-être lorsqu'il s'agit de faits lexicaux. C'est, en tout cas, une hypothèse difficile à prouver ou à réfuter parce qu'à la longue, deux peuples qui habitent la même région du globe ne peuvent manquer d'établir des contacts.

Dans ce domaine, tout comme en matière de génétique, les linguistes devraient, avant de s'inquiéter du climat, de la latitude ou de l'altitude, rechercher les causes linguistiques des phénomènes pour l'étude desquels ils sont bien préparés et outillés.

Les explications linguistiques de l'affinité se rangent en deux catégories :

1 / L'influence réciproque de deux langues en contact, avec ou sans prédominance de l'une des deux ;

2 / l'influence exercée par une troisième langue, substrat, superstrat ou adstrat. »
(M.Af. : p. 167-168).

Martinet regrette ainsi que « Jakobson a[it] soigneusement évité de se prononcer sur la façon dont on pourrait expliquer la genèse du phénomène », se contentant d'un constat synchronique là où il faudrait au contraire s'intéresser aux procès diachroniques qui expliquent l'existence des aires. La critique paraît injustifiée, qu'il s'agisse du texte de 1936⁸⁸⁰ ou des textes postérieurs. Comme nous l'avons vu plus haut, Jakobson envisage au contraire la constitution des aires, dans des termes d'ailleurs très proches de ceux de Martinet puisqu'il parle de même de convergence et de diffusion et insiste sur l'importance du bilinguisme. Les différences, de ce point de vue, sont minimales. Elles concernent notamment, comme nous le verrons ci-dessous, la conception de la convergence, ainsi que le degré de précision de l'analyse, nettement supérieur dans les textes de Martinet⁸⁸¹. Les ressemblances

⁸⁸⁰ Le texte de 1949 est quasiment identique à celui de 1936.

⁸⁸¹ Comme le souligne Sériot, Martinet prend par ailleurs ses distances avec le caractère spéculatif de la notion pragoise d'affinité. Sériot écrit tout d'abord : « Martinet oppose un grand scepticisme à la notion d'affinités (1959). Il prend *affinité* comme sous-type du terme générique de *parenté* » (Sériot, 1999 : p. 187), citant le premier paragraphe du développement que nous venons de citer, puis un peu plus loin : « La "méthode du liage" n'a, semble-t-il, pas été relevée par les contemporains, qui ne voyaient dans le travail de Jakobson et des linguistes de Prague qu'une variante de la problématique du mélange des langues ou bien une forme sophistiquée de géolinguistique. Ce n'est que chez A. Martinet qu'on trouve, mais après la guerre, une critique sévère et sarcastique des idées de Jakobson, même si ce nom n'est pas prononcé :

“L'explication non linguistique selon laquelle une ressemblance linguistique est due, en dernière analyse, au fait de vivre dans le même milieu physique sans qu'interviennent nécessairement des contacts sociolinguistiques, n'est guère acceptable, sauf, peut-être, lorsqu'il s'agit de faits lexicaux. C'est, en tout cas, une hypothèse difficile à prouver ou à réfuter parce qu'à la longue, deux peuples qui habitent la même région du globe ne peuvent manquer d'établir des contacts. Dans ce domaine, tout comme en matière de génétique, les linguistes devraient, avant de s'inquiéter du climat, de la latitude ou de l'altitude, rechercher les causes linguistiques des phénomènes pour l'étude desquels ils sont bien préparés et outillés” (Martinet, 1959 [1975, p. 26]).

Il ne fait pas de doute que ce passage ne peut être compris que comme une allusion à Jakobson. On voit que des notions telles que la synthèse des sciences ou l'harmonie du monde ne présentent aucun intérêt pour Martinet, qui, du reste, parle ici des "changements linguistiques", et non de "traits structuraux". Son argument est que, pour qu'il y ait diffusion, il faut qu'il y ait une aire homogène d'intercompréhension, ou, au minimum, de bilinguisme. Il est sûr alors que le fait d'avoir en commun une corrélation phonologique de mouillure n'a rien à voir avec une compréhension mutuelle. La seule concession que fait Martinet est d'envisager qu'on puisse chercher à établir l'existence d'un certain nombre d'aires phonétiques synchroniques restreintes, avec pour tout objectif de montrer que certains isoglosses *ne coïncident pas* avec les frontières génétiques. Là encore, le malentendu est complet : d'une part, Martinet admet au plus une *non-coïncidence*, c'est-à-dire un trait négatif, alors que le but fondamental de Jakobson était bien précisément d'établir des coïncidences positives, d'autre part, il parle d'isoglosses, c'est-à-dire de traits phonétiques, non systémiques, et pas d'isophones. » (Sériot, 1999 : p. 223-224). L'enjeu de ce refus des explications non linguistiques est plus net dans « Affinités linguistiques en Méditerranée » (1968), où l'on peut lire : « [...] l'origine des affinités que l'on pourra constater entre des langues attestées dans le milieu considéré doit être cherchée plutôt dans les rapports qui ont dû s'établir entre les différents groupes humains, que dans les identités matérielles qui existent entre les différentes parties de l'habitat méditerranéen. Ceci est, je pense, une excellente position de départ lorsqu'on se fonde sur une enquête dont l'unité est assurée dès l'abord par un cadre géographique parfaitement défini dont on estime, traditionnellement, qu'il présente des traits qui lui donnent une individualité très marquée par rapport au reste du monde. Il y a là une réaction très saine pour dégager la notion d'affinité linguistique de l'atmosphère un peu mystérieuse dans laquelle on avait, au départ, été tenté de la placer. » (M.Med. : p. 173-174), puis : « Si donc nous désirons utiliser le terme d'affinité, moins pour désigner quelque mystérieux apparemment résultant d'on ne sait quelle influence souterraine... ou sous-marine, que pour caractériser une situation linguistique résultant essentiellement de contacts établis par des communautés antérieurement séparées, nous devons considérer les analogies de vocabulaire comme des témoignages aussi valables de l'affinité que les analogies phonologiques ou grammaticales. » (M.Med. : p. 176), mais on lit également un peu plus loin dans « Affinités linguistiques », confirmant l'intérêt martinettien pour les processus : « Le choix d'une aire où recueillir les matériaux résulte naturellement d'une hypothèse de travail suggérée par certaines observations antérieures. On peut légitimement hésiter entre des aires d'étendue très diverse. On pourrait, par exemple, considérer un continent entier ou une fraction considérable d'un continent, comme l'Asie du Sud-Est, et y rechercher les traits communs à toutes les langues qu'on y rencontre. On pourrait d'autre part se limiter à un domaine beaucoup plus restreint, une zone frontalière par exemple, où l'on étudierait le tracé des isoglosses. Ces deux façons de procéder illustreraient sans doute deux types différents de réalité sociolinguistique : d'un côté, contact lâche et participation de plusieurs millénaires à une culture matérielle assez homogène ; d'un autre côté, contact moins étendu, mais plus intime, avec une bonne dose de bilinguisme. Si notre but immédiat est d'apporter une preuve irréfutable de l'existence de l'affinité, il est préférable de se concentrer sur des aires assez limitées où les ressemblances doivent résulter de rapports denses et relativement récents. Il sera plus facile, dans ce cas, de faire une enquête complète qui permettra non seulement de répondre par oui ou par non, mais aussi, si c'est oui, de comparer l'importance respective des traits de parenté et des traits d'affinité. » (M.Af. : p. 170). Il nous semble cependant, d'une part, que Jakobson envisage également le problème en termes de compréhension mutuelle, bien que de manière moins rigoureuse et moins précise que Martinet, puisque, comme à l'ordinaire, plus spéculative, d'autre part que Martinet reconnaît l'existence d'aires et d'affinités (voir les citations produites ci-dessous, très nettes à ce propos), qu'il oppose comme Jakobson à la parenté génétique – ce à quoi, comme nous le posons dans ce qui suit, nous semble renvoyer la reconnaissance de non-coïncidences entre frontières génétiques et isoglosses, dont nous ne comprenons pas, dès lors, en quoi elle est contradictoire avec l'établissement de « coïncidences positives », coïncidences qui concernent les isoglosses, non leur rapport avec les frontières linguistiques, et qui constituent de fait une spécificité de la perspective jakobsonienne, marquée par un intérêt pour les aires comme unités (intérêt effectivement totalement absent de la perspective martinettienne, dans le cadre de laquelle, dès lors, la contradiction mise en évidence par Sériot, et par nous, à sa suite, plus haut, est moins patente – comme nous le verrons, elle n'en est cependant que déplacée) –, enfin que, comme il est apparu dans le passage de *Phonology as Functional Phonetics* que nous avons cité ci-dessus ainsi que dans le deuxième passage de « Affinités linguistiques en Méditerranée » que nous citons dans cette note, et comme il apparaîtra à nouveau ci-dessous, les aires phoniques martinettiennes sont des aires phonologiques, non phonétiques. Voir également à cet égard, dans « Affinités linguistiques » : « Il convient en effet que tous les traits de parenté soient notés, qu'ils confirment ou infirment les vues traditionnelles, qu'ils apparaissent ou non structuralement intégrés et fonctionnellement comparables ; il se peut en effet que, par exemple, un trait phonétique emprunté existe pendant quelque temps dans une langue comme variante de phonème avant d'atteindre un statut indépendant dans la structure : ainsi [ü] peut, par imitation, devenir une variante de *u* dans un contexte palatal. » (M.Af. :

sont en revanche très nettes, et nous verrons notamment que si, comme nous avons tenté de le mettre en évidence plus haut, l'élaboration jakobsonienne est contradictoire, dans la mesure où la structure intégrante qu'elle construit est liée à une structure conçue comme entité, cette contradiction apparaît également chez Martinet, d'une manière différente, mais impliquant de même la dualité entre langue et locuteurs. Il faut revenir, à ce propos, à la formulation de « l'hypothèse générale » donnée à lire dans le premier passage de « Affinités linguistiques » que nous avons cité : « l'existence d'isoglosses synchroniques coupant au travers des frontières linguistiques traditionnelles », hypothèse dont la « vérification pourrait se faire en établissant l'existence d'un certain nombre d'aires phonétiques synchroniques assez restreintes, avec pour tout objectif de montrer que certaines isoglosses ne coïncident pas avec les frontières génétiques ». Cette hypothèse n'a en effet aucun sens dans la perspective saussurienne, pour laquelle il n'existe pas de frontières linguistiques, si ce n'est lorsqu'on envisage les « complications » et les situations résultant de facteurs historiques comme les déplacements de population ou les unifications linguistiques. Cette notion de frontières linguistiques va de pair avec celle de structure, unité fondamentale de l'explication linguistique des affinités, qu'il s'agisse de « [l]'influence réciproque de deux langues en contact, avec ou sans prédominance de l'une des deux » ou de « l'influence exercée par une troisième langue, substrat, superstrat ou adstrat⁸⁸² », ainsi qu'avec la considération de la convergence et de la divergence comme deux phénomènes parallèles, dont l'importance est égale dans l'évolution linguistique, considération sur laquelle se clôt « Affinités linguistiques en Méditerranée » (1968) :

« Dans l'interprétation des données de l'Atlas, il faudra relever avec le même soin les faits de divergence aussi bien que les faits de convergence. Pour quiconque est convaincu, comme je le suis, que la convergence linguistique sous toutes ses formes : imitation d'autrui, rapprochement graduel et fusion finale des dialectes, interférences de tous ordres de langue à langue, a joué, dans l'évolution linguistique, un rôle aussi important que la divergence, sur laquelle des générations de linguistes avaient exclusivement concentré leur attention, l'existence d'affinités est un fait parfaitement établi. On doit, dans toutes les recherches portant sur des langues diverses, envisager la possibilité de l'existence d'aires présentant des phénomènes communs, qu'il s'agisse de faits phoniques : phonématiques ou prosodiques, de faits grammaticaux : catégories identiques ou analogues, faits de syntaxe proprement dite ou faits de vocabulaire, qu'il s'agisse d'identités formelles indiquant l'emprunt, ou d'analogies de structure suggérant le calque.

Il convient dès aujourd'hui de ne plus voir, dans l'affinité linguistique, une vue de l'esprit, mais le résultat bien attesté d'un phénomène incontestable qui est la convergence des idiomes et des usages linguistiques en contact. » (M.Med. : p. 180).

La conclusion est analogue à celle du passage de « Languages in contact » que nous avons cité ci-dessus, ainsi que de celui d'*Économie des changements phonétique*, où Martinet affirme que l'influence mutuelle des langues « se constate partout », qu'« aucune langue n'évolue à huis clos » et que « les interférences qui en résultent ne sauraient manquer d'être

p. 170). Il est clair cependant que, ici comme ailleurs, cette opposition ne va pas sans difficulté. Voir *infra*, et dans cette note la remarque sur la différence de conception des aires qui sépare Martinet de Jakobson.

⁸⁸² Cette distinction revient dans *A Functional View of Language* (voir M.LF : p. 88-90 [M.FVL : p. 70-72], cité *infra*) et dans « Affinités linguistiques en Méditerranée » (voir M.Med. : p. 174-176, également cité *infra*).

un des facteurs essentiels de l'évolution linguistique ». Notons également, dans « Affinités linguistiques en Méditerranée » comme dans *Économie des changements phonétiques*, l'établissement d'une continuité reliant les différents types de rapports entre locuteurs, des rapports entre locuteurs d'usages différents aux rapports entre locuteurs de langues différentes. Martinet parle ici de « la convergence linguistique sous toutes ses formes : imitation d'autrui, rapprochement graduel et fusion finale des dialectes, interférences de tous ordres de langue à langue ». Il était de même question dans *Économie des changements phonétiques* d'un « vaste chapitre de la linguistique qui doit traiter de toute influence exercée par un idiome sur un autre, qu'il s'agisse de deux langues totalement distinctes que le hasard a rapprochées, ou de deux dialectes ou deux usages de la même langue », et on lit encore dans « Languages in contact » (1953) :

« Linguistic convergence may be observed and studied in all places and at all times, but its study becomes particularly rewarding when it results from the contact of two clearly distinct structures⁸⁸³. » (M.LIC : p. 192).

Cette continuité est ainsi constitutive de la notion d'interférence, dont il faut dès lors souligner d'emblée le caractère problématique eu égard à la notion de synchronie dynamique, qui nous reconduit au double statut de l'usage martinettien. Il s'agit en effet de deux phénomènes différents. On lit notamment dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) :

« Ce que nous constatons à partir de 1550 environ ne peut être un changement phonétique du type qui consiste pour une communauté entière à changer graduellement ses articulations. Si l'on comprend que toutes les provinces et toutes les classes de la société de toute l'Espagne de langue castillane ont été atteintes par des changements aussi révolutionnaires que ceux que nous venons de passer en revue, il est difficile de les imaginer s'étendant à tous les coins d'une aire aussi vaste en trois quarts de siècle, la vie d'un homme, et, du point de vue d'un linguiste, une période bien courte en vérité. Il est inconcevable que la nation entière, de Burgos à Grenade, ait prononcé [vježo] en 1550 ce que la nation entière devait prononcer [bjexo] en 1625. Qu'aurait fait l'octogénaire né en 1540 ? Certes, bien des gens, surtout dans les coins reculés, ont pu encore dire [vježo] en 1650 et plus tard. Mais ceci ne suffit pas. Ce qui s'est passé ne peut se comprendre que comme l'écroulement d'une tradition linguistique, longtemps conservée par les classes supérieures, mais trouvant de moins en moins d'appui dans la masse de la population d'une aire toujours croissante, parler maintenu par une sorte de ségrégation sociale et en dépit de l'influence des nourrices et des serviteurs. Les soutiens de cette tradition linguistique devaient comprendre aisément le jargon populaire, tout comme, dans l'Europe contemporaine, le bourgeois comprend la langue des ouvriers et même le patois de ses fermiers. A notre octogénaire vivant vers 1625, [bjexo] pouvait sembler encore appartenir à un parler très vulgaire, bien qu'il ait eu l'occasion de l'entendre dès le berceau. Il faut des siècles pour que des changements d'une telle ampleur se développent, s'étendent et s'imposent universellement. Au cours des siècles précédents, une forme de castillan sans sifflantes sonores et aux frontières indécises entre occlusives et spirantes sonores avait dû, venant du nord, se répandre lentement parmi les paysans et les classes inférieures d'artisans, gagnant les frontières de la Vieille Castille, peut-être les dépassant,

⁸⁸³ « La convergence linguistique doit être observée et étudiée dans tous les lieux et dans tous les temps, mais son étude en vaut particulièrement la peine quand elle résulte du contact de deux structures clairement distinctes. »

et minant progressivement la forme traditionnelle de la langue. Au cours de son expansion graduelle, ce système a atteint des régions où d'autres changements étaient en progrès, modifiant les réalisations phonétiques de certains phonèmes. C'est le produit de cet amalgame qui, finalement, émerge des ruines du système phonologique traditionnel. » (M.Unv. : p. 319-320).

Il est question, dans ce passage, de deux phénomènes distincts. L'un est ce que Martinet appellera ensuite dans la version de 1981 la « généralisation d'un système existant⁸⁸⁴ » (M.ECP.1981 : p. 230), l'autre le phénomène d'interférence, l'influence du basque sur le castillan dont il a été question dans les paragraphes précédents⁸⁸⁵. Martinet affirme que le changement constaté « ne peut être un changement phonétique du type qui consiste pour une communauté entière à changer graduellement ses articulations » mais le problème est celui de la durée du changement, trop brève pour qu'un tel changement ait pu s'étendre sur l'ensemble de l'aire. Aussi postule-t-il un changement ancien survenu dans une fraction socialement caractérisée de la population, et dont la généralisation finale prend la forme d'un « écroulement d'une tradition linguistique ». La mention de l'existence d'une compréhension mutuelle – « Les soutiens de cette tradition linguistique devaient comprendre aisément le jargon populaire, tout comme, dans l'Europe contemporaine, le bourgeois comprend la langue des ouvriers et même le patois de ses fermiers. A notre octogénaire vivant vers 1625, [bjexo] pouvait sembler encore appartenir à un parler très vulgaire, bien qu'il ait eu l'occasion de l'entendre dès le berceau. » – témoigne qu'il s'agit là d'un cas-limite de synchronie dynamique, dont la nature de cas-limite fait d'ailleurs nettement apparaître l'enjeu signalé dans la section précédente : les modalités de remplacement d'une structure par une autre (à l'écroulement d'une tradition linguistique, en lieu et place d'un changement brusque, répond une émergence : « C'est le produit de cet amalgame qui, finalement, émerge des ruines du système phonologique traditionnel. »). La mention de l'octogénaire est à cet égard extrêmement notable, manifestant à nouveau la différence entre dynamique (rapports entre divers usages) et diachronie (évolution d'un usage individuel). La distinction des deux phénomènes – synchronie dynamique et interférence – apparaît de manière plus nette encore dans la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques*, où le développement est repris en conclusion de la section « Structures en contact⁸⁸⁶ », dont les trois premiers paragraphes sont :

« Retards dans les manifestations de l'interférence »

Il ne saurait être question, dans cet ouvrage, de décrire, même à grands traits, les mécanismes de l'interférence linguistique. Nous renvoyons au traitement de la question

⁸⁸⁴ C'est le titre d'un paragraphe précédant la reprise de ce développement de « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants », où l'on peut lire : « L'excursus qui précède visait à établir l'existence d'une influence prolongée du basque sur le castillan et à illustrer la lenteur du processus d'intégration à la norme d'innovations attribuables aux couches les plus humbles de la population. Cela rend probablement plus acceptable l'hypothèse que des phénomènes qui semblent se dérouler au XVI^e et au XVII^e siècles ne sont en fait que l'acceptation par les couches dirigeantes de la société de déviations qui caractérisaient depuis des siècles les usages populaires de certaines provinces. » (M.ECP.1981 : p. 230).

⁸⁸⁵ Voir M.Unv. : p. 304 *sqq.*, puis M.Unv. : p. 311 *sqq.* et pour le phénomène en question ici, M.Unv. : p. 316 *sqq.*

⁸⁸⁶ Voir M.ECP.1981 : p. 235-236.

qui, après plus de vingt-cinq ans, continue à faire autorité, celui d'Uriel Weinreich dans *Languages in Contact*.

Une fois dégagées les modalités des contacts, la façon dont, dans une situation donnée, les locuteurs vont être amenés à transférer, d'une langue à une autre, des traits de structure, et les implications, pour la langue réceptrice, de l'intégration de ces traits, il reste à dépasser une pure synchronie et à rechercher comment, au cours du temps, ces innovations vont pouvoir se manifester dans les textes dont nous tirons l'essentiel de nos informations en ce qui concerne les états de langue non accessibles à l'observation directe.

Tous ceux qui, dans le passé, ont opéré avec la notion de substrat se sont heurtés, un jour ou l'autre, à des cas où l'influence d'une langue disparue sur une autre leur paraissait patente, mais où, pourtant, elle se manifestait avec des retards considérables. Dans ces conditions, les esprits rassis préféraient écarter l'explication substratiste. D'autres se voyaient contraints d'invoquer de mystérieuses tendances caractérisant les ethnies à travers les âges et se manifestant dans toutes les langues qui pouvaient leur être successivement imposées.

La variété des usages linguistiques

8.2. Il ne s'agit nullement d'affirmer ici que la linguistique fonctionnelle et structurale nous donne aujourd'hui les moyens de résoudre scientifiquement, c'est-à-dire sans appel à des intuitions ou à des hypothèses invérifiables tous les problèmes qui restaient du domaine de la conjecture. Mais les progrès qu'elle a permis de réaliser nous incitent à réduire sans cesse le domaine de l'invérifiable par une observation plus attentive – parce que mieux informée – des faits accessibles.

En ce qui touche au problème ici en cause, une plus grande attention portée aux usages parlés de la langue, nous a montré combien ils peuvent diverger de ceux qui se manifestent dans les emplois rituels, littéraires ou officiels concurrents. Ceci vaut, naturellement, sur le plan du vocabulaire, nul ne le nierait, mais également sur celui des agencements syntaxiques : tel l'emploi de *on* comme pronom de 1^{ère} personne du pluriel, presque général, en français parlé, et inexistant dans les écrits de ceux qui se conforment à la norme. Sur le plan phonologique, où le maniement des structures est moins une matière de choix du locuteur au moment où il parle, les différences doivent être souvent liées à l'existence de classes sociales très fermées, où le cloisonnement est renforcé, comme dans le cas des créoles, par l'existence d'ethnies distinctes.

Relâchements du cloisonnement social

8.3. Toutefois, on sait que ce cloisonnement social a des limites. Les contacts s'établissent nécessairement de classe à classe. La sévère ségrégation que représente le système des castes n'a pas empêché l'indo-aryen d'être marqué, dès les plus anciennes attestations, par une rétroflexion évidemment imposée par les populations autochtones. Quand on peut suivre, au moins dans ses grandes lignes, l'évolution sociale d'une communauté où commencent à se manifester, dans les textes, des traits nouveaux qu'on a des raisons de croire empruntés à une langue autrefois parlée dans les mêmes lieux, on constate la montée sociale de couches de population qui n'avaient pas antérieurement accès à la culture officielle. » (M.ECP.1981 : p. 223-224).

Martinet insiste ici sur la diversité des usages linguistiques, dont la prise en compte est liée au dépassement d'une « pure synchronie » et permet de déceler la manifestation des innovations. Diversité des usages, constitutive de la synchronie dynamique, et interférences entre langues ou usages différents renvoient donc à deux phénomènes distincts. Le fait notable, cependant, est la proximité de ces derniers, qui permet à Martinet d'écrire, dans *Économie des changements phonétiques* :

« Ce n'est certainement pas un hasard si ce sont les mêmes milieux linguistiques qui s'occupent activement de diachronie structurale et d'interférences synchroniques. L'un et l'autre champ d'études demandent, certes, pour être abordés, une même conception dynamique de la langue. » (M.ECP : p. 194).

Il faut en effet noter, dans le passage de « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants », les termes extrêmement métaphoriques utilisés pour décrire l'expansion progressive des changements liés à l'influence euskarienne : « Au cours des siècles précédents, une forme de castillan sans sifflantes sonores et aux frontières indécises entre occlusives et spirantes sonores avait dû, venant du nord, se répandre lentement parmi les paysans et les classes inférieures d'artisans, gagnant les frontières de la Vieille Castille, peut-être les dépassant, et minant progressivement la forme traditionnelle de la langue. Au cours de son expansion graduelle, ce système a atteint des régions où d'autres changements étaient en progrès, modifiant les réalisations phonétiques de certains phonèmes. C'est le produit de cet amalgame qui, finalement, émerge des ruines du système phonologique traditionnel⁸⁸⁷. » De fait, les deux phénomènes s'entremêlent, dans la mesure où ils mettent tous deux en jeu des locuteurs. On lit ainsi, à nouveau dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants », à propos d'un autre changement également intervenu dans le cadre de la romanisation d'une communauté de langue euskarienne :

« **12.16.** Considérons maintenant la romanisation d'une communauté de langue euskarienne. Elle n'a guère pu s'accomplir du jour au lendemain. En fait, nous devons compter avec un long processus qui s'étire sur plusieurs générations successives de bilingues complets ou partiels, imitant de leur mieux soit les sujets romans unilingues qu'ils rencontrent, soit ceux de leurs compatriotes à qui une assez bonne connaissance de la langue socialement supérieure a conféré un certain prestige. Si nous supposons que le processus se situe assez tôt, à une époque où le basque avait encore **ph* ou son développement ultérieur **ϕ*, on a dû rendre un *forno* du latin vulgaire au moyen de **phorno* ou **ϕorno*. Si les contacts avec les sujets de langue latine ou romane étaient suffisamment fréquents et intimes, un jour a dû venir où les enfants ont été capables de reproduire exactement l'articulation fricative labio-dentale normale, d'où *forno*. C'est ce processus que nous devons supposer pour une vaste portion du nord de l'Espagne. Dans des régions où les relations avec des sujets de langue latine étaient espacées, et où l'on apprenait la langue de prestige par imitation d'indigènes récemment romanisés, une forme comme **ϕorno* a dû subsister jusqu'à ce que l'évolution phonologique du parler local ait affaibli [ϕ] en [h], d'où *horno*. Ou peut-être, l'appui du *f* latin a-t-il tendu à conserver [ϕ] en roman longtemps après que le **ϕ* basque se fût affaibli en [h] ; mais l'affaiblissement a dû finalement se produire aussi en roman, du moins en position prévoicalique.

12.17. Il convient d'envisager aussi une autre possibilité ; à savoir la romanisation d'une communauté de langue euskarienne à l'époque où **b* était la seule labiale initiale qui restât en basque. On a dû reproduire un *forno* roman, d'abord comme **borno* (cf. basque *bago*, *besta*). Mais dans leurs efforts pour parvenir à la maîtrise du système phonologique de la nouvelle langue, les sujets bilingues ont sûrement dû s'arranger pour distinguer en quelque façon entre l'occlusive et la fricative : en combinant le trait articulatoire fricatif sourd (qu'ils connaissaient par leurs sifflantes /s/ et /ʃ/) avec

⁸⁸⁷ Voir également quelques pages plus haut : « Dans les premières décades du XVII^e siècle, le nouveau système, parti de la Vieille Castille, gagnait rapidement du terrain et s'étendait partout où se parlait le castillan. » (M.Unv. : p. 314).

l'articulation bilabiale spirante de leur [β] (variante combinatoire du phonème dont la variante initiale était [b]), ils ne pouvaient manquer de tomber précisément sur [ϕ] comme équivalent approché du /f/ roman. Cependant, ce nouveau [ϕ] a dû avoir le même sort que son prédécesseur euskarien, c'est-à-dire finalement passer à [h], sauf devant des phonèmes non-syllabiques.

12.18. Pendant des siècles, *h* a dû céder devant *f* dans le centre nord de l'Espagne romane. Mais un jour est venu où le processus de remplacement de [h] par [f] s'est arrêté et s'est renversé. Les communautés où l'on disait *horno*, unilingues depuis bien des générations, n'avaient plus le sentiment d'être socialement inférieures à leurs voisins qui disaient *forno*. L'adoption d'un certain nombre de mots français avec *h* initial a bien pu jouer un rôle dans le renversement de la tendance : ceux qui faisaient *honta* du mot *honte* qu'ils entendaient de la bouche des pèlerins, des chevaliers ou des aventuriers français savaient qu'ils avaient "raison" contre ceux qui laissaient tomber le *h* ou disaient *fonta*, parce que [f] était ce qu'ils articulaient quand leurs voisins disaient [h]. L'issue de la lutte a été en fait un compromis, tous les sujets castillans devenant capables de prononcer aussi bien [f] que [h] jusqu'au jour où ce dernier s'est estompé, sort normal pour une fricative glottale dans une langue où l'aspiration ne se retrouve pas ailleurs comme trait distinctif. Comme /h/ et les occlusives aspirées sont en général conservés en basque "français", et ont normalement disparu des dialectes euskariens parlés au sud des Pyrénées, il est vraisemblable que c'est le castillan, et non le basque, qui a été le premier à éliminer l'aspiration.

12.19. Le processus de romanisation que nous avons esquissé ci-dessus est, en gros, celui que nous avons des raisons de supposer pour bien des régions de la Romania. Ce qui peut sembler surprenant dans le cas de l'espagnol, c'est le renversement d'une tendance, renversement qui laisse croire que le prestige est passé des plus anciens et des plus fidèles représentants de l'héritage latin à des membres plus récents de la famille romane au parler tout fourmillant de barbarismes phoniques. C'est ce que pourtant l'histoire permet de comprendre. » (M.Unv. : p. 307-309).

On voit ici qu'un même usage est le lieu de l'interférence, avec la lutte qui s'ensuit avec l'usage autochtone, et le point de départ d'un changement dans l'ensemble de la langue à laquelle il s'étendra. Martinet peut ainsi parler d'inversion de la tendance. On lit de même à propos du changement envisagé ci-dessus :

« En fait, l'examen du système fricatif du basque, et sa comparaison avec ce que nous savons ou pouvons entrevoir du système fricatif du vieil espagnol confirme l'hypothèse que le trait le plus surprenant de l'évolution en cause, à savoir la confusion phonologique, reçoit une explication plausible si nous supposons qu'il résulte de la généralisation d'un système qui a dû caractériser le parler de générations de Castillans du nord que rien n'avait jamais induits à réaliser des distinctions phonologiques parfaitement étrangères au parler de leurs ancêtres euskariens. » (M.Unv. : p. 316).

On retrouve d'ailleurs à ce propos la notion de dynamisme d'un usage, dont nous avons vu plus haut les difficultés :

« Vu l'évidence démontrée d'une influence prolongée de la phonologie du basque sur celle de l'espagnol, et le dynamisme manifeste des usages linguistiques qu'elle a le plus intimement affectés, il est assez naturel de supposer que le basque a aussi joué un rôle dans l'évolution du système consonantique aux XVI^e et XVII^e siècles. » (M.Unv. : p. 316).

C'est là, surtout, une proximité d'expression en conformité avec la notion de remplacement d'une structure par une autre qui est constitutive – contradictoirement – de la

synchronie dynamique. On retrouve donc ici, dans le cadre des développements relatifs au phénomène de l'interférence, la dualité de l'usage martinettien. Comme nous l'avons souligné en conclusion de la section précédente, celle-ci renvoie en effet à une difficulté plus profonde, dont nous verrons dans ce qui suit qu'elle est largement parallèle à la dualité de la structure martinettienne, dont elle ne se distingue que par son rapport à l'objectalité. Notons ainsi dès à présent qu'il s'agit ici tout à la fois de langues et de locuteurs. Plus précisément, si les deux phénomènes s'entremêlent, l'analyse en termes de bilinguisme permet de les distinguer en spécifiant le mécanisme du changement, qui se distingue ainsi de l'extension d'un usage, quant à elle constitutive de la synchronie dynamique : l'interférence implique des langues distinctes, le dynamisme une langue unifiaute ; inversement, l'interférence est liée aux locuteurs, de sorte que, paradoxalement, en raison de la continuité des deux phénomènes, le dynamisme met en jeu des usages, et non seulement les locuteurs.

L'importance des phénomènes de contact dans la linguistique diachronique est réaffirmée dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« On aboutirait à déformer les faits si l'on s'obstinait à distinguer entre emprunts populaires et emprunts savants⁸⁸⁸ en identifiant les uns avec des interférences entre des communautés linguistiques contemporaines, et les autres avec des prélèvements lexicaux opérés sur d'anciennes langues employées à des fins diverses, parallèlement aux vernaculaires. L'histoire de mots français aussi divers que *haïr*, *ange*, *sucre*, *causer*, *fraction*, *théorie*, *abeille*, *redingote*, *rail* suppose bilinguisme et interférence, ou plus exactement, des situations bilingues et des périodes d'interférence distinctes de celles qu'il faut supposer à la naissance même de la langue, lorsque des populations de langue gauloise du centre de la moitié nord de l'hexagone que forme la France d'aujourd'hui ont, au cours de plusieurs siècles, appris à parler latin concurremment avec leur vernaculaire celtique. C'est dire l'importance des phénomènes de contact de langue lorsqu'il s'agit de rendre compte de la façon dont les langues changent dans le temps » (M.ÉL. : p. 171).

Du constat d'un phénomène à l'existence et à l'importance incontestables, on passe ici à l'explication des changements linguistiques. L'interférence est pour Martinet l'un des deux grands principes d'explication de l'évolution, l'autre étant l'explication structurale. Il écrit ainsi dans *Économie des changements phonétiques* :

« Il ne peut être question d'esquisser ici, même à grands traits, les mécanismes de l'interférence linguistique, et nous renvoyons au traitement qui fait aujourd'hui autorité, celui d'Uriel Weinreich dans *Languages in Contact*. Toutefois, les influences phoniques résultant de contacts seront largement illustrées dans la seconde partie de ce traité, car il doit entrer dans notre plan de montrer d'une part l'importance du point de vue structural dans l'identification comme tels des faits d'interférence, d'autre part les frontières respectives des deux grands principes d'explication des faits diachroniques. » (M.ECP : p. 195).

L'opposition des deux types d'explication est mise en exergue dans un certain nombre de textes. Citons par exemple « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) :

⁸⁸⁸ L'édition de 1960 comporte ici une virgule, supprimée dans l'édition de 1967. Voir M.ÉL.1960 : p. 176 et M.ÉL.1967 : p. 171.

« A l'origine de réorganisations de cette espèce, qui comprennent ce qu'on appelle les mutations comme celle qui a abouti au consonantisme du germanique ancien, il peut y avoir un contact de langue (substrat) ; mais on peut aussi supposer un conditionnement interne impliquant parfois des répercussions sur le plan phonologique d'évolutions sur d'autres plans de la langue, par exemple, une évolution de la morphologie ou de la syntaxe entraînant une modification du système accentuel et, par contrecoup, celle du système phonématique.

On peut enfin imaginer, pour de telles modifications, d'autres conditionnements ; une mode, par exemple, qui favorisera telle déviation accidentelle ; mais le cas diffère en fait assez peu de celui, déjà considéré, de l'emprunt à un autre idiome. » (M.Pr. : p. 61-62)

et « La palatalisation en roman septentrional » (1973) :

« Lorsqu'un examen structural ne donne rien, on pense naturellement à l'action d'une autre langue ou d'un parler voisin où le changement en cause pourrait avoir été conditionné de l'intérieur. [...]

Mais, lors même qu'un des éléments de conditionnement est identifiable, comme il l'est, dans la gaule septentrionale, du fait de l'antériorisation du *a*, on est tenté, en l'absence d'autres éléments repérables, de chercher dans les contacts ethnoлингuistiques, les traits qui ont pu déclencher le phénomène. » (M.Sep. : p. 219-220)

« Or, il semble bien que la reconstruction de la structure phonologique du roman septentrional du VI^e ou du VII^e siècle ne laisse découvrir aucun conditionnement interne du phénomène de palatalisation. De ce fait, se trouve dirigée vers les faits de contact l'attention de ceux qui se refusent à démissionner lorsqu'il s'agit des causes des changements phonétiques, et l'on pensera tout naturellement à une influence des parlers anglo-frisons qui, parmi les parlers germaniques, sont les seuls, à date ancienne, qui aient connu la palatalisation à grande échelle. » (M.Sep. : p. 221-222)

« Devons-nous, dans le cadre de notre hypothèse, attribuer à l'influence germanique aussi bien l'antériorisation des *a* que la palatalisation des *k* ? Une explication structurale de cette antériorisation n'est pas exclue. » (M.Sep. : p. 225).

Le premier de ces trois derniers passages fait état d'un rôle des contacts dans le déclenchement d'un phénomène. Il est de même question dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956) de « la zone de ces contacts de langue à langue qui offrent aux locuteurs les hasards favorables au développement d'une tendance » (M.Li. : p. 90), et on lit de manière plus générale dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

« Ce sont en général des contacts entre gens de langues différentes qui sont susceptibles de susciter ou de hâter les évolutions linguistiques, et l'on peut conclure de l'archaïsme des langues baltes qu'elles ont été parlées par des populations assez stables situées dans des régions qui ne se trouvaient pas sur le trajet des grands courants migratoires. » (M.Ste. : p. 76).

Il faut souligner ici la différence d'élaboration entre Martinet et Saussure. Là où, comme nous l'avons vu plus haut, les emprunts sont chez Saussure un phénomène tératologique, et les rapports entre langues différentes une complication qui, en tant que telle, ne permet pas de cerner le phénomène linguistique, l'interférence est pour Martinet un élément essentiel de

l'évolution linguistique. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'une construction structurale. Martinet distingue en effet entre changements originaux et propagés, les premiers conditionnés structurellement, les seconds transmis et acquis. On lit ainsi par exemple dans « Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of Indo-European *s* » (1951/1955) :

« Dans le cadre de cette hypothèse, on supposera aussi que le passage de *s* à *h* n'a été conditionné structurellement que chez les premiers des Grecs à occuper l'Hellade, c'est-à-dire en ionien, en attique et en arcadien, et qu'il s'est transmis aux nouveaux arrivants. » (M.Con. : p. 243)

et dans « Des labio-vélaires aux labiales dans les dialectes indo-européens » (1972) :

« On distinguera soigneusement, en matière de changements phonétiques, entre ceux qui résultent du déplacement progressif d'une articulation et qui sont sans doute les plus fréquents, et ceux qui ne peuvent se concevoir que comme une mutation brusque où l'on ne saurait imaginer d'intermédiaires entre l'articulation ancienne et la nouvelle. Le passage du timbre [a] au timbre [ε], celui d'un [p] à glotte ouverte à un [ph] aspiré sont du premier type. Le passage de la labiovélaire [k^w] à la labiale [p] est du second. Dans le premier cas, les générations successives se relaient, chacune réduisant un peu plus l'aperture de la bouche ou prolongeant un peu plus l'ouverture de la glotte. Dans le second, certains enfants qui s'essaient à reproduire [k^w], concentrent au niveau des lèvres l'occlusion et l'articulation labiale caractéristiques de ce complexe articuloire, d'où remplacement soudain de [k^w] par [p]. Il s'agit là d'un accident dont la pression exercée par l'entourage empêchera normalement la répétition et l'extension, mais qui, dans certaines circonstances favorables, pourra se généraliser. Dans le cas de l'indo-européen occidental, on peut penser que les conditions favorables à la généralisation de cet accident sont en rapport avec l'élimination du *p* indo-européen en celtique. Un peu partout, certes, le passage de la sonore *g^w* à *b* pouvait se réaliser sans conflits homonymiques, vu la rareté ou l'inexistence du *b* en indo-européen commun, et on le constate en goidélique où, cependant, *k^w* et *gh^w* anciens ont conservé leur articulation vélaire. Mais, étant donné l'identité des articulations buccales des trois phonèmes en cause : *k^w*, *g^w* et *gh^w*, la généralisation originale de l'accident que représente le passage de la labiovélaire à la labiale n'est guère concevable que là où le passage du très fréquent *k^w* à *p* n'est la source d'aucun conflit. On supposera donc que tout commence en celtique. Les conditions structurales pour la fixation de ce que nous appelons l'accident y étant établies, le phénomène peut apparaître çà et là, s'étendre ou rencontrer des résistances. Ceci permet de comprendre ce qu'on sait de la situation en Gaule au temps de la conquête de César : pour "cheval", il semble qu'on ait, comme premier élément de noms de personne, une forme en *-p-*, *epo-* (< **ek^wos* < **ekwos*), mais *eqos* sur le calendrier de Coligny ; on a un *p* à l'initiale du nom des *Parisii*, mais un *k^w* dans *Sequana*, *Sequani*.

En bretonique, l'accident semble généralisé et parfaitement établi. En goidélique, chez des peuples qui ont assez tôt rompu le contact, l'innovation *p* doit, au début de notre ère, être en voie de résorption ; [p] et [k^w] ont dû coexister longtemps à titre de variantes du même phonème, ce qui explique que le latin *pascua* ait été traité comme **k^wask^wa* (d'où la forme attestée *casc* après réduction de [k^w] à [k]) et que *Patricius*, devenu **k^watrikias*, apparaisse anciennement comme *Cothraige*. Une forme comme *cóic* "cinq", de **k^wenk^we* < **penk^we*, avec la même évolution ancienne que le latin *quinque* et *quercus* de **perk^wus*, indique que, dès avant l'élimination de *p* indo-européen en celtique, il existait, dans les dialectes de l'Occident, une tendance à la confusion de *p* et de *k^w* aboutissant à une neutralisation de l'opposition devant un *k^w* de syllabe suivante du même mot.

Les autres langues indo-européennes de la zone *centum* ont pu, à des degrés divers, être affectés par la contagion. On ne saurait, bien entendu, exclure la possibilité de l'apparition de l'accident labial, de son extension et de sa fixation indépendamment du foyer celtique, en grec, par exemple, dans des circonstances inconnues et sous l'influence de contacts divers.

La contagion celtique a pu ne pas affecter directement le latin qui a, très tôt, rompu le contact et qui n'aura, dans ce cas, connu le phénomène que par l'intermédiaire de la seconde vague italique. Ceci ne veut pas dire que le *p* de *lupus* soit nécessairement d'origine aussi tardive, puisqu'il peut, comme le *f* des équivalents germaniques, devoir son existence à une dissimilation très ancienne. Les parlers occidentaux qui devaient donner naissance aux langues osco-ombriennes ont été, au contraire, si profondément atteints que *k^w* y a complètement disparu et qu'on n'y a rien relevé qui puisse faire supposer le maintien, à travers les siècles, de phonèmes réalisables, au choix, comme des labiovélares ou des labiales.

Le germanique, pour sa part, a été relativement peu affecté. Mais les éléments lexicaux qui y présentent l'accident sont souvent tels qu'ils ne sauraient être considérés comme des emprunts, et parmi eux, le mot qui désigne le foie, angl. *liver*, ne pourrait devoir sa labiale à une dissimilation. Il y a donc eu contagion, et une contagion dont on pourra mieux mesurer l'étendue si l'examen des traces qu'elle y a laissées, n'est pas faite avec l'arrière-pensée de faire triompher telle ou telle thèse. » (M.Lab. : p. 173-175).

La distinction apparaît pour la première fois dans *Phonology as Functional Phonetics* (1946), où la différence avec Saussure apparaît de manière très nette :

« In the same way as the appearance and extension of phonology has proved beneficial for general phonetics by delimiting more clearly their own field and by urging the phoneticians proper to solve some problems hitherto neglected, the introduction of the functional point of view in historical linguistics has had the advantage of opposing more clearly such sound-modifications as are due to the geographical extension of a sound-change, and those which are actually springing up, irrespective of any outward influence, in a given language or dialect. Whereas the latter have to be studied with due consideration of the system in which they appear, the former often show themselves as foreign features hardly in keeping with the general structure and likely to cause great disturbances which will have to be atoned for by other modifications if the language is still to be able to secure understanding among its users. The importance of such phonetic propagation has long been underrated, as most philologists gave preference to explanations founded on the substratum theory. But of course the absolute necessity of distinguishing between original and propagated sound-changes can only strike those who are fully aware of the importance of function in diachronic linguistics. It seems that most original changes imply a gradual muscular shifting which results in the inability of the new users of the language to pronounce the old sound. Therefore we should not expect to find exceptions to the rule of the shifting. Among propagated changes one should probably distinguish between those which are an imitation of the gradual shifting taking place in neighbouring dialects or in a superimposed culture language, and those which consist in replacing by imitation an old sound by a new one taken over ready-made from some dominating language. In such a case the shifting proceeds word by word. It probably start at first with words borrowed from the dominating language or dialect and pronounced at the outset with the resources afforded by the local sound-arsenal, then made nearer to the original by a more faithful imitation of the foreign sounds. The result is that local speakers acquire the ability to articulate for the same phoneme two different sounds, a vernacular and a borrowed one, the latter being in their minds a more refined way of pronouncing the former. The borrowed sound will probably extend very far into the native vocabulary. But it often happens that some words corresponding to things or

actions considered as low or vulgar retain the old sound, as when the Franco-Provençal dialect of Vaux, which through the second half of the nineteenth century replaced most of its [u]'s by more "refined" French [y]'s, still retains the former in the word [ku] (Fr. *cul*). There comes a time when the two sounds are no longer considered as two social varieties of the same distinctive unit, but as the realizations of two separate phonemes. Thus some specimens of the old sound will have survived. Most propagated changes of that type will thus leave a residuum which will often help to recognize them as such. But it may be very helpful, too, when wanting to determine whether we have to do with an original or a propagated change, to examine the structure of the two stages of the language in order to see whether we can find or not, in the former, functional justifications of the sound-change⁸⁸⁹. » (M.PFP : p. 24-25).

Il apparaît ici que tandis que les changements originaux sont fonctionnellement et structurellement conditionnés, les changements propagés sont susceptibles d'effets délétères sur la structure. Les deux caractérisations ne sont pas sur le même plan : l'une concerne les causes, la seconde les effets⁸⁹⁰. Leur conjugaison fait cependant nettement apparaître, d'une part le cadre de la théorie structurale – d'où l'insistance de Martinet sur la subordination

⁸⁸⁹ « De la même manière que l'apparition et l'extension de la phonologie se sont révélées bénéfiques pour la phonétique générale en délimitant plus clairement son propre champ et en poussant les phonéticiens proprement dits à résoudre certains problèmes jusqu'ici négligés, l'introduction du point de vue fonctionnel dans la linguistique historique a eu l'avantage d'opposer plus clairement les modifications phoniques qui sont dues à l'extension géographique d'un changement phonique, et celles qui surgissent réellement, indépendamment de toute influence extérieure, dans une langue ou un dialecte donnés. Alors que ces dernières doivent être étudiées en prenant en considération, comme il se doit, le système dans lequel elles apparaissent, les premières apparaissent souvent comme des traits étrangers qui ne sont guère en conformité avec la structure générale, et qui sont susceptibles de causer des troubles importants qui devront être réparés par d'autres modifications, si la langue est encore capable d'assurer la compréhension entre ses usagers. L'importance d'une telle propagation phonétique a longtemps été sous-estimée, puisque la plupart des philologues donnaient leur préférence aux explications fondées sur la théorie du substrat. Mais bien sûr la nécessité absolue de distinguer entre les changements phoniques originaux et propagés ne peut frapper que ceux qui sont pleinement conscients de l'importance de la fonction en linguistique diachronique. Il semble que la plupart des changements originaux impliquent un changement musculaire graduel qui aboutit à l'incapacité des nouveaux usagers de la langue à prononcer l'ancien son. En conséquence nous ne devrions pas nous attendre à trouver des exceptions à la loi présidant au changement. Parmi les changements propagés on devrait probablement distinguer entre ceux qui sont une imitation d'un changement graduel qui a lieu dans des dialectes voisins ou dans une langue de culture superposée, et ceux qui consistent en un remplacement par imitation d'un ancien son par un nouveau emprunté tout fait à quelque langue dominante. Dans un tel cas, le changement procède mot par mot. Il commence tout d'abord probablement par des mots empruntés à la langue ou au dialecte dominants et prononcés au début avec les ressources offertes par l'arsenal phonique local, puis rendus plus proches de l'original par une imitation plus fidèle des sons étrangers. Le résultat est que les locuteurs locaux acquièrent l'aptitude d'articuler deux sons différents pour le même phonème, un son vernaculaire et un son emprunté, ce dernier correspondant dans leur esprit à une manière plus raffinée de prononcer le premier. Le son emprunté s'étendra probablement très loin dans le vocabulaire natal. Mais il arrive souvent que certains mots correspondant à des choses ou à des actions considérées comme basses ou vulgaires retiennent l'ancien son, comme quand le dialecte franco-provençal de Vaux, qui dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle a remplacé la plupart de ses [u] par un [y] français plus "raffiné", conservent encore le premier dans le mot [ku] (Fr. *cul*). Vient alors un temps où les deux sons ne sont plus considérés comme deux variétés sociales de la même unité distinctive, mais comme les réalisations de deux phonèmes séparés. Ainsi quelques spécimens de l'ancien son auront survécu. La plupart des changements propagés de ce type laissent ainsi un résidu qui aidera souvent à les reconnaître comme tels. Mais il peut aussi être très utile, quand on veut déterminer si on a affaire à un changement original ou à un changement propagé, d'examiner la structure des deux stades de la langue afin de voir si nous pouvons trouver ou non, dans le premier, des justifications fonctionnelles du changement phonique. »

⁸⁹⁰ Comme il apparaîtra *infra*, il est notable, à cet égard, que l'une concerne plus spécifiquement la structure, l'autre l'entité.

d'une telle distinction à la perspective fonctionnelle : « Mais bien sûr la nécessité absolue de distinguer entre les changements phoniques originaux et propagés ne peut frapper que ceux qui sont pleinement conscients de l'importance de la fonction en linguistique diachronique. » —, d'autre part la représentation en termes d'entité, dont témoignent les notions de destruction et de réparation. On retrouve en outre dans ce passage la corrélation établie dans « Des labio-vélaires aux labiales dans les dialectes indo-européens » entre changements musculaires graduels et changements originaux, ainsi que l'existence d'exception aux changements propagés, qui apparaissait de même dans le texte de 1972, et que Martinet précise ici par la distinction de deux types de changements propagés, selon qu'ils sont une imitation d'un changement graduel ou un remplacement procédant mot par mot, et la caractérisation détaillée du deuxième type. La présupposition d'une entité concerne ici non seulement la langue modifiée dans le cadre de l'interférence, mais également la langue imitée, dans la mesure où elle fait face à la première. A ce rapport entre entités répond l'unité postulée pour la langue modifiée, dont dépendent l'idée de début et de fin d'un changement et, dans ce cadre, la notion d'exception et la distinction même de deux types de changements et de deux types de changements propagés. Comme nous l'avons vu plus haut, le problème se pose pour Saussure de manière toute différente, dans la mesure où il ne postule ni structure, ni entité mais un fonctionnement impliquant inévitablement des changements et, en raison de l'extension géographique, une diversification. Dans ce cadre, comme nous l'avons déjà souligné, l'innovation ne s'oppose pas à la propagation comme un type d'explication à un autre mais comme une modalité de changement à une autre (impliquant cependant deux mécanismes phonétiques : le changement phonétique proprement dit et l'imitation), l'une impliquant la seule dimension temporelle, l'autre les deux coordonnées du temps et de l'espace, mais aucune n'impliquant autre chose que des foyers et des aires de contagion, par rapport auxquels les langues ou dialectes sont des unités secondes et nécessairement artificielles. Autrement dit, la diversité est toujours à l'arrivée, jamais, comme chez Martinet (et, comme nous l'avons vu, chez Hjelmslev et Jakobson), au point de départ de l'analyse, et il n'est dès lors jamais question d'autre chose que des locuteurs (dont, cependant, la notion même suppose la langue) là où l'élaboration martinettienne suppose des langues à côté des locuteurs. Dans ce cadre, par ailleurs, la notion d'exception est envisagée en termes d'unité du changement. Rappelons ce passage du deuxième cours, déjà cité plus haut à deux reprises :

« Mais la loi phonétique ?

Ici, on ne peut méconnaître la force impérative de la loi. Nous voyons en effet qu'elle a une sanction qui est dans le résultat de <l'événement.> Il est vrai qu'on ne pourra l'exprimer que par l'idée d'une régularité. <C'est parce qu'elle s'applique avec régularité qu'elle manifeste sa force impérative.> On est amené à se demander si tous les mots placés dans les mêmes conditions les subissent : sont-elles> absolues, sans exception ? C'est là qu'on a vu le nœud de la question ; mais il n'est pas là, il est dans la question des unités : faut-il les concevoir comme s'appliquant à telles <ou telles> unités ou non ? <Il n'y a pas de loi si on ne peut indiquer une quantité de faits individuels qui s'y rattachent ;> <mais> si on va au fond de la loi phonétique il n'est pas dit qu'on ait à envisager la chose ainsi. On dit : tous les mots sont frappés ; on commence par faire une armée de mots, <on suppose> que les mots sont des individus <tout faits> et on dit <qu>ils sont frappés par la loi. Mais est-ce bien les mots qui sont ces unités du phénomène phonétique ? <Supposons qu'une corde d'une harpe soit faussée ; il est clair

que toutes les fois que dans un morceau on joue de cette corde, il se produit une faute. Mais peut-on dire que par exemple les ré de ce morceau sont faux d'après une loi ? C'est absurde ! A l'octave ce ne sera déjà plus vrai !> Nous pouvons nous faire une idée très sensible des lois phonétiques autrement que sur le papier.> Dans une région, on faussera l'a : on dira *se fôcher* pour *se fâcher*. Est-ce des mots qui sont frappés ou bien est-ce <un son> comme dans l'exemple de la corde de harpe ?

Ainsi la loi synchronique c'est <simplement> ce qui exprime un ordre établi, mais on peut lui reconnaître le droit de s'appeler loi. (<On parle bien de> loi d'arrangement ! <Nous employons souvent ce mot pour dire ordre établi, compréhensible ;> le caractère impératif n'est pas indispensable pour qu'on puisse parler de loi !) Pour les lois phonétiques nous percevons une régularité par illusion. L'emploi du terme de loi en parlant de faits diachroniques est douteux, <suspect.>

Il faut <se> servir avec beaucoup plus de réserve du terme de loi pour les faits diachroniques que pour les faits synchroniques. En tout cas nous pouvons garder l'idée que les faits diachroniques sont accidentels. » (Saussure, 1997 : p. 47-48)

et à propos duquel nous soulignons, lors de la deuxième citation, que la notion de régularité s'y trouvait déterminée comme impliquant la distinction des deux phénomènes synchronique et diachronique. La notion d'exception apparaît ainsi liée, sinon à celle de structure, du moins au postulat d'une unité. Inversement, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, la notion de régularité renvoie avant tout à l'existence d'une structure. On lit ainsi dans « Propagation phonétique ou évolution phonologique ? » :

« Il y a probablement aujourd'hui beaucoup de linguistes, parmi ceux qui ont une formation philologique, comme dans les rangs de ceux qui ont eu, au départ, une formation en linguistique générale, qui ne sont pas entièrement convaincus de l'existence de changements phonétiques réguliers (c'est-à-dire affectant tous les traits distinctifs placés dans des contextes phoniques identiques) et localement conditionnés. Leur scepticisme se fonde souvent sur la constatation de l'existence, dans la langue examinée, de mots non touchés par les changements qui ont affecté la masse du vocabulaire. Une expérience trop limitée les empêche d'identifier toutes les circonstances et tous les accidents qui peuvent expliquer la présence, dans une langue, à un certain stade, d'éléments qui se révèlent comme n'ayant pas été soumis à un processus évolutif d'un stade antérieur : conditionnements phonétiques très particuliers et difficiles à identifier par la suite, emplois expressifs fixés à l'issue du changement, emprunts à des variétés géographiquement ou socialement différentes de celle qui représente la norme. On doit, en tout cas, considérer comme bien établi qu'un usage linguistique déterminé utilise un nombre défini d'habitudes articulatoires, phonèmes ou tons, les réalisations de chacun d'entre eux étant solidaires les unes des autres, susceptibles sans doute d'être influencées par le contexte phonique, mais, en principe, indépendantes du sens des unités où elles apparaissent. Pour toute évolution phonique qui implique une déviation par rapport à ce cadre, il convient de rechercher un conditionnement particulier. Celui-ci peut être l'action d'une autre langue ou d'un autre dialecte. Mais il faudra toujours, dans ce cas, préciser à quel niveau et à quelle échelle cette action s'est manifestée.

On distinguera donc strictement entre des changements que nous caractériserons comme indigènes, et des changements propagés, même si le départ, dans certains cas, peut faire difficulté du fait d'une documentation insuffisante. » (M.Pro. : p. 40-41).

On ne s'étonnera pas, dans cette perspective, que les changements propagés, rendant compte des exceptions aux lois phonétiques, puissent également être des changements « aveugles », au sens de destructeurs, cependant que leur identification est subordonnée à

l'explication structurale. Martinet insiste à quelques reprises sur les effets opposés des deux types de changements, originaux et propagés⁸⁹¹. On lit ainsi à nouveau dans « Propagation phonétique ou évolution phonologique ? » :

« L'idée qu'une innovation phonétique puisse s'étendre de proche en proche très loin de la région où elle est apparue tout d'abord peut sembler généralement admise aujourd'hui. Il serait peut-être plus exact de dire qu'elle n'est guère discutée et que maints raisonnent encore comme si elle n'avait jamais été émise. Son application pratique se heurte à la prédilection si répandue pour la notion de substrat, d'autant plus séduisante, semble-t-il, pour certains esprits, qu'elle représente, dans bien des cas, une hypothèse invérifiable.

Si l'on doit considérer tout idiome comme une structure, il est clair qu'une innovation phonique originale et une innovation propagée, c'est-à-dire due à l'imitation d'un autre idiome, poseront aux linguistes des problèmes tout différents. Dans le premier cas, le changement aura été, au moins partiellement, conditionné par le système phonologique du parler dans lequel il apparaît. Dans le second cas, le changement adopté ne répondra normalement à aucune nécessité interne et, au moins dans certaines circonstances, la tendance à l'imitation pourra être assez forte pour triompher d'une résistance de ce système. La confusion de *in* et de *un*, dans *brin* et *brun*, dont le conditionnement est assez clair lorsqu'elle se produit en français, peut gagner des parlers bretons, qui connaissaient une opposition analogue, où la situation locale ne le justifie pas. Ainsi le même changement, selon qu'il est indigène ou propagé, pourra, d'une part, aboutir à assurer, voire à améliorer le fonctionnement de la langue, d'autre part, avoir pour effet de déséquilibrer un système existant. Il va sans dire que toute innovation propagée n'est pas nécessairement une source de difficultés, en particulier lorsque la propagation a lieu entre des idiomes de structure analogue, comme le sont souvent différents dialectes d'une même langue. C'est surtout, sans doute, lorsque la propagation se fait à travers une frontière linguistique que l'innovation peut être source de déséquilibre. » (M.Pro. : p. 39-40).

Se trouvent ici plus précisément opposés, conformément au postulat fonctionnaliste, des changements originaux économiques et des changements propagés potentiellement déséquilibrants : « Ainsi le même changement, selon qu'il est indigène ou propagé, pourra, d'une part, aboutir à assurer, voire à améliorer le fonctionnement de la langue, d'autre part, avoir pour effet de déséquilibrer un système existant. » Il est ainsi question dans « *R*, du latin au français d'aujourd'hui » (1962), où il s'agit par ailleurs d'usages et non de langues, de l'« expansion d'un usage bien établi » (M.R. : p. 141), par opposition à un « procès évolutif » (M.R. : p. 141), qui se solde par un « échec » (M.R. : p. 141) :

⁸⁹¹ C'est là, comme nous le signalions plus haut, une conception qui distingue Martinet de Jakobson qui, comme nous l'avons vu, insiste quant à lui sur le caractère structurellement déterminé de toute convergence. Martinet insiste ainsi dans « Structural Variation in Language » (1962) sur le caractère déterminant des facteurs sociologiques. Rappelons en effet ce passage cité plus haut : « Permanent variation with external conditioning, both non-linguistic, will affect the structure, as when one of two languages in contact furnishes a new phoneme to the other. In such a case, the circumstance of the loan may be determined by some aspect of the receiving language, as when the adopted phoneme fills a previous "gap". But sociological factors will remain determinant. » [« La variation permanente avec conditionnement externe, [aussi bien] non linguistique [que linguistique], affectera la structure, comme quand une de deux langues en contact fournit un nouveau phonème à l'autre. Dans un tel cas, la circonstance de l'emprunt peut être déterminée par quelque aspect de la langue réceptrice, comme quand le phonème adopté remplit une "case". Mais les facteurs sociologiques demeureront déterminants. »] (M.Var. : p. 239). Voir la note 820 ci-dessus.

« Les résultats du processus d'assibilation n'ont pu s'acclimater à Paris. On soupçonne les causes de cet échec lorsqu'on constate qu'au XVI^e siècle, à Paris, *mes frères* et *mes fraises* auraient été homonymes, ce qui, selon toute vraisemblance, n'était pas le cas à l'époque et dans les lieux où l'assibilation avait pris naissance, soit que la sifflante n'ait pas été la même dans les deux mots, soit qu'en face de la voyelle simple du premier mot, le second ait encore présenté une diphtongue. » (M.R. : p. 141-142)

et dans « De la sonorisation des occlusives initiales en basque » (1950/1955), de traits de structure imposés à une langue « sans égards à ses besoins fonctionnels⁸⁹² » :

« Qu'on retienne ou non notre hypothèse, l'anormale fréquence en basque des initiales vocaliques, aspirées ou non, pose en diachronie un problème dont la solution doit se trouver en partie dans le contact de l'euskarien ancien avec une langue d'immense prestige qui lui a imposé mille traits de structure ou de détail sans égards à ses besoins fonctionnels. » (M.So. : p. 379).

Notons cependant dans « Propagation phonétique ou évolution phonologique ? », d'une part, qu'il s'agit tout à la fois, pour les changements propagés, de « résistance [du] système », donc de langue, et de « tendance à l'imitation », donc de locuteurs, d'autre part que Martinet distingue entre « propagation *phonétique* » et « évolution *phonologique* » (nous soulignons). Il s'agit ainsi de résistance du système aux locuteurs ou de locuteurs triomphant d'une résistance du système, cependant que, bien le phénomène d'interférence implique l'action d'une structure sur une autre, potentiellement détruite par une telle action⁸⁹³, la nature des éléments propagés dépend en dernière analyse de la structure qui les intègre. On retrouve à nouveau ici, en regard de la distinction saussurienne entre morphologie et phonétique, le passage d'une structure à une autre, et apparaît toujours plus nettement la dualité qu'elle implique entre langues (unités du phénomène) et locuteurs (agents ou opérateurs du changement), dont l'action présuppose des langues mais implique par ailleurs leur dissolution. Il est d'autant plus notable, à cet égard, que les deux principes d'explication – conditionnement structural et interférence – soient intrinsèquement liés l'un à l'autre, le second étant dépendant du premier, à un double égard, ce qui permettait à Martinet d'affirmer, dans un des passages d'*Économie des changements phonétiques* cités plus haut, « l'importance du point de vue structural dans l'identification comme tels des faits d'interférence » (M.ECP : p. 195). Dans *Phonology as Functional Phonetics*, Martinet faisait remarquer l'utilité, « quand on veut déterminer si on a affaire à un changement original ou à un changement propagé, d'examiner la structure des deux stades de la langue afin de voir si nous pouvons trouver ou non, dans le premier, des justifications fonctionnelles du changement phonique. » L'examen structural est également utile à un deuxième égard, pour

⁸⁹² Voir encore dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) : « On peut poser en principe que lorsque deux phonèmes se confondent, dans toutes les positions où on les rencontre ou dans certaines positions seulement, l'énergie nécessaire au maintien de la distinction a trouvé à s'employer plus utilement autre part. Ceci, bien entendu, ne vaut pas si la confusion est due à l'imitation de ce qui se passe dans une autre langue de plus grand prestige. » (M.ÉL. : p. 201), et dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « Lorsqu'on observe, dans une langue contemporaine, l'élimination d'une opposition phonologique, on constate qu'elle se produit lorsque la confusion de deux phonèmes ne peut plus affecter très sérieusement la compréhension de ce qui est dit. Il ne pourrait y avoir d'exceptions que dans le cas où l'élimination se réalise par imitation de certains traits, statiques ou dynamiques, d'une langue de prestige » (M.Pr. : p. 64).

⁸⁹³ Voir également, à cet égard, M.Af. : p. 171, cité ci-dessous.

déterminer la probabilité d'une convergence. On lit ainsi dans *Économie des changements phonétiques* :

« **Économie et interférences**

6.29. Ce n'est certainement pas un hasard si ce sont les mêmes milieux linguistiques qui s'occupent activement de diachronie structurale et d'interférences synchroniques. L'un et l'autre champ d'études demandent, certes, pour être abordés, une même conception dynamique de la langue. Mais les rapports sont plus étroits : l'étude de la structure permet de vérifier les hypothèses relatives aux interférences et de préciser les zones où celles-ci ont pu réellement s'exercer. Les analogies isolées qu'on peut constater entre deux langues qu'on soupçonne de s'être influencées mutuellement ne sont guère décisives, car elles peuvent être dues au hasard. Au contraire, des ressemblances qui font intervenir de larges portions du système phonologique de chacun des deux idiomes peuvent avoir un caractère et une ampleur qui excluent pratiquement toute convergence fortuite.

6.30. Un examen de l'économie du système de la langue où se produit le phénomène étudié pourra souvent permettre d'établir si ce phénomène est dû à une évolution purement locale que justifie pleinement le contexte structural, ou si l'on doit penser au résultat d'interférences parce que le changement ne paraît guère avoir trouvé d'appui dans le système où on le constate. En termes plus familiers, on dira que certains changements "ont un sens" dans une langue, mais n'en ont pas dans une autre. On comprend fort bien qu'en français de Paris, les phonèmes orthographiés *in* et *un* se confondent : il est normal que s'ouvrent les voyelles nasales, surtout d'avant ; il est normal que l'ouverture croissante aboutisse à rendre difficile l'arrondissement labial qui, en pratique et en théorie, est la seule caractéristique qui distingue *un* de *in* ; il est normal que les sujets ne fassent aucun effort spécial pour conserver une opposition dont le rendement fonctionnel est pratiquement nul. Nous notons que la confusion s'étend à certaines provinces. Cette extension doit se réaliser de façon variable selon les régions : 1) le degré d'ouverture qui aboutit au désarrondissement de *un* résulte d'une évolution naturelle qu'a pu accélérer l'influence de Paris ; 2) les voyelles nasales d'avant sont encore assez fermées pour permettre l'arrondissement, mais la distinction en général est abandonnée par imitation du parler parisien et tous les *un* passent à *in* ; 3) *un* et *in* restent parfaitement distincts, mais, par imitation, certains mots qui présentent *un* sont prononcés avec *in*, alors que les autres conservent l'articulation traditionnelle ; à la longue, la plupart des mots en *un* acquièrent *in* et le phonème *un* disparaît lorsque les enfants n'ont plus d'occasion de l'entendre et de le reproduire. Ces trois possibilités doivent être prises en considération non seulement pour le français local, mais aussi pour les patois, qu'ils soient romans ou non. Le breton, par exemple, a deux phonèmes /*œ̃*/ et /*ɛ̃*/ dont l'opposition peut y avoir un rendement bien supérieur à celui qu'on constate en français. On s'attendrait cependant à ce que, si les bilingues franco-bretons confondent *un* et *in* en français selon un des deux premiers processus considérés plus haut, ils en fassent autant en breton. La confusion de *in* et de *un*, qui s'explique bien dans le cadre du parler de Paris et des environs, peut s'étendre à des régions où n'existent pas les mêmes raisons phonologiques et lexicales de la réaliser. » (M.ECP : p. 194-195).

Ce deuxième aspect est également mis en exergue dans « Affinités linguistiques » :

« S'il est indispensable, dans la quête des faits, de ne manifester aucune intransigeance fonctionnelle ou structurale, il n'en faudra pas moins, dans l'interprétation des données, tenir largement compte de l'expérience linguistique contemporaine. On se gardera, par exemple, d'oublier que l'on peut attribuer au hasard une ressemblance isolée, mais non un ensemble de faits connexes.

Il conviendra, d'autre part, de se rappeler que l'expansion d'un trait donné est favorisée ou contrariée par la configuration structurale de la langue réceptrice. Ceci peut contribuer à expliquer pourquoi l'isoglosse d'un phénomène déterminé ne coïncide pas, sur certains points, avec une frontière linguistique alors que, sur d'autres points, elle se confond avec cette dernière. En termes plus généraux, nous dirons que des formes ou des schèmes étrangers seront plus aisément adoptés s'ils s'intègrent sans difficulté dans la structure. On note peu de résistance à l'adoption lorsque le trait nouveau correspond à une case vide du système.

Ceci ne veut pas dire que, dans les études détaillées indispensables pour donner à l'affinité linguistique le statut de phénomène universellement reconnu, il faille faire de l'intégration à la structure le seul critère pour déterminer quels matériaux devront être retenus. Dans une partie de la France septentrionale contiguë au domaine germanique, aussi bien dans les patois qu'en français local, *assez* se place après l'adjectif qu'il détermine (*grand assez* avec la syntaxe de l'angl. *big enough*, du néerlandais *groot genoeg*, etc.). Ce détail de syntaxe ne semble guère affecter la structure grammaticale des parlers romans où il apparaît. La géographie suggère une origine germanique pour cette construction. Mais le fait étant seul de son type, on pourrait être tenté de l'écarter comme n'excluant pas le hasard. Cependant, rapproché de faits qui ne sont pas directement connexes, mais qui ont une extension géographique comparable, un isolé de ce genre pourra contribuer à confirmer l'hypothèse d'une aire d'affinité linguistique. » (M.Af. : p. 171-172)

et dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Ceci nous amène à nous poser la question suivante : à quelle fin voulons-nous établir une typologie linguistique ? Il serait probablement plus scientifique de ne pas aborder le problème de la finalité de cette science. En face de l'importance de plus en plus grande que prend de nos jours la linguistique appliquée, il faut insister sur la nécessité de favoriser la recherche désintéressée, n'ayant d'autre but que l'élargissement de nos connaissances. Pourtant, nous ne pouvons pas travailler dans le domaine de la typologie sans critères pour déterminer ce qui est secondaire et ce qui est essentiel. Les critères ne sauraient être choisis arbitrairement si nous voulons trouver un terrain d'entente entre linguistes. Ces critères ne seront probablement acceptés par tous les chercheurs que s'ils révèlent de nouvelles perspectives et ouvrent de nouveaux champs de recherche. Cela signifie que nous devons nous efforcer de dégager les raisons pour lesquelles deux langues qui ne sont pas apparentées génétiquement (c'est-à-dire qui ne dérivent pas d'une seule et même langue, ce qui expliquerait qu'elles conservent d'appréciables similitudes), appartiennent au même type.

Lorsque nous rencontrons deux langues qui présentent des similitudes frappantes et que nous avons de bonnes raisons de penser qu'elles ne sont pas apparentées génétiquement, nous avons tendance à envisager l'existence d'un processus de convergence, provoqué soit par des contacts prolongés entre deux communautés, soit par l'existence d'un substrat commun. Lorsque nous avons à considérer un certain nombre de langues que nous soupçonnons d'avoir convergé, il peut se révéler utile d'opérer avec la méthode de caractérisation que nous appelons "typologie". Si, par exemple, nous considérons les langues parlées dans la moitié septentrionale de l'Asie, langues qui appartiennent certainement à des familles distinctes, nous pouvons imaginer combien une méthode sûre pour caractériser ces langues se révélerait utile pour ceux qui s'efforcent de démêler l'histoire linguistique de cette partie du monde en tentant d'évaluer la durée des convergences et des divergences. Si, lorsque nous pensons à une typologie linguistique, nous avons à l'esprit ce genre d'utilisation, il est clair que les caractéristiques phonologiques fourniront tout autant de renseignements et seront aussi importantes que

les éléments recueillis dans la grammaire ou le vocabulaire : dans une comparaison non-génétique des langues d'Afrique du Sud, les clics du zoulou joueraient un rôle primordial.

Toutefois, on suppose souvent que la convergence ne détermine que des ressemblances purement formelles, celles qui résultent de l'imitation directe de certains sons, de l'emprunt d'éléments lexicaux ou de celui d'unités grammaticales séparées qui, n'étant pas soudées à des radicaux, sont les plus faciles à isoler et à transmettre d'une langue dans une autre. Tout ceci est en partie vrai, bien que j'estime qu'il n'existe pas de limite à la convergence des langues. La convergence se manifestera sur des points de détail avant d'apparaître dans les traits fondamentaux de la langue. C'est pourquoi, si nous ne trouvons de ressemblance qu'au cœur même de la structure des deux langues, nous pouvons être amenés, lorsque toute parenté génétique est exclue, à écarter comme principe d'explication une convergence résultant de contacts⁸⁹⁴. » (M.LF : p. 88-90).

Dans « Remarques sur la phonologie des parlers franco-provençaux » (1970), Martinet insiste par ailleurs sur la circonspection que requiert toute explication d'analogies structurales par la convergence :

« L'information relative au système accentuel et quantitatif des parlers de la zone alpine est encore beaucoup trop lacunaire pour qu'on puisse, dès aujourd'hui, risquer une explication des coïncidences structurales qu'on constate entre certains parlers franco-provençaux et alémaniques. Peut-être devra-t-on replacer les faits que nous avons présentés ci-dessus dans le cadre plus vaste d'une aire englobant l'ensemble des langues germaniques et les parlers romans des Alpes, du franco-provençal au frioulan, qui combinent des oppositions de durée vocalique et la pertinence de la place de l'accent. Il convient, en l'occurrence, ni de conclure trop vite à l'action d'un substrat ou à l'influence

⁸⁹⁴ « This leads to the question : for what purpose do we want a linguistic typology? It would probably be more truly scientific not to consider ulterior motives. At the present time, as applied linguistics gains more and more importance, it is imperative to insist on the necessity of promoting free research with no other aim than the expansion of knowledge. Still, we cannot work here without criteria for determining what is subordinate and what is essential. These criteria cannot be chosen arbitrarily if we want to reach agreement among linguists ; they are likely to be generally accepted only if the final result opens new vistas and reveals new fields for research. This means that we should try to determine the possible reasons why two languages which are not genetically related, i.e. derived from one and the same language and therefore likely to preserve substantial likeness, should belong to the same type.

When we come across two languages which present striking resemblances and which, for some good reason, we do not believe to be genetically related, we are inclined to assume a process of convergence determined either by protracted contacts between two communities or by some common substratum. When we have to deal with a number of languages which we suspect to have converged, it may prove useful to operate with the sort of concentrated characterization which we call a typology. If, for instance, we consider the languages spoken in the northern half of Asia, which certainly belong to different stocks, we may imagine how handy a reliable way of characterizing languages would prove for those who try to unravel the linguistic history of that part of the world through an evaluation of the duration of convergence and divergence. If this is the kind of use we have in mind when considering a linguistic typology, it is clear that phonological characteristics are likely to be just as informative and essential as any of those selected from grammar and lexicon : in a non-genetically orientated comparison of the languages of South Africa, the clicks of Zulu should play a major role.

It is, however, frequently assumed that convergence is likely to breed purely outward resemblances, the ones that result from direct imitation of some sounds, or from borrowing of lexical elements or loose grammatical items, which, since they are not welded to radicals, are easiest to isolate and to transfer from one language to another. There is some truth in this, although I am of the opinion that there is no limitation to the extent to which two languages can converge. Convergence will show in trimmings before it manifests itself in fundamentals. Therefore, if similarity is found exclusively in the structural cores of the two languages, we may be induced, when genetic relationship is ruled out, to reject as an explanation the sort of convergence that results from contacts. » (M.FVL : p. 70-72).

de contacts, ni de mettre d'emblée sur le compte du hasard des analogies structurales évidentes. » (M.Par. : p. 202-203).

On rappellera à cet égard, dans le deuxième passage d'*Économie des changements phonétiques* que nous avons cité au début de cette analyse⁸⁹⁵, l'appel de Martinet à une observation précise et détaillée, en regard du caractère hypothétique de la théorie des strats, à laquelle Martinet opposait « la grande variété des situations socio-linguistiques », et la nécessité d'« observer et analyser en détail ». Il affirmait de même dans « Propagation phonétique ou évolution phonologique ? »⁸⁹⁶, que le substrat « représente, dans bien des cas, une hypothèse invérifiable », et on lit encore dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« So far external factors of sound change, among which interdialectal and interlinguistic influence stand in the foreground, have been the object of much theorizing but of little factual observation »⁸⁹⁷. » (M.Fun.I. : p. 41)

puis dans « Languages in contact » :

« It is a scientific exploration of contemporary bilingual patterns that will enable us to define exactly what shall be meant by such terms as substratum, superstratum, and adstratum, and to what extent we have a right to apply them to a given historical situation. We needed a detailed survey of all the problems involved in and connected with bilingualism by a scholar well informed of current linguistic trends and with a wide personal experience of bilingual situations. Here it is »⁸⁹⁸. » (M.LIC : p. 192).

De cette attention portée à l'observation témoigne notamment la distinction de différents types de changements propagés, que l'on retrouve notamment dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) :

« Il y a deux façons de concevoir l'action d'une langue sur une autre en matière de changements phonétiques. On peut d'abord supposer l'existence dans une langue A d'un processus évolutif : telle voyelle est en train de se diphtonguer, [e:] par exemple devient [ei] ; des bilingues, parfaits ou imparfaits, là n'est pas la question, reçoivent des unilingues de langue A cette habitude de diphtonguer le [e:] et ils la pratiquent dans leur autre langue, B, aussi bien que dans A ; des unilingues de langue B imitent à leur tour les bilingues, et c'est ainsi que la diphtongaison de [e:] passe d'une langue à une autre. Ce qui a été emprunté, dans ce cas, c'est un processus ou, comme le disent certains, une tendance.

On peut d'autre part envisager que de dialecte à dialecte ou d'une langue à une autre langue, lorsque, par parenté génétique ou emprunts massifs, existe un vocabulaire commun, la forme de certains mots sera modifiée pour l'identifier à celle des mots

⁸⁹⁵ Voir M.ECP : p. 193, cité ci-dessus.

⁸⁹⁶ Voir M.Pro. : p. 39-40, cité ci-dessus.

⁸⁹⁷ « Jusqu'ici les facteurs externes du changement phonique, parmi lesquels les influences interdialectales et interlinguistiques figurent au premier plan, ont été l'objet de beaucoup de théorisation, mais de peu d'observation factuelle. »

⁸⁹⁸ « C'est une exploration scientifique d'habitudes bilingues contemporaines qui nous rendra à même de définir exactement ce que doivent signifier des termes comme ceux de substrat, de superstrat et d'adstrat, et dans quelle mesure nous avons le droit de les appliquer à une situation historique donnée. Nous avons besoin d'une étude détaillée de tous les problèmes impliqués par et liés au bilinguisme par un savant bien informé des tendances linguistiques actuelles et doté d'une vaste expérience personnelle des situations bilingues. La voici. »

correspondants du dialecte voisin. Soit un dialecte B qui présente /ka/, /kã/, /kapo/, /kato/ là où le dialecte A offre /ja/, /jã/, /japo/, /jato/. Il se peut que B emprunte à A les formes /japo/ et /jato/ et les emploie régulièrement au lieu de /kapo/ et /kato/, alors qu'il conserve /ka/ et /kã/ en face des /ja/ et /jã/ de A. Un peu plus tard, ces derniers finiront aussi par s'imposer en B aux dépens de /ka/ et /kã/. Les linguistes examinant le dialecte B quelques siècles plus tard, seront légitimement tentés, s'ils n'ont pas de données ponctuant les différents temps du phénomène, d'y retrouver un changement "régulier" d'un /k/ primitif en /j/, alors qu'en fait il y a eu remplacement de certaines formes du parler par les formes d'un autre dans des conditions qui rappellent celles de l'emprunt lexical.

L'une et l'autre modalités d'action sont largement attestées et ont été assez bien décrites. Il est souvent possible d'identifier la seconde du fait de la persistance de mots qui n'ont pas "fait" le changement (dans le cas présenté ci-dessus, ceux qui ont gardé /ka/ au lieu du /ja/ attendu) soit parce qu'ils n'avaient pas de correspondants dans le dialecte qui a fourni les formes nouvelles, soit parce qu'ils étaient d'une nature sémantique telle qu'ils n'avaient guère de chance d'être employés au cours de relations interdialectales (mots très familiers, obscènes ou bas). Il n'est donc pas question d'écarter les contacts de langue, c'est-à-dire le bilinguisme et le plurilinguisme, lorsqu'il s'agit de rendre compte de l'évolution de la phonie des langues. Mais on ne saurait en faire l'unique principe d'explication⁸⁹⁹. » (M.Pr. : p. 56-57)

et surtout dans « Propagation phonétique ou évolution phonologique ?⁹⁰⁰ », où Martinet présente en outre d'autres types de changements et conclut à la multiplicité des phénomènes envisageables :

« Ce qui peut être propagé est ou bien le processus du changement lui-même, ou bien les résultats de ce changement. Avant que *in* et *un* se confondent en français de Paris, il y a eu une période où /ɛ/ et /œ/ tendaient à s'ouvrir, sans doute plus à Paris qu'ailleurs. On peut penser que beaucoup de provinciaux, au contact de Parisiens, ont été entraînés à adopter ce processus d'ouverture et à le poursuivre, comme à Paris, jusqu'à confusion complète des deux phonèmes que ne distinguait plus l'arrondissement du second, difficile à réaliser du fait de l'aperture croissante. On peut donc parler de la propagation d'un processus lorsque l'interférence entre deux usages ou deux langues se produit au moment où est en cours le processus d'où va résulter une modification des identités phonologiques, par confusion ou par scission, mais avant que ce processus ait abouti. C'est ce que nous désignerons comme notre **type 2**.

La propagation des résultats du changement, que nous désignerons comme notre **type 3**, est tout autre chose. Dans ce cas, une modification du système phonologique peut être acquise, qu'il s'agisse soit d'une confusion, soit d'une scission. C'est de nouveau les voyelles nasales antérieures du français qui vont nous servir à illustrer la propagation dans l'une et l'autre éventualité.

⁸⁹⁹ Voir également plus bas l'opposition entre « adoption d'un son nouveau » (M.Pr. : p. 61) et « imitation d'un processus menant à ce son nouveau » (M.Pr. : p. 61).

⁹⁰⁰ Pour un changement réalisé mot par mot, voir également, dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975), M.In. : p. 38. Voir en outre M.ECP : p. 26-27, cité *infra*, à quoi l'édition de 1981 ajoute ce paragraphe : « **Changement mot par mot**

1.12. Dans chaque génération de linguistes, il se trouve des chercheurs pour tenter de renouveler l'étude des changements phonétiques en les identifiant comme des changements graduels qui affectent un par un les mots de la langue. Il n'est pas niable que ce type de processus soit d'une extrême fréquence et qu'il est indispensable d'en étudier la nature et les conditions d'apparition. Mais ceci n'a rien à voir avec les changements dont nous traitons ici qui, dans le cas d'une confusion phonologique, par exemple, aboutissent à l'élimination, chez les sujets, d'une habitude articulatoire distincte : un jeune Parisien qui ne distingue plus *brun* de *brin* aura la même difficulté à réaliser /œ/ qu'un phonème anglais comme /ð/. » (M.ECP.1981 : p. 11).

Supposons un Français méridional qui sait parfaitement distinguer entre *brin* et *brun*, mais qui est exposé à des émissions radiophoniques ou à des enseignements provenant de sujets qui ont abandonné la distinction. S'il entend constamment une prononciation par *in* dans des mots où il a *un*, il pourra être tenté de l'imiter, d'abord dans des éléments lexicaux qui ne font pas partie de son vocabulaire quotidien, par exemple, *lunch*, *alun*, *tungstène*. A la longue, tous les mots en *un* pourront se voir atteints, et le phonème /œ/ disparaîtra de son système phonologique par remplacement mot par mot d'un phonème par un autre. Il pourra être alors difficile de déterminer si la confusion qu'on constate de *un* avec *in* est le résultat d'un changement indigène (type 1), d'un changement par adoption du processus lui-même (type 2) ou, comme c'est le cas ici, par adoption des résultats de ce processus (type 3). Toutefois, il n'est pas rare que demeure, dans le parler en cause, quelques éléments, non affectés par le changement, qui pourront permettre de se prononcer.

Ce qu'on a plus d'une fois constaté au cours de l'enquête qui a abouti à l'établissement du *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, c'est que des sujets parisiens, qui, au départ, n'avaient pas appris à distinguer entre *in* et *un*, ont été, vraisemblablement au contact de professeurs d'origine provinciale, amenés à imiter des prononciations qui leur font acquérir la possibilité de distinguer entre les deux phonèmes en cause. Celui qui, à l'imitation de son professeur de chimie, prononcera *alun* avec un [œ], distinguera désormais entre ce mot et le prénom *Alain*.

Il peut naturellement y avoir propagation des résultats d'un changement sans qu'on ait à envisager de confusion, ni de scission, dans le système phonologique. A une date assez ancienne, le francien a palatalisé le *c* devant un ancien *a*. Le résultat de ce changement est noté *ch* et prononcé [ʃ] depuis des siècles. Les parlers normands n'ont pas suivi (ou ont décroché assez tôt), de sorte que *c* devant un ancien *a* y est régulièrement [k]. Dans la mesure où ils existent encore, ces parlers remplacent progressivement leur *c* par *ch* sur le modèle de la langue nationale là où mots patois et mots français sont reconnus comme identiques. Le changement se fait mot par mot et, ici, sans problème phonologique puisqu'il y a, dans les parlers normands, tout comme en français, un phonème /ʃ/ et un phonème /k/.

Outre les deux types d'emprunt signalés jusqu'ici, il y a certainement d'autres modalités d'interférence. On constate, par exemple, que les patois franco-provençaux entre Saône et Alpes présentent presque tous les phonèmes interdentaires /θ/ et /ð/. Dans la plupart des parlers, ils proviennent régulièrement de *c* latin devant *a* et de *i* consonne ou de *g* devant voyelle d'avant : [ʰθe·vra] < *capra*, [ðø·] < *iugum* [ðε·] < *gentes*. Mais, dans les zones voisines, /θ/ peut être issu de *-st-* ([ʰti·θa] < *testa*) ou de *i* roman non syllabique après consonne sourde, et /ð/ peut dériver de *r* intervocalique ou de *i* non syllabique après consonne sonore. Ceci suggère que l'évolution de certains groupes et de certaines variantes a été déterminée par l'imitation de produits phoniques fréquents dans les parlers voisins. Ces évolutions par imitation n'en sont pas moins parfaitement régulières. On pourra parler, dans ce cas, d'emprunts de traits phoniques. Nous désignerons ce phénomène comme le **type 4**.

On se hâtera donc pas de clore la liste des processus qui peuvent aboutir à une modification de la phonie d'une langue. Mais il conviendra de les distinguer tous, soigneusement, même si les conditions de la recherche ne permettent pas toujours de trancher entre deux ou plus de deux d'entre eux. » (M.Pro. : p. 41-44).

On retrouve ici la distinction que nous avons vue plus haut entre changements « proprement phonologiques » et « non phonologiques », pour laquelle Martinet pouvait d'ailleurs utiliser l'exemple des nasales françaises qui illustre le type 3 dans ce dernier passage. La remarque de « Affinités linguistiques » concernant le rôle joué par la structure

dans les phénomènes d'interférence⁹⁰¹, de même que la conclusion du développement de *A Functional View of Language* sont de fait tout à fait ambivalentes eu égard à ce que nous avons dit plus haut de la prévalence finale de l'analyse du point de vue de la langue emprunteuse, qui nous reconduit au passage d'une structure à une autre. A l'analyse du détail des processus répondent en effet deux types d'analyses structurales, mettant respectivement en jeu une structure explicative et une structure constituée. Or, ces deux analyses structurales ne sont pas indépendantes puisque la possibilité de la seconde implique l'impossibilité de la première. Il faut également mentionner, concernant ce premier aspect des rapports entre explication structurale et explication par l'interférence, la possibilité d'évolutions parallèles, déterminées par une analogie de structure. On lit ainsi notamment, également dans « La palatalisation "spontanée" de g en arabe » :

« La palatalisation étant pour ainsi dire dans la logique du système, elle pouvait apparaître indépendamment dans différentes régions du monde arabe. » (M.Pa. : p. 244)

puis dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) :

« Si l'on fait abstraction des liquides et des nasales, le tableau que nous avons présenté ci-dessus, 3.26, pour le castillan contemporain ne diffère du présent schéma que par la présence de *y* et de *u* non-syllabiques. Or, nous avons vu que le durcissement des "semi-voyelles" s'explique fort bien dans le cadre de la phonologie du castillan contemporain. Lorsqu'on constate qu'un durcissement analogue se manifeste dans maints dialectes basques, au nord des Pyrénées comme au sud de la chaîne, il n'est pas nécessaire d'invoquer une influence mutuelle. Il s'agit simplement d'une évolution parallèle due à la similitude fondamentale des systèmes consonantiques des deux langues. » (M.Unv. : p. 325)

dans *Économie des changements phonétiques* :

« La tendance à l'isochronie *a*, sous une forme ou une autre, atteint, au cours des deux derniers millénaires, la plupart des langues indo-européennes d'Europe, et la linguistique générale gagnerait sans doute à ce qu'on recherche dans quelle mesure ceci résulte de la diffusion par imitation d'un processus conditionné structurellement sur un point du domaine, ou d'évolutions parallèles, plus ou moins précoces ou retardées selon les langues. » (M.ECP : p. 249)

dans « Walther von Wartburg, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume* » (1951/1973-1975) :

« Beaucoup de changements phonologiques gagneraient à être considérés dans un cadre plus vaste que celui que suggèrent les apparentements génétiques immédiats. Les efforts très méritoires de chercheurs comme Frings pour suivre l'expansion des processus linguistiques au-delà des frontières linguistiques devraient s'intensifier, ce qui n'implique nullement qu'il faille perdre de vue la possibilité de développements parallèles déterminés par la structure de la langue de départ. » (M.Wa. : p. 38)

et dans « Affinités linguistiques » :

⁹⁰¹ Voir également à cet égard, M.Fr. : p. 13-14, cité *infra*.

« Il va sans dire que les faits synchroniques sont seuls directement observables. C'est donc à un second stade de la recherche qu'on s'efforcera de subdiviser les aires obtenues tout d'abord en distinguant les divers procès évolutifs qui ont pu conduire à un même résultat. Soit, par exemple, une aire caractérisée par la présence d'un phonème *ü* distinct de *i* et de *u*. On y pourra distinguer entre une zone où *ü* résulte d'un *Umlaut*, une autre zone où il résulte d'une évolution "spontanée" à partir de *u* ancien, une troisième enfin où un ancien *u* apparaît généralement comme *ü* sauf dans quelques mots qui conservent *u*, et où il convient d'envisager une expansion par voie d'imitation, non point du changement lui-même, mais de son résultat. Ceci acquis, on pourra tenter de déterminer, en utilisant toutes les données historiques disponibles, si le même trait des deux côtés de la frontière linguistique s'explique par des contacts directs, des contacts avec un tiers présent ou disparu, un parallélisme évolutif déterminé soit par une commune origine, soit par un habitat identique, ou encore comme l'effet du hasard, comme un cas d'*Elementarverwandschaft*. » (M.Af. : p. 170-171).

Il faut citer enfin⁹⁰² ce passage de « Celtic Lenition and Western Romance Consonants » (1952/1955) :

⁹⁰² Pour un exemple, signalons également, dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » : « **12.2.** Pendant tout le moyen-âge, le castillan tel que nous le connaissons, d'abord par les gloses, puis par les productions littéraires, semble avoir suivi la voie commune. Le long intermède arabe, qui a profondément marqué le vocabulaire, ne paraît pas avoir affecté les systèmes les plus intimes de la langue : phonologie et morphologie. A l'aube des temps modernes, cependant, un certain nombre de changements phonétiques se manifestent. C'est d'abord le remplacement généralisé de *f* par *h*. Puis, dans la seconde moitié du XVI^e siècle et les premières décades du XVII^e, une série de changements révolutionnaires : *b* et *v* ne se distinguent plus, trois phonèmes sonores sont confondus avec leurs partenaires sourds, et le système fricatif est l'objet d'une réorganisation phonologique radicale. En moins d'un siècle, le système consonantique de la langue semble avoir subi des changements plus profonds qu'au cours du millénaire précédent. On connaît ailleurs des périodes de changement phonologique rapide et extensif. Mais ce qui est surprenant dans les changements castillans du XVI^e siècle, c'est qu'ils dévient violemment, et soudainement semble-t-il, de la ligne romane traditionnelle. Il n'y a rien d'exceptionnel dans l'apparition des nouveaux types phonétiques [θ] et [x]. Le vieux français [θ] n'était certes rien d'autre que la variante de [d] à la finale de mot, mais la plupart des dialectes franco-provençaux ont la paire [θ], [d]. On peut entendre une fricative dorsale sourde dans un certain nombre de parlers romans modernes. Il n'est pas besoin de rappeler que des confusions phonologiques se produisent fréquemment un peu partout. Mais une confusion de phonèmes sonores et sourds qui ne se limite pas à la finale de mot est un phénomène assez extraordinaire en roman. Hors du castillan, il semble n'être connu que de quelques dialectes de la France méridionale qui partagent avec cette langue certains autres traits, et dans lesquels nous aurions sans doute à l'expliquer comme l'aboutissement des mêmes tendances que celles que nous devons invoquer pour en rendre compte du côté hispanique des Pyrénées.

12.3. Cette confusion phonologique n'a pu manquer d'arrêter les linguistes qui ont pris l'habitude de considérer les changements linguistiques, et, plus particulièrement les changements phonologiques, d'un point de vue fonctionnel et structural. Ils se demandent, en effet, avec quelque raison comment les sujets castillans ont pu être conduits à brouiller trois oppositions phonologiques qui devaient jouer un rôle décisif dans l'économie de la langue. » (M.Unv. : p. 298-299), puis à propos du premier changement, le remplacement de *f* par *h* : « Nous arrivons maintenant à une innovation phonologique que l'on considère souvent comme le plus typique de tous les changements qui ont contribué à opposer le castillan aux autres parlers romans : l'affaiblissement assez régulier de *f* latin en *h*. Il est vrai que c'est là une innovation qu'il partage avec le gascon et certains dialectes de l'Italie méridionale, et que le changement gascon est beaucoup plus général que le castillan (gasc. *huec* contre esp. *fuego*). Mais, d'un point de vue hispanique, ce changement, qui coupe en deux la Péninsule, laissant de chaque côté les aires catalanes et gallégoportugaises, plus conservatrices, est un phénomène fort remarquable. Vu que le castillan proprement dit était à l'origine le dialecte roman parlé sur les confins septentrionaux de la Vieille Castille proches de la région de langue euskarienne, et que le gascon est aussi le voisin immédiat du basque sur le versant nord des Pyrénées, il est tentant d'essayer de trouver dans le basque la clé d'un changement qui, bien qu'attesté ailleurs, demeure, du point de vue roman, un peu mystérieux. C'est un fait que le basque ne connaît guère de *f*, hors de certains emprunts récents au roman. » (M.Unv. : p. 304). Comme nous l'avons vu plus haut, les autres changements seront de même attribués à une influence euskarienne.

« Nous nous sommes abstenus de rejeter catégoriquement l'hypothèse que la "lénition" celtique et l'évolution des consonnes du roman occidental résultaient d'une évolution parallèle déterminée par des conditions structurales analogues. Mais il existe sans aucun doute de puissants arguments en faveur de l'interprétation du phénomène roman comme l'aboutissement, à plus ou moins longue échéance, d'une influence celtique. Dans ces cas-là, on parle habituellement de substrat, terme qui en vaudrait bien un autre, si on ne l'avait galvaudé dans des cas où l'on ne savait pratiquement rien de la langue de substrat, ou pour expliquer les errements articulatoires de phonème isolés. Quiconque a conscience de l'importance prépondérante de la structure des langues en matière d'évolution n'acceptera une explication par le substrat que si l'on peut prouver que le changement en cause est beaucoup plus plausible structuralement dans la langue supposée substrat que dans celle qui passe pour avoir été influencée. Ainsi, si l'on pouvait prouver qu'en brittonique *u* i.e. est réellement passé par [ü] pour aboutir à *i*, que dans cette langue, le changement de [u] à [ü] était structuralement plus plausible qu'en ancien français, et que le système vocalique du gaulois était assez analogue à celui du brittonique pour que ce qui valait pour l'un dût valoir pour l'autre, nous aurions quelque droit de suggérer que, sur ce point, le celtique a pu influencer le français, et il serait alors profitable de rechercher pourquoi l'étendue du changement ne coïncide pas en fait avec l'expansion ancienne des Celtes et pourquoi il a fallu tant de siècles au français pour arriver à réaliser l'avancement de la voyelle. Tant que la théorie du substrat était la seule tentative pour donner, des changements phonétiques, une explication causale, les linguistes que ne satisfaisait pas entièrement une méthode purement descriptive, ne pouvaient se permettre trop de critiques. Mais aujourd'hui où la linguistique structurale nous offre de nouveaux outils, on est en droit d'être plus exigeant et de réclamer des "substratistes" qu'ils vérifient chacune de leurs hypothèses en faisant usage de toutes les données structurales à leur portée. » (M.Cel.E : p. 296 [voir M.Cel.I : p. 146-147]).

Il apparaît en effet dans ce passage que cet aspect de la dépendance de l'explication par l'interférence à l'égard de l'explication structurale implique également une vérification de l'hypothèse substratiste (c'est-à-dire également plus largement de l'hypothèse des contacts) par l'observation et que cette vérification est dès lors notamment structurale. On lit de même dans « La palatalisation "spontanée" de *g* en arabe » (1959) :

« Aujourd'hui, où nous disposons d'autres principes d'explication des changements "spontanés", on voit bien tout ce qu'avait d'arbitraire ce recours à des substrats *ad hoc* qu'on ne savait ni nommer, ni localiser dans le temps ou dans l'espace, mais dont étaient bien obligés de se satisfaire ceux qui ne se contentaient pas de la simple énumération des phénomènes constatés. » (M.Pa. : p. 247).

Explication structurale et interférence apparaissent ainsi comme deux explications complémentaires et constitutives d'une construction structurale impliquant tout à la fois, mais de deux manières distinctes, structures et entités. L'explication structurale implique, sur fond de postulat d'une entité, une structure explicative de changements dès lors conçus comme fonctionnels ou économiques ; l'explication par interférence permet de rendre compte de changements non conditionnés structuralement, voire « aveugles », et implique par là même, outre les structures respectivement non explicative (des changements de la langue en question) et explicative (des changements de la langue imitée), deux entités, sur fond desquelles sont postulées les deux structures en jeu, et dont l'une permettra la constitution de la structure issue du changement. L'explication par interférence fait ainsi figure de relais ou de modalité de l'explication structurale, par le biais du postulat d'entités. Aussi nous

reconduit-elle à la dualité de l'usage martinettien, qui apparaît ainsi corrélative d'une dualité entre structure et entité, toutes deux à la fois (mais tour à tour selon le type d'explication) cause et lieu du changement. On notera, à cet égard, dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » et dans « Propagation phonétique ou évolution phonologique ?⁹⁰³ », la mention d'une possibilité de confusion entre les différents types de changements, lorsque leurs résultats ne permettent pas de les distinguer. Il faut alors recourir à l'observation des documents, permettant, lorsqu'il s'agit des deux types de changements propagés, de distinguer entre changements en cours et mutation achevée, et lorsqu'il s'agit de distinguer un changement original d'un changement propagé et ayant procédé mot par mot, d'obtenir des renseignements sur le détail du processus. La première distinction nous reconduit à la notion de synchronie dynamique, dont nous avons vu le caractère artificiel, la seconde à l'unité fondée sur l'entité, qui permet également d'identifier les exceptions témoignant d'un changement ayant procédé mot par mot. Il s'agit donc toujours de reconstruction d'un processus, dans le cadre d'une unité déterminée⁹⁰⁴. Cet intérêt pour les processus contraste

⁹⁰³ Voir M.Pr. : p. 56-57 et M.Pro. : p. 41-44, cités ci-dessus.

⁹⁰⁴ Notons ce développement de « Affinités linguistiques en Méditerranée », où Martinet insiste sur l'importance du lexique dans l'identification des affinités, mais reconnaît par ailleurs le rôle joué par les analogies structurales dans l'identification du phénomène : « A la suite d'une enquête qui doit fournir essentiellement une documentation lexicale, il était bon de préciser qu'au-delà de la nécessité de désigner telle espèce de poisson, tel trait particulier de la nature méditerranéenne, il peut y avoir certaines façons uniformes ou analogues de réagir linguistiquement à certains objets. Je ne crois pas que ce qui fait l'unité de la Méditerranée puisse se laisser jamais oublier ; l'unité de l'entreprise, l'unité du questionnaire est là pour l'imposer sans cesse. Mais les similarités ou les analogies de comportement linguistique peuvent beaucoup plus facilement passer inaperçues, tout particulièrement dans le cas d'une masse de documents comportant surtout des faits de vocabulaire.

Il convient d'ailleurs de préciser la place qui revient au lexique dans une théorie de l'affinité linguistique. On pourrait, à première vue, identifier absolument affinité linguistique et analogie de structure. Dans ces conditions la phonologie et la grammaire, qui sont, de l'avis général, les aspects du langage les plus structurés, c'est-à-dire ceux où la nature des unités dépend le plus étroitement de celle des autres unités du même système, seraient les domaines où devraient presque nécessairement se révéler les affinités. Le lexique au contraire, si directement dépendant de la nature des choses, et échappant largement de ce fait au caractère conventionnel et structuré des faits centralement linguistiques, ne saurait donner d'indication réelle relativement à l'apparement par affinité : si deux langues ont une désignation pour un certain objet, c'est que l'objet était là, s'imposant par lui-même à l'attention des membres des deux communautés. Si la désignation se trouve être dans les deux langues la même ou, au moins, partiellement analogue, il y aura là, si un apparement génétique est exclu, l'indication d'un contact. Mais on hésitera à parler dans ce cas d'affinité, même si le nombre de telles correspondances est considérable.

On n'a pas attendu que soit formulée une théorie de l'affinité linguistique pour constater l'existence d'emprunts lexicaux de langue à langue. Cette existence est si évidente, ces emprunts sont si fréquents sous toutes les latitudes qu'ils n'ont longtemps paru poser aucun problème pour le linguiste : il est bien normal que, lorsqu'une communauté adopte un produit nouveau, sa dénomination soit adoptée également ; l'invention d'une nouvelle désignation, la fabrication d'un calque réclament un effort intellectuel dont les importateurs de nouveautés peuvent être incapables et dont ils peuvent, en tout cas, être tentés de se dispenser. On sait combien de termes l'anglais a empruntés au français au cours du Moyen Âge, mais on n'a guère été tenté de parler d'une affinité linguistique entre l'anglais et le français, au moins aussi longtemps que seuls les faits de vocabulaire ont fait l'objet d'observations cohérentes. Une théorie de l'affinité n'a pu naître que lorsqu'on a constaté, entre des langues génétiquement non apparentées ou d'un apparement si lointain qu'on en pouvait faire abstraction, des traits dont on avait longtemps cru qu'ils ne pouvaient faire l'objet d'un emprunt parce qu'ils n'étaient pas des désignations d'objets empruntables. Mais s'il a fallu qu'on constate que les analogies entre des langues génétiquement non apparentées peuvent s'étendre au-delà des faits de vocabulaire, on aurait tort de conclure que les faits de vocabulaire ne font pas partie des traits qui peuvent permettre d'établir l'existence de rapports d'affinité entre deux langues. En d'autres termes, il ne faudrait pas croire que l'affinité commence à partir du moment où on peut constater des analogies de structure phonologique ou grammaticale, alors que les analogies

avec l'intérêt saussurien pour le changement comme phénomène linguistique : à la théorisation de la langue répond sa présupposition comme cadre et unité d'une construction, dès lors nécessairement contradictoire.

Il faut revenir, à ce propos, à la dualité entre divergence et convergence, dont les rapports avec la notion d'évolution sont extrêmement complexes et relativement confus. Rappelons tout d'abord ce passage de « Languages in contact », cité plus haut :

« Contact breeds imitation and imitation breeds linguistic convergence. Linguistic divergence results from secession, estrangement, loosening of contact. In spite of the efforts of a few great scholars, like Hugo Schuchardt, linguistic research has so far favored the study of divergence at the expense of convergence. It is time the right balance should be restored⁹⁰⁵. » (M.LIC : p. 192).

Convergence et divergence y apparaissent comme deux phénomènes parallèles, l'un étant le résultat de contacts, engendrant l'imitation, l'autre celui d'une perte de contact et les deux constituant ainsi deux objets aussi dignes d'examen l'un que l'autre. Or, précisément, la « divergence » étudiée dans le cadre de la linguistique historique et comparée n'était pas opposée à la convergence mais conçue comme l'expression ou le résultat de l'évolution linguistique. La spécificité de l'élaboration martinettienne apparaît de manière très nette dans

lexicales impliquent tout autre chose. Dans tous les cas, il y a eu contacts, contacts plus ou moins intimes, plus ou moins prolongés, contacts directs ou contacts indirects par l'intermédiaire d'une même langue de substrat disparue ou d'une troisième langue encore attestée. Les analogies syntaxiques, qui sont des faits de grammaire, peuvent avoir résulté d'imitations assez conscientes qui n'indiquent pas nécessairement des contacts ethniques très intimes. L'emprunt de certains traits phoniques – on pense à *r* de la luvette au lieu de *r* de la pointe de la langue – peut débiter chez quelques individus, s'étendre de proche en proche et déterminer dans deux langues différentes un reclassement des unités phonologiques qui peut faire conclure à un cas d'affinité. Il en résulte que l'existence d'une analogie massive de vocabulaire peut être plus indicative d'un réel apparemment par contact que certains traits appartenant aux domaines plus structurés de la langue. » (M.Med. : p. 174-176). Le passage manifeste une sorte de conflit entre un raisonnement en termes de contacts et un raisonnement en termes de structure, dont les termes sont significativement donnés par le caractère plus ou moins structuré de la langue, doté d'aspects « plus structurés » et d'éléments plus « directement dépendant[s] de la nature des choses ». Martinet conclura : « En résumé, la Méditerranée, comme zone de recherches linguistiques, n'est peut-être pas le domaine idéal pour apporter, de l'existence des affinités linguistiques, des preuves irréfutables, surtout si l'on ne veut voir d'affinité que dans la mesure où les analogies s'étendent à autre chose qu'au vocabulaire. Je ne pense pas qu'il fasse de doute qu'on relève, d'une langue à une autre, parmi celles qu'on parle sur les bords de notre mer, des traits de toutes sortes qu'il conviendra d'expliquer comme dus à des faits de contacts. Mais on risquerait d'outrepasser les données si l'on désirait, à toute force, retrouver de Gênes à Tunis, de Venise à Alexandrie, des colonnes d'Hercule aux rives du Liban, les indications d'une convergence linguistique généralisée. » (M.Med. : p. 179-180). Là encore, le premier raisonnement se fonde sur les processus, le second sur les résultats, fait notable en considération du fait que, comme Martinet l'affirme dans *A Functional View of Language* (voir M.LF : p. 88-90 [M.FVL : p. 70-72], cité ci-dessus), à propos d'une distinction analogue, « il n'est pas de limite à la convergence des langues », qui « se manifestera sur des points de détail avant d'apparaître dans les traits fondamentaux de la langue ». Pour cette affirmation, voir également M.SG : p. 20, cité plus bas, et dans « La palatalisation "spontanée" de *g* en arabe » : « Mais les recherches sur les langues en contact suggèrent que les analogies structurales peuvent résulter aussi bien de contacts prolongés que d'une indifférenciation originelle » (M.Pa. : p. 244). On retrouve ici, par ailleurs, l'absence d'intérêt de Martinet pour les aires en tant qu'unité, au profit du phénomène de l'interférence. On mesure néanmoins ainsi la proximité des deux élaborations martinettienne et jakobsonienne. Voir ci-dessus la note 881.

⁹⁰⁵ « Le contact engendre l'imitation et l'imitation engendre la convergence linguistique. La divergence linguistique est le résultat d'une sécession, d'une séparation, d'une perte de contact. En dépit des efforts de quelques grands savants, comme Hugo Schuchardt, la recherche linguistique a jusqu'ici favorisé l'étude de la divergence aux dépens de la convergence. Il est temps de rétablir un juste équilibre. »

les *Éléments de linguistique générale* (1960), où l'on peut lire, sous l'item « Divergence et convergence » :

« Les considérations qui précèdent permettent de jalonner un processus qui a dû se répéter à des milliers d'exemplaires depuis qu'il est des hommes, et qui parlent : un groupe humain, agressif ou prolifique, étend son domaine au point que les contacts entre ses différentes tribus perdent de leur fréquence et de leur intimité. Ceci entraîne un processus de différenciation linguistique qui ira s'amplifiant si les contacts se relâchent encore entre les différentes tribus, et si de nouveaux contacts s'établissent avec les tribus d'autres groupes. Il y aura dialectalisation de la langue initiale, et cette dialectalisation pourra entraîner, d'un canton à un autre, une incompréhension totale. Mais une tribu plus agressive, plus prolifique, plus inventive ou plus cultivée que ses voisines pourra un jour leur imposer son hégémonie politique ou culturelle. Son dialecte deviendra la langue officielle ou littéraire aussi loin que s'étendra son hégémonie, et, à ce titre, commencera à déloger les dialectes locaux, soit, s'ils sont encore peu différents, par un procès de convergence poursuivi jusqu'à confusion complète, soit par pur et simple remplacement. Il n'est pas dit que les limites de cette hégémonie coïncideront avec celles de l'expansion initiale du groupe : sur certains points, elles les outrepasseront, et la nouvelle langue couvrira des régions où le parler local est de tout autre origine ; sur d'autres points, elles seront en retrait, et certains dialectes de notre groupe pourront se voir intégrés à une autre nation ou à une autre zone d'expansion culturelle dans laquelle ils finiront par disparaître.

La dialectalisation n'est pas une conséquence inéluctable de l'expansion géographique. Ce n'est pas la distance par elle-même qui produit la différenciation linguistique, mais le relâchement des contacts. Si l'augmentation des distances est compensée par une amélioration des communications, les comportements linguistiques resteront identiques » (M.ÉL. : p. 156-157).

Les « considérations qui précèdent » étaient relatives à la diversité linguistique, qu'il s'agisse des différences linguistiques liées au statut social, des différents styles (populaire, argotique, littéraire, poétique), ou des situations patoisantes ou dialectales⁹⁰⁶. Ces deux derniers objets étaient traités de manière particulièrement remarquable, parce que sans remise en cause de l'existence de telles entités, dont Martinet se contentait de décrire les référents, divers selon les situations et les conditionnements⁹⁰⁷. Le développement que nous citons ici se caractérise ainsi, d'une part par la présupposition d'entités, d'autre part, corrélativement, par la confusion de ce que Saussure distingue comme le fait fondamental avec les complications liées aux situations socio-historiques. Comme dans « Languages in contact », la divergence est attribuée à une perte de contact. Cette « différenciation linguistique » est cependant suivie d'une convergence, dont la notion même implique l'existence d'entités délimitées – ce pourquoi, comme nous l'avons vu plus haut, il s'agit là selon Saussure de « complications » – et dont, par ailleurs, la mise en exergue se fait au détriment de la notion de divergence considérée comme phénomène fondamental de l'évolution – là où la conception saussurienne fait de la convergence une modalité de la divergence. La pensée en termes d'entité rapproche

⁹⁰⁶ Voir M.ÉL. : p. 150-156.

⁹⁰⁷ Martinet envisage ainsi successivement les patois, définis par leur coexistence avec une langue nationale (M.ÉL. : p. 152-153), les situations dialectales, qui se distinguent des précédentes par un rôle moindre de la langue nationale (M.ÉL. : p. 154) mais peuvent impliquer une opposition entre dialectes et langue, corrélatrice d'un jugement de valeur dépréciatif à l'égard des premiers (M.ÉL. : p. 154-155), enfin les dialectes considérés comme des « variétés de la langue », sans opposition à une langue commune, puisqu'ils en sont tous représentatifs (M.ÉL. : p. 155-156).

la conception martinettienne de la théorie des migrations critiquée par Saussure. Martinet se garde de l'idée naïve d'une évolution liée à la séparation géographique. Il insiste ainsi, dans ce passage des *Éléments de linguistique générale*, sur la subordination de la différenciation à un « relâchement des contacts ». Il ne s'agit pas moins d'une différenciation liée à l'existence de groupes, et non pas, comme chez Saussure, de groupes consécutifs à la différenciation. Autrement dit, l'évolution demeure pensée en termes d'entités – de dialectes puis de langues – non en termes de fonctionnement impliquant force du clocher et intercourse, et dont le résultat est saisi secondairement en termes de dialectes et de langues. On lit ainsi notamment dans *Économie des changements phonétiques* :

« Nécessité de facteurs externes

6.24. La confrontation qui précède et qu'on s'est efforcé de faire sans parti-pris fonctionnel et structural, nous semble d'une part témoigner de la nécessité absolue d'un examen de l'économie de la langue chaque fois qu'il s'agit de déterminer la causalité d'un changement phonétique. Elle laisse d'autre part deviner l'importance d'autres principes d'explication. Comme tous les facteurs dégagés dans ce qui précède font partie de ce que nous avons désigné comme la causalité interne des changements, et comme nous avons cherché à faire un examen aussi complet que possible, il est vraisemblable que les autres principes d'explication seront de ceux qu'on peut désigner comme externes, c'est-à-dire, à nous référer à notre formulation, ceux qui caractérisent en particulier la communauté dont on étudie l'idiome, une fois, bien entendu, mis à part le conditionnement résultant de la structure particulière de cet idiome. Il est clair que la divergence linguistique, c'est-à-dire le fait qu'une langue peut, au cours du temps, se transformer en un nombre considérable de parlers différents, implique obligatoirement de tels facteurs spécifiques.

6.25. Pour expliquer la différenciation dialectale, on pourrait, si l'on est décidé à donner le beau rôle aux facteurs d'évolution interne, argumenter comme suit : du fait de l'évolution antérieure, un problème se posait pour lequel les deux variétés dialectales naissantes ont trouvé deux solutions également satisfaisantes du point de vue de l'économie de la langue ; pour simplifier à l'extrême, on dira par exemple qu'il y avait, à égale distance du phonème en cause, deux cases vides, l'une à droite et l'autre à gauche, et que certains sujets ont choisi l'une et les autres la seconde. Il resterait certes à expliquer le choix des uns et des autres. Mais, à ce niveau, les facteurs décisifs pourraient être d'un ordre si personnel qu'ils échapperaient à la compétence du linguiste, qui en prendrait fort bien son parti. Même si les choix différents paraissaient être le fait de deux vastes provinces, ils pourraient sans doute, en dernière analyse, se ramener aux préférences, conscientes ou inconscientes, de cercles extrêmement restreints, et la chose se trouverait de nouveau réduite à des proportions telles que le linguiste pourrait légitimement se satisfaire des explications fonctionnelles et structurales mises en lumière. » (M.ECP : p. 190-191).

On retrouve ici l'une des difficultés de l'élaboration hjelmslevienne. La conception martinettienne est plus conséquente, dans la mesure où elle attribue un rôle aux facteurs externes, qui rend compte de la différenciation. La difficulté demeure cependant puisque la différenciation suppose des « variétés dialectales naissantes », donc des groupes de locuteurs préalablement différenciés, de sorte qu'on puisse leur attribuer la différenciation linguistique. Le parallélisme établi entre divergence et convergence apparaît de manière très nette dans ce passage d'*Évolution des langues et reconstruction* (1973-1975), cité plus haut :

« Il y a toutefois un trait commun à tous les comportements de l'homme en société qui est leurs variations au fil du temps : même si l'on fait abstraction de l'évolution de l'espèce, du pithécantrophe à l'*homo sapiens*, et qu'on pose, chez l'être humain, des constantes physiologiques et psychologiques, on relève, d'un groupe à un autre, des différences qui s'expliquent comme résultant de divergences et de convergences dans le cadre d'une évolution, plus ou moins rapide, mais inéluctable. » (M.ELR : p. 6).

Divergence et convergence y sont en effet présentées comme deux modalités de l'évolution, à laquelle sont par ailleurs rapportées les différences constatées d'un groupe humain à l'autre. Rappelons également ce passage de *A Functional View of Language* :

« Lorsque nous avons à considérer un certain nombre de langues que nous soupçonnons d'avoir convergé, il peut se révéler utile d'opérer avec la méthode de caractérisation que nous appelons "typologie". Si, par exemple, nous considérons les langues parlées dans la moitié septentrionale de l'Asie, langues qui appartiennent certainement à des familles distinctes, nous pouvons imaginer combien une méthode sûre pour caractériser ces langues se révélerait utile pour ceux qui s'efforcent de démêler l'histoire linguistique de cette partie du monde en tentant d'évaluer la durée des convergences et des divergences⁹⁰⁸. » (M.LF : p. 89).

Des développements révélateurs à cet égard, sont ceux que Martinet consacre à la théorie du *Stammbaum* et à la *Wellentheorie*. On lit en effet dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

« *La divergence et le Stammbaum*.

Pendant longtemps, les linguistes qui étaient d'ordinaire, à ces époques, des comparatistes, n'ont envisagé l'évolution des langues que sous la forme de la divergence. Soit une langue parlée par un peuple. Ce peuple se scinde en plusieurs peuples distincts. La langue de chacun de ces derniers évolue selon son propre rythme et ses propres modes. Puis cette langue particulière se scinde à son tour en d'autres langues qui répètent la même opération. Tout cela peut être visualisé sous la forme d'un arbre généalogique, où le tronc représente la langue de départ d'où partent un certain nombre de branches correspondant à autant de langues. Celles-ci se divisent de nouveau en langues particulières et ainsi de suite. Pour l'indo-européen, le tronc va représenter la langue commune. On pourra d'abord envisager une fourche avec d'un côté les langues *centum*, de l'autre les langues *satem*. La branche *centum* se divise bientôt entre une branche hellénique, une branche italique, une branche celtique et une branche germanique. Cette dernière donne trois rameaux, celui des langues de l'est, celui des langues nordiques et celui des langues westiques. Ce dernier se scinde en une branche allemande et une branche anglo-frisonne. Cette dernière va donner un rameau frison et un rameau anglais. Celui-ci, de son côté, se ramifie en dialectes comme le kentien, les saxons de l'est, du sud et de l'ouest, le mercien et le northumbrien. Si l'on désirait poursuivre, il faudrait signaler qu'après quelques flottements, une seule de ces branches, le mercien, s'est imposée sous la forme de l'anglais du Moyen Age et de l'époque contemporaine. Il faut toutefois signaler qu'à l'époque où l'arbre généalogique – on disait à l'allemande le *Stammbaum* – était à la mode, on n'envisageait guère les dépérissements de cette sorte. On remarquera

⁹⁰⁸ « When we have to deal with a number of languages which we suspect to have converged, it may prove useful to operate with the sort of concentrated characterization which we call a typology. If, for instance, we consider the languages spoken in the northern half of Asia, which certainly belong to different stocks, we may imagine how handy a reliable way of characterizing languages would prove for those who try to unravel the linguistic history of that part of the world through an evaluation of the duration of convergence and divergence. » (M.FVL : p. 71).

qu'il n'a pas été fait mention ci-dessus des langues tardivement identifiées comme le tokharien et le hittite, car la vision un peu simpliste du *Stammbaum* se trouvait dès lors dépassée.

La Wellentheorie.

La théorie qui, vers la fin du XIX^e siècle, est venue, sinon réellement détrôner, du moins utilement compléter l'arbre généalogique est celle des ondes (en allemand *Wellentheorie*). L'idée de base est que les changements linguistiques résultent d'innovations qui apparaissent en un point du domaine et s'étendent de proche en proche à la façon des vaguelettes concentriques qui se déplacent à partir du point de la surface de l'eau où est tombé un caillou. On voit immédiatement que l'optique a changé. Il ne s'agit plus de masses de migrants qui, quittant l'habitat primitif, s'enfoncent dans un désert humain. On envisage maintenant un domaine continu où, à partir de certains centres, vont se produire des dialectalisations qui, par additions successives d'innovations diverses, pourront aboutir à des idiomes parfaitement distincts. Si plusieurs innovations partent du même endroit et si les ondes qui en résultent s'arrêtent sensiblement aux mêmes points, il se créera là une frontière linguistique, c'est-à-dire que, du fait de la somme des innovations, les populations, de part et d'autre, auront des difficultés à communiquer linguistiquement. Si le processus se prolonge, on aboutira à l'incompréhension, donc à l'apparition de deux langues différentes.

Cette théorie des ondes apparaît au moment où l'on commence à s'intéresser activement aux dialectes, où l'on prend conscience que les grandes langues, celles qui ont un des noms qui figurent sur l'arbre généalogique, ne sont pas des données immédiates, mais résultent du nivellement linguistique d'un domaine hétérogène dû à une expansion politique, économique ou culturelle : le français est au départ le vernaculaire parlé à Paris qui, à travers les siècles, va s'imposer, par la force des armes ou le choix des marchands et des poètes, d'abord aux populations d'alentour qui modèlent leur usage sur celui de Paris, puis, au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la capitale, à ceux qui l'apprennent comme langue commune et officielle tout en conservant, pour un temps, leur idiome local, parler d'oïl, parler d'oc, catalan, basque, breton, flamand ou alsacien.

La convergence.

Il est clair que, dans tous ses détails, ce modèle français ne saurait être retenu tel quel pour l'indo-européen du troisième ou deuxième millénaire avant notre ère. Mais il convient d'en retenir la notion de convergence, que celle-ci consiste à rapprocher son parler de celui de son interlocuteur de façon à faciliter la communication ou à se convaincre que, pour ce faire, la meilleure solution est d'apprendre sa langue. Il faut bien comprendre que la convergence, si elle n'affecte pas en même temps tous les sujets de la communauté, implique *ipso facto* divergence. Si elle amène un dialecte à se rapprocher d'un autre, elle a des chances d'impliquer une différenciation par rapport à d'autres voisins qui ne participent pas au rapprochement.

La recherche contemporaine a montré l'importance de la convergence sous sa forme la plus subtile, celle qui n'aboutit pas à l'abandon pur et simple d'une langue en faveur d'une autre. » (M.Ste. : p. 109-111).

La critique de la théorie du *Stammbaum* apparaît d'emblée différente de celle de Saussure. Là où Saussure remet en question l'existence d'entités délimitées, Martinet regrette que « les linguistes qui étaient d'ordinaire, à ces époques, des comparatistes, n'[aie]nt envisagé l'évolution des langues que sous la forme de la divergence ». Il se contente ensuite de qualifier la théorie du *Stammbaum* de « vision un peu simpliste », non, d'ailleurs, sans avoir repris à son compte la métaphore, en parlant de « dépérissements ». Aussi la théorie des ondes n'est-elle pas présentée comme une théorie plus conforme à la réalité de l'évolution des langues, mais comme une théorie venue « sinon réellement détrôner, du moins utilement

supplémenter l'arbre généalogique ». Il s'agit de fait de supplémentation, et tout le paragraphe témoigne de la permanence de la représentation en termes d'entités. Martinet parle ainsi de « domaine continu » mais parle par ailleurs de « certains centres » à partir desquels se produit la dialectalisation. Il reconnaît ensuite que les « grandes langues, celles qui ont des noms qui figurent sur l'arbre généalogique », « ne sont pas des données immédiates mais résultent du nivellement linguistique d'un domaine hétérogène dû à une expansion politique, économique ou culturelle ». On retrouve ici la représentation des *Éléments de linguistique générale*, et cette remise en cause des « données immédiates » n'est ainsi que le prélude à la restitution de la représentation en termes d'arbre généalogique. Martinet ne semble pas vouloir affirmer que la notion même de dialecte ne correspond à aucune réalité linguistique, et il ne fait pas mention de la continuité linguistique sur laquelle insiste tant Saussure. Il entend quant à lui, non pas renoncer à la représentation en termes d'arbre généalogique, mais la complexifier en prenant en compte la convergence. Tandis que la théorie du *Stammbaum* est une théorie de la divergence, la théorie des ondes est une théorie de la convergence : « Il est clair que, dans tous ses détails, ce modèle français ne saurait être retenu tel quel pour l'indo-européen du troisième ou deuxième millénaire avant notre ère. Mais il convient d'en retenir la notion de convergence, que celle-ci consiste à rapprocher son parler de celui de son interlocuteur de façon à faciliter la communication ou à se convaincre que, pour ce faire, la meilleure solution est d'apprendre sa langue. » Apparaît ici à nouveau le parallélisme ou l'égalité de statut signalés ci-dessus : là où la *Wellentheorie* décrit pour Saussure le phénomène de la divergence comme modalité fondamentale de l'évolution, il s'agit chez Martinet de convergence, mode particulier d'évolution, dont l'autre est la divergence. On lisait de même dans « Affinités linguistiques », où Martinet se référait par ailleurs aux deux notions saussuriennes de force du clocher et d'intercourse :

« Dès que des causes, quelle que soit leur nature, sont envisagées, tout le problème de l'affinité linguistique vient prendre sa place dans le vaste domaine, si souvent négligé, de la convergence linguistique, qui représente, ou du moins devrait représenter, une moitié de la linguistique dynamique, l'autre moitié étant, bien entendu, la divergence, celle qui, pendant près d'un siècle a paru se confondre avec le domaine de la linguistique tout entière.

Jusqu'à ce jour, la recherche n'a guère été affectée par la conception saussurienne d'une évolution linguistique déterminée par les exigences contradictoires de l'esprit de clocher et des forces d'*intercourse*. Même si, de nos jours, l'idée du *Stammbaum* fait généralement sourire, beaucoup de linguistes continuent, en pratique, à opérer comme si l'évolution linguistique se ramenait à une perpétuelle ramification. La théorie des ondes passe encore pour une théorie, sans plus, en face de la divergence, vérité d'évidence et indiscutée. On ne sait jusqu'ici pas grand-chose sur la diffusion dans l'espace des changements linguistiques ; tout ce qu'on en peut dire est qu'il doit falloir distinguer entre divers types d'expansion. En général, on ne conçoit une telle expansion comme vraisemblable que dans une aire homogène, c'est-à-dire de dialecte à dialecte d'une même langue. En d'autres termes, une innovation ne saurait atteindre qu'à travers un espace où la compréhension mutuelle est assurée, sinon d'un bout à l'autre du domaine, du moins entre voisins et sans discontinuité. Une frontière linguistique est normalement une cassure entre des aires de compréhension mutuelle. Il en apparaît une quand un contact, étroit ou non, s'établit entre des populations qui n'étaient pas auparavant en contact. La compréhension mutuelle n'est pas nécessairement exclue sur une frontière linguistique, ou, du moins, elle peut être rétablie si les deux formes de langue en contact

sont génétiquement étroitement apparentées. Dans ce cas, personne ne mettrait en doute que des changements puissent franchir une telle frontière. Mais si les deux langues ainsi mises en contact ne sont pas apparentées ou ne le sont que de façon éloignée, la compréhension mutuelle ne pourra être assurée que par un certain degré de bilinguisme. Ce qu'il nous reste alors à dégager est jusqu'à quel point et comment les bilingues peuvent transmettre non seulement des formes, mais également des changements linguistiques d'une communauté à une autre. C'est là, à mon avis, un des problèmes centraux de notre science. » (M.Af. : p. 168-169).

Là encore, Martinet entend substituer à une représentation en termes de « perpétuelle ramification » la représentation d'une évolution où se succèdent et se mêlent divergences et convergences, et qui prend ainsi en compte, outre la théorie de l'arbre généalogique (divergence), la théorie des ondes (convergence). Il ne prend cependant pas garde que « la conception saussurienne d'une évolution linguistique déterminée par les exigences contradictoires de l'esprit de clocher et des forces d'*intercourse* » n'implique que la divergence, dans la mesure où la notion de convergence suppose celle d'entité. Cette corrélation est très nette dans la suite du passage, où Martinet oppose à la propagation en territoire linguistique continu la possibilité d'un franchissement des frontières linguistiques. Rappelons à cet égard ce passage de « Walther von Wartburg, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume* », cité plus haut :

« Beaucoup de changements phonologiques gagneraient à être considérés dans un cadre plus vaste que celui que suggèrent les apparentements génétiques immédiats. Les efforts très méritoires de chercheurs comme Frings pour suivre l'expansion des processus linguistiques au-delà des frontières linguistiques devraient s'intensifier, ce qui n'implique nullement qu'il faille perdre de vue la possibilité de développements parallèles déterminés par la structure de la langue de départ. » (M.Wa. : p. 38).

On lit de même, comme nous l'avons vu plus haut, dans *Phonology as Functional Phonetics* (1946) :

« The propagation of linguistic and more particularly phonetic changes is not necessarily stopped by what is called a linguistic boundary, i.e the limit between two peoples speaking genetically different languages, whether the two languages cannot be traced back to a common source, as would be the case with Finnish and Russian, or they both ultimately belong to the same linguistic family, but have diverged greatly and have come again into contact after having been separated for a long time, as for instance French and German. If there exists a lively intercourse between the two peoples thus in presence, it is very likely that linguistic innovations originating from one side of the boundary will at length make their way to the other side. Such innovations are not restricted to words, as is often believed, but may comprise sound-changes as well. The necessary condition seems to be that at least part of the receptive population should be practically bilingual, which is often the case in such regions. If the afore-sketched conditions last long enough, the linguistic structures, both phonological and morphological, of the two languages will develop many traits in common⁹⁰⁹. » (M.PFP : p. 25-26).

⁹⁰⁹ « La propagation des changements linguistiques, et plus particulièrement phonétiques, n'est pas forcément arrêtée par ce qu'on appelle une frontière linguistique, c'est-à-dire la limite entre deux peuples parlant deux langues génétiquement différentes, qu'on ne puisse faire remonter les deux langues à une source commune, comme ce serait le cas avec le finnois et le russe, ou qu'elles appartiennent en dernière analyse à la même famille

Comme nous avons tenté de le montrer dans le troisième chapitre de la première partie, les forces du clocher et d'intercourse renvoient précisément quant à elles à l'extériorité constitutive de la langue comme fonctionnement. A une pensée en termes de langue, permettant une étimologie de la diversité, se substitue ainsi chez Martinet une représentation en termes d'entités, proche, *mutatis mutandis*, de celle de Jakobson. Cette proximité, c'est-à-dire la reconstruction martinettienne de l'évolution dans le cadre du postulat d'entités, apparaît nettement à propos de l'indo-européen⁹¹⁰. Martinet appelle à une reconstruction dynamique de l'indo-européen. On lit notamment dans « De la sonorisation des occlusives initiales en basque » (1950/1955) :

« Les premiers indo-européanistes n'ont donc été des structuralistes que dans la mesure où ils ont utilisé les données dégagées par les grammairiens sanskrits. Au structuraliste conscient d'aujourd'hui, il appartient de rétablir une perspective historique et de la meubler sur la base de son expérience de l'évolution des structures. » (M.So. : p. 370)

dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956) :

« Il est temps, non seulement de souligner les apports de la phonologie à la linguistique évolutive, mais de marquer la fertilité des points de vue structuraux lorsqu'on les applique à l'examen des changements de structure grammaticale. C'est par l'application de ces points de vue qu'on peut espérer placer la linguistique indo-européenne dans une perspective réellement évolutive en dénonçant et en dépassant l'écran intitulé "indo-européen commun" sur lequel on s'efforçait de projeter les données de la comparaison. » (M.Li. : p. 83-84)

dans « T. Burrow, *The Sanskrit Language* » (1956) :

« Burrow n'a pas complètement réussi à se dégager de l'habitude invétérée de projeter les produits de nos comparaisons sur un écran à deux dimensions, comme le faisaient nos

linguistique, mais aient grandement divergé puis se soient à nouveau trouvées en contact après avoir été séparées pendant longtemps, comme par exemple le français et l'allemand. S'il existe des relations vivantes entre les deux peuples ainsi en présence, il est vraisemblable que les innovations linguistiques naissant d'un côté de la frontière finiront par se frayer un chemin jusqu'à l'autre côté. De telles innovations ne se limitent pas aux mots, comme on le croit souvent, mais peuvent aussi bien inclure des changements phoniques. La condition nécessaire semble être qu'au moins une partie de la population réceptrice soit pratiquement bilingue, ce qui est souvent le cas dans de telles régions. Si les conditions dont on a donné un aperçu ci-dessus se maintiennent assez longtemps, les structures linguistiques, aussi bien phonologiques que morphologiques, des deux langues, développeront de nombreux traits communs. »

⁹¹⁰ Voir également ce passage de « H. E. Keller, *Études linguistiques sur les parlers valdôtains* » (1961) : « C'est surtout sur la base de traits d'évolution phonétique que Keller groupe ou sépare les parlers en cause. Il a pour lui la tradition qui, précisément, définit le franco-provençal en se fondant sur des traitements particuliers de *a* latin. Mais il ne faut pas oublier que la notion de franco-provençal n'a pris un sens que parce que ces isoglosses phonétiques coïncidaient largement avec d'autres, de nature variée, impliquant une unité qui reste perceptible après des siècles d'une évolution profondément influencée par le français. Lorsqu'un dialectologue improvisé d'outre-Atlantique reconsidère le cas du franco-provençal sur la seule base de la phonétique historique, il aboutit à en dénier l'existence simplement pour n'avoir retenu que les éléments les moins décisifs du dossier. La vraie preuve que le franco-provençal n'est pas du français est le fait que tout patois savoyard, valaisan ou valdôtain a une structure phonologique et morphologique parfaitement distincte de celle de la forme locale de la langue commune. C'est cette structure qu'il convient en premier lieu de dégager, et c'est sur cette base qu'il faut tout d'abord comparer les parlers qu'on désire grouper ou opposer. » (M.Ke. : p. 204), où Martinet fonde la distinction des langues sur l'analyse des structures, et parle dans ce cadre d'interférence (« une évolution profondément influencée par le français »).

devanciers et le font encore les traditionnalistes contemporains. Pour bien comprendre la nature de la recherche diachronique, il convient sans doute de pratiquer assidûment l'analyse synchronique⁹¹¹. » (M.Bu. : p. 100)

et dans « Indétermination phonologique et diachronie » (1965) :

« Les deux tableaux ci-dessous font ressortir les différences entre les deux stades successifs.

$$\left. \begin{array}{ll} b\check{i} & b\check{u} \\ b\bar{i} & b\bar{u} \\ b\check{e} & [b\Lambda] \\ b\bar{e} & [ba] \end{array} \right\} < \left\{ \begin{array}{ll} [b^i] & [b^{wy}] \\ [b^i] & [b^wy] \\ [b^e] & [b\Lambda] \\ [b^a] & [ba] \end{array} \right.$$

Les formes du premier sont, à six contre deux, données sous la forme traditionnelle de la reconstruction indo-européenne, c'est-à-dire dans ce qui équivaut à une transcription phonologique. Les formes du second sont toutes données entre crochets carrés, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas phonologiques en ce qu'elles comportent des éléments redondants : $[b^i]$ par exemple se distingue de $[b^{wy}]$ par la marque de palatalisation au lieu du $[^w]$ et par $[-i]$ au lieu de $[-y]$. On pourrait phonologiser cette transcription, c'est-à-dire éliminer les redondances, de deux façons : 1° en considérant comme non-distinctif le timbre des consonnes, palatal ou labio-vélaire ; on aurait ainsi les paires suivantes : $/b^i - b^y/$, $/bi - by/$, $/b^e - b\Lambda/$, $/ba - ba/$; 2° en considérant comme non-distinctif le degré de profondeur de l'articulation vocalique, en éliminant la labio-vélarisation comme un cas particulier de la non-palatalisation et en notant par $^{\wedge}/$ la voyelle en voie de disparition, par $/y/$ la voyelle stable la plus fermée, par $/\Lambda/$ la voyelle de moyenne aperture, par $/a/$ la plus ouverte. Ceci donnerait les paires suivantes : $/b^{\wedge} - b^y/$, $/b'y - by/$, $/b^{\wedge} - b\Lambda/$, $/b^a - ba/$.

A partir du moment où les voyelles issues de $\check{i}$ et de $\check{u}$, celles qu'on nomme les "jers", disparaissent, à la finale du mot par exemple, ce que nous notons $/b^{\wedge} - b^y/$ dans le deuxième cas devient $/b' - b/$, et seule la seconde interprétation devient licite. Mais l'on sait que la chute des jers est un phénomène tardif dont on suit les progrès dans les textes et qui se produit dans des langues slaves déjà nettement différenciées. Nous restons donc, pour le slave commun, en face d'une alternative à laquelle nous n'échappons qu'en nous refusant à choisir entre les deux façons d'éliminer les redondances. Une transcription $/bi - by/$ du premier type considéré ne porterait aucun témoignage du processus évolutif en cours ; une transcription $/b'y - by/$ du second impliquerait un état de fait qui n'est attesté qu'à une époque beaucoup plus tardive que celle où nous remplaçons notre tentative d'explication. Un passage comme celui de $[bu(\cdot)]$ à $[b^wy]$ résulte d'un recul progressif de l'articulation labio-vélaire ; pendant longtemps ce trait a pu être à cheval sur la consonne et la voyelle, le début de la consonne et la fin de la voyelle restant in affectés, d'où, analytiquement, une succession $[b + b^w + u + y]$, le tout gardant naturellement la durée normale d'une consonne suivie d'une voyelle. En fait, ce que nous cherchons à reconstruire n'est pas un état de langue, mais un faisceau cohérent de processus évolutifs. » (M.IPD : p. 77-78)

enfin dans la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques* :

⁹¹¹ Comme nous l'avons vu dans la note 720 ci-dessus, Martinet ajoute en note : « A condition, faut-il ajouter, de la pratiquer de façon dynamique et non statique ; cf. ci-dessus, chap. I. » (M.Bu. : p. 100, note 1). Voir également à la page suivante : « Ici encore, mon objection est que là où nous voudrions un déroulement dans le temps, on nous présente une nature morte avec certains contours durement accentués aux dépens des autres. » (M.Bu. : p. 101).

« Toutefois, la notion d'une voyelle de timbre *o* dégageant, au contact d'une voyelle suivante, un [w] de liaison aurait un sens dans une présentation strictement synchronique d'un état de langue. Mais une telle notion est parfaitement déplacée dans une reconstruction structurale où, ne pouvant choisir un point déterminé dans ce continuum que représente l'évolution de l'indo-européen, depuis le fond de la nuit des temps jusqu'aux premières attestations écrites, nous devons chercher à préciser quels peuvent être les antécédents de cet $\bar{o}(u)$ dont les rapports avec le reste du système ne sont pas immédiatement perceptibles. » (M.ECP.1981 : p. 253).

Martinet oppose ainsi dans « Réflexion sur le vocalisme indo-européen » (1972) deux conceptions de la reconstruction, du point de vue de la « pratique philologique » (M.Vo. : p. 108), et du point de vue de la « spéculation linguistique⁹¹² » (M.Vo. : p. 108) :

⁹¹² On lit par ailleurs dans ce texte : « Pour voir clair dans le système vocalique de l'indo-européen commun, il faut, en tout cas, écarter aussi bien les *a priori* qui nous valent actuellement la mode des universaux, que les réactions de ceux que dérange toute suggestion innovatrice. Il faut aussi, je crois, envisager les faits dans une optique dynamique qui doit, si je ne me trompe, permettre de rapprocher les points de vue de ceux que n'aveugle aucun préjugé.

Il est patent que l'on ne peut réduire le système vocalique d'une langue comme le kabarde à une seule unité que si l'on écarte un certain nombre de faits considérés comme marginaux : par exemple, certains mots empruntés en russe. Si l'on justifie cette exclusive en posant, explicitement ou non, que le système présenté était intégralement valable, avant que s'introduisent les emprunts russes, cela veut dire qu'on suppose qu'il n'existait à l'époque aucune marginalité intégrée depuis, par exemple sous la forme de mots empruntés à d'autres langues. Or, quiconque a pris la peine de faire l'analyse phonologique d'une langue sait qu'on se heurte toujours à des faits plus ou moins isolés, résidus d'un état plus ancien de la langue ou résultats d'emprunts ou d'imitations sporadiques. Une étude diachronique ne saurait s'en abstraire, qu'une présentation synchronique doit les mettre à leur place qui est marginale si l'on veut donner une représentation valable du fonctionnement du système. Les marges sont de ces traits dont l'enfant qui apprend sa langue, acquiert avec peine le maniement satisfaisant.

Un bon exemple de marge est le cas de ce qu'on appelle en français, le “*e* muet”, celui qu'on entend ou qu'on n'entend pas dans *petit*, *brebis* ou *garde-malade*. Présenter simplement “*e* muet” comme un phonème de la langue, c'est faire abstraction du fait que, dans les usages retenus comme normaux, le son en question n'est, dans quelque 99 % des cas, pas l'objet d'un choix du locuteur, mais lui est imposé par le contexte à titre de lubrifiant. Là où son opposition à zéro a un pouvoir distinctif (*le* devant “*h* aspiré” dans *le hêtre* qui s'oppose à *l'être* ou dans l'isolé *dehors* qui s'oppose à *dors*), les difficultés que rencontrent les enfants, voire certains adultes, pour réaliser l'opposition dénoncent le caractère marginal du phénomène.

Si donc une reconstruction de l'indo-européen commun qui est faite avec l'intention de mettre en valeur les traits du fonctionnement général de la langue aboutit à poser un phonème vocalique unique, ceci ne saurait impliquer l'inexistence, dans ces langues, des timbres vocaliques les plus divers, soit à titre de variantes du phonème unique ou de combinaisons comme *ey* ou *ew*, soit comme des réalités phoniques distinctes, mais cantonnées dans des emplois expressifs. Si, par exemple, on croit devoir interpréter le *-i des désinences verbales primaires comme la marque de présents *hic et nunc*, c'est-à-dire, au départ, une sorte d'insistance interjective, il n'est nul besoin de poser que cette expansion, à partir de formes “injonctives” sans *-i n'a pu avoir lieu qu'après la réduction apophonique régulière de *ei* à *i*. Si loin qu'on remonte dans la nuit des temps, on peut être sûr que le son [i] a toujours figuré dans l'effectif des productions phoniques des locuteurs indo-européens. Mais il a pu, tour à tour, être un phonème, une variante contextuelle, une variante expressive, ou un ingrédient de formations onomatopéiques. Il est fort possible qu'on ait dit, il y a six mille ans, *[wira] pour désigner un humain mâle, au moins dans certaines situations. Mais cela n'implique pas qu'on ait tort d'envisager, pour cette époque ou une époque plus ancienne ou encore une époque plus récente, un système que l'on peut comprendre, dans sa dynamique, en posant un phonème vocalique unique. » (M.Vo. : p. 111-112), passage que l'on aurait pu ajouter aux précédents. Le texte se conclut sur l'affirmation suivante : « Nous ne saurons jamais quels ont été les systèmes phonologiques successifs de l'indo-européen pendant les dizaines, voire les centaines de millénaires qui ont précédé sa dissolution en tant qu'unité, mais nous ne devons pas cesser de remettre en cause les traditions dans la mesure où de nouvelles données ou de nouveaux progrès de la recherche linguistique nous incitent à le faire. » (M.Vo. : p. 113).

« Il est bien des façons de s'intéresser à un même objet. Si cela est vrai d'un objet concret ou d'une réalité directement observable, comme une langue qu'on parle encore ou qui est représentée par un corpus de textes, ce l'est plus encore pour une langue "reconstruite". Pour certains chercheurs, les philologues, la reconstruction ou, mieux, la comparaison n'est qu'une façon de donner une profondeur historique supplémentaire à la langue ou aux langues dont ils s'occupent, ou, plus précisément, de permettre à une diachronie d'éclairer la synchronie de leur choix. Pour d'autres, les linguistes proprement dits, l'opération reconstructive est une fin en soi qui vise, non point à dégager ce qu'on pourrait appeler le dénominateur commun de langues génétiquement apparentées, mais à remonter aussi loin dans le passé que le permettent les nouveaux déchiffrements et les progrès de la pensée linguistique. » (M.Vo. : p. 108).

Comme le souligne Reichler-Béguelin, la linguistique historique de Saussure se caractérise par un intérêt pour l'état reconstruit lui-même :

« En tant qu'indo-européaniste, Saussure ne mérite pas au même titre que son élève Meillet le nom de "comparatiste", dans la mesure où la comparaison n'a pas pour le Genevois d'autre raison d'être ni d'autre objectif que de déboucher sur une *reconstruction* : "Si le seul moyen de reconstruire est de comparer, réciproquement, la comparaison n'a pas d'autre but que d'être une reconstruction" (*Cours de linguistique générale*, Paris, 1916, p. 299, cf. Reichler-Béguelin, 1980, p. 24 ; Meillet déclare au contraire dans son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* parue pour la première fois en 1906 : "La grammaire comparée n'a pas pour but de reconstruire l'indo-européen", p. VIII). Si la reconstruction est le but visé par Saussure diachronicien, c'est qu'elle permet le décryptage des anomalies d'un état de langue donné, ou encore la mise à jour, par abstraction, d'un modèle algébrique régularisant (par exemple, le schéma radical), ayant valeur à la fois de modèle de fonctionnement morphologique et de "vérité" diachronique.

Dès lors, la méthode privilégie la reconstruction *interne*, opérée à partir d'un matériau linguistique minimal (cf. Vallini, 1969, p. 23 ; Watkins, 1978, p. 64) ; l'outil heuristique préférentiel est, comme on l'a vu à plusieurs reprises, le raisonnement analogique, opération cognitive d'ailleurs identique, dans son essence, à celle qui préside aux créations linguistiques en général (cf. CLG, p. 226).

La conception saussurienne de la reconstruction est donc entièrement fondée sur la conscience de l'allomorphie grammaticale et des conditions qui la gouvernent ; elle vise l'indo-européen non comme origine, mais comme ensemble de régularités structurelles propres à une synchronie linguistique antérieure aux langues attestées. A elle seule, l'hypothèse morphologique a une puissance explicative si forte que les entités qu'elle permet de restituer se passent de validation externe : en ce sens, le *Mémoire* marque bien un aboutissement méthodologique dans la pratique de la reconstruction diachronique⁹¹³. » (Reichler-Béguelin, 2000 : p. 182).

Cet état admet par ailleurs une profondeur temporelle⁹¹⁴, que Benveniste, notamment tentera de déployer, ainsi qu'il l'affirme dans la préface d'*Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) :

« L'objet essentiel de la grammaire comparée, depuis une soixantaine d'années, a été de poser des correspondances entre les langues indo-européennes, et d'expliquer, en partant de l'état que définissent ces correspondances, le développement des dialectes attestés. On met donc au compte de l'indo-européen tout ce qui semble hérité dans chacun des

⁹¹³ Voir également Reichler-Béguelin (1988) : p. 15 et Reichler-Béguelin (1990) : p. 32-33.

⁹¹⁴ Voir la note 340 ci-dessus.

dialectes, avec la conviction, implicite ou avouée, qu'on ne saurait sans danger pousser la restitution au-delà du prototype immédiat. Depuis le *Mémoire* de F. de Saussure, le problème de la structure des formes indo-européennes elles-mêmes a été presque complètement négligé. Il paraît communément reçu qu'on peut analyser l'évolution de l'indo-européen sans se soucier de ses origines, qu'on peut comprendre des résultats sans pousser jusqu'aux principes. De fait, on ne va guère au-delà de la constatation. L'effort, considérable et méritoire, qui a été employé à la description des formes n'a été suivi d'aucune tentative sérieuse pour les interpréter. Là est sans doute la cause principale du malaise actuel de la grammaire comparée : si la recherche proprement comparative tend à s'éparpiller en travaux de plus en plus menus, c'est qu'elle a oublié les questions fondamentales ; et si bien des linguistes se détournent de la comparaison, c'est pour s'être laissés aller à croire que l'on n'avait plus de choix qu'entre le connu et l'inconnaissable.

La tâche la plus urgente est donc de restaurer la notion d'indo-européen, en l'arrachant à cette conception empirique et au fond négative : est indo-européen tout et cela seulement qui, postulé par la comparaison, ne résulte pas d'une innovation. Dans l'ouvrage dont voici le premier volume, l'indo-européen sera considéré, non comme un répertoire de symboles immuables, mais comme une langue en devenir, offrant dans ses formes la même diversité d'origine et de date qu'une langue historique, et permettant à son tour, quoique restituée, une analyse génétique. On accédera plus facilement à cette préhistoire par le nom que par le verbe. C'est pourquoi nous partons du type nominal considéré comme le plus archaïque – le type hétéroclitique – pour atteindre, par une progression lente et parfois irrégulière, l'état que définit notre théorie de la racine. Les étapes de cette remontée sont marquées, au long des chapitres, par une série de problèmes entre lesquels existe ou se révèle une connexion et qui portent sur les parties les plus difficiles de la morphologie. A mesure qu'on avancera, on verra se modifier non seulement la position, mais la nature même des questions. Au chapitre I, par exemple, on traitera de la flexion en *r/n* comme d'une réalité indo-européenne ; mais à l'avant-dernier chapitre, on essaiera de montrer que cette flexion n'appartenait pas à l'indo-européen proprement dit. Peut-être apparaîtra-t-il ainsi que la fixation d'une chronologie devra être la préoccupation dominante des comparatistes⁹¹⁵. » (B.Or. : p. 1-2).

⁹¹⁵ On lit également en ouverture du chapitre intitulé « Esquisse d'une théorie de la racine » : « Toutes les lignes de faits que nous avons suivies nous ont acheminés progressivement et par des voies finalement convergentes à reconnaître aux neutres et aux adjectifs une structure cohérente et des alternances réglées. A leur tour, ces formes nominales posées en leur état le plus ancien révèlent des principes qui, une fois définis, confrontés et groupés, constituent une théorie de la racine indo-européenne.

Ce qu'on a enseigné jusqu'ici de la nature et des modalités de la racine est, au vrai, un assemblage hétéroclite de notions empiriques, de recettes provisoires, de formes archaïques et récentes, le tout d'une irrégularité et d'une complication qui défient l'ordonnance. On enregistre des racines monosyllabiques (**bher-*) ou dissyllabiques (**g^weyə-*) ; des racines bilitères (**dō-*), trilitères (**per-*), quadrilitères (**leuk-*), quinquilitères (**sneig^wh-*) ; des racines à voyelle intérieure (**men-*) ou à diphtongue (**peik-*) ; à voyelle initiale (**ar-*) ou à voyelle finale (**pō-*) ; à degré long (**sēd-*) ou à degré zéro (**dhək-*) ; à diphtongue longue (*srēig-*) ou brève (**bheudh-*), à suffixe ou à élargissement, etc. On serait en peine de justifier et même d'énumérer complètement tous les types de racines qui sont attribués à l'indo-européen. Il y a ici un abus de mots qui trahit une doctrine indécise. On n'obtient pas de l'indo-européen en additionnant les diverses formes indo-européennes d'un thème verbal ni en projetant dans la préhistoire les particularités d'un état de langue historique. Il faut essayer, par de larges comparaisons, de retrouver le système initial sous sa forme la plus simple, puis de voir quels principes en modifient l'économie.

C'est ce mécanisme que nous chercherons à définir ici. L'essentiel étant le problème de la structure, nous négligerons en principe les questions de "valeur", d'"aspect", etc. Si la définition de la racine à laquelle nous aboutirons est jugée valable, ces notions de valeur et d'aspect auront le fondement morphologique qui leur fait encore défaut. Il sera temps alors d'en reprendre l'étude. » (B.Or. : p. 147-148). Le propos est analogue, *mutatis mutandis*, à celui de Martinet dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) : « Meillet restait encore esclave de la conception statique d'un indo-européen primitif où il fallait faire entrer tous les produits de la

Comme nous l'avons vu plus haut, la reconstruction saussurienne s'inscrit dans une perspective historique d'explication de la diversité par l'évolution. Or, la notion martinettienne de dynamisme vient précisément en lieu et place de toute réflexion sur la diversité comme point de départ de l'analyse, c'est-à-dire de toute remise en cause de la notion d'entité. On lit ainsi dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »*⁹¹⁶ :

« La découverte, au début du XX^{ème} siècle de nouvelles langues, comme le tokharien et le hittite, évidemment apparentées à celles qu'on considérait comme indo-européennes, est venue renforcer la conception d'un indo-européen évoluant dans le temps, comme toutes les langues, en suggérant la possibilité, voire la vraisemblance, de séparations successives à partir du tronc commun. Dans ces conditions, la reconstruction ne peut plus être celle d'un état de langue conçu comme parfaitement stable, à l'image de ce que sont souvent, dans notre imaginaire, nos langues nationales contemporaines. Elle devient celle d'un processus évolutif qui se poursuit jusqu'à nos jours depuis la nuit des temps. Cela amène à remettre en cause la notion d'un "indo-européen commun" qu'on pourrait, avec le secours des archéologues, localiser, plus ou moins précisément, dans le temps et dans l'espace. Il nous faut désormais tenter de l'imaginer sous la forme d'une langue en perpétuelle évolution, celle d'une communauté constamment exposée à voir certaines de ses composantes faire sécession et s'établir ailleurs. Parmi les autres, celles qui ne bougent pas, peuvent s'établir, dans une région particulière, des contacts privilégiés qui, en matière de langue, vont entraîner des innovations particulières. Il en résultera, d'une part, l'apparition de dialectes différents, mais concurremment, l'élimination de divergences qui avaient commencé à se fixer. Ces flux et ces reflux sont de toutes les époques et l'on ne peut imaginer, sur l'axe du temps, un point avant lequel existait une langue immuable et homogène et après lequel se trouvaient séparées et parfaitement distinctes les langues attestées plus tard par des textes ou encore parlées jusqu'à ce jour. Devons-nous, en conséquence, renoncer à construire des formes disparues ? En aucune façon. Mais chaque fois que nous le faisons, nous devons rester conscients que chacune d'entre elles est, au mieux, une étape : la forme *patēr*, que nous avons présentée ci-dessus, n'est pas à écarter, mais à poser comme un intermédiaire entre une plus ancienne notée *ph^oters* et celles que nous trouvons plus tard dans les textes anciens et dans nos langues contemporaines. Si l'on hésite à prononcer *patēr* et, plus encore, *ph^oters*, c'est que ces graphies ne prétendent pas reproduire une réalité orale précise. Elles ne constituent chacune qu'une sorte de formule à partir de laquelle le comparatiste peut

comparaison, alors que **a* et les géminées non réduites ne peuvent se comprendre que comme la fixation de certains produits au cours de diverses périodes de l'évolution de l'indo-européen déjà représenté par des langues distinctes évoluant parallèlement et sans contacts. » (M.Mé. : p. 252-253).

⁹¹⁶ Où l'on signalera par ailleurs ce passage, qui aurait également pu être ajouté aux citations produites ci-dessus : « La première idée qui vient à l'esprit pour expliquer l'alternance *e/o*, lorsqu'on ne projette plus les reconstructions sur un seul écran, mais qu'on essaie de différencier des stades successifs, est de supposer que, sous l'accent, la voyelle a pris un timbre antérieur, [æ], qu'elle est tombée ailleurs que sous l'accent, mais que là où sa chute aurait abouti à des groupes de consonnes imprononçables, elle s'est maintenue ou a été restituée avec son timbre plus profond [ɑ] ou [ã]. »

Là où, dans la reconstruction traditionnelle, on parle de voyelles réduites, on doit avoir affaire à des phénomènes plus tardifs, particuliers à certaines langues ou groupes de langues, avec finalement des voyelles pleines restituées dont le timbre varie de langue à langue, *a* en latin et *u* en germanique, par exemple. » (M.Ste. : p. 139). Rappelons en outre ce passage cité plus haut dans la note 717 : « On relèvera sans doute un effort constant pour éviter la projection, sur l'écran d'un indo-européen commun, des produits de la comparaison, et pour tenter de reconstruire chaque fois un processus évolutif. Il ne m'échappe pas que l'entreprise est difficile et que son succès final réclamera qu'on enseigne aux jeunes linguistes à opérer avec la synchronie dynamique, celle qui permet l'observation des changements en cours. » (M.Ste. : p. 12).

retrouver les diverses formes attestées et les relations qu'on postule entre ce terme et d'autres termes reconstruits de la même façon. » (M.Ste. : p. 14-15).

On retrouve ici la complexification de la représentation en termes de *Stammbaum* dont il a été question ci-dessus à propos d'un autre passage de l'ouvrage, où Martinet affirmait au terme de sa présentation de la théorie de l'arbre généalogique, « qu'il n'[y] a[vait] pas été fait mention [...] des langues tardivement identifiées comme le tokharien et le hittite, car la vision un peu simpliste du *Stammbaum* se trouvait dès lors dépassée » (M.Ste. : p. 109). La représentation demeure en effet fondamentalement traditionnelle, Martinet se contentant de nuancer l'idée d'un « point avant lequel existait une langue immuable et homogène et après lequel se trouvaient séparées et parfaitement distinctes les langues attestées plus tard par des textes ou encore parlées jusqu'à ce jour » en lui opposant celle de « séparations successives à partir du tronc commun » d'une part, la notion de convergence d'autre part. Le schéma est analogue à celui des *Éléments de linguistique générale*, avec une divergence suivie de phénomènes de convergence, à ceci près que la proximité avec la théorie des migrations y apparaît de manière beaucoup plus nette. Martinet postule en effet, pour rendre compte de ces « séparations successives à partir du tronc commun », une « langue en perpétuelle évolution, celle d'une communauté constamment exposée à voir certaines de ses composantes faire sécession et s'établir ailleurs », représentation qu'il se contente de doubler d'une deuxième possibilité, celle de la convergence. On lit de même quelques pages plus loin :

« L'impossibilité où nous nous trouvons de choisir, sur l'axe du temps, un point pour y reconstruire un état de langue, une communauté qui en ferait usage et une culture correspondante nous impose une vision dynamique du phénomène indo-européen. Plus donc que les périodes de stabilité relative, ce qui va retenir notre attention sont les processus évolutifs, qu'ils soient linguistiques ou culturels, et, bien entendu, les déplacements qui vont rompre les liens existants et établir de nouveaux contacts entraînant divergences d'un côté, convergences de l'autre. » (M.Ste. : p. 24).

La permanence de la représentation en termes d'arbre généalogique apparaît encore plus nettement dans « L'indo-européen, où et quand ?⁹¹⁷ » (1983), malgré l'affirmation que le

⁹¹⁷ Texte où l'on trouve par ailleurs un développement dont les deux premiers paragraphes sont presque semblables à ceux du premier développement de *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* : « La découverte, au début du XX^{ème} siècle de nouvelles langues, comme le tokharien et le hittite, évidemment apparentées à celles qu'on considérerait comme indo-européennes, est venue renforcer la conception d'un indo-européen évoluant dans le temps, comme toutes les langues, en suggérant la possibilité, voire la vraisemblance, de divergences successives à partir du tronc commun. Dans ces conditions, la reconstruction ne peut être celle d'un état de langue conçu comme parfaitement stable, à l'image de ce que sont, dans notre imaginaire, nos langues nationales contemporaines, mais celle d'un processus évolutif qui se poursuit jusqu'à nos jours depuis la nuit des temps. Cela amène à remettre en cause un "indo-européen commun" qu'on tente, avec le secours des archéologues, de localiser, plus ou moins précisément, dans le temps et dans l'espace. Il faut désormais l'imaginer sous la forme d'un processus dont certains chaînons, parmi les plus récents, sont aisément identifiables, et dont les plus anciens ne sont restituables, faute de documentation directe, que par la comparaison et l'interprétation de données plus récentes.

De leur côté, les données archéologiques doivent être interprétées en termes évolutifs. Chaque culture est à envisager comme un procès en voie d'expansion ou de récession, et un effort doit être fait pour rétablir, là où elle existe, la liaison entre les mouvements préhistoriques, les développements bien attestés et les processus observables dans le monde contemporain. » (M.IE : p. 4). Les deux derniers paragraphes du développement que nous citons à présent figurent également dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »*, où ils viennent à la suite du premier développement que nous avons cité : « Il faut bien comprendre

passage d'un des temps de la chronologie au suivant « n'implique pas nécessairement que le domaine des langues indo-européennes va se trouver fractionné » :

« Dans un premier temps, le terme d'indo-européen s'applique à la langue des ancêtres (linguistiques) de tous ceux que nous identifions aujourd'hui comme ayant appartenu ou appartenant au groupe. Il faut naturellement préciser "ancêtres linguistiques", parce que, aux dates historiques, y-compris la nôtre, il y a toute chance pour que ceux qui parlaient, ou parlent, indo-européen aient eu une majorité d'ancêtres qui parlaient d'autres langues.

Dans un second temps, on distinguera entre 1^o les Anatoliens, représentés essentiellement par les Hittites, et 2^o les autres, ceux qui restent assez étroitement groupés pour innover ensemble, par exemple, en établissant une distinction entre un genre féminin et un genre masculin. Un troisième temps pourrait succéder au départ des Indo-Iraniens.

Mais il convient de poser très vite un quatrième temps, celui où se dégage un indo-européen occidental portant en germe les variétés qui deviendront l'italique, le celtique et le germanique.

Il faut bien comprendre que le passage d'un de ces temps au suivant n'implique pas nécessairement que le domaine des langues indo-européennes va se trouver fractionné : si nous mettons à part un indo-européen occidental, c'est simplement que nous sommes mal informés quant aux formes linguistiques pratiquées par des populations situées géographiquement entre ces occidentaux et les ancêtres linguistiques du grec ou du slave. En d'autres termes, cette esquisse chronologique reflète plus l'état de nos connaissances que la réalité des faits.

Lorsque s'élargira le domaine indo-européen, il s'y produira nécessairement des solutions de continuité, c'est-à-dire de vastes espaces où vont continuer à se parler d'autres langues. On peut envisager que, pendant longtemps, l'indo-européen va rester, dans tel ou tel coin du monde, la langue d'une classe dominante vivant au contact d'une majorité d'allophones. Mais cela n'entraîne pas nécessairement que les contacts soient rompus entre les classes dominantes des différents îlots ainsi formés. Lorsque, dans la première moitié du premier millénaire avant notre ère, les Celtes restent encore, dans ce qui sera plus tard la Gaule et l'Espagne, des nouveaux venus probablement minoritaires, les liaisons se maintiendront par une route ponctuée de forteresses, des Verdun, à travers les Pyrénées et le pays des allophones aquitains ou euzkariens. » (M.IE : p. 6-7).

Citons également cet autre passage de *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »*, où il apparaît clairement que la notion de dynamisme se substitue à la remise en cause de la notion d'entité, dont elle implique précisément la conservation⁹¹⁸ :

que le passage d'une étape à la suivante n'implique pas nécessairement que le domaine des langues indo-européennes va se trouver fractionné : si nous mettons à part un indo-européen occidental, c'est simplement que nous sommes mal informés quant aux formes linguistiques pratiquées par des populations situées géographiquement entre ces Occidentaux et les ancêtres linguistiques du grec ou du slave. En d'autres termes, cette esquisse chronologique reflète plus l'état de nos connaissances que la réalité des faits.

Lorsque s'élargira le domaine indo-européen, il s'y produira nécessairement des solutions de continuité, c'est-à-dire de vastes espaces où vont continuer à se parler d'autres langues. On peut envisager que, pendant longtemps, l'indo-européen va rester, dans tel ou tel coin du monde, la langue d'une classe dominante vivant au contact d'une majorité d'allophones. Mais cela n'entraîne pas nécessairement que les contacts soient rompus entre les classes dominantes des différents îlots ainsi formés. Lorsque, dans la première moitié du premier millénaire avant notre ère, les Celtes restent encore, dans ce qui sera plus tard la Gaule et l'Espagne, des nouveaux venus probablement minoritaires, les liaisons se maintiendront, à travers les Pyrénées et le pays des Aquitains, cousins des Basques d'aujourd'hui, par une route ponctuée de forteresses, les *Verdun* de la toponymie celtique. » (M.Ste. : p. 15).

⁹¹⁸ Comme nous l'avons vu plus haut, Saussure – après Schmidt ; voir Schmidt (1872) – insiste dans le premier cours sur le caractère contradictoire des arbres généalogiques : « Dans cette hypothèse de la continuité ainsi conçue, il n'y a pas à chercher l'unité car la parenté avec l'est et l'ouest n'empêche pas une communication avec

« Le véritable inconvénient qu'il y a à penser la grammaire comparée en termes de reconstruction, c'est qu'on en oublie que l'indo-européen a évolué au cours du temps. Ce qu'on pense reconstruire, c'est la langue parlée au moment même où le peuple de langue indo-européenne va se scinder en autant de branches distinctes que celles qui sont attestées plus tard, sans préjudice, bien entendu, de celles qui ont disparu sans jamais entrer dans l'histoire. Mais nous percevons bien aujourd'hui que ceci est une vue de l'esprit, parce qu'il n'y a aucune vraisemblance que toutes les langues indo-européennes résultent d'une diaspora unique et soudaine. Le déchiffrement du hittite a été, à cet égard, décisif. Que le hittite soit apparenté au grec et au sanskrit, la chose est évidente, mais il lui manque évidemment des traits comme, par exemple, la distinction d'un masculin et d'un féminin, qui sont communs aux deux piliers traditionnels de la comparaison. Souvent les formes sont là, comme ce qu'on appelle le *-i* du "présent", mais elles apparaissent avec une répartition et dans des conditions assez différentes. On peut également se laisser influencer par l'allure inattendue des formes résultant de l'utilisation par les Hittites du syllabaire impliqué par la graphie cunéiforme. La réaction du hittitologue et comparatiste Edgar Sturtevant a été très indicative de la façon dont on comprenait, en fait, la reconstruction : l'indo-européen résultait de la projection sur un écran des produits de la comparaison des langues traditionnellement reconnues comme apparentées. Puisque l'adjonction du hittite à ces dernières aboutissait à brouiller l'image, il fallait envisager un autre écran où se projetterait l'image d'une autre langue reconstruite, l'indo-hittite.

Sturtevant espérait sauver ainsi l'image traditionnelle de l'indo-européen reconstruit. Mais cela en valait-il la peine à un moment où l'on était prêt à remettre en question certaines pratiques fondamentales ? En fait, il n'a guère été suivi et l'on ne parle plus de l'indo-hittite. Mais on aurait bien fait de mieux dégager et de mieux expliciter les raisons pour lesquelles on devait écarter les propositions de Sturtevant. Il aurait fallu, en fait, faire prendre conscience à tous les chercheurs concernés qu'il n'était plus question désormais de reconstruire un état de langue censé représenter la pratique de tout un peuple à la veille de son éparpillement à travers le monde. Ce qu'il fallait tenter d'imaginer était la dynamique d'une évolution linguistique, en remontant aussi loin que possible dans le passé et en extrapolant à partir des processus évolutifs identifiés par l'examen des états de langue successifs. Ces états de langue ne se limitaient plus à ceux pour lesquels on possédait des textes, mais comprenaient ceux qu'on restituait par la comparaison et ceux que suggérait une interprétation des archaïsmes attestés, soutenue par l'expérience fournie, depuis cinquante ans, par la description des structures linguistiques les plus diverses. » (M.Ste. : p. 119-121).

La mention de Sturtevant revient dans « Time-depth in Protolanguage Reconstruction » (1994), où Martinet écrit :

« When Edgar Sturtevant posited an Indo-Hittite as a predecessor of Proto-Indo-European, he obviously wanted to salvage the latter in its familiar Brugmannian version. The people concerned were so used to projecting on a screen the results of comparison that, some of them at least, thought it more comfortable to make use of two successive screens instead of trying to visualize linguistic processes as such⁹¹⁹. » (M.Ti. : p. 94)

le nord et le sud. Veut-on traduire ces parentés, ces traits communs en arbres généalogiques, on aboutit à des arbres contradictoires. » (Saussure, 1996 : p. 111).

⁹¹⁹ « Quand Edgar Sturtevant postula un indo-hittite comme prédécesseur du proto-indo-européen, il voulait évidemment sauver ce dernier dans sa version brugmanienne familière. Les personnes concernées étaient si habituées à projeter sur un écran les résultats de la comparaison que, au moins certaines d'entre elles, trouvèrent plus confortable de faire usage de deux écrans successifs plutôt que de tenter de visualiser les processus linguistiques comme tels. »

puis :

« As soon as we accept taking advantage of internal evidence, it becomes difficult to stick to the projection on one or two screens of the results of our comparison, as the evidence we gather points to changes that must have taken place at different periods in the past. We are led to the establishment of relative chronology since some reconstructed features may presuppose the existence or the absence of some others. After more than half a century of structural linguistic practice, we are used to operating with coherent wholes rather than with isolated items and to tracking the repercussions of a change throughout the language⁹²⁰. » (M.Ti. : p. 94-95).

On mesure ici l'enjeu de la notion de dynamisme appliquée à l'indo-européen : les entités sur lesquelles se fondent la reconstruction martinettienne soutiennent une représentation en termes de structure. Il faut à nouveau souligner ici le caractère synchronique, et non statique, de la langue saussurienne, dont la reconstruction met ainsi en jeu l'opposition entre morphologie et phonétique⁹²¹, en lieu et place de la continuité entre synchronie et diachronie

⁹²⁰ « Dès lors que nous acceptons d'exploiter le témoignage interne, il devient difficile de s'en tenir à la projection sur un ou deux écrans des résultats de notre comparaison, dans la mesure où les témoignages que nous réunissons pointent vers des changements qui doivent avoir eu lieu à différentes époques dans le passé. Nous sommes conduits à établir une chronologie relative puisque certains traits reconstruits peuvent présupposer l'existence ou l'absence de certains autres. Après plus d'un demi-siècle de pratique de la linguistique structurale, nous sommes habitués à procéder avec des tous cohérents plutôt qu'avec des unités isolées et à suivre la trace des répercussions d'un changement à travers la langue. » Voir par ailleurs dans ce texte la formule : « the static approach of traditional comparison » [« l'approche statique de la comparaison traditionnelle »] (M.Ti. : p. 98), ainsi que l'affirmation de la « necessity of operating with time-depth in our reconstructive attempts » [« nécessité d'opérer avec une profondeur temporelle dans nos tentatives de reconstruction »] (M.Ti. : p. 95).

⁹²¹ A laquelle se substitue chez Martinet une réflexion en termes de structure et de rapport son/sens. Concernant le premier point, Martinet insiste en effet sur la nécessité, en matière de reconstruction, de ne pas se contenter de la comparaison, mais de la compléter par un travail de reconstruction fonctionnelle et structurale. On lit notamment dans « De la sonorisation des occlusives initiales en basque », précédant le passage cité plus haut : « A voir les difficultés auxquelles se heurte la diffusion des points de vue structuralistes, on pourrait s'étonner de constater, dès les premières tentatives pour reconstruire l'indo-européen commun, les traces d'un certain souci de cohérence structurale : nous avons vu ci-dessus, 3.36 et 4.58, quelle base inconsistante offre la comparaison pour la restitution d'un **b* indo-européen, et l'on serait tenté de voir, dans cette restitution, une preuve de l'esprit structural de nos devanciers. Mais ce serait oublier que les fondateurs de la grammaire comparée ne pouvaient être ni des phonologues, ni des phonéticiens, ni des structuralistes avant le mot. L'indo-européen commun, produit de la comparaison, a été précédé par une *Ursprache* à l'image du sanskrit, et si **b* a été postulé d'office, ce n'était pas pour remplir une case à l'intersection de la série des sonores et de l'ordre labial, mais tout simplement parce que le sanskrit avait un *b*. A un moment de la recherche il a fallu abattre le dogme de l'absolue primauté du sanskrit. Mais, pendant longtemps, le sanskrit a été un guide précieux qui a maintenu les reconstituteurs, d'expérience linguistique souvent restreinte, dans les bornes d'une certaine vraisemblance. Le sanskrit, avec son système consonantique riche, certes, mais limité comme tout système réel, a été le contre-poids sans lequel la comparaison risquait d'aboutir à une étouffante prolifération d'unités reconstruites. » (M.So. : p. 370), puis à la page suivante : « Tout comme en sémitique, encore que pour des raisons généralement différentes, la reconstruction linguistique dans les autres domaines non-indo-européens gagnera à faire intervenir les considérations structurales comme précaution contre les excès toujours possibles d'une méthode strictement comparative et pour assurer aux produits de la reconstruction une vraisemblance, non plus seulement phonétique, mais phonologique par l'assurance que les types oppositionnels postulés sont bien ceux qu'on peut attendre dans une langue réelle. » (M.So. : p. 371). Voir par exemple dans les « Remarques sur le consonantisme sémitique » (1953) : « Cantineau conserve, dans la zone prismatique de son schéma, les phonèmes d'articulation continue **s*, **ʃ*, **z*, **s'*. Le schéma utilisé ici pousse la reconstruction "jusqu'au bout" : il est vrai que, *par la comparaison*, on ne peut guère restituer autre chose que **s'* comme partenaire à glotte ouverte de la glottalisée **t'* ; mais, dans une reconstruction *structurale*, on ne doit pas, par le choix d'une certaine graphie, suggérer une différence (ici d'occlusive à continue) autre que celle qui est retenue comme seule pertinente : glotte ouverte/glotte fermée.

C'est pourquoi nous avons ci-dessus **tl^c* et **tl^p*. » (M.Sé. : p. 253), « Je n'ai pas cru devoir suivre Cantineau lorsqu'il désigne comme des "latéralisées" les antécédents du *dād* et du *š* de l'arabe. Je dis simplement "latéral", car "latéralisé" laisserait supposer que le caractère latéral s'ajoute à un autre caractère plus spécifique, comme dans le cas des phonèmes "palatalisés" du russe l'articulation palatale s'ajoute à l'articulation spécifique, labiale par exemple. Je verrais, dans les phonèmes du quatrième ordre, des complexes phoniques où l'articulation latérale est spécifique même si, d'un phonème de l'ordre à un autre, elle doit s'adapter aux conditions spéciales créées par l'articulation glottale. La latéralité n'y est pas plus une "marque" que la palatalité n'en est une chez les *palatales* du tchèque – qu'il faut bien distinguer des *palatalisées* du russe. Cantineau, à mon sens, fait trop de cas du *s* latéral sudarabique qui est probablement une forme très assibillée d'un ancien *l* sourd, lui-même le résidu du **tl^c* primitif. Je le répète, il me semble que, dans une reconstruction structurale, il faut aller "jusqu'au bout" et poser des mi-occlusives latérales telles qu'il en existe par exemple dans de nombreuses langues indiennes de la côte du Pacifique. » (M.Sé. : p. 260), dans « Non-Apophonic *o*-Vocalism in Indo-European » (1953/1955) : « Nous nous sommes appliqués jusqu'ici à déterminer dans quelle mesure postuler **A^w*, complexe phonologique qui comprend rétraction et arrondissement des lèvres, peut nous aider à expliquer certaines formes attestées et à rendre compte de certaines alternances vocaliques. Il reste à voir quelle position un complexe de ce genre occuperait dans le système des phonèmes reconstruits pour l'indo-européen. Contrairement à la plupart des laryngales postulées jusqu'ici, notre **A^w* est structuralement assez bien intégré ; ses deux traits pertinents identifiés sont représentés ailleurs : 1) la rétraction, dans **A* qui correspond au **a₂* et **a₄* de Kurylowicz et aux troisième et seconde laryngales de Sturtevant, 2) l'arrondissement, dans le groupe labio-vélaire traditionnel **k^w*, **g^w*, **gh^w*. Ce dernier groupe est habituellement conçu comme un ordre, c'est-à-dire un ensemble de phonèmes qui ont la même articulation buccale, mais des traits glottaux différents. Or, il serait difficile de voir en **A^w* le membre d'un ordre ainsi défini, parce que l'articulation buccale de *A^w* implique une rétraction de la langue, trait que nous n'avons pas de raison de supposer dans **k^w*, **g^w*, **gh^w*. Il nous faudrait donc voir dans l'arrondissement labial un trait distinctif de l'indo-européen commun se combinant avec divers types d'articulation orale, et nous pourrions parler d'une corrélation de labialité. » (M.Apo. : p. 229-230), et : « L'offensive du formalisme moyen-âgeux qui menace de stériliser les recherches linguistiques a eu pour effet de convaincre beaucoup de linguistes qu'il faut tendre à tout prix vers la simplicité maxima, même aux dépens de la vérité ou de la vraisemblance. Il est incontestable qu'en matière de phonétique indo-européenne une sérieuse révision s'imposait : nos prédécesseurs du XIX^e siècle nous avaient légué un système qui embrassait un bon nombre des complications des langues attestées, avec un vocalisme plus riche que celui du grec et un édifice consonantique plus monumental que celui du sanskrit. Mais la subtilisation par analyse des sourdes aspirées, la réduction à deux des ordres dorsaux, l'élimination de **b*, la réduction du système vocalique à une seule unité au prix de quelques laryngales, toutes démarches parfaitement légitimes, nous amènent à un système si maigre avec ses 21 consonnes et sa voyelle unique qu'aucune langue ne pourrait fonctionner dans ces conditions. [...] Nous ne devons donc jamais avoir peur de postuler un nouveau phonème indo-européen dès que celui-ci se trouve justifié par de bonnes raisons comparatives et structurales. » (M.Apo. : p. 233-234), enfin dans « Phonologie et laryngales » (1957), la notion de vraisemblance phonologique (M.Lar. : p. 124), qui impose (voir M.Lar. : p. 124-126) de « briser le cadre déjà traditionnel de trois ou quatre laryngales » (M.Lar. : p. 124), et dont découle la « nécessité théorique de briser les cadres trop étroits du système généralement admis par les laryngalistes » (M.Lar. : p. 126), ainsi que le développement qui suit (M.Lar. : p. 127-129), introduit de la sorte : « En nous inspirant de systèmes observables, nous pouvons tout au plus suggérer, pour le système laryngal indo-européen, certaines possibilités. » (M.Lar. : p. 127). En tant que phonologue, Martinet s'oppose explicitement à la perspective purement morphologique de Saussure. On lit ainsi, également dans « Phonologie et laryngales » : « Si l'on met à part certains développements récents où l'hypothèse d'une certaine évolution phonique a précédé la récolte des faits morphologiques et lexicaux qui viennent l'étayer, l'édification des théories laryngalistes est le fait, non de phonéticiens ou de phonologues, mais de comparatistes désireux d'asseoir sur des bases plus satisfaisantes leur reconstruction de la grammaire indo-européenne. Le sort qui est fait à toute tentative de modifier les vues largement acceptées en la matière dépend de la fertilité de l'hypothèse nouvelle dans les zones les plus "structurées" du système grammatical de la langue, la morphologie et, à un moindre degré, la dérivation. Une suggestion qui n'aurait pour effet que d'améliorer quelques étymologies isolées n'aurait guère de chances de s'imposer, quelles que puissent être ses qualités de vraisemblance phonétique.

Tout ceci vaut d'ailleurs de façon générale, et point seulement en matière de laryngales. On peut dire que, jusqu'à ce jour, la vraisemblance phonétique n'est pas un critère réellement admis lorsqu'il s'agit de formuler ce qu'on appelle des "lois phonétiques". Ce qui en tient lieu est, en fait, le précédent : c'est le précédent grec **y-* > *h-* (d'où ἥπαρ en face de lat. *iecur*, skt *yakṛt*), étrangement conçu comme un affaiblissement "non conditionné", qui a fait croire au caractère normal, "non conditionné", du passage irlandais de **w-* à *f-*, et a conduit, bien à tort, à attribuer une valeur autre que graphique à l'*h* du vieil-espagnol *hermano* (< **yermano* < *germanum*). Mais il y

a, dans le cas des laryngales, plus que la répugnance assez générale chez les comparatistes à juger en termes phonétiques des problèmes du plan de l'expression. On a ici affaire au domaine où, pour la première fois sans doute, on a fait consciemment usage de valeurs linguistiques dont on se refusait à donner toute représentation qui pouvait sous-entendre une phonie déterminée. La théorie saussurienne des coefficients sonantiques, qui établissait, dans certains cas, le parallélisme de $*\bar{e}$ et de $*ei$ par une analyse de $*\bar{e}$ en $*e + x$, a été la première et la plus brillante application des méthodes algébriques aux faits linguistiques. Il a fallu certes le déchiffrement du hittite et l'identification par Kuryłowicz des coefficients sonantiques avec les h de cette langue pour que les esprits positifs, ou plutôt certains d'entre eux, acceptent le principe de l'analyse laryngaliste. Mais l'algèbre saussurienne n'en reste pas moins, pour beaucoup de chercheurs, plus convaincante et plus satisfaisante dans son principe que les maigres données de la comparaison avec le hittite.

La théorie saussurienne a eu, sur toute considération d'ordre phonétique, l'avantage de ne jamais postuler que ce qui était indispensable à l'explication des faits : poser $*e + x$ au lieu de $*\bar{e}$ pourrait à la rigueur s'interpréter comme une façon discursive de noter le timbre et la quantité de la voyelle ; on ne changerait rien aux reconstructions de Brugmann si l'on remplaçait tous ses $*a$ par des $*a_2e$: il faudrait simplement interpréter $*-e$ comme "tranche vocalique" et $*a_2e$ comme "timbre $[a]$ de la tranche suivante". On notera toutefois que l'analyse du laryngaliste n'a de sens que si celui-ci prend ses responsabilités, si, par exemple, il scinde le $\bar{e}$ de $f\bar{e}ci$ en $*e + a_1$, mais se refuse à en faire autant pour le $\bar{e}$ de $r\bar{e}gem$, s'il reconstruit $*a_2eg\bar{o}$ pour $*ag\bar{o}$ mais retient $*a$ pour le mot, probablement néologique et argotique, qui est devenu lat. *caput*. Ceci veut dire, naturellement, que l'analyse laryngaliste n'a de sens et de justification que dans la mesure où elle permet de donner des faits de morphologie et de lexique une présentation plus simple et une interprétation plus vraisemblable. Le nombre de laryngales postulées dépend de l'utilisation qu'on en fait à ces fins. Dans ces conditions, essayer de donner de ces laryngales une définition phonétique paraît une entreprise assez vaine si elle n'aboutit qu'à caractériser phoniquement des unités distinctives par l'énumération des caractéristiques qu'on a retirées à la tranche vocalique, par exemple "timbre $[a]$ " ou "longueur". C'est une entreprise chimérique et dangereuse si l'on va tant soit peu au-delà des éléments qu'a révélés l'analyse.

En fait, personne n'a jugé utile de consacrer une étude spéciale à l'énumération des traits qu'on a le droit de postuler pour chaque laryngale. » (M.Lar. : p. 117-119). Or, c'est précisément à une telle énumération que se consacre Martinet dans la suite de son texte (voir M.Lar. : p. 129-136), où il formule des hypothèses qui « joignent la vraisemblance, phonétique et phonologique, à un rendement intéressant dans la morphologie et le lexique » (M.Lar. : p. 133). On lit enfin dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* : « Au sens large du terme, l'indo-européen est l'ensemble des langues passées, présentes et à venir qui dérivent, parallèlement, puis avec les divergences résultant de divers aléas, à partir d'un "tronc commun". Fréquemment, on réserve le terme "indo-européen" à la désignation de ce tronc, même si l'on précise alors sa pensée par adjonction de l'épithète "commun" ou, en anglais, du préfixe *proto-*. Toutefois, cet indo-européen commun était, comme toutes les langues, dans un perpétuel état d'évolution, et, plutôt que la forme figée vers laquelle tendaient les efforts de nos prédécesseurs, c'est aujourd'hui un processus évolutif qu'on vise à restituer. Pour ce faire, on s'inspire non seulement du rapprochement des langues anciennement attestées, mais des antécédents que suggèrent les irrégularités de leur morphologie et des enseignements de la linguistique générale, structurale et fonctionnelle.

[...]

Il faut signaler en terminant que, sur bien des points, le tableau qui est présenté ici des données relatives à l'indo-européen s'écarte résolument de la tradition. Nous savons mieux aujourd'hui comment les langues fonctionnent et comment elles changent pour s'adapter aux besoins communicatifs de ceux qui parlent. » (M.Ste. : p. 8-9), développement qui nous conduit au deuxième aspect de la reconstruction martinettienne : le cadre de la problématique des rapports son/sens. L'explication diachronique des irrégularités de la morphologie fait l'objet d'un autre développement dans « Time-depth in Protolanguage Reconstruction » : « We should never tire of delving into the past through a critical survey of such irregularities as may point to the existence of older patterns and make comparison benefit from what structural and functional descriptions have taught us about the different languages of the world. » [« Nous ne devons jamais nous lasser de fouiller le passé à travers une étude critique des irrégularités susceptibles d'indiquer l'existence de structures plus anciennes et de faire bénéficier la comparaison de ce que les descriptions structurales et fonctionnelles nous ont enseigné sur les différentes langues du monde. »] (M.Ti. : p. 100) ; voir également M.Ti. : p. 94. Nous avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie les enjeux proprement martinettiens d'un tel examen, liés à une conception particulière de la morphologie. Comme nous l'avons vu alors, Martinet insiste ainsi dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* sur le caractère « fonctionnellement déstabil[e] » (M.Ste. : p. 180) des amalgames : « Dans les langues anciennes de la famille, bien représentées par le latin, les formes nues paraissent absolument exceptionnelles ; en latin, par exemple, *dīc* "dis !", *dūc* "conduis !". Partout triomphent des formes

qu'impliquent structure et entité et dans le cadre de laquelle la remise en cause de la notion d'entité cède la place à la dualité de statut de l'usage et, derrière celle-ci, à la question du passage d'une structure à une autre. Le postulat d'une entité vient à la place de toute théorisation, de sorte qu'au fonctionnement se substitue une dissolution.

Revenons ici au couple divergence/convergence. Nous avons vu que tandis que la divergence est chez Saussure un effet de l'évolution, dans la mesure où celle-ci se produit sur une certaine surface, elle est pour Martinet une modalité de l'évolution, due au relâchement des contacts et opposée à la convergence. Il faut néanmoins noter l'existence d'une asymétrie

où radical et déterminations grammaticales sont amalgamées en autant de complexes pour lesquels on a trouvé la désignation de "mot". Puisque, pour reconstruire l'indo-européen, on est parti de ces langues à amalgames, le résultat de la reconstruction ne pouvait être qu'une langue à amalgames, aussi longtemps qu'avec une louable probité, on ne se risquait pas au-delà de correspondances parfaitement régulières. Prenons un exemple. Soit l'accusatif pluriel du mot qui désigne le cheval. Les données de la comparaison permettent de reconstruire *ekwons. Si on a l'audace d'aller au-delà, on remplacera le -n- par un -m- sur le modèle de l'accusatif singulier et l'on interprétera le -s comme une marque de pluriel. Cela nous met sur la voie d'une analyse de la forme en une succession *eku + o + m + s et d'une interprétation des trois derniers segments comme ce qui demeure d'anciennes particules plus ou moins autonomes auxquelles on pourrait attribuer respectivement les formes -(H₁)e-, -(H₁)em-, -(H₁)es-. Chacune de celles-ci représente, bien entendu, un faisceau d'hypothèses dont ceux qui osent les envisager ne se posent même pas la question de savoir si elles sont directement vérifiables, mais simplement si elles pourront finalement s'intégrer à une structure cohérente.

Dans les tout premiers temps de l'entreprise comparative, on a usé et abusé de ce genre d'hypothèses, et les chercheurs, d'esprit plus rassis, qui ont succédé aux pionniers, ont opportunément rappelé leurs disciples à un comportement moins désinvolte. Mais aujourd'hui, où nous avons une beaucoup plus vaste expérience des structures linguistiques et où nous sommes probablement moins impressionnés par la majesté des langues classiques, nous hésitons moins à dénoncer comme fonctionnellement détestables des formes où des unités de sens parfaitement distinctes reçoivent des signifiants variables selon les contextes et si intimement mêlées à d'autres qu'on ne peut savoir à quel point du discours elles se manifestent. La façon dont le système des déclinaisons latines s'est effondré dès que les sociétés héritières de Rome n'ont plus permis d'assurer le maintien des traditions linguistiques, porte témoignage de la foncière instabilité de structures linguistiques qui réclament pour être maîtrisées dans tous leurs détails l'appui d'un apprentissage qui se prolonge au-delà de la petite enfance. » (M.Ste. : p. 179-180). Martinet ajoute : « En ce qui concerne le statut grammatical des nominaux, la reconstruction a longtemps visé essentiellement à restituer des déclinaisons primitives, c'est-à-dire les formes qu'on pensait pouvoir affecter aux complexes formés des radicaux et des différents cas amalgamés. On se demandait moins quelle avait pu être la valeur de telle ou telle désinence attestée dans une ou plusieurs langues de la famille, que lesquelles, parmi les formes attestées, devaient figurer dans telle ou telle des cases posées au départ, en s'inspirant du système le plus "riche", celui du sanscrit. En d'autres termes, on imaginait un système fermé sur le modèle de celui qu'on avait établi pour classer les formes du latin et du grec, plutôt qu'un état de langue où étaient en compétition diverses formes, plus ou moins isolables.

Dès qu'on est convaincu que la reconstruction n'a de sens que dynamique, c'est-à-dire qu'elle doit viser à retrouver les grands traits d'une évolution, on ne saurait se satisfaire d'un cadré préétabli et il convient de partir des formes attestées, de chercher à leur attribuer une valeur à tel point de l'évolution, c'est-à-dire en opposition avec telle ou telle autre existant à la même époque, de rapprocher celles qui semblent dérivées d'une même forme ancienne et de tenter d'expliquer le conditionnement des divergences formelles. » (M.Ste. : p. 182), introduisant ainsi à des développements dont le premier paragraphe est intitulé : « A la recherche des radicaux nus » (M.Ste. : p. 182). Rappelons enfin le développement de « Linguistique structurale et grammaire comparée » sur le nominatif indo-européen, où on lit notamment : « Si le grec et le latin n'étaient pas des "langues classiques", celles dont on accepte tout comme normal et dont on part pour se prononcer sur toute autre, l'anomalie d'un nominatif qui ne se confond pas avec le thème serait bien plus frappante. Considéré sous l'angle d'une évolution qui ne commence pas nécessairement à l'époque d'une diaspora indo-européenne hypothétique, et qui se continue jusqu'à nos jours, le problème du nominatif singulier prend un sens qu'il ne pouvait avoir dans la synchronie grecque ou latine, ou, ce qui ne valait guère mieux, dans la synchronie hypothétique dite indo-européen commun qui n'est, en somme, que le commun dénominateur des synchronies observables. » (M.Li. : p. 89).

dans la dualité divergence/convergence. Rappelons en effet ce passage de « Affinités linguistiques » :

« Dès que des causes, quelle que soit leur nature, sont envisagées, tout le problème de l'affinité linguistique vient prendre sa place dans le vaste domaine, si souvent négligé, de la convergence linguistique, qui représente, ou du moins devrait représenter, une moitié de la linguistique dynamique, l'autre moitié étant, bien entendu, la divergence, celle qui, pendant près d'un siècle a paru se confondre avec le domaine de la linguistique tout entière. » (M.Af. : p. 168).

Martinet affirme ici à nouveau que divergence et convergence constituent deux moitiés de la linguistique dynamique. Les deux phénomènes ne sont cependant pas au même niveau. Comme il apparaît également dans ce passage, si la divergence est une modalité de l'évolution, due au relâchement des contacts, la convergence est également une cause, de l'existence d'affinités linguistiques, et par là même, de l'évolution des langues. Martinet affirme cependant un peu plus loin : « [...] les effets de la convergence doivent être opposés à ceux de la divergence » (M.Af. : p. 172). Cette asymétrie est en effet à nouveau liée à la présupposition d'entités, en lieu et place de la théorisation d'un fonctionnement. Comme le souligne Martinet dans « Vers une langue commune » (1982), la divergence est également un effet de la convergence :

« Une vision dynamique des réalités linguistiques révèle partout des faisceaux de convergences et de divergences qui représentent, en fait, le même phénomène, convergence d'un côté entraînant automatiquement divergence de l'autre. » (M.Ve. : p. 101).

On semble ici très proche du rapport instauré par Saussure entre force du clocher et force d'intercourse dont, comme nous l'avons vu plus haut, il affirme *in fine* qu'elles constituent une seule et même force. Rappelons ce passage du troisième cours, cité dans le troisième chapitre de la première partie :

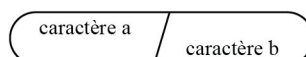
« <Remarques> 1^o) Si l'on considère un village, la distinction entre les deux forces (du clocher et intercourse) est très simple, tant que nous restons sur ce seul point. <Ou l'une, ou l'autre agit.> Il sera facile de dire :

somme des caractères communs avec d'autres localités = influence d'intercourse (unifiante)

somme des caractères propres = influence de clocher (divisante)

Mais aussitôt qu'on parle d'un petit canton, qu'on substitue une surface à ce qui était un point, on ne peut plus dire à quel facteur appartient tel ou tel phénomène. Tous les deux interviennent dans le phénomène. <sont impliqués dans chaque caractère>. Il n'y a pas de caractères différenciatifs du canton qui ne soient communs à plusieurs points. Il y a toujours une communauté dans la différence. Pour établir une différence, il faut une cohésion. ??? IMAGE-1-3-#015

<surface



Ainsi on peut dire que dès qu'il s'agit d'une surface, un phénomène qui agit sur cette surface appartient aux deux forces. On ne peut dire dans quels cas chacune de ces forces agira.

Dans le domaine germanique (s'étendant des Alpes – Mer du Nord) on a vu s'établir cohésion complète pour la réduction de *p* à *d*. <Force unifiante a agi sur tout le territoire>

En revanche, il n'y a pas eu cette cohésion totale pour le *t* changé en *z*, <qui s'est fait seulement dans le sud>. Seulement, chacun voit que dans ce phénomène, qui est resté localisé, il y a une certaine cohésion (tout le sud). <Le phénomène *t* > *z* n'est pas fondamentalement séparé du premier ; différent dans mesure des forces>

Considérant une surface, il faut faire abstraction de la force particularisante pour ne considérer que la force unifiante.

Si elle n'a pas la force de gagner tout le territoire, elle aboutit à une division.

Tout peut se ramener à une seule force : le plus ou moins de force cohésive se manifestant à propos de chaque innovation <sans faire intervenir résistance qui du reste est force cohésive de l'autre région>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 136-139).

Comme Martinet, Saussure donne les deux forces pour inséparables. Son propos est cependant fondamentalement différent. Dans l'élaboration martinettienne, la divergence est un effet de la convergence. Saussure affirme quant à lui que l'absence de cohésion (le fait que la force unifiante « n'a pas la force de gagner tout le territoire » aboutit à une différenciation – et non dès lors à une divergence, terme que nous n'avons employé jusqu'ici que pour faciliter la comparaison. On retrouve ici l'appréhension de la diversité comme effet de l'évolution, mais dans les termes de la définition de la langue comme fonctionnement. Saussure conclut en effet à la possibilité de tout « ramener à une seule force », la force cohésive. C'est là, comme nous l'avons vu plus haut, la force constitutive de la langue comme fonctionnement social, fonctionnement au regard duquel la différenciation – dont témoigne l'existence d'idiomes différents et différenciés – est toujours seconde, au double niveau étiologique (la diversité est un effet de l'évolution) et logique (la langue est un fonctionnement, non une entité). Autrement dit, tandis que, comme nous l'avons posé plus haut, la « convergence » (au sens martinettien) est une modalité de la « divergence » (de la différenciation comme phénomène lié à l'évolution), inversement, cette « divergence » est une modalité de la « convergence », au sens saussurien de la cohésion constitutive de la langue. Les notions martinettiennes de convergence et de divergence témoignent en revanche de la présupposition d'entités convergentes et divergentes : divergeant ou convergeant, mais également divergeant parce que convergeant, différenciées dans la mesure où elles convergent et, dans ce cadre, divergent d'elles-mêmes et d'autres. C'est pourquoi, lorsqu'il est question du fonctionnement (c'est-à-dire chez Martinet, comme nous le verrons plus en détail *infra*, du fonctionnement de la communication), l'élaboration martinettienne implique une dissolution de la langue. Nous venons de préciser : « divergent d'elles-mêmes et d'autres ». On retrouve en effet ici, à nouveau, la dualité de statut de l'usage martinettien. Rappelons ce passage de *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »*, cité ci-dessus :

« Il faut bien comprendre que la convergence, si elle n'affecte pas en même temps tous les sujets de la communauté, implique *ipso facto* divergence. Si elle amène un dialecte à se rapprocher d'un autre, elle a des chances d'impliquer une différenciation par rapport à d'autres voisins qui ne participent pas au rapprochement. » (M.Ste. : p. 110).

Le propos apparaît ici significativement double, puisqu'il s'agit tout à la fois de locuteurs, comme dans la proposition qui précède :

« Mais il convient d'en [de la *Wellentheorie*] retenir la notion de convergence, que celle-ci consiste à rapprocher son parler de celui de son interlocuteur de façon à faciliter la

communication ou à se convaincre que, pour ce faire, la meilleure solution est d'apprendre sa langue. » (M.Ste. : p. 110)

et de langue. On lit de même dans *Syntaxe générale* (1985) :

« Pendant longtemps les linguistes ont exclusivement fixé leur attention sur les divergences qui peuvent aboutir à faire, d'une même langue originelle, plusieurs langues distinctes. Plus récemment, ils se sont avisés qu'il existe aussi des cas de convergences lorsque des êtres ou des groupes humains entrent en contact et s'efforcent de se comprendre mutuellement. Ne pourrait-on donc voir, dans la convergence, un moyen d'échapper à la confusion des langues ? Ce serait oublier que la convergence en un point entraîne nécessairement une divergence en un autre : les efforts pour adapter son parler à celui d'un nouveau milieu entraînent automatiquement des modifications de son propre usage qui, après quelque temps, rendraient la communication malaisée, voire impossible, si les migrants se retrouvaient en contact avec ceux qui sont restés dans la patrie d'origine. Convergence implique nécessairement divergence, et l'une et l'autre sont sans limites dans le cadre des latitudes linguistiques de l'humanité. » (M.SG : p. 20).

La représentation en termes de locuteurs s'approche de la représentation saussurienne, à ceci près qu'elle est inséparable d'une représentation en termes de langue, au sens commun, c'est-à-dire du postulat d'entités. C'est ce qui apparaît de manière très nette dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »*, où il est question de « rapprocher son parler de celui de son interlocuteur de façon à faciliter la communication » et « d'apprendre [l]a langue » de ce dernier, et dans *Syntaxe générale*, où il s'agit de même d'« êtres ou [de] groupes humains » qui « s'efforcent de se comprendre mutuellement ». Citons encore cette définition de la convergence donnée dans « Le français tel qu'on le parle » (1962) :

« [...] ce que les linguistes appellent la convergence est le processus par lequel deux individus ou deux groupes qui parlent au départ des langues différentes arrivent finalement à se comprendre, que les deux langues subsistent côte à côte, ou qu'une d'entre elles disparaisse. » (M.Fr. : p. 14).

Dans ce cadre, la convergence est liée à un désir de communication, qui vient en lieu et place de la cohésion saussurienne, et où la langue est ainsi impliquée comme signifiant (au lieu d'un fonctionnement), lieu de ce que nous appelions plus haut sa dissolution dans l'objectalité. En effet, à la limite, la langue martinettienne n'est plus rien d'autre qu'un signifiant, sans autre consistance ou délimitation que cette objectalité. Cette dissolution apparaît de manière très nette dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996), où l'évolution de la langue est attribuée aux besoins, déterminant une adaptation de la langue :

« If we are convinced that languages are, first and foremost, instruments of communication, we are led to the conclusion that linguistic changes result, in most cases, from a conscious or unconscious effort to adapt those instruments to the communicative needs of their users. Since these needs vary from one person or period to another, there is no reason why any language should cease to change through space and through time.

Changes will be convergent among people who want to communicate. They will be divergent when people cease to cooperate⁹²². » (M.ICPS : p. 180).

Dans ce cadre, en effet, divergence et convergence, pourtant constitutives de l'unité de la langue, semblent intervenir sur des langues déjà constituées comme signifiants, sur lesquels porte précisément l'adaptation des locuteurs. Aussi retrouve-t-on la complexité des rapports instaurés par Martinet entre espace et temps, qui fait ici apparaître une dualité entre le signifiant et la structure, tous deux fondés sur l'entité : selon qu'il s'agit de diversité, ou de changement, temps et espace apparaissent dotés d'une égalité de statut : « Comme ces besoins varient d'une personne ou d'une période à une autre, il n'y a aucune raison qu'une langue cesse de changer à travers l'espace et à travers le temps. » ou ordonnés l'un à l'autre : il n'est alors plus question de changement « à travers l'espace », mais de changements convergents ou divergents – « Les changements seront convergents parmi les gens qui veulent communiquer. Ils seront divergents quand les gens cessent de coopérer. » De même, tandis que dans ce passage la convergence s'ajoute aux besoins, qu'elle caractérise par rapport à d'autres, dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » (1957), elle apparaît en revanche à nouveau comme une cause d'évolution et, en tant que telle, comme une modalité des besoins :

« It is clear that the causes of unbalance of phonological systems must, in the last analysis, normally be found in pressures exerted by communicative needs if, under this fairly vague heading, we put not only those which characterize a homogeneous linguistic community – assuming that such communities do exist –, but also those which develop when people using different languages, dialects, or even different usages of the same language come in contact. The necessity, which then becomes apparent, of adapting one's speech or learning a new register certainly plays a considerable role in phonological evolution⁹²³. » (M.Ph. : p. 20).

Les deux représentations ne sont pas incompatibles, mais elles sont relativement contradictoires eu égard à la notion d'interférence : comme nous l'avons vu plus haut, la première implique une évolution éventuellement destructrice ; la seconde inscrit l'évolution, y compris convergente, dans le cadre de l'économie. Il s'agit dans un cas de structure, unité du changement, dans l'autre de signifiant. Cette dualité entre structure et signifiant apparaît ainsi d'emblée largement parallèle à la dualité de statut de l'usage martinettien, dont témoigne à nouveau ce passage en établissant une continuité entre usages et langues – « ceux [les besoins communicatifs] qui se développent quand des personnes utilisant différentes langues,

⁹²² « Si nous sommes convaincus que les langues sont, avant tout et surtout, des instruments de communication, nous sommes conduits à la conclusion que les changements linguistiques résultent, dans la plupart des cas, d'un effort conscient ou inconscient pour adapter ces instruments aux besoins communicatifs de leurs usagers. Comme ces besoins varient d'une personne ou d'une période à une autre, il n'y a aucune raison qu'une langue cesse de changer à travers l'espace et à travers le temps. Les changements seront convergents parmi les gens qui veulent communiquer. Ils seront divergents quand les gens cessent de coopérer. »

⁹²³ « Il est clair que les causes de déséquilibre des systèmes phonologiques doivent, en dernière analyse, se trouver normalement dans les pressions exercées par les besoins communicatifs si, sous ce chef assez vague, nous mettons non seulement ceux qui caractérisent une communauté homogène – si tant est que de telles communautés existent –, mais également ceux qui se développent quand des personnes utilisant différentes langues, dialectes, ou même différents usages de la même langue, viennent à se trouver en contact. La nécessité, qui apparaît alors, d'adapter son discours ou d'apprendre un nouveau registre joue certainement un rôle considérable dans l'évolution phonologique. »

dialectes, ou même différents usages de la même langue, viennent à se trouver en contact » –, continuité contradictoire eu égard à la notion de synchronie dynamique. On lit ainsi dans « Des labio-vélaires aux labiales dans les dialectes indo-européens » (1972) :

« Mais avant de poser qu'une forme phonétiquement aberrante est due à un emprunt, il faut se demander si cette forme recouvre une réalité que la communauté en cause a pu avoir quelque raison d'emprunter. On doit, par ailleurs, se convaincre que le phénomène de l'emprunt ne se limite pas aux échanges de communauté à communauté, mais se constate de groupe à groupe, de famille à famille, d'individu à individu. Ceci vaut pour une innovation phonique comme pour un élément lexical : une telle innovation peut s'étendre de langue à langue en contact, mais également de proche en proche, à l'intérieur d'une même aire dialectale, sans finalement affecter l'ensemble de l'aire et sans cependant détruire l'unité linguistique de cette aire. Dans le cas de nos labio-vélaires, ceci implique que, par exemple dans le dialecte ou le complexe dialectal qui devait devenir plus tard le germanique, l'innovation *p* pour *k^w* a pu affecter certains groupes d'individus, certaines franges territoriales, alors que la masse restait fidèle au *k^w* originel. Comme tous ces gens ont continué à vivre en commun et à coopérer, il n'y a pas eu, finalement, création de deux dialectes distincts caractérisés l'un par le passage de *k^w* à *p*, l'autre par la conservation de *k^w*, mais un ensemble homogène où certaines formes mutées ont pu s'imposer au hasard de la prépondérance de certains groupes. Il faut bien comprendre que, dans une situation de ce type, la communauté a le choix entre deux doublets phonologiquement distincts – disons **k^wetwōres* et **petwōres* – que tout le monde finalement sait prononcer, puisque le phonème *p* a toujours existé dans la langue et que *k^w*, qui avait, pendant quelque temps, pu faire difficulté pour quelques sujets, s'est réimposé à l'ensemble de la communauté. Le choix définitif d'une forme ou de l'autre va dépendre de facteurs qui, pour la plupart, échapperont toujours à notre examen. Nous pouvons cependant entrevoir parfois certains d'entre eux » (M.Lab. : p. 172).

Martinet affirme à nouveau ici la continuité constitutive du phénomène d'interférence. Le fait notable, cependant, est la mention des individus. Dans ce cadre, la convergence renvoie tout à la fois à l'interférence, facteur d'évolution, et au maintien de l'unité de la langue. On lit de même dans *A Functional View of Language* :

« Cependant, l'observation objective montre que lorsque les gens se comprennent, ils le font en dépit des différences qui peuvent affecter, non seulement des détails non pertinents, mais quelquefois des éléments fondamentaux. Il est vrai que lorsque nous envisageons les choses d'un point de vue dynamique, le paysage s'éclaircit quelque peu : il est réconfortant de remarquer que lorsque les gens communiquent réellement, ils tendent à identifier leurs habitudes de parole et leurs réactions linguistiques : la communication s'améliore à l'usage et s'améliore vite. Ceci pourrait finalement aboutir à une unification complète des communautés linguistiques, à condition que ce processus se produise exclusivement à l'intérieur de leurs frontières, mais les choses ne se passent généralement pas ainsi. La convergence linguistique est universelle : elle commence à domicile et s'étend à l'ensemble du genre humain ; elle se développe parmi ceux qui ont le sentiment d'appartenir au même groupe socio-linguistique et qui croient parler en tous points de la même manière, comme c'est le cas entre les habitants d'une localité et un nouvel arrivant ; mais elle se produit tout aussi bien parmi des pêcheurs norvégiens, qui voisinent le long des côtes de l'océan Arctique, pour aboutir à la formation d'une nouvelle forme de langue. De plus, toute convergence entraînera inévitablement quelque divergence : le nouveau venu, qui adapte sa langue à celle qui domine dans son nouvel entourage, s'éloignera, ce faisant, de ce qui avait été jusque là son propre système d'habitudes linguistiques, et ceci d'autant plus rapidement qu'à l'origine les différences

linguistiques entre les deux parties auront moins entravé la communication orale immédiate. Tant que les besoins de la communication différeront d'une région à une autre, une complète homogénéité linguistique n'est pas concevable⁹²⁴. » (M.LF : p. 127-128).

On retrouve ici les deux aspects de la convergence, d'une part celui qui fait écrire à Martinet que le processus de convergence « pourrait finalement aboutir à une unification complète des communautés linguistiques, à condition que ce processus se produise exclusivement à l'intérieur de leurs frontières », puis que la convergence « se développe parmi ceux qui ont le sentiment d'appartenir au même groupe socio-linguistique et qui croient parler en tous points de la même manière, comme c'est le cas entre les habitants d'une localité et un nouvel arrivant », affirmations qui nous renvoient à l'unité constitutive de la synchronie dynamique, d'autre part celui qui sous-tend l'unité du phénomène d'interférence, dans le cadre duquel toute convergence entraîne une divergence, cependant que, comme dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* et « Phonetics and Linguistic Evolution », la diversité est attribuée aux besoins : « Tant que les besoins de la communication différeront d'une région à une autre, une complète homogénéité linguistique n'est pas concevable. », la langue apparaissant ainsi comme un pur signifiant⁹²⁵. Cette dualité de la convergence est

⁹²⁴ « But unbiased observation shows that when people understand each other they do so in spite of differences which affect not only irrelevant trimmings, but sometimes fundamentals. It is true that when we look at things from a dynamic angle, the prospect clears up a little : it is comforting to notice that when people actually communicate they tend to identify their speech habits and linguistic reactions : communicating improves communication and does it apace. But this might eventually result in the complete unification of linguistic communities only if it worked within their confines exclusively, which is by no means the case. Linguistic convergence is universal : just like charity, it begins at home and, just like charity, it extends to the whole of mankind ; it takes place among those who feel they belong to the same language and social group and believe they speak alike in all respects, as between a newcomer and the former residents in a suburban district ; but it takes place just as well among Russian and Norwegian fishermen who happen to settle in the same neighbourhood along the Arctic shore, and results in the development of a new form of speech. Besides, convergence will inevitably breed divergence : the new-comer who adapts his speech to that prevailing in his new surroundings will thereby deviate from what had been his set of linguistic habits so far, and all the quicker if the original linguistic differences between the two parties did not hamper immediate oral communication. As long as communicative needs differ from one district to another, complete linguistic homogeneity cannot exist. » (M.FVL : p. 104-105).

⁹²⁵ Voir encore à cet égard, également dans *A Functional View of Language* : « La manière dont l'expérience est analysée diffère d'une langue à l'autre. Le faisceau d'habitudes que nous appelons une langue implique la segmentation de l'expérience en un certain nombre d'éléments pour lesquels la langue en question a des équivalents : le français peut utiliser, pour "mal de tête", un seul monème spécifique, comme *migraine*, au lieu de trois. De même, là où les Anglais disent *nurse*, les Français parleraient de *bonne d'enfants*. La manière dont les gens avouent leur ignorance est articulée de façon différente en anglais, *I don't know*, en français, *je ne sais pas*, en allemand, *ich weiss es nicht*. De plus les différences d'articulation apparaissent non seulement dans la manière dont les monèmes se combinent en énoncés, mais aussi dans les possibilités de choix offertes au locuteur en chaque point du discours. Là où un locuteur français peut choisir entre *bleu*, *vert* et *gris* pour communiquer son expérience, un Gallois devra se contenter d'une seule désignation de couleur : *glas*. Tout ceci met en évidence un trait fondamental du langage humain, qui est sa variation dans l'espace d'une communauté à une autre et sa variation dans le temps. Au contraire, dans tous les pays du monde, les chats font *miaou*, parce que c'est ce qu'on entend lors d'une émission de voix accompagnée d'une ouverture suivie d'une fermeture paresseuse de la mâchoire. Une langue humaine varie au contraire parce qu'elle doit s'adapter aux besoins changeants de l'humanité. Il s'ensuit que tout trait du discours automatiquement présent dans toutes les communautés doit être considéré comme non linguistique ou, tout au plus, comme marginalement linguistique. Ce n'est pas le linguiste qui doit en traiter, mais le psychologue ou le physiologiste, ou l'un et l'autre, puisque ces savants étudient l'homme en général, en tant que représentant du genre humain. » (M.LF : p. 34) [« The way

également lisible dans le rôle attribué au bilinguisme. Comme nous l'avons vu plus haut, Martinet insiste sur la possibilité que les innovations franchissent les frontières linguistiques. Rappelons notamment⁹²⁶ ce passage de « Affinités linguistiques » :

« On ne sait jusqu'ici pas grand-chose sur la diffusion dans l'espace des changements linguistiques ; tout ce qu'on en peut dire est qu'il doit falloir distinguer entre divers types d'expansion. En général, on ne conçoit une telle expansion comme vraisemblable que dans une aire homogène, c'est-à-dire de dialecte à dialecte d'une même langue. En d'autres termes, une innovation ne saurait atteindre qu'à travers un espace où la compréhension mutuelle est assurée, sinon d'un bout à l'autre du domaine, du moins entre voisins et sans discontinuité. Une frontière linguistique est normalement une cassure entre des aires de compréhension mutuelle. Il en apparaît une quand un contact, étroit ou non, s'établit entre des populations qui n'étaient pas auparavant en contact. La compréhension mutuelle n'est pas nécessairement exclue sur une frontière linguistique,

experience is analysed differs from one language to another. The set of habits we call a language suggests the breaking up of experience into a number of elements for which the language in question has equivalents : a language may use, for headache, a specific moneme, something like *migraine*, instead of two. Where the English say *lift*, others would speak of a *hoisting machine*. The way people proclaim their ignorance is very differently articulated in English *I don't know*, in French *je ne sais pas*, in German *ich weiss es nicht*. But differences in articulation show not only in the way monemes are combined into utterances, but also in the range of choices people have at every point : where an English speaker may choose among *blue*, *green*, and *grey* for conveying his experience, a Welshman will have to be content with a single colour designation *glas*. All this points to a fundamental feature of human language : its variation from one community to another and its variation through time. Throughout the world, cats say *meow* because this results from voice accompanied by a lazy opening and closure of the jaw. Language varies because it suits the varying needs of man. It follows that any feature of speech that is automatically found in all communities must be considered non-linguistic or, at best, marginally so. It is not a matter for the linguist to deal with, but for the psychologist, the physiologist, or both, since these scholars study man in general, assumed to be the same throughout mankind. » (M.FVL : p. 22-23)], puis de même dans *La Linguistique synchronique* (1965) : « La façon dont s'analyse l'expérience diffère d'une langue à une autre : en face d'un fait d'expérience à communiquer, ce faisceau d'habitudes que nous appelons une langue va nous amener à analyser l'expérience en un certain nombre d'éléments pour lesquels la langue se trouve offrir des équivalents. Une langue peut, par exemple, posséder un monème particulier, tel *migraine*, au lieu des quatre unités successives *mal à la tête*. Pour *j'ai mal à la tête*, un Espagnol dira normalement *la tête me fait mal*, avec une organisation toute différente des divers éléments. Au français *défense de fumer* correspondent l'anglais *smoking prohibited* et l'allemand *rauchen verboten*, c'est-à-dire que là où le français exprime la défense au moyen d'un substantif, l'anglais et l'allemand le font au moyen d'un participe. Quant au russe, il emploiera, dans ce cas, un verbe réfléchi à la troisième personne, quelque chose comme "fumer se défend".

Les différences d'articulation de langue à langue se manifestent, non seulement dans la façon dont les monèmes se combinent pour former des énoncés, mais également dans la gamme des choix dont disposent les gens à chaque point du discours : là où un Français a le choix entre *bleu*, *vert* ou *gris* pour traduire ses sensations, un Breton ou un Gallois devra se contenter du seul mot *glas* qui recouvre les trois domaines du bleu, du vert et du gris. Dans beaucoup de langues, la zone du spectre solaire où nous distinguons du bleu, du vert et du jaune correspond à deux couleurs seulement, de telle sorte que ce que nous désignons comme vert reçoit une épithète différente selon que le vert se rapproche plus du bleu ou plus du jaune. La façon dont nous analysons le spectre ne correspond pas à une réalité physique universellement valable, mais à une tradition culturelle transmise par la langue que nous parlons depuis l'enfance.

Tout ceci concourt à mettre en lumière un caractère fondamental du langage humain : l'étonnante latitude de ses variations dans l'espace et le temps, de communauté à communauté et à travers les siècles. Partout dans le monde, les chats disent *miaou*, parce que c'est ce qu'on entend lorsque le chat ouvre et referme sa mâchoire en donnant de la voix. Le langage de l'homme varie parce qu'il s'adapte sans cesse aux besoins changeants de l'humanité. Il s'ensuit que tout trait du discours que l'on rencontre régulièrement dans toute communauté n'est pas, à proprement parler, un fait linguistique. Ce n'est pas au linguiste à l'étudier, mais au psychologue ou au physiologiste, à ceux qui traitent de l'homme en général, conçu comme identique aux quatre coins du globe. » (M.LS : p. 11-12). Voir le chapitre suivant.

⁹²⁶ Voir également M.PFP : p. 25-26 et M.Wa. : p. 38, cités plus haut puis à nouveau alors.

ou, du moins, elle peut être rétablie si les deux formes de langue en contact sont génétiquement étroitement apparentées. Dans ce cas, personne ne mettrait en doute que des changements puissent franchir une telle frontière. Mais si les deux langues ainsi mises en contact ne sont pas apparentées ou ne le sont que de façon éloignée, la compréhension mutuelle ne pourra être assurée que par un certain degré de bilinguisme. Ce qu'il nous reste alors à dégager est jusqu'à quel point et comment les bilingues peuvent transmettre non seulement des formes, mais également des changements linguistiques d'une communauté à une autre. C'est là, à mon avis, un des problèmes centraux de notre science. » (M.Af. : p. 168-169).

Martinet reprend ici la thèse saussurienne de la diffusion des innovations sur une surface caractérisée par l'insensibilité des transitions d'un parler à l'autre, mais en remplaçant l'insensibilité des transitions par l'idée d'une « aire homogène », occupée par les « dialecte[s] d'une même langue », et pour y opposer la possibilité d'un franchissement des frontières linguistiques. Il insiste à quelques reprises sur le rôle du bilinguisme dans les phénomènes d'interférence, et sur l'importance d'une théorie du bilinguisme. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit ainsi dans *Économie des changements phonétiques* :

« Ce que nous groupons ici sous le terme d'interférence linguistique, sont les changements déterminés, dans une langue, par ce qu'on a appelé le contact avec une autre réalité linguistique, contact qui se réalise naturellement dans l'esprit de locuteurs plus ou moins bilingues. » (M.ECP : p. 192)

passage auquel s'ajoutent cet autre, dans les premières pages de l'ouvrage :

« On peut reprocher bien des choses à l'édifice des strats, et surtout de ne pas être intégré à une théorie générale du bilinguisme. » (M.ECP : p. 16)

ainsi que cette note, intervenant à propos de l'expression « contacts entre les langues » (M.ECP : p. 17) :

« Dans l'esprit des sujets bien entendu ; sur cette façon de s'exprimer, cf. Uriel Weinreich, *Languages in Contact*, New York, 1953, p. 1. » (M.ECP : p. 17, note 10).

On lit en outre dans « Propagation phonétique ou évolution phonologique ? » :

« On pourrait être tenté d'invoquer l'analogie poussée du vocabulaire du patois franco-provençal de Vaux et de celui du français pour restreindre au cas d'idiomes directement apparentés la possibilité d'une propagation de ce type. Mais on ne doit pas oublier qu'entre parlers non apparentés ou d'une parenté génétique très distante, la contagion ne joue guère que là où le bilinguisme a permis d'assimiler un nombre considérable d'emprunts. Dans ces emprunts, la prononciation, défectueuse à l'origine, finit par s'améliorer. Mais la mutation que représente cette amélioration ne reste pas limitée aux emprunts ; elle s'étend à des mots du vocabulaire indigène. » (M.Pro. : p. 45)

et dans « Affinités linguistiques » :

« On a jusqu'ici très largement considéré le bilinguisme (ou le pluri-linguisme) comme une situation exceptionnelle, anormale, presque pathologique ou tératologique. Il y a deux ordres de faits qui ont souvent été négligés :

1/ un bilinguisme général, c'est-à-dire un bilinguisme qui affecte tous les membres d'une communauté, ou du moins la plupart d'entre eux, est une situation peut-être instable, mais extrêmement répandue : dans la France contemporaine, pratiquement toute la population paysanne de la moitié sud du pays est bilingue, sans parler de la Bretagne, de la Flandre, de l'Alsace et d'un bon nombre de sujets romans dans la moitié nord ;

2/ dans une communauté où il n'y a que quelques bilingues, ceux-ci représentent en général une fraction de la population qui jouit du prestige (qu'on pense, par exemple, à l'Angleterre médiévale), c'est-à-dire des gens que l'on imite en tout, y compris la langue.

Toutes les théories des *strats*, dès qu'elles cessent d'être de simples produits de l'imagination, se ramènent à un examen des effets du bilinguisme sur l'évolution linguistique. Par conséquent, toute étude de la dynamique de l'affinité linguistique se confondra, en dernière analyse, avec celle des effets du bilinguisme. » (M.Af. : p. 169).

Enfin, dans les *Éléments de linguistique générale*, le paragraphe intitulé « L'interférence » s'ouvre sur ces lignes :

« Le problème qui se pose ici pour le linguiste est celui de savoir dans quelle mesure le bilingue parvient à maintenir distinctes, dans tous leurs détails, les deux structures linguistiques avec lesquelles il opère tour à tour. En principe, les signes de chaque langue forment une structure *sui generis*, c'est-à-dire qu'ils s'opposent les uns aux autres de façon particulière, de telle sorte qu'il n'y a pas de correspondance sémantique exacte d'une langue à une autre. Toutefois le bilingue franco-anglais ne peut manquer d'être sensible au fait que, dans la grande majorité des cas où il dit *chien* dans une langue, il doit dire *dog* dans l'autre. Ceci peut l'entraîner à identifier complètement *chien* et *dog* de façon telle que toutes les situations, tous les faits d'expérience qui suscitent *dog* dans l'un des registres suscitent *chien* dans l'autre ; ceci aboutit par exemple à employer *chien-chaud* sur le modèle de *hot-dog* pour désigner une saucisse de Francfort en sandwich. Il en résulte, en quelque sorte, une unité à signifié unique ("chien"), et à deux signifiants (/ʃiɛ/ et /dɔg/). Sur le plan de la deuxième articulation, il arrive fréquemment que le bilingue identifie un phénomène d'une langue et un phénomène de l'autre⁹²⁷ et les articule de façon identique ; beaucoup de bilingues anglo-espagnols aux Etats-Unis identifient le /h/ de l'anglais et la *jota* espagnole dont la prononciation varie entre [h] et [x], de telle sorte que leur réalisation d'angl. *have* varie de [hæv] à [xæv]. Sans doute ces identifications, sémantiques et phoniques, ne sont-elles pas automatiques, et les bilingues cultivés arrivent à les éviter. Mais elles représentent une telle économie et sont de ce fait si naturelles que ce n'est que par un souci constant de garder intactes l'une et l'autre structures que le bilingue peut espérer les exclure de son comportement linguistique. Il n'y a, en fait, que quelques virtuoses qui soient capables de manier deux ou plus de deux langues sans que se produisent jamais chez eux les phénomènes qu'on désigne sous le nom d'**interférence** linguistique. L'interférence se manifeste sur tous les plans des langues en contact et à tous les degrés » (M.Él. : p. 169).

Nous avons souligné *supra* la présupposition d'une entité dont témoignait un tel postulat. Notons à présent que tandis que le postulat de l'homogénéité nous reconduit à nouveau à l'unité constitutive de la synchronie dynamique, le bilinguisme implique les locuteurs⁹²⁸, et renvoie quant à lui à cette deuxième forme d'unification et de convergence que sont les

⁹²⁷ Pour les deux occurrences, « phonème » et non « phénomène » dans l'édition de 1960. Voir M.Él. 1960 : p. 174.

⁹²⁸ Pour le rôle des locuteurs, voir encore dans « The Unvoicing of Spanish Sibilants » : « Depuis leur berceau d'origine, sur les deux rives du Douro, ces changements ont dû gagner vers le nord, les produits chuintants étant imités tant bien que mal par les gens du nord qui devaient encore à cette époque en être à chercher au dehors leurs modèles linguistiques. » (M.Unv. : p. 311).

phénomènes d'interférence, dans le cadre de laquelle la convergence (locuteurs) détermine une interférence (structure). Cette dualité de la convergence et de l'interférence apparaît de manière très nette dans ce passage de « Le français tel qu'on le parle » (1962) où, comme plus haut dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »*, Martinet envisage l'apprentissage d'une langue étrangère comme un phénomène de convergence :

« Il pourrait donc paraître vain de se demander, comme nous allons le faire ci-après, si le français, du fait de sa structure intime, est plus ou moins bien adapté à la compétition qui, dès maintenant, existe et qui ne fera que se développer au cours du devenir linguistique de l'Afrique : on pourrait être tenté de dire qu'aurait-il les déclinaisons du russe, la souplesse de l'anglais ou l'absence presque totale de morphologie du chinois, le français ne serait ni mieux ni plus mal adapté à se répandre en Afrique, parce que ce sont, en dernière analyse, la puissance et le prestige de la nation qui la parle qui scellent le destin d'une langue.

Mais si cette thèse paraît s'imposer en gros, elle néglige certains facteurs qui peuvent finalement être décisifs là où se heurtent deux puissances et deux prestiges sensiblement égaux. Comme une compétition de ce type ne manquera pas d'apparaître et de se développer en maints endroits, peut-être vaut-il la peine de dégager les facteurs linguistiques qui peuvent favoriser ou défavoriser l'expansion d'une langue auprès de populations allophones : ce que les linguistes appellent la convergence est le processus par lequel deux individus ou deux groupes qui parlent au départ des langues différentes arrivent finalement à se comprendre, que les deux langues subsistent côte à côte, ou qu'une d'entre elles disparaisse. Les linguistes ont constaté que la convergence est, toutes choses égales d'ailleurs, plus facile si les langues sont apparentées, comme le sont entre elles les langues romanes ou, moins étroitement, les différentes langues indo-européennes, que si elles ne le sont pas du tout, comme par exemple les langues d'Europe et celles de l'Asie de l'Est. Ceci, qui ne fait que confirmer les indications du bon sens, doit valoir pour des langues qui, sans être "apparentées", c'est-à-dire dérivées d'une même langue ancienne, présentent cependant d'évidentes analogies de structure : si deux langues construisent normalement leurs énoncés élémentaires au moyen d'un sujet, d'un verbe et d'un objet, le passage de l'une à l'autre, ou l'adoption de l'une par un locuteur de l'autre, sera plus facile que si, à ce type d'énoncé dans l'une, l'autre opposait un schème de base composé d'un élément prédicatif accompagné de deux compléments : *lavage du linge par la femme* au lieu de *la femme lave le linge*. Encore une fois, ces facteurs structuraux sont d'importance fort minime en face d'impératifs économiques, politiques et géographiques : la structure syntaxique de la langue euskarienne, si profondément différente de celles des autres langues de l'Occident européen, n'a pas empêché, au cours des siècles, des millions d'aquitains et de Basques de s'intégrer aux populations d'expression latine ou romane. Mais on ne saurait en faire totalement abstraction. » (M.Fr. : p. 13-14).

Comme nous l'avons vu plus haut, et rappelé ci-dessus à quelques reprises, Saussure ne considère pas le bilinguisme comme « une situation exceptionnelle, anormale, presque pathologique ou tératologique », mais comme une « complication ». Comme nous l'avons également vu plus haut, l'emprunt lui apparaît en revanche comme un phénomène tératologique, dans la mesure où il ne renvoie pas aux modalités d'existence qui sont définitoires de la langue. Il faut noter que le bilinguisme est un phénomène psychologique et qu'il ne saurait en tant que tel être autre chose qu'un facteur déterminant de l'évolution, par le biais de son influence sur le fonctionnement langagier d'un ensemble de locuteurs. Il ne s'agit donc pas, à proprement parler, d'un phénomène linguistique, et c'est ce que nous voulions

indiquer en qualifiant la convergence de « modalité de la divergence ». Bilinguisme et propagation des innovations, comme ci-dessus les deux aspects de la convergence, viennent ainsi doubler les deux « convergences » saussuriennes que nous avons distinguées plus haut : celle qui est une modalité de la divergence, et celle dont la « divergence » est une modalité, c'est-à-dire la cohésion. Ils les doublent dans le cadre d'une construction fondée sur la présupposition d'une entité, en lieu et place du fonctionnement saussurien, et impliquant ainsi respectivement la langue comme signifiant et la langue comme structure. Signifiant et structure renvoient tous deux à l'entité qui vient en lieu et place de toute théorisation, et tandis que, comme nous le soulignons à la fin de la section précédente, ils renvoient par là à la dimension sociale de la langue, ils impliquent en tant que tels deux formes contradictoires d'unification, interférence et synchronie dynamique, cause et lieu d'évolution d'une langue à l'unité dès lors impossible. Le développement des *Éléments de linguistique générale* que nous venons de citer n'est pas sans évoquer ce passage de « Languages in Contact », analysé dans le troisième chapitre de la première partie :

« There was a time when the progress of research required that each community should be considered linguistically self-contained and homogeneous. Whether this autarcic situation was believed to be a fact or was conceived of as a working hypothesis need not detain us here. It certainly was a useful assumption. By making investigators blind to a large number of actual complexities, it has enabled scholars, from the founding fathers of our science down to the functionalists and structuralists of today, to abstract a number of fundamental problems, to present for them solutions perfectly valid in the frame of the hypothesis, and generally to achieve, perhaps for the first time, some rigor in a research involving man's psychic activity.

Linguists will always have to revert at times to this pragmatic assumption. But we shall now have to stress the fact that a linguistic community is *never* homogeneous and hardly ever self-contained. Dialectologists have pointed to the permeability of linguistic cells, and linguistic changes have been shown to spread like waves through space. But it remains to be emphasized that linguistic diversity begins next door, say, at home and within one and the same man. It is not enough to point out that each individual is a battlefield for conflicting linguistic types and habits, and, at the same time, a permanent source of linguistic interference. What we heedlessly and somewhat rashly call "a language" is the aggregate of millions of such microcosms many of which evince such aberrant linguistic comportment that the question arises whether they should not be grouped into other "languages". What further complicates the picture, and may, at the same time, contribute to clarify it, is the feeling of linguistic allegiance which will largely determine the responses of every individual. This, even more than sheer intercourse, is the cement that holds each one of our "languages" together : It is different allegiance which makes two separate languages of Czech and Slovak more than the actual material differences between the two literary languages

One might be tempted to define bilingualism as divided linguistic allegiance. Divided allegiance is what strikes the unilingual person as startling, abnormal, almost uncanny in bilingualism. Neither the layman nor the dialectologist will use the term "bilingualism" in the case of country folks using alternately some form of a standard language and their own patois because there should be no linguistic allegiance to the latter. Yet the concept of linguistic allegiance is too vague to be of any help in deciding, in doubtful cases, whether or not we should diagnose a bilingual situation. Furthermore, nothing would be gained for the linguist by thus restricting the use of "bilingualism" if this might induce the language contact specialist to exclude from his field a vast number of sociolinguistic situations that deserve careful consideration. The clash, in the same

individual, of two languages of comparable social and cultural value, both spoken by millions of cultured unilinguals, may be psychologically most spectacular, but unless we have to do with a literary genius, the permanent linguistic traces of such a clash will be nil. The coexistence, in a number of humble peasants, of two at times conflicting sets of linguistic habits, the one a prestigious language, the other a despised patois, may have important repercussions on the linguistic history of that part of the world. Linguistic allegiance is a fact, an important fact, but we should not let it decide when language contact begins.

We all, more or less, adapt our speech to circumstances and differentiate it from one interlocutor to another. Now this unceasing process of adaptation would seem to differ basically from what happens when we shift from one language to another, as from English to Russian. In the former case we, all the time, make use of the same system ; what changes from one moment to the next, is our choice among the lexical riches and expressive resources which the language, always the same, puts at our disposal. In the latter case, we leave aside one totally homogeneous system and shunt off to another totally homogeneous one. This is at least what we assume would take place in an ideal bilingual situation. But to what extent is this situation actually realized ? By the side of a few linguistic virtuosos who, by dint of constant cultivation, manage to keep their two, or more, linguistic mediums neatly distinct, wouldn't careful observation reveal in the overwhelming majority of cases some traces at least of structural merger ? On the other hand couldn't we imagine all sorts of intermediate cases between every successive two among the following ones ; a unilingual who shifts from style to style ; a substandard speaker who can, if need be, trim his speech into something close to standard ; a patois speaker who can gradually improve his language from homely and slipshod to what we might call his best linguistic behavior, for all practical purposes the standard language ; another patois speaker who will treat his vernacular and the standard as two clearly different registers with largely deviating structures ? Mutual understanding cannot be used as a criterion of unilinguality because it is no great problem for Danes and Norwegians, Czechs and Slovaks to converse, each man speaking his own language. Mutual understanding is a highly relative concept. Who knows all of "his" language ? It will often be easier to understand the foreigner enquiring about the station than to follow the discussion of two local technicians. Two speakers who, when first brought together, had found their respective dialects mutually unintelligible, may in a few hours or a few days discover the clues to unimpeded intercourse. If cooperation is a pressing necessity every one will soon learn enough of the other man's language to establish communication even if the two mediums in contact have no genetic ties or synchronic resemblances of any sort. If the will to communicate is wholly or mainly on one side, a bilingual situation will soon develop on that side⁹²⁹. » (M.LIC : p. 189-192).

⁹²⁹ « Il y eut un temps où le progrès de la recherche requérait que chaque communauté soit considérée comme linguistiquement indépendante et homogène. La question de savoir si cette situation autarcique était considérée comme un fait ou si elle était conçue comme une hypothèse de travail ne doit pas nous retenir ici. Cela fut certainement une hypothèse utile. En rendant les chercheurs aveugles à un grand nombre de complexités réelles, elle a permis aux savants, des pères fondateurs de notre science jusqu'aux fonctionnalistes et aux structuralistes d'aujourd'hui, d'abstraire un certain nombre de problèmes fondamentaux afin de présenter pour ceux-ci des solutions parfaitement valides dans le cadre de l'hypothèse, et d'une manière générale de parvenir, peut-être pour la première fois, à quelque rigueur dans une recherche impliquant l'activité psychique de l'homme.

Les linguistes devront toujours en revenir, à certains moments, à cette hypothèse pragmatique. Mais il nous faut maintenant souligner le fait qu'une communauté linguistique n'est *jamaïs* homogène, et qu'elle est même à peine autonome. Les dialectologues ont attiré l'attention sur la perméabilité des cellules linguistiques, et on a montré que les changements linguistiques s'étendaient comme des ondes à travers l'espace. Mais il reste à souligner que la diversité linguistique commence à côté de chez soi, c'est-à-dire à la maison, et à l'intérieur d'une seule et même personne. Il ne suffit pas de faire remarquer que chaque individu est un champ de bataille pour des types linguistiques et des habitudes linguistiques conflictuels, et, en même temps, une source

On retrouve ici d'une part la continuité établie entre usages et langues, d'autre part le raisonnement en termes de langues, et non seulement en termes de locuteurs. Nous avons alors tenté de mettre en exergue la spécificité du raisonnement martinettien, en termes

permanente d'interférence linguistique. Ce que nous appelons, sans faire attention et quelque peu imprudemment, "une langue" est l'agrégat de millions de tels microcosmes dont beaucoup témoignent de comportements linguistiques si aberrants que la question se pose de savoir si on ne devrait pas les grouper dans d'autres "langues". Ce qui complique encore le tableau, et peut, en même temps, contribuer à le clarifier, est le sentiment d'allégeance linguistique qui détermine largement les réponses de chaque individu. Bien plus encore que la pure et simple interaction, celle-ci est le ciment qui tient ensemble chacune de nos "langues" : c'est une allégeance différente qui fait deux langues distinctes du tchèque et du slovaque, plus que les différences matérielles réelles entre les deux langues littéraires.

On pourrait être tenté de définir le bilinguisme comme une allégeance linguistique divisée. L'allégeance divisée est toujours ce qui dans le bilinguisme semble surprenant, anormal, presque étrange, à la personne unilingue. Ni le profane ni le dialectologue n'utiliseront le terme "bilinguisme" dans le cas de populations rurales utilisant alternativement une forme d'une langue standard et leur propre patois, parce qu'il n'y aurait pas d'allégeance à ce dernier. Cependant, le concept d'allégeance linguistique est trop vague pour être d'une aide quelconque lorsqu'il s'agit de décider, dans les cas douteux, si nous devons ou non diagnostiquer une situation bilingue. De plus, le linguiste ne gagnera rien à une telle restriction de l'usage de "bilinguisme" si celle-ci doit induire le spécialiste du contact entre les langues à exclure de son champ un grand nombre de situations sociolinguistiques qui méritent une considération attentive. Le heurt, dans le même individu, de deux langues de valeur sociale et culturelle comparable, toutes deux parlées par des millions d'unilingues cultivés, peut être psychologiquement plus spectaculaire, mais à moins que nous ayons affaire à un génie littéraire, les traces linguistiques permanentes d'un tel heurt seront nulles. La coexistence, dans un grand nombre d'humbles paysans, de deux ensembles d'habitudes linguistiques qui entrent parfois en conflit, l'un étant une langue prestigieuse, l'autre un patois méprisé, peut avoir d'importantes répercussions sur l'histoire linguistique de cette partie du monde. L'allégeance linguistique est un fait, un fait important, mais nous ne devons pas le laisser décider où commence le contact des langues.

Nous adaptons tous, plus ou moins, notre discours aux circonstances et le rendons différent d'un interlocuteur à l'autre. Cet incessant processus d'adaptation semblerait différer fondamentalement de ce qui arrive quand nous passons d'une langue à une autre, comme de l'anglais au russe. Dans le premier cas nous utilisons tout le temps le même système ; ce qui change d'un moment à l'autre est notre choix parmi les richesses lexicales et les ressources expressives que la langue, toujours la même, met à notre disposition. Dans le second cas, nous laissons de côté un système totalement homogène et nous nous tournons de manière exclusive vers un autre, totalement homogène. C'est du moins ce que nous supposons qu'il se passerait dans une situation bilingue idéale. Mais dans quelle mesure cette situation est-elle réellement réalisée ? A côté de quelques virtuoses linguistiques qui, à force de cultiver constamment cette aptitude, réussissent à maintenir leurs deux – ou plus de deux – véhicules linguistiques nettement distincts, l'observation attentive ne révélerait-elle pas dans l'écrasante majorité des cas au moins des traces de fusion structurale ? D'un autre côté, ne pouvons-nous pas imaginer toutes sortes de cas intermédiaires entre chaque membre des couples formés par les cas successifs énumérés dans ce qui suit ; un unilingue qui passe d'un style à l'autre ; un locuteur au parler incorrect qui peut, si besoin, orner son discours et arriver à quelque chose de proche du parler standard ; un locuteur patoisant qui peut améliorer progressivement son langage d'un parler familier et négligé jusqu'à ce qu'il appellerait son meilleur comportement linguistique, en pratique la langue standard ; un autre locuteur patoisant qui traiterait son vernaculaire et la langue standard comme deux registres clairement différents avec des structures largement divergentes ? La compréhension mutuelle ne peut pas être utilisée comme un critère d'unilinguisme parce que ce n'est pas un grand problème pour les danois et les norvégiens, les tchèques et les slovaques de converser, chacun parlant sa propre langue. La compréhension mutuelle est un concept éminemment relatif. Qui connaît tout de "sa" langue ? Il sera souvent plus facile de comprendre un étranger s'enquérant de l'arrêt que de suivre la discussion de deux techniciens locaux. Deux locuteurs qui, mis ensemble pour la première fois, ont trouvé leurs dialectes respectifs mutuellement inintelligibles, peuvent en quelques heures ou quelques jours découvrir les indices d'un échange dépourvu d'obstacles. Si la coopération est une nécessité pressante, chacun apprendra bientôt suffisamment de la langue de l'autre homme pour établir la communication, même si les deux véhicules en contact n'ont aucune relation génétique ni aucune ressemblance synchronique de quelque sorte que ce soit. Si le désir de communiquer est totalement ou principalement d'un côté, une situation bilingue se développera rapidement de ce côté. »

d'addition de langues individuelles, malgré une apparente remise en cause de la notion de langue en tant qu'entité délimitée, ainsi que le caractère analytique de la résolution des difficultés liées à la notion de communauté, corrélatif de la définition de la langue comme un instrument de communication, impliquant une extériorité objectale. C'est ce même caractère analytique que nous avons retrouvé lors de l'analyse de la notion de synchronie dynamique, dont nous avons tenté de montrer le caractère de solution à un problème de description, conformément au caractère nécessairement statique de toute structure. Comme nous l'avons vu, l'unification constitutive de la synchronie dynamique implique, en même temps qu'un traitement paradoxal de la dualité espace/temps (tout à la fois résorbée et maintenue), une dualité de statut de la notion d'usage, et avec elle de la structure, tout à la fois unifiante et unifiée, et dont il apparaît à présent qu'elle renvoie à une dualité entre langue et locuteurs, structure et signifiant et, par ce biais, entre structure et entité. C'est cette double dualité, qui nous reconduit au double obstacle épistémologique auquel se heurte le structuralisme – problématique structurale et problématique des rapports son/sens –, qu'il nous faut à présent étudier avec quelque détails.

B. Fonctionnement et objectalité

La spécificité de la perspective martinettienne réside dans une tentative d'articulation des deux perspectives « étiologique » et génétique, grâce au postulat d'un fonctionnement de la langue et à l'assignation du changement à ce fonctionnement. Si, comme chez Hjelmslev, la synchronie est maintenue distincte de la diachronie, la notion de synchronie dynamique renvoie quant à elle à une inscription du changement dans le fonctionnement, dans le cadre de laquelle l'explication diachronique du système se confond avec le résultat d'un fonctionnement qui est le système lui-même à chaque instant de son évolution. Rappelons, notamment, cette affirmation de « The Unity of Linguistics » (1954) :

« So far we have had, in descriptive linguistics, a little too much anatomy and not enough physiology, and the rigor after which some of us are striving too often resembles rigor mortis. But no analogy is fully satisfactory : the nature of the watch depends on the decisions of the watchmaker infinitely more than on its own functioning, and it would be for biologists to decide to what extent living specimens carry within themselves some of the germs of the future evolution of their species. In the case of language, observation will show, not only how they function today, but also how the ever changing and conflicting needs of their users are permanently at work silently shaping, out of the language, the language of tomorrow⁹³⁰. » (M.Un. : p. 5).

⁹³⁰ « Jusqu'ici nous avons eu, en linguistique descriptive, un peu trop d'anatomie et pas assez de physiologie et la rigueur que certains d'entre nous s'évertuent à obtenir ressemble trop souvent à la *rigor mortis*. Mais aucune analogie n'est pleinement satisfaisante : la nature de la montre dépend des décisions du fabricant de montres infiniment plus que de son propre fonctionnement, et ce serait aux biologistes de décider dans quelle mesure les spécimens vivants portent en eux certains des germes de l'évolution future de leur espèce. Dans le cas du langage, l'observation montrera non seulement comment ils fonctionnent aujourd'hui, mais également comment les besoins toujours changeants et toujours conflictuels de leurs usagers agissent en permanence, façonnant silencieusement, hors de la langue, la langue de demain. »

Corrélativement, l'« étiologie » se confond avec la genèse. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Une langue est un outil dont l'organisation révèle qu'il s'est formé à travers le temps pour satisfaire ces fins [les fins communicatives] et que c'est son emploi à ces fins qui garantit la perpétuation de son fonctionnement. Ce sont donc les emplois communicatifs du langage qui devront retenir notre attention si nous voulons découvrir le conditionnement des changements linguistiques. » (M.Él. : p. 179).

Nous venons cependant de voir le caractère illusoire de la notion de synchronie dynamique, ainsi que la dissolution de la langue qui en est corrélative. Cette substitution de la genèse à l'étiologie apparaît de fait liée à ce que nous avons appelé dans les deux premiers chapitres le présupposé de la fonction. Le fonctionnement martinettien se double d'une entité qui en supporte le postulat – il s'agit du fonctionnement d'une structure – et qui vient en lieu et place du fonctionnement saussurien. A la dualité de la genèse et de l'« étiologie » succède alors celle de la structure et du signifiant, de l'entité et du fonctionnement, dont témoigne de manière emblématique cette définition de l'économie donnée dans les *Mémoires d'un linguiste*, où le fonctionnement se double d'un outil :

« Oui ; ce que j'appelle "l'économie", c'est le *fonctionnement de la communication au moyen de la langue*. Un des mérites de la discussion à laquelle nous procédons en ce moment est qu'elle m'a permis de trouver cette formulation à laquelle je n'étais pas parvenu précédemment. J'ai longtemps travaillé sur l'économie des changements phonétiques et dégagé que les principes qui la régissent s'appliquent à l'ensemble de la langue dans tous ses aspects, mais il m'a fallu encore plus de temps pour arriver à la conclusion qu'une langue change parce qu'elle fonctionne⁹³¹. » (M.Mé. : p. 289-290).

On retrouve ici, comme nous tenterons de le faire apparaître à travers l'analyse de la théorie martinettienne du changement linguistique, en particulier phonologique, la dualité de la structure et de la fonction qui est constitutive du structuralisme et à laquelle répond chez Saussure la définition de la langue comme fonctionnement, rompant avec la représentation en termes d'entité, qu'il s'agisse de la structure ou de la problématique des rapports son/sens.

1. FONCTIONNEMENT ET ÉVOLUTION

a) *Dynamisme et explication*

La linguistique diachronique martinettienne se veut une linguistique explicative et non seulement descriptive, en rupture avec la linguistique néogrammairienne, ainsi qu'avec certaines théories contemporaines, que Martinet considère comme défaitistes. Ces dernières théories sont évoquées dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« Today, just as fifty years ago, many linguists would be tempted to agree unreservedly with Leonard Bloomfield that "the causes of sound-change are unknown." Not a few

⁹³¹ Voir également dans le glossaire : « **Économie**. En référence au langage, c'est le fonctionnement de la communication au moyen d'une langue. » (M.Mé. : p. 376).

would infer from this statement that any research aimed at determining such causes is inevitably doomed to failure. Scholars who regard linguistics, primarily and even exclusively, as a descriptive discipline both on the synchronic plane and in evolutionary matters will most naturally be tempted to favour these views since they afford a justification for their reluctance to go beyond mere statements of directly observable facts, such as “English *p* and *b* are distinct phonemes” or “French *u* ([*ü*]) corresponds to Latin *ū*”⁹³². » (M.Fun.I : p. 40).

On lit en revanche dans « Structural Variation in Language » (1962) :

« There is thus a place for an explicative study of structural variation beside a purely descriptive one »⁹³³. » (M.Var. : p. 234).

De fait, pour Martinet, « il n'existe, en ces matières, aucun mystère insondable » (M.ECP : p. 7), et c'est pourquoi l'attitude néogrammairienne et plus largement descriptiviste lui semble une attitude timorée, comme il l'écrit dans *Économie des changements phonétiques* :

« Description et explication

1.4. La résistance la plus tenace à l'application des points de vue fonctionnel et structural à l'étude de l'évolution linguistique viendra moins, sans doute, de ceux qui, par tempérament ou du fait de leur formation, ont cru devoir se montrer réticents ou même hostiles aux doctrines structuralistes, que de ceux qui, “structuralistes” ou non, sont enclins par nature à ne pas se risquer au-delà de la description des phénomènes observables. L'épithète de “descriptiviste” ne s'applique en général qu'aux linguistes spécialistes de la description synchronique et statique. Mais on aurait tort de croire que ce soit uniquement dans les rangs des “structuralistes” que se rencontrent ceux qui voient, dans la description des faits de langue observables, la fin unique des études linguistiques. On peut dire que l'idéal descriptiviste a été celui de plusieurs générations de linguistes, bien que peu d'entre ces descriptivistes de fait aient cru pouvoir, en principe, dénier à d'autres le droit de sortir du cadre étroit de la description pour se risquer à l'explication des faits. Aujourd'hui encore la plupart de ceux qui s'occupent d'évolution linguistique s'intéressent bien plus à l'établissement de séries de correspondances régulières qu'à l'explication causale des changements eux-mêmes. On estime en général que nous sommes trop imparfaitement renseignés sur les conditions de tout ordre caractérisant par exemple la France du X^e siècle pour pouvoir présenter un tableau convaincant des causes, lointaines ou directes, d'un changement phonétique qui se serait produit dans ce pays à cette époque. Comment le pourrions-nous, dira-t-on, puisque nous sommes normalement incapables de ce faire dans le cas d'un changement contemporain qui se produit, pour ainsi dire, sous nos yeux ? Si nous voulons bien nous contenter d'établir des “lois phonétiques”, nous nous trouvons en face de problèmes que n'importe quel chercheur un peu doué et bien formé est en mesure de résoudre à la satisfaction générale de ses

⁹³² « Aujourd'hui, tout comme il y a cinquante ans, de nombreux linguistes seraient tentés d'accepter sans réserve l'idée de Léonard Bloomfield selon laquelle “les causes du changement phonique sont inconnues”. Ils seraient un certain nombre à inférer de cette affirmation que toute recherche visant à déterminer de telles causes est inévitablement vouée à l'échec. Les savants qui regardent la linguistique en premier lieu et même exclusivement comme une discipline descriptive à la fois sur le plan synchronique et en matière d'évolution seront tout naturellement tentés de donner leur préférence à ces vues parce qu'elles leur permettent de justifier leur répugnance à aller au-delà de simples énonciations de faits directement observables, comme “*p* et *b* anglais sont des phonèmes distincts” ou “le *u* ([*ü*]) français correspond au latin *ū*. »

⁹³³ « Il y a donc place pour une étude explicative de la variation structurale à côté d'une étude purement descriptive. »

confrères en linguistique. En limitant nos prétentions, nous sommes ainsi capables d'accomplir intégralement notre programme. Puisque nous n'opérons qu'avec des faits observables, la vérification est toujours possible, ce qui est conforme à l'idéal scientifique. Pour l'essentiel c'est là la méthode pratiquée par les Néogrammairiens, et elle est restée celle de bien des linguistes parmi les mieux informés et les plus productifs.

1.5. Parmi les "structuralistes", il en est beaucoup qui ne conçoivent leur discipline que sous l'angle de la description statique, et ce n'est pas un hasard que ceux-ci se rencontrent surtout parmi les disciples de Bloomfield, l'élève des Néogrammairiens, celui qui écrit sans ambages que "les causes des changements phonétiques sont inconnues". Bloomfield lui-même ne va pas plus loin, mais qui ne serait tenté de conclure de son exposé que toute recherche qui vise à identifier de telles causes est inévitablement condamnée à l'échec ? On comprend que les bloomfieldiens soient, de tous les "structuralistes", les moins enclins et les plus mal préparés à dépasser le stade des équations métachroniques du type $\bar{u}$ latin = $\bar{u}$ français. Ces esprits, avides de rigueur formelle, craignent à juste titre qu'en s'aventurant dans le domaine des explications, la linguistique ne perde l'allure de science exacte qu'on s'efforce, en maints endroits, de lui conférer.

1.6. Il est difficile dans l'absolu de donner tort ou raison à ceux qui voudraient s'en tenir à la description, en diachronie comme en synchronie. Chacun, en ces matières, se prononcera selon son tempérament et sa formation. En tout cas, il y a toujours eu des esprits curieux qui n'arrivent pas à se satisfaire de la linguistique dite historique pratiquée à coup d'équations métachroniques : $\bar{u}$ latin = $\bar{u}$ français sans doute, mais quand, comment, pourquoi ? » (M.ECP : p. 13-15).

Il affirme ainsi pour sa part :

« Sans énumérer ici tous les linguistes qui, dès les années 30, en Europe centrale et orientale, en Scandinavie, en Hollande, en France, avaient, plus ou moins catégoriquement, donné leur adhésion aux principes généraux défendus par l'École de Prague, on ne citera qu'Albert Sechehaye qui écrit en 1940, "Mais la partie purement descriptive de cette science [la linguistique diachronique] n'en épuise pas le programme ; il ne suffit pas de raconter les faits, il faut aussi les expliquer, les ramener à leur cause." Il serait difficile d'exposer plus simplement et plus clairement que ne le fait Sechehaye le but qu'on s'est fixé ici-même. » (M.ECP : p. 17).

On lit également dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956) :

« L'explication des faits, distincte de leur description, autrefois abandonnée aux amateurs irresponsables, se trouve maintenant placée au centre des préoccupations du diachroniste. » (M.Li. : p. 82).

Comme nous l'avons vu plus haut, si c'est là une question d'exigence, ce sera ensuite, selon Martinet, une question de possibilité. Rappelons en effet cette affirmation de l'édition de 1981 d'*Économie des changements phonétiques* :

« Il semble bien, en tout cas, que la résistance à l'explication causale qui, dans les années 50, était assez générale, aussi bien chez les traditionalistes que chez les structuralistes, se soit sensiblement atténuée. Elle se fondait, en partie, sur le désir louable d'éviter, dans la mesure du possible, les hypothèses invérifiables. On comprend que la pratique de l'observation directe des faits, que permet la synchronie dynamique, puisse affaiblir les réticences. » (M.ECP.1981 : p. 2).

Martinet ajoute :

« Il devient de moins en moins possible de répéter, après Leonard Bloomfield, que “les causes des changements phonétiques sont inconnues”. » (M.ECP.1981 : p. 2).

Le terme « défaitisme » apparaît dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957) :

« What strikes a contemporary realistic structuralist when reading or rereading the manuals of historical phonology, is how little their authors are actually concerned with phonetic likelihood. More than any others the Neogrammairans, those worthy champions of phonetic laws, have tried to reduce the detail of phonological evolution to what we may term metachronic equations, Lat. $\bar{u}$ = Fr. $\bar{u}$ or Skrt. bh = Gr. φ = Gmc⁹³⁴. b without bothering to determine through what articulatory processes a certain initial phonetic reality had passed before giving the attested divergent reflexes. [...]

As a matter of fact, linguists, even those who are scrupulous enough not to accept just any type of phonic correspondence, hardly base their pronouncements on articulatory likelihood, but, as a rule, on experience, or, more accurately, on precedents, either directly observed or formerly recorded [...]

This comportment of traditional linguists in the face of phonic facts actually stems from defeatism : from a speech sound changing through time, practically any whim may be expected ; therefore one should be grateful if, in a given case, a precedent can be referred to ; one will come closer to some sort of order in the phonological domain if one can show that a shift, startling at first sight, is identical or at least analogous to some other shift observed in some other language or at some other period. The same defeatism is reflected in the epithet “conditioned” frequently applied to those phonetic shifts which, partially determined by the context, seem therefore partially to escape from total arbitrariness, assumed to be the rule in phonological evolution. No one, it is true, would dare maintain that a shift like that of Lat. $\bar{u}$ to Fr. $\bar{u}$ has not been conditioned by any thing ; but why reckon with a causality whose intricacies the best minds have given up trying to analyze ? Scholars get the more easily reconciled with this abandonment since phonetics would seem to be only marginal to linguistics proper. Moreover, many people choose completely to ignore what, in their opinion, cannot be submitted to a rigorous and exhaustive treatment, and, as a matter of principle, avoid all explanatory attempts⁹³⁵. » (M.Ph. : p. 10-13)

⁹³⁴ Et non Gme, comme on peut le lire dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems*. Voir Martinet (1957/1968) : p. 464. Nous remercions ici encore Célia Schneebeli de nous avoir signalé cette erreur.

⁹³⁵ « Ce qui frappe un structuraliste réaliste contemporain quand il lit ou relit les manuels de phonologie historique, est le peu d'intérêt de leurs auteurs pour la vraisemblance phonétique. Plus que tous autres, les néogrammairiens, ces admirables champions des lois phonétiques, ont tenté de réduire le détail de l'évolution phonologique à ce que nous pouvons appeler des équations métachroniques, Lat. $\bar{u}$ = Fr. $\bar{u}$ ou Skrt. bh = Gr. φ = Germ. b sans se soucier de déterminer par quels processus articulatoires une certaine réalité phonétique initiale était passée avant de donner les reflets divergents attestés. [...]

En fait, les linguistes, même ceux qui sont assez scrupuleux pour ne pas accepter n'importe quel type de correspondance phonique, ne fondent guère leurs déclarations sur la vraisemblance articulatoire, mais, en règle générale, sur l'expérience, ou, plus exactement, sur les précédents, soit directement observés, soit enregistrés par le passé [...]

Ce comportement des linguistes traditionnels en face des faits phoniques provient en fait d'un défaitisme : de la part d'un son du langage changeant au fil du temps, on peut s'attendre à n'importe quel caprice ; en conséquence on devrait être reconnaissant si, dans un cas donné, on peut se référer à un précédent ; on approchera d'une sorte d'ordre dans le domaine phonologique si l'on peut montrer qu'un changement, à première vue surprenant, est identique ou au moins analogue à quelque autre changement observé dans quelque autre langue ou à quelque autre période. Le même défaitisme se reflète dans l'épithète “conditionné” fréquemment appliquée à ces changements phonétiques qui, partiellement déterminés par le contexte, semblent ainsi échapper partiellement à l'arbitraire total, dont on suppose qu'il est la règle en matière d'évolution phonologique. Personne, il est vrai, n'oserait maintenir qu'un changement comme celui du lat. $\bar{u}$ au fr. $\bar{u}$ n'a pas

et on lit à nouveau ensuite dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964), au terme d'une présentation des « changements dits “conditionnés”⁹³⁶ » (M.Pr. : p. 53) :

« C'est là où en était restée la phonétique évolutive traditionnelle, celle qui dénonçait son impuissance en désignant comme des changements “spontanés” ceux pour lesquels elle ne trouvait pas de justifications dans son arsenal, comme si un changement pouvait ne pas avoir de cause. Pour poser correctement le problème, il faut dégager tout ce que ne saurait expliquer la pression des contextes particuliers et qui comprend, outre le conditionnement des changements qui affectent toutes les variantes contextuelles d'un phonème donné, par exemple le passage de *ū* latin à [y] français, les facteurs qui permettent à la pression du contexte de se donner libre cours (esp. *ocupao*) et ceux qui empêchent cette pression de s'exercer.

En face de la carence de la phonétique évolutive traditionnelle dans tous ces cas, les linguistes ont réagi de trois façons différentes, selon leur tempérament, leur éducation, ou l'école à laquelle ils appartenaient.

Les uns ont invoqué des facteurs non linguistiques, facteurs raciaux ou facteurs géographiques divers. Même sous leurs formes les plus récentes et les plus élaborées, les hypothèses de ce type restent un ensemble de vues de l'esprit, parfois séduisantes, souvent comiques, mais toujours plus amusantes que convaincantes.

D'autres ont préféré écarter les problèmes en cause comme définitivement ou temporairement insolubles. Ce sont ceux pour qui compte surtout l'apparence de la rigueur : puisqu'en tout état de cause, nous ne pouvons pas tout expliquer, n'expliquons rien et contentons-nous de présenter les faits dans leur succession tels que nous les constatons. C'est un genre de linguistique à laquelle on doit étendre l'épithète de “descriptive” si malencontreusement réservée aujourd'hui aux travaux des synchronistes. En face d'un problème comme celui de l'évolution des occlusives intervocaliques en roman occidental, le comportement du descriptiviste consiste à relever et à dater les faits de graphie qui paraissent impliquer une modification de l'articulation des intervocaliques. Comme, toutefois, considérer les intervocaliques comme un ensemble de faits susceptibles de recevoir un traitement analogue laisse transparaître quelque préjugé explicatif (la position intervocalique serait partiellement responsable de l'évolution qu'on va constater), les descriptivistes les plus convaincus traitent à part de chacune des consonnes du latin sans jamais comparer les phénomènes qu'on constate dans une position déterminée. Un des résultats les plus sûrs de cette méthode est d'écarter des études de linguistique diachronique ceux pour qui la compréhension des phénomènes est la récompense d'heures d'études longues et austères.

D'autres enfin ont invoqué les influences qu'exercent les langues les unes sur les autres. L'hypothèse la plus connue est celle du substrat qui, ni au premier abord, ni à plus ample examen, ne mérite le mépris dans lequel la tiennent certains linguistes contemporains. On peut parfaitement écarter l'explication substratiste pour le *u* du français ou la *gorgia* toscane après examen des dossiers respectifs, sans pour cela rejeter définitivement le substrat comme principe d'explication. La seule attitude scientifique en la matière est de vérifier, dans le monde d'aujourd'hui, dans les sociétés accessibles à l'observation, ce qui se passe réellement lorsque deux langues sont en contact. Les réponses que fournira l'observation seront valables, non seulement dans le cas assez particulier du substrat, mais dans toutes les situations bilingues ou plurilingues.

été conditionné par quoi que ce soit ; mais pourquoi compter avec une causalité dont les meilleurs cerveaux ont renoncé à tenter d'analyser la complexité ? Les savants s'accommodent d'autant plus facilement de ce renoncement que la phonétique semblerait n'être que marginale par rapport à la linguistique proprement dite. De plus, de nombreuses personnes choisissent d'ignorer complètement ce qui, dans leur opinion, ne peut être soumis à un traitement exhaustif et rigoureux, et, par principe, évitent toute tentative explicative. »

⁹³⁶ Voir M.Pr. : p. 53-54, cité *infra*.

Le danger auquel on s'expose constamment lorsqu'on estime avoir découvert quelque nouveau principe d'explication c'est, bien entendu, de vouloir en faire un principe universel. C'est à cette tentation qu'ont cédé beaucoup de ceux qui, ayant étudié dans le détail la façon dont se propagent certains changements phonétiques, que ce soit à l'intérieur d'une communauté homogène ou de langue à langue par le chenal de bilingues, ont voulu voir, dans l'imitation d'usages, de dialectes ou d'idiomes différents un moyen d'expliquer tous les changements phonétiques. » (M.Pr. : p. 54-56).

Comme il apparaît dans le développement d'*Économie des changements phonétiques*, l'opposition entre descriptivisme et perspective explicative s'inscrit cependant également dans l'opposition entre formalisme et réalisme qui est constitutive de la linguistique martinettienne. Le caractère explicatif de la théorie des strats était d'ailleurs également affirmé dans *Économie des changements phonétiques*, et Martinet l'opposait au « formalisme descriptiviste des néogrammairiens⁹³⁷ » :

« 1.6. Il est difficile dans l'absolu de donner tort ou raison à ceux qui voudraient s'en tenir à la description, en diachronie comme en synchronie. Chacun, en ces matières, se prononcera selon son tempérament et sa formation. En tout cas, il y a toujours eu des esprits curieux qui n'arrivent pas à se satisfaire de la linguistique dite historique pratiquée à coup d'équations métachroniques : *ū* latin = *ū* français sans doute, mais quand, comment, pourquoi ? La théorie du substrat est née de là. L'autorité des Néogrammairiens n'était pas telle qu'elle pouvait empêcher l'éclosion et la discussion d'hypothèses causales, mais elle a suffi à retarder le travail d'observation qui aurait permis la vérification de ces hypothèses et c'est pourquoi la linguistique explicative existe à peine comme discipline reconnue.

1.7. On comprend bien pourquoi c'est parmi les romanistes que s'est manifestée le plus tôt et le plus vivement la résistance au formalisme descriptiviste des Néogrammairiens : entre les deux termes de la correspondance *f* gotique–*p* sanskrit il y avait et il y a toujours des millénaires de préhistoire ; entre le *c(a)* du latin et le *ch(a)*–*ch(e)* du français, il n'y a eu que quelques siècles d'une histoire passablement documentée. L'histoire du *f* germanique est purement et simplement de la préhistoire linguistique, c'est-à-dire de l'hypothèse ; celle du *ch* français peut en grande partie être fondée sur l'observation de faits d'ordres divers tout au long du développement de la langue et à partir de l'occlusive latine. Une fois identifié le détail du processus, la tentation était grande de rechercher les causes du phénomène et même de s'engager sur ce point dans des hypothèses. C'est à des romanistes que l'on doit les théories du substrat, du superstrat et de l'adstrat. On peut reprocher bien des choses à l'édifice des strats, et surtout de ne pas être intégré à une théorie générale du bilinguisme. Mais il a eu le mérite de maintenir le principe de la légitimité de l'explication causale en linguistique lors même que l'application de la théorie se faisait parfois sans trop de discernement ni de méthode. » (M.ECP : p. 15-16).

On lit en outre dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975) :

⁹³⁷ Voir en outre dans l'*Économie des changements phonétiques*, concernant le caractère explicatif de la théorie des strats : « Pour beaucoup, les phénomènes d'interférence paraissent se résumer dans la théorie du substrat et ses annexes contemporaines, alors que celle-ci n'a été qu'un essai bien timide, et pourrait-on presque dire, pré-scientifique, pour donner aux explications causales une place dans la pratique linguistique. » (M.ECP : p. 192-193), puis : « Le succès que la théorie du substrat a remporté dans certains milieux a été certainement dû, moins à la qualité des solutions qu'elle offrait, qu'au fait qu'elle était une première tentative pour échapper au descriptivisme néogrammairien » (M.ECP : p. 193).

« Formalization, in diachronic matters, results in positing certain relations and implications presented in the form of rules which do not basically differ from the ones posited in synchronic description. The very choice of the term “rule” is a clear indication that the statements thus designated are not meant as implying the existence of some reality in the language concerned, a form of human behaviour, but as an interpretation of data by a linguist, a schoolboyish interpretation at that, one that reduces a language from a complex of positive communicative habits to a set of vetoes.

Some would probably argue that that remains the correct way of presenting how things take place, even if it does not account for, nay obscures, the causes of the evolutionary process. In my opinion, it is not sound to dissociate here the how’s and the why’s because, in many and even most instances, the real nature of the process can only be correctly assessed if its initial conditioning is ascertainable⁹³⁸. » (M.In. : p. 31).

Enfin, dans « Linguistique structurale et grammaire comparée », le passage cité ci-dessus venait conclure cette critique de la glossématique⁹³⁹ et du descriptivisme américain :

« Cependant, la phonologie diachronique, qui prenait un bon départ dans les deux années qui ont précédé la guerre, a vu son développement freiné et, pendant un temps, presque stoppé lorsque, après la fin des hostilités, la phonologie et les divers mouvements de linguistique structurale qu’elle avait suscités ont concentré leur activité au Danemark et

⁹³⁸ « La formalisation, en matière de diachronie, aboutit à poser certaines relations et implications présentées sous forme de lois qui ne diffèrent pas fondamentalement de celles que l’on pose dans la description synchronique. Le choix lui-même du terme “loi” est une indication claire que les formulations ainsi désignées ne sont pas pensées comme impliquant l’existence de quelque réalité dans la langue concernée, une forme de comportement humain, mais comme une interprétation des données par un linguiste, une interprétation scolaire de celles-ci, qui réduit une langue, complexe d’habitudes positives, à un ensemble de vetos.

Certains soutiendraient probablement que cela demeure la manière correcte de présenter la façon dont les choses ont lieu, même si cela ne rend pas compte, et même obscurcit, les causes du processus évolutif. A mon avis, il n’est pas sérieux de dissocier ici le comment et le pourquoi parce que, dans beaucoup, et même dans la plupart des cas, la nature réelle du processus ne peut être correctement déterminée que si son conditionnement initial est vérifiable. »

⁹³⁹ Jakobson n’échappe pas plus que Hjelmslev à la critique martinettienne. On lit en effet dans *Économie des changements phonétiques* : « Les premiers phonologues, désireux de mettre l’accent sur l’originalité de leur doctrine, n’ont guère cherché à dégager les apparentements qui pouvaient exister entre celle-ci et la pratique de devanciers dont ils ne s’étaient pas directement inspirés. En matière de synchronie, ils n’avaient d’ailleurs, à cette date, aucun rival et étaient véritablement les premiers à dépasser l’affirmation cent fois répétée que les unités d’une langue (y compris les unités phoniques) forment un système où tout se tient, et les vagues déclarations relatives à l’existence d’une base d’articulation commune à tous les membres de chaque communauté linguistique. Enfin, on essayait pour de bon de déterminer précisément ce qu’était ce système ou cette base. Il en allait tout autrement en matière de diachronie, et c’était une gageure que d’essayer de convaincre des spécialistes de l’excellence des nouvelles méthodes avant qu’ait été élaborée la théorie structurale dans tous ses détails. Roman Jakobson s’y est toutefois risqué dans ses *Remarques sur l’évolution phonologique du russe*. Il en est résulté certaines remarques théoriques intéressantes, fâcheusement entremêlées à une profession de foi téléologique qui, sous la plume d’un des chefs du groupe, a eu pour effet de convaincre certains esprits du caractère un peu fantaisiste de l’entreprise phonologique. L’esquisse de l’histoire phonologique du russe qui forme le corps de l’ouvrage, assez confuse et trop personnelle, n’était pas faite pour entraîner beaucoup d’adhésions. Le développement et la popularité de la phonologie diachronique ont d’autant plus souffert de cette tentative prématurée que l’auteur, médiocrement satisfait du résultat obtenu, s’est non seulement détourné des recherches explicatives, mais a, sous le titre de *Prinzipien der historischen Phonologie*, donné dans les *Travaux du Cercle linguistique de Prague* un exposé qui pratiquement fixait à la phonologie diachronique des buts purement descriptifs. Ce travail, paru dans l’organe officiel du Cercle de Prague et reproduit sous une forme un peu révisée dans la traduction française des *Grundzüge der Phonologie*, a eu pour effet, pendant deux décades, de convaincre la masse du public linguistique du caractère purement verbal et terminologique des recherches de phonologie diachronique. » (M.ECP : p. 45-46). Comme nous l’avons vu plus haut, la critique des « Principes de phonologie historique » est partiellement justifiée.

aux Etats-Unis. Au Danemark, les glossématises, formalistes et “formulationistes” convaincus, manifestaient, vis-à-vis de l’objet de leur étude, trop d’indépendance pour pouvoir aborder avec succès la discipline explicative que doit être et veut être la phonologie diachronique. Aux Etats-Unis, les études diachroniques se sont longtemps heurtées à un engouement exclusif pour la description synchronique qu’expliquaient bien l’abondance des langues à décrire, l’urgence des tâches descriptives et, il faut le dire, un sens souvent moins vif qu’en Europe de la dimension historique. C’est cependant de New York et dans la revue *Word* que la phonologie diachronique a repris son départ, dès avant la fin des années 40, suscitant un vif intérêt non seulement en Amérique, mais dans plusieurs pays européens, en Espagne en particulier. Il est clair désormais, pour quiconque est au courant de la recherche, que l’ordre d’études connu sous le nom de phonétique historique ne se conçoit plus hors du cadre fonctionnel et structural de la phonologie diachronique. On avait pu croire un instant que les traits généraux de l’évolution phonique des langues indo-européennes et sémitiques avaient été codifiés une fois pour toutes. Tout est remis en question aujourd’hui où de nouveaux cadres théoriques offrent de nouvelles possibilités à l’observation⁹⁴⁰. » (M.Li. : p. 81-82).

On lit un an plus tard dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » (1957) :

« The setting up of “phonetic laws”, which was at a certain period, considered the ultimate end of historical phonetics, should today, be superseded by an examination of the dynamics and evolution of phonological systems. It should thereby be possible to establish the necessary chronologies and restore time perspective, a feature that is so conspicuously absent from much of the research in so-called historical linguistics. Progress in evolutionary linguistics demands that we abandon the descriptivist and anti-explanatory ideal which was, in fact, that of the Neogrammarians, just as it is that of today’s substance-shunning formalists, the ideal of those who prefer rigorous formulations to the patient and fragmentary elucidation of linguistic reality in all its aspects. We shall leave behind us metachronic equations which ignore time, just as we outstrip the theories of those who ignore phonic and semantic substance. We shall refuse to consider a phonetic change outside of the context where it takes place, the paradigmatic context in all cases, to which the syntagmatic context should be added in the case of “conditioned” changes. It is essential to examine carefully such repercussions as this change may have had in the process of communication, since these repercussions inform us about the conditioning of the change. Finally, we should never forget that there has never been an isolated change, and that what we may at times extract from a context for the convenience of research is never anything but one aspect of a more general evolutionary process⁹⁴¹. » (M.Ph. : p. 29-30).

⁹⁴⁰ Voir ensuite M.Li. : p. 82-83, cité ci-dessous.

⁹⁴¹ « L’établissement de “lois phonétiques”, qui était considéré à une certaine période comme la fin ultime de la phonétique historique, doit aujourd’hui être remplacé par un examen de la dynamique et de l’évolution des systèmes phonologiques. Il devrait ainsi être possible d’établir les chronologies nécessaires et de restaurer la perspective temporelle, un trait qui est si manifestement absent de nombreuses recherches de ce qu’on appelle la linguistique historique. Le progrès en linguistique évolutive demande que nous abandonnions l’idéal descriptiviste et anti-explicatif qui était, en fait, celui des Néogrammairiens, tout comme il est celui des formalistes d’aujourd’hui qui évitent la substance, l’idéal de ceux qui préfèrent les formulations rigoureuses à l’élucidation patiente et fragmentaire de la réalité linguistique sous tous ses aspects. Nous laisserons derrière nous les équations métachroniques qui ignorent le temps, tout comme nous devançons les théories de ceux qui ignorent la substance phonique et sémantique. Nous refuserons de considérer un changement phonique hors du contexte où il a lieu, le contexte paradigmatique dans tous les cas, auquel le contexte syntagmatique doit être ajouté dans le cas de changements “conditionnés”. Il est essentiel d’examiner attentivement les répercussions que ce changement peut avoir sur le procès de communication, parce que ces répercussions nous informent sur le

Martinet oppose ici « établissement de “lois phonétiques” » et « examen de la dynamique et de l'évolution des systèmes phonologiques ». On rappellera, à cet égard, ce passage de *A Functional View of Language*, cité *supra* :

« On a coutume, dans les milieux descriptivistes contemporains, de considérer que la linguistique pré-structurale traitait exclusivement de l'histoire des langues. Ceci n'est pas tout à fait exact : la linguistique traditionnelle, telle qu'elle a été pratiquée durant les 150 dernières années, s'est probablement préoccupée plus souvent de comparer des langues apparentées génétiquement et de tenter de rendre compte d'un trait de l'une en se référant à certains traits d'une autre, que d'essayer de déterminer comment et pourquoi une langue donnée avait évolué à travers les siècles. En d'autres termes, les chercheurs ont eu tendance à signaler les correspondances plutôt qu'à les expliquer. Il est vrai qu'aucune recherche sérieuse ne peut être poursuivie qui ne soit basée sur l'observation : l'histoire implique l'étude de documents, et, même pour les langues les mieux connues, notre documentation est pleine de lacunes. C'est pourquoi il aurait mieux valu, dans de nombreux cas, éviter complètement tout traitement historique.

En fait, la plupart des linguistes, jusqu'à l'avènement de la linguistique structurale, n'avaient pas pris conscience de la nécessité de distinguer synchronie et diachronie, et il leur arrivait fréquemment d'étudier ce que Saussure appelait des états de langue sans préciser clairement la frontière entre les tentatives comparatistes et les références diachroniques d'une part, et l'observation synchronique de l'autre.

Aujourd'hui, après des décennies de pratique synchronique consciente, il est certainement plus aisé de comprendre ce que la linguistique historique implique réellement. Sur le plan de la linguistique générale, cela revient à déterminer comment et pourquoi les langues changent, et c'est ce que l'on entend ici par évolution linguistique⁹⁴². » (M.LF : p. 161-162).

S'affirme en outre, corrélativement, la perspective fonctionnaliste et structuraliste, déterminant une appréhension structurale de la diachronie. On lit de même dans la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques* :

« On peut espérer qu'un jour viendra où ce qu'on a désigné comme des “équations métachroniques”, du type $\tilde{u}$ latin = $\ddot{u}$ français, sera considéré, non plus comme la manifestation d'une probité scientifique, mais comme une façon cavalière et

conditionnement du changement. Enfin, nous ne devons jamais oublier qu'il n'y a jamais eu de changement isolé, et que ce qu'on peut de temps en temps extraire d'un contexte pour la commodité de la recherche n'est jamais rien d'autre qu'un aspect d'un processus évolutif plus général. »

⁹⁴² « It is customary, among contemporary descriptivists, to consider that pre-structural linguistics dealt exclusively with the history of languages. This is not quite accurate : traditional linguistics, as practised during the last 150 years, has probably more often been engaged in comparing genetically related languages and trying to account for some feature of one by reference to some features of another, than in trying to determine how and why a given language had evolved through the centuries. In other words, scholars have been more inclined to point out correspondences than to explain them. It is true that no serious research can be pursued that is not based upon observation ; history implies the study of documents, and, even for the best known among languages, our documentation is full of gaps. Therefore, it may have been scientifically safer in many instances to avoid historical treatments altogether.

Actually, most linguists, until the dawn of structural linguistics, were not aware of any necessity of distinguishing between diachrony and synchrony, and, quite frequently, they studied what Saussure called *états de langue* without drawing any clear boundary between comparative attempts and diachronic references on the one hand, and synchronic observation on the other hand.

Today, after decades of conscious synchronic practice, it is certainly easier to understand what historical linguistics really implies. On the plane of general linguistics, it amounts to determining how and why languages change through time, and this is what is meant here by linguistic evolution. » (M.FVL : p. 134).

passablement irresponsable d'isoler un phénomène des contextes qui seuls peuvent lui donner un sens⁹⁴³. » (M.ECP.1981 : p. 2).

Il faut revenir, à cet égard, au passage de « Phonetics and Linguistic Evolution » que nous avons cité ci-dessus, et où Martinet regrettait notamment le peu de cas que la phonétique historique faisait de la vraisemblance phonétique, ainsi que le défaitisme dont témoigne selon lui la notion de changement de conditionné, dans la mesure où elle équivaut à affirmer, pour reprendre les termes de « Les problèmes de la phonétique évolutive », qu'« un changement [peut] ne pas avoir de cause ». Comme nous l'avons vu plus haut⁹⁴⁴, la notion de

⁹⁴³ Voir encore par ailleurs, concernant les « équations métachroniques », dans *Économie des changements phonétiques* : « On comprend que les bloomfieldiens soient, de tous les “structuralistes”, les moins enclins et les plus mal préparés à dépasser le stade des équations métachroniques du type $\bar{u}$ latin = $\bar{u}$ français. » (M.ECP : p. 14-15), et dans « Time-depth in Protolanguage Reconstruction » (1994), cette mention des « so-called metachronic equations where one is satisfied with stating the starting point and the final product, say, Latin long $\bar{u}$ equals French [y] with no suggestion about what could have taken place in between » [« dites équations métachroniques, où l'on se contente de poser le point de départ et le produit final, disons, le $\bar{u}$ long latin équivaut au français [y], sans suggérer ce qui pourrait avoir pris place entre les deux »] (M.Ti. : p. 97).

⁹⁴⁴ Voir les notes 276 et 726 ci-dessus. Le passage en question du troisième cours (Saussure & Constantin, 2005 : p. 150) a pour répondant dans le *Cours de linguistique générale* : « Quand il s'agit de déterminer la valeur d'une lettre, il est très important de savoir ce qu'a été à une époque antérieure le son qu'elle représente. Sa valeur actuelle est le résultat d'une évolution qui permet d'écarter d'emblée certaines hypothèses. Ainsi nous ne savons pas exactement quelle était la valeur du ζ sanscrit, mais comme il continue le k palatal indo-européen, cette donnée limite nettement le champ des suppositions.

Si, outre le point de départ, on connaît encore l'évolution parallèle de sons analogues de la même langue à la même époque, on peut raisonner par analogie et tirer une proportion.

Le problème est naturellement plus facile s'il s'agit de déterminer une prononciation intermédiaire dont on connaît à la fois le point de départ et le point d'arrivée. Le *au* français (par exemple dans *sauter*) était nécessairement une diphtongue au moyen âge, puisqu'il se trouve placé entre un plus ancien *al* et le *o* du français moderne ; et si l'on apprend par une autre voie qu'à un moment donné la diphtongue *au* existait encore, il est bien certain qu'elle existait aussi dans la période précédente. Nous ne savons pas exactement ce que figure le *z* d'un mot comme le vieux haut allemand *wazer* ; mais les points de repère sont, d'une part, le plus ancien *water*, et de l'autre, la forme moderne *wasser*. Ce *z* doit donc être un son intermédiaire entre *t* et *s* ; nous pouvons rejeter toute hypothèse qui ne serait conciliable qu'avec le *t* ou avec le *s* ; il est par exemple impossible de croire qu'il ait représenté une palatale, car entre deux articulations dentales on ne peut supposer qu'une dentale. » (Saussure, 1972 : p. 59-60). Voir Saussure (1967) : p. 96-97. Le deuxième paragraphe semble mieux justifié par les notes de Dégallier, Mme Sechehaye et Joseph, où apparaît la notion de « parallèle » : « [Dégallier] **Point de départ** très important quand on essaie de l'utiliser en trouvant des parallèles au phénomène.

<i>tr</i>	<i>pr</i>
<i>dr</i>	<i>fr</i>

[Mme Sechehaye] Donc le **point de départ** est très important à connaître, surtout si on a le parallèle.

(*dr en z[end].*)

[Joseph] Pour le **zend**, c'est souvent le cas : ainsi nous avons le *tr* se changeant en *dr*, et *pr* en *fr*. Ce parallélisme nous montre que le *dr* devait se prononcer un peu comme *pr*. » (Saussure, 1967 : p. 97). Engler donne en outre le développement suivant, constituant la fin du paragraphe : « En zend, ce qui correspond à *tr* indo-européen est noté *pr* à l'initiale et *dr* à l'intérieur, tandis que ce qui correspond à *pr* est partout représenté par *fr* ; les deux évolutions ont dû être parallèles ; *dr* doit se lire uniformément *pr*, puisque *f* est une fricative sourde et non une occlusive sonore (voir p. 75). » (Saussure, 1967 : p. 97). De Mauro indique – dans l'édition dont nous disposons, l'appel de note se trouve après la première phrase du troisième paragraphe, ce qui est donc une erreur – qu'il s'agit là d'un passage supprimé dans l'édition de 1922 : « Dans l'édition de 1916 suivait ici une observation sur l'avestique (687 Engler) que les éditeurs avaient tirée d'allusions très schématiques dans les notes des étudiants. Cette observation fut critiquée par Wackernagel 1916. 166 et Meillet 1916. 23, et donc supprimée dans l'édition de 1922. » (Saussure, 1972 : p. 433, note 109). On lit en effet dans le compte rendu de Wackernagel : « Auf Mißverständnis der Hörer wird beruhen, was S. 60 über die Orthographie des Awesta

vraisemblance phonétique n'est pas absente des préoccupations de Saussure. Par ailleurs, Saussure distingue nettement entre la question des causes du changement phonétique, et celle de son conditionnement. Rappelons en effet ce passage du premier cours, où Saussure d'une part refuse la notion de changement « absolu » au profit de celle de changement « spontané » qu'il définit par l'action d'une « cause interne », d'autre part définit les causes interne et externe comme des causes prochaines :

« Division des changements phonétiques

Il serait très superficiel de diviser les changements phonétiques en absolus et conditionnels, car une telle division <n'atteint> aucune des causes de ces changements. Une division plus profonde sera celle qu'ont introduite <les> Allemands en :

changements spontanés (*spontane-*)

et changements combinatoires (*kombinatorische-*)

Nous dirions plutôt : changements par cause interne et changement par cause externe. Il s'agit ici de la cause prochaine (pas même déterminante mais seulement conditionnelle), car il restera toujours mystérieux de savoir pourquoi ce qui a subsisté pendant quelques milliers d'années change subitement. » (Saussure, 1996 : p. 32-33).

Comme nous le verrons *infra*, la question des causes du changement phonétique sera envisagée à part. Là encore, il faut souligner à quel point la notion martinettienne d'une linguistique diachronique explicative, et l'opposition corrélatrice entre perspectives explicative et descriptive, sont l'expression d'une construction répondant à un problème interne à la problématique structurale. Dans « Phonetics and Linguistic Evolution⁹⁴⁵ », Martinet affirmait également à propos de la linguistique exclusivement descriptive des linguistes que « [l]es savants s'accommodent d'autant plus facilement de ce renoncement que la phonétique semblerait n'être que marginale par rapport à la linguistique proprement dite ». On retrouve en effet à ce point la question de l'intégration de la phonie à la langue, comme en témoigne ce passage de *A Functional View of Language*, qui vient à la suite du passage rappelé ci-dessus :

« Ce problème était à une époque l'un de ceux dont s'occupaient le plus volontiers certains théoriciens du langage, mais surtout dans la mesure où il s'agissait de changements phoniques. Les linguistes sérieux, en dépit de leur peu de goût pour les hypothèses, avaient eu à prendre parti sur la nature des changements phonétiques. Pour ce faire, ils avaient dû se demander comment on pouvait expliquer la régularité évidente, sinon complète, des changements phoniques. Cette régularité, dont la raison est manifeste dès que l'on sait que le discours est analysable en un nombre défini d'unités discrètes, les phonèmes, avait été durant de nombreuses décennies le sujet de débats acharnés, qui avaient abouti à faire admettre cette régularité, au moins comme hypothèse de travail.

Nous savons aujourd'hui que les manifestations extérieures de la langue font partie intégrante de celle-ci et sommes donc amenés à expliquer leurs anomalies de la même manière que pour les autres changements linguistiques. Il semble que si les langues évoluent, et elles le font, c'est parce que les besoins de leurs usagers se modifient, et cela

gesagt ist ; de Saussure selbst hat sich gewiß nicht so irrtümlich ausgedrückt. » (Wackernagel, 1916 : p. 166, note *), et dans celui de Meillet : « Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans la critique de détail d'un livre qui n'est que l'adaptation d'un enseignement oral fugitif, et où l'on ne sait si les détails qui seraient criticables viennent de l'auteur ou des éditeurs. Les exemples cités offriraient çà et là matière à discussion. Ainsi, p. 60, il est dit que l'indo-iranien *tr* donne en zend *θr-* à l'initiale et *-dr-* à l'intérieur du mot ; c'est une erreur ; le traitement est partout *θr*. » (Normand *et al*, 1978 : p. 166).

⁹⁴⁵ Voir M.Ph. : p. 10-13, cité ci-dessus.

s'applique, nous l'avons vu, aussi bien à la phonologie qu'au lexique, à la morphologie ou à la syntaxe. Ce point de vue implique évidemment une révision complète des conceptions traditionnelles en ce qui concerne les changements phonétiques⁹⁴⁶. » (M.LF : p. 162-163).

Comme le souligne Verleyen⁹⁴⁷, Martinet reprend à son compte la notion de loi phonétique dont, comme Saussure, mais de manière significativement différente, il réinterprète la notion de régularité⁹⁴⁸. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, la régularité des changements phonétiques est rapportée à l'existence d'un système phonologique, de sorte que les « anomalies » s'expliquent de la même manière que pour les autres changements linguistiques. Un développement notable, à cet égard, est ce passage de « Les choix du locuteurs » (1966) :

« Pour comprendre quelle révolution a entraîné la phonologie dans le domaine de l'étude du langage humain, il faut se remémorer ce qu'ont longtemps représenté les sons de ce langage dans les préoccupations des théoriciens. Pendant des millénaires, depuis la Grèce jusqu'à Port-Royal, la langue s'est identifiée pour eux avec la logique ; le terme même de "logique" dans ses rapports avec *logos* en porte témoignage. Plus tard, la prise de conscience de la variété des structures linguistiques les a contraints à distinguer entre la logique qui se veut une et le contenu, variable d'un canton du monde à un autre, des diverses modalités du langage. La langue s'est alors confondue avec la pensée qu'elle épouse. Puisque la langue est pensée, la seule possibilité qu'a l'homme d'en saisir la nature est l'emploi de l'introspection, sinon de l'intuition. Il n'y a guère de linguistique générale distincte de la philosophie du langage.

Dans tout ceci, les sons n'ont aucune place. Même lorsqu'on constate que ces sons changent au cours des siècles et, ce faisant, entraînent, dans ce qu'on identifie alors à la langue, des modifications dont on ne saurait totalement s'abstraire, on ne veut y voir que le résultat, conçu comme déplorable, d'une action exercée du dehors. On accusera tour à tour le climat, l'altitude, la latitude, c'est-à-dire le monde extérieur. Ces accidents

⁹⁴⁶ « This problem was at one time a favourite with some language theorists, but mainly as far as sound changes were in question. Sober scholars, in spite of their reluctance to enter the realm of hypotheses, had had to make up their minds regarding the nature of phonetic changes, and, in order to reach a decision, they have been compelled to consider the problem of how the obvious, if not total, regularity of sound changes could be explained. This regularity, whose reason is obvious as soon as speech is found to be analysable in terms of a definite number of discrete units, the phonemes, was for several decades the subject of strenuous debates, which resulted in its being generally acknowledged, at least as a working hypothesis.

We have now identified the outward manifestation of language as a perfectly legitimate part of it, and consequently we are not inclined to account for its vagaries in any other way than the one we shall use for other linguistic changes. It would seem that if languages change, as we know they do, it is, basically, because the needs of their users change, and this has been found to apply to phonology as well as to lexicon, morphology, or syntax. This, of course, involves a total revision of traditional views regarding sound changes. » (M.FVL : p. 134-135).

⁹⁴⁷ Verleyen précise en effet en note, à propos du fait que « Martinet (1955 : 13-17) s'en prend au "formalisme descriptiviste" des néogrammairiens » (Verleyen, 2005 : p. 166) : « En fait, ce rejet de la doctrine néogrammairienne par Martinet doit être relativisé considérablement. Ainsi, il croit fermement à la régularité absolue des changements phonétiques (cf. Martinet 1955 : 26ss), qu'il justifie par le biais de l'existence de la double articulation (cf. Fourquet 1964), et il continue à faire une distinction traditionnelle entre les lois phonétiques et l'analogie. En outre, le mécanisme effectif du changement phonétique, à savoir le déplacement graduel du centre de gravité d'un phonème, est très semblable, sinon identique, au déplacement du *Bewegungsgefühl* chez Paul (1880). » (Verleyen, 2005 : p. 166, note 19).

⁹⁴⁸ Et que par ailleurs, comme il est apparu ci-dessus à la lecture d'un passage de « The Internal Conditioning of Phonological Change », il soumet à une critique notablement différente de celle de Saussure. Voir également M.Cho. : p. 316-317, cité dans ce qui suit.

atteignent la langue sans altérer sa nature propre. On s'est aperçu que les changements phonétiques ne se produisent pas au hasard, et l'on parle ici de "lois" comme on parle ailleurs de "lois naturelles". Certains font remarquer que ces "lois" ne valent que pour une langue particulière à un moment déterminé de son évolution, mais on ne va pas jusqu'à tirer, de cette observation, les conséquences qui pourraient amener à découvrir des rapports entre les changements phonétiques et la structure de la langue qui paraît les subir. Le choix du terme "loi" montre bien qu'on ne se trouve pas ici dans le domaine de la pensée, celui où règne un libre arbitre qu'on ne saurait prétendre restreindre par des lois. Il s'agit de processus purement physiques qui doivent s'expliquer dans le cadre d'un déterminisme auquel il n'est pas question de soumettre ce qui ressortit proprement à la langue. Malheureusement, placée dans ces limites, la recherche des causes aboutit le plus souvent à un constat d'impuissance. On n'obtient quelques résultats que là où l'on peut relever l'action d'un son sur ses voisins dans la chaîne parlée : un *i* palatalise un *k* qui précède ; mais pourquoi ici et à telle époque et non là et à telle autre ? Tant qu'on peut expliquer un phénomène phonétique par un autre du même type, on obtient des résultats assez convaincants, mais tout effort pour rattacher les faits phonétiques au reste du monde physique reste vain, et il ne saurait être question de rien chercher du côté du domaine de la langue. Les explications substratistes selon lesquelles tel changement serait dû à l'influence exercée par une langue précédemment parlée là où l'on constate le changement ne sont le fait d'aucune réelle audace en la matière : il s'agit toujours de l'action d'une certaine phonétique sur une autre phonétique, les langues proprement dites ne semblent jamais réellement en cause. Il n'est pas question, par exemple, de justifier l'emploi d'une explication substratiste pour un changement phonétique en l'appuyant sur la constatation d'innovations parallèles dans les domaines qui sont proprement ceux de la langue : la grammaire et le lexique. Finalement, du fait de l'impossibilité de trouver, dans le monde physique, des sources de conditionnement sur lesquelles les chercheurs responsables pourraient tomber d'accord et parce que l'idée ne vient même pas qu'on puisse pousser l'exploration du côté de la langue, on tourne en rond et, finalement, on se désintéresse du problème. » (M.Cho. : p. 316-317).

On retrouve en effet ici l'histoire proprement martinettienne de la linguistique que nous avons vue dans le premier chapitre de la première partie, informée par la critique du « mentalisme ». Or, dans ce cadre, tandis que, comme Saussure, Martinet affirme que la linguistique diachronique « nous enseigne (expérimentalement) ce que vaut le signe » (Saussure, 2002a : p. 231) – « Dans tout ceci, les sons n'ont aucune place. Même lorsqu'on constate que ces sons changent au cours des siècles et, ce faisant, entraînent, dans ce qu'on identifie alors à la langue, des modifications dont on ne saurait totalement s'abstraire, on ne veut y voir que le résultat, conçu comme déplorable, d'une action exercée du dehors. » –, cet enseignement est celui d'une intégration de la phonie à la langue : « Certains font remarquer que ces "lois" ne valent que pour une langue particulière à un moment déterminé de son évolution, mais on ne va pas jusqu'à tirer, de cette observation, les conséquences qui pourraient amener à découvrir des rapports entre les changements phonétiques et la structure de la langue qui paraît les subir. » L'évolution se trouvera ainsi expliquée par la structure, au lieu de constituer un aspect du phénomène linguistique, point de départ de la théorisation et à analyser comme tel : « Finalement, du fait de l'impossibilité de trouver, dans le monde physique, des sources de conditionnement sur lesquelles les chercheurs responsables pourraient tomber d'accord et parce que l'idée ne vient même pas qu'on puisse pousser l'exploration du côté de la langue, on tourne en rond et, finalement, on se désintéresse du problème. » Notons par ailleurs que tandis que nous avons pu parler dans le premier chapitre

de la première partie d'extension de la problématique phonologique, la notion d'intégration de la phonie à la langue implique inversement une extension au niveau phonique des principes explicatifs utilisés aux niveaux significatifs. Il s'agit alors de la problématique des rapports son/sens, dans le cadre de laquelle l'évolution est conçue comme déterminée par la modification des besoins des locuteurs. On lit de même dans « La dynamique du français contemporain » (1967) :

« Il y a longtemps qu'on a remarqué que les mots changent, et qu'on a dégagé les causes de ces changements. Mais il a fallu l'apparition et le développement de la linguistique structurale pour qu'on comprenne que les changements phonétiques sont les manifestations de changements du système. » (M.Dy. : p. 36)

puis dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français⁹⁴⁹ » (1959/1969) :

⁹⁴⁹ Voir également dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) : « No one would maintain that morphology, syntax, and lexicon change irrespective of the communicative needs of the speakers. It remains to be seen whether this is true or not of phonology. If it can be shown that phonetic evolution is not as "blind" as some of our predecessors meant it to be, we shall be able to discover not all but some of the so-far unknown factors of phonological evolution. » [« Personne ne soutiendrait que la morphologie, la syntaxe et le lexique changent sans égard aux besoins de communication des locuteurs. Il reste à voir si cela est vrai ou non de la phonologie. Si l'on peut montrer que l'évolution phonétique n'est pas aussi "aveugle" que l'ont pensé certains de nos prédécesseurs, nous serons à même de découvrir, non la totalité, mais quelques-uns des facteurs jusqu'ici inconnus de l'évolution phonologique. »] (M.Fun.I : p. 42), dans « Fonction et structure en linguistique » (1971) : « S'il est relativement facile de faire comprendre et admettre le principe d'économie sur le plan du lexique et sur celui de la grammaire, on rencontre plus d'incompréhension et de résistances sur le plan de l'aspect vocal du langage. Pendant longtemps, le conditionnement profond de l'évolution phonétique est resté mystérieux. Il a fallu que la phonologie intègre à la langue proprement dite les faits phoniques pour qu'on arrive à concevoir la phonie de chaque langue comme une structure caractérisée, comme toute structure, par l'interdépendance de ses éléments constitutifs. Ceci reconnu, on a constaté que, sur ce plan du langage comme sur tous les autres, la nature et la valeur d'un élément est sous la dépendance des autres éléments de la structure, ce qui implique que l'économie linguistique fonctionne ici comme ailleurs : les sujets sont disposés à une dépense d'énergie pour maintenir une distinction là où elle est utile ; ils ne le sont plus, à la longue, si la distinction est pratiquement inutile et de réalisation délicate. Mais là encore, la puissance de la tradition peut jouer dans le sens de la conservation. » (M.Fo. : p. 40-41), et dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) : « If we are convinced that languages are, first and foremost, instruments of communication, we are led to the conclusion that linguistic changes result, in most cases, from a conscious or unconscious effort to adapt those instruments to the communicative needs of their users. Since these needs vary from one person or period to another, there is no reason why any language should cease to change through space and through time. Changes will be convergent among people who want to communicate. They will be divergent when people cease to cooperate.

All of this is fairly obvious in lexical matters : new needs breed new words.

Less so in the field of grammar where children learn, by imitation and practice, how to organize the words they pick up into informative sequences. But then, why should they change the patterns they learn ? The answer is that they will constantly be tempted to adapt those patterns to their immediate needs which do not necessarily coincide with those of their elders. There will be permanent conflicts between children, who favour analogical forms, and grown-ups who find traditional forms easier to handle. These conflicts will leave permanent traces in the language, even if there is no way for the average speaker to become aware of it. But linguists know, for example, how in the course of centuries and millennia Western European languages lost their former declensions.

The picture is not so different in phonological matters. But here, philologists, the predecessors of today's linguists, were loath to conceive of any link between the need to communicate information and the fate of speech sounds. Their conclusion was that the causes of phonic changes are unknown, except when they result from contacts in the spoken chain, Eg., when a voiceless [p] is voiced in contact with a following voiced consonant. Obviously, conditioning in the chain could not be ignored. But practically no one could imagine the existence of a mutual conditioning of the phonic units among which speakers have to choose at every point in the spoken

« Il est des problèmes qu'on pose trop tôt, avant que le progrès de la recherche en général ait réalisé les conditions qui, seules, peuvent permettre de leur trouver une solution. Le problème des changements phonétiques en est un bon exemple. Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, et au début du XX^e, les modalités et les causes des changements phonétiques ont été au centre des préoccupations des théoriciens de la linguistique. Toute l'activité déployée à ce sujet n'a guère fait progresser la connaissance au-delà de la constatation de certaines régularités, constatation qui était à l'origine même des débats. La vanité de ces efforts s'explique du fait qu'on n'avait pas, dès lors, reconnu avec assez de clarté le caractère structuré de tous les aspects du langage.

On percevait bien, dès cette époque, les raisons – nous dirions aujourd'hui les besoins – qui amenaient les locuteurs de toute langue à changer leur lexique, voire à modifier certains traits de leur grammaire. Mais on n'avait pas vu que ces mêmes raisons, ce même conditionnement économique, pouvaient les conduire à modifier également les sons dont ils faisaient usage. On avait insuffisamment dégagé la nature systématique de la phonie des langues et l'on estimait que cette phonie ne faisait pas partie de la langue proprement dite. Conçue comme linguistiquement marginale, on ne pensait en aucune façon à rechercher à l'intérieur même de la langue les raisons qui pouvaient l'amener à se modifier au cours du temps. C'est pourquoi, pour expliquer les changements phonétiques, on invoquait des facteurs externes comme l'altitude, la latitude, le climat, voire la race, les différences somatiques ou psychologiques, mais jamais le besoin de communication qui pousse l'homme à se servir du langage ; pour les théoriciens de cet âge qu'on voudrait révolu, il y avait contradiction entre les fins du langage et les changements phonétiques, conçus comme destructifs et attentatoires au fonctionnement et à l'harmonie de la langue.

Dès les années 80 et 90 du siècle dernier, des voix s'étaient élevées pour protester contre ces conclusions, celle de Paul Passy en particulier. Mais elles ont prêché dans le désert. Pour éliminer une antinomie créée de toutes pièces, il a fallu le développement de recherches phonologiques, qui intégraient définitivement les faits de phonie aux faits linguistiques. Elles ont montré que l'évolution phonétique, comme l'évolution du lexique ou celle de la grammaire, n'était que l'accompagnement nécessaire de toute activité

chain. » [« Si nous sommes convaincus que les langues sont, avant tout et surtout, des instruments de communication, nous sommes conduits à la conclusion que les changements linguistiques résultent, dans la plupart des cas, d'un effort conscient ou inconscient pour adapter ces instruments aux besoins communicatifs de leurs usagers. Comme ces besoins varient d'une personne ou d'une période à une autre, il n'y a aucune raison qu'une langue cesse de changer à travers l'espace et à travers le temps. Les changements seront convergents parmi les gens qui veulent communiquer. Ils seront divergents quand les gens cessent de coopérer.

Tout cela est assez évident en matière lexicale : de nouveaux besoins engendrent de nouveaux mots.

Cela l'est beaucoup moins dans le champ de la grammaire où les enfants apprennent, par l'imitation et la pratique, comment organiser les mots qu'ils reprennent en séquences informatives. Mais alors, pourquoi devraient-ils changer les structures qu'ils apprennent ? La réponse est qu'ils seront constamment tentés d'adapter ces structures à leurs besoins immédiats qui ne coïncident pas nécessairement avec ceux de leurs aînés. Il y aura des conflits permanents entre les enfants, qui préfèrent les formes analogiques, et les adultes qui trouvent les formes traditionnelles plus faciles à manier. Ces conflits laisseront des traces permanentes dans la langue, même si le locuteur moyen n'a aucun moyen d'en prendre conscience. Mais les linguistes savent, par exemple, comment au cours des siècles et des millénaires les langues de l'Europe de l'Ouest ont perdu leurs anciennes déclinaisons.

Le tableau n'est pas très différent en matière phonologique. Mais ici, les philologues, les prédécesseurs des linguistes d'aujourd'hui, n'étaient pas disposés à concevoir un lien quelconque entre le besoin de communiquer de l'information et le destin des sons du langage. Leur conclusion était que les causes du changement phonique sont inconnues, sauf quand elles résultent de contacts dans la chaîne parlée, par exemple quand un [p] sourd est voisé au contact d'une consonne voisée suivante. Bien sûr, le conditionnement dans la chaîne ne pouvait être ignoré. Mais pratiquement personne ne pouvait imaginer l'existence d'un conditionnement mutuel des unités phoniques entre lesquelles les locuteurs ont à choisir à chaque point de la chaîne parlée. »] (*M.ICPS* : p. 180). Voir également M.Mon. : p. 162, cité ci-dessous.

linguistique. On peut dire qu'il y a changement linguistique – et ceci implique changement phonétique – lorsque, dans une société et à une époque déterminées, les besoins divers de l'homme qui communique linguistiquement, réclament ce changement. En d'autres termes, tout changement tend à rendre la communication plus économique, c'est-à-dire mieux adaptée aux besoins, au moment et dans le cadre où il se produit. Ceci ne veut pas dire que le jeu des causes et des effets ne soit pas ici, comme partout ailleurs, d'une complexité telle qu'on peut se demander si on en débrouillera jamais l'écheveau. Mais on ne commencera à comprendre pourquoi les sons d'une langue se modifient dans le temps que si l'on replace chaque évolution particulière dans le cadre de l'économie générale de la langue.

Une confusion qui se produit, deux phonèmes qui en deviennent un seul, cela peut apparaître, de l'extérieur, comme un signe de dégénérescence ou comme un accident déplorable. En fait, si la chose se produit, c'est qu'à considérer l'ensemble de la langue dans son fonctionnement – phonie comprise, bien entendu, mais aucun autre aspect n'étant exclu – le processus de communication en est facilité. Certes, il peut y avoir et il y a souvent des complications dues au fait que les communautés linguistiques ne sont pas unilingues, ou que, même si elles le sont dans l'ensemble, elles sont soumises à des influences venant de l'extérieur ; mais ces influences sont naturellement des éléments qui comptent dans l'économie de la langue et c'est dans cet ensemble économique qu'il faut considérer les phénomènes d'évolution linguistique, si on veut pouvoir les expliquer.

Pour se convaincre que tels sont bien les principes généraux qu'on doit poser à la base des recherches de phonologie diachronique, il suffit d'examiner attentivement le comportement de ses contemporains. » (M.Ev. : p. 168-170).

La structure apparaît alors nettement comme une construction du rapport son/sens, au double sens de la représentation de ce dernier et de son fondement sur le principe d'analyse qu'il constitue. Il est ici question de la reconnaissance du « caractère structuré de tous les aspects du langage », sous-entendu de la phonie aussi bien que des niveaux significatifs. On lit cependant inversement dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » :

« Là où la linguistique structurale doit encore faire ses preuves, c'est dans le domaine de la grammaire évolutive. De façon générale, ceux des structuralistes que la réalité intéresse plus que les formulations se sont occupés jusqu'ici plutôt des faits phoniques que des éléments signifiants du langage. Même sur le plan synchronique, ils n'ont pas encore dégagé un corps de doctrine détaillé. Les glossématises, qui écartent pour un temps les faits sémantiques baptisés substance du contenu, et les Bloomfieldiens, qui les rejettent une fois pour toutes hors du domaine de la linguistique, n'ont pas eu trop de mal à ériger le cadre formel de ce qu'ils appellent les uns la plérématique, les autres la "morphémique". Les réalistes, moins nombreux et, pendant quelque temps, débordés par la marée formaliste, ont pris quelques années à se ressaisir : la première tentative de quelque envergure pour appliquer à la description grammaticale les méthodes proprement phonologiques ne date que de deux ans. C'est pourquoi on ne doit pas s'étonner que, dans les cercles où l'essentiel de la linguistique se confond avec la grammaire comparée des langues indo-européennes, on puisse avoir, aujourd'hui encore, le sentiment que la linguistique structurale n'a pas grand-chose à offrir⁹⁵⁰. » (M.Li. : p. 82-83)

et, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« J'ai longtemps travaillé sur l'économie des changements phonétiques et dégagé que les principes qui la régissent s'appliquent à l'ensemble de la langue dans tous ses aspects,

⁹⁵⁰ Voir ensuite M.Li. : p. 83-84, cité *supra*.

mais il m'a fallu encore plus de temps pour arriver à la conclusion qu'une langue change parce qu'elle fonctionne. » (M.Mé. : p. 290).

A cette dualité et corrélativité de la structure et du rapport son/sens répond dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » la reformulation fonctionnaliste de l'antinomie structuraliste dont il a été question dans la première section de cette analyse : « [...] pour les théoriciens de cet âge qu'on voudrait révolu, il y avait contradiction entre les fins du langage et les changements phonétiques, conçus comme destructifs et attentatoires au fonctionnement et à l'harmonie de la langue. » Comme nous l'avons vu plus haut, et comme le souligne ici Martinet, c'est là « une antinomie créée de toutes pièces », ce qui implique cependant que sa résolution est celle d'un faux problème. Aussi, tandis que cette résolution, liée à l'intégration de la phonie à la langue – « Pour éliminer une antinomie créée de toutes pièces, il a fallu le développement de recherches phonologiques, qui intégraient définitivement les faits de phonie aux faits linguistiques. » –, implique une appréhension structurale de la diachronie – « Mais on ne commencera à comprendre pourquoi les sons d'une langue se modifient dans le temps que si l'on replace chaque évolution particulière dans le cadre de l'économie générale de la langue. », cette appréhension se caractérise avant tout par une dualité indépassable entre cause et réaction, témoignant d'une élaboration en termes de structure maintenue, contradictoire avec le dessein de rendre compte de l'évolution d'une structure dont elle est pourtant une mise en œuvre. Notons déjà dans ce passage, en contrepoint de l'affirmation du caractère économique de toute évolution, « accompagnement nécessaire de toute activité linguistique », et évolution visant une meilleure satisfaction des besoins des locuteurs, la reconnaissance du rôle des « influences venant de l'extérieur », que, comme dans certains passages cités plus haut, Martinet intègre ici à l'économie de la langue, mais dont nous avons vu qu'elles impliquaient également un rapport entre deux entités, dont l'une se trouvait ainsi atteinte, voire détruite par les modifications résultant des contacts.

b) Une théorie fonctionnelle du changement : cause et réaction

Comme il est apparu dans ce qui précède et dans la première section de cette analyse, la théorie martinettienne du changement repose sur deux hypothèses. L'une, qui renvoie à la problématique des rapports son/sens, est l'attribution des changements aux besoins de communication. L'autre, qui est liée à la première, et qui fonde le caractère explicatif de la synchronie dynamique, est qu'une langue change parce qu'elle fonctionne. La première hypothèse fait l'objet d'énonciations récurrentes. Rappelons notamment ces passages cités plus haut, extraits des *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« A tout point de la chaîne parlée, on peut donc identifier un jeu de tensions diverses qui s'équilibrent. La structure s'immobiliserait donc si les besoins changeants de la communication ne modifiaient constamment les pressions à l'intérieur du système. L'équilibre ne sera jamais acquis une fois pour toutes, et le fonctionnement même de la langue entraînera son incessante évolution. » (M.Él. : p. 199)

de *A Functional View of Language* :

« Il semble que si les langues évoluent, et elles le font, c'est parce que les besoins de leurs usagers se modifient, et cela s'applique, nous l'avons vu, aussi bien à la phonologie qu'au lexique, à la morphologie ou à la syntaxe⁹⁵¹. » (M.LF : p. 162-163)

de *La Linguistique synchronique* (1965) :

« Le langage de l'homme varie parce qu'il s'adapte sans cesse aux besoins changeants de l'humanité. » (M.LS : p. 12)

de « Fonction et structure en linguistique » :

« On peut certes concevoir la structure comme immuable : dans un édifice, par exemple, la stabilité du toit dépend de celle des murs portants ; si les murs cèdent, le toit cédera, mais la structure sera *ipso facto* détruite.

Mais si cela est vrai pour la structure d'un édifice donné, cela ne saurait valoir pour des structures qui doivent, sans jamais cesser de fonctionner, s'adapter à l'évolution du monde. » (M.Fo. : p. 38)

« Une langue se range sans conteste dans le type des structures qui s'adaptent : elle est une structure de faisceaux d'habitudes susceptibles de se modifier sous la pression des besoins changeants de la communication dans la communauté qui l'utilise. » (M.Fo. : p. 38)

de « Fonction et pertinence communicative » (1981) :

« [...] la langue change sans cesse, elle change peut-être plus vite à certains moments, parce que la société évolue plus vite. Actuellement, par exemple, les changements sont rapides, très rapides, parce que les changements sociaux sont rapides. Le rythme de ces changements n'a pas de commune mesure avec celui d'il y a trente ans, cinquante ans. Donc une langue change parce qu'elle s'adapte constamment aux besoins des usagers, une langue change sans cesser de fonctionner et parce qu'il faut qu'elle fonctionne bien. » (M.Pe. : p. 115)

de « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

« Si une langue doit satisfaire constamment aux besoins de la communication, comme ceux-ci sont soumis à d'incessants changements, l'outil de communication qu'est une langue doit constamment s'adapter à de nouvelles conditions. Cela ne contredit pas la conception d'une langue comme une structure, mais implique que cette structure est constamment remise en question : un équilibre s'établit constamment entre les besoins communicatifs et les habitudes héritées, et on l'a vu, ce n'est nullement un paradoxe de dire qu'une langue change parce qu'elle fonctionne. » (M.Poi. : p. 53)

de *Fonction et dynamique des langues* (1989) :

« On commence par dégager les principes généraux qui sous-tendent l'approche fonctionnelle et dynamique du langage humain : le réalisme foncier qu'elle implique, la primauté d'une observation des faits guidée par le choix de la pertinence communicative, le dépassement d'un formalisme étroit par la reconnaissance du fait que la satisfaction

⁹⁵¹ « It would seem that if languages change, as we know they do, it is, basically, because the needs of their users change, and this has been found to apply to phonology as well as to lexicon, morphology, or syntax. » (M.FVL : p. 135).

des besoins expose toute structure à des tensions qui la remettent constamment en question. » (M.FDL : p. 5)

« Un des points sur lesquels le présent exposé de la théorie et de la pratique fonctionnalistes diffère de ceux qui en avaient été offerts précédemment est l'insistance sur la vision dynamique des faits. Lorsque l'on examine, du point de vue de sa fonction et de son fonctionnement, une institution comme une langue, on ne peut s'abstraire du fait qu'elle vise à satisfaire des besoins et que, si ces besoins varient au cours du temps, l'institution ne pourra manquer de s'adapter pour continuer à les couvrir. Comme, en fait, les besoins d'une communauté se renouvellent constamment, même si le rythme de ce renouvellement peut varier selon les époques, on donnera une vision inexacte des faits si l'on n'en tient pas compte. » (M.FDL : p. 7)

de « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » (1993) :

« Les formulations de Saussure, ses précieuses analogies avec le jeu d'échecs et la coupure transversale du tronc de l'arbre, auxquelles l'avait entraîné son désir de justifier une vision synchronique des faits, ont été mises à profit pour faire totalement abstraction de l'instabilité inéluctable de toute structure langagière. Elle est, en effet, constamment exposée aux assauts des besoins communicatifs à satisfaire, c'est-à-dire à des pressions externes. Mais, et c'est là une précieuse contribution de la pensée fonctionnaliste, elle connaît également des tensions internes qui entraînent une réadaptation de tous les instants. » (M.Pq. : p. 246)

enfin de *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) :

« A dynamic conception of language presupposes that we do not deal with it as we would with a dead body in a morgue, but try to look at it as a means of satisfying some of the human needs, and essentially that of communication. In other terms, it derives from a functional view of language, according to which observable facts should be graded according to their participation in the satisfaction of communicative needs. If communicative relevancy is given priority, it is because experience has shown that even if language is often used for the satisfaction of other needs as, for instance, that of communion, it is, in the last analysis, mutual understanding that determines the choices of the speakers. But, still, whenever observation reveals that other factors are at work, such as the power of tradition as exercised by parents and schoolteachers, they are, of course, duly registered and considered. At every point in time, with every speaker, what is said and how it is said will show a balance between the desire to communicate, and inertia, be it individual i.e., reduction of energy, or social i.e., preservation of traditional forms at the expense of personal comfort and communicative efficiency.

A linguistic synchrony is, in fact, the sum total of all those individual balances. If the community, in which the language is spoken, were perfectly conservative and impervious to influences from the outside, we might expect that the general balance could be preserved, but, as we know, this is never the case ; social and economic changes will take place ; new ideas and new objects will be devised or imported, new fashions will appear, all of which will affect the punctual and individual balances and, of course, the general balance⁹⁵². » (M.ICPS : p. 2-3),

⁹⁵² « Une conception dynamique de la langue présuppose que nous n'en traitons pas comme nous traiterions d'un cadavre à la morgue, mais que nous essayons de l'examiner comme un moyen de satisfaire quelques-uns des besoins humains, et essentiellement le besoin de communication. En d'autres termes, elle dérive d'une vue fonctionnelle du langage, selon laquelle les faits observables doivent être classés selon leur participation à la satisfaction des besoins communicatifs. Si on donne la priorité à la pertinence communicative, c'est parce que

et auxquels on peut ajouter⁹⁵³ ces affirmations des « Elements of a Functional Syntax » (1960) :

« [...] the aim of general linguistics is to understand what language is, how a language works, how it adapts itself to new needs and, thereby, changes⁹⁵⁴ » (M.Ele. : 102)

des *Éléments de linguistique générale* :

« Nous verrons que, si toute langue se modifie au cours du temps, c'est essentiellement pour s'adapter de la façon la plus économique possible à la satisfaction des besoins de communication de la communauté qui la parle. » (M.Él. : p. 9)

« On peut poser, au départ, que l'évolution d'une langue est sous la dépendance de l'évolution des besoins communicatifs du groupe qui l'emploie. » (M.Él. : p. 173)

de « La dynamique du français contemporain » (1967) :

« Ce qui change, d'une époque à une autre, et qui entraîne des changements dans la langue, ce sont les besoins et les conditions de la communication qui sont, à leur tour, sous la dépendance directe des structures changeantes de la société. » (M.Dy. : p. 35-36)

du résumé de « Fonction et structure en linguistique » (1971) :

« Si l'on conçoit que, dans une structure, la nature de chaque élément est sous la dépendance de celle des autres, on s'aperçoit que l'évolution d'une langue peut se comprendre comme la dynamique d'une structure soumise à la pression des besoins changeants de ceux qui la parlent. » (M.Fo. : p. 33)

L'expérience a montré que même si une langue est souvent utilisée pour la satisfaction d'autres besoins comme, par exemple, le besoin de communion, c'est, en dernière analyse, la compréhension mutuelle qui détermine les choix des locuteurs. Mais, quand même, chaque fois que l'observation révèle que d'autres facteurs sont à l'œuvre, comme la puissance de la tradition telle qu'exercée par les parents et les instituteurs, ceux-ci sont, bien sûr, dûment enregistrés et considérés. A chaque point du temps, pour tout locuteur, ce qui est dit et la manière dont c'est dit montreront un équilibre entre le désir de communiquer, et l'inertie, qu'elle soit individuelle, c'est-à-dire la réduction de l'énergie, ou sociale, c'est-à-dire la préservation des formes traditionnelles aux dépens du confort personnel et de l'efficacité communicative.

Une synchronie linguistique est, en fait, la somme totale de tous ces équilibres individuels. Si la communauté dans laquelle la langue est parlée était parfaitement conservatrice et imperméable aux influences extérieures, nous pourrions nous attendre à ce que l'équilibre général soit conservé, mais, comme nous le savons, ce n'est jamais le cas ; des changements sociaux et économiques auront lieu ; de nouvelles idées et de nouveaux objets seront imaginés ou importés, de nouvelles modes apparaîtront, qui affecteront tous les équilibres ponctuels et individuels et, bien sûr, l'équilibre général. »

⁹⁵³ Voir en outre dans « Continuum et discrétion » (1988), cette affirmation proche, également citée dans la première section de cette analyse : « Même si cette expérience, avant toute confrontation avec les ressources d'une langue donnée, ne saurait être envisagée comme un parfait continuum, puisque la simple perception implique un début d'analyse, elle entraînera, dans le matériau linguistique qui doit servir à son expression, une constante fermentation. En face de ce devenir, le formaliste pourra éprouver de l'embarras, sauf, bien entendu, s'il décide d'en faire résolument abstraction. Refuseront certainement de le suivre tous ceux qui estiment que la seule synchronie valable doit être dynamique, par examen attentif des variétés contemporaines de comportement. Ceux-là sauront se consoler de ne pouvoir réduire à un nombre donné de traits de sens l'ensemble des signifiés de la langue. » (M.Dis. : p. 140). Ajoutons enfin aux citations produites dans ce qui suit, cette affirmation des *Mémoires d'un linguiste*, plus générale : « Le changement linguistique est fonction de la nécessité de communiquer et des moyens de la satisfaire. » (M.Mé. : p. 289).

⁹⁵⁴ « [...] le but de la linguistique générale est de comprendre ce qu'est le langage, comment une langue fonctionne, comment elle s'adapte à de nouveaux besoins et, par là, change ».

et de *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

« Nous savons mieux aujourd'hui comment les langues fonctionnent et comment elles changent pour s'adapter aux besoins communicatifs de ceux qui parlent. » (M.Ste. : p. 9).

Le passage de « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » introduit une deuxième cause de changement, que nous retrouverons ci-dessous, et que Martinet qualifie d'interne, par opposition avec l'extériorité des besoins. La confrontation avec les affirmations des *Éléments de linguistique générale* et de *The Internal Conditioning of Phonological Systems* révèle une incertitude de la pensée martinettienne sur la question des rapports entre facteurs internes et externes. Nous y reviendrons *infra*. Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre type de facteurs, il s'agit en effet d'une évolution économique ou adaptative, dont le passage de « Fonction et pertinence communicative » témoigne qu'elle ne constitue que l'un des faces de l'hypothèse martinettienne du caractère orienté (et non aveugle) des changements linguistiques. Une langue change « parce qu'il faut qu'elle fonctionne bien », mais également « sans cesser de fonctionner », c'est-à-dire sans être détruite par les changements qui l'atteignent. La formule apparaissait également dans les *Éléments de linguistique générale* :

« On se contentera de rappeler ici que les langues se modifient sans jamais, pour cela, cesser de fonctionner, et qu'il y a des chances pour que la langue qu'on aborde, pour en décrire le fonctionnement, soit en cours de modification. » (M.Él. : p. 29).

La deuxième hypothèse martinettienne – une langue change parce qu'elle fonctionne – renvoie en premier lieu au premier aspect de la première hypothèse. Sauf erreur, la formule apparaît pour la première, fois, sous une forme un peu différente, dans *A Functional View of Language* (1961-1962). Rappelons ce passage cité plus haut :

« Une autre contribution fondamentale des recherches contemporaines aux problèmes de l'évolution linguistique est l'établissement d'une relation entre la fréquence d'une unité linguistique et sa forme, de telle sorte que toute variation de la fréquence entraîne un changement dans l'aspect phonique. C'est là une conséquence de la théorie de l'information sélective, qui s'applique aux unités des deux articulations, aux phonèmes aussi bien qu'aux monèmes. Cela conduit à la conclusion que, l'augmentation de la fréquence d'une unité n'étant pas autre chose qu'une augmentation du nombre d'utilisations de cette unité, tout emploi d'une unité linguistique contribue, même si c'est de manière infinitésimale, à un accroissement de sa fréquence. Ceci entraîne automatiquement une diminution de sa contribution à l'information et une tendance à réduire son coût, c'est-à-dire la quantité d'énergie nécessaire pour la mémoriser et la prononcer. Une telle réduction a toutes les chances de déterminer des changements dans l'aspect physique de cette unité. Ceci pourrait être résumé en disant qu'une langue change parce qu'on s'en sert⁹⁵⁵. » (M.LF : p. 163).

⁹⁵⁵ « Another basic contribution of contemporary research to the problem of linguistic change is the establishment of a relation between the frequency of a linguistic unit and its form, so that a change in frequency may involve a change in its phonic aspect. This, a consequence of the theory of selective information, applies to units of both articulations, to phonemes as well as to monemes. It leads to the conclusion that since the rise in the frequency of a unit is nothing but a rise in the number of times that unit is used, any use of a linguistic unit contributes, even if only in an infinitesimal way, to an increase in its frequency. This automatically entails a lowering of its contribution to information and a tendency to reduce its cost, that is the output of energy it

Il s'agit moins ici tout d'abord d'adaptation aux besoins que d'une utilisation modifiante. Comme nous l'avons vu plus haut, un tel changement est cependant qualifié de « réversible », l'irréversibilité étant quant à elle déterminée par un changement dans les besoins de communication, dont relève le changement d'information qui apparaît ainsi – outre comme une modification liée à l'utilisation – comme la cause du changement phonique déterminé par la tendance à réduire le coût de l'unité en question. On lit en effet, comme nous l'avons vu alors, dans « Fonction et pertinence communicative » :

« Toutes les conditions que je viens d'énumérer⁹⁵⁶ peuvent donc changer d'un instant à l'autre, donc modifier le comportement linguistique d'un même locuteur. Mais, en général, ces modifications ne vont pas affecter de façon durable la langue employée. Il est vrai que, si l'on va très loin et qu'on se rappelle la formulation de la théorie de la communication selon laquelle la valeur d'un terme, l'information d'un terme, dépend de sa fréquence, on peut dire que, quand on emploie une fois un mot, on modifie la langue puisque, par cet emploi, on a, de façon infinitésimale, certes, modifié la fréquence de ce mot. Ça a peut-être l'air d'une plaisanterie, mais ça ne l'est pas. Nous savons très bien qu'on ne fait plus attention à un mot répété trop souvent et que, si vous voulez réveiller l'attention d'autrui, il faudra trouver un autre terme. Il y a donc bien modification de la quantité d'information. Mais ce changement-là est réversible : dans une autre situation, on pourra employer ce mot-là avec son information initiale. Il est clair toutefois qu'une modification des besoins généraux de la société, une modification du niveau de culture, ce que je vous ai indiqué tout à l'heure à propos de mes jeunes Français de 25 ans, tout cela peut généraliser les infléchissements informationnels que je viens de signaler. Il n'y aura plus un fait isolé, particulier, réversible, qui vaut pour une situation et qui ne vaudra pas tout à l'heure. Ces infléchissements sont particulièrement fréquents dans une certaine direction lorsque la société a changé, parce que ses besoins ont changé, parce que les conditions générales de la vie ont changé. Dès lors, nous allons constater ce qu'on peut appeler des mutations irréversibles. On ne pourra plus revenir en arrière. Nous pouvons dire alors que la langue a changé. A ce moment-là nous quittons le domaine de la synchronie pour entrer dans celui de la diachronie.

Le fait que nous désirons, lorsque nous sommes en synchronie, opérer avec une dynamique, ne veut pas dire que nous rejetons l'opposition de diachronie à synchronie. La diachronie apparaît à partir du moment où il y a une mutation irréversible. Les mutations prennent du temps pour être tout à fait irréversibles. » (M.Pe. : p. 112-113).

La formule apparaît ensuite en 1969 dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français », dans des termes analogues à ceux de *A Functional View of Language* :

« Une chose est certaine : le français change à chaque instant, sur tous les plans, et il changera toujours tant qu'il ne sera pas réduit au rôle d'une langue liturgique. Toute langue change quand elle sert et parce qu'elle sert. » (M.Ev. : p. 190).

La notion de « langue liturgique » témoigne que Martinet pense ici avant tout aux besoins changeants de la communication. Il en va de même dans « Aperçu historique et critique sur

requires for its memorizing and production. Such a reduction is likely to determine changes in the physical aspect of the unit. This could be summarized by saying that, strange as it may sound, a language changes because it is used. » (M.FVL : p. 135-136).

⁹⁵⁶ Voir la note 817 *supra*.

l'évolution de la langue » (1973/1973-1974) et « Le locuteur face à l'évolution » (1973), où la formule apparaît pour la première fois dans les termes qui la feront retenir par Martinet :

« En réalité, si les locuteurs ne se trouvent guère face à face avec ce qui pourrait leur paraître un changement de la langue qu'ils parlent, c'est que le changement ne leur est pas imposé de l'extérieur, mais qu'ils en sont eux-mêmes les agents inconscients. L'évolution des structures linguistiques ne fait que refléter l'évolution des besoins des usagers. Il n'y a pas contradiction entre le fonctionnement de la langue et son évolution, mais coïncidence. Ce n'est pas un paradoxe de dire qu'*une langue change parce qu'elle fonctionne*. » (M.Ap. : p. 11-12 ; voir M.Lo. : p. 40)

puis dans « Une langue et le monde » (1980) :

« Il n'est sans doute pas question de nier la possibilité pour la phonie et la grammaire d'une langue de changer au cours du temps. La linguistique fonctionnelle a été, d'ailleurs, la première à montrer que ce sont les besoins de la communication qui sont, en dernière analyse, responsables de l'évolution des systèmes phonologiques, ceux qui, à première vue, paraissent les moins exposés à la pression de ces besoins. La formule, longtemps perçue comme une boutade, "Une langue change parce qu'elle fonctionne", vaut bien sur tous les plans. » (M.Mon. : p. 162)

dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) :

« Si une langue doit satisfaire constamment aux besoins de la communication, comme ceux-ci sont soumis à d'incessants changements, l'outil de communication qu'est une langue doit constamment s'adapter à de nouvelles conditions. Cela ne contredit pas la conception d'une langue comme une structure, mais implique que cette structure est constamment remise en question : un équilibre s'établit constamment entre les besoins communicatifs et les habitudes héritées, et on l'a vu, ce n'est nullement un paradoxe de dire qu'une langue change parce qu'elle fonctionne. » (M.Poi. : p. 53)

et dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) :

« In simple terms, what I have been saying so far could be summarized as "a language changes all the time", and if it changes, it is because the needs of its speakers change, or else "a language changes because it functions".

This means that the clue to the understanding of linguistic change lies in the observation of synchronic functioning which, through our drastic formula, has been identified as the dynamics of language⁹⁵⁷. » (M.ICPS : p. 4).

La formule revient cependant également dans les *Mémoires d'un linguiste*, dans ce passage déjà cité plusieurs fois dans ce qui précède et où le propos est plus général :

« Oui ; ce que j'appelle "l'économie", c'est le *fonctionnement de la communication au moyen de la langue*. Un des mérites de la discussion à laquelle nous procédons en ce moment est qu'elle m'a permis de trouver cette formulation à laquelle je n'étais pas

⁹⁵⁷ « En termes simples, ce que j'ai dit jusqu'ici pourrait être résumé de la manière suivante : "une langue change tout le temps", et si elle change, c'est parce que les besoins de ses locuteurs changent, ou bien "une langue change parce qu'elle fonctionne".

Cela veut dire que la clé de la compréhension du changement linguistique réside dans l'observation du fonctionnement synchronique que nous avons identifié, dans notre formule radicale, comme la dynamique du langage. »

parvenu précédemment. J'ai longtemps travaillé sur l'économie des changements phonétiques et dégagé que les principes qui la régissent s'appliquent à l'ensemble de la langue dans tous ses aspects, mais il m'a fallu encore plus de temps pour arriver à la conclusion qu'une langue change parce qu'elle fonctionne. » (M.Mé. : p. 289-290)

ainsi que dans « Fonction et pertinence communicative », où elle intervient au terme d'un développement qui suit tout juste celui que nous venons de rappeler et qui vise à illustrer l'affirmation que « [l]es mutations prennent du temps pour être tout à fait irréversibles⁹⁵⁸ », mais précède par ailleurs l'affirmation rappelée plus haut, et que nous redonnons ici à la suite :

« Tout ceci veut dire finalement que les changements linguistiques résultent du fonctionnement de la langue. Je formule la chose en disant qu'une langue change parce qu'elle fonctionne. La première fois où j'ai employé cette formule, j'ai eu l'impression de faire un paradoxe. Mais je suis convaincu, aujourd'hui, qu'elle vaut à cent pour cent. C'est absolument le contraire de ce qu'imaginaient nos prédécesseurs : la langue, pour eux, était admirablement monolithique. Puis, soudain, pour des raisons qu'on ignore, cette langue commence à se détraquer, d'où des changements, des mutations. Succède ensuite une période où l'on va faire un effort pour restaurer le monolithisme de la langue. Tout ceci ne tient pas, la langue change sans cesse, elle change peut-être plus vite à certains moments, parce que la société évolue plus vite. Actuellement, par exemple, les changements sont rapides, très rapides, parce que les changements sociaux sont rapides. Le rythme de ces changements n'a pas de commune mesure avec celui d'il y a trente ans, cinquante ans. Donc une langue change parce qu'elle s'adapte constamment aux besoins des usagers, une langue change sans cesser de fonctionner et parce qu'il faut qu'elle fonctionne bien. Ceci veut dire qu'une description synchronique et purement synchronique, si elle doit vraiment être satisfaisante, devra prendre en considération la dynamique de la langue. » (M.Pe. : p. 114-115).

Il apparaît ainsi que tandis que l'attribution du changement au fonctionnement, corrélatif de la notion de synchronie dynamique, implique avant tout l'adaptation aux besoins de communication, c'est-à-dire le rapport son/sens, ou plus exactement signifiant/chose, Martinet entend cependant, conformément aux implications de la notion de synchronie dynamique, faire du changement en tant que processus temporel une modalité du fonctionnement linguistique. De là, précisément, l'ambivalence de la première occurrence, où, comme nous l'avons souligné, il s'agissait en premier lieu d'utilisation modifiante. On retrouve ici, avec l'impossibilité de concevoir le changement – ou le caractère fondamentalement synchronique de la structure – la dualité de la structure (réversibilité) et du signifiant (adaptation). De fait, si nous avons vu plus haut le caractère analytique de la notion de synchronie dynamique, comme nous l'avons annoncé ci-dessus y répond dans l'ordre de l'explication des changements une problématique de la structure préservée avant que modifiée, et dès lors de la structure adaptée, conformément aux notions de besoin et de signifiant.

L'opposition au caractère aveugle des changements est en effet un aspect fondamental de l'élaboration de la théorie martinettienne du changement, qui vient ainsi doubler les deux hypothèses dont il vient d'être question, bien qu'elles en soient corrélatives. Cette corrélativité apparaît par exemple dans cette affirmation de « Function, Structure and Sound

⁹⁵⁸ Voir M.Pe. : p. 113-114.

Change » (1952), où « aveugle » est glosé par « sans égard aux besoins de communication des locuteurs » :

« No one would maintain that morphology, syntax, and lexicon change irrespective of the communicative needs of the speakers. It remains to be seen whether this is true or not of phonology. If it can be shown that phonetic evolution is not as “blind” as some of our predecessors meant it to be, we shall be able to discover not all but some of the so-far unknown factors of phonological evolution⁹⁵⁹. » (M.Fun.I : p. 42).

Aussi Martinet entend-il tout d’abord affirmer que les changements sont déterminés par des causes fonctionnelles. Dans « Gap-filling in Gothenburg Phonology » (1979), il se range ainsi parmi « [t]hose linguists who cannot get reconciled to the notion that phonetic changes occur for no good reason and who reckon among the factors of such changes, with the pressures exerted by neighbouring phonemes in the system⁹⁶⁰ » (M.Got. : p. 85). Il est de même question, dans *Des Steppes aux océans. L’indo-européen et les « Indo-Européens »*, d’une « évolution fonctionnelle de la phonologie de la langue » (M.Ste. : p. 152) et on lit dans « La phonologie synchronique et diachronique » (1938/1965) : « [...] l’outil s’améliore à l’usage » (M.PSD : p. 63). Rappelons également ce passage de « Les usages linguistiques et la société française » (1979), cité *supra* :

« Toutefois, quelques précisions s’imposent : l’étude porte sur des distinctions phonologiques. Or, l’évolution phonologique du français d’aujourd’hui consiste essentiellement en l’élimination d’un certain nombre de ces distinctions sans qu’on entrevoie pour l’instant de processus qui pourrait, à quelque échéance, aboutir à en faire apparaître de nouvelles. Il est, par ailleurs, assez compréhensible qu’il soit plus difficile, pour un locuteur, de s’accoutumer à de nouvelles distinctions qu’à négliger, voire à perdre, certaines distinctions qu’il pratiquait. Il est donc prévisible que les milieux, normalement conservateurs, de la bourgeoisie perdent ici pied face aux innovations simplifiantes des milieux populaires qui vont dans le sens d’une meilleure adaptation de l’outil linguistique à ses fonctions⁹⁶¹. » (M.Us. : p. 199).

A l’idée d’une « spontanéité » du changement s’oppose ainsi celle d’une prise du locuteur sur la langue⁹⁶². Cette opposition est très nette dans ce passage d’*Économie des changements phonétiques* :

⁹⁵⁹ « Personne ne soutiendrait que la morphologie, la syntaxe et le lexique changent sans égard aux besoins de communication des locuteurs. Il reste à voir si cela est vrai ou non de la phonologie. Si l’on peut montrer que l’évolution phonétique n’est pas aussi “aveugle” que l’ont pensé certains de nos prédécesseurs, nous serons à même de découvrir, non la totalité, mais quelques-uns des facteurs jusqu’ici inconnus de l’évolution phonologique. »

⁹⁶⁰ « [c]es linguistes qui ne peuvent pas se réconcilier avec la notion de changements phonétiques advenant sans raison valable, et qui comptent, parmi les facteurs de ces changements, avec les pressions exercées par des phonèmes voisins dans le système ».

⁹⁶¹ On lit cependant dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975) : « It can never be said that the language is thereby permanently improved. » [« On ne peut jamais dire que la langue est ainsi constamment améliorée. »] (M.In. : p. 39). Comme nous le verrons *infra*, les deux affirmations ne sont pas contradictoires.

⁹⁶² Cette prise du locuteur sur la langue apparaît de manière très nette dans la plupart des développements cités dans ce qui suit, où l’on relèvera notamment les notions de besoin (par exemple M.Gé. : p. 66, M.PFC : p. 66, M.Fun.I : p. 42, M.Fun.E : p. 49 [M.Fun.I : p. 45], M.Fun.E : p. 52 [M.Fun.I : p. 47], M.Fea.I : p. 160, M.Fea.E : p. 210 [M.Fea.I : p. 158], M.Jeu. : p. 205, M.Pr. : p. 58, M.Cou. : p. 151, M.LF : p. 178 [M.FVL : p. 149]),

d'utilité (par exemple M.PFC : p. 82, M.Fun.E : p. 49 [M.Fun.I : p. 45], M.Fun.E : p. 80 [M.Fun.I : p. 62], M.ECP : p. 169, M.Ev. : p. 181, M.Ev. : p. 178), de services rendus (par exemple M.Fea.E : p. 199, M.Ph. : p. 23) de ressources (par exemple M.Ev. : p. 189), d'emploi (par exemple M.Gé. : p. 66, M.PFC : p. 82), de recours (par exemple M.PFC : p. 82, M.Us. : p. 197), d'utilisation (M.PFC : p. 82), de mise à profit (par exemple M.Cou. : p. 159), de moyen (par exemple M.Gé. : p. 157, M.Fea.E : p. 210 [M.Fea.I : p. 158], M.Ap. : p. 18, M.Lo. : p. 44, M.R. : p. 142). Pour cette dernière notion, voir également, notamment, dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) : « La création d'un ordre chuintant en vieux-castillan illustre de façon intéressante les moyens mis en œuvre lorsqu'apparaît un type phonologique nouveau par convergence des éléments les plus variés » (M.Fun.E : p. 90 [voir M.Fun.I : p. 67]), et dans « *R*, du latin au français d'aujourd'hui » (1962) : « A première vue, on pourrait s'étonner que le français qui, grâce à ses diptongaisons, avait le moyen de se débarrasser de toutes les géménées traditionnelles qui lui restaient, n'ait pas simplifié ses -rr- dès le haut Moyen Age. » (M.R. : p. 138). Voir par ailleurs les notions de problème et de solution, par exemple dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) : « D'un point de vue distinctif, ce système souffre de trop de concentration dans le domaine des sifflantes, alors que les possibilités articulatoires voisines demeurent inexploitées. Le basque commun, qui n'a pas de phonème unitaire /ts/, mais les trois fricatives /s/, /ʃ/, /ʒ/, tend à résoudre le problème en en confondant deux. » (M.Unv. : p. 323), dans « Concerning the Preservation of Useful Sound Features » (1953/1955) : « [...] on pourra toujours maintenir que la conservation, au moyen de l'inflexion, de certains traits pertinents a dû résulter d'un processus purement mécanique qui, dans un certain nombre de cas, a dispensé les locuteurs de chercher une solution à des conflits homonymiques. » (M.Fea.E : p. 201 [voir M.Fea.I : p. 151]), dans *Économie des changements phonétiques* (1955) : « Pour expliquer la différenciation dialectale, on pourrait, si l'on est décidé à donner le beau rôle aux facteurs d'évolution interne, argumenter comme suit : du fait de l'évolution antérieure, un problème se posait pour lequel les deux variétés dialectales naissantes ont trouvé deux solutions également satisfaisantes du point de vue de l'économie de la langue » (M.ECP : p. 190), dans « "C'est jeuli, le Mareuc !" » (1958) : « Le déplacement de /ɔ/ vers l'avant serait la solution adoptée par les usages parisiens pour relâcher la pression des phonèmes de la série d'arrière les uns sur les autres. » (M.Jeu. : p. 194), dans « *R*, du latin au français d'aujourd'hui » (1962) : « solution » (M.R. : p. 136, 137 et 138), « problème [...] résolu » (M.R. : p. 137), dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « [...] s'il s'agissait pour les phonèmes de rester distincts, la solution la plus simple semblait être dans l'immobilité, le maintien du *statu quo* » (M.Pr. : p. 58), « Dans tous les cas où une opposition phonologique se neutralise dans une situation donnée ou est totalement éliminée, ainsi que dans celui où un phonème disparaît par amuïssement, on doit toujours envisager la possibilité que le trait distinctif éliminé (ou l'un des traits s'il s'agit d'un amuïssement) ait été transféré sur un voisin dans les conditions exposées ci-dessus. Ce trait, le trait nasal par exemple, peut se fixer plus ou moins définitivement (français *Martin*, catalan) ou être assez vite éliminé (catalan *Marty*, *català*). La combinaison du trait distinctif en cause avec ceux du phonème auquel il s'ajoute, ne donne pas nécessairement un produit d'excellente qualité, ni du point de vue de l'articulation, ni de celui de la perception : les voyelles nasales dans la production desquelles tout l'air qui passe par les fosses nasales est perdu pour l'identification de l'articulation buccale, sont des combinaisons peu stables, soit que leur timbre spécifique tende à se modifier (comme dans le français /œ/ de *vin* venu de [i] nasal), soit que la nasalisation y disparaisse comme elle a dû le faire en catalan. [...] Le transfert latéral d'un trait pertinent ne serait donc souvent qu'une solution provisoire. » (M.Pr. : p. 66), « [...] les oppositions de timbre vocalique qui, en s'accroissant, pourraient fournir une solution permanente au problème des distinctions morphologiques et lexicales à préserver, tendent probablement à s'éliminer du fait du prestige du castillan et de son vocalisme élémentaire. » (M.Pr. : p. 68), « La formation philologique qui reste celle de beaucoup de linguistes prépare mal à concevoir le fonctionnement de la causalité interne des systèmes phonologiques. Il faut, pour le comprendre, observer les échanges linguistiques tels qu'ils ont lieu en fait autour de nous, et, partant de là, essayer de s'imaginer la façon dont les locuteurs d'une époque révolue ont résolu les problèmes que posait alors la compréhension mutuelle. » (M.Pr. : p. 71), dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) : « Lorsque la forme en -s, devenue un nominatif, voit son emploi multiplié, la nécessité de la distinguer du génitif en -es devient sans doute pressante et c'est pourquoi on constate que toutes les langues traditionnelles ont trouvé une solution au problème. La plus répandue est celle qui consiste à emprunter le génitif du démonstratif. » (M.Ste. : p. 193), et dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) : « In other cases, it is clear that the speakers of the language have been hesitating between different solutions for a given problem. » [« Dans d'autres cas, il est clair que les locuteurs de la langue ont hésité entre différentes solutions pour un problème donné. »] (M.ICPS : p. 6). Ces notions apparaissent notamment lorsqu'il s'agit de la tendance à équilibrer fréquence et coût dont il a été question dans le deuxième chapitre de la première partie. Voir dans « Du rôle de la gémination dans l'évolution phonologique » (1955) : « Les locuteurs seront constamment tentés d'établir un équilibre entre l'énergie dépensée et le pouvoir distinctif

« Parmi les phonèmes intégrés⁹⁶³, il en est qui paraissent disposer de certaines latitudes : dans un système vocalique avec un seul phonème pour le plus grand degré d'ouverture, celui-ci peut fort bien varier de [æ] à [ɑ] sans que son identité phonologique de voyelle d'ouverture maxima soit affectée. Il se pourrait donc que /a/ passe de [a] à [æ], comme la chose a dû se produire en anglais du sud, sans modifier le système. En fait, avant de conclure à la "spontanéité" absolue du changement, il conviendrait de vérifier s'il ne coïncide pas avec certains mouvements d'autres voyelles du système. Dans quel cas, on pourrait avoir affaire à des pressions s'exerçant de proche en proche, et le changement considéré ferait, en réalité, partie d'un processus qui aboutit bien à modifier les rapports mutuels des unités. Les dialectologues font parfois état de différences très minimes qui suffiraient à elles seules à opposer, dans l'esprit des usagers, les parlers locaux de deux villages voisins. Il n'est pas nécessaire, dans les cas de ce genre, de supposer un changement phonétique "spontané" ; on envisagera plutôt qu'au cours d'un ancien processus évolutif, un décalage a pu survenir dont les locuteurs des deux villages sont devenus conscients et qu'ils ont fixé pour accuser leur autonomie mutuelle. » (M.ECP : p. 176-177).

Martinet peut ainsi écrire ensuite⁹⁶⁴ :

« Il est très remarquable que les changements du type examiné jusqu'ici, pour lesquels n'existe de conditionnement ni dans la chaîne ni, en théorie, dans le système, soient en fait si rares et que, lorsqu'on croit en avoir trouvé un, un examen structural plus poussé

de l'unité phonique, c'est-à-dire, ici, de réduire la gémignée à une articulation dont la durée et la complexité seraient comparables plutôt à celles de /t/ simple qu'à celles d'un groupe /kt/. Si certains sujets cédaient, sans plus attendre, à cette tentation, ils aboutiraient à confondre /-atta-/ et /-ata-/, et toutes les gémignées avec toutes les simples correspondantes. Mais ceci, vu les chiffres que nous avons adoptés, amènerait une réduction si brutale des possibilités distinctives que les interlocuteurs, par leurs questions et leurs réactions négatives, ne manqueraient pas de faire rétablir une distinction entre /-atta-/ et /-ata-/. On chercherait probablement en vain une langue où la gémignation ait été d'une fréquence supérieure à celle que le hasard des rencontres aurait laissé attendre, et où la confusion de la gémignée et de la simple se soit produite pour tous les phonèmes consonantiques, en toutes positions, et sans transfert de la distinction phonologique sur les phonèmes voisins de la chaîne parlée. Mais si l'économie de la langue s'oppose à l'adoption de la solution paresseuse qui consiste à tout confondre, le problème n'en existe pas moins, et un jour viendra où les locuteurs le résoudront d'une façon ou d'une autre. » (M.Gem. : p. 140-141), puis : « En fait, l'élimination des gémignées peut prendre de longs siècles, parfois des millénaires ; elle ne commence pas tout d'un coup : les tentations d'affaiblir les gémignées deviennent de plus en plus pressantes à mesure que s'accroît la fréquence de ce type articulatoire, ce qui a des chances de se produire graduellement. Il est possible qu'une fois les conditions réalisées pour la mutation de certains types articulatoires, cette mutation elle-même soit rapide. Mais comme les solutions varient d'un type phonique à un autre, toutes les distinctions quantitatives pourront ne pas être éliminées en même temps. » (M.Gem. : p. 144), dans *A Functional View of Language* : M.LF : p. 173-185 [M.FVL : p. 144-155], et notamment : « solution » (M.LF : p. 175) [« solution » (M.FVL : p. 147)], « processus de réajustement » (M.LF : p. 176) [« process of readjustment » (M.FVL : p. 147)], « solution normale pour résoudre une difficulté d'information » (M.LF : p. 184) [« normal way out of some informational quandary » (M.FVL : p. 154)], et dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956), bien que les termes soient relativement différents : « Un autre îlot conservateur, celui du balte, conserve cet -s de nominatif, mais il ne fait que mettre en valeur, par son isolement, la tendance à faire coïncider la catégorie sémantiquement marquée et l'absence de marque formelle. Cette tendance joue lentement, car elle ne prévaut guère contre les impératifs de l'évolution phonétique. Mais là où les sujets parlants hésitent entre deux formes possibles, c'est elle qui impose le choix de la forme qui éliminera ou atténuera l'antinomie que représente une forme trop complexe pour son contenu sémantique.

Cette antinomie du nominatif européen, qu'il a fallu des millénaires pour surmonter imparfaitement [...] » (M.Li. : p. 90-91).

⁹⁶³ Nous reviendrons *infra* sur cette notion d'intégration.

⁹⁶⁴ Pour le contexte de ces développements, qui nous reconduisent aux difficultés de la distinction entre phonétique et phonologie, voir la note 849 ci-dessus.

révèle le plus souvent un conditionnement par ce système. Ceci renforce la thèse structurale de l'importance des facteurs internes. » (M.ECP : p. 177).

Ces « raisons valables » invoquées par Martinet dans « Gap-filling in Gothenburg Phonology » renvoient cependant non seulement à des causes, mais également à des justifications. On lit ainsi dans *Phonology as Functional Phonetics* :

« But when we notice that the blurring tendency is carrying the day in a particular case, we are naturally tempted to examine whether the neglected opposition had any real importance for the proper functioning of the system⁹⁶⁵. » (M.PFP : p. 22)

ou dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) :

« Cette confusion phonologique n'a pu manquer d'arrêter les linguistes qui ont pris l'habitude de considérer les changements linguistiques, et, plus particulièrement les changements phonologiques, d'un point de vue fonctionnel et structural. Ils se demandent en effet, avec quelque raison comment les sujets castillans ont pu être conduits à brouiller trois oppositions phonologiques qui devaient jouer un rôle décisif dans l'économie de la langue. » (M.Unv. : p. 299).

Or, ce n'est pas là une simple question de modalités d'examen ou de démonstration d'une hypothèse – le caractère orienté des changements, en regard de la thèse traditionnelle de leur caractère aveugle –, mais cette dimension de justification renvoie avant tout à une réflexion en termes de préservation de la structure. Rappelons en premier lieu ce passage de *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* (1937), cité dans le deuxième chapitre de la première partie et où il est question d'« obstacle à l'évolution phonétique normale », lié à l'expressivité :

« En germanique, les mots de cette nature ne sont pas précisément rares, non plus que les mots à redoublement sans gémée ; mais, dans presque tous les cas, la conscience qu'on ait affaire à un redoublement semble ne plus exister ou être si faible qu'elle ne peut former un obstacle à l'évolution phonétique normale. » (M.Gé. : p. 43).

Le rôle de l'expressivité dans l'évolution linguistique fait bien apparaître le double aspect de l'opposition martinettienne au caractère aveugle des changements⁹⁶⁶. L'expressivité peut

⁹⁶⁵ « Mais quand nous remarquons que cette tendance à la confusion l'emporte dans un cas particulier, nous sommes naturellement tentés d'examiner si l'opposition négligée avait une importance réelle pour le fonctionnement correct du système. »

⁹⁶⁶ Nous nous attachons ici avant tout au niveau phonologique, pour des raisons qui apparaîtront plus nettement *infra*, mais qui incluent significativement des raisons de fait : les élaborations martinettiennes dans le domaine de la linguistique diachronique concernent avant tout le niveau phonologique. Cette dualité est cependant tout aussi sensible lorsqu'il s'agit des autres types de changements linguistiques. Au maintien des distinctions phonologiques répond celui des distinctions morphologiques et lexicales, qui en dépend. On lit ainsi par exemple dans « De la sonorisation des occlusives initiales en basque » (1950/1955) : « La rigueur du système morphologico-lexical du sémitique, bien conservé par l'arabe, entraîne le maintien en toutes positions des distinctions entre phonèmes consonantiques dans une mesure inconnue, semble-t-il, à d'autres familles de langues. » (M.So. : p. 371), dans *Économie des changements phonétiques* (1955) : « Mais le système morphologico-lexical de la langue, fondé sur la permanence des racines et des schèmes, est tel qu'un laisser-aller articulaire aurait vite eu des conséquences linguistiques trop révolutionnaires pour ne pas être stoppé. » (M.ECP : p. 332), et dans « Celtic Lenition and Western Consonants » (1952/1955) : « Un autre facteur qui a pu jouer un rôle dans la préservation de ces alternances est la nécessité de maintenir certaines distinctions

morphologiques que le progrès de l'apocope aurait pu mettre en danger. » (M.Cel.E : p. 295 [voir M.Cel.I : p. 146]), où il s'agit chaque fois de préservation d'un signifiant. Il s'agit en revanche, dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955), de pression d'un paradigme de déclinaison déterminant un changement phonétique : « On a signalé en breton et en gallois une tendance analogue à assourdir les consonnes fermement articulées. Mais il existe, pour cela, en celtique, d'excellentes raisons morphologiques. Rien de semblable en castillan : l'Argentin "porteño" qui tend à faire passer son *cabažo* à *cabašo* n'obéit pas à la pression d'un paradigme de déclinaison ; il y a là un processus phonique pur et simple, résultant de ce qu'on pourrait appeler une tendance spécifique du castillan contemporain. » (M.Unv. : p. 322). Voir à cet égard les développements cités dans la note 3321 du deuxième chapitre de la première partie. Nous reviendrons *infra*, en B-, 3-, sur les rapports entre les différents systèmes. Si l'on en vient à présent au niveau des unités significatives, on y retrouve la même dualité entre besoin d'expression et préservation d'un signifiant qu'au niveau phonologique. Citons par exemple, pour le premier aspect, dans « Le couple *senex-senatus* et le "suffixe" -k- » (1955/1973-1975) : « Le facteur qui a, dès l'époque de la communauté indo-européenne, déterminé l'extension du -s de nominatif à certains thèmes en $-H_2$, d'où $-H_2s > -ks$, a pu être le besoin de différencier les masculins et les féminins en $-eH_2$. » (M.Cou. : p. 151), puis : « Pour la désignation des êtres féminins, ou marqués comme tels par l'accord de l'adjectif, les formes en $-ik-$, $ik-$ ont dû paraître parfois insuffisamment caractérisées, d'où addition de $-\bar{a}$ au thème. On s'accorde à voir, dans *formīca*, un ancien thème en $-\bar{i}$ ainsi renforcé, mais les thèmes en $-ik\bar{a}$ qui suscitent la même explication ne sont pas rares un peu partout. En latin même, on peut se demander si, par exemple, *amīcus* ne s'explique pas à partir d'*amīca*, lui-même tiré d'un plus ancien $*am\bar{i}x$; *pudīcus* s'expliquerait bien à partir de *pudīca* < $*pud\bar{i}x$. Mais c'est surtout en slave que le type en $-ik\bar{a}$ a pris un grand développement : dans le cadre de notre hypothèse, une forme comme *vīlcica* "louve" s'explique aisément à partir de $w\bar{l}k^w-iH_2-$, tout comme les équivalents sanskrit *vrkīḥ* et v.-isl. *ylgr*. De même qu'on est tenté d'expliquer *amīcus* à partir de *amīca* ou, peut-être, comme une thématisation masculinisante d'un $*am\bar{i}x$ devenu épïcène et ambigu, parallèle à la féminisation par adjonction de $-\bar{a}$, on expliquera peut-être le couple v.-sl. *starica* "vieille femme", *starīčī* "vieillard", de thèmes en $-ik\bar{a}$ et $-īko-$ respectivement, comme dérivés d'épicènes en $-ik$, $-ik-$. La différence de quantité aurait été mise à profit pour mieux marquer l'opposition des sexes. » (M.Cou. : p. 158-159). Il faudrait également citer, outre le chapitre « La grammaire » de *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (voir ci-dessus la note 921), les développements relatifs à l'analogie dont il a été question dans le deuxième chapitre de la première partie, ainsi que ceux qui concernent les emprunts, la création synthématique et l'évolution syntaxique, que nous envisagerons *infra*. Tous les développements relatifs au syntagme autonome postulent en revanche la nécessité de préserver les signifiants en jeu, qui détermine deux types de réaction des locuteurs, tolérante lorsque le changement n'est pas préjudiciable à la communication, ou de résistance, lorsqu'il importe de préserver l'intégrité du signifiant. L'évolution en question est l'amalgamation – le « processus d'amalgamation » (M.LF : p. 62) [« process of amalgamation » (M.FVL : p. 46)], « processus de l'amalgamation » (M.LF : p. 69) [« amalgamation » (M.FVL : p. 53)] – dont il a été question dans le deuxième chapitre de la première partie, décrite notamment dans les *Éléments de linguistique générale* : « L'autonomie dont jouit le syntagme doué d'un monème fonctionnel est parfaitement illustrée par le comportement des formes nominales en latin où chacune d'entre elles est munie de ce qu'on appelle une désinence casuelle qui suffit souvent à indiquer sa fonction et qui permet à l'usager certaines latitudes de construction. Cette autonomie de l'ensemble a pour contrepartie [L'édition de 1960 donne « contre-partie » (M.Él.1960 : p. 110)] une union plus intime des monèmes composants : le syntagme autonome tend dans la plupart des langues à constituer une unité accentuelle à l'intérieur de laquelle peuvent s'atténuer et disparaître tous les phénomènes qui accompagnent les pauses virtuelles. Cette tendance à réduire l'autonomie des éléments successifs du syntagme est freinée tant que les monèmes composants restent séparables, c'est-à-dire tant qu'on peut introduire un ou plusieurs monèmes entre les composants primaires : *avec plaisir*, *avec grand plaisir*, *avec le plus grand plaisir*. Lorsque ceci n'est pas le cas, l'évolution phonétique peut rapidement brouiller les frontières des signifiants : les phonèmes finals et initiaux de ces signifiants se trouvant désormais constamment dans un contexte déterminé, ils subiront les pressions de ce contexte : dans un état de langue où /k/ et /g/ se palatalisent devant /i/ ou /e/, un /k/ final de monème suivi d'un /i/ initial d'un monème suivant peut échapper à la palatalisation s'il y a pause, même virtuelle, en passant d'un phonème [« monème » (M.Él.1960 : p. 111) en 1960] à l'autre : mais si les frontières des monèmes sont brouillées du fait de la non-séparabilité des éléments successifs du syntagme, /-k i-/ devient /-ki-/ [« /-ki-/ » (M.Él.1960 : p. 111) en 1960] où /k/ se palatalise, et le groupe peut ultérieurement passer à /-č i-/ ; comme, toutefois, dans d'autres contextes, /-k-/ se conserve tel quel, ceci aura pour résultat que le même monème se terminera tantôt en /-k/, tantôt en /-č/ ; en tchèque, le radical qui signifie "main" a la forme *ruk-* lorsque le monème se combine avec celui de nominatif et celui de singulier (*ruka*), la forme *ruc-* (– /ruts/) [« (= /ruts/) » (M.Él.1960 : p. 111) en 1960] dans *ruce*, locatif singulier, la forme *ruč-* dans l'adjectif *ruční* (*ruč-n-i*) "manuel", et la différenciation de ces trois formes du radical remonte à des palatalisations successives, dans des

contextes divers, d'une forme à /-k/ final. L'action du contexte agit dans les deux sens et affecte aussi bien le monème fonctionnel que les autres éléments du syntagme : en grec, un ancien *-m, signifiant du monème fonctionnel d'accusatif, est normalement représenté par /-n/ lorsque le signifiant précédent se termine par une voyelle, par /-a/ lorsqu'il finit en consonne : *logo-n*, *korak-a*. Ce sont des phénomènes de ce genre qui sont à l'origine de la plupart des variantes de signifiants. L'aboutissement extrême de cette tendance est le chevauchement qui peut aboutir à un complet amalgame : fr. *au* pour *à + le*, angl. *cut* pour *cut + ed*. » (M.Él. : p. 113-114), puis dans *A Functional View of Language* : « En raison du rôle éminent joué par la notion de "mot" dans les anciennes spéculations typologiques, il est juste de distinguer tous les aspects de la réalité linguistique qui fournissent quelque justification de l'emploi d'un concept si mal défini. Cependant, une distinction nettement délimitée entre l'inséparabilité, totale ou partielle, et la variation des signifiants, n'est pleinement justifiée que sur le plan strictement synchronique. Il est clair, en effet, que l'inséparabilité contribue à provoquer des accidents formels qui aboutissent finalement à l'amalgame ; l'évolution phonétique tendra à fondre les éléments successifs de l'énoncé, et ce phénomène ne peut être contrecarré que dans la mesure où les éléments en question peuvent, à tout moment, cesser d'être en contact ; toute limitation de la latitude de combiner librement des monèmes est le premier pas vers une coalescence éventuelle, sémantique aussi bien que formelle. Quand ce qui est en jeu est la caractérisation des langues en général, d'un point de vue synchronique, évidemment, mais sur un vaste laps de temps, on verra que l'inséparabilité généralisée entraîne un certain degré de chevauchement et d'amalgame formels, si bien que ces deux traits vont habituellement de pair. » (M.LF : p. 113-114) [« In view of the paramount role played by the notion of "word" in former typological speculations, it is fair to single out all the aspects of linguistic reality that afford some justification for the use of such an ill-defined concept. Yet a clear-cut distinction between inseparability, total or partial, and variation of *signifiants* is fully justified only on a strictly synchronic plane. It is indeed clear that inseparability is conducive to formal accidents which ultimately result in amalgamation : phonetic evolution will tend to merge successive elements in the utterance, and this can be counteracted only inasmuch as the elements in question may, at any time, cease to be in contact ; any limitation of the latitude to combine monemes freely is the first step toward eventual coalescence, semantic as well as formal. When what is at stake is a general characterization of languages, from a synchronic angle, no doubt, but on a wide temporal scope, widespread inseparability will be found to have bred some degree of formal overlapping and amalgamation, so that the two features normally go together. » (M.FVL : p. 92-93)]. Sur la coalescence sémantique, significativement envisagée comme un phénomène indépendant de l'amalgame formel, voir le deuxième chapitre de la première partie. Notons, à cet égard, que ce phénomène, qui concerne le niveau des unités significatives, implique néanmoins l'évolution phonétique. A nouveau, voir *infra*, B-, 3-. On lit ensuite dans « Le mot » (1965) : « On saisit assez bien les raisons pour lesquelles l'insertion d'un élément reste possible entre l'article et le substantif, mais n'est pas attestée entre le substantif et l'article : lorsque deux éléments de la chaîne parlée sont constamment en contact, la fin du premier et le début du second tendent inmanquablement à s'assimiler l'un à l'autre au point que l'identité phonique des deux éléments peut en être affectée. Cette atteinte à l'intégrité de la forme est moins dangereuse, en règle générale, dans un satellite que dans le noyau. La raison en est que, dans un contexte déterminé, le choix entre différents satellites est assez limité : choix, par exemple, entre l'article défini et l'article indéfini, ou entre le singulier et le pluriel, si bien que la communication linguistique ne sera pas mise en danger aussi longtemps qu'il subsistera la moindre différence entre l'une ou l'autre forme. Au contraire le noyau, substantif ou radical verbal, est une forme choisie entre des centaines d'autres et il convient que son identité phonique reste bien marquée. D'autre part, l'identité de tout élément de la chaîne est mieux assurée par son début que par sa fin. La cause en est que l'interlocuteur perçoit tout naturellement le début d'abord et que les langues sont ainsi faites que l'auditeur a très souvent identifié le mot avant qu'il soit entièrement émis. Comme celui qui parle a également une expérience d'auditeur et que les réactions de son interlocuteur lui indiquent fréquemment que le message a été compris avant d'être terminé, les distinctions tendent à être moins nettes en finale et peuvent même y disparaître complètement : tel Allemand qui distingue parfaitement entre *Torf* et *Dorf* ne fera aucune différence dans la prononciation entre *Rat* et *Rad*. Ceci acquis, on comprendra que lorsqu'il est assez naturel de rapprocher deux éléments, comme le substantif et son article, les locuteurs ne soient pas tentés de les séparer si les gauchissements qui peuvent résulter de leur contact affectent la fin du substantif, moins importante pour l'identification de celui-ci que son initiale. Au contraire, si l'article précède, sa présence permanente au contact de l'initiale du substantif pourrait dangereusement affecter cette initiale et, par contrecoup, l'identification du terme. L'insertion occasionnelle d'une épithète entre l'article et le substantif sera bienvenue et favorisée comme contribuant à une saine séparation de l'article et de son substantif. » (M.Mo. : p. 166-167), puis de même dans « Morphology and Syntax » (1972) : « A considérer le problème du mot de ce point de vue, on remarque que les éléments grammaticaux qui suivent les éléments lexicaux tendent à se combiner avec ceux-ci de telle façon qu'aucun autre élément lexical puisse les séparer. Par contre, les éléments grammaticaux précédant l'élément lexical ne sont guère susceptibles d'entrer avec lui dans de

telles combinaisons. Ceci s'explique aisément : [Nous ajoutons les deux points conformément au texte original.] si deux monèmes se trouvent en contact constant dans la chaîne parlée, il y aura tendance à la coalescence, comme dans le cas des prépositions *de* et *a* (*à*) des langues romanes, amalgamées avec l'article suivant en *du*, *del*, *au*, *al*. Si un élément grammatical tel qu'un article était toujours en contact avec le nom qui l'accompagne, il finirait par s'amalgamer au moins partiellement avec lui. Cette tendance est stoppée par l'insertion occasionnelle d'un adjectif. De telles insertions sont bien venues si l'article est placé avant le nom parce qu'il semble qu'en règle générale les locuteurs soient désireux de conserver l'identité phonologique de l'initiale des éléments lexicaux. L'attitude des usagers est tout autre lorsqu'il s'agit de l'intégrité phonologique des finales de ces éléments, car les monèmes lexicaux sont, en fait, identifiés à l'aide du contexte et de la situation, avant que soit perçu le dernier phonème de la forme. » (M.Mor. : p. 3-4) [« If we consider the problem of the word from this angle, we notice that the grammatical elements that follow the lexical items are likely to be combined with it so that no other lexical element may be inserted between them. However, those grammatical items which precede the lexical element are not too likely to combine with it in the same way. The reason for this is not mysterious : if two monemes are constantly in contact in the spoken chain, they will tend to coalesce, as the prepositions *de* and *a* (*à*) in Romance languages have coalesced with a following article into *du*, *del*, *au*, *al*. If such a grammatical element as an article were never separated from its accompanying noun, it would at length partially coalesce with it. This can be prevented by occasionally inserting an adjective in between. Such insertions are welcome if the article is placed before the noun because speakers seem, as a rule, to be anxious to preserve the phonological identity of the beginning of lexical items. They are far less inclined to do so when what is at stake is the phonological integrity of the end of those items, because language users actually identify their lexical monemes, with the help of context and situation, some time before they perceive the last phoneme of the pronounced form. » (M.Mor. : p. 153-154)], dans « Le point de vue fonctionnel en grammaire » (1982) : « Les lois de l'information expliquent parfaitement que modalités et fonctionnels antéposés n'aboutissent pas, en général, au figement que l'on constate lorsqu'elles sont postposées. » (M.Poi. : p. 56), dans *Syntaxe générale* (1985) : « On comprend assez bien pourquoi, au cours de l'évolution parallèle du français et du roumain, l'habitude s'est conservée ou développée d'insérer fréquemment des épithètes quand elles étaient nécessaires à la communication de l'expérience, entre le démonstratif *illum* et le substantif, alors qu'on évitait de le faire lorsqu'*illum* suivait le substantif. En principe, on n'avait guère de raison de séparer le substantif d'un démonstratif qui tendait, au cours des âges, à devenir cette spécification très intime qu'est un article. On s'explique donc bien la coalescence de *nasu(m) (i)l(lum)* en *nasul*. Ce qu'il faut expliquer c'est l'insertion de l'épithète qui a abouti à *le long nez*. On remarque que lorsque deux éléments de la chaîne parlée sont constamment en contact, la fin du premier et le début du second tendent à s'assimiler l'un à l'autre : si, par exemple, le premier élément se termine par une voyelle et le second commence par une consonne suivie par une voyelle, soit, par exemple, *-a ta-*, la consonne tendra à être traitée, non comme une consonne initiale, mais comme une consonne intervocalique ; si, au cours de l'évolution de la langue, *-ata-* devient *-ada-*, deux éléments *-a ta-* constamment en contact aboutiront également à *-a da-*. Cela aura pour effet d'affecter l'identité phonique du second élément. Or, cette atteinte à l'identité phonique est en général moins redoutable dans un satellite que dans le radical. La raison en est que, dans un contexte déterminé, le choix entre différents satellites est assez limité. On aura, par exemple, à choisir entre l'article défini et l'article indéfini, entre le singulier et le pluriel, et la communication linguistique ne sera pas mise en danger aussi longtemps que subsistera la moindre différence entre l'une et l'autre forme. Au contraire, le radical, là où il apparaît, est une forme choisie entre des centaines d'autres qui auraient pu figurer au même endroit, et il est essentiel que son identité phonique reste bien marquée. Il se trouve que l'identité de tout élément de la chaîne est mieux assurée par son début que par sa fin. La cause en est que l'auditeur perçoit le début d'abord et qu'il est fréquent que le mot soit identifié avant même que son émission soit terminée. Comme celui qui parle a une longue expérience d'auditeur et que les réactions de ceux qui l'écoutent lui indiquent fréquemment que le message ou des fragments du message ont été compris avant d'être intégralement prononcés, les distinctions tendent à être moins nettes en finale et peuvent même y disparaître complètement. On sait combien de distinctions phonologiques se trouvent neutralisées à la finale. Les hispanophones ne distinguent plus, dans cette position, entre leurs phonèmes /m/, /n/ et /ɲ/ et ce qui demande une explication est moins la confusion des sonores et des sourdes en finale en russe, en allemand, en danois ou en français du Midi, que le maintien, en cette position, de la distinction en anglais et en français parisien. Ceci établi, on comprendra pourquoi les locuteurs ne sont pas tentés de séparer le substantif de son article si les gauchissements qui peuvent résulter de leur contact affectent la fin du substantif, moins importante pour son identification que son initiale. Là, au contraire, où l'article précède, sa présence constante au contact de l'initiale pourrait entraîner des modifications de cette initiale qui affecteraient l'identification du substantif. L'insertion occasionnelle d'une épithète entre l'article et le substantif sera bienvenue et favorisée comme contribuant au maintien de conditions favorables à la stabilité des formes lexicales. » (M.SG : p. 80-81), et dans « Que faire du

en effet apparaître comme un besoin d'expression, comme dans cet autre passage de la thèse de 1937, également cité dans le deuxième chapitre de la première partie, où il est question de remédier à une usure :

« Il n'est pas facile de dire dans tous les cas, ce qui a pu déterminer la gémiation chez tel ou tel adjectif ; sans doute en existe-t-il dont le sens prédispose à l'adoption d'un procédé expressif ; il s'agit d'adjectifs que l'on pourrait qualifier de naturellement intenses, et pour lesquels la gémiation est un bon moyen de retrouver un peu de la vigueur que leur fait perdre une usure sémantique inévitable » (M.Gé. : p. 157).

Elle peut cependant également impliquer la préservation d'un signifiant, comme dans le passage cité en premier lieu, ou dans cet autre, cité de même dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Une gémiation, même expressive, après voyelle longue ou diphtongue n'a, en soi, rien d'impossible ; mais il semble certain que, dans un cas de ce genre, si la langue répugne à

“mot” ? » (1986), où Martinet mentionne cependant l'existence d'exceptions : « On sait bien, aujourd'hui, pourquoi les éléments “grammaticaux” postposés tendent à s'amalgamer à leur noyau lexical, alors que les mêmes, préposés, se démarquent formellement de lui : la raison en est que l'identité du noyau lexical se manifeste en priorité dans ses éléments initiaux, perçus naturellement tout d'abord et qui, du fait de la redondance inhérente à toute langue, vont suffire à le faire reconnaître, sans qu'aient à intervenir les éléments finaux : dans *dictionnaire*, *dictionn-* suffit pour identifier la notion et il importe peu que la fin du noyau s'amalgame plus ou moins avec les grammaticaux postposés. Puisque, à l'inverse, le début du noyau est indispensable à son identification, les locuteurs prendront bien garde de préserver ses particularités et ce, notamment, en insérant fréquemment d'autres déterminations, épithétiques, par exemple, entre les grammaticaux et le noyau : *les gros dictionnaires*. Il y a, sans doute, des exceptions à la règle du maintien de l'identité initiale du noyau : on connaît les alternances initiales des langues celtiques et leur parallèle français représenté par les liaisons. Avec modalité antéposée, on peut citer le cas de l'augment grec d'ἔλαβον “je pris”, face à λαμβάνω “je prends”. Mais elles étonnent assez ceux qui les rencontrent pour la première fois, pour qu'on puisse reconnaître leur caractère marginal. » (M.Fai. : p. 130-131). On lisait déjà dans *A Functional View of Language* : « [...] les monèmes qui, pour une raison quelconque, sont fréquemment ou constamment en contact, tendent à fusionner. La fusion sera d'autant plus probable et d'autant plus intime si l'élément dont la fonction est indiquée vient en premier, et l'indicateur de fonction en dernier. Ceci est dû au fait que, dans toute langue, le nombre des fonctions distinctes est beaucoup plus réduit que celui des éléments capables de remplir ces fonctions. Ces éléments, qui sont les unités dites lexicales, apportent plus d'information et reçoivent par conséquent un traitement préférentiel : ils peuvent comporter un accent qui entraîne leur mise en valeur, et leurs phonèmes initiaux sont généralement articulés avec un soin particulier afin de faciliter leur identification rapide dans le flot du discours. » (M.LF : p. 61) [« [...] monemes, which, for some reason or other, are frequently or constantly in contact and will tend to merge. The merging will be the more likely and the more intimate if the element whose function is indicated comes first, and the functional indicator last. This is due to the fact that, in any language, the number of distinct functions is very much smaller than that of elements capable of performing them ; these elements, the so-called lexical items, are more informative and, accordingly, generally given a preferential treatment : they may be provided with an accent which gives them prominence, and their initial phonemes are, as a rule, articulated with particular care so as to facilitate their early identification in the flow of speech. » (M.FVL : p. 46)]. Voir également M.Syl. : p. 138, cité dans la note 2030 du deuxième chapitre de la première partie. D'autres remarques impliquent le même mécanisme (et le même rapport entre évolution phonologique et préservation lexicale ou grammaticale), telles, dans *Le Français sans fard* (1969) : « Il semble que certaines combinaisons de consonnes soient évitées par le maintien généralisé de *e* muet : *guenon* et *penaud*, par exemple, ne se prononcent guère que [gənɔ̃], [pənɔ̃], avec conservation du *e*, même dans *la guenon*, *tout penaud*, probablement pour éviter les assimilations [laɲnɔ̃], [tuɲnɔ̃] par trop attentatoires à l'identité de ces mots relativement rares et de ce fait riches d'information. » (M.FSF : p. 214), et dans le *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* (1973) : « C'est évidemment le désir de distinguer entre le singulier et le pluriel qui limite les possibilités de liaison à la troisième personne du singulier à des verbes où la confusion n'est pas à craindre » (M.Dic. : p. 53).

une succession de type [a :tta], la réduction quantitative ne se fera pas aux dépens de la consonne géminée, qui précisément a un rôle expressif qu'elle seule peut remplir, mais aux dépens de la voyelle, dont la longueur, certes, peut avoir un rôle expressif (Wissmann, *ibid.*, p. 126 et suiv. ; Loewe, *ibid.*, p. 60) mais qui ne se confond pas avec celui que nous examinons ici. » (M.Gé. : p. 124).

Il s'agit ici de modalité d'un changement, déterminée par cette nécessité de préservation. Il en va de même dans ce dernier passage de *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* :

« C'est sans doute un besoin de maintenir en toutes positions l'indépendance mutuelle des phonèmes qui a fait préférer, à la gémiation des sonores, toujours susceptible dans ce cas de changer de valeur phonologique, l'emploi des suffixes à géminée que signale M. Graur, *ibid.*, p. 118 et suiv. » (M.Gé. : p. 66).

Les deux aspects de la notion martinettienne d'évolution orientée se combinent en effet en un jeu dialectique, dans le cadre duquel la résistance au changement se mue aisément en détermination de l'évolution. Rappelons notamment ce passage d'*Évolution des langues et reconstruction*, cité dans la première section de cette analyse, où on retrouve la notion d'intégration de la phonie à la langue et où une évolution d'abord retardée, dans le cadre de la préservation de la structure, qui détermine un jeu de résistance/tolérance, devient ensuite bénéfique, donc économique :

« On sait que Ferdinand de Saussure, dans son désir de fonder une linguistique générale autonome, avait opposé, avec une vigueur et une insistance remarquables, synchronie à diachronie et marqué le caractère prioritaire de l'une par rapport à l'autre. A une époque où l'on concevait les changements – et l'on pensait “changements phonétiques” – comme se réalisant aux dépens de l'intégrité de la langue, une structure linguistique ne se concevait qu'en synchronie, puisque l'évolution proprement dite ne pouvait qu'être destructrice de cette structure. C'est bien là le point de vue qui est explicité dans le *Cours de linguistique générale*.

Pour dépasser ce point de vue, il a fallu, avec la phonologie, intégrer à la structure linguistique la substance phonique pertinente, c'est-à-dire ne plus la concevoir comme une masse amorphe exposée à toutes les pressions du monde physique, mais comme susceptible de réagir à ces pressions en les laissant triompher là où elles pouvaient le faire sans danger pour la communication, mais en s'opposant à elles là où elles auraient pu affecter le fonctionnement de la langue. Ailleurs, elle en retardera les effets assez longtemps pour que l'évolution de la langue sur d'autres points rende le changement, non seulement inoffensif, mais bénéfique. En effet, il représentera alors une économie d'énergie pour l'usager qui n'aura plus désormais à résister à une pression, pour satisfaire ses besoins de communication. Que les changements linguistiques se produisent sur un plan quelconque, lexical, syntaxique, morphologique ou phonologique, de la structure, ils sont toujours, sinon totalement déterminés, du moins toujours contrôlés par la nécessité, pour la langue, d'assurer la communication entre ceux qui la pratiquent. Il n'y a donc aucune incompatibilité entre structure et évolution. » (M.ELR : p. 6-7).

Cette dialectique est également lisible dans l'idée que la nécessité de préserver les évolutions peut être une cause d'évolution. Cette idée apparaît dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« Le postulat de base des fonctionalistes, en la matière, est que les changements phonétiques ne se produisent pas sans égards aux besoins de la communication, et qu'un des facteurs qui peut déterminer leur direction, et même leur apparition, est la nécessité foncière d'assurer la compréhension mutuelle en conservant LES OPPOSITIONS PHONOLOGIQUES UTILES. Si nous ne voulons pas donner l'impression d'opérer à l'aide d'une espèce de providence linguistique, nous devons présenter une analyse assez détaillée de ce qui nous paraît être le déroulement véritable des phénomènes qui font l'objet du présent examen. » (M.Fun.E : p. 49-50 [voir M.Fun.I : p. 45]).

On retrouve ici l'affirmation que les changements phonétiques « ne se produisent pas sans égards aux besoins de la communication ». Ces besoins renvoient cependant avant tout dans ce passage aux « nécessités de la compréhension mutuelle » dont il est question à un autre endroit d'*Économie des changements phonétiques*, où Martinet parle de « l'évolution phonique, pour autant qu'elle est déterminée par les nécessités de la compréhension mutuelle » (M.ECP : p. 30). L'analyse détaillée prend la forme d'un schéma, que Martinet illustre ensuite au moyen de trois exemples concrets, Hauteville, São Miguel et l'Algarve. Il s'agit du phénomène appelé « attraction » :

« Revenons à la situation envisagée ci-dessus : A dérive vers C en s'éloignant de B. Concentrons d'abord notre attention sur le comportement de B qui va pouvoir s'ensuivre :

1) Le champ normal de B peut rester ce qu'il était avant que A commence à changer, ou il peut se mettre à dériver dans n'importe quelle direction, excepté celle de A ; dans ce cas, nous considérerons que le changement de A n'exerce aucune influence, ou du moins aucune influence directe, sur le comportement de B ;

2) le champ normal de B va se mettre à progresser en direction de A : donc

$$B \rightarrow A \rightarrow$$

Si l'on peut montrer que le mouvement de A a véritablement précédé celui de B, et s'il apparaît que les mouvements de A et de B ne peuvent guère être attribués à une même tendance phonétique générale vers ouverture, fermeture ou autre, si par conséquent il est plus adéquat de représenter la situation ainsi :

$$B \rightarrow A \uparrow$$

les fonctionnalistes considéreront que B a pour ainsi dire "profité" de l'espace laissé vacant par le déplacement de A. En fait, il est probable que B se trouvait environné d'autres phonèmes, et séparé d'eux par des marges de sécurité que, pour ne pas compliquer, nous supposerons de même dimension que celle qui séparait auparavant B de A. A ce moment-là toute déviation quelconque de B, hors de son champ normal et en direction de l'un quelconque de ses voisins, n'aurait, selon toute vraisemblance, pas été imitée, car elle aurait pu entrer en conflit avec les besoins de la communication. Mais lorsque A commence à s'éloigner de B, les déviations accidentelles de B hors de son champ normal et en direction de l'espace laissé vacant par le recul de A ne risquent plus de gêner les besoins de la communication ; désormais, B se trouve contenu de tous côtés, sauf dans la direction de A, et le centre de gravité de son champ se met naturellement à s'éloigner des régions du domaine où son extension reste empêchée. Ce qui arrivera souvent alors, c'est qu'un des voisins de B profitera à son tour de l'espace laissé vacant par B, engendrant une réaction en chaîne qui, se propageant de proche en proche, et se répercutant d'un phonème à un phonème voisin, finira par affecter une portion importante du système. » (M.Fun.E : p. 50-51 [voir M.Fun.I : p. 45-46]).

Ce changement n'implique aucune menace à laquelle le système réagirait, mais au contraire une tolérance à l'égard de variations non préjudiciables à la communication, et

rendues possibles par un premier changement. L'exemple d'Hauteville témoigne cependant que l'enjeu de tels changements est la préservation des distinctions⁹⁶⁷, dans la mesure où ils auraient pu impliquer des confusions entre B et A, ainsi qu'entre B et les phonèmes voisins :

« Si l'on compare le système phonologique du patois d'Hauteville à celui des autres patois parlés dans la même région, on voit que, vers la même époque, ont dû avoir lieu les changements suivants :

- (1) /ẽ/, venant du lat. *īn*, > /ẽ/ (abaissement) ;
- (2) /ẽ/, venant principalement de lat. *en*, > /ε/ (dénasalisation) ;
- (3) /ε/, du lat. *ĩ, ě*, > /a/ (abaissement et rétraction) ;
- (4) /a/, le plus souvent du lat. *ā* en syllabe ouverte, > /ɔ/ (arrondissement).

Comme auparavant il n'existait pas d'/ɔ/ dans le système, aucun de ces quatre changements n'aboutit à une confusion phonologique. Le processus peut être représenté schématiquement comme suit :

$$\tilde{e} \rightarrow \tilde{e} \rightarrow \varepsilon \rightarrow a \rightarrow$$

Il n'y a pas eu d'abaissement généralisé dans la série d'avant, car /i/ et /e/ sont intacts, pas d'élévation généralisée dans la série d'arrière, car /u/ et /o/ n'ont pas bougé, pas de dénasalisation généralisée, car /ã/ et /õ/ subsistent à côté du nouveau /ẽ/. On ne peut donc pas attribuer l'ensemble du changement à une seule et même tendance phonétique générale. Pris un à un, chacun des trois premiers changements aurait dû aboutir à une confusion. En fait, chacun des quatre phonèmes impliqués s'est gardé des autres. Comme la marge de sécurité séparant l'ancien /a/ de /o/ se trouvait être deux fois plus large que n'importe quelle autre dans le système vocalique, on peut penser que c'est /a/ qui a ouvert la marche. Aujourd'hui, toutes les marges de sécurité ont approximativement la même largeur et il n'y a pas de changement en cours. Il paraît difficile de ne pas conclure que d'un bout à l'autre de l'opération s'est manifesté le besoin de conserver des distinctions phonologiques existantes. » (M.Fun.E : p. 51-52 [voir M.Fun.I : p. 47]).

C'est là, d'ailleurs, l'objet de la substitution d'une analyse structurale à l'analyse traditionnelle en termes de « tendances phonétiques ». La « situation envisagée ci-dessus » était en outre la suivante :

« Appelons A le phonème dont le champ normal se déplace, B celui qui est séparé de A par une marge croissante, C celui qui en est séparé par une marge décroissante. La situation dynamique se présentera alors comme suit :

$$B \quad A \rightarrow C$$

Si, comme on dit, « le jeu des lois phonétiques est aveugle », c'est-à-dire qu'elles se produisent sans égards aux besoins de la communication, l'aboutissement de cette situation sera nécessairement une confusion de A et de C, à moins que quelque raison mystérieuse ne vienne arrêter ou inverser la tendance. S'il se trouve que B et C commencent à se déplacer dans la même direction que A, de sorte que la situation devienne

$$B \rightarrow A \rightarrow C \rightarrow$$

⁹⁶⁷ Voir ensuite, pour les deux autres exemples, M.Fun.E : p. 52-53 et 53 [M.Fun.I : p. 47-48 ; le troisième exemple manque dans le texte anglais]. Ces deux exemples sont moins clairs relativement à notre présent propos, pour une raison que Martinet expose d'entrée : « A ce point de l'exposé, il n'est pas facile d'offrir des illustrations empruntées à des langues existantes, parce que, dans chaque changement considéré, intervient le jeu de certains facteurs internes que l'on n'a pas encore présentés ni discutés. Cependant on peut, dans un petit nombre de cas, faire abstraction de ces facteurs sans réellement déformer les faits, et pourtant il apparaîtra clairement à un stade ultérieur de notre exposé que la preuve de la cohérence des changements présentés ne peut être faite que si tous les facteurs sont pris en considération. » (M.Fun.E : p. 51 [voir M.Fun.I : p. 46]).

la linguistique traditionnelle postule qu'un même facteur inconnu affecte également les trois unités. En règle générale, il sera, dans un cas de ce genre, difficile de prouver que A s'est mis à changer avant B et C, et, à supposer qu'on y parvienne, les traditionnalistes pourront toujours arguer que, pour une raison inconnue, A était plus susceptible de changer et que par conséquent il a cédé le premier à la poussée. Si l'on n'est pas porté à l'économie, on pourra, bien entendu, postuler trois causes différentes pour les trois changements respectifs. » (M.Fun.E : p. 49 [voir M.Fun.I : p. 45]).

Or, il s'agit ici, en revanche, de réaction à une confusion imminente, dont l'existence prouverait que « le jeu des lois phonétiques [n']est [pas] aveugle », c'est-à-dire, à nouveau, que ces lois ne se produisent pas « sans égards aux besoins de la communication ». Martinet poursuit ainsi son examen par celui des cas de confusions phonologiques, que nous envisagerons *infra*. On lit en effet en ouverture du paragraphe suivant l'exemple des parlers de l'Algarve :

« Portons maintenant notre attention sur ce que peut être le comportement de C, phonème vers lequel se meut le champ de dispersion de A pour des raisons jusqu'ici inconnues. Il se peut fort bien que le champ de C ne recule pas devant l'invasion de A, d'où confusion phonologique. » (M.Fun.E : p. 53 [voir M.Fun.I : p. 48]).

Martinet écrit ensuite dans « Les problèmes de la phonétique évolutive⁹⁶⁸ » (1964) :

⁹⁶⁸ Signalons également, notamment, dans « De la sonorisation des occlusives initiales en basque » (1950/1955), cette distinction entre nécessité de préserver les distinctions et immobilisation du système : « Pour durcir les contours de la phonologie du sémitique et donner de la profondeur au tableau du système arabe lui-même, il a fallu se rendre compte que la conservation des distinctions phonologiques n'entraîne pas nécessairement le maintien des traits pertinents traditionnels et l'immobilisation du système. La rigueur du système morphologico-lexical du sémitique, bien conservé par l'arabe, entraîne le maintien en toutes positions des distinctions entre phonèmes consonantiques dans une mesure inconnue, semble-t-il, à d'autres familles de langues. Mais maintien des distinctions ne veut pas toujours dire conservation à travers les siècles des mêmes traits articulatoires. La comparaison sur une base plus égalitaire de toutes les langues sémitiques disponibles conduit à une réévaluation des données relatives à l'arabe et aboutit à une reconstruction du système des consonnes du sémitique commun fort différente de celle, calquée sur les prononciations contemporaines de l'arabe classique, qui avait longtemps prévalu. » (M.So. : p. 371). On en rapprochera ce passage de *La Prononciation du français contemporain* : « Ce qui frappe tout d'abord dans ces résultats [ceux qui concernent *pattē/pâte*], c'est que, en comparaison avec ce que nous avons vu pour *rat/ras* et ce que nous verrons ci-dessous pour les autres timbres vocaliques, la longueur joue ici un rôle relativement considérable. Ceci est évidemment dû au fait que le timbre des deux voyelles *a* est très souvent mal différencié et que pour maintenir cette opposition qui reste très utile, on doit avoir recours à la quantité dont l'utilisation phonologique, en syllabe tonique fermée, est encore assez répandue pour les voyelles d'aperture moyenne, comme nous le verrons plus loin. A la finale absolue, au contraire, l'emploi phonologique de la quantité est si contraire aux tendances du français normal que ceux qui maintiennent l'opposition, lui préfèrent l'utilisation d'une différence de timbre quelque peu nette qu'elle soit. » (M.PFC : p. 82). Il s'agit moins ici, cependant, de changement, que, comme nous l'avons souligné dans le deuxième chapitre de la première partie, d'utilisation de la substance dans le cadre du système phonologique (voir le titre du paragraphe : « Moyens phonétiques utilisés pour distinguer entre les deux types phonologiques. » (M.PFC : p. 78)). N'en apparaissent que plus clairement la dimension de l'utilisation (voir ci-dessus la note 962), et avec elle les difficultés de la distinction entre phonologie et phonétique (voir *supra*). On lit de fait également dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969), où il est question des mêmes voyelles (les voyelles ouvertes, dont, dès lors, *a*), mais où il s'agit cette fois d'évolution : « Dans le cas des voyelles ouvertes du système, l'évolution a consisté non pas à éliminer une distinction qui restait fort utile, mais à profiter des latitudes existantes pour remplacer la distinction de longueur par une distinction de timbre. Si l'on se réfère au tableau, on constate que /a/, /ø/ et /o/ disposaient d'un champ assez vaste où leurs variantes pouvaient se réaliser sans danger de confusion avec les phonèmes voisins. » (M.Ev. : p. 178).

« Ce que la phonétique évolutive traditionnelle n'a jamais fait entrer en ligne de compte, c'est l'action que peut avoir, sur la nature articulaire des phonèmes, la nécessité de les maintenir distincts les uns des autres. On aperçoit assez bien les raisons de ce désintérêt : seul le changement pouvait retenir l'attention du spécialiste de phonétique évolutive ; s'il s'agissait pour les phonèmes de rester distincts, la solution la plus simple semblait être dans l'immobilité, le maintien du *statu quo* ; il était impossible d'imaginer la préservation des distinctions comme le moteur initial d'un changement. Or, ce qu'on recherchait, un peu naïvement nous semble-t-il aujourd'hui, c'était ce moteur initial, la cause première et unique des changements particuliers, voire même des changements phonétiques en général. On avait, bien entendu, souvent constaté des changements en chaîne, /u/ passant à /y/, /o/ à /u/, /ɔ/ à /o/ par exemple, et ceci aurait pu suggérer qu'un déplacement particulier, disons celui de /o/ à /u/, n'avait pour cause que la nécessité, pour les locuteurs, de distinguer les mots et les formes présentant le /o/ traditionnel de ceux qui présentaient un /ɔ/, au moment où le /ɔ/ envahissait le domaine du /o/. Mais comme on voulait tout expliquer d'un seul coup, on pouvait penser que le principe qui rendrait compte, un jour, d'un des chaînons permettrait de les expliquer tous, et ce principe ne pouvait être le besoin de préserver les distinctions puisque le besoin semblait satisfait avant que commence le déplacement en chaîne. En attendant la découverte de ce principe, on tentait de coller, sur l'ensemble du phénomène, une étiquette comme "fermeture", "ouverture", ou "palatalisation" qui donnait un peu l'illusion qu'on avait compris, même lorsque, comme ici, on hésitait à loger à la même enseigne l'avancée de /u/ vers /y/ et la montée de /o/ vers /u/, encore que, comme l'observation contemporaine l'a montré, il n'y ait, en réalité, pas de virage brutal sur le chemin qui mène de /ɔ/ à /y/.

La nécessité de préserver les oppositions phonologiques ne peut s'imposer comme d'une importance fondamentale en phonétique évolutive que lorsqu'on a acquis la conviction que la phonie de toute langue est, à tout instant, en voie d'évolution, parce que l'équilibre entre l'inertie et les besoins est toujours précaire et instable. L'étude des grandes langues de civilisation qui jouent d'autant mieux leur rôle de liaison qu'elles sont plus uniformes et plus stables, nous fait souvent prendre l'idéal de stabilité pour une réalité. Mais c'est là une grave illusion qui s'évanouit dès qu'on étudie, sans préoccupations normatives et sans préjugés esthétiques, les usages linguistiques observables. Un déplacement en chaîne, comme celui que nous avons discuté ci-dessus, n'est qu'un moment d'une évolution ininterrompue, moment privilégié, si l'on veut, dans ce sens qu'il représente une réorganisation impliquée dans le système phonologique, mais freinée et stoppée, pendant un temps, par divers facteurs, comme l'imitation d'un parler directeur moins évolué, une langue commune à fortes traditions, par exemple. » (M.Pr. : p. 57-59).

Ce passage est extrêmement révélateur en ce qu'il pose explicitement la question du moteur du changement. Martinet entend bien déterminer le « moteur initial d'un changement », dont il pose qu'il peut être la nécessité de préserver des distinctions utiles. Ce « moteur initial » se spécifie cependant de n'être pas une « cause première et unique » et de s'inscrire dans un dynamisme, impliquant notamment des confusions menaçantes – dans l'exemple donné ici, analogue à celui de São Miguel, celle de ɔ et de o – et non seulement une instabilité perpétuelle. Il apparaît ainsi que tandis que la nécessité de préserver les distinctions est analysable en termes de besoin, elle est par ailleurs inséparable de la notion de préservation de la structure. Cette notion est très massivement présente dans les textes de

Martinet. Citons par exemple⁹⁶⁹, dans « Celtic Lenition and Western Consonants » (1952/1955) :

« En espagnol, [y] et [w] tendent à se comporter comme *b, d, g* ; si *p, t, c* ne manifestent pas de tendance à s'affaiblir à l'intervocalique, c'est sans doute parce qu'ils risqueraient alors de se confondre avec les phonèmes fricatifs ou voisés du même ordre. » (M.Cel.E : p. 261 [voir M.Cel.I : p. 118])

« D'un point de vue fonctionnel, il est compréhensible qu'une distinction entre *-n-* et *-nn-* se conserve dans un état de langue où leur confusion pourrait aboutir à des conflits homonymiques, ou, de façon plus générale, à la confusion de deux types phonologiquement distincts⁹⁷⁰. » (M.Cel.E : p. 279 [voir M.Cel.I : p. 133])

ou dans les *Éléments de linguistique générale*⁹⁷¹ :

⁹⁶⁹ Mais voir également, notamment, outre les passages cités plus haut, dans « Bertil Malmberg, *Le système consonantique du français moderne* (1946) : « Les usagers du français, et ceci Malmberg l'a bien vu, tiennent trop à conserver l'identité de leurs consonnes, pour leur faire courir des dangers inutiles. » (M.Ber. : p. 113), dans « Non-Apophonic *o*-Vocalism in Indo-European » (1953/1955) : « Mais l'expérience phonologique confirme l'hypothèse qu'en règle générale seuls les traits phonologiquement distinctifs des phonèmes disparus se sont transportés sur leurs voisins dans la chaîne parlée quand l'existence de ces phonèmes s'est trouvée menacée. » (M.Apo. : p. 217), dans « Les voyelles nasales du français » (1965) : « Tant que *paysanne* se distingue de *paysan* du fait de sa voyelle finale, les locuteurs pourront prononcer ce dernier comme [peizã̃], [peizã̃̃], [peizã̃] selon le contexte et l'humeur du moment ; c'est ce qu'on peut observer aujourd'hui dans les prononciations méridionales. Mais lorsque le *-e* final tend à s'amuir, *paysanne* s'articule d'une façon qui se rapproche de plus en plus de [peizã̃], c'est-à-dire de ce qui était une des réalisations possibles de *paysan* ; le maintien de la distinction réclame donc que l'élimination de l'élément consonantique après voyelle nasale dans *paysan* aille de pair avec l'élimination du *-e*. » (M.Voy. : p. 149-150) – il s'agit là, par ailleurs, de justification d'une évolution, comme en témoigne ce qui précède : « L'élimination définitive de tout appendice consonantique après voyelle nasale ([ã̃t] > [ã̃t]) représente naturellement une limitation des latitudes articulatoires des usagers puisque, au lieu de [ã̃t] ou [ã̃t], on ne peut plus dire que [ã̃t]. Aussi n'a-t-elle des chances de se produire que pour autant que le maintien de cet appendice consonantique serait susceptible d'amener une confusion avec quelque autre type phonologique de la langue : il y a des chances pour que le produit de *a* + *N* ne soit toujours phonétiquement [ã̃] que lorsqu'il devra rester distinct d'un groupe /an/ dans une position déterminée, à la finale par exemple. Ceci ne peut se produire en français que lorsque les “*e* muets” commencent à tomber, vraisemblablement vers la fin du xv^e siècle. » (M.Voy. : p. 150) –, « Toutefois, lorsque les “*e* muets” finals ont commencé à s'affaiblir, il a bien fallu maintenir la distinction entre *fin* et *fine*, c'est-à-dire nasaliser franchement le [i] du premier » (M.Voy. : p. 153), et dans « Les usages linguistiques et la société française » (1979) : « Les Parisiens d'origine semblaient fort décidés à conserver la distinction puisqu'ils cherchaient constamment à l'accuser, différemment selon les époques. » (M.Us. : p. 197), « Ces deux efforts, nettement successifs, pour maintenir l'opposition, se sont heurtés, l'un et l'autre, à la résistance et à la moquerie des provinciaux » (M.Us. : p. 197), « Il ne pouvait être question, pour sauver l'opposition, de recourir à une distinction de longueur au moment où s'amorçait l'élimination de la dernière opposition phonologique fondée sur la quantité, celle de /ε/ à /ε :/, dans *mettre* ~ *maître*, par exemple. » (M.Us. : p. 197).

⁹⁷⁰ Voir aussi dans ce texte M.Cel.E : p. 268-269 [M.Cel.I : p. 124], cité plus haut, où on lit notamment : « Comme l'économie de la mutation consiste à ne réduire la dépense d'énergie que pour autant qu'on peut le faire sans sacrifier les distinctions traditionnelles » (M.Cel.E : p. 268).

⁹⁷¹ On lit de même dans *A Functional View of Language* : « Dans le domaine de la phonologie, nous avons vu qu'une fréquence semblable des consonnes géminées et des simples correspondantes n'est qu'un des facteurs qui déterminent la simplification des géminées : cette simplification ne peut se produire que si elle n'entraîne aucune confusion dangereuse, ce qui dépend essentiellement de la nature phonique des autres unités du système. Cela signifie que l'application au langage de la technique statistique ne devrait pas nous faire oublier que les qualités sémantiques et phoniques des unités linguistiques ne peuvent pas être négligées quand il s'agit de problèmes d'évolution. L'importance de ce qu'impliquent pour notre recherche les derniers développements des méthodes de recherche ne devrait pas nous conduire à négliger les efforts faits précédemment pour tenter de comprendre l'évolution sémantique. » (M.LF : p. 188-189) [« In the field of phonology, we have seen that a similar

« Il y a des avantages considérables à réduire les faits linguistiques à des données quantitatives, comme on l'a fait dans ce qui précède. Mais on ne saurait oublier que la qualité des unités en cause est un élément essentiel du conditionnement de l'évolution : une fréquence analogue des géminées et des simples n'est qu'un des facteurs qui peuvent déclencher une simplification des géminées ; pour que la simplification ait réellement lieu, il faut qu'elle puisse se réaliser sans aboutir à des confusions, et ceci dépend essentiellement de la nature phonique des unités des systèmes. » (M.Él. : p. 196-197).

Il est ici question de résistance de la structure à certains changements. Cette résistance peut également prendre la forme d'une thérapeutique. On lit ainsi par exemple dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) :

« Un trait comme [ʎ] > -j- est spécifique, mais tout à fait admissible dans le cadre de la phonologie romane, et aisément explicable si nous examinons les conditions phonologiques de son apparition : il y a dans le système un phonème voisé chuintant, à savoir -j-, provenant du [j] d'articulation renforcée ; mais ce phonème ne se trouve jamais à l'intervocalique, c'est-à-dire précisément dans la position où l'on trouve les [ʎ]. D'un autre côté, *n* et *l* géminés, seuls survivants avec -rr- du système assez complet de géminées du latin, remplacent la durée de l'articulation par une application plus large de l'avant de la langue contre la voûte de la bouche, par où -ll- menace de se confondre avec [ʎ] roman. Le passage de [ʎ] à [ʒ] préserve l'intégrité phonologique de la langue. » (M.Unv. : p. 304)

et dans « Observations sur l'évolution phonologique du tokharien⁹⁷² » (1974) :

frequency of geminates and corresponding single consonants is only one of the factors that determined the simplification of the geminates : this simplification can only occur if no dangerous confusion will ensue, which largely depends on the phonic nature of the other units of the system. All this means that applying the statistical technique of informational research to language should not make us forget that semantic and phonic properties of linguistic units cannot be disregarded when problems of evolution are at issue. The importance of the implications for our research of recently evolved methods of investigation should not entail a disregard of previous efforts towards the understanding of semantic evolution. » (M.FVL : p. 158-159)].

⁹⁷² Voir également, notamment, dans *Économie des changements phonétiques* (1955) : « Tout ceci veut dire que les confusions ont été largement compensées par des différenciations qui, toutes, ont pu être au moins amorcées avant que les confusions soient des faits acquis. » (M.ECP : p. 185), dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « Il n'est nullement invraisemblable que l'élimination de la nasalité dans une opposition /i/ ~ /ĩ/ soit précédée d'une période où la différence, souvent insuffisante dans la pratique, entre l'orale et la nasale ait amené les locuteurs à prendre des précautions en éliminant toute quasi-homonymie dangereuse, comme les Gascons ont évité le danger de l'homonymie de *gat* "chat" avec **gat* "coq" en remplaçant ce dernier par *hazan* ou *bigey* avant même, sans doute, que l'ancien **gall* ait effectivement abouti à **gat*. » (M.Pr. : p. 66), dans « Les voyelles nasales du français » (1965) : « Toutefois, lorsque les "e muets" finals ont commencé à s'affaiblir, il a bien fallu maintenir la distinction entre *fin* et *fine*, c'est-à-dire nasaliser franchement le [i] du premier. Mais, pour éviter les inconvénients inhérents à la nasalisation des voyelles fermées, la voyelle s'est ouverte, tout d'abord, sans doute, dans la mesure où elle pouvait le faire sans entrer en conflit avec d'autres nasales. » (M.Voy. : p. 153), dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) : « Les langues ont des ressources lorsqu'une confusion menace. » (M.Ev. : p. 189), dans « Aperçu historique et critique sur l'évolution de la langue » (1973/1973-1974) et « Le locuteur face à l'évolution » (1973) : « Il est constant que le purisme morphologique entraîne, par contrecoup, un appauvrissement de la langue : *il donnit* au lieu d'*il donna* aurait heurté les habitudes de quelques générations de locuteurs, mais n'aurait affecté en rien le bon fonctionnement de la communication ; l'élimination du passé simple, que l'adoption de telles formes aurait pu éviter, représentait, au contraire, une sérieuse atteinte au potentiel communicatif du français.

Bien entendu, les usagers trouvent en général les moyens de remédier aux manques qui résultent de l'élimination de formes trop irrégulières, ou, plus exactement, des tournures de remplacement apparaissent au fur et à mesure que ces formes perdent du terrain. » (M.Ap. : p. 18 ; voir M.Lo. : p. 43-44), et dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) : « For the bulk of the items involved, precautions were

« Le cas de l'irlandais est bien connu : le transfert y a été réalisé à l'occasion de la chute de près d'une voyelle sur deux, vers le milieu du premier millénaire de notre ère. Il a permis de préserver, pour un temps, le système grammatical préexistant. » (M.Tok. : p. 177).

Les locuteurs adoptent une stratégie de prévention, qui peut aboutir à différer certains changements. Il est ainsi question par exemple, dans « Du rôle de la gémination dans l'évolution phonologique » (1955), de réalisation des conditions d'une mutation :

« En fait, l'élimination des géminées peut prendre de longs siècles, parfois des millénaires ; elle ne commence pas tout d'un coup : les tentations d'affaiblir les géminées deviennent de plus en plus pressantes à mesure que s'accroît la fréquence de ce type articulatoire, ce qui a des chances de se produire graduellement. Il est possible qu'une fois les conditions réalisées pour la mutation de certains types articulatoires, cette mutation elle-même soit rapide⁹⁷³. » (M.Gem. : p. 144)

et de même dans « A New Generation of Phonemes, the French Intervocalic Voiced Stop » (1982), de situation mûre pour une confusion⁹⁷⁴ :

unconsciously resorted to such as the elimination or obsolescence of one of the members of the pair, as in the case of *quean*, vs. *queen* or the addition of a specifier as we find it in *beech tree*, vs. *beach*. » [« En raison de l'importance des unités impliquées, on a eu inconsciemment recours à des précautions, telles que l'élimination ou l'obsolescence de l'un des membre de la paire, comme dans le cas de *quean*, vs. *queen* ou l'addition d'un spécifieur, comme c'est le cas dans *beech tree*, vs. *beach*. »] (M.ICPS : p. 184-185).

⁹⁷³ Voir également M.Gem. : p. 140-141, cité dans la note 962 ci-dessus.

⁹⁷⁴ Voir également, notamment, dans « Occlusives and Affricates with Reference to some Problems of Romance Phonology » (1949) : « Now in the southern half of our western area, this occurred only after other tendencies had had time to reshape the consonantal structure in such a way that all single unit clusters of the /ts dz/ class had been levelled to plain spirants. » [« Mais dans la moitié sud de notre aire occidentale, cela n'eut lieu qu'après que les autres tendances eurent eu le temps de réorganiser la structure consonantique de telle manière que tous les groupes d'unités monophonématiques de la classe /ts dz/ ont été nivelés en de simples spirantes. »] (M.Oc. : p. 108), dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) : « La confusion des deux séries castillanes primitives /b d g/ et /v ð g/ a dû affecter très profondément l'économie de la langue, et on ne s'étonnera pas qu'il ait fallu, pour qu'elle soit acceptée généralement, beaucoup plus de temps que pour que s'impose la scission parfaitement inoffensive de /f/ en deux unités phonologiques. Il ne faudra pas perdre de vue, dans ce qui suit, la différence fondamentale entre confusion et scission phonologiques. » (M.Unv. : p. 315), dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957) : « But, here again, centuries may elapse between the appearance of the first long vowels or geminates and the moment when their relative frequency is such that their distinctive power will be the same as that of their short or single counterparts, and they will tend to reduce their articulation to have it correspond to their new distinctive power. In some cases, the phonological reshuffling entailed by the reduction of geminates will take more than a thousand years if there is to be no confusion of the former geminates with the corresponding single consonants : in Spanish, for instance, geminated voiceless stops of Vulgar Latin were, prior to the literary period, reduced to the corresponding single stops, dislodging in the process their former single counterparts ; these became voiced wherever they stood in competition with the geminates ; in the same contexts voiced stops became spirants ; -ll- and -nn- were fairly soon reduced to single palatals ; but -rr- for which similar possibilities did not exist, has been preserved to this day ; only recently, tendencies have been observed towards replacing the opposition -r-/rr- by some other based upon two distinct articulatory types and no longer upon the respective duration and energy of each of the two units. French and Gallo-Romance dialects evidence the same preliterate elimination of geminates with a preservation of -r-/rr- down to the present day in some dialects » [« Mais là encore, des siècles peuvent s'écouler entre l'apparition des premières voyelles longues ou géminées et le moment où leur fréquence relative est telle que leur pouvoir distinctif sera le même que celui de leurs contreparties brèves ou simples, et où elles tendront à réduire leur articulation afin qu'elle corresponde à leur nouveau pouvoir distinctif. Dans certains cas, le remaniement phonologique impliqué par la réduction des géminées prendra plus d'un millier d'années s'il ne doit y avoir aucune confusion des anciennes géminées avec les consonnes simples correspondantes : en espagnol, par

« The process has been going for centuries. But, of course, when confusion finally turns out to be innocuous, why should people bother ? It would seem that the situation is now ripe for the total merger. It may take some time before it is completed⁹⁷⁵. » (M.Ne. : p. 163).

La notion de préservation est également sous-jacente à la notion inverse de tolérance à l'égard des changements atteignant des distinctions ou des éléments devenus inutiles. Martinet écrit ainsi dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) :

« Il en résulte qu'un [œ] ouvert et un [ə] d'assez grand degré d'ouverture ne sont pas acoustiquement très différents, et, qu'en fait, beaucoup de Français les distinguent mal, lorsqu'ils ne les confondent pas tout à fait.

D'un point de vue fonctionnel cette confusion n'a rien que de très naturel. Si la différence entre les réalisations d'*e* caduc et [œ] ouvert devait assumer dans la langue un

exemple, les occlusives sourdes gémées du latin vulgaire furent réduites aux occlusives sourdes correspondantes avant la période littéraire, délogeant au cours du processus leurs anciennes contreparties simples ; celles-ci devinrent voisées partout où elles se trouvaient en concurrence avec les gémées ; dans les mêmes contextes les occlusives voisées devinrent des spirantes ; *-ll-* et *-nn-* furent assez tôt réduites à des palatales simples ; mais *-rr-* pour lequel des possibilités analogues n'existaient pas, a été préservé jusqu'à aujourd'hui ; c'est seulement récemment qu'on a observé des tendances à remplacer l'opposition *-r/-rr-* par une autre fondée sur deux types articulatoires distincts et non plus sur la durée et l'énergie de chacune des deux unités. Les dialectes français et gallo-roman manifestent la même élimination prélinguistique des gémées avec une préservation de *-r/-rr-* jusqu'à aujourd'hui dans quelques dialectes. »] (M.Ph. : p. 17), dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) : « Mais dans une langue où les gémées tendent à être aussi fréquentes que les simples correspondantes, l'information qu'apporte */-tt-/* tend à s'identifier à celle qu'apporte */-t-/*, et les sujets seront de plus en plus tentés de réduire l'énergie nécessaire à l'articulation de */-tt-/* pour la faire correspondre à son pouvoir informationnel. Cependant, comme l'identification de */-tt-/* et de */-t-/* aboutirait à des confusions intolérables, l'opposition se maintient ; mais */-t-/* cède devant */-tt-/*, [la virgule date de 1967 ; voir M.Él.1960 : p. 198] qui tend à se simplifier, et aboutit, selon la configuration des systèmes, à */-d-/* (cf. lat. *scutum* > esp. *escudo*) ou à */-θ-/* (v. irl. *bráthir* "frère" avec */-θ-/*, en face du *t-* initial conservé de *trí* "trois"). Là où le système n'offre pas d'échappatoire, l'opposition pourra se maintenir pendant des siècles sous sa forme primitive : en espagnol, *-rr-*, dont la fréquence est du même ordre que celle de *-r-*, garde une prononciation beaucoup plus énergique. » (M.Él. : p. 190), dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « Tout ceci semblerait indiquer que ce sont les gémées qui ont amorcé le processus en s'affaiblissant, ce qui a déterminé, de proche en proche, le voisement de la simple sourde et la spirantisation de la sonore. Certains objectent que les gémées ne peuvent avoir été les premières à se déplacer, puisque l'on constate, par l'examen des documents, que la simplification des gémées est ultérieure au voisement et à la spirantisation des simples. Mais c'est oublier que la préservation des distinctions réclame que les gémées ne soient définitivement simplifiées que lorsque les */-t-/* seront parfaitement voisés chez tous les locuteurs et en toutes circonstances, ce qui implique qu'au préalable tous les */-d-/* se seront dûment spirantisés. » (M.Pr. : p. 71-72), dans « The Fading away of a Phoneme : the Voiced Dorsal Spirant in Danish » (1980) : « In similar cases, when a confusion is threatening, people manage to keep it in check until some provision has been found to make it acceptable. It is worth noticing that the most dangerous conflict, which would have been that of "fingernail" with "navel", was avoided by extending to the singular the umlauted vowel of the plural, whence *negl* "fingernail" distinct from *nagle*. » [« Dans des cas semblables, quand une confusion menace, les gens réussissent à la tenir en échec jusqu'à ce qu'une disposition ait été trouvée pour la rendre acceptable. Il vaut la peine de noter que le conflit le plus dangereux, qui aurait été celui de "ongle" avec "nombriil" a été évité grâce à l'extension au singulier de la voyelle avec umlaut du pluriel, de là *negl* "ongle" distinct de *nagle*. »] (M.Fa. : p. 92), et dans « Fonction et pertinence communicative » (1981) : « Il y a donc une opposition très marquée entre, d'une part, les réalisations phonétiques des classes favorisées qu'on tend à imiter parce que "ça fait mieux", d'autre part, l'acceptation inconsciente d'une confusion préparée lentement par un rapprochement de deux articulations qu'en fait personne ne remarque parce qu'elle ne se produit que lorsque tout danger de confusion est écarté. » (M.Pe. : p. 117-118).

⁹⁷⁵ « Le processus est en cours depuis des siècles. Mais, bien sûr, quand la confusion devient finalement inoffensive, pourquoi les gens devraient-ils s'en soucier ? Il semblerait que la situation soit maintenant mûre pour une confusion totale. Cela peut prendre du temps avant qu'elle ne soit achevée. »

rôle différenciatif important, en d'autres termes s'il existait dans le lexique français beaucoup de cas où le soin de distinguer entre deux quasi-homonymes reposât sur la seule différence entre ces deux types articulatoires, il est probable que le besoin de se faire comprendre pousserait les Français à faire l'effort nécessaire pour maintenir distinctes ces deux articulations. Mais tel n'est pas le cas. » (M.PFC : p. 65-66)

puis de même dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975), à propos de l'opposition entre [ã] et [ɔ̃] en français :

« Speakers are obviously faced with the communicative necessity of preserving it and manage to do so. It is a fact that, in the case of /ɔ/ ~ /ɔ̃/, the functional load is very high, and in the case of /ẽ/ ~ /ẽ̃/ practically nil. One and the same trend, namely the elimination of lip-rounding as a distinctive feature in the case of very open vowels, has carried the day where the confusion could take place without endangering communication, and is kept at bay where the distinction is needed⁹⁷⁶. » (M.In. : p. 36).

⁹⁷⁶ « Les locuteurs sont évidemment confrontés à la nécessité communicationnelle de la préserver, et y parviennent. C'est un fait que, dans le cas de /ɔ/ ~ /ɔ̃/, le rendement fonctionnel est très élevé, et dans le cas de /ẽ/ ~ /ẽ̃/ pratiquement nul. Une seule et même tendance, à savoir l'élimination de l'arrondissement des lèvres comme trait distinctif dans le cas des voyelles très ouvertes, l'a emporté quand la confusion pouvait avoir lieu sans mettre en danger la communication, et est tenue en échec quand la distinction est nécessaire. » Voir notamment, pour ce deuxième aspect, dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) : « [...] un est dans le lexique français une voyelle rare ; les oppositions que forment [sic] ce phonème avec les autres voyelles de la langue ont en conséquence un rendement fonctionnel si peu important que leur disparition n'apporterait aucune modification importante à l'économie de la langue. » (M.PFC : p. 148), dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) : « Comme les réalisations de /r/ sont normalement voisées, il n'y a pas de résistance fonctionnelle contre une confusion des deux articulations fricatives. L'articulation buccale de /x/ exercera une attraction sur celle de /r/, ou peut-être sera-ce l'inverse. Ceci veut dire qu'à un moment donné, les sujets parlants ne prendront plus la peine de maintenir la distance entre deux articulations de différenciation minima, dont la distinction n'a aucune utilité véritable. Ainsi l'attraction équivaut à la confusion de deux articulations voisines que rien n'a empêchées de converger de plus en plus parce que ce qui les séparait n'était jamais distinctif ; ces articulations étaient, en effet, celles de phonèmes dont d'autres traits suffisaient à préserver l'identité. » (M.Fun.E : p. 80 [voir M.Fun.I : p. 62]), dans « Celtic Lenition and Western Romance Consonants » (1952/1955) : « D'un point de vue fonctionnel, il est compréhensible qu'une distinction entre -n- et -nn- se conserve dans un état de langue où leur confusion pourrait aboutir à des conflits homonymiques, ou, de façon plus générale, à la confusion de deux types phonologiquement distincts. Dans une langue où *pena* et *penna* coexistent, nous devons nous attendre, si la gémination se trouve éliminée, à ce que -nn- ne se confonde pas avec -n-, mais prenne une articulation spécifique, par exemple [ɲ], de telle sorte que *pena* et *penna* demeurent distincts sous les formes *pena* et *peña*. Mais si, avant l'élimination des géménées, les voyelles en syllabe ouverte commencent à se diphtonguer, si, par exemple, *e*, en cette position, passe à *ei*, *pena* deviendra *peina* et *penna* pourra passer à *pena* sans mettre en danger le fonctionnement normal de la langue. » (M.Cel.E : p. 279 [voir M.Cel.I : p. 133]), dans « Close Contact » (1966) : « It is clear that, in a language with the two types of stressed syllables just described, the length or gemination of consonants is redundant since it is always preceded by a short vowel and its absence is always heralded by vocalic length : *tack*, pronounced with a short consonant, would be identified as *tack* because of its short vowel : *tak* is known to be *tak* and not *tack* mainly on account of its long *a*. Consonant length and gemination are therefore likely to be slurred and eventually to fade out » [« Il est clair que, dans une langue ayant les deux types de syllabes accentuées que l'on vient de décrire, la longueur ou la gémination des consonnes est redondante puisqu'elle est toujours précédée d'une voyelle brève et que son absence est toujours annoncée par la longueur vocalique : *tack*, prononcé avec une consonne brève, serait identifié à *tack* en raison de sa voyelle brève : *tak* est reconnu comme *tak* et non *tack* principalement en raison de son *a* long. La longueur consonantique et la gémination risquent donc de devenir indistinctes et finalement de s'affaiblir jusqu'à disparition »] (M.Cl. : p. 177), dans « Coupe ferme et coupe lâche » (1968) : « Lorsque s'est réalisé l'affaiblissement d'une gémination devenue redondante [...] » (M.Lâ. : p. 192), et dans « L'évolution du système phonologique français » (1969) : « Mais au fur et à mesure que l'emploi de l'article s'est généralisé, la

C'est là, en effet, l'hypothèse du rendement fonctionnel⁹⁷⁷, sur laquelle nous reviendrons *infra*, et que Martinet oppose à l'idée de changements aveugles. On lit ainsi dans « Concerning the Preservation of Useful Sound Features » (1953/1955) :

« The basic assumption of the functional approach to diachronic phonology is that the distinctive role played by a given phonemic opposition is one of the factors involved in its preservation or eventual elimination. In the traditional jargon the proposition might be summarized thus : phonetic laws *do not* work blindly⁹⁷⁸. » (M.Fea.I : p. 148)

puis à nouveau plus loin dans le texte :

« People have repeated after Maurice Grammont that assimilation was regulated by the law of the strongest. This should be true only if we assume that an articulation is strong and resistant not so much perhaps on account of its intrinsic physiological makeup and the quality of its acoustic product, as in proportion to the role it happens to play in the economy of the language under consideration. In most languages two consonants in contact tend to share the same glottal characteristics, so that clusters will for instance be wholly voiced or voiceless : if at a morpheme juncture [b] comes into contact with [t], it is likely to become [p], or at least [b] if it should preserve its lenis nature. In such cases we usually find anticipation of the glottal articulation of the second consonant, i.e. regressive assimilation. When however we get clusters that combine an element phonemically characterized by the absence of voice (Eg. /p/, /t/, or /k/ in a language where /b/, /d/, and /g/ exist) and one, usually a liquid, a nasal or a semi-vowel, usually articulated with vibrations of the glottis, but without any voiceless phonemic counterpart, it will be found that whatever assimilation exists has taken place at the expense of the voiced nature of the phoneme in which voice is not distinctive. The assimilation, in such cases, will be progressive as well as regressive. This fairly common phenomenon is, in itself, a clear indication that the fate of speech sounds is not regulated by mysterious laws working blindly, irrespective of how their application will affect mutual understanding. It is not denied that many factors of sound change stem from outside. But no sound shift ever takes place which is not somehow conditioned by the communicative needs of the linguistic community⁹⁷⁹. » (M.Fea.I : p. 159-160).

distinction entre le féminin et le masculin, assurée par la longueur vocalique, est devenue superflue, au singulier tout au moins. » (M.Ev. : p. 178).

⁹⁷⁷ Voir par exemple, parmi les citations produites dans la note précédente, M.PFC : p. 148.

⁹⁷⁸ « L'hypothèse fondamentale de l'approche fonctionnelle de la phonologie diachronique est que le rôle distinctif joué par une opposition phonémique donnée est l'un des facteurs impliqués dans la préservation ou l'éventuelle élimination de celle-ci. Dans le jargon traditionnel, la proposition pourrait être résumée de la sorte : les lois phonétiques *n'agissent pas* aveuglément. »

⁹⁷⁹ « On a répété après Maurice Grammont que l'assimilation était réglée par la loi du plus fort. Cela ne serait vrai que si nous faisons l'hypothèse qu'une articulation est forte et résistante non tant peut-être eu égard à sa constitution physiologique intrinsèque et à la qualité de son produit acoustique, qu'en proportion du rôle qu'elle se trouve jouer dans l'économie de la langue considérée. Dans la plupart des langues deux consonnes en contact tendent à partager les mêmes caractéristiques glottales, de sorte que les groupes seront par exemple totalement voisés ou totalement dévoisés : si à une jonction de morphèmes [b] vient en contact avec [t], il deviendra probablement [p], ou au moins [b] s'il doit préserver sa nature de douce voisée. Dans de tels cas nous constatons habituellement une anticipation de l'articulation glottale de la seconde consonne, c'est-à-dire une assimilation régressive. Si cependant nous prenons des groupes qui combinent un élément phonémiquement caractérisé par l'absence de la voix (par ex. /p/, /t/ ou /k/ dans une langue où /b/, /d/ et /g/ existent) et un autre élément, généralement une liquide, une nasale ou une semi-voyelle, généralement articulée avec des vibrations de la glotte, mais sans aucune contrepartie phonémique dévoisée, on constatera que quelle que soit l'assimilation existante elle a eu lieu aux dépens de la nature voisée du phonème dans lequel la voix n'est pas distinctive. Cette

où *aveugle* se trouve à nouveau glosé par « advenant sans égard aux besoins de communication⁹⁸⁰ ». La notion de tolérance nous reconduit cependant par ailleurs à la dimension de la nécessité. On lit ainsi dans *Économie des changements phonétiques* :

assimilation, dans de tels cas, sera progressive aussi bien que régressive. Ce phénomène assez commun est, en lui-même, une claire indication que le destin des sons du langage n'est pas réglé par des lois mystérieuses agissant aveuglément, sans égard à la manière dont leur application affectera la compréhension mutuelle. On ne peut nier que de nombreux facteurs du changement phonique proviennent de l'extérieur. Mais aucun changement phonique n'a jamais lieu qui ne soit d'une manière ou d'une autre conditionné par les besoins communicatifs de la communauté linguistique. » La publication originale (voir Martinet, 1953b : p. 10) confirme la construction « that whatever assimilation exists has taken place », où il semble y avoir un verbe de trop, et que nous avons traduit en tentant de rétablir un sens probable.

⁹⁸⁰ Pour une telle conception fonctionnelle de l'assimilation, voir également par ailleurs, dans « Non-Apophonic o-Vocalism in Indo-European » (1953/1955) : « Nous pourrions même aller plus loin, et affirmer que le fait même que certains des *A^w sonorisaient une consonne précédente est la preuve qu'ils étaient sonores non seulement phonétiquement, à la manière d'*n* dans le français *non*, mais distinctivement, phonologiquement, tout comme *g* est phonologiquement sonore dans *gant* et distinct du [k] de *camp*. En fait, il semblerait que dans des cas d'assimilation en contact, les traits distinctifs soient ceux qui s'imposent d'un phonème à un autre » (M.Apo. : p. 232-233), puis de même, comme nous l'avons vu plus haut, dans *Économie des changements phonétiques* et dans « Phonologie et laryngales » (1957) : « L'extension d'un trait phonique à un segment voisin, sans apparition dans le système d'un nouveau phonème, représente ce qu'on appelle traditionnellement une assimilation. L'examen synchronique des assimilations d'une langue donnée révèle ce à quoi on peut s'attendre en diachronie : de façon générale ce sont les traits distinctifs qui s'imposent d'un phonème à un autre. » (M.ECP : p. 188-189), « On sait que les articulations qui caractérisent un segment phonique de la chaîne parlée débordent fréquemment sur les segments voisins : la nasalité d'un [n] pourra affecter le segment, vocalique ou consonantique, qui précède ou qui suit ; plus concrètement, l'abaissement du voile du palais qui distingue [n] de [d] pourra être légèrement anticipé, ou prolongé au-delà de l'articulation apicale de l'[n]. Le sens, régressif ou progressif, de ces chevauchements peut, dans une mesure qui reste à déterminer, être sous la dépendance de facteurs extérieurs aux unités en cause : accent, type général d'intonation, rythme, etc. Mais l'existence même de ces chevauchements dépend essentiellement de la fonction linguistique de chacune des articulations en présence : une articulation distinctive, c'est-à-dire une articulation qui, à elle seule, maintient l'identité phonologique du signe, aura, de ce fait, une vitalité supérieure ; c'est ainsi qu'elle a des chances de résister victorieusement à tout empiètement du contexte qui consisterait dans le débordement d'une articulation non distinctive. Ceci veut dire, par exemple, que dans une langue qui connaît la succession /ada/, le /t/ d'une succession /ata/ dont la sourdité est distinctive défendra victorieusement cette sourdité contre les empiètements de la sonorité non distinctive, et pourtant combien nécessaire, des /a/ qui l'entourent. Inversement, une articulation qui n'est pas distinctive et qui n'est pas, comme l'est par exemple la sonorité des voyelles, une condition presque indispensable de la survie du phonème, n'aura, dans la lutte constante que mène chaque segment du discours contre son contexte, aucune chance de subsister. Ceci se vérifie à chaque examen synchronique des faits d'assimilation d'une langue déterminée. Transportées sur le plan diachronique, les conclusions qu'on tire de ces constatations amènent à poser la règle que les traits qu'un phonème lègue à son contexte en disparaissant ne peuvent être que des traits distinctifs, y compris, bien entendu, sa durée qui le distingue de zéro. » (M.Lar. : p. 125-126). Concernant le transfert de traits distinctifs, voir également, outre les passages cités dans ce qui suit, M.Pr. : p. 62-63, cité *infra*, et M.Pr. : p. 66, cité dans la note 962 ci-dessus, dans « Non-Apophonic o-Vocalism in Indo-European » (1953/1955) : « L'analyse en traits pertinents des laryngales de l'indo-européen commun ne peut s'appuyer que sur l'observation des traits distinctifs laissés dans les langues attestées par les phonèmes disparus. A proprement parler, ce que nous pouvons faire, c'est attribuer au phonème reconstruit, les caractéristiques, anciennement distinctives ou non, qui ont laissé des traces dans nos documents. Mais l'expérience phonologique confirme l'hypothèse qu'en règle générale seuls les traits phonologiquement distinctifs des phonèmes disparus se sont transportés sur leurs voisins dans la chaîne parlée quand l'existence de ces phonèmes s'est trouvée menacée. » (M.Apo. : p. 216-217), et dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* : « Il y a, en faveur de l'expansion du système des "laryngales", un argument auquel ne seront sensibles que ceux qui ont relevé qu'au cours d'une évolution, un trait phonique ne se maintient que s'il permet à lui seul de distinguer les formes les unes des autres. C'est un fait établi que la pertinence distinctive se conserve à travers le temps sous une forme ou sous une autre. Si donc une "laryngale" s'est maintenue sous la forme d'une aspiration ou si elle a pu imposer sa sonorité à ses voisins, c'est que cette aspiration et ce voisement étaient à eux seuls distinctifs. En d'autres termes, si le *H*₃ de *peH*₃- "boire" a pu sonoriser le *p*- après chute de la

« Les changements phonétiques qui aboutissent à des confusions de phonèmes (par exemple la confusion de /ɥ/ et /y/ en français moderne et, avec un certain délai, en castillan) ou à la neutralisation d'oppositions dans des positions déterminées (comme la confusion des sonores et des sourdes à la finale du "sémantème" au cours de l'évolution de l'allemand, d'où l'homophonie de *Rad* et *Rat*) s'expliquent économiquement comme l'abandon, par négligence, de distinctions qui n'offraient pas d'avantages contrebalançant la dépense d'énergie et d'attention nécessitée par leur maintien. On n'oubliera pas que l'économie phonologique des langues est en perpétuel état de fluctuation, d'où il résulte que la dépense d'énergie ou d'attention nécessaire au maintien d'une distinction peut croître ou décroître : une pression du phonème B sur A pourra rendre plus difficile la conservation de la distinction entre A et un autre voisin C. On ne perdra pas de vue que la confusion de deux phonèmes résulte de l'abandon d'un trait pertinent qui peut se retrouver ailleurs dans la langue, ce qui fait dépendre le maintien des distinctions du degré d'intégration des unités en cause. Enfin, on se rappellera que les avantages que retire la communauté d'une distinction phonologique donnée peuvent, pour des raisons diverses, varier aussi au cours du temps. » (M.ECP : p. 182-183).

Il s'agit moins en effet, ici, de tolérance à l'égard d'un changement que d'abandon économique de distinctions devenues inutiles. Il faut mentionner à cet égard la réinterprétation martinettienne des changements attribués à l'action d'un accent d'intensité. On lit tout d'abord dans « Structure, Function and Sound Change » (1952) :

« As factors of phonological changes, prosodic features are extremely powerful precisely because they are immediate responses to the needs of expression. The speaker of Modern French who makes an extensive use of optional initial accent is prompted to do so by a desire to make his statements as clear and convincing as possible. How could he imagine that he may be paving the way towards the establishment of initial stress as an automatic feature of the language, which may eventually result in blurrings, mergers, and synopes ? We do not mean hereby that the phonetic trends launched by, say, a strong stress accent will develop blindly, ruthlessly destroying any piece of linguistic machinery that happens to be in their way. If the vocalism of unstressed endings plays in the economy of the language too important a role to be wiped out, speakers may be induced to save some of their articulatory energy for the final syllable of every word. When, as it seems, prehistoric Latin developed a word initial stress, wide-spread blurring of vocalic timbres took place in medial syllables, but final syllables, in which lay the expression of most morphological categories, were hardly affected. At a much later period, when the language had extensively weakened its adverbs into mere grammatical tools, a new onslaught of prosodic intensity resulted in the wholesale massacre of a declensional pattern which by that time must have become a burden rather than a real help⁹⁸¹. » (M.Fun.I : p. 77).

voyelle, c'est qu'il y avait dans la langue un autre H_3 qui, lui, n'était pas sonore. » (Ste. : 145), « La résistance qu'elle [« l'interprétation de H_3 comme labialisée sonore ou sourde, avec, peut-être, deux degrés de profondeur articulatoire » (M.Ste. : p. 151)] rencontre auprès de certains est due à l'incompréhension du principe fonctionnel selon lequel un trait phonique se maintient dans la mesure où il assume une valeur distinctive. » (M.Ste. : p. 151).

⁹⁸¹ « Comme facteurs des changements phonologiques, les traits prosodiques sont extrêmement puissants précisément parce qu'ils sont des réponses immédiates aux besoins de l'expression. Le locuteur du français moderne qui fait un usage intensif de l'accent initial optionnel est poussé à le faire par un désir de rendre ses énoncés aussi clairs et convaincants que possible. Comment pourrait-il imaginer qu'il peut être en train de paver la voie à l'établissement d'un accent initial comme trait automatique de la langue, qui peut éventuellement aboutir à des brouillages, des confusions et des synopes ? Nous ne voulons pas dire par là que les tendances phonétiques déclenchées par, disons, un fort accent d'intensité, se développeront aveuglément, détruisant impitoyablement toute pièce de la machinerie linguistique qui se trouve sur leur chemin. Si le vocalisme de

Du point de vue phonologique, l'accent d'intensité apparaît ici comme un facteur externe de changement, à l'égard duquel l'orientation de l'évolution consiste avant tout en un jeu de résistance/tolérance, selon que le changement est préjudiciable au fonctionnement de la communication, ou au contraire bénéfique. Le propos est relativement différent dans *Économie des changements phonétiques*, où Martinet distingue entre deux types d'intervention de l'accent d'intensité dans l'évolution des langues :

« Pour expliquer l'affaiblissement ou la chute des voyelles dans certaines positions du mot, on a traditionnellement recours à un fort accent d'intensité. Un tel accent, il est vrai, a été généralement plutôt postulé qu'observé, et l'on aurait peut-être le droit, dans certains cas, d'opérer directement avec une hypothèse fonctionnelle : les timbres qui ne rendaient pas les services correspondant à l'effort réclamé par leur articulation se sont estompés ou ont disparu. Il faudrait, dans ce cas, compter avec un transfert de l'énergie articulatoire ainsi disponible sur les syllabes où la distinction entre les différents timbres vocaliques garde toute son importance ; le résultat serait un renforcement de l'intensité accentuelle, accompagné de corollaires comme l'élimination des hiatus. Il est possible que l'évolution du vocalisme du latin vulgaire gagnât à être envisagée sous cet angle. Ce type d'explication doit être mis à l'épreuve partout où les traits distinctifs dont se composent les voyelles atteintes disparaissent sans laisser de traces. Ceci est probablement le cas le plus général dans les langues romanes, même celles qui, comme le français, ont poussé le plus loin l'affaiblissement des voyelles atones. En revanche, dans les langues où l'on constate que certains traits distinctifs, menacés par l'estompement progressif des timbres vocaliques, sont transférés à quelque phonème plus stable du voisinage, on retiendra l'hypothèse traditionnelle d'un accent fort, outil démarcatif et expressif, "spontané" ou suscité par l'imitation d'usages linguistiques en contact. » (M.ECP : p. 199).

Martinet envisage en effet ici de substituer à l'explication traditionnelle en termes d'action d'un fort accent d'intensité une explication fonctionnelle dans le cadre de laquelle un tel accent serait non pas une cause d'évolution, mais tout au contraire le produit d'une évolution économique. On retrouve ici la conversion d'une tolérance en nécessité que l'on vient de voir, également dans *Économie des changements phonétiques*. On lisait de même plus haut dans l'ouvrage :

« On n'a pas attendu l'éclosion d'une linguistique fonctionnelle et structurale et l'apparition de ses développements explicatifs pour attribuer à l'accent d'intensité une action décisive sur la phonie des langues qu'il atteint. Il ne semble pas cependant que l'on ait jamais observé directement l'action d'un fort accent dynamique favorisant à tel point les syllabes qu'il atteint que les autres voient leur voyelle perdre rapidement son timbre distinctif, voire même disparaître tout à fait. Il est probable que le phénomène prend du temps pour s'accomplir, et qu'on pratique des descriptions phoniques assez exactes depuis trop peu de temps pour qu'on ait pu constater d'une description à une autre plus

terminaisons inaccentuées joue dans l'économie de la langue un rôle trop important pour être anéanti, les locuteurs peuvent être induits à épargner un peu de leur énergie articulatoire pour la syllabe finale de chaque mot. Quand, à ce qu'il semble, le latin a développé un accent initial de mot, un effacement largement répandu des timbres vocaliques eut lieu dans les syllabes médianes, mais les syllabes finales, où se trouvait l'expression de la plupart des catégories grammaticales, furent à peine affectées. A une période bien plus tardive, quand la langue eut considérablement affaibli ses adverbes en de purs outils grammaticaux, une nouvelle attaque de l'intensité prosodique eut pour résultat le massacre systématique d'une structure de déclinaison qui devait alors être devenue un fardeau plutôt qu'une aide réelle. »

récente, une déchéance plus marquée des voyelles inaccentuées. Rappelons, d'ailleurs, qu'on n'est guère plus avancé en ce qui concerne n'importe quel autre type de changement phonétique. On se fait probablement une idée un peu trop simpliste et brutale de l'action d'un accent d'intensité. On y voit toujours une force aveugle à laquelle rien ne peut résister et qui saccage sans rémission les distinctions morphologiques et lexicales qui ont le malheur de mettre en cause le vocalisme non-accentué. Ce qu'il ne faut pas oublier c'est que toute langue, même au moment où elle subit les effets d'un tel accent, reste toujours utilisable pour la communication entre ses usagers ; les distinctions indispensables doivent se maintenir coûte que coûte ou ne disparaître que lorsque les usagers se sont, de façon ou d'autre, prémunis. Ce qui peut s'écrouler assez vite c'est tout ce que ne maintenait que l'inertie de la tradition. On serait presque tenté de supposer qu'un fort accent dynamique n'apparaît ou, disons, n'arrive à s'imposer que là où la tradition a entassé une masse d'éléments sans utilité réelle qu'il est économique de balayer hors du cadre de la structure nouvelle en train de s'imposer. On pourrait même en arriver à concevoir que ce n'est pas l'accent dynamique qui estompe le timbre des voyelles et supprime les syllabes, mais que ce sont les distinctions de timbre inutiles qui, s'estompant, perdent une partie de leur énergie qui se reporte sur les zones proprement lexicales du mot qu'elles renforcent. » (M.ECP : p. 169-170).

L'idée est reprise dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

« On se contentera de rappeler ici que la conception d'un accent qui, comme un *deus ex machina*, descend du ciel pour mettre à mal le vocalisme d'une langue, est une vision romantique qui n'a rien à faire avec la réalité. Si on a eu l'air de s'en inspirer ci-dessus, c'est simplement parce que, dans sa naïveté, elle permet un exposé plus simple des faits. En réalité, il y a des éléments du discours dont la valeur informatrice est faible et, dans la mesure où ils se concentrent dans une partie du discours caractérisable en termes formels, ils vont tendre à s'affaiblir, l'énergie nécessaire à leur production se transférant en grande partie sur leurs voisins plus favorisés. En d'autres termes, ce n'est pas l'accent fort qui élimine les voyelles, mais l'affaiblissement des voyelles qui contribue à renforcer celles qui demeurent. La fonction propre de l'accent, c'est l'établissement de contrastes entre les différentes parties successives de l'énoncé, pour mieux les distinguer les unes des autres et mettre certaines d'entre elles en valeur. La fonction primaire de l'accent est démarcative ou, au moins, culminative en ce qu'il crée dans l'énoncé des sommets qui signalent la présence d'un élément d'information central. » (M.Ste. : p. 175-176).

Le fait notable, cependant, est que cette première explication se double d'une seconde, dans le cadre de laquelle l'accent d'intensité apparaît à nouveau comme un facteur externe – et l'on retrouve significativement à ce propos l'hypothèse des contacts : « [...] on retiendra l'hypothèse traditionnelle d'un accent fort, outil démarcatif et expressif, “spontané” ou suscité par l'imitation d'usages linguistiques en contact. » –, déterminant des actions de préservation. On lit ainsi ensuite⁹⁸² dans « Concerning the Preservation of Useful Sound Features » (1953/1955) :

« Ce transfert de traits distinctifs coïncidant avec syncope et apocope généralisées se rencontre en germanique où il a son nom *Umlaut*, parfois calqué sous la forme “métaphonie”. On dit mieux, en français, “inflexion”. Il est vrai que l'*Umlaut* a certainement désigné tout d'abord le jeu d'alternances morphologiques que l'allemand

⁹⁸² L'article est antérieur à *Économie des changements phonétiques*, mais le premier des deux passages tout juste cités en introduit la traduction dans cet ouvrage.

moderne s'est créé à partir des résultats d'un processus phonologique, et non point ce processus phonologique lui-même. Celui-ci a dû consister, à l'origine, dans le transfert de certains traits des voyelles atteintes par la syncope ou l'apocope à une voyelle stable précédente, en général celle de la syllabe initiale accentuée. C'est ainsi que le runique *gastiR* a donné *gestr* en norrois et *walþuR* a donné *vøllr*. Il en est résulté de nouveaux phonèmes vocaliques compensant, sur le plan distinctif, la chute des voyelles inaccentuées, et l'on peut croire que les sujets ont été inconsciemment entraînés à anticiper l'articulation de la voyelle qui disparaissait PARCE QUE cette voyelle contribuait à l'identification du mot ou de la forme. Cependant le témoignage du germanique en faveur des thèses fonctionnelles n'est pas décisif : dans bien des cas, nous sommes certains que la voyelle accentuée a été affectée bien avant que l'autre s'estompe ou disparaisse ; dans le dan. *kærling* (de *karl*) et l'all. *mächtig* (de *Macht*), la voyelle infléchissante est toujours là et la coloration de la voyelle accentuée ne peut être définie comme le résultat du transfert d'un trait distinctif disparu. » (M.Fea.E : p. 199-200 [voir M.Fea.I : p. 150])

puis à nouveau en conclusion du texte :

« On pourrait, à certains égards, présenter l'évolution phonologique de l'irlandais primitif comme une action retardatrice menée par les besoins distinctifs des usagers contre les poussées d'un puissant accent d'intensité à fonction démarcative. En moins de trois siècles, la phonétique de la langue a subi un processus de détérioration que l'on pourrait constater dans d'autres langues, mais dont le rythme, en irlandais, est unique à notre connaissance. Les locuteurs ont certes, à leur disposition, bien des moyens de se prémunir contre les dangers de l'homonymie. La composition en est un, et sans aucun doute l'irlandais primitif en a-t-il fait largement usage, comme le montre la fréquence en vieil-irlandais de formes verbales caractérisées par un nombre respectable de préverbes successifs. Pour une langue qui avait pratiquement perdu une syllabe sur deux, le vieil-irlandais présentait des mots remarquablement longs. Mais, dans leurs tâtonnements pour assurer la permanence de la compréhension mutuelle, les locuteurs s'arrangeaient pour conserver à chaque pas tout ce qu'ils pouvaient des distinctions héritées. Ils ne cédaient, à chaque étape, que des portions limitées du système phonologique, celles que le progrès de la prophylaxie syntaxique et les remaniements analogiques avaient rendues pratiquement superflues. Notre connaissance du lexique du vieil-irlandais est trop lacunaire pour qu'on puisse être très catégorique. Il est toutefois probable que, lorsque vers le début du VIII^e siècle la langue estompait la qualité de ses voyelles internes atones, elle ne créait pas, ce faisant, trop de conflits homonymiques. Il est intéressant de noter que le v.-irl. *fer* "homme", équivalent sémantique et étymologique du lat. *uir*, distingue dans sa flexion entre sept formes phonologiquement distinctes, tout comme *uir* lui-même. Il est vrai que certaines des formes irlandaises ne sont distinctes que pour autant qu'elles déterminent une modification de l'initiale d'un mot suivant appartenant au même groupe syntaxique, et il arrive souvent que ces changements n'aient pas l'occasion de se produire. Mais si nous nous rappelons l'état de délabrement phonétique que révèle la comparaison, nous serons frappés par la conservation remarquable des catégories morphologiques primitives, conservation qu'a rendu [*sic*] possible le processus fonctionnel décrit ci-dessus. » (M.Fea.E : p. 210-211 [voir M.Fea.I : p. 158-159]).

Dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964), l'accent est présenté comme un phénomène fonctionnel lié à des besoins communicatifs mais demeure un facteur externe relativement au système phonologique, et comme dans *Économie des changements phonétiques*, Martinet envisage les deux possibilités d'un accent destructeur et d'un accent impliqué dans une évolution économique :

« C'est essentiellement par le chenal de traits prosodiques comme l'accent et de faits d'expressivité que l'évolution des besoins communicatifs se répercute jusque dans le système phonologique. Il convient, en la matière, de se défaire du préjugé qui voyait, dans l'accent, une cause première, un phénomène inexplicable, éclatant comme l'orage dans un ciel d'été. Sans doute y a-t-il des cas où un certain type accentuel a dû être emprunté à une autre langue et où l'influence du modèle a été assez forte pour s'imposer *aux dépens* de la langue imitatrice. Mais, dans chaque cas, on retiendra, tout d'abord, l'hypothèse que c'est l'évolution même de la langue et des besoins de la communauté qui la parle qui a entraîné une réorganisation du système accentuel. On dira, de façon un peu sommaire, mais assez juste, que la syllabe qui a reçu l'accent est celle qu'il convenait, pour le succès de la communication, de mettre en valeur. » (M.Pr. : p. 70).

Aussi bien le développement d'*Économie des changements phonétiques* donnait-il à lire une réévaluation fonctionnelle du postulat traditionnel, introduisant d'abord la notion d'un signifiant nécessairement préservé puisqu'il doit continuer d'être « utilisable pour la communication entre ses usagers », et par là celle de prémunition, à laquelle répond la dimension de la tolérance – « Ce qui peut s'écrouler assez vite c'est tout ce que ne maintenait que l'inertie de la tradition. » –, puis, sur cette base, la notion d'une évolution économique, dont l'accent d'intensité serait un moyen – et l'on notera encore ici, la notion d'une « structure nouvelle en train de s'imposer » –, enfin, comme dans le développement introductif du chapitre reprenant « Concerning the Preservation of Useful Sound Features », celle d'une évolution économique dont l'accent d'intensité serait un effet. Le paradoxe apparaît très nettement dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957), où l'on peut lire :

« In those cases of merger, revealed by linguistic comparison, which cannot observe, a superficial examination might often seem to indicate that some oppositions were eliminated in spite of an important functional load : in French, for instance, the old affricate *c* has merged with the fricative *s* although both were extremely common. But we should not forget that *c* and *s* were distinguished not only on account of their respective degrees of constriction, but also through their mode of articulation, predorsal for *c*, apical for *s*, a distinction that remains, to this day, reflected in the quality and quantity of the preceding vowel : *lace* [las] -*lasse* [lās] (Martinet, 1955, section 9.15). One should therefore reckon, along the chain axis, with transfers of distinctive function whose result is to deprive a traditional opposition of any effective role, thus exposing it to elimination. In many cases phonological mergers are compensated by new distinctions which either preceded the confusions and made them innocuous or else were in germ and became operative at the very moment the old ones disappeared⁹⁸³. » (M.Ph. : p. 24).

⁹⁸³ « Dans les cas de confusion, révélés par la comparaison linguistique, que nous ne pouvons pas observer, un examen superficiel indique que des oppositions ont été éliminées en dépit d'une importante charge fonctionnelle : en français, par exemple, l'ancienne affriquée *c* s'est confondue avec la fricative *s* bien que les deux fussent extrêmement communes. Mais nous ne devons pas oublier que *c* et *s* étaient distinguées non seulement eu égard à leurs degrés de constriction respectifs, mais également par leur mode d'articulation, prédorsal pour *c*, apical pour *s*, distinction qui demeure, jusqu'à ce jour, reflétée dans la qualité et la quantité de la voyelle précédente : *lace* [las] -*lasse* [lās] (Martinet, 1955, section 9.15). On doit ainsi compter, le long de l'axe de la chaîne, avec des transferts de fonction distinctive dont le résultat est de priver une opposition traditionnelle de tout rôle effectif, l'exposant ainsi à l'élimination. Dans de nombreux cas, les confusions phonologiques sont compensées par de nouvelles distinctions, qui soit ont précédé les confusions et les ont rendues inoffensives, soit étaient en germe et sont devenues opérationnelles au moment même où les anciennes disparaissaient. »

Il s'agit en effet ici, tout à la fois, de compensation et d'évolution économique. On comparera de même cet autre développement de « Phonetics and Linguistic Evolution » :

« Mergers of phonemes do take place. Yet we expect distinctive units to preserve their respective identity. We might therefore be tempted, every time we observe a merger, to diagnose some accident, no doubt partially conditioned by human laziness, but whose precise causality escapes our scrutiny and which results in impairing ever so little the process of communication. The system, conceived as a purely static reality, would thus have suffered a defeat which should be remedied through lexical reshufflings : when the Gascon reflexes of *-ll-* and *-tt-* became confused in word final position, *gat* (< *gallum*), as the designation of the rooster, was replaced by *hazan* or *biguey*. But one may wonder if, in most cases, such confusions actually result from accidents, and if they should not be considered the outcome of the normal evolution of a language where certain phonemic distinctions may require, for their maintenance, an amount of attention out of proportion to the distinctive services they actually render : thus in Gascon the reflexes of *-ll-* and *-tt-* would finally have merged in final position because the distinction practically played no role, speakers using for instance more willingly the expressive designations *hazan* or *biguey* than the reflex of *gallum*, even at a time when the latter was perfectly distinct from *gat* "cat". Without excluding in any way the possibility of extrinsic influences, particularly those of other languages and dialects, it is useful to retain as a working hypothesis the suggestion that merges of phonemes, whether total or partial (neutralization), are to be accounted for as the products of linguistic economy. It is not always easy to assess here the influence of positive factors, the ones which contribute to the confusion : in principle, every distinction requires an effort whose character, physical or mental, we shall not try to investigate here. Let's simply state that saying *huh* ? (= [ha:]), i.e. pushing the air through the glottis and leaving the other organs in the position of indifference, requires less effort than pronouncing *I beg your pardon* ? (= [ai 'begUr 'pardn]) taking great care, at every segment, to perform each unit in such a way as to keep it distinct from its neighbours in the chain and its neighbours in the system. Therefore, if a distinction does not render real service, the law of least effort, or, should we say, a sound economy will tend to lead to its elimination. We should have, no doubt, to reckon all the time with conservative factors – tradition first of all – independent of the role played by the distinctive units involved. One should not forget either that the performance of most phonemes results from the combination of several distinctive articulations, a fact which creates, throughout the system, solidarities that largely contribute toward preserving perfectly useless oppositions such as that of English /θ/ to /ð/.⁹⁸⁴ » (M.Ph. : p. 22-23)

⁹⁸⁴ « C'est un fait que des confusions de phonèmes ont lieu. Cependant nous attendons des unités distinctives qu'elles préservent leur identité respective. Nous serons donc tentés, chaque fois que nous observerons une confusion, de diagnostiquer quelque accident, sans aucun doute partiellement conditionné par la paresse humaine, mais dont la cause précise échappe à notre examen, et qui a pour résultat de détériorer quelque peu le processus de communication. Le système, conçu comme une réalité purement statique, aurait ainsi essuyé une défaite à laquelle il faudrait remédier par des remaniements lexicaux : quand les reflets gascons de *-ll-* et *-tt-* se confondirent en position finale de mot, *gat* (< *gallum*), comme désignation du coq, fut remplacé par *hazan* ou *biguey*. Mais on peut se demander si, dans la plupart des cas, de telles confusions résultent réellement d'accidents, et si elles ne devraient pas être considérées comme le résultat de l'évolution normale d'une langue où certaines distinctions phonémiques pouvaient requérir, pour leur maintien, une quantité d'attention disproportionnée par rapport aux services distinctifs qu'elles rendaient réellement : ainsi en gascon les reflets de *-ll-* et *-tt-* se seraient finalement confondus en position finale parce que la distinction ne jouait pratiquement aucun rôle, les locuteurs utilisant par exemple plus volontiers les désignations plus expressives *hazan* ou *biguey* que le reflet de *gallum*, même au temps où ce dernier était parfaitement distinct de *gat* "chat". Sans exclure en aucune manière la possibilité d'influences extrinsèques, en particulier celles d'autres langues et dialectes, il est

avec ce passage de « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964), où le même exemple est traité en termes de prévention :

« Il n'est nullement invraisemblable que l'élimination de la nasalité dans une opposition /i/ ~ /ĩ/ soit précédée d'une période où la différence, souvent insuffisante dans la pratique, entre l'orale et la nasale ait amené les locuteurs à prendre des précautions en éliminant toute quasi-homonymie dangereuse, comme les Gascons ont évité le danger de l'homonymie de *gat* "chat" avec **gat* "coq" en remplaçant ce dernier par *hazan* ou *bigey* avant même, sans doute, que l'ancien **gall* ait effectivement abouti à **gat*. » (M.Pr. : p. 66).

Il apparaît ainsi que la notion d'évolution économique est toujours une forme de tolérance, c'est-à-dire que l'explication fonctionnelle est avant tout une justification du changement. Autrement dit encore, comme nous l'avons souligné plus haut, si Martinet, comme Jakobson, entend établir le caractère orienté – non « aveugle » – des changements linguistiques, cette orientation, venant apporter une réponse à un problème qui n'est généré que par un contresens sur la notion d'évolution aveugle – lui-même lié au postulat d'une objectalité, c'est-à-dire à l'évidence de la structure et de l'entité –, témoigne avant tout de la problématique des rapports son/sens. On retrouve en effet ici, d'une part, les termes de l'analyse fonctionnelle, dans le cadre de laquelle un signifiant – et *a fortiori* son évolution – ne saurait être évalué qu'à l'aune du signifié, d'autre part la nature fondamentale de la langue martinettienne, que nous avons tenté de mettre en évidence dans le deuxième chapitre de la première partie : sa nature de signifiant. Le premier aspect apparaît de manière très nette à la lecture de ce passage de « A New Generation of Phonemes, the French Intervocalic Voiced Stop » (1982) :

« If we come across cases where the distinction is being blurred, we should try to check whether it may result in misunderstandings and if it does, what determined the speakers to expose themselves to misunderstandings or to have to look for new turns in order to avoid them. When such research is carried out consistently with the determination to follow the change step by step – when, of course, this can be done – it is found that the evolution was really determined in all respects by the actual needs of communication⁹⁸⁵. » (M.Ne. : p. 162).

utile de retenir comme hypothèse de travail la suggestion que les confusions de phonèmes, qu'elles soient totales ou partielles (neutralisation), doivent être considérés comme des produits de l'économie linguistique. Il n'est pas toujours facile d'évaluer ici l'influence des facteurs positifs, ceux qui contribuent à la confusion : en principe, toute distinction requiert un effort dont nous ne tenterons pas ici d'examiner le caractère, physique ou mental. Posons simplement que dire *huh* ? (= [ha:]), c'est-à-dire pousser l'air à travers la glotte et laisser les autres organes en position de neutralité, demande moins d'effort que de prononcer *I beg your pardon* ? (= [ai 'begUr 'pɑrɒn]) en prenant grand soin, à chaque segment, de réaliser chaque unité de telle manière qu'elle reste distincte de ses voisines dans la chaîne et de ses voisines dans le système. En conséquence, si une distinction ne rend pas de réels services, la loi du moindre effort ou, devrions-nous dire, une économie phonique, tendra à mener à son élimination. Nous devons, sans aucun doute, compter tout le temps avec des facteurs conservateurs – la tradition en premier lieu – indépendants du rôle joué par les unités distinctives impliquées. On ne doit pas oublier non plus que la réalisation de la plupart des phonèmes résulte de la combinaison de plusieurs articulations distinctives, ce qui crée, à travers le système, des solidarités qui contribuent largement à préserver des oppositions parfaitement inutiles telle que celle de l'anglais /θ/ à /ð/. »

⁹⁸⁵ « Si nous rencontrons des cas où la distinction a été brouillée, nous devons essayer de vérifier si cela peut aboutir à de la mécompréhension et si c'est le cas, ce qui a déterminé les locuteurs à s'exposer à des mécompréhensions ou à devoir chercher de nouveaux tours pour éviter celles-ci. Quand une telle recherche est menée systématiquement avec la détermination de suivre le changement étape par étape – quand, bien sûr, cela

Il s'agit ainsi, moins des causes de l'évolution, que de la nature fonctionnelle de cette dernière, qu'il faudra dès lors articuler en termes de signifié (besoin) et de signifiant (évoluant : préservé ou éliminé). Comme le souligne Martinet dans « Function, Structure and Sound Change », les facteurs fonctionnels ne sont pas nécessairement les plus décisifs, et d'autres facteurs peuvent avoir été plus puissants⁹⁸⁶ :

« Portons maintenant notre attention sur ce que peut être le comportement de C, phonème vers lequel se meut le champ de dispersion de A pour des raisons jusqu'ici inconnues. Il se peut fort bien que le champ de C ne recule pas devant l'invasion de A, d'où confusion phonologique. La fréquence indéniable de telles confusions est souvent considérée comme un argument puissant contre le postulat que la conservation des distinctions entre phonèmes est un facteur de l'évolution phonologique. Vu que les phonèmes servent, par définition, à distinguer entre des mots et des formes, toute confusion phonologique impliquera inévitablement des malentendus nuisibles au fonctionnement normal de la langue, ET POURTANT IL SE PRODUIT DES CONFUSIONS. Dans un certain nombre de cas, il se peut que C soit, pour ainsi dire, au bout de sa corde, et que sa réalisation représente une possibilité phonologique extrême : qu'on imagine, par exemple, un /i/ pressé par l'invasion d'un /e/, avec, à l'entour, des diphtongues qui bloquent toute échappée. On pourrait sans doute se demander comment il se fait que ces circonstances n'aient pas empêché, au départ, le champ de /e/ de pénétrer dans la marge de sécurité qui le séparait de /i/. Mais naturellement les facteurs inconnus poussant /e/ vers la fermeture peuvent simplement avoir été plus puissants que les facteurs fonctionnels travaillant pour le statu quo. Cela ne veut pas dire que ces derniers n'existent pas. On ne se lassera pas de répéter que personne n'a jamais prétendu que les facteurs phonologiques internes soient les seuls, ni même nécessairement les plus décisifs. Ce que nous avons à montrer n'est pas que ces facteurs expliquent tous les traits de l'évolution phonologique, mais qu'il y a des situations qu'on ne comprendra jamais, si l'on n'en tient pas compte. » (M.Fun.E : p. 53-54 [voir M.Fun.I : p. 48])

et au postulat fondamental du caractère économique de l'évolution qui, pour reprendre une expression de « Gap-filling in Gothenburg Phonology » (1979), citée plus haut, n'advient pas « sans raison valable » et est tout entière déterminée par les besoins de la communication, s'adjoint celui de la complexité du conditionnement. On lit ainsi dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) :

« On peut dire qu'il y a changement linguistique – et ceci implique changement phonétique – lorsque, dans une société et à une époque déterminées, les besoins divers de l'homme qui communique linguistiquement, réclament ce changement. En d'autres termes, tout changement tend à rendre la communication plus économique, c'est-à-dire mieux adaptée aux besoins, au moment et dans le cadre où il se produit. Ceci ne veut pas dire que le jeu des causes et des effets ne soit pas ici, comme partout ailleurs, d'une complexité telle qu'on peut se demander si on en débrouillera jamais l'écheveau. Mais on ne commencera à comprendre pourquoi les sons d'une langue se modifient dans le temps que si l'on replace chaque évolution particulière dans le cadre de l'économie générale de la langue.

Une confusion qui se produit, deux phonèmes qui en deviennent un seul, cela peut apparaître, de l'extérieur, comme un signe de dégénérescence ou comme un accident

est possible –, on trouve que l'évolution a vraiment été déterminée à tous égards par les besoins réels de la communication. »

⁹⁸⁶ On mesure ici l'enjeu de la solidarité des deux explications structurale et par les contacts. Voir *infra*, III-, B-, 3-.

déplorable. En fait, si la chose se produit, c'est qu'à considérer l'ensemble de la langue dans son fonctionnement – phonie comprise, bien entendu, mais aucun autre aspect n'étant exclu – le processus de communication en est facilité. » (M.Ev. : p. 169-170).

Citons enfin, concernant le deuxième aspect, cette remarque de « Concerning the Preservation of Useful Sound Features » :

« On pourrait prétendre que les usagers de l'irlandais pré littéraire ont été contraints par le nouveau système accentuel de condenser en une seule syllabe, sinon la totalité, du moins le plus grand nombre possible des traits phoniques traditionnels de deux syllabes successives, et qu'ils n'ont fait preuve d'aucun souci, conscient ou inconscient, de conserver les traits distinctifs importants. L'erreur résiderait ici dans la supposition que tout usager de n'importe quelle langue ne se soucie pas constamment du succès de toute entreprise de communication dans laquelle il s'engage. C'est ce souci – souci dont on peut le plus facilement du monde prendre pleine conscience – qui détermine en dernière analyse si /i/ atone disparaîtra par coalescence articulatoire avec la consonne précédente, (/ti/ > /tʲ/), ou du fait de sa confusion phonologique avec d'autres phonèmes vocaliques dans la même position (/ti/ > /tə/, /tu/ > /tə/, etc.), et de la syncope ultérieure du [ə] ainsi obtenu. » (M.Fea.E : p. 203 [voir M.Fea.I : p. 153])

à laquelle fera écho, dans l'un des passages d'*Économie des changements phonétiques* que nous avons cités ci-dessus, l'idée que « toute langue, même au moment où elle subit les effets d'un tel accent, reste toujours utilisable pour la communication entre ses usagers », de sorte que « les distinctions indispensables doivent se maintenir coûte que coûte ou ne disparaître que lorsque les usagers se sont, de façon ou d'autre, prémunis ». L'erreur de Martinet réside quant à elle dans la présupposition que la langue est nécessairement un signifiant, de sorte qu'il serait impossible de se soucier du succès de l'entreprise de communication sans préserver la langue ou, ce qui revient au même, de modifier la langue sans l'atteindre. Or, du moment que l'évolution est « aveugle », au sens saussurien, c'est-à-dire que le fonctionnement qu'est la langue, qui implique le signe, mais non les sons, l'ignore, l'identification du signe est une question distincte de celle de l'existence des signes. Dès lors, le locuteur peut tout à la fois prendre conscience des sons, sous la forme de ce qu'on appelle les « accents » ou de l'attention portée à la prononciation, prise de conscience qui n'implique le signe que dans sa positivité d'entité idiomologique et dès lors le suppose existant, et modifier les signes, dont l'identité se confond avec l'existence, de sorte que cette modification n'est jamais appréhendable comme telle.

L'élaboration martinettienne implique ainsi une dualité indépassable entre cause et réaction, qui nous reconduit à l'analyse fonctionnelle et à la définition martinettienne de la langue comme signifiant. Or, en second lieu, si la notion de structure permet précisément d'articuler les deux pôles de la dualité, cette articulation se solde par une multiplicité de la structure, liée en particulier à la dualité entre fonction et structure.

c) *Fonction et structure*

La conception martinettienne de l'évolution implique une connexité des phénomènes. Comme le pose Martinet dans « La palatalisation du roman septentrional » (1973), il n'y a pas de changement isolé :

« Ce changement de *ai* à *ā* en anglo-frison n'est pas un phénomène isolé. Aucun changement phonétique ne l'est jamais. » (M.Sep. : p. 223).

Cette connexité est liée pour une part à la dualité cause/réaction que nous avons tenté de mettre en évidence. On lit ainsi dans « Les voyelles nasales du français » (1965) – où la connexité est cependant également déterminée par la coexistence des usages :

« Tant que *paysanne* se distingue de *paysan* du fait de sa voyelle finale, les locuteurs pourront prononcer ce dernier comme [peizān], [peizāŋ], [peizā] selon le contexte et l'humeur du moment ; c'est ce qu'on peut observer aujourd'hui dans les prononciations méridionales. Mais lorsque le *-e* final tend à s'amuïr, *paysanne* s'articule d'une façon qui se rapproche de plus en plus de [peizān], c'est-à-dire de ce qui était une des réalisations possibles de *paysan* ; le maintien de la distinction réclame donc que l'élimination de l'élément consonantique après voyelle nasale dans *paysan* aille de pair avec l'élimination du *-e*. Comme toutefois une prononciation comme [peizān] pourrait rester, pendant longtemps, ambiguë, les usagers vont tendre à mieux distinguer le féminin [peizān] du masculin [peizā] en y éliminant progressivement la nasalité de la voyelle qui n'était que l'anticipation de celle de la consonne : [peizān] pouvait, dans certaines circonstances, être ambigu ; [peizan] ne l'est plus ; il ne peut s'agir que du féminin. On peut donc poser que la dénasalisation devant consonne nasale conservée est allée de pair avec l'élimination de tout appendice consonantique après voyelle nasale conservée, élimination qui a établi l'existence, en français, de phonèmes vocaliques nasaux⁹⁸⁷. » (M.Voy. : p. 149-150).

Il est de même question, dans « La palatalisation “spontanée” de *g* en arabe » (1959), du « caractère connexe de l'évolution de *g* et de *k*⁹⁸⁸ » (M.Pa. : p. 244). Il s'agit alors, inversement, d'un phénomène rendu possible par un autre :

« Le produit sonore, normal dans les parlers bédouins, est un pur et simple /g/ dont le degré de profondeur n'est pas donné comme sensiblement différent de celui de /k/ représentant le *k* ancien. Le processus qui a mené de [kʔ] à [g] peut être reconstruit comme suit. Dans les usages où la glottalisée *kʔ* est devenue une préglottalisée /ʔg/, le temps de glottalisation, fort réduit, ne s'est pas maintenu comme tel, mais s'est relâché en laryngalisation selon le processus normal pour toutes les glottalisées d'articulation spécifique moins profonde ; la laryngalisation y a finalement fait place à la pharyngovélarisation. Mais, au fur et à mesure que la marque d'“emphasis” remontait du larynx vers la cavité buccale, il devenait de plus en plus difficile d'articuler séparément les deux composantes du phonème : l'articulation spécifique, occlusive et dorso-vélaire, et l'articulation “emphatique”, laryngale, puis pharyngo-vélaire. On a finalement abouti à une situation où les deux articulations se sont confondues en une occlusive sonore particulièrement profonde, intermédiaire entre le lieu normal d'articulation des dorsales et la profondeur moyenne de l'articulation “emphatique”. Nous noterons comme [g] le produit obtenu. Mais, avant même que ce stade ait été atteint, le *g* ancien avait dû commencer à prendre ses distances. Son articulation pouvait se déplacer vers l'avant sans entrer en conflit avec aucune autre unité du système. On peut supposer en effet qu'il n'y avait alors, en arabe, aucun phonème proprement palatal. Quant aux chuintantes, elles n'étaient représentées que par une fricative sourde *ṣ* qui ne pouvait que tendre à faciliter la constitution d'un ordre de ce type ; *g* est donc passé à /d/ puis à /ǧ/. Mais plus l'ancien

⁹⁸⁷ Il est ensuite question du « caractère connexe des deux phénomènes de dénasalisation et de phonologisation de la nasalité vocalique » (M.Voy. : p. 150), d'« envisager explicitement les phénomènes comme se déterminant les uns les autres » (M.Voy. : p. 151) et de « phénomènes qui se conditionnent l'un l'autre » (M.Voy. : p. 152).

⁹⁸⁸ Voir également à la page précédente : « les phénomènes que nous avons estimés connexes » (M.Pa. : p. 243). Voir ce qui suit.

g progressait vers l'avant, moins il était nécessaire de maintenir la différence de profondeur qui existait entre l'articulation dorsale de /g/ et celle de /k/. On simplifiera l'exposé en disant que le passage de *g* à /ǧ/ a permis celui de /g/ (< *k*?) à /g/ » (M.Pa. : p. 242).

Les deux situations sont cependant très proches, comme en témoigne l'objection qui suit, presque entièrement citée *supra* :

« L'objection la plus sérieuse qu'on pourrait faire aux reconstructions qui précèdent est que les phénomènes que nous avons estimés connexes ne présentent pas toujours la même extension géographique ou sociale : il s'en faut de beaucoup que le traitement chuintant de *g* se limite aux groupes d'arabophones qui ont changé *k*? en /g/ ; un peu partout les parlers de sédentaires ont gardé, au représentant de *k*?, un caractère sourd, ce qui n'empêche pas la plupart d'entre eux de présenter une chuintante pour le *g* primitif. Mais ces remarques n'infirment en rien la théorie exposée ci-dessus : Bédouins et sédentaires ont toujours entretenu des rapports ; il était naturellement désirable qu'au cours de ces rapports, l'identité des différents signes ne fût jamais en doute ; si les sédentaires avaient continué à prononcer le *g* ancien comme [g] alors que les Bédouins prononçaient [g] pour *k*?, le son [g] aurait été phonologiquement équivoque ; en suivant l'exemple bédouin et en palatalisant le *g*, les sédentaires maintenaient la compréhension mutuelle sans aucun inconvénient pour eux-mêmes, puisqu'il n'y avait pas en arabe de ǧ traditionnel avec quoi le nouveau /ǧ/ aurait pu entrer en conflit. Pendant longtemps, [g] a dû être pour eux la variante bédouine de leur *q*. On s'explique donc bien que la palatalisation de *g* ait eu une plus vaste extension que le passage de *k*? à /g/. Seule pourrait infirmer la théorie présentée ici l'existence d'une zone dialectale où *k*? serait passé à /g/ et où *g* ancien n'aurait pas bougé. Il ne semble pas qu'on ait jamais signalé rien de semblable. » (M.Pa. : p. 243).

Le mécanisme de ces chaînes de phénomènes est explicité dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« Reprenons encore, maintenant, notre exemple théorique du phonème A dérivant en direction du phonème C ; mais cette fois, supposons que C, au lieu de rester là à attendre une confusion imminente, se replie devant l'envahisseur et maintienne une marge de sécurité constante entre A et lui-même. Ce genre de supposition s'oppose évidemment aux vues traditionnelles concernant le caractère aveugle des lois phonétiques. Pourtant, il n'est pas trop difficile de comprendre comment un phonème peut céder sous la pression d'un de ses voisins. Dès que A envahit la marge de sécurité qui le sépare de C, toute réalisation de C qui tombera trop près de cette marge, courra le risque d'être mal interprétée et sera évitée. Par suite, le centre de gravité du champ de C s'éloignera de A. Il se peut que, ce faisant, C exerce sur l'un de ses voisins le genre de pression que A exerce sur lui ; ce voisin entrera en mouvement à son tour, reculant devant l'invasion de C. Nous observerons ainsi une chaîne de réactions semblables à celles que nous avons notées dans le cas de A et de B étudié ci-dessus. » (M.Fun.E : p. 59 [voir M.Fun.I : p. 52]).

Le fait notable est que ces chaînes de réaction⁹⁸⁹ sont liées tout à la fois au caractère orienté de l'évolution, dont relève, comme Martinet le souligne à nouveau dans ce passage,

⁹⁸⁹ Martinet parle également de « réactions en chaîne ». Voir M.ECP : p. 65, cité plus bas et M.LF : p. 102-103 [M.FVL : p. 83], ci-dessous. L'exemple de l'Algarve dont il était question plus haut est traité en ces termes : « L'avancée articulaire de /u/, accompagnée de déplacements en chaîne de plus ou moins grande amplitude, se retrouve dans d'autres dialectes portugais que celui des Açores. Dans les parlers de l'Algarve, dont la phonétique

l'existence des réactions, mais également, corrélativement, au caractère structural de toute langue. On lit ainsi dans *Économie des changements phonétiques* :

« Les articulations traditionnelles pourront se modifier et un certain type de changement, pouvant affecter toutes les réalisations du phonème, pourra se produire lorsque variera la nature ou la direction de la pression exercée par le système. On n'examinera pas ici les causes possibles de ces variations. On signalera simplement que si /a/ est atteint dans sa nature phonique à la suite d'une variation de ce type, le système s'en verra modifié et exercera une pression différente sur certaines autres voyelles de la chaîne. Ces voyelles, se modifiant à leur tour, changeront de nouveau l'équilibre du système et ainsi de suite. En fait, il est probable que la plupart des systèmes phonologiques observables présentent des traces de déséquilibre dues à l'existence d'une de ces variations se développant de proche en proche. » (M.ECP : p. 25)

puis dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Il existe entre les phonèmes d'une langue une solidarité assez semblable à celle qui se manifeste entre les différents plans de la structure linguistique : tout changement en un point entraînera un changement en un autre point, et déterminera toute une série de réactions en chaîne. Mais l'existence d'un type donné n'implique que rarement l'existence d'un autre type⁹⁹⁰ » (M.LF : p. 102-103).

Aussi Martinet parle-t-il également de rapports structuraux entre les phénomènes, comme dans « Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of Indo-European *s* » (1951/1955), où il se propose de « dégager les rapports structuraux » (M.Con. : p. 238) existant entre les phénomènes à l'étude, soit la palatalisation *satəm* et le passage à *š* de certains *s*. La connexité des phénomènes est telle que toute délimitation d'un objet d'études aura nécessairement un caractère arbitraire. On lit ainsi dans « "C'est jeuli, le Mareuc !" » (1958) :

« La difficulté de l'entreprise réside dans la gêne qu'éprouve nécessairement le structuraliste à circonscrire son sujet : s'il est vrai que tout se tient dans une langue, un phénomène, même aussi particulier et limité que l'avancée du *o* ouvert, réclamerait, pour être expliqué de façon satisfaisante, un examen complet de l'évolution du système vocalique du français depuis plusieurs siècles et, pour le moins, une monographie condensant le résultat de plusieurs années de recherches et d'observations. » (M.Jeu. : p. 195)

et de même dans « *R*, du latin au français d'aujourd'hui » (1962) :

« Pour s'expliquer parfaitement tout cet épisode de l'histoire de la langue, il faut l'intégrer dans la série des processus de réorganisation des systèmes fricatifs consécutifs

a été étudiée en détail par Göran Hammarström, on note que parfois l'ébranlement a atteint presque tous les phonèmes, y compris ceux de la branche antérieure. Hammarström a bien vu et bien exposé le problème que pose cette série de phénomènes évidemment connexes. Mais, prisonnier de la terminologie traditionnelle qui l'oblige à opérer avec un certain nombre de "tendances" à la vélarisation, à la labialisation, à l'ouverture, comme si chacune d'entre elles représentait une explication, il ne peut se résoudre à voir là, purement et simplement, des pressions qui s'exercent de proche en proche. » (M.ECP : p. 53).

⁹⁹⁰ « There is, in fact, among the phonemes of a language much of the same sort of solidarity as we have found among the various planes of linguistic structure : a change here will involve a change there and determine a whole chain of changes. But the existence of a given type will rarely imply the existence of another type » (M.FVL : p. 83).

à la simplification des affriquées de l'ancien français : *lace* a dû passer de [latsə] à [lasə] sans se confondre avec *lasse* où la sifflante devait être encore l'apico-alvéolaire traditionnelle, donc [ʃ] ; comme toutefois l'articulation apico-alvéolaire entraînait une modification de l'articulation de la voyelle précédente, ici dans le sens d'un recul vers l'arrière de la cavité buccale ([lɑʃə]), la distinction entre /ʃ/ et /s/ a pu se réduire et s'éliminer sans danger pour la compréhension puisque, dans bien des cas sinon dans tous, le soin d'assurer les distinctions pouvait être assumé par le timbre de la voyelle : /lasə/ ~ /laʃə/ passant à /lasə/ ~ /ləsə/. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'il ne s'agit pas ici de processus et de datations valables pour Paris, mais de ce qui a dû se passer dans le cadre des usages où le phénomène a pris naissance. On entrevoit les difficultés auxquelles on se heurtera lorsqu'on voudra attaquer sérieusement ce problème. Mais il est inhérent aux méthodes structurales que l'élucidation d'un détail réclame la solution ou, tout au moins, l'examen approfondi de problèmes beaucoup plus vastes. Étant donné l'enchevêtrement des causes et des effets, une compréhension authentique des phénomènes linguistiques est à ce prix. » (M.R. : p. 141).

La connexité des phénomènes implique ainsi une profondeur temporelle, qui renvoie à l'existence et à l'évolution de la structure dans le temps. Or, une deuxième modalité de la connexité des phénomènes est celle de la tendance générale. Cette notion fait l'objet d'un long développement dans *Économie des changements phonétiques*, en introduction des deux articles « Some Problems of Italic Consonantism » et « Langues à syllabes ouvertes ; le cas du slave commun » :

« **13.1.** La notion de tendance ne jouit pas de la faveur de ceux des linguistes qui se piquent de pratiquer leur science avec quelque rigueur. La faute peut en être à ceux qui ont employé ce terme à tort et à travers. Mais sont également responsables ceux qui ont négligé de préciser qu'en invoquant une tendance, ils ne prétendaient pas fournir une explication causale des phénomènes décrits, mais simplement suggérer que certains changements particuliers ne sont que les modalités diverses d'un seul et même processus. Il est clair, toutefois, que postuler une tendance c'est toujours, si l'on veut, formuler une hypothèse que seule pourrait définitivement confirmer une analyse exhaustive des antécédents et du déroulement de ce processus. Lorsqu'au cours de l'évolution du français jusqu'au XVI^e siècle, on voit les géminées se simplifier, les *s* implosifs s'affaiblir et tomber, les nasales finales ou appuyées disparaître en affectant la voyelle précédente, les diphtongues se simplifier ou, de descendantes (type [oi]), devenir montantes (type [wɛ]), on est légitimement tenté de voir là toute une série de faits connexes pour lesquels on peut parler d'une tendance à l'ouverture des syllabes. Mais, pouvons-nous être absolument sûrs que les raisons qui ont fait passer de [hastə] à [ha·tə] sont les mêmes qui, de [fajtə], ont conduit à [fɛ·tə] ? Et si même cela paraît vraisemblable, et si l'on croit pouvoir risquer une formulation générale, il ne faut pas oublier qu'en dernière analyse cette formulation n'explique rien. Pourquoi cette tendance, si tendance il y a, affecte-t-elle le français du Moyen-âge et non le français d'aujourd'hui ou l'allemand de toutes les périodes connues ?

13.2. Une fois faites toutes ces réserves, il demeure qu'à moins de nous cantonner dans un atomisme stérile, nous ne saurions nous dispenser de la notion de tendance en phonétique évolutive. Dès que nous avons échappé à la croyance naïve à l'identité matérielle absolue de ce que nous représentons par le même symbole graphique, nous nous rendons compte que le [s] de [ast] a toutes chances de différer quelque peu de celui de [isk]. Or, si nous constatons que l'un et l'autre subissent le même sort, nous n'hésiterons pas, pour rendre compte des deux phénomènes, à adopter une formulation identique qui reçoit traditionnellement le nom de "loi phonétique". Nous avons le droit et le devoir de supposer que les causes qui, par exemple, ont déterminé l'amuïssement du

[s] de [ast] sont les mêmes que celles qui ont abouti à l'amuïssement du [s] de [isk]. Si nous notons un amuïssement du [z] de [azn] ou de celui de [izl], nous devons rédiger notre "loi phonétique" de façon qu'elle couvre le cas de toutes les sifflantes, qu'elles soient sonores ou sourdes. Si le [š] de [išt] et le [x] de [axt] sont affectés de façon analogue, nous aurons peut-être à rédiger notre loi en lui faisant couvrir tous les cas de constrictive appuyée. Dès que nous n'opérons plus avec des symboles graphiques, mais avec des réalités phonétiques, nos formulations embrassent un nombre croissant de phénomènes, et nous aboutissons nécessairement dans bien des cas à un degré d'abstraction et de généralisation qui nous permet de caractériser en quelques mots l'essentiel de l'évolution phonétique d'une langue pendant plusieurs siècles. Comme toutefois certains aspects du processus d'évolution considéré peuvent n'avoir été qu'amorcés au moment où la langue s'engage sur de nouvelles voies, une formulation très générale demande le plus souvent à être nuancée, et c'est pourquoi le terme de "tendance" avec ce qu'il comporte d'esquissé et de non réalisé répond le plus souvent mieux à la réalité qu'une expression comme "formule générale d'évolution phonétique" qui ne laisserait pas prévoir les exceptions et les bavures que l'on constate en fait. En français, par exemple, on sait que *r* final de syllabe a été affecté, mais la plus vocalique des consonnes a été atteinte en dernier à une époque où, les *e* féminins s'amuïssant, les locuteurs devenaient capables d'articuler les consonnes implosives. Avec l'aide probable de la graphie, un bon nombre de *r* finals de syllabe ont survécu. On ne peut donc dire que la syllabe ouverte ait jamais été une "loi" du français à aucun stade de son évolution. Mais elle a été le but d'une "tendance" qui a joué pendant des siècles sans jamais se réaliser intégralement.

13.3. Dans la mesure où nos "lois phonétiques" et nos formulations en général sont plus qu'une façon d'organiser les faits observables selon les exigences de notre esprit, et où elles correspondent à une réalité extérieure à la pensée du linguiste, elles doivent, en dernière analyse, faciliter l'étude de la causalité des phénomènes, en nous permettant de les identifier, de les classer, puis de dégager les traits communs du conditionnement de toutes les unités d'une même classe. Sans même attendre d'avoir rassemblé un grand nombre de faits du même type, on doit rechercher quel est le conditionnement structural probable de chaque type. » (M.ECP : p. 326-328).

Martinet insiste ici en premier lieu sur le caractère non explicatif des tendances⁹⁹¹, qui ne permettent que de regrouper des phénomènes, dont on postule ainsi qu'ils « ne sont que les modalités diverses d'un seul et même processus ». Il est de même question en ce sens, dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955), et dans « Les voyelles nasales du français » (1965), de processus général⁹⁹² :

⁹⁹¹ Dans la version de 1981, les trois paragraphes sont dotés d'un titre : « Postuler une tendance n'explique rien » (M.ECP.1981 : p. 155) (13.1), « La tendance : façon légitime de grouper des faits connexes » (M.ECP.1981 : p. 155) (13.2), « Tendances et conditionnement structural » (M.ECP.1981 : p. 157) (13.3).

⁹⁹² Voir également dans « Observations sur l'évolution phonologique du tokharien » (1974), les notions de « complexe de phénomènes » et de « processus » : « On peut donc supposer qu'il s'est produit en tokharien, plusieurs siècles avant que soient rédigés les textes attestés, un complexe de phénomènes du même type que celui qui a affecté le slave commun à une date ultérieure. Il va sans dire que nous ne postulons pas qu'il y ait entre les deux processus le moindre rapport de cause à effet, qu'il s'agisse d'influence mutuelle, d'action d'une troisième langue ou de l'existence d'une aire linguistique quelconque. » (M.Tok. : p. 183). Apparaît à nouveau ici l'idée que le postulat d'une tendance est distinct de l'élucidation des causes. Martinet poursuit en effet : « La tendance à l'ouverture des syllabes dont, il faut bien le reconnaître, nous ne saisissons pas réellement le conditionnement initial, est un phénomène qui a pu se développer à maintes reprises dans les régions les plus éloignées du globe. » (M.Tok. : p. 183).

« La confusion de /b/ et de /v/, moins spectaculaire, parce qu'elle n'a jamais profondément affecté l'orthographe de la langue, n'est en réalité qu'un aspect d'un processus général de confusion par où les occlusives sonores se confondent avec les spirantes sonores correspondantes. » (M.Unv. : p. 315)

« Si Haden et Bell avaient osé expliciter, pour eux-mêmes et pour autrui, ces rapports qu'ils entrevoyaient, ils auraient aperçu que tous les phénomènes dont ils traitent ne sont qu'un aspect du processus d'élimination des éléments implosifs de la syllabe, processus qui a gouverné toute l'évolution phonologique du français jusqu'au XVI^e siècle. » (M.Voy. : p. 152).

Martinet affirme cependant que tout postulat de tendance est une hypothèse relative au conditionnement et au déroulement du processus. Ce postulat est par ailleurs un préalable à l'explication structurale. On lit d'ailleurs ensuite dans *Économie des changements phonétiques* :

« Ces phénomènes généraux, qu'on postule pour expliquer l'ensemble de l'évolution phonique pendant une période de l'évolution d'une langue, sont bien ce que l'on peut appeler des tendances » (M.ECP : p. 328).

L'opposition à l'« atomisme stérile » revient à plusieurs reprises. On lit ainsi quelques lignes plus loin :

« Ramener à un même principe une multitude de changements phonétiques de détail représente un tel progrès sur les méthodes traditionnelles qu'on est peu tenté de pousser au-delà, de chercher les raisons de ces coups de bascule, et de se demander pourquoi, à tant de nonchalance, succède un tel déploiement de force. » (M.ECP : p. 328)

et dans « Celtic Lenition and Western Romance Consonants » (1952/1955) :

« Celticistes et romanistes se sont avisés de longue date des analogies qui existent entre la lénition des occlusives en brittonique et l'affaiblissement des consonnes en roman occidental. Ils n'ont, cependant, de façon générale, accordé à ces analogies guère plus qu'une mention passagère. C'est que la lénition celtique s'est imposée à l'attention comme un tout parce que l'alternance des produits de la lénition et de leurs contre-parties non-affaiblies joue un rôle essentiel dans la morphologie du celtique insulaire, dans toutes ses branches et à toutes les époques de son histoire. Au contraire, l'affaiblissement des occlusives intervocaliques n'ayant abouti, en roman de l'ouest, à aucun système d'alternances morphologiques, l'unité du phénomène a pu échapper à bien des linguistes, et, la minutie néo-grammairienne aidant, on en a généralement traité comme si chaque phonème avait suivi sa propre voie. Certains manuels ne signalent même pas que le changement de *-t-* à [d] est parallèle à celui de *-k-* à [g] ; et il semble que ce soit une pratique fort usuelle de traiter du changement de *-d-* à [ð] comme s'il n'avait aucun rapport avec celui de *-t-* à [d], et de ne même pas mentionner l'existence des géminées. Seuls des structuralistes convaincus sont prêts à relier la simplification finale des géminées au sort des *-p-*, *-t-*, *-k-* et *-b-*, *-d-*, *-g-* du latin vulgaire. Plus rares encore sont, à ce jour, ceux qui ont bien voulu établir un rapport entre le sort des nasales et des liquides et celui des occlusives. Or, dès qu'on prend conscience de la similitude foncière du traitement des occlusives en brittonique et en roman occidental, il est tentant d'étendre la comparaison à l'ensemble du système consonantique. Nous avons vu qu'en celtique on peut s'attendre à ce que pratiquement n'importe quelle consonne se trouve affectée par la lénition. Si, comme nous le supposons ici, l'évolution des occlusives, dans les premiers

stades du roman occidental, a été guidée par une seule et même tendance, qui ne diffère pas essentiellement de celle à laquelle est due la lénition celtique, nous pouvons nous attendre à ce que, tout comme en celtique, cette tendance affecte aussi les liquides et les nasales. » (M.Cel.E : p. 273-274 [voir M.Cel.I : p. 128-129]).

S'opposent à nouveau ici « minutie néo-grammairienne » et postulat structuraliste d'« une seule et même tendance » guidant l'évolution. Comme il apparaîtra plus nettement ci-dessous, il est notable, à cet égard, que l'unité de la tendance puisse être corrélative de conséquences morphologiques. On lit enfin dans « Some Problem of Italic Consonantism » (1950/1955) :

« La phonétique historique du latin, prise comme caractérisant l'italique tout entier, semble, dans sa présentation traditionnelle, consister en un conglomerat de changements désordonnés et de chutes accidentelles qui contraste défavorablement avec la netteté des mutations germaniques. Il n'est pas facile de décider si ceci reflète très exactement des différences de fait, ou si les linguistes responsables de la description de l'évolution phonétique des divers dialectes indo-européens ont trouvé facile de dégager et de formuler les grandes lignes de celle du germanique et se sont égarés dans le dédale des faits latins. Ce sera aux lecteurs de ces lignes de se prononcer finalement. Il nous semble qu'en dégagant ce qu'il y a de commun à un grand nombre de changements individuels, on obtient une image plus cohérente de l'évolution phonique du latin et de l'italique. Par un effort pour rétablir la perspective historique, on parvient à distinguer entre des périodes successives caractérisées par des tendances générales qui expliquent la plupart des changements en apparence particuliers. » (M.It. : p. 333).

Martinet oppose encore dans ce passage atomisme et perspective structurale, dans des termes extrêmement notables puisqu'à un « conglomerat de changements désordonnés et de chutes accidentelles » répondent des « grandes lignes » d'évolution et une « image [...] cohérente » de l'évolution, caractérisée par une « perspective historique » et par le postulat de « périodes successives caractérisées par des tendances générales qui expliquent la plupart des changements en apparence particuliers ». La notion de structure apparaît un peu plus loin :

« Nous avons simplement tenté de construire une théorie structurale de la phonétique historique latine qui s'est révélée telle, qu'elle a pu sans modifications foncières s'appliquer à ce que l'on peut deviner de l'évolution phonique de l'osco-ombrien et du vénète. » (M.It. : p. 332)

et il est ainsi remarquable que Martinet insiste avant tout sur le caractère orienté et ordonné de l'évolution, impliquant en tant que tel non seulement une perspective explicative – par le biais de la structure – mais également une perspective temporelle. Le fait est d'autant plus notable que la notion de tendance permet également de délimiter une unité spatiale. On lit ainsi dans « Observations sur l'évolution phonologique du tokharien » (1974) :

« L'examen du comportement, à travers le temps, non plus des phonèmes isolés, mais des systèmes phonologiques, confirme ce qu'avaient entrevu les meilleurs esprits des époques préstructurales, à savoir, qu'à défaut d'une élucidation des causes d'un changement phonique, on peut rattacher à un même processus l'ensemble des modifications qui se sont produites au cours de plusieurs siècles. C'est ce qu'on a tenté de faire, il y a une vingtaine d'années, pour la période du slave commun, en rattachant l'ensemble des phénomènes de phonologie évolutive qui ont abouti à distinguer le slave, dans son ensemble, des autres dialectes indo-européens à un seul processus d'élimination

de l'implosion débouchant finalement sur la généralisation des syllabes ouvertes.» (M.Tok. : p. 176-177).

Il s'agit nettement, dans ce passage, d'une part du comportement d'un système à travers le temps, d'autre part d'un dialecte particulier, distinct d'autres dialectes. Martinet se réfère à l'article « Langues à syllabes ouvertes ; le cas du slave commun », repris dans *Économie des changements phonétiques*, où l'on peut lire, au terme de l'analyse et en conclusion du texte :

« En présentant un certain nombre de phénomènes comme dépendant d'un même faisceau de facteurs et, par conséquent, comme sensiblement contemporains, la théorie qu'on vient d'exposer implique que tous ces phénomènes, EN BLOC, opposent le slave à toutes les autres formes de l'indo-européen, y compris les langues baltiques. Elle ne permet donc pas que chacun des phénomènes mis en cause soit interprété individuellement comme un argument en faveur de la thèse de l'inexistence d'un balto-slave commun : si tous ces phénomènes résultent d'un processus qui date d'une époque où, de l'avis de tous, Slaves et Baltes étaient parfaitement différenciés, on devra éviter d'en faire état pour restituer l'évolution dialectale de l'indo-européen. Dans son étude sur la position du balte entre le slave et le germanique, A. Senn examine onze traits phoniques dont deux lui paraissent exclusivement baltiques ; deux autres sont communs au baltique et au slave et sept sont communs au baltique et au germanique. Dans neuf cas sur onze, baltique et slave sont donc donnés comme divergents, à savoir là où le baltique commun se caractérise par 1) le maintien de l'opposition de durée vocalique, 2) *ǣ* pour *ǣ* i.-e., 3) *ǣ* pour *ǣ* i.-e., 4) l'inexistence de *ie* (= ' *æ*), 5) le maintien de la distinction entre *ō* et *ā*, 6) la conservation de *ū*, 7) celle de *ei*, 8) la conservation comme *ai* des autres diphtongues en *i*, 9) la conservation des diphtongues en *u*. Mais tous ces cas sont couverts dans les paragraphes qui précèdent ; partout il y a eu innovation slave et, coalescence de *ā-ō* mise à part, partout le changement a été déterminé par la tendance à l'élimination de l'implosion. Sans nous prononcer sur la thèse par ailleurs habilement défendue par Senn, nous dirons que ceux de ses arguments contre le postulat balto-slave qu'il emprunte au vocalisme ne sauraient convaincre quiconque reconnaît le bienfondé de la théorie défendue ici. » (M.Sl. : p. 368-369).

Il est ici question de simultanéité. On lit de même dans *Économie des changements phonétiques* :

« C'est probablement dans le cas des mutations⁹⁹³ que les principes d'explication fonctionnels et structuraux nous offrent le moins de suggestions intéressantes. Ils permettent seulement de faire avec plus d'assurance ce que certains prédécesseurs du structuralisme avaient déjà tenté : rattacher tous les "actes" d'une mutation, autrefois conçus comme successifs, à un même principe ou une même tendance et en dégager par là la simultanéité. » (M.ECP : p. 182)

Martinet précisant en note :

⁹⁹³ Le terme est défini au début du paragraphe : « Les changements qui affectent les rapports phonologiques de deux séries ou plus, sans augmentation ou diminution des latitudes distinctives, sont proprement ce qu'on appelle des mutations. Les mutations résultent de changements dans le rapport des traits phonologiques qui distinguent les séries en présence. Le plus souvent ces traits se présentent dans des rapports nettement binaires et forment des groupes un peu fermés selon l'organe mis en action. » (M.ECP : p. 182). Apparaît ici un autre lien entre la notion de tendance et la structure : par le biais de la structuration.

« C'est ce qu'a bien fait Fourquet, *op. cit.*, et ce que nous avons tenté ci-dessous pour le celtique (11.43), l'italique (13.11 à 37) et le slave (13.38 à 68). » (M.ECP : p. 182, note 14).

Comme nous l'avons vu ci-dessus à la lecture d'un autre passage d'*Économie des changements phonétiques*, la tendance permet de fait de caractériser une « période de l'évolution d'une langue » (M.ECP : p. 328). Elle est cependant également liée à la notion de successivité, dans la mesure où, comme nous l'avons également vu ci-dessus, la perspective structurale implique une perspective historique et l'établissement – Martinet parle de rétablissement – d'une chronologie. On lit ainsi encore dans *Économie des changements phonétiques*, au terme de l'analyse du Great Vowel Shift :

« Pour nous résumer, nous dirons que les changements qui se sont produits du vieil-anglais tardif aux premiers temps du moyen-anglais avaient laissé subsister deux paires quantitatives *ī/ī* et *ū/ū* qui ont été liquidées par diphtongaison des longues. Vers la fin de la période moyen-anglaise, la réduction des géminées a rétabli des paires quantitatives, sauf pour les timbres les plus fermés, là même où la période précédente en avait conservé le plus longtemps. Les places ainsi disponibles dans le système des longues ont été comblées par tout un ensemble de fermetures combinées avec des monophthongaisons. Ce qu'il y a de particulièrement intéressant dans l'histoire du vocalisme moyen-anglais, histoire qui d'ailleurs déborde largement sur la période précédente et sur celle qui suit, est la possibilité d'en rattacher tout l'essentiel à une même tendance initiale à éliminer les oppositions quantitatives, même lorsque, finalement, des oppositions du même type se réinstallent dans la langue. Dans une même continuité évolutive, sans qu'on ait à postuler des accidents extérieurs, de nouveaux substrats, des changements de climat, de nouveaux contacts de langue, se succèdent diphtongaisons et monophthongaisons, stabilité relative et glissements continus, le tout formant des actes successifs qui se gouvernent les uns les autres. » (M.ECP : p. 256)

développement d'autant plus notable que, bien qu'il ne récuse pas le lien établi entre tendance et simultanéité, il n'est pas sans faire écho à ce passage du début de l'ouvrage :

« "Il n'y a pas de changement phonétique isolé, pas de loi phonétique isolée, et une loi phonétique ne peut être reconnue valable que si elle est d'accord avec les principes qui régissent, au moment où elle agit, le système articulatoire de la langue. L'ensemble des articulations d'une langue constitue en effet un système où tout se tient, où tout est dans étroite dépendance. Il en résulte que si une modification se produit dans une partie du système, il y a des chances pour que tout l'ensemble du système en soit atteint, car il est nécessaire qu'il reste cohérent."

Nous sommes tentés de retrouver dans ce paragraphe bien des choses que l'auteur ne pouvait y mettre. En fait, c'est vers le passé que se tourne ici Grammont, vers ceux qui, dans les dernières années du XIX^e siècle, imaginaient, sur la foi de quelques rapprochements loin cherchés, des "lois phonétiques" d'une complète invraisemblance. En faire ressortir l'invraisemblance structurale était une excellente idée, mais une idée d'application très difficile, et l'on ne peut pas dire que Grammont ait ici dépassé le stade de la formulation. Quand nous lisons que l'ensemble du système est atteint par une modification se produisant dans une de ses parties, nous nous représentons des réactions en chaîne, une série de phénomènes se succédant dans le temps. Nous introduisons une perspective temporelle là où Grammont marquait plutôt une simultanéité : celle de l'affection de tous les phonèmes comportant l'articulation atteinte par la "loi phonétique". Ceci ressort nettement des paragraphes qui suivent la citation ci-dessus et où se trouve

clairement analysé ce trait important du comportement des systèmes phoniques.»
(M.ECP : p. 65).

Comme nous l'avons vu plus haut, la notion de tendance implique par ailleurs la dimension du long terme. Cette dimension est notamment lisible lorsqu'il s'agit de la tendance à proportionner fréquence et coût. On lit ainsi par exemple dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956) :

« La situation que nous constatons en latin, en grec, en sanskrit représente le résultat partiel d'une évolution qui tendait à éliminer cette désinence -s qui s'accordait mal avec le caractère sémantiquement non-marqué du nominatif en tant que tel. Cette évolution, nous la voyons se poursuivre dans les diverses branches de la famille. » (M.Li. : p. 90)

et dans *A Functional View of Language* :

« Dès que l'on considère les changements phonologiques dans le cadre du système de la langue, l'ensemble de l'évolution consonantique du roman occidental apparaît en dernière analyse comme conditionné par le besoin de réduire l'énergie nécessaire pour l'articulation des gémées à la quantité d'énergie compatible avec leur valeur informationnelle. Cela ne signifie pas que d'autres facteurs n'ont pas été en jeu. Supposer que la différence entre le castillan et le portugais pour le traitement de /-ll-/ est un effet du hasard reviendrait à déclarer que l'on n'a pas encore réussi à identifier les facteurs qui ont déterminé son changement en /-λ-/ dans une langue, en /-l-/ dans l'autre. Dans un certain nombre de cas, où le français dévie par rapport à ses partenaires romans, ce sont les contacts plus intimes avec des formes de parler germanique qui ont eu un rôle déterminant ; l'allongement et la diphthongaison des voyelles accentuées en syllabe ouverte semblent être de bonnes illustrations de cette influence. Mais les traitements divergents ne sont que des réactions locales au déséquilibre créé par la fréquence élevée et la valeur peu informative des gémées⁹⁹⁴. » (M.LF : p. 178).

On retrouve ici les difficultés signalées lors de l'analyse des textes de Hjelmslev, dans la mesure où la perspective explicative, impliquant l'entité qu'est la langue en évolution, se double du postulat de langues distinctes, les « diverses branches de la famille » ou les castillan, portugais et français éventuellement influencés par des langues en contacts et lieu de « réactions locales » à un déséquilibre commun. Se trouve ainsi matérialisée la dualité entre cause et réaction, dont les deux pôles renvoient au postulat d'une entité, mais d'une manière qui apparaît ainsi contradictoire : la cause, impliquant orientation et unité, renvoie à la structure en évolution, la réaction est celle d'un signifiant atteint par de tels changements, mais qui est par ailleurs également une entité en évolution. On signalera, à cet égard, ce

⁹⁹⁴ « As soon as phonological changes are considered within the frame of the language system, the whole of the consonantal evolution of early Western Romance appears as ultimately conditioned by the economical necessity of reducing the energy needed by the articulation of geminates to the amount compatible with their informative value. It is not meant hereby that other factors have not been at work. To say that the difference between the Castilian and the Portuguese treatment of /-ll-/ is due to chance would amount to stating that the factors that have determined its shift to /-λ-/ in one language, /-l-/ in the other have not been identified yet. In a number of cases where French deviates from its partners, the more intimate contacts of that language with Germanic forms of speech must have been at work ; lengthening and diphthongization of accented vowels in open syllables seem to be good illustrations of these. But the diverging treatments are nothing but locally determined reactions to the unbalance deriving from the high frequency and low informational value of geminates. » (M.FVL : p. 149).

passage d'*Économie des changements phonétiques*, sur lequel se clôt l'introduction aux deux articles sur le consonantisme italique et les syllabes ouvertes du slave commun :

« Le problème que pose la stabilité de l'énergie articulatoire et ses transferts d'un point à un autre de la chaîne est certainement beaucoup plus complexe que les paragraphes qui précèdent sembleraient l'indiquer. Sans quitter le domaine du conditionnement interne, on entrevoit d'importantes interférences des systèmes morphologique et lexical. Il est certain que Fourquet n'a pu découvrir des parallélismes aussi poussés dans le processus d'affaiblissement des diverses langues qu'il examinait, que parce que celles-ci, dialectes d'une même langue plus ancienne, présentaient des analogies foncières de structure, aussi bien dans leur morphologie et leur glossaire que dans leur phonologie. L'arabe classique révèle une structure qui aurait laissé attendre un affaiblissement généralisé de l'articulation consonantique : il combine en effet un accent faible et de fréquentes géminées. Or, on y trouve bien des traces d'affaiblissement, surtout dans la série sourde "à glotte ouverte" où la labiale, par exemple, s'est relâchée en [f]. Mais le système morphologico-lexical de la langue, fondé sur la permanence des racines et des schèmes, est tel qu'un laisser-aller articulatoire aurait vite eu des conséquences linguistiques trop révolutionnaires pour ne pas être stoppé. Notre théorie des trois tendances demandera donc certainement de sérieux assouplissements dès qu'on voudra l'appliquer à d'autres cas concrets que ceux qui l'ont fait naître. » (*M.ECP* : p. 331-332).

Il est remarquable, dès lors, que la tendance soit tout à la fois non explicative et support d'explication, cependant qu'elle implique une dualité entre simultanéité et successivité qui nous reconduit aux difficultés que nous avons vues plus haut lors de notre analyse des notions de tendance, de pression et de dynamique. En effet, tandis que s'opposaient alors dynamisme et explication, l'entité en évolution se scinde ici non seulement en une structure et un signifiant, mais également en un signifiant atteint et une structure explicative.

Il faut revenir, à ce point, à la connexité des phénomènes dont il a été question en premier lieu dans ce qui précède, et qui a trait à la structure comme corollaire de l'analyse fonctionnelle. Il était question, dans un des passages de *A Functional View of Language* que nous avons cités dans le deuxième chapitre de la première partie, d'inhibitions liées au système (au sens martinettien du paradigme) assurant la distinction des unités :

« Il est tout à fait essentiel d'essayer de comprendre pourquoi nous insistons tous pour considérer le [t] de *tare* et celui de *rate* comme un seul et même phonème. Nous ne le faisons pas pour des raisons théoriques et abstraites bien définies, mais seulement parce que ces deux [t] se révèlent être le produit de la même habitude musculaire, avec seulement les adaptations nécessaires imposées par les contextes respectifs. Tous deux sont empêchés de dériver par les mêmes inhibitions, créées par la nécessité de la maintenir distincte d'autres habitudes articulatoires, et qui sont les mêmes pour le [t] de *tare* et pour celui de *rate*. Si les habitudes articulatoires n'étaient pas les mêmes pour [t] initial et pour [t] final, si, par exemple, la langue à l'étude n'était pas le français, où nous avons *rade* à côté de *rate*, mais une langue comme l'allemand ou le russe, où l'on ne saurait trouver une telle paire, quelques-unes des inhibitions empêchant le phonème de dériver à l'initiale serait sans effet à la finale. Aussi étrange que cela puisse paraître, les vrais réalistes, dans un cas de ce genre, s'opposeraient à l'identification totale du [t] initial et du [t] final, même s'il était démontré qu'ils sont physiquement identiques. En effet, ce qui est décisif, dans la langue, c'est de réaliser la communication et elle est assurée si, à tout point de l'énoncé, l'unité choisie est maintenue distincte de celles qui auraient pu être utilisées, exactement dans le même contexte, pour transmettre un

message différent. Mais la ressemblance de cette unité avec une autre unité utilisée dans d'autres contextes est d'importance secondaire⁹⁹⁵. » (M.LF : p. 17-18).

Comme nous l'avons vu plus haut, il est de même question dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) d'une « articulation tenue en respect par la nécessité de la maintenir distincte de celle de ces autres phonèmes » (M.PFC : p. 219), et la notion d'inhibition est plus généralement désignée dans les textes de Martinet par le terme de *pression*. Il s'agit là tout à la fois, d'une part, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, de la définition du phonème en traits pertinents, liée à l'analyse fonctionnelle, d'autre part, comme nous l'avons rapidement vu dans la première section de cette analyse, de ce qui détermine l'articulation de tout phonème, ce à quoi renvoient la notion d'inhibition comme la proposition de *La Prononciation du français contemporain*. On lit encore dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957) :

« [...] phonemes preserve their original articulations only if they are submitted from all quarters to what might be dubbed homogeneous pressures⁹⁹⁶. » (M.Ph. : p. 22).

Le système apparaît ainsi comme un facteur de préservation fonctionnelle, qu'il s'agisse de préservation de l'articulation originelle ou de tolérance à l'égard des déplacements qu'elle subit. On retrouve ici, dans la mesure où il s'agit par ailleurs de la définition du phonème, les difficultés liées à la distinction entre phonétique et phonologie et la question du passage d'une structure à une autre. Comme nous l'avons vu plus haut, cependant, les pressions sont par ailleurs des causes de changement. On lit ainsi, également dans « Phonetics and Linguistic Evolution » :

« Our predecessors, the pre-structuralistic phoneticians, have established that every phonic element of the spoken chain is likely to be influenced by its neighbours in that chain, and the treatments of this type of influence which they have given us are still largely valid. What we shall try to investigate today is no longer interaction between neighbours in the chain, but interaction among neighbours in the system. It is clear now that every phoneme has to adapt its articulation to that of the phoneme (or phonemes) which precedes and that of the phoneme (or phonemes) which follows it in speech, and no one expects /æ/ to be quite the same in *mat* and *man*. This is what people are referring to when they speak, in synchronic linguistics, of combinatory variants, and in the jargon of traditional historical phonetics, of “conditioned” changes. But, along with the

⁹⁹⁵ « It is quite essential to try to understand why we all insist on calling the [p] of *pat* and that of *tap* one and the same phoneme. We do so for no cogent theoretical and abstract reason, but only because both appear to be the product of the same muscular habit with just the necessary adaptations imposed by the respective contexts. Both are prevented from drifting by the same inhibitions determined by the necessity of keeping them distinct from other articulatory habits, the same ones for the [p] of *pat* and that of *tap*. If the competing articulatory habits were not the same for initial [p] and final [p], if, for instance, the language under consideration were not English, where we have *tab* alongside *tap*, but one, like German or Russian, where no such pair could be found, some of the drift-preventing inhibitions existing initially would be found missing finally. Strange as it may sound, true realists, in such a case, would object to the complete identification of initial [p] and final [p] even if these could be shown to be physically identical. What is decisive, in language, is achieving communication, and this is secured if, at every point in the utterance, the unit chosen is kept distinct from the ones that could have been used, in the very same context, in order to make a different message. But how close this unit is to one actually used elsewhere is of secondary importance. » (M.FVL : p. 8).

⁹⁹⁶ « [...] les phonèmes ne préservent leur articulation originelle que s'ils sont soumis de toutes parts à ce que l'on pourrait appeler des pressions homogènes ».

conditioning in the chain, there is the conditioning in the system, the one that results from the fact that, if he wants to be understood, a speaker should, at every point in the chain, not only perform a sound which clearly stands out from the speech context, but also produce a unit which remains distinct from each of the other units of the system that might be found in the same context. Let us, for instance, consider the French words *j'aime* ; every time a speaker pronounces them, each of the three successive phonemes is exposed to a complex of attractions and differentiative pressures [...]

This, of course, implies that the latitude of variation of each phoneme will be restricted by the nature of their neighbours in the system, and points to the existence of a field where the assumed arbitrariness and randomness of phonetic changes must find limitations⁹⁹⁷. » (M.Ph. : p. 14-15).

Le fait remarquable est l'ambivalence de ce passage, qui traite tout à la fois de « variantes combinatoires » et de « changements “conditionnés” » d'une part, où l'on retrouve les difficultés liées à la distinction entre phonologie et phonétique⁹⁹⁸, mais également, plus généralement, d'« interaction entre les voisins dans la chaîne » et « dans le système » et de « conditionnement dans la chaîne » et « dans le système », ainsi que de « changements phonétiques », d'autre part. Notons à cet égard qu'il est par ailleurs tout à la fois question d'influence d'un phonème sur un autre dans la chaîne et de la nécessité, pour être compris, d'« exécuter un son qui se détache clairement du contexte discursif ». Cette deuxième dualité apparaît de manière très nette dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« Pressions dans la chaîne et dans le système »

Il y a des avantages considérables à réduire les faits linguistiques à des données quantitatives, comme on l'a fait dans ce qui précède. Mais on ne saurait oublier que la qualité des unités en cause est un élément essentiel du conditionnement de l'évolution : une fréquence analogue des géminées et des simples n'est qu'un des facteurs qui peuvent déclencher une simplification des géminées ; pour que la simplification ait réellement lieu, il faut qu'elle puisse se réaliser sans aboutir à des confusions, et ceci dépend essentiellement de la nature phonique des unités des systèmes. Pour comprendre le sens de l'évolution linguistique, il ne faut pas oublier que chaque unité d'un énoncé, qu'elle soit distinctive ou significative, phonème ou monème, voit sa réalisation phonique ou son contenu sémantique soumis à une double pression : d'une part, celle de ses voisins dans la chaîne parlée ; d'autre part, celle des unités qui forment système avec elle, c'est-à-dire

⁹⁹⁷ « Nos prédécesseurs, les phonéticiens pré-structuralistes, ont établi que tout élément phonique de la chaîne parlée est en posture d'être influencé par ses voisins dans cette chaîne, et les traitements de ce type d'influence qu'ils nous ont donnés sont encore largement valables. Ce que nous devons essayer d'examiner aujourd'hui n'est plus l'interaction entre les voisins dans la chaîne, mais l'interaction entre les voisins dans le système. Il est clair à présent que tout phonème doit adapter son articulation à celle du phonème (ou des phonèmes) qui le précède et à celle du phonème (ou des phonèmes) qui le suit dans le discours, et personne ne s'attend à ce que /æ/ soit exactement identique dans *mat* et dans *man*. C'est ce à quoi l'on renvoie quand on parle, en linguistique synchronique, de variantes combinatoires, et dans le jargon de la phonétique historique traditionnelle, de changements “conditionnés”. Mais, à côté du conditionnement dans la chaîne, il y a le conditionnement dans le système, celui qui résulte du fait que s'il veut être compris, un locuteur doit, à chaque point de la chaîne, non seulement exécuter un son qui se détache clairement du contexte discursif, mais également produire une unité qui reste distincte de chacune des autres unités du système qui pourraient se trouver dans le même contexte. Considérons par exemple les mots français *j'aime* ; chaque fois qu'un locuteur les prononce, chacun des trois phonèmes successifs est exposé à un complexe d'attractions et de pressions différenciatives [...]

Ceci évidemment implique que la latitude de variation de chaque phonème sera restreinte par la nature de ses voisins dans le système, et laisse présumer l'existence d'un champ où le supposé caractère arbitraire et aléatoire des changements phonétiques doit trouver des limitations. »

⁹⁹⁸ Voir la note 849 ci-dessus.

qui auraient pu figurer au même endroit et qu'il a fallu écarter pour dire ce que l'on voulait dire. Ces pressions sont phoniques dans un cas, sémantiques dans l'autre, mais s'ordonnent selon des schèmes analogues. Soit les mots *j'ôte* ; chaque fois qu'un sujet les prononce, tout un jeu d'attractions et de pressions différenciatives s'exerce sur chacun des trois phonèmes en cause /ž ó t/ : l'articulation de /ž/ tend à s'adapter à celle du /ó/ suivant ; les lèvres, par exemple, s'arrondissent plus que si la consonne était suivie d'un [i] ou d'un [e] ; l'articulation de /ó/ tend de même à s'adapter à celle de ses voisins ; et ainsi de suite. Ce sont ces attractions que symbolisent les flèches horizontales des diagrammes qui suivent. Par ailleurs, l'articulation de /ž/ est contrôlée par celle des autres phonèmes du système dont il doit rester distinct pour que soit assurée l'identification des monèmes : il doit être nettement sonore pour ne pas se confondre avec /š/ ; il doit être nettement chuintant pour ne pas être pris pour la sifflante /z/. De même /ó/ doit s'articuler à l'arrière pour ne pas se confondre avec /œ/, et ainsi de suite. Ce sont ces pressions différenciatives que symbolisent les flèches opposées verticales ou obliques, des diagrammes qui suivent [...]

Soit maintenant l'énoncé *l'enfant ôte ses chaussures*, où, pour simplifier l'analyse, nous supposons que *l'enfant* et *ses chaussures* ne représentent chacun qu'une seule unité. La signification réelle de *l'enfant* est limitée par celle du contexte qui précise, par exemple, qu'il est d'un âge à savoir retirer ses chaussures ; *ôte*, dans cet environnement, désigne une action bien différente de celle à laquelle réfère le même mot dans *la quinine ôte la fièvre* ; il y a attraction sémantique mutuelle des monèmes d'un même énoncé, et c'est ce qu'indiquent les flèches horizontales du schéma. Par ailleurs, le sens de *enfant* est contrôlé par l'existence, en français, d'autres mots qui limitent sa sphère d'emploi et qu'il a fallu, consciemment ou non, écarter pour dire ce qu'on avait à dire. Il en va de même pour *ôte* et *ses chaussures*. Ce contrôle est marqué par les flèches opposées des schémas qui suivent [...]

6.24. Équilibre entre les deux types de pression

On pourrait résumer ce qui précède en disant que toute unité tend à s'assimiler à son contexte dans la chaîne et à se différencier de ses voisines dans le système. C'est la nécessité de préserver l'identité des monèmes et des phonèmes par rapport à ceux parmi lesquels on choisit quand on parle qui, pour l'essentiel, limite le champ des variations suscitées par les voisins dans le discours : un /t/, qui se prononce sans vibrations des cordes vocales, pourrait tendre à se sonoriser lorsqu'il se trouve placé entre deux voyelles qui, par nature, se réalisent au moyen de telles vibrations ; il en est empêché par la présence, dans le système, d'un /d/ qui précisément se distingue essentiellement de /t/ par ses vibrations glottales : /ata/ doit rester distinct de /ada/ ; mais si la langue ne distingue pas entre sonores et sourdes et ne connaît pas de phonème /d/, rien n'empêchera /t/ de se sonoriser en /d/ sous la pression de deux voyelles voisines puisque [ada] sera toujours identifié comme /ata/. On n'oubliera pas, toutefois, que la nécessité de maintenir les contrastes dans la chaîne limite également le champ des assimilations au contexte : dans une langue où /t/ se sonorise en [d] entre voyelles, ceci ne se produira guère qu'à l'intérieur du monème ou du mot, tandis qu'une succession /...a ta.../ se prononce [...a ta...] plutôt que [...a da...].

A tout point de la chaîne parlée, on peut donc identifier un jeu de tensions diverses qui s'équilibrent. » (M.Él. : p. 197-199)

où Martinet affirme tout à la fois que « toute unité tend à s'assimiler à son contexte dans la chaîne et à se différencier de ses voisines dans le système » et que « la nécessité de maintenir les contrastes dans la chaîne parlée limite également le champ des assimilations au contexte ». On lit de même ensuite dans *A Functional View of Language* :

« Ce n'est pas un hasard s'il nous a été plus facile jusqu'à présent de trouver des formules concises pour caractériser la réalité syntagmatique que les relations entre phonèmes dans

le système : en effet, coexistence dans un système signifie opposition distinctive et, par conséquent, différenciation maximale dans les limites permises par l'économie ; la coexistence dans une chaîne parlée implique, il est vrai, le maintien de l'identité de chacune des unités successives, mais également l'adaptation au contexte, c'est-à-dire une solidarité beaucoup plus grande. Ceci explique pourquoi il est relativement facile de caractériser brièvement les traits phonologiques syntagmatiques d'une langue, et pourquoi c'est dans le domaine de la prosodie que les recherches typologiques ont jusqu'à présent donné les meilleurs résultats⁹⁹⁹. » (M.LF : p. 103-104).

Dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964), Martinet insiste uniquement sur le jeu opposé des deux types de pressions, syntagmatique et paradigmaticque :

« Parmi les facteurs d'inertie, il convient de mettre en valeur ceux qui s'exercent sur l'axe du discours, d'une unité à l'autre d'un même énoncé. Sur le plan des unités significatives, on sait comment le sens d'un monème ou d'un mot est précisé et limité par le contexte sémantique où il figure et avec quelle fréquence des contextes favorisés entraînent la fixation de certains glissements sémantiques : l'anglais *bead* est ainsi passé du sens de "prière" à celui de "grain de collier ou de bracelet". Sur le plan des unités distinctives, c'est tout le chapitre des changements dits "conditionnés" qui est en cause. Comme nous l'avons vu ci-dessus, le sens d'un mot ne saurait, en principe, influencer la réalisation des phonèmes qui composent sa face signifiante ; mais l'habitude motrice qui s'identifie à un phonème particulier sera nécessairement infléchie à son début et à sa fin, par l'habitude motrice qui la précède et par celle qui la suit ; l'adaptation du phonème à son contexte est inéluctable. Il en résulte qu'un phonème n'est jamais attesté que sous la forme de variantes contextuelles, ou allophones, dont partent certains linguistes pour définir le phonème comme un groupe d'allophones ou une famille de sons concrets. Il n'y a guère de limites aux modifications que le contexte peut déterminer chez un segment phonique : dans l'espagnol populaire *ocupao*, qui dérive, en dernière analyse, du latin *occupatum*, l'assimilation de *t* à son contexte par voisement tout d'abord (cf. la graphie *ocupado*), par relâchement ultérieur de l'occlusion (cf. la prononciation soignée [ɔkupaðo]), a conduit à l'élimination pure et simple du segment. Mais il est clair que tel n'est pas le sort de tout [t] intervocalique : celui du russe *živete* subsiste depuis plus de quatre ou cinq mille ans sans aucune trace d'adaptation au contexte, et, en espagnol même, le [t] de *matar*, qui est intervocalique depuis bien des siècles, est toujours sourd et occlusif. Il est donc clair que l'inertie, face aux pressions du contexte, peut être compensée par autre chose qui contribue au maintien des contrastes de la chaîne par le maintien des oppositions du système. » (M.Pr. : p. 53-54).

Or, il s'agit par ailleurs nettement de changement d'une part – les « changements dits "conditionnés" » –, de résistance au changement d'autre part. Le lien entre les deux dualités apparaît de manière très claire dans *Économie des changements phonétiques* :

« Revenant maintenant à la succession /tak/, on se demandera pour quelles raisons le phonème /a/ parvient à maintenir son articulation traditionnelle en dépit des attractions

⁹⁹⁹ « It is not a mere chance if we have, so far, found it easier to devise terse characterizations in reference to syntagmatic reality than for describing the relations of phonemes in the system : coexistence in a system means distinctiveness and consequently as much mutual independence as is compatible with economy ; coexistence in the speech continuum implies, it is true, preservation of each successive unit's respective identity, but also adaptation to context, i.e. a much greater measure of solidarity. This explains why it is comparatively easy to devise concentrated characterizations of the syntagmatic phonological features of a language, and why the field of prosody is the one where typological research has yielded the most satisfactory results so far. » (M.FVL : p. 84).

auxquelles il est soumis de la part de ses voisins. On pourrait penser que cette articulation se maintient par habitude : le mot *attaque* a sans doute été prononcé tout d’abord par l’enfant en imitation d’articulations relativement soignées ; dans les circonstances où le sujet croit pouvoir se permettre une prononciation relâchée, le mot peut devenir tout autre chose ; mais lorsque une articulation précise s’impose, la prononciation traditionnelle réapparaît tout naturellement. Il y a probablement une part de vérité dans cette explication. Mais, à la réflexion, il paraît peu vraisemblable que la tradition seule puisse maintenir inchangée, à travers plusieurs générations, la prononciation des mots et l’articulation des phonèmes si certaines circonstances ne venaient lui prêter main forte. Si une prononciation d’*attaque* avec des *a* centralisés ou même avec des [ə] en guise de voyelles permettait de se faire comprendre aussi bien que la prononciation de *a* grand ouvert, comme elle est certainement mieux adaptée à la plupart des contextes où figure /a/ et notamment à celui que nous avons dans /tak/, on voit mal comment la prononciation par [a] pourrait à la longue se maintenir. Invoquer ici le souci de correction n’aurait de sens que si les sujets parlants avaient à leur disposition un critère fixe, si par exemple la Radiodiffusion Nationale commençait tous ses programmes par un enregistrement de la prononciation standard du /a/ français. Il est clair que ce qui, en dernière analyse, empêche l’articulation de /a/ de s’adapter aux différents contextes où il apparaît est l’existence, dans le système, d’autres phonèmes susceptibles d’apparaître dans les mêmes contextes et avec lesquels /a/ ne saurait se confondre sans entraîner des conditions incompatibles avec le fonctionnement satisfaisant de la langue comme instrument de communication. Ailleurs que dans une élocution tout à fait relâchée, toute réalisation du phonème /a/ restera distincte de celle de tout autre phonème dans le même contexte. On peut donc dire qu’à chaque point de la chaîne le système exerce une pression qui tend normalement à perpétuer les articulations traditionnelles en s’opposant aux pressions “latérales” exercées par les phonèmes voisins dans le discours. A supposer qu’on identifie les phonèmes /a/ de deux langues différentes, on ne pourra pas considérer que la même pression s’exerce sur chacune de leurs réalisations dans la chaîne puisque chaque langue a son système phonologique propre. Aussi, au nom du principe que dans un système tout se tient et que la nature d’une des parties dépend de celle des autres, se refusera-t-on à de semblables identifications. » (M.ECP : p. 24-25).

S’opposent ici en premier lieu les « attractions auxquelles il [le phonème] est soumis de la part de ses voisins » dans la chaîne et les pressions paradigmatiques qui s’opposent à de telles attractions, permettant au phonème de maintenir son articulation originelle. Comme en témoigne la fin du développement, il s’agit là à nouveau de la définition du phonème. Le propos apparaît cependant tout aussi ambigu que dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* », quoique, significativement, de manière relativement différente. On lisait en effet au paragraphe précédent :

« Pour bien comprendre l’apport essentiel de la phonologie à l’explication des changements phonétiques, il convient de prendre pleine conscience de ce qui se passe à chaque point de la chaîne parlée des deux points de vue de la chaîne et du système. Soit, dans une chaîne parlée comme *l’attaque du moulin...*, la succession /tak/. C’est un fait connu et confirmé avec la plus grande netteté par des enregistrements comme ceux du *Visible Speech*, que l’articulation de /a/, dans ce contexte, tout en conservant d’ordinaire ses traits caractéristiques, tend à s’adapter à son contexte. Dans le cas d’une articulation soignée du type de celles qu’on enregistre en général, seules sont nettement affectées les zones de liaison de /a/ avec le phonème précédent et le phonème suivant. Dans une prononciation moins attentive, le /a/, sans perdre son identité, pourra être affecté pendant toute sa durée. Dans une prononciation tout à fait négligée, il pourra se centraliser, c’est-à-dire s’adapter encore plus étroitement au contexte. Ce que la phonétique évolutive

classique décrit sous le terme d'assimilation n'est pas autre chose que la fixation, d'un état de langue à un autre, de phénomènes du type présenté ici dans un cadre synchronique. De façon générale, les changements phonétiques dont on traite sur un mode explicatif dans les traités de phonétique historique sont ceux qui sont dus à l'influence du contexte dans la chaîne parlée. Ces changements n'affectent naturellement un phonème donné que dans des positions déterminées. Ce sont eux qu'on appelle traditionnellement "changements conditionnés". » (M.ECP : p. 23-24)

et on lit ensuite :

« Les articulations traditionnelles pourront se modifier et un certain type de changement, pouvant affecter toutes les réalisations du phonème, pourra se produire lorsque variera la nature ou la direction de la pression exercée par le système. On n'examinera pas ici les causes possibles de ces variations. On signalera simplement que si /a/ est atteint dans sa nature phonique à la suite d'une variation de ce type, le système s'en verra modifié et exercera une pression différente sur certaines autres voyelles de la chaîne. Ces voyelles, se modifiant à leur tour, changeront de nouveau l'équilibre du système et ainsi de suite. En fait, il est probable que la plupart des systèmes phonologiques observables présentent des traces de déséquilibre dues à l'existence d'une de ces variations se développant de proche en proche. Le type de changement dont il vient d'être question est celui qu'on considérait traditionnellement comme non-conditionné et pour lequel on était surtout tenté de chercher une causalité externe puisque la seule causalité linguistique avec laquelle on opérait était celle qui se manifestait dans la chaîne parlée. A côté du CONTEXTE DU DISCOURS, il faut opérer maintenant avec le CONTEXTE DU SYSTÈME. Les phonéticiens classiques nous ont surtout expliqué ce qu'on peut attendre d'un phonème donné, placé dans telle ou telle condition dans la chaîne. Ce qu'avant tout le phonologue cherche à dégager c'est ce qu'on peut attendre d'un phonème donné placé dans tel ou tel système. » (M.ECP : p. 25).

Ce deuxième passage a été partiellement cité dans la première section de cette analyse – puis rappelé ci-dessus à un autre propos. Nous avons alors souligné la continuité établie par Martinet entre les deux types de pressions, définitoires du phonème (et déterminant son articulation) et causes de changement. Il faut noter ici le glissement qui advient au cours du passage, où l'on passe progressivement de pressions définitoires et opposées aux pressions syntagmatiques à des pressions qui ne s'opposent plus aux pressions syntagmatiques mais, tout en demeurant définitoires du phonème, apparaissent comme des causes de changement, d'une manière significativement ambivalente, d'une part dans la mesure où, ayant elles-mêmes été modifiées, elles déterminent un autre jeu de résistance/tolérance – « Les articulations traditionnelles pourront se modifier et un certain type de changement, pouvant affecter toutes les réalisations du phonème, pourra se produire lorsque variera la nature ou la direction de la pression exercée par le système. » –, d'autre part dans la mesure où elles équivalent à une influence sur les phonèmes voisins, analogue, en tant que telle, à celle qui détermine les variantes combinatoires, ce pour quoi Martinet parle d'un nouveau type de conditionnement. Il apparaît ainsi que les pressions paradigmatiques ont un triple rôle : définitoire, déterminant¹⁰⁰⁰ et modifiant, et par là même un double statut, étant tout à la fois

¹⁰⁰⁰ C'est ce deuxième rôle qui est retenu dans le glossaire des *Mémoires d'un linguiste* : « **Pression paradigmatique.** Il s'agit de l'influence exercée sur la forme ou la valeur d'une unité par celles entre lesquelles le locuteur doit choisir pour dire ce qu'il veut dire, lorsqu'il désire, par exemple, bien marquer qu'il parle de *cheveux blonds*, et non de *cheveux blancs*. » (M.Mé. : p. 378).

opposées aux pressions syntagmatiques et définitoires de la structure, ce pour quoi, précisément, les pressions syntagmatiques apparaissent doubles, assimilantes et différenciantes. Comme il apparaîtra plus nettement dans la deuxième section (2-) de la présente analyse, il est tout à fait notable, à cet égard, que Martinet parle ici de « fonctionnement de la langue » – exactement du « fonctionnement satisfaisant de la langue comme instrument de communication » – alors qu’il s’agit en toute rigueur du fonctionnement de la communication. On retrouve en effet ici, comme il apparaissait de manière très nette dans les *Éléments de linguistique générale*, où l’exposé du jeu contradictoire des pressions paradigmatisques et syntagmatiques faisait suite à l’exemple d’une résistance de la structure à la simplification des géminées, destiné à illustrer le fait que « la qualité des unités en cause est un élément essentiel du conditionnement de l’évolution », la dualité entre cause (pressions modifiantes) et réaction (pressions déterminantes), dont apparaît ainsi le lien à la dualité entre structure et fonction, structure explicative du changement et signifiant construit comme structure fonctionnelle, dans le cadre de la corrélativité entre structure et fonction qui fonde le structuralisme martinettien. Aussi, tandis que la notion de pression paradigmatisque renvoie au cadre fonctionnaliste de l’élaboration, Martinet insiste-t-il d’abord sur le caractère complémentaire des deux conditionnements. On lit ainsi dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« So far external factors of sound change, among which interdialectal and interlinguistic influence stand in the foreground, have been the object of much theorizing but of little factual observation. Among internal factors only those that can be found in the spoken chain and account for allophonic differences, have been submitted by phoneticians to a more or less exhaustive examination. It remains to investigate to what extent the coexistence in the pattern of a number of phonemic units can account for their synchronic nature and diachronic comportment. We know that an [s], when placed IN A GIVEN CONTEXT in the utterance, may develop in a certain way. We have to determine what we can expect from /s/ when placed in A GIVEN SYSTEM¹⁰⁰¹. » (M.Fun.I : p. 41-42)

puis, comme nous l’avons vu plus haut, dans « Structural Variation in Language » (1962) :

« [...] permanent variation results from a stable conditioning ; that conditioning may be non-linguistic if, as seems to be the case in contemporary French, the spread of education, together with various other factors, determines an expansion of a didactic initial stress. It may be linguistic but external when determined by language contact. It is linguistic but internal when determined by the action of one speech segment on a neighboring segment in the utterance or by the pressure exerted on one member of a class by its paradigmatic neighbors. [...] Internal variation, resulting from either syntagmatic or paradigmatic pressure, should be considered structural whether or not it entails a

¹⁰⁰¹ « Jusqu’ici les facteurs externes du changement phonique, parmi lesquels les influences interdialectales et interlinguistiques figurent au premier plan, ont été l’objet de beaucoup de théorisation, mais de peu d’observation factuelle. Parmi les facteurs internes, il n’y a que ceux que l’on peut trouver dans la chaîne parlée et qui rendent compte des différences allophoniques qui aient été soumis par les phonéticiens à un examen plus ou moins exhaustif. Il reste à étudier dans quelle mesure la coexistence dans la structure d’un certain nombre d’unités phonémiques peut rendre compte de la nature synchronique et du comportement diachronique de celles-ci. Nous savons qu’un [s], quand il est placé DANS UN CONTEXTE DONNÉ dans l’énoncé, peut se développer dans une certaine direction. Nous devons déterminer ce que nous pouvons attendre de /s/ placé dans UN SYSTÈME DONNÉ. »

change in the number of distinctive units because what counts is less the immediate result than the internal causation¹⁰⁰². » (M.Var. : p. 239).

On lit encore dans « Les choix des locuteurs¹⁰⁰³ » (1966) :

« C'est sans doute dans le domaine de l'étude diachronique des langues que la notion de choix a renouvelé le plus fondamentalement les données de la recherche. L'articulation des segments phoniques du discours est, tout le monde l'admet depuis longtemps, partiellement déterminée par celle des segments voisins : devant la voyelle antérieure *i*, le *k* de *kilo* est prononcé plus en avant que le *k* initial de *kopeck* qui est suivi d'une voyelle d'arrière. En d'autres termes, on reconnaît l'influence du voisinage sur l'axe syntagmatique ou, si l'on veut, dans le discours. Ce n'est qu'assez récemment que, dans le cadre de la phonologie, on s'est avisé que la proximité sur l'axe paradigmatique pouvait également exercer une influence sur la réalisation des unités phoniques. Ceci implique que la prononciation de *a*, dans tel contexte, pourrait dépendre de celle des autres voyelles susceptibles de figurer dans ce même contexte. Ce qu'on a souvent observé, c'est que si l'une de ces voyelles, *ou*, passe à *u*, *o* fermé passe à *ou*, *o*, ouvert passe à *o* fermé et *a* tend vers *o* ouvert [...]

Il est clair qu'une telle évolution en chaîne ne peut être conçue comme un seul et même phénomène ou comme une série de phénomènes connexes que dans la mesure où l'on ne conçoit pas l'articulation d'un segment phonique comme totalement prédéterminée par le choix que le locuteur a fait de ce mot. » (M.Cho. : p. 326).

Dans « La palatalisation "spontanée" de *g* en arabe » (1959), le propos paraît moins unilatéral, dans la mesure où Martinet s'oppose non seulement à la notion de changement spontané, en ajoutant le « contexte du système » au « contexte de la chaîne parlée », mais affirme également que « le sort d'un phonème dépend de sa position dans le système, ou, en termes plus concrets, de la nature des phonèmes qui se rencontrent dans les mêmes contextes que lui et avec lesquels il ne doit pas être confondu si l'on veut assurer la compréhension mutuelle », ce qui semble être un postulat fonctionnaliste plus général :

« Il n'y a naturellement pas plus de changement phonétique "spontané" qu'il n'y a de "génération spontanée". Traditionnellement, un changement phonétique est dit "spontané" lorsqu'il affecte un phonème dans tous les contextes ou celui-ci apparaît et que, par conséquent, on ne peut rendre un contexte particulier responsable du

¹⁰⁰² « [...] la variation permanente résulte d'un conditionnement stable ; ce conditionnement peut être non-linguistique si, comme cela semble être le cas en français contemporain, la diffusion de l'instruction, avec divers autres facteurs, détermine une expansion d'un accent initial didactique. Il peut être linguistique mais externe quand il est déterminé par des contacts de langues. Il est linguistique et interne quand il est déterminé par l'action d'un segment du discours sur un segment voisin de l'énoncé ou par la pression exercée sur un membre d'une classe par ses voisins paradigmatiques. [...] La variation interne, résultant de pressions syntagmatiques ou paradigmatiques, devrait être considérée comme structurale, qu'elle implique ou non un changement dans le nombre des unités distinctives parce que ce qui compte est moins le résultat immédiat que la cause interne. »

¹⁰⁰³ Voir également cette affirmation de « Gap-filling in Gothenburg Phonology » (1979), citée plus haut : « Those linguists who cannot get reconciled to the notion that phonetic changes occur for no good reason and who reckon among the factors of such changes, with the pressures exerted by neighbouring phonemes in the system [...] » (« Ces linguistes qui ne peuvent pas se réconcilier avec la notion de changements phonétiques advenant sans raison valable, et qui comptent, parmi les facteurs de ces changements, avec les pressions exercées par des phonèmes voisins dans le système [...] ») (M.Got. : p. 85). Signalons enfin cette mention de *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* : « Cette action des phonèmes les uns sur les autres dans la chaîne parlée [voir M.Ste. : p. 125-126] a été relevée depuis longtemps, bien identifiée par les comparatistes et classée par les linguistes contemporains parmi les causes de variation. » (M.Ste. : p. 126).

changement. C'est le cas du passage, en arabe, de [g] à [ğ] qui se réalise en toutes positions, aussi bien à la finale que devant consonne ou voyelle quelconque. On appliquait l'épithète de "conditionné" à un changement qui n'affectait un phonème que dans un environnement particulier qu'on pouvait considérer comme ayant, sinon déterminé, du moins favorisé le changement : un passage de [g] à [d] limité à la position devant voyelle d'avant était un changement "conditionné". Aussi longtemps que le seul conditionnement identifié était celui du contexte dans la chaîne, ceux des linguistes à qui répugnaient les hypothèses substratistes n'avaient aucun moyen d'expliquer un changement dit "spontané" affectant l'ensemble des réalisations d'un phonème, et devaient se contenter de l'enregistrer sans plus. On suppose aujourd'hui que le sort d'un phonème dépend de sa position dans le système, ou, en termes plus concrets, de la nature des phonèmes qui se rencontrent dans les mêmes contextes que lui et avec lesquels il ne doit pas être confondu, si l'on veut assurer la compréhension mutuelle. Cette supposition, largement vérifiée, permet d'expliquer un bon nombre des changements prétendus spontanés. On résumera la chose en disant qu'on opère aujourd'hui, non plus seulement avec le contexte de la chaîne parlée, mais également avec le contexte du système. » (M.Pa. : p. 235).

C'est également en ce sens que l'on peut interpréter cet autre passage de « *Phonetics and Linguistic Evolution* », cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Thus structuralism has, once and for all, placed the study of distinctive (normally phonetic) elements in the center of linguistic preoccupations, but those who, today, proclaim themselves structuralists are not all equipped for tackling the problems of historical phonology with some hope of going further than their predecessors. Only those who have never lost sight of paradigmatic reality, i.e. the fact that speakers have, at each point of the chain, to choose among a number of units in order to say what they want to say, have the means of usefully posing these problems again. Those linguists for whom the system of a language exclusively consists in the rules of the distribution, in the spoken chain, of the various, significative and distinctive, units, do not stand a chance of promoting research. In order to understand how and why a system may change, one has to conceive of it as a complex of units whose substantial, phonic or semantic, nature is in narrow dependence on that of neighbouring units in the same system. Two units are said to be neighbours in the system when they have in common all their substantial features minus one that nothing in the language enables us to analyze any further : in the French phonological system /p/ is a neighbour of /b/ because they have all their articulatory features in common except "voice", a term which here designates an articulatory complex that is not dissociable into simpler distinctive features¹⁰⁰⁴. » (M.Ph. : p. 13-14).

¹⁰⁰⁴ « Le structuralisme a ainsi, une fois pour toutes, placé l'étude des éléments distinctifs (normalement phonétiques) au centre des préoccupations linguistiques, mais ceux qui, aujourd'hui, se proclament structuralistes ne sont pas tous équipés pour s'attaquer aux problèmes de la phonologie historique avec quelque espoir d'aller plus loin que leurs prédécesseurs. Seuls ceux qui n'ont jamais perdu de vue la réalité paradigmatique, c'est-à-dire le fait que les locuteurs ont, à chaque point de la chaîne, à choisir parmi un certain nombre d'unités afin de dire ce qu'ils veulent dire, ont les moyens de reposer utilement ces problèmes. Les linguistes pour qui le système d'une langue se compose exclusivement des lois de distribution, dans la chaîne parlée, des diverses unités, significatives et distinctives, n'ont aucune chance de promouvoir la recherche. Afin de comprendre comment et pourquoi un système est susceptible de changer, il faut concevoir celui-ci comme un complexe d'unités dont la nature substantielle, phonique ou sémantique, est dans une étroite dépendance de celle des unités voisines du même système. Deux unités sont dites être voisines dans le système quand elles ont en commun tous leurs traits substantiels moins un que rien dans la langue ne nous permet d'analyser plus avant : dans le système phonologique français /p/ est un voisin de /b/ parce qu'ils ont tous leurs traits articulatoires en

Martinet écrit d'ailleurs plus loin dans le texte :

« We shall refuse to consider a phonetic change outside of the context where it takes place, the paradigmatic context in all cases, to which the syntagmatic context should be added in the case of “conditioned” changes. It is essential to examine carefully such repercussions as this change may have had in the process of communication, since these repercussions inform us about the conditioning of the change¹⁰⁰⁵. » (M.Ph. : p. 30).

On lit en outre par ailleurs dans « Function, Structure and Sound Change » :

« It should further be stressed once more that we are ultimately concerned here with the behaviour of speakers keeping distinct or merging various phonemes of A SYSTEM and not at all with what has normally been so far the practically exclusive preoccupation of historical phoneticians, namely the mutual influencing of successive phonemes in THE SPOKEN CHAIN. In phonemic terms, our predecessors were intent upon accounting for the appearance of combinatory variants or allophones. By now, it should be a well established fact that one and the same phoneme when appearing in different contexts may be submitted to divergent treatments, and this should need no further emphasizing. In the framework of the present exposition, it is completely immaterial whether a change affects a phoneme in all contexts or only in phonemically well defined ones, whether what is eventually merged or kept distinct is two phonemes or two combinatory variants of different phonemes. We know that combinatory factors of sound change play a considerable role, but if we want to be able to identify functional and structural factors, we have to concentrate upon them and keep the former out of our field of vision as far as this is practicable. In order to simplify the exposition, it is therefore advisable not to stress at every turn the existence of allophonic deviations, and to establish the following convention : unless otherwise stated, that will be said of phonemes applies equally to those allophones whose phonic evolution happens to be deviating. In theoretical discussions, it will look as if we were always operating with phonemes whose unity is never endangered. But illustrations will show that allophones are also involved. Allophones will usually be presented in the form of a cluster of phonemes : the front allophones of a /k/ will appear as /ki/, /ke/, or both /ki/ and /ke/. In other words we no longer deal with a single phoneme /k/ but the phoneme clusters /ki/, /ke/. In view of the fact that phoneme clusters often coalesce into single phonemes in the course of phonological evolution and would seem frequently to exert an influence upon the pattern behaviour of single phonemes, the use of clusters instead of allophones will actually result in a simplification. We can accordingly reword what we said above about our statements applying to allophones as well as to phonemes : unless otherwise stated, what we say about phonemes applies to larger phonemic units as well¹⁰⁰⁶. » (M.Fun.I : p. 42-43)

commun à l'exception de la “voix”, terme qui désigne ici un complexe articulatoire qui n'est pas dissociable en traits distinctifs plus simples. »

¹⁰⁰⁵ « Nous refuserons de considérer un changement phonique hors du contexte où il a lieu, le contexte paradigmatique dans tous les cas, auquel le contexte syntagmatique doit être ajouté dans le cas de changements “conditionnés”. Il est essentiel d'examiner attentivement les répercussions que ce changement peut avoir sur le procès de communication, parce que ces répercussions nous informent sur le conditionnement du changement. »

¹⁰⁰⁶ « Il faut en outre insister une fois de plus sur le fait que nous nous occupons ici en fin de compte du comportement des locuteurs gardant distincts ou confondant divers phonèmes d'UN SYSTÈME et pas du tout de ce qui a en général été jusqu'ici la préoccupation presque exclusive des linguistes s'occupant de phonétique historique, à savoir l'influence mutuelle des phonèmes successifs dans LA CHAÎNE PARLÉE. En termes phonémiques, nos prédécesseurs avaient résolu de rendre compte de l'apparition de variantes combinatoires ou allophones. Maintenant ce devrait être un fait bien établi qu'un seul et même phonème, quand il apparaît dans

et de même dans *Économie des changements phonétiques* :

« Pour éviter toute méprise, il convient de bien préciser ici que le diachroniste n'entend nullement limiter le champ de ses recherches au profit d'une autre discipline qui continuerait la phonétique traditionnelle. Il ne faut pas renouveler l'erreur méthodologique et tactique des synchronistes à leurs débuts qui se figuraient que seuls les faits distinctifs étaient de leur ressort, et qui avaient cru se ménager leurs adversaires en leur abandonnant une partie du domaine des sons du langage. Répétons, en resserrant la portée, l'affirmation faite ci-dessus (1.8) au sujet de la linguistique : la phonétique fonctionnelle et structurale qu'on appelle phonologie n'est pas un chapitre de la phonétique, mais toute la phonétique abordée sous l'angle qui, dans l'état actuel de la linguistique, doit être le plus favorable au progrès rapide de la connaissance. Ceci vaut pour la diachronie comme pour la synchronie. L'étude des changements dits "conditionnés", ceux dont certains facteurs se retrouvent dans la chaîne, fait donc, de plein droit, partie de la phonologie diachronique. Si nous renonçons à la reprendre en détail dans une section particulière de ce *Traité*, c'est que nos devanciers ont, sur ce point, poursuivi des recherches dont les résultats restent, encore aujourd'hui, généralement valables. Sur le plan théorique c'est, à l'heure actuelle, un fait bien établi qu'un seul et même phonème, lorsqu'il apparaît dans des contextes différents, peut être soumis à des traitements divergents, et l'on ne devrait plus avoir besoin de revenir là-dessus. Dans ce qui va suivre, il importe peu qu'un changement affecte un phonème dans tous ses contextes, ou seulement dans des contextes phonologiquement bien définis, que ce que l'on confond en fin de compte ou qu'on garde distinct représente deux phonèmes ou deux variantes combinatoires de phonèmes différents. Nous savons quel rôle considérable jouent les facteurs combinatoires, mais si nous voulons être capables d'identifier les facteurs fonctionnels et structuraux, nous devons concentrer sur eux notre attention et écarter les premiers de notre champ de vision autant que faire se peut. Afin de simplifier l'exposé, il est recommandé de ne pas souligner à chaque tournant, l'existence de déviations combinatoires et d'établir la convention suivante : sauf préavis, ce qu'on dit des phonèmes s'applique également aux variantes combinatoires qui ont leur évolution propre. Dans les discussions théoriques nous aurons toujours l'air d'opérer avec des phonèmes dont l'unité n'est jamais mise en danger. Mais les illustrations montreront que l'existence des variantes combinatoires n'est pas perdue de vue, et que leur évolution est soumise aux mêmes facteurs que celle des phonèmes qui se déplacent en bloc. On

des contextes différents, peut être soumis à des traitements divergents, et il ne devrait pas être besoin d'y insister à nouveau. Dans le cadre de la présente exposition, il est complètement indifférent que le changement affecte un phonème dans tous les contextes ou seulement dans des contextes phonémiquement bien définis, et que ce qui est éventuellement confondu ou maintenu distinct soit deux phonèmes ou deux variantes combinatoires de phonèmes différents. Nous savons que les facteurs combinatoires du changement linguistique jouent un rôle considérable, mais si nous voulons être capables d'identifier les facteurs fonctionnels et structuraux, nous devons nous concentrer sur eux et laisser autant que possible les premiers en dehors de notre champ de vision. Afin de simplifier l'exposition, il est donc recommandé de ne pas insister à tout instant sur l'existence de déviations allophoniques, et d'établir la convention suivante : sauf affirmation contraire, ce qui sera dit des phonèmes s'applique également aux allophones dont l'évolution phonique en vient à être déviante. Dans les discussions théoriques, il semblera que nous opérons toujours avec des phonèmes dont l'unité n'est jamais mise en danger. Mais les illustrations montreront que les allophones sont également impliqués. Les allophones seront habituellement présentés sous la forme d'un groupe de phonèmes : les allophones d'avant d'un /k/ apparaîtront comme /ki/, /ke/, ou à la fois /ki/ et /ke/. En d'autres termes, nous ne traitons plus du phonème unique /k/ mais des groupes de phonèmes /ki/, /ke/. En considération du fait que les groupes de phonèmes se confondent souvent en des phonèmes uniques au cours de l'évolution phonologique et sembleraient fréquemment exercer une influence sur le comportement structural des phonèmes uniques, l'utilisation des groupes au lieu des allophones aboutira en réalité à une simplification. Nous pouvons en conséquence reformuler ce que nous avons dit ci-dessus à propos de nos affirmations s'appliquant aux allophones aussi bien qu'aux phonèmes : sauf affirmation contraire, ce que nous disons des phonèmes s'applique aussi bien aux unités phonémiques plus larges. »

présentera habituellement les variantes combinatoires sous la forme de combinaisons de phonèmes : les variantes d'avant d'un /k/ seront notées comme /ki/, /ke/ ou /ki/ ET /ke/. En d'autres termes, nous n'opérons plus, dans un cas de ce genre, avec un phonème unique /k/, mais avec les combinaisons de phonèmes /ki/, /ke/. Vu que les combinaisons de phonèmes se réduisent souvent en phonèmes uniques au cours de l'évolution phonologique, et semblent fréquemment exercer une influence sur le comportement, dans le système, des phonèmes simples, cette façon d'opérer avec des combinaisons présente des avantages considérables. Nous avons dit ci-dessus que nos affirmations s'appliquaient aux variantes combinatoires aussi bien qu'aux phonèmes. Nous reformulerons donc le même principe en disant que, sauf préavis, ce que nous disons des phonèmes s'applique également à des unités phonologiques plus vastes. » (M.ECP : p. 37-38).

Le fait notable, cependant, est que Martinet, tout en insistant, notamment dans *Économie des changements phonétiques*, sur le caractère totalisant de la théorie fonctionnelle et structurale, conserve l'opposition entre « facteurs combinatoires » et « facteurs fonctionnels et structuraux¹⁰⁰⁷ ». On lit de même ensuite dans « The Internal Conditioning of Phonological Change » (1975) :

« If the working of internal paradigmatic pressure is constantly put in the forefront in diachronic phonology, it is not because such pressures are the only and necessarily most powerful factors of change, and this has been stressed over and over again, but just because their identification is comparatively recent and their role and importance still questioned by many scholars¹⁰⁰⁸. » (M.In. : p. 37)

et ce alors que Martinet écrivait quelques pages plus haut :

« In a study of phonological conditioning, the first step consists in distinguishing between internal and external conditioning. By internal conditioning we mean any pressure or attraction, any positive or negative action exerted within the language where the change is taking place or going to take place. The language" refers here to linguistic activity of the users involving an acquired way of analyzing experience in agreement with a certain lexicon and syntax and the use of a number of articulatory habits. Part of the internal conditioning is the natural inertia of man in permanent conflict with his desire to communicate. One aspect of internal conditioning in phonological matters has traditionally received due attention : it is conditioning in the chain, or, to put it more learnedly, syntagmatic conditioning. Assimilation and differentiation, in contact or at a distance, have long been studied and carefully classified. The fact that they are dubbed "conditioned" in contradistinction to other types, is indicative of the fact that no other conditioning had been identified, at least among the ones we are designating here as "internal". The identification of another type, conditioning by the system or, more specifically, on the axis of choice, learnedly designated as the paradigmatic axis, is comparatively recent and many scholars still pooh-pooh it or view it with reluctance. Yet,

¹⁰⁰⁷ Il en va de même dans cette autre affirmation d'*Économie des changements phonétiques* : « Par nature, l'apparition de nouveaux phonèmes connaît toujours un conditionnement dans la chaîne. Mais un examen des conditions structurales est toujours révélateur de certains facteurs d'importance et souvent décisif. » (M.ECP : p. 190).

¹⁰⁰⁸ « Si le fonctionnement des pressions paradigmatiques internes est constamment mis au premier plan en phonologie diachronique, ce n'est pas parce que de telles pressions sont les facteurs uniques et les facteurs nécessairement les plus puissants du changement, et on y a insisté à de nombreuses reprises, mais seulement parce que leur identification est comparativement récente et que leurs rôle et importance sont encore mis en doute par de nombreux savants. »

it is a fact that phonemic distinctions are, as a rule, amazingly resistant to lateral pressures and the action of inertia¹⁰⁰⁹ » (M.In. : p. 34)

où l'on retrouve l'opposition des deux types de facteurs, mais où les pressions paradigmatiques apparaissent par ailleurs comme des pressions opposées aux pressions syntagmatiques. A cet égard, ce passage de *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) est tout à fait remarquable, dans la mesure où le conditionnement paradigmatique, opposé au conditionnement syntagmatique, implique cependant le rendement fonctionnel bien plutôt que les pressions du système, qu'il s'agisse de leur statut de cause du changement ou de celui de déterminant de l'articulation :

« The picture is not so different in phonological matters [de celui de la grammaire]. But here, philologists, the predecessors of today's linguists, were loath to conceive of any link between the need to communicate information and the fate of speech sounds. Their conclusion was that the causes of phonic changes are unknown, except when they result from contacts in the spoken chain, Eg., when a voiceless [p] is voiced in contact with a following voiced consonant. Obviously, conditioning in the chain could not be ignored. But practically no one could imagine the existence of a mutual conditioning of the phonic units among which speakers have to choose at every point in the spoken chain. The very notion of a choice in such a case is definitely rejected by many people who argue that words are chosen, not sounds. This is true in a sense, but in the same vein, it could be argued that the choice of words is predetermined by that of the experience one wants to communicate. What is true is that, unconsciously of course, every speech sound has to be kept distinct from those which could appear in the same phonic context but would make the message different or meaningless. It is, for instance, a well-known fact that speakers are apt to blur certain distinctions at the end of their utterances because they feel their audience has, by then, got all the information the speaker meant to convey. Partial or total devoicing of consonants in such positions is a frequent occurrence. But it may be counteracted if the speaker wants to be sure his *cad* will not be misinterpreted as *cat*. Thousands and thousands of such reactions are instrumental in preserving the system of distinctive units, the phonemes, in all languages. But in some cases, they will become less and less frequent when speakers are no longer convinced of the distinction they secure has any practical importance¹⁰¹⁰. » (M.ICPS : p. 180-181).

¹⁰⁰⁹ « Dans une étude du conditionnement phonologique, la première étape consiste à distinguer entre conditionnement interne et externe. Par conditionnement interne, nous entendons toute pression ou attraction, toute action positive ou négative exercée à l'intérieur de la langue où le changement prend place ou va prendre place. "La langue" renvoie ici à l'activité linguistique des usagers impliquant une manière acquise d'analyser l'expérience en accord avec un certain lexique et une certaine syntaxe, et l'usage d'un certain nombre d'habitudes articulatoires. Fait partie du conditionnement interne l'inertie naturelle de l'homme en conflit permanent avec son désir de communiquer. Un aspect du conditionnement interne en matière phonologique a traditionnellement reçu l'attention qu'il requerrait : c'est le conditionnement dans la chaîne, ou en termes plus savants, le conditionnement syntagmatique. L'assimilation et la différenciation, en contact ou à distance, ont été longuement étudiées et soigneusement classifiées. Le fait qu'elles soient appelées "conditionnées" par opposition à d'autres types, est indicatif du fait qu'aucun autre conditionnement n'a été identifié, au moins parmi ceux qui sont désignés ici comme "internes". L'identification d'un autre type, le conditionnement par le système ou, plus spécifiquement, sur l'axe du choix, qu'on désigne, en termes savants, comme l'axe paradigmatique, est comparativement récente, et de nombreux savants la dédaignent encore ou la regardent avec répugnance. Cependant, c'est un fait que les distinctions phonémiques sont, en règle générale, singulièrement résistantes aux pressions latérales et à l'action de l'inertie »

¹⁰¹⁰ « Le tableau n'est pas très différent en matière phonologique. Mais ici, les philologues, les prédécesseurs des linguistes d'aujourd'hui, n'étaient pas disposés à concevoir un lien quelconque entre le besoin de communiquer

Le premier aspect est battu en brèche par l'insistance sur la dimension de la résistance/tolérance à l'égard des changements ; l'intervention du second est rendue impossible par le changement lui-même, dans la mesure où il implique les phonèmes, donc leur définition. La dualité de la structure martinettienne, structure explicative du changement et structure d'un signifiant apparaît ainsi non seulement indépassable, liée à la dialectique de la cause et de la réaction, de la structure et du signifiant et, par là même, de la fonction, mais également dédoublée, dans la mesure où la structure explicative apparaît des deux côtés, du côté de la cause comme du côté de la réaction, ce pour quoi, précisément, la synchronie dynamique apparaissait plus haut comme un lieu d'articulation imaginaire. Inversement, et conformément au postulat d'une entité, d'une structure en évolution et d'une évolution orientée, ce pan explicatif de la structure du signifiant concerne le changement, et non seulement la réaction. La structure se dédouble alors une dernière fois, dans le cadre de la même dualité entre cause et réaction et parallèlement à une dualité que nous avons déjà rencontré dans le deuxième chapitre de la première partie, entre structure et structuration.

d) *Structure et structuration*

Les premiers textes de Martinet reprennent la notion d'harmonie héritée des travaux de Prague¹⁰¹¹. On lit ainsi dans *La Phonologie du mot en danois*¹⁰¹² (1937) :

de l'information et le destin des sons du langage. Leur conclusion était que les causes du changement phonique sont inconnues, sauf quand elles résultent de contacts dans la chaîne parlée, par exemple quand un [p] sourd est voisé au contact d'une consonne voisée suivante. Bien sûr, le conditionnement dans la chaîne ne pouvait être ignoré. Mais pratiquement personne ne pouvait imaginer l'existence d'un conditionnement mutuel des unités phoniques entre lesquelles les locuteurs ont à choisir à chaque point de la chaîne parlée. La notion de choix elle-même dans un tel cas, est catégoriquement rejetée par de nombreuses personnes qui arguent que ce sont les mots qui sont choisis, non les sons. Cela est vrai en un sens, mais dans la même veine, on pourrait arguer que le choix des mots est prédéterminé par celui de l'expérience que l'on veut communiquer. Ce qui est vrai est que, inconsciemment bien sûr, chaque son du langage doit être maintenu distinct de ceux qui pourraient apparaître dans le même contexte phonique mais qui rendraient le message différent ou dépourvu de sens. C'est, par exemple, un fait bien connu que les locuteurs ont tendance à brouiller certaines distinctions à la fin de leurs énoncés parce qu'ils sentent que leur auditoire, à ce moment-là, a eu toute l'information qu'ils entendaient transmettre. Le dévoisement partiel ou total des consonnes dans de telles positions est d'occurrence fréquente. Mais il peut être contrecarré si le locuteur veut être sûr que son *cad* ne sera pas mésinterprété comme *cat*. Des milliers et des milliers de telles réactions sont déterminantes dans la préservation du système d'unités distinctives, les phonèmes, dans toutes les langues. Mais dans certains cas, elles deviennent de moins en moins fréquentes quand les locuteurs ne sont plus convaincus que la distinction qu'ils assurent a une quelconque importance pratique. »

¹⁰¹¹ Dans *Économie des changements phonétiques* (voir M.ECP : p. 66-67, et M.ECP : p. 67, note 7) et dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (voir M.Ph. : p. 30) – voir ci-dessous –, Martinet renvoie à un article de Troubetzkoy de 1933, « Zur Entwicklung der Gutturale in den slavischen Sprachen ». Troubetzkoy s'attache à réfuter une affirmation antitélologique de Van Wijk : « In seinem Aufsatz "De moderne phonologie en de omlijning van taalkategorieën" (De Nieuwe Taalgids XXVI, 66 ff.) kritisiert N. van Wijk die moderne Phonologie. Im Gegensatz zu der sogenannten "phonologischen Schule", die den teleologischen (zielstreberischen) Charakter der Lautentwicklung betont und den Sinn der Lautveränderungen im Schaffen regelmässig und zweckmässig gebauter phonologischer Systeme erblickt, möchte N. van Wijk die prinzipielle Sinnlosigkeit der Lautentwicklung behaupten. Neben solchen Lautveränderungen, die scheinbar danach streben, Unregelmässigkeiten im Baue der Lautsysteme zu beseitigen, gibt es nach der Ansicht N. van Wijks auch solche, die eine vorhandene Harmonie zerstören, ohne sich durch eine neue zu ersetzen. Als Beispiel einer solchen destruktiven Lautentwicklung führt N. van Wijk den Wandel $g > \gamma > h$ in gewissen slavischen Sprachen an. Der Wandel $g > \gamma$ hat dem alten x einen stimmhaften Partner verschaffen, aber das alte k eines solchen Partners beraubt, – so dass das neuentstandene System dem alten vollkommen gleichwertig war. Durch den Wandel des

aus *g* entstandenen *γ* zu *h* (im Ukrainischen, Slowakischen, Tschechischen und Obersorbischen) wurden aber sowohl *k* als *x* isoliert, und jede Harmonie wurde zerstört. – “Freilich, – fügt N. van Wijk hinzu, – fühlt man in einem Paradigma wie tschech. *bŭχ* (geschr. *bŭh*) : *boha* noch immer den Wechsel *x* : *h* als eine Korrelation, aber das System hat dennoch unleugbar etwas von seinem regelmässigen Baue eingebüsst, – was umso auffallender ist, als die verschiedenen slavischen Sprachen den Wandel *g* > *γ* > *h* unabhängig von einander durchgeführt haben (Op. cit. S. 74).

Als Vertreter der “phonologischen Schule” möchte ich nun hier zeigen, dass die Entwicklung der Gutturale in den slavischen Sprachen keineswegs sinnlos ist, und dass sie im Bestreben nach einer regelmässigen und zweckmässigen Struktur des Lautsystems ihren Grund hat. » (Troubetzkoy, 1933b : p. 267). La conclusion est la suivante : « Die obigen Ausführungen lassen sich in folgenden Sätzen zusammenfassen. – Das urslavische phonologische Geräuschlautsystem war durch die Stimmbeteiligungskorrelation und durch die Annäherungskorrelation beherrscht. – In den urslavischen Dialekten, die *dz* (< *g*) beseitigt hatten, herrschte eine Strukturregel, wonach stimmlose Verschlusslaute nicht gleichzeitig an beiden obengenannten Korrelationen teilnehmen durften. – Um diese Regel mit dem Vorhandensein der drei Gutturale in Einklang zu bringen, nahmen die verschiedenen urslavischen Dialekte folgende Änderungen vor : a) in den einen wurde die Annäherungskorrelation überhaupt aufgehoben (und zwar, durch den Zusammenfall von *c* und *č* in einem Mittellaut) ; b) in den anderen wurde die Annäherungskorrelation beibehalten, aber das Korrelationspaar *k* : *x* aufgelöst (und zwar, durch Verwandlung des *x* in einen Laryngallaut ; c) in den dritten wurden die Gutturale der Regel angepasst (und zwar, durch den Wandel *g* > *γ*). – In allen slavischen Sprachen herrscht die Tendenz, das velare Reibgeräusch der gutturalen Spiranten abzuschwächen. Da aber das velare Reibgeräusch das Kennzeichen des an einer bestimmten Stelle des Mundraumes gebildeten unvollkommenen Verschlusses ist, kann die erwähnte Abschwächung nur bei jenen slavischen gutturalen Spiranten eintreten, die im System der betreffenden Sprache nicht an der Annäherungskorrelation beteiligt sind.

Somit glaube ich behaupten zu dürfen, dass die Entwicklung der Gutturale in den slavischen Sprachen einen Sinn hat und durchaus zweckmässig ist. » (Troubetzkoy, 1933b : p. 279). Il n’y est pas question de tendance à l’harmonie, mais on lisait plus haut dans le texte : « Die Korrelationen verleihen dem phonologischen System einen regelmässigen Bau, und die meisten Sprachen streben danach, die Zahl der isolierten, d. i. an keiner Korrelation teilnehmenden Phoneme auf ein Mindestmass herabzusetzen. » (Troubetzkoy, 1933b : p. 273), affirmation qui joue un rôle dans les développements : « Diese Beseitigung des *dz* aus dem phonologischen Lautsysteme der meisten urslavischen Dialekte schuf aber eine ganz neue Situation. Es standen nunmehr im Geräuschlautsysteme all dieser Dialekte zwei Phonemengruppen einander gegenüber. Einerseits – die reinen Verschlusslautpaare *t* : *d*, *p* : *b* (sowie *t'*, *d'* – namentlich in jenen Dialekten, in denen die aus **tj*, **dj* entstandenen randpalatalen Verschlusslaute noch keine weiteren Veränderung erfahren hatten), bei denen nur der Stimmbeteiligungsgegensatz bestand. Andererseits – die dreigliederigen Phonemengruppen, bei denen die Stimmbeteiligungskorrelation sich mit der Annäherungskorrelation kombinierte. Zwei von diesen Bündeln zeigten eine ganz klare Struktur : dem stimmlosen Engelaute stellten sie einerseits einen stimmlosen Verschlusslaut (Affrikat), andererseits – einen stimmhaften Engelaute gegenüber (*c* : *s* : *z*, *č* : *š* : *ž*). Der dritte, gutturale Phonembündel passte aber in dieses System nicht gut hinein. Das Verhältnis *k* : *g* war dasselbe wie *t* : *d*, *p* : *b*, – und dennoch konnten die Gutturale sich nicht den reinen Verschlusslautpaaren anschliessen, weil neben *k* noch ein *x* stand, wobei das Verhältnis *k* : *x* offenbar ein Annäherungsgrad-Verhältnis war. Andererseits, konnten aber die Gutturale nicht mit den anderen dreigliederigen Phonembündeln (*c* : *s* : *z*, *č* : *š* : *ž*) verbunden werden, weil sie eine andere Struktur aufwiesen. Das Nichthineinpassen der Gutturale in das phonologische System war ein Problem, das alle urslavische Dialekte, welche *dz* verloren hatten, unbedingt lösen mussten.

Die einfachste Lösung dieses “Gutturalproblems” bestand in der Verwandlung des *g* in den Engelaute *γ*. Dadurch bekam das stimmlose *x* ein stimmhaftes Gegenstück, während *k* nur die Rolle des “VerschlusslautPartners” des Engelaute *x* beibehielt. Hiemit wurden bei den Gutturalen dieselben Verhältnisse wie bei den Sibilanten hergestellt, und das ganze Geräuschlautsystem bekam einen ganz regelmässigen Bau : zwei (bzw. drei) reine Verschlusslautpaare – *t* : *d*, *p* : *b* (und dial. *t'* : *d'*), – und drei dreigliederige Phonemenbündel – *c* : *s* : *z*, *č* : *š* : *ž*, *k* : *x* : *γ*. Es ist daher auch ganz begreiflich, dass dieser Weg von den meisten in Betracht kommenden urslavischen Dialekten (namentlich vom Vorsüdrussischen, Vorslowakischen, Vortschechischen und Vorobersorbischen) eingeschlagen wurde. » (Troubetzkoy, 1933b : p. 274). Voir ensuite Troubetzkoy (1933b) : p. 277 et 277-279, où il s’agit de l’isolation du *x*.

¹⁰¹² Le terme apparaît ensuite à deux autres reprises dans l’ouvrage : « A première vue, le système des phonèmes vocaliques danois se révèle simple et harmonieux. » (M.PMD : p. 11), « On ne se dissimule pas ce que cette conception a d’un peu arbitraire. En français, sur la base d’une seule opposition *jeune/jeune*, où l’emploi de deux timbres différents est fréquent, sinon universel, on a admis (BSL, 102, p. 198) deux phonèmes distincts *ø* et *ö*. Or, en danois beaucoup plus qu’en français, il pourrait sembler légitime de ne pas vouloir rompre l’harmonie très

« A la base de la pensée phonologique, on trouve la constatation que chaque phonème d'une langue présente, en commun avec d'autres phonèmes, certaines caractéristiques articulatoires, et que des séries de phonèmes s'opposent les unes aux autres par la présence ou l'absence de ces caractéristiques. Établir le système phonologique d'une langue consiste, pour une grande part, à déterminer le nombre, la nature, l'extension, voire même les rapports mutuels de ces différentes caractéristiques. Il est hors de doute que l'harmonie relative que présente tout système phonique ne saurait avoir une base purement physiologique. La diversité de constitution des divers organes de la parole semblerait devoir entraîner une discordance foncière entre les différentes articulations : les conditions de l'occlusion labiale, celles de l'occlusion apicale et celles de l'occlusion dorsale diffèrent grandement ; les voyelles d'avant s'articulent dans un milieu tout autre que celles d'arrière. Cependant, il n'est pas niable que bien des langues présentent un parallélisme remarquable, par exemple dans l'opposition de l'occlusion complète à l'occlusion incomplète dans différentes positions, ou encore dans le nombre et la nature des phonèmes vocaliques des deux séries d'avant et d'arrière. C'est un fait qu'à l'asymétrie des organes correspond fréquemment une symétrie des réalisations phoniques. On doit évidemment envisager, de ce fait, une explication psychologique. » (M.PMD : p. 6-7).

Martinet oppose ici l'asymétrie des organes de la parole au phénomène « psychologique » de la « symétrie des réalisations phoniques ». On lit ensuite, un an plus tard, dans « La phonologie » (1938) :

« Le postulat de la phonologie historique ou diachronique est que tout système phonologique tend à devenir le plus harmonieux possible. Un système parfaitement harmonieux serait celui où tous les phonèmes viendraient se ranger dans une corrélation ou un faisceau de corrélation unique, et où toutes les cases de cette corrélation seraient soigneusement pourvues. En fait, tout système présente des phonèmes qui ne sont les corrélatifs d'aucun autre ou qui sont indépendants de toute corrélation, tandis que, bien souvent, certaines cases restent inoccupées. Il y a là, pour un système, un élément d'instabilité, et, dans bien des cas, le système peut s'efforcer, en modifiant l'articulation de tel ou tel phonème, d'aboutir à une plus grande harmonie. S'il se produit quelque part des "détériorations phonétiques", la langue tendra à rétablir la situation par une nouvelle répartition des fonctions phonologiques, mais telle réaction, bienfaisante sur un point, peut entraîner des conséquences néfastes sur d'autres points du système ; d'où de nouveaux changements qui tous tendent à plus d'harmonie, mais qui n'arrivent pas à assurer la stabilité définitive du système. Le prince Troubetzkoy a appliqué de façon très convaincante cette manière de voir au problème de l'évolution des gutturales dans les langues slaves. » (M.Pho. : p. 271).

Il s'agit alors d'une tendance à l'harmonie, à laquelle Martinet attribue un rôle moteur dans l'évolution phonique. La notion de « détérioration phonétique » est héritée des premiers

réelle du système, et de distinguer en conséquence deux phonèmes $\bar{o}$ et $\bar{\bar{o}}$, en considérant l'opposition $\bar{o}/\bar{\bar{o}}$ comme non-réalisée mais réalisable. Ce n'est cependant pas ainsi qu'on échapperait à l'arbitraire inévitable lorsque l'on traite de cas limites.

Les deux sons [ø] et [ö] se trouvent, dans les deux langues considérées, poser des problèmes analogues. Il y a peut-être là plus qu'une coïncidence. Il pourrait être intéressant de rechercher s'il est d'autres langues où l'harmonie du système vocalique semble mise en danger par les rapports phonologiques de ces deux sons. » (M.PMD : p. 13, note 1), note intervenant à propos de cette remarque : « Le fait qu'il n'existe en danois aucune paire où [ø :] s'oppose phonologiquement à [ö :] est peut-être dû entièrement au hasard, mais il suffit pour que nous considérions [ø :] et [ö :] comme deux variantes combinatoires d'un même phonème. » (M.PMD : p. 12-13).

travaux praguois et elle n'apparaît pas dans les textes postérieurs. Elle témoigne néanmoins, à nouveau, de la dialectique entre cause et réaction : si la tendance à l'harmonie est moteur de changement, elle peut cependant intervenir en réaction à d'autres changements. Nous verrons que la notion de stabilité qui intervient ici est éminemment ambivalente, renvoyant tout à la fois à une proposition descriptive et à une proposition évaluative, c'est-à-dire d'une part à un fait demandant explication, d'autre part à une cause de changement. La tendance à l'harmonie concerne le signifiant comme tel, et non plus en tant que son existence est liée à des nécessités d'expression. Martinet la définit ici comme une tendance à l'économie de moyens :

« A ceux qui voudraient contester le postulat de la tendance à l'harmonie, on doit faire remarquer que les effets de cette tendance sont manifestes dans toute langue. Elle s'explique d'ailleurs très naturellement comme une tendance à l'économie des moyens : les systèmes phonologiques qui se présentent le plus symétriquement sur le papier sont ceux de langues qui utilisent au maximum l'opposition de l'absence ou de la présence de certains mouvements articulatoires.

Supposons deux langues qui comptent le même nombre de phonèmes consonantiques ; soit douze. Une d'elles connaît douze articulations différentes, par exemple *p, f, s, t, s, š, t, k', k, h, n*, et une occlusive glottale. L'autre connaît un type d'articulation bilabial, un labiodental, un dental, un sifflant, un chuintant et un dorsal, mais pour chacun de ces types, elle obtient deux phonèmes différents en les combinant avec deux types distincts d'articulation glottale. Dans le premier cas, c'est douze articulations différentes que le sujet doit apprendre à reproduire et s'appliquer à maintenir distinctes. Dans le second cas, il n'y en aura que huit, ce qui est une simplification évidente et une appréciable diminution de l'effort à fournir. Il est bon de noter qu'il faudrait chercher longtemps et peut-être en vain pour trouver une langue du premier type, tandis que la seconde langue supposée est simplement le français que l'on a privé de liquides et de nasales. Si maintenant la première langue avait connu vingt articulations différentes, et la seconde cinq seulement, mais susceptibles d'être aspirées ou non aspirées, sourdes ou sonores, on aurait, pour le même total de phonèmes, vingt types articulatoires d'une part, neuf de l'autre, d'où une économie encore plus appréciable que précédemment. » (M.Phon. : p. 271-272).

Or, elle s'oppose en tant que telle, non pas aux nécessités de communication, mais à l'asymétrie des organes de la parole dont il était question dans *La Phonologie du mot en danois*. L'impossibilité d'« assurer la stabilité définitive du système » est en effet précisée un peu plus loin dans le texte :

« Remarquons, en finissant, qu'on peut également concevoir les vicissitudes des systèmes phonologiques comme le résultat d'une antinomie irréductible entre les tendances harmonisatrices (ou, si l'on veut, économiques) et les nécessités anatomiques et physiologiques des organes de la parole. On peut dire qu'une corrélation est d'autant plus stable, que la réalisation de la marque et celle de chaque phonème des deux séries est plus indépendante l'une de l'autre [*sic*]. Dans le cas d'une corrélation de sonorité, la marque se réalisant dans le larynx, les phonèmes des deux séries dans la bouche, la marque se réalise objectivement de la même façon, que les phonèmes soient labiaux ou vélaires. Au contraire, dans une corrélation de friction (où chaque couple oppose une fricative – ou spirante – à l'occlusive de même lieu d'articulation), par exemple *f* bilabial à *p, s* à *t, é* – le *ch* allemand – à *k*, la marque, qui est le léger relâchement de la plosion, se réalise exactement à l'endroit de l'articulation des consonnes du couple ; elle est par conséquent, du point de vue physique, extrêmement variable selon les couples, et le fait qu'elle est conçue comme phonologiquement uniforme dans les différents cas, ne peut être que le

résultat d'un inconscient effort d'abstraction. Il est évident qu'une telle corrélation demandera, pour se perpétuer, beaucoup plus de vigilance, de la part de la conscience linguistique, qu'une corrélation de sonorité où la marque, concrète, est donnée une fois pour toutes. Un exemple intéressant de corrélation *partiellement* instable est la corrélation de nasalité. Il est à remarquer que la plupart des langues connaissent les phonèmes *m* et *n*, c'est-à-dire la labiale et la dentale nasales ; au contraire, la nasale dorsale et les voyelles nasales sont relativement rares, au moins en tant que phonèmes indépendants ; ceci évidemment parce que ces sons s'articulent trop près du voile du palais dont les mouvements déterminent la marque de la corrélation. » (M.Ph. : p. 273).

Martinet insiste beaucoup sur cette antinomie, qu'il expose dans les moindres détails de ses modalités, et qui lui permet de reprendre à nouveaux frais la notion d'harmonie des systèmes. Le terme d'*harmonie* n'intervient que sporadiquement dans les textes postérieurs, où Martinet parle de « tendance à l'intégration structurale¹⁰¹³ » (M.Fun.E : p. 88 [voir M.Fun.I : p. 66]), et la notion de tendance à l'harmonie fait l'objet d'une critique relativement sévère dans « Phonetics and Linguistic Evolution », où Martinet écrit :

« It is Trubetzkoy's merit to have shown what was to be understood in the phrase "phonological system". But the phonological theory of linguistic evolution could only bear its fruit when extricated from the teleological trappings with which the founders of the movement had insisted on clothing it. The concept of "system harmony" with which Trubetzkoy had tried to operate (Trubetzkoy, 1932), had soon revealed itself incapable of accounting for more than isolated trends in the phonological evolution of a language, and one was tempted to approve the falling back on descriptivist positions which Jakobson's *Prinzipien der historischen Phonologie* (1931) actually stood for. In order to escape from this deadlock, we have to reset all phenomena within the frame of causality, and stress the permanent antinomy between the needs of expression and inertia of speech organs, an antinomy which is finally resolved into what is now called the economy of systems¹⁰¹⁴. » (M.Ph. : p. 30).

¹⁰¹³ Voir encore, par ailleurs, pour l'utilisation de ce terme d'*harmonie*, dans « La phonologie - Discussion » (1939) : « Au sujet de la phonologie diachronique, M. Grammont aurait voulu des exemples : j'avais eu l'intention d'en emprunter quelques-uns à l'histoire du consonantisme germanique qui, justement, semble intéresser particulièrement mon censeur. J'ai dû, faute de place, y renoncer. Je l'ai fait, d'ailleurs, sans trop de regrets, car, pour être convaincant, un exposé de la question eût dû être complet, c'est-à-dire très vaste, et je ne pouvais abuser de l'hospitalité du *Français moderne* et de la patience de ses lecteurs. M. Grammont risque, de cette question, une esquisse rapide par laquelle il cherche à réfuter les points de vue phonologiques : parti de l'harmonie indo-européenne, le germanique aboutirait au chaos.

Il manque trop de choses à cet exposé pour être convaincant : d'abord, le beau système indo-européen que nous offre M. Grammont, où l'a-t-il trouvé si ce n'est dans les grammaires sanscrites (pour les consonnes) et grecques (pour les voyelles). Est-il bien sûr que la langue commune connaissait les phonèmes *b*, *ph*, *th* et *kh* ? La première voyelle du mot *père* était-elle *a*, *e*, *o*, *i*, *u* ou une autre voyelle ? Quand au chaos du haut allemand, ne vient-il pas tout droit des manuels, où, tout étant vu sous l'angle historique, seuls les changements sont envisagés, et jamais les états de langue ? Si M. Grammont se penchait sur un parler haut allemand particulier, à une date donnée de son évolution, qui sait s'il n'y trouverait pas une harmonie d'un autre type, mais aussi réelle que celle qu'il postule pour la langue commune. » (M.Di. : p. 278-279).

¹⁰¹⁴ « Il revient à Troubetzkoy d'avoir montré ce que l'on devait entendre par le syntagme "système phonologique". Mais la théorie phonologique de l'évolution linguistique ne pouvait porter ses fruits qu'une fois dégagée des ornements téléologiques dont les fondateurs du mouvement avaient absolument voulu la vêtir. Le concept d'"harmonie du système" avec lequel Troubetzkoy avait tenté de procéder (Troubetzkoy, 1932) s'était bientôt avéré incapable de rendre compte d'autre chose que de tendances isolées dans l'évolution phonologique d'une langue, et l'on avait été tenté d'approuver la retombée dans les positions descriptivistes que promeuvent en réalité les *Prinzipien der historischen Phonologie* de Jakobson. Afin d'échapper à cette impasse, nous avons dû

Nous reviendrons sur l'opposition martinettienne entre téléologie et causalité, de même que sur l'antinomie entre besoins d'expression et asymétrie des organes phonateurs. Il semble en réalité que, lorsqu'il s'agit de la tendance à l'intégration, l'asymétrie des organes phonateurs se situe du côté des besoins d'expression. On lit ainsi dans « La phonologie synchronique et diachronique¹⁰¹⁵ » (1938/1965) :

« L'existence de séries parallèles de phonèmes dans les différentes langues avait été signalée bien avant l'apparition de la phonologie. Mais cette discipline a fixé les principes selon lesquels devaient se faire les rapprochements nécessaires. Les phonologues ont poursuivi, en ce domaine, une recherche exhaustive et ont attiré l'attention sur l'importance, pour la linguistique synchronique et diachronique, de la tendance à l'harmonie dont les corrélations et les faisceaux sont l'évidente manifestation.

Les premiers phonologues ont souvent insisté sur le caractère finaliste de leurs explications, et il n'est pas douteux que, parler d'une tendance à l'harmonie, c'est s'exprimer en termes téléologiques. A dire vrai, la téléologie est dans les termes plutôt que dans les faits : il n'y a aucune force mystérieuse qui pousse les langues ou ceux qui les parlent à choisir des phonèmes qui se laissent facilement ordonner en beaux tableaux réguliers. Il faut plutôt comprendre que l'outil s'améliore à l'usage. Ce que nous croyons devoir appeler harmonie n'est que la somme d'une myriade de petites déviations qui n'ont pu se fixer que parce qu'elles n'étaient pas préjudiciables au bon fonctionnement de la langue, tandis qu'une infinité d'autres déviations ont été corrigées sur-le-champ parce qu'incompatibles avec les nécessités de la compréhension. Il y a bien moins tendance à l'harmonie que tendance à l'économie des moyens mis en œuvre. L'apparition d'une corrélation doit être conçue essentiellement comme une amélioration du rendement¹⁰¹⁶. » (M.PSD : p. 62-63).

remettre tous les phénomènes dans le cadre de la causalité, et insister sur l'antinomie permanente entre les besoins d'expression et l'inertie des organes de la parole, antinomie qui se résout finalement dans ce que l'on appelle maintenant l'économie des systèmes. »

¹⁰¹⁵ La critique de Troubetzkoy reviendra ensuite dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993), où Martinet insiste sur le fonctionnalisme et sur la notion d'économie des systèmes : « Je pense que l'influence était indirecte, car il [Troubetzkoy] avait une vision très idéaliste des choses. Je tiens de son gendre Isatchenko qu'il était spiritualiste, très religieux, et même mystique à ses heures, ce qui expliquerait son utilisation de la notion d'harmonie des systèmes qui nous entraîne assez loin du fonctionnalisme. » (M.Mé. : p. 259), « L'exposé d'une telle thèse [celle de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*] a l'avantage de faire mieux saisir ce qu'implique ce que j'ai désigné comme le point de vue traditionnel, mais qui n'est en fait que le sens commun dégagé de toutes les tentations idéalistes, celui qui fait intervenir l'économie des systèmes plutôt que l'harmonie troubetzkoyenne. » (M.Mé. : p. 283).

¹⁰¹⁶ Suit un développement explicatif proche de celui du deuxième paragraphe du deuxième passage de « La phonologie » que nous avons cité ci-dessus. Voir M.PSD : p. 63-64. Voir encore dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) : « **6.29. Articulation des phonèmes en traits distinctifs**

Rien, en principe, ne s'oppose à ce que chaque phonème d'une langue se distingue de tous les autres par une articulation *sui generis*. En fait, on ne rencontre pas d'idiome où tous les phonèmes présentent ce degré de spécificité. Normalement, plus de 80 % d'entre eux résultent de la combinaison de traits articulatoires qui apparaissent, à titre distinctif, dans plus d'un phonème. Dans ces conditions, chaque phonème se distingue de tous les autres parce qu'il est le seul à présenter un certain ensemble de ces traits : en français, /b/ est "sonore" comme /d/, "non nasal" comme /p/ et "bilabial" comme /m/, mais il est le seul à être tout ensemble "sonore", "non nasal" et "bilabial". Dans cette même langue, /l/ est le seul phonème à présenter l'articulation latérale et /r/ le seul à être, selon les gens, une vibrante ou une post-vélaire. Tous les autres phonèmes sont phonologiquement complexes.

Les avantages théoriques de l'articulation des phonèmes en traits distinctifs sont évidents : soit une langue qui présente 12 phonèmes consonantiques ; si chacun d'eux comporte une articulation spécifique, les usagers devront maintenir distinctes 12 articulations. Mais si 6 articulations peuvent se combiner sans encombre avec

On retrouve ici l'antinomie générale entre des changements – ici « une myriade de petites déviations », expression et représentation sur lesquelles nous reviendrons *infra* – et les réactions du système – ici, en réalité, des locuteurs, en lien avec cette notion de « myriade de petites déviations », dans le cadre de laquelle la tendance à l'économie des moyens apparaît nécessairement comme le facteur déterminant des variations, cependant que les « nécessités de la compréhension » impliquent, outre le rendement fonctionnel, la qualité des produits articulés, donc la nature des organes phonateurs. On lit ainsi dans *Économie des changements phonétiques*¹⁰¹⁷ :

« Pour un phonème, il est nécessaire et suffisant d'être distinct des autres phonèmes de la langue. Pour le système, cela implique que les oppositions entre les différents phonèmes devront être réalisées de façon assez nette pour être perçues dans tous les cas. Toute réalisation de phonème qui ne permet pas à une opposition de se maintenir nettement, met en danger l'existence indépendante de deux phonèmes, et, du même coup, l'intégrité du système. Un système sera d'autant plus stable, c'est-à-dire, en fait, adapté à son rôle, donc économique, que les inévitables déviations articulatoires de la parole seront moins susceptibles d'aboutir à la confusion des phonèmes. » (M.ECP : p. 99).

Comme nous l'avons posé ci-dessus, et comme il apparaît nettement à la comparaison avec ces passages de *A Functional View of Language* et de « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964), où apparaît l'antinomie entre besoins d'expression et asymétrie des organes phonateurs, la tendance à l'intégration structurale est interne au signifiant :

l'une ou l'autre de 2 actions différentes d'un même organe, les 12 phonèmes ne demanderont plus que le maintien distinct de 8 articulations, une des 6 premières se combinant toujours avec une des 2 autres. C'est ce que fait le français, qui en combinant “bilabial”, “labio-dental” [« “labiodental” » (M.Él.1960 : p. 213)], “apical”, “sifflant”, “chuintant” et “dorsal” tantôt avec “sonore”, tantôt avec “sourde” obtient les douze phonèmes /p b f v t d s z š ž k g/. L'existence d'une corrélation de sonorité aboutit à une économie que marque le rapport de 8 à 12. Supposons maintenant une langue où chacune des 4 articulations “labiale”, “apicale”, “palatale” et “vélaire” se combine avec une des quatre actions différentes de la glotte, par exemple “sourdité”, “sonorité”, “aspiration” et “occlusion”. On obtiendra $4 \times 4 = 16$ phonèmes pour $4 + 4 = 8$ articulations différentes. L'économie sera ici de 8 à 16. Dans une langue où chaque consonne résulterait de la combinaison de trois articulations distinctives, où chacune d'entre elles serait non seulement “sourde”, “sonore” ou “aspirée”, “labiale”, “apicale” ou “dorsale”, mais aussi “palatalisée”, “labio-vélarisée” [« “labiovélarisée” » (M.Él.1960 : p. 214)] ou de “timbre a”, on obtiendrait théoriquement un système de $3 \times 3 \times 3 = 27$ phonèmes pour $3 + 3 + 3 = 9$ articulations. L'économie serait alors de 9 à 27. Dans une langue où chaque voyelle serait caractérisée comme “d'avant” ou “d'arrière”, “arrondie” ou “rétractée”, “nasale” ou “non nasale”, “longue” ou “brève”, de degré d'aperture 1 ([i]), 2 ([e]), 3 ([ɛ]) ou 4 ([a]), on aurait $2 + 2 + 2 + 2 + 4 = 12$ types articulatoires pour $2 \times 2 \times 2 \times 2 \times 4 = 64$ phonèmes vocaliques. » (M.Él. : p. 203-205).

¹⁰¹⁷ Signalons également ce passage de la préface à la première édition de *l'Essai pour une histoire structurale du phonétisme français* de Juilland et Haudricourt (1949), texte qui ne figure pas dans notre corpus, mais que nous citons pour son intérêt tout particulier : « Aux avantages que présente l'extension d'une même articulation distinctive à de nombreuses paires de phonèmes, s'opposent les désavantages phonétiques signalés ci-dessus, lorsque cette articulation supplémentaire se combine, acoustiquement et musculairement, de façon assez défectueuse avec l'articulation commune aux deux phonèmes qu'il s'agit de distinguer. Il y a là antinomie entre une tendance à l'économie des moyens mis en œuvre par la création de nouvelles unités qui combinent des articulations préexistantes, et une autre tendance à éliminer les éléments qui ne contribuent qu'imparfaitement au fonctionnement satisfaisant de la langue. En d'autres termes, l'union ne fait la force que si les individus qui s'unissent arrivent à collaborer utilement. » (Martinet, 1949c : p. 8). L'opposition est ici très nette entre deux tendances : une tendance à l'économie des moyens et une tendance fonctionnelle à l'élimination des produits phoniques de mauvaise qualité.

« Les besoins de la communication agissant sur des systèmes linguistiques traditionnels préexistants peuvent aboutir à des résultats étranges qui semblent défier l'économie articulatoire et acoustique. Il arrive ainsi, par exemple, qu'une langue qui possède une série de consonnes glottalisées, l'étende à la position labiale en dépit du fait que cela implique l'utilisation des joues, qui sont les organes les moins bien adaptés pour assurer dans la bouche une pression aussi élevée que possible. En général, cependant, l'économie de la langue tendra à éliminer de telles aberrations et à limiter le jeu des différents organes aux mouvements pour lesquels ils sont le mieux adaptés¹⁰¹⁸ » (M.LF : p. 44)

« Dans tous les cas où une opposition phonologique se neutralise dans une situation donnée ou est totalement éliminée, ainsi que dans celui où un phonème disparaît par amuïssement, on doit toujours envisager la possibilité que le trait distinctif éliminé (ou l'un des traits s'il s'agit d'un amuïssement) ait été transféré sur un voisin dans les conditions exposées ci-dessus. Ce trait, le trait nasal par exemple, peut se fixer plus ou moins définitivement (français *Martin*, catalan) ou être assez vite éliminé (catalan *Marty*, *catalá*). La combinaison du trait distinctif en cause avec ceux du phonème auquel il s'ajoute, ne donne pas nécessairement un produit d'excellente qualité, ni du point de vue de l'articulation, ni de celui de la perception : les voyelles nasales dans la production desquelles tout l'air qui passe par les fosses nasales est perdu pour l'identification de l'articulation buccale, sont des combinaisons peu stables, soit que leur timbre spécifique tende à se modifier (comme dans le français /*œ̃*/ de *vin* venu de [i] nasal), soit que la nasalisation y disparaisse comme elle a dû le faire en catalan. [...] Le transfert latéral d'un trait pertinent ne serait donc souvent qu'une solution provisoire. » (M.Pr. : p. 66).

L'antinomie entre tendance à l'intégration structurale et asymétrie des organes phonateurs est exposée à de nombreuses reprises. On lit tout d'abord dans « Function, Structure and Sound Change » :

« The most serious resistance to phonemic integration stems from the limitations set up by human physiology to the combination of the most varied articulations. The articulations themselves may conflict if they involve neighbouring organs. But, more often, the incompatibility will be acoustic, i.e. hearers will find it difficult to perceive a difference between various combinations of the same type, at least in ordinary speech conditions¹⁰¹⁹. » (M.Fun.I : p. 68)

puis à nouveau plus loin :

« All this means of course that there will be gaps in patterns which are not likely ever to be filled, or if they are, only as a result of a fairly exceptional concurrence of circumstances. The phonemes characterized by acoustically or articulatorily unfavourable combinations will, everything else being equal, be less stable than others combining

¹⁰¹⁸ « The needs of communication, acting on pre-existing, traditional linguistic patterns, may yield strange results which seem to challenge articulatory and acoustic economy, as when, for instance, a language with a series of glottalized consonants extends it to the labial position, in spite of the fact that this involves using the cheeks, which are the worst possible organs to use when what is at stake is securing in the mouth as high a pressure as possible. In general, however, language economy will tend to eliminate such quirks and to restrict the play of the different organs to those to which they are best adapted » (M.FVL : p. 32).

¹⁰¹⁹ « La résistance la plus sérieuse à l'intégration phonémique provient des limitations imposées par la physiologie humaine aux combinaisons des articulations les plus diverses. Les articulations elles-mêmes peuvent entrer en conflit si elles impliquent des organes voisins. Mais, plus souvent, l'incompatibilité sera acoustique, c'est-à-dire que les auditeurs trouveront difficile de percevoir une différence entre diverses combinaisons du même type, au moins dans des conditions de parole ordinaires. » Voir ensuite M.Fun.I : p. 68-69 pour des exemples, dont celui des voyelles d'avant et d'arrière que l'on retrouvera ci-dessous.

features with an high degree of compatibility. Orders and correlations will tend to expand as far as human physiology, and certain conditions inherent to the specific language, will permit¹⁰²⁰. » (M.Fun.I : p. 70-71)

et dans *Économie des changements phonétiques* :

« **Restriction à l'harmonie des systèmes**

4.5. Pour procéder au delà de la simple constatation de l'existence de cette antinomie [l'économie linguistique], il convenait d'en noter les effets dans les articulations les plus intimes du langage. C'est ce qu'ont permis, sur le plan des sons, les progrès de l'analyse phonologique. Troubetzkoy, on l'a vu, avait tenté d'opérer, en matière diachronique, dans le cadre des systèmes phonologiques qu'il venait de dégager, et en postulant une tendance à l'harmonie des systèmes. Une fois dépouillée de son appareil téléologique, cette théorie rendait bien compte de certains aspects de l'évolution. Mais la réalité des systèmes attestés montrait nettement que cette "tendance à l'harmonie" était sujette à de sévères restrictions. Celles-ci, bien que se réalisant sous des formes variables selon les langues, manifestaient clairement certaines constances qui excluaient la possibilité qu'on pût les attribuer uniquement à des facteurs particuliers à chaque communauté – ces facteurs que nous avons appelés "externes". Le plus souvent, il s'agissait, de toute évidence, de restrictions imposées par la nature des fonctionnements humains intervenant dans l'activité linguistique et, plus spécifiquement, des limitations apportées, par la nature physique des organes d'émission et de réception, à la production simultanée de diverses articulations.

4.6. Une fois la notion téléologique d'harmonie remplacée par celle, examinée ci-dessus 3.21, d'intégration phonologique, on peut dire que la résistance la plus sérieuse à l'intégration maxima de tous les phonèmes, a pour origine les limitations qu'imposent l'anatomie et la physiologie. Les articulations elles-mêmes peuvent entrer en conflit si elles font intervenir des organes voisins. Mais, le plus souvent, l'incompatibilité sera d'ordre acoustique, c'est-à-dire que les auditeurs auront de la difficulté à percevoir une

¹⁰²⁰ « Tout cela signifie bien sûr qu'il y aura des cases vides dans les structures qui ne seront probablement jamais remplies, ou si elles le sont, seulement comme résultat d'un concours de circonstances assez exceptionnel. Les phonèmes caractérisés par des combinaisons acoustiquement et articulatoirement défavorables seront, toutes choses égales par ailleurs, moins stables que d'autres qui combinent des traits dotés d'un haut degré de compatibilité. Les ordres et les corrélations tendront à s'étendre aussi loin que la physiologie humaine, et certaines conditions inhérentes à la langue concernée le permettront. » On trouve par ailleurs dans ce texte une remarque intéressante : « A full awareness of the existence of this asymmetry will, in many cases, help to account for such changes as seem only to affect a single phoneme. It will make clear that this seemingly isolated change is, in fact, the outcome of a general trend, variously warped by specific conditions, hastened if these are favourable, delayed if they are not : a general articulatory strengthening acting upon a series of spirants may change a [p] into [t], but will never change an [f] into a stop, and will simply make the articulation of [s] more energetic ; γ may remain a spirant when [ð] is made an occlusive, whereas [b] becomes a stop in strong (Eg. initial) positions but remains a spirant elsewhere. » [« Une pleine conscience de l'existence de cette asymétrie aidera, dans de nombreux cas, à rendre compte des changements qui ne semblent atteindre qu'un seul phonème. Elle fera clairement apparaître que ce changement en apparence isolé est, en réalité, le résultat d'une tendance générale, diversement gauchie par des conditions spécifiques, accélérée si elles sont favorables, différée si elles ne le sont pas : un renforcement articulatoire général agissant sur une série de spirantes peut changer un [p] en un [t], mais ne changera jamais un [f] en une occlusive, et rendra seulement l'articulation de [s] plus énergique ; γ peut demeurer une spirante quand [ð] devient une occlusive, alors que [b] devient une occlusive en positions fortes (c'est-à-dire initiales) mais demeure une spirante ailleurs. »] (M.Fun.I : p. 73). Martinet renvoie en note (voir M.Fun.I : p. 73, note 28) à « Some Problems of Italic Consonantism », c'est-à-dire à l'une des sections d'*Économie des changements phonétiques* consacrées aux tendances générales dont il a été question plus haut. Significativement, si l'asymétrie des organes phonateurs s'oppose à une structuration intégrale, inversement, sa prise en compte permet de postuler ces tendances dont nous avons vu alors le caractère d'élément de l'explication structurale.

différence entre diverses combinaisons du même type, du moins dans les conditions ordinaires du langage qui ne sont pas toujours acoustiquement idéales¹⁰²¹. » (M.ECP : p. 97-98).

Il sera ainsi question dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) du « permanent conflict between the economical combination of articulatory features for producing new phonemes, and the contrast between the stableness of some products and the poor quality of others¹⁰²² » (M.ICPS : p. 81). A cette asymétrie des organes phonateurs s'ajoutent les exigences de la chaîne, c'est-à-dire la nécessité d'alterner entre consonnes et voyelles dont il a été question dans le deuxième chapitre de la première partie. Rappelons ce passage de « Function, Structure and Sound Change », cité à ce propos :

« The vowel-consonant dichotomy, with its syllabic corollary is imposed upon us by the nature of the so-called speech organs. The vocalic and consonantal patterns may overlap in certain languages, but they are always organized according to two different models. Even if we should agree with Jakobson that, in human speech generally, the coordinates are the same for vowels and consonants, we would find, in individual languages, no constant parallelism between the two patterns : Czech would have a quadrangular consonantal system and a triangular vocalic one :

t	p	i	u
c	k	a	

and Finnish just the reverse :

t	p	i	u
k	æ	ɑ	

The necessity of alternating, in the spoken chain, between closed and open articulatory complexes, which naturally result from the combination of different types of articulation, opposes the integration of all the phonemes of a language into one closely-knit pattern : the opposition of voice to its absence plays a great role in consonantal matters ; with vowels, on the contrary, voice is almost indispensable and therefore phonemically irrelevant. Some distinctive features can be found to characterize both vowels and consonants, but not too easily in the same language. Palatalization of consonants and front vowel articulation may be conceived as the same feature, with what actual difference that may exist being determined by concomitant vocalic or consonantal features ; but where, as in Russian, we might believe that the two coexist, more careful observation will often show that if consonants enter a correlation of palatalization, the vowel series will actually be distinguished by the play of the lips : Russian /i/ is frequently pronounced far back in the mouth, and /u/ may, in certain contexts, be performed as [ü]¹⁰²³. » (M.Fun.I : p. 69-70).

¹⁰²¹ Voir ensuite M.ECP : p. 98-99, qui traduit en réalité M.Fun.I : p. 68-69, mentionné dans la note 1019 ci-dessus. On lit encore quelques pages plus loin : « Théoriquement donc, le système le plus stable, c'est-à-dire, phonologiquement le meilleur, sera celui dont tous les phonèmes seront intégrés, c'est-à-dire feront partie de corrélations ou de faisceaux. Ce que les premiers phonologues appelaient harmonie des systèmes phonologiques n'est pas autre chose qu'une stabilité obtenue au moyen de l'utilisation la plus large des types articulatoires pertinents. Pratiquement toutefois, toutes les combinaisons articulatoires n'ayant pas la même valeur, les systèmes les plus "harmonieux" ne sont pas toujours les plus économiques ni les plus stables. » (M.ECP : p. 104). Voir ci-dessous.

¹⁰²² « conflit permanent entre la combinaison économique de traits articulatoires pour produire de nouveaux phonèmes et le contraste entre la stabilité de certains produits et la piètre qualité des autres ».

¹⁰²³ « La dichotomie voyelle-consonne, avec son corollaire syllabique nous est imposée par la nature de ce qu'on appelle les organes phonateurs. Les structures vocaliques et consonantiques peuvent se chevaucher dans certaines langues, mais elles sont toujours organisées selon deux modèles différents. Même si nous pensions

Martinet peut ainsi conclure dans les *Éléments de linguistique générale*¹⁰²⁴ :

« On pourrait donc s'attendre que¹⁰²⁵ tous les systèmes existants tendent vers une intégration de plus en plus complète de tous leurs phonèmes par réduction du nombre de ces phonèmes. Ce qui s'y oppose, c'est, d'une part la nécessité de faire alterner dans le discours des unités d'aperture fort différente, d'où l'existence générale de deux systèmes, consonantique et vocalique ; d'autre part, l'asymétrie des organes de la parole. Du fait de cette asymétrie, les combinaisons articulatoires d'un certain type peuvent être excellentes, c'est-à-dire facilement prononçables et identifiables si on les réalise à un certain point du chenal articulatoire ou avec un certain degré d'ouverture de ce chenal, mais de qualité distinctive médiocre lorsqu'elles sont produites en quelque autre point ou avec une autre aperture : distinguer, parmi les voyelles fermées, entre un /i/ d'avant rétracté, et un /u/ d'arrière arrondi semble assez naturel puisque presque toutes les langues présentent cette opposition ; en revanche, en combinaison avec une ouverture maxima de la bouche, les notions de rétraction et d'arrondissement des lèvres ne signifient plus rien, et distinguer, dans ce cas, entre une voyelle d'avant /a/ et une voyelle d'arrière /â/ n'est le fait que d'une minorité de langues.

C'est, avant tout, cette asymétrie qui explique que n'existe nulle part le système vocalique de 64 phonèmes esquissé plus haut¹⁰²⁶. Il est intéressant de noter que, dans un type de français qui reste assez répandu, onze des douze traits prévus pour ce système trouvent leur emploi : *ni*, *nu* et *nous* se distinguent du fait du jeu des lèvres et de la langue et forment trois types distincts (au lieu des quatre prévus) ; la voyelle de *banc* s'oppose à celle de *bas* comme nasale à non nasale ; *faite* s'oppose à *fête* du fait de la quantité vocalique ; *riz*, *ré*, *raie*, *rat* se distinguent par le degré d'aperture du second élément. Mais le total des phonèmes du système, loin de s'élever à 64, ne dépasse pas 16, ce qui ne réalise certes pas une économie considérable. Il y a, bien entendu, des systèmes dont le rendement paraît bien meilleur, celui des voyelles danoises, par exemple, qui compte 20 unités pour neuf traits distinctifs. Mais une proportion de 16 à 11 n'est nullement extraordinaire. Elle n'indique aucunement qu'on doive chercher ailleurs que dans

avec Jakobson que, dans le langage humain en général, les coordonnées sont les mêmes pour les voyelles et les consonnes, nous ne trouverions, dans les langues individuelles, aucun parallélisme constant entre les deux structures : le tchèque aura un système consonantique quadrangulaire et un système vocalique triangulaire :

t p i u
c k a

et le finnois exactement l'inverse :

t p i u
k æ q

La nécessité d'alterner, dans la chaîne parlée, entre les complexes articulatoires fermés et ouverts, qui résultent naturellement de la combinaison de différents types d'articulation, s'oppose à l'intégration de tous les phonèmes d'une langue dans une structure à la maille serrée : l'opposition de la voix à son absence joue un grand rôle en matière consonantique ; avec les voyelles, au contraire, la voix est presque indispensable et conséquemment phonémiquement non pertinente. On peut trouver quelques traits distinctifs qui caractérisent à la fois les voyelles et les consonnes, mais pas si facilement dans la même langue. La palatalisation des consonnes et l'articulation des voyelles d'avant peuvent être conçues comme le même trait, la différence réelle qui peut exister étant déterminée par les traits vocalique(s) ou consonantique(s) concomitants ; mais là où, comme en russe, nous pourrions croire que les deux coexistent, une observation plus attentive montrera souvent que si les consonnes entrent dans une corrélation de palatalisation, les séries de voyelles seront distinguées en réalité par le jeu des lèvres : le /i/ russe est fréquemment prononcé très en arrière dans la bouche, et le /u/ peut, dans certains contextes, être exécuté comme [ü]. »

¹⁰²⁴ Ainsi que dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » (1957), dont, à l'exception d'un passage que nous donnons ci-dessous, le développement des *Éléments de linguistique générale* fait presque figure de traduction. Voir M.Ph. : p. 28-29.

¹⁰²⁵ Voir la note 2461 du deuxième chapitre de la première partie.

¹⁰²⁶ Voir ci-dessus la note 1016.

l'économie le principe qui préside à l'articulation des phonèmes en traits pertinents, mais, plutôt, que l'économie des systèmes phonologiques est une chose complexe dans laquelle interviennent des facteurs d'ordres divers. » (M.Él. : p. 206-207).

Ces deux types de limitations à la tendance à l'intégration structurale sont également envisagés de manière conjointe dans *Économie des changements phonétiques*, où le constat de l'asymétrie des organes, cité ci-dessus¹⁰²⁷, conduit Martinet à un « examen de la nature et du rôle des formations phonologiques, corrélations et faisceaux, envisagés du point de vue de l'économie linguistique, et non plus simplement en tant que réalité observable » (M.ECP : p. 99). Il introduit alors les notions de corrélation et de faisceau puis, une fois déterminées les « [c]onditions théoriques de la stabilité des systèmes » (M.ECP : p. 101), sur lesquelles nous reviendrons ci-dessous, distingue entre un système théorique optimum, exploitant au maximum les avantages de l'intégration structurale¹⁰²⁸, et un optimum pratique :

« Optimum théorique et optimum pratique

4.18. Comme les articulations assez fermées qui sont celles des consonnes ne se perçoivent et ne se distinguent bien que lorsqu'elles contrastent dans la chaîne avec le voisinage plus sonore des voyelles, on conçoit mal une langue où les articulations vocaliques ne joueraient pas au moins un rôle de lubrifiant (comme *e* en français chez ceux qui prononcent *ourse blanc*) et de toile de fond pour les consonnes. Mais les organes sont ainsi faits qu'il est le plus souvent économique de distinguer phonologiquement entre présence et absence de voyelle et presque toujours indiqué d'opposer différents timbres vocaliques. Il en résultera deux systèmes distincts de consonnes et de voyelles qui, certes, peuvent avoir des contacts, mais qui s'organisent selon des axes différents. Mais, lors même que l'on traite séparément des consonnes et des voyelles, on ne doit pas s'attendre à ce que, pour chaque système, l'optimum pratique et réalisé s'identifie avec l'optimum théorique, carré, cubique, en tout cas homogène, que nous avons envisagé ci-dessus. Les raisons qui, en pratique, empêcheront toujours l'extension, à tout le système, d'un même faisceau de corrélation, sont contenues dans les réserves plus ou moins explicites qu'on retrouve sans cesse au cours des pages qui précèdent ; l'extension des corrélations et des faisceaux n'est réellement économique qu'autant que les combinaisons

¹⁰²⁷ L'asymétrie des organes phonateurs avait fait l'objet d'un développement plus circonstancié quelques pages auparavant : « Tout ceci veut dire que les locuteurs doivent, sur tous les plans, s'accommoder de la nature vocale du langage humain. Les organes dits de la parole ne servent, on le sait, que secondairement à cette fin. Ils ont une inertie que celui qui parle doit vaincre sans cesse : dans la chaîne la réalisation de chaque phonème est diversement teintée par celles des phonèmes qui précèdent et qui suivent. Ils ne présentent aucune symétrie : une occlusion labiale et une occlusion apicale ont physiologiquement quelque chose de commun, mais elles nécessitent l'intervention d'organes fort dissemblables qui sont d'une part les deux lèvres, d'autre part la pointe de la langue et un point de la partie antérieure de la voûte buccale. Si les phonèmes n'étaient pas de nature phonique, mais résultaient par exemple de combinaisons de pavillons divers, si /p/ au lieu d'être sourd et bilabial, était réalisé par la réunion sur un même filin de la Bannière Etoilée et du Tricolore, /d/ par l'adjonction à ce dernier du Dannebrog danois, et ainsi de suite, n'importe quelle combinaison de deux pavillons serait aussi bonne que toute autre. Nous ne saurions combiner une articulation sonore et une articulation sourde, mais nous pourrions combiner sans difficulté la Bannière Etoilée et le Dannebrog. Par ailleurs, si pour réaliser des phonèmes ou des mots nous devons produire une succession de diverses combinaisons de pavillons, toute combinaison pourrait suivre n'importe quelle autre, de sorte qu'un mot pourrait le plus aisément du monde se composer de /ptd/ si les unités respectives en étaient réalisées comme nous venons de le décrire. Mais nous sommes loin de compte avec nos unités distinctives réalisées au moyen d'articulations et des sons qui leur correspondent. » (M.ECP : p. 95-96). La comparaison avec les drapeaux est sans doute reprise de « Function, Structure and Sound Change », où il s'agissait d'ailleurs de « morphemes or words » et de non de « phonèmes ou [de] mots ». Voir M.Fun.I : p. 69.

¹⁰²⁸ Voir M.ECP : p. 104-106.

d'articulations ainsi obtenues sont faciles à reproduire et faciles à interpréter à l'audition. Or, telle marque qui se combine favorablement avec telle ou telle articulation, se combinera si mal avec telle autre que l'extension de la corrélation dans ce cas irait contre son but même. Par ailleurs corrélations et faisceaux ne sont phonologiquement favorables que si la distinction entre les marques des différentes séries reste toujours facile, et ceci pour tous les ordres. Chaque corrélation ou chaque faisceau ne peut donc apporter qu'une solution partielle du problème de la stabilité des systèmes, et la valeur de cette solution varie selon la nature de l'opposition et des oppositions sur quoi cette formation phonologique se fonde. » (M.ECP : p. 106-107).

Il examine ensuite, dans cette perspective, « la valeur et l'extension économique des différentes solutions partielles¹⁰²⁹ » (M.ECP : p. 107). On trouve de même deux ans plus tard, dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » (1957), outre un développement relatif aux avantages théoriques de l'articulation en traits distinctifs¹⁰³⁰, une affirmation de la nécessité, pour toute étude évolutive, d'avoir préalablement établi une hiérarchie des différentes combinaisons articulatoires concevables :

« Any research in evolutionary phonetics demands the preliminary setting up of a hierarchy of attested and conceivable articulatory combinations. This hierarchy should be the outcome of a comparative survey of the neuro-muscular and auditory qualities of the units resulting from the simultaneous performance of each of the extensively combined features ("marks" or correlations) with the local articulations of lesser extension which characterize orders¹⁰³¹. » (M.Ph : p. 29).

Cette antinomie entre tendance à l'intégration structurale et limitations anatomiques et physiologiques¹⁰³² se complique du jeu de deux autres tendances corrélatives, la tendance à la

¹⁰²⁹ Voir M.ECP : p. 107-130, où l'on relève notamment des jugements comme : « Diachroniquement, la corrélation d'aspiration apparaît fréquemment comme une formation transitoire assez instable. » (M.ECP : p. 114), « [...] une articulation glottale aussi compliquée que celle qui vient d'être décrite peut se concevoir comme résultant de l'extension d'un type corrélatif hors du domaine où il est réellement économique. » (M.ECP : p. 115), « Mais on voit mal comment b^h , d^h , g^h pourraient être les seules aspirées d'un système autrement qu'à titre transitoire. » (M.ECP : p. 115).

¹⁰³⁰ Voir M.Ph : p. 26-28. Le dernier paragraphe de ce développement correspond à nouveau à un paragraphe des *Éléments de linguistique générale* que nous citons ci-dessous (M.Él. : p. 205).

¹⁰³¹ « Toute recherche de phonétique évolutive demande l'établissement préalable d'une hiérarchie des combinaisons articulatoires attestées et concevables. Cette hiérarchie doit être le résultat d'une étude comparative des qualités neuromusculaires et auditives des unités résultant de la réalisation simultanée de chacun des traits largement combinés ("marques" ou corrélation) avec les articulations locales de moindre extension qui caractérisent les ordres. »

¹⁰³² A l'égard de laquelle on notera cette remarque de *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) : « [...] the linguistic activity of man does not result from the natural use of his bodily and/or mental equipment, but from the permanent make-do which characterizes the cultural evolution of mankind. » [« [...] l'activité linguistique de l'homme ne résulte pas de l'utilisation naturelle de son équipement corporel et/ou mental, mais de l'ingéniosité permanente qui caractérise l'évolution culturelle de l'humanité. »] (M.ICPS : p. 84). La remarque vient en conclusion du chapitre « The main source of the permanent instability of phoneme systems » [« La source principale de l'instabilité permanente des systèmes phonématiques »], qui s'ouvre sur ce paragraphe : « It should be clear from the start that all the organs involved in the production of speech sounds were not originally meant for that purpose. The main function of the lungs is of course breathing, and this applies to the nasal cavity, the pharynx and larynx. The mouth, the oral cavity, and the pharynx where the two channels cross, are, first and foremost, meant for the ingestion of food. Even the "vocal chords", in spite of their name, still have, as their main function, that of contributing to the elimination of digested food from the bowels. » [« Il devrait être clair depuis le départ que tous les organes impliqués dans la production des sons du langage n'étaient pas originellement destinés à ce but. La principale fonction des poumons est bien sûr la respiration, et cela

différenciation maxima et la tendance à l'équidistance. On lit ainsi dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) :

« Common sense, buttressed by experience, has led to positing certain often conflicting trends that govern the evolution of phonological systems.

In a given language, phonemes, whose function is to keep words and forms distinct, naturally tend to be as different as allowed by the play of speech organs : languages with only three vocalic phoneme long and short, generally operates with /i/, /u/ and /a/, i.e., two vowels with minimal aperture, as far front and as far back as possible, and one with maximal aperture. This trend is generally referred to as the one towards *the equidistance of phonemes*. This wording reflects what happens when phonological patterns are couched on paper, each phoneme a point on a transversal cut of the speech apparatus, with, as a rule, lips to the left and throat to the right. Daniel Jones' cardinal vowel chart is a good illustration of what is meant here by equidistance. But, understandably, what counts is not sheer distance, but the aural perceptibility of the difference between two distinctive units, on the one hand, and ease of production on the other. We can reckon, here als elsewhere, with a permanent balance between the satisfaction of communicative needs and economy of effort.

If, with these reservations, we retain the term equidistance, it should be stressed that, in each language, it works within some specific zones of the domain of possible speech products. Clicks, for instance, which are normal phonemes in some South African native languages, are, in Europe, restricted to paralinguistic products such as the one rendered in spelling by *tut tut*. Semitic languages, Arabic in particular, include the pharynx in the zone where we have to reckon with phoneme equidistance, whereas Western Europe generally operates with front products only. The glottal stop appears only marginally ; in English, as a possible rendering of other stops ; in German, as a word or moneme boundary ; in Danish, as the substitute of a former rising tone. Traditionally, the deepest articulation in French was [ɑ], as evidenced by the interjection expressing disgust, *bah* or *pouah*. Nowadays, with /t/ articulated in the uvular region, it sounds [baq], *beurk* in the spelling.

Another trend, more strikingly economic than equidistance, is that towards *the integration of phonemes* into closely knit patterns. Most of them, in all languages, result from the combination of several articulations : English /p/, /t/, /k/ and others combine open glottis with some specific action of the tongue or the lips : /p/ and /b/, which are kept distinct by the open glottis of the former opposed to the vibrating glottis of the latter, share the same articulation of the lips. Actually *fourteen* phonemes of English result from the combination of *nine* articulations : the two above-mentioned glottal ones, and seven of them located between the back of the tongue and the lips. The articulatory economy is obvious and the consonant recourse to the same glottic actions contributes to the stability of the system.

Yet, some such combinations of articulatory features are not as stable as the others : the vibrations of the glottis result from the passage of the air coming from the lungs. If the vibrations have to keep /z/ distinct from /s/, the outflow will be continuous and the vibrations will be preserved. If the consonant is a /b/, i.e., a stop where the air cannot escape before the release of the stoppage, the outflow through the glottis will not be

s'applique à la cavité nasale, au pharynx et au larynx. La bouche, la cavité orale et le pharynx où les deux chenaux se croisent, sont, avant tout, destinés à l'ingestion de la nourriture. Même les "cordes vocales", en dépit de leur nom, ont encore pour fonction principale celle de contribuer à l'élimination de la nourriture digérée des intestins. »] (M.ICPS : p. 79). Signalons enfin cette remarque de « Langues à syllabes ouvertes ; le cas du slave commun » (1952/1955) : « L'affaiblissement généralisé des articulations consonantiques ne peut, pour des raisons fonctionnelles évidentes, jamais aboutir complètement. C'est, au contraire, un fait d'expérience que l'affaiblissement des implosives peut se poursuivre jusqu'à disparition totale des éléments qu'il atteint. » (M.Sl. : p. 349).

affected because there is enough space between the glottis and the lips to keep the vibrations going. But if the stoppage takes place deep in the mouth, as is the case with /g/, the outflow may be hampered. If the distinction between /k/ and /g/ must be preserved, the stoppage of /g/ may be affected and the air will pass, changing the /g/ into a fricative. This is what we find in Dutch and what took place in a number of Slavic languages such as Czech and Ukrainian.

In a similar way, vocalic systems will present examples of cases where what is good in one quarter is not as good elsewhere. As is well known, the number of different vowels is multiplied if the distinctive action of the tongue and the lips combines with different degrees of aperture of the jaw. For the minimal aperture, we get /i/ as a front lip-retracted vowel, and /u/ as a back lip-rounded one ; for a second degree, we have /e/ and /o/, and for a third degree, /ɛ/ and /ɔ/. But, for the same angle of the jaws, there is more space in front than at the back. Consequently, keeping the 3 phonemes distinct at the back is less comfortable and perceptible than in the front. This accounts for the fact that a number of languages have one more front vowel phoneme.

We can summarize all of this by stating that the economical symmetry of phonological systems is constantly endangered by *the asymmetry* of speech organs. We speak of gaps in the system when expected combinations of distinctive features are missing, and filling of gaps when, through borrowing or attraction, the system is completed : in Czech, former g's were shifted to voiced h's, but new g's were reinstated. Gap filling or other moves may determine chain reactions as when a missing /ɔ/ attracts a neighbouring /a/ whose place is filled by /ɛ/, enabling a former /ẽ/ to lose its nasalization and pass to /ɛ/. Another illustration is that of an /u/ passing into /y/ as a result of an overcrowding of a back series, followed by the raising of /o/ to /u/, a delayed move of /ɔ/ towards /o/ and a slight backing of /a/ in the direction of /ɔ/¹⁰³³. » (M.ICPS : p. 181-183).

¹⁰³³ « Le sens commun, soutenu par l'expérience, a conduit à poser certaines tendances souvent conflictuelles qui gouvernent l'évolution des systèmes phonologiques.

Dans une langue donnée, les phonèmes, dont la fonction est de garder les mots et les formes distincts, tendent naturellement à être aussi différents que le permet le jeu des organes de la parole : les langues qui n'ont que trois phonèmes vocaliques longs et brefs, opèrent généralement avec /i/, /u/ et /a/, c'est-à-dire deux voyelles d'aperture minimale, aussi en avant et aussi en arrière que possible, et une avec une aperture maximale. Cette tendance est généralement désignée comme la tendance à *l'équidistance des phonèmes*. Cette expression reflète ce qui arrive quand les structures sont couchées sur le papier, chaque phonème étant un point sur une coupe transversale de l'appareil phonatoire, avec, en règle générale, les lèvres à gauche et la gorge à droite. Le trapèze des voyelles cardinales de Daniel Jones est une bonne illustration de ce qu'on entend ici par équidistance. Mais, naturellement, ce qui compte n'est pas la pure et simple distance, mais la perceptibilité auditive de la différence entre deux unités distinctives, d'une part, et la facilité de production d'autre part. Nous devons tenir compte, ici comme ailleurs, d'un équilibre permanent entre la satisfaction des besoins communicatifs et l'économie d'effort.

Si, avec ces réserves, nous retenons le terme équidistance, il faut insister sur le fait que dans chaque langue, elle joue à l'intérieur de zones spécifiques du domaine des produits phoniques possibles. Les clics, par exemple, qui sont des phonèmes normaux dans quelques langues indigènes d'Afrique du Sud, sont, en Europe, restreints aux produits paralinguistiques comme celui que l'on rend dans l'orthographe par *tut tut*. Les langues sémitiques, l'arabe en particulier, incluent le pharynx dans la zone où nous devons compter avec une équidistance phonématique, alors que l'Europe de l'Ouest n'opère qu'avec les produits d'avant. L'occlusive glottale n'apparaît que marginalement ; en anglais, comme une réalisation possible d'autres occlusives ; en allemand, comme une frontière de mot ou de monème ; en danois, comme le substitut d'une ancien ton montant. Traditionnellement, l'articulation la plus profonde en français était [ɑ], comme en témoigne l'interjection exprimant le dégoût, *bah* ou *pouah*. De nos jours, avec un /r/ articulé dans la région uvulaire, elle se prononce [bæk], orthographié *beurk*.

Une autre tendance, dont l'économie est plus saisissante que celle de l'équidistance, est la tendance à *l'intégration des phonèmes* dans des structures à mailles serrées. La plupart des phonèmes, dans toutes les langues, résultent de la combinaison de plusieurs articulations : les anglais /p/, /t/, /k/ et d'autres combinent l'ouverture de la glotte avec une action spécifique de la langue ou des lèvres : /p/ et /b/, qui sont tenus distinct par l'ouverture de la glotte du premier opposée aux vibrations de la glotte du second, partagent la même

On retrouve ici la tendance à l'intégration, ainsi que son antinomie avec l'asymétrie des organes phonateurs, mais celle-ci n'est présentée qu'en second lieu, comme « [u]ne autre tendance, dont l'économie est plus saisissante », et ainsi comme une tendance parmi « certaines tendances souvent conflictuelles qui gouvernent l'évolution des systèmes phonologiques ». La première et seule autre tendance évoquée est la tendance à l'équidistance, dont Martinet inscrit le jeu dans l'« équilibre permanent entre la satisfaction des besoins communicatifs et l'économie d'effort ». De fait, cette tendance semble se situer plutôt du côté des besoins communicatifs que de celle de l'économie de moyens. Comme la tendance à l'intégration structurale, elle concerne cependant le signifiant. La tendance à l'équidistance est en réalité un cas particulier de la tendance à la différenciation maxima. Cette dernière tendance est également une tendance fonctionnelle, liée à la fonction distinctive des phonèmes. Elle est mentionnée pour la première fois dans *Économie des changements phonétiques* :

« Il convient, en terminant, de rendre explicite une conclusion qui se dégage de l'examen qui précède : les unités distinctives, les phonèmes, qui coexistent dans une langue tendront naturellement à utiliser au mieux les latitudes que leur offrent les organes dits de la parole ; ils tendront à être aussi distants de leurs voisins qu'il est loisible pour eux de l'être tout en restant faciles à articuler et faciles à percevoir. Dans les langues qui ne connaissent que trois phonèmes vocaliques, ceux-ci sont en général /a/, /i/ et /u/, c'est-à-dire la voyelle d'ouverture maxima s'opposant à deux phonèmes aussi fermés qu'il est possible pour une voyelle de l'être sans devenir une consonne, l'un prononcé le plus loin

articulation des lèvres. En fait *quatorze* phonèmes de l'anglais résultent de la combinaison de *neuf* articulations : les deux articulations glottales mentionnées ci-dessus, et sept articulations situées entre l'arrière de la langue et les lèvres. L'économie articulatoire est évidente et le recours des consonnes aux même actions glottales contribue à la stabilité du système.

Cependant, certaines de ces combinaisons de traits articulatoires ne sont pas aussi stables que les autres : les vibrations de la glotte résultent du passage de l'air venant des poumons. Si les vibrations doivent tenir /z/ distinct de /s/, le débit sera continu et les vibrations seront préservées. Si la consonne est un /b/, c'est-à-dire une occlusive où l'air ne peut pas s'échapper avant le relâchement de l'occlusion, le débit à travers la glotte ne sera pas affecté parce qu'il y a suffisamment d'espace entre la glotte et les lèvres pour que les vibrations continuent. Mais si l'occlusion a lieu au fond de la bouche, comme c'est le cas avec /g/, le débit peut être entravé. Si la distinction entre /k/ et /g/ doit être préservée, l'occlusion de /g/ peut être affectée et l'air passera, changeant le /g/ en une fricative. C'est ce que nous trouvons en néerlandais et ce qui a lieu dans un certain nombre de langues slaves comme le tchèque ou l'ukrainien.

D'une manière analogue, les systèmes vocaliques présenteront des exemples de cas où ce qui est bon dans une zone n'est pas aussi bon dans une autre. Comme on sait, le nombre de voyelles différentes est multiplié si l'action distinctive de la langue et des lèvres se combine avec différents degrés d'aperture de la mâchoire. A une aperture minimale, nous obtenons /i/, voyelle d'avant rétractée, et /u/, voyelle d'arrière arrondie ; à un second degré, nous avons /e/ et /o/, et à un troisième degré, /ɛ/ et /ɔ/. Mais, pour le même angle de la mâchoire, il y a plus d'espace à l'avant qu'à l'arrière. En conséquence, tenir les trois phonèmes distincts à l'arrière est moins confortable et perceptible qu'à l'avant. Cela rend compte du fait qu'un certain nombre de langues ont un phonème vocalique d'avant de plus.

Nous pouvons résumer tout cela en disant que la symétrie économique des systèmes phonologiques est constamment mise en danger par l'*asymétrie* des organes de la parole. Nous parlons de cases vides du système quand des combinaisons attendues de traits distinctifs sont manquantes, et de remplissage de cases vides quand, par emprunt ou attraction, le système est complété : en tchèque, un ancien *g* a été changé en un *h* voisé, mais un nouveau *g* fut rétabli. Le remplissage de cases vides ou d'autres mouvements peuvent déterminer des réactions en chaîne, comme quand un /ɔ/ manquant attire un /a/ voisin dont la place est remplie par /ɛ/, permettant à un ancien /ɛ/ de perdre sa nasalisation et de passer à /ɛ/. Une autre illustration est celle d'un /u/ passant à /y/, comme résultat d'un encombrement de la série d'arrière, suivi par l'avancée de /o/ vers /u/, un déplacement retardé de /ɔ/ vers /o/ et un léger recul de /a/ dans la direction de /ɔ/. »

en avant, l'autre le plus loin en arrière. C'est ce qu'on pourrait appeler le principe de différenciation maxima des phonèmes. » (*M.ECP* : p. 62).

Martinet affirme alors, d'une part, qu'elle peut jouer en faveur de l'intégration :

« On n'oubliera pas que la tendance fonctionnelle de base à favoriser les traits qui permettent aux unités distinctives d'être mieux perçues et mieux différenciées de leurs partenaires divers dans le système, pourra, dans certains cas, aboutir à une meilleure intégration : la tendance économique des voyelles nasales à s'ouvrir aboutit, à Hauteville, à mieux intégrer l'ancien /*ẽ*/ sous la forme plus ouverte de /*ẽ̃*/. » (*M.ECP* : p. 180)

d'autre part qu'elle entre en conflit avec la tendance à l'intégration structurale qui joue en faveur de l'économie :

« Le principe de la différenciation maxima que Jakobson, peu tenté d'en révéler l'évidence, n'a pas suffisamment mis en valeur, est celui qui, en dernière analyse, s'impose comme le grand ordonnateur des systèmes phonologiques dans les limites imposées par l'inertie naturelle et la structuration économique du système. » (*M.ECP* : p. 151).

Elle s'oppose de fait à la pleine réalisation de cette tendance, dans la mesure où elle est responsable de la nécessité d'alterner voyelles et consonnes dans la chaîne. Martinet écrit en effet dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » (1957) qu'elle joue sur le double plan syntagmatique et paradigmatique :

« The first thing, we might even say the only thing, we should expect from the distinctive elements of a language is that they should not get confused with one another. We may therefore suppose that they will tend to become as different from one another as the speech organs involved will allow : if a language has only three vocalic phonemes, it is likely that the normal, out of context, performance of these three phonemes will be close to [i], [u] and [a] respectively, i.e. close to the most different vocalic sounds that the organs of speech can produce. This applies not only to paradigmatic reality, i.e. to units that appear in the same contexts like the vowels of a given language, but just as well to the syntagmatic plane where all language seem to favour the well-marked contrasts of stop + vowel successions. This is precisely what accounts for the existence, in all known systems, of the two poles of consonants and vowels, or, more accurately perhaps, of a tendency to distribute phonemes into two different paradigms with contacts limited to the domain of "sonants" (liquids, nasals, and semi-vowels), phonemes which, in certain languages, will "commute" equally well with vowels and consonants¹⁰³⁴. » (*M.Ph.* : p. 21-22).

¹⁰³⁴ « La première chose, nous devrions même dire la seule chose, que nous devons attendre des éléments distinctifs d'une langue est de ne pas se confondre avec un autre. Nous pouvons en conséquence supposer qu'ils tendront à être aussi différents les uns des autres que les organes de la parole impliqués le permettront : si une langue n'a que trois phonèmes vocaliques, il est probable que la réalisation normale, hors contexte, de ces trois phonèmes sera proche de [i], [u] et [a] respectivement, c'est-à-dire proche des sons vocaliques les plus différents que les organes de la parole puissent produire. Cela s'applique non seulement à la réalité paradigmatique, c'est-à-dire aux unités qui apparaissent dans les mêmes contextes, comme les voyelles d'une langue donnée, mais tout aussi bien au plan syntagmatique où toutes les langues semblent favoriser le contraste bien marqué des successions occlusive + voyelle. C'est précisément ce qui rend compte de l'existence, dans tous les systèmes connus, des deux pôles des consonnes et des voyelles, ou, plus exactement peut-être, d'une tendance à distribuer les phonèmes dans deux paradigmes différents, les contacts étant limités au domaine des "sonantes" (liquides,

On lit de même ensuite dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Ce qu'on peut attendre des éléments distinctifs d'une langue, c'est qu'ils ne se confondent pas les uns avec les autres. On peut donc supposer qu'ils tendront à être aussi différents les uns des autres que le permettent les organes qui contribuent à leur production : si une langue n'a que trois voyelles, on s'attend à ce qu'elles se réalisent, hors contexte, comme [i], [u] et [a] respectivement, c'est-à-dire comme les voyelles les plus différentes que les organes peuvent produire naturellement. De même, sur le plan syntagmatique, toutes les langues favorisent les contrastes les mieux marqués, c'est-à-dire les successions occlusive + voyelle. » (M.Él. : p. 200).

On rappellera, à cet égard, la tension que nous avons tenté de mettre en évidence dans le deuxième chapitre de la première partie, entre une organisation inscrite dans un cadre syntagmatique et une structuration paradigmatique, dont apparaît ici à nouveau le lien avec la dualité entre fonction et structure. C'est dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » et dans les *Éléments de linguistique générale* qu'intervient pour la première fois la tendance à l'équidistance. Elle y est présentée comme un cas particulier de la tendance à la différenciation maxima et les deux tendances y apparaissent nettement comme des causes d'évolution. Martinet poursuit en effet dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » :

« If one accepts the postulate of the maximal differentiation of phonemes (Martinet, 1955, section 2.30), one must admit that if, by accident, a given phoneme is not as different from its neighbours in the system as the organs allow, there will ensue a shift in the articulation of that phoneme until maximal differentiation is restored : if the autonomous actualizations of the three vocalic phonemes are [i], [o] and [a], speakers will tend to close the articulation of [o], until it becomes as different from [a] as possible without however getting closer to [i] ; this means that the goal will be [u]. Once the corners of the vocalic triangle are occupied, further phonemes will have to share the sides and even the central part of it, but maximal differentiation will entail what we may call, through a spatial metaphor, the equidistance of all the phonemes involved (Martinet, 1955, section 2.27 to 2.29). Here again, if some accidents injures this equidistance, speakers will never rest before it is restored ; this, in a fairly complex system, may eventually affect a large number of units. The chain reactions which may actually be observed in such cases are easily explained if we assume that phonemes preserve their original articulations only if they are submitted from all quarters to what might be dubbed homogeneous pressures. Complete stability and immobility only exist in so far as those random variations which depart too much from what may be called the norm at a certain stage are sternly repressed by the community. Now, this will only take place where random deviations of a certain phoneme are getting dangerously near the norm of some neighbouring phoneme. Much greater toleration is shown if the integrity of a phonological opposition is not at stake. It is clear that if variations are constantly repressed in one direction and constantly tolerated in another, the articulatory norm of the phoneme will necessary be modified in the long run (Martinet, 1955, section 2.10 ff.)¹⁰³⁵. » (M.Ph. : p. 22)

nasales et semi-voyelles), des phonèmes qui, dans certaines langues, “commuteront” aussi bien avec les voyelles qu’avec les consonnes. »

¹⁰³⁵ « Si l'on accepte le postulat de la différenciation maximale des phonèmes (Martinet, 1955, section 2.30), on doit admettre que si, par accident, un phonème donné n'est pas aussi différent de ses voisins dans le système que le permettent les organes, il s'ensuivra un changement dans l'articulation de ce phonème jusqu'à ce que la différenciation maximale soit rétablie : si les réalisations autonomes des trois phonèmes vocaliques sont [i], [o]

puis dans les *Éléments de linguistique générale* :

« Si, par accident, un certain phonème n'est pas aussi différencié de ses voisins du système que le permettent les organes, on peut s'attendre que l'articulation du phonème se modifie jusqu'à ce que soit rétablie la différenciation maxima. De façon générale, les phonèmes qui se réalisent dans la même zone articulatoire tendront à être également différenciés. Pour employer une métaphore spatiale, on dira qu'un système évoluera tant que ne sera pas établie l'**équidistance entre les phonèmes** qu'il comporte. Même si l'on fait abstraction des fluctuations déterminées par le contexte de la chaîne, un phonème connaît constamment des variations accidentelles qui s'écartent tant soit peu de ce qui peut passer pour la norme à une époque déterminée. Ces variations seront freinées et stoppées si elles se rapprochent dangereusement de ce qui est la norme d'un autre phonème. Elles seront tolérées si elles n'exposent jamais l'usager à ne pas être compris. A la longue, la norme du phonème se déplacera dans le sens où les variations sont tolérées et loin de la zone où elles sont réprimées : à supposer une langue où les voyelles d'avant seraient un /i/, un /é/ fermé, donc assez proche de /i/, et un /a/, toute variation de /é/ dans la direction de /i/ exposerait à l'incompréhension ; au contraire, une variation de /é/ dans la direction de /a/, par exemple un [è], ne causerait aucune difficulté ; ces variations se multiplieraient et la norme du phonème /é/ ne tarderait pas à se placer à égale distance de /i/ et de /a/. C'est là, en fait, la situation qu'on constate dans une langue comme l'espagnol qui connaît un seul phonème intermédiaire entre /i/ et /a/. » (M.Él. : p. 200-201).

L'asymétrie des organes phonateurs et l'antinomie qui en résulte entre les deux tendances à l'équidistance et à l'intégration structurale déterminent même un mouvement perpétuel des systèmes phonologiques, ainsi qu'il apparaît à la lecture de « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964). On retrouve en premier lieu dans ce texte les deux tendances à la différenciation maxima et à l'équidistance :

« Le maintien des distinctions phonologiques implique, d'une part, ce qu'on a appelé la différenciation maxima et, d'autre part, parmi les phonèmes appartenant à une même zone articulatoire continue, comme les voyelles, ce qu'on désigne métaphoriquement comme l'équidistance entre les unités distinctives. Les phonèmes d'une langue seront aussi différents qu'il est possible de l'être sans que les désavantages divers résultant de cette différenciation (articulation délicate, résultats acoustiques peu satisfaisants) l'emportent sur l'avantage résultant, pour la communication, de la différenciation : un /i/

et [a], les locuteurs tendront à fermer l'articulation de [o] jusqu'à ce qu'il devienne aussi différent de [a] que possible sans se rapprocher de [i] ; cela signifie que le but sera [u]. Une fois que les angles du triangle vocalique sont occupés, les phonèmes supplémentaires devront se partager les côtés et même la partie centrale de ces derniers, mais la différenciation maximale entraînera ce que nous pouvons appeler, par une métaphore spatiale, l'équidistance de tous les phonèmes impliqués (Martinet, 1955, section 2.27 à 2.29). Ici encore, si des accidents portent préjudice à cette équidistance, les locuteurs n'auront de repos que celle-ci ne soit restaurée ; ceci, dans un système assez complexe, peut éventuellement affecter un grand nombre d'unités. Les réactions en chaîne qui peuvent réellement être observées dans de tels cas s'expliquent facilement si nous faisons l'hypothèse que les phonèmes ne préservent leur articulation originelle que s'ils sont soumis de toutes parts à ce qu'on pourrait appeler des pressions homogènes. La stabilité et l'immobilité complètes n'existent que tant que les variations accidentelles qui s'écartent trop de ce qu'on peut appeler la norme à un certain stade sont sévèrement réprimées par la communauté. Or, cela n'aura lieu que là où les déviations accidentelles d'un certain phonème s'approchent dangereusement de la norme de quelque phonème voisin. On montre une plus grande tolérance quand l'intégrité d'une opposition phonologique n'est pas en jeu. Il est clair que si les variations sont constamment réprimées dans une direction, et constamment tolérées dans une autre, la norme articulatoire du phonème sera nécessairement modifiée sur le long terme. (Martinet, 1955, section 2.10 sv.) »

se distinguera au mieux des autres voyelles du système en se fermant au maximum vers l'avant, mais, en tant que support de syllabe, il ne pourra pas passer à [j]. L'équidistance signifie que, dans une langue qui possède cinq phonèmes vocaliques, ces phonèmes seront articulés de telle façon qu'ils soient acoustiquement également distincts les uns des autres ; l'équidistance est celle qu'on constaterait sur un diagramme qui viserait à représenter les relations acoustiques entre les phonèmes. » (M.Pr. : p. 59).

On lit ensuite :

« Le principe d'équidistance se heurte très vite à des résistances de types divers qui en limitent l'application. Il y a des résistances dues à la variété et à l'asymétrie des organes qui réduisent beaucoup les zones continues où pourrait se manifester l'équidistance : même dans le champ vocalique, privilégié à cet égard, l'économie articulatoire évidente que représente le choix du même angle d'ouverture du maxillaire pour les voyelles d'avant et celles d'arrière doit entraîner un écartement plus considérable à l'avant et une "distance" acoustique plus grande entre [e] et [i] qu'entre [o] et [u]. Le choix du même angle d'ouverture n'est pas une vue de l'esprit, comme le montre l'étude des faits de diphtongaison. La tendance à l'équidistance se manifeste par la fréquence des systèmes où la série d'avant a plus d'unités que la série d'arrière, c'est-à-dire où un type d'économie (tendance à l'équidistance) l'emporte sur l'autre (identité des angles d'ouverture). Il y a donc là, pour tout système phonologique, une source possible de déséquilibre. D'autres entorses à l'équidistance pourront résulter du fait que certaines oppositions sont, en pratique, plus importantes que d'autres, comme nous le verrons plus loin.

Supposons tout d'abord que les distinctions phonologiques soient toutes également utiles au fonctionnement de la langue et que la préservation de chacune d'entre elles soit également désirable. La solution idéale serait évidemment le maintien du *statu quo* une fois qu'un équilibre satisfaisant a été trouvé. Mais nous venons de voir que, même si les pressions de langue à langue ou de dialecte à dialecte étaient exclues, même si les besoins de la communication étaient supposés immuables, il resterait, dans l'asymétrie même des organes de la parole, une source d'instabilité. L'expérience montre que certaines langues conservent de larges pans de leur structure phonologique sans y rien changer pendant des siècles, mais aussi que toutes celles qui restent des moyens normaux de communication orale présentent inmanquablement une phonie en voie d'évolution sur quelque point. » (M.Pr. : p. 59-61).

L'opposition entre les deux types d'économie apparaissait également dans « "C'est jeu, le Mareuc !" » (1958) :

« Il faut, bien entendu, se représenter le système comme tendant à chaque instant vers l'équilibre le plus favorable au succès de la communication, ceci se combinant avec l'utilisation la plus économique des latitudes offertes par la physiologie. Dans le cas particulier du système vocalique, on aura intérêt à en envisager la dynamique comme dominée par le maintien de l'équidistance entre les champs de dispersion de chaque phonème, dans la mesure compatible avec l'imparfaite symétrie des organes : le même nombre de degrés d'ouverture à l'avant et à l'arrière n'assure pas l'équidistance, puisque l'espace disponible est moindre à l'arrière, mais il représente une simplification du complexe des habitudes articulatoires, puisqu'il permet d'utiliser les mêmes angles maxillaires pour les deux séries. » (M.Jeu. : p. 200-201).

On lit ensuite dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) :

« Ce système ne présente pas le même nombre de phonèmes dans la série d'avant et dans les séries moyennes et d'arrière. Ceci n'a rien d'extraordinaire. Beaucoup de langues présentent le même déséquilibre apparent. La chose s'explique bien dès qu'on sait qu'il y a, pour dire les choses simplement, plus de latitude dans la partie antérieure de la bouche qu'à l'arrière : tout se passe comme si le maxillaire pivotait autour d'un axe placé à l'arrière, si bien que le même angle donne une plus grande ouverture vers l'avant que vers le fond de la bouche, et que, si les phonèmes sont en quelque sorte équidistants, on pourra en loger un peu plus à l'avant qu'à l'arrière. Cette présentation peut paraître un peu naïve, mais elle correspond à une réalité.

Toutefois, dans un système vocalique, il se trouve que les latitudes que l'on trouve vers l'avant ne sont pas telles qu'elles justifient entièrement l'existence de trois phonèmes à l'avant pour deux phonèmes à l'arrière ; il y a là une sorte d'antinomie permanente entre deux types d'économie : une première économie veut que l'on utilise les mêmes angles du maxillaire pour l'avant et pour l'arrière, comme on le voit bien pour les diphtongaisons : lorsqu'une diphtongaison se produit à un certain degré d'ouverture, elle se produit en général en avant et en arrière. Il est évidemment économique d'utiliser le même type articulaire pour plusieurs phonèmes. Mais, dans ces conditions, un système comme celui de Vaudelin, qui met à profit l'espace supplémentaire que l'on trouve vers l'avant, est un système nécessairement instable, puisqu'il ne se conforme pas à cette économie de l'angle maxillaire. Aussi constate-t-on que les systèmes de ce type, surtout lorsqu'ils sont relativement chargés comme le nôtre, ont une tendance à évoluer dans un sens qui rétablira, en quelque sorte, l'équidistance entre les phonèmes, équidistance qui n'est pas entièrement réalisée dans un système plus chargé à l'avant. » (M.Ev. : p. 176)

où la situation se complique d'une équidistance insuffisamment assurée par l'augmentation du nombre de voyelles d'avant, complication que l'on retrouve encore dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986)¹⁰³⁶ :

« Rien n'illustre mieux les causes permanentes d'instabilité des langues au niveau le plus élémentaire, celui des sons du langage, que le jeu du maxillaire dans la production de ceux-ci. Les voyelles, ces éléments obligés de toute parole, ne sont pas autre chose que le son produit par les vibrations des cordes vocales qui se répercutent dans la cavité buccale. Ce qui les distingue les unes des autres est la forme assumée par cette cavité. Celle-ci dépend du jeu des organes qui s'y trouvent, de la poussée en avant ou en arrière de la masse de la langue, du jeu des lèvres, de la position du voile du palais, mais également, dans une large mesure, du degré d'abaissement du maxillaire inférieur qui conditionne l'ouverture de la bouche. Cette ouverture est considérable pour [a], faible pour [i] et [u] (*ou* français), moyenne pour [e] (*é* ou *è* du français) et [o]. Pour s'ouvrir, la mâchoire inférieure ne se meut pas exactement de haut en bas, mais, en fait, pivote sur ses apophyses, de telle sorte que pour un même angle d'ouverture de la bouche la distance d'un maxillaire à l'autre est plus grande à l'avant qu'à l'arrière. Or, l'observation des systèmes de voyelles des différentes langues montre qu'elles tendent à utiliser *les mêmes angles* des maxillaires, que la langue se masse vers l'avant ou vers l'arrière de la cavité.

Une langue qui distingue entre trois degrés d'ouverture vers l'avant pour distinguer entre un /a/ (la voyelle de *patte*), un /e/ (celle de *clé*) et un /i/, a des chances de distinguer trois degrés à l'arrière, pour /a/ (la voyelle de *pâte*), pour /o/ (celle de *clos*) et pour /u/ (celle de *clou*). Si maintenant une langue fait usage de quatre degrés d'ouverture vers l'avant et distingue entre /a/, /ɛ/ (français *è*), /é/ (français *e*) et /i/, on peut s'attendre à ce qu'elle réalise, à l'arrière, les mêmes angles des maxillaires et distingue entre /a/, /ɔ/

¹⁰³⁶ Pour la notion d'équidistance, voir encore, dans « Gap-filling in Gothenburg Phonology » (1979) : M.Got. : p. 86 et 88.

(dans le français *sotte*), /o/ (dans le français *saute*) et /u/ (*ou* en français). C'est bien ce qu'on constate en français contemporain, en italien, en danois, et ailleurs. Là où, comme dans ces trois dernières langues, la distinction est moins constante entre deux voyelles à l'avant (par exemple *é* et *è* en français entre lesquels on hésite dans *antérieur*, *exact*, *quai*, *gai*, etc.), elle est également moins constante à l'arrière pour les voyelles correspondant au même angle d'ouverture ([ɔ] et [o] en français). Si une voyelle d'avant se diphtongue, c'est-à-dire que varie le degré d'ouverture au cours de l'émission, comme pour le [e¹] de l'anglais *pale*, par exemple, on constate, à l'arrière, pour le [o^u] de *pole*, la même tendance à se diphtonguer.

Toutefois, du fait de la configuration des organes, les distances entre les positions qu'ils assument pour les différents sons et, en conséquence, les différences entre les timbres réalisés seront moindres à l'arrière : dans beaucoup de langues, on trouvera une voyelle distincte de plus à l'avant : en allemand du sud, par exemple, où l'on distingue entre *segn* "bénir" et *sägen* "scier", on a, pour les longues, trois voyelles /ɛ :/, /e :/, /i :/ à l'avant, mais seulement deux voyelles /o :/, /u :/ à l'arrière, /a :/ restant neutre. Jusqu'au XVIII^e siècle, en français, on distinguait à l'avant entre *é* long (*idée*), *é* bref (*dé*), *ê* long (*être*) et *è* bref (*mettre*), mais, à l'arrière, uniquement entre *ô* long (*saute*) et *o* bref (*sotte*). Cependant, l'examen de l'évolution des systèmes vocaliques les plus divers indique que la disproportion entre l'avant et l'arrière n'est pas de 4 à 3, mais intermédiaire entre 4/3 et 3/3, d'où une cause permanente d'instabilité : en termes un peu naïfs, quatre voyelles à l'avant c'est trop, trois voyelles ce n'est pas assez. L'histoire des voyelles du français au cours des trois derniers siècles est celle de l'extension des quatre degrés d'ouverture de l'avant à la série d'arrière, l'opposition de *ô* long à *o* bref passant à celle de *ô* fermé à *o* ouvert, d'où un rapport 4/4. En allemand, les usages du nord ramènent, pour toutes les voyelles, 4/3 à 3/3 en confondant dans la prononciation *segn* et *sägen*¹⁰³⁷. » (M.Ste. : p. 104-105)

et dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) :

« Vocalic systems afford an excellent illustration of what could be dubbed the asymmetry of the organs of speech. While consonants are usually presented as a complex of parallel horizontal series such as

p	f	t	θ	k	X
b	v	d		g	
m		n	ð	ŋ	ɣ

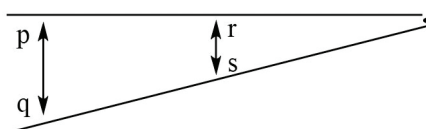
¹⁰³⁷ Martinet poursuit par un paragraphe intitulé « L'instabilité grammaticale » : « Sur un tout autre plan, on retrouve des causes analogues d'instabilité. Quand, dans une langue, on distingue un passé d'un présent, on sera légitimement tenté de distinguer également un futur et c'est bien ce qu'on constate lorsqu'on suit pendant assez longtemps l'évolution d'une langue. Mais cette logique un peu simpliste se heurte à la réalité psychologique qui est qu'on se représente bien et assez objectivement un passé qu'on a vécu, mais imparfaitement les événements à venir et qu'on tend à les envisager sous l'angle d'une obligation, d'une volonté ou d'un désir. Il est donc normal, et c'est ce qui se vérifie à l'examen, que la futurité pure soit moins fréquemment exprimée que le prétérit et que le système du futur, là où il existe, soit moins développé que celui du passé : en français, par exemple, où l'on distingue dans le passé, entre *il fut* et *il était*, on ne connaît, pour le futur, que le seul *sera*. Il y aura conflit constant entre, d'une part, la tendance à compléter les paradigmes, par exemple à partir de *il a fait*, à combiner avec le participe passé tous les temps et tous les modes du verbe *avoir*, ou, en anglais, avec la forme en *-ing*, tous les temps et tous les modes du verbe *to be*, et, d'autre part, la résistance contre une expansion qui contredit jusqu'à un certain point les besoins réels de la communication langagière. » (M.Ste. : p. 105-106). La proposition confine ici à l'absurde. Elle confirme néanmoins la nature de signifiant des signifiés martinettiens, que nous avons tenté de mettre en évidence dans le deuxième chapitre de la première partie. Voir également M.Ste. : p. 216, pour des considérations analogues sur les temps. Martinet justifie alors la comparative rareté du futur par rapport au passé par le fait que « étant toujours, dans l'esprit, mêlé à des désirs ou à des obligations, ce sont ces désirs et ces obligations qui s'imposent en priorité à l'attention » (M.Ste. : p. 216). Dans *Syntaxe générale*, le besoin du futur se fait en revanche sentir « par une sorte de symétrie » (M.SG : p. 134). Voir M.SG : p. 133-134.

vocalic systems normally appear as vertical series, quite parallel at the top, but with either gaps or even confusion at the bottom.

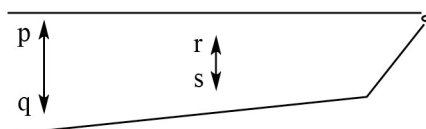
i	y	u		i	y	u
e	ø	o		e	ø	o
ɛ	œ	ɔ	or	ɛ	œ	ɔ
a		ɑ			a	

Each vertical series corresponds to a specific combination of a front or back position of the tongue, accompanied by presence or absence of lip-rounding. In each series, the different vowels are characterized by their degree of aperture, small for /i/ or /u/, wide for /a/. Aperture, here, refers, of course, to the distance between the two jaws, a distance which, for the same angle of aperture, will be slightly greater in the front than at the back. In other words, the difference between what is noted /i/ and /e/, /u/ and /o/, will result from the same action of the jaw. But the actual aperture and corresponding aural difference will be slightly more perceptible for /i/ vs. /e/ than for /u/ vs. /o/. In other words, muscular economy will favour the parallelism of /i/ vs. /e/ and /u/ vs. /o/, but the aural distinction between the former pair will be somewhat better between the former than between the latter. From the point of view of the hearer, the front series, from /i/ to /a/ could easily accommodate four distinct phonemes while only three phonemes would really be comfortable for the back series, from /u/ to /ɑ/.

Now, were the real angle resulting from a straight lower jaw hinging upon its apophysis, as that shown by model A :



the perceptible difference between front and back products would be considerable. But what we have, in fact, corresponds to model B :



where the space between *p* and *q* is much closer to that between *r* and *s* than on the preceding model. Therefore, we can conclude that, as far as audibility is involved, four vocalic units in front with three at the back is just slightly unfair, the front series being a bit too crowded. But four in front and four at the back means an unfavourable crowding at the back. In other words, a fair balance would be between four to three and four to four, which means that the balance between front and back vowels will always be unstable. In standard German, for instance, the pattern of long vowels is wavering between three to three in the North (/ī/, /ē/, /ā/), with *Bär* “bear” rhyming with *sehr*, and four to three in the South, with a clear distinction between the vowel of *Bär* and that of *sehr*. In French, the first phonological analysis produced around A. D. 1700 by Giles Vaudelin points to eight phonemes in front, with short and long for each timbre, and six at the back (/u/ - /ɑ/) and in the intermediate series of front rounded vowels. The evolution of the system ever since has been towards the elimination of the length distinction and the establishment of three phonemes for each series and a single /a/ for the maximal aperture. The last traces of a distinction between /ɛ/ and /ē/ are slowly disappearing.

All this points to a permanent imbalance in the vocalic pattern of all languages¹⁰³⁸. »
(M.ICPS : p. 82-84).

Martinet pouvait ainsi écrire dans *Économie des changements phonétiques* :

¹⁰³⁸ « Les systèmes vocaliques offrent une excellente illustration de ce que l'on pourrait appeler l'asymétrie des organes de la parole. Alors que les consonnes sont habituellement présentées comme un complexe de séries horizontales parallèles, telles que

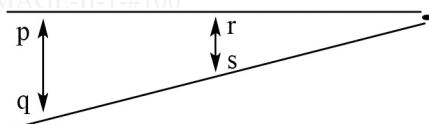
p	f	t	θ	k	X
b	v	d		g	
m		n	ð	ŋ	ɣ

les systèmes vocaliques apparaissent normalement comme des séries verticales, relativement parallèles au sommet, mais avec des trous ou même une confusion à la base.

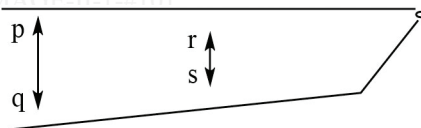
i	y	u		i	y	u
e	ø	o		e	ø	o
ɛ	œ	ɔ	ou	ɛ	œ	ɔ
a		ɑ			a	

Chaque série verticale correspond à une combinaison spécifique d'une position antérieure ou postérieure de la langue, accompagnée d'une présence ou d'une absence d'arrondissement des lèvres. Dans chaque série, les différentes voyelles sont caractérisées par leur degré d'aperture, petit pour /i/ et /u/, grand pour /a/. L'aperture, ici, renvoie évidemment à la distance entre les deux mâchoires, une distance qui, pour le même angle d'aperture, sera légèrement plus grande à l'avant qu'à l'arrière. En d'autres termes, la différence entre ce qui est noté /i/ et /e/, /u/ et /o/, résultera de la même action de la mâchoire. Mais l'aperture réelle et la différence auditive correspondante sera légèrement plus perceptible pour /i/ vs. /e/ que pour /u/ vs. /o/. Mais l'aperture réelle et la différence auditive correspondante sera légèrement plus perceptible pour /i/ vs. /e/ que pour /u/ vs. /o/. En d'autres termes, l'économie musculaire favorisera le parallélisme de /i/ vs. /e/ et /u/ vs. /o/, mais la distinction auditive au sein de ces deux paires sera quelque peu meilleure au sein de la première paire qu'au sein de la seconde. Du point de vue de l'auditeur, la série d'avant, de /i/ à /a/ pourrait aisément recevoir quatre phonèmes distincts, alors qu'il n'y aurait réellement de place que pour trois phonèmes dans la série d'arrière, de /u/ à /ɑ/.

Maintenant, si l'angle réel résultait d'une mâchoire inférieure bien droite sur son apophyse, comme celui que fait voir le modèle A :



la différence perceptible entre les produits d'avant et d'arrière serait considérable. Mais ce que nous avons, en fait, correspond au modèle B :



où l'espace entre *p* et *q* est bien plus proche de l'espace entre *r* et *s* que sur le modèle précédent. En conséquence, nous pouvons conclure que, pour autant qu'il s'agit d'audibilité, quatre unités vocaliques à l'avant avec trois à l'arrière est légèrement inégal, la série d'avant étant un peu trop chargée. Mais quatre à l'avant et quatre à l'arrière implique un encombrement défavorable à l'arrière. En d'autres termes, un juste équilibre serait entre quatre pour trois et quatre pour quatre, ce qui signifie que l'équilibre entre les voyelles d'avant et d'arrière sera toujours instable. En allemand standard, par exemple, la structure des voyelles longues oscille entre trois pour trois dans le nord (/i/, /ē/, /ā/), avec *Bär* "ours" rimant avec *sehr*, et quatre pour trois au sud, avec une distinction claire entre la voyelle de *Bär* et celle de *sehr*. En français, la première analyse phonologique produite autour de 1700 après Jésus Christ par Giles Vaudelin indique huit phonèmes à l'avant, avec des brèves et des longues pour chaque timbre, et six à l'arrière (/u/ - /ɑ/) et dans la série intermédiaire des voyelles arrondies d'avant. L'évolution du système s'est faite depuis en direction de l'élimination de la distinction de longueur et de l'établissement de trois phonèmes pour chaque série et d'un seul /a/ pour l'aperture maximale. Les dernières traces de la distinction entre /ɛ/ et /ē/ disparaissent lentement.

Tout cela indique un déséquilibre permanent dans la structure vocalique de toutes les langues. »

« On verra ci-dessous (3.17) quelles précautions il faut prendre pour obtenir des schémas à double entrée utilisables dans les recherches diachroniques. En tout cas, avec tous leurs défauts, les tableaux de phonèmes ont eu l'avantage de présenter les systèmes sous des formes que l'on percevait d'un coup d'œil et qui en révélaient souvent les déséquilibres latents. Sans le contrepoids indispensable qu'apporte la considération de l'inertie et de l'asymétrie des organes, il n'était guère possible d'offrir, à l'aide d'opérations structurales, même étayées par la fonction, des explications diachroniques vraiment cohérentes. Il y a cependant beaucoup de suggestions à retenir d'un article comme *Zur Entwicklung der Gutturale in den slavischen Sprachen* de Troubetzkoy, où, sous l'étiquette trompeuse "d'harmonie", l'explication structurale a été résolument mise à contribution. » (M.ECP : p. 66-67).

On notera cependant, dans ce passage, l'opposition entre « opérations structurales » et « fonction », qui nous reconduit à la dualité de la structure martinettienne. Or, on trouve précisément dans « *Function, Structure and Sound Change* » une position un peu différente de celle de « *Les problèmes de la phonétique évolutive* », de *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* et de *The Internal Conditioning of Phonological Systems* :

« Objections

3.32. C'est ici qu'on pourrait s'attendre à voir surgir des objections contre la méthode structurale. Comment se fait-il qu'après tant de millénaires d'une pratique ininterrompue du langage, les systèmes en soient encore à avoir besoin d'intégration structurale ? Ce que l'on a appelé le système initial d'Hauteville n'était, bien entendu, "initial" que parce que nous avons décidé d'en faire le point de départ de notre recherche. Mais, au même titre que tout autre système roman, il n'était qu'un des nombreux avatars du système vocalique latin, système qui peut avoir joui à un moment donné d'un bon degré d'intégration. Nous devons bien entendu supposer que la tendance à l'intégration structurale est constamment à l'œuvre. Mais comment expliquer qu'elle tourne toujours à plein ? Pourquoi les systèmes phonologiques ne pourraient-ils atteindre à une stabilité parfaite ? Ou voulons-nous dire que le système moderne d'Hauteville, si magnifiquement équilibré, a atteint un tel degré de perfection qu'il durerait éternellement si le patois lui-même n'était destiné à disparaître au cours des six prochaines décades ?

Stabilité jamais atteinte

3.33 A toutes ces questions, il convient de répondre séparément. En premier lieu, ce que nous avons présenté du système actuel d'Hauteville semble parfaitement harmonieux, mais tant d'harmonie peut en fait entraîner un surmenage des organes : le comportement de certains locuteurs semblerait indiquer que la série d'arrière, avec ses quatre phonèmes est, en quelque sorte, surchargée, et ceci pourrait être un germe d'instabilité. Ensuite, nous avons laissé de côté les phonèmes vocaliques brefs, dont le système offre des signes évidents de désintégration, et si le patois devait survivre, nous-mêmes – ou nos successeurs – pourrions être témoins d'un remaniement total du système vocalique rendu nécessaire par l'élimination des différences quantitatives. On ne peut sans doute jamais parvenir à des systèmes complètement harmonieux, et même s'il s'en trouvait un qui semblât approcher la perfection structurale, il serait au service d'une langue qui, comme toutes les langues, servirait à exprimer des besoins changeants. Ces besoins, agissant à travers la syntaxe, le lexique, la morphologie, le rythme, l'intonation, etc., s'arrangeraient en fin de compte pour détruire le bel équilibre phonologique. Troisièmement, les langues n'évoluent pas dans des tours d'ivoire. Le patois d'Hauteville par exemple, est parlé depuis quelques siècles par un nombre croissant de bilingues dont le moyen d'expression dans les échanges interrégionaux et les activités intellectuelles est le français. Auparavant, il était la variété locale d'une unité dialectale plus vaste dont les usagers, dans les classes supérieures, étaient des bilingues qui se servaient également du

français à des fins culturelles. Avant même que le français fût, dans cette région, parlé par l'élite, un certain nombre de traits linguistiques de toute sorte, phonologiques et autres, ont dû s'infiltrer dans le parler local, venus soit de la France du nord, soit des régions de langue provençale. Il n'y a jamais eu, à Hauteville, ni nulle part ailleurs dans la Romania, évolution en vase clos. Quant aux grandes langues de culture, elles ne préservent pas mieux que les patois locaux l'intégrité de leur système lorsqu'elles se répandent sur de vastes aires hétérogènes et deviennent les outils linguistiques de nations entières.

3.34 Tout ceci explique l'incessante fermentation phonologique que l'on peut observer pratiquement partout. Il y aura toujours des cases vides et des phonèmes qui se déplaceront pour venir les remplir. De nouvelles séries et de nouveaux ordres apparaîtront, résultant soit de remaniements généraux, soit de coalescence de phonèmes successifs dans la chaîne parlée, conséquences de nouvelles conditions accentuelles, d'imitations articulatoires, etc. Ces séries et ces ordres nouveaux ne seront pas toujours complets au départ : pendant quelques temps, il y restera des vides que les générations ultérieures combleront par des déplacements articulatoires ou des emprunts. » (M.Fun.E : p. 88-90 [voir M.Fun.I : p. 65-67]).

La notion de « surmenage des organes » nous reconduit à l'antinomie entre les deux tendances à l'équidistance et à l'intégration structurale ainsi qu'à l'asymétrie des organes phonateurs comme sources permanentes d'instabilité. Martinet évoque cependant par ailleurs d'autres causes de changement dont, outre l'existence de déséquilibres en d'autres points du système, le caractère changeant des besoins d'expression et l'existence d'interférences. Nous reviendrons sur ces autres facteurs de changements, ainsi que sur cette oscillation entre deux appréhensions de la mobilité du système phonologique, autogénérée ou dépendante des autres niveaux de la structure linguistique, dont nous verrons le caractère structurel dans l'élaboration martinettienne. Nous voulons seulement souligner ici l'autonomie du signifiant dont elle témoigne, et à laquelle renvoient les trois tendances à l'intégration structurale et à la différenciation maxima, ainsi qu'à l'équidistance, tendances structurales, bien que fonctionnelles et dont l'opposition implique par ailleurs une dualité de niveau. Il faut revenir, à ce point, à la notion de stabilité, récurrente dans les développements cités ci-dessus¹⁰³⁹, et dont nous avons signalé plus haut l'ambiguïté. La notion d'intégration structurale y apparaît intrinsèquement liée. Rappelons tout d'abord ce passage de « La phonologie - Discussion » (1939), cité plus haut :

« Je rappellerai en finissant, puisque M. Grammont semble ne pas l'avoir remarqué, p. 145 et s., que les phonologues ne négligent en aucune façon les pourquoi et les comment lorsqu'ils sont "purement phonétiques et physiologiques"; ils estiment seulement qu'il y a peut-être autre chose, que les systèmes phonologiques peuvent parfois se défendre, et que s'il est vrai que l'évolution phonique ne connaît qu'une loi, la loi du plus fort, il ne faut jamais oublier que l'union fait la force. » (M.Di. : p. 279)

où l'on notera cette idée que « l'union fait la force ». On lit en effet dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) :

« L'opposition d'un /ɛ̃/ et d'un /ɛ/ long, dernier vestige de la corrélation de longueur vocalique qui caractérisait le français des XVII^e et XVIII^e siècles, restait seule de son

¹⁰³⁹ Voir M.Fun.I : p. 70-71, M.ECP : p. 101, 106-107 et 199, M.Ph. : p. 22, M.Pr. : p. 59-61 et 66, M.Ev. : p. 176, M.Ste. : p. 104-105 et M.ICPS : p. 81, 83 et p. 181-183, cités ci-dessus.

espèce et se trouve en voie d'élimination. En phonologie comme ailleurs, l'union fait la force, et une paire isolée a toute chance d'être peu stable. » (M.Ev. : p. 180).

Martinet écrivait de même dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« S'il est vrai que des oppositions intégrées dans une corrélation ou un faisceau de corrélations soient de ce fait plus stables que celles qui peuvent exister entre des phonèmes étrangers à toute corrélation ou entre un phonème d'une corrélation et un phonème qui n'appartient à aucun groupement corrélatif, cela veut dire que les phonèmes extérieurs au système intégré varieront beaucoup plus librement¹⁰⁴⁰. » (M.Fun.E : p. 79 [voir M.Fun.I : p. 61]).

Cette stabilité des phonèmes intégrés renvoie à l'existence d'un autre niveau d'analyse, ainsi qu'il apparaît dans ce passage d'*Économie des changements phonétiques* (1955), cité *supra* :

« On ne perdra pas de vue que la confusion de deux phonèmes résulte de l'abandon d'un trait pertinent qui peut se retrouver ailleurs dans la langue, ce qui fait dépendre le maintien des distinctions du degré d'intégration des unités en cause. » (M.ECP : p. 182-183).

Le trait distinctif est en effet également une unité du changement phonétique. On lit ainsi, à nouveau dans *Économie des changements phonétiques*¹⁰⁴¹ :

« Le trait distinctif, unité de changement »

3.18. Puisque la plupart des phonèmes résultent en fait de la combinaison de plusieurs articulations distinctives, nous pouvons nous attendre à ce que, dans bien des cas, un changement dans la réalisation d'un phonème résulte de la modification de l'une seulement de ces articulations. Si un /t/, caractérisé par une certaine articulation glottale et une certaine articulation apicale, se trouve de changer, il se peut que soit affectée seulement la nature de son articulation apicale, ou seulement celle de son trait glottal distinctif. Un changement dans l'articulation apicale, comme par exemple la rétraction du bout de la langue des dents supérieures vers les alvéoles, s'il n'est pas en quelque manière en rapport avec le comportement glottal caractéristique de /t/ et des autres phonèmes de la même série, affectera probablement non seulement /t/, mais tous les autres phonèmes de l'ordre apical, c'est-à-dire /d/ et /n/. De même un changement dans l'articulation glottale qui caractérise /t/ par opposition à /d/ affectera non seulement /t/, mais tous les phonèmes de la série sourde, c'est-à-dire /p/ et /k/. En d'autres termes, on peut s'attendre à ce que toute articulation distinctive change sans égards aux autres

¹⁰⁴⁰ Voir également, à la fin du paragraphe, la notion de « déplacements erratiques » (M.Fun.E : p. 80 [voir M.Fun.I : p. 62]) de phonèmes. L'adjectif revient notamment dans « Inverted v in Contemporary English » (1990). Voir M.Eng. : p. 188 et 190. Notons par ailleurs que si Martinet oppose ici phonèmes intégrés et phonèmes non intégrés, il distingue en réalité plusieurs degrés d'intégration. On lit en effet plus loin : « Lorsqu'on s'occupe de l'attraction du système, il est tentant d'opposer des *phonèmes intégrés* à des *phonèmes non-intégrés*, mais il est beaucoup plus exact d'opérer avec divers degrés d'intégration structurale. » (M.Fun.E : p. 85 [voir M.Fun.I : p. 63]), et à la fin du paragraphe : « On pourrait par conséquent résumer la théorie de l'attraction du système, en disant que les phonèmes d'un système tendent à être aussi pleinement intégrés que le permettent les facteurs antagonistes. Ceci veut dire que le remplissage des cases vides peut faire intervenir des phonèmes qui jouissaient déjà d'un certain degré d'intégration, mais qui, en fin de compte, apparaîtront plus pleinement intégrés. » (M.Fun.E : p. 85-86 [voir M.Fun.I : p. 63-64]).

¹⁰⁴¹ Voir également M.Pro. : p. 40-41, cité plus haut, où il était question de « changements phonétiques réguliers (c'est-à-dire affectant tous les traits distinctifs placés dans des contextes phoniques identiques) » (M.Pro. : p. 40).

articulations avec lesquelles elle se combine pour former des phonèmes individuels. C'est ce que nous trouvons en fait dans les langues les plus variées ; en règle générale, quand, dans une langue donnée, /t/ s'aspire, on trouve que les autres phonèmes de la série occlusive sourde s'aspirent aussi, ce qui veut dire que l'articulation glottale change sans égards aux articulations orales avec lesquelles elle se combine. Si /d/ est dévoisé, /b/ et /g/ seront sans doute dévoisés aussi. Si /k/ est palatalisé dans certaines conditions, il est vraisemblable que /g/ sera palatalisé dans les mêmes conditions, et la différence dans l'articulation glottale entre /k/ et /g/ ne déterminera pas un traitement différent. Evidemment, ceci est généralement connu, et on a l'impression que ce qu'il faudrait examiner, ce sont les cas où un phonème d'une série donnée montre un traitement spécifique de son articulation glottale, et où un phonème d'un ordre donné voit son lieu d'articulation dans la bouche se déplacer sans que les autres phonèmes de l'ordre suivent le mouvement. » (M.ECP : p. 77-78).

Dans cette perspective, l'intégration structurale peut jouer contre le rendement fonctionnel, ce qui témoigne à nouveau de son caractère interne au niveau du signifiant, caractère interne dont il apparaît cependant ainsi qu'il implique une dualité de niveau d'analyse. On lit notamment, comme nous l'avons vu plus haut, dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » (1957) :

« One should not forget either that the performance of most phonemes results from the combination of several distinctive articulations, a fact which creates, throughout the system, solidarities that largely contribute toward preserving perfectly useless oppositions such as that of English /θ/ to /ð/¹⁰⁴². » (M.Ph. : p. 23).

Inversement, le rendement fonctionnel peut jouer contre l'élimination d'oppositions non intégrées. Martinet écrit ainsi dans « *L'évolution contemporaine du système phonologique français* » (1959/1969) :

« Des points faibles de ce système, certains se révèlent à l'examen même du tableau. Il s'agit de l'opposition /ã/ ~ /õ/ qui n'a plus de parallèle pour l'appuyer et que, dès aujourd'hui, seul son rendement fonctionnel empêche de faiblir » (M.Ev. : p. 189).

Il ne s'agit pas là, cependant, d'opposition à la tendance à l'intégration structurale, dans la mesure où celle-ci ne saurait jouer en faveur de l'élimination de phonèmes, à moins, précisément, qu'elle ne se conjugue avec un rendement fonctionnel faible. Comme il est apparu dans certains des passages que nous avons cités, la tendance à l'intégration structurale implique notamment le remplissage des cases vides du système. On lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale*¹⁰⁴³ :

« Une "case vide" dans une corrélation, c'est-à-dire une latitude combinatoire non utilisée, tendra à se remplir : ceci pourra se faire par emprunt, un phonème étranger correspondant étant reproduit sans grande difficulté puisqu'il représente une combinaison d'articulations usuelles ; il pourra y avoir aussi attraction et intégration d'un phonème

¹⁰⁴² « On ne doit pas oublier non plus que la réalisation de la plupart des phonèmes résulte de la combinaison de plusieurs articulations distinctives, ce qui crée, à travers le système, des solidarités qui contribuent largement à préserver des oppositions parfaitement inutiles telle que celle de l'anglais /θ/ à /ð/. »

¹⁰⁴³ Ainsi que, à nouveau, dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* ». Voir M.Ph. : p. 28. Pour la notion de case vide, voir également, par ailleurs, outre les passages cités ci-dessus et plus haut, M.Jeu. : p. 204, M.Var. : p. 239, cité plus haut, M.PSD : p. 64, M.Par. : p. 200, note 2, et M.Got. : p. 88.

non intégré d'articulation voisine, ce qui est le cas lorsque un /r/ uvulaire, en judéo-allemand par exemple, adapte son articulation pour devenir le partenaire sonore d'un phonème /x/. » (M.Él. : p. 205).

Le phénomène de l'attraction structurale est décrit dans « Function, Structure and Sound Change » :

« Phonèmes intégrés et non-intégrés »

3.21. S'il est vrai que des oppositions intégrées dans une corrélation ou un faisceau de corrélations soient de ce fait plus stables que celles qui peuvent exister entre des phonèmes étrangers à toute corrélation ou entre un phonème d'une corrélation et un phonème qui n'appartient à aucun groupement corrélatif, cela veut dire que les phonèmes extérieurs au système intégré varieront beaucoup plus librement. Si, pour simplifier les choses, nous supposons une fixité complète pour les phonèmes corrélatifs, et d'incessants déplacements, à l'aventure, pour les phonèmes non-corrélatifs, nous devons conclure qu'à un moment ou à un autre chacun de ces derniers prendra, simplement par hasard, une forme phonétique qui en fera le partenaire d'un autre au sein d'une corrélation. Supposons, par exemple, la corrélation suivante :

f	s	š
v	z	ž

et en outre un /x/ qui théoriquement n'appartient pas à la corrélation puisqu'il n'a pas de partenaire voisé, mais se comporte exactement comme /f/, /s/ et /š/. Il y a, dans la même langue, un phonème /r/ vibrant, normalement voisé, qui n'est pas intégré puisqu'il n'a pas de partenaire non-voisé, qui est parti à la dérive, et dont le champ de dispersion comporte des réalisations sans vibrations. Un jour viendra peut-être où il prendra une articulation fricative post-vélaire [ɣ], qui en fera le partenaire voisé de /x/. Il s'intégrera à la corrélation qui, dorénavant, apparaîtra comme :

f	s	š	x
v	z	ž	ɣ

et ceci marquera la fin de ses déplacements erratiques.

Attraction du système

3.22. En fait, il y a sûrement plus dans tout ceci que le hasard pur et simple, et l'on doit faire la part de l'attraction exercée par le système intégré. Supposons que le phonème /r/ ait été, à un certain moment, une vibrante uvulaire. Le moindre effort sans plus amènerait sans doute à réduire certaines de ses réalisations à une simple friction. Mais une friction au niveau de la luette ne serait pas si différente, d'un point de vue articulatoire aussi bien qu'acoustique, de la friction post-vélaire caractéristique de /x/. Comme les réalisations de /r/ sont normalement voisées, il n'y a pas de résistance fonctionnelle contre une confusion des deux articulations fricatives. L'articulation buccale de /x/ exercera une attraction sur celle de /r/, ou peut-être sera-ce l'inverse. Ceci veut dire qu'à un moment donné, les sujets parlants ne prendront plus la peine de maintenir la distance entre deux articulations de différenciation minima, dont la distinction n'a aucune utilité véritable. Ainsi l'attraction équivaut à la confusion de deux articulations voisines que rien n'a empêchées de converger de plus en plus parce que ce qui les séparait n'était jamais distinctif ; ces articulations étaient, en effet, celles de phonèmes dont d'autres traits suffisaient à préserver l'identité. » (M.ECP : p. 79-80).

Il implique ainsi une confusion de traits distinctifs, dont la distinction est sans réelle utilité. Il se distingue en tant que tel du phénomène de la catalyse, qui implique quant à lui une confusion de phonèmes :

« Ce processus castillan offre en outre une illustration bienvenue de ce que nous pourrions appeler l'action d'un catalyseur phonologique. Nous avons supposé jusqu'à

présent que le rendement fonctionnel, même s'il était pratiquement nul, agissait automatiquement contre la confusion de deux phonèmes. Mais si l'opposition en cause met aux prises un phonème pleinement intégré et un autre qui ne l'est pas, ou sur lequel s'exerce une certaine pression phonologique, un rendement fonctionnel minimum n'agira pas contre la confusion. Il est vraisemblable, au contraire, qu'une attraction articulatoire se produira. En termes moins techniques, si un phonème bien intégré est extrêmement rare, il peut attirer et absorber une unité voisine qui n'est pas aussi bien intégrée. Dans le cas du très ancien castillan, il a dû y avoir, dans certains parlers de la région cantabrique, un petit nombre de mots où le groupe [z̄i] s'est conservé, échappant à la métathèse qui avait fait *beso* de *basium* ; ces quelques groupes [z̄i] ont naturellement donné [ž] comme dans *frijuelo* de *phaseolum*. Ce nouveau phonème /ž/, se présentant à l'intérieur des mots, s'est trouvé bien intégré dans un ordre qui comprenait en outre /č/ et /š/ en position interne. Mais les mots présentant ce phonème étaient assez rares pour exclure absolument tout conflit homonymique si ce qui avait été /l/ se confondait avec lui ; /l/, qui était en cours de "désintégration" par suite de la pression d'un ancien /ll/, a dû être attiré par /ž/. L'attraction, présentée ci-dessus, § 3.21, résulte de la confusion de deux articulations lorsque les articulations simultanées suffisent à préserver l'identité phonologique : l'articulation spécifique de /x/ et celle de /ɣ/ se confondent sans que les deux phonèmes perdent leur autonomie puisque les articulations glottales simultanées suffisent à distinguer les deux phonèmes. Dans le cas du processus qu'on pourrait nommer catalyse, nous avons confusion de deux articulations caractéristiques entraînant confusion de deux phonèmes lorsque ceci ne détermine pas, en fait, de confusion sérieuse de mots ou de formes. Fonctionnellement, les deux phénomènes sont tout à fait parallèles. Ils aboutissent l'un et l'autre à une économie articulatoire sans nuire à la communication. » (M.Fun.E : p. 90-91 [voir M.Fun.I : p. 67-68]).

Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre phénomènes, la tendance à l'intégration structurale va donc de pair avec une élimination fonctionnelle, due à un rendement fonctionnel insuffisant. Le fait notable, cependant, est que la différence de niveau détermine tout à la fois un parallélisme et une différence fondamentale entre les deux phénomènes. Tous deux impliquent la tendance à l'intégration structurale comme cause de la confusion, à laquelle s'oppose, ou non, le rendement fonctionnel, mais par ailleurs, le premier phénomène est interne au niveau du signifiant, cependant que le second implique les besoins de la communication. Aussi, tandis que les deux phénomènes sont difficiles à distinguer lorsqu'il s'agit d'états de langue préhistoriques, cette difficulté illustre-t-elle selon Martinet le réalisme de la perspective diachronique, qui la distingue de la perspective synchronique¹⁰⁴⁴ :

« 3.36. Sauf lorsqu'on opère avec des stades linguistiques très bien attestés, il peut être difficile de savoir si un certain processus est un remplissage de case vide ou une catalyse. On a de sérieuses raisons de douter de l'existence, à une époque assez ancienne de l'indo-européen, du phonème qu'on restitue comme *b. Comme ce phonème est placé au point de croisement de la série *d, *g, *g^w et de l'ordre labial *p, *bh, l'un et l'autre fort bien identifiés, il devait y avoir là une case vide. Cette case pouvait tendre à se remplir par des emprunts comme s'est remplie la case b du lifou. Mais nous ne saurions dire si la chose s'est produite et quand. On note qu'en celtique, aussi bien en goidélique qu'en brittonique, *g^w s'est changé en b, dans le mot désignant la vache par exemple. A la date où ceci s'est produit, y avait-il dans la langue quelques b, et devons-nous penser à une catalyse ? Ou la case était-elle réellement vide, et devons-nous supposer un simple

¹⁰⁴⁴ Voir également par ailleurs pour la distinction entre les deux phénomènes, dans « "C'est jeuili, le Mareuc !" » (1958) : M.Jeu. : p. 204, note 1.

remplissage ? Sans doute, on pourrait objecter que *g^w était fort bien intégré ; mais à se rappeler que les langues celtiques des deux branches ont par la suite, d'une façon ou d'une autre, éliminé les labiovélares, on peut considérer comme une économie la réduction de l'articulation complexe [g^w] à l'articulation simple [b]. Le passage, brittonique seulement celui-là, de *k^w à p, succédant à ce qui équivalait à une élimination de *p indo-européen, peut, lui aussi, être soit un remplissage de case vide, soit, s'il existait dès lors quelques rares p d'emprunt, un phénomène de catalyse. En tout cas, la conservation dans les deux branches de l'articulation vélaire de *gh^w, jointe au comportement différent de *k^w dans les deux branches, montre bien que ce qu'on pourrait appeler une "tendance celtique" à se débarrasser des labiovélares n'a pu jouer que dans le cadre des latitudes offertes par les systèmes successifs.

3.37. La coïncidence pratique de l'intégration par remplissage de case vide et de la catalyse illustre bien une différence fondamentale entre les méthodes qui prévalent en matière de description et celles qu'imposent au diachroniste ses préoccupations réalistes : en phonologie synchronique, la différence foncière est entre zéro et un, entre rien et quelque chose ; que celle qui existe entre deux phonèmes serve dans un cas ou dans mille, les deux phonèmes ne seront ni plus ni moins des unités indépendantes ; en diachronie, la différence décisive sera souvent entre peu et beaucoup, et, naturellement, comme il n'y a pas de limite entre peu et beaucoup, il n'est pas possible de caractériser rigoureusement les situations dans lesquelles on peut s'attendre au jeu de la catalyse et de les distinguer de celles où un phonème devrait tenir les autres à distance plutôt que les attirer vers lui. Ceci veut dire qu'en diachronie, plus encore qu'en synchronie, on ne saurait se dispenser du bon sens. » (M.ECP : p. 91-93).

Or, les traits distinctifs sont par ailleurs constitutifs et définitoires des phonèmes. S'explique ainsi le caractère paradoxal et ambivalent de la notion de stabilité, qui réapparaît notamment dans « La prononciation du français entre 1880 et 1914 » (1985) :

« Le système consonantique du français est resté, depuis des siècles, remarquablement stable dans son ensemble. La corrélation de sonorité qui présente douze unités de grande fréquence, c'est-à-dire plus des deux-tiers du total des consonnes, est largement garante de cette stabilité. » (M.PF : p. 359).

Si dans les différents passages cités ci-dessus¹⁰⁴⁵ cette notion renvoyait à la qualité des articulations et désignait une cause de mouvement, le terme de *stabilité* a ici, comme lorsqu'il s'agissait de la stabilité des phonèmes intégrés, un sens descriptif, et la qualité du signifiant qu'elle désigne implique le rendement fonctionnel auquel elle s'oppose comme cause de mouvement. On lit de même dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) :

« Une des caractéristiques du système vocalique français est l'instabilité phonologique de certaines oppositions d'ouverture et de ce qui reste des oppositions de longueur. En revanche, et sauf pour A où la chose est physiologiquement compréhensible, les distinctions fondées sur le mode ou la zone articulaire sont extrêmement stables et constantes. Il est toutefois une exception importante : la nasale antérieure labialisée *un* tend à se confondre avec la nasale antérieure non labialisée *in*. Certaines des raisons de cette tendance apparaissent clairement : *un* est dans le lexique français une voyelle rare ; les oppositions que forment [*sic*] ce phonème avec les autres voyelles de la langue ont en conséquence un rendement fonctionnel si peu important que leur disparition n'apporterait aucune modification importante à l'économie de la langue. » (M.PFC : p. 147-148).

¹⁰⁴⁵ Voir la note 1039.

Le jeu apparaît de manière beaucoup plus nette dans *Économie des changements phonétiques* :

« Conditions théoriques de la stabilité des systèmes

4.10. Corrélations et faisceaux, à condition bien entendu qu'ils ne comportent que des combinaisons réellement favorables, contribuent à la stabilité du système. En effet, puisqu'ils permettent, au moyen de combinaisons, de réduire le nombre des articulations utilisées à des fins distinctives, ces articulations étant moins nombreuses se distingueront mieux les unes des autres. Par ailleurs, chacune des articulations étant plus fréquente dans la parole, les locuteurs auront plus d'occasions de les percevoir et de les reproduire. Portons notre attention sur un phonème quelconque d'une corrélation. Chacun des éléments articulatoires qui concourent à sa réalisation se retrouve dans un ou plusieurs autres phonèmes de la corrélation. Si dans la corrélation ci-dessus, 4.8, nous considérons DN par exemple, nous voyons que l'élément D se retrouve dans le phonème réalisé comme D, et N se retrouve dans les phonèmes réalisés comme AN, BN, CN. On peut en tirer diverses conclusions présentées dans les trois paragraphes qui suivent.

4.11. La disparition d'un phonème corrélatif, disons DN, n'entraînerait l'économie d'aucun mouvement articulatoire pertinent puisque D serait toujours représenté dans le phonème de réalisation D, et N dans chacun des phonèmes de la série marquée. Si, au contraire, un phonème de réalisation E, n'appartenant à aucune corrélation, disparaît, le trait pertinent E disparaît avec lui et il en résulte une économie articulatoire. En conséquence, si l'opposition d'un certain phonème à un de ses voisins ne joue pas un rôle fonctionnel considérable, c'est-à-dire ne sert pas à distinguer beaucoup de mots ou de formes, le sort de ce phonème pourra être différent selon qu'il appartient à une corrélation ou non. Si l'opposition des deux phonèmes réalisés comme DN et CN ne sert pas à grand chose, les sujets parlants ne seront pas tentés de confondre les phonèmes DN et CN en abandonnant la distinction entre D et C puisqu'ils doivent en tout cas distinguer entre le phonème de réalisation D et le phonème de réalisation C. Pour qu'ils soient tentés de confondre DN et CN, il faudra non seulement que cette opposition soit peu utile, mais que le rendement de l'opposition de D à C soit également faible. Lors même que chacune des oppositions a un rendement faible, il se pourrait qu'ajoutées l'une à l'autre leur rendement fût suffisant pour empêcher la confusion de se produire. De même si cette opposition peu utile existe entre D et DN, les sujets ne seront pas tentés de confondre D et DN, puisqu'il leur faut distinguer par ailleurs entre N et zéro. C'est la situation qui a été illustrée ci-dessus 3.19 au moyen des phonèmes /θ/ et /ð/ de l'anglais. Si maintenant l'opposition d'un phonème hors corrélation de réalisation E et du phonème corrélatif B n'a pas un très grand rendement fonctionnel, la confusion des phonèmes E et B pourra se produire sans affecter le reste du système. C'est ainsi qu'en français de Paris où la corrélation de longueur vocalique a disparu, le phonème / $\bar{e}$ / de *fête* est hors corrélation. L'opposition / ϵ /–/ $\bar{e}$ / réalisée par exemple dans *faite-fête* a un rendement assez faible, et la confusion de / $\bar{e}$ / et de / ϵ /, de plus en plus répandue, se produit sans affecter le reste du système.

4.12. Si pour une raison quelconque, à la suite d'emprunts par exemple, apparaît dans la langue un nouveau phonème dont la réalisation résulte de la combinaison de deux articulations déjà utilisées, si, par exemple, il s'agit d'un phonème EN combinant l'articulation E déjà utilisée dans la langue pour le phonème E, et la marque de corrélation N, la langue aura acquis un phonème supplémentaire sans augmentation du nombre d'articulations à maintenir distinctes. C'est ainsi que le lifou, langue mélanésienne des Iles Loyalty, qui ne présente de /b/ que dans les emprunts à l'anglais et au français, a acquis ce nouveau phonème en combinant la voix, caractéristique pertinente qui préexistait dans /d/ (opposé à /t/) et dans /g/ (opposé à /k/), avec l'articulation labiale occlusive qui préexistait dans /p/. Quatre autres "cases vides" du système lifou ont été

remplies de la même façon. L'*r* roulé des emprunts au polynésien qui, lui, représentait une articulation spécifique inexistante en lifou a été remplacé par le /l/ local.

4.13. Si deux phonèmes non-corrélatifs de réalisation F et G modifient leur articulation respective de façon à former une paire corrélative F-FN ou G-GN, le nombre des phonèmes de la langue restera le même, mais les locuteurs auront fait l'économie d'une articulation distinctive, G ou F. C'est le cas, que nous avons envisagé ci-dessus 3.21, d'un /r/, réalisé tout d'abord comme une vibrante, assimilant son articulation buccale à celle d'un /x/ tout en restant distinct de celui-ci du fait de ses vibrations glottales.

4.14. Tout ceci confirme les conclusions auxquelles on était arrivé ci-dessus 3.19 et 20 relativement à l'instabilité des phonèmes isolés, non intégrés, dans un système. Ils sont, en effet, plus exposés à disparaître, à se créer un partenaire corrélatif ou à évoluer pour servir de partenaire à un autre isolé. Théoriquement donc, le système le plus stable, c'est-à-dire, phonologiquement le meilleur, sera celui dont tous les phonèmes seront intégrés, c'est-à-dire feront partie de corrélations ou de faisceaux. Ce que les premiers phonologues appelaient harmonie des systèmes phonologiques n'est pas autre chose qu'une stabilité obtenue au moyen de l'utilisation la plus large des types articulatoires pertinents. Pratiquement toutefois, toutes les combinaisons articulatoires n'ayant pas la même valeur, les systèmes les plus "harmonieux" ne sont pas toujours les plus économiques ni les plus stables. » (M.ECP : p. 101-104).

On retrouve ici en premier lieu le sens descriptif du terme de *stabilité*. Il s'agit à nouveau de la qualité des phonèmes comme signifiants, dont Martinet détaille les raisons : moindre nombre des articulations, impliquant une distinction et une fréquence supérieures, caractère non économique de la disparition d'un phonème corrélatif dont les articulations se retrouvent ailleurs dans le système. C'est là le revers économique du rendement fonctionnel des oppositions, qui s'ajoute ainsi à celui des phonèmes. Le dernier paragraphe, où il est question d'*instabilité*, introduit en revanche le sens évaluatif du terme : il ne s'agit plus seulement d'expliquer la stabilité du système, mais de caractériser les phonèmes isolés comme instables. A un système stable (signifiant) répond une structure facteur d'instabilité. On retrouve ici le jeu entre cause et réaction : la structuration apparaît tantôt du côté de la réaction, et ainsi de la stabilité, au sens descriptif, s'opposant (ou non) à l'économie déterminée par le rendement fonctionnel des phonèmes – « Si l'opposition des deux phonèmes réalisés comme DN et CN ne sert pas à grand-chose, les sujets parlants ne seront pas tentés de confondre les phonèmes DN et CN en abandonnant la distinction entre D et C puisqu'ils doivent en tout cas distinguer entre le phonème de réalisation D et le phonème de réalisation C. Pour qu'ils soient tentés de confondre DN et CN, il faudra non seulement que cette opposition soit peu utile, mais que le rendement de l'opposition de D à C soit également faible. » – tantôt du côté de la cause, et ainsi de la stabilité au sens évaluatif, la réaction étant déterminée par le rendement fonctionnel des phonèmes. Significativement, tandis que la tendance à l'intégration structurale est présentée comme une cause d'évolution, Martinet insiste notamment sur le premier aspect. Martinet renvoie ici à ces deux paragraphes de « Function, Structure and Sound Change » :

« **3.19.** Tout ceci a, évidemment, une grande importance en ce qui nous concerne. Si, comme nous l'avons supposé, le rendement fonctionnel d'une opposition est l'un des facteurs de sa conservation ou de son élimination, il est clair que l'opposition de deux traits articulatoires qui servent à maintenir distincts, non pas simplement deux phonèmes isolés, mais deux grandes séries, ou deux ordres, sera, toutes autres choses égales, beaucoup plus résistante. Il se trouve que le rendement réel de l'opposition angl. /θ/–/ð/

est extrêmement bas. Mais ce n'est pas là ce qui compte vraiment : le trait de sonorité, renforcé par des différences concomitantes dans la force articulatoire, qui distingue /ð/ de /θ/, distingue au même titre /v/ de /f/, /z/ de /s/, /ʒ/ de /ʃ/, /g/ de /ç/ et aide au maintien de la distinction entre /p/ et /b/, /t/ et /d/, /k/ et /g/. Le rendement fonctionnel de l'opposition voix-absence de voix est, en anglais, énorme et contribue à la stabilité d'une vaste portion du système consonantique. Tout ceci ne veut pas dire que la nature phonétique d'une telle opposition ne puisse se modifier au cours du temps ; mais si un changement se produit, il risquera moins d'aboutir à une confusion que si l'opposition était limitée à une seule paire.

3.20. Outre l'influence stabilisante exercée par le rendement fonctionnel élevé d'oppositions corrélatives, nous devons sans doute tenir compte d'un autre facteur de stabilité résultant de la simple fréquence des articulations caractéristiques de séries et d'ordres. Il est vraisemblable qu'on apprendra plus tôt et qu'on retiendra mieux les traits linguistiques qui reviennent fréquemment dans la chaîne que ceux qui apparaissent moins souvent. Ceci est évident dans le cas des éléments morphologiques et lexicaux et des systèmes syntaxiques, et doit s'appliquer également aux unités phonologiques. Bien qu'il nous manque encore un vaste inventaire de données scientifiquement observées se rapportant à l'acquisition par les enfants des systèmes phonologiques les plus variés, il semblerait qu'en général les oppositions corrélatives soient acquises avant les non-corrélatives. Ici encore, stabilité ne veut pas dire résistance au changement (les articulations peuvent en effet se modifier chez l'adulte aussi bien qu'au moment de leur imitation par l'enfant) mais signifie résistance à la confusion des unités distinctives. » (M.Fun.E : p. 78-79 [voir M.Fun.I : p. 60-61])

où l'on notera par ailleurs la conjugaison de la stabilité et du changement, qui témoigne du dédoublement du signifiant, et dans le cadre de laquelle intervient significativement la distinction entre phonétique et phonologie¹⁰⁴⁶. On lit en outre ensuite dans les *Éléments de linguistique générale*¹⁰⁴⁷ :

« 6-30. L'intégration phonologique

¹⁰⁴⁶ Rappelons ici ce passage de « Les problèmes de la phonétique évolutive », cité dans la note 1270 du deuxième chapitre de la première partie : « Ces changements en progrès ne tendent pas nécessairement à éliminer certaines oppositions et à en préparer d'autres. Il peut y avoir simplement modification de la nature articulatoire et acoustique d'un ou de plusieurs phonèmes, dans toutes les positions où ils apparaissent ou dans certaines positions seulement. [...] »

Les modifications du type que nous venons de considérer ne changent pas le nombre des phonèmes de la langue ou, plus exactement, s'il s'agit de modifications limitées à certains contextes, le nombre d'oppositions phonologiques disponibles dans une position déterminée. On ne peut pas dire cependant que le système ne soit pas affecté, puisque les rapports des phonèmes dans le système peuvent fort bien être tout autres, à l'issue du processus : lorsqu'en haut-allemand, un /d/ ancien devient /t/ (anglais *do*, allemand *tun*), il acquiert un trait, la sourdité, qu'il a désormais en commun avec /p/ et /k/ et perd celui de sonorité qu'il partageait précédemment avec /b/ et /g/ ; c'est une réorganisation du système qui a permis à l'ancien /d/ d'occuper la place d'un ancien /t/ passé à /ts/ ou /ss/ dorsoalvéolaire ; les phonèmes ne se sont pas confondus dans le système, ils ne se sont pas télescopés dans la chaîne parlée, mais ils sont désormais dans des rapports nouveaux dont on devra tenir compte si l'on veut comprendre l'évolution à venir. » (M.Pr. : p. 61-62). Le parallélisme établi avec le niveau des unités significatives, que l'on retrouve notamment dans les *Éléments de linguistique générale* : « La lenteur avec laquelle l'équilibre linguistique se modifie dans le cas des formes grammaticales et, nous allons le voir, dans celui des unités phonologiques, s'explique du fait même de leur grande fréquence : l'enfant qui apprend sa langue a tôt fait d'acquiescer les habitudes qu'elle représente, et ce n'est qu'à la suite de concours particuliers de circonstances que peut jouer, dans tous ces cas, la tendance à équilibrer fréquence et coût. » (M.Él. : p. 189-190), et qui implique la problématique morphologique (voir notamment M.Ce. : p. 114-115, cité dans le deuxième chapitre de la première partie, ainsi que la note 2193 de ce chapitre), renvoie au même dédoublement.

¹⁰⁴⁷ Voir également, une dernière fois, dans « Phonetics and Linguistic Evolution », M.Ph. : p. 28.

Dans la mesure où de telles combinaisons sont faciles à produire et à identifier à la perception, elles doivent représenter pour un système un avantage réel : pour un même total de phonèmes, elles demanderont moins d'articulations à maintenir distinctes ; ces articulations, étant moins nombreuses, se distingueront mieux les unes des autres, chacune d'entre elles étant plus fréquente dans la parole, les locuteurs auront plus d'occasions de les percevoir et de les reproduire et elles se fixeront plus vite dans le parler des enfants. Un phonème **intégré** dans un de ces faisceaux d'oppositions que sont les corrélations sera en principe plus stable qu'un phonème non intégré. En effet, un phonème non intégré, qui s'oppose à tout autre par une caractéristique spécifique et unique, sera livré à ses seules ressources si son existence est en jeu du fait de l'insignifiance de son rôle distinctif : dans les usages parisiens les plus répandus, /*ē*/ a été longtemps le seul phonème long du système, et comme l'opposition /*ε*/ – /*ē*/, réalisée par exemple dans *faite* – *fête*, avait un rendement réel très faible, elle est actuellement en voie d'élimination. Au contraire, les deux phonèmes anglais /*θ*/ et /*ð*/, attestés, par exemple, à l'initiale des mots *thin* et *this*, maintiennent depuis des siècles leur opposition dont le rendement est à peu près nul, simplement parce qu'ils sont parfaitement intégrés dans la puissante corrélation de sonorité. » (M.Él. : p. 205).

Martinet insistait de même, dans *Phonology as Functional Phonetics* (1946), sur l'importance de la structuration dans le sort des oppositions phonématiques, et apparaissaient ainsi successivement les deux sens, descriptif et évaluatif, du terme de *stabilité* :

« We must not think that we need only count the number of words or forms actually distinguished through a certain phonological opposition to be able to predict the latter's lasting survival or impending doom. Children do not learn their language in a dictionary, but through actual practice. Besides, it is obvious that some distinctions must be easily heard and consequently early mastered, and this without reference to their being essential to intercourse. In English the distinction between the voiced [ð] and the unvoiced [θ] is not extensively used to discriminate between words, and yet it seems to be very stable. English children could not learn their language without hearing and mastering the distinction between voice and its absence. And there is no reason why they should not perceive and reproduce it in the case of [ð] and [θ] as well as in that of other constrictive or plosive articulations. As regards French *in* and *un*, the problem is somewhat different : the perception of the difference is certainly made more difficult for *in/un* than for [ε/œ] because of the muffled quality of the nasals.

It seems then, that when a distinctive opposition, whose terms are, like voice and non-voice, easy to produce and easy to perceive in combination with other relevant features, is widely spread in a language, it enjoys the best conditions for permanence and stability. What the phonologists call the mark of the correlation is a relevant feature which combines with several others while its absence is also found combined with the same features. In English and French, voice is the mark of a voice-correlation with two parallel series of voiced phonemes (*b, v, d, z, &c.*) and voiceless phonemes (*p, f, t, s, &c.*). Whether a correlation is stable or not depends largely on the ease with which its mark can be combined with the concomitant relevant articulations without being acoustically blurred and muscularly hampered by them¹⁰⁴⁸. » (M.PFP : p. 22-23).

¹⁰⁴⁸ « Nous ne devons pas penser que nous n'avons qu'à compter le nombre de mots ou de formes réellement distingués au moyen d'une certaine opposition phonologique pour être capable de prédire la survie durable ou la perte imminente de celle-ci. Les enfants n'apprennent pas leur langue dans un dictionnaire, mais à travers la pratique réelle. De plus, il est évident que certaines distinctions sont aisées à percevoir et en conséquence tôt maîtrisées, et ceci sans égard à leur caractère essentiel ou non pour entrer en relation. En anglais, la distinction entre la voisée [ð] et la non voisée [θ] n'est pas beaucoup utilisée pour discriminer entre les mots, et cependant

On retrouve enfin dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » l'opposition entre les deux points de vue synchronique et diachronique, avec trois degrés de fonctionnalité, selon que l'opposition phonématique est largement utilisée, peu utilisée mais bien intégrée, ou peu utilisée et non intégrée :

« Contre le point de vue de ceux qui mettent en relief l'importance, pour l'explication de l'évolution phonétique, de la préservation des distinctions, on fait souvent valoir l'existence, voire la fréquence, des confusions de phonèmes. Puisque, argue-t-on, les phonèmes sont là pour assurer les distinctions, s'il est prouvé qu'ils peuvent se confondre, n'en peut-on conclure que l'évolution phonétique est aveugle, ou, en d'autres termes, qu'elle se produit sans égard à la fonction des unités distinctives ? Cet argument serait décisif s'il était vrai, de tous les points de vue, qu'une opposition phonologique qui ne sert à distinguer qu'une seule paire de mots est à mettre sur le même plan que celle qui assure à elle seule la distinction de centaines de quasi-homonymes. Du point de vue de la description synchronique qui doit aboutir à un système graphique marquant tout ce qui peut différencier un mot d'un autre, une forme d'une autre, ce principe est parfaitement justifié. Tant qu'un français peut, s'il le veut et même s'il ne le fait pas normalement, distinguer dans le discours entre un *mètre* /metr/ et un *maître* /mētr/, il est du devoir de celui qui décrit la phonologie du français général de signaler l'opposition d'un /e/ bref à un /ē/ long en syllabe fermée et de prévoir des notations adéquates. Mais lorsqu'on considère le même problème sous un angle évolutif, il est indispensable de distinguer, d'une part, les oppositions phonologiques largement utilisées, /p/ ~ /b/ en français, par exemple, d'autre part, parmi celles qui servent peu, les oppositions rarement mises à profit, mais qui sont stables parce qu'elles se fondent sur la présence, ou l'absence, d'un trait distinctif largement utilisé par ailleurs (/θ/ ~ /ð/, /ʃ/ ~ /ʒ/ en anglais), et celles qui, servant peu et étant d'un type isolé dans le système, sont, en fait, en voie d'élimination (/e/ ~ /ē/ en français). » (M.Pr. : p. 63-64).

Le terme de *stabilité* apparaît alors dans toute son ambiguïté, puisqu'il s'agit d'abord de réaction à des confusions (déterminée par un rendement fonctionnel fort de l'opposition phonématique en jeu ou par l'intégration structurale) puis d'instabilité constatée dans le système, d'oppositions « en voie d'élimination », mais par ailleurs, inversement, d'oppositions que leur rendement fonctionnel rend stables ou, au contraire, instables. Sens évaluatif et descriptif semblent se confondre, sans cependant que ne s'efface l'ambivalence du qualificatif « non aveugle », et de son explicitation : « [ne] se produit [pas] sans égard à la fonction des unités distinctives », qui nous reconduit à la dualité entre cause et réaction. Ce passage fait ainsi nettement apparaître la construction étagée du signifiant martinettien, dans

elle semble être très stable. Les enfants anglais ne pourraient pas apprendre leur langue sans entendre et maîtriser la distinction entre la voix et son absence. Et il n'y a aucune raison qu'ils ne perçoivent et ne reproduisent pas celle-ci dans le cas de [ð] et [θ] aussi bien que dans celui des autres articulations constrictives ou plosives. En ce qui concerne les français *in* et *un*, le problème est quelque peu différent : la perception de la différence est certainement rendue plus difficile pour *in/un* que pour [ɛ/œ] en raison du caractère étouffé des nasales.

Il semble alors que quand une opposition distinctive dont les termes sont, comme la voix et l'absence de voix, aisés à produire et aisés à percevoir en combinaison avec d'autres traits pertinents, est largement répandue dans la langue, elle jouit des meilleures conditions de permanence et de stabilité. Ce que les phonologues appellent la marque d'une corrélation est un trait pertinent qui se combine avec plusieurs autres alors que son absence se trouve également combinée avec les mêmes traits. En anglais et en français, la voix est la marque de la corrélation de voix avec les deux séries parallèles des phonèmes voisés (*b, v, d, z*, etc.) et des phonèmes non voisés (*p, f, t, s*, etc.). Qu'une corrélation soit stable ou non dépend largement de la facilité avec laquelle sa marque peut se combiner avec les articulations pertinentes concomitantes sans être brouillée acoustiquement et gênée musculairement par celles-ci. »

le cadre de laquelle la réaction ne se retourne en cause que dans la mesure où le signifiant s'efface au profit d'une structure en évolution. On notera, à cet égard, dans la présentation du phénomène de l'attraction structurale qui est donnée à lire dans « Function, Structure and Sound Change » et que nous avons citée ci-dessus, la notion d'une évolution (remplissage de cases vides) due au hasard, à laquelle Martinet ajoute ensuite celle de l'attraction structurale, dont « on doit faire la part » (M.ECP : p. 80). Martinet poursuit :

« Cette attraction, exercée par un système cohérent, sur des phonèmes marginaux a été désignée comme le remplissage de "cases vides" (angl. *holes in the pattern*, esp. *casillas vacias*). La formule est certainement pittoresque, mais propre à détourner les linguistes de l'analyse laborieuse des procès successifs qui aboutissent à ce remplissage. On a sévèrement et à juste titre critiqué la phonétique "sur le papier". Il serait également dangereux et répréhensible de jongler avec les symboles de tableaux phonologiques. Les phonèmes isolés ne se précipitent pas dans des lacunes structurales à moins qu'ils n'en soient suffisamment près pour être attirés, et, qu'ils soient attirés ou non, dépend de divers facteurs qui méritent toujours d'être soigneusement examinés. De plus, nous verrons ci-dessous que ce qui a l'air d'une case vide sur un schéma ne correspond pas nécessairement à une combinaison d'articulations linguistiquement favorable. Cependant, on ne saurait nier que les formations de phonèmes, corrélations et faisceaux, tendent à imposer leurs types articulatoires aux phonèmes isolés. » (M.Fun.E : p. 80-81 [voir M.Fun.I : p. 62-63]).

Cette représentation en termes de causalité structurale est relativement différente de celle que l'on trouvait dans « La phonologie » (1938), où Martinet insistait sur le rôle des pressions, en tant qu'elles déterminent l'articulation des phonèmes :

« Il n'est pas indispensable de supposer aucune action positive tendant à combler les "cases vides" des corrélations et des faisceaux ; il y a simplement évolution d'un système dans le sens de la moindre résistance. Qu'on se représente tous les phonèmes d'une corrélation se tenant mutuellement en respect, s'épaulant aussi les uns les autres, réprimant par leur exemple ou leur résistance tout affaiblissement ou déviation involontaire du voisin. Mais voici un vide. Tel phonème, hors corrélation, qui voit d'ordinaire ses aberrances accidentelles réfrénées par ses voisins, glisse insensiblement dans la direction où il ne rencontre aucun obstacle et finit par combler le vide. » (M.Pho. : p. 272)

et que, comme nous l'avons vu plus haut, l'on retrouve ensuite dans « Phonetics and Linguistic Evolution » et dans les *Éléments de linguistique générale*, à propos de la tendance à l'équidistance :

« Here again, if some accidents injures this equidistance, speakers will never rest before it is restored ; this, in a fairly complex system, may eventually affect a large number of units. The chain reactions which may actually be observed in such cases are easily explained if we assume that phonemes preserve their original articulations only if they are submitted from all quarters to what might be dubbed homogeneous pressures. Complete stability and immobility only exist in so far as those random variations which depart too much from what may be called the norm at a certain stage are sternly repressed by the community. Now, this will only take place where random deviations of a certain phoneme are getting dangerously near the norm of some neighbouring phoneme. Much greater toleration is shown if the integrity of a phonological opposition is not at stake. It is clear that if variations are constantly repressed in one direction and constantly tolerated

in another, the articulatory norm of the phoneme will necessary be modified in the long run (Martinet, 1955, section 2.10 ff.)¹⁰⁴⁹. » (M.Ph. : p. 22)

« Si, par accident, un certain phonème n'est pas aussi différencié de ses voisins du système que le permettent les organes, on peut s'attendre que l'articulation du phonème se modifie jusqu'à ce que soit rétablie la différenciation maxima. De façon générale, les phonèmes qui se réalisent dans la même zone articulatoire tendront à être également différenciés. Pour employer une métaphore spatiale, on dira qu'un système évoluera tant que ne sera pas établie l'**équidistance entre les phonèmes** qu'il comporte. Même si l'on fait abstraction des fluctuations déterminées par le contexte de la chaîne, un phonème connaît constamment des variations accidentelles qui s'écartent tant soit peu de ce qui peut passer pour la norme à une époque déterminée. Ces variations seront freinées et stoppées si elles se rapprochent dangereusement de ce qui est la norme d'un autre phonème. Elles seront tolérées si elles n'exposent jamais l'usager à ne pas être compris. A la longue, la norme du phonème se déplacera dans le sens où les variations sont tolérées et loin de la zone où elles sont réprimées : à supposer une langue où les voyelles d'avant seraient un /i/, un /é/ fermé, donc assez proche de /i/, et un /a/, toute variation de /é/ dans la direction de /i/ exposerait à l'incompréhension ; au contraire, une variation de /é/ dans la direction de /a/, par exemple un [è], ne causerait aucune difficulté ; ces variations se multiplieraient et la norme du phonème /é/ ne tarderait pas à se placer à égale distance de /i/ et de /a/. C'est là, en fait, la situation qu'on constate dans une langue comme l'espagnol qui connaît un seul phonème intermédiaire entre /i/ et /a/. » (M.Él. : p. 200-201).

On retrouve ici la notion de hasard, et il n'est plus question de détermination structurale, mais seulement de réaction de la structure à des déviations. La structure apparaît alors purement explicative, et, par ailleurs, fonctionnelle plutôt que structurée. On voit ainsi que tandis que la structuration renvoie à la matérialité du signifiant, et qu'elle implique la même dualité entre cause et réaction que les autres pans de l'élaboration martinettienne, sa dualité de statut renvoie également à sa nature de dimension seconde par rapport à la structure comme résultat de l'élaboration fonctionnelle : cause d'évolution, elle est par ailleurs, et inséparablement, caractéristique d'un signifiant atteint, caractéristique d'un signifiant, elle se dissout dans l'évolution fonctionnelle d'une structure en évolution ou dans une structure fonctionnelle qui devient ainsi purement explicative. On retrouve ici, d'une autre manière – dans le cadre de la dualité de niveau impliquée par la notion de structuration –, les difficultés de la distinction entre phonétique et phonologie, et apparaît ainsi nettement l'impossibilité de toute coïncidence entre la structure et sa constitution, autrement dit les difficultés induites par la présupposition d'une entité, entité conçue comme un signifiant et dont l'évidence supporte

¹⁰⁴⁹ « Ici encore, si des accidents portent préjudice à cette équidistance, les locuteurs n'auront de repos que celle-ci ne soit restaurée ; ceci, dans un système assez complexe, peut éventuellement affecter un grand nombre d'unités. Les réactions en chaîne qui peuvent réellement être observées dans de tels cas s'expliquent facilement si nous faisons l'hypothèse que les phonèmes ne préservent leur articulation originelle que s'ils sont soumis de toutes parts à ce qu'on pourrait appeler des pressions homogènes. La stabilité et l'immobilité complètes n'existent que tant que les variations accidentelles qui s'écartent trop de ce qu'on peut appeler la norme à un certain stade sont sévèrement réprimées par la communauté. Or, cela n'aura lieu que là où les déviations accidentelles d'un certain phonème s'approchent dangereusement de la norme de quelque phonème voisin. On montre une plus grande tolérance quand l'intégrité d'une opposition phonologique n'est pas en jeu. Il est clair que si les variations sont constamment réprimées dans une direction, et constamment tolérées dans une autre, la norme articulatoire du phonème sera nécessairement modifiée sur le long terme. (Martinet, 1955, section 2.10 sv.). »

la notion de structure en évolution, cependant qu'il ne saurait s'agir d'autre chose que d'une structure explicative.

2. ENTITÉ ET FORMALISATION

La corrélativité de la fonction et de la structure martinettiennes détermine, en regard d'une théorie fonctionnelle du changement, le postulat d'un conditionnement structural¹⁰⁵⁰. Il est ainsi question, dans « Occlusives and Affricates with Reference to some Problems of Romance Phonology » (1949), de « structural necessities¹⁰⁵¹ » (M.Oc. : p. 108), et de même, dans « De la sonorisation des occlusives initiales en basque » (1950/1955), de « phénomène conditionné par la structure et se produisant lentement, inéluctablement » (M.So. : p. 379), ou encore dans « La palatalisation "spontanée" de g en arabe » (1959), de « conditionnement structural » (M.Pa. : p. 243, 244 et 245), syntagme que l'on retrouve ensuite, notamment, dans *A Functional View of Language* :

« Le changement consonantique en roman occidental ne serait donc qu'un reflet du changement consonantique en celtique. Toutefois, le conditionnement structural de ce changement en roman occidental devait exister aussi dans une large mesure en latin tardif, et le rôle de l'influence celtique a bien pu ne servir qu'à déclencher le processus¹⁰⁵². » (M.LF : p. 176).

¹⁰⁵⁰ Rappelons notamment ce passage de « Où en est la phonologie ? » (1949), cité dans le premier chapitre de la première partie : « Un autre aspect fondamental de la discipline phonologique, et de celles qui s'apparentent à elle, est la conception de la langue comme une structure, ou mieux comme une structure de structures, dans ce sens que chacun des éléments linguistiques n'est pas conçu comme autonome, mais comme solidaire d'autres éléments de même type fonctionnel, de telle sorte qu'on ne doit pas voir dans la langue un simple conglomerat d'unités indépendantes dont on pourrait étudier la nature et les avatars sans s'occuper de leurs voisins. Au point de vue néogrammairien, qui nous a valu, par exemple, des chapitres traitant de l'évolution de *u* latin depuis l'époque de Cicéron jusqu'à nos jours, sans référence aux autres unités des systèmes successifs, s'oppose la conception structuraliste selon laquelle on ne saurait rien comprendre de la nature et de l'évolution d'un phonème si on ne le replace pas à chaque instant dans le système où il a assumé ses fonctions. On aperçoit comment fonctionnalisme et structuralisme vont de pair : le classement des unités linguistiques sur la base de leurs fonctions aboutit à établir une hiérarchie où chacun reçoit le traitement qui lui revient, non du fait de son apparence sensible, mais de celui de sa contribution au fonctionnement de l'ensemble, c'est-à-dire où les traits dégagés ne prennent de sens et de valeurs linguistiques que par leur solidarité et leur interdépendance. » (M.Ou. : p. 67-68). Pour une telle injonction à prendre en compte la structure, voir également, notamment, dans « A New Generation of Phonemes, the French Intervocalic Voiced Stop » (1982) : « The evolution of French raises specific problems which will easily pass unnoticed if, as is usual in such matters, we try to trace the fate of the Latin prototypes, without trying to imagine what the phonological system must have been at every point. » [« L'évolution du français pose des problèmes spécifiques qui passeront facilement inaperçus si, comme il est habituel en ces matières, nous essayons de suivre le destin des prototypes latin, sans essayer d'imaginer ce que le système phonologique doit avoir été à chaque point. »] (M.Ne. : p. 168).

¹⁰⁵¹ « nécessités structurales ».

¹⁰⁵² « The Western Romance consonantal shift would accordingly be nothing but a reflex of a Celtic shift. Yet the structural conditioning of the Western Romance change must have been largely present in late Latin, and the Celtic influence may have been just the last straw. » (M.FVL : p. 147). On lisait également à la page précédente : « Il est intéressant de remarquer qu'au moment où ces changements avaient lieu en Angleterre, les Anglais en tant que nation n'avaient guère de contacts avec l'ensemble des usagers des autres langues germaniques. Cela indique que l'adoption de cette solution particulière a dû être déterminée par des traits généraux du système linguistique, tels que la structure phonématique des mots et le système quantitatif des voyelles, et que ces traits devaient être encore en grande partie semblables dans tout le domaine germanique au début du second millénaire après Jésus-Christ. » (M.LF : p. 175) [« It is interesting to notice that at the time when these successive changes

On lit également dans « La palatalisation en roman septentrional » (1973) :

« Il y a longtemps, certes, qu'on a fait remarquer que l'explication de la palatalisation des dorsales par action des voyelles antérieures suivantes est, au mieux, partielle, puisqu'on trouve un peu partout des dorsales qui résistent à l'attraction des voyelles qui les suivent, et l'effort du structuralisme, en matière de diachronie, a tendu à rechercher, dans la structure phonologique existant au moment du processus de palatalisation, des traits permettant de comprendre le déclenchement du processus. » (M.Sep. : p. 218).

Conformément à l'ambivalence de la perspective fonctionnelle martinettienne, il s'agit là tout à la fois d'explication et de justification de l'évolution. On lit ainsi par ailleurs dans « La prononciation du français entre 1880 et 1914 » (1985) :

« Même lorsque le rapprochement de certaines données pourrait suggérer une modification du comportement linguistique de la communauté, on hésitera à conclure lorsque la modification présumée ne paraît pas avoir de "sens" dans le système en général. » (M.PF : p. 365).

Significativement eu égard à la multiplicité de la structure que nous avons tenté de mettre en évidence dans ce qui précède, cette notion de conditionnement structural n'implique pas seulement la structure comme résultat de l'analyse fonctionnelle, mais plus généralement la structure que constitue toute langue. Le premier aspect est mis en avant dans « *R*, du latin au français d'aujourd'hui » (1962) :

« Le traitement structural d'un problème de phonologie historique consiste à déceler les causalités internes du système. Un système est, proprement, l'ensemble des unités entre lesquelles le locuteur doit choisir à un certain point de son énoncé pour que son message soit celui qu'il désire et non un autre. Si l'articulation d'une des unités d'un système phonologique se modifie, certaines des unités du même système dont l'articulation est voisine risquent de se confondre avec la première si elles ne prennent pas leur distance. Ceci veut dire que les unités d'un même système sont solidaires les unes des autres et que le sens de l'évolution de chacune s'explique largement dans le cadre du système. » (M.R. : p. 133).

On lit en revanche dans « Observations sur l'évolution phonologique du tokharien » (1974) :

« La phonologie diachronique, telle qu'elle a été élaborée au cours des années quarante et cinquante de ce siècle ne prétend pas tout expliquer par référence à la structure de la langue dont le linguiste étudie l'évolution, puisqu'une même langue peut évoluer différemment selon les régions où on la parle ou les classes sociales qui en font usage. Elle affirme seulement que, quel que soit le complexe causal qui a déterminé les modalités d'une évolution phonologique, on ne comprendra rien à cette évolution si l'on oublie la solidarité qui unit les différents plans et les différentes unités de la langue. Ceci veut dire, en particulier, qu'un phonème n'évolue jamais sans que le sens de cette

took place in England, the English as a nation had hardly any contacts with the bulk of users of other Germanic languages. This indicates that the adoption of that particular solution of the problem must have been determined by such general features of the language pattern as the phonematic build of words and the quantitative system of vowels which at the beginning of the second millennium after Christ must still have been largely similar throughout the Germanic domain. » (M.FVL : p 146-147)].

évolution soit en rapport direct avec la nature de ses voisins dans le système et l'importance de sa contribution aux distinctions nécessaires. » (M.Tok. : p. 176).

A la « solidarité » unissant « les différentes unités de la langue » s'ajoutent ici, apparemment inséparable de la première, celle qui « unit les différents plans [...] de la langue », puis le rendement fonctionnel des phonèmes – « l'importance de [leur] contribution aux distinctions nécessaires ». On lit de même, concernant le rendement fonctionnel, dans « Fonction et structure en linguistique » (1971) :

« S'il est relativement facile de faire comprendre et admettre le principe d'économie sur le plan du lexique et sur celui de la grammaire, on rencontre plus d'incompréhension et de résistances sur le plan de l'aspect vocal du langage. Pendant longtemps, le conditionnement profond de l'évolution phonétique est resté mystérieux. Il a fallu que la phonologie intègre à la langue proprement dite les faits phoniques pour qu'on arrive à concevoir la phonie de chaque langue comme une structure caractérisée, comme toute structure, par l'interdépendance de ses éléments constitutifs. Ceci reconnu, on a constaté que, sur ce plan du langage comme sur tous les autres, la nature et la valeur d'un élément est sous la dépendance des autres éléments de la structure, ce qui implique que l'économie linguistique fonctionne ici comme ailleurs : les sujets sont disposés à une dépense d'énergie pour maintenir une distinction là où elle est utile ; ils ne le sont plus, à la longue, si la distinction est pratiquement inutile et de réalisation délicate. Mais là encore, la puissance de la tradition peut jouer dans le sens de la conservation. » (M.Fo. : p. 40-41).

Il faut comparer ce passage avec le résumé que l'on trouve en ouverture du texte, cité plus haut, où il n'est plus question de « la nature et la valeur » d'un élément, mais de sa seule « nature », et où il s'agit en revanche, d'une part d'une analyse impliquant classement et hiérarchie, d'autre part de la « dynamique d'une structure soumise à la pression des besoins changeants de ceux qui la parlent », autrement dit de structure analytique d'une part, de structure d'un signifiant d'autre part :

« L'étude structurale du langage se fonde sur une analyse, opérée selon le principe de pertinence, qui permet de déterminer ce qui, dans la réalité physique observée, est proprement linguistique et d'établir un classement et une hiérarchie des faits fondés sur leur fonction respective dans la langue étudiée. Si l'on conçoit que, dans une structure, la nature de chaque élément est sous la dépendance de celle des autres, on s'aperçoit que l'évolution d'une langue peut se comprendre comme la dynamique d'une structure soumise à la pression des besoins changeants de ceux qui la parlent. » (M.Fo. : p. 33).

La notion de conditionnement structural implique en effet la dimension de l'entité. Le passage de *A Functional View of Language* opposait conditionnement structural et interférence. On lit de même, notamment, dans « Agent ou patient » (1987) :

« Il se trouve que, dans le tzutuhil d'aujourd'hui, ce type de construction [accusative] paraît se multiplier. Sans doute, en l'occurrence, l'influence de l'espagnol, dans une population largement bilingue, n'est-elle pas à exclure. Mais le procédé lui-même ressortit bien à la structure de la langue. » (M.Ag. : p. 157).

Nous avons vu plus haut la possibilité d'évolutions parallèles déterminées par une analogie de structure. Martinet parle plus précisément, dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955), de tendances héritées :

« Lorsque nous parlons du roman occidental comme d'un tout, nous ne voulons pas dire que tous les dialectes que ce terme englobe ont subi un changement donné à la même époque comme s'ils étaient une seule et même langue. Nous n'opérons pas avec un roman occidental commun, mais nous envisageons des évolutions parallèles, sinon toujours synchrones. Ce parallélisme résulte le plus souvent de tendances héritées, mais aussi d'influences réciproques¹⁰⁵³. » (M.Unv. : p. 301-302)

ou, dans « Celtic Lenition and Western Romance » (1952/1955), de développement en germe dans une structure commune :

« En matière de chronologie, la question centrale est évidemment de savoir si l'on doit considérer la lénition comme un phénomène 1) celtique commun, affectant un dialecte unitaire de l'indo-européen, d'où toutes les langues celtiques devaient sortir, ou 2) pan-celtique, et se produisant à une époque où le celtique s'était déjà divisé en un certain nombre de dialectes. Dans ce dernier cas, nous pourrions envisager plusieurs possibilités :

- 1) le changement a surgi dans un dialecte et s'est étendu à d'autres ;
- 2) il peut avoir eu pour cause un substrat commun à tous les dialectes ;
- 3) il peut avoir résulté d'un développement parallèle qui était en germe dans la structure du celtique commun.

En tout cas, personne ne pourrait défendre sérieusement l'opinion que la lénition en goïdélque et la lénition en brittonique sont deux développements complètement indépendants. » (M.Cel.E : p. 262 [voir M.Cel.I : p. 119]).

Rappelons également ce passage de « Walther von Wartburg, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume* » (1951/1973-1975), cité plus haut :

« Beaucoup de changements phonologiques gagneraient à être considérés dans un cadre plus vaste que celui que suggèrent les apparentements génétiques immédiats. Les efforts très méritoires de chercheurs comme Frings pour suivre l'expansion des processus linguistiques au-delà des frontières linguistiques devraient s'intensifier, ce qui n'implique nullement qu'il faille perdre de vue la possibilité de développements parallèles déterminés par la structure de la langue de départ. » (M.Wa. : p. 38).

On lisait de même dans « Close Contact » (1966) :

« The existence of close contact in both English and German must necessarily result from parallel developments from some older type of syllabic patterning¹⁰⁵⁴. » (M.Cl. : p. 177)

affirmation dont l'idée est reprise dans « Coupe ferme et coupe lâche » (1968) :

¹⁰⁵³ Comme nous l'avons vu plus haut, on lit par ailleurs dans ce texte : « Le problème revient donc à déterminer quand cette tendance est passée du basque au castillan. Il s'agit surtout de ne pas se laisser leurrer par sa propre terminologie : une tendance ne s'attrape pas comme une maladie ; elle n'est transmise que lorsqu'une structure a profondément influencé une autre structure ; la structure phonologique du basque a influencé celle du castillan en lui faisant confondre /b/ et /v/, /ts/ et /dz/, /s/ et /z/. » (M.Unv. : p. 322). On mesure ainsi à nouveau le caractère complémentaire des deux explications structurale et par interférence, qui nous a fait parler plus haut de la seconde comme d'un relais ou d'une modalité de la première.

¹⁰⁵⁴ « L'existence d'une coupe ferme à la fois en anglais et en allemand doit nécessairement résulter de développements parallèles à partir de quelque type ancien de structuration syllabique. »

« Selon l'optique comparative traditionnelle, la coupe ferme étant attestée dans toutes les langues du groupe westique, elle devrait être attribuée à un germanique occidental commun. Même si l'on fait intervenir la notion de propagation des phénomènes linguistiques de proche en proche dans l'espace, il faudrait supposer que le phénomène existait au moment où Angles et Saxons ont quitté le Continent, et rompu, de façon assez décisive, le contact avec leurs partenaires westiques. Mais, bien entendu, tout ceci ne tient pas compte de l'existence d'évolutions parallèles : les structures linguistiques portent en elles-mêmes une part appréciable du conditionnement de leur évolution. L'existence de la coupe ferme en anglais, en néerlandais et en allemand contemporains n'implique pas que ce phénomène existait déjà lorsque ces trois langues n'en faisaient qu'une, mais que cette langue commune comportait les traits qui, par action les uns sur les autres et dans le cadre général des besoins communicatifs de l'humanité, devaient faire apparaître la coupe ferme. » (M.Lâ. : p. 189).

La notion de germe revient notamment dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986), où Martinet écrit :

« L'indo-européen occidental, qui s'étendra finalement de la Baltique à la Méditerranée et à l'Atlantique, porte en germe les variétés qui deviendront l'italique, le celtique et le germanique. » (M.Ste. : p. 17-18).

On retrouve ici, en arrière-plan, la métaphore de l'arbre ainsi que celle de l'organisme, et la représentation apparaît très proche de celles de Hjelmslev ou de Jakobson dans certains textes : à la notion de conditionnement structural répond une structure en évolution, dont l'évolution est dès lors conçue comme un développement¹⁰⁵⁵. On lit ainsi encore dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »*, en conclusion du développement relatif à l'instabilité perpétuelle des structures phonologique et grammaticale, cité plus haut, et précédant tout juste la critique de la théorie du *Stammbaum* dont il a été question dans la première section de cette analyse :

« *Le conditionnement interne* »

Une implication importante de ce qui précède est que l'évolution d'une langue n'est pas uniquement déterminée par l'apparition de nouveaux besoins communicatifs qu'il faut satisfaire, mais que *la nature même du système linguistique*, à un moment donné de l'évolution, *va, dans une large mesure, en déterminer le sens* : une langue qui distingue un temps passé du temps présent a plus de chances de se créer un futur qu'une autre qui ne le fait pas ; une langue qui distingue un *p* aspiré (/p^h/) d'un *p* non aspiré a quelques chances d'étendre cette distinction à *t* et à *k* parce que ceux qui la parlent savent comment combiner une fermeture dans la bouche ([t] par exemple) avec l'articulation ouverte de la glotte, c'est-à-dire [h]. Ceci veut dire que lorsqu'un peuple se scinde en plusieurs branches qui, en émigrant, vont perdre contact, on peut s'attendre à ce que l'évolution dans toutes les branches soit au départ parallèle, un certain degré de parallélisme pouvant même continuer à s'affirmer lorsque les divers groupes seront soumis à des influences

¹⁰⁵⁵ C'est-à-dire également, eu égard à la spécificité de l'élaboration martinettienne, comme un effet du fonctionnement de la structure. Rappelons en effet ce passage de « H.E. Keller, *Études linguistiques sur les parlers valdôtains* » (1961) : « Il faut avoir découvert comment fonctionne un système linguistique si l'on veut comprendre comment et pourquoi un tel système change, entraînant avec lui toutes les formes de la langue. On s'explique que Keller, qui ignore la phonologie synchronique, en soit encore à discuter de changements phonétiques isolés dans replacer chacun d'entre eux dans le système où il s'est produit » (M.Ke. : p. 206). Voir *infra*. Comme il apparaît notamment dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (voir ce qui suit), la notion de structure vient chez Martinet en lieu et place de la théorie des ondes. Voir *supra*.

différentes. S'il s'agit de processus préhistoriques qu'on cherche à dater, on ne pourra faire coïncider la séparation avec le moment où l'on relève des divergences dans les évolutions respectives. On a, par exemple, essayé de reconstruire, par la comparaison des langues romanes, un roman primitif, celui qui fait abstraction de toutes les divergences que manifestent les langues issues du latin. Le résultat de cette opération ne se confond nullement avec le latin, car toutes ces langues ont commencé par évoluer dans le même sens. Si, par exemple, on fait intervenir le roumain, l'italien, le français, l'espagnol et le portugais et qu'on reconstruise par la comparaison le mot pour *cent*, ce n'est pas le *centum* ['kentum] latin qu'on retrouvera, mais quelque chose d'analogue à la forme italienne ['tʃento]. » (M.Ste. : p. 106-109).

Il était cependant question, dans « Coupe ferme et coupe lâche », du « cadre général des besoins communicatifs de l'humanité », et l'on retrouve ici la détermination de l'évolution par « l'apparition de nouveaux besoins communicatifs qu'il faut satisfaire », qui s'ajoute à la détermination structurale. On retrouve ici, mais au niveau de l'objet lui-même, la dualité entre cause et réaction, qui prend alors la forme d'une dualité entre structure en évolution et signifiant atteint. On lit ainsi à la fin de l'ouvrage :

« Il faut surtout ne jamais oublier que les langues qui dérivent d'un même idiome plus ancien vont, pendant des siècles, voire des millénaires évoluer parallèlement, jusqu'à ce que se fassent sentir les effets d'influences particulières auxquelles chacune d'entre elles aura été exposée.

Ce parallélisme évolutif tient, tout d'abord, à ce que la structure de toute langue porte, en elle-même, les germes de son évolution. De façon plus explicite, disons que lorsqu'il s'agit, pour les locuteurs, de satisfaire leurs nouveaux besoins de communication, ils tentent de le faire avec les ressources que leur offre la langue qu'ils ont reçue de leurs aînés. Ces ressources ne consistent pas en un conglomerat hétéroclite de vocables différents, mais en un complexe d'habitudes articulatoires, syntaxiques, dérivationnelles et autres qui peut résister avec succès aux ingérences extérieures. Sans doute, ce complexe n'empêchera-t-il pas l'évolution, mais il l'orientera constamment. Un jour viendra, sans doute, où la somme des adaptations aux nouvelles conditions morales, sociales et économiques sera telle que la langue, dans son aspect et dans sa structure, sera devenue méconnaissable. Seul un examen attentif pourra alors retrouver les traces d'identités originelles.

A côté des résistances de la structure linguistique, il y a, pour expliquer le parallélisme évolutif, l'existence de tendances générales qui conditionnent le devenir de l'humanité. Ce n'est pas un hasard si, au cours des quelque douze cents ans qui se centrent autour du début de notre ère, sont apparues ce qu'on désigne comme les religions de salut, du bouddhisme et du mazdéisme au christianisme et à l'islam, celles qui ne sont plus, comme le paganisme, la simple constatation de ce qui semble régir l'évolution du monde et le destin de l'homme, mais qui établissent l'opposition entre le bien et le mal. Du latin aux langues romanes qui en sont issues, il n'y a pas seulement la palatalisation des dorsales, l'effritement, puis l'élimination des déclinaisons, le renouvellement du vocabulaire, mais, au-delà de la conservation des termes anciens, les valeurs nouvelles que leur a conférées la nouvelle foi, et ceci sur un modèle quasi identique dans toutes les parties de la Romania soumises à l'Église de Rome. » (M.Ste. : p. 258-259).

On retrouve ici la notion d'évolution parallèle, déterminée par la structure, ainsi que, corrélativement, celle d'une structure portant en elle-même « les germes de son évolution ». L'explicitation de ces deux notions fait cependant apparaître, derrière cette structure en

évolution, un signifiant manié et adapté, et « qui peut résister avec succès aux ingérences extérieures ». A la causalité de l'évolution se substitue ainsi une adaptation, à l'évolution de la structure la réaction d'un signifiant, et la dualité cause/réaction se double d'une dualité entre langue et locuteurs. Cette dualité apparaît de manière très nette dans ce passage de « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964), cité dans la première section de cette analyse, et où il s'agit tout à la fois du « fonctionnement de la causalité interne des systèmes phonologiques » et de « la façon dont les locuteurs d'une époque révolue ont résolu les problèmes que posait alors la compréhension mutuelle :

« La formation philologique qui reste celle de beaucoup de linguistes prépare mal à concevoir le fonctionnement de la causalité interne des systèmes phonologiques. Il faut, pour le comprendre, observer les échanges linguistiques tels qu'ils ont lieu en fait autour de nous, et, partant de là, essayer de s'imaginer la façon dont les locuteurs d'une époque révolue ont résolu les problèmes que posait alors la compréhension mutuelle. » (M.Pr. : p. 71).

On retrouve, dans ce cadre, la structure explicative. On lit ainsi par exemple dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) :

« L'extension et la fixation de l'accent initial de mot du style didactique pourraient être la source d'un bouleversement fondamental dont il serait téméraire de vouloir déterminer les modalités lorsqu'on ignore quel serait l'équilibre du système au moment où il interviendrait. » (M.Ev. : p. 189)

et, comme nous l'avons vu *supra*, dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » :

« Quelle que soit l'évolution phonétique qu'on étudie, que l'on soupçonne au départ l'action d'une autre langue, l'imitation d'un processus, le remplacement mot par mot d'une articulation par une autre jusqu'à l'élimination complète de la première, la pression des besoins lexicaux ou grammaticaux, une modification quelconque de la fréquence de certaines catégories phonologiques, on ne saurait oublier que tout se tient dans une langue et qu'aucun changement ne s'y produit dans le vide. Les hypothèses qu'il faudra s'efforcer de vérifier dans chaque cas devront toujours se fonder, non sur d'autres hypothèses, même si ces dernières ont pour elles le support d'une longue tradition, mais sur une observation attentive du comportement linguistique des êtres humains. » (M.Pr. : p. 72-73).

Il est à nouveau question ici du « comportement linguistique des êtres humains ». Ce passage de « Des labio-vélaires aux labiales dans les dialectes indo-européens » (1972) nous reconduit quant à lui aux « accidents » et aux hasards d'*Économie des changements phonétiques*, « Phonetics and Linguistic Evolution » et les *Éléments de linguistique générale* :

« Il s'agit là d'un accident dont la pression exercée par l'entourage empêchera normalement la répétition et l'extension, mais qui, dans certaines circonstances favorables, pourra se généraliser. Dans le cas de l'indo-européen occidental, on peut penser que les conditions favorables à la généralisation de cet accident sont en rapport avec l'élimination du *p* indo-européen en celtique. Un peu partout, certes, le passage de la sonore *g^w* à *b* pouvait se réaliser sans conflits homonymiques, vu la rareté ou l'inexistence du *b* en indo-européen commun, et on le constate en goïdélisque où, cependant, *k^w* et *gh^w* anciens ont conservé leur articulation vélaire. Mais, étant donné

l'identité des articulations buccales des trois phonèmes en cause : k^w , g^w et gh^w , la généralisation originale de l'accident que représente le passage de la labiovélaire à la labiale n'est guère concevable que là où le passage du très fréquent k^w à p n'est la source d'aucun conflit. Les conditions structurales pour la fixation de ce que nous appelons l'accident y étant établies, le phénomène peut apparaître ça et là, s'étendre ou rencontrer des résistances. » (M.Lab. : p. 173-174).

Martinet consacre quelques développements au mécanisme des changements linguistiques. On lit tout d'abord dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« Pour bien comprendre ce qui suit, il conviendra de se rappeler qu'en toutes circonstances, c'est la précision qui est difficile ; comme le dit Jespersen, "il faut un moins grand effort pour fendre du bois que pour opérer de la cataracte." La grande difficulté pour les enfants, lorsqu'ils apprennent à parler, à écrire ou à dessiner, n'est pas de produire des sons, des barres ou des courbes, mais de tomber juste sur le son, la barre ou la courbe que demandent, à un instant donné, les besoins de la communication. Ceci est également vrai des phonèmes des adultes. Pour chacun d'entre eux, du moins dans un contexte donné, il doit y avoir un optimum que nous pourrions appeler le centre de gravité de son champ de dispersion. Mais, dans la pratique, on ne fera pas mouche à tout coup. On risque même d'en être assez loin. Si alors les réalisations phoniques se trouvent à proximité dangereuse du centre de gravité de quelque autre phonème, il se peut qu'on les corrige et, de toute façon, on ne les imitera pas. Si elles constituent une déviation inaccoutumée, légèrement au delà du champ de dispersion normal, mais nullement dans une direction où elles pourraient donner lieu à des méprises, elles ne menacent aucunement la compréhension mutuelle. Si elles n'imposent pas aux organes une tension particulière, elles peuvent finalement se fixer comme une extension légitime du champ de dispersion. Nous parlerons de changement phonétique dès que le champ normal d'un phonème (dans un contexte donné, que cela soit désormais bien entendu) se déplace, si peu que ce soit, dans une direction ou une autre, de telle sorte que la marge de sécurité qui le sépare de ses voisins, croît ou décroît. » (M.Fun.E : p. 48 [voir M.Fun.I : p. 44-45]).

La représentation est analogue à celle de « Phonetics and Linguistic Evolution » et des *Éléments de linguistique générale* : le mouvement vient des locuteurs, et il n'est pas conditionné, mais dû à des déviations accidentelles, dont la structure existante ne détermine que la tolérance ou le rejet. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit de même dans « La phonologie synchronique et diachronique » (1938/1965) :

« Ce que nous croyons devoir appeler harmonie n'est que la somme d'une myriade de petites déviations qui n'ont pu se fixer que parce qu'elles n'étaient pas préjudiciables au bon fonctionnement de la langue, tandis qu'une infinité d'autres déviations ont été corrigées sur-le-champ parce qu'incompatibles avec les nécessités de la compréhension. » (M.PSD : p. 63).

D'autres passages témoignent cependant que cette représentation du changement linguistique peut également rendre compte des variations structurellement déterminées. On lit ainsi un peu plus loin dans « Function, Structure and Sound Change » :

« Le système nasal initial avait un phonème de plus à l'avant qu'à l'arrière ; parmi les phonèmes nasalisés, /ẽ/ n'était pas aussi pleinement intégré que /ẽ/ ou /ɔ̃/, puisqu'il était la seule unité à combiner la nasalité avec l'ouverture n° 2. Nous avons vu que les sujets parlants tendaient à ouvrir les voyelles nasales, et par conséquent /ẽ/ exerçait une pression

vers le bas. Dans le cadre du système nasal, /ẽ/ ne pouvait pas s'ouvrir davantage sans menacer d'empiéter sur le domaine de /ã/, qui, à son tour, ne pouvait guère se déplacer vers l'arrière à cause de la proximité de /ɔ/ ; /ẽ/ était donc coincé entre l'ouverture progressive de /ẽ/ et la résistance de ses congénères d'arrière plus ouverts. D'accidentelles déviations faiblement nasalisées de /ẽ/ ont pu être bien acceptées, puisqu'il n'y avait plus de /ɛ/ dans le système. Finalement, /ɛ/ a été complètement dénasalisé, et /ẽ/ a pu prendre sa place. » (M.Fun.E : p. 87 [voir M.Fun.I : p. 65])

où il s'agit d'une évolution déterminée par des pressions. Rappelons également ce passage de « Du rôle de la gémiation dans l'évolution phonologique » (1955), cité plus haut en note :

« Les locuteurs seront constamment tentés d'établir un équilibre entre l'énergie dépensée et le pouvoir distinctif de l'unité phonique, c'est-à-dire, ici, de réduire la gémée à une articulation dont la durée et la complexité seraient comparables plutôt à celles de /t/ simple qu'à celles d'un groupe /kt/. Si certains sujets cédaient, sans plus attendre, à cette tentation, ils aboutiraient à confondre /-atta-/ et /-ata-/, et toutes les gémées avec toutes les simples correspondantes. Mais ceci, vu les chiffres que nous avons adoptés, amènerait une réduction si brutale des possibilités distinctives que les interlocuteurs, par leurs questions et leurs réactions négatives, ne manqueraient pas de faire rétablir une distinction entre /-atta-/ et /-ata-/. On chercherait probablement en vain une langue où la gémiation ait été d'une fréquence supérieure à celle que le hasard des rencontres aurait laissé attendre, et où la confusion de la gémée et de la simple se soit produite pour tous les phonèmes consonantiques, en toutes positions, et sans transfert de la distinction phonologique sur les phonèmes voisins de la chaîne parlée. Mais si l'économie de la langue s'oppose à l'adoption de la solution paresseuse qui consiste à tout confondre, le problème n'en existe pas moins, et un jour viendra où les locuteurs le résoudront d'une façon ou d'une autre. » (M.Gem. : p. 140-141).

Dans « Langues à syllabes ouvertes ; le cas du slave commun » (1952/1955), il est de même question dans ce cadre, non seulement de tendance, mais également de prophylaxie :

« Nous avons ci-dessus, 13.1, parlé à propos du français d'une tendance à l'ouverture des syllabes. A considérer certains aspects du processus, par exemple dans le cas, sur lequel nous reviendrons, des liquides slaves, on a l'impression qu'une telle désignation, qui constate le résultat plus qu'elle n'indique la marche du procès, serait préférable à celle de "tendance à l'affaiblissement des implosives" : dans russe *gorod* < **gard*-, le *r* implosif ne s'est nullement affaibli, non plus d'ailleurs que dans l'équivalent vieux-slave *gradŭ* ; de même lorsqu'en vieux-français [oi] passe à [we], [wɛ], l'élément implosif [i], loin de s'affaiblir, acquiert un relief considérable. Ceci, toutefois, ne veut pas dire que l'ensemble des phénomènes ne se ramène pas, en dernière analyse, à un affaiblissement des implosives : fonctionnellement on comprend bien que là où un élément distinctif important est menacé dans son intégrité par l'affaiblissement, les locuteurs soient poussés à donner leur préférence à une variante accidentelle, comme [garəd-] à côté du traditionnel [gard-], qui permet à la consonne, ici /t/, de bien se maintenir. » (M.Sl. : p. 349-350).

On lit de même dans « *R*, du latin au français d'aujourd'hui » (1962) :

« Les résultats du processus d'assibilation n'ont pu s'acclimater à Paris. On soupçonne les causes de cet échec lorsqu'on constate qu'au XVI^e siècle, à Paris, *mes frères* et *mes fraises* auraient été homonymes, ce qui, selon toute vraisemblance, n'était pas le cas à l'époque et dans les lieux où l'assibilation avait pris naissance, soit que la sifflante n'ait pas été la même dans les deux mots, soit qu'en face de la voyelle simple du premier mot,

le second ait encore présenté une diphtongue. Le problème restait donc entier en français de Paris, et la différenciation qualitative qui a dû y précéder l'élimination de l'opposition à porté, non plus sur la faible, mais sur la forte. En effet, selon toute vraisemblance, le remplacement des vibrations apicales par des vibrations uvulaires n'a affecté au départ qu'une seule des unités en présence, la vibrante forte et longue notée *-rr-*. On peut se représenter comme suit le point de départ du phénomène : des réalisations uvulaires accidentelles de la forte, lapsus ou prononciations individuelles défectueuses, ont été favorisées comme offrant un moyen d'éviter des confusions ou des hésitations à comprendre dues à des prononciations insuffisamment énergiques de */-rr-/*. » (M.R. : p. 141-142).

Cause et réaction semblent ainsi passibles de la même représentation, mais dans la mesure où l'entité – qu'elle soit adaptée ou en évolution – cède la place à une structure explicative, *a priori*, et à une multitude de signifiants par rapport auxquels la structure est toujours *a posteriori*.

C'est à une telle désagrégation de la langue que renvoie la notion martinettienne de causalité, opposée à une appréhension téléologique. La notion de téléologie est la cible de nombreuses critiques de la part de Martinet. Comme nous l'avons vu plus haut, dans « Function, Structure and Sound Change », l'analyse détaillée des phénomènes se substitue à l'idée d'une « providence linguistique ». Rappelons en effet ce passage introduisant aux développements relatifs au phénomène de l'attraction¹⁰⁵⁶, au rendement fonctionnel et aux pressions structurales :

« Le postulat de base des fonctionalistes, en la matière, est que les changements phonétiques ne se produisent pas sans égards aux besoins de la communication, et qu'un des facteurs qui peut déterminer leur direction, et même leur apparition, est la nécessité foncière d'assurer la compréhension mutuelle en conservant LES OPPOSITIONS PHONOLOGIQUES UTILES. Si nous ne voulons pas donner l'impression d'opérer à l'aide d'une espèce de providence linguistique, nous devons présenter une analyse assez détaillée de ce qui nous paraît être le déroulement véritable des phénomènes qui font l'objet du présent examen. » (M.Fun.E : p. 49-50 [voir M.Fun.I : p. 45]).

On lit ensuite dans *Économie des changements phonétiques* :

« Finalité

1.9. On se refusera à discuter longuement dans ce *Traité* la question de savoir si l'on doit, en phonologie diachronique, parler de finalité ou de causalité. Ce qui importe n'est pas de mettre sur les phénomènes une étiquette déterminée, mais d'observer et d'interpréter correctement les processus. Si l'on veut bien définir la finalité de façon à lui faire recouvrir toute la séquence des phénomènes observés, on aura le droit de s'exprimer en termes téléologiques. Henri Frei propose, après Otto Funke et Anton Marty, l'utilisation du concept de "tastende Auslese". Il a le droit, après ses devanciers, de voir, dans cette sélection tâtonnante, un concept téléologique, à condition de préciser, comme il le fait par référence à Goblots, ce qu'il entend par "finalité". Mais comme par "finalité" et "téléologie" on a voulu faire entendre tout autre chose que les enchaînements toujours réversibles en terme de causalité que présente Frei, celui-ci ne devrait pas s'étonner que la finalité paraisse aux linguistes "insaisissable, antiscientifique et presque

¹⁰⁵⁶ Comme il est apparu dans ce qui précède, le terme d'*attraction* désigne chez Martinet deux notions distinctes : d'une part l'attraction dans le cadre de réactions en chaîne, dont il est question ici, d'autre part l'attraction exercée par le système intégré, dont il a été question à la fin de la section précédente.

métaphysique”. C’est ici que serait de mise un peu de “sémantique générale” à la Korzybski : il est clair que les gens ne s’entendent pas sur la valeur des termes “finalité” et “téléologie” ; ces termes sont chargés de trop d’affectivité pour qu’on ait jamais intérêt à les introduire dans une discussion scientifique. Il est donc, dans ce cas, préférable de se référer directement à la réalité. Sans doute est-il tentant de se raccrocher, par l’emploi de quelques termes bien choisis, à quelque grand mouvement de pensée, ou encore d’accuser par quelque formule mathématique la rigueur de son raisonnement. Mais il est temps que les linguistes prennent conscience de l’autonomie de leur discipline et se débarrassent du complexe d’infériorité qui les incite à rattacher chacune de leurs démarches à quelque grand principe philosophique, ce qui n’aboutit jamais qu’à estomper les contours de la réalité au lieu de les durcir. C’est le même désir d’être couvert d’une haute autorité qui a poussé certains phonologues, et non des moindres, à identifier, contre toute évidence, la pertinence phonologique et la “langue” saussurienne, comme si l’on gagnait rien à expliquer une chose parfaitement claire par référence à une notion qu’on n’est jamais parvenu à définir à la satisfaction de tous.

Facteurs actifs et passifs

1.10. Comme c’est dans le cadre causal que s’organise la connaissance, il ne saurait être question de se défier du terme “causalité” encore qu’il vaille mieux de nouveau laisser parler les faits. » (M.ECP : p. 17-19).

Là encore, Martinet insiste sur l’identification des processus. Il n’est cependant plus question de battre en brèche la notion de providence linguistique, mais Martinet entend décider entre finalité et causalité, et s’attache ainsi à évaluer l’importance de la notion de téléologie en linguistique. Sa position est relativement ambiguë. Il affirme en premier lieu que l’étiquette importe peu, mais que seule compte l’observation et l’interprétation correctes des phénomènes. Or, cette observation le conduit à la notion de causalité, à laquelle celle de téléologie lui semble ainsi devoir être subordonnée, et les notions de finalité et de téléologie sont écartées au nom de leur « affectivité », qui les rend impropres à l’utilisation scientifique. Martinet affirme alors à nouveau la nécessité de « se référer directement à la réalité », comme plus haut « d’observer et d’interpréter correctement les processus ». La notion de causalité apparaît cependant à nouveau privilégiée, dans la mesure où « c’est dans le cadre causal que s’organise la connaissance ». Dès lors, en effet, et « encore qu’il vaille mieux de nouveau laisser parler les faits », « il ne saurait être question de se défier du terme “causalité” ». On trouvera ensuite dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975) une même proposition d’épistémologie générale, mais d’orientation beaucoup plus ferme :

« Twentieth century scholars, linguists in particular, are afraid of professing that effects result from causes. Speaking, as I do here, of conditioning instead of causes is symptomatic of the terminological precautions one has to resort to when dealing with causal relationships. Still, openly or tacitly, causality remains the back bone of all truly scientific investigations¹⁰⁵⁷. » (M.In. : p. 33).

De fait, tous les autres textes donnent à lire une récusation de la notion de téléologie, au profit de celle de causalité. Comme nous l’avons vu plus haut, on lit ainsi ensuite dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957) :

¹⁰⁵⁷ « Les savants du vingtième siècle, les linguistes en particulier, ont peur de professer que les effets résultent de causes. Parler, comme je le fais ici, de conditionnement au lieu de causes est symptomatique des précautions terminologiques auxquelles on doit recourir quand on traite de relations causales. Cependant, ouvertement ou tacitement, la causalité reste la colonne vertébrale de toutes les véritables investigations scientifiques. »

« It is Trubetzkoy's merit to have shown what was to be understood in the phrase "phonological system". But the phonological theory of linguistic evolution could only bear its fruit when extricated from the teleological trappings with which the founders of the movement had insisted on clothing it. The concept of "system harmony" with which Trubetzkoy had tried to operate (Trubetzkoy, 1932), had soon revealed itself incapable of accounting for more than isolated trends in the phonological evolution of a language, and one was tempted to approve the falling back on descriptivist positions which Jakobson's *Prinzipien der historischen Phonologie* (1931) actually stood for. In order to escape from this deadlock, we have to reset all phenomena within the frame of causality, and stress the permanent antinomy between the needs of expression and inertia of speech organs, an antinomy which is finally resolved into what is now called the economy of systems¹⁰⁵⁸. » (M.Ph. : p. 30).

Il s'agit ici de la tendance à l'harmonie, dont Martinet récuse avec constance le caractère téléologique, d'abord dans un développement d'*Économie des changements phonétiques*, cité plus haut, et où l'on trouve notamment ces deux affirmations :

« Une fois dépouillée de son appareil téléologique, cette théorie rendait bien compte de certains aspects de l'évolution. » (M.ECP : p. 97)

« Une fois la notion téléologique d'harmonie remplacée par celle, examinée ci-dessus 3.21, d'intégration phonologique, on peut dire que la résistance la plus sérieuse à l'intégration maxima de tous les phonèmes, a pour origine les limitations qu'imposent l'anatomie et la physiologie. » (M.ECP : p. 98)

puis dans ce passage de « La phonologie synchronique et diachronique » (1938/1965), auquel nous nous sommes déjà référée plusieurs fois :

« L'existence de séries parallèles de phonèmes dans les différentes langues avait été signalée bien avant l'apparition de la phonologie. Mais cette discipline a fixé les principes selon lesquels devaient se faire les rapprochements nécessaires. Les phonologues ont poursuivi, en ce domaine, une recherche exhaustive et ont attiré l'attention sur l'importance, pour la linguistique synchronique et diachronique, de la tendance à l'harmonie dont les corrélations et les faisceaux sont l'évidente manifestation.

Les premiers phonologues ont souvent insisté sur le caractère finaliste de leurs explications, et il n'est pas douteux que, parler d'une tendance à l'harmonie, c'est s'exprimer en termes téléologiques. A dire vrai, la téléologie est dans les termes plutôt que dans les faits : il n'y a aucune force mystérieuse qui pousse les langues ou ceux qui les parlent à choisir des phonèmes qui se laissent facilement ordonner en beaux tableaux réguliers. Il faut plutôt comprendre que l'outil s'améliore à l'usage. Ce que nous croyons devoir appeler harmonie n'est que la somme d'une myriade de petites déviations qui n'ont pu se fixer que parce qu'elles n'étaient pas préjudiciables au bon fonctionnement de

¹⁰⁵⁸ « Il revient à Troubetzkoy d'avoir montré ce que l'on devait entendre par le syntagme "système phonologique". Mais la théorie phonologique de l'évolution linguistique ne pouvait porter ses fruits qu'une fois dégagée des ornements téléologiques dont les fondateurs du mouvement avaient absolument voulu la vêtir. Le concept d'"harmonie du système" avec lequel Troubetzkoy avait tenté de procéder (Troubetzkoy, 1932) s'était bientôt avéré incapable de rendre compte d'autre chose que de tendances isolées dans l'évolution phonologique d'une langue, et l'on avait été tenté d'approuver la retombée dans les positions descriptivistes que promeuvent en réalité les *Prinzipien der historischen Phonologie* de Jakobson. Afin d'échapper à cette impasse, nous avons dû remettre tous les phénomènes dans le cadre de la causalité, et insister sur l'antinomie permanente entre les besoins d'expression et l'inertie des organes de la parole, antinomie qui se résout finalement dans ce que l'on appelle maintenant l'économie des systèmes. »

la langue, tandis qu'une infinité d'autres déviations ont été corrigées sur-le-champ parce qu'incompatibles avec les nécessités de la compréhension. Il y a bien moins tendance à l'harmonie que tendance à l'économie des moyens mis en œuvre. L'apparition d'une corrélation doit être conçue essentiellement comme une amélioration du rendement. » (M.PSD : p. 62-63).

Refusant la téléologie, Martinet reprend à son compte la notion de sélection tâtonnante¹⁰⁵⁹, qui nous reconduit au mécanisme des changements que nous venons tout juste d'envisager,

¹⁰⁵⁹ Martinet se réfère à la section « La finalité empirique » de *La Grammaire des fautes* : « Les linguistes, hantés de la préoccupation de faire de leur discipline une science aussi rigoureuse que possible, ont toujours marqué une certaine réticence à l'égard de la finalité. Ils n'osent pas l'aborder franchement ; elle leur semble insaisissable, antiscientifique et presque métaphysique.

Mais tous les savants ne sont pas également réfractaires à cette notion qui de toutes parts s'infiltré dans leur science. Le linguiste allemand Marty a beaucoup insisté sur le rôle joué par la finalité dans le langage. Bien que ses vues s'appliquent à l'histoire du langage et spécialement à son origine, il ne semble pas difficile de montrer que les forces qui ont présidé à la naissance du langage se retrouvent, en vertu d'une sorte de "création continuée", et sans doute avec un dosage différent, dans le fonctionnement linguistique d'aujourd'hui.

Le dialectologue Gilliéron a orienté la linguistique vers l'étude du besoin de différenciation qui semble dominer dans les parlers populaires :

"A tous les degrés, le langage est l'objet de préoccupations où se mêlent à la volonté d'être pleinement intelligible, la conscience de la diversité des parlers individuels ou locaux, le sentiment confus d'une hiérarchie des parlers et des formes, un désir obscur du mieux-dire."

M. Millardet a admis et montré l'existence de cas "où la phonétique semble réagir elle-même, par ses propres moyens et sans sortir de son domaine, contre les dangers que les forces destructives d'assimilation font courir à la langue. [...] Certaines innovations, qui ont le caractère le plus général et ne peuvent être considérées comme des applications de règles plus ou moins artificielles imposées par une élite ayant la prétention de parler correctement, dérivent, si l'on y regarde de près, d'une tendance collective en vertu de laquelle la langue répare instinctivement le trouble que les assimilations, les amuïssesments et autres principes d'inertie ont introduit dans son système."

L'idée de finalité est donc bien "dans l'air". Il reste à lui accorder la place exacte à laquelle elle a droit dans les théories linguistiques : loin de s'ajouter au langage comme un facteur externe, elle en constitue le principe et la raison d'être. La définition même du *langage* (système de moyens d'expression "destinés à" transmettre la pensée), celle de la *phrase* (jugement "destiné à" être transmis à l'entendeur), celle du *signe* (procédé "destiné à" transmettre une signification donnée à un entendeur donné), relèvent du principe de finalité.

Une propriété d'un phénomène est dite *fonction* quand ce phénomène est agencé en vue de cette dernière ; inversement, un phénomène est dit *procédé* quand il sert de moyen destiné à satisfaire une fonction donnée. Le signe, la phrase, le langage ne sont pas des processus, engagés dans de simples rapports de cause à effet, mais des moyens, des procédés.

Examinée du point de vue des fautes et des innovations, la finalité apparaît sous deux aspects opposés, quoique solidaires :

a) La sélection

La sélection se contente d'opérer un tri parmi les faits existants, laissant subsister ceux qui répondent à la fonction exigée, et éliminant les autres. De ce point de vue, les fautes et les innovations de la parole ne seraient que des "propositions individuelles", obéissant à des tendances individuelles, et que la sélection collective accepterait ou rejetterait après coup. Autrement dit, les fautes et les innovations ne passeraient que dans la mesure où elles se trouvent coïncider avec un besoin général, mais cette coïncidence ne serait pas voulue. C'est peut-être ainsi qu'il faut interpréter ce que F. de Saussure disait du caractère toujours *fortuit* d'un état de langue.

Les linguistes n'ont pas encore insisté suffisamment sur le rôle fonctionnel joué dans la vie du langage par l'oubli, qui est la face négative de la sélection. L'oubli ne frappe pas n'importe quel élément ; la mémoire laisse tomber les signes et les formules qui, pour une raison ou pour une autre, sont inaptes à une fonction donnée (élimination des monosyllabes homophones, oubli du sens correct par suite de l'absence de liens formels rattachant le signe à son ancienne famille, oubli de la forme correcte d'un signe par suite de son irrégularité, etc.).

De plus, l'élimination des inaptes peut être plus ou moins consciente et volontaire. Des faits parfaitement corrects autrefois tendent aujourd'hui, pour des raisons quelquefois précises, à être conçus comme incorrects, et sont refoulés (cf. Il a fait un voyage à la Chine ; Il est un avocat ; A cause que, en cas que, dans le cas que).

citant justement la fin de ce passage de « La phonologie synchronique et diachronique ». Le terme *tâtonnement* apparaît notamment dans « Concerning the Preservation of Sound Useful Features » (1953/1955) :

« Mais, dans leurs tâtonnements pour assurer la permanence de la compréhension mutuelle, les locuteurs s'arrangeaient pour conserver à chaque pas tout ce qu'ils pouvaient des distinctions héritées. » (M.Fea.E : p. 210 [voir M.Fea.I : p. 159]).

Le rôle des locuteurs est encore amoindri dans *Économie des changements phonétiques*, où Martinet écarte l'idée d'une « décision volontaire des sujets parlants », pour lui substituer celle de traits utiles favorisés aux dépens de traits moins utiles dans le cadre du « jeu normal des échanges linguistiques » :

« La thèse centrale de la phonologie diachronique relative à la fonction tient dans la proposition suivante : toutes choses égales d'ailleurs, une opposition phonologique utile à la compréhension mutuelle se maintient mieux qu'une autre moins utile. Bien entendu, le maintien de celle-ci et l'élimination de telle autre ne résultent pas d'une décision volontaire des sujets parlants, mais du jeu normal des échanges linguistiques qui favorise les traits utiles aux dépens de ceux qui le sont moins. » (M.ECP : p. 42).

Il est ensuite question dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956), face à la tendance à réduire fréquence et coût, de « hasards favorables » au rétablissement de l'équilibre :

« Il faudra probablement toute une série de hasards favorables pour que l'équilibre soit rétabli entre complexité formelle et complexité sémantique, et, avant que ceci ait pu aboutir, on pourra constater des désaccords – des expressions trop lourdes pour leur contenu, ou le contraire – révélateurs d'évolutions à partir de structures fort différentes de celles que nous permet d'atteindre l'observation directe des langues attestées ou même la comparaison de parlers génétiquement apparentés. » (M.Li. : p. 88).

D'une manière générale, c'est l'oubli ou le refoulement qui donne le champ libre au choix et à la création des procédés destinés à mieux satisfaire une fonction. Car la sélection n'est qu'une des étapes de la finalité ; dans bien des cas, elle se contente de préparer ou d'accompagner l'adaptation créatrice.

b) L'adaptation créatrice

M. Goblot a montré que la finalité comporte toujours un rapport d'au moins trois termes : un terme initial, un moyen ou une série de moyens, et une fin. Le terme initial ou excitant, né sous l'influence des causes qui compromettent la fonction, fait apparaître le moyen destiné à satisfaire la fin : l'excitant crée la fonction, et la fonction l'organe.

Dans nombre de cas, le fonctionnement du langage relève de la même interprétation. Là aussi, le cycle fonctionnel est constitué par un excitant : les déficits ; un moyen : les procédés ; une fin : les besoins linguistiques. Et de même qu'en biologie l'excitant crée la fonction, et la fonction l'organe, en linguistique le déficit éveille le besoin (d'ailleurs toujours latent) et ce dernier déclenche le procédé qui doit le satisfaire. Nous avons cité plus haut l'équivoque de *quila* : c'est lui *quila* fait venir. Une faute assez fréquente aujourd'hui dans le langage populaire consiste à accorder l'auxiliaire *faire* lorsque l'objet est un féminin : c'est lui qui l'a *faite* venir. Ici, où le besoin de clarté a supprimé toute équivoque, l'incorrect peut être considéré comme un procédé servant à réparer un déficit du langage correct.

TERMINOLOGIE. – Il va sans dire que de tels phénomènes s'opèrent généralement d'une façon ni consciente ni systématique. La finalité que nous postulons n'est, la plupart du temps, qu'une finalité inconsciente et empirique, agissant dans l'obscurité et comme à tâtons. Aussi le terme de *besoin* ne devra-t-il pas être pris trop à la lettre. » (Frei, 1929 : p. 18-22).

On lisait de même dans « Du rôle de la gémination dans l'évolution phonologique » (1955), où réapparaît le terme *tâtonner* :

« En fait, l'élimination des géménées peut prendre de longs siècles, parfois des millénaires ; elle ne commence pas tout d'un coup : les tentations d'affaiblir les géménées deviennent de plus en plus pressantes à mesure que s'accroît la fréquence de ce type articulaire, ce qui a des chances de se produire graduellement. Il est possible qu'une fois les conditions réalisées pour la mutation de certains types articulaires, cette mutation elle-même soit rapide. Mais comme les solutions varient d'un type phonique à un autre, toutes les distinctions quantitatives pourront ne pas être éliminées en même temps : il est fort possible qu'en ancien castillan le passage de /-tt-/ à [-t-] ne soit pas contemporain de celui de /-nn-/ à [-n-]. En tout cas, l'opposition /-rr-/ à [-r-] a été, dans maints dialectes de la Romania Occidentale, conservée jusqu'à ce jour ; éliminée en français normal, fort atteinte dans le domaine gallo-roman, elle se maintient dans les parlers hispaniques, non cependant sans esquisser en bien des endroits des mutations articulaires annonciatrices d'une isochronie future. Cette lenteur nous rappelle opportunément combien un changement non concerté, comme le sont les changements phonétiques, peut être tâtonnant, zigzaguant. Il faut sans doute, dans certains cas, largement compter avec des suggestions fournies par des contacts avec des réalités linguistiques différentes, et, faute de ces suggestions, des communautés peuvent, pendant des siècles, s'accommoder d'unités phoniques de volume aussi différent que le -rr- de *perro* et le -r- de *pero*. » (M.Gem. : p. 144).

On notera cependant, dans ce passage, la notion de modèle¹⁰⁶⁰, qui témoigne malgré tout de la prise du locuteur sur la langue et du rôle dans l'élaboration martinettienne de la définition de la langue comme un instrument de communication, autrement dit de la permanence du signifiant derrière le « jeu normal des échanges linguistiques ». Martinet récuse d'ailleurs avant tout, sous le nom de téléologie, l'idée d'une planification, à laquelle il oppose celle de ce qu'il appelle une « couverture synchronique des besoins ». Nous avons cité plus haut ce développement d'*Économie des changements phonétiques* :

« Ce qu'il y a de particulièrement intéressant dans l'histoire du vocalisme moyen-anglais, histoire qui d'ailleurs déborde largement sur la période précédente et sur celle qui suit, est la possibilité d'en rattacher tout l'essentiel à une même tendance initiale à éliminer les oppositions quantitatives, même lorsque, finalement, des oppositions du même type se réinstallent dans la langue. Dans une même continuité évolutive, sans qu'on ait à postuler des accidents extérieurs, de nouveaux substrats, des changements de climat, de nouveaux contacts de langue, se succèdent diphtongaisons et monophthongaisons, stabilité relative et glissements continus, le tout formant des actes successifs qui se gouvernent les uns les autres. » (M.ECP : p. 256).

Martinet poursuit :

« Ceci illustre le fait que les langues, ou mieux leurs usagers, ne sont jamais guidés par une aversion ou une préférence pour tel ou tel type articulaire, mais par ce que tel ou tel type articulaire représente de préjudiciable ou d'avantageux pour l'économie de la

¹⁰⁶⁰ Pour cette notion, voir également M.Unv. : p. 311, cité dans la note 928 ci-dessus. Rappelons également ce passage de « Linguistique structurale et grammaire comparée », où l'on retrouve le terme de *hasard* : « C'est donc finalement une désinence zéro qui s'impose, sauf dans l'islandais, si remarquablement traditionaliste et conservateur, et placé si loin de la zone de ces contacts de langue à langue qui offrent aux locuteurs les hasards favorables au développement d'une tendance. » (M.Li. : p. 90).

langue à un moment précis de son histoire : l'anglais élimine l'*i* long par diphtongaison et le rétablit un peu plus tard par fermeture ; il élimine les paires quantitatives *e/ē, a/ā, o/ō* d'abord, *ī/ī̄ ; ū/ū̄* ensuite, pour les rétablir dans le même ordre quelques siècles plus tard. Il n'y a là d'incohérence que pour le descripteur passif qui voit les mêmes symboles, tels des marionnettes, passer et repasser dans son champ visuel. » (M.ECP : p. 256)

et l'ensemble du paragraphe est repris dans la version de 1981 sous le titre : « Il n'y a pas téléologie mais couverture synchronique des besoins » (M.ECP.1981 : p. 123). L'opposition entre long terme et court terme est mise en exergue à quelques reprises dans les textes de Martinet. On lit ainsi encore dans « Les problèmes de la phonétiques évolutive¹⁰⁶¹ » :

« En face d'une élimination partiellement déterminée par le faible emploi d'une opposition, il faut peut-être envisager des cas d'amuïssement où une excessive fréquence d'un phonème aurait entraîné son affaiblissement dans certaines positions, celles où un affaiblissement est le plus vraisemblable. On pense au cas du *s* implosif de l'espagnol d'Andalousie et de certaines contrées d'Amérique. La faiblesse des implosives est presque un trait général du parler humain, bien qu'elle se manifeste de façon très variable selon les langues. Elle est particulièrement nette en espagnol contemporain, ce que nous constaterons ici sans chercher à l'expliquer. Or le *s* est, dans cette langue, d'une toute particulière fréquence à l'implosion, notamment du fait de son utilisation comme marque de pluriel. On pourrait donc supposer que la faible information entraînée par la haute fréquence a abouti à un affaiblissement en un [h] qui, à son tour, peut s'amuir. Comme toutefois le pluriel *las mesas* ne saurait se confondre avec *la mesa*, la disparition de [h] s'accompagne de différenciation du timbre des voyelles lorsqu'elles étaient suivies de /s/ > [h]. Ce qui renforce l'hypothèse que la fréquence du phonème /s/ a pu avoir son mot à dire, c'est que les dialectes d'Andalousie, ceux qui ont le plus profondément influencé les formes transatlantiques de l'Espagnol, ont une fréquence de /s/ bien supérieure à celle des autres usages de la Péninsule, car les deux phonèmes /s/ et /θ/ s'y sont confondus (dans certaines zones sous la forme de /θ/, par nature plus susceptible encore de s'affaiblir que [s]). Il n'y a pas de conflit entre l'hypothèse relative au rôle du rendement fonctionnel et celle selon laquelle un phonème d'une extraordinaire fréquence pourrait s'affaiblir ; l'opposition /h/ ~ zéro est probablement tout à fait satisfaisante du point de vue distinctif, tant qu'elle se maintient. Ce qui peut créer une situation délicate c'est le fait que l'évolution [s] > [h] est irréversible, que la seule évolution connue pour [h] est l'amuïssement, et que les oppositions de timbres vocaliques qui, en s'accroissant, pourraient fournir une solution permanente au problème des distinctions morphologiques et lexicales à préserver, tendent probablement à s'éliminer du fait du prestige du castillan et de son vocalisme élémentaire. Mais il n'y a pas de téléologisme dans le fonctionnement de la langue. Ceux qui ont laissé passer [s] à [h] n'avaient évidemment

¹⁰⁶¹ Voir également dans ce texte le passage cité ci-dessus dans la note 962 puis dans le corps du texte, où il est question de « solution provisoire » : « Dans tous les cas où une opposition phonologique se neutralise dans une situation donnée ou est totalement éliminée, ainsi que dans celui où un phonème disparaît par amuïssement, on doit toujours envisager la possibilité que le trait distinctif éliminé (ou l'un des traits s'il s'agit d'un amuïssement) ait été transféré sur un voisin dans les conditions exposées ci-dessus. Ce trait, le trait nasal par exemple, peut se fixer plus ou moins définitivement (français *Martin*, catalan) ou être assez vite éliminé (catalan *Marty*, català). La combinaison du trait distinctif en cause avec ceux du phonème auquel il s'ajoute, ne donne pas nécessairement un produit d'excellente qualité, ni du point de vue de l'articulation, ni de celui de la perception : les voyelles nasales dans la production desquelles tout l'air qui passe par les fosses nasales est perdu pour l'identification de l'articulation buccale, sont des combinaisons peu stables, soit que leur timbre spécifique tende à se modifier (comme dans le français /œ/ de *vin* venu de [i] nasal), soit que la nasalisation y disparaisse comme elle a dû le faire en catalan. [...] Le transfert latéral d'un trait pertinent ne serait donc souvent qu'une solution provisoire. » (M.Pr. : p. 66).

aucun moyen de s'imaginer le mauvais service qu'ils rendaient à leurs descendants. » (M.Pr. : p. 67-68).

Le terme de *planification* apparaît dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975), où, en complément de l'affirmation que nous avons citée ci-dessus, Martinet affirme le caractère non scientifique de la téléologie :

« It remains to deal briefly with the frequent identification of functional conditioning and teleology. This identification is most dangerous, since teleology is generally considered to be unscientific, a conviction that is fully shared by the present writer. Teleology implies that some definite aim is to be achieved and that all efforts tend towards that achievement. The aim may be reached by devious ways, so that one of the successive steps may well seem and prove detrimental, although it will find its justification in the long run. In other terms, teleology implies a plan, a strategy and some one who has drafted the plan and determined the strategy.

There is no such thing in functional conditioning : at each point, the user of the language is conditioned, by his immediate communicative needs, to take some steps which may determine a course that will prove highly detrimental in the long run. But of course such steps are likely to exert a lasting influence only if they are not isolated, but correspond to a need shared by a substantial and influential part of the community. It can never be said that the language is thereby permanently improved. It has just been made to suit needs which may be temporary, but this punctual satisfaction may entail the appearance of new features which, from then on, will have to be taken into account. There is no trace of planning in all this, but a series of causes and effects in terms of pure determination. Nothing can be farther from teleology.

Whether all this is likely to bring new adepts to the functional theory of phonological change, or, on the contrary, to antagonize some of my readers who might have been won over by a less categorical rejection of finalism, remains to be seen. I just felt it was essential to denounce, once more, a dangerous confusion¹⁰⁶². » (M.In. : p. 39).

On retrouve donc ici l'opposition entre téléologie et causalité, que Martinet conçoit ainsi comme une opposition entre planification, impliquant vue à long terme et planificateur, et « série de causes et d'effets qui sont fonction d'un pur rapport de détermination »,

¹⁰⁶² « Il reste à traiter brièvement de l'identification fréquente du conditionnement fonctionnel et de la téléologie. Cette identification est très dangereuse, parce que la téléologie est généralement considérée comme étant non scientifique, une conviction qui est pleinement partagée par l'auteur de ces lignes. La téléologie implique que quelque but défini doit être réalisé et que tous les efforts vont tendre vers cette réalisation. Le but peut être atteint de diverses manières, de sorte qu'une des étapes successives peut bien sembler et se révéler nuisible, alors qu'elle trouvera sa justification sur le long terme. En d'autres termes, la téléologie implique un plan, une stratégie, et quelqu'un qui a préparé le plan et déterminé la stratégie.

Il n'y a rien de tel dans le conditionnement fonctionnel : à chaque point, l'usager de la langue est conditionné, par ses besoins communicatifs immédiats, à prendre des dispositions qui peuvent déterminer une trajectoire qui se révélera hautement nuisible sur le long terme. Mais bien sûr de telles dispositions ne sont susceptibles d'exercer une influence durable que si elle ne sont pas isolées, mais correspondent à un besoin partagé par une partie substantielle et influente de la communauté. On ne peut jamais dire que la langue est ainsi constamment améliorée. Ces dispositions ont seulement permis de l'adapter à des besoins qui peuvent être temporaires, mais cette satisfaction ponctuelle peut impliquer l'apparition de nouveaux traits, qui, à partir de là, devront être pris en compte. Il n'y a aucune trace de planification dans tout cela, mais une série de causes et d'effets qui sont fonction d'un pur rapport de détermination. Rien ne peut être plus éloigné de la téléologie.

Il reste à voir si tout ceci est susceptible d'apporter de nouveaux adeptes à la théorie fonctionnelle du changement linguistique ou, au contraire de contrarier certains de mes lecteurs qui auraient été convaincus par un rejet moins catégorique du finalisme. Il m'a seulement semblé qu'il était essentiel de dénoncer, une fois de plus, une confusion dangereuse. »

n'impliquant que la satisfaction synchronique des besoins, et leurs conséquences, qui détermineront à leur tour une nouvelle manière de satisfaire les besoins communicatifs. On lit ensuite dans la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques* :

« Si nous refusons de parler ici de finalité, ce n'est pas que nous excluons la notion de sélection tâtonnante (*tastende Auslese*) dans laquelle on a voulu voir un concept téléologique. Les termes de "finalité" et de "téléologie" sont chargés de trop d'affectivité pour qu'on ait jamais intérêt à les introduire dans une discussion scientifique. Il est clair que la sélection tâtonnante, comme la sélection naturelle de Darwin dont elle n'est qu'une modalité, n'implique aucune téléologie, aucun but à atteindre, et que si la théorie darwinienne de l'évolution a pu soulever tant de haine, c'est que, précisément, elle permettait de ramener toute finalité à de la causalité. » (M.ECP.1981 : p. 2-3).

La notion martinettienne de causalité n'élimine donc en rien la prise du locuteur sur la langue. En ce sens, elle ne rompt pas avec la téléologie, ce qu'affirmait déjà Martinet dans le premier passage d'*Économie des changements phonétiques* que nous avons cité ci-dessus, que nous avons précisément qualifié d'ambigu, et ce qu'il affirme à nouveau dans un texte contemporain de la deuxième version d'*Économie des changements phonétiques*, « Fonction et pertinence communicative » (1981), lorsqu'il écrit :

« Un fonctionnement est une succession de causes et d'effets. J'insiste pour qu'on donne une profondeur à la synchronie. Encore une fois, nous avons une impression de platitude, parce que la langue sur laquelle nous opérons se présente écrite sur un plan. Il faut pourtant bien comprendre que le fonctionnement linguistique, comme tout fonctionnement, est une succession de causes et d'effets. Mais ce n'est pas ainsi que la plupart des gens entrevoient le problème lorsqu'ils en prennent conscience. Ils sont immédiatement tentés par une formulation finaliste, téléologique, des faits. Tout le monde reconnaît que les locuteurs, au moins dans certains cas, parlent pour être compris, encore qu'il y ait parfois des gens qui parlent pour ne rien dire. Mais soyons optimistes. Il nous arrive, quelquefois au moins, de parler pour être compris. On en conclut qu'il y a dans l'usage linguistique une finalité : la compréhension mutuelle. Là-dessus se greffent des considérations philosophiques qui, à mon sens, n'ont absolument aucune sorte d'intérêt en ce qui nous concerne. J'ai assisté à la "Phonologietagung" de Vienne au début de l'été dernier. Un nombre appréciable de communications s'y sont présentées comme des discussions strictement philosophiques sur la finalité du langage. Elles m'ont paru assez vaines. En fait, si les locuteurs veulent être compris, c'est qu'ils cèdent à un besoin. Il ne s'agit pas de poser, au départ, un désir d'être compris. Pourquoi désire-t-on être compris ? Parce qu'on a besoin d'être compris. Parfois le besoin est évident ; d'autres fois, il l'est moins. Mais chaque fois qu'on désire être compris, c'est qu'on a besoin d'être compris, et dès que nous parlons de besoin nous sommes ramenés au déterminisme pur et simple : il y a des causes et des effets. Autrement dit, les grandes discussions philosophiques, qui invoquent le libre arbitre, se perdent dans la métaphysique et n'ont pour nous absolument aucun intérêt. Tout est, en fait, une question de formulation. Si l'on part du désir, la formulation est téléologique ; si l'on part du besoin à satisfaire, nous obtenons une formulation déterministe. Comme toutefois la science fonctionne en termes de déterminisme, je préfère, pour ma part, une formulation déterministe. » (M.Pe. : p. 109).

Significativement, on retrouve alors en dernière instance le précepte d'épistémologie générale qu'est l'équivalence posée entre science et réflexion en termes de déterminisme, précepte qui, en tant que tel, est idéologique – au sens de l'idéologie scientifique –, et auquel

s'opposent ainsi directement les affirmations jakobsoniennes que nous avons citées plus haut, relatives à la modernité du téléologisme et tout aussi idéologiques, bien qu'en un sens plus spéculatif. A la prise du locuteur sur la langue répond l'appréhension fonctionnelle. C'est pourquoi la causalité martinettienne n'implique en réalité rien d'autre qu'une double dissolution de l'extériorité objectale qui est corrélative de la notion d'instrument de communication, dans l'explication structurale d'une part, à laquelle renvoie la succession de causes et d'effets, d'autre part et corrélativement, bien que contradictoirement, dans la notion de signifiant qui, comme nous l'avons vu plus haut, se substitue chez Martinet à toute théorisation de la dimension du social. Martinet précise ainsi dans « The Internal Conditioning of Phonological Change » que les dispositions prises par les locuteurs pour satisfaire ses besoins communicatifs immédiats « ne sont susceptibles d'exercer une influence durable que si elles ne sont pas isolées, mais correspondent à un besoin partagé par une partie substantielle et influente de la communauté ». La corrélativité de ces deux dissolutions apparaît de manière très nette dans ce passage de « What is Syntax ? » (1982) :

« On the way that leads from the smallest, distinctive, units of phonology, to the complete utterance called the sentence, morphology will be nothing but the presentation of a number of accidents (remember its still common designation as “accidence”) which have to be memorized by whoever – child or foreigner – wants to use the language to the satisfaction of his audience. As far as the satisfaction of communicative needs is concerned, those accidents will only make it more difficult, since they will impose in specific contexts, different forms for what has, in all cases, the same informative value. At this point, some people will wonder how such a deplorable state of affairs could endure. The answer is that it does not... in the long run. And if it takes such a long time – millennia – for a language to get rid of morphological nuisances, it is because there can be no planning : among the competing forms of one and the same moneme, analogy will, from one minute to another, favor this or that one, and, of course, grown-ups and schoolteachers will constantly intervene in the defense of tradition¹⁰⁶³. » (M. Wha. : p. 392).

Marinet décrit en effet ici précisément un fonctionnement strictement synchronique, impliquant des locuteurs d'une part, des signifiants d'autre part, de sorte que l'évolution de la structure dépend *in fine* de la validation des signifiants ainsi introduits, qu'il s'agisse de la convergence des actions analogiques ou du fléchissement de la tradition. Notons que cette double dissolution se manifeste différemment selon qu'il s'agit du niveau phonologique ou de celui des unités significatives : la notion de hasard renvoie d'une part, lorsqu'il s'agit des changements phonologiques, à une variation aléatoire ou structurellement déterminée, que les

¹⁰⁶³ « Sur le chemin qui mène des plus petites unités de la phonologie, les unités distinctives, à l'énoncé complet appelé la phrase, la morphologie ne sera rien d'autre que la présentation d'un certain nombre d'accidents (rappelons-nous sa désignation, toujours d'usage, comme “accidence” [NDT : en anglais, où *accidence* est le terme utilisé pour la morphologie flexionnelle]) qui devront être mémorisés par quiconque – enfant ou étranger – voudra utiliser la langue à la satisfaction de son auditoire. Pour autant qu'il s'agit des besoins de la communication, ces accidents vont seulement rendre celle-ci plus difficile, puisqu'ils vont imposer, dans des contextes spécifiques, des formes différentes à ce qui a, dans tous les cas, la même valeur informative. A ce point, certaines personnes se demanderont comment un état de fait si déplorable peut se maintenir. La réponse est qu'il ne se maintient pas... à long terme. Et si cela prend tant de temps – des millénaires – à une langue de se débarrasser des nuisances morphologiques, c'est parce qu'il ne peut y avoir aucune planification : parmi les formes en compétition pour un seul et même monème, l'analogie favorisera, d'une minute à l'autre, celle-ci ou celle-là, et, bien sûr, les adultes et les instituteurs interviendront constamment pour défendre la tradition. »

locuteurs toléreront ou non, cette tolérance étant elle-même structuralement déterminée, et le signifiant apparaissant ainsi nécessairement *a posteriori*, d'autre part, lorsqu'il s'agit des changements touchant les unités significatives, à l'avènement d'une possibilité, comme dans « Linguistique structurale et grammaire comparée¹⁰⁶⁴ », ou à la validation d'un signifiant, signifiant et structure apparaissant alors également *a posteriori*, mais sans que le premier ait cessé d'être l'unité du changement. Comme il apparaîtra *infra*, on a ici une sorte de reflet objectal de la distinction saussurienne entre phonétique et morphologie.

A la désagrégation de la langue répond ainsi la permanence d'une représentation en termes de signifiant, en lieu et place du fonctionnement saussurien. Aussi cette dissolution de la langue se trouve-t-elle doublée de la représentation en termes de structure en évolution que nous avons vue ci-dessus. Rappelons ici que tandis que, comme nous l'avons vu plus haut, l'inconscience du changement met en jeu la même dialectique de la résistance/tolérance que celle qui est à l'œuvre dans le mécanisme du changement décrit par Martinet, cette inconscience renvoie par ailleurs à l'unité de la langue. On mesure ainsi tout ce qui sépare le caractère aveugle des changements saussuriens de l'inconscience des locuteurs martinettiens. Un passage révélateur, à cet égard, est l'*incipit* de la préface rédigée par Martinet pour la première édition de *l'Essai pour une histoire structurale du phonétisme français* (1949) de Juilland et Haudricourt¹⁰⁶⁵. Martinet y reprend en effet la critique jakobsonienne de la métaphore saussurienne du jeu d'échecs, mais pour affirmer l'inconscience du joueur et, dans ce cadre, substituer à l'intelligence du joueur, non pas, comme Saussure, le caractère aveugle des changements phonétiques, mais un déterminisme structural et le postulat d'une langue qui « porte en elle-même une partie des causes qui doivent contribuer à son propre renouvellement¹⁰⁶⁶ » :

¹⁰⁶⁴ Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, le passage cité ci-dessus conclut ce développement : « Il pourra donc se produire qu'une catégorie marquée et de fréquence faible voie cette fréquence s'accroître jusqu'à dépasser celle de son partenaire non marqué et tende à devenir sémantiquement moins spécifique que ce dernier. *Vice versa*, une catégorie non marquée pourra voir sa fréquence devenir moindre que celle de son ancien partenaire marqué, et sa spécificité sémantique tendre à s'accroître. Dans les deux cas, il pourra en résulter un renversement des rapports des deux membres du couple. Mais il n'est pas certain que le changement du statut sémantique des deux membres entraîne sur-le-champ une adaptation de l'expression telle que la nouvelle forme non marquée soit la plus courte et la moins complexe, et que la nouvelle forme marquée prenne un corps adapté à ses nouvelles fonctions. En quelques années, *chemin de fer métropolitain* peut s'amenuiser en *métro* parce qu'un syntagme lexical se prête assez bien à une réduction aussi brutale. Mais désinences et affixes résistent à des traitements aussi cavaliers. » (M.Li. : p. 87-88). Rappelons également ce passage des *Éléments de linguistique générale*, cité plus haut : « La lenteur avec laquelle l'équilibre linguistique se modifie dans le cas des formes grammaticales et, nous allons le voir, dans celui des unités phonologiques, s'explique du fait même de leur grand fréquence : l'enfant qui apprend sa langue a tôt fait d'acquérir les habitudes qu'elle représente, et ce n'est qu'à la suite de concours particuliers de circonstances que peut jouer, dans tous ces cas, la tendance à équilibrer fréquence et coût. » (M.ÉL. : p. 189-190).

¹⁰⁶⁵ Voir la note 1017 ci-dessus.

¹⁰⁶⁶ On trouve cependant également dans ce texte la notion de couverture synchronique des besoins, qu'il s'agisse du mécanisme du changement (sélection de déviations accidentelles) ou du caractère délétère de certains effets. Martinet écrit en effet plus loin : « Doit-on parler ici de finalité ? Bien des phonologues, et non des moindres, ne s'en sont pas fait faute. A tort, selon nous. Et leur insistance sur ce point a pu détourner maints esprits des solutions phonologiques. Pas plus ici qu'en biologie, il n'est nécessaire d'invoquer des arguments téléologiques. Puisque, dans l'immense majorité des cas, on parle pour se faire comprendre, les déviations accidentelles, inévitables, auront des chances d'être éliminées si elles tendent à empêcher la compréhension mutuelle, puisque le locuteur devra se corriger s'il veut atteindre son but. Elles auront, en revanche, des chances de s'étendre et de se fixer si elles favorisent le fonctionnement de la langue. Comme, cependant, un système

« Il y a près de vingt ans, paraissaient à Prague les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe* de Roman Jakobson. Cet ouvrage, si neuf à tant d'égards, aurait demandé, pour être pleinement compris et apprécié, un public linguistique habitué aux nouvelles perspectives dégagées par la théorie phonologique. Or, contemporain, ou presque, des premières manifestations officielles du groupe qui devait former l'Ecole de Prague, cette première application des points de vue phonologiques à l'étude de l'évolution d'une langue venait trop tôt dans un monde où les propositions les plus élémentaires de la nouvelle doctrine se heurtaient trop souvent à l'incompréhension et à l'apathie. Avant de reprendre le combat sur le terrain diachronique, il fallait tout d'abord convaincre les linguistes de la légitimité du point de vue fonctionnel et structural appliqué à l'étude des états de langue. Puis, en dépassant l'enseignement de Ferdinand de Saussure, il convenait de montrer qu'une structure linguistique porte en elle-même une partie des causes qui doivent contribuer à son propre renouvellement. Pour reprendre, après M. Jakobson, l'analogie saussurienne entre la langue et le jeu d'échecs, il fallait rappeler que le joueur, lorsqu'il déplace une pièce, ne le fait pas au hasard, mais qu'il se laisse déterminer par la structure du jeu avant le coup et par ce qu'on pourrait appeler la "fonction" du jeu d'échecs, la mise échec et mat de l'adversaire.

Pour légitimes que soient de telles comparaisons, il faut se garder cependant de les pousser trop loin : le joueur d'échecs a pleinement conscience du but à atteindre et de la nature des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. La communauté linguistique, tout comme les individus qui la composent, se préoccupe en général assez peu de modifier la structure de son outil linguistique de façon à mieux atteindre son but qui est la compréhension mutuelle. Ou, si des interventions conscientes se manifestent, ce n'est guère que sur le plan du lexique, jamais semble-t-il sur ceux de la grammaire ou de la phonie. En matière de sons, c'est, comme le disait Grammont dans le cas particulier de l'assimilation, la loi du plus fort qui joue. Seulement, et c'est ce que les prédécesseurs de la phonologie avaient fort mal aperçu et ce dont ils ne tenaient guère compte, la force d'une unité phonique dépend essentiellement de l'importance du rôle qu'elle assume dans l'économie de la langue, de la façon dont sa nature lui permet d'assumer ce rôle, et finalement des soutiens qu'elle peut trouver auprès des autres unités de même type dans l'accomplissement de sa mission différenciatrice. En un mot, ses chances de survie dépendent directement de sa fonction.

Sans sous-estimer l'importance des causes externes d'évolution phonique, il convient donc, chaque fois qu'est en jeu le sort d'une opposition phonologique, de déterminer son degré d'utilité dans la langue, ses qualités phonétiques sur les deux plans acoustique et articulatoire, et son degré d'intégration au système. » (Martinet, 1949c : p. 7-8).

On retrouve ici la corrélativité des deux types de dissolution, mais en termes de multiplicité de la structure : selon qu'il s'agit de langue ou de locuteurs, structure en évolution (qui nous reconduit à la synchronie dynamique), lieu de l'explication, et structure explicative, structure corrélatrice de signifiants¹⁰⁶⁷. Il y avait ainsi, dans le passage d'*Économie des*

linguistique est chose fort complexe, telle modification, initialement utile, et partant favorisée, peut, en se poursuivant et en s'étendant, créer des causes de déséquilibre : des unités phonologiques prononcées comme *i* et *ü* nasals pourront tendre vers des réalisations plus ouvertes pour lesquelles s'accroît le débit oral de l'air et, en conséquence, la netteté de l'articulation spécifique de la voyelle. Mais lorsqu'on atteindra un degré d'aperture plus considérable que celui de *ẽ* et de *œ*, l'opposition des deux phonèmes, qui se fonde sur la forme prise par les lèvres, sera de nouveau mise en danger par la difficulté qu'on éprouve à distinguer, pour un grand degré d'ouverture, entre rétractation et arrondissement labiaux. Le *un* du français est en train de périr, victime d'une longue évolution qui, en son principe, tendait à assurer sa survie. » (Martinet, 1949c : p. 9).

¹⁰⁶⁷ Signalons également ce passage de « Le locuteur face à l'évolution » (1973) : « Doit-on, dans l'enseignement de la langue, céder à la pression de l'évolution ou, au contraire, tenter de réagir pour maintenir ce que beaucoup considèrent comme des valeurs traditionnelles ? [...] »

changements phonétiques que nous avons cité ci-dessus, une épanorthose significative : « les langues, ou mieux leurs usagers ». Cette oscillation est en réalité constante dans les textes de Martinet. Comme il a pu apparaître dans les citations produites jusqu'ici, on trouve en effet dans ces textes, à côté de formulations mettant en jeu les locuteurs¹⁰⁶⁸, quelques formulations

La réaction du linguiste, en tant que tel et dans la mesure où il connaît bien les problèmes en cause, sera évidemment que, si le fonctionnement même de la langue a abouti à éliminer certains traits ou certaines formes, on risquerait, à vouloir les rétablir de force, d'amener dans la langue des distorsions, les éléments réinstallés se maintenant aux dépens d'autres choses que l'évolution naturelle n'avait pas affectées. » (M.Lo. : p. 46). Comme Saussure, et à la différence de Jakobson, Martinet refuse l'interventionnisme. Il s'agit cependant pour Saussure de l'immutabilité fondamentale de la langue, là où Martinet réintroduit la langue derrière les locuteurs, entité dont le postulat est corrélatif de celui d'une logique de l'évolution.

¹⁰⁶⁸ Par exemple, notamment dans les passages cités plus haut, dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) : « [...] s'il existait dans le lexique français beaucoup de cas où le soin de distinguer entre deux quasi-homonymes reposât sur la seule différence entre ces deux types articulatoires, il est probable que le besoin de se faire comprendre pousserait les Français à faire l'effort nécessaire pour maintenir distinctes ces deux articulations. » (M.PFC : p. 65-66), dans « Bertil Malmberg, *Le système consonantique du français moderne* » (1946) : « Les usagers du français, et ceci Malmberg l'a bien vu, tiennent trop à conserver l'identité de leurs consonnes, pour leur faire courir des dangers inutiles. » (M.Ber. : p. 113), dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) : « [...] dès que la marge de sécurité est envahie, et que naît un danger de malentendu, les locuteurs seront conduits à favoriser tels ou tels mots, expressions, ou formes de remplacement qui feront disparaître toute ambiguïté. » (M.Fun.E : p. 59 [voir M.Fun.I : p. 52]), « Ceci veut dire qu'à un moment donné, les sujets parlants ne prendront plus la peine de maintenir la distance entre deux articulations de différenciation minima, dont la distinction n'a aucune utilité véritable. » (M.Fun.E : p. 80 [voir M.Fun.I : p. 62]), dans « De la sonorisation des occlusives initiales en basque » (1950/1955) : « Quelles pouvaient être les tendances internes de la langue qui poussaient les locuteurs à négliger à l'initiale une distinction qu'ils continuaient à réaliser parfaitement dans les autres positions, finale exceptée ? » (M.So. : p. 375), dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) : « Ils se demandent en effet, avec quelque raison comment les sujets castillans ont pu être conduits à brouiller trois oppositions phonologiques qui devaient jouer un rôle décisif dans l'économie de la langue. » (M.Unv. : p. 299), « Depuis leur berceau d'origine, sur les deux rives du Douro, ces changements ont dû gagner vers le nord, les produits chuintants étant imités tant bien que mal par les gens du nord qui devaient encore à cette époque en être à chercher au dehors leurs modèles linguistiques. » (M.Unv. : p. 311), dans « Langues à syllabes ouvertes ; le cas du slave commun » (1952/1955) : « Ceci, toutefois, ne veut pas dire que l'ensemble des phénomènes ne se ramène pas, en dernière analyse, à un affaiblissement des implosives : fonctionnellement on comprend bien que là où un élément distinctif important est menacé dans son intégrité par l'affaiblissement, les locuteurs soient poussés à donner leur préférence à une variante accidentelle, comme [garəd-] à côté du traditionnel [gard-], qui permet à la consonne, ici /r/, de bien se maintenir. » (M.Sl. : p. 350), dans « Concerning the Preservation of Useful Sound Features » (1953/1955) : « [...] l'on peut croire que les sujets ont été inconsciemment entraînés à anticiper l'articulation de la voyelle qui disparaissait PARCE QUE cette voyelle contribuait à l'identification du mot ou de la forme. » (M.Fea.E : p. 200 [voir M.Fea.I : p. 150]), « Le rôle lexical de l'inflexion est probablement plus important, mais on pourra toujours maintenir que la conservation, au moyen de l'inflexion, de certains traits pertinents a dû résulter d'un processus purement mécanique qui, dans un certain nombre de cas, a dispensé les locuteurs de chercher une solution à des conflits homonymiques. » (M.Fea.E : p. 201 [voir M.Fea.I : p. 151]), « On pourrait prétendre que les usagers de l'irlandais pré littéraire ont été contraints par le nouveau système accentuel de condenser en une seule syllabe, sinon la totalité, du moins le plus grand nombre possible des traits phoniques traditionnels de deux syllabes successives, et qu'ils n'ont fait preuve d'aucun souci, conscient ou inconscient, de conserver les traits distinctifs importants. L'erreur résiderait ici dans la supposition que tout usager de n'importe quelle langue ne se soucie pas constamment du succès de toute entreprise de communication dans laquelle il s'engage. » (M.Fea.E : p. 203 [voir M.Fea.I : p. 153]), dans « Du rôle de la gémination dans l'évolution phonologique » (1955) : « Les locuteurs seront constamment tentés d'établir un équilibre entre l'énergie dépensée et le pouvoir distinctif de l'unité phonique. » (M.Gem. : p. 140), « Mais si l'économie de la langue s'oppose à l'adoption de la solution paresseuse qui consiste à tout confondre, le problème n'en existe pas moins, et un jour viendra où les locuteurs le résoudront d'une façon ou d'une autre. » (M.Gem. : p. 141), dans *Économie des changements phonétiques* (1955) : « Est-il tout à fait exclu que les locuteurs, dans leur choix des éléments en voie de grammaticalisation, ceux qui contiennent les phonèmes qui seront demain de grande fréquence, soient inconsciemment conduits à donner la

préférence à ceux qui comportent les articulations les plus faciles et les phonèmes les moins complexes ? Qui niera d'autre part que ce qu'on peut appeler la mortalité lexicale ne puisse, jusqu'à un certain point, être déterminé par des préférences phonologiques inconscientes ? » (M.ECP : p. 134), « Ce qu'il ne faut pas oublier c'est que toute langue, même au moment où elle subit les effets d'un tel accent, reste toujours utilisable pour la communication entre ses usagers ; les distinctions indispensables doivent se maintenir coûte que coûte ou ne disparaître que lorsque les usagers se sont, de façon ou d'autre, prémunis. » (M.ECP : p. 169), « [...] en perdant leur seconde syllabe, v. h. a. *scōno* et *scōni* ne se sont pas confondus, car les locuteurs ont dû inconsciemment favoriser dans le second cas les déviations de /ō/ où tendait à être anticipée l'articulation antérieure de /i/, d'où l'allemand moderne *schon* et *schön*, ce dernier avec le nouveau phonème /ō/. » (M.ECP : p. 171), « Les dialectologues font parfois état de différences très minimes qui suffiraient à elles seules à opposer, dans l'esprit des usagers, les parlers locaux de deux villages voisins. Il n'est pas nécessaire, dans les cas de ce genre, de supposer un changement phonétique "spontané" ; on envisagera plutôt qu'au cours d'un ancien processus évolutif, un décalage a pu survenir dont les locuteurs des deux villages sont devenus conscients et qu'ils ont fixé pour accuser leur autonomie mutuelle. » (M.ECP : p. 176-177), « Ce qui se produit, en fait, devant *-ld-*, comme devant tout autre groupe de consonnes, c'est le relâchement de la nécessité pour les sujets de distinguer entre longue et brève. » (M.ECP : p. 251), dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956) : « Mais là où les sujets parlants hésitent entre deux formes possibles, c'est elle qui impose le choix de la forme qui éliminera ou atténuera l'antinomie que représente une forme trop complexe pour son contenu sémantique. » (M.Li. : p. 90), « Comme les thèmes en consonnes occlusives deviennent de plus en plus rares et disparaissent un peu partout comme type distinct, le problème qui se pose pour des générations de locuteurs, tout inconscients qu'ils en soient, est celui de l'élimination de l'*s* de la classe des thèmes en *-o-*, celui de *dominus* et de *λόγος*. » (M.Li. : p. 90), « C'est donc finalement une désinence zéro qui s'impose, sauf dans l'islandais, si remarquablement traditionaliste et conservateur, et placé si loin de la zone de ces contacts de langue à langue qui offrent aux locuteurs les hasards favorables au développement d'une tendance. » (M.Li. : p. 90), dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « Il n'est nullement invraisemblable que l'élimination de la nasalité dans une opposition /i/ ~ /ĩ/ soit précédée d'une période où la différence, souvent insuffisante dans la pratique, entre l'orale et la nasale ait amené les locuteurs à prendre des précautions en éliminant toute quasi-homonymie dangereuse, comme les Gascons ont évité le danger de l'homonymie de *gat* "chat" avec **gat* "coq" en remplaçant ce dernier par *hazan* ou *bigey* avant même, sans doute, que l'ancien **gall* ait effectivement abouti à **gat*. » (M.Pr. : p. 66), dans « Le mot » (1965) : « Ceci acquis, on comprendra que lorsqu'il est assez naturel de rapprocher deux éléments, comme le substantif et son article, les locuteurs ne soient pas tentés de les séparer si les gauchissements qui peuvent résulter de leur contact affectent la fin du substantif, moins importante pour l'identification de celui-ci que son initiale. » (M.Mo. : p. 167), dans « Fonction et structure en linguistique » (1971) : « [...] les sujets sont disposés à une dépense d'énergie pour maintenir une distinction là où elle est utile ; ils ne le sont plus, à la longue, si la distinction est pratiquement inutile et de réalisation délicate. » (M.Fo. : p. 41), dans « Morphology and Syntax » (1972) : « De telles insertions sont bien venues si l'article est placé avant le nom parce qu'il semble qu'en règle générale les locuteurs soient désireux de conserver l'identité phonologique de l'initiale des éléments lexicaux. L'attitude des usagers est tout autre lorsqu'il s'agit de l'intégrité phonologique des finales de ces éléments, car les monèmes lexicaux sont, en fait, identifiés à l'aide du contexte et de la situation, avant que soit perçu le dernier phonème de la forme. » (M.Mor. : p. 4) [« Such insertions are welcome if the article is placed before the noun because speakers seem, as a rule, to be anxious to preserve the phonological identity of the beginning of lexical items. They are far less inclined to do so when what is at stake is the phonological integrity of the end of those items, because language users actually identify their lexical monemes, with the help of context and situation, some time before they perceive the last phoneme of the pronounced form. » (M.Mor. : p. 154)], dans « Aperçu historique et critique sur l'évolution de la langue » (1973/1973-1974) et « Le locuteur face à l'évolution » (1973) : « Bien entendu, les usagers trouvent en général les moyens de remédier aux manques qui résultent de l'élimination de formes trop irrégulières, ou, plus exactement, des tournures de remplacement apparaissent au fur et à mesure que ces formes perdent du terrain. » (M.Ap. : p. 18 ; voir M.Lo. : p. 44), dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975) : « Speakers are obviously faced with the communicative necessity of preserving it and manage to do so. » [« Les locuteurs sont évidemment confrontés à la nécessité communicationnelle de la préserver, et y parviennent. »] (M.In. : p. 36), « [...] at each point, the user of the language is conditioned, by his immediate communicative needs, to take some steps which may determine a course that will prove highly detrimental in the long run. » [« [...] à chaque point, l'utilisateur de la langue est conditionné, par ses besoins communicatifs immédiats, à prendre des dispositions qui peuvent déterminer une trajectoire qui se révélera hautement nuisible sur le long terme. »] (M.In. : p. 39), dans « Les usages linguistiques et la société française » (1979) : « Les Parisiens d'origine semblaient fort décidés à conserver la distinction puisqu'ils cherchaient constamment à l'accuser, différemment

où, comme dans *Économie des changements phonétiques*, il s'agit tantôt de locuteurs, tantôt d'entités linguistiques ou de langues¹⁰⁶⁹, et d'autres enfin où les locuteurs cèdent la place à la langue ou aux entités qui la composent¹⁰⁷⁰. Certaines expressions, notamment dans les textes

selon les époques. » (M.Us. : p. 197), dans « The Fading away of a Phoneme : the Voiced Dorsal Spirant in Danish » (1980) : « In similar cases, when a confusion is threatening, people manage to keep it in check until some provision has been found to make it acceptable. » [« Dans des cas semblables, quand une confusion menace, les gens réussissent à la tenir en échec jusqu'à ce qu'une disposition ait été trouvée pour la rendre acceptable. »] (M.Fa. : p. 92), dans « A New Generation of Phonemes, the French Intervocalic Voiced Stop » (1982) : « If we come across cases where the distinction is being blurred, we should try to check whether it may result in misunderstandings and if it does, what determined the speakers to expose themselves to misunderstandings or to have to look for new turns in order to avoid them. » [« Si nous rencontrons des cas où la distinction a été brouillée, nous devons essayer de vérifier si cela peut aboutir à de la mécompréhension et si c'est le cas, ce qui a déterminé les locuteurs à s'exposer à des mécompréhensions ou à devoir chercher de nouveaux tours pour éviter celles-ci. »] (M.Ne. : p. 162), « The process has been going for centuries. But, of course, when confusion finally turns out to be innocuous, why should people bother ? It would seem that the situation is now ripe for the total merger. It may take some time before it is completed. » [« Le processus est en cours depuis des siècles. Mais, bien sûr, quand la confusion devient finalement inoffensive, pourquoi les gens devraient-ils s'en soucier ? Il semblerait que la situation soit maintenant mûre pour une confusion totale. Cela peut prendre du temps avant qu'elle ne soit achevée. »] (M.Ne. : p. 163), « [...] experience has shown that the behaviour of speakers, as regards speech sounds, is not erratic » [« [...] l'expérience a montré que le comportement des locuteurs, en ce qui concerne les sons du langage, n'est pas erratique »] (M.Ne. : p. 163), dans *Syntaxe générale* (1985) : « Ceci établi, on comprendra pourquoi les locuteurs ne sont pas tentés de séparer le substantif de son article si les gauchissements qui peuvent résulter de leur contact affectent la fin du substantif, moins importante pour son identification que son initiale. » (M.SG : p. 81), et dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) : « In other cases, it is clear that the speakers of the language have been hesitating between different solutions for a given problem. » [« Dans d'autres cas, il est clair que les locuteurs de la langue ont hésité entre différentes solutions pour un problème donné. »] (M.ICPS : p. 6), « For the bulk of the items involved, precautions were unconsciously resorted to such as the elimination or obsolescence of one of the members of the pair, as in the case of *quean*, vs. *queen* or the addition of a specifier as we find it in *beech tree*, vs. *beach*. » [« En raison de l'importance des unités impliquées, on a eu inconsciemment recours à des précautions, telles que l'élimination ou l'obsolescence de l'un des membre de la paire, comme dans le cas de *quean*, vs. *queen* ou l'addition d'un spécifieur, comme c'est le cas dans *beech tree*, vs. *beach*. »] (M.ICPS : p. 184-185), « The tendency to enhance the specific nature of each incited the speakers to increase the volume of the air passing through the mouth, in other words, the oral aperture. » [« La tendance à mettre en valeur la nature spécifique de chacune a incité les locuteurs à augmenter le volume d'air passant à travers la bouche, en d'autres termes, l'aperture buccale. »] (M.ICPS : p. 186).

¹⁰⁶⁹ Notamment, dans « Concerning the Preservation of Useful Sound Features » (1953/1955) : « *Les locuteurs* ont certes, à leur disposition, bien des moyens de se prémunir contre les dangers de l'homonymie. La composition en est un, et sans aucun doute *l'irlandais primitif* en a-t-il fait largement usage, comme le montre la fréquence en vieil-irlandais de formes verbales caractérisées par un nombre respectable de préverbes successifs. Pour une langue qui avait pratiquement perdu une syllabe sur deux, le vieil-irlandais présentait des mots remarquablement longs. Mais, dans leurs tâtonnements pour assurer la permanence de la compréhension mutuelle, *les locuteurs* s'arrangeaient pour conserver à chaque pas tout ce qu'ils pouvaient des distinctions héritées. *Ils* ne cédaient, à chaque étape, que des portions limitées du système phonologique, celles que le progrès de la prophylaxie syntaxique et les remaniements analogiques avaient rendues pratiquement superflues. » (M.Fea.E : p. 210 [voir M.Fea.I : p. 210] [nous soulignons]), et dans « La phonologie synchronique et diachronique » (1938/1965) : « [...] il n'y a aucune force mystérieuse qui pousse *les langues ou ceux qui les parlent* à choisir des phonèmes qui se laissent facilement ordonner en beaux tableaux réguliers. » (M.PSD : p. 62-63 [nous soulignons]).

¹⁰⁷⁰ Citons notamment, dans *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* (1937) : « [...] sans doute, le passage de *-dn-* à *-dd-* aurait pour résultat l'économie des deux mouvements du voile du palais, mais il entraînerait en même temps un brusque reclassement phonologique auquel la langue peut fort bien se refuser. » (M.Gé. : p. 100), dans *La Phonologie du mot en danois* (1937) : « C'est un fait général que les consonnes ont sur les voyelles brèves une influence beaucoup plus considérable que sur les longues. Ceci se comprend aisément : un son prolongé, s'il ne se diphtongue pas, a beaucoup moins de chance d'être assimilé par ses voisins. Au contraire, un son bref sera aisément palatalisé ou labialisé par une palatale ou une labiale voisine.

Une conséquence de ce fait est que les langues ne chargent pas trop leur système de voyelles brèves, ce qui donne à chacun de ces phonèmes plus de latitude et contribue à la stabilité du système, puisqu'une voyelle brève peut céder à l'influence exercée sur elle sans pour cela passer d'un phonème à un autre. » (M.PMD : p. 17), dans « La phonologie » (1938) : « Il ne fait pas de doute que, dans le cas particulier qui nous a retenu ci-dessus, le français a tendu, et tend sans doute encore vers un seul phonème (é, è) avec des réalisations ouvertes en syllabes fermées, et fermées en syllabes ouvertes. » (M.Ph. : p. 267), « Le postulat de la phonologie historique ou diachronique est que tout système phonologique tend à devenir le plus harmonieux possible. [...] Il y a là, pour un système, un élément d'instabilité, et, dans bien des cas, le système peut s'efforcer, en modifiant l'articulation de tel ou tel phonème, d'aboutir à une plus grande harmonie. S'il se produit quelque part des "détériorations phonétiques", la langue tendra à rétablir la situation par une nouvelle répartition des fonctions phonologiques » (M.Ph. : p. 271), dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) : « Le français, pour doubler le nombre de ses occlusives et de ses fricatives, utilise l'opposition de la sonorité, ou si l'on préfère, de la voix, à son absence. Ceci n'a rien de très caractéristique puisque c'est ce que font la plupart des langues européennes. » (M.PFC : p. 151), dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) : « On pourrait par conséquent résumer la théorie de l'attraction du système, en disant que les phonèmes d'un système tendent à être aussi pleinement intégrés que le permettent les facteurs antagonistes. » (M.Fun.E : p. 85-86 [voir M.Fun.I : p. 63]), dans « De la sonorisation des occlusives initiales en basque » (1950/1955) : « En second lieu, on comprendrait mal qu'une langue livrée à elle-même laisse s'écrouler tout un pan de son édifice phonologique » (M.So. : p. 379), dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) : « Au cours des siècles précédents, une forme de castillan sans sifflantes sonores et aux frontières indécises entre occlusives et spirantes sonores avait dû, venant du nord, se répandre lentement parmi les paysans et les classes inférieures d'artisans, gagnant les frontières de la Vieille Castille, peut-être les dépassant, et minant progressivement la forme traditionnelle de la langue. Au cours de son expansion graduelle, ce système a atteint des régions où d'autres changements étaient en progrès, modifiant les réalisations phonétiques de certains phonèmes. C'est le produit de cet amalgame qui, finalement, émerge des ruines du système phonologique traditionnel. » (M.Unv. : p. 320), dans *Économie des changements phonétiques* (1955) : « L'attention du diachroniste se concentrera donc sur le comportement des unités et des systèmes dans le cadre du conditionnement constant. » (M.ECP : p. 36), « Il convient, en terminant, de rendre explicite une conclusion qui se dégage de l'examen qui précède : les unités distinctives, les phonèmes, qui coexistent dans une langue tendront naturellement à utiliser au mieux les latitudes que leur offrent les organes dits de la parole ; ils tendront à être aussi distants de leurs voisins qu'il est loisible pour eux de l'être tout en restant faciles à articuler et faciles à percevoir. » (M.ECP : p. 62), « [...] un phonème devrait tenir les autres à distance plutôt que les attirer vers lui » (M.ECP : p. 93), « Tant qu'il n'y a là qu'une autre façon de dire que les continues, directement issues d'occlusives par relâchement, sont de moins bonne qualité que les autres d'articulation particulière, et que l'économie linguistique tendra à favoriser celles-ci aux dépens de celles-là, rien n'empêche de parler de mates et de stridentes. » (M.ECP : p. 125), dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957) : « Since the phonological system is a coherent whole, we may expect that, if affected on a point, it will not recover its stability before all the consequences of the initial lack of balance have been developed and integrated. But, since all this may take centuries to mature, it is most likely that new sources of unbalance will develop before stability is restored. Therefore no system is ever found which is not in a process of reorganization at some point or other. » [« Comme le système phonologique est un tout cohérent, nous devons nous attendre à ce que, s'il est affecté sur un point, il ne retrouve pas sa stabilité avant que toutes les conséquences du déséquilibre initial aient été développées et intégrées. Mais, comme tout cela peut prendre des siècles pour mûrir, le plus probable est que de nouvelles sources de déséquilibre se développeront avant que la stabilité ne soit restaurée. En conséquence, on ne trouve jamais aucun système qui ne soit engagé dans un processus de réorganisation sur un point ou un autre. »] (M.Ph. : p. 15-16), « The first thing, we might even say the only thing, we should expect from the distinctive elements of a language is that they should not get confused with one another. We may therefore suppose that they will tend to become as different from one another as the speech organs involved will allow » [« La première chose, nous devrions même dire la seule chose, que nous devons attendre des éléments distinctifs d'une langue est de ne pas se confondre avec un autre. Nous pouvons en conséquence supposer qu'ils tendront à être aussi différents les uns des autres que les organes de la parole impliqués le permettront »] (M.Ph. : p. 21), « We might therefore expect that all existing systems will tend, in as much as they are not exposed to any external source of unbalance, towards a more and more perfect integration of all their phonemes through a reduction of the number of distinctive articulations without decrease in the number of phonemes. » [« Nous devons ainsi nous attendre à ce que tous les systèmes existants tendent, pour autant qu'ils ne sont pas exposés à une source externe de déséquilibre, vers une intégration toujours plus parfaite de tous leurs phonèmes, par une réduction du nombre des articulations distinctives sans diminution du nombre de phonèmes. »] (M.Ph. : p. 28), dans « "C'est jeuli, le Mareuc !" » (1958) : « Nous venons nous-mêmes de parler

anciens, nous reconduisent à la métaphore organiciste. On lit ainsi par exemple dans *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* (1937) :

« [...] l'histoire des langues montre que des formes peu nombreuses, bien armées pour la lutte pour la vie et placées dans des circonstances favorables, peuvent arriver à imposer

d'une décontraction nécessaire, comme si la langue avait dû se tirer d'un mauvais pas où elle s'était fourvoyée. Il faut, bien entendu, se représenter le système comme tendant à chaque instant vers l'équilibre le plus favorable au succès de la communication, ceci se combinant avec l'utilisation la plus économique des latitudes offertes par la physiologie. » (M.Jeu. : p. 200), dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) : « Nous verrons que, si toute langue se modifie au cours du temps, c'est essentiellement pour s'adapter de la façon la plus économique possible à la satisfaction des besoins de communication de la communauté qui la parle. » (M.Él. : p. 9), dans « *R*, du latin au français d'aujourd'hui » (1962) : « Si l'articulation d'une des unités d'un système phonologique se modifie, certaines des unités du même système dont l'articulation est voisine risquent de se confondre avec la première si elles ne prennent pas leur distance. » (M.R. : p. 133), « A première vue, on pourrait s'étonner que le français qui, grâce à ses diphtongaisons, avait le moyen de se débarrasser de toutes les géménées traditionnelles qui lui restaient, n'ait pas simplifié ses *-rr-* dès le haut Moyen Age. » (M.R. : p. 138), dans *A Functional View of Language* (1961-1962) : « En général, cependant, l'économie de la langue tendra à éliminer de telles aberrations et à limiter le jeu des différents organes aux mouvements pour lesquels ils sont le mieux adaptés » (M.LF : p. 44) [« In general, however, language economy will tend to eliminate such quirks and to restrict the play of the different organs to those to which they are best adapted » (M.FVL : p. 32)], « Ce qu'illustre cet exemple latin, ce n'est pas seulement la manière dont la complexité sociale croissante détermine un accroissement de la complexité fonctionnelle de l'expression linguistique correspondante ; il montre aussi la résistance prolongée de la langue contre une réorganisation nécessitée par de nouveaux besoins communicatifs et sociaux. » (M.LF : p. 166) [« What this Latin example illustrates is not only the way increasing social complexity determines an expansion of the corresponding linguistic medium, but also the protracted resistance of the language against the reorganization required by new social and communicative needs. » (M.FVL : p. 138)], dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) : « Les langues ont des ressources lorsqu'une confusion menace. » (M.Ev. : p. 189), dans le résumé de « Fonction et structure en linguistique » (1971) : « *Si l'on conçoit que, dans une structure, la nature de chaque élément est sous la dépendance de celle des autres, on s'aperçoit que l'évolution d'une langue peut se comprendre comme la dynamique d'une structure soumise à la pression des besoins changeants de ceux qui la parlent.* » (M.Fo. : p. 33), dans « Fonction et structure en linguistique » : « Pour opposer le "structuralisme" à la mode au structuralisme linguistique, on ne saurait mieux faire que de rappeler que le premier se pose comme anti-historique, alors que le structuralisme linguistique, celui-là même qui se place dans la tradition saussurienne, distingue soigneusement entre synchronie et diachronie, mais, dépassant Saussure, voit dans la perspective diachronique un moyen de comprendre la dynamique d'une structure soumise à la pression des besoins changeants de l'humanité. » (M.Fo. : p. 34), dans « Walther von Wartburg, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume* » (1951/1973-1975) : « Mais on constate que ces systèmes manifestent souvent une tendance à alléger soit la série d'arrière, soit l'une et l'autre série » (M.Wa. : p. 36), dans « From Optional to Obligatory Marking of Syntactic Relations » (1986) : « But there are so many factors involved that it is preferable to keep in mind the notion of two poles between which each language will hesitate, the need of explication being only one of the factors to be considered. » [« Mais il y a tant de facteurs impliqués qu'il est préférable de garder à l'esprit la notion de deux pôles entre lesquels chaque langue hésitera, le besoin d'explication étant seulement l'un des facteurs à considérer. »] (M.Op. : p. 3), dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) : « De façon plus explicite, disons que lorsqu'il s'agit, pour les locuteurs, de satisfaire leurs nouveaux besoins de communication, ils tentent de le faire avec les ressources que leur offre la langue qu'ils ont reçue de leurs aînés. Ces ressources ne consistent pas en un conglomerat hétéroclite de vocables différents, mais en un complexe d'habitudes articulatoires, syntaxiques, dérivationnelles et autres qui peut résister avec succès aux ingérences extérieures. Sans doute, ce complexe n'empêchera-t-il pas l'évolution, mais il l'orientera constamment. [...] »

A côté des résistances de la structure linguistique, il y a, pour expliquer le parallélisme évolutif, l'existence de tendances générales qui conditionnent le devenir de l'humanité. » (M.Ste. : p. 259), et dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) : « In a given language, phonemes, whose function is to keep words and forms distinct, naturally tend to be as different as allowed by the play of speech organs » [« Dans une langue donnée, les phonèmes, dont la fonction est de garder les mots et les formes distincts, tendent naturellement à être aussi différents que le permet le jeu des organes de la parole »] (M.ICPS : p. 181).

leurs caractéristiques à des classes entières, morphologiques ou sémantiques. » (M.Gé. : p. 36)

« En nordique et dès le germanique occidental commun, la gémiation étant devenue un trait absolument courant de la phonétique de la langue, rien n'empêche les mots à gémisée expressive de déloger d'anciens synonymes lorsqu'ils sont mieux armés qu'eux pour la lutte pour la vie. » (M.Gé. : p. 65)

puis dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) :

« Si, en espagnol vulgaire d'aujourd'hui, *f* peut s'entendre comme [h], c'est que le *f* dont on est parti était une bilabiale relâchée, et non la labiodentale qui, dans un système comme celui de l'espagnol contemporain, doit lutter à chaque instant pour maintenir sa fermeté et son intégrité » (M.Unv. : p. 306)

et dans « Phonologie et laryngales » (1957) :

« [...] une articulation distinctive, c'est-à-dire une articulation qui, à elle seule, maintient l'identité phonologique du signe, aura, de ce fait, une vitalité supérieure ; c'est ainsi qu'elle a des chances de résister victorieusement à tout empiètement du contexte qui consisterait dans le débordement d'une articulation non distinctive. [...] Inversement, une articulation qui n'est pas distinctive et qui n'est pas, comme l'est par exemple la sonorité des voyelles, une condition presque indispensable de la survie du phonème, n'aura, dans la lutte constante que mène chaque segment du discours contre son contexte, aucune chance de subsister. » (M.Lar. : p. 125-126).

Langues, phonèmes et autres unités linguistiques apparaissent ainsi comme des entités dotées d'une vie propre et, par ailleurs, automobiles. Rappelons ici ce passage de « La phonologie » (1938) :

« Il n'est pas indispensable de supposer aucune action positive tendant à combler les "cases vides" des corrélations et des faisceaux ; il y a simplement évolution d'un système dans le sens de la moindre résistance. Qu'on se représente tous les phonèmes d'une corrélation se tenant mutuellement en respect, s'épaulant aussi les uns les autres, réprimant par leur exemple ou leur résistance tout affaiblissement ou déviation involontaire du voisin. Mais voici un vide. Tel phonème, hors corrélation, qui voit d'ordinaire ses aberrances accidentelles réfrénées par ses voisins, glisse insensiblement dans la direction où il ne rencontre aucun obstacle et finit par combler le vide. » (M.Pho. : p. 272).

On lit en outre dans *Économie des changements phonétiques*, en 1955 mais également en 1981¹⁰⁷¹ :

« L'objection qu'on pourrait soulever ici est que nous considérons un peu trop vite comme acquis l'existence et le dynamisme d'un système phonologique, c'est-à-dire d'un certain nombre d'unités, les phonèmes, exerçant des pressions les uns sur les autres comme des êtres animés ou, au moins, des objets concrets, alors que la réalité sensible, dont nous partons, n'offre rien de tel. » (M.ECP : p. 26).

¹⁰⁷¹ Voir M.ECP.1981 : p. 9-10.

Ce passage est significatif, dans la mesure où tandis que l'on serait tenté d'y lire une reconnaissance du caractère métaphorique de la notion de « dynamique d'une structure », pour reprendre l'expression de « Fonction et structure en linguistique¹⁰⁷² », ce à quoi nous inciterait par exemple tel autre passage d'*Économie des changements phonétiques* :

« Les linguistes contemporains emploient volontiers le mot *fonction*, mais ils ne s'accordent guère sur la valeur à donner à ce mot et ne prennent pas toujours la peine de préciser ce qu'ils entendent par là. Le terme est pris ici avec sa valeur la plus commune d'activité propre, de rôle bien adapté à la nature du sujet agissant, avec toutefois cette réserve qu'en linguistique, l'activité dérive de l'homme qui parle et non des unités phoniques ou de sens à qui l'on prête des fonctions. C'est dans ce sens que le mot est normalement employé dans la littérature phonologique et que l'on peut parler, après Troubetzkoy, de fonction distinctive, de fonction démarcative et de fonction culminative. » (M.ECP : p. 39)

Martinet poursuit, introduisant aux développements relatifs à la régularité des changements phonétiques que nous avons cités dans le deuxième chapitre de la première partie :

« On pourrait, par exemple, faire valoir qu'une fois admise la thèse que tradition et imitation ne suffisent pas à fixer les articulations, on s'attendrait à voir le troisième segment [a] du mot *attaque* délier ses amarres et adopter une articulation vocalique quelconque puisque n'existe en français aucun des mots **attèque*, **attâque*, **attoque*, **attouque*, **attuque*, **atteuque*, **attanque*, **attonque*, **attinque*, **attunque*, et que, dans un contexte comme *l'attaque du moulin*, personne ne s'aviserait d'interpréter comme *Attique* une succession [at] + voyelle quelconque + [k]. En d'autres termes, le second *a* d'*attaque* pourrait changer sans que soit nécessairement affecté le *a* de quelque autre mot de la langue, simplement parce que, dans son cas, un changement n'entraînerait pas de conflit homonymique. Mais c'est là un processus qu'on n'observe guère dans les langues. Ceux-mêmes, parmi les linguistes, qui ont attaqué avec le plus de vigueur le principe du caractère absolu des "lois phonétiques" ne sauraient nier que, dans le cas de déplacements articulatoires graduels, les restrictions, s'il en existe, à l'extension du changement à tout le vocabulaire ne sont pas fonction de l'existence de conflits homonymiques menaçants ; en d'autres termes, les exceptions aux "lois phonétiques" proprement dites ne sont pas causées par la crainte de l'homonymie. Lorsque Hermann suggère que si *frère* et *oreille* ont conservé leur *r* intervocalique, alors que *chaire* a changé le sien en [z], c'est qu'on a voulu éviter la confusion avec *fraise* et *oseille*, il évoque un conflit qui a pu effectivement exister dans la conscience plus ou moins claire de certains locuteurs. Mais, dans l'usage français qui a prévalu, il ne semble pas que le passage de -*r*- intervocalique à [z] ait résulté d'un déplacement articulatoire graduel. Il n'y a probablement jamais eu là qu'imitation sporadique d'un changement régulier réalisé dans d'autres usages. Deux thèses qui ne sont pas contradictoires, celle de Gilliéron que la langue se défend par substitution de mots contre les homonymies fâcheuses, et celle de la phonologie diachronique selon laquelle l'existence de trop de cas d'homonymies menaçantes peut contribuer à empêcher la confusion de deux phonèmes, supposent, l'une et l'autre, un changement phonétique régulier affectant, dans des positions déterminées, tous les exemplaires du phonème atteint. » (M.ECP : p. 26-27 ; voir M.ECP.1981 : p. 10).

¹⁰⁷² Voir M.Fo. : p. 33 et 34, cités plus haut et rappelés dans la note 1070. Signalons également ce passage de l'article « Économie » de *La Linguistique, Guide alphabétique* (1969), rédigé par Giovanna Madonia : « L'économie implique avant tout une conception dynamique du langage : l'emploi du terme ne se justifie que si l'on admet dans le langage l'existence de forces qui lui impriment un mouvement de l'intérieur. L'économie est donc le cadre qu'il faut adopter quand on se propose de comprendre la **dynamique du langage**. » (M.LGA : p. 81).

D'autres expressions ou formulations témoignent de la consistance objectale de la langue martinettienne. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, l'évolution linguistique est en effet pensée en termes d'intégrité, d'atteinte, d'écroulement ou de réorganisation¹⁰⁷³. Rappelons également la notion de stabilité dont il a été question ci-dessus. On lit ainsi par exemple dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) :

¹⁰⁷³ Voir notamment ces passages cités ou mentionnés dans le deuxième chapitre de la première partie : dans *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* (1937) : « [...] sans doute, le passage de *-dn-* à *-dd-* aurait pour résultat l'économie des deux mouvements du voile du palais, mais il entraînerait en même temps un brusque reclassement phonologique auquel la langue peut fort bien se refuser. » (M.Gé. : p. 100), « On objectera, d'autre part, que si, au lieu de choisir parmi les assimilations de Kluge, *-dn-* > *-dd-*, j'avais pris *-dn-* > *-dd-*, j'aurais pu, tout comme dans le cas du passage de *-ln-* à *-ll-*, concevoir un intermédiaire *ḏ + ḏ* nasal, qui eût empêché tout reclassement phonologique violent. » (M.Gé. : p. 100-101), dans *La Phonologie du mot en danois* (1937) : « [...] une modification de la nature de cette réalisation peut, en changeant les rapports mutuels des différents phonèmes, amener un reclassement général des matériaux phonologiques. » (M.PMD : p. 6), « Le détail de la réalisation des phonèmes est pour le phonologue du plus grand intérêt : toute modification dans l'articulation d'un son, même si elle ne conduit pas à un reclassement phonologique immédiat, peut être, soit le signe, soit la source d'un déséquilibre du système. Le passage en germanique de [f] bilabial à [f] labio-dental (cf. got. *fīmf*, all. *fünf*) ne saurait laisser le phonologue indifférent, car il se peut que cette évolution ait coïncidé avec l'affaiblissement de [x] en [h] et l'élimination de ce dernier du système des occlusives et des spirantes.

En conséquence, une légère différence de lieu ou de mode d'articulation, même si elle se produit dans un système par ailleurs parfaitement cohérent, devra être considérée comme un élément d'instabilité et comme le prélude possible d'un reclassement phonologique. S'il se manifeste plusieurs discordances de cette espèce, il ne faut pas hésiter à considérer le système comme définitivement atteint, et à exclure, des corrélations de la langue étudiée, la série de correspondances qui se révèle si imparfaite. » (M.PMD : p. 44), « Là même où cette influence n'apparaît pas nettement, on peut supposer que la fixation relativement ancienne de la langue danoise comme langue littéraire nationale, n'a pas permis la réadaptation de tout le système, qu'aurait dû entraîner la disparition d'une corrélation de sonorité des occlusives, corrélation que la comparaison des autres langues scandinaves permet d'établir comme primitive. » (M.PMD : p. 57), dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) : « Ce système paraît gravement atteint du fait de l'instabilité de l'articulation de *un* » (M.PFC : p. 218), dans « Occlusives and Affricates with Reference to some Problems of Romance Phonology » (1949) : « Now in the southern half of our western area, this occurred only after other tendencies had had time to reshape the consonantal structure in such a way that all single unit clusters of the /ts dz/ class had been levelled to plain spirants. » [« Mais dans la moitié sud de notre aire occidentale, cela n'eut lieu qu'après que les autres tendances eurent eu le temps de réorganiser la structure consonantique de telle manière que tous les groupes d'unités monophonématiques de la classe /ts dz/ ont été nivelés en de simples spirantes. »] (M.Oc. : p. 108), dans « De la sonorisation des occlusives initiales en basque » (1950/1955) : « En second lieu, on comprendrait mal qu'une langue livrée à elle-même laisse s'écrouler tout un pan de son édifice phonologique » (M.So. : p. 379), dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) : « Le passage de [l] à [ʒ] préserve l'intégrité phonologique de la langue. » (M.Unv. : p. 304), dans *Économie des changements phonétiques* (1955) : « On a longuement insisté sur le rôle de la gémiation dans l'économie diachronique, car le passage des géménées aux simples illustre bien le processus par lequel la fréquence impose au système une réorganisation qualitative et permet de constater la réduction d'une dualité objective à une unité. » (M.ECP : p. 144), « Ce qui peut s'écrouler assez vite c'est tout ce que ne maintenait que l'inertie de la tradition. » (M.ECP : p. 169), « [...] on voit mal, d'autre part, comment le français du XI^e et du XII^e siècles, qui était en train d'organiser tout son système vocalique autour de la quantité, aurait pu inciter les anglophones à abandonner la leur » (M.ECP : p. 249), et dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « Un déplacement en chaîne, comme celui que nous avons discuté ci-dessus, n'est qu'un moment d'une évolution ininterrompue, moment privilégié, si l'on veut, dans ce sens qu'il représente une réorganisation impliquée dans le système phonologique, mais freinée et stoppée, pendant un temps, par divers facteurs, comme l'imitation d'un parler directeur moins évolué, une langue commune à fortes traditions, par exemple. » (M.Pr. : p. 59), « Ces modifications pourront être aussi un temps particulier d'une réorganisation en cours ; à la suite d'un déplacement en chaîne de /ɔ/ à /y/, l'articulation d'un /a/ peut reculer vers l'espace laissé vacant par la "montée" de /ɔ/ si l'équidistance le demande. Une telle réorganisation peut s'étendre sur des siècles ou des millénaires » (M.Pr. : p. 61).

« If we want to give an accurate picture of the language, we have, from the start, to indicate which parts of the structure are really permanent and which are unstable and engaged in a process of deterioration¹⁰⁷⁴ » (M.ICPS : p. 4).

S'y ajoutent celles de déséquilibre¹⁰⁷⁵, ainsi que de points forts ou faibles de la structure¹⁰⁷⁶. Enfin, les développements qui précèdent ont pu faire apparaître l'abondance de termes spatiaux, destinés à représenter les rapports internes à la structure, en tant notamment qu'ils permettent de penser son dynamisme. Rappelons ainsi la notion d'attraction, aux deux sens du terme, ainsi que celle de repli, celles de champ de dispersion, de centre de gravité et de marge de sécurité, ainsi que celles de pression et de réaction en chaîne, enfin de tendance à l'équidistance¹⁰⁷⁷. Là encore, les unités du système apparaissent comme des unités automobiles. Martinet reconnaît cependant le caractère métaphorique de toutes ces expressions. Il précise ainsi, dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969), à propos de la tendance à l'équidistance :

« Par équidistance, il faut naturellement entendre la même latitude de différenciation à l'ouïe pour les différents phonèmes du système. » (M.Ev. : p. 176).

On lit de même ensuite dans « Gap-filling in Gothenburg Phonology » (1979) :

« "Distance" is meant here as the sum of the various features that differentiate two phonemes¹⁰⁷⁸. » (M.Got. : p. 86, note 3)

puis, comme nous l'avons vu plus haut, dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) :

« In a given language, phonemes, whose function is to keep words and forms distinct, naturally tend to be as different as allowed by the play of speech organs : languages with only three vocalic phoneme long and short, generally operates with /i/, /u/ and /a/, i.e.,

¹⁰⁷⁴ « Si nous voulons donner une image exacte de la langue, nous devons, dès le départ, indiquer quelles sont les parties de la structure qui sont réellement permanentes, et lesquelles sont instables et engagées dans un processus de détérioration. » Voir également notamment M.PMD : p. 17 et 44, M.Pho. : p. 264 et 271, M.PFP : p. 23, 119, 147 et 219, M.Fun.E : p. 89 [M.Fun.I : p. 66] et 89, note 27 [sans équivalent dans M.Fun.I], M.ADA : p. 38, M.Ph. : p. 28, M.Jeu. : p. 194 et 202, M.Pr. : p. 61, M.Dy. : p. 43, M.Ev. : p. 176, 180, 183 et 189, M.Tok. : p. 179, M.Ne. : p. 164 et M.Ste. : p. 105.

¹⁰⁷⁵ Voir notamment, M.PMD : p. 44, cité dans la note 1073 ci-dessus, M.ECP : p. 25 et 66, M.ADA : p. 38, M.Pr. : p. 60 et M.ICPS : p. 84.

¹⁰⁷⁶ Voir notamment M.PFP : p. 37, M.Ph. : p. 15, M.Ev. : p. 189 et M.ICPS : p. 5.

¹⁰⁷⁷ Voir notamment les développements de « Function, Structure and Sound Change » (voir également à cet égard la note 1210 du deuxième chapitre de la première partie), mais également M.Pho. : p. 272, M.Cel.E : p. 268 [M.Cel.I : p. 124], M.ECP : p. 93, M.Ph. : p. 22, M.Jeu. : p. 200-201, M.Él. : p. 200-201, M.R. : p. 133, M.Pr. : p. 59-60, M.Ev. : p. 176, cités plus haut, ainsi que M.Got. : p. 86 et 88, mentionnés dans la note 1036 ci-dessus. Signalons également ce passage de « Occlusives and Affricates with Reference to some Problems of Romance Phonology » (1949), que nous n'avons pas cité plus haut : « We discover here one of the possible causes of the voicing of our intervocalic surds, namely the pressure of a parallel geminated series, which though generally still stable, may in certain cases need some elbow-room. » [« Nous découvrons ici une des causes possibles de la vocalisation de nos sourdes intervocaliques, à savoir la pression d'une série géminée parallèle, qui bien que généralement stable, peut dans certains cas se sentir à l'étroit. »] (M.Oc. : p. 108). Concernant les notions d'attraction et de repli, Martinet parle de chaînes de traction et de propulsion. Voir M.Fun.E : p. 59-62 [M.Fun.I : p. 52-54] et pour la première notion, également M.Got. : p. 85.

¹⁰⁷⁸ « "Distance" signifie ici la somme des divers traits qui différencient deux phonèmes. »

two vowels with minimal aperture, as far front and as far back as possible, and one with maximal aperture. This trend is generally referred to as the one towards *the equidistance of phonemes*. This wording reflects what happens when phonological patterns are couched on paper, each phoneme a point on a transversal cut of the speech apparatus, with, as a rule, lips to the left and throat to the right. Daniel Jones' cardinal vowel chart is a good illustration of what is meant here by equidistance. But, understandably, what counts is not sheer distance, but the aural perceptibility of the difference between two distinctive units, on the one hand, and ease of production on the other¹⁰⁷⁹. » (M.ICPS : p. 181).

Le terme de *métaphore* est d'ailleurs employé par Martinet lui-même dans les *Éléments de linguistique générale* et dans « Les problèmes de la phonétique évolutive ». Rappelons en effet ces passages :

« De façon générale, les phonèmes qui se réalisent dans la même zone articulatoire tendront à être également différenciés. Pour employer une métaphore spatiale, on dira qu'un système évoluera tant que ne sera pas établie l'**équidistance entre les phonèmes** qu'il comporte. » (M.Él. : p. 200)

« Le maintien des distinctions phonologiques implique, d'une part, ce qu'on a appelé la différenciation maxima et, d'autre part, parmi les phonèmes appartenant à une même zone articulatoire continue, comme les voyelles, ce qu'on désigne métaphoriquement comme l'équidistance entre les unités distinctives. Les phonèmes d'une langue seront aussi différents qu'il est possible de l'être sans que les désavantages divers résultant de cette différenciation (articulation délicate, résultats acoustiques peu satisfaisants) l'emportent sur l'avantage résultant, pour la communication, de la différenciation » (M.Pr. : p. 59).

La reconnaissance apparaît cependant plus générale dans ce passage de « "C'est jeuli, le Mareuc !" » (1958), également cité plus haut :

« Aujourd'hui où l'analyse du fonctionnement des langues a fait de sensibles progrès, on aperçoit, du premier coup d'œil, les éléments d'une solution du problème : une série d'homophones comme *poule, pôle, Paul, pâle* indique l'existence de quatre phonèmes vocaliques d'arrière. Or, l'expérience phonologique démontre l'instabilité des systèmes qui distinguent, à l'arrière, entre quatre degrés d'ouverture : c'est tantôt le timbre le plus fermé /u/ qui passe à [ū] permettant ainsi à /o/ de relâcher sa pression sur les autres phonèmes de la série ; tantôt c'est /a/ qui part vers l'avant ; tantôt encore une des oppositions entre les phonèmes de la série fléchit, perdant, comme le fait /o/ ~ /ɔ/ en italien, de son importance réelle. Le déplacement de /ɔ/ vers l'avant serait la solution adoptée par les usages parisiens pour relâcher la pression des phonèmes de la série d'arrière les uns sur les autres. [...]

¹⁰⁷⁹ « Dans une langue donnée, les phonèmes, dont la fonction est de garder les mots et les formes distincts, tendent naturellement à être aussi différents que le permet le jeu des organes de la parole : les langues qui n'ont que trois phonèmes vocaliques longs et brefs, opèrent généralement avec /i/, /u/ et /a/, c'est-à-dire deux voyelles d'aperture minimale, aussi en avant et aussi en arrière que possible, et une avec une aperture maximale. Cette tendance est généralement désignée comme la tendance à l'*équidistance des phonèmes*. Cette expression reflète ce qui arrive quand les structures sont couchées sur le papier, chaque phonème étant un point sur une coupe transversale de l'appareil phonatoire, avec, en règle générale, les lèvres à gauche et la gorge à droite. Le trapèze des voyelles cardinales de Daniel Jones est une bonne illustration de ce qu'on entend ici par équidistance. Mais, naturellement, ce qui compte n'est pas la pure et simple distance, mais la perceptibilité auditive de la différence entre deux unités distinctives, d'une part, et la facilité de production d'autre part. »

Le choix de /ɔ/, plutôt que /ɑ/, /o/ ou /u/, serait déterminé par le faible rendement fonctionnel de l'opposition /ɔ/ ~ /œ/ que l'antériorisation de /ɔ/ tend à supprimer.

Présentée en ces termes, l'explication pourra séduire ceux qui, familiarisés avec les méthodes de la phonologie diachronique, savent retrouver, derrière ce schéma, la réalité des échanges linguistiques. » (M.Jeu. : p. 194-195).

Martinet renvoie ici à la « réalité des échanges linguistiques ». On notera, à cet égard, ces deux formulations de *The Internal Conditioning of Phonological Systems*, dont la première a été rappelée ci-dessus :

« If we want to give an accurate picture of the language, we have, from the start, to indicate which parts of the structure are really permanent and which are unstable and engaged in a process of deterioration.

[...]

But whatever be the public, it is important to inform them about the parts of the structure where they will be faced with unanimity on the part of the natives and where they will find them wavering, insecure or just divided¹⁰⁸⁰ » (M.ICPS : p. 4-5)

et qui nous reconduisent au caractère illusoire de la synchronie dynamique que nous avons retrouvée ci-dessus en arrière-plan de la notion de structure en évolution. Ces oscillations entre structure ou formes et comportement des locuteurs sont en effet récurrentes dans les textes de Martinet. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, on lit ainsi notamment dans « Réflexions sur l'opposition verbo-nominale » (1950) :

« Pour éliminer les dangers de la traduction, il n'est qu'une méthode : s'en tenir aux données observables de la réalité linguistique étrangère, c'est-à-dire aux formes, sinon dans l'analyse des énoncés recueillis, du moins dans l'interprétation linguistique qu'on donne des éléments qui les composent. En matière de morphologie, tout comme dans le domaine phonologique, il ne saurait être question, pour le linguiste, de fonder ses démarches sur ce que l'on a appelé le sentiment linguistique des sujets parlants. La seule réalité directement observable est le comportement linguistique de ces sujets. Que ce comportement laisse des traces dans leur esprit et dans leur façon de concevoir le monde sensible, cela est certain. Mais ce serait une grave erreur de méthode que d'étudier un effet aussi difficile à atteindre lorsque la cause s'offre immédiatement à nous. Il ne s'agit pas de savoir ce que les sujets qui parlent une langue peuvent trouver de commun aux concepts d'homme, d'arbre et de mer par opposition à ceux de manger, de couper et de courir, mais de déterminer en quoi le comportement des formes linguistiques correspondantes coïncide ou diffère. C'est cette méthode qu'il faut appliquer à toute langue, et il ne faut pas s'étonner si les classes de mots ainsi obtenues ne se recouvrent pas d'un idiome à l'autre, si ce qui paraît être le même concept appartient, dans deux langues distinctes, à des classes différentes. » (M.Réf. : p. 205).

Martinet affirme ici la primauté de l'observation, mais ces « données observables de la réalité linguistique » sont d'abord des « formes », puis « le comportement linguistique [des]

¹⁰⁸⁰ « Si nous voulons donner une image exacte de la langue, nous devons, dès le départ, indiquer quelles sont les parties de la structure qui sont réellement permanentes, et lesquelles sont instables et engagées dans un processus de détérioration.

[...]

Mais quel que soit le public, il est important de le renseigner concernant les parties de la structure où il se trouvera face à une unanimité de la part des locuteurs natifs et celles où il les trouvera oscillant, incertains, ou seulement divisés ».

sujets » parlants, qui constitue « la seule réalité directement observable », enfin le « comportement des formes linguistiques ». Rappelons également ce passage d'*Évolution des langues et reconstruction*, cité dans la première partie de cette analyse :

« Ceci ne signifie pas que l'opposition de synchronie à diachronie n'ait plus de sens. Tout au plus peut-on dire qu'on n'a guère intérêt à postuler l'existence, derrière ces termes, de réalités distinctes. Il pourrait s'agir, en fait, de deux façons différentes d'envisager et de rapprocher les phénomènes : d'une part, on classe les faits observés en rapport avec leurs possibilités d'assurer, ensemble ou concurremment, le fonctionnement d'une structure ; d'autre part, on les considère comme les avatars successifs d'un même complexe. Soit, par exemple, la constatation que, sur 17 sujets parisiens, 8 utilisent régulièrement l'opposition d'un /ε/ long à un /ε/ bref, alors que 9 n'en font rien. Synchroniquement, on en conclut que les deux usages coexistent et que l'opposition n'est pas indispensable au maintien de la communication entre Parisiens francophones. Diachroniquement, on est amené à calculer l'âge moyen du groupe de 8 et du groupe de 9, et comme cet âge moyen est de 14 ans supérieur pour le groupe de 8, on en conclut que l'opposition est en régression.

En pratique, toutefois, ce n'est pas dans ces conditions qu'on utilise respectivement les termes de synchronie et de diachronie. Les études existantes qui se présentent comme diachroniques sont de celles qui font intervenir des données appartenant à des époques différentes pour chacune desquelles il convient de réunir une documentation particulière. Cette documentation résultera d'une étude de textes pour des états inaccessibles à l'observation directe, ou de sondages dans le cas contraire. On sera donc en face de structures différentes dont on tentera d'expliquer, au moyen d'hypothèses, le passage d'une d'entre elles à la suivante dans l'ordre chronologique. Chacune des recherches visant à dégager un des états qui vont être rapprochés représente une étude synchronique. Mais, bien entendu, il y a beaucoup d'examen synchroniques qui portent leurs fins en eux-mêmes en ce qu'ils sont faits pour renseigner sur ce qu'est la structure et comment elle fonctionne pour satisfaire les besoins des usagers. Une étude synchronique de ce type révélera nécessairement, d'un sujet à l'autre, des variantes de comportement qui, dans un système linguistique, par exemple, peuvent affecter les traits pertinents de la structure. C'est un cas de ce genre que nous avons signalé ci-dessus à propos des deux groupes d'informateurs parisiens qui pratiquent et ne pratiquent pas l'opposition de /ε/ long à /ε/ bref. Nous avons distingué entre la constatation d'une coexistence et celle d'un processus d'élimination. Mais si l'étude synchronique doit nous permettre de caractériser de la façon la plus fine possible le comportement phonologique de la population étudiée à un point du temps, il peut être légitime de signaler, en pure synchronie, le caractère récessif d'un phénomène, car ce caractère peut parfaitement nuancer le comportement effectif des sujets. Il est certain, par exemple, que si les huit sujets du groupe minoritaire font encore la distinction en cause lorsqu'ils parlent, ils ont renoncé à la percevoir lorsqu'ils écoutent autrui. Or, il n'est pas certain que leurs réactions, sur ce point, seraient les mêmes si la distinction, au lieu d'être récessive, était en voie de s'imposer à la communauté. Tout ceci ressortit bien à l'usage que fait, de la langue, la communauté en cause. » (M.ELR : p. 7-9)

et où il s'agit tout à la fois du « fonctionnement d'une structure », de « ce qu'est la structure et comment elle fonctionne pour satisfaire les besoins des usagers » et de « variantes de comportement », « d'un sujet à l'autre », du « comportement phonologique de la population étudiée à un point du temps », et de « l'usage que fait, de la langue, la communauté en cause ». Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit de même dans « Syntagme et syntème » (1967) :

« On commencera, en l'occurrence, par se préciser, à soi-même, ce qu'on cherche lorsqu'on analyse les énoncés en unités successives. Nous nous plaçons, bien entendu, sur un plan strictement synchronique, ce qui exclut toute analyse qui ne serait qu'étymologique. Nous désirons, en fait, savoir comment la langue étudiée, disons le français, fonctionne à la satisfaction des francophones adultes. Pour communiquer leur expérience ou, en termes plus simples, pour dire ce qu'ils ont à dire, ces gens analysent cette expérience en éléments correspondant à des unités significatives existant dans la langue. Puis ils procèdent à la communication en prononçant à la suite les uns des autres les signifiants de chacune de ces unités dans un ordre partiellement déterminé par la syntaxe de la langue, c'est-à-dire un complexe d'habitudes, significatives ou redondantes, acquises au cours de l'enfance. Ces unités signifiantes, ces signes, en fonction desquels l'expérience va s'articuler, présentent, le plus souvent un signifiant tout à fait arbitraire, formé d'un certain nombre de phonèmes successifs, comme dans le français /espri/ pour l'unité "esprit", auxquels peut s'ajouter une place distinctive de l'accent comme dans l'espagnol /es'piritu/ ou un ton pertinent comme dans l'équivalent suédois /ände/. Un tel signifiant est dit tout à fait arbitraire parce que rien dans la réalité à quoi le signe se réfère ne semble justifier le choix de tel ou tel phonème, de tel ou tel ton, de telle ou telle place de l'accent dans la forme correspondante. On le dit aussi parfaitement immotivé parce que le sens de l'unité n'est en aucune façon suggéré par une valeur sémantique quelconque qu'on pourrait attribuer à certains segments du signifiant : la succession de phonèmes /espri/ pourrait être comprise comme *est-ce pris ?* ou *ait ce prix*, c'est-à-dire analysée en unités significatives successives ; mais aucune analyse de ce genre ne permet de retrouver le sens d'*esprit*, et c'est pourquoi on peut estimer que le signifié "esprit" ne résulte pas de la combinaison de plusieurs signifiés.

Cependant, à côté des signifiants comme /espri/ qui se laissent analyser, quant à la forme, en signifiants successifs, mais sans qu'on puisse voir comment la somme des signifiés correspondants pourrait, avec la meilleure volonté du monde, équivaloir au signifié total ("esprit") ou même simplement impliquer quelque chose d'analogue, il en est d'autres où l'analyse en signifiants successifs permet d'envisager pourquoi la réalité correspondant au signe a été désignée de cette façon. On dit, dans ce cas, que le signe est motivé. Ce n'est pas par hasard qu'un *chemin de fer* s'appelle un *chemin... de... fer*.

Le fait qu'un signe soit motivé n'implique, en aucune façon, que ce signe corresponde à plusieurs éléments distincts de l'expérience. Il faudrait des circonstances bien exceptionnelles pour que *chemin* et *fer* dans la succession *chemin de fer* correspondissent à des éléments distincts de l'expérience. Il ne s'agit pas ici de savoir quelle image pourrait suggérer *chemin de fer* à celui qui emploie ce terme. C'est par l'examen des conditions et des fréquences d'emploi de *chemin de fer* que nous constaterons que les locuteurs tendent à se comporter comme ils le font pour des termes immotivés comme *voiture* et *avion*, que, par exemple, dans des contextes comme *nous irons en...*, la fréquence de *chemin de fer* est du même ordre que celle de ces derniers, qu'au pluriel, en dépit de la graphie, un Français qui n'est pas sur ses gardes, risque de faire une liaison en /-z/ dans *les chemins de fer algériens*, et qu'il n'est pas question de déterminer un élément particulier de *chemin de fer* sans détruire le complexe : un *chemin creux de fer* ne serait pas un chemin de fer en déblai, ni un *chemin de fer forgé* un chemin de fer dont les rails auraient été produits de façon artisanale.

Plus motivé encore est un signe comme *désirable* puisque, non seulement ce ne peut être le résultat du hasard que l'on *désire* d'ordinaire ce qui est *désirable*, mais qu'un sujet de langue française un peu entreprenant pourrait fabriquer lui-même *désirable*, s'il ne l'avait jamais entendu précédemment ; sur l'analogie de *condamner-condamnable*, *exprimer-exprimable* et de mille autres paires. Mais cette extrême motivation, qui fait que tout un chacun peut reconnaître dans *désirable* un radical *désir(e)* et le suffixe *-able*, n'empêche pas ce terme de correspondre à un élément unique de ce qui fait l'objet du message comme le ferait un adjectif *joli* parfaitement immotivé : pour communiquer la

même expérience, j'hésiterai peut-être entre *je désire vivement cet objet* ou *cet objet est très désirable*, mais dès qu'il est question d'analyser l'expérience en fonction des signes disponibles dans la langue et selon que je désire ou non préciser, pour mon auditoire que c'est moi-même qui ressent le désir, je serai amené à choisir *désire* ou *désirable* et non point, dans le second cas, *désir(e) + able*. Rien, certes, n'empêche le locuteur de produire, sur-le-champ, un *indécorable* qu'il n'a jamais entendu. Mais il devra le *fabriquer* à partir d'un modèle établi avant de l'insérer dans son énoncé. Lorsqu'on emploie *désirable*, on ne choisit pas *désir(e)* d'abord, puis *-able* ensuite (comme on pourrait choisir *fleur*, puis *jaune* lorsqu'on dit *fleur jaune*), ne serait-ce que parce que, dans les contextes où figure *désirable*, *désir(e)* ne peut figurer sans *-able* (ou tel autre suffixe de dérivation adjectivale).

Si nous reprenons maintenant les cas difficiles dont nous étions partis, *fenaison*, *bouvier*, *nébuleuse*, *thermostat*, nous constatons que, dans la pratique, ils diffèrent peu de ceux de *chemin de fer* et de *désirable* que nous venons de discuter. Il s'agit, dans tous les cas, d'unités qui fonctionnent *exactement comme les signes immotivés susceptibles d'apparaître dans les mêmes contextes qu'eux* ; la motivation plus évidente et générale dans *désirable* (ou *désireux*) que dans *nébuleux* ne change rien au statut syntaxique des éléments considérés. Le critère de la productivité qu'on fait souvent valoir pour distinguer entre différents types de dérivés et de composés n'est pas à écarter, bien qu'il ne soit pas toujours facile à appliquer : le suffixe *-aison* de *fenaison* peut être décrété non-productif jusqu'au jour où, pour éviter *plantation* qui a un sens traditionnel bien arrêté, un sujet dit *plantaïson* pour l'action de planter. En tout cas, que le composé ou le dérivé soit traditionnel ou une création du moment, il représentera toujours le résultat d'un procès distinct de celui qui consiste à produire un énoncé. Ceci a été parfaitement dégagé par la grammaire traditionnelle qui distingue avec la plus grande netteté entre la formation des mots et la syntaxe. » (M.SS : p. 183-186)

dans « Mot et syntème » (1968) :

« Si l'opposition entre syntème et syntagme est, au moins en principe, d'une grande netteté, on ne saurait en dire autant de celle qu'on peut poser entre syntème et monème unique. S'il est vrai qu'on peut parler parfaitement le français sans avoir jamais pris conscience du caractère "motivé" d'*ânesse*, ceci veut dire que le fonctionnement synchronique de la langue ne réclame pas qu'on distingue entre syntème et monème unique. De ce point de vue, la distinction qui s'imposerait serait celle entre monèmes uniques et syntèmes traditionnels d'une part, et d'autre part, les combinaisons de monèmes conjoints que tout sujet peut réaliser au moment même où il parle et qu'illustre l'*indécorable* saussurien. Mais on sait combien il est difficile de faire le départ entre composés et dérivés traditionnels et créations personnelles : si je devais employer *découvrable*, je ne pourrais dire si je fabrique le syntème ou si je reproduis un complexe que j'ai entendu antérieurement. Il semble impossible de tracer une frontière nette entre affixes productifs et non productifs. L'étude de la dynamique de la composition et de la dérivation est, bien entendu, un important chapitre de la description d'une langue, et le syntème nouvellement créé est assez souvent compris à partir du sens des monèmes conjoints ; mais si le produit n'est pas éphémère, il pourra jouer d'autant mieux son rôle que s'atténuera le sentiment de son caractère motivé : lorsqu'on entend parler d'un *indésirable*, on fait aussi bien de ne pas pousser l'analyse jusqu'à *désir(er)*. Il est d'ailleurs vraisemblable que la plupart des Français ont appris le terme par référence aux contextes dans lesquels ils l'ont lu ou entendu plutôt que par une analyse qui n'aurait pu que les induire en erreur.

Une des vertus du concept de syntème est qu'il permet de ne pas se prononcer, ce qui est le plus souvent fort délicat, sur le caractère traditionnel ou néologique d'un segment du discours perçu comme la combinaison de monèmes conjoints. Là où le

sentiment de la possibilité d'une analyse est assez vague et où l'on hésitera entre synthème et monème, on devra résolument employer ce dernier, puisque, dans l'usage qu'on fait de la langue, tout se passe, dans ce cas, comme s'il s'agissait bien d'une unité minima. Puisqu'en syntaxe, les synthèmes ont, par définition, le même comportement que les monèmes, rien n'empêchera, dans ce chapitre, de les passer sous silence : "monème", dans ce cas, voudra dire "monème et synthème". » (M.MS : p. 433-434)

et dans « La synthématique comme étude de l'expansion lexicale » (1980) :

« Il faut bien comprendre que s'il est indispensable de distinguer entre le monème *ouvre* et le synthème *entrouvre*, puisque l'opération fondamentale qui est la commutation révèle l'unicité du premier et la dualité du second, monème et synthème ne s'opposent pas nécessairement. Au cours du procès de communication linguistique, il est fréquent que ni le locuteur ni l'auditeur ne procèdent à l'analyse des éléments successifs de l'énoncé : *Apportez-moi mes pantoufles*, répété tous les soirs pendant trente ans ne suppose rien de pareil. A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un synthème qui correspond normalement à un élément unique de l'expérience. Lorsqu'on parle du *téléphone*, on n'a guère en tête *télévision* et *magnétophone* qui suggèrent au linguiste l'analyse en *télé-* et *-phone*. Mais cela ne veut pas dire que, sous la pression des besoins, un usager un peu audacieux ne pourra pas utiliser ces éléments pour former de nouveaux synthèmes. Il est donc indispensable de distinguer entre synthème et monème si l'on veut rendre compte du fonctionnement de la langue. Mais il est bien des cas où il est difficile de se prononcer. Un synthème de formation récente, comme *siglaison*, c'est-à-dire la création de signes comme SNCF ou CNRS, montre que le suffixe *-aison* est productif. Mais si l'analyse de *flottaison* ne fait pas de difficulté, celle de *floraison*, bien que soutenue par *floral* en face de *fleur*, est moins évidente, et celle de *fenaison*, en face de *foin* ne s'impose qu'aux étymologistes. Nous n'avons pas hésité à présenter, ci-dessus, *bouchon*, comme un monème. Mais, à le rapprocher de *torchon*, ne pourrait-on y voir un synthème formé d'un suffixe *-on* avec le sens "d'objet qui sert à" et du radical de *boucher*, comme on retrouverait *torcher* dans *torchon* ? Ou une telle analyse ne peut-elle être que le fait du linguiste sans qu'elle affleure jamais la conscience des locuteurs ordinaires ?

Il faut prendre son parti de ces incertitudes qui correspondent très exactement aux conditions d'utilisation de la langue par les locuteurs. Il semblerait utile d'avoir un terme pour désigner un segment d'énoncé dont on se refuse à décider s'il s'agit d'un monème ou d'un synthème. Cependant, celui de *thème*, proposé de longue date, ne semble pas avoir servi. On dit en général "synthème" dès qu'il y a suggestion d'une analyse possible. » (M.Sy. : p. 142-143).

Dans ces trois passages, à nouveau, Martinet parle tout à la fois du fonctionnement de la langue – « Nous désirons, en fait, savoir comment la langue étudiée, disons le français, fonctionne à la satisfaction des francophones adultes. », « [...] le fonctionnement synchronique de la langue ne réclame pas qu'on distingue entre synthème et monème unique », « Il est donc indispensable de distinguer entre synthème et monème si l'on veut rendre compte du fonctionnement de la langue. » – ou des unités – « Il s'agit, dans tous les cas, d'unités qui fonctionnent *exactement comme les signes immotivés susceptibles d'apparaître dans les mêmes contextes qu'eux* », « Puisqu'en syntaxe, les synthèmes ont, par définition, le même comportement que les monèmes, rien n'empêchera, dans ce chapitre, de les passer sous silence » –, et du comportement des locuteurs – « C'est par l'examen des conditions et des fréquences d'emploi de *chemin de fer* que nous constaterons que les locuteurs tendent à se comporter comme ils le font pour des termes immotivés comme *voiture*

et avion » –, ou de l'emploi de la langue par ces derniers – « [...] dans l'usage qu'on fait de la langue, tout se passe, dans ce cas, comme s'il s'agissait bien d'une unité minima. », « Il faut prendre son parti de ces incertitudes qui correspondent très exactement aux conditions d'utilisation de la langue par les locuteurs. » On lit encore dans « Analyse et présentation » (1970) :

« A considérer le problème sur le plan du fonctionnement du langage, on peut dire que, dans le comportement du locuteur moyen, il n'y a aucune indication que le maniement satisfaisant de la langue réclame l'identification comme une même unité des variantes de signifié d'un monème » (M.An. : p. 146)

et dans « Continuum et discrétion » (1988) :

« Mais le linguiste, qui cherche à comprendre comment fonctionne la langue, ne saurait se satisfaire de la réaction, en face de sa langue, du savant ou de l'homme cultivé. Il lui faut rechercher en priorité comment arrive à communiquer linguistiquement celui qui n'a guère l'occasion de réfléchir à ce qui se passe en lui lorsqu'il parle. » (M.Dis. : p. 138).

On a là trois objets distincts et incompatibles : la langue en tant qu'objet fonctionnant, le comportement des locuteurs comme objet observable et la langue comme instrument utilisé par les locuteurs. Ces trois objets, bien qu'incompatibles, sont en réalité corrélatifs : le second permet le passage du troisième au premier, auquel il fournit son support, tout en en rendant la notion impossible. La notion de fonctionnement de la langue (du langage ou de la structure) apparaît assez fréquemment dans les textes de Martinet. Si, comme nous l'avons vu plus haut, la notion de fonctionnement de la structure renvoie à la circularité des rapports entre fonction et structure et dénonce ainsi le caractère analytique de la structure martinettienne, inversement, celle de fonctionnement de la langue renvoie avant tout au fonctionnement de la communication¹⁰⁸¹. C'est le troisième type d'objet – c'est-à-dire la définition primordiale de la langue comme instrument de communication, et le support qu'elle constitue pour le premier type d'objet – qui, malgré leur caractère dès lors contradictoire, prévaut dans des occurrences comme les suivantes, que l'on trouve dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« Le langage, objet de la linguistique, n'existe que sous la forme de langues diverses. Le premier soin du linguiste sera donc d'étudier ces langues. Celles-ci nous sont apparues comme étant, avant tout, des instruments de communication. C'est donc dans leur fonctionnement qu'il conviendra tout d'abord de les observer et de les décrire. Il s'agira de préciser, pour chacune d'entre elles, la façon dont elle analyse l'expérience humaine en unités significatives et comment elle utilise les latitudes offertes par les organes dits de la parole. » (M.Él. : p. 28)

dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Mais, puisqu'il est généralement admis qu'une langue fonctionne comme un instrument permettant d'obtenir certains résultats, on ne peut guère contester que le fonctionnement

¹⁰⁸¹ On retrouve ici, d'une autre manière, l'ambivalence des notions d'information et de choix que nous avons tenté de mettre en évidence dans le deuxième chapitre de la première partie : à la construction de l'outil répond sa dissolution dans la communication, rançon d'une construction analytique qui ne peut dès lors conduire qu'à une réification, elle-même corrélative de cette présupposition d'une entité qui soutient la construction.

même de cet instrument doit être l'une de nos préoccupations majeures¹⁰⁸². » (M.LF : p. 11-12)

et dans « Fonction et structure en linguistique » (1971) :

« L'analyse des structures ne doit jamais aboutir à leur dislocation : l'analyse "anatomique" doit toujours être complétée par une "physiologie", c'est-à-dire une étude du fonctionnement. Pour reprendre une illustration qui a servi, il ne s'agit pas de démonter la structure qu'est une montre pour en étaler, sur un feutre vert, tous les rouages et tous les ressorts, mais d'indiquer comment les traits pertinents de ces éléments contribuent à assurer le fonctionnement d'un outil d'information. » (M.Fo. : p. 42).

D'autres occurrences pointent vers le premier type d'objet, telles, dans « Note sur la phonologie du français vers 1700 » (1947) :

« Ce qui intéresse notre auteur, c'est le fonctionnement de la langue, beaucoup plus que la nature matérielle des éléments qui l'assurent. » (M.Not. : p. 157)

dans « De l'économie des formes du verbe en français parlé » (1952) :

« [...] il peut être nécessaire d'avoir deux séries de désinences, les unes post-vocaliques et les autres post-consonantiques. Mais ceci ne veut pas dire que la langue ne fonctionnerait pas mieux, c'est-à-dire qu'une quantité déterminée d'information ne serait pas transmise à moindre frais, si la même série pouvait servir dans tous les cas. » (M.Éc. : p. 95)

dans « Celtic Lenition and Western Romance Consonants » (1952/1955) :

« Mais si, avant l'élimination des géménées, les voyelles en syllabe ouverte commencent à se diphtonguer, si, par exemple, *e*, en cette position, passe à *ei*, *pena* deviendra *peina* et *penna* pourra passer à *pena* sans mettre en danger le fonctionnement normal de la langue. » (M.Cel.E : p. 279 [voir M.Cel.I : p. 133])

dans « Non-Apophonic *o*-Vocalism in Indo-European » (1953/1955) :

« L'offensive du formalisme moyen-âgeux qui menace de stériliser les recherches linguistiques a eu pour effet de convaincre beaucoup de linguistes qu'il faut tendre à tout prix vers la simplicité maxima, même aux dépens de la vérité ou de la vraisemblance. Il est incontestable qu'en matière de phonétique indo-européenne une sérieuse révision s'imposait : nos prédécesseurs du XIX^e siècle nous avaient légué un système qui embrassait un bon nombre des complications des langues attestées, avec un vocalisme plus riche que celui du grec et un édifice consonantique plus monumental que celui du sanskrit. Mais la subtilisation par analyse des sourdes aspirées, la réduction à deux des ordres dorsaux, l'élimination de **b*, la réduction du système vocalique à une seule unité au prix de quelques laryngales, toutes démarches parfaitement légitimes, nous amènent à un système si maigre avec ses 21 consonnes et sa voyelle unique qu'aucune langue ne pourrait fonctionner dans ces conditions. [...] Nous ne devons donc jamais avoir peur de postuler un nouveau phonème indo-européen dès que celui-ci se trouve justifié par de bonnes raisons comparatives et structurales. » (M.Apo. : p. 233-234)

¹⁰⁸² « Yet, since we are all agreed that language works as an instrument towards certain goals, we can hardly deny that the functioning of that instrument should be one of our major concerns. » (M.FVL : p. 3).

dans « “C’est jeuili, le Mareuc !” » :

« Aujourd’hui où l’analyse du fonctionnement des langues a fait de sensibles progrès, on aperçoit, du premier coup d’œil, les éléments d’une solution du problème » (M.Jeu. : p. 194)

dans *A Functional View of Language* :

« Pour le fonctionnement satisfaisant de la langue, il est essentiel que la voyelle de *ride* et celle de *raide* soient maintenues distinctes, mais il est sans importance que les deux voyelles de *mêler* soient ou non les mêmes¹⁰⁸³. » (M.LF : p. 17)

dans « Peut-on dire d’une langue qu’elle est belle ? » (1965)

« En abordant le domaine de la syntaxe, nous nous trouvons au cœur même du langage vu sous l’angle de son fonctionnement. » (M.Be. : p. 58)

dans « Fonction et structure en linguistique » :

« Il résulte de ceci que la structure sera, de façon permanente, le lieu du conflit de diverses forces ou pressions, et le fonctionnement de cette structure résultera d’un équilibre entre ces forces et ces pressions, équilibre constamment remis en question, mais toujours retrouvé, puisque la langue ne peut jamais cesser de fonctionner. » (M.Fo. : p. 39)

dans *Évolution des langues et reconstruction* (1973-1975) :

« Pour dépasser ce point de vue, il a fallu, avec la phonologie, intégrer à la structure linguistique la substance phonique pertinente, c’est-à-dire ne plus la concevoir comme une masse amorphe exposée à toutes les pressions du monde physique, mais comme susceptible de réagir à ces pressions en les laissant triompher là où elles pouvaient le faire sans danger pour la communication, mais en s’opposant à elles là où elles auraient pu affecter le fonctionnement de la langue. Ailleurs, elle en retardera les effets assez longtemps pour que l’évolution de la langue sur d’autres points rende le changement, non seulement inoffensif, mais bénéfique. » (M.ELR : p. 7)

et dans « Vers une langue commune » (1982) :

« Arguer, par exemple, de la difficulté qu’auraient les locuteurs de la Soule à reproduire la distinction entre les deux *r* pour l’éliminer d’un basque commun serait priver la langue d’une ressource qui reste indispensable pour son bon fonctionnement là où les usagers n’ont pas eu à s’adapter à l’absence d’une opposition de *-r-* à *-rr-*. » (M.Ve. : p. 107).

Ces deux dernières occurrences, ainsi que celles de « Celtic Lenition and Western Romance Consonants » et de *A Functional View of Language*, seraient aisément glosables en termes de fonctionnement de la communication. Un dernier ensemble ne saurait quant à lui impliquer que ce dernier. On lit ainsi notamment dans « Neutralisation et syncrétisme » :

¹⁰⁸³ « For a satisfactory functioning of the language, at any rate, it is essential that the vowel of *big* and that of *beg* should be kept distinct, but it is immaterial whether the two vowels of *kitchen* should be the same, or not the same at all. » (M.FVL : p. 7).

« Toutefois, il ne faut pas oublier que le fonctionnement du langage suppose au moins deux interlocuteurs, un locuteur et un auditeur. » (M.Neu. : p. 70-71).

Il s'agit surtout des occurrences dont il a été question plus haut parce qu'elles nous semblaient témoigner de la circularité des rapports entre fonction et structure, la notion de fonctionnement prenant en charge la diversité des usages, comme dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) :

« En principe, les questions posées ne visent pas à déterminer la fréquence de telle prononciation de tel mot donné. Il n'y a de science que du général, et dans l'opposition proposée *pot peau*, *pot* est censé représenter toute la classe des mots à finale *-ot*, *-oc* et *-op*, et *peau* tous les mots à finale *-eau*. Là où l'on semble se départir de ce principe, il s'agit, non pas de déterminer les différentes prononciations possibles de certains mots, ou la répartition de tel ou tel phonème dans le vocabulaire français, mais de démontrer le faible rendement fonctionnel de certaines oppositions si l'on envisage non plus un système phonologique individuel, mais la langue française en général dans son fonctionnement comme langue commune. » (M.PFC : p. 8-9)

et dans « "C'est jeu!i, le Mareuc !" » (1958) :

« [...] on essaiera d'expliquer par le contact à Paris du nouvel avatar /a/ ~ /ɑ/ avec l'ancien /ǣ/ ~ /ā/ ramené de province, l'anarchie de fait qui sévit dans la répartition des deux phonèmes et qui, dans l'usage général, fait en réalité fonctionner la langue avec une seule unité distinctive de grande aperture » (M.Jeu. : p. 207),

ou s'opposant à celle de fonction, comme dans ces deux passages de « Neutralisation et synchrétisme » (1968) :

« C'est là, sans doute, qu'il convient de distinguer entre "fonctionnement" et "fonction" : l'homonymie partielle aboutira à un fonctionnement défectueux sans que la fonction distinctive de l'opposition soit atteinte. » (M.Neu. : p. 71)

et de « Some Basic Principles of Functional Linguistics » (1976) :

« Two segments that can figure in the same "context" (understood in terms of compatibilities) are different units if the replacement of one by the other carries with a change in meaning *and* in form. When it is successful, this operation is known as "commutation", a term coined by Hjelmslev for a previously identified concept. This formulation does not imply that only such units are different as fit the conditions stated. Some pairs, known as homonyms differ in meaning but not in form. But it should never be forgotten that homonymy, be it total or partial (as in the case of syncretisms) is a defect in functioning that has to be remedied by reference to context or situation¹⁰⁸⁴. » (M.Ba. : p. 9)

¹⁰⁸⁴ « Deux segments qui peuvent figurer dans le même "contexte" (défini en termes de compatibilités) sont des unités différentes si le remplacement de l'une par l'autre entraîne un changement de sens *et* de forme. Quand elle réussit, cette opération est connue sous le nom de "commutation", un terme inventé par Hjelmslev pour un concept déjà identifié antérieurement. Cette formulation n'implique pas que seules les unités qui remplissent les conditions énoncées sont différentes. Certaines paires, connues sous le nom d'homonymes, diffèrent quant à la signification mais non quant à la forme. Mais on ne doit jamais oublier que l'homonymie, qu'elle soit totale ou partielle (comme dans le cas des synchrétismes) est un défaut de fonctionnement auquel on doit remédier en se référant au contexte ou à la situation. »

que nous avons comparés avec cet autre de « Que faire du “mot” ? » (1986) :

« On trouve partout des homonymes, c'est-à-dire une même forme qui correspond à des sens totalement différents. La communication langagière n'en est pas affectée si les homonymes n'apparaissent jamais dans exactement les mêmes contextes et les mêmes situations. » (M.Fai. : p. 133).

Les occurrences de *La Prononciation du français contemporain* et de « “C'est jeu! le Mareuc !” » sont cependant significativement tout à fait ambivalentes. et de L'expression « fonctionnement de la communication » n'est pas absente du corpus martinettien. On la trouve notamment dans « Les grammairiens tuent la langue » (1963), en lien avec les notions d'outil et d'adaptation, donc dans le cadre de la représentation liée au troisième type d'objet que nous avons distingué ci-dessus :

« Sauf s'il est, du fait de ses loisirs ou de sa profession, amené à considérer la langue comme une fin, il est normal que l'homme la traite comme un outil à son service, un outil assez souple pour qu'on puisse l'adapter à des besoins nouveaux sous la seule réserve de l'approbation des autres usagers. C'est là la condition indispensable du fonctionnement satisfaisant de la communication linguistique. » (M.Gr. : p. 28)

et dans « Vers une langue commune », où le propos n'est pas très différent de celui des passages cités ci-dessus, où il s'agissait de « fonctionnement de la langue » :

« Lorsqu'on est décidé à tenir compte, dans la mesure du possible, de tout l'éventail des usages en cause, il peut se produire que, non seulement les réalisations des unités diffèrent d'un parler à l'autre, mais que l'on y trouve des différences proprement structurales en ce qu'on distingue ici ce que l'on confond là. Si aucune considération non linguistique ne fait pencher la balance d'un côté ou de l'autre, on peut se demander si l'on doit favoriser la distinction ou la confusion. Présenter la chose dans ces termes fait pencher la balance en faveur de la distinction, parce que toute confusion paraît, en principe, regrettable. Mais n'est-il pas possible, que si une confusion s'est produite, c'est-à-dire, en d'autres termes, une distinction a été éliminée, c'est qu'elle n'était plus nécessaire au fonctionnement satisfaisant de la communication ? Dans ce cas, maintenir la distinction se fera aux dépens du confort des générations à venir.

A priori, on peut poser qu'il est plus facile d'abandonner une distinction que d'en apprendre une nouvelle, et l'examen de l'évolution contemporaine de systèmes phonologiques divers l'a bien confirmé. Mais ceci ne veut pas dire qu'on doive toujours tout sacrifier à la simplicité. La conservation d'une distinction peut se révéler utile pour mieux marquer le contraste entre deux normes en présence, celle de la nouvelle langue commune et celle de l'ancienne. D'autre part, si l'on s'en tient strictement au bon fonctionnement de la communication, il n'est pas du tout acquis qu'une confusion, économiquement justifiée dans une communauté campagnarde de faibles dimensions, soit recommandable dans une langue commune où les nécessités de la coopération entre les classes réclameront un vocabulaire plus vaste et mieux différencié. » (M.Ve. : p. 106).

Comme nous l'avons vu plus haut, cette expression apparaît également dans la définition de l'économie qui est donnée dans les *Mémoires d'un linguiste*¹⁰⁸⁵, dont on aperçoit ainsi plus

¹⁰⁸⁵ Il s'agit de cette définition, citée plus haut : « [...] ce que j'appelle “l'économie”, c'est le *fonctionnement de la communication au moyen de la langue*. » (M.Mé. : p. 289), « **Économie**. En référence au langage, c'est le *fonctionnement de la communication au moyen d'une langue*. » (M.Mé. : p. 376).

clairement le caractère emblématique de l'élaboration martinettienne. Des développements révélateurs, à cet égard, sont ceux que Martinet consacre à la pragmatique. Il s'agit de ces affirmations des *Mémoires d'un linguiste* :

« Pour ma part, j'aimerais trouver, autour de moi, des chercheurs qui feraient ce que je n'ai ni le temps ni l'énergie de faire : montrer comment la théorie fonctionnaliste peut intégrer, si elle ne l'a déjà fait, différentes approches, comme la pragmatique ou l'énonciation, sans parler du domaine déjà amorcé de l'axiologie au cœur de la sémantique. » (M.Mé. : p. 149)

« Tout ce qu'on appelle aujourd'hui la "pragmatique", c'est-à-dire le comportement linguistique dans un cadre déterminé, je n'ai pas cru jusqu'ici devoir en faire un chapitre particulier. Toutes les fois que la question s'est présentée, je pense avoir dit clairement et simplement que quand on veut communiquer une expérience, ce qui va être produit sera fonction de l'interlocuteur, de ce que nous savons de lui, de ses préjugés, des circonstances dans lesquelles la communication a lieu. » (M.Mé. : p. 305)

« Un nouveau chapitre de la linguistique, comme la pragmatique, n'a pu être créé que par des formalisateurs à outrance qui n'avaient jamais réellement opéré avec des situations linguistiques réelles. En ce qui me concerne, la formalisation s'appliquait toujours à des situations que j'avais au départ perçues comme réelles et j'essaye constamment de marquer les limites de cette formalisation. Pour moi, la pragmatique est au départ, non à l'arrivée. Le cadre des faits linguistiques n'est pas le produit d'une formalisation, mais il doit se dégager des rapports entre l'expérience et la structure de la langue. » (M.Mé. : p. 340).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit en effet par ailleurs dans *Syntaxe générale* (1985), annonçant cette mention finale de la « structure de la langue » :

« Afin de prévenir certaines confusions, il faut préciser quels sont les différents facteurs qui déterminent, en fait, la forme que va prendre cette analyse dans une situation donnée.

Rappelons-nous d'abord que la communication n'est jamais gratuite, qu'elle se fait en fonction d'un but à atteindre, ce qui explique qu'elle ne se manifeste pas nécessairement comme une présentation de l'expérience : *je sens qu'il me faudrait...*, *je me demande si tu veux...*, si cette expérience est celle d'un besoin ou d'une incertitude, et qu'elle prenne, dans ce cas, directement la forme d'un ordre ou d'une question : *donne-moi veux-tu...* ?

D'autre part, on a, jusqu'ici, mis exclusivement l'accent sur le facteur proprement linguistique représenté par les ressources dont dispose la langue en cause en matière d'unités signifiantes. Il est fondamental de faire remarquer que, chez un sujet bilingue, la même expérience, à communiquer dans les mêmes conditions, fera l'objet d'une analyse différente dans une de ses langues et dans l'autre. Mais, outre l'expérience et la langue, interviennent dans l'affaire, la personnalité du locuteur et ce qu'il peut savoir des intérêts, des préférences, des préjugés et des connaissances de son auditoire. » (SG : 23-24).

Martinet détaille ici les « facteurs non linguistiques dans l'analyse de l'expérience » (M.SG : p. 23), qui s'ajoutent néanmoins à une structure préexistante, « le facteur proprement linguistique représenté par les ressources dont dispose la langue en cause en matière d'unités signifiantes ». Il s'agit donc de formalisation d'une situation toujours particulière, mais dans le cadre d'une structure gagée par son objectalité. On lisait de même dans « Fonction et

pertinence communicative » (1981), à la suite du développement consacré à la téléologie que nous avons cité plus haut¹⁰⁸⁶, où le fonctionnement linguistique est défini comme « une succession de causes et d'effets » (M.Pe. : p. 109) :

« Seulement, il faut être prudent et ne pas céder à la tentation de trop simplifier les choses : il ne s'agit pas, quand on parle de cause et d'effet, d'une cause et d'un effet. Il y a toujours, en réalité, un complexe de causes et un complexe d'effets. Il nous est généralement facile d'isoler l'effet, parce que c'est sur quoi nous concentrons notre attention. Tout effet résulte d'un nombre considérable de causes diverses, certaines que nous pourrions peut-être mettre à part sous le nom de mobiles, et d'autres, pour ainsi dire, immobiles, qui seraient des circonstances. Il va y avoir un mobile qui est, dans le cas du langage, la satisfaction des besoins de celui qui parle. C'est la cause déterminante d'un effet qui va être la production de l'énoncé linguistique. Mais il y a aussi autre chose : la considération, non plus seulement des besoins de celui qui parle, mais des connaissances de celui qui écoute, parce que, si celui qui parle veut arriver à ses fins, en d'autres termes, veut satisfaire son besoin, il faut que l'autre coopère, que l'autre comprenne ce qui va être dit. Il s'agit de convaincre.

Il y a donc, dans tout échange linguistique, au départ de tout énoncé, un mobile. Mais peut-être aussi plusieurs mobiles, parce que, lorsque nous parlons, même si nous avons l'intention de communiquer, nous pouvons avoir fréquemment le besoin de nous satisfaire nous-mêmes par l'utilisation du langage. En ce moment, en face de l'auditoire sympathique qui est devant moi, je suis heureux de parler. J'éprouve une satisfaction à exprimer ce qui est en moi et ceci indépendamment de mon désir de vous communiquer de l'information. Je pense qu'un bon professeur doit aimer parler, utiliser le langage en lui-même, pour son compte personnel, indépendamment du message qu'il veut faire passer. Vous voyez donc que les mobiles ne sont pas simples. En vous présentant simplement les deux mobiles principaux, je simplifie terriblement les choses. Il y en a beaucoup d'autres et de très divers. Il y a donc un mobile ou des mobiles concomitants, et puis des quantités de conditions préexistantes qui sont indépendantes des mobiles et qui entrent en ligne de compte.

Supposez que vous ayez vu se produire un accident dans la rue. Vous rencontrez quelqu'un que vous connaissez et décidez de lui communiquer votre expérience. Selon votre degré d'intimité avec cette personne, selon ce que vous savez des connaissances et des intérêts de cette personne, vous ne racontez pas votre histoire de la même façon. D'abord il faudrait savoir si la personne parle turc, français, anglais, allemand. Savoir ensuite si elle s'intéresse à la mécanique ou si ça l'ennuie, si c'est une âme tendre qui sera très affectée, pleine de sympathie pour les accidentés, peut-être bouleversée, etc. J'en passe. En tout cas, dans le cas du langage, il est bien évident que le mobile le plus constant est le besoin de communiquer.

Quand on dit "communiquer" on ne fait pas nécessairement référence à des énoncés affirmatifs. Le besoin de communiquer peut prendre la forme d'un ordre. C'est même souvent les besoins de communiquer les plus pressants qui se transmettent au moyen d'ordres. Ça peut être également une question, le besoin de se renseigner. Communiquer une expérience, c'est faire connaître à autrui quelque chose qui est en vous. Donc affirmation, ordre, question, tout peut être communication de l'expérience.

Parmi les conditions annexes, il y a celles qui déterminent le choix de l'outil de communication. Chez beaucoup de sujets il n'y a pas de choix parce qu'ils ne connaissent qu'une langue. Mais ceux qui ne connaissent qu'une langue pratiquent très souvent des niveaux de langue différents. Par conséquent, il va s'agir de déterminer quel niveau on va choisir, en considération, naturellement, du public à atteindre. Font partie des conditions, la personnalité de celui ou de ceux à qui on s'adresse et leur connaissance de la langue

¹⁰⁸⁶ Voir M.Pe. : p. 109, cité plus haut.

employée. Pour rendre compte de la même expérience, on ne s'adresse pas de la même manière à quelqu'un qui a été à l'université et à celui qui n'a jamais été à l'école.

Lorsque je suis rentré en France après dix ans d'Amérique, j'ai fait, à cet égard, des constatations qui peuvent avoir un certain intérêt. J'ai l'impression, lorsque je suis aujourd'hui en face de jeunes Français au-dessous de 25 ans, que je peux faire fréquemment abstraction de différences tenant à un niveau de culture. En d'autres termes, il y a une sorte d'uniformisation de la culture, ce qui fait que je n'ai pas intérêt, quand je m'adresse à de jeunes Français, à différencier mon parler selon les classes sociales. Je dois sans doute tenir compte du fait qu'ils ne sauront pas, qu'ils n'identifieront pas ce qui était pour moi monnaie courante quand j'étais enfant. Mais, par ailleurs, il y a beaucoup de choses qu'ils savent et que je n'aurais pas su à leur âge. Je constate un état de fait qu'on décrit quelquefois comme la généralisation de l'inculture, mais que je décrirais plutôt comme une démocratisation de la société. Tout cela illustre assez bien les conditions de l'utilisation de la langue : c'est à telle personne que je veux communiquer mon expérience : Qu'est-ce que je veux lui dire ? Comment vais-je le dire étant donné sa culture, le vocabulaire dont elle dispose, etc. ? En outre, il y a toute la situation, au sens le plus large du terme : l'énoncé ne sera pas le même selon qu'on parle dans la rue, avec des autobus qui passent autour de vous à tout moment, ou qu'on parle tranquillement dans un salon, seul à seul, sans bruit, sans intervention d'aucune sorte, sans rien qui pourrait troubler l'échange de la communication. Donc je me résume : l'ensemble des mobiles et des conditions particulières, personnelles ou situationnelles doivent nécessairement infléchir la façon dont va être utilisé l'instrument de communication, choix du vocabulaire, choix des formes grammaticales, netteté de l'articulation en général, mise en valeur particulière. Tout cela peut paraître banal, mais je pense qu'il faut le rappeler, parce que sans cela on ne comprendra pas ce qu'est le fonctionnement d'une langue. Une langue n'est pas un produit fini. C'est une activité. » (M.Pe. : p. 109-112).

Le développement se clôt sur la distinction humboldtienne entre *ergon* et *energeia*. Le passage traitant de la téléologie réaffirmait de même le dynamisme de la langue en insistant sur le fonctionnement synchronique, dont la reconnaissance « donne une profondeur à la synchronie » (M.Pe. : p. 109). Le développement qui suit a également été cité plus haut. Il est consacré à la notion de réversibilité et, comme nous l'avons vu, Martinet y distingue notamment entre des modifications réversibles du comportement des locuteurs, qui « ne vont pas affecter de façon durable la langue employée » (M.Pe. : p. 112), et des « mutations irréversibles » (M.Pe. : p. 113). Il s'agit donc à nouveau d'un fonctionnement engageant une structure, structure qui doit cependant en être la formalisation, et qui se constitue ainsi en synchronie dynamique. On voit ainsi apparaître derrière la dualité entre objet et fonctionnement de la communication celle d'une synchronie explicative et d'une synchronie formalisatrice¹⁰⁸⁷, dualité symptomatique du caractère tout à la fois artificiel (le

¹⁰⁸⁷ On notera à cet égard cette reprise par Giovanna Madonia – dans son article « Diachronie » de *La Linguistique, Guide alphabétique* (1969) –, de la proposition martinettienne de *A Functional View of Language*, caractérisant la structure comme un « aspect du fonctionnement » de la langue (voir M.LF : p. 14-15 [M.FVL : p. 5]), cité plus haut, ainsi que la note 840) : « Pour Martinet, qui soutient que la langue change parce qu'elle est un instrument employé sans arrêt par les hommes, la phonologie diachronique amène donc à expliquer comment l'instrument de communication qu'est une langue ne cesse pas de fonctionner tout en changeant de forme. On explique aussi, dans une certaine mesure, pourquoi cet instrument est amené à changer de forme pour rester adapté à l'usage. La structure d'une langue n'est qu'un aspect de son fonctionnement ; décrire un changement de structure signifie dégager un trait de la réalité de l'évolution. Pour arriver à expliquer une évolution, il faut mettre en rapport facteurs structuraux et facteurs fonctionnels, c'est-à-dire examiner d'abord le rôle que la fonction distinctive joue dans l'évolution ; ce sont les facteurs fonctionnels qui déterminent les réactions en chaîne des unités à l'intérieur d'un système, et non l'existence d'une structure, qui est elle-même déterminée par

fonctionnement de la langue ou la structure en évolution) et constituant (le fonctionnement de l'outil et l'outil lui-même) de l'objectalité de la langue martinettienne. Il faut rappeler ici ce passage de *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) :

« A dynamic conception of language presupposes that we do not deal with it as we would with a dead body in a morgue, but try to look at it as a means of satisfying some of the human needs, and essentially that of communication. In other terms, it derives from a functional view of language, according to which observable facts should be graded according to their participation in the satisfaction of communicative needs. If communicative relevancy is given priority, it is because experience has shown that even if language is often used for the satisfaction of other needs as, for instance, that of communion, it is, in the last analysis, mutual understanding that determines the choices of the speakers. But, still, whenever observation reveals that other factors are at work, such as the power of tradition as exercised by parents and schoolteachers, they are, of course, duly registered and considered. At every point in time, with every speaker, what is said and how it is said will show a balance between the desire to communicate, and inertia, be it individual i.e., reduction of energy, or social i.e., preservation of traditional forms at the expense of personal comfort and communicative efficiency.

A linguistic synchrony is, in fact, the sum total of all those individual balances. If the community, in which the language is spoken, were perfectly conservative and impervious to influences from the outside, we might expect that the general balance could be preserved, but, as we know, this is never the case ; social and economic changes will take place ; new ideas and new objects will be devised or imported, new fashions will appear, all of which will affect the punctual and individual balances and, of course, the general balance¹⁰⁸⁸. » (M.ICPS : p. 2-3).

les facteurs fonctionnels. En d'autres termes, ce n'est pas parce que la langue est une structure, mais parce qu'il est nécessaire de maintenir les distinctions utiles à la communication, que les changements se font dans un sens et non dans un autre. En effet, hors des exigences communicatives, toute structure est bonne, et c'est ce qu'entend Saussure dans son *Cours* lorsqu'il affirme qu'"un système en lui-même est immuable" (p. 121). » (M.LGA : p. 77). Il s'agissait dans cet ouvrage d'une structure interne à la structure en tant qu'entité fonctionnelle ; il s'agit à présent d'une structure « déterminée par les facteurs fonctionnels », mais par ailleurs modifiée en fonction de ces derniers.

¹⁰⁸⁸ « Une conception dynamique de la langue présuppose que nous n'en traitons pas comme nous traiterions d'un cadavre à la morgue, mais que nous essayons de l'examiner comme un moyen de satisfaire quelques-uns des besoins humains, et essentiellement le besoin de communication. En d'autres termes, elle dérive d'une vue fonctionnelle du langage, selon laquelle les faits observables doivent être classés selon leur participation à la satisfaction des besoins communicatifs. Si on donne la priorité à la pertinence communicative, c'est parce que l'expérience a montré que même si une langue est souvent utilisée pour la satisfaction d'autres besoins comme, par exemple, le besoin de communion, c'est, en dernière analyse, la compréhension mutuelle qui détermine les choix des locuteurs. Mais, quand même, chaque fois que l'observation révèle que d'autres facteurs sont à l'œuvre, comme la puissance de la tradition telle qu'exercée par les parents et les instituteurs, ceux-ci sont, bien sûr, dûment enregistrés et considérés. A chaque point du temps, pour tout locuteur, ce qui est dit et la manière dont c'est dit montreront un équilibre entre le désir de communiquer, et l'inertie, qu'elle soit individuelle, c'est-à-dire la réduction de l'énergie, ou sociale, c'est-à-dire la préservation des formes traditionnelles aux dépens du confort personnel et de l'efficacité communicative.

Une synchronie linguistique est, en fait, la somme totale de tous ces équilibres individuels. Si la communauté dans laquelle la langue est parlée était parfaitement conservatrice et imperméable aux influences extérieures, nous pourrions nous attendre à ce que l'équilibre général soit conservé, mais, comme nous le savons, ce n'est jamais le cas ; des changements sociaux et économiques auront lieu ; de nouvelles idées et de nouveaux objets seront imaginés ou importés, de nouvelles modes apparaîtront, qui affecteront tous les équilibres ponctuels et individuels et, bien sûr, l'équilibre général. »

La conception dynamique de la langue y apparaît en effet liée au classement des faits observables et à l'analyse de « ce qui est dit et la manière dont c'est dit », autrement dit, à nouveau, à la dimension de la formalisation.

C'est à une telle dimension que renvoie la notion martinettienne d'économie de la langue, que son caractère tout à la fois fonctionnel et structural situe en première ligne de la conception martinettienne du changement linguistique, et que nous avons rencontrée à plusieurs reprises au cours de nos analyses. Martinet désigne par ce terme l'antinomie entre besoins de s'exprimer et de communiquer et tendance au moindre effort qui lui semble au principe de l'évolution linguistique. Cette antinomie est formulée de manière radicale dans *Phonology as Functional Phonetics* (1946) :

« Nobody will, of course, deny that beside formulating a sound-law one should as far as possible discover the causes of change. Now, at least some of the causes may lie in what we might call a lack of balance in the system. It is an acknowledged fact that a good many and probably most sound-changes seem to be due to an insufficient effort on the part of the speakers to distinguish carefully between neighbouring sounds. In many languages we see that between two vowels a voiceless sound will tend to become voiced, a stop will lose its plosive character and become a spirant. Further, a vowel in contact with a nasal consonant will often receive partial nasalization. And indeed if this natural tendency were given full play, there is no reason why all utterances should not turn into a more or less prolonged *er-*, provided the speakers had energy enough to drop their jaws and make their vocal chords vibrate : otherwise, of course, speech would cease to exist. That which prevents this wholesale blurring is obviously nothing but the necessity of being understood : neighbouring sounds have to be kept apart, different words have to be kept distinct. But when we notice that the blurring tendency is carrying the day in a particular case, we are naturally tempted to examine whether the neglected opposition had any real importance for the proper functioning of the system. When we notice that an increasing number of French children never learn to round their lips in order to distinguish between *un* and *in*, we are struck by the fact that it is really immaterial whether people distinguish between the two nasal sounds or not, as no practical confusion ever arises from the merging of the two. Those who have retained the distinction (and I belong to them) may well follow with suppressed irritation the progress of the phenomenon, but it is hardly to be doubted that French is thus getting rid of a useless complication¹⁰⁸⁹. » (M.PFP : p. 22)

¹⁰⁸⁹ « Personne, évidemment, ne niera qu'outre formuler une loi phonique, il faudrait, dans la mesure du possible, découvrir les causes du changement. Or, au moins certaines de ces causes peuvent résider dans ce qu'on pourrait appeler un manque d'équilibre dans le système. C'est un fait reconnu qu'une bonne partie, et probablement la plupart, des changements phoniques semblent être dus à un effort insuffisant de la part des locuteurs pour distinguer soigneusement entre des sons voisins. Dans de nombreuses langues, nous observons qu'entre deux voyelles un son non voisé tendra à devenir voisé, une constrictive perdra son caractère plosif et deviendra une spirante. De plus, une voyelle en contact avec une consonne nasale recevra souvent une nasalisation partielle. Et en effet, si l'on donnait libre cours à cette tendance naturelle, il n'y a aucune raison pour que tous les énoncés ne se réduisent pas à un *er-* plus ou moins prolongé, à condition que les locuteurs aient suffisamment d'énergie pour abaisser leurs mâchoires et faire vibrer leurs cordes vocales : faute de quoi, bien sûr, le langage cesserait d'exister. Ce qui empêche cette complète confusion n'est évidemment rien d'autre que la nécessité d'être compris : les sons voisins doivent être maintenus séparés, les mots différents doivent être maintenus distincts. Mais quand nous remarquons que cette tendance à la confusion l'emporte dans un cas particulier, nous sommes naturellement tentés d'examiner si l'opposition négligée avait une importance réelle pour le fonctionnement correct du système. Quand nous remarquons qu'un nombre croissant d'enfants français n'apprennent jamais à arrondir leurs lèvres afin de distinguer entre *un* et *in*, nous sommes frappés par le fait qu'il est vraiment

et dans « Walther von Wartburg, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume* » (1951/1973-1975) :

« Ecartant en quelques mots et en note (p. 80) les suggestions structurales de Haudricourt et Juilland, l’auteur esquive le problème central : pourquoi les voyelles longues n’ont-elles pas été conservées telles quelles ? On ne saurait liquider l’argumentation phonologique en déclarant dogmatiquement que *au* était trop rare pour avoir pu jouer le rôle qu’on lui prête dans le traitement structural du problème. Au pied levé, on peut citer une longue liste de mots français comme *oser, poser, chose, or, trésor, joue, louer* qui dérivent de formes à *au* du latin vulgaire. Or, il est clair qu’au moins en francien, *au* a été traité comme une voyelle longue (le *c* de *auca* a été traité comme intervocalique) et l’on comprend que l’autre voyelle d’aperture maxima, *a*, ait tendu vers une articulation diphtonguée, d’où [aɛ]. La tendance normale au moindre effort a dû conduire à une partielle assimilation des deux éléments de ces diphtongues, d’où [ɔɔ], [ɛɛ], dynamiquement [ɔ↗], [ɛ↗]. La nécessité de distinguer /o/, /ɔ/ et le nouvel /ɔɔ/ justifie les diphtongaisons de [ɔ] en [ɔ↘] et de [ɔ] en [ɔ↗]. On ne saurait non plus contester la validité de ce type de raisonnement en disant que “sons et lexique ne sauraient être mesurés à la même aune”, parce que c’est un fait que les distinctions phonologiques sont là pour conférer aux mots leur individualité et que, conscients ou non, les locuteurs doivent faire l’effort nécessaire pour empêcher que tous les énoncés se confondent en un [ɔ:::] indifférencié. Nous savons, bien sûr, que les meilleurs linguistes sont imperméables à ce type de raisonnement s’ils n’ont été soumis au préalable à un entraînement intensif dans le domaine de la synchronie descriptive. » (M.Wa. : p. 33-34).

On retrouve ici la même dualité d’expression que dans les développements analysés ci-dessus, puisqu’il s’agit à la fois de tendances impliquant les locuteurs – la « tendance naturelle » au moindre effort, qui est responsable des changements « dus à un effort insuffisant de la part des locuteurs pour distinguer soigneusement entre des sons voisins », et la tendance liée à la « nécessité d’être compris » – et du « fonctionnement correct du système ». Cette dualité est de fait constitutive de la notion même d’économie de la langue, qui renvoie tout à la fois à une antinomie entre deux tendances et à l’équilibre et à la dynamique qui lui sont liés, et qui concernent cette fois la langue elle-même. On lit ainsi dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« Linguistic evolution in general can be conceived of as regulated by the permanent antinomy between the expressive needs of man and his tendency to reduce his mental and physical exertions to a minimum. On the plane of words and signs, every language community will have to strike a balance between an expressive trend towards more numerous, more specific, and less frequent units and natural inertia which favours fewer, more general, and frequent ones. Inertia will be there all the time, but expressive needs will change, and the nature of the balance will vary in the course of time. Uneconomical expansion, i.e. one which would entail more exertion than the community would deem worth while, will be checked. Inertia, when felt to be excessive, i.e. detrimental to what is felt to be the legitimate interests of the community, will be censored and punished. Linguistic behaviour will thus be regulated by what Zipf has called the “Principle of least

indifférent que les gens distinguent, ou non, entre les deux sons nasaux, puisque en pratique aucune confusion ne naît jamais de la confusion des deux. Ceux qui ont conservé la distinction (et j’en fais partie) peuvent bien suivre le progrès de ce phénomène avec une irritation réprimée, mais on ne peut guère douter du fait que le français est ainsi en train de se débarrasser d’une complication inutile. »

effort”, a phrase which we would rather replace by the simple word “economy”¹⁰⁹⁰. » (M.Fun.I : p. 71)

et de même dans *Économie des changements phonétiques* (1955) :

« L'évolution linguistique en général peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente des besoins communicatifs et expressifs de l'homme et de sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique. Sur le plan des mots et des signes, chaque communauté linguistique trouve à chaque instant un équilibre entre les besoins d'expression qui demandent des unités plus nombreuses, plus spécifiques et proportionnellement moins fréquentes, et l'inertie naturelle qui pousse vers un nombre plus restreint d'unités plus générales et d'emploi plus fréquent. L'inertie est un élément permanent qu'on peut supposer immuable, mais les besoins communicatifs et expressifs sont, d'un âge à un autre, soumis à variations, et la nature de l'équilibre se modifiera au cours du temps. Une expansion non-économique est une expansion qui entraînerait une dépense d'effort plus grande que celle que la communauté juge en valoir la peine dans une situation donnée. Une telle expansion sera stoppée. L'inertie, lorsqu'on la sent excessive, c'est-à-dire nuisible aux intérêts légitimes de la communauté, sera sévèrement réprimée. Le comportement linguistique sera donc réglé par ce que Zipf a appelé le “principe du moindre effort”, expression que nous préférons remplacer par le simple mot “économie”. » (M.ECP : p. 94).

A nouveau, il s'agit ici en premier lieu des « besoins expressifs de l'homme » et de « sa tendance à réduire ses efforts mentaux et physiques au minimum », d'un équilibre à trouver par « toute communauté linguistique » « entre une tendance expressive [...] et l'inertie naturelle », enfin du « comportement linguistique ». On retrouve dans ce cadre les notions de résistance et de tolérance, clairement situées du côté du comportement des locuteurs. On lisait cependant juste avant ce passage de « Function, Structure and Sound Change », au terme des développements relatifs à l'antinomie entre tendance à l'intégration structurale et asymétrie des organes phonateurs :

« In all this cases, we can hardly speak of filling of holes since the appearance of the new phoneme or phonemes is obviously determined by trends which have nothing to do with pattern attraction. In most of these shifts the main factor probably was least effort, which was allowed to play in certain domains where communicative needs offered little resistance and in the frame of certain prosodic situations involving a specific nature of accent and a given pattern of syllabification¹⁰⁹¹. » (M.Fun.I : p. 71).

¹⁰⁹⁰ « L'évolution linguistique en général peut être conçue comme réglée par l'antinomie permanente entre les besoins expressifs de l'homme et sa tendance à réduire ses efforts mentaux et physiques au minimum. Sur le plan des mots et des signes, toute communauté linguistique aura à trouver un équilibre entre une tendance expressive vers des unités plus nombreuses, plus spécifiques et moins fréquentes, et l'inertie naturelle qui favorise les unités moins nombreuses, plus générales et plus fréquentes. L'inertie sera là tout le temps, mais les besoins expressifs changeront, et la nature de l'équilibre variera au cours du temps. Une expansion non économique, c'est-à-dire une expansion qui entraînerait plus d'effort que la communauté ne l'en juge valoir, sera réfrénée. L'inertie, quand elle sera sentie comme excessive, c'est-à-dire comme nuisible à ce qui est senti comme étant les intérêts légitimes de la communauté, sera censurée et punie. Le comportement linguistique sera ainsi réglé par ce que Zipf a appelé le “Principe du moindre effort”, un syntagme que nous remplacerions volontiers par le simple mot “économie”. »

¹⁰⁹¹ « Dans tous ces cas, nous pouvons difficilement parler de remplissage de cases vides puisque l'apparition du ou des nouveaux phonèmes est à l'évidence déterminée par des tendances qui n'ont rien à faire avec l'attraction structurale. Dans la plupart de ces changements le facteur principal a probablement été le moindre effort, qui a

La tendance au moindre effort apparaît ici à côté de tendances systématiques, et il n'est pas nommément question des locuteurs, mais seulement d'une résistance des besoins communicatifs. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit également dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) :

« La nécessité de préserver les oppositions phonologiques ne peut s'imposer comme d'une importance fondamentale en phonétique évolutive que lorsqu'on a acquis la conviction que la phonie de toute langue est, à tout instant, en voie d'évolution, parce que l'équilibre entre l'inertie et les besoins est toujours précaire et instable. » (M.Pr. : p. 58-59).

Or, par ailleurs, l'expression *économie de la langue* semble renvoyer à la structure. On lit ainsi par exemple¹⁰⁹² dans *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* (1937) :

« [...] la gémisée deviendra une longue pour peu que l'économie de la langue ne permette pas à la finale la neutralisation des oppositions quantitatives des consonnes, faute de quoi la gémisée peut évidemment devenir une brève. » (M.Gé. : p. 17)

dans *La Prononciation du français contemporain* (1945) :

« [...] *un* est dans le lexique français une voyelle rare ; les oppositions que forment [*sic*] ce phonème avec les autres voyelles de la langue ont en conséquence un rendement fonctionnel si peu important que leur disparition n'apporterait aucune modification importante à l'économie de la langue. » (M.PFC : p. 148)

« Or, l'économie du français ne souffre pas la confusion de *œ* et de *e*. » (M.PFC : p. 149)

dans *Phonology as Functional Phonetics* (1946) :

« Ce point de vue [phonologique, exclusivement linguistique] n'implique pas, comme on le croit trop souvent, qu'aucun détail doive être négligé, mais, qu'en matière de description linguistique, tous les faits observables doivent être classés et hiérarchisés selon la fonction qui leur est dévolue dans l'économie de la langue. » (M.PFP : p. 40)

dans *Économie des changements phonétiques* :

« La confrontation qui précède et qu'on s'est efforcé de faire sans parti-pris fonctionnel et structural, nous semble d'une part témoigner de la nécessité absolue d'un examen de l'économie de la langue chaque fois qu'il s'agit de déterminer la causalité d'un changement phonétique. » (M.ECP : p. 190)

« Un examen de l'économie du système de la langue où se produit le phénomène étudié pourra souvent permettre d'établir si ce phénomène est dû à une évolution purement locale que justifie pleinement le contexte structural, ou si l'on doit penser au résultat

été autorisé à jouer dans certains domaines où les besoins communicatifs offraient peu de résistance et dans le cadre de certaines situations prosodiques impliquant un type spécifique d'accent et une structure de syllabation donnée. »

¹⁰⁹² Mais voir également, notamment, dans les passages cités plus haut, M.Fun.I : p. 77, M.Un. : p. 5, M.Unv. : p. 299 et 315, M.Fea.I : p. 159, M.Gem. : p. 141, M.ECP : p. 125, 183, 190 et 256, M.Él. : p. 207, M.Ev. : p. 170 et M.Mé. : p. 9 et 283.

d'interférences parce que le changement ne paraît guère avoir trouvé d'appui dans le système où on le constate. » (M.ECP : p. 194)

dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Les besoins de la communication agissant sur des systèmes linguistiques traditionnels préexistants peuvent aboutir à des résultats étranges qui semblent défier l'économie articulatoire et acoustique. Il arrive ainsi, par exemple, qu'une langue qui possède une série de consonnes glottalisées, l'étende à la position labiale en dépit du fait que cela implique l'utilisation des joues, qui sont les organes les moins bien adaptés pour assurer dans la bouche une pression aussi élevée que possible. En général, cependant, l'économie de la langue tendra à éliminer de telles aberrations et à limiter le jeu des différents organes aux mouvements pour lesquels ils sont le mieux adaptés¹⁰⁹³ » (M.LF : p. 44)

et dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« Voyez ce qui se passe avec le passé simple et l'imparfait du subjonctif. Ils étaient, l'un et l'autre, condamnés par l'économie générale de la langue au moment, disons la fin du XV^e siècle, où l'évolution phonique a supprimé, dans l'usage oral, les différences de flexion au présent de l'indicatif, *être, avoir, aller* mis à part. » (M.Mé. : p. 351).

Comme nous l'avons vu plus haut, on lit en revanche dans « Fonction et structure en linguistique » (1971) :

« Pendant longtemps, le conditionnement profond de l'évolution phonétique est resté mystérieux. Il a fallu que la phonologie intègre à la langue proprement dite les faits phoniques pour qu'on arrive à concevoir la phonie de chaque langue comme une structure caractérisée, comme toute structure, par l'interdépendance de ses éléments constitutifs. Ceci reconnu, on a constaté que, sur ce plan du langage comme sur tous les autres, la nature et la valeur d'un élément est sous la dépendance des autres éléments de la structure, ce qui implique que l'économie linguistique fonctionne ici comme ailleurs : les sujets sont disposés à une dépense d'énergie pour maintenir une distinction là où elle est utile ; ils ne le sont plus, à la longue, si la distinction est pratiquement inutile et de réalisation délicate. » (M.Fo. : p. 40-41).

Significativement, Martinet établit ici un rapport d'implication entre caractère structural de la phonie et fonctionnement de l'économie linguistique, tout en situant à nouveau l'économie du côté du comportement des locuteurs. Un passage révélateur, à l'égard de cette dualité constitutive de la notion martinettienne d'économie de la langue, est ce développement de « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957), qui fait suite à celui que nous avons cité plus haut à propos de la distinction entre facteurs paradigmatiques et facteurs syntagmatiques :

« Yet, as long as every linguistic system is considered a static reality, it is hard to see how, in the frame-work of what precedes, the phonic system could exert, on the evolution

¹⁰⁹³ « The needs of communication, acting on pre-existing, traditional linguistic patterns, may yield strange results which seem to challenge articulatory and acoustic economy, as when, for instance, a language with a series of glottalized consonants extends it to the labial position, in spite of the fact that this involves using the cheeks, which are the worst possible organs to use when what is at stake is securing in the mouth as high a pressure as possible. In general, however, language economy will tend to eliminate such quirks and to restrict the play of the different organs to those to which they are best adapted » (M.FVL : p. 32)

of the units which compose it, any but conservative action by opposing any pressure of the neighbours in the chain which might result in phonological confusions, either complete, or limited to certain contexts (neutralization) : in a voiced context, /t/ might tend to get voiced, but the necessity of keeping /t/ distinct from /d/ will oppose voicing ; generally, the system will prevent both the voicing of /t/ in those positions where glottal vibrations would normally result from least effort, and the unvoicing of /d/ elsewhere. Thus, the whole game would amount to a neat conflict between the forces of order and conservation represented by the system, and least effort manifesting itself through the tendency to adapt the articulation of phonemes to those of neighbours in the chain.

In reality, things are not so simple : every phonological system has its strong and weak points ; the distinctive articulations it makes use of are more or less useful for mutual understanding ; they are more or less easy to perform and to perceive, by themselves or when they combine with other distinctive articulations. We have to reckon with an internal economy of the system which results, at every moment, from the unstable balance between man's expressive and communicative needs and the necessity for him to spare his energy for the satisfaction of other needs (cf. Martinet, 1955, section 4.1). Since the phonological system is a coherent whole, we may expect that, if affected on a point, it will not recover its stability before all the consequences of the initial lack of balance have been developed and integrated. But, since all this may take centuries to mature, it is most likely that new sources of unbalance will develop before stability is restored. Therefore no system is ever found which is not in a process of reorganization at some point or other¹⁰⁹⁴. » (M.Ph. : p. 15-16).

Nous avons noté alors l'ambivalence de la distinction entre ces deux types de facteurs – qui ne semble pas tout à fait absente du passage de *Phonology as Functional Phonetics* que nous avons cité en ouverture de cette analyse, où Martinet prend d'abord l'exemple des influences dans la chaîne pour y opposer les nécessités de la communication, avant de donner l'exemple « paradigmatique » de *in/un*. Il faut précisément noter ici, en lien avec cette ambivalence qui nous reconduisait à la dualité entre cause et réaction, le passage du système paradigmatique à la structure comme « économie interne du système », conçue comme

¹⁰⁹⁴ « Cependant, aussi longtemps que tout système linguistique est considéré comme une réalité statique, il est difficile de voir comment, dans le cadre de ce qui précède, le système phonique pourrait exercer, sur l'évolution des unités qui le composent, une action autre que conservatrice en s'opposant à toute pression des voisins dans la chaîne qui pourrait conduire à des confusions phonologiques, soit complètes, soit limitées à certains contextes (neutralisation) : dans un contexte voisé, /t/ pourrait tendre à devenir voisé, mais la nécessité de conserver /t/ distinct de /d/ s'opposera au voisement ; en général, le système empêchera et le voisement de /t/ dans les positions où les vibrations glottales résulteraient normalement du moindre effort, et le dévoisement de /d/ ailleurs. Ainsi tout le jeu reviendrait à un conflit net entre les forces d'ordre et de conservation représentées par le système, et le moindre effort se manifestant dans la tendance à adapter l'articulation des phonèmes à celles de ses voisins dans la chaîne.

En réalité, les choses ne sont pas si simples : tout système phonologique a ses points forts et ses points faibles ; les articulations distinctives dont il fait usage sont plus ou moins utiles pour la compréhension mutuelle ; elles sont plus ou moins faciles à exécuter et à percevoir, en elles-mêmes ou quand elles se combinent avec d'autres articulations distinctives. Nous devons compter avec une économie interne du système qui résulte, à tout moment, de l'équilibre instable entre les besoins expressifs et communicatifs de l'homme et la nécessité pour lui d'épargner son énergie pour la satisfaction d'autres besoins (cf. Martinet, 1955, section 4.1). Comme le système phonologique est un tout cohérent, nous devons nous attendre à ce que, s'il est affecté sur un point, il ne retrouve pas sa stabilité avant que toutes les conséquences du déséquilibre initial aient été développées et intégrées. Mais, comme tout cela peut prendre des siècles pour mûrir, le plus probable est que de nouvelles sources de déséquilibre se développeront avant que la stabilité ne soit restaurée. En conséquence, on ne trouve jamais aucun système qui ne soit engagé dans un processus de réorganisation sur un point ou un autre. »

résultat de l'antinomie constitutive de l'économie, au sens cette fois, comme plus haut¹⁰⁹⁵, de « l'équilibre instable entre les besoins expressifs et communicatifs de l'homme et la nécessité pour lui d'épargner son énergie pour la satisfaction d'autres besoins ». On retrouve ici la dualité entre structure explicative (système paradigmatique), et structure en évolution, dualité d'autant plus notable que Martinet oppose quant à lui « réalité statique » et dynamisme du système, et qu'il apparaît ainsi que ce dynamisme implique d'une part le passage du système (au sens martinettien, soit paradigmatique) à la structure, d'autre part la mise en jeu des locuteurs et une appréhension corrélatrice de la structure comme résultat. La dualité constitutive de l'économie martinettienne renvoie donc à une dualité entre comportement et résultat et, par ce biais, entre structure explicative et structure en évolution ou dynamique. Martinet insiste à quelques reprises sur la spécificité de sa notion d'économie, qu'il entend nettement distinguer de celle de parcimonie. On lit notamment dans *Économie des changements phonétiques* :

« Synthèse des forces en présence

4.4. La thèse centrale de ce chapitre, relative à l'antinomie entre les besoins communicatifs de l'homme et son inertie naturelle, n'est pas nouvelle. Elle s'impose fort naturellement à qui réfléchit assez longuement à la nature du langage et aux conditions de son fonctionnement. Sous une forme ou une autre, on la retrouverait sans doute dans des écrits antérieurs à l'existence d'une discipline linguistique organisée. La difficulté n'a jamais été de reprendre conscience de l'existence de deux tendances antagonistes, mais bien de découvrir l'antinomie dans le détail du fonctionnement du langage et d'en dégager des conséquences pratiques. Un auteur, comme Paul Passy, lorsqu'il présente et jusqu'à un certain point oppose un principe d'économie et un principe d'emphase, peut nous sembler à première vue avoir redécouvert l'essentiel de l'antinomie. Mais, en fait, il n'a pas réalisé la synthèse des deux thèses en présence. Désigner l'un des deux termes de l'opposition comme le "principe d'emphase" laisse supposer que ce principe n'entre en ligne de compte qu'en cas de renforcement insolite et qu'il n'a rien à faire avec la conservation pure et simple des éléments distinctifs. C'est comme s'il y avait, dans toute situation linguistique, une zone importante qui n'est affectée par aucun des deux principes. Dans la formulation, d'une si belle simplicité, qui résume la dynamique du fonctionnement linguistique "Si je néglige un élément important, on ne me comprend pas, je me corrige, et sans doute j'exagère, ..." il y a dans "j'exagère" une restriction du champ d'action d'un des termes de l'opposition qui pourrait faire croire que tout ce qui, dans la langue, n'est affecté ni par la négligence impunie ni par le renforcement emphatique représente la norme qui est régie on ne sait plus par quoi. En fait, en tout point de la chaîne parlée, sur les deux plans des éléments signifiants (mots, morphèmes, etc.) et des éléments distinctifs et contrastifs (phonèmes, accents, etc.) besoins de communication et inertie entrent constamment en conflit. Il n'y a aucune section du discours, grande ou petite, où l'un et l'autre ne soient latents. Dès que ceci est reconnu, on ne peut plus restreindre "économie" au sens de "parcimonie" comme le fait au fond Passy lorsque, jusqu'à un certain point, il oppose "économie" à "emphase". "Economie" recouvre tout : réduction des distinctions inutiles, apparition de nouvelles distinctions, maintien du statu quo. L'économie linguistique, c'est la synthèse des forces en présence. Dans sa tentative pour fonder une linguistique fonctionnelle, Henri Frei, entraîné par le détail de son analyse, n'a pas marqué nettement l'antinomie. George Zipf, au contraire, l'a placée à la base de son étude sur le principe du moindre effort, principe qui, comme pour nous

¹⁰⁹⁵ Martinet renvoie d'ailleurs ici au premier paragraphe de la section « Économie » d'*Économie des changements phonétiques*, intitulé « L'antinomie de base », c'est-à-dire au développement que nous avons cité ci-dessus.

“économie”, représente la synthèse des besoins et de l’inertie. Les linguistes regretteront seulement que Zipf n’ait pas développé sa thèse en profondeur au lieu de chercher à élargir son champ jusqu’à le faire coïncider avec toute l’activité des êtres animés. » (M.ECP : p. 96-97)

puis, comme nous l’avons vu plus haut, dans « Fonction et structure en linguistique » :

« Parmi les pressions en conflit que doit identifier le diachronicien, il y en a qui ne sont pas spécifiques et dont on constate l’existence dans toute langue à tous les instants de son évolution. On ne comprendra rien au fonctionnement et au devenir des langues si l’on ne replace les faits particuliers dans un cadre général. Ce cadre est l’antinomie fondamentale entre les besoins de la communication qui réclament plus de précisions et de spécificité et la tendance permanente à réduire l’énergie dépensée pour communiquer ce qui entraîne une moindre précision et une moindre spécificité et une plus grande confiance accordée à l’information que l’auditeur peut tirer de la situation dans laquelle se déroule l’échange linguistique. Il s’agit là, en fait, d’un aspect particulier de ce qu’on a appelé la loi du moindre effort, qui ne suppose pas, comme on feint parfois de le croire, un triomphe de la paresse, mais un équilibre entre l’effort et le résultat.

Cette antinomie est au cœur même de ce que j’ai désigné comme l’économie du langage. Il existe toutefois un troisième facteur, la puissance de la tradition qui interfère à chaque instant dans la résolution de l’antinomie. » (M.Fo. : p. 39-40)

enfin dans les *Mémoires d’un linguiste* :

« Vous avez fait du principe d’économie une des pierres angulaires de votre doctrine.

L’économie est faite de facteurs si variés qu’en fait tout y passe. Économie linguistique ne veut pas dire parcimonie. J’y insiste un peu parce que, dans mes écrits mêmes, on peut trouver des traces d’interprétation d’économie dans ce sens-là.

Quelquefois, c’est ça tout de même quand on dit prof au lieu de professeur.

Oui, dans ce cas. Seulement l’économie linguistique n’exclut absolument rien. Elle peut faire intervenir des facteurs politiques, les besoins de la pensée, etc. Lorsque je me décide à créer un nouveau terme, bien défini et délimité, c’est dans un premier temps pour fixer mes idées ; c’est un tremplin pour aller plus loin, indispensable pour faire progresser la pensée. Dans un deuxième temps, du fait que j’enseigne, ce terme va me servir à communiquer cette pensée. Si j’insiste sur “communication”, c’est que j’ai la conviction que le fonctionnement de la langue en tant qu’instrument de communication, détermine son évolution. Son utilisation à des fins littéraires qui sont, bien entendu, également communicatives, ne va pas sans l’influencer profondément, mais beaucoup plus dans son vocabulaire que dans ses parties plus structurées, comme la phonologie et la grammaire. » (M.Mé. : p. 350-351).

Comme le souligne Martinet dans ce dernier passage, on trouve en effet dans ses textes quelques emplois d’économie au sens de « parcimonie ». Rappelons notamment la notion de tendance à l’économie des moyens qui qualifie la tendance à l’harmonie dans « La phonologie » (1938) :

« Elle s’explique d’ailleurs très naturellement comme une tendance à l’économie des moyens » (M.Pho. : p. 271)

et dans « La phonologie synchronique et diachronique » (1938/1965) :

« Il y a bien moins tendance à l'harmonie que tendance à l'économie des moyens mis en œuvre. » (M.PSD : p. 63).

On lit en outre par exemple¹⁰⁹⁶, également dans « La phonologie » :

« Si maintenant la première langue avait connu vingt articulations différentes, et la seconde cinq seulement, mais susceptibles d'être aspirées ou non aspirées, sourdes ou sonores, on aurait, pour le même total de phonèmes, vingt types articulatoires d'une part, neuf de l'autre, d'où une économie encore plus appréciable que précédemment. » (M.Ph. : p. 272)

¹⁰⁹⁶ Voir également, notamment, dans *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* (1937) : « [...] sans doute, le passage de -dn- à -dd- aurait pour résultat l'économie des deux mouvements du voile du palais, mais il entraînerait en même temps un brusque reclassement phonologique auquel la langue peut fort bien se refuser. » (M.Gé. : p. 100), dans « Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of Indo-European s » (1951/1955) : « Toutes les langues connues, en effet, présentent au moins un phonème apical de réalisation occlusive /t/, et il est normal qu'une fricative articulée dans la même région tende, par économie articulatoire, à présenter les mêmes caractéristiques pour autant que celles-ci ne contrarient pas la perception de la sifflante comme bien distincte de l'occlusive. » (M.Con. : p. 236), dans *Économie des changements phonétiques* (1955) : « Sans doute, on pourrait objecter que *g^w était fort bien intégré ; mais à se rappeler que les langues celtiques des deux branches ont par la suite, d'une façon ou d'une autre, éliminé les labiovélares, on peut considérer comme une économie la réduction de l'articulation complexe [g^w] à l'articulation simple [b]. » (M.ECP : p. 92), « La disparition d'un phonème corrélatif, disons DN, n'entraînerait l'économie d'aucun mouvement articulatoire pertinent puisque D serait toujours représenté dans le phonème de réalisation D, et N dans chacun des phonèmes de la série marquée. Si, au contraire, un phonème de réalisation E, n'appartenant à aucune corrélation, disparaît, le trait pertinent E disparaît avec lui et il en résulte une économie articulatoire. » (M.ECP : p. 102), « Si deux phonèmes non-corrélatifs de réalisation F et G modifient leur articulation respective de façon à former une paire corrélatrice F-FN ou G-GN, le nombre des phonèmes de la langue restera le même, mais les locuteurs auront fait l'économie d'une articulation distinctive, G ou F. » (M.ECP : p. 103), dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957) : « Therefore, if a distinction does not render real service, the law of least effort, or, should we say, a sound economy will tend to lead to its elimination. » [« En conséquence, si une distinction ne rend pas de réels services, la loi du moindre effort ou, devrions-nous dire, une économie phonique, tendra à mener à son élimination. »] (M.Ph. : p. 23), dans *Éléments de linguistique générale* (1960) : « L'existence d'une corrélation de sonorité aboutit à une économie que marque le rapport de 8 à 12. » (M.Él. : p. 204), « Mais le total des phonèmes du système, loin de s'élever à 64, ne dépasse pas 16, ce qui ne réalise certes pas une économie considérable. » (M.Él. : p. 206), dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) : « Un processus de ce type aboutit à réduire le nombre des phonèmes successifs du discours et à multiplier le nombre des phonèmes du système. Il représente, pour ceux qui le réalisent, une économie, puisqu'il consiste pour ceux-ci à ne plus articuler certains segments du discours. » (M.Pr. : p. 68), « De tout ceci, on retiendra surtout que ce qui est économique pour celui qui réalise le changement représente fréquemment une complication pour les générations à venir : il y aura toujours des économies à réaliser en transférant des traits distinctifs sur les phonèmes voisins de la chaîne et, ultérieurement, d'autres économies en éliminant du système les oppositions de faible rendement. » (M.Pr. : p. 69), dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) : « Il est évidemment économique d'utiliser le même type articulatoire pour plusieurs phonèmes. » (M.Ev. : p. 176), dans *Évolution des langues et reconstruction* (1973-1975) : « En effet, il [le changement] représentera alors une économie d'énergie pour l'utilisateur qui n'aura plus désormais à résister à une pression, pour satisfaire ses besoins de communication. » (M.ELR : p. 7) et dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) : « We can reckon, here as elsewhere, with a permanent balance between the satisfaction of communicative needs and economy of effort. » [« Nous devons tenir compte, ici comme ailleurs, d'un équilibre permanent entre la satisfaction des besoins communicatifs et l'économie d'effort. »] (M.ICPS : p. 181), « Another trend, more strikingly economic than equidistance, is that towards the integration of phonemes into closely knit patterns. » [« Une autre tendance, dont l'économie est plus saisissante que celle de l'équidistance, est la tendance à l'intégration des phonèmes dans des structures à mailles serrées. »] (M.ICPS : p. 182), « The articulatory economy is obvious and the consonant recourse to the same glottic actions contributes to the stability of the system. » [« L'économie articulatoire est évidente et le recours des consonnes aux mêmes actions glottales contribue à la stabilité du système. »] (M.ICPS : p. 182).

mais aussi dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« Fonctionnellement, les deux phénomènes sont tout à fait parallèles. Ils aboutissent l'un et l'autre à une économie articulatoire sans nuire à la communication. » (M.Fun.E : p. 91 [voir M.Fun.I : p. 68])

dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« Sans doute ces identifications, sémantiques et phoniques, ne sont-elles pas automatiques, et les bilingues cultivés arrivent à les éviter. Mais elles représentent une telle économie et sont de ce fait si naturelles que ce n'est que par un souci constant de garder intactes l'une et l'autre structures que le bilingue peut espérer les exclure de son comportement linguistique. » (M.Él. : p. 169)

ou dans la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques* :

« Il y a donc, pour guider l'évolution, soit vers l'affaiblissement limité à l'implosion soit vers une économie plus généralisée de l'énergie articulatoire, un faisceau complexe de facteurs qu'on doit tenter d'identifier dans chaque cas individuel. » (M.ECP.1981 : p. 160).

C'est là, sans doute, un sens du terme intrinsèquement lié à la notion de tendance au moindre effort dont l'économie martinettienne est un autre nom. Cette notion est présente dès les premiers textes¹⁰⁹⁷, mais elle change progressivement de statut en s'inscrivant dans l'antinomie constitutive de l'économie, que Martinet rattache alors au « moindre effort », sans autre précision, comme dans les « Elements of a Functional Syntax » (1960) :

« Whenever we have a chance to witness the appearance of new concord, we find that it does not arise out of a need to clarify the connections between the different segments of an utterance, but through the working of what is usually called least effort and what I would prefer to designate as language economy¹⁰⁹⁸. » (M.Ele. : p. 108)

ou, comme dans les deux passages de « Function, Structure and Sound Change » et *Économie des changements phonétiques* que nous avons cités ci-dessus, au « principe du moindre

¹⁰⁹⁷ On lit ainsi dans *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques* (1937) : « Tant que subsistera cette conscience d'un archétype, on ne pourra parler de mots différents ; il y aura modification passagère dans certains cas où rien ne viendra contrecarrer la tendance au moindre effort. » (M.Gé. : p. 29-30), « Il y a cependant une grosse différence entre l'assimilation de *n* à *l* dans *-ln-* et celles que proposent Kluge ou ses successeurs, par ex. *-dn-* > *-dd-* ; en effet, pour passer de *-alna-* à *-alla-*, le changement peut être progressif : on peut, d'une voyelle à l'autre se contenter de l'occlusion partielle qui caractérise l'articulation de [l] tout en conservant dans la seconde partie du complexe consonantique l'abaissement du voile du palais ; cette prononciation représente un résultat de la tendance au moindre effort du fait que l'on renonce au mouvement supplémentaire que représente l'élévation, jusqu'au palais ou aux dents supérieures, des parties latérales de la langue. » (M.Gé. : p. 99-100).

¹⁰⁹⁸ « Chaque fois que nous avons la chance d'être témoin de l'apparition d'un nouvel accord, nous constatons que celui-ci ne naît pas d'un besoin de clarifier les liens entre les différents segments de l'énoncé, mais qu'il apparaît par l'opération de ce qu'on appelle habituellement le moindre effort, et que je préférerais désigner comme l'économie du langage. »

effort » (nous soulignons), de Zipf¹⁰⁹⁹. Dans son article « Économie » de *La Linguistique, Guide alphabétique* (1969), Giovanna Madonia parle de « principe de fonctionnement » :

« En linguistique, le terme d'**économie**, avec le sens de “régime” ou “principe de fonctionnement”, se rencontre essentiellement chez André Martinet. C’est ainsi qu’il faut l’entendre dans le titre du traité de phonologie diachronique *Économie des changements phonétiques*. » (M.LGA : p. 81)

puis d’« organisation économique » :

« Mais il a fallu la mise au point de la théorie fonctionnelle de Martinet pour qu’il soit clair qu’économie en linguistique ne signifie pas une diminution de dépense, mais l’organisation économique de la dépense d’énergie nécessaire pour satisfaire aux besoins de la communication. Quand on dit que l’économie règle le comportement linguistique, on n’entend aucunement que l’on puisse “faire des économies” dans l’activité linguistique, mais que l’énergie épargnée en un endroit se trouve dépensée plus efficacement en un autre. » (M.LGA : p. 86).

De fait, l’opposition entre parcimonie et économie renvoie surtout au rôle organisateur de l’économie. Dans *Économie des changements phonétiques*, où il mentionnait et citait Passy pour mettre en évidence la spécificité de sa notion d’économie, Martinet renvoyait au paragraphe qu’il avait consacré à ce dernier quelques pages plus haut dans l’ouvrage¹¹⁰⁰, et où l’on peut lire :

« A Paul Passy, trop souvent considéré sans plus comme un bon maître de phonétique pratique, revient l’honneur d’avoir présenté en quelques paragraphes l’exposé le plus lucide de la théorie fonctionnaliste des changements phonétiques. Il convient ici de le citer longuement. La thèse se résume ainsi :

“1° Le langage tend constamment à se débarrasser de ce qui est superflu.

2° Le langage tend constamment à mettre en relief ce qui est nécessaire.

Le premier principe est ordinairement considéré en même temps que la recherche des articulations ‘faciles’, et réuni avec elle sous le nom de *loi du moindre effort*. Avec Sweet [*History of English Sounds*, § 185] je préfère le considérer à part et l’appeler *principe d’économie*.

Ce principe d’économie est très actif et d’une application universelle... [il combine] économie dans l’activité des organes [et] effacement des distinctions... trop subtiles.”

Passy nomme le second principe “principe d’emphase”.

Passy a bien vu et bien exprimé le conflit permanent entre la tendance à l’assimilation des phonèmes voisins dans la chaîne et la pression conservatrice du système : “Deux sons consécutifs tendent toujours à être assimilés... Cette tendance est combattue par la nécessité de conserver les distinctions significatives.” Ayant écrit de façon un peu relâchée que les sujets parlants ont “senti la nécessité de conserver...”, il précise en note :

“Je demande grâce pour cette expression peu exacte, mais bien difficile à remplacer, et qui reviendra plusieurs fois dans la suite de ce travail. Il faut bien s’entendre sur le sens à lui attribuer. Ce n’est pas celui qui parle qui a ‘senti la nécessité’ de conserver quoi que ce soit, mais celui qui écoute. Si en parlant on néglige une partie importante du discours,

¹⁰⁹⁹ Il s’agit dans les *Éléments de linguistique générale* (voir M.Él. : p. 176-177, cité ci-dessous) de « loi du moindre effort » et dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (voir M.Pr. : p 52-53, cité ci-dessous), de « théorie du moindre effort » et de « principe d’économie ».

¹¹⁰⁰ Voir M.ECP : p. 96, note 2.

on est mal compris, on est obligé de recommencer. De là la ‘nécessité’ de bien articuler tout ce qui est important.”

Il y a là une tendance salubre à retrouver la causalité exacte des faits du discours, tendance dont certains auteurs beaucoup plus récents auraient bien fait de s’inspirer. Il précise plus loin :

“Bien entendu... il n’est pas question de conservation volontaire des éléments importants, d’omission volontaire des éléments superflus. Si je néglige un élément important, on ne me comprend pas, je me corrige, et sans doute j’exagère ; si je néglige un élément superflu, on me comprend bien, et je recommence. Voilà tout.”

La seule chose qu’on puisse reprocher à ces quelques phrases c’est leur simplicité et leur limpidité qui, dispensant l’esprit du lecteur de tout effort, tendent à lui faire croire qu’on lui présente des truismes. On peut dire, sans ironie, que la diffusion des idées de Passy a souffert de la clarté de son exposé. Le cas n’est peut-être pas isolé. Certains linguistes estiment Meillet superficiel pour des raisons analogues. » (M.ECP : p. 42-44).

Passy, comme Zipf, s’intéressent au mécanisme des changements phonétiques. Martinet entend quant à lui faire de l’économie le principe constitutif des systèmes, ce qu’il exprime de manière très claire, outre dans *Économie des changements phonétiques*, dans ce passage de « Phonetics and Linguistic Evolution », cité plus haut :

« In order to escape from this deadlock [celle à laquelle conduit la notion d’harmonie des systèmes], we have to reset all phenomena within the frame of causality, and stress the permanent antinomy between the needs of expression and inertia of speech organs, an antinomy which is finally resolved into what is now called the economy of systems¹¹⁰¹. » (M.Ph. : p. 30).

« Fonction et structure en linguistique » insistait ainsi sur le « cadre général » que constitue l’antinomie pour les « faits particuliers » du « fonctionnement » et du « devenir des langues ». Le passage des *Mémoires d’un linguiste* nous reconduisait quant à lui aux développements sur la pragmatique¹¹⁰², ainsi qu’à ce que nous avons qualifié dans les deux premiers chapitres de la première partie de « présupposé de la fonction¹¹⁰³ », et dont le

¹¹⁰¹ « Afin d’échapper à cette impasse, nous avons dû remettre tous les phénomènes dans le cadre de la causalité, et insister sur l’antinomie permanente entre les besoins d’expression et l’inertie des organes de la parole, antinomie qui se résout finalement dans ce que l’on appelle maintenant l’économie des systèmes. »

¹¹⁰² On le rapprochera, à cet égard, de la conclusion de « L’analyse psychogrammaticale » (1990) : « Ici comme ailleurs, une vision dynamique de la réalité linguistique ne manquerait pas de faire mieux saisir la causalité des phénomènes. Elle montrerait comment l’économie langagière, guidée par la satisfaction des besoins de communication, se combine avec les circonstances historiques de tous ordres pour aboutir à une symbiose, sans cesse remise en question, certes, qui ne serait pas sans rappeler celle que notre auteur vise à rétablir entre le linguistique et le cognitif. » (M.Psy. : p. 209).

¹¹⁰³ Martinet donne alors l’exemple du passé simple et de l’imparfait du subjonctif : « Voyez ce qui se passe avec le passé simple et l’imparfait du subjonctif. Ils étaient, l’un et l’autre, condamnés par l’économie générale de la langue au moment, disons la fin du XV^e siècle, où l’évolution phonique a supprimé, dans l’usage oral, les différences de flexion au présent de l’indicatif, *être, avoir, aller* mis à part. Pour ce temps qui, à lui seul, est plus employé que tous les autres réunis, on a eu une seule et même flexion, en fait zéro : /ʒə dɔr ty dɔr il dɔr/, pour *dormir* comme pour *dorer*, les seules variations se trouvant dans le radical du verbe : *dor-/dorm-* pour *dormir*. Seuls, l’imparfait du subjonctif et le passé simple gardaient des désinences différentes de verbe à verbe : *dorm-i-*, *cour-u-*, *chant-a* et de personne à personne : *chant-a*, mais *chant-ai*. Ces formes, qui apparaissaient tardivement dans l’usage de l’enfant, ne pouvaient se maintenir distinctes dans l’oral quotidien, sauf dans des usages “populaires” où le passé simple s’était uniformisé en *-i-* : *j’épousis*, *je mangis*, comme *je dormis*. Ils se maintiennent dans la littérature, mais ce n’est pas cela qui parviendra à les imposer de nouveau dans la langue quotidienne, car les raisons qui les ont fait écarter valent toujours.

troisième chapitre nous a montré un corrélat : la prise en charge de la dimension du social par la fonction de communication, c'est-à-dire également, comme il apparaît dans le présent chapitre, par le postulat d'un signifiant. De fait, tandis que la notion d'économie, comme celle de synchronie dynamique, se veut un lieu d'articulation entre « étiologie » et genèse, elle en reconduit en réalité la dualité sous la forme de celle de deux signifiants, constitué ou structuré, d'une part – en lieu et place de toute définition de la langue, dont nous avons analysé le refus dans le premier chapitre de la première partie – dissous d'autre part. L'économie apparaît en effet comme un principe de structuration du signifiant. Nous avons vu plus haut les tendances à l'intégration structurale et à la différenciation maxima (ainsi qu'à l'équidistance), dont la présentation intervient, dans *Économie des changements phonétiques*, dans la section « Economie », et est introduite par cette proposition, qui suit tout juste le paragraphe « Synthèse des forces en présence » que nous avons cité ci-dessus :

« Pour procéder au delà de la simple constatation de l'existence de cette antinomie, il convenait d'en noter les effets dans les articulations les plus intimes du langage. C'est ce qu'ont permis, sur le plan des sons, les progrès de l'analyse phonologique. » (M.ECP : p. 97).

La tendance à équilibrer fréquence et coût n'est également qu'un cas particulier du jeu de l'économie linguistique. Citons encore, à cet égard, ce passage de « La construction ergative et les structures élémentaires des l'énoncé » (1958) :

« Le verbe basque n'a pas, comme le verbe français par exemple, à être dès l'abord orienté par rapport aux participants de l'action. Il représente ainsi un prédicat qui n'a nul besoin d'un sujet qui marque, avant même que l'action soit exprimée, sa dépendance vis-à-vis des participants. Dans la mesure où il est utile que ces participants figurent dans l'énoncé, ils le feront à titre de compléments du prédicat. Le complément correspondant chaque fois à la relation la plus directe se présente, économiquement, sous la forme du déterminant antéposé sans "suffixe flexionnel". C'est pourquoi, dans *haurra mintzatu-da gizonar-i*, on a, sans suffixe, *haurra* "l'enfant" dont le rapport avec l'action de parler est conçu comme plus direct que celui du bénéficiaire *gizonar-i* "à l'homme" ; de même, dans *aita-k untzia aurdiki-du*, *untzia* "le vase" est conçu comme plus directement affecté par la projection que l'acteur *aita-k* "le père" et présente le thème nu (plus la particule de détermination). Un participant supplémentaire, le plus souvent un acteur ou un bénéficiaire, sera, lui, marqué formellement comme acteur ou comme bénéficiaire. Ceci ne veut pas dire que tout acteur soit indiqué par le *-k* de l'ergatif. Dans *haurra mintzatu-da gizonar-i*, *haurra* est l'acteur, tout comme *aita-k* est l'acteur dans *aita-k untzia aurdiki-du*. Mais, en rapport avec l'intransitif *mintzatu-da*, il représente la relation la plus directe. Ce qui caractérise donc les langues à construction ergative n'est pas le fait que le participant actif de l'action s'y trouve indiqué par un affixe spécial, mais bien qu'on y a recours à cet affixe lorsque ce participant actif n'y est pas conçu comme entretenant avec le prédicat le rapport le plus intime. Ce comportement ne se comprend que dans une langue où le prédicat représente l'action non orientée par rapport aux participants et où, par conséquent, ces participants peuvent s'exprimer de la façon la plus économique sans

Aurélien Sauvageot s'est demandé pourquoi on ne restaurerait pas le passé simple ! Il n'a simplement pas jaugé l'importance relative des besoins littéraires et des besoins quotidiens. Disons que ces derniers n'ont pas réussi à éliminer le passé simple de la littérature. Celle-ci étant pratiquée dans des conditions très particulières, elle peut conserver des traits depuis longtemps caducs dans la langue de tous les jours. C'est un peu ce qui se produit lorsqu'une langue devient liturgique. » (M.Mé. : p. 351).

considération de leur fonction réelle, active ou passive, mais de telle façon qu'exprimés dans un même contexte, les contrastes soient établis et l'identité de chacun maintenue. » (M.Er. : p. 222-223).

Martinet insiste à de nombreuses reprises sur la complexité de cette économie, qui, ainsi qu'il l'affirme dans *Économie des changements phonétiques*, implique un jeu de compensations :

« 13.5. Comme il est, à l'heure actuelle, impossible de mesurer l'énergie de tout ordre dépensée par un locuteur pour un acte de communication donné, on doit, en saine méthode, postuler que, quelle que soit la langue qu'il parle, l'ère ou la période où il vit, l'homme se dépense sensiblement de la même façon pour arriver à ses fins linguistiques. On pourra remettre ce postulat en question dès que des données bien établies sembleront le contredire. Il est en tout cas vraisemblable que les renforcements articulatoires ne sont pas nécessairement le fait de communautés exubérantes politiquement et économiquement dynamiques, les affaiblissements celui de peuples réservés ou décadents. Ce qu'on pourrait appeler le tempérament national peut sans doute influencer le devenir de la langue, mais par des voies détournées, et ce ne sont pas les violences de langage qui entraîneront un affermissement généralisé de l'occlusion.

13.6. Si l'on suppose la dépense d'énergie sensiblement constante d'une langue et d'une époque à une autre, on ne peut plus parler de renforcement articulatoire général ; il ne pourra y avoir, dans la phonie de la langue, renforcement de quelque chose qu'aux dépens d'autre chose. Si tous les phonèmes du système se rencontrent sous des formes renforcées, ceci ne peut avoir lieu que dans certains contextes, et tous doivent se retrouver ailleurs sous des formes affaiblies, là où les oppositions du système tendent à se neutraliser. La chose est claire pour les voyelles des langues à accent fort et doit valoir aussi pour les consonnes. N'oublions pas d'ailleurs que voyelles et consonnes font partie du même circuit économique, et qu'on peut s'attendre à ce que les consonnes se renforcent lorsque tombent les voyelles. Notre thèse est donc qu'un renforcement de l'articulation ne peut se produire sans compensation, que ce soit aux dépens de voyelles inaccentuées ou de consonnes en position faible. La compensation peut exister dans le cadre d'unités plus ou moins vastes de la chaîne : la syllabe, le mot, les unités plus grandes que le mot. » (M.ECP : p. 329)

et qui se manifeste par ailleurs par une dialectique entre économie syntagmatique et économie paradigmatique, au double plan phonologique et significatif¹¹⁰⁴. Concernant le second de ces

¹¹⁰⁴ Rappelons également l'attribution du phénomène de l'accord à la tendance au moindre effort, que nous avons vue dans le deuxième chapitre de la première partie et qui donne lieu à ces explications d'« Elements of a Functional Syntax » (1960) : « Once established, concord may be extensively used for functional purposes, but we should not imagine that it becomes established in a language in order to help listeners put together what belongs together. Whenever we have a chance to witness the appearance of new concord, we find that it does not arise out of a need to clarify the connections between the different segments of an utterance, but through the working of what is usually called least effort and what I would prefer to designate as language economy. Language economy is, of course, prodigiously complex, and, off hand, we might believe that concord, which requires the addition of redundant elements, contradicts economy. But observation shows that, when school and prestige do not interfere, speakers faced with the choice between a shorter utterance involving adaptation to a specific situation and a longer utterance without such adaptation will normally prefer the latter : the French, who say nowadays *il ne croyait pas qu'il puisse...* instead of former *il ne croyait pas qu'il pût...* make use, in the subordinate clause, of seven successive phonemes (/kilpyis/) instead of five (/kilpy/) for the same amount of information, but they save themselves the trouble of deciding whether they should use one tense or another. Concord usually results from sticking to the same full form, whatever the context, whether it is repetitious or not, because it saves the speaker the trouble of adapting form to context : when reading was done by several people, the Romans would say *legunt* irrespective of whether the subject was specified or not. Substandard French *les*

niveaux, on rappellera ce paragraphe des *Éléments de linguistique générale*, intitulé « Économie syntagmatique et économie paradigmatique » et cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Il y a naturellement, pour remédier au manque de spécificité d'un terme, un moyen autre que son remplacement : on peut spécifier un terme assez général par l'adjonction d'un autre terme, assez général lui aussi : *machine* et *laver* sont l'un et l'autre des termes d'une vaste sphère d'emploi ; mais une *machine à laver* est un objet bien défini. Pour arriver à satisfaire leurs besoins communicatifs, les hommes auront donc le choix entre un accroissement du nombre des unités du système (la ménagère pourra, par exemple, parler de sa *Bendix*) ou une augmentation des unités employées dans la chaîne parlée (la ménagère dira alors "ma machine à laver"). Dans le premier cas, il y aura économie syntagmatique : un monème au lieu de trois, les deux syllabes et les six phonèmes de /bêdiks/ au lieu des cinq syllabes et des dix phonèmes de /mašinalave/. Dans le second cas, il y aura économie paradigmatique, puisqu'on évitera d'ajouter une nouvelle unité à la liste des substantifs que le locuteur doit retenir et entre lesquels il doit choisir lorsqu'il parle. Ce qui, en principe, déterminera le choix final d'une solution ou de l'autre, sera la fréquence d'emploi : s'il se trouve que l'objet est mentionné avec une grande fréquence, il sera plus économique d'adopter une désignation courte, même si cela doit entraîner un alourdissement du fardeau mémoriel ; si, au contraire, il est rare qu'on désigne l'objet nommément, il sera plus économique de ne pas charger la mémoire et de conserver la forme longue. Naturellement, d'autres facteurs entrent en jeu. Dans l'exemple utilisé ci-dessus, *Bendix* est défavorisé par rapport à son compétiteur du fait qu'il ne désigne que les machines d'une certaine marque, et que telle autre ménagère parlera de sa *Laden* ou de sa *Conord*. Dans bien des cas, la désignation brève consistant en un monème unique est une forme abrégée de la forme longue, sans égard pour l'étymologie de cette dernière : *ciné* ou *cinéma* pour *cinématographe*, *métro* pour *chemin de fer métropolitain*, et ceci suffit à en empêcher la généralisation dans une communauté traditionaliste.

Ce qu'on peut appeler l'économie d'une langue est cette recherche permanente de l'équilibre entre des besoins contradictoires qu'il faut satisfaire : besoins communicatifs d'une part, inertie mémorielle et inertie articulatoire d'autre part, ces deux dernières en conflit permanent, le jeu de tous ces facteurs se trouvant limité par des tabous divers qui tendent à figer la langue en écartant toute innovation trop évidente. » (M.Él. : p. 177-178).

gens ils lisent le journal (/...iliz.../) for *les gens lisent...* (/...liz.../), which amounts to the same, is clearly a product of least effort. » [« Une fois établi, l'accord peut être abondamment utilisé à des fins fonctionnelles, mais nous ne devons pas imaginer qu'il fut établi dans une langue afin d'aider les auditeurs à mettre ensemble ce qui va ensemble. Chaque fois que nous avons la chance d'être témoin de l'apparition d'un nouvel accord, nous constatons que celui-ci ne naît pas d'un besoin de clarifier les liens entre les différents segments de l'énoncé, mais qu'il apparaît par l'opération de ce qu'on appelle habituellement le moindre effort, et que je préférerais désigner comme l'économie du langage. L'économie du langage est, évidemment, prodigieusement complexe et, à première vue, on pourrait croire que l'accord, qui requiert l'ajout d'éléments redondants, contredit l'économie. Mais l'observation montre que, quand l'école et le prestige n'interfèrent pas, les locuteurs confrontés au choix entre un énoncé plus court impliquant l'adaptation à une situation spécifique et un énoncé plus long ne nécessitant pas une telle adaptation, préféreront normalement ce dernier : les français, qui disent aujourd'hui *il ne croyait pas qu'il puisse...*, à la place de l'ancien *il ne croyait pas qu'il pût...* utilisent, dans la proposition subordonnée, sept phonèmes successifs (/kilpyis/) au lieu de cinq (/kilpy/) pour la même quantité d'information, mais ils s'épargnent la peine de décider s'ils doivent faire usage d'un temps ou d'un autre. L'accord résulte habituellement de la conservation de la même forme pleine, quel que soit le contexte, qu'il soit ou non redondant, parce qu'est ainsi épargnée au locuteur la peine d'adapter la forme au contexte : quand la lecture était le fait de plusieurs personnes, les romains disaient *legunt* sans égard à la question de savoir si le sujet était spécifié ou non. Le français populaire *les gens ils lisent le journal* (/...iliz.../) pour *les gens lisent...* (/...liz.../), qui revient au même, est clairement un produit du moindre effort. »] (M.Ele. : p. 108).

La dialectique entre les deux types d'économie apparaît mieux au niveau phonologique. On lit notamment¹¹⁰⁵ dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » :

« Emprunts mis à part, les nouveaux phonèmes résultent nécessairement de variations contextuelles qui, de façon ou d'autre, se trouvent, à un moment donné, ne plus être entièrement déterminées par le contexte qui les a fait naître : si, dans le contexte /-ati/, /t/ se prononce [t'] (et, en conséquence, /-ati-/ se prononce [-at'i]), son statut phonologique n'a pas changé ; mais si, sur ces entrefaites, /-i/ final tombe régulièrement et si le /t/ de /-ati/ continue à se prononcer [t'], /-ati/ deviendra /-at'/ et la langue aura acquis un nouveau phonème /t'/. Un processus de ce type aboutit à réduire le nombre des phonèmes successifs du discours et à multiplier le nombre des phonèmes du système. Il représente, pour ceux qui le réalisent, une économie, puisqu'il consiste pour ceux-ci à ne plus articuler certains segments du discours. Ils n'ont pas à apprendre à articuler et à distinguer de nouveaux phonèmes, puisque les articulations en question leur étaient naturelles. Mais la situation est tout autre pour leurs descendants qui, eux, doivent continuer à apprendre au cours de leur première enfance, à distinguer entre /i/ et les autres voyelles comme l'ont fait leurs parents, mais qui, en plus, vont avoir à s'efforcer d'articuler de façon distincte un /t/ et un /t'/, un /p/ et un /p'/, etc.

Il y aura nécessairement une limite à l'accumulation des distinctions phonématiques qui résultent, au cours des siècles, de processus de transfert des traits distinctifs. Ces processus seront alors freinés ou stoppés, au moins pour un temps, en attendant que les moins utiles parmi les distinctions phonologiques existantes aient été éliminées : à l'aube du XVIII^e siècle, il semble que le français de Paris ait présenté vingt, et peut-être vingt-quatre phonèmes vocaliques différents ; les jeunes Parisiens d'aujourd'hui n'en utilisent guère plus de treize. Les oppositions qui ont été éliminées ne l'ont pas toujours été sous la forme qu'elles avaient en 1700 ; chacune a eu son histoire particulière, bien que, pour la plupart d'entre elles, cette histoire entre dans le vaste chapitre de l'élimination de la quantité.

De tout ceci, on retiendra surtout que ce qui est économique pour celui qui réalise le changement représente fréquemment une complication pour les générations à venir : il y aura toujours des économies à réaliser en transférant des traits distinctifs sur les phonèmes voisins de la chaîne et, ultérieurement, d'autres économies en éliminant du système les oppositions de faible rendement¹¹⁰⁶. » (M.Pr. : p. 68-69).

¹¹⁰⁵ Voir également la note 2220 du deuxième chapitre de la première partie.

¹¹⁰⁶ Le transfert de traits distinctifs est longuement envisagé dans ce texte : « Ces changements en progrès ne tendent pas nécessairement à éliminer certaines oppositions et à en préparer d'autres. Il peut y avoir simplement modification de la nature articulatoire et acoustique d'un ou de plusieurs phonèmes, dans toutes les positions où ils apparaissent ou dans certaines positions seulement. [...] »

Les modifications du type que nous venons de considérer ne changent pas le nombre des phonèmes de la langue ou, plus exactement, s'il s'agit de modifications limitées à certains contextes, le nombre d'oppositions phonologiques disponibles dans une position déterminée. On ne peut pas dire cependant que le système ne soit pas affecté, puisque les rapports des phonèmes dans le système peuvent fort bien être tout autres, à l'issue du processus : lorsqu'en haut-allemand, un /d/ ancien devient /t/ (anglais *do*, allemand *tun*), il acquiert un trait, la sourdité, qu'il a désormais en commun avec /p/ et /k/ et perd celui de sonorité qu'il partageait précédemment avec /b/ et /g/ ; c'est une réorganisation du système qui a permis à l'ancien /d/ d'occuper la place d'un ancien /t/ passé à /ts/ ou /ss/ dorsoalvéolaire ; les phonèmes ne se sont pas confondus dans le système, ils ne se sont pas télescopés dans la chaîne parlée, mais ils sont désormais dans des rapports nouveaux dont on devra tenir compte si l'on veut comprendre l'évolution à venir.

Il y a d'autres changements phonétiques, parmi les plus fréquemment attestés, qui peuvent aboutir à modifier le nombre des phonèmes, aussi bien dans la chaîne que dans le système, sans cependant que les latitudes distinctives de la langue en soient affectées, c'est-à-dire sans que, de ce fait, un segment quelconque du discours puisse jamais en venir à se prononcer de la même façon qu'un autre qui était au départ différent. Il s'agit du transfert, d'un segment à un autre, d'un trait distinctif. Soit une langue qui présente trois phonèmes vocaliques

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, le postulat de l'économie permet à Martinet de rendre compte des régularités que d'autres linguistes interprètent en termes d'universaux du langage. On lit ainsi par exemple dans « Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of Indo-European *s* » (1951/1955) :

« Lorsqu'une langue ne connaît qu'un seul ordre de sifflantes, des considérations économiques peuvent faire attendre, pour les phonèmes de cet ordre, une articulation apicale. Toutes les langues connues, en effet, présentent au moins un phonème apical de réalisation occlusive /t/, et il est normal qu'une fricative articulée dans la même région tende, par économie articulatoire, à présenter les mêmes caractéristiques pour autant que celles-ci ne contrarient pas la perception de la sifflante comme bien distincte de l'occlusive. Le phonème /s/ s'articulera donc dans ce cas comme [ʃ] et c'est bien ce qu'on constate dans la plupart des langues qui ne connaissent pas de phonèmes chuintants, par exemple en castillan, en danois, en finnois et en grec contemporain. Dans les langues qui connaissent deux ordres de sifflantes, on s'attend au contraire à ce que, selon le principe de différenciation maxima, ce soit les deux types extrêmes [s̥] et [ʃ] qui soient mis à contribution, et c'est ce qu'on constate en effet très généralement. Les langues où l'on signale trois ordres assez stables de sifflantes doivent probablement présenter un ordre d'articulation plus ou moins cacuminale qui, dans le domaine indo-européen, est surtout connu en sanskrit.

Dans l'état actuel de la reconstruction, on restitue pour l'indo-européen commun un seul phonème sifflant qu'on note naturellement *s* comme son aboutissement en latin. C'est un phonème fort mal intégré car il ne fait partie d'aucune corrélation existante, même dans le sens lâche où l'on peut dire que /k/ s'intègre à une corrélation de voix, alors même que la série sonore ne comporte pas de /g/. Il n'a donc aucun trait distinctif en commun avec aucun autre phonème, ce qui nous prive d'une des possibilités de serrer d'un peu près sa nature phonique. Les considérations qui précèdent nous permettent toutefois de supposer pour /s/ indo-européen l'articulation apicale [ʃ] caractéristique des langues à ordre sifflant unique. On n'oubliera pas, d'autre part, que l'unicité de /s/ dans le domaine sifflant lui assure des latitudes considérables : on doit pouvoir non seulement le voiser au contact des phonèmes sonores (**nisdos* = [nizdos]), mais, en l'articulant, étendre le contact avec la voûte au-delà des régions proprement apicales chaque fois que le contexte y incite, c'est-à-dire qu'il comporte une articulation dorsale ou une voyelle très fermée. Dans ce qui suit, nous désignerons les variantes qui résultent de cet élargissement du contact de la langue et de la voûte comme les VARIANTES HAUTES. Ce qui se passe dans certaines langues de la famille permet de croire que **r* exerçait sur **s* une influence peut-être différente, mais tendant également à rapprocher l'articulation de **s* de l'articulation chuintante. Ces hypothèses, qui ont pour elle la vraisemblance

/a/, /i/ et /u/ ; dans certaines conditions, ailleurs que sous l'accent par exemple, la voyelle perd son timbre propre et le transfère sur la consonne qui précède ; /-ta/, /-ti-/ et /-tu-/ deviennent respectivement, dans ce cas, /-tə-, /-t'ə-/ et /-t^wə-/. La langue voit, de ce fait, le nombre de ses phonèmes consonantiques multiplié par trois ; tout ce qui y était distinct au départ demeure distinct à l'arrivée ; mais elle n'acquiert pas, au cours du procès, des possibilités nouvelles de distinguer une forme d'une autre. Soit encore une langue où, à la finale de syllabe, le choix du type de consonne nasale est toujours déterminé par le contexte (c'est la situation en espagnol, par exemple) ; une modification se produit qui consiste à anticiper l'abaissement du voile du palais, caractéristique de la nasale, de façon à le faire coïncider avec la voyelle précédente ; /-anta/ passera donc à /-āta/ ; toutes les consonnes nasales implosives disparaîtront, ce qui diminuera considérablement le nombre des phonèmes successifs de la chaîne, mais multipliera par deux le nombre des phonèmes du système vocalique, puisqu'à chaque phonème oral correspondra désormais un phonème nasal. Cependant les latitudes distinctives de la langue n'auront pas changé. Cette fois-ci, le système est modifié non seulement qualitativement, mais quantitativement, et, bien entendu, ces modifications seront décisives pour l'évolution qui suivra. » (M.Pr. : p. 61-63).

phonologique et phonétique, permettent de mieux comprendre bien des traits de l'évolution phonique de diverses langues indo-européennes. » (M.Con. : p. 236-237)

et dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

« On pourrait donc renoncer à postuler quatre séries différentes pour l'indo-européen commun. Mais alors la question se pose de savoir quels étaient les traits phoniques qui différenciaient, en fait, les trois séries qui finalement s'imposent. Selon la tradition, les séries qui nous restent sont respectivement des sourdes, des sonores simples et des sonores aspirées. Malheureusement, c'est là une combinaison qui n'est attestée nulle part. En effet, on ne connaît de sonores aspirées que dans les langues, comme le sanskrit, qui présentent également des sourdes aspirées. La chose s'explique si l'on pense qu'étant donné la nature de la glotte, combiner les vibrations qui produisent la voix, c'est-à-dire la sonorité, avec le frottement contre les parois, réclame qu'on dissocie l'action de la partie antérieure de l'organe de celle de la partie postérieure : à l'avant les cordes vocales sont en contact ; à l'arrière elles réservent un orifice pour l'air qui vient des poumons. Cette combinaison délicate peut exister comme combinaison de deux types articulatoires, la sonorité et l'aspiration, utilisées dans le système, mais elle perd sa raison d'être si l'un de ces deux types n'est plus là. S'il n'y a pas, dans la langue, de sourdes aspirées, articulations simples, en dépit de leur dénomination, les sonores aspirées seront, de par la loi de l'économie qu'on appelle le moindre effort, appelées à perdre leur sonorité. Si donc nous éliminons du système les sourdes aspirées, nous devons trouver, pour la série représentée traditionnellement comme $*b^h$, $*d^h$, $*g^h$, $*g^{hw}$, une autre identité.

Les systèmes d'occlusives à trois séries font, le plus souvent, usage de trois positions différentes de la glotte :

- 1) la glotte à lèvres rapprochées avec des vibrations qui commencent au moment où l'occlusion buccale se relâche ;
- 2) la glotte solidement fermée dont le relâchement, perçu après celui de l'occlusion buccale, produit ce qu'on appelle la glottalisation ;
- 3) la glotte ouverte qui, si elle se prolonge légèrement au-delà de l'occlusion buccale, aboutit à l'aspiration.

Dans un système de ce type, la sonorité, c'est-à-dire les vibrations de la glotte, est réservée aux voyelles et à celles des consonnes qui, pour être nettement perçues, réclament le soutien de la voix qui se répercute dans la cavité de résonance, représentée par la bouche, voire les fosses nasales, de forme et de dimension particulières pour chacune d'entre elles. On pense à [n], [m], [l], [r] et à des articulations faibles comme le *v* bilabial (le *v* et le *b* de l'espagnol).

Les trois séries d'occlusives seront donc caractérisées comme 1. à glotte neutre, ou simple, 2. à glotte serrée ou glottalisée, 3. à glotte ouverte ou aspirée. On notera donc, en prenant les apicales en exemple :

1. t
2. tʔ
3. t^h

Il peut se faire que, pour la première fois, les lèvres de la glotte entrent en vibrations avant le relâchement de l'occlusion pour anticiper la voyelle suivante. Il n'y a à cela aucun inconvénient puisqu'il n'y a pas d'occlusives sonores qui doivent rester distinctes de ces simples. Le système pourra, dans ce sens, évoluer vers un état qu'on notera comme :

1. d
2. tʔ
3. t^h

Comme les locuteurs ne désirent pas déployer plus d'énergie que nécessaire, on constate, dans un système de ce type, que ce sera tantôt l'aspiration qui s'imposera à

l'attention, la glottalisation restant plus discrète, tantôt la glottalisation, l'aspiration n'étant alors qu'esquissée.

Une autre possibilité évolutive sera le relâchement anticipé de la glottalisation qui aboutira à sonoriser une partie de la consonne, d'où passage de [t'] à [ʔd] et, s'il n'y a pas d'occlusives sonores, dans le système, l'aboutissement à [d]. On aura donc :

1. t
2. d
3. t^h » (M.Ste. : p. 161-162).

Il faut rappeler notamment ces deux passages de « Réflexions sur les universaux du langage » (1967-1968) et de « Pour une linguistique des langues » (1973), cités dans le premier chapitre de la première partie :

« On voit en quoi la position exposée ci-dessus s'oppose diamétralement à celle selon laquelle s'imposerait la recherche d'universaux du langage. Nous n'établissons ici aucune limite aux possibilités structurales des langues, sinon celles qui découlent d'une définition sur laquelle peut se faire l'accord de tous ceux qui, tout en remplaçant le langage humain dans le cadre d'une sémiologie générale, se refusent à désigner comme une langue n'importe quel système de signes. Nous sommes naturellement convaincus que l'économie générale de la communication entre les hommes tendra à esquisser des limites aux latitudes de variation de structures [*sic*] et qu'une pratique prolongée de ces méthodes amènera à dégager des types qui ne diffèrent pas outre mesure de certains des quasi-universaux de Greenberg. Mais en écartant tout apriorisme initial, nous serons sûrs de ne pas avoir déformé les faits pour les faire entrer dans un cadre pré-établi qui ne peut que refléter les préjugés que nous ont légués des grammairiens tentés d'établir, pour toute langue, une norme fondée sur l'admiration des langues classiques ou sur la confusion millénaire entre la logique et le langage. » (M.Ré. : p. 61)

« De la définition d'une langue comme un instrument de communication doublement articulé et de caractère vocal découle la position des fonctionnalistes vis-à-vis des universaux du langage. Les termes d'une définition correcte doivent être nécessaires et suffisants. Tous les traits possibles des objets couverts par la définition doivent donc y être impliqués. Tous les traits nécessairement présents dans toute langue, c'est-à-dire les "universaux", ne peuvent être que des corollaires de ceux qui sont inclus dans la définition. Du caractère vocal du langage découlent tous les "universaux" ou "quasi-universaux" phoniques : étant donné la forme et le fonctionnement des organes dits de la parole, on peut raisonnablement s'attendre à ce que les énoncés des langues se présentent comme des successions de consonnes et de voyelles, composées de tranches d'intensité variable et accompagnées d'une courbe mélodique. Du même caractère vocal découle la linéarité du discours, d'où la nécessité et l'universalité de dispositions permettant de reconstituer l'unité de l'expérience à partir d'une succession de monèmes, dispositions dont l'étude s'identifie avec la syntaxe. Ce qui doit légitimement retenir l'attention, ce ne sont pas les analogies inéluctables de langue à langue mais ceux des traits d'une langue particulière que la définition adoptée ne laissait pas attendre sans, bien entendu, les exclure. En résumé, les seuls universaux du langage sont ceux qui sont impliqués dans la définition qu'on donne d'une langue. L'inexistence ou, mieux, la non-attestation de certaines possibilités que n'exclut pas la définition est à mettre au compte de l'économie, c'est-à-dire à considérer comme résultant d'une tendance naturelle de l'homme et de la société à éliminer ce qui réclame une dépense d'énergie jugée excessive au vu des avantages qui en découlent. » (M.Pou. : p. 22).

Le jeu de l'économie s'inscrit ainsi dans le cadre de la définition martinettienne de la langue. Or, tandis qu'un élément central de cette définition est la double articulation, comme

nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, la double articulation est également un résultat de l'économie du langage. On lit ainsi également dans « Réflexions sur les universaux du langage » :

« La définition de la langue que je propose pour ma part est celle selon laquelle on désigne de ce terme un instrument de communication doublement articulé et de caractère primitivement vocal.

Le caractère vocal conditionne la linéarité du langage humain. La double articulation, des énoncés en monèmes, et des signifiants de monèmes en phonèmes, est une conséquence inéluctable du caractère illimité de l'usage que fait l'homme de cet instrument ; il ne s'agit pas d'un code d'emploi bien défini, mais d'un moyen de communication des expériences les plus variées, en nombre pratiquement infini, l'expression de chacune desquelles réclamant, pour aboutir à la communication, sa réduction à une succession d'éléments d'expérience, correspondant à quelque chose d'identifié et d'analogue chez autrui, pour chacun desquels la langue offre un monème ; pour que l'identité d'un nombre considérable de monèmes puisse s'imposer à la communauté, il est indispensable que cette identité soit assurée par un nombre restreint d'éléments distinctifs aisément combinables, les phonèmes.

A partir de cette base, en tenant compte d'un équilibre à conserver constamment entre les besoins de la communication et le désir de réduire la consommation d'énergie de tous ordres, et sans oublier la pression des générations plus anciennes sur les plus jeunes qui tend à freiner l'accession de [sic] nouveaux équilibres, on peut, en quelque sorte, déduire les différentes possibilités structurales des langues humaines en prenant bien garde de ne jamais se laisser limiter, au cours de l'examen, par les structures les plus familières. » (M.Ré. : p. 58-59).

Rappelons notamment ce passage de « Function, Structure and Sound Change¹¹⁰⁷ », où la tendance à l'intégration est présentée comme un prolongement de cette économie liée à la double articulation :

« Linguistic economy is ultimately responsible for the very existence of phonemic articulation : the inertia of the organs involved in the production and reception of speech phenomena makes it impossible for any normal human vocal language to afford a specific homogeneous and distinctive phonic product for every linguistic sign. Yet communication requires distinct expression for each. A satisfactory balance is reached by

¹¹⁰⁷ Le passage correspondant d'*Économie des changements phonétiques*, également cité dans le deuxième chapitre de la première partie, est le deuxième de la section « Économie », où il suit donc celui qui s'intitule « L'antinomie de base » (voir ci-dessus) : « C'est l'économie linguistique qui est, en dernière analyse, responsable de l'existence même de l'articulation phonologique. Chaque langue comporte un nombre illimité de signes qui, normalement, doivent être pourvus chacun d'un signifiant distinct. Théoriquement le nombre des différentes productions phoniques homogènes que peuvent articuler les organes de la parole est infini. Pratiquement le contrôle que l'homme exerce sur l'action des muscles de la langue ou de la glotte a des limites. L'ouïe, sans doute, est sans cesse mise à contribution pour guider l'articulation. Mais l'acuité différenciatrice de l'ouïe elle-même a ses bornes. On pourrait certes envisager un système où, à chaque signifié, correspondrait un signifiant phoniquement homogène et inanalysable. Mais combien de tels signifiants les organes phonateurs et récepteurs de l'homme sont-ils capables de distinguer ? Il n'est pas possible d'indiquer même un ordre de grandeur. Ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'il y a une disproportion évidente entre le nombre des unités signifiantes nécessaires à toute communauté, et les possibilités pratiques de ces organes. On atteint un équilibre satisfaisant en limitant à quelques douzaines le nombre des unités expressives spécifiques et distinctives, les phonèmes, et en les combinant successivement en signifiants distincts. Une nouvelle économie est réalisée en faisant résulter ces unités de combinaisons de traits phoniques non-successifs, ce qui réduit encore le nombre des éléments de base. Toutefois, il ne s'agit pas de n'importe quelles combinaisons, mais seulement de celles qui par leur nature servent au mieux les besoins de la communication. » (M.ECP : p. 94-95).

limiting to a few dozens the number of specific and distinctive expressive units, the phonemes, and by combining them successively into distinct signifiers. Economy is further achieved by making these units result from combinations of non-successive phonic features, but of course only such combinations as will best serve communicative purposes. We find here an antinomy between what we have called the trend towards phonemic integration and the inertia and asymmetry of the organs opposing the inclusion of all phonemes into a theoretically perfect, immutable pattern¹¹⁰⁸. » (M.Fun.I : p. 71-72).

Il nous faut à nouveau revenir, à cet égard, à ce développement des *Éléments de linguistique générale* que nous avons partiellement rappelé en ouverture de cette section de notre analyse, et que nous avons commenté dans les deuxième et troisième chapitres de la première partie :

« 6-7. La communication seule façonne la langue

Pour comprendre comment et pourquoi les langues changent, il faut se convaincre que tout énoncé, tout fragment d'énoncé, entraînent, de la part du locuteur, une dépense d'énergie mentale et physique. Cette dépense peut paraître insignifiante à quiconque cherche à l'observer sur lui-même dans des circonstances ordinaires de la vie, lorsque le désir de communiquer ou de s'exprimer l'équilibre très exactement. Mais un état de grande lassitude révèle, même au plus loquace, que le choix du mot juste et du phonème adéquat, voire le simple usage des organes de la parole, accroissent, de façon très perceptible, l'impression de fatigue. Il y a des moments où l'on "ne trouve pas ses mots", d'autres où l'emporte une fatigue proprement physique et où la parole devient confuse par différenciation insuffisante des phonèmes successifs.

L'individu consent volontiers à cette dépense d'énergie pour la satisfaction de ses besoins. Les besoins qu'il satisfait par l'emploi du langage sont divers, nous le savons. Mais tous supposent une utilisation de la langue dont les modalités sont déterminées par l'emploi qui en est fait à des fins communicatives. Une langue est un outil dont l'organisation révèle qu'il s'est formé à travers le temps pour satisfaire ces fins et que c'est son emploi à ces fins qui garantit la perpétuation de son fonctionnement. Ce sont donc les emplois communicatifs du langage qui devront retenir notre attention si nous voulons découvrir le conditionnement des changements linguistiques. Ce que nous constaterons et pourrions formuler alors ne vaudra pas nécessairement pour ceux des énoncés linguistiques qui ne visent pas à la communication. Mais nous négligerons volontairement ces derniers comme étant calqués sur les énoncés communicatifs et n'offrant rien que nous ne saurions y retrouver. En d'autres termes, les traits que nous pourrions relever dans les énoncés non communicatifs sont ceux que nous rencontrons dans les messages réels. Mais tandis que, dans ces derniers, ils sont constamment et étroitement déterminés et contrôlés par la nécessité de faire passer le message, ils n'ont, dans les formes plus ou moins camouflées du soliloque, d'autres garants de leur intégrité que le désir de jouer au mieux la comédie de la communication.

¹¹⁰⁸ « L'économie linguistique est responsable, en dernière analyse, de l'existence même de l'articulation phonémique : l'inertie des organes impliqués dans la production et la réception des phénomènes de la parole rend impossible pour tout langage humain vocal normal d'offrir un produit phonique homogène et distinctif spécifique pour tout signe linguistique. Cependant, la communication requiert une expression distincte pour chacun d'entre eux. Un équilibre satisfaisant est atteint en limitant à quelques douzaines le nombre d'unités expressives spécifiques et distinctives, les phonèmes, et en combinant celles-ci de manière successive en des signifiants distincts. On réalise une économie supplémentaire en faisant résulter ces unités de combinaisons de traits phoniques non successifs, mais évidemment seulement de combinaisons qui sont telles qu'elles vont servir au mieux les fins communicatives. Nous trouvons ici une antinomie entre ce que nous avons appelé la tendance à l'intégration phonémique et l'inertie et l'asymétrie des organes qui s'oppose à l'inclusion de tous les phonèmes dans une structure théoriquement parfaite et immuable. »

Ceci dit, nous pouvons poser que l'énergie dépensée à des fins linguistiques tendra à être proportionnelle à la masse d'information transmise. En termes plus simples et plus directs, nous dirons que, lorsqu'on parle pour se faire comprendre, on ne se dépense que dans la mesure où ce qu'on dit semble porter. » (M.Él. : p. 178-179).

Comme nous l'avons souligné dans le deuxième de ces deux chapitres, Martinet ne semble pas distinguer entre emploi communicatif du langage et conformation à des règles, c'est-à-dire utilisation d'un instrument de communication. Nous y voyons à présent une tentative d'articulation entre « étiologie » et genèse, dans le cadre de laquelle la structure synchronique est toujours un résultat de la communication. Or, comme nous l'avons vu alors, cela n'est possible que dans la mesure où la langue est conçue d'avance comme signifiant. Il s'agit ainsi d'« utilisation de la langue dont les modalités sont déterminées par l'emploi qui en est fait à des fins communicatives ». Aussi, tandis que ce passage pourrait sembler rejoindre l'affirmation saussurienne de l'inanité de la question de l'origine, la langue martinettienne apparaît-elle en réalité comme un signifiant façonné, dont l'étiologie se résume à sa définition comme signifiant, et dont le fonctionnement implique une perpétuelle genèse. De là le problème – qui insiste à nouveau dans le dernier passage de « Réflexions sur les universaux du langage » que nous avons cité ci-dessus, où il est question d'« accession [à] de nouveaux équilibres » – du passage d'une structure à une autre, qui renvoie ainsi à la dualité de la structure et du signifiant, de la langue et des locuteurs, forme martinettienne de la dualité entre genèse et « étiologie ». De là, par ailleurs, la dissolution du signifiant dans la communication qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, est liée à la notion de fonctionnement de la langue dans la mesure où elle se fonde sur celle de fonctionnement de l'outil, c'est-à-dire sur la définition de la langue comme un instrument de communication. Si la dualité de l'économie martinettienne est une dualité entre comportement et résultat, et si la langue apparaît ainsi comme signifiant façonné, ce résultat renvoie par ailleurs à l'analyse des énoncés, à cette formalisation dont il était question ci-dessus, et qui implique le deuxième aspect de la fonction martinettienne en tant que mise en œuvre de la dimension du social : son caractère de principe d'analyse, et non seulement de constitution. A nouveau, nous avons déjà cité dans le deuxième, et pour le second également dans le troisième, chapitres de la première partie, ces trois passages des *Éléments de linguistique générale* :

« L'évolution linguistique peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente entre les besoins communicatifs de l'homme et sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique. Ici, comme ailleurs, le comportement humain est soumis à la loi du moindre effort selon laquelle l'homme ne se dépense que dans la mesure où il peut ainsi atteindre aux buts qu'il s'est fixés. On pourrait objecter que l'activité humaine en général et l'activité linguistique en particulier peuvent être une fin en soi, un jeu : le bavardage est souvent un exercice gratuit qui ne vise pas réellement à la communication, mais plutôt à une sorte de communion, ce qui est très différent. Mais ceci, n'implique pas que l'évolution linguistique ne soit pas régie par la loi du moindre effort. Le jeu, en effet, n'est satisfaisant pour le joueur que pour autant qu'il en respecte les règles, et, pour le langage, les règles sont celles qui se trouvent édictées par les emplois communicatifs de l'outil linguistique.

A chaque stade de l'évolution, se réalise un équilibre entre les besoins de la communication qui demandent des unités plus nombreuses, plus spécifiques, dont chacune apparaît moins fréquemment dans les énoncés, et l'inertie de l'homme qui

pousse à l'emploi d'un nombre restreint d'unités de valeur plus générale et d'emploi plus fréquent. » (M.ÉL. : p. 176-177)

de *A Functional View of Language* :

« Afin de comprendre comment et pourquoi une langue change, le linguiste ne doit jamais perdre de vue deux facteurs antinomiques toujours présents : tout d'abord les nécessités de la communication, le besoin, pour le locuteur, de communiquer son message, ensuite le principe du moindre effort, qui lui fait réduire sa production d'énergie, à la fois mentale et physique, au minimum compatible avec la réalisation de ses desseins. Or, on objecte souvent que l'activité humaine en général, et l'activité linguistique en particulier, peut, en de nombreux cas, être une fin en soi, un jeu : parler, la plupart du temps, n'apporte que peu d'information ; beaucoup de gens parlent parce qu'ils aiment parler, et non pas parce qu'ils ont quelque chose à communiquer. Mais ceci n'implique pas qu'il faille rejeter le principe du moindre effort comme l'un des facteurs de l'évolution linguistique. Parler est souvent un jeu, mais qui ne vaut la peine d'être joué que si celui qui le joue en applique les règles. Tricher n'a un sens que si le jeu cesse d'être une fin en soi, et il n'y a pas de raison, pour les bavards invétérés, de tricher au jeu du bavardage. Les règles du jeu du langage sont établies par ses emplois communicatifs. A tous les stades, la structure de la langue n'est que l'équilibre instable entre les besoins de la communication, qui requièrent des unités plus nombreuses et plus spécifiques, chaque unité ayant une occurrence comparativement rare, et l'inertie de l'homme, qui favorise des unités moins nombreuses, moins spécifiques et plus fréquentes. C'est le jeu combiné de ces deux principaux facteurs qui constitue l'essentiel de l'économie linguistique. Nous prendrons donc comme centre d'étude la langue en tant qu'outil de communication, puisque cet emploi de la langue lui confère une forme susceptible d'être imitée dans tous ses autres emplois. Nous pouvons ainsi admettre comme principe fondamental de l'économie linguistique que la quantité d'énergie dépensée à des fins linguistiques tendra à être proportionnelle à la quantité d'information que l'on doit transmettre¹¹⁰⁹. » (M.LF : p. 166-167)

et de « Les problèmes de la phonétique évolutive » :

« Il ne peut y avoir choix qu'entre des éléments distincts, et la nécessité de choisir implique la préservation des distinctions. Or, réaliser une distinction demande nécessairement un effort, que ceci se place sur le plan des monèmes ou sur celui des

¹¹⁰⁹ « In order to understand how and why a language changes, the linguist has to keep in mind two ever-present and antinomic factors : first the requirements of communication, the need for the speaker to convey his message, and, second, the principle of least effort, which makes him restrict his output of energy, both mental and physical, to the minimum compatible with achieving his ends. Now the objection is often raised that human activity in general, and linguistic activity in particular, may in many instances be an end in itself, a play : talking, more often than not, contributes very little to information ; many people talk because they like it, not because they have anything to communicate. But this does not imply that linguistic evolution is not determined by the principle of least effort. Talking is often just a game, but a game is only worth while if he who plays the game sticks to the rules. Cheating makes sense only if the game ceases to be an end in itself, and there is, for chatterboxes, no reason why they should cheat in the game of talking. The rules of the game of speech are laid down by its communicative uses. At every stage, the structure of language is nothing but the unstable balance between the needs of communication, which require more numerous and more specific units, each of them of comparatively rare occurrence, and man's inertia, which favours less numerous, less specific, and more frequently occurring units. It is the interplay of these two main factors that constitutes the essentials of linguistic economy. We shall therefore concentrate on language as a communicative tool, since this use of language gives it a form likely to be imitated in all its other uses. We may thus posit, as the basic principle of language economy, that the amount of energy spent toward linguistic ends will tend to be proportionate to the amount of information to be conveyed. » (M.FVL : p. 139-140).

phonèmes : on se fatiguerait moins à employer toujours *chapeau* dès qu'il s'agit d'un couvre-chef qu'à essayer de distinguer entre la casquette, le béret, le chapeau proprement dit, et, parmi les chapeaux le melon, le haut-de-forme, le canotier, etc. Mais les besoins traditionnels de la communauté française réclament qu'on distingue absolument entre les couvre-chefs à bord, les couvre-chefs à visière et les couvre-chefs sans bord ni visière. Sur le plan des phonèmes, on réaliserait une considérable économie d'énergie si, dans l'articulation des consonnes françaises, on laissait au contexte phonique le soin de décider si la glotte doit vibrer et le voile s'abaisser ou se relever ; mais il en résulterait la confusion des trois phonèmes /p/, /b/ et /m/ entraînant celle de *chapeau*, *chabot* et *chameau* et de centaines d'autres triades ou d'autres paires que distingue la langue. Il y a conflit permanent entre la tendance de l'individu à restreindre sa dépense d'énergie et les besoins de la communauté qui réclament le maintien de distinctions jugées nécessaires par l'ensemble des usagers de la langue. C'est ce conflit, que résume la théorie du moindre effort, qu'on désigne également comme le principe d'économie.

On objecte parfois à la théorie du moindre effort le fait bien établi de la dépense gratuite de surplus d'énergie, dans le jeu par exemple. Dans le cas du langage, on constate à tout moment son emploi à des fins non communicatives, dans le monologue, par exemple, ou dans certains dialogues qui ne sont que des monologues déguisés. Mais lorsque le langage n'est qu'un jeu, il n'est joué de façon satisfaisante par le joueur que si celui-ci se conforme aux règles qui sont celles du langage communicatif, et la tricherie porte en elle-même sa sanction. En tout cas, si celui qui joue au langage déviait, consciemment ou inconsciemment, des règles établies, il se verrait contraint de s'y conformer dès qu'il lui faudrait se faire comprendre d'autrui. C'est pourquoi l'économie du langage est bien pour l'essentiel réglée par le moindre effort, c'est-à-dire, il faut le rappeler, l'équilibre entre l'inertie naturelle et la satisfaction des besoins. » (M.Pr. : p. 52-53).

On retrouve dans les *Éléments de linguistique générale*, d'une part les tendances et le comportement des locuteurs, d'autre part la notion d'« emploi de l'outil linguistique », enfin celle d'« équilibre » dont il a été question plus haut. Or, dans *A Functional View of Language*, cet équilibre se trouve explicitement identifié à la « structure de la langue ». Aussi, précisément, s'agit-il tout à la fois d'expression déterminée par les besoins et la tendance au moindre effort et d'emploi de la langue d'une part, de forme conférée à la langue et de forme susceptible d'être imitée d'autre part, enfin de « la langue en tant qu'outil de communication » : la structure ne saurait être identifiée au résultat qu'au prix de la dissolution du signifiant dans la formalisation, impliquant en retour le postulat de son existence, et une continuité établie dans le cadre de la structure, structure et fonctionnement de l'outil, synchronie dynamique ou structure en évolution, mais structure ainsi doublement fondée sur un signifiant. Tandis que, comme nous l'avons vu plus haut, et comme nous le verrons plus en détail *infra*, dans la dernière partie de ce chapitre, la théorisation saussurienne de la langue implique la constitution de l'extériorité de la langue comme langue et comme idiome (la distinction entre identité et identification, existence et réalisation), le postulat martinettien d'une entité (signifiant et structure) se solde par sa dissolution dans la structure ou l'établissement d'une structure imaginaire, qui ne saurait dès lors rien être d'autre qu'un cadre d'analyse, qu'il s'agisse de synchronie dynamique ou de structure en évolution. On lit ainsi dans « La dynamique du français contemporain » (1967) :

« Pour comprendre la dynamique du langage, il faut ne jamais perdre de vue qu'à chaque point de la structure peuvent entrer en conflit trois forces dont la composante correspond

à un équilibre sans cesse remis en cause : ces forces sont le désir de communiquer, l'inertie naturelle qui tend à réduire l'énergie dépensée, et la pression exercée par la tradition. Les deux premières, désir de communiquer et inertie, se combinent dans ce qu'on a appelé la loi du moindre effort et que je désignerais plus volontiers comme l'économie. La pression de la tradition s'oppose à l'économie. L'élimination du passé simple en français parlé résulte de l'économie ; son maintien dans certains styles du français écrit est dû à la pression de la tradition. » (M.Dy. : p. 35).

La structure apparaît ici comme un lieu de conflit bien plutôt que comme un équilibre. On lit de même dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »*, bien qu'il n'y soit pas question du moindre effort¹¹¹⁰ :

« Mais, même en dehors de tous contacts, une langue a quelques chances d'évoluer. Elle est en effet le lieu où sont perpétuellement en conflit les besoins de communication, les impératifs d'une tradition, la lenteur de certains esprits s'opposant à la vivacité des autres. Chez l'individu lui-même interviennent les asymétries des organes dits de la parole, qui, en fait, servent en priorité bien d'autres besoins. » (M.Ste. : p. 104).

3. DYNAMISME ET HYPOTHÈSE STRUCTURALE

Nous avons vu plus haut la conviction martinettienne qu'il n'existe, en matière de changement phonétique, « aucun mystère insondable » (M.ECP : p. 7). Martinet insiste à de nombreuses reprises sur la multiplicité des causes du changement, en des termes extrêmement

¹¹¹⁰ Les besoins de communication s'opposent ici à la tradition. On notera, à cet égard, que tandis que dans « La dynamique du français contemporain » et dans « Fonction et structure en linguistique » (voir M.Fo. : p. 40-41, cité plus haut), la tradition interfère dans la résolution de l'antinomie, elle est absente de l'énoncé de « Les problèmes de la phonétique évolutive », où il n'est question que des « besoins de la communauté » – « Il y a un conflit permanent entre la tendance de l'individu à restreindre sa dépense d'énergie et les besoins de la communauté qui réclament le maintien de distinctions jugées nécessaires par l'ensemble des usagers de la langue. » – et, comme nous l'avons vu plus haut, elle se situe dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* aux côtés de la tendance au moindre effort, à laquelle elle s'oppose comme une inertie sociale à une inertie individuelle : « If communicative relevancy is given priority, it is because experience has shown that even if language is often used for the satisfaction of other needs as, for instance, that of communion, it is, in the last analysis, mutual understanding that determines the choices of the speakers. But, still, whenever observation reveals that other factors are at work, such as the power of tradition as exercised by parents and schoolteachers, they are, of course, duly registered and considered. At every point in time, with every speaker, what is said and how it is said will show a balance between the desire to communicate, and inertia, be it individual i.e., reduction of energy, or social i.e., preservation of traditional forms at the expense of personal comfort and communicative efficiency.

A linguistic synchrony is, in fact, the sum total of all those individual balances. » [« Si on donne la priorité à la pertinence communicative, c'est parce que l'expérience a montré que même si une langue est souvent utilisée pour la satisfaction d'autres besoins comme, par exemple, le besoin de communion, c'est, en dernière analyse, la compréhension mutuelle qui détermine les choix des locuteurs. Mais, quand même, chaque fois que l'observation révèle que d'autres facteurs sont à l'œuvre, comme la puissance de la tradition telle qu'exercée par les parents et les instituteurs, ceux-ci sont, bien sûr, dûment enregistrés et considérés. A chaque point du temps, pour tout locuteur, ce qui est dit et la manière dont c'est dit montreront un équilibre entre le désir de communiquer, et l'inertie, qu'elle soit individuelle, c'est-à-dire la réduction de l'énergie, ou sociale, c'est-à-dire la préservation des formes traditionnelles aux dépens du confort personnel et de l'efficacité communicative.

Une synchronie linguistique est, en fait, la somme totale de tous ces équilibres individuels. »] (M.ICPS : p. 2-3). Comme nous l'avons vu plus haut, le postulat martinettien d'un signifiant prend – confusément – en charge la dimension du social : qu'il s'agisse de résistance fonctionnelle ou traditionnelle, il s'agit toujours de l'entité, support d'une structure en laquelle elle se dissout ou se multiplie.

significatifs. Rappelons en premier lieu la critique formulée à l'encontre des premiers substratistes dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) :

« Le danger auquel on s'expose constamment lorsqu'on estime avoir découvert quelque nouveau principe d'explication c'est, bien entendu, de vouloir en faire un principe universel. C'est à cette tentation qu'ont cédé beaucoup de ceux qui, ayant étudié dans le détail la façon dont se propagent certains changements phonétiques, que ce soit à l'intérieur d'une communauté homogène ou de langue à langue par le chenal de bilingues, ont voulu voir, dans l'imitation d'usages, de dialectes ou d'idiomes différents un moyen d'expliquer tous les changements phonétiques. » (M.Pr. : p. 56)

ainsi que ce passage de « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) :

« On peut dire qu'il y a changement linguistique – et ceci implique changement phonétique – lorsque, dans une société et à une époque déterminées, les besoins divers de l'homme qui communique linguistiquement, réclament ce changement. En d'autres termes, tout changement tend à rendre la communication plus économique, c'est-à-dire mieux adaptée aux besoins, au moment et dans le cadre où il se produit. Ceci ne veut pas dire que le jeu des causes et des effets ne soit pas ici, comme partout ailleurs, d'une complexité telle qu'on peut se demander si on en débrouillera jamais l'écheveau. Mais on ne commencera à comprendre pourquoi les sons d'une langue se modifient dans le temps que si l'on replace chaque évolution particulière dans le cadre de l'économie générale de la langue. » (M.Ev. : p. 169-170).

Le premier de ces deux passages paraît un avertissement de bonne méthode. Le second distingue significativement entre la dénégation de la complexité de l'écheveau des causes et des effets et la formulation d'une hypothèse explicative, nommément l'hypothèse structurale. C'est là, en effet, le cadre de la réflexion martinettienne sur la complexité du conditionnement. On lit ainsi dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

« En d'autres termes, nous devons en priorité nous demander pourquoi les peuples de langue indo-européenne se sont mis en marche.

Si l'on rencontre tant de chercheurs qui répugnent à rechercher le pourquoi des choses c'est que tout phénomène, quelque insignifiant qu'il soit, se révèle comme le point d'incidence d'une infinité de causes dont la plupart échappent vite aux possibilités de vérification, voire simplement d'examen. Il y a pourtant un moyen d'aborder avec fruit l'étude des causes. C'est d'en identifier une probable et de chercher, dans chaque cas, dans quelle mesure elle a pu intervenir pour susciter ou simplement favoriser le phénomène. » (M.Ste. : p. 24-25).

Martinet ne saurait mieux dire que sa théorie du changement est une prise sur la réalité de l'évolution, dont la nature est déterminée par les principes permettant de juger des probabilités. Aussi insiste-t-il toujours d'une part sur la complexité des causes, d'autre part sur l'existence des facteurs structuraux et fonctionnels et sur l'importance de les prendre en considération. Il écrit ainsi dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« Ce qu'il faut ici, comme ailleurs, c'est réunir une masse considérable d'explications fonctionnelles et structurales provisoires pour les cas les plus divers du type de

phénomène à l'étude, et être bien déterminé à ne jamais se laisser détourner de la recherche des causes par la complexité des problèmes. » (M.Fun.E : p. 62 [voir M.Fun.I : p. 54])

et de même dans « Walther von Wartburg, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume* » (1951/1973-1975) :

« Pourquoi, dans une langue donnée, la solution adoptée est la poussée de /u/ vers l'avant et non, par exemple, la confusion totale ou partielle de /o/ et /ɔ/ ne ressort pas nécessairement d'un examen fonctionnel et structural même détaillé. La réalité linguistique est trop complexe pour permettre une explication de tous les facteurs de tous les changements phonologiques. Mais pourquoi refuser de prendre en considération un des complexes de facteurs, même si nous sommes convaincus que nous n'arriverons jamais à rendre compte de toutes les articulations d'une chaîne causale. Lorsque, comme dans le cas du français [ū] < [y], il n'y a pas l'ombre d'une preuve qu'un changement est dû à un substrat donné, il semble qu'il vaille tout particulièrement la peine d'examiner tous les cas disponibles de changement du même type pour voir si quelques facteurs structuraux, identiques ou analogues, sont à relever dans tous les cas. » (M.Wa. : p. 37).

On lit en outre dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« What would seem to prevent a general acceptance of diachronic phonemics as a legitimate discipline is not only the wide-spread feeling that linguistics would jeopardize its hard-won scientific character by venturing beyond the limits of pure description, but also an irrational conviction that there should be one and only one answer to the question : Why do sounds change? and that a principle of explanation which can be shown not to account *in toto* for any change chosen at random is *ipso facto* to be rejected as invalid. This conviction is so ingrained that, in the case of conditioned sound changes, some linguists would probably reject the view that well-known conditioning factors afford a partial answer to the question. In Old English, intervocalic *s* as in *céosan* is found to have been shifted to [z] whereas *s* has been preserved as [s] elsewhere. We know for sure that intervocalic position was not enough, since Old Icelandic has preserved a voiceless *s* in *kjósa*, and hundreds of easily accessible languages show no sign of voicing their intervocalic sibilants. The unknown reason, or reasons, which let Old English *s* become a prey to its vocalic environment are, in the opinion of some, the only elements of the case that deserve the name of "cause". And yet, can we not imagine that the voicing in question may have resulted from a concurrence of phonetic circumstances, one of which (intervocalic position) we know, and the others (nature of the accent or various other prosodic features) we are not well enough informed to recognize ? All of these would be of a similar nature, and if we should have to distinguish among them, the distinctions would not be made because they are of intrinsically different nature, but exclusively on the basis of what we happen to know about the one or the others. It is methodologically unsound to assume anything about the importance or lack of importance of unidentified factors. Above all we have no right to postulate that these should all be of one and the same type, and that short of identification of some sort of ever present *deus ex machina*, any theory of the causes of sound change has to be resolutely brushed aside. Bloomfield's sweeping statement that the causes of sound change are unknown should be replaced by the one that some of the causes are still either unknown or difficult to identify or to verify. This could by no means be interpreted as an invitation to restrict linguistic activities to descriptive practices, but, on the contrary

might incite the reader to investigate the possibilities of reducing the domain of the unknown¹¹¹¹. » (M.Fun.I : p. 40-41)

puis dans *Économie des changements phonétiques* (1955) :

« Il convient d'insister sur le caractère nécessairement partiel des explications présentées en phonologie diachronique. Si, comme on l'a suggéré ci-dessus (1.16), il existe, dans tout système phonologique et à tous les instants de son histoire, des zones où des changements sont en préparation ou en procès, si l'évolution phonique ne procède pas par vagues entre deux périodes de stabilité, toute tentative pour limiter l'examen diachronique à un certain laps de temps aura nécessairement un caractère artificiel. L'existence de traditions pourrait faire croire à la légitimité de certains cadres : les romanistes partent en général du latin vulgaire de l'Empire avec toutefois quelques jalons jusqu'à la langue classique tellement mieux connue. Mais ce latin vulgaire était un parler italique, un segment d'une longue évolution surtout préhistorique. On a depuis assez longtemps, et particulièrement en Italie, tâché de restituer ici une continuité, et la liaison a déjà été amorcée en phonologie diachronique. Mais, alors même qu'on jetterait tous les ponts nécessaires, il viendrait vite un moment où il faudrait s'arrêter faute d'une documentation directe suffisante ou d'éléments utilisables pour la comparaison, et après avoir épuisé tout ce qu'on peut déduire de la structure d'une langue unique, attestée ou reconstruite, pour remonter plus loin dans le passé. Mais ces limitations sont évidentes, et celles sur quoi il faut surtout attirer l'attention dès l'abord sont celles qui résultent de l'infinie complexité du conditionnement à chaque point de l'évolution. A tout moment, le diachroniste honnête devra confesser son ignorance et l'incapacité où il se trouve de rendre compte de tel ou tel trait, positif ou négatif, du déroulement qu'il étudie. Il lui faudra, en conformité d'ailleurs avec une pratique assez générale de la recherche contemporaine, opérer plus ou moins explicitement avec des propositions

¹¹¹¹ « Il semblerait que ce qui empêche la reconnaissance générale de la phonémique diachronique comme une discipline légitime est non seulement le sentiment largement répandu que la linguistique mettrait en danger son caractère scientifique, durement gagné, en s'aventurant au-delà des limites de la pure description, mais également la conviction irrationnelle qu'il ne doit y avoir qu'une et seulement une réponse à la question : Pourquoi les sons changent-ils ? et qu'un principe d'explication dont on peut montrer qu'il ne rend pas compte *in toto* de tout changement choisi au hasard doit *ipso facto* être rejeté comme invalide. Cette conviction est si enracinée que, dans le cas de changements phoniques conditionnés, certains linguistes rejetteraient probablement la conception selon laquelle certains facteurs déterminants bien connus offrent une réponse partielle à la question. En vieil-anglais, on constate que le *s* intervocalique, comme dans *céosan*, a été changé en [z] alors que *s* a été conservé comme [s] ailleurs. Nous savons avec certitude que la position intervocalique ne fut pas suffisante, puisque le vieil-islandais a conservé un *s* sourd dans *kjósa*, et que des centaines de langues facilement accessibles ne montrent aucun signe de voisement de leurs sifflantes intervocaliques. La raison inconnue, ou les raisons, qui laissent le vieil-anglais *s* devenir une proie pour son environnement vocalique sont, selon certains, les seuls éléments du cas qui méritent le nom de "cause". Et cependant, ne pouvons-nous pas imaginer que le voisement en question ait résulté d'un concours de circonstances phonétiques, dont nous connaissons l'une (la position intervocalique), mais dont nous ne sommes pas assez bien informés pour reconnaître les autres (nature de l'accent ou de divers autres traits prosodiques) ? Toutes celles-ci seraient d'une nature similaire et si nous devions distinguer entre elles, les distinctions ne seraient pas faites en raison de leur nature intrinsèquement différente, mais exclusivement sur la base de ce que nous nous trouvons savoir à propos de l'une ou des autres. Il est méthodologiquement douteux d'affirmer quoi que ce soit relativement à l'importance ou l'absence d'importance de facteurs non identifiés. Surtout nous n'avons aucun droit de postuler que ceux-ci doivent être d'un seul et même type, et que sauf à identifier une sorte de *deus ex machina* toujours présent, toute théorie des causes du changement phonique doit être résolument balayée. L'affirmation à l'emporte-pièce de Bloomfield que les causes du changement phonique sont inconnues devrait être remplacée par celle selon laquelle certaines causes sont encore soit inconnues soit difficiles à identifier ou à vérifier. Ceci ne doit en aucun cas être interprété comme une invitation à limiter les activités linguistiques à des pratiques descriptives, mais, au contraire devrait inciter le lecteur à examiner les possibilités de réduire le domaine de l'inconnu. »

conditionnelles : A supposer que... dans ce cas.... Il lui appartient de lutter, dans l'esprit de ses confrères, contre la croyance naïve ou le sentiment irréfléchi, si répandus même parmi les linguistes chevronnés, qu'il ne devrait y avoir qu'une seule réponse à la question : Pourquoi les sons changent-ils ? et qu'un principe d'explication qui s'avère ne pouvoir rendre intégralement compte d'un changement phonétique pris au hasard est, de ce fait, à écarter comme sans valeur. C'est même là, chez certains linguistes, une conviction si bien ancrée, qu'ils se refuseraient à admettre que certains facteurs bien identifiés de conditionnement dans la chaîne donnent une réponse partielle à notre question. En vieil-anglais, *s* intervocalique a été voisé, dans le mot *céosan* "choisir", par exemple, tandis que la sourde a été conservée dans les autres positions. Nous pouvons être sûrs que la position intervocalique fait partie du conditionnement. Mais il est évident que position intervocalique ne signifie pas voisement automatique ; le vieil-islandais a conservé la sourde dans *kjósa*, équivalent de *céosan*, et des centaines de langues bien décrites ne font pas mine de sonoriser leurs sifflantes intervocaliques. La raison inconnue qui a permis à l'*s* du vieil-anglais de s'assimiler à son contexte vocalique est, de l'avis de certains, la seule qui mérite le nom de "cause". Cependant ne pourrait-on supposer que cette sonorisation a résulté d'un concours de circonstances phoniques dont nous connaissons une, la position intervocalique, tandis que nous sommes trop mal renseignés pour identifier les autres, qu'il s'agisse d'une nature particulière de l'accent, d'un autre trait prosodique, ou de quelque complexe phonétique auquel nous ne pensons pas ? Tous les facteurs immédiats seraient, dans ce cas, de même nature, chacun d'entre eux isolément incapable de rien changer au statu quo ; c'est leur somme qui, seule, aurait pu déterminer le glissement qui a abouti à la sonorisation des fricatives intervocaliques. » (M.ECP : p. 34-36).

Martinet cite en note¹¹¹² le premier paragraphe de la section « Les causes des changements phonétiques » du *Traité de phonétique* de Grammont :

« On enseigne partout qu'elles sont encore inconnues et mystérieuses. C'est inexact. Mais il n'y a pas une cause, il y en a un grand nombre, et l'erreur de la plupart de ceux qui se sont occupés de la question a été précisément, lorsqu'ils ont reconnu une cause de changements phonétiques, de croire qu'elle était la seule cause et de vouloir tout y ramener. » (Grammont, 1933b : p. 175).

Grammont examine ensuite successivement l'influence de la race, l'influence de l'habitat, du sol et du climat, la loi du moindre effort, le rôle des enfants, l'influence de l'état politique et social, certaines causes qui tendent à fixer la langue et qui peuvent devenir motif de changement, comme la mode, et enfin l'analogie¹¹¹³, autrement dit – comme, nous le verrons, Saussure – des causes générales. Martinet pose en revanche « l'infinie complexité du conditionnement à chaque point de l'évolution », autrement dit la complexité du conditionnement de toute évolution particulière, telle celle du *s* intervocalique du vieil-anglais¹¹¹⁴. Comme nous l'avons vu plus haut, Saussure distingue entre causes et

¹¹¹² Voir M.ECP : p. 35, note 32.

¹¹¹³ Voir Grammont (1933b) : p. 175-179.

¹¹¹⁴ Ou, par exemple, la confusion des deux ordres labial et labiovélaire en osco-ombrien : « Plus fréquentes cependant doivent être les confusions de deux ordres, celle par exemple des labiales et des labio-vélaires indo-européennes qu'on peut poser pour l'osco-ombrien. Là où le rendement fonctionnel de l'opposition des deux ordres confondus était faible, il a pu seconder une tendance, qu'éclaire ou non un examen structural, à rapprocher l'articulation des deux ordres. Là où le rendement fonctionnel devait être considérable, comme dans le cas de l'osco-ombrien où se sont confondus, entre autres, **p* et **k^w*, phonèmes de grande fréquence en indo-européen, il nous faut reconnaître que nous manquons tout à fait de données explicatives. On se contentera donc

conditionnement du changement phonétique. Martinet les mêle au contraire, dans la mesure où il se situe d'avance dans un cadre structural. Aussi peut-il regrouper dans ce passage, sous le chef commun des « [l]imitations » (M.ECP : p. 34) – il s'agit du titre du paragraphe – ou du « caractère nécessairement partiel des explications présentées en phonologie diachronique », ce qui concerne l'étendue de la langue dans le temps – l'absence de documents préhistoriques et le caractère artificiel de tout découpage – et ce qui concerne la complexité du conditionnement de tout changement particulier : qu'il s'agisse des « limitations [...] évidentes » ou qu'il s'agisse de cette complexité, il s'agit toujours de structure, entité ou, selon une expression de la version de 1981, « complexe de pressions » :

« On ne se lassera pas de répéter qu'un changement phonologique n'est jamais déterminé par une cause unique, mais toujours par un complexe de pressions de tous ordres. Lorsqu'on constate qu'un principe d'explication ne s'applique pas à certains phénomènes, il est parfaitement aberrant de le déclarer sans valeur, c'est-à-dire radicalement inopérant, parce qu'il peut très bien être décisif dans certains cas, et incapable, dans d'autres, de s'opposer à d'autres facteurs d'évolution ou de conservation.

La position de Robert D. King en la matière mérite qu'on la signale. Après avoir tenté de dégager le rendement fonctionnel de certaines oppositions éliminées au cours des temps en islandais et dans quelques autres langues germaniques et constaté qu'il ne peut avoir eu d'effet dans 24 cas sur 43, il en déduit que le rendement fonctionnel est, comme facteur de changement phonologique, « un des moins importants parmi ceux dont nous savons quelque chose. » – ce qui est déjà outrepasser ses propres données – pour conclure, à la ligne suivante, qu'« il vaut mieux n'en pas tenir compte dans les discussions relatives à la cause (noter le singulier) et la direction du changement phonologique. » Or, supposons cinq facteurs envisageables. Si la conjonction de deux d'entre eux suffit à expliquer un changement, il est tout à fait concevable que chacun n'ait aucun effet dans 24 cas sur 43. Il nous faudrait donc, selon la logique de King, les écarter tous les cinq. » (M.ECP.1981 : p. 3-4).

On rappellera, à cet égard, ce passage de « La phonétique évolutive » (1964), cité plus haut, et où Martinet déplore d'une même volée et sans réelle distinction la recherche de conditions et causes premières et uniques – il parle de la recherche d'un « moteur initial » qui soit « la cause première et unique des changements particuliers » et celle « des changements phonétiques en général » –, à quoi il oppose sa propre notion de déplacements en chaîne, liés à la nécessité de préserver les distinctions, et la reconnaissance du caractère dynamique de toute langue, dont la phonie « est, à tout instant, en voie d'évolution » :

« Ce que la phonétique évolutive traditionnelle n'a jamais fait entrer en ligne de compte, c'est l'action que peut avoir, sur la nature articulatoire des phonèmes, la nécessité de les maintenir distincts les uns des autres. On aperçoit assez bien les raisons de ce désintérêt : seul le changement pouvait retenir l'attention du spécialiste de phonétique évolutive ; s'il s'agissait pour les phonèmes de rester distincts, la solution la plus simple semblait être dans l'immobilité, le maintien du *statu quo* ; il était impossible d'imaginer la préservation des distinctions comme le moteur initial d'un changement. Or, ce qu'on recherchait, un peu naïvement nous semble-t-il aujourd'hui, c'était ce moteur initial, la cause première et unique des changements particuliers, voire même des changements phonétiques en

de noter que tout se passe comme si les labio-vélaires avaient tendu un peu partout à se réduire à des articulations simples ou successives, et que c'est une modalité de cette réduction qu'on constate en osco-ombrien. » (M.ECP : p. 185).

général. On avait, bien entendu, souvent constaté des changements en chaîne, /u/ passant à /y/, /o/ à /u/, /ɔ/ à /o/ par exemple, et ceci aurait pu suggérer qu'un déplacement particulier, disons celui de /o/ à /u/, n'avait pour cause que la nécessité, pour les locuteurs, de distinguer les mots et les formes présentant le /o/ traditionnel de ceux qui présentaient un /ɔ/, au moment où le /ɔ/ envahissait le domaine du /o/. Mais comme on voulait tout expliquer d'un seul coup, on pouvait penser que le principe qui rendrait compte, un jour, d'un des chaînons permettrait de les expliquer tous, et ce principe ne pouvait être le besoin de préserver les distinctions puisque le besoin semblait satisfait avant que commence le déplacement en chaîne. En attendant la découverte de ce principe, on tentait de coller, sur l'ensemble du phénomène, une étiquette comme "fermeture", "ouverture", ou "palatalisation" qui donnait un peu l'illusion qu'on avait compris, même lorsque, comme ici, on hésitait à loger à la même enseigne l'avancée de /u/ vers /y/ et la montée de /o/ vers /u/, encore que, comme l'observation contemporaine l'a montré, il n'y ait, en réalité, pas de virage brutal sur le chemin qui mène de /ɔ/ à /y/.

La nécessité de préserver les oppositions phonologiques ne peut s'imposer comme d'une importance fondamentale en phonétique évolutive que lorsqu'on a acquis la conviction que la phonie de toute langue est, à tout instant, en voie d'évolution, parce que l'équilibre entre l'inertie et les besoins est toujours précaire et instable. L'étude des grandes langues de civilisation qui jouent d'autant mieux leur rôle de liaison qu'elles sont plus uniformes et plus stables, nous fait souvent prendre l'idéal de stabilité pour une réalité. Mais c'est là une grave illusion qui s'évanouit dès qu'on étudie, sans préoccupations normatives et sans préjugés esthétiques, les usages linguistiques observables. Un déplacement en chaîne, comme celui que nous avons discuté ci-dessus, n'est qu'un moment d'une évolution ininterrompue, moment privilégié, si l'on veut, dans ce sens qu'il représente une réorganisation impliquée dans le système phonologique, mais freinée et stoppée, pendant un temps, par divers facteurs, comme l'imitation d'un parler directeur moins évolué, une langue commune à fortes traditions, par exemple. » (M.Pr. : p. 57-59).

On en rapprochera l'affirmation selon laquelle la causalité n'a ni commencement ni fin, qui apparaît également dans *Économie des changements phonétiques*, où Martinet utilise le terme *écheveau* que nous avons rencontré ci-dessus dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » :

« On peut être certain, dès l'abord, qu'on ne parviendra pas, en diachronie, à démêler tous les fils de l'écheveau de la causalité, ne serait-ce que parce que la causalité n'a ni commencement ni fin. » (M.ECP : p. 33)

et que l'on retrouve ensuite dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975) :

« In any case, we cannot help positing that phonological changes are a hundred per cent conditioned, that linguists are best equipped to investigate that conditioning and that it is their duty to do so even if they are convinced that the study of conditioning can never be complete, since all conditions are conditioned in their turn. No answer is ever final in scientific matters. Yet we should never be afraid of presenting hypotheses although we are convinced of their fallibility¹¹¹⁵. » (M.In. : p. 33-34)

¹¹¹⁵ « Nous ne pouvons en aucun cas faire autrement que de poser que les changements phonologiques sont conditionnés à cent pour cent, que les linguistes sont les mieux équipés pour examiner ce conditionnement et qu'il est de leur devoir de le faire même s'ils sont convaincus que l'étude du conditionnement ne peut jamais être complète, puisque toutes les conditions sont conditionnées à leur tour. Aucune réponse n'est jamais définitive en

et dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« Même dans un domaine complexe comme celui-là [l'intonation] – car c'est toutes les passions de l'homme qui interviennent –, j'ai l'impression qu'il serait moins difficile de faire ici du bon travail que lorsqu'on fait de la diachronie et qu'on veut essayer de dégager toutes les causes d'un certain phénomène. Dans ce cas-là, vous ne savez pas où vous arrêter dans la recherche des causes et vous vous demandez constamment si vous devez rechercher de nouvelles données, mais où ?, ou vous lancer dans des hypothèses. » (M.Mé. : p. 311).

Cela n'est pas à dire, cependant, que Martinet ne reconnaisse l'existence que des seuls facteurs structuraux et fonctionnels. On lit ainsi notamment dans « La palatalisation en roman septentrional » (1973) :

« Ce qui peut donner confiance dans le principe de l'explication structurale interne est le fait qu'elle ne prétend pas tout expliquer et qu'il y a bien des cas où elle n'apporte rien. Même si, sans nous écarter de la tradition, nous faisons état de l'explication partielle de la palatalisation par l'action de voyelles antérieures suivantes, on constate qu'il y a des cas où la considération de l'état de langue où se produit le phénomène ne nous donne aucune indication sur son conditionnement. C'est ce qui vaut, par exemple, pour la palatalisation des dorsales en franco-provençal. Nous ne trouvons, dans ce domaine, aucune indication que *a* latin ou roman soit jamais "spontanément" passé à [æ] et ait pu, de ce fait, conditionner la palatalisation d'un *k* précédent, et cependant les produits d'un groupe *ka* y manifestent tout ensemble une ancienne palatalisation de la consonne et une antériorisation de la voyelle : CAPRA > *tseвра*, *θevра*.

Lorsqu'un examen structural ne donne rien, on pense naturellement à l'action d'une autre langue ou d'un parler voisin où le changement en cause pourrait avoir été conditionné de l'intérieur. Dans le cas de la palatalisation franco-provençale des dorsales devant les produits de *a*, il y a d'excellentes raisons, historiques et linguistiques, pour supposer une action du français résultant de la conquête carolingienne et se développant au cours des siècles ultérieurs, soit qu'on suppose une contamination régulière et générale de l'articulation des dorsales devant *a*, qui s'infléchit, dans ce cas, vers [æ], soit qu'on doive postuler des emprunts mot par mot finissant par affecter l'ensemble du vocabulaire à quelques rares exceptions près. Cette dernière supposition expliquerait la coexistence de la forme mutée *θevра*, régulière chez les éleveurs, et la forme expressive *kabra* qui représenterait, dans ce cas, le traitement proprement local du prototype latin. » (M.Sep. : p. 219-220)

dans *Économie des changements phonétiques* :

« Mais il s'en faut probablement que les points de départ de divergences dialectales se laissent généralement ramener à un choix différent entre deux solutions économiquement aussi satisfaisantes l'une que l'autre. Il y a certainement bien des cas où, dans le cadre du système, une solution paraissait s'imposer beaucoup plus que l'autre. Ailleurs, un des dialectes n'a pas bougé, tandis que l'autre s'est engagé sur une voie dont rien, dans les antécédents de la langue, ne permettait de faire deviner le choix. Il est bon pour le point de vue que nous présentons dans ce traité qu'il y ait effectivement des cas de ce genre. Ils font ressortir la valeur des solutions fonctionnelles et structurales en démontrant qu'il y a des cas où, quoiqu'on fasse, elles sont impuissantes, et que, par conséquent, elles ne sont

matière scientifique. Cependant nous ne devons pas avoir peur de présenter des hypothèses bien que nous soyons convaincus de leur faillibilité. »

pas un ensemble de recettes permettant d'expliquer tout à partir de n'importe quoi. »
(M.ECP : p. 191)

et dans « Function, Structure and Sound Change » :

« In combination with the various factors considered above, asymmetry should go a long way towards accounting for most of the phenomena which could be described as local modifications or reorganizations of phonemic patterns. When, in such matters, we find two sections of the same language community striking out into different phonological paths, we shall find, as a rule, that both courses had their functional, structural, and physiological justifications, and that the factors responsible for the divergence must have been such imponderables as will always escape scientific scrutiny when human behaviour is involved¹¹¹⁶. » (M.Fun.I : p. 73).

Il faut cependant noter qu'on ne sort pas du cadre de l'explication fonctionnelle et structurale, soit que l'explication par l'interférence puisse relayer l'explication structurale, comme dans « La palatalisation en roman septentrional », soit que les difficultés reconnues et mises en avant par Martinet soient précisément générées par le postulat d'entités distinctes, comme dans *Économie des changements phonétiques* et dans « Function, Structure and Sound Change », où Martinet doit alors postuler des « impondérables ». Aussi Martinet insiste-t-il avant tout sur la grande complexité du conditionnement et sur la possibilité d'une appréhension scientifique de ce dernier¹¹¹⁷. S'il est question dans « Function, Structure and Sound Change » d'« impondérables qui échapperont toujours à l'examen scientifique quand le comportement humain est impliqué », Martinet écrit ensuite dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » :

« It is true that, as soon as man is involved in any process, the complexity of its conditioning seems to be multiplied. But this is mainly due to the fact that, when considering such a process, the scholar cannot help introspecting, i.e. letting his subjectivity and prejudices intervene. Actually, a comparison of statistical results would probably show that predictability does not fare any worse when men are involved than when pure physical reality is at issue¹¹¹⁸. » (M.In. : p. 33)

puis de même dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » (1978) :

¹¹¹⁶ « En combinaison avec les divers facteurs examinés ci-dessus, l'asymétrie devrait grandement contribuer à rendre compte de la plupart des phénomènes qui pourraient être décrits comme des modifications ou des réorganisations locales de structures phonémiques. Quand, en de telles matières, nous voyons deux sections de la même communauté linguistique se séparer en suivant deux chemins phonologiques différents, il se trouvera, en règle générale, que les deux trajectoires ont leurs justifications fonctionnelles, structurales et physiologiques, et que les facteurs responsables de la divergence doivent avoir été de ces impondérables qui échapperont toujours à l'examen scientifique quand le comportement humain est impliqué. »

¹¹¹⁷ Comme nous le verrons ci-dessous, le passage d'*Économie des changements phonétiques* introduit d'ailleurs à la distinction de deux types de facteurs externes.

¹¹¹⁸ « Il est vrai que, dès que l'homme est impliqué dans un processus, quel qu'il soit, la complexité du conditionnement de celui-ci semble être multipliée. Mais cela est principalement dû au fait que quand il considère un tel processus, le savant ne peut pas s'empêcher de recourir à l'introspection, c'est-à-dire de laisser sa subjectivité et ses présupposés intervenir. En réalité, une comparaison de résultats statistiques montrerait probablement que la prédictibilité ne réussit pas moins bien quand les hommes sont impliqués que quand il s'agit de pure réalité physique. »

« En résumé, il n'y a aucune raison pour que les faits linguistiques soient moins soumis aux lois de la causalité que ceux du monde physique. La seule différence peut tenir, non à un libre arbitre qu'on voudrait postuler pour l'être humain, mais à une plus grande complexité du conditionnement. » (M.Sci. : p. 55).

On retrouve ici les présupposés gnoséologiques martinettiens qui, comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie, situent son élaboration du côté de l'idéologie scientifique bien plutôt que de la science, et dont relève également l'affirmation de « La palatalisation en roman septentrional » et d'*Économie des changements phonétiques*, selon laquelle l'impuissance occasionnelle des solutions fonctionnelles et structurales serait un argument en faveur de leur rigueur. Ce passage de « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » vient en effet en conclusion du développement suivant :

« On fait souvent valoir qu'une science véritable est capable de prévoir : si A et B sont mis en présence, il en résultera nécessairement C. On évite, en général, d'ajouter qu'en pratique certaines circonstances qu'il serait incommode de prévoir toutes et d'énumérer, sont susceptibles d'empêcher l'apparition du phénomène. On peut certes, en linguistique, se permettre des prévisions de ce genre, à condition, bien entendu, que tout le monde garde en tête la possibilité d'une interférence possible [*sic*] de certains facteurs. Celles qu'on a risquées jusqu'ici l'ont été dans le domaine de la phonologie générale. En voici un exemple : lorsque, dans une langue, la fréquence moyenne des consonnes géminées devient de l'ordre de celle des consonnes simples dans les mêmes contextes, ces consonnes géminées vont tendre à se simplifier en déplaçant les consonnes simples correspondantes ou en acquérant elles-mêmes une articulation non ou mal attestée antérieurement. La prévision qui se fonde sur la version linguistique de la théorie de l'information, se vérifie dans tous les cas connus. Mais, en espagnol, par exemple, l'évolution de *-rr-* a 1000 ans de retard sur celle de *-nn-* et *-ll-*. Ceci peut s'expliquer en rappelant que parler de géminées est une généralisation qui estompe les différences réelles entre *-rr-* et les autres consonnes redoublées. Ces différences font partie de ces circonstances qu'on n'énumère pas, même si elles sont susceptibles de retarder, sinon d'empêcher définitivement l'apparition du phénomène.

Un autre exemple touche aux systèmes de sifflantes. Ce type articulatoire est attesté dans presque tous les systèmes phonologiques étudiés à ce jour. Mais on trouve des systèmes à deux types, comme celui du français avec la chuintante *ch* et la sifflante proprement dite *s*, des systèmes (fort instables) à trois types, comme celui de certains parlers basques, et des systèmes à type unique comme ceux du danois, du grec ou du finnois. On risque la prédiction que, dans un système à type unique, le *s* s'articulera avec la pointe de la langue contre les gencives supérieures (articulation apico-alvéolaire) et que, dans un système à deux types, le *s* s'articulera avec la partie antérieure du dos de la langue (articulation dorso-alvéolaire) pour mieux se distinguer de *ch*. Elle se vérifie partout avec, toutefois, les exceptions suivantes :

1/ l'espagnol d'Andalousie, qui a plus de chuintantes simples que celui de Castille, a un *s* dorso-alvéolaire ;

2/ le catalan, qui a un *ch* (écrit *x*), a un *s* apico-alvéolaire.

Les circonstances à invoquer ici sont, dans le premier cas, l'influence exercée par l'arabe sur le roman d'Andalousie antérieurement à l'adoption du castillan, dans le second cas l'influence du castillan sur le catalan.

Sur un tout autre plan de la structure linguistique, on pourrait risquer la prévision que dans un système verbal qui connaît des oppositions de temps, un parfait acquerra tôt ou tard une nuance temporelle de passé et pourra, si l'évolution du système le favorise, devenir l'expression normale du passé : en français parlé, la forme constituée par le présent de l'auxiliaire suivi du participe passé reste un parfait dans *j'ai fini*, mais est un

passé pur et simple dans *j'ai été malade*. La chose s'explique bien : un enfant qui entend *il est parti* de la bouche de quelqu'un qui pense "il n'est plus ici", peut être amené à comprendre qu'il est fait allusion à l'opération de départ, exécutée dans le passé, et non à l'absence qui en résulte et ceci surtout si l'existence dans la langue d'autres distinctions temporelles l'invite à considérer les actions sous l'angle du temps. » (M.Sci. : p. 54-55).

Or, les trois hypothèses données en exemple impliquent avant tout, pour la première et la troisième¹¹¹⁹, la problématique des rapports son/sens, pour la deuxième une explication diachronique des régularités observables, c'est-à-dire notamment, à nouveau, la prise du locuteur sur la langue, et par là même un mode particulier de construction de la structure. Cette deuxième implication est confirmée par la conclusion. Martinet poursuit en effet, après l'affirmation de la soumission des faits linguistiques aux lois de la causalité :

« Il ne s'agit certes pas de poser trop tôt des "lois panchroniques" du langage. La recherche des universaux linguistiques, qui a été à la mode il y a quelques années, n'a pu, du fait de la façon dont elle a été menée, que jeter le discrédit sur les tentatives de généralisation dans ce domaine. On connaît encore si peu de choses de la dynamique des langues que la patience reste de mise en la matière. Mais il n'est pas trop tôt pour affirmer qu'il est dès aujourd'hui légitime de présenter des hypothèses dans ce domaine et de chercher à les confirmer. » (M.Sci. : p. 55).

Comme nous l'avons vu, ce type d'affirmation est extrêmement récurrent dans les textes de Martinet. On lit ainsi ensuite dans « A New Generation of Phonemes : The French Intervocalic Voiced Stop » (1982) :

« Contrary to some other functionalists, I am not tempted to posit panchronic laws of phonological evolution. But looking for general laws may lead to what I would call the positing of useful hypothesis. More than thirty years ago, André Haudricourt, presented a formulation according to which intervocalic voicing or slackening of occlusion – all of which can be dubbed "lenition" – could only take place in a language with geminates. It must be pointed out that the word "geminates" in such a context refers to such double consonants as are definitely more frequent than any one heterogeneous cluster : we would not speak of a geminate in English *penknife* because /-nn-/ in that language has the same degree of frequency as, say, /-np-/, as in *pinpoint*. Haudricourt has now devised a new formulation which covers cases where the weakening of simple intervocalic stops must have resulted from the pressure of prenasalized partners. We could probably offhand, i.e., not waiting until we come across new linguistic situations, risk a more general formulation such as : "The articulation of a phoneme is only apt to get weaker when and if it stands in opposition to another phoneme sharing the same features, but distinct from it on account of a more energetic or more complex articulation." But I still would prefer calling this a working hypothesis rather than a panchronic law, because I am convinced we shall one day come across a language where the weakening of consonants will be found to result from some unforeseen complex of factors¹¹²⁰. » (M.Ne. : p. 164-165).

¹¹¹⁹ Concernant cette hypothèse, voir également M.SG : p. 133-134 et M.Ste. : p. 216, mentionnés dans la note 1037 ci-dessus.

¹¹²⁰ « A la différence d'autres fonctionnalistes, je ne suis pas tenté de poser des lois panchroniques de l'évolution phonologique. Mais la recherche de lois générales peut mener à ce que j'appellerais la formulation d'hypothèses utiles. Il y a plus de trente ans, André Haudricourt a présenté une formulation selon laquelle le voisement intervocalique ou le relâchement de l'occlusion – tout cela pouvant être appelé "lénition" – ne pourraient avoir lieu que dans une langue avec géménées. Il faut souligner que le mot "géménées" dans un tel contexte renvoie à

L'exemple exposé ici implique avant tout la nature de la structure – l'existence, ou non, d'un phonème opposé d'un type défini. Les « circonstances » invoquées pour justifier le renoncement à la notion de loi panchronique sont par ailleurs différentes de celles dont il était question dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? » : il ne s'agit plus d'une généralisation estompant des différences ou ne tenant pas compte d'autres facteurs, mais de la possibilité de rencontrer le phénomène en question comme résultat d'un « complexe de facteurs imprévu », c'est-à-dire non plus d'une formulation ou d'une appréciation de la situation, mais du statut de l'hypothèse envisagée, que Martinet articule en termes de causalité. De fait, il n'est plus question dans ce passage de prévision mais d'explication, ainsi conçue comme diachronique, avant que panchronique, particulière avant que générale. Martinet se distingue ici d'autres fonctionnalistes, en particulier d'Haudricourt¹¹²¹. Les textes plus anciens insistent surtout sur la différence de perspective

des consonnes doubles qui sont vraiment plus fréquentes que tout autre groupe hétérogène : nous ne parlerons pas d'une gémignée dans l'anglais *penknife* parce que /-nn-/ dans cette langue a le même degré de fréquence que, disons, /-np-/, comme dans *pinpoint*. Haudricourt a imaginé une nouvelle formulation qui couvre les cas où l'affaiblissement des constrictives intervocaliques simples doit avoir résulté de la pression de partenaires prénasalisés. Nous pourrions probablement d'emblée, c'est-à-dire sans attendre de rencontrer de nouvelles situations linguistiques, risquer une formulation plus générale telle que : « L'articulation d'un phonème n'aura tendance à s'affaiblir que si celui-ci est en opposition avec un autre phonème qui partage les mêmes traits, mais qui se distingue de lui par une articulation plus énergique ou plus complexe. » Mais là encore je préférerais appeler cela une hypothèse de travail plutôt qu'une loi panchronique parce que je suis convaincu que nous rencontrerons un jour une langue où l'affaiblissement des consonnes se trouvera résulter d'un complexe de facteurs imprévu. »

¹¹²¹ Martinet renvoie ici à l'*Essai pour une histoire structurale du phonétisme français* : « Nous avons montré ailleurs qu'une condition indispensable à la réalisation du phénomène de la sonorisation des sourdes intervocaliques est, dans n'importe quelle langue et à quelque époque qu'il se produise, l'existence de la série gémignée sourde correspondante dans le système respectif. Cette dernière étant destinée à remplacer, par simplification, la série des sourdes sonorisées ou en voie de sonorisation.

Quelques exemples : l'indo-européen commun, ignorant les gémignées, les langues indo-européennes anciennes étaient condamnées de ce fait à ne pas connaître le phénomène de la sonorisation des sourdes intervocaliques.

Effectivement les langues baltes et les langues slaves qui, durant leur histoire, n'ont jamais acquis de gémignées, n'ont jamais connu non plus la sonorisation des sourdes intervocaliques.

En revanche, la fréquence des gémignées attestées sporadiquement en vieil indien s'étant progressivement accrue pour se généraliser au cours du moyen indien, la condition susdite du phénomène s'est trouvée remplie. C'est ce qui nous explique la sonorisation des sourdes intervocaliques survenue à la même époque.

Cela n'implique nullement que, cette condition une fois donnée dans le système, le phénomène doive se produire avec nécessité. On connaît des langues, les parlers du sud de Sicile par exemple, qui ont conservé à la fois leurs gémignées et leurs intervocaliques sourdes. C'est également le cas des langues voisines, grec et arabe, qui ont constitué du Ve au XIe siècle le superstrat des parlers siciliens.

Mais ce qui précède nous permet d'affirmer que, cette condition (l'existence des gémignées) supposée absente du système, le phénomène de la sonorisation des sourdes intervocaliques ne peut se produire. Le roumain, par exemple, en dépit de la fréquence des gémignées du latin vulgaire, n'a jamais connu la sonorisation des sourdes intervocaliques. Mais cette conservation apparaît comme tout à fait normale si l'on considère que, sous l'influence d'un substrat (thrace) ou d'un superstrat ou adstrat (slave), le roumain a simplifié de bonne heure, comme le grec byzantin d'ailleurs, ses gémignées. Ainsi, la condition de notre phénomène (l'existence de la série gémignée) n'étant plus donnée dans le système, le phénomène ne pouvait, lui non plus, se produire. » (Haudricourt & Juilland, 1949 : p. 51-52) puis à *La Phonologie panchronique* de Hagège et Haudricourt : « Les deux séries autres que nasales peuvent former :

- soit une opposition sourde (forte) ~ sonore (douce) : c'est le cas du français et de nombreuses autres langues d'Europe ;
- soit d'une opposition aspirée ~ non-aspirée : c'est le cas du danois, du chinois moderne (*pǔtōnghuà*), etc. ;
- soit une opposition sourde ordinaire ~ mi-nasale : c'est le cas du fidjien et de diverses langues de Nouvelle-Calédonie.

avec Prague, notamment avec Jakobson. On lit ainsi dans « Nicolas S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* » (1946), sous le titre « Lois générales » :

« La tendance à intégrer à la théorie phonologique des lois générales établies par induction est une des démarches qui ont été le plus vivement et le plus justement critiquées : les langues n'opposeraient jamais plus de deux degrés quantitatifs, plus de trois registres de hauteur ; l'utilisation de l'intensité à des fins différenciatives serait incompatible avec l'opposition voyelles brèves/voyelles longues. Et pourtant le hopi présente des voyelles brèves, moyennes et longues phonologiquement distinctes ; Troubetzkoy le reconnaît (cf. p. 176 et s.) ; le patois franco-provençal d'Hauteville (Savoie) connaît aussi bien les oppositions quantitatives (*bóla/bóla*) que les oppositions de place d'accent (*póta/potá*). A cet égard, les *Grundzüge* nous paraissent présenter un gros progrès par comparaison avec les écrits antérieurs de l'auteur : on nous présente (p. 177 et s., p. 182, p. 193) moins des lois qu'un ensemble de constatations fort intéressantes ; on ne cherche plus à nous convaincre que deux traits structuraux sont radicalement incompatibles, mais simplement qu'à la lumière de l'expérience ils semblent former un complexe particulièrement instable. L'analyse à laquelle Troubetzkoy soumet certains idiomes nous montre combien il est indispensable de ne pas s'en laisser imposer par la complexité apparente de certaines structures ; il n'est pas prouvé qu'aucune langue ne présente jamais plus de deux degrés quantitatifs ou trois registres de hauteur, mais il est excellent de rappeler aux chercheurs qu'une analyse poussée a pu permettre de ramener de neuf à trois les unités prosodiques du zoulou, de huit à deux celles de certains dialectes lapons. » (M.Gru. : p. 99).

Il ne s'agit plus ici de lois d'évolution, mais de lois de structure, dont Martinet récuse la validité au nom de leur nature inductive et limitative¹¹²². Or, Martinet leur reconnaît précisément une certaine valeur diachronique : ces lois sont « un ensemble de constatations

Il n'y a pas de frontière nette entre les deux premières possibilités. Il existe des cas comme celui de l'anglais, dans lequel la série sourde est légèrement aspirée, bien que l'autre série soit encore sonore.

Si l'on examine les évolutions possibles dans et entre ces systèmes à deux et à trois séries, on trouve essentiellement deux facteurs de changements, qui sont reliés : la fréquence et le redoublement. La fréquence semble pouvoir rendre compte, par exemple, du passage de la première à la deuxième possibilité de systèmes à trois séries. Ce que l'on connaît de l'histoire des langues révèle qu'il se fait en général dans le même sens : c'est le type sourde ~ sonore qui passe au type aspirée ~ non-aspirée. L'augmentation de la fréquence de réalisation de la sonore rend difficile son maintien en tant que telle puisque c'est le phonème le plus marqué (voir ici p. 38-40), d'où la mutation. De même, quand les systèmes à mi-nasales évoluent, ce sont les consonnes les plus fortes, les mi-nasales, qui, devenant trop fréquentes pour des phonèmes marqués et complexes, tendent à se simplifier en perdant leurs caractéristiques. C'est ainsi qu'en rotumien la corrélation mi-nasale ~ orale (sourde ordinaire) s'est transphonologisée en une corrélation occlusive sourde ~ spirante :

<i>*mb > p</i>	pendant que	<i>*p > f > h</i>
<i>*nd > t</i>	—	<i>*t > θ > f</i>
<i>*nd' > c</i>	—	<i>*t' > s</i>
<i>*ng > k</i>	—	<i>*k > ?</i>

(cf. A. H. [12], p. 345 et 355. A signaler que l'origine des palatales est un objet de controverses et que la restitution de **nd'* et **t'* n'est pas acceptée partout). Il convient de mentionner aussi qu'à l'évolution spontanée de la corrélation mi-nasale ~ orale vers la corrélation occlusive sourde ~ spirante pourrait s'opposer une évolution au contact des Européens, surtout des missionnaires anglophones qui ont alphabétisé une partie de la population. Les mi-nasales donneraient alors des orales sonores. C'est ce qui semble s'être passé aux îles Loyalty (Nouvelle-Calédonie) et en quelques points des Nouvelles-Hébrides. » (Hagège et Haudricourt, 1978 : p. 172-173). Voir M.Ne. : p. 164, note 4 et 165, note 5.

¹¹²² Voir également M.Gru. : p. 93, cité dans la note 194 du premier chapitre de la première partie.

fort intéressantes¹¹²³ » si l'on y voit l'indication d'une instabilité plutôt que la formulation d'une incompatibilité radicale. On lit ensuite dans *Économie des changements phonétiques* :

« **Incompatibilités et solidarités inéluctables**

4.73. La préférence témoignée au point de vue synchronique par la plupart des théoriciens de la linguistique contemporaine a eu pour résultat que l'étude des antinomies qui règlent l'économie des langues n'a guère été placée sur le plan de l'évolution et des "lois phonétiques" comme chez Zipf, mais a généralement abouti à la formulation d'incompatibilités statiques : si une langue comporte un trait A, elle ne saurait comporter un trait B. Ces formulations ont été complétées par celles de solidarités inéluctables, toujours sur le plan statique : un trait C ne saurait exister dans une langue qui ne comporte pas le trait D. On a vu une manifestation de la même tendance lorsque Troubetzkoy a donné une formulation synchronique de ce qu'il a appelé la loi de Zipf. On aperçoit bien quelles seraient, pour la diachronie, les conséquences de telles incompatibilités et de telles solidarités, si l'on pouvait prouver que les formulations qu'on en donne expriment des réalités universelles et des nécessités absolues : s'il était vrai que A et B sont incompatibles, on ne devrait pas s'étonner que B disparaisse d'une langue où A fait son apparition, et si l'incompatibilité est non seulement proclamée, mais justifiée, on aurait replacé la disparition de B dans une chaîne causale. En fait ces prétendues lois universelles sont fondées sur des considérations a priori étayées par l'examen d'un certain nombre de structures linguistiques ; elles sont, de ce fait, toujours exposées à être invalidées par la découverte de langues où coexistent les deux traits prématurément déclarés incompatibles. Une des plus connues de ces "lois" est celle selon laquelle quantité vocalique distinctive et place distinctive de l'accent ne sauraient coexister dans la même langue. On est évidemment parti de l'hypothèse que la quantité vocalique n'étant qu'une forme de l'intensité, tout comme l'accent dynamique, elle ne pouvait jouer un rôle distinctif dans une langue où l'accent joue également ce rôle, car pensait-on, un même trait ne saurait jouer le même rôle sous deux aspects différents. A cela on peut objecter que s'il est vrai que la quantité se présente souvent comme une forme prise par l'intensité, et que l'une et l'autre se combinent et alternent fréquemment, on ne voit pas pourquoi elles ne pourraient être dissociées dans certaines langues, l'une, la quantité, servant à des fins purement distinctives, l'autre, l'intensité sous sa forme dynamique, la plus naturelle, assumant essentiellement une fonction contrastive, avec, par raccroc, certaines utilisations distinctives. L'examen d'un certain nombre de langues paraissait confirmer la loi. Certes une langue comme l'allemand semblait donner un rôle distinctif aussi bien à la longueur vocalique (*kann/Kahn*) qu'à l'accent (*unterhalten/unterhàlten*). Mais il y avait deux façons d'invalider ce témoignage : on pouvait faire valoir que l'accent n'était pas distinctif dans l'unité de base, le sémantème, au moins dans les mots indigènes ; ou bien, on pouvait arguer que la distinction entre *kann* et *Kahn* n'était pas de longueur, mais de coupe syllabique, puisque /a/ allemand n'apparaît jamais qu'interrompu par une consonne et, en conséquence, n'existe pas à la finale accentuée. Mais rien de ceci ne vaut pour le parler d'Hauteville où la place de l'accent est distinctive (*bérǎ* "boire"/*berǎ* "béret") dans le cadre du mot et du sémantème, et où la distinction entre deux quantités vocaliques apparaît aussi bien à la finale absolue (*mǎ* "mal"/*mǎ* "mot") que dans d'autres positions (*bǎlǎ* "bale"/*bǎlǎ* "boule"). Par ailleurs, le cas

¹¹²³ Martinet parle également, dans « Nicolas Van Wijk, *Phonologie* » (1946), d'observations intéressantes : « Si, sur le plan de la méthode, nous sommes amenés à faire de très sérieuses réserves, nous n'hésitons pas à suivre l'auteur dans maintes de ses conclusions, et notamment lorsqu'il se refuse, p. 197 et s., à assimiler la distinction saussurienne de langue et de parole à l'opposition de phonologique et d'extraphonologique, lorsqu'il met en doute, p. 126 et s., la nécessité de créer une nouvelle discipline intitulée "morphonologie", lorsque, p. 192 et s., il n'admet que jusqu'à preuve du contraire la validité des lois phonologiques dégagées par Troubetzkoy et Roman Jakobson, tout en reconnaissant l'intérêt des observations qui sont au point de départ de l'énoncé de ces lois. » (M.Wi. : p. 103).

d'Hauteville n'est pas aussi exceptionnel qu'on a pu le croire tout d'abord. Certes, il est intéressant de noter que l'opposition quantitative d'Hauteville est clairement entre voyelles normales et voyelles brèves, celles-ci étant interrompues brusquement, soit du fait de la gémination de la consonne qui suit, sous l'accent, dans les paroxytons (*bǎla* = [*bǎlla*]), soit du fait d'une prononciation "sèche" à la finale absolue accentuée et en position prétonique. Il se pourrait donc que l'opposition quantitative prenne un caractère un peu spécial lorsqu'elle doit se combiner avec les oppositions de place d'accent. Mais c'est là tout ce qu'on peut dire. D'ailleurs Troubetzkoy, qui avait donné précédemment une certaine publicité à la "loi" de l'incompatibilité de la quantité distinctive et de l'accent distinctif, a, dans ses *Grundzüge*, préféré une formulation assez nuancée qui tient compte de tous les faits dont il avait pris connaissance.

Formulations diachroniques

4.74. Ces formulations, qu'on aurait voulu durcir en "lois panchroniques", sont surtout critiquables lorsque, de forme sibylline, elles cherchent à s'imposer en voilant les rapports réels entre les grandeurs mises en cause. Une formulation, même trop catégorique, si elle est accompagnée d'une analyse de la chaîne causale qui explique l'incompatibilité ou la solidarité, s'offrira à la discussion et, diversement assouplie, pourra devenir un fort utile principe d'explication. André Haudricourt qui, comme Zipf, s'est placé d'emblée sur le plan diachronique, est l'auteur d'un certain nombre de telles formulations dont plusieurs ont été reprises ci-dessus sous une forme plus nuancée et avec certains développements. Il est le premier à avoir exprimé l'idée que l'affaiblissement des consonnes intervocaliques postule l'existence de géminées dans la langue où cet affaiblissement se manifeste. Sur des bases surtout empiriques, il a cherché de longue date à établir entre divers types d'oppositions des hiérarchies fondées sur le degré plus ou moins grand de généralité. » (M.ECP : p. 147-150).

La notion pragoise de loi panchronique se trouve ici assignée à un point de vue synchronique, c'est-à-dire statique, auquel Martinet oppose son point de vue diachronique et dynamique. Significativement, cependant, ces lois lui semblent susceptibles d'application diachroniques, et sa critique porte sur leur caractère de généralisations inductives, qui les rend susceptibles d'invalidation par l'observation. On lisait de même dans « Où en est la phonologie ? » (1949) :

« Cette latitude que nous voulons voir accordée au phonologue est fondée sur notre conviction que le devoir actuel des linguistes est de rechercher surtout ce qui diffère d'une langue à l'autre et que notre connaissance de la réalité linguistique sous tous ses aspects est encore trop imparfaite pour que nous puissions nous livrer avec fruit à des considérations inductives. Aussi nous méfions-nous un peu des lois phonologiques que certains auteurs, et notamment Troubetzkoy et Jakobson, ont voulu dégager. Une d'entre elles, et probablement la plus connue, est celle selon laquelle une même langue ne peut présenter concurremment un accent libre et une quantité vocalique pertinente. Or, l'anglais, le hollandais et l'allemand sont des langues où un accent différenciatif se combine avec ce qu'on considérait traditionnellement comme des oppositions quantitatives. Il a donc fallu voir dans ces dernières la réalisation d'un type oppositionnel particulier fondé sur la coupe syllabique. Il faut reconnaître que ces langues ont ceci de particulier que la voyelle finale accentuée est toujours du type qu'on appelait "long", et qu'il est dans ces conditions tout à fait licite de considérer que les "brèves" sont des voyelles interrompues par une consonne suivante. Mais nous avons décrit un parler roman où un accent libre se combine avec des oppositions quantitatives qui valent aussi bien à la finale absolue que partout ailleurs. Que devient dans ces conditions la loi qu'on a voulu établir ?

En fait, cette loi est fondée sur la conception de la quantité comme une réalisation particulière de l'intensité, et sur la conviction qu'un même trait, ici l'intensité, ne peut, dans une même langue, être utilisé à des fins distinctives sous deux formes différentes, la forme accentuelle et la forme quantitative. Ces prémisses une fois admises, il est clair que si nous trouvons dans une langue à accent libre des oppositions entre des voyelles "longues" et des voyelles "brèves", il ne peut s'agir d'oppositions proprement quantitatives. Tout ceci revient à limiter l'usage que l'on fait du terme de quantité et à définir la quantité vraie comme celle qui n'est pas susceptible de se trouver dans un idiome qui connaît des oppositions de place d'accent. Dans ces conditions, la loi se ramène à une définition.

Il est certes intéressant de constater que dans toutes les langues signalées jusqu'ici où l'accent libre se combine avec ce qu'on pourrait être tenté de considérer comme des oppositions vocaliques quantitatives, les rapports mutuels des "brèves" et des "longues" ont un caractère assez particulier : les "longues" sont les voyelles normales qui connaissent fréquemment des réalisations de durée très moyenne, "non marqué" pourrait-on dire, tandis que les "brèves" sont toujours très brèves, avec tendance à modification du timbre par ouverture ou centralisation. Il nous paraît parfaitement licite de procéder à des constatations de ce genre, mais à vouloir les durcir sous forme de loi, en procédant à une généralisation hâtive, on risque d'induire certains chercheurs à déformer la réalité linguistique lorsqu'elle ne s'adapte pas aux schèmes classiques. » (M.Ou. : p. 80-82).

Autrement dit, Martinet ne récuse pas le caractère « étimologique » de telles lois, mais leur caractère « formaliste », auquel il oppose le réalisme de ses propres « formulations diachroniques » en termes de « chaîne causale ». On retrouve ici, d'une autre manière, l'articulation martinettienne de l'« étimologie » et de la genèse¹¹²⁴, dans le cadre de laquelle les

¹¹²⁴ Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie (voir la note 2164), Martinet envisage d'ailleurs ensuite les thèses jakobsoniennes relatives au langage enfantin : « Dans le même ordre d'idées, on doit à Roman Jakobson une tentative ambitieuse de classement des oppositions selon l'ordre dans lequel les enfants les acquièrent au cours de leur apprentissage du langage. Cet ordre serait exactement l'inverse de celui qui s'observe lorsque certains aphasiques perdent progressivement l'usage de leur système phonologique. La hiérarchie ainsi établie entre les oppositions serait telle qu'aucune langue ne saurait présenter une opposition d'un certain niveau de généralité sans présenter celles qui la précèdent dans la hiérarchie. L'idée de certaines constances dans l'ordre d'acquisition par l'enfant des types phoniques en rapport avec leur fréquence dans les diverses langues avait, dès 1928, été présentée par Alf Sommerfelt. Ce qui est nouveau chez Jakobson est la comparaison avec l'aphasie, le désir de couvrir tous les faits, et l'effort pour les faire entrer tous dans un cadre binariste. La tentative est viciée dès l'abord par un apriorisme évident. Les renseignements sûrs qu'on possède sur le détail de l'acquisition par l'enfant des diverses langues sont trop sporadiques pour qu'on puisse sérieusement rien fonder sur eux. Les conclusions relatives aux aphasiques demanderaient évidemment à être vérifiées longuement. L'examen des systèmes phonologiques les plus divers n'est pas fait sous les yeux du lecteur, et il est assez facile de trouver des langues qui ne se conforment pas à la hiérarchie postulée. La thèse peut fort bien être juste dans l'ensemble, c'est-à-dire dans la mesure où elle coïncide avec les données du sens commun, mais il faut s'attendre à ce que bien des enfants, bien des aphasiques et bien des langues aient un comportement fort différent de celui que postule Jakobson. L'idée qui méritait d'être dégagée et mise en valeur est celle que les productions phoniques les mieux adaptées aux fins linguistiques sont, dans chaque cas, les plus différentes possibles : pour le même degré d'ouverture [i] ne saurait être plus antérieur et [u] plus postérieur et, dans l'ensemble d'un système, [a] d'une part, la plus sonore et la plus ouverte de toutes les voyelles, les occlusives sourdes d'autre part, les plus fermées et les plus sourdes de toutes les consonnes, seront naturellement mises à contribution lorsqu'on cherchera, consciemment ou non, à établir entre les phonèmes un contraste dans la chaîne. Il y a, selon toute vraisemblance, une relation entre ce dernier fait et l'existence dans toutes les langues attestées d'occlusives sourdes et de voyelles de grande ouverture. Mais il y aura toujours des enfants qui préféreront inaugurer leur vie linguistique en imitant, de façon bien imparfaite, des mots intéressants, à articulation "difficile", plutôt que le [papa] qu'on leur serine à longueur de journée. Le principe de la différenciation maxima que Jakobson, peu tenté d'en révéler l'évidence, n'a pas suffisamment mis en valeur, est

hypothèses diachroniques apparaissent comme un mode particulier de construction de la structure, lié à la conception de la langue comme signifiant. Martinet a beau jeu, dans cette perspective, d'opposer synchronie et diachronie au regard de la nécessité des hypothèses. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, Martinet refuse tout recours aux hypothèses, démarche à laquelle il substitue une méthode empirico-déductive. Cependant, ce refus ne vaut pas pour la diachronie, où la formulation d'hypothèses est au contraire « la seule méthode recommandable ». Rappelons en effet ce passage de « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? », cité dans ce premier chapitre de la première partie :

« Le désir, légitime en principe, de s'inspirer d'autres disciplines, aboutit fréquemment à des transferts métaphoriques de termes qui s'opposent à toute précision. Ce même désir peut se manifester à grande échelle. C'est le cas, par exemple, des méthodes hypothético-déductives, hors desquelles certains ne voient pas de salut. Ces méthodes, sans doute, sont de mise là où l'observation, même relayée par divers procédés de recherche, n'est plus possible. En linguistique diachronique, lorsque la documentation historique est insuffisante, le recours à une théorie fondée, en partie, sur des hypothèses est la seule méthode recommandable. Mais lorsqu'il s'agit de décrire une langue, l'observation, guidée par le principe de pertinence, et la confrontation des données permettent d'établir la spécificité de l'objet, et l'hypothèse ne sera de mise que si, au-delà d'une langue particulière, on prétend atteindre aux structures de l'esprit humain qui conditionneraient le fonctionnement de toute langue. C'est là, sans doute, une préoccupation légitime, mais la description des langues ne saurait dépendre d'hypothèses de vérification incertaine,

celui qui, en dernière analyse, s'impose comme le grand ordonnateur des systèmes phonologiques dans les limites imposées par l'inertie naturelle et la structuration économique du système. La différenciation maxima n'implique en aucune façon une binarité généralisée, ni un cadre préétabli, identique pour toutes les langues. C'est elle qui, par exemple, aboutit à faire articuler le /s/ du français, de l'allemand et de bien d'autres langues qui le présentent à côté de /s/, avec une protrusion des lèvres qui contribuera à mieux l'opposer à ce dernier, et ceci sans préjudice de la façon dont s'articulent, dans ces différentes langues, les phonèmes que les binaristes voudraient à tout prix ranger avec la chuintante. » (M.ECP : p. 150-151), où l'on retrouve pour terminer l'exemple donné dans « La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? ». Comme nous l'avons également vu alors, on lit de même dans « Roman Jakobson, *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* » (1947/1965) : « L'objection que nous ferons aux conclusions de Jakobson est la même que celle que nous avons adressée à d'autres lois panchroniques dégagées par le même auteur, notamment au sujet des incompatibilités prosodiques : l'examen d'un nombre considérable de structures linguistiques permet dans bien des cas de dégager des tendances qui paraissent constantes ; induire qu'elles sont effectivement constantes et les durcir sous forme de loi, présente des dangers, car l'extension, à de nouveaux idiomes, de l'observation linguistique peut venir, d'un moment à l'autre, vous infliger un démenti. Ceci ne veut pas dire que les tendances signalées ne soient pas réelles : nous sommes persuadés que les enfants en général bâtissent bien leur système phonologique selon le processus indiqué par Jakobson, tout comme il paraît certain qu'accent différenciatif et quantité phonologique coïncident rarement. Mais à vouloir ignorer des aberrances très réelles, on s'expose à voir rejeter en bloc des conclusions qui, si elles étaient présentées avec moins de dogmatisme, seraient peut-être plus universellement acceptées. Nos réserves ne sont donc inspirées que par une certaine crainte qu'un exposé trop catégorique nuise à la diffusion d'une thèse qui nous paraît essentiellement juste. » (M.Ro. : p. 110-111). La conclusion d'*Économie des changements phonétiques* insiste à nouveau sur le cadre structural : « On évitera donc d'opérer avec rien qui rappelle des "lois" sans exceptions et universellement valables. Une constatation comme celle qu'on a faite ci-dessus concernant l'existence d'occlusives sourdes dans toutes les langues connues ne perd rien de son intérêt ni de sa force à être présentée pour ce qu'elle est : un résumé d'expérience dont chacun tirera les conclusions qu'il voudra dans la mesure de la confiance que lui inspirent le sérieux et l'étendue de l'information de celui qui le formule. Il est temps de se déshabituer des déclarations de style inaugural. Ce chapitre sur l'économie phonologique a visé essentiellement à présenter un cadre où chacun pourra essayer d'organiser les données de son expérience personnelle. » (M.ECP : p. 151-152).

surtout lorsque, comme c'est le cas aujourd'hui, les hypothèses proposées font litière des acquis de l'observation. » (M.Sci. : p. 58).

Martinet justifie ici la nécessité de l'hypothèse par l'insuffisance de la documentation historique, supprimant toute possibilité d'observation. On lit cependant ensuite dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1981) :

« Mais il y a d'autres domaines de la linguistique où l'hypothèse reste indispensable. C'est, par exemple, dans ce qu'on a appelé la linguistique historique. En linguistique historique, nous avons affaire à des phénomènes dont nous constatons certains aboutissements, et lorsque nous voulons essayer de comprendre ce qui a conduit à des aboutissements nous sommes souvent dans l'incapacité de déterminer, par l'observation, quels sont les antécédents qui ont déterminé l'évolution. Dans ces conditions, nous sommes amenés à faire des hypothèses. Nous sommes également amenés à faire des hypothèses lorsque, sur un plan plus général, sur celui d'une théorie de l'évolution linguistique, nous posons l'existence de certains facteurs, de certains conditionnements de l'évolution. Prenons comme exemple la théorie du rendement fonctionnel. C'est celle selon laquelle l'évolution d'un système linguistique est déterminée par l'importance de certaines oppositions dans la langue, importance qui peut être évaluée en termes statistiques : fréquence de l'utilisation d'une certaine opposition phonologique. Nous avons, en la matière, une hypothèse selon laquelle c'est le rendement fonctionnel, c'est-à-dire l'importance d'une certaine opposition dans un état de langue donné, qui va déterminer son maintien ou son élimination. Bien entendu – et ceci, beaucoup de gens l'oublient – ce n'est là qu'un des éléments du fonctionnement ; il y en a vingt autres dont il faut tenir compte, et ce n'est pas parce que l'hypothèse du rendement fonctionnel ne se vérifie pas dans un certain cas qu'il faut la rejeter. Il y a des conditionnements divers et les facteurs attribuables au rendement fonctionnel n'ont pas prévalu en face de conditionnements plus forts. Dans ces domaines, il est indispensable de présenter des hypothèses, de nous efforcer, dans la mesure où nous en avons les moyens, de les vérifier et d'établir les limites dans lesquelles une hypothèse aboutit à l'explication des faits. Je suis convaincu, pour ma part, que l'hypothèse du rendement fonctionnel est une hypothèse valable parce qu'elle se trouve confirmée partout où il n'y a pas d'opposition à ce qu'elle s'impose. L'évolution de la phonologie du français contemporain est un domaine où précisément le rendement fonctionnel joue un grand rôle et, si ce sont surtout des Français qui ont développé cette théorie du rendement fonctionnel, c'est bien qu'ils se fondaient sur l'expérience directe qu'ils avaient de leur langue, où ils constataient que des distinctions qui n'ont pas d'importance pour le fonctionnement de la langue disparaissent, alors que d'autres du même type qui ont, au contraire, une grande importance se maintiennent. » (M.Emp. : p. 9-10).

Martinet évoque ici en premier lieu les hypothèses destinées à pallier les lacunes de la documentation¹¹²⁵. Il distingue cependant un deuxième type d'hypothèse, situé « sur un plan

¹¹²⁵ Voir encore à cet égard, dans « Langues à syllabes ouvertes ; le cas du slave commun » (1952/1955) : « Il résulte de ces circonstances que l'évolution phonétique du slave, au cours de la période qui nous intéresse ici, doit être retrouvée en partant d'une forme linguistique restituée par la comparaison avec d'autres langues indo-européennes. Dans ces conditions, la part de l'hypothèse devient considérable, et ce n'est plus l'observation des processus évolutifs qui peut conduire à formuler une tendance, mais l'hypothèse d'une tendance qui nous amène à reconstruire d'une façon particulière certains processus évolutifs. » (M.Sl. : p. 351), dans *Économie des changements phonétiques* : « L'histoire du *f* germanique est purement et simplement de la préhistoire linguistique, c'est-à-dire de l'hypothèse ; celle du *ch* français peut en grande partie être fondée sur l'observation de faits d'ordres divers tout au long du développement de la langue et à partir de l'occlusive latine. » (M.ECP : p. 15) et dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* : « Il faut bien comprendre

plus général, sur celui d'une théorie de l'évolution linguistique », et qui concerne les facteurs et conditionnements de l'évolution. L'exemple est celui de la théorie du rendement fonctionnel, et le fait notable est que celle-ci est présentée comme un type de conditionnement parmi d'autres, de sorte qu'il s'agit toujours indissolublement de principe d'explication et de changements particuliers, autrement dit, à nouveau, d'une modalité ou d'un aspect de l'explication structurale. Comme nous l'avons vu *supra*, Martinet insiste à de nombreuses reprises sur la nécessité de l'observation, en diachronie comme en synchronie. Rappelons notamment ce passage d'*Économie des changements phonétiques* :

« L'autorité des Néogrammairiens n'était pas telle qu'elle pouvait empêcher l'éclosion et la discussion d'hypothèses causales, mais elle a suffi à retarder le travail d'observation qui aurait permis la vérification de ces hypothèses et c'est pourquoi la linguistique explicative existe à peine comme discipline reconnue. » (M.ECP : p. 15)

et cette affirmation de la version de 1981 du même ouvrage¹¹²⁶ :

« Il semble bien, en tout cas, que la résistance à l'explication causale qui, dans les années 50, était assez générale, aussi bien chez les traditionalistes que chez les structuralistes, se soit sensiblement atténuée. Elle se fondait, en partie, sur le désir louable d'éviter, dans la mesure du possible, les hypothèses invérifiables. On comprend que la pratique de l'observation directe des faits, que permet la synchronie dynamique, puisse affaiblir les réticences. Il devient de moins en moins possible de répéter, après Leonard Bloomfield, que "les causes des changements phonétiques sont inconnues". On peut espérer qu'un jour viendra où ce qu'on a désigné comme des "équations métachroniques", du type *ũ* latin = *ü* français, sera considéré, non plus comme la manifestation d'une probité scientifique, mais comme une façon cavalière et passablement irresponsable d'isoler un phénomène des contextes qui seuls peuvent lui donner un sens. » (M.ECP.1981 : p. 2).

Or, Martinet écrit par ailleurs, également dans la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques* :

que ce rapprochement analogique n'est qu'une hypothèse, le processus lui-même ayant échappé à l'observation. » (M.Ste. : p. 123-124). Voir également M.Mé. : p. 311, cité ci-dessus. L'opposition de « Structural Variation in Language » (1962) nous semble en revanche ambivalente : « There is thus a place for an explicative study of structural variation beside a purely descriptive one. But the preceding discussion is highly metaphorical in its wording ("impact", "chain", "conflict") and likely to make sense only for those who have practiced this kind of explicative study and can appreciate how much of it is pure observation and how much fruitful hypothesis. » [« Il y a donc place pour une étude explicative de la variation structurale à côté d'une étude purement descriptive. Mais la discussion qui précède est hautement métaphorique dans son expression ("impact", "chaîne", "conflit") et susceptible de ne faire sens que pour ceux qui ont pratiqué ce type d'étude explicative et peuvent apprécier dans quelle mesure il s'agit de pure observation et dans quelle mesure il s'agit d'hypothèses fructueuses. »] (M.Var. : p. 233-234). Nous reviendrons *infra* sur ce passage.

¹¹²⁶ Voir également, dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » : « D'autres enfin ont invoqué les influences qu'exercent les langues les unes sur les autres. L'hypothèse la plus connue est celle du substrat qui, ni au premier abord, ni à plus ample examen, ne mérite le mépris dans lequel la tiennent certains linguistes contemporains. On peut parfaitement écarter l'explication substratiste pour le *u* du français ou la *gorgia* toscane après examen des dossiers respectifs, sans pour cela rejeter définitivement le substrat comme principe d'explication. La seule attitude scientifique en la matière est de vérifier, dans le monde d'aujourd'hui, dans les sociétés accessibles à l'observation, ce qui se passe réellement lorsque deux langues sont en contact. Les réponses que fournira l'observation seront valables, non seulement dans le cas assez particulier du substrat, mais dans toutes les situations bilingues ou plurilingues. » (M.Pr. : p. 55-56).

« Il ne s'agit nullement d'affirmer ici que la linguistique fonctionnelle et structurale nous donne aujourd'hui les moyens de résoudre scientifiquement, c'est-à-dire sans appel à des intuitions ou à des hypothèses invérifiables tous les problèmes qui restaient du domaine de la conjecture. Mais les progrès qu'elle a permis de réaliser nous incitent à réduire sans cesse le domaine de l'invérifiable par une observation plus attentive – parce que mieux informée – des faits accessibles. » (M.ECP.1981 : p. 223).

Comme nous l'avons vu plus haut, il s'agit de l'ouverture du paragraphe « La variété des usages linguistiques », et Martinet poursuit :

« En ce qui touche au problème ici en cause, une plus grande attention portée aux usages parlés de la langue, nous a montré combien ils peuvent diverger de ceux qui se manifestent dans les emplois rituels, littéraires ou officiels concurrents. Ceci vaut, naturellement, sur le plan du vocabulaire, nul ne le nierait, mais également sur celui des agencements syntaxiques : tel l'emploi de *on* comme pronom de 1^{ère} personne du pluriel, presque général, en français parlé, et inexistant dans les écrits de ceux qui se conforment à la norme. Sur le plan phonologique, où le maniement des structures est moins une matière de choix du locuteur au moment où il parle, les différences doivent être souvent liées à l'existence de classes sociales très fermées, où le cloisonnement est renforcé, comme dans le cas des créoles, par l'existence d'ethnies distinctes. » (M.ECP.1981 : p. 223).

La remarque n'en est pas moins significative. La linguistique fonctionnelle et structurale fournit de fait un cadre d'observation, que Martinet ne met précisément jamais en évidence comme tel. On rappellera, à cet égard, cette remarque de « De la sonorisation des occlusives initiales en basque » (1950/1955) :

« Les premiers indo-européanistes n'ont donc été des structuralistes que dans la mesure où ils ont utilisé les données dégagées par les grammairiens sanskrits. Au structuraliste conscient d'aujourd'hui, il appartient de rétablir une perspective historique et de la meubler sur la base de son expérience de l'évolution des structures. » (M.So. : p. 370).

L'existence d'un tel cadre d'observation apparaît également de manière très nette dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* :

« Les présentations nécessairement condensées qui précèdent peuvent sans doute donner l'impression que les linguistes jonglent avec les formes qu'ils ont couchées sur le papier sans trop essayer de s'imaginer comment les locuteurs, souvent les jeunes enfants, mais aussi les adultes, sont amenés, dans l'usage qu'ils font de la langue, à choisir telle ou telle variante. Et, de fait, lorsqu'il s'agit de langues non attestées ou connues seulement par des textes, il n'est pas possible de découvrir, d'imaginer toutes les analogies qui ont pu jouer. A côté de la situation privilégiée où nous sommes, pour expliquer le *l-* de *langue*, avec, partout où s'est produit le changement de *d-* en *l-*, un mot du sens de "lécher" à *l-* initial, nous rencontrons constamment, dans nos reconstructions, des divergences qui suggèrent qu'une attraction a dû avoir lieu, sans que notre connaissance trop lacunaire du parler en cause nous permette d'aller au-delà d'une hypothèse hasardée.

Comme partout ailleurs dans la recherche, il faut ici toujours être prêt à remettre une hypothèse en cause dès qu'interviennent de nouveaux éléments d'information. Mais ce serait se condamner à la stérilité que de se refuser à envisager toutes les hypothèses que suggèrent les connaissances que nous acquérons chaque jour de l'examen des réalités linguistiques les plus diverses. Après plus de cinquante ans d'une linguistique surtout descriptive, nous pouvons revenir à la reconstruction avec quelque chance de mieux

comprendre ce qui s'est passé au cours des millénaires qui nous ont précédés. » (M.Ste. : p. 132).

Qu'il s'agisse de définition de la langue, ou de théorie diachronique, du rejet des hypothèses ou du recours à celles-ci, il s'agit toujours de signifiant et de cadre structural. On retrouve ainsi à nouveau, à ce niveau de la mise en œuvre de l'explication diachronique, l'opposition entre réalisme et formalisme. Martinet écrit notamment dans *Économie des changements phonétiques*¹¹²⁷ :

« Il y a donc pratiquement coïncidence entre le phonème opérationnel de la description phonologique et une certaine réalité psycho-physiologique. Mais cette réalité, le descripteur, dès qu'il s'est enfermé dans sa théorie, peut l'ignorer. La validité de sa description ne résulte pas de sa conformité avec la réalité humaine, mais avec la théorie. Or, cette théorie a été établie, pour ainsi dire "en consultation" avec la réalité, mais souverainement et sans appel par le linguiste. C'est Louis Hjelmslev qui a le plus intrépidement dégagé toutes les conséquences d'un irréalisme latent chez ses devanciers, et l'on ne s'étonnera pas que ce soit chez ceux qui le suivent que les descriptions marquent le plus d'indépendance vis-à-vis de leur objet. Les phonologues, moins conséquents, ont, en n'excluant point de leurs préoccupations la substance phonique, maintenu un contact plus étroit avec le réel, et c'est sans doute ce qui leur permet d'aborder dans de meilleures conditions que les autres "structuralistes" les problèmes de l'évolution phonique. Sur le plan diachronique, il ne s'agit plus de rendre compte, de façon exhaustive et en visant toujours à la plus grande simplicité, de certains faisceaux de relations observables dans une langue souvent représentée par un "corpus" limité de textes ou d'enregistrements. On peut être certain, dès l'abord, qu'on ne parviendra pas, en diachronie, à démêler tous les fils de l'écheveau de la causalité, ne serait-ce que parce que la causalité n'a ni commencement ni fin. Il ne s'agira certes pas d'inventer à loisir des complications que ne justifierait aucune donnée, mais il ne faudra jamais perdre de vue que la réalité n'est pas toujours aussi rectiligne que les constructions de l'esprit. Enfin, il ne pourra être question de décréter que tel ou tel ensemble de données choisies arbitrairement par le linguiste doit permettre d'obtenir des résultats valables. On retrouvera ici la théorie, dans ce sens qu'une fois réunie une somme de renseignements concernant les conditions de tous ordres dans lesquelles s'est produite une certaine mutation, on s'efforcera de dégager une explication où s'intègrent tous les faits présentés. La théorie sera, dans ce cas, un faisceau d'hypothèses réalistes. Un fait nouveau bien établi qui ne pourrait s'y intégrer suffirait à la rendre caduque. Elle ne représente donc rien de définitif. Elle est essentiellement vulnérable. Elle est là pour être confrontée avec des données nouvelles qui, ou bien s'y laisseront intégrer sans difficulté, ou bien

¹¹²⁷ Voir par ailleurs dans « Propagation phonétique ou évolution phonologique ? » (1947/1974) : « Rien n'est jamais simple en diachronie où il ne s'agit plus de formaliser, mais de tout prendre en considération. On n'y trouve jamais que des cas d'espèce, mais cela ne veut pas dire qu'il faille renoncer à dégager, en la matière, des types de changement, même si l'explication satisfaisante d'un changement déterminé doit finalement faire intervenir plusieurs types. » (M.Pro. : p. 46), et dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* : « On aperçoit sans doute comment le fonctionnement de l'analogie peut compliquer la tâche du comparatiste : les "lois phonétiques" devraient lui permettre de prévoir à coup sûr l'évolution d'une forme, mais le jeu de l'analogie est largement imprévisible. Il fait, par exemple, intervenir des fréquences dont le calcul peut être délicat dans une langue contemporaine à laquelle on accède directement, mais qu'on doit renoncer à déterminer dans un état de langue hypothétique. C'est pourquoi les esprits avides de rigueur formelle répugnent à faire intervenir l'analogie dans leurs raisonnements. On peut comprendre leurs réticences, mais comme l'importance de ses interventions dans le processus évolutif n'est pas niable, il faut lui restituer la place qu'elle occupait dans les opérations reconstructives de nos devanciers. » (M.Ste. : p. 128), ainsi que M.Mé. : p. 292, cité plus bas.

demandront qu'on la révisé ou qu'on la remplace. La théorie hjelmslévienne est une tour d'ivoire en réponse à quoi ne sauraient se dresser que d'autres tours d'ivoire. La théorie diachronique, qui n'a en son principe rien de neuf, est de celles qui, par leur caractère limité et ouvert, devraient inviter à la discussion et à la coopération, et faire ainsi progresser la recherche. » (M.ECP : p. 33-34).

Martinet parle ici de « faisceau d'hypothèses réalistes ». Il est plus explicitement question, dans « Fonction et structure en linguistique » (1971), où Martinet insiste à nouveau sur la complexité des phénomènes¹¹²⁸, de structuralisme :

« Toute explication fonctionnelle et structurale donne toujours, si elle est valable, une impression de grande complexité, sans qu'on ait pourtant l'impression que tout a été dit. Ceci, tout simplement, parce que les faits eux-mêmes sont complexes, que les facteurs, même si l'on parvient à les grouper en faisceaux, sont nombreux et variés et que, si loin qu'on remonte dans le passé, il ne peut être question de découvrir une cause première. Ici, comme partout ailleurs, la recherche est toujours en devenir et l'on ne devra jamais se lasser de poursuivre les analyses et de rechercher les interdépendances entre les éléments qu'elles isolent, que ce soit en synchronie ou en diachronie.

Le structuralisme ne doit jamais être un prétexte pour pratiquer le globalisme qui consiste, en fait, à démissionner devant la complexité des relations que révèle l'analyse des structures. Il est simplement la garantie que le processus d'analyse ne débouchera jamais sur une multitude de détails dont on traite isolément sans qu'il soit jamais question de les reconsidérer dans leur ensemble. » (M.Fo. : p. 42).

On lit par ailleurs dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975) :

« But there is no reason to fear that a functional approach to linguistic problems should induce investigators to disregard any one of the factors involved, once they have been discovered, pointed out or imagined. The danger does not lie in being swamped by an endless variety of conditioning features, but in desisting from setting apart different planes because of the frequent difficulties experienced in distinguish them in practice¹¹²⁹. » (M.In. : p. 37).

Une distinction fondamentale de cette construction structurale qu'est ainsi la linguistique diachronique martinettienne est la distinction entre facteurs internes et externes, distinction que, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3 de la première partie, Martinet introduit et expose en détail dans *Économie des changements phonétiques* :

« La distinction entre des facteurs internes et des facteurs externes d'évolution phonique est de celles qui paraissent si bien s'imposer qu'on oublie souvent d'en dégager la nature exacte. Dans le cadre du mentalisme traditionnel, on est, de prime abord, tenté d'appliquer l'épithète d'"interne" à ce qui résulte de l'activité de l'esprit, celle d'"externe" à tout le reste. Mais un instant de réflexion convainc qu'une distinction de ce type est inutilisable parce qu'on est incapable, en pratique, de tracer une limite précise

¹¹²⁸ Voir également à cet égard : « Comme on peut s'y attendre, chaque cas particulier implique l'intervention de facteurs divers et les choses ne sont jamais aussi simples que l'exposé qui précède pourrait le faire croire. » (M.Fo. : p. 41).

¹¹²⁹ « Mais il n'y a aucune raison de craindre qu'une approche fonctionnelle des problèmes linguistiques induise les examinateurs à négliger aucun des facteurs impliqués, une fois qu'ils ont été découverts, indiqués ou imaginés. Le danger n'est pas d'être submergé par une diversité sans fin de traits de conditionnement, mais de renoncer à distinguer différents plans en raison des fréquentes difficultés dont on fait l'expérience quand on veut les distinguer en pratique. »

entre le “spirituel” et le “matériel”. Plus séduisant et adéquat à l’objet de nos études serait l’emploi du mot “interne” par référence à tout ce qui est proprement linguistique parce qu’“arbitraire” au sens saussurien du terme, c’est-à-dire, en pratique, à tout ce qui caractérise une langue en propre et l’oppose à toute autre. Serait “externe” dans ce cas, non seulement un facteur comme le climat ou l’habitat qui, de l’extérieur, affecte l’homme et, peut-être, son langage, mais également tout ce qui dans l’activité humaine, mentale ou physique, habituelle ou accidentelle, peut influencer la nature des systèmes linguistiques. C’est évidemment sur ces bases qu’Alphonse Juilland a classé l’influence de l’asymétrie et de l’inertie des organes parmi les facteurs externes et l’a opposée aux nécessités fonctionnelles et aux pressions structurales qui, seules, représenteraient les facteurs internes.

Une distinction de cette nature est théoriquement parfaitement justifiée. En pratique, toutefois, il est préférable de tracer autrement la ligne de partage entre les deux types de facteur. On opposera ce qui, dans une communauté donnée, fait nécessairement partie du circuit qui s’établit entre les interlocuteurs, à ce qui n’intervient dans ce circuit qu’à titre accidentel. En matière de dynamique linguistique, on ne saurait envisager les éléments arbitraires de chaque langue, ceux qui en forment le système, indépendamment des conditions dans lesquelles on les emploie au cours du processus de communication. Même si, pour la clarté de l’exposé, nous sommes amenés ci-dessous à considérer successivement les différents types de facteur, il n’échappera pas qu’on ne peut véritablement rendre compte d’aucun processus évolutif avant d’avoir examiné la réaction des facteurs permanents de toute économie linguistique aux tensions et aux pressions particulière au système en cause. On parlera de causalité interne lorsque les habitudes linguistiques propres à une communauté supposée homogène réagissent les unes sur les autres dans le cadre d’une activité psycho-physiologique considérée comme normale chez l’être humain en général. La loi du moindre effort, le besoin de s’exprimer et bien d’autres besoins plus spécifiques font partie du conditionnement normal et obligé de tout emploi du langage humain. On en fait donc abstraction, comme on fait abstraction en linguistique fonctionnelle de ce qui est automatique, nécessairement présent et non-distinctif. Ce qui se passe à l’intérieur de ce cadre est attribué au système linguistique et considéré comme interne. Mais dès qu’interviennent des éléments de conditionnement particuliers à une communauté donnée, dus à l’habitat, aux traditions, à la constitution somatique des sujets ou encore à des contacts avec quelque autre communauté, on a affaire à des facteurs différenciatifs, donc pertinents, mais perçus comme nettement extérieurs à l’activité linguistique normale. Vue sous cet angle, la différence entre causalité interne et causalité externe dépend sans doute de la façon dont on définira et délimitera l’activité psycho-physiologique normale de l’être humain, mais, sur ce point, un accord pratique n’est probablement pas trop difficile à réaliser, et l’on pourra sans inconvénient continuer à utiliser l’opposition interne–externe. Il faudra toutefois se garder d’identifier ces termes avec les mots allemands *inner* et *äußer* dans l’opposition classique entre *innere* et *äußere Sprachform*, qui se réfèrent à tout autre chose.

La délimitation des causalités interne et externe qu’on propose ici a comme corollaire que l’action exercée sur les phonèmes par leurs voisins dans la chaîne parlée, action à laquelle sont dus les variations combinatoires et les changements phonétiques généralement appelés “conditionnés”, doit être considérée comme faisant partie de la causalité interne. Ceci peut choquer au premier abord, car, nous l’avons vu, on a souvent identifié, de façon aventureuse, non-pertinence phonologique (et par conséquent variation combinatoire) et fait de parole. Or, on conçoit volontiers la parole comme une extériorisation de la langue, et il peut paraître étrange de voir classés comme “internes” des conditionnements qu’on estime résulter d’actes de parole. Mais, en tout état de cause, le circuit normal de la communication que nous avons choisi comme cadre du conditionnement interne est largement un fait de parole. Il faut se convaincre qu’il n’y a pas de correspondance entre les diverses dichotomies en présence, et qu’en matière de

causalité linguistique, l'opposition interne–externe ne se justifie pragmatiquement que sur la base marquée ci-dessus. » (M.ECP : p. 20-22).

Nous avons souligné lors de notre analyse de la distinction langue/parole, où nous avons également cité le complément apporté en 1981 à l'exposition de la deuxième dichotomie envisagée – entre « proprement linguistique parce qu'“arbitraire” au sens saussurien du terme » et ce « qui, de l'extérieur, affecte l'homme et, peut-être, son langage, mais également tout ce qui dans l'activité humaine, mentale ou physique, habituelle ou accidentelle, peut influencer la nature des systèmes linguistiques » – :

« Une telle dichotomie serait recommandable si l'opposition saussurienne de langue à parole était interprétée de façon identique par toutes les personnes concernées, ce qui est loin d'être le cas. Ce qu'on doit, en pratique, retenir de l'enseignement de Saussure, lorsqu'il s'agit de préciser le domaine central des préoccupations du linguiste, n'est pas la “langue”, fort mal définie ou cernée, mais le circuit de la parole. C'est là que les éléments arbitraires de chaque langue, ceux qui en forment le système, sont confrontés à leurs conditions d'emploi au cours du processus de communication. Le synchroniste pur peut, à ses risques et périls, s'abstraire de ces dernières. Celui qui s'intéresse à la dynamique linguistique ne le peut absolument pas : on ne peut rendre compte d'aucun processus évolutif avant d'avoir examiné la réaction des facteurs permanents de toute l'économie linguistique aux tensions et aux pressions particulières au système en cause. » (M.ECP.1981 : p. 4-5)

le caractère contradictoire du propos martinettien, qui consiste à refuser la distinction langue/parole au nom de la nécessité d'envisager la langue dans le cadre de la parole – « les éléments arbitraires de chaque langue, ceux qui en forment le système, [eu égard aux] conditions dans lesquelles on les emploie au cours du processus de communication ». Soulignons ici, en lien avec ce que nous avons vu ci-dessus et plus haut, le cadre structural qui informe et limite la réflexion martinettienne – à une structure « mentale » répond une structure intégrant la phonie, à une structure « proprement linguistique » une économie linguistique réglant le fonctionnement de la communication –, et le passage, largement parallèle au tour de passe-passe qu'est le traitement martinettien de la distinction langue/parole, d'un système employé « au cours du processus de communication » et d'une étude de « la réaction des facteurs permanents de toute économie linguistique aux tensions et aux pressions particulières au système en cause » – qui n'est pas sans rappeler la définition de l'économie des *Mémoires d'un linguiste*, le « *fonctionnement de la communication au moyen de la langue* » – à une structure dynamique, des « habitudes linguistiques propres à une communauté supposée homogène » qui « réagissent les unes sur les autres dans le cadre d'une activité psycho-physiologique considérée comme normale chez l'être humain en général ». Il sera de même question plus loin du « comportement des unités et des systèmes dans le cadre du conditionnement constant » :

« L'attention du diachroniste se concentrera donc sur le comportement des unités et des systèmes dans le cadre du conditionnement constant. » (M.ECP : p. 36).

Comme nous l'avons vu plus haut, Martinet écrit encore ensuite dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975) :

« In a study of phonological conditioning, the first step consists in distinguishing between internal and external conditioning. By internal conditioning we mean any pressure or attraction, any positive or negative action exerted within the language where the change is taking place or going to take place. The language” refers here to linguistic activity of the users involving an acquired way of analyzing experience in agreement with a certain lexicon and syntax and the use of a number of articulatory habits. Part of the internal conditioning is the natural inertia of man in permanent conflict with his desire to communicate¹¹³⁰. » (M.In. : p. 34)

où la langue est définie comme « l’activité linguistique des usagers », mais où l’activité linguistique implique « un certain lexique et une certaine syntaxe » ainsi que « l’usage d’un certain nombre d’habitudes articulatoires ». Le fait notable est qu’on en revient alors en réalité à la deuxième délimitation. Martinet affirme en effet ensuite dans *Économie des changements phonétiques* que « [l]a loi du moindre effort, le besoin de s’exprimer et bien d’autres besoins plus spécifiques font partie du conditionnement normal et obligé de tout emploi du langage humain », de sorte qu’« [o]n en fait [...] abstraction, comme on fait abstraction en linguistique fonctionnelle de ce qui est automatique, nécessairement présent et non-distinctif » et que « [c]e qui se passe à l’intérieur de ce cadre est attribué au système linguistique et considéré comme interne ». La structure apparaît ainsi finalement définitoire de la causalité interne, de telle manière qu’entité en évolution, elle apparaît en réalité comme un cadre d’analyse, et ce, comme il apparaît dans le passage du système employé à la structure en évolution (du signifiant à la structure et des locuteurs à la langue), dans la mesure même où elle se soutient du postulat d’une entité, celle du signifiant. On mesure ainsi le caractère circulaire de cette distinction entre interne et externe – son caractère exclusivement structural –, et, à nouveau, l’enjeu de la complémentarité des deux explications structurale et par interférence. Il est notable en effet, à cet égard, que Martinet affirme la primauté des facteurs internes, et, d’autre part, ordonne les facteurs externes selon leur caractère linguistique ou non linguistique. On lit de fait également dans *Économie des changements phonétiques* :

« Nécessité de facteurs externes

6.24. La confrontation qui précède et qu’on s’est efforcé de faire sans parti-pris fonctionnel et structural, nous semble d’une part témoigner de la nécessité absolue d’un examen de l’économie de la langue chaque fois qu’il s’agit de déterminer la causalité d’un changement phonétique. Elle laisse d’autre part deviner l’importance d’autres principes d’explication. Comme tous les facteurs dégagés dans ce qui précède font partie de ce que nous avons désigné comme la causalité interne des changements, et comme nous avons cherché à faire un examen aussi complet que possible, il est vraisemblable que les autres principes d’explication seront de ceux qu’on peut désigner comme externes, c’est-à-dire, à nous référer à notre formulation, ceux qui caractérisent en particulier la communauté dont on étudie l’idiome, une fois, bien entendu, mis à part le conditionnement résultant de la structure particulière de cet idiome. Il est clair que la divergence linguistique, c’est-à-dire le fait qu’une langue peut, au cours du temps, se

¹¹³⁰ « Dans une étude du conditionnement phonologique, la première étape consiste à distinguer entre conditionnement interne et externe. Par conditionnement interne, nous entendons toute pression ou attraction, toute action positive ou négative exercée à l’intérieur de la langue où le changement prend place ou va prendre place. “La langue” renvoie ici à l’activité linguistique des usagers impliquant une manière acquise d’analyser l’expérience en accord avec un certain lexique et une certaine syntaxe, et l’usage d’un certain nombre d’habitudes articulatoires. Fait partie du conditionnement interne l’inertie naturelle de l’homme en conflit permanent avec son désir de communiquer. »

transformer en un nombre considérable de parlers différents, implique obligatoirement de tels facteurs spécifiques.

6.25. Pour expliquer la différenciation dialectale, on pourrait, si l'on est décidé à donner le beau rôle aux facteurs d'évolution interne, argumenter comme suit : du fait de l'évolution antérieure, un problème se posait pour lequel les deux variétés dialectales naissantes ont trouvé deux solutions également satisfaisantes du point de vue de l'économie de la langue ; pour simplifier à l'extrême, on dira par exemple qu'il y avait, à égale distance du phonème en cause, deux cases vides, l'une à droite et l'autre à gauche, et que certains sujets ont choisi l'une et les autres la seconde. Il resterait certes à expliquer le choix des uns et des autres. Mais, à ce niveau, les facteurs décisifs pourraient être d'un ordre si personnel qu'ils échapperaient à la compétence du linguiste, qui en prendrait fort bien son parti. Même si les choix différents paraissaient être le fait de deux vastes provinces, ils pourraient sans doute, en dernière analyse, se ramener aux préférences, conscientes ou inconscientes, de cercles extrêmement restreints, et la chose se trouverait de nouveau réduite à des proportions telles que le linguiste pourrait légitimement se satisfaire des explications fonctionnelles et structurales mises en lumière.

Facteurs externes, linguistiques et non-linguistiques

6.26. Mais il s'en faut probablement que les points de départ de divergences dialectales se laissent généralement ramener à un choix différent entre deux solutions économiquement aussi satisfaisantes l'une que l'autre. Il y a certainement bien des cas où, dans le cadre du système, une solution paraissait s'imposer beaucoup plus que l'autre. Ailleurs, un des dialectes n'a pas bougé, tandis que l'autre s'est engagé sur une voie dont rien, dans les antécédents de la langue, ne permettait de faire deviner le choix. Il est bon pour le point de vue que nous présentons dans ce traité qu'il y ait effectivement des cas de ce genre. Ils font ressortir la valeur des solutions fonctionnelles et structurales en démontrant qu'il y a des cas où, quoiqu'on fasse, elles sont impuissantes, et que, par conséquent, elles ne sont pas un ensemble de recettes permettant d'expliquer tout à partir de n'importe quoi. Les linguistes auront intérêt à distinguer, parmi les facteurs dits externes qu'on peut invoquer au moment où l'économie de la langue ne suffit plus, entre les facteurs linguistiques et les facteurs non-linguistiques. Ces derniers sont ceux pour lesquels les amateurs manifestent une prédilection qui devrait les rendre suspects aux yeux des linguistes sérieux. Toutefois, comme jusqu'ici l'explication causale en linguistique a été considérée volontiers comme le fait d'originaux ou comme le délassement des chercheurs respectables, les facteurs non-linguistiques continuent à jouer, dans les spéculations relatives aux changements phonétiques, un rôle probablement disproportionné à leur importance réelle. Il va sans dire qu'indirectement, par le canal de celles des parties de la structure linguistique qu'elles influencent sans conteste, les modifications de la conscience collective, l'évolution sociale, les habitats successifs, les modes peuvent avoir un retentissement dans le système phonologique. Ce qui est moins vraisemblable c'est que, par une action directe et immédiate, elles renouvellent sans cesse le matériel phonique des différentes langues. Même la tentative intéressante et suggestive de Koppelman pour réhabiliter l'influence de l'habitat et établir l'existence de traditions phonétiques n'entraîne guère la conviction. L'influence de la race pose un problème distinct qu'on ne peut écarter une fois pour toutes, mais dont la solution demanderait de longues et patientes recherches menées sans parti-pris d'aucune sorte et en s'abstenant soigneusement de faire intervenir autre chose que des caractéristiques somatiques.

Rôle de l'interférence linguistique

6.27. On reconnaîtra sans doute qu'il est d'une bonne méthode de ne jamais postuler l'action de facteurs non-linguistiques avant d'avoir essayé d'appliquer au cas en litige tous les principes d'explication purement linguistiques et, en particulier, l'explication par le contact de langues, de dialectes, ou d'usages différents. Dans l'état actuel des recherches, on est tenté de dire qu'une fois analysée l'économie interne d'une langue et décrits les phénomènes d'interférence linguistique auxquels elle est exposée, on est bien

près d'avoir assemblé toutes les données nécessaires à la compréhension de sa dynamique et de son évolution ultérieure. » (*M.ECP* : p. 190-192).

Nous avons déjà cité plus haut la première moitié de ce passage, témoignant, pour les deux premiers paragraphes, de la nécessité des facteurs externes, en même temps que de la possibilité d'en faire abstraction, pour le début du troisième du caractère partiel de toute explication fonctionnelle et structurale. Il est extrêmement remarquable, à l'égard des difficultés de la représentation martinettienne en termes d'entité qui y apparaissent et que nous avons vues alors – mode de pensée et type d'explication induits par le postulat d'entités distinctes, et générant ainsi eux-mêmes les difficultés conduisant au postulat de facteurs externes – que ces facteurs externes soient présentés comme des facteurs de second recours – il s'agit de facteurs « qu'on peut invoquer au moment où l'économie de la langue ne suffit plus » – et, par ailleurs, que Martinet privilégie les facteurs d'explication linguistique, à savoir l'explication par l'interférence – « On reconnaîtra sans doute qu'il est d'une bonne méthode de ne jamais postuler l'action de facteurs non-linguistiques avant d'avoir essayé d'appliquer au cas en litige tous les principes d'explication purement linguistiques et, en particulier, l'explication par le contact de langues, de dialectes, ou d'usages différents. » –, dont nous avons vu le caractère de relais de l'explication structurale. Comme il apparaîtra plus nettement dans ce qui suit, ce deuxième fait est d'autant plus remarquable que l'influence des facteurs externes se mesure à l'aune de leur capacité d'atteindre la structure phonique : « [...] les facteurs non-linguistiques continuent à jouer, dans les spéculations relatives aux changements phonétiques, un rôle probablement disproportionné à leur importance réelle. Il va sans dire qu'indirectement, par le canal de celles des parties de la structure linguistique qu'elles influencent sans conteste, les modifications de la conscience collective, l'évolution sociale, les habitats successifs, les modes peuvent avoir un retentissement dans le système phonologique. Ce qui est moins vraisemblable c'est que, par une action directe et immédiate, elles renouvellent sans cesse le matériel phonique des différentes langues. », et ce alors que Martinet conclut à la possibilité de se cantonner exclusivement aux facteurs linguistiques, internes et externes : « Dans l'état actuel des recherches, on est tenté de dire qu'une fois analysée l'économie interne d'une langue et décrits les phénomènes d'interférence linguistique auxquels elle est exposée, on est bien près d'avoir assemblé toutes les données nécessaires à la compréhension de sa dynamique et de son évolution ultérieure. » On lisait de même plus haut dans l'ouvrage :

« Si la causalité interne que seule la phonologie a permis d'aborder avec fruit est tout naturellement mise en vedette dans ce qui suit, cela ne veut pas dire que le diachroniste se désintéresse des influences externes dont le rôle est certainement considérable. La linguistique fonctionnelle et structurale n'est pas un chapitre de la linguistique, mais toute la linguistique abordée sous l'angle qui, dans l'état actuel de notre discipline, paraît être le plus favorable au progrès rapide de la connaissance. Il est clair toutefois que les facteurs proprement linguistiques, qu'ils soient internes lorsqu'une seule langue est en cause, ou externes et résultant de contacts entre langues, seront ceux qui retiendront le plus longuement le linguiste, mieux équipé pour traiter de ceux-ci que de tous les autres. » (*M.ECP* : p. 17)

et, à nouveau, Martinet ne saurait dire plus clairement que la distinction entre interne et externe n'est qu'un corollaire de l'hypothèse structurale, une modalité de sa mise en œuvre. Cette ordonnance est réaffirmée dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« Les difficultés qu'on éprouve à identifier toutes les circonstances qui ont pu influencer sur la genèse d'un changement linguistique ne sauraient détourner les chercheurs d'une analyse explicative.¹¹³¹ Il convient simplement de toujours donner la priorité à cet aspect de la causalité des phénomènes qui ne fait intervenir que la langue en cause et le cadre permanent, psychique et physiologique, de toute économie linguistique : loi du moindre effort, besoin de communiquer et de s'exprimer, conformation et fonctionnement des organes. En second lieu, interviendront les faits d'interférence d'un usage ou d'un idiome sur un autre. Sans faire jamais fi des données historiques de tous ordres, le diachroniste ne les fera intervenir qu'en dernier lieu, après avoir épuisé toutes les ressources explicatives que lui offrent l'examen de l'évolution propre de la structure et l'étude des effets de l'interférence. » (M.Él. : p. 207).

Comme nous l'avons vu plus haut, on trouve cependant dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) une tout autre articulation entre les facteurs internes et les facteurs externes linguistiques :

« Une confusion qui se produit, deux phonèmes qui en deviennent un seul, cela peut apparaître, de l'extérieur, comme un signe de dégénérescence ou comme un accident déplorable. En fait, si la chose se produit, c'est qu'à considérer l'ensemble de la langue dans son fonctionnement – phonie comprise, bien entendu, mais aucun autre aspect n'étant exclu – le processus de communication en est facilité. Certes, il peut y avoir et il y a souvent des complications dues au fait que les communautés linguistiques ne sont pas unilingues, ou que, même si elles le sont dans l'ensemble, elles sont soumises à des influences venant de l'extérieur ; mais ces influences sont naturellement des éléments qui comptent dans l'économie de la langue et c'est dans cet ensemble économique qu'il faut considérer les phénomènes d'évolution linguistique, si on veut pouvoir les expliquer.

Pour se convaincre que tels sont bien les principes généraux qu'on doit poser à la base des recherches de phonologie diachronique, il suffit d'examiner attentivement le comportement de ses contemporains. » (M.Ev. : p. 170).

Il ne s'agit plus ici d'ordonnance, mais les « influences venant de l'extérieur » sont données comme constitutives de l'économie de la langue. De fait, cette ordonnance ne va pas sans difficulté, dans la mesure où elle implique la distinction de deux types de besoins : ceux qui sont constitutifs de l'économie linguistique, et ceux que, dans « Structural Variation in Language¹¹³² » et dans « Les problèmes de la phonétique évolutive », Martinet qualifie de facteurs externes non linguistiques :

« It is clear, or course, that any language (and whatever is called its structure) is exposed to changes determined by impacts from outside : no one will doubt that man's changing needs in general will affect his communicative needs which, in turn, will condition

¹¹³¹ Le point date de 1967. On trouve en 1960 deux points. Voir M.Él. 1960 : p. 217.

¹¹³² Voir également, dans ce texte, pour la distinction entre facteurs internes et externes, M.Var. : p. 239, cité plus haut dans la note 820.

linguistic structure. The impacts from outside may consist in the pressure exerted on each other by two languages “in contact”¹¹³³. » (M.Var. : p. 233)

« Il est clair toutefois que ces conflits internes qui, à eux seuls, permettent de comprendre la permanente instabilité des systèmes phonologiques, ne sont pas seuls en cause ; il reste indispensable d’attirer longuement l’attention sur eux, puisque l’enseignement traditionnel n’en faisait pas mention. Mais ceux-là mêmes qui insistent pour qu’on leur accorde l’attention qu’ils méritent seraient les premiers à protester si l’on devait négliger les facteurs qui, de l’extérieur, peuvent contribuer à déséquilibrer le système phonologique, qu’il s’agisse de l’influence de systèmes concurrents ou des répercussions de l’évolution des besoins communicatifs de la communauté, eux-mêmes sous la dépendance directe de l’évolution de la société. » (M.Pr. : p. 69-70).

Les uns comme les autres sont des besoins de communication et d’expression, mais les seconds sont appréhendés en tant que besoins changeants. On retrouve ici, à nouveau, la dualité entre réaction et cause, qui est de fait un corollaire de cette mise en œuvre de l’hypothèse structurale dans le champ diachronique, explication du changement dans le cadre de la langue en lieu et place de toute théorisation de celle-ci et superposition d’une structure à une entité. La question de la mobilité de la structure est envisagée dans *Économie des changements phonétiques*

« On se demandera peut-être s’il faut distinguer entre différents types de causes, par exemple, comme le recommande Hermann, entre des conditionnements (Bedingungen) et des forces motrices (Triebkräfte) de telle sorte que les facteurs proprement internes ou phonologiques seraient des conditionnements, c’est-à-dire des facteurs passifs, tandis que les facteurs externes seraient seuls essentiellement actifs. On aperçoit bien comment une conception nettement statique et simpliste des systèmes linguistiques peut amener à la conclusion qu’un système ne saurait que se perpétuer sans changement s’il n’était l’objet de pressions venues du dehors. Hermann, plus averti, précise qu’à son sens la rupture d’équilibre d’un système phonique ne peut représenter que le conditionnement passif d’un changement ultérieur. Ceci vient en réponse à la théorie phonologique des changements de proche en proche (réaction en chaîne, cf. ci-dessous 2.15 et 2.27) : si pour une raison quelconque un changement survient en un point A du système, ce changement pourra en déterminer un autre sur un point B voisin ; ce second changement à son tour pourra en causer un autre sur un point C, et ainsi de suite. Or, comme on peut le constater dans bien des cas, un changement en A qui, dans un dialecte, semble avoir conditionné un changement en B n’a pas eu ce pouvoir dans un autre. On ne peut donc dire que le changement en B, quand il se produit, soit automatiquement, c’est-à-dire entièrement, déterminé par le changement en A. La situation en A est un des facteurs du changement en B, non point le seul facteur. Mais rien ne nous oblige à décréter avec Hermann que ce facteur est passif, tandis que serait actif le facteur inconnu qui doit s’ajouter à la pression en A pour que se produise le changement en B. Là où une seule pression n’aboutit pas, deux pressions conjuguées peuvent aboutir. Qui nous dit que les facteurs externes qu’il faut postuler ici soient nécessairement plus “actifs” que les pressions exercées à l’intérieur du système par ce qu’on pourrait appeler les forces en

¹¹³³ « Il est clair, bien sûr, que toute langue (et ce qu’on appelle sa structure) est exposée à des changements déterminés par des impacts venant de l’extérieur : personne ne mettra en doute le fait que les besoins changeants de l’homme en général affecteront ses besoins communicatifs qui, à leur tour, conditionneront la structure linguistique. Les impacts venant de l’extérieur peuvent consister en une pression exercée l’une sur l’autre par deux langues “en contact”. »

présence ? Rien en tout cas ne nous oblige à mettre à la base de nos recherches une distinction entre facteurs actifs et facteurs passifs. » (M.ECP : p. 19-20).

Le paragraphe est antérieur à la distinction entre facteurs internes et externes, qui le suit tout juste. La distinction étudiée n'en implique pas moins une distinction entre des facteurs internes au système et des « pressions venues du dehors » puisque l'enjeu du rejet des notions de facteurs actifs et passifs est notamment le dynamisme du système. Le fait notable est que Martinet ne récuse pas l'idée que des facteurs externes puissent être des facteurs actifs, mais seulement l'association entre interne et passif et, par ailleurs, uniquement en postulant la possibilité d'un concours de pressions internes. On lit en outre plus loin¹¹³⁴ :

« On ne voit pas pourquoi il faudrait nécessairement un choc initial. Pour que se produise une avalanche, il faut que se réalise un certain concours de circonstances : une certaine déclivité, une certaine masse de neige, un certain degré de réchauffement de cette masse, tous phénomènes absolument normaux à haute altitude à certaines périodes de l'année. Il arrive qu'un skieur imprudent, filant à flanc de montagne, rompe la cohésion des masses de neige et détermine une avalanche qui, sans lui, n'aurait pas eu lieu. Mais la plupart des avalanches n'attendent pas un skieur pour se mettre en mouvement ; sur une pente donnée la neige commencera à glisser lorsqu'elle aura atteint une certaine masse et une certaine consistance, sans qu'intervienne aucun skieur imprudent. La déclivité toujours présente, les chutes de neige chaque hiver, et le réchauffement de l'atmosphère chaque printemps rappellent le conditionnement constant des changements phonétiques : moindre effort, besoin de s'exprimer et de communiquer. La masse et la consistance de la neige représentent l'état instable du système qui va changer. Le skieur, le cri du montagnard, représentent les causes fortuites, les chocs, qui existent certes et avec quoi il faut compter, mais qui ne sont pas indispensables pour que se produise le phénomène. L'attention du diachroniste se concentrera donc sur le comportement des unités et des systèmes dans le cadre du conditionnement constant. » (M.ECP : p. 36).

C'est donc *in fine* « l'état instable du système qui va changer » qui rend compte des changements linguistiques lorsqu'il n'existe pas de « cause fortuite » ou de « choc », c'est-à-dire de facteurs externes. Autrement dit, de même que la distinction entre cause et réaction apparaît constitutive de la mise en œuvre de l'hypothèse structurale dans le champ diachronique, l'opposition entre facteurs internes et externes renvoie à deux types de construction du système : dynamique d'une part, statique et mû d'autre part. Il faut noter à cet égard que Martinet envisage deux types distincts de facteurs internes, outre les facteurs internes au système phonologique, les facteurs internes au système linguistique mais externes au système phonologique, soit, selon les termes utilisés dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes », « les pressions phonologiques internes comme telles et leur action, dans le cadre de l'asymétrie des organes de la parole » et « le conditionnement de ces pressions par d'autres niveaux de la structure linguistique, comme la fréquence de certaines unités significatives » :

« The fundamental step in matters of diachronic phonology is certainly determining exactly what a phonological change is in contradistinction to a change in phoneme distribution. But it should be stressed that other distinctions should be carefully preserved

¹¹³⁴ Dans la version de 1981, les deux passages sont réunis en un même paragraphe, intitulé, comme le premier passage de la version de 1955, « Facteurs actifs et passifs ». Voir M.ECP.1981 : p. 6-7.

or established. Beyond the ones previously discussed between internal and external conditionings, and within internal phonological conditioning, between syntagmatic and paradigmatic action, we should not confuse internal phonological pressures as such and their action, within the framework of the asymmetrical speech organs, with the conditioning of those pressures by other levels of the language structure such as the frequency of certain significant units. External conditioning may be linguistic in the case of pressures exerted on a language by another language and non linguistic if determined by changes in the needs and ways of life of the community¹¹³⁵. » (M.In. : p. 38-39).

On lisait de même dans « Function, Structure and Sound Change » :

« Among the possible factors in such changes¹¹³⁶ we shall distinguish between internal and external ones. By internal factors, we mean here the influences exerted upon the pattern of phonemes by those sections of the linguistic structure we have not so far considered, namely the complex of prosodic, “suprasegmental” features, and the system or systems of meaningful elements. Among external factors, we should distinguish between the influences exerted by other linguistic structures, those of other dialects of the same language or of other languages, and the fairly mysterious non-linguistic factors whose importance may well have been grossly exaggerated by our predecessors. We cannot deal here with the influence of other linguistic structures. Let it suffice to say that they would deserve to be taken into consideration far more than has generally been done so far¹¹³⁷. » (M.Fun.I : p. 74)

et dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » :

« A l’origine de réorganisations de cette espèce, qui comprennent ce qu’on appelle les mutations comme celle qui a abouti au consonantisme du germanique ancien, il peut y avoir un contact de langue (substrat) ; mais on peut aussi supposer un conditionnement interne impliquant parfois des répercussions sur le plan phonologique d’évolutions sur d’autres plans de la langue, par exemple, une évolution de la morphologie ou de la

¹¹³⁵ « L’étape fondamentale en matière de phonologie diachronique est certainement de déterminer exactement ce qu’est un changement phonologique par opposition à un changement dans la distribution des phonèmes. Mais on doit insister sur le fait que d’autres distinctions doivent être attentivement préservées ou établies. Outre les distinctions discutées plus haut entre conditionnements interne et externe, et à l’intérieur du conditionnement phonologique interne, entre action syntagmatique et paradigmatic, nous ne devons pas confondre les pressions phonologiques internes comme telles et leur action, dans le cadre de l’asymétrie des organes de la parole, avec le conditionnement de ces pressions par d’autres niveaux de la structure linguistique, comme la fréquence de certaines unités significatives. Le conditionnement externe peut être linguistique dans le cas de pressions exercées sur une langue par une autre langue, et non linguistique s’il est déterminé par des changements dans les besoins et les modes de vie de la communauté. »

¹¹³⁶ Martinet envisage ici les changements affectant les séries, ordres, corrélations ou faisceaux entiers, ou même le système dans son ensemble. Voir M.Fun.I : p. 73-74.

¹¹³⁷ « Parmi les facteurs possibles dans de tels changements, nous distinguerons entre les facteurs internes et les facteurs externes. Par facteurs internes, nous voulons dire ici les influences exercées sur la structure des phonèmes par ces sections de la structure linguistique que nous n’avons pas encore examinées aussi avant, à savoir le complexe des traits prosodiques, “suprasegmentaux”, et le système ou les systèmes d’éléments significatifs. Parmi les facteurs externes, nous devons distinguer entre les influences exercées par d’autres structures linguistiques, celles d’autres dialectes de la même langue ou d’autres langues, et les facteurs non-linguistiques, assez mystérieux, dont l’importance pourrait bien avoir été grandement exagérée par nos prédécesseurs. Nous ne pouvons pas traiter ici de l’influence des autres structures linguistiques. Qu’il suffise de dire qu’elle mériterait d’être bien plus prise en considération que cela n’a généralement été fait jusqu’ici. » Voir également plus loin la notion de « direct diachronic influence of one of the linguistic planes upon the other » [« influence diachronique directe de l’un des plans linguistiques sur l’autre »] (M.Fun.I : p. 78).

syntaxe entraînant une modification du système accentuel et, par contrecoup, celle du système phonématique. » (M.Pr. : p. 61-62).

Les deux types d'extériorité, l'extériorité par rapport au système phonologique et l'extériorité des rapports externes sont en effet loin d'être indépendants. Nous avons vu plus haut le rôle attribué aux besoins d'expression et de communication, en tant que besoins changeants. Ces besoins de communication et d'expression dépendent eux-mêmes de circonstances extérieures, et tout particulièrement de la structure sociale, ce pour quoi, comme nous venons de le voir, Martinet les caractérise comme des facteurs externes non linguistiques du changement linguistique. Il est ainsi question dans « Réflexions sur l'opposition verbo-nominale » (1950) de « nécessités de l'expression, déterminées évidemment par l'habitat au sens le plus large et par ce qu'on pourrait appeler la psychologie collective » (M.Réf. : p. 207). On lit en outre dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« On peut poser, au départ, que l'évolution d'une langue est sous la dépendance de l'évolution des besoins communicatifs du groupe qui l'emploie. Bien entendu, l'évolution de ces besoins est en rapport direct avec l'évolution intellectuelle, sociale et économique de ce groupe. » (M.Él. : p. 173)

puis, comme nous l'avons vu plus haut, dans « La dynamique du français contemporain » (1967) :

« Ce qui change, d'une époque à une autre, et qui entraîne des changements dans la langue, ce sont les besoins et les conditions de la communication qui sont, à leur tour, sous la dépendance directe des structures changeantes de la société. » (M.Dy. : p. 35-36).

Martinet peut ainsi parler, dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956), de parallélisme entre l'évolution de la structure sociale et l'évolution linguistique :

« La fréquence des éléments grammaticaux n'est pas sujette à des fluctuations aussi rapides que celles des mots. Mais nul ne niera qu'il puisse y avoir un parallélisme entre l'évolution de la structure sociale d'une part, celle du système grammatical et de la fréquence relative des catégories dont il se compose d'autre part. » (M.Li. : p. 87)

et dans « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème » (1956), de causalité sociale d'un phénomène linguistique :

« On n'oubliera pas, en tout cas, que le processus d'apparition du genre féminin que nous avons esquissé ci-dessus ne se conçoit dans son principe et dans son développement que dans le cadre d'une société déterminée, et il est certain que la situation économique et morale de la femme dans cette société a dû être un élément important de la causalité du phénomène. » (M.Gen. : p. 229).

Dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986), l'évolution des langues est donnée de même comme reflétant l'évolution du monde :

« Toute langue est en perpétuel état d'évolution. A cela il y a plusieurs raisons. La plus importante est que la structure des sociétés varie au cours du temps. Ce qui implique qu'il y a de nouvelles choses à dire ou qu'il faut présenter autrement ce qui existait antérieurement. Dans le monde contemporain où, du fait du raccourcissement des

distances, les contacts entre les différentes cultures sont de plus en plus fréquents et intimes, il est à peine besoin de rappeler cette permanente instabilité des sociétés, même si elle n'est pas nécessairement vécue comme telle. Elle se ramène en effet le plus souvent à la satisfaction de nouveaux besoins. De ce fait, elle n'aboutit pas à des conflits et passe généralement inaperçue. Ce n'est guère qu'à l'occasion de réflexions rétrospectives qu'on prend conscience que le monde a changé, que tel fruit est de consommation courante aujourd'hui qui n'existait pas il y a vingt ans sur les marchés, que telle mode vestimentaire appartient désormais au passé, que telle vision du monde n'a plus cours. La plus grande longévité d'aujourd'hui facilite ces retours en arrière. Mais ils sont de toutes les époques, comme en témoigne la notion de *laudator temporis acti*, de louangeur du temps passé, qui n'est pas d'hier.

La prise de conscience de l'instabilité des cultures contemporaines n'entraîne pas automatiquement le sentiment que la langue en soit affectée. Comme les mots qui disparaissent graduellement de l'usage demeurent dans la littérature, les usagers de la langue n'ont pas le sentiment qu'il y ait jamais renouvellement du vocabulaire. Même s'ils prennent soudain conscience qu'ils vivaient, il n'y a pas si longtemps, sans connaître ni pratiquer le fruit de l'avocatier, le magret de canard, l'anorak ou les sicav, cela ne veut pas dire qu'ils perçoivent l'intrusion de ces nouveautés comme une atteinte à l'intégrité du lexique traditionnel. Même si l'on attire leur attention sur l'afflux de mots nouveaux, leur réaction, au demeurant assez saine, sera sans doute que cette écume n'affecte pas la langue dans ses profondeurs, sa prononciation, sa grammaire, son lexique de base. Et cependant, si l'on s'écoute parler et qu'on essaye de le faire comme si l'on vivait encore en 1900, dans l'ignorance des deux guerres mondiales et de tous les changements, matériels, intellectuels et moraux qui se sont accumulés depuis lors, on constatera sans doute qu'un énoncé sur deux est incompréhensible.

Sans doute peut-on faire valoir que ceci vaut surtout pour notre siècle et qu'à côté des sociétés qui sont, pour ainsi dire, dans le mouvement, il y a celles, "primitives", qui restent, aujourd'hui encore, à l'âge de la pierre. Il est en effet vraisemblable que le rythme de l'évolution des langues, dans la mesure où il est un reflet de l'évolution du monde, est beaucoup plus lent dans des cellules sociales très homogènes et renfermées sur elles-mêmes que dans nos complexes nationaux et internationaux contemporains. Mais, même en dehors de tous contacts, une langue a quelques chances d'évoluer. Elle est en effet le lieu où sont perpétuellement en conflit les besoins de communication, les impératifs d'une tradition, la lenteur de certains esprits s'opposant à la vivacité des autres. Chez l'individu lui-même interviennent les asymétries des organes dits de la parole, qui, en fait, servent en priorité bien d'autres besoins. » (M.Ste. : p. 103-104).

Ce passage nous semble extrêmement remarquable, dans la mesure où la proportionnalité qu'il instaure entre vitesse d'évolution sociale et vitesse d'évolution linguistique témoigne de la prégnance du modèle et du cadre du rapport mot/chose. Dans ce cadre, toute innovation répond à un besoin qui la justifie. On lit ainsi dans « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème » :

« Les termes "fonction" et "fonctionnel" s'emploient aujourd'hui en linguistique avec des valeurs si diverses qu'il n'est certainement pas inutile de préciser ce qu'on entend ici par l'examen fonctionnel d'un problème : un tel examen vise à déterminer dans quelle mesure un fait de langue donné contribue à assurer la compréhension mutuelle. Celle-ci est conçue en effet comme le besoin dont la satisfaction est la fonction première et centrale du langage, et dont les modalités, qui varient selon les époques et les climats, rythment l'évolution des langues. Un examen fonctionnel ainsi compris se justifie, d'une part, sur le plan de la description des états de langue où il contribue à établir la hiérarchie des unités linguistiques. Il s'impose, d'autre part, sur le plan diachronique où, en

précisant dans chaque cas quels besoins communicatifs l'apparition et l'établissement du trait en question a dû satisfaire, il amorce de ce trait une explication causale. » (M.Gen. : p. 217-218)

puis¹¹³⁸ :

« Comme le dit Meillet : “Si une catégorie peut durer longtemps sans avoir un sens, elle ne se crée pas sans que ce soit pour exprimer un sens défini.”

Il est donc tout à fait inconcevable que la distinction d'un genre féminin soit apparue dans des circonstances où elle ne correspondait à aucun besoin de la communication. » (M.Gen. : p. 225).

¹¹³⁸ On retrouve, dans ce cadre, le raisonnement en termes d'économie. Ce passage s'insère en effet dans le développement suivant : « Pour la langue en tant qu'outil de communication, N'A DE VALEUR LINGUISTIQUE QU'UN TRAIT QUI PERMET, A LUI SEUL, DE DISTINGUER ENTRE DEUX ÉNONCÉS PAR AILLEURS IDENTIQUES. Il est clair que, dans ce sens, la distinction entre masculin et féminin n'aurait aucune valeur si elle devait se manifester seulement en référence à des substantifs présents dans le contexte, par exemple dans *l'homme courageux*, *l'homme est courageux*, *la femme courageuse*, *la femme est courageuse*. La distinction ne serait pertinente que, pour ainsi dire, par raccroc, dans le cas d'homophones de genres différents : *voile blanc*, *voile blanche*, *l'ami italien*, *l'amie [ami] italienne*. Dans une langue comme l'indo-européen ancien où, Meillet le rappelle, le nom de plusieurs animaux domestiques s'appliquait soit au mâle soit à la femelle selon l'accord masculin ou féminin de l'adjectif, les cas de pertinence étaient sans doute moins fortuits. Mais s'il s'était réellement agi d'obvier à l'imprécision de substantifs comme skr. *gauḥ*, gr. *βοῦς*, lat. *bōs*, l'invention de l'accord de l'adjectif aurait été un moyen étrange, bien détourné et bien boiteux de parvenir à ces fins, alors que dérivation, spécialisation de formes, emploi d'adjectifs spécifiques dans les cas, toujours rares, où l'ambiguïté pouvait exister, offraient des solutions beaucoup plus économiques et radicales : comme, en effet, tous les adjectifs ne s'accordaient pas et qu'il n'y avait pas d'article à date ancienne, la distinction ne pouvait être assurée par l'accord que s'il y avait emploi d'adjectif et si l'adjectif qu'exigeaient les besoins de la communication était de ceux qui connaissaient la différence. Là encore, il ne peut s'agir que de pertinence par raccroc ; ce ne peut être pour la satisfaction de besoins aussi épisodiques que s'est imposé l'accord en genre féminin. Il est clair qu'employé comme épithète ou comme attribut, l'adjectif, en indo-européen commun aussi bien qu'en français d'aujourd'hui, n'a jamais eu dans ses fonctions de marquer la féminité ou la non-féminité du substantif qu'il accompagnait : pour accorder l'adjectif, dans *femme courageuse*, il faut savoir que *femme* est un féminin. Or, non seulement le locuteur, mais toute la communauté sait parfaitement que *femme* est un féminin. La désinence féminine de l'adjectif épithète ou attribut n'apporte donc aucun élément d'information supplémentaire, et l'accord en genre aboutit, dans ce cas, à un pléonasme de tous les instants. L'expérience nous montre qu'un comportement aussi peu économique peut fort bien se perpétuer. Mais on s'imagine mal qu'il soit la source de l'accord. Comme le dit Meillet : “Si une catégorie peut durer longtemps sans avoir un sens, elle ne se crée pas sans que ce soit pour exprimer un sens défini.”

Il est donc tout à fait inconcevable que la distinction d'un genre féminin soit apparue dans des circonstances où elle ne correspondait à aucun besoin de la communication. Au contraire, l'emploi d'un affixe particulier *-ā-* pour marquer une forme comme se rapportant à un être féminin ou considéré comme tel pouvait avoir un sens lorsque cet être n'était pas expressément désigné, ou que, de deux antécédents possibles, c'était celui qui désignait un être féminin qui était en cause. On pourrait penser tout d'abord aux contextes où, comme on dit, le substantif est sous-entendu : *la cour des grands [garçons]*, *la cour des grandes [filles]*. C'est bien là un cas où, aujourd'hui encore, la forme féminine des adjectifs qualificatifs a quelques chances de rendre des services réels. Mais, si seuls ces emplois avaient été en cause, une dérivation substantivale, au moyen de *-i-*, *-yā-* par exemple, restreinte aux cas, assez rares, où elle était utile, aurait été la solution la plus vraisemblable.

Là, cependant, où la distinction entre les genres rend de réels services, c'est dans les pronoms. C'est là qu'elle s'est maintenue en anglais en s'épurant et en se rationalisant en différence de sexe. Tout permet de croire que telle devait être la situation à la date la plus ancienne. Pas plus pour un stade reculé de l'indo-européen que pour les langues classiques, les pronoms personnels n'entrent ici en ligne de compte. Interrogatifs et indéfinis devaient, très vraisemblablement, échapper également à la distinction de genre masculin-féminin (cf. gr. *τις*, *τις*, masculins et féminins). C'est donc essentiellement dans le domaine des démonstratifs que l'on peut envisager, pour l'opposition en cause, une valeur de quelque importance, et c'est là, selon toute vraisemblance, que la distinction s'est établie d'abord. » (M.Gen. : p. 224-225).

Corrélativement, il n'existe plus aucune différence de nature entre analyses synchronique et diachronique. La fonction originelle permet de juger de la fonction actuelle et la fonction actuelle renseigne sur l'origine. On lit ainsi dans *Économie des changements phonétiques* :

« Rien ne montre mieux combien le rôle distinctif de la place de l'accent (cas du castillan *paso-pasó*) est épisodique et fortuit qu'un examen diachronique des quelques cas où nous sommes assez bien renseignés sur les antécédents d'un accent dit "libre" c'est-à-dire dont la place n'est pas automatiquement déterminée par la composition phonématique du mot ou de l'unité accentuelle. Cet accent, occasionnellement distinctif, est général dans les langues romanes autres que le français. Il y résulte de la réduction, en latin vulgaire, des voyelles à une seule et même quantité, la durée effective des voyelles ne dépendant plus que de leur timbre et du contexte. En conséquence, les deux types *átāta* et *atāta* qui, dans la langue classique, se distinguaient par la quantité de la seconde voyelle, sont devenus *átata* et *atáta* où seule était pertinente la place de l'accent. On a suggéré ci-dessus, 4.70, une explication causale de ce changement fondée sur la fréquence comparée des phonèmes de chacune des deux séries, longue et brève. Quelles que soient, en fait, les causes du phénomène, il est évident que le désir de distinguer entre des mots comme *cast. cortes-cortés* ou des formes comme *paso-pasó* n'en fait pas partie. Certes, une fois que l'accent est "libre" c'est-à-dire qu'il peut servir à des fins oppositives, rien n'empêche qu'on en fasse un large usage, moins d'ailleurs pour opposer telle unité lexicale à telle autre, *cortes* à *cortés*, que tel type de la composition, de la dérivation ou de la morphologie à tel autre, comme l'anglais oppose des verbes comme *présent, refuse, incréase* à des substantifs comme *présent, refuse, incréase*. » (M.ECP : p. 164-165)

puis de même dans « Accents et tons¹¹³⁹ » (1954/1965) :

« Troubetzkoy a bien marqué la nécessité d'un examen fonctionnel des faits accentuels. Il l'a tenté dans le cadre de sa distinction entre trois fonctions : la fonction distinctive, la fonction démarcative et la fonction culminative. Mais l'étude de ces deux dernières a souffert du fait que, la fonction distinctive paraissant en général de beaucoup la plus importante, c'est par elle qu'on commençait, et que les faits prosodiques, où s'entremêlent les trois fonctions, voyaient, dès l'abord, leur rôle distinctif éventuel si bien mis en valeur que celui-ci semblait, à tort, partout et toujours le plus décisif : à rechercher en anglais, en russe ou en espagnol, les paires de mots du type (*to*) *increase* – (*an*) *increase*, *múka* – *muká*, *cortes* – *cortés*, on oubliait de se demander si la fonction réelle de l'accent n'était pas ailleurs que dans la distinction de quelques douzaines de paires de mots ou de formes qui, le plus souvent, ne sauraient guère figurer dans le même contexte.

Quiconque ne craint pas de confronter synchronie et diachronie verra que ce n'est pas la nécessité de distinguer les unités significatives qui préside à l'apparition, dans une langue, de l'accent de position imprévisible qu'on appelle "accent libre". En général, on passe d'un accent fixe à un accent libre par une série d'accidents qui, en éliminant

¹¹³⁹ Rappelons également ce passage d'« Elements of a Functional Syntax » (1960), cité plus haut : « Once established, concord may be extensively used for functional purposes, but we should not imagine that it becomes established in a language in order to help listeners put together what belongs together. Whenever we have a chance to witness the appearance of new concord, we find that it does not arise out of a need to clarify the connections between the different segments of an utterance, but through the working of what is usually called least effort and what I would prefer to designate as language economy. » [« Une fois établi, l'accord peut être abondamment utilisé à des fins fonctionnelles, mais nous ne devons pas imaginer qu'il fut établi dans une langue afin d'aider les auditeurs à mettre ensemble ce qui va ensemble. Chaque fois que nous avons la chance d'être témoin de l'apparition d'un nouvel accord, nous constatons que celui-ci ne naît pas d'un besoin de clarifier les liens entre les différents segments de l'énoncé, mais qu'il apparaît par l'opération de ce qu'on appelle habituellement le moindre effort, et que je préférerais désigner comme l'économie du langage. »] (M.Ele. : p. 108). Il s'agit cette fois de l'accord, mais le propos est analogue.

certaines des traits distinctifs qui conditionnaient la position de l'accent, rendent cette position indépendante du contexte. Le passage de l'accent fixe du latin classique à l'accent libre du roman illustre bien ce phénomène. » (M.Ac. : p. 149-150)

et inversement dans « Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème » :

« Envisagé de ce point de vue, le genre ne saurait être conçu comme un produit de la pensée imposé par elle à la langue. Il doit être né de la satisfaction de quelque besoin de la communication, et nous n'avons de chance de découvrir lequel qu'en cherchant à préciser quelle est aujourd'hui et quelle a pu être autrefois la fonction du genre dans le procès de communication. S'il se révélait que cette fonction a toujours été négligeable, il faudrait conclure que la distinction de genre n'est que le résidu non résorbé d'un état de langue plus ancien où le traitement différentiel qui subsiste actuellement sous la forme de genres résultait du fonctionnement normal d'un système dépassé dès l'époque que les textes ou la comparaison nous permettent d'atteindre¹¹⁴⁰. » (M.Gen. : p. 219).

Rappelons, à cet égard, ce passage d'*Évolution des langues et reconstruction* (1973-1975) où bien qu'il soit question de valeurs, il ne s'agit que de rapport son/sens, et où l'on retrouve ainsi l'explication de la diversité des langues par la diversité des besoins dont il a été question plus haut, dans le cadre de laquelle la langue martinettienne apparaît comme un pur signifiant :

« Il y a toutefois un trait commun à tous les comportements de l'homme en société qui est leurs variations au fil du temps : même si l'on fait abstraction de l'évolution de l'espèce, du pithécantrophe à l'*homo sapiens*, et qu'on pose, chez l'être humain, des constantes physiologiques et psychologiques, on relève, d'un groupe à un autre, des différences qui s'expliquent comme résultant de divergences et de convergences dans le cadre d'une évolution, plus ou moins rapide, mais inéluctable. Ceci tient au fait que les comportements humains sont des valeurs, ce qui veut dire qu'on doit toujours y retrouver, au-delà de leur apparence immédiate, ce qu'y voient les membres du groupe social. Or les valeurs qui ont cours dans une communauté changent au fur et à mesure qu'évolue cette communauté. » (M.ELR : p. 6).

¹¹⁴⁰ Voir également plus loin : « La question qui se pose est donc précisément celle-ci : à la suite de quel processus un certain nombre de substantifs qui n'avaient en commun aucun trait formel et que ne rattachait sémantiquement qu'un lien des plus ténus, ne se sont-ils plus trouvés accompagnés ou représentés par des adjectifs en -o-, mais par les thèmes en -ā- correspondants. Le point d'aboutissement ne peut avoir différé beaucoup de la situation qu'on constate aujourd'hui en français : un certain nombre de substantifs comme *mère*, *maison*, *table*, *clef*, *page*, *ration*, *clémence*, etc., qui n'ont formellement rien de spécifique et qui ne s'imposent à l'esprit comme groupe distinct que du fait de leur comportement syntaxique, entraînent ou, si l'on veut, exigent une forme particulière de certains adjectifs comme *grande*, *belle*, *blanche*, au lieu de *grand*, *beau*, *blanc*, tandis que d'autres adjectifs, comme *agréable*, *faible*, *rouge*, ne changent pas. Le lien sémantique ténu, qu'on suppose avoir existé entre les différents substantifs féminins à l'origine du processus, n'a pu se maintenir lorsque la classe s'est étendue jusqu'à inclure une fraction considérable de l'effectif des substantifs de la langue ; dès les plus anciens stades des langues indo-européennes traditionnelles, la catégorie fourmille de mots qui, comme aujourd'hui fr. *table* ou *clémence*, ne peuvent avoir été "sentis" comme féminins que parce qu'ils se trouvaient avoir les mêmes exigences grammaticales que les mots qui désignaient femmes et femelles. Comme les conditions générales n'ont pas dû changer beaucoup, il est indiqué d'envisager le problème dans le cadre familier du français. Ce problème consiste proprement à déterminer quelle valeur linguistique manifeste la catégorie en question là où on peut l'atteindre directement, et à s'inspirer des résultats obtenus pour tenter de se représenter les conditions préhistoriques. » (M.Gen. : p. 223-224).

La conception martinettienne de l'évolution s'inscrit donc dans le cadre du rapport mot/chose qui détermine l'articulation martinettienne de l'« étologie » et de la genèse. Aussi retrouve-t-on la structure orientée. Il faut rappeler ici ce passage de *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996), que nous avons cité plus haut par fragments :

« If we are convinced that languages are, first and foremost, instruments of communication, we are led to the conclusion that linguistic changes result, in most cases, from a conscious or unconscious effort to adapt those instruments to the communicative needs of their users. Since these needs vary from one person or period to another, there is no reason why any language should cease to change through space and through time. Changes will be convergent among people who want to communicate. They will be divergent when people cease to cooperate.

All of this is fairly obvious in lexical matters : new needs breed new words.

Less so in the field of grammar where children learn, by imitation and practice, how to organize the words they pick up into informative sequences. But then, why should they change the patterns they learn ? The answer is that they will constantly be tempted to adapt those patterns to their immediate needs which do not necessarily coincide with those of their elders. There will be permanent conflicts between children, who favour analogical forms, and grown-ups who find traditional forms easier to handle. These conflicts will leave permanent traces in the language, even if there is no way for the average speaker to become aware of it. But linguists know, for example, how in the course of centuries and millennia Western European languages lost their former declensions.

The picture is not so different in phonological matters. But here, philologists, the predecessors of today's linguists, were loath to conceive of any link between the need to communicate information and the fate of speech sounds. Their conclusion was that the causes of phonic changes are unknown, except when they result from contacts in the spoken chain, Eg., when a voiceless [p] is voiced in contact with a following voiced consonant. Obviously, conditioning in the chain could not be ignored. But practically no one could imagine the existence of a mutual conditioning of the phonic units among which speakers have to choose at every point in the spoken chain. The very notion of a choice in such a case is definitely rejected by many people who argue that words are chosen, not sounds. This is true in a sense, but in the same vein, it could be argued that the choice of words is predetermined by that of the experience one wants to communicate. What is true is that, unconsciously of course, every speech sound has to be kept distinct from those which could appear in the same phonic context but would make the message different or meaningless. It is, for instance, a well-known fact that speakers are apt to blur certain distinctions at the end of their utterances because they feel their audience has, by then, got all the information the speaker meant to convey. Partial or total devoicing of consonants in such positions is a frequent occurrence. But it may be counteracted if the speaker wants to be sure his *cad* will not be misinterpreted as *cat*. Thousands and thousands of such reactions are instrumental in preserving the system of distinctive units, the phonemes, in all languages. But in some cases, they will become less and less frequent when speakers are no longer convinced of the distinction they secure has any practical importance¹¹⁴¹. » (M.ICPS : p. 180-181).

¹¹⁴¹ « Si nous sommes convaincus que les langues sont, avant tout et surtout, des instruments de communication, nous sommes conduits à la conclusion que les changements linguistiques résultent, dans la plupart des cas, d'un effort conscient ou inconscient pour adapter ces instruments aux besoins communicatifs de leurs usagers. Comme ces besoins varient d'une personne ou d'une période à une autre, il n'y a aucune raison qu'une langue cesse de changer à travers l'espace et à travers le temps. Les changements seront convergents parmi les gens qui veulent communiquer. Ils seront divergents quand les gens cessent de coopérer.

Martinet insiste ici sur l'unité de sa représentation du changement linguistique, qu'il fait entièrement dépendre de la nature d'instrument de communication de la langue et de la variation des besoins dans l'espace et dans le temps, qu'il s'agisse de lexique, de grammaire ou de phonologie. Notons cependant l'affirmation de l'évidence particulière de cette thèse en matière de lexique, que l'on pouvait déjà lire dans les *Éléments de linguistique générale* :

« 6-2. Nouveautés lexicales et syntaxiques

On peut poser, au départ, que l'évolution d'une langue est sous la dépendance de l'évolution des besoins communicatifs du groupe qui l'emploie. Bien entendu, l'évolution de ces besoins est en rapport direct avec l'évolution intellectuelle, sociale et économique de ce groupe. La chose est évidente en ce qui concerne le développement du lexique : l'apparition de nouveaux biens de consommation entraîne celle de nouvelles désignations ; les progrès de la division du travail ont pour conséquence la création de nouveaux termes correspondant aux nouvelles fonctions et aux nouvelles techniques. Ceci va de pair avec l'oubli des termes désignant les objets et les techniques abandonnés.

Il est exceptionnel que la désignation de nouveaux objets ou de nouvelles techniques aboutisse directement à l'apparition de nouveaux monèmes, à moins, bien entendu, que les termes ne soient empruntés à une autre langue, ce que nous n'envisageons pas pour l'instant. Les usagers procèdent, le plus souvent, par spécification d'un monème ou d'un groupe de monèmes existant, au moyen d'un ou de plusieurs monèmes également traditionnels : *chemin*, *chemin de fer*, *chemin de fer métropolitain*. Il n'y a là, évidemment, qu'un aspect particulier du phénomène linguistique fondamental de la première articulation, selon laquelle une expérience spécifique s'articule en une succession linéaire d'éléments moins spécifiques et polyvalents. Ceci implique que la

Tout cela est assez évident en matière lexicale : de nouveaux besoins engendrent de nouveaux mots.

Cela l'est beaucoup moins dans le champ de la grammaire où les enfants apprennent, par l'imitation et la pratique, comment organiser les mots qu'ils reprennent en séquences informatives. Mais alors, pourquoi devraient-ils changer les structures qu'ils apprennent ? La réponse est qu'ils seront constamment tentés d'adapter ces structures à leurs besoins immédiats qui ne coïncident pas nécessairement avec ceux de leurs aînés. Il y aura des conflits permanents entre les enfants, qui préfèrent les formes analogiques, et les adultes qui trouvent les formes traditionnelles plus faciles à manier. Ces conflits laisseront des traces permanentes dans la langue, même si le locuteur moyen n'a aucun moyen d'en prendre conscience. Mais les linguistes savent, par exemple, comment au cours des siècles et des millénaires les langues de l'Europe de l'Ouest ont perdu leurs anciennes déclinaisons.

Le tableau n'est pas très différent en matière phonologique. Mais ici, les philologues, les prédécesseurs des linguistes d'aujourd'hui, n'étaient pas disposés à concevoir un lien quelconque entre le besoin de communiquer de l'information et le destin des sons du langage. Leur conclusion était que les causes du changement phonique sont inconnues, sauf quand elles résultent de contacts dans la chaîne parlée, par exemple quand un [p] sourd est voisé au contact d'une consonne voisée suivante. Bien sûr, le conditionnement dans la chaîne ne pouvait être ignoré. Mais pratiquement personne ne pouvait imaginer l'existence d'un conditionnement mutuel des unités phoniques entre lesquelles les locuteurs ont à choisir à chaque point de la chaîne parlée. La notion de choix elle-même dans un tel cas, est catégoriquement rejetée par de nombreuses personnes qui arguent que ce sont les mots qui sont choisis, non les sons. Cela est vrai en un sens, mais dans la même veine, on pourrait arguer que le choix des mots est prédéterminé par celui de l'expérience que l'on veut communiquer. Ce qui est vrai est que, inconsciemment bien sûr, chaque son du langage doit être maintenu distinct de ceux qui pourraient apparaître dans le même contexte phonique mais qui rendraient le message différent ou dépourvu de sens. C'est, par exemple, un fait bien connu que les locuteurs ont tendance à brouiller certaines distinctions à la fin de leurs énoncés parce qu'ils sentent que leur auditoire, à ce moment-là, a eu toute l'information qu'ils entendaient transmettre. Le dévoisement partiel ou total des consonnes dans de telles positions est d'occurrence fréquente. Mais il peut être contrecarré si le locuteur veut être sûr que son *cad* ne sera pas mésinterprété comme *cat*. Des milliers et des milliers de telles réactions sont déterminantes dans la préservation du système d'unités distinctives, les phonèmes, dans toutes les langues. Mais dans certains cas, elles deviennent de moins en moins fréquentes quand les locuteurs ne sont plus convaincus que la distinction qu'ils assurent a une quelconque importance pratique. »

nécessité de désigner de nouveaux objets ou de nouvelles expériences entraînera, non seulement un élargissement du lexique, mais, au premier chef, un accroissement de la complexité des énoncés : à la vue du bateau de Denis Papin, on a pu dire “ce bateau marche à la vapeur”, en combinant selon un schème traditionnel des monèmes préexistants. Mais une fois un tel engin entré dans les mœurs, il faut pouvoir, non seulement constater la conjonction possible de la vapeur et de la locomotion sur l’eau, mais marquer les rapports qui s’établissent entre le nouvel engin et d’autres réalités observables. On devra donc pouvoir dire “Le bateau qui marche à la vapeur...”, ou “Le bateau à vapeur...”, pour terminer sans doute par “Le vapeur...”. Les raffinements syntaxiques que représente la proposition relative ou l’emploi épithétique de l’adjectif sont, bien entendu, plus anciens que la machine à vapeur, mais l’illustration qui précède indique comment ils ont pu naître sous la pression des besoins techniques. La comparaison des langues indo-européennes montre que la proposition relative est une acquisition tardive, et l’observation synchronique indique que le type d’expansion représenté par les propositions subordonnées ne s’impose, dans certaines communautés, que sous la pression de besoins nouveaux apportés par la culture occidentale. » (M.Él. : p. 173-175)

et dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) :

« Il n’entre pas dans le cadre du présent examen de préciser comment l’évolution de la société influence la première articulation du langage, c’est-à-dire la façon dont les locuteurs analysent leur expérience en unités significatives successives. Cette influence, évidente en matière de lexique, n’est pas niable en ce qui concerne les traits grammaticaux, ne serait-ce que parce qu’unités grammaticales et unités lexicales se complètent pour couvrir un même domaine, et que la grammaticalisation d’un domaine sémantique, comme le temps, a nécessairement des répercussions sur la fréquence et l’inventaire des unités lexicales du même domaine. » (M.Pr. : p. 70).

Au lexique s’adjoint ici la syntaxe, à laquelle il faudrait ajouter la synthématique. On lit ainsi dans « La synthématique comme étude de l’expansion lexicale » (1980) :

« Il me faut, en terminant, revenir sur le titre même de cet exposé. Il doit être clair que l’expansion lexicale, dans une langue, ne se limite jamais aux ressources internes, c’est-à-dire aux créations synthématiques. Il y a toujours des échanges, de communauté à communauté, et ces échanges aboutissent constamment à des emprunts d’objets, de notions et de vocabulaire. Les emprunts sont donc une source de renouvellement du lexique dont l’importance et la stabilité varient considérablement d’une langue à une autre. Il est fréquent que la dynamique synthématique soit mise à contribution pour éliminer certains emprunts. Ce n’est pas à un linguiste, en tant que tel, de se prononcer sur l’opportunité de telles pratiques. Le linguiste observe les faits et les ordonne, mais s’abstient de prononcer des jugements de valeur, sauf, bien entendu, quand l’enjeu est le succès de la communication. Mon intention était seulement de montrer le rôle décisif que joue la synthématique dans la dynamique de la langue. » (M.Sy. : p. 148).

Le cas de la grammaire, envisagé dans « Les problèmes de la phonétique évolutive », est plus complexe, comme en témoigne d’ailleurs la relative contradiction qui caractérise ce passage, où l’influence semble aller dans les deux sens : d’une part lexique et grammaire, en tant que relatifs à un même domaine sémantique, se trouvent tous deux affectés par l’évolution de la société, l’influence étant alors celle du lexique sur la grammaire, dans la mesure où « unités grammaticales et unités lexicales se complètent pour couvrir un même

domaine », d'autre part, inversement, « la grammaticalisation d'un domaine sémantique [...] a nécessairement des répercussions sur la fréquence et l'inventaire des unités lexicales du même domaine ». Il s'agit d'une part, comme dans les *Éléments de linguistique générale*, de signifiant, d'autre part de structure. De fait, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, la grammaire est dotée d'un statut intermédiaire dans la structure orientée qu'est la langue martinettienne conçue comme structure de structures. Ce statut apparaît de manière très nette dans *A Functional View of Language* (1961-1962), où Martinet présente la grammaire comme un aspect de la « matière plus intime de la langue », mais décrit ensuite la mise en œuvre de moyens d'expression :

« Toutefois, il est clair que, sous la pression des progrès techniques, le vocabulaire d'une langue a toutes les chances de se développer : la plupart d'entre nous se rappellent une époque où *radar* et *spoutnik* n'existaient pas. Nous pouvons aussi parfois prendre conscience du vieillissement d'un mot que l'on entendait autrefois tous les jours. Mais il est plus difficile d'imaginer comment les besoins changeants des hommes ou des communautés humaines peuvent influencer la matière plus intime de la langue, à savoir la grammaire et surtout la phonologie.

Afin de comprendre comment l'influence de changements techniques, économiques ou culturels peuvent [*sic*] se propager jusqu'au noyau le plus intime de la langue, il faut se rappeler ce que nous faisons quand nous voulons qu'une communication linguistique soit plus spécifique. Si je désire que quelqu'un me donne un certain livre et si l'énoncé *donne-moi le livre* ne me permet pas d'obtenir l'objet en question, j'essaierai d'être plus spécifique en disant : *donne-moi le livre bleu* ou *donne-moi le livre bleu qui est tout au bout de l'étagère*. Je pourrais aussi remplacer *livre* par un terme beaucoup plus spécifique comme *in-octavo*. Mais il est beaucoup plus habituel d'atteindre un certain degré de précision par l'addition de nouveaux éléments à la séquence d'unités significatives plutôt que par le remplacement d'un terme par un autre. De plus, en dernière analyse, un terme hautement spécifique comme *in-octavo* n'est rien d'autre que le résidu d'un syntagme employé autrefois pour spécifier un équivalent de *livre*. Les gens n'inventent en général pas de nouveaux monèmes. Tout ceci est en accord avec le processus analytique, que j'ai appelé première articulation, et selon lequel l'expérience est soumise à une analyse qui se manifeste sous la forme linéaire.

Si ma demande d'un livre avait été présentée dans une communauté très simple et quelque peu primitive, aucune spécification n'aurait été nécessaire, parce qu'il n'y aurait eu là qu'un seul livre, que ce soit la Bible ou quelque almanach. Mais, la vie étant devenue plus complexe, les gens ont eu besoin de plus de livres, et de livres plus spécifiques. Sur le plan de la langue, il en résulte que, tandis que j'aurais pu autrefois me contenter d'un simple énoncé comprenant l'impératif *donne* accompagné de deux compléments commodes *moi* et *le livre*, la satisfaction de mes besoins exigera maintenant l'addition d'une proposition relative et celle d'un adjectif *bleu*, qui est à l'origine un prédicat employé ici avec la même fonction que celle d'une proposition relative. Il apparaît ainsi clairement qu'une complexité croissante des relations sociales ira de pair avec une complexité croissante de la syntaxe. La division du travail entraînera l'apparition de nouvelles formes de relations humaines et matérielles, qui détermineront, dans la langue, l'apparition de nouvelles fonctions.

Une langue comme le latin, considérée en elle-même et dans son évolution telle qu'elle est représentée dans les langues romanes modernes, offre une bonne illustration de la manière dont deux types d'indication de fonction, correspondant à deux périodes successives dans l'évolution de la langue, se sont combinés pendant un certain temps. L'élimination finale du type le plus ancien a été provoquée par l'extension du type le plus récent. Il existait en effet en latin, d'une part, un système traditionnel de désinences

casuelles, formellement rigides et strictement limitées, qui n'était plus capable d'exprimer toutes les relations nécessaires dans la société romaine. Il y avait d'autre part une série d'anciens adverbes peu à peu promus au rôle de prépositions indicatrices de fonction, constituant un instrument très commode et très utile. Ces prépositions se sont superposées pendant un certain temps au système des cas, mais elles ont finalement éliminé ces derniers devenus un fardeau superfétatoire¹¹⁴². » (M.LF : p. 164-166).

Martinet expose ici le même mécanisme que dans les *Éléments de linguistique générale*, qu'il précise en explicitant les rapports ainsi postulés entre évolution sociale et évolution linguistique¹¹⁴³. On lisait de même ensuite dans les *Éléments de linguistique générale* :

« 6-3. Apparition de nouvelles fonctions

Un accroissement de la complexité des relations humaines entraînera nécessairement une perception plus aiguë de la variété des rapports entre les différents éléments de l'expérience. Ceci déterminera l'agencement de moyens linguistiques destinés à marquer ces rapports, c'est-à-dire l'apparition de nouvelles fonctions. » (M.Él. : p. 175)

¹¹⁴² « Yet no one will deny that under the pressure of technical advance the vocabulary of a language is likely to expand ; most of us remember a period when *radar* and *sputnik* did not exist. We may also at times become conscious of the obsolescence of a word which was once of daily occurrence. But is it more difficult to imagine how the changing needs of man or his communities may influence the more intimate fabric of his language, namely the morphology and, above all, the phonology.

In order to understand how the influence of technical, economic, or cultural changes may spread to the inner core of language, we have to remember what we do when we want a linguistic communication to be more specific. If I want someone to pass me a certain book and if the request "give me the book" does not make me get the desired object, I shall try to be more specific and say *give me the blue book* or *give me the blue book that lies on the far end of the shelf*. I might also replace *book* by another in itself more specific term like *octavo*. But it is far more usual to achieve specification through the addition of new elements to the sequence of meaningful units than by replacing one term by another. Besides, in the last analysis, a highly specific term like *octavo* is nothing but the residue of a phrase formerly used as a specification of *book* or some equivalent. People do not, as a rule, invent new monemes. All this is in keeping with the analytic process I have called the first articulation, according to which experience is subjected to an analysis manifested in linear form.

Now if my request had been presented in a very simple and somewhat primitive household, there would have been no need for any specification, because there would have been only one book there, namely the Bible or some almanac. But life having become more complex, people need more books and more specific books. On the plane of language, the result is that, while I might have got along in the past with a simple utterance made up of the injunctive *give* accompanied by two handy complements *me* and *the book*, the satisfaction of my needs will require now the addition of a relative clause and that of an attribute *blue*, which is an original predicate used here with the same function as that of a relative clause. It is thus clear that an increasing complexity of social relations will be accompanied by an increasing complexity of syntax. Division of labour will involve the appearance of new forms of human and material relations which will determine the appearance, in language, of new functions.

A language like Latin, considered in itself and in its evolution towards its modern representatives, affords a fine illustration of how two types of function marking, corresponding to two successive periods in the evolution of the language, combined for a while, before the older type was eventually eliminated by the expansion of the more recent one : on the one hand, an inherited, formally rigid and strictly limited system of case-endings no longer capable of taking care of the expression of all the relations needed in Roman society ; on the other hand, a set of former adverbs gradually promoted to the role of function marking prepositions constituting a very handy and expendable instrument, which, for a while, eked out the case system, but finally eliminated it as an unnecessary burden. » (M.FVL : p. 136-138)

¹¹⁴³ Voir également ensuite : « Ce qu'illustre cet exemple latin, ce n'est pas seulement la manière dont la complexité sociale croissante détermine un accroissement de la complexité fonctionnelle de l'expression linguistique correspondante ; il montre aussi la résistance prolongée de la langue contre une réorganisation nécessitée par de nouveaux besoins communicatifs et sociaux. » (M.LF : p. 166) [« What this Latin example illustrates is not only the way increasing social complexity determines an expansion of the corresponding linguistic medium, but also the protracted resistance of the language against the reorganization required by new social and communicative needs. » (M.FVL : p. 138)].

et on lira à nouveau dans « Fonction et structure en linguistique » (1971) :

« En général, les nouveaux besoins d'une société en matière de communication se manifestent à une plus large échelle [que l'introduction d'un mot nouveau]. On peut estimer, par exemple, que dans la société romaine, la complexité croissante des rapports humains a rendu insuffisante l'expression des fonctions nominales au moyen des six cas traditionnels, et l'on a tendu à faire, d'anciens adverbes comme *ad*, *in*, et *de*, des prépositions indicatives de fonction. Il s'agit là de phénomènes non datables, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et qui n'aboutissent pleinement qu'au moment où disparaissent les dernières traces du système casuel, ceci à des dates variables selon les langues. » (M.Fo. : p. 39)

puis dans « What is Syntax ? » (1982) :

« If, as I do, we operate with the hypothesis that linguistic evolution largely depends on the changing needs of man, we may posit that the nature of function marking will partially depend upon the structure of the society. When division of labor develops, the society becomes more complex and the types of relation among people more varied ; when communities get larger and cities replace villages, you are likely to meet more people you know little about and whose behaviour you cannot foresee.

The evolution of Indo-European languages affords good illustrations of the way a fairly limited pattern of functional indicators is gradually superseded by a more expandable one. The case of Latin is well known : in its earliest period, when it was still the linguistic medium of the shepherds of Latium, it operated with five syntactic cases. But when Rome developed into a great metropolis it became imperative to give a more precise syntactic rendering of the variety of social relations. This was achieved by eking out traditional case-endings by various adverbs like *ad*, *de*, *in*. These ultimately became prepositions, the meanings of the less specific case-endings getting blurred and the endings themselves getting lost through mergers or phonetic decay. With the pastoral populations who preserved Latin in Dacia under the form of Rumanian, the process was delayed. The communicative needs of shepherds was certainly less varied, the result being that modern Rumanian has a set of prepositions that bears only distant resemblance to that of the Romance languages of the West¹¹⁴⁴. » (M.Wha. : p. 397-398).

C'est également de cette manière que Martinet envisage l'apparition des différentes classes de mots. Il écrit ainsi dans « Réflexions sur l'opposition verbo-nominale » (1950) :

¹¹⁴⁴ « Si, comme je le fais, nous opérons avec l'hypothèse que l'évolution linguistique dépend largement des besoins changeants de l'homme, nous pouvons postuler que la nature du marquage de la fonction dépendra partiellement de la structure de la société. Quand la division du travail se développe, la société devient plus complexe et les types de relation entre les gens deviennent plus variés ; quand la communauté devient plus vaste et que les villes remplacent les villages, vous êtes susceptibles de rencontrer plus de gens dont vous ne savez que peu de choses et dont vous ne pouvez prévoir le comportement.

L'évolution des langues indo-européennes offre de bonnes illustrations de la manière dont une structure d'indicateurs de fonction assez limitée est progressivement suppléée par une structure plus extensible. Le cas du latin est bien connu : dans sa période la plus ancienne, quand il était encore le véhicule linguistique des bergers du Latium, il fonctionnait avec cinq cas syntaxiques. Mais quand Rome est devenue une grande métropole, il devint impératif de donner une traduction plus précise de la variété des relations sociales. On y parvint en adjoignant aux terminaisons casuelles divers adverbes comme *ad*, *de*, *in*. Ceux-ci devinrent finalement des prépositions, les significations des terminaisons casuelles les moins spécifiques s'estompant et les terminaisons elles-mêmes disparaissant par fusion ou délabrement phonétique. Avec les populations pastorales qui ont préservé le latin en Dacie sous la forme du roumain, le processus fut retardé. Les besoins communicatifs des bergers étaient certainement moins variés, le résultat étant que le roumain moderne a une série de prépositions qui n'a qu'une lointaine ressemblance avec celle des langues romanes de l'Ouest. »

« Une fois établie sur ces bases, la recherche linguistique révèle que la plupart des langues parlées aujourd'hui dans le monde manifestent au moins une tendance à opposer, du fait de leurs latitudes combinatoires et flexionnelles, des classes de mots qui, considérées sous l'angle sémantique, rappellent celles que nous distinguons dans les langues indo-européennes au moyen des termes "nom" et "verbe". Il paraît clair que l'expression d'un procès, du fait même de la nature du procès, doit se combiner plus aisément et plus fréquemment avec celle de diverses modalités, que les désignations de personnes ou d'objets.

[...]

Nous pouvons tenter de poser le problème en termes plus généraux. Supposons un état linguistique primitif où chaque élément signifiant peut se combiner librement avec tout autre. On n'y pourra évidemment pas distinguer sur des bases formelles entre différentes classes de mots. Au cours d'une évolution subséquente, les nécessités de l'expression, déterminées évidemment par l'habitat au sens le plus large et par ce qu'on pourrait appeler la psychologie collective, vont favoriser certaines combinaisons et en défavoriser d'autres qui, se raréfiant tout d'abord, deviendront inusitées, puis illicites. Ainsi apparaîtront des classes de mots distinctes. Comme les nécessités de l'expression varient d'une communauté à une autre, nous ne devons pas nous attendre à ce que ces classes se recouvrent exactement dans toutes les langues. Toutefois, comme tous les hommes habitent la même planète et ont en commun d'être des hommes avec ce que cela comporte d'analogies physiologiques et psychologiques, on peut s'attendre à découvrir un certain parallélisme dans l'évolution des différents idiomes. La tendance à distinguer entre des "noms" et des "verbes" doit participer à ce parallélisme.

L'existence de tendances générales ne doit, bien entendu, pas faire perdre de vue de profondes différences. » (M.Réf. : p. 205-207).

On retrouve ici le point de départ dans un état primitif du développement de *A Functional View of Language*. C'est là un mode de réflexion extrêmement fréquent dans les textes de Martinet, qui nous reconduit à l'articulation entre « étimologie » et genèse. De nombreux développements concernent le marquage des fonctions. On lit ainsi encore dans « Pour une linguistique des langues » (1973) :

« Soit un type linguistique, bien attesté, où l'on peut s'abstenir de marquer les relations syntaxiques là où le sens des éléments en présence rend leur expression inutile. Ce sera le cas, par exemple, de *vache - herbe - brouter* où il n'est aucun besoin d'indicateur de fonction ou de position pertinente pour faire comprendre que c'est la vache qui broute l'herbe. Mais si, comme ci-dessus, les protagonistes sont *un cheval* et *un homme* et que l'action, *la vision* puisse être effectuée aussi bien par l'un que par l'autre, il faudra envisager l'indication précise des fonctions, par exemple, au moyen d'un élément *A* marquant l'agent et d'un élément *P* marquant le patient. Mais, bien entendu, *A* ou *P* peut suffire pour écarter toute ambiguïté. Si c'est le cheval qui voit l'homme, on aura donc soit *cheval homme-P voit*, soit *cheval-A homme voit*. Dans le même état de langue, il ne pourra être question d'expliciter la fonction de l'homme dans *l'homme marche*, puisqu'il ne peut y avoir là aucune ambiguïté. Dans un stade ultérieur de la même langue, l'expression des fonctions tendra à devenir automatique, ce qui est sans doute plus économique que le choix laissé au locuteur, à partir du moment où la structure sociale atteint un certain degré de complexité. Plusieurs éventualités sont possibles. Mais nous ne retiendrons ici que les plus simples, les plus économiques, celles où c'est toujours *P* ou *A* qui s'impose. » (M.Pou. : p. 35-36)

puis dans *Syntaxe générale* (1985)¹¹⁴⁵ :

« 8.16. De l'expression facultative à l'expression automatique »

A priori, on pourrait penser que les langues où l'indication des fonctions est facultative et limitée aux cas où le locuteur craint l'ambiguïté sont plus économiques que celles où elle est obligatoire. Toutefois, les choses ne sont pas aussi simples. Le succès de la communication sera mieux assuré si les relations entre les éléments du discours sont toujours bien explicitées. D'autre part, en ce qui concerne le locuteur, on peut se demander s'il n'est pas plus économique pour lui de prendre l'habitude d'exprimer automatiquement la marque de la fonction au lieu d'avoir à se poser chaque fois la question de savoir si cela en vaut la peine. Après avoir pesé le pour et le contre, il paraît sans doute qu'il est plus économique de faire le choix si la question d'un choix ne se pose qu'exceptionnellement. Si au contraire la crainte de l'ambiguïté se manifeste constamment, il vaudra mieux généraliser les précautions, c'est-à-dire en faire des habitudes.

Sur ce point, la situation peut différer du tout au tout dans de petites communautés, où tout le monde sait ce qu'il peut attendre de ses voisins, et dans de grandes villes où la division du travail est extrême, où la population, très mobile, se renouvelle sans cesse et où l'inattendu vous attend à chaque coin de rue. Si l'on connaît Jean comme un individu agressif et brutal et Pierre comme faible et craintif, il ne sera guère utile de préciser lequel a rossé l'autre. Si, au contraire Jean et Pierre sont deux personnes qu'on a rencontrées par hasard ou dont on a entendu parler, des précisions seront indispensables. Sans doute peut-on vivre replié sur soi et sa famille dans une ville et mener une vie active pleine d'imprévu dans une communauté restreinte, mais, statistiquement, c'est le contraire qui se vérifierait. On peut donc s'attendre à ce qu'un changement dans la structure sociale d'une communauté linguistique ait une chance d'agir sur la fréquence des nécessités d'indication de fonction et, éventuellement, de déterminer le passage, en la matière, du facultatif à l'automatique.

8.17. Conditions du passage du facultatif à l'automatique

Lorsqu'on considère la variété – on serait tenté de dire l'infinité – des facteurs en cause, on peut se demander s'il est possible de fixer plus précisément les conditions d'un tel passage. A la réflexion, on arrive à la conclusion que les avantages de l'automatisme, c'est-à-dire de l'expression obligatoire des relations, s'imposent bien avant que deviennent majoritaires les cas où la compréhension réclame impérativement cette expression. Inspirée par une discussion entre linguistes sur le caractère facultatif de l'expression des pronoms personnels en coréen et en japonais, une observation a été faite sur la redondance de ces pronoms dans une conversation poursuivie en français. Elle a révélé que, contextes et situations aidant, la présence du pronom personnel était indispensable à l'interprétation correcte du message dans moins de 10 % des cas. On peut en tirer la conclusion que l'obligation de l'emploi des pronoms personnels qui caractérise le français, par opposition au coréen ou au japonais, n'est pas affectée par ce rendement fonctionnel très faible. Le maintien, d'une part, d'une obligation grammaticale et, d'autre part, son apparition et sa fixation sont évidemment des phénomènes différents, mais la faiblesse du rendement dans le cas du maintien peut laisser supposer que lorsqu'une information particulière est nécessaire pour prévenir une ambiguïté, sinon dans dix pour

¹¹⁴⁵ Voir également M.SG : p. 162-169. Martinet envisage en dernier lieu l'implication des fonctions par le verbe (voir *supra*, le deuxième chapitre de la première partie), et conclut à ce propos : « Nous sommes donc ici à la frontière de deux indications de fonction différentes, l'indication fondée sur la valeur des éléments en présence et celle que réclame l'utilisation de connecteurs spécifiques. Il y a des chances pour que nous trouvions dans toute langue au moins des traces d'utilisation de l'une et de l'autre ainsi, bien entendu, que de la troisième, le recours à la position respective des unités dans le discours. Un examen plus étendu et plus pénétrant des structures linguistiques les plus diverses nous permettra peut-être de rendre compte, un jour, de la variété des dosages de chacune, eu égard à la nature des sociétés qui en font usage. » (M.SG : p. 169).

cent des cas, du moins bien avant qu'elle en atteigne la moitié, il sera plus économique d'en faire une habitude que de peser, dans chaque cas, les avantages et les inconvénients de sa production. » (M.SG : p. 205-206)

dans « From Optional to Obligatory Marking of Syntactic Relations » (1986) :

« From a glossogenetic standpoint, we may try to discover the implications of what precedes¹¹⁴⁶.

If we accept the hypothesis that linguistic evolution largely depends on the changing needs of men, we may posit that the practice of optional or obligatory function marking is, partly at least, dependent on the degree of evolution of the community. It is, in any case, likely that the complexity of syntactic relations mirrors, to a certain degree, the complexity of social relations.

The evolution of Latin affords a good illustration of the parallelism we postulate here : in its earliest period, when it was still the linguistic medium of the shepherds of Latium, it operated with the five syntactic cases we find in our grammars (N.B., the vocative is not the mark of a syntactic relation). As the Roman Empire took shape and Rome developed into a great metropolis with various social strata and considerable division of labor, it became necessary to give a more precise syntactic rendering of the increasing variety of social relations. This was achieved by eking out the traditional case endings by concomitants adverbs, as in *ad Romam* "to Rome" ; instead of just *Romam*, a *Romā*. Those adverbs thus evolved into prepositions that finally became the real function markers, while the old case distinctions were generally obliterated. In Western Europe, where, in spite of the invasions, the division of labor of Imperial Rome generally survived, we find to this day, in Italian, French or Spanish, the prepositions derived from the old adverbs *dē*, *ad*, *in*, *per*, *pro*. In Rumanian, the outcome of Latin spoken by nomad shepherds in the Balkans, only *de* (<*dē*) is preserved as the normal indication of the relations between two nouns. Most of the relations, between noun and verb, are expressed by means of new forms, which suggests that, for a long time, the precise expression of syntactic relations was frequently neglected.

It is true that we should not equate a restriction of the gamut of syntactic relations with the optionality of these relations. But both correspond to less pressing needs to distinguish them linguistically, because the experiences to be communicated are less varied, the human relations are more simple, the social units are smaller : tribes instead of peoples, villages instead of cities, because division of labor is less advanced, because every one knows everybody and what can be expected from this or that man : if I know Peter as a big, aggressive fellow and Paul as puny and shy, there will be no need to specify who trashed whom. No doubt, there may be surprising reversals, Davids who get the better of Goliaths. But it will be more economical to reserve the explicitation of relations to the exceptional cases when the result is unexpected.

If we start from a state of affairs where it is economical to reserve the explicitation to cases where there could be some ambiguity, we may wonder when, as a consequence of the evolution of society, it will be more economical to make them explicit in all cases, thus saving the trouble of deciding each time whether the linguistic expression of the relation is worth while. We can hardly hope to give here a mathematical formulation. On the basis of some observations, we could at best venture to state that automatic explicitation would tend to be preferred when it is needed in more than 10% of the cases. But there are so many factors involved that it is preferable to keep in mind the notion of two poles between which each language will hesitate, the need of explicitation being only one of the factors to be considered.

¹¹⁴⁶ Il s'agit là encore du marquage des fonctions, optionnel ou obligatoire selon les langues. Voir M.Op. : p. 1-2.

We might wonder, for instance, why Japanese, the language of a powerful modern nation, has not reached a stage where the expression of the subject and object functions is fully automatic, if we did not take into consideration a specific feature of that language : traditionally, speakers have to choose whether they want to give prominence to a given complement or to make explicit its relations to the context, the respective markers being mutually exclusive¹¹⁴⁷. » (M.Op. : p. 2-4)

et dans « Agent ou patient » (1987) :

« *Expression facultative des fonctions*

Il s'en faut pour que, dans toute langue, les fonctions de tous les compléments du verbe, c'est-à-dire la nature de leur rapport au noyau prédicatif, soient toujours nettement explicitées. Même là où il existe un système parfaitement cohérent, il y a toujours des

¹¹⁴⁷ « D'un point de vue glossogénétique, nous pouvons essayer de découvrir les implications de ce qui précède.

Si nous acceptons l'hypothèse que l'évolution linguistique dépend largement des besoins changeants des hommes, nous pouvons postuler que la pratique du marquage optionnel ou obligatoire des fonctions est, au moins partiellement, dépendante du degré d'évolution de la communauté. Il est, en tout cas, probable que la complexité des relations syntaxiques reflète, jusqu'à un certain degré, la complexité des relations sociales.

L'évolution du latin offre une bonne illustration du parallélisme que nous postulons ici : dans sa période la plus ancienne, quand il était encore le véhicule linguistique des bergers du Latium, il fonctionnait avec les cinq cas syntaxiques que nous trouvons dans nos grammaires (N.B., le vocatif n'est pas la marque d'une relation syntaxique). Quand l'empire romain a pris forme et que Rome est devenue une grande métropole avec diverses strates sociales et une division du travail considérable, il devint nécessaire de donner une traduction syntaxique plus précise de la diversité croissante des relations sociales. On y parvint en augmentant les terminaisons casuelles traditionnelles d'adverbes concomitants, comme dans *ad Romam* "à Rome" ; au lieu du seul *Romam*, *a Romā* "de Rome" au lieu du seul *Romā*. Ces adverbes évoluèrent ainsi en des prépositions qui devinrent finalement les véritables indicateurs de fonction, alors que les anciennes distinctions casuelles étaient généralement effacées. En Europe de l'Ouest, où, en dépit des invasions, la division du travail de la Rome impériale a généralement survécu, nous trouvons jusqu'à ce jour, en italien, en français ou en espagnol, les prépositions dérivées des anciens adverbes *dē*, *ad*, *in*, *per*, *pro*. En roumain, le résultat du latin parlé par les bergers nomades dans les Balkans, seul *de* (< *dē*) est conservé comme indication normale des relations entre deux noms. La plupart des relations, entre nom et verbe, sont exprimées au moyen de nouvelles formes, ce qui suggère que, pendant longtemps, l'expression précise des relations syntaxiques fut fréquemment négligée.

Il est vrai que nous ne devrions pas assimiler une restriction de la gamme des relations syntaxiques à l'optionalité de ces relations. Mais les deux correspondent à des besoins moins pressants de distinguer linguistiquement ces relations, parce que les expériences à communiquer sont moins variées, les relations humaines sont plus simples, les unités sociales sont plus petites : tribus au lieu de peuples, villages au lieu de villes, parce que la division du travail est moins avancée, parce que chacun connaît tout le monde et ce que l'on peut attendre de tel ou tel homme : si je sais que Pierre est un type grand, agressif et Paul chétif et timide, il n'y aura pas besoin de spécifier qui a rossé qui. Sans doute, il peut y avoir des retournements surprenants, des David qui viennent à bout des Goliath. Mais il sera plus économique de réserver l'explicitation des relations aux cas exceptionnels où le résultat est inattendu.

Si nous partons d'un état de fait où il est économique de réserver l'explicitation aux cas où il pourrait y avoir quelque ambiguïté, nous pouvons nous demander, quand, en conséquence de l'évolution de la société, il sera plus économique de rendre les relations explicites dans tous les cas, s'évitant ainsi le souci de décider chaque fois si l'expression linguistique de la relation en vaut la peine. Nous pouvons difficilement espérer donner ici une formulation mathématique. Sur la base de quelques observations, nous pouvons au mieux nous aventurer à poser que l'explicitation automatique tendra à être préférée quand elle est nécessaire dans plus de 10 % des cas. Mais il y a tant de facteurs impliqués qu'il est préférable de garder à l'esprit la notion de deux pôles entre lesquels chaque langue hésitera, le besoin d'explicitation étant seulement l'un des facteurs à considérer.

Nous pourrions par exemple nous demander pourquoi le japonais, langue d'une puissante nation moderne, n'a pas atteint un stade où l'expression des fonctions sujet et objet n'est pas complètement automatique, si nous ne prenions pas en considération un trait spécifique de cette langue : traditionnellement, les locuteurs doivent choisir s'ils veulent mettre en relief un complément donné ou rendre explicite ses relations au contexte, les marqueurs respectifs étant mutuellement exclusifs.»

adverbes ou des emplois adverbiaux qui impliquent, non seulement un lieu, un temps, ou un mode, mais également la nature locale, temporelle ou modale de leurs rapports avec le verbe : *hier* ne veut pas dire “le jour qui a précédé celui où nous sommes”, mais ce jour en tant que temps où se déroule l’action ; *boulevard Saint-Michel* désigne une artère parisienne, mais, dans le contexte *la rencontre a eu lieu boulevard Saint-Michel*, cette même forme désigne, non cette artère en elle-même, mais comme endroit où s’est produit un certain événement. On pourrait d’ailleurs préciser la chose en disant *sur le boulevard Saint-Michel*.

Il y a des langues où la plupart des mots indiquant un lieu ont valeur de complément de lieu sans adjonction d’un indicateur de la fonction. *Forêt*, par exemple, y vaut *dans la forêt*. Dans d’autres langues, l’absence d’indicateur peut s’étendre à pratiquement tous les mots de la langue. De fait, dans *herbe vache broute*, il ne fait pas de doute que l’agent était la vache et le patient l’herbe. Dans *Pierre bat Paul*, si l’on connaît Pierre comme porté sur les coups et Paul comme un souffre-douleur, toute indication de fonction est inutile que l’on dise *Pierre Paul bat* ou *Paul Pierre bat*. Dans une communauté restreinte où tout le monde se connaît, il peut n’y avoir aucun besoin de préciser automatiquement qui fait l’action et qui la subit. Il faut simplement qu’on puisse le préciser au cas où ce ne serait pas Goliath qui tue David. Ceci réclame l’existence de particules facultatives qu’on utilisera lorsqu’une confusion pourrait se produire.

Expression obligatoire des fonctions

Toutefois, si la communauté s’étend et que les rapports sociaux gagnent en complexité, un jour viendra où l’on tendra, pour économiser tout jugement sur la nécessité de l’emploi, *hic et nunc*, d’une particule, à les employer automatiquement. » (M.Ag. : p. 156)

tous passages où sont à nouveau très nettement lisibles la réflexion en termes d’économie de la langue, ainsi que la complexité de l’économie linguistique¹¹⁴⁸, mais où Martinet entend par

¹¹⁴⁸ On trouve ensuite dans « What is Syntax ? » un développement proche de celui de *Syntaxe générale* : « It should be kept in mind that many different factors may interfere with those we have just considered. Japanese affords an interesting illustration of how the satisfaction of some other need may hamper the elimination of the optionality of functional indication. The two function markers *ga* and *o*, which some linguists could be tempted to equate with nominative and accusative, were certainly optional in the old days. They still are in the sense that either of them can be replaced for emphasis by *wa*.

It is always difficult to decide whether a given linguistic behavior is more economical than some other one. Option, here, implies weighing for or against identifying and expliciting a given relation. Automatic function marking does away with any weighing, but requires, on the part of the speaker, that he identifies every single relation as belonging to a certain type. It would seem that if the necessity of function marking is exceptional, the occasion of weighing for or against will be rare, and option will be more economical. If, on the contrary, that necessity is frequent, automatic marking will spare the necessity of deciding whether the function should be marked or not. Consequently, when social relations become more complex, we may expect automatic marking to spread. But, here again, we should refrain from positing two and only two perfectly distinct types, one totally optional, another totally automatic, even if we have found languages that are fairly representative of these two extremes. Generally speaking, once we have stipulated what syntax should be, we should always remain on the look-out for unexpected syntactic patterns and never let our judgement be warped by fashionable binary mirages. » [« Il faut garder présent à l’esprit que de nombreux facteurs différents peuvent interférer avec ceux que nous venons d’examiner. Le japonais offre une illustration intéressante de la manière dont la satisfaction de quelque autre besoin peut entraver l’élimination de l’optionnalité de l’indication fonctionnelle. Les deux marqueurs de fonction *ga* et *o*, que certains linguistes seraient tentés de mettre sur le même plan que le nominatif et l’accusatif, étaient certainement anciennement optionnels. Ils le sont encore dans le sens où n’importe lequel d’entre eux peut être emphatiquement remplacé par *wa*.

Il est toujours difficile de décider si un comportement linguistique donné est plus économique qu’un autre. L’option, ici, implique de peser le pour et le contre relativement à l’identification et à l’explicitation d’une relation donnée. Le marquage automatique des fonctions supprime toute pesée mais requiert, de la part du locuteur, qu’il identifie chaque relation particulière comme appartenant à un certain type. Il semblerait que si la

ailleurs notamment démontrer l'existence d'un parallélisme entre évolution linguistique et évolution sociale. La plupart des autres développements concernent les constructions ergative et accusative. Le premier d'entre eux intervient dans « Réflexions sur l'opposition verbo-nominale » où, comme nous l'avons vu plus haut, Martinet écrit :

« Sans postuler que toutes les langues existantes proviennent nécessairement de stades antérieurs qui ont ignoré l'opposition verbo-nominale, on peut tenter de poser le problème en termes de diachronie et chercher à déterminer comment les langues passent d'un stade primitif qui ignore cette opposition, à un stade ultérieur qui la connaît. Sans doute la chose est-elle particulièrement difficile du fait que les idiomes dont l'histoire nous est la mieux connue sont précisément ceux où verbes et noms apparaissent, à la date la plus ancienne, comme deux classes nettement distinctes. Cependant l'examen d'un assez grand nombre de langues où le processus de différenciation paraît être en cours, nous permettrait peut-être de préciser la façon, ou les diverses façons, dont l'opposition peut se faire jour et s'accuser. Sans prétendre esquisser le problème dans toute sa complexité, nous pouvons peut-être, dès maintenant, envisager une distinction entre les langues où, pour nous exprimer en termes non linguistiques, le possesseur a été conçu comme un agent, et celles où il a été traité comme un patient. » (M.Réf. : p. 209-210).

On lit ensuite :

« On obtient ainsi deux points de départ distincts pour la différenciation dont nous avons sommairement indiqué le principe, ci-dessus, p. 201¹¹⁴⁹).

Dans les idiomes du premier type, on constate ou on peut restituer une identité formelle de l'objet possessif et du pronom sujet de la même personne : *mon* dans *mon père* s'exprime ou a dû s'exprimer de la même façon que *je* dans *je la construis (la maison)*. Nous pouvons tenter de nous représenter cette identité formelle au moyen de traductions nominales comme *père de moi, construction de moi*. Dans un cas de ce genre on peut s'attendre à voir ce que nous appelons l'objet de la construction verbale, ici *maison*, recevoir le même traitement formel que le sujet d'une proposition nominale comme *cet homme est mon père*. On aurait, en quelque sorte, dans ce cas, deux équations parallèles : *maison = ma construction, cet homme = mon père*.

Dans les langues du second type, *mon*, dans *mon père*, s'exprime ou a dû s'exprimer de la même façon que *me* dans *tu me prends*. En traductions nominales parallèles, on pourrait donc avoir *père de moi, prise de moi*. Si toutefois *tu* dans *tu me prends* et dans *tu es mon père* exprimées de façon identique [*sic*], il vaudrait mieux traduire nominale *me prends* au moyen de *preneur de moi*, d'où les équations parallèles : *toi = preneur de toi, toi = père de moi*.

On doit s'attendre à ce que, au moins dans certaines langues, il n'y ait pas identité formelle entre ce que nous appellerions sujet de verbe transitif et sujet de verbe intransitif. Dans les langues du second type, par exemple, *je* dans *je cours* pourrait

nécessité du marquage des fonctions est exceptionnelle, les occasions de peser le pour et le contre seront rares, et l'option sera plus économique. Si, au contraire, cette nécessité est fréquente, le marquage automatique évitera d'avoir à décider si la fonction doit être marquée ou non. En conséquence, quand les relations sociales deviennent plus complexes, nous devons nous attendre à ce que le marquage automatique se répande. Mais, ici encore, nous devons nous abstenir de poser deux et seulement deux types parfaitement distincts, un totalement optionnel, un autre totalement automatique, même si nous avons trouvé des langues qui sont assez représentatives de ces deux extrêmes. De manière générale, une fois que nous avons établi par stipulation ce que la syntaxe devrait être, nous devrions toujours rester à l'affût des structures syntaxiques inattendues et ne jamais laisser les mirages binaristes à la mode gauchir notre jugement. »] (M.Wha. : p. 3978-399).

¹¹⁴⁹ Probablement p. 207, soit ce que nous avons cité ci-dessus.

recevoir la même expression formelle que *mon* dans *mon père* au lieu de se confondre avec le *je* de *je le prends*. » (M.Ref. : p. 210-211).

Le développement est repris dans « Pour une linguistique des langues », où le passage que nous avons cité ci-dessus était précédé de ce paragraphe :

« Pour beaucoup de chercheurs, un des traits les plus embarrassants des langues à construction ergative est le fait que ce qui semble être l'acteur d'une action intransitive, disons *l'homme* dans *l'homme marche* (en basque *gizona joan-da*), y reçoit le même traitement que le patient d'une action transitive, comme *l'homme* dans *le cheval a vu l'homme* (en basque *zaldia gizona ikhuidu*). Se référer, dans ce cas, à une structure profonde où les deux relations seraient distinctes en dépit d'une identité de surface, serait naturellement tenter de justifier des préjugés tenant à des habitudes syntaxiques acquises dès l'enfance. En bonne méthode, la constance dans l'identité formelle de *gizona* "l'homme" dans un cas et dans l'autre impose de reconnaître de part et d'autre la même fonction. Cette identité peut rester troublante jusqu'au moment où, en s'inspirant de structures attestées dans les langues les plus diverses, on aperçoit comment, à partir d'un même état primitif, on peut obtenir, d'un côté, une langue à construction ergative, de l'autre, une construction accusative. » (M.Pou. : p. 35)

et se poursuivait de la manière suivante :

« Dans le premier cas, nous aurons donc *homme-P cheval voit*. Bien entendu *homme marche* ne sera pas affecté, non parce que *homme* n'est pas le patient, mais parce qu'avec le participant unique de l'action intransitive, personne n'a jamais eu l'expérience de l'utilisation d'un indicateur de fonction. On aura donc parallèlement

homme-P cheval voit

homme marche

Si ce n'est plus *P*, mais *A* qui s'impose, on aura *cheval-A homme voit* et toujours *homme marche*, sans indication de fonction. On aura donc parallèlement

cheval-A homme voit

homme marche

où le patient *homme* du premier énoncé aura *la même fonction syntaxique* que l'acteur *homme* du second, ce qui, à la réflexion, n'est pas plus étrange que l'existence, en français, d'une même fonction syntaxique "sujet" pour l'acteur *homme* dans *l'homme marche* et le patient *homme* dans *l'homme souffre*. Peu importe la façon dont on désignera cette fonction. L'essentiel est de ne pas identifier syntaxiquement *cheval-A* et *homme* du second énoncé sous prétexte qu'ils sont l'un et l'autre des sujets dans la traduction française. » (M.Pou. : p. 36)

puis dans « What is Syntax ?¹¹⁵⁰ », *Syntaxe générale*¹¹⁵¹ et « Agent ou patient¹¹⁵² ». Les développements les plus remarquables se trouvent dans *Syntaxe générale*, où Martinet dégage une tendance évolutive menant de l'ergatif à l'accusatif. On lit en effet au terme de l'examen :

« 8.20. Deux modèles syntaxiques à égalité »

La présentation dynamique des deux types fondamentaux de construction visait surtout à montrer que l'apparition de l'un ou de l'autre est également vraisemblable et également justifiée. Il semblerait donc que c'est vraiment un hasard si, à partir d'un état

¹¹⁵⁰ Voir M.Wha. : p. 396.

¹¹⁵¹ Voir M.SG : p. 203-209, dont nous avons cité deux paragraphes ci-dessus, concernant le marquage des fonctions.

¹¹⁵² Voir M.Ag. : p. 156-157.

de langue où l'expression des fonctions centrales reste facultative, les usagers s'habituent à favoriser l'explicitation de la marque d'agent ou celle de patient. Il ne serait donc pas impensable que la même langue puisse apparaître sous la forme de deux dialectes, l'un "accusatif" et l'autre "ergatif". On comprend bien que, dans une langue comme le géorgien ou dans certains idiomes indo-européens de l'Inde un même verbe puisse, selon l'aspect ou le temps avec lequel il se combine, adopter l'une ou l'autre construction. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que, comme c'est le cas en trumai, certains verbes réclament une construction accusative (mord – serpent – homme + P) et d'autres une construction ergative (brûle – forêt – homme + A). Dans certaines langues de type proprement ergatif on peut relever diverses entorses, par exemple, en esquimau, où, à certains modes, le syntagme verbal présente des références personnelles où le participant unique de l'intransitif n'a pas la même forme que le patient du transitif, sans cependant que se trouve affecté le comportement ergatif des expansions substantivales. Comme nous le verrons plus loin, §§ 8.6 à 38 et 8.39, il se produit fréquemment des interférences entre une certaine hiérarchie des références personnelles et la structure syntaxique fondamentale de la langue. » (M.SG : p. 208-209)

mais Martinet ajoute :

« 8.21. *Ce qui peut favoriser l'"accusatif"*

Il paraît indispensable, ne serait-ce que pour se prémunir contre toute vision ethnocentrique, de poser les deux types sur un pied d'égalité. Mais ceci ne veut pas dire que nous devons refuser d'identifier les tendances qui peuvent avantager un type aux dépens de l'autre, voire d'essayer de prévoir des entorses au parallélisme déterminées par la nature des relations au procès du patient et de l'agent.

Il faut d'abord garder en tête que, dans le monde contemporain, la prépondérance des langues indo-européennes peut avoir pour effet, chez les bilingues, de favoriser le type accusatif. Pourrait peut-être jouer dans le même sens l'évolution économique des sociétés, par exemple, le passage d'une économie de cueillette où la survie dépend peu de l'activité créatrice de l'individu, à une économie pastorale et agricole où la nature est domestiquée et, ultérieurement, à une économie industrielle où l'homme prend résolument en main son destin. Dans la même ligne, pourrait intervenir toute extension des latitudes d'initiative individuelle aux différentes couches de la population, c'est-à-dire la réduction, voire l'élimination du servage. Tout cela déterminerait un accroissement de la fréquence des formes désignant les producteurs et les agents des procès, et entraînerait automatiquement une diminution de l'information apportée par les marques d'ergatif, c'est-à-dire, à temps, une tendance à les éliminer. Si, comme on l'envisage fréquemment aujourd'hui, les langues indo-européennes sont, dans la préhistoire, passées d'un type ergatif au type accusatif attesté, on peut suivre au cours des siècles et des millénaires, les progrès de l'élimination de la marque -s d'un ancien ergatif, devenu nominatif avec le prodigieux accroissement de fréquence qu'entraîne l'apparition de la fonction sujet, complément automatique de tout verbe ; ceci a, dans les premiers temps, été de pair avec l'adjonction d'un -m d'allatif à d'anciennes formes nues déchues de leur rôle central de premier déterminant du prédicat et devenues simplement des objets à l'accusatif. » (M.SG : p. 209-210).

On lit cependant ensuite :

« 8.25. *Variété des processus évolutifs*

Bien entendu, il ne faudrait pas nécessairement conclure de ce qui précède à une faiblesse congénitale des structures ergatives et résumer à grands traits l'histoire de la syntaxe des langues en postulant au départ une indifférenciation du nom et du verbe (*/il y a/ lavage du linge par la femme*) menant tout naturellement à une construction ergative

qui, au cours du temps, évoluerait vers la construction accusative. En premier lieu, il ne manque pas d'observations qui suggéreraient effectivement un état d'indifférenciation verbo-nominale initiale, mais où les lexèmes indifférenciés connaîtraient des compatibilités des types que nous associons plutôt aux verbes qu'aux noms. En kalispel, par exemple, *ilāmīxum* "chef" équivaut, selon qu'il est ou non le prédicat, à "il est le chef" ou "le chef, un chef", sans copule explicitée et absence formelle du pronom de 3^e personne, donc zéro, mais qui commute avec les marques de première et de deuxième personnes.

D'autre part, il serait abusif de poser que le passage d'une construction à l'autre, lorsque passage il y a, se fait toujours nécessairement, par grignotage graduel, d'"ergatif" à "accusatif". Un exemple d'évolution dans l'autre sens se rencontre en hindi. Dans cette langue, issue de formes anciennes de l'indo-européen qu'on connaît par le sanskrit classique où seule avait cours la construction accusative, c'est l'"ergatif" que l'on rencontre à certains temps du verbe. Quelle que soit l'origine de cette hybridation, un substrat, par exemple, elle reste une indication que le passage peut se faire dans les deux sens.

Les chemins de l'évolution des langues ont sans doute toujours été plus variés que nos universalistes seraient probablement tentés de le faire croire s'ils abordaient résolument l'étude de la dynamique linguistique. C'est pourquoi, on a intérêt à poursuivre aussi longtemps que les faits le permettent, le parallélisme entre les deux types. » (M.SG : p. 212-213)

puis de même dans « Agent ou patient » (1987) :

« Mais les constructions dites accusative et ergative sont incontestablement les plus fréquentes sans qu'on puisse, à première vue, donner la palme à l'une ou à l'autre, d'autant qu'on rencontre des types intermédiaires ou mixtes, celui, par exemple, où certains verbes présentent toujours une construction et d'autres verbes toujours l'autre. Cela rend naturellement tout comptage délicat. On voit d'ailleurs assez bien quel antécédent on peut poser pour les deux types, de telle sorte que, finalement, le choix de l'un ou de l'autre ressortisse en quelque sorte au hasard. » (M.Ag. : p. 156).

Martinet conclut ainsi à la variété des lignes d'évolution, de même qu'il se refusait plus haut au postulat de lois panchroniques. Le parallélisme entre évolution sociale et évolution linguistique conduit cependant nécessairement à de telles tendances évolutives. Aussi cette notion apparaît-elle dans d'autres textes et à d'autres propos. Il est ainsi question dans « Cas ou fonctions ? A propos de l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore » (1971), de « schèmes évolutifs¹¹⁵³ » :

« On comprend fort bien la tentation de réduire à quelques types simples la variété étourdissante des fonctions grammaticales, même lorsqu'on les considère dans le cadre d'une seule et même langue. Et il n'est pas dit qu'on n'y puisse, jusqu'à un certain point, parvenir si l'on renonce à l'hypothèse gratuite de l'innéité d'une structure linguistique profonde, si l'on se refuse à confondre à tout instant critères grammaticaux et critères lexicaux, si l'on distingue entre combinaisons libres et formes figées, entre

¹¹⁵³ Voir également dans « La marque et l'altérité » (1957), bien qu'il s'agisse alors plutôt de modalité ou de forme de l'évolution sémantique, la notion de « stade possible d'une évolution universelle » : « Il semble que ce type oppositionnel [l'altérité] puisse être conçu comme un stade possible d'une évolution universelle dans les langues et qui est, pour chacune d'entre elles, une source permanente d'enrichissement. Il s'agit du processus dialectique selon lequel on marque dans un premier temps l'altérité d'un être ou d'un objet en l'opposant à un autre être ou un autre objet conçu comme représentant le type normal et, une fois ceci accompli, on prend conscience, par réaction, de la spécificité de ce qu'on estimait être le type normal. » (M.Alt. : p. 199-200).

fonctionnement synchronique réel et résidus d'anciennes structures, si l'on est prêt à reconnaître l'existence d'homonymes et de synonymes grammaticaux ou, si l'on veut, de syncrétismes et de variantes formelles. Réalisée tout d'abord dans le cadre d'un certain nombre de langues particulières, l'opération révélera sans doute la fréquence et la fertilité de certains types oppositionnels, ablatif ~ allatif, par exemple, type qu'on pourrait désigner en anglais comme le complexe *from*-case ~ *to*-case. Ailleurs, la recherche pourra révéler la fréquence de certains schèmes évolutifs. Il ne sera, bien entendu, pas question de parler, dans tous ces cas, d'universaux ni même de quasi-universaux parce que ce sont là des termes imprudents et déplacés à l'issue d'une recherche de type inductif. » (M.Ca. : p. 19).

Martinet parle par ailleurs dans « Réflexions sur l'opposition verbo-nominale » des « langues les plus évoluées » (M.Réf. : p. 208), de « stades antérieurs » (M.Réf. : p. 209), de « stade primitif » (M.Réf. : p. 209), de « stade ultérieur » (M.Réf. : p. 209), d'un idiome « particulièrement primitif » (M.Réf. : p. 211), et de « langues où la distinction entre noms et verbes est embryonnaire » (M.Réf. : p. 211), et de même dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* d'une « langue très évoluée » (M.Ste. : p. 181) – il s'agit alors du marquage des fonctions : cas ou prépositions –, des « langues contemporaines les plus évoluées » (M.Ste. : p. 204) – dans lesquelles les cardinaux sont invariables – et de « langues, que nous sommes tentés de qualifier de “primitives” » (M.Ste. : p. 257) – qui ne distinguent, dans l'ordre des couleurs, qu'entre noir, blanc et rouge. On retrouve ici les deux pôles du signifiant et de la structure. Qu'il s'agisse de tendance évolutives ou d'explication des structures existantes, il s'agit toujours de structuration économique en réponse à des besoins et l'existence de tendances évolutives ne fait que matérialiser la confusion de l'étiologie et de la genèse – l'articulation martinettienne de l'« étiologie » et de la genèse – et ainsi rendre plus sensible le cadre du rapport mot/chose, par rapport auquel et dans le cadre duquel, à nouveau – nous rencontrons ici le propos du deuxième chapitre de la première partie –, tout l'enjeu de la théorie martinettienne est la construction de la structure.

La dimension de la structure devient fondamentale lorsqu'il s'agit de la phonologie. Celle-ci implique en effet un autre type de rapport son/sens que les unités significatives, indirect, et ainsi constitutif de l'arbitraire du signe. La notion de tendance ou de schème évolutif apparaissait ainsi également dans *A Functional View of Language*, dans un contexte extrêmement significatif. Martinet écrit en effet dans ce texte :

« La convergence se manifestera sur des points de détail avant d'apparaître dans les traits fondamentaux de la langue. C'est pourquoi, si nous ne trouvons de ressemblance qu'au cœur même de la structure des deux langues, nous pouvons être amenés, lorsque toute parenté génétique est exclue, à écarter comme principe d'explication une convergence résultant de contacts. Nous pourrions, dans ce cas, donner notre préférence à une théorie qui retient comme principaux facteurs de l'évolution linguistique, l'extension de la division du travail et la complexité croissante de la société, de telle sorte que si, par hasard, leur rythme se trouve être le même au sein de deux communautés distinctes, l'évolution linguistique sera susceptible de prendre, dans ces deux communautés, sensiblement la même direction. Nous pourrions, par exemple, supposer que pour un certain niveau culturel et économique, nous avons de grandes chances de rencontrer dans la langue ce qui a été appelé la construction ergative. A un autre niveau que nous pourrions considérer comme plus avancé, la construction ergative aura probablement cédé la place à une opposition verbale des voix active et passive.

Si, maintenant, l'on découvrait qu'une telle théorie s'accorde, au moins en partie, avec les phénomènes observés, il en découlerait une typologie fondée sur ceux des traits linguistiques qui doivent être le plus affectés par les changements économiques et sociaux : ceci fait évidemment entrer en ligne de compte les unités lexicales, mais également les éléments que je serais tenté d'appeler les éléments de liaison et qui sont les parties essentielles de la grammaire. Ceci renforcerait certainement l'opinion traditionnelle selon laquelle une classification non génétique des langues doit être fondée sur des caractères morphologiques et syntaxiques. Même si nous admettons que les causes principales des changements linguistiques doivent être trouvées dans les besoins qu'ont les hommes de communiquer entre eux, il n'en demeure pas moins que ces changements ne s'opéreront pas sans tenir compte des formes vocales existantes, et que les unités distinctives de la langue se révéleront être un rempart efficace contre tout changement désordonné¹¹⁵⁴. » (M.LF : p. 89-90).

Or, à la détermination de l'évolution grammaticale et lexicale par les besoins de la communication répond ici la résistance de la structure phonologique à « tout changement désordonné ». Comme nous l'avons vu plus haut¹¹⁵⁵, il est de même question dans « Linguistique structurale et grammaire comparée » (1956) d'une tendance à proportionner fréquence et coût qui « ne prévaut guère contre les impératifs de l'évolution phonétique » :

« Un autre îlot conservateur, celui du balte, conserve cet -s de nominatif, mais il ne fait que mettre en valeur, par son isolement, la tendance à faire coïncider la catégorie sémantiquement marquée et l'absence de marque formelle. Cette tendance joue lentement, car elle ne prévaut guère contre les impératifs de l'évolution phonétique. Mais là où les sujets parlants hésitent entre deux formes possibles, c'est elle qui impose le choix de la forme qui éliminera ou atténuera l'antinomie que représente une forme trop complexe pour son contenu sémantique. » (M.Li. : p. 90).

On lit également dans *A Functional View of Language* :

« L'autre manque d'équilibre entre information et coût était plus difficile à éliminer : les formes en -s, qui formaient la majorité des nouveaux nominatifs, étaient très fréquentes, apprises dès le plus jeune âge, et par conséquent très résistantes. En effet, si le -s en fin de mot disparaissait complètement, cela ne pouvait être dû qu'à un changement phonologique régulier, donc pas uniquement dans les cas particuliers où il représentait la

¹¹⁵⁴ « Convergence will show in trimmings before it manifests itself in fundamentals. Therefore, if similarity is found exclusively in the structural cores of the two languages, we may be induced, when genetic relationship is ruled out, to reject as an explanation the sort of convergence that results from contacts. We may prefer to work with a theory which has division of labour and increasing social complexity as the main factors of linguistic evolution so that, if by any chance their rhythm happens to be the same in two distinct communities, linguistic evolution may follow very much the same tracks in both. We might, for instance, assume that on a certain cultural and economic level we stand a good chance of coming across what has been called the ergative construction. On another level, which we might consider more advanced, the ergative construction will probably have given way to an active-passive verbal opposition.

Now, if such a theory should be found to tally with at least part of the observed facts, it would entail a typology based upon such linguistic features as are likely to be most directly affected by social and economic changes : these obviously include lexical items, but also the elements that I would be tempted to call the joints, and which are the essential parts of grammar. This would certainly strengthen the traditional view according to which a non-genetic classification of languages should be based upon morpho-syntactic traits. Even if we grant that the incentives to linguistic changes are to be found among human communicative needs, still changes will not take place irrespective of the existing vocal forms, and the distinctive units of the language will prove an effective bulwark against random distortion. » (M.FVL : p. 72-73).

¹¹⁵⁵ Voir la note 962.

marque du nominatif. L'élimination régulière préhistorique de *-s* après sonante était bienvenue : il se peut que cet *-s* ait disparu seulement dans certains contextes (en finale absolue, par exemple, ou devant consonne de mot suivant), mais dans ce cas, les formes sans *-s* ont dû rapidement être étendues par analogie à toutes les positions. Dans les noms thématiques, c'est-à-dire après la voyelle *e/o*, l'élimination est bien attestée dans plusieurs branches de l'indo-européen. Mais à des périodes ultérieures, chaque fois que les locuteurs avaient l'occasion de choisir, parmi des formes phonologiquement régulières, entre une forme en *-s* et une forme sans *-s*, ils donnaient leur préférence à cette dernière. Toutefois, dans de nombreux cas, il a fallu patienter des siècles avant que l'évolution phonologique n'offre une telle occasion : en français, il a fallu attendre l'élimination de la déclinaison pour que les nominatifs singuliers en *-s* cèdent devant les formes du cas oblique sans *-s*¹¹⁵⁶. » (M.LF : p. 182-183).

Comme le pose Martinet dans « La dynamique du français contemporain » (1967), l'atteinte est en effet proportionnelle au degré de structuration :

« Ce qui change, d'une époque à une autre, et qui entraîne des changements dans la langue, ce sont les besoins et les conditions de la communication qui sont, à leur tour, sous la dépendance directe des structures changeantes de la société. De nouveaux besoins affecteront directement le lexique, indirectement et à longue échéance la grammaire, de façon plus détournée encore la phonologie. C'est, en effet, le lexique qui, dans une langue, reflète le plus directement les réalités non linguistiques. Une communauté de culture, celle, par exemple, qui caractérise l'Europe occidentale, peut fort bien aller de pair avec des grammaires et des phonologies différentes. Mais elle impose, sur tous les points où existe une culture commune, des structures lexicales analogues ; les signifiants peuvent différer soit du fait de leur identité phonématique (angl. *perceive* /pə'siv/, fr. *percevoir* /persv-/), soit parce que, dans les calques, leurs composants ne sont pas les mêmes (all. *ver-nehm-en*, fr. *per-cev-oir*), mais les signifiés tendent à coïncider. Les plans de la langue les moins susceptibles d'être directement atteints par les changements de la société sont les plus structurés, c'est-à-dire ceux où une nouvelle unité ne saurait apparaître sans affecter la nature et les rapports mutuels des unités préexistantes. Ce sont ceux où les unités sont relativement peu nombreuses, où, par conséquent, chacune est en moyenne plus fréquente et correspond à une habitude ancrée dès l'enfance.

Il en résulte que les changements effectués dans le lexique seront fréquents, nombreux, immédiatement manifestes et affectant souvent des unités de fréquence assez basse. Ceux qui touchent la grammaire et, surtout, la phonologie peuvent apparaître de façon insidieuse, se développer de proche en proche et, au bout d'un temps plus ou moins long, affecter profondément le système tout entier. » (M.Dy. : p. 35-36).

¹¹⁵⁶ « The other lack of balance between information and cost was more difficult to eliminate : *-s* forms, the bulk of the new nominatives, were extremely frequent, early learned, and consequently resistant : if word final *s* dropped out at all, it could only be as the result of a regular phonological change, but not just in the particular cases where it was the nominative function marker. Its regular prehistoric elimination after sonants was welcome : it may well have been dropped only in certain contexts (utterance finally, for instance, or before consonant of a following word), but, if so, the forms without *-s* must have been eagerly extended by analogy to all positions. In thematic nouns, i.e. after the *e/o* vowel, it is well attested in many Indo-European branches. But, in later stages, whenever speakers are given a chance to choose, among phonologically regular forms between an *-s* form and an *-s*-less form, they give preference to the latter. Still, in many cases, centuries elapsed before phonological evolution offered any such chance : in French, one had to await the elimination of declension before *-s* singular nominatives yielded to *-s*-less oblique case forms. » (M.FVL : p. 153-154).

La « façon [...] détournée » dont les besoins de la communication, en tant que besoins changeants, affectent le système phonologique fait l'objet de développements circonstanciés. On lit tout d'abord dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« Once tone, as automatic accompaniment of every syllable or mora, and occasional phonemically distinctive uses of accents have been discounted, prosodic features may be said to belong to the same linguistic plane as meaningful units, and, just like them, to be liable to be directly affected by communicative needs. But the physical nature of their performances is such as to exert a deep influence on those of the phonematic units of the spoken chain.

This is of course clear in the case of stress accent, which, when particularly strong, is known to play havoc with inflexional endings if it does not happen to bear on them, and which must also be ultimately responsible for the most revolutionary reshufflings of phoneme patterns. The umlaut phenomenon illustrates most clearly how processes that originally affect phonemic units in the spoken chain, lead eventually to a reorganization of the phoneme patterns. The prominence of a syllable can only be achieved at the expense of the other syllables of the word ; as stress increases in one part of the word, the other parts become more weakly articulated, hence blurring of vocalic distinction and, frequently, syncope. This, in itself, does not affect the inventory of the phonemes, only their distribution. In many cases, this would be expected to result in the elimination of a large number of useful distinctions ; OHG *scōno* and *scōni* would have merged into **scōn*, if speakers had not unconsciously favoured in the second form such deviations of /ō/ as were determined by a tendency to anticipate the front articulation of /i/ ; hence of course, the eventual split of /ō/ into /ō/ and /[ō̃]/ attested in German *schon* and *schön*. This shows how the phoneme pattern can be made to expand when the average number of phonemes per word is diminishing, and how, more generally, demarcative needs can enlarge the phoneme inventory and lead to a reshaping of the system.

But of course the well-known umlaut process is only one way, among many others, whereby prosodic non-distinctive features can affect the phoneme pattern. This, a central problem of diachronic linguistics, should receive far more attention than has been granted to it so far, since prosodic features are the most normal channel through which the varying communicative needs of speech communities can influence the pattern of distinctive features. As factors of phonological changes, prosodic features are extremely powerful precisely because they are immediate responses to the needs of expression. The speaker of Modern French who makes an extensive use of optional initial accent is prompted to do so by a desire to make his statements as clear and convincing as possible. How could he imagine that he may be paving the way towards the establishment of initial stress as an automatic feature of the language, which may eventually result in blurrings, mergers, and syncope ?¹¹⁵⁷ » (M.Fun.I : p. 76-77).

¹¹⁵⁷ « Si l'on ne tient pas compte du ton, qui accompagne automatiquement chaque syllabe ou chaque more, ni des usages occasionnellement phonémiquement distinctifs des accents, les traits prosodiques peuvent être dits appartenir au même plan linguistique que les unités significatives, et, tout comme elles, être susceptibles d'être directement affectés par les besoins communicatifs. Mais la nature physique de leurs réalisations est susceptible d'exercer une influence profonde sur celles des unités phonématiques de la chaîne parlée.

Cela est évidemment clair dans le cas de l'accent d'intensité, qui, lorsqu'il est particulièrement fort, est connu pour faire des ravages dans les terminaisons inflexionnelles s'il ne se trouve pas porter sur elles, et qui doit être également responsable, en dernière analyse, des remaniements les plus révolutionnaires des structures phonémiques. Le phénomène de l'umlaut illustre le plus clairement comment des processus qui ont originellement affecté les unités phonémiques dans la chaîne parlée, conduisent finalement à une réorganisation de la structure phonémique. La prééminence d'une syllabe ne peut se réaliser qu'aux dépens des autres syllabes du mot ; comme l'accent s'intensifie sur une partie du mot, les autres parties sont articulées de plus en plus faiblement, d'où un brouillage de la distinction vocalique et, fréquemment, une syncope. En soi-même, cela

Nous avons vu plus haut l’ambivalence de la conception martinettienne du rôle de l’accent d’intensité, qui oscille entre une représentation en termes d’agent externe par rapport au système phonologique et une représentation en termes d’évolution économique. C’est ici le premier type de représentation qui domine, dans la mesure où le développement s’inscrit dans la problématique de l’expression et insiste en premier lieu sur le rôle des besoins de communication dans le changement linguistique, direct lorsqu’il s’agit des traits prosodiques, indirect lorsqu’il s’agit du système phonologique. On lit de même ensuite dans *Économie des changements phonétiques* :

« L’accent est ainsi une unité aux aspects divers, une unité linguistique “discrète” puisqu’une tranche accentuable ne peut être qu’accentuée ou inaccentuée, une unité que sa place, souvent variable, et les variations mélodiques qui peuvent l’accompagner peuvent faire participer à la fonction distinctive ; mais il est aussi un sommet qui contraste avec les autres sommets du contexte, classant tel ou tel mot, tel ou tel élément signifiant au-dessus ou au-dessous de tel autre selon l’importance, réelle ou traditionnellement établie, de chacun dans le procès de la communication. Ainsi donc la nature de l’accent variera selon les besoins de la communication, et, comme l’accent n’est qu’une façon d’articuler les unités phonématiques, les variations de l’accent auront des chances de modifier la nature substantielle de ces unités. C’est par le biais de l’accent que les besoins de la communication pourront le plus directement modifier le système des phonèmes et les latitudes distinctives de la langue. C’est ce qui donne à l’accent une importance capitale en phonologie diachronique. » (M.ECP : p. 160)

puis, comme nous l’avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, dans « Arbitraire linguistique et double articulation » (1957) :

« Le diachroniste, par exemple, ne peut oublier que c’est dans ce domaine [celui des faits prosodiques] que se manifestent et que s’amorcent les déséquilibres qui entretiendront une permanente instabilité dans le système des phonèmes : les modifications des inventaires phonématiques semblent, en effet, en dernière analyse, toujours se ramener ou se rattacher à quelque innovation prosodique. Le synchroniste dira que c’est par la structure prosodique que commence l’identification par l’auditeur des énoncés entendus, de telle sorte qu’en espagnol *pasé* “je passai” est perçu comme distinct de *paso* (/páso/ “je passe” parce qu’appartenant à un autre schème accentuel, —’ et non —, sans que le

n’affecte pas l’inventaire des phonèmes, seulement leur distribution. Dans de nombreux cas, on s’attendrait à ce que cela aboutisse à l’élimination d’un grand nombre de distinctions utiles ; les VHA *scōno* et *scōni* se seraient confondus en **scōn*, si les locuteurs n’avaient pas inconsciemment favorisé dans la seconde forme des déviations telles que /ō/, déterminées par une tendance à anticiper l’articulation d’avant de /i/ ; de là, bien sûr, la scission finale de /ō/ en /ō/ et /[ō]/ attestée dans l’allemand *schon* et *schön*.

Mais bien sûr, le processus bien connu de l’umlaut n’est que l’une des voies, parmi de nombreuses autres, à travers lesquelles les traits prosodiques non distinctifs peuvent affecter la structure phonémique. Ce phénomène, qui est un problème central de la linguistique diachronique, devrait recevoir bien plus d’attention qu’on ne lui en a accordée jusque ici, puisque les traits prosodiques sont les canaux les plus normaux par lesquels les besoins de communication changeants des communautés linguistiques peuvent influencer sur la structure des traits distinctifs. Comme facteurs des changements phonologiques, les traits prosodiques sont extrêmement puissants précisément parce qu’ils sont des réponses immédiates aux besoins de l’expression. Le locuteur du français moderne qui fait un usage intensif de l’accent initial optionnel est poussé à le faire par un désir de rendre ses énoncés aussi clairs et convaincants que possible. Comment pourrait-il imaginer qu’il peut être en train de paver la voie à l’établissement d’un accent initial comme trait automatique de la langue, qui peut éventuellement aboutir à des brouillages, des confusions et des syncopes ? »

pouvoir distinctif des phonèmes des deux formes entre jamais réellement en ligne de compte.

Tout ceci n'enlève rien au caractère plus central des unités de première et de deuxième articulation. Si les déséquilibres pénètrent jusqu'aux systèmes phonématiques par la zone prosodique, c'est que, précisément, cette zone est plus exposée aux atteintes du monde extérieur du fait de son moindre arbitraire. » (M.ADA : p. 38)

enfin dans « Phonetics and Linguistic Evolution » (1957) :

« If we keep in mind that accent is nothing but a way of pronouncing certain sections of the chain, and that the chain is supposed to be made up of a continuous series of phonemes, we will understand how accent can be one of the channels, the most important perhaps, through which the needs of communication and expression make themselves felt into the most "arbitrary" reaches of the phonological system¹¹⁵⁸. » (M.Ph. : p. 19).

Comme nous l'avons vu plus haut, dans « Les problèmes de la phonétique évolutive », la deuxième représentation domine, mais l'accent demeure un facteur extérieur au système phonologique. Martinet y envisage par ailleurs parallèlement un autre canal d'influence des besoins de la communication, qui implique également la distinction entre expressions et influences directes et indirectes, celui des procédés expressifs :

« C'est essentiellement par le canal de traits prosodiques comme l'accent et de faits d'expressivité que l'évolution des besoins communicatifs se répercute jusque dans le système phonologique. Il convient, en la matière, de se défaire du préjugé qui voyait, dans l'accent, une cause première, un phénomène inexplicable, éclatant comme l'orage dans un ciel d'été. Sans doute y a-t-il des cas où un certain type accentuel a dû être emprunté à une autre langue et où l'influence du modèle a été assez forte pour s'imposer *aux dépens* de la langue imitatrice. Mais, dans chaque cas, on retiendra, tout d'abord, l'hypothèse que c'est l'évolution même de la langue et des besoins de la communauté qui la parle qui a entraîné une réorganisation du système accentuel. On dira, de façon un peu sommaire, mais assez juste, que la syllabe qui a reçu l'accent est celle qu'il convenait, pour le succès de la communication, de mettre en valeur.

Il n'est pas indispensable de rappeler ici les changements phonétiques qui peuvent coïncider avec une réorganisation du système accentuel. Mais on attirera l'attention sur l'influence des procédés expressifs, comme l'allongement ou la gémation. Ces procédés, véritables modes, dont l'apparition dans telle ou telle langue est favorisée par la structure même du système phonologique, peuvent prendre une extension considérable. Si leurs effets se fixent, c'est-à-dire en viennent à caractériser de façon permanente certains éléments du vocabulaire, ils aboutissent à déséquilibrer le système en bouleversant la fréquence respective des unités distinctives. Les effets de tels bouleversements peuvent se répercuter à travers des millénaires. » (M.Pr. : p. 70-71).

La complexité de la représentation apparaît de manière très nette dans « La palatalisation en roman septentrional » (1973), où il s'agit tout à la fois d'évolution déterminée par l'évolution sociale et d'évolution fonctionnelle, au double niveau significatif et phonologique, l'accent apparaissant alors comme un effet de l'évolution fonctionnelle, en même temps que

¹¹⁵⁸ « Si nous gardons en tête que l'accent n'est rien d'autre qu'une manière de prononcer certaines sections de la chaîne, et que la chaîne est supposée faite d'une série continue de phonèmes, nous comprendrons comment l'accent peut être l'un des canaux, le plus important peut-être, à travers lequel les besoins de la communication et de l'expression se font sentir jusque dans les sections les plus "arbitraires" du système phonologique. »

comme une cause d'évolution phonique, cependant que l'évolution des besoins de la communication détermine l'évolution fonctionnelle du système phonologique :

« Il y a longtemps, certes, qu'on a fait remarquer que l'explication de la palatalisation des dorsales par action des voyelles antérieures suivantes est, au mieux, partielle, puisqu'on trouve un peu partout des dorsales qui résistent à l'attraction des voyelles qui les suivent, et l'effort du structuralisme, en matière de diachronie, a tendu à rechercher, dans la structure phonologique existant au moment du processus de palatalisation, des traits permettant de comprendre le déclenchement du processus. Pour revenir, de façon très schématique, sur le cas de la palatalisation qui a affecté l'ensemble du roman, à l'exception de quelques dialectes sardes ou dalmates, on a pu y voir un des produits de l'élimination des hiatus : [ec]co [h]i[c] passant à *kwi* (ital. *qui*), ce dernier déplaçant l'ancien *qui* vers *ki* (it. *chi*), et ce nouveau *ki* exerçant une pression sur *ci* dans la direction de *či* (ital. *città*) ; ce dernier phénomène a pu être encouragé, pour ainsi dire, par l'élimination de l'hiatus dans un groupe *kia* passant, par *kja*, vers *ka* et *ča*. Si cette hypothèse est considérée comme acceptable, on entrevoit comment la palatalisation romane peut découler d'une évolution impliquée par l'accroissement de la complexité de la société romaine rendant inadéquate l'expression des fonctions par le moyen des cinq cas indicateurs de relations syntaxiques et réclamant en conséquence l'emploi d'adverbes, vite réduits au rôle d'indicateurs de fonction. Ceci aboutit à réduire l'information apportée par les syllabes finales et à diminuer d'autant l'énergie consacrée à leur production. Il en résulte un transfert, sur une syllabe radicale, de l'énergie ainsi disponible, et le renforcement de la voyelle accentuée aux dépens de ses voisines, y compris les voyelles en hiatus immédiatement précédentes. On ne saurait certes prétendre avoir ainsi offert une explication totale et définitive des processus qui ont mené du système phonologique du latin classique à celui d'un proto-roman, mais tout vaut mieux que la démission qui consiste à éviter les tentatives d'explication, dans la croyance erronée qu'on peut donner une valeur aux résultats d'une observation sans se risquer au-delà de l'énumération de faits isolés. » (M.Sep. : p. 218-219).

Le canal des procédés expressifs était également envisagé dans *Économie des changements phonétiques* et dans « Phonetics and Linguistic Evolution », avec d'autres canaux d'influence. On lit en effet dans *Économie des changements phonétiques* :

« Influence des faits expressifs et lexicaux sur la phonie

6.1. L'examen des traits prosodiques et de leur comportement diachronique a montré que plusieurs d'entre eux forment, en quelque sorte, le biais par lequel les besoins variables de la communication peuvent le plus directement exercer une influence sur la nature des unités phonologiques, leur nombre, et leur pouvoir distinctif. Il y a d'autres voies d'accès. L'une d'elles est représentée par les franges expressives qui échappent partiellement à l'arbitraire linguistique et à la double articulation : les faits d'origine expressive peuvent, une fois fixés dans le système, se répandre largement à travers le vocabulaire et modifier profondément la statistique phonologique. L'adoption de nouveaux phonèmes par emprunts de mots étrangers est, dans certains cas, une source abondante d'innovations dans le système des phonèmes. L'aspect structural du processus a été examiné et illustré ci-dessus, 4.12. Même lorsqu'elles ne comportent pas de types phonologiques originaux, de nouvelles unités lexicales, affluant en masse, peuvent avoir des répercussions sur la phonie si elles modifient la fréquence relative des unités distinctives, en favorisant par exemple /t/ aux dépens de /t/. Ceci ressort de notre discussion des théories statistiques de Zipf. Enfin, on n'oubliera pas que l'augmentation de la fréquence de certains phonèmes aura presque sûrement pour effet de modifier le rendement fonctionnel des oppositions dans lesquelles ils figurent.

Pressions morphologiques

6.21. Il y a, dans ce domaine, une autre possibilité qu'il convient d'examiner. Supposons qu'un trait distinctif, comme la glottalisation, caractérise avec une particulière fréquence une certaine catégorie morphologique ou lexicale. Ne pourrait-on penser que les locuteurs seraient tentés de la combiner avec de nouvelles articulations et de l'étendre au-delà des portions du système phonologique où l'on s'attend normalement à la trouver ? L'exemple dont on dispose n'illustre pas exactement ce type de pression, mais l'extension d'une corrélation hors de son champ normal sous la pression d'un système envahissant d'alternances morphologiques. » (M.ECP : p. 173-174).

Le développement de « Phonetics and Linguistic Evolution » est plus détaillé. Martinet envisage en premier lieu le cas un peu différent de l'emprunt, induisant une augmentation de la fréquence de certains phonèmes, et ainsi, à terme, une tendance à proportionner fréquence et coût :

« 2.5. [...] It would seem indeed that man's communicative needs do not directly and immediately affect the properly linguistic aspects of the phonics of a language, i.e., essentially, its system of distinctive elements. We may observe how, in all communities, new lexical and expressive needs are satisfied through the creation of new phrases and the borrowing or compounding of new scientific, technical, familiar, or slang terms, without entailing the least innovation in the phonological system. Spanish, with its 25 phonemes, gets along here just as neatly as, say, French or English with their much heavier phoneme patterns. It is true that it is easy to find loans, such as the /n̄/ of some French speakers in *camping*, the /ž/ of standard German in *rangieren*, the /ɛ/, /œ/, and /ɔ/ of Dutch (Van Wijk, 1939). But either the new-comers lead a precarious life, vegetating in the speech of more or less bilingual people or, at least, not expanding to that of all the social classes ; or else, they are perfectly regular components. But this results from a century-old pressure to make them acceptable in all linguistic usages. The cases of "gap-filling", examined below, section 4.4, are apart.

2.6. It often happens that loans or creations entail neither the appearance of new units, nor that of new combinations of traditional units, but just an increase in the relative frequency of some phoneme or combination. Now, it has been assumed that the relative frequency of phonic elements is not without influence on the way they are performed (Zipf, 1935). The process is probably not so simple as it had originally been presented, but it remains likely that if a cluster of phonemes has a frequency comparable to that of single phonemes – which implies that its distinctive power will not be greater than that of one of these – speakers will probably tend not to devote to its performance more energy than to that of a single phoneme. All this applies to consonant geminates and long vowels which, as is well known, often have a status intermediate between that of cluster and that of single units (Martinet, 1955, section 4.62 to 4.71). Now, if it is true that the normal articulation of geminates and long vowels varies according to their frequency in the language, one may surmise that we have found here a channel through which communicative needs will influence the nature and balance of phonological systems. But, here again, centuries may elapse between the appearance of the first long vowels or geminates and the moment when their relative frequency is such that their distinctive power will be the same as that of their short or single counterparts, and they will tend to reduce their articulation to have it correspond to their new distinctive power. In some cases, the phonological reshuffling entailed by the reduction of geminates will take more than a thousand years if there is to be no confusion of the former geminates with the corresponding single consonants : in Spanish, for instance, geminated voiceless stops of Vulgar Latin were, prior to the literary period, reduced to the corresponding single stops, dislodging in the process their former single counterparts ; these became voiced wherever they stood in competition with the geminates ; in the same contexts voiced stops became

spirants ; *-ll-* and *-nn-* were fairly soon reduced to single palatals ; but *-rr-* for which similar possibilities did not exist, has been preserved to this day ; only recently, tendencies have been observed towards replacing the opposition *-r/-rr-* by some other based upon two distinct articulatory types and no longer upon the respective duration and energy of each of the two units. French and Gallo-Romance dialects evidence the same preliterate elimination of geminates with a preservation of *-r/-rr-* down to the present day in some dialects¹¹⁵⁹. » (M.Ph. : p. 16-17).

Sont ensuite successivement examinées, dans le cadre des développements analysés dans le deuxième chapitre de la première partie, les unités prosodiques, en premier lieu, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'accent, puis l'intonation :

« The fluctuating needs of communication and expression are reflected more directly and immediately in intonation than in any other section of the phonic system. Now, intonation, which makes use of the same physiological realities as tones, exerts upon these, wherever they exist, a decisive influence and thus affects some fully arbitrary units

¹¹⁵⁹ « 2.5. [...] Il semblerait d'ailleurs que les besoins communicatifs de l'homme n'affectent pas directement et immédiatement les aspects proprement linguistiques de la phonie d'une langue, c'est-à-dire, essentiellement, son système d'éléments distinctifs. Nous pouvons observer comment, dans toutes les communautés, de nouveaux besoins lexicaux et expressifs sont satisfaits par la création de nouveaux syntagmes et par l'emprunt ou la composition de nouveaux termes scientifiques, techniques, familiers ou argotiques, sans entraîner la moindre innovation dans le système phonologique. L'espagnol, avec ses 25 phonèmes, fonctionne tout aussi bien que, par exemple, le français ou l'anglais avec leurs structures phonémiques beaucoup plus lourdes. Il est vrai qu'il est facile de trouver des emprunts, tels que le /n/ de certains locuteurs français dans *camping*, le /ʒ/ de l'allemand standard dans *rangieren*, les /ɛ/, /œ/ et /ɔ/ du néerlandais (Van Wijk, 1939). Mais soit les nouveaux venus mènent une vie précaire, végétant dans le discours de gens plus ou moins bilingues ou, au moins, ne s'étendant pas à celui de toutes les classes sociales ; soit alors ils sont des composants parfaitement réguliers. Mais cela résulte d'une pression séculaire pour les rendre acceptables dans tous les usages linguistiques. Les cas de "remplissage de cases vides", examinés ci-dessous, section 4.4, sont à part.

2.6. Il arrive souvent que les emprunts et les créations n'entraînent ni l'apparition de nouvelles unités, ni celle de nouvelles combinaisons d'unités traditionnelles, mais seulement une augmentation de la fréquence relative de quelque phonème ou combinaison. Or, on a supposé que la fréquence relative des éléments phoniques n'était pas sans influence sur la manière dont ils sont réalisés (Zipf, 1935). Le processus n'est probablement pas aussi simple qu'on l'a originellement présenté mais il demeure vraisemblable que si un groupe de phonèmes a une fréquence comparable à celle de phonèmes uniques – ce qui implique que son pouvoir distinctif ne sera pas plus grand que celui de l'un d'entre eux – les locuteurs vont probablement tendre à ne pas consacrer plus d'énergie à sa réalisation qu'à celle d'un phonème unique. Tout cela s'applique aux consonnes géminées et aux voyelles longues, qui, comme on le sait, ont souvent un statut intermédiaire entre celui des groupes et celui des unités simples (Martinet, 1955, section 4.62 à 4.71). Or, s'il est vrai que l'articulation normale des géminées et des voyelles longues varie selon leur fréquence dans la langue, on peut présumer que nous avons trouvé ici un canal à travers lequel les besoins de la communication vont influencer sur la nature et l'équilibre des systèmes phonologiques. Mais là encore, des siècles peuvent s'écouler entre l'apparition des premières voyelles longues ou géminées et le moment où leur fréquence relative est telle que leur pouvoir distinctif sera le même que celui de leurs contreparties brèves ou simples, et où elles tendront à réduire leur articulation afin qu'elle corresponde à leur nouveau pouvoir distinctif. Dans certains cas, le remaniement phonologique impliqué par la réduction des géminées prendra plus d'un millier d'années s'il ne doit y avoir aucune confusion des anciennes géminées avec les consonnes simples correspondantes : en espagnol, par exemple, les occlusives sourdes géminées du latin vulgaire furent réduites aux occlusives sourdes correspondantes avant la période littéraire, délogeant au cours du processus leurs anciennes contreparties simples ; celles-ci devinrent voisées partout où elles se trouvaient en concurrence avec les géminées ; dans les mêmes contextes les occlusives voisées devinrent des spirantes ; *-ll-* et *-nn-* furent assez tôt réduites à des palatales simples ; mais *-rr-* pour lequel des possibilités analogues n'existaient pas, a été préservé jusqu'à aujourd'hui ; c'est seulement récemment qu'on a observé des tendances à remplacer l'opposition *-r/-rr-* par une autre fondée sur deux types articulatoires distincts et non plus sur la durée et l'énergie de chacune des deux unités. Les dialectes français et gallo-roman manifestent la même élimination pré-littéraire des géminées avec une préservation de *-r/-rr-* jusqu'à aujourd'hui dans quelques dialectes. »

of the phonological systems. An influence of intonation on phoneme is possible, probable in certain cases, but difficult to observe¹¹⁶⁰. » (M.Ph. : p. 19).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, sont enfin mentionnés les procédés expressifs, qui, comme dans *Économie des changements phonétiques*, sont conçus comme susceptibles d'influer sur la qualité, et non seulement sur la quantité, phonématique :

« It is a well known fact that the needs of expression frequently affect the duration of the articulation of both vocalic and consonantal phonemes ; French, for instance, makes use of a speech device called “accent d'insistance” which consists in stressing and lengthening the first consonant of the word (cf. Eg. Marouzeau, 1900). One will have to examine the conditioning of the phonological integration of the products of such a speech device. It may well be that such an “expressive” duration can only receive phonological status in languages where, as a consequence of normal and regular evolution, the possibility of distinguishing between long and short phonemes has been established (Martinet, 1937). If this proves true, the role of expressivity in such cases will be restricted to that of a purveyor of new instances of previously existing units, a role whose ultimate consequences have been investigated above.

Furthermore, it is by no means excluded that the needs of expression may influence, not only the quantity, but also the quality of some phonic performances, which could result in splitting into two, a single original phoneme : in a language where /i/ is normally tending toward [I], certain instances of the /i/ phoneme might retain their tense articulation in nursery words or in terms implying smallness or prettiness. This would result in a split of /i/ into /i/ and /I/. Here again, it remains to be seen to what extent such a split can happen without the phonological context being, at least partially, responsible for the preservation of the tense articulation¹¹⁶¹. » (M.Ph. : p. 19-20)

et le rôle des nécessités morphologiques ou dérivationnelles :

« In order to complete the present survey of the channels through which the needs of communication and expression can indirectly affect the system of distinctive units, we

¹¹⁶⁰ « Les besoins changeants de la communication et de l'expression sont reflétés plus directement et plus immédiatement dans l'intonation que dans toute autre section du système phonique. Et l'intonation, qui fait usage des mêmes réalités physiologiques que les tons, exerce sur ceux-ci, partout où ils existent, une influence décisive et affecte ainsi certaines unités pleinement arbitraires des systèmes phonologiques. Une influence de l'intonation sur les phonèmes est possible, probable dans certains cas, mais difficile à observer. »

¹¹⁶¹ « C'est un fait bien connu que les besoins de l'expression affectent fréquemment la durée de l'articulation des phonèmes aussi bien vocaliques que consonantiques ; le français, par exemple, utilise un procédé linguistique qu'on appelle “l'accent d'insistance”, qui consiste à mettre en valeur et à allonger la première consonne du mot (cf. Eg. Marouzeau, 1900). Il faudra examiner le conditionnement de l'intégration phonologique d'un tel procédé linguistique. Il pourrait se faire qu'une telle durée “expressive” puisse seulement recevoir un statut phonologique dans les langues où, par suite d'une évolution normale et régulière, a été établie la possibilité de distinguer entre les phonèmes longs et les phonèmes courts (Martinet, 1937). Si cela se révèle vrai, le rôle de l'expressivité dans de tels cas se bornera à celui d'un pourvoyeur de nouveaux exemplaires d'unités préexistantes, un rôle dont les conséquences ultimes ont été étudiées plus haut.

De plus, il n'est en aucun cas exclu que les besoins de l'expression puissent influencer, non seulement sur la quantité, mais également sur la qualité de certaines réalisations phoniques, ce qui peut aboutir à la scission en deux phonèmes d'un phonème originellement unique : dans une langue où /i/ tend normalement vers [I], certaines occurrences du phonèmes /i/ pourraient garder leur articulation tendue dans des mots enfantins et dans des termes impliquant la petitesse ou le charme. Cela aboutirait à une scission du /i/ en /i/ et /I/. Ici encore, il reste à voir dans quelle mesure une telle scission peut se produire sans que le contexte phonologique soit, au moins partiellement, responsable de la préservation de l'articulation tendue. »

should recall that derivational and morphological needs, which are directly or indirectly conditioned by those of communication, may entail the creation of new distinctive units and the expansion of the phonological system beyond what its internal economy would lead to expect (Martinet, 1955, section 6.2)¹¹⁶². » (M.Ph. : p. 20).

Ce dernier type d'influence avait déjà été évoqué¹¹⁶³ dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants » (1951/1955) :

« On a signalé en breton et en gallois une tendance analogue à assourdir les consonnes fermement articulées. Mais il existe, pour cela, en celtique, d'excellentes raisons morphologiques. Rien de semblable en castillan : l'Argentin "porteño" qui tend à faire passer son *cabažo* à *cabašo* n'obéit pas à la pression d'un paradigme de déclinaison ; il y a là un processus phonique pur et simple, résultant de ce qu'on pourrait appeler une tendance spécifique du castillan contemporain. » (M.Unv. : p. 322)

et dans « Function, Structure and Sound Change » (1952) :

« In this rapid survey of the ways through which communicative needs may influence the phoneme pattern, we should of course mention again the assumed role of the functional yield of oppositions. But, by the side of this conservative action, it would remain to be seen whether the necessities of expression could not, in some cases, be directly instrumental on enlarging some sections of the phoneme pattern. If some phonemically relevant feature, say, glottalization, happened to be the frequent mark of a morphological or lexical category, could it not be imagined that speakers would be tempted to combine it with new articulations and extend it beyond those sections of the phoneme pattern where we would normally expect to find it? The example we have to offer does not illustrate exactly this type of action, but rather the extension of a correlation beyond its expected range under the pressure of an all-pervading pattern of morphophonemic alternations¹¹⁶⁴. » (M.Fun.I : p. 77-78).

¹¹⁶² « Afin de compléter la présente revue des canaux par lesquels les besoins de la communication et de l'expression peuvent indirectement affecter le système des unités distinctives, nous devons rappeler que les besoins dérivationnels et morphologiques, qui sont directement ou indirectement conditionnés par les besoins de la communication, peuvent entraîner la création de nouvelles unités distinctives et l'expansion du système phonologique au-delà de ce que l'économie interne de celui-ci aurait laissé attendre (Martinet, 1955, section 6.2). » Il s'agit du développement d'*Économie des changements phonétiques* que nous avons cité ci-dessus. Martinet y renvoie également – *a posteriori* – dans « The Unvoicing of Old Spanish Sibilants ». Voir M.Unv. : p. 322, note 49.

¹¹⁶³ Voir la note 3321 du chapitre 2 de la première partie. Le cas envisagé dans « Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of Indo-European *s* » (1951/1955) est un peu différent puisqu'il s'agit d'extension analogique : « On est tenté de supposer que ce passage de *s* i.-e. à *h* est dû à une pression structurale exercée par les nouvelles affriquées jointes aux -*ss*- et -*ts*- de suture. Sans doute, *s* s'est-il affaibli dans certains contextes comme -*sl*-, -*sn*- où n'apparaissait aucune affriquée. Mais, sous la pression des affriquées, *s* a pu tendre à s'affaiblir généralement, et ne s'est finalement maintenu qu'en contact avec une occlusive. A la finale, les nécessités morphologiques ont imposé l'extension analogique de -*s* dans tous les cas. » (M.Con. : p. 243).

¹¹⁶⁴ « Dans cette rapide revue des biais par lesquels les besoins de la communication peuvent influencer sur la structure phonématique, nous devrions bien sûr mentionner encore le rôle supposé de la charge fonctionnelle des oppositions. Mais à côté de cette action conservatrice, il resterait à voir si les nécessités d'expression ne pourraient pas, dans certains cas, être directement déterminantes pour l'élargissement de certaines sections de la structure phonématique. Si un certain trait phonémiquement pertinent, disons la glottalisation, se trouvait être la marque fréquente d'une catégorie morphologique ou lexicale, ne pourrait-on pas imaginer que les locuteurs soient tentés de combiner celui-ci avec de nouvelles articulations et de l'étendre au-delà des sections de la structure phonématique où on s'attendrait normalement à le trouver ? L'exemple que nous pouvons offrir

On lit encore ensuite dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) :

« All speech sounds result from a combination of the action of the lungs for producing and regulating the flow, mainly the outflow, of air, with some concomitant action of the organs through which the air escapes. As can be expected, the ease of production and the aural perceptibility of the results may vary depending on the nature of the organs involved. This means that some of the products are likely to endure while others disappear in the long run. Now the question arises as to why did such imperfect products ever come into existence. The answer is that, at some point, a new articulatory combination arose under the pressure of grammatical or derivational needs¹¹⁶⁵. » (M.ICPS : p. 79).

On notera, dans « Phonetics and Linguistic Evolution », l'insistance sur la possibilité d'un conditionnement interne des changements induits par les procédés expressifs. Martinet conclut en effet dans ce texte, en introduction des sections relatives à l'économie des phonèmes et des traits distinctifs, largement citées *supra* :

« The phonological theory of phonetic changes could be presented as that of the reaction of systems to external sources of unbalance, but for the fact that the system's internal determinism may assume such an importance and complexity that it is this very determinism which, legitimately, attracts attention rather than the links which connect it with man's general activity. The rapid survey of the various ways in which the needs of communication may, more or less indirectly, affect the distinctive system was aiming at illustrating certain processes that phonological theory presupposes but which are not integral parts of it. What comes within the frame-work of that theory is properly the complex of articulatory habits that characterizes each linguistic community¹¹⁶⁶. » (M.Ph. : p. 20-21).

n'illustre pas exactement ce type d'action, mais plutôt l'extension d'une corrélation au-delà de son champ habituel sous la pression d'une structure envahissante d'alternances morphophonémiques. »

¹¹⁶⁵ « Tous les sons du langage résultent d'une combinaison de l'action des poumons pour produire et réguler le flux, principalement le débit, d'air, et de quelque action concomitante des organes à travers lesquels l'air s'échappe. Comme on peut s'y attendre, la facilité de production et la perceptibilité auditive des résultats peut varier selon la nature des organes impliqués. Cela veut dire que certains des produits sont susceptibles de se maintenir alors que d'autres disparaissent sur le long terme. Se pose alors la question de savoir pourquoi de tels produits imparfaits ont pu venir à l'existence. La réponse est que, à un certain point, une nouvelle combinaison articulatoire est apparue sous la pression de besoins grammaticaux ou dérivationnels. »

¹¹⁶⁶ « La théorie phonologique des changements phonétiques pourrait être présentée comme celle de la réaction des systèmes à des sources externes de déséquilibre, n'était le fait que le déterminisme interne du système peut assumer une telle importance et une telle complexité que c'est ce déterminisme lui-même qui, légitimement, attire l'attention plus que les liens qui le relient à l'activité générale de l'homme. La rapide revue des diverses manières dont les besoins de la communication peuvent, plus ou moins indirectement, affecter le système distinctif visait à illustrer certains processus que la théorie phonologique présuppose mais qui n'en font pas partie intégrante. Ce qui entre dans le cadre de cette théorie est proprement le complexe d'habitudes articulatoires qui caractérise chaque communauté linguistique. » Martinet poursuit : « It is true that the phonological theory reckons, at every step, with the conditions in which phonic utterances are perceived, but articulatory phenomena are the ones which attract the attention of phonologists, not only because they are more widely familiar and easier to handle, but chiefly because they are the section of the speech circuit upon which speakers have the most immediate control. Certainly, these articulatory habits are not transmitted by direct imitations of organic movements, but by imitation of the sounds resulting from them, and this has led to the assumption that a child could reproduce a sound most faithfully without making use of exactly the same articulation as its elders. But if we suppose, as we should at this point, a constancy in the anatomy and physiology of speech organs, it is hard to see why the most faithful imitation of a sound should not entail the

On retrouve ici à nouveau la distinction entre cause et réaction, qui apparaît significativement parallèle à l'opposition entre interne – « le déterminisme interne du système » – et externe – « sources externes de déséquilibre », auxquelles les systèmes réagiraient. On lit de même ensuite dans les *Éléments de linguistique générale*, à propos des unités lexicales et des monèmes grammaticaux :

« La fréquence d'une unité linguistique peut augmenter sous la pression directe des besoins de la société. Ceci vaut surtout des unités dites lexicales, mais peut également être le fait de monèmes grammaticaux : les émissions radiophoniques font du monème fonctionnel *depuis* un grand usage ("On nous communique depuis Londres...") qui a dû modifier la fréquence de cette unité dans le parler général. Dans d'autres cas, l'augmentation de la fréquence d'une unité est en rapport avec l'évolution de la structure qui, nous le savons, reflète très fréquemment un déterminisme interne qui ne se rattache que de très loin aux phénomènes sociaux. Il suffira alors que le linguiste marque comment l'augmentation de fréquence découle d'un phénomène linguistique plus général. » (M.Él. : p. 187)

puis du système phonologique :

« Puisqu'en dernière analyse, les éléments de déséquilibre résultent des besoins changeants des usagers, on comprend bien comment peuvent être affectés les systèmes d'unités significatives : de nouvelles unités apparaissent constamment, et leur simple présence modifie les tensions à l'intérieur des systèmes où ils figurent. Mais on aperçoit moins immédiatement comment s'introduisent, dans les systèmes phonématiques, les innovations qui entraîneront la recherche de nouveaux équilibres. Sans doute a-t-on vu ci-dessus que les besoins de l'information peuvent aboutir à une augmentation de la fréquence des gémées qui est à l'origine de réorganisations fondamentales des systèmes de phonèmes. Mais c'est probablement par le chenal des faits prosodiques, comme l'accent, que les besoins de la communication se répercutent le plus directement dans les systèmes phonologiques. Enfin, il ne faut jamais oublier l'influence des langues les unes

most faithful imitation of the articulation itself. From time to time, someone rediscovers that [o] can be articulated otherwise than indicated by handbooks ; this observation, however interesting, should not lead to a re-examination of the problems of phonological evolution : it is most likely that, in a given language or dialect, there is an optimal way of performing as [o] and that people only depart from it when they have some reason to do so. » [« Il est vrai que la théorie phonologique tient compte, à chaque pas, des conditions dans lesquelles les énoncés phoniques sont perçus, mais ce sont les phénomènes articulatoires qui attirent l'attention des phonologistes, non seulement parce qu'ils sont plus généralement familiers et plus faciles à manier, mais principalement parce qu'ils sont la section du circuit de la parole sur laquelle les locuteurs ont le contrôle le plus immédiat. Assurément, ces habitudes articulatoires ne sont pas transmises par imitations directes des mouvements des organes, mais par imitation des sons résultant de ces derniers, et cela a conduit à la supposition qu'un enfant pourrait reproduire un son de la manière la plus fidèle sans faire exactement usage de la même articulation que ses aînés. Mais si nous supposons, comme nous devrions le faire à ce point, une constance dans l'anatomie et la physiologie des organes de la parole, il est difficile de voir pourquoi l'imitation la plus fidèle d'un son n'entraînerait pas l'imitation la plus fidèle de l'articulation elle-même. De temps en temps, quelqu'un redécouvre que [o] peut être articulé d'une autre manière que celle qui est indiquée dans les manuels ; cette observation, tout intéressante qu'elle est, ne doit pas conduire à un réexamen des problèmes de l'évolution phonologique : il est bien plus probable que, dans une langue ou un dialecte donnés, il y a une manière optimale de réaliser [o] et que les gens ne s'en écartent que lorsqu'ils ont une raison de le faire. »] (M.Ph. : p. 21) – la dernière phrase est tronquée dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems*, et nous la complétons à partir de l'original, de même que nous corrigeons *limitations en imitations* pour la première occurrence de ce dernier terme (Martinet, 1957/1968 ; voir Martinet, 1957/1968 : p. 475-476). De même que Saussure privilégie le point de vue acoustique, point de vue du récepteur (de l'articulation, au sens saussurien), Martinet privilégie le point de vue articulatoire, point de vue du locuteur dont sa théorie implique la prise sur la langue.

sur les autres et la possibilité d'emprunts de phonèmes ou de traits prosodiques. Ce qui mérite une étude un peu détaillée, c'est cependant moins le réseau des cheminements par lesquels s'infiltrent dans les systèmes phonologiques les agents extérieurs de déséquilibre, que ce qui se passe à l'intérieur des systèmes une fois que le déséquilibre est établi. » (M.Él. : p. 199-200)

et dans *A Functional View of Language* :

« L'un des problèmes fondamentaux dans le domaine phonologique consiste à expliquer comment les besoins changeants de l'homme peuvent affecter la deuxième articulation du langage, dont une des principales fonctions est précisément de rendre la forme phonique indépendante des unités significatives qui composent le message ainsi que de sa valeur sémantique. L'hypothèse que la fréquence pouvait modifier le coût, c'est-à-dire exercer une influence sur la forme des unités, qu'il s'agisse des phonèmes ou des monèmes, a suggéré que c'était l'un des moyens par lesquels les besoins communicatifs pouvaient agir sur l'économie des systèmes phonématiques. Toutefois il existe d'autres moyens, et nous devons nous rappeler le rôle joué par des traits prosodiques tels que l'accent et l'intonation qui, réagissant directement aux besoins communicatifs, sont très probablement des liens entre ceux-ci et les phonèmes. Mais ce qui est probablement plus important que de déterminer comment des facteurs externes de déséquilibre pénètrent dans le système, c'est l'examen des répercussions de ce déséquilibre à l'intérieur du système. Quand on tente d'expliquer les changements linguistiques passés, sur n'importe quel plan de la langue, il arrive un moment où nous sommes embarrassés pour aller plus loin, par manque de renseignements historiques précis. Il ne peut être question de renoncer à recueillir des précisions ou des suggestions partout où nous pouvons les trouver, mais nous obtiendrons les résultats les meilleurs si nous concentrons notre attention sur un domaine que nous connaissons bien et pour lequel nous possédons les meilleures techniques de recherche, celui de la structure linguistique sous tous ses aspects¹¹⁶⁷. » (M.LF : p. 189-190).

On passe ici du signifiant – de la problématique de l'expression – à la structure – au dynamisme de la structure –, fait notable eu égard au fait que le degré d'atteinte des différents niveaux de la structure est proportionnel à leur structuration, autrement dit que la structure implique avant tout la dimension de la résistance – c'est-à-dire, à nouveau, de la réaction –, eu égard, en second lieu, au fait que l'on retrouve ici, *in fine*, la distinction entre facteurs internes et externes, dont nous avons vu le caractère circulaire de construction structurale. La dimension de la construction structurale apparaît de manière très nette dans *A Functional View of Language*, où Martinet affirme tout à la fois que « [l']un des problèmes

¹¹⁶⁷ « A basic problem, with phonological changes, is to explain how the changing needs of man can affect the second articulation of language, one of the main functions of which is precisely to make the phonic form independent of the semantic value of the message and of its significant components. The hypothesis that frequency could modify cost, i.e. exert an influence on the form of the units, phonemes as well as monemes, suggested that this was at least one of the channels through which communicative needs could act upon the economy of phonematic patterns. Yet there are other channels, and we must keep in mind the role played by prosodical features such as accent and intonation which, being direct responses to communicative needs, are most likely links between these and the phonemes. But what is probably more important than determining how external factors of unbalance penetrate the system is the examination of the repercussions of the unbalance within the system. When trying to account for past linguistic changes, on any one of the planes of language, there will come a point where we will be at loss to go farther for lack of precise historical information. It is not suggested here that we should not try to cull useful hints wherever we can find them, but we shall achieve the best results if we concentrate on a domain we know well and are best equipped to investigate, namely language structure in all its aspects. » (M.FVL : p. 159-160).

fondamentaux dans le domaine phonologique consiste à expliquer comment les besoins changeants de l'homme peuvent affecter la deuxième articulation du langage, dont une des principales fonctions est précisément de rendre la forme phonique indépendante des unités significatives qui composent le message ainsi que de sa valeur sémantique » et la nécessité de concentrer l'examen sur la structure linguistique, par ailleurs définitoire de l'objet de la linguistique et du domaine du linguiste. On retrouve ici, dans le cadre de la théorie évolutive, et sous la forme du postulat d'une structure en évolution, la construction de la distance entre mot et chose, dont il apparaît clairement dans ce passage de *A Functional View of Language*, qu'elle vient en lieu et place de la distinction saussurienne entre morphologie et phonétique, à laquelle se substitue – de manière significativement inversée – la dualité du signifiant et de la structure. La position de Martinet apparaît d'ailleurs marquée d'une indépassable ambivalence, qui nous reconduit à la comparaison de l'avalanche et à la résolution ambiguë du problème de la mobilité, sans récusation de l'existence de facteurs externes actifs et attribuant le mouvement à l'instabilité. En effet, si le mouvement semble ici lié aux besoins changeants de la communication, fût-ce de manière extrêmement indirecte, d'autres textes donnent à lire des affirmations différentes. Nous avons cité plus haut cette affirmation de « Les problèmes de la phonétique évolutive » :

« Il est clair toutefois que ces conflits internes qui, à eux seuls, permettent de comprendre la permanente instabilité des systèmes phonologiques, ne sont pas seuls en cause ; il reste indispensable d'attirer longuement l'attention sur eux, puisque l'enseignement traditionnel n'en faisait pas mention. Mais ceux-là mêmes qui insistent pour qu'on leur accorde l'attention qu'ils méritent seraient les premiers à protester si l'on devait négliger les facteurs qui, de l'extérieur, peuvent contribuer à déséquilibrer le système phonologique, qu'il s'agisse de l'influence de systèmes concurrents ou des répercussions de l'évolution des besoins communicatifs de la communauté, eux-mêmes sous la dépendance directe de l'évolution de la société. » (M.Pr. : p. 69-70)

à laquelle nous avons adjoint les conclusions de développements de *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* et de *The Internal Conditioning of Phonological Systems*, où on lit notamment :

« Mais, même en dehors de tous contacts, une langue a quelques chances d'évoluer. Elle est en effet le lieu où sont perpétuellement en conflit les besoins de communication, les impératifs d'une tradition, la lenteur de certains esprits s'opposant à la vivacité des autres. Chez l'individu lui-même interviennent les asymétries des organes dits de la parole, qui, en fait, servent en priorité bien d'autres besoins.

Le jeu du maxillaire

Rien n'illustre mieux les causes permanentes d'instabilité des langues au niveau le plus élémentaire, celui des sons du langage, que le jeu du maxillaire dans la production de ceux-ci. » (M.Ste. : p. 104)

« All this [la marque de l'asymétrie des organes de la parole dans les systèmes vocaliques] points to a permanent imbalance in the vocalic pattern of all languages¹¹⁶⁸. » (M.ICPS : p. 84)

et opposé cette affirmation, très antérieure, de « Function, Structure and Sound Change » :

¹¹⁶⁸ « Tout cela indique un déséquilibre permanent dans la structure vocalique de toutes les langues. »

« On ne peut sans doute jamais parvenir à des systèmes complètement harmonieux, et même s'il s'en trouvait un qui semblât approcher la perfection structurale, il serait au service d'une langue qui, comme toutes les langues, servirait à exprimer des besoins changeants. Ces besoins, agissant à travers la syntaxe, le lexique, la morphologie, le rythme, l'intonation, etc., s'arrangeraient en fin de compte pour détruire le bel équilibre phonologique. » (M.Fun.E : p. 89 [voir M.Fun.I : p. 66]).

Rappelons également ce passage de « De la synchronie dynamique à la diachronie » (1984) :

« J'ajouterai, en outre, que même dans une société parfaitement statique les antinomies internes de toute structure linguistique rendaient certainement impossible un immobilisme total. » (M.Dyn. : p. 49)

auquel on opposera à nouveau ces autres affirmations des *Éléments de linguistique générale* :

« A tout point de la chaîne parlée, on peut donc identifier un jeu de tensions diverses qui s'équilibrent. La structure s'immobiliserait donc si les besoins changeants de la communication ne modifiaient constamment les pressions à l'intérieur du système. L'équilibre ne sera jamais acquis une fois pour toutes, et le fonctionnement même de la langue entraînera son incessante évolution. » (M.Él. : p. 199)

et de *The Internal Conditioning of Phonological Systems* :

« At every point in time, with every speaker, what is said and how it is said will show a balance between the desire to communicate, and inertia, be it individual i.e., reduction of energy, or social i.e., preservation of traditional forms at the expense of personal comfort and communicative efficiency.

A linguistic synchrony is, in fact, the sum total of all those individual balances. If the community, in which the language is spoken, were perfectly conservative and impervious to influences from the outside, we might expect that the general balance could be preserved, but, as we know, this is never the case ; social and economic changes will take place ; new ideas and new objects will be devised or imported, new fashions will appear, all of which will affect the punctual and individual balances and, of course, the general balance¹¹⁶⁹. » (M.ICPS : p. 3).

Le propos de « Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie » (1993) demeure ambigu :

« Les formulations de Saussure, ses spacieuses analogies avec le jeu d'échecs et la coupure transversale du tronc de l'arbre, auxquelles l'avait entraîné son désir de justifier une vision synchronique des faits, ont été mises à profit pour faire totalement abstraction

¹¹⁶⁹ « A chaque point du temps, pour tout locuteur, ce qui est dit et la manière dont c'est dit montreront un équilibre entre le désir de communiquer, et l'inertie, qu'elle soit individuelle, c'est-à-dire la réduction de l'énergie, ou sociale, c'est-à-dire la préservation des formes traditionnelles aux dépens du confort personnel et de l'efficacité communicative.

Une synchronie linguistique est, en fait, la somme totale de tous ces équilibres individuels. Si la communauté dans laquelle la langue est parlée était parfaitement conservatrice et imperméable aux influences extérieures, nous pourrions nous attendre à ce que l'équilibre général soit conservé, mais, comme nous le savons, ce n'est jamais le cas ; des changements sociaux et économiques auront lieu ; de nouvelles idées et de nouveaux objets seront imaginés ou importés, de nouvelles modes apparaîtront, qui affecteront tous les équilibres ponctuels et individuels et, bien sûr, l'équilibre général. »

de l'instabilité inéluctable de toute structure langagière. Elle est, en effet, constamment exposée aux assauts des besoins communicatifs à satisfaire, c'est-à-dire à des pressions externes. Mais, et c'est là une précieuse contribution de la pensée fonctionnaliste, elle connaît également des tensions internes qui entraînent une réadaptation de tous les instants. » (M.Pq. : p. 246).

Comme nous l'avons vu plus haut, l'automobilité de la structure concerne la seule structure phonologique, et plus particulièrement sa structuration de signifiant optimal ou économique. Comme en témoignait ci-dessus la complexité des rapports entre accent d'intensité et système phonologique, cette double exigence du signifiant et de la structure est en effet lisible dans l'élaboration relative au niveau phonologique elle-même, dont, à cet égard, la notion de rendement fonctionnel apparaît emblématique. On retrouve ici la dualité de la notion de besoin que nous pointions plus haut et dont l'ambiguïté est très nette dans cette affirmation de « Une langue et le monde », dans la mesure où il s'agit de langue en même temps que de système phonologique d'une part, de besoins en même temps que de fonctionnement d'autre part :

« Il n'est sans doute pas question de nier la possibilité pour la phonie et la grammaire d'une langue de changer au cours du temps. La linguistique fonctionnelle a été, d'ailleurs, la première à montrer que ce sont les besoins de la communication qui sont, en dernière analyse, responsables de l'évolution des systèmes phonologiques, ceux qui, à première vue, paraissent les moins exposés à la pression de ces besoins. La formule, longtemps perçue comme une boutade, "Une langue change parce qu'elle fonctionne", vaut bien sur tous les plans. » (M.Mon. : p. 162).

Or, la notion de rendement fonctionnel est éminemment liée à cette dualité. Dans les passages cités dans ce qui précède, elle apparaissait ainsi tout à la fois comme une cause et un effet de l'évolution des besoins de la communication. On lisait en effet dans « Function, Structure and Sound Change » :

« In this rapid survey of the ways through which communicative needs may influence the phoneme pattern, we should of course mention again the assumed role of the functional yield of oppositions¹¹⁷⁰. » (M.Fun.I : p. 77)

mais dans *Economie des changements phonétiques* :

« Enfin, on n'oubliera pas que l'augmentation de la fréquence de certains phonèmes aura presque sûrement pour effet de modifier le rendement fonctionnel des oppositions dans lesquelles ils figurent. » (M.ECP : p. 173).

La notion de rendement fonctionnel est présente dès le premier texte de notre corpus, « Remarques sur le système phonologique du français » (1933), comme paramètre de la description du système¹¹⁷¹. Elle apparaît également dans *La Phonologie du mot en danois* puis

¹¹⁷⁰ « Dans cette rapide revue des biais par lesquels les besoins de la communication peuvent influencer sur la structure phonématique, nous devrions bien sûr mentionner encore le rôle supposé de la charge fonctionnelle des oppositions. »

¹¹⁷¹ « Les raisons que fait valoir M. Weerenbeck pour justifier l'exclusion des nasales sont de deux ordres : d'abord diachronique : le passage de *an* homosyllabique à *ā* n'est pas né "du besoin de différenciation sémasiologique de la langue" mais est simplement "une conséquence physiologique de l'articulation" ; puis

dans *La Prononciation du français contemporain*¹¹⁷², et Martinet écrit dans *La Description phonologique* (1956) :

« Une description phonologique tout à fait complète doit comporter, non seulement une énumération des différentes oppositions du système, ou tout au moins de celles qui sont proprement caractéristiques, mais également une évaluation statistique de la fréquence de leur emploi. Cette fréquence est ce qu'on appelle le **rendement fonctionnel**. » (M.DP : p. 84).

Il est ici question de fréquence d'emploi, mais Martinet parle en 1957, dans « Phonetics and Linguistic Evolution », de rôle distinctif :

« The distinctive role of an opposition is called its functional load or yield (rendement fonctionnel, rendimiento funcional, funktionelle Belastung)¹¹⁷³. » (M.Ph. : p. 23).

synchronique : si j'ai bien compris, la corrélation voyelle orale/voyelle nasale serait d'un très faible rendement fonctionnel. » (M.Rem. : p. 330), « Quant au rendement fonctionnel de l'opposition voyelle nasale/voyelle orale, il n'est point du tout négligeable comme l'affirme M. Weerenbeck ; je cite au hasard *chance/chasse, ronce/rosse, mince/messe, scinde/cède*, et je crois que l'on pourrait trouver des pages entières d'oppositions du même type. » (M.Rem. : p. 331), « Je ne crois pas que le rendement fonctionnel de cette opposition [entre *ɛ* et *ɛ̃*] soit très considérable, car, outre qu'elle ne peut se manifester qu'en syllabe fermée et sous l'accent, la quantité de *e*, comme celle des autres voyelles, est souvent déterminée par la nature de la consonne suivante, mais elle est néanmoins un trait caractéristique du système phonologique français. » (M.Rem. : p. 333), « A y regarder de près, l'opposition fonctionnelle *ø/ö* a en français un rendement à peu près nul » (M.Rem. : p. 333), « Le rendement fonctionnel de l'opposition *ö/ø* n'est pas très considérable : il ne s'agit guère que d'alternances du type *seul/seule, filleul/filleule* » (M.Rem. : p. 334), « Il ne peut faire de doute qu'en français, *ɛ* et *ɛ̃*, *ø* et *ö* soient fonctionnellement étroitement apparentés tout comme *a* et *ɑ*, *ɔ* et *ɔ̃*, et ceci, non seulement parce que le rendement fonctionnel de ces oppositions corrélatives est faible chez ceux où elles existent, mais aussi parce que beaucoup des usagers du français, dans le Midi notamment, ne connaissent pas la différence entre les variétés ouvertes et fermées de ces voyelles et qu'il n'est pas rare de trouver des gens qui possèdent pour *a*, *e*, *o*, et *ø* (*ø*) trois variétés phonétiques différentes susceptibles d'utilisation fonctionnelle. » (M.Rem. : p. 335), « Je crois donc nécessaire, lorsqu'on dresse le tableau phonologique du français de ne pas négliger l'opposition corrélatrice hiatus/liaison dont le rendement fonctionnel vrai n'est peut-être pas aujourd'hui très considérable, vu surtout le caractère souvent archaïque et technique de beaucoup de mots commençant par un *h* aspiré, dont d'autre part le maintien est très probablement dû aux tendances conservatrices des grammairiens, comme semblent le prouver des prononciations populaires comme *des z-harengs, un n-homard, les z-haricots*, mais opposition qui, avec l'extension de l'enseignement à toutes les classes de la population, ne semble pas près de disparaître. » (M.Rem. : p. 338-339).

¹¹⁷² « On pourrait, en cherchant un peu, étendre considérablement cette liste [de paires minimales]. Aussi, notre affirmation (BSL 104, p. 53) au sujet du faible rendement fonctionnel de l'opposition Stød/non-Stød, demanderait sans doute à être nuancée comme suit : étant donnée la grande fréquence du Stød en danois, on pourrait s'attendre à une plus large opposition fonctionnelle de l'opposition Stød/non-Stød. » (M.PMD : p. 95-96, note 3), « En principe, les questions posées ne visent pas à déterminer la fréquence de telle prononciation de tel mot donné. Il n'y a de science que du général, et dans l'opposition proposée *pot peau, pot* est censé représenter toute la classe des mots à finale *-ot, -oc* et *-op*, et *peau* tous les mots à finale *-eau*. Là où l'on semble se départir de ce principe, il s'agit, non pas de déterminer les différentes prononciations possibles de certains mots, ou la répartition de tel ou tel phonème dans le vocabulaire français, mais de démontrer le faible rendement fonctionnel de certaines oppositions si l'on envisage non plus un système phonologique individuel, mais la langue française en général dans son fonctionnement comme langue commune. » (M.PFC : p. 8-9), « Il y a donc en français un embryon de distinction phonologique entre les deux timbres de *Œ*, mais il n'est pas vraisemblable que le rendement fonctionnel de l'opposition des deux *œ* prenne jamais une extension quelconque, car *eu* est relativement peu répandu dans le lexique français, une fois mis à part les mots à suffixes *-eux* et *-eur*. » (M.PFC : p. 130). Voir ensuite M.FSF : p. 77.

¹¹⁷³ « Le rôle distinctif d'une opposition est appelé sa charge ou son rendement fonctionnels (rendement fonctionnel, rendimiento funcional, funktionelle Belastung). »

Nous avons vu plus haut le rôle du rendement fonctionnel dans l'évolution, qui est un élément central de la thèse selon laquelle les changements linguistiques ne sont pas aveugles, qu'il s'agisse d'évolution économique (cause) ou de résistance/tolérance (réaction). Ce rôle est affirmé dès « La phonologie » (1938) :

« Un autre élément qui intervient dans l'explication phonologique de l'évolution linguistique est le rendement fonctionnel des oppositions. S'il y a, dans la langue, très peu de couples de mots que l'opposition en question soit seule à distinguer, on dit que le rendement fonctionnel de cette opposition est faible. Si l'opposition en question occupe dans le système une place très stable, elle ne sera sans doute pas menacée, et son rendement fonctionnel pourra croître avec le temps : bien installées dans la corrélation de sonorité de l'anglais, les opposition *ʃ/z* interdental et *ʒ/ʒ* se maintiennent, bien que leur rendement fonctionnel soit extrêmement faible. Il pourrait même être nul que l'analogie des autres couples sourde/sonore conserverait ces oppositions. Au contraire, en français, des oppositions comme *ê/œ* ou *ñ/ny* qui ont un rendement fonctionnel comparable à celui de [*sic*] couples anglais considérés, sont en voie d'être éliminées parce qu'elles n'occupent pas une place de choix dans le système français. » (M.Phon. : p. 272-273).

Comme nous l'avons vu plus haut, on lit ensuite dans *La Prononciation du français contemporain* :

« Il en résulte qu'un [œ] ouvert et un [ə] d'assez grand degré d'ouverture ne sont pas acoustiquement très différents, et, qu'en fait, beaucoup de Français les distinguent mal, lorsqu'ils ne les confondent pas tout à fait.

D'un point de vue fonctionnel cette confusion n'a rien que de très naturel. Si la différence entre les réalisations d'*e* caduc et [œ] ouvert devait assumer dans la langue un rôle différenciatif important, en d'autres termes s'il existait dans le lexique français beaucoup de cas où le soin de distinguer entre deux quasi-homonymes reposât sur la seule différence entre ces deux types articulatoires, il est probable que le besoin de se faire comprendre pousserait les Français à faire l'effort nécessaire pour maintenir distinctes ces deux articulations. Mais tel n'est pas le cas. » (M.PFC : p. 65-66)

puis :

« Une des caractéristiques du système vocalique français est l'instabilité phonologique de certaines oppositions d'ouverture et de ce qui reste des oppositions de longueur. En revanche, et sauf pour A où la chose est physiologiquement compréhensible, les distinctions fondées sur le mode ou la zone articulatoire sont extrêmement stables et constantes. Il est toutefois une exception importante : la nasale antérieure labialisée *un* tend à se confondre avec la nasale antérieure non labialisée *in*. Certaines des raisons de cette tendance apparaissent clairement : *un* est dans le lexique français une voyelle rare ; les oppositions que forment [*sic*] ce phonème avec les autres voyelles de la langue ont en conséquence un rendement fonctionnel si peu important que leur disparition n'apporterait aucune modification importante à l'économie de la langue. » (M.PFC : p. 147-148).

Il s'agit ici d'évolution économique. On retrouve, dans « La phonologie », le jeu contradictoire du rendement fonctionnel et de l'intégration, dont nous avons vu plus haut qu'il mettait en jeu le rendement fonctionnel des oppositions de traits distinctifs, qui s'ajoute à, ou

compense celui des phonèmes impliqués¹¹⁷⁴. On lit de même, comme nous l'avons vu alors, dans *Phonology as Functional Phonetics* :

« Nobody will, of course, deny that beside formulating a sound-law one should as far as possible discover the causes of change. Now, at least some of the causes may lie in what we might call a lack of balance in the system. It is an acknowledged fact that a good many and probably most sound-changes seem to be due to an insufficient effort on the part of the speakers to distinguish carefully between neighbouring sounds. In many languages we see that between two vowels a voiceless sound will tend to become voiced, a stop will lose its plosive character and become a spirant. Further, a vowel in contact with a nasal consonant will often receive partial nasalization. And indeed if this natural tendency were given full play, there is no reason why all utterances should not turn into a more or less prolonged *er-*, provided the speakers had energy enough to drop their jaws and make their vocal chords vibrate : otherwise, of course, speech would cease to exist. That which prevents this wholesale blurring is obviously nothing but the necessity of being understood : neighbouring sounds have to be kept apart, different words have to be kept distinct. But when we notice that the blurring tendency is carrying the day in a particular case, we are naturally tempted to examine whether the neglected opposition had any real importance for the proper functioning of the system. When we notice that an increasing number of French children never learn to round their lips in order to distinguish between *un* and *in*, we are struck by the fact that it is really immaterial whether people distinguish between the two nasal sounds or not, as no practical confusion ever arises from the merging of the two. Those who have retained the distinction (and I belong to them) may well follow with suppressed irritation the progress of the phenomenon, but it is hardly to be doubted that French is thus getting rid of a useless complication.

We must not think that we need only count the number of words or forms actually distinguished through a certain phonological opposition to be able to predict the latter's lasting survival or impending doom. Children do not learn their language in a dictionary, but through actual practice. Besides, it is obvious that some distinctions must be easily heard and consequently early mastered, and this without reference to their being essential to intercourse. In English the distinction between the voiced [ð] and the unvoiced [θ] is not extensively used to discriminate between words, and yet it seems to be very stable. English children could not learn their language without hearing and mastering the distinction between voice and its absence. And there is no reason why they should not perceive and reproduce it in the case of [ð] and [θ] as well as in that of other constrictive or plosive articulations. As regards French *in* and *un*, the problem is somewhat different : the perception of the difference is certainly made more difficult for *in/un* than for [ɛ/œ] because of the muffled quality of the nasals.

It seems then, that when a distinctive opposition, whose terms are, like voice and non-voice, easy to produce and easy to perceive in combination with other relevant features, is widely spread in a language, it enjoys the best conditions for permanence and stability. What the phonologists call the mark of the correlation is a relevant feature which combines with several others while its absence is also found combined with the same features. In English and French, voice is the mark of a voice-correlation with two parallel series of voiced phonemes (*b, v, d, z, &c.*) and voiceless phonemes (*p, f, t, s, &c.*). Whether a correlation is stable or not depends largely on the ease with which its mark can

¹¹⁷⁴ Voir notamment M.Fun.E : p. 78-79 [M.Fun.I : p. 60-61], cité plus haut.

be combined with the concomitant relevant articulations without being acoustically blurred and muscularly hampered by them¹¹⁷⁵. » (M.PFP : p. 22-23).

Martinet conclut :

« When we deal with sound-changes we have in consequence to keep in mind, less the specific debility and lack of acoustic distinctness of some articulations, than the qualities, both muscular and acoustic, of certain complex sound-features. Besides, the nature, direction, and speed of the evolution is largely dependent on the extent of utilization of the articulations involved for differentiating purposes. We are thus never to lose sight of the structure, morphological and lexical, as well as phonological, of the language in which a given sound-change is occurring. We do not, of course, claim to account in that

¹¹⁷⁵ « Personne, évidemment, ne niera qu'outre formuler une loi phonique, il faudrait, dans la mesure du possible, découvrir les causes du changement. Or, au moins certaines de ces causes peuvent résider dans ce qu'on pourrait appeler un manque d'équilibre dans le système. C'est un fait reconnu qu'une bonne partie, et probablement la plupart, des changements phoniques semblent être dus à un effort insuffisant de la part des locuteurs pour distinguer soigneusement entre des sons voisins. Dans de nombreuses langues, nous observons qu'entre deux voyelles un son non voisé tendra à devenir voisé, une constrictive perdra son caractère plosif et deviendra une spirante. De plus, une voyelle en contact avec une consonne nasale recevra souvent une nasalisation partielle. Et en effet, si l'on donnait libre cours à cette tendance naturelle, il n'y a aucune raison pour que tous les énoncés ne se réduisent pas à un *er-* plus ou moins prolongé, à condition que les locuteurs aient suffisamment d'énergie pour abaisser leurs mâchoires et faire vibrer leurs cordes vocales : faute de quoi, bien sûr, le langage cesserait d'exister. Ce qui empêche cette complète confusion n'est évidemment rien d'autre que la nécessité d'être compris : les sons voisins doivent être maintenus séparés, les mots différents doivent être maintenus distincts. Mais quand nous remarquons que cette tendance à la confusion l'emporte dans un cas particulier, nous sommes naturellement tentés d'examiner si l'opposition négligée avait une importance réelle pour le fonctionnement correct du système. Quand nous remarquons qu'un nombre croissant d'enfants français n'apprennent jamais à arrondir leurs lèvres afin de distinguer entre *un* et *in*, nous sommes frappés par le fait qu'il est vraiment indifférent que les gens distinguent, ou non, entre les deux sons nasaux, puisque en pratique aucune confusion ne naît jamais de la confusion des deux. Ceux qui ont conservé la distinction (et j'en fais partie) peuvent bien suivre le progrès de ce phénomène avec une irritation réprimée, mais on ne peut guère douter du fait que le français est ainsi en train de se débarrasser d'une complication inutile.

Nous ne devons pas penser que nous n'avons qu'à compter le nombre de mots ou de formes réellement distingués au moyen d'une certaine opposition phonologique pour être capable de prédire la survie durable ou la perte imminente de celle-ci. Les enfants n'apprennent pas leur langue dans un dictionnaire, mais à travers la pratique réelle. De plus, il est évident que certaines distinctions sont aisées à percevoir et en conséquence tôt maîtrisées, et ceci sans égard à leur caractère essentiel ou non pour entrer en relation. En anglais, la distinction entre la voisée [ð] et la non voisée [θ] n'est pas beaucoup utilisée pour discriminer entre les mots, et cependant elle semble être très stable. Les enfants anglais ne pourraient pas apprendre leur langue sans entendre et maîtriser la distinction entre la voix et son absence. Et il n'y a aucune raison qu'ils ne perçoivent et ne reproduisent pas celle-ci dans le cas de [ð] et [θ] aussi bien que dans celui des autres articulations constrictives ou plosives. En ce qui concerne les français *in* et *un*, le problème est quelque peu différent : la perception de la différence est certainement rendue plus difficile pour *in/un* que pour [ɛ/œ] en raison du caractère étouffé des nasales.

Il semble alors que quand une opposition distinctive dont les termes sont, comme la voix et l'absence de voix, aisés à produire et aisés à percevoir en combinaison avec d'autres traits pertinents, est largement répandue dans la langue, elle jouit des meilleures conditions de permanence et de stabilité. Ce que les phonologues appellent la marque d'une corrélation est un trait pertinent qui se combine avec plusieurs autres alors que son absence se trouve également combinée avec les mêmes traits. En anglais et en français, la voix est la marque de la corrélation de voix avec les deux séries parallèles des phonèmes voisés (*b, v, d, z*, etc.) et des phonèmes non voisés (*p, f, t, s*, etc.). Qu'une corrélation soit stable ou non dépend largement de la facilité avec laquelle sa marque peut se combiner avec les articulations pertinentes concomitantes sans être brouillée acoustiquement et gênée musculairement par celles-ci. »

way for every sound-change, but we hope to restrict the domain of the mysterious and unexplained¹¹⁷⁶. » (M.PFP : p. 24).

La notion de rendement fonctionnel des oppositions apparaît ici liée aux niveaux morphologique et lexical. C'est ce qui conduisait Martinet, dans « Function, Structure and Sound Change », à situer le rendement fonctionnel parmi les canaux d'influence des besoins de la communication sur la phonie. Comme nous l'avons vu plus haut, il est ainsi question dans un passage d'*Économie des changements phonétiques*, au lieu de rendement fonctionnel, d'« interférences des systèmes morphologique et lexical » :

« Le problème que pose la stabilité de l'énergie articulatoire et ses transferts d'un point à un autre de la chaîne est certainement beaucoup plus complexe que les paragraphes qui précèdent sembleraient l'indiquer. Sans quitter le domaine du conditionnement interne, on entrevoit d'importantes interférences des systèmes morphologique et lexical. Il est certain que Fourquet n'a pu découvrir des parallélismes aussi poussés dans le processus d'affaiblissement des diverses langues qu'il examinait, que parce que celles-ci, dialectes d'une même langue plus ancienne, présentaient des analogies foncières de structure, aussi bien dans leur morphologie et leur glossaire que dans leur phonologie. L'arabe classique révèle une structure qui aurait laissé attendre un affaiblissement généralisé de l'articulation consonantique : il combine en effet un accent faible et de fréquentes gémées. Or, on y trouve bien des traces d'affaiblissement, surtout dans la série sourde "à glotte ouverte" où la labiale, par exemple, s'est relâchée en [f]. Mais le système morphologico-lexical de la langue, fondé sur la permanence des racines et des schèmes, est tel qu'un laisser-aller articulatoire aurait vite eu des conséquences linguistiques trop révolutionnaires pour ne pas être stoppé. Notre théorie des trois tendances demandera donc certainement de sérieux assouplissements dès qu'on voudra l'appliquer à d'autres cas concrets que ceux qui l'ont fait naître. » (M.ECP : p. 331-332).

On lit en outre, de manière tout à fait explicite, dans la préface à l'ouvrage de Juilland et Haudricourt :

« Qu'un système phonologique ne porte pas en lui-même toutes les causes qui assureront son évolution, la chose est évidente, et jamais personne n'a prétendu le contraire. Les phonologues eux-mêmes ont attiré l'attention sur l'importance du rendement fonctionnel des oppositions et, par conséquent, sur le fait que l'évolution phonique dépend largement de la nature des systèmes morphologique et lexical. D'autres causes interviennent, c'est certain. L'influence d'autres systèmes linguistiques est indéniable, et les théories classiques du substrat sont loin de lui rendre pleine justice. Personne ne niera que des changements de structure sociale puissent se refléter, plus ou moins directement, dans la phonie. On ne peut exclure tout à fait la possibilité d'influences géographiques, climatiques, ou raciales. Mais, avant d'invoquer des causes externes, ce qui équivaut généralement à un aveu d'impuissance, le linguiste se doit de ne pas quitter son domaine propre sans l'avoir complètement exploré. Il verra alors qu'il y a place, dans son œuvre, à

¹¹⁷⁶ « Quand nous traitons des changements phoniques nous devons en conséquence garder à l'esprit, moins la faiblesse et le manque de distinction acoustique spécifiques à certaines articulations que les qualités, et musculaires et acoustiques, de certains traits phoniques complexes. De plus, la nature, la direction et la vitesse de l'évolution dépendent largement de l'extension de l'utilisation à des fins différenciatives des articulations impliquées. Nous ne devons ainsi jamais perdre de vue la structure, morphologique et lexicale aussi bien que phonologique de la langue dans laquelle advient un changement phonique donné. Nous n'affirmons pas, bien entendu, pouvoir rendre compte de cette manière de tous les changements linguistiques, mais nous espérons restreindre le domaine du mystérieux et de l'inexpliqué. »

côté d'une description précise des faits, pour des tentatives d'explication. Un jour viendra sans doute où l'on pourra, sur la base de l'expérience acquise en ces matières, se permettre d'énoncer tout un ensemble de lois panchroniques du type de celles qu'a déjà proposées M. Haudricourt, l'un des auteurs du présent ouvrage. » (Martinet, 1949c : p. 9).

Le rendement fonctionnel est pourtant une notion spécifiquement phonologique, et l'on peut par ailleurs considérer ces affirmations comme relativement anciennes¹¹⁷⁷. Rappelons ainsi ce passage de « Les problèmes de la phonétique évolutive » (1964) :

« Contre le point de vue de ceux qui mettent en relief l'importance, pour l'explication de l'évolution phonétique, de la préservation des distinctions, on fait souvent valoir l'existence, voire la fréquence, des confusions de phonèmes. Puisque, argue-t-on, les phonèmes sont là pour assurer les distinctions, s'il est prouvé qu'ils peuvent se confondre, n'en peut-on conclure que l'évolution phonétique est aveugle, ou, en d'autres termes, qu'elle se produit sans égard à la fonction des unités distinctives ? Cet argument serait décisif s'il était vrai, de tous les points de vue, qu'une opposition phonologique qui ne sert à distinguer qu'une seule paire de mots est à mettre sur le même plan que celle qui assure à elle seule la distinction de centaines de quasi-homonymes. Du point de vue de la description synchronique qui doit aboutir à un système graphique marquant tout ce qui peut différencier un mot d'un autre, une forme d'une autre, ce principe est parfaitement justifié. Tant qu'un français peut, s'il le veut et même s'il ne le fait pas normalement, distinguer dans le discours entre un *mètre* /metr/ et un *maître* /mētr/, il est du devoir de celui qui décrit la phonologie du français général de signaler l'opposition d'un /e/ bref à un /ē/ long en syllabe fermée et de prévoir des notations adéquates. Mais lorsqu'on considère le même problème sous un angle évolutif, il est indispensable de distinguer, d'une part, les oppositions phonologiques largement utilisées, /p/ ~ /b/ en français, par exemple, d'autre part, parmi celles qui servent peu, les oppositions rarement mises à profit, mais qui sont stables parce qu'elles se fondent sur la présence, ou l'absence, d'un trait distinctif largement utilisé par ailleurs (/θ/ ~ /ð/, /ʃ/ ~ /ʒ/ en anglais), et celles qui, servant peu et étant d'un type isolé dans le système, sont, en fait, en voie d'élimination (/e/ ~ /ē/ en français). » (M.Pr. : p. 63-64).

La notion de rendement fonctionnel permet ici de rendre du compte du caractère orienté de l'évolution au niveau phonologique. Dans « Function, Structure and Sound Change », Martinet parle en outre explicitement de facteur interne :

« Il ne nous est pas possible de déterminer l'importance véritable du rendement fonctionnel dans la préservation des oppositions phonologiques sur la base des données limitées que nous possédons. Il conviendra de le considérer provisoirement comme un des facteurs internes de l'évolution phonologique et de chercher à en dégager le rôle toutes les fois qu'on le pourra. » (M.Fun.E : p. 58 [voir M.Fun.I : p. 49]).

Aussi, précisément, cette notion est-elle problématique : elle implique un extérieur de la structure tout en se constituant comme facteur interne de son évolution. On notera, à cet égard, l'insistance martinettienne sur la difficulté de calculer le rendement fonctionnel de manière satisfaisante. On lit tout d'abord dans « Function, Structure and Sound Change » :

¹¹⁷⁷ A l'exception du développement d'*Économie des changements phonétiques*, où il n'est pas question de rendement fonctionnel, et qui est repris dans l'édition de 1981, sous le titre : « Facteurs internes non phoniques » (M.ECP.1981 : p. 160-161).

« 2.22. On donne souvent à l'importance fonctionnelle d'une opposition phonologique le nom de "rendement fonctionnel" (angl. *functional yield* ou *burden*, all. *funktionelle Belastung*). Il n'y a pas accord complet sur la valeur exacte de ce terme. Dans son acception la plus simple et la plus naïve, il s'applique au nombre de paires du lexique qui seraient de parfaits homonymes, s'il ne se trouvait qu'un mot de la paire présente un membre A de l'opposition là où l'autre mot présente l'autre membre B : la paire *blanc-blond* est un élément du rendement fonctionnel de l'opposition /ã/-/õ/ en français, de même que *dent-don*, *sang-son*, *banc-bon* et une foule d'autres. Le nombre de telles paires /ã/-/õ/ étant considérable, on dit que le rendement fonctionnel de l'opposition /ã/-/õ/ est élevé. Si nous essayons de faire la même chose avec, disons, l'opposition /ẽ/-/œ/, nous ne trouverons qu'un petit nombre de paires comme *brin-brun*, *empreint-emprunt*. On dira que le rendement fonctionnel de cette opposition est faible. A condition de considérer un dictionnaire donné comme pleinement représentatif du lexique de la langue que l'on examine, on peut établir une liste exhaustive pour chacune des oppositions phonologiques, bien qu'en pratique il convienne de s'attacher seulement à celles qui font intervenir des phonèmes dont l'analyse phonologique a montré qu'ils ne se distinguent que par un trait pertinent : en français /s/-/ʃ/ et /s/-/z/ devraient être retenus, mais non /s/-/ʒ/ ou /ʃ/-/z/. Ainsi pourrait-on avantageusement remplacer de vagues étiquettes comme "élevé", "moyen", "faible" par des évaluations numériques exactes.

2.23. Une telle méthode ne permet pas de faire un relevé statistique des cas où un trait distinctif donné est le seul élément qui prévienne les malentendus, comme le serait la voix si l'on disait : *il ne prend plus de boisson*, dans une situation où l'on pourrait hésiter à comprendre *poisson* ou *boisson*. Pour avoir pleine validité, toute estimation du rendement fonctionnel d'une opposition devrait s'appuyer sur une évaluation de la fréquence de situations analogues. Comme il est pratiquement impossible de faire un compte de ce genre, on pourrait se contenter de dresser la liste des paires lexicales qui risquent de donner lieu à des ambiguïtés, comme *boisson-poisson* ci-dessus. Mais afin d'éviter les décisions subjectives, il suffirait probablement d'exclure seulement les paires constituées par des mots appartenant à différentes parties du discours et de ce fait peu susceptibles d'apparaître dans le même contexte grammatical. Dans ce cas, parmi les paires citées ci-dessus, *blanc-blond*, *dent-don*, *sang-son* seraient retenues, mais *banc-bon* ou *empreint-emprunt* seraient écartées. Cependant même dans ce cas, des complications peuvent apparaître : la paire *poignée-poignet*, qui présente une différenciation minima, ne donnera jamais naissance à aucune ambiguïté tant que les deux mots seront employés au singulier, car, dans ce cas, la différence de genre apparaîtrait de manière ou d'autre et indiquerait de quel mot il s'agit, même si l'opposition /e/-/ɛ/ venait à être brouillée ; mais au pluriel (*les poignées-les poignets*) tout le poids de la distinction pourrait reposer sur l'opposition vocalique. De plus, ce type d'évaluation négligerait entièrement le facteur essentiel de la fréquence, et donnerait la même cote à *émonder-émender*, mots rares, qu'à *blond-blanc*, mots très fréquents.

2.24. Vu cet enchevêtrement de difficultés, il est peut-être tout aussi significatif, dans la plupart des cas, et certainement incomparablement plus simple, de déterminer la fréquence lexicale de chaque phonème à considérer, en admettant que plus un phonème est fréquent, plus il y a de chances qu'il remplisse des fonctions clairement distinctives. La fréquence dans le lexique est souvent préférable à la fréquence réelle dans les textes ou le discours, car il n'est pas exceptionnel qu'un phonème comme le français /œ/, qui entre dans la paire de différenciation minima /ẽ/-/œ/ avec un rendement fonctionnel très faible, apparaisse assez fréquemment dans les textes, parlés ou écrits, parce qu'il se trouve dans un mot de grande fréquence comme l'article indéfini *un*. Il pourrait cependant y avoir des cas où un phonème très fréquent dans le lexique soit moins fréquent dans le discours qu'un autre de moindre fréquence dans le lexique, si par exemple le premier se rencontrait surtout dans le vocabulaire savant et le second dans la langue de tous les jours. Dans ce cas-là, il conviendrait de nuancer les conclusions

auxquelles aurait conduit une statistique lexicale en tenant compte de la situation réelle dans le discours. Dans les langues qui font grand usage de désinences, celles-ci ont toute chance de ne pas figurer dans les lexiques. En conséquence, un examen purement lexical négligerait certains éléments de grande fréquence. Il est vrai que, souvent, les désinences apparaissent dans des situations, accentuelles ou autres, bien définies, de telle sorte que les éléments phoniques qui les composent sont susceptibles d'être soumis à des traitements particuliers. Il convient, dans un cas de ce genre, d'étudier à part le rendement fonctionnel dans le cadre des éléments morphologiques. Il y a toutefois bien des cas où la phonie du lexique et celle de la grammaire sont solidaires, et, ici encore, il faudra largement tenir compte de la fréquence dans le discours. En général, il conviendra d'adapter la méthode à la langue étudiée. William Diver, en face d'une langue dans laquelle il est impossible de trouver un nombre significatif de "quasi-homonymes" et dont on ne possède pas un lexique complet, esquisse une méthode selon laquelle on détermine le rendement fonctionnel en étudiant un certain nombre de textes. Pour chaque texte, on compte le nombre total des phonèmes et combien de fois chaque phonème apparaît dans le texte considéré. Si le rapport de ces deux nombres pour un phonème donné est sensiblement constant d'un texte à un autre, on pourra le considérer comme suffisamment indicatif. » (M.Fun.E : p. 54-57 [voir M.Fun.I : p. 49-50¹¹⁷⁸]).

Notons qu'il ne s'agit de rien de moins que de la « valeur exacte » du « terme » *rendement fonctionnel*. La fin du développement rapporte la difficulté d'appréciation à la nécessité de prendre en compte divers types de fréquences plus ou moins difficiles à évaluer : fréquence des paires minimales, fréquence des paires minimales en situation de discours, fréquences des mots impliqués dans les paires minimales, fréquence des phonèmes dans le lexique et dans le discours. On lit de même ensuite dans *La Description phonologique* :

« Pour déterminer le rendement fonctionnel d'une opposition *x/y* on pourrait compter le nombre de cas où deux mots, susceptibles d'apparaître dans des contextes identiques (*des cheveux blancs*, *des cheveux blonds*), ne diffèrent que par la présence de *x* dans l'un là où l'autre a *y*. Comme, cependant, les différentes paires qu'on rencontre sont de valeur très différente pour la communication, certaines comportant des mots rares (*émouder/émender*), d'autres des mots très usuels (*long/lent*), il vaut mieux, le plus souvent, se contenter de calculer la fréquence des deux phonèmes en jeu, fréquence dans les textes ou le discours et fréquence dans le lexique. Comme il n'existe, pour le parler d'Hauteville, ni des textes en quantité suffisante pour qu'une statistique ait des chances d'être valable, ni de lexique complet, nous avons dû renoncer à évaluer le rendement fonctionnel des diverses oppositions. » (M.DP : p. 84)

dans « Phonetics and Linguistic Evolution » :

« There is so far no perfectly satisfactory method enabling linguists to assess the functional yield of an opposition. One could count the pairs of words which are distinguished only by making use of that opposition. But it will not do to give the same rating to rare pairs (*prig-brig*) and to those with high frequency members (*pack-back*), to words hardly ever to figure in identical contexts (*pale-bale*) and to those, as for instance, Fr. *blanc-blond*, which constantly appear in such contexts. Consequently, it is just as

¹¹⁷⁸ La section : « Dans les langues qui font grand usage de désinences [...] tenir compte de la fréquence dans le discours », ainsi que la section finale, à partir de « William Diver », sont des ajouts d'*Économie des changements phonétiques*.

informative and incomparably easier to determine the frequency of the two phonemes in question, lexical or textual frequency, or both¹¹⁷⁹. » (M.Ph. : p. 23-24)

dans « “C’est jeuili, le Mareuc !” » (1958) :

« L’importance d’une opposition pour le succès de la communication, qu’on appelle en général son rendement fonctionnel, n’est pas une grandeur aisément mesurable : on est tenté de l’évaluer en comptant les quasi-homonymes que distingue l’opposition en question. Mais doit-on donner la même valeur aux mots rares et aux mots fréquents ? Que doit-on faire des noms propres ? Peut-on rapprocher des mots de catégories différentes qui ne sont guère susceptibles d’alterner dans le même contexte ? Aussi se contente-t-on souvent de considérer la fréquence dans le lexique et dans les textes, des unités en cause, en se limitant de préférence aux situations phoniques où l’une et l’autre unités peuvent apparaître : ainsi, en évaluant le rendement de l’opposition /ɔ/ ~ /o/ du français de Paris, il est recommandé de ne pas compter les /o/ de la finale des mots, puisque c’est là une position où /ɔ/ ne saurait apparaître. » (M.Jeu. : p. 198)

et dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* :

« 10. [...] It is not easy to evaluate the precise functional yield of an opposition. The two words *pin* and *pen*, kept distinct by the different choice of a single phoneme, are loosely called a “minimal pair”. It is generally assumed that the yield of an opposition can be measured by the number of minimal pairs it supports. But should we grant the same rating to all pairs ? The ones we can pick up from a dictionary differ greatly as to their contribution to the success of communication : *pin* and *pen* refer to fairly common objects, which secures a good frequency ; they are likely to appear in identical contexts (*give me a pin/give me a pen*) where the burden of the distinction is carried¹¹⁸⁰ by the difference in vowel quality, and this might induce speakers to make an unconscious effort towards keeping /i/ and /e/ distinct. But what value should we confer to the pair of the comparatively rare *fin* and *fen* ? What about *tin* and *ten* that belong to different word classes and are accordingly less likely to appear in identical contexts ?

11. The factual impossibility of an accurate appraisal of the functional impact of each minimal pair often incites phonologists to operate with the plain frequency of the distinctive units involved, provided, of course, they occur in identical phonic surroundings¹¹⁸¹. » (M.ICPS : p. 183-184).

¹¹⁷⁹ « Il n’existe jusqu’à présent aucune méthode parfaitement satisfaisante permettant aux linguistes d’évaluer le rendement fonctionnel d’une opposition. On peut compter les paires de mots qui ne sont distingués que par l’utilisation de cette opposition. Mais on ne peut donner la même cote à des paires rares (*prig-brig*) et à celles dont les membres sont de haute fréquence (*pack-back*), à des mots qui ne figurent presque jamais dans des contextes identiques (*pale-bale*) et à ceux, comme par exemple, Fr. *blanc-blond*, qui apparaissent constamment dans de tels contextes. En conséquence, il est tout aussi informatif et incomparablement plus facile de déterminer la fréquence des deux phonèmes en question, la fréquence lexicale ou textuelle, ou les deux. » Là encore, une phrase est tronquée dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems*, et nous la restituons à partir de l’original. Voir Martinet (1957/1968) : p. 478.

¹¹⁸⁰ On trouve ici un « /one » qui semble étranger au texte, et que nous omettons pour cette raison.

¹¹⁸¹ « 10. [...] Il n’est pas facile d’évaluer le rendement fonctionnel précis d’une opposition. Les deux mots *pin* et *pen*, tenus distincts par le choix différent d’un seul phonème, sont couramment appelés une “paire minimale”. On suppose généralement que le rendement d’une opposition peut être mesuré par le nombre de paire minimales qu’elle soutient. Mais devons-nous accorder la même cote à toutes les paires ? Celles que nous pouvons trouver dans un dictionnaire diffèrent grandement quant à leur contribution au succès de la communication : *pin* et *pen* réfèrent à des objets assez commun, ce qui procure une grande fréquence ; ils sont susceptibles d’apparaître dans des contextes identiques (*give me a pin/give me a pen*) où la charge de la distinction est assumée par la différence dans la qualité de la voyelle, et cela pourrait induire les locuteurs à faire un effort inconscient pour

Il s'agit là, de fait, de la nature même du phénomène, comme le souligne Martinet dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » :

« Il y a trop de cas où se vérifie l'hypothèse que la survie d'une opposition dépend, pour une part, de ce qu'on appelle son rendement fonctionnel (*funktionelle Belastung*, *functional yield or load*) pour qu'on puisse l'écarter, même si l'on ne s'est pas mis d'accord sur la meilleure façon d'évaluer le rendement d'une opposition. On ne saurait en fait se prononcer sur ce qui est décisif en la matière : la fréquence des cas où une négligence dans la réalisation correcte de l'opposition entraînerait réellement l'incompréhension (elle a les *cheveux blonds* /blō/, elle a les *cheveux blancs* /blā/) ou la fréquence générale des deux phonèmes dans les mêmes contextes indépendamment des conflits réels aboutissant, de la part de l'auditeur, à une demande d'explication. Sur le plan de la méthode et sans se prononcer sur le fond de l'affaire, on recommandera le procédé le plus simple, c'est-à-dire un relevé de fréquence dans les textes, à condition de traiter à part des différents contextes. » (M.Pr. : p. 65).

Il est d'autant plus remarquable, à cet égard, que dans « Function, Structure and Sound Change », la notion de paire minimale – lorsqu'il s'agit de calculer le rendement fonctionnel – se trouve limitée aux phonèmes ne se distinguant que par un seul trait pertinent, de sorte que la notion implique dès l'abord les oppositions distinctives qui sont en jeu dans la structuration. Comme il apparaîtra dans ce qui suit, il semble en effet que le rendement fonctionnel soit moins un phénomène défini qu'un phénomène modulable selon la situation envisagée, et qui renvoie ainsi par exemple, d'une part à un phénomène précis, opposé, en tant que tel, aux effets de l'intégration, d'autre part à un phénomène global, concernant les oppositions de traits distinctifs aussi bien que les phonèmes ou les oppositions de traits distinctifs à travers les phonèmes, dans la mesure où ces derniers leur doivent leur identité. L'hypothèse du rendement fonctionnel, qui date donc de 1938 – « La phonologie » – est progressivement mise en œuvre au cours des années 1950 puis 1960. La première discussion se trouve dans « Function, Structure and Sound Change », où Martinet pose le problème en ces termes :

« On verra que la nature articulatoire et la nature acoustique des traits distinctifs qui entrent en jeu peuvent être, l'une et l'autre, des facteurs essentiels dans le destin d'une opposition. Mais le problème qui va nous retenir ici est celui de savoir si l'importance relative d'une opposition dans la satisfaction des besoins de la communication joue ou non un rôle dans son élimination ou sa conservation : toutes choses égales d'ailleurs, une opposition phonologique qui sert à maintenir distincts des centaines de mots parmi les plus fréquents et les plus utiles n'opposera-t-elle pas une résistance plus efficace à l'élimination que celle qui ne rend de service que dans un très petit nombre de cas ? La réponse est difficile surtout parce que nous sommes jusqu'à présent trop mal renseignés sur les autres facteurs en jeu. Pour éclaircir les données, il convient de rechercher tout d'abord si l'on peut évaluer l'importance distinctive d'une opposition phonologique et comment. » (M.Fun.E : p. 54 [voir M.Fun.I : p. 49]).

garder /i/ et /e/ distincts. Mais quelle valeur devons-nous conférer à la paire des comparativement rares *fin* et *fén* ? Qu'en est-il de *tin* et *ten* qui appartiennent à deux classes de mots différentes et sont en conséquence moins susceptibles d'apparaître dans des contextes identiques ?

11. L'impossibilité factuelle d'une appréciation exacte de l'impact fonctionnel de chaque paire minimale incite souvent les phonologues à opérer avec la simple fréquence des unités distinctives impliquées, pourvu, bien sûr, qu'elles se rencontrent dans des environnements phoniques identiques. »

Suivent les paragraphes que nous avons cités ci-dessus, et dont nous venons de voir qu'ils apportent un éclaircissement pour le moins paradoxal. Martinet poursuit en outre :

« Par ce qui précède, on voit clairement que le rendement fonctionnel d'une opposition ne peut être évalué avec quelque degré de précision que si l'on travaille sur des stades linguistiques pour lesquels il existe des listes de mots à peu près complètes ou au moins des textes abondants. Cette circonstance rend pratiquement impossible la vérification du postulat fonctionnel dans le cas de changements phonétiques préhistoriques. Il semblerait, par exemple, que la confusion de *o et de *a en slave, en baltique et en germanique soit, d'une certaine façon, en rapport avec la rareté de *a (venant de *a et de *ǝ) dans ces langues où, selon l'enseignement traditionnel, ǝ tombe en seconde syllabe médiane et où les sonantes vocaliques *ŋ, m, l, r* dégagent universellement des voyelles fermées. Mais comme nous ne connaissons pas le lexique du slave, du baltique, du germanique à l'époque de la confusion de *o et de *a, nous ne pouvons guère nous risquer au-delà de vagues présomptions. Même dans le cas des premiers stades du roman, notre connaissance assez complète du latin classique nous donne une image imparfaite des ressources lexicales de la langue populaire qui devrait nous servir de point de départ. Dans le cas de certaines confusions qui se produisent à l'époque actuelle dans des langues de culture pour lesquelles nous possédons des données complètes, on constate un rendement fonctionnel extrêmement bas : la confusion, dans le français de Paris, de /ẽ/ et /œ/, qui est en cours, ne donne à peu près jamais lieu à conflit d'homonymes, et la fréquence lexicale de /œ/ est des plus basses. L'arrondissement des lèvres, qui distingue /œ/ de /ẽ/ est un trait instable dans le cas d'articulations très ouvertes. Sans doute la chose vaut-elle pour /õ/ qu'on s'attendrait à voir se confondre avec /ã/ dans les usages où /œ/ se confond avec /ẽ/ (qui est en fait un [æ]). Mais le rendement fonctionnel de l'opposition /õ/—/ã/ est, on le sait, considérable, et la distinction se maintient bien. On pourrait dire la même chose de la confusion de /ŋ/ et /ni/ qui semble gagner du terrain et de celle, plus ancienne, de /ɹ/ et /y/. Toujours en français, la vieille distinction entre longue et brève dans le cas de /i/, /ü/, /u/, /e/, dont la fonction essentielle était de distinguer entre masculin et féminin est maintenant pratiquement éliminée chez les Parisiens. Le genre s'exprimant généralement en français dans les articles ou pronoms qui accompagnent le nom, le rendement véritable de cette opposition était très bas, et cette circonstance peut fort bien avoir joué un rôle dans la confusion. Il est intéressant de noter que, jusqu'à ce jour, les Français n'ont pas trouvé de solution "officielle" à l'irritant problème résultant de l'homonymie de *l'ami, l'amie, mon ami, mon amie*. La composition ne permet pas de se tirer d'affaire comme le fait l'anglais avec *boy friend* et *girl friend*. Il semble que la solution la plus fréquente soit celle qui consiste à prononcer le *e* d'*amie*, d'où les formes "hors-système" [a'mi'ə] ou [a'mi'œ]. » (M.Fun.E : p. 57-58 [voir M.Fun.I : p. 50-51¹¹⁸²])

avant de conclure :

« Il ne nous est pas possible de déterminer l'importance véritable du rendement fonctionnel dans la préservation des oppositions phonologiques sur la base des données limitées que nous possédons. Il conviendra de le considérer provisoirement comme un des facteurs internes de l'évolution phonologique et de chercher à en dégager le rôle toutes les fois qu'on le pourra. Le problème sera à reprendre lorsque nous aurons une masse imposante de données pertinentes. On devra pourtant noter tout de suite que

1° deux phonèmes voisins ne tendent pas nécessairement à se confondre pour la seule raison que leur opposition est d'un rendement fonctionnel pratiquement nul : on ne voit

¹¹⁸² Les deux dernières phrases sont un ajout d'*Économie des changements phonétiques*, qui supprime la phrase conclusive de « Function, Structure and Sound Change », citée ci-dessous.

pas que /š/ et /ž/ en anglais tendent à se rapprocher en dépit du rendement exceptionnellement bas de leur opposition.

2° des extensions sémantiques, la composition, une réorganisation morphologique apporteront souvent des solutions faciles aux problèmes qui peuvent surgir lorsqu'une opposition importante fonctionnellement se trouve menacée par la tendance de deux phonèmes à se confondre : dès que la marge de sécurité est envahie, et que naît un danger de malentendu, les locuteurs seront conduits à favoriser tels ou tels mots, expressions, ou formes de remplacement qui feront disparaître toute ambiguïté. » (M.Fun.E : p. 58-59 [voir M.Fun.I : p. 52]).

Martinet distingue ainsi entre deux types d'examen, selon que la vérification de l'hypothèse est possible ou non. Il concluait dans « Function, Structure and Sound Change¹¹⁸³ » :

« If low functional yield is accepted as a factor of the merger, we shall have to conclude that even one very useful pair is not enough for preserving a phonemic opposition¹¹⁸⁴. » (M.Fun.I : p. 51).

Si donc l'examen d'états de langue contemporains apparaît favorable à l'hypothèse, par ailleurs cette dernière semble s'élaborer et se préciser dans le cadre d'un tel examen. On retrouve ici à nouveau l'exemple des nasales françaises, exposé dans *La Prononciation du français contemporain* et dans *Phonology as Functional Phonetics*. Comme dans ce dernier texte, Martinet mentionne l'instabilité de la combinaison qui définit les deux phonèmes dont l'opposition est en voie d'élimination, mais tandis qu'il parlait alors de cette opposition comme d'une « complication inutile » dont la langue se débarrassait, il situe ici la cause de l'évolution dans l'instabilité de la combinaison, le rendement fonctionnel déterminant quant à lui une résistance plus ou moins grande des oppositions. La conclusion insiste de même sur cette dimension de la résistance/tolérance : Martinet parle de « préservation des oppositions phonologiques¹¹⁸⁵ », et affirme, d'une part, qu'un faible rendement fonctionnel n'est pas nécessairement une cause d'élimination – on retrouve alors l'exemple des phonèmes anglais qui est exposé dans *Phonology as Functional Phonetics*, mais Martinet ne mentionne pas le rôle de l'intégration, qui permettrait de mettre en valeur la causalité liée au rendement fonctionnel –, d'autre part que l'existence d'un fort rendement fonctionnel peut déterminer des réactions prophylactiques. C'est cette même dimension de la prophylaxie qui est mise en avant dans « Concerning the Preservation of Useful Sound Features » (1953), où Martinet reprend à nouveau le problème en étudiant l'infection irlandaise, phénomène dont il justifie

¹¹⁸³ Voir la note précédente.

¹¹⁸⁴ « Si l'on admet que la faible charge fonctionnelle est un facteur de la confusion, il nous faudra conclure que même une paire très utile ne suffit pas à préserver une opposition phonémique. »

¹¹⁸⁵ Il était question plus haut – mais dans *Économie des changements phonétiques* – de *maintien*, terme plus neutre relativement à ce dont il est question ici. Rappelons en effet ce passage, cité plus haut : « La thèse centrale de la phonologie diachronique relative à la fonction tient dans la proposition suivante : toutes choses égales d'ailleurs, une opposition phonologique utile à la compréhension mutuelle se maintient mieux qu'une autre moins utile. Bien entendu, le maintien de celle-ci et l'élimination de telle autre ne résultent pas d'une décision volontaire des sujets parlants, mais du jeu normal des échanges linguistiques qui favorise les traits utiles aux dépens de ceux qui le sont moins. » (M.ECP : p. 42).

l'examen par ce passage introductif, non repris dans *Économie des changements phonétiques*¹¹⁸⁶ :

« What makes the testing of the functional yield hypothesis so difficult is the fact that a high or a low yield is at most only one of the factors that determine the preservation or the elimination of an opposition, and that the other factors, often more decisive, are frequently not too well known. It may therefore be advantageous to concentrate upon cases where (1) the main factor tending towards the obscuration of the distinctions is perfectly identified, even if its own conditioning may be a matter of controversy, (2) that factor threatens to blur such numerous and such useful distinctions that there is little doubt the blurring would be functionally detrimental, and (3) some phenomenon occurs whereby certain features of the threatened distinctions are preserved¹¹⁸⁷. » (M.Fea.I : p. 149).

L'importance du rendement fonctionnel se trouvera ainsi démontrée par l'existence d'une réaction de la structure. Les autres textes envisagent des changements contemporains, l'avancée de *o* ouvert en français parisien, la disparition des oppositions de longueur, mais surtout invariablement la confusion de *in* et de *un*, opposée au maintien de la distinction entre *an* et *on*, et à laquelle s'ajoute parfois la confusion de *a* et *â* français, qui est un nouvel exemple de prophylaxie. Le premier de ces quatre changements est traité dans « "C'est jeuli, le Mareuc !" » (1958). Là encore, il s'agit avant tout de résistance/tolérance. Martinet écrit en effet dans ce texte :

« Le déplacement de /ɔ/ vers l'avant serait la solution adoptée par les usages parisiens pour relâcher la pression des phonèmes de la série d'arrière les uns sur les autres. [...] »

Le choix de /ɔ/, plutôt que /ɑ/, /o/ ou /u/, serait déterminé par le faible rendement fonctionnel de l'opposition /ɔ/ ~ /œ/ que l'antériorisation de /ɔ/ tend à supprimer. » (M.Jeu. : p. 194)

puis à nouveau :

« Nous avons postulé l'instabilité des séries vocaliques d'arrière à quatre degrés d'ouverture. Mais l'expérience phonologique sur laquelle nous nous fondons ici enseigne que cette instabilité se manifeste sous des formes variables, et seul un examen détaillé des données fonctionnelles et structurales peut nous permettre d'expliquer pourquoi l'évolution a pris ici tel cours plutôt que tel autre. Un premier examen fonctionnel visera à déterminer l'importance relative des différentes oppositions en cause. » (M.Jeu. : p. 198)

enfin :

¹¹⁸⁶ Où il se trouve remplacé par un développement relatif aux diverses conceptions possibles de l'accent d'intensité. Voir M.ECP : p. 199, cité plus haut.

¹¹⁸⁷ « Ce qui rend l'hypothèse de la charge fonctionnelle si difficile à tester est le fait qu'une charge élevée ou faible est tout au plus seulement l'un des facteurs qui déterminent la préservation ou l'élimination d'une opposition, et que les autres facteurs, souvent plus décisifs, sont souvent assez mal connus. Il peut dès lors être avantageux de se concentrer sur les cas où (1) le facteur principal tendant à l'obscurcissement des distinctions est parfaitement identifié, même si son propre conditionnement peut être matière à controverses, (2) ce facteur menace de brouiller des distinctions si nombreuses et si utiles qu'il n'y a pas le moindre doute que le brouillage serait fonctionnellement nuisible, et (3) que des phénomènes adviennent grâce auxquels certains traits des distinctions menacées sont préservés. »

« Si un examen détaillé du rendement fonctionnel vient confirmer l'impression qui se dégage des remarques qui précèdent, on aura l'indication que si les conditions générales réclamaient effectivement une décontraction de la série des voyelles postérieures, c'est bien là où un changement mettait le moins en danger la compréhension mutuelle qu'il s'est effectivement produit. » (M.Jeu. : p. 200).

On lisait de même dans « *Phonetics and Linguistic Evolution* » (1957), à propos cette fois des nasales du français :

« A low functional load seems to be a decisive factor in a case like that of the contemporary merger of /ɛ/ and /œ/ in French ; the /ã/-/õ/ opposition in the same language, phonetically parallel but with a high functional load, is not affected ; in northern French dialects and usages, mergers of /ã/ and /õ/ are not rare, but would seem to exist only where written French *en* has been kept distinct from *an*, and where, as a result, the functional load of /ã/-/õ/ was much lower than elsewhere (Martinet, 1955, section 2.21 à 2.26)¹¹⁸⁸. » (M.Ph. : p. 24).

L'exemple revient ensuite dans « *Pour un dictionnaire de la prononciation française* » (1964) :

« Les données les plus récentes remettent dès aujourd'hui en cause certains traits de ce système. Sans qu'on puisse se référer à un comportement majoritaire des Français des deux tiers septentrionaux du territoire, on constate que ce qui ne représentait que des tendances aboutit, sur un rythme accéléré, à l'élimination des distinctions de faible rendement : l'opposition /ɛ/ ~ /œ/ disparaît par désarrondissement de /œ/, et l'on peut, dès aujourd'hui, poser que quiconque a la moindre difficulté à distinguer /ɛ/ de /œ/, lorsqu'il apprend le français comme langue seconde, peut, sans remords, prononcer /ɛ/ dans *lundi* et dans *brun* ; l'opposition de deux phonèmes /a/ et /ɑ/, encore universelle chez les enquêtés de 1941, n'existe plus que chez le tiers des jeunes Parisiennes touchées par l'enquête de Ruth Reichstein en 1957. Il ne faut pas hésiter à recommander, dans tous les cas, une prononciation par /a/ moyen plutôt antérieur qui tend à se généraliser chez les jeunes. L'opposition /ɛ/ ~ /ē/, qui représente le résidu d'une ancienne corrélation de longueur, est si atteinte qu'il serait ridicule de l'exiger de gens pour lesquels elle n'est pas, dès l'abord, une seconde nature. [...]

La distinction entre /ã/ et /õ/ semble se maintenir du fait du rendement considérable de l'opposition, mais, probablement, avec des réalisations qui diffèrent aussi peu qu'il est possible sans que l'opposition disparaisse. » (M.Po. : p. 126-127)

dans *La Linguistique synchronique* (1965) :

« La phonologie a permis, pour la première fois dans l'histoire de la linguistique, de comprendre le fonctionnement d'une langue sur tous les plans. L'examen attentif de ce fonctionnement a révélé à son tour comment et pourquoi les langues changent au cours du temps, pourquoi elles changent, non seulement dans leur vocabulaire que renouvellent les besoins variables de l'humanité, mais également dans leur forme vocale. On voit, par exemple, pourquoi la distinction entre *brin* et *brun* est en train de disparaître dans le

¹¹⁸⁸ « Une faible charge fonctionnelle semble être un facteur décisif dans un cas comme celui de la confusion contemporaine de /ɛ/ et /œ/ en français ; l'opposition /ã/-/õ/ dans la même langue, phonétiquement parallèle mais avec une charge fonctionnelle élevée, n'est pas affectée ; dans des dialectes et des usages du français du nord, des confusions de /ã/ et /õ/ ne sont pas rares, mais elles ne sembleraient exister que là où le français écrit *en* est demeuré distinct de *an*, et où, en conséquence, le rendement fonctionnel de /ã/-/õ/ était beaucoup plus bas que partout ailleurs (Martinet, 1955, section 2.21 à 2.26). »

français contemporain, pourquoi celle de *patte* et *pâte* perd constamment du terrain, pourquoi, de façon générale, une langue devient méconnaissable au bout de quelques siècles. Depuis plusieurs décennies, on constate que beaucoup de Parisiens, appartenant à toutes les classes de la société, prononcent de la même façon le nom *empreinte*, dans *il a laissé son empreinte*, et la forme verbale *emprunte*, dans *il faut que j'emprunte de l'argent*. Il faut être provincial pour faire une nette différence. Cette différence consiste en une projection en avant et un arrondissement des lèvres pour la voyelle que l'orthographe note *un*, projection et arrondissement qui n'existent pas pour la voyelle écrite *in*. Or, c'est là, à peu près, la différence qu'on relève entre la voyelle de *blond* et celle de *blanc*. Comment se fait-il que les Parisiens préservent la différence entre la poussée des lèvres en avant et leur rétraction dans le cas de *on* et de *an* et la négligent dans celui de *un* et de *in* ? Il y a toutes chances pour que ceci soit largement déterminé par le fait que la distinction entre *in* et *un* a, en français, une fonction beaucoup moins essentielle que celle qu'on constate pour *on* et *an*. On compte par centaines les paires de mots comme *ton* et *temps*, *long* et *lent*, *blond* et *blanc*, *émonde* et *émende*, où seule la différence entre *on* et *an* permet de distinguer entre des énoncés par ailleurs identiques : il n'est pas indifférent qu'une dame ait les cheveux *blonds* ou les cheveux *blancs*. Mais il faut chercher longtemps avant de trouver des paires comme *brin* et *brun*, *empreinte* et *emprunte*, où d'ailleurs les deux mots rapprochés appartiennent à des catégories grammaticales différentes et, de ce fait, ne figurent qu'exceptionnellement dans des contextes identiques. Comme pour des voyelles articulées avec la bouche aussi grande ouverte que nos voyelles nasales actuelles, la projection et l'arrondissement des lèvres ne sont pas très faciles à bien réaliser, on les a négligés pour *in* et *un* où ils n'avaient pas grande importance. On les a conservés pour *on* et *an*, parce que, lorsqu'un Français fait mal la distinction entre *blond* et *blanc* par exemple, ses interlocuteurs, qui ne savent pas de quel terme il s'agit, lui demandent de répéter, ce qu'il fait en s'efforçant plus ou moins inconsciemment de bien arrondir les lèvres pour *blond*, de bien les rétracter pour *blanc*.

Dans le cas des deux *a* de *patte* et *pâte*, les Parisiens, qui traditionnellement distinguaient le plus nettement du monde entre ces deux voyelles, sont en train de s'incliner devant l'incapacité de beaucoup de provinciaux à faire cette distinction, ou lorsqu'ils la font, à la réaliser de telle façon que les Parisiens la perçoivent. Les Méridionaux, autrefois, parlaient la langue d'oc, où l'on ne distingue pas entre deux phonèmes *a*. En apprenant la langue de Paris, ils ont été bien en peine de distinguer entre *patte* et *pâte*, *tache* et *tâche*, *là* et *las*. Comme il faut bien se comprendre entre Français de toutes origines, certains mots ont été évités dans les contextes où ils étaient ambigus, et c'est sans doute ce qui explique que le mot *tâche* ait été généralement remplacé par *devoir*, *ouvrage*, ou l'argotique *boulot* et que les Français ne se déclarent plus guère *las*, mais *fatigués*. » (M.LS : p. 47-49)

dans « La dynamique du français contemporain » (1967) :

« L'opposition de *brin* à *brun*, plus anciennement atteinte, semble ne plus exister que chez des sujets d'origine provinciale. Elle ne servait pas à grand-chose. Celle de *blanc* à *blond* est, elle, d'une utilité évidente et son élimination n'a été signalée que dans des cas marginaux où l'influence d'usages provinciaux ou de langues en contact n'était pas exclue. » (M.Dy. : p. 44-45)

dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français » (1959/1969) :

« La différence d'arrondissement labial qui représente l'essentiel de la différence entre les voyelles traditionnelles de *vin* et de *un* d'une part, celle de *van* et de *vont* d'autre part, sont [*sic*] délicates à maintenir pour un grand degré d'ouverture. C'est pourquoi on constate que le maintien des deux oppositions présente des problèmes. Mais, si l'on

hésite parfois à identifier une nasale comme *an* ou *on* chez un nouvel interlocuteur dont les réalisations ne sont pas exactement celles auxquelles on est habitué, il est peu de Français, au moins à Paris, qui confondent les deux phonèmes. Dans le cas de *in* et *un*, au contraire, la confusion est très répandue et tend à se généraliser. La raison de cette divergence dans le traitement des deux paires se trouve dans ce qu'on appelle leur rendement fonctionnel respectif : d'une part, il y a en français une foule de mots qui ne se distinguent que par la présence de /ã/ dans l'un, là où l'autre a /õ/ : *ban*, *bon*, *pente*, *ponte*, etc. ; on renvoie aux dictionnaires de rimes, où l'on en trouvera des centaines. Les paires de mots qui se distinguent par la présence de /æ/ ou de /œ/ sont, au contraire, rarissimes ; elles sont, d'ailleurs, d'un type tel qu'ils figurent rarement dans des contextes ambigus : le prénom *Alain* et le mot technique *alun*, *empreinte* et *emprunte*, l'un nom et l'autre verbe, *brin* et *brun* pour lesquels, en cherchant bien, on pourrait inventer des contextes identiques. C'est à peu près tout. On comprend, dans ces conditions, qu'en face d'une résistance décidée à la confusion de /ã/ et de /õ/ il n'y en ait pas trace du côté de /æ/ et /œ/. » (M.Ev. : p. 186-187)

« Des points faibles de ce système, certains se révèlent à l'examen même du tableau. Il s'agit de l'opposition /ã/ ~ /õ/ qui n'a plus de parallèle pour l'appuyer et que, dès aujourd'hui, seul son rendement fonctionnel empêche de faiblir : on voit mal, par exemple, les Français se résoudre à ne pas savoir si une dame a les cheveux blancs ou les cheveux blonds. Mais on pourrait s'en tirer en parlant de cheveux d'or. Les langues ont des ressources lorsqu'une confusion menace. D'autres points faibles se trouveraient au contact des deux ordres d'ouverture moyenne : entre Méridionaux et non-Méridionaux, entre ceux qui prononcent *piquet* comme *piqué* et ceux qui l'identifient à *piquait*, il faut dès aujourd'hui faire abstraction de l'opposition de /ɛ/ à /e/. Entre Parisiens d'une même classe sociale, il n'y a aucun accord sur le degré d'ouverture de la voyelle de *gai*, *quai*, *irai*, *les*, *ces*, *mes*, etc. Ailleurs qu'à la finale, le choix de [ɛ] ou de [e] est presque automatique. Comme l'opposition /ø/ ~ /œ/ n'a jamais été d'une grande utilité, seul /o/ ~ /ɔ/, dont on voit mal comment on pourrait se dispenser et qu'une majorité de Méridionaux arrive à conserver, maintient la nécessité de distinguer, entre celui de /i/ et celui de /a/, deux degrés moyens d'ouverture du maxillaire. » (M.Ev. : p. 189)

dans « Le locuteur face à l'évolution » (1973) :

« La nécessité de distinguer *blanc* de *blond*, *lent* de *long* et cent autres a permis jusqu'ici à l'opposition de [ã] à [õ] de tenir en français de Paris. Mais d'une variété d'usage à une autre, les confusions ne sont pas rares, et cette opposition de nasale non arrondie à nasale arrondie ne va-t-elle pas se trouver plus menacée encore lorsque le sort de l'autre paire de même type [æ] ~ [œ] sera définitivement scellée [*sic*] ? » (M.Lo. : p. 45)

et dans « The Fading away of a Phoneme : the Voiced Dorsal Spirant in Danish » (1980) :

« An important difference between the case of /œ/ in French and that of /ɣ/ in Danish is that the unrounding of /œ/ and its resulting confusion with /æ/ are comparatively recent processes, whereas the elimination of /ɣ/ as a distinct unit began several centuries ago, since we find traces of it in the standard spelling, not only when /ɣ/ was Common Germanic, as in *have*, O. Danish *haghi*, Norw. and Sw. *hage*, but also when it derived from a former /k/ as in *savle*, O. Danish *saklæ*. Thus, although the French appear to be more inclined than the Danes to resist total elimination, the /æ/ ~ /œ/ confusion has been developing far more quickly than the weakening and dissolving of /ɣ/. The difference may be accounted for if we remember that it is hard to imagine an actual misunderstanding resulting from the merger of /œ/ with /æ/, whereas there are still a number of /ɣ/ - [u] conflicting pairs such as *nagle* "nail" (a piece of metal) vs *navle*

“navel”, *sagn* “legend” vs *svan* “lack”. In similar cases, when a confusion is threatening, people manage to keep it in check until some provision has been found to make it acceptable. It is worth noticing that the most dangerous conflict, which would have been that of “fingernail” with “navel”, was avoided by extending to the singular the umlauted vowel of the plural, whence *negl* “fingernail” distinct from *nagle*¹¹⁸⁹. » (M.Fa. : p. 91-92).

On le retrouve également dans les développements plus circonstanciés et plus théoriques des *Éléments de linguistique générale* :

« 6-27. Confusion phonologique et économie

On peut poser en principe que lorsque deux phonèmes se confondent, dans toutes les positions où on les rencontre ou dans certaines positions seulement, l'énergie nécessaire au maintien de la distinction a trouvé à s'employer plus utilement autre part. Ceci, bien entendu, ne vaut pas si la confusion est due à l'imitation de ce qui se passe dans une autre langue de plus grand prestige. Soit, en français, les phonèmes que l'orthographe note, le plus souvent, comme *in* et *un*. Ils sont actuellement en voie de se confondre par négligence du jeu des lèvres qui les distinguait : rétraction pour *in*, arrondissement pour *un*. Au contraire, les phonèmes notés *an* et *on*, qui se différencient à peu près de la même façon, restent distincts¹¹⁹⁰. Or, cette dernière opposition est d'une grande utilité : on compte par centaines les paires de mots comme *temps* – *ton*, *lent* – *long*, *blanc* – *blond*, *semence* – *semonce*, *penser* – *poncer* où seule l'opposition entre /ã/ et /õ/ assure la distinction. Ceci contraste avec ce qu'on observe dans le cas de l'opposition *in* – *un*, pour laquelle on a grand-peine à trouver des quasi-homonymes comme *brin* et *brun*, *empreinte* et *emprunte* ; il serait d'ailleurs assez difficile de faire figurer ceux-ci dans des contextes identiques de telle sorte que seule la différence dans le jeu labial assurât la distinction. Aussi l'opposition *in* – *un* peut-elle disparaître sans dommage pour la compréhension, d'où une double économie articulatoire et mémorielle.

Le conditionnement d'une confusion phonologique peut être beaucoup plus complexe que ne le suggère la présentation volontairement simplifiée de celle des phonèmes *in* et *un* : le français opposait traditionnellement deux phonèmes notés l'un et l'autre *a* dans la graphie, et distinguait ainsi entre *tache* et *tâche*, *patte* et *pâte*, *lace* et *lasse*, et bien d'autres ; cette distinction, qui rendait des services, semble en voie d'élimination. Pour comprendre ce phénomène, il convient de relever plusieurs faits : les Méridionaux, qui dans leurs dialectes provençaux ou gascons ne connaissaient qu'un phonème *a*, n'ont jamais appris à distinguer *tache* et *tâche*, *patte* et *pâte*, etc. Ils ont dû trouver plus facile d'éviter les conflits, en remplaçant par exemple *tâche* par *travail*, que de reproduire la distinction phonologique. D'autres provinciaux ont, en accord avec des habitudes locales, fait un sort à la distinction de longueur qui a longtemps été le trait le

¹¹⁸⁹ « Une différence importante entre le cas de /œ/ en français et celui de /γ/ en danois est que la perte d'arrondissement de /œ/ et la confusion qui en résulte avec /æ/ sont des processus comparativement récents, alors que l'élimination de /γ/ comme unité distincte a commencé il y a plusieurs siècles, puisque nous en trouvons des traces dans l'orthographe standard, non seulement quand /γ/ était germanique commun, comme dans *have*, vieux danois *haghi*, norv. et suéd. *hage*, mais également quand il dérivait d'un ancien /k/ comme dans *savle*, vieux danois *saklæ*. Ainsi, bien que les Français paraissent être plus enclins que les Danois à résister à l'élimination totale, la confusion /æ/ ~ /œ/ s'est développée bien plus rapidement que l'affaiblissement et la disparition de /γ/. On rendra compte de la différence si l'on se rappelle qu'il est difficile d'imaginer une mécompréhension réelle résultant de la confusion de /œ/ avec /æ/, alors qu'il y a encore un certain nombre de paires conflictuelles /γ/ - [u] telles que *nagle* “clou” (une pièce de métal) vs *navle* “nombri”, *sagn* “légende” vs *svan* “manque”. Dans des cas semblables, quand une confusion menace, les gens réussissent à la tenir en échec jusqu'à ce qu'une disposition ait été trouvée pour la rendre acceptable. Il vaut la peine de noter que le conflit le plus dangereux, qui aurait été celui de “ongle” avec “nombri” a été évité grâce à l'extension au singulier de la voyelle avec umlaut du pluriel, de là *negl* “ongle” distinct de *nagle*. »

¹¹⁹⁰ On lit en 1960 : « restent bien distincts » (M.Él. 1960 : p. 210).

plus saillant de l'opposition *tache* – *tâche*. Les Parisiens, au contraire, avaient, ici comme pour les autres types vocaliques, tendu à éliminer la différence de longueur au profit de celle de timbre. Comme Paris, où s'élabore la langue, compte dans sa population plus de provinciaux que de Parisiens, un *modus vivendi* a dû nécessairement s'établir : ceux qui réalisaient *tache* comme [taʃ] et *tâche* comme [taʃ] n'arrivaient guère à distinguer les deux mots lorsqu'ils étaient réalisés comme [taʃ] et [tāʃ]. Pour être compris, on a dû, de part et d'autre, ruser avec la langue de façon à éviter les conflits, parler de son *travail* ou de son *ouvrage* au lieu de sa *tâche*, se déclarer *fatigué* au lieu de *las*. Rien n'empêchait alors¹¹⁹¹ la confusion de s'établir. De fait¹¹⁹² la distinction de deux timbres d'"avant" et d'"arrière", étant celle des faubourgs,¹¹⁹³ manque de prestige et tend à disparaître. Quant aux différences de longueur¹¹⁹⁴ elles s'éliminent comme inutiles et sans parallèle dans la langue d'aujourd'hui.

6-28. Transfert de traits pertinents

De l'observation de cas comme celui de fr. *in* et *un* on conclut que le sort d'une opposition dépend de son **rendement fonctionnel**, c'est-à-dire du rôle distinctif qui est le sien. Ce qui vient d'être dit des deux phonèmes *a* du français indique suffisamment que le rendement fonctionnel n'est pas le seul facteur à considérer. Mais on aurait tort de minimiser son importance : là même où, à première vue, on pourrait croire qu'une confusion s'est produite en dépit d'un rendement important, un examen plus approfondi montre, soit qu'en réalité le rendement vrai était très faible, soit que la distinction n'a pas été abolie mais transférée sur des segments voisins. » (M.ÉL. : p. 201-203)

de « The Internal Conditioning of Phonological Changes » (1975) :

« One case deserves to be presented at some length. Contemporary standard French is supposed to make use of four nasal vowels, usually noted as /ɛ̃/, /œ̃/, /ɔ̃/ and /ɑ̃/. Actually, in Parisian usage, the front non-rounded vowel is very open and should be noted [æ̃] (confusions of *désinfecter* and *désaffecter* are on record), and /ɑ̃/ is deeper than non-nasal /ɑ/, so that the main articulatory difference between the two front and the two back vowels should lie in the lip-rounding of /œ̃/ and /ɔ̃/ and its absence in /ɛ̃/, /ɑ̃/. Now a lip-rounding distinction is hard to preserve in the case of very open articulations and, as a matter of fact, the distinction between /ɛ̃/ and /œ̃/ has disappeared in native Parisian usage, the final product being [æ̃]. The parallel opposition /ɑ̃/ ~ /ɔ̃/ is threatened (on record : *tu as dit "cheveux blancs" ou cheveux blonds* ?), partly at least because people do not totally agree as to how to realize the distinction. Speakers are obviously faced with the communicative necessity of preserving it and manage to do so. It is a fact that, in the case of /ɔ/ ~ /ɔ̃/, the functional load is very high, and in the case of /ɛ̃/ ~ /œ̃/ practically nil. One and the same trend, namely the elimination of lip-rounding as a distinctive feature in the case of very open vowels, has carried the day where the confusion could take place without endangering communication, and is kept at bay where the distinction is needed. It could no doubt be argued that there may exist, in the present case, specific non linguistic factors, inherent in contemporary French society, which prevent another solution, E g., the replacement of one of the members of each conflicting pair : (*cheveux*) *d'or* for (*cheveux*) *blonds*, for instance. There is a classic example of such a solution, that of the Gascon word for "cock" being replaced by "pheasant" or "vicar" so as to avoid an impending confusion with the word for "cat". In other words functional load is not the only factor regulating the preservation or elimination of phonological oppositions, and it has never been presented as such. No conclusion can be reached in support of its action or against it from any research that disregards other factors, linguistic and non linguistic.

¹¹⁹¹ « dès lors » (M.ÉL.1960 : p. 212) en 1960.

¹¹⁹² La virgule a été supprimée dans l'édition de 1967. Voir M.ÉL.1960 : p. 212.

¹¹⁹³ La virgule a été ajoutée dans l'édition de 1967. Voir M.ÉL.1960 : p. 212.

¹¹⁹⁴ La virgule a été supprimée dans l'édition de 1967. Voir M.ÉL.1960 : p. 212.

Marshalling even just the most likely factors is a delicate task when dealing with a directly observable contemporary language like French. It must be practically unfeasible when the cases investigated reach back into a remote past known to us through a literary tradition likely to mirror the usages, both linguistic and non-linguistic, of an upper-class of free men. I am thinking, of course of Icelandic, and of the research conducted by Robert D. King. Could we not imagine that the confusion of rounded and non rounded front vowels in Icelandic existed from scratch in the speech of war-prisoners and slaves, and that it was finally extended to the society as a whole when classes got merged in course of history ? The most convinced functionalists and structuralists would never deny the possibility of a heavy functional load being of no avail against the self-assertion of a rising social class¹¹⁹⁵. » (M.In. : p. 35-37)

et des *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« Même si, comme je l'ai rappelé, je m'occupe surtout, depuis trente ans, des unités de sens, ma pensée n'a jamais été tout à fait en repos en matière de phonologie : phonologie synchronique et descriptive, surtout avant mon départ pour l'Amérique, phonologie diachronique au cours de mon séjour là-bas. Depuis mon retour, j'ai considéré les différents problèmes en atténuant le tour formaliste qui était dans l'esprit du structuralisme naissant. En 1945, dans mon article intitulé "Un ou deux phonèmes", je dénonçais, en fait, ce qui dans l'enseignement de Troubetzkoy, en la matière, me paraissait encore entaché de "phonétisme", d'insuffisamment formalisé. Mais lorsque j'ai repris cet article dans *La Linguistique synchronique*, en 1965, j'ai marqué, en matière

¹¹⁹⁵ « Un cas mérite d'être présenté avec quelques détail. Le français standard contemporain est supposé faire usage de quatre voyelles nasales, habituellement notées comme /ɛ̃/, /œ̃/, /ɔ̃/ et /ɑ̃/. En réalité, dans l'usage parisien, la voyelle d'avant non arrondie est très ouverte et devrait être notée [æ̃] (des confusions de *désinfecter* et *désaffecter* ont été relevées), et /ɑ̃/ est plus profond que le /ɑ/ non nasal, de sorte que la principale différence articulatoire entre les deux voyelles d'avant et les deux voyelles d'arrière doit résider dans l'arrondissement des lèvres de /œ̃/ et /ɔ̃/ et dans son absence en /ɛ̃/, /ɑ̃/. Maintenant une distinction d'arrondissement des lèvres est difficile à préserver dans le cas des articulations très ouvertes et, en fait, la distinction entre /ɛ̃/ et /œ̃/ a disparu dans l'usage parisien natif, le produit final étant [æ̃]. L'opposition parallèle /ɑ̃/ ~ /ɔ̃/ est menacée (on a relevé : *tu as dit "cheveux blancs" ou cheveux blonds* ?), en partie au moins parce que les gens ne sont pas tout à fait d'accord sur la manière de réaliser la distinction. Les locuteurs sont évidemment confrontés à la nécessité communicationnelle de la préserver, et y parviennent. C'est un fait que, dans le cas de /ɔ̃/ ~ /ɔ̃/, le rendement fonctionnel est très élevé, et dans le cas de /ɛ̃/ ~ /œ̃/ pratiquement nul. Une seule et même tendance, à savoir l'élimination de l'arrondissement des lèvres comme trait distinctif dans le cas des voyelles très ouvertes, l'a emporté quand la confusion pouvait prendre place sans mettre en danger la communication, et est tenue en échec quand la distinction est nécessaire. On pourrait sans aucun doute arguer qu'il peut exister, dans le cas présent, des facteurs non linguistiques spécifiques, inhérents à la société française contemporaine, qui empêchent une autre solution, par exemple le remplacement de l'un des membres de chacune des paires conflictuelles : (*cheveux*) *d'or* pour (*cheveux*) *blonds*, par exemple. Il existe un exemple classique d'une telle solution, celui du mot gascon pour "coq", remplacé par "faisan" ou "vicaire", afin d'éviter une confusion imminente avec le mot pour "chat". En d'autres termes, la charge fonctionnelle n'est pas le seul facteur réglant la préservation ou l'élimination des oppositions phonologiques, et elle n'a jamais été présentée comme telle. Aucune conclusion ne peut être tirée à l'appui de son action, ou contre son action, par une recherche qui néglige les autres facteurs, linguistiques et non linguistiques. Rassembler les facteurs les plus vraisemblables est déjà une tâche délicate quand on a affaire à une langue contemporaine directement observable comme le français. Cela doit être pratiquement infaisable quand les cas examinés remontent à un passé révolu qui ne nous est connu qu'à travers une tradition littéraire, qui reflète vraisemblablement les usages, linguistiques et non linguistiques, d'une classe supérieure d'hommes libres. Je pense évidemment à l'islandais, et à la recherche menée par Robert D. King. Ne pourrait-on imaginer que la confusion des voyelles d'avant arrondies et non arrondies en islandais existait au départ dans le discours des prisonniers de guerre et des esclaves, et qu'elle fut finalement étendue à la société dans son ensemble quand les classes se sont mélangées au cours de l'histoire. Les fonctionnalistes et les structuralistes les plus convaincus ne nieront jamais la possibilité d'une forte charge fonctionnelle qui ne soit d'aucune utilité contre l'auto-affirmation d'une classe sociale montante. »

d'interprétation monophonématique des groupes de sons, l'importance de la fréquence, ce qui ne figurait nullement dans la version première. Cela reflétait mes recherches en diachronie poursuivies de 1945 à 1955. Elles m'avaient entraîné à être plus attentif aux réalités perceptibles et à nuancer mes points de vue théoriques en référence aux données statistiques. Lorsqu'on étudie l'évolution des systèmes, on ne peut plus dire qu'une paire minimale est la même chose que 300 paires minimales, parce qu'une paire minimale ne saurait stopper une évolution et que 300 le peuvent. En français, ceux qui distinguent *brun* de *brin* le font essentiellement en arrondissant les lèvres, comme lorsqu'ils distinguent entre *son* et *sang*. Or, les rares paires comme *brun* et *brin* ne freinent pas le processus de convergence. La confusion va être acquise. Alors que les centaines de paires, comme *son* et *sang*, *blond* et *blanc*, *monte* et *menthe*, où s'opposent *on* et *an*, sont susceptibles, comme on le constate, de stopper une évolution qu'implique le parallélisme articulaire et qu'on sent latente. Peut-être se déclenchera-t-elle lorsque les conditions auront changé. Mais les confusions de *un* et *in*, de *on* et *an* n'auront pas coïncidé dans le temps, comme la symétrie des systèmes aurait pu le faire attendre. » (M.Mé. : p. 292-293).

On retrouve dans les *Éléments de linguistique générale* la notion d'évolution économique : « On peut poser en principe que lorsque deux phonèmes se confondent, dans toutes les positions où on les rencontre ou dans certaines positions seulement, l'énergie nécessaire au maintien de la distinction a trouvé à s'employer plus utilement autre part. » Tous les autres passages, et notamment ceux de « The Internal Conditioning of Phonological Changes » et des *Mémoires d'un linguiste* insistent cependant sur la dimension de la résistance/tolérance : il s'agit dans le premier d'« [u]ne seule et même tendance, à savoir l'élimination de l'arrondissement des lèvres comme trait distinctif dans le cas des voyelles très ouvertes », qui l'emporte en cas de rendement fonctionnel faible, ou au contraire « est tenue en échec » dans le cas d'un fort rendement fonctionnel ; il est de même question dans les *Mémoires d'un linguiste* d'une évolution stoppée en raison de l'existence d'un grand nombre de paires minimales. A cet égard, la conclusion des *Éléments de linguistique générale* apparaît tout à fait notable. Martinet conclut en effet que « le sort d'une opposition dépend de son **rendement fonctionnel**, c'est-à-dire du rôle distinctif qui est le sien », mais précise que « là même où, à première vue, on pourrait croire qu'une confusion s'est produite en dépit d'un rendement important, un examen plus approfondi montre, soit qu'en réalité le rendement vrai était très faible, soit que la distinction n'a pas été abolie mais transférée sur des segments voisins ». C'est là, de fait, tout le sens de la notion d'évolution déterminée par le rendement fonctionnel. Un rendement fonctionnel faible peut déterminer une évolution économique, ou ne pas opposer de résistance à une tendance évolutive, ou enfin déterminer une réaction prophylactique voire empêcher l'évolution. Autrement dit, il s'agit soit d'évolution de la structure (cause), soit de résistance du signifiant (réaction), mais dans des proportions telles que le second pôle prédomine. A partir de « Les problèmes de la phonétique évolutive », Martinet insiste sur la dimension de l'observation et sur la preuve définitive qu'elle permet d'apporter à l'hypothèse du rendement fonctionnel. On lit ainsi dans ce texte :

« Lorsqu'on observe, dans une langue contemporaine, l'élimination d'une opposition phonologique, on constate qu'elle se produit lorsque la confusion de deux phonèmes ne peut plus affecter très sérieusement la compréhension de ce qui est dit. Il ne pourrait y avoir d'exceptions que dans le cas où l'élimination se réalise par imitation de certains traits, statiques ou dynamiques, d'une langue de prestige : une opposition /r/ ~ /r̄/,

analogue à celle du castillan, qui rend quelques services dans certains dialectes de France, s'y maintient mal sous la pression du français général qui a éliminé cette opposition depuis longtemps ; le processus constaté, qui n'est pas simple ($/r/ \sim /r̄/ > /r/ \sim /R/ > /r/ \sim /R/ > /R/$), doit offrir la possibilité de se protéger, par des innovations lexicales, des conflits homonymiques qui pourraient en résulter.

Il y a trop de cas où se vérifie l'hypothèse que la survie d'une opposition dépend, pour une part, de ce qu'on appelle son rendement fonctionnel (*funktionelle Belastung*, *functional yield or load*) pour qu'on puisse l'écarter, même si l'on ne s'est pas mis d'accord sur la meilleure façon d'évaluer le rendement d'une opposition. » (M.Pr. : p. 64-65)

puis dans « The Internal Conditioning of Phonological Systems » :

« It can hardly be denied that people who insist on being understood articulate their phonemes in the most distinct way whereas those who don't care are apt to mumble. Distinctness of articulation is often limited to a segment of the discourse, a word or even a syllable. This is particularly frequent when there is some risk of misunderstanding, as in the case of minimal pairs. This could be adduced in support of the theory that the functional load of an opposition, i.e., the frequency of its supporting the distinction between two words or segments of discourse, is instrumental in preserving that opposition. Actually, the functional load theory was developed from the direct observation of contemporary shifts where two parallel oppositions are treated differently, one, with low functional load, being eliminated, the other with high functional load, being preserved¹¹⁹⁶. » (M.In. : p. 35)

et, comme nous l'avons vu plus haut, dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980), où l'on retrouve une dernière fois l'exemple des voyelles nasales du français :

« Mais il y a d'autres domaines de la linguistique où l'hypothèse reste indispensable. C'est, par exemple, dans ce qu'on a appelé la linguistique historique. En linguistique historique, nous avons affaire à des phénomènes dont nous constatons certains aboutissements, et lorsque nous voulons essayer de comprendre ce qui a conduit à des aboutissements nous sommes souvent dans l'incapacité de déterminer, par l'observation, quels sont les antécédents qui ont déterminé l'évolution. Dans ces conditions, nous sommes amenés à faire des hypothèses. Nous sommes également amenés à faire des hypothèses lorsque, sur un plan plus général, sur celui d'une théorie de l'évolution linguistique, nous posons l'existence de certains facteurs, de certains conditionnements de l'évolution. Prenons comme exemple la théorie du rendement fonctionnel. C'est celle selon laquelle l'évolution d'un système linguistique est déterminée par l'importance de certaines oppositions dans la langue, importance qui peut être évaluée en termes statistiques : fréquence de l'utilisation d'une certaine opposition phonologique. Nous

¹¹⁹⁶ « On peut difficilement nier que les gens qui insistent pour être compris articulent leurs phonèmes de la manière la plus distincte, alors que ceux qui ne se préoccupent pas de cela ont tendance à marmonner. La distinction de l'articulation est souvent limitée à un segment du discours, un mot, ou même une syllabe. Cela est particulièrement fréquent quand il y a un risque de mécompréhension, comme dans le cas des paires minimales. Cela peut être ajouté à l'appui de la théorie selon laquelle la charge fonctionnelle d'une opposition, c'est-à-dire la fréquence de son rôle de support de la distinction entre deux mots ou deux segments de discours, joue un rôle dans la préservation de cette opposition. En réalité la théorie de la charge fonctionnelle a été développée à partir de l'observation directe de changements contemporains où deux oppositions parallèles sont traitées différemment, l'une, avec une faible charge fonctionnelle, étant éliminée, l'autre, avec une forte charge fonctionnelle, étant préservée. »

avons, en la matière, une hypothèse selon laquelle c'est le rendement fonctionnel, c'est-à-dire l'importance d'une certaine opposition dans un état de langue donné, qui va déterminer son maintien ou son élimination. Bien entendu – et ceci, beaucoup de gens l'oublient – ce n'est là qu'un des éléments du fonctionnement ; il y en a vingt autres dont il faut tenir compte, et ce n'est pas parce que l'hypothèse du rendement fonctionnel ne se vérifie pas dans un certain cas qu'il faut la rejeter. Il y a des conditionnements divers et les facteurs attribuables au rendement fonctionnel n'ont pas prévalu en face de conditionnements plus forts. Dans ces domaines, il est indispensable de présenter des hypothèses, de nous efforcer, dans la mesure où nous en avons les moyens, de les vérifier et d'établir les limites dans lesquelles une hypothèse aboutit à l'explication des faits. Je suis convaincu, pour ma part, que l'hypothèse du rendement fonctionnel est une hypothèse valable parce qu'elle se trouve confirmée partout où il n'y a pas d'opposition à ce qu'elle s'impose. L'évolution de la phonologie du français contemporain est un domaine où précisément le rendement fonctionnel joue un grand rôle et, si ce sont surtout des Français qui ont développé cette théorie du rendement fonctionnel, c'est bien qu'ils se fondaient sur l'expérience directe qu'ils avaient de leur langue, où ils constataient que des distinctions qui n'ont pas d'importance pour le fonctionnement de la langue disparaissent, alors que d'autres du même type qui ont, au contraire, une grande importance se maintiennent. Vous savez qu'en français l'opposition de *ê/œ*, ou, si vous voulez, *in/un*, si elle n'a pas disparu (on entend encore des *œ*), n'a, à Paris, plus aucune validité. Je distingue encore *ê/œ*, parce que je suis un provincial. Si j'étais né parisien, je ne le ferais plus. En face de *ê/œ*, l'opposition de *ã/õ*, physiquement du même type, se maintient. Non sans difficulté, mais elle se maintient tout de même parfaitement, parce qu'elle sert à distinguer les uns des autres un nombre considérable d'éléments lexicaux ou grammaticaux. » (M.Emp. : p. 9-10).

Il faut noter, d'une part, l'inscription du rendement fonctionnel dans l'antinomie constitutive de l'économie, qui apparaît de manière très nette dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes », et qui nous reconduit à la notion d'évolution économique, d'autre part le fait que cette observation des changements en cours est en réalité avant tout le fruit d'une interprétation. Rappelons en effet cet autre passage de « Les problèmes de la phonétique évolutive », déjà cité plus haut à deux reprises, et dont nous avons notamment commenté alors l'ambiguïté de la notion de stabilité :

« Contre le point de vue de ceux qui mettent en relief l'importance, pour l'explication de l'évolution phonétique, de la préservation des distinctions, on fait souvent valoir l'existence, voire la fréquence, des confusions de phonèmes. Puisque, argue-t-on, les phonèmes sont là pour assurer les distinctions, s'il est prouvé qu'ils peuvent se confondre, n'en peut-on conclure que l'évolution phonétique est aveugle, ou, en d'autres termes, qu'elle se produit sans égard à la fonction des unités distinctives ? Cet argument serait décisif s'il était vrai, de tous les points de vue, qu'une opposition phonologique qui ne sert à distinguer qu'une seule paire de mots est à mettre sur le même plan que celle qui assure à elle seule la distinction de centaines de quasi-homonymes. Du point de vue de la description synchronique qui doit aboutir à un système graphique marquant tout ce qui peut différencier un mot d'un autre, une forme d'une autre, ce principe est parfaitement justifié. Tant qu'un français peut, s'il le veut et même s'il ne le fait pas normalement, distinguer dans le discours entre un *mètre* /metr/ et un *maître* /mētr/, il est du devoir de celui qui décrit la phonologie du français général de signaler l'opposition d'un /e/ bref à un /ē/ long en syllabe fermée et de prévoir des notations adéquates. Mais lorsqu'on considère le même problème sous un angle évolutif, il est indispensable de distinguer, d'une part, les oppositions phonologiques largement utilisées, /p/ ~ /b/ en français, par exemple, d'autre part, parmi celles qui servent peu, les oppositions rarement mises à

profit, mais qui sont stables parce qu'elles se fondent sur la présence, ou l'absence, d'un trait distinctif largement utilisé par ailleurs (/θ/ ~ /ð/, /ʃ/ ~ /ʒ/ en anglais), et celles qui, servant peu et étant d'un type isolé dans le système, sont, en fait, en voie d'élimination (/e/ ~ /ē/ en français). » (M.Pr. : p. 63-64).

Martinet parle ici de cause d'évolution : « celles qui, servant peu et étant d'un type isolé dans le système, sont, en fait, en voie d'élimination », alors qu'il pourrait tout aussi bien s'agir de manifestation de l'évolution. Dans cette perspective, la notion d'évolution économique fait figure de dynamisation de la structure, dynamisation paradoxale dans la mesure où elle se fonde sur une interprétation causale d'une part, le constat d'une diversité d'autre part, c'est-à-dire, enfin, implique le cadre de la structure. Corrélativement, la notion de résistance/tolérance fait elle-même figure d'interprétation des phénomènes, en fonction d'une cause supposée – par exemple l'instabilité de l'arrondissement dans le cas des voyelles très ouvertes – et d'un signifiant postulé. On notera, à cet égard, l'insistance de Martinet sur l'existence d'autres facteurs, dans « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » : « Bien entendu – et ceci, beaucoup de gens l'oublient – ce n'est là qu'un des éléments du fonctionnement ; il y en a vingt autres dont il faut tenir compte, et ce n'est pas parce que l'hypothèse du rendement fonctionnel ne se vérifie pas dans un certain cas qu'il faut la rejeter. Il y a des conditionnements divers et les facteurs attribuables au rendement fonctionnel n'ont pas prévalu en face de conditionnements plus forts. », mais aussi dans différents passages cités ci-dessus, dans « Concerning the Preservation of Useful Sound Features », où Martinet affirmait que « [c]e qui rend l'hypothèse de la charge fonctionnelle si difficile à rester est le fait qu'une charge élevée ou faible est tout au plus seulement l'un des facteurs qui déterminent la préservation ou l'élimination d'une opposition, et que les autres facteurs, souvent plus décisifs, sont souvent assez mal connus », dans les *Éléments de linguistique générale* où il écrivait que « le rendement fonctionnel n'est pas le seul facteur à considérer », dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » enfin, où l'on pouvait lire : « En d'autres termes, la charge fonctionnelle n'est pas le seul facteur réglant la préservation ou l'élimination des oppositions phonologiques, et elle n'a jamais été présentée comme telle. » Il est également question, dans « L'évolution contemporaine du système phonologique français », de facteurs s'additionnant ou entrant en conflit :

« Lorsqu'on étudie l'évolution phonique, il convient de ne jamais se contenter d'un système présenté sous forme de tableau, parce que, si ce système donne des éléments d'information, il est loin, naturellement, de les donner tous. Un élément d'information qui n'y apparaît pas est ce qu'on appelle le rendement fonctionnel des oppositions. Autrement dit, on n'y trouve pas d'indications sur la fréquence d'utilisation que les gens qui parlent la langue font des différentes oppositions qu'illustre le schéma. Y a-t-il beaucoup de mots qui se distinguent du fait qu'un mot a /i/ là où l'autre mot a /ī/ ?

Ceci semble, sur la foi d'observations déjà faites, être un des facteurs de l'évolution : si une distinction est utile, même si elle est relativement délicate à réaliser, elle est susceptible de se maintenir mieux qu'une autre distinction, moins délicate, mais qui a moins d'importance. Il y a donc un certain nombre de facteurs qui peuvent ou bien s'additionner ou entrer en conflit. » (M.Ev. : p. 177).

On notera tout particulièrement, dans les *Éléments de linguistique générale*, dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » et dans « The Internal Conditioning of Phonological

Changes », la réserve concernant les cas d'interférence, et ce d'autant plus que le traitement de l'exemple de la voyelle française *a*, dont l'évolution est déterminée par une interférence des usages méridionaux dans l'usage parisien¹¹⁹⁷, dans *La Linguistique synchronique* et dans les *Éléments de linguistique générale*, met en évidence des phénomènes prophylactiques, qui permettent *in fine*, comme il apparaît nettement dans les *Éléments de linguistique générale*, de parler d'évolution économique. Inversement, dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes », c'est l'impossibilité d'une telle prophylaxie qui implique la prise en compte d'autres facteurs. Cette multiplicité de facteurs, dans le cadre de laquelle la preuve du caractère déterminant du rendement fonctionnel demeure ambiguë, n'est pas sans rappeler le caractère partiel des explications diachroniques dont il a été question en ouverture de cette section de notre analyse, et l'explication martinettienne du changement linguistique apparaît ainsi à nouveau comme une construction structurale. On lit encore ensuite dans « A New Generation of Phonemes : the Frenc Intervocalic Stop » (1982) :

« When criticisms were launched against a functional approach to phonological evolution, the notion of functional load was generally singled out. The reason for this is probably because the existence of the other factors, the functionalists are operating with, cannot too well be denied : experience has shown that the behaviour of speakers, as regards speech sounds, is not erratic, that those sounds can be reduced to distinct types, that those types, which we call phonemes, may sometimes merge, but that they normally keep aloof from one another. It is also a well-established fact that, more often than not, each phoneme results from the combination of articulations in the vocal tract which are used in several of them. This means that a given phoneme often consists of articulations which are all found in other phonemes, so that its identity results from being the one which offers just a particular set of them. When a change takes place, it may well affect one of the articulations, but not the phoneme as a whole. Nothing of this is new, except perhaps, some formulations. Stressing, in this connection, that some articulatory combinations are easy to produce and to perceive aurally, while others are not and probably therefore not conducive to the stability of the phonological system, may have sounded new, but could hardly be denied.

The assumption that the more useful a distinction, the less likely it is to be wiped out, seems to some people perfectly sensible. But no one will deny that, in the course of the evolution of many languages, some obviously useful distinctions were eliminated. It does not follow from this that the functional load hypothesis is wrong, but that the functional load is only one of the factors involved when the fate of a distinction is at stake and that it may be outweighed by more potent factors. It has been pointed out over and over again that a small functional load is not necessarily detrimental to the preservation of a distinction which is, as the word goes, well-anchored in the system : in a language like English where hush, friction and voice are perfectly established ingredients of the phonemic pattern, a voiced hushing fricative phoneme /ʒ/ need not suffer from the low functional yield of the oppositions into which it enters with its voiceless partner, /ʃ/, its affricate counterpart, /dʒ/ and the voiced hiss, /z/. There is no indication that its existence is threatened.

¹¹⁹⁷ Notons également dans « La dynamique du français contemporain » l'attribution des rares cas de confusion des voyelles *an* et *on* à des phénomènes d'interférence.

In a number of well-documented cases, functional load has proved a decisive factor for preservation or elimination. In many others it is obviously irrelevant in the face of some more powerful conditioning¹¹⁹⁸. » (M.Ne. : p. 163-164).

Martinet met ici en avant le facteur de l'intégration. On trouve cependant ensuite une affirmation plus proche de celle de « Function, Structure and Sound Change », citée plus haut, et qui nous reconduit à nouveau à la dimension de la résistance/tolérance :

« Generally speaking, when an existing phonemic distinction is not threatened by some pressure or some reorganization of the system, there is no need to bother about its functional load. Whether it is high or low, it will be preserved through sheer inertia¹¹⁹⁹. » (M.Ne. : p. 168).

On lit de même quelques années plus tard dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (1996) :

« It is not unreasonable to think that the fate of a phonological distinction may, at least partially, depend on the importance of its contribution to keeping significant units distinct from one another. This is referred to as its functional load or, more positively, its *functional yield*. [...] »

¹¹⁹⁸ « Quand des critiques furent émises contre une approche fonctionnelle de l'évolution phonologique, la notion de charge fonctionnelle fut généralement choisie pour cible. La raison en est probablement que l'existence des autres facteurs avec lesquels opèrent les fonctionnalistes ne peut être si facilement niée : l'expérience a montré que le comportement des locuteurs, en ce qui concerne les sons du langage, n'est pas erratique, que ces sons peuvent être réduits à des types distincts, que ces types, que nous appelons phonèmes, peuvent quelquefois se confondre, mais qu'ils gardent normalement leurs distances les uns avec les autres. C'est également un fait bien établi que très souvent, chaque phonème résulte de la combinaison d'articulations dans l'appareil vocal qui sont utilisées pour plusieurs d'entre eux. Cela veut dire qu'un phonème donné consiste souvent en articulations qui se retrouvent toutes dans d'autres phonèmes, de sorte que son identité résulte du fait d'être celui qui offre précisément cet ensemble particulier d'articulations. Quand un changement a lieu, il peut très bien affecter l'une des articulations, mais pas le phonème comme un tout. Rien de tout cela n'est nouveau, à l'exception peut-être de quelques formulations. Insister, dans cette perspective, sur le fait que certaines combinaisons articulatoires sont aisées à produire et à percevoir à l'oreille, alors que d'autres ne le sont pas, et qu'en conséquence elles sont probablement favorables à la stabilité du système phonologique, peut avoir semblé nouveau, mais pourrait difficilement être nié.

L'hypothèse selon laquelle plus une distinction est utile, moins elle est susceptible d'être effacée, semble à certaines personnes parfaitement raisonnable. Mais personne ne niera que, dans le cours de l'évolution de nombreuses langues, des distinctions évidemment utiles ont été éliminées. Il ne s'ensuit pas que l'hypothèse de la charge fonctionnelle soit fausse, mais que la charge fonctionnelle n'est que l'un des facteurs impliqués quand le destin d'une distinction est en jeu et que des facteurs plus puissants peuvent l'emporter sur elle. On a indiqué à de nombreuses reprises qu'une faible charge fonctionnelle n'est pas nécessairement nuisible à la préservation d'une distinction qui est, pour ainsi dire, bien ancrée dans le système : dans une langue comme l'anglais où le chuintement, la friction et la voix sont des ingrédients parfaitement établis de la structure phonémique, un phonème fricatif chuintant voisé /ʒ/ ne souffre pas nécessairement de la faible charge fonctionnelle des oppositions dans lesquelles il entre avec sa contrepartie non voisée, /ʃ/, sa contrepartie affriquée, /dʒ/ et la sifflante voisée, /z/. Il n'y a aucune indication que son existence soit menacée.

Dans un bon nombre de cas bien documentés, la charge fonctionnelle s'est révélée être un facteur décisif pour la préservation ou l'élimination. Dans de nombreux autres, elle est à l'évidence non pertinente face à un conditionnement plus puissant. » Nous corrigeons le texte anglais sur la publication originale. Voir Martinet (1982) : p. 3.

¹¹⁹⁹ « En général, quand une distinction phonémique existante n'est pas menacée par quelque pression ou quelque réorganisation du système, il n'est pas nécessaire de se préoccuper de sa charge fonctionnelle. Qu'elle soit élevée ou faible, la distinction sera préservée par la seule inertie. »

As such, a low functional yield does not necessarily endanger the distinction between two phonemes, particularly if the distinctive feature securing it is widely made use of elsewhere : the θ/δ opposition, in English, is rarely distinctive except in harmless, grammatically heterogeneous, pairs of the *thigh/thy* or *loath/loathe* type. But it shows no sign of being threatened, obviously because voicelessness vs. voice is very effective throughout the phonological system of the language. The influence of a low functional yield could intervene only if it affects poorly integrated phonemes either because they stand by themselves, or because the distinctive feature at issue does [not] combine too well with the others participating in the identification of the unit (cf. the case of /g/ above)¹²⁰⁰. » (M.ICPS : p. 183-184).

Martinet écrit en outre dans « A New Generation of Phonemes : the Frenc Intervocalic Stop » :

« It is probably otiose to speak of functional load when dealing with linguistic stages to which we have no access. We are not in a position even to suggest an evaluation of the services actually rendered by the various oppositions in early Western Romance. But we may stress the fact that additional frequency coincides with preservation of a type. Il the present case, the preservation of strong voiced stops coincides, in French, with the elimination of the distinction between intervocalic voiced stops and fricatives¹²⁰¹. » (M.Ne. : p. 173).

Autrement dit, le rendement fonctionnel intervient en premier lieu du côté du signifiant, et se trouve ensuite intégré à la structure, sans que cette intégration soit nécessaire puisqu'elle ne détermine qu'une forme particulière du phénomène¹²⁰². De fait, comme il apparaissait dans

¹²⁰⁰ « Il n'est pas déraisonnable de penser que le destin d'une distinction phonologique peut, au moins partiellement, dépendre de l'importance de sa contribution au maintien de la distinction des unités significatives entre elles. [...] »

Comme tel, un faible rendement fonctionnel ne met pas nécessairement en danger la distinction entre deux phonèmes, en particulier si les traits distinctifs assurant celle-ci sont largement utilisés par ailleurs : l'opposition θ/δ , en anglais, est rarement distinctive, excepté dans des paires inoffensives, grammaticalement hétérogènes du type *thigh/thy* ou *loath/loathe*. Mais rien ne donne à penser qu'elle soit menacée, évidemment parce que l'absence de voix vs. la voix est très efficace dans le système phonologique de la langue. L'influence d'un faible rendement fonctionnel ne peut se faire sentir que si elle affecte des phonèmes mal intégrés, soit parce qu'ils sont isolés, soit parce que les traits distinctifs en question [ne] se combinent [pas très] bien avec les autres traits participant à l'identification de l'unité (cf. le cas de /g/ ci-dessus). » Nous avons dû ajouter une négation pour donner sens à la dernière phrase.

¹²⁰¹ « Il est probablement oiseux de parler de charge fonctionnelle quand on traite de stades linguistiques auxquels nous n'avons aucun accès direct. Nous ne sommes pas en mesure même de suggérer une évaluation des services réellement rendus par les diverses oppositions dans le roman occidental primitif. Mais nous devons insister sur le fait qu'une fréquence additionnelle coïncide avec la préservation d'un type. Dans le cas présent, la préservation des constrictives voisées fortes coïncide, en français, avec l'élimination de la distinction entre les constrictives voisées intervocaliques et les fricatives. »

¹²⁰² On notera, à cet égard, ce passage de la préface à l'ouvrage de Juilland et Haudricourt : « L'ouvrage que nous présentent MM. Haudricourt et Juilland a encore, et c'est bien naturel, un caractère un peu polémique. Les auteurs, de façon fort compréhensible à une époque où les possibilités diachroniques de la phonologie sont encore largement méconnues, ont choisi, parmi les faits d'évolution phonétique gallo-romane, ceux qui leur paraissaient les plus propres à illustrer leur thèse. Cette thèse aurait sans doute pu être renforcée par des recherches sur le rendement fonctionnel des oppositions considérées. Mais, outre que la chose est particulièrement difficile dans le cas d'états de langue mal attestés comme ceux que doivent souvent invoquer les auteurs, les recherches nécessaires pour obtenir en cette matière des résultats dignes de foi auraient demandé de longues années, et il était utile de ne pas attendre plus longtemps pour présenter une illustration pratique assez vaste des théories de phonologie diachronique. » (Martinet, 1949c : p. 9-10).

« The Internal Conditioning of Phonological Changes », cette dernière affirmation se double d'une affirmation concernant la complexité des phénomènes qui, dans la mesure, d'une part, où « la charge fonctionnelle n'est pas le seul facteur réglant la préservation ou l'élimination des oppositions phonologiques » et où, dès lors, « [a]ucune conclusion ne peut être tirée à l'appui de son action, ou contre son action, par une recherche qui néglige les autres facteurs, linguistiques et non linguistiques », d'autre part, où si « [r]assembler les facteurs les plus vraisemblables est déjà une tâche délicate quand on a affaire à une langue contemporaine directement observable comme le français », « [c]ela doit être pratiquement infaisable quand les cas examinés remontent à un passé révolu qui ne nous est connu qu'à travers une tradition littéraire, qui reflète vraisemblablement les usages, linguistiques et non linguistiques, d'une classe supérieure d'hommes libres », interdit, dans le cas d'évolution préhistoriques, toute conclusion contradictoire. On lisait de même dans « Les problèmes de la phonétique évolutive » :

« La vérification de l'hypothèse relative à l'influence du rendement fonctionnel sur le sort de l'opposition ne peut se faire que sur des langues dont on peut observer le fonctionnement. On peut l'appliquer à des évolutions historiques dans la mesure où l'on est convaincu de sa validité. Mais on ne peut faire valoir contre elle des exemples empruntés à des états de langue disparus pour lesquels il est difficile de réunir la documentation nécessaire à toute vérification sérieuse et où l'on est le plus souvent en peine pour identifier les étapes successives du phénomène ; les quatre étapes du déroulement de l'élimination de /r/ ~ /r̄/ indiquées ci-dessus ont été constatées au même moment chez des gens dont l'âge s'échelonnait de 70 à 40 ans. Une observation directe, mais moins attentive, aurait pu faire croire que /r/ et /r̄/ s'étaient confondus directement en /r/, ce qui aurait exclu tout rapprochement avec les processus de remplacement de /r/ ~ /r̄/ par /r/ ~ /r̄/ constatés de l'Amérique du Sud à la Suède centrale. » (M.Pr. : p. 65-66).

L'exemple de l'islandais qui était invoqué dans « The Internal Conditioning of Phonological Changes » revient ensuite dans *The Internal Conditioning of Phonological Systems*, où Martinet affirme à nouveau l'existence d'une multiplicité de facteurs :

« The wide-spread reluctance to retain low functional yield as a possible cause of phonological mergers is supported by the fact that many high yield oppositions are found to have been wiped out with, as a rule, elimination of dangerous homonymic conflicts. In English, about three centuries ago, an /ē/ phoneme, spelled *ea*, was merged with /ī/, spelled *ee*, in spite of a very high yield of the /ē/ vs /ī/ opposition. There remained a few high frequency laggards like *break*, *great* and *steak*, where the vowel merged with the outcome of the former /ē/ of *brake*, *grate* and *stake*, probably stunting thereby any semantic expansion of the latter, so as to make possible the co-existence of the three pairs of homonyms. For the bulk of the items involved, precautions were unconsciously resorted to such as the elimination or obsolescence of one of the members of the pair, as in the case of *quean*, vs. *queen* or the addition of a specifier as we find it in *beech tree*, vs. *beach*.

It would lead us too far if we tried to unravel here the complex of chain reactions which reshaped the Middle English vocalic pattern into its various contemporary forms. Let us just recall the appearance of a new syllabic structure, called "close contact" (whence *pit-y*, *reg-ular*, *stew-ard*, etc.) resulting from the retention, in inflexion and derivation, of the pronunciation of the stem, with, Eg., *smal* imposing *smal-er*, with the -ll- of today's *smaller* pointing to the abrupt cut. Close contact was ultimately responsible for the tendency to diphthongize long vowels. It started with the /ī/ of *mile* passing to /ai/,

and the /ū/ of *fowl* passing to /au/. The resulting gaps determined a chain closure of the remaining long vowels : /ō/ to /ū/ in *fool*, /5/ to /ō/ in *moat*, and the same in front, with /ē/ to /ī/ in *meet*, /ē/ to /ē/ in *meat*, and /ā/ to /ē/ in *mate*. This upward push left room for new sets of lengthened vowels that started pressing the older set upward. As a result, the vowel in *mate*, in front, paired with that of *moat*, at the back, yielding /ē/ and /ō/, crowding thereby the vowels of *meet* and *meat* together to /ī/. [...]

All this indicates that other factors than functional yield may be decisive. Among them, not only such integrating factors we have been referring to as pairing, but also external factors, like substrata and language contacts, including the influence of neighbouring dialects.

The Icelandic merger of front rounded vowels (/y/, /φ/) with front retracted ones (/i/, /e/) was adduced, by Robert D. King, as an indication of the irrelevance of functional yield in phonic evolution. If we remember that no such merger has taken place in the other Scandinavian languages, it is easily accounted for as ascribable to the western substratum represented by the former inhabitants of Iceland, first reduced to slavery, but fully integrated later.

Yet, there are cases of phoneme mergers where functional yield weighs heavily in the balance¹²⁰³. » (M.ICPS : p. 184-186).

¹²⁰³ « La répugnance largement répandue à retenir le rendement fonctionnel comme cause possible des confusions phonologiques, est soutenue par le fait que de nombreuses oppositions à haut rendement fonctionnel se sont trouvées anéanties, avec, en règle générale, l'élimination de conflits homonymiques dangereux. En anglais, il y a environ trois siècles, un phonème /ē/, orthographié *ea*, fut confondu avec /ī/, orthographié *ee*, en dépit d'un très haut rendement de l'opposition /ē/ vs /ī/. Il demeura quelques traînards de haute fréquence comme *break*, *great* et *steak*, où la voyelle s'est confondue avec le résultat de l'ancien /ē/ de *brake*, *grate* et *stake*, arrêtant probablement ainsi toute expansion sémantique de ce dernier, de manière à rendre possible la coexistence des trois paires d'homonymes. En raison de l'importance des unités impliquées, on a eu inconsciemment recours à des précautions, telles que l'élimination ou l'obsolescence de l'un des membre de la paire, comme dans le cas de *quean*, vs. *queen* ou l'addition d'un spécifieur, comme c'est le cas dans *beech tree*, vs *beach*.

Cela nous conduirait trop loin si nous essayions de débrouiller ici le complexe de réactions en chaîne qui ont réorganisé la structure vocalique du moyen-anglais en ses diverses formes contemporaines. Rappelons seulement l'apparition d'une nouvelle structure syllabique, appelée "coupe ferme" (de là *pit-y*, *reg-ular*, *stew-ard*, etc.) résultant du maintien, dans l'inflexion et la dérivation, de la prononciation de la racine, avec, par ex., *smal* imposant *smal-er*, avec le -ll- du *smaller* d'aujourd'hui désignant la coupe abrupte. La coupe ferme fut responsable en définitive de la tendance à diphtonguer les voyelles longues. Elle commença avec le /ī/ de *mile* passant à /ai/, et le /ū/ de *fowl* passant à /au/. Les vides résultants déterminèrent une fermeture en chaîne des voyelles longues restantes : /ō/ à /ū/ dans *fool*, /5/ à /ō/ dans *moat*, et la même chose à l'avant, avec /ē/ à /ī/ dans *meet*, /ē/ à /ē/ dans *meat*, et /ā/ à /ē/ dans *mate*. Cette poussée ascendante laissa de la place pour de nouvelles séries de voyelles allongées qui commencèrent à exercer une pression ascendante sur l'ancienne série. En conséquence, la voyelle dans *mate*, à l'avant, s'apparia avec celle de *moat*, à l'arrière, produisant /ē/ et /ō/, bousculant par là les voyelles de *meet* et *meat* ensemble vers /ī/. [...]

Tout cela indique que d'autres facteurs que le rendement fonctionnel peuvent être décisifs. Parmi eux, non seulement les facteurs intégrants que nous avons désignés comme des appariements, mais aussi des facteurs externes, comme les substrats et les contacts de langue, y compris l'influence de dialectes voisins.

La confusion islandaise des voyelles arrondies d'avant (/y/, /φ/) avec les voyelles rétractées d'avant (/i/, /e/) fut invoquée par Robert D. King comme une indication de la non-pertinence du rendement fonctionnel dans l'évolution phonique. Si nous nous rappelons qu'aucune autre confusion semblable n'a eu lieu dans les autres langues scandinaves, on en rend facilement compte en l'assignant au substrat occidental représenté par les habitants antérieurs de l'Islande, d'abord réduits en esclavage, mais plus tard pleinement intégrés.

Cependant, il y a des cas de confusions de phonèmes où le rendement fonctionnel pèse lourdement dans la balance. »

A l'interprétation des structures observables répond donc la reconstruction de processus dans le cadre d'hypothèses. Martinet pouvait ainsi affirmer dans *Économie des changements phonétiques* :

« 2.5. La thèse centrale de la phonologie diachronique relative à la fonction tient dans la proposition suivante : toutes choses égales d'ailleurs, une opposition phonologique utile à la compréhension mutuelle se maintient mieux qu'une autre moins utile. Bien entendu, le maintien de celle-ci et l'élimination de telle autre ne résultent pas d'une décision volontaire des sujets parlants, mais du jeu normal des échanges linguistiques qui favorise les traits utiles aux dépens de ceux qui le sont moins. Cette thèse qui paraîtra à certains, sinon révolutionnaire, du moins hardie, n'est pas d'hier. On n'a pas attendu pour l'énoncer l'éclosion de la doctrine phonologique. Dès les années 80 du siècle dernier, trois remarquables phonéticiens qu'unissaient des liens d'estime et d'amitié, l'Anglais Henry Sweet, le Danois Otto Jespersen et le Français Paul Passy partageaient, sur la nature des changements phonétiques, un ensemble de vues qui coïncident largement avec celles des diachronistes d'aujourd'hui. [...]

2.6. En tout cas, on pourra trouver étrange que ces idées, partagées par trois savants en vue dans trois pays différents, n'aient pas eu plus de retentissement. On les retrouve chez Otto Jespersen, celui des trois dont l'influence a été la plus large, assez développées, appliquées au détail de cas concrets, et avec d'intéressants corollaires. C'est là, plutôt que dans les écrits proprement phonologiques, que l'auteur de ces lignes a fait connaissance avec elles. Dans le domaine de la phonétique historique de l'anglais, celui-là même où Jespersen a surtout travaillé, Karl Luick avait, dès 1896, bien marqué ce que l'évolution du phonétisme doit à la nécessité de maintenir distincts les éléments existants. Aujourd'hui où l'on est allé beaucoup plus loin, on comprend pourquoi ces idées n'ont pas beaucoup frappé les contemporains et ne les ont pas incités à en tenter une application généralisée aux problèmes pendant d'évolution phonique : complétées par les thèses structurales et l'enseignement relatif à l'inertie et à l'asymétrie des organes, elles permettent souvent de présenter un tableau assez complet de la causalité de vastes changements ; à elles seules, elles n'autorisent guère qu'à résoudre certaines questions de détail et à reposer correctement certains problèmes. » (M.ECP : p. 42-44)

puis quelques pages plus loin :

« Dans l'examen, qui va suivre, du rôle que joue, dans la conservation des oppositions phonologiques ou dans leur élimination, l'importance relative de leur fonction distinctive, on sera constamment tenu d'opérer avec des exemples imaginaires simplifiés à l'extrême, avec au moins une inconnue, un facteur dont on sait quelle action il exerce, mais non point à quel complexe causal il doit son existence. Les illustrations empruntées à des langues réelles seront peu nombreuses, et l'on renvoie ici une fois pour toutes aux problèmes de phonologie diachronique discutés avec une certaine ampleur dans la seconde partie de cet ouvrage. C'est en effet dans leurs rapports avec les autres facteurs d'évolution qu'on peut le mieux apprécier la nature et l'importance des facteurs fonctionnels. » (M.ECP : p. 46-47).

Il s'agit là en effet d'une hypothèse relative à la structure comme entité subissant les changements – signifiant atteint –, que la théorie structuraliste devra intégrer dans son explication des changements, comme facteur retardateur ou comme conditionnement fonctionnel d'une évolution économique. On retrouve ici à nouveau la dualité entre fonction

et structure – Martinet parle toujours de conditionnement structural et fonctionnel¹²⁰⁴ –, fonctionnant à deux niveaux : corrélatrice de la langue (de la structure) conçue comme signifiant, la fonction vient par ailleurs dynamiser la structure et la constituer comme structure en évolution. Ce double fonctionnement apparaît cependant contradictoire, dans la mesure où l'un implique le signifiant, l'autre la structure, cependant que le premier supporte le second. Il s'agit là, en réalité, de mettre en œuvre au niveau phonologique – caractérisé par un rapport indirect à la signification – le postulat fondamental de la linguistique fonctionnelle, induit par le cadre de la problématique des rapports son/sens et selon lequel les changements linguistiques ne sont pas aveugles, et la contradiction inhérente à la construction martinettienne témoigne ainsi du heurt des deux exigences contradictoires de l'explication structurale du changement linguistique et de la conception de la langue comme signifiant, exigences contradictoires mais par ailleurs corrélatives.

Contradiction et corrélativité apparaissent de manière très nette au niveau de la structure de structures, dont la construction se révèle tout aussi contradictoire que celle du système phonologique en tant que système en évolution. Nous avons vu plus haut le cadre de la structure orientée. Or, la notion de structure de structures apparaît avant tout liée à celle de répercussion. Cette dernière notion renvoie en premier lieu au rapport entre facteurs externes et déterminisme interne des changements linguistiques. On lit ainsi dans les *Éléments de linguistique générale*, dans un paragraphe intitulé « Seule la causalité interne intéresse le linguiste » (M.Él. : p. 175) :

« Ce qui vient d'être dit de l'expression des fonctions vaut comme illustration des répercussions à longue échéance des changements de la structure sociale sur la structure de la langue. Il est important de noter que l'apparition et l'extension de nouveaux monèmes fonctionnels de comportement formel particulier sont la source d'un déséquilibre qui pourra se résoudre par l'élimination totale d'un trait central de la structure traditionnelle ; mais cette élimination prendra, pour se réaliser, des siècles, voire des millénaires. Ceci veut dire que les conséquences linguistiques d'un changement social se répercutent au cours des temps, qu'elles entrent en conflit avec les innovations entraînées par de nouvelles étapes de l'évolution de la société et qu'elles établissent nécessairement avec elles un *modus vivendi* qui est la structure même de la langue à chaque instant de son devenir. Ceci revient à dire qu'il est très difficile de marquer exactement la causalité des changements linguistiques à partir des réorganisations de la structure sociale et des modifications des besoins communicatifs qui en résultent. Les linguistes, une fois qu'ils ont reconnu l'influence décisive de la structure sociale sur celle de la langue, n'auront de chance d'atteindre à quelque rigueur que s'ils limitent leur examen à une période assez restreinte de l'évolution d'un idiome et se contentent de relever dans la langue même les traces d'influences extérieures et de noter les réactions en chaîne que celles-ci ont pu y déterminer, sans remonter aux chaînons prélinguistiques de la causalité. Certains traits de la langue étudiée devront être nécessairement considérés comme des données de fait dont on ne saurait justifier l'existence qu'à l'aide d'hypothèses invérifiables. L'objet véritable de la recherche linguistique sera donc, ici, l'étude des conflits qui existent à l'intérieur de la langue dans le cadre des besoins permanents des être humains qui communiquent entre eux au moyen du langage. » (M.Él. : p. 175-176).

¹²⁰⁴ La dualité apparaît également nettement, par exemple, dans deux passages cités ci-dessus : M.Jeu. : p. 198 et M.Ev. : p. 177.

On retrouve ici l'opposition entre facteurs externes et déterminisme interne, et avec elle la notion de répercussion que nous avons déjà rencontrée plus haut dans les *Éléments de linguistique générale* et dans *A Functional View of Language*. Martinet parle cependant par ailleurs de « *modus vivendi* qui est la structure même de la langue à chaque instant de son devenir », qui nous reconduit à la notion de conflit dont il a été question à la fin de la section précédente. La structure apparaît ici comme un *modus vivendi* établi à l'intérieur de la langue, langue qui est par ailleurs appréhendée comme un instrument de communication – « L'objet véritable de la recherche linguistique sera donc, ici, l'étude des conflits qui existent à l'intérieur de la langue dans le cadre des besoins permanents des êtres humains qui communiquent entre eux au moyen du langage. » On retrouve ici la contradiction entre signifiant et structure, mais par ailleurs, la notion de répercussion, qui implique le long terme, apparaît contradictoire avec celle de *modus vivendi*, qui renvoie à la synchronie de la structure à chaque instant de son évolution. On lit de même ensuite dans *A Functional View of Language* :

« Ce qu'illustre cet exemple latin, ce n'est pas seulement la manière dont la complexité sociale croissante détermine un accroissement de la complexité fonctionnelle de l'expression linguistique correspondante ; il montre aussi la résistance prolongée de la langue contre une réorganisation nécessitée par de nouveaux besoins communicatifs et sociaux. L'inertie, combinée avec la redondance, retarde la propagation dans toute la structure de la langue des répercussions d'un changement initial. Il en résulte qu'une langue est nécessairement un terrain où s'opposent des tendances en conflit, où les conséquences linguistiques de changements sociaux passés résistent aux innovations correspondant à de nouvelles étapes de l'évolution de la société. Il s'établit ainsi des compromis qui sont une manifestation de la structure de la langue à chaque stade de son évolution. Il en résulte qu'il est extrêmement difficile de faire remonter la causalité linguistique jusqu'à ses ultimes antécédents sociaux. Les linguistes, une fois qu'ils se sont assurés de l'influence décisive des facteurs sociaux sur la structure linguistique, ne doivent pas essayer d'entamer des recherches pour lesquelles ils n'ont pas reçu de formation et qui pourraient les entraîner sur le terrain des hypothèses invérifiables, en examinant le détail de cette influence et en s'aventurant dans le domaine de l'histoire culturelle. Leur tâche réelle est d'observer et de décrire, à l'intérieur d'une même langue et à travers une période limitée, les divers conflits et tendances qui existent dans le cadre des besoins permanents de la communication¹²⁰⁵. » (M.LF : p. 166).

Il apparaît ici que la notion de répercussion est intrinsèquement liée à celle de signifiant, dans la mesure où la lenteur des répercussion est liée, outre à l'inertie et à la redondance, à la

¹²⁰⁵ « What this Latin example illustrates is not only the way increasing social complexity determines an expansion of the corresponding linguistic medium, but also the protracted resistance of the language against the reorganization required by new social and communicative needs. Inertia combined with redundancy delays the spread to all the parts of the language structure of the repercussions of some initial change. As a result of this, a language is necessarily the battlefield of conflicting trends, the linguistic consequences of past social changes running against the implications of new innovations corresponding to new stages in the evolution of society and coming with them to terms which represent the structure of the language at every step. This implies that it is extremely difficult to trace linguistic causality back to its ultimate social antecedents. Linguists, once they have ascertained the decisive influence exerted by social factors on linguistic structure, should not try to do what they are not trained to do and what might lead them into the realm of unverifiable hypotheses, namely to examine the details of that influence and venture into the field of cultural history.

Their real task is to observe and describe, within a given language and through a limited period, the various conflicts and trends in the frame of the permanent needs of human communication. » (M.FVL : p. 138-139).

résistance de la structure. Or, elle est par ailleurs corrélative de celle de causalité, ainsi qu'il apparaît notamment dans « Structural Variation in Language » (1962) :

« Structural variation will undoubtedly be understood by many as implying variation *in* the structure whether variation is interpreted as a process or as a situation resulting from a process. In such a case, a study of structural variation would be descriptive, descriptive of what takes place in the course of the process, or descriptive of the difference between what was and what is, between what is here and what is there. But “structural variation” may also be construed as variation *through* structure or, more precisely, structurally determined variation. It is clear, or course, that any language (and whatever is called its structure) is exposed to changes determined by impacts from outside : no one will doubt that man's changing needs in general will affect his communicative needs which, in turn, will condition linguistic structure. The impacts from outside may consist in the pressure exerted on each other by two languages “in contact”. The linguist will feel competent to deal with the latter, but he may be excused if, in his capacity as a linguist, he declines the invitation to investigate sociological conditioning. If however it appears that the traces left in the language by some external agent determine further modifications which may, in their turn, result in a wholesale reorganization of some aspects of the language, all this taking place long after the initial outside agent has ceased to act, it is obviously the duty of the linguist to observe these successive events and try to discover how they have determined one another. If the consequences of an initial impact can thus develop through years, centuries, and millennia, conflicting and coming to terms with other chains of consequences, it must be that various items which constitute a language, whether they be conceived as habits or mental entities, are closely dependent on one another as to their forms and functions, although their interdependence is not such as to let an impact somewhere have immediate repercussions on all parts of the whole. There is too much redundancy in language to allow for an immediate wholesale adaptation of it to the new needs of its users. Besides, new needs usually conflict with old needs, and linguistic conservatism often runs parallel with resistance to new developments in some sections of the community. As a result of this slow spread, linguists will rarely be confronted with chains of events they can trace back to some initial non linguistic impact otherwise than through bold hypotheses. As a rule they must be satisfied if they can explain a particular change as a normal development of a chain of linguistic events and identify it as one of the factors of some other particular change.

There is thus a place for an explicative study of structural variation beside a purely descriptive one. But the preceding discussion is highly metaphorical in its wording (“impact”, “chain”, “conflict”) and likely to make sense only for those who have practiced this kind of explicative study and can appreciate how much of it is pure observation and how much fruitful hypothesis¹²⁰⁶. » (M.Var. : p. 233-234).

¹²⁰⁶ « La variation structurale sera sans aucun doute comprise par beaucoup comme impliquant la variation *dans* la structure si la variation est interprétée comme un processus ou comme une situation résultant d'un processus. Dans un tel cas, une étude de la variation structurale serait descriptive, descriptive de ce qui prend place au cours de ce processus, ou descriptive de la différence entre ce qui était et ce qui est, entre ce qui est ici et ce qui est là. Mais “variation structurale” peut également être interprété comme variation *par* la structure ou, plus précisément, variation structurellement déterminée. Il est clair, bien sûr, que toute langue (et ce qu'on appelle sa structure) est exposée à des changements déterminés par des impacts venant de l'extérieur : personne ne mettra en doute le fait que les besoins changeants de l'homme en général affecteront ses besoins communicatifs qui, à leur tour, conditionneront la structure linguistique. Les impacts venant de l'extérieur peuvent consister en une pression exercée l'une sur l'autre par deux langues “en contact”. Le linguiste se sentira compétent pour traiter de ces dernières, mais on pourra l'excuser si, en sa qualité de linguiste, il décline l'invitation qui lui est faite d'examiner le conditionnement sociologique. Si cependant il apparaît que les traces laissées dans la langue par quelque agent externe déterminent des modifications ultérieures qui peuvent, à leur tour, avoir pour résultat une

On retrouve en effet ici la thèse des *Éléments de linguistique générale* et de *A Functional View of Language*, avec le partage entre externe et interne et la limitation de l'objet du linguiste au déterminisme interne, mais Martinet distingue par ailleurs entre « variation *dans* la structure » et « variation *par* la structure ou, plus précisément, variation structurellement déterminée ». Le déterminisme interne apparaît lié à l'existence d'événements successifs se déterminant les uns et les autres, et cette détermination se trouve rapportée au fait que « les divers éléments qui constituent une langue, qu'ils soient conçus comme des habitudes ou comme des entités mentales, sont étroitement dépendants les uns des autres en ce qui concerne leurs formes et leurs fonctions », autrement dit à l'existence même d'une structure. On lit de même ensuite dans « Fonction et structure en linguistique » :

« Une fois mise au point la description de l'état de langue dont on part, on pourrait penser que l'effort du linguiste devrait porter sur l'identification de chacun des ébranlements initiaux dont il a constaté les répercussions en tentant de dégager la structure de la langue. La chose a pu être tentée lorsque l'ébranlement initial consistait en l'introduction dans la langue d'un mot nouveau dont l'apparition a déterminé une modification de la valeur sémantique de mots préexistants. Mais quelle que soit la valeur théorique de telles recherches, elles ne mènent, en général, pas très loin, pour la raison que le lexique d'une langue n'est proprement et étroitement structuré que par places, si bien que les répercussions consécutives à l'introduction d'un nouvel élément lexical s'épuisent vite. » (M.Fo. : p. 39)

et dans « Time-depth in Protolanguage Reconstruction » (1994) :

« After more than half a century of structural linguistic practice, we are used to operating with coherent wholes rather than with isolated items and to tracking the repercussions of a change throughout the language¹²⁰⁷. » (M.Ti. : p. 95).

réorganisation totale de certains aspects de la langue, tout cela ayant lieu longtemps après que l'agent extérieur initial a cessé d'agir, il est évidemment du devoir du linguiste d'observer ces événements successifs et d'essayer de découvrir comment ils se sont déterminés les uns les autres. Si les conséquences d'un impact initial peuvent ainsi se développer pendant des années, des siècles et des millénaires, entrant en conflit et arrivant à un accord avec d'autres chaînes de conséquences, cela doit être que les divers éléments qui constituent une langue, qu'ils soient conçus comme des habitudes ou comme des entités mentales, sont étroitement dépendants les uns des autres en ce qui concerne leurs formes et leurs fonctions, bien que cette interdépendance ne soit pas telle qu'un impact en un point puisse avoir des répercussions immédiates sur toutes les parties du tout. Il y a trop de redondance dans le langage pour permettre une adaptation totale immédiate de celui-ci aux nouveaux besoins de ses usagers. En outre, les nouveaux besoins se heurtent d'habitude aux anciens besoins, et le conservatisme linguistique va souvent de pair avec une résistance à de nouveaux développements dans certaines sections de la communauté. En conséquence de cette lente diffusion, les linguistes seront rarement confrontés à des chaînes d'événements qu'ils pourront ramener à un impact initial non linguistique autrement que par des hypothèses hardies. En règle générale ils devront être satisfaits s'ils peuvent expliquer un changement particulier comme un développement normal d'une chaîne d'événements linguistiques et identifier celui-ci comme l'un des facteurs d'un autre changement particulier.

Il y a donc place pour une étude explicative de la variation structurale à côté d'une étude purement descriptive. Mais la discussion qui précède est hautement métaphorique dans son expression ("impact", "chaîne", "conflit") et susceptible de ne faire sens que pour ceux qui ont pratiqué ce type d'étude explicative et peuvent apprécier dans quelle mesure il s'agit de pure observation et dans quelle mesure il s'agit d'hypothèses fructueuses. »

¹²⁰⁷ « Après plus d'un demi-siècle de pratique de la linguistique structurale, nous sommes habitués à procéder avec des tous cohérents plutôt qu'avec des unités isolées et à suivre la trace des répercussions d'un changement à travers la langue. »

Martinet ajoute cependant dans « Structural Variation in Language », de manière tout à fait significative, que « cette interdépendance [n'est] pas telle qu'un impact en un point puisse avoir des répercussions immédiates sur toutes les parties du tout ». Il invoque alors non pas, comme dans *A Functional View of Language*, la résistance de la structure, mais la redondance et le heurt entre anciens et nouveaux besoins ainsi qu'entre sections de la communauté. Il conclut sur le caractère métaphorique de la discussion, et de fait, à la notion de résistance de la structure près, à laquelle se substitue l'interdépendance des éléments, la représentation est analogue à celle de *A Functional View of Language*. Martinet écrit d'ailleurs également dans cet ouvrage :

« L'analyse linguistique offre, pour chaque langue, un tableau très complexe, avec une liste de phonèmes, un schéma prosodique, une grammaire, avec une morphologie et une syntaxe, et finalement un lexique. La solution idéale serait de ramener tous ces aspects à une seule échelle de valeurs. A cette fin, nous pourrions être amenés à sacrifier certains traits considérés comme d'importance secondaire. Mais, même dans ce cas, il est douteux que nous puissions jamais réussir. Les linguistes disent volontiers aujourd'hui qu'une langue est une structure, ou mieux, une structure de structures, et, si cela est vrai, nous devrions nous attendre à découvrir des rapports internes s'étendant d'une extrémité à l'autre du complexe linguistique. Tel serait le cas si une langue était l'un de ces outils ou l'une de ces machines qui fonctionnent avec une précision parfaite, et sans retard appréciable dans les transmissions. Mais il n'en est pas ainsi. Comme nous le verrons plus loin, chaque langue retient certains traits qui résultent de son fonctionnement depuis des millénaires : le français, *il est, ils sont*, l'allemand *er ist, sie sind*, conservent jusqu'à ce jour une alternance provoquée, en indo-européen, par le schéma accentuel qui a dû caractériser les flexions verbales de cette langue à une époque très ancienne. La redondance, trait normal de toute langue, agit constamment comme un amortisseur, retardant les réactions internes au point qu'il peut se passer des milliers d'années avant que les conséquences d'une impulsion se fassent sentir dans toute la structure¹²⁰⁸. » (M.LF : p. 85-86).

On lit ensuite dans « Fonction et structure en linguistique » :

« Être structuraliste, en linguistique, implique nécessairement, semble-t-il, qu'on considère qu'une langue est une structure. On pourrait arguer qu'il y a dans cet emploi du terme une extension métaphorique du type de celles dont on doit toujours se défier en

¹²⁰⁸ « Linguistic analysis yields, for each language, a most complex picture with a list of phonemes, a prosodical pattern, a set of morphological alternations [un ensemble d'alternances morphologiques], a grammar which some would still divide into a morphology and a syntax [que certains diviseraient encore en une morphologie et une syntaxe], and a lexicon, a kind of rambling and unstable structure with which linguists do not know too well how to operate [une sorte de structure anarchique et instable avec laquelle les linguistes ne savent pas très bien comment procéder]. The ideal solution would be to reduce all these aspects to one spectrum. In order to achieve this, we might be willing to sacrifice certain features felt to be of secondary importance. But, even so, it is doubtful whether we could ever succeed : linguists have lately been repeating that a language is a structure, or, maybe, a structure of structures, and if this is true, we should expect to find inner connexions extending from one end of the complex to the other end. This would be true if a language were one of those tools or machines that work with perfect accuracy and without any appreciable delay in transmissions. But this is not the case. As we shall see later, every language retains features which result from its functioning several millennia ago : French *il est, ils sont*, German *er ist, sie sind*, preserve to this day an alternation determined, in Proto-Indo-European, by the accentual pattern that must have characterized the verbal inflexions at a remote stage of that language. Redundancy, a normal and necessary feature of all language, constantly acts as a buffer, retarding reactions to such an extent that it may take thousands of years for all the implications of one push to spread to all parts of the structure. » (M.FVL : p. 68).

matière scientifique. Toutefois, si emploi métaphorique il y a, on constate que cet emploi est fort ancien puisqu'en latin même, le mot *structura* avait, à partir du sens premier d'arrangement des pierres dans une maçonnerie, ceux d'arrangement des os dans le corps et même d'arrangement des mots dans le discours : *verborum quasi structura*.

Dans les usages contemporains, on note tout d'abord des emplois du terme en biologie et en psychologie, par exemple, avec une valeur statique pour désigner l'ensemble des éléments de base, indépendamment et par opposition à la dynamique de leur fonctionnement¹²⁰⁹. Cela n'est pas sans rappeler le synchronisme statique et exclusif du "structuralisme" à la mode¹²¹⁰. Par un raffinement subséquent, l'accent est mis, dans "structure", sur la solidarité des phénomènes constitutifs qui l'oppose au simple conglomerat d'éléments. Dans une telle structure, la nature de chaque élément *dépend* de celle des autres au point qu'il n'est ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux. Ce sont ces notions qui sont à la base de la théorie de la *Gestalt*.

Il y a deux façons d'interpréter un tel énoncé : une première, plus abstraite, est une interprétation synchronique qui ne retient que le verbe *être* et non le verbe *dépendre* : les choses n'existent et ne peuvent être définies que comme termes de relation. Cette conception débouche, en linguistique, sur la théorie hjelmslévienne sous sa forme originale du rejet de toute substance.

Une seconde interprétation, qui retient le verbe *dépendre*, rétablit des faisceaux de relations causales entre les parties du tout. La dépendance suppose que le statut d'un élément change si change le statut d'un élément dont il dépend. On peut certes concevoir la structure comme immuable : dans un édifice, par exemple, la stabilité du toit dépend de celle des murs portants ; si les murs cèdent, le toit cèdera, mais la structure sera *ipso facto* détruite.

Mais si cela est vrai pour la structure d'un édifice donné, cela ne saurait valoir pour des structures qui doivent, sans jamais cesser de fonctionner, s'adapter à l'évolution du monde. En matière d'architecture, ce serait la structure conçue, non comme celle d'un édifice particulier, mais celle d'un type, comme l'immeuble d'appartements, l'adaptation se constatant par la comparaison d'édifices de dates différentes. Une langue se range sans conteste dans le type des structures qui s'adaptent : elle est une structure de faisceaux d'habitudes susceptibles de se modifier sous la pression des besoins changeants de la communication dans la communauté qui l'utilise.

Il est clair que l'évolution des besoins se fait graduellement et n'affecte pas, d'un coup l'ensemble de la structure, mais certains points seulement de cet ensemble. Si la langue, au lieu d'être une structure, n'était qu'un conglomerat d'éléments autonomes, une modification sur un point n'aurait aucune répercussion sur le reste. Mais, dans une structure où la nature et la valeur de tout élément *dépendent* de celles des autres éléments, toute modification affectant un point de la structure se répercutera à travers l'ensemble.

Si les matériaux que la structure met en œuvre étaient, par nature, à cent pour cent adaptés aux fonctions qu'ils servent à assurer, s'il s'agissait, en d'autres termes, d'une machine d'une précision absolue, les répercussions seraient immédiates. Mais tel n'est pas le cas pour la plupart des structures et pour les structures linguistiques en particulier. Le fonctionnement même de la communication linguistique dans des conditions qui ne sont jamais idéales et la transmission de la langue à de nouvelles générations réclament, de façon impérative, une grande redondance, c'est-à-dire la présence, sur tous les plans, d'une masse d'éléments qui, le plus souvent, ne servent à rien, mais qui peuvent, le cas échéant, utilement relayer les parties décisives du message, par exemple, en cas de bruit ou de chute d'attention de l'auditeur.

¹²⁰⁹ Voir la note 1256 du deuxième chapitre de la première partie.

¹²¹⁰ Voir également dans les *Mémoires d'un linguiste* : « Mais ma philosophie n'est en aucune façon ce que l'on a appelé "la philosophie structuraliste", celle qui implique le rejet de l'Histoire, celle qui considère que la structure exclut l'évolution. » (M.Mé. : p. 304).

Dans une structure largement redondante de ce type, certaines conséquences d'un ébranlement initial pourront se manifester avec un retard considérable et entrer en conflit avec les conséquences d'une autre atteinte à l'intégrité de la structure provenant également de l'extérieur. Il résulte de ceci que la structure sera, de façon permanente, le lieu du conflit de diverses forces ou pressions, et le fonctionnement de cette structure résultera d'un équilibre entre ces forces et ces pressions, équilibre constamment remis en question, mais toujours retrouvé, puisque la langue ne peut jamais cesser de fonctionner. » (M.Fo. : p. 37-39).

A nouveau, et de manière encore plus nette que dans les passages cités ci-dessus, Martinet établit ici un rapport d'implication entre structure et causalité. Il milite en effet dans ce passage, en lien avec sa profession de dynamisme, pour une interprétation non « synchronique » de la notion de dépendance qui est constitutive de celle de structure : il ne s'agit pas seulement de l'être des éléments de la structure, qui « n'existent et ne peuvent être défini[s] que comme termes de relation », mais également de « rétabli[r] des faisceaux de relations causales entre les parties et le tout », dans la mesure où « [l]a dépendance suppose que le statut d'un élément change si change le statut d'un élément dont il dépend ». C'est là, pour Martinet, la condition d'une adaptation de la structure, alors qu'une structure statique sera nécessairement détruite par toute modification d'un élément. On retrouve ici la notion de maintien de la structure que nous avons tenté de mettre en évidence au tout début de cette analyse, et avec elle la différence fondamentale entre le système saussurien et la structure martinettienne : le système saussurien est synchronique, mais non statique, la structure martinettienne, nécessairement statique, mais par ailleurs panchronique, doit construire la causalité de son évolution, évolution qui est corrélativement pensée en termes de rapport son/sens et, plus fondamentalement, d'atteinte d'une structure objectale. La suite du développement fait nettement apparaître le paradoxe de la construction martinettienne, dans le cadre de laquelle la structure implique tout à la fois dépendance constitutive et répercussions¹²¹¹, et par là même, causalité et objectalité. L'insistance sur la notion de

¹²¹¹ Voir également, à cet égard, ce passage de *A Functional View of Language*, partiellement cité plus haut, et que l'on peut lire comme une formulation diachronique de l'hypothèse structurale : « Il est tentant d'essayer de réduire, comme nous venons de le faire, tous les faits linguistiques à des données quantitatives. Mais nous ne devons pas oublier que ce que nous pouvons appeler la nature ou la qualité des différentes unités joue un rôle essentiel dans le conditionnement de l'évolution linguistique : ce qui peut être mesuré, c'est la quantité, non la qualité de l'information. Lorsqu'un nouveau mot entre dans une langue, son apparition modifie nécessairement l'économie informationnelle de cette langue. S'il y avait n mots auparavant, il y aura maintenant $n + 1$ mots. Théoriquement, chacun des n mots devrait, de ce fait, être devenu moins fréquent. Mais, en réalité, en dehors de certains d'entre eux, la fréquence de la presque totalité des n mots, ne sera pas affectée. Seuls ceux dont le sens est d'une manière ou d'une autre en rapport avec celui du nouveau venu risquent d'accuser une baisse de probabilité. L'influence de l'expansion lexicale sera limitée à un certain domaine sémantique. De plus, nous ne pouvons nous contenter de l'affirmation que l'apparition d'un nouveau mot A réduit la probabilité d'un mot B existant auparavant, parce que ceci ne nous dit pas quel champ sémantique il continue de couvrir et sur quelle partie de son domaine précédent le mot A a empiété. Il est nécessaire de le savoir si nous voulons comprendre les répercussions ultérieures de l'adoption de A . Dans le domaine de la phonologie, nous avons vu qu'une fréquence semblable des consonnes géminées et des simples correspondantes n'est qu'un des facteurs qui déterminent la simplification des géminées : cette simplification ne peut se produire que si elle n'entraîne aucune confusion dangereuse, ce qui dépend essentiellement de la nature phonique des autres unités du système. Cela signifie que l'application au langage de la technique statistique ne devrait pas nous faire oublier que les qualités sémantiques et phoniques des unités linguistiques ne peuvent pas être négligées quand il s'agit de problèmes d'évolution. L'importance de ce qu'impliquent pour notre recherche les derniers développements des méthodes de recherche ne devrait pas nous conduire à négliger les efforts faits précédemment pour tenter de comprendre l'évolution

redondance renvoie à l'objectalité de la structure en évolution, présentée comme un lieu de conflits, et dont le « fonctionnement » est dit résulter d'un équilibre entre les diverses forces et pressions antagonistes. La représentation est différente de celle des *Éléments de linguistique générale* et du premier passage de *A Functional View of Language*, où la structure apparaissait comme un *modus vivendi*. Aussi, précisément, est-il question de fonctionnement, fonctionnement d'une structure en évolution, de même qu'il s'agissait plus haut de structure synchronique d'une langue en évolution. Il apparaît ainsi que tandis que la notion de structure, en tant que mode de construction de la causalité, est intrinsèquement liée au cadre de la problématique des rapports son/sens, cette causalité renvoie précisément au dynamisme de la structure, qui fait ainsi avant tout figure de cadre d'analyse, en tant que tel nécessairement multiple, structure en évolution et structure synchronique, puisqu'en premier lieu structure explicative. Il faut noter en outre que la notion de répercussion ne va pas sans difficulté dans le cadre de la structure orientée, dans la mesure, d'une part, où elle implique un rapport inverse entre atteinte et structuration – la répercussion est proportionnelle au degré de structuration, là où la structure orientée implique au contraire une atteinte en proportion inverse du degré de structuration –, dans la mesure, d'autre part, où l'automobilité de chaque structure de la structure de structures détermine un jeu de répercussions à double sens, au lieu d'une pénétration progressive de l'impact des facteurs externes au cœur de la structure. Rappelons notamment ce passage de *A Functional View of Language*, cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« La question a été souvent soulevée de savoir s'il y avait une quelconque solidarité entre le système phonologique d'une langue et sa structure grammaticale. Si cela signifie qu'un changement sur l'un de ces deux plans doit avoir des répercussions sur l'autre, l'existence d'une telle solidarité est bien attestée : les rapports entre l'*Umlaut* et la morphologie germanique sautent aux yeux, et cette métaphonie en tant que changement phonologique a abouti à la "métaphonie" comme procédé morphologique¹²¹² employé, par exemple, pour la formation de nouveaux pluriels. Cependant, s'il est certain que n'importe quel changement phonologique peut entraîner quelque changement morphologique, il est non

sémantique. » (M.LF : p. 188-189) [« It is tempting to try to reduce all linguistic facts to quantitative data, as we have been doing. But we should not forget that what we may call the nature or quality of the various linguistic units plays an essential role in the conditioning of linguistic evolution : what can be measured is the quantity, not the quality of information. If a new word enters a language, its appearance will necessarily modify the informational economy of that language. If there were n words before, there will now be $n + 1$ words. In theory, every one of the n words should have become less frequent in the process. But, in fact, the frequency of all but very few of the n words will not be affected. Only those whose meaning is in some way connected to that of the new-comer are likely to score a lower probability. The impact of the lexical expansion will be limited to a certain semantic domain. Besides, we cannot be satisfied with the statement that the appearance of a new word A has reduced by so much the probability of a formerly existing word B , because this does not tell us what semantic field remains allotted to it and what section of its former domain has been encroached upon by A . This we need to know if we want to understand the further repercussions of the adoption of A . In the field of phonology, we have seen that a similar frequency of geminates and corresponding single consonants is only one of the factors that determined the simplification of the geminates : this simplification can only occur if no dangerous confusion will ensue, which largely depends on the phonic nature of the other units of the system. All this means that applying the statistical technique of informational research to language should not make us forget that semantic and phonic properties of linguistic units cannot be disregarded when problems of evolution are at issue. The importance of the implications for our research of recently evolved methods of investigation should not entail a disregard of previous efforts towards the understanding of semantic evolution. » (M.FVL : p. 158-159)].

¹²¹² Voir la note 1960 du chapitre 2 de la première partie.

moins vrai que la nature du changement phonologique ne déterminera pas la nature du changement morphologique correspondant : la confusion de *e* et de *a* peut dans une langue donnée, entraîner la confusion de l'indicatif et du subjonctif, mais ceci ne veut pas dire qu'il doive exister un rapport naturel et permanent entre le maintien de *e* et de *a* en tant que phonèmes distincts et la conservation d'une distinction entre l'indicatif et le subjonctif. Sur un plan strictement synchronique, alors que la morphologie et le lexique d'une langue réclament l'existence d'un certain nombre de distinctions phonologiques, la nature exacte de ces distinctions ne présente, en fait, que peu ou pas d'importance. Ceci revient à dire qu'il est difficile d'imaginer comment un linguiste qui connaîtrait le système phonologique d'une langue pourrait deviner ce que sont les traits principaux de sa grammaire, ou vice-versa, comment il pourrait, une fois connues les catégories grammaticales d'une langue, indiquer quels devraient être ses phonèmes. Il est évident que si tel était le cas, nous n'aurions pas à nous préoccuper du rôle de la phonologie dans notre typologie puisque ses traits essentiels pourraient être déduits d'un examen des catégories grammaticales. En fait, la phonologie devra être représentée dans une typologie linguistique, à moins que nous ne décidions que son apport n'a pas d'incidence sur les problèmes que notre typologie est censée élucider¹²¹³. » (MLF : p. 86-87).

On lit de même plus loin¹²¹⁴ :

¹²¹³ « The question has often raised, whether there was any solidarity between the phonological pattern of a language and its grammatical structure. If what is meant thereby is that a change on one of these two planes is likely to have repercussions on the other, there is ample proof that such a solidarity exists : the connexion between umlaut and Germanic morphology is obvious, and umlaut as a phonological shift has resulted in umlaut as a morphological device as used, for instance, for the forming of new plurals. Yet, if it is true that any phonological change may involve some morphological change, it is also true that the nature of the phonological change will not determine the nature of the corresponding morphological change : the confusion of *e* and *a* may, in a given language, entail the confusion of the indicative and the subjunctive ; but this is no indication that there should be a natural and permanent connexion between the preservation of *e* and *a* as distinct phonemes and the retention of a distinction between the indicative and the subjunctive. On a strictly synchronic level, it is likely that, while the morphology and the lexicon of a language require the existence of a number of phonological distinctions, what those distinctions actually are is of little or no importance. This amounts to saying that it is hard to imagine how a linguist who knows the phonological pattern of a language could guess what the main features of its grammar are or, vice versa, how, having been told what the grammatical categories of a language are, one could tell what its phonemes must look like. It is clear that if the latter were the case we need not worry about the role phonology should play in our typology, since the essential of it should be deducible from a consideration of the morpho-syntactic categories. In fact, however, phonology will have to be represented in a linguistic typology, unless we decide that what it has to offer has no bearing upon what our typology is meant to elucidate. » (M.FVL : p. 68-69).

¹²¹⁴ Voir également dans la préface au livre de Juilland et Haudricourt : « C'est une hypothèse de base de la linguistique structurale dont la phonologie n'est qu'un chapitre, que tout se tient dans une langue. Il serait donc en théorie impossible de concentrer son attention sur une mutation donnée sans considérer en même temps toutes celles qui l'ont précédée ou qui l'accompagnent, alors même qu'elles peuvent paraître appartenir à une autre partie du système. Bien plus, puisqu'une modification sur un plan quelconque du système linguistique a, selon la doctrine structuraliste, des répercussions sur tous les autres plans, on ne saurait, semble-t-il, concevoir une étude diachronique qui se cantonne uniquement sur le plan phonologique. Considérons, par exemple, le problème de la palatalisation des occlusives dorsales latines, problème que MM. Haudricourt et Juilland ont dû se résoudre à ne considérer que sous son aspect roman. Cherchons rapidement à en préciser les données en remontant plus haut dans l'histoire : CI et CE latins se palatalisent, sauf toutefois en Sardaigne. Nous laissons de côté la Roumanie où les faits se présentent de façon tout à fait particulière. En Italie continentale, en Gaule et en Ibérie, QVI et QVE viennent occuper la place laissée vacante. Cependant, dès que QVI et QVE perdent leur appendice labial, de nouveaux groupes *kwi* et *kwe* apparaissent, résultant de la consonantisation de *u* dans d'anciens groupes *cu + i*, *cu + e*. Tout se passe comme si un groupe *cu + i* qui tend à devenir *kwi* délogeait QVI de ses positions, et si celui-ci, en passant à *ki*, chassait CI devant lui vers la zone d'articulation palatale. Mais pourquoi *u* en hiatus tend-il à perdre sa nature vocalique ? Le phénomène n'est pas limité à *u*, mais s'étend à toutes les voyelles, sauf la plus ouverte. Il est évidemment à mettre en rapport avec les progrès de l'intensité au cours de la période

« Il existe entre les phonèmes d'une langue une solidarité assez semblable à celle qui se manifeste entre les différents plans de la structure linguistique : tout changement en un point entraînera un changement en un autre point, et déterminera toute une série de réactions en chaîne. Mais l'existence d'un type donné n'implique que rarement l'existence d'un autre type¹²¹⁵ » (*MLF* : p. 102-103).

On retrouve ici les exigences contradictoires de l'explication structurale et de la conception de la langue comme un signifiant. Il apparaît ainsi que si, comme nous l'avons posé plus haut, l'enjeu de la théorie diachronique martinettienne peut être caractérisé comme celui du passage du signifiant à la structure, cette construction se trouve sans cesse battue en brèche par la dualité dans laquelle elle s'inscrit et qui nous reconduit au double obstacle épistémologique de la structure et du rapport son/sens. Au terme de ce parcours des textes de Hjelmslev, Jakobson et Martinet, l'élaboration martinettienne nous semble faire figure d'élaboration objectale de la distinction saussurienne entre morphologie et phonétique, à laquelle elle substitue la construction d'une structure, là où l'élaboration hjelmslevienne tentait de mettre en œuvre la distinction entre synchronie et diachronie. Comme son homologue hjelmslevienne, la construction martinettienne disjoint ces deux distinctions dont la corrélativité fait la spécificité de la théorisation saussurienne de la langue. Aussi sa tentative d'articulation entre « étiologie » et genèse et de conception de la langue comme fonctionnement se solde-t-elle par la dualité entre langue et locuteur, structure et signifiant, dont notre analyse des textes de Jakobson nous avait déjà permis de voir qu'elle n'était qu'une autre forme de cette première dualité. On retrouve en effet ici, à nouveau, la dualité de la structure et de l'entité, eu égard à laquelle la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie apparaît indispensable à toute pensée du changement linguistique. Cette dualité caractérise également l'élaboration benvenistienne, où l'absence de théorie du changement la rend particulièrement aiguë.

impériale. Or, quelles que soient les raisons de ces progrès, il est évident qu'ils n'ont pu produire tous leurs effets qu'à une époque où le système casuel pouvait, sans trop d'inconvénients, disparaître, parce que la langue s'était créé un système de prépositions à partir d'adverbes primitifs. Nous n'essayerons pas ici de pousser plus loin cet examen rétrospectif. Ce que nous avons dit suffit à montrer jusqu'où l'on peut se laisser entraîner dans la recherche des causes, et à illustrer les inter-actions d'un plan linguistique sur un autre. Il faut donc nécessairement se limiter, même si cela est infiniment plus difficile dans la linguistique structurale d'aujourd'hui qu'à l'époque – est-elle complètement révolue ? – où l'on croyait bien faire en considérant chaque fait isolément. » (Martinet, 1949c : p. 10-11). La notion d'interaction entre les différents plans du langage ne semble pas indépendante de celle de redondance. Comme nous l'avons vu plus haut, on lit en effet dans *The Internal Conditioning of Phonological Changes* : « Arguing, as some people have tried, for or against this or that factor of phonological change on the basis of the comparison between the structures of medieval and modern stages of a language without taking into consideration what differences may have existed between the language of the literary documents and that actually spoken on the various social strata, without reckoning with the redundancies and generally the relationships between the different planes of the language, is meaningless. » [« Argumenter, comme l'ont tenté certaines personnes, pour ou contre tel ou tel facteur du changement phonologique sur la base de la comparaison des structures des stades médiéval et moderne d'une langue sans prendre en considération les différences qui peuvent avoir existé entre la langue des documents littéraires et celle qui était réellement parlée dans les diverses strates sociales, sans prendre en compte les redondances, et plus généralement les relations entre les différents plans du langage, n'a pas de sens. »] (*M.ICPS* : p. 9).

¹²¹⁵ « There is, in fact, among the phonemes of a language much of the same sort of solidarity as we have found among the various planes of linguistic structure : a change here will involve a change there and determine a whole chain of changes. But the existence of a given type will rarely imply the existence of another type » (*M.FVL* : p. 83).

IV. Benveniste : l'entité en lieu et place de toute théorie

La distinction entre synchronie et diachronie est présente dès les tous premiers textes de Benveniste. On lit ainsi par exemple dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1935) :

« Plus anciennement, comme on le démontre ci-dessous ch. IX, le -w de **pekw* est aussi suffixal. Mais ce fait pour l'instant ne modifie par le raisonnement. Les époques considérées sont différentes. » (B.Or. : p. 55-56, note 2)

puis à nouveau plus loin¹²¹⁶ :

¹²¹⁶ Voir ensuite notamment, outre les passages cités dans ce qui suit, dans « Répartition des consonnes et phonologie du mot » (1939) : « Dans cette dernière catégorie se range l'initiale ζ- qui anciennement vaut *zd-*, mais passe ensuite à l'articulation de fr. *z*, ce qui permettrait, selon la période envisagée, de le compter comme phonème simple ou comme groupe » (B.Rép. : p. 30), dans « Structure des relations de personne dans le verbe » : « A envisager sur le plan synchronique, hors de toute référence à la phrase nominale, le futur périphrastique sanskrit 1. *kartāsmi*, 2. *kartāsi*, 3. *kartā*, on observe le même désaccord entre la 3^e personne et les deux premières. » (B.Str. : p. 229), dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « Nous aboutissons, par une analyse synchronique dont le détail remplit la suite des chapitres, à dégager pour chaque catégorie, un jeu de valeurs contrastées où ressortent deux notions distinctes de l'agent et de l'action. » (B.NANA : p. 5), « Il serait vain de chercher à classer d'après leur sens des mots qui, synchroniquement, appartiennent à la même série. » (B.NANA : p. 58), « Comme pour les noms d'agent, nous procédons à une confrontation des deux types et à une analyse des valeurs respectives dans les principales langues. Des raisons de commodité nous font commencer par le grec ; les faits homériques se prêtent à un examen synchronique et exhaustif d'où se dégagent les grands traits d'une opposition constante, précise, et que les autres langues confirmeront. » (B.NANA : p. 64), « Ces différences aident à préciser l'opposition de -σις et de -τύς sur la base d'une différence qui, sommairement définie et sur le plan synchronique des valeurs homériques, est celle de *notion objective/notion subjective*. Nous insistons sur cette considération synchronique. Dans des phases plus récentes du grec, où la formation en -τύς est éliminée, celle en -σις assume des valeurs nouvelles, que l'on ne peut dégager qu'après étude des moyens d'expression dont la langue dispose alors. C'est un autre problème et une investigation où nous n'entrerons pas, que l'histoire ultérieure des formes. Mais cette histoire aura peut-être gagné ici quelque clarté dans ses commencements. » (B.NANA : p. 83), « Il semble qu'on atteigne ainsi le principe d'une définition simple, cohérente et stable pour l'état de langue considéré. » (B.NANA : p. 86), dans « Le système sublogique des prépositions en latin » (1949) : « Dans son important ouvrage sur *La Catégorie des cas* (I, p. 127 sq.), M. Louis Hjelmslev a posé les grandes lignes du "système sublogique" qui sous-tend la distinction des cas en général et qui permet de construire l'ensemble des relations casuelles d'un état idiosynchronique. » (B.Sub. : p. 132), « Il va de soi qu'une description guidée par ce principe doit embrasser, pour prendre sa force démonstrative, la totalité des prépositions et la totalité des relations casuelles d'un état de langue. » (B.Sub. : p. 132), dans « Actif et moyen dans le verbe » (1950) : « Mais la doctrine hellénique ne fait que transposer en concepts la particularité d'un certain état de langue. Cette symétrie des trois "voix" n'a rien d'organique. Elle prête certes à une étude de synchronie linguistique, mais pour une période donnée de l'histoire du grec. Dans le développement général des langues indo-européennes, les comparatistes ont établi depuis longtemps que le passif est une modalité du moyen, dont il procède et avec lequel il garde des liens étroits alors même qu'il s'est constitué en catégorie distincte. » (B.Moy. : p. 168), dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951) : « Dans la pratique si, synchroniquement, vous avez à définir âne, est-ce que vous placerez sur le même plan animal et stupide ? » (B.Ac. : p. 117), « M. DEVOTO – La proposition de M. Ullmann lorsqu'il dit qu'il y a valeur objective, variante stylistique de la notion de sot, n'est pas d'après vous, une formule que l'on peut accepter ?

M. BENVENISTE – Je ne suis pas sûr que ce soit stylistique.

M. ULLMANN – Non, c'était ainsi au début, mais aujourd'hui, c'est un des sens, une des acceptions du terme âne.

M. BENVENISTE – Nous revenons ici à la diachronie. » (B.Ac. : p. 117-118), « M. SOMMERFELT – Dans un dictionnaire, je regarderais ceci comme un seul mot, mais je donnerais deux définitions ; je dirais entre parenthèses la signification du sens 1) est telle, et celle du sens 2) est telle, et l'on pourrait ainsi considérer ceci

comme deux mots... Cela dépend du point de vue historique, de la façon dont le point de vue historique est suivi dans le Dictionnaire.

M. BENVENISTE – Mais supposez un dictionnaire dont les auteurs auraient fixé comme principe d’être synchroniques ?

M. SOMMERFELT – Alors, je mettrais deux mots.

Approbation de M. Firth.

M. HJELMSLEV – La raison est qu’il y a deux prononciations.

M. BENVENISTE – Lorsqu’il y a identité totale dans la prononciation et même dans la graphie, il arrive parfois qu’il faut dans un Dictionnaire purement synchronique, deux mots, deux articles. Par exemple : faculté de lire et la Faculté des Lettres : y a-t-il rapport synchronique entre les deux ? C’est une question subjective. » (B.Ac. : p. 119), « La formulation que j’ai proposée s’applique d’ailleurs au plan synchronique ; si vous jugez acceptable de la formuler, il y a là un principe directeur dans l’élaboration même d’un dictionnaire, quant aux articles diachroniques de ce dictionnaire. En effet, le sens de l’histoire des mots considérée dans cette perspective, est justement de faire apparaître des variantes sémantiques latentes dans une certaine synchronie, et, 2^o de transformer les variantes en termes primaires dérivant des éléments premiers. » (B.Ac. : p. 123), dans « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954) : « Le même problème pourra être posé, non plus à l’intérieur d’une langue historique, mais dans la synchronie d’une reconstruction formelle. » (B.Rec. : p. 294), « Les problèmes considérés sont de complexité variable et de niveaux différents, situés dans la synchronie d’une même langue ou dans la perspective échelonnée d’une préhistoire lointaine. » (B.Rec. : p. 307), dans « Études sur la phonétique et l’étymologie de l’ossète » (1956) : « Si l’on ne craignait d’accroître encore les risques de confusion, on transcrirait *v* par *β*, et *u* par *w*, à la fois pour marquer clairement la distinction phonémique et pour guider l’analyse diachronique. » (B.Os. : p. 10-11), « Nous laisserons de côté dans cette étude la question des glottalisées en ossète. C’est un problème qui doit être traité dans son ensemble et en liaison avec les langues caucasiennes auxquelles l’ossète a emprunté ces articulations. On trouvera beaucoup d’observations utiles à ce sujet chez Abaev, *Oset. Jazyk*. Mais dans une description synchronique de l’ossète, on aura à rechercher la fonction des glottalisées dans le phonétisme. Il me semble que jamais aucune glottalisée n’a fonction distinctive ; en général ce ne sont que des variantes d’autres séries phonémiques. » (B.Os. : p. 39, note 3), dans « Les verbes délocutifs » (1958) : « Il s’agit de la même relation de locution à délocutif, et d’une relation à poser synchroniquement, sans égard à la descendance historique de lat. *salutem* à fr. *salut*. » (B.Dél. : p. 281), dans les *Études sur la langue ossète* (1959) : « Dans la diachronie iranienne qui aboutit à l’ossète, aucune différence n’existe plus entre les présents en *-nā-* et ceux en *-nu-* ; ils sont confondus en une classe unique. » (B.ELO : p. 81), « Cette classe de présents devra alors, dans une description synchronique du verbe ossète, être opposée à une autre où le thème verbal se termine aussi par *-n-*, mais avec une voyelle radicale *-o-*. » (B.ELO : p. 82), « Si l’on reclassait la matière du dictionnaire ossète en familles étymologiques définies par des critères synchroniques, et non historiques, on constaterait qu’il y a relativement peu de vocables complètement isolés, emprunts mis à part. » (B.ELO : p. 117), dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Il s’agit donc de chercher dans une vue synchronique du système verbal en français moderne, les relations qui organisent les diverses formes temporelles. » (B.RTV : p. 238), dans « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Il importe peu que, en vertu de l’étymologie, irl. *is* continue **esti*. Dans le système irlandais actuel, l’opposition de *is* et *ta* maintient la distinction des deux notions. » (B.Êt. : p. 192), dans « Joseph Vendryes (1875-1960) » (1960) : « N’est-ce pas au contraire par une description rigoureusement synchronique des systèmes observables qu’il faudrait commencer ? » (B.Ven. : p. 5), dans « Sur les pronoms personnels » (1962) : « M. Benveniste répond qu’il a voulu faire un exposé synchronique. » (B.PP : p. III), dans « Une valeur du diminutif » (1963) : « Hors des noms d’animaux, on pourra dans une relation synchronique opposer de même *garce* et *garçon* » (B.Dim. : p. 10), dans « Le langage et l’expérience humaine » (1965) : « L’analyse diachronique, dans les langues où elle est possible, montre que le futur se constitue souvent à date récente par la spécialisation de certains auxiliaires, notamment “vouloir”. » (B.LEH : p. 75), dans « L’antonyme et le pronom en français moderne » (1965) : « Les antonymes et les pronoms sont formellement distincts aux deux premières personnes du singulier. A la 3^e personne du singulier, qui connaît une distinction de genre, une forme semble commune : LUI. Mais il apparaît à l’examen qu’au plan synchronique il y a seulement homophonie entre l’antonyme LUI de 3^e sg. masculin et le pronom *lui* complément indirect des deux genres : leur paradigme et leur distribution en font des formes distinctes (cf. pp. 207, 209). » (B.Ant. : p. 201-202), « Dans cette description synchronique de l’usage actuel, on ne trouvera aucune référence à un état plus ancien du français. » (B.Ant. : p. 202, note 1), dans « Structure des relations d’auxiliarité » (1965) : « L’intention descriptive nous commandait de procéder, à l’inverse des deux linguistes cités, par délimitation des traits distinctifs, dans la synchronie d’une seule et même langue. Nous étudions donc les relations d’auxiliarité dans le verbe français moderne. » (B.Aux. : p. 179), dans « Convergences typologiques » (1966) : « De toute manière, les considérations historiques ne sont

« Le vieux et vain débat sur $\delta\omicron\varphi\epsilon\nu\alpha\iota$ – $\delta\omicron\varphi\epsilon\nu\alpha\iota$ ou $\delta\omicron\varphi\epsilon\nu\alpha\iota$? – qui était sans issue tant qu’on le maintenait sur le plan du grec ou du sanskrit, se dénoue sans peine dans la perspective de la préhistoire. On doit récuser, non l’une ou l’autre de ces interprétations, mais la prétendue nécessité de choisir entre les deux, qui sont également vraies à un moment différent. » (B.Or. : p. 118-119).

Le propos de ce deuxième passage n’est pas très éloigné de celui de Saussure, par exemple dans les notes de morphologie. L’opposition apparaît cependant d’emblée profondément différente de la distinction saussurienne. Il s’agit en effet pour Benveniste des conditions d’une explication correcte des formes, et toute forme apparaît ainsi structuralement définie, bien plutôt que synchroniquement. Benveniste écrit ainsi par exemple dans *l’Essai de grammaire sogdienne* (1929) :

« Il s’en faut de beaucoup que tous les thèmes verbaux – il s’agit toujours, bien entendu, du “présent” et du “participe passé” – aient été gravement altérés et régularisés. On notera, au contraire, le grand nombre de formes dites *fortes*, c’est-à-dire présentant des alternances qui ne s’expliquent pas en sogdien proprement dit et qui remontent à des variations phonétiques anciennes. » (B.Es. : p. 7),

passage où phonétique (diachronique) et régularité synchronique apparaissent comme deux types d’explication alternatifs et non concurrents, comme le seraient chez Saussure – *mutatis mutandis* – un point de vue morphologique et un point de vue phonétique¹²¹⁷. On lit ensuite dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* :

ici d’aucune aide ; c’est dans la structure actuelle du français, où il s’oppose à d’autres types de composés, que celui-ci doit être défini.

Dans une vue synchronique de ce type de composé, le premier membre apparaît non comme une forme du paradigme flexionnel, mais comme un thème verbal, exprimant la notion hors de toute actualisation temporelle ou modale. » (B.Ty. : p. 104), « Ce type de composition apparaît assez singulier. S’il n’est pas inconnu des autres langues romanes (cf. ital. *mantenere*, *calpestare*, *capovoltare*, esp. *mantener*), il constitue, à quelque niveau synchronique qu’on le prenne, une anomalie structurale par rapport au modèle indo-européen. » (B.Ty. : p. 107), dans « Structure de la langue et structure de la société » (1968) : « Nous envisageons ici la langue seulement comme moyen d’analyse de la société. A cette fin, nous les poserons en synchronie et dans un rapport sémiologique, le rapport de l’interprétant à l’interprété. » (B.So. : p. 95), dans « Comment s’est formée une différenciation lexicale en français » (1966) : « Voici quelques exemples qui appartiennent à plusieurs phases de la langue » (B.Lex. : p. 260), dans « Mécanismes de transposition » (1969) : « Cette distinction, que nous établissons dans la synchronie du français moderne et d’après des critères explicites, est indépendante de celle que nous avons posée entre deux types de noms d’agent et de noms d’action en indo-européen et dans d’autres familles linguistiques (*Noms d’agent et noms d’action en indo-européen*, Paris, 1948). » (B.Méc. : p. 116, note 1) et dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « Toutefois, on connaît un verbe important qui n’apparaît pas comme un dérivé d’un substantif vivant. Au moins dans la synchronie du grec homérique, c’est un verbe primaire. » (B.VIE2 : p. 35), « Le verbe *iuro* ne relève plus du sens de *ius* et ne s’y rattache que par une valeur préhistorique. Le rapport synchronique est rompu. » (B.VIE2 : p. 130).

¹²¹⁷ Dans « L’antonyme et le pronom en français moderne » (1965), où il s’attache à l’explication des paradigmes pronominaux et des incompatibilités entre certains pronoms (voir B.Ant. : p. 209-212), Benveniste écrira de même à propos de « [l]a seule discordance du système » (B.Ant. : p. 211) : « Ce dédoublement *eux/leur* du pluriel en face de l’unique *lui* du singulier ne nous paraît susceptible d’aucune explication synchronique. Des raisons d’euphonie (*je le leur...* pour éviter **je le eux...*) ou d’attraction phonétique (*leur* avec la même initiale que *lui*) ne seraient pas suffisantes. L’histoire des formes peut seule en rendre compte. » (B.Ant. : p. 212). Dès lors, il n’est plus question de valeur, mais d’identité structurale, en tant que telle nécessairement panchronique. Ce caractère est très net dans cette affirmation des *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951) : « Il ne faut pas croire que la simple successivité abolit toute possibilité d’identité. Le système, ici, embrasse évidemment l’ensemble de la langue, il est évident que s’il y a des systèmes démonstratifs différents, ils ne

« On s'accorde à tenir le type nominal dit en *r/n* pour le vestige le plus archaïque de l'ancienne flexion indo-européenne. Sa singularité même, la rareté des formes qui l'attestent, le caractère élémentaire des notions qu'il traduit, l'éviction ou la normalisation auxquelles il a été soumis de bonne heure, autant de preuves que ce type est une survivance d'un système aboli et que, contrastant par son anomalie avec les formations courantes, il relève d'une structure plus ancienne.

Aussi, les chercheurs se sont-ils employés sans relâche à en démêler la préhistoire. Depuis que la grammaire comparée existe, une longue série de travaux témoigne de la constance, sinon du bonheur, de ces efforts. On a bien senti que de la solution de ce problème dépendaient l'interprétation de plusieurs autres flexions nominales, le règlement de mainte difficulté dans les alternances ou dans la dérivation, et surtout la restitution du nom indo-européen sous un de ses aspects les plus anciens. Cependant, il faut bien constater que le problème demeure entier. Aucune des hypothèses proposées n'atteint seulement à la vraisemblance. On ne saurait même dire que les conditions préliminaires à une solution aient été préparées. Au sein de la morphologie nominale, la flexion hétéroclitique reste un corps étranger. On la décrit, on en signale çà et là les vestiges : on ne l'explique pas.

En pareille matière, expliquer signifie reconnaître à la fois la fonction distinctive de chacun des éléments en présence, les raisons pour lesquelles ces éléments se groupent ou s'opposent et les voies par où l'alternance s'établit. Dans cette définition est inscrite une méthode. Si tant d'essais ont échoué, c'est parce qu'on a installé le problème dans un cadre factice. On a voulu apprécier des survivances en fonction des types réguliers, c'est-à-dire soumettre des archaïsmes à la norme des époques postérieures. Il faut au contraire, rejetant les schèmes consacrés, décrire d'abord aussi largement et complètement que possible un état de choses qu'il s'agira de comprendre pour lui-même ; caractériser chaque morphème dans les diverses fonctions où il peut se reconnaître et par rapport au système où il joue ; puis, alors seulement, considérer en détail les modalités de l'alternance. Il faudra donc déborder très largement les limites apparentes de la question, pour replacer dans les conditions où elles ont dû naître les formes étudiées. Il en résultera des discussions nombreuses sur des points très différents, des références constantes d'une partie de l'exposé à l'autre, une progression quelque peu embarrassée. Mais il n'y a de solution qu'à ce prix. C'est par des approximations répétées qu'on remontera jusqu'au stade où les "anomalies" trouvent leur justification. » (B.Or. : p. 3-4).

Apparaît ici une notion importante de l'analyse benvenistienne, celle de survivance ou d'archaïsme, liée à la réflexion en termes de structure. La distinction synchronie/diachronie est alors l'outil d'une restitution de structures anciennes, celles de formes inexplicables synchroniquement mais explicables dans le cadre d'une synchronie plus ancienne et qu'il faut dès lors tenter d'atteindre. La distinction des synchronies successives permet ainsi l'explication synchronique, et non seulement historique, des formes, ce deuxième type d'explication étant par ailleurs fondé sur le premier. On lit par exemple dans les *Études sur la langue ossète* (1959) :

« Les exigences de la description et celles de la reconstruction semblent parfois contradictoires. Elles ne le sont réellement que si l'on ne prend pas soin de distinguer les deux plans ou si l'on fait usage de critères insuffisants à l'un ou à l'autre point de vue. Chez Miller, les présents ossètes sont en général classifiés d'après leur structure propre, et c'est un principe correct. Mais certains groupes de formes se trouvent définis historiquement d'après leur relation à d'anciens types de présents. Il en résulte alors

peuvent être identiques, mais on ne sait pas par avance si justement nous avons affaire, dans l'identité des formes, à l'identité des signifiés. » (B.Ac. : p. 59).

qu'on ne voit clairement ni comment ces présents sont constitués actuellement ni comment la classe ancienne s'est transformée. » (B.ELO : p. 79)

puis de même dans *Hittite et indo-européen* (1962) :

« Les deux constructions de *habere* que nous avons en vue sont à replacer dans le cadre syntaxique et lexical du latin *ancien*, non du latin tardif ou préroman. Il y a, à cet égard, dans la description traditionnelle des faits latins, une confusion tenace entre deux phases distinctes et profondément différentes : le latin des premiers monuments littéraires et épigraphiques jusqu'au début de l'âge classique, d'une part ; le latin tardif, tel celui de Grégoire de Tours, de l'autre. Entre ces deux termes chronologiques la situation a changé non en degré, mais en nature. Ce changement même fait sentir la nécessité d'une description synchronique distincte pour chacun de ces états de langue. Mais le travail n'est pas fait, et cette description synchronique nous manque encore. Les manuels donnent les faits du latin ancien comme un "prélude" aux emplois du latin tardif. Plaute nous offrirait le "début" du parfait roman. Faute de bien discerner les deux constructions de *habere* et de bien séparer les plans chronologiques, on a faussé l'interprétation d'un grand procès historique. » (B.HIE : p. 56).

Rappelons également ce passage inaugural d'*Origines de la formation des noms en indo-européen*, cité plus haut pour sa référence au *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* :

« L'objet essentiel de la grammaire comparée, depuis une soixantaine d'années, a été de poser des correspondances entre les langues indo-européennes, et d'expliquer, en partant de l'état que définissent ces correspondances, le développement des dialectes attestés. On met donc au compte de l'indo-européen tout ce qui semble hérité dans chacun des dialectes, avec la conviction, implicite ou avouée, qu'on ne saurait sans danger pousser la restitution au-delà du prototype immédiat. Depuis le *Mémoire* de F. de Saussure, le problème de la structure des formes indo-européennes elles-mêmes a été presque complètement négligé. Il paraît communément reçu qu'on peut analyser l'évolution de l'indo-européen sans se soucier de ses origines, qu'on peut comprendre des résultats sans pousser jusqu'aux principes. De fait, on ne va guère au-delà de la constatation. L'effort, considérable et méritoire, qui a été employé à la description des formes n'a été suivi d'aucune tentative sérieuse pour les interpréter. Là est sans doute la cause principale du malaise actuel de la grammaire comparée : si la recherche proprement comparative tend à s'éparpiller en travaux de plus en plus menus, c'est qu'elle a oublié les questions fondamentales ; et si bien des linguistes se détournent de la comparaison, c'est pour s'être laissés aller à croire que l'on n'avait plus de choix qu'entre le connu et l'inconnaissable.

La tâche la plus urgente est donc de restaurer la notion d'indo-européen, en l'arrachant à cette conception empirique et au fond négative : est indo-européen tout et cela seulement qui, postulé par la comparaison, ne résulte pas d'une innovation. Dans l'ouvrage dont voici le premier volume, l'indo-européen sera considéré, non comme un répertoire de symboles immuables, mais comme une langue en devenir, offrant dans ses formes la même diversité d'origine et de date qu'une langue historique, et permettant à son tour, quoique restituée, une analyse génétique. On accédera plus facilement à cette préhistoire par le nom que par le verbe. C'est pourquoi nous partons du type nominal considéré comme le plus archaïque – le type hétéroclitique – pour atteindre, par une progression lente et parfois irrégulière, l'état que définit notre théorie de la racine. Les étapes de cette remontée sont marquées, au long des chapitres, par une série de problèmes entre lesquels existe ou se révèle une connexion et qui portent sur les parties les plus difficiles de la morphologie. A mesure qu'on avancera, on verra se modifier non seulement la position, mais la nature même des questions. Au chapitre I, par exemple, on

traitera de la flexion en *r/n* comme d'une réalité indo-européenne ; mais à l'avant-dernier chapitre, on essaiera de montrer que cette flexion n'appartenait pas à l'indo-européen proprement dit. Peut-être apparaîtra-t-il ainsi que la fixation d'une chronologie devra être la préoccupation dominante des comparatistes. » (B.Or. : p. 1-2).

Nous avons souligné alors la continuité avec le *Mémoire* de Saussure, continuité dont il faut à présent noter qu'elle implique un examen structural, en lieu et place de la morphologie saussurienne, que, comme nous l'avons vu au début du deuxième chapitre de la première partie, les cours de linguistique générale viendront élaborer en termes de système d'une part, d'organisation d'autre part. Comme nous l'avons également vu plus haut¹²¹⁸, on lit de même plus loin, en ouverture du chapitre « Esquisse d'une théorie de la racine » :

« Toutes les lignes de faits que nous avons suivies nous ont acheminés progressivement et par des voies finalement convergentes à reconnaître aux neutres et aux adjectifs une structure cohérente et des alternances réglées. A leur tour, ces formes nominales posées en leur état le plus ancien révèlent des principes qui, une fois définis, confrontés et groupés, constituent une théorie de la racine indo-européenne.

Ce qu'on a enseigné jusqu'ici de la nature et des modalités de la racine est, au vrai, un assemblage hétéroclite de notions empiriques, de recettes provisoires, de formes archaïques et récentes, le tout d'une irrégularité et d'une complication qui défient l'ordonnance. On enregistre des racines monosyllabiques (**bher-*) ou dissyllabiques (**g^weyə-*) ; des racines bilitères (**dō-*), trilitères (**per-*), quadrilitères (**leuk-*), quinquilitères (**sneig^wh-*) ; des racines à voyelle intérieure (**men-*) ou à diphtongue (**peik-*) ; à voyelle initiale (**ar-*) ou à voyelle finale (**pō-*) ; à degré long (**sēd-*) ou à degré zéro (**dhək-*) ; à diphtongue longue (*srēig-*) ou brève (**bheudh-*), à suffixe ou à élargissement, etc. On serait en peine de justifier et même d'énumérer complètement tous les types de racines qui sont attribués à l'indo-européen. Il y a ici un abus de mots qui trahit une doctrine indécise. On n'obtient pas de l'indo-européen en additionnant les diverses formes indo-européennes d'un thème verbal ni en projetant dans la préhistoire les particularités d'un état de langue historique. Il faut essayer, par de larges comparaisons, de retrouver le système initial sous sa forme la plus simple, puis de voir quels principes en modifient l'économie.

C'est ce mécanisme que nous chercherons à définir ici. L'essentiel étant le problème de la structure, nous négligerons en principe les questions de "valeur", d'"aspect", etc. Si la définition de la racine à laquelle nous aboutirons est jugée valable, ces notions de valeur et d'aspect auront le fondement morphologique qui leur fait encore défaut. Il sera temps alors d'en reprendre l'étude. » (B.Or. : p. 147-148).

Cet infléchissement de l'enseignement du *Mémoire* est très sensible dans les remarques que Benveniste consacre à ce dernier ainsi qu'à l'enseignement parisien dans « Structure générale des faits linguistiques - Aperçu historique » (1937), citées dans le deuxième chapitre de la première partie¹²¹⁹ :

« Dès 1879, le plus original des jeunes linguistes d'alors, F. de SAUSSURE, liait en un système cohérent, et sur bien des points définitif, la théorie des voyelles indo-européennes. » (B.Ap. : p. 1.32-1)

« Parallèlement à la constitution de la grammaire comparée, on voit naître vers la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, divers essais (notamment par FINCK, GABELENTZ,

¹²¹⁸ Voir la note 915.

¹²¹⁹ Voir la note 2801.

SCHUCHARDT) qui tentent de dégager, soit à l'intérieur d'une langue, soit en opposant des familles différentes, la structure foncière d'un type linguistique. Ferdinand de SAUSSURE, dans son enseignement parisien (1881-1891), s'attachait de son côté à définir en un système cohérent l'ensemble des traits qui caractérisent une langue indo-européenne à un moment donné. Parmi ses élèves d'alors, M. GRAMMONT a posé des principes phonétiques généraux en fonction du système et des tendances de la langue.

Mais c'est à partir du moment où F. de SAUSSURE est rentré en Suisse pour occuper à Genève une chaire de linguistique qu'il a pu mûrir et exposer oralement ses vues sur la linguistique générale. On lui doit plusieurs notions capitales et qui demeurent acquises. » (B.Ap. : p. 1.32-2).

La première de ces remarques, venant en suite et en conclusion de cette présentation de la grammaire comparée :

« **La grammaire comparée.** – La grande nouveauté du XIX^e siècle a consisté, d'une part, à introduire dans l'étude des langues la notion du développement historique ; de l'autre, à rejeter les conceptions *a priori* pour s'attacher à l'observation directe des faits linguistiques. Cette double préoccupation aboutit à la constitution de la grammaire comparée.

Dès les premières années du XIX^e siècle (1816), a été faite par François BOPP (né à Mayence en 1791) la découverte que les principales langues de l'Europe, le grec, le latin, les langues germaniques, slaves, etc., représentent, dans leur divergence actuelle, les développements d'une seule et même langue parlée à date préhistorique. Pendant tout le cours du XIX^e siècle, les linguistes se sont employés à déterminer, avec une précision toujours croissante, comment se manifeste la parenté des langues indo-européennes entre elles et comment s'expliquent leurs différences présentes. Ainsi, la linguistique scientifique consistait presque uniquement en une histoire des langues, poursuivie jusque dans le détail le plus menu et avec le souci de ramener les changements constatés à des formules précises et constantes. » (B.Ap. : p. 1.32-1)

nous reconduit en effet à la distinction synchronie/diachronie. C'est d'ailleurs la dimension structuraliste de l'organisation – comme celle de la cohérence pour le système vocalique indo-européen – que met en exergue la présentation de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, premières évoquées de ces « notions capitales et qui demeurent acquises » :

« Il [Saussure] a fondé d'abord la distinction devenue classique entre la linguistique synchronique et la linguistique diachronique, la première s'appliquant à l'aspect statique de la langue, système complexe de valeurs rigoureusement organisées ; la seconde aux phases de son évolution et à la réfection continue de ces valeurs, les deux aspects de la linguistique étant considérés à la fois comme autonomes et comme interdépendants. » (B.Ap. : p. 1.32-2).

La deuxième remarque, dont ce passage constitue la suite, est reprise dans « Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études » (1964-1965)¹²²⁰, où Benveniste insiste sur l'importance de l'enseignement parisien de Saussure¹²²¹ et où il écrit notamment :

¹²²⁰ Signalons également, dans « Structure générale des faits linguistiques - Aperçu historique », cette présentation de la phonétique expérimentale : « Pour organiser de manière complète la théorie des changements phonétiques, les linguistes ont dû approfondir la nature du phonétisme des langues. La phonétique (dont on trouve par ailleurs les éléments, dans la mesure où ils intéressent les arts du langage, exposés par R. de SOUZA au Tome XVI de l'*Encyclopédie Française, Arts et Littératures*, 16.50-2) est devenue ainsi l'une des parties essentielles de la linguistique. » (B.Ap. : p. 1.32-1), ainsi que le paragraphe consacré à la géographie

« Dès la première année (1881), Saussure délimite clairement son objet : “Soit dans les exercices pratiques, soit dans l’exposition théorique, le maître de conférences s’est attaché par la confrontation des dialectes, à faire ressortir les traits distinctifs du gothique au milieu de la famille germanique”.

Ceci est important à un double point de vue. La grammaire comparée d’alors n’était encore la plupart du temps qu’un assemblage de correspondances entre des formes prises indistinctement à toutes les langues de la famille. Saussure, au contraire, ne confronte les

linguistique : « **La géographie linguistique.** – D’autre part, on sentait le besoin de vivifier la linguistique, qui se limitait alors à la langue des textes, par le contact avec les langues parlées. C’est sur l’initiative de J. GILLIERON et dans le domaine de la dialectologie gallo-romane que fut entreprise (de 1897 à 1901), la première exploration méthodique de l’ensemble des parlers d’un pays. Faute de pouvoir les décrire tous, GILLIERON a dirigé l’enquête d’EDMONT vers des points choisis du territoire français, puis a porté sur des cartes les résultats obtenus. Il a ainsi créé la géographie linguistique et dressé ce monument qu’est *l’Atlas linguistique de la France*. On voyait clairement pour la première fois la complexité de l’évolution linguistique, l’aire mouvante des parlers, l’entrecroisement des isoglosses, les accidents imprévisibles qui atteignent les mots et contrecarrent l’évolution normale, les innovations locales et les progrès incessants du français ruinant les patois. On ne pouvait plus se représenter avec la simplicité schématique des premiers essais le passage du latin au français, ni par suite l’histoire d’une langue quelconque. On a mesuré l’écart, souvent considérable, entre la langue des textes et le parler vivant et l’on a pris une idée concrète des facteurs qui s’exercent sur le développement linguistique. L’œuvre de GILLIERON n’a pas seulement incité à dresser des atlas semblables pour d’autres pays et renouvelé l’étude des parlers, elle a agi sur la théorie même de la linguistique historique. » (B.Ap. : p. 1.32-1). Comme nous le verrons plus bas, et dans la lignée de ce que nous avons vu dans le premier chapitre de la première partie, Benveniste ne distingue pas rigoureusement entre phonologie et phonétique. Quant à sa position en matière de géographie linguistique, elle paraît peu différente de celle des autres structuralistes, dans la mesure où elle ne le conduit à aucune remise en cause du postulat d’une entité. Voir *infra*.

¹²²¹ On lit ainsi en ouverture du texte : « La carrière de Ferdinand de Saussure a commencé à Paris, avec l’enseignement de grammaire comparée qu’il a donné à l’École des Hautes Études de 1881 à 1891, entre ses vingt-quatre et trente-quatre ans, et qui a eu pour le développement de la linguistique française une importance décisive. » (B.EHE : p. 21), puis à nouveau : « Ils [les rapports annuels de Saussure sur son enseignement à l’EHE] signifient quelque chose d’important, le début d’un véritable enseignement de la grammaire comparée en France. » (B.EHE : p. 22), et enfin : « C’est à partir de 1885 qu’on voit surgir la génération des linguistes. Tout l’avenir de la linguistique en France se préfigure en signes déjà explicites quand apparaissent dans les listes ces noms alors nouveaux : Duvau, Boyer, Passy, et surtout Meillet (à partir de 1887), puis Grammont. En ces années se prépare le renouvellement des doctrines linguistiques et des méthodes d’enseignement, puisque déjà Meillet assure la suppléance de Saussure en 1889-1890, en attendant de le remplacer, avec Duvau, en 1891, quand Saussure décidera de rentrer à Genève. Peu d’années après viendront Gauthiot et Vendryes. C’est tout un groupe d’esprits hardis, convaincus, qui suivront la voie instaurée par Saussure et resteront nourris de son enseignement. » (B.EHE : p. 27). Voir également dans « Saussure après un demi-siècle » (1963) : « Mais même s’il [Saussure] avait pu alors [« dès le début » (B.Sau. : p. 34)] formuler ce qu’il ne devait enseigner que plus tard, il n’aurait fait qu’épaissir l’incompréhension ou l’hostilité que rencontrèrent ses premiers essais. Les maîtres d’alors, assurés dans leur vérité, refusaient d’entendre cette sommation rigoureuse, et la difficulté même du *Mémoire* suffisait à rebuter la plupart. Saussure allait peut-être se décourager. Il fallut une nouvelle génération pour que lentement ses idées fissent leur chemin. Ce fut un destin favorable qui le conduisit alors à Paris. Il retrouva quelque confiance en lui-même grâce à cette conjoncture exceptionnelle qui lui fit rencontrer à la fois un tuteur bienveillant, Bréal, et un groupe de jeunes linguistes, tels A. Meillet et M. Grammont, que son enseignement devait marquer profondément. Une nouvelle phase de la grammaire comparée date de ces années où Saussure inculque sa doctrine, en même temps qu’il la mûrit, à quelques-uns de ceux qui la développeront. C’est pourquoi nous rappelons, non seulement pour mesurer l’influence personnelle de Saussure, mais pour estimer le progrès des idées qu’ils annoncent, les termes de la dédicace que Meillet faisait à son maître Saussure en 1903 de son *Introduction à l’étude comparative des langues indo-européennes* “à l’occasion des vingt-cinq ans écoulés depuis la publication du *Mémoire...* (1878-1903)”. S’il n’avait tenu qu’à Meillet, l’événement eût été plus nettement marqué encore : une lettre inédite de Saussure nous apprend que Meillet avait d’abord voulu écrire : “pour l’anniversaire de la publication...”, dont Saussure l’avait amicalement dissuadé. » (B.Sau. : p. 34-35). Le passage fait suite à un développement cité dans le quatrième chapitre de la première partie, et sur lequel nous reviendrons *infra* (B.Sau. : p. 34). Voir également la note 202 de ce quatrième chapitre de la première partie.

dialectes que pour dégager les caractères propres à *une* langue déterminée, le gotique. Il restaure donc l'individualité de la langue, à l'encontre de la tendance à la morceler en correspondances de détail. En second lieu, on notera chez Saussure l'expression "traits distinctifs", qui rend un son curieusement "moderne". L'identité d'une langue est fournie par la somme des ses traits distinctifs, c'est-à-dire par ce en quoi le gotique est *différent* des autres dialectes. C'est déjà probablement en germe le principe fondamental de la linguistique saussurienne, celui des traits distinctifs et oppositifs comme caractéristique propre des entités linguistiques. Et quand, dans ce même rapport de 1881, Saussure dit avoir traité de la phonétique : "système graphique, systèmes des voyelles, systèmes des consonnes, on peut croire à la valeur prégnante du terme "système" chez l'auteur du *Mémoire sur le système primitif des voyelles*.

C'est des remarques que fait incidemment Saussure – trop rarement à notre gré – et qui se rapportent exclusivement à la méthode d'enseignement, jamais à la matière même, que nous pouvons inférer quelque chose de la doctrine linguistique qui informait sa pédagogie. Témoin cette observation du rapport de 1882, à propos des textes du vieux haut-allemand et de la multiplicité des dialectes qu'ils reproduisent : "La ressemblance de ces dialectes soit entre eux soit avec l'allemand moderne cache... un danger ; le sens des phrases se laisse assez facilement deviner pour que les particularités grammaticales échappent à l'attention ; de là trop souvent une idée confuse des formes et des règles". Il s'agit de prendre conscience des *différences* entre les dialectes, qui sont l'essentiel, et non pas des ressemblances entre les formes ; deviner trop facilement le sens rend souvent inattentif aux particularités de l'expression. Pour parer à la confusion qui en résulte, Saussure donne une règle : "Le commençant doit composer lui-même sa grammaire d'après un texte déterminé, dont il se fera une loi de ne pas sortir". Avec ses élèves, il s'est donc attaché d'abord à l'interprétation exclusive d'un seul texte, le poème d'Otfrid. "A la fin de l'année seulement, et une fois familiarisés avec la grammaire d'Otfrid, les élèves ont été mis en présence du texte de Tatien et de celui d'Isidore, où ils étaient invités à signaler chaque divergence d'avec le dialecte à eux connu. Le résultat s'est montré satisfaisant". Nous discernons ici, implicite, le principe de la description synchronique appliquée à un état de langue ou un texte donné : cela suppose, ici encore une définition différentielle des états de langue ou des dialectes ; cela implique conversément que les particularités d'une langue sont en relation les unes avec les autres et ne doivent pas être considérées isolément. Saussure avait déjà certainement dans l'esprit le principe qu'il formulera plus tard en discutant la valeur probante de certaines formes lituanienes : "Avant tout on doit ne pas se départir de ce principe que la valeur d'une forme est tout entière dans le texte où on la puise, c'est-à-dire dans l'ensemble des circonstances morphologiques, phonétiques, orthographiques, qui l'entourent et l'éclairent".

La notion de grammaire comparée, telle que Saussure l'a pratiquée dans ses leçons, consistait bien à comparer des grammaires, et non pas des formes isolées. » (B.EHE : p. 29-30)

puis :

« On voit donc que Saussure s'est toujours tenu à un cadre didactique et qu'il a enseigné la grammaire des langues historiques bien plutôt que la comparaison préhistorique. Sans doute se jugeait-il astreint, par la définition de la conférence qui lui était confiée, à ne pas dépasser le domaine germanique, au moins pendant les premières années. Sans doute aussi la conscience qu'il apportait à cette exposition et le souci constant de son auditoire ont-ils bridé son élan personnel vers la spéculation théorique. Mais il faut aussi compter avec son extrême scrupule à enseigner des vues qu'il pouvait juger trop personnelles ou encore hypothétiques. Toujours est-il qu'il a donné l'enseignement le mieux adapté au moment et au milieu, quand il s'agissait avant tout de former des étudiants aux méthodes

linguistiques et de les pénétrer de cet esprit de rigueur qui en est la condition primordiale. Bréal lui a rendu un juste témoignage quand, parlant de son influence à l'École, il a dit : « On reconnaît du premier coup les disciples de M. de Saussure par l'importance qu'ils attachent à la phonétique et par le soin qu'ils apportent à l'analyse des formes du langage ». En fait, bien plus qu'à la grammaire comparée à l'ancienne mode – où l'on ne comparait que des formes disjointes, en des correspondances sans cohésion – Saussure initiait ses étudiants à la méthode descriptive, qu'il distinguait déjà de l'analyse historique. Il était en avance sur son temps, et c'est à son esprit que ses élèves resteront fidèles quand ils feront prédominer sur le détail des faits la notion de la langue comme système. » (B.EHE : p. 31).

Benveniste oppose ici, sous le nom de synchronie et de diachronie – il parle de « principe de la description synchronique appliquée à un état de langue ou un texte donné » puis de « méthode descriptive, qu'il [Saussure] distinguait déjà de l'analyse historique » ; il était de même question, dans « Saussure après un demi-siècle », des « diachronistes » (B.Sau. : p. 36) par opposition aux « descriptivistes » (B.Sau. : p. 36) –, description d'un état et considération historique, qu'il qualifie ainsi respectivement de systématique et d'atomiste – « La grammaire comparée d'alors n'était encore la plupart du temps qu'un assemblage de correspondances entre des formes prises indistinctement à toutes les langues de la famille. Saussure, au contraire, ne confronte les dialectes que pour dégager les caractères propres à *une* langue déterminée, le gotique. Il restaure donc l'individualité de la langue, à l'encontre de la tendance à la morceler en correspondances de détail. » La citation du *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*¹²²² nous semble fondée sur un contresens. Benveniste cite une proposition des derniers paragraphes de l'introduction de « Sur le nominatif pluriel et le génitif singulier de la déclinaison consonantique en lituanien » (1894) :

« Le but qu'on se propose ici n'est pas toutefois d'établir, par cette voie ou par une autre, que la forme *akmenės* existait encore dans le lituanien *prédialectal*. Il nous a paru en effet ressortir plus directement de quelques textes que *akmenės*, ainsi qu'on avait toute raison de s'y attendre, est encore authentiquement devant nous au XVI^e et même au XVII^e siècle.

Nous n'ignorons pas sans doute qu'un discrédit général, assez justifié par certains excès, enveloppe les formes « indo-européennes » qui sortent depuis trente ans des vieux imprimés de Königsberg et de Wilna. Tout dépend ici de l'esprit dans lequel chaque recherche est conduite, et dont le lecteur reste juge. Avant tout on ne doit pas se départir de ce principe que la valeur d'une forme est tout entière dans le texte où on la puise, c'est-à-dire dans l'ensemble des circonstances morphologiques, phonétiques, orthographiques, qui l'entourent et l'éclairent.

C'est cette règle même qui nous empêche de tenir compte, jusqu'à plus ample informé, des dix-huit exemples de nom. plur. et de gén. sing. en *-es*, comme *moteres*, apportés par M. Bezzenberger, *Beitr. zur Geschichte der Lit. Spr.*, p. 130 et 140. Sur ce nombre, treize sont empruntés à Bretkun, auteur qui nous est encore presque inconnu, et dont la langue, à en juger par les fragments publiés, ne présente pas la fixité d'un dialecte régulier. C'est sur d'autres témoignages, permettant le plus large contrôle, que nous fondons, exclusivement, la conviction que nous avons exprimée. » (Saussure, 1922 : p. 514).

Or, il s'agit là, ce nous semble, de la valeur d'une forme pour l'étude historique, non de sa valeur en tant que forme linguistique. La lecture benvenistienne s'inscrit dans le

¹²²² La référence est donnée par Benveniste. Voir B.EHE : p. 30, note 1.

rapprochement qu'il établit entre étude synchronique et étude idiomatique¹²²³, et qui témoigne du primat de la structure.

A la double perspective morphologique – systématique – et phonétique qui, en dépit d'une démarche athéorique à cet égard, est celle de Saussure dès le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*¹²²⁴, Benveniste substitue ainsi une histoire

¹²²³ Rappelons par exemple cette affirmation de « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « Nous avons analysé précédemment ce parfait si singulier dans les termes propres de la syntaxe arménienne, selon les conditions qui seules permettent de l'expliquer. » (B.Êt. : p. 201).

¹²²⁴ Voir la note 340 ci-dessus. Signalons encore ce passage du cours de morphologie indo-européenne de 1887-1888, qui s'inscrit en faux contre tout structuralisme : « Premier caractère général des éléments [[]] morphologiques du mot indo-européen.

[[]] Je leur reconnais deux caractères, très [], c'est [[]] la netteté et la constance parfaite, <mathématique>, de chaque élément.

Quand nous obtenons une racine [[]] *ten-*, c'est *ten-* [[]], et pas autre chose. Pas question [[]] d'à peu près. Nulle part il n'y aura *te-* ou quelque autre forme approchante : *τένων τατός* <superficiellement il y a un à peu près>, mais *τατός* = **tētós* = **tentós*. On peut tabler absolument sur la constance de l'élément *ten-*.

Premier caractère général. C'est la parfaite netteté des éléments du mot. A chaque racine, à chaque suffixe, on peut assigner une forme précise, immuable, *mathématiquement exacte*. Quand nous disons que la racine indo-européenne pour tendre est *ten-*, cela signifie *ten-*, t + e + n, et pas autre chose. Il n'y a pas là d'à peu près ; pas question de *te-* ou *tene-* ou *ted-* [[]] ou *tend-* <ou *tan*> etc.

Cela est si vrai, que tous les grands [[]] faits de la phonétique de nos langues ont [[]] passé inaperçus et méconnus tant qu'on [[]] en a pris à son aise avec la forme des racines et des suffixes, et qu'ils sont apparus immédiatement avec la dernière évidence dès qu'on [[]] est parti de ce principe que leur forme était fixe et certaine. Exemple : *τείνω, τένων, τατός, τέταται*.

[[]]

On n'y a vu goutte pendant un demi-siècle, <parce qu'on prenait indifféremment *ten-* ou *ta-* pour racine>.

Si on était parti tout de suite de cette base que *ten-* est *ten* et ne peut pas être autre chose, on aurait vu la nécessité de ramener *τατός* à *tētós* (car *e* disparaît régulièrement dans certaines conditions, par exemple [[]] *φεύγω, φυκτός*), tandis que *n* ne disparaît jamais. Au lieu de cela on admettait une racine vague tantôt avec, tantôt sans nasale, sans règle fixe.

[[]] <Fait d'expérience :> le dédain de l'admirable exactitude morphologique de la langue mère se paie immédiatement en bévues phonétiques dans les langues filles.

Deuxième caractère général. Celui-ci [[]] a soulevé des contestations : mais il ne fait pas l'ombre d'un doute pour moi. Il s'agit du reste d'un fait matériel, de sorte que je ne vois pas sur quoi peut se fonder la contradiction.

<Voici ce caractère :> il y a un type fixe pour la généralité des racines indo-européennes, et un type fixe pour la généralité des suffixes indo-européens.

Le détail sera indiqué quand // nous parlerons spécialement des racines et des suffixes. Je ne mentionne que comme exemple ce fait :

La voyelle indo-européenne par excellence est *e* (dont *o* est le substitut) ; elle est la plus fréquente de toutes. Or il n'y a pas une seule racine verbale finissant par *e/o*. <Je me trompe peut-être [[]] étrangement mais> j'estime que c'est un fait digne de mention <et même de la plus haute importance>.

Pendant ce temps les 2/3 des suffixes finissent par *e/o* ; je crois que c'est un fait bon à noter.

Observation. Je ne sais pourquoi ces deux faits ne sont relevés nulle part. Ils sont cependant très remarquables. Et même tellement remarquables qu'ils en deviennent positivement embarrassants.

Car en théorie, et quand on s'est rendu compte de ce qu'est une racine ou un suffixe, il n'y a aucune raison pour qu'un idiome, si ancien qu'il soit, présente un type réglé de racines et de suffixes ; ni même aucune raison pour qu'on puisse toujours dégager clairement les sons qui constituent la racine ou le suffixe au sein du mot, et obtenir une forme précise pour telle racine ou tel suffixe.

La pierre d'achoppement dans l'indo-européen <au point de vue théorique> c'est donc la facilité même [[]] des opérations de l'analyse, et la netteté <sans exemple> des résultats.

[[]]

[[]] Je précise les termes du problème :

fondée sur une « comparaison de grammaires » par opposition à des « formes isolées ». Une notion révélatrice, à cet égard, est la notion de tendance, assez présente dans les textes de Benveniste comme dans ceux de Martinet. Comme chez Martinet, la notion est interprétable en termes de synchronie ou de diachronie. Citons par exemple, illustrant respectivement chacun de ces deux types d'occurrences, ces passages de l'*Essai de grammaire sogdienne* :

« Ainsi le pluriel entier tend à être accentué sur la finale et contraste à ce point de vue avec le singulier qui, sauf à la première personne, porte l'accent sur la syllabe radicale¹²²⁵. » (B.Es. : p. 23)

1. [[]] Ainsi qu'il doit être clair d'après notre Introduction, et comme M. Bréal l'a fait remarquer [[]] peut-être le [[]] premier, nous ne pouvons sérieusement attribuer une autre essence à une racine ou suffixe indo-européen qu'à une racine ou suffixe français [ou] anglais.

Car la vie du langage est toujours et partout la même. Cela signifie :

a) [[]] qu'au point de vue du sentiment de la langue, *bher-* dans **bherō*, **bhertōr* n'avait d'autre valeur aux temps indo-européens que celle qu'a pour nous au 19^e siècle *roul-* dans *rouler*, *roulement*, *roulette*, *roulis*.

b) [[]] au point de vue de la <provenance, de la> *genèse* des éléments ressentis comme radicaux, ou ressentis comme suffixaux, que *bher-* peut être assimilé à *roul-* ou à *cour-* dans *courir*, etc... c'est-à-dire [[]] que les racines indo-européennes comme les racines françaises peuvent avoir **n'importe quelle origine** (je souligne), et *des origines très différentes*.

2. En effet, partout où nous pouvons suivre la langue pendant quelques siècles, nous voyons [[]] que les éléments que nous réunissons sous la dénomination de *racines* ou de *suffixes* ont les origines les plus diverses, et ont été précipités dans une même catégorie par les accidents les plus imprévus (c'est une vérité générale pour toutes les unités morphologiques) :

Ainsi devant la morphologie française [[]] *cour-* *roul-* et *souffl-* doivent évidemment figurer ensemble comme racines [[]] au même titre que *bher-*, *wes-*, *derk-* en indo-européen :

cour- dans *courir*, *coureur*, *course*

roul- dans *rouler*, *roulette*, etc.

souffl- dans *souffler*, *soufflet*, *souffle*

Cependant le premier représente un élément qui était déjà irréductible il y a 2000 ans *cur-* (*curro*, etc...). Le second représente un mot [[]] compliqué et même d'une formation tout à fait secondaire : *rotula* diminutif de *rota* (*rotulare*, *rouler*). Le troisième [[]] est fait de la substance d'une préposition jointe au son initial d'un verbe (suf- fl/ār).

Les mêmes choses se passent naturellement pour les suffixes (*-thun*, *niss*).

3. Quelle est la conséquence forcée de ce fait historique pour l'aspect des racines et des suffixes à un moment donné d'une langue quelconque ?

C'est 1^o que leur aspect doit être tout à fait bigarré, et impossible à renfermer dans une formule quelconque <puisque la provenance échappe à toute prévision>. Et en effet quel trait commun y a-t-il entre les racines françaises // entre *rêv-*, *pass-*, *livr-*, *courb-*, *écorch-*, *enseign-* ?

<Deuxième conséquence>. C'est 2^o que la racine ou le suffixe peut *par chance* être isolable mais que rien ne garantit qu'ils le soient toujours puisqu'ils sont à la merci du premier accident phonétique. Et en effet si nous prenons le français du 19^e siècle, quelle est la racine de *siège*, *séant*, *assis*, *asseoir*, *assiette* ? Quelque chose de très vague, quelque chose qui commence par *s* ; voilà tout. Quelle est la racine de *moudre*, *moulu*, *moulin*, *meule* ; *meunier* (mou ? , moul ? , meu ? , meul ?).

4. [[]] Vous voyez maintenant, je l'espère, en quoi consiste l'antinomie que [je] signalais.

La racine indo-européenne et le suffixe indo-européen est 1^o parfaitement précis dans sa forme ; 2^o soumis à un type réglé et uniforme.

C'est absurde *a priori* ; mais c'est un fait. Et je dis que ce fait est d'autant plus remarquable qu'il est inattendu et inexpliqué, qu'on a donc grand tort de le laisser dans l'ombre. » (Saussure, 1990b : p. 378-381).

¹²²⁵ Voir également ces occurrences d'*Origines de la formation des noms en indo-européen*, de « Répartition des consonnes et phonologie du mot » (1939) et de « Structure des relations d'auxiliarité » (1965), citées dans le deuxième chapitre de la première partie : « Nous avons visé avant tout à définir des structures, des alternances, l'appareil formel. Il importera d'envisager plus tard les fonctions des éléments en jeu et les tendances qui les gouvernent. » (B.Or. : p. 2), « C'est pourquoi nous fixons délibérément pour objet à cette étude, dans les limites prévues, la confrontation systématique des consonantismes latins et grecs. Dans une pareille recherche, on

« En moyen iranien, au contraire, il [le verbe] a subi les changements graves qui accompagnent l'apparition de l'accent, les effets de la réduction des finales et ceux de la tendance générale qui a entraîné l'ensemble des dialectes indo-européens modernes à réduire leur système verbal à deux thèmes¹²²⁶ » (B.Es. : p. 1).

Certaines occurrences sont indécidables, telle cette autre¹²²⁷, que l'on trouve également dans l'*Essai de grammaire sogdienne* :

« Comme on l'a signalé plus haut (§ 6), le sogdien, suivant une tendance commune à l'iranien entier, crée librement des verbes au moyen d'un nom et d'un verbe "auxiliaire" » (B.Es. : p. 62)

et qui l'est d'autant plus que l'occurrence du paragraphe 6 serait plutôt interprétable en termes de diachronie :

« [...] en sogdien, comme d'une façon générale en iranien, les formations verbales ont été vivantes et fécondes. On peut même dire qu'en sogdien on voit poindre déjà la tendance, si forte dans la plupart des langues iraniennes modernes, à restreindre le nombre des verbes pour recourir à des combinaisons de noms et de verbes "auxiliaires" (cf. I, § 101). Il est inutile d'insister sur les faits de ce genre en persan où l'on a commencé par dire dans le *Šāh-nāmā tāxtān kārdān* "courir" et où l'on dit *xidmāt kārdān* "servir" ; mais il

tiendra en considération deux ordres de phénomènes : ceux qui réalisent des tendances propres à une langue ou à une aire linguistique et ceux qui résultent de nécessités ou de particularités inhérentes à tout phonétisme. » (B.Rép. : p. 27), « Le troisième principe est celui de la non-réversibilité du rapport auxiliaire : auxilié. Un auxiliaire devient l'auxilié d'un surauxiliaire, jamais l'inverse. C'est là un principe qui par nature se vérifie surtout dans la diachronie, mais qui a son importance aussi en synchronie, du fait qu'on observe, dans la vie d'une langue, une tendance à créer de nouveaux auxiliaires. » (B.Aux. : p. 193).

¹²²⁶ Voir également B.Es. : p. 2-3, 7-8, 17-18, 22, 23, 45, 46, 64, 81, 183, cités ci-dessous, ainsi que : « Une forme plus récente de *δργτ-* est *γγτ-* "tenir" (D. 65, 85) faussement lu *γγτ-* par Gauthiot, et qui ajoute un nouvel exemple à la tendance *δr > ž* analysée dans M. S. L. XXIII, p. 126. » (B.Es. : p. 199), et dans la *Grammaire du vieux-perse* : « [...] mais *ž* s'est assourdi en *š* devant *n*, par suite d'une tendance à l'assourdissement de **žn* en *šn* qui caractérise le perse » (B.GVP : p. 69).

¹²²⁷ Voir également notamment, dans l'*Essai de grammaire sogdienne* : « Bien entendu, dans tous les verbes à radical invariable, le thème du prétérit ne diffère plus en rien de celui du présent (et de l'imparfait) en sogdien chrétien. Aussi n'est-il pas surprenant, si l'on tient compte en outre des altérations secondaires signalées à l'instant, de constater une tendance à généraliser l'emploi du thème présentiel » (B.Es. : p. 50), « *šm γγw *šmāxu* "vous" pourrait remonter à **xšmāxam*. Mais c'est un des traits singuliers des dialectes orientaux modernes que la tendance à apparier la forme du pronom de 2^e plur. à celle de 1^{re} plur. En particulier dans les dialectes du Pamir, le pronom de 2^e plur. semble avoir été créé en remplaçant par le *t-* initial du pronom de 2^e sg. le *š-* de 2^e plur. [...] Donc si le sogdien a *šm γγw* "vous" et *m γγw* "nous", le yagnobi *šūmāx* et *māx*, l'ossète *smax* et *max*, il n'est pas nécessaire de poser une forme ancienne du N.-E. **šmāxa* laquelle s'opposerait à *gāth. xšmāka* "votre", pers. *šumā*. Ce peut être la réalisation, indépendante dans chacun de ces dialectes, d'une commune tendance à grouper les formes pronominales des deux premières personnes du pluriel. » (B.Es. : p. 115), dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* : « La tendance, précoce et générale, à pourvoir d'un *-r* les thèmes en **-u-*, traduit, en même temps que l'extension ancienne de l'élargissement *r/n*, la réduction du type en **-u-*. Il est significatif que le latin, pour les mêmes fins, ait adopté dans les adjectifs l'élément *-i-* (*βραχύς* : *brevis* ; – *πῑγγύς* : *pinguis*, etc.) dont on sait les relations étroites avec *r/n*. » (B.Or. : p. 38), « En revanche nous tenons pour très plausibles une influence de ces formes employées adverbialement sur la fixation ultérieure du locatif et une tendance à caractériser plus tard le locatif par **-i-*. » (B.Or. : p. 79), dans « Études sur la phonétique et l'étymologie de l'ossète » (1956) : « Une "altération" de *xs* en *fs* serait sans exemple et contredirait d'ailleurs les tendances phonétiques de l'ossète. » (B.Os. : p. 19) et dans « La forme du participe en luwi » (1959) : « Cette répartition indique une ancienne forme *-ma-* devenue *-mi-* secondairement. C'est un des traits les plus saillants de la morphologie nominale luwi que la tendance à généraliser le vocalisme suffixal *-i-* aux dépens de *-a-*, et à faire de *-i-* une véritable voyelle thématique. » (B.Lu. : p. 27).

est opportun de rappeler qu'en scythique aussi, en ossète, la même tendance s'est manifestée. » (B.Es. : p. 7-8).

Une telle partition semble en réalité relativement arbitraire, et il serait sans doute plus pertinent de distinguer entre des expressions comme *tendre à* ou *tendre vers*, ou encore (*avoir*) *tendance à*, qui renvoient à une sorte de coupe dynamique, et des occurrences où il s'agit de tendances dont l'évolution est tout à la fois la réalisation et l'effet. Les occurrences de *tendre à* et *tendre vers* oscillent entre constat d'un fait et description d'un moment de l'évolution. On peut ainsi opposer, dans l'*Essai de grammaire sogdienne*, cette occurrence-ci :

« Ainsi le pluriel entier tend à être accentué sur la finale et contraste à ce point de vue avec le singulier qui, sauf à la première personne, porte l'accent sur la syllabe radicale. » (B.Es. : p. 23)

d'interprétation plutôt constatative¹²²⁸, à cette occurrence-là, d'interprétation plutôt descriptive, mais qui précède tout juste la première :

¹²²⁸ Voir également, notamment, dans *La Grammaire du vieux-perse* : « De toutes les consonnes iraniennes, l'aspirée *h* est le moins expressément notée en perse. Elle n'était possible que devant voyelle et devant certaines sonantes, à savoir *m* et *v* ; en ces deux derniers cas, elle n'est jamais indiquée dans la graphie : devant *v*, le *h* se prononçait *x* ; devant *m*, l'articulation sourde se maintenait, mais avec tendance à s'amuir (§ 133). » (B.GVP : p. 78), « Dans le groupe de consonne sourde (toujours spirante) + sonante, la sonante tend à s'assourdir, et il en résulte de fortes simplifications :

θr aboutit à un phonème simple, noté ici *ss* (§ 105).

sv aboutit à *s* (cf. § 113).

-štr- aboutit peut-être même à *š* (§ 109).

Dans le groupe *-xm-*, la spirante tend à s'affaiblir en *-h-*, et cet *-h-* à s'amuir. En outre, *-h-* entre deux *-a-* disparaît dans un groupe *-aha-* initial ou intérieur, et la contraction se produit (§ 134). » (B.GVP : p. 85-86), « La désinence *-hyā* de *vahyazdātahya* devant un mot commençant par voyelle (§ 152) suggère que les longues en hiatus tendaient à s'abrèger. Cette vue est confirmée par le fait que, à la jonction d'un préverbe et d'un verbe commençant par *i*, on observe un abrègement. » (B.GVP : p. 97), « Trace des anciennes règles relatives aux consonnes finales.

En indo-iranien, les occlusives et sifflantes finales tendaient à être sourdes devant une sourde, sonores devant une sonore, voyelle ou consonne. » (B.GVP : p. 100), « Mais il est impossible de dire s'il subsistait des traces du ton, qu'il soit resté mobile comme en védique, ou qu'il ait tendu à se fixer. » (B.GVP : p. 101), « En somme, dans la mesure de notre documentation, les alternances indo-iraniennes subsistent. Mais les formes "fortes" où ces alternances jouaient un rôle tendaient sans doute à s'éliminer. » (B.GVP : p. 102), dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* : « Mais ces constatations, qui rendent compte de la situation établie en grec, n'atteignent pas au cœur du problème, qui est de savoir pourquoi, de tous les élargissements ou suffixes "déterminés", c'est justement *-θ-* qui a été choisi pour renforcer la notion d'état incluse dans les formes en **-ē-*. La préférence n'a pas été arbitraire. L'aoriste en *-θην* s'apparente bien au présent en *-θω*, mais par une similitude plus profonde que celle de l'aspect ; à lui seul, le suffixe *-θ-* tendait, de par sa valeur intrinsèque, à s'unir aux verbes impersonnels, intransitifs ou d'état, et à convoquer une modalité voisine du médio-passif : état absolu, état réalisé, état déterminé, mais toujours état, voilà la sphère où *-θ-* et **-ē-* se touchent et arrivent à s'unir. » (B.Or. : p. 196), dans les *Textes sogdiens* (1940) : « *hwδ'm'* au lieu de *Rwt'm'* (Gautama) montre la même tendance à la sonorisation que *wβ's'k* "upāsaka" 7, 127. » (B.Sog. : p. 201), dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « A mesure que l'aoriste se spécifie comme temps de l'événement historique, il se distancie du passé subjectif qui, par tendance inverse, s'associe à la marque de la personne dans le discours. » (B.RTV : p. 248), dans « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « En nombre de langues, à diverses époques de l'histoire, la fonction jonctive, assurée généralement par une pause entre les termes, comme en russe, a tendu à se réaliser dans un signe positif, dans un morphème. » (B.Êt. : p. 189), « Au parfait transitif, dans l'ancienne langue et en poésie, le participe s'accorde avec le nom objet : *hefe ik pik nu mintam*, "ich habe dich nun erinnert" ; en prose ce participe tend vers la forme fixe de l'accusatif sg. neutre : *hefe ik pik nu mint*. » (B.Êt. : p. 206), dans *Hittite et indo-européen* (1962) : « On ne pourrait envisager une explication de ce genre que si le développement qu'elle suppose était conforme aux tendances du hittite. Il faudrait alors

« Au pluriel, au contraire, les finales lourdes ont tendu à se généraliser : on a donc, ce qui s'entend sans peine, *-ēm et non *-m à la première personne ; on rencontre *-ēθ à côté de -θ à la seconde. » (B.Es. : p. 23).

Dans la *Grammaire du vieux-perse*, une occurrence d'interprétation plutôt constatative se trouve de même dans la proximité immédiate du terme *innovation* :

« En majorité, les spirantes *x*, *θ* et *f* proviennent d'une innovation phonétique de l'iranien : les occlusives tendent à devenir spirantes devant une autre consonne. On a ainsi toujours *x*, *θ* et *f* devant une consonne sourde ou une sonante quelle qu'elle soit¹²²⁹. » (B.GVP : p. 62)

et on lit dans *Les Infinitifs avestiques* :

« C'est au terme d'un développement indépendant, jalonné par des essais encore à demi-nominaux, que se fixe la formation. Lié d'abord à un régime nominal, le datif tend vers un emploi absolu, illustré par l'emploi de *frāxšnāni* (p. 59), *nāmōi* (p. 57), *paitištātē* (56), etc. ; il prend alors fonction verbale pour s'adjoindre finalement à des verbes marquant ordre ou désir. » (B.Inf. : p. 70)

admettre que la ruine des distinctions de genre et de nombre dans le participe avec *hark-* aurait été consommée depuis longtemps avant le début de la tradition historique, puisqu'il n'y a pas le moindre vestige d'une variation morphologique dans la forme de ce participe. On ne voit pas ce qui aurait provoqué une élimination aussi complète et précoce. La forme invariable *-an* du participe en cette fonction est une anomalie par rapport aux autres emplois du participe ; dérivé nominal du verbe, le participe se fléchit à l'instar de toute forme nominale. Pourquoi avec *hark-* et là seulement se serait-il fixé comme neutre singulier ?

L'explication est à chercher dans une tout autre direction. Ce sera l'occasion d'indiquer un troisième principe de cette analyse : la forme de neutre du participe avec *hark-* dans le syntagme *-an hark-* doit s'interpréter par référence à la fonction du neutre en hittite, non par rapport à l'évolution du participe dans d'autres langues. » (B.HIE : p. 63), « Le suffixe *-tara-* (comme son successeur *-talla-*) montre la tendance à réserver les formations nominales consonantiques aux neutres et à signaler par la finale *-a-* les noms de genre animé. » (B.HIE : p. 96), et dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « A partir du moment où *patrius* hérité et *paternus* analogue avaient cours ensemble, ils ont tendu à se différencier en quelque mesure. » (B.VIEI : p. 271), « Cela tient aussi à ce qu'il y a eu une tendance, dans tous les termes de la même série, à identifier le groupement social avec son habitat matériel. » (B.VIEI : p. 307), « Nous sommes partis, rappelons-le, de la série avestique *dam-*, *vīs-*, *zantu*, (*dahyu*). Or les données sont plus abondantes pour la première que pour la seconde division. Les deux ont en commun une tendance à se charger d'une valeur matérielle d'habitat. » (B.VIEI : p. 314). Voir en outre les notes 1225 et 1227.

¹²²⁹ Voir également ces deux autres passages : « La prononciation comportait sans doute des nuances, et il est permis de penser que déjà se dessinait l'altération de *a* vers *e*, devant une syllabe comprenant *i* ou *y* ; vers *o*, devant une syllabe comprenant *u* ou *w*. Le nom *vhyzdat*, *vahyazdāta*, est noté él. *mi-iš-da-ad-da*, accad. *u-mi-iz-da-a-tú*. En revanche, si *hxamniš*, *haxāmaniš*, est rendu en grec par Ἀχαμίνης c'est probablement par assimilation aux noms en -μίνης. – Immédiatement devant un *y*, le *ā* tendait probablement vers *e* ; *xšyarša*, *xšayāršā*, est noté accad. *hi-ši-'ar-ša*, él. *ik-še-ir-iš-ša*, gr. Ξέρσης. Au nom. *daryvuš*, *dārayava(h)uš*, répondent accad. *da-ri-ya-muš*, él. *da-ri-ya-ma-u-iš*, gr. Δαρείος (avec une forte réduction de la fin, *w* et *h* n'existant pas en ionien d'Asie). On entrevoit donc une fermeture de *ā* en *e* dans certaines conditions (cf. Jacobsohn, K. Z., LIV, p. 259 et suiv.). » (B.GVP : p. 48), « Les occlusives sonores ont probablement une articulation spirante entre voyelles (§ 128), et dans la même position, *j* tend vers *ž* (§ 127). Mais l'avestique évolue de même. » (B.GVP : p. 85), et dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) : « Une tendance assez marquée, que Meillet a mise en lumière, porte à employer l'adjectif en **-to-* sous forme de composé. » (B.NANA : p. 164), puis : « L'existence des formes simples en **-to-* doit être admise. On peut dès lors mesurer l'importance du changement qui intervient là où s'affirme la tendance à réserver *-to-* aux formes composées. Mais il y a un changement, c'est le fait essentiel. Cette tendance, dont les premiers commencements remontent haut, ne se fait jour qu'à date récente, et l'histoire du grec en fournit l'illustration la plus nette. » (B.NANA : p. 165).

où la tendance en question caractérise un moment particulier d'un développement. Le deuxième type d'occurrences apparaît notamment dans l'*Essai de grammaire sogdienne*. Citons par exemple¹²³⁰ :

« Ce qui est commun à tout l'Iran, ce n'est pas le système rigoureux et extrême du persan, c'est la tendance générale qui a amené tous les dialectes à bâtir leur système verbal sur deux thèmes seulement, l'un proprement verbal, l'autre nominal, sans que d'ailleurs la réalisation de cette tendance soit partout la même. » (B.*Es.* : p. 2-3)

« L'élimination totale de l'-r- de l'ancien verbe *kar- est le résultat d'une tendance qui s'est réalisée dans plusieurs dialectes, tels que le yagnobi où l'on a kun- : ikta, et l'ossète qui présente l'alternance kânjn : kondt. » (B.*Es.* : p. 17-18)

« [...] l'r est tombé conformément à une tendance qui se réalise en grande partie en sogdien chrétien, comme l'a noté Salemann (*Izvestija*, 1913, p. 1128). » (B.*Es.* : p. 22)

« Il est à peu près impossible de dire les effets qu'eût amenés cette tendance différenciatrice en sogdien manichéen, dialecte encore très peu connu, ou dans la langue des textes chrétiens, qui ne permet, pour ainsi dire, aucune conclusion. L'ancien imparfait y est peu représenté, et le passé composé, dont on verra plus bas les emplois, s'y est développé de façon particulière ; en tout cas, l'on n'y a retrouvé jusqu'ici aucune des graphies pleines si caractéristiques du sogdien dit "bouddhique".

Mais en sogdien occidental, la tendance à opposer l'imparfait-prétérit, mot plein et normal, à l'impératif, mot spécial et bref, s'est pleinement exercée, comme le montre le yagnobi. » (B.*Es.* : p. 45-46)

« Outre βnt, la 3^e pers. plur. dispose de deux formes : 'st'nt, qui est une réfection dont 'sty a été le modèle, suivant une tendance complètement réalisée en persan, où häst a servi de point de départ à un nouveau présent hästäm, etc. ; et ynt où l'on retrouve un parallèle à av. hanti, v. p. hantiy, pāz. hand. » (B.*Es.* : p. 64)

« Quand "l'existence" est niée, la négation fait corps avec la copule et apparaît sous la forme nyst (cf. p. 178). Comme le pehlevi, pour l'époque du moyen-iranien, et comme tous les dialectes modernes, le sogdien présente ici la réalisation d'une tendance qui se manifestait déjà en vieux perse » (B.*Es.* : p. 183).

On lit également dans la *Grammaire du vieux-perse* :

« On pourrait croire que, dès l'époque achéménide, les sourdes intervocaliques montraient cette tendance à la sonorisation qui s'est réalisée en moyen-iranien » (B.*GVP* : p. 59).

Le fait caractéristique de ces occurrences est la dimension d'extériorité, dont témoignent les notions de réalisation, de manifestation, d'exercice, ainsi que celles d'entraînement – *entraîner* ou *amener à* – de conformité à une tendance, d'effet et de résultat, qui apparaissent dans tous ces passages ou dans certains d'entre eux¹²³¹, et auxquelles il faudrait ajouter celle d'aboutissement, que l'on trouve par exemple dans cet autre passage de l'*Essai de grammaire sogdienne* :

¹²³⁰ Voir également B.*Es.* : p. 1, 8 et 62, cités ci-dessus, ainsi que B.*GVP* : p. 69, cité dans la note 1226 et B.*Es.* : p. 115, cité dans la note 1227.

¹²³¹ Il en va de même de ceux que nous mentionnons dans la note précédente.

« Mais cette tendance n'a pas abouti partout. Il a subsisté des noms qui ont la valeur du pluriel sans en porter toujours la marque ; d'autres même qui semblent invariables. » (B.Es. : p. 81)

et qui apparaît aussi lorsqu'il s'agit d'évolution, également dans l'*Essai de grammaire sogdienne* :

« En yagnobi on ne peut rapprocher que le prétérit en *-i-* du type *akūnim* (avec un *-m* emprunté au présent) ; l'évolution, déjà commencée en sogdien, qui poussait l'optatif dans la catégorie sémantique du prétérit, aurait donc abouti en yagnobi. » (B.Es. : p. 27)

ou de processus, dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* :

« Dans ces noms verbaux en **-wer/wen-* nous assistons à la normalisation relativement récente d'un type que son emploi laissait en quelque mesure hors de la flexion régulière. C'est dans chaque langue séparément que le procès a abouti. » (B.Or. : p. 115).

Une autre dimension est celle d'unification ou de généralité, qui apparaît de manière plus ou moins nette selon les occurrences, mais très clairement dans certaines, telles, dans l'*Essai de grammaire sogdienne* :

« Depuis le Fārs, où l'on a dit *دورم *man kard*, et où l'on dit aujourd'hui *kārdām*, jusqu'au sogdien où l'on trouve *kwn' *kūna* "il fit, il faisait" et *'krtw δ'rt *^ak^or^otā dār^ot* "il a fait" et où **'krt'ym *^ak^or^otīm* signifie "je suis devenu", il y a eu place pour des développements divers, mais semblables, qui relèvent tous d'une même tendance d'ensemble et entrent dans le même cadre. Le développement des dialectes iraniens présente un remarquable parallélisme et traduit l'unité profonde de la nation iranienne. » (B.Es. : p. 3-4)

et la première des occurrences que nous avons citées ci-dessus, qui donne lieu aux notions de voies et de degré d'évolution :

« Ce qui est commun à tout l'Iran, ce n'est pas le système rigoureux et extrême du persan, c'est la tendance générale qui a amené tous les dialectes à bâtir leur système verbal sur deux thèmes seulement, l'un proprement verbal, l'autre nominal, sans que d'ailleurs la réalisation de cette tendance soit partout la même. Les parlers de la Perse du Nord sont pour la plupart sur le même étage que le pehlvi ; deux au moins, le *gīlakī* et le *māzandarānī* ont atteint, par eux-mêmes, le degré de développement du persan (cf. Geiger, *Grundr. d. iran. Phil.*, t. I, 2^e partie, p. 370). L'afghan et le *baluči* se sont développés dans la même direction que le persan, mais sont moins évolués, et le *vakhi* a des participes en **-na-* à côté de ceux en **-ta-* (Geiger, *ibid.*, p. 221, 248). Les dialectes du Pamir sont dans un état intermédiaire (Geiger, *ibid.*, p. 324 et s.) Le groupe scythique est plus distinct : l'ossète a conservé et refait pour une bonne part l'impératif, l'optatif et le subjonctif présents à côté de l'indicatif présent (premier thème), et de plus il a créé avec le participe passif un prétérit intransitif à l'aide du verbe *être* (*cudtān*, mot-à-mot "je suis venu", en ossète occidental), et un prétérit transitif de formation difficile à expliquer. Le sogdien, dialecte du Nord-Est, a suivi d'autres voies encore : il est bien parti, si l'on veut, de ce que l'on appelle le thème du "présent" et celui du "passé", soit, transposé en français, *aime-* et *aimé*. Mais de *aime-*, il n'a pas seulement *j'aime* (indic. prés.), *que j'aime* (subj. prés.) et *aime* (impér. prés.), mais encore *j'aimai*, *j'aimais* (prétérit et imparfait) ; quant à *aimé*, il n'en a tiré seulement, comme l'ossète, *je suis aimé*, mais une forme de passé *j'ai aimé*, claire et vivante. » (B.Es. : p. 2-3).

Cette dernière notion est relativement récurrente. On lit ainsi également dans l'*Essai de grammaire sogdienne* :

« Il est inutile d'insister ici sur l'aspect tout moderne de cette construction ni sur l'état de langue très évolué qu'elle révèle » (B.*Es.* : p. 49)

« Ces raisons font comprendre que dans la langue des textes chrétiens, beaucoup plus évoluée, les composés soient rares. » (B.*Es.* : p. 102)

et de même dans la *Grammaire du vieux-perse* :

« Au moment où les inscriptions ont été rédigées, la langue avait un aspect archaïque dans l'ensemble » (B.*GVP* : p. 18)

« § 29. A beaucoup d'égard, le vieux-perse est une langue dont l'évolution est avancée, et les commencements d'un état moderne y apparaissent.

§ 30. Au point de vue phonétique, l'évolution apparaît assez peu dans l'écriture. Le fait le plus important est la chute des consonnes occlusives et de *-h* représentant *-s* final (v. § 165 et suiv.). A cela près, la prononciation conserve un aspect archaïque, et les innovations de détail qu'on y observe n'ôtent pas au vieux-perse son caractère de vieille langue indo-européenne. Les finales vocaliques se maintiennent, ce qui est confirmé, contrairement à l'avis d'Andreas, par les transcriptions araméennes.

§ 31. La morphologie est, au contraire, pleine d'innovations graves.

La déclinaison tend à se simplifier : le datif n'existe plus à l'état de cas autonome, et la forme de l'ancien génitif en a pris tous les emplois (v. § 363). Dans la flexion des noms propres en *-u-*, le locatif et l'ablatif se confondent (§ 371). » (B.*GVP* : p. 19)

« Il ne serait pas malaisé d'allonger la liste des faits qui établissent le caractère déjà très évolué du perse au moment de la rédaction de Darius et de Xerxès » (B.*GVP* : p. 22)

« Mais, d'une manière générale, l'Avesta, fixé par une tradition littéraire, et probablement plus éloigné de l'usage courant, a un aspect plus archaïque » (B.*GVP* : p. 23)

« On ne détermine la valeur des signes que par comparaison des formes du vieux-perse avec d'autres formes iraniennes dont la valeur est déjà connue : principalement avec celles de l'Avesta, qui, dans les parties récentes, est à peu près au même stade linguistique, avec celles du pehlevi et du persan, qui présentent le même dialecte sous une forme plus évoluée, ou même avec celles du sankrit qui appartient à un groupe dialectal autre, mais assez voisin, et qui, étant exactement connu, fournit une base précise aux rapprochements. » (B.*GVP* : p. 37)

puis dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* (1948) :

« Mais la définition des ordinaux comme *purāṇa* que donne Pāṇini prouve que "complétive" était leur fonction première, qui dans beaucoup de langues moins évoluées reste leur fonction unique. » (B.*NANA* : p. 160)

et dans *Hittite et indo-européen* (1962) :

« Cette particularité est généralement considérée comme l'indice d'une évolution très avancée ; le hittite aurait dépassé même le stade des langues romanes modernes dans la

forme du parfait périphrastique en n'accordant plus le participe, celui restant figé et invariable au nom. acc. neutre singulier. » (B.HIE : p. 63).

Ce caractère unificateur de la tendance est à mettre en rapport avec le caractère mutuellement exclusif des explications synchronique et diachronique dont il a été question ci-dessus. Apparaît en effet ici le caractère diachronique de la tendance benvenistienne, caractère qui détermine la dimension de la coupe dynamique que nous avons vue plus haut et dont les enjeux sont très nettement lisibles dans ce passage de l'*Essai de grammaire sogdienne* :

« Autant et peut-être plus encore que le verbe, le nom renseigne sur l'état d'une langue. La morphologie nominale du sogdien est celle d'un parler iranien moyen en pleine transformation. Les documents anciens présentent, à côté de vestiges des anciennes formations nominales, les amorces de développements nouveaux qui, réalisés en sogdien chrétien, donnent à ce dialecte déjà le caractère d'une langue moderne.

Le point de départ de cette évolution est ancien puisque le vieux-perse en porte déjà virtuellement le principe, et le procès en a dû être précipité par l'action de l'accent qui a ruiné les finales. » (B.Es. : p. 69).

On retrouve en effet ici la notion d'archaïsme que nous avons rencontrée ci-dessus dans un passage d'*Origines de la formation des noms en indo-européen*. L'état synchronique est toujours pour Benveniste un moment de l'évolution, à appréhender comme tel, c'est-à-dire comme structure, mais également, dès lors, comme témoignage d'états anciens et annonce de structures à venir. On lit ainsi encore dans l'*Essai de grammaire sogdienne* :

« Irrégulier dans son emploi, inconstant dans sa notation graphique, le féminin est visiblement en recul au témoignage de nos textes bouddhiques les plus dignes de foi. Ici encore on surprend en pleine action les deux forces contraires dont la lutte donne à la langue ici étudiée son caractère trouble, sa notation souvent artificielle : évolution très rapide de l'état moyen vers l'état moderne, sans cesse contrariée, mais vainement, par des réfections que provoque le souci d'une normalisation même maladroite et l'empire d'une tradition déjà fléchissante. » (B.Es. : p. 89)

et dans la *Grammaire du vieux-perse*¹²³² :

¹²³² Voir par ailleurs notamment pour la notion de coupe dynamique, dans l'*Essai de grammaire sogdienne* : « Cette incohérence d'emplois n'est pas due seulement à la situation instable de la langue, à l'incertitude des notations » (B.Es. : p. 88), « Mais la forme n'en est pas aussi constante que l'emploi en est étendu [il s'agit du suffixe *-āk]. En effet, contre la nécessité de donner aux noms une forme toujours plus pleine, plus expressive, s'exerçait une usure phonétique qui s'attaquait surtout à la fin de mot : *-āk a donc évolué en *-āy, puis *-ē. D'où dans les mêmes textes et dans les mêmes emplois, des alternances -'k/-'y, qui caractérisent fortement cette période de transition masquée par des graphies historiques où nous surprenons la langue. » (B.Es. : p. 92), « On saisit ici, au cours même de son procès, l'influence qui a fait naître t'm'kh. » (B.Es. : p. 112), dans la *Grammaire du vieux-perse* : « Le relatif du vieux-perse *hya*, *tya*- est emprunté au démonstratif ; il ne représente d'ailleurs qu'un stade de transition » (B.GVP : p. 22), « D'autre part, sauf celles du présent, la plupart des formes anciennes sont en régression, et l'on aperçoit les amorces du type postérieur. » (B.GVP : p. 108), et dans *Les Infinitifs avestiques* : « Ce sont des créations de rédacteurs qui, sous la contrainte de la nécessité, devaient forger en une langue dont ils n'avaient plus le maniement aisé ni même le sentiment exact, des moyens d'expression correspondant à des catégories en voie de renouvellement. » (B.Inf. : p. 21). Voir également dans la *Grammaire du vieux-perse* : « La construction ainsi fixée dès le vieux-perse annonce déjà l'état moyen-iranien : de *manā krtam* "a été fait par moi", on passe immédiatement à phl. *man kart*, d'où le persan, par simple adjonction des désinences verbales, tirera son prétérît *mān kār-d-ām* "j'ai fait". Le tour perse amorce un changement considérable.

« L'objet de la présente grammaire est de décrire, à l'aide des seuls faits clairs et sûrement authentiques fournis par les inscriptions achéménides, un moment précis de l'évolution de la langue, moment remarquable où finissait la période ancienne et où s'annonçait la période moyenne, qui, au Sud-Ouest de l'Iran, a commencé particulièrement tôt. » (B.GVP : p. 36).

On retrouve ici la question du passage d'un système à un autre¹²³³, dont l'élaboration benvenistienne implique une résolution en termes de double explication, synchronique et diachronique. Cette dualité, corrélatrice de la notion d'archaïsme ou de vestige, apparaît de manière très nette dans cet autre passage de la *Grammaire du vieux-perse* :

« Il est frappant que, presque à tous égards, le vieux-perse présente déjà l'amorce des développements ultérieurs, comme on l'a déjà noté. Les faits attestés ne sont que des débris, et seule la grammaire bien établie du sanskrit et, dans une moindre mesure, de l'Avesta permet de situer ces fragments dans le système dont ils ont fait partie¹²³⁴, comme seule la connaissance du développement ultérieur permet de donner un sens aux faits qui échappent partiellement à la grammaire de l'ancien indo-iranien. Mais il importera aussi de se défendre toujours contre l'idée que chacun de ces vestiges garantirait l'existence de toute une catégorie ancienne : on verra que la catégorie du parfait personnel et celle de l'aoriste avaient à peu près disparu de l'usage courant (§ 204 et suiv.) ; les exemples connus de ces deux catégories ne sont que des survivances ; mais il n'est pas toujours aisé de déterminer en quelle mesure des formes isolées prouvent ou non la vitalité d'un type à l'époque achéménide. » (B.GVP : p. 34).

On lit de même ensuite dans « Sur quelques développements du parfait indo-européen » (1949) :

« Suivant qu'on la considère synchroniquement ou qu'on en recherche les origines, la morphologie du parfait radical latin se présente sous deux aspects fortement contrastés : simple et relativement régulière dans son fonctionnement historique (*ago* : *ēgī* ; *facio* : *fēcī*, etc.), très complexe et encore obscure dans sa genèse. A l'intérieur de cette catégorie qui semble unitaire et qui a pour signe constant l'allongement de la voyelle radicale, le comparatiste discerne plusieurs types confondus, parfaits anciens ou aoristes radicaux, formes pourvues de correspondances partielles (lat. *sēdī* : got. *sētum* 1^{er} pl.) ou complètes (lat. *iēcī* : gr. ἦκα) ou formes secondaires, le tout ordonné en une symétrie qui est la preuve d'un arrangement nouveau. » (B.Par. : p. 16)

§ 215. Un autre tour remarquable et déjà moderne est celui où le verbe *kar-* sert d'auxiliaire : B. I, 48 *naiy āha martiya hva avam gaumātam tyam magum xšassam dītam čaxriyā* "il n'y avait pas d'homme qui pût enlever la royauté à ce Gaumatā le mage". » (B.GVP : p. 124).

¹²³³ Rappelons à cet égard ce passage de la *Grammaire du vieux-perse*, cité dans le deuxième chapitre de la première partie : « Le système verbal ancien a gardé tous ses organes essentiels ; mais le système qui était appelé à le remplacer s'annonce déjà. » (B.GVP : p. 20-21). On lit de même quelques lignes plus bas : « Dans le détail, il ne manque pas d'innovations qui attestent la dégradation du système ancien » (B.GVP : p. 21). Il est de même question dans les *Actes de la conférence européenne de sémantique* (1951) de « raison théorique entre deux systèmes successifs » (B.Ac. : p. 59).

¹²³⁴ Voir également aux pages précédentes : « Les données fragmentaires du vieux-perse ne prennent leur sens et leur portée que situées dans l'ensemble de la langue par des comparaisons. La position du vieux-perse est à cet égard semblable à celle du gotique ou du vieux-slave ; mais le nombre et surtout la variété des textes étant moindres, la part de la comparaison s'accroît. » (B.GVP : p. 32-33).

puis dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*¹²³⁵ :

« Chacune de ces notions globales d'“agent” et d'“action” se scinde en deux concepts opposés qui à leur tour s'organisent en un système. A travers la diversité des emplois de “parole”, on discerne la cohérence d'une structure fondée dans la langue. Et à partir de cette définition synchronique, on pourra mesurer les variations que l'histoire de chaque langue a instaurées, et aussi mieux discerner, dans d'autres types de formations, la nécessité qui les agence. » (B.NANA : p. 112)

¹²³⁵ Voir également dans ce texte la notion de synchronies successives : « Nous n'avons pas utilisé O. Schwab, *Hist. Synt. d. griech. Komparation*, 1893-95, qui met sur le même plan tous les faits du grec sans égard aux époques et aux auteurs. Dans une étude comme celle-ci, il faut procéder par synchronies successives. Nous nous en sommes tenus aux faits homériques, pour faire apparaître la nécessité d'une nouvelle étude du comparatif grec. » (B.NANA : p. 132, note 1). Cette notion revient ensuite, notamment, dans « Analyse d'un vocable primaire : indo-européen *bhāghu- “bras” » (1956). Le texte s'ouvre sur une définition de la notion de vocable primaire : « Par “vocable primaire” nous entendons un terme de vocabulaire reconnu comme appartenant à une langue ou à un groupe de langues, mais qui n'y est pas susceptible d'analyse, et qui se présente donc comme un signifiant irréductible à d'autres signifiants plus simples du même état de langue ou d'un état antérieur. Un tel vocable sera dit primaire parce que nous ne pouvons établir qu'il est dérivé ni de quoi il serait dérivé. » (B.Bhā : p. 61), qui donne lieu à cette précision : « Il y a en indo-européen bon nombre de ces vocables primaires. On les trouve surtout, assez naturellement, dans les régions les plus anciennes du vocabulaire fondamental : noms de parenté, de parties du corps, etc. Mais leur condition de termes “inanalysables” n'est pas une donnée simple ni une caractéristique suffisante. Elle peut tenir – hormis le cas d'emprunts – à trois causes distinctes, qui créent trois situations spécifiques. » (B.Bhā : p. 61). C'est la troisième cause qui intéresse ici Benveniste : « Un troisième cas est probablement le plus fréquent, même s'il ne comprend, comme d'ailleurs les deux précédents, qu'un nombre limité d'exemples. C'est celui d'un vocable de structure régulière et de forme matériellement bien établie, mais que nous devons tenir pour inanalysable simplement parce que nous ne trouvons pas le radical d'où il aurait été dérivé. Ici le problème semblerait plus facile, en ce qu'il impliquerait seulement une question de fait, non de méthode ; il suffirait pour le résoudre de découvrir quelque part le radical en question. Mais, dans ce cas, il semblerait nécessaire que le terme expliquant pût être identifié dans une phase historique plus ancienne, à tout le moins aussi ancienne que le terme à expliquer. Car si un vocable qu'on présume dérivé apparaît isolé dès l'origine, c'est probablement qu'il survit à la forme plus simple qui l'a produit et qui a dû disparaître. C'est ainsi qu'on raisonnera, explicitement ou non, pour décrire la situation ou pour orienter la recherche. Que devra-t-on alors penser si ce signifiant plus simple, requis pour l'analyse du vocable primaire, est découvert dans une phase plus récente de l'histoire d'une des langues qui possèdent dès l'origine le vocable à expliquer ? Une réponse de principe est-elle possible ?

Tel est le problème que nous discuterons ici à propos d'un exemple concret en indo-européen, pour illustrer une question de méthode qui se pose sans doute dans d'autres langues aussi bien, partout où le linguiste doit envisager des synchronies successives dans le travail de comparaison et de reconstruction. » (B.Bhā : p. 62). Benveniste examine le vocable indo-européen *bhāghu- « bras ». On lit ensuite : « Si l'un des membres d'une équation indo-européenne est susceptible d'analyse au niveau de sa propre synchronie dialectale, il s'ensuit que tous les autres membres de cette équation relèvent de la même analyse. La relation qui est reconnue explicative dans la synchronie iranienne doit l'être déjà dans la synchronie indo-européenne. En termes concrets, la racine iranienne *baz- qui rend compte du terme iranien bāzu- doit être posée comme i. e. *bhagh- pour rendre compte de i. e. *bhāghu-, puisque iranien bāzu- est logiquement identique à i. e. *bhāghu-. La raison en est claire : à aucun moment de l'histoire comprise entre l'indo-européen et l'état ossète, il n'a pu se former par innovation secondaire, un radical propre à fournir – rétrospectivement ! – la base rationnelle d'un vocable bāzu- qui aurait été déjà hérité comme primaire dans une phase bien plus ancienne. Il faut donc admettre que l'ossète *baz- est le successeur direct d'un i. e. *bhagh- disparu partout ailleurs. » (B.Bhā : p. 70), puis en conclusion : « En bonne méthode on doit être prêt à accueillir comme “ancienne” une forme préservée par chance dans une seule des langues d'une famille si tous ses traits formels, dans la synchronie où elle apparaît, excluent la possibilité d'une innovation. La méthode comparative doit traiter chacune des unités dialectales qu'elle considère comme un développement vivant et comme digne d'une égale considération à toutes les phases de son histoire dans l'évaluation de l'héritage commun. » (B.Bhā : p. 72). L'examen est d'autant plus remarquable pour notre propos que Benveniste emploie une fois, à propos de termes inanalysables en synchronie, l'adjectif *immotivé* : « Au contraire gr. πῆχυς à l'accentuation “récessive” des noms isolés, qui n'ont plus le statut de dérivés, et qu'on a appelés “immotivés” » (B.Bhā : p. 69).

enfin dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) :

« Nous apercevons ainsi que, malgré l'archaïsme des noms des parents de la femme, le vocabulaire grec nous livre un système récent. On a dû recourir à des dénominations descriptives dès l'instant qu'on avait abandonné la parenté classificatoire.

En revanche, le vocabulaire latin de la parenté révèle sa très haute antiquité ; dans la société romaine, la parenté est dominée par la prépondérance du père, qui lui donne un aspect "patriarcal". Le vocabulaire est resté stable ; aussi la forme propre des termes latins nous renseigne sur une préhistoire plus ancienne que celle des termes grecs. Ce caractère conservateur du latin marque aussi la morphologie, le vocabulaire. Certes ici comme en d'autres domaines, le latin, avec des éléments archaïques, a fait un ensemble nouveau. Mais, en dissociant le système latin, on retrouve sans effort les pièces d'un système beaucoup plus ancien qu'elles aident à reconstituer. » (B.VIE1 : p. 269-270).

Comme en témoigne la dualité de la notion benvenistienne de tendance, constatative ou descriptive d'une part, explicative d'autre part, sans que ne soit jamais pensé le retournement de l'intérieur (tendance constatée, de la langue) vers l'extérieur (tendance réalisée, dont la langue est le lieu), la question demeure néanmoins, et Benveniste n'y apporte d'autre réponse que le postulat d'une entité¹²³⁶, soutenant la notion de développement de la langue que l'on trouve par exemple dans la *Grammaire du vieux-perse*¹²³⁷ :

« Parmi les cas, le génitif et le datif, distincts en indo-iranien, se sont confondus en une forme commune, qui, sauf dans les pronoms personnels atones, est en principe celle de l'ancien génitif. Comme les substantifs et les pronoms se sont ultérieurement fixés en moyen-perse sous cette forme du génitif-datif qui est devenue la forme unique, la confusion des deux cas a eu, pour le développement de la langue, une importance décisive, en ce qu'elle prélude à l'un des caractères les plus marquants de la morphologie pehlevie. » (B.GVP : p. 172)

ou celle de tendance vers un autre état de soi-même que l'on peut relever dans le même ouvrage :

« Tandis que le système du présent gardait son ampleur et sa variété, les autres thèmes sont réduits à quelques traces. La langue tendait dès lors vers l'état moyen-iranien où ne subsiste que le groupe des formes personnelles du présent. » (B.GVP : p. 117).

¹²³⁶ Notons à cet égard cette autre occurrence de la notion de tendance, où il s'agit tout à la fois de tendances de la langue et de tendances explicatives : « Ce suffixe s'est établi de très bonne heure en sogdien : on a noté en effet que la plupart des noms en *-āk, même certains des plus anciens, où le sentiment du suffixe est désormais aboli, forment leur pluriel directement sur le thème nu. Mais les tendances normalisatrices de la langue devaient réagir là-contre, et les incohérences qui altèrent le pluriel de certains noms attestent plus d'un conflit entre des formes traditionnelles non comprises et des formes récentes mal bâties » (B.Es. : p. 80-81).

¹²³⁷ Mais voir également, par exemple, dans les *Études sur la langue ossète* (1959) : « Si l'ossète a été longtemps négligé parmi les dialectes iraniens, alors même que la linguistique iranienne ne se désintéressait pas des langues vivantes, c'est qu'on était mal préparé à en interpréter le développement singulier. » (B.ELO : p. 5), dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Ici se place un procès de grande portée et qui intéresse le développement de la langue. » (B.RTV : p. 248), et dans « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « En fait, à travers cette variation syntaxique, nous avons pu retrouver l'opposition qui se manifeste dans le développement général des langues indo-européennes entre la construction du parfait intransitif avec *être* et la construction du parfait transitif avec *avoir*. » (B.Êt. : p. 201).

L'explication benvenistienne de l'évolution est tout à la fois structurale et, dans la lignée de ce que nous avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, déploiement d'une logique de l'expression. La dimension structurale est présente dès les premiers textes. On lit ainsi par exemple dans l'*Essai de grammaire sogdienne*¹²³⁸ :

« On voit le résultat : du fait de la métaphonie (cf. I, § 84 et s.) l'alternance entre le thème du causatif et celui du simple a été singulièrement compliquée : le simple a gardé comme caractéristique un *a* bref, le causatif s'est trouvé avoir un *ē* alternant avec un *ā*. Les exigences du système entraînaient la nécessité d'un choix : celui-ci s'est fait en faveur de *ē*. L'*ā* long, en effet, se trouvait être peu caractéristique : il se rencontrait dans d'autres formes et n'avait toute sa valeur que s'il était accompagné de désinences spéciales, **-āyē*, **-ēt*, **-ēm* et **-ēθ*. Au contraire, l'opposition entre **βērām*, **βērānt* et *βārām*, **βārānt* reposait à la fois sur la quantité et sur le timbre de la voyelle radicale. Le subjonctif contribuait à faire préférer *ē* du causatif (v. § 17). » (B.Es. : p. 7).

La plupart des explications reposent cependant, comme chez Jakobson, et surtout comme chez Martinet, sur la notion de besoin d'expression. On lit ainsi par exemple dans la *Grammaire du vieux-perse* :

« [...] on a transformé de diverses manières (v. § 223) la 3^e personne du pluriel du présent de *bar-*, visiblement pour éviter la confusion de *abr* (ancien **abarat*) “ils ont porté” avec *abr* (ancien **abarat*) “il a porté”. » (B.GVP : p. 99)

dans l'*Essai de grammaire sogdienne* :

« Mais dans le reste de l'iranien, les genres sont confondus. Le sogdien en a gardé quelque temps, il est vrai, le sentiment, et a tâché d'en maintenir l'expression, en généralisant, d'une part, un procédé graphique emprunté à l'araméen, de l'autre, une formation caractéristique, **-ač* opposé à **-ak*. Mais on verra combien précaire était cette tentative et avec quelle rapidité les effets en ont été obscurcis puis éliminés. » (B.Es. : p. 71)

et dans *Origines de la formation des noms en indo-européen* :

« [...] c'est le sentiment du médio-passif à mettre en évidence qui a maintenu contre l'évolution phonétique le phonème **-dh-* lié au médio-passif. » (B.Or. : p. 208)

puis dans « Problèmes sémantiques de la reconstruction » (1954) :

« On va répétant que le passage du sens de *testa*, “cruche ; tesson”, à celui de *tête* serait dû à une dénomination de plaisanterie. L'explication se trouve jusque dans les plus récents dictionnaires. Il serait temps de voir les faits, qui d'ailleurs sont clairs et qu'on a seulement omis de considérer. Le problème commence avec le nom de la “tête” en latin classique. On constate que *caput* ne signifie pas seulement “tête”, mais aussi “personne”, et aussi “capital (financier)” et aussi “capitale (d'une province)” ; il entre dans des

¹²³⁸ Voir également, notamment, dans ce texte : « Mais un tel paradigme manquait d'unité et de clarté. La confusion des finales rendait identiques toutes les personnes du singulier. En revanche, la forme la plus nette était celle de la 3^e pers. du singulier, identique à la 2^e pers. sg. de l'impératif, mais impossible à confondre avec elle. D'autre part, **βar*, respectivement **-ē-βar* dans les formes à préfixes anciens **pari-* ou **pati-* (cf. I, § 105), s'opposait manifestement aux formes correspondantes des présents **βart* et **βarāt* de l'indicatif et du subjonctif, sans parler de **βarē*. » (B.Es. : p. 29).

liaisons telles que *caput amnis*, “source (ou embouchure) d’un fleuve”, *caput coniurationis*, “chef de la conjuration”, *caput cenae*, “pièce principale du repas”, *caput libri*, “chapitre d’un livre”, *caput est ut...* “il est essentiel de...”, etc. Le nombre et l’étendue de ces variantes affaiblissaient la spécificité de *caput* “tête”, ce qui conduisait à deux solutions possibles. Ou bien on le redéterminait comme **caput corporis*, qui aurait été lui-même ambigu et que, en tout cas la langue a repoussé ; ou bien on le remplaçait par un terme différent. C’est ce qui s’est produit en latin même, par recours à *testa*, qui désignait toute coquille dure, et qui s’est d’abord appliqué à ce que nous appelons encore la “boîte crânienne” (cf. *brainpan*, *Hirnschale*). » (B.Rec. : p. 295-296)

et dans « Les verbes délocutifs » (1958) :

« La création de verbes délocutifs s’effectue sous la pression de nécessités lexicales, elle est liée à la fréquence et à l’importance des formules prégnantes dans certains types de culture. » (B.Dél. : p. 279).

Benveniste écrit d’ailleurs dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954) :

« Le langage a d’abord ceci d’éminemment distinctif qu’il s’établit toujours sur deux plans, signifiant et signifié. La seule étude de cette propriété constitutive du langage et des relations de régularité ou de dysharmonie qu’elle entraîne, des tensions ou des transformations qui en résultent en toute langue particulière, pourrait servir de fondement à une linguistique. » (B.Ten. : p. 16)

puis surtout dans ses « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » (1956) :

« Le travail lent mais incessant qui s’opère à l’intérieur d’une langue ne s’opère pas au hasard, il porte sur celles des relations ou des oppositions qui sont ou ne sont pas nécessaires, de manière à renouveler ou à multiplier les distinctions utiles à tous les niveaux de l’expression. » (B.Rem. : p. 82).

Le texte consacré aux verbes délocutifs est d’autant plus intéressant que l’explication par les nécessités d’expression s’y conjugue avec la prise en compte du système :

« La plupart des verbes cités jusqu’ici se rapportent à des conventions de la vie sociale. Les conditions générales de la culture étant à peu près pareilles dans les diverses sociétés occidentales modernes, il peut sembler naturel que nous rencontrions les mêmes expressions en plusieurs langues. Mais les similitudes constatées peuvent résulter ou de créations indépendantes ou au contraire d’actions d’une langue sur l’autre. Il ne serait pas indifférent de pouvoir préciser dans chaque cas la nature exacte du procès. Or la définition donnée ici des verbes délocutifs met souvent en mesure de faire les distinctions nécessaires.

Ainsi en gotique l’adjectif *hails*, “sain, en bonne santé”, a un emploi formulaire dans le terme *hails*, “khaïre ! salut !”. Mais le verbe dérivé *hailjan* ne signifie que “guérir” ; c’est un dénominatif. Il n’existe pas de *hailjan*, “*saluer”. C’est dans une phase plus récente du germanique qu’apparaît un verbe nouveau, vha. *heilazzen*, v. isl. *heilsa*, v. a. *halettan*, “to hail”, qui est délocutif. Il a été probablement créé d’après le modèle de lat. *salutare*.

De son côté, le slave concorde avec le latin dans la relation v. sl. *celŭ* (russe *celyi*), “salvus” : *celovati*, “salutare” (russe *celovat’*, “embrasser”). Est-ce en slave une création indépendante ? La réponse se dégage de la définition même du délocutif. Pour la création d’un délocutif *celovati*, l’existence d’un adjectif *celŭ* est une condition certes nécessaire,

mais non suffisante ; il faut en outre que la forme de base soit susceptible d'un emploi formulaire. Or nous avons bien en slave l'équivalent de lat. *salvus*, mais non celui de lat. *salve* ! Il est donc hautement vraisemblable que le rapport *celŭ* : *celovati* a été en slave calqué sur le latin, directement ou à travers le germanique.

La même question peut être posée et résolue à propos d'une concordance semblable entre l'arménien et l'iranien. On a arm. *druat*, "éloge, louange" et *druatem*, "saluer, louer, acclamer", comme lat. *salus* : *salutare*. Or ce terme vient de l'iranien (avest. *druvatāt* "salus"). On pourrait en conclure sommairement que l'arménien a pris à l'iranien le présent dérivé aussi bien que le nom. Mais on constate que, si l'iranien a bien converti le nom *drūd*, "santé", en formule de salutation : moyen-perse *drūd abar tō*, "salut à toi !" il n'a que *drūdēn-* comme verbe délocutif. Il s'ensuit que le présent *druatem* s'est créé en arménien même par dérivation autonome.

Ce sont en définitive les ressources et la structure de chaque système linguistique qui décident de cette possibilité de dérivation verbale comme de toutes les autres. Il est instructif d'observer à ce point de vue les différences de comportement entre les langues à partir d'une situation lexicale commune. On relève en trois langues une expression de même sens : all. *willkommen*, angl. *welcome*, fr. *bienvenu*. C'est l'emploi comme formule d'accueil qui en a déterminé le développement sur chaque domaine. L'expression germanique était si étroitement associée à un rite d'accueil qu'elle est devenue, empruntée par a. fr. *wilecome*, ital. *bellicone*, le nom de la grande coupe d'hospitalité. Or l'anglais a réalisé un délocutif dans le verbe *to welcome*, "to say : welcome !" L'allemand n'a pas été aussi loin ; il n'existe pas de verbe **willkommen*, mais seulement une locution *willkommen* (adj.) *heißen*, "souhaiter la bienvenue". En français, la langue a rencontré une difficulté qu'elle n'a surmontée que partiellement. De l'adjectif *bienvenu*, clair et autrefois décomposable (*très bien venus soiés*, XIII^e s.), on a répugné à tirer un délocutif **bienvenir* (*quelqu'un*) qui eût été l'équivalent exact de *to welcome* (*someone*). Mais on s'est avancé dans cette direction en créant un infinitif *bienvenir* limité au tour *se faire bienvenir de quelqu'un*. Le point de départ est l'expression *être bienvenu* (*de quelqu'un*) traitée comme un passif, sur laquelle on a établi un causatif *se faire bienvenir*, de même que *être bien vu* (*de quelqu'un*) conduit à *se faire bien voir* (*de quelqu'un*). Mais ce ne sont que des approximations d'un délocutif qui ne s'est pas accompli. » (B.Dél. : p. 282-283).

A l'analogie saussurienne se substitue ainsi une double explication expressive et structurale. Cette conjugaison est de plus en plus systématique au fil des textes¹²³⁹. On lit ainsi notamment dans les *Études sur la langue ossète* (1959) :

¹²³⁹ Voir par ailleurs également, dans ces textes, pour l'explication en termes de nécessités d'expression (et dès lors de problème et de solution ou de choix), dans « La forme du participe en luwi » (1959) : « Ainsi s'est fixée une classe de formes en *-imŭ*, indiquant capacité, qui a envahi les divers types de présent. C'est qu'il n'y avait pas de nécessité véritable à généraliser l'emploi d'un participe présent au passif. La fortune de cette forme tient à ce qu'elle était, à l'origine, caractéristique des verbes intransitifs, donc apte à être transférée au passif, à mesure que l'expression de cette voix cherchait des formes nouvelles pour parer à l'élimination des anciennes désinences médio-passives. » (B.Lu. : p. 30-31), dans les *Études sur la langue ossète* (1959), où Benveniste écrit à propos de la « richesse de la dérivation et de la composition » (B.ELO : p. 115) dans le vocabulaire ossète, qui « entraîne » (B.ELO : p. 115) une « clarté des relations morphologiques entre termes de base et dérivés » (B.ELO : p. 115) : « Ces traits sont d'autant plus remarquables que l'ossète n'a pas eu, avant le siècle dernier, de norme écrite. Ils montrent que le développement spontané de la dérivation a été dominé et organisé par le besoin de maintenir clairement les distinctions formelles et les relations morphologiques. Quand ces relations viennent à s'obscurcir, c'est qu'un accident a atteint la base même de la dérivation. » (B.ELO : p. 116), dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) : « Une forme ne disparaît que si sa fonction n'est plus nécessaire ou si une autre forme la remplit mieux. Il s'agit donc de préciser la situation de l'aoriste par rapport au double système de formes et de fonctions que constitue le verbe. » (B.RTV : p. 243), dans « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques » (1960) : « De pareilles ambiguïtés, même si le contexte prévient l'erreur sur le sens,

« S'il fallait une preuve supplémentaire du système sous-jacent à ces préverbes, on la trouverait dans la création de *ærba-*, préverbe formé matériellement de *ær* + *ba-* et qui n'est pas simplement la somme des deux. Une nécessité l'a appelé à l'existence. Le système demandait un préverbe complémentaire de *ba-* pour indiquer le mouvement de pénétration vers l'intérieur décrit par un observateur placé à l'intérieur et comme au terme du mouvement *ba-*. On a créé *ærba-* en préfixant à *ba-* le préverbe *ær-* qui dénote le mouvement de haut en bas, vu d'en bas. » (B.ELO : p. 94)

où il s'agit tout à la fois de besoin d'expression et de nécessité structurale. Il en va de même dans ce passage de « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959) :

« Ici se place un procès de grande portée et qui intéresse le développement de la langue. C'est l'équivalence fonctionnelle entre *je fis* et *j'ai fait*, qui discrimine précisément le plan du récit historique et celui du discours. En fait, la 1^{re} personne *je fis* n'est admise ni dans le récit, étant 1^{re} personne, ni dans le discours, étant aoriste. Mais l'équivalence vaut aussi pour les autres formes personnelles. On discerne pourquoi *je fis* a été supplanté par *j'ai fait*. C'est à partir de la 1^{re} personne que le processus a dû commencer, là était l'axe de la subjectivité. A mesure que l'aoriste se spécifie comme temps de l'événement historique, il se distance du passé subjectif qui, par tendance inverse, s'associe à la marque de la personne dans le discours. Pour un locuteur parlant de lui-même, le temps fondamental est le "présent" ; tout ce qu'il prend à son compte comme accompli en l'énonçant à la 1^{re} personne du parfait se trouve rejeté inmanquablement dans le passé. A partir de là, l'expression est fixée : pour spécifier le passé subjectif, il suffira d'employer

montrent que le parfait transitif, dépourvu de caractéristiques univoques, se distinguait mal du parfait passif, avec lequel il avait au moins deux éléments sur trois en commun (participe en *-eal* et verbe "être"). Si le sujet est implicite, la distinction ne peut se réaliser que hors de la forme même. [...]

Nous ne suivrons pas plus loin les conséquences de cette situation en arménien. Elle a été certainement une des raisons qui ont entraîné la réfection du système des voix dans la langue moderne, où le passif a désormais une marque distinctive, le morphème *-v-* inséré entre le thème et la désinence. » (B.Êt. : p. 203), « De toutes parts le remplacement de la forme compacte à morphèmes conjoints par une forme analytique à morphèmes disjoints, à l'actif comme au passif, amène des conflits entre la forme de parfait actif ou passif et l'énonciation de l'état présent à l'aide de "être" + adjectif verbal. On aperçoit dans cet enchevêtrement la condition qui a préparé, entre autres, une nouvelle expression du parfait transitif. » (B.Êt. : p. 205), dans « L'antonyme et le pronom en français moderne » (1965) : « C'est cela que la langue a voulu éviter : la succession de deux formes pronominales identiques portant deux fonctions distinctes, et particulièrement à la 3^e personne, où le syntagme **il le le...* aurait inclus, en face de *il*₁ sujet, deux *le* objet pour *il*₂ et *il*₃ indistinctement. On a donc remplacé **le*, objet indirect de 3^e personne, par *lui*. Mais alors une autre difficulté surgissait : *lui* ne précède jamais un autre pronom objet, ce qui rendait impossible **je lui le...* On a donc interverti les pronoms ; l'ordre est devenu *je le lui...* ; *tu le lui...* ; *il le lui...*, et pour la même raison à l'impératif : (dis)-*le-lui* ! Ainsi en toute condition modale *lui* est seulement objet indirect de 3^e sg., distinct de *le* objet direct : *je le dis* : *je le lui dis*. » (B.Ant. : p. 209-210), dans « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » (1966) : « Pour traduire cette notion, le latin a choisi *minutus* qu'il a commencé par spécialiser dans une expression descriptive ; ainsi chez Augustin : "dies et horas *minutioresque horarum articulos*" ; puis il en a fait une désignation directe, *minutum* d'abord, ensuite *minuta* "minute", qui s'est implanté dans la plupart des langues modernes. » (B.Lex. : p. 263), dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « L'expression de la différence est renouvelée, le même écart est conservé ; car il importe de maintenir une distinction qui relève, elle, d'une réalité extra-linguistique, les conditions de l'élevage. » (B.VIEI : p. 36), dans « Mécanismes de transposition » (1969) : « Quand on transpose un verbe en nom d'agent, il faut aussi que le qualificateur verbal (l'adverbe) puisse être transposé en qualificateur nominal (l'adjectif), et cela crée un problème difficile dans une langue où l'adverbe ne produit guère de dérivés. C'est pourquoi on a choisi des adjectifs déjà existants en leur donnant une fonction nouvelle. Le choix de ces adjectifs a été guidé par des raisons de sens, qu'il est intéressant de dégager. » (B.Méc. : p. 120) et dans « Genèse du terme "scientifique" » (1969) : « D'où vient alors que la langue ait fait ce choix singulier, délaissant la voie qui s'offrait d'une dérivation normale, celle qu'indique Littré ? » (B.Ge. : p. 249). Voir en outre B.Tra. : p. 133, cité *infra*.

dans le discours la forme d'accompli. Ainsi de la forme de parfait *j'ai lu ce livre*, où *j'ai lu* est un accompli de présent, on glisse à la forme temporelle de passé *j'ai lu ce livre l'année dernière* ; *j'ai lu ce livre dès qu'il a paru*. Le discours est alors pourvu d'un temps passé symétrique de l'aoriste du récit et qui contraste avec lui pour la valeur : *il fit* objectivise l'événement en le détachant du présent ; *il a fait*, au contraire, met l'événement passé en liaison avec notre présent.

Seulement, le système du discours subit de ce chef une atteinte sensible : il gagne une distinction temporelle, mais au prix de la perte d'une distinction fonctionnelle. La forme *j'ai fait* devient ambiguë et crée une déficience. En soit, *j'ai fait* est un parfait qui fournit soit la forme d'accompli, soit la forme d'antériorité au présent *je fais*. Mais quand *j'ai fait*, forme composée, devient l'"aoriste du discours", il prend la fonction de forme simple, de sorte que *j'ai fait* se trouve être tantôt parfait, temps composé, tantôt aoriste, temps simple. A ce trouble, le système a remédié en recréant la forme manquante. En face du temps simple *je fais*, il y a le temps composé *j'ai fait* pour la notion d'accompli. Or puisque *j'ai fait* glisse au rang de temps simple, il aura besoin d'un nouveau temps composé qui exprime à son tour l'accompli : ce sera le surcomposé *j'ai eu fait*. Fonctionnellement, *j'ai eu fait* est le nouveau parfait d'un *j'ai fait* devenu aoriste. Tel est le point de départ des temps surcomposés. Le système est ainsi réparé et les deux paires d'oppositions redeviennent symétriques. Au présent, *je mange* s'oppose un parfait *j'ai mangé* qui fournit au discours 1° un accompli de présent (p. ex. "*j'ai mangé* ; je n'ai plus faim") ; 2° un antérieur de présent (p. ex. "*quand j'ai mangé*, je sors me promener"). Lorsque *j'ai mangé* devient aoriste, il se recrée un nouveau parfait *j'ai eu mangé* qui pareillement donne 1° un accompli d'aoriste (p. ex. "*j'ai eu mangé* mon repas en dix minutes") ; 2° un antérieur d'aoriste (p. ex. "*quand j'ai eu mangé*, je suis sorti"). En outre le parallélisme temporel est rétabli entre les deux plans d'énonciation : au couple *il mangea* (aoriste) : *il eut mangé* (parfait) du récit historique, le discours répond maintenant par *il a mangé* (nouvel aoriste) : *il a eu mangé* (nouveau parfait). » (B.RTV : p. 249).

Significativement, Benveniste parle à ce propos de système en expansion, plutôt, à nouveau, que de syntagme, c'est-à-dire d'articulation au sens saussurien. On lit en effet quelques pages plus haut :

« Ce n'est pas une originalité de remarquer que les temps simples et composés se répartissent en deux groupes symétriques. Négligeant les formes nominales, qui d'ailleurs s'y conforment également aussi bien que les formes modales, nous avons :

<i>il écrit</i>	<i>il a écrit</i>
<i>il écrivait</i>	<i>il avait écrit</i>
<i>il écrivit</i>	<i>il eut écrit</i>
<i>il écrira</i>	<i>il aura écrit</i>

système en expansion, où les formes composées produisent à leur tour des formes composées, qui sont dites surcomposées :

<i>il a écrit</i>	<i>il a eu écrit</i>
<i>il avait écrit</i>	<i>il avait eu écrit</i> , etc. » (B.RTV : p. 246).

Dans « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques » (1960), Benveniste met en avant la dimension de l'explication structurale, et l'on retrouve, dans ce cadre, comme dans « Les verbes délocutifs », l'opposition martinettienne entre évolution structurellement conditionnée et évolution due à des contacts avec d'autres langues. On lit en effet dans ce texte :

« Dans le prolongement de ces observations se présente un problème particulier : c'est l'apparition de la forme du parfait avec *avoir* en germanique. Ce parfait s'est-il développé spontanément ? ou est-il né sous l'influence du parfait latin avec *habere* ? Meillet y voyait une imitation des modèles latins. La plupart des germanistes laissent la question en suspens, ne trouvant apparemment aucun argument décisif dans un sens ni dans l'autre. A vrai dire, le problème n'a été envisagé que dans la perspective traditionnelle de la grammaire "historique", où seules les données empiriques sont censées probantes. Mais comment espérer de données matérielles la solution d'un problème pareil ? Les faits nous apprennent seulement que ce parfait n'existe pas en gotique, et qu'il est présent dans les autres branches du germanique. Mais ce qui importe est de voir comment ces données s'organisent dans le système germanique. La considération du système paraît suggérer une solution.

Un point nous paraît essentiel en gotique : c'est la construction participe + "être" pour rendre le parfait ou le prétérit passif du modèle : *qipan ist* "ἐρρήθη" ; *gameliþ ist*, "γέγραπται" ; *gasulid was*, "τεθεμελίωτο" (Lc VI, 48) ; *intrusgans warst*, "ἐνεκεντρίσθης, tu as été greffé" (Rom. XI, 24), etc.. Le même tour est de règle en v. islandais où le participe passif joint à *vera* est l'expression ordinaire du passif. A. Heusler souligne avec raison que *var hann vegenn* ne signifie pas seulement "er war erschlagen (war tot)" et "er war erschlagen worden", mais aussi "er wurde erschlagen". Or l'islandais possède un parfait transitif avec "avoir" : *ek hefe fundet*, "j'ai trouvé", *ek heve veret*, "j'ai été", complémentaire d'un parfait intransitif avec "être". Au parfait transitif, dans l'ancienne langue et en poésie, le participe s'accorde avec le nom objet : *hefe ik þik nu mintam*, "ich habe dich nun erinnert" ; en prose ce participe tend vers la forme fixe de l'accusatif sg. neutre : *hefe ik þik nu mint*.

Les autres langues germaniques possèdent, comme le nordique, le passif avec "être" et le parfait transitif avec "avoir", deux traits qu'il faut reconnaître comme liés. En vieux-haut-allemand littéraire, le parfait est bien implanté : *tu habest tih selbo vertriben*, "tu t'es chassé toi-même, ipse te potius expulisti" (Notker). Sur le domaine francique comme dans les anciens textes bavares et alamans, ainsi que J. Barat l'a montré, l'auxiliaire du parfait est *habên* au singulier, *eigun* au pluriel : *ih habên iz funtan* : *thaz eigun wir funtan*. En v. anglais, où le passif se constitue avec *beon*, *wesan*, *weorðan*, on voit dès les premiers textes fonctionner le parfait transitif avec "avoir" : *ic þē sōðlice andette þæt ic cūðlice ġeleornad hæbbe*, "je te confesse en vérité ce que j'ai appris d'une manière sûre" (Alfred), traduisant "Ego autem tibi uerissime, quod certum didici, profiteor". On constate donc, en nordique et en westique, cette liaison, qui est essentielle, entre la construction du passif par "être" + participe et celle du parfait transitif par "avoir" + participe. Les deux formes se tiennent : la première prépare généralement la seconde, sur la voie qu'ont suivie les autres langues indo-européennes dans la constitution du nouveau parfait transitif. Or le gotique possède déjà la construction du passif avec "être" + participe. Ce n'est donc pas extrapoler trop hardiment que de considérer au moins comme vraisemblable que le gotique, au cours de son histoire ultérieure qui s'est poursuivie pendant plus d'un millénaire après nos textes, a dû produire aussi un parfait transitif avec *haban* ou *aigan*. En tout cas les conditions structurales pour cette innovation étaient réunies en germanique. L'ensemble des traits concordants en nordique et en westique nous paraît mettre hors de doute que l'acquisition d'un parfait transitif avec "avoir" est en germanique un développement autonome et qui ne doit rien à l'influence latine. A l'inverse, pour que l'action du latin pût déterminer une transformation aussi profonde du verbe germanique, il eût fallu des conditions historiques et sociales qui n'ont jamais été remplies ; notamment une longue période de bilinguisme germano-latin. Pour prendre un exemple clair, si l'on peut attribuer à l'action du turc la naissance des formes de "perceptif" et d'"imperceptif" en slave macédonien, c'est principalement à cause du bilinguisme slavo-turc que les circonstances ont imposé en Macédoine pendant cinq siècles. Mais l'influence du latin sur le germanique a été seulement d'ordre littéraire. Le

germanique n'avait pas besoin d'un modèle étranger pour réaliser une forme de parfait que sa propre structure devait produire. Si donc le parfait passif analytique est déjà installé en gotique, une nécessité interne appelait la création d'un parfait transitif symétrique, instaurant dans la conjugaison le jeu complémentaire des auxiliaires "être" et "avoir". » (B.Êt. : p. 205-207).

Nous avons déjà cité le début de ce développement dans le quatrième chapitre de la première partie, pour l'opposition qu'il institue entre empirique et considération structurale. On trouve là, également, la formulation de l'hypothèse structurale dans le champ diachronique. Comme il apparaît déjà à la lecture de ces développements de « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » et de « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques », l'explication benvenistienne de l'évolution repose cependant également sur la logique de l'expression dont il a été question dans le deuxième chapitre de la première partie. On lit ainsi dans « Sur quelques développements du parfait indo-européen » (1949) :

« Le germanique possède une série de verbes à conjugaison mixte (présent fort et prétérît faible), dits perfect-présents, où l'on a depuis longtemps reconnu l'héritage du parfait indo-européen. Le présent de ces verbes repose sur un parfait ancien et a reçu un prétérît nouveau. Il ne révèle sa fonction première que par sa forme, interprétée comparativement. Comme les perfect-présents attestés en gotique se retrouvent pareils en vieil-anglais et que les autres dialectes germaniques ne semblent ni posséder d'autres formes de cette catégorie ni avoir développé ce type morphologique, on est en droit de considérer que la classe de ces présents en gotique vaut pour l'ensemble du germanique. Cette situation donne un prix particulier au témoignage du gotique sur une formation qui a tous les traits d'une survivance.

C'est à ce titre que nous l'étudierons ici. Nous ne nous proposons pas d'examiner au point de vue étymologique les verbes qui la constituent ; toutes les grammaires du gotique donnent les indications essentielles à ce sujet, et d'ailleurs l'origine de la plupart des formes est claire. Il s'agit d'un tout autre problème et qui, à notre connaissance, n'a pas encore été posé. Puisque ces perfect-présents continuent d'anciens parfaits, que peuvent-ils nous apprendre sur le parfait prégermanique et sur la nature des verbes qui le représentaient ? Nous devons présumer que le *sens* de ces verbes a joué dans leur histoire un rôle décisif. On sait en effet que, en indo-européen ancien, le parfait ne se constitue pas sur n'importe quelle racine. Le choix des verbes aptes à fournir un parfait est conditionné par la valeur spécifique du parfait aussi bien que par la signification des racines verbales. Or, si certains verbes n'ont survécu en germanique que sous la forme du parfait et si ce parfait assume désormais la fonction de présent, il faut que l'expression sémantique de ces verbes ait contribué à les fixer, dans un état prégermanique, comme parfaits typiques, rendant inutile un véritable présent, à l'instar de ce qui s'est produit pour lat. *ōdī*.

Envisagerons à ce point de vue les perfect-présents attestés en gotique, dont nous avons d'abord à rappeler les formes [...]

On constate immédiatement que ces verbes ne se distribuent pas au hasard dans toutes les catégories sémantiques. Nous avons ici des verbes indiquant un état des sens ou de l'esprit : *wait, lais, kann, man, og, parf, -dars* ; des verbes de capacité ou de situation : *mag, aih, skal, -mot* ; des verbes impersonnels dénotant un état de fait : *daug, -nah*. Tous ces perfect-présents désignent un certain *état du sujet* et prédisent une certaine disposition affective, mentale ou physique. Il n'y a, sous ce rapport, aucune différence entre verbes de sentiment et verbes de possession : *aih* "je possède" marque l'état du sujet au même titre que *og* "j'ai peur" ; le régime éventuel de *aih* n'est pas affecté par la notion, mais seulement le sujet. Or telle est la définition même du parfait indo-européen ancien ; il dénote l'état du sujet, et ne se constitue donc que sur des racines propres à

convoyer cette expression. Il est significatif que dans la liste des perfecto-présents germaniques on ne relève pas un seul verbe de sens “opératif” marquant une véritable transitivité et exprimant un procès qui affecterait l’objet. Ils sont tous restreints à la sphère du sujet, qu’ils comportent ou non un régime direct : la construction “active” de *wait*, *aih* ou *skal* ne signifie naturellement pas que le procès passe sur un objet, elle fournit seulement une détermination particulière à l’état du sujet.

Ce n’est pas seulement par ce trait général que le perfecto-présent continue le parfait indo-européen. Même prises une à une, ces formes répondent bien aux diverses catégories de verbes qui sont dans d’autres langues (grec et indo-iranien notamment) aptes à donner un parfait. En face de chaque perfecto-présent personnel on peut mettre un parfait ou de la même racine ou d’une racine de sens analogue. Ainsi *wait* (gr. οἶδα) ; *man* (gr. μέμνημι) ; *kann* (lat. *nōvī*) ; *og* (cf. gr. οἶδα) ; *-dars* (skr. *dadhārṣa*), *parf* (cf. gr. λέλοιπα) ; *aih* (skr. *īse*, cf. gr. λέλογχα) ; *-nah* (cf. skr. *ānāṃśa*) ; *skal* (cf. gr. ὄφληκα) ; *daug* (cf. skr. *tūtāva*, *śūsuvé*) ; *gamot* (cf. p. ex. skr. *dadāśa* “il est utile”), etc. Aucun indice ne donne à croire que le germanique ait possédé des perfecto-présents répondant aux parfaits transitifs (souvent appelés improprement “résultatifs”) qui se sont développés ailleurs parallèlement aux parfaits d’état. Seuls ont abouti à la valeur de présents les parfaits qui conservaient le sens ancien du parfait, et dans leur valeur de présent le sens ancien du parfait est amené à son épanouissement.

Il faut donc distinguer deux phases dans l’utilisation du parfait en germanique. Il y a eu – c’est la phase qui est la mieux connue, mais aussi la plus récente – le glissement des formes de parfait dans la fonction de prétérit des verbes forts ; tel est notamment le cas des prétérits à redoublement du type de *haihald* (*halda*), *faifah* (*faha*), *lailot* (*laita*). L’évolution germanique est parallèle au développement général du parfait en prétérit que montre par exemple l’histoire du perfectum latin. Mais cette utilisation du parfait comme forme temporelle n’a été possible que parce que les formes authentiques du parfait ancien s’étaient déjà dissociées de leur fonction première et avaient été incorporées au nouveau système verbal comme présents, permettant ainsi l’instauration d’une classe de parfaits-prétérits. Cette phase préhistorique a laissé comme témoins les perfecto-présents qui prolongent dans l’histoire en qualité de présents la valeur qu’ils portaient en tant que parfaits.

Sous cette considération, les formes germaniques acquièrent un intérêt qu’elles ne semblaient pas mériter tant qu’on s’est borné à les enregistrer, dans une perspective descendante, comme des survivances, justiciables tout au plus et une à une de comparaisons étymologiques. Mais les conservations, non plus que les innovations, ne sont le fait du hasard. La raison pourquoi elles ont survécu apparaît si l’on prête attention à la valeur commune de ces formes et si, retournant la perspective, on les compare en tant que classe à la classe des parfaits indo-européens. On discerne alors que le germanique conserve ici des données précieuses qui nous renseignent sur l’extension du parfait dans une période antérieure à l’élaboration du verbe historique. Les perfecto-présents contribuent ainsi à éclairer indirectement les valeurs anciennes du parfait. Dans l’étude du parfait indo-européen, il faudra utiliser ces formes germaniques parallèlement à celles de l’indo-iranien et du grec homérique, qui du reste s’en trouveront confirmées. » (B.Par. : p. 19-22).

On retrouve ici la question du passage d’un système à un autre : « Mais cette utilisation du parfait comme forme temporelle n’a été possible que parce que les formes authentiques du parfait ancien s’étaient déjà dissociées de leur fonction première et avaient été incorporées au nouveau système verbal comme présents, permettant ainsi l’instauration d’une classe de parfaits-prétérits. » Cependant, il s’agit par ailleurs, non de besoins d’expression, mais d’aptitude à l’expression, justifiant une évolution grammaticale dont l’analyse permet ainsi de mieux comprendre une synchronie antérieure. Le texte « La construction passive du parfait

transitif¹²⁴⁰ » (1952) met en jeu une analyse analogue. La réévaluation de l'interprétation traditionnelle en termes de construction passive, à laquelle il substitue, grâce à un examen idiomatique de chacun des éléments en cause¹²⁴¹, une interprétation en termes d'expression possessive, permet en effet à Benveniste d'expliquer une construction jusqu'ici tenue pour singulière en l'insérant dans un développement indo-européen. Il conclut ainsi :

« Nous avons examiné en deux langues différentes l'expression "passive" du parfait transitif. Dans les deux cas la prétendue construction "passive" se résout en une expression possessive, qui apparaît comme la marque même du parfait transitif. Chacun des deux développements a sa raison d'être dans sa propre histoire. Il n'y a ni relation entre eux ni influence de l'un sur l'autre. L'accord de l'iranien et de l'arménien est d'autant plus remarquable qu'ils ont atteint le même résultat par des voies et à des dates différentes.

La conséquence immédiate de cette analyse est que, au lieu d'une singularité incompréhensible, comme en arménien, ou d'une transposition syntaxique gratuite, comme en vieux-perse, nous retrouvons dans les deux langues un tour bien connu ; le parfait transitif s'énonce à l'aide d'"avoir" ou d'un substitut de "avoir". Le vieux-perse et l'arménien se rangent ainsi dans l'ensemble des langues qui ont recouru à l'auxiliaire "avoir" pour créer ou recréer un parfait, depuis le hittite jusqu'aux langues occidentales modernes.

Dans la perspective de l'iranien, des faits connus depuis longtemps prennent une valeur différente. C'était une curiosité du sogdien, retrouvée ensuite en chorasmien, que l'expression du parfait avec *dār*, "avoir". On ne s'expliquait pas que deux dialectes, assez voisins entre eux, du moyen-iranien oriental, fussent parvenus à la même expression du parfait avec "avoir" que les langues occidentales ont acquise. Le point de départ de l'innovation nous échappait. Nous voyons maintenant que le développement en question n'est qu'une des manifestations d'un procès plus vaste et plus ancien, qui englobe aussi l'iranien occidental sous la forme du vieux-perse. C'est en vieux-perse que l'évolution du parfait vers une expression possessive et périphrastique a commencé. Il est probable que le sogdien ancien ou quelque autre dialecte ancien de l'iranien oriental avait amorcé la même évolution, dont nous avons une phase plus récente en sogdien et en chorasmien historiques (qui sont des dialectes de l'époque moyenne). Le vieux-perse dit "mihi factum est" ; le sogdien dit "habeo factum". C'est là toute la différence. Les deux tours signifient la même chose, tout comme il n'y a qu'une différence de date entre lat. *mihi cognitum est* et *habeo cognitum*. Il y aura lieu de renouveler la description du moyen-iranien occidental sous le rapport de la syntaxe du parfait, en montrant comment il s'est de plus en plus clairement transitivisé, par la détermination de l'objet puis par la réfection des désinences personnelles.

Ce qui s'est passé en arménien illustre la convergence de l'évolution sur le domaine indo-européen entier, même dans celle des langues qui semblait avoir le plus fortement

¹²⁴⁰ Dont, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, la conclusion est reprise dans « "Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques ». Voir ce passage cité alors : « Le parfait est bien, notamment dans les langues indo-européennes, une forme d'état énonçant possession. On peut le montrer par l'analyse interne des formes périphrastiques. Nous tenons que la succession : parfait compact (*scripsi*) > parfait périphrastique (*habeo scriptum*) fait émerger, dans la relation entre les éléments de la forme, le sens inhérent au parfait indo-européen. » (B.Êt. : p. 200).

¹²⁴¹ Voir ainsi : « Puisque la particularité du parfait est de comporter le nom de l'acteur au génitif-datif, il faut, pour une intelligence correcte de la construction, définir ici, indépendamment du problème considéré, la fonction normale du génitif-datif. » (B.Pas. : p. 179), puis : « Une théorie acceptable doit résoudre le problème en maintenant chacun des éléments de la construction dans la fonction normale que la syntaxe arménienne lui attribue. » (B.Pas. : p. 182). Voir également B.Êt. : p. 201, cité plus haut dans la note 1223, et qui fait référence à ce texte.

dévié de la norme ancienne. Le tour où l'on voyait une anomalie majeure de la syntaxe arménienne devient un de ceux qui, au contraire, révèlent en arménien la persistance de l'héritage indo-européen. Car si l'arménien et le vieux-perse doivent maintenant compter au nombre des langues qui ont converti le parfait ancien en expression de l'action "possédée" par l'acteur, et si ce développement apparaît en définitive comme un des traits essentiels du système verbal renouvelé, c'est qu'il y avait connexion étroite et relation nécessaire de succession entre la forme simple du parfait indo-européen et la forme possessive et descriptive qui l'a remplacée en tant de langues. » (B.Pas. : p. 184-186).

Rappelons enfin les développements du *Vocabulaire des institutions indo-européennes*¹²⁴², que, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Benveniste introduit par cette présentation :

« Nous nous proposons donc d'étudier la formation et l'organisation du vocabulaire des institutions.

Le terme d'institution est à entendre ici dans un sens étendu : non seulement les institutions classiques du droit, du gouvernement, de la religion, mais aussi celles, moins apparentes, qui se dessinent dans les techniques, les modes de vie, les rapports sociaux, les procès de parole et de pensée. C'est une matière proprement illimitée, le but de notre étude étant précisément d'éclairer la genèse du vocabulaire qui s'y rapporte. Le point de départ est généralement choisi dans l'une ou l'autre des langues indo-européennes, parmi les termes dotés d'une valeur prégnante, et autour de cette donnée, par l'examen direct de ses particularités de forme et de sens, de ses liaisons et oppositions actuelles, puis par la comparaison des formes apparentées, nous restituons le contexte où elle s'est spécifiée, souvent au prix d'une profonde transformation. On s'efforce ainsi de restaurer les ensembles que l'évolution a disloqués, de produire au jour des structures enfouies, de ramener à leur principe d'unité les divergences des emplois techniques, et en même

¹²⁴² Voir également B.HIE : p. 63, cité dans la note 1228, ainsi que cette affirmation des « Études sur la phonétique et l'étymologie de l'ossète » : « Dans les pages qui suivent, nous tentons d'ajouter quelques précisions à l'analyse historique du phonétisme ossète. Il faut procéder par voie de comparaison et de reconstruction. Tout dépend donc du nombre des correspondances utilisables entre l'ossète et les langues voisines. Depuis que l'ossète est étudié, les correspondances évidentes ont été immédiatement reconnues. Celles qu'on peut découvrir aujourd'hui exigent, précisément parce qu'elles sont moins visibles, une démonstration étymologique. Nous proposons ici un certain nombre de correspondances nouvelles, chacune d'elles confirmant ou élucidant un point de phonétique. Pour les fonder, nous avons dû souvent considérer de près le sens et l'emploi des mots en jeu, ce qui a entraîné de larges incursions dans le vocabulaire de l'ossète ou des langues voisines, en sorte que phonétique et étymologie vont ici de pair. » (B.Os. : p. 7). Rappelons par ailleurs ce passage de *Titres et noms propres en iranien ancien* (1966), cité dans le deuxième chapitre de la première partie : « Comment ce transfert d'un nom propre personnel à un titre religieux s'est-il produit ? Indépendamment des circonstances historiques particulières, que nous ne connaissons pas, nous pouvons supposer – et c'est là une condition nécessaire – que le sens même du nom propre préparait cette évolution. » (B.Ti. : p. 109-110). Le cas envisagé dans « Diffusion d'un terme de culture : latin *orarium* » (1969) est un peu différent, puisqu'il s'agit d'un emprunt : « Le vocabulaire des langues anciennes et modernes est rempli d'emprunts qui se croisent en tous sens. Nombre de ces mots ont voyagé loin de leur source, passant d'une langue à l'autre par des détours imprévus, mais il est très rare qu'on en décrive le trajet entier. Dans la plupart des cas, les étymologistes ne retiennent qu'une portion des données, celles qui intéressent leur domaine respectif, alors qu'il faut suivre toute la continuité du procès et embrasser l'étendue entière du champ linguistique pour être sûr de décrire exactement et de comprendre le phénomène de diffusion.

C'est ce que nous voudrions montrer par un exemple. Ayant rencontré l'aboutissant extrême d'un mot d'emprunt, nous avons dû pour l'éclaircir remonter jusqu'à la source première, qui est latine. Mais notre exposé suivra l'ordre inverse de notre recherche, et partira du latin pour définir les conditions initiales et pour atteindre dans leur consécution historique les formes successives de l'emprunt, qui s'échelonnent de Rome jusqu'au cœur de l'Asie. » (B.Di. : p. 241).

temps de montrer comment les langues réorganisent leurs systèmes de distinctions et rénovent leur appareil sémantique. » (B.VIEI : p. 9-10).

Benveniste met ainsi au jour ce qu'il appelle des développements et des lignes d'évolution. Le terme de *développement* apparaît dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* :

« La tâche du linguiste est ainsi délimitée. Il prend sa matière dans le vaste trésor des correspondances acquises qui se transmettent sans grand changement d'un dictionnaire étymologique à l'autre. Ces données sont par nature peu homogènes. Chacune provient d'une langue différente et constitue une pièce d'un système distinct, engagée dans un développement imprévisible. » (B.VIEI : p. 10)

ainsi que dans *Hittite et indo-européen*, où il est également question de « ligne d'évolution » :

« Le hittite permet donc une reconstruction interne du sens. Il faut partir de *tuzzi-* au sens de "camp", avec son présent dérivé *tuzziya-* "camper" ; c'est aussi par un développement secondaire que *tuzzi-* veut dire aussi "armée". Cette ligne d'évolution a des parallèles en maintes langues » (B.HIE : p. 124).

On rappellera, à ce dernier égard, ce passage du *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, également cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« On s'est efforcé de montrer comment des vocables d'abord peu différenciés ont assumé progressivement des valeurs spécialisées et constituent ainsi des ensembles traduisant une évolution profonde des institutions, l'émergence d'activités ou de conceptions nouvelles. Ce processus intérieur à une langue peut aussi agir sur une autre langue par contact de culture ; des relations lexicales instaurées en grec par un développement propre ont servi de modèles par voie de traduction ou de transposition directe à des relations similaires en latin.

Nous avons tenté de faire ressortir un double caractère propre aux phénomènes décrits ici : d'une part l'enchevêtrement complexe de ces évolutions qui se déroulent pendant des siècles ou des millénaires et que le linguiste doit ramener à leurs facteurs premiers ; d'autre part, la possibilité de dégager néanmoins certaines tendances très générales qui régissent ces développements particuliers. Nous pouvons les comprendre, leur reconnaître une certaine structure, les ordonner en un schème rationnel, si nous savons les étudier directement en nous dégageant des traductions simplistes, si nous savons aussi établir certaines distinctions essentielles, notamment celle, sur laquelle nous insistons à plusieurs reprises, entre désignation et signification, à défaut de laquelle tant de discussions sur le "sens" sombrent dans la confusion. Il s'agit, par la comparaison et au moyen d'une analyse diachronique, de faire apparaître une signification là où, au départ, nous n'avons qu'une désignation. La dimension temporelle devient ainsi une dimension explicative¹²⁴³. » (B.VIEI : p. 11-12).

Il s'agit de notions génériques, comme en témoignent ce passage de l'*Essai de grammaire sogdienne* :

¹²⁴³ Voir également ensuite : « Nous espérons néanmoins que ceux qui voudront bien suivre jusqu'au bout l'exposé de nos recherches y trouveront matière à réflexions générales, notamment sur la possibilité d'appliquer certains des modèles proposés ici à l'étude des langues ou des cultures auxquelles, faute de documents écrits, manque la perspective historique. » (B.VIEI : p. 12). Voir également B.VIEI : p. 60-61, cité dans la note 2991 du deuxième chapitre de la première partie.

« Bien entendu, il faut se garder de prêter à l'ensemble de l'iranien les modes d'évolution propres au persan. La prépondérance incontestée du dialecte du Fārs et son influence ne doivent pas faire illusion. On sait aujourd'hui que la généralisation du cas régime des pronoms et des noms n'est pas liée simplement, comme James Darmesteter l'avait pensé, au triomphe du participe passé passif comme thème du passé. Les faits sont moins simples et l'hypothèse de Darmesteter n'en explique qu'une partie. L'histoire des dialectes romans comme le français montre que la généralisation du cas régime tient à d'autres causes encore, au moins en ce qui concerne les noms. Et si l'on considère l'ensemble de l'iranien, on constate sans peine que la disparition du cas sujet des pronoms au profit du cas régime est une de ces particularités qui distinguent si nettement le parler du Fārs. C'est dans l'ordre morphologique ce que sont au point de vue phonétique la présence de *ç* en face de skr. *tr*, de *s* en face de skr. *çv*, de *θ* en face de skr. *ç*, de *d* en face de skr. *j* et *h*. Il s'agit d'un trait dialectal étroitement limité aux dialectes iraniens du Sud-Ouest de la Perse. Si le système du passé favorisait le cas oblique, le système du présent soutenait le cas sujet, et, en tāliš, dialecte de la Perse septentrionale, où le passé repose comme en persan sur le participe passé passif, le cas sujet *az* du pronom de première personne s'est conservé. » (B.Es. : p. 2)

ou cet autre de « La classification des langues » (1952-1953), où il est question de structure, sans autre précision¹²⁴⁴ :

« La parenté de structure peut résulter d'une origine commune ; elle peut aussi bien provenir de développements réalisés par plusieurs langues indépendamment, même hors de toute relation génétique. » (B.Cla. : p. 110).

La dualité des deux perspectives explicatives, structurale et en termes de logique de l'expression n'en est pas moins largement parallèle à la dualité entre diachronie et synchronie (dynamique), dans la mesure où la question du passage d'un système à un autre, latente lorsqu'il s'agit d'explication structurale, se trouve neutralisée par le déploiement de la logique de l'expression. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, la diachronie apparaît alors avant tout au principe de l'analyse synchronique. Rappelons notamment ce passage des *Actes de la conférence européenne de sémantique*, où Benveniste parle significativement d'élaboration théorique, élaboration synchronique soutenant l'analyse diachronique, comme l'analyse synchronique implique l'explication des emplois :

« M. BENVENISTE – La formulation que j'ai proposée s'applique d'ailleurs au plan synchronique ; si vous jugez acceptable de la formuler, il y a là un principe directeur dans l'élaboration même d'un dictionnaire, quant aux articles diachroniques de ce dictionnaire. En effet, le sens de l'histoire des mots considérée dans cette perspective, est justement de faire apparaître des variantes sémantiques latentes dans une certaine synchronie, et, 2^o de transformer les variantes en termes primaires dérivant des éléments premiers.

M. SOMMERFELT – Il y a un guide, un indice, pour séparer l'histoire du mot : celle-ci prépare parfois des surprises que l'on ne peut prévoir.

M. BENVENISTE – L'histoire elle-même est aveugle, et ne nous renseigne sur rien si nous ne pouvons saisir les faits par une élaboration théorique. » (B.Ac. : p. 123).

¹²⁴⁴ Voir également, notamment, dans *Hittite et indo-européen* : « Par suite, la coïncidence assurément curieuse de hitt. *dalugašti* et de sl. **dǫlgostǐ* représentera non plus une identité historique, mais bien plutôt une convergence entre des développements distincts. » (B.HIE : p. 90), ainsi que B.Nou. : p. 163, cité *infra*.

A une analyse nécessairement synchronique répond ainsi un objet qui n'est appréhendable que diachroniquement. Un texte révélateur de cette dualité est « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français » (1966), où Benveniste entend restaurer une continuité linguistique, mais s'attache pour ce faire à décrire une succession de synchronies, dans le cadre desquelles les termes se trouvent définis de manière relative et oppositive, et par l'étude des emplois, incluant leurs spécifications successives. On lit tout d'abord en ouverture du texte :

« C'est un fait d'observation que deux signes lexicaux de forme très voisine peuvent n'avoir pas de rapport associatif parce que leurs signifiés restent distincts. S'il y a néanmoins des raisons de penser que ces deux signes sont bien de même famille, la question se pose de savoir quels facteurs les ont dissociés et comment s'est réalisée cette délimitation nouvelle, qui ne peut manquer de déplacer à son tour d'autres signes.

Tel est le problème théorique autour duquel va s'organiser l'analyse présentée ici d'une donnée lexicale du français. Au point de départ, il y a une observation fortuite. Notre attention s'est trouvée éveillée, puis retenue, par la ressemblance que présentent deux signes pourtant distincts du français : le verbe *amenuiser* et le substantif *menuisier*. Autant la relation formelle est claire et serrée, autant est incertaine celle du sens. *Amenuiser*, c'est "rendre plus menu" ; un *menuisier* est un "ouvrier qui travaille le bois". Y a-t-il seulement un rapport ? C'est bien plutôt une absence de rapport que le "sentiment linguistique" éprouvera. On peut conjecturer, assez vaguement, que le point de jonction est l'adjectif *menu*, mais rien dans l'usage actuel ne rapproche *menuisier* de *menu*, et il est certain qu'on n'associera pas spontanément, qu'on sera au contraire porté à séparer l'une de l'autre ces unités lexicales.

Le problème est donc de savoir à quel niveau de la langue ce rapport peut être restauré, puis comment et pourquoi il a été rompu. Il ne s'agit pas d'une étude historique au sens traditionnel du terme, mais de l'analyse descriptive d'une relation envisagée dans plusieurs états successifs d'une évolution linguistique.

En effet, dès lors qu'on traite d'une relation entre signes, le champ de l'étude est synchronique, et quand cette relation est une variable, on passe d'une synchronie à une autre. Il nous faut donc délimiter ces synchronies, sans souci des cloisonnements historiques, dans la continuité linguistique dont le français est la phase actuelle.

On sera d'abord tenté de chercher en ancien français le lien qui rattacherait ensemble *amenuiser* et *menuisier*. Mais ces deux termes semblent au contraire y diverger encore davantage, car a. fr. *(a)menuiser* signifie "réduire en poussière" et a. fr. *menuisier* se dit d'artisans en diverses matières et non pas seulement en bois. La différence existe déjà, elle est seulement articulée d'une autre manière.

Il faut donc prendre les choses plus haut, à l'état du latin, décrire la donnée de base qui est l'adjectif *minutus*, puis la relation de cet adjectif avec ses dérivés, et construire ainsi le modèle auquel on comparera ensuite l'état de cette relation en français. Cette description des faits latins devra faire ressortir les traits distinctifs de la notion. On n'a jamais trop de toutes les déterminations pour définir un signe. » (B.Lex. : p. 258-259).

Benveniste décrit ainsi la synchronie latine¹²⁴⁵, qu'il compare à la synchronie grecque¹²⁴⁶, avant d'envisager l'ancien français et les développements ayant conduit au sens moderne de *menuisier*¹²⁴⁷, et de conclure :

¹²⁴⁵ Voir B.Lex. : p. 259-262.

¹²⁴⁶ Voir B.Lex. : p. 262-268.

¹²⁴⁷ Voir B.Lex. : p. 268-270.

« Voilà comment on aboutit au sens moderne de *menuisier*. Ce mot n'a pas d'ancêtre latin, ni dans sa forme, ni dans son sens. Pour le produire, il a fallu deux innovations successives en ancien français.

En premier lieu, la création du terme *menuisier*, pour répondre à une division croissante des techniques et des corps de métiers, entraînant la multiplication des noms de spécialités. Cette création s'est faite d'abord directement à partir de *menu* et n'a emprunté que secondairement le thème *menuis-*. Comme nom d'artisan, *menuisier* est étranger au verbe *menuiser* "réduire en menues parcelles", qui n'a jamais désigné un travail d'ouvrier.

Une deuxième innovation, réalisée à la fin du XVI^e siècle, restreint *menuisier* au sens d'ouvrier chargé des ouvrages de boiserie. A partir de ce moment la situation du terme est transformée :

1^o *menuisier* n'a plus qu'un rapport de consonance avec (*a*)*menuiser* ;

2^o le signifié de *menuisier* perd toute relation avec celui de *menu* ;

3^o un rapport associatif rattache désormais *menuisier*, signe isolé, au groupe de *huchier* (désuet aujourd'hui), *charpentier*, *ébéniste*, *parqueteur*, etc., par le trait distinctif qui leur devient commun : "travail du bois" ;

4^o la rupture du lien entre *menuisier* et *menu* et la spécification technique de *menuiserie* pour le travail du bois font que *menuiserie* ne s'oppose plus à *grosserie*. Ce terme *grosserie*, devenu sans emploi précis, disparaît. Désormais *menuisier* se délimite par rapport à *charpentier* : "... tant pour l'art de la hasche, que l'on appelle la *charpente* en Levant que pour la *menuiserie*" (Brantôme) ; – "Si on regarde bien le plus beau buffet ou chalit d'alors, ne dira-t-on pas que c'est *charpenterie* et non pas *menuiserie* ?" (Estienne).

En somme le français a refait spontanément le même chemin que le grec ancien, quand il a spécifié *menuisier* pour l'ouvrier du bois, comme le grec l'avait fait pour *λεπτοουργός*. Il n'y a pas eu d'intermédiaire latin entre ces créations successives. Mais en grec le lien entre *λεπτός* et *λεπτοουργός* a subsisté, parce que *λεπτός* était dès le début associé à la terminologie des métiers, tandis qu'en français *menu* ne comportait pas de valeur technique. Aussi *menuisier* s'est-il distancé de *menu* et de son dérivé *amenuiser*.

Cette rupture de rapports formels entre signes très voisins au profit de nouveaux groupements associatifs est un phénomène bien plus fréquent qu'il ne paraît. Il serait utile de faire une étude systématique de ces phénomènes, qui manifestent la vie changeante des signes au sein des systèmes linguistiques, et les déplacements de leurs relations dans la diachronie. » (B.Lex. : p. 270-271).

Il s'agit bien, de fait, de « déplacements de [...] relations dans la diachronie », sans que les signes, comme tels, soient autrement appréhendables qu'en synchronie. Aussi, précisément, s'agit-il de systèmes successifs, ainsi qu'il apparaît de manière très nette dans *Le Vocabulaire des institutions européennes*, où Benveniste écrit :

« Depuis un siècle l'étude comparative des langues indo-européennes a été poursuivie en deux directions de sens opposé, mais complémentaire. D'une part, on procède à des reconstructions fondées sur les éléments, simples ou complexes, qui entre langues différentes, sont susceptibles d'être comparés et peuvent contribuer à restituer le prototype commun ; qu'il s'agisse de phonèmes, ou de mots entiers, ou de désinences flexionnelles, etc. On pose ainsi des modèles qui à leur tour, servent à de nouvelles reconstructions. D'autre part, en une démarche de sens opposé, on procède d'une forme indo-européenne bien établie pour suivre les formes qui en sont issues, les voies de la différenciation dialectale, les ensembles nouveaux qui en résultent. Les éléments hérités de la langue commune se trouvent incorporés à des structures indépendantes qui sont celles de langues particulières ; dès lors ils se transforment et prennent des valeurs nouvelles au sein des oppositions qui se créent et qu'ils déterminent. Il faut donc étudier d'une part les possibilités de reconstruction, qui unifient de vastes séries de

correspondances et révèlent la structure des données communes, de l'autre le développement des langues particulières, car là est le cadre productif, là germent les innovations qui transforment le système ancien. C'est entre ces deux pôles que se meut le comparatiste et son effort vise précisément à distinguer les conservations et les innovations, à rendre compte des identités et aussi bien des discordances. » (B.VIEI : p. 8).

On lit de même plus loin, en conclusion d'une analyse des termes de parenté¹²⁴⁸ :

« Ainsi, chaque fois, ce n'est pas un terme seul qui est à considérer, mais bien l'ensemble des relations : c'est par là que l'histoire de chacun des termes est conditionnée. Outre la structure générale de la parenté indo-européenne, il faut reconnaître pour chaque langue à une époque donnée, une structure particulière qui est à interpréter dans ses propres termes. C'est en partant de *bhrātr̥vya-* avec son sens de “fils de frère” donné par la tradition indienne, que nous pouvons restaurer les conditions du passage au sens de “cousin”, puis de “rival” qui s'effectue en sanskrit classique. Plus encore que n'importe quel autre ensemble lexical, les termes de parenté nous obligent à maintenir et à combiner les deux démarches d'une même exigence de méthode, la considération structurale de l'ensemble de la nomenclature, la considération des niveaux de chaque langue et de chaque société. » (B.VIEI : p. 265-266).

On retrouve ici d'une autre manière la dualité de la perspective explicative benvenistienne, qui implique une exclusion mutuelle entre explication synchronique et diachronique. Il faut noter, eu égard à cette dualité, que les textes saussuriens sont très loin d'être exempts des expressions que nous avons pointées chez les structuralistes de notre corpus. On lit ainsi par exemple dans *Théorie des sonantes* (1895-1897¹²⁴⁹) :

« ~ C'est un certain son qui doit s'éliminer de toutes les formes quel que soit le genre de changement qui en sera la conséquence pour elles ; et non comme on s'obstine à l'imaginer un certain modèle de forme qui doit être réalisé quels que soient les sons à sacrifier pour cela.

~ Affaiblissement électif, proscrivant un élément sur le vu de sa qualité, et non sur le vu de son rôle comme [

~ Confirmations particulièrement éclatantes : comme le fait que dans **skembh^htós*, [] où il aurait été bien simple de faire disparaître la voyelle faible ^h s'il s'était réellement agi de diminuer la forme, cette voyelle faible n'a subi aucune atteinte et que c'est l'*é* (placé en outre à grande distance du ton) qui seul comme toujours s'est trouvé la voyelle sensible à l'atonie : **skmbh^htós*, scr. *skabhitás*, et non *skembhtós*.

~ Ce n'est également que par le principe de l'affaiblissement électif qu'on peut arriver à comprendre la réduction des *ei* *eu* à *ī* *ū*. De tels groupes eussent infailliblement contracté en *ī* *ū* si la langue cherchait simplement l'allègement des formes. » (Saussure, 2002b : p. 83)

où la notion d'affaiblissement électif implique une intention de la langue qui « cherch[e] » à éliminer un certain son. Il est également question, dans ce manuscrit, de tendance :

« Quelle est dès lors la valeur démonstrative exacte qui reste []. C'est qu'au moment où les différentes langues ont tendu à se débarrasser [] (donc non au moment de sa

¹²⁴⁸ Voir également B.VIEI : p. 10, cité ci-dessus.

¹²⁴⁹ Voir la note 19 ci-dessus.

présence, mais au moment de son élimination) une double solution s'est partout présentée, » (Saussure, 2002b : p. 94)

ainsi que d'une langue hésitant entre deux solutions :

« Dans une langue où à la différence du grec une certaine solution très constante du r est arrivée à prévaloir comme c'est le cas pour le baltique avec son ir, les cas comme stirna ([] srna) pourront avoir en revanche (à priori, et s'ils sont justes) cette importance exacte de nous apprendre que la langue a hésité ici aussi, de la même façon que le grec, entre les deux solutions quoiqu'on eût pu penser le contraire selon le témoignage habituel des formes. » (Saussure, 2002b : p. 94).

Saussure parlait de même par exemple dans « Une loi rythmique de la langue grecque » (1884), d'effort de la langue et, dans ce cadre, de procédés :

« Il semble que certaines formes grecques gardent la trace d'une ancienne loi rythmique, limitative du nombre de syllabes brèves qui peuvent se suivre dans un mot, et si l'on cherche à formuler cette loi, on la trouve conforme aux règles du vers épique, et, comme elles, indépendantes de l'accentuation.

Pour pouvoir entrer dans l'hexamètre, un mot grec ne doit pas contenir plus de deux brèves consécutives. Sont réservées toutefois les brèves placées à la fin des mots ; elles sont considérées comme longues, parce qu'elles le deviennent soit en faisant césure soit par l'effet des consonnes initiales du mot qui les suit dans le vers. Ainsi ὄνομα, κέραμος, ἀργύρεος, quoique terminés par trois brèves, ont, comme tout le monde sait, droit de cité dans la poésie dactylique.

Une grande sélection rythmique, faite précisément d'après le même principe et avec la même restriction, dut, à une certaine époque, s'opérer sur tous les mots du vocabulaire. La langue courante et journalière s'offensait alors d'une succession de trois syllabes brèves, et l'on est en droit de se demander si le plus ancien rythme poétique des Grecs n'était pas en quelque mesure dicté d'avance par cette cadence naturelle de leur parler.

Mais cette question est secondaire. C'est à peine si l'existence même de la loi dont il s'agit semblera suffisamment attestée par les indices très fragmentaires dont nous cherchons à recueillir ici un certain nombre. Il y a en effet à la loi du tribraque beaucoup d'infractions hystérogènes, en même temps que des exceptions anciennes, plus ou moins faciles à justifier. Les formes, en revanche, qui en ont conservé la marque, et où se révèle un effort de la langue pour éluder le tribraque, ne sauraient être jugées à la légère. Le témoignage en est d'autant plus significatif qu'il nous montre le même résultat obtenu par plusieurs voies différentes : allongement vocalique, syncope, redoublement de consonnes, etc. Or, au milieu de l'organisme phonétique si délicat du grec, chacun de ces procédés, notamment celui de la syncope, paraît insolite, presque brutal, et mérite l'attention par sa rareté même. » (Saussure, 1922 : p. 464-465)

ainsi que d'une langue « sacrifi[ant] l'harmonie du son à l'harmonie morphologique » et, à nouveau, de tendance :

« Lorsque l'exécution rigoureuse de la loi était au prix de la symétrie naturelle d'un système de formes, la langue a sacrifié l'harmonie du son à l'harmonie morphologique.

L'époque où cette tendance euphonique a dû se faire sentir est évidemment fort ancienne, car sa période d'activité est close au moment où commencent les monuments littéraires. » (Saussure, 1922 : p. 475).

Cette dernière notion apparaît également, par exemple, dans le « Cours de phonétique 1909-1910) » :

« Dans le cas de *f* pour *gh*, la première chose à noter c'est qu'on n'a jamais passé par *h*. Nous ne voyons pas les conditions positives, mais la condition négative que nous voyons, c'est qu'on ne s'est jamais engagé dans la voie du *h*, car on ne comprend pas comment le *h* aurait pu donner un phonème aussi consistant que *f*, surtout en latin où *h* a tendance à s'évanouir à tout moment¹²⁵⁰. » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 40-41)

« Donc le latin a eu la tendance d'abaisser une fricative *s* à l'intérieur – intervocaliquement – à *z*, c'est-à-dire de la sonoriser. Il est assez probable qu'il a dû sonoriser les trois autres – parallèlement » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 42)

où l'on relève également la notion de lutte :

« En reconnaissant que nous sortons de notre cadre (le mot pris comme un tout se suffisant à lui-même), il faut constater que devant consonne initiale du mot suivant *s* final en vieux latin ne se prononçait pas, *mais* : *nuntius ego* devant voyelle. Puis ensuite une des formes // est favorisée : il s'était créé un doublet, il y a lutte et une forme prend le dessus et est rétablie partout. C'est la forme avec *s*, aidée par la langue officielle, artificielle : il fallait mettre l'*s* pour bien écrire. Cette forme graphique a aidé la langue à remettre l'*s* partout. L'*s* a été si bien restauré qu'il a pénétré dans le latin vulgaire (puisque toute la distinction entre le cas régime et le cas sujet en roman c'est l'*s*, il fallait donc qu'il fût restauré dans la prononciation de tout le monde). » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 51)

ainsi que celle de répugnance d'une langue pour une consonne :

« Si *-πτ-* n'est pas le type représentant le traitement de *-πj-*, on doit conclure qu'il n'y avait jamais de présent en *-jω* après racine en *π*, attendu qu'on ne les // trouverait pas ailleurs. Or qu'y a-t-il de plus invraisemblable que cette lacune, pourquoi le grec éviterait-il systématiquement de former un présent en *-jω* dès que la racine est en *-π* ? On ne connaît aucune répugnance du grec pour une consonne quelconque. » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 69).

Rappelons enfin, entre autres, ce passage de « De l'essence double du langage », où l'expression confine à l'organicisme :

« Ainsi l'existence des faits matériels est, aussi bien que l'existence des faits d'un autre ordre, indifférente à la langue. Tout le temps elle s'avance et se meut à l'aide de la formidable machine de ses catégories négatives, véritablement dégagées de tout fait concret, et par là même immédiatement prêtes à emmagasiner une idée quelconque qui vient s'ajouter aux précédentes. » (Saussure, 2002a : p. 76).

Dans les cours de linguistique générale même, on relève notamment la notion de besoin, dans les notes de Riedlinger du deuxième cours :

¹²⁵⁰ Voir également, mais dans le résumé de Reichler-Béguelin : « Il faut noter que l'*h* latin a tendu très tôt à disparaître sans laisser de trace (*Annibal* pour *Hannibal*), sauf dans une certaine tradition d'école. » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 40).

« Au point de vue du sens, des moyens d'expression, il n'y a plus qu'une manière de concevoir le passé (ce qui rend difficile aux allemands <parlant français> de distinguer <il fit>, *il faisait*, *il a fait*). Pour le **futur**, qui n'était qu'un en indo-européen, <il> a été supprimé en germanique et il a fallu que les différents idiomes se mettent en travail pour combler cette lacune, s'ils en éprouvaient le besoin (allemand <par l'auxiliaire> *werden*, anglais *shall*). <Du reste aujourd'hui comme en ancien germanique> le présent le remplace <encore souvent> : *Johanna geht und nimmer kommt sie wieder* : deux présents, dont l'un = futur (*Jungfrau von Orléans*). » (Saussure, 1967 : p. 325)

ou celles de recours et de moyen d'expression dans le troisième cours :

« Cet affaiblissement de la flexion arrive à créer un type de langue qu'on pourrait presque opposer au type de départ, comme l'anglais qui n'a presque plus de flexion et qui a dû recourir à d'autres moyens qui le caractérisent à son tour vis-à-vis de l'indo-européen. On a vu en général s'établir en même temps dans la syntaxe de la phrase un ordre plus fixe dans la suite des mots tandis que l'indo-européen primitif offrait une très grande liberté à cet égard. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 198)

et dans le premier cours le postulat de tendances générales ou particulières des langues, qui rendent compte de l'évolution. On lit en effet dans les notes de Riedlinger du premier cours :

« L'analyse a changé par ce simple *principe* qui se retrouve toujours dans l'histoire de la signification : la langue tend toujours à remplacer le concept complexe et indirect par un concept simple et direct (donc cause étrangère à la phonétique !) » (Saussure, 1996 : p. 87)

puis, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie :

« A propos de ces <déplacements> de points de vue on peut constater un double trait assez général :

1. une tendance générale à diminuer l'élément radical au profit de l'élément formatif <zug-o/s> ; et
2. une tendance très particulière d'annexer l'élément radical à l'élément formatif <si l'élément radical est vocalique>, si le radical finit par une voyelle. Dans ce cas l'annexion se fait deux fois plus facilement ; l'analyse au contraire semble s'arrêter à une consonne. Dans

πάτερ

πατρῶν

on sera beaucoup moins amené à rejeter une partie du radical dans la partie formative du mot. -tat- au contraire a eu un concurrent -*ītat-* (preuve : *celer-ītat-*) et cette annexion vient en grande partie de ce que le radical dans *veritatem* se termine par une voyelle : *verī]-tāt-* (cf. δεινο-τητ-). Cette annexion vient aussi de ce qu'on a fait pour *veritatem* ce qu'on a fait pour *ver-us* (d'abord : *veru-s*) : c'est bien toujours la même cause favorisante. Le suffixe latin -*ānus* a emporté un morceau du radical ; à l'origine on divisait

Romā-nos

Albā-nos

(même formation que dans *aēnus* : *aēs-nu-s*). Au moment où l'on a divisé ainsi, le suffixe était mûr pour former d'autres adjectifs <en -*ānus*>. De même pour -*ālis* : d'abord *causā-lī-s*, puis par la même annexion inconsciente -*ālis* ; c'est alors qu'on peut former *verticalis* etc. On est allé plus loin : si l'on compare *meridi-ōnalis* avec *regi-ōn-alis* on voit que l'on a englobé une syllabe de plus à la faveur de la fin vocalique du radical. Il est

vrai qu'il y avait une influence toute particulière de *septentriōnalis* !¹²⁵¹ » (Saussure, 1996 : p. 89-90)

et :

« 2. <Il faut noter> un fait de signification qui n'est autre que celui mentionné pour -ιστο- : la tendance mécanique de la langue, si un concept composé lui est donné dans un signe déterminé, de le rendre simple, indécomposable, la tendance de prendre le chemin de traverse, la simplification de l'idée : de deux ou trois données on finit par ne plus apercevoir que celle <qui est> entendue. » (Saussure, 1996 : p. 92)

« On ne pourra relever dans le processus <agglutinatif> absolument rien d'actif et de volontaire, tout y est passif, accidentel, sans intention – et c'est là le côté le plus important du phénomène. Nous avons constaté qu'on a unifié la signification, mais c'est une tendance mécanique de la langue. » (Saussure, 1996 : p. 93)

enfin :

« Ce déchet s'explique par la suppression de syllabes à la fin du mot dans l'histoire qui a conduit aux formes de certaines langues : il faut transformer immédiatement cette suppression de syllabes en une notion historique : si elle a eu lieu c'est que l'indo-européen est du côté des langues qui ont les plus longues formes et que les langues européennes ont eu la tendance de supprimer les syllabes finales indoeuropéennes. Ces suppressions suivent des lois mais telle de ces suppressions peut être réduite à une formule qui dans le détail n'a rien à faire avec la formule de telle autre. Dans toutes ces lois il y a un trait commun : c'est que ce n'est pas la longueur des mots qui provoque la chute des syllabes ; c'est la dernière ou avant dernière syllabe connue telle qui a été supprimée et non parce qu'elle se trouve à une certaine distance du commencement du mot. Ainsi, à supposer que la suppression de la terminaison -os en grec ait eu lieu, elle s'appliquerait aussi bien à ἵππος qu'à φερόμενος. » (Saussure, 1996 : p. 118).

Les tendances générales, dont on trouve un autre exemple dans le « Cours de phonétique 1909-1910 » :

« Dans un paradigme comme *honōs*, *honōris* et *arbōs*, *arbōris*, il y avait deux raisons pour créer un *arbōr* : la première et plus générale qui aurait peut-être suffi : un paradigme tend à unifier le cadre dans lequel il court. » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 56)

ne sont guère différentes, en soi, de celles que postule Benveniste dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes* – les « lignes » ou « modèles » d'évolution –, mais également par exemple dans *l'Essai de grammaire sogdienne* :

« Ces exemples sont clairs : conformément à une tendance générale souvent observée, d'après laquelle un mot important doit avoir plus d'une syllabe, le sogdien a tâché de différencier la 3^e pers. sg. de l'imparfait de la 2^e pers. sg. de l'impératif en donnant à la première plus de corps. » (B.Es. : p. 45)

et surtout dans « Convergences typologiques » (1966) :

¹²⁵¹ Voir également plus haut : « <Ce cas est remarquable parce qu'il présente le phénomène d'une partie flexive rattachée au radical, tandis que le cas inverse est plus fréquent. Nous verrons qu'en général l'analyse tend à augmenter le domaine des éléments flexifs et que cette analyse se traduit par des changements analogiques.> » (Saussure, 1996 : p. 59).

« Souvent en effet ces noms en composition se présentent sous une forme réduite, et tendent à l'état de préfixes, tout en restant identifiables comme lexèmes » (B.Ty. : p. 108)

« Formes nouvelles de la composition nominale » (1966) :

« D'une manière générale, les conglomérés tendent à l'état de signe compact. » (B.Nou. : p. 171)

et « Les transformations des catégories linguistiques » (1966) :

« Il semble que par nécessité interne la périphrase du futur soit vouée à éliminer le membre auxiliaire soit par fusion avec l'auxilié (c'est la solution romane), soit par réduction à l'état de particule (comme en grec moderne et en sogdien). » (B.Tra. : p. 134).

si ce n'est qu'elles ne mettent en jeu ni problématique de l'expression – problématique dont témoigne en revanche la citation de *l'Essai de grammaire sogdienne* – ni problématique structurale. Cette proximité, aussi bien que ces différences, sont très remarquables. Explication structurale et explication expressive – au sens de la logique de l'expression – apparaissent en effet comme des reconstructions rétrospectives, destinées à rendre compte d'un objet diachronique au moyen d'une analyse synchronique, dont les modalités seules diffèrent : structuralisme d'une part, analyse sémantique de l'autre, la première liée à la langue et impliquant ainsi la dimension de l'entité, la seconde liée à la parole et n'impliquant dès lors que les locuteurs. A cette analyse « synchronique » répond chez Saussure la distinction entre synchronie et diachronie, constitutive d'une théorie de la langue et de l'évolution à laquelle se substitue chez Benveniste le postulat de l'entité, support de l'explication structurale lorsqu'il s'agit de diachronie, et venant ainsi en lieu et place de toute théorie.

Ce postulat apparaît de manière très nette dans les quelques considérations théoriques que Benveniste consacre à la distinction entre synchronie et diachronie, et qui témoignent à nouveau de son inscription dans le paradigme structuraliste. Celles-ci interviennent pour la première fois, après « Structure générale des faits linguistiques - Aperçu historique », dans « Tendances récentes en linguistique générale » (1954). Il faut cependant mentionner auparavant le texte « La classification des langues » (1952-1953), partiellement analysé dans les deuxième et quatrième chapitres de la première partie pour les principes de la classification typologique des langues qui s'y trouvent formulés et l'opposition entre structuralisme et empirisme qui s'y affirme. Or, ce texte s'ouvre significativement sur un long examen des classifications génétiques, auxquelles Benveniste entend sinon substituer du moins opposer les classifications typologiques. On lit ainsi tout d'abord :

« La première classification dont les linguistes se soient préoccupés est celle qui distribue les langues en familles supposées issues d'un prototype commun. C'est la classification génétique. On en voit les premiers essais à partir de la Renaissance, quand l'imprimerie permit de faire connaître les langues de peuples voisins ou lointains. Les observations sur la ressemblance de ces langues ont conduit très vite à les relier en familles, moins nombreuses que les langues actuelles, et dont les différences étaient expliquées par référence à des mythes originels. Avec la découverte du sanskrit et le début de la grammaire comparée, la méthode de classification se rationalise et, sans abandonner

entièrement l'idée de la monogénèse des langues, définit avec une précision croissante les conditions auxquelles doit satisfaire l'établissement d'une relation génétique. Et, aujourd'hui, les linguistes ont étendu à l'ensemble des langues les procédés vérifiés par l'analyse des langues indo-européennes. Ils ont groupé la majeure partie des idiomes en classes génétiques. Un ouvrage décrivant les langues du monde ne peut guère trouver d'autre cadre que celui-là. Et si on a abandonné toute hypothèse glottogonique, si on mesure mieux les limites du connaissable et du démontrable, on n'a renoncé pour autant ni à chercher les relations entre les langues de régions mal explorées, par exemple celles de l'Amérique du Sud, ni à tenter de grouper en unités plus larges des familles entières, indo-européen et sémitique, etc. Ce n'est donc pas la science des langues qui a permis de poser les bases d'une classification, mais, au contraire, c'est à partir d'une classification, si naïve et confuse fût-elle, que la science des langues s'est progressivement élaborée. Les ressemblances constatées entre les langues anciennes ou modernes de l'Europe ont été la donnée primaire qui a conduit à une théorie de ces ressemblances.

Cette observation rend compte en quelque mesure des conflits qui naissent autour de cette méthode de classification. Car c'est au sein d'une linguistique entièrement génétique et historique que s'est développée depuis quelques décennies une linguistique générale. Du fait que cette linguistique générale veut aujourd'hui s'affranchir de la perspective historique et fait prévaloir l'étude synchronique des langues, elle est parfois amenée à prendre position contre le principe génétique de la classification en faveur d'autres méthodes. » (B.Cla. : p. 99-100).

Comme chez les autres structuralistes, il n'est pas question ici d'étiologie de la diversité des langues mais de classification des idiomes. La linguistique historique se trouve ainsi envisagée comme une science classificatrice, ce que l'on ne saurait attribuer au seul objet du texte, étant donné l'insistance de Benveniste sur ce point : « Ce n'est donc pas la science des langues qui a permis de poser les bases d'une classification, mais, au contraire, c'est à partir d'une classification, si naïve et confuse fût-elle, que la science des langues s'est progressivement élaborée. » Aussi cette perspective historique se trouve-t-elle opposée, moins à une perspective de linguistique générale qu'à une perspective synchronique, au sens structuraliste qui conduit à la notion de typologie. Benveniste s'attache ensuite à mettre en évidence le caractère empirique des classifications génétiques. Ayant exposé les critères auxquelles elles répondent :

« Quelle qu'elle soit, une classification doit commencer par poser ses critères. Ceux de la classification génétique sont de nature historique. On vise à expliquer les similitudes – et aussi les différences – qui se constatent, et d'autres moins apparentes, entre les langues d'une certaine aire, par la démonstration de leur commune origine. Procédant à partir du donné, le linguiste use d'une méthode comparative et inductive. S'il dispose de témoignages anciens, intelligibles et assez étendus, il vise à restaurer une continuité entre les états successifs d'une langue ou d'un ensemble de langues. De cette continuité, on peut souvent inférer que des langues aujourd'hui distinctes dérivent d'une langue unique. Les preuves de cette parenté consistent en similitudes régulières, définies par des correspondances entre des formes complètes, des morphèmes, des phonèmes. Les correspondances sont à leur tour ordonnées en séries, d'autant plus nombreuses que la parenté est plus proche. Pour que ces correspondances soient probantes, il faut pouvoir établir qu'elles ne sont dues ni à des coïncidences de hasard, ni à des emprunts de l'une à l'autre des langues considérées ou de ces deux langues à une source commune, ni à l'effet de convergences. Les preuves seront décisives si elles peuvent se grouper en faisceau. Ainsi la correspondance entre lat. *est* : *sunt*, all. *ist* : *sind*, fr. *e* : *sō*, etc., suppose à la fois des équations phonétiques, la même structure morphologique, la même alternance, les

mêmes classes de formes verbales et le même sens, et chacune de ces identités pourrait se subdiviser en un certain nombre de traits également concordants, dont chacun à son tour évoquerait des parallèles dans d'autres formes de ces langues. Bref, on a ici une réunion de conditions si spécifiques que la présomption de parenté est acquise. » (B.Cla. : p. 100-101)

il remarque :

« La démonstration d'une parenté d'origine suppose un travail, souvent long et malaisé, d'*identification* appliqué à tous les niveaux de l'analyse : phonèmes isolés, puis liés, morphèmes, signifiants complexes, constructions entières. Le processus est lié à la considération de la *substance* concrète des éléments comparés : pour justifier le rapprochement de lat. *fere-* et de skr. *bhara-*, je dois expliquer pourquoi le latin a justement *f* là où le sanskrit a justement *bh*. Aucune démonstration de parenté n'échappe à cette obligation et une classification fait la somme d'un grand nombre de ces identifications substantielles pour attribuer sa place à chaque langue. Ici encore les conditions valent partout et sont nécessaires à la démonstration.

Mais nous ne pouvons instituer de conditions universelles quant à la *forme* que prendra une classification appliquée à des langues dont la parenté peut être prouvée. L'image que nous nous faisons d'une famille génétique et la position que nous assignons aux langues groupées dans une telle famille reflètent en réalité, il est bon d'en prendre conscience, le modèle d'une classification particulière, celle des langues indo-européennes. On accordera sans peine que c'est la plus complète et, pour nos exigences actuelles, la plus satisfaisante. Les linguistes cherchent, consciemment ou non, à imiter ce modèle chaque fois qu'ils tentent de définir les groupements de langues moins bien connues, et c'est tant mieux s'ils sont par là incités à se montrer toujours plus rigoureux. Mais d'abord il n'est pas certain que les critères employés en indo-européen aient tous valeur universelle. Un des arguments les plus forts pour établir l'unité indo-européenne a été la similitude des numéraux, restés aujourd'hui encore reconnaissables après plus de vingt-cinq siècles. Mais la stabilité de ces noms tient peut-être à des causes spécifiques, telles que le développement de l'activité économique et des échanges, constaté dans le monde indo-européen dès une date très reculée, plutôt qu'à des raisons "naturelles" ni universelles. De fait, il arrive que des noms de nombre s'empruntent ou même que la série entière des numéraux soit remplacée, pour des raisons de commodité ou autres.

Ensuite, et surtout, il n'est pas certain que le modèle construit pour l'indo-européen soit le type constant de la classification génétique. » (B.Cla. : p. 102-103).

De fait, comme l'explique ensuite Benveniste¹²⁵², si « [c]e qu'il y a de particulier en indo-européen est que chacune des langues participe à degré sensiblement égal au type commun » (B.Cla. : p. 103), dans la mesure où « [m]ême en faisant leur part aux innovations, la répartition des traits essentiels de la structure d'ensemble est sensiblement pareille dans les langues de même antiquité, comme il a été confirmé dans le cas du hittite, comme on pourrait le présumer d'après le peu qu'on sait de langues comme le phrygien ou le gaulois » (B.Cla. : p. 103), les langues de la famille bantoue, comme celles des grandes unités linguistiques de l'Extrême-Orient montrent au contraire des « connexions de caractère sérial » (B.Cla. : p. 104). On lit alors :

¹²⁵² Voir B.Cla. : p. 103-104, cité ci-dessous.

« Les botanistes connaissent bien ces “parentés par enchaînement”, et il est possible que ce type de classification soit le seul utilisable entre les grandes unités qui sont le terme actuel de nos reconstructions.

S’il devait en être ainsi, on verrait s’accroître certaines faiblesses inhérentes à la classification génétique. Pour que celle-ci soit intégrale, et puisqu’elle est par nature historique, il faut qu’elle dispose de tous les membres de l’ensemble à toutes les étapes de leur évolution. En fait, on sait que l’état de nos connaissances rend bien souvent cette exigence dérisoire. C’est pour une faible minorité de langues que nous disposons d’une documentation un peu ancienne, et combien déficiente souvent. En outre, il arrive que des familles entières aient disparu à l’exception d’un seul membre, qui devient inclassable : tel pourrait être le cas du sumérien. Même là où nous avons une histoire continue et des témoignages assez abondants, comme dans la famille indo-européenne, du fait que cette histoire se poursuit encore, on peut imaginer qu’à un certain stade futur de l’évolution l’appartenance des langues à leur famille génétique ne pût se définir qu’en termes d’histoire pour chacune d’elles, et non plus en termes de relations entre elles. Assurément, ce qui permet nos classifications est l’évolution assez lente des langues et le fait qu’elles ne changent pas identiquement dans toutes leurs parties. D’où le maintien de ces résidus archaïques qui facilitent la reconstruction des prototypes. Cependant même ces vestiges peuvent à la longue s’éliminer, et alors il ne reste plus au niveau des langues actuelles aucune marque d’identification possible. La classification ne s’assure de ses critères que si elle dispose, pour certaines au moins de ces langues, d’états plus anciens. Mais, là où cette tradition manque, le linguiste se trouve dans la situation où il serait s’il devait se prononcer sur la possibilité d’une parenté entre l’irlandais, l’albanais et le bengali, supposés à un stade plus avancé encore de leur évolution. Et quand, de surcroît, on embrasse par l’imagination l’énorme portion de l’histoire linguistique de l’humanité qui échappe à tout jamais à nos prises, et dont, néanmoins, la répartition actuelle des langues est le résultat, on découvre sans peine les limites de nos classifications présentes et aussi de notre pouvoir de classer. Toutes les sciences qui procèdent du donné empirique pour constituer une génétique évolutive en sont là. La systématique des plantes n’est pas mieux partagée que celle des langues. Et si nous introduisons pour les langues la notion de “parenté par enchaînement”, dont les botanistes font usage, nous ne nous dissimulons pas qu’elle est surtout un moyen de pallier notre impuissance à restaurer les formes intermédiaires et les connexions articulées qui organiseraient le donné actuel. Heureusement, dans la pratique, cette considération ne gêne pas toujours la constitution de groupes linguistiques à relations étroites et ne doit pas empêcher de rechercher systématiquement à joindre ces groupes en unités plus larges. Ce que nous voulons surtout souligner est qu’une classification génétique ne vaut, par la force des choses, qu’entre deux dates. La distance entre ces deux dates dépend presque autant de la rigueur apportée à l’analyse que des conditions objectives de nos connaissances. » (B.Cla. : p. 104-106)

puis :

« Peut-on donner à cette rigueur une expression mathématique ? On a parfois tenté de prendre le nombre de concordances entre deux langues comme mesure de la probabilité de leur parenté et à appliquer le calcul des probabilités à un traitement numérique de ces concordances pour décider du degré et même de l’existence d’une parenté génétique. B. Collinder a employé cette méthode pour rechercher si l’ouralien est ou non apparenté à l’altaïque. Mais il a dû conclure que le choix entre parenté, d’une part, affinité ou emprunt, de l’autre, reste “inaccessible au calcul”. Tout aussi décevante a été l’application de la statistique à la détermination des rapports entre le hittite et les autres langues indo-européennes ; les auteurs de cette tentative, Kroeber et Chrétien, ont reconnu eux-mêmes que les résultats étaient étranges et inacceptables. Il est clair qu’en

opérant avec des rapprochements conçus comme des grandeurs mathématiques et, par suite, en considérant que le hittite ne peut être a priori qu'un membre égaré ou aberrant d'une famille linguistique déjà établie une fois pour toutes, on se ferme par avance la voie. Ni le nombre des rapprochements qui fondent une parenté génétique ni le nombre des langues qui participent à cette parenté ne peuvent constituer les données fixes d'un calcul. Il faut donc s'attendre à constater des degrés variables de parenté entre les membres des grandes familles linguistiques, tout comme on en constate entre les membres des petites unités dialectales. Il faut prévoir aussi que la configuration d'une parenté peut toujours être modifiée à la suite de quelque découverte. L'exemple du hittite est, précisément, celui qui illustre au mieux les conditions théoriques du problème. Comme le hittite diffère sous maints rapports de l'indo-européen traditionnel, Sturtevant a décidé que cette langue n'était apparentée que latéralement à l'indo-européen, avec lequel elle constituerait une famille nouvelle dénommée "indo-hittite". Cela revenait à prendre pour une entité naturelle l'indo-européen de Brugmann et à reléguer dans une condition spéciale les langues non exactement conformes au modèle classique. Nous devons, au contraire, intégrer le hittite dans un indo-européen dont la définition et les relations internes seront transformées par cet apport nouveau. Comme on l'indiquera plus loin, la structure logique des rapports génétiques ne permet pas de prévoir le nombre des éléments d'un ensemble. Le seul moyen de conserver à la classification génétique un sens linguistique sera de considérer les "familles" comme ouvertes et leurs relations comme toujours sujettes à révision. » (B.Cla. : p. 106-107).

Benveniste annonce ici des considérations que nous avons partiellement citées dans le quatrième chapitre de la première partie¹²⁵³, au terme desquelles il conclut à la possibilité de « construire le modèle logique d'une classification même empirique, comme celle des familles linguistiques » (B.Cla. : p. 117) bien que « l'agencement logique qu'on entrevoit ne semble pas pouvoir donner lieu à une formalisation très développée, non plus d'ailleurs que celui des espèces zoologiques et botaniques, qui est de même nature » (B.Cla. : p. 117), puis ajoute :

« On pourrait attendre davantage, quoique ici la tâche soit beaucoup plus ardue, et la perspective plus lointaine, d'une classification portant cette fois sur les éléments de la structure linguistique au sens indiqué plus haut. » (B.Cla. : p. 117).

Les développements consacrés aux classifications typologiques sont introduits par des considérations relatives au rapport entre parenté et type de langue, significativement différentes de celles de Saussure. Là où Saussure insiste sur le caractère synchronique de tout état de langue, Benveniste met en exergue la multiplicité des causes de similitude structurale, et l'hétérogénéité consécutive des deux types de classification, génétique et typologique, liée à l'irréductibilité du premier. Il écrit en effet :

« Toute classification génétique, en même temps qu'elle pose et gradue la parenté entre certaines langues, détermine un certain *type* qui leur est commun. Les identifications matérielles entre les formes et les éléments des formes aboutissent à dégager une structure formelle et grammaticale propre à la famille définie. D'où il suit qu'une classification génétique est aussi typologique. Les ressemblances du type peuvent même être plus apparentes que celles des formes. Une question naît alors : quelle est la valeur du critère typologique dans la classification ? Plus précisément : peut-on fonder une classification génétique sur les seuls critères typologiques ? C'est la question qu'on se

¹²⁵³ Voir B.Cla. : p. 115-117, cité plus complètement ci-dessous.

posera devant l'interprétation qui a été donnée par N. Troubetzkoy du problème indo-européen, en un article suggestif et trop peu remarqué.

Troubetzkoy se demande : à quoi reconnaît-on qu'une langue est indo-européenne ? Il se montre très sceptique à l'égard des "concordances matérielles" qu'on relèverait entre la langue en question et d'autres pour démontrer leur parenté. Il ne faut pas, dit-il en substance, exagérer la valeur de ce critère, car on n'est d'accord ni sur le nombre ni sur la nature des correspondances qui décideraient de l'appartenance indo-européenne d'une langue, et il n'en est aucune qui serait indispensable pour prouver cette parenté. Il accorde beaucoup plus d'importance à un ensemble de six caractères structurels qu'il énumère et justifie en détail. Chacun de ces traits structurels, dit-il, se retrouve aussi dans des langues non indo-européennes ; mais seules les langues indo-européennes présentent les six à la fois.

C'est cette partie de la démonstration que nous voudrions examiner de plus près, à cause de son évidente importance théorique et pratique. Il y a ici deux questions qu'il faut considérer séparément 1° Ces six caractères sont-ils donnés ensemble en indo-européen seulement ? 2° Suffiraient-ils seuls à fonder la notion d'indo-européen ?

La première question est de fait. Il y sera répondu affirmativement si et seulement si aucune autre famille linguistique ne possède les six caractères énoncés par Troubetzkoy comme propres aux langues indo-européennes. Pour cette vérification, nous avons pris au hasard un spécimen d'une langue sûrement non indo-européenne. La langue choisie a été le takelma, langue indienne de l'Oregon, pour laquelle nous disposons d'une description excellente et aisément accessible due à Edward Sapir (1922). [...]

On voit donc que le takelma possède ensemble les six traits dont la réunion constituait, aux yeux de Troubetzkoy, la marque distinctive du type indo-européen. Il est probable qu'une enquête étendue ferait rencontrer des cas analogues dans d'autres familles. La définition posée par Troubetzkoy est, en tout cas, réfutée par les faits. Certes, il s'agissait surtout pour lui de trouver les marques structurelles minimales qui pussent distinguer l'indo-européen des groupes voisins : sémitique, caucasien, finno-ougrien. Dans ces limites, les critères semblent justifiés. Ils ne le sont plus si l'on confronte l'indo-européen à tous les autres types linguistiques. En ce cas, il faudrait des caractéristiques sensiblement plus nombreuses et plus spécifiques.

La deuxième question était si l'on pourrait définir l'indo-européen sur la base unique d'un ensemble de caractères typologiques. Troubetzkoy n'a pas été jusque-là ; il reconnaît que des correspondances matérielles restent nécessaires, même si elles sont peu nombreuses. On ne peut que l'approuver. Autrement, on se jetterait dans des difficultés sans issue. Qu'on le veuille ou non, des termes comme indo-européen, sémitique, etc., dénotent à la fois la filiation historique de certaines langues et leur parenté typologique. On ne peut donc à la fois garder le cadre historique et le justifier exclusivement par une définition a-historique. Les langues caractérisées historiquement comme indo-européennes ont, en effet, de surcroît, certains traits de structure en commun. Mais la conjonction de ces traits hors de l'histoire ne suffit pas à définir une langue comme indo-européenne. Ce qui revient à dire qu'une classification génétique ne se transpose pas en classification typologique ni inversement.

Qu'on ne se méprenne pas sur l'intention de la critique présentée ci-dessus. Elle vise une affirmation trop catégorique de Troubetzkoy, non pas le fond de sa pensée. Nous voulons seulement qu'on distingue bien les deux notions usuellement associées dans le terme de "parenté linguistique". La parenté de structure peut résulter d'une origine commune ; elle peut aussi bien provenir de développements réalisés par plusieurs langues indépendamment, même hors de toute relation génétique. Comme l'a bien dit R. Jakobson à propos des affinités phonologiques qui se dessinent souvent entre langues simplement contiguës : "la similitude de structure est indépendante du rapport génétique des langues en question et peut indifféremment relier des langues de même origine ou d'ascendance différente. La similitude de structure ne s'oppose donc pas, mais se

superpose à la ‘parenté originaire’ des langues.” L’intérêt des groupements d’affinité est justement qu’ils associent souvent dans une même aire des langues génétiquement différentes. Ainsi la parenté génétique n’empêche pas la formation de nouveaux groupements d’affinités ; mais la formation de groupements d’affinités n’abolit pas la parenté génétique. Il importe néanmoins de voir que la distinction entre filiation et affinité n’est possible que dans les conditions de notre observation actuelle. Un groupement d’affinité, s’il s’est établi préhistoriquement, nous apparaîtra historiquement comme un indice de parenté génétique. Ici encore la notion de classification génétique rencontre ses limites. » (B.Cla. : p. 107-110).

Autrement dit, à nouveau, il ne s’agit pas de langues, mais d’idiomes et, par là même, comme en témoignent la notion de « développements réalisés par plusieurs langues indépendamment », ainsi que la référence à la notion d’affinités¹²⁵⁴, d’entités délimitées.

¹²⁵⁴ Benveniste se réfère alors à Jakobson, dont la pensée peut de fait apparaître relativement différente de celle de Troubetzkoy. Le texte commenté ici est « Gedanken über das Indogermanenproblem » (Troubetzkoy, 1939c). Benveniste omet de préciser que cet article remet en question la notion traditionnelle – génétique – de famille de langues, au profit de cette définition structurale. Dans la proposition 16 au premier congrès international de linguistes à laquelle se réfèrent Hjelmslev et Jakobson, Troubetzkoy distinguait entre *Sprachbund* et *Sprachfamilie* : « Viele Missverständnisse und Fehler entstehen dadurch, dass die Sprachforscher die Ausdrücke “Sprachgruppe” und “Sprachfamilie” ohne genügende Vorsicht und in zu wenig bestimmter Bedeutung gebrauchen. Ich schlage folgende Terminologie vor :

Proposition 16. *Jede Gesamtheit von Sprachen, die miteinander durch eine erhebliche Zahl von systematischen Übereinstimmungen verbunden sind, nennen wir Sprachgruppe.*

Unter den Sprachgruppen sind zwei Typen zu unterscheiden :

Gruppen, bestehend aus Sprachen, die eine grosse Ähnlichkeit in syntaktischer Hinsicht, eine Ähnlichkeit in den Grundsätzen des morphologischen Baus aufweisen, und eine grosse Anzahl gemeinsamer Kulturwörter bieten, manchmal auch äussere Ähnlichkeit im Bestande der Lautsysteme, – dabei aber keine systematische Lautentsprechungen, keine Übereinstimmung in der lautlichen Gestalt der morphologischen Elemente und keine gemeinsamen Elementarwörter besitzen, – *Solche Sprachgruppen nennen wir Sprachbunde.*

Gruppen, bestehend aus Sprachen, die eine beträchtliche Anzahl von gemeinsamen Elementarwörtern besitzen, Übereinstimmungen im lautlichen Ausdruck morphologischer Kategorien aufweisen und, vor allem, konstante Lautentsprechungen bieten, – *solche Sprachgruppen nennen wir Sprachfamilien.*

So gehört z. B. das Bulgarische einerseits zur slawischen Sprachfamilie (zusammen mit dem Serbokroatischen, Polnischen, Russischen, u. s. w.), anderseits zum balkanischen Sprachbund (zusammen mit dem Neugriechischen, Albanesischen und Rumänischen).

Ces Benommungen, bzw. diese Begriffe sind streng auseinanderzuhalten. Bei der Feststellung der Zugehörigkeit einer Sprache zu einer gewissen Sprachgruppe muss der Sprachforscher genau und deutlich angeben, ob er diese Sprachgruppe für einen Sprachbund oder für eine Sprachfamilie hält. Dadurch werden viele voreilige und unvorsichtige Ausserungen vermieden. » (Troubetzkoy, 1928 : p. 17-18). On lisait de même dans « La Tour de Babel et la confusion des langues » (1923) – texte où, d’après Patrick Sériot (voir Troubetzkoy, 1996 : p. 230, note c), le terme d’*union de langues* apparaît pour la première fois – : « La variété des cultures et des langues nationales est la conséquence de la loi de la division. L’effet de cette loi se manifeste de façon particulièrement claire dans le domaine de la langue. Chaque langue se divise en dialectes, les dialectes en parlers vernaculaires, qui eux-mêmes se divisent en sous-parlers, etc. Chaque parler, tout en possédant des traits qui n’appartiennent qu’à lui seul, possède aussi des traits communs à tous les parlers du même dialecte, il partage des traits avec un parler voisin, d’autres traits avec un autre parler voisin, etc. Entre des dialectes voisins on trouve des parlers de transition, qui combinent des traits de chacun des deux dialectes. Une langue est ainsi une chaîne ininterrompue de parlers, qui se fondent l’un dans l’autre graduellement et imperceptiblement. Les langues, à leur tour, se réunissent en “familles”, à l’intérieur desquelles on peut distinguer des “branches”, des “sous-branches”, etc. A l’intérieur de chacune de ces unités de division, les langues particulières sont reliées entre elles de la même façon que les dialectes à l’intérieur d’une langue. Cela signifie que chaque langue d’une branche, en plus des traits qui lui sont spécifiques et de ceux qui sont propres à la branche entière, possède également des traits qui la rapprochent spécialement d’une des langues de cette branche, d’autres traits qui la rapprochent d’une autre langue de cette même branche, etc. Et on trouve souvent des traits de transition entre des langues parentes. Les différentes branches d’une même famille entretiennent entre elles les mêmes relations que

les différentes langues à l'intérieur d'une même branche. Il n'y a pas de différence essentielle entre les notions de branche, langue, dialecte et parler. Lorsque toutes les unités de division d'une totalité linguistique sont si proches l'une de l'autre que ses locuteurs se comprennent sans avoir besoin d'un interprète, ces unités sont appelées des parlers, leurs regroupements des dialectes, et la totalité linguistique elle-même (c'est-à-dire l'ensemble de ces unités) une langue. Mais quand les représentants des différents parlers cessent de se comprendre, les parlers reçoivent le nom de langues, leurs regroupements deviennent des branches, et l'ensemble des branches une famille. C'est pourquoi il arrive souvent qu'on discute pour savoir si telle unité de division est une langue ou un dialecte, ou si un groupe de parlers de transition appartient à une ou l'autre de deux langues parentes voisines. Dans la plupart des cas, on ne peut trouver la solution à ces problèmes uniquement avec les moyens que fournit la linguistique.

Telles sont les relations entre les unités linguistiques unies *génétiquement*, c'est-à-dire issues historiquement des dialectes de la "protolangue" autrefois unique d'un groupe génétique donné (famille, branche, sous-branche, etc.). Or, en plus de ce mode de groupement génétique, il arrive souvent que des langues géographiquement voisines se regroupent indépendamment de leur origine. Plusieurs langues d'un même domaine géographique et historico-culturel peuvent manifester des traits de similitude, quand bien même cette ressemblance provient d'un voisinage prolongé et d'un développement parallèle, et non d'une origine commune. Pour de tels groupements de langues formés sur une base non génétique, nous proposons le terme d'"union de langues". Les "unions de langues" n'existent pas seulement entre différentes langues, mais également entre familles : dans ce cas plusieurs familles de langues, non apparentées entre elles, mais répandues sur une zone géographique et historico-culturelle commune, sont unies par toute une série de traits communs et forment une "union de familles de langues". Par exemple, les familles finno-ougro-samoyède (ou "ouraliennes"), turque, mongole et mandchoue ont en commun un certain nombre de traits qui les rassemblent en une seule et même "union de familles de langues ouralo-altaïques", bien que la linguistique moderne dénie toute parenté génétique entre ces familles de langues. La division des substantifs en genres grammaticaux et la capacité des racines à modifier, insérer et faire disparaître la voyelle radicale lors de la formation des mots (cf. en russe : *soberu* "je rassemblerai", *sobrat* "rassembler-perfectif", *sobirat* "rassembler-imperfectif", *sobor* "assemblée") sont la marque des familles indo-européenne, sémitique, chamitique et caucasienne du Nord, qui forment ainsi une "union de familles de langues méditerranéennes", à laquelle, selon toute vraisemblance, appartenaient aussi certaines langues aujourd'hui éteintes du bassin méditerranéen. On trouve sur la Terre entière de telles "unions" de familles de langues génétiquement non apparentées. Il arrive souvent, de surcroît, qu'une même famille ou une langue isolée appartiennent simultanément à deux unions ou bien hésitent entre deux unions voisines, jouant ainsi le même rôle que les dialectes de transition dans la classification génétique. Ainsi, au vu de ces deux modes de groupement des langues : génétique (en familles) et non génétique (en unions), on peut dire que toutes les langues parlées sur la Terre forment un réseau continu dont les maillons se fondent l'un dans l'autre, comme en un arc-en-ciel. Et parce que ce réseau de langues semblable à un arc-en-ciel est continu, et que les transitions y sont graduelles, le système général des langues du monde, malgré sa variété bariolée, se présente comme une totalité unique, même si celle-ci ne peut être conçue que de façon spéculative. Ainsi, dans le domaine de la langue, la loi de division n'a pas pour effet une fragmentation anarchique, mais un système équilibré et harmonieux, dans lequel chaque composante, si petite soit-elle, conserve son individualité unique, et l'unité du tout est obtenue non par la dépersonnalisation des composantes, mais par la continuité du réseau en forme d'arc-en-ciel. » (Troubetzkoy, 1996 : p. 120-122). On lit cependant dans l'article d'*Acta linguistica* (issu d'une communication de décembre 1936 ; voir Troubetzkoy, 1939c : p. 81, note 1 et Troubetzkoy, 1996 : p. 228-229, note a) : « Heute gibt es viele indogermanische Sprachen und viele indogermanische Völker. Blicken wir in die Vergangenheit zurück, so finden wir, dass es auch früher so gewesen ist, – soweit unser Auge reicht. Ausser den Vorfahren der heute noch lebenden indogermanischen Sprachen, bestanden früher noch andere indogermanische Sprachen, die ohne Nachkommenschaft verschollen sind. Es wird vermutet, dass es einmal eine Zeit gegeben hat, wo nur eine einzige indogermanische Sprache, die sogenannte indogermanische Ursprache, bestand, von der alle historisch überlieferten indogermanischen Sprachen stammen sollen. Diese Vermutung steht in Widerspruch mit der Tatsache, dass wir, soweit wir in die Geschichte zurückblicken können, immer eine Vielheit von indogermanisch redenden Völkern vorfinden. Ganz unmöglich ist die Vermutung einer indogermanischen Ursprache nicht. Sie ist aber auch gar nicht notwendig, und man kann sehr gut auch ohne sie auskommen.

Der Begriff "Sprachfamilie" setzt gar nicht die gemeinsame Abstammung einer Anzahl von Sprachen von einer einzigen Ursprache voraus. Als Sprachfamilie bezeichnen wir eine Gruppe von Sprachen, die ausser einer Ähnlichkeit des Sprachbaues noch eine ganze Reihe stofflicher Übereinstimmungen aufweisen, d. i. Sprachen, in denen eine beträchtliche Anzahl von lexikalischen und morphologischen Elementen gesetzmässige lautliche Entsprechungen zeigt. Um die Gesetzmässigkeit der Lautentsprechungen zu erklären, braucht man aber die Vermutung der gemeinsamen Abstammung nicht, da eine solche Gesetzmässigkeit auch beim Lehnverkehr

zwischen benachbarten unverwandten Sprachen entsteht (die sogenannten “Fremdlautgesetze”). Und Übereinstimmung in rudimentären Elementen des Wortschatzes und der Formlehre ist auch kein Beweis für gemeinsame Abstammung, da alle Elemente der menschlichen Sprache entlehnbar sind, und da besonders auf niedrigen Entwicklungsstufen ganz rudimentäre Wörter und Morpheme von Sprache zu Sprache wandern. Seinerzeit hat P. Kretschmer mit Recht betont, dass zwischen Entlehnung und Verwandtschaft nur ein chronologischer Unterschied besteht. Solche Wörter, die aus dem Keltischen oder Italischen ins Germanische und aus dem Germanischen ins Slavische erst nach der germanischen Lautverschiebung übergegangen sind, erkennen wir als entlehnt. Solche dagegen, die denselben Weg bereits vor der Lautverschiebung gegangen sind, nennen wir urverwandt. Streng genommen, werden der Ursprache alle jene Elemente zugeschrieben, die in mehreren indogermanischen Sprachzweigen vorkommen, und bei denen die Richtung der Entlehnung nicht mehr festgestellt werden kann.

Es gibt also eigentlich gar keinen zwingenden Grund zur Annahme einer einheitlichen indogermanischen Ursprache, von der die einzelnen indogermanischen Sprachzweige abstammen würden. Ebenso gut denkbar ist, dass die Vorfahren der indogermanischen Sprachzweige ursprünglich einander unähnlich waren, sich aber durch ständigen Kontakt, gegenseitige Beeinflussung und Lehnverkehr allmählich einander bedeutend genähert haben, ohne jedoch jemals mit einander ganz identisch zu werden. » (Troubetzkoy, 1939c : p. 81-82), puis : « Die einzige wissenschaftlich mögliche Fragestellung muss lauten : Wie und wo ist der indogermanische Sprachbau entstanden ? Diese Frage darf und kann nur mit rein sprachwissenschaftlichen Mitteln beantwortet werden.

Um die angeführte Frage beantworten zu können, muss man sich vor allem darüber klar werden, was man unter indogermanischem Sprachbau verstehen soll. Woran erkennt man, dass eine Sprache indogermanisch ist ? Gewiss braucht man dazu eine Anzahl von “stofflichen Übereinstimmungen”, – d. i. von lexikalischen Elementen, Suffixen und Endungen, welche die betreffende Sprache mit anderen indogermanischen Sprachen, unter Beachtung regelmässiger Lautentsprechungen, gemein hat. Es ist aber unmöglich anzugeben, wie gross die Zahl dieser Elemente sein muss, um den indogermanischen Charakter der betreffenden Sprache zu verbürgen. Auch darüber, *welche* lexikalischen oder morphologischen Elemente in jeder indogermanischen Sprache bestehen müssen, kann nicht entschieden werden. Es gibt wohl fast kein einziges Wort, das in allen indogermanischen Sprachen vorkommen würde. Gerade die am stärksten verbreiteten Wörter bieten in den einzelnen indogermanischen Sprachen solche lautlichen Unregelmässigkeiten, dass ihre Grundform nur mit Vergewaltigung der Tatsachen rekonstruiert werden kann. Was die morphologischen Elemente betrifft, so stimmen sie nur selten genau überein. Oft versagen dabei die gewöhnlichen Lautentsprechungen, so dass man gezwungen ist, verschiedene spezielle, manchmal sehr künstliche “Auslautgesetze” *ad hoc* zu erfinden. Hinzu kommt noch der Umstand, dass viele von den am stärksten verbreiteten indogermanischen lexikalischen und morphologischen Elementen gar nicht auf die indogermanischen allein beschränkt sind und in vielen nichtindogermanischen Sprachen vorkommen. Zieht man dies alles in Betracht, so wird man bei der Entscheidung der Frage, ob eine Sprache indogermanisch oder nichtindogermanisch sei, den “stofflichen Übereinstimmungen” keine allzugrosse Bedeutung beimessen. Solche Übereinstimmungen müssen bestehen, und ihr vollkommenes Fehlen darf als Beweis des nichtindogermanischen Charakters einer Sprache betrachtet werden. Es kommt aber auf ihre Zahl nicht an, und es gibt keine von ihnen, die ganz und gar unentbehrlich wäre, um die Zugehörigkeit einer Sprache zur indogermanischen Sprachfamilie zu beweisen.

Zu einem solchen Beweise gehört ausser dem Vorhandensein von “stofflichen Übereinstimmungen” noch folgende 6 strukturelle Merkmale. » (Troubetzkoy, 1939c : p. 83-84), enfin : « Jede von diesen Strukturmerkmalen kommt auch in nichtindogermanischen Sprachen vor, alle sechs zusammen aber nur in indogermanischen Sprachen. Eine Sprache, die nicht alle genannten Strukturmerkmale besitzt, darf nicht als indogermanisch gelten, – selbst wenn sie in ihrem Wortschatze viele Übereinstimmungen mit indogermanischen Sprachen aufweist. Und umgekehrt ist eine Sprache, die den grössten Teil ihres Wortschatzes und ihrer formativen Elemente aus nicht indogermanischen Sprachen entlehnt hat, dennoch indogermanisch, wenn sie die genannten 6 spezifischen Strukturmerkmale besitzt, und sei es eine nur ganz kleine Anzahl lexikalischer und morphologischer Übereinstimmungen mit anderen indogermanischen Sprachen, die sie aufweist.

Somit kann eine Sprache aufhören, indogermanisch zu sein, und umgekehrt, kann eine Sprache indogermanisch werden. Der Zeitpunkt, wo alle obenerwähnten sechs spezifischen Strukturmerkmale sich zum ersten Male in einer Sprache zusammenfanden, deren Wort- und Formschatz eine Anzahl regelmässiger Übereinstimmungen mit den später überlieferten indogermanischen Sprachen aufwies – dieser Zeitpunkt war die Geburtsstunde des “Indogermanischen”. Es ist nicht ausgeschlossen, dass ungefähr um dieselbe Zeit mehrere Sprachen in diesem Sinne indogermanisch geworden sind. Retrospektiv können wir sie heute nur als Dialekte der indogermanischen Ursprache betrachten, es ist aber logisch nicht notwendig, sie alle auf eine gemeinsame Quelle zurückzuführen. Nur ein geographischer Kontakt zwischen diesen ältesten indogermanischen Dialekten darf mit hohem Grad der Wahrscheinlichkeit angenommen werden. » (Troubetzkoy, 1939c : p. 85-86). Voir à cet

égard la note 564 ci-dessus. La présupposition d'une entité est ici très nette, comme dans « La Tour de Babel et la confusion des langues » (voir également, dans « Le sommet et la base de la culture russe », datant de 1921, Troubetzkoy (1996) : p. 99). Troubetzkoy envisage ensuite la question du berceau géographique de l'indo-européen, dont le traitement met en jeu une ordonnance de l'espace dont ce dernier texte fait nettement apercevoir le sous-bassement idéologique : « Für die Bestimmung des geographischen Raumes, in welchem diese Dialekte ihren indogermanischen Charakter bekommen haben, sind folgende Erwägungen massgebend. Die von J. Schmidt seinerzeit vorgeschlagene Wellentheorie gilt nicht nur für Dialekte einer Sprache, sondern auch für unverwandte aber geographisch benachbarte Sprachen. Jede Sprache weist mit den benachbarten gemeinsame Strukturmerkmale auf, die umso zahlreicher sind, je länger der geographische Kontakt gedauert hat. Das gleiche gilt auch von Sprachfamilien. Betrachtet man die geographische Verbreitung der Sprachfamilien der Alten Welt vom Standpunkte des Sprachbautypus, so muss man feststellen, dass diese Sprachfamilien eine ununterbrochene Kette bilden. [...] Erwägt man diese Tatsachen, sowie den Umstand, dass jedes von den obenerwähnten 6 Strukturmerkmalen des Indogermanischen allein für sich auch in nichtindogermanischen Sprachen vorkommt, so wird man die Entstehung des indogermanischen Sprachbaues in ein solches Gebiet versetzen dürfen, das an Sprachfamilien mit teilweise übereinstimmenden Strukturmerkmalen angrenzt. » (Troubetzkoy, 1939c : p. 86). Le développement final nous reconduit quant à lui à l'organicisme du dix-neuvième siècle : « Das Werden der indogermanischen Sprachen ist nicht ein einmaliger Akt, sondern ein dauernder Vorgang. Der indogermanische Sprachbau ist wie jedes Sprachgebilde der geschichtlichen Entwicklung ausgesetzt. Im Prinzip entwickelt sich jeder indogermanische Sprachzweig in seiner eigenen Richtung. Es gibt aber auch Entwicklungstendenzen, die allen diesen Sprachzweigen oder den meisten von ihnen gemein sind. Betrachten wir diese Tendenzen im Vergleiche zu den nichtindogermanischen Nachbarsprachen, so ergeben sich interessante Feststellungen. [...]

In allen oben aufgezählten Punkten haben sich also die indogermanischen Sprachen von einem Typus, der den heutigen ostkaukasischen Sprachen ähnlich war, zu einem anderen, an die finnischugrischen und altaischen Sprachen erinnernden Typus entwickelt. Diese Tatsachen lassen verschiedene Deutungen zu. Man kann darin die Folge besonderer historischer Ereignisse vermuten und sogar versuchen, diese Ereignisse zu rekonstruieren. Mit einigem Phantasieaufwand kann eine solche Rekonstruktion recht geistreich ausfallen – überzeugend kann sie aber nicht sein. Man kann aber die obenaufgezählten Tatsachen als die Äusserung eines natürlichen Entwicklungsganges deuten. Der durch die heutigen ostkaukasischen Sprachen vertretene hyperfektivische Sprachbau müsste dann als ein primitiver Zustand und der durch die altaischen Sprachen vertretene Typus als ein Ideal der Sprachentwicklung betrachtet werden. Diese Auffassung würde zwar der landläufigen egozentrischen Ansicht widersprechen, wonach die flektierenden Sprachen auf einer höheren Entwicklungsstufe als die agglutinierenden stehen. Das wäre gewiss kein Grund für ihre Ablehnung.

Wie neigen also zur Annahme, dass der indogermanische Sprachbau auf dem Wege der Überwindung eines primitiven flektierenden Typus entstanden ist, ohne jedoch den höherentwickelten agglutinierenden Typus erreicht zu haben. In diesem Zusammenhang bekommt auch eine Bemerkung Charles Bally's eine Erklärung – nämlich, dass das Esperanto, das ja zweifellos einem Ideal der indogermanisch redenden Völker entspricht, eine aus indogermanischen Elementen gebaute rein agglutinierende Sprache ist. » (Troubetzkoy, 1939c : p. 87-89). La version originale russe de ce texte a été traduite par Sériot dans *L'Europe et l'humanité* (voir Sériot, 1999 : p. 336). Voir Troubetzkoy (1996). Comme le note Sériot (voir Troubetzkoy, 1996 : p. 228-229, note a), la version allemande est plus courte que le texte original russe. On trouve notamment dans cette dernière la notion d'alliance de langues, distincte de celle de famille de langues, dont la redéfinition implique ainsi la prise en compte de la convergence aussi bien que de la divergence : « Le moment où les six traits structuraux énumérés ci-dessus se sont pour la première fois combinés dans une même langue dont le lexique et la structure grammaticale contenaient des éléments qui avaient trouvé, avec le temps, des correspondances dans les langues indo-européennes historiquement attestées, ce moment doit être considéré comme celui de l'apparition du type linguistique indo-européen. Aucune donnée archéologique, c'est sûr, ne peut donner d'indication sur ce moment, car la technique de la céramique ou la forme d'une arme n'ont aucun rapport avec les six traits en question. Ainsi, il ne sera jamais possible d'élucider le moment de l'apparition du type linguistique indo-européen. Il faut seulement remarquer que le processus de combinaison de nos six traits structuraux avec un certain nombre de racines et d'affixes "pré-indo-européens" a pu se dérouler plus ou moins en même temps dans plusieurs langues. Dans ce cas, il y aurait eu dès le début plusieurs langues indo-européennes ; qui plus est, ces langues ont pu constituer originellement une "alliance de langues" qui, avec le temps, a donné naissance à une famille de langues. Les linguistes doivent rétrospectivement considérer ces membres du plus ancien groupement de langues indo-européennes comme des "dialectes de la proto-langue indo-européenne", mais il n'y a aucune raison de les faire remonter à une seule et même source. » (Troubetzkoy, 1996 : p. 220-221; ce passage correspond à la fin du troisième passage cité ci-dessus). Voir Troubetzkoy (1996) : p. 213-216, et notamment : « Ainsi, une famille de

Aussi, précisément, Benveniste peut-il opposer la classification génétique et la classification typologique comme étant respectivement empirique et, dans la mesure où la seconde se trouve mise en œuvre selon les principes qu'il préconise et dont il a été question dans la première partie de ce travail, structurale, c'est-à-dire, comme nous l'avons noté ci-dessus, considérer la parenté génétique comme une classification, appréhension conduisant au paradoxe que constitue le développement relatif aux limites de la classification génétique, où, puisque cette évolution est susceptible de faire disparaître les relations, ne subsistant alors que la pure histoire, la classification génétique est donnée comme minée par l'évolution des langues qui en constitue pourtant la raison d'être, et appréhension conduisant à la recherche corrélative et parallèle à la considération structurale d'une mathématisation ou d'une logicisation de la classification génétique. Cette logicisation nous reconduit d'ailleurs significativement à la représentation en termes d'arbre généalogique :

« Il faudra recourir, pour une formulation adéquate des définitions, aux procédés de la logique, qui paraissent les seuls appropriés aux exigences d'une méthode rigoureuse. Certes, il y a plusieurs logiques, plus ou moins formalisées, dont même les plus simplifiées semblent encore peu utilisables aux linguistes pour leurs opérations spécifiques. Mais observons que même la classification génétique actuelle, dans son empirisme, est déjà informée de logique, et que la première chose à faire est d'en prendre conscience, pour l'explicitier et l'améliorer. Dans la simple énumération des états successifs par où l'on s'élève d'une langue actuelle à son prototype préhistorique, on peut reconnaître une construction logique pareille à celle qui soutient les classifications zoologiques. Voici, très sommairement, quelques-uns des principes logiques qu'on peut dégager d'un tableau classique tel que celui des langues indo-européennes échelonnées historiquement.

Soit le rapport entre le provençal et l'indo-européen. Il se décompose analytiquement en : provençal < gallo-roman < roman commun < italique < indo-européen, pour nous borner aux grandes divisions. Mais chacun de ces termes, au-dessus de la langue individuelle à classer, désigne une *classe* de langues, et ces classes se disposent hiérarchiquement en unités supérieures et inférieures, chacune d'elles comprenant l'unité inférieure et étant comprise dans l'unité supérieure, selon un rapport d'emboîtement successif. Leur ordonnance est commandée par leur extension et leur compréhension respectives. Il apparaît alors que le terme individuel, le provençal, a la plus faible extension et la compréhension maximale, et contraste par là avec l'indo-européen, qui a l'extension maximale et la plus faible compréhension. Entre ces deux extrêmes se disposent une série de classes dont l'extension et la compréhension varient toujours en raison inverse, car chaque classe possède, outre ses caractères propres, tous ceux qu'elle a hérités de la classe supérieure. Une classe intermédiaire aura plus de caractères que celle, plus extense, qui la précède, et moins que celle, plus intense, qui la suit. Il deviendrait intéressant, pour le dire en passant, de reconstruire en termes linguistiques, sur ce modèle explicite, la filiation du provençal à l'indo-européen, en déterminant ce que le provençal

langues peut être le produit d'une évolution purement divergente ou purement convergente ou, enfin, de la combinaison des deux types d'évolution en proportions variées. En fait il n'y a pas, ou presque pas, de critères permettant d'établir de façon parfaitement objective à quel type d'évolution un groupe de langue doit son origine. Pour les familles constituées de langues tellement proches que presque tous les éléments lexicaux et grammaticaux de chacune de ces langues se retrouvent (avec des modifications phoniques régulières) dans toutes ou dans la majorité des langues de la même famille, il est certain qu'une évolution purement divergente est plus vraisemblable qu'une évolution purement convergente. Peut-être est-il possible de trouver certaines indications à partir de la fragmentation interne d'une famille de langues. » (Troubetzkoy, 1996 : p. 214-215).

a en plus du gallo-roman commun, puis ce que le gallo-roman commun a en plus du roman commun, etc.

En disposant ainsi les relations génétiques, on aperçoit certains caractères logiques qui semblent définir leur arrangement. D'abord chaque membre individuel (idiome) fait partie de l'ensemble des classes hiérarchiques et appartient à chacune d'elles à un niveau différent. Du fait qu'on pose le provençal en relation avec le gallo-roman, on l'implique comme roman, comme latin, etc. En second lieu, chacune de ces classes successives est en même temps incluante et incluse. Elle inclut celle qui la suit et elle est incluse dans celle qui la précède, entre les deux termes extrêmes de la classe ultime et de la langue individuelle à classer : roman inclut gallo-roman et est inclus dans italique. Troisièmement, entre les classes définies par un même degré hiérarchique, il n'existe aucune relation telle que la connaissance de l'une permette la connaissance de l'autre. Constaté et caractériser des langues italiques ne procure aucune notion quant à la nature ni même quant à l'existence des langues slaves. Ces classes ne peuvent se commander, n'ayant rien de commun. Quatrièmement, et en conséquence, les classes d'un ensemble de même niveau ne peuvent jamais être exactement complémentaires, puisque aucune d'elles ne renseigne sur la totalité dont elle fait partie. On peut donc toujours s'attendre que de nouvelles classes de langues s'ajoutent à celles d'un niveau donné. Enfin, de même que chaque langue ne met en œuvre qu'une partie des combinaisons que permettrait son système phonématique et morphématique, ainsi chaque classe, à supposer même qu'elle soit intégralement connue, ne contient qu'une partie des langues qui auraient pu être réalisées. Les classes de langues, sous ce rapport, ne sont jamais exhaustives. Il suit de là qu'une prévision est impossible quant à l'existence ou à la non-existence d'une classe de telle ou telle structure. D'où cette nouvelle conséquence que chaque classe se caractérisera vis-à-vis des autres de même niveau par une somme de traits respectivement absents ou présents : des ensembles complexes, tels que italique et celtique, se définiront seulement par le fait que tel trait de l'un est absent de l'autre, et réciproquement.

Ces considérations sommaires donnent une idée de la manière dont on pourrait construire le modèle logique d'une classification même empirique, comme celle des familles linguistiques. A vrai dire, l'agencement logique qu'on entrevoit ne semble pas pouvoir donner lieu à une formalisation très développée, non plus d'ailleurs que celui des espèces zoologiques et botaniques, qui est de même nature. » (B.Cla. : p. 115-117),

cependant que les « connexions de caractère sérial » dont il a été question plus haut ne sont pas sans évoquer les remarques de Schmidt dans *Die Verwandtschaftsverhältnisse der Indogermanischen Sprachen* :

« Ce qu'il y a de particulier en indo-européen est que chacune des langues participe à degré sensiblement égal au type commun. Même en faisant leur part aux innovations, la répartition des traits essentiels de la structure d'ensemble est sensiblement pareille dans les langues de même antiquité, comme il a été confirmé dans le cas du hittite, comme on pourrait le présumer d'après le peu qu'on sait de langues comme le phrygien ou le gaulois. Voyons maintenant comment se répartissent les caractères communs aux langues d'une famille pourtant bien établie, le bantou. On divise l'aire bantou en zones géographiques, chaque zone comprend des groupes de langues qui ont en partage certains traits phonétiques et grammaticaux ; dans ces groupes, on distingue certains agrégats, qui se subdivisent en dialectes. La classification est toute provisoire, fondée sur une documentation très inégale. Prenons-la telle qu'elle est, avec quelques-unes des caractéristiques qui distinguent ces zones :

Zone nord-ouest : préfixes monosyllabiques ; flexion verbale moins développée qu'ailleurs ; préfixes nominaux de forme particulière ;

Zone nord : préfixes nominaux dissyllabiques ; formation locative de type préfixal ; grande richesse en formations préfixales augmentatives ;

Zone du Congo : préfixes en général monosyllabiques ; harmonie vocalique ; développement de dérivés verbaux avec composition inusuelle de suffixes ; système tonal généralement compliqué ;

Zone centrale : préfixes monosyllabiques et dissyllabiques ; classes nominales pour augmentatif, diminutif, locatif ; grand développement de dérivés verbaux ; grand développement des idéophones ; système de trois tons ;

Zone orientale : phonétique relativement simple ; système de trois tons ; formes verbales simplifiées ; formation locative intermédiaire entre préfixation et suffixation ;

Zone nord-est : mêmes caractères, avec morphologie plus simplifiée sous l'influence de l'arabe ;

Zone centre-est : fait la transition entre les zones centrale et orientale ;

Zone sud-est : préfixes monosyllabiques et dissyllabiques ; locatif et diminutifs suffixés ; système tonal compliqué ; phonétique compliquée avec implosives, fricatives latérales et parfois clicks ;

Zone centre-sud : transition entre les zones centrale et sud-est, avec une certaine ressemblance à la zone centre-est : système à trois tons ; phénomènes phonétiques particuliers, implosives, affriquées ; préfixes nominaux monosyllabiques avec voyelle initiale latente ;

Zones ouest et centre-ouest : "buffer type" entre les zones ouest et centrale, avec traits de la zone Congo ; assimilation vocalique extrême ; subdivision des classes nominales en animé et inanimé.

Un pareil tableau, même réduit à quelques indications très schématiques, montre qu'à l'intérieur de l'aire on passe d'une zone à l'autre par des transitions où certains caractères s'accroissent dans un sens déterminé. On peut ordonner ces caractères en séries d'une zone à l'autre : préfixes monosyllabiques, puis dissyllabiques, avec des régions où les deux types coexistent ; développement des idéophones ; système à trois tons, puis à tons multiples. Quelles que soient les complexités structurales dont ces traits ne donnent qu'un aspect partiel, il semble que, depuis les langues "semi-bantou" du Soudan jusqu'au zoulou, chaque zone se définisse par rapport à la zone voisine plutôt que par référence à une structure commune.

Plus caractéristique encore à cet égard apparaît la liaison des grandes unités linguistiques en Extrême-Orient : du chinois au tibétain, du tibétain au birman, puis aux langues de la Salween (palaung, wa, riang), au mon-khmer jusqu'à l'Océanie, on discerne, sans pouvoir encore les définir exactement, des connexions de caractère sériel, chaque unité intermédiaire ayant certains rapports avec la précédente et d'autres avec la suivante, de sorte que, de l'une à l'autre, on s'éloigne beaucoup du type initial, toutes ces langues gardant néanmoins un "air de famille". » (B.Cla. : p. 103-104).

Notons en outre l'idée que « chaque classe possède, outre ses caractères propres, tous ceux qu'elle a hérités de la classe supérieure », qui semble impliquer une fixité des caractères dont le postulat est totalement en contradiction avec la conception saussurienne de l'évolution et du système et qui témoigne à nouveau de la différence de perspective que nous notions ci-dessus. Dans le même temps, l'imprévisibilité de la nature et du nombre des différentes classes semble quant à elle renvoyer à une évolution au moins partiellement indéterminable, caractère auquel, dans le cadre de l'opposition entre empirisme et structuralisme, répondra la nécessité de l'appréhension structurale, en diachronie comme en synchronie. On retrouve de fait ici le face à face de la théorie et de l'objet dont il a été question dans le chapitre précédent, qui organise effectivement la lecture benvenistienne de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie. A cette perspective idiomologique répond en effet dans « Tendances

récentes en linguistique générale » une lecture structuraliste de cette distinction. Benveniste y affirme d'emblée la nécessité d'un dépassement, écrivant :

« Du reste, le recueil publié en 1933 par le *Journal de Psychologie* sous le titre *Psychologie du langage* manifestait déjà un renouveau éclatant des vues théoriques et des affirmations doctrinales. On y lisait les premiers exposés de principes qui, comme ceux de la “phonologie”, ont largement pénétré maintenant dans l'enseignement. On y voyait aussi apparaître des conflits qui depuis ont conduit à des réorganisations, telle la distinction entre synchronie et diachronie, entre phonétique et phonologie, qui s'est abolie quand on a mieux défini les termes en présence. » (B.Ten. : p. 4).

On lit ensuite :

« On a souvent souligné le caractère exclusivement historique qui marquait la linguistique pendant tout le XIX^e siècle et le début du XX^e. L'histoire comme perspective nécessaire et la successivité comme principe d'explication, le morcellement de la langue en éléments isolés et la recherche de lois d'évolution propres à chacun d'eux : tels étaient les caractères dominants de la doctrine linguistique. On reconnaissait bien des principes de tout autre nature, comme le facteur analogique, qui peut troubler la régularité de l'évolution. Mais, dans la pratique ordinaire, la grammaire d'une langue consistait en un tableau de l'origine de chaque son et de chaque forme. C'était la conséquence à la fois de l'inspiration évolutionniste qui pénétrait alors toutes les disciplines et des conditions où la linguistique était née. La nouveauté du point de vue saussurien, un de ceux qui ont le plus profondément agi, a été de prendre conscience que le langage en lui-même ne comporte aucune dimension historique, qu'il est synchronie et structure, et qu'il ne fonctionne qu'en vertu de sa nature symbolique. Ce n'est pas tant la considération historique qui est condamnée par là qu'une manière d'“atomiser” la langue et de mécaniser l'histoire. Le temps n'est pas le facteur de l'évolution, il n'en est que le cadre. La raison du changement qui atteint tel élément de la langue est d'une part dans la nature des éléments qui la composent à un moment donné, de l'autre dans les relations de structure entre ces éléments. La constatation brute du changement et la formule de correspondance qui la résume font place à une analyse comparée de deux états successifs et des agencements différents qui les caractérisent. La diachronie est alors rétablie dans sa légitimité, en tant que succession de synchronies. Cela fait déjà ressortir l'importance primordiale de la notion de système et de la solidarité restaurée entre tous les éléments d'une langue.

Ces vues sont déjà anciennes, elles se laissent pressentir dans toute l'œuvre de Meillet, et, quoiqu'elles ne soient pas toujours appliquées, on ne trouverait plus personne pour les contester. Si l'on voulait à partir de là caractériser d'un mot le sens où la linguistique paraît les prolonger aujourd'hui, on pourrait dire qu'elles marquent le début d'une linguistique conçue comme *science*, par sa cohérence, son autonomie et les visées qu'on lui assigne. » (B.Ten. : p. 4-5).

Benveniste associe ici, comme plus haut dans « Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études » et comme Hjelmslev, Jakobson et Martinet, perspective historique et atomisme, la synchronie apparaissant ainsi avant tout corrélative de l'hypothèse structurale. Le postulat d'une entité est très nettement lisible. Benveniste affirme en effet en premier lieu que selon Saussure « le langage en lui-même ne comporte aucune dimension historique », mais « est synchronie et structure » et « ne fonctionne qu'en vertu de sa nature symbolique », affirmation qui, au terme de *structure* près, n'est pas sans rappeler celles de « Status et motus » ou de la « Note pour un article sur Whitney ». Benveniste ajoute cependant aussitôt que cette nouvelle perspective ne condamne pas tant la perspective historique « qu'une

manière d’“atomiser” la langue et de mécaniser l’histoire », substituant donc une reformulation diachronique de l’hypothèse structurale à la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, reformulation ainsi liée à la redéfinition de la langue comme structure, c’est-à-dire également à sa considération comme une entité dont il s’agira d’étudier l’évolution. Il est en effet question ensuite, comme chez les autres structuralistes, de rendre compte des changements linguistiques en les ramenant à des nécessités structurales, démarche liée à la redéfinition de la diachronie comme « succession de synchronies » et que Benveniste qualifie *in fine* de scientifique, au sens que nous avons tenté de mettre en évidence dans le chapitre précédent et qui témoigne de la continuité avec « La classification des langues ». On lit de même en 1962 dans « Coup d’œil sur le développement de la linguistique » :

« Chacun sait que la linguistique occidentale prend naissance dans la philosophie grecque. Tout proclame cette filiation. Notre terminologie linguistique est faite pour une large part de termes grecs adoptés directement ou dans leur traduction latine. Mais l’intérêt que les penseurs grecs ont pris très tôt au langage était exclusivement philosophique. Ils raisonnaient sur sa condition originelle – le langage est-il naturel ou conventionnel ? – bien plutôt qu’ils n’en étudiaient le fonctionnement. Les catégories qu’ils ont instaurées (nom, verbe, genre grammatical, etc.) reposent toujours sur des bases logiques ou philosophiques.

Pendant des siècles, depuis les Présocratiques jusqu’aux Stoïciens et aux Alexandrins, puis dans la renaissance aristotélicienne qui prolonge la pensée grecque jusqu’à la fin, du Moyen Age latin, la langue est restée objet de spéculation, non d’observation. Personne ne s’est alors soucié d’étudier et de décrire une langue pour elle-même, ni de vérifier si les catégories fondées en grammaire grecque ou latine avaient validité générale. Cette attitude n’a guère changé jusqu’au XVIII^e siècle.

Une phase nouvelle s’ouvre au début du XIX^e siècle avec la découverte du sanskrit. On découvre du même coup qu’il existe une relation de parenté entre les langues dites depuis indo-européennes. La linguistique s’élabore dans les cadres de la grammaire comparée, avec des méthodes qui deviennent de plus en plus rigoureuses à mesure que des trouvailles ou des déchiffrements favorisent cette science nouvelle de confirmations dans son principe et d’accroissements dans son domaine. L’œuvre accomplie au cours d’un siècle est ample et belle. La méthode éprouvée sur le domaine indo-européen est devenue exemplaire. Rénovée aujourd’hui, elle connaît de nouveaux succès. Mais il faut voir que, jusqu’aux premières décennies de notre siècle, la linguistique consistait essentiellement en une génétique des langues. Elle se fixait pour tâche d’étudier l’évolution des formes linguistiques. Elle se posait comme science historique, son objet étant partout et toujours une phase d’histoire des langues.

Cependant, au milieu de ce succès, quelques têtes s’inquiétaient : quelle est la nature du fait linguistique ? quelle est la réalité de la langue ? est-il vrai qu’elle ne consiste que dans le changement ? mais comment tout en changeant reste-t-elle la même ? comment alors fonctionne-t-elle et quelle est la relation des sons au sens ? La linguistique historique ne donnait aucune réponse à ces questions, n’ayant jamais eu à les poser. En même temps se préparaient des difficultés d’un ordre tout différent, mais également redoutables. Les linguistes commençaient à s’intéresser aux langues non écrites et sans histoire, notamment aux langues indiennes d’Amérique, et ils découvraient que les cadres traditionnels employés pour les langues indo-européennes ne s’y appliquaient pas. On avait affaire à des catégories absolument différentes qui, échappant à une description historique, obligeaient à élaborer un nouvel appareil de définitions et une nouvelle méthode d’analyse.

Peu à peu, à travers maints débats théoriques et sous l’inspiration du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure (1916), se précise une notion nouvelle de

la langue. Les linguistes prennent conscience de la tâche qui leur incombe : étudier et décrire par une technique adéquate la réalité linguistique actuelle, ne mêler aucun présupposé théorique ou historique à la description, qui devra être synchronique, et analyser la langue dans ses éléments formels propres.

La linguistique entre alors dans sa troisième phase, celle d'aujourd'hui. Elle prend pour objet non la philosophie du langage ni l'évolution des formes linguistiques, mais d'abord la réalité intrinsèque de la langue, et elle vise à se constituer comme science, formelle, rigoureuse, systématique.

Dès lors sont remis en question tout à la fois la considération historique et les cadres instaurés pour les langues indo-européennes. Devenant descriptive, la linguistique accorde un intérêt égal à tous les types de langues, écrites ou non écrites, et elle doit y adapter ses méthodes. Il s'agit en effet de savoir en quoi consiste une langue et comment elle fonctionne. » (B.Dév. : p. 19-21)

puis, comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie, dans « Saussure après un demi-siècle¹²⁵⁵ » (1963) :

¹²⁵⁵ Rappelons en outre ce passage de « “Structure” en linguistique » (1962), cité dans le deuxième chapitre de la première partie, et où l'on retrouve l'opposition entre structuralisme et atomisme : « Le principe de la “structure” comme objet d'étude a été affirmé, un peu avant 1930, par un petit groupe de linguistes qui se proposaient de réagir ainsi contre la conception exclusivement historique de la langue, contre une linguistique qui dissociait la langue en éléments isolés et s'occupait à en suivre les transformations. On s'accorde à considérer que ce mouvement prend sa source dans l'enseignement de Ferdinand de Saussure à Genève, tel qu'il a été recueilli par ses élèves et publié sous le titre *Cours de linguistique générale*. On a appelé Saussure avec raison le précurseur du structuralisme moderne. Il l'est assurément, au terme près. Il importe de noter, pour une description exacte de ce mouvement d'idées qu'il ne faut pas simplifier, que Saussure n'a jamais employé, en quelque sens que ce soit, le mot “structure”. A ses yeux la notion essentielle est celle du *système*. La nouveauté de sa doctrine est là, dans cette idée, riche d'implications qu'on mit longtemps à discerner et à développer, que la langue forme un système. C'est comme telle que le *Cours* la présente, en formulations qu'il faut rappeler : “La langue est un système qui ne connaît que son ordre propre” (p. 43) ; “La langue, système de signes arbitraires” (p. 106) ; “La langue est un système dont toutes les parties peuvent et doivent être considérées dans leur solidarité synchronique” (p. 124). Et surtout, Saussure énonce la primauté du système sur les éléments qui le composent : “C'est une grande illusion de considérer un terme simplement comme l'union d'un certain son avec un certain concept. Le définir ainsi, ce serait l'isoler du système dont il fait partie ; ce serait croire qu'on peut commencer par les termes et construire le système en en faisant la somme, alors qu'au contraire c'est du tout solidaire qu'il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu'il renferme” (p. 157). Cette dernière phrase contient en germe tout l'essentiel de la conception “structurale”. Mais c'est toujours au *système* que Saussure se réfère.

Cette notion était familière aux élèves parisiens de Saussure ; bien avant l'élaboration du *Cours de linguistique générale*, Meillet l'a énoncée plusieurs fois, sans manquer de la rapporter à l'enseignement de son maître, dont il disait que “durant toute sa vie, ce qu'il a cherché à déterminer, c'est le *système* des langues qu'il étudiait”. Quand Meillet dit que “chaque langue est un système rigoureusement agencé, où tout se tient”, c'est pour attribuer à Saussure le mérite de l'avoir montré dans le système du vocalisme indo-européen. Il y revient plusieurs fois : “Il n'est jamais légitime d'expliquer un détail en dehors de la considération du système général de la langue où il apparaît” ; “Une langue constitue un système complexe de moyens d'expression, système où tout se tient...” De même Grammont louait Saussure d'avoir montré “que chaque langue forme un système où tout se tient, où les faits et les phénomènes se commandent les uns les autres, et ne peuvent être ni isolés ni contradictoires”. Traitant des “lois phonétiques”, il proclame : “Il n'y a pas de changement phonétique isolé... L'ensemble des articulations d'une langue constitue en effet un système où tout se tient, où tout est dans une étroite dépendance. Il en résulte que si une modification se produit dans une partie du système, il y a des chances pour que tout l'ensemble du système en soit atteint, car il est nécessaire qu'il reste cohérent.”

Ainsi, la notion de la langue comme système était depuis longtemps admise de ceux qui avaient reçu l'enseignement de Saussure, en grammaire comparée d'abord, puis en linguistique générale. Si on y ajoute ces deux autres principes, également saussuriens, que la langue est forme, non substance, et que les unités de la langue ne peuvent se définir que par leurs relations, on aura indiqué les fondements de la doctrine qui allait, quelques années plus tard, mettre en évidence la *structure* des systèmes linguistiques. » (B.SEL : p. 92-93).

« Jusqu'au bout de sa vie, et de plus en plus instamment, douloureusement pourrait-on dire, à mesure qu'il s'avance plus loin dans sa réflexion, il [Saussure] va à la recherche des "données élémentaires" qui constituent le langage, se détournant peu à peu de la science de son temps, où il ne voit qu'"arbitraire et incertitude", à une époque pourtant où la linguistique indo-européenne, assurée de ses méthodes, poursuivait avec un succès croissant l'entreprise comparative.

Ce sont bien les données élémentaires qu'il s'agit de découvrir, et même (on voudrait écrire : surtout) si l'on se propose de remonter d'un état de langue historique à un état préhistorique. Autrement on ne peut fonder en raison le devenir historique, car s'il y a une histoire, de quoi est-ce l'histoire ? Qu'est-ce qui change et qu'est-ce qui demeure ? Comment pouvons-nous dire d'une donnée linguistique prise à deux moments de l'évolution que c'est la *même* donnée ? En quoi réside cette identité, et puisqu'elle est posée par le linguiste entre deux objets, comment la définirons-nous ? Il faut un corps de définitions. Il faut énoncer les rapports logiques que nous établissons entre les données, les traits ou les points de vue sous lesquels nous les appréhendons. Ainsi aller aux fondements est le seul moyen – mais le sûr moyen – d'expliquer le fait concret et contingent. Pour atteindre au concret historique, pour replacer le contingent dans sa nécessité propre, nous devons situer chaque élément dans le réseau de relations qui le détermine, et poser explicitement que le fait n'existe qu'en vertu de la définition que nous lui donnons. Telle est l'évidence qui dès le début s'impose à Saussure, et qu'il n'aura pas trop de sa vie entière pour introduire dans la théorie linguistique. » (B.Sau. : p. 34).

Dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique », Benveniste s'interroge à nouveau sur la nature de la langue, et oppose cette interrogation à une perspective exclusivement génétique, mais pour y répondre par l'affirmation d'une méthode structurale. On notera, à cet égard, cette succession de questions : « quelle est la réalité de la langue ? est-il vrai qu'elle ne consiste que dans le changement ? mais comment tout en changeant reste-t-elle la même ? comment alors fonctionne-t-elle et quelle est la relation des sons au sens ? », qui nous conduit du changement à l'entité, liée à l'identité, puis de l'entité à son fonctionnement, et par là même à la structure. Dans « Saussure après un demi-siècle », inversement, il s'agit avant tout d'identité et d'explication, identité structurale doublée d'une explication, à la lumière de laquelle seulement il sera possible de « fonder en raison le devenir historique », devenir historique d'une entité dès lors fondée sur la structure.

Le face à face de la théorie et de l'objet apparaît ainsi inséparable de la présupposition d'une entité, sur laquelle se fonde l'articulation de la synchronie et de la diachronie. Les principes explicatifs de l'évolution sont empruntés aux phonologues, de manière d'ailleurs relativement allusive. Benveniste écrit ainsi dans « Tendances récentes en linguistique générale » :

« Sous le nom de structure, un "bloomfieldien" décrira un agencement de fait, qu'il segmentera en éléments constitutifs, et il définira chacun de ces éléments par la place qu'il occupe dans le tout et par les variations et les substitutions possibles à cette même place. Il repoussera comme entachée de téléologie la notion d'équilibre et de tendance que Troubetzkoy ajoute à celle de structure et qui s'est cependant révélée féconde. C'est même le seul principe qui fasse comprendre l'évolution des systèmes linguistiques. Un état de langue est avant tout le résultat d'un certain équilibre entre les parties d'une structure, équilibre qui n'aboutit cependant jamais à une symétrie complète, probablement parce que la dissymétrie est inscrite dans le principe même de la langue du fait de l'asymétrie des organes phonateurs. La solidarité de tous les éléments fait que chaque atteinte portée sur un point met en question l'ensemble des relations et produit tôt

ou tard un nouvel arrangement. Dès lors l'analyse diachronique consiste à poser deux structures successives et à dégager leurs relations, en montrant quelles parties du système antérieur étaient atteintes ou menacées et comment se préparait la solution réalisée dans le système ultérieur. Par là se trouve dénoué le conflit si vivement affirmé par Saussure entre diachronie et synchronie. » (B.Ten. : p. 9).

Le fait notable, dans ce passage, est la dualité entre entité et structure qui y apparaît. Benveniste oppose la structure « téléologique » troubetzkoyenne¹²⁵⁶ à la structure purement synchronique des bloomfieldiens, parlant d'« équilibre » et de « tendance », d'« évolution des systèmes linguistiques » et ramenant cette dernière à la dissymétrie des systèmes, ainsi qu'à la solidarité des éléments. Il s'agit cependant par ailleurs, à nouveau, de systèmes successifs, que l'analyse diachronique n'atteint dès lors précisément que comme systèmes successifs, et dans le cadre de la double perspective explicative dont il a été question plus haut, synchronique et diachronique¹²⁵⁷. La mention de l'asymétrie des organes phonateurs revient dans le compte rendu d'*Économie des changements phonétiques* (1958), où on lit notamment :

« En posant le langage comme instrument de la communication, M. Martinet ne prétend certainement pas innover. Mais de ce principe il tire beaucoup plus qu'aucun de ses devanciers, car il en déduit toutes les notions essentielles qui organisent ce Traité. La principale est celle d'« économie », mise en relief dans le titre même. Elle équivaut, nous

¹²⁵⁶ Voir notamment dans « La phonologie actuelle » (1933) : « Les théories de F. de Saussure et de J. Baudouin de Courtenay sont nées à une époque où la linguistique scientifique était presque synonyme de linguistique historique. Et comme cette linguistique historique était atomiste et ne faisait qu'étudier l'histoire des éléments isolés, elle s'opposait aux tendances universalistes et structuralistes des nouvelles théories. F. de Saussure aussi bien que J. Baudouin de Courtenay devaient donc, pour défendre leur point de vue, insister sur la nécessité et la légitimité de la linguistique statique (synchronique, d'après F. de Saussure). Il est psychologiquement naturel que cette attitude ait amené une certaine dégradation de la linguistique historique. Au lieu d'essayer de réformer cette dernière pour établir un équilibre entre elle et la linguistique statique, on s'est simplement détourné de l'histoire de la langue. Cette attitude envers la linguistique historique peut être signalée chez J. Baudouin de Courtenay, mais c'est surtout F. de Saussure qui a fait de l'opposition entre la "synchronie" et la "diachronie" une des bases fondamentales de sa théorie. D'après lui, ce n'est que la linguistique synchronique (statique) qui a pour objet la langue comme "système où tout se tient", tandis que la linguistique diachronique (historique) ne peut étudier que les faits isolés, les changements partiels qui apportent du désordre dans le système de la langue et qui en eux-mêmes sont dénués de tout sens. – La phonologie actuelle ne peut pas accepter ce point de vue, qu'elle envisage comme une concession à l'atomisme des "néo-grammairiens". Si, à chaque moment donné, la langue est un "système où tout se tient", le passage d'un état de langue à un autre ne peut être effectué par des changements isolés dénués de tout sens. Puisqu'un système phonologique n'est pas la somme mécanique de phonèmes isolés, mais un tout organique dont les phonèmes sont les membres et dont la structure est soumise à des lois, – la "phonologie historique" ne peut se borner à l'histoire des phonèmes isolés, mais doit envisager le système phonologique comme une entité organique en train de se développer. Envisagés de ce point de vue, les changements phonologiques et phonétiques reçoivent un sens, une raison d'être. Tout en étant jusqu'à un certain point déterminée par les lois de structure générales – qui excluent certaines combinaisons et en favorisent d'autres –, l'évolution du système phonologique est à chaque moment donné dirigée par la *tendance vers un but*. Sans admettre cet élément téléologique, il est impossible d'expliquer l'évolution phonologique. Cette évolution a donc un sens, une logique interne, que la phonologie historique est appelée à mettre en évidence. La phonologie actuelle insiste sur ce point. C'est là, peut-être, que la différence entre la phonologie actuelle et les théories de F. de Saussure est le plus évidente. » (Troubetzkoy, 1933a : p. 162-163). Notons à nouveau ici, entre autres, la notion d'« entité organique en train de se développer ».

¹²⁵⁷ On retrouve en outre dans « Tendances récentes en linguistique générale » l'appel d'*Origines de la formation des noms en indo-européen* à une reconstruction dynamique. On lit en effet à la page suivante : « Il devient même possible de réinterpréter, à la lumière des nouvelles théories, les données fournies par la méthode comparative. Des travaux comme ceux de J. Kurylowicz sur la reconstruction des phases indo-européennes montrent tout ce qu'on peut attendre d'une analyse ainsi orientée. » (B.Ten. : p. 10).

dit-on (§ 4.1) à ce que Zipf a appelé “principe du moindre effort” ; principe qui équilibre les tendances antinomiques des systèmes “linguistiques” : multiplication d’unités toujours plus spécifiques d’une part, réduction de l’effort, et plus haute fréquence d’unités moins nombreuses, de l’autre. En d’autres passages du livre, “économie” a tantôt le sens large d’“aménagement interne”, tantôt le sens restreint de “moins grande dépense” (cf. §§ 3.35 ; 4.34), mais toujours il vise un état d’équilibre défini à l’intérieur du système. Chaque partie de ce système est soumise [*sic*] à la pression des autres parties, de même que chaque élément de la chaîne subit l’attraction ou la poussée des autres éléments. M. Martinet montre en phonéticien exercé et en linguiste – ce sont les meilleures pages d’un livre qui abonde en aperçus suggestifs – que ces mouvements contradictoires qui déterminent les changements phonétiques ont pour origine une antinomie fondamentale : celle qu’il a mise lui-même en lumière depuis longtemps entre le caractère systématique de la langue qui tend à intégrer tous les phonèmes, et la nature asymétrique des organes de la phonation. De là résultent des analyses (p. 96 sqq.) portant sur les traits phonétiques susceptibles d’être déterminants dans l’“économie”, synthèse du besoin de distinctivité et de la tendance au relâchement. Chacun des traits est envisagé dans son pouvoir distinctif et en même temps dans ses conditions d’articulation : voix, glottalité, aspiration, nasalité, tension, ouverture, quantité, etc.

C’est cette partie de la théorie générale (pp. 94-152) qui donne au livre sa physionomie propre. » (B.Mar. : p. 43-44).

On retrouve ici la notion d’équilibre, que Benveniste tout à la fois rattache à la définition de la langue comme un instrument de communication, et rend corrélative de la notion d’un système en évolution. Significativement, Benveniste, qui commence par saluer l’originalité de la démarche martinettienne :

« Le domaine étant celui de la phonétique, c’est au processus du *changement* que s’intéresse M. Martinet. La méthode étant celle de la phonologie, c’est dans la *diachronie* qu’elle trouve application. Il importe de souligner dès l’abord ces termes “changement”, “diachronie”, dans le titre et le sous-titre. C’est du changement phonétique que M. Martinet veut organiser la théorie, rechercher les causes et les conditions. Cette préoccupation donne à ses travaux leur originalité dans l’ensemble des mouvements structuralistes contemporains. » (B.Mar. : p. 42-43)

ne semble pas apercevoir ni la contradiction entre les deux types de représentation – instrument de communication et structure en évolution – ni la difficulté de la notion martinettienne de structure, en tant qu’elle renvoie tout à la fois à une entité en évolution et à une construction de la causalité. Ainsi s’agit-il ici, d’une part de « pressions » ou « mouvements contradictoires » déterminant les changements linguistiques, d’autre part d’un équilibre constitutif du système. On lit en outre un peu plus loin :

« Une conséquence de cette orientation diachronique est qu’on ne trouvera pas ici de règles pour la procédure de la description. Il est question constamment de l’évolution des phonèmes, mais non des méthodes propres à les dégager comme unités. Ainsi p. 33 il n’y a qu’une allusion à la question de savoir si les diphtongues de l’anglais sont à interpréter comme une ou comme deux unités. Tout compte fait, il vaut mieux en effet séparer les deux ordres de problèmes, puisque les éléments du système ici considérés le sont non pas à titre de données statiques, mais en tant que, par leurs relations et leur position mutuelles, ils sont susceptibles d’agir les uns sur les autres. C’est ici que la perspective diachronique modifie souvent le point de vue strictement descriptif, et y intègre l’action de facteurs particuliers. M. Martinet montre bien par exemple p. 99 sq. le rôle des

combinaisons d'articulations et des corrélations qui permettent d'accroître parallèlement le nombre des articulations à maintenir distinctes. On retiendra aussi que, toujours dans la même perspective, la notion de "phonème" inclut celle de "variante combinatoire", c'est-à-dire que le phonème est considéré toujours par rapport à son entourage. » (B.Mar. : p. 44-45)

où Benveniste se contente de distinguer entre deux types de considération des éléments du système, « à titre de données statiques » ou « en tant que, par leurs relations et leur position mutuelles, ils sont susceptibles d'agir les uns sur les autres ». On lit de même en 1962 dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » :

« Dès à présent on voit combien cette conception de la linguistique diffère de celle qui prévalait autrefois. La notion positiviste du *fait* linguistique est remplacée par celle de *relation*. Au lieu de considérer chaque élément en soi et d'en chercher la "cause" dans un état plus ancien, on l'envisage comme partie d'un ensemble synchrone ; l'"atomisme" fait place au "structuralisme". » (B.Dév. : p. 22),

passage qui vient peu après le long développement cité ci-dessus, puis :

« On voit comment les notions de système, de distinction, d'opposition se tiennent étroitement et appellent par nécessité logique celles de dépendance et de solidarité. Il y a une solidarité des membres d'une opposition, de sorte que si l'un d'eux est atteint, le statut de l'autre s'en ressent et par suite l'équilibre du système en est affecté, ce qui peut conduire à le rééquilibrer en créant une opposition nouvelle sur un autre point. Chaque langue offre à cet égard une situation particulière, à chaque moment de son histoire. Cette considération réintroduit aujourd'hui en linguistique la notion d'évolution, en spécifiant la diachronie comme la relation entre des systèmes successifs. » (B.Dév. : p. 23)

Benveniste opposant ainsi tout d'abord perspective génétique et perspective structuraliste, avant de faire fond sur la notion structuraliste de système pour redéfinir la diachronie comme « relation entre des systèmes successifs », c'est-à-dire comme perspective explicative gagée par la conversion de la structure en entité et fondée sur la possibilité explicative qui est liée à la première, mais impliquant dès lors précisément, en retour, une succession de systèmes. Il est encore question dans « "Structure" en linguistique », tout d'abord de solidarité des éléments, puis de changements organiques :

« Pour nous borner à l'emploi qui est généralement fait du mot "structure" dans la linguistique européenne de langue française, nous soulignerons quelques traits susceptibles d'en constituer une définition minimale. Le principe fondamental est que la langue constitue un système, dont toutes les parties sont unies par un rapport de solidarité et de dépendance. Ce système organise des unités, qui sont les signes articulés, se différenciant et se délimitant mutuellement. La doctrine structuraliste enseigne la prédominance du système à travers les relations des éléments, aussi bien dans la chaîne parlée que dans les paradigmes formels, et montre le caractère organique des changements auxquels la langue est soumise. » (B.SEL : p. 98).

On notera, à cet égard, ce passage de « Ce langage qui fait l'histoire » (1968), qui est tout à la fois analogue aux passages cités ci-dessus et significativement différent :

« L'histoire, pour Saussure, n'est pas nécessairement une dimension de la langue, elle n'en est qu'une des dimensions possibles et ce n'est pas l'histoire qui fait vivre le

langage, mais plutôt l'inverse. C'est le langage qui, par sa nécessité, sa permanence, constitue l'histoire.

Saussure a réagi contre la considération historique qui prévalait en linguistique lorsqu'il écrivait. Certes, nous suivons par exemple l'histoire des Français, pendant un certain nombre de siècles, grâce aux textes qui ont été consignés par écrit ; nous pouvons donc suivre le cours de ce que nous appelons une histoire, un déroulement d'événements dans le temps, mais le langage, dans son fonctionnement, ne connaît absolument aucune référence historique : tout ce que nous disons est compris dans un contexte actuel et à l'intérieur de discours qui sont toujours synchroniques. Aucune parcelle d'histoire ne se mêle à l'usage vivant de la langue. Voilà ce que Saussure a voulu affirmer. Aujourd'hui, cela ne surprend plus personne ; quand il a énoncé cela, il y a environ soixante ans, alors que la linguistique était surtout marquée par une conception historique, diachronique de la langue – chaque langue était considérée comme une étape dans un devenir et décrite comme telle – c'était une nouveauté importante. En parlant, nous nous référons à des situations qui sont toujours des situations présentes ou situées en fonction du présent, de sorte que, quand nous évoquons du passé, c'est toujours au sein du présent. Si nous pouvons parler, si notre langue nous donne le moyen de construire des phrases, c'est que nous conjoignons des mots qui valent à la fois par les syntagmes et par leur opposition. Saussure a vu qu'il y a ainsi deux axes dans la manière de voir la langue, qu'il a appelés *synchronique* et *diachronique*. Nous faisons deux choses quand nous parlons : nous agençons des mots, tous les éléments de ces agencements représentent chacun un choix entre plusieurs possibilités ; quand je dis "je suis", j'ai éliminé "vous êtes", "j'étais", "je serai", etc. C'est donc, dans une série qu'on appelle *paradigme*, une forme que je choisis, et ainsi pour chaque portion d'un énoncé qui se constitue en *syntagme*. Vous avez là le principe et la clef de ce qu'on appelle la structure. Pour y atteindre, il faut : 1° isoler les éléments distinctifs d'un ensemble fini ; 2° établir les lois de combinaison de ces éléments. » (B.His. : p. 31-32).

On retrouve ici l'inversion des rapports entre langue et histoire que nous avons vue ci-dessus, et qui vient en lieu et place de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie. Benveniste insiste cependant ensuite, non sur l'appréhension structurale, mais sur le fait que « le langage, dans son fonctionnement, ne connaît absolument aucune référence historique », proposition ambiguë puisqu'elle semble impliquer tout à la fois le présent de l'énonciation et le fonctionnement synchronique du système, mais proposition néanmoins remarquable en ce qu'elle implique la dimension de la parole dans le cadre de la distinction synchronie/diachronie que Benveniste rappelle ensuite. On retrouve ici la dualité de la perspective benvenistienne d'explication de l'évolution, tout à la fois structurale et expressive, dualité qui apparaît ainsi corrélative du postulat d'une entité, en tant qu'il est lui-même inséparable de la problématique structuraliste. Aussi, précisément, cette dualité nous a-t-elle semblé parallèle à la dualité de deux perspectives diachronique et synchronique, impliquant respectivement langue (entité) et locuteurs. A l'entité soutenant une analyse structurale, et tenant lieu de toute théorisation répond l'analyse d'un fonctionnement, synchronique comme la première, mais par ailleurs, dans la lignée de ce que nous avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, aussi irréductible à celle-ci que celle-ci est donnée comme cadre d'explication. Cette dualité est tout particulièrement sensible dans les derniers textes, où se font face la notion de transformation des catégories et l'analyse de l'activité linguistique d'expression. On lit ainsi en ouverture de « Formes nouvelles de la composition nominale » (1966) :

« Les langues que nous parlons se transforment sous nos yeux sans que nous en prenions toujours conscience ; maintes catégories traditionnelles de nos descriptions ne répondent plus à la réalité vivante ; d'autres se forment qui ne sont pas encore reconnues.

C'est le cas de la composition nominale dans le français d'aujourd'hui. Nous voudrions signaler deux développements qui s'y produisent, et deux classes qui en résultent, auxquelles il s'agit de donner statut d'existence. » (B.Nou. : p. 163)

et de même pour introduire aux analyses de « Les transformations des catégories linguistiques » :

« L'évolution d'une langue prise comme système de signes consiste dans les transformations subies par ses catégories. On entendra par catégories les classes de formes caractérisées distinctivement et susceptibles de fonctions grammaticales.

Toutes les catégories ne se transforment pas identiquement ni en même temps. Mais du fait qu'elles sont toutes relatées en quelque manière, il est inévitable que même celles qui semblent permanentes soient touchées par les transformations qui atteignent les moins durables, soit dans leur forme, soit dans leurs fonctions, ou dans les deux ensemble.

Il nous paraît utile de préciser la notion de transformation comme procès diachronique étudié dans les catégories linguistiques, en distinguant deux espèces de transformations, différentes par leur nature, qui ont dans le développement des langues des causes et des effets distincts :

I. Les transformations *innovantes*. Ce sont des transformations produites par la disparition ou par l'apparition de classes formelles, modifiant ainsi l'effectif des catégories vivantes.

- la disparition de catégories sera par exemple :
- la disparition partielle ou complète des distinctions de genre : élimination du neutre, réduisant les oppositions à celle du masculin/féminin ; – ou élimination du féminin, produisant une opposition : genre animé/neutre ;
- la réduction des distinctions de nombre par l'élimination du nombre duel ;
- la réduction en proportions variables des systèmes de classes nominales et – corrélativement ou non – des systèmes de déictiques, etc.

La création de catégories pourra être illustrée par :

- la création de l'article défini ;
- la création de nouvelles classes d'adverbes issus de composés (*-ly*, *-ment*), etc.

Ces disparitions et apparitions changent l'effectif des catégories formelles de la langue ; elles provoquent en outre une réorganisation et une redistribution des formes dans des oppositions dont la structure est modifiée : redistribution des trois classes de nombre grammatical dans les deux classes subsistantes ; redistribution du pluriel neutre latin dans le féminin roman ; réorganisation des démonstratifs à partir de la spécialisation de l'article, etc.

II. Les transformations *conservantes* qui consistent à remplacer une catégorie morphématique par une catégorie périphrastique dans la même fonction, par exemple :

- remplacement du comparatif morphologique par le syntagme adverbe + adjectif ;
- remplacement de la désinence casuelle par le syntagme préposition + nom. »

(B.Tra. : p. 126-127)

où il s'agit pourtant à nouveau du parfait périphrastique indo-européen dont il est question dans « Sur quelques développements du parfait indo-européen » et « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques » :

« Dans le paradigme du verbe latin, il se produit une transformation de l'ancien parfait, qui aboutit par scindement à deux formes différentes. La valeur inhérente au parfait synthétique passe au parfait périphrastique, qui rejette l'autre vers la fonction d'aoriste.

En outre, le fait même que l'auxiliaire *habeō* garde le statut flexionnel d'un verbe libre permet de constituer une conjugaison périphrastique complète qui renouvelle le paradigme du perfectum.

Ainsi la forme périphrastique est héritière de l'ancien parfait, non pas seulement en vertu d'une succession historique, mais parce qu'elle en rend explicite la valeur inhérente. Nous ne pouvons qu'indiquer ici cette relation particulière qui demanderait de longs développements. La transformation structurale aboutit à une conservation fonctionnelle. » (B.Tra. : p. 130)

auquel s'ajoutent le futur¹²⁵⁸ et les périphrases modales¹²⁵⁹, et dont l'analyse conduit à la mise au jour de modèles d'évolution :

« On pourrait citer bien d'autres parallèles, qui montreraient à la fois combien ce procédé est général et combien parallèles sont les voies de la réalisation.

Cela permet de replacer les syntagmes d'auxiliation des langues indo-européennes dans un contexte descriptif plus large et qui les fait mieux comprendre. Mais inversement, là où nous constatons aujourd'hui, dans des langues sans histoire, des structures d'auxiliation analogues à celles des langues indo-européennes, nous pouvons envisager de nous servir du modèle indo-européen pour en expliquer la genèse. » (B.Tra. : p. 136).

Comme nous l'avons vu plus haut, la notion de réorganisation est également très présente dans *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*. Citons encore, à cet égard :

« Mais ce conflit entre les termes pour "neveu" et "cousin" renaît dans la phase moderne des langues romanes, en ibéro-roman, où les représentants de lat. *nepos*, *sobrinus*, *consobrinus* finissent par se recomposer en un système nouveau » (B.VIE1 : p. 265).

On lit enfin¹²⁶⁰ dans « Structure de la langue et structure de la société » :

¹²⁵⁸ Voir B.Tra. : p. 131-134, et notamment : « On voit ici l'exemple d'une locution née pour répondre à une fonction particulière et limitée, enserrée dans un cadre syntaxique étroit, qui développe ses virtualités propres, et alors, par un effet de sens imprévisible, réalise une certaine expression du futur. » (B.Tra. : p. 133), puis : « La forme ancienne du futur est remplacée en moyen-grec par des périphrases concurrentes qui révèlent le conflit de deux expressions distinctes : l'une consiste en *ékhō* ("j'ai") + inf., l'autre, en *thélō* ("je veux") + inf. En même temps se produit, sur le même champ, une extension de la forme modale de subjonctif aoriste avec *na* (particule modale) : *nà idō* "je verrai". De cette concurrence émerge une forme nouvelle, d'abord périphrastique *thélo nà* (*grapsō*), puis avec réduction *thé nà*... (XIII^e siècle), *thà nà*, enfin *thà* (*gràpso*), futur de la langue commune. Le futur du grec moderne est donc le présent ou l'aoriste préfixé d'une particule *tha*. De l'ancienne périphrase le membre qui exprimait l'intention s'est éliminé comme signifiant, du fait que le second membre (équivalent à l'infinitif dans la périphrase latine) était en grec une proposition finale, nécessairement munie d'une forme verbale personnelle. L'auxiliaire *thélō* en tant que forme fléchie devenait donc redondant et pouvait se réduire à une particule. » (B.Tra. : p. 133).

¹²⁵⁹ Voir B.Tra. : p. 134-136.

¹²⁶⁰ Rappelons également la notion d'activité métamorphique dont il a été question *supra*, dans le deuxième chapitre de la première partie, où nous avons cité ce passage : « La langue n'est pas un répertoire immobile que chaque locuteur n'aurait qu'à mobiliser aux fins de son expression propre. Elle est en elle-même le lieu d'un travail incessant qui agit sur l'appareil formel, transforme ses catégories et produit des classes nouvelles. Les composés sont une de ces classes de transformation. Ils représentent la transformation de certaines propositions typiques, simples ou complexes, en signes nominaux.

« [...] la langue peut accueillir et dénommer toutes les nouveautés que la vie sociale et les conditions techniques produisent, mais aucun de ces changements ne réagit directement sur sa propre structure. En dehors des changements violents, produits par les guerres, les conquêtes¹²⁶¹, le système de la langue ne change que très lentement, et sous la pression de

On ne peut donc plus expliquer la création des composés par la simple jonction immédiate de deux signes antérieurs. Si la composition nominale était, comme on la présente toujours, un procès de nature morphologique, on ne comprendrait pas pourquoi elle semble se réaliser partout, ni comment ont pu naître ces classes formelles en nombre limité, si pareilles entre les langues les plus diverses. C'est que l'impulsion qui a produit les composés n'est pas venue de la morphologie, où aucune nécessité ne les appelait ; elle est issue des constructions syntaxiques avec leurs variétés de prédication. C'est le modèle syntaxique qui crée la possibilité du composé morphologique et qui le produit par transformation. La proposition, en ses différents types, émerge ainsi dans la zone nominale.

Dès lors, il faut reconnaître aux composés une situation particulière. En général on les range, avec les dérivés, dans la "formation des noms". Il faudrait plutôt les faire entrer dans un chapitre nouveau de la théorie des formes, consacré au phénomène qui pourrait s'appeler "*métamorphisme*" : nous entendons par là le processus de transformation de certaines classes en d'autres.

Ce processus, considéré dans le fonctionnement de la langue, répond à une fonction précise, qu'on discernera en comparant la syntagmatique propositionnelle à celle du composé. Comme on l'a vu, le modèle syntaxique comporte toujours une prédication, simple ou complexe ; celle-ci énonce par nature un procès actuel. Dès lors que la proposition est transformée en composé et que les termes de la proposition deviennent les membres du composé, la prédication est mise en suspens, et l'énoncé actuel devient virtuel. Telle est la conséquence du procès de transformation.

Telle alors se définit la fonction du composé : transférer au virtuel le rapport actuel de prédication énoncé par la proposition de fondement. C'est bien à cette fonction que répondent aussi les caractères formels du composé. Tout ce qui peut renvoyer à une situation actuelle en est effacé : la prédication verbale n'est plus qu'implicite, le premier membre, dépourvu de tout indice de cas, de nombre, de genre, est réduit à un sémantème, le second membre sur lequel repose la relation syntagmatique, prend une forme et une finale nouvelles, indices du statut d'adjectif que le composé reçoit. Autant de preuves de la fonction virtualisante qu'assume le nouveau signe nominal. » (B.Fon. : p. 160-161). Benveniste poursuit : « A passer ainsi dans le cadre formel du nom, la proposition libre subit une réduction inévitable de ses latitudes d'expression. Il était assurément impossible de faire tenir dans les deux termes du composé la multiplicité de relations syntaxiques dont la proposition libre est susceptible. Néanmoins le composé est capable de plus de diversité qu'il ne semblerait, et les nombreuses variétés qu'en recensent les grammaires correspondent justement à des types divers de propositions. Pour n'en donner qu'un exemple : véd. *vájra-hasta-* (massue + main) signifie "(tenant) la massue (dans sa) main" ; il remonte à une proposition contracte "main (tenant) massue est-à (lui)", ce qui équivaut à "dont la main tient massue". Cela implique, dans un composé biplanaire, une proposition primaire "main (tient) massue", donc au lieu d'une prédication par "être", une variante lexicale par "avoir, tenir".

Mais cet appauvrissement relatif de l'expression syntaxique transformée en expression nominale est compensé par la variété des combinaisons que le composé livre à la langue. Il donne le pouvoir de manier comme adjectifs ou noms des propositions entières et de les faire entrer sous ces espèces nouvelles dans d'autres propositions. Ainsi se constitue notamment un répertoire vaste, toujours ouvert, de composés descriptifs, instruments de la classification et de la nomenclature, aptes à devenir dénominations scientifiques ou épithètes poétiques, et qui par-delà l'enrichissement qu'ils procurent, entretiennent cette activité métamorphique, peut-être le travail le plus singulier de la langue. » (B.Fon. : p. 161-162). Cette notion est tout particulièrement remarquable pour notre propos, dans la mesure où elle met en jeu la notion de catégorie et témoigne d'une réflexion en termes de nécessités d'expression, tout en se fondant sur une analyse des expressions ainsi constituées et sur la logique de leur constitution (voir l'analyse qui précède, partiellement analysée dans le chapitre 2 de la première partie). Cette « activité de la langue » apparaît alors tout à la fois comme une activité de parole et une évolution de la langue, selon la dualité constitutive de la perspective benvenistienne.

¹²⁶¹ Voir également à cet égard dans la *Grammaire du vieux-perse* : « Conquérants lancés très loin de leur pays d'origine et parvenus à une extrémité du domaine iranien, les Perses se trouvaient précisément dans les conditions où l'évolution linguistique est en général le plus rapide. En outre, leur langue, de simple parler local, était devenue l'idiome dominant d'un grand empire ; et ceci encore devait en précipiter l'usure. Du reste, aucune norme ne pouvait en arrêter le mouvement. Il n'y avait pas de littérature savante (v. § 17 et suiv.), et la langue ne s'écrivait pas communément (v. § 46). Il n'y a donc pas eu ici, comme à Rome par exemple ou chez les Arabes,

nécessités internes, de sorte que – c'est là une condition qu'il faut souligner – dans les conditions de vie normale les hommes qui parlent ne sont jamais témoins du changement linguistique. On ne s'en aperçoit que rétrospectivement, au bout de plusieurs générations, et par conséquent seulement dans les sociétés qui conservent les témoins des états linguistiques plus anciens, les sociétés dotées de l'écriture. » (B.So. : p. 96)

où Benveniste parle de changement du « système de la langue », réalisé « sous la pression de nécessités internes ». On retrouve ici la dualité de la structure et de l'entité, mais sous la forme particulière d'une théorie structurale gagée par une entité, à laquelle répond une analyse synchronique qui spécifie la diachronie benvenistienne comme succession de synchronies : succession de synchronies, et ainsi doublement explicative, comme analyse synchronique et comme description d'une succession, dont l'articulation se noue dans la complémentarité des explications diachronique et synchronique. A cette solution de continuité répond cependant le support de l'entité et la continuité contradictoire de l'explication structurale : manque le concept de système qui, chez Saussure, fait rupture avec l'entité et rend ainsi possible une théorie non contradictoire du changement linguistique, impliquant précisément la solution de continuité que nous avons vu insister sous diverses formes dans les élaborations hjelmslevienne, jakobsonienne, martinettienne et benvenistienne.

conservation d'une langue écrite rigoureusement fixée à côté d'une langue parlée en pleine transformation. » (B.GVP : p. 23).

V. Synchronie, diachronie et évolution

Nous avons vu plus haut¹²⁶², lors d'une première et rapide analyse des textes de Saussure, la dualité de statut de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, tout à la fois constitutive et corrélatrice de la théorisation du rapport son/sens et du concept de valeur. Des manuscrits aux cours de linguistique générale, l'accent se déplace de la distinction entre phonétique et morphologie à la distinction entre phonologie et linguistique, dont la première apparaît alors comme un corrélat et comme un produit. Ce déplacement en implique un autre : du pôle de la corrélativité à celui de la constitutivité et de l'élaboration de la dualité d'aspect de la langue (état et changement), mais sans pour autant que ne s'efface le premier pôle. Cette dualité est en effet liée à une autre dualité, constitutive de la linguistique et spécifiant son objet : entre langue et idiome. C'est à la lumière d'une telle distinction qu'il nous faut reprendre, pour conclure, la lecture chronologique des textes saussuriens.

A. Synchronie, diachronie, morphologie et phonétique

Les premiers textes à considérer sont les trois conférences de novembre 1891. Saussure y définit la linguistique comme une science historique, et non naturelle. On lit ainsi dans la première conférence :

« Si l'étude linguistique de plusieurs langues ou d'une seule reconnaît pour son but final et principal la vérification et la recherche des lois et des procédés universels du langage, on demande jusqu'à quel point ces études ont leur place dans une Faculté des Lettres, ou si elles n'auraient pas une place également convenable dans une Faculté des Sciences ? Ce serait renouveler la question bien connue agitée autrefois par Max Müller et Schleicher ; il y a eu Messieurs vous le savez un temps où la science du langage s'était persuadée à elle-même qu'elle était une science naturelle presque une science physique ; je ne songe pas à démontrer comme quoi c'était une profonde illusion de sa part, mais au contraire à constater que ce débat est clos et bien clos. A mesure qu'on a mieux compris la véritable nature des faits de langage qui sont si près de nous, mais d'autant plus difficiles à saisir dans leur essence, il est devenu plus évident que la science du langage est une science historique et rien d'autre qu'une science historique.

C'est de cette qualité de science historique que se réclamera toute espèce d'études linguistiques pour figurer dans une Faculté des Lettres. Comme c'est particulièrement aussi sur cette idée d'histoire qu'il est insisté dans le titre de ce cours – alors que d'autres dénominations comme *Grammaire comparée* sont plus usitées – je crois devoir essayer de faire le commentaire, nécessairement très abrégé et incomplet, du sens qu'a ce mot histoire pour le linguiste. C'est sur ce sujet que j'aurais voulu solliciter votre attention presque sans autre préambule, car il contient tout : plus on étudie la langue, plus on arrive à se pénétrer de ce fait que *tout* dans la langue *est histoire*, c'est-à-dire qu'elle est un objet d'analyse historique, et non d'analyse abstraite, qu'elle se compose de *faits*, et non de *lois*, que tout ce qui semble *organique* dans le langage est en réalité *contingent* et complètement accidentel.

Il y a une première manière un peu superficielle d'entendre que la linguistique est une science historique, c'est celle qui consiste à observer qu'on ne connaît pas complètement un peuple sans connaître sa langue ou en avoir une idée ; que la langue est une partie importante du bagage des nations et contribue à caractériser *une époque une*

¹²⁶² En I-, A-, 1-.

société. La présence d'idiomes celtiques en Gaule, et leur disparition lente sous l'influence de la domination romaine constituent par exemple de grands faits *historiques*. C'est là le point de vue de la *Langue dans l'Histoire*, mais ce n'est pas le point de vue de l'*histoire de la langue*. Il est évident que par mille faits la langue intéressera l'historien ; j'ajoute même que l'historien ne s'y intéresse peut-être pas toujours assez. Il y a très peu de personnes en France qui songent par exemple à se demander quelle langue on parlait à la cour de Charlemagne – était-ce du roman ou de l'allemand – et si c'était allemand, était-ce un dialecte disparu ou l'un des dialectes qui se perpétuent aujourd'hui ? Il y a très peu d'historiens qui remarquent que les noms des chefs huns, comme Attila, ne sont pas des noms huns, mais des noms germaniques – ce qui est la preuve de tout un état de choses fort intéressant ; et en second lieu que ces noms germaniques ne sont pas du premier dialecte venu, ne sont pas saxons ou scandinaves [mais] sont clairement gothiques. Mais tous ces faits, grands ou petits, par où la langue se trouve mêlée à la vie des peuples, à la vie politique, sociale, littéraire, ne sont pas je le répète ou ne sont que de temps à autre ce qu'on peut appeler la vie de la langue elle-même.

C'est à un autre point de vue par conséquent que la science du langage revendique le titre de science historique. C'est que toute langue, en elle-même a une histoire qui se déroule perpétuellement, qui est faite d'une succession d'événements *linguistiques*, lesquels n'ont point eu de retentissement au-dehors, et n'ont jamais été inscrits par le célèbre burin de l'histoire ; de même qu'à leur tour ils sont complètement indépendants en général de ce qui se passe au-dehors. Toute langue présente, un peu comme ces grandes moraines qu'on voit au bas de nos glaciers, le tableau d'un prodigieux amas de choses charriées à travers les siècles mais de choses qui *ont une date, et des dates très différentes*, de même que l'on peut reconnaître dans les dépôts glaciaires que je comparais que tel morceau de granit vient d'une distance de plusieurs lieues des plus hauts sommets de la chaîne, pendant que tel bloc de ~~quartz~~ remonte à peine aux premiers contreforts de la montagne... Donc *la langue a une histoire*, c'est un caractère constant. » (Saussure, 2002a : p. 148-150).

La première rupture saussurienne est donc avec l'organicisme de la première linguistique du dix-neuvième siècle : « historique » s'oppose en premier lieu à « naturel ». Cette opposition prend cependant d'emblée un sens particulier, puisqu'elle se double de trois autres oppositions parallèles : entre « objet d'analyse historique » et objet « d'analyse abstraite », « *faits* » et « *lois* », « *contingent* » (« accidentel ») et « *organique* ». Il ne s'agit pas seulement de récuser une métaphore, mais avant tout de définir la langue comme produit historique. Aussi Saussure parle-t-il par ailleurs de « vie de la langue » et s'attache-t-il à définir la notion d'histoire de la langue, insistant sur l'existence d'une « succession d'événements *linguistiques* » dont la connaissance permet de rendre compte des différents éléments constitutifs de toute langue en tant qu'ils « *ont une date, et des dates très différentes* ». Comme il a pu apparaître *supra*, les trois conférences sont en outre entièrement consacrées au phénomène du changement linguistique, évolution dans le temps et diversification dans l'espace. On lit ainsi ensuite¹²⁶³ :

¹²⁶³ Nous n'avons pas cité intégralement la définition de la linguistique comme science historique. Saussure poursuit en effet : « Est-il décisif à lui seul pour ranger la science du langage dans les sciences historiques. Assurément non. La Terre par exemple a une histoire, qui est racontée par la géologie, d'où il ne suit pas que la géologie soit une *science historique* au moins au sens étroit et précis que nous donnons à ce terme. Quelle est donc la seconde condition impliquée par le mot de science historique. – c'est que l'objet qui fait la matière de l'histoire – par exemple l'art, la religion, le costume etc. – représente, dans un sens quelconque, des *actes humains*, régis par la volonté et l'intelligence humaines, – et qui d'ailleurs doivent être tels qu'ils n'intéressent

« Serrons maintenant d'un peu plus près Messieurs ce qui est contenu dans ce mot et dans cette vue de l'Histoire appliquée à la langue. Presque immédiatement se présentera la nécessité de classer nos idées sous deux chefs. La langue se différencie dans le temps, et en même temps elle se différencie ou se diversifie dans l'espace. Une langue prise à deux dates différentes n'est pas identique à elle-même. Prise sur deux points plus ou moins distants de son territoire, elle n'est pas non plus identique à elle-même. Les deux choses lorsqu'on veut avoir une vue exacte des événements doivent toujours être considérées à la fois et de front. Mais nous sommes bien obligés de les séparer en théorie pour procéder avec ordre.

Je considérerai donc uniquement pour aujourd'hui la marche de la langue dans le temps, en supposant que nous n'ayons nullement à nous préoccuper du facteur de la distance géographique.

Même il ne me sera possible d'aborder dans cette séance que le premier point principal à poser ; c'est le principe de la *continuité* dans le temps ; dans notre séance de mardi nous aurons à examiner le principe qui en est la contrepartie, celui de la *transformation* dans le temps. Puis, de même, nous considérerons ce qu'on peut dire du principe de la *continuité* dans l'espace et de celui de la *divergence* dans l'espace. Après cet exposé qui aura l'avantage de nous placer sur un terrain parfaitement net pour l'étude des faits particuliers, nous aborderons avec plus de sûreté le sujet spécial de la phonétique du grec et du latin où les occasions d'appliquer ces principes généraux se présentent sans cesse. » (Saussure, 2002a : p. 150-151).

Comme nous l'avons vu *supra*¹²⁶⁴, le principe de la transformation dans le temps donne d'abord lieu à l'exposé du principe de la mutabilité de la langue, corrélatif de celui de la continuité dans le temps. Saussure aborde ensuite la question des changements linguistiques, distinguant alors entre changements phonétiques et changements analogiques :

« Mais il est temps de nous demander autrement qu'en prenant quelque exemple isolé, en quoi consistent les changements qui se produisent avec une nécessité si constante en toutes les langues, de quelle nature sont ces modifications remaniements perpétuelles, à quelles causes elles se rattachent, et si elles ont le même caractère dans toutes les langues ?

L'étude du langage croit dès à présent pouvoir affirmer qu'en effet l'essence de ces phénomènes 1° se retrouve partout la même 2° qu'elle a toujours été la même, de sorte que c'est une idée très fautive que de croire que le problème de l'origine du langage soit un autre problème que celui de ses transformations. Ce serait un autre problème, si l'on supposait que d'autres forces ont agi autrefois dans le langage, dont nous ne pouvons nous faire aucune idée d'après ce qui se passe aujourd'hui quand nous parlons, – mais cette supposition est aussi arbitraire qu'invraisemblable ; elle revient à attribuer à l'humanité primitif des facultés ou des sens essentiellement différents de ceux que nous possédons. 3° que partout ces phénomènes sont de deux espèces distinctes ; remontant à deux causes ou groupes de causes naturellement distinctes, et indépendantes. Il y a d'une part le changement *phonétique* et d'autre part le changement, appelé de divers noms dont aucun n'est excellent, mais dont le plus usité est le changement *analogique*. Nous verrons immédiatement pourquoi. – On peut opposer sous beaucoup de points de vue différents ces deux grands facteurs de renouvellement linguistique en disant par exemple que le premier représente (*du*) [le] côté physiologique et physique de [la] parole, tandis que le second répond au côté psychologique et mental du même acte – que le premier est inconscient tandis que le second est conscient, toujours en se rappelant que la notion de

pas seulement l'individu mais la collectivité. » (Saussure, 2002a : p. 150). Suit la remarque relative à l'existence de degrés de conscience, citée plus haut.

¹²⁶⁴ Voir la note 3420 du deuxième chapitre de la première partie.

conscience est éminemment relative, de sorte qu'il ne s'agit que de deux degrés de conscience dont le plus élevé est encore de l'inconscience pure comparé au degré de réflexion qui accompagne la plupart de nos actes – on oppose aussi souvent ces deux ordres de faits en disant que l'un concerne les sons et l'autre les formes grammaticales, ce qui ne représente pas une idée claire parce que les formes de la langue ne sont autre chose que les sons, mais on peut dire que l'un attaque la forme par le côté du son et que l'autre l'attaque par le côté de l'idée – on peut dire en outre que l'un représente des opérations purement *mécaniques* c'est-à-dire où on ne peut découvrir ni but ni intention – et l'autre des opérations *intelligentes*, où il est possible de découvrir un but et un sens –

L'observation et l'analyse de ces deux ordres de phénomènes constitue l'occupation presque unique du linguiste, sur quelque langue que porte son attention, et cette tâche est sans fin même en se bornant à des périodes limitées. Je ne puis donc songer à entrer dans une description ou une classification même absolument générale et approximative de tout ce qui est contenu dans l'idée de *changement phonétique* et dans celle de *changement par analogie*.

Quelques exemples, en prenant d'abord le *phénomène d'analogie*. Le phénomène de transformation intelligente. On ne peut mieux se rendre compte de ce que c'est [?] qu'en écoutant parler quelques minutes un enfant de trois ou quatre ans. Son langage est un véritable tissu de formations analogiques, qui nous font sourire, mais qui offrent dans toute sa pureté et sa candeur le principe qui ne cesse d'être à l'œuvre dans l'histoire des langues. *Venirai*. Comment *je venirai*. Pour cela il faut 1° l'enfant connaisse *venir* et qu'il associe dans son esprit l'idée contenue dans *venir* et celle qu'il veut exprimer mais cela ne suffit pas ; il faut 2° qu'il ait entendu dire *punir* et *je te punirai* ou *choisir* [*je choisirai*]. Alors se produit le phénomène — *punir* : *punirai* [= *venir* : *venirai*.] Rien de plus conséquent, rien de plus logique et de plus juste que le raisonnement qui conduit [à *venirai*.] Remarquons tout de suite un des caractères de ce phénomène. *Dans un sens* ce n'est pas une transformation *c'est une création* ; – mais en dernière analyse ce n'est qu'une transformation parce que tous les éléments de *venirai* sont contenus et donnés dans des formes existantes fournies par la mémoire ; *punirai* *punir*, ou bien si l'on veut le suffixe *ir* le suffixe *irai* et leur rapport de signification. Sans la présence de ces éléments *venirai* est simplement impossible. – Il n'y aura donc jamais de création *ex-nihilo*, mais chaque innovation ne sera qu'une application nouvelle d'éléments fournis par l'état antérieur du langage. C'est ainsi que le renouvellement analogique qui dans un sens est très destructif, ne fait cependant jamais que continuer sans jamais pouvoir la briser la chaîne des éléments transmis depuis l'origine des langues.

Notons aussi tout de suite la raison qui a fait dénommer opération d'*analogie*, faits d'*analogie*, toutes ces opérations psychologiques. Le terme a été emprunté à la grammaire antique des grecs qui y mettait une autre idée, et se plaçait à un point de vue très différent du nôtre ; mais il s'est trouvé applicable en ce sens que le résultat de ces opérations tend à rétablir une analogie ou une symétrie entre les formes ; ainsi *viendrai* n'est pas symétrique à *punirai*. C'est sur une *analogie* que s'effectue le raisonnement qui est à la base du phénomène. Plus généralement ce phénomène représente une *association de formes* dans l'esprit, qui est dictée par l'*association des idées représentées*.

L'opération d'analogie est plus vive et plus fertile chez l'enfant parce que sa mémoire n'a pas eu le temps encore d'emmagasiner un signe tout à fait pour chaque idée, et qu'il se trouve bien obligé par conséquent de confectionner lui-même ce signe à chaque instant. Or il le fabriquera toujours d'après le procédé d'analogie. Il est possible que si la puissance – et la netteté de notre mémoire étaient infiniment supérieures à ce qu'elles est, les formations nouvelles par analogie fussent réduites à presque rien dans la vie du langage. Mais en fait ce n'est pas le cas, et une langue quelconque à un moment quelconque n'est pas autre chose qu'un vaste enchevêtrement de formations analogiques, les unes absolument récentes, les autres remontant si haut qu'on ne peut que les deviner. Demander à un linguiste de citer des formations analogiques, c'est donc un peu comme si

l'on demandait à un minéralogiste de citer des minéraux, ou à un astronome de citer quelques étoiles, je commence par le dire pour qu'il n'y ait aucune méprise sur la valeur que nous attribuons à ces faits : ce ne sont pas des faits exceptionnels et anecdotiques, ce ne sont pas des *curiosités* ou des anomalies, mais c'est la substance la plus claire du langage partout et à toute époque, c'est son histoire de tous les jours et de tous les temps :

je *treuve* nous *trouvons* comme je *meurs* nous *mourons*. Pourquoi ? il y a une raison excellente mais —. — - - - On a dit *je lève nous lavons* et nous disons *je lave nous lavons*. —

Prétérits forts allemands presque toujours *zog wir zogen, lieh liehen band banden half halfen ward wurden*. Toujours dans l'histoire du prétérit un exemple : que même les formes les plus familières à l'esprit chose singulière, sont sujettes [à l'analogie].

On a dit pendant des siècles *grand* fém. *grand*, contre *bon* fém. *bone*, parce que [

Déjà au XI^e siècle *gra/n/de*.

Contemporain : par exemple une femme ne dit plus *je me décollette*, mais *je me décolte*. Magnifique formation d'analogie.

Il est clair, non pas qu'il *faut* dire, car il ne *faut* rien dire ; tout ce qu'on dit a sa raison d'être — mais il est clair qu'on a dit jusqu'à une époque récente : / comme *j'achète* — nous

Très possible qu'on dise une fois *j'achte* (j'ai déjà entendu *je cachte*).
récolter.

Exemple emprunté à l'histoire du verbe substantif en allemand. On a dit en allemand pendant des siècles jusqu'en plein XVI^e siècle : *ich was* j'étais, *wir waren* nous étions *er was* il était, [mot ill.] *was* ; état qui s'est du reste conservé sans changement chez les Anglais : *I was, he was, we were*. *Pourquoi* il y avait un *s* dans *was* et un *r* dans *waren*, pour cela il y a des raisons excellentes, mais je ne les examine pas car, quelles que soient ces causes rétrospectives, elles ne changeront rien à l'état que nous avons au moment dont nous parlons, et elles sont impuissantes également à changer rien non plus à ce qui va se passer à partir de cet état. Au fond l'*r* dans *waren* est une modification de l'*s*, mais je le répète, cela est étranger à la question.

Au même moment où existe pour une cause quelconque *was – waren*, existe aussi, et toujours pour une raison que nous n'avons pas à rechercher *ich fuhr – wir fuhren* j'allais en voiture, nous allions en voiture – ou bien *ich gebar – wir gebaren* j'enfantis - nous enfantions. — Dans ces prétérits-là, l'*r* d'où qu'il ait pu sortir va d'un bout à l'autre de la flexion, et ces prétérits-là ont l'avantage de paraître plus simples, plus logiques, quoique historiquement ils ne le soient pas plus que *was – waren*.

Quelques individus inconsciemment [se] met[tent] donc à dire d'abord de temps en temps *ich war* au lieu de *ich was*, ce qui au premier moment paraît baroque ou vulgaire¹²⁶⁵ à leurs contemporains, puis *war* devient peu à peu prédominant, et enfin il arrive un moment où *was* qui avait joui d'un existence dix ou vingt fois séculaire, se trouve avoir radicalement disparu de la surface de la langue ; tellement que c'est maintenant *ich was* qui nous fait un effet tout étrange quand nous le [

Je n'ai donné nécessairement qu'une idée très incomplète du [phénomène] et je ne l'ai considéré que dans une ou deux de ses formes les plus saisissantes et les plus saisissables. L'autre cause des transformations linguistiques, la cause phonétique appelle maintenant notre attention.

Pour des raisons qu'il ne serait —

échappe à notre regard et à notre conscience. Ce mouvement phonétique existe dans toutes les langues.

cantare > chanter campus > champ cathedra > chaire calamus > chaume vacca vache, capillus

¹²⁶⁵ Également ajouté à cet endroit, peut-être à part, un segment illisible.

se décompose *k'antar*.

-ll- mouillé

Caractère capital : frappe aveuglément toutes les formes de la langue où se trouve le son en question et par conséquent offre un caractère de régularité mathématique. – Ce caractère de régularité est tel que l'on peut prévoir, étant donné un mot latin ce qu'il sera en français – étant donné un mot indo-européen ce qu'il serait en grec – étant donné un (s'il n'y a pas perturbation par analogie)

Loi – Événement.

Un des effets est la différenciation des formes (l'analogie rétablit, tend à rétablir la symétrie). » (Saussure, 2002a : p. 159-163).

Saussure envisage ici plusieurs axes d'opposition entre les deux phénomènes : « côté physiologique et physique de la parole »/« côté psychologique et mental du même acte », « inconscient »/« conscient », « attaqu[ant] la forme par le côté du son »/« par le côté de l'idée » (plutôt que « concern[ant] les sons »/« les formes grammaticales »), « opérations purement *mécaniques* »/« opérations *intelligentes*, où il est possible de découvrir un but et un sens ». Comme nous l'avons vu plus haut lors de notre analyse des textes de Jakobson, la distinction entre inconscient et conscient renvoie à la négativité des unités linguistiques, c'est-à-dire au caractère aveugle des changements phonétiques sur lequel Saussure insiste pour terminer. La « conscience » renvoie alors à la délimitation, et le « but » et le « sens » à la signification. Il est notable, à cet égard, outre que Saussure dénie toute pertinence à la question de l'origine du langage, qu'il s'attache à caractériser le phénomène analogique comme une création d'une part (et non une évolution), une transformation d'autre part (c'est-à-dire un phénomène de parole, mettant en jeu les « éléments fournis par l'état antérieur du langage »), et insiste sur son importance : « [...] ce ne sont pas des faits exceptionnels et anecdotiques, ce ne sont pas des *curiosités* ou des anomalies, mais c'est la substance la plus claire du langage partout et à toute époque, c'est son histoire de tous les jours et de tous les temps ». On a là en effet, sous-jacente mais informulée, la distinction entre morphologie et phonétique qui apparaît dans « De l'essence double du langage », et qui implique – en tout cas apparemment et en premier lieu – un tout autre abord de l'objet que celui des conférences à l'université de Genève, où la langue se trouve définie et présentée comme un objet historique.

Nous avons vu plus haut l'importance dans « De l'essence double du langage » de la distinction entre morphologie et phonétique, que Saussure institue en lieu et place de la double distinction traditionnelle entre son et sens et entre état et changement. Le point nodal de cette distinction est la redéfinition du signe comme valeur, donc comme entité synchronique, laquelle implique la redéfinition du point de vue phonétique comme point de vue diachronique, et inversement. A cet égard, la langue apparaît avant tout comme un objet synchronique. Rappelons notamment ce passage, cité plus haut, et dont nous avons souligné la radicalité du propos :

« On peut entendre par *vie du langage* 1^o le fait que le langage vit à travers le temps, c'est-à-dire est susceptible de se transmettre. – Ce fait est si l'on veut un élément vital du langage, parce qu'il n'y a rien dans le langage qui ne soit transmis ; mais il est plutôt absolument étranger au langage

– Ou bien *SIGNE* et *suite de temps* mais alors point d'*IDÉE* dans le signe. C'est ce qu'on appelle la phonétique.

– Ou bien SIGNE et IDÉE : mais alors inversement point de *suite de temps* ; nécessité de respecter complètement l’instant et uniquement *l’instant*. C’est le domaine de la morphologie, de la syntaxe, de la synonymie etc.

L’existence qu’on peut accorder au signe n’est pas ailleurs, en principe, que dans l’association qui en est faite par l’esprit avec une idée : c’est pourquoi on peut et on doit s’étonner qu’il devienne cependant nécessaire de reconnaître au signe une seconde existence, non dépendante de l’idée à mesure qu’on marche dans le temps. Cette seconde existence, il est essentiel de le remarquer, ne se manifeste ou ne trouve de sanction tangible qu’à l’instant où il y a l’un en face de l’autre un *passé* et un *présent*, tandis que la première est immédiatement contenue dans le présent. Par compensation, l’existence deuxième du signe (*à travers le temps*) suppose et ne saurait être soutenue qu’en isolant le signe de sa signification, et de toute signification quelconque qui lui arrive.

Le système de la langue peut être comparé avec fruit et dans plusieurs sens, quoique la comparaison soit des plus grossières, à un système de signaux maritimes obtenus au moyen de pavillons de diverses couleurs.

Quand un pavillon flotte au milieu de plusieurs autres au mât de [], il a deux existences : la première est d’être une pièce d’étoffe rouge ou bleue, la seconde est d’être un signe ou un objet, compris comme doué d’un sens par ceux qui l’aperçoivent. Remarquons les trois caractères éminents de cette seconde existence : 1° Elle n’est qu’en vertu de la pensée qui s’y attache ; il en est exactement de même d’un mot, dont la première existence est d’être un “morceau d’étoffe” une figure vocale ; et la seconde []¹²⁶⁶

2° Tout ce que représente pour l’esprit le signal maritime d’un drapeau rouge ou bleu procède, non de ce qu’il est, non de ce qu’on est disposé à y associer, mais exclusivement de ces deux choses : 1° de *sa différence* avec les autres signes figurant au même moment 2° de *sa différence* avec les signes qui auraient pu être hissés à sa place, et à la place des signes qui l’accompagnent. Hors de ces deux éléments négatifs si l’on se demande où réside l’existence positive du signe, on voit tout de suite qu’il n’en possède aucune, et que ces [] » (Saussure, 2002a : p. 53-54).

Comme nous l’avons noté alors, le changement apparaît ici comme un phénomène second, contingent, dans la mesure où l’existence du signe est nécessairement synchronique. Saussure parle ainsi de langue d’une part, de transmission de la langue d’autre part, deux objets entre lesquels il institue un rapport de « radicale disparité » :

« I. Un *état de langue* n’offre à l’étude du linguiste qu’un seul objet central : rapport des formes et des idées qui s’y incarnent.

Par exemple, il sera faux d’admettre que cet état de langue offre le second objet central des idées elles-mêmes ; ou bien des formes ; ou bien des sons dont se composent les formes ; (objet nécessairement *complexe*, en laissant de côté ses autres attributs)

II. Une *succession d’états qu’on entreprend d’examiner*¹²⁶⁷ n’offre à l’attention du linguiste qu’un seul objet central également, et qui est avec l’objet précédent, non pas dans une opposition flagrante et abrupte, mais dans un rapport de radicale disparité, abolissant d’emblée toute espèce de comparaison, ouvrant un ordre d’idées qui n’a point occasion de naître devant un état donné de la langue.

— Nulle part, dans l’état actuel, on ne peut prononcer le mot de *langue*, ou de *langage*, sans qu’il y ait d’abord à constater l’équivoque possible entre *langue* et *transmission de la langue*. » (Saussure, 2002a : p. 86).

¹²⁶⁶ Voir ci-dessus la note 12.

¹²⁶⁷ Le mot est illisible. Amacker donne « unir » (Saussure, 2011 : p. 81), ce qui ne nous semble pas convaincant.

Il n'est donc plus question ici d'objet historique, mais la langue apparaît avant tout comme un « état de langue », notion ou définition impliquant précisément une rupture avec l'évidence attachée à la notion d'objet historique. On lit ainsi également dans ce manuscrit :

« Nous différons depuis le principe des théoriciens qui pensent qu'il s'agit de donner une idée des phénomènes du langage, ou de ceux déjà plus rares qui cherchent à fixer les opérations du linguiste au milieu de ces phénomènes. Notre point de vue est en effet que la connaissance d'un phénomène ou une opération de l'esprit suppose préalablement la définition d'un terme quelconque ; non pas la définition de hasard qu'on peut toujours donner d'un terme relatif par rapport à d'autres termes relatifs, en tournant éternellement dans un cercle vicieux, mais la définition conséquente qui part à un endroit quelconque d'une base, je ne dis pas absolue, mais choisie expressément comme base irréductible pour nous, et centrale de tout le système.

S'imaginer qu'on pourra se passer en linguistique de cette saine logique mathématique, sous prétexte que la langue est une chose concrète qui "devient" et non une chose abstraite qui "est", est à ce que je crois une erreur profonde, inspirée au début par les tendances innées de l'esprit germanique.

Nous avons cru que le but principal n'était pas de fixer ce qui se passe entre différents termes des états linguistiques ; mais de constater que ces termes sont littéralement dénués de toute définition, que nous ne savons pas même s'ils existent ou dans quel sens ils existent, que peut-être on unit un terme » (Saussure, 2002a : p. 34).

On retrouve ici la thèse des conférences de 1891, à travers l'opposition entre « chose abstraite qui "est" » et « chose concrète qui "devient" », dont nous verrons l'importance dans la « Note pour un article sur Whitney ». Saussure insiste cependant sur la nécessité de s'interroger sur la nature des « termes » qui s'offrent à l'analyse du linguiste, au lieu de se reposer sur l'évidence de la représentation procurée par la notion d'objet historique. Une autre note est encore plus explicite à cet égard :

« S'il n'y avait que ce fait, que chaque chose dans la langue doit être considérée séparément *dans son époque* et *à travers le temps*, sans donner sur l'autre à aucun des deux points de vue la moindre prééminence, la linguistique serait une science relativement simple, quoique déjà bien différente par cette seule séparation de ce que nous avons dit¹²⁶⁸.

Le malheur est qu'il n'y a pas, comme on se le figure, *une chose* pouvant être considérée à la fois "dans son époque" et "à travers le temps" ; mais que la détermination même des choses à considérer *dans chaque époque* ou *à travers le temps* dépend de données différentes, et demande un raisonnement sur une donnée.

Faut-il dire notre pensée intime ? Il est à craindre que la vue exacte de ce qu'est la langue ne conduise à douter de l'avenir de la linguistique. Il y a disproportion, pour cette science, entre la somme d'opérations nécessaires pour saisir rationnellement l'objet, et l'importance de l'objet : de même qu'il y aurait disproportion entre la recherche scientifique de ce qui se passe pendant une partie de jeu et l'[]. » (Saussure, 2002a : p. 87).

¹²⁶⁸ Le manuscrit est ici illisible. Amacker donne : « de ce que nous avons devant (?) » (Saussure, 2011 : p. 82), ce qui ne nous semble pas plus justifié.

Saussure oppose en effet ici deux démarches très différentes. La première, purement méthodologique, se repose sur un objet donné à l'analyse – la langue, chose qui est ou qui devient, et avec elle « chaque chose dans la langue » –, qu'il est ainsi possible de considérer de deux points de vue différents et séparés, « sans donner sur l'autre à aucun des deux [...] la moindre prééminence ». La seconde reconnaît au contraire l'absence de tout objet donné, et la nécessité de le constituer. Il ne s'agit donc plus de points de vue méthodologiques mais constitutifs et, peut-on inférer, impliquant au contraire une prééminence de l'un des deux : le point de vue synchronique, définitoire de la langue. « De l'essence double du langage » institue ainsi une rupture avec toute représentation en termes d'entité. Il faut cependant noter que cette rupture est avant tout une rupture avec le mot comme objet donné ou avec le donné du rapport son/sens, avec ces « termes des états linguistiques » dont Saussure requiert la constitution et la définition. Rappelons également, à cet égard, la note « Unde exoriar ? », citée plus haut en note, mais non datée :

« *Unde exoriar ?* – C'est la question, peu prétentieuse, et même terriblement positive et modeste que l'on peut se poser avant d'essayer par aucun point d'aborder la substance glissante de la langue. Si ce que je veux en dire est vrai, il n'y a pas un seul point qui soit l'évident point de départ.

– [Item] En tout domaine, avant qu'il puisse être question d'un *phénomène*, il faut savoir sur quels objets, ou entre quels objets, se produit le phénomène. Comme la langue est le théâtre d'éclatants phénomènes, ce sont ceux-ci qui ont semblé suffisants à étudier, et on ne s'est que très peu demandé quels étaient les termes, ou même la nature des termes qui donnent lieu au phénomène. L'ardeur avec laquelle on s'attache au mouvement $a - b$ n'a d'égale que l'absence de réflexion sur ce qu'est, préalablement, a ou b , et même sur la possibilité immédiate de définir a ou b . [], et ce phénomène semble clair. Mais, préalablement, où existe [], quelle espèce de corps, quelle espèce d'entité dans l'ensemble des choses de ce globe cela représente-t-il ? On se tromperait, de l'aveu de tout le monde, en supposant que c'est une suite de lettres. Est-ce donc une suite de sons ? Pas davantage, car – Est-ce donc []

En outre faux de dire : ce mot il faut dire : habitude des sujets parlants de faire correspondre cette suite de sons à une idée déterminée. Nous commençons à entrer dans la réalité, mais rien que la termination à droite et à gauche [] Eh bien n'est-il pas admirable que l'unité *cantare* semble être quelque chose de tout aussi défini que la colonne Trajane et n'appelant aucune espèce d'explication (préalable) sur son genre de réalité, sur sa valeur d'unité. L'unité ! il ne doit même pas y songer, puisqu'il n'y aura jamais un mot qui réalise son unité ou son "existence" autrement que par la combinaison de faits buccaux avec une opération mentale, [d'un] ordre entièrement différent. C'est maintenant que l'on commence à entrevoir que a et b sont plus difficiles à saisir que le phénomène $a - b$.

– - On pourrait croire que, du moment que... –

on pourrait faire une fois pour toutes l'opération algébrique de considérer les mots comme des unités existant dans une sphère algébrique (étant bien entendu que l'on a reconnu que chaque mot - - -

mais que, cette situation étant égale pour tous on peut faire abstraction de cette opération phonatorio-mentale et []) » (Saussure, 2002a : p. 281-282).

La remarque qui clôt le passage de « De l'essence double du langage » nous semble dès lors extrêmement significative, dans la mesure où elle met en jeu, de manière relativement confuse – mais d'une certaine manière par cette confusion même –, la double dimension de la

langue et de l'idiome. Saussure affirme que « la vue exacte de ce qu'est la langue » fait apercevoir une « disproportion [...] entre la somme d'opérations nécessaires pour saisir rationnellement l'objet, et l'importance de l'objet ». Le terme « objet » demeure évidemment ambigu (c'est là la confusion dont nous venons de parler), mais la comparaison du jeu d'échecs est remarquable à deux égards : elle implique l'idiome, mais également la diachronie, puisqu'il s'agit de « ce qui se passe pendant une partie de jeu ». Il faut revenir, à ce propos, aux quatre « formes d'existence de la langue » et aux quatre points de vue dont il a été question plus haut. Comme nous l'avons vu alors, il s'agit de ces deux passages de « De l'essence double du langage », cet extrait de l'index :

« ÊTRE. Rien n'est, du moins rien n'est absolument (dans le domaine linguistique). Aucun terme, en le supposant parfaitement juste, n'est applicable hors d'une sphère déterminée. – La forme élémentaire du jugement : “ceci *est* cela” ouvre la porte aussitôt à mille contestations, parce qu'il faut dire au nom de quoi on distingue et délimite “ceci” ou “cela”, aucun objet n'étant naturellement délimité ou donné, aucun objet n'étant avec évidence. – On sort du doute général en posant les quatre formes d'existence de la langue (§§)

SUBSTANCE LINGUISTIQUE. – Nous tendons perpétuellement à convertir par la pensée en substance les actions diverses que nécessite le langage (§). – Il semble nécessaire dans la théorie même d'épouser cette conception (§). – Il y aura quatre genres de “substance” linguistique, correspondant aux quatre formes d'existence de la langue. – Il n'y a point à admettre de substance fondamentale, recevant ensuite des attributs (§).

– TERME (cf. ÊTRE). – Il n'y a aucun terme définissable et valable hors d'un point de vue précis, par suite de l'absence totale d'êtres linguistiques donnés en soi (§§). – Il n'est plus permis de faire usage d'un terme emprunté au point de vue A, si l'on passe au point de vue B (§ [] » (Saussure, 2002a : p. 81)

et ce long passage des premières pages du manuscrit :

« I et II résultant de la nature des faits mêmes du langage.

I. Point de vue de l'état de langue en lui-même,

Non différent du point de vue *instantané*,

Non différent du point de vue *sémiologique* (ou du signe-idée),

Non différent du point de vue *volonté antihistorique*,

Non différent du point de vue *morphologique* ou *grammatical*,

Non différent du point de vue des *éléments combinés*.

(Les *identités* dans ce domaine sont fixées par le rapport de la signification et du signe, ou par le rapport des signes entre eux, ce qui est non différent.)

II. Point de vue des identités transversales,

Non différent du point de vue *diachronique*,

Non différent du point de vue *phonétique* (ou de la *figure vocale* dégagée de l'idée *et dégagée de la fonction de signe*, ce qui est la même chose en vertu de I.)

non différent aussi du point de vue des *éléments isolés*.

(Les identités de ce domaine sont *données* d'abord nécessairement par celles du précédent ; mais après cela deviennent le *deuxième ordre d'identités* linguistiques, irréductible avec le précédent)

III et IV résultant des façons légitimes d'envisager :

III. Point de vue ANACHRONIQUE, artificiel, voulu, et purement didactique, de la PROJECTION d'une morphologie (ou d'un “état de langue” ancien) sur une morphologie (ou sur un autre état de langue postérieur).

(Le moyen à l'aide duquel peut s'opérer cette projection est la considération des identités transversales, II, combinée avec la considération morphologique du premier état selon I).

Non différent du point de vue ANACHRONIQUE RÉTROSPECTIF, ce point de vue est le point de vue ÉTYMOLOGIQUE, comprenant d'autres choses encore que ce qu'on appelle ordinairement l'étymologie. Un de ses caractères par rapport à IV est de ne pas tenir compte de l'époque B en elle-même.

IV. Point de vue HISTORIQUE de la fixation de deux états de langue successifs pris chacun en lui-même, d'abord, et sans subordination de l'un à l'autre, suivie de l'explication

De ces quatre points de vue légitimes (hors desquels nous avouons ne rien reconnaître), il n'y a guère que le deuxième et le troisième qui soient cultivés. De fait, le quatrième ne pourra l'être fructueusement que le jour où le premier...

Ce qui est en revanche vivement cultivé, c'est la confusion lamentable de ces différents points de vue, jusque dans les ouvrages élevant les plus hautes prétentions scientifiques. Il y a là certainement, très souvent, une véritable absence de réflexion de la part des auteurs. Mais ajoutons tout de suite une profession de foi : autant nous sommes convaincu à tort ou à raison qu'il faudra finalement en venir à tout réduire théoriquement à nos quatre points de vue légitimes reposant sur deux points de vue nécessaires, autant nous doutons qu'il devienne jamais possible d'établir avec pureté la quadruple ou seulement la double terminologie qu'il faudrait. » (Saussure, 2002a : p. 21-22).

A nouveau, Saussure insiste ici sur « l'absence totale d'êtres linguistiques donnés en soi », c'est-à-dire sur la nécessité de constituer tout objet idiomologique qui se présente à l'analyse. Nous avons signalé plus haut la singularité de ces deux passages, dans la mesure où Saussure y distingue quatre et non deux points de vue ou formes d'existence de la langue, et nous avons parlé d'hapax. Il faut encore signaler cette autre note du manuscrit, où, tandis qu'il n'est ici question d'identité qu'à propos des seuls points de vue synchronique et diachronique, comme ce sera le cas dans les cours de linguistique générale, Saussure parle d'identité étymologique, opposée à l'identité morphologique :

« Identité étymologique »

Aussitôt que l'identité morphologique cesse, et qu'il s'établit par exemple deux identités, il s'établit en revanche entre les deux termes l'identité étymologique (laquelle n'est plus du tout un fait de langage mais un fait de notre réflexion grammaticale). Nous venons de dire « entre les deux termes » : mais depuis quel moment y a-t-il deux termes ? Il n'y a, deux termes¹²⁶⁹ ; il y a d'abord un seul terme morphologique, qui se convertit ensuite en deux termes morphologiques représentant alors un seul terme étymologique.

Définition.

L'*identité étymologique* (notion purement grammaticale, qui n'a aucun corrélatif dans les faits, à la différence des identités précédentes) est celle par laquelle nous imposons idéalement à un état de langue B une identité morphologique de l'état A appartenant au passé – qui s'est vue brisée ou effacée par une cause quelconque » (Saussure, 2002a : p. 84-85).

C'est là, ce nous semble, un effet du point de départ dans l'idiome, qui impose en premier lieu la distinction de « façons d'envisager ». Comme nous l'avons souligné plus haut,

¹²⁶⁹ On lit dans le manuscrit : « Il n'y a, à aucun moment deux termes » (AdS 372 : 178), mais « à aucun moment » est barré d'un trait oblique.

Saussure oppose cependant nettement, dans la présentation des quatre points de vue, ceux qui « résult[e]nt de la nature des faits mêmes du langage » et ceux qui « résult[e]nt des façons légitimes d'envisager », et parle pour conclure de « quatre points de vue légitimes reposant sur deux points de vue nécessaires ». Il insiste de même dans ce dernier passage sur le fait que l'identité étymologique « n'est plus du tout un fait de langage mais un fait de notre réflexion grammaticale », est une « notion purement grammaticale, qui n'a aucun corrélatif dans les faits, à la différence des identités précédentes ». Enfin, comme nous l'avons également vu alors, il subordonne partiellement le point de vue diachronique au point de vue synchronique : « Les identités de ce domaine sont *données* d'abord nécessairement par celles du précédent ; mais après cela deviennent *le deuxième ordre d'identités* linguistiques, irréductible avec le précédent. » Le point de départ dans l'idiome est également lisible dans les notes de morphologie (1894) où, comme nous l'avons vu plus haut, Saussure s'attache à redéfinir les notions de phonétique et de morphologie. De nombreux développements y sont par ailleurs consacrés à la notion de morphologie rétrospective, à laquelle Saussure oppose la morphologie historique, qui distingue les états synchroniques successifs. Rappelons notamment ce passage cité plus haut en note :

« Une morphologie vraiment scientifique aurait pour premier devoir de séparer les différentes époques, de se pénétrer exclusivement de l'esprit de chacune d'elles, de ne pas imposer des cadres abolis depuis des siècles aux formes historiques. Seulement on n'aurait par là que des aperçus très incomplets sur la genèse de ces formes. Il est clair que si je divisais *pat-ercus* conformément au sentiment latin d'une certaine date, je n'apercevrais pas le parallélisme entre *pater pater-cus* et *villa : villi-cus (villā-cus)*. La pratique commande donc l'anachronisme et la confusion des époques » (Saussure, 2002a : p. 187).

On lit également quelques pages plus haut¹²⁷⁰ :

« *Observation importante.* il est essentiel de noter que l'analyse de la langue peut reposer sur un rapport apparent des formes, sur un rapport qui n'est pas justifié par l'étymologie, c'est-à-dire par le rapport primitif de ces formes.

Certainement. Germanique

kalbiz pluriel kalbizō

kalb kalbir

A l'époque germanique signe du pluriel -ō.

A l'époque allemande

Une nécessité phonétique |ayant accidentellement fait disparaître -iz au singulier,| tandis qu'il se maintenait au pluriel |grâce à la protection de la voyelle qui suivait,| or la langue ne jugeant jamais que par les formes il est inévitable que la langue divise

kalb/*ir*

et prenne *ir* pour le signe du pluriel, tandis qu'à l'origine il n'avait rien de spécifiquement pluriel. Cela est faux historiquement, et cela est juste pour la morphologie de l'époque en question. La vie de la langue est faite de ces méprises. Rappelons-nous que tout ce qui est dans le sentiment des sujets parlants est phénomène réel. Nous n'avons pas à nous inquiéter de ce qui a pu provoquer ce sentiment. Le morphologiste lui-même *doit* couper *kalb/ir*, car c'est là l'analyse de la langue et cette analyse est son seul guide. Et elle s'atteste par les formations nouvelles : par exemple *kind-er*.

¹²⁷⁰ Voir par ailleurs Saussure (2002a) : p. 185-187, 193-194 et 195-196. Voir *supra*, le deuxième chapitre de la première partie.

Moralité Une fois de plus nous voyons que la morphologie ne peut jamais combiner et mêler plusieurs époques différentes ; qu'elle doit exercer son activité séparément au sein de chaque époque sous peine de confondre les faits phonétiques et les faits morphologiques. Je ne dis pas que ce ne soit pas un procédé courant, je dis que c'est un procédé détestable. » (Saussure, 2002a : p. 184-185).

Il n'est cependant pas question ici de points de vue constitutifs, mais des conditions de l'analyse. Il s'agit de même par ailleurs des définitions de la phonétique et de la morphologie, non des identités définitoires des termes linguistiques. Ce n'est donc que dans « De l'essence double du langage » que se font face une réflexion en termes de points de vue¹²⁷¹, incluant l'ordonnance de ces derniers et ainsi une distinction entre théorique et méthodologique, et des propositions théoriques relatives à la langue et à la dualité de conception qu'impose la théorisation du rapport son/sens. Certains développements sont remarquablement ambivalents à cet égard, tels :

« Il est curieux que la nasale, comme telle, paraît être dans beaucoup de langues une *quantité sémiologique*. Ainsi en sanscrit, – pour ce qui concerne l'intérieur du mot, (simplement) –, on pourra faire semblant d'ignorer aussi complètement un rapport entre *n̄*, *n̄*, et *n* et *m̄*, qu'entre *b g* et *d*. De même que nous n'établissons aucun échange entre *b-g-d*, mais que nous invoquons pour la présence de *b g d* le point de vue *diachronique*, ou bien *aucun* point de vue : de même il semblerait naturel d'invoquer pour []

Les quantités sémiologiques sont les unités dans lesquelles la langue réunit certains éléments vocaux en leur attribuant une valeur une ou semblable []

Le mécanisme de la langue – prise partout à *un moment donné*, ce qui est la seule manière d'en étudier le mécanisme – sera un jour, nous en sommes persuadé, réduit à des formules relativement simples. Pour le moment, on ne saurait même songer à établir ces formules ; si nous essayons, pour fixer les idées, d'esquisser à grands traits ce que nous nous représentons sous le nom d'une *sémiologie*, c'est-à-dire d'un système de signes totalement indépendant de ce qui l'a préparé et tel qu'il existe dans l'esprit des sujets parlants, il est certain que nous sommes encore, malgré nous, tenus d'opposer sans cesse cette sémiologie à la sempiternelle étymologie ; que cette distinction quand on arrive au détail, est tellement délicate qu'elle absorbe à elle seule une attention, même très soutenue, qu'elle sera même probablement traitée de distinction subtile dans mille cas, prévus ou imprévus ; que par conséquent le moment n'est pas encore proche, où on pourra opérer en toute tranquillité hors de toute étymologie, sur [] » (Saussure, 2002a : p. 43).

Il s'agit ici en premier lieu d'analyse des idiomes, au moyen d'un examen d'états de langue. Les « formules relativement simples » qui sont ensuite envisagées sont ainsi à entendre en premier lieu comme des lois de structure. Il s'agit cependant du « mécanisme de la langue » – bien que « prise partout à *un moment donné* » – puis de « ce que nous nous représentons sous le nom d'une *sémiologie*, c'est-à-dire d'un système de signes totalement indépendant de ce qui l'a préparé et tel qu'il existe dans l'esprit des sujets parlants ». Un autre

¹²⁷¹ Voir également Saussure (2002a) : p. 66-67 et 67, cités plus haut.

passage remarquable, à cet égard¹²⁷², est ce long développement, en tête duquel Saussure a précisé « Capital¹²⁷³. » :

« Capital.

Nous ne pouvons nous dissimuler que la grande difficulté de notre exposé (et celle qui dénaturera continuellement nous le craignons le sens de nos observations pour l'esprit de quelques lecteurs) vient de l'erreur même que cet opuscule est destiné à combattre. Nous en sommes actuellement arrivés à nous figurer que les faits de langage, exprimés par rapport à une époque donnée, représentent *ipso facto* une façon EMPIRIQUE d'exprimer ces faits, pendant que la façon RATIONNELLE de les exprimer serait exclusivement celle qui recourt à des périodes antécédentes. Notre but est de montrer que chaque fait de langage existe à la fois dans la sphère du présent et dans celle du passé, mais de deux existences distinctes, et comporte non UNE, mais régulièrement DEUX EXPRESSIONS RATIONNELLES, légitimes au même titre, l'une aussi impossible à supprimer que l'autre, mais aboutissant à faire de la même chose deux choses ; cela sans aucun jeu de mot, comme sans aucun malentendu sur ce que nous venons d'appeler une *chose*, à savoir un objet de pensée distinct, et non une idée diverse du même objet.

Chaque fois qu'il s'agira de la critique des opérations grammaticales entreprises sur un *état de langue* déterminé, nos remarques risqueront d'être prises pour une affirmation banale du principe historique ; ce qui est justement le contraire de ce que nous entendons.

Nous soutenons en effet précisément à l'inverse qu'il existe une étude scientifique relative à chaque état de langue pris en lui-même ; que cette étude non-seulement ne nécessite pas l'intervention du point de vue historique et n'en dépend point, mais a pour condition préliminaire qu'il soit fait table rase systématiquement de toute espèce de vue et de notion historiques comme de toute terminologie historique ; malheureusement la façon de formuler les faits pour chacun de ces états de langue pris en eux-mêmes est jusqu'à présent éminemment *empirique*, ou bien, ce qui est beaucoup pire, pervertie jusque dans le principe par l'immixtion soi-disant scientifique des résultats de l'histoire dans un système qui fonctionne, répétons-le, tout à fait indépendamment de l'histoire.

On nous pardonnera notre absolutisme ; mais il nous semble à vrai dire que même dans un ouvrage tout à fait général et presque de vulgarisation, comme par exemple *La Vie du Langage* de M. Whitney, il faudrait poser dès la première page ce dilemme :

Veut-on considérer la langue comme le mécanisme servant à l'expression d'une pensée ? Dans ce premier cas, qui est aussi important que l'autre, sinon infiniment plus, nous n'avons que faire d'une considération historique des formes, et tout le travail de l'école linguistique depuis un siècle, uniquement dirigé vers la succession historique de certaines identités servant d'un moment à l'autre à mille fins, est en principe sans importance. – En pratique et, auxiliairement, à condition en outre d'être appliqué d'une manière nouvelle parce qu'elle deviendrait alors méthodique et systématique, nous reconnaissons que ce travail d'historien peut jeter une très vive lumière incidente sur les conditions qui régissent l'expression de la pensée, principalement en apportant la preuve que ce n'est pas la pensée qui crée le signe, mais le signe qui guide primordialement la pensée, (dès lors la crée en réalité, et la porte à son tour à créer des signes, peu différents toujours de ce qu'elle avait reçu).

¹²⁷² Voir par ailleurs cette remarque citée dans le deuxième chapitre de la première partie : « Je pense même que la double étude sémiologique et historique de l'écrit (la dernière devenant l'équivalent de la *phonétique* dans l'étude du langage) constitue de par la nature de l'écriture un ordre de recherches presque aussi digne d'attention que [] »

Jusqu'à présent la Paléographie paraît avoir été totalement inconsciente de ce but. » (Saussure, 2002a : p. 50). On retrouve ici l'ambivalence des rapports entre sémiologie et linguistique dont il a été question dans ce chapitre.

¹²⁷³ Mention que nous reproduisons en tête du développement. Comme le précise Amacker, il s'agit là d'un « [j]alon inscrit dans un cartouche partiel ouvert vers le haut » (Saussure, 2011 : p. 66, note 4).

Veut-on au contraire considérer la langue comme une somme de signes (il ne faut plus parler ici de système) jouissant de la propriété de se transmettre à travers le temps, d'individu en individu, de génération en génération, il faut dès le début constater que cet objet offre à peine quelque chose de commun avec le précédent. Cette opinion qui peut paraître paradoxale trouve à chaque instant sa vérification ; et ce sont là les deux manières que nous regardons comme irréductibles de considérer la langue. Supposons que nous ayons à parler de l'*origine du langage* : il y aura immédiatement ces deux manières de concevoir la question : ou bien les conditions où une pensée arrive à correspondre à un signe – ou bien les conditions où un signe arrive à se transmettre, pendant six mois ou douze mois, et aussitôt la *pensée* est supprimée, parce que cette pensée peut différer d'un instant à l'autre. Or le phénomène primordial du langage est l'association d'une pensée à un signe ; et c'est justement ce fait primordial qui est supprimé dans la transmission du signe. » (Saussure, 2002a : p. 45-47).

Saussure reprend ici à nouveau la conception historiciste des néogrammairiens, à laquelle il oppose non pas seulement, comme dans le traité de phonétique des manuscrits de Harvard, que Marchese date du début des années 1880¹²⁷⁴, la légitimité d'une étude synchronique, mais

¹²⁷⁴ Voir la note 40 du premier chapitre de la première partie. Il s'agit de ce passage cité dans le premier chapitre de la première partie, et où, significativement, la distinction empirique/rationnel fonctionne de manière toute différente (voir la note 50 du premier chapitre de la première partie ; il s'agit déjà de phonétique par opposition à la sémiologie) : « Empirisme inévitable des formules.

La délimitation des syllabes et la détermination des rôles de sonante et de consonne se ramènent, on l'a vu, à déterminer les règles sur le mode des phonèmes.

Mais ces règles elles-mêmes, il faut bien s'en rendre compte, ne peuvent être que la constatation d'un ou de plusieurs résultats ; le principe même, ce serait une illusion de croire le posséder ; la perspective de développement historique qui a conduit à régler de cette façon le mode des phonèmes nous échappe. Pour que nos règles fussent l'expression du principe formateur, il faudrait que les mots fussent une composition de phonèmes venant s'ajuster les uns aux autres ; il faudrait se représenter qu'on avait à faire une mosaïque de w r t u r t'

Or tout ordre phonétique nouveau s'établit sur un ordre ancien ; il ne peut être rationnellement compris que si l'on connaît le rapport de ce qui est avec ce qui a été (tandis que nous posons la question entre ce qui est et ce qui pourrait être, en adoptant certaines limites plus ou moins justifiées comme équivalence sémiologique de r et r̃ etc., précisément parce que sans la donnée du passé tout pourrait être). Les "habitudes de prononciation" quand même elles se laissent ramener à une formule très satisfaisante et très simple, ne peuvent jamais être considérées d'une manière absolue⁽¹⁾ : elles ne peuvent l'être qu'en regard du fonds linguistique particulier sur lequel elles s'exercent, dont elles sont la modification, et en présence duquel elles devront le plus souvent recevoir une autre formule. Dans l'ignorance de ce fonds antérieur, tout flotte en l'air ; il n'y a plus que des règles empiriques.

Nous constatons que, de la double possibilité in et yn, c'est toujours yn qui apparaît mais 1° yn peut être là de fondation, de sorte qu'il n'y avait pas de choix. 2° il peut être sorti de in (?) 3° de in. Enfin être sorti de toute autre chose ce qui ressemble au cas 1.

Il n'est peut être sans aucun rapport historique avec les groupes que nous posons comme les alternatives possibles.

⁽¹⁾ Pour le faire remarquer en passant, c'est ce qui permettent à chaque instant les auteurs de phonétique physiologique [*sic*].

Toutefois tout ce qui dans le langage est un fait de conscience, c'est-à-dire le rapport entre le son et l'idée, la valeur sémiologique du phonème, peut et doit s'étudier aussi en dehors de toute préoccupation historique : l'étude sur le même plan d'un état de langue est parfaitement justifiée (et même nécessaire quoique négligée et méconnue) quand il s'agit de fait sémiologiques.

Il est légitime de dire que la divergence y - i était pour les Ario-européens sans valeur sémiologique, sans examiner l'origine de cette divergence phonétique. Cela n'est pas une simple conception de notre esprit, comme l'est peut-être [» (Saussure, 1995 : p. 223-225). On mesure ici par contre-coup l'importance du malentendu, qui

la dualité de deux points de vue, dont il pose par ailleurs l'irréductibilité. Il insiste alors sur la dualité d'objet qui en est la conséquence, de manière d'ailleurs très radicale et précise. Il s'agit ainsi en premier lieu d'une dualité d'objets idiomologiques, dont la reconnaissance conduira à une formulation rationnelle – au lieu d'« éminemment *empirique* » – des faits synchroniques. Les derniers paragraphes introduisent cependant un deuxième type de dualité, entre deux considérations de la langue, comme « mécanisme servant à l'expression d'une pensée » ou comme « somme de signes [...] jouissant de la propriété de se transmettre à travers le temps, d'individu en individu, de génération en génération », dualité à nouveau corrélatrice d'une définition de la langue comme objet synchronique : « Or le phénomène primordial du langage est l'association d'une pensée à un signe ; et c'est justement ce fait primordial qui est supprimé dans la transmission du signe. » Il s'agit alors d'un tout autre rapport à l'histoire, qui nous reconduit à la thèse des conférences d'ouverture : certes, dans la perspective d'une considération synchronique de la langue, « nous n'avons que faire d'une considération historique des formes, et tout le travail de l'école linguistique depuis un siècle, uniquement dirigé vers la succession historique de certaines identités servant d'un moment à l'autre à mille fins, est en principe sans importance », mais cette considération synchronique de la langue n'est précisément pas indépendante de la pratique historique, qui « peut jeter une très vive lumière incidente sur les conditions qui régissent l'expression de la pensée, principalement en apportant la preuve que ce n'est pas la pensée qui crée le signe, mais le signe qui guide primordialement la pensée, (dès lors la crée en réalité, et la porte à son tour à créer des signes, peu différents toujours de ce qu'elle avait reçu) ». Comme nous l'avons vu plus haut, on lit de même dans une autre note du manuscrit :

« Quand on en vient à l'analyse dernière qui est très vite atteinte, on voit qu'il n'est certainement pas possible de comprendre ce qu'est la langue sans connaître d'abord les vicissitudes qu'elle traverse d'une époque à l'autre : mais après cela, il n'y a rien de plus nécessaire nous le croyons que de rétablir une séparation absolue entre l'être "langue" et le fait contingent que cet être "langue" est ordinairement destiné à se transmettre à travers le temps. En réalité tout ce qui est dans la langue vient purement des accidents de sa TRANSMISSION ; mais cela ne signifie pas qu'on puisse substituer l'étude de cette transmission à l'étude de la langue ; ni surtout qu'il n'y ait pas à chaque moment comme nous l'affirmons deux choses d'ordre entièrement distinct dans cette langue d'une part, et dans cette transmission de l'autre. » (Saussure, 2002a : p. 55)

où l'on retrouve l'opposition de la première conférence entre « organique » et « accidentel ».

L'insistance sur l'enseignement de la diachronie est centrale dans la « Note pour un article sur Whitney » (1894), texte extrêmement important pour l'élaboration de la distinction synchronie/diachronie. Nous en avons cité certains passages dans le deuxième chapitre de la première partie, lorsqu'il fut question de l'arbitraire du signe. Comme nous l'avons vu alors, Saussure y renvoie dos à dos les linguistes (diachroniciens) et les philosophes du langage et logiciens, tous tenants d'une conception insuffisante du langage. On y lit ainsi :

en tant qu'elle se réfère à Saussure, préside à la problématique phonologique constitutive du structuralisme : émerge ici une distinction entre phonétique et sémiologie, plus ou moins (mais, précisément, non rigoureusement) parallèle ou associée à une autre distinction émergente, entre diachronie et synchronie, et qui deviendra ensuite une double distinction entre phonologie (au sens saussurien) et linguistique d'une part, phonétique (diachronie) et morphologie (synchronie) d'autre part.

« Les théoriciens du langage avant la fondation et les praticiens de la linguistique après Bopp n'ont cessé de considérer la langue comme *UNE POSITION* d'échecs (qui n'aurait *ni antécédent ni suite*) ; se demandant quelle était, dans cette position, la valeur puissance [deux mots superposés] respective des pièces. La grammaire historique, ayant découvert qu'il y avait *DES COUPS d'échecs*, s'est moquée de ses devanciers. Elle ne connaît pour sa part *que la suite des coups*, et prétend, paraît-il, avoir par là une vue parfaite de la partie ; les positions ne l'inquiètent pas, ne sont plus dignes depuis longtemps d'attirer son [attention]. Or ce n'est aucune de ces deux erreurs, dont il serait difficile de dire laquelle est la plus profonde ou immense par ses [conséquences] qui nous retiendra un seul [instant] ; mais, étant bien certain qu'une langue n'est comparable qu'à la *complète* idée de la partie (*de la partie*) d'échecs, comportant à la fois les *positions* et les *coups* ; à la fois des *changements* et des *états* ; dans la succession (rien n'empêche pour introduire dans la comparaison un trait assez essentiel de supposer le joueur tout-à-fait absurde et inintelligent comme l'est le hasard des événements phonétiques et autres dans []), – nous nous demandons alors si la nature de cette chose en tout cas double, de son essence est plus foncièrement *historique*, – ou plus foncièrement d'une nature abstraite, échappant aux forces historiques en vertu d'une donnée fondamentale incoercible, qui est dans le jeu d'échecs la convention initiale reparaissant après chaque coup, et dans la langue l'action totalement inéluctable des signes vis-à-vis de l'esprit qui s'établira de soi-même après chaque événement, chaque coup. Simple exemple : *fôt* : *fōti*, le signe du pluriel est *i*. *Coup d'échec* donc nouvelle position des termes : *fot* : *foet* ; le signe du pluriel est maintenant l'opposition *ō* : *oe* (qu'on le veuille ou non). Mais ces deux genres de positions ne sont en eux-mêmes et dans leur principe aucunement liés à l'événement qui les a produits, pas plus que si j'ai par hasard en kamtchadale [] et pas plus que si j'obtiens à la suite de dans deux parties entièrement différentes la même position d'échecs à un moment donné.

à insérer :

nous hésiterons par cela même sur la nature, de la langue, ou à croire que quelqu'un puisse dire sa nature, *puisque'elle est foncièrement double* : là étant la vérité centrale.

Il n'y a aucune analogie en effet pour l'esprit entre ce qu'est une *position d'échecs* et ce qu'est un *coup d'échecs* (supposé inepte) comme ou même si on le suppose guidé par une [] ; de plus, il est impossible de dire laquelle de ces deux choses, totalement dissemblables, constitue plutôt que l'autre le côté décisif de l'ensemble, de manière à permettre de le classer quelque part.

Nous prévenons depuis l'origine une objection : on pourrait dire tout aussi bien qu'il n'y a aucune analogie entre *le régime* monarchique sous Pisistrate et *le coup d'État* qui a permis ce régime ; cependant on n'a jamais douté que les deux choses ne fussent au même titre du domaine de l'histoire. L'histoire des peuples, comme l'histoire des institutions, comme l'histoire de la langue, se compose de *crises*, partielles ou totales, et d'*états* changés par ces crises ; c'est l'*a b c* de tout.

Il n'y a, dans les choses historiques générales, aucune antithèse absolue entre ce qu'est un *état* et ce qu'est une *crise*, entre les []

Par exemple, l'instant où il est mis fin à un régime démocratique pour []

Pourquoi ? Parce que ce sont les mêmes facteurs exactement, les mêmes passions, les mêmes intérêts, les mêmes [] qui ~~expliquent~~ [mots ill.] soit la crise, soit l'état,

[en linguistique les états] ont une raison organique (interne)

La connaissance des antécédents historiques n'aide *pas* à comprendre ou à fixer à aucun moment la relation intérieure du signe avec l'idée ; ainsi, si on remplace la lettre [] il est sans doute intéressant, mais []

En prenant au sens le plus large le mot d'histoire Il reste essentiellement faux de croire que la langue soit par plus d'un certain côté un objet historique, capable d'être résolu par les considérations []. ou de présenter à un moment quelconque une clarté si on en reste à ces considérations historiques.

La cause ? Elle est bien simple.

Des philosophes, des logiciens, des psychologues, ont peut-être pu nous apprendre quel était le contrat fondamental entre l'idée et le symbole, en particulier entre [celle-ci et] un symbole indépendant qui la représente.¹²⁷⁵ Par symbole indépendant, nous entendons les catégories de symboles qui ont ce caractère capital de n'avoir *aucune espèce de lien* visible avec l'objet à désigner, et par conséquent de ne plus pouvoir en dépendre même indirectement dans la suite de leurs destinées. Par exemple si je représente un *homme* par une figuration même grossière, mais si je le représente par le signe graphique *x* ou par une figure vocale *ἄνθρωπος*. – D'un autre côté, des historiens et des linguistes ont pu nous apprendre que le langage (ce système particulier de symboles *indépendants* qui est le langage) n'est pas sans connaître les vicissitudes []

Ce qui a échappé ici aux philosophes et aux logiciens, c'est que du moment qu'un système de symboles est *indépendant* des objets désignés, il était sujet à subir, pour sa part, *par le fait du temps*, des déplacements *non calculables pour le logicien*, en restant d'ailleurs forcément tout le temps []

Et ce qui a échappé réciproquement aux linguistes, c'est qu'ici *la matière qui subit l'action historique*, ne relève d'aucune façon de l'appréciation historique simple, comme c'est le cas par exemple pour les faits politiques. Toute chose en ce monde touche par un côté à [], et le système solaire lui-même n'est []. Il n'en résulte pas que [l'astronomie] soit une science historique.

La situation exacte du langage parmi les choses humaines est telle qu'il est extrêmement douteux et délicat de dire si c'est plutôt un objet historique ou plutôt autre chose, mais que dans l'état actuel des tendances, il n'y a aucun danger à insister surtout sur le côté non-historique.

Que le langage soit, à chaque moment de son existence, *un produit historique*, c'est ce qui est évident. Mais qu'à aucun moment du langage ce produit historique représente autre chose que le compromis (le dernier compromis) qu'accepte l'esprit avec certains symboles, c'est là une vérité plus absolue encore, car sans ce dernier fait il n'y aurait pas de langage. Or la façon dont l'esprit peut se servir d'un symbole (étant donné d'abord *que le symbole ne change pas*) est toute une science, laquelle n'a rien à voir avec les considérations historiques. De plus, ~~si le~~ *le* symbole change ; immédiatement après, il y a un nouvel état, nécessitant une nouvelle application des lois universelles

Nous nourrissons depuis bien des années cette conviction que la linguistique est une science *double*, et si profondément irrémédiablement double qu'on peut à vrai dire se demander s'il y a une raison suffisante pour maintenir sous ce nom de linguistique, une unité factice, génératrice précisément de toutes les erreurs, de tous les inextricables pièges contre lesquels nous nous débattons chaque jour, avec le sentiment []

Avant que cette dualité fondamentale ait été reconnue, au moins discutée, nous admettons qu'il peut y avoir d'une part des opinions simplement chimériques, et d'autres qui ont le mérite de ne pas contredire la réalité des faits ; de ramener à leur observation ; mais il nous est impossible de concéder que les unes soient plus instructives que les autres, fondées sur la base naturelle, et capables de nous éclairer positivement. C'est à peu près la même chose (toutes proportions gardées) que si l'un disait, après une série

¹²⁷⁵ Voir la note 3422 du deuxième chapitre de la première partie.

d'observations extérieures, que le carré de l'hypoténuse est double du carré des deux autres côtés, que l'autre dit qu'il n'a point de rapport avec eux, que le troisième[, qu'il est égal à la somme des carrés des autres côtés.] On ne peut refuser au troisième une supériorité dans son résultat, ou dans son coup d'œil, sur les deux autres, ce serait une erreur mais entre celle de ces affirmations qui est juste (et contrôlable, remarquons-le), ou celles dont la fausseté [apparaît] il n'y a pas proprement de progrès de méthode ; et il ne pourra y en avoir que si on renverse [] Aucune de ces affirmations n'a plus de valeur que l'autre, parce que la notion du vrai point de départ leur manque au même degré.

Cette maison est une chose ; l'impression qu'en reçoit (que *doit* en recevoir) ma rétine selon des lois parfaitement mathématiques à la distance de cent mètres en est une autre, qui est aussi profondément distincte de la première que possible, et c'est cette dernière seule qui figure le langage. Cette maison s'effondre, croule par un côté.

Si je compare maintenant les deux états de la maison *les deux perspectives reçues*, il est parfaitement vrai qu'ils ne sont pas indépendants l'un de l'autre ce serait un mensonge absolu de croire que l'une procède de l'autre, ou qu'il me sert à quelque chose de connaître soit l'état antérieur de la maison soit la perspective antérieure pour m'expliquer l'état présent de la perspective. Il n'y a aucun moyen de les faire sortir l'une de l'autre au nom des lois de la perspective, quoique ce soit ce qu'on suppose tous les [] » (Saussure, 2002a : p. 207-211).

C'est là, comme nous l'avons vu *supra*, la première intervention de la comparaison du jeu d'échecs¹²⁷⁶, que l'on retrouvera en des termes significativement semblables dans le troisième cours de linguistique générale. Il s'agit alors, d'emblée, de la langue, dont Saussure s'attache à démontrer la dualité : la langue est comparable à « la *complète* idée de la partie (*de la partie*) d'échecs, comportant à la fois les *positions* et les *coups* ; à la fois des *changements* et des *états* ; dans la succession ». Or, cette dualité, affirmée avec force et insistance – « cette chose en tout cas double, de son essence », « *puisque'elle est foncièrement double* : là étant la vérité centrale », puis « la linguistique est une science *double*, et si profondément irrémédiablement double qu'on peut à vrai dire se demander s'il y a une raison suffisante pour maintenir sous ce nom de linguistique, une unité factice, génératrice précisément de toutes les erreurs, de tous les inextricables pièges contre lesquels nous nous débattons chaque jour, avec le sentiment¹²⁷⁷ », « cette dualité fondamentale » –, implique une double rupture, avec la langue comme objet historique au sens d'une entité donnée, dans la lignée des textes précédents, mais également, dans celle des conférences de 1891 et des passages de « De l'essence double du langage » que nous venons de voir, avec la langue comme entité organique – c'est-à-dire, pourrait-on dire par un anachronisme volontaire, comme structure au sens des structuralistes. A l'entité historiciste s'oppose la discontinuité qui constitue l'état comme distinct des événements : c'est la « nature abstraite » de la langue, « échappant aux forces historiques en vertu d'une donnée fondamentale incoercible, qui est dans le jeu d'échecs la convention initiale reparaissant après chaque coup, et dans la langue l'action totalement inéluctable des signes vis-à-vis de l'esprit qui s'établira de soi-même après chaque événement, chaque coup », ce que Saussure exprime également en écrivant : « [en

¹²⁷⁶ Si l'on excepte la rapide allusion, inachevée, de « De l'essence double du langage », où le propos se situe en revanche sur le plan de l'idiome.

¹²⁷⁷ On lira encore ensuite : « La linguistique est double » (Saussure, 2002a : p. 214), « La linguistique, science double. » (Saussure, 2002a : p. 215). Nous reviendrons sur cette dualité d'expression : dualité de la langue, dualité de la linguistique.

linguistique les états] ont une raison organique (interne) », puis : « De plus, si le symbole change ; immédiatement après, il y a un nouvel état, nécessitant une nouvelle application des lois universelles », enfin, comme nous l'avons noté plus haut¹²⁷⁸, à travers la comparaison de la maison sur laquelle nous terminons cette citation. A l'entité organique s'oppose le caractère incalculable des déplacements que subissent les signes, conséquence de l'arbitraire du signe. La langue est, « à chaque moment de son existence, *un produit historique* », notion dont on aperçoit ainsi le rapport avec la théorisation de la langue comme système de valeurs : « Mais qu'à aucun moment du langage ce produit historique représente autre chose que le compromis (le dernier compromis) qu'accepte l'esprit avec certains symboles, c'est là une vérité plus absolue encore, car sans ce dernier fait il n'y aurait pas de langage. », où l'on retrouve le primat du point de vue synchronique, lié à la définition de la langue comme système de valeurs. Il faut rappeler ici ce passage que nous avons cité plus haut :

« Par sa *genèse*, un procédé provient de n'importe quel hasard. Par exemple *Hôtel-Dieu* (signifiant exactement au moyen âge *hôtel de Dieu*) offre un *procédé* totalement identique à l'hébreu *tsedek* [*Yahweh*] “justice de Dieu”. Le procédé “hébreu” est employé sans restriction dans des centaines de juxtaposés français

On pourrait dès lors dire que l'ancien français, sortant des voies séculaires de l'indo-européen, est tombé []

La vérité est qu'une simple fortuité [] ; et alors il est tout aussi clair qu'une fortuité de même genre a pu précipiter le proto-sémitique dans ce qui semble être un de ses traits indélébiles : il n'y a pas là le moindre indice d'une différence d'esprit originelle, ni même d'une différence d'esprit accidentelle ; le tout se passe hors de l'esprit, dans la sphère des mutations de sons, qui bientôt imposent un joug absolu à l'esprit et le forcent d'entrer dans la voie spéciale qui lui est laissée par l'état matériel des signes.

^x De la même façon, des composés comme *Bet-haus*, *Springbrunnen*, (où le premier terme offre une idée verbale), pourrai[en]t être employés pour dire que l'allemand n'est pas une langue indo-européenne,

Tout cela n'a aucune portée. Le procédé est ce qu'il est obligé d'être par l'état des sons ; il naît la plupart du temps d'une chose non-seulement fortuite, et non-seulement matérielle ; mais de plus négative comme l'est la suppression de l'*a* dans *beta-hûs* qui devient le germe fécond

Il vaut à peine de dire que par sa cessation un procédé []

Mais dès lors quelle est la valeur d'une classification quelconque des langues d'après les procédés qu'elles emploient pour l'expression de la pensée ; ou à quoi cela correspond-il ? Absolument à rien si ce n'est à leur état momentané et sans cesse modifiable. Ni leurs antécédents, ni leurs cousinages, ni encore moins l'esprit de la race n'ont aucun rapport nécessaire avec ce procédé, qui est à la merci du plus ridicule accident de voyelle ou d'accent qui se produira l'instant d'après dans la même langue. En reconnaissant que la prétention de Schleicher de faire de la langue une chose organique indépendante de l'esprit humain était une absurdité, nous continuons, sans nous en douter, à vouloir faire d'elle une chose organique dans un autre sens, en supposant que le génie indo-européen ou le génie sémitique veille sans cesse à ramener la langue dans les mêmes voies fatales. Il n'y a pas une seule observation qui ne conduise à nous pénétrer de la conviction contraire, et à []. Le “génie de la langue” pèse *zéro* en face d'un seul fait comme la suppression d'un *o* final, qui est à chaque instant capable de révolutionner de fond en comble le rapport du signe et de l'idée, dans n'importe quelle forme de langage, précédemment donnée : et de manière que le nouveau procédé [] » (Saussure, 2002a : p. 215-216).

¹²⁷⁸ Voir la note 113.

L'argumentation y est relativement différente, dans la mesure où Saussure insiste sur le hasard de l'évolution plutôt que sur l'arbitraire du signe, c'est-à-dire, conséquemment, sur le concept de valeur. On y retrouve cependant cette autre discontinuité qu'est la définition de la langue comme produit historique plutôt que comme système organique, cependant que la référence à Schleicher fait nettement apparaître la continuité qui lie l'entité structuraliste à l'entité historiciste. La métaphore du jeu d'échecs revient un peu plus loin dans le texte, dans un autre long développement que nous avons partiellement cité *supra* :

« De l'anti-historicité du langage.

[] s'occupe d'un objet double, mais d'une façon qui semblerait inextricable si nous ne recourions à une comparaison.

Dans une partie d'échecs, n'importe quelle position donnée a pour caractère singulier d'être affranchie des antécédents, c'est-à-dire qu'il n'est pas "plus ou moins" indifférent, mais totalement indifférent, qu'on en soit arrivé à telle position par une voie ou par une autre ; ou que celui qui a suivi toute la partie, n'a pas le plus léger avantage sur le curieux qui vient inspecter cette partie au moment critique. Ou encore que personne ne songera à décrire la position en mêlant tantôt ce qui *est*, tantôt ce qui *a été*, fût-ce seulement dix secondes auparavant.

Tel est exactement le point de départ pour la langue. Si on l'admet, il reste à se demander par quel côté un tel objet peut être *historique*. De son essence il paraît en effet rebelle à toute considération historique, bien plutôt voué à une spéculation abstraite telle que celle que peut comporter la position d'échecs dont nous parlions. Mais nous allons maintenir la comparaison, bien persuadé qu'il n'y en aurait pas beaucoup qui nous permettent d'entrevoir aussi bien la si complexe nature de la sémiologie particulière dite langage :

– pour définir une bonne fois cette sémiologie particulière qui est le langage non dans un de ses côtés, mais dans cette irritante duplicité qui fait qu'on ne le saisira jamais.

Il n'y a de "langue" et de science de la langue, qu'à la condition initiale de faire abstraction de ce qui a précédé, de ce qui relie entre elles les époques. Il n'y a de linguistique qu'à la condition précise contraire. [] tout autre histoire [] ; en tout cas ce qu'elle n'exige pas c'est qu'il soit fait abstraction []

C'est la condition absolue pour comprendre ce qui se passe, ou seulement ce qui *est*, dans un état que de faire abstraction de ce qui n'est pas de cet état, par exemple de ce qui a précédé ; surtout de ce qui a précédé

Mais que résulte-t-il de là pour la généralisation ? La généralisation est impossible []

De même tel produit minéral peut être considéré au point de vue de ce qu'il représente en minéralogie, ou au point de vue des événements *historiques* qui lui ont donné naissance sur telle partie du globe, dans telle couche, à tel moment []. Tant qu'on ne considère qu'un *seul produit déterminé* et localisé on peut se laisser aller à l'illusion qu'il n'y a pas d'intérêt sérieux à diviser que ce serait même un sophisme assez évident que de vouloir les séparer. Ne sentons-nous pas que c'est bien cette même matière C'est la nature physique des éléments produits [] et c'est la valeur []

C'est bien. Mais essayons de généraliser

C'est alors qu'on s'apercevra qu'il n'y a aucune sorte de généralisation possible si on continue à considérer chaque produit dans sa genèse et dans son essence à la fois. Et après cela, on verra qu'une des sciences est essentiellement *historique* (la géologie), pendant que l'autre qui ne tire cependant ses objets que de ces mêmes événements historiques, est essentiellement anti-historique, ne pouvant pas reconnaître, à moins de cesser d'être, que deux roches différentes par le *lieu* où il s'est formé, par l'*époque*, par

les *conditions*, par la nature même de la *combinaison*, enfin par toute chose historique imaginable, soient différentes si elles réalisent la même formule dans la sphère des idées permanentes. On ne peut pas généraliser il n'y a *aucun sens* à généraliser à propos d'un cristal tétrarhomboïde (?) avant de savoir et dire formellement si on veut parler des conditions qui ont permis à ce cristal de se former, ici ou ailleurs ; – (chose *historique*) – ; ou si on veut parler de ce qu'il *est*, par exemple par rapport à tous les cristaux trirhomboïdes, ce qui ne touche en aucune façon la manière le temps et le lieu, selon lesquels ces différents produits se sont respectivement formés. Concevoir une généralisation qui mènerait de front ces deux choses est demander l'absurde. C'est ce genre d'absurde que la linguistique, depuis sa naissance, veut imposer à l'esprit. Il n'y a aucune atténuation, bien au contraire, à cette comparaison dans l'ordre des choses linguistiques. L'erreur serait de croire qu'on peut échapper *par moments* à sa nécessité inexorable ; on ne peut précisément y échapper à aucun moment, même pour []. Il serait, par suite, impossible soit de discourir sur un seul des termes usités en linguistique dans la pratique de chaque jour sans reprendre *ab ovo* la question totale du langage, soit encore moins de formuler une appréciation sur une doctrine qui n'a pas tenu compte, si rationnelle qu'elle fût, []

Toutes les façons de s'exprimer qui à intervalles semblent établir une conjonction entre les faits [verticaux] et les faits horizontaux, sont sans exception des images ; l'autre cause de dégoût est qu'on ne peut se passer de ces images, ni se résoudre à [les accepter.]

$$\text{Ou bien } \frac{a}{a'} \quad \text{ou bien } \frac{a}{b} \quad (a' : b').$$

A ce que nous osons dire la loi tout à fait finale du langage est qu'il n'y a jamais rien qui puisse résider dans un terme (par suite directe de ce que les symboles linguistiques sont sans relation avec ce qu'ils doivent désigner, donc que *a* est impuissant à rien désigner sans le secours de *b*, celui-ci de même sans le secours de *a* ; ou que tous deux ne valent donc que par leur réciproque *différence* ; ou qu'aucun ne vaut, même par une partie quelconque de soi (je suppose "la racine" etc.), autrement que par ce même plexus de différences, éternellement négatives. On s'étonne. Mais où serait en vérité la possibilité du contraire ? [Où] un seul instant le point de rayonnement positif dans tout le langage puisqu'il n'y a point d'image vocale qui réponde plus qu'une autre à ce qu'elle est chargée de dire. C'est l'évidence absolue, même a priori, qu'il n'y aura jamais un seul fragment de langue qui puisse être fondé sur autre chose, comme principe ultime, que sa non-coïncidence, ou sur le degré de sa non-coïncidence, avec le reste ; la forme positive étant indifférente, jusqu'à un degré dont nous n'avons encore aucune idée après avoir appris cinq ou six langues où [] ; car ce degré est entièrement égal à zéro.

Formule [??-IMAGE-I-2-#021] (Note)

$$(Ou :) \quad \frac{a}{a'} \quad b'$$

Cela n'a d'importance que selon le point de vue rétrospectif ou prospectif où on [].

Toute règle, toute phrase, tout mot, relatif aux choses du langage, évoque nécessairement ou bien le rapport *a/b* ou bien le rapport $\frac{a}{a'}$, *sous peine de ne rien signifier du tout* si on l'analyse. [??#021bis]

On ne voit pas très facilement, mais d'autant plus clairement après réflexion que

C'est précisément en effet que les termes *a* et *b* sont radicalement incapables d'arriver comme tels jusqu'aux régions de la conscience, laquelle n'aperçoit perpétuellement que la *différence a/b*, que chacun de ces termes reste exposé (ou devient libre) en ce qui le concerne de se modifier selon d'autres lois que celles qui résulteraient d'une pénétration constante de l'esprit. Nous revenons ainsi à l'affirmation fondamentale par laquelle nous cherchions à éclairer plus haut la différence de l'institution du langage d'avec les autres institutions humaines ; à savoir que celle-ci n'est pas soumise à la

correction continuelle de l'esprit, parce qu'elle ne découle pas, depuis l'origine, d'une harmonie visible entre l'idée et le moyen d'expression ; ceci restant une capitale différence, malgré tous les mirages extérieurs, vis-à-vis des cas par exemple comme ceux des rites religieux, des formes politiques, des usages [] pour ne pas parler des instruments » (Saussure, 2002a : p. 216-220).

La métaphore est à nouveau destinée à faire voir la dualité de la langue. Le propos apparaît cependant ambigu, dans la mesure où tandis que Saussure insiste à nouveau sur la nécessité de maintenir la dualité, contre la tendance à se restreindre à une « spéculation abstraite », il s'agit par ailleurs avant tout de la description des états : « C'est la condition absolue pour comprendre ce qui se passe, ou seulement ce qui *est*, dans un état que de faire abstraction de ce qui n'est pas de cet état, par exemple de ce qui a précédé ; surtout de ce qui a précédé ». La comparaison avec la minéralogie donne la mesure de cette ambiguïté, puisqu'elle implique des « produits minéraux » particuliers, que l'on doit considérer de deux points de vue distincts et incompatibles en raison des identités qu'ils impliquent : un produit minéral sera à la fois singulier dans sa genèse, et général selon son essence, ou au contraire analogue à d'autres par sa genèse mais cependant d'essence différente de ces derniers. Aux dires de Saussure lui-même dans d'autres passages, dont celui que nous avons cité en premier lieu dans cette analyse de la « Note pour un article sur Whitney », la discontinuité, en linguistique, implique une dualité de l'objet lui-même, qui ne saurait dès lors, à strictement parler, être doté d'aucune genèse : la langue est toujours synchronique ; aussi, précisément, diffère-t-elle de la réalité historique, tout en en étant une projection. Saussure peut ainsi conclure : « Toutes les façons de s'exprimer qui à intervalles semblent établir une conjonction entre les faits [verticaux] et les faits horizontaux, sont sans exception des images ; l'autre cause de dégoût est qu'on ne peut se passer de ces images, ni se résoudre à [les accepter.] » Il est notable, à cet égard, que le développement se poursuive par l'énoncé du carré linguistique, cité plus haut, mais sans que nous en précisions la singularité : la prééminence des rapports sur les unités – la nécessité de les constituer – s'y trouve rapportée, non à l'inexistence de tout objet donné qui spécifie la linguistique, mais à l'arbitraire du signe, dont découle le concept de valeur, et le développement s'achève sur l'énoncé des conséquences de cette nature des unités linguistiques pour le caractère des transformations qu'elles subissent, dont Saussure réaffirme le caractère incalculable. On retrouve en effet ici, à nouveau, la théorisation de la langue, qui apparaît ainsi comme le cadre et la condition de toute appréhension de l'idiome. La comparaison avec la géométrie que l'on trouvait dans le premier développement était déjà apparue un peu plus haut dans le manuscrit :

« Au reste, ne nous faisons pas d'illusions. Il arrivera un jour – et nous sommes absolument conscients ici de la portée de [] – où on reconnaîtra que les quantités du langage et leurs rapports sont régulièrement exprimables *de leur nature fondamentale* par des formules mathématiques. Non-seulement cela est possible, mais si cela n'est pas possible, il faut renoncer à []. C'est ce qui change beaucoup malgré nous, notre point de vue sur la valeur de tout ce qui a été dit, même par des hommes très éminents. Nous considérons que les essais successifs d'interpréter [] marquent une succession d'étapes progressives, sans doute ; mais à peu près de la même façon que si (*par*) une progression d'expériences nous amenait à entrevoir croire que le carré de l'hypoténuse est égal à celui des autres côtés []. A ce moment, il n'y a plus rien à dire, si ce n'est qu'il faut radicalement changer de base, et partir de la définition de la ligne droite sans

s'occuper des expériences. Il n'y a pas à s'amuser à des recherches et à des mensurations extérieures pour arriver au fait.

Car en partant du contrat fondamental entre l'esprit et le signe à un moment quelconque [?] l'accident historique alors même qu'il ne serait pas une variable connue, n'est capable d'avance que de produire tel et tel déplacement d'avance concevable d'avance classable, si la théorie des signes est parfaite. Nous voguons en plein *a priori* dans la science qui a en horreur le [], c'est-à-dire que la diversité successive des combinaisons linguistiques (dites états de langue) qui sont amenées par l'accident sont éminemment comparables à la diversité des situations d'une partie d'échecs. Or chacune de ces situations ou ne comporte rien, ou comporte une description et une appréciation mathématique ; mais elle ne comporte pas de dissertations flottantes partant de l'extérieur sous prétexte que c'est une force extérieure (le joueur) ou que c'est un événement historique (le coup précédent), qui a changé la position des pièces, et que précédemment la situation du roi, ou l'état du mot x ne serait pas tout à fait la même qu'elle est. » (Saussure, 2002a : p. 206-207).

La dualité de la langue, conséquence de la définition de la langue comme système de valeurs, apparaît ainsi comme l'axe de la théorisation. Comme telle, elle est également celui d'une prise sur l'idiome, et c'est pourquoi l'on retrouve ici les recherches d'expressions rationnelles et de « formules relativement simples » de « De l'essence double du langage », à ceci près qu'il s'agit à présent également des effets du changement linguistique, en tant que, comme nous l'avons vu plus haut, ils dépendent de la nature du système qu'ils atteignent. Quoi que l'on puisse penser de cette affirmation, isolée dans le corpus saussurien, on mesure ainsi ce qu'implique la notion de changements aveugles et incalculables, qui est apparemment – mais on le voit ici : uniquement apparemment – contradictoire avec celle-ci : la théorisation de l'évolution dans le cadre de la définition de la langue comme système de valeurs, et non, comme le pensait Martinet, l'inexistence de toute prise théorique sur le changement linguistique.

Cette dimension de théorisation du changement linguistique est également une dimension importante des manuscrits saussuriens antérieurs aux cours de linguistique générale. Comme nous l'avons vu plus haut, Saussure distingue tout d'abord entre substitution et transformation, et définit le changement comme échange. Il faut en effet rappeler ici ce passage de « De l'essence double du langage » :

« De la même façon que dans le jeu d'échecs il serait absurde de demander ce que serait une dame, un pion, un fou, ou un cavalier, si on le considérait hors du jeu d'échecs ; de la même façon, il n'y a pas de sens, si l'on considère vraiment *la langue*, à chercher ce qu'est chaque élément par lui-même. Il n'est rien d'autre qu'une pièce valant par son opposition avec d'autres selon certaines conventions.

S'il n'y avait pas ce fait en somme contingent que les matériaux de la langue se transforment, et entraînent par leur seul changement une métamorphose inévitable des conditions mêmes du jeu, il ne serait pas nécessaire, et on n'aurait jamais songé à scruter la nature exacte de ces matériaux : ce serait une peine très positivement inutile.

Pour comprendre la transformation des différentes pièces, grâce au temps, il devient utile de les analyser en elles-mêmes. Ce n'est pas ce que nous voulons faire ressortir, mais plutôt *que dans chaque époque* il n'y a que des *oppositions*, des valeurs RELATIVES (en réalité même conventionnelles, mais se fondant avant tout sur la possibilité d'opposer deux termes en leur conférant deux valeurs). » (Saussure, 2002a : p. 67)

qu'il faut rapprocher de cet autre, également cité plus haut :

« – L'*échange*, comme seule expression véritable de tout mouvement dans la langue.

Il y a deux sortes d'*échange*, qui sont complètement distincts, dans la vie de la langue, mais il n'y a point en revanche de *changement*. Pour qu'il y eût *changement*, il faudrait qu'il y eût une matière définie en elle-même à un moment donné ; c'est ce qui n'arrive jamais ; on ne prononce un mot que pour sa valeur.

Dans l'*échange* l'unité est établie par une valeur idéale, au nom de laquelle on déclare *plus ou moins* adéquats entre eux des objets matériels qui peuvent d'ailleurs être absolument dissemblables et de plus constamment renouvelés chacun dans leur substance. C'est exactement le caractère de tous les "changements" ou "mouvements" linguistiques.

Il n'y a point d'autre principe d'*unité* que celui de l'unité de valeur, par conséquent pas de changement qui n'ait la forme d'un échange. Maintenant, il y a différents genres de *valeurs* dépendant de la base qu'on prend.

– Si l'on remplace les louis par des napoléons, c'est un changement. » (Saussure, 2002a : p. 60-61)

et où Saussure récusé la notion de changement au nom de la définition du signe comme valeur. Cette récusation a deux implications corrélatives. En premier lieu, le changement, en tant que « transformation », apparaît à cet égard comme un phénomène concernant les seules figures vocales, dès lors nécessairement phonétique d'une part, non linguistique d'autre part, dualité sur laquelle nous reviendrons. En second lieu, le changement apparaît alors comme un phénomène synchronique, c'est-à-dire, comme il apparaît de manière extrêmement nette dans ce passage, comme un phénomène d'articulation, qui n'est dès lors jamais appréhendable comme changement, mais en revanche constitutif du fonctionnement qu'est la langue. On retrouve ici, comme en témoigne ce passage postérieur de « Status et motus » (1894-1897), l'enseignement de la diachronie :

« Beaucoup plus grave est la seconde faute où tombent généralement les philosophes, et qui est de se représenter :

2. qu'une fois un objet désigné par un nom, c'est là un tout qui va se transmettre, – sans autres phénomènes à prévoir ! Si une altération se produit, ce n'est que du côté du nom qu'elle peut être à craindre à ce qu'on suppose, *fraxinus* devenant *frêne*. Cependant aussi du côté de l'idée : []

Voilà déjà de quoi faire réfléchir sur le mariage d'une idée et d'un nom quand intervient (*le*) ce facteur imprévu, absolument ignoré dans la combinaison philosophique, LE TEMPS. Mais il n'y aurait là rien encore de frappant, rien de caractéristique, rien de spécialement propre au langage s'il n'y avait que ces deux genres d'altération, et ce premier genre de dissociation, par lequel l'idée quitte le signe, spontanément, que celui-ci s'altère ou non. Les deux choses restent encore jusqu'ici des entités séparées au moins pour un []

Ce qui est caractéristique [] ce sont les innombrables cas où c'est l'altération du signe qui change l'idée même, et où on voit tout à coup qu'il n'y a point de différence du tout de moment en moment, entre la somme des idées distinguées et la somme des signes distinctifs. Deux signes par altération phonétique se confondent : l'idée dans une mesure déterminée (déterminée par l'ensemble des autres éléments) se confondra. Un signe se différencie par le même procédé aveugle ; infailliblement il s'attache un sens à cette différence qui vient de naître. Voici des exemples, mais constatons tout de suite l'entière insignifiance d'un point de vue qui part de la relation d'une idée et d'un signe hors du

temps, hors de la transmission, qui seule nous enseigne (expérimentalement) ce que vaut le signe. Exemples. » (Saussure, 2002a : p. 231).

Comme nous l'avons souligné plus haut, Saussure oppose ici un fonctionnement synchronique à des changements phonétiques ou sémantiques. Le recours à la diachronie témoigne de la rupture saussurienne avec la question de l'origine, c'est-à-dire en réalité avec toute notion de genèse, à laquelle il substitue une étiologie. La distinction entre morphologie et phonétique vient ainsi en lieu et place des notions traditionnelles de changements sémantiques et de changements phonétiques. Comme nous l'avons vu *supra*, Saussure récuse la notion de syntaxe historique :

« On conçoit que les observations que nous serions inévitablement amené à faire sur la “syntaxe historique” seraient à peu près infinies, mais tendront toutes à refuser formellement à cette ~~“science”~~ ~~une base~~ scientifique véritable, qui ne saurait résulter que d'une méthode clairement formulée. Où est, on se le demande, la méthode de la “syntaxe historique” ?

Où est le pôle sur lequel elle s'oriente, sur lequel elle ait seulement prétendu s'orienter ? Où est la plus vague tentative de sa part de prendre conscience de sa tâche devant le plus formidable entremêlement de faits que nous ayons peut-être nulle part et dans aucun domaine à constater et à débrouiller ?

En premier lieu la syntaxe, nous l'avons dit, n'est à aucun moment autre chose que la morphologie vue à l'envers de sorte qu'il y a déjà dans l'idée que la syntaxe constitue un domaine défini plus propre ou moins propre que la morphologie à être étudié à travers le temps, mais propre à l'être en dehors d'elle, une de ces erreurs ou de ces *cavernes*, qui ne comportent plus de remède par la suite.

En second lieu, la morphologie, dont dépend la syntaxe – et ici nous admettons momentanément que ces domaines soient séparés – n'est en tout cas, elle-même, pas susceptible d'être poursuivie *régulièrement et scientifiquement* à travers le temps : de sorte que la syntaxe ne l'est pas davantage, ou encore ni [?] [] » (Saussure, 2002a : p. 85).

Il faut rappeler surtout cet autre passage de « De l'essence double du langage » :

« Whitney p. 41¹²⁷⁹ :

“En traitant séparément le double sujet des modifications de formes et des modifications de sens dans les mots, nous ne créons point une division artificielle et ne faisons que reconnaître des distinctions naturelles. Etc...”

15 déc.

On est plongé dans une profonde rêverie en voyant comparer, dans des ouvrages sérieux (exemple Whitney), ces deux espèces de changement dans le temps :

- a) un mot change de signification ;
- b) un mot change de forme (ou de son), enfin change matériellement.

Il faudrait tout reprendre, et on ne sait par quel côté commencer. Il faudrait, entre mille choses, demander ce qu'est un mot (dans le temps) s'il peut changer de forme et de signification, dès lors ce que signifie l'affirmation seule qu[]

Mais bornons-nous à ressaisir le fil directeur au lieu d'essayer de débrouiller l'entassement d'erreurs et de termes mal définis qui []

Nous poserons alors en entrant dans le cadre inadmissible

¹²⁷⁹ Voir la note 9 ci-dessus.

– que le changement de signification n’a point de valeur *comme fait résultant du temps*, pour toutes sortes de raisons, entre autres que ce changement est de tous les instants et n’exclut pas la signification précédente qui devient concurrente ; tandis que le changement de forme réside dans la *substitution* d’un terme à un autre ; et que cette substitution consacre, suppose avec nécessité, et suppose seule la présence successive de deux époques.

– que la signification n’est qu’une façon d’exprimer la *valeur* d’une forme, laquelle valeur dépend complètement des formes coexistantes à chaque moment, et que c’est par conséquent une entreprise chimérique, non seulement de vouloir suivre cette signification en elle-même (ce qui n’est plus du tout linguistique), mais même de vouloir la suivre par rapport à une forme, puisque cette forme change, et avec elle toutes les autres, et avec celles-ci toutes les significations de manière qu’on ne peut dominer le changement de signification que vaguement par rapport à l’ensemble, mais non

Le fait qu’il n’y a rien d’*instantané* qui ne soit *morphologique* (ou significatif) ; et qu’il n’y a rien non plus de morphologique qui ne soit instantané, est inépuisable dans les développements qu’il comporte.

Mais ce premier fait a pour contrepartie immédiate : qu’il n’y a rien de *successif* qui ne soit *phonétique* (ou hors de la signification), et qu’il n’y a rien de phonétique qui ne soit successif. » (Saussure, 2002a : p. 40-41).

La rupture avec le mot comme objet donné apparaît ici à nouveau de manière très nette : « Il faudrait tout reprendre, et on ne sait par quel côté commencer. Il faudrait, entre mille choses, demander ce qu’est un mot (dans le temps) s’il peut changer de forme et de signification, dès lors ce que signifie l’affirmation seule qu[] ». On retrouve dans le même temps l’ambiguïté entre langue et idiome, et Saussure donne à la fois des raisons théoriques et des raisons et que l’on pourrait dire pratiques de l’inexistence du changement sémantique en tant que fait diachronique. Il oppose en premier lieu un changement « de tous les instants » et sans substitution – le changement sémantique « n’exclut pas la signification précédente qui devient concurrente » – à la substitution qui définit le changement phonétique – « tandis que le changement de forme réside dans la *substitution* d’un terme à un autre ; et que cette substitution consacre, suppose avec nécessité, et suppose seule la présence successive de deux époques. » Il affirme cependant en second lieu, d’une part que « la signification n’est qu’une façon d’exprimer la *valeur* d’une forme, laquelle valeur dépend complètement des formes coexistantes à chaque moment », autrement dit que la signification est effet de langue, ce pour quoi elle ne saurait changer, mais est toujours et sans cesse le produit d’une délimitation qui est le fonctionnement de la langue elle-même, mais également, d’autre part, que « c’est par conséquent une entreprise chimérique, non seulement de vouloir suivre cette signification en elle-même (ce qui n’est plus du tout linguistique), mais même de vouloir la suivre par rapport à une forme, puisque cette forme change, et avec elle toutes les autres, et avec celles-ci toutes les significations de manière qu’on ne peut dominer le changement de signification que vaguement par rapport à l’ensemble », qui renvoie à la définition de la langue comme articulation ou fonctionnement nécessairement synchronique, mais également, dans la mesure où l’idiome est appréhendable en diachronie, aux difficultés que les changements de signification offrent à l’analyse. Comme nous l’avons vu plus haut, on retrouve la même ambiguïté ensuite¹²⁸⁰, puisque Saussure poursuit :

¹²⁸⁰ Voir également Saussure (2002a) : p. 108, cité plus haut et rappelé ci-dessous.

« Capital

La persistance (plus ou moins exacte) de beaucoup de fonctions significatives dans le temps et dans les formes est le fait qui nous suggère faussement l'idée – je ne dis pas qu'il existe une histoire des significations, parce que cela ne signifie décidément rien –, mais qu'il existe une histoire de la langue prise par le double côté de la forme et du sens (c'est-à-dire une morphologie historique) : ou une possibilité de suivre le mouvement ~~combiné~~ quadruplement ~~combiné~~ du changement des figures vocales, de leur combinaison générale comme signes, de leur combinaison générale avec l'idée, et de leur combinaison particulière.

Or cette persistance des fonctions est un fait livré au plus complet hasard, non plus important en principe que le fait inverse. En recourant à la comparaison avec l'histoire d'un organisme (?). [] » (Saussure, 2002a : p. 41-42).

Les enjeux de la redéfinition saussurienne des notions de morphologie et de phonétique, sur laquelle s'achevait le premier passage, n'en apparaissent pas moins de manière très claire : le changement phonétique n'est appréhendable qu'en diachronie, dans la mesure où la langue n'est que morphologie – « n'a conscience du son que comme signe » (Saussure, 2002a : p. 182), selon l'expression des notes « Morphologie » – ; le « changement sémantique » est fonctionnement synchronique, dans la mesure où le sens est toujours délimitant et délimité. Rappelons ici cet autre passage de « De l'essence double du langage », cité dans le deuxième chapitre de la première partie, et rappelé *supra* lors de notre analyse des textes de Martinet :

« Dans chaque signe existant, vient donc à chaque instant S'INTÉGRER (se postélaborer) une valeur déterminée, qui n'est jamais déterminée que par l'ensemble des signes présents ou absents au même moment ; et comme le nombre et (*la*) l'aspect réciproque et relatif de ces signes changent de moment en moment d'une manière infinie, le résultat de cette activité, pour chaque signe, et pour l'ensemble, change aussi de moment en moment dans une mesure non calculable. » (Saussure, 2002a : p. 88).

Le problème du changement morphologique fait l'objet de développements plus précis que cette position de principe, conséquence de la théorisation du rapport son/sens. On lit tout d'abord dans « De l'essence double du langage » :

« La novation morphologique, phénomène dont nous allons tout à l'heure fixer la nature, la portée, et l'unité, comprend 1° tout ce qu'on réunit sous le nom de “changements analogiques” 2° tout déplacement de la valeur des signes lié au changement phonétique des figures vocales. » (Saussure, 2002a : p. 86-87)

puis surtout dans les notes de « Morphologie » :

« §5. La morphologie historique. Le changement morphologique.

Il ressort *indirectement* du §4¹²⁸¹ qu'il y a dans la vie du langage un fait considérable, d'une importance capitale, qui est le *changement morphologique*. Et que le procédé que nous avons appelé *morphologie rétrospective* ou *anachronique* ou *étymologique* consiste tout simplement à ériger en système l'oubli de ce phénomène du changement morphologique.

¹²⁸¹ Ce paragraphe s'intitule « La méthode de l'analyse morphologique rétrospective, ou de l'anachronisme morphologique » (Saussure, 2002a : p. 185). Voir notamment Saussure (2002a) : p. 187, cité ci-dessus.

Le changement morphologique nécessite une étude spéciale qui prend le nom de *Morphologie historique*. Elle sépare les époques et les compare, tandis que la morphologie rétrospective les confond. Elle nous présente la véritable perspective entre les classifications et les interprétations successives auxquelles la langue a pu se livrer sur les mêmes formes, tandis que la morphologie rétrospective cherche, si vous me permettez cette image, à obtenir la projection sur un même plan de classifications très différentes par leur date.

Elle dira que dans *kalb kalbir*, par suite de la modification du son, le rapport entre l'idée et le son est devenu autre que dans leurs prototypes *kalbiz – bizō*. La morphologie étymologique ne voit que l'état le plus primitif et applique imperturbablement l'analyse du premier jour aux périodes subséquentes.

Pas de fusion possible puisque la morphologie étymologique est la négation même du principe historique.

Voici maintenant la question qui ne peut manquer de se poser, si j'ai réussi à faire suivre le développement du présent [exposé] depuis le commencement :

Puisqu'il existe un changement morphologique et une morphologie historique et une succession dans les faits morphologiques, il est donc faux que le jeu des forces morphologiques s'exerce constamment et exclusivement entre formes contemporaines ? Je rappelle en effet qu'au paragraphe premier nous posions comme un principe de première importance que les faits morphologiques se passent entre formes diverses et *simultanées*, les faits phonétiques entre des formes identiques et successives.

Il me sera très facile de vous montrer que ce principe n'est pas entamé un seul instant par le fait du changement morphologique, mais qu'il en reçoit plutôt une nouvelle et décisive illustration. En quoi consiste le changement morphologique qui s'accomplit d'une époque à l'autre :

1° dans l'analyse différente des mêmes formes, ou la valeur différente que la langue leur attribue, ou le rapport différent qu'elle établit entre elles ; tous faits qui restent dans le domaine purement psychologique mais n'en sont pas moins des faits positifs.

Ex. Époque I. βέλεσ-σι
Époque II. βέλ-εσσι

2° Dans la création de formes nouvelles, fait plus tangible, plus matériel :

Époque I. θηρσί
Époque II. θήρεσσι (création nouvelle).

Reprenons le premier fait : Le changement survenu dans l'aperception de βέλεσσι par la langue, resterait lettre close si nous en cherchions la raison dans cette forme elle-même. Elle a sa source unique *dans les formes concurrentes*, ainsi que nous l'avons déjà dit. Comme l'élément -εσ- ne se retrouve pas dans βέλει, βελέων etc... depuis la chute de l's, la langue n'a aucune indication qui lui permette de couper βελεσ-σι, et elle coupe maintenant βέλ-εσσι. Ainsi le mouvement ne s'est pas produit entre βέλεσ-σι et βέλ-εσσι, ce qui serait simplement absurde à dire. *Mais comme toujours en morphologie le mouvement vient d'à côté*. Et nous retrouvons donc la condition primordiale de toute opération morphologique. Elle porte sur la diversité ou sur le rapport des formes simultanées.

Reprenons le deuxième fait, les créations nouvelles. Ici la chose est encore plus évidente : Pas question n'est-ce pas de mettre en relation

θηρσί
θήρεσσι.

L'impulsion linguistique qui a engendré θήρεσσι vient naturellement d'à côté, je répète le mot, de βέλεσσι etc.. Pour créer θήρεσσι il fallait un modèle ; or, naturellement ce modèle devait être très connu de celui qui lançait le néologisme ; c'est dire que le fait s'est passé entre formes on ne peut plus contemporaines, puisque l'association s'est faite

dans le cerveau du même individu, et qu'il n'a fallu même qu'un quart de seconde pour conclure de βέλ-εσσι à θήρ-εσσι.

Autre exemple de changement consistant en une création nouvelle substituée à l'ancienne :

Nominatif pluriel	Pronom	Adjectif	Substantif
Indo-européen	<i>toi</i>	<i>klutōs</i>	<i>ek₁wōs</i>
gothique	<i>þai</i>	<i>hlūdai</i>	<i>wulfōs</i>
[grec]	τοί	κλυτοί	ἵπποι

La finale *oi*, d'abord propre au pronom a gagné en germanique l'adjectif, en grec l'adjectif et le substantif. Il est évident que ce n'est pas de *klutōs* qu'est parti le changement qui a donné à sa place κλυτοί. La formation κλυτοί conduit tout de suite à la recherche d'autres formes, et de formes *contemporaines* ; ce n'est pas l'époque antérieure qui intervient c'est uniquement l'époque même de sa formation.

τον : τοί = κλυτόν : x x = κλυτοί.

La langue a donc dû recourir à un ensemble de formes simultanées pour arriver à cette création.

En comparant ce qui se passe dans le domaine phonétique, vous apercevrez d'une manière encore plus claire la vérité de notre principe, qu'il n'y a jamais à se mouvoir en morphologie qu'au sein d'une même époque ; même quand il s'agit des changements.

On a pu comparer avec justesse le changement *phonétique*, à un escalier dont les marches s'écrouleraient à mesure qu'on les gravit.

Pour que *k₂oteros* devienne *kwoteros*, il faut que *k₂oteros* cesse de vivre ; pour que *kwoteres* arrive à être πότερος, il faut que *kwoteres* disparaisse.

Écrivons :

k₂oteros
↓
kwoteres
↓
πότερος

Changement morphologique. Nous ne pouvons écrire *Ni* : toi klutōs

↓
τοί κλυτοί (absurde)
Ni : toi klutōs
↘
τοί κλυτοί

Car ce n'est évidemment pas le τοί de la génération précédente qui a —. Il faut écrire :

toi klutōs

↘
τοί κλυτοί

§6. Le changement morphologique, ou le mouvement morphologique de la langue, appelle une autre remarque :

Quand des formes nouvelles surgissent tout se passe nous venons de le voir par décomposition des formes existantes et recomposition d'autres formes au moyen des matériaux fournis par les premières. On décompose instinctivement βέλ-εσσι en βέλ-εσσι, et on applique le résultat à composer θήρ-εσσι. Mais jamais il n'est possible à la langue de construire une forme de but en blanc, et par un acte véritablement créateur. toujours les éléments de la forme nouvelle sont empruntés au fonds acquis,

Or, comme ce fonds consiste en mots, et non en suffixes, racines, etc... toujours il faut un travail préalable et secret de décomposition. pour composer du nouveau¹²⁸². Si haut qu'on remonte, il n'y a pas d'autre procédé visible ni admissible théoriquement. La langue indo-européenne la plus reculée n'a pu procéder autrement que le grec ni que le français. De sorte que les formes qui ont servi de point de départ aux formations

¹²⁸² Segment entouré.

nouvelles, n'ont pu elles-mêmes être composées qu'au moyen d'autres formes sur lesquelles la langue avait exercé son analyse.

Ceci fait voir la signification qu'il faut attacher au juste aux synthèses auxquelles nous allons nous livrer. C'est là que j'en voulais venir. » (Saussure, 2002a : p. 188-191).

Saussure reconnaît ici l'existence d'un changement morphologique. Il ne s'agit pas, notons-le, de changement sémantique, qui serait le pendant du changement phonétique en tant que changement phonique, mais de changement morphologique, c'est-à-dire concernant « les classifications et les interprétations successives auxquelles la langue a pu se livrer sur les mêmes formes », autrement dit les découpages qui sont constitutifs du fonctionnement de la langue ou, autrement dit encore, les signes, et non les significations, selon la définition même de la morphologie par opposition à la phonétique et qui, pour reprendre une expression radicale et souvent invoquée de « De l'essence double du langage », comprend « morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie etc., *le tout étant inséparable*¹²⁸³ » (Saussure, 2002a : p. 45). Aussi, ce changement morphologique est-il ensuite défini comme synchronique, puisqu'il consiste en « l'analyse différente des mêmes formes, ou la valeur différente que la langue leur attribue, ou le rapport différent qu'elle établit entre elles », tous faits d'articulation, au sens de la définition saussurienne de la langue. S'y ajoute, comme dans « De l'essence double du langage » – mais selon un ordre d'énumération inverse et, comme nous le verrons plus bas, dans une perspective plus large – la « création de formes nouvelles », autrement dit la création analogique, que Saussure donnait dans les conférences de 1891 comme le deuxième type de changement linguistique – le premier étant le changement phonétique – et qu'il définit ici – mais, comme nous l'avons vu plus haut, dans la lignée des considérations de ces conférences – comme un phénomène synchronique, d'analyse des formes avant que de création. On lisait déjà dans « De l'essence double du langage » :

« Le “changement analogique” que l'on compare au *changement phonétique* comme étant le second facteur de la transformation de la langue dans le temps ne lui est pas comparable et n'est pas un changement.

C'est bien un changement pour la langue prise comme une seule masse, ou pour le rapport général de la pensée et de l'expression. Si l'on nous démontre que ce rapport est l'objet central dont le linguiste cherche à suivre la trame à travers le temps.

Le “changement” analogique *vu d'un certain observatoire* est comparable au *changement phonétique*, à peu près dans le même sens que le mouvement des constellations pendant l'année est comparable aux mouvements de la lune et des planètes. Dans le *changement phonétique*, il y a véritablement une chose qui existe et se transforme. » (Saussure, 2002a : p. 85-86).

La position saussurienne apparaît ici relativement différente de celle des conférences de 1891. A la symétrie doublée de distinctions parallèles que Saussure mettait alors en évidence répond en effet ici l'affirmation nette d'une asymétrie : le « changement analogique » n'est pas comparable au changement phonétique et n'est pas un changement, si ce n'est par appréhension rétrospective. La comparaison qui suit nous reconduit à la distinction entre

¹²⁸³ Voir la note 52 ci-dessus.

langue et idiome : si le changement phonétique est réel changement de langue – les « mouvements de la lune et des planètes » –, le « changement analogique » est changement de l’idiome – d’où un apparent parallélisme entre changement phonétique et changement sémantique, au sens usuel des termes, dont Saussure s’attache à dénoncer le caractère de trompe-l’œil en distinguant entre changement linguistique et changement de l’idiome, réel mouvement de la lune et des planètes et mouvement apparent, « *vu d’un certain observatoire* », des constellations – ; comme phénomène de langue, il est exclusivement synchronique. Aussi retrouve-t-on ici la notion de transformation rejetée plus haut, et qui n’est à écarter que dans la mesure où il s’agit de la langue au sens du fonctionnement synchronique, par rapport à laquelle le changement phonétique, en tant que phénomène à la fois linguistique et diachronique, apparaît nécessairement double : substitution, en tant que telle synchronique mais constitutive d’une identité diachronique, transformation, en tant que telle phonique et diachronique. La distinction entre changement phonétique et analogie revient ensuite dans les notes item (1897-1900)¹²⁸⁴, où le propos est moins radical et moins clair, mais témoigne à nouveau d’une réélaboration de la notion d’analogie. Saussure redéfinit en effet le « changement » analogique comme une création parasémique, avant de s’interroger sur la pertinence d’une distinction entre création et influence parasémiques, deux manifestations du fonctionnement qu’est la langue :

« *Item*. Faire une grande attention que dans le changement analogique il n’y a pas de changement d’*aposeme*. Le paradoxe s’éclaire déjà si au lieu de dire “changement d’aposeme” on dit changement de l’aposeme *d’un mot*, ou de l’aposeme *d’un sème*. On crée un autre *sème* (lequel a naturellement de son côté un aposeme).¹²⁸⁵ Il n’y a pas changement d’une *partie* du premier sème. Le changement est entièrement dans le domaine des *sèmes*. Il est tout entier guidé par le sens.

C’est une création parasémique. De même qu’il y a des influences parasémiques et des conservations parasémiques.

Mais une difficulté sera de démarquer la *création* et l’*influence* parasémique, qui peut changer complètement le sens d’un *sème*, sans que nous reconnaissons que c’est un

¹²⁸⁴ Rappelons également cette note non datée, citée plus haut, et où il est surtout question du changement phonétique : « 2^e question. Méthode de l’investigation linguistique. La méthode de recherche dépend naturellement de l’idée qu’on est arrivé à se faire de la vie du langage. Mieux on connaît les phénomènes universels du langage qui doivent se reproduire partout, mieux on sait par quelle voie attaquer un idiome donné, et ressaisir son passé en remontant le cours de ces phénomènes.

Ces phénomènes sont de deux ordres : phonétiques et *analogiques*, matériels et psychologiques.

1. *Phénomènes phonétiques*.

Étant donnée une langue quelconque, si on l’observe pendant l’espace d’un ou deux siècles, il est à peu près certain d’avance que quelque chose se sera modifié durant cet espace de temps dans l’ensemble des sons qui la constituaient.

Il est en second lieu beaucoup plus certain encore que chacune des modifications intervenues aura suivi une loi régulière : par exemple si un *s*, dans tel mot, est devenu *z*, on verra que tous les *s* placés dans les mêmes conditions que dans ce mot sont également devenus *z*. Le *changement phonétique* s’opère avec une régularité mathématique, et reçoit souvent pour cette raison le nom de *loi phonétique*.

Ainsi en français *c* (c’est-à-dire *k*) suivi de *a*, étant devenu *ś* (écrit *ch*) dans *chat* = lat. *cattus*, on peut compter d’avance qu’il en sera de même dans tous les exemples pareils, et l’on a effectivement *chaud* = *cal(i)dus*, *chaîne* = *catena*, *chant* = *cantus*, *char* = *carrus*, *chair* = *caro*, *cher* = *carus*, *vache* = *vacca*, *mouche* = *musca*, etc. » (Saussure, 2002a : p. 269). Il s’agit ici d’analyse des idiomes à la lumière de principes linguistiques : « de l’idée qu’on est arrivé à se faire de la vie du langage ».

¹²⁸⁵ On lit dans la marge, en face de cette phrase : « (un parasème) ».

autre *sème*. Or quand la “forme” change, nous disons formellement que c’est un autre *sème*. Cette différence est-elle justifiée ?

Item. Les sujets parlants n’ont aucune conscience des *apostèmes* qu’ils prononcent, pas plus que de l’*idée pure* d’autre part. Ils n’ont conscience que du *sème*. C’est là ce qui assure la transformation parfaitement mécanique de l’apostème à travers les siècles. » (Saussure, 2002a : p. 108-109).

La distinction traditionnelle entre changement phonétique et analogie se trouve ainsi réélaborée par Saussure pour rendre compte des changements linguistiques, traditionnellement classifiés comme phonétiques ou significatifs, et plus précisément morphologiques, sémantiques et syntaxiques. La distinction se superpose pour Saussure à celle qu’il institue entre phonétique et morphologie, diachronie et synchronie, et elle implique en tant que telle la distinction entre langue et idiome. Cette superposition apparaît de manière très nette dans la note sur l’analogie, non datée, et que nous avons déjà citée plus haut à deux reprises :

« <i>Analogie</i>		
1. Passivité ou réceptivité. (Interprétation) du signe, ce qui est une activité toute réceptive.	2. Coordination (Digestion)	3. Activité d’après la coordination conçue. (Création au sens de nouvelle application)

Il est merveilleux de voir comment de quelque façon que les *événements* diachroniques viennent troubler l’instinct linguistique s’arrange à en tirer le meilleur parti pour une []. Cela fait penser à la fourmilière dans laquelle on plante un bâton, et qui à l’instant sera réparée dans ses brèches : je veux dire que la tendance au système ou à l’ordre ne sera jamais lassée : on aura beau couper à une langue ce qui faisait le meilleur de son organisation la veille, on verra le lendemain que les matériaux restants auront subi un arrangement logique dans un sens quelconque, et que cet arrangement est capable de fonctionner à la place de ce qui est perdu, quoique quelquefois dans un tout autre plan général.

Il y a deux choses à étudier : (Je ne dirai rien de plus que ce que j’ai dit, j’exprimerai simplement d’une autre façon encore.

Les *événements* de langue et les *systèmes de langue*.

Aucun système ne se nourrit d’événements, même à un degré quelconque : il implique l’idée d’une stabilité, d’une statique. Réciproquement aucune masse quelconque d’événements prise dans son ordre propre ne constitue un système ; tout au plus pourra-t-on y voir une certaine dérivation commune, mais qui n’enchaîne pas entre eux ces événements comme une valeur simple

Un événement de même nature a donc pu produire dans tel cas (I) un changement relatif, limité, et dans le second un changement absolu, illimité, puisqu’il inaugure un état nouveau de *tous* les termes.

Cela dépend simplement de savoir si la différence de quantité produite était la *première*, d’après ce qui existait jusqu’alors ou n’était pas la première

Cela n’a point de relation avec la nat[]

Toute la différence, si on admet qu’elle vaut la peine ne réside donc pas dans l’événement modificateur, mais dans le genre d’état qu’il modifie. L’événement est toujours partiel, quant à lui ;

Un événement semblable, identique de son essence, aura donc produit : un changement relatif et limité tant qu'il s'applique à A, absolu et illimité quand il s'applique à B (vu que dans le dernier cas, en créant [] il inaugure qu'on le veuille ou non, un état nouveau de *tous* les termes). L'événement, partiel qu'il est, entraîne des conséquences partielles dans A, mais générales dans B, le tout étant de savoir sur quel genre d'état initial il se greffe. Le même événement particulier (ou pour mieux dire partiel) entraîne des conséquences qui peuvent être, elles, générales ou partielles, et cela dépend uniquement de savoir ce qu'est le point de départ sur lequel l'événement agit. » (Saussure, 2002a : p. 266-267).

On notera par ailleurs, à cet égard, la notion d'analogie syntaxique qui apparaît dans la thèse de 1881, *De l'Emploi du génitif absolu en sanskrit*, où Saussure écrit, à propos de :

« Dans le même ordre, il est bon de constater, pour ne s'y point méprendre, certain abus de la langue qui consiste à s'emparer d'une construction commode, propre à un verbe donné, pour l'étendre à ses synonymes.

Ainsi, en analogie de *muçyatê* "échapper à, se débarrasser de" qui prend assez fréquemment le génitif, on trouve Râm. V 79, 3 :

na hi nô jîvatâṁ gaçéhêj jîvan sa vanagôçarah.

(Cf. MBh. VII 1790 : *na mē jîvañ jîvatô yudhi môkṣyasê.*)

hṛṣyatê, s'assimilant à *tuṣyati*, est accompagné du génitif :

êvaṁ tu bruvatâṁ têṣâm Aṅgadah samahṛṣyata.

Râm. V 64, 23.

A l'exemple de *prâdur asti*, *âvir bhavati*, etc., les verbes *dṛçyatê*, *pratidṛçyatê* "apparaître" peuvent, à l'occasion, régir le génitif. J'ai néanmoins considéré ce dernier comme absolu dans plusieurs phrases qu'on trouvera plus loin, parce qu'il ressort du contexte que l'*apparition* en question ne concerne pas uniquement et directement la personne au génitif. » (Saussure, 1922 : p. 296-297)

– affirmation d'ailleurs notablement traditionnelle, et dont Saussure critiquera les termes dans ses cours de linguistique générale – :

« Ce fait d'*analogie syntaxique* n'est étranger à aucun idiome. Il suffit de rappeler le français populaire *se rappeler de*, provoqué par le synonyme *se souvenir de* ; le parisianisme *partir à Londres*, calqué sur *aller à Londres*. » (Saussure, 1922 : p. 297, note 1),

et surtout celle d'analogie lexicologique, dont l'occurrence est contemporaine des cours de linguistique générale puisqu'elle apparaît à la fin d'un article de 1912, « Adjectifs indo-européens du type *caecus* "aveugle" », et qui rend compte des phénomènes étudiés par Bolinger :

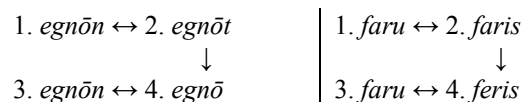
« Peu de mots suffiront pour indiquer en substance l'hypothèse à laquelle il nous semble raisonnable de recourir pour expliquer un phénomène en apparence assez étrange comme celui de la série **kaikos*. Le lat. *mancus* "manchot" n'est certainement autre chose qu'un dérivé de *mān-* la main (contenu, comme l'a montré L. Duvau, dans *man-tēle* etc.), et n'avait donc rien à voir en soi avec *ancus* "ayant le coude raide" ou tout autre adjectif d'infirmité. Mais quelle n'a pas été l'influence possible de cet *ancus*, d'abord pour favoriser une telle création, ensuite pour lui assurer vie et succès dans l'usage ? Autre exemple : la forme *ῥαμψός* a peut-être son point de départ dans *ῥέμβω*, mais ne serait sûrement pas venue au monde sans secours positif de *γαμψός*. Des faits analogues ont pu se passer depuis le temps où il n'existait peut-être que quatre ou cinq adjectifs

“d’infirmité” avec le vocalisme *ai, au, an*, etc. Autour de ce noyau fourni par le hasard seront venues se fixer des formations toujours plus nombreuses, où une certaine communauté de l’idée mettait en faveur les diphtongues par *a*. Il s’agirait donc d’un fait d’analogie lexicologique, de même ordre finalement, que celui qui d’après le nom d’un instrument de musique, ainsi φόρμιγξ, impose la finale -ιγξ à d’autres instruments de musique, σῦριγξ, σάλπιγξ, ψάλτιγξ. L’élément propagé est dans le cas ordinaire suffixal (syntagmatique) ; il ne l’est pas dans le cas **kaikos, *laiwos* etc. Cela fait une différence, même sérieuse, mais qui n’est pas une différence radicale atteignant le principe lui-même. » (Saussure, 1922 : p. 599).

Se trouve ainsi en place, bien avant les cours de linguistique générale, la conception saussurienne du changement linguistique, à laquelle ces derniers n’apporteront qu’une configuration différente, liée à la mise en place de la distinction langue/idiome. Un texte important, à cet égard, est le manuscrit « Status et motus » (1894-1897), dont nous avons vu plus haut l’importance pour la notion de point de vue et le double statut de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, corrélative et constitutive du concept de valeur, et qui, après la « Note pour un article sur Whitney », dont nous venons de voir le rôle de charnière, constitue un autre texte de transition vers l’élaboration des cours de linguistique générale. On y retrouve la dualité entre propositions relatives à l’appréhension des idiomes (conduisant à la formulation du carré linguistique) et propositions relatives à l’objet, dont nous avons cité ci-dessus un autre exemple. Or, certains développements sont très proches de ceux des cours de linguistique générale, où se trouvent clairement opposés phénomènes synchronique et diachronique, au lieu des seules unités. Rappelons en effet ce passage cité plus haut lors de notre analyse des textes de Hjelmslev :

« Chaque fois que se produit dans la langue un *événement*, petit ou grand, la conséquence en est, par évidence, que l’état réciproque des termes pris après l’événement n’est plus le même qu’auparavant. Si, à une certaine date, le *t* final grec tombe, par exemple dans **egnōt*, c’est là un événement qui semble ne concerner en aucune façon **egnōn*, et en effet ne le concerne pas, tant que l’on parle de *l’événement* ou *d’un événement*. Mais parle-t-on des *états*, on voit alors que la relation réciproque **egnōn* : **egnōt* est remplacée par une relation **egnōn* : **egnō*. Chose aussi importante, sinon plus importante, que ce qui est dans l’événement. Lorsque de même, – du moins ce ne serait pas ici le lieu d’analyser les différences –, un vieux haut-allemand *faris* devient *feris*, c’est là un fait ne concernant point *faru*, et il n’en est pas moins vrai ni moins capital de constater que, de ce fait, l’état réciproque *faru* : *faris* se trouve avoir cédé la place à un nouvel état réciproque qui est maintenant *faru* : *feris*.

Ce commencement est aussi bon que tout autre pour introduire la distinction à laquelle il faut arriver, de laquelle il est incroyable que ne dépendent pas depuis longtemps toute idée générale comme toute []



1. Absence de sens en linguistique pour l’une des formes de la vie de la langue : le STATUS.

De combien de manières on aura réussi à confondre ces deux choses fondamentales : le *motus* et le *status* de la langue, c’est ce qui pourra faire un jour l’objet d’un travail rétrospectif intéressant. Il y a toutefois deux manières de se tromper, lors même que toutes les deux aboutissent à une méconnaissance égale du *status*.

L'une est (par hypertrophie du sens historique) de supprimer purement et simplement la notion de *status*, et de s'imaginer que la langue vit de faits comme la suppression d'un *t*, c'est-à-dire d'événements. Sous le prétexte que ces événements sont la cause régulière de chaque *status*, les représentants de cet état d'esprit n'ont aucun sens quelconque pour []

L'autre est (par perversion du sens historique) d'exprimer des événements par la formule qui conviendrait à des *status*, ce qui est la plus grave manière de tout fausser et de tout confondre. Par exemple de dire : "vieux-haut-allemand *a* se change en *e* devant *i* : *faru* – *feris*". Au lieu de dire : "Il y a a) un fait exigeant un temps par lequel *faris* (et non *faru*) est devenu *feris* b) un fait n'exigeant aucun temps par lequel *faru* se trouve opposé après cela à *feris*. » (Saussure, 2002a : p. 222-223).

Il s'agit là, tout à la fois, du *status* comme phénomène constitutif de la langue, et de l'idiome ainsi que des modalités d'une appréhension correcte des phénomènes. On lit de même ensuite, concernant le premier point :

« Par une pente qu'il faut croire naturelle de notre esprit, Dans tout objet qui comporte un développement, une suite historique, une succession de choses dans le temps, l'attention va (*de lui*) [d'elle]-même aux événements, et tend à se désintéresser des états. Soit que ce trait aille jusqu'à l'abolition complète chez certains savants du sens de ce que peut être un état, soit qu'on se borne à ne pas attribuer aux états dont ils sont issus de rôle particulier à côté des événements. Dans quelle mesure cette disposition de l'esprit peut avoir une gravité hors de la linguistique, dans les très nombreuses sciences qui ont à compter comme elle avec le facteur historique, c'est ce que nous ne nous sentons pas appelé à décider. Dans quelle mesure elle met le trouble dans la linguistique, c'est ce (*ce*) qu'il nous faut essayer [d']esquisser, mais ce qu'en réalité aucune analyse n'épuiserait, vu que la distinction []

D'où vient cette tendance, c'est facile à voir. L'événement est la cause de l'état et ce qui l'explique (dans un certain sens).

Un équilibre, une position réciproque des termes, n'est jamais donnée.

Mais fût-elle donnée par le catalogue des événements, cette position est essentiellement autre chose que ces événements et mérite peut- [].

Comparaison de partie d'échecs. » (Saussure, 2002a : p. 225).

Dans les notes item (1897-1900), puis dans la note « Sémiologie » (1908-1912), il s'agira ainsi de dualité des objets soumis à l'analyse, plutôt que de l'objet que constitue la langue. Rappelons en effet ces deux passages des notes item :

« *Item*. Partout l'état historique et l'état conscient sont deux états qui s'opposent. Ce sont les deux voies du signe. D'où la difficulté, mais la nécessité, de ne les mélanger nulle part en rien.

Ils s'opposent comme les deux états possibles d'un mot, et avant le choix desquels le mot n'est rien.

Chaque mot est à l'intersection du point de vue diachronique et synchronique. – Cela si l'on veut se reposer de la perpétuelle question "est-ce un sème ?" en prenant le mot comme une chose donnée, connue en général.

Item. Il sera nécessaire de faire le compte total des manières d'envisager et des "champs d'analyse". » (Saussure, 2002a : p. 117)

« + Diachroniquement la question : Est-ce le même mot ? signifie uniquement “est-ce le même aposème ? Mais pas du tout synchroniquement. Et il n’y a pas contradiction, comme il semblerait, (en ce qu’on peut dire que déclaré différent à un moment donné on continue à le déclarer identique par la suite). Car nous disons bien que diachroniquement c’est simplement le même *aposème*, mais cela n’entraîne pas que ce soit encore le même *sème*. Voilà la différence. (Il y a mot = aposème et mot = sème)

+ (Suite) Il n’y a probablement pas lieu de dire d’une époque à l’autre ce qui est le même sème, ni de moyen de commensuration pour cela, puisque le sème dépend dans son existence de tout l’entourage parasémique de l’instant même. » (Saussure, 2002a : p. 108)

ainsi que ce développement de la note « Sémiologie¹²⁸⁶ » :

« 1. Il n’y a pas en linguistique différents points de vue qu’il serait loisible d’appliquer à son gré, mais deux points de vue forcés résultant de l’objet même. (synchronique, métachronique(s)).

2. Pour le fait linguistique *élément* et *caractère* sont éternellement la même [chose]. C’est le propre de la langue, comme de tout système sémiologique, de n’admettre aucune différence entre ce qui distingue une chose et ce qui la constitue (parce que les “choses” dont on parle ici sont des signes, lesquels n’ont d’autre mission ni essence, que d’être distincts)

3. Tout fait linguistique consiste en un rapport et ne consiste en rien d’autre qu’en un rapport.

4. Tout fait linguistique suppose deux termes, lesquels peuvent être successifs ou synchroniques.

5. Il n’y a aucun substratum quelconque aux entités linguistiques ; elles ont la propriété d’exister de par leur différence, sans que le pronom “elles” arrive où que ce soit à désigner autre chose lui-même qu’une différence.

6. Aucune loi se mouvant entre termes contemporains n’a de sens obligatoire.

Un morceau quelconque de langue arraché et surpris à la masse vivante d’un idiome (étant donc à la différence de tout ce que l’on manipule en linguistique *non* déterminé d’avance selon un premier point de vue, aussi sous-entendu et arbitraire assurément que seront tous les suivants), un morceau de langue, dis-je, ainsi considéré avec la plus entière indifférence première :

1° N’a pas une certaine existence unique.

¹²⁸⁶ Dont il faut par ailleurs rappeler qu’elle s’ouvre, après les conférences de 1891 où la linguistique était définie comme une science historique, et la « Note pour un article sur Whitney » où Saussure opposait philosophes et historiens du langage, sur la définition de la linguistique comme science sémiologique, ni science naturelle, ni science historique : « On a discuté pour savoir si la linguistique appartenait à l’ordre des sciences naturelles ou des sciences historiques. Elle n’appartient à aucun des deux, mais à un compartiment des sciences qui, s’il n’existe pas, devrait exister sous le nom de *sémiologie* : c’est-à-dire science des signes, ou étude de ce qui se produit lorsque l’homme essaie de signifier sa pensée au moyen d’une convention nécessaire. Parmi tous les systèmes sémiologiques, le système sémiologique “langue” est le seul (avec l’écriture, dont nous parlerons en temps et lieu) qui ait eu à affronter cette épreuve [de] se trouver en présence du *Temps*, qui ne se soit pas simplement fondé de voisin à voisin par mutuel consentement, mais aussi de père en fils par impérative tradition, et *au hasard de ce qui arriverait en cette tradition*, chose hors de cela inexpérimentée, non connue ni décrite. Ce fait qui est le premier qui puisse exciter l’intérêt du philosophe reste ignoré des philosophes ; aucun d’eux n’enseigne ce qui se passe dans la transmission d’une sémiologie. Et ce même fait accapare en revanche tellement l’attention des linguistes que ceux-ci en ~~sont~~ à croire pour cela que leur science est historique ou éminemment historique, n’étant rien d’autre que *sémiologique* : par là complètement comprise d’avance dans la psychologie, à condition que celle-ci voie de son côté qu’elle a dans la langue un objet s’étendant à travers le temps, et la forçant de sortir absolument de ses spéculations sur le signe momentané et l’idée momentanée. » (Saussure, 2002a : p. 262-263). Voir *supra*, le deuxième chapitre de la première partie.

2° N'a pas non plus un nombre illimité de manières d'exister au gré de chacun. Mais il a exactement trois manières d'exister :

A.) Il est quelque chose PANCHRONIQUEMENT.

B) Il est quelque chose IDIOSYNCHRONIQUEMENT

C) Il est quelque chose DIACHRONIQUEMENT

Et il n'est absolument rien d'autre, sauf les divisions qui pour []

1° Il n'existe rien qui soit Z, même par fiction. Il n'existe aucun objet central permettant de relier z_{MOT} et z, ni de plus aucune idée centrale, fût-elle artificiellement élaborée, de manière à faire pour l'esprit une seule masse de ces deux choses. C'est exactement comme si on tentait de se dire qu'il existe une idée commune et centrale entre le ROUGE, fait donné, et le rouge (même fait) servant à distinguer dans un régiment les hommes d'un certain bataillon, ou les hommes d'un certain grade. Nous retombons dans la formule

$$z // z \not\equiv X$$

Un certain élément du mot étant désigné par z, les choses dont s'occupe la grammaire sont représentées exclusivement par z_{MOT} . Elles ne sont jamais représentées par z.

Celui qui déclare vouloir étudier z étudiera donc z, en lui-même (ou bien il n'étudiera rien). De plus, après avoir étudié z, de toutes les façons, il n'aura encore commencé à aucun degré à s'occuper de choses grammaticales.

Il s'occupera de choses grammaticales s'il étudie z_{MOT} . Veut-il alors prouver que z et z_{MOT} relèvent d'une même étude idéale qui serait Z, fût-ce au prix de quelque artifice de pensée que nous lui accordons C'est ici que nous opposons la dénégation la plus absolue à sa thèse, nous nions essentiellement qu'il y ait un sujet général z. » (Saussure, 2002a : p. 263-264)

tous trois cités plus haut. On note en effet, au fil des cours de linguistique générale, une insistance paradoxale sur l'idiome : au fur et à mesure de l'élaboration d'une théorie de la langue, et de la mise en place de la distinction langue/parole, à laquelle, comme nous l'avons vu au début du deuxième chapitre de la première partie, conduit précisément l'élaboration de la distinction entre changement phonétique et analogie.

B. Synchronie, diachronie, langue et parole

La distinction synchronie/diachronie intervient dès les premières pages du premier cours. Après une rapide introduction et une analyse des erreurs linguistiques¹²⁸⁷ conduisant à

¹²⁸⁷ Dont la première est une « fausse conception des changements de la langue appelés à tort : corruptions », où l'on retrouve le principe de mutabilité : « 1) Erreurs provenant d'une fausse conception des changements de la langue appelés à tort : corruptions.

Il faut distinguer absolument corruption et changement et se défaire de l'idée de corruption, qui n'a pas de place en linguistique.

Le propre d'une langue qui suit son cours naturel, est de changer ; quand elle reste immobile ou à peu près c'est qu'il se passe quelque chose d'anormal. Cette anomalie a alors son explication dans des faits extérieurs à la langue ; il faut qu'une influence artificielle soit en jeu, que la langue se trouve dans une atmosphère de serre chaude. C'est ce qui se passe en effet pour le français depuis deux ou trois siècles. Les causes de son état de presque immobilité sont :

- a) un degré de civilisation tel que chacun écrit à peu près autant la langue qu'il la parle
- b) le fait non linguistique d'une immense littérature qui impose une certaine langue de l'extérieur
- c) l'académie française qui exerce un contrôle officiel sur la langue.

l'exposition de principes de phonologie¹²⁸⁸, la section « Linguistique » s'ouvre sur le développement suivant, dont les premiers paragraphes ont été cités et analysés dans le troisième chapitre de la première partie :

« On peut hésiter beaucoup sur le meilleur plan. Il est plus profitable de placer certaines idées générales à la fin du cours plutôt qu'au commencement. C'est pourquoi nous ne voulons pas définir la nature du langage. Cela même ferait l'objet d'un cours : on aurait à remarquer que le langage n'est pas un objet immédiatement classable. <On ne trouverait pas de *genus*, de> catégorie <plus vaste>, à laquelle la différence spécifique s'ajoute pour former la définition de l'objet. Pour se faire une idée de la complexité du sujet, il suffit de comparer les trois conceptions principales du langage qui se présentent naturellement et qui sont insuffisantes :

1. idée de la langue comme d'un organisme sans racine, <sans milieu> comme d'une espèce <ayant sa vie,> végétant en soi : c'est la Langue prise comme abstraction et dont on fait un être concret. Or la langue <n'existe que dans les êtres concrets> et les collectivités ; de là les deux autres conceptions :

2. On considère la langue surtout dans l'individu : <On peut voir dans la langue une fonction naturelle (comme celle de manger par exemple !), parce que nous avons> un appareil vocal spécialement destiné à la parole, <et des> cris naturels. Mais quelle est cette fonction naturelle qui ne peut s'exercer <qu'après avoir pris la forme de la société ?

[3]. Aussi la troisième conception prend le langage par le côté social, collectif>. C'est la langue plutôt que le langage (qui est la langue <chez l'>individu), il s'agit

Si depuis trois siècles ces facteurs n'avaient pas été, nous <ne> comprendrions peut-être pas la langue de Corneille et Descartes.

L'idée de corruption implique moins nécessité d'immobilité absolue que nécessité d'immobilité relativement à une époque jugée correcte, classique. Si par exemple on lit :

honc, oino, ploirumei

et quelques temps après :

hunc, ūnum, plurimi

et pour *deicère* : *dīcère*, on n'entend pas parler de corruption, car l'on compare ensemble une époque archaïque et une époque classique. Mais si l'on avance de quelques siècles et que, au lieu de

vinea cuneum

on trouve

vinia cunium

alors corruption. Et cependant les phénomènes sont des deux côtés du même ordre : la langue a évolué.

Il n'y a donc pas

développement	mais	changement régulier
et corruption		et changement régulier

Dans le public le débat des érasmiens et des anti-érasmiens sur la prononciation du grec classique touche à cette idée de corruption et en montre l'inconséquence (on veut que la prononciation du grec n'ait pas changé après tant de siècles !).

De l'idée de corruption dérive : l'appréciation fausse des dialectes et patois. L'erreur est double, car

1) il n'y a pas corruption et

2) si corruption il y avait, ce ne serait pas du français.

Ce qui graphiquement peut être indiqué comme suit :

Français → Patois
corruption

au lieu qu'en réalité nous avons :

	Latin	
changement	└───┘	changement
Français		Patois

soit : deux sphères irrésistibles de changement rapportant à une langue primitive au lieu d'une corruption produite par la comparaison de deux termes dont aucun ne dérive de l'autre. » (Saussure, 1996 : p. 3-4).

¹²⁸⁸ Voir le début de la première section du troisième chapitre de la première partie.

<d'une institution sociale>. Cette conception est plus près de la vérité que les autres, mais que l'on cite une autre institution sociale comparable à celle-là : la langue est unique comme institution, comme elle était unique comme fonction ; <nous ne pouvons donc pas placer le langage au milieu des choses humaines>.

Cette constatation faite, nous abordons la linguistique. Pour cette étude, deux portes s'ouvrent sur la langue : 1. <(côté statique)> il y a le côté de la langue où chacun est chez lui, dont il a le sens immédiat, le contrôle ; c'est tout ce qui compose un état de langue : nous parlons et donc nous sommes en état de juger ce que nous parlons. <On peut juger d'une question grammaticale. Ainsi chacun peut juger si dans "avoir chanté", "avoir" évoque une idée à lui seul ; ou bien jusqu'à quel point faisons<-nous> les liaisons ? 2. Il y a le côté où l'instinct ne sert de rien et dont beaucoup n'ont même pas le soupçon : tout le côté historique de la langue, tout ce qui est dans le passé, <est forcé d'>échapper à notre sens linguistique immédiat, il faut l'apprendre. Nous formons dans l'histoire de la langue un anneau <de la chaîne> ; nous voyons cet anneau mais non la chaîne.

Précisément pour cette raison, il sera bon de commencer l'étude de la langue par le point de vue historique, non pas qu'il soit plus important que <le statique avec lequel il a une sorte d'antinomie> mais parce qu'il <nous échappe à première vue, il> paraît nécessaire de compléter par là notre concept de la langue.

L'histoire est une évolution. Nous prenons ici évolution dans le sens de marche dans le temps sans nous préoccuper <de savoir> si c'est un développement, <une marche> en avant ou en arrière. » (Saussure, 1996 : p. 27-28).

La distinction synchronie/diachronie est ainsi posée d'emblée, de manière cependant relativement traditionnelle, ou athéorique, puisque Saussure se contente de distinguer entre un « côté statique » et le « point de vue historique ». Fait notable eu égard à ce que nous avons vu dans les manuscrits, le côté statique est présenté comme évident et immédiat – il s'agit de la langue telle qu'on la parle – tandis que le point de vue historique, « parce qu'il nous échappe à première vue », est nécessaire à envisager pour « compléter par là notre concept de la langue ». Saussure aborde donc la linguistique du point de vue du locuteur, pour qui la langue semble un instrument de communication, ou une « structure » – notions qu'il se garde cependant d'évoquer, parlant seulement de « juger ce que nous parlons », ce qui nous reconduit à l'idiome –, et qu'il entend réformer par l'enseignement de la diachronie. S'ouvre alors la première partie, intitulée « Les évolutions » (Saussure, 1996 : p. 28), et dont le premier chapitre a pour titre « Les évolutions phonétiques » (Saussure, 1996 : p. 28). Saussure y précise en premier lieu sa notion de phonétique, qu'il oppose à celle de phonologie, et qu'il limite à la diachronie :

« Nous réservons <expressément> le mot : phonétique pour désigner les changements des sons dans le temps et nous excluons la physiologie phonologique de la phonétique. Même en linguistique nous n'employons pas ce mot où il s'agit d'états de la langue (ainsi nous dirons d'une écriture qu'elle est phonologique et non pas phonétique). » (Saussure, 1996 : p. 28).

On lit ensuite, comme nous l'avons vu plus haut :

« Nous commençons l'étude des évolutions par les évolutions phonétiques parce que, par leur importance et leur caractère de régularité, elles sont les représentants par excellence et la meilleure illustration des évolutions du langage en général. » (Saussure, 1996 : p. 28).

Nous avons déjà analysé plus haut les développements qu'introduit cette proposition, et où Saussure insiste sur la régularité des changements phonétiques, ainsi que sur leur caractère aveugle. Comme nous l'avons également vu plus haut, Saussure distingue ensuite également entre changements spontanés et combinatoires. Le troisième paragraphe est consacré aux causes des changements phonétiques :

« Le traité des causes se rattache aux points les plus délicats de l'étiologie phonétique. On a beaucoup disserté là-dessus mais sans y apporter jusqu'ici beaucoup de lumière.

Ière cause. Le phénomène phonétique a été provoqué par la loi du moindre effort : à la place de deux articulations on n'en a fait qu'une seule, à la place d'une articulation difficile on en a substitué une plus commode. Cette solution mérite l'examen ; par elle la cause du phénomène sera élucidée dans un certain sens ; j'aurai trouvé, sinon la cause, du moins un principe d'ordre général.

Le principe du moindre effort semble bien être la cause des changements phonétiques dans un certain nombre de cas : ainsi *habēre*, *avoir* ; ainsi le déchet énorme des syllabes finales dans beaucoup de langues ; ainsi le vaste phénomène de l'assimilation

(*aljos* et généralement *lj*, *atna-adna*
allos *ll anna*)

ainsi la monophthongaison des diphtongues (sorte d'assimilation) : *ai* en vieux français > *ē* (*maison*, *maison*). Mais il serait peut-être aussi facile de poser un certain nombre de cas où il se passe exactement le contraire. Ainsi pour la monophthongaison dans les cas où

ī ū ii

se sont changés <en vieil allemand> ensuite en

ei au eu

Si l'on considère en vieux slave l'abréviation de *ā*, *ō* en *ǣ* et *ǫ* comme <résultant d'>un moindre effort alors en allemand on a passé du moindre effort au plus considérable :

fāter gēben
vāter gēben

Si l'on tient que prononcer la douce au lieu de la forte est un moindre effort :

p f (opera)
b v (obera)

alors l'inverse nécessite un effort plus grand comme en espagnol quand de *hijo* (*jod* guttural, douce) on a fait *hiço* et en germain de *g b d* : *t p k*. Que l'on admette que la spirantisation est une diminution de l'effort

(*cubare habere*
couver avoir)

et nous pouvons citer des cas contraires où par exemple *v* → *b* (*gīve* <*v* bilabial, mais peu importe> *gebēn*).

Par ces exemples toutefois nous n'avons pas voulu opposer une réfutation au pied levé à la solution proposée. En effet il est très délicat de déterminer dans chaque langue ce qui <était> plus facile et plus difficile. Ainsi dans les cas où

ǣ et *ā*
<est devenu> <est devenu>
ā *ǣ*

on peut selon les prédispositions présenter les choses sous une couleur inverse : s'il est vrai que l'abréviation est un moindre effort il n'en est pas moins vrai que les prononciations lâches tombent dans la langue, la brève demandant plus d'attention et de surveillance ; il y a donc de part et d'autre moindre effort.

De même quand *k* est devenu *tš* y a-t-il eu augmentation d'effort ? C'est ce qu'il semble à ne comparer que les termes extrêmes du changement ; mais en rétablissant toute la chaîne on peut se demander si en effet il n'y a pas eu moindre effort :

k

k' (palatal)

kj —ici se dessine une seconde articulation, donc augmentation

tj d'effort ? Non, car on peut dire qu'on a remplacé quelque

tʃ chose de plus fin par quelque chose de plus grossier. Si l'on

tʃ continue, <on remarque> que partout il y a <eu> moindre effort.

<Enfin, pour citer un exemple qui établit que le principe du moindre effort peut avoir des résultats contradictoires dans des cas identiques, l'allemand ajoute un *h* à *t* initial où il y avait une simple consonne (*thanne*, *thun*), tandis que dans d'autres langues *h* après *t* initial a disparu.> Déterminer quand et où il y a <eu> moindre effort serait une étude complète et de grande envergure : on devrait considérer à la fois le point de vue physiologique et psychologique.

Nous disions plus haut que la loi du moindre effort ne pouvait élucider la question que dans un certain sens. En effet, qu'est-ce que nous appelons cause ? C'est l'occasion déterminante, la chiquenaude par laquelle on passe tout d'un coup au principe du moindre effort : le phénomène phonétique intervient à un moment donné ; pendant 4000-5000 ans par exemple on a prononcé *ī* et dans l'espace de deux générations il se produit le changement en *i* (*sīben* → *sieben*, ainsi du *ā* etc.) Pourquoi cela, quelle en est la cause ? C'est ce qu'il y aura toujours de plus difficile à expliquer et cela pour n'importe quel phénomène phonétique (comme la rotacisation par exemple) qu'il soit dû, ou non, à un moindre effort.

II^e cause : l'état général de la nation ; il s'agirait d'une cause tout à fait extérieure qui ne serait, il est vrai qu'une influence, une cause favorisante. On a voulu rattacher les périodes plus mouvementées d'une langue aux périodes mouvementées de l'histoire extérieure et étendre ce qui concerne la langue en général aux phénomènes phonétiques. On fait remarquer que les plus graves bouleversements du latin, quand il s'est transformé en langues romanes, se sont produits à l'époque très agitée des invasions. On aime ainsi à découvrir un lien entre la stabilité politique et la stabilité linguistique et vice versa.

Pour ne pas s'égarer, il faut tenir la main à deux distinctions :

1. On peut parler de l'influence de la stabilité politique et de l'influence de l'instabilité politique, mais non pas de la même façon et sans les considérer comme les deux parties d'une même question ; il n'y a là aucune réciprocité. La stabilité politique est indirectement la cause (extérieure) de la stabilité de la langue tandis que l'instabilité ne l'est que négativement. En effet l'immobilité d'une langue provient, comme il a été dit, de faits extérieurs à la langue, de conditions anormales dans lesquelles elle se trouve placée (influence d'une cour, de l'école, d'une académie, de l'écriture) et qui sont précisément favorisées par la stabilité politique. Si ensuite les bouleversements politiques produisent plus de changements dans la langue c'est que celle-ci revient à l'état de liberté où elle suit son cours régulier.

2. Il n'est question pour le moment que des phénomènes phonétiques et non de toute modification linguistique ; aussi ne peut-on pas faire coïncider des époques agitées phonétiques avec des époques agitées historiques. Il en serait autrement des modifications grammaticales ; comme les formes grammaticales dépendent le plus directement de la pensée elles subissent plus facilement l'influence des bouleversements extérieurs qui ont une répercussion directe sur l'esprit.

Du reste on ne peut citer aucune période — pas même celles d'immobilité factice de la langue — où il n'y ait eu aucun changement phonétique ; de plus l'influence de l'état général de la nation sur l'évolution de la langue n'étant qu'indirecte, elle n'atteint en tous cas pas la cause profonde des changements phonétiques.

III^e cause ou vue sur la cause : l'idée que la race elle-même aurait des prédispositions qui d'avance dictent ce qui va se passer dans les changements phonétiques.

Il y a là une question d'anthropologie comparée : est-ce que l'appareil varie d'une race à l'autre ? Non, guère plus que d'un individu à l'autre, et un nègre transplanté dès sa naissance en France y parlerait aussi bien la langue que les indigènes. De plus quand on se sert d'expressions comme : l'organe italien, la bouche des Germains n'admet pas ceci ou cela, on court le danger de voir du permanent où il n'y a que de l'historique. (analogie à l'erreur provenant de ce que l'on formule un changement phonétique au présent, cf. "L'organe ionien est contraire au $\bar{a}$ et le change en η " avec " $\bar{a}$ en ionien devient η ").

On peut reconnaître cependant qu'il y a une marche générale des phénomènes phonétiques dans un certain peuple et pendant une certaine époque (par exemple, de monophthonguer les diphtongues bien que ces transformations ne soient pas identiques de date), qu'il y a une physionomie commune des courants qui vont dans un certain sens. Ceci en effet ne diminue en rien l'idée historique du changement et une pareille considération pourrait tout aussi bien s'appliquer aux événements politiques. Mais ici comme précédemment il ne peut être question d'une influence de la race directe, permanente et empêchant le phénomène phonétique de se produire. On ne peut pas s'arrêter davantage à la

IV^e cause : la climatologie, aux conditions géographiques générales d'un pays : certaines langues du nord accumulent les consonnes, les langues du midi au contraire ont favorisé les changements qui éliminaient les consonnes, d'où leur son harmonieux.

Peut-être y a-t-il eu quelque influence du climat et des conditions de la vie, mais il faudrait être bien certain du fait. En effet tout à côté des Scandinaves se trouvent les Lapons et les Finnois, dont la langue est bien plus vocalique que l'italien.

V^e cause : la part principale < dans les changements phonétiques > revient à notre éducation phonétique dans l'enfance, telle est l'explication en faveur depuis quelques années < cf. Meillet, *Introduction...* p. 6 ss., 15 ss. >. L'enfant n'arrive que par une série de tâtonnements, d'essais et de rectifications par l'oreille à prononcer ce qui se parle autour de lui : tous ces tâtonnements seraient le point de départ des changements ; toutes les inexactitudes de l'enfant l'emporteraient dans la vie et resteraient fixées pour la génération qui grandit. Il est courant par exemple que l'enfant prononce *t* pour *k* ; cela ne correspond à aucun changement phonétique, mais il en est autrement pour d'autres déformations phonétiques. Ainsi à Paris beaucoup d'enfants prononcent *fl'eur*, *bl'anc* (mouillé) et en italien c'est ainsi que *florem* est devenu *fl'ore* puis *fiore*.

Cette constatation mérite toute attention mais laisse le problème intact. Il y a en effet quelque chose d'arbitraire dans le choix des prononciations vicieuses et on ne sait d'où vient l'accord secret ; l'inéluctable pourquoi reste toujours sans réponse : pourquoi faut-il que toute une génération convienne à garder précisément ces inexactitudes entre tous les autres changements tout aussi naturels, pourquoi ce phénomène a-t-il réussi à percer cette fois plutôt qu'une autre ?

VI^e cause : cette explication qui n'en est guère une assimile les changements phonétiques aux changements de la mode. Mais personne n'a expliqué les changements de la mode ; ils dépendent des lois d'imitation qui occupent beaucoup les philosophes. Cette explication ne résout donc pas la question mais elle a l'avantage sur toutes les autres de la faire rentrer dans une question plus vaste. Le principe final des changements phonétiques serait donc purement psychologique. Il y a imitation, mais où est le point de départ, voilà le mystère que nous n'éclaircirons pas plus en phonétique qu'en mode. » (Saussure, 1996 : p. 37-41).

Comme nous l'avons souligné plus haut, cette question des causes est distincte de celle du conditionnement des changements phonétiques, qui renvoie à leur formulation, c'est-à-dire à la description du phénomène en question¹²⁸⁹. Comme nous l'avons vu, Saussure parle alors de « cause prochaine » (Saussure, 1996 : p. 33). La question des causes est plus générale, et

¹²⁸⁹ Voir encore notamment à cet égard Reichler-Béguelin (1980) : p. 36.

concerne le changement phonétique en tant que phénomène linguistique. Aussi Saussure distingue-t-il, à propos de la deuxième cause invoquée, « l'état général de la nation », dont il a déjà été question *supra*, entre les changements phonétiques dont il s'agit alors et les « modifications grammaticales ». Saussure parle ici indifféremment de « modification », de même que, comme nous le verrons ci-dessous, ce premier cours envisage successivement les « évolutions phonétiques » et les « changements analogiques ». La distinction n'en est pas moins très nette entre une évolution phonétique qui appartient au « cours régulier » de la langue et n'est donc qu'entravée par des circonstances extérieures qui n'en atteignent pas la cause, et une évolution grammaticale dépendant de « l'esprit » ou de la « pensée » et par là accessibles aux circonstances extérieures. L'idée peut sembler proche de la conception martinettienne des changements atteignant les unités significatives. Elle implique cependant dès lors une tout autre construction de la langue et une tout autre représentation de l'évolution linguistique, dont les manuscrits nous ont permis de dessiner les grandes lignes¹²⁹⁰. L'ensemble du développement trace les contours d'un phénomène tout à la fois spécifiquement phonétique et éminemment hétérogène. Les première, troisième, quatrième et cinquième causes renvoient en effet à des déterminations psycho-physiologiques, mais qui ne sont, pour la première, qu'un « principe d'ordre général », pour les trois autres des facteurs favorisants ou déterminants. Le cas du substrat, qui est envisagé dans le deuxième cours, où Saussure reprend la question des causes¹²⁹¹ :

¹²⁹⁰ Il faut insister à cet égard sur l'importance de la distinction entre cause et condition du changement phonétique, liée à l'absence de toute structure ou à la rupture *a posteriori* – identifiée comme telle à la lumière du structuralisme – avec l'entité et l'idiome. Elle permet en effet de délier cause et idiome, rendant ainsi possible la conception d'un fonctionnement linguistique. En regard, comme nous l'avons vu, Martinet fait des changements conditionnés ou combinatoires le point de départ (historique) d'une construction structurale, à laquelle répond précisément une réflexion en termes de rapport son/sens, impliquant un trajet inverse des unités significatives aux unités phonologiques. Voir également *infra*, la troisième partie de ce travail.

¹²⁹¹ Ce passage n'est pas repris dans l'édition Komatsu. Les éditeurs l'utilisent dans le paragraphe qu'ils consacrent aux « Causes des changements phonétiques » (Saussure, 1972 : p. 202). Voir Saussure (1972) : p. 202-208 et Saussure (1967) : p. 335-343. Comme le souligne Godel, en plus de cet ajout, « [...] [l']ordre a été modifié » (Godel, 1957 : p. 118). Les éditeurs envisagent ainsi successivement la race, le climat, la loi du moindre effort, l'éducation phonétique dans l'enfance, avant de conclure : « Ces constatations méritent toute attention, mais laissent le problème intact ; en effet on ne voit pas pourquoi une génération convient de retenir telles inexactitudes à l'exclusion de telles autres, toutes étant également naturelles ; en fait le choix des prononciations vicieuses apparaît purement arbitraire, et l'on n'en aperçoit pas la raison. En outre, pourquoi le phénomène a-t-il réussi à percer cette fois-ci plutôt qu'une autre ? »

Cette observation s'applique d'ailleurs à toutes les causes précédentes, si leur action est admise ; l'influence du climat, la prédisposition de la race, la tendance au moindre effort existent d'une façon permanente ou durable ; pourquoi agissent-elles d'une manière intermittente, tantôt sur un point et tantôt sur un autre du système phonologique ? Un événement historique doit avoir une cause déterminante ; on ne nous dit pas ce qui vient, dans chaque cas, déclencher un changement dont la cause générale existait depuis longtemps. C'est là le point le plus difficile à éclaircir. » (Saussure, 1972 : p. 205-206), et d'envisager les causes déterminantes possibles que seraient selon eux l'état général de la nation, le substrat et la mode. Outre la modification signalée dans la note 214 ci-dessus, notons par ailleurs que les éditeurs modifient – à tort (voir ci-dessous) – la première phrase, en parlant de « linguistique », là où Saussure parle d'« étiole phonétique » : « La recherche de ces causes est un des problèmes les plus difficiles de la linguistique. On a proposé plusieurs explications, dont aucune n'apporte une lumière complète. » (Saussure, 1972 : p. 202), et suppriment, pour le moindre effort, la notion de « principe d'ordre général » : « On a fait intervenir la loi du moindre effort, qui remplacerait deux articulations par une seule, ou une articulation difficile par une autre plus commode. Cette idée, quoi qu'on dise, mérite l'examen : elle peut élucider la cause du phénomène dans une certaine mesure, ou indiquer tout au moins la direction où il faut la chercher. » (Saussure, 1972 : p. 204). Ils ajoutent par ailleurs quelques exemples ou

« Et bien, ce fait a donné tout particulièrement carrière à des réflexions ou affirmations <de tout ordre> *sur la nature du phénomène phonétique en général* ; on s'est attaché à ce grand fait pour en tirer telle ou telle théorie : 1^o celle d'après laquelle *la race* aurait quelque chose à faire dans les changements qui se produisent dans un idiome. Justement cette disposition, parce qu'elle semble permanente <au moins dans une branche>, on a pu l'invoquer comme s'il y avait là quelque chose d'anthropologique. On pourra toujours opposer qu'un enfant allemand élevé en France prononcera le français comme un Français. <La conformité des organes de la voix dans les différentes races s'oppose à cette théorie> et l'on sent très facilement combien le problème est difficile à saisir même dans ses termes : <qu'entend-on par race ?>, **veut-on** parler d'une habitude acquise qui se perpétuerait ou d'une disposition de l'organe ?

2^o Ces *Lautverschiebungen* ont paru non moins favorables pour étayer les *théories du milieu géographique, du climat* : c'est dans une région montagneuse (autour des Alpes, Tyrol) que le phénomène a pris naissance et a atteint son maximum d'intensité et les Arméniens qui ont la *Lautverschiebung* sont aussi dans un territoire montagneux !

3^o **On a** invoqué **aussi** les *Lautverschiebungen* pour la théorie <assez en faveur aujourd'hui> du *substratum linguistique antérieur* : influence de l'idiome antérieur ou d'une population mélangée, <c'est-à-dire assimilée>, **ainsi la langue d'oïl et la langue d'oc** correspondraient à **une** inégale densité de population celtique dans les deux contrées. Non pas précisément à propos de la *Lautverschiebung*, mais en général, on est disposé d'expliquer les différents dialectes par le *substratum* ; ainsi pour les dialectes italiens : on attribue la diversification à un vieux fond de populations (Étrusques !) différentes suivant les régions et ainsi sans qu'on s'explique au juste comment agirait l'ancienne entité linguistique.

Est-ce la **race de nouveau** qui est mise en cause ? Il semble qu'on fasse appel à des **facteurs impondérables** : comme quand on dit que le catholicisme recouvre le même territoire que l'Empire romain. <Le lien existe, mais échappe à nos prises.> Pour la *Lautverschiebung*, il y aurait eu d'anciennes populations germaniques non indo-germaniques qui auraient prédisposé au changement des occlusives. Dans une brochure récente on est même allé plus loin : M. Bréal ne craignait pas de supposer une branche septentrionale des Étrusques à qui remonterait la responsabilité de la *Lautverschiebung* ! <Ironique !>. <On a remarqué que les Étrusques avaient de la peine à prononcer ces occlusives douces.> – Hirt, adepte fervent de la théorie, en a fait l'usage le plus inattendu : commence par rappeler que pour lui ce n'est que l'Allemagne du Nord entre

explicitations, ainsi, pour la race : « L'organe ionien n'avait aucune répugnance à prononcer l'*ā*, puisqu'il l'admet en certains cas. Il ne s'agit donc pas d'une incapacité anthropologique, mais d'un changement dans les habitudes articulatoires. De même le latin, qui n'avait pas conservé l'*s* intervocalique (**genesis* → *generis*) l'a réintroduit un peu plus tard (cf. **rīssus* → *rīsus*) ; ces changements n'indiquent pas une disposition permanente de l'organe latin. » (Saussure, 1972 : p. 203), pour le climat : « On notera encore que l'accumulation des consonnes dans l'allemand actuel est, dans bien des cas, un fait tout récent, dû à des chutes de voyelles posttoniques ; que certains dialectes du Midi de la France répugnent moins que le français du Nord aux groupes consonantiques, que le serbe en présente autant que le russe moscovite, etc. » (Saussure, 1972 : p. 203-204), et pour le moindre effort : « Il y aurait là une vaste étude à faire qui, pour être complète, devrait considérer à la fois le point de vue physiologique (question de l'articulation) et le point de vue psychologique (question de l'attention). » (Saussure, 1972 : p. 205). Enfin, ils modifient totalement le propos de Saussure lorsqu'il est question du substrat : « On a recouru aussi à l'hypothèse du "substrat linguistique antérieur" : certains changements seraient dus à une population indigène absorbée par des nouveaux venus. Ainsi la différence entre la langue d'oc et la langue d'oïl correspondrait à une proportion différente de l'élément celtique autochtone dans deux parties de la Gaule ; on a appliqué aussi cette théorie aux diversités dialectales de l'italien, que l'on ramène, suivant les régions, à des influences liguriennes, étrusques, etc. Mais d'abord cette hypothèse suppose des circonstances qui se rencontrent rarement ; en outre, il faut préciser : veut-on dire qu'en adoptant la langue nouvelle, les populations antérieures y ont introduit quelque chose de leurs habitudes phoniques ? Cela est admissible et assez naturel ; mais si l'on fait appel de nouveau aux facteurs impondérables de la race, etc., nous retombons dans les obscurités signalées plus haut. » (Saussure, 1972 : p. 207-208).

l'Elbe et la Vistule qui a été la patrie des Germains et Indo-germans et dit que la 2^e *Lautverschiebung* est complètement contraire à la tendance germanique et qu'il faut que ce soit sur terrain étranger que la 2^e *Lautverschiebung* a dû se passer ; mais il n'a pas fait attention à la 1^{ère} *Lautverschiebung*, la plus importante qui le réfute, n'ayant pas eu de limite. » (Saussure, 1967 : p. 342-343)

demeure un peu à part, dans la mesure d'une part où Saussure semble accorder peu de crédit à de telles théories, d'autre part où il parle finalement d'« impondérables », laissant ainsi ouverte la question du mode d'opération d'un tel substrat. Le développement relatif au moindre effort est remarquable dans la mesure où l'argumentation saussurienne vise moins à réfuter le rôle d'un tel principe qu'à faire apparaître la complexité du problème ainsi que le niveau où il se situe. Saussure remarque ainsi qu'« il est très délicat de déterminer dans chaque langue ce qui était plus facile et plus difficile », avant de conclure que « [d]éterminer quand et où il y a eu moindre effort serait une étude complète et de grande envergure : on devrait considérer à la fois le point de vue physiologique et psychologique ». La précision « dans chaque langue » semble pointer vers une détermination idiomatique, de même que, plus loin, lorsqu'il est question de la race, la reconnaissance d'une « marche générale des phénomènes phonétiques dans un certain peuple et pendant une certaine époque », d'« une physionomie commune des courants qui vont dans un certain sens », à ceci près, pour ces dernières propositions, que la comparaison avec les événements historiques induit une autre interprétation, en termes de locuteurs¹²⁹². Saussure signale en effet par ailleurs qu'un tel principe général n'éluciderait la question « que dans un certain sens », puisqu'il laisse ouverte celle de « l'occasion déterminante, la chiquenaude par laquelle on passe tout d'un coup au principe du moindre effort ». Il en va de même de cet autre facteur déterminant qu'est l'éducation phonétique dans l'enfance, puisqu'« [i]l y a [...] quelque chose d'arbitraire dans le choix des prononciations vicieuses » et qu'« on ne sait d'où vient l'accord secret » : « l'inéluctable pourquoi reste toujours sans réponse : pourquoi faut-il que toute une génération convienne à garder précisément ces inexactitudes entre tous les autres changements tout aussi naturels, pourquoi ce phénomène a-t-il réussi à percer cette fois plutôt qu'une autre ? » Saussure en vient alors à la sixième cause, dont il précise qu'elle « n'est [...] guère » une explication, mais à laquelle il reconnaît cependant le mérite d'inscrire la question « dans une question plus vaste » : « Le principe final des changements phonétiques serait donc purement psychologique. Il y a imitation ». On en revient ainsi à la différence que nous signalions plus haut entre articulation et exécution, et qui nous conduit très précisément à la distinction entre langue (articulation) et parole (phénomène phonétique, mais non linguistique, bien que compris d'avance dans le fonctionnement qu'est la langue, en tant que toute substitution est articulation, toute exécution fonctionnement exécutif de la langue). C'est ainsi que tandis que le phénomène phonétique apparaît lié à l'idiome – par exemple, comme chez Martinet, à son système phonologique – il se révèle dans le même temps multifactoriel, dans la mesure où il est avant tout un phénomène de parole. Comme nous le notions rapidement plus haut¹²⁹³, et comme nous le verrons plus en détail *infra*¹²⁹⁴, la question de la nature du phénomène

¹²⁹² Voir par ailleurs la note 275 ci-dessus.

¹²⁹³ Voir la note 499 ci-dessus.

¹²⁹⁴ Voir le dernier chapitre de ce travail.

phonétique¹²⁹⁵ demeure ouverte. Sans doute, cependant, ne s'agit-il plus seulement ou strictement de linguistique, linguistique qui s'attache quant à elle au phénomène phonétique comme phénomène diachronique et, comme tel, linguistique.

C'est là, de fait, l'objet des autres développements du premier cours. Comme nous l'avons vu plus haut, Saussure envisage ensuite les effets du changement phonétique, et ainsi successivement la modification de l'aspect phonique des mots et les effets grammaticaux, dont l'alternance, alternance dont l'examen conduit à la distinction des phénomènes synchronique et diachronique¹²⁹⁶. Commence alors le deuxième chapitre, intitulé « Changements analogiques » (Saussure, 1996 : p. 55). A nouveau, il s'agit ici de la langue et des types de changements linguistiques. Saussure écrit tout d'abord :

« Le résultat le plus général du changement phonétique est une action différenciatrice, <la somme des formes existant dans la langue est augmentée.> <Nous verrons que> les changements analogiques sont unificateurs et travaillent à l'encontre des <changements phonétiques>. Ils ne <leur> sont pas comparables quant à leur essence.

Tou<tes> les <modifications normales de la langue qui ne viennent pas du changement> phonétique <sont des effets de> l'analogie. Ce terme <“d'analogie”> est emprunté à la grammaire grecque (opposé à anomalie). <Une forme analogique est une forme créée à l'image d'une autre. Il y a fait, changement analogique, quand à une forme traditionnelle existante on en substitue une autre créée par association. C'est une création librement faite par l'esprit d'abord et par la langue ensuite.> Le principe fondamental du changement analogique est psychologique, aussi point n'est besoin d'exemples historiques : les enfants dans leur langage disent “viendre” par analogie de

éteindrai : éteindre

craindrai : craindre, etc.

Ces changements sont fréquents pour les mots et les formes d'un usage restreint ; ainsi l'imparfait de *traire* <dans la bouche d'un enfant sera> *traisait* (pour *trayait*) par analogie avec

plaire : plaisait

taire : taisait

¹²⁹⁵ Que Saussure distingue, dans le « Cours de phonétique 1909-1910 », du phénomène phonologique, au sens qu'il donne à ce terme : « -ts a donc donné ss mais a été réduit immédiatement en s après consonne (loi en dehors de la phonétique, loi phonologique !) » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 51). Notons également dans ces notes de cours la mention des travaux de Grammont : « La classe des fluides est particulièrement exposée à un phénomène particulier, que Sechehaye et d'autres distinguent des faits phonétiques ordinaires : c'est la dissimilation (“influence à distance exercée sur un son par un autre son plus ou moins semblable du même mot” [R 17]), qui résulte d'une “erreur (mentale) dans la transmission des ordres du cerveau aux organes phonatoires” [R 18], provoquant des changements subits, sans transition. La dissimilation au sens large comprend une série de faits “capricieux, intermittents, arbitraires” [R 19], tels que :

1. la transposition (σκέπτομαι, σκοπέω < **spek*- : échange complet de l'articulation des deux occlusives fortes ; λίκνον/ Hésychius νίκλον) ;

2. la suppression (φατρία pour φῥατρία dans certaines inscriptions, δρύφακτος pour -φρακτος) ;

3. l'assimilation (*Acrigentum* > *Agrigentum*, **pinque* > *quinque*, *animalia* > **alimalia* supposé par le fr. dial. *aumaille*) ;

4. la dissimilation proprement dite, de beaucoup la plus fréquente (**alimalia* s'est redissimilé pour donner *armailli* ; exemple inverse dans lat. vulg. *vervicem* > *verbicem* par dissimilation puis *berbicem* par assimilation, d'où *brebis*).

Ces phénomènes, dont M. Grammont s'est fait une spécialité, sont fréquents en grec comme en latin. Ils obéiraient selon lui à des lois qui vaudraient pour toutes les langues. » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 29).

¹²⁹⁶ Voir Saussure (1996) : p. 42-43 et 43-45, puis Saussure (1996) : p. 45-49, 48-50 et 51-52, tous cités plus haut, enfin Saussure (1996) : p. 52-55, cité plus haut dans la note 99.

Pour trouver la nouvelle forme créée par analogie avec d'autres ou pour exprimer cette analogie on se sert de la formule de la quatrième proportionnelle :

plaire : plaisait = taire : x

d'où

x = traisait

éteindrai : éteindre = viendrai : x

x = viendrait.

Il n'a manqué à ces deux formes analogiques (*traisait*, *viendrait*) et à d'autres que l'accueil général ; en soi elles sont aussi légitimes que d'autres qui sont entrées dans la langue.

On peut aussi <citer> des exemples historiques de créations analogiques :

Ainsi le nominatif *honor*. D'abord *honos*, *honosem*, puis (par rotacisation) *honorem*.

De là :

oratores : orator = honorem : x

x = honor

D'où deux formes : *honos* et *honor* pour le nominatif. » (Saussure, 1996 : p. 55-56).

Saussure parle ici de changements analogiques et de « modifications [...] de la langue ». Il pose cependant d'emblée que ces changements analogiques « ne [...] sont pas comparables » aux changements phonétiques « quant à leur essence » et les assigne au domaine psychologique. La perspective adoptée le conduit à envisager en premier lieu les phénomènes de substitution : « Une forme analogique est une forme créée à l'image d'une autre. Il y a fait, changement analogique, quand à une forme traditionnelle existante on en substitue une autre créée par association ». L'exemple d'*honos* et *honor* l'amène ensuite à préciser :

« <Il faut tout de suite placer ici une remarque importante : dans le changement analogique il n'y a pas nécessairement disparition de la forme qui a été remplacée (*honos*), tandis que le changement phonétique introduit une nouvelle forme (*honorem*) en annulant la précédente (*honosem*).> Le changement <analogique> a le caractère d'une erreur historique, d'une faute contre la langue. *Honos* était justifié par l'histoire phonétique ; lorsque l'analogie installe *honor* elle méconnaît la raison d'être de *honos*, c'est une fausse analogie. De plus, comme on peut le voir par l'exemple de *honos* et par d'autres, le changement phonétique agit d'abord comme cause de diversité (*honos*, *honorem*). L'analogie intervient ensuite en sens inverse (*honorem*, *honor*). » (Saussure, 1996 : p. 56-57).

Il faut noter ici, outre, comme dans la thèse de 1881, la notion traditionnelle de « fausse analogie », le début d'une récusation de la notion de substitution. On lit ensuite, après une série d'exemples¹²⁹⁷ :

« Nous sommes à même, après ces exemples, d'étudier la matière du phénomène qui nous occupe. Devons-nous parler de changements analogiques ou de créations analogiques ? C'est un drame à trois personnages :

1. le type transmis <jusqu'alors>, héréditaire, légitime

2. le concurrent

3. un personnage collectif : les formes qui ont engendré le concurrent

Quand on parle du changement analogique de *honos* en *honor*, on <considère> *honor* <comme> une modification du type légitime *honos*. <Celui-ci aurait fourni la substance principale de son concurrent et il lui reviendrait la plus grande part de paternité ; *honor*> serait un métaplasme <de *honos*> ! <Or> la seule forme qui ne soit pour rien dans la

¹²⁹⁷ Voir Saussure (1996) : p. 57-60.

génération de *honor*, <c'est justement *honos*>. Si nous allons au fond du processus psychologique qui amène pour la première fois le type *honor*, il est certain que la condition fondamentale de cette création est l'oubli <momentané> de la forme légitime existant jusqu'alors. La forme héréditaire est la seule qui ne participe pas à la formation du nouveau type. <On ne peut> parler de transformation <puisque la première forme est absente dans la conscience au moment où s'opère cette soi-disant transformation>. En réalité c'est une création, un paraplasme, l'installation d'un concurrent <à côté d'une forme>.

Schéma du phénomène :

1. *honos* // 2. *honor* ← 3. *honoris oratoris, orator*
(paraplasme) (groupe générateur)

Dans ce cas-là la forme légitime <persiste>. Mais la plupart du temps le drame n'est complet qu'en deux actes : la forme primitive tombe en désuétude à la fin ; on n'a pas besoin de deux formes signifiant la même chose ; un équivalent étant créé, la forme rivale doit disparaître. On a alors le processus complet qui fait croire que l'on a affaire à une transformation.

↓
I 1. ἔλυσα // 2. ἔλυσσα ← 3. ἔτυπσα
II (1. ---) // 2. ἔλυσσα

de même :

↓
I 1. *dolōs* // 2. *dolor* ← 3. *doloris, oratoris, orator*
II (1. ---) // 2. *dolor*

La succession que l'on constate dans le changement analogique <comme dans> le changement phonétique, voilà le piège qui fait croire à une transformation des deux côtés, qui fait que l'on est tenté d'établir le parallélisme suivant :

A. <i>honosis</i>	}	changement	}	idée générique du changement
B. <i>honoris</i>	}	phonétique	}	
A. <i>honos</i>	}	changement	}	
B. <i>honor</i>	}	analogique	}	

Dans le changement phonétique il y a substitution de la même forme sous l'aspect B à la même forme sous l'aspect A ; c'est la même forme, il n'y en a pas deux ; <c'est donc une> transformation. Dans le changement analogique pas de substitution, de passage d'une <forme> à l'autre ; on ne peut pas placer *honos* et *honor* dans la succession directe où ils se trouvent dans le schéma. On est en présence de deux> faits indépendants : avènement de *dolor* <(honor)> à côté de *dolos* <qui subsiste>, puis disparition de *dolos* ; le phénomène du reste est complet en lui-même avec le premier acte, <et point n'est> besoin de s'occuper de l'ancienne forme pour pouvoir décrire ce qui s'est passé. Au moment où naît *dolor* il n'y a point de changement puisque <dolor> ne remplace rien ; la disparition de *dolos* n'en est pas un non plus, étant un fait indépendant. <Conclusion : si l'on considère les différentes phases du phénomène, on ne surprend nulle part un changement.> Donc dans ce qu'on appelle un changement analogique, il y a une création, <une innovation> suivie ou même non suivie de l'abandon de la première forme. » (Saussure, 1996 : p. 60-62).

Saussure s'inscrit ici en faux contre la notion de transformation, incluant celle de substitution : il ne s'agit pas d'un changement, mais d'une création. Si « [l]a succession que l'on constate dans le changement analogique comme dans le changement phonétique » peut « fai[re] croire à une transformation des deux côtés », comme dans le cas des changements phonétiques et sémantiques il s'agit là d'un faux parallélisme. Changements phonétiques et changements analogiques sont deux phénomènes distincts. Les uns sont des transformations ou des substitutions – la distinction entre ces deux phénomènes ne réapparaîtra que dans le

troisième cours –, les autres des créations ou des innovations, c'est-à-dire, comme il apparaîtra ensuite, des phénomènes synchroniques, liés au fonctionnement exécutif de la langue qu'est la parole. Aussi bien la dénomination « analogie » recouvre-t-elle également des cas où il n'existe aucune succession. Saussure poursuit en effet :

« Une espèce de ces faits analogiques montre bien qu'il s'agit d'une création et non d'une transformation :

En allemand <où il est permis de> tirer <de tout nom> un diminutif comme *Fräulein* de *Frau*, un auteur <pourrait> imaginer le premier un diminutif *Elephantlein* ; de même en français où l'on forme *pensionnaire* de *pension*, *réactionnaire* de *réaction*, <missionnaire de mission> etc., si quelqu'un <disait> le premier (par exemple pour désigner un parti pour la ~), <les> *interventionnaires*, *les répressionnaires* etc. nous pouvons tout d'abord nous demander si ce processus est le même que celui qui précédemment engendrait *honor* ; ce qui est évident :

mission : *missionnaire* = *répression* : *x*
x = *répressionnaire*

De plus, <y a-t-il> ici un prétexte quelconque à parler de changement ? Aucun ; car avant *répressionnaire* <on ne voit point d'>équivalent, *répressionnaire* ne remplace rien, il y a création. *Finals* est le pluriel prescrit par le dictionnaire mais on entend dire aussi *finaux*. D'autre part, il pourrait arriver qu'un auteur fasse <plus tard> un adjectif *firmamental* (de *firmament*) avec un pluriel *firmamentaux*. Parlerons-nous alors dans *finals* - *finaux* de changement analogique et dans *firmamentaux* de création analogique ? Nullement, donc dans les deux cas il y a création.

<Sur le modèle de> *mur* : *emmurer* on a fait *tour* : *entourer* (dérivé récent) et *jour* : *ajourer* (par exemple *un travail ajouré*). Cela nous apparaît comme une création ; mais si je remarque qu'aux époques précédentes <on disait> : *en-* /*contourner* et *ajourner* (quand *tour* et *jour* étaient *torn* et *jorn*) alors <entourer et ajourer qu'>on appelait créations paraissent <être> plutôt un changement dans nos habitudes par opposition à *ajourner* et *contourner*. Ces exemples nous montrent 1) la relativité <du concept> des changements analogiques : nous parlons de changement parce que nous considérons un terme qui a été évincé <mais> auquel on n'a pas à songer. Ils nous montrent 2) que cette conception est incorrecte : les formations que nous qualifions de changements <reposent sur> le même principe que la création. » (Saussure, 1996 : p. 62-63)

avant de conclure :

« Nous ne devons <donc> voir dans le phénomène analogique que des créations, que des innovations (des choses qui se créent à nouveau), créations, non pas du néant, mais <dont> tous les éléments sont donnés comme dans toute création littéraire, artistique. <En un> sens <pourtant, en un seul,> les phénomènes analogiques peuvent recevoir le nom de changements, c'est si l'on <parle de> l'ensemble de la langue, <de> la totalité du trésor de la langue. Au point de vue général de la langue, les créations analogiques entraînent <en effet> un changement : quelque chose est créé et quelque chose est abandonné. <Dans ce cas, quand> on parle de l'évolution de la langue on peut dire que le phénomène analogique est une force transformatrice de la langue, bien que les créations analogiques ne soient pas des transformations ! Et si nous voul<i>ons étudier les évolutions de la langue dans leur ensemble il faudrait accorder à l'analogie une action aussi considérable qu'aux changements phonétiques. » (Saussure, 1996 : p. 63)

où l'on retrouve, bien que de manière moins frappante, la conclusion de « De l'essence double du langage ». On lit ensuite :

« Jusqu'ici nous n'avons accompli que la partie négative de notre tâche en dégagant le phénomène analogique de l'idée de transformation. Maintenant nous pouvons intituler notre étude positive :

Analogie, principe général des créations de la langue¹²⁹⁸

sans commettre de confusion.

Il n'y avait <pas> besoin de faire ce tri des idées pour voir que nous avons affaire à un phénomène psychologique ; personne ne le conteste. <Mais il> convient d'appuyer à cette occasion sur le caractère d'innovation, <de création, et non pas de changement> du phénomène analogique. En effet on fausserait toute la psychologie en présentant <l'analogie comme une> intention <des sujets parlants>. <L'analogie> suppose un oubli momentané de l'ancienne forme pour que la nouvelle surgisse, <il n'y a donc pas> opposition, modification. Les phénomènes phonétiques, eux aussi, ont été quelquefois considérés comme psychologiques (cf. une <interprétation> des causes des changements phonétiques assimilés à l'imitation, à la mode). <Ainsi il est> périlleux de se contenter d'opposer le phénomène analogique au phénomène phonétique comme étant psychologique. Il faut <le serrer de plus près et dire que la création analogique est d'>ordre grammatical, c'est-à-dire que toute opération de ce genre suppose la conscience, <la compréhension> d'un rapport <de> formes <entre elles,> <ce> qui implique que l'on considère les formes conjointement aux idées qu'elles expriment. Or le sens, l'idée n'est pour rien dans le phénomène phonétique. Donc en disant grammatical, nous avons une épithète qui ne pourra pas s'appliquer au phénomène phonétique. Cela était déjà contenu dans notre formule de la quatrième proportionnelle : *mur* : *emmurer* = *tour* : *entourer* ; cette combinaison serait stérile si ces formes n'étaient <associées> dans l'esprit par leur sens.

Dans le grec préhistorique les formes ayant trois brèves de suite sont modifiées :

φῖλῶτῆ]ρος	}	phénomène phonétique
φίλτερος		

On n'a pas le concours d'<une> autre forme ou du sens <du mot ; je ne dois> invoquer <ni l'un ni l'autre> ; c'est purement le cadavre du mot qui passe de φῖλωτερος à φίλτερος.

Au contraire, pour comprendre

ἄνερες : ἄνδρες } phénomène analogique

je suis obligé de prendre d'autres <formes concurrentes dans la langue> comme

νυκτῶν : νύκτες = ἄνδρῶν : x

x = ἄνδρες » (Saussure, 1996 : p. 63-64).

Saussure insiste ici sur une implication importante de la redéfinition de l'analogie comme création : la notion de transformation supposerait une prise des sujets parlants sur la langue. Or, si l'analogie est un phénomène psychologique, « on fausserait toute la psychologie en présentant l'analogie comme une intention des sujets parlants ». De fait, « psychologique », lorsqu'il s'agit de l'analogie, implique « grammatical », c'est-à-dire « synchronique ». Suit la description de « l'opération grammaticale » (Saussure, 1996 : p. 64), avec la distinction entre formes engendrantes (compréhension du rapport, analyse) et forme engendrée (exécution), qui, comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, conduit à la première formulation de la distinction entre langue et parole, « <qui> nous est mise <ici> dans la main » (Saussure, 1996 : p. 65), et dont Saussure affirme d'emblée qu'elle « est très importante par la clarté qu'elle <jette dans> l'étude du langage » (Saussure, 1996 : p. 65).

¹²⁹⁸ L'édition Komatsu précise : « Saussure avait d'abord donné comme titre : L'analogie comme activité créatrice de la langue, qu'il a modifié ensuite en celui-là. » (Saussure, 1996 : p. 63, note *).

L'analyse du « classement intérieur » (Saussure, 1996 : p. 66) que nous avons étudiée dans le deuxième chapitre de la première partie nous reconduit à la distinction entre synchronie et diachronie, dans le cadre, cette fois, de l'analyse de l'idiome. Rappelons en premier lieu ce passage cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Deux mots comme *chapeau*, *hôtel* <sont dans deux cases séparées> ; avec *chapeau*, *chapelier* nous n'en dirons pas autant, <de même> pour *hôtel*, *hôtelier* <où l'on sent quelque chose de commun, deux cases voisines>. En même temps je puis me rendre compte que l'association ne se borne pas là, <à sentir> que quelque chose de commun existe entre *chapelier* et *hôtelier*, <mais je> comprends que ces rapports et partant <les> associations <peuvent être> très différents, <ainsi> le rapport <ne sera pas le même entre> *chapelier* et *hôtelier* <qu'> entre *hôtel* : *hôtelier* et *chapeau* : *chapelier*.

Nous entrevoyons un lien entre l'association et la grammaire. On arrivera à dire que la somme des associations <— conscientes ou non —> bien étudiées <équivaldra aux> classements conscients, méthodiques que pourra faire un grammairien, sauf sur un <seul> point : le grammairien fera intervenir l'histoire. Le groupement des formes tel qu'il résulterait du passé, ce groupement est ignoré complètement du sujet parlant et force le grammairien à établir deux sphères distinctes :

1. étude de la langue dans le temps, et
2. étude de la langue à une époque donnée. » (Saussure, 1996 : p. 66-67).

On lit ensuite¹²⁹⁹ :

« La langue ne peut pas procéder comme le grammairien ; elle <est à> un autre point de vue et les mêmes éléments ne lui sont pas donnés ; elle fait ce <qui par> le grammairien <est> considéré comme des erreurs, <mais> qui n'en <sont> pas, car il n'y a de sanctionné par la langue que ce qui est immédiatement reconnu par elle.

Entre l'analyse subjective des sujets parlants eux-mêmes (qui seule importe !) et l'analyse objective des grammairiens il n'y a donc aucune correspondance, quoiqu'elles soient fondées toutes deux en définitive sur la même méthode (confrontation des séries). <Si le grammairien opère subjectivement et objectivement il n'arrive pas au même résultat et l'on peut> dire dans ce cas qu'une des deux analyses ne se justifie pas. Quelle est la valeur de l'analyse objective par rapport à l'autre ?

¹²⁹⁹ Voir également Saussure (1996) : p. 71, cité *supra*, et pour l'analyse des sujets parlants : « <Jusqu'à présent> nous ne nous sommes pas occupés des analyses des grammairiens et nous n'avons recherché que ce qui est vivant dans la conscience des sujets parlants. C'est un danger <en> linguistique de mêler les décompositions faites à différents points de vue avec <celles> faites par la langue ; mais il est bon d'en faire le parallèle <et de confronter les procédés du grammairien pour décomposer les mots dans ses unités avec le procédé des sujets parlants. Par> cette opposition on pourra mieux définir jusqu'où va l'analyse intérieure et instinctive. Le procédé instinctif par lequel on décompose les mots, notamment dans les langues indo-européennes, est des plus simples et repose sur des opérations parfaitement définies quoique les linguistes souvent ne soient pas au clair sur ce qui justifie l'analyse. Cette simplicité des opérations de la langue et leur nature apparaît nettement dans le grec. » (Saussure, 1996 : p. 82-83), puis ce passage cité dans le deuxième chapitre de la première partie : « Il arrivera dans certains types de langues que l'analyse des grammairiens se présentera sans résidu, sans bavure : <c'est le cas pour le grec>. Mais <il faut> nous demander combien de ces éléments si facilement dégagés étaient réellement ressentis par les Grecs et jusqu'à quel point leur analyse involontaire coïncidait avec l'analyse si rigoureuse, si satisfaisante des grammairiens. <Comme toujours, c'est par les créations analogiques que nous aurons la preuve que telle ou telle unité était réellement ressentie par le sujet parlant,> au point de vue de l'analogie seules les unités vivantes <étant> des matériaux. La réponse <à notre question> est loin de pouvoir se donner d'un seul coup et dans beaucoup de cas elle sera douteuse. Ce qui est certain d'emblée c'est que le total ne se résoudra pas dans un tableau parfaitement net au point de vue statique de la langue : <les hésitations>, les à peu près, les demi-analyses, <les flottements> sont un caractère constant des résultats auxquels arrive la langue <par son activité>. » (Saussure, 1996 : p. 84-85).

L'analyse objective est celle qui considère les époques différentes en les mettant sur le même plan. Qui dit analyse subjective dit analyse actuelle et purement actuelle. Toutes les deux ont le même but : <faire> reconnaître des subdivisions ressenties dans le mot ; finalement le point de vue de l'une et de l'autre est subjectif, seulement l'analyse objective fait la synthèse de toutes les manières de diviser le mot, quelle que soit leur date, <pour aboutir à> la plus ancienne accessible ; <tandis que> l'autre <ne> mélange <pas les> époques et ne s'occupe que de la façon dont les sujets parlants <actuels divisent> le mot. Ce serait comme un édifice dont on a fait changer souvent la distribution et la destination intérieure : si sur le papier on dresse le plan des distributions successives, ce plan synoptique équivaldra à l'analyse objective. Pour ceux qui occupent la maison, il n'y a toujours qu'une distribution qui existe et qui sert de point de départ pour de nouvelles combinaisons. <Ainsi> les <seules> formes de l'époque sont données <pour la création analogique> mais non si l'on se place à un point de vue général. » (Saussure, 1996 : p. 85-86).

Le propos apparaît en réalité tout à fait ambivalent, dans la mesure où il s'agit de faire apparaître un fonctionnement synchronique, sous-jacent à l'analogie et distinct de l'analyse des grammairiens. Si nous avons parlé plus haut d'enseignement de la diachronie, le propos est cependant notablement différent de celui des manuscrits. Saussure ne s'attache pas à redéfinir le signe, mais à faire apparaître une activité. La première approche pédagogique de la notion de système de valeurs s'ancre ainsi significativement dans une déconstruction de la notion d'évolution, isolant en premier lieu le phénomène phonétique du phénomène synchronique puis subordonnant les « changements analogiques » à une activité synchronique, dont la reconnaissance impose la distinction de synchronies successives, c'est-à-dire avant tout celle de deux plans d'analyse : synchronique et diachronique. La démarche implique un va-et-vient entre la langue et l'idiome : l'évolution est phénomène de langue, l'analyse nécessairement analyse d'un idiome et de phénomènes particuliers. On lit ensuite :

« <On peut> se demander : comment <il> se fait que la division ressentie à un moment donné ne soit pas permanente, fasse place à d'autres manières de diviser le mot ? Opposer les époques ce sera opposer les analyses, et opposer les analyses <ce> sera opposer les manières de diviser le mot. <Une> masse énorme de facteurs <menacent l'analyse actuelle de changement. Ces facteurs sont très divers. » (Saussure, 1996 : p. 86).

On retrouve ici, d'une autre manière, la question du changement morphologique qui était posée dans les notes de morphologie. Saussure y répond de manière analogue, mais par ailleurs notablement différente, par l'examen d'exemples plutôt que par une distinction des phénomènes impliqués, autrement dit, à nouveau, par une déconstruction, mais cette fois sur le plan de l'idiome :

« Sans <en> faire une classification, quelques exemples nous feront voir ce qui s'est passé :

En indoeuropéen on déclinait :

N.	<i>pod-s</i>
Acc.	<i>pod-m</i>
Dat.	<i>pod-ei</i>
Loc.	<i>pod-i</i>
N. pl.	<i>pod-es</i>
Acc. pl.	<i>pod-ns</i>

ceci étant donné comme référence, nous envisageons :

N.	<i>ekwo-s</i>
Acc.	<i>-m</i>
Dat.	<i>-ei</i>
Loc.	<i>-i</i>
N. pl.	<i>-es</i>
Acc. pl.	<i>-ns</i>

et nous constatons :

I que l'on ne pouvait avoir plus d'hésitation à dégager *ekwo-* que *pod-* ; les deux radicaux étaient tout aussi séparables.

II Nous trouvons un second état où il se sera passé des contractions :

Dat. <i>ekwōi</i>	loc. <i>ekwōi</i>
Nom. pl. <i>ekwōs</i>	

Dès à présent la netteté du radical est compromise ; l'analyse sera amenée peu à peu à prendre le change.

III Quel a été l'agent ? Un fait purement phonétique, la contraction, portant sur une ou deux formes.

IV On peut continuer dans l'histoire de ce paradigme et montrer que les choses deviennent toujours plus obscures pour *ekwō* : ainsi le vieux grec a dit à l'accusatif pluriel *hippo/ns* (attesté par les inscriptions) qui a donné *hippūs* ; de même *pod-m* est devenu *poda* (par un fait phonétique différent). <Ces> formes <*hippūs* et *poda*> me laissent dans l'incertitude pour l'analyse.

V En se plaçant dans le grec de Xénophon on peut se demander :

1. quelle est la division subjective ? Elle est très douteuse ; elle a changé : <au lieu de> *logo/-*, *philo/-* c'est probablement : *log-*, *phil-*.

2. l'analyse objective est-elle fautive ? Non, mais seulement anachronique : elle reconnaît aussi la conscience des sujets parlants, mais à une autre époque ; <elle se reporte à une autre époque que celle où l'on se trouve>. On pourrait l'appeler "étymologique" mais ce mot est dangereux ! Il a l'air de ne légitimer que l'analyse subjective.

Toujours à propos des causes du changement de point de vue de la langue : à une première époque il y a eu un suffixe <de comparatif (neutre)> *-is-* (que je retrouve dans *mag-is*) et un suffixe *-to* (indiquant la position unique parmi plusieurs) : *tri-to-s* avec lesquels on est arrivé à faire <des superlatifs> : *swād-is-to-s* (le plus doux).

Constatons :

I que la séparation *swād-is-to-s* correspond à l'analyse ressentie à un certain moment.

II qu'à une autre époque, on ne peut plus faire que la séparation *swad-isto-s* si l'on veut refléter la conscience des sujets parlants. Et pourtant rien ne s'est passé au point de vue phonétique ! D'où vient ce changement de l'analyse ?

1. L'analyse a changé par ce simple *principe* qui se retrouve toujours dans l'histoire de la signification : la langue tend toujours à remplacer le concept complexe et indirect par un concept simple et direct (donc cause étrangère à la phonétique !)

2. <Cause adjuvante. On n'a plus formé les comparatifs neutres avec *-is* mais avec *-jōs*>. Les comparatifs qui gardaient *-is* ont été raréfiés dans la langue et n'ont donc plus été reconnus comme tels par la comparaison ; on ne pouvait <donc> plus dégager *-is* de *-to* au superlatif.

III Si en nous plaçant à une époque postérieure (grecque) nous analysons ἥδ-ισ-το-ς, nous faisons de l'analyse objective, dont on ne pourra pas dire qu'elle ne correspond à rien mais plus à rien. La seule analyse subjective pour cette époque sera ἥδ-ιστο-ς, qui seul sera utilisable pour les créations nouvelles.

IV Il ne faudrait pas même admettre – pour cette époque grecque – si l'on voulait être exact ἥδ-ιστο-ς mais ἥδ-ιστ-ος ; de même en allemand :

<i>suoz-ist-êr</i>
<i>suoz-ist-e</i>

On n'aura pas le droit de parler de -ιστο-.

V Pour fixer le chemin parcouru par l'analyse, on posera :

racine + *is* + *to*] + *s*

puis

racine + *ist* + [*os*

<[en crayon] Il vaudrait mieux écrire avec des “-” puisque le “+” a un sens spécial (de juxtaposition) dans ce chapitre !> (-*ist*- soit un suffixe indivisible, là où il y en avait deux pour la langue elle-même.) Il y a conflit des deux analyses ; mais ce conflit ne doit pas se résoudre par la condamnation de l'une, sauf à dire qu'elle est valable pour telle ou telle époque mais non pour toute autre.

<Ces changements d'analyse peuvent avoir les causes les plus diverses.> Un exemple nous donnera la notion d'une cause phonétique :

Cet exemple porte sur une racine :

geus-teo-n

geus-to-s

geus-o-mai (je goûte)

Aucune difficulté à dégager *geus-* ; mais quand deuxièmement *s* intervocalique tombe :

geuomai *geustos*

geusteon

la langue est amenée à être troublée dans l'analyse ; le résultat sera un flottement : ce peut être *geu-* ou *geus-* que le sentiment linguistique <désignera> comme base radicale. Ce flottement se traduira ailleurs dans les créations analogiques nouvelles où l'on verra que des groupes comme *pneu-*, qui n'avaient pas d'*s*, en prennent un (*pneustos*).

Dans un genre d'exemples <(très fréquents)> encore tout différent il peut y avoir des mots composés qui ne sont plus ressentis comme tels plus tard :

Ainsi on a fait des composés de toute espèce du vieux mot german *lich* (= apparence extérieure) :

manno-lich (qui a l'apparence d'un homme)

redo-lich (qui a l'apparence de la raison)

aujourd'hui *redlich*

Remarquons :

I Aujourd'hui *-lich* est un suffixe, n'a plus la valeur d'un second mot <comme autrefois, que l'on> comprenait <tout> comme <l'autre partie du> radical.

II Si l'on demande ce que l'on conçoit dans *redlich*, on rapporte *redlich* à *reden* (forme évidemment parente) <mais> plus à *die Rede* ; *red-* est maintenant une racine, de mot complet qu'il était. C'est ce qui a permis de créer des mots comme *sterblich* etc. (<“*Sterbe*”> ne correspondrait à rien). Ainsi un mot composé *red-lich* est devenu aujourd'hui un <tout> indécomposable *red* × *lich* (comme <en français> les mots en *-ible*). C'est le même cas que pour une immense quantité des composés allemands : pour tous les mots en *-heit* (mais dans *Wahr-heit* *wahr-* est encore ressenti comme adjectif).

III D'où vient le changement de point de vue de la langue ? Une <des> circonstances <de ce changement> c'est la régulière disparition de *o* dans *red(o)* : <le premier élément <n> apparaîtra plus par suite comme un mot mais comme une racine, ce qui change le rapport *redo* + *lich* en *red* × *lich* et qui fait que la langue n'a plus pu songer à *Rede*.>

Ce perpétuel changement de point de vue peut être illustré par des exemples sans fin. Pour terminer, un exemple pris dans <la> langue moderne :

somnolent est certainement analysé aujourd'hui *somnol-ent* (comme participe présent en regard de la série *donner*, *donnant* etc.). La preuve qu'on analyse ainsi fournit comme toujours la création nouvelle d'un verbe *je somnole* etc. qui <n'existe> pas dans le dictionnaire. Si l'on prend le mot à une époque plus ancienne, dans le latin, on peut dire qu'il a été analysé *somn*^u/_o-*lentu-s* (comme *succu-lentus* etc.). En allant encore plus loin on voit que l'analyse a été faite encore autrement :

somn-olentu-s, qui sent le sommeil

comme

sanguin-olentu-s }
vin-olentu-s } qui sent le sang, le vin

A propos de ces <déplacements> de points de vue on peut constater un double trait assez général :

1. une tendance générale à diminuer l'élément radical au profit de l'élément formatif <zug-o/s> ; et

2. une tendance très particulière d'annexer l'élément radical à l'élément formatif <si l'élément radical est vocalique>, si le radical finit par une voyelle. Dans ce cas l'annexion se fait deux fois plus facilement ; l'analyse au contraire semble s'arrêter à une consonne.

Dans

πάτερ
πατρῶν

on sera beaucoup moins amené à rejeter une partie du radical dans la partie formative du mot. -tat- au contraire a eu un concurrent -ītat- (preuve : *celer-ītat-*) et cette annexion vient en grande partie de ce que le radical dans *veritatem* se termine par une voyelle : *verī]-tāt-* (cf. δεινο-τητ-). Cette annexion vient aussi de ce qu'on a fait pour *veritatem* ce qu'on a fait pour *ver-us* (d'abord : *veru-s*) : c'est bien toujours la même cause favorisante. Le suffixe latin -ānus a emporté un morceau du radical ; à l'origine on divisait

Romā-nos

Albā-nos

(même formation que dans *aēnus* : *aēs-nu-s*). Au moment où l'on a divisé ainsi, le suffixe était mûr pour former d'autres adjectifs <en -ānus>. De même pour -ālis : d'abord *causā-lī-s*, puis par la même annexion inconsciente -ālis ; c'est alors qu'on peut former *verticalis* etc. On est allé plus loin : si l'on compare *meridi-ōnalis* avec *regi-ōn-alis* on voit que l'on a englobé une syllabe de plus à la faveur de la fin vocalique du radical. Il est vrai qu'il y avait une influence toute particulière de *septentriōnalis* ! » (Saussure, 1996 : p. 86-90).

On voit que ce sont là qu'interviennent les tendances que nous avons mentionnées lors de notre analyse des textes de Benveniste. On aperçoit cependant ici leur singularité : elles n'expliquent pas l'évolution mais renvoient à des types de phénomènes. Saussure envisage en effet trois types de causes des changements d'analyse. Le premier, déjà mis en exergue dans « De l'essence double du langage » et au début du premier cours, est l'intervention d'un fait phonétique qui modifie les conditions de l'analyse. Le deuxième est un fait « sémantique », au sens saussurien, c'est-à-dire au sens d'un sens délimitant, sur lequel, comme nous l'avons vu plus haut, Saussure revient à nouveau un peu plus loin lorsqu'il est question de l'agglutination, qui met en jeu le même fait « sémantique » :

« 2. <Il faut noter> un fait de signification qui n'est autre que celui mentionné pour -ιστο- : la tendance mécanique de la langue, si un concept composé lui est donné dans un signe déterminé, de le rendre simple, indécomposable, la tendance de prendre le chemin de traverse, la simplification de l'idée : de deux ou trois données on finit par ne plus apercevoir que celle <qui est> entendue. » (Saussure, 1996 : p. 92).

Le troisième et dernier type de cause est un fait de découpage proprement dit. C'est l'exemple de *somnolentus*. Cette mise en exergue des causes implique à nouveau le pôle de la langue. Saussure insiste ensuite une fois encore sur l'activité interprétative et créatrice qui constitue le fonctionnement de la langue :

« Quelle est la valeur de ces analyses faites par les sujets eux-mêmes, pour les créations nouvelles ? Rappelons <qu'en linguistique> quand on parle de création il ne s'agit pas de création ex nihilo : c'est à l'idée contraire que nous a préparés tout ce qui précède. <Il ne s'agira pas même de transformation ; (voir plus haut).> L'activité créatrice ne sera qu'une activité combinatoire, c'est la création de nouvelles combinaisons. Mais une combinaison <faite> avec quels matériaux ? Ils ne sont pas donnés de l'extérieur, il faut que la langue les puise en elle-même, c'est pourquoi il fallait le premier acte de l'analyse : <la langue> passe son temps à interpréter et à décomposer ce qui est en elle, de l'apport des générations précédentes – c'est là sa carrière ! – pour ensuite avec les sous-unités qu'elle a obtenues combiner de nouvelles constructions. Ainsi “*somnoler*” n'a pu être formé qu'en décomposant des verbes en *-er* et *somnolent* d'une certaine façon. La langue recompose <dans la mesure où> elle décompose et elle sera d'autant plus créatrice dans la mesure où elle aura plus de matériaux. » (Saussure, 1996 : p. 90)

avant d'envisager l'agglutination¹³⁰⁰ puis le rôle conservateur de l'analogie :

« On est toujours exposé à se demander si les formations analogiques ont vraiment une telle importance dans la langue, si ces phénomènes ont la même étendue que le <phénomène> phonétique. Ce qui pourrait en faire douter, c'est que pour <constater le phénomène> analogique nous étions obligés de recourir à des formations nouvelles. Mais si l'on jette les yeux sur l'histoire de chaque langue en détail, on verra qu'elles ne sont qu'un fourmillement de phénomènes analogiques accumulés les uns au-dessus des autres. Dans l'énorme masse de phénomènes analogiques que représentent quelques siècles de l'histoire d'une langue, ce qui est intéressant pour l'historien c'est que presque tous les éléments sont anciens mais se trouvent avoir continuellement changé de place. C'est ainsi que si l'on considère l'ancienneté des éléments des mots, <on voit que> l'analogie <est obligée de> travailler éternellement sur la même étoffe <et que dans cette perpétuelle rénovation il y a quelque chose d'extrêmement conservateur> : la langue est une robe faite de rapiécages. Les quatre cinquièmes du français sont indo-européens : un mot donné n'est pas indoeuropéen mais les éléments le sont. Les mots qui se sont transmis sans <changement> analogique sont très peu nombreux et tiendraient dans l'espace d'une page. Par exemple : *est* (*esti*), *et* (*è*), on dit même <que> *ours* en est. Ces mots ne <représenteront> toujours qu'un total très faible dans l'ensemble de la langue. <Les autres sont> d'une manière ou d'une autre des formes nouvelles dont les éléments ont été arrachés à des formes plus anciennes : les transports analogiques, les recompositions succédant aux décompositions remontent aux temps les plus reculés. Le rôle de l'analogie ne peut donc être exagéré ; le changement global apporté par le <phénomène> analogique est beaucoup plus considérable que celui occasionné par le changement phonétique. <Mais il y a lieu de parler du>

Rôle conservateur de l'analogie

L'analogie a pour premier effet : de sauver les éléments de formes en les reprenant toujours pour les formations nouvelles. Elle a souvent aussi pour deuxième effet de permettre à l'intégrité d'une forme de se maintenir. Si l'on prend par exemple une forme comme le latin *agunt* on voit que sa transmission depuis les temps préhistoriques de l'indo-européen où l'on disait *agonti* puis *agont* est intacte, à part les changements phonétiques toujours à prévoir ; toutes les générations successives ont repris la forme telle qu'elle leur était transmise, il n'y a pas eu de changement analogique. Pourtant *agunt* est-il une forme qui doit aussi peu à l'analogie que par exemple *septem* ? Non, la stabilité de *agunt*, en y regardant de près, est aussi bien l'œuvre de l'analogie que le serait l'innovation d'une <autre> forme. *Septem* est une forme isolée, tandis que *agunt* est encadré dans un système, est solidaire de formes comme *dicunt*, *agitis* etc. Sans cet

¹³⁰⁰ Voir Saussure (1996) : p. 91-95, cité dans le deuxième chapitre de la première partie.

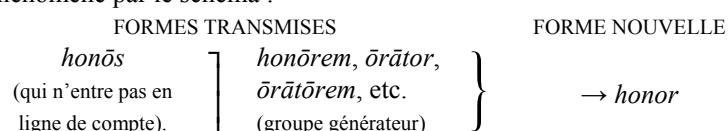
entourage analogique *agunt* avait beaucoup plus de chances de subir des transformations précisément par <cette même> analogie : ce qui a été transmis ce n'est pas *agunt* mais *ag-unt* (*ag-onti*), c'est-à-dire bien que la forme ne change pas elle est analysée en même temps que d'autres et c'est <ce cortège qui l'a> préservée le long de la route. *Ag-* et *-unt* étaient régulièrement vérifiés dans une autre série ; ce qui les a conservés. <*Septimus* aussi était analysé tout le temps et c'est parce que cette forme s'appuyait sur des séries entières, au lieu d'être isolée, qu'il ne lui est rien arrivé.> Ce sont des formes perpétuellement refaites par la force statique de l'analogie (la force dynamique de l'analogie est innovatrice !), c'est la combinaison de *ag-* et *-unt* qui est refaite de moment en moment. On conçoit <un mot> à la fois dans son unité et ses éléments et dans la mesure où les éléments ne changent pas, le mot est conservé d'autant ; <inversement> la deuxième personne du pluriel *lisez* a été touchée par le phénomène analogique et cela a entraîné le remaniement de *dites* et *faites*. Ainsi il y a deux conditions exactement contraires pour la conservation des formes : ou bien l'isolement complet (*septem*) ou bien le fait d'être encadré de très près dans un système qui n'ayant pas été changé dans ses parties essentielles lui vient constamment au secours (analogie latente)¹³⁰¹. » (Saussure, 1996 : p. 97-98).

¹³⁰¹ Ce passage du premier cours est repris dans le troisième et dernier paragraphe du deuxième des deux chapitres que le *Cours de linguistique générale* consacre à l'analogie : « L'analogie principe de rénovation et de conservation ». Voir la note 577 ci-dessus et Saussure (1967) : p. 393-396. Les deux chapitres suivent majoritairement le premier cours. Le premier paragraphe du chapitre IV de la troisième partie (« L'analogie »), « Définition et exemples », reprend le début du premier développement que nous avons cité ci-dessus, auquel les éditeurs ajoutent une série d'exemples donnés par Saussure, avec les commentaires afférents. La rédaction en est très simplifiée. Voir Saussure (1972) : p. 221-223 et Saussure (1967) : p. 365-369. Suivent un paragraphe intitulé « Les phénomènes analogiques ne sont pas des changements », qui reprend le développement du deuxième cours que nous citons ci-dessus, puis suit le développement du premier cours : « Les premiers linguistes n'ont pas compris la nature du phénomène de l'analogie, qu'ils appelaient "fausse analogie". Ils croyaient qu'en inventant *honor* le latin "s'était trompé" sur le prototype *honōs*. Pour eux, tout ce qui s'écarte de l'ordre donné est une irrégularité, une infraction à une forme idéale. C'est que, par une illusion très caractéristique de l'époque, on voyait dans l'état originel de la langue quelque chose de supérieur et de parfait, sans même se demander si cet état n'avait pas été précédé d'un autre. Toute liberté prise à son égard était donc une anomalie. C'est l'école néogrammairienne qui a pour la première fois assigné à l'analogie sa vraie place en montrant qu'elle est, avec les changements phonétiques, le grand facteur de l'évolution des langues, le procédé par lequel elles passent d'un état d'organisation à un autre.

Mais quelle est la nature des phénomènes analogiques ? Sont-ils, comme on le croit communément, des changements ?

Tout fait analogique est un drame à trois personnages, qui sont : 1° le type transmis, légitime, héréditaire (par exemple *honōs*) ; 2° le concurrent (*honor*) ; 3° un personnage collectif, constitué par les formes qui ont créé ce concurrent (*honōrem*, *ōrātor*, *ōrātōrem*, etc.). On considère volontiers *honor* comme une modification, un "métaplasme" de *honōs* ; c'est de ce dernier mot qu'il aurait tiré la plus grande partie de sa substance. Or la seule forme qui ne soit rien dans la génération de *honor*, c'est précisément *honōs* !

On peut figurer le phénomène par le schéma :



On le voit, il s'agit d'un "paraplasme", de l'installation d'un concurrent à côté d'une forme traditionnelle, d'une création enfin. Tandis que le changement phonétique n'introduit rien de nouveau sans annuler ce qui a précédé (*honōrem* remplace *honōsem*), la forme analogique n'entraîne pas nécessairement la disparition de celle qu'elle vient doubler. *Honor* et *honōs* ont coexisté pendant un temps et ont pu être employés l'un pour l'autre. Cependant, comme la langue répugne à maintenir deux signifiants pour une seule idée, le plus souvent la forme primitive, moins régulière, tombe en désuétude et disparaît. C'est ce résultat qui fait croire à une transformation : l'action analogique une fois achevée, l'ancien état (*honōs* : *honōrem*) et le nouveau (*honor* : *honōrem*) sont en apparence dans la même opposition que celle qui résulte de l'évolution des sons. Cependant, au moment où naît

honor, rien n'est changé puisqu'il ne remplace rien ; la disparition de *honōs* n'est pas davantage un changement, puisque ce phénomène est indépendant du premier. Partout où l'on peut suivre la marche des événements linguistiques, on voit que l'innovation analogique et l'élimination de la forme ancienne sont deux choses distinctes et que nulle part on ne surprend une transformation.

L'analogie a si peu pour caractère de remplacer une forme par une autre, qu'on la voit souvent en produire qui ne remplacent rien. En allemand on peut tirer un diminutif en *-chen* de n'importe quel substantif à sens concret ; si une forme *Elefantchen* s'introduisait dans la langue, elle ne supplanterait rien de préexistant. De même en français, sur le modèle de *pension* : *pensionnaire*, *réaction* : *réactionnaire*, etc., quelqu'un peut créer *interventionnaire* ou *répressionnaire*, signifiant "qui est pour l'intervention", "pour la répression". Ce processus est évidemment le même que celui qui tout à l'heure engendrait *honor* : tous deux appellent la même formule :

$$\begin{aligned} \text{réaction} : \text{réactionnaire} &= \text{répression} : x \\ x &= \text{répressionnaire}. \end{aligned}$$

et dans l'un et l'autre cas il n'y a pas le moindre prétexte à parler de changement ; *répressionnaire* ne remplace rien. Autre exemple : d'une part, on entend dire analogiquement *finaux* pour *finals*, lequel passe pour plus régulier ; d'autre part, quelqu'un pourrait former l'adjectif *firmamental* et lui donner un pluriel *firmementaux*. Dira-t-on que dans *finaux* il y a changement et création dans *firmementaux* ? Dans les deux cas il y a création. Sur le modèle de *mur* : *emmurer*, on a fait *tour* : *entourer* et *jour* : *ajourer* (dans "un travail *ajouré*"); ces dérivés, relativement récents, nous apparaissent comme des créations. Mais si je remarque qu'à une époque antérieure on possédait *entorner* et *ajorner*, construits sur *torn* et *jorn*, devrai-je changer d'opinion et déclarer que *entourer* et *ajourer* sont des modifications de ces mots plus anciens ? Ainsi l'illusion du "changement" analogique vient de ce qu'on établit une relation avec un terme évincé par le nouveau : mais c'est une erreur, puisque les formations qualifiées de changements (type *honor*) sont de même nature que celles que nous appelons créations (type *répressionnaire*). » (Saussure, 1972 : p. 223-226 ; voir Saussure, 1967 : p. 369-373), et un dernier paragraphe intitulé « L'analogie principe des créations de la langue », cité dans le deuxième chapitre de la première partie (voir Saussure, 1972 : p. 226-228 et Saussure, 1967 : p. 374-379) et qui suit également le développement du premier cours, auquel elle ajoute le développement correspondant du deuxième cours. Les deux observations qui suivent, relatives à la notion de productivité et aux deux conceptions possibles de l'opération analogique (décomposition, quatrième proportionnelle) ont également été cités dans ce chapitre. Le premier paragraphe du cinquième chapitre (« Analogie et évolution ») est intitulé « Comment une innovation analogique entre dans la langue ». Il s'ouvre sur la suite du développement relatif à la distinction langue/parole, envisagé dans le troisième chapitre de la première partie, auquel les éditeurs ajoutent la remarque relative aux analogies dans le langage enfantin puis les affirmations relatives au sens dans lequel on peut parler de changement analogique bien qu'il s'agisse d'innovation : « Rien n'entre dans la langue sans avoir été essayé dans la parole, et tous les phénomènes évolutifs ont leur racine dans la sphère de l'individu. Ce principe, déjà énoncé p. 138, s'applique tout particulièrement aux innovations analogiques. Avant que *honor* devienne un concurrent susceptible de remplacer *honōs*, il a fallu qu'un premier sujet l'improvise, que d'autres l'imitent et le répètent, jusqu'à ce qu'il s'impose à l'usage.

Il s'en faut que toutes les innovations analogiques aient cette bonne fortune. A tout instant on rencontre des combinaisons sans lendemain que la langue n'adoptera probablement pas. Le langage des enfants en regorge, parce qu'ils connaissent mal l'usage et n'y sont pas encore asservis ; ils disent *viendre* pour *venir*, *mouru* pour *mort*, etc. Mais le parler des adultes en offre aussi. Ainsi beaucoup de gens remplacent *trayait* par *traisait* (qui se lit d'ailleurs dans Rousseau). Toutes ces innovations sont en soi parfaitement régulières ; elles s'expliquent de la même façon que celles que la langue a acceptées ; ainsi *viendre* repose sur la proportion ;

$$\begin{aligned} \text{éteindrai} : \text{éteindre} &= \text{viendrai} : x. \\ x &= \text{viendre}, \end{aligned}$$

et *traisait* a été fait sur le modèle de *plaire* : *plaisait*, etc...

La langue ne retient qu'une minime partie des créations de la parole ; mais celles qui durent sont assez nombreuses pour que d'une époque à l'autre on voie la somme des formes nouvelles donner au vocabulaire et à la grammaire une tout autre physionomie.

Tout le chapitre précédent montre clairement que l'analogie ne saurait être à elle seule un facteur d'évolution ; il n'en est pas moins vrai que cette substitution constante de formes nouvelles à des formes anciennes est un des aspects les plus frappants de la transformation des langues. Chaque fois qu'une création s'installe définitivement et élimine son concurrent, il y a vraiment quelque chose de créé et quelque chose d'abandonné, et à ce titre l'analogie occupe une place prépondérante dans la théorie de l'évolution.

C'est sur ce point que nous voudrions insister. » (Saussure, 1972 : p. 231-232). La phrase finale, qui introduit au paragraphe suivant, est due aux éditeurs. Voir Saussure (1967) : p. 383-386. Ce deuxième paragraphe s'intitule « Les innovations analogiques symptômes des changements d'interprétation ». Les éditeurs

explicitement largement le propos de Saussure, en substituant au commentaire des exemples l'énumération des causes que les exemples viennent alors illustrer, puis l'exposé de la thèse qui donne son titre au paragraphe : « La langue ne cesse d'interpréter et de décomposer les unités qui lui sont données. Mais comment se fait-il que cette interprétation varie constamment d'une génération à l'autre ? »

Il faut chercher la cause de ce changement dans la masse énorme des facteurs qui menacent sans cesse l'analyse adoptée dans un état de langue. Nous en rappellerons quelques-uns.

Le premier et le plus important est le changement phonétique (voir chap. II). En rendant certaines analyses ambiguës et d'autres impossibles, il modifie les conditions de la décomposition, et du même coup ses résultats, d'où déplacement des limites des unités et modification de leur nature. Voyez ce qui a été dit plus haut, p. 195, des composés tels que *beta-hūs* et *redo-lich*, et p. 213 de la flexion nominale en indo-européen.

Mais il n'y a pas que le fait phonétique. Il y a aussi l'agglutination, dont il sera question plus tard, et qui a pour effet de réduire à l'unité une combinaison d'éléments ; ensuite toutes sortes de circonstances extérieures au mot, mais susceptibles d'en modifier l'analyse. En effet puisque celle-ci résulte d'un ensemble de comparaisons, il est évident qu'elle dépend à chaque instant de l'entourage associatif du terme. Ainsi le superlatif indo-européen **swād-is-to-s* contenait deux suffixes indépendants : *-is-*, marquant l'idée de comparatif (exemple lat. *mag-is*), et *-to-*, qui désignait la place déterminée d'un objet dans une série cf. grec *tri-to-s* "troisième"). Ces deux suffixes se sont agglutinés (cf. grec *héd-isto-s*, ou plutôt *héd-ist-os*). Mais à son tour cette agglutination a été grandement favorisée par un fait étranger au superlatif : les comparatifs en *is-* sont sortis de l'usage, supplantés par les formations en *-jōs* ; *-is-* n'étant plus reconnu comme élément autonome, on ne l'a plus distingué dans *-isto-*.

Remarquons en passant qu'il y a une tendance générale à diminuer l'élément radical au profit de l'élément formatif, surtout lorsque le premier se termine par une voyelle. C'est ainsi qu'en latin le suffixe *-tāt-* (*vērī-tāt-em*, pour **vēro-tāt-em*, cf. grec *deinó-tēt-a*) s'est emparé de l'*i* du thème, d'où l'analyse *vēr-itāt-em* ; de même *Rōmā-nus*, *Albā-nus* (cf. *aēnus* pour **aes-no-s*) deviennent *Rōm-ānus*, etc.

Or, quelle que soit l'origine de ces changements d'interprétation, ils se révèlent toujours par l'apparition de formes analogiques. En effet, si les unités vivantes, ressenties par les sujets parlants à un moment donné, peuvent seuls donner naissance à des formations analogiques, réciproquement toute répartition déterminée d'unités suppose la possibilité d'en étendre l'usage. L'analogie est donc la preuve péremptoire qu'un élément formatif existe à un moment donné comme unité significative. *Merīdiōnālis* (Lactance) pour *merīdiālis*, montre qu'on divisait *septentri-ōnālis*, *regi-ōnālis*, et pour montrer que le suffixe *-tāt-* s'était grossi d'un élément *i* emprunté au radical on n'a qu'à alléguer *celer-itātem* ; *pāg-ānus*, formé sur *pāg-us*, suffit à montrer comment les Latins analysaient *Rōm-ānus* ; l'analyse de *redlich* (p. 195) est confirmée par l'existence de *sterblich*, formé avec une racine verbale, etc.

Un exemple particulièrement curieux montrera comment l'analogie travaille d'époque en époque sur de nouvelles unités. En français moderne *somnolent* est analysé *somnol-ent*, comme si c'était un participe présent ; la preuve, c'est qu'il existe un verbe *somnoler*. Mais en latin on coupait *somno-lentus*, comme *succu-lentus*, etc., plus anciennement encore *somn-olentus* ("qui sent le sommeil", de *olēre*, comme *vīn-olentus* "qui sent le vin").

Ainsi l'effet le plus sensible et le plus important de l'analogie est de substituer à d'anciennes formations irrégulières et caduques, d'autres plus normales, composées d'éléments vivants.

Sans doute les choses ne se passent pas toujours aussi simplement : l'action de la langue est traversée d'une infinité d'hésitations, d'à peu près, de demi-analyses. A aucun moment un idiome ne possède un système parfaitement fixe d'unités. Qu'on pense à ce qui a été dit p. 213 de la flexion de **ekwos* en face de celle de **pod-s*. Ces analyses imparfaites donnent lieu parfois à des créations analogiques troubles. Les formes indo-européennes **geus-etai*, **gus-tos*, **gus-tis* permettent de dégager une racine *geus-* *gus-* "goûter" ; mais en grec *s* intervocalique tombe, et l'analyse de *geúomai*, *geustós* en est troublée ; il en résulte un flottement, et c'est tantôt *geus-* tantôt *geu-* que l'on dégage ; à son tour l'analogie témoigne de cette fluctuation, et l'on voit même des bases en *eu-* prendre cet *s* final (exemple : *pneu-*, *pneûma*, adjectif verbal *pneus-tós*).

Mais même dans ces tâtonnements l'analogie exerce une action sur la langue. Ainsi, bien qu'elle ne soit pas en elle-même un fait d'évolution, elle reflète de moment en moment les changements intervenus dans l'économie de la langue et les consacre par des combinaisons nouvelles. Elle est la collaboratrice efficace de toutes les forces qui modifient sans cesse l'architecture d'un idiome, et à ce titre elle est un puissant facteur d'évolution. » (Saussure, 1972 : p. 232-235). Le terme « preuve péremptoire » est emprunté à un autre passage du premier cours : « 1^{ère} question. Quelle est la preuve absolue, péremptoire que des préfixes sont vivants ? Ce <ne> sera que la création analogique, <c'est parce que je puis former > *redémissionner*, *recontempler*, sans les avoir jamais entendues (cf. tous les *re-* que l'on place devant des mots qui d'après le dictionnaire ne l'admettent pas !). <Et> cela n'aura lieu qu'à propos de la parole sans que je réfléchisse, <sans> que je <veuille> dire *recontempler* etc. ; donc ces préfixes sont bien vivants. » (Saussure, 1996 : p. 72). Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Godel note cependant avec raison à propos du quatrième alinéa : « La source

On notera à nouveau ici l'importance accordée à l'analogie, qui contraste avec la notion de « fausse analogie » que nous avons rencontrée plus haut et qui renvoie quant à elle aux conceptions des premiers comparatistes, dénoncées en ces termes dans le deuxième cours :

« 5) Une autre erreur proprement linguistique, <une> autre grosse lacune <qui devait plus tard se combler,> c'est qu'elle <(la première linguistique)> a fait extrêmement peu attention à tout <l'ordre> de phénomènes qui <constituent> la création incessante <journalière> dans la langue ; <je veux parler de> l'analogie. On ne parlait pas d'analogie mais de “fausse analogie”, ce qui fait mettre le doigt sur la cécité vis-à-vis de tout cet ordre de phénomènes. Dans une déclinaison comme *orator* on a dû dire d'abord **oratorbus* <(cf. en grec les déclinaisons à thème consonantique)> puis d'*host(i)bus* : on a pris *-ibus* et <par l'intervention d'un *i*> le type **oratorbus* a tout à fait disparu. <C'est un cas d'analogie ; pour la première linguistique> c'est une fausse analogie parce qu'on se trompe sur le prototype : tout ce qui s'écarte de l'ordre primitif ne semble pas être en règle. On rapporte donc à un ordre primitif (c'est toujours l'idée de <supériorité,> de perfection <de l'état primitif> comme pour le sanscrit !) sans se demander si <lui aussi> il n'a pas été précédé d'un autre. On ne permettait donc pas à la langue d'user d'analogie, <il semblait que ce fût> une espèce de licence, d'infraction tandis que c'est la façon normale <pour la langue> de se renouveler. <Ne pas opposer pourtant comme symétriques les lois phonétiques et l'analogie.> Tout se partage en faits phonétiques et en faits analogiques : dans ce sens il y a symétrie.

Ce dilemme perpétuel – “est-ce un changement phonétique ? Non ; alors c'est une analogie” – <où s'absorbe l'histoire linguistique,> n'existait pas alors ; toute cette moitié était considérée comme une annexe accidentelle : ces phénomènes d'analogie <étaient> considérés comme beaucoup plus rares qu'ils ne sont et comme irréguliers, contraires à l'ordre¹³⁰². » (Saussure, 1997 : p. 86).

(I R 2.70) ne parle pas d'agglutination » (Godel, 1957 : p. 118). L'interprétation des éditeurs est partiellement justifiée par une remarque intervenant un peu plus loin, citée ci-dessus. Cependant, comme nous l'avons vu alors, Saussure situe le phénomène de l'agglutination dans le cadre de la phrase – ce pour quoi il donne comme exemple le futur roman, qui demeure analysable en sous-unités. Nous avons vu, du reste, dans ce deuxième chapitre de la première partie, le caractère très malheureux de la rédaction du chapitre du *Cours de linguistique générale* qui est consacré à l'agglutination. On peut également regretter la rédaction des deux derniers paragraphes, relatifs aux « tâtonnements » de l'analogie, et dont le deuxième est une insertion. Voir Saussure (1967) : p. 386-393.

¹³⁰² Voir ensuite ce passage cité dans le quatrième chapitre de la première partie : « 3) <De même qu'on reconnaissait que la langue est l'œuvre de l'esprit des sociétés,> on reconnaissait que la langue est l'œuvre permanente, <continue,> des sociétés : et ce travail continu de renouvellement est ce qu'on rassemble <sous le nom de phénomène d'analogie.> Ce chapitre était reconnu pour la première fois dans sa véritable importance, <tandis que les analogies autrefois étaient appelées fausses analogies ;> la légitimité et l'universalité de ce phénomène est pour la première fois clairement acceptée et proclamée.

Pour l'historien il y a une opposition entre ce qu'apporte le changement phonétique ou l'analogie (pas en soi !) Et ce point donnait lieu à une dispute particulière : l'opposition était accompagnée de l'affirmation que les lois phonétiques sont invariables dans leurs effets, sans exception, <tandis que dans l'analogie on ne peut pas parler de lois. Aujourd'hui on ne peut dire que les termes de la question fussent bien posés.> Donc il y a deux points : 1) la langue est remplie de la formation analogique ; 2) tandis que la formation analogique ne peut être réduite à des lois, le changement phonétique a le caractère absolu d'une loi. Et alors les anciens linguistes (Curtius) étaient attachés <à trouver des exceptions aux lois phonétiques,> à montrer la fausseté des deux choses qu'ils niaient. Sur ce deuxième point il s'agit d'un débat momentané dont les termes ont changé. <Mais le premier point était bon : la distinction claire des deux séries de phénomènes.> » (Saussure, 1997 : p. 93-94). Il s'agit alors des néogrammairiens. L'apport saussurien apparaît de manière très nette : une nouvelle élaboration de la notion de régularité des lois phonétiques, corrélatrice d'une redéfinition des deux termes de l'opposition entre lois phonétiques et analogie, dont il peut ainsi récuser la « symétrie » : en termes de diachronie et de synchronie, de phonétique et de morphologie.

A nouveau, par ailleurs, par cette nouvelle remise en cause du caractère transformateur de l'analogie – de son caractère de changement linguistique – qu'est la mise en exergue de son rôle conservateur, Saussure fait voir le rôle synchronique de l'analogie, cause majeure des changements observés d'une époque à une autre, mais se confondant par ailleurs avec le fonctionnement de la langue lui-même. Suit un développement consacré à l'étymologie populaire¹³⁰³, dont nous avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie les rapports avec l'analogie, et Saussure conclut¹³⁰⁴ :

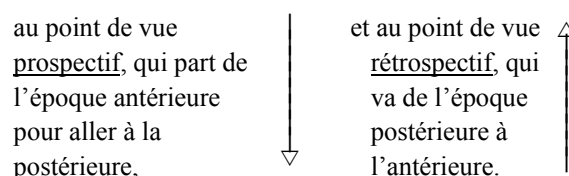
« Les changements phonétiques et les formations analogiques se rattachent à la même sous-discipline linguistique : les changements de la langue (dont nous avons éliminé l'écriture !). Ce sont deux formes de l'évolution de la langue qu'elles épuisent. Le point de vue le plus naturel serait de considérer maintenant la langue au point de vue statique, la langue dans ses états. Les états de la langue contiennent tout ce qu'on appelle ou devait¹³⁰⁵ appeler grammaire ; la grammaire en effet suppose un système d'unités contemporaines entre elles. Mais la linguistique statique ne peut être traitée en cette fin de semestre (7-8 leçons !) ; elle fera plus tard l'objet d'un cours complet.

Quelques remarques restent à faire sur la linguistique évolutive :

Le grand domaine des évolutions linguistiques n'est pas très bien nommé quand on l'appelle l'histoire de la langue. Il n'est pas mauvais d'adopter un mot nouveau qui soit tout à fait clair ; il vaut mieux dire : ce qui est diachronique dans la langue (= les états de la langue successifs considérés les uns en face des autres) et ce qui est synchronique (= les faits de langue donnés quand on s'enferme dans un seul état). Il y a donc deux champs dans la langue : le champ diachronique et le champ synchronique. D'une manière générale nous nous sommes tenus dans le premier, le champ diachronique, et nous avons fait une seule fois une incursion dans le champ synchronique, quand nous avons traité de l'alternance. Le champ diachronique de la langue comprend :

Changement phonétique	Création analogique	Phénomène pathologique (étymologie populaire)
-----------------------	---------------------	---

Ce champ on peut le considérer constamment à deux points de vue tout à fait différents :



¹³⁰³ Voir Saussure (1996) : p. 98-102, partiellement cité dans le deuxième chapitre de la première partie.

¹³⁰⁴ Le reste du cours est consacré à un « Aperçu sur l'histoire interne et externe de la famille des langues indo-européennes », qui comprend notamment, outre les développements sur les types de langue et sur la géographie linguistique que nous avons envisagés *supra*, un développement consacré à la « Méthode reconstructive et sa valeur », également partiellement envisagé plus haut pour ce qui est de son premier paragraphe (« Identité de la méthode comparative et de la méthode reconstructive »), et dans le premier chapitre de la première partie pour le célèbre passage sur la certitude des reconstructions, où apparaît la définition des phonèmes comme des entités oppositives, relatives, négatives. Ce dernier développement est repris dans le troisième chapitre de la cinquième partie du *Cours de linguistique générale*. Voir également la note 567 ci-dessus.

¹³⁰⁵ Nous serions tentée de lire « devrait ».

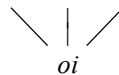
Comme nous faisons de la synthèse nous étions constamment liés au point de vue prospectif qui prend les faits dans leur conséquence (<et> non dans leur provenance). Pour arriver au point de vue prospectif on est forcé de passer d'abord par le rétrospectif. Tout le travail des linguistes est d'abord rétrospectif ; on ne peut faire l'expérience de la plus élémentaire loi phonétique d'une manière prospective ; la linguistique n'a pas d'autre moyen de se rendre compte de ce qui s'est passé dans la langue que de prendre ce qu'on a à l'état actuel et de remonter en arrière. Cette analyse faite, elle pourra alors songer à la synthèse, poser des lois générales et le caractère de ces lois <sera différent. En linguistique, analytique = rétrospectif, synthétique = prospectif.> Nous, nous avons pris le <résultat> de l'analyse en une vue prospective. La différence entre la méthode prospective et la méthode rétrospective éclate constamment, même au point de vue didactique, <et il n'est pas bon de mélanger ces deux méthodes dans un ouvrage. Suivant que l'on fera le tableau des changements phonétiques prospectif <ou> rétrospectif <on aura deux tableaux très différents. <Ainsi quand on étudie> le changement phonétique de

ā ē ī
↓
↓
↓

latins en français, le point de vue est prospectif ; quand on demande <à quelqu'un> de dire ce que tel son français <donné> (par exemple *ai*, *è*, *ou*) représente en latin, <c'est la marche rétrospective>. Or il arrivera que des sons complètement différents aboutiront au même son français,

ē	ĩ	ue
oi	oi	oi

mais si <inversement> de *oi* français on demande les antécédents possibles latins, <je suis obligé de suivre une tout autre route> :



<De même on pourrait faire le tableau des formations analogiques prospectivement et rétrospectivement et ces tableaux seront différents.> Il y a un mot qui revient souvent, celui d'étymologie. Ce mot évoque une transformation dans le temps, mais il ne faut pas considérer l'étymologie comme une discipline ou une fraction de discipline, c'est une application des deux ordres de faits (ordre diachronique ou synchronique) <ou> des deux points de vue (prospectif, rétrospectif) <dont nous avons parlé> : l'étymologie est un retour au passé du mot jusqu'à ce qu'on ait trouvé quelque chose qui l'explique, qui l'éclaire ; et au fond, expliquer le mot <cela se ramène à> trouver une autre idée, une autre signification que celle qui existe maintenant dans le mot ; ce n'est pas même ramener l'idée actuelle du mot à une idée plus simple. Si du verbe français *tendre* on dit <que c'est le latin> : *tendēre* on n'aura pas l'idée d'appliquer à cette constatation le nom d'étymologie ; mais si pour *pondre* je donne *ponēre*, on est satisfait ; c'est une étymologie. Pourtant il ne s'est rien passé d'autre <entre *ponēre* et *pondre*> qu'entre *tendēre* et *tendre* ; d'où <vient> cette différence alors ? C'est que l'idée de *tendēre* et *tendre* est la même, tandis que dans *ponēre* j'ai une idée plus générale que dans *pondre*. Quand je ramène *morgen* "demain" à *Morgen* "le matin", ceci peut passer pour de l'étymologie : c'est une explication (nous sommes au soir, le matin c'est demain).

Pour arriver à cette autre idée <qui explique>, je me sers de tous les moyens et je ne fais aucune attention aux opérations que – toujours rétrospectivement – je suis obligé de faire : tantôt je <suis dans> la phonétique pure : *sevrer* de *separare* (j'arrive à une autre idée qui se divise en deux idées : <*se-parare*>) tantôt j'emprunte tout à l'analogie : *pugnare* de *pugnis*. Dans un troisième exemple, on sera obligé de suivre une filière qui fera passer tantôt par la phonétique tantôt par l'analogie, ce sera très compliqué !

Nous avons donc le droit d'exclure l'étymologie des chapitres que l'on pourrait concevoir comme faisant partie de la linguistique évolutive. » (Saussure, 1996 : p. 102-104).

L'oscillation entre langue et idiome apparaît ici de manière très nette. Saussure se place en premier lieu sur le plan de la langue, quand il affirme que « [l]es changements phonétiques et les formations analogiques se rattachent à la même sous-discipline linguistique : les changements de la langue », puis que « [c]e sont deux formes de l'évolution de la langue qu'elles épuisent ». On retrouve ici, en dépit de l'assignation de l'analogie à la diachronie, que récusera le deuxième cours, l'élaboration des manuscrits : la dualité changements phonétiques/analogie se substitue aux notions traditionnelles de changements phonétiques, sémantiques, syntaxiques, etc. Saussure affirme cependant ensuite que « [l]e point de vue le plus naturel serait de considérer maintenant la langue au point de vue statique, la langue dans ses états », qui « contiennent tout ce qu'on appelle ou devait appeler grammaire », grammaire qui « suppose un système d'unités contemporaines entre elles ». Cette remarque est notable à deux égards. En premier lieu, la notion d'état de langue est relativement ambivalente du point de vue de la distinction langue/idiome. En second lieu, et ce fait n'est pas pour rien dans cette ambivalence, tandis que, comme nous l'avons vu, les développements relatifs à l'analogie ont explicitement mis en jeu la grammaire et conduit à la mise en évidence du fonctionnement synchronique de la langue, Saussure affirme ici que « [d]'une manière générale nous nous sommes tenus dans le premier [champ], le champ diachronique » et que « nous avons fait une seule fois une incursion dans le champ synchronique, quand nous avons traité de l'alternance ». Il s'agissait alors de distinguer entre phénomène synchronique et phénomène diachronique, distinction impliquant la langue mais par ailleurs liée à l'analyse des idiomes. Comme nous le soulignons ci-dessus, la théorie de la langue, dans ce premier cours, est tout entière appréhendable en terme de déconstruction de la notion d'évolution, conduisant à celle d'activité et même, dans ce cadre, de parole. La distinction entre synchronie et diachronie – et les termes eux-mêmes de *synchronie* et de *diachronie* – est en revanche introduite sur le plan de l'analyse des idiomes : aux « états de langue successifs considérés les uns en face des autres » – « ce qui est diachronique dans la langue » – répondent « les faits de langue donnés quand on s'enferme dans un seul état », constituant respectivement le « champ diachronique » et le « champ synchronique » de la langue. On retrouve alors la distinction entre changements phonétiques et analogie, à laquelle Saussure ajoute le « [p]hénomène pathologique » qu'est l'étymologie populaire, mais il s'agit cette fois de phénomènes à analyser, d'un double point de vue prospectif et rétrospectif, selon les deux démarches constitutives du champ diachronique. Le développement se clôt sur le passage relatif à l'étymologie, que nous avons déjà cité plus haut¹³⁰⁶. On notera d'une part, à nouveau, la démarche de déconstruction, sur le plan de l'analyse des idiomes : l'étymologie n'est pas une démarche unitaire, mais une conjugaison de points de vue, synchronique et diachronique, prospectif et rétrospectif, d'autre part le refus de faire de l'étymologie « une discipline ou une fraction de discipline » linguistiques, ou l'un « des chapitres que l'on pourrait concevoir comme faisant partie de la linguistique évolutive », linguistique évolutive qui relève ainsi d'un classement des

¹³⁰⁶ Le passage est repris dans un appendice du *Cours de linguistique générale*. Voir la note 3407 du deuxième chapitre de la première partie.

phénomènes – synchroniques et diachroniques, puis phonétiques, analogiques ou pathologiques – à la lumière ou dans le cadre d’une théorie de la langue.

L’entrée en matière du deuxième cours est très différente de celle du premier cours. Il y est en effet d’emblée question de dualité, dans ce passage que nous avons cité plus haut, et qui vient après la formulation de la double distinction entre langage et langue et entre langue et parole :

« Nous sommes plus ou moins préparés pour placer la linguistique parmi les autres sciences. Mais d’autres aspects que ceux que nous avons considérés et parallèles à ceux-ci se présentent. Nous avons considéré la langue dans l’individu et la société ; mais les différentes sociétés n’ont pas la même langue ; elle diffère géographiquement. Deux sortes de diversité :

1) Diversité relative : diversité dans l’unité. L’unité des langues romanes comporte le fractionnement entre le français, l’italien etc. ; le français est loin d’être un, mais est subdivisé en une infinité de dialectes <locaux,> et si on prend un de ces patois ce serait une illusion de les croire uns.

2) Diversité radicale : <par exemple> entre les langues indo-européennes et le chinois. Les bases d’expression de la pensée diffèrent entre ces langues. La question de race se pose et nous voyons poindre des rapports avec l’ethnologie.

Cette diversité n’est pas un des aspects doubles, troublants qu’offre la langue. Dans le fait <de la diversité> géographique les choses se posent avec plus de simplicité. Nous sentons bien qu’elle est le produit d’autre chose, qu’elle doit se réduire à d’autres côtés de la langue, n’en est pas un côté primaire. Quand nous considérons la différence entre le français et le latin nous voyons que cette diversité est le produit du temps. La langue a donc affaire avec le temps : la langue a une histoire, <c’est la manière la plus simple de dire la chose.> Ce fait semble bien simple et pourtant c’est pour ne pas avoir assez considéré le point de vue historique que l’on est arrivé à tant d’erreurs au début de la linguistique. Ce point de vue a mené à un autre excès et aujourd’hui il faut combattre dans l’autre sens : la langue est autre chose encore que cette relation avec le temps. Il semble que ce soit une chose très simple que de faire la distinction entre l’histoire de la langue et la langue elle-même, entre ce qui a été et ce qui est, mais <le rapport entre ces deux choses est si profond qu’on peut à peine faire la distinction.> Il y a là un côté double, un enchevêtrement difficile à débrouiller. Distinguer donc ces deux côtés : ce qui se passe dans le moment et ce qui se passe dans le temps, <dans des époques successives.> Ces deux côtés constituent deux disciplines différentes. <Quand on formule une règle on confond constamment les deux points de vue.> Distinguer donc les lois qui marchent dans le temps des autres qui sont statiques.

Exemple facile <de ces deux lois :> l’accent latin et son effet en français. <“L’accent tonique français est toujours sur la même syllabe qu’en latin” – et d’autre part : “au-delà de l’accent les syllabes tombent”.> Mais il y en a d’autres très embrouillés. Ce double côté servira au classement interne de la langue. » (Saussure, 1997 : p. 4-5).

Il s’agit ici de la langue, dont Saussure expose la dualité : « la langue a une histoire », mais elle « est autre chose encore que cette relation avec le temps », et il faut distinguer entre « l’histoire de la langue et la langue elle-même, entre ce qui a été et ce qui est ». La fin du paragraphe nous reconduit cependant à l’idiome. Il s’agit alors de « points de vue » et de deux types de « lois » rendant compte des phénomènes envisagés. La distinction revient ensuite lors du traitement de la question des unités, dans des termes relativement proches de ceux du premier cours, puisqu’il est question de l’analyse des sujets parlants, par opposition à celle du grammairien :

« Critère de ce qui est abstraction pure <et de ce qui est concret. A tout moment il est parlé du danger des abstractions. Pour se rendre compte de ce que c'est il faut un critère. Ce critère est dans la conscience de chacun.> Ce qui est dans le sentiment des sujets parlants, ce qui est ressenti à un degré quelconque c'est la signification et on pourra dire alors que le concret réel, pas du tout si facile à saisir dans la langue = ce qui est ressenti, ce qui à son tour = ce qui est significatif à un degré quelconque. Ce qui est significatif se traduit par une délimitation d'unité, c'est la signification qui la crée, elle n'existe pas avant : <ce ne sont pas les unités qui sont là pour recevoir une signification.>

Quand le grammairien vient dire que dans *ekwo-s ekwo* = radical, <cette délimitation> est une abstraction des grammairiens. Et c'est vrai parce que *ekwo-* n'était pas ressenti comme une unité par les Latins. Si on sépare *ekw/os* c'est plus douteux qu'on ne distinguait pas deux éléments : *-os* auquel on attachait un sens <par rapport à *ekw-* :> deux unités étaient ressenties. <L'opposition entre la séparation indo-européenne (*ek/wos*) et latine (*ekw/os*) se traduit par une délimitation d'unité.> » (Saussure, 1997 : p. 24).

La rupture avec le premier cours intervient à propos de la question de l'identité. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, on lit en effet quelques pages plus loin :

« Cela ramène toujours à la question : qu'est-ce qu'une valeur, identité, élément concret ? La division intérieure de la linguistique est basée forcément sur ces entités de valeur, etc. <Nous ne voyons pas d'autres identités que celles de valeur. Réalité, élément concret, unité, identité, se confondent.>

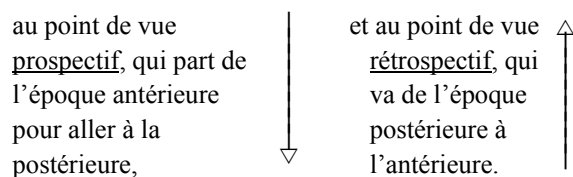
On est obligé de reconnaître <qu'il y a> deux espèces d'identité dans la langue, ou en tout cas qu'il y a deux ordres de problèmes d'identité. A tout moment nous nous trouvons placés devant une sorte d'identité que M. de Saussure définit : identité à travers le temps. <On peut même proposer un terme> – diachronique (traversant le temps) ; c'est celle par laquelle nous disons <que> *sevrer* c'est *separare* ! Sur quoi repose exactement cette identité ? C'est de quoi doit s'occuper une partie de la linguistique. Mais nous ne dirons pas par exemple que *fleurir* soit la même chose que *florere* : quelque chose a changé, ce n'est pas la même forme en ligne directe (il faudrait en tout cas *florire*). Donc d'un côté on pose identité et de l'autre on ne la pose pas. Dans son type (pas absolument) le plus signalé l'identité diachronique c'est ce qu'on appelle l'identité phonétique. <Qu'on ne se fie pas à ce terme, le mot n'explique rien.> Mais parce qu'on a fait intervenir l'idée de son <il ne faut pas croire qu'>on ait rendu compte du phénomène. Si on se demande en quoi il consiste on voit qu'il faut sortir de l'idée du son ! L'idée qu'il s'agit du son est précaire de beaucoup de façons : par exemple dans tout changement phonétique, dans toute loi phonétique est-ce le son qui change ? Non ; <a ne devient pas e,> on n'a fait que reproduire une forme en s'en écartant ; le lien d'identité est en dehors du son. C'est comme un air de musique que vous reproduisez mal ; ce n'est qu'au nom de l'unité que vous pouvez juger s'il y a eu changement : elle est plus importante que l'identité phonétique. Il est mystérieux <le lien de> cette identité diachronique qui fait que deux mots ont changé complètement (*calidus* : *šo*, *aiwa* : *je*) et qu'on en affirme cependant l'identité. En quoi consiste-t-il ? Précisément ! Il y aura donc dans la linguistique toute une série de questions <à résoudre ou plutôt à scruter> qui se rapportent aux identités, unités diachroniques.

En regard de cela il existe un autre ordre d'identités : celui des identités synchroniques, dont est formée une langue à tout moment, <celles> qui constituent un état. Ici plus que partout les éléments qui constituent cette identité sont <rien> moins <qu'>évidents d'emblée. Est-ce que la négation *pas* est identique au substantif *pas* ? Voilà qui peut mettre aux prises l'identité diachronique et synchronique. Diachroniquement il n'y a pas de doute (<je n'irai pas>, puis ça s'est étendu). Mais

synchroniquement ? Nous voyons que nous sommes placés devant un autre système de poids et mesure : il faut répondre négativement, et la preuve, c'est qu'on est obligé à l'école de nous apprendre cette unité ! Voilà les deux axes qui peuvent être en opposition, les deux grandes balances : la balance synchronique et la balance diachronique. » (Saussure, 1997 : p. 30-31).

On retrouve ici la question des points de vue constitutifs, totalement absente du premier cours bien que la notion de point de vue y soit très présente¹³⁰⁷, notamment dans la conclusion

¹³⁰⁷ Voir, dans les passages cités ci-dessus ou non : « Précisément pour cette raison, il sera bon de commencer l'étude de la langue par le point de vue historique, non pas qu'il soit plus important que <le statique avec lequel il a une sorte d'antinomie> mais parce qu'il <nous échappe à première vue, il> paraît nécessaire de compléter par là notre concept de la langue. » (Saussure, 1996 : p. 27-28), « Je pourrai même user de cette régularité si je fais une grammaire et formuler une loi, mais ce sera une loi grammaticale qui s'exprime au point de vue de la fonction grammaticale. » (Saussure, 1996 : p. 53), « Pourtant il est arrivé que par des réactions contre le point de vue historique, on s'est jeté dans le sens contraire d'une façon exagérée et on a nié que les radicaux, suffixes etc. existassent vraiment dans la langue et on a classé tout cela dans la catégorie des abstractions grammaticales. » (Saussure, 1996 : p. 71), « Si <l>on donne à ces alternances radicales le nom d'ablaut on pourrait appeler ablaut des alternances quelconques (<aussi celles des> préfixes, suffixes) dans n'importe quelle langue. Mais par l'usage Ablaut a pris le sens d'alternance liée à une racine et <il lui> correspond <dans ce sens une valeur> ressentie par les sujets parlants. Toutefois il est antiscientifique au point de vue de l'histoire de la langue de le mettre dans une case à part, d'en faire une espèce d'alternance spéciale. » (Saussure, 1996 : p. 80), « <Comme toujours, c'est par les créations analogiques que nous aurons la preuve que telle ou telle unité était réellement ressentie par le sujet parlant,> au point de vue de l'analogie seules les unités vivantes <étant> des matériaux. » (Saussure, 1996 : p. 84), « Ce qui est certain d'emblée c'est que le total ne se résoudra pas dans un tableau parfaitement net au point de vue statique de la langue : <les hésitations>, les à peu près, les demi-analyses, <les flottements> sont un caractère constant des résultats auxquels arrive la langue <par son activité>. » (Saussure, 1996 : p. 85), « La langue ne peut pas procéder comme le grammairien ; elle <est à> un autre point de vue et les mêmes éléments ne lui sont pas donnés ; elle fait ce <qui par> le grammairien <est> considéré comme des erreurs, <mais> qui n'en <sont> pas, car il n'y a de sanctionné par la langue que ce qui est immédiatement reconnu par elle. » (Saussure, 1996 : p. 85), « L'analyse objective est celle qui considère les époques différentes en les mettant sur le même plan. Qui dit analyse subjective dit analyse actuelle et purement actuelle. Toutes les deux ont le même but : <faire> reconnaître des subdivisions ressenties dans le mot ; finalement le point de vue de l'une et de l'autre est subjectif, seulement l'analyse objective fait la synthèse de toutes les manières de diviser le mot, quelle que soit leur date, <pour aboutir à> la plus ancienne accessible ; <tandis que> l'autre <ne> mélange <pas les> époques et ne s'occupe que de la façon dont les sujets parlants <actuels divisent> le mot. » (Saussure, 1996 : p. 85), « Toujours à propos des causes du changement de point de vue de la langue » (Saussure, 1996 : p. 87), « D'où vient le changement de point de vue de la langue ? » (Saussure, 1996 : p. 89), « Ce perpétuel changement de point de vue peut être illustré par des exemples sans fin. » (Saussure, 1996 : p. 89), « A propos de ces <déplacements> de points de vue on peut constater un double trait assez général » (Saussure, 1996 : p. 89), « Les suffixes et les radicaux ne valent que par leur opposition l'un à l'autre et <leur> juxtaposition ; même au point de vue de l'analyse purement subjective, on pourra toujours appeler formative et radicale les deux parties opposées du mot quelles qu'elles soient » (Saussure, 1996 : p. 90), « Le point de vue le plus naturel serait de considérer maintenant la langue au point de vue statique, la langue dans ses états. » (Saussure, 1996 : p. 102), « Ce champ on peut le considérer constamment à deux points de vue tout à fait différents :



Comme nous faisons de la synthèse nous étions constamment liés au point de vue prospectif qui prend les faits dans leur conséquence (<et> non dans leur provenance). Pour arriver au point de vue prospectif on est forcé de passer d'abord par le rétrospectif. » (Saussure, 1996 : p. 102-103), « <Ainsi quand on étudie> le changement phonétique de

que nous avons citée ci-dessus. Comme nous l'avons vu au tout début de ce chapitre lors d'une première analyse des textes de Saussure, Saussure insiste ici sur la dépendance de l'identité diachronique à l'égard de l'identité synchronique. Il n'en va pas exactement de même dans cet autre passage, également cité alors, et où il s'agit cette fois des phénomènes synchronique et diachronique :

« Nous avons parlé de phénomène diachronique et synchronique. Nous avons tout de suite posé qu'il y avait nécessairement deux termes entre lesquels ils se passent. Ces termes seront en effet les unités. Ce n'est pas la plus mauvaise façon d'aborder la question des unités <que de l'aborder> par le phénomène. Nous avons vu que :

nacht / nächte

*nahti
nächte*

Si on veut lui <(phénomène synchronique)> donner une formule adéquate : opposition de son utilisée pour une opposition de sens, il faudra dire entre quelles unités il se passe et on devra tout de suite se demander quelles unités on a à distinguer : est-ce seulement *nacht : nächte* ? Ou bien faut-il considérer toute la série des mots <pareils> ? Ou bien est-ce *a/ä* ? Ou bien est-ce que ça se passe entre le singulier et le pluriel (en tant qu'ils s'attachent à des formes <comme substrat ? Singulier/pluriel en soi ne sont que des abstractions, pas des unités !>) Il est certain donc que ça se passe entre plusieurs unités, mais lesquelles au juste ? On verra alors une chose assez curieuse : qu'il n'y a pas une différence radicale en linguistique entre le phénomène et les unités : paradoxe ! Mais toute unité <linguistique> représente un rapport, <tout phénomène également.> Donc tout est rapport : c'est la pensée qui délimite les unités, le son tout seul ne les délimite pas <d'avance > il y a toujours rapport avec la pensée. En algèbre on n'aura que des termes complexes :

$$< \frac{a}{b}, (a \times b) >$$

Tous les phénomènes sont des rapports <entre> des rapports. Ou bien parlons de différences : tout n'est que différence utilisée comme opposition et l'opposition donne la valeur. Il y a des différences qu'on peut appeler phénomènes : *nacht/nächte*, mais si on en vient aux unités, ce sont des différences. On peut aller plus loin <et dire que> ce qu'on appelle ailleurs les caractères des unités ne se différencie pas <foncièrement> des unités elles-mêmes. Nous sommes toujours dans une chaîne continue qui est linéaire : *ä* est toujours <foncièrement> de même ordre : c'est toujours une découpe dans la ligne. Eh bien le problème des unités n'est pas foncièrement différent du problème de l'étude des phénomènes. <L'étude des phénomènes est une manière de rendre compte du problème des unités. La linguistique n'a rien de mieux à faire que de s'occuper des unités, mais cela ne diffère pas essentiellement du problème des phénomènes.> L'un et l'autre sont

ā ē ī

↓
↓
↓

latins en français, le point de vue est prospectif » (Saussure, 1996 : p. 103), « Réciproquement si la comparaison est morphologique je dois faire entrer en jeu des principes phonétiques, je dois l'éclairer <en me servant du> point de vue phonétique » (Saussure, 1996 : p. 112), « Si nous avions eu plus de temps nous aurions fait maintenant :

1. la description – dans ses lignes principales – de l'état indoeuropéen pris en lui-même et sans nous occuper de ce qu'il est devenu, de ce qu'en a fait le temps (étude statique)

2. l'histoire de l'indoeuropéen, également dans ses lignes principales.

Nous nous bornerons à certains points pris à la fois dans l'état primitif et l'histoire. Le point de vue diachronique sera le principal. » (Saussure, 1996 : p. 117).

intimement liés : il s'agit toujours de la découpe que fait la pensée dans la masse parlée qui est informe.

Si nous prenons la diachronie il y aura toute espèce de questions d'unité : par exemple, est-ce qu'on doit dire que c'est tel son qui se change en tel autre ou bien est-ce le mot qui est l'unité dirigeante du changement phonétique ? Donc pas de distinction essentielle entre ce qui est un phénomène et la classification des unités. » (Saussure, 1997 : p. 43-44).

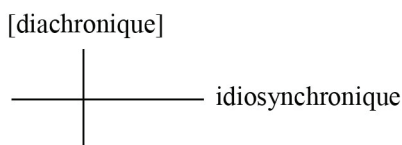
Dans cette première analyse nous voulions insister sur la dépendance de la distinction synchronie/diachronie à l'égard du concept de valeur. Il faut cependant noter, à présent, la dualité d'élaboration dont témoignent ces deux passages¹³⁰⁸, où il s'agit pour le premier d'une identité diachronique idiomologique, pour le second d'une identité diachronique linguistique au sens de la théorie de la langue et des phénomènes linguistiques, bien que la première, comme la seconde, implique la théorie de la langue, et qu'inversement la seconde, comme la première, soit impliquée par l'analyse de l'idiome. Le développement relatif aux identités se poursuit de la manière suivante :

« Le terme de synchronique ($\Leftrightarrow$ ce qui appartient à un instant déterminé de la langue) est un peu indéterminé. Il semble supposer que tout ce qui est simultanée constitue un même ordre. Il faut ajouter : idiosynchronique : dans l'ordre spécial correspondant à une langue déterminée. La séparation ira en principe jusqu'au dialecte et au sous-dialecte dans la mesure où ce sera nécessaire de prendre à part ces divisions de la langue. Diachronique <non seulement ne nécessite pas mais> ne comporte pas une pareille spécification : les termes rapprochés dans une vue diachronique ne tombent pas dans une même langue :

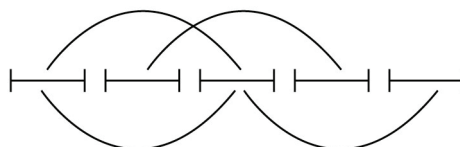
indo-européen <i>esti</i>	grec <i>esti</i>
allemand <i>ist</i>	français <i>e(st)</i>

C'est justement l'ensemble des faits diachroniques et leur direction qui crée la diversité des idiomes. En même temps on ne réclame pas une spécification de ce genre. Pourvu que la relation <(le lien diachronique B.)> établie entre deux termes soit vraie c'est suffisant. Donc pas à chercher autre chose.

Les faits de langue seront donc soumis à deux sortes d'enchaînements (diachronique et idiosynchronique) qu'on peut représenter par les deux axes :



mais dans les deux enchaînements on a toujours à s'occuper des unités exactes qui peuvent exister selon l'enchaînement A ou B :



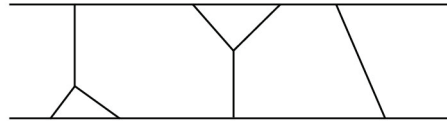
(enchaînement synchronique)

Pour l'unité diachronique la figure fautive serait :

¹³⁰⁸ Eu égard à laquelle, comme nous l'avons souligné plus haut, l'interprétation de ce passage par les éditeurs nous paraît essentiellement juste.



comme si l'unité était déjà délimitée. Elles vont au contraire s'établir d'un instant à l'autre en vertu de cet enchaînement : ???-IMAGE-II-1-#009



Exemple pris <au hasard> dans la masse <(de par certains côtés un peu en l'air)> qui peut fixer beaucoup d'idées et qui peut se rapporter à différents points que nous avons touchés :

A l'origine de nos langues indo-européennes il n'existe point de prépositions, mais les rapports sont marqués par les différents cas qui sont nombreux et ont une grande force significative. D'un autre côté il n'y a pas de verbes composés (d'un préverbe et d'un verbe). Il y a en revanche des particules, mots qui s'ajoutent pour nuancer l'action, <comme περί :> il n'y a ni *obire mortem*, ni *ire ob mortem* ; il y a *mortem ire ob*. Exemple grec : il y a à l'origine : [1]) *oreos* "de la montagne" (<la force significative de cette forme à l'origine est en général> aussi bien <celle de l'>ablatif que <du> génitif *bainō* : ça ne peut signifier que : "je viens de la montagne" ; puis quelque chose qui nuance : *kata* "en descendant".

Nous avons 2) à un autre moment : *kata oreos bainō* (<M. de Saussure n'insiste pas sur l'ordre des termes ; pourrait être aussi :> *oreos kata*) : a maintenant le rôle de préposition. Puis : *katabainō oreos*. Il y a là deux ou trois phénomènes mais tous reposent sur une interprétation des unités. La langue interprète ce qu'elle a reçu pas toujours comme elle l'a reçu. La valeur de chaque terme a changé mais c'est avant tout une nouvelle répartition des unités. La substance matérielle qui entre dans chaque unité est aussi importante à considérer, pour voir ce qui s'est passé, que la fonction qu'on attache à cette substance. Mais il s'agit principalement d'un fait qui <entre dans ce> qu'on appelle la syntaxe. Mais c'est une illusion de croire qu'on peut se mouvoir dans le domaine du sens pur quand on fait de la syntaxe ; <cette illusion a causé nombre d'erreurs !>

Nous avons 1) création d'une espèce nouvelle de mot et cela par un simple déplacement des unités conçues. <Il n'est pas immédiatement important que ce soit κατά ὄρεος ou ὄρεος κατά.>

En 2^e lieu il y a la création d'un type verbal nouveau (καταβαίνω en un ou deux mots ! <quoique ce soit encore une question d'unité particulière, se résout aussi en un déplacement.>)

En 3^e lieu il y a aussi les germes d'un effacement du sens des cas dans *oreos*. C'est *kata* qui va donner désormais la principale contribution à ce sens ; -*os* n'a plus beaucoup d'importance. <(Donc les trois phénomènes se ramènent – comme nous disions – à une question d'unité.) Ce sont là autant de phénomènes diachroniques, si l'on prend le simple déplacement.

D'un autre côté, ce ne sont pas des changements phonétiques (aucun son n'a changé). Donc la phonétique, <si elle en est la branche principale,> est loin d'épuiser ce qui est diachronique ; <dans le changement phonétique, c'est la somme des sons qui change ; ici c'est l'idée.> Cela a de commun avec la phonétique que tout revient à telle ou telle unité qui se transmet avec ou sans changement dans le temps. Changements phonétiques ! Mais il y a des mots qui se transmettent sans changement de son : il y a <un> déplacement qui n'est pas phonique ! » (Saussure, 1997 : p. 31-34).

On retrouve ici le premier type d'identité diachronique, l'identité diachronique idiologiqu, fondée sur l'identité synchronique, bien qu'irréductible à cette dernière. Or, le

développement est à bien des égards analogue à celui du premier cours sur les causes des changements de point de vue de la langue, à ceci près qu'il ne s'agit plus de langue, mais d'idiome. A la différence de ce que nous avons vu dans le passage du premier cours, Saussure n'entend pas ici énumérer ou faire apparaître les causes possibles des changements d'interprétation que l'on constate à l'analyse d'états successifs, mais faire voir des types d'unités diachroniques. Il s'agit ainsi, comme dans le premier cours, de changements « sémantiques » au sens saussurien, c'est-à-dire de changements d'interprétation. Saussure insiste sur la dimension tout à la fois duale et simple des unités : s'il s'agit d'un changement de « l'idée », par opposition aux cas où « c'est la somme des sons qui change », si « [l]a valeur de chaque terme a changé », « c'est avant tout une nouvelle répartition des unités », et « [l]a substance matérielle qui entre dans chaque unité est aussi importante à considérer, pour voir ce qui s'est passé, que la fonction qu'on attache à cette substance » ; s'« il s'agit principalement d'un fait qui entre dans ce qu'on appelle la syntaxe », « c'est une illusion de croire qu'on peut se mouvoir dans le domaine du sens pur quand on fait de la syntaxe ». On retrouve ici, d'une autre manière, le fondement de l'identité diachronique sur l'identité synchronique, et corrélativement la dualité entre idiome et langue : s'il s'agit d'un phénomène diachronique, d'un phénomène « sémantique » qui a de commun avec le phénomène phonétique « que tout revient à telle ou telle unité qui se transmet avec ou sans changement dans le temps », il s'agit cependant d'un fait de délimitation, en tant que tel dual et synchronique¹³⁰⁹. Saussure donne ensuite ces définitions, significativement ambivalentes puisqu'elles définissent des ordres de phénomènes¹³¹⁰ :

¹³⁰⁹ Le développement est repris dans le *Cours de linguistique générale* : « Presque tous les exemples cités jusqu'ici appartiennent à la formation des mots ; en voici un autre emprunté à la syntaxe. L'indo-européen ne connaissait pas les prépositions ; les rapports qu'elles indiquent étaient marqués par des cas nombreux et pourvus d'une grande force significative. Il n'y avait pas non plus de verbes composés au moyen de préverbes, mais seulement des particules, petits mots qui s'ajoutaient à la phrase pour préciser et nuancer l'action du verbe. Ainsi, rien qui correspondît au latin *īre ob mortem* "aller au-devant de la mort", ni à *obire mortem* ; on aurait dit : *īre mortem ob*. C'est encore l'état du grec primitif : 1° *óreos bainō káta* ; *óreos bainō* signifie à lui seul "je viens de la montagne", le génitif ayant la valeur de l'ablatif ; *káta* ajoute la nuance "en descendant". A une autre époque on a eu 2° *katà óreos bainō*, où *katà* joue le rôle de préposition, ou encore 3° *kata-bainō óreos*, par agglutination du verbe et de la particule, devenue préverbe.

Il y a ici deux ou trois phénomènes distincts, mais qui reposent tous sur une interprétation des unités : 1° création d'une nouvelle espèce de mots, les prépositions, et cela par simple déplacement des unités reçues. Un ordre particulier, indifférent à l'origine, dû peut-être à une cause fortuite, a permis un nouveau groupement : *kata*, d'abord indépendant, s'unit avec le substantif *óreos*, et cet ensemble se joint à *bainō* pour lui servir de complément ; 2° apparition d'un type verbal nouveau (*kata bainō*) ; c'est un autre groupement psychologique, favorisé aussi par une distribution spéciale des unités et consolidé par l'agglutination ; 3° comme conséquence naturelle : affaiblissement du sens de la désinence du génitif (*óre-os*) ; c'est *katà* qui sera chargé d'exprimer l'idée essentielle que le génitif était seul à marquer autrefois : l'importance de la désinence *-os* en est diminuée d'autant. Sa disparition future est en germe dans le phénomène.

Dans les trois cas il s'agit donc bien d'une répartition nouvelle des unités. C'est la même substance avec d'autres fonctions ; car – chose à remarquer – aucun changement phonétique n'est intervenu pour provoquer l'un ou l'autre de ces déplacements. D'autre part, bien que la matière n'ait pas varié, il ne faudrait pas croire que tout se passe dans le domaine du sens : il n'y a pas de phénomène de syntaxe sans l'union d'une certaine chaîne de concepts à une certaine chaîne d'unités phoniques (voir p. 191), et c'est justement ce rapport qui a été modifié. Les sons subsistent, mais les unités significatives ne sont plus les mêmes. » (Saussure, 1972 : p. 246-248). Il est regrettable que les éditeurs explicitent le propos de Saussure, en postulant un rôle de la distribution, et en faisant de l'affaiblissement du sens une « conséquence naturelle » de l'apparition d'un nouveau type verbal. L'unité du phénomène décrit par Saussure s'en trouve en effet affaiblie. Les éditeurs peinent d'ailleurs à s'affranchir du cadre de réflexion traditionnel, ainsi qu'en témoignent la phrase introductive, qui leur est due, et qui renvoie à la

« <Définition.> Ordre diachronique = déplacement des valeurs, d'où qu'il provienne = déplacement des unités significatives. <Définition.> Ordre idiosynchrone = équilibre déterminé des valeurs tel qu'il s'établit de moment en moment <(n'est pas le même que dans l'ordre diachronique !)> L'ordre diachronique et idiosynchrone s'opposent comme cinématique et statique. Mais ce qui est cinématique n'est-ce pas tout simplement ce qui est historique ? Le terme d'histoire appelle des idées trop vagues déjà parce que la description d'une époque s'appelle aussi histoire, n'est pas <opposée> au passage d'une époque à l'autre. Les forces statiques et diachroniques <de la langue> sont <non seulement dans un contact et <un> rapport perpétuel, mais en> conflit. Leur jeu réciproque les unit de trop près pour que la théorie n'ait pas à les opposer très nettement. Ce que nous pouvons admettre au maximum <c'est les termes> *évolutif* et *statique* (*évolutif* n'est pas encore assez précis, ne met pas assez en opposition les deux systèmes de forces). » (Saussure, 1997 : p. 34)

avant un autre développement que nous avons cité plus haut, et où, comme nous l'avons souligné alors, Saussure insiste à nouveau sur la dépendance de l'identité diachronique à l'égard de l'identité synchronique et s'attache à circonscrire, par opposition notamment au point de vue panchronique qu'est le point de vue phonologique, un ordre et un domaine d'identités linguistiques :

« <Dans ce qui est diachronique ou synchronique> les valeurs <ou unités> pourront être de toute espèce. Il ne faut pas les poser *a priori*. Par exemple, y a-t-il synchroniquement une valeur comme le mot, y en a-t-il une dans l'ordre diachronique et est-ce la même ? On ne peut donc pas dire d'avance toutes les catégories d'unités qu'on peut être appelé à reconnaître dans les deux ordres. Avant de les reconnaître il faut leur appliquer le point de vue diachronique et le point de vue synchronique comme base d'appréciation. Même les unités élémentaires ne pourront être déterminées qu'en se plaçant à un des deux points de vue : il n'y a de réalité que dans un de ces deux ordres, <il n'y a> pas de réalités mixtes <entre les deux>.

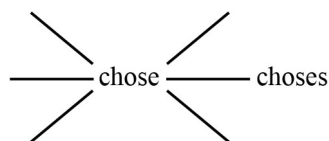
Est-ce que ces deux ordres épuisent les points de vue de la langue ? N'y a-t-il pas un point de vue panchronique dans la langue ? On est obligé de faire une distinction dès le début. S'il ne s'agit que de généralisations, elles peuvent être panchroniques, <mais ce ne sont que des généralisations : par exemple> les changements <phonétiques> en eux-mêmes sont diachroniques ; mais comme ils se passent <et se passeront> toujours on peut les appeler panchroniques. Mais si l'on parle de faits concrets il n'y a pas de point de vue panchronique. C'est justement ce qui marquera ce qui est linguistique et ce qui ne l'est pas, c'est-à-dire qui peut être considéré panchroniquement. Ainsi le mot "chose" se

partition traditionnelle de la langue, ainsi que l'alinéa qui suit, déjà cité plus haut, et qui doit être considéré comme une insertion, dépourvue de sens dans la perspective saussurienne, puisque précisément, selon celle-ci toute altération implique des termes, jamais des systèmes (c'est l'opposition entre synchronique et diachronique) : « Nous avons dit p. 109 que l'altération du signe est un déplacement de rapport entre le signifiant et le signifié. Cette définition s'applique non seulement à l'altération des termes du système, mais à l'évolution du système lui-même ; le phénomène diachronique dans son ensemble n'est pas autre chose. » (Saussure, 1972 : p. 248). Voir Saussure (1967) : p. 409-411.

¹³¹⁰ On comparera à cet égard les notes de Riedlinger et Constantin : « [Constantin] L'ordre <synchronique>, ce sera l'équilibre <déterminé> des valeurs, tel qu'il s'établit de moments en moments ; il n'est pas le même que dans l'ordre diachronique. Ces deux ordres s'opposent comme *cinématique* (ou *diachronique*) et *statique*. » (Saussure, 1967 : p. 181), à celles de Gautier et de Bouchardy, significativement différentes : « [Gautier] L'ordre **synchronique** est un équilibre de valeurs tel qu'il s'établit de moment en moment. L'équilibre n'est pas le même dans *bainō / óreos / katá* et dans *katá óreos / bainō*.

[Bouchardy] L'ordre synchronique est l'équilibre <déterminé> des valeurs <tel qu'il s'établit de moments en moments>. <Définition.> L'équilibre des valeurs dans 1^o n'est pas le même que dans 2^o. L'ordre diachronique et idiosynchrone s'opposent comme cinématique et statique. » (Saussure, 1967 : p. 181).

trouve au point de vue diachronique opposé à *causa* latin. Au point de vue synchronique il faudra le placer en face d'autres <termes> en français : ???-IMAGE-II-1-#013



(opposition avec toutes les choses simultanées)

Si j'essaie le point de vue panchronique je vois que ce qui est panchronique dans ce mot c'est les sons : |šoz| : dans tous les temps on a pu prononcer šoz. Mais cette matérialité des sons n'a qu'une valeur acoustique, pas linguistique. La suite de sons šoz n'est pas une unité linguistique. <J'ai encore trop accordé :> même au point de vue panchronique, |šoz| n'est pas une unité, <n'est qu'une dépouille matérielle ;> c'est un morceau <phonique> découpé dans autre chose, c'est une masse informe délimitée par rien <(en effet pourquoi |šoz| plutôt que |oza| ou |šo] ?)> ; <ce> n'est pas une valeur, parce que <ça> n'a pas de sens. <On peut appliquer les trois points de vue, on verra toujours que le point de vue panchronique aboutit à quelque chose qui n'est pas linguistique.> Il peut être difficile de savoir si une unité peut être diachronique ou synchronique. Ainsi, les unités irréductibles :

a i u

d l

sont-elles linguistiques, c'est-à-dire diachroniques ou synchroniques ? Dans la même mesure où on peut leur attribuer une valeur ce seront des unités dans la langue. On peut <— Monsieur de Saussure ne veut pas trancher la question —> dire oui : par exemple *e* muet contribue à constituer des unités significatives, <peut être opposé à d'autres valeurs.> Ce ne seront que des unités découpées au point de vue phonologique, mais qui peuvent prendre une valeur au point de vue synchronique, contribuer à la physionomie du français, à la valeur générale.

De même μ , π qui ne peuvent jamais être à la fin d'un mot grec : bien que ces unités soient découpées phonologiquement <(mais pas phonétiquement, pas plus que |šoz| !)> elles sont investies d'une valeur et ont droit de figurer dans le point de vue synchronique ou diachronique, d'être considérées comme des unités linguistiques.

<Tout se ramènera donc au synchronique et au diachronique.> Il y aura <en particulier et> avant tout des phénomènes diachroniques et des phénomènes synchroniques. Il y aura des rapports diachroniques et des rapports synchroniques. La question se pose en quoi il est différent de parler de phénomène ou rapport. Rapport <ou phénomène> suppose un certain nombre de termes par lesquels il est produit, <entre lesquels il se passe.> Ces termes ne sont autres que ces unités sur lesquelles nous avons fixé notre <attention,> et il sera utile de revenir aux unités en partant du phénomène ; <ce point de vue> peut en faire ressortir la nature. » (Saussure, 1997 : p. 34-36).

On notera, à cet égard, la distinction entre « généralisations » et « faits concrets », qui lie les points de vue constitutifs au fait concret, donc à l'idiome. Comme nous l'avons vu plus haut, ce développement se poursuit par l'examen des phénomènes synchroniques et diachroniques, dont Saussure tente de faire apparaître l'irréductibilité. Saussure poursuit en effet :

« Arrêtons-nous d'abord au phénomène lui-même. Il est absolument nécessaire d'opposer les phénomènes qui sont synchroniques et les phénomènes qui sont diachroniques. Même en parlant de phénomènes est-il tout simple de distinguer les phénomènes en diachroniques et synchroniques ? Ici comme toujours, comme à propos d'autres idées du phénomène, se produit un piège continu entre le synchronique et le diachronique.

Pendant des dizaines d'années la linguistique n'a fait que les confondre : cela vient de ce que ces phénomènes se trouvent être dans une étroite dépendance et d'autre part complètement indépendants. <Ils sont> réductibles <l'un à l'autre> et irréductibles dans un autre <sens plus important.> Le phénomène synchronique est conditionné <- mais n'est pas créé, n'est un effet qu'en partie -> par le phénomène diachronique. Mais ce phénomène synchronique en soi est d'une nature radicalement différente. » (Saussure, 1996 : p. 36-37)

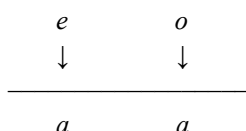
introduisant à un examen que nous avons cité et commenté lors de notre analyse des textes de Hjelmslev. Comme dans le premier cours lors de l'examen des effets grammaticaux du changement phonétique, il s'agit alors de l'idiome, mais la distinction des phénomènes relève de la théorie linguistique, dans la mesure où elle fait apparaître, derrière les unités dont Saussure affirme par ailleurs l'identité avec les rapports et les phénomènes, la définition de la langue comme fonctionnement¹³¹¹. Il en allait de même, d'une autre manière, c'est-à-dire selon une direction inverse, dans le développement précédent, où il s'agissait également de « catégories d'unités ». Or, on lit en suite du développement à propos duquel nous avons parlé ci-dessus d'identité diachronique linguistique, qui intervient au terme de cette distinction des deux types de phénomènes :

« Nous voyons donc que la classification primordiale <intérieure> de la linguistique en synchronique et diachronique est nécessaire, <est hors de notre choix, nous est imposée par la nature des choses. Il ne dépend pas de nous de préférer cette distinction ou non :> c'est la condition *sine qua non* pour qu'il y ait un ordre ou plutôt <pour qu'il n'y ait> pas confusion de tout. Cette distinction <centrale> peut se retrouver dans d'autres domaines, mais jamais avec ce <caractère de> nécessité. En linguistique, on peut aller jusqu'à dire qu'au fond il y a deux sciences <distinctes :> la linguistique statique <ou synchronique> et la linguistique cinématique <ou diachronique.> Il est probable que dans toutes les sciences qui s'occupent de la valeur on retrouverait l'obligation plus ou moins impérieuse de classer les faits en deux séries différentes. Ainsi l'histoire économique doit être distinguée de l'économie politique. Les ouvrages <récents> qui tendent à être scientifiques dans ce domaine accentuent cette distinction. Mais plus les valeurs forment un système serré, plus cette nécessité grandit : aucun système n'est serré comme la langue : serré = précision des valeurs (la moindre nuance change les mots), multiplicité des genres de valeur, multiplicité immense des termes, des unités <en jeu dans le

¹³¹¹ Rappelons notamment ce passage, où l'on retrouve la définition de la langue comme système synchronique que l'on trouvait dans les manuscrits, ainsi que la mise en valeur de l'enseignement de la diachronie, et où l'on notera à cet égard l'affirmation de la « nécessité de l'abstraction » : « Observation qui se relie directement à ce qui précède. Non seulement en pratique mais aussi en théorie le seul moyen de se rendre compte de ce qu'il y a dans une langue à un moment donné c'est de faire table rase du passé ! Résulte de l'antinomie du diachronique et <du> synchronique. C'est un paradoxe en ce sens qu'on affirme que rien n'est plus important que de connaître la genèse de ce qui est dans une époque. Mais c'est un paradoxe vrai, évident, parce qu'il est nécessaire de <faire abstraction, vu> la nature irréductible des deux phénomènes. <On n'explique pas l'un par l'autre.> L'un a conditionné l'autre, ça ne veut pas dire qu'il faille les traiter ensemble. <Il faut insister sur la nécessité de l'abstraction.> Comme <on l'a dit par plaisanterie> du journalisme, le point de vue historique mène à tout pourvu qu'on en sorte : montre de quel hasard dépendent les valeurs ; est indispensable pour se faire une juste idée du signe. Mais nous ne parlons pas <évolutivement,> par étymologie, mais par valeurs existantes ; <les signes de la langue> ont leur valeur définitive non dans ce qui précède mais dans ce qui coexiste, et on ne voit clairement ces valeurs qu'en se dégageant pour ainsi dire violemment du point de vue historique <qui les fait voir sous un autre angle.> » (Saussure, 1997 : p. 41-42). Comme nous le soulignons alors, la distinction méthodologique est fondée sur la définition de la langue. Reste cependant à voir de quelle manière se lient les deux démarches. Voir *infra*.

système,> réciproque et stricte dépendance des unités entre elles : tout est syntactique dans la langue, tout est un système.

La raison principale pour laquelle il est tout clair <qu'on ne peut mener de front les deux études, qu'on ait à distinguer l'étude des choses diachroniques et des choses synchroniques, c'est qu'il n'y a que le synchronique qui forme le système, qui puisse le former. Les faits diachroniques ont pour effet de modifier à tout moment ce système mais ne sont pas liés entre eux, <ne forment pas de système entre eux> = seulement somme de faits particuliers. Donc deux domaines bien différents : pendant que la première catégorie de faits ne peut s'étudier qu'en fonction de la connexion qu'ils forment entre eux <(les parties d'un système n'ont de sens que par l'ensemble),> l'autre catégorie n'a nullement ce caractère. <Cela est général quand on parle d'un système. Le déplacement d'un système se fait par la succession de faits isolés.> Comparaison avec le système solaire : un nouvel astre le modifierait tout entier mais n'est qu'un fait particulier. On ne voit que ça dans la langue : l'ablaut (*gebe* : *gab*, etc.) qui prend une grande place en germanique, et <la même alternance> en grec : *trephe* : *tetrapha*, *lego* : *logos* : il y a de grandes séries grammaticales liées les unes aux autres par l'opposition <régulière> *e/o*. La valeur significative <en> est immense en germanique. Eh bien dans d'autres langues ce système est supprimé d'un seul coup (dans toute la branche indo-perse, indo-iranienne) :



Ce fait <de l'alternance> est un des éléments qui forment le système de la langue, est synchronique, touche une infinité de choses dans la langue. Mais le fait <diachronique> qui le supprime est un fait particulier, isolé (il est double il est vrai mais l'un pouvait se passer sans l'autre : ne sont pas liés ensemble). <Cela nous donne l'image de l'opposition du synchronique et du diachronique. On ne peut mener de front les deux études.> » (Saussure, 1997 : p. 44-46).

Ce passage est extrêmement important et remarquable. Le premier paragraphe est tout entier méthodologique. Saussure y distingue entre deux linguistiques, deux sciences, c'est-à-dire en premier lieu deux ordres d'étude – et non, comme dans les manuscrits (où il était cependant déjà question de deux sciences) entre deux types d'objet. La dimension centrale est celle de la classification : « Nous voyons donc que la classification primordiale intérieure de la linguistique en synchronique et diachronique est nécessaire, est hors de notre choix, nous est imposée par la nature des choses. », « [...] c'est la condition *sine qua non* pour qu'il y ait un ordre ou plutôt pour qu'il n'y ait pas confusion de tout. », « Il est probable que dans toutes les sciences qui s'occupent de la valeur on retrouverait l'obligation plus ou moins impérieuse de classer les faits en deux séries différentes. » Saussure évoque en premier lieu, sur la base du développement précédent, « la nature des choses ». Comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises¹³¹², la référence au caractère « serré » du système de la langue est plus ambiguë. Comme dans certains manuscrits lorsqu'il était question des changements sémantiques, il semble s'agir ici avant tout des possibilités d'appréhension et d'analyse d'un tel système. S'affirme ici la positivité de l'idiome, qui conduit les éditeurs à parler d'une nécessité « pratique¹³¹³ », là où Saussure ne perd jamais de vue la dimension théorique première. C'est cette dimension théorique qui prévaut dans le deuxième paragraphe, lorsque

¹³¹² Voir le début du deuxième chapitre de la première partie, puis la note 2820 de ce même chapitre, et dans ce chapitre-ci la note 54.

¹³¹³ Voir la note 54 à laquelle nous renvoyons dans la note précédente.

Saussure expose la « raison principale pour laquelle il est tout clair qu'on ne peut mener de front les deux études, qu'on ait à distinguer l'étude des choses diachroniques et des choses synchroniques ». Il s'agit en effet cette fois du fondement théorique de cette distinction méthodologique de deux types d'étude sur laquelle se clôt encore le passage : « On ne peut mener de front les deux études. », après cette autre proposition : « [...] pendant que la première catégorie de faits ne peut s'étudier qu'en fonction de la connexion qu'ils forment entre eux (les parties d'un système n'ont de sens que par l'ensemble), l'autre catégorie n'a nullement ce caractère. » Celui-ci consiste en une définition de la langue qui, fait entièrement nouveau¹³¹⁴, la caractérise par sa dualité d'objet synchronique et d'objet diachronique, c'est-à-dire combine la reconnaissance de l'état et de son hétérogénéité par rapport à l'événement et l'enseignement de la diachronie au sens des manuscrits : « [...] il n'y a que le synchronique qui forme le système, qui puisse le former. Les faits diachroniques ont pour effet de modifier à tout moment ce système mais ne sont pas liés entre eux, ne forment pas de système entre eux = seulement somme de faits particuliers. » Il s'agit de la définition des faits synchronique et diachronique en tant qu'elle est constitutive du concept de système : « Cela est général quand on parle d'un système. Le déplacement d'un système se fait par la succession de faits isolés. » Le développement qui suit est consacré à la notion de loi. Comme nous l'avons vu plus haut, il s'ouvre sur une définition analogue des faits synchronique et diachronique :

« Après avoir reconnu cette division centrale, qui est donnée, <qui est> forcée, <nécessaire,> il faut entrer dans les divisions détaillées, le synchronique et le diachronique étant les deux grandes bases, les deux axes sur lesquels nous opérerons.

Les faits diachroniques <s'opposent aux synchroniques comme des événements à un système,> ne sont que des événements. Or on ne parle pas avec des événements. Mais ce caractère de faits particuliers conduit assez vite à <la question, si l'on peut> leur attribuer le terme de loi : il n'y a pas de lois puisque tout est particulier dans ce domaine, <puisque> on leur reconnaît le caractère d'accidents. » (Saussure, 1997 : p. 46)

et conduit à une proposition relativement proche de celle du développement relatif à l'unité du changement phonétique, c'est-à-dire à la notion d'identité diachronique linguistique :

« Mais la loi phonétique ?

Ici, on ne peut méconnaître la force impérative de la loi. Nous voyons en effet qu'elle a une sanction qui est dans le résultat de <l'événement.> Il est vrai qu'on ne pourra l'exprimer que par l'idée d'une régularité. <C'est parce qu'elle s'applique avec régularité qu'elle manifeste sa force impérative.> On est amené à se demander si tous les mots placés dans les mêmes conditions les subissent : sont-elles> absolues, sans exception ? C'est là qu'on a vu le nœud de la question ; mais il n'est pas là, il est dans la question des unités : faut-il les concevoir comme s'appliquant à telles <ou telles> unités ou non ? <Il n'y a pas de loi si on ne peut indiquer une quantité de faits individuels qui s'y rattachent ;> <mais> si on va au fond de la loi phonétique il n'est pas dit qu'on ait à

¹³¹⁴ On ignore cependant la date de la note sur l'analogie où, comme nous l'avons vu plus haut, on trouve une proposition très proche : « Il y a deux choses à étudier : (Je ne dirai rien de plus que ce que j'ai dit, j'exprimerai simplement d'une autre façon encore.

Les *événements* de langue et les *systèmes* de langue.

Aucun système ne se nourrit d'événements, même à un degré quelconque : il implique l'idée d'une stabilité, d'une statique. Réciproquement aucune masse quelconque d'événements prise dans son ordre propre ne constitue un système ; tout au plus pourra-t-on y voir une certaine dérivation commune, mais qui n'enchaîne pas entre eux ces événements comme une valeur simple » (Saussure, 2002a : p. 267).

envisager la chose ainsi. On dit : tous les mots sont frappés ; on commence par faire une armée de mots, <on suppose> que les mots sont des individus <tout faits> et on dit <qu>ils sont frappés par la loi. Mais est-ce bien les mots qui sont ces unités du phénomène phonétique ? <Supposons qu'une corde d'une harpe soit faussée ; il est clair que toutes les fois que dans un morceau on joue de cette corde, il se produit une faute. Mais peut-on dire que par exemple les ré de ce morceau sont faux d'après une loi ? C'est absurde ! A l'octave ce ne sera déjà plus vrai !> Nous pouvons nous faire une idée très sensible des lois phonétiques autrement que sur le papier.> Dans une région, on faussera l'a : on dira *se fôcher* pour *se fâcher*. Est-ce des mots qui sont frappés ou bien est-ce <un son> comme dans l'exemple de la corde de harpe ? » (Saussure, 1997 : p. 47-48).

Il s'agit alors des seuls phénomènes phonétiques, les autres étant qualifiés d'« accidents », cependant que le phénomène phonétique est présenté comme « un fait capital et typique du fait diachronique ». On lit en effet ensuite au début du passage :

« <De fait> on ne peut parler de loi que pour le changement phonétique, qui est d'autre part un fait capital et typique du fait diachronique. Nous sommes <donc> arrêtés par ce terme de lois phonétiques,> qui semble établir avec le synchronique quelque chose de coordonné. Mais il faut opposer la loi phonétique à la loi synchronique. » (Saussure, 1997 : p. 46).

S'affirme ainsi à nouveau la distinction entre morphologie et phonétique. Comme nous l'avons vu plus haut, Saussure distingue ici entre deux types d'unités : la valeur d'une part, définitoire de l'identité synchronique, le son d'autre part, unité du phénomène diachronique. On en revient ensuite à l'analyse de l'idiome, avec des propositions analogues à celles de la conclusion du premier cours. Saussure poursuit en effet, au terme du développement qu'il consacre à la notion de loi :

« Les objets quelconques dont on peut s'occuper forment donc deux champs : <le ou les> champs synchroniques <(car il y en a autant qu'on peut distinguer d'époques)> ; le champ diachronique. Ce n'est pas se mouvoir dans le diachronique que d'étudier l'un après l'autre plusieurs états d'un idiome. C'est l'erreur de ceux qui croient faire par exemple une grammaire historique anglaise en étudiant dans un premier livre le vieil anglo-saxon, <et en d'autres l'anglais d'autres époques.> Correspondant à cela il y a une perspective diachronique et une perspective synchronique <qui nous sont données pour juger, observer tous les faits.> L'une considère les faits dans leur enchaînement diachronique et l'autre dans leur enchaînement synchronique, chacune étant accompagnée, s'accompagnant d'une méthode. Il y a <— et nous reviendrons là-dessus —> deux variétés de perspective diachronique possibles qui entraîneront chacune leur méthode : prospective et rétrospective ; <l'une descend les temps (avenir d'un mot), l'autre les remonte (passé d'un mot) :>

↓↑

Cette double possibilité est en fait très importante parce que dans la plupart des cas on ne peut établir que rétrospectivement, par reconstruction, la forme <primitive> d'un mot.

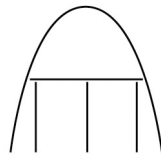
Dans l'ordre synchronique il n'y a qu'une variété et qu'une méthode possible. Cette perspective du grammairien, du linguiste a pour étalon la perspective des sujets parlants, et il n'y a <pas d'autre méthode> que de se demander quelle est l'impression des sujets parlants. Pour savoir dans quelle mesure une chose est, il faudra rechercher dans quelle mesure elle est dans la conscience des sujets parlants, [dans quelle mesure] elle signifie. <Donc, une seule perspective, méthode : observer ce qui est ressenti par les sujets parlants.> » (Saussure, 1997 : p. 48-49).

5086

l'on se trouve dans tel ou tel idiome. Les romanistes se trouvent dans la meilleure position qu'on peut imaginer parce qu'ils ont <dans la tranche de temps qui les concerne> le point de départ. Mais <même dans des conditions exceptionnelles,> à tous moments <dans une infinité de compartiments> il y aura cependant d'énormes lacunes qu'il faudra combler en quittant la narration et la synthèse pour donner à l'investigation un autre sens, et cette investigation tombera en général dans la perspective rétrospective. On peut opposer <(en linguistique diachronique) en grande partie> prospectif et rétrospectif comme synthèse et analyse : est synthétique tout ce qui suit, est analytique tout ce qui remonte le cours des temps. Dans cette seconde vue nous nous plaçons à une époque donnée et nous nous demandons, non pas ce qui résulte d'une forme, mais les formes qui lui ont donné naissance. C'est dans la position où nous nous trouvons pour beaucoup d'idiomes. <Si on se place vingt ans en arrière, la forme que nous saisissons est sans doute un point dans la chaîne diachronique, mais> immédiatement nous sommes tournés vers le passé et on se demande quelle est la chaîne à rétablir. Il y a une grande histoire de la langue latine mais nous atteignons bien vite la limite (3-4 siècles avant J.-C.) où au lieu de marcher en avant il faut se demander ce qui a précédé.

C'est la position où l'on se trouve <non seulement> pour les langues indo-européennes, mais même pour des faisceaux plus restreints.

Pour les langues germaniques <il y a des époques où l'on peut, comme pour l'allemand, marcher prospectivement, mais> nous avons toute une partie du sujet où il est impossible de se placer dans une autre perspective : même en n'allant que jusqu'à l'unité germanique pour avoir l'histoire des dialectes : ???-IMAGE-1E1-#110



Il n'y a donc pas, sauf peut-être pour de petites études romanes, de questions d'histoire des langues où l'on puisse ne pas se placer pour l'étudier dans une position rétrospective.

D'autres objets de science, pourvu qu'il y ait des considérations historiques, peuvent donner des comparaisons ici. En géologie nous avons affaire aussi à une science en grande partie historique ; elle a à s'occuper d'états stables (le bassin actuel du Léman – se passe il est vrai dans le temps mais en un sens est hors du temps, stable) et d'éléments successifs, <d'événements dont la chaîne forme des diachronies. Il est évident qu'on pourrait parler d'une géologie prospective, mais de fait> là <aussi> le coup d'œil est forcément rétrospectif : il faut reconstruire la chaîne des événements pour savoir ce qu'a été un état.

Pour la diachronie prospective c'est tout simple : <si ce point de vue était toujours possible il n'y aurait besoin d'aucune méthode ; le point de vue prospectif> n'est qu'une simple narration. Pour la diachronie rétrospective il faut une méthode reconstructive qui s'appuie sur la comparaison. Dans une langue tout à fait isolée (le basque) on ne peut tirer des conclusions par comparaisons sur ce qui a pu exister. Au contraire, le groupe bantu d'Afrique <connu de nos jours> permet la reconstruction. » (Saussure, 1997 : p. 63-65).

Cette section est précédée d'une partie consacrée à la linguistique synchronique, plus précisément aux « Divisions qu'on peut être conduit à faire> dans le champ synchronique » (Saussure, 1997 : p. 49), et qui suit tout juste les développements que nous venons d'analyser. Il y est notamment question de l'analogie qui, comme nous l'avons déjà noté, se trouve à présent envisagée dans le cadre synchronique. On lit en effet au terme du développement

relatif aux rapports associatifs et syntagmatiques, analysé au début du deuxième chapitre de la première partie :

« C'est à ces deux activités que se rattache un immense phénomène : <le phénomène> de l'analogie, ce qu'on appelle les phénomènes d'analogie, la création analogique, la novation analogique (mieux qu'innovation) qui se produit à tout moment. Il y a du neuf, donc il y a changement. Ici une question embarrassante : s'il y a changement nous nous mouvons dans le diachronique ? Il faut bien dire que c'est là un point très délicat dans la distinction entre synchronique et diachronique. Il faut un fait synchronique pour produire l'analogie, il faut l'ensemble, <le système,> de la langue. <(Autre rédaction (B.) : Il est incontestable qu'une analogie ne peut se produire que par les forces synchroniques dans le système.)> Exemples <d'analogie :> le fait par lequel un enfant dit *il venira* (*viendra*), par lequel on a vu apparaître dans une basse latinité *meridionalis* (pour *meridialis*) à cause de *septentrionalis*, par lequel dans beaucoup de dialectes grecs on trouve *αρχοντοι* au lieu de *αρχοντες*, par lequel la plupart des deuxièmes personnes françaises plurielles ne sont pas devant nous : *vous lisez* (*vous dites* : seul régulier !), ou par lequel, tandis qu'autrefois il y avait en allemand une différence régulière entre le singulier et le pluriel des verbes forts :

<i>warf</i>	<i>steig</i>
<i>wurfum</i>	<i>stīgum</i>

on n'a plus que

warf
warfen
stieg
stiegen

ou par lequel, étant donné *honos*, *-oris*, nous avons *honor*, *honoris*. Pour que naissent ces faits, pour que ces formes qui n'avaient pas été entendues auparavant surgissent, quel est le mécanisme nécessaire ? La langue peut être considérée comme quelque chose que de moment en moment interprète la génération qui la reçoit : c'est un instrument qu'on a essayé de comprendre. <La collectivité présente> ne l'interprète pas du tout comme les générations précédentes parce que, <les conditions ayant changé,> les moyens ne sont pas les mêmes. Il faut donc le premier acte d'interprétation qui est actif (antérieurement on est placé devant une masse à comprendre, ce qui est passif !) Cette interprétation se manifestera par des distinctions d'unités (c'est à quoi aboutit toute l'activité de la langue !) :

prisonnier *gant-ier*

Aujourd'hui il n'y a plus de mot *gant* mais *gan* et la position des termes à associer a changé. Si j'interprète *gan*, *gantier* on ne peut qu'analyser *gan-tier* ; maintenant, j'ai acquis un genre d'unité qui n'existait pas : *tier* (si l'on veut c'est la carte forcée puisque de par la langue on ne peut <plus> décomposer autrement). De là, de moment en moment je suis exposé à appliquer cette unité : *cloutier* (est <un> fait d'analogie, est la création analogique (pas création si l'on veut puisqu'il a fallu un modèle), est nouveau, ne pouvait pas se former tant que l'on prononçait *gant* et que l'on coupait *gant/ier*).

Toute espèce de répartition des unités enferme virtuellement la possibilité de faire usage de ces unités, qu'elles aient été reçues <de tout temps (évidemment, il n'est pas nécessaire que la répartition des unités ait commencé par un quiproquo),> ou <qu'elles soient> dues à un quiproquo <comme le suffixe *-tier*.>

Pour faire voir que la question d'unité intervient partout : on dit "entre quatre zyeux" : on a coupé <le syntagme> *dezyeux* <(de/zyeux)> autrement qu'autrefois, <ce qui a préparé par analogie *quatrezyeux*.> Tant que je ne fais qu'interpréter il n'y a pas fait d'analogie mais seulement possibilité. Le premier qui utilise la nouvelle unité et lance "entre quatre zyeux" crée l'analogie qui peut ensuite être adoptée ou non par la communauté. Il y a donc toute une partie du phénomène analogique qui s'accomplit avant

que l'on voit apparaître la forme nouvelle. Cette simple activité continuelle par laquelle la langue <décompose> les unités qui lui sont données contient en soi toute l'analogie, <au moins> tous les éléments qui entrent dans la forme nouvelle. C'est évidemment une erreur que de croire que c'est à l'instant où surgit une forme nouvelle que surgit le phénomène :> les éléments sont tous donnés <dans les groupes associatifs.> Dans cette formation il y a donc deux caractères : elle est une création et elle n'est pas une création : création au sens de combinaison nouvelle, pas création en ce sens qu'il faut que ces éléments soient déjà prêts, élaborés tels qu'ils se présenteront dans la forme nouvelle.

Exemple plus en notre puissance :

<A tout moment j'ai besoin d'un suffixe en *-able* et il m'arrivera de dire :> *dépietable*, *entamable*, qui n'a peut-être encore jamais été prononcé ; est une formation analogique.

On peut réduire toute formation analogique à la quatrième proportionnelle (pas vrai dans tous les cas mais dans une infinité de cas ; < cf. Ling. gén. 1906/7, II, p. 93 [p. 96] sq.>) :

aimer : aimable = entamer : x

Cette formule revient à ceci, c'est que <la conscience intérieure,> le sentiment de la langue, en tirera ceci : je puis remplacer *-er* par *-able*. <Il y a un élément que je fais varier.> Pour que le modèle concret puisse agir il faut l'analyse. Cette formule, si elle est vraie, implique que nous pouvons décomposer. Nous revenons donc à notre point de vue <des unités :> suivant que la langue distingue telles ou telles unités elle est dans tel ou tel état.

Cette création d'autre part n'est pas un changement. Dans *entamable* on a un mot <nouveau> dont on a besoin, mais il y a des cas où apparaît une nouvelle forme qui entre en concurrence avec une autre <déjà existante : *finals* / *finaux*. Dans ce cas il semble davantage que la notion de changement intervienne.> Même dans ce cas il n'y a pas changement au sens <de changement> phonétique : qui implique, <entraîne,> une substitution, <qui n'existe que par substitution.> On peut ici raisonner sur l'individu et la chose sera d'autant plus nette : s'il prend l'habitude de prononcer *ō* pour *ā* il substituera à *villāge* *villōge*. Ce fait, qu'il soit individuel ou collectif, entraîne la perte, la destruction, l'oubli de l'autre forme. Ce n'est pas le cas pour la formation analogique. La disparition de l'une n'est pas la condition de l'existence de l'autre (cf. en allemand *wurde* analogique à côté de *ward*, occupe exactement la même place).

C'est dans ce sens qu'on ne peut pas dire qu'il y ait un changement dans la création analogique. Même si *ward* disparaît c'est par un fait indépendant de la création de *wurde*, qui n'a pas affaire avec le produit analogique en lui-même. Partout où on peut suivre la chose, partout l'évincement est tout à fait indépendant de la création. L'autre forme survit en général et il faut un nouveau phénomène pour l'éliminer de la langue.

S'il y a changement c'est si l'on considère le globe, l'ensemble de la langue qui est enrichi, mais pas changement dans le sens de substitution d'une forme à l'autre.

La création analogique apparaît comme un chapitre particulier, <une branche> du phénomène <de l'activité générale> de l'interprétation, <de la distinction des unités :> la langue se représente les unités et se les dispose de telle ou telle façon, et ensuite elle peut les utiliser pour la création analogique. Nous n'en ferons donc pas un chapitre spécial. Tout ce qui est dans le synchronique d'une langue y compris l'analogie (= conséquence de notre activité) se résume très bien dans le terme de grammaire dans sa conception très voisine de l'ordinaire. On voit intituler un traité du jeu d'échecs grammaire, <de même la grammaire de la bourse :> implique un objet complexe et systématique, <s'applique à un système qui met en jeu des valeurs.> Il n'y a pas <pour nous> de grammaire historique, <les termes jurent ensemble :> il n'y a pas de système qui puisse être à cheval sur une suite d'époques. Ce qui est synchroniquement dans une langue est un équilibre qui se réalise de moment en moment. Par grammaire historique on veut dire linguistique diachronique, ce qui est autre chose et est condamné à n'être jamais grammatical.

grammatical = significatif = ressortissant à un système de signes = synchronique *ipso facto* » (Saussure, 1997 : p. 58-62).

La question n'en semble pas pour autant résolue, puisque Saussure parle de « question embarrassante » et de « point très délicat dans la distinction entre synchronique et diachronique ». La position paraît ici en-deça de celle des manuscrits où la distinction entre phonétique et analogie était donnée comme parallèle à la distinction entre phonétique et morphologie, diachronie et synchronie. Le reste du développement s'inscrit cependant en faux contre la permanence d'une telle difficulté. Saussure pose en premier lieu qu'« [i]l faut un fait synchronique pour produire l'analogie, il faut l'ensemble, le système, de la langue » ou qu'« une analogie ne peut se produire que par les forces synchroniques dans le système ». Le « mécanisme nécessaire » au surgissement des formes nouvelles est l'interprétation des formes anciennes, qui se traduit par une délimitation d'unités et se confond ainsi avec le fonctionnement de la langue lui-même. Le développement fait nettement apparaître que la distinction ne passe pas entre synchronie et diachronie mais, comme dans le premier cours, entre langue et parole : « Toute espèce de répartition des unités enferme virtuellement la possibilité de faire usage de ces unités », « Tant que je ne fais qu'interpréter il n'y a pas fait d'analogie mais seulement possibilité. Le premier qui utilise la nouvelle unité et lance "entre quatre yeux" crée l'analogie qui peut ensuite être adoptée ou non par la communauté. Il y a donc toute une partie du phénomène analogique qui s'accomplit avant que l'on voie apparaître la forme nouvelle. Cette simple activité continuelle par laquelle la langue décompose les unités qui lui sont données contient en soi toute l'analogie, au moins tous les éléments qui entrent dans la forme nouvelle. C'est évidemment une erreur de croire que c'est à l'instant où surgit une forme nouvelle que surgit le phénomène : les éléments sont tous donnés dans les groupes associatifs. » L'analogie n'est une création qu'au sens d'une « combinaison nouvelle » ; elle est pour le reste une manifestation du fonctionnement linguistique. On en revient ainsi à la synchronie : « Nous revenons donc à notre point de vue des unités : suivant que la langue distingue telles ou telles unités elle est dans tel ou tel état. », retour dont les deux derniers paragraphes tirent les conséquences, parlant même de grammaire, comme dans les manuscrits relatifs à la morphologie : « La création analogique apparaît comme un chapitre particulier, une branche du phénomène de l'activité générale de l'interprétation, de la distinction des unités : la langue se représente les unités et se les dispose de telle ou telle façon, et ensuite elle peut les utiliser pour la création analogique. Nous n'en ferons donc pas un chapitre spécial. Tout ce qui est dans le synchronique d'une langue y compris l'analogie (= conséquence de notre activité) se résume très bien dans le terme de grammaire dans sa conception très voisine de l'ordinaire. » Le propos est cependant ambivalent. Saussure reprend ensuite l'argumentation du premier cours, opposant « création » et « changement », puis « changement » analogique et changement phonétique : l'un n'implique aucune substitution, substitution au contraire constitutive du second phénomène. Le changement analogique, comme dans les textes précédents, et notamment comme dans « De l'essence double du langage », n'est changement que d'un certain point de vue : « S'il y a changement c'est si l'on considère le globe, l'ensemble de la langue qui est enrichi, mais pas changement dans le sens de substitution d'une forme à l'autre. » Comme nous l'avons vu à la lecture de « De l'essence double du langage », le phénomène analogique est synchronique comme

phénomène linguistique, mais diachronique dans ses effets. En tant que tel, comme il apparaît nettement dans la formulation : « Nous revenons donc à notre point de vue des unités : suivant que la langue distingue telles ou telles unités elle est dans tel ou tel état. », il n'est appréhendable ni en diachronie, sinon dans le cadre d'une reconstruction descriptive, ni en synchronie, sinon comme symptôme d'un type d'interprétation, mais non comme phénomène. Autrement dit, phénomène synchronique et phénomène linguistique, son appréhension idiomologique l'assigne à la diachronie, ce pour quoi, précisément, il demeure un « point délicat » de la distinction synchronie/diachronie : en ce qu'il désigne la jointure de la langue et de l'idiome. Il en va de même de la « grammaire historique », dans la mesure où, comme nous l'avons vu lors de l'analyse des manuscrits, le changement « sémantique » est nécessairement synchronique. La conclusion du développement reprend une affirmation citée plus haut, substituant la distinction des deux points de vue synchronique et diachronique à l'illusion d'une diachronie appréhendée comme succession de synchronies, sans solution de continuité. Les termes sont cependant relativement différents, dans la mesure où il ne s'agit plus de points de vue, mais de la distinction entre phonétique et morphologie : « Il n'y a pas pour nous de grammaire historique, les termes jurent ensemble : il n'y a pas de système qui puisse être à cheval sur une suite d'époques. Ce qui est synchroniquement dans une langue est un équilibre qui se réalise de moment en moment. Par grammaire historique on veut dire linguistique diachronique, ce qui est autre chose et est condamné à n'être jamais grammatical. » La section consacrée à la diachronie qui s'ouvre ensuite se situe également sur le plan de la langue, à l'exception du développement consacré aux points de vue prospectif et rétrospectif. Saussure revient précisément sur cette distinction entre phonétique et morphologie :

« Dans les objets dont s'occupera la linguistique diachronique figure avant tout la phonétique, toute la phonétique. Elle tombe en bloc dans la linguistique diachronique : il n'y a pas de phonétique synchronique ; <ce qui est phonétique est *ipso facto* diachronique.> Les meilleures manières de s'en rendre compte, c'est de voir en quoi consistent les deux chapitres principaux des grammaires : phonétique (*Lautlehre*) et morphologie (ou bien on y ajoutera encore la syntaxe). Dans l'autre partie on donnera les conjugaisons : il s'agit bien de la description par exemple de l'état vieil-allemand. Avec la première partie nous sortons de l'état qu'on a à décrire, autrement on n'aurait rien à dire. Ce qui occupe la phonétique c'est la situation des éléments phoniques par rapport à un certain état <antécédent> qui est assez connu pour être pris comme point de repère, et cela revient à établir la diachronie, le passage diachronique d'un état à un autre qu'on prenne des sons ou des groupes, on constate que :

$$\begin{array}{c} ka \\ \downarrow \\ t\check{s}a \\ \downarrow \\ \theta a \text{ (anglais)} \end{array}$$

ou bien on constatera que le groupe <latin>

semnare *femna*

<aboutit en savoyard à>

senā *fena*

On ne fait que fixer la situation des éléments phonétiques par rapport à un état précédent, sans cela il ne subsisterait rien de la phonétique. On peut représenter la seconde partie par “—” et la première par la flèche diachronique :



Toujours il faut une époque antécédente pour avoir quelque chose à dire. On peut prendre une époque plus ou moins rapprochée, mais quand les deux lignes se rejoindront, il n'y a plus rien à dire en phonétique (la description des sons d'un état serait de la phonologie).

Tout ce qui est phonétique est diachronique. Cela s'accorde fort bien avec ceci : que ce qui est phonétique n'est pas significatif, pas grammatical. Pour faire la phonétique d'une unité je la dépouille, je puis la dépouiller, de sa signification. On peut faire les tranches autrement que par la signification : je puis abstraire des mots <sans considérer un "mot", voir ce que devient> un groupe *-acta-* qui ne correspond à aucune signification. Nous ne considérons que la partie matérielle des mots en phonétique, mais ce n'est pas ce qui est le plus caractéristique du phonétique ; ce qui est le plus caractéristique c'est que le phonétique est <uniquement> diachronique.

<On accordera bien facilement que ce qui est phonétique n'est pas grammatical, de sorte que> si le champ diachronique ne renfermait que la phonétique, l'opposition que nous avons posée <entre les matières qui tombent dans le champ synchronique et le champ diachronique> serait tout de suite lumineuse ; d'un côté on aurait : diachronique = non grammatical, et de l'autre : synchronique = grammatical. Mais il est clair que dès l'abord on demandera s'il n'y a pas d'autre histoire à faire que celle des sons et si nous ne retombons pas dans des sujets grammaticaux. Ainsi il y aura le fait qu'un mot a changé de signification ou bien que des formes comme celles du duel tombent peu à peu en désuétude dans une langue, ou bien le fait de développement analogique. Bref tout ce qui rentrait dans la synchronie n'a-t-il pas son histoire, les syntagmes et les associations ? Dès que l'on sort de la phonétique pure il est en effet beaucoup plus difficile de tracer la limite ou d'affirmer une opposition radicale. Là est le point de la division générale le plus difficile, mais nous ne pouvons insister sans nous lancer dans des considérations qui sont délicates. Mais on verra dans une infinité de cas que des faits que l'on croit être grammaticaux se résolvent en des faits phonétiques. Par exemple, si l'on prend allemand *Springbrunnen*, *Reitschule* (en tout cas une idée verbale dans ce premier mot du composé : est un fait grammatical, le pur produit d'une interprétation !) Mais historiquement, pour fixer l'origine de ces composés il n'y a qu'à constater le fait phonétique.

Anciennement il y a des composés en vieil-allemand :

beta-hûs (maison de la prière)

Puis par un fait phonétique

bet-

qui peut maintenant se rapporter à toute la famille de *beten*, et *Bethaus* signifie maison à prier.

Donc entre les deux <interprétations> il n'y a qu'un fait diachronique.

En anglais : *man/men*, *foot/feet* : il y a une expression du pluriel qui est intéressante, pas ordinaire. C'est un fait phonétique qui rend compte de cette particularité grammaticale ; <tout ce qui tient à la formation de ce fait grammatical est phonétique :>

fôt / fôtiz

fôt / fôti

fôt / fête

foot / feet

Si l'on prend l'ensemble des faits, deux grands faits phonétiques : action de *i* sur *o*, et suppression de la finale. Sans le <changement> phonétique cette opposition n'existerait pas ; pour créer l'état de choses tout est phonétique, relève d'une diachronie ; <ce qui est grammatical n'est pas diachronique.>

Dans un autre genre on a contesté que toute la manière dont on a rendu la déclinaison latine en roman consistait dans la confusion des finales, ce qui simplifiait la déclinaison. Que cela soit ou non ainsi <— c'est en tout cas concevable —> il y aurait deux faits : premier fait matériel (confusion des finales) phonétique, mais cela est diachronique — et phonétique ; deuxième fait : il s'établit un état grammatical — cela est synchronique.

Donc l'origine d'une quantité de faits synchroniques n'est que phonétique, <par conséquent> diachronique, et la distinction reste claire. Il faut se le rappeler pour ne pas se hâter <de dire> qu'on sort de la phonétique, qu'on fait de la grammaire historique. On se trouve dans deux domaines ; un s'étend dans un état de choses, est synchronique ; l'autre dans le temps.

D'un autre côté, M. de Saussure ne méconnaît pas qu'on peut parler de l'histoire d'une déclinaison, des groupes associatifs dont nous avons parlé. Mais on aura toujours à constater que cette histoire n'a pas le même caractère : se compose d'une multitude de faits particuliers dont les uns seront clairement phonétiques et viendront s'agencer avec d'autres qui ont un autre caractère.

S'agit-il d'un syntagme ? Ainsi :

prendre-ai

prendr-ai

Si l'on prend le fait <non pas> tel qu'il est dans une synchronie mais dans son histoire, il y a plusieurs faits dont une partie sera phonétique : <*prendre-ai* a deux accents, *prendrai* n'en a qu'un.> Donc on verra que la phonétique intervient <presque infailliblement> par un côté quelconque. La difficulté, M. de Saussure ne la méconnaît pas, c'est dans le résidu <qui semble justifier une histoire grammaticale.> Tout ce qui est grammatical doit se rapporter à un état et il y a une contradiction à dire <qu'>un fait grammatical a une histoire dans le temps.

La question de ce qu'il faut penser de la vue évolutive des choses pour ce qui n'est pas purement phonétique n'est pas claire ; on ne trouvera pas quelque chose de simple là-dedans, et la phonétique y jouera un rôle. » (Saussure, 1997 : p. 65-69).

Nous avons déjà cité plus haut les premiers paragraphes de ce passage, relatifs à l'association entre phonétique et diachronique. Nous avons alors souligné la différence d'élaboration par rapport aux manuscrits dont témoigne la proposition : « Nous ne considérons que la partie matérielle des mots en phonétique, mais ce n'est pas ce qui est le plus caractéristique du phonétique ; ce qui est le plus caractéristique c'est que le phonétique est uniquement diachronique. » Le phonétique se trouve alors caractérisé comme linguistique. Dans la lignée de ce que nous avons vu ci-dessus, il faut à présent préciser : comme unité et comme phénomène diachroniques, comme identités diachroniques idiomologique et linguistique. Il s'agit ici du seul phénomène. Saussure souligne que le fait que « [t]out ce qui est phonétique est diachronique » « s'accorde fort bien avec ceci : que ce qui est phonétique n'est pas significatif, pas grammatical ». Ce sont là les implications du concept de valeur, dont rend compte la double distinction parallèle entre phonétique et morphologie, diachronie et synchronie. Cette distinction est cependant mise à mal par l'existence d'autres modifications que les modifications phoniques : « Mais il est clair que dès l'abord on demandera s'il n'y a pas d'autre histoire à faire que celle des sons et si nous ne retombons pas dans des sujets grammaticaux. » Saussure mentionne les changements « sémantiques », la désuétude des formes et le développement analogique. Comme ci-dessus pour le changement analogique, il voit là une « question embarrassante » et un « point délicat ». Le propos est

cependant d'emblée beaucoup plus net¹³¹⁷. Saussure se contente en effet de reconnaître la difficulté de ce point de la distinction entre synchronie et diachronie, sans y renoncer : « Dès

¹³¹⁷ Cette netteté est quelque peu mise à mal dans le *Cours de linguistique générale* : « La phonétique, et la phonétique tout entière, est le premier objet de la linguistique diachronique ; en effet l'évolution des sons est incompatible avec la notion d'état ; comparer des phonèmes ou des groupes de phonèmes avec ce qu'ils ont été antérieurement, cela revient à établir une diachronie. L'époque antécédente peut être plus ou moins rapprochée ; mais quand l'une et l'autre se confondent, la phonétique cesse d'intervenir ; il n'y a plus que la description des sons d'un état de langue, et c'est à la phonologie de le faire.

Le caractère diachronique de la phonétique s'accorde fort bien avec ce principe que rien de ce qui est phonétique n'est significatif ou grammatical, dans le sens large du terme (voir p. 36). Pour faire l'histoire des sons d'un mot, on peut ignorer son sens, ne considérant que son enveloppe matérielle, y découper des tranches phoniques sans se demander si elles ont une signification ; on cherchera – par exemple ce que devient en grec attique un groupe *-ewo-*, qui ne signifie rien. Si l'évolution de la langue se réduisait à celle des sons, l'opposition des objets propres aux deux parties de la linguistique serait tout de suite lumineuse : on verrait clairement que diachronique équivaut à non-grammatical, comme synchronique à grammatical.

Mais n'y a-t-il que les sons qui se transforment avec le temps ? Les mots changent de signification, les catégories grammaticales évoluent ; on en voit qui disparaissent avec les formes qui servaient à les exprimer (par exemple le duel en latin). Et si tous les faits de synchronie associative et syntagmatique ont leur histoire, comment maintenir la distinction absolue entre la diachronie et la synchronie ? Cela devient très difficile dès que l'on sort de la phonétique pure.

Remarquons cependant que beaucoup de changements tenus pour grammaticaux se résolvent en des changements phonétiques. La création du type grammatical de l'allemand *Hand* : *Hände*, substitué à *hant* : *hanti* (voir p. 120), s'explique entièrement par un fait phonétique. C'est encore un fait phonétique qui est à la base du type de composés *Springbrunnen*, *Reitschule*, etc. ; en vieux haut allemand le premier élément n'était pas verbal, mais substantif ; *beta-hūs* voulait dire « maison de prière » ; cependant la voyelle finale étant tombée phonétiquement (*beta-* → *bet-*, etc.), il s'est établi un contact sémantique avec le verbe (*beten*, etc.), et *Bethaus* a fini par signifier « maison pour prier ».

Quelque chose de tout semblable s'est produit dans les composés que l'ancien germanique formait avec le mot *līch* « apparence extérieure » (cf. *mannolīch* « qui a l'apparence d'un homme », *redolīch* « qui a l'apparence de la raison »). Aujourd'hui, dans un grand nombre d'adjectifs (cf. *verzeihlich*, *glaublich*, etc.), *-lich* est devenu un suffixe, comparable à celui de *pardonnable*, *croyable*, etc., et en même temps l'interprétation du premier élément a changé : on n'y aperçoit plus un substantif, mais une racine verbale ; c'est que dans un certain nombre de cas, par chute de la voyelle finale du premier élément (par exemple *redo* → *red-*), celui-ci a été assimilé à une racine verbale (*red-* de *reden*).

Ainsi dans *glaublich*, *glaub-* est rapproché de *glauben* plutôt que de *Glaube*, et malgré la différence du radical, *sichtlich* est associé à *sehen* et non plus à *Sicht*.

Dans tous ces cas et bien d'autres semblables, la distinction des deux ordres reste claire ; il faut s'en souvenir pour ne pas affirmer à la légère qu'on fait de la grammaire historique quand, en réalité, on se meut successivement dans le domaine diachronique, en étudiant le changement phonétique, et dans le domaine synchronique, en examinant les conséquences qui en découlent.

Mais cette restriction ne lève pas toutes les difficultés. L'évolution d'un fait de grammaire quelconque, groupe associatif ou type syntagmatique, n'est pas comparable à celle d'un son. Elle n'est pas simple, elle se décompose en une foule de faits particuliers dont une partie seulement rentre dans la phonétique. Dans la genèse d'un type syntagmatique tel que le futur français *prendre ai*, devenu *prendrai*, on distingue au minimum deux faits, l'un psychologique : la synthèse des deux éléments du concept, l'autre phonétique et dépendant du premier : la réduction des deux accents du groupe à un seul (*prendre ai* → *prendrai*).

La flexion du verbe fort germanique (type all. moderne *geben*, *gab*, *gegeben*, etc., cf. grec *leipo*, *élipon*, *léloipa*, etc.), est fondée en grande partie sur le jeu de l'ablaut des voyelles radicales. Ces alternances (voir p. 215 sv.) dont le système était assez simple à l'origine, résultent sans doute d'un fait purement phonétique ; mais pour que ces oppositions prennent une telle importance fonctionnelle, il a fallu que le système primitif de la flexion se simplifie par une série de procès divers : disparition des variétés multiples du présent et des nuances de sens qui s'y rattachaient, disparition de l'imparfait, du futur et de l'aoriste, élimination du redoublement du parfait, etc. Ces changements, qui n'ont rien d'essentiellement phonétique, ont réduit la flexion verbale à un groupe restreint de formes, où les alternances radicales ont acquis une valeur significative de premier ordre. On peut affirmer par exemple que l'opposition *e : a* est plus significative dans *geben* : *gab* que l'opposition *e : o* dans le grec *leipō* : *léloipa*, à cause de l'absence de redoublement dans le parfait allemand.

Si donc la phonétique intervient le plus souvent par un côté quelconque dans l'évolution, elle ne peut l'expliquer tout entière ; le facteur phonétique une fois éliminé, on trouve un résidu qui semble justifier l'idée "d'une histoire de la grammaire" ; c'est là qu'est la véritable difficulté ; la distinction – qui doit être maintenue – entre le diachronique et le synchronique demanderait des explications délicates, incompatibles avec le cadre de ce cours. » (Saussure, 1972 : p. 193-197). La rédaction des troisième et huitième alinéas modifie en effet notablement le propos saussurien. La conclusion demeure cependant fidèle. Les éditeurs l'accompagnent de cette note : « A cette raison didactique et extérieure s'en ajoute peut-être une autre : F. de Saussure n'a jamais abordé dans ses leçons la linguistique de la parole (v. p. 36 sv.). On se souvient qu'un nouvel usage commence toujours par une série de faits individuels (voir p. 138). On pourrait admettre que l'auteur refusait à ceux-ci le caractère de faits grammaticaux, en ce sens qu'un acte isolé est forcément étranger à la langue et à son système lequel ne dépend que de l'ensemble des habitudes collectives. Tant que les faits appartiennent à la parole, ils ne sont que des manières spéciales et tout occasionnelles d'utiliser le système établi. Ce n'est qu'au moment où une innovation, souvent répétée, se grave dans la mémoire et entre dans le système, qu'elle a pour effet de déplacer l'équilibre des valeurs et que la langue se trouve *ipso facto* et spontanément changée. On pourrait appliquer à l'évolution grammaticale ce qui est dit pp. 36 et 121 de l'évolution phonétique : son devenir est extérieur au système, car celui-ci n'est jamais aperçu dans son évolution ; nous le trouvons autre de moment en moment. Cet essai d'explication est d'ailleurs une simple suggestion de notre part (*Éd.*). » (Saussure, 1972 : p. 197), qui témoigne d'une totale incompréhension de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie. L'exemple des mots en *-lich* provient du premier cours (voir ci-dessus), de même que la rédaction de celui du futur roman. Celui de la flexion du verbe fort germanique reprend quant à lui un autre passage du deuxième cours, que nous avons partiellement cité plus haut lors de notre analyse des textes de Benveniste, et qui constitue un exemple de reconstruction descriptive, mêlant notamment phénomènes phonétiques et analogie, et recourant à des expressions relevant de la problématique des rapports son/sens : « Dans le **verbe <germanique>**, il s'est passé quelque chose : [...] [cette interruption, comme celles qui suivent, est due à Engler] la régularisation des formes du verbe en un schéma singulièrement symétrique et réglé dans toutes ses parties. Il ne s'agit encore là que d'une application de données indo-européennes, mais qui est propre au germanique <dans cette forme et> au point, <degré,> où elle s'est faite. Le système verbal, partout ailleurs, donne le spectacle d'une **variété**, irrégularité apparente en indo-européen ; il est enfermé dans quelques canons rigides en germanique. En même temps, ces formes extrêmement régulières font un usage aigu de la différence vocalique connue de toutes les langues indo-européennes <et connue en germanique> sous le nom d'*ablaut* : *e/o, e/a, e/i*, lequel est mis en concordance si précise avec les temps et même les personnes du verbe qu'il en est devenu très **significatif**. [...] C'est le verbe primaire qui est devenu si spécial de ce rameau de langue.

[1°] Partout on a établi l'unité et d'une façon presque incroyable <si elle n'était devant nous>. [...]

2° On a donné le prétérit à tous les verbes.

3° Au point de vue du sens, des moyens d'expression, il n'y a plus qu'une manière de concevoir le passé (ce qui rend difficile aux allemands <parlant français> de distinguer <*il fit*>, *il faisait*, *il a fait*). Pour le **futur**, qui n'était qu'un en indo-européen, <*il*> a été supprimé en germanique et il a fallu que les différents idiomes se mettent en travail pour combler cette lacune, s'ils en éprouvaient le besoin (allemand <par l'auxiliaire> *werden*, anglais *shall*). <Du reste aujourd'hui comme en ancien germanique> le présent le remplace <encore souvent> : *Johanna geht und nimmer kommt sie wieder* : deux présents, dont l'un = futur (*Jungfrau von Orléans*). <Reste le **présent** : il semblerait que l'unité fût toute faite.> Pour le présent, l'indo-européen connaissait 10-12 formes suivant les verbes. Pour fixer les idées : schématiquement s[ur] la racine *leik-* et en supposant qu'elle puisse développer toutes les formations du présent (ce qui n'arrive jamais) :

type *es-mi*

thème *leik* *leik-ti* 3^e pers. sing.

lileik-

lik-neu-

li-ne-k

infixe

type φέρω

thème *leik-e* *leike-ti* (série de ceux

lik-e

dont le thème se

lik-je-

termine par *-e-*

li-lik-je

ou *-o-*)

(*lik-ne*

en tout cas rare)

li-n-k-e

très fréquent,

avec infixe.

lik-ske.

que l'on sort de la phonétique pure il est en effet beaucoup plus difficile de tracer la limite ou d'affirmer une opposition radicale. Là est le point de la division générale le plus difficile, mais nous ne pouvons insister sans nous lancer dans des considérations qui sont délicates. » Les explications qui suivent nous reconduisent à la distinction des deux phénomènes synchronique et diachronique. Il s'agit là, à nouveau, de faits, et le problème est ainsi formulé une deuxième fois : « D'un autre côté, M. de Saussure ne méconnaît pas qu'on peut parler de l'histoire d'une déclinaison, des groupes associatifs dont nous avons parlé. » On retrouve

A chaque verbe de choisir son ou ses présents (peut en avoir deux ou trois) et à l'origine <ces diverses formations> pouvaient avoir une **nuance de sens** (n'en ont plus à l'époque historique). Il faut donc en tout cas ne pas partir du présent pour conjuguer un verbe parce qu'on ne peut pas le prévoir (tandis qu'on peut prévoir que le futur sera en -σω) [...] Le latin même reflète cette variété : *linquo, rapio*, etc. Toute cette variété est réduite en germanique à une unité <factice par rapport à ce qui précédait>. On a amené toutes les racines à choisir le moule *leik-e* : la racine forte + suffixe *e/o*. Il faut cependant ajouter que pour une quinzaine de verbes primaires le germanique a laissé subsister le type : *lik-je* (*cap-io*, got. *haf-ja*), mais alors il est exclusif. On ne peut donner la raison de cette exception. Une fois qu'on avait unifié ainsi, il se trouve qu'il n'y avait plus que deux formules importantes : le présent **deucō*, <germ.> *teuχō*, <all.> *ziehe*, et le prétérit <germ.> **tauχa*, <vieux-haut-all.> *zōh*, plur. **tuχumē*, <vieux-haut-all.> *zugum*. Ce qui venait donner un nerf, <une force> particulière au système, <à la formation> qu'on avait choisie, c'est qu'elle comportait toujours un *e* (germ. **berō* "je porte"), or comme au parfait elle comportait toujours la voyelle *o* <qui devient *a*, – l'opposition, non régulière originairement, l'est devenue>. Mais ne s'agit que du singulier. Au pluriel, depuis l'indo-européen, il y avait un autre vocalisme : *πέποιθα*, hom. *ἐ-πέπιθ/μεν* <analogique : *πεποίθαμεν* – cf. KB § 223, Anm. 1, § 317,1 et Anm.).

En germanique, dans une série de cas ce sera

eu ei er

et dans l'autre

au ai ar

(pluriel)

u i r (ur). [...].

Vu cette opposition régulière, ce fameux *ablaut* n'est nullement une quantité négligeable <pour le sens>, puisqu'il accompagne régulièrement le verbe dans l'opposition de ses temps : ce qui ne signifiait <rien> à l'origine a pris une signification. Il a suffi qu'on régularisât <l'opposition, et une fois régularisée, elle est devenue indissoluble à la distribution des sens>. Cette opposition, en indo-européen, n'était qu'un accident phonétique dû au ton <qui a fait qu'à côté de *leike* on eut *likē*>. Pour *e/o* c'est moins sûr, mais en tout cas ce n'était pas une question de sens, mais inévitablement la conscience des sujets parlants voyait dans <cette opposition> un fait concomitant de l'idée et par suite un exposant. Une preuve assez singulière du concours que donne l'*ablaut* à l'expression du sens, <c'est que> si nous prenons le vieux germanique tel qu'il est reflété par le gotique, on voit qu'on a conservé le redoublement là où il n'y avait pas d'*ablaut*. <La suppression de la reduplication en germanique est obscure> : sur des verbes comme *ƿrida* <vieux-haut-allemand *weiz*, gotique *vait* – flexion comparée au sanscrit et grec, v. KB § 320> qui <ne> l'avaient <jamais eu>, il est possible que le germanique a[it] supprimé le **redoublement du parfait** par analogie). Ainsi dans *blōtan* "sacrifier", pas d'*ablaut* possible : au parfait, il fait *blai-blōt* ([*ai*] particularité de l'écriture ulphilane, = *e*) ; pourquoi ? Parce que l'opposition de *blōt* avec le présent *blota* n'était pas suffisante – cf. SU § 113, etc. –. Donc la langue attache maintenant une importance à l'opposition *e/a* pour ce qu'elle veut signifier. Il va sans dire qu'on ne peut plus reconnaître l'*ablaut* aujourd'hui dans sa simplicité, <son unité>. C'est un simple fait phonétique : il n'y a plus d'analogie entre *geben* et *ziehen*

gab et *zog*,

allemand *ziehen* ← vieux-haut-all. *eo* ←

germ. *eu*

zog ← *ō* ← *ao* ← germ. *au*.

<Les différences ne sont donc que secondaires> Les différentes classes d'*ablaut*, quoique n'en formant qu'une, sont allées en divergeant et aujourd'hui <cette opposition existe toujours mais elle est scindée>. » (Saussure, 1967 : p. 325). Notons enfin, concernant ce développement du *Cours de linguistique générale*, que le premier paragraphe contient une absurdité ou un truisme : « [...] l'évolution des sons est incompatible avec la notion d'état ; comparer des phonèmes ou des groupes de phonèmes avec ce qu'ils ont été antérieurement, cela revient à établir une diachronie. » – qui, comme tel, obscurcit la distinction saussurienne entre morphologie et phonétique –, et une formulation malheureuse : « c'est à la phonologie de le faire », là où Saussure affirme qu'une telle description « serait de la phonologie » (voir la note 72 du premier chapitre de la première partie).

alors la déconstruction de l'évolution : au lieu d'un type d'évolution auquel répondrait l'évolution phonétique, une histoire qui « n'a pas le même caractère » et qui « se compose d'une multitude de faits particuliers dont les uns seront clairement phonétiques et viendront s'agencer avec d'autres qui ont un autre caractère ». C'est le « résidu » constitué par ces faits d'un autre caractère qui « semble justifier une histoire grammaticale ». A nouveau, cependant, il s'agit là d'une apparence – « semble » – et Saussure réaffirme le cadre de la distinction entre morphologie et phonétique : « Tout ce qui est grammatical doit se rapporter à un état et il y a une contradiction à dire qu'un fait grammatical a une histoire dans le temps. », se contentant de reconnaître que « [l]a question de ce qu'il faut penser de la vue évolutive des choses pour ce qui n'est pas purement phonétique n'est pas claire », tout en ajoutant cette mise en garde : « [...] on ne trouvera pas quelque chose de simple là-dedans, et la phonétique y jouera un rôle ». C'est là le dernier développement relatif à la question des phénomènes évolutifs, et force est de constater que la position saussurienne est plus claire dans les manuscrits. L'élaboration des cours de linguistique générale est cependant différemment orientée : vers la mise en place d'une appréhension linguistique des idiomes, que nous avons commencé de voir dans ce deuxième cours, et dont le troisième cours propose une formulation plus achevée.

La distinction synchronie/diachronie est introduite tardivement dans le troisième cours. Nous avons vu dans les deuxième et troisième chapitres de la première partie cette rapide évocation des changements phonétiques :

« L'image acoustique liée à une idée, c'est là l'essentiel de la langue. C'est dans l'exécution phonatoire que sont contenus tous les accidents, car la répétition inexacte de ce qui était donné, c'est là l'origine de cet immense ordre de faits, les changements phonétiques, qui sont de nombreux accidents. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 87-88).

Comme nous l'avons vu plus haut, on trouve ensuite, toujours dans les premières pages une rapide mention de la diachronie, dans le cadre du développement consacré à la diversité des langues, constat initial du linguiste. Rappelons ce passage cité alors :

« Après le fait tout à fait fondamental de la diversité linguistique, le second fait qui frappe, c'est celui de la ressemblance, de l'analogie plus ou moins forte entre deux idiomes, constatation qui est beaucoup plus simple qu'on se figurerait en voyant tout le temps qu'il a fallu pour que quelqu'un s'occupât de grammaire comparée. Il est curieux de voir que les paysans les plus frustes font beaucoup d'observations à cet égard dans les pays où le patois s'est conservé, – observations sur la différence de leur patois avec celui des villages voisins. < Les Grecs eux-mêmes virent bien que beaucoup de leurs mots ressemblaient à ceux du latin, mais ils ne scrutèrent pas scientifiquement cette observation>. C'est un fait qui frappe même les foules ; il est vrai que ces observations sont quelquefois très fausses. Il n'y a pas besoin d'être savant pour reconnaître l'analogie entre le français et l'italien d'une part, le français et l'allemand d'autre part.

La ressemblance, si elle est trouvée sérieuse, mène à la notion de parenté, permet de l'affirmer. Parenté suppose généalogie, filiation et par là retour dans le passé vers une source ; une idée d'origine et d'origine commune se mêle alors immédiatement à celle de la ressemblance, une fois qu'elle a été contrôlée. C'est pourquoi il est impossible de démêler de suite la parenté dans tous ses détails ; puisqu'il faut recourir à un principe antérieur, nous avons forcément une étude devant nous et nous voulons seulement dire

que le fait, que le principe de la parenté est posé. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 97-98).

Il n'y est cependant pas question de diachronie, mais d'une étude permettant de rendre compte de la diversité des langues apparentées. La troisième mention de l'évolution intervient dans le cadre des développements relatifs à la géographie linguistique, analysés plus haut, et dans le cadre desquels l'évolution est donnée comme un phénomène universel, à l'égard duquel Saussure parle de « principe du mouvement de la langue dans le temps » (Saussure, 2002a : p. 311). Il est alors question, outre de changements phonétiques, de changements morphologiques. Il faut en effet rappeler ce passage des notes de Saussure, cité plus haut :

« Phonétique[ment] { géographie n'est
Morphologique[ment] { qu'application
 particulière : évolution
 sur des points différents
 » (Saussure, 2002a : p. 293)

ainsi que ces deux passages des notes de Saussure et des notes de Constantin, cités dans le troisième chapitre de la première partie :

« Comment ~~se manifestera~~ <débutera, comment se dessinera peu à peu> la variété qui aboutit à d'innombrables dialectes ? <Ce point est très []> ~~Est-ce que, comme Minerve~~
~~Pas de dialectes, seulement des caractères dialectaux /~~

1° Par innovations <successives> précises, constituant autant de détails spécifiables.

Par exemple dans l'ordre morphologique *gëbamës gëbam(ës)*,
dans l'ordre phonétique, tel changement *s* > *z*, etc. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 115 [voir Saussure, 2002a : p. 313])

« Le changement sur chaque point se fera :

1°) Par innovations successives, précises, constituant autant de détails qu'on peut définir. On peut distinguer les éléments petits ou grands, éléments qui peuvent être très divers. Dans l'ordre morphologique : *gëbamës*, *gëbam(ës)*, ou bien dans l'ordre phonétique *s* > *z*. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 115).

Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, puis à nouveau plus haut lors de notre analyse des textes de Jakobson, on lit ensuite, au terme de l'exposé de la distinction langue/parole :

« N'est-il pas excessif de voir dans la langue la partie essentielle, primordiale du langage ? Les autres phénomènes prennent presque d'eux-mêmes une place subordonnée et arrivent à se classer d'une façon dictée par des considérations même non linguistiques. La phonologie par exemple étudie la phonation nécessaire pour la parole. La phonation en apparence pourrait réclamer une place de premier ordre au sein des phénomènes de langage ; apparaît comme aussi inessentielle que les différents appareils électriques qui peuvent servir à transmettre tels ou tels signes de l'alphabet Morse. Ces signes étant visibles aux deux extrémités quel que soit l'appareil qui les ait transmis, peu importe. <Rôle de la phonation d'exécuter des images apparaît subordonné.>

<Langue est comparable à œuvre musicale> Une œuvre musicale n'existe que par la somme des exécutions qui en sont faites. Les exécutions sont indifférentes à l'œuvre.

<Une symphonie est une réalité existante, sans son exécution> De même les exécutions par la parole de ce qui est donné dans la langue peuvent paraître comme inessentiels.

Ce point de vue est d'accord avec celui qui jugera la phonologie par le dehors. C'est une étude physiologique, commencée par les physiologistes, et on peut la leur laisser. De cette façon la linguistique n'est pas à cheval sur deux domaines : linguistique et physiologie.

Il faut donc bien partir de la langue comme du seul fait essentiel.

<On opposera peut-être la phonétique>. Phonétique = transformation dans le temps de la forme des mots par des facteurs phonétiques. Il semble qu'il est hardi de considérer la langue indépendamment de la phonétique.

En réalité le phénomène phonétique étudié de près conduit à cette vue qu'il n'y a <réellement> aucune transformation phonatoire. Il n'y a que des substitutions <et pas de changements phonétiques> (ainsi passer de *κατα* en *καδα*) (donc on accomplit un acte psychologique en substituant). Il faut donc placer tous les faits de phonation en dehors de la langue.

La partie parole du langage n'a pas de liens essentiels avec la partie langue. Le meilleur moyen de juger de cette partie parole c'est de se placer dans la langue comme point de départ. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 219).

Le passage est repris dans le *Cours de linguistique générale*, en des termes un peu différents¹³¹⁸ :

« Considérons, par exemple, la production des sons nécessaires à la parole : les organes vocaux sont aussi extérieurs à la langue que les appareils électriques qui servent à transcrire l'alphabet Morse sont étrangers à cet alphabet ; et la phonation, c'est-à-dire l'exécution des images acoustiques, n'affecte en rien le système lui-même. Sous ce rapport, on peut comparer la langue à une symphonie, dont la réalité est indépendante de la manière dont on l'exécute ; les fautes que peuvent commettre les musiciens qui la jouent ne compromettent nullement cette réalité.

A cette séparation de la phonation et de la langue on opposera peut-être les transformations phonétiques, les altérations de sons qui se produisent dans la parole et qui exercent une influence si profonde sur les destinées de la langue elle-même. Sommes-nous vraiment en droit de prétendre que celle-ci existe indépendamment de ces phénomènes ? Oui, car ils n'atteignent que la substance matérielle des mots. S'ils attaquent la langue en tant que système de signes, ce n'est qu'indirectement, par le changement d'interprétation qui en résulte ; or ce phénomène n'a rien de phonétique (voir p. 121). Il peut être intéressant de rechercher les causes de ces changements, et l'étude des sons nous y aidera ; mais cela n'est pas essentiel : pour la science de la langue, il suffira toujours de constater les transformations de sons et de calculer leurs effets. » (Saussure, 1972 : p. 36-37).

Les éditeurs s'appuient en effet de préférence sur ce passage du deuxième cours, cité dans le premier chapitre de la première partie :

« D'emblée il y a un point que nous pouvons voir assez clairement. Il y a une étude qui ne rentre pas dans la linguistique : c'est la physiologie de la parole (la manière dont joue l'appareil vocal, <[dont] se produisent les sons> – différentes méthodes, celle de Rousselot). On la dit auxiliaire de la linguistique, mais à notre point de vue <elle> est absolument en dehors de la linguistique : dans un système de valeurs qui ne reçoit sa consécration que par la masse l'instrument n'importe pas, l'acte par lequel on produit l'impression acoustique n'importe pas <non plus.> (<Pour la valeur> la façon de produire

¹³¹⁸ Voir la note 34 du troisième chapitre de la première partie, ainsi que Saussure (1967) : p. 52-55.

et de frapper le métal d'une pièce de monnaie importe encore bien moins que le métal lui-même !) Dans la mesure où l'on aura fait abstraction de cette étude on aura une juste idée du sujet linguistique. Mais en pratique cette étude est très importante pour bien comprendre les changements du son qui rentrent dans la partie historique de la linguistique. Mais quand même l'histoire des sons <(= phonétique)> est une chose capitale dans la langue, la manière dont se sont produits ces changements est indifférente. (Dans le mot = association <d'une impression> acoustique et d'une idée, tout se passe dans le cerveau ; quand on a détaché ce qui a produit cette impression il y a encore toute la langue dans le cerveau, par exemple de l'homme qui dort. Par cette voie on se rend compte <aussi> de ce qu'il y a dans la langue et de ce qu'est le phénomène linguistique.) » (Saussure, 1997 : p. 16-17).

On retrouve ici le parallélisme des deux distinctions entre phonétique et morphologie et entre phonologie et linguistique, mais de manière relativement différente des manuscrits. Dans le troisième cours, la seconde est liée au cadre de la distinction langue/parole, dans la mesure où la parole renvoie également à l'exécution. Saussure pose alors la question : « On opposera peut-être la phonétique. Phonétique = transformation dans le temps de la forme des mots par des facteurs phonétiques. Il semble qu'il est hardi de considérer la langue indépendamment de la phonétique. » Les notes de Dégallier sont très proches de celles de Constantin, celles de Mme Secheyay et de Joseph sont incomplètes :

« [Dégallier] **On opposera peut-être** <la> *phonétique* : n'est-il pas grave de voir langue indépendante des faits phonétiques ?

[Mme Secheyay] D'autres opposent à la **langue** la phonétique (**transformation** dans le temps et la forme des mots).

[Joseph] On peut aussi opposer la phonétique (**transformations dans** le temps de la forme des mots). » (Saussure, 1967 : p. 54).

La question posée par les éditeurs est analogue : « Sommes-nous vraiment en droit de prétendre que celle-ci [la langue] existe indépendamment de ces phénomènes [les transformations phonétiques] ? », mais la réponse diffère notablement de celle de Saussure. Il faut noter en premier lieu cet ajout : là où Saussure parle de « transformation dans le temps de la forme des mots par des facteurs phonétiques », les éditeurs écrivent : « les transformations phonétiques, les altérations de sons qui se produisent dans la parole et qui exercent une influence si profonde sur les destinées de la langue elle-même ». Ils répondent ainsi à la question avant même de l'avoir posée, puisqu'ils l'interprètent dans le cadre de la double distinction entre phonologie et linguistique, phénomène diachronique et phénomène synchronique qu'ils explicitent ensuite en affirmant d'une part que ces changements « n'atteignent que la substance matérielle des mots », d'autre part que « [s]'ils attaquent la langue en tant que système de signes, ce n'est qu'indirectement, par le changement d'interprétation qui en résulte », phénomène qui « n'a rien de phonétique » puisqu'il est tout entier synchronique¹³¹⁹. La position de Saussure est beaucoup plus complexe, et articule tout

¹³¹⁹ Les éditeurs renvoient à ce passage du *Cours de linguistique générale*, cité plus haut : « Nous retrouvons ici un principe déjà énoncé : jamais le système n'est modifié directement ; en lui-même il est immuable ; seuls certains éléments sont altérés sans égard à la solidarité qui les lie au tout. C'est comme si une des planètes qui gravitent autour du soleil changeait de dimensions et de poids : ce fait isolé entraînerait des conséquences générales et déplacerait l'équilibre du système solaire tout entier. Pour exprimer le pluriel, il faut l'opposition de deux termes : ou *fôt* : **fōti*, ou *fōt* : *fēt* ; ce sont deux procédés également possibles, mais on a passé de l'un à

autrement les deux distinctions phonologie/linguistique et phonétique/morphologie (synchronie/diachronie). Dans le deuxième cours, Saussure insiste sur la définition de la langue comme système de valeurs, système sémiologique dont l'essence est d'articulation entre « idée » et « impression acoustique ». Dans cette perspective, si la phonologie « en pratique [...] est très importante pour bien comprendre les changements du son qui rentrent dans la partie historique de la linguistique¹³²⁰ », elle n'en demeure pas moins une discipline extérieure à la linguistique, puisque « quand même l'histoire des sons (= phonétique) est une chose capitale dans la langue, la manière dont se sont produits ces changements est indifférente ». Il ne s'agit donc pas d'une opposition entre phénomènes synchronique et diachronique, mais entre langue (y comprises la diachronie et la phonétique) et phonologie (mécanisme de la production des sons et des changements phonétiques). Les notes de Bouchardy et de Constantin ne donnent rien de plus que celles de Riedlinger, mais celles de Gautier apportent un élément supplémentaire :

« [Gautier] Avant tout <et d'emblée> un point apparaît clairement : résultat négatif : Il y a une étude qui ne rentre pas dans la linguistique : la physiologie de la parole. C'est une science à cette heure très développée. Elle est auxiliaire de la linguistique. Mais elle reste absolument en dehors. J'obtiendrais le son autrement que par le gosier, cela reviendrait

l'autre pour ainsi dire sans y toucher ; ce n'est pas l'ensemble qui a été déplacé ni un système qui en a engendré un autre, mais un élément du premier a été changé, et cela a suffi pour faire naître un autre système. » (Saussure, 1972 : p. 121).

¹³²⁰ Comme nous l'avons vu plus haut, on lisait également dans le premier cours : « [...] pour la période historique : méthode philologique dans l'emploi des documents écrits avec comme auxiliaire la physiologie phonologique » (Saussure, 1996 : p. 30). Il ne s'agit cependant pas nécessairement des changements, mais avant tout de l'interprétation des documents. Rappelons en revanche cet autre développement cité plus haut, où apparaît également la distinction entre phonologie et linguistique : « Nous sommes venus à la physiologie phonologique par l'écriture et à l'occasion de l'écriture : il fallait fixer le moyen de sortir des incertitudes de l'écriture. Il n'en résulte pas que la physiologie phonologique soit l'*a b c*, la base ou une partie intégrante de la linguistique. Jusqu'ici, comme nous le faisons déjà remarquer, nous n'avons pas fait de linguistique : La langue est un système de signaux : ce qui fait la langue c'est le rapport qu'établit l'esprit entre ces signaux. La matière, en elle-même, de ces signaux peut être considérée comme indifférente. Nous sommes obligés il est vrai de nous servir pour les signaux d'une matière phonique et d'une seule matière, mais même si les sons changeaient, la linguistique ne s'en occuperait pas, pourvu que les rapports restent les mêmes ; (ex. des signaux maritimes : il ne sera rien changé au système si les couleurs des palettes déteignent !) <Les sons ne sont que la matière nécessaire.> La physiologie phonologique n'est donc qu'une étude purement auxiliaire. Cependant elle <rend à la> linguistique deux services, non pas en lui apportant un élément mais en l'éclairant sur deux points : elle lui fournit la constatation de ce qui est parlé, des variétés de sons qui forment un état phonique <(constater les états phoniques)> – c'est son premier rôle ; son second rôle – qui est plus important – est explicatif <(expliquer les changements phonétiques)> : elle élucide en quoi consistent au juste les changements phonétiques survenus dans la suite des temps, et si l'on peut les considérer comme naturels et faciles. Par exemple nous voyons qu'un groupe comme *alda* a donné *alla* (cf. en latin *saldo* et *sallo*) :

< D L

 ~~~~~                  ~~~~~  
 [ ]                  [ ]      >

La physiologie phonologique nous fait remarquer qu'il n'y a pas d'autre différence entre l'articulation de *l* et de *d* que l'ouverture bilatérale entre la langue et les parois buccales et que dans ce cas-ci on s'est tout simplement abstenu de fermer cette ouverture du *l* pour prononcer le *d*. De même le grand changement du *c* (*k*) latin en *c* (*ts*) <trouve une explication naturelle et facile> : pourquoi *gor* et *civitas* ? En quoi cet *o* pouvait-il avoir un autre effet que l'*i* ? *K* devant *o* se fait plus en arrière et devant *i* plus en avant de la cavité buccale. *K* en avant a pris le son mouillé puis fricatif. Nous avons donc par la physiologie phonologique une vue raisonnée de ces phénomènes au lieu d'être obligés de les admettre tels quels. » (Saussure, 1996 : p. 23-24).

au même. La production du son n'est pas essentielle (à comparer avec la production de la pièce de monnaie). Quand on aura abandonné la physiologie linguistique, on aura une juste idée de la linguistique. Cette **étude** est du reste très utile pratiquement : elle fait mieux comprendre les **changements** du son, qui sont un des facteurs historiques de la langue. Car ces changements changent les rapports du mot et de l'idée. Utile donc pour l'histoire de la langue. (Autre argumentation, entre parenthèses : Dans le mot, il y a association d'une impression acoustique et d'une idée. Détachons l'impression acoustique et n'en [gardons] plus que le souvenir. On voit que ce détachement est très aisé. Quelqu'un qui ne parle pas a tout le système de valeurs en lui. Ceci mène à la même conclusion : importance nulle de la fonction vocale.)

[Bouchardey] Il faudra faire la classification entre les sujets linguistiques. Qu'est-ce qui y entre ? Ce qui n'y entre pas, c'est la physiologie de la parole (Rousselot). Cette science très développée aujourd'hui est absolument en dehors de la linguistique. Cela découle de ce que nous avons dit précédemment de notre définition de la linguistique : système sémiologique. Les organes vocaux ne sont que des instruments, et l'instrument n'a pas d'importance en linguistique (parce que système de valeurs). Ce n'est pas à dire que cette étude soit inutile. Mais où elle a son emploi, c'est quand il s'agit des changements des sons. Nous retrouverons cela dans la partie historique de la linguistique. Quelqu'un qui ne parle pas a tout le système de valeurs en lui, et c'est ce système qui est la langue.

[Constantin] D'emblée il est un point, une étude qui ne rentre pas dans la linguistique. Cette étude, c'est la physiologie de la parole (= la manière dont joue l'appareil vocal). Au point de vue de M. de Saussure, elle est entièrement en dehors de la linguistique (quoique cette science déjà très développée). <L'appareil vocal n'a pas plus d'influence qu'une autre chose.> Cela découle de ce qui a été dit précédemment. La manière dont se produisent les sons, c'est <l'impression acoustique> – mais cela n'est pas essentiel (comme manipulations qu'exige la production d'une pièce de monnaie). On peut en faire abstraction, la détacher complètement, et on est tout de même devant le fait linguistique. L'étude de cette branche nous fait connaître l'étude des changements du son (ce qui est un des facteurs historiques de la langue). On comprendra ainsi mieux les changements linguistiques ; alors même que l'histoire des sons est une chose capitale pour la langue, la manière dont on les produit n'est pas importante. (Il y a au fond dans le mot association entre impression acoustique et idée – association qui se passe dans le cerveau.) <Si on les sépare on fait tomber tout l'appareil vocal.> Quelqu'un qui dort a en lui toute une langue (c'est la langue, cet ensemble qui a reçu la consécration sociale). On arrive à cette conclusion <que> l'importance [est] nulle de la fonction vocale pour savoir <ce> qu'est la langue. » (Saussure, 1967 : p. 53 et 55).

On lit en effet en outre dans ces notes : « Car ces changements [les changements du son] changent les rapports du mot et de l'idée. » D'après Engler, l'expression « substance matérielle » provient de cet autre passage du deuxième cours :

« 3) Ce système en se transmettant s'altère dans son matériel, ce qui altère le rapport du signe à la pensée. Et c'est vrai pour tout système de signes. Exemple : la locution "quoiqu'il en ait" (il y a à côté : "malgré que j'en aie" ; d'un autre côté *malgré* = *quoique*, d'où "quoique j'en aie" ; l'idée qu'on mettra dans cette locution provient d'une altération de matériel, <de l'identification de *malgré* avec *quoique*>). Autre exemple : "de par le roi" <= *de la part du roi* ; *le roi* servait de génitif (*par* pour *part*). Exemple tout à fait simple : quand deux mots arrivent à n'en faire plus qu'un, ce qui amène un quiproquo <et> une altération de sens. » (Saussure, 1997 : p. 12).

Les notes de Gautier et de Bouchardy donnent<sup>1321</sup> :

« [Gautier] c) Le système, dans sa marche dans le temps, s'altère dans son **matériel**. Or le rapport entre le sens et le signe s'altère de ce fait. Quand le signe change, il faut que le sens change : *de par le roi* (originellement *de <la> part du roi*). Ou bien : deux mots deviennent identiques, [ce] qui entraîne quiproquo et réunion des deux sens sur un seul mot : *Quoiqu'il en ait* (sur *malgré que* = *quoique*).

[Bouchardy] c) En se transmettant ce système s'altère. <C'est vrai pour tout système de signes.> Or l'altération du matériel affecte le rapport du signe à la pensée. *Quoiqu'il en ait* : D'où vient cette locution ? C'est qu'on dit *malgré* (*mal gré*) *que j'en aie*. Il y a eu une légère altération de *malgré*, et on l'a identifié avec *quoique*. <L'altération consiste dans l'identification *malgré* avec *quoique*.> *De par le roi* : "[de] la part du roi" ; *le roi* servait de génitif. » (Saussure, 1967 : p. 54-55).

Il n'est donc pas question de « substance matérielle », mais de « matériel » et de « signe », et les exemples ne sont pas des exemples de changements phonétiques. Par ailleurs, la précision de Gautier n'implique aucunement la distinction des phénomènes synchronique et diachronique, mais indique seulement l'importance des changements phonétiques pour la langue. Il faut ainsi distinguer entre phonologie et linguistique d'une part, diachronie et synchronie d'autre part, sans que ces deux distinctions ne se recoupent. C'est l'articulation de ces deux distinctions que précise le troisième cours dans le cadre de la distinction langue/parole. Saussure y distingue en effet entre « transformation phonatoire » et « substitutions ». Le propos n'est pas absolument univoque. Les notes de Dégallier, Mme Sechehaye et Joseph donnent :

« [Dégallier] Étudié de près, phénomène phonétique conduit à cette vue, qu'il n'y a aucune transformation phonatoire. Il n'y a en réalité que des *substitutions* ; je substitue, donc j'accomplis un acte psychologique. Donc, pas trop hardi de placer les faits de **phonation** en dehors de la langue. Partie *parole* du langage n'a pas de lien essentiel avec partie *langue* ; en même temps que meilleur moyen pour juger valeur de partie *parole* est de se placer dans **langue** comme point de départ.

[Mme Sechehaye] Mais il n'y a aucun changement phonatoire ; il n'y a que des substitutions : *cada* < *cata*.

[Joseph] Mais là également étudié de près le phénomène phonétique nous montre qu'il n'y a aucun changement phonatoire. Il y a des substitutions. Vainement chercherait-on l'instant où un *t* se change en *d*. Il y a substitution pure et brusque, si on prononce *t* en *d*. La partie *parole*, comme nous pouvons toujours [], n'a donc pas de valeur essentielle. » (Saussure, 1967 : p. 55).

Les notes de Mme Sechehaye sont apparemment partielles. Sechehaye a noté à propos des notes de Joseph :

« *Collation*, p. 283 s. : On peut se demander si ce texte [J] vient de De Saussure et doit être conservé. L'argumentation se base sur ce qui doit être démontré : à savoir que la linguistique n'est pas de la physiologie. – Il y a sans doute des états intermédiaires d'articulation entre *t* et *d*, mais il n'y a pas d'état intermédiaire entre le moment où le *t* de *pater* a été assimilé au *t* de *tres* et celui où le *d* de *padre* a été assimilé à celui de *decem* ou *dieci*. » (Saussure, 1967 : p. 55).

---

<sup>1321</sup> Constantin n'a rien pour ce passage. Voir Saussure (1967) : p. 54.

La remarque est intéressante en ce qu'elle témoigne tout à la fois de la tentation d'une interprétation sur le plan de l'acte phonatoire et de la reconnaissance du caractère linguistique du propos. Il s'agit en effet toujours de « phénomène phonétique », et les notes de Constantin et de Dégallier, remarquablement concordantes, associent nettement les trois distinctions transformation phonatoire/substitution, phénomène physiologique/acte psychologique et parole/langue. Comme nous l'avons vu plus haut, la distinction entre transformation et substitution était déjà présente dans les manuscrits. La notion de substitution est en effet un corollaire du concept de valeur. Comme nous l'avons vu lors de notre analyse des textes de Jakobson, on lit encore dans la note « Sémiologie », qu'Engler date de 1908-1912 :

« Par le fait qu'aucun élément *n'existe* (ou par mille autres raisons, car nous ne prétendons pas faire une sorte de système cartésien de choses qui tombent sous le sens de tous les côtés), on voit qu'aucun élément n'est (à plus forte raison) en état de *se transformer* ; mais qu'il peut seulement arriver qu'ON lui substitue autre chose, même quand il s'agit de "phonétique", et que par là, toute opération généralement, et toute la différence des opérations réside dans la *nature des substitutions* auxquelles nous nous livrons en parlant. Qui dit substitution, commence par supposer que le terme auquel on donne un substitut a une existence.... etc. » (Saussure, 2002a : p. 266).

Saussure distingue ainsi entre deux mécanismes des changements phonétiques : l'un, mécanisme physiologique – ou d'ailleurs également, comme nous l'avons vu dans le premier cours, psychologique –, relève de la parole, et n'a aucune importance pour la langue, l'autre, mécanisme psychologique, est un phénomène linguistique, mais également, dès lors, synchronique et « significatif » (au sens de la valeur, c'est-à-dire de l'articulation), « même quand il s'agit de "phonétique" ». La distinction entre phonétique et morphologie conduit donc paradoxalement, mais en toute rigueur – c'est là le cadre du concept de valeur, et la théorisation saussurienne du changement linguistique est admirablement résumée par cette formule de la note « Sémiologie » : « [...] toute opération généralement, et toute la différence des opérations réside dans la *nature des substitutions* auxquelles nous nous livrons en parlant » –, à une appréhension du phénomène phonétique comme un phénomène morphologique (et du changement comme un phénomène synchronique). On retrouve ici, d'une autre manière puisque dans le cadre d'une élaboration et d'une ordonnances rigoureuses, la distinction que nous faisons plus haut dans le deuxième cours entre une identité diachronique idiomologique et une identité diachronique linguistique : fondamentalement, l'identité diachronique ne saurait être qu'idiomologique, dans la mesure même où le changement, quel qu'il soit, n'est rien d'autre qu'un phénomène d'articulation. Elle est cependant, dans cette même mesure – dans la mesure où, comme nous l'avons vu dans le deuxième cours, elle implique l'identité synchronique –, linguistique. La distinction entre phonétique et morphologie témoigne quant à elle de l'asymétrie des deux pôles du son et du sens : le son est support d'articulation, en tant que tel doté d'une double existence – celle d'un « cadavre de sème » (aposème) qui doit son identité au phénomène synchronique, mais n'est dès lors jamais appréhendable comme sème, ce pour quoi l'identité diachronique demeure irréductible à l'identité synchronique, et celle d'un sème (d'un signe), dès lors nécessairement synchronique – ; le sens est délimitant en même temps que délimité par cette délimitation même, et la langue articulation de la pensée sur la matière phonique. C'est



pourquoi, comme nous l'avons posé plus haut, le changement est nécessairement phonétique, bien qu'appréhendable comme double – phonétique et « sémantique » – dans le cadre de la reconstruction diachronique, qui est idiomologique. C'est pourquoi, par ailleurs, le phénomène diachronique implique un autre type d'unité que le phénomène synchronique : celle du son, au lieu du mot ou du signe. C'est là, ce nous semble, le point de la distinction saussurienne le plus délicat, et c'est pourquoi, peut-on penser, la question des unités irréductibles du signifiant demeurerait vacillante dans le deuxième cours – « Monsieur de Saussure ne veut pas trancher la question » (Saussure, 1997 : p. 36). L'unité diachronique du son – dès lors de l'unité irréductible du signifiant – est d'abord une unité synchronique, donc un phénomène de valeur – c'est la définition de la langue ou la condition de son fonctionnement – mais est par ailleurs un phénomène autre que morphologique ou plus exactement un phénomène interne à l'articulation (c'est « l'étage inférieur de la morphologie » (Godel, 1957 : p. 166)) : les unités sont « découpées phonologiquement » (Saussure, 1997 : p. 36) mais « investies d'une valeur » (Saussure, 1997 : p. 36), de sorte qu'elles « ont droit de figurer dans le point de vue synchronique ou diachronique, d'être considérées comme des unités linguistiques » (Saussure, 1997 : p. 36). En outre, ou inversement, changement phonétique, le phénomène diachronique est avant tout un phénomène d'articulation (synchronique), mais il détermine par ailleurs un autre type d'unité que l'unité synchronique, diachronique, c'est-à-dire rétrospective (et dès lors idiomologique), et phonétique (en ce sens linguistique), puisque de l'ordre des sons, et non de celui des signes. Comme nous l'avons vu plus haut, le changement phonétique est aveugle (morphologique et non phonétique, synchronique et non diachronique) et régulier (phonétique et non morphologique, au sens de l'unité du phénomène phonétique). La théorisation saussurienne du changement linguistique implique ainsi, ce nous semble, une triple distinction, entre langue et parole, dans le cadre de laquelle s'inscrit la distinction entre linguistique et phonologie, entre synchronie et diachronie et entre linguistique et idiomologie : la synchronie est à la fois linguistique et idiomologique, la diachronie tout à la fois non linguistique (lorsqu'il s'agit de parole), linguistique (l'unité phonétique) et idiomologique (l'identité diachronique). C'est cette configuration que déploie le troisième cours, où se dessine ainsi une corrélation articulée de la dualité de l'objet mise en exergue dans les manuscrits et de la dualité de la linguistique : à nouveau, la langue apparaît exclusivement synchronique ; l'enjeu pour la diachronie est cependant notablement différent : une pluralité, plutôt qu'une dualité d'objet.

La cinquième mention de l'évolution intervient dans le chapitre où Saussure introduit la distinction entre arbitraire absolu et arbitraire relatif. On y retrouve, en arrière-plan, la dualité entre changement phonétique (avec ses effets grammaticaux, détaillés dans le premier cours) et analogie :

« Toute langue contient parallèlement mêlés en proportions diverses les deux éléments : le parfaitement immotivé et le relativement motivé. Elle les contient dans une proportion diverse et très variable selon les langues.

Cette proportion est une des choses qui fournit une des caractéristiques pour telle ou telle langue. On peut opposer une langue aux autres comme contenant plus ou moins de ces éléments. Tout le mouvement qui représente pour la langue l'évolution peut se résumer en un va-et-vient entre la somme respective du parfaitement immotivé et du relativement motivé. Par exemple dans l'évolution du latin vers le français. L'état

français par rapport à l'état précédent sera caractérisé entre autres par un énorme déplacement dans le sens de l'immotivé. Il est facile à illustrer. Ainsi *inimicus* (*inamicus*) on fait appel à *amicus* et à *in* et se motive par là.

**ennemi** ne fait appel à rien. Il est rentré dans l'arbitraire absolu qui est <d'ailleurs> la condition élémentaire des signes linguistiques. Nous n'avons pas à nous préoccuper par quel facteur (changement phonétique) on a passé de cet état à l'autre. Il y a seulement à observer la situation différente des mots si nous la mesurons à l'échelle de l'arbitraire relatif et de l'arbitraire absolu. <La même chose s'étant produite par centaines d'exemples le caractère du français en est affecté au plus haut point. > (Saussure & Constantin, 2005 : p. 232-233).

Intervient ensuite le chapitre « *L'immutabilité et mutabilité du signe* » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 238), dont Saussure précise qu'il est le troisième chapitre, après le chapitre consacré à la langue, et où se trouve introduite la distinction entre langue et parole, et le chapitre consacré au signe linguistique (« Nature du signe linguistique », puis « La langue comme système de signes ») :

« Après le deuxième chapitre, il faut placer ce à quoi nous aurions été amenés plus loin.

Il y a à insérer ce troisième chapitre :

*L'immutabilité et mutabilité du signe.* » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 238).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, il s'agit alors de l'élaboration du concept d'arbitraire du signe. Saussure poursuit en effet :

« <Voici le lien par où nous passons du précédent chapitre à celui-ci. Nous avons vu > Par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant <(signe)>, quel qu'il soit est arbitraire, apparaît comme librement choisi, pouvant être remplacé par un autre (*table* pouvant s'appeler *sable* ou inversement). Par rapport à la société humaine qui est appelée à l'employer, le s[igne] n'est point libre mais imposé, sans que cette masse sociale soit consultée et comme s'il ne pouvait pas être remplacé par un autre. Ce fait qui dans une certaine mesure semble envelopper contradiction de la non-liberté de ce qui est libre, <ce fait> pourrait s'appeler familièrement le phénomène de la carte forcée. <On dit à la langue > : "Choisissez au hasard !" , mais on lui dit en même temps : "vous n'avez pas le droit de choisir, ce sera ceci ou cela !" »

Si un individu voulait changer un mot français ou une mode, il ne le pourrait pas, – même la masse ne le pourrait pas ; elle est rivée à la langue telle qu'elle est. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 238).

On lit notamment dans ce chapitre :

« <En résumé> La non-liberté des signes composant la langue tient au côté historique, ou est une manifestation du facteur temps dans la langue, puisque cette non-liberté des signes repose sur la continuité du facteur temps dans la langue, <sur la continuité du signe à travers générations. Autre manifestation du facteur temps, ce fait, en apparence contraire au premier > : l'altération des signes quand ils ont à traverser un certain nombre de générations. <C'est ainsi que> le titre de notre chapitre parle à la fois de l'immutabilité et de la mutabilité <(altérabilité)> du signe. Les deux choses se touchent intimement ; il est clair qu'elles ont la même cause en dernière analyse.

Pourquoi le signe est-il dans le cas de s'altérer ? Parce qu'il se continue. S'il ne se continuait pas, si tous les dix ans on instituait une nouvelle langue créée de toutes pièces sur des signes nouveaux, la notion de l'immutabilité du signe serait abolie. En toute altération, ce qui domine, c'est la persistance d'une bonne partie de ce qui existait. C'est

une infidélité relative qui suppose qu'on s'appuie sur principe antérieur. Le principe d'altération se fonde sur le principe de continuité.

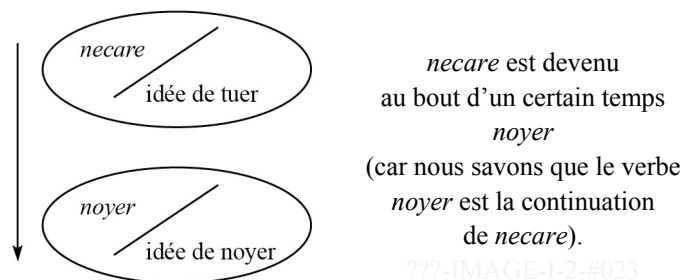
<Nous replaçant au point de départ, on aura :>

| Hors de la donnée<br>temps          | En vertu de la donnée<br>temps                                                        |
|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Arbitraire du signe<br>donc Liberté | 1. Non liberté (Immutabilité)<br><br>2. Altération (Mutabilité d'un<br>certain ordre) |

Les formes <ou les facteurs> de l'altération dans le temps sont de plusieurs espèces dont chacune constitue un immense chapitre de linguistique et dont chacune prise philosophiquement fournit un élément continuuel à des discussions sur sa nature, sur sa portée, etc. Avant même de tenter un classement, voici ce qu'il est important de dégager.

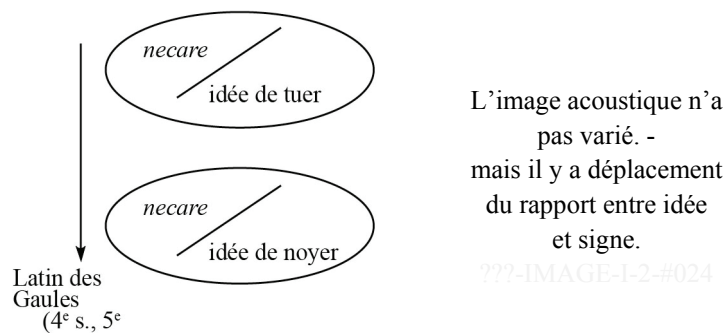
Ne parlons pas de l'altération des signes comme nous venons de le faire momentanément pour plus de clarté. Cela nous fait croire qu'il s'agit seulement de phonétique (changement dans la forme des mots), <- de déformation des images acoustiques, ou bien changement de sens. Ce serait mauvais.>

Quels que soient les différents facteurs de l'altération et leur nature tout à fait distincte, tous agissant de concert aboutissent à l'altération du rapport entre idée et signe, ou du rapport entre signifiant et signifié. Il vaut peut-être mieux dire : au déplacement du rapport entre idée et signe.

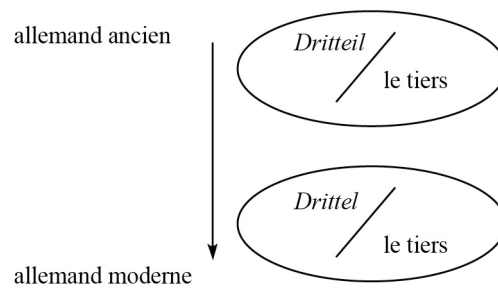


???-IMAGE-1-2-#023

L'image acoustique est changée, l'idée aussi est changée. <Mais nous n'avons pas besoin d'entrer dans ces distinctions. Nous pouvons constater globalement qu'il y a eu déplacement du rapport entre idée et signe. <Reprenons exemple voisin :> C'est un trait du latin des Gaules (quatrième ou cinquième siècle) que d'entendre par *necare* : *noyer*.

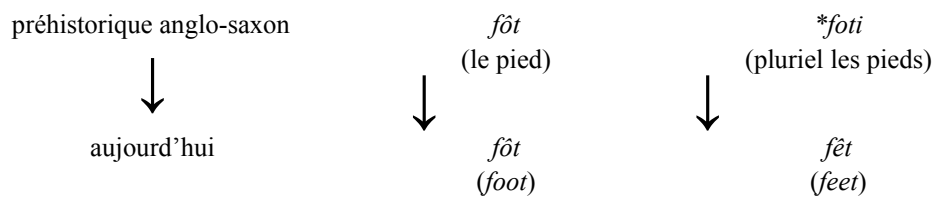


???-IMAGE-1-2-#024



???-IMAGE-I-2-#025

Est-ce le signifiant seul qui a changé ? Si l'on veut ; mais de deux manières dont l'une touche de très près à la signification. <De deux manières : 1<sup>o</sup>) altération non seulement dans forme, mais *Drittel* n'implique plus sens de *Teil*, est un seul mot> En tous cas, déplacement du rapport entre idée et signe.



Il n'y a pas eu qu'une altération phonétique. <Ici, très complexe.> Le mécanisme entre les deux mots a été changé. Mais nous ne risquons rien à dire : il y a eu déplacement du rapport entre idée et signe.

Une langue quelconque, si elle réalise les conditions de toute langue, est impuissante à se défendre contre les facteurs d'altération qui aboutissent à déplacer de moment en moment le rapport total du signifiant au signifié. On ne connaît aucun exemple où le rapport soit resté tout à fait tel quel. C'est le corollaire immédiat du principe de continuité. Par rapport au principe de liberté contenu dans l'arbitraire du signe, non seulement la continuité supprime la liberté, mais si par hypothèse on avait établi une langue <par législation>, le lendemain elle <(la masse)> aurait déplacé ses rapports. On tient le contrôle de la langue tant qu'elle n'est pas en circulation, mais dès qu'elle remplit sa mission, on voit les rapports se déplacer. Du moins on doit conclure qu'il en doit être fatalement ainsi d'après exemples offerts par l'histoire.

L'espéranto, <cet essai de langue artificielle qui paraît réussir> obéira-t-il à la loi fatale en devenant social ? Ce n'est pas une masse compacte qui se sert de l'espéranto, mais des groupes disséminés parfaitement conscients, qui n'ont pas appris cette langue comme une langue naturelle.

Dans les systèmes de signes (systèmes d'écriture, cf. le pehlvi), et jusque même dans le langage des sourds-muets, des forces aveugles déplaceront les rapports. <Ce sera un fait de sémiologie générale : continuité dans le temps liée à altération dans le temps.> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 241-243).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Saussure s'attache ici à définir le mode d'existence de la langue, qu'il appelle sa « vie sémiologique » et qu'il oppose à la conception traditionnelle de l'arbitraire du signe comme convention. L'évolution linguistique apparaît ainsi comme un phénomène interne à ce mode d'existence. Le fait notable est que Saussure se refuse à une définition plus précise de ce phénomène, qu'il se contente de caractériser, d'une part, comme un phénomène fondé sur la continuité : « Pourquoi le signe est-il dans le cas de s'altérer ? Parce qu'il se continue. S'il ne se continuait pas, si tous les dix ans on instituait une nouvelle langue créée de toutes pièces sur

des signes nouveaux, la notion de l'immutabilité du signe serait abolie. En toute altération, ce qui domine, c'est la persistance d'une bonne partie de ce qui existait. C'est une infidélité relative qui suppose qu'on s'appuie sur principe antérieur. Le principe d'altération se fonde sur le principe de continuité. », d'autre part comme un « déplacement du rapport entre idée et signe ». Cette deuxième caractérisation a une implication précise. Elle doit en effet permettre de se déprendre des notions de première venue que sont celles d'altération phonétique ou sémantique, largement évoquées dans les manuscrits, et en particulier dans « De l'essence double du langage » et « Status et motus » : « Ne parlons pas de l'altération des signes comme nous venons de le faire momentanément pour plus de clarté. Cela nous fait croire qu'il s'agit seulement de phonétique (changement dans la forme des mots), – de déformation des images acoustiques, ou bien changement de sens. Ce serait mauvais. » Saussure reconnaît l'existence de différentes formes et de différents facteurs d'altération, qu'il envisage même de classer : « Les formes ou les facteurs de l'altération dans le temps sont de plusieurs espèces donc chacune constitue un immense chapitre de linguistique et dont chacune prise philosophiquement fournit un élément continuuel à des discussions sur sa nature, sur sa portée, etc. Avant même de tenter un classement, voici ce qu'il est important de dégager. » Ce qu'il est important de dégager est donc la notion de déplacement du rapport entre signifiant et signifié, qui doit se substituer à celles de changements phonétiques ou sémantiques. Saussure énumère ainsi différents types de changement, changement de « l'image acoustique » et de « l'idée », changement de la seule idée, tandis que « [l']image acoustique n'a pas varié », altération d'un signifiant à effet grammatical (de rupture du lien grammatical), double changement phonétique aboutissant à une alternance. La conclusion de Saussure est invariable, et annoncée dès le début : « Quels que soient les différents facteurs de l'altération et leur nature tout à fait distincte, tous agissant de concert aboutissent à l'altération du rapport entre idée et signe, ou du rapport entre signifiant et signifié. Il vaut peut-être mieux dire : au déplacement du rapport entre idée et signe. », puis au terme de chaque analyse : « Mais nous n'avons pas besoin d'entrer dans ces distinctions. Nous pouvons constater globalement qu'il y a eu déplacement du rapport entre idée et signe. », « [...] mais il y a déplacement du rapport entre idée et signe. », « En tous cas, déplacement du rapport entre idée et signe. », « Mais nous ne risquons rien à dire : il y a eu déplacement du rapport entre idée et signe. » A la partition traditionnelle de la langue, ou au donné du son et du sens, Saussure oppose l'unité du phénomène de l'altération des signes, au sens des *articulus* qui sont au cœur de sa théorisation du rapport son/sens. On retrouve ici tout aussi bien la distinction entre morphologie et phonétique – son élaboration en rupture avec la partition traditionnelle de la langue – que l'enseignement de la diachronie tel qu'il apparaissait dans « Status et motus » et surtout dans la « Note pour un article sur Whitney » où s'agissait de la même réélaboration de la notion d'arbitraire du signe, enseignement de la diachronie dont le revers se révèle ainsi paradoxalement une conception synchronique – linguistique – du changement. On retrouve ainsi *in fine* la notion de « forces aveugles », qui s'applique dès lors à tous les types de changements, et non seulement aux changements phonétiques. Qu'il s'agisse des uns ou des autres, il s'agit de changements inhérents au fonctionnement, un déplacement « de moment en moment [du] rapport total du signifiant au signifié », en un mot de « vie sémiologique » : « On tient le contrôle de la langue tant qu'elle n'est pas en circulation, mais dès qu'elle

remplit sa mission, on voit les rapports se déplacer. » Comme nous l'avons souligné dans le deuxième chapitre de la première partie, l'affirmation du principe d'altération se mue finalement en constat : « Du moins on doit en conclure qu'il en doit être fatalement ainsi d'après exemples offerts par l'histoire. », et Saussure s'attache en dernier lieu à distinguer entre condition et causes. Il poursuit en effet :

« On pourrait revenir sur cette question de la nécessité de l'altération, comme n'ayant pas été mise assez en lumière, <comparativement au temps accordé à envisager nécessité de continuité. En effet, nous nous sommes bornés à dire que altération n'était qu'une des formes de la continuité>

Cette lacune est voulue provisoirement pour cette simple raison que nous avons laissé les facteurs d'altération indistincts. Ces facteurs sont tellement mêlés dans leurs effets qu'il n'est pas prudent de les démêler. <Puisque nous n'avons pas recherché les causes de l'altération dans leur variété, nous ne pouvons pas rechercher si elles agissent nécessairement. Tant qu'il s'agit des causes de la continuité, elle suivra la portée de l'observation *a priori*> Quand il s'agit de l'altération à travers le temps mieux vaut ne parler que du déplacement <du rapport global> des termes et des valeurs. <par conséquent en renonçant à se rendre compte du degré de nécessité.> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 246-247)

développement dont les notes de Saussure offrent une version plus riche :

« Avant de terminer ce chapitre, je veux mettre ~~comme un~~ <une sorte de> post-scriptum comme réponse à une lacune <apparente> qu'on pourrait <y> relever.

Peut-être ~~qu'on dira~~ <direz-vous> que la «Nécessité» de l'altération <des signes> n'a pas été suffisamment mise en lumière<, tout en parlant de l'altération>.

~~La nécessité de la continuité~~

~~Du moins qu'elle n'est pas approfondie~~

Il est certain que, tandis que nous avons cherché à approfondir les ~~raisons de la~~ <causes> qui assurent la *continuité* <=> la non liberté à travers le Temps, – nous n'avons donné aucune cause spéciale à l'altération <résultant du Temps>.

Nous avons dit, et <je tiens à> soulign[er] <encore>, qu'elle n'est qu'une forme de la continuité, que c'est ~~parce que~~ <le fait même que> les signes se continuent qu'ils ~~peuvent~~ <arrivent à> s'altérer.

Mais nous n'avons pas dit, je le reconnais, pourquoi ils *doivent* s'altérer. Et il m'est facile d'indiquer ~~pourquoi~~ <la raison de cette abstention>. Dès l'abord, j'ai indiqué qu'il y avait des facteurs d'altération ~~tellement~~ distincts, mais *tellement mêlés dans leur effet* qu'il n'est pas prudent de vouloir à l'instant même les séparer. J'ai dit que le fait total ne pouvait se traduire <avec sûreté> que par le mot de *déplacement du rapport* <total> entre signifiant et signifié, soit que l'altération soit dans le signifiant, soit qu'elle soit dans le signifié.

Donc, nous prenons l'altération sans séparer ses causes ni ses formes, parce qu'il y a quelque danger à vouloir le faire sans autre forme de procès. ~~Par ce fait même, nous ne nous trouvons pas dans la situation de celui /~~

Puisque nous nous mettons dans la situation de celui qui ~~ne recherche pas~~ <ignore>, préalablement, les causes <particulières, il est clair que> nous ne pouvons dire en même temps que nous allons ~~les~~ approfondir ces causes.

La question de *nécessité* ou d'*inéluçtabilité* se présenterait séparément pour chaque facteur d'altération ; par exemple est-il inéluçtable <dans une masse sociale placée sous la condition du temps> que les ~~mot~~s <signes> s'altèrent phonétiquement, <(matériellement)> (dans leur image acoustique) ?

~~Est-il inéluctable, avec ou sans changement de l'image acoustique, que les valeurs  
signifiées ne restent pas [ ]~~

~~Question tout à fait [ ]~~

Celui qui aura scruté cette nécessité n'aura rien répondu <encore>, <répondu, oui, et  
expliqué à fond ses causes, presque mystères>, et rien engagé de son opinion sur telle  
autre, représentant également une altération par un autre côté que la phonétique, et ainsi  
on voit que : ~~parler des causes nécessaires de l'altération~~ [ ]

Tant qu'il s'agit des causes de la continuité générale à travers le temps, elles sont à la  
portée de chaque observateur : <comme des *a priori*> ; nous n'avons fait que relever  
certaines causes inaperçues par leur évidence même, comme le fait que tout le monde  
tous les jours se sert de la langue.

Quand il s'agit de l'*altération* à travers le temps, mieux vaut ne parler  
immédiatement que du *déplacement du rapport global des termes et des valeurs*, en  
renonçant à scruter le <degré de> nécessité *a priori* puisqu'on renonce à distinguer les  
causes une à une.

On peut se référer provisoirement à ce simple fait que toute espèce de chose ~~à travers~~  
~~le~~ <qui [est] soumise au> Temps se modifie, donc que la langue ou somme de rapports [ ]  
>/. <donc que la langue = somme des rapports entre le signifiant [ ]>/» (Saussure &  
Constantin, 2005 : p. 246-248 [voir Saussure, 2002a : p. 329-330]).

Saussure reconnaît ici une « lacune » dans son exposé, mais s'attache à en démontrer la  
nécessité. Il insiste ainsi à nouveau sur la nécessité de ne parler que d'un déplacement du  
rapport entre signifiant et signifié : « *déplacement du rapport <total>* entre signifiant et  
signifié » dans ses notes, « déplacement du rapport global des termes et des valeurs » dans les  
notes de Constantin comme dans ses notes. La justification est à la fois analogue et  
relativement différente. Il s'agit à nouveau de ne pas distinguer trop vite entre divers facteurs :  
« [...] nous avons laissé les facteurs d'altération indistincts. Ces facteurs sont tellement mêlés  
dans leurs effets qu'il n'est pas prudent de les démêler. », « Dès l'abord, j'ai indiqué qu'il y  
avait des facteurs d'altération ~~tellement~~ distincts, mais *tellement mélangés dans leur effet* qu'il  
n'est pas prudent de vouloir à l'instant même les séparer. », « Donc, nous prenons l'altération  
sans séparer ses causes ni ses formes, parce qu'il y a quelque danger à vouloir le faire sans  
autre forme de procès. » Saussure insiste cependant ici sur l'effet de tels facteurs, plutôt que  
sur l'évidence première des notions de changements « phonétiques » et « sémantiques ». Les  
notes ajoutent une distinction et une précision importantes. La distinction, annoncée ci-dessus,  
est celle des causes et des conditions du changement : la proposition des notes de Constantin  
« [...] nous nous sommes bornés à dire que altération n'était qu'une des formes de la  
continuité », a pour correspondant dans les notes de Saussure « Il est certain que, tandis que  
nous avons cherché à approfondir les ~~raisons de la~~ <causes> qui assurent la *continuité* <=> la  
non liberté à travers le Temps, – nous n'avons donné aucune cause spéciale à l'altération  
<résultant du Temps>. / Nous avons dit, et <je tiens à> soulign[er] <encore>, qu'elle n'est  
qu'une forme de la continuité, que c'est ~~parce que~~ <le fait même que> les signes se continuent  
qu'ils ~~peuvent~~ <arrivent à> s'altérer. / Mais nous n'avons pas dit, je le reconnais, pourquoi ils  
*doivent* s'altérer. » Il s'agit donc bien des conditions ou du mécanisme du changement  
linguistique, de son assignation au fonctionnement, par opposition à toute causalité. Or, tandis  
que la nécessité de l'altération demeure ainsi infondée – « Puisque nous n'avons pas  
recherché les causes de l'altération dans leur variété, nous ne pouvons pas rechercher si elles  
agissent nécessairement. », « Quand il s'agit de l'altération à travers le temps mieux vaut ne

parler que du déplacement du rapport global des termes et des valeurs, par conséquent en renonçant à se rendre compte du degré de nécessité. », « Puisque nous nous mettons dans la situation de celui qui ignore préalablement les causes particulières, il est clair que nous ne pouvons dire en même temps que nous allons approfondir ces causes. », « Quand il s'agit de l'*altération* à travers le temps, mieux vaut ne parler immédiatement que du *déplacement du rapport global des termes et des valeurs*, en renonçant à scruter le <degré de> nécessité *a priori* puisqu'on renonce à distinguer les causes une à une. » – Saussure insiste dans ses notes sur l'indépendance de ces différentes causes les unes à l'égard des autres : « La question de *nécessité* ou d'*inéluclabilité* se présenterait séparément pour chaque facteur d'altération ; par exemple est-il inéluctable <dans une masse sociale placée sous la condition du temps> que les ~~mots~~ <signes> s'altèrent phonétiquement, <(matériellement)> (dans leur image acoustique) ? / Celui qui aura scruté cette nécessité n'aura rien répondu <encore>, <répondu, oui, et expliqué à fond ses causes, presque mystères>, et rien engagé de son opinion sur telle autre, représentant également une altération par un autre côté que la phonétique, et ainsi on voit que : ~~parler des causes nécessaires de l'altération~~ [ ] ». Au mécanisme du changement et à l'unité de la langue répond ainsi une pluralité d'objets. Rappelons à nouveau ici cette proposition de la note « Sémiologie » : « Par le fait qu'aucun élément *n'existe* (ou par mille autres raisons, car nous ne prétendons pas faire une sorte de système cartésien de choses qui tombent sous le sens de tous les côtés), on voit qu'aucun élément n'est (à plus forte raison) en état de *se transformer* ; mais qu'il peut seulement arriver qu'ON lui substitue autre chose, même quand il s'agit de "phonétique", et que par là, toute opération généralement, et toute la différence des opérations réside dans la *nature des substitutions* auxquelles nous nous livrons en parlant. » (Saussure, 2002a : p. 266), citée ci-dessus. Comme il est déjà apparu ci-dessus, cette pluralité est à entendre à un double niveau, celui de la théorie linguistique et celui de l'idiome, et il faut noter à cet égard la proposition finale des notes de Saussure<sup>1322</sup> : « On peut se référer provisoirement à ce simple fait que toute espèce de chose ~~à travers le~~ <qui [est] soumise au> Temps se modifie, donc que la langue ou somme de rapports [ ]. <donc que la langue = somme des rapports entre le signifiant [ ]>/ », qui nous reconduit d'une part au caractère inessentiel ou accidentel de l'évolution dont il était question dans les manuscrits, et qui apparaît ici constitutif de la définition de la langue comme fonctionnement, définition dans le cadre de laquelle le changement est tout à la fois possible, constitutif et indifférent ou inexistant<sup>1323</sup>, d'autre part à la conclusion du passage précédent, dont les termes pourraient être repris par Martinet à l'appui de sa critique de la conception saussurienne, puisque Saussure parlait alors d'une « langue » confrontée à des « facteurs d'altération qui aboutissent à déplacer de moment en moment le rapport total du signifiant au signifié » et contre lesquels elle « est impuissante à se défendre ». La langue saussurienne est fonctionnement, extériorité

<sup>1322</sup> Que l'on trouve également plus loin dans les notes d'étudiants : « <Invoquons simplement ce fait que> nous ne connaissons aucune chose qui ne s'altère dans le temps. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 252). Voir le deuxième chapitre de la première partie.

<sup>1323</sup> On mesure ainsi le chemin parcouru depuis la « Note pour un article sur Whitney » : il s'agit toujours de redéfinition de l'arbitraire du signe par opposition à l'arbitraire des philosophes, mais comme nous l'avons souligné dans ce qui précède, cette redéfinition implique à présent un changement synchronique, au lieu qu'elle était alors liée à l'enseignement de la diachronie : l'altération est un corollaire de l'immutabilité.



constitutive. Elle n'en demeure pas moins, empiriquement, une langue, à envisager comme telle.

Il est donc notable qu'intervienne à ce moment, après une récapitulation analysée dans le deuxième chapitre de la première partie, le chapitre consacré à la distinction entre synchronie et diachronie. Celui-ci s'intitule « *La linguistique statique et la linguistique historique. Dualité de la linguistique.* » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 252). Saussure le numérote comme « Chapitre IV », et précise : « (à intercaler à la suite du précédent). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 252), soit le chapitre « *L'immutabilité et mutabilité du signe* » dont il vient d'être question. Il s'ouvre sur ces lignes :

« C'est la suite <directe> du précédent chapitre <et indication de base générale sur laquelle nous voulons nous placer pour la suite>.

On peut hésiter sur le moment où il faut introduire la notion de temps et ses conséquences. (maintenant on l'introduit plus vite que précédemment, <d'où intercalation de ces deux chapitres>). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 252-253).

On lit de même dans les notes de Saussure :

« Ce chapitre est la suite directe du précédent en même temps que l'indication de la base générale sur laquelle nous allons nous placer pour la suite.

~~Plan~~ Il n'y a nul désaccord avec le plan primitif de ce cours, ~~qui~~ <lequel> a peut-être un reflet dans vos notes. Il y a eu simplement une interversion du moment où j'ai fait intervenir la ~~notion~~ <donnée> Temps, la notion historique, <que j'ai [introduite] au troisième chapitre>.

On peut hésiter en effet sur le moment exact où il faut faire faire son apparition à la ~~notion~~ <donnée> Temps. Comme vous le verrez, j'aurais pu à la rigueur, ne lui donner sa place que plus tard, et ~~continuer~~ par conséquent ~~ne pas vous inviter à ce remaniement~~ vous éviter un remaniement incommode dans ~~la succession~~ <l'ordre> des chapitres ; ~~toutefois~~ car ceux-ci ne sont pas touchés autrement que par leur succession. Mais précisément puisqu'il ne s'agi<ssait> que des numéros, sans rien changer à la substance même, je n'ai pas hésité, en vue de certains avantages, à mettre les chapitres sur les conséquences du Temps plus haut que je ne l'avais [prévu]. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 252-253 [voir Saussure, 2002a : p. 330-331]).

Cette hésitation sur « le moment où il faut introduire la notion de temps et ses conséquences » trouve à nouveau expression à la fin du cours, au début de la section intitulée « *La linguistique statique* » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 275), qui suit tout juste ce chapitre consacré à la distinction synchronie/diachronie :

« Beaucoup de choses que l'on fait entrer dans la linguistique en général appartiennent plus précisément à la linguistique statique. Sans doute, il y a certains principes généraux dont on peut se demander s'il faut les mentionner avant ou après l'embranchement. De là le décousu du cours : l'embranchement a été introduit plus haut que cela n'avait été projeté. La linguistique statique peut réclamer bien des choses qu'on range dans linguistique générale.

Elle prendra ce qu'il y a de commun entre tous les états de langue observables. C'est à cette généralisation qu'appartient même ce que l'on a appelé la "grammaire générale" qui comprendra notamment les points où la linguistique touche de près la logique. Les catégories comme le substantif, le verbe, voilà qui peut être réclamé finalement par la linguistique statique, car c'est seulement au moyen d'états de langue que s'établissent les rapports et les différences telles qu'on trouve dans grammaire générale.

Que l'on prenne les généralisations ou les états particuliers, il est certain que les objets sont tout à fait différents dans les deux disciplines (linguistique évolutive et linguistique statique). Ils ne sont pas comparables quant à leur nature. Il est beaucoup plus facile de faire de la linguistique historique que de faire de la linguistique statique. Les objets sont beaucoup plus saisissables. Les rapports entre termes successifs, la série des transformations n'est pas sujet ardu. La linguistique statique a uniquement à se mouvoir entre des rapports et des valeurs. Il faut apporter volonté persévérante pour s'occuper de linguistique statique, alors que linguistique évolutive est beaucoup plus attrayante. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 275-276).

Linguistiques statique et évolutive concernent ici les idiomes, au double niveau des « généralisations » (grammaire générale, « les rapports et les différences telles qu'on trouve dans grammaire générale ») et des « états particuliers » (« rapports » et « valeurs »), c'est-à-dire également des changements particuliers (« rapports entre termes successifs », « série des transformations »). Or, tandis que Saussure affirme que « [l]a linguistique statique peut réclamer bien des choses qu'on range dans linguistique générale », la linguistique générale semble par ailleurs demeurer partiellement irréductible à la linguistique statique puisque « il y a certains principes généraux dont on peut se demander s'il faut les mentionner avant ou après l'embranchement », ce qui explique « le décousu du cours » : « l'embranchement a été introduit plus haut que cela n'avait été projeté ». Les chapitres précédant l'insertion des deux chapitres « L'immutabilité et mutabilité du signe » et « La linguistique statique et la linguistique diachronique. Dualité de la linguistique. » et destinés à être rejetés après ces deux nouveaux troisième et quatrième chapitres sont « Les entités concrètes de la langue », « Les entités abstraites de la langue », « L'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif », qui concernent tous trois la théorie de la langue. On retrouve ici, d'une autre manière, la dualité de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, tout à la fois corrélative et constitutive de la théorisation du rapport son/sens, mais également prise en charge de la dualité d'aspects de la langue. De fait, dans la lignée du deuxième cours, mais cette fois de manière complètement élaborée, le chapitre du troisième cours est tout entier consacré à l'exposition d'une appréhension linguistique de l'idiome. Le premier développement de ce chapitre a déjà été cité plus haut, à la fin de notre première analyse des textes de Saussure :

« Le fait que le temps intervient pour modifier la langue ne semble pas tout d'abord un fait bien grave ou ayant de grandes conséquences pour les conditions de la linguistique.

Peu de linguistes sont disposés à croire que la question de temps crée des questions particulières. Peu voient là une croisée centrale où l'on soit obligé de se demander s'il faut rester dans le temps ou marcher hors du temps.

En considérant les autres sciences, on ne reconnaît pas effet particulier du temps.

L'astronomie a constaté de notables changements même dans le peu de temps dont elle a disposé. – <mais on ne voit pas clairement qu'il y ait lieu de séparer astronomie en deux>

La géologie raisonne presque sans cesse sur des successivités, des changements dans le temps. Quand elle considère objets placés hors du temps, <quand elle s'occupe aussi d'états fixes de la terre> elle n'en fait pas un objet séparé fondamentalement.

Il y a une science du droit et une histoire du droit. Mais nul ne les oppose.

L'histoire politique des états se meut éminemment dans le temps mais ne fait aucune distinction importante <si quelque historien fait le tableau d'une époque en excluant le temps>.

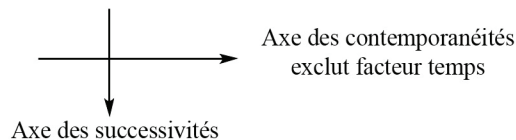
L'histoire des institutions politiques recherche les états de choses hors du temps, mais elle ne croit pas changer en étudiant des modifications.

L'économie politique (*Wirtschaftslehre*) étudie <équilibre entre certaines> valeurs sociales : valeur du travail, valeur du capital.

Mais ici contrairement à ce qui se passait pour toutes les sciences précédentes, on nous parle d'histoire économique (économie politique dans le temps) et d'économie politique (deux chaires différentes).

On n'a fait qu'obéir <pour ces deux sciences> à une nécessité intérieure, <et cette nécessité nous fera voir la nécessité de la dualité de la linguistique> cette raison, c'est qu'avec l'économie politique on est en face de la notion de valeur, <(et système de valeurs)> mais à un moindre degré qu'avec la linguistique. – On ne peut mener à la fois le système de valeur en soi, et le système de valeur selon le temps.

Même les sciences qui s'occupent de choses auraient avantage à marquer plus complètement les deux axes où existent les choses : axe des contemporanéités (ou des rapports entre les choses coexistantes), lequel équivaut à faire disparaître le facteur temps, et l'axe des successivités – (ou rapport des choses successives) – choses multipliées par le temps. ???-IMAGE-II-1-#014



<Dans axe vertical nous avons les choses multipliées par le temps>

Quand on arrive aux sciences qui s'occupent de valeur, cela <(distinction)> devient une nécessité <(beaucoup plus sensible pratiquement)> <et suivant le cas une nécessité théorique de premier ordre.>

On ne peut établir une science nette hors de la séparation des deux axes. –

3°) Quand on arrive <au troisième degré>, à système de valeurs (valeur arbitraire <(arbitrairement fixable) comme sémiologie>), la nécessité de distinguer les deux axes devient maximum. Car *a priori* ne vaut que ce qui est instantanément valable.

Toute valeur a deux côtés comme le signe linguistique. Tant que cette valeur au moins par un de ses côtés a son pied, sa racine dans les choses, par exemple un fonds de terre Z correspondant à 50000 francs – il est encore relativement possible de suivre cette valeur dans le temps avec ses variations, sans oublier cependant qu'à tout moment on pourra en douter (quand on pense par exemple que la contre-valeur comme 50000 est elle-même sujette à varier selon les moments d'abondance de l'or, etc.). Mais cela garde une certaine base tangible, les matérialités resteront là.

Au contraire, dans l'association constituant le signe, il n'y a rien que deux valeurs (principe de l'arbitraire du signe).

Si l'un des côtés du signe pouvait passer pour avoir quelque base en soi, ce serait le côté conceptuel.

Nous sommes devant complication maximum des faits de valeur.

Toute valeur dépendra d'une valeur voisine ou d'une valeur opposée et aussi, même *a priori* puisqu'il se produit une altération, un déplacement du rapport, comment jugerait-on <de front> des termes en mêlant les époques ? <Valeur ou contemporanéité, c'est synonyme. Choisissons-nous axe du temps ou axe opposé ?>.

Toutefois ce n'est là que le raisonnement *a priori*. L'observation *a posteriori* vient-elle vérifier ce raisonnement ? Oui ! <L'expérience conduit à la même conclusion>

Il faut séparer en deux la linguistique. Il y a une dualité irrémédiable, créée par la nature même des choses <quand il s'agit> de systèmes de valeurs<sup>1324</sup>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 253-260).

Comme nous l'avons vu alors, dans ce passage la distinction synchronie/diachronie apparaît comme une conséquence du concept de valeur. Il faut cependant noter à présent que la perspective y est notablement différente de celle des textes antérieurs, y compris, pour une part, le deuxième cours. Il n'y est pas question de la langue mais des « conséquences pour les conditions de la linguistique » du « fait que le temps intervient pour modifier la langue », eu égard à la nature de cette dernière. Le propos est tout aussi radical que dans les textes précédents. Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, Saussure y affirme en effet la dualité fondamentale de la linguistique : « Peu de linguistes sont disposés à croire que la question du temps crée des questions particulières. Peu voient là une croisée centrale où l'on soit obligé de se demander s'il faut rester dans le temps ou marcher hors du temps. », « On n'a fait qu'obéir pour ces deux sciences à une nécessité intérieure, et cette nécessité nous fera voir la nécessité de la dualité de la linguistique », « Quand on en arrive aux sciences qui s'occupent de valeur, cela (distinction) devient une nécessité (beaucoup plus sensible pratiquement) et suivant le cas une nécessité théorique de premier ordre. », « On ne peut établir une science nette hors de la séparation des deux axes. », « Il faut séparer en deux la linguistique. Il y a une dualité irrémédiable, créée par la nature même des choses quand il s'agit de systèmes de valeurs. »<sup>1325</sup> Il s'agit cependant précisément exclusivement de sciences et d'une dualité de la linguistique, non de l'objet. Comme dans certains développements de « De l'essence double du langage », Saussure met en avant une impossibilité pratique aussi bien que théorique, ici plus exactement une impossibilité pratique fondée sur des considérations théoriques – la définition de la langue comme système de valeurs –, mais dont la prise en compte est la condition d'une prise théorique sur l'objet, l'idiome : « On ne peut mener à la fois le système de valeur en soi, et le système de valeur selon le temps. », « Tant que cette valeur au moins par un de ses côtés a son pied, sa racine dans les choses, par exemple un fonds de terre Z correspondant à 50000 francs – il est encore relativement possible de suivre cette valeur dans le temps avec ses variations », « Toute valeur dépendra d'une valeur voisine ou d'une valeur opposée et aussi, même *a priori* puisqu'il se produit une altération, un déplacement du rapport, comment jugerait-on de front des termes en mêlant les époques ? » On retrouve alors des propositions tout à fait analogues à celles du deuxième cours. Suit en effet l'histoire de la linguistique du point de vue de la distinction synchronie/diachronie, dont il a déjà été question<sup>1326</sup> et qui se clôt sur cette proposition :

« Après avoir fait de l'histoire linguistique très longtemps et après en avoir trouvé résultats précieux, il faudra revenir au point de vue statique, mais y revenir avec un point de vue renouvelé. Ce sera une des utilités de l'étude historique d'avoir mieux fait

---

<sup>1324</sup> Pour le développement correspondant des notes de Saussure, voir la note 54 ci-dessus.

<sup>1325</sup> A quoi, comme nous l'avons vu plus haut, il faut ajouter, dans les notes de Saussure : « Et je dois ajouter que je ne vois qu'une infime proportion de linguistes, ou peut-être aucune, qui soit disposée elle-même à ~~ajouter une~~ croire que la question du Temps crée à la Linguistique des conditions particulières, des difficultés particulières, des questions particulières, voire une question centrale et pouvant aboutir à scinder la Linguistique en deux sciences. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 253 [voir Saussure, 2002a : p. 331]).

<sup>1326</sup> Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 260-261, cité plus haut.

comprendre ce qu'était un état. <Donc même pour linguistique statique on gagnera à avoir fait linguistique historique> On aura de toutes façons gagné à avoir fait linguistique historique.

La grammaire traditionnelle ne s'est occupée que de faits statiques ; la linguistique nous a révélé tout le côté historique de la langue. Elle nous a fait connaître un nouvel ordre de faits ; mais ce que nous disons : ce n'est que l'opposition des deux ordres qui est féconde comme point de vue. Il ne faut pas en rester à constater qu'il y a des faits évolutifs et des faits statiques. Il y a lieu de les séparer afin d'en voir complètement le contraste. C'est à quoi nous arrivons.

On ne conteste pas existence des deux ordres, mais on ne les oppose pas suffisamment. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 260-261).

Il s'agit alors à nouveau de deux types d'études, mais la conclusion insiste, outre sur la nécessité d'opposer les deux ordres, sur l'enseignement de la diachronie. On lit ensuite :

« <Il y a un certain nombre de termes à peu près synonymes sur lesquels on peut se mettre d'accord> En gros, histoire, nous l'appellerons d'un mot plus précis (évolution, altération), et on peut proposer aussi le terme de faits diachroniques (faits se passant à travers le temps).

*Diachronie* = période se passant à travers le temps.

Cette période <(ordre)> est <principalement> caractérisée par le fait qu'on se trouve en présence de faits successifs.

D'autre part, il y a des états de <langue> faits qui sont des équilibres (équilibres déterminés des termes et des valeurs placés dans un certain rapport). Ces termes sont forcément contemporains <(coexistants)> et ils composent des synchronies. On est en face de termes coexistants et non plus des faits successifs. On ne peut mener de front les deux disciplines.

On pourrait les comparer aux deux parties de la mécanique :

|                     |                         |
|---------------------|-------------------------|
| Statique            | Dynamique (Cinématique) |
| Forces en équilibre | Forces en mouvement     |
|                     | T                       |

Dans la dynamique intervient le facteur T (temps).

Comme je le faisais remarquer, le point de vue par lequel on sépare foncièrement ces deux ordres peut nous être inspiré par la plus simple observation, <se déduit aussi d'une série d'expériences de la linguistique.> C'est le premier point de vue auquel une observation nous frappe.

En se plaçant au point de vue du sujet parlant : la suite des faits dans le temps est une chose inexistante. Le sujet parlant est devant un état.

De même, le linguiste doit faire table rase de ce qui est diachronique, de ce qui a produit un état dans le temps pour comprendre cet état lui-même. Il ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en adoptant le point de vue de l'ignorance des sources.

<Encore une comparaison avant d'entrer dans les détails> Qu'est-ce que représenterait un panorama de la chaîne des Alpes qu'il faudrait prendre simultanément depuis le Reculet, la Dôle, le Chasseral ? Ce serait une absurdité comme c'est une absurdité de vouloir combiner le point de vue synchronique et le point de vue diachronique.

L'observateur placé en un point fixe, déterminé, c'est le sujet parlant ou le linguiste qui se met à sa place. Si l'on suppose un observateur en mouvement faisant le trajet continu <du Reculet au Chasseral>, le mouvement du tableau, <les rapports des montagnes qui changent> représentera l'altération historique, l'évolution. Mais il est clair que pour dessiner ce panorama, <il faut être devant un certain état. On ne peut se servir de la langue que dans un état.>

Tout cela ne persuade peut-être pas encore de l'absolue nécessité de faire une séparation radicale. <Il y a des sciences qui ne la font pas>

Considérons ce qui en linguistique amène à faire cette séparation plus qu'ailleurs. Nommons ces différents points.

1°) La langue est un système. Dans tout système, on doit considérer l'ensemble, <c'est ce qui fait le système. Or> les altérations ne se font jamais sur le bloc du système <sur l'ensemble> mais sur des points partiels. Si le système solaire est appelé un jour à changer, il y en aurait un point quelconque du système qui serait modifié. L'altération se répercutera sur le système par le fait de la solidarité. – <mais le fait aura porté sur point spécial> Il y aura diverses espèces d'altération, mais toutes n'attaquent que des faits partiels.

Il y a là quelque chose qui fait voir que la langue étant un système, on ne peut suivre simultanément les deux choses.

2°) Le lien qui lie deux faits successifs ne peut avoir le même caractère que le lien qui lie deux faits coexistants. Ces deux points concernent donc la nature des faits évolutifs pris en eux-mêmes objectivement <par opposition aux faits statiques>.

Il y a des faits qui sont subjectifs (qui tiennent à notre esprit, à nos capacités).

3°) La multiplicité des signes composant une langue fait qu'il sera pour ainsi dire impossible de suivre les deux axes simultanément.

4°) Il ne faut pas oublier le principe fondamental que les signes sont arbitraires. Les valeurs dont se compose la langue sont arbitraires : <Pour cela, n'étant pas fondés sur les choses> difficile de les suivre à travers le temps. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 261-262).

La distinction des deux ordres synchronique et diachronique apparaît ici significativement différente de celle du deuxième cours. Il n'est plus question de points de vue, mais de deux types de faits, « faits se passant à travers le temps » ou « faits qui sont des équilibres (équilibres déterminés des termes et des valeurs placés dans un certain rapport », et ainsi « faits successifs » par opposition à des « termes coexistants ». A nouveau, il s'agit là de science : « On ne peut mener de front les deux disciplines. », disciplines que l'on « pourrait [...] comparer aux deux parties de la mécanique ». Saussure affirme ensuite le caractère exclusivement synchronique de la langue en tant qu'instrument – « On ne peut se servir de la langue que dans un état. » –, c'est-à-dire, pour Saussure, comme langue, mais pour donner le point de vue du sujet parlant comme celui que le linguiste doit adopter, et justifier ainsi la distinction des deux ordres dans l'analyse des faits : « De même, le linguiste doit faire table rase de ce qui est diachronique, de ce qui a produit un état dans le temps pour comprendre cet état lui-même. Il ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en adoptant le point de vue de l'ignorance des sources. » La comparaison du panorama de la chaîne des Alpes, que nous avons déjà analysée plus haut, est à la fois proche et différente de celle de la maison, utilisée par Saussure dans la « Note pour un article sur Whitney » puis dans le premier cours. Il s'agissait alors de l'objet et de sa dualité d'entité en évolution et de phénomène fondamentalement synchronique ; il s'agit à présent de points de vue constitutifs de deux types de faits. On retrouve en effet dès lors la notion de point de vue, mais de manière métaphorique et dans le cadre de l'analyse de l'idiome. Suit l'exposition de « ce qui en linguistique amène à faire cette séparation [entre synchronie et diachronie] plus qu'ailleurs », marquée de la même dualité entre définition de la langue et possibilité d'analyse des idiomes, et où Saussure donne une définition de l'objet tout à fait analogue à celle du deuxième cours. Saussure distingue en effet entre les deux premiers points, qui « concernent [...] la nature des

faits évolutifs pris en eux-mêmes objectivement par opposition aux faits statiques », et deux autres faits qui sont « subjectifs (qui tiennent à notre esprit, à nos capacités) ». Il faut noter, comme dans le deuxième cours, la prise en charge de l'enseignement de la diachronie, conduisant à une définition de l'objet comme système qui implique d'une part la notion de synchronie, mais également, d'autre part, une certaine conception des altérations et ainsi *in fine* une opposition et une irréductibilité entre les deux types de faits, évolutifs et statiques. Aussi Saussure peut-il parler de points « concern[a]nt [...] la nature des faits évolutifs pris en eux-mêmes objectivement par opposition aux faits statiques ». Les deux autres arguments, celui de la multiplicité des signes, dont, d'après Dégallier et Mme Sechehaye, Saussure rappelle qu'elle explique également la continuité de la langue<sup>1327</sup> :

« [Dégallier] 3° **Multiplicité des signes** composant une langue (nous l'avons vu à propos d'enracinement **de la langue**) fait qu'il sera presque impossible de [suivre] les deux axes **simultanément**.

[Mme Sechehaye] 3° La **multiplicité des signes** d'une langue, **déjà** citée à propos de **continuité**. » (Saussure, 1967 : p. 179)

et dont nous avons déjà signalé à ce propos le caractère ambivalent, et celui de l'arbitraire du signe, ainsi mentionné une seconde fois, ce qui confirme la nouveauté du développement initial, nous reconduisent à l'analyse de l'idiome. Saussure donne alors une série d'exemples, tous cités plus haut, dont l'examen lui permet de faire voir le caractère irréductible des deux phénomènes synchronique et diachronique et, par là même, inversement, de mettre à l'œuvre en même temps que de préciser sa définition de la langue comme système. Il insiste ainsi sur la nature des faits diachroniques, ainsi que sur celle des faits synchroniques, en lien avec une mise en exergue de l'enseignement de la diachronie, qui, selon les termes cités ci-dessus, a permis de « revenir au point de vue statique [...] avec un point de vue renouvelé » :

« Voyons maintenant au moyen de quelques exemples cette opposition entre les choses évolutives et les choses statiques.

|                             |                         |   |                   |
|-----------------------------|-------------------------|---|-------------------|
|                             | latin <i>crispus</i>    |   | <i>decrepitus</i> |
| après altération phonétique | <i>crép-</i>            | ↓ |                   |
|                             | <i>crépir, décrépir</i> |   | <i>décrépit</i>   |

Maintenant à un certain moment, d'une façon savante et par un de ces faits qu'on peut appeler pathologique, la langue s'est trouvée recevoir en elle <le mot latin> (*decrepitus*), dont on ne sait l'origine. On l'a introduit on ne sait pourquoi dans la langue française <et on en a fait *décrépit*>. A l'heure qu'il est, un mur décrépi, un homme décrépit se conservent l'un l'autre. <Aujourd'hui, il est certain que la plupart des personnes voient un rapport entre un mur décrépi et un homme décrépit> C'est un fait statique, puisque c'est le rapport d'une valeur de la langue à une autre coexistante.

Pour que ce fait <statique> se produisît, il a fallu différents faits évolutifs ou diachroniques : <Il a fallu qu'on ne dise plus *crispus* mais *crép-*, qu'à un certain moment on ait introduit savamment un certain nombre de nouveaux mots directement du latin, (autre fait diachronique).>

Ces faits diachroniques, qui ont été nécessaires pour produire le fait <statique> en question, <qu'on confond décrépit et décrépi> n'ont aucun rapport avec le fait statique relevé. Ils ont conditionné le fait mais sont en eux-mêmes 1°) parfaitement distincts.

<sup>1327</sup> Voir Saussure (1972) : p. 116, cité plus haut dans la note 54.

2°) A-t-il été inutile pour bien saisir le fait statique de connaître son origine <de connaître les faits diachroniques> ?

Non, cela est utile. Cela nous montre un fait sur lequel nous aurons à revenir : la passivité des sujets parlants devant le signe. Nous voyons en effet que réunir ces deux mots, c'est absurde au point de vue des origines, mais parfaitement en règle au point de vue de l'état.

3°) Est-ce qu'on peut réunir un ensemble de faits diachroniques et un ensemble de faits synchroniques dans la même étude ? <Non> Ils apparaissent comme d'ordre différent.

Ce premier exemple a certains avantages, il est pour ainsi dire dans un *quiproquo* de la langue <Nous en verrons un autre plus large>.

Un second exemple, c'est ce fait-ci :

|                     |             |              |             |              |
|---------------------|-------------|--------------|-------------|--------------|
| vieux-haut-allemand | <i>gast</i> | <i>gasti</i> | <i>hant</i> | <i>hanti</i> |
|                     | l'hôte      | les hôtes    | la main     | les mains    |

plus tard, comme *i* exerce cet effet de changer l'*a* précédent en *e*, avec le temps, cela a donné

*gesti, henti* :

|              |              |
|--------------|--------------|
| <i>gasti</i> | <i>hanti</i> |
| ↓            | ↓            |
| <i>gesti</i> | <i>henti</i> |

<D'autre part, il est arrivé que *i* perd son timbre :>

*gesti*  
↓  
*geste*

Par suite de ces deux faits, on a aujourd'hui

*Gast/Gäste*      *Hand/Hände*,

<etc, dans une grande série de mots>

Un fait à peu près semblable s'est passé entre l'anglosaxon historique et l'anglosaxon antérieur :

|                    |                 |                 |
|--------------------|-----------------|-----------------|
| <i>*fôt/*fôti</i>  | <i>tôp/tôpi</i> | <i>gôs/gôsi</i> |
| le pied, les pieds | dent, les dents | l'oie           |

Plus tard il s'est passé deux faits :

l'*i* a changé l'*o* en *e* par son influence :

↓ *fôti*  
*\*fêti*

Puis un autre fait a supprimé l'*i* final <et on a alors> :

|            |                |                |                                |
|------------|----------------|----------------|--------------------------------|
| maintenant | <i>fôt/fêt</i> | <i>tôp/tép</i> | <i>gôs/gês</i>                 |
|            |                |                | <anglais <i>goose/geese</i> >. |

Si l'on prend aujourd'hui le rapport <actuel> *gast/gäste* et <le rapport> *fôt/fêt*, on voit ce qu'on pourrait appeler un certain mécanisme pour désigner le pluriel, <mécanisme qui n'est pas le même si l'on parle de l'allemand et de l'anglais.>

En anglais : opposition de voyelles.

En allemand, opposition de voyelles + quelque chose d'autre (terminaison).

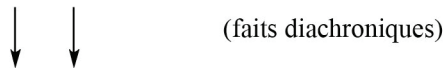
Autrefois ce même rapport s'exprimait d'une manière toute différente. <Dans *fôt/fôti* le pluriel est indiqué par un élément de plus, non par une autre voyelle>

Le rapport des termes quels qu'ils soient <(entre formes plurielles quelles qu'elles soient) :> dans lequel se meut le singulier et le pluriel pourra s'exprimer ainsi : <dans axe horizontal> ???-IMAGE-II-1-#115

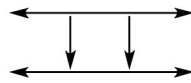
⇔ (faits synchroniques)

et les faits quels qu'ils soient qui ont formé le passage de l'un à l'autre pourront être exprimés ainsi : <dans axe vertical> ???-IMAGE-II-1-#116





C'est-à-dire que nous sommes devant cette figure : ???-IMAGE-II-1-#117



Nous pouvons faire à ce sujet un certain nombre de réflexions. <qui rentrent directement dans notre sujet de la dualité de notre point de vue>

1<sup>o</sup>) Les faits diachroniques (les changements) ont-ils eu pour but de marquer autrement le pluriel ? Est-ce l'expression du pluriel qu'on a voulu changer ? Nullement. Le fait qu'une forme *gasti* soit devenue *gesti* ne s'inquiète pas plus du pluriel que le fait *tragit*, *trägt*.

2<sup>o</sup>) Ont-ils le caractère de tendre à changer le système ? Incontestablement, il y a ici un système, puis un autre. A-t-on voulu passer d'un système <de rapports> à l'autre ? Non. L'altération ne porte pas sur le système mais sur des éléments du système. Jamais un système ne s'altère dans son entier. L'altération porte sur élément du système pris sans égard avec leur solidarité vis-à-vis du système. –

*fot* / *foti*

*fôti*

*fêt*

Le système ne peut pas être composé autrement que de *fot* / *foti* ou de *fôt* / *fêt*. Ce n'est pas l'ensemble qu'on a voulu changer, mais un élément du système. Il n'est pas vrai qu'un système ait engendré l'autre, <mais un élément du système a été changé, d'où un autre système.>

Troisième observation : Un tel tableau est instructif pour connaître ce qu'est un état. Nous voyons le caractère fortuit de chaque état. C'est une idée fausse que nous nous faisons que la langue <se présente comme un mécanisme créé en vu [*sic*] et selon les concepts à examiner<sup>1328</sup> ; nous voyons comme quoi l'état n'avait nullement pour destination de marquer les significations dont il s'imprègne ou de les marquer selon la convention des termes qu'on a utilisée. Un état fortuit est donné et on s'en empare.

Etat = état fortuit des termes.

C'est là une notion que n'aurait jamais acquise la grammaire traditionnelle.

Rien ne sera philosophiquement plus important. Mais il faudra séparer soigneusement l'état des modifiants.

Dans chaque état, l'esprit insuffle, vivifie une matière donnée, mais il n'en dispose pas librement.

4<sup>o</sup>) Est-ce que tout de même les faits qui appartiennent à la série diachronique sont de même nature, du même ordre que ceux que nous relevons dans la série synchronique ? <Toujours avec cet exemple :> Les états se succèdent par des choses complètement indépendantes. Nous avons établi <que tout se passe hors de toute intention. Mais est-ce que dans les systèmes il y a un ensemble de faits qui se rapprochent du fait de changement ? Non. –>

Le fait de synchronie est toujours un fait significatif, qui intéresse la signification. Il a pour condition qu'il y ait au moins deux termes en présence. <Ce n'est pas *fêt* qui contient l'idée de pluriel> C'est l'opposition *fôt-fêt* qui engendre l'idée de pluriel. <Il faut deux termes au minimum>

Si l'on prend le fait diachronique, <juste l'inverse :> la condition pour que *fêt* existe, c'est que *fôti* disparaisse. <Nous sommes entre termes successifs au lieu d'être entre termes coexistants> Il faut pour que *fôti* ait une valeur pluriel, qu'il ait à côté de lui *fôt*. Cela exclut la possibilité de faits analogues.

<sup>1328</sup> Voir la note 166 ci-dessus.

Dans la perspective synchronique de la langue, il y aurait autant de systèmes parfaitement différents que d'époques, mais que je puis étudier dans la même science parce qu'ils roulent sur des rapports semblables (sur des rapports synchroniques). Dans tout acte synchronique, on se meut dans des rapports analogues. Réciproquement les différents faits diachroniques qui établissent passage d'un état à un autre, bien que très différents sur des points du globe différents, peuvent être appréciés dans la même science.

Vouloir réunir ces deux ordres dans la même perspective, c'est une tentative chimérique. Dans la perspective diachronique, séries de faits conditionnant les systèmes mais n'ayant aucun rapport avec le système. Encore quelques exemples.

Si nous prenons une langue slave, le tchèque, nous voyons qu'un mot qui a été *slovo*, instrumental *slovem*, nominatif pluriel *slova*, génitif pluriel *slovů*, – (voyelle faible) Aujourd'hui, toutes les voyelles faibles ont disparu de la langue.

Nous avons aujourd'hui *slovo*, *slovem*, *slova*, génitif pluriel *slov*.

De même la femme : *žena* "la femme", accusatif *ženon*, nominatif pluriel *ženy*, génitif pluriel *žen*.

Le signe du génitif pluriel en hongrois a pour exposant zéro ; c'est le fait qu'il soit zéro. <Pas besoin d'avoir toujours figure acoustique en regard d'une idée. Il suffit d'une opposition et on peut avoir *x/zéro*.>

Sur un terrain semblable on voit mieux qu'un état de langue est un état fortuit. Ce fait n'a aucun rapport avec les valeurs que crée ce système.

La langue est comparable à une machine qui marcherait toujours quelles que soient les détériorations qu'on lui ferait subir.

Autre exemple. En français : loi que l'accent est toujours sur la dernière syllabe, à moins qu'elle ne possède un *e* muet. <Fait synchronique. – Rapport entre ensemble de mot français et l'accent.>

D'où vient ce fait, ou plutôt, en nous plaçant dans un état antérieur, l'état latin : <plus compliqué> l'accent est toujours sur la pénultième [syllabe] et l'antépénultième [syllabe] des mots selon que la pénultième est longue ou brève.

Cette loi évoque des rapports tout autres que la loi française.

C'est le même accent qui n'a pas bougé dans un seul mot :

*á*nge *mé*tiér

*ángelus* *ministéri*um

Cependant deux formules différentes à deux moments. Pourquoi ?

Comme tout le monde <le> sait, c'est parce que la forme des mots a changé. Tout ce qui était après l'accent a disparu ou s'est transformé en syllabe *e* muet. <Les sujets parlants mettent instinctivement l'accent sur la dernière syllabe. Conscience d'un certain rapport> La formule est complètement différente ? <On n'a pas voulu changer la formule, puisqu'on n'a pas voulu changer l'accent> A-t-on voulu changer le système d'accent ? Non, pas la moindre volonté même inconsciente de changer l'accent.

Il s'est interposé un fait diachronique :

|           |                         |
|-----------|-------------------------|
| <u>io</u> | <i>mansió</i> <u>ne</u> |
| <i>e</i>  | <i>maison</i>           |

Il ne concerne pas l'accent, mais les syllabes qui se conservent ou pas. On peut concevoir la loi de l'accent comme un ordre et tous les états comme des ordres qui existent indépendamment de toute volonté de les créer. Et ainsi se vérifie aussi l'idée du caractère fortuit de chaque état. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 262-267).

Il s'agit ici, de manière tout à fait élaborée, d'analyse linguistique de l'idiome et non seulement d'illustration de la différence des deux ordres. Intervient alors la comparaison du jeu d'échecs, aux enjeux analogues à ceux de celle de la « Note pour un article sur Whitney », mais reprenant la définition donnée ci-dessus, à laquelle elle ajoute le caractère aveugle des

changements, expression de l'irréductibilité des phénomènes qui est constitutive de la définition de la langue comme système :

« Comparaison avec une partie d'échecs. Il y a certains traits importants qui se trouvent et là et dans la langue, entre autres de courir comme la langue sur des valeurs conventionnelles, et valeurs de positions réciproques.

Le mot de valeur revient dans cette comparaison : <(Nous ne nous proposons que plus tard dans un prochain chapitre d'étudier la langue comme un système de valeurs)>

Dans le jeu d'échecs, une position donnée est comparable à un état de langue par ces trois choses : 1°) on sent que la valeur des pièces n'est déterminée que par leur position réciproque dans un système comme

*foot/feet*

singulier/pluriel

2°) On sent que le système d'où dépendent ces valeurs est tout le temps momentané.<sup>1329</sup> La valeur de chaque pièce dépend du système, et du système momentané.

3°) Qu'est-ce qui fait passer d'une position des pièces à l'autre, d'un système à l'autre, d'une synchronie à l'autre ? C'est le déplacement d'une pièce, ce n'est pas un remue-ménage de toutes les pièces. Dans ce troisième fait, nous avons <I> le fait diachronique dans toute sa portée et dans tout ce qui le fait autre des faits synchroniques qu'il conditionne.

Chaque coup d'échecs ne s'attaque matériellement qu'à une pièce, de même le fait diachronique. En second lieu <II>, malgré cela le coup d'échecs n'est pas calculable pour l'effet produit sur le système. Le changement de valeur qui en découle pour chacune des pièces peut être nul suivant les cas ou bien révolutionner l'ensemble <même pour les pièces oubliées sur l'échiquier>.

3°) <III> : Ce fait du déplacement quel qu'il soit est absolument autre de celui de l'équilibre a) antécédent et de l'équilibre b) subséquent.

<Le changement ne rentre dans aucun des deux états. Or on n'a jamais parlé qu'avec des états de langue.> Ce sont les états seuls qui sont importants comme dans la langue.

Il y a un point où la comparaison est en défaut, mais par contraste cela permet cependant de montrer :

Dans le jeu d'échecs le joueur a l'intention en déplaçant une pièce de faire <le déplacement et d'opérer> une action sur le système. Quand la langue fait un coup (un changement diachronique), elle ne prémédite rien.

C'est spontanément et fortuitement que les pièces d'échecs :

|              |              |              |
|--------------|--------------|--------------|
| <i>gast</i>  | <i>hand</i>  | <i>tragt</i> |
| ↓            | ↓            | ↓            |
| <i>gäste</i> | <i>hände</i> | <i>trägt</i> |

se trouvent en face les unes des autres.

Les pièces d'échecs *gast* / *gäste* [ ]

de signifier singulier et pluriel.

<Mais même quand intention préside> Le déplacement de valeur est irréductible en son essence à ce que sont les systèmes de valeurs qui le conditionnent <(qu'il conditionne)>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 267-268).

Le développement qui suit, cité plus haut, est consacré à la notion de loi. Nous n'en rappellerons que les propositions générales, qui le situent comme développement relatif à la langue, mais impliquant par ailleurs l'analyse de « faits particuliers » fournissant une base à la réflexion :

<sup>1329</sup> Voir la note 429 ci-dessus.

« La différence entre le fait évolutif et le fait statique entraîne que tous les termes secondaires, toutes les notions relatives à l'un et à l'autre présentent les irréductibilités les unes par rapport aux autres. Je ne mentionnerai que la notion de loi. Assurément, il est important de savoir s'il y a oui ou non des lois dans la langue. Or la notion même de loi ne peut s'aborder avec chances de succès que si l'on a préalablement séparé les sphères du diachronique et du synchronique. Il faudra dire :

a) y a-t-il des lois diachroniques et quelle est leur nature ?

b) y a-t-il des lois synchroniques et quelle est leur nature ?

Sans cette distinction, on pourra se débattre contre un fantôme. C'est la seule façon de déterminer cette notion.

La confusion partout où on la permettra sera très grave pour la clarté des faits particuliers. Examinons quelques lois.

[...]

Dans cette liste, il y a des lois qui sont synchroniques et d'autres qui ne le sont pas.

<Les unes sont selon axe synchronique, les autres selon axe diachronique>

Et si l'on voulait extraire la notion de loi de ces exemples, on se heurterait à cet obstacle caché que les unes courent dans l'axe synchronique et les autres dans l'axe diachronique.

Il faut se demander entre quels termes ils courent (pour savoir s'ils sont diachroniques ou synchroniques).

[...]

Une fois ces lois séparées on peut voir si elles méritent le nom de loi, <étudier> quelle est leur nature.

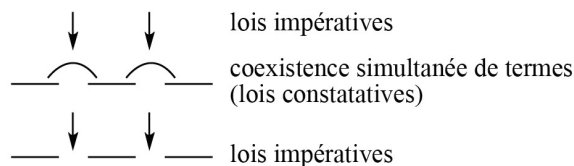
On verra que l'idée même de loi <n'est pas la même sur terrain diachronique et sur terrain synchronique.>

Sur le terrain diachronique, la loi est impérative ou dynamique. Elle fait disparaître une chose et en fait paraître une autre. Elle se traduit par un effet. Il y a une force en elle. *Septa* a dû disparaître. Une loi diachronique exprime une chose impérative qui s'exécute contre toute résistance.

Une loi synchronique exprime un ordre existant. C'est une loi de même genre que celle dont on dit : quelle est la loi dont a été planté arbres du jardin ? Cette loi constate un état de choses, réalisant un ordre. <Pas impérative, pas dynamique>

L'accent français est sur la dernière syllabe. C'est un état de choses, qui contient limitation régulière, exprimant un ordre, donc nous pouvons lui donner le nom de loi. Cet ordre est précaire <par le fait qu'il n'est pas impératif>, il existe tant qu'on le laisse exister. <La loi ne défend pas état de choses contre un changement> Le jour où une autre loi, qui ne s'est produite, aurait supprimé quantité de voyelles en grec. (s'est produite dans apocopes : *κατ'*, *απ'*)

la loi n'existerait plus, elle est à la merci de toute loi diachronique qui la changera :



???-IMAGE-II-1-#120

La même observation pourra se faire sur une série d'autres notions. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 268-270).

Il s'agit là à nouveau d'analyse linguistique des idiomes, mais dans la mesure où elle permet d'établir des propositions relatives à la langue. Le mouvement est analogue à celui qu'impliquait dans l'analyse des exemples la mise en œuvre de la définition de la langue, mouvement qui apparaît ainsi intrinsèquement paradoxal puisque nécessairement

bidirectionnel (l'analyse linguistique est en même temps le creuset de la linguistique). On pense ici à ces deux alinéas qui concluaient l'analyse du pluriel germanique dans le long développement cité ci-dessus :

« Dans la perspective synchronique de la langue, il y aurait autant de systèmes parfaitement différents que d'époques, mais que je puis étudier dans la même science parce qu'ils roulent sur des rapports semblables (sur des rapports synchroniques). Dans tout acte synchronique, on se meut dans des rapports analogues. Réciproquement les différents faits diachroniques qui établissent passage d'un état à un autre, bien que très différents sur des points du globe différents, peuvent être appréciés dans la même science.

Vouloir réunir ces deux ordres dans la même perspective, c'est une tentative chimérique. Dans la perspective diachronique, séries de faits conditionnant les systèmes mais n'ayant aucun rapport avec le système. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 265-266).

On lit de même plus loin :

« Si l'on prend les faits synchroniques du français du douzième siècle par exemple, cela représente un ensemble qui est de nature dissemblable à ce que contient l'histoire du français du treizième siècle au vingtième siècle, la marche de la langue du treizième siècle au vingtième siècle. Ce qui est de nature toute semblable à ce que contient un tableau du japonais actuel ou d'une langue bantoue de l'Afrique actuelle ou le tableau du grec attique en 400 ou le tableau du français au vingtième siècle. Ou dans ces différents tableaux, ce seront autant de rapports similaires qui sont objet de l'exposé et d'études. Les faits seront du même ordre.

D'un autre côté, si l'on prend la somme de faits évolutifs, d'altérations, diachroniques qui marquent une période comme celle du français du treizième siècle et le français du vingtième siècle, d'autre part la somme des faits évolutifs relevés dans autre période, par exemple dans le malais. Ces différentes périodes offriront une somme de faits similaires de période en période. Et ainsi leur réunion serait naturelle ; en fait il est clair que la répartition du travail scientifique ne se fera pas ainsi. Difficulté de connaître dans une carrière différentes langues à fond. <pour faire ce départ> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 271).

Saussure ajoute cependant :

« Autre chose importante : <Une fois ces distinctions théoriques établies> on peut généraliser dans chacune des deux directions d'études indiquées par le fait qu'en étudiant série d'états <je me trouve devant des états d'une ou de périodes similaires, je pourrai généraliser les faits dans chacune de ces sphères, par le fait que ces sphères représentent chacune un tout similaire>, et l'on pourra instituer une science coordonnant et classant phénomènes observables dans états de langue.

Rien n'empêche de généraliser les faits d'altération surpris dans domaines différents.

Très en gros, l'opposition entre les deux sera celle-ci : La linguistique statique s'occupera de rapports logiques et psychologiques <entre termes> coexistants <tels qu'ils sont> aperçus par la même conscience collective (dont du reste une conscience individuelle peut donner l'image – chacun de nous a en soi la langue) et formant un système.

Maintenant la linguistique évolutive s'occupera de rapports entre termes successifs se remplaçant les uns les autres, non soumis à une même conscience et ne formant pas entre eux de système.

Dans les faits évolutifs, il ne s'agit pas uniquement de faits phonétiques.

↓ *hludwig* fait  
*ludwig* phonétique

*was*  
 ↓  
*war*

fait pas phonétique<sup>1330</sup> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 271-272).

On retrouve ici, *in fine*, et seulement par allusion – à travers l'exemple de *was/war* –, l'opposition entre faits phonétiques et analogie, que le deuxième cours avait définis respectivement comme diachroniques et synchronique. Aussi nous semble-t-il qu'en dépit de la notion de généralisation – apparaît à nouveau ici, mais cette fois dans le cadre d'un essai d'ordonnance théorique, et dès lors, peut-on penser, avec d'autres enjeux, l'ambivalence de cette notion dans les textes saussuriens, dont il a été question dans les deux chapitres précédents – Saussure définit ici la voie, outre d'une linguistique synchronique, d'une reconstruction descriptive de l'évolution, fondée sur une théorie de la langue<sup>1331</sup>. Comme nous l'avons vu plus haut, on lira ainsi ensuite :

<sup>1330</sup> Ce passage constitue la source de la fin du dernier paragraphe (« Conclusions ») du troisième chapitre de la première partie du *Cours de linguistique générale* (« La linguistique statique et la linguistique évolutive ») : « [...] Que dans l'étude d'une langue l'observation se porte d'un côté ou de l'autre, il faut à tout prix situer chaque fait dans sa sphère et ne pas confondre les méthodes.

Les deux parties de la linguistique, ainsi délimitées, feront successivement l'objet de notre étude.

La *linguistique synchronique* s'occupera des rapports logiques et psychologiques reliant des termes coexistants et formant système, tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective.

La *linguistique diachronique* étudiera au contraire les rapports reliant des termes successifs non aperçus par une même conscience collective, et qui se substituent les uns aux autres sans former système entre eux. » (Saussure, 1972 : p. 140). Voir Saussure (1967) : p. 226-227.

<sup>1331</sup> Qu'emprunte par exemple le « Cours de phonétique 1909-1910 », où on lit notamment : « “Nous commencerons par la phonétique grecque et latine (phonétique = histoire phonétique, autrement il faut dire phonologie), phonétique historique et historique en la période préhistorique et historique.

Pourquoi est-on obligé de faire de la phonétique et de commencer par là, dès que l'on fait de la grammaire historique ? // Il n'est peut-être pas très intéressant en soi de rechercher ce qu'un *s* est devenu etc. et même on pourrait se demander si c'est de la grammaire !

Seulement la phonétique permet de retrouver la relation entre formes originaires associées : or fixer les relations senties entre les formes, cela est la grammaire. C'est la seule raison pour laquelle on étudie la phonétique en grammaire historique.” [R 5-6] » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 25), puis : « “Quand le phonétiste vient à parler d'alternance, il quitte le terrain phonétique pour entrer dans la morphologie. C'est encore plus le cas quand il s'agit de modifications dans un paradigme.

Pourtant on ne peut refuser au // phonétiste de s'arrêter à l'alternance. Car par l'alternance, il peut faire voir la conséquence grammaticale des faits phonétiques. Le phonétiste, lui, veut seulement montrer que la continuation dans le temps de

|       |             |               |
|-------|-------------|---------------|
|       | <i>gesō</i> | <i>gestus</i> |
| c'est | ↓           | ↓             |
|       | <i>gerō</i> | <i>gestus</i> |

Mais s'il prend l'alternance :

|    |               |   |                 |
|----|---------------|---|-----------------|
|    | <i>gerō</i>   | ↔ | <i>gestus</i>   |
| et | <i>inserō</i> | ↔ | <i>insertus</i> |

alors il peut rendre sensible par la grammaire elle-même la portée du fait établi. Et l'importance, on peut la voir en ouvrant une grammaire latine, où on dit que l'infinitif se forme en ajoutant *-re* au radical du présent.

Dans un deuxième cas (innovations analogiques) le phonétiste se trouve intéressé pour prévenir les objections relatives aux exceptions apparentes à sa loi phonétique, montrer qu'elle se vérifie // et, si l'on objecte les cas comme *melior* au cas de *pater familiās*, il faut qu'il puisse montrer que des cas comme *melior* ne comptent pas, qu'ils sont le résultat d'une action complètement indépendante de l'action phonétique.” [R 184-186] » (Reichler-

« Par suite de ce dernier embranchement devant lequel nous sommes, quelle sera la forme que prendra rationnellement la linguistique ? La forme sous laquelle une science s'offre théoriquement, rationnellement, idéalement est indépendante de la manière dont on peut être forcé de la pratiquer. Si ce n'était pas vrai, nous aurions à peine le droit de parler d'une science linguistique, vu que la plupart des linguistes font en même temps de la philologie (la philologie n'a rien à faire en soi avec la linguistique).

L'on s'occupera des textes littéraires du slave aussi bien que de langue slave. Cela n'empêche pas l'objet linguistique de rester séparé de la matière littéraire et l'étude linguistique d'être séparée en principe de l'étude philologique.

De même si l'on reprend à son tour la linguistique pure pour en reconnaître les divisions internes, il sera bien difficile de dire comment elle s'embranché et subdivise théoriquement et d'imposer ce cadre à toutes les recherches. Malgré ce que les lignes de ce cadre ont d'absolu, il serait difficile d'observer absolument les frontières qu'on aura dressées théoriquement. Aussi il faut entendre le plan théorique que l'on veut dresser. Ce sont les divisions qui devraient exister plutôt que celles qu'on peut au courant de la plume observer. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 270-271),

où il s'agit de l'ordonnance de l'étude linguistique. De même, après cette conclusion :

« Arrivés à la bifurcation linguistique statique et linguistique dynamique, nous choisissons de poursuivre la linguistique statique. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 275)

---

Béguelin, 1980 : p. 57). La différence des deux perspectives apparaît bien dans cet autre passage : « *Observations* :

En premier lieu, on voit que le groupe *dj* constitue un des rares cas où l'on peut faire la différence entre consonne + jod et consonne + *i* voyelle. A l'intérieur, on ne peut plus songer à les distinguer d'après le latin : c'est tout un : *-edio-*. Mais au commencement :

|                                             |  |                                         |
|---------------------------------------------|--|-----------------------------------------|
| <i>djo-</i> ( <i>Jovis</i> )                |  | <i>dio-</i> ( <i>diēs, diū, Dīāna</i> ) |
| qui repoussent toute présence de <i>j</i> . |  |                                         |

On voit d'ailleurs que *j-* latin représente aussi bien *\*j-* que *\*dj-*. Donc :

|             |  |              |  |                                                       |
|-------------|--|--------------|--|-------------------------------------------------------|
| <i>dio-</i> |  | <i>djo-</i>  |  | <i>jo-</i>                                            |
|             |  | └───┘        |  |                                                       |
|             |  | <i>Jovis</i> |  | <i>jugum</i> (on le sait par les langues congénères). |

Devant un nom purement latin comme *Janus*, on peut aussi bien penser à *\*dja-* qu'à *\*ja-*. //

2. Si cette différence *djo* et *dio* est importante au point de vue phonique, il ne faudrait pas conclure que la morphologie indo-européenne ne pût établir des équivalences entre eux, qu'il n'y eût pas de parenté entre les mots avec *-j-* et ceux avec *-i-* ; c'est toujours un *\*dei* dépourvu de son *e*. Donc, au point de vue morphologique, la question de savoir si l'on a *i* ou *j* est secondaire. Pour illustrer ce peu d'importance morphologique et l'importance phonique, cf. :

|        |             |                                                                               |
|--------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------|
|        | <i>dwo-</i> | <i>duo-</i>                                                                   |
| fort   | <i>deu-</i> | (δεύ-τερος)                                                                   |
| faible | <i>du-</i>  | véd. <i>du/au</i> (2), gr. δύ-ω, lat. <i>dū-o</i>                             |
|        | <i>dw-</i>  | véd. <i>dw-is</i> (2 fois), gr. δίς (δίδις), lat. <i>bis</i> ( <i>dvis</i> ). |

Quelle est la condition qui a réglé le choix entre *dwa* et *dwa*, on ne le sait pas, c'est un des points difficiles de la phonétique de ces groupes. Il faut donc phonétiquement séparer ces deux groupes (*\*duō*, *\*dw-is*), mais ne pas croire qu'une barrière morphologique les sépare. //

De même *dei-* *dī-ēs*  
et *dj-eu*.

Au nom du principe que nous venons de voir, il n'est pas permis de renouer directement *Diespiter* v. lat. avec *Jūpiter* en s'appuyant sur *\*djēm* (Ζῆν). L'opposition phonétique ne peut être éliminée : mais ce sont des mots parents ; il se peut que le même dieu ait été appelé dieu-jour." [R 305-307] » (Reichler-Béguelin, 1980 : p. 79-80).

et aussitôt après l'ouverture de la section « La linguistique statique », citée ci-dessus et où l'on retrouve la notion de généralisation, Saussure fait ces « remarques préliminaires » également citées plus haut et qui concernent la délimitation de l'objet d'étude :

« *Remarques préliminaires* <concernant toute la linguistique statique>

Il y a une part de convention indéniable à accepter en parlant d'un état. Les limites de ce que nous appelons un état seront forcément imprécises. Ces difficultés qu'on pourrait comparer à ceci : un point n'a aucune dimension – une ligne composée de points en a une. Ou : un plan n'a qu'une seule dimension, par conséquent un volume ne devrait pas pouvoir se composer de plans. Ce qui revient à une convention nécessaire. Il y a quelque chose de semblable quand nous parlons d'un état de la langue. Il y a des espaces de temps où la somme des modifications survenues est presque nulle, alors que d'autres espaces de temps moins considérables se trouvent ailleurs le théâtre d'une somme de modifications très importantes.

<Nous ne disons donc pas qu'un état est dix ans ou cinquante ans ou en général> pas de limites de ce genre. Nous appelons un état tout l'espace pendant lequel aucune modification grave n'a changé la physionomie de la langue. Quelque chose d'un peu semblable dans l'histoire des événements : en principe époque (point du temps) est à distinguer de période (espace de temps). Époque et période sont opposés et cependant on se permet de parler de l'époque des Antonins, de l'époque des Croisades (dans le sens de périodes) grand espace de temps. On se permet d'employer le mot opposé comme synonyme parce que l'ensemble des caractères n'a pas changé <pendant ce temps>.

Toutefois et à ce point de vue-là on pourrait employer le mot d'époques de langue au lieu d'état. Mais le mot état vaut mieux. Dans l'histoire politique en général une époque est bornée dans son commencement et sa fin plus ou moins par une révolution, intention de changer les choses. Avec le mot état nous ne laissons pas percer une idée accessoire de ce genre. Les états peuvent se changer par changements tout à fait fortuits. Époque lie trop la langue à choses externes à la langue.

Pour la rigueur il vaudrait mieux définir un état autrement que par l'absence de changements importants, mais nous ne le pouvons pas. Nous faisons comme les mathématiciens avec leurs plans, ils négligent aussi changements infinitésimaux. C'est la part de convention nécessaire ; pour la démonstration des choses on est obligé de les simplifier.

Il va sans dire qu'un état est limité géographiquement. Sans cela on pourrait dire qu'au même moment quelque chose qui est vrai n'est pas vrai parce qu'on aura pris un dialecte plutôt qu'un autre d'une langue. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 276).

Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, on lisait de fait à la suite du développement relatif à la notion de loi, et peu avant les développements que nous venons de citer :

« Nous arrivons à cette dualité de l'objet qui figure au titre du chapitre. La linguistique se trouve devant son second carrefour. (Le premier carrefour : doit-on étudier la langue ou la parole ?) : doit-on étudier les faits synchroniques de la langue ou les faits diachroniques ? (En effet, ce sont deux disciplines). On ne peut mélanger les deux voies.

C'est le lieu d'ajouter, puisque dans le premier carrefour il s'agissait du choix entre langue et parole, que tout ce qui est diachronique dans la langue naît par la parole. Le rudiment de tout changement dans la langue n'y arrive que par la parole. Toute espèce de changement est essayé par un certain nombre d'individus. <(des ballons d'essai)>

Ils ne seront faits linguistiques que quand ils seront devenus acceptés par la collectivité. Tant qu'ils sont dans la parole, ils ne comptent pas (= la parole étant



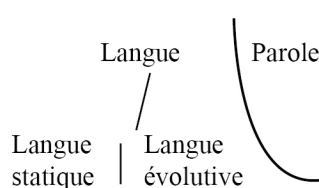
individuelle). Quand le changement sera fait langue, nous l'étudions. Mais les changements commencent toujours par des faits de parole.

Quelle doit être la forme de la linguistique ?

Toute évolution, tout fait évolutif dans la langue commence par un fait de parole. Il est entendu que ceci reste en dehors du fil des études relatives à la langue. La cause des faits évolutifs de langue gît dans les faits de parole.

Dans les différentes sphères à distinguer on constate qu'il y a des faits homologues qui se répondent de l'une à l'autre.

Mais il ne faut pas pour cela confondre les sphères elles-mêmes. Mais au même moment, on verra que les faits de parole où l'on essaie une innovation sont toujours individuels. Pourquoi arrive-t-on en allemand à dire : *ich war – wir waren* au lieu de *ich was : wir waren* (comme en anglais *I was : we were*) ? Parce que quelques individus ont commencé à dire *ich war* <par analogie>. Ce ne fut qu'un fait de parole et pas un fait de langue tant qu'il n'y eut que quelques individus qui le firent.



Ainsi la confusion suivante n'est pas à craindre (nous ne rentrons pas dans la sphère parole que nous avons écartée) ???-IMAGE-1-3-#017

» (Saussure & Constantin, 2005 : p. 270).

On notera, dans ce passage, d'une part, qu'il s'agit à nouveau de science : la « dualité de l'objet » est celle des « faits synchroniques de la langue » et des « faits diachroniques », et « ce sont deux disciplines », d'autre part que la distinction synchronie/diachronie y est ordonnée à la distinction entre langue et parole, qui est le « premier carrefour » tandis qu'elle est le « second », et ce alors que, comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie<sup>1332</sup>, et comme dans les cours précédents<sup>1333</sup>, les changements y sont assignés à la parole. Saussure distingue ainsi entre le mécanisme du changement, impliquant la parole, c'est-à-dire également la langue dont elle est le fonctionnement exécutif, et les « faits diachroniques » dont s'occupe la linguistique évolutive. On retrouve ici l'ordonnance que nous avons vue plus haut, et qui implique une pluralité d'objets : langue, parole et idiome, à l'égard de laquelle la linguistique (donc aussi la langue, d'où la dualité de la « linguistique statique ») est nécessairement transcendante. Le chapitre s'achève sur trois observations. La première nous reconduit à l'analyse de l'idiome, puisqu'elle concerne les « pièges que tend continuellement le fait synchronique dans sa ressemblance et aussi parfois sa dissemblance

<sup>1332</sup> Où nous avons également cité cette note non datée : « *Item*. Toutes les modifications, soit phonétiques, soit grammaticales (analogiques) se font exclusivement dans le discursif. Il n'y a aucun moment où le sujet soumette à une révision le trésor mental de la langue qu'il a en lui, et crée à tête reposée des formes nouvelles (par ex. calmement [ ] ) qu'il se propose promet [deux termes superposés ; voir la note 47 du troisième chapitre de la première partie] de "placer" dans son prochain discours. Toute innovation arrive par improvisation, en parlant, (et pénètre de là soit dans le trésor intime de l'auditeur ou celui de l'orateur, mais se produit donc à propos du langage discursif. » (Saussure, 2002a : p. 95), où apparaît clairement la manière dont l'attribution des changements à la parole s'inscrit en faux contre toute prise du locuteur sur la langue.

<sup>1333</sup> Voir Saussure (1996) : p. 65-66 et Saussure (1997) : p. 3, cités dans le troisième chapitre de la première partie. Voir en outre, dans ce troisième cours, ce passage cité plus haut : « L'image acoustique liée à une idée, c'est là l'essentiel de la langue. C'est dans l'exécution phonatoire que sont contenus tous les accidents, car la répétition inexacte de ce qui était donné, c'est là l'origine de cet immense ordre de faits, les changements phonétiques, qui sont de nombreux accidents. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 87-88).

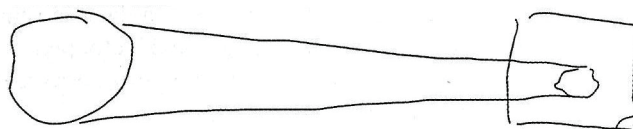
avec le fait diachronique<sup>1334</sup> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 272). Il en va de même de la troisième, qui distingue entre les différents points de vue possibles pour le linguiste, dont, comme dans les deux cours précédents, les perspectives prospective et rétrospective :

« Troisième observation : toujours en empruntant le langage de l'optique, il est juste de parler de deux perspectives fondamentales (car on peut distinguer des sous-perspectives) comme exprimant ce qu'il y a dans un état ou ce qu'il y a dans une diachronie. Il est important de remarquer que la perspective statique concerne à la fois les sujets parlants et le linguiste ; la perspective des objets statiques concerne soit la masse parlante, soit la grammaire. Pour la masse parlante, la perspective où se présentent les termes, c'est la réalité. Ce n'est pas un fantôme, une ombre. D'un autre côté, le linguiste doit, s'il veut comprendre un état de langue, se mettre lui-même dans cette perspective et abandonner la perspective diachronique ou historique qui sera pour lui une gêne, un empêchement. La perspective verticale ou diachronique ne concerne que le linguiste.

D'un autre côté, les différentes opérations du linguiste peuvent prendre le nom de perspective. Dans la perspective diachronique, on pourra distinguer la perspective allant de bas en haut et de haut en bas. Pour les mêmes raisons, le mot de plan n'est pas non plus à rejeter. Il y a des choses qui sont dans le plan diachronique et dans le plan synchronique à se figurer comme perpendiculaires l'un à l'autre. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 275).

La deuxième nous reconduisait quant à elle à la rupture avec l'entité. Il s'agissait en effet de deux ultimes comparaisons, citées plus haut :

« Dans une deuxième observation permettant de faire voir la dépendance et l'indépendance du fait synchronique par rapport au fait diachronique ; c'est d'appeler le fait synchronique une projection de l'autre, de le comparer à ce qu'est une projection sur un plan par rapport au corps lui-même qui est projeté. »



Naturellement, la projection n'est indépendante de l'objet et au contraire elle en dépend directement. Mais en regard de cela :

1°) c'est une autre chose,

2°) c'est une chose existant en soi à côté de l'autre.

Si elle n'était pas autre chose, il n'y aurait pas toute une partie des mathématiques et de l'optique servant à considérer comment la projection se fait sur le plan. <Il suffirait de considérer le corps>

La réalité historique, c'est le corps et la réalité dans un état linguistique par rapport à la première, c'est la projection. Ce n'est pas en étudiant les corps = réalité diachronique qu'on connaîtra les projections = réalité synchronique = aspect de la réalité diachronique projeté sur un plan déterminé, pas plus qu'on ne possède notions de projection pour étudier corps (dodécaèdre).

On peut tenir pour juste de dire en parlant d'un état de la langue : la projection ; par exemple : la projection française du vingtième siècle ne conçoit plus le rapport entre

*forge* et *fèvre (orfèvre)*,

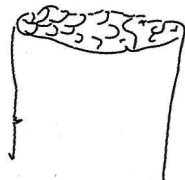
quand même le corps des réalités diachroniques ne sépare pas *faber* de *fabrica*.

<sup>1334</sup> Voir Saussure & Constantin (2005) : p. 272-273, cité plus haut.

Ou bien inversement, la projection française du vingtième siècle conçoit un rapport entre un mur décrépi et un vieillard décrépit, alors que la réalité historique qu'on peut suivre n'en comportait aucun.

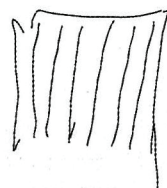
Ici, nous pouvons ajouter autre comparaison encore plus simple : Si l'on sectionne <horizontalement> certains végétaux, on aura devant soi dessin plus ou moins compliqué :

section horizontale : ???-IMAGE-II-1-#017



Ce dessin n'est pas autre chose qu'une certaine perspective, une certaine vue que l'on prend des fibres verticales que laissera voir une autre section, la section verticale :

section verticale : ???-IMAGE-II-1-#018



L'une dépend de l'autre.

La section horizontale est déterminée par ce qu'il y a dans le sens vertical, mais cette vue est un fait indépendant de celui que j'ai par le développement vertical. <Par le fait déjà que section horizontale crée une unité des rapports entre ce qui est à gauche et à droite, les deux choses sont indépendantes.>

On peut appeler ces sections : section synchronique et section diachronique.

Laquelle est la plus importante, laquelle peut passer pour avoir la primauté ?

Retransportant l'image dans la linguistique, c'est la tranche horizontale qui a la primauté, <parce qu'on parle dans tranche horizontale>. Autant de tranches horizontales, autant d'états qui servent à parler. La section verticale ne sera considérée que par le linguiste. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 273-275).

Comme nous l'avons déjà souligné, la « réalité historique » apparaît ici sous un autre jour : celle de l'entité en évolution, c'est-à-dire encore de l'idiome où s'articulent les deux perspectives synchronique et diachronique lorsqu'il s'agit d'analyse linguistique. On rappellera à cet égard, et en lien avec ce que nous avons vu lors de notre analyse des textes de Benveniste, ce passage de la « Note pour un article sur Whitney », cité plus haut :

« Toutes les façons de s'exprimer qui à intervalles semblent établir une conjonction entre les faits [verticaux] et les faits horizontaux, sont sans exception des images ; l'autre cause de dégoût est qu'on ne peut se passer de ces images, ni se résoudre à [les accepter.] » (Saussure, 2002a : p. 218).

Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, on lit par ailleurs dans une note non datée :

« Le langage est un phénomène ; il est l'exercice d'une faculté qui est dans l'homme. La langue est l'ensemble des formes concordantes que prend ce phénomène chez une collectivité d'individus et à une [époque déterminée.]

Le malentendu où tomba au début l'école fondée par François Bopp fut de (*leur*) prêter aux langues un corps et une existence imaginaires en dehors des individus parlants ; L'abstraction en matière de langue, même faite à bon escient, ne souffre jamais en pratique que des applications limitées ; est un procédé *logique*

à plus forte raison une abstraction à laquelle on donnait un corps et dont on était le jouet {se laissait abuser}<sup>1335</sup> impunément allait être un empêchement – » (Saussure, 2002a : p. 129).

On lit cependant dans le deuxième cours<sup>1336</sup> :

« On se représentait la langue dans une sphère indéfinissable <comme une sorte de végétation,> tandis que la linguistique d'aujourd'hui y reconnaît un produit de l'esprit humain : <la langue n'est plus quelque chose se développant par elle-même, elle> est à tout moment l'œuvre de l'esprit collectif. Ceci conduisait entre autres choses à faire la guerre à un certain nombre de métaphores, d'images, dont la linguistique était parsemée. <Ici il y aurait beaucoup à dire.> Il y a un certain nombre d'images qu'il faut nécessairement employer, le tout est de s'entendre : on n'osait plus dire "la langue fait ceci ou cela" (la langue n'existe pas comme entité, mais seulement les sujets parlants !) <Les nouveaux linguistes ont peut-être été trop loin.><sup>1337</sup> » (Saussure, 1997 : p. 93).

La distinction entre synchronie et diachronie apparaît ainsi parallèle à la distinction entre langue et idiome, dans la mesure où la définition saussurienne de la langue vient rompre avec la présupposition d'une entité. Aussi, précisément, cette distinction est-elle double, tout à la fois corrélatrice et constitutive de la théorisation du rapport son/sens ou, dans le cadre de la distinction langue/parole où la langue (et avec elle l'idiome, par ailleurs effet de langue) est

---

<sup>1335</sup> Voir la note 15 du troisième chapitre de la première partie.

<sup>1336</sup> Voir le début du deuxième chapitre et le quatrième chapitre de la première partie.

<sup>1337</sup> Voir dans le *Cours de linguistique générale* : « La nouvelle école, serrant de plus près la réalité, fit la guerre à la terminologie des comparatistes, et notamment aux métaphores illogiques dont elle se servait. Dès lors on n'ose plus dire : "la langue fait ceci ou cela", ni parler de la « "vie de la langue", etc., puisque la langue n'est pas une entité, et n'existe que dans les sujets parlants. Il ne faudrait pourtant pas aller trop loin, et il suffit de s'entendre. Il y a certaines images dont on ne peut se passer. Exiger qu'on ne se serve que de termes répondant aux réalités du langage, c'est prétendre que ces réalités n'ont plus de mystères pour nous. Or il s'en faut de beaucoup ; aussi n'hésiterons-nous pas à employer à l'occasion telle des expressions qui ont été blâmées à l'époque. » (Saussure, 1972 : p. 19, note 1). Les éditeurs utilisent également (voir Saussure, 1967 : p. 18) ce passage d'une note qu'Engler daterait volontiers de 1894-1897 (voir Engler, 1975 : p. 838), mais dont le propos nous semble relativement différent dans la mesure où il est plus critique que théorique : « Plus de figures ! Ainsi rien que des expressions répondant aux absolues réalités du langage ? Beau programme, [ ]

Plus de figures ! C'est un beau programme, qu'on a vite fait de mettre sur le papier. Et que faut-il pour mettre ce précepte en pratique ? Peu de chose, simplement n'employer que des expressions répondant aux absolues réalités du langage, classées d'une manière infaillible. Par exemple, si je vois que [ ] est appelée du nom d'*ablaut*, qui m'empêchera de dire que c'est une figure de langage, rien de plus ?, quoique par conséquent toute discussion roulant sur l'*ablaut* [ ]

On protestera, on distinguera, on rira ; et je ne dis nullement que j'aie raison ; mais la seule fin utile de la discussion est de me montrer ce qu'est, de son essence l'*ablaut*, pour que j'aie alors un premier moyen de juger si ma dénomination mérite le nom de "figure" ou ne le mérite pas.

Ainsi de suite pour chaque terme. Proscrire la figure, c'est se dire en possession de toutes les vérités autrement vous êtes radicalement hors d'état de dire où commence et où finit une métaphore.

Ce sont là des vérités tellement simples que je suis persuadé [ ]

Ce serait fort beau, si on était un instant persuadé que ceux qui prêtent ce serment ont la moindre idée de ce à quoi ils s'engagent

Plus de figures ? Ainsi rien que des termes répondant aux absolues réalités du langage ? Cela équivaut à dire que les absolues réalités du langage n'offrent pas de mystère pour les néogrammairiens, qu'ils nous les ont dévoilées » (Saussure, 2002a : p. 233-234).

définie comme extériorité corrélativement à sa définition comme fonctionnement<sup>1338</sup>, élément constitutif d'une définition de l'objet en même temps qu'expression d'une dualité de la linguistique, double statut dont témoigne la dualité de la linguistique statique qui demeure au cœur de l'ordonnance finale de la linguistique et à l'égard duquel la distinction saussurienne apparaît tout à la fois méthodologique et théorique, c'est-à-dire méthodologique parce que théorique<sup>1339</sup>, condition d'une appréhension linguistique des idiomes. Cette ordonnance –

<sup>1338</sup> On lit dans l'article de Chiss, « Synchronie/diachronie : méthodologie et théorie en linguistique » : « Ainsi la distinction synchronie/diachronie apparaît, plus que l'opposition langue/parole, comme le pas fondateur dans le projet saussurien. Si la "langue seule paraît être susceptible d'une définition autonome", si elle introduit "un principe de classification" dans le langage (CLG, p. 25), elle le doit au geste épistémologique qui sépare synchronie et diachronie, qui annule le temps du réel ("faire abstraction"), condition de la généralisation scientifique. Il s'agit bien d'une procédure théorique, *interne à la connaissance* (ce que ne dit pas la version empiriste état/genèse) puisque, dans la réalité, "à chaque instant [le langage] implique à la fois un système établi et une évolution" (cf. *supra*). » (Chiss, 1978 : p. 101). Il nous semble quant à nous que la distinction entre synchronie et diachronie est première dans l'ordre chronologique, dans la mesure où elle est un corrélat de la théorisation du rapport son/sens, mais seconde dans l'ordre de l'élaboration, dans la mesure où elle implique le cadre de la distinction langue/parole, cadre de la délimitation de l'objet et de sa constitution comme fonctionnement et extériorité, et condition de la théorisation des phénomènes (voir le troisième chapitre de la première partie). La lecture de Chiss souffre cependant d'une absence de distinction entre langue et idiome (voir la note 154 ci-dessus).

<sup>1339</sup> C'est ce caractère méthodologique que méconnaît notre article de 2008, qui visait à démontrer l'insuffisance d'une lecture méthodologique. Cette insuffisance est patente jusque chez des auteurs, comme De Mauro ou Burger, qui mettent en évidence la rupture avec l'organicisme, dans la mesure où ils n'articulent pas la théorie saussurienne du changement à la théorisation de la langue, articulation qui spécifie notre perspective, qu'il s'agisse de la critique de conception structuraliste du changement (visant alors à démontrer la nécessité d'une théorisation de la langue) ou de la lecture de Saussure. De Mauro qui, comme nous l'avons déjà souligné, est un lecteur structuraliste de Saussure, s'attache ainsi à démontrer la légitimité du refus saussurien du téléologisme, sans remettre en cause la « vision structurale de la diachronie » ni surtout de la langue : « Pour ce qui concerne sa conception des transformations linguistiques [à Saussure], avant de nier le fait qu'il y ait chez Saussure une vision structurale de la diachronie, il faut bien voir que dans cette vision, qui est représentée par les œuvres des Pragois, de van Wijk, de Martinet, coexistent deux éléments différents : a) le téléologisme (pour lequel les changements se produisent "avec raison", en vue d'une organisation meilleure, ou tout au moins différente, du système) ; b) l'anti-atomisme (par lequel les changements sont considérés dans leurs liens réciproques, en tant que conditionnés par un système sur lequel ils ont une incidence). De ces deux éléments, seul le premier est décidément étranger à Saussure, mais non pas le second. De ce point de vue la conclusion de l'essai sur les adjectifs du type *caecus* est exemplaire (Rec. 599). Mais surtout, le C. L. G. est, à ce propos, très clair : les changements naissent accidentellement, sans finalité, ils frappent aveuglément une entité ou une classe d'entités et non pas dans le but de passer à une organisation différente du système ; mais justement parce que la langue, grâce à l'analogie, tend au système, les changements "conditionnent" le système (122 alinéa 2), le changement d'un élément peut faire naître un autre système (121 alinéa 4, 124 alinéa 3). L'exclusion du téléologisme est aussi forte que l'affirmation de la systématicité des conséquences de tout changement, même minime : "La valeur d'un terme peut être modifiée sans qu'on touche ni à son sens ni à ses sons, mais seulement par le fait que tel autre terme voisin aura subi une modification" (C. L. G. 166). Si bien que Burger 1955.20 et sv. peut affirmer avec raison que si les critiques de la conception saussurienne des changements visent l'absence, dans l'évaluation de ces changements, de référence au système, ces critiques manquent leur but, car cette référence est explicite dans le C. L. G., dans la comparaison avec les effets sur le système du plus simple mouvement sur un jeu d'échec (C. L. G. 126) ; si au contraire elles visent la thèse du caractère fortuit des conséquences des changements, les critiques se trouvent face à une thèse effectivement saussurienne qui, comme le montre Burger, n'est pas facile à démentir : il est nécessaire pour ce faire que les partisans des changements téléologiques attribuent à la langue un esprit, revenant ainsi à des positions mythologiques contre lesquelles Saussure a beau jeu de réaffirmer que "la langue ne prémédite rien" (C. L. G. 127) et Frei de souligner qu'il est impossible de prévoir si et comment une innovation particulière sera acceptée (Frei 1929.125).

Saussure donc, de la même façon qu'il est conscient de l'aspect dynamique des situations linguistiques en une certaine époque, est parfaitement conscient des conséquences que tout changement a sur le plan du système. Comme l'a justement observé Ullmann 1959.36, "it is not the language that is synchronistic or diachronistic, but

the approach to it, the method of investigation, the science of language”. Du point de vue de la méthode de recherche et d’exposition, on ne voit pas comment l’on peut nier la duplicité de la perspective synchronique et de la perspective diachronique : peut-être veut-on soutenir que la valeur d’une entité linguistique dépend de la valeur qu’elle a eue en une phase linguistique antérieure ? Mais alors, et mise à part toute autre objection, quelle valeur auraient donc les néo-formations ? Ou bien veut-on dire que l’organisation synchronique d’une langue détermine les changements futurs ? Mais alors, comment donc passerait-on d’un arrangement systématique unique à des idiomes différents ? Et pourquoi, étant donnée une langue, ses futurs développements ne sont-ils pas prévisibles ? En réalité la linguistique ne peut pas renoncer à la double perspective sans se condamner d’une part à nier que la valeur d’une entité dépend du jeu synchronique dont elle fait partie et d’autre part à tomber dans une vision animiste ou fausement déterministe des changements linguistiques. Les deux perspectives méthodologiques, rigoureuse conséquence de la notion d’arbitraire du signe (voir C. L. G. 116 n. 167), sont l’indispensable instrument d’une vision historique et positive de la réalité linguistique, et celui qui a souligné leur valeur d’innovation a eu tout à fait raison (Wein 1963. 11-13). » (Saussure, 1972 : p. 454-455, note 176). Aussi, précisément, parle-t-il de distinction méthodologique, bien qu’il avance des propositions relatives à la langue. Burger, qu’il cite, s’attache de même à réfuter la conception structuraliste des changements : « La distinction saussurienne entre la synchronie et la diachronie est d’une telle évidence qu’on ne saurait sérieusement la contester. Ce qu’on a contesté, ce qu’on conteste toujours, c’est que les faits synchroniques soient, de nature, radicalement différents des faits diachroniques et qu’ils ne s’expliquent pas les uns par les autres. De la part des historiens de la langue formés à l’école des néogrammairiens, cette attitude n’a rien d’inattendu : ils sont convaincus, en effet, qu’un état de langue ne saurait s’expliquer que par son évolution antérieure et il y a là une part de vérité : son aspect extérieur, cela va sans dire, résulte de son passé ; si le français oppose, par exemple, *roue* : *rue*, c’est que plus anciennement le latin opposait de même *rota* : *rūga* et qu’entre les deux états de langue il s’est produit une série de changements. Mais cela ne nous apprend rien sur la nature de l’opposition soit latine, soit française et le rapport historique lat. *ū* > fr. *ū* paraît bien être d’une autre nature que le rapport fonctionnel de l’opposition française *u* : *ū*.

Il est plus surprenant que plusieurs phonématiciens de l’école pragoise aient également attaqué l’idée d’une antinomie foncière entre la synchronique et la diachronique ; leur point de vue est du reste exactement l’opposé de celui des néogrammairiens : pour eux, ce n’est pas l’évolution qui doit expliquer le système, mais le système qui doit expliquer l’évolution. Dès le congrès de la Haye, en 1928, Troubetskoy et MM. R. Jakobson et S. Karcevski soutiennent la thèse que “l’antinomie de la phonologie synchronique et de la phonétique diachronique se trouverait être supprimée du moment que les changements phonétiques seraient considérés en fonction du système phonologique qui les subit” (*Actes du 1<sup>er</sup> Congrès des linguistes*, p. 33). Si ces derniers mots signifiaient simplement que tout changement a des conséquences pour l’ensemble du système, il n’y aurait là rien de nouveau ; Saussure l’a enseigné très clairement, ainsi dans sa comparaison avec le jeu d’échecs, C. L. G., p. 126 s. ; mais il a enseigné aussi que ces conséquences sont *fortuites* ; cela ne signifie pas *sans cause*, mais *résultant de la rencontre de deux ou de plusieurs séries causales indépendantes* ; ainsi, si on dit que l’opposition, en français, de *ciel* et de *sel* est fortuite, cela signifie que les changements qui ont fait passer lat. *caelum* à fr. *ciel* sont indépendants de ceux qui ont fait passer lat. *sal* à fr. *sel*. C’est ce caractère fortuit des résultats de l’évolution phonétique que les linguistes pragois ont contesté et ils n’ont pas reculé devant la nécessité où dès lors ils se trouvent de faire appel à la notion de finalité. Ainsi M. R. Jakobson écrit, dans ses *Remarques sur l’évolution phonologique du russe* (TCLP II, 1929), p. 17 : “Ce n’est pas en renonçant à la notion de ‘loi phonique’ qu’on dépasserait la tradition des néogrammairiens, mais bien en abandonnant la conception mécanique de cette notion et en l’interprétant téléologiquement” ; et avec plus de force encore, Troubetskoy *Journal de Psychologie XXX* (1933), p. 245 : ... “l’évolution du système phonologique est à chaque moment donnée dirigée par la *tendance vers un but*. Sans admettre cet élément téléologique, il est impossible d’expliquer l’évolution phonologique”.

Nous nous proposons d’examiner ces affirmations à la lumière d’un exemple précis, la palatalisation des consonnes romanes, que MM. Haudricourt et Juilland ont tenté d’expliquer téléologiquement dans leur livre récent *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, p. 79 et suivantes. » (Burger, 1955 : p. 19-20), ce qui affaiblit une conclusion par ailleurs globalement remarquable malgré son structuralisme : « L’action analogique ne se produit pas pour améliorer le système, mais parce que le système est interprété de telle façon par le sujet parlant.

Mais en général le rôle du système dans l’évolution de la langue est essentiellement négatif et conservateur : il laisse le champ libre aux innovations qui n’entraînent pas de gêne pour l’intercompréhension ; il empêche ceux qui la gêneraient. On a observé, dans la première moitié de ce siècle, une tendance des jeunes générations parisiennes à confondre les nasales *ā* et *ō* d’une part, *ō̃* et *ē̃*, de l’autre. Cette tendance n’a abouti que dans le second cas ; c’est que l’opposition *ō̃* : *ē̃* est d’un rendement presque nul, sa disparition ne gêne pas le

élaboration de la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie dans sa dualité constitutive – implique par ailleurs une pluralisation de l’objet diachronique, tout à la fois linguistique, et relevant comme tel de la langue et de la parole, et idiomologique, pluralisation qui apparaît ainsi comme une condition *sine qua non* de la théorisation du changement linguistique, fût-elle encore incomplète<sup>1340</sup>. A cette pluralité, ainsi articulée sur une dualité

---

fonctionnement de la parole ; au contraire, *ō* et *ā* restent distincts parce que le rendement de leur opposition est considérable ; il serait gênant de confondre *angle* et *ongle*, *lent* et *long*, *fendre* et *fondre*, etc. Il est naturel que l’enfant qui apprend sa langue maternelle en interprétant les faits de parole de son entourage se rende maître des oppositions utiles ; car l’enfant a un but, qui est d’entrer dans la communauté linguistique et l’acquisition des oppositions phonématiques utiles est le moyen indispensable pour y parvenir. Mais les innovations sont dépourvues de but, elles sont toujours une interprétation erronée de la norme antérieure, qui se traduit par une réalisation nouvelle : *i* en hiatus interprété comme la variante consonantique du phonème et réalisée en [y] ; un groupe comme *ky* interprété comme un seul phonème et réalisé en [k] ; *bw-* interprété comme la variante forte de *w-* et réalisé en [gw] ; *ō* interprété comme identique à *ē* et confondu avec lui dans la réalisation unique [ẽ], etc. Il s’agit là de phénomènes d’ordre physiologique, psychologique, et, en tant qu’ils se généralisent, sociologique ; ils sont en dehors du domaine de la phonématique.

L’absence de finalité dans l’évolution phonétique et la possibilité même du changement découlent du principe formulé par Saussure, *C. L. G.*, p. 100 : “Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire.” Pour distinguer les signifiés “fils” et “fil”, il est indifférent d’opposer *filius* : *filus* ou *filus* : *filus* ou *figlio* : *filo* ou *hijo* : *hilo* ou encore *Sohn* : *Faden*. L’opposition seule est nécessaire, la forme sous laquelle elle se manifeste est contingente.

Est-ce à dire que la phonématique n’aurait pas de place dans l’étude diachronique du langage ? Loin de là. Seulement son rôle n’est pas de rechercher les causes, mais d’interpréter les résultats des changements phonétiques. Ces résultats sont de nouvelles oppositions, donc d’ordre synchronique, radicalement différents des faits historiques qui les ont produits, et ils sont fortuits ; ils n’en sont pas moins des effets dont les changements sont la cause et c’est ce rapport de cause à effet que la phonématique est en mesure de mettre en lumière. Il lui suffit pour cela de comparer deux synchronies, celle d’avant et celle d’après le changement ; ce dernier ni ses modalités ne l’intéressent en eux-mêmes, ils sont du ressort de la phonétique. C’est là, en somme, ce qu’a fait M. R. Jakobson dans ses *Remarques sur l’évolution phonologique du russe*, et c’est ce qu’il nous invite à faire dans ses *Principes de phonologie historique* (dans Troubetzkoy, *Principes de phonologie*, p. 315 ss., trad. Cantineau). Il y a là un vaste champ de recherches et dont on peut attendre les plus beaux résultats, mais à condition de maintenir rigoureusement la distinction entre les faits synchroniques et les faits diachroniques et de bannir de l’étude de ces derniers toute considération téléologique : “la langue ne prémédite rien” (Saussure, *C. L. G.*, p. 127). » (Burger, 1955 : p. 32-33), comme l’était l’introduction par le rapprochement qu’elle établissait entre les deux entités néogrammairienne et structuraliste. Apparaît cependant nettement, de cette manière, le caractère empirique de la distinction saussurienne (voir ce qui suit).

<sup>1340</sup> Nous reviendrons sur ce point dans le dernier chapitre de ce travail. Nous avons rapidement évoqué plus haut la possibilité d’une réévaluation, dans ce cadre, de la théorie martinettienne. On signalera, à cet égard, ces deux remarques de Saussure concernant la conception grimmienne de la *Lautverschiebung*, dans la dernière conférence parisienne : « Dans sa dernière conférence à Paris de 1890-1981 sur le gothique, Saussure mentionnait déjà à propos de la *lautverschiebung* cette idée “baroque” de Grimm d’une *substitution* qui implique la disparition du précédent : “une série [était] chassée par précédente et obligée [de] prendre autre valeur” (Notes de Ferdinand Lot. Bibliothèque de l’Institut de France. Ms 7256-L, p. 9). » (Mejía, 2012 : p. 59) , et dans le deuxième cours : « Souvent on oppose Grimm et Bopp comme fondateurs de la grammaire historique et de la grammaire comparée. Ce qu’on peut dire c’est que Bopp est surtout porté vers la comparaison (il manque une vue vraiment historique de la langue dans Bopp !) <Mais cette vue n’est pas plus développée chez Grimm.> Grimm avait affaire à une matière plus historique (vieux-haut-allemand > moyen-haut-allemand : on voit de siècle en siècle se modifier la langue et on aperçoit le courant !) ce qui le conduisait à exposer le sujet plus historiquement. Mais ce n’est pas à dire que Grimm ait été le fondateur des principes de la grammaire historique. Certaines fantasmagories chez Grimm atteignent leur maximum : croit que l’ablaut est quelque chose de significatif en soi (<une> différence de voyelle représenterait une différence de temps ; ne pense pas à des causes historiques qui auraient amené <cette différence> par hasard). Ne s’est donc pas rendu compte de l’action historique dans la langue. Il se faisait aussi une idée presque indéfinissable pour nous sur sa *Lautverschiebung* : croyait qu’il se faisait comme un coup de roue : quand une série a marché d’un cran il faut qu’elle soit rattrapée par l’autre série :

*p, t, k > f, th (p), h*

fondamentale (entre langue et idiome), se substitue chez les structuralistes un objet unique, langue conçue à partir de l'idiome : entité en évolution à laquelle répond une structure (dont la dualité se manifeste à tous les points de l'élaboration, comme dualité des deux perspectives « étimologique » et génétique, de la langue et des locuteurs ou de l'explication et de son support) ou, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, entité structurale venant en lieu et place d'une étimologie, à laquelle elle substitue dès lors une genèse. Apparaît ainsi de manière très nette le double caractère de la distinction langue/idiome – obstacle épistémologique en même temps que corollaire de la théorisation saussurienne de la langue – que nous avons tenté de mettre en évidence dans le chapitre précédent<sup>1341</sup>, et ce d'autant plus que nulle part ailleurs qu'à l'endroit de l'élaboration de la distinction synchronie/diachronie n'apparaît plus clairement le caractère fondamentalement empirique – au sens cette fois de la complémentarité bachelardienne entre empirisme et rationalisme – de la théorisation saussurienne de la langue et, par là même, la spécificité de l'abstraction linguistique, impliquant la distinction entre langue et idiome.

---

D'autre part les anciennes douces indo-européennes :

$b, d, g > p, t, k$  et  $bh, dh, gh > b, d, g$

Ces différents faits n'ont rien à faire ensemble ; pour Grimm c'est pour remplacer  $p, t, k$  que  $b, d, g > p, t, k$ , etc.

???-IMAGE-II-1-#125



Mêle donc à la conception historique l'idée d'une sphère qu'on ne peut s'imaginer : une place à remplir (comme l'idée du vide chez les anciens). » (Saussure, 1997 : p. 76-77). Il faudra en effet s'interroger sur le statut de la notion de structure.

<sup>1341</sup> L'élaboration martinettienne en particulier fait nettement apparaître l'impasse de toute appréhension de la langue à partir de l'idiome : tandis que l'entité soutient la structure, l'appréhension structurale se substitue à toute théorie. Comme nous l'avons vu notamment lors de notre analyse des textes de Hjelmslev, qu'il s'agisse de synchronie ou de diachronie, il s'agit toujours d'appréhension structurale d'un objet donné, problématique des rapports langue/parole ou hypothèse structurale en diachronie, déterminant précisément ce face à face de la structure et de l'entité qui apparaît ainsi comme une conséquence logique de celui, constitutif de la problématique structurale, de l'objet et de l'appréhension structurale.



## CHAPITRE 2

### LE PROBLÈME DU CONSTRUCTEUR

Nous venons de voir l'importance de la distinction synchronie/diachronie dans la théorisation saussurienne de la langue, ainsi que son inscription dans le cadre d'une élaboration fondée sur la distinction langue/parole. Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, cette deuxième distinction implique en premier lieu la séparation de la langue et du langage, dualité dont les termes apparaissent notablement différents de celle à laquelle se référait la première conférence de 1891, entre langues et langage. Cette dualité traditionnelle est en revanche fondamentale dans le structuralisme. Elle est en effet le produit de sa problématique analytique et l'expression du caractère objectal – au lieu de conceptuel – de son élaboration, et se substitue en tant que telle à la distinction entre langue et idiome qui nous semble à l'œuvre dans l'élaboration saussurienne. Aussi cette dualité entre langage et langues n'est-elle pas seulement lisible dans les textes de Hjelmslev (I) et de Jakobson (II), où elle constitue un axe d'élaboration, mais également, comme nous l'avons déjà vu en particulier dans le dernier chapitre de la première partie, dans ceux de Benveniste (III), où elle apparaît comme un mode de réflexion et d'analyse, et surtout dans ceux de Martinet (IV), en dépit d'une critique virulente de la position universaliste et de l'adoption, analysée dans le premier chapitre de la première partie, d'une distinction entre « une langue » et « les langues », de préférence à la distinction entre langage et langues.

## I. Hjelmslev : grammaire générale et analyse

La linguistique générale hjelmslevienne s'inscrit dans le paradigme de la grammaire générale, auquel contribuent les premiers ouvrages de Hjelmslev (A), parallèlement à l'élaboration d'une théorie du langage, la glossématique, dont le caractère formel vient doubler, plutôt qu'oblitérer, le caractère fondamental de théorie panchronique (B).

### A. Grammaire générale et sui generis

Il faut souligner ici le fait que le premier ouvrage de linguistique publié par Hjelmslev s'intitule *Principes de grammaire générale*. La grammaire générale y est d'emblée présentée comme une théorie scientifique du langage, au sens des fondations théoriques de la grammaire. On y lit en effet en ouverture de l'avant-propos :

« Ce livre a pour objet d'examiner la création possible d'une théorie du système morphologique du langage.

Sans entrer dans la technique ni dans le détail, il cherche à fixer certains principes fondamentaux qui doivent diriger les études. Il a donc par définition un caractère purement théorique.

Une théorie résulte toujours d'une considération de faits. Les généralités n'ont ni valeur ni existence possible hors du détail. Une doctrine ne se vérifie que dans le concret. Pour qu'une science se constitue, la recherche du détail est indispensable : c'est elle seule qui fait ressortir les principes.

En effet, l'étude théorique que nous publions dès maintenant est étroitement liée à quelques recherches de détail que nous avons entreprises. Mais, en nous concentrant sur ces problèmes particuliers, nous nous sommes rendu compte de l'impossibilité qu'il y a d'aboutir à des résultats sans posséder un certain fond théorique. En grammaire comme partout, il n'y a pas de progrès possible si l'on n'a pas des bases relativement solides.

La grammaire générale est une science nouvelle. Elle n'a encore ni principe constant ni méthode assurée. Une théorie grammaticale est encore inexistante.

Ce qui est plus, il n'y a guère de discipline linguistique où les conditions historiques soient aussi décourageantes qu'en grammaire. Enchaînée par une tradition forte et invétérée, qui cherche, depuis des milliers d'années, à l'entourer d'un système de principes aprioristiques et incontrôlables, la grammaire doit, pour se constituer scientifiquement, descendre jusqu'aux derniers fondements et creuser profondément ses assises.

En cet état de cause, nous avons cru utile de ne pas être trop sommaire en exposant les principes, et de différer quelque peu la recherche du détail. » (H.PGG : p. 3-4)

où l'on notera l'oscillation entre « grammaire » et « grammaire générale », que l'on rapprochera de l'opposition entre « faits » et « théorie ». Hjelmslev se donne en premier lieu pour objet « une théorie du système morphologique du langage », mais il est ensuite question, avant que de « grammaire générale », de « grammaire », le syntagme « grammaire générale » se doublant ensuite de celui de « théorie grammaticale », puis à nouveau du terme de « grammaire ». Or, dans le même temps, s'il est d'emblée question de « langage », au lieu de « langues », Hjelmslev oppose également dès le départ le « détail », les « faits » et les « problèmes particuliers » aux « principes fondamentaux qui doivent diriger les études », à la « théorie » et aux « généralités », et insiste sur la nécessité d'« un certain fond théorique », de

sorte que les « principes » paraissent être aussi bien ceux de la grammaire qui « doit, pour se constituer scientifiquement, descendre jusqu'aux derniers fondements et creuser profondément ses assises » que ceux de la grammaire générale. La suite du passage, citée dans le chapitre précédent, est tout aussi ambivalente, puisque Hjelmslev y parle de « grammaire » et d'« études synchroniques de morphologie et de syntaxe », puis de « renouvellement des méthodes dont le besoin est généralement ressenti dans la linguistique actuelle », tout en insistant par deux fois sur la prise en compte du « langage » au-delà des « langues » et en introduisant une distinction fondamentale de son élaboration dès ce premier texte, entre les « possibilités générales » et les « conditions particulières qui leur permettent de se réaliser » :

« Il est vrai qu'il existe déjà depuis longtemps une grammaire, et même qu'elle a fait certains progrès. Il est vrai encore que, ces temps derniers, les études synchroniques de morphologie et de syntaxe ont eu un regain de force et d'actualité. Après s'être concentrée, pendant longtemps, à ne considérer que l'aspect diachronique du problème, à n'étudier que la face extérieure du signe, à poser partout les problèmes particuliers de chaque groupe de langues pris à part, la linguistique revient de plus en plus à poser les problèmes synchronique et sémantique du système et le problème général du langage. On reprend l'étude des rapports associatifs et syntagmatiques des états de langues particuliers et de l'état du langage en général. On cherche ici – et, selon nous, avec raison – ce renouvellement des méthodes dont le besoin est généralement ressenti dans la linguistique actuelle. Dans l'examen attentif des systèmes des langues et des tendances générales du langage, dans l'étude des possibilités générales et des conditions particulières qui leur permettent de se réaliser, la linguistique évolutive aura de nouveau le moyen de faire un progrès. » (H.PGG : p. 4).

On lit d'ailleurs ensuite dans une note relative à cette affirmation : « On n'a jamais traité les catégories grammaticales du point de vue exclusivement formel. » (H.PGG : p. 38-39) :

« On fait toutefois abstraction ici de certaines tendances qui se sont dessinées, ces temps derniers, dans l'exploration scientifique du russe moderne. Elles ne sont qu'un heureux commencement. Il reste à utiliser ces résultats dans la grammaire générale, qui est la grammaire scientifique dans le sens propre du terme. » (H.PGG : p. 39, note 1).

La cinquième section du premier chapitre, avant la section conclusive, s'intitule « Points de vue panchronique et idiochronique », et son seul et unique paragraphe « Grammaire panchronique » (H.PGG : p. 360). Hjelmslev s'y réfère à Saussure :

« On a vu que la grammaire est une discipline d'ordre synchronique. Mais une nouvelle précision à cet égard ne serait pas superflue.

C'est FERDINAND DE SAUSSURE qui a créé le terme de synchronie. Mais il a employé ce terme de deux manières un peu différentes. D'une part il a dit : « *L'étude synchronique n'a pas pour objet tout ce qui est simultané*, mais seulement l'ensemble des faits correspondants à chaque langue ; dans la mesure où cela sera nécessaire, la séparation ira jusqu'aux dialectes et aux sous-dialectes. Au fond le terme de *synchronique* n'est pas assez précis ; il devrait être remplacé par celui, un peu long, il est vrai, de *idiosynchronique* ». Et, d'autre part : « L'objet de la linguistique synchronique générale est d'établir les principes fondamentaux de tout système idiosynchronique, les facteurs constitutifs de tout état de langue..... *C'est à la synchronie qu'appartient tout ce qu'on appelle la "grammaire générale"* ».

Le terme de *synchronique* peut donc indiquer deux ordres d'études différents :

1°. L'une des études vise aux *états de langues concrets* ; par exemple, le latin classique, le danois moderne, l'argot parisien de nos jours, la langue de Voltaire, etc. On peut agir dans un domaine plus ou moins restreint d'après les circonstances spéciales qui se présentent, mais on ne peut jamais établir des rapports entre les états une fois fixés comme objets d'étude.

2°. L'autre sorte d'étude vise à ce qu'on pourra appeler un *état abstrait*, un plan où l'on projette les faits observés dans toutes les études du premier ordre, un système constitué par les principes du langage au point de vue synchronique, en d'autres termes, une grammaire générale.

On peut très bien, comme l'a fait F. de Saussure en partie, restreindre le terme de synchronique à la notion d'"idiosynchronique", l'étude des états concrets, alinéa 1° ci-dessus. Pour la linguistique synchronique générale, on pourrait songer à adopter le terme de *panchronique*. » (H.PGG : p. 101-102).

Hjelmslev rapproche ici deux passages du *Cours de linguistique générale* dont il a été question dans le chapitre précédent<sup>1</sup> :

« Une seconde différence [entre synchronie et diachronie] découle des limites du champ qu'embrace chacune des deux disciplines. L'étude synchronique n'a pas pour objet tout ce qui est simultanée, mais seulement l'ensemble des faits correspondant à chaque langue ; dans la mesure où cela sera nécessaire, la séparation ira jusqu'aux dialectes et aux sous-dialectes. Au fond le terme de *synchronique* n'est pas assez précis ; il devrait être remplacé par celui, un peu long il est vrai, de *idiosynchronique*. Au contraire la linguistique diachronique non seulement ne nécessite pas, mais repousse une semblable spécialisation ; les termes qu'elle considère n'appartiennent pas forcément à une même langue (comparez l'indo-européen *\*esti*, le grec *ésti* l'allemand *ist*, le français *est*). C'est justement la succession des faits diachroniques et leur multiplication spatiale qui crée la diversité des idiomes. Pour justifier un rapprochement entre deux formes, il suffit qu'elles aient entre elles un lien historique, si indirect soit-il. » (Saussure, 1972 : p. 128-129)

« L'objet de la linguistique synchronique générale est d'établir les principes fondamentaux de tout système idiosynchronique, les facteurs constitutifs de tout état de langue. Bien des choses déjà exposées dans ce qui précède appartiennent plutôt à la synchronie ; ainsi les propriétés générales du signe peuvent être considérées comme partie intégrante de cette dernière, bien qu'elles nous aient servi à prouver la nécessité de distinguer les deux linguistiques.

C'est à la synchronie qu'appartient tout ce qu'on appelle la "grammaire générale" ; car c'est seulement par les états de langue que s'établissent les différents rapports qui sont du ressort de la grammaire. Dans ce qui suit nous n'envisageons que certains principes essentiels, sans lesquels on ne pourrait pas aborder les problèmes plus spéciaux de la statique, ni expliquer le détail d'un état de langue. » (Saussure, 1972 : p. 141)

et dont les sources, également déjà citées, se trouvent respectivement dans les deuxième :

« Le terme de synchronique (<=> ce qui appartient à un instant déterminé de la langue) est un peu indéterminé. Il semble supposer que tout ce qui est simultanée constitue un même ordre. Il faut ajouter : *idiosynchronique* : dans l'ordre spécial correspondant à une langue déterminée. La séparation ira en principe jusqu'au dialecte et au sous-dialecte dans la mesure où ce sera nécessaire de prendre à part ces divisions de la langue.

---

<sup>1</sup> Les références sont données par Hjelmslev (voir H.PGG : p. 101, note 3 et p. 102, note 1), qui précise chaque fois : « C'est nous qui soulignons. » (H.PGG : p. 101, note 4 et p. 102, note 2).

Diachronique <non seulement ne nécessite pas mais> ne comporte pas une pareille spécification : les termes rapprochés dans une vue diachronique ne tombent pas dans une même langue :

|                           |                       |
|---------------------------|-----------------------|
| indo-européen <i>esti</i> | grec <i>esti</i>      |
| allemand <i>ist</i>       | français <i>e(st)</i> |

C'est justement l'ensemble des faits diachroniques et leur direction qui crée la diversité des idiomes. En même temps on ne réclame pas une spécification de ce genre. Pourvu que la relation <(le lien diachronique B.)> établie entre deux termes soit vraie c'est suffisant. Donc pas à chercher autre chose. » (Saussure, 1997 : p. 31-32)

et troisième cours :

« Beaucoup de choses que l'on fait entrer dans la linguistique en général appartiennent plus précisément à la linguistique statique. Sans doute, il y a certains principes généraux dont on peut se demander s'il faut les mentionner avant ou après l'embranchement. De là le décousu du cours : l'embranchement a été introduit plus haut que cela n'avait été projeté. La linguistique statique peut réclamer bien des choses qu'on range dans linguistique générale.

Elle prendra ce qu'il y a de commun entre tous les états de langue observables. C'est à cette généralisation qu'appartient même ce que l'on a appelé la "grammaire générale" qui comprendra notamment les points où la linguistique touche de près la logique. Les catégories comme le substantif, le verbe, voilà qui peut être réclamé finalement par la linguistique statique, car c'est seulement au moyen d'états de langue que s'établissent les rapports et les différences telles qu'on trouve dans grammaire générale.

Que l'on prenne les généralisations ou les états particuliers, il est certain que les objets sont tout à fait différents dans les deux disciplines (linguistique évolutive et linguistique statique). Ils ne sont pas comparables quant à leur nature. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 275).

Comme nous l'avons déjà souligné<sup>2</sup>, les éditeurs omettent malheureusement les hésitations de Saussure quant à la place de la distinction synchronie/diachronie dans la théorie linguistique, que nous avons cru pouvoir relier à la dualité de cette distinction, elle-même

---

<sup>2</sup> Voir la note 22 du troisième chapitre de la première partie. Les hésitations de Saussure sont transcrites par tous les étudiants, à l'exception de Mme Sechehaye : « [Dégallier] Beaucoup de **choses** que l'on fait rentrer dans la linguistique en général **appartiennent** plus précisément à la linguistique statique. Il y a certains principes généraux dont on peut se demander s'ils viennent avant ou après embranchement. Notre retour en arrière dans le cours vient de ce que nous avons placé l'embranchement *statique – évolutif* plus haut.

Linguistique statique prendra ce qu'il y a de commun entre tous les états **de langue** observables.

**C'est à** cette généralisation **qu'appartient la grammaire générale**, et qui comprendra notamment les points où la linguistique touche de près à la logique : catégories comme substantif, verbe, etc. **C'est seulement par <les> états de langue que s'établissent les rapports**, <différences>, que grammaire enregistre.

[Mme Sechehaye] Beaucoup de ce qu'on fait entrer dans la linguistique générale appartient à la linguistique statique.

Tout ce qu'il y a dans les états de langue observables.

**C'est à** cette généralisation qu'on doit **la grammaire générale**.

[Joseph] Beaucoup de choses que l'on fait entrer dans la linguistique proprement dite ne rentrent que dans cette branche. Sans doute, il y a certains principes généraux dont on peut se demander si on ne doit pas les donner avant l'embranchement.

Ainsi que nous l'avons dit, elle ne s'appliquera pas à tel état de langue mais à n'importe quel état.

C'est **ce qu'on** a appelé souvent la *grammaire générale*, dans la partie où la linguistique se rapproche de la logique et traite de substantif, de verbe. **Car** ce n'est que **par des états de langue** que peuvent s'établir certaines catégories comme celles du substantif, du verbe, etc. » (Saussure, 1967 : p. 228).

corrélative de la dualité langue/idiome. La lecture hjelmslevienne n'en demeure pas moins significative. En effet, tandis que Saussure, qu'il s'agisse du *Cours de linguistique générale* ou des notes d'étudiants, assigne la grammaire générale, discipline traditionnelle, à la synchronie, Hjelmslev distingue entre deux objets possibles de la linguistique synchronique : les « *états de langues concrets* », sans rapports « une fois fixés comme objets d'étude » et l'« *état abstrait* », permettant d'établir de tels rapports puisqu'il s'agit à la fois d'un « plan où l'on projette les faits observés dans toutes les études du premier ordre » et d'« un système constitué par les principes du langage au point de vue synchronique ». La distinction est précisée plus loin dans l'ouvrage, lors de la formulation de l'hypothèse structurale en ouverture du chapitre intitulé « Le système grammatical » :

#### « I. Hypothèse fondamentale.

50. Afin de pouvoir travailler indépendamment de toute tradition sur des bases purement empiriques, la science grammaticale doit être fondée sur une *hypothèse double* concernant l'établissement des systèmes de catégories. Il va de soi que cette hypothèse, aussi bien que l'autre que nous venons de poser, celle du contenu significatif des catégories formelles, ne peut être vérifiée que par les recherches elles-mêmes. Voici l'hypothèse double dont il s'agit :

1°. Chaque langue qui se trouve en un lieu donné, dans un milieu donné et à une époque donnée, constitue un état idiosynchronique qui se présente comme un ensemble de faits psychiques. Les différents états ainsi constitués fournissent les *systèmes concrets de catégories*.

2°. Par une confrontation de tous les états synchroniques existants ou connus on peut établir un état panchronique, un *système abstrait de catégories*, qui nous donnera les matériaux d'une description psychologique et logique générale et commune, et qui peut être projeté en retour sur tous les états idiosynchroniques.

En nous fondant sur une partie des théories de F. de SAUSSURE, nous avons déjà envisagé, plus haut, la possibilité d'opérer la distinction sur laquelle repose cette hypothèse double. » (H.PGG : p. 214-215).

Il est ici question d'un « état panchronique » défini comme « *système abstrait de catégories* » permettant de rendre raison des états idiosynchroniques. Il s'agit ainsi de deux objets systématiques, conformément à l'hypothèse structurale, mais impliquant dès lors un mode d'abstraction objectal, au double niveau des langues, structures explicatives de la parole, et du langage, construction concentrant et supportant le point de vue linguistique. Le terme *panchronique* est également emprunté à Saussure, et cet emprunt fait l'objet du développement suivant, venant en suite du passage cité ci-dessus et auquel renvoie ici Hjelmslev<sup>3</sup> :

« Une fois, F. de Saussure a posé la question de savoir si la langue peut être étudiée au point de vue panchronique. On comprendrait par ce terme l'étude des principes, des "règles qui survivent à tous les événements". Mais de Saussure ajoute très expressément que le point de vue panchronique n'atteint jamais les faits particuliers de la langue. L'exemple qu'a donné F. de Saussure est très instructif pour faire comprendre son point de vue : "Chaque changement phonétique, quelle que soit d'ailleurs son existence, est limité à un temps et un territoire déterminés ; aucun ne se produit dans tous les temps et dans tous les lieux ; il n'existe que diachroniquement".

---

<sup>3</sup> Voir H.PGG : p. 215, note 1.

De la sorte, F. de Saussure a donné intentionnellement au terme de panchronique une telle signification qu'il le rend impossible à utiliser dans le domaine de la linguistique. Il y a très peu de faits linguistiques qui rentrent dans les cadres de la panchronie ; de Saussure a indiqué une de ces lois : "Il se produit et se produira toujours des changements phonétiques".

Mais si nous formulons une loi comme la suivante : "Pendant les changements phonétiques d'une langue, *s* peut devenir *h*, mais la transformation inverse n'a pas lieu spontanément", n'avons nous pas affaire, ici encore, à un principe, à une "règle qui survit à tous les événements" ? Seulement, il ne s'agit pas ici, comme dans le cas précédent, d'une *nécessité* : la loi n'exprime qu'une *possibilité générale*.

Sous cette réserve et dans ce sens spécial, nous pouvons très bien désigner la grammaire scientifique comme une discipline panchronique. La mise au point des *possibilités panchroniques* sera – nous le croyons fermement – le but de toute linguistique générale. C'est donc en ce sens aussi que la grammaire doit travailler. Et il n'y a, dans cette méthode, rien que de courant.

Les catégories de la grammaire traditionnelle et particulièrement le système des parties du discours ont toujours été appliqués à tous les états de langues. On n'a jamais songé à les supprimer *a priori*, en abordant une langue jusque-là inconnue qu'il s'agissait de décrire pour la première fois au point de vue grammatical. On a présumé théoriquement que les catégories sont d'ordre général. Mais on n'y implique que la notion de possibilité, non la notion de nécessité. Par exemple, le terme d'article n'a pas de sens là où il s'agit de donner une description grammaticale du latin classique ; mais là où se retrouve, dans l'expression grammaticale, la notion connue, par exemple, du grec *ὁ ἡ τό*, on emploie sans hésiter le terme d'article pour les états de langues les plus divers possibles.

On ne fait donc qu'utiliser cette idée généralement adoptée, en mettant la grammaire sur le plan de la possibilité générale. » (H.PGG : p. 103-104).

Hjelmslev renvoie<sup>4</sup> à ce paragraphe du *Cours de linguistique générale*, également envisagé dans le chapitre précédent et intitulé « Y a-t-il un point de vue panchronique ? » :

« Jusqu'ici nous avons pris le terme de loi dans le sens juridique. Mais y aurait-il peut-être dans la langue des lois dans le sens où l'entendent les sciences physiques et naturelles, c'est-à-dire des rapports qui se vérifient partout et toujours ? En un mot, la langue ne peut-elle pas être étudiée au point de vue panchronique ?

Sans doute. Ainsi puisqu'il se produit et se produira toujours des changements phonétiques, on peut considérer ce phénomène en général comme un des aspects constants du langage ; c'est donc une de ses lois. En linguistique comme dans le jeu d'échecs (voir p. 125 sv.), il y a des règles qui survivent à tous les événements. Mais ce sont là des principes généraux existants indépendamment des faits concrets ; dès qu'on parle de faits particuliers et tangibles, il n'y a pas de point de vue panchronique. Ainsi chaque changement phonétique, quelle que soit d'ailleurs son extension, est limité à un temps et un territoire déterminés ; aucun ne se produit dans tous les temps et dans tous les lieux ; il n'existe que diachroniquement. C'est justement un critère auquel on peut reconnaître ce qui est de la langue et ce qui n'en est pas. Un fait concret susceptible d'une explication panchronique ne saurait lui appartenir. Soit le mot *chose* : au point de vue diachronique, il s'oppose au latin *causa* dont il dérive ; au point de vue synchronique, à tous les termes qui peuvent lui être associés en français moderne. Seuls les sons du mot pris en eux-mêmes (*ʃoz*) donnent lieu à l'observation panchronique ; mais ils n'ont pas de valeur linguistique ; et même au point de vue panchronique *ʃoz*, pris dans une chaîne

---

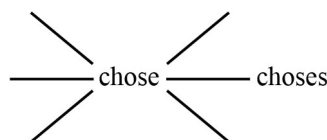
<sup>4</sup> Voir H.PGG : p. 103, note 1.

comme *ün şoz admirablə* “une chose admirable”, n’est pas une unité, c’est une masse informe, qui n’est délimitée par rien ; en effet, pourquoi *şoz* plutôt que *oza* ou *nşo* ? Ce n’est pas une valeur, parce que cela n’a pas de sens. Le point de vue panchronique n’atteint jamais les faits particuliers de la langue. » (Saussure, 1972 : p. 134-135).

Comme nous l’avons vu alors<sup>5</sup>, il s’agit de ce développement du deuxième cours :

« <Dans ce qui est diachronique ou synchronique> les valeurs <ou unités> pourront être de toute espèce. Il ne faut pas les poser *a priori*. Par exemple, y a-t-il synchroniquement une valeur comme le mot, y en a-t-il une dans l’ordre diachronique et est-ce la même ? On ne peut donc pas dire d’avance toutes les catégories d’unités qu’on peut être appelé à reconnaître dans les deux ordres. Avant de les reconnaître il faut leur appliquer le point de vue diachronique et le point de vue synchronique comme base d’appréciation. Même les unités élémentaires ne pourront être déterminées qu’en se plaçant à un des deux points de vue : il n’y a de réalité que dans un de ces deux ordres, <il n’y a> pas de réalités mixtes <entre les deux>.

Est-ce que ces deux ordres épuisent les points de vue de la langue ? N’y a-t-il pas un point de vue panchronique dans la langue ? On est obligé de faire une distinction dès le début. S’il ne s’agit que de généralisations, elles peuvent être panchroniques, <mais ce ne sont que des généralisations : par exemple> les changements <phonétiques> en eux-mêmes sont diachroniques ; mais comme ils se passent <et se passeront> toujours on peut les appeler panchroniques. Mais si l’on parle de faits concrets il n’y a pas de point de vue panchronique. C’est justement ce qui marquera ce qui est linguistique et ce qui ne l’est pas, c’est-à-dire qui peut être considéré panchroniquement. Ainsi le mot “chose” se trouve au point de vue diachronique opposé à *causa* latin. Au point de vue synchronique il faudra le placer en face d’autres <termes> en français :



(opposition avec toutes les choses simultanées)

Si j’essaie le point de vue panchronique je vois que ce qui est panchronique dans ce mot c’est les sons : |şoz| : dans tous les temps on a pu prononcer *şoz*. Mais cette matérialité des sons n’a qu’une valeur acoustique, pas linguistique. La suite de sons *şoz* n’est pas une unité linguistique. <J’ai encore trop accordé :> même au point de vue panchronique, |şoz| n’est pas une unité, <n’est qu’une dépouille matérielle ;> c’est un morceau <phonique> découpé dans autre chose, c’est une masse informe délimitée par rien <(en effet pourquoi |şoz| plutôt que |oza| ou |şo| ?)> ; <ce> n’est pas une valeur, parce que <ça> n’a pas de sens. <On peut appliquer les trois points de vue, on verra toujours que le point de vue panchronique aboutit à quelque chose qui n’est pas linguistique.> Il peut être difficile de savoir si une unité peut être diachronique ou synchronique. Ainsi, les unités irréductibles :

*a i u*  
*d l*

sont-elles linguistiques, c’est-à-dire diachroniques ou synchroniques ? Dans la même mesure où on peut leur attribuer une valeur ce seront des unités dans la langue. On peut <← Monsieur de Saussure ne veut pas trancher la question → dire oui : par exemple *e* muet contribue à constituer des unités significatives, <peut être opposé à d’autres valeurs.> Ce ne seront que des unités découpées au point de vue phonologique, mais qui

<sup>5</sup> Voir la note 51 de ce premier chapitre de la deuxième partie.



peuvent prendre une valeur au point de vue synchronique, contribuer à la physionomie du français, à la valeur générale.

De même  $\mu$ ,  $\pi$  qui ne peuvent jamais être à la fin d'un mot grec : bien que ces unités soient découpées phonologiquement <(mais pas phonétiquement, pas plus que |šoz| !)> elles sont investies d'une valeur et ont droit de figurer dans le point de vue synchronique ou diachronique, d'être considérées comme des unités linguistiques.

<Tout se ramènera donc au synchronique et au diachronique.> Il y aura <en particulier et> avant tout des phénomènes diachroniques et des phénomènes synchroniques. Il y aura des rapports diachroniques et des rapports synchroniques. » (Saussure, 1997 : p. 34-36)

et les éditeurs parlent à tort de « lois dans le sens où l'entendent les sciences physiques et naturelles » et de changements phonétiques qui n'existent que diachroniquement, là où Saussure mettait en exergue les points de vue constitutifs des unités. Ce dernier aspect apparaît cependant plus clairement dans la suite du passage, et il est dès lors notable que Hjelmslev ne s'attache qu'aux premières lignes de celui-ci, et ce d'autant plus qu'il s'agit alors de lois diachroniques. Hjelmslev ne reprend que la notion de nécessité, qu'il amende par celle de possibilité générale, substituant ainsi la question de l'appréhension à celle de la constitution. Aussi, précisément, le modèle est-il d'emblée génétique, en lieu et place de toute perspective étimologique. Hjelmslev donne ensuite des exemples d'ordre synchronique, qu'il s'agisse des catégories de description de la grammaire traditionnelle ou d'une dernière référence au *Cours de linguistique générale*, lorsqu'il signale en note à propos de « Sous cette réserve et dans ce sens spécial, nous pouvons très bien désigner la grammaire scientifique comme une discipline panchronique. » :

« Le problème de cette discipline a, en effet, été formulé par de SAUSSURE, *Cours*, p. 139. » (H.PGG : p. 104, note 1)

renvoyant à ce passage du *Cours de linguistique générale* :

« Il faut reconnaître que la forme théorique et idéale d'une science n'est pas toujours celle que lui imposent les exigences de la pratique. En linguistique ces exigences-là sont plus impérieuses que partout ailleurs ; elles excusent en quelque mesure la confusion qui règne actuellement dans ces recherches. Même si les distinctions établies ici étaient admises une fois pour toutes, on ne pourrait peut-être pas imposer, au nom de cet idéal, une orientation précise aux investigations.

Ainsi dans l'étude synchronique de l'ancien français le linguiste opère avec des faits et des principes qui n'ont rien de commun avec ceux que lui ferait découvrir l'histoire de cette même langue, du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle ; en revanche ils sont comparables à ceux que révélerait la description d'une langue bantoue actuelle, du grec attique en 400 avant Jésus-Christ ou enfin du français d'aujourd'hui. C'est que ces divers exposés reposent sur des rapports similaires ; si chaque idiome forme un système fermé, tous supposent certains principes constants, qu'on retrouve en passant de l'un à l'autre, parce qu'on reste dans le même ordre. Il n'en est pas autrement de l'étude historique : que l'on parcoure une période déterminée du français (par exemple du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle), ou une période du javanais, ou de n'importe quelle langue, partout on opère sur des faits similaires qu'il suffirait de rapprocher pour établir les vérités générales de l'ordre diachronique. L'idéal serait que chaque savant se consacre à l'une ou l'autre de ces recherches et embrasse le plus de faits possible dans cet ordre ; mais il est bien difficile de posséder scientifiquement des langues aussi différentes. D'autre part chaque langue forme

pratiquement une unité d'étude, et l'on est amené par la force des choses à la considérer tour à tour statiquement et historiquement. Malgré tout il ne faut jamais oublier qu'en théorie cette unité est superficielle, tandis que la disparité des idiomes cache une unité profonde. Que dans l'étude d'une langue l'observation se porte d'un côté ou de l'autre, il faut à tout prix situer chaque fait dans sa sphère et ne pas confondre les méthodes<sup>6</sup>. » (Saussure, 1972 : p. 139-140).

Il s'agit de fait de « linguistique synchronique générale », et il précise à cet égard :

« A strictement parler, il y a aussi une panchronie dans l'ordre diachronique. Mais on peut faire abstraction de ce fait dans la grammaire, où la diachronie n'entre pas en ligne de compte. » (H.PGG : p. 102-103, note 3).

---

<sup>6</sup> La source de ce passage, qui se trouve à la fin du troisième cours (voir Saussure, 1967 : p. 225-226) a été citée dans le chapitre précédent : « Par suite de ce dernier embranchement devant lequel nous sommes, quelle sera la forme que prendra rationnellement la linguistique ? La forme sous laquelle une science s'offre théoriquement, rationnellement, idéalement est indépendante de la manière dont on peut être forcé de la pratiquer. Si ce n'était pas vrai, nous aurions à peine le droit de parler d'une science linguistique, vu que la plupart des linguistes font en même temps de la philologie (la philologie n'a rien à faire en soi avec la linguistique).

L'on s'occupera des textes littéraires du slave aussi bien que de langue slave. Cela n'empêche pas l'objet linguistique de rester séparé de la matière littéraire et l'étude linguistique d'être séparée en principe de l'étude philologique.

De même si l'on reprend à son tour la linguistique pure pour en reconnaître les divisions internes, il sera bien difficile de dire comment elle s'embrancher et subdivise théoriquement et d'imposer ce cadre à toutes les recherches. Malgré ce que les lignes de ce cadre ont d'absolu, il serait difficile d'observer absolument les frontières qu'on aura dressées théoriquement. Aussi il faut entendre le plan théorique que l'on veut dresser. Ce sont les divisions qui devraient exister plutôt que celles qu'on peut au courant de la plume observer.

Si l'on prend les faits synchroniques du français du douzième siècle par exemple, cela représente un ensemble qui est de nature dissemblable à ce que contient l'histoire du français du treizième siècle au vingtième siècle, la marche de la langue du treizième siècle au vingtième siècle. Ce qui est de nature toute semblable à ce que contient un tableau du japonais actuel ou d'une langue bantoue de l'Afrique actuelle ou le tableau du grec attique en 400 ou le tableau du français au vingtième siècle. Ou dans ces différents tableaux, ce seront autant de rapports similaires qui sont objet de l'exposé et d'études. Les faits seront du même ordre.

D'un autre côté, si l'on prend la somme de faits évolutifs, d'altérations, diachroniques qui marquent une période comme celle du français du treizième siècle et le français du vingtième siècle, d'autre part la somme des faits évolutifs relevés dans autre période, par exemple dans le malais. Ces différentes périodes offriront une somme de faits similaires de période en période. Et ainsi leur réunion serait naturelle ; en fait il est clair que la répartition du travail scientifique ne se fera pas ainsi. Difficulté de connaître dans une carrière différentes langues à fond. <pour faire ce départ>

Autre chose importante : <Une fois ces distinctions théoriques établies> on peut généraliser dans chacune des deux directions d'études indiquées par le fait qu'en étudiant série d'états <je me trouve devant des états d'une ou de périodes similaires, je pourrai généraliser les faits dans chacune de ces sphères, par le fait que ces sphères représentent chacune un tout similaire>, et l'on pourra instituer une science coordonnant et classant phénomènes observables dans états de langue.

Rien n'empêche de généraliser les faits d'altération surpris dans domaines différents. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 270-271). Le passage du *Cours de linguistique générale* impose effectivement l'idée d'une grammaire générale ayant pour horizon le langage, horizon absent des notes des étudiants, en dépit de l'ambiguïté de la position saussurienne, que nous avons déjà notée. Engler (voir Saussure, 1967 : p. 226) relève ainsi les ajouts suivants : « si chaque idiome forme un système fermé, tous supposent certains principes constants, qu'on retrouve en passant de l'un à l'autre, parce qu'on reste dans le même ordre », « Malgré tout il ne faut jamais oublier qu'en théorie cette unité est superficielle, tandis que la disparité des idiomes cache une unité profonde. ». De Mauro écrit cependant : « Distinguant entre la disparité "superficielle" et l'unité "profonde" des langues, Saussure pense sans doute aux aspects universels de la réalité linguistique, pour lesquels voir n. 42. » (Saussure, 1972 : p. 456-457, note 199).

La notion de possibilité générale n'en était pas moins mise en évidence à partir d'exemples diachroniques<sup>7</sup> et nous avons vu dans le chapitre précédent le rôle de la

---

<sup>7</sup> Hjelmslev renvoie à Pedersen et Meillet (voir H.PGG : p. 103, note 2), puis pour la notion de possibilité générale, outre à Lange (1840), où apparaît la dualité possibilité/réalisation, rendant compte de la dualité entre un langage commun et une multitude de langages individuels (voir Lange, 1840 : p. 70-72), à Sechehaye et à Meillet (voir H.PGG : p. 103-104, note 3). Meillet envisage des lois d'évolution : « Toutes les lois générales qu'on a posées, toutes celles dont cette recherche, à peine entamée, réserve encore la découverte, ont cependant un défaut : elles énoncent des possibilités, non des nécessités.

Ainsi la loi relative à la débilité caractéristique de l'articulation des consonnes intervocaliques n'empêche pas les consonnes de subsister entre voyelles durant un temps illimité dans certaines langues. [...]

Les lois de la phonétique ou de la morphologie générale historique ne suffisent donc à expliquer aucun fait ; elles énoncent des conditions constantes qui règlent le développement des faits linguistiques ; mais, même si l'on parvenait à les déterminer d'une manière complète et de tout point exacte, on ne saurait pour cela prévoir aucune évolution future, ce qui est la marque d'une connaissance incomplète ; car il resterait à découvrir les conditions variables qui permettent ou provoquent la réalisation des possibilités ainsi reconnues. Pour décisif que soit le progrès qui résulte de la constitution de la linguistique générale, on ne saurait donc s'en contenter. » (Meillet, 1926 : p. 15-16 ; voir la note 458 du chapitre précédent), « Sans sortir de la discipline grammaticale proprement dite, il semble qu'il soit possible de dégager des principes. Sans doute ces principes devront s'expliquer en dernière analyse par les conditions physiques, anatomiques, physiologiques, psychiques, sociales dans lesquelles se trouvent les sujets parlants. Mais ils ont un caractère purement grammatical et sont par là même de nature à diriger les recherches grammaticales. Pour les dégager, il faudrait un livre qui n'est pas encore fait et qui n'est sans doute pas encore assez préparé par des recherches de détail pour être écrit dès maintenant. Mais il a déjà été assez publié sur la question (M. Grammont est le savant qui en a le premier pris une conscience claire et qui a le mieux et le plus nettement posé ce genre de problèmes) pour qu'on puisse marquer au moins le caractère des résultats qu'on doit attendre sur ce domaine.

Les principes linguistiques dont il s'agit ici ne sauraient naturellement avoir un caractère de nécessité. En effet la seule nécessité qui se rencontre en linguistique est celle qui s'impose aux sujets parlants d'un même groupe de conserver un même système linguistique afin de se comprendre aisément entre eux. Cette obligation assure le maintien du système, ou quand il intervient des changements, l'identité de ces changements à l'intérieur d'un même groupe linguistique. Chaque système linguistique est d'ailleurs si cohérent que, à l'intérieur d'un groupe donné où les conditions sont à peu près semblables, les changements ne sauraient différer beaucoup. Dans la mesure où il se produit des changements purement individuels, ils s'éliminent sans difficulté, au plus tard à la mort de l'individu qui a innové. Mais cette nécessité, qui résulte du besoin qu'ont les hommes de s'entendre entre eux, ne porte que sur les moyens d'expression particuliers à chaque langue, et ne s'étend précisément pas aux principes.

Ces principes exprimeront donc simplement les possibilités que peuvent utiliser les langues particulières ; certaines possibilités sont réalisées d'une manière nécessaire dans chaque langue, mais sans qu'on puisse jamais prévoir *a priori* lesquelles. On s'est déjà servi ci-dessus de deux principes élémentaires de ce genre, à savoir que *f* peut devenir *h*, et *s* devenir *h*, mais que les transformations inverses n'ont pas lieu spontanément ; là où l'on observe le passage de *h* à *f* dans les parlers arméniens par exemple il y a eu influence de phonèmes voisins, et le passage de *h* à *s* n'est sans doute attesté nulle part. La linguistique historique est dominée par des principes de cette sorte, et les linguistes s'en servent constamment, mais presque toujours sans les formuler d'une manière explicite, et souvent sans en avoir nettement conscience. Dans la mesure où ils valent, ces principes sont d'ailleurs précis, comme le montrent les exemples cités, et ils déterminent les limites entre lesquelles peut se mouvoir le changement linguistique. » (Meillet, 1926 : p. 48-50). Les deux passages de l'ouvrage de Sechehaye, *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, ont déjà été cités dans le chapitre précédent. La dualité entre « étiologie » et genèse y apparaît de manière d'autant plus nette que la distinction synchronie/diachronie y est articulée à la dualité possibilité/nécessité : « L'étiologie du langage organisé se subdivise donc en deux parties.

Dans la première nous considérons seulement le sujet parlant isolé, et dans un moment donné. Si c'est une collectivité, nous pouvons l'assimiler à un individu représentant le type moyen de cette collectivité et porteur de sa grammaire générale. Nous expliquons alors son état grammatical comme un *mode possible* de son activité psychophysiologique. Il faut montrer qu'étant donné ce sujet, les manifestations de son langage organisé sont conformes à toutes les lois de la physiologie, de la psychologie et de la logique. Au-dessus de toutes ces explications particulières applicables à des états de langage donnés, il y a la science générale qui en résume tous

grammaire générale dans la mise en place de la pandiachronie hjelmslevienne et la dualité corrélatrice de deux perspectives « étimologique » et génétique. On lit ensuite :

« Mais il est même possible que la grammaire puisse répondre à des exigences encore plus élevées. S'il y a des possibilités, il y a certainement aussi des *conditions*. Dès qu'on en sera venu à fixer les conditions exactes sous lesquelles un phénomène grammatical peut et doit se réaliser dans le langage, il sera même légitime d'attribuer aux règles grammaticales le caractère de *nécessité*. La constatation des possibilités générales n'est que le premier pas. – » (H.PGG : p. 104-105).

Aux possibilités générales s'ajoutent ici des conditions de réalisation, dont la conjonction avec les premières permet la mise au jour de nécessités. A la panchronie saussurienne, dont le refus est définitoire du mode d'existence des objets linguistiques<sup>8</sup> se substitue ainsi une grammaire générale, impliquant un tout autre mode d'appréhension de l'objet, et en premier lieu un mode d'existence panchronique corrélatif d'une définition préalable des langues comme phénomènes de langage. L'étimologie cède la place à la genèse, dans la mesure où le concept se trouve initialement dépourvu de tout rôle définitoire, s'offrant dès lors comme objet explicatif à construire, langage que manifestent ou réalisent les langues. La dimension objectale de l'élaboration apparaît de manière très nette dans la suite du développement. La linguistique s'y trouve en effet définie par son objet : le langage, en lieu et place des états de langue particuliers :

« Il est possible que, aux différents points de vue pratiques, par exemple au point de vue de l'enseignement, les traités qui se bornent intentionnellement à l'idiosynchronie soient de première importance. Mais pour la science linguistique, des recherches aussi restreintes ne sont que des travaux provisoires. Comme telles encore elles peuvent être extrêmement importantes. Mais là où elles se présentent comme des résultats définitifs,

---

les principes et nous enseigne ce qui est *possible* en fait de langage humain ; c'est la *science théorique des états du langage organisé*. Les explications qu'elle permet de fournir sont nécessaires mais incomplètes.

Dans la seconde partie de notre tâche, nous plaçons au contraire l'individu (ou la collectivité considérée comme un individu) dans le temps et dans son milieu. L'individu réceptif et actif à la fois n'est plus qu'un agent au milieu de beaucoup d'autres facteurs, et nous expliquons son langage historiquement selon toutes les lois qui président au devenir des langues humaines. Alors chacun des moments de l'évolution du langage nous apparaît comme *nécessaire* au milieu d'une succession continue de phénomènes dont nous nous appliquons à connaître les causes. Cette explication-là est complète, et la science qui en coordonne tous les principes est la *science théorique des évolutions du langage*. » (Sechehaye, 1908a : p. 109), « Nous avons dit que les disciplines relatives aux états de langage (phonologie et morphologie statique) fournissaient une explication partielle, nécessaire mais insuffisante à elle seule, de leur objet. Elles nous font voir dans tout état grammatical et dans le langage qui en résulte, un mode *possible* d'activité psychologique chez le sujet parlant, que ce sujet soit un individu ou une collectivité assimilée à un individu. Les disciplines relatives aux évolutions (phonétique et morphologie évolutive) nous donnent au contraire une explication complète en faisant voir quelles sont les causes qui à un moment donné, chez tel individu ou au sein de telle collectivité, ont contribué à faire naître tel phénomène de linguistique ; tout apparaît alors comme *nécessaire*, comme un moment au sein d'une évolution gouvernée par des lois. » (Sechehaye, 1908a : p. 127).

<sup>8</sup> On mesure ainsi l'enjeu de la distinction saussurienne entre langage et langue, corrélatrice de la distinction entre langue et idiome. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent (voir la note 51), Saussure distingue dans le passage du deuxième cours entre généralisations et points de vue applicables à des faits concrets. Les premières concernent le langage comme phénomène à construire, c'est-à-dire, comme nous tenterons de le faire apparaître, à articuler, les seconds les faits linguistiques comme phénomènes empiriques à appréhender, appelant la construction du concept de langue. La grammaire générale n'est envisagée qu'en second lieu, sur fond de cette théorisation et de la distinction corrélatrice entre synchronie et diachronie.

elles sont scientifiquement insuffisantes. Dans toute autre science, il est possible de définir tous les faits typiques de façon à faire connaître l'extension exacte du fait examiné et à constater la présence ou l'absence de ce fait dans n'importe quel domaine envisagé : "La connaissance du type général ne dispense donc jamais d'une description précise de chaque fait particulier ; mais elle donne le moyen de situer chaque particularité dans un ensemble". La question s'impose de savoir s'il ne sera pas possible d'aboutir à un pareil résultat dans le domaine de la linguistique. Il doit exister, comme but dernier des études linguistiques, une linguistique "théorique", ou, comme nous préférons dire, une *linguistique générale*. Or, une des faces essentielles de la linguistique générale sera précisément la grammaire.

La possibilité d'une *grammaire générale* doit donc être examinée le plus rigoureusement possible. Ce n'est qu'en posant ce problème comme le principal qu'on aboutira à mettre la grammaire au même plan que toute autre branche de la science. Ce n'est que lorsqu'elle s'occupera de ce problème que la réflexion sur le langage deviendra une science du langage. La constatation des faits isolés n'est pas le but de la science. Elle n'en est que le moyen. Seuls les efforts qui se proposent la généralisation la plus étendue possible, sont des efforts d'ordre vraiment scientifique.

Il est établi que la grammaire scientifique est avant tout d'ordre *panchronique*.

Il arrive souvent que les linguistes qui se sont occupés des questions générales, se sont placés en dehors de la panchronie et sont entrés, intentionnellement ou non, sur le plan de l'idiosynchronie. Cela est le cas aussi dans le domaine de la grammaire.

Et ce caractère s'explique. Rien de plus naturel que de diriger son attention surtout et uniquement sur sa spécialité. C'est certes aussi le procédé le plus solide, et qui prête le moins à désinvolture. Il est évident que l'effort d'être général entraîne facilement le risque d'être superficiel. Il est donc plus sûr de jalonner les limites aussi étroitement que possible.

Seulement, en suivant un tel procédé, il convient de ne pas perdre de vue où l'on en est. En délimitant ainsi le champ d'opération, on ne sera plus en mesure de tirer de ses observations des conclusions générales. On s'est réduit forcément à des résultats particuliers. Certes, les recherches spéciales sont nécessaires, voire indispensables, mais elles ne fournissent que les matériaux ; bref, elles constituent le moyen, non le but de la grammaire scientifique. » (H.PGG : p. 105-106).

On retrouve ici la définition de la grammaire générale comme « grammaire scientifique dans le sens propre du terme » que nous avons citée ci-dessus, et Hjelmslev convoque le modèle des autres sciences pour faire apparaître la nécessité de la grammaire générale<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> Hjelmslev cite ici à nouveau *Linguistique historique et linguistique générale*. Il s'agit alors de la phonologie (au sens saussurien) : « On peut donc établir une phonologie générale, c'est-à-dire déterminer quels sont les types articulatoires existant dans le langage. Il va de soi que cette doctrine générale ne permettra jamais de prévoir ce que sera une articulation de l'un des types dans une langue donnée. D'une part, en effet, plusieurs des types comportent des variétés distinctes, et dont les différences peuvent être très grandes ; on vient de voir ainsi qu'il y a plusieurs sortes de dentales suivant la place où le bord de la langue vient s'appliquer. D'autre part, un même phonème comporte plusieurs mouvements articulatoires dont chacun a ses limites de jeu propres. Ainsi les occlusives peuvent être ou non accompagnées du resserrement de la glotte qui produit les vibrations glottales, et elles peuvent être prononcées avec une application plus ou moins ferme de l'organe d'occlusion ; enfin elles peuvent être à peu près fixes quelle que soit la voyelle suivante, ou elles peuvent être très diverses suivant la nature de cette voyelle : des occlusives dont l'occlusion caractéristique a lieu en un même point peuvent donc différer profondément. Ainsi le *t* français et le *t* russe sont assez pareils en ce qui concerne le début des vibrations glottales, le degré de force et le point d'occlusion ; mais ils diffèrent beaucoup en ce qui concerne l'influence de la voyelle suivante. C'est au contraire par le degré de force de l'occlusion et par le moment où commencent les vibrations glottales que le *t* allemand faible et "aspiré", se distingue du *t* français fort et non aspiré. Le *t* italien se distingue du *t* français par la netteté de son occlusion et par le silence bien perceptible qui

Comme nous l'avons vu, Saussure insiste en revanche sur la singularité de l'objet de la linguistique, déterminant une spécificité de la linguistique, spécificité qui a précisément pour conséquence, lorsqu'elle se trouve recouverte, une définition singulière de la « linguistique "théorique", ou, comme nous préférons dire, [la] *linguistique générale* » : par son objet, et non par sa démarche ou par sa problématique<sup>10</sup>. A cet égard, la correction de « linguistique théorique » en « linguistique générale » est notable.

Cette dualité d'objets, également lisible dans la conclusion du chapitre dans la mesure où celle-ci oppose « panchronique » à « idiochronique » comme « synchronique » à « diachronique » :

« On a vu que la grammaire n'est pas une science philosophique, mais au contraire une science purement linguistique ; ce n'est que pour autant qu'elle appartient à la linguistique qu'elle fait une branche de la psychologie et de la logique descriptive.

On a vu que la grammaire n'est pas une science diachronique, mais une science synchronique ; elle est une théorie de catégories, et plus particulièrement des catégories constituées par les éléments grammaticaux, c'est-à-dire les sémantèmes et les morphèmes.

On a vu enfin que la grammaire est une science panchronique, non idiochronique ; les études idiochroniques ne sont que des moyens pour l'étude panchronique.

C'est ainsi que s'est établie notre délimitation de la grammaire, parmi les sciences humaines en général, et particulièrement au sein même de la linguistique dont elle fait partie. » (H.PGG : p. 107)

---

suit cette occlusion. La connaissance du type général ne dispense donc jamais d'une description précise de chaque fait particulier ; mais elle donne le moyen de situer chaque particularité dans un ensemble. » (Meillet, 1926 : p. 51-52). Voir H.PGG : p. 105, note 2.

<sup>10</sup> Ce point est très net également chez Sechehaye, auquel Hjelmslev renvoie ici encore pour l'expression de *linguistique théorique* : « Cette rapide esquisse d'une théorie sur la classification des sciences était nécessaire pour faire voir que la distinction de la science historique des faits et de la science théorique des lois est également applicable à toute espèce d'objet et particulièrement à la linguistique.

La linguistique historique, celle des faits, doit donc avoir quelque part sa science des lois. De même qu'au-dessus de l'idée des langues particulières nous concevons celle du langage en général, nous pouvons sans peine imaginer une science qui traite de ce phénomène pris dans son idée abstraite, à côté de celle que nous trouvons dans nos grammaires et qui nous parle toujours de quelque forme particulière du langage ; ce serait ce que nous appellerons d'un terme plus commode la *linguistique théorique*. Et si ce que nous avons dit est juste, cette linguistique théorique est aussi indispensable au vrai progrès de la science des faits linguistiques, que peuvent l'avoir été la physique et la chimie au progrès de la géologie, ou les mathématiques à ceux de l'astronomie. » (Sechehaye, 1908a : p. 9-10). Voir H.PGG : p. 105, note 3. Hjelmslev renvoie également aux premières pages des *Prinzipien der Sprachgeschichte* de Paul (voir Paul, 1888 : p. xxi *sqq.*) ainsi qu'aux dernières lignes de « Über die Lautgesetze. Gegen die Junggrammatiker » de Schuchardt (Spitzer, 1922 : p. 76-79 et Schuchardt, 2011 : p. 68-73) et à la majeure partie de la section « Über allgemeine Sprachwissenschaft » du *Hugo Schuchardt-Brevier* (Spitzer, 1922 : p. 247-255 et pour le dernier extrait Schuchardt, 2011 : p. 150-154). Concernant l'émergence de la linguistique générale, voir la section « La linguistique générale » du troisième tome de *l'Histoire des idées linguistiques* (Auroux, 2000 : p. 409-497), en particulier les trois articles de Claudine Normand (2000c, 2000d et 2000e) où, malgré les réserves que nous avons formulées dans le quatrième chapitre de la première partie relativement au dernier de ces trois articles, apparaissent nettement les insuffisances de cette réflexion générale avec laquelle viendra rompre la linguistique saussurienne. Comme nous l'avons déjà signalé (voir la note 214 de ce dernier chapitre de la première partie), Claudine Normand interprète les difficultés que nous analysons dans ce qui suit d'une manière relativement différente de la nôtre, en termes de tension entre généralisation empirique et généralité des principes, là où nous y voyons des difficultés inhérentes à toute démarche de linguistique générale objectale, c'est-à-dire fondée en toute méconnaissance de la distinction langue/idiome ou de la nécessité de définir la langue.

détermine une série de difficultés tout particulièrement sensibles dans les *Principes de grammaire générale*. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, la démarche des *Principes de grammaire générale* est inductive. On lisait ainsi en conclusion de la section consacrée à la grammaire panchronique, à la suite du dernier passage cité dans ce qui précède :

« En face de certaines tendances de la grammaire actuelle, il convient d'insister sur ce fait que les résultats panchroniques ou généraux ne peuvent s'acquérir que par un examen comparatif de tous les états de langues connus où le phénomène envisagé se rencontre. Il faut se rendre compte que les résultats vraiment scientifiques ne s'achètent pas moins cher. Il n'y a qu'à éviter, dans la mesure du possible, les inconvénients que comporte évidemment un tel procédé. Il faut s'efforcer avant tout de se tenir le plus près possible aux faits mêmes, présentés par les langues, et tâcher d'être général sans être superficiel. La tâche est malaisée, sans doute, mais il est indispensable qu'on s'en charge une fois, si l'on ne veut pas en rester à jamais à des recherches qui ne sont que préparatoires. Le danger d'une méthode superficielle est grand, mais le danger d'une méthode déductive est plus grand encore. » (H.PGG : p. 106-107).

Cette tension entre généralité et superficialité est centrale dans les *Principes de grammaire générale*, dans la mesure où elle est liée à la notion d'empirisme. Hjelmslev insiste dès l'avant-propos sur la nécessité d'une grammaire immanente. Rappelons en effet ce passage cité dans le deuxième chapitre de la première partie, où nous avons vu l'effort de Hjelmslev pour distinguer la grammaire de la logique et de la psychologie, que rappelle la conclusion du premier chapitre que nous venons de citer :

« Mais ce livre aura atteint son but s'il fait apparaître avec quelque évidence combien la linguistique est encore loin de poser ces problèmes<sup>11</sup> sur les bases naturelles. Il est né de la conviction que, malgré tous les mérites des travaux – même récents – qui s'efforcent de fonder la théorie synchronique du langage, ils ont ceci de commun de la fonder sur un terrain étranger au langage même.

D'une façon générale, tous les auteurs qui ont traité de grammaire dans ces dernières années, posent le problème grammatical d'autant de points de vue différents. Par là même, ils ont contribué largement à éclairer le problème méthodologique qui nous occupe. Nous espérons cependant que le présent livre pourra compléter utilement la série des points de vue possibles en matière grammaticale, en y ajoutant un nouveau point de vue, jusqu'ici négligé, et qui pourtant nous semble être le point de vue principal, celui qui consiste à se placer, d'une manière empirique, sur le terrain du langage même, en délimitant le plus nettement possible les faits linguistiques, d'un côté, des faits non-linguistiques, de l'autre. » (H.PGG : p. 5).

Comme le souligne Claudine Normand dans la section « Les thèmes de la linguistique générale » du troisième tome d'*Histoire des idées linguistiques*, l'évidence du langage<sup>12</sup> comme objet d'une science générale a pour corollaire l'implication de sciences connexes :

---

<sup>11</sup> Le passage vient à la suite des développements cités ci-dessus (H.PGG : p. 3-4).

<sup>12</sup> Voir dans l'article précédent : « *Linguistique et Générale* associent, idéalement, la pratique d'une science (les observations et démonstrations de la grammaire comparée et de la linguistique historique) et la philosophie de cette science. On sait, depuis A. Comte, que la philosophie est spécialiste des généralités ; le terme *Langage*, qui semble résumer la généralité des langues, désigne l'objet évident de cette réflexion nécessaire, abstraite et synthétique, qu'on appelle selon les cas, linguistique philosophique, théorique ou générale. » (Normand, 2000c :

« Avec les néogrammairiens et Whitney, l'évidence s'est déplacée du *langage-organisme* au *langage-institution sociale*. Les propositions spéculatives sur l'origine ont fait place à l'énoncé d'un principe sur la nature du langage qui va orienter la recherche. En 1880 et pour toute la période qui nous occupe ici, la définition du langage passe par *l'homme parlant*, dans le cadre de *structures sociales* ; c'est le point de départ quasi obligé de toute réflexion générale.

C'est en effet que le "paradigme" a changé et, en 1867 déjà, Bréal pouvait éviter de mentionner Schleicher et ses hypothèses téméraires, même si son dégoût des abstractions l'écartait encore de la formule générale qui allait devenir le leitmotiv de Meillet :

"D'autres diront que la langue est un fait social ; lui, il explique les faits de langue par la vie de l'homme en société avec un sens fin de la réalité linguistique..." (Meillet, 1930, p. 449).

S'imposant avec la même évidence que naguère "le langage est un organisme", la nouvelle formule devient un slogan que l'autorité que<sup>13</sup> Meillet transforme en programme de recherche. D'autres, dans l'orbite de Wundt, préfèrent partir de l'activité de communication : le langage est "un moyen d'interaction" (*Verkehrsgemeinschaft*) pour H. Paul ; et Jespersen débute ainsi sa *Philosophy of Grammar* (1924) :

"L'activité humaine est l'essence du langage : activité d'un individu qui essaie de se faire comprendre d'un autre, et activité de ce second individu qui s'efforce de comprendre ce que le premier veut dire."

Pour Vendryes, "Il y a langage toutes les fois que deux individus, ayant attribué par convention un certain sens à un acte donné, accomplissent cet acte en vue de communiquer entre eux" (1923, p. 9).

Que l'accent soit mis sur le social ou sur l'individu communiquant, la perspective n'est guère différente : dans les deux cas, une fonction hétérogène est chargée de rendre compte des faits linguistiques, seule change la discipline de référence, sociologie ou psychologie.

Pour B. Croce, qui définit le langage par "l'expression", cette science générale sera l'esthétique :

"Les quelques notions fournies par fragments et incomplètement (par les traités de linguistique) ne sont pas autre chose que les notions mêmes de l'Esthétique [...]. A un certain degré d'élaboration scientifique, la Linguistique, en tant que science, doit se fondre dans l'Esthétique ; et elle s'y fond en effet, sans laisser de résidus."

Pour J. Van Ginneken l'esthétique elle-même n'est pas assez vaste :

"Ainsi, je n'hésite pas à leur accorder que la linguistique générale est une science sociale et qu'elle est aussi du domaine de l'esthétique. Il reste cependant vrai que la linguistique comprend tout cela et infiniment plus encore [...] La linguistique psychologique générale est à la linguistique spéciale ce que la psychologie générale est à la psychologie individuelle."

Si, dans ce programme, on peut s'appuyer sur les thèses de Wundt, cependant "il est de toute nécessité de faire de nouveau une revue universelle des faits" (*Principes de linguistique psychologique*, 1907, Introduction).

---

p. 443), « Devant l'évidence du lexème "linguistique générale", deux questions se posent ou devraient se poser : quel est le rapport entre cette linguistique et les linguistiques particulières (objet et méthodes) ? Quel est le rapport entre le langage et les langues (corollaire de la première) ? Elles ne sont jamais explicites dans la période qui nous intéresse et, quand on les évoque, ce n'est jamais de façon telle qu'elles puissent mettre en cause le bien-fondé de la discipline dont on pose, par ce terme, l'existence. Ces questions n'apparaissent, en effet, que sous forme de réponses, dans des définitions du langage et de la linguistique qu'on ne se préoccupe pas d'articuler. » (Normand, 2000c : p. 444).

<sup>13</sup> Nous lirions volontiers « de ».



Séchehaye se situe également par rapport à Wundt pour énoncer les principes d'une science linguistique "des lois" qui doit désormais doubler la "science des faits" en cherchant "derrière le contingent le général et le nécessaire".

Cette linguistique "théorique [...] fait elle-même partie d'une science des lois plus générale : la psychologie-physiologique" et leur relation est déduite de la définition du langage, "activité naturelle de notre être psychologique". Un principe purement déductif "d'emboîtement" permet d'articuler non seulement psychologie individuelle et psychologie collective mais les différentes disciplines grammaticales si bien que Séchehaye termine sur l'assurance d'avoir cerné "le problème général concernant l'objet entier de la linguistique théorique. Pour notre part, nous considérons ce problème fondamental comme résolu" affirme-t-il en 1908 (p. 267).

Il ne reste qu'à traiter des "données fournies par les psychologues, par ceux qui se sont occupés de la classification des langues, et par les grammairiens [...] (elles) ne demandent qu'à être fondues ensemble, complétées et organisées d'une manière conforme à l'objet et aux fins de cette science des lois" (*ibid.*). Véritable programme de recherche donc que cet exposé de principes dont l'application doit faire de la linguistique théorique "une science bien organisée, un véritable auxiliaire de la linguistique historique, mise au service de la connaissance de l'homme" (*ibid.*).

Par une démarche du même ordre, bien que moins systématique, C. Bally renvoie à un principe de combinaison du linguistique, du psychologique et du social pour intégrer dans une science générale, ce qui l'intéresse plus particulièrement "le langage affectif" :

"[...] la langue n'existe que dans les cerveaux de ceux qui la parlent et (que) ce sont les lois de l'esprit humain et de la société qui expliquent les faits linguistiques [...] la psychologie, qui montre que rien ne se dit qui ne soit pensé, et la sociologie qui [...] a montré qu'il (le langage) est, au moins partiellement, un produit de la vie sociale..." (*Le Langage et la Vie*, 1913, p. 14).

Dans tous ces cas, selon des modalités et des préférences diverses, la globalité de la linguistique générale semble inséparable d'une ou plusieurs sciences humaines. » (Normand, 2000d : p. 450-451).

Le structuralisme affirme au contraire l'autonomie de la linguistique. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, il s'agit cependant, dans la mesure où elle n'implique aucune redéfinition du langage ou définition de la langue, d'une autonomie objectale, autonomie objectale dont le paradoxe apparaît de manière très nette dans les *Principes de grammaire générale*<sup>14</sup>. La section consacrée aux systèmes concrets se clôt sur un

---

<sup>14</sup> Claudine Normand poursuit : « Alors que les linguistes d'expression française, dans le courant de classification des sciences, se sentent tenus de prendre ainsi position, aux Etats-Unis, où des préoccupations de cet ordre ne se développent guère avant les années 30, les considérations de Sapir, dispersées dans des ouvrages et articles divers, révèlent une approche moins systématique mais aussi plus complexe. Il insiste sur la dimension socioculturelle du langage – "la parole... est une fonction de la culture [...] une grande force de socialisation" (1921, p. 8) –, mais il refuse d'établir de façon mécanique une relation entre structure grammaticale et environnement (1971). Il met en avant la communication (*ibid.*, p. 92), mais il assure que ni la psychologie ni la sociologie, même si elles peuvent donner certaines "explications", ne sont à même d'interpréter l'activité symbolique inconsciente qui caractérise le langage (*ibid.*, p. 160, 166). De fait, pour Sapir, c'est la dimension spécifique de la linguistique qui est la question importante pour "la science en général" plus que les rapports de la linguistique aux sciences existantes. "En quel sens peut-on dire que la linguistique est une science ?" se demande-t-il (p. 133).

De façon plus complexe, Hjelmslev affirme également que la question de "la place naturelle de la grammaire dans les sciences humaines et par rapport à la linguistique proprement dite" n'est pas tranchée. Il importe de la distinguer avant tout de la philosophie et de la logique, car, "sans une méthode assurée et constante, il est impossible d'obtenir des résultats d'une valeur certaine. La question de la place et de la délimitation de la grammaire s'impose" (1928, *l.c.*, p. 17).

passage en revue de différents types d'états synchroniques, dont Hjelmslev évalue l'utilité pour la linguistique générale. Il s'agit en premier lieu de la possibilité d'utiliser tels ou tels types d'état pour les études synchroniques, dans la mesure où celles-ci sont un préalable à l'étude panchronique. On lit en effet tout d'abord :

« Ce ne sont pas tous les états de langues qui se prêtent dans la même mesure à l'étude synchronique. Cela n'est pas dû à la nature même des états, mais plutôt à nos connaissances qui ne sont pas partout suffisantes. Les catégories d'états que nous allons établir de ce point de vue, n'ont donc qu'un caractère pratique.

1°. Il convient d'abord de faire une réserve pour les états de langues qui ne sont connus que par reconstruction, tels que par exemple la langue-mère indo-européenne. C'est chose très malaisée que de reconstituer un état, surtout en ce qui concerne les faits syntaxiques. D'une manière générale, un système ne peut pas être reconstitué, mais seulement une partie des éléments qui le composent. Ce n'est pas dire que les résultats de la reconstruction diachronique ne doivent pas être utilisés par la synchronie générale. Mais il faut les utiliser avec la plus grande prudence.

2°. Une réserve analogue, bien que beaucoup moins importante, doit être faite à l'égard des états *anciens*, qui ont disparu pendant l'histoire, mais qui sont toutefois historiquement attestés. Ici, les matériaux sont des faits, non de pures hypothèses. Mais ces états comportent l'inconvénient qu'on est réduit à opérer sur des textes, et il arrive facilement que les textes écrits donnent une idée fausse des réalités. Nous sommes parfaitement d'accord avec M. JESPERSEN, lorsqu'il dit qu'une grande partie des défauts dont souffre la grammaire traditionnelle est due au fait que la grammaire a été étudiée, pendant des siècles, presque exclusivement en connexion avec l'étude philologique des langues anciennes. La grammaire ne pourra certainement réussir que si elle donne à ces états de langues une place secondaire dans son système.

3°. Ce sont donc les états *actuels et vivants* qui fournissent les matériaux essentiels. Eux seuls sont directement tangibles ; ce n'est que dans eux que le procédé grammatical peut être saisi sur le vif. C'est principalement sur l'étude de cette sorte d'états que la théorie de la synchronie générale doit être fondée.

Qu'on n'aille pas dire que le nombre d'états vraiment utilisables est ainsi singulièrement réduit. Le nombre en est assez grand pour admettre des conclusions d'ordre panchronique. Les états actuels présentent, en réalité, un nombre illimité, une variété infinie. Rappelons, à ce propos, que les états de langue se constituent non seulement selon l'époque et selon le lieu, mais aussi selon le milieu. Selon le lieu : c'est déjà beaucoup : l'état change d'un village à l'autre. Selon le milieu, c'est plus encore : les milieux peuvent être extrêmement restreints.

Parmi les états actuels, nous allons opérer encore une subdivision d'après la mesure dans laquelle ils sont utilisables.

a. Tous les patois de n'importe quelle langue actuellement parlée sont fort utilisables. Ils représentent tous des normes rigoureusement fixées. Ce qui rend quelquefois l'étude

---

Plus systématiquement que Sapir, et sans croire comme Bloomfield (1926) qu'il suffit d'une mise en place terminologique, il est un des rares à associer une réflexion sur le point de vue purement grammatical à l'affirmation qu'une linguistique générale inductive est possible. Même si les faits grammaticaux font partie des faits psychologiques, l'objet et la méthode sont spécifiques et c'est dans ce domaine, proprement linguistique, que doit se faire la "science nouvelle" qu'il appelle "Grammaire générale". Mais, pour beaucoup de linguistes, le souci de se définir par rapport au reste du champ scientifique contribue à masquer la nécessité d'une réflexion épistémologique sur la linguistique en tant que telle. Quand on est tellement assuré de la vertu des méthodes pratiquées, ce qui est le cas général au début du XX<sup>e</sup> siècle, on ne pense guère à s'interroger sur leur fondement. La généralité est cherchée dans l'élargissement, non dans l'approfondissement, dans l'exploitation des résultats acquis et non dans l'exploration de voies nouvelles. » (Normand, 2000d : p. 451-452). Voir la note 10 ci-dessus.

plus difficile, c'est que la norme de la langue officielle, différente de celle du patois, s'impose souvent aux sujets parlants, et la correction grammaticale peut ainsi occasionner des déviations assez grandes de la norme propre au patois et provoquer une sorte d'état mixte dont il convient de se défier.

b. L'étude est plus facile là où une langue officielle s'est fixée. Sous cette condition, la correction grammaticale, dans le sens où nous prenons ce terme, provoque souvent une stabilité particulièrement nette qui rend le système d'autant plus facile à saisir. Mais il y a encore une difficulté ; c'est celle qui consiste à sauvegarder une méthode strictement empirique et à ne pas être dupe des règles artificielles qui sont quelquefois créées par les "grammairiens". C'est la correction en tant qu'usage de la majorité qui doit seule entrer en ligne de compte. Dans quelques langues de civilisation supérieure, il arrive qu'il s'établisse un état de surnormalisation qui s'impose aux individus par l'enseignement. On peut dire que, d'une manière générale, l'étude est la plus facile là où une langue officielle, une correction dans notre sens de ce mot, s'est établie, sans que les sujets parlants en soient venus à trop réfléchir sur la correction.

Pendant l'évolution d'une langue, il y a ainsi certains moments où elle se prête plus à une étude synchronique qu'à certains autres. JACOB GRIMM le voyait clairement pour les langues germaniques. Dans sa *Deutsche grammatik*, il a donné des descriptions précieuses d'un certain nombre d'états de langues du domaine germanique. Mais il a été réduit à considérer certaines époques où une correction s'était constituée. Il a vu que par exemple le vieux danois, le vieux suédois, et le haut allemand des XIV<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles étaient peu utilisables pour une description, parce que la correction leur manquait ; ces époques sont caractérisées par les états mixtes dont nous venons de parler. Grimm dit : "da sich aber keine blühende poesie gründete, konnten *niedersetzungen der sprache*, wie sie zur aufstellung eigner perioden nöthig sind, auch nicht erfolgen. Die schriftsteller dieser zwischenzeit... überlassen sich sorglos den einmischungen landschaftlicher gemeiner mundart... Genügende darstellung solcher besonderheiten würde weitläufige anstalten und erörterungen verlangen".

Pour ce qui est des états actuels, dont nous avons à parler ici, la situation est la même. Il en est parmi eux où une correction s'est fixée, d'autres où non.

c. Il y a cependant une sorte d'états où l'étude synchronique atteint sa perfection. Nous voulons parler de la *langue maternelle* du linguiste qui entreprend cette étude. C'est là la seule langue qu'il connaisse à la perfection, donc la seule qui puisse être utilisée à coup sûr. Insistons sur ce fait, souvent négligé. Il est vrai que c'est le premier devoir de celui qui veut entreprendre des études de linguistique générale que de chercher à acquérir des connaissances aussi profondes et aussi diverses que possible. Et la connaissance pratique d'un certain nombre de langues de type différent est toujours très avantageuse. Mais cette connaissance ne peut jamais être complète. Il est impossible d'apprendre une langue étrangère d'une façon absolument parfaite. Or, dans les questions de grammaire synchronique, où il s'agit surtout du sentiment intime des sujets parlants, le linguiste a des difficultés à juger sur un état qui n'est pas de sa langue maternelle. Il doit donc prêter aux faits de cette langue une portée particulière ; c'est le seul domaine où il ait une autorité absolue. Si l'on veut assurer une méthode prudente, il faut donc toujours, selon nous, mettre la langue maternelle en tête de toute étude d'ordre synchronique. Ce procédé a ses inconvénients ; mais il a encore plus d'avantages. – » (H.PGG : p. 242-246).

On notera, dans ce passage, l'importance accordée à tous les types d'états linguistiques, qu'ils se constituent selon l'époque, le lieu ou le milieu, que l'on rapprochera de la méfiance à l'égard des états mixtes et de l'importance accordée à la norme, dont nous avons vu dans le troisième chapitre de la première partie le rôle ambivalent et constitutif. Tout annonce en effet ici la perspective formelle qui prévaudra dans les textes postérieurs, dans le cadre de laquelle la forme est constitutive des langues mais implique en retour des entités déterminées,

soumises à l'analyse et ainsi constituées. Or, tandis qu'il s'agissait ici des études synchroniques comme préalable aux études panchroniques, la perspective apparaît ensuite relativement différente. Hjelmslev poursuit en effet :

« A cette énumération des différents types d'états qui se prêtent, d'un point de vue pratique, à nos études, ajoutons ceci qu'un état de langue est naturellement plus utilisable pour la panchronie, pour des études comparatives, s'il a été décrit d'une manière suffisante par la grammaire idiosynchrone. Il se peut donc que, pour des causes purement pratiques et fortuites, un état ancien soit quelquefois plus utilisable qu'un état actuel, si celui-ci n'a pas encore été décrit d'une manière suffisante. De ce point de vue, il n'y a pas de doute que par exemple le latin et le grec ancien fournissent des matériaux plus solides et authentiques que telle langue actuellement parlée par une tribu sauvage. C'est là une conséquence pratique de l'insuffisance de nos études.

Le linguiste qui s'occupe de la panchronie a à puiser çà et là les matériaux de son travail. Une grande partie de ces derniers reposent forcément sur des connaissances de seconde main.

C'est précisément ici que réside le danger. C'est toujours un avantage inestimable que de posséder des connaissances linguistiques assez profondes pour pouvoir contrôler les descriptions idiosynchroniques.

Il y a, selon nous, une cause de plus qui rend un tel contrôle nécessaire dans la plus grande étendue possible. C'est que la grammaire idiosynchrone est, à l'heure actuelle, encore très peu avancée. Pour être constituée et pour reposer sur une méthode assurée, elle devra recevoir un certain appui de la grammaire panchronique. Or, celle-ci, à peine amorcée jusqu'ici, est encore impuissante. La grammaire idiosynchrone repose toujours sur le système traditionnel, dont les défauts sont évidents, et qui sont sans doute quelquefois de nature à ne pas faire ressortir le caractère essentiel des faits observés. Nous avons vu plus haut que M. GRÖBER signale les insuffisances de la grammaire idiosynchrone dans le domaine des langues romanes. Déjà RASK l'a signalé également, et son jugement fait toujours autorité. A cause de l'état déplorable de la grammaire idiosynchrone, Rask est devenu sceptique à l'égard de la grammaire panchronique même. A notre avis, il est cependant indispensable d'entamer un jour les recherches de cet ordre ; il y a interdépendance entre la grammaire idiosynchrone et la grammaire panchronique ; l'une ne peut exister sans l'autre. Il convient donc d'organiser les études des deux côtés à la fois. Un résultat ne s'obtiendra pas du premier coup. Mais la nécessité de ce travail s'impose.

A l'état actuel, il faut, dans la mesure du possible, remédier aux insuffisances de la grammaire idiosynchrone, et en même temps chercher à l'utiliser pour une théorie panchronique. Des connaissances générales sont toujours nécessaires pour pouvoir énoncer des jugements justes sur les faits synchroniques. M. C. de BOER dit : "On peut, d'ailleurs, être un excellent auteur de manuel pratique sans avoir la moindre notion de ce que c'est que la linguistique et de la façon dont les problèmes de syntaxe se posent". A notre avis, cela est entièrement erroné. Il faut assurément un certain fonds de connaissances théoriques pour entreprendre des études descriptives d'ordre idiosynchrone. C'est un fait que ceux qui connaissent la linguistique théorique en viennent souvent à dégager nombre de catégories jusque là ignorées, même dans des langues qui sont parmi les mieux connues. C'est ainsi que, par exemple, A. NOREEN a découvert toute une série de catégories formelles en suédois moderne dont la grammaire traditionnelle n'a pas pu rendre compte.

Le système de la grammaire traditionnelle est souvent inapte à rendre compte de ce qui est essentiel dans le système réel de l'état de langue considéré. M. MEILLET fait à bon droit la critique de la place donnée par la grammaire traditionnelle à l'impératif, dans le système du verbe. L'impératif est au fond, du moins dans quelques langues, la forme essentielle du verbe ; le système traditionnel ne lui donne donc pas la place qui lui

revient. A notre connaissance le grammairien danois PEDER SYV est le seul qui ait placé l'impératif en tête du système du verbe. Le système de la grammaire traditionnelle a été trop fort pour qu'il ait pu avoir des successeurs.

La grammaire panchronique doit donc souvent remanier les systèmes établis par la grammaire idiosynchrone avant qu'elle puisse les utiliser pour son propre but. Disons avec M. JESPERSEN que le grammairien moderne doit, dans plus d'un sens du mot, être *nouarum rerum studiosus*. » (H.PGG : p. 246-249).

Il s'agit ici à nouveau des descriptions synchroniques comme préalable à l'étude comparative et panchronique mais s'institue par ailleurs un autre type de rapport entre les deux types de description. Hjelmslev affirme la nécessité de « connaissances linguistiques assez profondes pour pouvoir contrôler les descriptions idiosynchroniques » sur lesquelles se fondera la panchronie. On retrouve alors une ambivalence analogue à celle que nous avons vue ci-dessus dans l'avant-propos. Hjelmslev ajoute en effet que ce contrôle est d'autant plus nécessaire que « la grammaire idiosynchrone est, à l'heure actuelle, encore très peu avancée » et précise que « [p]our être constituée et pour reposer sur une méthode assurée », celle-ci « devra recevoir un certain appui de la grammaire panchronique ». La grammaire panchronique apparaît ainsi destinée à remplacer le « système traditionnel » sur lequel repose jusqu'à présent la grammaire idiosynchrone, et se confond pour une part – c'est là l'ambivalence – avec les « connaissances linguistiques assez profondes » nécessaires au contrôle des descriptions idiosynchroniques. Il est ensuite question de « connaissances générales » puis d'un « certain fonds de connaissances théoriques » et de la connaissance de la « linguistique théorique » permettant de « remédier aux insuffisances de la grammaire idiosynchrone » et ainsi de pouvoir « l'utiliser pour une théorie panchronique ». Hjelmslev conclut cependant à une « interdépendance entre la grammaire idiosynchrone et la grammaire panchronique », interdépendance singulière puisque la grammaire idiosynchrone est la condition de la grammaire panchronique qui en est par ailleurs le cadre : « La grammaire panchronique doit donc souvent remanier les systèmes établis par la grammaire idiosynchrone avant qu'elle puisse les utiliser pour son propre but. » Apparaît ici la dualité constitutive de la « linguistique générale » hjelmslevienne : mode d'appréhension en même temps que science définie par son objet, dans la mesure même où la démarche théorique se fonde sur un objet, au lieu de viser un concept. La section suivante de l'ouvrage s'intitule « Le système abstrait ». Le langage – l'objet de la grammaire panchronique – y apparaît avant tout comme un objet, but de la panchronie, aux fins duquel celle-ci utilise les systèmes établis par la grammaire idiosynchrone. Hjelmslev envisage alors le second pan de l'« hypothèse double » citée ci-dessus<sup>15</sup> :

« La seconde partie de notre double hypothèse, la supposition de l'existence d'un *état abstrait* formant un système, n'est ni moins ancienne ni moins controversée que la première.

Si la grammaire n'a pas pu naître, dès l'antiquité, sans la notion du système concret, la notion du système abstrait lui a été inhérente également dès le début. C'était l'intention tacite déjà des anciens grammairiens grecs d'établir un système grammatical d'une généralité absolue ; seulement ces anciens grammairiens n'ont pas compris la nécessité

---

<sup>15</sup> Voir H.PGG : p. 214-215, cité ci-dessus.

qu'il y a, pour la panchronie, de considérer le plus grand nombre possible de langues différentes ; ils se sont bornés à étudier leur propre langue, et c'est ainsi qu'ils en sont venus à créer une grammaire qui est loin d'être panchronique.

Cette situation n'a pas subsisté. On est venu à considérer un nombre de langues de plus en plus grand, et l'on a essayé, à maintes reprises pendant l'histoire de la linguistique, d'en tirer des conclusions générales, et de fonder sur les faits des états idiosynchroniques une grammaire générale, un système abstrait d'ordre panchronique.

Durant l'évolution récente de notre science, on est devenu plus sceptique à l'égard de la possibilité qu'il y aurait d'établir un système abstrait de catégories grammaticales. L'idée a cependant été maintenue par F. de SAUSSURE et ses élèves. Seulement, on en est resté à l'idée sans chercher à la réaliser. Et, en outre, on a fait des réserves très fortes à l'égard de la "grammaire générale", réserves qui seront discutées dans un instant.

Dans son livre sur *Le Langage*, M. VENDRYES a exprimé, pour son propre compte, le point de vue qui nous semble être communément adopté de nos jours, surtout peut-être parmi les linguistes français et suisses : "quelles que soient les différences des habitudes mentales chez les différents peuples, l'existence de certains traits fondamentaux n'est pas niable<sup>16</sup>". "Il n'est pas faux de prétendre... qu'il n'existe qu'un langage humain, identique

---

<sup>16</sup> Hjelmslev ajoute en note, après la référence : « Malheureusement, M. Vendryes ne voit dans ces traits que des faits d'ordre logique. » (*H.PGG* : p. 250, note 3). La remarque est d'autant plus notable que la position de Hjelmslev est très proche de celle de Vendryes : « Le désaccord entre la grammaire et la logique consiste en ce que les catégories grammaticales et les catégories logiques se recouvrent très rarement ; presque jamais le nombre des unes et des autres ne coïncide. Quand on essaie de mettre de l'ordre dans les faits grammaticaux en les classant d'après la logique, on est conduit à faire une répartition arbitraire : tantôt on rangera en des catégories logiques distinctes des faits qui ont le même aspect grammatical (ce qui est faire violence à la langue) ; tantôt on laissera groupés sous la même catégorie grammaticale des faits qui n'ont logiquement rien de commun (ce qui est faire violence à la raison). Le plus simple est donc de choisir entre les deux ordres de classement. Cela justifie les grammairiens, dont la nomenclature, arbitraire et souvent illogique, a cependant une valeur grammaticale. La seule chose qu'il faille exiger d'eux, c'est du moins que leurs classifications, où la logique est sacrifiée, répondent aux conditions grammaticales de la langue qu'ils étudient. Bien que les catégories puissent varier suivant les langues, elles ont en effet, dans la langue où elles règnent, un pouvoir qui domine l'activité de l'esprit.

C'est l'affaire des logiciens de définir les catégories logiques, de décider si derrière la bigarrure des catégories grammaticales il y a des catégories logiques qui valent pour toutes les langues et soient imposées à toutes par la structure du cerveau humain. Imaginons que l'on ait posé cette question à un homme du XVII<sup>e</sup> siècle, imbu de cartésianisme et de logique de Port-Royal, il n'aurait pas hésité à répondre par l'affirmative. "Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée", avait dit Descartes, "... c'est la seule chose qui nous rend hommes et nous distingue des bêtes ; je veux croire qu'elle est tout entière en chacun". Et La Bruyère, renchérissant sur la pensée du maître, écrivait : "La raison est de tous les pays et l'on pense juste partout où il y a des hommes". Cette conception d'un esprit humain, aux lois immuables, identique sous toutes les latitudes, était alors acceptée par tous. Elle paraît aujourd'hui discutable.

Toutefois, quelles que soient les différences des habitudes mentales chez les différents peuples, l'existence de certains traits fondamentaux n'est pas niable. Il y a une logique humaine et de grandes catégories logiques se retrouvent chez tous les hommes qui pensent. Elles sont naturellement à la base des catégories grammaticales. » (Vendryes, 1923 : p. 132-133). Notons en outre que, comme Hjelmslev (voir ci-dessous), Vendryes renvoie à Lévy-Bruhl (voir Vendryes, 1923 : p. 396, note 122). Hjelmslev renvoie ensuite (voir *H.PGG* : p. 251, notes 1 et 2) à ces deux autres passages : « Mais lorsqu'on entreprend de faire une théorie générale du langage, il faut se garder d'un double danger. Par une de ces antinomies linguistiques qu'a étudiées Victor Henry, le langage est à la fois un et multiple ; il est le même chez tous les peuples et pourtant il se diversifie à l'infini dans tous les êtres qui parlent.

Il est manifeste que deux individus ne parlent jamais exactement de la même façon. Pour le phonéticien, qui ne peut observer le langage que dans les particularités individuelles, le langage est limité à l'individu. Et ce n'est pas le moindre défaut de la phonétique descriptive que de restreindre la linguistique à l'étude de faits individuels. Aux yeux de celui qui veut découvrir dans le langage le reflet des sentiments, des émotions, des passions de l'âme, ce ne sont guère aussi que des faits individuels qui apparaissent. Un symbole, dès qu'il est admis par

en son fond sous toutes les latitudes”. Conformément à ce point de vue, M. Vendryes réduit la différence entre les langues à une différence des images verbales. » (H.PGG : p. 249-251).

Aussi, précisément, s’agit-il avant tout du langage comme objet, « *état abstrait* formant un système », « système grammatical d’une généralité absolue », « système abstrait d’ordre panchronique », « système abstrait de catégories grammaticales » et non seulement « grammaire [...] panchronique » ou « grammaire générale ». Comme le souligne Hjelmslev, l’objet est aussi ancien que la grammaire elle-même, ce qui dit assez son évidence. On lit ensuite :

---

convention, a une valeur générale. Mais les actions particulières d’où résultent les symboles et par lesquelles les symboles s’annoncent en quelque sorte à l’état naissant ne peuvent être saisies qu’isolément dans des manifestations individuelles. Bien qu’il soit inexact de croire que les innovations linguistiques partent d’un individu, il n’en est pas moins vrai que chaque individu introduit dans le langage une certaine part d’innovation qui lui est propre. Il n’est donc pas si faux de prétendre qu’il y a autant de langages différents que d’individus.

Mais il n’est pas faux de prétendre non plus qu’il n’existe qu’un langage humain, identique en son fond sous toutes les latitudes. C’est bien l’idée qui se manifeste dans les tentatives de linguistique générale. On essaie de formuler des principes qui s’appliquent à toute sorte de langage. En réalité, le système phonétique obéit chez tous les peuples aux mêmes lois générales ; les différences que l’on constate de l’un à l’autre résultent de circonstances particulières. L’expression morphologique présente sans doute beaucoup de variétés ; mais les trois ou quatre types principaux auxquels ces variétés se ramènent n’ont rien en soi d’absolu, puisqu’on les voit dans l’histoire se transformer les uns dans les autres. Aussi bien aucun ne suffit-il à caractériser le langage d’aucun être humain. Quant au vocabulaire, il repose sur le principe qu’à un certain groupe de phénomènes on associe une certaine notion ; ce principe est le même partout et vaut pour le langage en général.

Une théorie générale du langage se heurte donc dès l’abord à cette difficulté que le linguiste ne sait quelle limite fixer à son étude et qu’il reste ballotté de la considération de l’individu à celle de l’espèce entière. Toutefois cette difficulté s’atténue aussitôt que l’on essaie de se représenter le langage non plus comme une abstraction, mais comme une réalité. Le langage, étant un moyen d’action, a une destination pratique ; il faut donc, pour bien le comprendre, étudier les rapports qui l’unissent à l’ensemble de l’activité humaine, à la vie.

Il a été question déjà de la vie du langage. Tout en reconnaissant ce que cette métaphore a d’inexact et d’ambigu, on peut cependant l’utiliser à titre d’hypothèse pour orienter la recherche ou rendre plus commode l’exposé didactique. Mais les données sur lesquelles nous avons opéré jusqu’ici n’étaient que des abstractions, créées par l’esprit du linguiste ; et c’est presque un abus de parler de vie du langage pour désigner ce qui est justement dépourvu de vie, les sons, les formes grammaticales et les mots. La vie dont nous nous occupons maintenant, c’est l’ensemble des conditions dans lesquelles se meut l’humanité, c’est la réalité dans son infini développement. Que le langage participe à la vie ainsi entendue n’est que trop évident. Mais alors nous n’avons plus devant nous un système théorique de principes abstraits. Nous sommes en présence des langues qui se parlent de façon très variée sur la surface du globe.

Il y a cette différence entre le langage et les langues, que le langage est l’ensemble des procédés physiologiques et psychiques dont l’être humain dispose pour parler, tandis que les langues représentent l’utilisation pratique de ces procédés. Pour arriver à la définition du mot *langue*, il faut donc sortir du cadre des chapitres précédents et étudier le rôle que joue le langage dans les sociétés humaines organisées. » (Vendryes, 1923 : p. 259-261), « J’imagine qu’un voisin me pique involontairement ; je crie : “Ah ! tu m’as piqué !”

La succession des actes est aisée à reconstituer. Il y a eu sensation de la piqûre, transmise aux centres nerveux, et brusque évocation d’une image verbale, traduite immédiatement dans le langage par la phrase précitée. La succession a été si prompte que le cri a suivi aussitôt la piqûre. Nous appellerons image verbale la forme donnée par la pensée, en vertu d’habitudes acquises, au cri que je pousse. L’image verbale serait différente dans une langue où il n’y aurait pas de verbes actifs et où l’action serait présentée passivement : “Moi piqué par toi” (voir p. 123). La différence des images verbales est souvent la seule différence qui existe entre les langues. Ainsi l’allemand dit : “Ich bin es” quand le français dit : “C’est moi”. L’image verbale est combinée autrement. Le “Ah ! tu m’as piqué !” correspond à l’image verbale d’un français normal. » (Vendryes, 1923 : p. 86). Le premier témoigne d’une interprétation du début des *Antinomies linguistiques* proche de celle de Hjelmslev, et selon nous erronée ; voir le chapitre précédent et ci-dessous.

« Nous trouvons donc souvent des théories ou des points de vue qui concordent avec notre idée du système abstrait. En effet, la chose n'a rien que de naturel. Malgré les différences multiples entre les grammaires des langues, il y a partout une ressemblance frappante entre les manières d'expression et entre les procédés grammaticaux. Et cela n'a rien de surprenant. Si le système phonique est défini partout par les caractères physiologiques de l'homme, le système grammatical dépend également de certains caractères psychologiques qui sont propres au genre humain. D'une manière générale, les procédés du langage sont réduits à opérer dans les cadres déterminés par la nature de l'homme qui les produit. Il y a une limite de ce qui est possible. De plus, il y a des nécessités. Les différences existantes ne sont que des différences de détail, non des différences essentielles ou de principe. *A priori*, cet état de choses est grandement vraisemblable.

Plusieurs auteurs ont été frappés par des ressemblances profondes qui existent entre les procédés grammaticaux suivis par les langues les plus différentes, et sont induits par là même à croire en l'existence possible d'une grammaire générale. Le mot, le morphème, le sémantème existent partout. C'est déjà beaucoup. Mais la chose peut être poussée plus loin. D'après une observation faite par C. ALPHONSO SMITH, il y a un mode subjonctif, une voix passive, des temps, des cas dans les langues les plus diverses, par exemple en anglais et en polynésien ; il en conclut que les principes "syntaxiques" sont psychiques et par conséquent universels. M. JESPERSEN y objecte que l'emploi que font les diverses langues de ces catégories est cependant loin d'être identique ; c'est vrai, mais ce sont des différences de détail. Il reste vrai que des catégories, essentiellement identiques, se font jour – sous certaines conditions qu'il convient de déterminer – en tout temps et en tout lieu. Nous sommes d'accord avec le P. J. van GINNEKEN lorsqu'il dit que "des résultats constamment pareils font supposer aussi des causes toujours pareilles". Le P. van Ginneken insiste avec pleine raison sur la constance frappante avec laquelle les parties du discours se retrouvent dans les domaines linguistiques les plus divers et les plus éloignés. Cela donne en effet à réfléchir. Comme M. SECHEHAYE vient de le faire remarquer, il y a des institutions grammaticales qui semblent survivre à tous les événements diachroniques : quel que soit le changement opéré sur le système grammatical, ce sont toujours à peu près les mêmes catégories qui sont exprimées par des moyens divers.

Il faut attacher beaucoup d'importance à l'attitude que prend M. BOAS en face de ce phénomène. Le grand expert ès langues américaines souligne avec force que, malgré les différences en partie profondes entre ces langues et celles d'Europe, par exemple, il y a des concordances non moins frappantes. Il insiste surtout sur le fait que le chinook possède une distinction de trois genres : masculin, féminin, et neutre, qui sont distribués d'une façon à très peu près identique à celle dont ils sont distribués dans les langues indo-européennes. Pour l'algonkin, le même phénomène est mis en lumière dans une étude fort intéressante de M. JOSSELIN de JONG. Cet exemple et d'autres encore amènent M. Boas à conclure que "the occurrence of the most fundamental grammatical concepts in all languages must be considered as proof of the unity of fundamental psychological processes".

Cela posé, une grammaire générale semble exister, et la théorie de cette grammaire semble pouvoir être faite. Il semble qu'on puisse avoir avantage à comparer les langues non seulement pour des buts généalogiques, génétiques, diachroniques, mais aussi pour des buts généraux et synchroniques. SCHUCHARDT insistait avec beaucoup de raison sur le fait que la parenté généalogique n'est pas la seule qui existe entre les langues. Il y a aussi une parenté fondamentale (*elementare Verwandtschaft*), qui repose sur la nature humaine, sur les lois générales qui règlent la psychologie humaine, et qui consiste en des procédés grammaticaux qui sont communs, totalement ou non, à des langues des plus différentes, et profondément motivés par la nature même du langage humain. Ce point de vue a été repris par M. WACKERNAGEL. Il y a par exemple une parenté entre le latin et le



sanskrit, le grec moderne, le slave et l'hébreu, par le fait que ces langues emploient un cas désignant l'éloignement du lieu, pour désigner le second terme d'une comparaison après le comparatif. Il y a, de même, une parenté spéciale entre le grec et le finnois, en ce que ces deux langues peuvent désigner l'objet par un cas partitif.

La théorie de cette parenté fondamentale des langues n'a cependant pas encore été faite. Nous croyons avoir démontré que quelques tentatives, faites à cet égard, ont échoué à cause de graves défauts de méthode. De plus, on a toujours gardé un certain scepticisme à l'égard de cette sorte d'études. » (H.PGG : p. 251-254).

L'évidence de l'objet apparaît de manière très nette dans ce passage, et il faut noter son caractère double. Il s'agit en premier lieu du noyau commun des langues, succédané de leur caractère linguistique : si « la chose n'a rien que de naturel », c'est que « [m]algré les différences multiples entre les grammaires des langues, il y a partout une ressemblance frappante entre les manières d'expression et les procédés grammaticaux ». Cela, à son tour « n'a rien de surprenant » : ce langage comme communauté des langues est « langage humain », entité psychophysiologique qui lie la linguistique aux sciences connexes et vaut explication des langues : « Si le système phonique est défini partout par les caractères physiologiques de l'homme, le système grammatical dépend également de certains caractères psychologiques qui sont propres au genre humain. D'une manière générale, les procédés du langage sont réduits à opérer dans les cadres déterminés par la nature de l'homme qui les produit. Il y a une limite de ce qui est possible. De plus, il y a des nécessités. » En dépit de cette dualité de l'objet et de l'évidence qui le caractérise, la justification est une : celle du constat de « ressemblances profondes qui existent entre les procédés grammaticaux suivis par les langues les plus différentes », dont on infère invariablement l'existence de catégories identiques, psychiques, « causes toujours pareilles » de « résultats constamment pareils ». Le fait notable, en outre, est qu'un tel constat implique l'identification des différences comme des « différences de détail », autrement dit une certaine appréhension des langues, comme produits du langage humain, dont l'existence détermine une « parenté fondamentale (*elementare Verwandtschaft*), qui repose sur la nature humaine, sur les lois générales qui règlent la psychologie humaine, et qui consiste en des procédés grammaticaux qui sont communs, totalement ou non, à des langues des plus différentes, et profondément motivés par la nature même du langage humain ». Comme nous l'avons vu plus haut, il était de même question lors de la formulation de l'« hypothèse fondamentale » (à savoir la « double hypothèse » de l'existence de systèmes concrets et d'un système abstrait), d'un système abstrait de catégories « donn[ant] les matériaux d'une description psychologique et logique générale et commune, et qui peut être projeté en retour sur tous les états idiosynchroniques » (H.PGG : p. 214). A cet égard, la fin du passage est tout à fait remarquable, dans la mesure où elle rapproche comparaison génétique et comparaison typologique, deux démarches comparatives dont nous avons vu le parallélisme dans l'élaboration hjelmslevienne, et qui témoignent du point de départ dans la diversité des langues conçues comme entités, pour la mise au jour d'un objet explicatif : objet, mais par ailleurs mode d'appréhension, dont il faudra dès lors constituer le caractère linguistique en dépit du caractère hétérogène de l'objet sur lequel il se fonde, le langage humain comme phénomène psychophysiologique. La suite du développement est consacrée à l'examen d'un certain nombre d'objections opposées à la possibilité d'une grammaire générale et justifiant ce « scepticisme » sur la mention duquel

s'achève ce premier paragraphe de la section consacrée au système abstrait. La première est celle de Rask<sup>17</sup> et elle concerne la possibilité de l'induction :

« Rask a raison aussi dans ses objections contre la grammaire générale. Il est vrai qu'il faudrait connaître toutes les langues du monde ; il est vrai aussi que leur système devrait être bien exposé ; et il n'est pas moins vrai que ces *desiderata* sont loin d'être réalisés. Nous en sommes aujourd'hui où l'on en était dans les temps de Rask. Plus de cent ans de travail inlassable n'ont rien changé dans cet état de la science linguistique. Mais c'est précisément en raison de ce fait que nous croyons nécessaire d'entreprendre le travail. Attendre une grammaire synchronique parfaite et complète serait renvoyer notre travail aux calendes grecques. Il faut bien commencer un jour. Par ailleurs, nous ne croyons nullement qu'une induction incomplète soit chose impossible. Nous l'avons déjà dit. Rask a, selon nous, été trop pessimiste. » (H.PGG : p. 256).

L'étude idiosynchrone apparaît à nouveau ici comme un préalable à l'étude panchronique. Hjelmslev ajoute cependant qu'une induction incomplète n'est pas chose impossible, renvoyant<sup>18</sup> à ce passage partiellement cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Bien que la différence et la délimitation entre ce qui est de la grammaire et ce qui n'en est pas, soit aussi simple que nous venons de le montrer, ce départ n'a pas été fait jusqu'ici dans la science grammaticale. On n'a jamais traité les catégories grammaticales du point de vue exclusivement formel. La science des catégories linguistiques est une science qui n'existe pas encore. M. MEILLET l'a dit également : "Il reste à faire un grand travail pour ordonner les faits linguistiques au point de vue de la langue même". G. v. d. GABELENTZ a dit que seule une exposition des faits qui est conforme à son objet mérite le nom de scientifique. La grammaire est encore loin de cet idéal. On ne saurait faire de la grammaire sans se placer sur le terrain du langage même. Se placer par principe sur le terrain de la "philosophie", cela veut dire nier par principe l'existence et la possibilité d'une grammaire linguistique.

S'il existe en réalité une science indépendante qui s'occupe des faits du langage, la seule méthode admissible de cette science doit être la méthode *empirique*. Les catégories qui constituent le système de cette science doivent s'établir selon une méthode *inductive*.

Ce qui caractérise la méthode adoptée en grammaire jusqu'à présent, c'est qu'on a voulu deviner les faits d'avance au lieu de s'astreindre à tirer de l'examen des faits donnés des principes susceptibles à diriger les recherches. La situation est donc la même en grammaire qu'en sémantique.

La méthode inductive est une condition indispensable pour pouvoir dégager la vérité grammaticale. En se plaçant en dehors du terrain même de la linguistique afin d'établir des catégories grammaticales, on se servirait, au contraire, d'une méthode de *déduction*. Mais la linguistique proprement dite ne peut jamais être une science *a priori*.

La nécessité d'une méthode inductive en linguistique a été exprimée, en théorie, par bon nombre de linguistes anciens et modernes.

A notre connaissance, M. SECHEHAYE est le seul linguiste qui ait prétendu désigner la linguistique générale comme une science *a priori*. Il a cependant reçu l'adhésion de M. MEILLET. D'après le système établi par M. Séchehaye, la science du langage organisé appartient tout entière à la psychologie collective. Et la méthode de la psychologie collective est essentiellement déductive. Nous avons une expérience immédiate de ce qui

---

<sup>17</sup> Voir H.PGG : p. 254-256.

<sup>18</sup> Voir H.PGG : p. 256, note 1.

est psychologiquement possible et logiquement correct, et cette expérience ne peut manquer d'influencer notre conception des phénomènes. On ne peut pas déterminer ce qui est commun à toutes les langues sans faire appel au sentiment naturel que nous avons des opérations de l'intelligence, de leurs formes et de leurs catégories. C'est là le point de vue professé par M. Séchehayé.

Selon nous, ce point de vue est totalement erroné. On sait combien M. Séchehayé, malgré tout ce que lui doit la linguistique proprement dite, a subi la séduction de la logique normative. On sait également combien l'école genevoise a subi la séduction des sciences mathématiques et physiques. Or, la comparaison de l'établissement d'un système grammatical avec une démonstration mathématique est dangereuse. Il n'y a certainement pas là de commune mesure. M. Séchehayé dit : "Connaissant le principe de la grammaire, je puis, si je le veux, en construire *a priori* un système plus ou moins parfait, et sachant comment fonctionne l'organisme psychophysiologique de l'homme, je pourrai me rendre suffisamment compte de la manière dont un sujet parlant pourrait utiliser cette grammaire". Il est vrai, sans doute, que l'on peut faire ainsi. Mais c'est là précisément la méthode qui prête le plus à des erreurs, et qui est par conséquent le moins à recommander. M. Séchehayé exige un contrôle constant des faits. Il vaudrait mieux exiger une méthode exclusivement inductive. Elle n'est nullement impossible. Les principes ne doivent jamais fournir le point de départ, mais, tout au contraire, le but extrême des recherches. Les principes abstraits qui dirigent la grammaire générale du langage humain sont trop loin de ces habitudes grammaticales qui dirigent nos parlars maternels pour qu'il ne soit pas indispensable de faire abstraction de ces dernières. Les prendre comme point de départ ne servirait qu'à fausser continuellement le jugement.

M. SAPIR dit, avec raison : "classifications, neat constructions of the speculative mind, are slippery things. They have to be tested at every possible opportunity before they have the right to cry for acceptance". Mais il vaut mieux changer complètement de méthode. Même les classifications qui ont été vérifiées par la méthode déductive, ne sont pas satisfaisantes. Mais les classifications ne sont pas nécessairement des constructions pures de l'esprit spéculatif. Elles peuvent être des constatations pures et simples, dégagées par une méthode inductive.

La méthode purement inductive nous semble donc la seule possible en grammaire. On ne peut réaliser une telle méthode qu'en faisant abstraction de toutes les données *a priori* que fournissent la psychologie et la logique et en ignorant intentionnellement toute catégorie qui ne se révèle pas immédiatement dans l'expression linguistique. Nous protestons, comme l'a fait déjà JACOB GRIMM, contre l'emploi de notions logiques et psychologiques en matière grammaticale, puisqu'elles servent à empêcher la description empirique. » (H.PGG : p. 38-42).

L'induction apparaît ainsi comme le gage d'une grammaire linguistique, et non apriorique et extralinguistique (logique ou psychologique), cependant que la possibilité de son incomplétude nous reconduit à l'interdépendance entre grammaires synchronique et panchronique. La position hjelmslevienne est en réalité tout à fait paradoxale, ainsi qu'il apparaîtra dans ce qui suit. La plupart des objections examinées concernent en effet la possibilité même de la grammaire générale, eu égard à la spécificité des langues. Hjelmslev reprend tout d'abord l'objection de Jespersen, rapidement mentionnée dans un des développements cités ci-dessus<sup>19</sup> :

« M. JESPERSEN est d'avis aussi qu'un système général des catégories grammaticales est impossible à établir. Il n'y a, selon lui, pas de subjonctif général, pas de passif général,

---

<sup>19</sup> Voir H.PGG : p. 251-254. Comme nous l'avons souligné, Hjelmslev parlait alors de « différences de détail ».

etc., car l'emploi et la signification de ces formes n'est pas exactement identique dans toutes les langues où elles se trouvent. Nous sommes toutefois hors d'état de comprendre qu'un tel point de vue puisse être énoncé sans qu'on ait admis en même temps que toutes les langues considérées possèdent, en réalité, le subjonctif et le passif. Et cette concordance entre les langues ne tient pas à une pure terminologie : il y a sans doute une raison pour laquelle on n'appelle pas le subjonctif polynésien "indicatif" ou le passif de telle autre langue "actif". La terminologie tient à une concordance réelle. Admettons franchement que cette concordance ne touche pas au détail : cela ne change rien au fait que les catégories idiosynchroniques se recouvrent la plupart du temps. On peut les ramener à une formule d'ensemble. M. Jespersen fait remarquer que cette formule ne permettrait pas de décider où, dans chaque langue particulière, il faut employer telle ou telle forme au lieu de telle autre. Cela est parfaitement juste. Mais la théorie ne peut pas toujours servir à des buts pratiques. La grammaire générale ne vaut rien pour l'enseignement des langues. Mais cela n'empêche pas qu'elle peut avoir une haute valeur pour notre connaissance profonde des faits du langage.

Le même point de vue se trouve chez H. G. WIWEL : il y a bien, selon lui, identité dans la pensée entre les divers peuples du monde (comment le sait-il, d'ailleurs ?), mais la grammaire est aussi diversifiée que le système de sons et le vocabulaire. Sans doute, mais le système de sons, en tout cas, n'est diversifié que jusqu'à un certain degré. Une phonologie générale a été créée (M. Jespersen même est un de ses fondateurs) : pourquoi une grammaire générale ne pourrait-elle pas être créée également ? » (H.PGG : p. 256-257).

On notera, dans ce passage, d'une part cette nouvelle affirmation d'une « concordance réelle » au regard de laquelle les différences apparaissent de détail, d'autre part le partage qu'elle implique entre des « buts pratiques », liés aux langues, et la « connaissance profonde des faits du langage », partage d'objets (langues/langage) lié à un type d'analyse des langues (une certaine appréciation des différences). Le paragraphe suivant examine la théorie de Lévy-Bruhl, que Hjelmslev considère comme « [l]a plus grave objection contre la possibilité d'une grammaire générale » (H.PGG : p. 257) :

« M. Lévy-Bruhl combat vivement (et sans doute avec raison) ce postulat, que l'esprit humain serait toujours et partout semblable à lui-même. Il existe, à côté de la mentalité qui est la nôtre, une autre qu'il appelle "primitive" ; cette mentalité primitive est "prélogique et mystique, orientée autrement que la nôtre", "régie par la loi de participation, et, comme telle, indifférente à la loi logique de contradiction". Or, cette mentalité peut être mise en rapport avec les langues. Il y a des différences entre les langues des "primitifs" et les langues des "civilisés", qui correspondent à la différence des mentalités. Les langues "primitives" sont surtout plus concrètes et ne comportent pas une numération aussi détaillée que nos langues. Après avoir résumé les caractères de la mentalité primitive, M. Lévy-Bruhl conclut : "De là une conséquence que je me suis efforcé de mettre en lumière. Il est vain de prétendre expliquer les institutions, les mœurs, les croyances des primitifs en se fondant sur l'analyse psychologique et logique de l'esprit humain, tel que nous le constatons dans notre société. Une interprétation ne sera satisfaisante que si elle prend pour point de départ la mentalité prélogique et mystique d'où dépendent les différentes formes d'activité chez ces primitifs". M. Lévy-Bruhl ne dit pas expressément ici qu'il faut compter la langue parmi ces institutions. Mais on voit autre part que c'est là son idée : "Notre langage (sans lequel nous ne nous représentons rien et nous ne raisonnons pas) implique des catégories qui ne coïncident pas avec les leurs. Enfin et surtout, la réalité sociale ambiante, dont les représentations collectives, et même jusqu'à un certain point, le langage, sont des fonctions, diffère trop chez eux de ce qu'elle est chez nous". On voit la conséquence : il peut exister une grammaire des

langues primitives et une grammaire des langues civilisées ; une grammaire générale, au contraire, ne peut pas exister. A cette objection contre la grammaire générale vient cette autre qui touche à l'état peu développé de la grammaire idiosynchrone : "les langues des sociétés de type inférieur sont encore bien mal connues ... Au jugement de ceux qui ont le plus d'autorité en pareille matière, une grammaire comparée des différentes familles de langues humaines serait une entreprise impraticable". » (H.PGG : p. 257-259).

L'argumentation de Hjelmslev est extrêmement remarquable. On lit tout d'abord :

« Nous n'entrons pas dans la discussion des prémisses. La sociologie et la psychologie ne sont pas de notre ressort. Mais il nous semble que, malgré l'approbation presque générale qu'a reçue la théorie de M. Lévy-Bruhl du côté des linguistes, ses conclusions par rapport à la langue sont un peu exagérées. Les remarques que nous allons faire portent exclusivement sur ce côté de la théorie de M. Lévy-Bruhl.

Disons d'abord que les travaux de M. Lévy-Bruhl ont été, et sont encore, extrêmement précieux pour le linguiste. Ils le sont moins par les faits mêmes qu'ils apportent que par la manière dont ces faits sont conçus. La protestation de M. Lévy-Bruhl contre le principe qui consiste à juger tous les faits linguistiques d'après le système grammatical des langues indo-européennes ou, à plus forte raison, du latin, est tout à fait justifiée et très féconde. Il a indiqué par là même une erreur fondamentale qui a été, et est peut-être encore, répandue en linguistique, et qui est dangereuse. Nous l'avons déjà signalée plus haut. M. Lévy-Bruhl a ainsi signalé un fait de première importance et qui n'a pas manqué de faire réfléchir les linguistes.

L'"esprit humain", tel qu'il se reflète dans les langues, n'est donc pas le même sous toutes les latitudes. La langue ne l'est pas plus, on le sait bien. Il est donc erroné de prétendre expliquer toutes les espèces d'"esprits humains" par un seul d'entre eux, ou toutes les espèces de langues par une seule.

Mais, s'il est vrai que l'"esprit humain" n'est pas le même, que les langues ne sont pas les mêmes partout, cela n'empêche pas qu'il peut y avoir des éléments qui sont identiques partout. Cela posé, ces éléments ne peuvent naturellement se dégager que par une étude comparative, par une induction aussi complète que possible, par une méthode empirique. Il ne convient pas de se placer *a priori* sur le terrain d'un type spécial de mentalité ou de langue et de prendre celui-ci comme point de départ. Ce qu'il faut faire, au contraire, c'est se placer sur un terrain extérieur à tous les phénomènes observés, sur un point d'Archimède, pour ainsi dire, qui permettra seul de faire un jugement objectif de l'ensemble des faits. Ainsi, on distingue facilement ce qui est commun et ce qui ne l'est pas, entre les diverses mentalités aussi bien qu'entre les diverses langues. C'est précisément ce que nous faisons en établissant l'état abstrait. Il va de soi (bien qu'on l'ait souvent négligé) qu'il ne faut pas prendre le point de départ dans "l'esprit humain" "tel que nous le constatons dans notre société". C'est ce que dit M. Lévy-Bruhl, et avec pleine raison. Mais il semble qu'il ne soit pas nécessaire, pour cela, d'abandonner d'avance toute tentative d'ordre panchronique. Il faut juger les langues "primitives" par elles-mêmes, et les langues "civilisées" par elles-mêmes. Il faut juger *le langage* aussi par lui-même, c'est-à-dire par l'ensemble des faits qu'il comporte, par les langues des "primitifs" aussi bien que par celles des "civilisés". Les langues du monde ne semblent pas être si différentes, malgré tout, qu'il soit impossible de ramener leurs systèmes à une formule d'ensemble. Si, sous des conditions différentes, une possibilité linguistique s'est réalisée ici et une autre là, cela ne nous dispense pas d'admettre que toutes les possibilités observées sont bien des possibilités du langage. Ce sont donc, selon nous, les conditions, plus ou moins contingentes, qui diffèrent, non la nature même du langage humain. Un état de langue est le produit des possibilités générales du langage et de certaines

conditions particulières, et c'est le but de la linguistique de dégager ce qui, à tout moment, est dû aux possibilités générales et ce qui est dû aux conditions particulières.

D'ailleurs, M. Lévy-Bruhl admet que la différence entre la mentalité primitive et la nôtre est loin d'être absolue. Toute mentalité humaine est empreinte d'une certaine "primitivité". "Les représentations et les liaisons de représentations régies par la loi de participation sont loin d'avoir disparu. Elles subsistent, plus ou moins indépendantes.... côte à côte avec celles qui obéissent aux lois logiques". Cela revient à dire que la différence n'est pas entre la mentalité prélogique et la mentalité logique, mais plutôt entre une mentalité dominée par le prélogique et une autre où le prélogique et le logique sont coexistants. C'est déjà beaucoup, car cela rend possible de rapprocher l'une de l'autre.

Cela devrait donc être le cas aussi pour les langues. Car, à en croire M. Lévy-Bruhl, les langues reflètent fatalement la mentalité qu'elles doivent exprimer.

Nous préférons toutefois saisir le problème d'un autre côté et nous demander si cette dernière proposition est tout à fait vraie. *A priori*, il ne semble pas nécessaire que la langue reflète toutes les particularités, même essentielles, de la mentalité du sujet parlant. Il y a, au contraire, nombre de notions qui sont indispensables pour la philosophie, mais qui ne jouent pas le moindre rôle dans la linguistique, parce qu'elles sont inexistantes dans la langue. Il faudrait donc se demander avant tout si la mentalité dite primitive a des caractères qui ont des chances d'être reflétés dans les langues.

Quel est le caractère fondamental de la mentalité primitive, selon M. Lévy-Bruhl ? Il consiste en ceci que l'homme primitif n'obéit pas aux lois logiques. Il ne reconnaît ni l'identité ni la causalité. Or, il mérite d'être retenu que l'identité et la causalité sont des catégories logiques qui ne répondent pas, la plupart du temps, à des catégories linguistiques. Où est la langue dont les catégories sont dirigées par ces principes ? Où est la langue qui possède une catégorie grammaticale dont la signification est celle de l'identité ou celle de la causalité ? Sauf erreur, elle n'existe nulle part. Si l'on a cherché quelquefois à définir telle ou telle catégorie morphologique par une signification de cet ordre, la définition a toujours été aprioristique et est en outre bien contestable. PLANERT a prétendu définir le verbe par la causalité, mais sans en donner la moindre preuve. On pourrait lui objecter que la catégorie logique de la causalité semble s'exprimer un peu partout dans les matériaux des langues, mais il est très peu vraisemblable que ce soit la causalité même qui fait naître une catégorie quelconque d'ordre morphologique en tant que telle.

Il faut se résigner à constater qu'il y a des catégories, fondamentales du point de vue logique, qui sont dénuées de toute importance au point de vue linguistique.

Toutes les différences d'ordre logique ne sont pas en même temps des différences d'ordre linguistique. Et si la logique (descriptive) constate des mentalités différentes, cela ne doit pas obliger la linguistique de les constater également. » (H.PGG : p. 259-264).

Le fait notable, tout d'abord, est que Hjelmslev, qui « n'entr[e] pas dans la discussion des prémisses », ne s'interroge pas en premier lieu sur les rapports de la langue et de « l'esprit humain », dont la discussion n'intervient qu'à la fin du passage. Comme plus haut, si l'objet est double – langage sous-jacent aux langues et entité psychophysiologique –, l'argumentation ne porte tout d'abord que sur l'appréciation des différences : « Mais il nous semble que, malgré l'approbation presque générale qu'a reçue la théorie de M. Lévy-Bruhl du côté des linguistes, ses conclusions par rapport à la langue sont un peu exagérées. Les remarques que nous allons faire portent exclusivement sur ce côté de la théorie de M. Lévy-Bruhl. » L'argumentation qui suit est en outre très symptomatique du paradoxe inhérent à la position hjelmslevienne. Hjelmslev commence par approuver la démarche de Lévy-Bruhl, qui rompt

avec la pratique consistant à généraliser un type de langue ou à analyser une langue du point de vue d'une autre, qui était celle des grammairiens de l'Antiquité<sup>20</sup>. Or, prenant ensuite acte de la diversité des langues tout en affirmant que cette diversité n'empêche pas l'existence d'éléments communs, il oppose étude *a priori* du point de vue d'une langue et étude empirique, comparative, menée du point de vue du langage. Il est tout d'abord question d'une « induction aussi complète que possible », conduite depuis « un terrain extérieur à tous les phénomènes observés », « un point d'Archimède ». Cependant, cette distinction entre « ce qui est commun et ce qui ne l'est pas » « est précisément ce que nous faisons en établissant l'état abstrait » et s'« [i]l faut juger les langues “primitives” par elles-mêmes, et les langues “civilisées” par elles-mêmes », « [i]l faut juger *le langage* aussi par lui-même, c'est-à-dire par l'ensemble des faits qu'il comporte, par les langues des “primitifs” aussi bien que par celles des “civilisés” ». On retrouve ici les deux objets distincts de l'idiosynchronie et de la panchronie, dont la distinction et l'opposition viennent en lieu et place de toute preuve effective de l'existence de points communs liant les langues et de la possibilité de « ramener leurs systèmes à une formule d'ensemble ». Et pour cause. Hjelmslev ne saurait en effet mieux dire que la panchronie n'est pas séparable d'un point de vue particulier sur les langues. Aussi les deux types d'argumentations coexistent-ils, faisant paraître, derrière la dualité de l'objet et du mode d'appréhension, celle du langage et de l'hypothèse structurale. Une fois réaffirmé que « [l]es langues du monde ne semblent pas être si différentes, malgré tout, qu'il soit impossible de ramener leurs systèmes à une formule d'ensemble », Hjelmslev reformule d'une autre manière la nécessité de juger le langage par lui-même, en termes de définition du langage comme ensemble de possibilités et des langues comme « produit des possibilités générales du langage et de certaines conditions particulières », où l'on retrouve l'hypothèse structurale, justifiant l'analyse des langues du point de vue du langage. La disparité en même temps que l'entremêlement des deux argumentations sont très nettes dans la suite du développement, lorsque Hjelmslev, après avoir envisagé les différences de « mentalité » et leur rapport avec les faits linguistiques, prend en compte les différences d'ordre linguistique relevées par Lévy-Bruhl :

« M. Lévy-Bruhl a bien trouvé des différences entre les langues primitives et les langues civilisées. Il est déjà intéressant d'observer que ces différences sont tout autres que celles qu'il vient de constater dans l'ordre logique. La différence linguistique est surtout celle-ci, selon M. Lévy-Bruhl, que les catégories des langues “primitives” ont une signification plus concrète que les catégories de nos langues. M. Boas a signalé le même fait. M. Lévy-Bruhl ajoute, ainsi qu'on l'a vu, certaines différences dans la numération, qui semblent être des conséquences du même principe.

Ces différences sont peut-être des réalités. Nous avons bien le droit de dire “peut-être”, car M. Lévy-Bruhl ajoute, comme on vient de voir, que les langues primitives sont encore très mal connues, et que ce que nous en connaissons est tout à fait insuffisant pour des études comparatives. En outre, M. Lévy-Bruhl n'aurait pas dû se borner aux langues primitives pour faire cette constatation ; en fin de compte, les langues européennes sont encore loin d'être connues de manière suffisante. Nous avons déjà signalé l'état déplorable de la grammaire idiosynchrone de n'importe quel domaine linguistique.

---

<sup>20</sup> Voir H.PGG : p. 249-251, cité plus haut.

Il reste donc possible qu'un examen plus approfondi même des langues "civilisées" amène à dégager, pour ces langues, un nombre plus considérable de catégories "concrètes", de façon à faire disparaître la différence essentielle avec les langues "primitives". D'après les indications de M. Lévy-Bruhl, il y a dans les langues "primitives" un grand nombre de catégories spatiales qui ne se retrouveraient pas dans nos langues. Il est toutefois hors de doute qu'il y a aussi dans les langues indo-européennes, surtout peut-être dans leurs formes modernes, nombre de catégories spatiales qui n'ont pas encore été dégagées. Rappelons par exemple que le français distingue la notion de point exact et celle d'une certaine étendue, en quelques cas tels que à *Paris* et dans *Paris*, distinction qui recouvre une distinction identique faite par le lituanien, où, d'après notre expérience, *miške* "dans la forêt" a un accent différent selon la conception spatiale : on dit *miškė* pour indiquer une petite forêt, ou une forêt dont l'étendue est sans importance pour le sujet parlant ou pour l'idée qu'il veut énoncer, mais on dit *miške* dès qu'il est question d'une grande forêt comprenant plusieurs endroits. Nous ne pouvons naturellement pas entrer dans le détail de cette question. Quelques recherches que nous avons entreprises dans cet ordre d'idées nous semblent montrer que les langues européennes possèdent des catégories spatiales assez variées, du moins beaucoup plus variées qu'on a l'habitude de le croire. Nous espérons pouvoir exposer ces faits ailleurs. Insistons seulement sur le fait que la question doit être considérée comme étant encore en suspens.

Quoi qu'il en soit, les différences linguistiques signalées par M. Lévy-Bruhl ne nous semblent pas fondamentales. En tout cas, elles ne semblent pas empêcher l'existence possible d'une grammaire générale, d'un système abstrait qui comporte toutes les possibilités linguistiques qui existent. » (H.PGG : p. 264-265).

Hjelmslev entend en effet tout à la fois démontrer la possibilité de réduire les différences, dans le cadre d'un progrès de l'analyse idiosynchrone, et le caractère non fondamental des différences signalées qui, en tant que telles, n'empêchent aucunement la mise au jour d'un système abstrait. Il s'agit autrement dit tout à la fois d'une argumentation portant sur les faits, en tant que subordonnés à une analyse idiosynchrone, et d'une argumentation portant sur le droit, dont la seconde rend la première inutile, cependant qu'elle la rejoint en impliquant les faits dont, comme elle, elle est intrinsèquement une appréciation.

La question des rapports entre « mentalité » et faits linguistiques nous confronte à un autre type de difficulté, dont ce qui précède fait cependant apparaître qu'il est lié à cette dualité de l'objet et du mode d'appréhension puisque, comme nous l'avons souligné ci-dessus, cette question n'est envisagée qu'en second lieu. Si le langage était appréhendé plus haut comme un phénomène psychologique et logique, Hjelmslev insiste ici en revanche sur l'indépendance des catégories linguistiques par rapport aux catégories logiques. On lit de même ensuite :

« Dans cet ordre d'idées, il convient de faire remarquer aussi un fait sur lequel nous aurons à revenir : s'il est vrai que la langue est une "institution", qu'elle est fonction de la "réalité sociale ambiante", ainsi que dit M. Lévy-Bruhl, il n'est nullement moins vrai que la langue est fonction d'une réalité *psychologique*, ou, plus exactement, d'une réalité psychophysiologique. Si les faits sociaux varient à l'infini selon les temps, les lieux et les milieux, il doit y avoir une psychologie humaine qui relève de la nature même de l'homme et qui détermine la manière dont les hommes se comportent sous des conditions sociales données.

De plus, même si la psychologie est sujette à des changements, il n'en est pas nécessairement de même de la langue. Tous les faits psychologiques ou psychophysiologiques ne sont pas nécessairement en même temps des faits linguistiques. Quoi qu'il en soit, il convient de ne jamais prendre son point de départ dans les faits



purement psychologiques, c'est-à-dire dans la mentalité, pour exposer et expliquer ensuite les faits de langue. Il faut se placer sans parti pris sur le terrain de la *forme grammaticale*, et si, sur ce terrain, il y a bien des discordances entre les langues sous des latitudes différentes, on ne peut qu'être frappé par les ressemblances qui se présentent en même temps. Les observations faites par ALPHONSO SMITH, par le P. van GINNEKEN et par MM. SECHEHAYE et BOAS à cet égard conservent leur valeur et imposent à l'esprit du linguiste l'idée d'une unité du langage humain.

Le fait que certaines langues possèdent des catégories grammaticales qui ne se trouvent pas dans certaines autres, n'a rien de surprenant, et se retrouve partout. S'il y a des systèmes idiosynchroniques qui ne comportent pas de verbe, par exemple, cela n'empêche pas de considérer le verbe comme une catégorie du langage humain qui se réalise sous certaines conditions qu'il faut chercher à définir. Le fait même que le verbe se trouve dans les domaines les plus divers, nous amène à croire que le verbe est une catégorie qui relève de la disposition linguistique de l'homme en général, tout comme nous le croyons, avec M. Boas, pour le genre grammatical et pour toutes les autres catégories. » (H.PGG : p. 266-267).

Les deux points de vue apparaissent ici successivement, et leur articulation est notable. Hjelmslev oppose en premier lieu variation infinie des faits sociaux et déterminisme psychologique ou psychophysiologique, avant d'ajouter que « même si la psychologie est sujette à des changements, il n'en est pas nécessairement de même de la langue », distinguant à nouveau entre « faits psychologiques ou psychophysiologiques » et « faits linguistiques » et affirmant la nécessité de « se placer sans parti pris sur le terrain de la *forme grammaticale* », terrain où les ressemblances sont tout aussi apparentes que les dissemblances. L'argumentation est parallèle à celle que nous venons de lire, à ceci près qu'elle en synthétise et conjoint les deux enjeux principaux, la possibilité d'une grammaire générale et la nécessité de se placer sur le terrain linguistique, enjeux dont la conjonction a pour conséquence une substitution du terrain linguistique – qui articule par ailleurs les deux dimensions respectivement sociologique et psychophysiologique de la variation et de l'unité – au langage, qui apparaît ainsi, si l'on peut dire, comme doublement linguistique : comme objet et comme résultat d'un mode d'appréhension. Il est d'autant plus notable, à cet égard, que le dernier alinéa insiste à nouveau sur la notion de réalisation de possibilités. Hjelmslev poursuit :

« La théorie du système abstrait a donc ses adversaires et ses adhérents. Et cela n'a rien de surprenant. La diversité des langues et l'unité du langage sont deux vérités égales. La réalité est que le langage est à la fois un et multiple. C'est là une dualité linguistique qui pourrait être ajoutée à celles étudiées par F. de SAUSSURE. Elle a été étudiée d'une façon spirituelle par VICTOR HENRY. Il y a une antinomie entre la langue et le langage, antinomie qui s'ajoute et qui se superpose à celle de la langue et de la parole et à celle de la diachronie et de la synchronie. Comme dans ces cas, le résultat dépend du point de vue adopté. Tel auteur vient à accuser l'une des faces, tel autre auteur l'autre face de cette antinomie. Ils ont raison tous les deux, chacun de son point de vue. Et l'un d'eux n'a pas moins raison que l'autre.

La grammaire panchronique est possible aussi bien que la grammaire idiochronique. On peut travailler dans l'idiosynchronie, en négligeant, en quelque sorte, la panchronie. Mais l'on ne peut pas nier son existence. Et même pour les recherches qui sont par définition d'ordre idiosynchronique, il convient de ne jamais perdre de vue les faits de la panchronie. En dernier lieu, ils contribuent grandement à expliquer ce qui se passe dans chaque état de langue particulier.

L'antinomie entre les deux ordres d'idées, celui de l'idiochronie et celui de la panchronie, disparaît si l'on se rend compte de la nature exacte de l'état abstrait. *L'état abstrait ne comporte que l'ensemble des possibilités dont disposent les hommes en matière de langage ; les états concrets comportent la réalisation de ces possibilités.*

On a déjà vu que les lois panchroniques indiquent des *possibilités*. C'est dire que le système abstrait comporte tous les traits des langues particulières et met en lumière les conditions sous lesquelles chacune des possibilités se réalise. La grammaire panchronique a à constater les catégories qui se trouvent dans l'ensemble des états concrets.

Mais le système abstrait n'est pas seulement un répertoire de toutes les catégories grammaticales existantes ou connues. Il a une individualité propre à lui, qui tient à ceci qu'il relève immédiatement de la psychologie humaine. Il sert à expliquer la nature de l'esprit humain. Il a "une existence abstraite mais pourtant réelle, au même titre que l'espèce cheval, ou l'espèce chien existent par les individus de ces espèces". Et, aussi bien que la biologie ne peut se passer de la notion de l'espèce cheval, ou même de l'espèce animal en général, la grammaire ne peut se dispenser d'établir le système abstrait. Il lui fournit le seul moyen possible pour obtenir une connaissance et une compréhension profonde de ce qui se passe dans les langues individuelles.

L'état abstrait constitue bien un système. Il a pour but de dégager les conditions sous lesquelles les possibilités générales peuvent et doivent se réaliser. Il serait donc très inexact de dire que l'état abstrait n'est rien qu'une bigarrure de catégories incompatibles entre elles, un amas de faits qui par définition ne peuvent pas coexister, un pêle-mêle caléidoscopique qui ne permettrait pas d'entrevoir les faits des langues. Nous imaginons bien que cette objection pourrait être faite. Mais elle reposerait sur un malentendu profond. Les catégories ne coexistent pas dans l'état abstrait. Bien au contraire, l'état abstrait, tel que nous le concevons, serait un système bien articulé où chaque fait aurait sa place exacte et limitée, définie par les conditions sous lesquelles il peut et doit devenir réel et coexister, dans les langues, avec telle ou telle autre catégorie. Au surplus, ce système abstrait a une causalité intérieure qui échapperait à notre connaissance si nous ne considérions que les états concrets séparément. C'est un fait établi que les langues les plus diverses peuvent quelquefois s'expliquer mutuellement. Ce qui se passe dans un état de langue peut être expliqué par ce qui se passe dans un autre, même si celui-ci est très éloigné, du point de vue géographique ou généalogique. Pour expliquer les faits synchroniques d'un état donné, il peut être utile de considérer d'autres états concrets où le même phénomène ou un phénomène en quelque sorte analogue s'est produit, peut-être sous une forme plus nette ou dans des conditions plus faciles à saisir. Les états plus compliqués pourraient être expliqués, dans une certaine mesure, par d'autres états semblables et plus simples. G. v. d. GABELENTZ a très bien vu cette possibilité. Et, si c'est encore une possibilité seulement, et sur laquelle il est difficile, à l'heure actuelle, de donner des précisions, ou dont il est difficile d'évaluer encore la portée, c'est que les études de grammaire panchronique sont encore très peu avancées. Il y a ici un très grand travail à faire, par l'introduction de la causalité, non seulement dans la synchronie, mais dans la panchronie également. » (H.PGG : p. 267-270).

Hjelmslev renvoie<sup>21</sup> à ce passage des *Antinomies linguistiques*, dont il a déjà été question dans le chapitre précédent :

« II. — QU'EST-CE QU'UN LANGAGE ?

Prenons au hasard un Persan ou un Hindou, un moujik de la Petite-Russie, un bouvier d'Unterwald, un lazzarone napolitain, une paysanne du Finistère sachant à peine

---

<sup>21</sup> Voir H.PGG : p. 267, note 2.

un mot de français, – il y en a encore quelques-unes, – un ouvrier de Chicago, un planteur péruvien ; et mettons tous ces gens-là en présence. Un fait certain d'avance, c'est que non seulement ils ne sauraient s'entendre que par gestes, mais qu'un polyglotte même ne comprendra point celui de leurs langages qui d'aventure manquerait à son répertoire. Et cependant, s'il est un autre fait certain, indéniable, admis sans ombre de doute par quiconque a seulement effleuré les premiers éléments de la linguistique indo-européenne, c'est que, – à l'apport près de quelques emprunts isolés que les ancêtres du Persan ont pu faire à l'arabe, aux idiomes tartares ceux du Russe, au quichua ceux du Péruvien, – *ils parlent tous la même langue*.

Ils ne s'en doutent point, et, vécussent-ils dix ans sous le même toit, ils ne s'en apercevront jamais ; tout au plus saisiront-ils entre leurs façons de s'exprimer telle ressemblance superficielle et, la plupart du temps, spécieuse. La seule manière pour eux d'entrer en communication serait d'apprendre les langages les uns des autres, et le plus déterminé linguiste serait fort empêché de leur en conseiller une meilleure ; mais, quand le Persan saura parler bas-breton, il n'aura acquis qu'un moyen d'expression, et non un langage de plus, puisque bas-breton et persan ne font qu'un en substance. Oui, dans toutes ces langues, venues des quatre coins de l'horizon, sans lien apparent qui les rattache, parlées par des hommes dont le patrimoine intellectuel semble ne rien contenir de commun, tout, au fond, est identique : le vocabulaire, le système grammatical, et jusqu'à l'ordre qui préside à la succession des mots et commande par contre-coup l'enchaînement des idées.

Prenons maintenant, pour forcer le contraste, ces deux Parisiens de naissance, de même âge, de même rang social, de même éducation, qui causent, arrêtés sur le trottoir. Ils se comprennent à demi-mot : pas une nuance, pas un sous-entendu qui leur échappe, et la phrase, à peine lancée, appelle la réponse qu'elle attend. Eh bien, ces frères jumeaux – qu'on ne se hâte pas de crier au paradoxe, ce n'est ici qu'un point de vue qui change, tant la nomenclature est fuyante et impropre à reproduire la réalité des faits, – *ils ne parlent pas la même langue*.

Écoutez-les : les dissonances, si elles ne se révèlent pas à l'oreille même la mieux exercée, ne manqueraient pas de laisser leurs traces sur un appareil plus délicat ; l'un fait légèrement sonner un *e* muet que l'autre efface entièrement, et celui-ci prononce avec un faible roulement de la langue ou de la gorge un *r* dont le premier étouffe la vibration naissante. Observez-les : les malentendus, impossibles sur les idées épaisses de la conversation courante, sauteraient aux yeux dès qu'il leur arriverait d'aborder quelque sujet plus ténu et moins banal ; tel mot n'a pas rigoureusement la même valeur de signification pour tous deux ; la notion qu'il exprime est ici plus large, là plus étroite, avec une nuance d'admiration, de pitié, de dédain, chez l'un, que l'autre ne connaît pas. Différences imperceptibles pour le présent, mais grosses de conséquences dans l'avenir : ce n'est qu'une question d'*e* muet plus ou moins appuyé, d'*r* plus ou moins vibrant, de lèvres plus ou moins closes, qui fait qu'aujourd'hui le Berlinoise prononce *fīā* le nom de nombre qui en français est *kat* (quatre) ; et c'est par une succession de nuances infinitésimales, que la même syllabe a pu aboutir, respectivement en français et en anglais, aux deux sens opposés de "*satisfait*" et de "*mécontent*" (*sad*).

En d'autres termes, séparons par la pensée nos deux Parisiens ; arrachons-les à leur milieu, et qu'ils aillent fonder une famille sous des cieux éloignés, en un temps où il n'existerait ni chemins de fer ni lignes de navigation ni journaux : qui ne voit que les traits vagues qui esquisaient l'individualité de leurs langages, transmis à leurs descendants, iront s'accroissant d'âge en âge aux dépens de l'unité apparente ? L'*r* de plus en plus vibré, prononcé enfin du fond de la gorge, se réduira à une sorte de gargouillement laryngal, en sorte que le mot "*rare*", par exemple, sera devenu quelque chose comme *lèl* en un point, *hâ* en un autre. Une locution qu'affectionnait l'un des sujets, que l'autre n'employait presque jamais, aura disparu ici, tandis que là-bas elle est si courante qu'elle s'est multipliée par l'imitation, donnant naissance à des centaines de

tours de phrases analogues. Un simple mot, soit “sincère”, – indépendamment des changements de forme qui l’auront rendu méconnaissable, – pourra signifier “pieux” ou “enthousiaste” chez les descendants de l’homme grave, et “imbécile” dans la postérité de l’ironiste. Que ces deux peuplades séparées viennent à se rencontrer après cinq générations d’isolement absolu, elles s’apercevront encore que leur langue est au fond la même et auront tôt fait de se remettre au point ; à dix, quinze, vingt générations de distance, selon la lenteur de l’évolution, elles pourront encore entrevoir une obscure parenté, mais ne se comprendront plus sans effort ; au-delà, ce sera la nuit, et les deux sujets mis en présence, – s’ils n’ont gardé, comme c’est le cas de toutes les populations préhistoriques et même de tous les sauvages contemporains, aucun document du passé de leur race, – se sentiront aussi étrangers l’un à l’autre que tout à l’heure notre Persan et notre Péruvien.

Et alors, s’il est absolument certain que le parler *censé différent* de ceux-ci est déjà tout entier, en puissance et en germe, dans le parler *censé identique* de ceux-là, on pourra être tenté de se demander à quel moment précis les deux tribus séparées auront cessé de parler la même langue ; mais ce serait une question aussi insoluble, dans sa naïve subtilité, que celle de savoir à quel moment un homme qui perd ses cheveux devient chauve. – A l’instant, dira-t-on, où, remises en présence, elles auraient cessé de se comprendre. – La limite n’est qu’imaginaire et oscille le long d’une période de plusieurs siècles. D’ailleurs, des gens qui ne se sont pas entendus de prime abord y peuvent parvenir par réflexion et à la faveur d’une certaine éducation de l’esprit : deux hommes instruits, l’un Gallois, l’autre Breton, à force de bien scander leurs mots et de bien s’écouter, converseront ensemble sur des sujets aisés ; mais je doute qu’on en puisse dire autant d’un matelot de Paimpol et d’un herbager du Glamorgan. Ces gens-là, donc, parlent-ils ou ne parlent-ils pas la même langue ? Il n’y a qu’un point indiscutable : c’est que leurs ancêtres respectifs eurent le même parler, si nous remontons au-delà de dix siècles ; quant à fixer l’époque où ils en changèrent, parler de la mort du brittonique commun ou de la naissance du gallois et du breton, encore une fois, c’est jouer avec les mots et animer des nuées. Les mots sont fort dociles, et les nuées prennent toutes les formes que le vent leur donne : le malheur est qu’elles n’en ont point de constante, et que toutes les contradictoires sont vraies dans les inductions scientifiques construites avec des mots.

La confusion serait moindre, évidemment, si l’on convenait de réserver le terme de “langue” aux grandes unités linguistiques qui sont ou demeurent du moins jusqu’à présent irréductibles, – au grec, par exemple, par rapport à l’hébreu, ou au persan en regard du turc, – et s’il était possible de rompre avec les habitudes reçues jusqu’à ne dénommer que simples “dialectes” toutes les différences, petites ou grandes, qui se sont produites et se produisent encore sous nos yeux au sein d’une unité linguistique déterminée. Alors, – s’il était bien entendu, d’une part, qu’il existe autant de dialectes parisiens qu’il y a de Parisiens doués de la parole, – la restriction n’excluant que les sourds-muets, les aphasiques absolus et les enfants à la mamelle, – et, d’autre part, que le persan, l’allemand, l’italien, le breton et cent autres variétés ne sont, eux aussi, que les dialectes indéfiniment différenciés d’une seule et même langue primitive, non moins une en son temps que ne le semble le parisien de nos jours, – alors, dis-je, la notion objective de l’infinité des sujets parlants se substituant, du bas en haut de l’échelle, à l’entité creuse du “langage”, les phénomènes dont celle-ci n’est que le symbole et la grossière enveloppe apparaîtraient sous leur véritable jour, et l’on commencerait à comprendre que la linguistique, encore qu’elle opère la plupart du temps, faute de mieux, sur les documents momifiés du passé, se propose l’étude d’un ensemble complexe de réalités vivantes, que son objet, toujours changeant, reste néanmoins toujours identique à lui-même, et qu’elle n’a le droit de supposer dans le passé que les phénomènes par elle observés et constatés dans le présent.

Mais, après tout, ce qui importe, ce ne sont pas les mots, ce sont les idées claires ; et, si les mots peuvent éclaircir les idées, c'est à la condition de ne point trop choquer les traditions établies. Continuons donc – il le faut bien – à parler de langage, bien que nous sachions qu'il n'y a pas de langage, mais seulement des gens qui parlent. Continuons à parler de familles de langages, de langues particulières, de dialectes, de sous-dialectes, de patois, de prononciation correcte ou incorrecte, pourvu que nous entendions toujours, sous chacun de ces mots, un seul sens latent, le même pour tous : à savoir, dans chacune des unités de langage irréductibles que la science a provisoirement constituées, une série indéfinie de variations qui vont s'atténuant insensiblement à mesure que l'on descend de la race à la nation, à la province, au canton, à la famille et enfin aux individus, – ou plutôt, qui, parties de l'individu, nuances tout d'abord imperceptibles de prononciation et d'expression, se sont aggravées à la faveur des circonstances jusqu'à aboutir à la scission dialectale ou même à l'isolement linguistique. Sans cette vue synthétique, la mémoire la plus riche et le polyglottisme le plus varié ne sauraient faire un linguiste ; et le linguiste qui la perd un seul instant des yeux – cela n'est malheureusement que trop aisé – se surprend à poursuivre la *chimæra bombinans in vacuo*. Que de gros livres dont ce monstre rabelaisien a dévoré les meilleures intentions ! » (Henry, 1896 : p. 5-9).

On voit que contrairement à ce qu'affirme Hjelmslev<sup>22</sup>, il n'y est pas question de l'antinomie d'un langage « à la fois un et multiple » mais, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, du caractère artificiel des notions de langue et de dialecte. Le contresens nous paraît remarquable, dans la mesure où il témoigne d'une absence de remise en cause de la notion de langue, dont l'horizon théorique ne peut dès lors être que le langage, linguisticité conquise objectalement – par formalisation – et non conceptuellement. Le paradoxe apparaît de manière extrêmement nette dans ce paragraphe. Il n'y est plus question de deux objets, mais d'un objet « à la fois un et multiple », caractère dont la reconnaissance est celle d'une « antinomie entre la langue et le langage ». La dualité d'objet apparaît ainsi consécutive à celle de deux points de vue – idiosynchrone et panchronique – que Hjelmslev entend quant à lui articuler en mettant en évidence « la nature exacte de l'état abstrait », c'est-à-dire en définissant les langues ou « états concrets » comme des réalisations des possibilités du langage. Il s'agit donc avant tout de définition des langues, définition dont la spécificité est cependant d'impliquer le postulat d'un objet, celui même que Hjelmslev posait initialement comme « un et multiple », sur fond de toute l'argumentation précédente mais dans un renversement remarquable de la perspective qui conduit à une redéfinition des langues dans le cadre d'un objet qu'il faut dès lors articuler. Hjelmslev insiste ainsi ensuite sur l'objectalité du langage, qui « n'est pas seulement un répertoire de toutes les catégories grammaticales existantes ou connues » mais « a une individualité propre à lui » et « constitue bien un système », systématicité sur laquelle repose son caractère explicatif : « Il serait donc très inexact de dire que l'état abstrait n'est rien qu'une bigarrure de catégories incompatibles entre elles, un amas de faits qui par définition ne peuvent pas coexister, un pêle-mêle caléidoscopique qui ne permettrait pas d'entrevoir les faits des langues. [...] Les catégories ne coexistent pas dans l'état abstrait. Bien au contraire, l'état abstrait, tel que nous le concevons, serait un système bien articulé où chaque fait aurait sa place exacte et limitée, définie par les conditions sous lesquelles il peut et doit devenir réel et coexister, dans les langues, avec telle

---

<sup>22</sup> Peut-être après Vendryes. Voir la note 16 ci-dessus.

ou telle autre catégorie. » On retrouve ici l'opposition structuraliste par excellence entre structure et conglomerat, et avec elle l'arrière-plan de l'hypothèse structurale. Le fait notable est que cette hypothèse, qui renvoie par ailleurs à un mode d'appréhension des langues, implique l'objectalité du langage, doté d'une « causalité intérieure qui échapperait à notre connaissance si nous ne considérions que les états concrets séparément » et qui renvoie ainsi tout à la fois à un mode d'appréhension des langues, qui s'expliquent mutuellement à la lumière du langage, et à un objet distinct de la causalité synchronique : « Il y a ici un très grand travail à faire, par l'introduction de la causalité, non seulement dans la synchronie, mais dans la panchronie également. » Comme le souligne Hjelmslev dans une comparaison significative par sa résonance biologique<sup>23</sup>, le langage est une « espèce », c'est-à-dire un type d'objet, doté en tant que tel d'une « existence abstraite » mais par ailleurs explication structurale de la diversité des langues. Le langage hjelmslevien apparaît ainsi en dernière analyse comme un mode de structure ou d'explication structurale, résolution proprement hjelmslevienne de la dualité inhérente à toute problématique structurale dans la mesure où elle est idiomologique : entre objet et mode d'appréhension, langage et hypothèse structurale. Cette dualité est également lisible dans un passage postérieur, cité dans le chapitre précédent, où le langage apparaît tout à la fois comme un objet à construire (obtenu par induction) et comme un objet explicatif :

« Ainsi qu'il a déjà été dit, le système abstrait a à rendre compte non seulement des possibilités en tant que telles, mais aussi des conditions sous lesquelles ces possibilités se réalisent. C'est le but essentiel de la grammaire panchronique d'étudier du plus près possible quelles sont les conditions d'existence de chacune des catégories dans les états concrets. Le nombre des catégories possibles s'étend probablement à l'infini, mais le nombre des catégories de chaque langue est au contraire relativement limité. Il s'agit donc non seulement de reconstruire l'état abstrait, mais aussi bien de voir comment il se manifeste dans les états concrets.

Ce problème est fondamental, et il ne faut pas l'éviter. Si l'on se borne à reconstruire l'état abstrait, en ne voyant dans les états concrets que des moyens pour cette reconstruction, on court le danger de ne voir qu'une face du problème grammatical. On

---

<sup>23</sup> Empruntée, à nouveau, à Sechehaye. Voir H.PGG : p. 268, note 2. Comme il est apparu dans le chapitre précédent, où nous avons cité ce passage de *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, il s'agit chez Sechehaye de la langue collective par opposition aux langues individuelles : « Ce qui caractérise le langage organisé, c'est cet ensemble d'habitudes qui constituent la grammaire. Ces habitudes, qui la plupart sont collectives, mais qui parfois aussi sont spéciales à un individu, ont une existence concrète dans le cerveau et dans tout l'organisme des sujets parlants. En vertu du parallélisme psychophysique il faut admettre que ces dispositions acquises y sont enregistrées de quelque manière, en sorte qu'on peut considérer chacun de ces organismes, le mien par exemple, comme impliquant à chaque instant un état grammatical plus ou moins bien défini. On peut dire aussi que la grammaire collective, qui n'est que la somme des traits communs à un grand nombre de grammaires individuelles, a par l'intermédiaire de ces organismes, une existence abstraite mais pourtant réelle, au même titre que l'espèce cheval, ou l'espèce chien existent par les individus de ces espèces.

On a donc le droit de considérer des états grammaticaux comme un objet de science. Un état de langage s'explique rationnellement comme résultant de la combinaison des deux facteurs que nous avons signalés dans tout langage organisé : l'état grammatical, c'est-à-dire les dispositions acquises, et les facteurs extragrammaticaux, c'est-à-dire les impulsions spontanées dues à la constitution psychophysique du sujet. Ces derniers facteurs étant censés déjà étudiés et connus, il n'y a plus pour obtenir une connaissance scientifique complète de l'état de langage, qu'à expliquer rationnellement l'état grammatical qui y est contenu. » (Sechehaye, 1908a : p. 106-107). Les rapports du langage et de la langue sont effet largement parallèles à ceux de la langue et de la parole, dont la dualité est significativement mentionnée au début de ce développement. Voir *infra*.

commettrait une erreur comparable en quelque sorte à celle qui a été commise quelquefois par les comparatistes dans l'ordre diachronique, en tant qu'ils voyaient dans la reconstruction de la langue-mère indo-européenne le but essentiel de leurs études, et dans les faits historiques rien que les moyens pour cette reconstruction. Ce n'est que plus récemment qu'on a découvert la nécessité qu'il y a de suivre dans toute son étendue la courbe du développement, et qu'il convient d'expliquer ce qui se passe dans une langue particulière par ce qui se passe dans l'état de langue reconstruit. Il convient d'utiliser ces expériences faites dans une discipline voisine, pour la théorie synchronique, afin d'éviter tout effort inutile et ne pas risquer de s'écarter de la méthode appropriée. » (H.PGG : p. 275-276).

On lit en outre ensuite :

« Sans considérer au préalable les faits sociaux, il est cependant bien vraisemblable qu'on peut parvenir à établir certains *types de systèmes concrets*. Une telle *typologie* a été proposée surtout par G. v. d. GABELENTZ. Elle a été adoptée, sous la même désignation, par le P. J. van GINNEKEN, qui la conçoit d'une manière qui concorde parfaitement avec notre point de vue : "Il y a la linguistique psychologique spéciale ou *typologie des langues*. Elle a pour but de rechercher .... comment et pourquoi dans chaque communauté linguistique tel ou tel groupe de lois phonétiques, morphologiques ou sémantiques, se sont combinées et devaient nécessairement se combiner avec une série d'actions analogiques respectives en un tout systématique, que nous avons coutume d'appeler 'une langue'".

Nous concevons la typologie des langues ainsi que le fait le P. van Ginneken. Nous ne pensons donc pas précisément à une tentative analogue à celle qu'on faisait autrefois, en établissant les trois ou quatre types de langues bien connus, les langues flexionnelles, agglutinatives, isolantes et polysynthétiques. Cette division était sans doute trop rigoureuse et trop aprioristique. Nous ne pensons pas non plus à créer quelque chose comme une "psychologie des peuples". Ce terme évoquerait trop facilement des conceptions fausses.

Nous nous figurons la typologie des langues plutôt dans le sens de M. LÉVY-BRUHL. Si sa distinction est juste, c'est précisément une telle typologie qu'il a créée. Et il a fait lui-même les réserves nécessaires, en disant : "A des mentalités de types différents devraient donc correspondre des langues de structures différentes. Toutefois, on ne saurait s'aventurer bien loin sur la foi d'un principe si général... un groupe social adopte souvent la langue d'un autre groupe..."

Il y a sans doute des types de systèmes concrets qui ne reflètent pas immédiatement des types de mentalités constatés autrement. Et ces types ont la même valeur linguistique que les autres. D'autre part, il convient de retenir ce fait que, la linguistique étant la partie essentielle de la psychologie descriptive, les types qu'elle vient à constituer contribuent grandement à la connaissance des types psychologiques. Seulement les études linguistiques doivent, ici comme ailleurs, se faire indépendamment de la psychologie en tant que telle. Elles doivent être empiriques.

Le dégagement des conditions d'existence des catégories grammaticales (et des faits linguistiques en général) sera sans aucun doute un travail très fécond et de très grande valeur. C'est par ce travail même que se pose le problème le plus haut et le plus intime que la linguistique connaisse. Et la valeur de ce genre d'études ne sera pas moins grande pour la linguistique diachronique que pour les études synchroniques mêmes.

M. SAPIR – un de ceux qui ont vu le plus nettement le problème dont nous parlons – a dit quelque part que même les faits linguistiques qui paraissent pouvoir exister et être considérés isolément, ont tout de même une forte tendance à se conditionner mutuellement, de façon que la réalisation concrète d'un de ces faits rende nécessaire la réalisation concrète de certains autres. Ce sont souvent les mêmes combinaisons de faits

qui se trouvent dans les langues qui se ressemblent. S'il est vrai qu'il y a certains types de langues, ou, pour mieux dire, certains types d'états de langues, cela veut dire précisément qu'il n'y a pas de transitions entre eux ; s'il y a certains types qui sont les seuls possibles, ce fait s'opère par l'exclusion des types intermédiaires. Les types existants et constatés contiennent, chacun, certaines combinaisons de certains faits, et ces combinaisons de ces faits sont donc possibles ; mais il est hors de doute qu'il y a d'autres combinaisons – des mêmes faits ou bien de faits différents – qui ne seraient pas possibles en matière linguistique. Le système linguistique peut revêtir certains types. Mais il ne peut pas appartenir à un type quelconque. La variété s'arrête. Elle a ses limites.

Ces limites sont cependant encore presque inconnues. La linguistique historique et reconstructive, telle que nous la connaissons jusqu'ici, ne pose pas ces principes généraux. Comme dit fort bien M. SAPIR, elle ne pose que certains *symptômes*. "These symptoms are being garnered in our descriptive and historical grammars of diverse languages. Some day, it may be, we shall be able to read from them the great underlying ground-plans". » (H.PGG : p. 289-292).

Il s'agit cette fois de typologie des langues, au lieu de langage, langage dont la promotion apparaît ainsi liée à la dimension explicative. Cette dimension n'est cependant pas absente de ce passage, où la typologie est donnée comme corrélative d'une mise au jour des « conditions d'existence des catégories grammaticales » permettant de réduire la diversité des langues et d'en rendre raison. On notera à cet égard cette nouvelle prise de position à l'égard des rapports entre faits linguistiques et psychologiques. Dans le passage relatif au caractère systématique du système abstrait, l'« individualité » de ce système était rapportée au fait que celui-ci « relève immédiatement de la psychologie humaine », Hjelmslev ajoutant : « Il sert à expliquer la nature de l'esprit humain. » Dans le présent développement, Hjelmslev affirme à nouveau la nécessité d'une démarche empirique, c'est-à-dire d'une étude linguistique indépendante de la psychologie, tout en réaffirmant les enjeux de cette étude pour la psychologie : « D'autre part, il convient de retenir ce fait que, la linguistique étant la partie essentielle de la psychologie descriptive, les types qu'elle vient à constituer contribuent grandement à la connaissance des types psychologiques. » On lisait plus haut, à propos cette fois du langage :

« Il y a encore une question de méthode qu'il convient d'examiner. C'est la question du procédé à suivre pour établir les catégories : quelles sont les conditions suffisantes et nécessaire pour établir une catégorie ?

La question ne se pose que pour les catégories abstraites. Pour les catégories concrètes, la solution est évidente : il faut tout simplement établir une catégorie spéciale, là où l'on trouve des critères spéciaux d'ordre formel, et la place d'une catégorie dans le système concret dépend uniquement des critères adoptés. Par exemple, dans un état concret comme le danois moderne, il y a une catégorie (ou, plus exactement, un groupe de catégories) constituée par le "défini" et l'"indéfini" (nous adoptons provisoirement ces termes traditionnels) ; mais dans un autre état concret tel que le latin classique, nous ne trouvons pas de pareille catégorie.

La question semble plus difficile pour les catégories abstraites. Faut-il, par exemple, reconnaître une catégorie abstraite (un groupe de catégories abstrait) constituée par le "défini" et l'"indéfini", étant donné que cette catégorie (ce groupe de catégories) ne se trouve que dans un nombre assez restreint d'états concrets ? Ne faudrait-il pas plutôt se borner à établir comme catégories abstraites ces seules catégories qui se trouvent dans l'ensemble des états concrets ?

De ces deux procédés possibles, c'est le dernier qui est généralement recommandé.



Selon nous, au contraire, la seule méthode possible sera d'établir une *catégorie abstraite correspondante à chaque catégorie concrète, sans tenir compte, au préalable, de son étendue*. Il faut par exemple, selon nous, établir une catégorie abstraite constituée par le "défini" et l'"indéfini", bien que cette catégorie soit inexistante dans un grand nombre d'états concrets. L'existence d'une catégorie dans un seul état concret suffit, en principe, pour conclure que cette même catégorie existe comme possibilité dans les bases psychologiques du langage. La catégorie abstraite n'est rien qu'une *possibilité abstraite*.

Par cette méthode, la grammaire ne fait que suivre le principe de la phonologie générale, qui, on le sait bien, fait état de tous les phonèmes possibles et existants sans égard à leur étendue ou à la fréquence de leur réalisation.

Nous sommes donc loin d'être d'accord avec M. DELACROIX, un des derniers auteurs qui se soient occupés du problème. M. Delacroix dit :

"Le mot de grammaire générale pose deux problèmes : 1° la correspondance entre les catégories logiques et les catégories grammaticales ; on se heurte aussitôt au fait de leur discordance ; 2° le tableau des catégories grammaticales communes à toutes les langues : on s'arrête presque aussitôt, ces catégories étant extrêmement pauvres et les dissemblances l'emportant aussitôt sur les ressemblances".

C'est ainsi que la grammaire générale est pour lui une science qui "s'arrête très vite". Et M. Delacroix a certainement raison, la grammaire générale s'arrêtera presque aussitôt, – si on la conçoit de cette manière. Mais cette conception même serait très peu empirique. Il serait possible d'étudier les faits de grammaire sans s'occuper de la question de savoir quels sont leurs rapports aux catégories logiques ; et même si on constatera que ces rapports sont négatifs, la grammaire en elle-même serait-elle pour cela moins possible ? Pour notre part, nous ne voyons nullement cette nécessité.

M. Delacroix dit encore : "La grammaire générale ne peut rendre compte de toutes les formes admises par les grammaires particulières. Il y a même, dans celles-ci, plusieurs espèces de signes qui n'ont par eux-mêmes aucune valeur pour l'entendement, et qui ne remplissent qu'un office auxiliaire, relatif à la langue elle-même : ainsi par exemple les genres".

Ici encore, nous ne concevons pas comment les dissemblances entre ce qui est grammatical et ce qui est purement psychologique ou logique pourraient rendre un travail linguistique impossible. Si l'on constate, en réalité, que les faits étudiés "remplissent un office *relatif à la langue elle-même*", on a, en effet, plus de chances de réussir que si cela n'était pas le cas. Le linguiste aurait plus de difficultés à traiter d'une série de faits qui n'aurait pas de rapports immédiats à la langue elle-même. Car, on le sait, c'est *la langue elle-même* qui fait l'objet de la science dite linguistique.

Ainsi que l'a souligné surtout M. BOAS, chaque état concret donné n'utilise qu'une petite partie des catégories possibles. Mais ce n'est pas dire que toutes les catégories relevées ne soient pas, en tant que catégories psychologiques, communes à l'ensemble de l'humanité. Il y a dans le vocabulaire des faits analogues qui fixeront les idées. Le fait, p. ex., que l'esquimoteur ne possède pas un seul mot ni une catégorie de sémantèmes pour désigner "la neige", n'explique pas la conséquence – absurde – que les Eskimos n'auraient pas la *notion* de la neige. Et, de même, on ne saurait soutenir, p. ex., que les Français ou les Danois de nos jours n'aient pas la faculté de se représenter une action accomplie par deux personnes, bien que le verbe français ou danois ne comporte pas une forme spéciale pour le duel. On sait également que les sujets parlant des langues dans lesquelles les noms de nombre ne vont que jusqu'à "deux" ou "trois", peuvent toutefois bien avoir la *notion* précise des nombres plus élevés.

Il y a donc, comme l'a dit BREAL, des "idées latentes du langage" qu'il convient de dégager. Le but de la grammaire panchronique consistera à dégager ce que M. BOAS appelle "the possibilities of exact expression that may be required in idiomatic forms of speech".

C'est de cette considération précisément que relève la possibilité d'utiliser les faits du système d'un état concret pour expliquer tel ou tel fait d'un autre état concret. Cette *comparaison*, qui est essentiellement différente de la comparaison diachronique, est à la base même de la grammaire générale. C'est elle seule qui lui fournit les matériaux nécessaires.

La grammaire du langage se composera donc de tous les faits de grammaires des langues. Comme dit, d'une manière extrêmement claire et juste, M. VENDRYES, *les langues représentent l'utilisation pratique des procédés du langage*. Tous les procédés qui sont possibles dans les langues sont par conséquent contenus dans le langage. Ils constituent le système abstrait. Toute catégorie concrète est en même temps, et par son existence même, une catégorie abstraite qui entre dans ce système. Tout ce qui est dans la langue est du langage.

Tout en établissant ainsi la grammaire du langage, il convient toutefois de prendre garde de ne pas faire des identifications prématurées. Nous revenons ici sur l'objection de M. JESPERSEN ; si le polynésien par exemple possède une catégorie qu'on en est venu à appeler subjonctif, cela ne justifie naturellement pas de classer cette catégorie, dans le système abstrait, comme identique au subjonctif de l'anglais. Il faut tenir compte le plus strictement possible de la signification des catégories, et avant tout ne pas être dupe d'une terminologie qui a été créée pour des buts pratiques et, la plupart du temps, sans être fondée sur une connaissance intime des faits qu'elle doit désigner.

Tout problème doit se poser d'abord dans la grammaire idiosynchrone. De cette façon seulement, on peut sauvegarder la définition exacte et l'autonomie de chaque catégorie existante. Car on dégagera sans doute nombre de catégories apparemment identiques, mais qui ne se laissent pas traduire, sans un changement profond, d'un état concret à l'autre. Il faut éviter de construire sur un même plan la grammaire de langues qui sont en réalité différentes. Tout en tenant compte de toutes les nuances qui existent entre les langues, il faut construire le plan général sur les faits particuliers, et non inversement. "L'analyse du détail est la condition préalable de toute synthèse scientifique" (MILLARDET). » (H.PGG : p. 270-275).

On retrouve ici la définition du langage comme système de possibilités. Apparaît alors une complémentarité entre langues et langage. Au critère formel qui vaut pour l'établissement de toute catégorie du langage, s'ajoute lorsqu'il s'agit des catégories abstraites la linguisticité qui leur est conférée par leur existence même dans la mesure où « [l]a catégorie abstraite n'est rien qu'une *possibilité abstraite* ». Autrement dit, la forme – terrain du linguistique – établit le langage, cependant que la signification indique une manifestation du langage, et dès lors la linguisticité des langues. Autrement dit encore, si « [t]out ce qui est dans la langue est du langage », inversement, corollaire de l'élaboration objectale<sup>24</sup>, le langage, objet psychophysique doit d'abord être construit comme linguistique. C'est pourquoi le langage admet cette double définition d'objet psychophysique et linguistique, que ce passage articule de manière très nette. Hjelmslev parle à nouveau ici des « bases psychologiques du langage » tout en séparant « faits de grammaire » et « catégories logiques » ou psychologiques. Dans le même temps, le langage est défini comme un ensemble d'« idées latentes », dont la délimitation exacte implique l'étude des langues en tant que structures *sui generis*. Hjelmslev examine ici à nouveau l'objection de Jespersen. On lisait par ailleurs au début de l'ouvrage :

---

<sup>24</sup> On pourrait dire, selon Saussure : « tout idiome est une langue ». L'interrogation porte alors sur le « fait linguistique », et non sur l'espèce.

« A plus forte raison, il est intéressant de voir que les catégories purement sémantiques ou psychologiques qu'on vient à établir, n'ont jamais de chance de coïncider avec les catégories vraiment grammaticales. Il y a une dizaine d'années que le regretté SCHUCHARDT a appelé l'attention sur ce fait capital, mais souvent ignoré. On dit par exemple que le verbe est le mot qui désigne un "procès" ou un état. Eh bien, si on fait abstraction de la forme (ce qui est justement l'idée de ces définitions), il faut en conclure que des mots tels que *la faim, le sommeil, la marche*, sont des verbes.

Il faut s'écarter de cette sorte de définitions. Qu'on les appelle psychologiques ou logiques, il ne faut jamais les appeler grammaticales. M. SAPIR a donc entièrement raison lorsqu'il dit : "*no logical scheme of the parts of speech – their number, nature, and necessary confines – is of the slightest interest to the linguist... Everything depends on the formal demarcations...*".

Mais il faut une remarque. M. Sapir ajoute : "*Each language has its own scheme. Everything depends on the formal demarcations which it recognizes*". Mais cela ne doit pas nous faire croire que toute tentative pour établir des catégories grammaticales, c'est-à-dire formelles, et ayant une valeur générale, serait une entreprise vaine et qui n'offrirait pas le moindre intérêt au linguiste. M. Sapir a été très près de tirer cette conséquence. Elle est prématurée. Chaque langue a bien, il est vrai, son système à elle. Et c'est là justement une différence importante entre la grammaire et la logique, cette dernière n'admettant pas de nuances. Mais – on le verra – une grammaire générale est dans la mesure du possible. » (H.PGG : p. 30-31).

La notion même de grammaire générale est en effet contradictoire avec la notion structuraliste de structure *sui generis*, contradiction dont la notion hjelmslevienne de langage apparaît comme une solution particulière. On retrouve ici, d'une autre manière, le double objet constitutif de la dualité idiosynchrone/panchrone et la dualité de la notion hjelmslevienne de langage : si le langage est explicatif des langues, mode de structure ou d'explication structurale, il est par ailleurs, comme objet et comme système, linguisticité des langues, qu'il doit dès lors doubler, objet construit en même temps que mode d'analyse. Objet en lieu et place d'un concept, le langage hjelmslevien est construction objectale de la linguisticité des langues, articulation originale d'une dualité fondamentale, celle du langage et de l'hypothèse structurale. Objet psychophysiologique, il devient alors forme. C'est là l'autonomie objectale dont il a été question plus haut, atteinte dans le cadre de l'abstraction constitutive de la glossématique qui ne saurait alors que reproduire sous une autre forme la dualité du langage hjelmslevien, dont la forme glossématique, modalité d'une théorie du langage, se présente précisément comme une articulation.

### **B. La théorie du langage**

La théorie du langage n'est réellement mise en place que dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (2), au terme d'une élaboration continue de la notion de grammaire générale (1).

#### **1. GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET DÉDUCTION**

L'objet de « Structure générale des corrélations linguistiques » (1933) est le langage comme structure présidant aux réalisations que sont les langues. L'idiosynchrone y apparaît clairement subordonnée à la panchronie, comme étude comparative d'une part, visant à mettre

au jour les lois dirigeant la structure du langage, comme grammaire d'états de langue donnés d'autre part, que Hjelmslev ne conçoit à présent que dans le cadre de la grammaire générale. Rappelons en premier lieu ce passage cité dans le chapitre précédent :

« Il paraît évident que la solution de ce problème<sup>25</sup> constitue une des tâches les plus naturelles et les plus urgentes de la grammaire scientifique. Le problème général qu'on vient de formuler est un problème *pansynchrone*, relevant de la grammaire générale dont le but est de dégager les lois dirigeant la structure morphologique du langage humain, et d'établir les possibilités et les nécessités conditionnées qui commandent cette structure. Or, à l'intérieur de cette science, on ne saurait guère indiquer un problème qui soit plus central que celui dont nous parlons. En matière grammaticale la flexion (dans notre sens de ce mot) a de tous temps constitué le centre des recherches ; la grammaire générale se trouve donc avant tout devant l'obligation de rendre compte des lois dirigeant la structure de la flexion. Mais la grammaire générale, en poursuivant ses propres buts, vise à des fins plus lointaines : les résultats apportés par la grammaire générale auront des répercussions décisives pour d'autres branches des études linguistiques. Une fois dégagées les lois générales dirigeant la structure des flexions, la connaissance de ces lois permettra de poser pour la première fois le problème *pandiachronique* des changements possibles et des changements nécessaires, d'*expliquer* les changements observés et de *prédire* les changements susceptibles de se produire en des conditions déterminées. De plus, ces études d'ordre panchronique jetteront les bases à la grammaire scientifique de chacune des langues, destinée à remplacer les vagues tâtonnements de la grammaire traditionnelle. Toute grammaire d'un état de langue donné, toute *idiosynchrone* dont la description ne se borne pas à une stérile énumération des formes, mais qui vise à *expliquer* les faits observés, trouvera ses bases dans la théorie générale : le système concret de telle langue s'expliquera à la lumière des principes généraux du système abstrait du langage. L'*idiodiachronie* enfin, ou description des changements subis par une langue donnée, trouvera dans la théorie pandiachronique ses moyens d'explication : le changement d'un système concret s'expliquera par les lois générales dirigeant les changements. Nous croyons donc que toute grammaire, "descriptive" ou "historique", théorique ou pratique, aurait avantage à se fonder sur certaines connaissances apportées par la grammaire générale, et que l'examen d'un problème général, comme celui qui nous intéresse ici, est d'une très grande importance pour la linguistique. » (H.Cor. : p. 29-30).

Apparaissent ici dans une rigoureuse ordonnance la pansynchrone ou grammaire générale d'une part, et, outre la pandiachronie et l'idiodiachronie dont il a été question dans le chapitre précédent, l'idiosynchrone d'autre part, dont la scientificité est obtenue par sa subordination à la grammaire panchronique, qui lui fournit ses principes explicatifs. La grammaire générale implique quant à elle une étude comparative des langues que Hjelmslev distingue ici de l'idiosynchrone. On lit ainsi également dans « Structure générale des corrélations linguistiques » :

« Puisque les systèmes varient d'une langue à l'autre on est réduit forcément à adopter un procédé comparatif, seul moyen utilisable pour pouvoir dégager, dans la mesure du possible, le principe général qui commande les diverses réalisations. De plus, il ne s'agira pas simplement de confronter des systèmes numériquement différents, comportant un effectif inégal de termes (p. ex. les cas du sanskrit, du latin, de l'allemand). Il s'agira tout d'abord d'examiner divers systèmes, réalisant des catégories différentes, mais comportant

---

<sup>25</sup> Voir H.Cor. : p. 29, cité dans le chapitre précédent ainsi que dans le deuxième chapitre de la première partie.

le même nombre de termes, pour voir si les termes de chacun de ces systèmes se comportent entre eux d'une façon analogue. » (H.Cor. : p. 28)

puis :

« Pour dégager les lois du syncrétisme, et pour en retirer les renseignements qu'elles peuvent fournir à la théorie, il faut ou bien étudier un état de langue où les syncrétismes abondent, ou bien se placer de prime abord sur un point de vue comparatif, en abandonnant le point de vue idiosynchronique, dont les dangers sont connus et manifestes. » (H.Cor. : p. 48).

Les enjeux de la critique du point de vue idiosynchronique apparaissent plus nettement dans *La Catégorie des cas* (1935/1937), où Hjelmslev écrit en ouverture de la section « Théorie panchronique » :

« La théorie gréco-latine et la théorie indo-européenne ont été toutes les deux des théories idiosynchroniques. Ce n'est qu'assez lentement qu'on a eu conscience du danger qui y réside, bien que certains linguistes isolés aient prévenu de bonne heure contre lui.

C'est WILHELM VON HUMBOLDT qui a le premier vu la nécessité d'une vue élargie et d'une grammaire panchronique. Mais l'influence réelle de Wilh. von Humboldt dans les recherches concrètes est restée très longtemps minime. Il est vrai que von Humboldt, qui était au début dans une certaine liaison avec l'école boppienne, a influencé plusieurs des auteurs qui ont été cités dans les pages qui précèdent ; mais malgré cette influence théorique les auteurs auxquels nous pensons sont restés dans le plan idiosynchronique.

Pendant l'époque néo-grammairienne les théories indo-européennes ont été établies indépendamment de la grammaire générale. Mais celle-ci gagne en forces au fur et à mesure que l'on s'aperçoit des insuffisances de la doctrine diachronique. Et la grammaire générale pouvait se nourrir de plus en plus des matériaux apportés par l'étude des familles de langues autres que l'indo-européen<sup>26</sup>. » (H.Cat.I : p. 62).

On retrouve ici la critique des études fondées sur la connaissance d'une seule langue, formulée dans les *Principes de grammaire générale* où Hjelmslev lui opposait déjà un procédé comparatif. La perspective demeure donc fondamentalement analogue à celle de ce premier texte, conformément à la dualité indépassable du langage hjelmslevien, objet à construire en même temps que mode d'appréhension. On lit ainsi encore dans *La Catégorie des cas* :

« La première condition pour pouvoir traiter d'une catégorie selon une méthode ferme est qu'on en reconnaisse l'étendue exacte. Pour chaque état de langue il faut circonscrire le plus exactement possible son effectif morphématique. C'est là le seul procédé par lequel on puisse se faire une idée des possibilités générales des formes d'existence de la catégorie étudiée, et des conditions de leur réalisation dans les langues. Sans une délimitation exacte de la catégorie en question toute recherche de détail reste vaine. » (H.Cat.I : p. 71)

---

<sup>26</sup> Hjelmslev envisage alors une série de théories des cas (H.PGG : p. 62-65), avant de conclure : « Mais malgré ces premiers débuts, et bien que les bases théoriques aient été jetées à une linguistique générale, surtout par les travaux de F. DE SAUSSURE et de M. SECHEHAYE, la grammaire générale reste encore à faire. Une grammaire générale des cas n'a pas été écrite. » (H.Cat.I : p. 65), où l'on retrouve la référence à Saussure (et à Sechehaye) des *Principes de grammaire générale*.

où apparaît à nouveau l'importance de l'étude des langues pour l'étude du langage. La différence avec les *Principes de grammaire générale* réside dans l'insistance à subordonner l'idiosynchronie à la grammaire panchronique. Rappelons ainsi l'ouverture<sup>27</sup> de l'Avant-propos, citée dans le chapitre précédent :

« Cette étude servira à faire voir comment nous voulons entendre la grammaire générale. Il faut abandonner selon nous la distinction entre morphologie et syntaxe aussi bien que la division de la linguistique en une partie comparative et une partie générale. Par un procédé synthétique, il faut embrasser l'ensemble des faits. C'est ainsi que la "grammaire générale" servira à élucider les problèmes évolutifs qui dans le domaine "syntaxique" ont été par la méthode classique laissés inexpliqués. La linguistique indo-européenne sera désormais fondée sur la linguistique générale, et la linguistique évolutive sur la linguistique synchronique. » (H.Cat.I : p. III).

On lit ensuite :

« Etant une étude de grammaire générale, ce travail n'a pu traiter que d'une façon forcément incomplète des détails particuliers propres à chaque état de langue pris à part. Les faits particuliers ne sont apportés qu'afin de les voir à la lumière d'un principe totaliste. Nous espérons qu'un tel travail pourra jeter les bases à des recherches de grammaire spéciale. Nous sommes persuadé que celles-ci sont impossibles sans une théorie générale. » (H.Cat.I : p. III-IV)

passage où, par ailleurs, sont distinguées étude des faits particuliers « à la lumière d'un principe totaliste » et « recherches de grammaire spéciale », rendues possibles par un tel travail. Rappelons enfin cet autre passage cité dans le chapitre précédent :

« Il y a cependant lieu d'ajouter que dans la phase classique ou néo-grammairienne de cette époque le point de vue proprement *systématologique* a été négligé. Si dans une certaine mesure on discute la structure du système indo-européen, qui n'est en réalité que le système sanskrit, on néglige le problème synchronique qui se rattache aux autres langues appartenant à la famille. On se borne à considérer ces systèmes comme des résultats plus ou moins fortuits d'une évolution du système qui est considéré comme point de départ.

Cette évolution est décrite par le *principe de syncrétisme*. Ainsi l'ablatif en latin, le datif et le génitif en grec sont conçus comme des cas syncrétistes dont chacun comprend dans son contenu sémantique plus d'un seul cas de l'indo-européen commun.

Dans l'étude des langues indo-européennes autres que le grec, on s'était de bonne heure rendu compte du fait de syncrétisme. C'est en partant de ce fait que les grammairiens hindous et indépendamment d'eux RASMUS RASK avaient exigé un ordre fixe dans l'énumération des cas. Depuis G. HERMANN on s'est efforcé d'expliquer la discordance observée entre le système du grec et celui du latin par l'hypothèse selon laquelle l'ablatif a été en grec syncrétisé avec certains autres cas.

L'école néo-grammairienne utilise ce fait pour expliquer selon un principe mécaniste les coïncidences des divers cas indo-européens dans chacune des langues historiquement

---

<sup>27</sup> Nous faisons abstraction du paragraphe précédent, qui n'apporte qu'une précision matérielle : « L'essence de la théorie des cas dont nous publions ici la première partie a été communiquée au Cercle linguistique de Copenhague en 1933. Un exposé plus détaillé, visant particulièrement à l'explication des faits latins, a été donné dans un cours professé à l'université de Copenhague pendant l'année de 1933. » (H.Cat.I : p. III). Voir l'annexe I A, note 4.

attestées. La méthode a favorisé dans une large mesure le principe de la scission extra-linguistique qui devient une *scission diachronique*. De ce point de vue l'ablatif du latin, le datif et le génitif du grec ne sont plus des unités, ce sont des conglomerats qui ne s'expliquent scientifiquement que par une scission d'après les prétendues catégories indo-européennes dont ils se composent. La scission diachronique se superpose à la scission extra-linguistique pratiquée depuis longtemps par la philologie classique, au point qu'un cas tel que l'ablatif latin, qui est en même temps considéré en principe comme une entité une, est décomposé dans une poussière inextricable d'unités différentes sans aucun foyer commun. Le principe de Wüllner, selon lequel il faut chercher pour chaque unité de l'état de langue considéré une seule signification fondamentale, est tombé en désuétude complète. Il est caractéristique de cette école que le problème n'est posé ni de l'un ni de l'autre côté : on ne pose pas le problème de savoir si en latin l'ablatif, conçu dans le sens traditionnel, constitue vraiment une seule unité ; et on ne pose pas non plus le problème de la signification fondamentale de cette unité possible. On accepte sans critique la tradition grammaticale et lui superpose une doctrine diachronique en la substituant à l'explication synchronique. On ne considère pas l'état de langue comme un système, relevant de lois constantes du langage qu'il conviendrait de dégager, mais comme un produit fortuit de certains processus aveugles qui sont à tort désignés comme des lois. La théorie ainsi établie ne respecte pas les faits de langue. Elle les dissout au contraire au moyen d'un procédé artificiel. C'est ainsi qu'on établit une "grammaire comparée" qui a ceci de particulier de ne pas être une grammaire. » (H. *Cat.* I : p. 58-59).

Nous avons alors souligné la dualité de deux perspectives, « étimologique » et génétique. Il faut à présent insister sur la subordination de l'explication synchronique à la grammaire générale, qui apparaît ainsi, face à l'explication génétique, comme l'explication systématologique : la substitution de l'explication diachronique à l'explication synchronique signifie ici pour Hjelmslev que l'« [o]n ne considère pas l'état de langue comme un système, relevant de lois constantes du langage qu'il conviendrait de dégager, mais comme un produit fortuit de certains processus aveugles qui sont à tort désignés comme des lois ». Comme nous l'avons vu, la dualité « étimologique »/génétique n'est pas sans rappeler la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, corrélative d'une perspective étimologique et excluant en tant que telle la panchronie. Aussi, précisément, la panchronie hjelmslevienne, « point de vue proprement *systématologique* », vient-elle nécessairement doubler la synchronie comme point de vue structural.

Les textes suivants sont tous postérieurs à l'avènement de la glossématique. Dans le premier d'entre eux, la *Synopsis of an Outline of Glossematics* (1936), qui constitue l'acte de naissance de cette théorie, intervient un changement important, dans la mesure où le langage apparaît alors comme une abstraction. Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, on lit en effet dans ce texte<sup>28</sup> :

---

<sup>28</sup> Où, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, il est question de « nomologie générale » : « At the end of the book there are two Appendices, dealing with synchronic and diachronic general nomology and with metachrony, by which is understood the theory of the development of the system, the direction of change being determined by the structure of the system. » [« A la fin du livre il y a deux Appendices, traitant de la nomologie générale synchronique et diachronique et de la métachronie, par laquelle on comprend la théorie du développement du système, la direction du changement étant déterminée par la structure du système. »] (H. *Out.* : p. 5).

« That a community has one language, means that the members of the community conform to a common highest usage, within which there may be usages of more special application. The norm is found by abstraction from a usage or usages ; the more usages taken into consideration, the more abstract, less specified, the common norm will be. Thus a norm comprising a group of languages is more abstract, and contains fewer rules, than a norm comprising only one language or dialect. The most abstract norm possible is the one which is common to all languages, known and unknown. To recognize and describe this norm is the chief object of general linguistics<sup>29</sup>. » (H.Out. : p. 2).

Le rapport entre langage et langues se modèle sur le rapport entre langue et parole, de sorte que le langage ne se distingue plus des langues comme système explicatif mais se confond avec elles comme abstraction. La distinction entre langues et langage est en revanche sous-jacente à ce passage de l'« Essai d'une théorie des morphèmes », autre texte de 1936, cité dans le deuxième chapitre de la première partie et où apparaît par ailleurs une distinction importante, entre universel et général :

« Les catégories morphologiques que nous avons énumérées sont *générales*, elles ne sont pas *universelles*. Elles ne sont pas réalisées dans le système de n'importe quel état de langue, mais elles résident dans le système du langage à titre de *possibilités*. Ces catégories sont mutuellement *autonomes*, non *complémentaires*, c'est-à-dire même si les catégories ne se réalisent pas toutes dans une langue donnée, on peut déterminer celles des catégories qui s'y réalisent ; même si, au cas extrême, une seule catégorie se réalise, on peut en constater l'existence et identifier la catégorie réalisée par rapport au système du langage. Par là les catégories dont nous parlons s'opposent aux simples *plérématsèmes*, qui ne sont pas autonomes mais complémentaires ; c'est pourquoi par exemple un système à 3 genres s'organisera autrement qu'un système à 2 genres ; c'est aussi pourquoi on ne saurait envisager une langue possédant un seul genre grammatical ; si le nombre de genres passe sous le chiffre 2, les genres disparaissent. Il est vrai que les *dimensions*, qui sont les catégories générales minimales, occupent à l'égard de cette distinction une situation à part : l'existence d'une seule dimension peut être constatée, mais du point de vue morphologique on ne saurait l'identifier par rapport aux autres dimensions de la même catégorie ; ce ne sont que les faits de signification qui en permettent l'identification.

Les catégories ou corrélations dont nous avons parlé jusqu'ici sont donc les catégories ou corrélations *préétablies* du langage, *préexistant* à la langue, générales et réalisables. Ce sont les combinaisons et les déterminations qui les réalisent dans une langue donnée. Mais à l'intérieur de chaque dimension il peut y avoir des catégories ou corrélations plus petites constituées par les syncrétismes et quelques faits analogues. Ces catégories et corrélations sont d'une nature différente. Sans préexister dans le langage, elles s'établissent dans chaque langue prise à part. Ce sont les déféctivations et les simplifications qui les établissent dans une langue donnée.

Ceci nous permet de procéder à la classification complète et définitive des *fonctions* :

1° *Sélection* = fonction qui réalise une corrélation. Les membres d'une telle corrélation sont autonomes.

---

<sup>29</sup> « Qu'une communauté ait une langue signifie que les membres de la communauté se conforment à un usage supérieur commun, à l'intérieur duquel il peut y avoir des usages d'une application plus spéciale. La norme est trouvée par abstraction à partir d'un usage ou d'usages ; plus on prend d'usages en considération, plus la norme commune sera abstraite, moins spécifiée. Ainsi une norme comprenant un groupe de langues est plus abstraite, et contient moins de règles qu'une norme ne comprenant qu'une langue ou un dialecte. La norme la plus abstraite possible est celle qui est commune à toutes les langues connues et inconnues. Reconnaître et décrire cette norme est le principal objet de la linguistique générale. »



a) *Combinaison* = sélection facultative.

b) *Détermination* = sélection obligatoire (unilatérale ou bilatérale).

2° *Dominance* = fonction qui établit une corrélation. Les membres d'une telle corrélation sont complémentaires.

α) *Défectivation*.

β) *Simplification*.

Ajoutons qu'il est justifié de dire que les catégories établies par la dominance sont des corrélations. On peut montrer que les *syncrétismes*, résultantes de la simplification, ne peuvent avoir lieu qu'entre un terme intensif et un terme extensif. Dans le système que j'ai établi autre part, et que je suis obligé de me dispenser de répéter ici, les termes intensifs sont α β γ, les termes extensifs A B Γ. Pour donner un exemple, citons le genre de l'adjectif en latin. C'est une dimension comprenant trois termes : le féminin, le masculin et le neutre : *ea is id*. Dans *bonam bonum* il y a syncrétisme entre le masculin et le neutre. Dans *gravis grave* il y a syncrétisme entre le féminin et le masculin. Jamais il n'y a syncrétisme particulier entre le féminin et le neutre. La raison est que le féminin et le neutre sont intensifs tous les deux. Les syncrétismes exigent donc le système :

β f. B m. γ n.,

système qui est en effet en conformité avec les significations.

Dire que chacun des syncrétismes et chacune des corrélations établies par la simplification ne préexiste pas dans le langage n'est donc pas nier la présidence d'un principe structural. » (H.Es. : p. 171-173).

La distinction entre général et universel s'inscrit dans la lignée des *Principes de grammaire générale*, où Hjelmslev se prononçait en faveur de la considération de toute catégorie d'un système concret comme une catégorie du système abstrait, par opposition à une conception retenant les seules catégories réalisées dans l'ensemble des systèmes concrets. Elle est liée à la caractérisation du langage comme système de possibilités réalisées dans les langues. Hjelmslev distingue cependant en outre entre ces catégories « *préétablies* du langage, *préexistant* à la langue, générales et réalisables », réalisées dans les langues, et des catégories établies dans les langues, bien que soumises à la « présidence d'un principe structural ». Apparaît ici la distinction entre langage et langues, articulée dans une représentation permettant de concilier généralité et réalisation *sui generis*. C'est également au langage comme objet explicatif que s'intéressent deux textes de 1937, « La nature du pronom » et « Accent, intonation, quantité ». Le premier propose une définition universelle du pronom :

« Si jusqu'ici nous avons emprunté de préférence nos exemples au grec, c'est pour des raisons purement pratiques, cette langue présentant en même temps l'article fondamental et l'article converti. A notre définition morphologique du pronom il a été objecté qu'elle ne semble valable que pour certains états de langue. C'est une erreur, car les catégories morphématiques sont plus universelles qu'on ne le pense d'ordinaire. » (H.Pro. : p. 204)

le second des lois de structure<sup>30</sup>, présentées comme des hypothèses de travail fondées sur l'observation :

« Le point de vue qui a été envisagé plus haut, et selon lequel il y aurait en lituanien deux catégories d'accents qui s'entrecroisent d'une telle façon que chaque syllabe serait caractérisée par un multiple comprenant un élément de chacune des deux catégories (un "accent" et une "intonation"), s'est donc montré impraticable. En réalité les accents du

---

<sup>30</sup> Voir la note 628 du deuxième chapitre de la première partie.

lituanien se rangent dans une seule dimension et ne constituent qu'une seule catégorie, et chaque syllabe ne comporte qu'un seul élément accentuel. Il en est exactement de même en letton.

La situation qui vient d'être constatée n'a rien de particulier. L'expérience cénématique montre qu'il ne peut pas en être autrement. Il paraît que le système prosodématique de n'importe quelle langue est dirigé par une loi générale qui veut que les deux types prosodématiques (l'accent et la modulation) n'admettent jamais à l'intérieur d'eux des catégories plus petites. Les accents et les modulations d'un état de langue donné ne se rangent jamais en des catégories ni en des dimensions susceptibles de s'entrecroiser ou de constituer des multiples. De cette loi, qui est fondée sur une observation assez vaste, et que nous émettons ici à titre d'hypothèse, découle la conséquence qu'un chaînon d'une étendue donnée, disons par exemple une syllabe, ne peut pas être caractérisé par plus d'un seul prosodème. » (H.AIQ : p. 194-195)

« Le lituanien connaît également l'emphase plérématique ; tout en se tenant strictement dans les cadres posés par la loi dirigeant les unités accentuelles, le lituanien rend l'emphase plérématique en donnant à l'unité accentuelle une structure particulière. En lituanien aussi bien qu'en français, l'existence de l'emphase plérématique ne sert pas à augmenter l'effectif des prosodèmes propres à la langue. Ajoutons que pour rendre l'emphase plérématique le letton dispose d'un moyen analogue, en plaçant le début d'une modulation dans un autre endroit de la chaîne que d'ordinaire.

La loi générale qui vient d'être posée entraîne la conséquence que les langues du type letton, c'est-à-dire les langues à modulation principalement dynamique, ne peuvent posséder aucune autre catégorie de modulation, ce qui n'empêche pas qu'elles puissent posséder plusieurs modulations entrant dans la même catégorie, et sans égard à la façon particulière dont elles s'expriment. C'est ainsi que par exemple les modulations du hongrois sont exprimées non par un mouvement dynamique pur et simple, mais par un jeu compliqué de mouvements dynamiques et de mouvements musicaux. Le hongrois dispose d'une modulation qui, en fonction d'unité, sert à exprimer l'interrogation, et d'une autre qui, en fonction d'unité, sert à exprimer l'assertion. Ces deux modulations du hongrois constituent une seule catégorie et ne peuvent pas se superposer l'une à l'autre. Nous signalons ce fait parce que le letton, qui pour les faits de modulation présente en principe le même type linguistique que le hongrois, pourrait admettre des distinctions analogues. Les descriptions du letton ne permettent sur ce point aucune conclusion précise ou définitive.

Il semble donc légitime de conclure qu'il n'y a pas de langue possédant plus d'une catégorie d'accents et plus d'une catégorie de modulations. Un système linguistique possédant en même temps des "intonations" syllabiques et des "accents" syllabiques est un système impossible, contraire aux lois fondamentales dirigeant la structure du langage<sup>31</sup>. C'est pourquoi ce système n'existe pas en letto-lituanien. Il faut conclure qu'il n'a pas pu exister à aucune date préhistorique. On entrevoit pour la linguistique indo-européenne des conséquences inattendues. » (H.AIQ : p. 196-197).

---

<sup>31</sup> Hjelmslev précise alors en note : « C'est dire que M. R. Jakobson parle d'un type chimérique de langues en faisant mention de langues polysyllabiques "in welchen jede beliebige Wortsilbe ohne Rücksicht auf die Betonung polytonisch sein kann" (Travaux du Cercle ling. de Prague 4. 172). L'exemple donné est le gweabo. Mais la description que l'on possède de cette langue (E. Sapir dans Language 7. 30-41) nous semble faire voir d'une façon incontestable qu'il s'agit d'accents syllabiques exprimés par des tons, et à part cette "polytonie" des syllabes M. Sapir ne fait état d'aucune sorte de "Betonung". Les deux qualités syllabiques désignées par M. Sapir comme "throat quality" et "weight" relèvent de la structure des syllabes (selon les cénèmes dont elles se composent) et non de faits prosodématiques. » (H.AIQ : p. 196-197, note 3). Voir J.Bet. : p. 124.

Rappelons également ce passage cité dans le chapitre précédent où, comme dans *Sprogssystem og sprogforandring*, il est question d'optimum :

« On pourrait multiplier les exemples. Dans tous les dialectes indo-européens le système à trois accents, hérité de l'indo-européen commun, se révèle comme un fait de transition. Il était rendu nécessaire par la situation qui résultait du bouleversement du système primitif, mais son existence est menacée. Le système à trois accents était né du besoin de rétablir l'unité accentuelle. Mais dès le moment où elle s'est procuré un régime d'actualisation qui permette de consolider l'unité accentuelle sur des bases nouvelles, la langue se débarrasse de l'exubérance du système accentuel et retombe sur le système à deux accents. Il ne faut pas y voir un mouvement conservateur : ce n'est pas le système primitif qui appelle de nouveau une réalisation ; c'est l'optimum absolu qui s'impose, ce sont les lois générales du langage qui finissent par triompher.

La seule langue indo-européenne vraiment conservatrice est dans le domaine des accents le lituanien : au lieu de se réfugier dans l'optimum absolu il se contente de s'installer dans un optimum relatif mis à l'abri de fortifications plérématiques. » (H.AIQ. : p. 222).

La distinction entre langues et langage est également présente dans « La structure morphologique » (1939), qui marque par rapport à la *Synopsis of an Outline of Glossematics* un nouveau pas en direction de la théorie du langage exposée dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. On lit en effet dans ce texte :

### « 3. – Grammaire générale et grammaire universelle

Dans les paragraphes qui précèdent on a considéré la méthode à employer pour reconnaître la structure d'une langue. Mais les prétentions de la linguistique sont plus hautes : on voudrait reconnaître la structure du langage en général. Or ce qui a été dit vaut pour la grammaire générale au même titre que pour la grammaire particulière.

Ici encore la méthode *empirique* s'impose, la méthode *apriorique* prédomine. Une grammaire générale ne se fait pas en alléguant quelque principe extra-linguistique, qu'il soit d'ordre logique, psychologique, biologique, sociologique, ou qu'il soit emprunté à telle théorie philosophique ou à telle autre. Une grammaire générale ne se fait pas non plus par les généralisations prématurées de la *squinting-grammar*, et la grammaire générale ne se confond pas avec la grammaire gréco-latine, ni avec celle de l'indo-européen primitif. La grammaire générale ne s'acquittera de sa tâche qu'à condition de devenir *grammaire comparative*. C'est la comparaison des langues qui permet d'établir la grammaire du langage.

Mais ici encore la méthode empirique implique la méthode *déductive*. Sous peine d'en rester à jamais à l'induction incomplète, la grammaire comparative que nous envisageons doit être dès l'abord une *grammaire générale*. D'un certain point de vue la langue est au langage ce qu'est la parole à la langue et l'usage à la norme : c'est la réalisation d'un réalisable. Le système du langage est un système de réalisables généraux, et non un système de réalisés universels. La grammaire générale ne se confond pas avec la grammaire *universelle*. La grammaire générale est faite par la reconnaissance des faits réalisables et des conditions immanentes de leur réalisation.

Or pour établir la grammaire générale il suffit de reconnaître le réalisable derrière le réalisé ; mieux encore : de déduire le réalisé en multipliant le réalisable avec sa condition. Ici encore la méthode empirique consiste à reconnaître le général évident vérifiable et à en déduire le particulier.

Pour ce faire il importe de savoir remonter au dernier principe à chaque pas de l'observation. A ce propos rappelons encore cette parole de Goethe dont le Président a fait la devise du Congrès dernier :

*Willst du dich am Ganzen erquicken,  
So musst du das Ganze im Kleinsten erblicken.*

Ici la linguistique partage le sort de toute science. Le but de toute science est de savoir conclure du constaté au possible, de prévoir la possibilité d'une réalisation, d'élever un édifice dont les cadres sont à la fois assez étroits pour exclure tout ce qui lui reste étranger, et assez spacieux pour y caser toute possibilité et pour être gardé des surprises imprévues par l'induction.

C'est par la combinaison de la méthode empirique et déductive qu'on s'affranchira de la scolastique et de la grammaire classique et qu'on résoudra objectivement le problème de la structure morphologique du langage. » (H.SM : p. 139-141).

La position de Hjelmslev dans ce texte semble proche de celle de la *Synopsis of an Outline of Glossematics*. A nouveau, en effet, les rapports entre langage et langues apparaissent modelés sur ceux de la langue et de la parole : « D'un certain point de vue la langue est au langage ce qu'est la parole à la langue et l'usage à la norme : c'est la réalisation d'un réalisable. » Il s'agit néanmoins de deux objets distincts : « Dans les paragraphes qui précèdent on a considéré la méthode à employer pour reconnaître la structure d'une langue. Mais les prétentions de la linguistique sont plus hautes : on voudrait reconnaître la structure du langage en général. Or ce qui a été dit vaut pour la grammaire générale au même titre que pour la grammaire particulière. » Ce fait est d'autant plus notable que, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, intervient dans ce texte un changement important par rapport aux textes précédents : le passage d'une démarche inductive à une démarche déductive. On retrouve à nouveau dans ce passage les critiques des *Principes de grammaire générale* envers les perspectives apriorique, démarches extralinguistiques ou fondées sur la structure d'une langue particulière, face auxquelles Hjelmslev défend de même la « grammaire comparative ». Hjelmslev ajoute cependant : « Mais ici encore la méthode empirique implique la méthode *déductive*. Sous peine d'en rester à jamais à l'induction incomplète, la grammaire comparative que nous envisageons doit être dès l'abord une *grammaire générale*. » C'est là l'enjeu de la définition du langage comme système de possibilités<sup>32</sup> et de la distinction entre général et universel sur laquelle Hjelmslev insiste à nouveau dans les thèses récapitulatives :

« VII. – La grammaire générale n'est pas une grammaire universelle, mais la théorie des réalisables et de leurs conditions. » (H.SM : p. 147).

Or, il s'agit là d'un autre type d'articulation entre généralité et structure *sui generis*, par la conjonction dans le langage d'un objet et d'un principe d'analyse, dualité que nous avons tenté de mettre en évidence dans le deuxième chapitre de la première partie pour la structure, c'est-à-dire pour la langue, et dont on voit ainsi qu'elle implique par ailleurs un double objet et un double rapport : entre langage et langues et entre langue et parole (norme et usage).

---

<sup>32</sup> Hjelmslev renvoie alors aux *Principes de grammaire générale*. Voir H.SM : p. 140, note 1.

## 2. GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET THÉORIE

La perspective d'*Omkring sprogteoriens grundlæggelse* est radicalement différente de celle des textes antérieurs, dans la mesure où il n'y est pas question en premier lieu de l'objet (langue ou langage) mais de la théorie. Après un premier chapitre intitulé « Recherche linguistique et théorie du langage<sup>33</sup> », que nous envisagerons *infra*<sup>34</sup>, le deuxième chapitre, intitulé « Théorie du langage et humanisme<sup>35</sup> », s'ouvre sur ce passage cité dans le troisième chapitre de la première partie :

« Une théorie qui cherche à atteindre la structure spécifique du langage à l'aide d'un système de prémisses exclusivement formelles doit nécessairement, tout en tenant compte des fluctuations et des changements de la parole, refuser de leur accorder un rôle prépondérant et chercher une *constance* qui ne soit pas enracinée dans une "réalité" extralinguistique ; une constance qui fasse que toute langue soit langage, quelque langue que ce soit, et qu'une langue donnée reste identique à elle-même à travers ses manifestations les plus diverses ; une constance qui, une fois trouvée et décrite, se laisse projeter sur la "réalité" ambiante de quelque nature qu'elle soit (physique, physiologique, psychologique, logique, ontologique), de telle sorte que cette "réalité" s'ordonne autour du centre de référence qu'est le langage, non plus comme un conglomerat mais comme un tout organisé dont la structure linguistique constitue le principe dominant<sup>36</sup>. » (H.Om. : p. 15).

L'objet de la théorie du langage<sup>37</sup> y est d'emblée défini comme « la structure spécifique du langage ». Il s'agit moins, cependant, de cet objet, que de la théorie qui « cherche à atteindre la structure spécifique du langage à l'aide d'un système de prémisses exclusivement formelles » et doit pour ce faire « chercher une *constance* qui ne soit pas enracinée dans une "réalité" extralinguistique », c'est-à-dire, comme il apparaîtra plus nettement dans la suite de l'ouvrage, se faire théorie structurale. Il s'agit ainsi ensuite d'ordonnance dans le cadre de la « structure linguistique » et surtout d'une « constance qui fasse que toute langue soit langage, quelque langue que ce soit, et qu'une langue donnée reste identique à elle-même à travers ses manifestations les plus diverses », autrement dit d'une structure qui rassemble langage et langues sous le chef de la « structure spécifique du langage » ou de la « structure linguistique » qui constitue l'objet de la théorie du langage. Comme nous l'avons vu dans ce même troisième chapitre de la première partie, on lit à la page suivante :

---

<sup>33</sup> « Sprogstudium og sprogteori ».

<sup>34</sup> Voir la deuxième section du prochain chapitre.

<sup>35</sup> « Sprogteori og humanisme ».

<sup>36</sup> « En sprogteori der saaledes gennem et udelukkende formalt forudsætningssystem søger sprogets specifikke struktur maa nødvendigvis, under stadig hensyntagen til talens fluktuationer og forandringer, men uden at give disse enherredømmet, søge en *konstans*, der ikke forankres i en uden for sproget liggende "virkelighed". En konstans der gør sproget til sprog hvilket sprog det end er, og som gør der enkelte sprog identisk med sig selv under alle dets forskellige manifestationer. En konstans der efter at være fundet og beskrevet lader sig projicere paa den sproget omgivende "virkelighed", af hvilken art denne end er (fysisk, fysiologisk, psykologisk, logisk, ontologisk), saaledes at sproget som samlende midtpunkt forbliver hovedgenstanden ogsaa ved betragtningen af denne. Ikke er konglomerat men en organiseret helhed med sprogstrukturen som dominerende princip. » (H.Om. : p. 9).

<sup>37</sup> La traduction par « théorie » est imprécise, Hjelmslev écrivant « sprogteori » [« théorie du langage »]. Les deux versions anglaises donnent : « linguistic theory » (Hjelmslev, 1953 : p. 4/Hjelmslev, 1961 : p. 8).

« Il semble légitime en tout cas de poser a priori l'hypothèse qu'à tout *processus* répond un *système* qui permette de l'analyser et de le décrire au moyen d'un nombre restreint de prémisses. Il doit être possible de considérer tout processus comme composé d'un nombre limité d'éléments qui réapparaissent constamment dans de nouvelles combinaisons. On devrait pouvoir, en se fondant sur l'analyse du processus, regrouper ces éléments en classes, chaque classe étant définie par l'homogénéité de ses possibilités combinatoires, et pouvoir, à partir de ce classement préalable, établir un calcul général exhaustif des combinaisons possibles. Ainsi comprise, l'histoire dépasserait le stade primitif de la simple description et se constituerait en science systématique, exacte, généralisatrice : sa théorie permettrait de prédire tous les événements possibles (c'est-à-dire toutes les combinaisons possibles d'éléments), et les conditions de leur réalisation<sup>38</sup>. » (H.Om. : p. 16).

On retrouve ici, dans le cadre de cette relation entre système et processus, d'une part la notion de système de possibilités, d'autre part la démarche de généralisation, qui apparaît ainsi liée à la théorie, au lieu de l'objet, enfin, corrélative de ces deux aspects, la dimension de la scientificité<sup>39</sup>. Le chapitre suivant a pour titre « Théorie du langage et empirisme<sup>40</sup> ».

---

<sup>38</sup> « Paa forhaand skulde den sætning synes at maatte have generel gyldighed, at der til ethvert *forløb* svarer et *system*, gennem hvilket forløbet lader sig analysere og beskrive ved hjælp af et begrænset antal forudsætninger. Ethvert forløb maa antages at kunne anskues som sammensat af elementer af et begrænset antal, der stadig kommer igen i forskellige kombinationer. Disse elementer maatte da paa grundlag af forløbsanalysen kunne ordnes i klasser med ensartede kombinationsmuligheder, og der maatte videre paa grundlag heraf kunne opstilles en almindelig og udtømmende kalkyle over de mulige kombinationer. En saaledes anlagt historie maatte fra det blot primitivt skildrende stadium stige til en systematisk, exakt og generaliserende videnskab, i hvis teori alle begivenheder (mulige forbindelser af elementer) er forudset og betingelserne for deres realisation fastlagt. » (H.Om. : p. 10).

<sup>39</sup> Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit de même dans « The Basic Structure of Language » (1947/1950) : « Dans mon analyse du cadran téléphonique, j'ai omis un point de moindre importance. Je n'ai pas tenu compte du fait que le cadran téléphonique permet des combinaisons qui ne sont pas réellement utilisées ; le nombre de numéros de téléphones permis est plus grand que le nombre d'abonnés, et il y aura toujours des numéros inutilisés. Ce fait est instructif. Aurais-je dû pour cela transformer mon analyse ? Absolument pas. Il semble parfaitement légitime de considérer que ce n'est qu'un fait accidentel. Certains numéros de téléphone peuvent rester inutilisés pendant un certain temps et de nouveaux numéros peuvent être introduits à tout instant ; puisque cela n'altère pas le nombre de positions de l'unité d'appel, il serait inconsideré de voir dans ces changements une transformation des systèmes. Ce détail est intéressant, car il a une portée considérable pour l'analyse des langages passe-partout. Cet exemple nous a enseigné que, quand un système est déduit d'une succession donnée, il peut entraîner certaines possibilités qui peuvent un jour être réalisées dans le procès, mais qui ne peuvent être décrites dans le procès observé. La réalisation de ces possibilités rentrerait dans le même système. Le système éclaire ainsi le procès et nous montre des choses que nous n'aurions jamais vues sans lui. Ceci implique que, jusqu'à un certain point, de nouvelles combinaisons peuvent être introduites dans un texte sans influencer sur le langage dans lequel ce texte est parlé ou écrit. C'est exactement ce qui se passe dans les langages passe-partout, et c'est là un fait qui mérite notre attention. En danois nous avons les mots *tit* "souvent", *tæt* "épais", *tot* "touffe", *tut* "doigtier", mais il n'y a pas de mot *tat* ; d'autre part nous avons des mots comme *pap* "carton", *tap* "pivot", *top* "sommet", *tip* "bout", *pat* "succe (impératif)", *pyt* "mare", *pot* "litre". Ces faits permettent de conclure que *p* et *t* peuvent être les unités marginales d'une syllabe, et que *a* peut être l'unité centrale d'une syllabe. De plus *t* n'exclut pas qu'un *a* le suive, comme le montrent des mots comme *tap*, etc. Nous pouvons sans risque en conclure qu'un mot comme *tat* est possible en danois ; ce n'est qu'un accident si ce mot n'existe pas en fait. Si par hasard ce mot venait à apparaître, la langue resterait la même. Dans certaines communautés linguistiques, comme la Grande-Bretagne et peut-être plus encore les Etats-Unis, on peut s'attendre à voir de nouveaux mots apparaître à tout instant, mais ils suivent tous les règles combinatoires prévues par le système de la langue, et ils peuvent être introduits sans risque d'affecter en rien la structure de la langue. Il est très remarquable que la langue anglaise, qui possède peut-être un vocabulaire plus riche que la plupart des langues, n'ait pas, de très loin, utilisé les possibilités prévues par son

Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie, on lisait déjà dans « Et sprogvidenskabeligt causeri » (1941) :

« La mission la plus importante du théoricien est d'imaginer une démarche qui permette une description adéquate de toute langue. Les exigences auxquelles une telle démarche doit satisfaire sont les suivantes : 1) Elle doit aboutir à une description *exhaustive* ; 2) Elle doit donner des résultats parfaitement *exempts de contradiction* ; 3) La démarche aussi bien que ses résultats doivent être les plus *simples* possible. Pour qu'une méthode soit appropriée à son objet, ou encore objective ou *empirique*, il est nécessaire et suffisant qu'elle mène au résultat le plus simple possible, et qui soit à la fois exhaustif et exempt de contradiction. Empirique signifie conforme à l'expérience ; mais il ne peut pas y avoir d'expérience avant que l'on ait décrit l'objet de celle-ci à l'aide de la méthode choisie. On ne peut donc pas savoir *a priori* si cette méthode correspond à l'expérience, et l'expérience ne pourra avoir lieu qu'une fois la méthode testée. Cela ne signifie pas non plus qu'on commence par appliquer la méthode, et que l'on examine ensuite l'objet pour voir s'il correspond à l'expérience ; car on ne peut déterminer l'objet qu'au moyen d'une

---

système. Le système est donc avant tout un système de possibilités, quoique les possibilités aient des limites précises. Ce que nous avons observé ici devrait nous retenir de considérer le système comme une simple réflexion mécanique du procès. Il est évident que le système nous apporte quelque chose que le seul procès ne pourrait jamais nous offrir, et qui est le privilège même de la science : la faculté de prédire des événements possibles. » (H.Bas. : p. 208-209) [« [...] in my analysis of the telephone dial I have left out one fact of minor importance. I did not take into account that on the telephone dial there may be combinations which are not utilized in actual practice ; the amount of telephone numbers provided for is larger than the number of subscribers, and there will always be some numbers which are out of use. This fact is instructive. Should I, for this reason, have altered my analysis ? Emphatically not. It seems perfectly legitimate to consider this fact accidental. Some telephone numbers may be out of use for a certain time, and new telephone numbers may be introduced at any moment ; so long as this does not interfere with the number of positions within one call unit, it would evidently be too rash to regard such changes as changes of the system. This detail is interesting, because it has certain momentous bearings on the analysis of pass-key languages. We have learnt from this example that when a system has been deduced from a given succession, this system may involve certain possibilities which may some day be realized in the succession, but which cannot be stated in the actual succession. The realization of these possibilities would fit in with the same system. In this way the system throws light on the succession and tells us things we should never know of if it were not for the system. This means that to some extent new combinations can be introduced in a text without affecting the language in which this text is spoken or written. This is exactly what happens in pass-key languages, and it is a fact that deserves attention. In Danish we have the words *tit* "often", *tet* "tight", *tvt* "tuft", *tut* "finger-stall", but there is no word *tat* ; on the other hand we have got words like *pap* "pasteboard", *tap* "tap", *top* "top", *tip* "tip", *pat* "suck", *pyt* "pool", *pvt* "quart". This goes to show that there is conclusive evidence for *p* and *t* being possible as marginal units of a syllable, and for *a* being the central unit of a syllable. Further, there is no repulsion between *t* and a preceding or following *a*, to witness words like *pat*, *tap*, etc. We may safely conclude that a word like *tat* is possible in Danish ; the fact that the word does not actually exist is accidental. If by chance this word should some day come into existence, the language would remain the same. In some language communities, such as those of Great Britain and, still more perhaps, the United States, new words are likely to appear at any moment, but they all follow the rules of combination which are provided for in the language system, and they can safely be introduced without in the least affecting the structure of the language. It is an astounding fact that the English language, which is more rich in words than most languages, has not by far exhausted the possibilities provided for in its system. The system, then, is above all a system of possibilities, although the possibilities have their very definite limits. What has been here observed should admonish us not to regard the system as a mere mechanical reflection of the succession. The system evidently provides us with something which the succession alone could never provide us with, and which is the very privilege of science : the faculty of predicting possible events. » (H.Bas. : p. 137-138)]. Comme nous le verrons ci-dessous, la dualité du langage hjelmslevien n'est pas sans rappeler celle du système (système/processus) et de la structure (schéma/usage, forme/substance) dont il a été question *supra* à plusieurs reprises.

<sup>40</sup> « Sprogteori og empiri ».

méthode ; aucune expérience ne peut être menée sans l'intermédiaire de la méthode. La correspondance établie par la méthode entre l'objet et l'expérience ne peut avoir de sens que si la méthode analyse l'objet de façon exhaustive, le plus simplement possible, et sans contradiction. Que ce soit avant ou après avoir appliqué la méthode, il n'est pas possible d'aborder directement l'objet. Aussi longtemps qu'on n'a pas appliqué la méthode, il n'existe pas de faits dits évidents (ceux que certains philosophes du langage aiment prendre pour point de départ, en faisant appel au réalisme naïf, qui, on le sait, ne résiste à aucun examen scientifique) ; et après l'application d'une méthode exhaustive, il ne reste plus à traiter aucun objet qui soit accessible. Il en ressort que toute définition de l'empirisme se basant sur l'existence d'objets qui se laissent appréhender sans méthode scientifique est métaphysique et crée un cercle vicieux. La méthode est empirique lorsqu'elle mène au résultat exhaustif et exempt de contradiction le plus simple possible. Que quelque chose soit vrai signifie uniquement qu'il s'agit de la solution la plus simple, à la fois exhaustive et exempte de contradiction. Si, depuis Copernic, les physiciens ont adopté l'idée que la Terre tourne autour du Soleil et non le contraire, c'est seulement que cette nouvelle hypothèse est plus simple que l'ancienne, et qu'il est donc plus facile de démontrer qu'elle est exempte de contradiction. Par rapport à la conception newtonienne du monde, l'espace quadridimensionnel imaginé par Einstein représente un progrès qui est exactement de la même nature, un progrès de simplicité qui rend plus facile la démonstration d'une théorie exhaustive et exempte de contradiction. Si la science rejette une explication religieuse du monde, considérant celle-ci comme non pertinente, et si elle recherche à sa place une explication mécanique, c'est que l'explication mécanique est plus simple, dans la mesure où elle suppose moins de notions indéfinies et invérifiées. » (H.Cau. : p. 71-72).

Ce chapitre d'*Omkring sprogteoriens grundlæggelse* affirme de même :

« Une théorie, pour être la plus simple possible, ne doit rien supposer qui ne soit strictement requis par son objet. En outre, pour rester fidèle à son but, elle doit, dans ses applications, conduire à des résultats conformes aux “données de l'expérience”, réelles ou présumées telles.

C'est là une exigence méthodologique à laquelle toute théorie se trouve confrontée, et dont il incombe à l'épistémologie de rechercher le sens. Nous ne prétendons pas aborder ici le problème. Nous croyons satisfaire aux exigences esquissées plus haut au sujet du soi-disant empirisme en adoptant ce principe, qui prime tous les autres et par lequel, déjà, la théorie du langage se distingue nettement de toutes les entreprises de la philosophie du langage :

*La description doit être non contradictoire, exhaustive et aussi simple que possible. L'exigence de non-contradiction l'emporte sur celle de description exhaustive, et l'exigence de description exhaustive l'emporte sur celle de simplicité.*

Nous prenons le risque d'appeler ce principe le *principe d'empirisme* ; mais nous sommes prêts à abandonner le terme si l'épistémologie, en l'examinant, le trouve impropre. Ce n'est qu'une question de terminologie qui n'affecte en rien le maintien du principe<sup>41</sup>. » (H.Om. : p. 19).

---

<sup>41</sup> « En teori vil naa sin simpleste form ved ikke at bygge paa andre forudsætninger end dem som dens emne nødvendigvis kræver. For at være i overensstemmelse med sin hensigt maa teorien desuden i sine anvendelser helt igennem kunne føre til resultater der stemmer med – faktiske eller formentlige – saakaldte erfaringsdata.

Enhver teori er her stillet over for et metodisk krav, hvis betydningsindhold det paahviler erkendelsesteorien at undersøge. En saadan undersøgelse mener vi at kunne undlade her. Vi mener at imødekomme de ovenfor vagt formulerede krav om saakaldt empiri ved at lade os lede af følgende princip, der sættes over alle andre, hvorved sprogteorien allerede tydelig afviger fra alle hidtidige sprogfilosofiske bestræbelser :



C'est là le premier principe énoncé dans le *Résumé of a Theory of Language*, dont sont déduits les principes de simplicité, d'économie, de réduction et de généralisation<sup>42</sup> :

« Nous introduisons le principe suivant :

Pr 1 (principe d'empirisme) : La description devra être exempte de contradiction, exhaustive et aussi simple que possible. L'exigence de non-contradiction a priorité sur l'exigence d'exhaustivité. De même l'exigence d'exhaustivité a priorité sur celle de simplicité.

De Pr 1 se déduit

Pr 2 (principe de simplicité) : De deux descriptions non contradictoires et exhaustives, celle qui est considérée comme correcte est celle qui donne le résultat le plus simple. Entre deux descriptions non contradictoires et exhaustives donnant des résultats qui offrent un même degré de simplicité, celle qui est considérée comme correcte est celle qui fait appel à la procédure la plus simple.

De Pr 2 se déduisent :

a) Pr 3 (principe d'économie) : La description est effectuée au moyen d'une procédure. Cette procédure doit être conçue de telle sorte que le résultat soit le plus simple et interrompue si elle n'aboutit pas à un degré supérieur de simplicité.

b) Pr 4 (principe de réduction) : Chaque Op de la procédure doit être poursuivie ou répétée jusqu'à ce que la description soit épuisée et doit, à chaque étape, conduire à l'enregistrement d'objets dont le nombre sera le plus petit possible.

c) Pr 5 (principe de généralisation) : Si un objet admet univoquement une solution et qu'un autre objet admette équivoquement la même solution, alors celle-ci est généralisée et étendue à l'objet équivoque<sup>43</sup>. » (H.Rés. : p. 88)

puis plus loin les principes de description exhaustive<sup>44</sup> et de réduction raffiné :

---

Beskrivelsen skal være modsigelsesfri, udtømmende og den simplest mulige. Kravet om modsigelsesfrihed er overordnet kravet om udtømmende beskrivelse. Kravet om udtømmende beskrivelse er overordnet kravet om simpelhed.

Vi vover at benævne dette princip *empiriprincippet*. Men vi er villige til at fravige denne benævnelse dersom erkendelsesteorien gennem undersøgelse finder den inadækvat. Dette er for os kun et terminologisk spørgsmål, der ikke berører princippet opretholdelse. » (H.Om. : p. 11-12).

<sup>42</sup> Voir H.Om. : p. 29 [p. 18], cité ci-dessous (principe de simplicité), H.Om. : p. 80-81 [p. 55-56], cité dans le deuxième chapitre de la première partie (principes d'économie et de réduction), et H.Om. : p. 90 [p. 63] (principe de généralisation).

<sup>43</sup> « We introduce the following principle :

Pr 1 (the empirical principle) : The description shall be free of contradiction, exhaustive, and as simple as possible. The requirement of freedom from contradiction takes precedence over the requirement of exhaustive description. The requirement of exhaustive description takes precedence over the requirement of simplicity.

From Pr 1 is deduced

Pr 2 (the simplicity principle) : Of two contradiction-free and exhaustive descriptions, that one is considered correct that yields the simplest result. Of two contradiction-free and exhaustive descriptions yielding equally simple results, that one is considered correct that involves the simplest procedure.

a) Pr 3 (the principle of economy) : The description is made through a procedure. The procedure shall be so arranged that the result is the simplest possible, and shall be suspended if it does not lead to further simplification.

b) Pr 4 (the principle of reduction) : Each Op in the procedure shall be continued or repeated until the description is exhausted, and shall at each stage lead to the registration of the lowest possible number of objects.

c) Pr 5 (the principle of generalization) : If one object admits of a solution univocally, and another object admits the same solution equivocally, then the solution is generalized to be valid for the equivocal object. » (H.Rés. : p. 1-2).

<sup>44</sup> Voir H.Om. : p. 124 [p. 86-87], cité dans le chapitre suivant.

« a) We introduce the following principles, which select, *inter alia*, Pr 1 and Pr 4 as well as Dff 142-144 :

Pr 6 (principle of exhaustive description) : Any analysis (or analysis-complex) in which functives are registered with a given function as basis of analysis shall be so made that it leads self-consistently to the registration of the highest possible number of realized functional categories within the highest possible number of functional categories.

Pr 7 (refined principle of reduction) : Any analysis (or analysis-complex) in which functives are registered with a given function as basis of analysis shall be so made that it leads to the registration of the lowest possible number of elements.

Rg 39. Since, according to Pr 1, the requirement of exhaustive description takes precedence over the requirement of simplicity, the requirement laid down in Pr 6 takes precedence over the requirement laid down in Pr 7<sup>45</sup>. » (H.Rés. : p. 65-66).

Nous avons déjà analysé les enjeux d'une telle redéfinition de l'empirisme. Notons ici que cette redéfinition marque une rupture avec les textes précédents, dans la mesure où elle vise à médiatiser le rapport au donné : l'empirisme est une propriété de la théorie comme mode d'appréhension, et ne se joue plus dans le rapport à un objet, au sens de conclusions ou de généralisations effectuées au terme d'une analyse. C'est là l'enjeu du refus de l'induction qui fait l'objet du chapitre suivant<sup>46</sup> et que nous avons analysé dans le deuxième chapitre de la première partie. Il était question dans « Et sprogvideoskabeligt causeri » de « réalisme naïf ». Hjelmslev parle ici de « réalisme ( au sens médiéval du terme) » :

« L'assertion de notre principe d'empirisme ne nous rend nullement esclave de la méthode inductive, si l'on entend par là l'exigence d'un passage graduel du particulier au général, ou d'un objet limité à un autre qui le soit moins. Nous nous trouvons de nouveau devant des termes qu'il est du ressort de l'épistémologie d'analyser et de préciser, mais que nous aurons plus tard l'occasion d'employer dans un sens plus précis que nous ne pouvons le faire ici. Il y a là encore un problème terminologique qu'il nous faudra résoudre en collaboration avec l'épistémologie. Mais il ne s'agit pour l'instant que de préciser notre position vis-à-vis de la linguistique antérieure. Celle-ci se caractérise typiquement par la construction d'une hiérarchie de concepts qui va des sons particuliers au phonème (classe de sons), des phonèmes particuliers aux catégories de phonèmes, des divers sens à la signification générale ou fondamentale et enfin aux catégories de significations. On a coutume en linguistique de parler alors d'*induction*. On peut la définir brièvement comme le passage de la composante à la classe et non pas de la classe à la composante. C'est un mouvement qui synthétise au lieu d'analyser, qui généralise au lieu de spécifier.

L'expérience met en évidence les inconvénients d'une telle méthode. Elle conduit inévitablement à l'extraction de concepts hypostasiés comme réels. Ce réalisme (au sens

---

<sup>45</sup> « a) Nous introduisons les principes suivants, qui sélectionnent, *inter alia*, les Pr 1 et Pr 4 aussi bien que les Dff 142-144.

Pr 6 (principe de description exhaustive) : Toute analyse (ou complexe d'analyses) dans laquelle les fonctifs sont enregistrés avec une fonction donnée comme base d'analyse doit être faite de telle manière qu'elle conduise sans contradiction à l'enregistrement du plus grand nombre possible de catégories de fonctifs réalisées dans le plus grand nombre possible de catégories fonctionnelles.

Pr 7 (principe de réduction raffiné) : Toute analyse (ou complexe d'analyses) dans laquelle les fonctifs sont enregistrés avec une fonction donnée comme base d'analyse doit être faite de telle manière qu'elle conduise à l'enregistrement du plus petit nombre possible d'éléments.

Rg 39. Puisque, selon le Pr 1, l'exigence de description exhaustive a priorité sur l'exigence de simplicité, l'exigence posée dans le Pr 6 a priorité sur l'exigence posée dans le Pr 7. »

<sup>46</sup> « Théorie du langage et induction » [« Sprogteori og induktion »].

médiéval du terme) ne fournit pas de base utilisable de comparaison, étant donné que les concepts ainsi obtenus n'ont pas de valeur générale et ne s'appliquent qu'à un état d'une langue donnée. La terminologie traditionnelle complète montre l'échec de ce réalisme : les classifications de la grammaire inductive, telles que "génitif", "parfait", "subjonctif", "passif", etc., en sont des exemples frappants. Aucun de ces termes, dans son acception courante, n'est susceptible d'une définition générale. Génitif, parfait, subjonctif et passif recouvrent des phénomènes tout à fait différents pour deux langues comme, par exemple, le latin et le grec. Tous les concepts de la linguistique traditionnelle, sans aucune exception, sont dans le même cas. L'induction, dans ce domaine, ne conduit pas des fluctuations à la constance, mais seulement des fluctuations à l'accidentel. En dernier ressort, la méthode inductive entre en conflit avec le principe d'empirisme que nous avons formulé : elle ne permet pas de dresser une description non contradictoire et simple.

Si l'on veut partir des données supposées de l'expérience, c'est précisément le procédé inverse qui s'impose. Si l'on peut parler de données (nous laissons cela comme une condition dans le sens épistémologique), ces données sont, pour le linguiste, le *texte* dans sa totalité absolue et non analysée. Le seul procédé possible pour dégager le système qui sous-tend ce texte est une analyse qui considère le texte comme une classe analysable en composantes ; ces composantes sont à leur tour considérées comme des classes analysables en composantes, et ainsi de suite jusqu'à exhaustion des possibilités d'analyse. On peut définir brièvement ce procédé comme un passage de la classe à la composante, et non comme la démarche inverse. C'est un mouvement qui analyse et spécifie et non un mouvement qui synthétise et généralise, le contraire de la démarche inductive telle que la linguistique traditionnelle la connaît. La linguistique contemporaine, qui illustre cette opposition, a désigné ce procédé, et d'autres plus ou moins analogues, du terme de *déduction*<sup>47</sup>. » (H.Om. : p. 20-22).

---

<sup>47</sup> « Hævdelsen af vort saakaldte empiriprincip er ikke ensbetydende med hævdelse af induktivisme, naar herved forstaas kravet om en gradvis opadstigen fra noget specielt til noget alment, eller fra noget mere begrænset til noget mindre begrænset. Atter her bevæger vi os i termini der kræver erkendelsesteoretisk analyse og præcisering, denne gang termini som vi selv senere vil faa lejlighed til at anvende i præcisere bemærkelse end det her er muligt. Og atter her vil der baade nu og senere blive et terminologisk mellemværende tilbage med erkendelsesteorien. Det drejer sig foreløbig for os om at klare vor position lige over for den hidtidige lingvistik. I sin typiske form stiger denne i sin begrebsdannelse fra de enkelte lyd til fonemet (lydklassen), fra de enkelte fonemer til deres kategori, fra de enkelte særbetydninger til almenbetydningen eller grundbetydningen, fra denne til betydningskategorien. Denne fremgangsmaade plejer vi i lingvistikken at betegne som *induktiv*. Kort kan den bestemmes som en fremadskriden fra afsnit til klasse, ikke modsat fra klasse til afsnit. Det er en syntetisk bevægelse modsat en analytisk, en generaliserende metode modsat en specificerende.

Denne metode har allerede rent erfaringsmæssigt sine tydelige ulemper. Den fører uundgåeligt til abstraherende opstilling af begreber der hypostaseres som reelle ; denne realisme (i ordets middelalderlige forstand) afgiver ikke et brugbart sammenligningsgrundlag, eftersom de begreber man her naar til ikke er almene og altsaa ikke generaliserbare ud over den enkelte sprotilstand. Hele den nedarvede terminologi lider under denne mislykkede realisme : grammatikkens induktivt naaede klassebegreber som "genitiv", "perfektum", "konjunktiv", "passiv" osv. afgiver slaaende eksempler ; ingen af dem lader sig i deres hidtidige bemærkelser definere alment : genitiv, perfektum, konjunktiv og passiv er noget helt andet i eet sprog som f. ex. latin, end i et andet sprog som f. ex. græsk. Tilsvarende gælder uden nogen undtagelse om den klassiske sprogvidenskabs øvrige begreber. Induktionen fører derfor paa dette omraade ikke fra fluktuation til konstans men kun til tilfældighed ; induktionen er da i sidste instans i strid med det af os opstillede empiriprincip : den egner sig ikke til at sikre en modsigelsesfri og simpel beskrivelse.

En udgaaen fra de formentlig givne erfaringsdata byder netop den modsatte procedure. Dersom noget er givet (vi hensætter dette conditionaliter i erkendelsesteoretisk forstand), er dette givne for sprogforskeren den endnu uanalyserede *text* i dens uinddelte og absolutte helhed. Den eneste mulige fremgangsmaade for at søge tilordnet et system til denne texts forløb vil være en analyse, hvorigennem teksten anskues som en klasse der deles i afsnit, disse afsnit paany som klasser der deles i afsnit o. saal. v. indtil inddelingen er udtømt. Fremgangsmaaden kan da

Nous avons alors noté l'ambivalence de ce développement, où il s'agit tout à la fois d'analyse du texte et de structure de la langue. Il est remarquable, à l'égard de cette ambivalence, que l'on y retrouve un enjeu important des *Principes de grammaire générale*, celui de la conciliation entre généralité et *sui generis*, traité alors en termes de rapport entre idiosynchronie (comme étude préalable aux généralisations panchroniques) et panchronie, envisagé à présent en termes d'extraction de concepts d'une part, lorsqu'il s'agit de l'induction, mais par ailleurs d'analyse du texte d'autre part, lorsqu'il s'agit de déduction, autrement dit de « langage » dans un cas, mais de modalité d'analyse d'autre part. On lit ensuite, dans le chapitre « Théorie du langage et réalité<sup>48</sup> », partiellement cité dans le quatrième chapitre de la première partie :

« Nous avons pu avec la terminologie choisie caractériser la méthode de la théorie du langage comme nécessairement empirique et déductive, et nous avons de ce côté éclairé la question fondamentale des rapports entre la théorie du langage et ce qu'on appelle "les données de l'expérience". Il reste pourtant à éclairer cette même question sous un autre jour, c'est-à-dire à chercher le sens unilatéral ou réciproque des influences possibles entre la théorie et son objet (ou ses objets). Pour formuler le problème de façon simpliste, tendancieuse et volontairement naïve : est-ce l'objet qui détermine et affecte la théorie, ou est-ce la théorie qui détermine et affecte son objet ?

Il nous faut encore une fois refuser le problème purement épistémologique dans son ensemble ; nous nous en tiendrons ici au seul aspect sous lequel il se pose pour nous. Nous savons fort bien que le terme, galvaudé et discrédité, de *théorie* peut être compris de différentes manières. Il peut, entre autres choses, désigner un système d'hypothèses. Dans ce sens, fréquemment utilisé de nos jours, il est certain que le rapport d'influence entre la théorie et son objet est unilatéral : c'est l'objet qui détermine et affecte la théorie, et non l'inverse. L'hypothèse peut, après confrontation avec l'objet, se révéler vraie ou fausse. Il devrait déjà ressortir que, pour notre part, nous employons le mot *théorie* dans un sens différent. Deux facteurs sont ici d'une importance égale :

1. La théorie elle-même ne dépend pas de l'expérience. Rien en elle n'indique si elle aura des applications en rapport avec des données de l'expérience ou non. Elle n'implique en elle-même aucun postulat d'existence. Elle constitue ce que l'on a appelé un système déductif pur, en ce sens que c'est la théorie à elle seule qui, à partir des prémisses qu'elle énonce, permet le calcul des possibilités qui en résultent.

2. Le théoricien sait par expérience que certaines prémisses énoncées dans la théorie remplissent les conditions nécessaires pour que celle-ci soit applicable à certaines données de l'expérience. Ces prémisses sont aussi générales que possible et ont alors la chance d'être applicables à un grand nombre de données de l'expérience.

Pour caractériser ces deux facteurs, nous dirons que la théorie est dans le premier cas *arbitraire*, dans le second *adéquate* (ou conforme à son but). Il semble nécessaire d'incorporer ces deux facteurs dans la construction de toute théorie. Toutefois, il découle de ce qui précède que les données de l'expérience ne peuvent jamais ni confirmer ni infirmer la validité de la théorie même, mais seulement son applicabilité.

La théorie permet de déduire des théorèmes qui doivent tous avoir la forme de l'implication (au sens logique de ce terme) ou pouvoir être transposés dans une forme conditionnelle de cette relation. Un tel théorème énonce simplement que, si une condition

---

kort bestemmes som en fremadskriden fra klasse til afsnit, ikke modsat fra afsnit til klasse, en analytisk og specificerende bevægelse, ikke en syntetisk og generaliserende. Det modsatte af en induktion i hævdvunden sprogvidenskabelig forstand. I den nyeste tids sprogvidenskab, hvor denne kontrast er aktualiseret, har man betegnet denne fremgangsmaade eller tilnærmelser til den med ordet *deduktion*. » (H.Om. : p. 12-13).

<sup>48</sup> « Sprogteori og realitet ».

est remplie, on peut conclure à la vérité de la proposition. L'application de la théorie montrera si la condition est remplie dans le cas considéré.

La théorie et les théorèmes qui en sont déduits permettent à leur tour de construire des hypothèses (parmi lesquelles les lois) dont la validité, contrairement à celle de la théorie, dépend exclusivement de leur vérification.

Les termes d'axiome et de postulat n'ont pas été mentionnés ici. Nous laissons à l'épistémologie le soin de décider si notre théorie exige que des propositions de cette espèce fondent les prémisses que nous énonçons explicitement. Les prémisses de la théorie du langage remontent si loin que de tels axiomes présumés seraient d'une généralité telle qu'aucun d'entre eux ne pourrait être spécifique à la théorie du langage par opposition à d'autres théories. C'est que notre but est précisément de remonter aussi loin que possible vers les principes fondamentaux, sans pour autant dépasser ce qui nous semble être directement utilisable pour la théorie du langage. Cette attitude nous contraint à empiéter sur le domaine de l'épistémologie, ainsi que nous l'avons fait dans les paragraphes précédents. Ceci dans la conviction qu'aucune théorie scientifique ne peut être construite sans une collaboration active avec l'épistémologie.

La théorie du langage définit donc souverainement son objet en établissant ses prémisses par une procédure à la fois arbitraire et adéquate. La théorie consiste en un calcul dont les prémisses sont aussi peu nombreuses et aussi générales que possible et qui, dans la mesure où elles lui sont spécifiques, ne semblent pas de nature axiomatique. Ce calcul permet de prévoir des possibilités, mais ne se prononce nullement sur leur réalisation. De ce point de vue, si on met la théorie du langage en relation avec le concept de réalité, la réponse à la question de savoir si l'objet détermine et affecte la théorie ou vice-versa, est double : en vertu de son caractère arbitraire, la théorie est *aréaliste* ; en vertu de son caractère adéquat, elle est *réaliste* (en donnant à ce terme son sens moderne, et non, comme plus haut, son sens médiéval)<sup>49</sup>. » (H.Om. : p. 23-25).

---

<sup>49</sup> « Vi har, med den valgte terminologi, kunnet betegne sprogteoriens metode som nødvendigvis empirisk og nødvendigvis deduktiv, og har hermed fra een side belyst det primitive og umiddelbare spørgsmål om sprogteoriens forhold til de saakaldte erfaringsdata. Tilbage staar imidlertid at belyse dette samme spørgsmål fra en anden side, nemlig i den hensigt at undersøge den gensidige eller ensidige retning af mulige paavirkninger mellem teorien og dens emne (eller emner). Er det saaledes – for at formulere problemet i en simplificeret, tendentiøs og bevidst naiv form – at emnet bestemmer og paavirker teorien, eller at teorien bestemmer og paavirker sit emne.

Atter her nødsages vi til at skyde det rent erkendelsesteoretiske problem i hele dets rækkevidde fra os, og indskrænke os til at indkredse det i den form hvori det er aktuelt for os. Det staar os klart at det ofte misbrugte og forkætrede ord *teori* kan tages i forskellige bemærkelser. Blandt andet kan *teori* betyde et system af hypoteser. Tages ordet i denne – i vor tid hyppig forekommende – bemærkelse, er det givet, at paavirkningsforholdet mellem teori og emne er ensidigt : emnet bestemmer og paavirker teorien, ikke omvendt. Hypotesen kan gennem verifikation vise sig sand eller falsk. Det turde imidlertid allerede fremgaa at vi bruger ordet *teori* i en anden forstand. To momenter er herved i lige grad væsentlige :

1. Teorien fremtræder i sig selv som uafhængig af enhver erfaring. Den udsiger i sig selv ikke noget som helst om hvorvidt den i sine anvendelser kan faa relation til erfaringsdata eller ikke. Den indebærer i sig selv intet eksistenspostulat. Den udgør hvad man har kaldt et rent deduktivt system i den forstand at den i sig selv ene og alene muliggør en beregning af de muligheder der følger af de indførte forudsætninger.

2. Teorien indfører visse forudsætninger, om hvilke teoretikeren ud fra forudgaaende erfaring véd at de opfylder betingelserne for anvendelse paa visse erfaringsdata. Disse forudsætninger er af saa stor almenhed som muligt og faar derved chance for at opfylde betingelserne for anvendelse paa et højt antal erfaringsdata.

Det første af disse momenter vil vi kalde teoriens *vilkaarlighed* ; det andet vil vi kalde teoriens *hensigtsmæssighed*. Det forekommer nødvendigt at indoptage begge disse to momenter i tilrettelæggelsen af en teori. Men det følger at det sagte at erfaringsdata aldrig kan bekræfte eller afkræfte teorien selv men kun teoriens anvendelighed.

Teorien tillader at deducere teoremer, der alle maa have form af implikationer i logikkens forstand, eller maa kunne omsættes i en saadan konditionel form. Et saadant teorem udsiger kun, at dersom en forudsætning er

A nouveau, on retrouve ici la question des rapports entre idiosynchronie et panchronie, mais en termes de relation entre objet et théorie. La réponse se trouve ainsi formulée en termes de conception de la théorie : système d'hypothèses issues des données de l'expérience et demandant vérification ou système déductif pur dont seules les prémisses assurent l'applicabilité. Hjelmslev peut alors conclure à la possibilité d'un réalisme « moderne », en lieu et place du réalisme naïf de la démarche inductive. Cependant, dans le cadre d'un tel système déductif pur, la généralité est prise en charge par le calcul, mais également par les prémisses permettant l'adéquation de la théorie. On retrouve ici, d'une autre manière, et en réalité de manière double, la dualité du langage hjelmslevien, c'est-à-dire du mode d'appréhension et de l'objet, de l'hypothèse structurale et du langage. En premier lieu, la langue est ainsi définie comme un type de structure, dans le cadre du dédoublement de l'hypothèse structurale que nous avons tenté de mettre en évidence dans les deuxième et quatrième chapitres de la première partie, et qui reconduit sous une autre forme la dualité de l'objet (définition) et du mode d'appréhension (théorie). En second lieu, comme il apparaîtra dans ce qui suit, la théorie du langage conduit à la construction d'un double objet, selon qu'il s'agit d'analyse ou de théorie. Notons déjà dans ce passage la possibilité de déduire des théorèmes et de formuler des hypothèses ou des lois, impliquant un tout autre type de rapport à l'expérience : non plus l'application, mais la vérification. On lit de même dans le *Résumé of a Theory of Language* :

---

opfyldt, følger rigtigheden af en given sætning. I teoriens anvendelse vil det vise sig om forudsætningen er opfyldt i et foreliggende tilfælde.

Paa grundlag af teorien og dens teoremer lader der sig opstille hypoteser (heriblandt de saakaldte love), hvis skæbne i modsætning til teorien selv udelukkende er afhængig af verifikation.

Der har her ikke været tale om aksiomer eller postulater. Vi henviser til erkendelsesteorien at afgøre hvorvidt den af os opstillede sprogteori nødvendiggør opstilling af saadanne forudsætninger bagved de forudsætninger sprogteorien indfører explicit. Sprogteorien fører imidlertid sine forudsætninger saa langt tilbage, at saadanne forudsatte aksiomer bliver af saa stor almenhed at ingen af dem synes at kunne blive specifikke for sprogteorien i modsætning til andre teorier. Vi gør dette fordi formaålet netop er en klaring af forudsætningerne saa langt tilbage som det er os muligt uden at forlade det der for sprogteorien forekommer direkte hensigtsmæssigt. Vi nødsages derved i nogen grad til at trænge ind paa erkendelsesteoriens domæne, saaledes som det er sket i de forudgaaende paragraffer ; det er sket ud fra den overbevisning at uden et aktivt samarbejde med erkendelsesteorien lader en fagvidenskabelig teori sig ikke gennemføre.

Sprogteorien bestemmer da suverænt sit emne gennem en vilkaarligt og hensigtsmæssig forudsætningsstrategi. Teorien bestaar i et ud fra de færrest mulige og almenest mulige forudsætninger, hvoraf ingen specifikke synes af axiomatisk natur, foretaget beregningsarbejde, der tillader at forudsige muligheder, men ikke paastaar noget om disse muligheders realisation. Sættes sprogteorien fra dette synspunkt i relation til begrebet realitet, besvares altsaa spørgsmaalet med et baade og : i kraft af sin vilkaarlighed er teorien *arealistisk*, i kraft af sin hensigtsmæssighed *realistisk* (idet ordet realisme her tages i moderne og ikke, som før, i middelalderlig bemærkelse). » (H.Om. : p. 13-15). Comme le signale Whitfield (voir Hjelmslev, 1943 : p. 115, note « Side 14, linie 14 »), les deux éditions anglaises (voir Hjelmslev, 1953 : p. 8 et Hjelmslev, 1961 : p. 14) ont un pluriel à la place du singulier des versions danoise et française dans l'avant-avant-dernière phrase du deuxième paragraphe. La deuxième modification intervenue dans les éditions anglaises, qui fut cette fois reprise dans la version française, se trouve dans le dernier paragraphe. Il s'agit de l'ajout de la précision : « [our question], whether the object determines and affects the theory or *vice versa* » (Hjelmslev, 1953 : p. 9/1961 : p. 15). Voir Hjelmslev (1943) : p. 115, note « Side 15, linie 26 ».

« Rg 128. The procedure \*Gg itself, which, as a theory in the sense taken here (cf. Rg 87, fn.<sup>50</sup>), is postulate-free by definition, is selected by an unrestricted process of general and specific propositions (with selecting definitions). These are in part *theorems*, or proved propositions that are deduced from the theory, and in part *hypotheses*, which are erected on the basis of experience<sup>51</sup>. » (H.Rés. : p. 126-127).

Le dédoublement de l'hypothèse structurale détermine l'existence de deux types de prémisses : celles qui « empi[ètent] sur le domaine de l'épistémologie » et celles qui sont « spécifiques » à la théorie du langage. Le chapitre suivant s'intitule « But de la théorie du langage<sup>52</sup> ». De manière tout à fait notable, on y retrouve le double objet que constituent le langage et les langues. Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, on y lit tout d'abord :

« On peut donc dire qu'une théorie, au sens où nous entendons ce terme, a pour but d'élaborer un procédé au moyen duquel on puisse décrire non contradictoirement et exhaustivement des objets donnés d'une nature supposée. Une telle description permet ce que l'on a l'habitude d'appeler reconnaissance ou compréhension de l'objet en question ; aussi pouvons-nous, sans risque de méprise ou d'obscurité, dire que la théorie a pour but d'indiquer une méthode de reconnaissance ou de compréhension d'un objet donné. La théorie ne peut pourtant se borner à nous donner les moyens de reconnaître un objet déterminé ; elle doit en outre être conçue de façon à permettre l'identification de tous les objets concevables de même nature supposée, que l'objet donné. Une théorie doit être générale, en ce sens qu'elle doit mettre à notre disposition un outillage nous permettant de reconnaître non seulement un objet donné ou des objets déjà soumis à notre expérience, mais tous les objets possibles de nature supposée. Nous nous armons de la théorie pour rencontrer non seulement toutes les éventualités déjà connues, mais chaque éventualité.

La théorie du langage s'intéresse à des textes, et son but est d'indiquer un procédé permettant la reconnaissance d'un texte donné au moyen d'une description non contradictoire et exhaustive de ce texte. Mais elle doit aussi montrer comment on peut, de la même manière, reconnaître tout autre texte de la même nature supposée en nous fournissant les instruments utilisables pour de tels textes<sup>53</sup>. » (H.Om. : p. 26-27).

---

<sup>50</sup> On lisait en effet plus haut à propos du terme *theory* dans « The aim of a theory is to provide a method whereby objects of a given nature are to be described. » [« Le but d'une théorie est de fournir une méthode au moyen de laquelle des objets d'une nature donnée peuvent être décrits. »] (H.Rés. : p. 101) (voir le chapitre 4 de la première partie et *infra*, le chapitre suivant) : « In the sense in which the word *theory* is here taken : a calculus that is independent of applications and in itself postulate-free. » [« Au sens où l'on prend ici le terme *théorie* : un calcul qui est indépendant des applications et qui est en lui-même dépourvu de postulats. »] (H.Rés. : p. 101, note 1).

<sup>51</sup> « Rg 128. La procédure \*Gg elle-même, qui, comme théorie au sens où comprend ici ce terme (cf. Rg 87, fn), est par définition exempte de postulats, est sélectionnée par un procès non restreint de propositions générales et spécifiques (avec des définitions sélectionnantes). Celles-ci sont en parties des *théorèmes*, ou des propositions prouvées qui sont déduites de la théorie, et en partie des *hypotheses*, qui sont construites sur la base de l'expérience. »

<sup>52</sup> « Sprogteoriens formaal ».

<sup>53</sup> « En teori, i den forstand hvori vi her tager dette ord, kan da siges at have til formaal at tilvejebringe en fremgangsmaade ved hjælp af hvilken forelagte emner af en forudsat beskaffenhed kan beskrives modsigelsesfrit og udtømmende. En saadan modsigelsesfri og udtømmende beskrivelse fører til det man sædvanlig kalder kendskab til eller erkendelse af det paagældende emne, og vi kan for saa vidt ogsaa, uden risiko for misforstaaelse eller uklarhed, sige at teoriens formaal er at anviser en fremgangsmaade til at kende eller erkende et givet emne. Teorien skal imidlertid ikke blot give os midler i hænde til at kende eet bestemt emne men skal

La théorie, comme mode d'appréhension de l'objet, apparaît ici liée à la nature de ce dernier, ce pour quoi elle implique cette définition de l'objet dont il était question dans le chapitre « Théorie du langage et réalité ». Il s'agit nettement, dans ce cadre, de l'« espèce » dont parlait Hjelmslev, après Sechehaye, dans les *Principes de grammaire générale*. C'est là la généralité de la théorie : « Une théorie doit être générale, en ce sens qu'elle doit mettre à notre disposition un outillage nous permettant de reconnaître non seulement un objet donné ou des objets déjà soumis à notre expérience, mais tous les objets possibles de nature supposée. » On lit cependant ensuite :

« Nous exigeons par exemple de la théorie du langage qu'elle permette de décrire non contradictoirement et exhaustivement non seulement tel texte français donné, mais aussi tous les textes français existant, et non seulement ceux-ci mais encore tous les textes français possibles et concevables – même ceux de demain, même ceux qui appartiennent à un avenir non défini – aussi longtemps qu'ils seront de même nature supposée que les textes considérés jusqu'ici. La théorie du langage satisfait à cette exigence en s'appuyant sur les textes français existant ; leur étendue et leur nombre sont tels qu'il lui faut en fait se contenter d'un choix de ces textes. Or, grâce à nos instruments théoriques, ce simple choix de textes permet de constituer un fond de connaissances qui pourra à son tour être appliqué à d'autres textes. Ces connaissances concernent bien sûr les *processus* ou les *textes* d'où elles sont tirées ; mais ce n'est pas là leur intérêt unique et essentiel : elles concernent aussi le *système*, ou la *langue* d'après laquelle est construite la structure de tous les textes d'une même nature supposée, et qui nous permet d'en construire de nouveaux. Grâce aux connaissances linguistiques ainsi acquises, nous pourrions construire, pour une même langue, tous les textes concevables ou théoriquement possibles.

Toutefois, il ne suffit pas que la théorie du langage permette de décrire et de construire tous les textes possibles d'une langue donnée ; il faut encore que, sur la base des connaissances, que contient la théorie du langage en général, elle puisse faire de même pour les textes de n'importe quelle langue. Encore une fois le théoricien du langage ne peut satisfaire à cette exigence qu'en prenant pour point de départ un choix restreint de textes appartenant à différentes langues. Parcourir tous les textes existant est naturellement humainement impossible, et serait du reste inutile, puisque la théorie doit être tout aussi valable pour des textes qui ne sont pas encore réalisés. Le linguiste, comme tout autre théoricien, doit donc avoir la précaution de prévoir toutes les possibilités concevables, y compris celles qui sont encore inconnues et celles qui ne sont pas réalisées. Il doit les admettre dans la théorie de telle façon que celle-ci soit applicable à des textes et à des langues qu'il n'a pas rencontrés, et dont certains ne seront peut-être

---

være indrettet saaledes at vi ved hjælp af den kan lære alle tænkelige emner at kende der er af samme forudsatte beskaffenhed som det foreliggende. En teori skal være almen i den forstand at den udstyrer os med et fond af redskaber, som vi kan bruge til at erkende ikke blot et foreliggende emne, eller de emner vi hidtil har oplevet, men alle tænkelige emner af en forudsat beskaffenhed. Gennem teorien rustes vi os til at møde ikke blot de hidtil foreliggende eventualiteter men enhver eventualitet.

De emner sprogteorien interesserer sig for er tekster. Sprogteoriens formaal er at tilvejebringe en fremgangsmaade ved hjælp af hvilken en forelagt text kan erkendes gennem en modsigelsesfri og udtømmende beskrivelse. Men sprogteorien skal tillige give anvisning paa hvorledes man paa samme maade kan erkende hvilke som helst andre tekster af samme forudsatte beskaffenhed, og dette sker ved at sprogteorien udruster os med et fond af redskaber der kan bruges over for enhver saadan text. » (H.Om. : p. 15-16).



jamais réalisés. C'est seulement de cette façon qu'on peut établir une théorie du langage dont l'applicabilité soit assurée<sup>54</sup>. » (H.Om. : p. 27-28).

On retrouve ici d'une part la dualité des langues et du langage – « Toutefois, il ne suffit pas que la théorie du langage permette de décrire et de construire tous les textes possibles d'une langue donnée ; il faut encore que, sur la base des connaissances, que contient la théorie du langage en général, elle puisse faire de même pour les textes de n'importe quelle langue. » –, dualité qu'il faudra ainsi articuler dans le cadre de la théorie et dont la théorie apparaît précisément comme un mode d'articulation, d'autre part la perspective comparative des premiers textes, dont la constitution d'un « fond de connaissance » à partir d'un choix de textes n'est qu'une autre forme, déterminée par le renversement intervenu dans « La structure morphologique », substituant la déduction à l'induction, le calcul et la prévision à la généralisation. Le dédoublement de l'hypothèse structurale apparaît ici de manière très nette, en même temps que la substitution de la théorie au langage qu'opère l'élaboration de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* : il ne s'agit pas de connaître un objet – le langage – mais de pouvoir reconnaître tout objet linguistique au moyen d'une théorie générale, et dont la généralité suppose ainsi le caractère déductif (l'induction sera nécessairement incomplète). C'est là la structure de la dualité que nous avons notée ci-dessus : la langue comme « espèce » se substitue au langage comme objet, mais comme articulation du langage et des langues et dans le cadre de la théorie du langage, impliquant une démarche déductive et notamment une opération de calcul (arbitraire), mais également une définition de l'objet (adéquation). Hjelmslev poursuit ainsi :

« C'est la raison pour laquelle<sup>55</sup> il est nécessaire d'assurer l'applicabilité de la théorie, et chaque application présuppose nécessairement celle-ci. Mais il est de la plus grande

---

<sup>54</sup> « Vi forlanger f. ex. af sprogteorien at vi ved hjælp af den skal kunne beskrive modsigelsesfrit og udtømmende ikke blot en foreliggende dansk text men ogsaa alle andre foreliggende danske texter, og ikke blot alle foreliggende men alle tænkelige eller overhovedet mulige danske texter, ogsaa dem der først bliver til i morgen eller naar som helst senere, saa længe det er texter af samme slags, dvs texter der stadig væk er af samme forudsatte beskaffenhed som de hidtil betragtede. Dette krav opfylder sprogteorien paa den maade, at den bygger paa de danske texter der hidtil har foreligget ; og da alene disse er af uhyre antal og udstrækning, maa den endda nøjes med at bygge paa et udvalg af dem. Men ud fra dette textudvalg kan vi ved hjælp af sprogteoriens redskaber skaffe os et fond af kundskaber omhandler ikke blot eller væsentlig de *forløb* eller *texter* som de er udvundet af, men de omhandler det *system* eller *sprog* som alle texter af samme forudsatte beskaffenhed er bygget efter, og ved hjælp af hvilket vi kan bygge nye. Vi vil ved hjælp af de saaledes erhvervede sprokundskaber kunne konstruere hvilke som helst saadanne texter paa samme sprog som overhovedet er tænkelige eller teoretisk mulige.

Men sprogteorien skal ikke blot kunne bruges til at beskrive og forudse enhver mulig text affattet i et bestemt sprog, men enhver mulig text affattet i et hvilket som helst sprog, paa grundlag af kundskaber om sproget i almindelighed. Ogsaa dette krav maa sprogteoretikeren naturligvis søge opfyldt ved at gaa ud fra et vist udvalg af texter i forskellige sprog ; at gennemgaa alle eksisterende texter er selvsagt en menneskelig umulighed, og det vilde desuden være unyttigt, eftersom teorien jo ogsaa skal gælde for texter der endnu ikke eksisterer i realiseret skikkelse. Sprogteoretikeren maa her, som enhver anden teoretiker, reservere sig ved at forudse alle tænkelige muligheder, selv saadanne muligheder han ikke selv har oplevet eller set realiserede, og indpasse dem i teorien paa en saadan maade at teorien ogsaa er anvendelig paa texter og paa sprog der ikke har forekommet i hans praxis, eller som maaske aldrig endnu har været realiserede, og hvoraf ,ogle antagelig heller aldrig vil blive realiserede. Kun paa denne maade kan det tilvejebringes en sprogteori hvis anvendelighed er sikret. » (H.Om. : p. 16-17).

<sup>55</sup> Voir la note suivante.

importance de ne pas confondre la théorie avec ses applications ou avec la méthode pratique d'application. La théorie conduira à une procédure, mais une "procédure de découverte" (pratique) ne sera pas exposée dans ce présent ouvrage qui ne présente pas, à strictement parler, la théorie sous une forme systématique, mais seulement ses prolégomènes.

En vertu de son adéquation, la théorie du langage effectue un travail empirique ; en vertu de son caractère arbitraire, elle effectue un travail de calcul. Se fondant sur certains faits d'expérience – forcément limités, bien qu'il soit utile de les choisir aussi divers que possible –, le théoricien entreprend, dans un domaine précis, le calcul de toutes les possibilités. Il jalonne arbitrairement ce domaine en dégagant des propriétés communes à tous les objets que l'on s'accorde à appeler langues, pour généraliser ensuite ces propriétés et les poser par définition. Dès ce moment il a décidé – d'une façon arbitraire mais adéquate – quels sont les objets auxquels la théorie peut être appliquée et ceux auxquels elle ne peut pas l'être. Tous les objets ainsi définis sont alors soumis à un calcul général qui prévoit tous les cas concevables. Ce calcul, déduit à partir de la définition posée et indépendamment de toute référence à l'expérience, fournit l'outillage qui permet de décrire ou de reconnaître un texte donné et la langue sur laquelle il est construit. La théorie du langage ne peut être ni vérifiée, ni confirmée, ni infirmée, par le recours aux textes et aux langues dont il s'agit. Elle n'admet qu'un contrôle : la non-contradiction et l'exhaustivité du calcul.

Si le calcul permet d'établir plusieurs procédures possibles conduisant toutes à une description non contradictoire et exhaustive d'un texte et d'une langue quelconques, on doit choisir parmi ces procédures celle qui assure la description la plus simple. Si plusieurs procédures permettent des descriptions dont les résultats ont le même degré de simplicité, on doit choisir celle qui emprunte la voie la plus simple. Nous appellerons ce principe, qui est déduit de notre principe d'empirisme, *principe de simplicité*.

C'est le seul principe qui permette d'affirmer que telle solution non contradictoire et exhaustive est juste et que telle autre ne l'est pas. Est considérée comme juste celle qui satisfait le mieux au principe de simplicité.

On peut donc décider de la valeur de la théorie du langage et de ses applications en vérifiant si le résultat obtenu, tout en répondant aux exigences de non-contradiction et d'exhaustivité, est en même temps le plus simple possible.

C'est donc seulement par rapport au "principe d'empirisme" qu'elle a énoncé que la théorie du langage doit être jugée. Il s'ensuit que l'on peut imaginer plusieurs théories du langage s'approchant de l'idéal formulé dans ce principe. Seule l'une d'entre elles doit être la théorie définitive, et toute théorie du langage présentée sous une forme concrète espère être précisément celle-là. Or la théorie du langage, comme discipline, n'est pas définie par sa réalisation concrète ; aussi est-il possible autant que souhaitable de la voir progresser en élaborant de nouvelles réalisations concrètes approchant chaque fois de plus près son principe fondamental.

Dans les prolégomènes à la théorie, ce qui nous intéressera, c'est le côté réaliste de celle-ci, la meilleure façon de satisfaire l'exigence d'applicabilité. Il faudra pour cela dégager les traits constitutifs de toute structure linguistique et examiner les conséquences logiques de leur fixation dans des définitions<sup>56</sup>. » (H.Om. : p. 28-30).

---

<sup>56</sup> « Sprogteoriens arbejde er i kraft af dens hensigtsmæssighed et erfaringsarbejde, og i kraft af dens vilkaarlighed et beregningsarbejde. Ud fra visse erfaringer, der nødvendigvis maa være begrænsede, selv om det er nyttigt at sørge for at de er saa mangeartede som muligt, anstiller sprogteoretikeren en beregning af alle tænkelige muligheder inden for visse rammer. Disse rammer sætter han vilkaarligt, paa den maade at han udfinder visse egenskaber der er til stede ved alle de emner som der er enighed om at kalde sprog, for dæfter at generalisere disse egenskaber og fasttætte dem definitorisk. Fra det øjeblik har sprogteoretikeren – vilkaarligt, men hensigtsmæssigt – selv dekreteret hvilke emner hans teori kan anvendes paa og hvilke ikke. For alle emner

On notera, à l'égard du caractère central de la définition du langage ou de la langue, cette remarque finale concernant les prolégomènes de la théorie. Hjelmslev parle ici du « côté réaliste » de la théorie. Il s'agissait cependant en 1943 et en 1953<sup>57</sup> du « travail expérimental qui entre dans la théorie comme sa condition préalable ». Il est d'autant plus remarquable, dès lors, que cet intérêt pour le côté réaliste de la théorie conduise à « dégager les traits constitutifs de toute structure linguistique et examiner les conséquences logiques de leur

---

af den i definitionen forudsatte beskaffenhed opstiller sprogteoretikeren dærmest en almindelig kalkyle, i hvilken alle tænkelige tilfælde forudses. Denne kalkyle, der uafhængig af al erfaring deduceres af den opstillede definition, tilvejebringer det fond af redskaber som kan anvendes til at beskrive eller erkende en forelagt text og det sprog den er bygget over. Sprogteorien lader sig ikke verificere, bekræfte eller afkræfte, ved at afbildes paa disse forelagte texter og sprog. Den lader sig kun kontrolere ved at efterprøve om kalkylen er modsigelsesfri og udtømmende.

Dersom sprogteorien gennem denne almindelige kalkyle naaer til at opstille flere mulige fremgangsmaader der alle vil kunne føre til en modsigelsesfri og udtømmende beskrivelse af en hvilken som helst forelagt text og dærmest af et hvilket som helst sprog, skal blandt disse mulige fremgangsmaader den vælges, som sikrer det simplest mulige resultat af beskrivelsen. Og dersom flere fremgangsmaader giver lige simpelt resultat af beskrivelsen, maa den vælges der gennem den simplest procedure fører til resultatet. Dette princip, som er deduceret af vort saakaldte empiriprincip, benævner vi *simpelhedens princip*.

I henhold til dette princip, og kun i henhold til det, vil der kunne lægges nogen mening i en paastand om at en given modsigelsesfri og udtømmende løsning er rigtig og en anden urigtig. Den løsning anses for den rigtige, der i videst grad imødekommer simpelhedens princip.

Sprogteorien og dens anvendelser lader sig da kontrolere ved at efterprøve om den tilvejebragte løsning under bibeholdelse af kravene om modsigelsesfrihed og udtømmende beskrivelse er den simplest mulige.

Det er da over for sit eget "empiriprincip", og kun over for det, at sprogteorien skal staa sin prøve. Der kan følgelig tænkes flere forskellige sprogteorier, i betydningen : tilnærmelser til det opstillede ideal, formuleret i "empiriprincippet". Een af disse maa nødvendigvis være den definitive, og enhver konkret udformet sprogteori haaber at være netop denne. Men sprogteorien som disciplin er altsaa ikke defineret ved sin konkrete udformning, og det er baade muligt og ønskeligt at sprogteorien gør fremskridt, gennem tilvejebringelse af nye konkrete udformninger der giver en endnu strengere tilnærmelse til det til grund liggende princip.

I teoriens prolegomena beskæftiger vi os fortrinsvis med det erfaringsarbejde der indgaar i teorien som dens forudsætning. Det er teoriens realistiske side der skal interessere os, gennem en redegørelse for hvorledes kravet om hensigtsmæssighed synes bedst at kunne imødekommes. Det vil ske gennem en undersøgelse af hvilke træk der tør siges at være konstituerende i ethvert sprogs struktur, og hvilke logiske konsekvenser en definitorisk fastsættelse af disse træk vil medføre. » (H.Om. : p. 17-19). Le premier paragraphe de la traduction française est un ajout de la deuxième édition anglaise (voir Hjelmslev, 1943 : p. 115, note « Side 17, linie 20 ») : « It is therefore necessary to ensure the applicability of the theory, and any application necessarily presupposes the theory. But it is of the greatest importance not to confuse the theory with its applications or with the practical method (procedure) of application. The theory will lead to a procedure, but no (practical) "discovery procedure" will be set forth in the present book, which does not, strictly speaking, even offer the theory in systematic form, but only its prolegomena. » (Hjelmslev, 1961 : p. 17). La traduction française nous semble contestable : « C'est la raison pour laquelle... » laisse perplexe quant à l'identification de l'antécédent de « ce », là où « Il est donc nécessaire de... » aurait seulement insisté sur l'importance de l'exigence d'applicabilité. Les deux éditions anglaises ont par ailleurs été l'occasion de deux modifications successives des deux premières phrases du dernier paragraphe : « In the prolegomena to the theory, we are concerned mainly with the experimental work that enters into the theory as its precondition. It is in the realistic side of the theory that we shall be interested – in the best way of meeting the requirement of applicability. » (Hjelmslev, 1953 : p. 11) puis « In the prolegomena to the theory, it is in the realistic side of the theory that we shall be interested – in the best way of meeting the requirement of applicability. » (Hjelmslev, 1961 : p. 19), au lieu de « Dans les prolégomènes à la théorie, nous nous occupons surtout du travail expérimental qui entre dans la théorie comme sa condition préalable. C'est le côté réaliste de la théorie qui doit nous intéresser, par un exposé de la manière dont l'exigence d'applicabilité semble le mieux pouvoir être satisfaite. » (voir ci-dessus). Voir Hjelmslev (1943) : p. 115, note « Side 18, linie 33 ».

<sup>57</sup> Voir la note précédente.

fixation dans des définitions », autrement dit à inscrire la définition traditionnelle de la langue dans le cadre de la théorie du langage. Nous en arrivons ainsi à la dualité des prémisses que nous notions ci-dessus. Hjelmslev insiste à nouveau ensuite sur le caractère général des prémisses de la théorie du langage. On lit ainsi dans le huitième chapitre de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, intitulé « Le système de définitions<sup>58</sup> » :

« La théorie du langage, dont la tâche principale est d'explicitier – en remontant le plus loin possible – les prémisses spécifiques de la linguistique, établit dans ce but un système de définitions. Il faut exiger de la théorie qu'elle se garde autant que possible de toute métaphysique, c'est-à-dire que le nombre de ses prémisses implicites doit être réduit au minimum. Les concepts qu'elle emploie doivent donc être définis, et les définitions proposées doivent à leur tour, autant qu'il est possible, reposer sur des concepts définis. Dans la pratique, cela revient à dire qu'il faut pousser les définitions aussi loin que possible, et introduire partout des définitions préalables avant celles qui les présupposent.

Aux définitions qui présupposent d'autres définitions et à partir desquelles d'autres définitions sont présupposées, il est utile de donner un caractère à la fois explicite et rigoureusement *formel*. Elles se distinguent des définitions *réalistes* que la linguistique a jusqu'ici cherché à formuler, pour autant qu'elle se soit intéressée à cette entreprise. Il ne s'agit nullement, dans les définitions formelles de la théorie, d'épuiser la compréhension de la nature des objets, ni même de préciser leur extension, mais seulement de les fixer relativement à d'autres objets également définis ou présupposés en tant que concepts fondamentaux.

Outre les définitions formelles, il est parfois nécessaire, en raison de la procédure de description, d'introduire, au cours de la description, des définitions *opérationnelles* qui n'ont qu'un rôle provisoire. Il s'agit, d'une part, de définitions qui, à un stade plus avancé, se transformeront en définitions formelles et, d'autre part, de définitions purement opérationnelles dont les concepts définis n'entreront pas dans le système de définitions formelles.

Cette manière de procéder par définitions à outrance semble devoir contribuer à libérer la théorie du langage d'axiomes spécifiques (cf. chapitre 5). Il nous semble que, dans toute science, l'introduction d'une stratégie appropriée de définitions permet de restreindre le nombre d'axiomes et parfois même de le réduire à zéro. Une tentative sérieuse d'éliminer les prémisses implicites conduit à remplacer les postulats soit par des définitions, soit par des propositions conditionnelles posées théoriquement qui font disparaître les postulats en tant que tels. Il semble que, dans la plupart des cas, les postulats purement existentiels puissent être remplacés par des théorèmes de forme conditionnelle<sup>59</sup>. » (H.Om. : p. 33-34).

---

<sup>58</sup> « Definitionssystemet ».

<sup>59</sup> « Sprogteorien, hvis hovedopgave er at klargøre lingvistikkens specifikke forudsætninger saa langt tilbage som muligt, opstiller til brug herfor et system af definitioner. Til sprogteorien bør stilles det krav, at den skal være i extrem grad umetafysisk, hvormed menes at den rummer saa faa implicite forudsætninger som overhovedet muligt. Dens begreber maa derfor være definerede, og definitionerne skal i størst muligt omfang hvile paa definerede begreber. Formaålet er altsaa i praxis at definere det mest mulige, og at indføre forudsatte definitioner før de forudsættende.

Definitioner der saaledes forudsætter andre og forudsættes af andre er det hensigtsmæssigt at give en strengt *formal* og tillige explicit karakter. De afviger fra de *real*definitioner som den hidtidige sprogvidenskab i regelen har tilstræbt, for saa vidt den overhovedet har tilstræbt definitioner. Det drejer sig i teoriens formaldefinitioner ikke om noget i retning af at udtømme emnernes intensionale væsen, heller ikke engang om at afgrænse dem extensionalt til alle sider, men kun om at forankre dem relativt i forhold til andre, ligeledes definerede eller som grundbegreber forudsatte.

Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie, on lisait déjà dans « Et sprogvideoskabeligt causeri » (1941) :

« La solution la plus simple est toujours celle qui ne se fonde ni sur des notions indéfinies, ce qu'on appelle concepts fondamentaux ou termes indéfinissables, ni sur des thèses improuvables ou indémontrables, qu'on appelle axiomes. Une thèse dite improuvable signifie seulement que l'on ne peut pas prouver son caractère indispensable à l'intérieur du système. Prouver quelque chose signifie qu'on met en évidence que la chose en question est nécessaire au système. Ces considérations, et elles seules, font le départ entre la métaphysique et la science : la métaphysique recourt à des indéfinissables et à des indémontrables ; la science veut atteindre la définition et la démonstration exhaustives. » (H.Cau. : p. 72-73)

puis :

« Comme je l'ai déjà fait remarquer, il résulte du principe de simplicité que la procédure devra présupposer un nombre aussi réduit que possible d'axiomes ou d'éléments indémontrables, de notions fondamentales et indéfinissables, et qu'elle devra même les éviter complètement. S'il faut laisser indéfinies le moins possible de notions, il s'ensuit qu'il faut fournir le plus possible de définitions, ce qui, bien entendu, ne signifie pas qu'il faut introduire le plus grand nombre possible de concepts, mais au contraire le moins possible, et que le plus grand nombre possible de ceux-ci, sinon tous, doivent être définis. Ainsi la théorie doit se baser sur un ensemble de définitions ordonnées, en tenant compte de deux considérations, qui sont des conséquences directes du principe de simplicité : 1) aucune notion ne sera introduite avant qu'elle ne s'impose ; 2) on ne pourra introduire aucune définition avant d'avoir défini toutes les notions qui en font partie ; ou, à défaut, de les avoir introduites en tant qu'unités indéfinissables.

Il va sans dire que l'exigence du plus petit nombre possible d'axiomes ou d'unités indéfinissables n'est pas absolue ; cela serait une absurdité. Une hiérarchie de définitions se termine toujours quelque part, c'est-à-dire, forcément, par des unités indéfinissables ; et à tout le moins parce qu'autrement elle deviendrait infinie, car il faudrait toujours redéfinir les concepts qui faisaient partie de la dernière définition, et qu'en conséquence, on ne pourrait jamais commencer à établir une classification déductive de la hiérarchie définitionnelle. On pourra seulement demander d'avancer le plus loin possible dans cette direction, dans le champ d'investigations donné, et de préférence d'avancer assez loin pour que les axiomes et les unités indéfinissables qui restent soient de nature à entrer naturellement dans la théorie de la connaissance pure, donc qu'ils soient applicables à toutes les sciences et non pas propres à une seule discipline, qu'ils soient *généraux* et non pas *spécifiques*.

Après d'innombrables essais, je crois pouvoir maintenant établir une théorie linguistique qui ne présuppose ni axiomes spécifiques ni unités indéfinissables. Il a fallu y intégrer plusieurs notions que l'on peut considérer comme appartenant à la théorie de la

---

Foruden formaldefinitionerne er det i visse tilfælde af hensyn til sprogbeskrivelsens procedure nødvendigt under dennes forløb at indføre *operationelle* definitioner, hvis rolle kun er midlertidig ; herunder dels saadanne der paa et senere stadium af proceduren lader sig omforme til formaldefinitioner, dels rent operationelle definitioner hvis definable slet ikke indgaar i formaldefinitionernes system.

Den vidtdrevne defineren synes at være en medvirkende årsag til sprogteoriens frihed for specifikke axiomer (5). Det forekommer os overhovedet at en passende definitionsstrategi i videnskaben i almindelighed vil være et egnet middel til at nedbringe antallet af axiomer eller i visse tilfælde reducere til nul. En maaltbevidst bestræbelse for at undgå implicite forudsætninger fører til at erstatte postulater dels med definitioner dels med teoretisk indførte betingelser, saa at postulaterne som saadanne fjernes at apparatet. Rene eksistenspostulater synes saaledes i de fleste tilfælde at kunne erstattes af konditionelt formulerede teoremer. » (H.Om. : p. 20-21).

connaissance pure, parce que j'ai dû ajuster ce fondement épistémologique lui-même à des fins spécifiques. Il n'existe donc, dès lors, aucune axiomatisation de la théorie linguistique. Comme vous le savez, plusieurs linguistes de notre époque se sont consciemment efforcés d'établir une axiomatisation de la théorie linguistique – comme si cela offrait des avantages. Voilà un exemple typique où l'on complique les choses au lieu de les simplifier. Toutefois, la nature de ces essais nous amène à conclure que ces auteurs ne savent pas ce qu'est un axiome. » (H.Cau. : p. 74-75).

L'explicitation des prémisses spécifiques de la linguistique conduit donc à « libérer la théorie du langage d'axiomes spécifiques ». Le premier concept de ce système de définitions est en effet celui d'analyse et les premiers niveaux de ce système mettent notamment en place les concepts de fonction, de système et de processus, autrement dit la notion hjelmslevienne de structure et les termes génériques dont les termes de langue et de texte apparaîtront comme des spécifications<sup>60</sup>. Ces notions sont progressivement définies dans les chapitres 10 et 11 de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. Le chapitre précédent, qui suit tout juste celui que nous venons de citer, s'intitule « Principe de l'analyse<sup>61</sup> » :

« En partant du texte comme donnée et en cherchant à indiquer la voie pour une description non contradictoire et exhaustive de celui-ci à travers une analyse – un passage déductif de classe à composante et composante de composante (cf. chapitres 4 et 6) –, il faut que les niveaux les plus profonds du système de définitions de la théorie du langage (cf. chapitre 8) traitent du principe de cette analyse, déterminent sa nature et les concepts qui y entrent. C'est justement ces premiers niveaux du système de définitions que nous aborderons quand nous commencerons à réfléchir au procédé que la théorie du langage devra choisir pour mener à bien sa tâche.

Comme le choix d'une base d'analyse dépend de son adéquation (par rapport aux trois exigences contenues dans le principe d'empirisme), ce choix variera selon les textes. Il ne peut donc pas être fixé comme universel, mais seulement par un calcul général qui prend en considération toutes les possibilités concevables. Le principe même de l'analyse, auquel nous allons nous intéresser exclusivement ici, présente au contraire ce qui est universel.

Mais celui-ci doit être conforme aux exigences du principe d'empirisme, et en l'espèce c'est l'exigence d'exhaustivité qui présente l'intérêt pratique le plus grand. Il faut procéder de telle sorte que le résultat de l'analyse soit exhaustif (au sens le plus large du terme), et que nous n'introduisions pas d'avance une méthode qui nous empêche d'enregistrer les facteurs qui à travers une autre analyse seraient mis en lumière comme appartenant à l'objet qui constitue la matière de la linguistique. En bref, le principe de l'analyse doit être adéquat.

Selon le réalisme naïf, l'analyse devrait probablement se réduire au découpage d'un objet donné en parties, donc en de nouveaux objets, puis ceux-ci encore en parties, donc encore en de nouveaux objets, et ainsi de suite. Mais, même dans ce cas, le réalisme naïf aurait à choisir entre plusieurs découpages possibles. On reconnaîtra donc sans peine que l'essentiel, au fond, n'est pas de diviser un objet en parties, mais d'adapter l'analyse de façon qu'elle soit conforme aux dépendances mutuelles qui existent entre ces parties et nous permette aussi de rendre compte de ces dépendances de manière satisfaisante. C'est là la seule manière d'assurer l'adéquation de cette analyse et d'en faire, selon la théorie métaphysique de la connaissance, un reflet de la "nature" de l'objet et de ses parties.

---

<sup>60</sup> Voir H.Om. : p. 164 *sqq.* [p. 131 *sqq.*].

<sup>61</sup> « Analysens princip ».

Les conséquences de cette constatation sont essentielles pour comprendre le principe d'analyse : l'objet examiné autant que ses parties n'existent qu'en vertu de ces rapports ou de ces dépendances ; la totalité de l'objet examiné n'en est que la somme, et chacune de ses parties ne se définit que par les rapports qui existent, 1) entre elle et d'autres parties coordonnées, 2) entre la totalité et les parties du degré suivant, 3) entre l'ensemble des rapports et des dépendances et ces parties. Les "objets" du réalisme naïf se réduisent alors à des points d'intersection de ces faisceaux de rapports ; cela veut dire qu'eux seuls permettent une description des objets qui ne peuvent être scientifiquement définis et compris que de cette manière. Les rapports ou les dépendances que le réalisme naïf tient pour secondaires et présupposant les objets, deviennent pour nous essentiels : ils sont la condition nécessaire pour qu'existent des points d'intersection.

La reconnaissance de fait qu'une totalité ne se compose pas d'objets mais de dépendances, et que ce n'est pas sa substance mais bien les rapports internes et externes qui ont une existence scientifique, n'est certes pas nouvelle. Elle semble pourtant l'être en linguistique. Postuler des objets comme quelque chose de différent que des termes de rapports, c'est introduire un axiome superflu et une hypothèse métaphysique dont la linguistique ferait mieux de se libérer.

Il est vrai que des recherches linguistiques récentes sont sur le point de reconnaître certains faits qui, à condition d'être étudiés à fond, devraient logiquement conduire à cette conception. Depuis Ferdinand de Saussure, on a souvent soutenu qu'il existait entre certains faits d'une langue une interdépendance telle qu'une langue donnée ne peut présenter l'un de ces faits sans présenter aussi l'autre. Cette idée est sans aucun doute juste, bien qu'elle ait souvent été poussée trop loin et exploitée de façon abusive. Tout paraît indiquer que Saussure reconnaît la priorité des dépendances dans la langue. Il cherche partout des rapports, et il affirme que la langue est forme et non substance<sup>62</sup>. » (H.Om. : p. 35-37).

---

<sup>62</sup> « Idet sprogteorien udgaar fra teksten som det givne og søger at anviser vejen til en modsigelsesfri og udtømmende beskrivelse af denne gennem en analyse eller fortsat inddeling, en deduktiv fremadskriden fra klasse til afsnit og afsnits afsnit (4, 6), maa de dybeste lag af dens definitionssystem (8) omhandle denne analyses princip, fastsætte analysens natur og de begreber der indgaar i den. Disse dybeste lag af definitionssystemet vil tillige netop være de første vi kommer i berøring med naar vi begynder at overveje hvilken fremgangsmaade sprogteorien har at vælge for at gennemføre sin opgave.

Valget af inddelingsgrund vil ud fra hensigtsmæssighedshensyn (dvs under hensyntagen til de tre i empiriprincippet indgaaende krav) kunne blive forskelligt over for forskellige tekster. Det kan altsaa ikke fastsættes som universelt, men kun gennem en almen kalkyle der optager de tænkelige muligheder til diskussion. Det universelle er dæimod selve analysens princip, som vi foreløbig alene interesserer os for.

Ogsaa dette maa opstilles med empiriprincippets krav som rettesnor, og her er det empiriprincippets krav om udtømmende beskrivelse som især faar praktisk interesse. Vi maa anstille de overvejelser som er nødvendige for at sikre os at analysens resultat i største almindelighed kan blive udtømmende, at vi ikke paa forhaand indfører en metode der afskærer os fra at registrere momenter der gennem en anden analyse vilde komme for dagen som hørende med til det emne der udgør lingvistikens genstand. Vi kan udtrykke det ved at sige at analysens princip skal være adækvat.

Den naive realisme vilde antagelig mene at inddelingen simpelt hen bestod i at dele en foreliggende genstand i dele, altsaa i andre genstande, dærefter disse igen i dele, altsaa i igen andre genstande, og saaledes videre. Men selv for den naive realisme vilde valget komme til at staa mellem flere mulige maader at dele paa. Man naar hurtig til den erkendelse, at hovedsagen egentlig slet ikke kan være at dele en genstand i dele, men at indrette analysen saaledes at den underordner sig og tillader fyldestgørende at gøre rede for de forbindelseslinier, de afhængigheder, der bestaar mellem disse dele indbyrdes, hvorved delingen alene bliver adækvat og ud fra en metafysisk erkendelsesteori kan siges at afspejle genstandens og dens deles "natur".

Naar den fulde konsekvens drages af denne erkendelse, naar man til det resultat, som er yderst vigtigt for at forstaa analysens princip, at saavel undersøgelsesgenstanden som dens dele kun har existens i kraft af disse forbindelseslinier eller afhængigheder, at undersøgelsesgenstandens helhed kun lader sig definere ved indbegrebet af dem, og hver af dens dele kun ved de forbindelseslinier eller afhængigheder som gaar fra den til

Le caractère universel du principe d'analyse justifie sa présentation dans le cadre de la composante universelle du *Résumé of a Theory of Language*. Comme nous l'avons vu ci-dessus, la première opération de la glossématique est l'introduction des principes d'empirisme, de simplicité, d'économie, de réduction et de généralisation. On lit ensuite<sup>63</sup> :

« \*Gg [glossématique] se divise en deux composantes : une composante présupposée et universelle, \*GgA, et une composante générale et présupposante, \*GgB.

Déf 1 : Une Op ayant donné un résultat est dite UNIVERSELLE s'il est montré que cette Op peut être effectuée sur n'importe quel objet. – Les résultats d'une Op universelle sont appelés UNIVERSELS. – Déf opp : Déf 65, PARTICULIER.

Déf 2 : Une Op ayant donné un résultat est dite GÉNÉRALE s'il est affirmé que cette Op peut être effectuée sur n'importe quel objet sous certaines conditions, mais non pas sous toutes les conditions.

N 1

Déf I : Une Op générale ayant donné un résultat est dite SPÉCIALE s'il est affirmé qu'elle peut être effectuée sous des conditions relativement restreintes.

Déf II : Une Op ayant donné un résultat est dite SPÉCIFIQUE s'il est affirmé qu'elle peut être effectuée sur une ou plusieurs classes d'objets par opposition à d'autres classes où cette opération ne peut être effectuée.

Déf III : Une Op spécifique ayant donné un résultat est dite GÉNÉRIQUE s'il est affirmé qu'elle peut être effectuée sur une classe très étendue ou sur un nombre élevé de classes.

Déf I et III sont, par nature, relatives.

Déf I et III sont données ici pour prévenir des confusions possibles<sup>64</sup>. » (H.Rés. : p. 88-89).

---

andre sideordnede dele, fra den til helheden og fra den til dens dele af næste grad, og ved indbegrebet af de forbindelseslinier og afhængigheder som disse dele af næste grad indgaar med hinanden. Den naive realismes genstande er for denne betragtning, efter denne erkendelse, kun krydsningspunkter for bundter af saadanne afhængigheder eller forbindelseslinier, i den forstand at genstande kun lader sig beskrive ved hjælp af dem og kun lader sig definere og opfatte videnskabeligt ad denne vej. Forbindelseslinierne eller afhængighederne, som for den naive realisme staar som det sekundære, der forudsætter genstandene, bliver for denne betragtning det primære, der forudsættes af deres krydsningspunkter.

Denne erkendelse, at en totalitet ikke bestaar af ting men af sammenhænge, og at ikke substansen men kun dens relationer indadtil og udadtil har videnskabelig existens, er visselig ikke ny i videnskaben, men turde være det i sprogvidenskaben. Postuleringen af genstande som noget fra relationernes termer forskelligt er et overflødig axiom og følgelig en metafysisk hypotese, som sprogvidenskaben vil have nytte af at befri sig for.

I nyere sprogvidenskab er man ganske vist paa en maade paa vej til at gøre visse erkendelser som i virkeligheden, dersom de blev tænkt igennem, konsekvent maatte føre til denne opfattelse. Siden F. de Saussure har det ofte været hævdet at der bestaar en interdependens mellem visse emner inden for et sprog, saaledes at et sprog ikke kan have det ene af disse emner uden ogsaa at have det andet. Tanken er utvivlsomt rigtig, selv om den ofte er blevet overdrevet og har været urigtigt udført. Alt tyder paa at Saussure har indset forbindelseslinierne prioritet i sproget. Han søger overalt "rapports", og han hævder at sproget er form, ikke substans. » (H.Om. : p. 21-22).

<sup>63</sup> Voir la note 509 du deuxième chapitre de la première partie.

<sup>64</sup> « \*Gg falls into two components : a premised, universal component, \*GgA, and a premising, general component, \*GgB.

Df 1. An Op with a given result is called UNIVERSAL if it is asserted that the Op can be performed on any object whatsoever. -- The resultants of a universal Op are called UNIVERSALS. -- opp Df 65 PARTICULAR.

Df 2. An Op with a given result is called GENERAL if it is asserted that the Op can be performed on any object whatsoever under certain conditions, but not under all conditions.

N 1



S'ouvre alors la composante universelle, où sont données les définitions de l'analyse, de la classe, des composantes, de la fonction, de la relation, de la hiérarchie, du processus, de la corrélation, du système, du complexe d'analyses, du fonctif, de la constante, de la variable, de la détermination, de la déduction, des dérivés, de la partition et de l'articulation<sup>65</sup>, avant que Hjelmslev distingue entre deux composantes de la composante universelle :

« La partition de *\*GgA* donne deux composantes : *\*Gga*, articulation de la classe d'objets (articulation de la classe de tous les objets (possibles) ; il devient alors possible par la suite de fixer la "nature" d'un objet donné) ; et *\*Ggb*, articulation d'une<sup>66</sup> classe de fonctifs (articulation de la classe de tous les fonctifs (possibles) ; cette position théorique permet par la suite de fixer la "nature" d'un fonctif donné<sup>67</sup>). Il n'y a pas de relation de présupposition entre deux composantes<sup>68</sup>, mais la composante traitée la première est celle qui présuppose le plus petit nombre de définitions.

A ce stade initial de la procédure, le choix de l'objet à analyser et le choix de la base d'analyse sont tous deux entièrement arbitraires. Le choix est uniquement tributaire des résultats définitifs visés, dont les composantes ultimes<sup>69</sup> de la procédure montreront par le fait qu'ils étaient nécessaires et suffisants<sup>70</sup>. » (H.Rés. : p. 94).

Comme nous le verrons plus en détail *infra*, la première articulation de la classe d'objets permet de distinguer entre sémiotiques et non-sémiotiques<sup>71</sup>. La procédure applicable aux sémiotiques apparaît ainsi comme un type d'analyse scientifique. C'est pourquoi, tandis que la composante générale vise à déterminer la nature sémiotique ou non sémiotique de l'objet soumis à l'analyse :

« A. -- The aim of *\*GgB* is an analysis of a given object to determine :  
whether it is a semiotic or not ;

Df I. A General Op with a given result is called SPECIAL if it is asserted that it can be performed under relatively restricted conditions.

Df II. An Op with a given result is called SPECIFIC if it is asserted that it can be performed on one or more Classes of objects as opposed to others.

Df III. A specific Op with a given result is called GENERIC if it is asserted that it can be performed on a Class of large extent or on a large number of classes.

Dff I and III are relative in their nature.

Dff I-III are given here to preclude possible confusions. » (H.Rés. : p. 2-3).

<sup>65</sup> Voir H.Rés. : p. 89-93 [p. 3-9].

<sup>66</sup> « de la » eu égard au texte anglais. Voir la note 70 ci-dessous.

<sup>67</sup> « position théorique » ne figure pas dans le texte anglais, qui donne par deux fois la même formule. La traduction logique serait donc : « il devient alors possible par la suite de fixer la "nature" d'un fonctif donné », ou plus littéralement : « fournit les moyens de fixer la nature d'un fonctif donné ». « par la suite » ne figure pas non plus dans le texte anglais. Voir la note 70 ci-dessous.

<sup>68</sup> « ces deux composantes » dans le texte anglais. Voir la note 70 ci-dessous.

<sup>69</sup> « ultérieures » (« later »). Voir la note suivante.

<sup>70</sup> « *\*GgA* is partitioned into two components : *\*Gga*, articulation of the class of objects (articulation of the class of all (possible) objects ; provision of means for fixing upon the "nature" of a given object) : and *\*Ggb*, articulation of the class of functives (articulation of the class of all (possible) functives ; provision of means for fixing upon the "nature" of a given functive). There is no relationship of premission between these two components, but the components treated first is the one that premises the lower number of Dff.

At this early stage of the procedure, the choice of object to be analyzed and the choice of basis of analysis are both purely arbitrary. The choice is decided solely by the aim of achieving results shown by experience from later components of the procedure to be necessary and sufficient. » (H.Rés. : p. 8-9).

<sup>71</sup> Voir H.Rés. : p. 94 [p. 9], cité *infra*.

if it is a semiotic, whether it is a denotative semiotic or not ;  
if it is a denotative semiotic, whether it is a language or not ;  
if it is not a denotative semiotic, whether it is a metasemiotic or a connotative semiotic ;

if it is a metasemiotic, whether it is a meta-(scientific semiotic) or an internal or external semiology ;

and, if it is a meta-(scientific semiotic), whether it is an external or internal metasemiology, or not a metasemiology<sup>72</sup>.

The procedure is directed exclusively to semiotics, and if, in the course of the procedure, the given object proves not to be a semiotic, the analysis cannot be carried through, and the procedure ceases to be applicable to the object.

B. -- Since from the very beginning of the procedure it is conjectured that the given object is a semiotic (otherwise it would be pointless to apply the procedure -- cf. \*GgBOA and since the procedure is designed to verify the conjecture (cf. \*GgBOA), the procedure must aim at satisfying Df 24<sup>73</sup> by attempting to analyze the object into components any of which admits a further analysis into classes defined by mutual *relation* so that any of these classes admits an analysis into derivatives defined by mutual *mutation*. The whole elaboration of the procedure is determined by this aim.

It follows from what has been said that *relation*, and not correlation, must be taken as basis of analysis for the whole procedure<sup>74</sup>. » (H.Rés. : p. 56-57)

la procédure d'analyse fait l'objet d'un calcul général, mentionné en passant dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* – le « calcul général qui prend en considération toutes les possibilités concevables » – mais faisant l'objet de plus vastes développements dans le *Résumé of a Theory of Language*. On lit ainsi dans ce texte, au début de la composante générale, lorsqu'il est question des règles de l'analyse :

« Rg 42. At the beginning of each analysis, from among the possible *bases of analysis* offering particular yield, that basis is to be chosen which satisfies Prr 6-7.

If, with the same highest possible number of realized functional and/or functival categories, all possible bases of analysis yield an unlimited number of elements within

---

<sup>72</sup> Pour toutes ces notions, voir *infra*, le chapitre suivant.

<sup>73</sup> Soit la définition d'une sémiotique. Voir H.Rés. : p. 96 [p. 11].

<sup>74</sup> « A. -- Le but de \*GgB est une analyse d'un objet donné afin de déterminer :

s'il est une sémiotique ou non ;

s'il est une sémiotique, s'il est une sémiotique dénotative ou non,

s'il est une sémiotique dénotative, s'il est une langue ou non

s'il n'est pas une sémiotique dénotative, s'il est une métasémiotique ou une sémiotique connotative ;

s'il est une métasémiotique, s'il est une méta-(sémiotique scientifique) ou une sémiologie interne ou externe :

et, s'il est une méta-(sémiotique scientifique), s'il est une métasémiologie externe ou interne, ou n'est pas une métasémiologie.

La procédure s'adresse exclusivement aux sémiotiques, et si, au cours de la procédure, l'objet donné se révèle ne pas être une sémiotique, l'analyse ne peut être menée à son terme, et la procédure cesse d'être applicable à l'objet.

B. -- Puisque depuis le début de la procédure il est conjecturé que l'objet en question est une sémiotique (sans quoi il serait vain d'appliquer la procédure -- cf. \*GgBOA) et puisque la procédure est conçue pour vérifier la conjecture (cf. \*GgBOA), la procédure doit viser à satisfaire Déf 24 en tentant d'analyser l'objet en composantes dont chacune admet une analyse ultérieure en classes définies par *relation* mutuelle, de sorte que chacune de ces classes admette une analyse en dérivés définis par *mutation* mutuelle. Toute l'élaboration de la procédure est déterminée par ce but.

Il résulte de ce qui a été dit que la *relation*, et non la corrélation, doit être prise comme base d'analyse pour l'ensemble de la procédure. »

the chain as a whole, that basis of analysis is chosen which yields the lowest number of elements within any arbitrary section of the chain.

If, with the same highest possible number of realized functional and/or functional categories, more than one basis of analysis yields the same limited number of elements, the basis of analysis is chosen arbitrarily.

Rg 43. Likewise, in each Op, that *analysis* is to be chosen that satisfies Prr 6-7.

If more than one analysis on one and the same basis leads to setting up the same number of functional categories with the same highest possible number of realized functional categories and with an unlimited number of elements, at each stage of the procedure that functional category is to be preferred whose elements within any section of the chain are of the lowest number.

(Ex 2. Thus it can be shown that there are more paragraphs than chapters within any part of a text that includes at least one chapter and paragraphs as well ; therefore the chapters are to be registered before the paragraphs.)

If, with the same highest possible number of realized functional and/or functional categories, more than one analysis on one and the same basis yields the same limited number of elements, the analysis (functional category) is chosen arbitrarily<sup>75</sup>. » (H.Rés. : p. 67-68).

Dans le schéma général de la procédure, l'application de la règle 42 donne lieu à la règle 129 :

« Rg 129. In accordance with Rg 42, \*GI0 [choix de la base d'analyse] falls into the following tempi :

\*GI0.1 Tentative performance of all possible analyses on the basis of R:β (solidarity), of R:B (combination), and of R:γ (selection).

\*GI0.2 Choice of the basis of analysis that leads to the highest possible number of realized functional categories within the highest possible number of functional categories.

\*GI0.3 If more than one basis of analysis has been chosen in \*GI0.2 (i.e., if two or more bases of analysis yield the same highest possible number of realized functional categories within the same highest possible number of functional categories), that basis of analysis is chosen which, within the chain in its entirety or within any arbitrary section of it, leads to registration of the lowest number of elements.

---

<sup>75</sup> « Rg 42. Au début de chaque analyse, parmi toutes les *bases d'analyse* possibles qui offrent un rendement particulier, on choisit la base qui satisfait aux Prr 6-7.

Si, avec le même plus grand nombre possible de catégories fonctionnelles et/ou de fonctifs réalisées, toutes les bases d'analyses possibles produisent un nombre illimité d'éléments dans la chaîne prise comme un tout, on choisit la base d'analyse qui produit le plus petit nombre d'éléments dans n'importe quelle section arbitraire de la chaîne.

Si, avec le même plus haut nombre possible de catégories fonctionnelles et/ou de fonctifs réalisées, plus d'une base d'analyse produit le même nombre limité d'éléments, la base d'analyse est choisie arbitrairement.

Rg 43. De même, dans chaque Op, on choisit l'*analyse* qui satisfait aux Prr 6-7.

Si plus d'une analyse d'une seule et même base conduit à l'établissement du même nombre de catégories fonctionnelles avec le même plus grand nombre possible de catégories de fonctifs réalisées et avec un nombre d'éléments illimité, à chaque stade de la procédure on donne sa préférence à la catégorie fonctionnelle dont les éléments dans n'importe quelle section de la chaîne sont du nombre le plus petit.

(Ex 2. Ainsi on peut montrer qu'il y a plus de paragraphes que de chapitres dans toute partie d'un texte qui inclut au moins un chapitre et des paragraphes ; en conséquence les chapitres doivent être enregistrés avant les paragraphes.)

Si, avec le même plus grand nombre possible de catégories fonctionnelles et/ou de fonctifs réalisées, plus d'une analyse d'une seule et même base produit le même nombre d'éléments limité, l'analyse (catégorie fonctionnelle) est choisie arbitrairement. »

\*GI0.4 If more than one basis of analysis has been chosen in \*GI0.3 (i.e., if two or more bases of analysis lead to registration of the same highest possible number of realized functional categories within the same highest possible number of functional categories and to registration of the same limited number of elements), one of them is chosen arbitrarily<sup>76</sup>. » (H.Rés. : p. 131-132)

ainsi qu'à la règle 130, qui introduit<sup>77</sup> les désignations *expression* et *contenu* :

« Rg 130. In the first-degree analysis chosen in accordance with the prescriptions just stated, the functional category is termed the *pre-line* (symbol : ?<sup>#</sup>⊙), and the elements are termed *pre-lines* and arbitrarily designated, if there are only two, as the *content pre-line* (symbol : ?<sup>#</sup>⊙) and the *expression pre-line* (symbol : ?<sup>g</sup>⊙)<sup>78</sup>. » (H.Rés. : p. 132).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit de même dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, où il s'agit cependant alors de « structure du langage » :

« La distinction entre l'expression et le contenu, et leur interaction dans la fonction sémiotique, sont fondamentales dans la structure du langage. Tout signe, tout système de signes, tout système de figures au service des signes, toute langue enfin renferme en soi une forme de l'expression et une forme du contenu. C'est pourquoi l'analyse du texte doit, dans son tout premier stade, conduire à une division en ces deux grandeurs. Pour être exhaustive, l'analyse doit être menée de telle sorte qu'à chaque stade nous divisions en parties les plus étendues possible, c'est-à-dire des parties en nombre le plus faible possible, que ce soit à l'intérieur de la chaîne tout entière ou à l'intérieur de l'une quelconque de ses sections. Si un texte comprend, par exemple, et des phrases et des propositions, on peut montrer que le nombre des propositions est plus élevé que celui des phrases. On ne doit donc pas s'aventurer de prime abord à diviser le texte en propositions, mais bien le diviser en phrases, et passer ensuite à la division en propositions. Si l'on s'attache à ce principe, on s'apercevra qu'au premier stade un texte est toujours divisible en deux parties ; ce nombre extrêmement faible leur garantit l'étendue maximale, et ce sont la *ligne de l'expression* et la *ligne du contenu* qui, de part

---

<sup>76</sup> « Rg 129. En accord avec la Rg 42, \*GI0 comprend les temps suivants :

GI0.1 Exécution provisoire de toutes les analyses possibles sur la base de R:β (solidarité), de R:B (combinaison), et de R:γ (sélection).

\*GI0.2 Choix de la base d'analyse qui conduit au plus grand nombre possible de catégories de fonctifs réalisées dans le plus grand nombre possible de catégories fonctionnelles.

\*GI0.3 Si plus d'une base d'analyse a été choisie en \*GI0.2 (c'est-à-dire, si deux ou plus de deux bases d'analyse produisent le même plus grand nombre possible de catégories de fonctifs réalisées dans le même plus grand nombre possible de catégories fonctionnelles), on choisit la base d'analyse qui, dans la chaîne dans son ensemble ou dans toute section arbitraire de celle-ci, conduit à l'enregistrement du plus petit nombre possible d'éléments.

\*GI0.4 Si plus d'une base d'analyse a été choisie en \*GI0.3 (c'est-à-dire, si deux ou plus de deux bases d'analyse conduisent à l'enregistrement du même plus grand nombre possible de catégories de fonctifs réalisées dans le même plus grand nombre possible de catégories fonctionnelles et à l'enregistrement du même nombre d'éléments limités), l'une d'entre elles est choisie arbitrairement. »

<sup>77</sup> En conformité avec les définitions de *ligne du contenu* et *ligne de l'expression* précédemment données. Voir H.Rés. : p. 132 et la note 645 du deuxième chapitre de la première partie.

<sup>78</sup> « Rg 130. Dans l'analyse de premier degré choisie en accord avec les prescriptions que l'on vient de formuler, la catégorie fonctionnelle est appelée *pré-ligne* (symbole : ?<sup>#</sup>⊙), et les éléments sont appelés *pré-lignes* et arbitrairement désignés, s'il n'y en a que deux, comme la *pré-ligne du contenu* (symbole : ?<sup>#</sup>⊙) et la *pré-ligne de l'expression* (symbole : ?<sup>g</sup>⊙). »

la fonction sémiotique, sont solidaires l'une de l'autre. On divise alors la ligne de l'expression et celle du contenu, prises séparément, en tenant nécessairement compte de leur interaction à l'intérieur des signes. De même, la première articulation du système de la langue conduira à établir ses deux paradigmes les plus larges : la *face de l'expression* et la *face du contenu*. Pour désigner par un même terme d'une part la *ligne de l'expression* et la *face de l'expression*, et d'autre part la *ligne du contenu* et la *face du contenu*, nous avons choisi respectivement les termes de *plan de l'expression* et de *plan du contenu* (nous avons choisi ces termes conformément à la formulation de Saussure que nous avons citée précédemment : "le plan (...) des idées (...) et (...) celui (...) des sons").

Tout au long de l'analyse, cette façon de procéder apporte à la fois clarté et simplification, en même temps qu'elle éclaire d'une manière inconnue jusqu'ici tout le mécanisme de la langue. Partant de ce point de vue, il sera facile d'organiser les domaines secondaires de la linguistique selon un schéma judicieux et de dépasser une fois pour toutes la subdivision actuelle de la grammaire en phonétique, morphologie, syntaxe, lexicographie et sémantique, subdivision peu satisfaisante, boiteuse à bien des égards, et dont les domaines se chevauchent en partie. Une fois effectuée, l'analyse montre en outre que le plan de l'expression et celui du contenu peuvent être décrits, exhaustivement et non contradictoirement, comme construits de façon tout à fait analogue, de sorte que l'on peut prévoir dans les deux plans des catégories définies de façon tout à fait identique. Cela ne fera que confirmer de nouveau le bien-fondé de la conception selon laquelle expression et contenu sont des grandeurs de même ordre, égales à tous égards<sup>79</sup>. » (H.Om. : p. 77-79).

Dans le *Résumé of a Theory of Language*, Hjelmslev insistait en revanche sur la dimension du calcul, précisant en note :

---

<sup>79</sup> « Udtrykkets og indholdets adskillelse og sammenspil i tegnfunktionen er grundlæggende for ethvert sprogs struktur. Ethvert tegn, ethvert tegnsystem, ethvert til tegnformaal indrettet figursystem, ethvert sprog indbefatter i sig en udtryksform og en indholdsform. Textens analyse maa derfor ogsaa paa allerførste trin føre til en deling i disse to størrelser. For at være udtømmende maa analysen indrettes saaledes at man paa hvert trin deler i de dele der er af størst udstrækning, dvs af laveste antal enten inden for den delte kæde i dens helhed eller inden for et hvilket som helst vilkaarligt udsnit af denne ; dersom en text f. ex. baade indbefatter perioder og sætninger, kan man vise at antallet af sætninger er højere end antallet af perioder ; man maa da ikke springe direkte ned til delingen i sætninger, men skal først dele i perioder og derefter dele disse i sætninger. Naar dette princip gennemføres, vil det vise sig, at enhver text altid paa første trin lader sig dele i to og kun to dele, hvis ekstremt lave antal garanterer deres maximale udstrækning : nemlig *udtrykkslinien* og *indholdslinien*, som igennem tegnfunktionen har indbyrdes solidaritet. Udtrykkslinien og indholdslinien deles derefter videre hver for sig, naturligvis under behørig hensyntagen til deres sammenspil i tegnene. Paa samme maade vil sprogsystemets første leddeling føre til opstilling af dets to mest omfattende paradigmer : *udtrykssiden* og *indholdssiden*. Som fællesnavn for *udtrykkslinie* og *udtryksside* samt for *indholdslinie* og *indholdsside* har vi brugt henholdsvis betegnelserne *udtryksplan* og *indholdsplan* (en betegnelse der er valgt i tilknytning til Saussures oven citerede formulering : "le plan.. des idées.. et celui.. des sons").

Denne fremgangsmaade viser sig gennem hele analysen at tilvejebringe stor klarhed og simplifikation samt at kaste lys over sprogets hele mekanisme paa en hidtil ukendt maade. Ud fra dette synspunkt vil det blive let at organisere lingvistikens underdiscipliner efter et velbegrundet skema og paa afgørende maade at naa ud over den hidtidige paa mange maader utilfredsstillende og haltende, til dels ogsaa overlappende inddeling af sproglæren i lydlære, formlære, syntax, ordbog og betydningslære. Men desuden viser analysen, naar den gennemføres, at udtryksplan og indholdsplan lader sig beskrive udtømmende og modsigelsesfrit som opbyggede paa indbyrdes fuldkommen analog maade, saaledes at der forudses fuldstændig ens definerede kategorier i de to planer. Dette betyder en yderligere væsentlig bekræftelse paa rigtigheden af at opfatte udtryk og indhold som in enhver henseende sideordnede og ligeberettigede størrelser. » (H.Om. : p. 53-55).

« For all semiotics so far observed, inductive experience shows that we are led by the preceding considerations to choose  $R:\beta$  [solidarité] as basis of analysis. If  $R:B$  [combinaison] or  $R:\gamma$  [selection] is chosen, the pre-elements registered in the lower Opp will be entities which, under line-analysis (i.e., if  $R:\beta$  had been chosen as basis of analysis) would have proved to be *signs* (since, in the lower Opp concerned, content and expression cannot, of course, be distinguished if we proceed from  $R:B$  or  $R:\gamma$  as basis of analysis); moreover, these signs will be entities of various kinds, depending on the structure of the object under investigation. In the case of languages,  $R:B$  as basis of analysis may yield such entities as genres, works of individual authors, libraries, formats, series, works, volumes, chapters, paragraphs, sub-paragraphs, lexias, syllabias, members of compounds, or words;  $R:\gamma$  as basis of analysis may yield similar entities or exclusively entities of lesser extent, such as radicals and derivatives or sub-species of the same. (Consequently, if we were faced with objects having the last-mentioned kind of structure and if we had to choose between  $R:B$  and  $R:\gamma$  as basis of analysis, we should have to choose  $R:B$  since this could be shown to lead to registration of the highest number of functional categories with realized functival categories.) -- Now, to be sure, it will generally turn out that analysis-bases  $R:B$  and  $R:\gamma$  will lead to registration of a lower number of elements than would  $R:\beta$  when applied to an object which, on the basis of  $R:\beta$ , could be shown to be a semiotic. For the number of elements will ordinarily be one (1) in all realized functival categories, since it will generally be impossible to demonstrate commutation by an analysis from bases  $R:B$  and  $R:\gamma$ <sup>80</sup>, and the consequence would necessarily be that at each stage of the analysis the pre-elements under each functival category would have to be reduced, two at a time, to one. -- But it can be demonstrated that application of analysis-bases  $R:B$  and  $R:\gamma$  to an object that could be shown to be a semiotic (from analysis-basis  $R:\beta$ ) would lead to registration of a lower number of functional and functival categories than would application of analysis-basis  $R:\beta$ . For in the course of the higher Opp the analysis would come to be carried out below the minimal sign<sup>81</sup>, and a choice would have to be made between two possible analyses: one, which in comparison with an analysis based on  $R:\beta$  could be termed a content-analysis, and another, which in comparison with an analysis based on  $R:\beta$  could be termed an expression-analysis. The choice would have to comply with Prr 6-7, and consequently either a content-analysis or an expression-analysis would have to be chosen to the exclusion of the other. Hence the number of Opp -- and consequently the number of functional categories, and consequently the number of realized functival categories -- would be lower if  $R:B$  or  $R:\gamma$ , rather than  $R:\beta$ , were chosen as basis of analysis.

According to Rg 39, this is decisive for the choice of  $R:\beta$  over  $R:B$  or  $R:\gamma$  as basis of analysis. On the other hand, it is not decisive that an analysis from basis  $R:B$  and  $R:\gamma$

---

<sup>80</sup> Hjelmslev donne en note cet exemple, sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant : « If, for example, we conceive of the first analysis as an analysis into libraries, it would generally be impossible to show that an interchange of two entities within the one library could entail an interchange of two entities with the other library. And if we conceive of the first analysis as an analysis into lexias, it would be at least a rare and quite restricted case in which an interchange of two entities within the one lexia could be shown to entail an interchange of two entities within the other lexia. » [« Si, par exemple, nous concevons la première analyse comme une analyse en bibliothèques, il sera généralement impossible de montrer qu'un échange entre deux entités dans l'une des bibliothèques pourrait entraîner un échange entre deux entités dans l'autre bibliothèque. Et si nous concevons la première analyse comme une analyse en lexies, un cas où on pourrait montrer qu'un échange entre deux entités dans l'une des lexies entraîne un échange entre deux entités dans l'autre lexie serait au moins rare et relativement restreint. »] (H.Rés. : p. 133, note 3).

<sup>81</sup> Hjelmslev précise alors en note : « Below the glossia (see below). That is to say, we would face the problem of analyzing into content-entities without corresponding expression and into expression-entities without corresponding content. » [« Sous la glossie (voir ci-dessous). C'est-à-dire que nous serions confrontés au problème d'une analyse en deux entités de contenu sans expression correspondante et en deux entités d'expression sans contenu correspondant. »] (H.Rés. : p. 133, note 4).

would ordinarily lead to negative results from the endosemiological test, so that objects that could be shown from basis  $R:\beta$  to be semiotics would necessarily appear as non-semiotics from basis  $R:B$  or  $R:\gamma$ . On the contrary, whether a proposed object of investigation is or is not a semiotic is a question that must be decided by the choice of analysis and basis of analysis according to Prr 6-7 and Rg 39.

The kind of calculation suggested here is of the greatest significance and is one of the most important tasks for theoretical glossematics. Only by deliberately carrying out the greatest possible number of “incorrect descriptions” of languages and other semiotics shall we be able to test fully and in detail the principles on which glossematics is based. Here, previous work in linguistics provides a useful (but of course, even from this point of view, incomplete) body of material<sup>82</sup>. » (H.Rés. : p. 132-134).

---

<sup>82</sup> « Pour toutes les sémiotiques observées jusqu’ici, l’expérience inductive montre que nous sommes conduits par les considérations précédentes à choisir  $R:\beta$  comme base d’analyse. Si  $R:B$  ou  $R:\gamma$  sont choisies, les pré-éléments enregistrés dans les Opp de plus bas niveaux seront des entités qui, dans le cadre de l’analyse des lignes (c’est-à-dire, si  $R:\beta$  avait été choisi comme base d’analyse) se serait révélés être des *signes* (puisque, dans les Opp de plus bas niveaux concernées, le contenu et l’expression ne peuvent, bien sûr, être distingués si nous procédons à partir de  $R:B$  ou  $R:\gamma$  comme base d’analyse) ; de plus, ces signes seront des entités de divers types, selon la structure de l’objet examiné. Dans le cas des langues,  $R:B$  comme base d’analyse peut produire des entités comme les genres, les œuvres d’auteurs individuels, les bibliothèques, les formats, les séries, les œuvres, les volumes, les chapitres, les paragraphes, les sous-paragraphes, les lexies, les syllabes, les membres de composés, ou les mots ;  $R:\gamma$  comme base d’analyse peut conduire à des entités similaires ou exclusivement à des entités de moindre extension, comme les radicaux et les dérivatifs ou les sous-espèces des mêmes. (En conséquence, si nous étions confrontés à des objets ayant ce dernier type de structure et si nous devions choisir entre  $R:B$  et  $R:\gamma$  comme base d’analyse, nous devrions choisir  $R:B$  puisque l’on pourrait montrer que celle-ci conduit à l’enregistrement du plus grand nombre de catégories fonctionnelles avec des catégories de fonctifs réalisées.) -- Maintenant, il est certain qu’il s’avèrera en général que les bases d’analyse  $R:B$  et  $R:\gamma$  conduiront à l’enregistrement d’un nombre d’éléments plus petit que ne le ferait  $R:\beta$  appliquée à un objet dont, sur la base de  $R:\beta$ , on pourrait montrer qu’il est une sémiotique. Car le nombre d’éléments sera ordinairement un (1) dans toutes les catégories de fonctifs réalisées, puisqu’il sera généralement impossible de démontrer la commutation par une analyse à partir des bases  $R:B$  et  $R:\gamma$ , et la conséquence serait nécessairement qu’à chaque stade de l’analyse les pré-éléments sous chaque catégorie de fonctifs devraient être réduits, deux par deux, à un. -- Mais on peut démontrer que l’application des bases d’analyse  $R:B$  et  $R:\gamma$  à un objet dont on peut montrer qu’il est une sémiotique (à partir de la base d’analyse  $R:\beta$ ) conduirait à l’enregistrement d’un plus petit nombre de catégories fonctionnelles et de fonctifs que ne le ferait l’application de la base d’analyse  $R:\beta$ . Car au cours de l’Opp de plus haut niveau l’analyse en viendrait à être effectuée sous le signe minimal, et un choix devrait être fait entre deux analyses possibles : une, qui par comparaison avec une analyse fondée sur  $R:\beta$  pourrait être appelée une analyse du contenu, et une autre, qui par comparaison avec une analyse fondée sur  $R:\beta$  pourrait être appelée une analyse de l’expression. Le choix devrait respecter les Prr 6-7, et en conséquence une analyse du contenu ou une analyse de l’expression devrait être choisie à l’exclusion de l’autre. Ainsi le nombre d’Opp -- et conséquemment le nombre de catégories fonctionnelles, et conséquemment le nombre de catégories de fonctifs réalisées -- serait plus petit si  $R:B$  ou  $R:\gamma$ , plutôt que  $R:\beta$ , étaient choisies comme base d’analyse.

Conformément à la Rg 39, cela est décisif pour le choix de  $R:\beta$  au détriment de  $R:B$  ou  $R:\gamma$  comme base d’analyse. D’un autre côté, il n’est pas décisif qu’une analyse à partir de la base  $R:B$  ou  $R:\gamma$  conduise ordinairement à des résultats négatifs du point de vue de l’épreuve endosémiologique, de sorte que les objets dont on pourrait montrer à partir de la base  $R:\beta$  qu’ils sont des sémiotiques apparaissent nécessairement comme des non-sémiotiques à partir des bases  $R:B$  ou  $R:\gamma$ . Au contraire, qu’un objet proposé à l’examen soit ou ne soit pas une sémiotique est une question qui doit être tranchée par le choix de l’analyse et de la base d’analyse conformément aux Prr 6-7.

Le type de calcul suggéré ici est de la plus haute importance et est l’une des tâches les plus importantes pour la glossématique théorique. C’est seulement en exécutant délibérément le plus grand nombre possible de “descriptions incorrectes” de langues et d’autres sémiotiques que nous serons en mesure de mettre à l’épreuve pleinement et en détail les principes sur lesquels la glossématique est fondée. Ici, le travail antérieur en linguistique fournit un ensemble de matériaux utile (mais bien sûr, même de ce point de vue, incomplet). » Voir ensuite les notes 55, 56 et 57 (H.Rés. : p. 135).

Whitfield publie de plus en appendice, outre le « Schéma général de la procédure », un « Calcul de procédures » et une « Classe de procédures II5 », à propos desquels il écrit dans sa préface :

« The appended *General schema of the procedure* and *Calculus of procedures*, which I have taken to be two of the synopses referred to in Hjelmslev's preface, are also, according to rule 104, to be viewed as detached sections of \*GgB. The third appendix, *Procedure-class II5*, although more restricted in application, remains a synopsis over an unlimited number of possible particular analyses provided by the theory and therefore -- it should be remembered -- covers possibilities that may or may not be found realized when a given text in a particular everyday language is subjected to analysis. » (Hjelmslev, 1975 : p. XX).

Il s'agit de cette règle donnée dans la composante générale de la théorie :

« Rg 104. It follows from Rgg 86-103<sup>83</sup> (in particular, Rgg 94 and 102) that the procedure \*GgB is to be applied successively to all the semiotics entering into the object under investigation, one semiotic at a time, first to the selected, and then to the selecting semiotics.

From Pr 1 it must be foreseen that component \*GgB will be elaborated in different ways as it is applied to these different objects of investigation, and therefore it is impossible to set up any detailed formation of the component that would have universal validity. The component must embrace :

- 1° the general schema of the procedure,
- and 2°, a general calculus over the possible procedures<sup>84</sup>. » (H.Rés. : p. 111-112).

On lit ensuite en ouverture du « Calcul de procédures » :

« Rg 199. On the basis of the general schema of the procedure, we introduce an articulation of the class of procedures.

The articulation-complex includes two articulations, designated as A and B in what follows. This articulation-complex is not a deduction.

A. The class of procedures is articulated, on the basis of the number of registered planes, into *two-plane procedures* and *procedures with rising number of planes* up to *n-plane procedures*.

B. The class of procedures is articulated on the basis of the number of line-partitions that enters into the partition-complex (\*G) of the procedure and according to the basis of analysis in each of these line-partitions. The resulting classes of procedures are (cf. Rg 31) as follows<sup>85</sup> » (H.Rés. : p. 217)

---

<sup>83</sup> Voir *infra*, le chapitre suivant.

<sup>84</sup> « Rg 104. Il suit des Rgg 86-103 (en particulier, des Rgg 94 et 102) que la procédure \*GgB doit être appliquée successivement à toutes les sémiotiques entrant dans l'objet soumis à l'examen, une sémiotique à la fois, d'abord aux sémiotiques sélectionnées, ensuite aux sémiotiques sélectionnantes.

Sur la base du Pr 1 on doit prévoir que la composante \*GgB sera élaborée de différentes manières selon qu'elle est appliquée à ces différents objets à examiner, et en conséquence il est impossible d'établir une quelconque formation détaillée de la composante qui aurait une validité universelle. La composante doit comprendre :

- 1° le schéma général de la procédure,
- et 2°, un calcul général des procédures possibles. »

<sup>85</sup> « Rg 199. Sur la base du schéma général de la procédure, nous introduisons une articulation de la classe de procédures.

Le complexe d'articulations inclut deux articulations, désignées comme A et B dans ce qui suit. Ce complexe d'articulations n'est pas une déduction.



puis :

« Rg 201. Linguistic theory has the task of carrying out each of these possible procedures. Since their number under the two articulations prescribed in Rg 199 is unrestricted, this task will never be completed. The appropriate course of action will therefore be to carry out a possible procedure when it is found to be realized.

It is impossible to establish any theorem fixing an absolutely or relatively highest number of individual analyses within each of the line-partitions entering into the partition-complex. It follows that -- short of introducing such a highest number into the calculus by axiom or hypothesis -- the highest number will always be indefinitely high. Therefore -- if no axiom or hypothesis is introduced -- the course of action prescribed in Rg 111<sup>86</sup> must be followed. Certain realizations judged suitable for the purpose are made

---

A. La classe de procédures est articulée, sur la base du nombre de plans enregistrés, en *procédures à deux plans* et *procédures à nombre croissant de plans* jusqu'à des procédures à n plans.

B. La classe des procédures est articulée sur la base du nombre de partitions de lignes qui entrent dans le complexe de partitions (\*G) de la procédure et selon la base de l'analyse de chacune de ces partitions de lignes. Les classes de procédures résultantes sont (cf. Rg 31) comme suit »

<sup>86</sup> Il s'agit de la règle suivante : « Rg 111. Within each of its Op-series, \*G permits the designation of the registered relates only as units of a given degree (solidarity units of first degree, solidarity units of second degree, and so on ; selection units of first degree, selection units of second degree, and so on) but not the definition of these units by their establishing relations or by their derivatives (not, for example, the designation of some as nexus, accents, morphemes, consonants, or the like) ; this can take place only when the analysis is exhausted, i.e., in \*g.

According to Rg 103, however, \*G does permit determination of the most inclusive hierarchy among the possible hierarchies (presumed semiotics) that rest on a given basis of analysis -- that is to say, the hierarchy that includes the highest number of relate-degrees. On this basis, each of the relate-degrees entering into a given hierarchy can be fixed as being converse with given relate-degrees in the most inclusive hierarchy.

Thus, on the basis of translation between the possible hierarchies (semiotics), we can introduce

1°, fixed numerations, so that a given relate is not numbered blindly according to its degree within the individual hierarchy, but in such a way that mutually converse relates are referred to the same Op-number. Thus, within the individual hierarchy, those numbers are to be passed over that do not give particular yield ;

2°, unambiguous designations, which serve to identify the registered relate-categories but which must be chosen arbitrarily. They are chosen appropriately so as to agree with the designations introduced in \*g. They are therefore operative until \*g, and this is marked by their being placed within slants (/ /). These designations imply no assertion that the registered relates will always be identical with the entities indicated by the designations, but only that they will be so in so far as these entities are realized in the hierarchy under consideration. » [« Rg 111. A l'intérieur de chacune de ses séries d'Op, \*G ne permet la désignation des relats enregistrés que comme des unités d'un degré donné (unités de solidarité de premier degré, unités de solidarité de second degré, et ainsi de suite ; unités de sélection de premier degré, unités de sélection de second degré, et ainsi de suite) mais non la définition de ces unités par leurs relations établissantes ou par leurs dérivés (non, par exemple, la désignation de certaines comme nexus, accents, morphèmes, consonnes, ou autres désignations de ce genre) ; cela ne peut avoir lieu que quand l'analyse est épuisée, c'est-à-dire, en \*g.

Selon la Rg 103, cependant, \*G permet la détermination de la hiérarchie la plus inclusive parmi les hiérarchies possibles (sémiotiques présumées) qui reposent sur une base d'analyse donnée -- c'est-à-dire, la hiérarchie qui inclut le plus grand nombre de degrés de relats. Sur cette base, chacun des degrés de relats entrant dans une hiérarchie donnée peut être fixé comme étant converse à des degrés de relats donnés dans la hiérarchie la plus inclusive.

Ainsi, sur la base de la traduction entre les hiérarchies possibles (sémiotiques), nous pouvons introduire

1°, des numérations fixes, de sorte qu'un relat donné n'est pas numéroté aveuglément selon son degré dans la hiérarchie individuelle, mais de telle manière que les relats mutuellement converses sont référés au même numéro d'Op. Ainsi, dans la hiérarchie individuelle, on ne doit pas mentionner les numéros qui n'ont pas de rendement particulier ;

2°, des désignations non ambiguës, qui servent à identifier les catégories de relats enregistrées mais qui doivent être choisies arbitrairement. Elles sont choisies de manière appropriée afin d'être en accord avec les désignations introduites en \*g. Elles sont donc opérationnelles jusqu'à \*g, et on le marque en les plaçant entre

the basis for a first Op-numbering, which is so organized that it is possible to insert intervening Opp when realizations are registered that require a more extended procedure ; this can be done by alternately adding letters and numerals to the numbers first chosen.

In what follows we thus carry out procedure No 5 of Rg 199, which is the one that finds application to all languages so far observed<sup>87</sup>. » (H.Rés. : p. 219-220)

et la procédure numéro 5 forme le contenu du troisième appendice<sup>88</sup>. La notion centrale, dans ces différents passages, est celle de réalisation, qui s'adjoint cependant à celle d'empirisme, au sens hjelmslevien d'une description exhaustive, non contradictoire et la plus simple possible. Le calcul apparaît ainsi comme un mode d'intégration de l'objet à définir (les données de l'expérience ou l'objet du réalisme naïf) à la théorie qui permet son analyse, dans le cadre duquel il apparaît toujours comme une réalisation possible en même temps que comme un principe d'analyse déterminé. Cette notion de réalisation était également centrale dans les premiers textes, où elle rendait compte des rapports entre langage et langue. Il faut signaler à cet égard la différence entre le *Résumé of a Theory of Language* et *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* relativement à la définition du terme *universel*, sur laquelle nous avons déjà insisté dans le deuxième chapitre de la première partie. *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* oppose *universel* et *particulier* :

« Nous appellerons *universelle* une opération avec un résultat donné si on affirme qu'elle peut être effectuée sur n'importe quel objet, et nous appellerons ses résultantes *universelles*. En revanche, si on affirme qu'une opération peut être effectuée sur un objet donné mais pas sur n'importe quel autre objet, nous la dirons *particulière*, et ses résultantes seront *particulières*. Nous dirons alors d'une classe qu'elle est *réalisée*, si elle peut devenir l'objet d'une *analyse particulière*, et qu'elle est *virtuelle* dans le cas contraire. Nous pensons avoir ainsi obtenu une définition formelle qui nous gardera des obligations métaphysiques, et qui fixera de façon nécessaire et suffisante ce que nous entendons par *réalisation*.

S'il n'existe qu'une langue (système), prévue comme possible par la théorie, mais aucun texte (processus) correspondant, naturel ou construit par le théoricien d'après le système, on peut affirmer la possibilité de l'existence de tels textes, mais on ne peut en

---

deux barres obliques (/ /). Ces désignations n'impliquent aucune affirmation que les relats enregistrés seront toujours identiques aux entités indiquées par les désignations, mais seulement qu'elles le seront dans la mesure où ces entités sont réalisées dans la hiérarchie considérée. »] (H.Rés. : p. 116-117). La règle 103 sera citée *infra* dans le prochain chapitre.

<sup>87</sup> « Rg 201. La théorie linguistique a la tâche d'exécuter chacune de ces procédures possibles. Comme leur nombre sous les deux articulations prescrites en Rg 199 n'est pas restreint, cette tâche ne sera jamais remplie. La ligne de conduite appropriée sera donc d'exécuter une procédure possible qui s'avère être réalisée.

Il est impossible d'établir un théorème fixant un nombre maximum absolu ou relatif d'analyses individuelles à l'intérieur de chacune des partitions de lignes entrant dans le complexe de partitions. Il s'ensuit que -- sauf introduction d'un tel nombre maximum dans le calcul par axiome ou hypothèse -- le nombre maximum sera toujours indéfiniment haut. En conséquence -- si aucun axiome ni aucune hypothèse ne sont introduits -- la ligne de conduite prescrite dans la Rg 111 doit être suivie. Certaines réalisations jugées appropriés au but sont prises comme bases d'une première numérotation des Opp, qui est organisée de telle manière qu'il est possible d'insérer des Opp intermédiaires quand sont enregistrées des réalisations qui requièrent une procédure plus étendue : cela peut être fait en ajoutant alternativement des lettres et des numéros aux nombres choisis tout d'abord.

Dans ce qui suit nous exécutons ainsi la procédure n° 5 de la Rg 199, qui est une procédure trouvant application dans toutes les langues observées jusqu'ici. »

<sup>88</sup> Voir H.Rés. : p. 223-252.

faire l'objet d'une analyse particulière. Nous dirons donc dans ce cas que le texte est virtuel. Mais un texte, même purement virtuel, présuppose un système linguistique réalisé, au sens de la définition. D'un point de vue réaliste, cette situation vient du fait qu'un processus a un caractère plus "concret" qu'un système, et un système un caractère plus "fermé" qu'un processus<sup>89</sup>. » (H.Om. : p. 56-57).

L'opposition est également présente dans le *Résumé of a Theory of Language* :

« Déf 65 : Une Op ayant produit un résultat donné est dite PARTICULIÈRE s'il est affirmé que cette Op peut être effectuée sur un certain objet, mais non sur n'importe quel autre objet. – Les résultantes d'une Op particulière sont dites PARTICULIÈRES. – Déf opp : Déf 1 UNIVERSEL<sup>90</sup>. » (H.Rés. : p. 101)

de même que la distinction corrélatrice entre *réalisé* et *virtuel* :

« Df 140. A Class is said to be REALIZED (symbol : X) if it can be taken as object for Particular Analysis. -- opp Df 141 VIRTUAL.

Df 141. A Class is said to be VIRTUAL if it cannot be taken as object for Particular Analysis. -- opp Df 142 REALIZED<sup>91</sup>. » (H.Rés. : p. 61)

mais, comme nous venons de le voir, Hjelmslev y distingue en outre entre *universel* et *général*, matérialisant, comme nous l'avons souligné alors dans le deuxième chapitre de la première partie, le dédoublement de l'hypothèse structurale. Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie, où nous avons partiellement cité ce passage, ce dédoublement est également lisible dans le chapitre « Principe de l'analyse » de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* que nous avons cité dans ce qui précède. Comme nous l'avons noté alors, « le principe même de l'analyse » implique d'emblée la division des objets – les idiomes –, dont il ne s'agit que de poser le caractère formel – « Selon le réalisme naïf, l'analyse devrait probablement se réduire au découpage d'un objet donné en parties, donc en

---

<sup>89</sup> « En operation med givet resultat vil vi benævne *universel*, dersom den hævdes at have mulighed for anvendelse paa et hvilket som helst emne ; dens resultanter vil vi benævne *universelle*. En operation med givet resultat benævner vi dærimod *partikulær*, og dens resultanter *partikulære*, dersom den hævdes at have anvendelse paa et foreliggende emne men ikke at have mulighed for anvendelse paa et hvilket som helst andet emne. Vi vil paa grundlag heraf kalde en klasse *realiseret* dersom den kan gøres til genstand for *partikulær inddeling*, og *virtuel* dersom dette ikke er tilfældet. Vi mener hermed at have naaet en formaldefinition der garderer os imod metafysiske forpligtelser, den nødvendige og tilstrækkelige fixering af hvad vi mener med ordet *realisation*.

Dersom der kun foreligger et (af sprogteoretikeren som mulighed forudset) sprog (system) men ingen tilhørende (naturligt foreliggende eller af sprogteoretikeren ud fra systemet konstruerede) texter (forløb), kan sprogteoretikeren vel hævde saadanne texters existens som mulighed, men ikke gøre dem til genstand for partikulær inddeling. I henhold hertil siger vi altsaa at texten er virtuel. Men selv en blot virtuel text forudsætter et i definitionernes forstand realiseret sprogsystem. For en realbetragtning hænger dette forhold sammen men at det forløb har en mere "konkret" karakter end et system, og at et system har en mere "afsluttet" karakter end et forløb. » (H.Om. : p. 37).

<sup>90</sup> « Df 65. An Op with a given result is said to be PARTICULAR if it is asserted that the Op can be performed on a certain object but not on any other object. -- The resultants of a particular Op are called PARTICULARS. -- opp Df 1 UNIVERSAL. » (H.Rés. : p. 18-19).

<sup>91</sup> « Df 140. Une Classe est dite RÉALISÉE (symbole : X) si elle peut être prise comme objet d'une Analyse Particulière. -- Df opp. 141 VIRTUELLE.

Df 141. Une Classe est dite VIRTUELLE si elle ne peut être prise comme objet d'une Analyse Particulière. -- Df opp. 140 RÉALISÉE. »

de nouveaux objets, puis ceux-ci encore en parties, donc encore en de nouveaux objets, et ainsi de suite. Mais, même dans ce cas, le réalisme naïf aurait à choisir entre plusieurs découpages possibles. On reconnaîtra donc sans peine que l'essentiel, au fond, n'est pas de diviser un objet en parties, mais d'adapter l'analyse de façon qu'elle soit conforme aux dépendances mutuelles qui existent entre ces parties et nous permette aussi de rendre compte de ces dépendances de manière satisfaisante. » –, caractère que la fin du passage rapporte à la définition de la langue comme structure, attribuée par Hjelmslev à Saussure : « Il est vrai que des recherches linguistiques récentes sont sur le point de reconnaître certains faits qui, à condition d'être étudiés à fond, devraient logiquement conduire à cette conception. Depuis Ferdinand de Saussure, on a souvent soutenu qu'il existait entre certains faits d'une langue une interdépendance telle qu'une langue donnée ne peut présenter l'un de ces faits sans présenter aussi l'autre. Cette idée est sans aucun doute juste, bien qu'elle ait souvent été poussée trop loin et exploitée de façon abusive. Tout paraît indiquer que Saussure reconnaît la priorité des dépendances dans la langue. Il cherche partout des rapports, et il affirme que la langue est forme et non substance. » Il s'agit donc effectivement, selon la formule d'*Omkring sprogteoriens grundlæggelse* citée ci-dessus, de fixation dans des définitions des traits constitutifs de toute structure linguistique. On notera, à cet égard, l'insistance de Hjelmslev sur le caractère formel des définitions impliquées<sup>92</sup>, qui nous reconduit à l'autonomisation

---

<sup>92</sup> Voir dans le huitième chapitre, cité ci-dessus (H.Om. : p. 33-34 [p. 20-21]) : « Aux définitions qui présupposent d'autres définitions et à partir desquelles d'autres définitions sont présupposées, il est utile de donner un caractère à la fois explicite et rigoureusement *formel*. Elles se distinguent des définitions *réalistes* que la linguistique a jusqu'ici cherché à formuler, pour autant qu'elle se soit intéressée à cette entreprise. Il ne s'agit nullement, dans les définitions formelles de la théorie, d'épuiser la compréhension de la nature des objets, ni même de préciser leur extension, mais seulement de les fixer relativement à d'autres objets également définis ou présupposés en tant que concepts fondamentaux. » Rappelons également ces passages cités dans les deuxième ou quatrième chapitres de la première partie : « Nous avons adopté les termes *expression* et *contenu* pour désigner les fonctifs qui contractent la fonction en question, la fonction sémiotique ; ceci est une acception purement opérationnelle et formelle et, dans cet ordre d'idées, nous ne mettons rien d'autre ni rien de plus dans les termes d'*expression* et de *contenu*. » (H.Om. : p. 66) [« *Udtryk og indhold* har vi her indført som betegnelser for de funktiver der indgaar den omspurgte funktion, tegnfunktionen ; der er en rent operationel og formal bestemmelse, og der skal i denne sammenhæng ikke lægges andet eller mere i benævnelserne *udtryk* og *indhold*. » (H.Om. : p. 44)], « Les termes mêmes de *plan de l'expression* et de *plan du contenu* et, de façon plus générale, d'*expression* et de *contenu* ont été choisis d'après l'usage courant et sont tout à fait arbitraires. De par leur définition fonctionnelle il est impossible de soutenir qu'il soit légitime d'appeler l'une de ces grandeurs *expression* et l'autre *contenu* et non l'inverse. Elles ne sont définies que comme solidaires l'une de l'autre et ni l'une ni l'autre ne peuvent l'être plus précisément. Prises séparément, on ne peut les définir que par opposition et de façon relative, comme fonctifs d'une même fonction qui s'opposent l'un à l'autre. » (H.Om. : p. 79) [« Selve betegnelserne *udtryksplan* og *indholdsplan* og overhovedet *udtryk* og *indhold* er valgt i tilslutning til hævdevundne forestillinger og er aldeles arbitrære. Det er ud fra deres funktionelle definition ikke muligt at hævde berettigelsen af at kalde netop den ene af disse størrelser *udtryk* og den anden *indhold*, og ikke omvendt. De er kun definerede ved at være indbyrdes solidariske, og hver af dem kan ikke identificeres herudover. De er hver for sig kun bestemte oppositivt og relativt, som indbyrdes modsatte funktiver af en og samme funktion. » (H.Om. : p. 55)], « Mais nous avons justement voulu, en employant des définitions formelles, nous garder de formuler des postulats sur la nature des objets ; nous n'avons donc rien postulé non plus sur la nature ou l'essence de l'analyse en dehors de ce qui est contenu dans sa définition. » (H.Om. : p. 47) [« [...] men vi har netop ved at benytte formaldefinitioner villet gardere os mod nogen postulater om genstandes væsen, og har derfor heller intet postuleret om inddelingens eller analysens væsen eller natur, ud over det i definitionen liggende. » (H.Om. : p. 30)]. Voir aussi H.Om. : p. 144 et 150-151 [p. 101 et 105-106] cités *infra*, ainsi que ce passage du *Résumé of a Theory of Language* également cité dans le deuxième chapitre de la première partie : « Since endoplanes have mutual solidarity and are thus both constants, and since they are also complementary,

objectale des *Principes de grammaire générale* : n'impliquant aucune redéfinition de l'objet, mais une pure formalisation.

Ce dédoublement de l'hypothèse structurale, qui apparaît ainsi comme une autre forme de la dualité du langage hjelmslevien, ou du langage et de l'hypothèse structurale, est par là même, comme nous l'avons posé ci-dessus, la condition ou le cadre de la substitution de la théorie (ou de la langue comme mode d'appréhension) au langage (objet) qu'opère *Omkring*

---

assignment of distinct designations to each of the two endoplanes is arbitrary. But (here as everywhere in such cases) in our terminology and formulae we follow as far as possible the traditional conception where there is one. Now the traditional conception erroneously posits the axiom that the one endoplane, called the expression plane, selects the other, called the content plane. This axiom rests on an unjustified conclusion from the (more or less clearly perceived) fact that the physical hierarchy, which is specified by the expression substance, specifies the ontological hierarchy, which is specified by the content substance. This specification from physics to ontology is quite external to the endosemiology and finds no place in the object under investigation if the glossematic procedure can be carried out (i. e., if the objet is an endosemiology). Consequently, this specification cannot be registered within the internal glossematic procedure and neither, therefore, can it legitimately influence its results.

Throughout the whole glossematic procedure, consequently, the concepts of *plane*, *content plane*, and *expression plane* retain their purely operative definition, and this is why their definition (in contrast to that of *connotative* ; see Df 276) can and must be introduced already at this point. » [« Puisque les endoplans ont une solidarité mutuelle et sont tous deux des constantes, et puisqu'ils sont également complémentaires, l'assignation de désignations distinctes à chacun de ces deux endoplans est arbitraire. Mais (ici comme partout dans de tels cas) dans notre terminologie et dans nos formules, nous suivons autant que possible la conception traditionnelle quand il y en a une. Cependant, la conception traditionnelle pose de manière erronée l'axiome selon lequel l'un des endoplans, appelé le plan de l'expression, sélectionne l'autre, appelé le plan du contenu. Cet axiome repose sur une conclusion injustifiée, tirée du fait (plus ou moins clairement perçu) que la hiérarchie physique, qui est spécifiée par la substance de l'expression, spécifie la hiérarchie ontologique, qui est spécifiée par la substance du contenu. Cette spécification de la physique à l'ontologie est tout à fait externe à l'endosémiologie et ne trouve pas place dans l'objet soumis à l'investigation si la procédure glossématique peut être appliquée (c'est-à-dire si l'objet est une endosémiologie). En conséquence, cette spécification ne peut pas être enregistrée dans le cadre de la procédure glossématique interne, ni, en conséquence, influencer légitimement sur ses résultats.

En conséquence, tout au long de la procédure glossématique, les concepts de *plan*, *plan du contenu* et *plan de l'expression* conservent leur définition purement opérationnelle, et c'est pourquoi leur définition (au contraire de celle de *connotatif* ; voir Déf 276) peut et doit être introduite déjà à ce point. »] (H.Rés. : p. 134). Comme le souligne Hjelmslev dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, on retrouve ici la dualité arbitraire/adéquation. Rappelons en effet enfin cet autre passage cité dans le deuxième chapitre de la première partie : « Les grandeurs "algébriques" dont se sert la procédure n'ont aucune dénomination naturelle, mais doivent pourtant être désignées d'une manière quelconque. En accord avec le caractère de l'ensemble de la théorie du langage, cette dénomination sera arbitraire et adéquate. Grâce à leur caractère arbitraire, ces dénominations ne comportent rien qui implique la manifestation, et grâce à leur adéquation, elles sont choisies de telle sorte qu'on puisse, le plus simplement possible, y rattacher des renseignements sur la manifestation. En raison du rapport arbitraire entre forme et substance, une seule grandeur de la forme linguistique pourra être manifestée par des formes de substance tout à fait dissemblables d'une langue à une autre. La projection de la hiérarchie de la forme sur celle de la substance peut être essentiellement différente selon les langues. » (H.Om. : p. 124) [« De "algebraiske" størrelser med hvilke proceduren opererer har ingen naturgiven benævnelse, men paa naturligvis benævnes paa en eller anden maade ; denne benævnelse er vilkaarlig og hensigtsmæssig, i overensstemmelse med sprogteoriens hele karakter. I benævnelseernes vilkaarlighed ligger at de intet involverer om manifestationen ; i deres hensigtsmæssighed ligger at de vælges saaledes at det paa den simplest mulige maade bliver muligt at tilordne oplysninger om manifestationen. Paa grund af det arbitrære forhold mellem form og substans vil en og samme sprogformsstørrelse kunne manifesteres af helt forskellige substansformer, naar man gaar fra eet sprog til et andet ; projektionen af formhierarkiet paa substanshierarkiet kan fra sprog til sprog blive væsentlig forskellig. » (H.Om. : p. 86)].

*sprogteoriens grundlæggelse*. Il faut rappeler, à cet égard, ce passage de « Expression et contenu<sup>93</sup> » cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Une expérience qui, par contre<sup>94</sup>, semble justifiée, consiste à comparer différentes langues et à en extraire ensuite ce qu'il y a de commun à toutes, et ce qui reste commun à toutes langues, quel que soit le nombre de langues que l'on considère. Si l'on fait abstraction du principe de structure proprement dit, qui comporte la fonction sémiotique et toutes les fonctions qu'on peut en déduire – principe qui, en tant que tel, est naturellement commun à toutes les langues, mais dont l'exécution est différente dans chacune d'elles – on découvre que ce facteur commun est une grandeur qui n'est définie que par la fonction qui la lie au principe de structure de la langue et à tous les facteurs qui font que les langues diffèrent les unes des autres. Ce facteur commun, nous l'appellerons le *sens*<sup>95</sup>. » (H.Om. : p. 68).

On retrouve ici à nouveau la question du *sui generis*, dimension que la définition de la langue comme « principe de structure » « dont l'exécution est différente dans chacune » des langues permet de concilier avec la généralité inhérente à la notion de langage. De fait, il ne s'agit plus de langage, mais de langue, au sens de « l'espèce » dont chaque langue est un exemplaire. Cette définition du sens comme « facteur commun » à toutes les langues est rejetée un peu plus loin dans l'ouvrage. Rappelons en effet ce passage qui ouvre le chapitre « Schéma et usage linguistiques<sup>96</sup> », également cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Le linguiste doit autant s'attacher aux ressemblances qu'aux différences des langues ; ce sont là deux aspects complémentaires du même phénomène. La ressemblance entre les langues réside dans le principe même de leur structure ; leur différence provient de l'exécution *in concreto* de ce principe. C'est donc dans le langage et dans la structure interne des langues que se trouvent à la fois leurs ressemblances et leurs différences ; ni les unes ni les autres ne reposent sur quelque facteur étranger au langage. Dans les langues ressemblances et différences appartiennent à ce que, avec Saussure, nous avons appelé la forme, et non à la substance qui est formée. A priori, on pourrait peut-être supposer que le sens qui s'organise appartient à ce qui est commun à toutes les langues, et donc à leurs ressemblances ; mais ce n'est qu'une illusion, car il prend forme de manière spécifique dans chaque langue ; il n'existe pas de formation universelle, mais seulement un principe universel de formation. Le sens en lui-même est informe, c'est-à-dire non soumis en lui-même à une formation quelconque. Si limites il y a ici, elles se trouvent dans la formation et non pas dans le sens. C'est pourquoi le sens lui-même est inaccessible à la connaissance, puisque la condition de toute connaissance est une

---

<sup>93</sup> « Udtryk og indhold ».

<sup>94</sup> En regard de la fiction théorique du *Cours de linguistique générale*. Voir le deuxième chapitre de la première partie.

<sup>95</sup> « Dærimod synes det experiment berettiget, der består i at sammenligne forskellige sprog og saa uddrage, subtrahere det moment der er fælles for dem, og som vedbliver at være fælles for alle sprog hvor mange sprog der end inddrages i sammenligningen. Dette moment vil, naar bortses fra selve det strukturprincip der involverer tegnfunktionen og alle deraf deducerbare funktioner, et princip der naturligvis qua princip er fælles for alle sprogene, men hvis udførelse er særegent for hvert sprog for sig, være en størrelse der kun er defineret ved at have funktion til sprogenes strukturprincip og til alle de momenter der gør sprogene indbyrdes forskellige. Dette fælles moment kan vi kalde *meningen*. » (H.Om. : p. 46).

<sup>96</sup> « Sprogbygning og sprogbrug ».

analyse, de quelque nature qu'elle soit. Le sens ne peut donc être reconnu qu'à travers une formation, sans laquelle il n'a pas d'existence scientifique.

C'est pour cette raison qu'il est impossible de prendre le sens, que ce soit celui de l'expression ou celui du contenu, pour base de description linguistique. Une telle tentative ne serait possible que sur la base d'une formation du sens établie a priori une fois pour toutes et qui, quelle que soit sa structure, serait incongrue à la plupart des langues. C'est pourquoi la construction d'une grammaire sur des systèmes ontologiques spéculatifs est tout aussi vouée à l'échec que la construction de la grammaire d'une langue donnée sur une autre langue.

On ne peut donc non plus introduire d'avance une description de la substance comme base de la description linguistique ; mais la description de la substance présuppose, au contraire, la description de la forme linguistique. Le vieux rêve d'un système universel de sons et d'un système universel de contenu (système de concepts) est de ce fait irréalisable, et n'aurait de toute façon aucune prise sur la réalité linguistique. Il n'est certainement pas superflu, devant certaines survivances de la philosophie médiévale qui ont réapparu récemment, de préciser que des types universaux de sons ou un schéma éternel de concepts ne peuvent pas être établis avec des méthodes empiriques. Les différences entre les langues ne proviennent pas des réalisations différentes d'un type de substance, mais des réalisations différentes d'un principe de formation ou, en d'autres termes, de différentes formes par rapport à un sens identique mais amorphe.

Les considérations que nous avons été amenés à faire à la suite de la distinction établie par Saussure entre forme et substance conduisent à reconnaître que la langue est une forme et qu'il existe en dehors de cette forme une matière non linguistique, la "substance" saussurienne – le sens, qui contracte une fonction avec cette forme. Alors qu'il revient à la linguistique d'analyser la forme des langues, il sera tout aussi naturel que les autres sciences en analysent le sens ; en projetant les résultats de la linguistique sur les résultats de ces autres sciences, on aura la projection de la forme linguistique sur le sens dans une langue donnée. Etant donné que la formation linguistique du sens est arbitraire, c'est-à-dire qu'elle se fonde non sur le sens mais sur le principe même de la forme et sur les possibilités qui découlent de sa réalisation, ces deux descriptions, linguistique et non linguistique, doivent être faites indépendamment l'une de l'autre<sup>97</sup>. » (H.Om. : p. 98-100).

---

<sup>97</sup> « Sprogforskeren maa i lige grad interessere sig for sprogenes lighed og for sprogenes forskel, to komplementære sider af samme sag. Sprogenes lighed er selve deres strukturprincip ; sprogenes forskel er dette princip udførelse in concreto. Baade sprogenes lighed og sprogenes forskel beror da i sproget og i sprogene selv, i deres interne struktur, og hverken sprogenes lighed eller sprogenes forskel hviler i nogen uden for sproget liggende faktor. Baade sprogenes lighed og sprogenes forskel beror paa det vi siden Saussure har kaldt formen, ikke paa den substans der formes. Den mening der formes kunde maaske a priori formodes at høre med til det for alle sprog fælles og altsaa til sprogenes lighed ; men det er en illusion, eftersom meningen formes paa specifik maade i hvert af sprogene, og der altsaa ikke findes nogen universel formning men kun et universelt formningsprincip. Meningen er i sig selv uformet, ikke i sig selv underkastet formning men blot tilgængelig for formning, og for en hvilken som helst formning ; skulde der her findes skranker, ligger de i formningen, ikke i meningen. Meningen er derfor i sig selv utilgængelig for erkendelse, eftersom forudsætningen for erkendelse er en eller anden analyse ; meningen kan kun erkendes gennem en formning, og har altsaa ingen videnskabelig existens uden denne.

Det lader sig derfor ikke gøre at lægge meningen – udtryksmeningen eller indholdsmeningen – til grund for sprogbeskrivelsen. Vilde man gøre det maatte det ske paa grundlag af en paa forhaand foretagen, een gang for alle opstillet meningsformning, der, hvordan den end struktureredes, uvægerlig vilde være inkongruent med de fleste sprog. Heri ligger det, at baade grammatikkens opbygning paa spekulative ontologiske systemer og en given grammatiks opbygning paa et andet sprogs grammatik nødvendigvis er fordømt til at strande.

Der kan derfor ikke som forudsætning for sprogbeskrivelsen forudindføres en substansbeskrivelse, men beskrivelsen af substansen forudsætter tværtimod beskrivelsen af den sproglige form. Den gamle drøm om et

La phrase initiale de ce passage : « Le linguiste doit autant s'attacher aux ressemblances qu'aux différences des langues ; ce sont là deux aspects complémentaires du même phénomène. » n'est pas sans rappeler les « deux vérités égales » des *Principes de grammaire générale* : « La diversité des langues et l'unité du langage sont deux vérités égales. La réalité est que le langage est à la fois un et multiple. » (H.PGG : p. 267). « Principe de structure » et « exécution *in concreto* de ce principe » ont remplacé le « système abstrait » et ses « réalisations », mais Hjelmslev insiste de même sur la nécessité de l'immanence et de l'empirisme, qu'il reformule en termes de distinction entre forme et substance : « C'est donc dans le langage et dans la structure interne des langues que se trouvent à la fois leurs ressemblances et leurs différences ; ni les unes ni les autres ne reposent sur quelque facteur étranger au langage. Dans les langues ressemblances et différences appartiennent à ce que, avec Saussure, nous avons appelé la forme, et non à la substance qui est formée. » Le langage comme objet se trouve donc déconstruit au nom du caractère *sui generis* des langues, dont la prise en compte impose de substituer la reconnaissance d'un « principe universel de formation » – dont on vient cependant de voir que Hjelmslev devrait l'appeler « général » – au postulat d'une « formation universelle ». La critique est analogue à celle des *Principes de grammaire générale* et des textes postérieurs : à une grammaire (ou une phonologie) apriorique, fondée « sur des systèmes ontologiques spéculatifs » ou sur la structure d'une autre langue, il s'agit de substituer une grammaire (ou une phonologie) empirique, au « vieux rêve d'un système universel de sons et d'un système universel de contenu (système de concepts) une description formelle et déductive des langues. On retrouve ici l'empirisme hjelmslevien qui, aux dires de Hjelmslev lui-même, implique de distinguer entre forme et substance, ainsi qu'il le pose dans un autre des passages cités dans le deuxième chapitre de la première partie :

« La théorie du langage telle qu'elle est établie se maintient ou tombe avec ce que nous avons appelé le principe d'empirisme (cf. chapitre 3). Celui-ci nous amène (avec les réserves nécessaires quant à la terminologie même, cf. chapitre 13 et 15), à accepter comme une nécessité logique la distinction saussurienne entre forme et "substance" (sens) dont il résulte que la "substance" ne peut en elle-même définir une langue. On doit pouvoir s'imaginer des substances radicalement différentes du point de vue de la

---

universelt lydsystem og om et universelt indholdssystem (begrebssystem) lader sig derfor ikke realisere eller vil i alle tilfælde forblive uden nogen som helst mulig kontakt med den sproglige virkelighed. Det er sikkerlig ikke overflødigt, lige over for visse selv i nyeste tid forekommende udløbere af middelalderlig filosofi, at præcisere at almenlydige lydtyper eller et evigt idéskema ikke med sproglig gyldighed lader sig opstille ad empirisk vej. Sprogforskellene beror ikke paa forskellig realisation af en substansstype, men paa forskellig realisation af et formprincip, eller, anderledes udtrykt, paa en forskellig form over for en identisk men amorf substans [purport, voir la note 552 du chapitre 1 de la première partie].

De overvejelser vi i det foregaaende er fort til at anstille i direkte konsekvens af den saussureske distinktion mellem form og substans, fører altsaa frem til den opfattelse, at sproget er en form, og at der uden om denne form, med funktion til den, foreligger et ikkesprogligt emne, den saakaldte substans. Medens det tilkommer lingvistikken at analysere den sproglige form, vil det lige saa selvfølgelig tilfalde andre videnskaber at analysere substansen ; af en afbildning af lingvistikens resultater paa disse andre videnskabers resultater vil da fremgaa sprogformens projektion paa substansen i et givet sprog. Da den sproglige formning af meningen er arbitrær, dvs ikke begrundet i substansen men i formens eget princip og dens deraf følgende realisationsmuligheder, maa disse to beskrivelser, den sproglige og den ikkesproglige, foregaa uafhængigt af hinanden. » (H.Om. : p. 68-70). Voir la note 419 du deuxième chapitre de la première partie.



hiérarchie de la substance qui soient rattachées à une seule et même forme linguistique ; la relation arbitraire entre la forme linguistique et le sens en fait une nécessité logique<sup>98</sup>. » (H.Om. : p. 131).

Il apparaît ainsi que cet empirisme n'est qu'un autre nom du langage comme principe d'analyse en lieu et place d'un objet, forme hjelmslevienne de l'autonomisation de la linguistique, dont le caractère d'autonomisation objectale, abstraction par rapport à un objet dont l'évidence – et dès lors l'hétérogénéité constitutive – n'est pas remise en cause, apparaît alors de manière très nette. Aussi, précisément, cette redéfinition du langage comme « langue » suppose-t-elle le dédoublement de l'hypothèse structurale que nous avons tenté de mettre à nouveau en évidence dans ce qui précède. Aussi, par ailleurs, et corrélativement, doit-elle s'accommoder de la dualité entre langage et langues que nous avons vu émerger plus haut, et dont elle est en réalité un mode d'articulation, mode d'articulation lui-même double, dans la mesure même où cette définition de la langue est en réalité le cadre de la construction du langage comme objet.

Si le langage, dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, apparaît ainsi comme un « concept » (l'espèce langue) en lieu et place d'un objet (le langage), c'est conformément à la définition hjelmslevienne du concept comme *class as one* :

« En somme, il nous semble que le concept de syncrétisme issu de données internes de la linguistique pourrait être avantageusement exploité pour élucider aussi, de façon généralisante, des faits que l'on a l'habitude de considérer comme n'étant pas linguistiques. On pourra certainement apporter ainsi une certaine clarté dans le problème général des rapports entre classe et composante. Dans la mesure où un paradigme n'est pas considéré comme la simple somme de ses membres (*class as many*, dans la terminologie de Russel), mais comme quelque chose de différent (*class as one*) il en est un syncrétisme résoluble. Par la résolution du syncrétisme, une *class as one* se transforme en une *class as many*. Par suite, il devrait être évident que si l'on essaie de prêter une signification scientifique au terme de *concept*, on doit entendre par là un syncrétisme entre objets (c'est-à-dire entre objets compris par le concept)<sup>99</sup>. » (H.Om. : p. 118-119).

---

<sup>98</sup> « Den opstillede sprogteori staar og falder med det til grund lagte princip, som vi har kaldt empiriprincippet (3). Dette fører os til (med de nødvendige forbehold over for selve terminologien, cf. 13, 15) med logisk nødvendighed at akceptere Saussures distinktion mellem form og “substans”, hvoraf videre følger, at “substansen” ikke i sig selv kan være sprogdefinierende. Man maa kunne tænke sig flere substanser, der fra substanshierarkiets synspunkt er væsensforskellige, tilordnede en og samme sprogform ; det arbitrære forhold mellem sprogform og mening gør dette til en logisk nødvendighed. » (H.Om. : p. 91).

<sup>99</sup> « Overhovedet forekommer det os at det synkretismebegreb som er naaet ud fra internt fagligvistiske forudsætninger, med fordel vilde kunne udnyttes til en generaliserende belysning ogsaa af forskellige formentlig ikkesproglige foreteelser. Man vil vistnok ad denne vej kunne kaste et vist lys over det almindelige problem om forholdet mellem klasse og afsnit. For saa vidt et paradigme betragtes ikke som en blot sum af sine led (*class as many* i Russels terminologi) men som noget fra sine led forskelligt (*class as one*), er det en opløselig synkretisme af sine led ; ved synkretismens opløsning transformeres en *class as one* til en *class as many*. De turde herefter være klart, at for saa vidt man overhovedet vil forsøge at lægge en videnskabelig mening i ordet *begreb*, maa der ved et begreb forstås en opløselig synkretisme mellem emner (nemlig de emner som begrebet subsumerer). » (H.Om. : p. 82-83). Voir la note 174 du quatrième chapitre de la première partie.

On lit ainsi dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* à propos de la définition d'une sémiotique<sup>100</sup> :

« Lorsqu'au chapitre précédent nous avons défini la *sémiotique*, cette définition ne concernait pas la sémiotique individuelle par opposition à d'autres sémiotiques, mais des sémiotiques par opposition aux non-sémiotiques, c'est-à-dire la *sémiotique* comme un type hiérarchique supérieur, la *langue* comme concept ou en tant que *class as one*. Quand il s'agit d'opposer une sémiotique individuelle à une autre, nous savons que le théoricien la prévoit dans son calcul comme un type de structure possible<sup>101</sup>. » (H.Om. : p. 144-145).

On retrouve ici le langage comme objet. Comme il est déjà apparu plus haut, la dimension du calcul est très présente dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. Citons encore notamment :

« La sélection mutuelle existe entre les catégories de fonctifs, alors que la relation qu'il y a par la suite entre un membre d'une catégorie de fonctifs et un membre d'une autre peut être bien différente : par exemple, une combinaison. Une des tâches de la théorie du langage est d'établir un calcul général portant sur les relations entre les éléments qui correspondent aux relations données entre les catégories de fonctifs<sup>102</sup>. » (H.Om. : p. 111)

et :

« [...] à un même système de contenu peuvent correspondre des systèmes d'expression différents. La tâche du linguiste est dès lors non seulement de décrire le système d'expression effectivement constaté, mais de calculer quels sont les systèmes d'expression possibles d'un système de contenu donné, et vice-versa<sup>103</sup>. » (H.Om. : p. 133)

mais rappelons surtout ce passage cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« La tâche principale du théoricien est de fixer par définitions le principe structural de la langue pour en déduire un calcul général sous la forme d'une typologie dont les catégories sont des langues, ou plutôt des types de langues. Il faut y prévoir d'avance toutes les possibilités, même celles qui, dans le domaine de l'expérience, sont virtuelles ou restent sans manifestation "naturelle" ou "constatée".

---

<sup>100</sup> Voir la note 175 du quatrième chapitre de la première partie, où nous avons déjà cité cette définition du concept.

<sup>101</sup> « Naar vi i 21 har defineret sproget angaar denne definition ikke det enkelte sprog i modsætning til andre sprog, men sprog i modsætning til ikkesprog, altsaa sprog som højere hierarkisk type, la langue som begreb eller som class as one. Om det enkelte sprog i modsætning til andre véd vi at sprogteoretikeren i sin kalkyle forudser det som strukturtypologisk mulighed. » (H.Om. : p. 101). Signalons ici encore le passage de *sprog* à *semiotic* dès la première édition anglaise.

<sup>102</sup> « [...] selektionen bestaar mellem funktivkategorierne indbyrdes, medens den relation der som følge heraf bestaar mellem et led i den ene funktivkategori og et led i den anden funktivkategori, godt kan være en anden, f. ex. en kombination. Det hører til sprogteoriens opgaver at opstille en almindelig kalkyle over hvilke elementrelationer der svarer til givne funktivkategorirelationer. » (H.Om. : p. 78).

<sup>103</sup> « [...] der til et og samme indholdssystem kan svare forskellige udtrykssystemer. Sprogteoretikerens opgave bliver herefter ikke blot den at beskrive det faktisk foreliggende udtrykssystem men at beregne hvilke udtrykssystemer der overhovedet er mulige som udtryk for et givet indholdssystem, og vice versa. » (H.Om. : p. 93).

Dans ce calcul général, rien n'est impliqué de la manifestation de fait d'un type structural particulier, mais seulement de ce qu'il peut se manifester, bien entendu dans n'importe quelle substance<sup>104</sup>. » (H.Om. : p. 134).

Il s'agit à nouveau ici de principe structural, mais – dans la lignée des *Principes de grammaire générale* – celui-ci apparaît comme un cadre de construction d'une typologie permettant de décrire les langues comme réalisations. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, cette notion de typologie réapparaît ensuite dans le dernier chapitre, où Hjelmslev écrit notamment :

« Tout système est une totalité qui se suffit à elle-même ; mais aucune totalité n'est isolée. Catalyse sur catalyse obligent à élargir le champ visuel jusqu'à ce que l'on arrive à tenir compte de toutes les cohésions. Ce n'est pas seulement la langue prise isolément qui est l'objet du linguiste, mais la classe entière des langues, dont les membres sont reliés les uns aux autres, s'expliquent et s'éclairent les uns par les autres. On ne peut tracer de frontière entre la théorie d'un type de langue particulier et la typologie des langues dont un type donné pris séparément n'est qu'un cas particulier qui, comme tout fonctif, n'a d'existence qu'en vertu de la fonction qui le relie aux autres. Dans la typologie calculatoire de la théorie du langage, tous les schémas linguistiques sont prévus ; ils constituent un système dans lequel chacun d'eux est relié aux autres par corrélations. On constate aussi une relation ; c'est le contact entre les langues qui se révèle en partie comme des rapports d'emprunt, en partie comme des parentés linguistiques génétiques et qui, indépendamment des types linguistiques, constitue des familles linguistiques ; cette relation, comme toutes les autres, repose sur des rapports de pure présupposition qui – de même que la relation qui existe entre les parties du processus – se manifestent dans le temps sans être définis eux-mêmes par la succession temporelle<sup>105</sup>. » (H.Om. : p. 158-159).

Significativement, il s'agit dans ce passage de deux objets : « la langue prise isolément » et « la classe entière des langues, dont les membres sont reliés les uns aux autres, s'expliquent et s'éclairent les uns par les autres », autrement dit les idiomes d'une part – les langues – et le langage comme ensemble de langues, *class as one* au sens de Hjelmslev. Ce langage constitue un système, celui de la « typologie calculatoire de la théorie du langage » où « tous les

---

<sup>104</sup> « Teoretikerens hovedopgave er en definitorisk fastlæggelse af sprogets strukturprincip, ud fra hvilket han deducerer en almindelig kalkyle der former sig som en typologi hvis kategorier er de enkelte sprog eller rettere de enkelte sprogtyper ; alle muligheder maa her være forudsete, ogsaa saadanne, der i erfaringens verden er virtuelle eller henstaar uden "naturlig" eller "faktisk forefunden" manifestation.

I denne almindelige kalkyle er der for den enkelte strukturtype ikke involveret noget om manifesterethed men kun om manifesterbarhed, og vel at mærke om manifesterbarhed i en hvilken som helst substans. » (H.Om. : p. 94).

<sup>105</sup> « Det mindste system er en i sig hvilende totalitet, men ingen totalitet er isoleret. Katalyse paa katalyse tvinger til at udvide synsfeltet indtil samtlige konnexioner udtømmende er inddragne. Ikke enkeltsproget alene er sprogforskerens genstand, men sprogenes samlede klasse, hvor led er forbundet med led og forklares og belyses dærgennem. Der kan ikke drages en grænse mellem læren om den enkelte sprogtype og sprogenes almene typologi ; den enkelte sprogtype er et særtilfælde under denne og har, som alle funktioner, kun sin existens i kraft af den funktion der forbinder den med andre. I sprogteoriens kalkulatoriske sprogtypologi er alle sprogbygninger forudsete ; de udgør et system med korrelation mellem de enkelte led. Ogsaa relation lader sig konstatere ; det er den kontakt mellem sprog der viser sig dels som laanekontakt dels som genetisk sproglægtskab, og som uafhængigt af sprogtyperne konstituerer sprogfamilier ; ogsaa denne relation hviler, som alle andre, paa et rent forudsætningsforhold, der – ganske som relationen mellem tekstforløbets dele – manifesteres i tid, men ikke selv er defineret ved tid. » (H.Om. : p. 111).

schémas linguistiques sont prévus » et « constituent un système dans lequel chacun d’eux est relié aux autres par corrélations » et relations. Comme nous l’avons vu dans le chapitre précédent, dans le *Résumé of a Theory of Language*, la parenté typologique se confond avec les relations constitutives de l’objet décrit :

« Actually, “typological relationship” is a superfluous term in glossematics since typologically related semiotics (or classes of semiotics, or variations of (classes of) semiotics) are simply semiotics that enter into one and the same class of semiotics (or variation of a class of semiotics)<sup>106</sup>. » (H.Rés. : p. 124-125).

Le langage se trouve ainsi construit comme ensemble de tous les objets linguistiques possibles en tant qu’ils sont reconnus à travers l’analyse déterminée par la théorie du langage, et l’on retrouve dans ce cadre la notion d’explication des langues les unes par les autres qui apparaissait dès les *Principes de grammaire générale*. Apparaît alors une nouvelle dualité de l’objet langage, principe de structure en même temps qu’objet totalisant et systématique, dualité liée à cette spécificité de la structure hjelmslevienne d’être à la fois objet et principe d’analyse. Cette nouvelle dualité apparaît de manière très nette à la lecture de *Sproget*, qui accorde une importance particulière à la typologie linguistique (3), cependant que les textes postérieurs nous reconduisent à la dualité des premiers textes (4).

### 3. GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET TYPOLOGIE

Les « Remarques préliminaires<sup>107</sup> » de *Sproget* s’achèvent sur la présentation suivante :

« L’exposé n’est pas *exclusif*. Il s’efforce de mettre en valeur tous les aspects de la linguistique. Le fait qu’une science applique de nouveaux points de vue, ne veut pas dire – comme le peuvent croire parfois les non-initiés – qu’elle rejette par cela même tous les résultats antérieurs, voire qu’elle regrette que d’autres aient déjà travaillé sur son domaine avant elle. Si Tycho Brahe avait tort en supposant que le soleil tourne autour de la terre, il n’en résulte pas que l’on doive abandonner ses observations, ses découvertes et ses résultats, mais seulement que l’on doit les interpréter, les remanier quand le nouveau point de vue l’exige, les concevoir autrement qu’auparavant. Il en est de même pour la linguistique classique dont demeurent certaines observations et découvertes. Dans le domaine scientifique, on peut très bien parler de résultats définitifs, mais guère de points de vue définitifs. La linguistique classique du XIX<sup>e</sup> siècle a obtenu des résultats définitifs concernant la parenté génétique des langues. Ils constituent un des aspects essentiels de la linguistique. Mais nous les exposons ici en les adaptant aux nouveaux points de vue et en les plaçant dans une perspective un peu différente de celle dans laquelle ils furent découverts ; aussi notre exposé de ces matières s’écartera-t-il en ses principes de celui qu’on trouve dans les manuels ordinaires sur le même sujet.

Nous commencerons par exposer – en les adaptant – les résultats principaux obtenus au XIX<sup>e</sup> siècle, parce que le domaine auquel appartiennent ces résultats, c’est-à-dire la théorie de la parenté génétique des langues, est le domaine le mieux défriché de la linguistique telle qu’elle a été pratiquée jusqu’ici et, aussi, le seul où la linguistique

---

<sup>106</sup> « En réalité, “relation typologique” est un terme superflu en glossématique puisque les sémiotiques (ou les classes de sémiotiques, ou les variations de (classes de) sémiotiques) reliées typologiquement sont simplement des sémiotiques qui entrent dans une seule et même classe de sémiotiques (ou variation d’une classe de sémiotiques). »

<sup>107</sup> « Forbemærkninger ».

classique ait élaboré une méthode que l'on puisse – au moins dans une réinterprétation adaptative – qualifier d'exacte. Et en effet, c'est cette pierre angulaire du classicisme du XIX<sup>e</sup> siècle qui a conduit à la problématique critique qui domine la linguistique actuelle. En y prenant notre point de départ, nous introduirons nous aussi à la problématique actuelle relative aussi bien à la structure du langage qu'à son évolution<sup>108</sup>. » (H.Sp. : p. 26-27).

A la différence de ce qu'il se proposait dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, où il s'agissait de mettre en place une théorie immanente du langage, Hjelmslev entend ici envisager les acquis de la linguistique à la lumière du point de vue glossématique afin d'inscrire ce dernier dans la continuité d'une démarche d'élargissement en même temps que de refonte et de rupture. Aussi, précisément, cet ouvrage est-il tout particulièrement intéressant pour notre propos : plus encore que dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, la continuité se fait jour sous les apparences de la rupture. Le premier chapitre de l'ouvrage, « La fonction linguistique<sup>109</sup> », a déjà été cité dans le quatrième chapitre de la première partie puis dans le chapitre précédent :

« Nous arrivons à l'intelligence ou à la connaissance d'une langue par le même chemin qui mène à l'intelligence des autres objets, à savoir par une description. Et décrire un objet ne peut signifier qu'une chose, à savoir rendre compte des rapports dans lesquels il entre ou qui entrent en lui. Nous nommerons *fonctions* de tels rapports ou dépendances enregistrés par une description scientifique. Nous pourrions donc décrire un objet donné de deux manières : 1. en le divisant en parties ayant une fonction réciproque, c'est-à-dire, en *analysant* l'objet ; 2. en l'incorporant dans une totalité dont les parties ont une fonction réciproque, c'est-à-dire, en le *synthétisant*. Dans le premier cas, l'objet est conçu comme une totalité fonctionnelle ; dans le deuxième cas, comme une partie d'une totalité fonctionnelle plus grande.

Etant donné que l'objet à décrire est une langue il s'agira :

1. d'une part, d'analyser cette langue en parties ayant une fonction réciproque ; ceci se fait dans la discipline linguistique qu'on nomme la *grammaire* ; la grammaire conçoit

---

<sup>108</sup> « Fremstillingen er *ikke eksklusiv*. Den bestræber sig for at lade alle sider af lingvistikken komme til deres ret. Det, at en videnskab anlægger nye synspunkter, betyder ikke – som lægfolk måske undertiden tror – at den dermed forkaster alle tidligere resultater, så at fra nu af alt tidligere arbejde godt kunne, og måske endda hellere skulle, have været ugjort. At Tycho Brahe havde uret i den antagelse, at solen går rundt om jorden og ikke omvendt, medfører ikke, at hans observationer, opdagelser og resultater må opgives, men kun, at de må *omfortolkes*, omskrives, hvor det nye synspunkt nødvendiggør det, opfattes på en anden måde end før. Det samme gælder om de områder inden for den klassiske lingvistik, hvor der virkelig er præsteret observationer og opdagelser. Man kan meget vel i videnskaben tale om blivende resultater – men næppe om blivende synspunkter. Det 19. århundredes klassiske lingvistik har skabt blivende resultater vedrørende sprogenes genetiske slægtskab. De udgør en meget væsentlig side af lingvistikken. Men vi fremstiller dem her under tilpasning til nye synspunkter og ser dem fra en noget anden side, end man aske gjorde, dengang de blev fundet, og vor fremstilling af disse emner vil derfor også komme til at afgive principielt fra den, man finder i de sædvanlige håndbøger om det samme emne.

Med en sådan tilpasset fremstilling af det 19. århundredes hovedresultater vil vi netop begynde, fordi det område, som disse hovedresultater tilhører, læren om det genetiske sproglægtskab, er det mest opdyrkede inden for den hidtidige lingvistik, og tillige det eneste, hvor den klassiske lingvistik har uddannet en metode, der – i hvert fald i tilpassende omfortolkning – tør kaldes eksakt. Det er da også denne hovedhjørnesten i det 19. århundredes klassik, der i virkeligheden har ført frem til den kritiske problemstilling, der behersker nutidens lingvistik. Med den som udgangspunkt vil da også vi indføre i nutidens problemstilling både vedrørende sprogbygning og sprogforandring. » (H.Sp. : p. 10-11).

<sup>109</sup> « Sproglig funktion ».

une langue particulière (plus exactement : un état de langue particulier) comme une totalité isolée et décrit celle-ci en l'analysant et en rendant compte des fonctions existant entre ses parties ;

2. d'autre part, d'incorporer cette langue dans une totalité plus grande, c'est-à-dire, de la concevoir comme une partie d'un *groupe de langues*, qu'on décrit à son tour en l'analysant et en rendant compte des fonctions existant entre ses parties.

On nomme *parenté linguistique* les rapports entre les langues appartenant à un même groupe linguistique – ou, en d'autres termes, les fonctions établissant un groupe linguistique. On fait la distinction entre deux différentes sortes de parenté linguistique :

1. la parenté linguistique *génétique* qui existe entre des langues appartenant à la même *famille linguistique* et qui indique leur origine commune ;

2. la parenté linguistique *typologique* qui existe entre des langues appartenant au même *type linguistique* ; la parenté typologique n'indique pas une origine commune mais se fonde sur une concordance structurale conditionnée par les possibilités générales du langage.

Nous allons voir quelles sont les fonctions qui établissent les deux sortes de groupes linguistiques établis ici : les familles linguistiques et les types linguistiques. De même, nous aurons l'occasion de déterminer quelques-unes des fonctions internes les plus importantes d'un état linguistique. L'analyse d'un état linguistique particulier est, bien entendu, la condition préalable de la réunion des langues en groupes linguistiques. Cependant le problème principal de la linguistique n'est pas la description d'un état linguistique particulier, mais l'établissement du rapport entre les états successifs d'une même langue et entre des langues différentes, de leurs ressemblances et de leurs différences réciproques<sup>110</sup>. » (H.Sp. : p. 29-30).

---

<sup>110</sup> « Indsigt i sproget, kendskab til det, forståelse eller erkendelse af det når vi til ad samme vej som vi når til indsigt i andre genstande, nemlig gennem en beskrivelse. Og at beskrive en genstand kan kun betyde én ting, nemlig at gøre rede for de sammenhænge, hvori den indgår, eller som indgår i den. Sådanne sammenhænge eller afhængigheder, der registreres gennem en videnskabelig beskrivelse, vil vi kalde *funktioner*. En forelagt genstand kan vi da beskrive på to måder : 1. ved at inddele den i dele med indbyrdes funktion, eller ved at *analysere* genstanden ; 2. ved at indordne den i en helhed, hvis dele har indbyrdes funktion, eller ved at *syntetisere* den. I det første tilfælde anskues genstanden selv som en funktionel helhed ; i det andet tilfælde anskues genstanden som en del af en større funktionel helhed.

Når nu den genstand, vi vil beskrive, er et sprog, bliver der altså tale om :

1. på den ene side at analysere dette sprog i dele med indbyrdes funktion ; dette sker i den art lingvistik, der med en fortræffelig dansk betegnelse, knæsat af Rasmus Rask, kaldes *sproglæren* ; sproglæren anskuer det enkelte sprog (nøjagtigere : den enkelte sprogtilstand) som en afsluttet helhed og beskriver denne gennem en analyse af den og en redegørelse for de funktioner, der består mellem dens dele ;

2. på den anden side at indordne dette sprog i en større helhed, dvs. anskue det som del af en *sproggruppe*, der da beskrives gennem en analyse af den og gennem en redegørelse for de funktioner, der består mellem dens dele.

Sammenhængene mellem de sprog, der hører til en og samme sproggruppe – eller med andre ord de funktioner, der etablerer en sproggruppe – kalder man *sproglægtskab*. Man skelner mellem to forskellige arter af sproglægtskab :

1. *genetisk* sproglægtskab, der findes mellem sprog hørende til samme *sprogfamilie* og viser hen til fælles oprindelse for de sprog, der hører til den ;

2. *typologisk* sproglægtskab, der findes mellem sprog hørende til samme *sprogtype* ; et typologisk slægtskab viser ikke hen til fælles oprindelse, men beror på en i sprogets almene muligheder betinget overensstemmelse i bygningstræk.

Vi skal i det følgende få at se, hvad det er for funktioner, der etablerer de to slags sproggrupper, man her har opstillet : Sprogfamilier og sprogtyper. Ligeledes vil vi i det følgende få lejlighed til at bestemme nogle af de vigtigste af sprogtilstandens interne funktioner. Egentlig er det naturligvis således, at analysen af den enkelte sprogtilstand er en forudsætning for sprogenes sammenfatning i sproggrupper. Men det, som er og bliver lingvistikens hovedproblem, er ikke den enkelte sprogtilstand, men forholdet imellem forskellige sprogrtrin og forskellige sprog, deres indbyrdes ligheder og indbyrdes forskelle. » (H.Sp. : p. 12-13).

On retrouve ici l'arrière-plan épistémologique de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, mais la perspective apparaît par ailleurs, bien que fondamentalement semblable, notablement différente. En effet, il ne s'agit pas dans ce passage de la théorie, mais des conditions de connaissance des idiomes en tant qu'objets proposés à la réflexion du linguiste. Dans ce cadre, tandis que l'on retrouve ainsi d'emblée l'objet sur la mention duquel s'achevait *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* – le langage comme ensemble de toutes les langues possibles – la démarche apparaît plus semblable à celle des premiers textes. L'objet premier est l'idiome, le langage retrouvant alors son statut initial d'objet visé à travers l'analyse des langues – fût-ce, comme dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, par une série de catalyses, dans la mesure où la synthèse est une modalité de description –, à égalité (provisoire) avec l'établissement de la parenté linguistique : « L'analyse d'un état linguistique particulier est, bien entendu, la condition préalable de la réunion des langues en groupes linguistiques. Cependant le problème principal de la linguistique n'est pas la description d'un état linguistique particulier, mais l'établissement du rapport entre les états successifs d'une même langue et entre des langues différentes, de leurs ressemblances et de leurs différences réciproques. » La dualité du langage comme objet construit, sur laquelle s'est close notre analyse de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, apparaît alors de manière très nette, au travers de la distinction entre la « parenté linguistique *typologique* » et les « possibilités générales du langage » conditionnant une telle parenté. Il apparaît ainsi en outre que les deux dualités – dédoublement de l'hypothèse structurale et dualité du langage comme objet construit – ne sont pas indépendantes. En effet, si *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* mettait l'accent sur la dépendance de l'idiosynchronie à l'égard de la panchronie, devenue primauté de la théorie du langage corrélatrice d'un nouvel empirisme, on voit ici que *Sproget* dessine quant à lui sous la démarche de catalyse qui est constitutive de l'analyse et dont dépend la mise au jour du langage comme ensemble de toutes les langues possibles (point de contact entre *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et *Sproget*), le trajet inverse d'une dépendance de la panchronie à l'égard de l'idiosynchronie, où se joue cette fois la possibilité d'une élaboration de la définition constitutive de la théorie du langage et constituant le cadre de l'analyse (de la déduction), élaboration qui n'apparaissait dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* que sous la forme du calcul.

Hjelmslev s'attache ensuite à la parenté linguistique génétique dont il a été question dans le chapitre précédent. La deuxième moitié de l'ouvrage est parallèlement consacrée à la parenté typologique des langues, avant un chapitre intitulé « La transformation du langage<sup>111</sup> », également envisagé dans le premier chapitre de cette deuxième partie. On lit tout d'abord en ouverture du chapitre « Parenté typologique des langues<sup>112</sup> » :

« D'assez bonne heure on s'est aperçu qu'il devait être possible d'établir des fonctions entre les langues, autres que les fonctions des éléments. Les langues se rangent non seulement en familles, elles doivent se ranger aussi en *types* linguistiques selon leur structure. Or, une telle répartition des langues en types dépendra, évidemment, des traits structuraux qu'on considérera comme décisifs ; de même qu'on peut diviser les hommes en petits et grands, blancs, noirs, jaunes et rouges, ou bruns et blonds, etc., etc., de même

<sup>111</sup> « Sprogforandring ».

<sup>112</sup> « Typologisk sproglægtskab ».

on pourra diviser les langues d'une multitude de manières différentes, selon le point de vue qu'on aura adopté. Notamment, on peut choisir de diviser les langues d'après la structure<sup>113</sup> ou d'après l'usage, et, dans chacun de ces cas, différents principes de division sont encore possibles.

La seule typologie linguistique qui ait acquis droit de cité dans la linguistique classique est une division d'après l'usage. Ce à quoi on s'est intéressé, c'est à la nature des signes, en entendant par là particulièrement la structure des mots. On appelle mot un signe susceptible d'être déplacé à l'intérieur d'une chaîne linguistique : l'expression allemande *der Junge läuft* ("le garçon court") comporte deux mots parce qu'on peut dire aussi *läuft der Junge* ; les mots *der Junge* et *läuf-t* sont formés tous les deux de deux signes, mais ces signes ne peuvent pas être permutés. Depuis l'Antiquité la linguistique classique s'est beaucoup intéressée à ces signes permutable (la logique conceptuelle aristotélicienne admettait en effet que chaque signe de cette sorte couvrait un seul concept). Aussi a-t-on entrepris de diviser le monde linguistique d'après la structure du mot choisie par l'usage<sup>114</sup>. » (H.Sp. : p. 123-124).

Hjelmslev désigne ici la classification traditionnelle des langues en langues isolantes, agglutinantes, flexionnelles et polysynthétiques<sup>115</sup>, qu'il expose avant de conclure :

« Contre cette division on a formulé beaucoup d'objections ; elle est insatisfaisante, notamment parce que les types établis n'apparaissent presque jamais à l'état pur, et que la plupart des langues appartiennent à des types mixtes. A l'origine elle a été établie par Friedrich Schlegel et par Wilhelm v. Humboldt. De nos jours un linguiste américain, Edward Sapir, l'a développée d'une manière très ingénieuse, mais extrêmement compliquée, dans un système qui ferait place à toutes les structures de mots pensables. Dans cette forme complétée et clarifiée la typologie d'après la structure du mot mérite la considération. Nous n'appliquerons pas ici le schéma compliqué de Sapir, mais nous nous contenterons d'ajouter quelques observations sur les expériences générales qu'on peut faire en établissant de tels types linguistiques<sup>116</sup>. » (H.Sp. : p. 125).

---

<sup>113</sup> Il s'agit toujours de « schéma » et non de « structure ». Voir *supra*.

<sup>114</sup> « Man har ret tidlig været opmærksom på, at det måtte være muligt at opstille andre funktioner imellem sprog end elementfunktionerne. Sprogene må, foruden at ordne sig i sprogfamilier, ordne sig i sprogtyper efter deres struktur. En sådan fordeling af sprogene i typer bliver nu naturligvis afhængig af, hvilke strukturtræk man gør til de afgørende ; ligesom man kan inddеле mennesker i store og små eller i hvide, sorte, gule og røde eller i mørkhårede og blonde osv. osv., således vil man også kunne inddеле sprogverdenen på en mængde forskellige måder. Det afgørende er synspunktet. Bl. a. kan man vælge, om man vil inddеле sprogene efter sprogbygningen eller efter sprogbrugen, og herunder kan der så igen vælges forskellige inddelingsgrunde.

Den eneste sprogtypologi, der har vundet hævd i den klassiske lingvistik, er en inddeling efter sprogbrug. Det, man har interesseret sig for, er tegnenes struktur, herunder specielt ordenes struktur. *Ord* vil sige omstillelige tegn, tegn, der kan bytte plads med hinanden inden for en sproglig kæde : *drengen løber* er to ord, fordi man også i dansk kan sige *løber drengen* ; *dreng-en* og *løb-er* består hvert af to tegn, men disse tegn kan ikke stilles om i en anden orden. Disse omstillelige tegn har den klassiske lingvistik siden oldtiden viet en overordentlig opmærksomhed, hvilket hænger sammen med den aristoteliske begrebslogik, idet man mente, at hvert sådant tegn stod for ét begreb. Man har derfor også interesseret sig for at inddеле sprosverdenen efter den af sprogbrugen valgte ordstruktur. » (H.Sp. : p. 88).

<sup>115</sup> Voir H.Sp. : p. 124-125 [p. 88-90].

<sup>116</sup> « Mod denne inddeling er der gjort mange indvendinger ; den er utilfredsstillende bl. a. fordi de opstillede typer næsten aldrig foreligger rent, og de fleste sprog repræsenterer blandingstyper. Den er oprindelig opstillet af Friedrich Schlegel og af Wilh. v. Humboldt. Den er i vor tid ført videre af den nu afdøde amerikanske lingvist. Edw. Sapir på en meget sindrig, men yderst indviklet måde i et system, der skulle give plads for alle tænkelige ordstrukturer. I denne kompletterede og afklarede form fortjener ordstrukturtypologien al anerkendelse. Vi skal



Ce début de chapitre témoigne de l'inscription de la démarche hjelmslevienne dans la démarche typologique traditionnelle, que Hjelmlev entend seulement reprendre à la lumière d'une nouvelle conception de la langue. Il s'attache ensuite à réfuter toute possibilité d'identification entre types et familles linguistiques :

« On a cherché, à l'origine, à identifier les types linguistiques établis avec certaines familles linguistiques : le type isolant avec le chinois-thaï, le type agglutinant avec l'altaïque et l'ouralien, le type flexionnel avec l'indo-européen et le type polysynthétique avec certaines langues américaines (parmi d'autres), mais cela s'est bientôt trouvé irréalisable. D'une manière générale, il est acquis que, de quelque façon qu'on établisse les types linguistiques, ils ne pourront jamais coïncider avec les familles linguistiques : le principe même du changement linguistique, sous-jacent à l'apparition des familles linguistiques, implique qu'une langue peut changer de type. Même si l'on peut affirmer que l'indo-européen était flexionnel dans les temps anciens, beaucoup de langues indo-européennes sont passées, au cours de leur évolution, dans une autre catégorie, sans cesser pour autant d'être indo-européennes ; un schéma de déclinaison arménien comme

|               | singulier                | pluriel          |
|---------------|--------------------------|------------------|
| nominatif     | <i>hay</i> "un arménien" | <i>hay-er</i>    |
| datif-génitif | <i>hay-u</i>             | <i>hay-er-u</i>  |
| instrumental  | <i>hay-ov</i>            | <i>hay-er-ov</i> |
| ablatif       | <i>hay-ē</i>             | <i>hay-er-ē</i>  |

montre, on le voit, une agglutination pure ; on a supposé que cela est dû à l'influence du turc ; il reste que l'arménien n'est plus, dès sa forme la plus ancienne, une langue de type flexionnel.

L'anglais moderne, qui est, lui aussi, une langue indo-européenne, est devenu plutôt du type isolant, et, à cet égard, il se trouve plus proche du chinois que de ses origines génétiques. Certains disent la même chose du français moderne, alors que d'autres pensent qu'il est sur le chemin de la polysynthèse : dans la phrase *je ne le lui ai pas donné*, en tout cas, il n'y a qu'un seul changement de place possible (*ne le lui ai-je pas donné ?*), si bien qu'ici on peut se trouver devant des mots-phrases semblables à ceux du groenlandais.

Ceci nous montre que la parenté génétique et la parenté typologique sont deux choses complètement différentes, et qui n'ont aucun rapport entre elles. A l'intérieur d'une même famille linguistique il peut exister des langues de type foncièrement différent, et à l'intérieur d'un même type linguistique il peut exister des langues appartenant à des familles foncièrement différentes. Les deux divisions du monde linguistique ne sont pas de même nature. Elles ont été établies sur des bases et à des points de vue tout à fait différents ; de même le zoologue peut classer les animaux ou bien d'un point de vue anatomique, en mammifères, poissons, etc., ou bien d'un point de vue "biologique", en posant par exemple une catégorie d'animaux maritimes où se rangeront les baleines, les phoques, les seiches, les huîtres, les poissons, etc., qui appartiendraient à des catégories anatomiques tout à fait différentes<sup>117</sup>. » (H.Sp. : p. 125-127).

---

ikke her operere med Sapirs omstændelige skema, men skal blot tilføje et par bemærkninger om de almindelige erfaringer, man kan gøre ved opstilling af sådanne sprogtyper. » (H.Sp. : p. 90).

<sup>117</sup> « Selv om man oprindeligt har forsøgt at identificere de opstillede sprogtyper med visse sprogfamilier : den isolerende med thai-kinesisk, den agglutinerende med altaisk og uralsk, den flekterende med indo-europæisk og den polysyntetiske bl. a. med visse amerikanske sprog, har det snart vist sig, at dette er ugennemførligt. Det er overhovedet givet, at hvordan man end opstiller sprogtyper, vil de aldrig kunne komme til at falde sammen med sprogfamilier. Selve sprogets forandring, som ligger bag ved sprogfamiliernes opståen, medfører nemlig, at et

Le propos est proche, *mutatis mutandis*, de celui de Saussure, qui, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, refuse également toute identification entre familles et types linguistiques, et en des termes parfois comparables à ceux qu'utilise ici Hjelmslev<sup>118</sup>. Cependant, comme nous l'avons vu alors, la théorisation saussurienne de la langue impose une remise en cause de la notion même de typologie, et Saussure envisage la distinction entre comparaisons génétique et typologique de manière toute différente de la façon traditionnelle et de celle de Hjelmslev : en termes de confrontation à la diversité absolue d'une part, relative d'autre part, dont la seconde, mais non la première, peut être réduite, et dont la première, dans la mesure même où la distinction synchronie/diachronie consacre la rupture avec l'entité, implique un autre type d'interrogation que purement linguistique. La dualité entre « étiologie » et genèse qui marque le traitement structuraliste de la distinction synchronie/diachronie s'éclaire ainsi d'un nouveau jour : celui du face à face de deux objets : langue (idiome) et langage, corrélatif de l'hypothèse structurale et de la perspective idiomologique qui lui est liée. Comme nous le soulignons *supra* à propos d'un passage de *La Catégorie des cas* où Hjelmslev déplorait la substitution d'une perspective diachronique à une perspective indissolublement synchronique et panchronique, la panchronie ne peut alors que venir doubler la synchronie et, par là même, s'opposer comme « étiologie » à une autre genèse. Dans *Sproget*, Hjelmslev oppose en revanche perspectives comparatives génétique et typologique, opposition contradictoire dans la mesure où elle s'inscrit dans la démarche de refonte annoncée dans les « Remarques préliminaires ». Hjelmslev poursuit en effet :

« La linguistique classique s'est intéressée beaucoup moins à la parenté typologique qu'à la parenté génétique. Mais on s'aperçoit facilement qu'il y a ici un champ de travail riche et très important, même s'il reste encore presque inculte ; la typologie linguistique peut

---

sprog i tidens løb kan skifte type. Selv om man kan hævde, at indo-europæisk i ældre tid var flekterende, er mange indo-europæiske sprog under deres udvikling slået over i helt andre typer, uden naturligvis derfor at ophøre med at være indo-europæiske ; et armensk bøjningsskema som

|                |                          |                  |
|----------------|--------------------------|------------------|
|                | singularis               | pluralis         |
| nominativ      | <i>hay</i> "en armenier" | <i>hay-er</i>    |
| dativ-genitiv  | <i>hay-u</i>             | <i>hay-er-u</i>  |
| instrumentalis | <i>hay-ov</i>            | <i>hay-er-ov</i> |
| ablativ        | <i>hay-ē</i>             | <i>hay-er-ē</i>  |

udviser, som man ser, ren agglutination ; man har antaget, at dette skyldes indflydelse fra tyrkisk ; men i hvert fald er armensk altså allerede i sin ældste skikkelse ikke længere et sprog af den flekterende type.

Nyengelsk, der også er et indo-europæisk sprog, er nærmest blevet isolerende af type og står i den henseende nærmere ved kinesisk end ved sin genetiske oprindelse. Det samme hævdes af nogle om nyfransk, men dette sprog er efter andres mening snarere på vej mod polysyntese : i sætningen *je ne le lui ai pas donnée* er der i hvert fald kun mulighed for én omstilling (*ne le lui ai-je pas donné ?*), så at man her kan komme til at stå over for lignende sætnings-ord som i grønlandsk.

Dette viser os, at genetisk og typologisk slægtskab er to helt forskellige ting, der intet har med hinanden at gøre. Inden for en og samme sprogfamilie kan der findes sprog af grundforskellig type, og inden for en og samme sprogtype kan der findes sprog af grundforskellig familie. De to inddelinger af sprogverdenen er væsensforskellige. De er opstillet på helt forskelligt grundlag og fra helt forskelligt synspunkt, på lignende måde som når zoologen fra ét synspunkt kan inddele dyrene systematisk i pattedyr, fisk osv. og fra et andet synspunkt kan inddele dem "biologisk" ; i den sidste inddeling kan man f. eks. opstille en kategori havdyr, hvori vil indgå hvaler og sæler, blæksprutter, østers, fisk osv., der ville høre til helt forskellige kategorier fra det systematiske synspunkt. » (H.Sp. : p. 90-91).

<sup>118</sup> Voir Saussure (1996) : p. 105-106 et Saussure & Constantin (2005) : p. 163-164 et 198, ainsi que Saussure (2002a) : p. 215-216, cités dans le chapitre précédent.

choisir une multitude de points de vue différents de celui qu'a adopté arbitrairement la linguistique classique et qui est en outre le plus extérieur et le moins essentiel de tous : la structure du mot. On verra encore que quel que soit le point de vue choisi on peut généraliser ce que nous avons dit des types établis d'après la structure du mot : la division obtenue est toujours transversale à la division génétique et n'a pas de rapport avec elle.

Quand on cherche à établir une typologie linguistique à partir de points de vue plus profonds et plus essentiels qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, on arrive bien vite à comprendre que les grandeurs qu'on devra comparer dans les langues différentes, seront les *catégories* : catégories de la structure d'une part (sur le plan de l'expression ce sont par exemple les voyelles et les consonnes, les accents et les modulations et leurs différentes sous-catégories, et, sur le plan du contenu, les différentes catégories grammaticales : cas, genre et nombre, etc.), et d'autre part catégories de l'usage (sur le plan de l'expression on trouvera par exemple les catégories de sons, et, sur le plan du contenu, les catégories de significations). A tous ces points de vue, les langues qui présentent les mêmes catégories doivent être rangées dans un même type linguistique. Par contre, on ne pourra jamais, d'un point de vue typologique, s'intéresser à une comparaison des éléments ; que deux langues aient un élément en commun, cela voudra toujours dire, à ce point de vue, qu'elles ont une catégorie en commun, catégorie qui est représentée par cet élément. Cela ressortira plus en détail de ce qui va suivre. Mais nous pouvons dès maintenant affirmer que c'est la cause pour laquelle la parenté génétique et la parenté typologique restent deux choses essentiellement différentes. Alors que nous pouvions définir opérationnellement la parenté génétique comme une fonction entre langues fondée sur les fonctions d'éléments de ces langues, nous *définirons* d'une manière parallèle la *parenté typologique comme une fonction entre langues qui consiste en ce que des catégories de chacune d'entre elles sont liées par une fonction à des catégories de chacune des autres*. De même que la parenté génétique est révélée par la fonction des éléments, de même la parenté typologique se reconnaît, si elle s'élève au-dessus de ce qu'il y a de plus extérieur et de fortuit (la structure du mot), par la *fonction des catégories*.

Evidemment une telle typologie sera amenée à rendre compte aussi de la structure des unités qui entrent dans une langue, par exemple des syllabes, parce que la structure de ces unités dépend tout simplement des catégories existantes. Nous avons défini une catégorie comme l'ensemble des grandeurs qui peuvent être introduites à des places déterminées de la chaîne (p. 57), et nous avons montré que les voyelles et les consonnes, par exemple, sont des catégories (p. 59) ; une unité comme la syllabe dépendra, dès lors, des catégories d'éléments, et il en sera de même pour toutes autres unités.

En réalité, une typologie linguistique exhaustive est la tâche la plus grande et la plus importante qui s'offre à la linguistique. Elle n'est pas, comme la génétique, régionalement limitée. En fin de compte, sa tâche est de répondre à la question : quelles structures linguistiques sont possibles, et pourquoi telles structures sont-elles possibles quand d'autres ne le sont pas ? Ce faisant, elle doit, plus qu'aucune autre espèce de linguistique, s'approcher de ce qu'on pourrait appeler le problème de la nature du langage. Et, en dernier ressort, elle s'avérera hiérarchiquement supérieure à la linguistique génétique ; seule en effet elle peut permettre de comprendre les lois générales selon lesquelles les langues changent et les possibilités de changement que comporte un type donné. C'est seulement par la typologie que la linguistique s'élève à des points de vue tout à fait généraux et devient une science. Il est vrai qu'à cette possibilité glorieuse correspond pour le moment très peu de réalité. La tâche est proposée, mais encore loin d'être accomplie. La linguistique ne s'est intéressée sérieusement qu'à l'usage et à la génétique, alors que la structure et la typologie sont un terrain presque vierge ; la linguistique n'a pas résolu, ni même posé, les problèmes centraux. On peut le regretter si l'on veut – et le lecteur regrettera peut-être que l'exposé qui va suivre ne contienne que des ébauches allusives et constitue surtout un programme

non-réalisé, un questionnaire avec des cases vides. Mais pour le savant rien n'est si beau que de voir devant lui une science à faire<sup>119</sup>. » (H.Sp. : p. 127-129).

La contradiction est très nette dans ce passage. Hjelmslev oppose en premier lieu « deux divisions du monde linguistique » sans rapport et transversales l'une à l'autre, dont l'une a fait l'objet de recherches approfondies tandis que l'autre est « un champ de travail [...] encore presque inculte », et dont, par ailleurs, chacune est déterminée par un type de fonctions entre langues dont l'irréductibilité explique précisément celle des deux divisions, mais il affirme ensuite la primauté de la démarche typologique, par rapport à laquelle la linguistique

---

<sup>119</sup> « Den klassiske lingvistik har interesseret sig langt mindre for det typologiske sproglægtskab end for det genetiske. Men der behøves ikke lang overvejelse for at se, at der her er en rig og meget vigtig arbejdsmark, selv om den endnu ligger næsten uopdyrket hen, og at man ville kunne opstille en sprogtypologi fra en mangfoldighed af andre synspunkter end netop det synspunkt, som den klassiske lingvistik vilkårligt har valgt, og som endda er det mest udvenlige og mindst dybtgående af dem alle : ordstrukturen. Og vi vil også let kunne se, at hvilke synspunkter man her end vælger til inddelingsgrund, vil man kunne generalisere den iagttagelse, vi har gjort vedrørende ordstrukturtyperne : det vil altid komme til at dreje sig om en inddeling, der går på tværs af den genetiske og intet har at gøre med den.

Når man søger at opstille en sprogtypologi ud fra dybere og væsentligere synspunkter, end det hidtil er sket, når man hurtig til at indse, at de størrelser, man kommer til at sammenligne i de forskellige sprog, må blive *kategorier* : kategorier i sprogbygningen, dels i sprogets udtryksside, som f. eks. vokaler og konsonanter, accenter og modulationer og deres forskellige underkategorier, og dels i sprogets indholdsside, som f. eks. de forskellige grammatiske kategorier : kasus, grammatisk køn og tal, osv. osv. ; og kategorier i sprogbrugen, dels i sprogets udtryksside, som f. eks. kategorier af lyd, og dels i sprogets indholdsside, som f. eks. kategorier af betydninger. Fra alle disse synspunkter må de sprog, der udviser de samme kategorier, regnes til en og samme sprogtype. Derimod kan man aldrig fra sprogtypologisk synspunkt komme til at interessere sig for en sammenligning af elementerne ; at to sprog har et element tilfælles, vil altid fra dette synspunkt komme til at betyde, at de har en kategori tilfælles : kategorien er da repræsenteret ved dette element. Det vil nærmere fremgå af det følgende. Men vi kan med det samme fastslå, at dette er årsagen til, at genetisk og typologisk slægtskab bliver to væsensforskellige ting. Medens vi operationelt kunne definere genetisk sproglægtskab som en funktion mellem sprog bestående i elementfunktioner, må vi tilsvarende *operationelt definere typologisk sproglægtskab som en funktion mellem sprog, der består i, at kategorier i hvert af sprogene har funktion til kategorier i hvert af de andre sprog*. Ligesom genetisk sproglægtskab erkendes på grundlag af elementfunktion, erkendes typologisk sproglægtskab, når det hæver sig over det allermest udvendige og tilfældige (ordstrukturen), på grundlag af *kategorifunktion*.

En sådan typologi kommer naturligvis også ganske af sig selv til at gøre rede for strukturen af de enheder, f. eks. stavelser, der indgår i et sprog, fordi disse enheders struktur simpelt hen beror på, hvilke kategorier der findes. Vi har defineret en kategori som indbegrebet af de størrelser, der kan indsættes på bestemte pladser i kæden (s. 37), og vist, at bl. a. vokaler og konsonanter er kategorier (s. 38) ; en enhed som stavelsen vil da bero på de foreliggende kategorier af elementer, og tilsvarende for alle andre enheder.

En udtømmende sprogtypologi er i virkeligheden den største og vigtigste opgave, der stilles lingvistikken. Den er ikke, som sproggenetikken i hvert enkelt tilfælde, regionalt begrænset. Dens opgave er i sidste instans at besvare det spørgsmål, hvilke sprogstrukturer der overhovedet er mulige, og hvorfor netop disse sprogstrukturer er mulige og ikke andre ; den må herved mere end nogen anden art af lingvistik nærme sig, hvad man kunne kalde problemet om sprogets væsen. Og til syvende og sidst vil den vise sig at være overordnet den genetiske lingvistik, fordi det kun er gennem sprogtypologien, at man kan gøre sig håb om at nå til en forståelse af, efter hvilke almene love sprogene forandrer sig, og hvilke forandringsmuligheder en given type indebærer. Det er kun gennem typologien, at lingvistikken hæver sig til helt almene synspunkter og bliver til en videnskab. Til denne stolte mulighed svarer der ganske vist for tiden endnu meget lidt af en realitet. Opgaven er stillet, men endnu langt fra løst. Den klassiske lingvistik har kun interesseret sig for alvor for sprogbrugen og for genetikken, medens sprogbygningen og typologien er et så godt som helt uopdyrket land ; de centrale opgaver har den klassiske lingvistik ikke løst, ja end ikke stillet. Dette kan man beklage, hvis man vil – og læseren vil måske beklage, at den følgende fremstilling af sprogtypologien kun kan blive til skitse-mæssige antydninger, og nærmest står hen som et urealiseret program, et spørgeskema med tomme rubrikker. Men for videnskabsmanden er der ikke noget skønnere end at se en uskabt videnskab foran sig. » (H.Sp. : p. 91-93).

génétique est « régionalement limitée ». La linguistique typologique permet de s'approcher de « ce qu'on pourrait appeler le problème de la nature du langage » et « en dernier ressort, elle s'avérera hiérarchiquement supérieure à la linguistique génétique » dans la mesure où elle permet seule de comprendre le changement linguistique. Hjelmslev va même jusqu'à affirmer, dans la lignée des textes précédents, que « [c]'est seulement par la typologie que la linguistique s'élève à des points de vue tout à fait généraux et devient une science », associant alors de manière remarquable « usage » et « génétique » d'une part, « structure » et « typologie » d'autre part. On retrouve ici la dualité du langage hjelmslevien : objet (répondant en tant que telle à celui de la linguistique génétique) et mode d'appréhension (point de vue scientifique sur les langues). La démarche de *Sproget* est de fait extrêmement proche par ailleurs de celle de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. Le chapitre suivant s'intitule « Typologie des structures linguistiques<sup>120</sup> ». Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on y lit notamment, comme dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Si l'on veut être sûr d'avoir de la langue une description exhaustive où toutes les relations soient enregistrées, on ne peut pas, dès le départ, décomposer le texte au maximum, et déterminer tout de suite les éléments les plus petits entre lesquels on puisse démontrer une relation ; il faut soumettre le texte à une série de divisions successives de façon à établir, à chaque niveau, aussi peu de parties que possible. De cette façon, tout texte linguistique peut se décomposer d'abord en deux parties : un *plan du contenu* et un *plan de l'expression*. Entre eux il existe une relation de présupposition réciproque : si nous avons affaire à une langue, il doit y avoir aussi bien un contenu qu'une expression. Puis, on continue à subdiviser chacun de ces deux plans en parties et en parties de parties [...] jusqu'aux plus petits éléments<sup>121</sup>. » (H.Sp. : p. 134).

Hjelmslev s'attache ensuite à définir une langue<sup>122</sup> avant d'écrire :

« L'établissement d'une théorie générale de la structure linguistique devra prendre pour point de départ une définition de la langue, par exemple celle qui a été donnée ici. Car l'établissement d'une telle théorie n'est pas d'abord et surtout un travail empirique, c'est un travail de calcul. Il est en effet impossible de parcourir tous les textes existants, et ce serait d'ailleurs assez inutile, car la théorie doit s'appliquer non seulement aux textes écrits ou parlés jusqu'ici, mais aussi à ceux qui seront écrits ou parlés dans l'avenir, donc à tous les textes et à toutes les langues théoriquement possibles. L'expérience n'est par conséquent pas une base suffisante pour une théorie de la structure linguistique. A partir d'expériences nécessairement limitées, même s'il est utile de les choisir aussi variées que possible, on détermine par calcul toutes les possibilités concevables à l'intérieur de certaines limites. Ces limites doivent être fixées arbitrairement : on dégage – comme nous venons de le faire plus haut – certaines qualités présentes dans tous les objets qu'on

---

<sup>120</sup> « Sprogbygningstyper ».

<sup>121</sup> « For at være sikker på at få en udtømmende beskrivelse af sproget, således at alle forbindelser registreres, kan man ikke straks slå teksten i stykker i de mindste elementer, der kan vises at have indbyrdes forbindelse, men man må underkaste teksten en fortløbende serie af inddelinger, således at man på hvert trin inddeler i så få dele som muligt. Enhver sproglig tekst kan på denne måde først deles i to dele : en *indholdsside* og en *udtryksside*. Mellem dem består der en gensidig forudsætningsforbindelse : hvis det overhovedet er et sprog, vi har at gøre med, må der være både et indhold og et udtryk. Hver af disse to sider af sproget inddeler man så videre og videre i dele og deles dele [...] helt ned til de mindste elementer. » (H.Sp. : p. 96-97).

<sup>122</sup> Voir *supra*, le deuxième chapitre de la première partie.

nomme d'habitude langues, et puis on généralise en disant : je nommerai langues tout ce qui a ces qualités ; peut-être certains objets qui, ordinairement, ne sont pas appelés des langues seront-ils compris dans la définition, mais cela ne fait rien, pourvu que ne soit exclu aucun des objets ordinairement appelés langues. Ayant défini ainsi, arbitrairement mais utilement, ce qu'on entendra par une langue, on établit ensuite, pour tous les objets qu'on verra s'accorder avec la définition choisie, un calcul général dans lequel seront prévus tous les cas pensables. Ce calcul général sera déduit de la définition et, en lui-même, ne s'appuiera pas sur l'expérience, mais seulement sur les règles de la logique. On n'a pas à se soucier de savoir si le calcul s'accorde bien avec la langue ou les textes considérés. Certes, la théorie de la structure linguistique doit imposer au calcul d'amener à des descriptions exemptes de contradictions et exhaustives, mais, pour le vérifier, on n'a pas à examiner si la théorie s'applique vraiment à tous les objets existants (une telle épreuve serait impraticable, en partie à cause du nombre et des dimensions des objets, en partie parce que la théorie devra s'appliquer aussi à des objets encore inexistantes) ; on a seulement à contrôler si le calcul théorique est, en lui-même, exempt de contradictions et exhaustif. Le théoricien du langage procède ici comme tout autre théoricien ; un mathématicien par exemple établit sa théorie sans se soucier des applications pratiques, et c'est à cela même que la théorie doit d'être applicable, dans la pratique, à des cas imprévus jusque-là. L'ingénieur peut construire un pont, rien qu'en s'en tenant aux formules du mathématicien : si la théorie du mathématicien est exhaustive et exempte de contradiction, si d'autre part l'ingénieur la connaît suffisamment et l'applique selon l'intention dans laquelle elle a été créée, il est certain d'avance que le pont tiendra<sup>123</sup>. » (H.Sp. : p. 140-141).

---

<sup>123</sup> « Opstillingen af en almen sprogbygningens teori må gå ud fra en definition af sproget som f. eks. den her givne. Opstillingen af en sådan teori er nemlig ikke blot eller først og fremmest et erfaringsarbejde, men et beregningsarbejde. Da det ville være uoverkommeligt at gennemgå alle eksisterende sprogtekster, og da det desuden ville være temmelig unyttigt, fordi teorien ikke alene skal gælde for de hidtil skrevne eller talte tekster, men også for dem, der i fremtiden vil blive skrevet eller talt, altså for alle teoretisk mulige tekster og teoretisk mulige sprog, er erfaring ikke tilstrækkelig basis for en sprogbygningens teori. Men ud fra visse erfaringer, der nødvendigvis må være begrænset, selv om det er nyttigt at sørge for, at de er så mangfoldige som muligt, gælder det om at anstille en beregning af alle overhovedet tænkelige muligheder inden for visse rammer. Disse rammer må sættes vilkårligt, på den måde, at man – som vi netop ovenfor har gjort – udfinder visse egenskaber, der er til stede ved alle de genstande, som folk almindeligvis kalder sprog, og så generaliserer disse egenskaber, således at man siger : alle de genstande, som har disse egenskaber, benævner jeg sprog ; måske løber der så nogle genstande imellem, som folk ikke plejer at kalde sprog, men det gør ikke noget, blot der ikke udelukkes nogen af de genstande imellem, som folk ikke plejer at kalde sprog, men det gør ikke noget, blot der ikke udelukkes nogen af de genstande, som folk plejer at kalde sprog. Efter således vilkårligt, men hensigtsmæssigt, at have defineret, hvad man vil forstå ved et sprog, opstiller man dernæst for alle de genstande, som vil vise sig at passe til den valgte definition, en almindelig kalkule, i hvilken alle tænkelige tilfælde på forhånd forudses. Denne almindelige kalkule udledes af den opstillede definition og bygger ikke i sig selv på erfaring, men kun på tænkning. Man behøver ikke på forhånd at nære ængstelse for, om kalkulen nu også passer på foreliggende sprog eller foreliggende tekster : sprogbygningens teori må opstilles således, at det i beregningen er indkalkuleret, at beskrivelsen skal være modsigelsesfri og udtømmende, og en prøvelse heraf sker ikke ved at undersøge, om teorien nu virkelig også passer på alle eksisterende genstande (en sådan prøve ville være ugennemførlig, dels på grund af genstandenenes antal og udstrækning, dels fordi teorien også skal passe på endnu ikke eksisterende genstande), men prøvelsen sker udelukkende ved at efterprøve, om selve den teoretiske kalkule er modsigelsesfri og udtømmende. Sprogteoretikeren bærer sig her ad som enhver anden teoretiker, f. eks. en matematiker, der opstiller sin teori uden hensyn til de praktiske anvendelser, men hvis teori netop derfor kan anvendes i praksis også i hidtil uforudsete tilfælde. Ingeniøren kan bygge en bro blot ved at holde sig til matematikerens formler, og det er på forhånd givet, at hvis matematikerens teori er modsigelsesfri og udtømmende, og ingeniøren kender den tilstrækkelig og anvender den efter dens hensigt, holder broen. » (H.Sp. : p. 102-103).

Il s'agit cette fois en premier lieu, comme dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, de la théorie du langage, que Hjelmslev présente de même comme arbitraire (consistant avant tout en un « travail de calcul » indépendant de l'expérience et n'admettant qu'un contrôle logique) et adéquate (prenant pour point de départ une définition de la langue fixant arbitrairement certaines limites mais fondée par ailleurs sur une série d'expériences), par opposition à toute démarche inductive. On lit cependant ensuite :

« Etablir un calcul comme celui dont nous avons ébauché le programme c'est, cela va de soi, un travail de grande envergure, et très difficile. La linguistique classique n'a pas entrepris un tel travail et n'en a même pas vu la possibilité. De grands efforts ont été récemment consacrés à cette tâche et plusieurs tentatives ont été menées assez loin. Mais de là à définir une typologie où l'on répartirait les langues quotidiennes connues jusqu'à présent, et à partir de laquelle on établirait des vérités expérimentales d'ordre général portant sur la structure des langues quotidiennes et leurs fonctions internes, il y a un chemin considérable. C'est pourquoi ce que nous en dirons aura un caractère provisoire.

Nous pouvons considérer comme un fait acquis que chaque langue a deux plans et seulement deux : le plan du contenu et le plan de l'expression. Dans la théorie on doit aussi envisager la possibilité qu'une langue révèle, à la première étape de l'analyse, trois ou plusieurs plans, mais il n'est pas raisonnable de supposer que cette structure existe dans aucune langue quotidienne, et nous pouvons donc, ici, faire abstraction de cette possibilité. Comme nous l'avons vu, nous pouvons continuer à subdiviser chaque plan et ne nous arrêter qu'aux grandeurs minimales, que nous avons appelées, dans ce livre, les *éléments* : les éléments du contenu et les éléments de l'expression. Ces éléments se classent en *catégories*, et c'est la tâche de la typologie linguistique de déterminer quelles catégories sont possibles dans une langue donnée ; pour cela il faut montrer quelles catégories peuvent coexister ou même se rendent nécessaires mutuellement, et lesquelles sont incompatibles entre elles et s'excluent. Comme nous avons distingué, à l'intérieur de la chaîne, entre les relations de présupposition, unilatérale ou réciproque, et les relations sans présupposition, nous pouvons ici, d'une manière complètement analogue, distinguer entre des *corrélations* de *présupposition*, *réciproque* ou *unilatérale*, et *sans présupposition*<sup>124</sup>. » (H.Sp. : p. 141-142).

On retrouve en revanche ici le langage comme objet. Le calcul se double de la définition d'une « typologie où l'on répartirait les langues quotidiennes connues jusqu'à présent, et à

---

<sup>124</sup> « Et beregningsarbejde som det, vi her har skitseret programmet for, er selvsagt både meget omfattende og meget vanskeligt. Den klassiske lingvistik har ikke foretaget et sådant beregningsarbejde og har end ikke set, at noget sådant kunne være muligt. Der har været sat meget ind på dette beregningsarbejde, og der har også været søgt gennemført flere forsøg. Men herfra og til at opstille en typologi, i hvilken de hidtil kendte dagligsprog er fordelt, og ud fra hvilken der kan opstilles almindelige erfaringsætninger om dagligsprogs bygning og dennes indre funktioner, er der et anseligt stykke vej. Hvad vi siger derom, må derfor have foreløbighedens præg.

Vi kan gå ud fra som givet, at ethvert sprog har to sider, og kun to sider : indholdssiden og udtrykssiden. Man må i teorien regne også med den mulighed, at et sprog ved første inddeling viser sig at have tre eller flere sider, men det er urimeligt at antage, at denne struktur findes i noget dagligsprog, og vi kan derfor se bort fra denne mulighed her. Hver af siderne kan vi, som vi har set, inddele videre og videre, indtil vi standser ved de mindste størrelser, vi i denne bog har kaldt *elementerne* : indholdselementerne og udtrykselementerne. Disse elementer ordner sig i *kategorier*, og det, som en sprogtypologi skulle gøre rede for, er, hvilke kategorier der kan forekomme i et sprog, hvilke kategorier der kan forekomme sammen eller muliggør eller nødvendiggør hinanden, og hvilke kategorier der ikke kan forekomme sammen, skyr hinanden eller umuliggør hinanden. På ganske samme måde som vi inden for kæden skelnede mellem gensidige og ensidige forudsætningsforbindelser og forudsætningsfri forbindelser, kan vi her skelne imellem *ensidige* og *gensidige forudsætningsforhold* og *forudsætningsfri forhold*. » (H.Sp. : p. 103-104).

partir de laquelle on établirait des vérités expérimentales d'ordre général portant sur la structure des langues quotidiennes et leurs fonctions internes », où l'on retrouve quelque chose de la dualité de démarche des *Principes de grammaire générale* : la subordination de l'idiosynchronie à la panchronie d'une part (théorie du langage) et la panchronie comme objet des études idiosynchroniques et comparatives d'autre part (construction du langage), ici corrélatrice d'une dualité d'objets, typologie calculatoire d'une part, structure du langage d'autre part, qu'il s'agisse de lois d'exclusion ou de présupposition ou de « vérités expérimentales ». Hjelmslev s'attache alors à l'énumération des catégories du langage, des plus étendues aux plus étroites, formulant certaines lois de structure à la lumière de « résultats provisoires<sup>125</sup> ». Citons ainsi :

« Des résultats provisoires portent à supposer que toute langue possède, dans son plan du contenu, à la fois des éléments de flexion (dans l'acception donnée ici à ce terme) et des éléments radicaux ; même les prétendues langues isolantes possèdent certaines "particules" qui entrent dans une réaction en tant que régies. Par contre, le plan de l'expression ne possède pas toujours la distinction correspondante entre l'accent et la modulation, d'une part, et les éléments constituants de l'autre<sup>126</sup>. » (H.Sp. : p. 144)

« Nous pouvons donc admettre que, dans le système du langage humain (en ce qui concerne les langues quotidiennes auxquelles nous nous limitons ici), il existe, en tout cas dans le plan de l'expression de la langue, une corrélation unilatérale entre les éléments caractérisants et les éléments constituants : une langue ne peut pas avoir l'accentuation et la modulation sans avoir des éléments constituants de l'expression (par exemple voyelles et consonnes) mais le contraire est possible. Dans le plan du contenu, il existe peut-être une corrélation de présupposition réciproque entre les éléments flexionnels et les éléments radicaux<sup>127</sup>. » (H.Sp. : p. 144-145)

« La division en sous-types ne semble pas universelle, mais elle est très fréquente en ce qui concerne les éléments flexionnels. Quant au nombre d'éléments que comprend une catégorie dans une langue donnée, c'est l'épreuve de commutation qui décide, et qui révèle les proportions numériques gouvernant, à cet égard, la structure du langage humain. Il est caractéristique que le nombre des éléments est toujours relativement petit : la nature et le but même du langage impliquent qu'on doit pouvoir former, à l'aide d'un petit nombre d'éléments, un nombre pratiquement illimité de signes. Mais à l'intérieur des catégories particulières (pourvu qu'elles soient représentées dans la langue) le nombre d'éléments varie assez fortement<sup>128</sup>. » (H.Sp. : p. 147-148)

---

<sup>125</sup> Voir H.Sp. : p. 142-148 [p. 104-109].

<sup>126</sup> « Foreløbige resultater tyder på, at ethvert sprog i sin indholdsside både har bøjningselementer (i den forstand, hvor vi her har taget dette ord) og stammelementer ; selv de såkaldte isolerende sprog har visse "partikler", der indgår i binding som styrede. Derimod har udtrykssiden ikke altid den tilsvarende forskel mellem accent og modulation på den ene side og grundelementer på den anden. » (H.Sp. : p. 105).

<sup>127</sup> « Vi kan altså regne med, at i det menneskelige sprogsystem (for dagligsprogets vedkommende, som vi her overhovedet indskrænker os til at tale om) består der i hvert fald i sprogets udtryksside et ensidigt forudsætningsforhold mellem karakteriserende elementer og grundelementer : et sprog kan ikke have accent og modulation uden at have udtryksgrundelementer (f. eks. vokaler og konsonanter), men nok omvendt. I indholdssiden består der måske et gensidigt forudsætningsforhold mellem bøjningselementer og stammelementer. » (H.Sp. : p. 106).

<sup>128</sup> « Subtypeinddelingen synes ikke at være universel i sprogene, men er dog meget hyppig for bøjningselementernes vedkommende. Ved hjælp af udvekslingsprøven kan man nu udfinde, hvor mange elementer der findes i hver af de opstillede kategorier i de enkelte sprog, og hvilke antalforhold der i denne



où, significativement, il s'agit tout à la fois de lois de structure et de principe de fonctionnement. Il conclut :

« Il va de soi que cet aperçu est aussi incomplet que provisoire ; nous ne l'avons donné que pour esquisser les résultats que pourrait atteindre dès ses premiers pas une typologie de la structure linguistique. Mais l'objectif plus lointain qu'elle doit atteindre, et que nos exemples n'ont pas pu illustrer, c'est l'élaboration de lois générales relatives aux catégories qu'une langue *peut* avoir, à celles qu'elle *doit* avoir et aux corrélations de présupposition qui relient les catégories en général<sup>129</sup>. » (H.Sp. : p. 148-149).

Il s'agit à nouveau ici, non pas de typologie calculatoire, mais de « lois générales » régissant la structure des langues. Cette importance conférée au langage comme objet est d'autant plus notable qu'un dernier chapitre, intitulé « Typologie des usages linguistiques<sup>130</sup> », reprend en la développant la critique formulée dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* à l'encontre des typologies et des descriptions aprioriques. Hjelmslev y envisage successivement la typologie phonologique :

« La linguistique classique a tout particulièrement développé la science des sons (la phonologie, la phonétique) aux points de vue physiologique et physique, et on s'attendrait à ce qu'on puisse établir une typologie linguistique *phonologique* qui serait l'une des typologies possibles relativement à l'usage dans le plan de l'expression. En ce cas elle devrait avoir pour objet de constater que certaines communautés linguistiques emploient certains sons, et d'autres communautés linguistiques, d'autres sons, pour désigner les éléments de l'expression de leurs langues. Evidemment, il s'agirait, selon ce que nous avons dit plus haut, non seulement de sons isolés, mais de classes, de *catégories* de sons.

Certes, la linguistique a classé les sons du langage à bien des points de vue différents ; on les a divisés en sons prononcés avec la bouche ouverte, ou sons proprement dits : les *voyelles*, et en sons prononcés avec la bouche plus fermée, ou sons qui sont des bruits : les *consonnes*. Et on peut subdiviser ces deux catégories de beaucoup de façons, par exemple d'après la nature des mouvements que les organes de la parole exécutent pour les produire et d'après la partie de ces organes où le mouvement se fait. On a ainsi divisé les voyelles en voyelles ouvertes (*a, ε, ø*) et fermées (*u, i*) en palatales (*ε, e, i, ø, æ, y*) et vélares (*ɔ, o, u*), en arrondies (c'est-à-dire, prononcées avec les lèvres arrondies : *y, u*) et non-arrondies (*i, e*), en nasales (comme le français *on, in*, etc.) et non-nasales ; et on a divisé aussi les consonnes par exemple en labiales (*p, b, m*), palatales (*t, d, n, l*) et vélares (*k, g, ng*), en occlusives (*p, b, t, d, k, g*), spirantes (*f, s, v*) et mi-occlusives ou affriquées (comme l'allemand *pf* et *z*), en nasales (*m, n, ng*) et non-nasales, en sonores (par exemple le français *v*) et sourdes (par exemple le français *f*, etc.).

A cette division certains linguistes ont fait l'objection, en somme justifiée, qu'il ne pourra jamais s'agir de catégories bien délimitées, ni du point de vue physique (physiologique) ni du point de vue linguistique. Du point de vue physique

---

henseende behersker menneskesprogets struktur. Det er karakteristisk, at elementernes antal altid er relativt ringe : det ligger jo i selve sprogets væsen og bestemmelse, at man ved hjælp af et ringe antal elementer skal kunne danne et praktisk talt ubegrænset antal tegn. Men inden for de enkelte kategorier (for så vidt disse overhovedet er repræsenterede i sproget) varierer antallet temmelig stærkt. » (H.Sp. : p. 108).

<sup>129</sup> « Denne lille oversigt er naturligvis både ufuldstændig og foreløbig ; den er blot givet for at antyde, hvilke resultater en sprogbygningstypologi kan tænkes at nå på sine første skridt. Det, den i virkeligheden skal nå til, og som ikke har kunnet komme frem i disse eksempler, er en opstilling af almene love for, hvilke kategorier et sprog overhovedet *kan* have, hvilke det *må* have, og hvilke kategorier der er bundne til hinanden i et alment forudsætningsforhold. » (H.Sp. : p. 109).

<sup>130</sup> « Sprogbrugstyper ».

(physiologique) il n'y a pas de limites tranchées entre les catégories établies ici ; il n'y a, au contraire, que des transitions continues : entre les sons ouverts et fermés, on peut introduire un nombre arbitraire de degrés mi-ouverts ou mi-fermés ; outre les sons apéro-linguaux et postéro-linguaux, on peut produire des sons vers le milieu de la langue, et il y a encore des intermédiaires entre ceux-ci et les sons palataux et vélares purs ; un son peut être fortement ou faiblement nasalisé ou sonorisé ou arrondi, etc. D'autre part, au point de vue linguistique, on n'obtient pas non plus des limites fixes et universellement valables si l'on compare les éléments de l'expression des différentes langues et leur désignation habituelle par des sons. Lorsqu'on applique l'épreuve de commutation aux éléments de l'expression des différentes langues, on ne trouve aucun rapport constant entre les limites que la structure linguistique projette, d'après ses propres catégories, dans le monde des sons et les limites qu'on pourrait établir, au point de vue physique ou physiologique, entre les catégories des *sons*. Les catégories des voyelles et des consonnes ne coïncident pas exactement avec la division physiologique en voyelles et consonnes ; dans les syllabes tchèques *vlk* et *krk* (p. 62), *l* et *r* sont des voyelles, mais physiologiquement des consonnes (cf. aussi un mot bisyllabique anglais comme *little*). Dans les interjections, beaucoup de consonnes physiologiques peuvent être des voyelles dans la syllabe (cf. *pst hm*). Réciproquement, les voyelles physiologiques peuvent être des consonnes dans la syllabe (fréquemment *i* et *u*, souvent désignées orthographiquement par *j* et *w*). Chaque langue a ses propres limites si bien que les langues ne sont pas mutuellement congrues au point de vue des sons. Et cette constatation se répétera lorsqu'on continuera la division. Comme le nombre des éléments de l'expression est différent dans les langues différentes, il s'ensuit de ce seul fait qu'il ne peut pas exister de rapport constant entre eux et les catégories de sons qui les désignent. En français et en anglais les *s* sonore et sourd désignent deux éléments de l'expression différents (l'épreuve de commutation le montre : fr. *poisson*, avec un *s* sourd, et *poison*, avec un *s* sonore, ne sont, en ce qui concerne l'expression, différents qu'à cet égard, mais ils ont un contenu de signification différent ; de même, ang. *seal* "phoque, sceau" et *zeal* "zèle") ; mais le danois ne fait pas une telle distinction, ce qui veut dire qu'au lieu de l'*s* sourd ordinairement employé, on pourrait introduire l'*s* sonore n'importe où sans risque de confusion ou de malentendu, alors que cela est impossible en français ou en anglais. Dans les prononciations française et finnoise ce qui distingue *t* et *d*, c'est avant tout que *t* est sourd et *d* est sonore ; pour l'allemand c'est que *t* est aspiré (suivi d'une espèce de *h*), *d* non-aspiré ; ici encore, les langues placent des limites différentes dans le monde des sons et la conséquence en est qu'un Finnois ou un Français prennent un *d* allemand pour un *t*, et qu'un Allemand sans entraînement spécial ne distinguerait pas *d* et *t* en finnois et en français. Par contre, si l'on introduisait en français ou en finnois un *t* aspiré au lieu du *t* non-aspiré, cela n'y causerait jamais de confusion ou de malentendu, non plus que d'introduire dans l'allemand septentrional un *d* sonore au lieu du *d* sourd ordinaire. En outre il n'y a pas en finnois de différence entre *k* et *g* ou entre *p* et *b* ; généralement on n'écrit et ne prononce que *k* et *p*. Il s'ensuit qu'un Finnois sans entraînement spécial ne saura pas saisir la distinction que font, sur ce point, les autres langues, et qu'en revanche on ne risquerait ni confusion ni malentendu en introduisant n'importe où, dans un mot finnois, un *g* ou un *b* soit allemands, soit français au lieu du *k* et *p* ordinairement employés en finnois. Nous n'avons donné ici que des exemples isolés. Mais il en est partout de même : entre les systèmes phonétiques des différentes langues il n'y a pas de congruence ou de conformité, et en ce sens on ne peut donc pas établir un système phonétique universel qui ait quelque validité linguistique. Si l'on était amené à faire quelque chose de semblable, on devrait choisir un autre point de départ que celui que nous avons pris ici pour représenter ou comparer la structure et l'usage linguistiques. Nous sommes partis de cette idée que tous les sons pensables (physiquement possibles) sans exception peuvent se rencontrer ou être artificiellement utilisés comme représentants de variantes des éléments de l'expression d'une langue, même des sons qui ne

s'emploient pas habituellement ou consciemment dans la langue considérée. Nous avons dit, par exemple, qu'en danois on pourrait introduire un *s* sonore, ou en français un *t* aspiré au lieu du *t* non-aspiré, ou en finnois un *g* ou un *b* au lieu du *k* ou du *p*. On peut répliquer que cela a beau être théoriquement possible, on ne le fait pas ; l'*s* danois, bien prononcé, est *toujours* sourd, le *t* français toujours non-aspiré, et les *k* et *p* finnois sont toujours *k* et *p* et non pas *g* ou *b*. Nous remarquerons tout de suite que cette réponse, si séduisante qu'elle semble, contient en réalité une affirmation bien inconsiderée. Sur quoi repose-t-elle ? Car on n'a pas examiné tout ce qui s'est dit en danois, en français ou en finnois, et on peut encore moins examiner ce qui n'a pas jusqu'ici été dit mais le sera en danois, en français ou en finnois. Aussi les linguistes, en général, s'abstiennent-ils prudemment de prétendre que quelque chose *ne peut pas se prononcer* d'une certaine manière dans une langue donnée : plus volontiers ils se contentent de dire comment on *peut* (en sous-entendant : entre autres possibilités) le prononcer. Néanmoins c'est une idée séduisante que, dans le domaine continu des possibilités phonétiques de l'homme, il existe, pour chaque langue, un "no man's land", des zones qui ne seraient occupées par aucun élément de l'expression linguistique. En ce cas, non seulement chaque langue imposerait ses limites dans le monde des sons, mais, en plus, elle y déterminerait ses domaines. Il serait pensable qu'un usage linguistique ait des consonnes vélaires et palatales, mais qu'il n'utilise jamais les sons du milieu de la langue ; ou bien qu'un usage ait des voyelles non-arrondies, mais n'utilise jamais de voyelles arrondies. Chaque fois pourtant qu'on entreprend des recherches assez minutieuses sur un usage, on se voit trompé dans ses prévisions, et la thèse ne pourra guère être maintenue en des termes aussi nets. Il est cependant possible de faire autre chose : on pourrait, comme l'a fait le phonéticien anglais Daniel Jones, diviser les sons qui se présentent comme variantes d'un même son de la langue (d'un même phonème, c'est-à-dire d'une même représentation phonétique d'un élément de l'expression) en variantes principales et variantes secondaires ; dans les langues où les voyelles palatales et vélaires sont des sons communs, mais non pas les voyelles prononcées au milieu de la langue, on pourrait dire que les différentes nuances possibles des voyelles palatales et vélaires sont des variantes principales des sons de la langue (phonèmes) considérés, et que les voyelles prononcées au milieu de la langue sont des variantes secondaires. De même on pourrait dire que lorsqu'une langue (comme l'anglais ou le russe) possède des voyelles palatales non-arrondies, en tant que sons ordinaires, et n'utilise que dans des cas particuliers les voyelles arrondies, les voyelles non-arrondies sont les variantes principales du son (phonème) considéré, et les voyelles arrondies en sont les variantes secondaires. Seulement une très grande difficulté réside dans le fait qu'on ne voit pas comment l'arbitraire et la subjectivité de ces déterminations pourraient être éliminés : quelque chose est-il "commun" ou "fréquent", c'est une question d'appréciation.

C'est pourquoi il n'est guère probable qu'une typologie phonétique puisse faire autre chose qu'indiquer les limites que la structure peut placer dans le monde des sons. Il reste au moins douteux qu'on puisse, pour une langue donnée, décréter certaines zones de no man's land et qu'on arrive, par cette voie, à des propositions générales qui énonceraient une corrélation de présupposition entre les catégories de sons. Une tentative intéressante et même captivante a été faite dans ce sens par le linguiste russo-tchèque Roman Jakobson (maintenant aux Etats-Unis), qui pense pouvoir démontrer que les enfants de tous les pays apprennent les sons du langage dans un ordre déterminé : d'abord certains sons, puis certains autres ; de plus cet ordre se retrouverait, mais inversé, dans le développement de l'aphasie, lorsque le système phonétique, à la suite d'une lésion du cerveau, est progressivement détruit : on oublierait d'abord certains sons, puis d'autres, et en dernier lieu les sons que l'enfant apprend les premiers ; enfin, selon Jakobson – nous touchons maintenant au point décisif – la hiérarchie phonétique qui en résulte se refléterait dans les systèmes phonétiques de l'usage linguistique, de sorte que certaines langues auraient seulement les sons que l'enfant apprend les premiers et que l'aphasique

oublie les derniers, alors que d'autres langues auraient, en plus, les sons que l'enfant apprend ensuite et que l'aphasique oublie ensuite, etc. En ce qui concerne la langue infantine et les troubles de la parole, on ne peut guère faire d'avance des objections théoriques : la thèse ayant été obtenue exclusivement par l'expérience, elle doit être confirmée ou infirmée par l'expérience, et on ne peut pas pronostiquer ce que sera le résultat. Mais son application à l'étude de la structure des systèmes phonétiques soulève une difficulté théorique ; elle présuppose l'existence d'un *no man's land* phonétique dans un usage donné. Probablement une partie de la théorie, même en ce qui concerne les systèmes phonologiques linguistiques, pourra être maintenue, celle qui pose une corrélation de présupposition, non pas entre les sons, mais entre les limites déterminées par le langage dans le monde des sons : s'il est douteux qu'on puisse maintenir par exemple que l'existence de consonnes vélaires (*k g ng*) présuppose l'existence de consonnes labiales et dentales (*p b m, t d n*), on pourra peut-être maintenir par exemple que l'existence d'une limite linguistique entre *ou* et *u* c'est-à-dire entre des représentants de deux éléments de l'expression différents) présuppose l'existence d'une limite linguistique entre *o* et *æ*. Mais cette dernière supposition, elle aussi, se base exclusivement sur l'expérience et doit donc être confirmée ou infirmée par l'expérience ; là encore il est dangereux de faire des pronostics<sup>131</sup>. » (H.Sp. : p. 151-157)

---

<sup>131</sup> « Den klassiske lingvistik har ganske særlig opdyrket lydlæren (*fonologien, fonetikken*) fra fysiologisk og fra fysisk synspunkt, og man må på forhånd vente, at der på dette grundlag lod sig opstille en *lydlig* sprogtypologi, som led i en sprogbrugstypologi for sprogets udtryksside. Den måtte i så fald gå ud på at konstatere, at visse sprogsamfund benytter visse lyd og visse andre sprogsamfund visse andre lyd til benævnelse af de pågældende sprogs udtrykselementer. Og det måtte naturligvis, i henhold til hvad vi tidligere har sagt, ikke dreje sig blot om enkelte lyd, men om klasser af lyd, *lydkategorier*.

Den klassiske lydlære har nu virkelig inddelt sproglydene i kategorier fra mange forskellige synspunkter ; man har inddelt dem i lyd, der udtales med mere åben mund, eller lyd, der er klange : *selvlydene*, og lyd, der udtales med mere lukket mund, eller lyd, der er støj : *medlydene*. Og begge disse hovedkategorier kan man inddele videre på mange måder f. eks. efter arten af de bevægelser, taleorganerne foretager for at frembringe dem, og efter det sted inden for hele taleorganernes område, hvor bevægelsen foregår. På denne måde har man f. eks. inddelt selvlydene i åbne (*a, æ, ø*) og lukkede (*u, i*), i fortungelyd (*æ, e, i, ö, ø, y*) og bagtungelyd (*å, o, u*), i rundede (dvs. udtalt med læberunding : *y, u*) og urundede (*i, e*), i nasale (som fransk *on, in* osv.) og ikke-nasale ; og man har inddelt medlydene f. eks. i læbelyd (*p, b, m*), fortungelyd (*t, d, n, l*) og bagtungelyd (*k, g, ng*), i lukkelyd eller okklusiver (*p, b, t, d, k, g*), hæmmelyd eller spiranter (*f, s, v*) og lukkehæmmelyd eller affrikater (som tysk *pf* og *z*), i nasale (*m, n, ng*) og ikke-nasale, i stemte (f. eks. dansk *v*) og ustemte (f. eks. dansk *f*) osv.

Herimod har man nu fra lingvistik side gjort den i og for sig berettigede indvending, at det aldrig her kan dreje sig om kategorier med faste grænser, hverken fra fysisk (fysiologisk) eller fra sprogligt synspunkt. Fra fysisk (fysiologisk) synspunkt findes der ingen skarpe grænser mellem de kategorier, der her er opstillet ; tværtimod, der findes kun kontinuerlige overgange : mellem åbne og lukkede lyd kan indføres et vilkårligt antal grader af halvåbne eller halvlukkede ; foruden rene fortunge- og rene bagtungelyd kan man udtale mellemtungelyd og igen nuancer imellem disse og de rene for- og bagtungelyd ; en lyd kan være stærkt eller svagt, helt eller halvt nasaleret eller stemt eller rundet, osv. Og fra sprogligt synspunkt kommer der heller ingen almenlydige faste grænser frem, når man sammenligner forskellige sprogs udtrykselementer og deres vanemæssige betegnelse ved lyd. Når man over for sprogets udtrykselementer foretager udvekslingsprøven i forskellige sprog, viser det sig, at der ikke består noget som helst fast forhold mellem de grænser, som sprogbygningen ud fra *sine* kategorier hverved lægger ind i lydverdenen, og de grænser, som man fra fysisk eller fysiologisk synspunkt kunne opstille mellem *lydenes* kategorier. Vokalernes kategori og konsonanternes kategori falder ikke uden videre sammen med den fysiologiske inddeling i selvlyd og medlyd ; i tjekkisk *vlg* og *krk* (s. 41) er *l* og *r* vokaler, men medlyd (sml. også et engelsk tostavelsesord som *little*). I udråbsord kan i mange sprog adskillige medlyd være vokaler (sml. *pst, hm*). Omvendt kan selvlyd være konsonanter (særlig ofte *i* og *u*, ofte i skriften betegnede med *j* og *w*). Hvert sprog lægger sine grænser, så at sprogene ikke set ud fra lydenes synspunkt er indbyrdes kongruente. Og det vil gentage sig, når man fortsætter inddelingen. Da udtrykselementernes antal er forskelligt i de forskellige sprog, følger allerede heraf, at der ikke kan bestå noget fast forhold mellem dem og de lydkategorier, der betegner dem. På fransk og engelsk betegner det stemte og det ustemte *s* to forskellige udtrykselementer

---

(udvekslingsprøven viser det : fr. *poisson* (med ustemt *s*) “fisk” og *poison* (med stemt *s*) “gift(stof)” er m. h. t. udtrykket kun forskellige i denne ene henseende, men har forskelligt betydningsindhold ; eng. *seal* “sæl, segl” og *zeal* “iver” ligeså) ; men dansk gør ikke nogen sådan forskel, hvilket vil sige, at man i dansk i stedet for det sædvanlig brugte ustemte *s* kunne indsætte det stemte hvor som helst uden at risikere nogen forveksling eller misforståelse, mens dette ikke lader sig gøre i fransk eller i engelsk. Fransk og finsk adskiller *t* og *d* således, at hovedforskellen i udtalen er, at *t* er ustemt og *d* stemt ; dansk adskiller *t* og *d* således, at hovedforskellen i udtalen er, at *t* er pustet (efterfulgt af en *h*-lyd), *d* upustet ; sprogene lægger igen her forskellige grænser ind i lydverdenen, og følgen er, at en finne eller en franskmand vil tage et dansk *d* for et *t*, og at en dansker uden særskilt træning ikke kan høre forskel på *d* og *t* i finsk og fransk. Til gengæld vil det aldrig i finsk eller i fransk kunne volde forveksling eller misforståelse, hvis man i stedet for det i disse sprog sædvanlige upustede *t* indfører et pustet *t*, og i dansk ikke, hvis man i stedet for det sædvanlige ustemte *d* indfører et stemt. I finsk er det nu videre således, at der ikke eksisterer nogen forskel mellem *k* og *g* eller mellem *p* og *b* ; man skriver og udtaler sædvanligvis kun *k* og *p*. Følgen er, at en finne uden særskilt træning ikke vil kunne opfatte den forskel, som andre sprog gør på dette punkt, og at man omvendt uden nogen som helst fare for forveksling eller misforståelse hvor som helst i et finsk ord ville kunne indsætte enten et dansk *g* og *b* eller et fransk *g* og *b* i stedet for det i finsk sædvanlig brugte *k* og *p*. Det er kun enkelte eksempler, der her er givet. Forholdet er overalt det samme : sprogenes lydsystemer ligger skævt over for hinanden, er inkongruente, og der kan altså for så vidt ikke opstilles noget universelt lydsystem med nogen sproglig gyldighed.

Skulle man gøre noget sådant, måtte man gå ud fra et andet udgangspunkt end det, man her har valgt ved afbildningen eller sammenligningen mellem sprogbygning og sprogbrug. Man er gået ud fra, at alle overhovedet tænkelige (fysisk mulige) lyd kunne indgå eller indføres som betegnelser for varianter af et sprogs udtrykselementer, også sådanne lyd, der ikke vanemæssigt eller bevidst benyttes i det pågældende sprog. Vi har f. eks. sagt, at man i dansk *kunne* indføre et stemt *s*, eller i finsk et pustet *t* i stedet for det upustede eller et *g* eller *b* i stedet for *k* eller *p*. Man kan hertil svare, at det kunne man nok teoretisk set – men det gør man ikke ; det dansk *s* er, når det udtales rigtigt, *altid* ustemt, det finske *t* *altid* upustet, og det finske *k* og *p* *altid* *k* og *p* og ikke *g* eller *b*. Det skal nu straks bemærkes, at dette svar ser meget bestikkende ud, men at det i virkeligheden indeholder en overordentlig letsindig påstand. Hvor kan man vide det fra? Man kan jo ikke undersøge alt, som alle har sagt på dansk eller på finsk, og endnu mindre kan man undersøge, hvad ingen har sagt endnu, men som *vil* blive sagt på dansk eller finsk. Lingvister afholder sig derfor i almindelighed klogelig fra at påstå, at noget *ikke kan udtales* på en eller anden måde i et givet sprog ; de nøjes hellere med at sige, hvordan det (underforstået : *bl. a.*) *kan* udtales. Alligevel synes der noget fristende i den tanke, at der inden for hele det kontinuerlige område af menneskelige lydmuligheder i den enkelte sprogbrug kunne bestå visse zoner, der var ingenmandsland, zoner, der ikke var besat af noget sprogligt udtrykselement. Det ville i så fald ikke blot være således, at hvert sprog lægger sine grænser ind i lydverdenen ; men det ville tillige være således, at hvert sprog vælger sine områder ud af lydverdenen. Det kunne tænkes at være således, at en sprogbrug har bagtuneselvyd og fortuneselvyd, men aldrig nogen sinde udtaler mellemtuneselvyd ; eller at en sprogbrug har urundede selvyd, men aldrig nogensinde udtaler rundede selvyd. Men hver gang man foretager tilstrækkelig omhyggelige undersøgelser af en sprogbrug, bliver man skuffet i disse forventninger, og i denne skarpe formulering kan tesen næppe opretholdes. Men man kan muligvis gøre noget andet : man kunne, som den engelske fonetiker Daniel Jones gør, inddele de lyd, der optræder som varianter under en og samme sproglyd (et og samme fonem, dvs. en og samme lydlige benævnelse for et udtrykselement), i hovedvarianter og bivarianter : man kunne i de sprog, hvor fortuneselvyd og bagtuneselvyd er almindelig optrædende lyd, men mellemtuneselvyd ikke, sige, at de forskellige mulige nuancer af fortuneselvyd og bagtuneselvyd var hovedvarianter af de pågældende sproglyd (fonemer), og at mellemtuneselvydene var bivarianter. Man kunne på samme måde sige, at når et sprog (som engelsk eller russisk) har urundede, fortuneselvyd som almindelig optrædende lyd, men kun i særtilfælde har rundede selvyd, er de urundede selvyd hovedvarianter af de pågældende sproglyd (fonemer), og de rundede selvyd bivarianter. Der er blot her den meget store vanskelighed, at man ikke ser, hvordan man skal få vilkårlighed og subjektivitet udelukket af disse bestemmelser ; om noget er “almindelig optrædende” eller “hyppigt”, er en skønssag.

Det er derfor ikke sandsynligt, at det kan lade sig gøre at opstille en lydtypologi i anden form end den, at man kan angive, hvilke grænser der af sprogbygningen kan lægges ind i lydverdenen. At visse zoner skulle kunne erklæres for ingenmandsland i et givet sprog, og at man ad den vej skulle kunne nå til holdbare almene sætninger om et forudsætningsforhold mellem lydkategorier, er i det mindste tvivlsomt. Et overordentlig fængslende og interessant forsøg i denne retning er gjort af den russisk-tjekkiske lingvist Roman Jakobson (nu i U.S.A.), der mener at kunne vise, at børn i alle lande lærer sproglydene i en bestemt orden : først visse lyd, så visse andre ; og at denne barnets opbygning af sprogets lydsystem skulle gentage sig i omvendt rækkefølge, når man på grund af

et la typologie sémantique :

« Du côté de la sémantique on s'attendrait à pouvoir arriver à une typologie de l'usage pour le plan du contenu. Pour plusieurs raisons c'est une tâche plus difficile que la typologie phonétique : la sémantique constitue en effet un domaine d'une part beaucoup moins étudié et d'autre part beaucoup plus vaste. Le contenu du langage, c'est le monde même qui nous entoure ; les significations particulières d'un mot, ces significations particulières que nous avons appelées des individus (cf. p. 150), sont les *choses* même du monde : la lampe que voici sur ma table est une signification particulière du mot *lampe* ; je suis moi-même une signification particulière du mot *homme*. Mais naturellement ces choses se rangent en *catégories* de toutes sortes. Or, une autre difficulté, c'est qu'on ne sait guère quelle est la science qui s'occupe d'établir ces catégories. On n'aurait pas tort de dire que toutes les sciences le font ; toutes les sciences autres que la linguistique sont, à proprement parler, des théories relatives au contenu linguistique étudié indépendamment de la structure de la langue, de même que la physiologie des sons et l'acoustique physique sont la science de l'expression linguistique. Mais il semble raisonnable de penser que la psychologie en particulier pourra fournir une classification des expériences vécues susceptible d'être mise en correspondance avec le système de catégories que présente la structure linguistique ; on peut espérer notamment une collaboration fructueuse entre la linguistique et la psychologie la plus récente, dans la mesure où celle-ci a entrepris une description phénoménologique de l'entourage humain tel qu'il est vécu immédiatement.

Il faudra rester plus sceptique à l'égard des tentatives, qui ont surtout fleuri dans le passé, d'établir une science du contenu linguistique sur la base de la logique conceptuelle, entre autres raisons parce qu'il y a, dans ce genre de tentatives, un *cercle vicieux* : la logique conceptuelle a été fondée sur le langage (particulièrement la logique d'Aristote qui n'aurait jamais eu la forme qu'elle a, si elle n'avait été pensée en grec) ; la logique conceptuelle est toujours une langue déguisée, et le fait qu'elle soit arbitrairement transformée ou subtilisée ne semble pas améliorer la situation.

Les chances pour une typologie de la signification sont donc encore très faibles. Et l'on doit se rendre compte d'avance qu'elle aura exactement les mêmes difficultés à vaincre que la typologie phonétique : dans le monde des choses et des idées chaque langue place ses propres limites, un signe de l'une ne correspond pas à un signe de l'autre, chose bien connue de tout traducteur ; les langues ne sont pas plus conformes les unes aux autres par rapport au monde des choses que par rapport au monde des sons. Il est aussi fort douteux à l'avance qu'on puisse raisonnablement trouver, dans le monde

---

en hjernelæsion rammes af den lidelse, der hedder afasi, manglende taleevne : man skulle så afbygge lydsystemet ved at glemme først visse lyd, så andre, og først de lyd, som barnet tilegner sig sidst, og sidst de lyd, som barnet tilegner sig først ; samt endelig – og nu kommer vi til det afgørende punkt – at det lydhierarki, der herved fremkømmes, skulle genspejle sig i sprogbrugens lydsystemer, således at visse sprog kun skulle have de lyd, som barnet lærer først og afatikerens glemmer sidst, mens andre sprog tillige skulle have de lyd, som barnet lærer dernæst og afatikerens glemmer dernæst, o. sål. v. M. h. t. teorien om barnesprog og sprogforstyrrelser kan der på forhånd næppe rejses teoretiske indvendinger (men teorien er vundet udelukkende gennem erfaring og må derfor også bekræftes eller afkræftes gennem erfaring, og hvad resultatet heraf bliver, kan man ikke spå om) ; men m. h. t. teoriens overførelse til læren om lydsystemer bygning er der den teoretiske betænkelighed, at den forudsætter eksistensen af et lydligt ingenmandsland i en sprogbrug. En del af teorien også for sproglige lydsystemers vedkommende kan formodentlig opretholdes, nemlig den del, hvor det drejer sig om et forudsætningsforhold ikke mellem lyd, men mellem sprogligt bestemte lydgrænser : det er tvivlsomt, om man kan fastholde f. eks., at eksistensen af bagtungemedlyd (*k g ng*) forudsætter eksistensen af læbemedlyd og af fortungemedlyd (*p b m, t d n*) ; men det er muligt, at man kan fastholde f. eks., at eksistensen af en sproglig grænse mellem *u* og *y* (altså som betegnelse for to forskellige udtrykselementer) forudsætter eksistensen af en sproglig grænse mellem *o* og *ø*. Men også denne sidste antagelse bygger udelukkende på erfaring og må altså bekræftes eller afkræftes gennem erfaring, og også her er det farligt at spå. » (H.Sp. : p. 111-116).

des choses ou des idées, certaines zones qui, pour une langue donnée, soient des variantes secondaires ou un *no man's land*. Tout au plus, il pourra être question ici, comme pour la typologie phonétique, d'établir des corrélations de présupposition, non pas entre les significations, mais entre les limites de signification déterminées par la langue.

Les considérations précédentes portent donc à croire qu'une typologie de l'usage a des difficultés décisives à combattre. La seule forme de typologie linguistique qui nous paraît réalisable sur une base objective est paradoxalement celle dont la linguistique classique ne voyait pas la possibilité : la typologie structurelle<sup>132</sup>. » (H.Sp. : p. 157-159).

Significativement, si l'argumentation est analogue, il s'agit moins de définir la langue comme principe de structure que d'opposer deux types de typologie et de langage. La problématique hjelmslevienne apparaît ainsi semblable à celle de Jakobson<sup>133</sup>, à la formalisation près, impliquant la préférence d'une théorie arbitraire et adéquate au détriment des hypothèses fondées sur l'expérience et le rejet à l'usage de tout le phénoménal<sup>134</sup>, dans le

---

<sup>132</sup> « Fra betydningslærens (*semantik*) side skulle man forvente at kunne nå frem til en sprogbrugstypologi for sprogets indholdsside. Det er af flere grunde en vanskeligere opgave end den lydlige typologi : dels fordi semantikken er langt mindre opdyrket, dels fordi den omfatter et langt større område. Sprogets indhold er selve den verden, der omgiver os ; et ords mindste særbetydninger, de særbetydninger, der er individer (jf. s. 110), er selve *tingene* i verden : den lampe, der står dér på mit bord, er en særligbetydning af ordet *lampe* ; jeg selv er en særbetydning af ordet *menneske*. Men disse *ting* ordner sig naturligvis i *kategorier* af mange arter. En anden vanskelighed er nu den, at man knap nok véd, hvad det er for en videnskab, der beskæftiger sig med opstilling af disse kategorier. Man kan med en vis ret sige, at der er samtlige videnskaber ; samtlige andre videnskaber end lingvistikken er egentlig teorier om det sproglige indhold studeret uafhængigt af sprogbygningen, ligesom lydfysiologi og fysisk akustik er læren om det sproglige udtryk studeret uafhængigt af sprogbygningen. Man kan specielt sige, at psykologien må formodes at være den videnskab, der snarest kunne levere en kategorifordeling af de oplevede ting i verden, sådan at denne kategorifordeling ville egne sig til en afbildning på sprogbygningens kategorisystem ; og man må vistnok nærmest håbe, at det arbejde, som psykologerne i nyeste tid har påbegyndt med en "fænomenologisk" beskrivelse af den af mennesker umiddelbart oplevede omverden kan føre frem til et frugtbart samarbejde med lingvistikken. Mere skeptisk må man forholde sig over for de især i ældre tid florerende forsøg på at opbygge en sproglig betydningslære på begrebslogikken, bl. a. fordi den slags forsøg kører i ring : begrebslogikken er dannet på grundlag af sproget (Aristoteles' logik ville bl. a. aldrig være kommet til at se ud, som den gør, hvis den ikke havde været tænkt på græsk) ; begrebslogikken er altid et sprog i forklædning, og at det er vilkårligt omlavet eller subtiliseret, synes ikke at gøre sagen bedre.

Udsigterne til en betydningstypologi er altså endnu svage. Og man må på forhånd gøre sig klart, at den vil få nøjagtig de samme vanskeligheder at kæmpe med som lyddtypologien : i tingenes og forestillingernes verden lægger hvert sprog sine grænser ; et tegn i ét sprog svarer ikke til et tegn i et andet sprog, hvad enhver oversætter véd ; ligesom fra lydverdenens synspunkt er heller ikke fra tingsverdenens synspunkt sprogene indbyrdes kongruente. Og hvorvidt man med nogen ret inden for tingenes aller forestillingernes verden kan finde visse zoner, der i givne sprog er bivarianter eller ingenmandsland, er på forhånd såre tvivlsomt. I det højeste vil der her, ligesom for lyddtypologiens vedkommende, kunne blive tale om at opstille forudsætningsforhold ikke mellem betydninger, men mellem sprogligt bestemte betydningsgrænser.

De foregående overvejelser tyder da på, at en sprogbrugstypologi har afgørende vanskeligheder at kæmpe med. Den eneste form for sprogtypologi, der står for os som gennemførlig på en objektiv basis, er paradoksalt nok den, hvis mulighed den klassiske lingvistik ikke øjnede : sprogbygningstypologien. » (H.Sp. : p. 116-117).

<sup>133</sup> Voir déjà la note 31 ci-dessus.

<sup>134</sup> La question du langage enfantin fait l'objet d'une autre mention dans notre corpus, dans « Otto Jespersen » (1945) : « Devinant, en vrai biologiste, dans l'ontogénèse une récapitulation abrégée de la phylogénèse, Jespersen est de ce point de vue venu à s'intéresser vivement au développement du langage chez l'enfant (*Nutidssprog hos børn og voksne* 1916, *Børnesprog* 1923, *Sproget : barnet, kvinden, slægten* 1941 ; l'essence de ces travaux danois a été rendue en anglais dans le Livre II<sup>me</sup> de l'ouvrage *Language* 1922). C'est surtout de ce point de vue aussi qu'il a déployé des efforts très considérables pour la langue auxiliaire internationale, domaine où il a pu utiliser à la fois ses vues théoriques sur la grammaire et ses idées du maximum d'efficacité et du minimum d'effort, en mettant ainsi la théorie au service de la vie pratique (v. surtout *An International Language* 1928 ; *Novial Lexike*

cadre de l'autonomisation objectale de la linguistique. Le langage demeure objet hétérogène, donné dans l'évidence de sa définition première, que la linguistique se propose seulement d'ordonner dans le cadre d'une théorie du langage.

#### 4. THÉORIE ET OBJET, LANGAGE ET LANGUES

Le langage comme objet a une importance fondamentale dans les textes postérieurs à *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. Rappelons en premier lieu ce passage de « The Basic Structure of Language » (1947/1950), cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« L'un des principaux moyens de rendre quelque chose simple est de le considérer comme faisant partie d'une classe. Le fait individuel et singulier est souvent extrêmement compliqué tant qu'il est vu séparément. Un être humain considéré comme individu est quelque chose de très compliqué ; il devient plus simple, et plus facile à comprendre, si l'on tient compte de ce que l'on connaît des êtres humains en général, et si l'on essaie de découvrir les traits fondamentaux qui leur sont communs. Une langue particulière, considérée séparément, peut sembler d'une déroutante complexité. Mais on peut l'étudier à la lumière de ce que l'on sait ou de ce que l'on peut découvrir du langage en général, et cela nous permet de simplifier et de comprendre le fait isolé.

C'est là qu'intervient la linguistique générale. Mais pour moi la linguistique générale considère encore le langage d'un point de vue trop restreint. La classe des langues est plus large que ne l'admettent généralement les philologues. Je me propose de prendre la classe du langage dans un sens plus large, et de commencer par étudier les structures les plus simples possible qui fassent probablement partie de cette classe. Il se trouve que ces structures ne sont pas telles que la plupart des philologues les reconnaissent comme des langages et admettent qu'elles relèvent de notre objet. J'espère pourtant vous montrer que cette attitude est injustifiée<sup>135</sup>. » (H.Bas. : p. 181-182).

Il s'agit ici tout d'abord du langage comme mode d'appréhension : « L'un des principaux moyens de rendre quelque chose simple est de le considérer comme faisant partie d'une

---

1930 ; *A New Science : Interlinguistics*, :*Psyche* 11 (1931) 57-67). Ces efforts, qui ont amené la collaboration de Jespersen avec Louis Couturat d'abord, avec Edward Sapir ensuite, ne sont pas dénués d'intérêt au point de vue théorique, et ne devraient pas être négligés par les théoriciens du langage. Les solutions proposées par Jespersen dans ce domaine souffrent il est vrai d'un inconvénient qui se retrouve en effet dans ses travaux phonétiques et grammaticaux aussi bien que dans sa théorie génétique : les expériences sur lesquelles elles s'appuient sont, bien que souvent profondes, trop peu vastes. » (H.Jes. : p. 50-51). Hjelmslev écrit alors en note : « Rappelons à ce propos les remarques suggestives de N.-S. Troubetzkoy dans les *Travaux du Cercle linguistique de Prague* 8.5-21 (1939). » (H.Jes. : p. 51, note 1). Il s'agit de Troubetzkoy (1939d).

<sup>135</sup> « One of the chief means of making something simple is that of looking at it as a member of a class. The single individual fact is often highly complicated as long as it is looked upon separately. An individual human being is a very complicated thing ; it becomes simpler, and easier to understand if we take into account what we know about human beings in general and if we try to find out the fundamental features common to them. A single language, when considered separately, may seem a fact of bewildering complexity. But it may be studied in the light of what we know, or what we can find out, about language in general, and this helps us to simplify and to understand the individual fact.

This is where general linguistics comes in useful. But to my mind general linguistics still considers language from too narrow a point of view. The class of languages is wider than commonly admitted among linguists. I propose to take the class Language in a somewhat wider sense, and to begin by studying the simplest possible structures which are likely to fall within this class. These structures happen to be such as are not recognised as languages by most linguists, and would not be expected by them to have any real bearing upon our particular subject. I hope to show you, however, that such a view is unjustified. » (H.Bas. : p. 121).



classe », ce pour quoi il faut étudier une langue « à la lumière de ce que l'on sait ou de ce que l'on peut découvrir du langage en général ». Celui-ci apparaît cependant inséparable de la construction d'un objet. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Hjelmslev s'attache dans ce texte à mettre au jour les cinq traits constitutifs de la structure fondamentale du langage, autrement dit la définition du langage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et de *Sproget*. Comme nous l'avons également vu alors, on y lit en outre :

« Il est donc possible non seulement qu'une catégorie ait un seul élément, comme nous venons de le voir pour le contenu, mais encore qu'un système ne possède à son tour qu'une seule catégorie, si bien que tous les éléments du système sont en même temps éléments de cette catégorie. Ni l'un ni l'autre de ces cas ne nous permettrait de nous passer de la catégorie en tant que telle ; c'est la catégorie qui permet de rendre compte des positions possibles ; même s'il n'y a qu'une catégorie, cette catégorie existe, distincte de son élément. C'est là une nécessité logique ; libre à vous de penser, si vous voulez, que c'est l'une des empreintes laissées par le chercheur sur l'objet de sa recherche ; le fait est que nous rencontrons ce phénomène dès que nous abordons notre objet ; c'est poser un faux problème que de se demander s'il existait avant que nous ne commencions notre recherche. L'existence de classes à un seul élément est d'ailleurs un lieu commun en logique.

Serait-il alors possible d'imaginer un système composé d'une seule catégorie, cette catégorie comportant à son tour un seul élément ? La réponse est que de tels cas sont non seulement concevables, mais encore observés. Un cadran d'horloge du type courant, qui ne sonne que les heures, un coup pour une heure, deux coups pour deux heures, etc., nous offre ce que nous cherchons. Dans le plan de l'expression, les coups, qui sont identiques les uns aux autres en ce qu'ils sont théoriquement interchangeables, sont les seuls constituants du procès ; il en découle que l'inventaire n'a qu'un seul élément : le coup ; ce coup peut occuper n'importe laquelle des douze positions différentes qui composent la plus grande unité de sonnerie horaire. L'analyse du procès nous fait reconnaître un système composé d'une seule catégorie, définie par ses positions possibles et comportant un seul élément. Il vaut peut-être la peine de s'arrêter un court moment sur cet exemple. Le fait que je viens de vous présenter n'est qu'un fait banal ; on le rencontre dans la vie quotidienne, et on a du mal à lui accorder de l'attention. Mais c'est là une erreur ; ce phénomène trivial et insignifiant a une situation en quelque sorte unique qui nous apporte une information d'une grande valeur. C'est la structure la plus simple possible qui satisfasse aux conditions les plus élémentaires de la structure linguistique : contenu et expression, procès et système ; ce n'est peut-être pas tout ; nous ne savons encore pas s'il s'agit ou non d'un langage ; mais c'est l'embryon d'un langage à son tout premier stade. Le carillon de l'horloge est pour nous ce que l'amibe ou l'infusoire sont pour le zoologiste. Il y a une distance considérable entre ces minuscules micro-organismes très simples et l'homme qui est la créature la plus complexe ; mais il nous faut parcourir cette distance si nous voulons comprendre les conditions fondamentales de la vie organique.

L'information que ce simple carillon d'horloge nous apporte n'est pas d'une importance uniquement théorique. Elle peut avoir une portée pratique considérable. Il est difficile de faire des prédictions, car la connaissance que nous avons de la structure des langages passe-partout est encore loin d'être satisfaisante. Les recherches sur les langages passe-partout ne se sont pas suffisamment menées dans les directions que je préconise ; on peut utilement choisir des échantillons d'analyse dans des secteurs restreints de ces langages ; mais ils n'ont pas été analysés dans leur ensemble d'un point de vue structural, et il serait très prématuré de s'aventurer à dire quels sont les types de structures décrits. Puisqu'il en est ainsi nous pouvons établir une étape préliminaire qui se révélera certainement utile : Nous pouvons calculer les possibilités, quoique nous ne sachions pas

encore jusqu'à quel point elles sont réalisées dans les faits que nous avons à notre disposition. Ne devrions-nous pas, dans ce calcul, considérer la possibilité d'un langage qui ne possède qu'une seule voyelle, la voyelle étant l'unité centrale des syllabes, ou une seule consonne, (unité marginale des syllabes) ? Ne devrions nous pas nous attendre à rencontrer un langage qui possède un seul verbe, disons le verbe "être" ? En un sens, nous connaissons un tel langage, dans la mesure où la logique classique analyserait tous les verbes des langages réels en une copule "être" et un nom complément (*sings = is (a) singing (person)*). Et je ne serais pas surpris si une analyse structurale exhaustive du contenu de nos langages passe-partout conduisait finalement à un résultat à peu près similaire. Serait-il possible qu'une seule catégorie suffise au plan du contenu ou à celui de l'expression d'un langage passe-partout et que cette catégorie ne comporte qu'un seul élément ? A première vue cela semble fort improbable. Et pourtant nous pouvons en trouver un exemple réel, fait qui devrait nous retenir fortement de tirer des conclusions hâtives<sup>136</sup>. » (H.Bas. : p. 203-205).

---

<sup>136</sup> « Not only can a category have one single member, as we have just seen for the content, but a system, in its turn, can have one single category, so that all members of the system are at the same time members of this category. This would not, in either case, allow us to dispense with the category as such ; it is the category which accounts for the positional possibilities ; even if there is only one category, there is this category, distinct from the system ; and even if there is only one member within a category, there is this category, distinct from its member. This is a logical necessity ; you are free to believe, if you like, that this is one of the finger-prints left by the investigator on the object of investigation ; the fact is that it is there as soon as we tackle our object ; and it has no sense to ask if it was there before we tackled it. The existence of classes of one member is, by the way, a logical commonplace.

Would it be possible, then, to imagine a system consisting of one category, and this category in its turn consisting of one member ? The answer is that such cases are not only imaginable, but actually on record. A towerclock of the ordinary type, giving full hour strokes and nothing else, one stroke for one o'clock, two strokes for two o'clock, etc., provides what we are looking for. On the expression side, the strokes, which are identical with each other in the sense that they are theoretically interchangeable, are the only component parts of the succession ; it follows that the inventory has one member only : the stroke ; this stroke can take up any one of the twelve different positions involved in the maximal stroke unit. The analysis of the succession makes us recognize a system consisting of one category, defined by these possibilities of position, and having one member. It would perhaps be worth while to dwell for one short moment upon this example. The fact I have now presented you with is nothing but a plain and common fact of everyday life which we would hardly deem worthy of any attention. But this view is unjust ; this trivial and unimpressive thing yields us very valuable information and is in its way unique. It is the simplest possible structure satisfying the most elementary conditions of linguistic structure : content and expression, succession and system ; this may not be all ; we do not know yet if it is a language or not ; but it is the embryo of language at its very first stage. That clock is to us what the amoeba or the infusor is to the zoologist. There is a considerable distance from these tiny and utterly simple micro-organisms to man, the height of creation ; but we shall have to cover this distance if we want to penetrate into the fundamental conditions of organic life.

The information which this simple clock yields us is not only of theoretical consequence. It may have momentous practical bearings. This is difficult to foretell, considering that our knowledge of the structure of pass-key languages is still highly unsatisfactory. Pass-key languages have not yet been sufficiently investigated on the lines which I am here advocating ; we can profitably select samples of analysis from restricted fields within them ; but they have not been analyzed in their entirety from the structural point of view and it would be highly premature to venture any statement as to which types of structure may be on record. In this state of affairs we can take one preparatory step that will certainly prove useful : We can calculate possibilities, without yet knowing to what extent they are realized within the evidence at our disposal. In this calculus, should we not take into account the possibility of a language having only one vowel, i.e. central unit within syllables, or only one consonant, i.e. marginal unit within syllables ? Should we not expect to find a language with only one verb, say, the verb "to be" ? Such a language is on record in a way, in so far as classical logic would analyze every verb of the actual languages into the copula "to be" and a nominal complement (*sings = is (a) singing (person)*). And I should not be surprised if to some extent a consistent and exhaustive structural analysis of the content of our pass-key languages would ultimately lead us to a somewhat similar result.

On retrouve ici la dimension du calcul, mais il s'agit par ailleurs des « conditions fondamentales » de la structure linguistique ainsi que de ses possibilités, et le calcul est destiné à pallier l'insuffisance de l'examen typologique préconisé dans *Sproget* : « Les recherches sur les langages passe-partout ne se sont pas suffisamment menées dans les directions que je préconise ; on peut utilement choisir des échantillons d'analyse dans des secteurs restreints de ces langages ; mais ils n'ont pas été analysés dans leur ensemble d'un point de vue structural, et il serait très prématuré de s'aventurer à dire quels sont les types de structures décrits. Puisqu'il en est ainsi nous pouvons établir une étape préliminaire qui se révélera certainement utile : Nous pouvons calculer les possibilités, quoique nous ne sachions pas encore jusqu'à quel point elles sont réalisées dans les faits que nous avons à notre disposition. » Il s'agit donc de ce deuxième objet qu'est le langage comme structure, que l'on retrouve ensuite dans « Le verbe et la phrase nominale » (1948) et « Sur l'indépendance de l'épithète » (1956). On lit en effet dans le premier de ces deux textes :

« Ce qui est utile, et ce qu'il faut pour pouvoir évaluer la grammaire classique du point de vue moderne, c'est de chercher en quelle mesure les doctrines qu'elle énonce permettent une formulation valable en linguistique générale, ou (en usage d'un terme saussurien) panchronique. En cherchant une telle formule, il faut cependant prendre garde de ne pas compromettre la doctrine classique, qui est née de la considération de quelques langues (le grec et le latin d'abord, l'indo-européen ensuite), donc "idiochronique", mais qui n'est soutenable à la longue qu'à condition de pouvoir devenir panchronique.

1.3. La linguistique d'aujourd'hui se pose le but principal d'énoncer des propositions panchroniques : son objet n'est plus circonscrit par des frontières régionales ; son objet n'est pas telle ou telle langue, mais *la langue* tout court. Or, on peut prévoir deux sortes d'énoncés panchroniques :

- 1° les énoncés *universels*, c'est-à-dire valables pour toute langue, et destinés à décrire des faits qui sont (supposés) *réalisés* partout, sans aucune condition ;
- 2° les énoncés *généraux*, c'est-à-dire valables pour toute langue d'une structure donnée, et destinés à décrire des faits qui sont (supposés) *réalisables* partout où les conditions sont les mêmes. » (H.VPN : p. 176).

La perspective est à nouveau très proche de celle des *Principes de grammaire générale* et des premiers textes, dans la mesure où il s'agit de même de donner à la linguistique un objet panchronique, au lieu d'idiochronique et « circonscrit par des frontières régionales » : « *la langue* tout court », et, dans ce cadre, de substituer une grammaire générale à une grammaire universelle, nécessairement apriorique. Significativement, l'examen de la doctrine traditionnelle conduit Hjelmslev à opposer une définition sémantique et universelle à une définition grammaticale et générale à laquelle il substituera la sienne propre, opposition où l'on retrouve en revanche les acquis des textes glossématiques. Hjelmslev écrit en effet ensuite :

« 2.1. La doctrine classique du verbe et de la phrase nominale peut être ramenée à quatre propositions, à savoir : deux définitions (dont l'une universelle et l'autre générale), un

---

Would it be possible for the content or for the expression side of a pass-key language to do with one and only one category with one and only one member ? At first glance this seems highly improbable? And yet we can adduce an actual example of this, a fact that should seriously warn us not to jump to any conclusions. » (H.Bas. : p. 134-135).

théorème et une loi (qui sont tous deux d'ordre général). On peut les formuler ainsi qu'il suit.

*Définition universelle* : Est *verbe* un mot qui, partout où il conserve sa signification, indique un "procès", et qui dans les contextes où cette signification n'est pas conservée, sert d'outil grammatical pour la prédication. – Cette définition est universelle, parce qu'elle implique toutes les langues qui possèdent des verbes. La définition veut que tout verbe de n'importe quelle langue puisse indiquer un "procès", mais que certains verbes dans quelques langues admettent deux variantes : une qui conserve cette signification, et une autre qui la perd et qui se réduit à un simple indice de la prédication. De ces deux variantes, la première (et les verbes qui n'admettent que cette seule signification) est appelée par définition *verbe réel*, et la dernière *verbe copule*. (Ainsi le verbe "être" est, en tant que verbe d'existence, un verbe réel, alors qu'en d'autres conditions il se réduit à un verbe copule.) (I)

*Définition générale* : Est *verbe* un mot conjugué (ou conjugable). – Cette définition est générale, parce qu'elle implique qu'une langue sans conjugaison ne possède pas de verbes. (II)

*Théorème général* : Les verbes constituent une classe de mots (ou partie du discours) principale, qui s'oppose essentiellement à celle des noms (le nom admettant la définition universelle d'un mot indiquant ce qui n'est pas un "procès", et la définition générale qui le détermine comme un mot décliné [ou déclinable]). (III)

*Loi générale* : Le centre de la proposition est constitué par un verbe fini. [Cette partie de la loi peut être transformée en une définition qui énonce que la proposition est une phrase comportant un verbe fini.] Mais, dans certaines conditions, on trouve des phrases qui, tout en étant équivalentes de propositions, ne comportent pas d'éléments verbaux ; on les appelle (par définition) *phrases nominales (pures)*. (IV)

2.2. Une critique approfondie de ces quatre propositions consistera avant tout à dégager les prémisses (en partie implicites) sur lesquelles elles reposent. Au lieu d'une telle critique, négative en principe, nous choisirons ici le procédé plus positif qui consiste à introduire d'autres prémisses, dont la discussion permettra en même temps de priver la doctrine classique d'une partie de son fondement.

Mais, avant de procéder à une telle critique implicite des quatre propositions, nous pouvons tout de suite en écarter la première : la définition universelle (I). Cette définition est inutilisable pour deux raisons :

1° Elle dépend de la définition du "procès", qui reste vague, et qui n'est pas de nature à offrir des critères objectifs ou pratiquement maniables ;

2° Tous les essais pour définir le "procès" d'une façon qui satisfasse à la définition universelle du verbe se heurtent au fait qu'il y a des mots qui indiquent manifestement des "procès", mais dont il est souhaitable de garder une définition qui assure leur caractère nominal : *fuite, conversation, pensée*.

On peut faire observer d'ailleurs que les deux définitions citées (I-II) ne s'excluent pas mutuellement, puisqu'elles opèrent à des niveaux différents : la définition universelle est d'ordre sémantique, la définition générale est d'ordre structural (ou grammatical) (dans le sens restreint de ces termes). Nous écartons donc la définition sémantique (I), et des définitions traditionnelles du verbe il n'y a que la définition structurale (II) qui nous reste. » (H.VPN : p. 176-178).

Il réfute ainsi en premier lieu cette définition structurale de la grammaire classique :

« Notre résultat implique que les deux dernières propositions : le théorème (III) et la loi (IV), qui reposent sur la définition qu'on donne du verbe, ne sont soutenables, dans les cadres de la grammaire classique, que dans la mesure où la définition générale (structurale) qu'elle propose peut être maintenue.

3.1. La définition structurale (II) implique une solidarité entre verbe et conjugaison, ou, en d'autres termes, entre le verbe et les morphèmes dits verbaux. Cette solidarité est contestable. Un examen de la phrase nominale suffit pour le faire voir. Nous croyons, en effet, pouvoir maintenir la proposition suivante :

*Loi générale* : Toute phrase nominale comporte dans son contenu certains (V) éléments que la grammaire traditionnelle devrait logiquement reconnaître comme des éléments verbaux, sans qu'elle comporte nécessairement de verbe. »  
(H.VPN : p. 179)

et conclut au terme de son examen :

« La recherche qui vient d'être entreprise sur la phrase nominale du latin (3. 2-3. 9) sert donc à justifier la loi que nous avons établie (3. 1).

Cette loi n'est pas particulière au latin. Il apparaît que, dans les langues qui possèdent des morphèmes "verbaux", le contenu d'une phrase nominale en comporte toujours. Le principe est le même partout, mais l'application varie : c'est le système de la langue considérée, et son effectif de morphèmes "verbaux", qui décident des morphèmes de la phrase nominale. Outre les morphèmes qui, tels que le morphème du relief bas excessif du latin, sont particulièrement dévolus à l'expression zéro, le zéro d'une phrase nominale ne peut contenir que des morphèmes qui sont admis dans la même langue pour un verbe à expression explicite.

Il apparaît, d'autre part, que les morphèmes contenus dans ce zéro constituent toujours une caractéristique "verbale" complète : chacune des catégories morphémiques dont on trouve un représentant dans la caractéristique "verbale" ordinaire, se fait représenter par un membre dans la caractéristique correspondante de la phrase nominale. Il faut cependant noter le fait que ce représentant peut être un syncrétisme, voire même un syncrétisme qui est inconnu à la phrase verbale (témoin les modes, les personnes et les diathèses du latin).

Ce dernier fait est pratiquement important : il permet de prévoir un état de langue possible où la caractéristique de la phrase nominale serait composée uniquement de syncrétismes (solubles ou insolubles selon les circonstances) ; au stade culminant, ces syncrétismes seraient tous totaux, c'est-à-dire comprenant chacun tous les membres de la catégorie qu'il représente. Cette éventualité extrême ne constitue, en effet, que la conséquence logique et inévitable des observations qui viennent d'être faites ; en établissant une théorie grammaticale, il faut évidemment laisser entrer cette éventualité dans le calcul. Mais une telle situation, bien que possible et prévisible de toute évidence, ne serait pas directement constatable en elle-même : en présence d'un tel état de langue, on ne disposerait plus de l'artifice qui nous a servi jusqu'ici de moyen d'investigation : l'épreuve de la commutation ferait défaut, cette épreuve étant par définition impuissante devant les syncrétismes totaux. Pour un tel état de langue, on ne saurait donc maintenir notre loi que par une généralisation, généralisation logiquement inévitable et qui ne comporte aucune contradiction, et, par conséquent, scientifiquement légitime et scientifiquement nécessaire.

En principe, une généralisation analogue est applicable dans une langue où une partie des catégories morphémiques "verbales" (par exemple une seule de ces catégories) est représentée dans la phrase nominale par un syncrétisme total, tandis que les autres catégories se font représenter par des membres dont l'épreuve de la commutation permet de constater la présence. C'est une telle généralisation que nous venons d'opérer pour le latin.

Ce sont ces réflexions qui nous permettent de dépasser le stade d'une simple *hypothèse* et de soutenir notre résultat à titre de *loi*. Il est certain à priori qu'aucune langue à morphèmes fondamentaux de l'ordre "verbal" ne peut échapper à cette loi, et notre affirmation ne demande pas de vérification inductive. On peut conclure que *notre loi (V) signifie la réfutation de la loi (IV)* : dans une langue dont le système comprend des morphèmes fondamentaux "verbaux", une phrase nominale en contient *nécessairement* ; il est donc faux de prétendre qu'une telle phrase soit dénuée d'éléments "verbaux".

Il serait intéressant, d'autre part, de faire voir en détail comment la loi s'effectue en des langues de structures diverses. Il faudrait, pour être complet, une démonstration comparative, qui dépasse les cadres de la présente étude, mais à laquelle elle est destinée à préparer la voie. » (H.VPN : p. 189-190).

On voit que la démarche est par ailleurs conforme aux principes de la théorie du langage énoncés dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, dans la mesure où elle privilégie la logique du calcul au détriment de la vérification empirique et s'appuie sur le principe de généralisation<sup>137</sup>. Il s'agit néanmoins de mettre au jour une loi de structure linguistique, qu'une enquête comparative aura pour objectif de démontrer, mettant ainsi en œuvre un mode de description des langues tout en déployant les acquis relatifs à la compréhension de la structure du langage. Hjelmslev poursuit en effet :

« 3.11. Une telle enquête systématique servirait entre autres choses à faire voir l'extension énorme prise par la phrase nominale dans les langues. La fréquence des cas où on la rencontre dépasse toutes les prévisions. On pourrait imaginer une langue où la verbalisation irait si loin que toute phrase devrait être nécessairement verbale. Il va de soi, par ailleurs, qu'un tel type linguistique doit être compris dans notre calcul théorique. La question est de savoir si cette possibilité correspond à une réalité empirique. [...]

3.12. L'enquête que nous envisageons ferait voir pour chaque état de langue quels sont les morphèmes et les syncrétismes morphématiques choisis pour être exprimés par le zéro de la phrase nominale. » (H.VPN : p. 190-191).

Aussi, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, retrouve-t-on ici la question des « conditions d'existence » des faits linguistiques qui était envisagée dans les *Principes de grammaire générale* et qui nous reconduit à la proximité des analyses « étiologique » et génétique, dont le point commun est de mettre en jeu un objet explicatif de la structure des langues. Rappelons en effet ce passage cité alors :

« Une enquête systématique et comparative de la phrase nominale dans les différentes langues servirait aussi à nous éclairer sur les conditions d'existence de certains faits

---

<sup>137</sup> Ainsi que sur le principe de simplicité. On lisait en effet plus haut : « Le choix entre ces deux interprétations possibles n'est pas une question de fait ; il n'y a rien dans les faits mêmes qui puisse induire à préférer l'une de ces possibilités à l'autre ; les faits restent ambigus ; c'est donc uniquement une question de méthode. Or, du point de vue de la méthode, nous sommes enclin à considérer la première interprétation comme la plus prudente et la plus facile à justifier. Notre raison théorique est que l'introduction du syncrétisme verbal resterait conjecturale au plus haut degré, parce qu'elle *reposerait sur une catalyse où l'on part d'une grandeur introduite par catalyse* : l'interpolation d'une base verbale se justifierait par l'existence d'une caractéristique "verbale" ; or, cette caractéristique "verbale" a, à son tour, été introduite *en tant que telle* par une catalyse (3. 6). Une telle catalyse au deuxième degré ne nous semble pas recommandable : elle complique au lieu de simplifier. » (H.VPN : p. 186-187), Hjelmslev précisant en note : « Cet argument est une application du *principe de simplicité* que l'on trouvera dans nos *Prolégomènes à une théorie du langage* (édition danoise : *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, Copenhague, 1943, p. 18). » (H.VPN : p. 187, note 1).

linguistiques, non seulement de la construction nominale même, mais aussi de certains faits connexes qui entrent en rapport avec elle.

La construction nominale, possible en principe dans toute langue qui possède des morphèmes fondamentaux de l'ordre "verbal", n'est en elle-même qu'un simple fait d'usage. Que la possibilité de cette construction soit utilisée ou non, le schéma de la langue reste le même. C'est pourquoi l'emploi que l'on fait de la phrase nominale dans une société linguistique donnée est soumis à toutes sortes d'influences externes. Gauthiot déjà avait appelé l'attention sur la ressemblance frappante entre la construction nominale du russe (qui est dans sa forme actuelle une innovation) et celle des langues finno-ougriennes, et proposé d'attribuer le développement russe à une influence de ces langues voisines. Il ne paraît pas moins évident que le succès extraordinaire de la construction nominale en sanskrit est dû à l'influence des idiomes dravidiens où la phrase nominale à participe est de règle. D'une façon générale, l'histoire de la phrase nominale dans chaque langue, et le rôle qu'elle est appelée à prendre dans les sociétés et époques diverses, s'explique par les faits sociaux et par les tendances des populations.

Ce n'est pas dire que l'évolution prise par la phrase nominale soit indépendante de la structure linguistique. La structure de la langue est un des facteurs qui peuvent en influencer l'extension, en favorisant ou en entravant les tendances des sujets parlants. Les possibilités de l'ordre des mots dans un état de langue donné, et la présence ou l'absence de certaines catégories nominales, surtout celle des articles, déterminent dans une large mesure les destins de la construction nominale. » (H.VPN : p. 193-194).

La perspective de « Sur l'indépendance de l'épithète » est relativement différente de celle de « Le verbe et la phrase nominale », mais implique de même le langage comme objet. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, puis à nouveau dans le chapitre précédent, le problème envisagé par Hjelmslev est le suivant :

« Un problème général de l'analyse grammaticale est soulevé par la difficulté qu'il y a de décider dans quelle mesure le contenu et l'expression font route ensemble dans la chaîne syntagmatique. Un exemple de cette difficulté est fourni par la relation entre un terme primaire et ses épithètes (adjectifs nominaux et pronominaux). A propos d'une construction latine telle que *opera virōrum omnium bonōrum ueterum* (cf. Jespersen, *Language*, p. 350 sv.) on peut se demander si le génitif pluriel, exprimé quatre fois, caractérise séparément chacune des bases nominales contenues dans *vir*, *omnis*, *bonus* et *uetus*, ou si il suffit de le considérer comme caractérisant directement, sans l'intervention des quatre syntagmes nominaux, la jonction entière (complexe) qui les renferme. En d'autres termes, on se demande si la répétition est ici un fait qui relève de l'expression seule, ou si, en tant que répétition, elle relève également du contenu. D'autre part, la construction correspondante de l'anglais, *all good old men's work*, pose la question inverse de savoir si le fait que le pluriel et le génitif ne sont exprimés qu'une fois (dans *men's*) oblige de conclure que ces morphèmes ne font que caractériser la jonction entière, et si l'absence de répétition explicite empêche de les considérer comme caractérisant chacun des noms renfermés dans la jonction. » (H.Ép. : p. 208).

Il s'agit là, notamment, d'un « problème de typologie générale » :

« Le problème est important pour plusieurs raisons.

D'abord il fait partie d'un problème plus large pour lequel la syntagmatique a constamment besoin d'une solution. C'est le problème qui se fait sentir toutes les fois qu'il y a répétition ou omission d'un signe explicite. Plus particulièrement, la théorie de l'accord grammatical (la concordance) et l'étude comparative des systèmes d'accord reconnus dans les langues diverses nécessitent, avant de pouvoir être abordées utilement, une solution de ce problème fondamental.

Ensuite c'est un problème de typologie générale, puisque l'anglais moderne et le latin représentent évidemment deux types linguistiques différents, voire même opposés, que l'on n'arrivera pas à définir aussi longtemps que le problème que nous avons signalé reste en suspens ; on désirerait pouvoir dire s'il s'agit d'une simple différence d'expression et d'usage, ou d'une différence plus profonde. » (H.Ép. : p. 209),

qui apparaît significativement distinct de celui qu'il pose en termes de théorie syntagmatique, théorie préalable à la théorie de l'accord grammatical et à l'étude comparative des systèmes, et qui, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, devient également un problème évolutif<sup>138</sup>. Ce problème est résolu au moyen d'une description de langues fondée sur des principes analogues à ceux de « Le verbe et la phrase nominale ». Rappelons en effet la conclusion, citée dans le chapitre précédent, où le principe de simplicité permet de choisir entre deux solutions :

« L'évolution de l'anglais favorise dans une très large mesure les syncrétismes totaux en matière de morphologie. Ces syncrétismes évolutifs restent des syncrétismes synchroniques aussi longtemps que la distinction est maintenue autre part dans le système de la langue. Il nous semble que cette considération nous permet de généraliser l'expérience faite pour les autres langues étudiées, et de présumer, comme la solution la plus vraisemblable, que l'épithète anglaise (et hongroise) représente un syncrétisme total (exprimé par zéro) des formes casuelles et des nombres grammaticaux qui restent distincts dans le terme primaire. L'hypothèse est à la fois sans contradiction et la plus simple. Il paraît donc que l'anglais et le hongrois, eux aussi, connaissent la concordance ; mais le fait est que l'épithète répond aux exigences de la concordance par la seule forme dont elle dispose : le syncrétisme total exprimé par zéro. Il paraît, pour finir, que, dans toutes les langues ici envisagées, tout parle en faveur de la Solution I, et que la "mise en facteur" a été une chimère, due au fait qu'on a insisté d'une façon trop exclusive sur les faits de l'expression, sans donner au contenu linguistique l'attention qu'il faut. » (H.Ép. : p. 219).

La perspective de ces derniers textes apparaît ainsi notablement analogue à celle des premiers textes, en dépit et dans le cadre de l'élaboration de la théorie hjelmslevienne du langage. La dualité du langage hjelmslevien apparaît d'ailleurs de manière extrêmement nette dans « [Linguistique structurale] » (1948). Ce dernier texte s'ouvre sur cette définition de la linguistique structurale, citée dans le quatrième chapitre de la première partie :

« On comprend par *linguistique structurale* un ensemble de *recherches* reposant sur une *hypothèse* selon laquelle il est scientifiquement légitime de décrire le langage comme étant *essentiellement* une *entité autonome de dépendances internes*, ou, en un mot, une *structure*.

Insistons dès l'abord sur le caractère *hypothétique* de cette proposition initiale. En effet l'énoncé qui vient d'être formulé n'a pas le caractère d'un dogme ou jugement apriorique. C'est une simple hypothèse de travail dont on juge utile de chercher une vérification, pour la double raison que la possibilité de cette hypothèse a été jusqu'ici la plupart du temps négligée, et que certains faits, suffisamment nombreux et faciles à observer, invitent à croire qu'elle pourrait se justifier. Pour autant qu'on voudrait la qualifier de *doctrine*, c'est une doctrine qui n'est maintenue qu'à titre d'hypothèse. Pour

---

<sup>138</sup> Voir H.Ép. : p. 210, cité dans le chapitre précédent.



autant qu'on voudrait la qualifier d'*axiome*, rappelons que la logique nous apprend que tout axiome se laisse ramener à une définition ou à une hypothèse.

Il s'agit donc d'une hypothèse, susceptible d'un contrôle de vérification. Or une hypothèse ne se vérifie que par la *recherche*. La recherche a pour but d'établir toutes les propositions qu'il sera possible et utile d'énoncer et de maintenir sur l'objet envisagé, et le contrôle consiste à faire reconnaître si ces propositions sont en contradiction ou non avec l'hypothèse initiale. Il s'ensuit que le travail à accomplir en matière de linguistique structurale n'est ni spéculatif ni subjectif, et qu'il a forcément le caractère positif et objectif d'une recherche.

Exempte de tout dogmatisme, la linguistique structurale s'abstient donc également de toute spéculation métaphysique et des appréciations subjectives d'une esthétique vague et stérile. La linguistique structurale substituera à la "philosophie du langage" de jadis une recherche positive et scientifique.

Ajoutons tout de suite que la recherche ainsi envisagée n'est pas pour cela bornée au détail, ni au particulier. Au contraire, la recherche porte sur le général. L'hypothèse initiale ne se prononce pas, on l'aura remarqué, sur la "nature" de l'"objet" étudié. Elle se garde bien de se perdre dans une métaphysique ou dans une philosophie du *Ding an sich*. Elle porte uniquement sur la méthode. Il est vrai que la méthode "scientifiquement légitime" se résume, en dernière analyse, en la méthode *empiriquement adéquate*. L'hypothèse initiale fait donc tacitement profession de l'empirisme ; mais pour une hypothèse technique il est utile de choisir une formule qui n'entraîne pas l'obligation épistémologique de définir l'empirisme, tâche qui dépasse largement les cadres de notre discipline et qui est du ressort de la théorie de la connaissance. C'est donc la *méthode* seule qui est en cause, et ce que la recherche est appelée à contrôler, c'est la possibilité de la méthode préconisée par l'hypothèse.

De ces faits se dégagent déjà quelques directives à observer pour un organe consacré à la linguistique structurale :

*Cet organe se met au service d'une hypothèse et d'une recherche portant sur un principe.*

Il exclut le dogmatisme apriorique qui se soustrait au contrôle scientifique, et qui ne se fonde pas sur des faits bien exposés. Il exclut d'autre part les faits qui ne servent pas à illustrer, de façon positive ou négative, l'utilité de la méthode structurale. Il exclut donc aussi bien les généralités nettement philosophiques et les spécialités étudiées pour elles-mêmes. Sa tâche sera celle de faire voir le général dans le particulier, et le particulier dans le général. » (H.Lin. : p. 29-30).

Comme nous l'avons souligné alors, si le passage énonce en premier lieu une proposition relative au langage comme objet – celui-ci serait « *essentiellement une entité autonome de dépendances internes*, ou, en un mot, une *structure* » – il s'agit avant tout pour Hjelmslev d'un mode particulier d'appréhension scientifique, donc, dans la lignée de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, de théorie du langage : l'hypothèse « ne se prononce pas [...] sur la "nature" de l'"objet" étudié » mais « porte uniquement sur la méthode ». Comme nous l'avons également vu dans ce quatrième chapitre de la première partie, on lit de même ensuite dans « Pour une sémantique structurale » (1957) :

« Comme nous l'avons dit plus longuement ailleurs, il faut comprendre par *linguistique structurale* un ensemble de recherches reposant sur une *hypothèse* selon laquelle il est *scientifiquement légitime* de décrire le langage comme étant une structure, dans le sens adopté plus haut pour ce terme.

Insistons encore (comme nous l'avons fait autrefois) sur le caractère hypothétique de la linguistique structurale, – et, par conséquent, en l'espèce, de la sémantique structurale.

Il est dit simplement qu'il faut le considérer comme scientifiquement légitime de tenter l'expérience d'une sémantique structurale.

Si nous estimons que l'expérience doit être faite, c'est que nous sommes persuadé que la sémantique est à ce prix.

Il n'y a ni connaissance ni description scientifique possible d'un objet quelconque sans recours à un principe structural, – en prenant le terme *structure* dans le sens que nous venons de lui attribuer. Toute description scientifique présuppose que l'objet de la description soit conçu comme une structure (donc, *analysé* selon une méthode structurale qui permet de reconnaître des rapports entre les parties qui le constituent) ou comme faisant partie d'une structure (donc, *synthétisé* avec d'autres objets avec lesquels il contracte des rapports qui rendent possible d'établir et de reconnaître un objet plus étendu dont ces objets, avec l'objet considéré, sont des parties). Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à un article (ici même, p. 27-35<sup>139</sup>) où nous avons argumenté en faveur de cette hypothèse. L'hypothèse est d'ailleurs corroborée manifestement par le développement historique et l'état actuel de la sémantique. Il a été dit plus haut que la lexicologie (*desideratum* évident d'une linguistique qui se réclame d'être systématique) s'est réduite forcément au rôle d'une simple lexicographie ; et pourquoi ? La réponse n'est pas loin : c'est qu'on a le choix fatal entre une description structurale et une description non-scientifique qui se réduit à une pure énumération. Il en est de même d'ailleurs pour la sémantique qui se contente d'une existence purement anecdotique.

On objectera peut-être que, s'il en est ainsi, l'adoption d'une méthode structuraliste n'est pas imposée par l'objet de l'investigation, mais qu'elle est choisie arbitrairement par l'investigateur. On est ainsi de retour à l'ancien problème, débattu au moyen-âge, de savoir si les notions (concepts ou classe) dégagées par l'analyse résultent de la nature même de l'objet (*réalisme*) ou si elles résultent de la méthode (*nominalisme*). Ce problème est évidemment d'ordre épistémologique et dépasse les cadres du présent exposé et la compétence du linguiste en tant que tel. D'autre part ce problème est forcément présent à l'esprit du linguiste moderne aussi bien que du physicien et, d'une façon générale, de tous les scientifiques engagés en des questions méthodologiques. Nous croyons aussi que ce problème est un de ceux pour la solution desquels l'épistémologie est réduite à avoir recours, dans une très large mesure, aux sciences spéciales, et à tirer profit de leurs expériences. Nous croyons aussi que la linguistique pourra contribuer utilement à la solution. Le problème s'impose le plus fortement en sémantique, dont la méthode est actuellement moins développée ; mais en principe il ne s'impose pas moins pour l'étude de l'expression. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que la solution nominaliste soit seule à permettre plus d'une analyse possible d'un même objet. Même dans le cas où il y a plus d'une seule analyse possible, le réaliste reste libre de croire que l'équivoque est inhérent [*sic*] à la nature de l'objet soumis à l'analyse. Ceci revient à dire que la solution, par réalisme ou par nominalisme, du problème épistémologique, en tant que problème théorique, n'est pas pertinent [*sic*] pour le linguiste, et que le linguiste en tant que tel peut s'en passer. Le problème se réduit à celui de la méthode à choisir, et des principes choisis pour l'analyse. La question de la méthode et des principes d'analyse incombe surtout à chaque science spéciale. C'est ainsi que les sciences spéciales ont des répercussions sur l'épistémologie générale, et que le problème reste commun à la linguistique et à l'épistémologie. La question de la méthode et des principes d'analyse se définit dans les cadres d'une science donnée – de la linguistique, en l'espèce – tout en permettant des généralisations qui dépassent les cadres de cette science. Ce problème une fois posé, l'attitude nominaliste est dépourvue de son caractère présumé arbitraire, et ne donne aucunement libre chemin aux jongleries. Quelle que soit l'attitude adoptée, réaliste ou nominaliste, le problème de la méthode reste seul pertinent. D'un point de vue très général on le revêt du terme réaliste d'*empirisme*, qui est susceptible d'une définition

---

<sup>139</sup> « [Linguistique structurale] ». Voir la note 182 du quatrième chapitre de la première partie.

nominaliste. Ce fait reste, même si la définition est encore soumise à la discussion. » (H.Sem. : p. 109-111).

Comme dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, Hjelmslev entend mettre à l'œuvre un nouvel empirisme et rompre avec ce qu'il appelle le réalisme naïf. Concernant ce dernier point, il faut également rappeler ce passage cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Enfin, l'hypothèse demande de considérer cette entité autonome comme étant constituée *essentiellement* de *dépendances internes*. Elle soutient que l'analyse de cette entité permet de dégager constamment des parties qui se conditionnent réciproquement, et dont chacune dépend de certaines autres et ne serait concevable ni définissable sans ces autres parties. Elle ramène son objet à un réseau de dépendances, en considérant les faits linguistiques comme étant en raison l'un de l'autre. Par là elle s'oppose à toute hypothèse qui énonce ou qui présuppose l'existence de "faits" précédant logiquement les rapports qui les réunissent. Elle nie l'existence scientifique d'une substance absolue, ou d'une réalité qui serait indépendante des rapports. Elle veut qu'on définisse les grandeurs par les rapports et non inversement. Au "réalisme naïf" qui prédomine dans la vie quotidienne et qui a prédominé jusqu'ici dans la linguistique, la linguistique structurale propose d'ajouter, à titre d'essai, une conception *fonctionnelle*, qui voit dans les fonctions (dans le sens logico-mathématique de ce terme), c'est-à-dire dans les dépendances, le véritable objet de la recherche scientifique. » (H.Lin. : p. 31-32).

Cependant, s'il s'agit ainsi de théorie du langage, l'objet de cette théorie est double. Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, Hjelmslev donne en effet cette définition du langage :

« Expliquons-nous ensuite sur l'objet même que la méthode préconisée vise à décrire. Le terme *langage* est pris ici dans le sens technique qu'il reçoit d'ordinaire dans la littérature scientifique de langue française, et qui a été précisé et codifié dans le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure : le langage est la totalité constituée par la langue et la parole. Donc, en parlant ici de *langage*, on parle du langage humain en général, et en même temps de chacune des langues, considérée en rapport avec la parole qui sert à la manifester. L'hypothèse énonce que n'importe quel langage pris à part, c'est-à-dire n'importe quel ensemble de langue et de parole, aussi bien que le langage *in abstracto* ou l'espèce entière, présente les caractères qu'on vient d'indiquer. » (H.Lin. : p. 30-31)

où il s'agit à la fois de « n'importe quel ensemble de langue et de parole », ou de « chacune des langues, considérée en rapport avec la parole qui sert à la manifester », et du « langage *in abstracto* ou l'espèce entière », c'est-à-dire du « langage humain en général ». A nouveau, la singularité de la théorie saussurienne apparaît de manière très nette : là où Saussure rompt avec le donné de l'idiome, et distingue ainsi entre langue et langage, Hjelmslev applique l'hypothèse structurale, ayant ainsi affaire à un double objet, les langues et le langage. On lit ensuite :

« D'abord, l'hypothèse veut qu'on conçoive le langage *essentiellement* comme une *entité*. Par là elle s'oppose à toute hypothèse qui voudrait concevoir le langage essentiellement comme un conglomerat ou ensemble fortuit d'éléments hétérogènes, obtenu par simple addition de ces éléments. C'est dire qu'elle nie le droit de considérer un état de langue comme n'étant rien que le produit mécanique de forces aveugles (ou lois diachroniques de nature singulière) et qui ne serait pas constitué par certains principes inhérents (ou lois

synchroniques de nature générale). Elle nie également le droit de considérer un état de langue comme un simple moment passager d'une évolution, transition fuyante et fluctuation incessante. D'autre part l'hypothèse ne nie pas les contingences (telles que la rencontre du système linguistique avec le mécanisme psycho-physiologique de l'homme, ou l'existence de tel mot et non de tel autre) ; elle ne nie pas non plus la variation (p. ex. les variantes phonétiques et sémantiques) ; elle nie seulement que les contingences et la variation constituent l'essence de son objet. La linguistique structurale ne part pas de grandeurs trouvées fortuitement et isolées arbitrairement, et qu'il s'agirait ensuite d'additionner pour obtenir l'objet intégral qui ne serait rien que la somme de ses parties. Elle part au contraire de l'ensemble, dont elle étudie les parties en tenant compte constamment de l'entité dont elles émanent. Elle propose ce point de vue hypothétiquement, à titre d'essai, en ajoutant cette méthode à celle qui ont été jusqu'ici essayées en matière linguistique. » (H.Lin. : p. 31).

La contradiction est tout aussi apparente que dans *Sproget*. Hjelmslev oppose en effet de même « lois diachroniques de nature singulière » et « lois synchroniques de nature générale », ces dernières étant entendues comme des « principes inhérents », et associe « contingences » et « variation », redéfinissant donc le langage comme structure tout en en faisant un principe d'explication du donné, en tant que tel nécessairement double, selon qu'il s'agit de langues (synchronie) ou de langage (explication « étiologique » par opposition à l'explication génétique). Comme dans le cas de la dualité des perspectives « étiologique » et génétique, la dualité du langage hjelmslevien se solde par une unification structurale, dont la contradiction nous reconduit à la dualité du système (système/processus) et de la structure (schéma/usage, forme/substance). On lit en effet aux pages suivantes :

« Si la parole est la manifestation de la langue, une langue à son tour est la manifestation de la classe typologique à laquelle elle appartient, et, en dernière analyse, de cette classe de classes qu'est la langue. Ici encore, la manifestée prime ce qui la manifeste, et l'*espèce langue* est le véritable et principal objet de la linguistique structurale. Une langue particulière est subordonnée au type, et le type à l'espèce. On voudrait donc que les recherches portant sur quelque langue particulière se fondent sur la structure du type ou de l'espèce langue et visent directement à élucider celle-ci.

Cette hiérarchie typologique, qui monte des langues particulières jusqu'à l'espèce langue, ne s'arrête théoriquement qu'au moment où l'on atteint le principe général de la structure sémiologique. La pensée de F. de Saussure aussi bien que les recherches plus récentes de la logistique ont fait reconnaître que la langue linguistique ne constitue qu'une des manifestations possibles de "la langue" dans le sens le plus large, et qui comprend n'importe quel système de signes organisé comme une structure de transformation.

Ici s'impose cependant une réserve d'ordre pratique. C'est la *langue linguistique* qui constitue le domaine de notre revue. On ne sait pas dans quelle mesure cette restriction, imposée par la tradition, correspond à une réalité ; il est possible, mais non nécessaire *a priori*, que la langue linguistique constitue un type spécifique dans la hiérarchie sémiologique ; il est certain d'autre part que c'est à la linguistique structurale qu'incombe le devoir d'y répondre. La linguistique structurale ne se passe donc pas des langues non linguistiques. On voudrait signaler surtout que c'est par l'étude des langues non linguistiques, et par la comparaison de celles-ci avec les langues linguistiques, que l'on découvrira la *differentia specifica* de la langue linguistique. On verra par une telle étude si les démarcations de la linguistique traditionnelle sont arbitraires ou motivées. D'autre part, elles restent telles quelles jusqu'à nouvel ordre, et la linguistique structurale ne pourra dépasser les cadres de la langue linguistique que dans la mesure où elle le juge

nécessaire en vue d'élucider celle-ci. C'est ainsi que notre organe se consacre à la langue linguistique, et qu'il n'admettra les recherches sur les langues non-linguistiques que dans la mesure où ces recherches contribuent directement à l'étude linguistique proprement dite. » (H.Lin. : p. 32-33).

On retrouve ici la représentation de la *Synopsis of an Outline of Glossematics*, d'une espèce langue obtenue par abstractions successives à partir de la parole : la parole manifeste la langue qui « à son tour est la manifestation de la classe typologique à laquelle elle appartient, et, en dernière analyse, de cette classe de classes qu'est la langue ». Or, si Hjelmslev utilise le terme de *manifestation*, qui définit le rapport entre langue et parole, il s'agit en toute rigueur, pour ce qui concerne les rapports du langage et des langues, de réalisation. Réapparaît ici, semble-t-il, la dualité de représentation que nous avons soulignée dans le chapitre précédent<sup>140</sup>, entre *Sproget*, d'une part, insistant sur les rapports des langues et de leur type, et parlant alors de relation typologique et de corrélation génétique, et *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* et le *Résumé of a Theory of Language*, d'autre part, insistant au contraire sur les rapports entre langues, et parlant alors de relation génétique et de corrélation typologique. Il s'agit en effet, d'une part, du langage comme structure explicative des langues, mode d'appréhension en même temps qu'objet de la linguistique – « [...] l'espèce langue est le véritable et principal objet de la linguistique structurale. Une langue particulière est subordonnée au type, et le type à l'espèce. On voudrait donc que les recherches portant sur quelque langue particulière se fondent sur la structure du type ou de l'espèce langue et visent directement à élucider celle-ci. » –, d'autre part du langage comme ensemble de toutes les langues possibles, principe en même temps qu'objet d'analyse, sur fond de dédoublement de l'hypothèse structurale. Il est de même question ici, non seulement de langage, mais également de la langue comme type de structure sémiotique, dont il s'agit par ailleurs de mettre au jour la *differentia specifica*. L'un est un système de possibilités, l'autre un principe de structure et la condition d'une analyse structurale, tous deux sont des objets corrélatifs de l'hypothèse structurale, que la formalisation du langage tente d'articuler à cette dernière. C'est une telle formalisation qui spécifie la perspective de Hjelmslev, dont l'élaboration apparaît à nouveau, par cette tentative d'articulation du langage et de l'hypothèse structurale, comme un double objectal de la théorisation saussurienne de la langue. La perspective jakobsonienne s'en distingue par son caractère « réaliste ».

---

<sup>140</sup> Voir H.Sp. : p. 180-181 [p. 132], H.Om. : p. 159 [p. 111] et H.Rés. : p. 123-125, cités dans le chapitre précédent.

## II. Jakobson : l'invariant dans la variation

La notion de langage renvoie en premier lieu chez Jakobson au postulat d'un objet (A). Il s'agit cependant par ailleurs, comme chez Hjelmslev, mais lié à l'objet d'une autre manière, d'un mode de structure (B).

### A. Langage enfantin et aphasie

La dimension du langage est présente dès les tous premiers textes de Jakobson. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent et auparavant, à l'exception du premier passage, dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit en effet dans « Contributions to the Study of Czech Accent » (1925) :

« It seems to me that the evidence of comparative accentology enables us to establish a law of nearly universal validity : dynamic word stress is possible as a phonemic element only insofar as it is accompanied by extragrammatical (non-phonemic) quantitative differences. From this law, which has a firm psychological basis, there follows a second law : if, within the phonemic system of a given language, there emerges as a result of phonetic changes the coexistence of two independent elements – dynamic word accent (stress) and quantity – one of these elements will be eliminated from the phonemic system<sup>141</sup>. » (J.Cont. : p. 624)

puis dans « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? » (1927) :

« La phonologie comparée doit formuler les lois générales qui régissent les rapports des corrélations dans les cadres d'un système phonologique donné. » (J.Qu. : p. 3)

et dans « The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion » (1927):

« The comparison of phonemic systems (both from the diachronic and from the synchronic points of view) enables us to lay down certain universally valid sound laws, e. g., laws which state the incompatibility of a dynamic accent with quantitative vocalic distinctions and with a pitch accent in one phonemic system ; the incompatibility of a pitch accent with some tonality distinctions in consonants ; the co-occurrence of quantitative vocalic distinctions and distinctive intonational varieties of accent in those phonological systems which include a pitch accent<sup>142</sup>. » (J.CSL : p. 2)

---

<sup>141</sup> « Il me semble que le témoignage de l'accentologie comparative nous permet d'établir une loi de validité presque universelle : l'accent de mot dynamique n'est possible comme élément phonémique qu'aussi longtemps qu'il est accompagné de différences quantitatives extragrammaticales (non phonémiques). De cette loi, qui a une solide base psychologique, suit une seconde loi : si, dans le système phonémique d'une langue donnée, émerge comme résultat de changements phonétiques la coexistence de deux éléments indépendants – accent de mot dynamique (accentuation) et quantité – un de ces éléments sera éliminé du système phonémique. »

<sup>142</sup> « La comparaison des systèmes phonémiques (des deux points de vue diachronique et synchronique) nous met en mesure d'établir certaines lois phoniques de validité universelle, par ex. des lois qui énoncent l'incompatibilité d'un accent dynamique avec des distinctions de quantité vocalique et avec un accent tonal dans un même système phonémique ; l'incompatibilité d'un accent tonal avec des distinctions de tonalité dans les

enfin dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* (1927-1928) :

« L'analyse comparative des systèmes phonologiques et de leur évolution permet d'abord le problème central de la phonologie générale – l'exploration des lois de structure des systèmes phonologiques. La conception d'un système phonologique comme un agglomérat fortuit d'éléments doit être abandonnée. Le répertoire des combinaisons admises de phonèmes formant mot est solidaire des autres faits du système phonologique, les dimensions du mot sont liées au nombre des phonèmes (par ex., plus il y a de phonèmes dans une langue, plus sont faibles les dimensions permises du mot). Il y a des faits incompatibles et d'autres au contraire inséparables tant dans le répertoire des corrélations que dans celui des éléments disjoints.

§ 5. Il y a des corrélations qui coexistent dans certains systèmes phonologiques, et non dans d'autres. Telle est, par ex., la corrélation "caractère sonore ~ caractère sourd des consonnes" dans ses rapports avec les autres corrélations précédemment énumérées. Mais, entre certaines corrélations, il existe des rapports déterminés par de [*sic*] lois rigoureuses :

1. *si a existe, b existe aussi*. Tel est le rapport entre la corrélation "l'une ~ l'autre structures de l'intonation syllabique" et celle "longueur ~ brièveté des voyelles". Si la première de ces deux corrélations se trouve dans un système phonologique donné, la seconde s'y trouve aussi inmanquablement. Mais la réciproque n'est pas vraie.

2. *si a existe, b manque*. Tel est le rapport entre la corrélation "accent d'intensité ~ atonie" et celle "longueur ~ brièveté des voyelles". Il en résulte, logiquement : si *b* existe, *a* manque. Mais cela ne veut pas dire que *a* soit présent si *b* est absent et vice versa.

3. *si a manque, b manque aussi*. Il en résulte logiquement : si *b* existe, *a* existe aussi, mais cela ne signifie pas que si *b* manque, *a* manque aussi, ni que si *a* existe, *b* existe aussi. Tel est le rapport entre la corrélation "l'une ~ l'autre structures de l'intonation syllabique" et celle "accent musical ~ atonie".

La confrontation des rapports passés en revue nous permet de déduire plusieurs rapports dérivés : lorsqu'existe la corrélation "l'une ~ l'autre structures de l'intonation syllabique", celle "longueur ~ brièveté des voyelles" existe aussi. Lorsqu'existe la corrélation "l'une ~ l'autre structures de l'intonation syllabique", celle "accent d'intensité ~ atonie" est absente. Lorsqu'on a la corrélation "accent musical ~ atonie", on n'a pas celle "accent d'intensité ~ atonie".

Un des problèmes actuels de la phonologie comparée est d'éclaircir les autres lois des rapports entre les corrélations du système phonologique. Ces rapports, qui ont infailliblement valeur de loi, constituent un des facteurs les plus importants des changements phonologiques. La perte ou l'apparition d'une corrélation nouvelle (cas particuliers : transformation du principium divisionis d'une corrélation, remplacement d'une corrélation par une autre) aboutit souvent d'une façon inéluctable à un remaniement essentiel du système phonologique, vu la rigidité des rapports, dont il vient d'être question, des corrélations entre elles. » (J.Rem. : p. 22-23).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Jakobson ajoute dans ce dernier texte :

« En un mot, la variété des types de structure du système phonologique est limitée, de même qu'est limitée la variété des types de structure du système, aussi bien syntaxique que morphologique, et que, probablement aussi, la multiplicité des types de rapports entre

---

consonnes ; la co-occurrence de distinctions de quantité vocalique et de variétés intonationnelles distinctives de l'accent dans les systèmes phonologiques qui ont un accent tonal. »

le système phonologique, le système morphologique et le système syntaxique. En déterminant les lois de la phonologie générale, nous acquerrons la possibilité de contrôler les tentatives effectives de reconstruction du caractère phonique d'une langue à telle ou telle époque historique. » (*J.Rem.* : p. 23)

et précise en note à propos de « Un des problèmes actuels de la phonologie comparée est d'éclaircir les autres lois des rapports entre les corrélations du système phonologique. » :

« Une typologie similaire des systèmes est également possible par rapport à d'autres plans de la langue. Ainsi Brøndal fait une tentative très intéressante d'établir les combinaisons simultanément possibles des classes de mots. Il constate que certains groupes de classes sont solidaires de sorte que l'existence d'une classe donnée amène la non-existence de certaines autres (29). » (*J.Rem.* : p. 23, note 17).

Nous avons vu le rôle de ces lois d'incompatibilité ou de présupposition dans l'explication des changements linguistiques. Il faut à présent insister sur leur enjeu relativement à la « linguistique générale ». Dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, Jakobson parle ainsi de la mise au jour de ces lois comme du « problème central de la phonologie générale – l'exploration des lois de structure des systèmes phonologiques ». Significativement, le postulat de lois générales apparaît alors solidaire de l'hypothèse structurale : « La conception d'un système phonologique comme un agglomérat fortuit d'éléments doit être abandonnée. Le répertoire des combinaisons admises de phonèmes formant mot est solidaire des autres faits du système phonologique, les dimensions du mot sont liées au nombre des phonèmes (par ex., plus il y a de phonèmes dans une langue, plus sont faibles les dimensions permises du mot). Il y a des faits incompatibles et d'autres au contraire inséparables tant dans le répertoire des corrélations que dans celui des éléments disjoints<sup>143</sup>. » Il s'agit cependant par ailleurs de « typologie [...] des systèmes » et de lois limitant la variété des systèmes et des structures linguistiques comme ensembles de systèmes. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit ainsi encore dans « Phoneme and Phonology<sup>144</sup> » (1932) :

« Certain structural laws of universal validity underlie the composition of any phonological system and limit the variety of systems, so that a phonological typology of the languages of the entire world is quite feasible<sup>145</sup>. » (*J.Ph.* : p. 231-232).

Autrement dit, parallèlement à la dualité du langage hjelmslevien, il s'agit tout à la fois d'un type de conception de la structure et du postulat d'un objet explicatif, impliquant une ordonnance du monde linguistique.

---

<sup>143</sup> Voir également dans « Phoneme and Phonology » (1932) la caractérisation des systèmes phonologiques comme des « lawful structural whole[s] » [« tout[s] structuré[s] selon des lois »] (*J.Ph.* : p. 232), également citée dans le deuxième chapitre de la première partie.

<sup>144</sup> Voir également ce passage de « Problems in the Study of Literature and Language » (1928), cité de même dans le deuxième chapitre de la première partie : « L'analyse des lois structurales de la langue et de la littérature, ainsi que de leur évolution, nous amène inmanquablement à établir une série limitée de types structuraux qui existent réellement (ou, dans la diachronie, de types d'évolution des structures). » (*J.Pr.* : p. 57).

<sup>145</sup> « Certaines lois structurales de validité universelle sous-tendent la composition de tout système phonologique et limitent la variété des systèmes, de sorte qu'une typologie phonologique des langues du monde entier est tout à fait faisable. »



C'est ce postulat qui est le plus sensible dans les textes des années 30 et 40 où, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'élaboration de la notion de loi générale implique un ensemble de thèses relatives au langage infantin et à l'aphasie. Rappelons en premier lieu la notion de système stratifié dont il a été question dans le deuxième chapitre de la première partie, et qui apparaît, bien que non nommé, dans les « Observations sur le classement phonologique des consonnes » (1938), où, comme nous l'avons vu alors, Jakobson introduit la notion de noyau des systèmes vocalique et consonantique :

« [...] l'opposition des consonnes *aiguës* et *graves* est une opposition de termes contraires, ainsi que celle des *postérieures* et des *antérieures* ou, du point de vue acoustique, l'opposition des perceptibilités majeure et mineure. Ces deux oppositions, de même que celle des consonnes *nasales* et *orales*, dues toutes les trois à la place et à la structure différentes des *résonateurs*, constituent le noyau du système phonologique des consonnes et trouvent équivalent acoustique exact dans le vocalisme.

Rappelons que c'est à ces trois oppositions consonantiques que se borne, si on laisse de côté les liquides, sur lesquelles on reviendra ci-dessous, un type archaïque des langues primitives et de même, selon la comparaison heureuse de M. Sommerfelt, le langage infantin (tel qu'il se présente vers la fin de la première année, ainsi que le précise M. Grégoire). À l'exception de quelques idiomes indiens, les consonnes à perceptibilité mineure se divisent toujours en graves et en aiguës, c'est-à-dire en labiales et dentales. Quant aux consonnes à perceptibilité majeure, c'est-à-dire les vélo-palatales, leur scission en graves et aiguës ou en d'autres termes, en vélaires et en palatales correspondantes reste inconnue à un nombre considérable, sinon à la majorité des langues du monde. Les langues de l'Océanie possèdent les deux variétés de consonantisme oral dans leur forme pure, d'un côté le *triangle*  $p \quad t \quad k$ , "système consonantique le plus simple", suivant l'observation précise du P. van Ginneken, et de l'autre le *carré*  $p \quad t \quad k \quad c$ , représenté par l'aranta que vient d'analyser M. Sommerfelt. Les deux structures offrent, par leur composition et par leur rapport mutuel, une analogie des plus frappantes avec les deux types du *système vocalique* : le carré et le triangulaire. » (J.Ob. : p. 127-128).

On lit ensuite à propos des liquides :

« Peu s'en faut que la présence des liquides dans le système phonologique soit universelle, tandis que le dédoublement de cette classe en *r* et *l* manque à une quantité de langues. Ainsi, une zone étendue des langues bordant le Pacifique ne connaît qu'un phonème liquide unique. La subdivision phonologique du type latéral ou du type intermittent est un fait relativement rare. Le cas échéant, l'opposition des liquides graves et aiguës se trouve fusionner avec celle des liquides antérieures et postérieures. Les intermittentes, de même que les latérales, peuvent se dédoubler en des phonèmes mats et stridents. Comme spécimens de ces dernières, citons d'une part les fricatives et les affriquées latérales des langues caucasiennes-septentrionales et de l'autre la fricative intermittente dite "*r* chuintant" (*r*) du tchèque et des parlers grecs ou bien celle de l'arménien et le "*r* mi-occlusif malgache", étudié par Rousselot. » (J.Ob. : p. 130).

Il ne s'agit pas ici de lois d'implication, mais de systèmes minimaux, communs aux langues « primitives » et au langage infantin. La référence à l'ontogenèse et à la glottogenèse est extrêmement notable, dans la mesure où elle exhibe le caractère génétique, et non étiologique, de toute explication liée au postulat du langage. Saussure visait une étiologie des langues (des idiomes), Jakobson s'attache aux lois de leur constitution. La notion de système minimal rend par ailleurs d'autant plus sensible le caractère objectal du langage auquel

renvoie le postulat de lois panchroniques, lois panchroniques dont, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie ainsi que dans le chapitre précédent, la notion réapparaît un an plus tard dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale », dans un contexte analogue. L'objet de ce texte est cette fois le développement du langage enfantin, la recherche des « lois générales » de la « langue en devenir », dans le cadre d'une analyse structurale de cette dernière. Jakobson écrit ainsi tout d'abord :

« La richesse de nos expériences permet l'analyse structurale de la langue en devenir et la recherche de ses lois générales, ou *tendant à être générales*, si l'on préfère une formule plus prudente. Du reste, au commencement de notre siècle, M. Grammont a énoncé ce problème avec une précision impressionnante : Il n'y a, dit-il, chez l'enfant "ni incohérence ni effets du hasard. ... Il manque le but, sans doute, mais il s'en écarte toujours de la même manière. ... C'est cette constance de l'écart qui fait la valeur de son langage, et en même temps permet de bien comprendre la nature de la modification." Quelle est donc la *loi de cet écart* dans l'acquisition successive des phonèmes ? » (J.Loi. : p. 317).

Il affirme l'existence d'une « régularité rigide » dans la série des acquisitions enfantines :

« En éliminant ces faits spécifiques<sup>146</sup> et en suivant pas à pas la formation du système phonologique chez l'enfant, nous remarquons une *régularité* rigide dans la suite de ces acquisitions qui, pour la plupart, forment, dans l'ordre du temps, des enchaînements stricts et constants. Voici presque un siècle que cette régularité frappe les observateurs : qu'il s'agisse d'enfants français ou anglais, scandinaves ou slaves, allemands ou japonais, estoniens, indiens du Nouveau-Mexique, chaque description linguistique attentive vient également confirmer le fait que la *chronologie relative* de certaines innovations reste toujours et partout la même. Par contre, l'allure de leur succession est très variable, et deux faits consécutifs, se suivant immédiatement chez les uns, peuvent être séparés par quelques années dans le développement des autres. Espèce de film ralenti, ces cas de développement phonologique différé sont particulièrement instructifs. » (J.Loi. : p. 319).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on retrouve alors les notions de vocalisme et de consonantisme minima, puis les lois panchroniques de solidarité ou d'incompatibilité, que Jakobson qualifie ici de « lois générales de solidarité irréversible » :

« D'ordinaire le vocalisme est entamé par une voyelle large et le consonantisme simultanément par une occlusive de l'avant-bouche ; habituellement c'est un *A* et une occlusive labiale. La première opposition consonantique est celle de la nasale et de l'orale et la seconde celle des labiales et des dentales (*P-T, M-N*).

Ces deux oppositions forment le *consonantisme minimum* des langues vivantes du monde et ne peuvent faire défaut que dans des cas d'altérations extrinsèques et mécaniques. Tel est le manque des labiales dans le tlingit (et dans quelques parlers féminins de l'Afrique centrale), manque dû à la mutilation artificielle des lèvres, et même dans ces cas, la classe des labiales tend à être représentée dans le système phonologique par des substituts spécifiques.

---

<sup>146</sup> Il s'agit des gestes vocaux qui, quant à eux, « semblent directement rechercher les sons non admis ailleurs » (J.Loi. : p. 318-319). Voir le deuxième chapitre de la première partie, et à nouveau *infra*, le chapitre suivant.

A la suite des deux oppositions consonantiques mentionnées, une voyelle étroite vient s'opposer dans le langage enfantin à la voyelle large, et l'étape ultérieure du vocalisme apporte, ou bien un troisième degré d'ouverture, ou bien une scission du phonème étroit en voyelle palatale et vélaire. Chacun de ces deux processus aboutit à un système de trois voyelles, ce qui est le *vocalisme minimum* pour les langues vivantes du monde. Ce vocalisme minimum ainsi que le consonantisme minimum exige visiblement la présence de phonèmes cumulant deux "éléments différentiels" selon la terminologie saussurienne (ainsi dans le système "triangulaire" des voyelles *U, A, I*, le phonème *U* est vélaire par opposition à *I* et étroit par opposition au phonème *A*, et dans le système "linéaire" la voyelle moyenne est complexe : large par opposition à l'étroite et en même temps étroite par opposition à la large).

Si nous abordons les acquisitions du consonantisme ou bien du vocalisme enfantin dépassant le minimum signalé, nous apercevons que leur ordre successif correspond exactement aux lois générales de solidarité *irréversible* qui régissent la synchronie des langues du monde.

Ainsi, dans le système phonologique de l'enfant, l'acquisition des consonnes vélaires et palatales suppose l'acquisition des labiales et des dentales, et dans les langues du monde, la présence des vélopalatales implique l'existence simultanée des labiales et des dentales. Cette solidarité est irréversible : la présence des labiales et des dentales n'implique pas la présence des vélopalatales, comme le montre p. ex. leur manque complet dans la langue de Tahiti et dans la tatar de Kasimov ainsi que l'absence des nasales vélaires et palatales dans quantité de langues.

L'acquisition des constrictives suppose l'acquisition des occlusives et, parallèlement, dans les systèmes phonologiques du monde, l'existence des premières implique celle des dernières. Il n'y a pas de langues sans occlusives, mais d'autre part on trouve maintes langues, en Océanie, en Afrique et dans l'Amérique du Sud, complètement dépourvues de constrictives ; parmi les langues de l'ancien monde, citons, par exemple, le karakalpak et le tamoul, manquant tous les deux de phonèmes constrictifs autonomes.

L'acquisition enfantine des mi-occlusives opposées aux occlusives correspondantes suppose l'acquisition des constrictives de la même série ; également dans les langues du monde l'opposition d'une mi-occlusive et d'une occlusive dentale, labiale ou vélopalatale implique la présence d'une constrictive dentale, labiale ou vélopalatale.

Aucune opposition horizontale des voyelles d'une ouverture supérieure ne peut être acquise par l'enfant, tant que ses voyelles d'une ouverture inférieure n'acquiescent la même opposition. Cet ordre évolutif correspond exactement à la loi synchronique générale formulée par Trubetzkoy.

L'acquisition enfantine des voyelles palatales arrondies, secondaires selon le terme de Rousselot, suppose l'acquisition des voyelles primaires, c'est-à-dire des vélaires arrondies et des palatales non-arrondies correspondantes. La série secondaire implique la présence des voyelles primaires de même ouverture dans les langues du monde.

Les oppositions relativement rares dans les langues du monde sont parmi les dernières acquisitions de l'enfant. Ainsi, la seconde liquide compte parmi les derniers accroissements du système phonologique enfantin, et le *R* sibilant (*ř*), phonème excessivement rare dans les langues du monde, termine d'ordinaire l'apprentissage phonologique des enfants tchèques ; dans les diverses tribus indiennes faisant usage des consonnes glottalisées les enfants tardent à les acquiescent, et les voyelles nasales n'apparaissent chez les enfants français et polonais qu'après tous les autres phonèmes vocaliques. » (J.Loi. : p. 319-321).

La conclusion de ce deuxième pan du développement a également été rappelée dans le chapitre précédent :

« On pourrait facilement augmenter le nombre des coïncidences entre l'ordre évolutif du langage enfantin et les lois générales que nous révèle la synchronie des langues du monde et on trouvera sûrement encore plus de correspondances analogues à mesure qu'on aura des données linguistiques précises sur les enfants de groupes ethniques variés. Mais on peut désormais tirer les conclusions résultant du fait même du parallélisme signalé.

Tout système phonologique est une *structure stratifiée*, c'est-à-dire formant des couches superposées. La hiérarchie de ces couches est à peu près universelle et constante. Elle apparaît aussi bien dans la synchronie que dans la diachronie de la langue ; il s'agit, par conséquent, d'un ordre *panchronique*. S'il y a entre deux valeurs phonologiques un rapport de solidarité irréversible, la valeur secondaire ne peut apparaître sans la valeur primaire et la valeur primaire ne peut être éliminée sans la valeur secondaire. Cet ordre se manifeste dans le système phonologique existant et il en régit toutes les mutations ; le même ordre détermine, comme nous venons de l'observer, l'apprentissage du langage, système en devenir, et – ajoutons – il persiste dans les troubles du langage, système en *désagrégation*. » (J.Loi. : p. 321).

Jakobson réaffirme donc dans ce texte l'existence d'un rapport entre la structure du développement du langage enfantin et la constitution des langues. Il s'agit cependant cette fois, outre des noyaux vocalique et consonantique, des « lois générales que nous révèle la synchronie des langues du monde ». Le fait notable est que c'est l'existence d'un tel rapport qui conduit Jakobson à conclure à la nature de « structure stratifiée » du système phonologique : « Mais on peut désormais tirer les conclusions résultant du fait même du parallélisme signalé. / Tout système phonologique est une *structure stratifiée*, c'est-à-dire formant des couches superposées. » De même, la notion de panchronie, dont nous avons vu l'ambiguïté dans le chapitre précédent – dépassement de la distinction synchronie/diachronie et généralité –, est introduite comme conclusion d'un constat synchronique et diachronique : « La hiérarchie de ces couches est à peu près universelle et constante. Elle apparaît aussi bien dans la synchronie que dans la diachronie de la langue ; il s'agit, par conséquent, d'un ordre *panchronique*. » Jakobson ne saurait mieux dire que son « étiologie » des langues est une genèse. La représentation est cependant dès lors nécessairement contradictoire, dans la mesure où – et c'est là, comme il apparaîtra plus clairement ensuite, un avatar de la dualité de l'objet et du mode d'appréhension – elle implique tout à la fois un objet construit et une explication dynamique des structures. La contradiction apparaît de manière très nette dans la suite du texte. Jakobson développe tout d'abord sa thèse relative aux dégâts aphasiques :

« Comme nous l'apprennent par exemple les observations des psychiatres, dans les troubles du langage les voyelles nasales tendent les premières à disparaître, de même l'opposition des liquides est apte à s'amuïr, les voyelles secondaires succombent plutôt que les primaires, les constrictives et les mi-occlusives se changent en occlusives, les consonnes vélaires sont perdues avant celles de l'avant-bouche, et les consonnes labiales ainsi que la voyelle *A* sont les derniers phonèmes résistant à la destruction, ce qui correspond exactement au stade initial du langage enfantin. Les couches supérieures sont enlevées avant les inférieures. Les dégâts aphasiques reproduisent à l'envers l'ordre des acquisitions enfantines. Une analyse phonologique approfondie des *aphasies* (c'est-à-dire des troubles du langage de caractère interne, sans lésion de l'appareil phonatoire) est appelée à mettre en lumière les correspondances en question, également fertiles pour le psychiatre et pour le linguiste. » (J.Loi. : p. 321-322).

On lit cependant ensuite :

« On a bien signalé jadis quelques points de contact isolés entre le langage enfantin, d'une part, et le répertoire des phonèmes dans certaines langues dites primitives, de l'autre, mais on envisageait ces langues comme des survivances reflétant, pour ainsi dire, l'enfance de l'humanité et on faisait appel à la loi biogénétique de Haeckel, selon laquelle l'individu récapitule dans son développement la phylogénèse, le développement de l'espèce. Cependant, la disette de phonèmes dans une langue donnée n'est pas nécessairement une pauvreté primordiale, et souvent au contraire l'étude historique indique que l'appauvrissement est de date récente. Ce qui reste probant, dans l'accord entre le langage enfantin et les langues du monde, c'est uniquement *l'identité des lois structurales* qui règlent toute modification du langage individuel et social ; c'est, en d'autres termes, la même superposition stable des valeurs qui se trouve à la base de tout accroissement et décroissance du système phonologique. » (J.Loi. : p. 322).

Si le texte précédent rapprochait la structure des langues « primitives » de celle du langage enfantin à la fin de la première année de vie, Jakobson s'inscrit ici en faux contre toute considération des langues « primitives » comme des langues demeurées au niveau de « l'enfance de l'humanité ». Il argue alors de ce qu'il ne s'agit que de « *l'identité des lois structurales* qui règlent toute modification du langage individuel et social ». Néanmoins, tandis que se trouve ici refusée la possibilité d'appliquer aux langues « la loi biogénétique de Haeckel, selon laquelle l'individu récapitule dans son développement la phylogénèse, le développement de l'espèce », on lit quelques pages plus loin :

« L'universalité et la logique interne de l'ordre hiérarchique énoncé permet, semble-t-il, de l'admettre aussi pour la formation du langage (glottogonie). Cette immutabilité nous autorise à vérifier et à accepter, par exemple, l'hypothèse ingénieuse récemment émise par P. van Ginneken (et autrefois par Noiré) sur les rudiments de la langue humaine : les oppositions consonantiques sont antérieures aux oppositions vocaliques. Il est vrai que le chercheur suppose un stade encore plus ancien, celui des clics, mais il fait lui-même remarquer que d'après leur fonction, ce ne sont pas encore des phonèmes, mais de simples gestes vocaux, formant à proprement parler, une couche prélinguistique, extralinguistique et, ajoutons, "post-linguistique", comme le montre l'étude des aphasies. De même l'hypothèse de Trombetti sur l'antériorité des occlusives se trouve corroborée, contrairement à la priorité des mi-occlusives professée par Marr. » (J.Loi. : p. 326-327).

Ces conclusions glottogoniques, que l'on retrouvera à quelques reprises, rendent difficile de soutenir tout à la fois que les langues « primitives » ne le sont pas mais sont seulement « dites » telles et qu'il existe une concordance entre l'inventaire phonique des langues du monde et celui du langage enfantin. C'est pourtant ce que fait Jakobson, et il paraît ainsi que la genèse tente de se faire « étiologie », d'une manière différente de la manière hjelmslevienne, mais témoignant de la même dualité initiale – entre langage et hypothèse structurale – et dotée dès lors d'enjeux fondamentalement analogues : dans le cadre d'un objet total d'une part, confus d'autre part – ni langue, ni langage, mais indistinctement l'un et l'autre, y compris dans leur dimension objectale – dont nous verrons d'autres enjeux dans le chapitre suivant. On notera, à cet égard, dans « *Der grammatische Aufbau der Kindersprache* » (1975), les notions de « synchronie ordonnée de manière dynamique<sup>147</sup> » et de « lois [...] manifestement dynamiques » qui viennent en lieu et place de la notion de

---

<sup>147</sup> Voir la note 641 du chapitre précédent.

panchronie, cependant que, comme nous l'avons déjà souligné dans le chapitre précédent, il s'agit de « structure du langage » (*Sprachbau*), et non des langues :

« Das vorhandene Muster gestattet eine Auslese der vollbrachten Entlehnungen und deren gesetzmäßige Reihenfolge, der zudanken das Kind anfangs das eine und dann erst das nächste sich anzueignen weiß. Hier wirken universale Gesetze der einseitigen Implikation (oder Fundierung) : Ein "B" könnte nicht entstehen, soweit "A" nicht entstanden ist, wogegen "A" unabhängig von "B" im Sprachsystem bestehen kann.

Die Erforschung und Erklärung der strengen Gesetzmäßigkeit, welche man in der Entwicklung der Kindersprache beobachtet, geht nur langsam voran. Die junggrammatische, einseitig diachronische Tradition, die noch vor kurzem in der Sprachwissenschaft hervortrat, zeigte weder für die reine Beschreibung des Sprachbaus noch für das Suchen der allgemeinen Aufbau- und Umbaugesetze Verständnis. Andererseits verdeckte die von der Genfer Schule und ihren zahlreichen Epigonen gepredigte, streng und eng statische Abart der Synchronie und eigentlich der ganzen Sprachanalyse den Weg zum Begreifen der Kindersprache, deren Wesen und Aufbau den Gesetzen einer dynamisch angelegten Synchronie unterworfen sind.

Wenn man endlich heutzutage, trotz der Überbleibsel der langwierigen Zweifelsucht, die Fülle und Bedeutsamkeit der Universalien im Bau der Völkersprachen und im Aufbau der Kindersprache beobachtet, offenbaren sich besonders im Fortschritt des lautlichen Bestandes viele und auffallend dynamische Gesetze, welche entweder eine allgemeine Geltung oder wenigstens eine beinahe universale Probabilität aufweisen<sup>148</sup>. » (J.Au. : p. 172-173).

Les développements relatifs au langage enfantin et à l'aphasie sont relativement nombreux dans le corpus jakobsonien. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie puis dans le chapitre précédent, on les retrouve en premier lieu dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (1939-1941), où Jakobson affirme l'existence de « concordances nécessaires et constantes<sup>149</sup> » (J.Kin. : p. 22) et de « relations nécessaires et générales<sup>150</sup> » (J.Kin. : p. 22) entre les deux champs des langues naturelles et du langage enfantin<sup>151</sup>. Les développements sont très proches de ceux de « Les lois phoniques du langage

---

<sup>148</sup> « Le modèle existant permet une sélection des emprunts réalisés ainsi que de leur consécution régulière, grâce à laquelle l'enfant peut s'approprier d'abord l'un puis seulement alors le suivant. Sont ici à l'œuvre des lois universelles d'implication (ou de fondation) unilatérale : un "B" ne pourrait se constituer tant que "A" ne s'est pas constitué, alors que "A" peut exister indépendamment de "B" dans le système linguistique.

L'exploration et l'explication de la régularité rigoureuse que l'on observe dans le développement du langage enfantin, ne progressent que lentement. La tradition néogrammairienne, exclusivement diachronique, qui était dominante dans la linguistique jusqu'à une date très récente, n'a montré aucune intelligence ni de la description pure de la structure du langage ni de la recherche des lois générales de construction et de restructuration. D'autre part, la version stricte et étroitement statique de la synchronie et en fait de toute l'analyse de la langue prônée par l'école de Genève et ses nombreux épigones a dissimulé le chemin vers la compréhension du langage enfantin, dont l'être et la construction sont soumis aux lois d'une synchronie ordonnée de manière dynamique.

Lorsque, en dépit des survivances d'un scepticisme persistant, on observe enfin aujourd'hui la richesse et l'importance des universaux dans la structure des langues du monde et dans la construction du langage enfantin, des lois nombreuses et manifestement dynamiques, qui comportent soit une validité générale soit au moins une probabilité presque universelle, se découvrent en particulier dans le développement de l'inventaire phonique. »

<sup>149</sup> « *notwendige und konstante Übereinstimmungen* » (J.Kin. : p. 333).

<sup>150</sup> « *allgemeinen Notwendigkeiten* » (J.Kin. : p. 333). La traduction française est approximative.

<sup>151</sup> Voir ce passage cité dans le chapitre précédent, qui vient conclure le développement relatif au langage enfantin dans ses rapports avec l'évolution des langues naturelles, également cité alors : « Mais, outre ces points communs éventuellement possibles, il existe entre ces deux champs des concordances nécessaires et constantes.

enfantin et leur place dans la phonologie générale », dont ils ne se distinguent en premier lieu que par leur caractère plus détaillé. Jakobson y écrit de même :

« L'analyse structurale de l'acquisition du langage est dès lors à l'ordre du jour : il s'agit de trouver les lois générales ou, si l'on préfère une désignation plus modeste, des lois tendant à être générales. Au début de ce siècle déjà, Grammont, dans l'ouvrage cité, proposait de manière claire et précise un tel plan de travail. Il n'existe chez l'enfant, dit ce chercheur clairvoyant, "ni incohérence, ni effets du hasard... Il manque le but sans doute, mais il s'en écarte toujours de la même manière... C'est cette constance de l'écart qui fait la valeur de son langage et en même temps permet de bien comprendre la nature de la modification" (p. 62)<sup>152</sup>. » (J.Kin. : p. 23)

puis affirme à nouveau l'existence d'un ordre de succession universel et régi par des lois :

« Mais, aussitôt atteint le premier stade du langage proprement dit, aussitôt entamée la sélection des sons et la construction d'un système phonématique, on observe un ordre de succession strictement régi et universellement valide<sup>153</sup>. » (J.Kin. : p. 31)

qui vaut pour le langage enfantin, mais également pour les détériorations aphasiques :

« Ces mêmes considérations valent *mutatis mutandis*, pour les troubles aphasiques<sup>154</sup>. » (J.Kin. : p. 34).

---

C'est cette question de fond qui n'a jusqu'à présent pratiquement jamais été abordée. Il n'est pas difficile de donner la raison de cette omission.

#### 4. TRANSCRIPTION ET ANALYSE DES DÉBUTS DU LANGAGE ENFANTIN

La mise au point de ce type de relations nécessaires et générales présuppose l'étude des lois structurales de chacun des systèmes linguistiques – tâche entreprise seulement depuis peu de temps.

De plus, la mise à jour des principes généraux de la structure du langage enfantin nécessite des observations attentives et précises du développement linguistique effectif. Les stades prélinguistiques et les toutes premières manifestations linguistiques, d'une importance capitale dans la construction phonique d'une langue, ont été pendant longtemps négligés. » (J.Kin. : p. 22). [« Aber neben allen diesen okkasionell-möglichen Berührungspunkten gibt es zwischen den beiden Feldern *notwendige und konstante Übereinstimmungen*, und gerade diese Grundfrage wurde bisher kaum angeschnitten. Es ist nicht schwer, die Ursache dieser Lücke anzugeben.

4. [Aufzeichnung und Analyse der Sprachanfänge] Die Feststellung der allgemeinen Notwendigkeiten setzt das Studium der Strukturgesetze der Sprachsysteme voraus – eine Aufgabe, die bis vor kurzem im Schatten blieb. Ausserdem verlangt die Aufdeckung der allgemeingültigen Bauprinzipien der Kindersprache sehr aufmerksame und genaue Beobachtungen über das tatsächliche Sprachwerden. Besonders die ersten Vorstufen und Stufen des sprachlichen Lebens, die für den lautlichen Aufbau der Sprache am wichtigsten sind, wurden lange Zeit stiefmütterlich behandelt. » (J.Kin. : p. 333)].

<sup>152</sup> « Die strukturelle Analyse des Spracherwerbes steht von nun an auf der Tagesordnung : es müssen seine allgemeinen Gesetze aufgefunden werden oder, wenn man eine weniger anspruchsvolle Bezeichnung vorzieht, die nach allgemeiner Gültigkeit strebenden Gesetze. Diese programmatische Forderung wurde übrigens schon am Anfang unseres Jahrhunderts im oben zitierten Aufsatz von Grammont klar und deutlich aufgeworfen. Es gibt beim Kinde, sagt dieser scharfsichtige Forscher, "ni incohérence, ni effets du hasard... Il manque le but sans doute, mais il s'en écarte toujours de la même manière... C'est cette constance de l'écart qui fait la valeur de son langage et en même temps permet de bien comprendre la nature de la modification" (62) » (J.Kin. : p. 334).

<sup>153</sup> « Aber soweit die erste eigentliche Sprachstufe erreicht ist, und sobald es dementsprechend um die Auslese der Sprachlaute und um den *Aufbau des Phonemsystems* geht, ersehen wir eine streng *gesetzmässige* und *allgemein gültige Aufeinanderfolge* » (J.Kin. : p. 340).

<sup>154</sup> « Mutatis mutandis gelten dieselben Erwägungen auch für die aphasischen Lautstörungen. » (J.Kin. : p. 343). Voir également J.Kin. : p. 37 [p. 345], cité dans le chapitre précédent, et à nouveau *infra* dans le chapitre suivant.

Dans la section « Stratification du système phonématique<sup>155</sup> », il développe la distinction entre chronologie relative et chronologie absolue qui n'était que suggérée dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » :

« 12. CHRONOLOGIE RELATIVE ET CHRONOLOGIE ABSOLUE DANS LE DÉVELOPPEMENT PHONÉMATIQUE.

Qu'il s'agisse d'enfants français ou scandinaves, anglais, slaves, indiens, allemands, estoniens, hollandais ou japonais, toute description rigoureuse confirme le fait étonnant que, pour un ordre d'acquisitions phoniques donné, la chronologie relative reste toujours et partout la même.

Alors que l'ordre d'acquisition des sons du langage enfantin paraît être stable dans ses principaux traits, la rapidité de cette succession au contraire est variable et individuelle. Deux acquisitions qui se succèdent d'une manière immédiate chez un enfant peuvent être séparées chez un autre par des mois, voire des années. Il existe des enfants qui apprennent particulièrement vite le système phonématique de leur langue maternelle et qui le maîtrisent dès le milieu de la deuxième année, tandis que d'autres l'écorchent jusqu'à l'âge scolaire. C'est ce que constatait par exemple Gutzmann à propos d'écoliers allemands, ou Helga Eng (1923, p. 58) au sujet des écoliers norvégiens.

C'est un fait apparemment universel que l'acquisition des dentales précède toujours celle des palatales dans le langage enfantin. Comme l'a observé Axel Hock, l'enfant suédois, parvenu à un certain stade de son développement, dit "*tata*" pour *kaka*, l'enfant anglais "*tut*" pour *cut*, l'enfant allemand "*topf*" pour *kopf*, et de même le petit Japonais transformera le *k* en *t*. Cependant, la chronologie absolue, contrairement à la chronologie relative, est très vacillante : chez certains enfants, les occlusives vélaires sont acquises peu après les dentales au début de la deuxième année et parfois même dans le courant de la première année ; chez d'autres, il faut attendre la troisième année et il arrive souvent que jusqu'à la sixième année les enfants remplacent toutes les vélaires par les dentales correspondantes. Il n'est même pas rare de constater l'absence des vélaires chez les écoliers de huit à neuf ans.

Ces cas, comme un film au ralenti, sont particulièrement instructifs ; de la même manière, le langage des débiles reste figé à une étape primitive de leurs acquisitions linguistiques. La structure phonique infantile demeure inchangée et c'est ainsi que les constrictives continuent à être remplacées par les occlusives (cf. Galant, 1918, p. 430, Maupaté et, pour les autres indications bibliographiques, Nadoleczny, 1926, p. 149)<sup>156</sup>. » (J.Kin. : p. 50-51).

---

<sup>155</sup> « Schichtenbau des Sprachlautsystems ».

<sup>156</sup> « 12. [Relative und absolute Chronologie der Sprachlautentwicklung] Gleichgültig, ob es sich um französische oder skandinavische Kinder handelt, um englische oder slavische, um indianische oder deutsche, um estnische, holländische oder japanische, jede aufmerksame Beschreibung bestätigt uns immer wieder die merkwürdige Tatsache, dass für eine Reihe der lautlichen Erwerbungen die *relative Zeitfolge* überall und stets die gleiche bleibt.

Während die Reihenfolge der lautlichen Erwerbungen der Kindersprache in ihren Grundzügen als stabil erscheint, so ist im Gegenteil das Tempo dieses Nacheinanders höchst unbeständig und individuell, und zwei Neuerscheinungen, die bei einem Kinde unmittelbar aufeinanderfolgen, können bei einem anderen durch mehrere Monate, ja sogar durch viele Jahre, getrennt sein. Es gibt Kinder, die besonders rasch das Lautsystem ihrer Muttersprache sich zu eigen machen und schon gegen die Mitte des zweiten Lebensjahres im vollen Besitze desselben sind, während ander noch im Schulalter stammeln, wie es z.B. Gutzmann für die deutschen oder Helga Eng (58) für die norwegischen Schulkinder feststellt.

So ist die Tatsache, dass die Gaumenlaute erst nach den Zahnlautes in der Kindersprache entstehen, anscheinend universell, und auf einer gewissen Entwicklungsstufe spricht, wie schon Axel Kock vermerkte, das schwedische Kind *tata* für "*kaka*", das deutsche *topf* für "*Kopf*", das englische *tut* für "*cut*", und ähnlich



Suit un développement plus conséquent que celui de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale », mais dont la structure est semblable à celle de ce dernier, dans la mesure où s'y succèdent trois paragraphes ayant pour titres « Consonantisme minimal et vocalisme minimal<sup>157</sup> », « Identité des lois de solidarité dans le développement phonique du langage enfantin et dans la synchronie des langues du monde<sup>158</sup> » et « Acquisitions phoniques rares ou tardives<sup>159</sup> »<sup>160</sup>. La conclusion des développements, que nous avons déjà citée dans le chapitre précédent, est analogue à celle de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » :

« 17. PANCHRONIE DES LOIS DE SOLIDARITÉ

Il serait aisé de multiplier les parallélismes entre le cours du développement phonique de l'enfant et les lois de structure qui nous révéleront<sup>161</sup> la synchronie de toutes les langues du monde. Bien d'autres ressemblances pourront encore être mises en lumière quand seront connues plus précisément les données touchant le langage enfantin des communautés linguistiques les plus diverses. Mais déjà l'existence dans la structure du langage de lois de solidarité irréversible peut être considérée comme établie. En fait, le champ d'application de ces lois est bien plus étendu encore.

Nous l'avons dit, l'analyse des langues les plus diverses met à jour des lois synchroniques générales de solidarité selon lesquelles une valeur secondaire ne peut se rencontrer dans un système linguistique sans la valeur primaire correspondante. Il en résulte deux conséquences pour l'évolution de tout système linguistique : en l'absence de la valeur primaire, la valeur secondaire correspondante ne peut se constituer dans le système linguistique, tandis que, sans la valeur secondaire, la valeur primaire correspondante ne peut être éliminée.

Ainsi ces lois de solidarité se révèlent panchroniques : elles gardent leur validité à travers chaque état et chaque changement de toutes les langues du monde<sup>162</sup>. » (J.Kin. : p. 63-64)

---

verwandeln die japanischen Kleinen das *k* in ein *t* (389). Aber die absolute Chronologie im Gegensatz zur relativen ist sehr schwankend : von manchen Kindern werden die velaren Verschlusskonsonanten kurz nach den dentalen an der Schwelle des zweiten oder manchmal noch im Laufe des ersten Lebensjahres erworben, von anderen erst gegen das dritte Jahr, und oft ersetzen Kinder sogar bis zu ihrem sechsten Jahre alle Velare durch entsprechende Dentale, ja auch bei Schulkindern von acht bis neun Jahren wird nicht selten das Fehlen der Velaren festgestellt.

Ähnlich dem sogen. Zeitlupenfilm sind diese Fälle der verzögerten Sprachentwicklung besonders lehrreich, wie andererseits die lebenslängliche Erstarrung einer der sprachlichen Anfangsstufen bei Imbezilen : der infantile Lautbau ist hier unverändert erhalten, beispielsweise bleiben die Engelaute durch Verschlusslaute ersetzt (s. Galant 430, Maupaté und die weiteren Literaturangaben bei Nadoleczny α 149). » (J.Kin. : p. 356-357).

<sup>157</sup> « Minimalkonsonantismus und Minimalvokalismus ».

<sup>158</sup> « Identische Fundierungsgesetze im lautlichen Aufbau der Kindersprache und in der Synchronie der Völkersprachen ».

<sup>159</sup> « Späte bzw. seltene Lauterwerbungen ».

<sup>160</sup> Voir J.Kin. : p. 51-62 [p. 357-366]. Voir la note 1000 du deuxième chapitre de la première partie.

<sup>161</sup> « que nous révèle ». Voir la note 448 du chapitre précédent.

<sup>162</sup> « 17. [Panchronie der Fundierungsgesetze] Man könnte leicht die Anzahl der Kongruenzen zwischen dem lautlichen Werdegang der Kindersprache und den Baugesetzen, welche uns die Synchronie aller Sprachen der Welt enthüllt, vermehren, und sicher deckt man noch weitere Übereinstimmungen auf, sobald man über Kinder aus verschiedensten Sprachgebieten genauere linguistische Angaben erhält. Doch die Tatsache an sich, dass derartige Gesetze der einseitigen Fundierung im Sprachbau vorhanden sind, kann bereits als festgestellt gelten. Ja, der Wirkungskreis dieser Gesetze ist sogar noch bedeutend breiter.

et est suivie de même d'un paragraphe relatif aux désordres aphasiques<sup>163</sup> :

« 18. LOIS DE SOLIDARITÉ ET PATHOLOGIE DU LANGAGE.

Les mêmes lois déterminent, nous l'avons vu (§ 14), le développement du langage enfantin, c'est-à-dire l'édification de toute compétence linguistique individuelle : l'acquisition de la valeur secondaire présuppose celle de la valeur primaire. Et nous pouvons ajouter maintenant que la dissolution de la compétence linguistique individuelle est astreinte aux mêmes régularités : la perte de la valeur primaire présuppose celle de la valeur secondaire. "L'analogie étroite entre le langage enfantin immature et l'aphasie" (Fröschels, 1925, p. 49), voire l'infantilisme ou la puérilité du langage aphasique (*ibid*), ont été abondamment soulignés. Il reste qu'une élaboration systématique est nécessaire pour établir les points de convergence, notamment les correspondances des soins existant entre les deux champs.

La parole du dysarthrique n'est troublée que dans la mesure de l'atteinte instrumentale et ne manifeste aucune régularité dans la succession des troubles phoniques : "Si les lèvres sont plus atteintes, ce sont les labiales qui en souffrent, etc." (Lipmann 1909, p. 489). De même, chez le nourrisson, il n'y a aucun ordre constant et régulier des sons du babil (cf. § 8). Les troubles phoniques des aphasiques manifestent au contraire un échelonnement régulier comparable aux véritables progrès linguistiques de l'enfant. Toute tentative d'explication par le principe du moindre effort (cf. § 5) ou par n'importe quelle autre interprétation mécaniciste est dans ce domaine également vouée à l'échec.

Le démantèlement du système phonique chez l'aphasique reflète exactement le développement du système phonique du langage enfantin. [...]

Mais le parallélisme va plus loin : même après la démolition complète de l'inventaire phonique, le langage interjectionnel (*emotional language*) de l'aphasique peut demeurer intact, comme Hughlings Jackson l'avait déjà noté (cf. par exemple Kussmaul, p. 59 sq). En bref, les strates supérieures sont toujours dissoutes avant les inférieures<sup>164</sup>.

La récupération des sons lors de la guérison des aphasiques correspond directement à l'ordre des acquisitions observé dans le langage enfantin. Le professeur B. I. Jacobowsky, directeur de la clinique psychiatrique de l'université d'Uppsala, avait attiré mon attention sur le processus rapide observable au réveil de malades mentaux traités par l'insuline : dans l'intervalle d'environ une demi-heure, ces malades passent du mutisme à l'aphasie, puis à la pleine possession de la langue. Comme j'ai pu le constater moi-même dans la clinique du professeur Jacobowsky, et grâce à son obligeance, ces processus, comparables aux films accélérés, sont particulièrement précieux pour l'étude de l'acquisition du langage et devraient être suivis et examinés systématiquement. Un schizophrène, par exemple, omettait au réveil de prononcer la liquide dans son nom, *Karlson*, et pendant un temps assez long il était incapable de restituer le *k* initial autrement que par un coup de glotte. Chez les patients suédois traités à l'insuline, les voyelles palatales arrondies, et particulièrement le *r*, étaient parmi les sons dont la

---

Wie gesagt, legt die Beobachtung der verschiedenartigsten Sprachen allgemeine synchronische Fundierungsgesetze klar : diese Gesetze besagen, dass ein sekundärer Wert ohne den entsprechenden primären Wert im Sprachsystem nicht bestehen kann. Aber daraus ergeben sich notwendigerweise auch für die Evolution eines beliebigen Sprachsystems zwei gesetzmässige Folgen : ohne den primären Wert kann der entsprechende sekundäre Wert im Sprachsystem nicht entstehen, und ohne den sekundären kann der entsprechenden primäre aus dem Sprachsystem nicht eliminiert werden.

Somit erweisen sich die Fundierungsgesetze als *panchronisch* : sie behalten ihre Geltung bei jedem Zustand und bei jeder Wandlung aller beliebigen Völkersprachen. » (J.Kin. : p. 367).

<sup>163</sup> Voir de même la note 1000 du deuxième chapitre de la première partie.

<sup>164</sup> Nous rectifions ici le texte français conformément au texte original (voir la note suivante) : le texte français donne en effet par erreur « supérieures ».

récupération était la plus tardive ; l'absence d'aspiration dans les occlusives voisées (cf. § 2), de même que l'importante mouillure du *t*, constituaient également des phénomènes remarquables (cf. § 25)<sup>165</sup>. » (J.Kin. : p. 64-67).

La remarque concernant la guérison des aphasiques est nouvelle. Elle rend l'objectualité du langage d'autant plus palpable qu'elle signifie – dans une telle perspective – la reconstruction d'une entité préalablement déconstruite. On signalera à cet égard certaines remarques de *The Sound Shape of Language* (1977-1978) et « Brain and Language : Cerebral Hemispheres and Linguistic Structure in Mutual Light » (1980) où, dans la lignée de l'expérience relatée ici en dernier lieu, que mentionnent également Jakobson et Waugh puis Jakobson dans le deuxième texte, les expériences de *split-brain*, sur lesquelles nous reviendrons *infra*, dans le chapitre suivant, sont interprétées de manière analogue. On lit ainsi dans *The Sound Shape of Language* :

« Avec l'inactivation de l'hémisphère gauche, c'est donc tout le réseau des traits distinctifs qui perd sa stabilité et son équilibre, mais cela de telle manière que cette désintégration du système fait apparaître une hiérarchie des déficits infligés au patient. Et les auteurs ont raison lorsqu'ils affirment que la composition en traits des phonèmes demeure le symptôme décisif aux différentes étapes par lesquelles passe celui-ci. Les

---

<sup>165</sup> « 18. [Fundierungsgesetze und Sprachpathologie] Die gleichen Gesetze bestimmen, wie wir sahen (§ 14 f.), den Werdegang der Kindersprache, d.h. den Aufbau jedes individuellen Sprachvermögens : der Erwerb des sekundären Wertes setzt denjenigen des primären voraus. Und nun können wir hinzufügen, dass auch der *Abbau des individuellen sprachlichen Vermögens* derselben Gesetzmässigkeit unterliegt – die Einbusse des primären Wertes setzt diejenige des sekundären voraus. Es wurde wiederholt auf “starke Analogien zwischen der unreifen Kindersprache und der Aphasie” (Fröschels β 49), ja direkt auf einen Infantilismus oder Puerilismus der aphasischen Sprache hingewiesen. Doch fordert die Frage der Berührungspunkte, insbesondere der Lautentsprechungen zwischen den beiden Reihen eine systematische Zusammenstellung.

Die Sprache der Dysarthrischen leidet nur in dem Masse, in welchem ihr Instrument leidet, und sie kennt keine konstante Nacheinanderfolge der Lautverstümmelungen : “sind die Lippen mehr geschädigt, so leiden mehr die Labiale usw.” (Liepmann α 489). Ähnlich gibt es beim Säugling keine ständige und einheitliche Reihenfolge der produzierbaren Lalllaute (vgl. § 8). Dagegen legen die aphasischen Lautstörungen, gleich den eigentlich sprachlichen Fortschritten des Kindes, eine streng gesetzmässige Staffelordnung an den Tag, und jeder Versuch, das erwähnte Prinzip des kleinsten Kraftmasses anzuwenden (vgl. § 5), sowie die übrigen mechanistischen Deutungen, scheitert auch auf diesem Gebiete.

Der Abbau des sprachlichen Lautbestandes bei den Aphasischen liefert ein genaues *Spielgebild* für den lautlichen Aufbau der Kindersprache. [...]

Ja die Übereinstimmung geht noch weiter : auch nach der vollständigen Einbusse des Sprachlautvorrats kann die interjektionelle Sprache (“emotional language”) des Apathikers, wie schon Hughlings Jackson einsah und hervorhob, verschont bleiben (vgl. z.B. Kussmaul 59 ff.). Kurz und gut die höheren Schichten werden immer vor den unteren aufgehoben.

Die *Wiederherstellung* der Sprachlaute beim Genesen des Apathikers entspricht in ihrer Reihenfolge direkt dem Werdegang der Kindersprache. Prof. B. I. Jacobowsky, Direktor der Psychiatrischen Universitätsklinik in Uppsala, verwies mich auf den schnellen, etwa halbstündigen Verlauf der Entwicklung von Sprachlosigkeit durch Aphasie zur Vollsprache beim Erwachen der mit Insulin behandelten Geisteskranken : wie ich dann dank dem lebenswürdigen Entgegenkommen von Prof. Jacobowsky in seiner Klinik beobachten konnte, sind derartige, einem beschleunigten Film ähnliche Vorgänge (vgl. § 12) für das Studium des Sprachlauterwerbes ungemein wertvoll, und sie müssten systematisch verfolgt und untersucht werden. Ein erwachender Schizophrener liess anfänglich bei der Aussprache seines Namens “Karlson” die Liquidae weg, und längere Zeit konnte das anlautende *k* nicht restituiert werden und wurde durch den Kehlkopfverschluss ersetzt. Am längsten unterblieben bei den schwedischen Insulinpatienten die gerundeten palatalen Vokale und insbesondere *r* ; auffallend war auch das Fehlen der Aspiration bei den stimmlosen Verschlusslauten (vgl. § 2) und die starke Mouillierung des *t* (vgl. § 25). » (J.Kin. : p. 367-370).

confusions les plus communes se limitent à un seul trait distinctif, et le degré de résistance varie selon les traits. C'est ainsi que l'opposition vocalique compact-diffus, avec /a/ à l'optimum de compacité (voir plus bas p. 123 et suiv.), est la plus solide, tandis que les distinctions /o/ ~ /e/ et /u/ ~ /i/ disparaissent aisément (p. 132, 142, 181). [...]

La comparaison de ces désordres avec les troubles aphasiques spontanés s'impose d'elle-même, d'autant que "en général, les désordres aphasiques sont dus essentiellement à des lésions de l'hémisphère gauche" (Hécaen, 1969 : 308). [...]

Nul doute, d'autre part, que la remise en ordre progressive qui fait suite au bref épisode aphasique provoqué par l'électro-choc devrait attirer tout particulièrement l'attention des observateurs. On avait remarqué, vers 1940-41, dans le cas analogue du choc à l'insuline, que la récupération de la parole par le patient correspond pour sa chronologie relative à l'élaboration de la structure phonétique chez l'enfant (voir RJ, I : 370). Ainsi, l'expérience suivante eut lieu en ma présence dans une clinique psychiatrique d'Uppsala : son directeur, le professeur B. I. Jakobowski, demanda à un patient schizophrène en train de se remettre d'un choc à l'insuline et de retrouver ses facultés linguistiques de réciter l'alphabet suédois. Auparavant, j'avais distribué à l'assistance, composée de médecins, des copies de cet alphabet en marge desquelles j'avais indiqué, sur la foi de mon expérience linguistique avec les enfants, les lettres que le patient commencerait probablement par omettre ou par déformer et l'ordre dans lequel il les restituerait au fur et à mesure de ses essais successifs. Mes prévisions ont dans l'ensemble été confirmées, du fait précisément de l'analogie entre l'acquisition de la structure phonétique et sa réacquisition<sup>166</sup>. » (J.SS : p. 45-47)

puis dans « Brain and Language : Cerebral Hemispheres and Linguistic Structure in Mutual Light » :

« The primary informative task of the ultimate components of language, the distinctive features and their phonemic bundles, requires that a mediate, even a multi-mediate relation be established before these elementary quanta, entities lacking by themselves "any singleness of reference" (see Sapir, *Selected Writings*, 34) and designating nothing but mere otherness, become organized into a cohesive referential complex. This network

---

<sup>166</sup> « Under the inactivation of the left hemisphere this network of distinctive features loses its stability and equilibrium, but the disintegration of this system in turn reveals a hierarchical order in the deficits suffered by patients. The authors are right in their assertion that the featural composition of phonemes remains the decisive symptom at all stages of the patients' responses. The most common types of confusion between phonemes are limited to one single distinctive feature, and the various features manifest different degrees of resistibility. Thus, the vocalic opposition compact ~ diffuse (see below, pp. 101 ff.) and the optimum of compactness, /a/, are the steadiest constituents, whereas the distinction /o/ ~ /e/ and /u/ ~ /i/ easily disappears (Balonov & Deglin 1976 : 132, 142, 181). [...]

The comparison of such disruptions with spontaneous aphasic disturbances suggests itself, especially since "aphasic disorders in general result essentially from lesions on the left hemisphere" (Hécaen 1969 : 308). [...]

No doubt the gradual restoration of the disturbed system at the end of the short-lived aphasic stage caused by electric shock must attract the special attention of observers and inquirers into the patient's linguistic experience. And indeed it had already been noted in 1940-41 in analogous cases of insulin shock that the gradual recovery of speech corresponds in its relative chronology to the progressing sound pattern of children's language (see RJ I : 370). In one such case, Professor B. I. Jakobowski, director of an Uppsala psychiatric clinic, asked a schizophrenic who was recovering from insulin shock and had started to regain his speech capacity to recite the Swedish alphabet. Beforehand, the medical assistants were given copies of the alphabet with marginal indications by RJ (prompted by his linguistic experience with children) as to what spelling names would be omitted or distorted at first by the patient and what the order of their restitution would be at his repeated performances. The expected order of mistakes and their corrections, based on the analogy between children's acquisition and patients' reacquisition of the speech sound pattern, for the most part was confirmed. » (J.SS : p. 37-38).

of language is under the full control of the left hemisphere. As Balonov & Deglin conclude in the tenth, final chapter of their basic volume (AN, 1976, 182), “it appears evident that, as a rule, the left hemisphere carries out the classification of phonemes by proceeding from the distinctive features, supports the hierarchy of these features, and ensures herewith the stability of the language’s phonological system”. In turn, the process of inactivation undergone by the left hemisphere reveals a set of correspondences with the rules that underlie the ensuing disintegration of the given phonological system, on its auditory as well as motor level : cf. AN, 1976 (133, 136, 181 f.) and AN, 1979 (103). As examples of symmetry between the dissolution of the vocalic and consonantal patterns, one may quote the relative stability of the poles of compactness – /a/ and /k/, as well as the parallel merger of tonality pairs like /u/ – /i/ and /p/ – /t/<sup>167</sup>. » (J.Br. : p. 166-167)

où Jakobson mentionne à nouveau l’expérience d’Uppsala :

« The disturbances of the sound pattern prove to be most rigorous in the abolishment of one-feature distinctions between phonemes (cf. Balonov, Baru & Deglin, 1975). The impoverishment and demolition of the phonemic, especially consonantal repertory sets in briefly after the shock, and the gradual reappearance of the former, habitual constitution takes from ten or twenty minutes to an hour-and-a-half (see AN, 1979, 70 f. and 87). The relative chronology of this restitution should be thoroughly traced, as was suggested forty years ago at the Uppsala observations of the patients’ verbal recovery from insulin shocks (see, now, Jakobson & Waugh, 34). In this way new data could be obtained for the ever timely question of similarities between the gradual restitution of ECT [thérapies électroconvulsives ; voir J.Br. : p. 164] patients’ speech and the progressive acquisition of children’s language<sup>168</sup>. » (J.Br. : p. 166).

La contradiction notée ci-dessus est tout aussi sensible dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* que dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale ». On lit en effet en conclusion de cette deuxième section de l’ouvrage :

---

<sup>167</sup> « La tâche informative primaire des composants ultimes du langage, les traits distinctifs et leurs faisceaux phonémiques, requiert qu’une relation médiate, et même multi-médiate soit établie avant que ces quanta élémentaires, entités qui n’ont par elles-mêmes aucune “unicité de référence” (voir Sapir, *Selected Writings*, 34) et ne désignant rien d’autre qu’une pure altérité, ne s’organisent en un complexe référentiel cohésif. Ce réseau du langage est entièrement sous le contrôle de l’hémisphère gauche. Comme le concluent Balonov & Deglin dans le dixième et dernier chapitre de leur volume fondamental (AN, 1976, 182), “il apparaît évident que, en règle générale, l’hémisphère gauche s’acquitte de la classification des phonèmes en procédant à partir des traits distinctifs, soutient la hiérarchie de ces traits et assure par là la stabilité du système phonologique du langage”. A son tour, le processus d’inactivation subi par l’hémisphère gauche révèle une série de correspondances avec les règles qui sous-tendent la désintégration consécutive du système phonologique en question, à son niveau auditif aussi bien que moteur : cf. AN, 1976 (133, 136, 181 f.) et AN, 1979 (103). Comme exemples de symétrie entre la dissolution des structures vocalique et consonantique, on peut citer la stabilité relative des pôles de la compacité – /a/ et /k/, aussi bien que la confusion parallèle de paires de tonalité comme /u/ – /i/ et /p/ – /t/. »

<sup>168</sup> « Les troubles de la charpente phonique se révèlent des plus rigoureux dans l’abolition des distinctions phonémiques fondées sur un trait (cf. Balonov, Baru & Deglin, 1975). L’appauvrissement et la démolition du répertoire phonémique, en particulier consonantique, surviennent peu de temps après le choc, et la réapparition graduelle de la constitution ancienne, habituelle, prend de dix ou vingt minutes à une heure et demie (voir AN, 1979, 70 sq. et 87). La chronologie relative de cette restitution devrait être suivie de manière approfondie, ainsi qu’il a été suggéré il y a quarante ans à l’observation à Uppsala de la récupération verbale de patients après des chocs à l’insuline (voir, à présent, Jakobson & Waugh, 34). De cette manière on pourrait obtenir de nouvelles données pour la question toujours plus opportune des similarités entre la restitution graduelle du discours de patients soumis à des TEC et l’acquisition progressive du langage par les enfants. »

« 20. UNIFORMITÉ DE LA STRATIFICATION.

Le devenir du langage enfantin, la dissolution du langage de l'aphasique, la synchronie et la diachronie des langues du monde révèlent un ensemble de lois communes de solidarité. Ces lois attestent le développement par strates du système linguistique, en particulier du système phonématique, et son universalité établit la constance de son ordre de succession. Ce système s'apparente à bien des égards à ces structures stratifiées que la psychologie moderne découvre dans les différents champs de l'univers de l'esprit. Le devenir progresse "d'une forme originelle indifférenciée vers une différenciation et une partition chaque fois plus grande". Les structures initiales sont recouvertes par les suivantes, et la dissolution touche d'abord les strates les plus élevées, comme Jackson nous l'a montré avec sa loi de la régression du plus complexe au plus simple et au plus primitif. Pick (cf. 1915a, p. 53) et Fröschels (cf. 1925, p. 49), à la suite du précurseur précité de la neurologie moderne, supposent un ordre de stratification dans la dissolution ou la formation du langage. Il nous importe donc de vérifier cette hypothèse, de mettre en évidence la stratification successive des différents éléments de la langue et de relier la compétence linguistique individuelle aux principes structuraux des langues du monde.

Le parallélisme entre les langues dites naturelles et la compétence phonique des enfants avait déjà été souligné sur quelques points particuliers, mais on a toujours été induit en erreur par cette comparaison douteuse selon laquelle "le langage enfantin serait aux langues naturelles ce que les langues des peuples primitifs sont aux langues des peuples civilisés". On a surtout fait appel à la loi biogénétique de Hæckel selon laquelle un individu parcourt en raccourci l'évolution de son espèce : l'ontogénèse récapitulerait la phylogénèse. Ce point de vue si répandu a également laissé des traces sensibles dans le manuel de Stern. Cependant, les langues primitives ne sont pas seules comparables aux stades initiaux du langage enfantin ; les langues civilisées le sont tout autant par l'absence de certains phonèmes (ou une composition incomplète de classes de phonèmes). Ainsi l'italien et le russe sont à l'ostyak-samoïède, en ce qui concerne les "voyelles secondaires" (cf. § 14), ce que le langage enfantin est au français adulte. Le langage enfantin allemand dépourvu d'affriquées occupe – par rapport à l'allemand adulte à affriquées – la même place que le français par rapport à la langue chuana d'Afrique du Sud. Il convient à cet égard de comparer l'absence de consonnes nasales postérieures en russe et en latin avec le même phénomène chez les enfants ou les aphasiques d'une part et, d'autre part, avec les quatre nasales du Gigeek (*m, n, ŋ, ɲ*). La carence phonique d'une langue n'est pas nécessairement due à une pauvreté primaire, mais peut être l'effet d'un appauvrissement secondaire. Il est même fréquent qu'une étude linguistique comparative découvre l'origine récente d'un tel appauvrissement. Suivant les données de la dialectologie historique, il en serait ainsi par exemple de la perte des consonnes vélaires du kasimov-tatar, ainsi que de phénomènes similaires dans certaines langues austronésiennes (cf. § 14), comme l'avait soutenu Wundt (p. 313 sq.) contre Gutzmann. Dans ce cas comme dans tous les parallèles établis entre langage enfantin (ou aphasique) et les langues du monde, ce qui reste probant, c'est uniquement l'identité des lois structurales qui déterminent partout et toujours l'être et le devenir du langage tant individuel que social. En d'autres termes, tout accroissement et toute perte, à l'intérieur d'un système phonologique donné, reposent toujours sur la même hiérarchie de valeurs<sup>169</sup>. » (J.Kin. : p. 69-71).

---

<sup>169</sup> « 20. [Einheit der Schichtenordnung] Der Aufbau der Kindersprache, der Abbau der aphasischen Sprache, der Bau und Umbau der Völkersprachen weist eine Reihe gemeinsamer Fundierungsgesetze auf. Diese Gesetze bezeugen den *stufenförmigen Ausbau* des Sprachsystems, insbesondere des Phonemsystems, und ihre Allgemeinheit beweist die Konstanz der Rangordnung ; seiner Art und Weise nach ist dieses System mit denjenigen geschichteten Bildungen eng verwandt, welche die moderne Psychologie auf den verschiedenen

Jakobson parle ici en premier lieu d'un « développement par strates du système linguistique, en particulier du système phonématique ». La notion de « structure stratifiée » introduite dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » intervient cependant aussitôt après, lorsqu'il est question de la psychologie. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2 de la première partie puis dans le chapitre précédent, on lit en outre en conclusion de l'ouvrage :

« 33. PRINCIPE DE CHANGEMENT DU LANGAGE.

Ce principe est simple, jusqu'à la trivialité : on ne peut ni ériger la superstructure sans avoir créé les fondements correspondants, ni détruire les fondements sans avoir détruit les superstructures. C'est pourtant à ce principe simple qu'obéissent la dynamique et la statique du langage ; il nous révèle la hiérarchie des constituants linguistiques et résout quelques énigmes que Meringer par exemple tenait encore pour insolubles (p. 209). Le progrès linguistique de l'enfant et la régression de l'aphasique sont pour l'essentiel des conséquences directes et particulièrement évidentes de ce principe. La structure stratifiée du langage est ainsi mise en évidence, et plus la linguistique disposera de données sur le langage des enfants et des aphasiques des différentes familles linguistiques, plus elle sera en mesure de manier avec profondeur et pertinence les lois structurales des différentes langues et du langage en général<sup>170</sup>. » (J.Kin. : p. 100-101).

---

Teilgebieten der geistigen Welt aufdeckt : der Aufbau schreitet “von einer undifferenzierten Ursprungsform zu einer immer grösseren Differenzierung und Trennung”, das Frühere wird durch neu Hinzukommendes überbaut, und der Abbau fängt mit den höheren Schichten an, wie es bereits Jackson durch sein Gesetz des Rückschrittes vom Zusammengesetzteren zum Einfacheren und Ursprünglichen verkündet hat. In Anlehnung an den genannten Vorkämpfer der modernen Neurologie setzen Pick (s. bes. α 53) und Fröschels (s. β 49) die staffelförmige Auflösung bzw. Bildung der Sprache voraus. Nun ging es uns darum, diese Vermutung zu prüfen, die schichtweise Übereinanderlagerung verschiedener Sprachbestandteile blosszulegen und die Entwicklung des individuellen Sprachvermögens mit den Bauprinzipien der Völkersprachen in Beziehung zu bringen.

Es wurde freilich schon früher auf einzelne Berührungspunkte zwischen dem Lautvermögen der Kinder und einiger sogen. Naturvölker hingewiesen, aber meistens liess man sich dabei durch eine zweifelhafte Gleichung irreführen : “Kindersprache zur Vollsprache wie Sprachen der Naturvölker zu denen der Kulturvölker”. Man berief sich besonders auf Häckels biogenetisches Gesetz, laut dem jedes Individuum die Evolution der Gattung in abgekürzter Form durchläuft : die Ontogenese rekapituliert die Phylogenese. Dieser verbreitete Standpunkt hat auch im Handbuch von Stern deutliche Spuren hinterlassen. Doch erstens entsprechen durch den Mangel an gewissen Phonemen (bzw. durch die Zusammensetzung der lückenhaften Phonemgattungen) nicht nur “Natursprachen”, sondern ebenso Kultursprachen den Anfangszuständen der Kindersprache. So bezieht sich, was die “sekundären Vokale betrifft (vgl. § 14), das Italienische oder Russische zum Ostjak-Samojedischen, wie die französische Kindersprache zur französischen Vollsprache. Die deutsche affrikatenlose Kindersprache steht zur deutschen Vollsprache mit ihren Affrikaten, wie das Französische zur südafrikanischen Chuana-Sprache. Vgl. den lateinischen oder russischen Mangel an hinteren Nasalkonsonanten mit der ähnlichen Erscheinung bei Kindern und Aphasischen und andererseits mit den 4 Nasalen des Giljakischen (*m, n, ŋ, ɲ*). Zweitens muss nicht die lautliche Dürftigkeit einer gegebenen Sprache auf eine primäre Armut hindeuten, sondern sie kann auch eine sekundäre Verarmung sein ; ja oft deckt die sprachvergleichende Forschung den jungen Ursprung dieser Verarmung auf. So steht z.B. laut den Angaben der historischen Dialektologie mit dem Verlust der velaren Konsonanten im Kassimov-Tatarischen und ebenso, wie schon Wundt (313 f.) gegen Gutzmann richtig einwandte, mit der ähnlichen Erscheinungen in gewissen austronesischen Sprachen (vgl. § 14). Aber was an diesem Falle und überhaupt an allen übereinstimmungen zwischen Kindersprache (bzw. Aphasie) und Völkersprachen, die volle Beweiskraft behält, das ist die *Identität der Strukturgesetze*, die immer und überall jedes Sein und Werden der individuellen und sozialen Sprache bestimmen ; es liegt, mit anderen Worten, jedem Zuwachs und Verlust innerhalb eines beliebigen Sprachlautsystems stets die *gleiche Hierarchie der Werte* zugrunde. » (J.Kin. : p. 372-373).

<sup>170</sup> « 33. [Grundsatz des Sprachwandels] Dieser Grundsatz ist bis zur Banalität einfach : man kann weder den Überbau errichten, ohne den entsprechenden Unterbau geschaffen zu haben, noch den Unterbau ohne den

Le développement détermine la structure. C'est pourquoi, tandis que l'on retrouve ensuite le refus d'assimiler langage enfantin et langues « primitives » – sans cependant, à la différence de ce qui avait lieu dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale », que ne soit récusée cette dernière notion : « Cependant, les langues primitives ne sont pas seules comparables aux stades initiaux du langage enfantin ; les langues civilisées le sont tout autant par l'absence de certains phonèmes (ou une composition incomplète de classes de phonèmes). » – et la formulation de la thèse de l'existence de lois panchroniques déterminant le langage enfantin aussi bien que les langues du monde en termes d'« identité des lois structurales qui déterminent partout et toujours l'être et le devenir du langage tant individuel que social », on retrouve cependant également par la suite la conclusion glottogénétique de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » :

« 32. GLOTTOGONIE.

La validité panchronique et universelle, aussi bien que la logique interne de la séquence hiérarchique observée, nous permettent de supposer la même succession dans la glottogonie. Un bon nombre des suppositions émises sur les débuts du langage humain se trouvent ainsi réfutées, d'autres, au contraire, confirmées ; ainsi par exemple le point de vue de Trombetti selon lequel les occlusives seraient antérieures aux constrictives ou l'hypothèse brillante de Van Ginneken qui attribue une priorité originelle aux premières oppositions consonantiques par rapport aux oppositions vocaliques. L'ontogénèse aussi bien que la phylogénèse du langage sont soumises au même principe fondateur qui détermine l'ensemble de l'univers du langage<sup>171</sup>. » (J.Kin. : p. 100).

Jakobson ne se départira pas de cette idée. On lit en effet ensuite dans « *Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics* » (1957) :

« The glottogonic hypothesis claiming the priority of clicks is contradicted by experience : most of the world's languages lack clicks, while non-click consonants are universal ; according to P. de V. Pienaar's observations, clicks are the last phonemes acquired by Bantu and Hottentot children, and in Hottentot fairy tales, the speech of animals, usually represented as baby talk, is devoid of clicks<sup>172</sup>. » (J.Typ.II : p. 531)

---

Überbau aufheben. Aber diesem einfachen Grundsatz gehorcht die Dynamik und die Statik der Sprache : er enthüllt uns die Hierarchie der sprachlichen Bestandteile und beseitigt einige Rätsel, die noch beispielsweise Meringer für unlösbar hielt (209). Der sprachliche Fortschritt des Kindes sowie der Rückschritt des Aphasischen sind im wesentlichen direkte und besonders anschauliche Folgen dieses Grundsatzes. Der Schichtenbau der Sprache ist hier blossgelegt, und je mehr Befunde über die Rede der Kinder und Aphasiker von verschiedenen Volkstämmen die Linguistik zur Verfügung hat, desto tiefer und gründlicher kann sie die Strukturgesetze der Einzelsprachen und der Sprache im allgemeinen anfassen. » (J.Kin. : p. 395-396).

<sup>171</sup> « 32. [Glottogonie] Andererseits gestattet uns die universale und panchronische Geltung sowie die innere Logik der beobachteten hierarchischen Reihenfolge, auch für die *Glottogonie* dasselbe Nacheinander anzunehmen. Manche frühere Vermutungen über die Anfänge der menschlichen Sprache finden sich dabei widerlegt, doch einige im Gegenteil bestätigt, so z.B. Tombetti's Ansicht, die Verschlusslaute seien ursprünglicher als die Engelaute, oder van Ginneken's geistreiche Hypothese, die den ersten konsonantischen Gegensätzen gegenüber den vokalischen eine ursprachliche Priorität zuschreibt. Sowohl die Ontogenese als auch vermutlich die Phylogenese der Sprache unterliegt demselben Grundsatz, welcher überhaupt für das ganze Sprachleben massgebend ist. » (J.Kin. : p. 395).

<sup>172</sup> « L'hypothèse glottogonique affirmant la priorité des clicks est contredite par l'expérience : la plupart des langues du monde sont dépourvues de clicks, alors que les consonnes qui ne sont pas des clicks sont



puis surtout dans « The Fundamental and Specific Characteristics of Human Language » (1969) :

« Les universaux variés et intéressants que la linguistique a graduellement notés dans la structuration de nombreuses langues contemporaines et de langues plus anciennes, connues par des textes ou bien reconstruites par les méthodes de la linguistique comparée, montrent un degré tellement élevé de raffinement verbal que, comme l'a noté le biologiste américain G. G. Simpson, la période de longue durée qui doit séparer toutes ces langues "modernes et accomplies" de la naissance de la parole humaine rendent<sup>173</sup> vains, de manière évidente, les efforts "pour déterminer ce qui est à l'origine de l'évolution du langage" (1966 : 477). On pourrait ajouter, cependant, que les lois universelles ou quasi universelles d'implication qui sont sous-jacentes aux structures linguistiques dans leur aspect statique et dynamique peuvent être étendues, avec une probabilité considérable, à la genèse du langage.

Les remarques critiques de Simpson sur les références phylogénétiques à l'acquisition du langage par les enfants ne peuvent être passées sous silence : "En fait, l'enfant n'invente pas ou ne fait pas évoluer une langue primitive, mais apprend une langue moderne donnée, déjà complète [...]. De plus, l'enfant le fait avec un cerveau moderne qui est déjà génétiquement construit (sous l'effet de la très longue action de la sélection naturelle) pour pouvoir utiliser une langue complète et exempte de tout primitivisme". Toutefois, la succession habituelle des phases de l'acquisition chez l'enfant manifeste visiblement un ordre intrinsèquement motivé et pour cette raison, à n'en pas douter, perpétuel<sup>174</sup>. » (J.Fund. : p. 7-8).

C'est là, en effet, une implication logique de l'« étiologie » jakobsonienne dans la mesure où, dans le même temps qu'elle est en réalité une genèse – et le caractère plus détaillé du développement de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* rend très lisible le parallélisme entre ontogenèse et phylogenèse d'une part, diachronie d'autre part : si, comme nous l'avons noté ci-dessus, Jakobson conserve ici la distinction entre « primitif » et « civilisé », c'est dans la mesure où l'explication diachronique des structures lui permet de dénouer l'implication entre caractère primitif des langues (c'est-à-dire en réalité des cultures considérées comme telles) et caractère primitif des structures, dont la stratification

---

universelles ; selon les observations de P. de V. Pienaar, les clicks sont les derniers phonèmes acquis par les enfants bantous et hottentots, et dans les contes de fées hottentots, le langage des animaux, habituellement représenté comme langage de bébé, est dépourvu de clicks. »

<sup>173</sup> Le sujet est effectivement pluriel dans le texte anglais, où il s'agit de « les dizaines ou centaines de milliers d'années ». Voir la note suivante.

<sup>174</sup> « The manifold and instructive universals which linguistics has gradually traced in the patterning of numerous contemporary languages and of older languages documented or scientifically reconstructed, show such a higher degree of verbal sophistication that, as G. G. Simpson states, the "tens or hundreds of thousands of years" which must separate all these "already modern" and "complete" languages from the rise of human speech obviously inhibit the efforts "to determine the evolutionary origin of language" (*Science*, CLII/1966, p. 477). One may add, however, that the universal or nearly-universal laws of implication which prove to underlie the linguistic structure in its statics and dynamics may be with high probability extended also to glottogony.

Simpson's critical remarks on the phylogenetic references to the acquisition of language by children cannot be passed over : "In fact the child is not evolving or inventing primitive language but is learning a particular modern language, already complete and unrecognizably [?] different from any possible primitive language. Moreover, the child is doing this with a modern brain already genetically constructed (through the long, long action of natural selection) for the use of complete, wholly nonprimitive language". However, the usual sequence of children's acquisitions apparently points to an intrinsically motivated and therefore most probably perpetual order. » (J.Fund. : p. 97).

jakobsonienne permet de juger –, elle se fonde sur le postulat d'un objet qui n'est jamais réellement distingué des langues dont il permet de rendre compte. Dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, la difficulté apparaît cependant également sous un autre jour. Nous avons mentionné ci-dessus les développements relatifs à la constitution progressive du système phonologique de l'enfant. Jakobson y ajoute une précision relative à l'extension du champ d'opération des lois, qui déterminent également le degré d'utilisation des phonèmes dans les langues, et de même dans le langage enfantin :

« 16. UTILISATION RELATIVE DES SONS.

Les lois de solidarité irréversible déterminent l'inventaire des systèmes phonologiques et le degré d'utilisation des phonèmes dans une langue donnée (donc la fréquence relative de leur occurrence, de même que leur capacité combinatoire). Encore faut-il pour cela qu'aucune loi structurale spécifique n'en limite la validité. Ainsi, quand deux phonèmes ont pris place dans le langage enfantin, l'un impliquant l'autre, c'est l'élément impliquant qui semble être le plus fréquent dans la parole qui entre le plus fréquemment en rapport avec d'autres phonèmes et possède un pouvoir d'assimilation plus actif. Par exemple, chez les fils de Grégoire, la prédominance du phonème *a* reste notable même après l'acquisition du système vocalique dans son ensemble, "prédominance qui survit encore et contre laquelle les autres voyelles doivent lutter" (1937, p. 171). Comme on l'a déjà observé chez les enfants russes, les constrictives, même devenues familières, demeurent d'un usage plus rare que les occlusives ; elles font plus souvent et plus tardivement défaut dans les groupes de consonnes et, dans les cas d'assimilation à distance, les constrictives se transforment en occlusives plutôt que le contraire (cf. Gvozdev, Rybnikov). L'assimilation régressive observée dans le langage enfantin allemand présente des faits similaires ; les dentales se substituent communément aux vélaires (Meumann) et on constate que "le trait labial se révèle le plus important" (Röttger)<sup>175</sup>. » (J.Kin. : p. 63).

Or, si la difficulté apparaît à nouveau de manière très nette dans ce passage, elle y apparaît en quelque sorte sous une forme inversée : dans la lignée de ce que nous avons vu dans le chapitre précédent, langues naturelles et langage enfantin sont traités comme deux types de langues, en tant que telles déterminées « étiologiquement » et non seulement génétiquement, le langage enfantin demeurant cependant dans le même temps un langage en construction. On notera également à cet égard le développement du paragraphe « Place des dentales dans le

---

<sup>175</sup> « 16. [Relative Intensität der Lautausnützung] Die Gesetze der einseitigen Fundierung bestimmen den Bestand des Phonemssystems, aber auch die *relative Intensität*, mit der die einzelnen Phoneme in der Sprache *ausgenutzt* werden (also die relative Frequenz ihres Vorkommens sowie ihre Kombinationsfähigkeit), wird von diesen Gesetzen beeinflusst, insofern spezielle Gestaltgesetze die Gültigkeit der ersteren nicht einschränken. Wenn also die beiden Phoneme – sowohl das fundierende als auch das fundierte – Eintritt in die Kindersprache gefunden haben, so erscheint meistens das fundierende Element in der Rede häufiger als das andere, nimmt an einer grösseren Anzahl von Phonemverbindungen teil und besitzt eine aktivere assimilatorische Kraft. So bleibt bei Grégoire's Söhnen auch nach der Entfaltung des Vokalsystems die Vorherrschaft des Phonems *a* bemerkbar, "prédominance qui survit encore et contre laquelle les autres voyelles doivent lutter" (ß 171). Wie man an russischen Kindern beobachtet hat, werden die Engelaute, auch wenn sie eingebürgert sind, noch immer weniger als die Verschlusslaute gebraucht ; jene unterbleiben in den Konsonantengruppen leichter und länger als diese, und die Fernassimilation verwandelt eher Enge- in Verschlusslaute als umgekehrt (s. bes. Gvozdev, Rybnikov). Ähnlich erwies es sich beim Untersuchen der regressiven Assimilation in der deutschen Kindersprache, dass Velare gewöhnlich durch Dentale ersetzt werden (Meumann) und dass "die labiale Qualität sich als die gewichtigste hervorhebt" (Röttger). » (J.Kin. : p. 366-367).

système consonantique<sup>176</sup> », où Jakobson s'attache à réfuter l'existence de discordances entre le langage enfantin et la diachronie des langues du monde :

« Au stade initial du langage enfantin, une occlusive labiale s'oppose comme consonne optimale et unique au son *a*, voyelle unique et optimale. Ils représentent donc un point de départ pour le développement du consonantisme et du vocalisme. Il s'établit ainsi une opposition entre les deux sous-systèmes naissants : l'occlusive, de clarté maximale, et la voyelle de chromatisme minimal. Les deux coordonnées du modèle linguistique, dans le vocalisme aussi bien que dans le consonantisme, sont alors projetées par l'enfant sur une seule coordonnée transformant les palato-vélaires de la langue maternelle en dentales et plus souvent les voyelles palatales en voyelles étroites. Selon la séduisante hypothèse de Stumpf, "la quantité du processus fondamental augmenterait lorsque le son devient le plus sombre (donc lorsque la longueur d'onde du stimulus augmente)"<sup>177</sup> (p. 333 ; cf. supra, § 25). A l'intérieur du système consonantique, les dentales devraient alors être considérées comme l'origine de l'opposition clair - sombre (ou dental - labial). Si malgré cela l'occlusive dentale ne survient chez l'enfant qu'après la labiale, cette priorité n'est alors imputable qu'au fait que l'opposition fondamentale entre la voyelle et la consonne optimales offre le contraste phonique le plus prégnant. Mais, lorsqu'a lieu ensuite le développement autonome du système consonantique, les dentales deviennent son fondement naturel. Les observateurs remarquent l'extraordinaire renversement qu'entraîne la "loi" dite de "la préférence des dentales" : "Un changement presque subit s'opère", dit Grégoire (p. 61) : les dentales dominent et "elles l'emporteront en fréquence sur les labiales". Ce phénomène étonne l'auteur : "Aucune raison intrinsèque n'explique le privilège accordé à *t* et à *d*. Aucune raison significative ne milite en leur faveur". Cette constatation coïncide avec celle de M. Cohen : "L'articulation dentale gagne du terrain sur la labiale" (p. 114).

Ce renversement explique sans peine certaines prétendues anomalies. L'une d'elles a déjà été signalée par Saussure : "Nos enfants prononcent souvent *t* pour *k*, sans que nos langues présentent dans leur histoire de changement phonétique correspondant" (*op. cit.*, p. 205). Aussi longtemps qu'il s'agissait essentiellement de l'opposition entre un phénomène labial et un non labial, ce dernier représenté par la dentale située au pôle opposé, il était naturel que *k* se confondît avec *t*. Mais, dès que cette opposition se concrétise par deux qualités contraires, telles que "clair - sombre", la raison de confondre les vélaires et les dentales disparaît, et parmi les constrictives nouvellement apparues, les vélaires sombres ont plutôt tendance à se confondre avec les labiales sombres, et les palatales claires avec les dentales claires. Ainsi, l'enfant russe dit pour *bog* ("box") "*baf*" et pour *šiš*, "*s'is*". C'est ainsi que la transformation *k* > *t* est pratiquement inconnue dans les langues du monde. Le caractère clair des dentales se comporte par rapport au caractère sombre des labiales comme une qualité élémentaire par rapport à une qualité complexe, ce qui donne naissance à une nouvelle solidarité irréversible : un phonème labial ne peut ni apparaître ni exister sans un phonème dental correspondant. Il existe en revanche de nombreux systèmes phonématiques nantis de *s* mais dépourvus de *f*. Pour les occlusives, la solidarité correspondante est réversible puisqu'une opposition consonantique présuppose l'opposition consonne-voyelle et qu'une occlusive labiale est indispensable à cette dernière opposition. Voilà pourquoi l'occlusive labiale et l'occlusive dentale appartiennent au consonantisme minimal. Mais dès (ou aussi longtemps) que le phonème représente une valeur inférieure au mot et supérieure au trait distinctif (cf. § 28), il y a solidarité des labiales et des dentales. Ainsi s'explique la

---

<sup>176</sup> « Stellung der Dentale im Konsonantensystem ».

<sup>177</sup> Le guillemet fermant a été omis dans le texte français. Nous l'ajoutons conformément au texte allemand. Voir la note suivante.

deuxième prétendue anomalie, de même que l'ordre différent d'apparition des labiales et des dentales dans les occlusives et les constrictives.

En troisième lieu se pose la question suivante : pour quelles raisons, dans les langues dépourvues de l'opposition dentales mouillées non-mouillées, la consonne dentale normalement non mouillée apparaît-elle généralement sous forme plutôt mouillée chez l'enfant ? De surcroît, dans les langues possédant ladite opposition, c'est la dentale non mouillée du couple de phonèmes mouillé non-mouillé qui fonctionne comme membre non marqué. Lorsque se forme le pôle opposé aux labiales dans les étapes initiales du langage infantin, il est appelé à contraster au maximum avec elles et la palatalisation est une expression claire de cette tendance (cf. § 25). Mais, dès que les dentales deviennent partie fondatrice et les labiales correspondantes partie fondée du système consonantique, les premières ne peuvent plus faire preuve d'une structure complexe par rapport aux secondes. Et, comme les consonnes mouillées sont plus complexes que les non mouillées, ajoutant au travail articulatoire de base un travail articulatoire supplémentaire, il s'ensuit que la variété non mouillée d'une dentale devient son représentant unique (ou pour le moins non marqué)<sup>178</sup>. » (J.Kin. : p. 93-95).

---

<sup>178</sup> « Im Initialstadium der Kindersprache standen ein Lippenverschlusslaut als optimaler und einziger Konsonant und ein *a*-Laut als optimaler und einziger Vokal einander gegenüber ; sie fungierten dementsprechend als Ausgangspunkt für die Entwicklung des Konsonantismus und Vokalismus. Es wurde innerhalb der beiden entstehenden Teilsysteme ein Gegenpol festgesetzt – der möglichst helle Verschlusslaut und der minimal farbige Vokal. Dabei wurden vom Kinde sowohl auf dem Gebiete des Konsonantismus, als auch auf demjenigen des Vokalismus die zwei Koordinaten des sprachliche Vorbildes auf eine einzige projiziert : hierdurch wurden die Gaumenverschlusslaute der Muttersprache zu Dentalen und öfters die palatalen Vokale zu engen.

Nach der ansprechenden Hypothese von Stumpf steige “mit zunehmender Dunkelheit des Lautes (also zunehmender Wellenlänge des Reizes) die Quantität des Grundprozesses” (333 f., vgl. oben § 25.) In den Grenzen des Konsonantismus wären also die Dentalen als Ausgangspunkt des Gegensatzes “Helligkeit~Dunkelheit” (bzw. “Dental~Labial”) zu betrachten. Wenn dessenungeachtet der dentale Verschlusslaut beim Kinde erst nach dem labialen entsteht, so wurzelt diese Priorität einzig darin, dass der grundlegende Gegensatz des optimalen Vokals und des optimalen Konsonanten den prägnantesten lautlichen Kontrast liefert. Doch bei der darauf folgenden autonomen Ausbildung des Konsonantensystems werden die Dentalen zu einem natürlichen Unterbau. Die Beobachter vermerken einen auffallenden Umschwung, der das sogen. “Gesetz der Bevorzugung der Dentalen” zur Erscheinung bringt. “Un changement presque subit s’opère”, sagt Grégoire (61) – die Dentalen setzen sich durch, und “elles l’emporteront en fréquence sur les labiales”. Die Erscheinung überrascht den Forscher : “Aucune raison intrinsèque n’explique le privilège accordé à *t* et à *d*. Aucune raison significative ne milite en leur faveur.” Die Feststellungen stimmen mit denjenigen von M. Cohen überein : “L’articulation dentale gagne du terrain sur la labiale” (114 f.).

Einige angebliche Anomalien lassen sich durch diesen Umschwung ohne Schwierigkeit erklären. Auf eine machte schon Saussure aufmerksam : “Nos enfants prononcent souvent *t* pour *k*, sans que nos langues présentent dans leur histoire de changement phonétique correspondant” (o.c., 205). Solange es sich eigentlich um den Gegensatz eines labialen und nicht-labialen Phonems handelte, und das letztere durch den polar entgegengesetzten Dental repräsentiert wurde, ist es natürlich, dass auch *k* mit *t* verschmolz. Aber sobald sich der erwähnte Gegensatz zu dem zweier konträrer Eigenschaften “Dunkelheit”~“Helligkeit” ausprägt, entfällt der Grund zur Identifizierung der Velaren mit den Dentalen, und von den neu entstandenen Engelaute verschmelzen eher die dunkleren Velaren mit den dunklen Labialen und die helleren Palatalen mit den hellen Dentalen ; so wird beim Kinde das russische “bog” (“box”) zu *baf*, “šiš” zu *s’is’*. Dementsprechend bleibt der Wandel *k* > *t* den Völkersprachen beinahe fremd.

Die Helligkeit der Dentalen verhält sich zur Dunkelheit der Labialen wie eine elementare Qualität zu einer höheren, und mithin entsteht eine neue *einseitige* Fundierung : das *labiale* Phonem kann ohne ein entsprechendes *dentales* Phonem weder entstehen noch bestehen ; dagegen Phonemsysteme mit *s*, aber ohne *f* sind recht verbreitet. Bei den *Verschlusslauten* ist die entsprechende Fundierung *zweiseitig*, da ein konsonantischer Gegensatz den des Konsonanten und Vokals voraussetzt, und da für den letzteren Gegensatz ein labialer Verschlusslaut notwendig ist. Deshalb gehören sowohl der labiale, als auch der dentale Verschlusslaut zum Minimalkonsonantismus. Aber sobald (bzw. solange) das Phonem als ein dem Wort untergeordneter und der

Il s'agit de ce passage du *Cours de linguistique générale*, mentionné dans le chapitre précédent<sup>179</sup>, où nous en avons cité la source<sup>180</sup> :

« Une explication [du changement phonétique] en faveur depuis quelques années attribue les changements de prononciation à notre éducation phonétique dans l'enfance. C'est après beaucoup de tâtonnements, d'essais et de rectifications que l'enfant arrive à prononcer ce qu'il entend autour de lui ; là serait le germe des changements ; certaines inexactitudes non corrigées l'emporteraient chez l'individu et se fixeraient dans la génération qui grandit. Nos enfants prononcent souvent *t* pour *k*, sans que nos langues présentent dans leur histoire de changement phonétique correspondant ; mais il n'en est pas de même pour d'autres déformations ; ainsi à Paris beaucoup d'enfants prononcent *fl'eur*, *bl'anc* avec *l* mouillé ; or en italien c'est par un procès analogue que *florem* a passé à *fl'ore* puis à *fiore*.

Ces constatations méritent toute attention, mais laissent le problème intact ; en effet on ne voit pas pourquoi une génération convient de retenir telles inexactitudes à l'exclusion de telles autres, toutes étant également naturelles ; en fait le choix des prononciations vicieuses apparaît purement arbitraire, et l'on n'en aperçoit pas la raison. En outre, pourquoi le phénomène a-t-il réussi à percer cette fois-ci plutôt qu'une autre ? » (Saussure, 1972 : p. 205-206).

On voit que Saussure ne signale aucune discordance entre langage enfantin et diachronie, mais au contraire la possibilité que le langage enfantin joue un rôle dans le changement phonétique. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, ce type d'influence est également envisagé par Jakobson, mais en termes d'interaction entre deux langues, et afin d'en distinguer ces « concordances nécessaires et constantes » que sont les lois panchroniques<sup>181</sup>. S'opposent alors deux structures : l'une, en construction, l'autre, en évolution, pensée sur le modèle de la première, conformément à la perspective « étiologique », mais constituant par ailleurs, conformément à la même perspective « étiologique », le modèle de celle-ci. Nous en arrivons ici à un autre type de difficulté, que nous envisagerons dans le prochain chapitre<sup>182</sup> : la démarche « étiologique » jakobsonienne

---

distinktiven Qualität übergeordneter Wert besteht (vgl. § 28), gilt die Fundierung der Labialen durch entsprechende Dentale. Somit erweist sich auch die zweite vermeintliche Anomalie als aufgehoben, und die verschiedene Entstehungsordnung der Labialen und Dentalen bei den Verschlusslauten und bei den Englauten bekommt eine Erklärung.

Und nun drängt sich drittens die Frage auf, weshalb in denjenigen Völkersprachen, welche keinen Gegensatz von mouillierten und unmouillierten Dentalen kennen, der dentale Konsonant normal als unmouillierter, beim Kinde aber anfänglich eher als mouillierter auftritt. Auch in denjenigen Sprachen, die den erwähnten Gegensatz enthalten, fungiert im Phonempaar "Mouilliert~Unmouilliert" stets das letztere als das merkmallöse Glied. Wenn im Initialstadium der Kindersprache der Gegenpol des Labialen gebildet wird, ist er berufen, mit dem letzteren maximal zu kontrastieren, und die Mouillierung ist eine deutliche Äusserung dieser Tendenz (vgl. § 25). Aber sobald die Dentalen zum fundierenden und die Labialen entsprechend zum fundierten Bestandteil des Konsonantensystems werden, können die ersteren gegenüber den letzteren einen komplexeren Bau nicht aufweisen. Und da die *mouillierten* Konsonanten *komplexer* als die unmouillierten sind und zur artikulatorischen Grundarbeit eine besondere Nebenarbeit hinzufügen, wird nunmehr die unmouillierte Spielart eines Dentalen zu seinem einzigen (oder mindestens merkmallösen) Vertreter. » (J.Kin. : p. 390-392).

<sup>179</sup> Voir la note 1291 de ce chapitre.

<sup>180</sup> Voir Saussure (1996) : p. 41

<sup>181</sup> Voir la note 150 ci-dessus.

<sup>182</sup> Nous verrons alors que cette difficulté apparaît de manière tout particulièrement nette dans un autre des textes que Jakobson a consacrés au langage enfantin : « Why "Mama" and "Papa" » (1959).

s'épuise dans l'explication structurale d'entités dont l'unité phénoménale devient dès lors impensable, dans la mesure même où elle est présupposée. Elle indique cependant le mode de résolution jakobsonien de la difficulté que nous tentons de mettre en évidence ici, mode de résolution qui apparaît de manière très nette dans ce passage de *The Sound Shape of Language*, cité dans le chapitre précédent :

« La langue est un système cohérent dans son être comme dans son devenir (voir Shaumyan, 1977) – et celle, naissante, des enfants n'est qu'un cas particulier de langue en devenir, un système en voie d'élaboration. Une telle conception vaut aussi bien pour la charpente phonique. Car ce que révèlent les règles et les tendances universelles, c'est la liaison intime qui existe entre les constituants de la structure et la suite ordonnée d'implications que manifestent tant la structuration du langage que sa maturation chez l'enfant. Il faut voir la forêt et pas seulement les arbres, c'est-à-dire, dans le cas qui nous occupe, tout le réseau des traits distinctifs et leurs interconnexions simultanées et séquentielles, et non une simple mosaïque d'acquisitions sans liens entre elles. Pour le dire avec la concision d'Oskar Lange (1904-1965), "*système* désigne un ensemble d'éléments joint à l'ensemble des relations qui les unissent ; l'ensemble de ces relations (et de leurs transformations isomorphiques) est ce qu'on appelle la *structure* du système." »<sup>183</sup> » (J.SS : p. 203).

On notera en effet dans ce passage la proposition initiale : « La langue est un système cohérent dans son être comme dans son devenir », qui est suivie d'une réaffirmation de la nécessité de l'hypothèse structurale, et définit ainsi très précisément la perspective jakobsonienne : perspective structurale dont le postulat du langage est une modalité – la genèse se faisant « étiologie » –, ce pour quoi il s'agit tout à la fois d'un objet constitué selon des lois et d'un objet explicatif et distinct, en tant que tel, des langues.

C'est la voie d'une telle résolution que dessinent les différentes mentions des lois d'implication que l'on trouve dans les textes postérieurs à ces textes inauguraux, et qui s'échelonnent jusqu'aux derniers textes de Jakobson. Nous n'avons parlé jusqu'ici que des lois phoniques. Il était cependant question, dès les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, outre d'une solidarité entre le « répertoire des combinaisons admises de phonèmes formant mot » et les « autres faits du système phonologique », ainsi qu'entre « les dimensions du mot » et le « nombre des phonèmes »<sup>184</sup>, de la possibilité d'une typologie des systèmes morphologique et syntaxique, ainsi que des rapports entre les systèmes phonologique, morphologique et syntaxique<sup>185</sup>. Dans

---

<sup>183</sup> « Language remains a coherent system both in its being and in its becoming (cf. Shaumyan 1977). Children's nascent language is but a particular case of language in becoming, and must be viewed as a developing system. Such a consideration is fully valid also with respect to the sound shape. The universal rules and tendencies disclose the intimate conjunction between the constituents of the pattern and the implicational order of these relations in the structuration of language as well as in the successive manifestations of this order in the child's linguistic maturation. It is necessary to see the forest and not just the trees, and in the given case to see the whole network of distinctive features and their simultaneous and sequential interconnections and not just an apparent mosaic of unrelated acquisitions. In present-day scientific thought, according to the terse formulation of Oskar Lange (1904-1965), "*system* is taken to mean a set of elements together with the set of relations between the elements ; the set of such relations (and of all their isomorphic transformations) is called the *structure* of the system". » (J.SS : p. 168-169).

<sup>184</sup> Voir J.Rem. : p. 22-23 ci-dessus.

<sup>185</sup> Voir J.Rem. : p. 23 et p. 23, note 17 ci-dessus.

« Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale », Jakobson envisageait de même l'existence de lois d'implication régissant les combinaisons de phonèmes et le système grammatical :

« En continuant de confronter les acquisitions linguistiques de l'enfant avec la typologie des langues de monde [*sic*], on entrevoit que le groupement des phonèmes et le système des significations grammaticales sont également sujets à la même règle de la *superposition des valeurs*. » (J.Loi. : p. 326).

On lit à nouveau ensuite dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* :

« Si nous comparons par ailleurs les changements linguistiques chez l'enfant et l'aphasique avec la typologie des langues du monde, il apparaît que non seulement le système phonologique mais aussi l'ensemble des combinaisons phonématiques, de même que les constituants à la fois phonétiques et grammaticaux de la langue, sont soumis au même principe de hiérarchisation, et que cette hiérarchisation des valeurs linguistiques, toujours et partout uniforme, porte en elle-même sa propre justification. Il existe ainsi une série de solidarités constantes dans la structure de chaque sous-système morphologique ou syntactique : une partie de ce système (par exemple, une partie du discours, un cas, ou une catégorie verbale) est nécessairement secondaire par rapport à une autre partie (une autre partie du discours, un autre cas, une autre catégorie verbale) et apparaît chez les enfants après le constituant primaire, disparaît après celui-ci chez les aphasiques et ne peut exister dans les langues du monde sans le constituant primaire correspondant<sup>186</sup>. » (J.Kin. : p. 99)

puis dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » (1952) :

« Particularly important for the study of universals are laws of implication which state that the presence of an element B implies the presence (or, on the contrary, the absence) of an element A. We do not know, for instance, languages with constrictives but without stops, or with affricates and corresponding stops but without constrictives ; there are phonemic patterns, however, with stops but without constrictives, or with constrictives but without affricates. [...] »

Such laws of implication may be checked through a study of language in the process of construction, that is, children's language. If, in the languages of the world, the presence of B implies the presence of A in the same pattern, then children as a rule – and again there may be Brazilian exceptions<sup>187</sup> – cannot acquire B earlier than A. [...] In aphasia, the phonemic losses invert the order of children's acquisitions : B cannot disappear later than A.

If we can formulate a series of such phonemic (and, let us add, grammatical) laws of implication, we may subsequently arrive at a typology of phonemic (and grammatical)

---

<sup>186</sup> « Vergleichen wir auch weiter den Sprachwandel des Kindes und des Aphasischen mit der Typologie der Völkersprachen, so ergibt sich, dass neben dem Phonemsystem auch der Vorrat der Phonemverbindungen und nicht nur die lautlichen, sondern auch die grammatischen Bestandteile der Sprache dem gleichen Prinzip der schichtenweisen Übereinanderlagerung unterworfen sind, und dass diese stets und überall einheitliche Übersichtung der sprachlichen Werte ihre immanente Begründung in sich trägt. So gibt es eine Reihe konstanter Fundierungen im Bau jedes einzelnen morphologischen oder syntaktischen Teilsystems : ein Bestandteil dieses Systems (z.B. ein Redeteil, ein Kasus, eine verbale Kategorie), welcher in Bezug zu einem anderen Bestandteil (einem anderen Redeteil, Kasus, einer anderen verbalen Kategorie) sich als notwendig sekundär erweist, entsteht bei Kindern nach dem primären, verschwindet bei Aphasikern vor dem primären und kommt in den Völkersprachen nicht ohne den entsprechenden primären Bestandteil vor. » (J.Kin. : p. 395).

<sup>187</sup> Jakobson fait ici référence au développement du paragraphe précédent, que nous envisagerons *infra* en B-.

patterns, a typology fraught with consequences particularly interesting for historical linguistics<sup>188</sup>. » (J.Patt. : p. 225-226)

et dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » (1957) :

« 4. *Lois universelles ou quasi-universelles*. La typologie découvre des lois d'implication qui gouvernent la structure phonologique et aussi, semble-t-il, la structure morphologique des langues : la présence de A implique la présence de B (ou au contraire son absence). De cette manière on décèle dans les langues du monde des régularités ou des "régularités approximatives", comme disent les anthropologues<sup>189</sup>. » (J.Typ.I : p. 72)

ainsi que dans deux textes consacrés à l'aphasie, « Aphasia as a Linguistic Topic » (1953) :

« Il y a un niveau des phénomènes aphasiques au sujet duquel les psychiatres et linguistes qui se sont attaqués à ces problèmes sont arrivés durant les vingt dernières années à un accord stupéfiant. Je fais allusion à l'analyse de la désintégration de la configuration sonore. Cette dissolution manifeste une succession temporelle d'une grande régularité. La régression aphasique s'est révélée le miroir de l'acquisition par l'enfant des sons du langage ; elle suit, mais à l'inverse, le développement de l'enfant. De plus, la comparaison du langage enfantin et de l'aphasie nous met à même d'établir plusieurs "lois d'implication". Ainsi, si l'on observe que dans le langage de l'enfant l'acquisition d'un certain phénomène B implique celle d'un phénomène A, on découvre que la perte de A dans l'aphasie implique celle de B, tandis que le rétablissement d'un aphasique va dans le même sens que le développement de l'enfant : la réacquisition de B implique la présence renouvelée de A. Si on examine ensuite la distribution de ces éléments dans les différentes langues, on découvre que la présence du phénomène B implique la présence du phénomène A, et que l'absence de A implique l'absence de B (Jakobson, 1941).

Cette recherche sur l'ordre des acquisitions et des pertes et sur les lois générales d'implication ne peut se confiner à la configuration phonémique, mais doit s'étendre aussi au système grammatical. Seules quelques tentatives essayistes ont été accomplies dans cette direction, et ces efforts méritent d'être poursuivis<sup>190</sup>. » (J.Aph. : p. 108)

---

<sup>188</sup> « Particulièrement importantes pour l'étude des universaux sont les lois d'implications qui posent que la présence d'un élément B implique la présence (ou au contraire l'absence) d'un élément A. Nous ne connaissons pas, par exemple, de langues avec des constrictives mais sans occlusives, ou avec des affriquées et des occlusives correspondantes mais sans constrictives ; en revanche, il y a des structures phonémiques avec des occlusives mais sans constrictives, ou avec des constrictives mais sans affriquées. [...]

De telles lois d'implication peuvent être vérifiées par l'étude du langage en construction, c'est-à-dire le langage enfantin. Si, dans les langues du monde, la présence de B implique la présence de A dans la même structure, alors en règle générale les enfants – et là encore il peut y avoir des exceptions brésiliennes – ne peuvent pas acquérir B avant A. [...] Dans l'aphasie, les pertes phonémiques inversent l'ordre des acquisitions enfantines : B ne peut pas disparaître après A.

Si nous pouvons formuler une série de telles lois phonémiques (et, ajoutons, grammaticales) d'implication, nous pouvons subséquemment parvenir à une typologie des structures phonémiques (et grammaticales), une typologie grosse de conséquences particulièrement intéressantes pour la linguistique historique. »

<sup>189</sup> « 4. *Universals and Near-Universals*. Typology discloses laws of implication which underlie the phonological and apparently the morphological structure of languages : the presence of A implies the presence (or on the contrary the absence) of B. In this way we detect in the languages of the world uniformities or near-uniformities, as the anthropologists used to say. » (J.Typ.I : p. 526).

<sup>190</sup> « There is one level of aphasic phenomena where amazing agreement has been achieved during the last twenty years between those psychiatrists and linguists who have tackled these problems. I am referring to the analysis of the disintegration of the sound pattern. This dissolution exhibits a time order of great regularity.



et « Two Aspects of Language and two Types of Aphasic Disturbances » (1954) :

« Il y a un niveau des phénomènes d'aphasie où un remarquable accord a été obtenu au cours des vingt dernières années entre les psychiatres et les linguistes qui se sont attaqués à ces questions : il s'agit de la désintégration du système phonique. Cette dissolution présente un ordre temporel d'une grande régularité. La régression aphasique s'est révélée être un miroir de l'acquisition par l'enfant des sons du langage, elle nous montre le développement de l'enfant à l'envers. Plus encore, une comparaison du langage enfantin et de l'aphasie nous permet d'établir plusieurs *lois d'implication*. Cette recherche sur l'ordre des acquisitions et des pertes et sur les lois générales d'implication ne doit pas être limitée au système phonologique mais doit être étendue au système grammatical. Un petit nombre seulement d'essais ont été faits dans cette direction, et ces efforts méritent d'être poursuivis<sup>191</sup>. » (J.Two. : p. 45).

Dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961), Jakobson envisage de même, dans la lignée des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celles des autres langues slaves*, l'existence de lois générales régissant les rapports entre les unités linguistiques de niveau différent, puis, comme dans les textes précédents, celle de lois générales régissant les systèmes grammaticaux, c'est-à-dire, comme il le précise ensuite, morphologiques et syntaxiques. On lit en effet dans ce texte :

« The distinction of phonemic entities “universally present by definition, i.e., universally necessary”, like the phoneme, from those “universally present by empirical observation”, like the syllable, makes no sense whatever. Saporta affirms that “in a language in which all syllables are exactly one phoneme long, the distinction between syllable and phoneme disappears” ; but such a language is absolutely impossible, because the only form of syllable universally admitted is the sequence “consonant plus vowel”. Saporta’s assumption is as aimless and arbitrary as if he referred to some imaginary language where all words were one phoneme long, or where each phoneme contained but one feature. The hierarchy of universal linguistic units, from the utterance to the distinctive feature, must be a formal definition applicable to world-wide verbal experience. We are faced with the question of general laws which govern the relations between linguistic units differing in their rank. Thus, as regards both phoneme and word, the smaller the number of phonemes

---

Aphasic regression has proved to be a mirror of the child’s acquisition of speech sounds ; it shows the child’s development in reverse. Furthermore, comparison of child language and aphasia enables us to establish several “laws of implication”. Thus, if we observe that in the child’s language the acquisition of a certain phenomenon B implies the acquisition of a phenomenon A, we discover that the loss of A in aphasia implies the loss of B, while the rehabilitation of an aphasic goes in the same direction as in the case of a child – the reacquisition of B implies the renewed presence of A. If, subsequently, we examine the distribution of these elements in the languages of the world, we detect that the presence of phenomenon B implies the presence of phenomenon A, and that the absence of A implies the absence of B.

The search for this order of acquisitions and losses and for the general laws of implication cannot be confined to the phonemic pattern but must be extended also to the grammatical system. Only a few preliminary attempts have been made in this direction, and these efforts deserve to be continued. » (J.Aph. : p. 231-232).

<sup>191</sup> « There is one level of aphasic phenomena where amazing agreement has been achieved during the last twenty years between those psychiatrists and linguists who have tackled these problems, namely the disintegration of the sound pattern. This dissolution exhibits a time order of great regularity. Aphasic regression has proved to be a mirror of the child’s acquisition of speech sounds : it shows the child’s development in reverse. Furthermore, comparison of child language and aphasia enables us to establish several *laws of implication*. The search for this order of acquisitions and losses and for the general laws of implication cannot be confined to the phonemic pattern but must be extended also to the grammatical system. Only a few preliminary attempts have been made in this direction, and these efforts deserve to be continued. » (J.Two. : p. 240-241).

and their combinations and the shorter the word pattern in a given language, the higher is the functional load carried by the phonemes. According to J. Krámský (7), the higher the percentage of consonants in the code, the lower is the rate of their occurrence in the corpus. Should this affirmation prove correct, it would mean that distinctive features tend toward a universally constant frequency in the corpus.

On the grammatical level, J. H. Greenberg's list of 45 implicational universals is an impressive achievement. Even if advancing research somewhat reduces the number of exceptionless universals and increases the sum of near-universals, these data will remain invaluable and indispensable preliminaries to new typology of languages and to a systematic outline of the universal laws of grammatical stratification<sup>192</sup>. » (J.Imp. : p. 583-584)

puis :

« Phonemic experience may yield some useful stimuli for the investigation and interpretation of grammatical universals. In particular, one may expect the order of children's acquisitions and of aphasic losses to throw new light on the stratification of morphological and syntactic systems<sup>193</sup>. » (J.Imp. : p. 586).

On lit enfin dans les *Dialogues*<sup>194</sup> :

« Ce n'est pas le fait du hasard que j'eus l'idée de mon exposé intitulé "Les lois phoniques du langage enfantin" au Danemark, justement, en 1939. Cet exposé était destiné au V<sup>e</sup> Congrès international de linguistes convoqué à Bruxelles pour septembre et renvoyé à cause de la Deuxième Guerre mondiale. Pour répondre aux questions de mes auditeurs et interlocuteurs danois, je développais dans cette communication deux problèmes que j'avais déjà formulés dix à vingt ans auparavant, à savoir l'idée d'une

---

<sup>192</sup> « La distinction des entités phonémiques "universellement présentes par définition, c'est-à-dire universellement nécessaires", comme le phonème, d'avec celles qui sont "universellement présentes par observation empirique", comme la syllabe, ne fait aucun sens. Saporta affirme que "dans une langue où toutes les syllabes sont longues d'un phonème, la distinction entre syllabe et phonème disparaît" ; mais une telle langue est absolument impossible, parce que la seule forme de syllabe universellement admise est la séquence "consonne plus voyelle". L'affirmation de Saporta est aussi futile et arbitraire que s'il se référait à quelque langue imaginaire où tous les mots seraient longs d'un phonème ou où chaque phonème contiendrait un seul trait. La hiérarchie des unités linguistiques universelles, de l'énoncé au trait distinctif doit être une définition formelle applicable à l'expérience verbale universelle. Nous sommes confrontés à la question des lois générales gouvernant les relations entre des unités linguistiques de rang différent. Ainsi, en ce qui concerne le phonème et le mot, plus le nombre de phonèmes et de leurs combinaisons est petit et plus brève est la structure du mot dans une langue donnée, plus élevée est la charge fonctionnelle portée par les phonèmes. Selon J. Krámský (7), plus le pourcentage de consonnes dans le code est élevé, plus le taux de leur occurrence dans le corpus est bas. Si cette affirmation se révélait correcte, cela signifierait que les traits distinctifs tendent à une fréquence universellement constante dans le corpus.

Au niveau grammatical, la liste de 45 universaux implicationnels de J. H. Greenberg est une réalisation impressionnante. Même si le progrès de la recherche réduit quelque peu le nombre d'universaux sans exception et augmente la somme des quasi-universaux, ces données demeureront des préliminaires inestimables et indispensables pour une nouvelle typologie des langues et pour une esquisse systématique des lois universelles de la stratification grammaticale. »

<sup>193</sup> « L'expérience phonémique peut produire quelques stimuli utiles pour l'investigation et l'interprétation des universaux linguistiques. En particulier, on peut attendre de l'ordre des acquisitions enfantines et des pertes aphasiques qu'il jette une lumière nouvelle sur la stratification des systèmes morphologiques et syntaxiques. »

<sup>194</sup> Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, le niveau grammatical est également abordé dans « Der grammatische Aufbau der Kindersprache » (1975), parallèlement au niveau phonique. Voir J.Au. : p. 175-176, cité ci-dessous.

typologie phonologique des langues du monde et celle d'universaux linguistiques. Ainsi que je l'ai souligné dans cette étude, la règle de la superposition des valeurs doit être ici le principe sous-jacent.

L'universalité de l'ordre hiérarchique, qui se manifeste aussi bien dans la structure des systèmes de sons que dans le système des significations grammaticales, demandait à être vérifiée par l'analyse des langues du monde et aussi bien par l'étude de la langue dans son devenir. Mon séjour au Danemark fut marqué par une tentative de réunir les questions de philogenèse [*sic*] et d'ontogenèse linguistiques : je me consacrai à l'analyse de l'acquisition du système phonologique par les enfants de différentes aires linguistiques. L'étude de l'ordre d'acquisition des oppositions phonologiques par l'enfant révéla des tendances auxquelles correspondaient toute une série de constatations d'ordre typologique faites sur les langues vivantes du monde. L'approche comparative du développement du langage chez l'enfant et de la structure des diverses langues ethniques aboutit à la découverte essentielle des lois d'implication qui agissaient dans les deux sphères, c'est-à-dire : l'existence d'une entité *y* implique ou bien exclut l'existence d'une entité *x* dans le même système.

Plus la recherche avance, plus il devient clair que de telles lois non seulement sous-tendent la structure phonologique de la langue, mais interviennent aussi sur le plan morphologique et syntaxique. Elles démontrent la structure hiérarchique des différents aspects de la langue et déterminent en outre l'ordre des rapports entre la langue et les autres domaines de la culture. Dans son récent livre, *Signes et symboles* (Paris, 1977), le linguiste suédois Bertil Malmberg observa avec justesse que le nerf principal de mes intérêts et recherches scientifiques était "... un principe général de structuration hiérarchique qui commande les formes prises non seulement par les langues humaines mais aussi par tout système de comportement sémiotique". » (*J.Dial.* : p. 40-41).

La dimension du mode d'appréhension apparaît de manière tout particulièrement nette dans ce passage<sup>195</sup>, avec le point de départ dans la typologie et l'affirmation de la nécessité d'appliquer à une telle étude le « principe sous-jacent » qu'est « la règle de la superposition des valeurs », et l'extension de ce principe, outre à la structure grammaticale, aux rapports de la langue et de la culture. L'objet devient alors un « principe général de structuration hiérarchique » et, au-delà du corollaire de la représentation jakobsonienne de la langue comme une structure de structures qu'est en premier lieu cette extension à tous les niveaux de la structure linguistique du postulat de l'existence de lois d'implication et d'une structure stratifiée, on mesure ainsi l'enjeu d'une telle extension, qui se confond avec celle de l'hypothèse structurale. On retrouve cependant par ailleurs dans ce passage, en lien avec la comparaison des langues du monde, la dimension de la phylogenèse. En outre, parallèlement, Jakobson ne cesse d'insister sur l'importance des études relatives au langage enfantin et à l'aphasie pour la mise au jour et l'examen des lois universelles. Dans ce passage des *Dialogues*, comme dans celui de « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists » que nous avons cité ci-dessus, il est question de ces études comme d'un champ de vérification des lois universelles. En revanche, dans la conclusion de

---

<sup>195</sup> Et d'autant plus qu'il suit tout juste – avec néanmoins un changement d'alinéa – l'affirmation : « Je dois à la vérité de dire que ces débats sur la méthodologie, à Copenhague, m'ont appris à observer une plus grande rigueur dans mes définitions pour ne pas substituer illicitement des valeurs matérielles absolues aux termes strictement relatifs qu'exige une science exacte. » (*J.Dial.* : p. 40), qui oriente l'interprétation de la première proposition, et qui nous reconduit (voir le deuxième chapitre de la première partie) à la dimension de l'invariance relationnelle dont il sera question *infra* en B-.

*Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, citée plus haut, l'étude du langage enfantin et de l'aphasie était présentée comme un moyen d'approfondir la connaissance des lois générales du langage :

« 33. PRINCIPE DE CHANGEMENT DU LANGAGE.

Ce principe est simple, jusqu'à la trivialité : on ne peut ni ériger la superstructure sans avoir créé les fondements correspondants, ni détruire les fondements sans avoir détruit les superstructures. C'est pourtant à ce principe simple qu'obéissent la dynamique et la statique du langage ; il nous révèle la hiérarchie des constituants linguistiques et résout quelques énigmes que Meringer par exemple tenait encore pour insolubles (p. 209). Le progrès linguistique de l'enfant et la régression de l'aphasique sont pour l'essentiel des conséquences directes et particulièrement évidentes de ce principe. La structure stratifiée du langage est ainsi mise en évidence, et plus la linguistique disposera de données sur le langage des enfants et des aphasiques des différentes familles linguistiques, plus elle sera en mesure de manier avec profondeur et pertinence les lois structurales des différentes langues et du langage en général<sup>196</sup>. » (J.Kin. : p. 100-101).

On lit de même en ouverture du texte :

« 1. TROIS ASPECTS D'UNE LANGUE.

“Seul l'enfant nous donne l'occasion d'observer le langage humain *in statu nascendi*”, écrivait récemment Karl Bühler. On pourrait aussi bien ajouter, poursuivant cette citation, que “seules les perturbations linguistiques dont la pathologie est d'origine centrale nous donnent l'occasion d'observer la détérioration du langage humain”.

La naissance et le déclin de la structure d'une langue ne peuvent qu'être instructifs pour tout linguiste attaché à l'étude de sa forme achevée. Cependant, ces trois aspects de la langue n'ont jamais encore été soumis à une analyse comparative systématique<sup>197</sup>. » (J.Kin. : p. 15).

Jakobson affirme en outre plus loin dans les *Dialogues* :

« Ensuite, les premières observations sur les affections aphasiques ont montré, ce me semble, que l'étude des formes multiples de la désagrégation aphasique du langage pouvait amplement nous renseigner sur la structure hiérarchique du système de la langue à ses différents plans. En effet, l'ordre des pertes aphasiques survenant dans les différents

---

<sup>196</sup> « 33. [Grundsatz des Sprachwandels] Dieser Grundsatz ist bis zur Banalität einfach : man kann weder den Überbau errichten, ohne den entsprechenden Unterbau geschaffen zu haben, noch den Unterbau ohne den Überbau aufheben. Aber diesem einfachen Grundsatz gehorcht die Dynamik und die Statik der Sprache : er enthüllt uns die Hierarchie der sprachlichen Bestandteile und beseitigt einige Rätsel, die noch beispielsweise Meringer für unlösbar hielt (209). Der sprachliche Fortschritt des Kindes sowie der Rückschritt des Aphasischen sind im wesentlichen direkte und besonders anschauliche Folgen dieses Grundsatzes. Der Schichtenbau der Sprache ist hier blossgelegt, und je mehr Befunde über die Rede der Kinder und Aphasiker von verschiedenen Volkstämmen die Linguistik zur Verfügung hat, desto tiefer und gründlicher kann sie die Strukturgesetze der Einzelsprachen und der Sprache im allgemeinen anfassen. » (J.Kin. : p. 395-396).

<sup>197</sup> « 1. [Arten des sprachlichen Geschehens]

“Die einzige Gelegenheit, die wir haben, die menschliche Sprache in statu nascendi zu beobachten, bietet das Kind.” So schrieb vor kurzem Karl Bühler, und man könnte dementsprechend fortsetzen : “Die einzige Gelegenheit, die wir haben, die menschliche Sprache im Abbau zu beobachten, bieten die pathologischen Sprachstörungen zentraler Natur.” Für den Linguisten, der sich mit dem *Entfaltensein* des Sprachgebildes befasst, muss auch seine *Geburt* und sein *Absterben* viel Lehrreiches bieten. Diese drei Teilformen des sprachlichen Geschehens wurden trotzdem noch nicht einer systematischen vergleichenden Analyse unterzogen. » (J.Kin. : p. 328)

types d'aphasie n'est pas moins instructif que l'ordre des acquisitions par l'enfant pour celui qui tente de déterminer les rapports structuraux entre les différentes composantes du système linguistique. » (*J.Dial.* : p. 128-129).

De même, dans « Aphasia as a Linguistic Topic<sup>198</sup> », il mettait en exergue la communauté des lois découvertes dans les deux champs d'étude, le premier – celui du langage enfantin et

---

<sup>198</sup> Voir *J.Aph.* : p. 108 [p. 231-232] ci-dessus, où Jakobson affirme : « De plus, la comparaison du langage enfantin et de l'aphasie nous met à même d'établir plusieurs "lois d'implication". Ainsi, si l'on observe que dans le langage de l'enfant l'acquisition d'un certain phénomène B implique celle d'un phénomène A, on découvre que la perte de A dans l'aphasie implique celle de B, tandis que le rétablissement d'un aphasique va dans le même sens que le développement de l'enfant : la réacquisition de B implique la présence renouvelée de A. Si on examine ensuite la distribution de ces éléments dans les différentes langues, on découvre que la présence du phénomène B implique la présence du phénomène A, et que l'absence de A implique l'absence de B (Jakobson, 1941). ». On lit également dans ce texte, proposition plus générale, et sur laquelle nous reviendrons *infra* : « Les linguistes s'intéressent au langage sous tous ses aspects – le langage en activité, le langage considéré comme mouvant, le langage dans son état naissant et, finalement, le langage en dissolution. Comme le prouvent les développements des dernières décennies, l'aphasie est pour les études linguistiques un champ extrêmement fécond ; de plus, la collaboration des linguistes, psychologues, psychiatres, neurologues et autres spécialistes y prend une valeur toujours croissante. » (*J.Aph.* : p. 105) [« As the developments of the last decades prove, aphasia is an extremely productive field for linguistic study ; furthermore, the cooperation of linguists, psychologists, psychiatrists, neurologists and other experts is of ever increasing value here. » (*J.Aph.* : p. 229)]. Voir par ailleurs, précédant, dans « Aphasia as a Linguistic Topic » et « Two Aspects of Language and two Types of Aphasic Disturbances », les passages cités ci-dessus, ces affirmations de l'utilité des études de l'aphasie pour la linguistique : « La recherche dans le champ de la pathologie du discours est en progression rapide. Trois ouvrages fondamentaux synthétisant les résultats obtenus ont paru peu après la deuxième guerre mondiale ; *Langage et troubles du langage*, de Kurt Goldstein (1948), *L'Aphasie et l'élaboration de la pensée explicite*, d'André Ombredane (1951), et le livre russe *Travmatičeskaja afazija*, fondé sur un nombre stupéfiant de cas cliniques de la dernière guerre, publié à Moscou en 1947 par le psychologue et psychiatre A. R. Luria. Ces spécialistes, tous trois hors ligne, assignent une grande importance aux problèmes linguistiques impliqués dans l'étude de l'aphasie ; leurs ouvrages suggèrent que les linguistes ne peuvent s'abstenir de prendre une part plus active aux recherches sur les troubles du discours et à la révision des anciennes théories.

L'application de critères purement linguistiques à l'interprétation et à la classification des faits d'aphasie est susceptible de contribuer substantiellement à la science du langage et des troubles du langage, pourvu que les linguistes restent aussi attentifs et prudents dans le traitement des données psychologiques et neurologiques qu'ils l'ont été à l'intérieur de leur champ traditionnel. Tout d'abord, les termes techniques et les procédés propres aux disciplines médicales qui traitent de l'aphasie devraient leur être familiers. Ils doivent ensuite soumettre les comptes rendus de cas cliniques à une analyse linguistique approfondie. De plus, ils devraient eux-mêmes travailler avec des patients aphasiques, afin d'approcher les cas directement, et non pas seulement à travers des dossiers tout préparés qui sont conçus et élaborés de manière tout à fait différente de la leur. Même si Goldstein, Luria, Ombredane et quelques autres psychopathologistes ont étudié et utilisé la littérature linguistique classique, chaque variété d'aphasie, chaque cas individuel offre un matériel linguistique hautement complexe et intriqué qui ne peut s'analyser de manière satisfaisante sans la collaboration d'un linguiste équipé de tous les moyens et méthodes techniques de la science moderne du langage. » (*J.Aph.* : p. 107-108) [« Research in the field of speech pathology is progressing rapidly ; three fundamental works appeared shortly after World War II, synthesizing the results achieved, namely Kurt Goldstein's *Language and Language Disturbances*, André Ombredane's *L'aphasie et l'élaboration de la pensée explicite*, and the Russian book *Travmatičeskaja afazija*, written by the psychologist and psychiatrist A. R. Luria and based on an amazing number of cases from the last war. All three outstanding experts assign high importance to the linguistic problems involved in the study of aphasia ; their works suggest that linguists cannot abstain from taking a more active role in the investigation of speech disorders and in the revision of previous theories.

The application of purely linguistic criteria to the interpretation and classification of aphasic facts can contribute substantially to the science of language and language disturbances, provided that linguists remain as careful and cautious when dealing with psychological and neurological data as they have been in their traditional field. First of all, they should be familiar with the technical terms and devices of the medical disciplines dealing with aphasia ; then, they must submit the clinical case reports to thorough linguistic analysis ; and further, they

de l'aphasie – précédant le second. Ce fait est d'autant plus notable que cet ensemble de textes consacrés à l'aphasie ne traite pas seulement ni avant tout des lois universelles, mais, comme nous le verrons *infra*, plus généralement de la structuration hiérarchique du langage. On lit ainsi par exemple dans « Linguistic Types of Aphasia<sup>199</sup> » (1963) :

« Le déficit phonologique des aphasiques sensoriels reflète la structure hiérarchique de la configuration phonémique. Il y a quelques mois est sorti un important article du linguiste polonais Doroszewski (1963). Ce remarquable spécialiste a minutieusement suivi, enregistré et décrit un cas typique d'aphasie sensorielle. Dans ce compte rendu clinique se trouvent de méticuleuses observations concernant des perturbations de la distinction – pertinente en polonais – entre les consonnes voisées et non voisées. Ces données sont particulièrement éloquentes, car l'observateur n'avait pas d'opinion préconçue et a négligé le principe qui, sous-jacent à ces déficits, explique l'ordre dans lequel ils apparaissent. Sans d'opposition<sup>200</sup> voisé-non voisé, les consonnes voisées constituent la catégorie dite "marquée". Plusieurs consonnes habituellement voisées perdent dans le discours de ce patient leur marque de voisement, sans qu'on y observe la moindre transformation de phonèmes non voisés (non marqués) en phonèmes voisés (marqués). Outre l'opposition *voisement* (+)/*non voisement* (–), plusieurs autres oppositions binaires sous-tendent le système consonantique du polonais : elles marquent le *compact* (+) contre le *diffus* (–), l'*aigu* (+) contre le *grave* (–), le *strident* (+) contre le *doux* (–). Il est très significatif que l'aphasie sensorielle manifeste une tendance à réduire le nombre des marques à l'intérieur d'un même phonème. Ainsi, 91 % des consonnes compactes (+), mais 35 % seulement des diffuses (–), perdent leur voisement dans le discours de cet aphasique polonais. Parmi les consonnes diffuses (–), 57 % des aiguës (+) et 6 % seulement des graves (–) deviennent non voisées, et parmi les consonnes diffuses et

---

should themselves work with aphasic patients in order to approach the cases directly and not only through prepared records which are quite differently conceived and elaborated. Although Goldstein, Luria, Ombredane, and some other psychopathologists have studied and utilized the basic linguistic literature, any variety of aphasia, any individual case offers highly complex and intricate linguistic material which cannot be satisfactorily analyzed without the cooperation of a linguist equipped with all the technical means and methods of the modern science of language. » (J.Aph. : p. 231)], « L'application de critères purement linguistiques à l'interprétation et à la classification des faits d'aphasie peut contribuer de façon substantielle à la science du langage et des troubles du langage, à condition que les linguistes procèdent avec autant de soin et de précaution quand ils abordent les données psychologiques et neurologiques que lorsqu'ils se cantonnent dans leur domaine habituel. D'abord ils devraient se familiariser avec les termes et les procédés techniques des disciplines médicales qui traitent de l'aphasie, puis ils devraient soumettre les exposés de cas cliniques à une analyse linguistique complète, enfin ils devraient eux-mêmes travailler avec des aphasiques afin de parvenir à une approche directe des cas et de ne plus se contenter seulement d'une réinterprétation d'observations déjà faites, conçues et élaborées dans un esprit tout à fait différent. » (J.Two. : p. 44-45) [« The application of purely linguistic criteria to the interpretation and classification of aphasic facts can substantially contribute to the science of language and language disturbances, provided that linguists remain as careful and cautious when dealing with psychological and neurological data as they have been in their traditional field. First of all, they should be familiar with the technical terms and devices of the medical disciplines dealing with aphasia ; then, they must submit the clinical case reports to thorough linguistic analysis ; and, further, they should themselves work with aphasic patients in order to approach the cases directly and not only through a reinterpretation of prepared records which have been quite differently conceived and elaborated. » (J.Two. : p. 240)].

<sup>199</sup> Dans « Two Aspects of Language and two Types of Aphasic Disturbances », la mention est trop rapide pour que l'on puisse savoir de quoi il s'agit : « La régression graduelle du système phonologique chez les aphasiques montre régulièrement, sous forme inversée, l'ordre des acquisitions phonologiques chez l'enfant. » (J.Two. : p. 60) [« The gradual regression of the sound pattern in aphasics regularly reverses the order of children's phonemic acquisitions. » (J.Two. : p. 253)].

<sup>200</sup> « Dans l'opposition » si l'on en croit le texte anglais. Voir la note suivante.

aiguës (– +) 100 % des phonèmes stridents (+) mais 50 % seulement des phonèmes doux, passent de voisé à non-voisé<sup>201</sup>. » (J.Lin. : p. 164-165).

---

<sup>201</sup> « The phonological deficits of sensory aphasics reflect the hierarchical structure of the phonemic pattern. Recently an important paper (6) was published by the Polish linguist Doroszewski, a remarkable field worker who carefully followed, recorded, and described a typical case of sensory aphasia. In this case report one finds scrupulous observations on disturbances in the relevant Polish distinction between voiced and voiceless consonants. These data are particularly eloquent since the observer had no preconceived opinion and even disregarded the principle which underlies and explains the order of these deficits. In the opposition voice-voiceless, the voiced consonants are the so-called “marked” category. Many habitually voiced consonants lost their voicing mark in the speech of the patient, but there was no change at all of habitually voiceless (unmarked) into voiced (marked) phonemes. Besides voicing (+)/voicelessness (–), several other binary oppositions underlie the Polish consonantal system : they mark compactness (+) *versus* diffuseness (–), acuteness (+) *versus* gravity (–), stridency (+) *versus* mellowness (–). It is indeed significant that sensory aphasia manifests a tendency to reduce the recurrence of marks in a phoneme. Thus 91 per cent of the compact (+) consonants, but only 35 per cent of the diffuse (–) consonants, lost their voicing in the speech of the Polish aphasic. Among the diffuse (–) consonants, 57 per cent of the acute (+) ones and only 6 per cent of the grave (–) ones became voiceless. Among the diffuse acute (– +) consonants, 100 per cent of the strident (+) phonemes, but a mere 50 per cent of the mellow (–) ones, changed from voiced to voiceless. » (J.Lin. : p. 312). L’idée date au moins de 1931. On lit en effet dans « Zur Struktur des russischen Verbums » (1931) : « Bei der Prüfung der sog. Vertauschung der grammatischen Kategorien stellen wir fest, dass es sich gewöhnlich um eine *Anwendung der merkmallösen auf Kosten der entsprechenden merkmalthaltigen Formen* handelt (z.B. die Substitution der finiten Formen durch den Infinitiv, des Präteritums durch das Präsens, der ersten Person durch die zweite, der passiven Partizipia durch die reflexiven, des Plurals Imp. durch dessen Singular), wogegen die umgekehrten Substitutionen natürlicherweise nur seltene Ausnahmen sind und als figürliche Rede aufgefasst werden. Die merkmallöse Form fungiert im sprachlichen Denken als Repräsentant des Korrelationspaares ; darum werden als gewissermassen primäre Formen empfunden : die Imperfektiva gegenüber den Perfektiva, die Nicht-Reflexiva gegenüber den Reflexiva, der Singular gegenüber dem Plural, das Präsens gegenüber dem Präteritum, die attributiven Partizipia gegenüber den prädikativen, usw. Es ist kein Zufall, dass der Infinitiv von uns als Repräsentant des Verbums, als “Lexikonform” eingeschätzt wird.

Die Erforschung der Aphasien zeigt, dass die merkmalthaltigen Kategorien eher als die merkmallösen eingebüsst werden (z.B., die finiten Formen eher als der Infinitiv, das Präteritum eher als das Präsens, die ersten zwei Personen eher als die dritte, usw.). Ich habe halb-scherzhafte, halb-affektive Familien-argots beobachtet, die die Konjugation aufgehoben haben : die persönlichen Formen wurden hier durch die unpersönliche ersetzt (*jà ljúbit, tý ljúbit*, usw.) Dieselbe Erscheinung ist aus der Kindersprache bekannt. Auch für das humoristische Wiedergeben des Ausländerrussischen ist die Verwendung der dritten Person statt der zwei ersten charakteristisch (der Deutsche spricht in Turgenevs Lustspiel : *fí ljúbit = vý ljúbite*, usw.). Das Präsens des Verbums *být’* hat im Russischen die Konjugation eingebüsst : die Form der 3. Person Singular *ést’* vertritt die Formen aller Personen der beiden Numeri (*tý ést’ ; takový mý i ést’*). » [« Lors de l’examen de ce qu’il est convenu d’appeler la permutation des catégories grammaticales nous constatons qu’il s’agit habituellement d’un *emploi des formes non marquées aux dépens des formes marquées correspondantes* (par ex. la substitution de l’infinitif aux formes finies, du présent au prétérit, de la deuxième personne à la première, des réfléchis au participe passif, de l’impératif singulier à l’impératif pluriel), alors que les substitutions inverses ne sont naturellement que de rares exceptions et sont interprétées comme du discours figuratif. La forme non marquée fonctionne dans la pensée linguistique comme représentant de la paire corrélatrice ; sont donc ressentis comme des formes en quelque sorte primaires : l’imperfectif vis-à-vis du perfectif, le non réfléchi vis-à-vis du réfléchi, le singulier vis-à-vis du pluriel, le présent vis-à-vis du prétérit, le participe attributif vis-à-vis du prädicatif, etc. Ce n’est pas un hasard si nous faisons de l’infinitif le représentant du verbe, la forme retenue par les dictionnaires.

L’étude des aphasies montre que les catégories marquées sont perdues avant les catégories non marquées (par ex., les formes finies avant l’infinitif, le prétérit avant le présent, les deux premières personnes avant la troisième, etc.). J’ai observé des argots familiaux mi-facétieux mi-affectifs, qui avaient éliminé la conjugaison : les formes personnelles étaient remplacées par des formes impersonnelles (*jà ljúbit, tý ljúbit*, etc.). Le même phénomène est repéré dans le langage enfantin. Il en va de même pour le rendu humoristique du russe parlé par les étrangers : l’utilisation de la troisième personne au lieu des deux premières y est caractéristique (l’allemand dit dans la comédie de Tourgueniev : *fí ljúbit = vý ljúbite*, etc.). Le présent du verbe *být’* a perdu sa conjugaison

Comme dans le deuxième passage des *Dialogues*, il s'agit alors avant tout de la « structure hiérarchique » du langage. C'est cette position qui prévaut dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978), texte le plus important de notre corpus, après les textes inauguraux<sup>202</sup>,

---

en russe : la forme de la troisième personne du singulier *ést'* remplace les formes de toutes les personnes des deux nombres (*tý ést'* ; *takový mý i ést'*). »] (J.Str. : p. 14).

<sup>202</sup> Et « Phonology and Phonetics » (1955), que nous envisagerons plus bas. Les analyses relatives au langage enfantin sont par ailleurs également mentionnées dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) : « Il y a une correspondance frappante entre ce qui devient toujours plus apparent dans l'utilisation de la structure phonologique par les adultes natifs et l'acquisition progressive du langage par l'enfant, si on l'examine dans ses aspects intrinsèquement linguistiques et psychologiques. Henry [sic] Wallon, l'éminent expert français de la psychologie de l'enfant, présente des vues très lumineuses sur les stades initiaux de la pensée et de la parole : "La pensée n'existe que par les structures qu'elle introduit dans les choses. (...) Ce qu'il est possible de constater à l'origine, c'est l'existence d'éléments couplés. L'élément de pensée est cette structure binaire, non les éléments qui la constituent. (...) Le couple, ou la paire, sont antérieurs à l'élément isolé. (...) Sans ce rapport initial qu'est le couple ; tout l'édifice ultérieur des rapports serait impossible. (...) Il n'y a pas de pensée ponctiforme, mais dès l'origine dualisme ou dédoublement. (...) En règle générale, toute expression, toute notion, est intimement unie à son contraire, de telle sorte qu'elle ne peut être pensée sans lui. (...) La délimitation la plus simple, la plus saisissante, est l'opposition. C'est par son contraire qu'une idée se définit d'abord et le plus facilement. La liaison devient comme automatique entre oui-non, blanc-noir, père-mère, de telle sorte qu'ils semblent parfois venir en même temps aux lèvres et qu'il faut comme faire un choix et réprimer celui des deux termes qui ne convient pas. (...) Le couple est à la fois identification et différenciation." Ce témoignage de la psychologie a été totalement confirmé par les scissions dichotomiques progressives observées dans le développement du système phonologique chez les enfants, et, après nos premières esquisses approximatives, des observations linguistiques toujours renouvelées faites sur des enfants appartenant à divers groupes ethniques ont clairement fait apparaître la construction phonologique du langage, alors que les premières études approfondies sur les troubles du langage ont vérifié l'affirmation que, dans certains types d'aphasies que nous avons appelés "désordre de la contiguïté", la régression de la structure phonique se fait dans l'ordre inverse des acquisitions phonologiques de l'enfant. » (J.Ret.1 : p. 154-155) [« There is a striking correspondence between what is becoming ever more apparent in the use of the phonemic pattern by native adults and the gradual acquisition of language by the child, as examined in its intrinsically linguistic and psychological aspects. *Les origines de la pensée chez l'enfant*, I (Paris, 1945), by Henri Wallon, offers particularly illuminating views on children's rudimentary thinking :

"La pensée n'existe que par les structures qu'elle introduit dans les choses... Ce qu'il est possible de constater à l'origine c'est l'existence d'éléments couplés. L'élément de pensée est cette structure binaire, non les éléments qui la constituent... Le couple, ou la paire, sont antérieurs à l'élément isolé. (...) Sans ce rapport initial qu'est le couple ; tout l'édifice ultérieur des rapports serait impossible... Il n'y a pas de pensée ponctiforme, mais dès l'origine dualisme ou dédoublement... En règle générale toute expression, toute notion est intimement unie à son contraire, de telle sorte qu'elle ne peut être pensée sans lui... La délimitation la plus simple, la plus saisissante est l'opposition. C'est par son contraire qu'une idée se définit d'abord et le plus facilement. La liaison devient comme automatique entre oui-non, blanc-noir, père-mère, de telle sorte qu'ils semblent parfois venir en même temps aux lèvres et qu'il faut comme faire un choix et réprimer celui des deux termes qui ne convient pas... Le couple est à la fois identification et différenciation."

This psychological testimony has been thoroughly confirmed by the progressive dichotomous scissions in the evolving phonemic pattern of infants, and after our first sketchy outlines (see above, pp. 317 ff., 328 ff., 491 ff.) constantly new linguistic observations drawn from among children of various ethnic groups have clearly exhibited the phonemic build-up of language, while the initial thoroughly linguistic studies of language disturbances have verified the assertion that in the type of aphasia which we term "contiguity disorder", the regression in the sound pattern reverses the order of children's phonemic acquisitions. » (J.Ret.1 : p. 649)], puis dans « My Favorite Topics » (1980) : « Entre 1939 et 1941, j'ai séjourné dans trois pays scandinaves, où j'ai pu me consacrer à certains aspects ontogénétiques de notre discipline, jusqu'alors un peu négligés. Ces travaux aboutirent à mon livre *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (Uppsala, 1941 ; [trad. fr. *Langage enfantin et aphasie*, Paris 1969]) et à beaucoup d'observations ultérieures sur l'ordre très régulier de l'acquisition linguistique par les enfants et de la perte linguistique dans l'aphasie (cf. *Studies on Child Language and Aphasia*, 1971). » (J.My. : p. 159) [« A concentration on questions of the hitherto neglected, ontogenetic aspect of our science occupied my sojourn of 1939-1941 in three Scandinavian countries and resulted in the book *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (Uppsala, 1941 ; cf. *SW I*, pp. 328-401), as well as in many



pour les lois d'implication régissant la progression du langage enfantin et les troubles aphasiques. On lit en effet en ouverture du paragraphe « La charpente phonique à l'état natif<sup>203</sup> » :

« L'analyse de toute langue révèle l'existence de règles qui gouvernent les interrelations entre les divers traits distinctifs présents dans le système, c'est-à-dire leurs cooccurrences et leurs possibilités de combinaison sur l'axe des simultanités ou des successivités. La comparaison de ces dispositifs de règles dans un grand nombre de langues différentes permet alors au chercheur de découvrir peu à peu parmi toutes ces régularités celles qui valent pour la majorité, voire l'ensemble des langues ainsi examinées. Ainsi s'élabore progressivement une typologie des structures linguistiques, indispensable pour qui veut aborder le problème fondamental des universaux du langage, car elle dévoile, d'une part, les variations qui sont importantes, mais aussi, d'autre part, les invariants universels ou quasi universels qui les sous-tendent. Cela dit, cette quête des lois structurelles, prohibitives ou simplement préférentielles (voir RJ, 1968 : 600), communes à tous les systèmes linguistiques se doit d'être complétée, consolidée et même enrichie par une recherche dans un domaine tout aussi fondamental : celui de l'ontogénie, du développement du langage chez l'enfant, du point de vue en particulier de l'édification du système phonétique<sup>204</sup>. » (J.SS : p. 188-189).

Il s'agit ici en premier lieu de la typologie des structures linguistiques mais, comme dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, l'ontogénie est présentée comme un domaine d'étude privilégié des lois universelles<sup>205</sup>. On lit en outre ensuite :

« Les premières esquisses (désormais désignées comme les *Esquisses*) de l'ontogénie linguistique remontent aux années de la deuxième guerre mondiale (voir RJ, I : 317 et suiv., 328 et suiv., ainsi que la revue de Ferguson & Garnica 1975 : 162-168). Elles s'efforçaient de bâtir une analyse structurale de la langue de l'enfant ("la langue en devenir") du point de vue de l'émergence et de la réalisation des traits distinctifs et de leurs "lois générales, ou tendant à être générales, si l'on préfère être plus prudent" (RJ, I : 317). C'est ainsi que, grâce à l'examen comparatif d'un grand nombre de données, elles

---

later observations and reflections on the nearly regular order of children's verbal acquisitions and of aphasic losses (see *Studies on Child Language and Aphasia*, 1971). » (J.My. : p. 374)]. Voir le chapitre suivant.

<sup>203</sup> « The nascent sound shape ».

<sup>204</sup> « The analysis of any given language uncovers the existence of rules which govern the interrelationship between the different distinctive features within a linguistic system, their co-occurrence, and their combinability into simultaneous bundles and successive strings. The comparison of such sets of rules acting in the manifold languages of the world enables the inquirer step by step to find out which of these regularities remain valid for most of, or even for all of, the languages investigated. A typology of linguistic structures which is being developed on the basis of such interconnections helps us to approach the fundamental problem of linguistic universals. The typology of languages lays bare both the extant variations and the universal and nearly universal invariants which underlie them. We are looking for the structural laws, either prohibitive or merely preferential (cf. RJ 1968 : 600), which rule over the linguistic systems of the world, and this search must be complemented, corroborated, and enhanced by a similar inquiry into a fundamental ontogenetic domain : the development of children's language and especially the elicitation of the successive order in the build-up of its sound pattern. » (J.SS : p. 156).

<sup>205</sup> Le texte anglais est plus clair à cet égard. On y lit en effet : « Nous cherchons les lois structurales, soit prohibitives soit simplement préférentielles (voir RJ, 1968 : 600), qui gouvernent tous les systèmes linguistiques du monde, et cette recherche doit être complétée, consolidée et enrichie par une recherche similaire dans un domaine ontogénétique fondamental : le développement du langage enfantin et en particulier l'élucidation de l'ordre successif dans la construction de la charpente phonique. » Voir la note précédente.

ont soulevé le problème de l'existence d'une solidarité indissoluble<sup>206</sup> entre certains traits distinctifs successivement acquis par l'enfant, en même temps qu'elles mettaient en lumière les remarquables points communs que présentent les enfants non seulement de même langue, mais aussi de langues tout à fait différentes, au plan de la stratification de l'acquisition. En d'autres termes, pour certains traits distinctifs et leurs combinaisons en concurrence ou en successivité, l'ordre d'acquisition se révèle le même, toujours et partout. Voilà qui suggère, pour le langage une constitution en couches hiérarchisées, homogène de bien des points de vue. Conception qui s'accorde fort bien avec l'hypothèse "hautement probable" défendue par Björn Lindblom, pour qui "on peut supposer que des critères non seulement perceptuels, mais aussi articulatoires et physiologiques guident l'enfant dans sa recherche des premiers signaux contrastifs" (1972 : 79).

Ces grandes lois implicationnelles proposées dans les *Esquisses* se sont vues ensuite confirmées par plusieurs études spécialement consacrées à l'ordre des acquisitions chez l'enfant (voir Rûke-Dravina, 1977)<sup>207</sup>. » (J.SS : p. 190).

On retrouve dans ce passage les affirmations de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » et *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, qui concluaient de l'analyse du langage enfantin au caractère stratifié de la structure linguistique. Ce caractère stratifié détermine la possibilité d'un langage embryonnaire, tel – comme plus haut celui des « débiles<sup>208</sup> » – celui d'une « enfant sauvage » dont on a tenté l'éducation linguistique et qui, tout en « manifest[ant] une capacité d'acquisition linguistique tout à fait limitée, sans grand espoir de progrès<sup>209</sup> » (J.SS : p. 62), se conforme aux lois panchroniques établies par Jakobson :

« Enfin, toujours à l'appui de notre schéma, il y a le cas assez unique de cette jeune fille qui n'avait eu aucune connaissance du langage humain avant son adolescence, et qui, au début de son apprentissage, substituait régulièrement /t/ à /k/, /n/ et /s/ en toutes positions (Fromkin *et al.*, 1974 : 89)<sup>210</sup>. » (J.SS : p. 201)

---

<sup>206</sup> « Irréversible ». Voir la note suivante.

<sup>207</sup> « The first drafts of linguistic ontogeny were outlined in the years of World War II (see RJI : 317 ff. and 328 ff., and the synopsis by Ferguson & Garnica 1975 : 162-168). These *Drafts* attempted a structural analysis of the infant's growing language ("la langue en devenir") with respect to the emergence and treatment of distinctive features and to their "lois générales, ou tendant à être générales, si l'on préfère être plus prudent" (RJI : 317). The comparative scrutiny of a vast amount of material brought up the question of irreversible solidarity between certain distinctive features successively gained by the child and subsequently also the question of striking communalities in the stratificational order among children not only of one and the same language but also of quite different linguistic realms. For certain acquisitions of distinctive features and their concurrent and successive combinations the relative temporal order proved to be the same, no matter where and no matter when. Such laws of irreversible solidarity point to a layered constitution of language, homogeneous in many respects. The "highly likely" hypothesis, defended in Björn Lindblom's notable research, that "not only perceptual but also articulatory, physiological criteria may guide the child in its search for its first contrastive signals" (1972 : 79) actually stands in agreement with the attitude of the *Drafts*.

The appearance of several special studies on the successive order of children's acquisitions proved to be an important checkup and validation of the main implicational laws proposed in the ontogenetic *Drafts* (see Rûke-Dravina 1977). » (J.SS : p. 157-158).

<sup>208</sup> Voir J.Kin. : p. 50-51 [p. 356-357] ci-dessus.

<sup>209</sup> « show[ing] a very limited capacity for language acquisition and no prospect for its further development » (J.SS : p. 51).

<sup>210</sup> « It is worthy of note that even in the unique case of a girl who first came in contact with human language as a teenager (see above, p. 51), her initial acquisition of speech involved a regular substitution of /t/ for /k/, /n/, and /s/ in all word positions (Fromkin *et al.* 1974 : 89). » (J.SS : p. 166).

ainsi que celle d'une vérification des lois du langage enfantin par celles qui régissent les pertes de l'aphasique :

« En outre, ces mêmes lois de solidarité irréversible se voient confirmées par la symétrie des acquisitions de l'enfant et des pertes de l'aphasique, les unes étant comme l'image en miroir des autres (voir Holmes, 1978). Les données cliniques montrent de plus en plus que "c'est toujours par rapport au système et à ses principes d'organisation que l'on peut caractériser la dissolution phonologique du discours", conclusion qui est celle de Sheila Blumstein (1973 : 75), dont l'étude linguistique sur les erreurs commises par les patients démontre que le membre marqué d'une opposition a tendance à disparaître plus tôt que le membre non marqué (p. 53 et 60 ; voir RJ, II : 312). Il y a là une uniformité fondamentale qu'on ne saurait négliger et que les inexactitudes, vraies ou supposées, rencontrées dans les premières esquisses ne suffisent pas à invalider. Il est donc urgent d'aller plus loin dans ce domaine, suivant en cela les injonctions de David McNeill (1970a)<sup>211</sup>. » (J.SS : p. 193-194).

Le postulat apparaît ainsi double : postulat de lois universelles d'une part, inséparables de l'objectalité sur laquelle elles se fondent mais susceptibles d'une utilisation moins génétique que « dynamique » qui concerne alors les langues naturelles, le langage enfantin et l'aphasie conçus comme différentes « langues » dont on étudie constitution et évolution, postulat d'une structure stratifiée d'autre part, témoignant de l'objectalité du langage jakobsonien et conjoignant langues et langage en un objet indistinct. Il faut signaler à cet égard une autre dimension des développements relatifs au langage enfantin et à l'aphasie, présente dès les premiers textes. Jakobson précisait dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » :

« Mais il ne suffit pas de mettre en relief la régularité de cette superposition, il s'agit de l'expliquer en démontrant sa *nécessité*. L'insuffisance des interprétations isolantes est claire. Les lois du langage enfantin ne peuvent pas être séparées des faits correspondants dans les langues du monde. On a, par exemple, aperçu dans le langage enfantin l'apparition précoce des consonnes labiales et dentales par rapport aux vélaires, et on a cherché à la motiver par le mouvement accoutumé de la succion ; mais à peine trouverait-on même un freudiste fervent qui voulût invoquer le souvenir infantile pour expliquer une autre manifestation de la même loi, à savoir la chute des vélaires dans certains idiomes tatars ou polynésiens. Au lieu d'envisager l'ensemble des oppositions, phonématiques successivement acquises par l'enfant, on émiettait cette structure ordonnée. Ainsi, en attribuant l'antériorité des labiales à la protrusion des lèvres ou à l'imitation visuelle, on oubliait que l'opposition primaire, la plus nette et la plus stable, celle de la labiale orale et nasale, reste dans ce cas tout à fait incompréhensible.

---

<sup>211</sup> « Moreover, the same laws of irreversible solidarity receive ever new confirmations in the mirror symmetry of children's gains and aphasic losses (cf. Holmes 1978). Growing clinical evidence shows that "it is always in relation to the system and its principles of organization that the phonological dissolution of speech can be characterized". Sheila Blumstein's manifold evidence for this conclusion (1973 : 75) and her linguistic study of patients' errors demonstrate that the marked members of oppositions tend to disappear earlier than the unmarked ones (pp. 53 & 60 ; cf. RJ II : 312). This basic uniformity cannot be disregarded or viewed as invalidated by pointing to inaccuracies, whether true or imaginary, found in the first attempts to draft the universal framework. The urgency of further examining and elaborating the vast connections posited was insisted upon in David McNeill's psychological treatise on the acquisition of language (1970a). » (J.SS : p. 160-161).

Cependant la superposition phonologique est rigide et conséquente, elle suit le principe du *contraste maximum* et dans l'ordre des oppositions elle procède du *simple* et de l'homogène au *complexe* et au différencié<sup>212</sup>. » (J.Loi. : p. 322).

Il était ainsi question dans le passage relatif à la glottogonie de « la logique interne de l'ordre hiérarchique énoncé » (J.Loi. : p. 326), et de même dans le passage correspondant de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, de « la logique interne de la séquence hiérarchique observée<sup>213</sup> » (J.Kin. : p. 100), enfin dans un autre passage de la conclusion de ce dernier texte, également cité ci-dessus, d'une hiérarchisation qui « porte en elle-même sa propre justification<sup>214</sup> » (J.Kin. : p. 99) et dans « The Fundamental and Specific Characteristics of Human Language » d'un « ordre intrinsèquement motivé<sup>215</sup> » (J.Fund. : p. 8). La thèse de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* est analogue à celle de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » :

#### « 21. TENTATIVES D'EXPLICATION ATOMISTIQUES.

La stratification des éléments d'un système phonologique s'avère être strictement régulière. Mais on ne peut considérer ces lois comme expliquées qu'après avoir compris et démontré leur nécessité interne. Les tentatives d'explication de caractère atomistique sont radicalement insuffisantes parce qu'elles ne tiennent pas compte de la totalité et tentent de fournir une explication à des phénomènes isolés ou à des aspects partiels. Les lois phoniques du langage enfantin ne doivent donc pas être séparées mécaniquement des manifestations qui leur correspondent dans les langues du monde et dans l'aphasie, pas plus que l'on ne doit traiter des sons isolés sans prendre en considération la place qu'ils occupent dans le système phonique.

On a ainsi remarqué depuis longtemps que les labiales et en général les consonnes antérieures apparaissent avant les palato-vélaires dans le langage enfantin, et l'on en a souvent donné comme raison les mouvements de succion dont sont coutumiers les nourrissons. Nous devons cependant prendre en considération les autres manifestations de la même série : pourquoi les consonnes palato-vélaires, par exemple, ont-elles été éliminées dans certaines langues austronésiennes et tatares ? Le freudien le plus extrémiste hésitera à soutenir qu'il s'agit là encore d'un effet de l'association avec les mouvements de succion infantiles. Par ailleurs, l'opposition consonantique la plus précoce, la plus permanente et la plus stable du langage enfantin entre le son labial oral et nasal ne peut être expliquée ni par l'hypothèse de succion évoquée plus haut, ni par la référence également courante à l'effet visuel plus marqué des articulations orales antérieures : la différence entre ces deux articulations demeure en effet inaccessible à l'œil et ne joue par ailleurs qu'un rôle minime dans la succion. Enfin, il convient de souligner que la période de babil qui correspond effectivement à l'âge de la succion et met effectivement en évidence les aspects moteurs est plutôt riche en palato-vélaires de toutes sortes qu'en sons antérieurs. On oublie malheureusement que ce qui importe dans chaque système, y compris celui du langage enfantin, ce ne sont pas les sons isolés, mais les distinctions entre sons, donc avant tout le rapport de chaque son à tous les autres sons du système.

#### 22. DIRECTION PROPRE DU DÉVELOPPEMENT.

---

<sup>212</sup> Jakobson ajoute : « Bornons-nous pour le moment à citer rapidement quelques exemples. » (J.Loi. : p. 322). Voir J.Loi. : p. 322-326, partiellement cité dans le deuxième chapitre de la première partie.

<sup>213</sup> « die innere Logik der beobachteten hierarchischen Reihenfolge » (J.Kin. : p. 395).

<sup>214</sup> « ihre immanente Begründung in sich trägt » (J.Kin. : p. 395).

<sup>215</sup> « intrinsically motivated [...] order » (J.Fund. : p. 97).

C'est seulement à la lumière d'un procédé totalisant et proprement linguistique que la succession par paliers du système phonématique s'avère être significative et rigoureusement conséquente : celle-ci obéit à la loi du contraste maximum et procède du plus simple et du plus homogène au plus stratifié et au plus différencié<sup>216</sup>. » (J.Kin. : p. 71-73).

On lit ensuite dans « Der grammatische Aufbau der Kindersprache » (1975) :

« Meine Monographie *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, in Schweden Anfang 1941 veröffentlicht, war ein Versuch, den allmählichen, stufenartigen Aufbau der phonologischen Schicht in der Anfangssprache der Kinder zu verfolgen und nach Möglichkeit zu deuten. Schritt für Schritt begriff ich dabei, wie ungemein wichtig es ist, nicht nur im Gebiet des kindlichen Spracherwerbs, sondern auch in den gesamten Fragen des linguistischen Vorgehens, die verwickelte Wechselbeziehung zwischen den Teilen und dem Ganzen ständig im Auge zu halten. Es wurde klar, wie sich für so eine Untersuchung der Begriff des Teilganzen bewährt, den die Psychologen (insbesondere

---

<sup>216</sup> « 21. [Atomistische Erklärungsversuche] Die Übereinanderlagerung der Bestandteile im Phonemsystem erweist sich als streng regelmässig ; aber diese Gesetze können erst dann als erklärt gelten, wenn ihre *innere Notwendigkeit* erfasst und dargestellt worden ist.

Die Unzulänglichkeit aller atomistischen Deutungsversuche, die von der Ganzheit absehen und ein Teilgebiet oder eine Einzelercheinung für sich allein erläutern wollen, ist augenscheinlich. So darf man nicht die lautlichen Gesetze der Kindersprache von den entsprechenden Zeugnissen der Völkersprachen und der Aphasie mechanisch absondern oder das Auftreten einzelner Laute ohne Rücksicht auf ihre Stelle im Lautsystem isoliert behandeln.

Es wurde z.B. längst bemerkt, dass die Labialen und überhaupt die Vordermundkonsonanten früher als die Velaren in der Kindersprache erscheinen, und öfters hat man geglaubt, den Grund dafür in den gewohnten, eingeübten Saugbewegungen zu finden ; doch müssen wir auch die übrigen Äusserungen derselben Reihenfolge berücksichtigen : weshalb haben z.B. manche austronesischen oder tatarischen Stämme die Gaumenkonsonanten verloren ? Sogar der extremste Freudianer wird doch kaum behaupten wollen, die Assoziation mit den infantilen Saugbewegungen habe auch da mitgespielt. Übrigens kann uns weder die erwähnte Saughypothese noch die ebenfalls geläufigen Verweisungen auf das stärkste optische Hervorspringen der Vordermundlautierungen den allerfrühesten, festesten und stabilsten konsonantischen Gegensatz der Kindersprache erklären, nämlich den des oralen und nasalten Lippenlauts, da der Unterschied zwischen diesen beiden Artikulationen einerseits dem Auge unzugänglich bleibt und andererseits für das Saugen kaum eine bemerkenswerte Rolle spielt. Und endlich ist hervorzuheben, dass die Lallperiode, die eben dem Saugalter angehört und gerade das Motorische zur Geltung bringt, eher an verschiedenartigen Velaren als an Vordermundlauten reich ist. Man lässt leider ausser Acht, dass es in jedem, somit auch im kindlichen Sprachsystem nicht um Einzellaute, sondern um Unterscheidungen geht, also zu allererst um das Verhältnis jedes Einzellautes zu allen übrigen Lauten des Systems.

22. [Richtungsgesetz des Aufbaus] Erst im Lichte eines immanent linguistischen und ganzheitlichen Verfahrens erweist sich die Stufenfolge des Phonemsystems als sinnvoll und streng folgerichtig : sie gehorcht dem Grundsatz des *maximalen Kontrastes* und schreitet vom *Einfachen* und *Eingegliederten* zum *Abgestuften* und *Differenzierten* vor. » (J.Kin. : p. 373-374). Voir ensuite J.Kin. : p. 73-98 [p. 375-394], partiellement cité dans le deuxième chapitre de la première partie, notamment ces deux réaffirmations du principe général : « Les unités moins structurées sont remplacées par les plus structurées dans le développement du système phonématique ; toutes les lois d'implication trouvent par conséquent leur explication dans la stratification des oppositions plus simples et plus grossières par des oppositions plus fines et plus différenciées. » (J.Kin. : p. 96) [« Die *weniger strukturierten Einheiten* werden im Aufbau des Phonemsystems durch immer mehr *strukturierte* ersetzt, und dementsprechend finden alle Fundierungsgesetze in der Übersichtung der einfacheren und gröberen Gegensätze durch feinere und differenziertere ihre Erklärung. » (J.Kin. : p. 392)], « Plus une catégorie phonématique est complexe, plus sa capacité de clivage est faible, plus rares sont ses clivages dans les langues du monde, plus tardive sera leur apparition dans le langage enfantin et plus rapide leur perte chez l'aphasique. » (J.Kin. : p. 98) [« Je *komplexer* eine phonematische Kategorie, desto *schwächer* ist ihre *Spaltungsfähigkeit*, desto geringer und seltener wird sie in den Sprachen der Welt gespalten, desto später dringt diese Spaltung in die Kindersprache ein und desto leichter wird sie vom Aphasiker aufgegeben. » (J.Kin. : p. 394)].

Felix Krueger) apporté et développé. Lorsque nous les phénomènes de la langue infantile, les différentes oppositions et leurs relations, nous nous sommes évidemment sentis obligés de suivre la voie de l'intégration.

Il faut avouer, au début, j'ai été surpris de saisir le processus de développement de l'enfant à travers l'analyse de sa faculté phonique croissante. Ce qui m'a particulièrement aidé à cet égard fut le travail préliminaire de deux savants de premier plan, dont les recherches sont liées au progrès de la psychologie de la forme, Wolfgang Köhler et Carl Stumpf. Dans leur considération des sons du langage, les deux chercheurs parviennent à avoir en vue les fondements psychophysiques de l'ensemble du système vocalique sans se confiner aux détails. Je me rendis compte que l'on devait continuer à travailler constamment dans la voie de l'intégration logique, afin de comprendre le rapport entre les deux parties constitutives du système phonique linguistique, à savoir entre le vocalisme et le consonantisme. On avait certes cherché un parallélisme entre ces deux systèmes, mais sans tenir compte de la différence fondamentale dans la distribution des membres marqués et non marqués à l'intérieur d'une opposition sinon parallèle et sans prendre en considération la relation réciproque hiérarchiquement différente entre les deux oppositions fondamentales des deux systèmes constitutifs.

Nous observons le même parcours du simple au divisé et partant au complexe sur le terrain de la grammaire et dans le progrès qu'elle connaît chez le tout jeune débutant, processus au cours duquel dans ce domaine des éléments déjà porteurs de signification se font jour dès le départ. »

puis dans *The Sound Shape of Language* :

« Pour conclure, nous dirons que la méfiance avec laquelle certains ont accueilli les thèses des *Esquisses* que nous venons de rappeler a pour raison essentielle, non pas tant des désaccords sur tel ou tel point de détail, qu'un manque de créance, pour ce qui en

---

<sup>217</sup> « Ma monographie *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, publiée en Suède au début de 1941, fut une tentative de suivre la construction graduelle, par degrés successifs, de la stratification phonologique dans les débuts du langage infantin et si possible de l'interpréter. Pas à pas, je compris qu'il était on ne peut plus important non seulement dans le domaine de l'acquisition du langage par l'enfant, mais également dans l'ensemble des questions de procédure linguistique, d'avoir constamment en vue la relation réciproque et compliquée entre les parties et le tout. Il est devenu clair que le concept de totalité pluralisée, introduit et développé par les psychologues (en particulier Felix Krueger) faisait ses preuves dans le cadre d'une telle recherche. Si nous cherchons à fixer les uns par rapport aux autres et à étudier les phénomènes phoniques du langage infantin, les différentes oppositions et leurs relations, nous sommes bien évidemment tenus de nous engager dans la voie de l'intégration.

Je dois avouer que je fus surpris au début d'appréhender le processus de développement de l'enfant à travers l'analyse de sa faculté phonique croissante. Ce qui m'a particulièrement aidé à cet égard fut le travail préliminaire de deux savants de premier plan, dont les recherches sont liées au progrès de la psychologie de la forme, Wolfgang Köhler et Carl Stumpf. Dans leur considération des sons du langage, les deux chercheurs parviennent à avoir en vue les fondements psychophysiques de l'ensemble du système vocalique sans se confiner aux détails. Je me rendis compte que l'on devait continuer à travailler constamment dans la voie de l'intégration logique, afin de comprendre le rapport entre les deux parties constitutives du système phonique linguistique, à savoir entre le vocalisme et le consonantisme. On avait certes cherché un parallélisme entre ces deux systèmes, mais sans tenir compte de la différence fondamentale dans la distribution des membres marqués et non marqués à l'intérieur d'une opposition sinon parallèle et sans prendre en considération la relation réciproque hiérarchiquement différente entre les deux oppositions fondamentales des deux systèmes constitutifs.

Nous observons le même parcours du simple au divisé et partant au complexe sur le terrain de la grammaire et dans le progrès qu'elle connaît chez le tout jeune débutant, processus au cours duquel dans ce domaine des éléments déjà porteurs de signification se font jour dès le départ. »

forme le centre, à savoir qu’“il ne suffit pas d’exposer la régularité de la superposition des valeurs ; encore faut-il expliquer leur hiérarchie en dévoilant la *nécessité*” (RJ, I : 322 et suiv.). Par là, deux attitudes incompatibles se sont heurtées de front : d’une part, le désir de découvrir et d’expliquer de l’intérieur un système de lois interconnexes (voir RJ, I : 325) ; d’autre part, la croyance en “l’absence de tout principe ordonnateur linguistiquement motivé” (voir Ferguson & Farwell, 1975 : 430)<sup>218</sup>. » (J.SS : p. 202).

Jakobson insiste ici, notamment dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale », dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* et dans *The Sound Shape of Language*, sur le caractère intralinguistique et systématique de toute explication des lois générales, qui seule permettra de mettre au jour leur « nécessité interne ». Il faut rappeler, à cet égard, la conclusion de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale », citée dans le deuxième chapitre de la première partie, puis à nouveau dans le chapitre précédent :

« Nous avons essayé de mettre en relief la stratification rigoureuse de quelques oppositions phonologiques, et de démontrer comment cet ordre apparaît. Le principe est simple jusqu’à paraître banal : il est impossible de placer le toit sans avoir posé la charpente, de même qu’on ne peut pas ôter la charpente sans enlever le toit. Mais c’est à ce principe qu’obéissent la dynamique et la statique de la langue ; il coordonne des faits qui passaient pour disparates, il élimine quelques prétendues “énigmes insolubles”, et il donne un sens unique à des lois en apparence dépareillées et aveugles. Le développement phonologique de l’enfant aussi bien que le développement de l’aphasie n’est dans ses grandes lignes que le corollaire de ce principe.

Tout cela nous prouve que le choix des éléments différentiels à l’intérieur d’une langue, loin d’être arbitraire et fortuit, est au contraire régi par des lois (ou tendances) d’ordre universel et constant. Nous venons de passer rapidement en revue quelques *lois d’implication* : l’existence d’une entité *Y* implique l’existence d’une entité *X* dans le même système phonologique. On pourrait également examiner une autre série de lois, non moins importantes pour la typologie des langues. Ce sont les lois d’*incompatibilité* : l’existence d’une entité *Y* exclut l’existence d’une entité *X* dans le même système phonologique.

Hanté – malgré tout son élan novateur – par l’esprit anti-finaliste de la fin du siècle dernier, F. de Saussure enseigne ce qui suit : “Par opposition à l’idée fausse que nous nous en faisons volontiers, la langue n’est pas un mécanisme créé et agencé en vue des concepts à exprimer”. Or à présent nous sommes à même de répliquer, que par opposition à l’hypercriticisme destructif de l’époque en question, c’est le sens commun, c’est précisément l’idée que nous, sujets parlants, nous faisons volontiers de la langue, qui est parfaitement véridique : la langue est en fait un instrument régi et agencé en vue des concepts à exprimer. Elle s’empare efficacement des sons et elle transforme ces données naturelles en des qualités oppositives, aptes à porter le sens. Les lois de la structure phonologique que nous venons d’aborder en sont une preuve. » (J.Loi. : p. 327).

---

<sup>218</sup> « The innermost reason for the over-cautious attitude sometimes taken toward the *Drafts* under discussion hardly lies in the squabbling over controversial details but rather in some readers’ inattention to or their distrust of the nuclear thesis : “it does not suffice to expose the regularity of the superposition of values but their hierarchy has to be explained by disclosing its *necessity*” (RJ I : 322ff.). Two incompatible attitudes have clashed with each other : the search for interconnected laws and their inner elucidation (cf. RJ I : 325) collides with the belief in the assumed “absence of any linguistically motivated ordering principle” (see Ferguson & Farwell : p. 430). » (J.SS : p. 168).

Comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, se conjuguent ici perspective structurale – « [...] il [ce principe] coordonne des faits qui passaient pour disparates, il élimine quelques prétendues “énigmes insolubles”, et il donne un sens unique à des lois en apparence dépareillées et aveugles » – et postulat de lois constitutives des langues comme instruments de communication. Il s'agit alors à nouveau des langues en même temps que du langage. L'existence de telles lois implique en effet la dimension du langage, dont témoigne ici le syntagme « la langue » qui, dans « Phonology and Phonetics » (1955), cède la place à « le langage » :

« La manière dont le langage utilise la matière sonore, choisissant certains de ses éléments et les adaptant à des fins variées, est l'objet d'une discipline linguistique spéciale<sup>219</sup>. » (J.PP : p. 107).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit ainsi ensuite dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » (1957) :

« The traditional comparison of languages with chess must not be overrated. By mutual agreement chess players may substitute any object whatever for a mislaid chessman, whereas no constituents of a linguistic system can be arbitrarily replaced, and the choice of a substitute is far from being substantially indifferent. Not only the rules of the game, but also the rules of substitution govern the structure of language, since its constituents are bound by inalterable laws of implication and incompatibility<sup>220</sup>. » (J.Typ.II : p. 531)

où Jakobson parle cette fois de « la structure du langage ». L'expression revient dans « Language and Culture » (1967), où elle fait pendant à celle de « structure des langues » :

« We observe a set of universal features in the structure of languages. Thus, all languages exhibits the same architectonic pattern : the same hierarchy of constituents from the smallest units to the widest, viz. from distinctive features and phonemes to morphemes, and from words to sentences. Any language whatever displays the same rules of implication and superposition, the same order alien to other sign systems. This structure of language turns it into an indispensable tool of thought and endows it with an imaginative and creative power. Language enables us to build ever new sentences and utterances, and to speak about things and events which are absent and remote in space and in time ; to evoke nonexistent fictitious entities as well. The humane essence of language lies in the liberation of sayers and sayees from a confinement to the *hic et nunc*<sup>221</sup>. » (J.Lan. : p. 106).

---

<sup>219</sup> « The question of how language utilizes sound matter, selecting certain of its elements and adapting them to its various ends, is the field of a special linguistic discipline. » (J.PP : p. 467). Voir la note 2670 du deuxième chapitre de la première partie.

<sup>220</sup> « La comparaison traditionnelle des langues avec le jeu d'échecs ne doit pas être surestimée. Par un accord mutuel les joueurs d'échecs peuvent substituer n'importe quel objet à une pièce égarée, tandis qu'aucun des constituants d'un système linguistique ne peut être arbitrairement remplacé, et que le choix d'un substitut est loin d'être substantiellement indifférent. Non seulement les règles du jeu, mais aussi les règles de substitution gouvernent la structure du langage, puisque ses constituants sont liés par d'inaltérables lois d'implication et d'incompatibilité. »

<sup>221</sup> « Nous observons un ensemble de traits universels dans la structure des langues. Ainsi, toutes les langues manifestent la même structure architectonique : la même hiérarchie de constituants depuis les plus petites unités



Il faut également rappeler ce passage de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970), cité dans le chapitre précédent :

« Comme tout système social plastique, qui tend à maintenir son équilibre dynamique, le langage laisse clairement apparaître ses propriétés d'auto-régulation et d'auto-direction (154, p. 73 ; 167). Les lois d'implication qui régissent la constitution de la masse des universaux phonologiques et grammaticaux et sous-tendent la typologie des langues sont dans une grande mesure inhérentes à la logique interne des structures linguistiques et ne présupposent pas nécessairement d'«instructions génétiques» spéciales. Il y a longtemps déjà que Korš, dans son étude lumineuse sur la syntaxe comparée (147), a montré que les constructions hypotaxiques et, en particulier, les propositions relatives sont loin d'être universelles et que, dans bien des langues, ces propositions représentent une innovation récente ; il n'en reste pas moins que chaque fois qu'elles apparaissent, elles se conforment toujours à certaines règles structurales identiques qui, présume Korš reflètent "certaines lois générales de la pensée", ou, ajouterons-nous, sont inhérentes à l'auto-régulation et à la dynamique propre de la langue<sup>222</sup>. » (J.Rel. : p. 49-50)

auquel s'adjoint cet autre, extrait de « Verbal Communication » (1972) :

« Le système des traits distinctifs est un code puissant et économique ; chaque trait est une opposition binaire entre la présence d'une marque et son absence. La sélection et l'interconnexion de traits distinctifs à l'intérieur d'une langue donnée révèlent une remarquable congruence. Une comparaison des structures phonologiques existantes et des lois qui sous-tendent le développement du langage des enfants nous permet de décrire la typologie des systèmes de traits et les règles de leur arrangement hiérarchique interne. La pertinence des traits distinctifs pour la communication, qui est fondée sur leur valeur sémantique, réduit à néant toute idée d'une quelconque contingence ou occurrence au hasard dans leur structuration. La liste des traits distinctifs qui existent dans les langues du monde entier est extrêmement réduite, et la coexistence des traits dans une langue est limitée par des lois d'implication.

L'explication la plus plausible de ces principes totalement ou presque entièrement universels en ce qui concerne l'admissibilité et l'interconnexion des traits réside

---

jusqu'aux plus grandes, c'est-à-dire depuis les traits distinctifs et les phonèmes jusqu'aux morphèmes, et des mots jusqu'aux phrases. Toute langue quelle qu'elle soit montre les mêmes règles d'implication et de superposition, le même ordre étranger aux autres systèmes de signes. Cette structure du langage en fait un outil indispensable de la pensée et le dote d'un pouvoir imaginaire et créatif. Le langage nous permet de construire des phrases et des énoncés toujours nouveaux, et de parler de choses et d'événements qui sont absents et éloignés dans l'espace et dans le temps ; d'évoquer aussi bien des entités fictives non existantes. L'essence humaine du langage réside dans la libération des locuteurs et des allocutaires du confinement au *hic et nunc*. »

<sup>222</sup> « Like any other social modeling system tending to maintain its dynamic equilibrium, language ostensibly displays its self-regulating and self-steering properties (cf. 95, p. 73 ; 107). Those implicational laws which build the bulk of phonological and grammatical universals and underlie the typology of languages are embedded to a great part in the internal logic of linguistic structures and do not necessarily presuppose special "genetic instructions". Thus, for instance, as Korš showed long ago in his lucid contribution to comparative syntax (89), hypotactic constructions and relative clauses in particular are far from being universal, and in many languages such clauses form a recent innovation. Nonetheless, whenever they appear, they constantly follow some identical structural rules which, as he guesses, reflect certain "general laws of thinking" or, let us add, inhere in the self-regulation and self-movement of language. » (J.Oth. : p. 676).

apparemment dans la logique interne des systèmes de communication qui sont doués d'une capacité autorégulatrice et autodirectrice<sup>223</sup>. » (J.Ver. : p. 84).

Il s'agit ici du langage ou « logique interne des structures linguistiques », et tandis que dans le chapitre précédent nous notions l'ambivalence constitutive du dynamisme jakobsonien, tout à la fois automobile et impliquant l'interaction des locuteurs, il faut voir à présent le jeu qui s'établit entre langues et langage, corrélatif d'une dualité entre deux types d'objectalité, celle du langage comme structure stratifiée, qui est également celle de chacune des langues, et celle du langage comme objet explicatif, « étiologie » des langues dont il permet d'établir une typologie. A l'arbitraire saussurien, garant d'une étiologie des langues, répond le langage jakobsonien, outil d'une appréhension structurale des langues et objet systématique en un double sens, comme langue et, comme il apparaît dans ce passage de « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961), comme langage, dans la même mesure où la logique d'un outil non arbitraire mais structuré aux fins de communication se superpose à celle d'un développement<sup>224</sup> :

« At present “there is an ineradicable conviction”, as H. M. Hoenigswald noticed in his thoughtful paper, “that universals may form some sort of system in their own right”. The high number of grammatical universals based on “semantic criteria” eloquently proves the failure of the traditional belief cited by Weinreich, that “the semantic mapping of the universe by a language is, in principle, arbitrary”<sup>225</sup>. » (J.Imp. : p. 588).

Il s'agit en effet ici du système constitué par les universaux du langage, auquel répond par exemple dans « Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics » (1962) la « logique interne<sup>226</sup> » (J.Eff. : p. 314) du système grammatical, ou dans « An Instance of Interconnection between the Distinctive Features » (1978), la « logique interne » des relations liant les traits distinctifs, dont dépend la typologie des langues :

---

<sup>223</sup> « The pattern of distinctive features is a powerful and economical code : each feature is a binary opposition of a present mark and a missing mark. The selection and interconnection of distinctive features within any given language reveal a remarkable congruity. A comparison of the existing phonological structures with the laws underlying the development of children's language enables us to outline the typology of feature systems and the rules of their internal hierarchical arrangement. The communicative relevance of distinctive features, which is based on their semantic value, brings to naught any chance occurrence and contingency in their patterning. The list of distinctive features that exist in the languages of the world is supremely restricted, and the coexistence of features within one language is restrained by implicationnal laws.

The most plausible explanation of these either totally or nearly universal principles in regard to the admissibility and interconnection of features apparently lies in the internal logic of communication systems that are endowed with a self-regulating and self-steering capacity. » (J.Ver. : p. 86-87).

<sup>224</sup> Cette superposition apparaît nettement dans le passage de « Der grammatische Aufbau der Kindersprache » cité ci-dessus, où Jakobson parle non seulement du « processus de développement de l'enfant » et de sa « faculté phonique croissante », mais également des « fondements psychophysiques de l'ensemble du système vocalique » et du « rapport entre les deux parties constitutives du système phonique linguistique, à savoir entre le vocalisme et le consonantisme ».

<sup>225</sup> « A présent, “il y a une conviction inéradicable”, comme l'a noté H. M. Hoenigswald dans sa communication riche de pensées, “que les universaux forment eux-mêmes une sorte de système”. Le grand nombre d'universaux grammaticaux fondés sur le “critère sémantique” prouve éloquentement l'échec de la croyance traditionnelle citée par Weinreich que “le découpage sémantique de l'univers par une langue est, en principe, arbitraire”. »

<sup>226</sup> « internal logic » (J.Eff. : p. 524).

« The focal task faced by the investigator of distinctive features is the diligent insight into the inner logic of their mutual relationship. Comparative analysis gradually widens the scope of implicational laws which establish the relative order of linkage between different features within single phonemes and sequences, as well as within entire phonological systems, and this relative order embraces a broad range of associations spreading from compulsory copresence to strict incompatibility. The development of such an inquiry, with a consistent search for invariants, is the only reliable way toward a typology of those systems, a way which enables us to view and to interpret multifarious linguistic universals, some of them devoid of exceptions and others endowed with a probability near-to-one.

The minimal display of a hierarchical structure, namely the division of any distinctive feature into a pair of opposites, one marked and the other void of mark, calls for the analyst's vigilant attention to the interplay of concurrent features, and especially to the context-sensitive reversibility of the relative order between the marked and unmarked opposites within any feature in regard to other concurrent features.

In our work on *The Sound Shape of Language* we tried to trace the interconnection of the diverse distinctive features and noted that feature systems reflect neurological encoding and decoding, as it has been revealed by the new, remarkable experimental data on the connections between speech and the brain. Our present note is a complementary draft of certain universal relations between obstruents and two of their characteristic features labelled "abrupt–continuant" and "strident–non-strident or mellow"<sup>227</sup>. » (J.Ins. : p. 59-60)

logique interne qui vient en lieu et place de – mais par ailleurs, comme en témoigne dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » le rapport entre la « nécessité » d'un tel ordre et le refus de l'arbitraire, est indissolublement lié à – l'ordre intrinsèquement motivé dont il était question ci-dessus.

Le système du langage fait l'objet de nombreux développements à partir de 1952, date des *Preliminaries to Speech Analysis*, où, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Jakobson, Fant et Halle proposent un ensemble de douze oppositions binaires, qu'ils postulent à la base de toutes les langues du monde :

---

<sup>227</sup> « La tâche centrale à laquelle l'investigateur des traits distinctifs est confronté est celle d'une compréhension minutieuse de la logique interne de leur relation mutuelle. L'analyse comparative élargit progressivement le champ des lois d'implication qui établissent l'ordre relatif des relations entre différents traits dans des phonèmes individuels et dans des séquences, aussi bien que dans des systèmes phonologiques entiers, et cet ordre relatif comprend une vaste série d'associations qui vont de la coprésence obligatoire à l'incompatibilité stricte. Le développement d'une telle recherche, avec une quête cohérente des invariants est la seule voie sûre vers une typologie de ces systèmes, une voie qui nous rend capables de voir et d'interpréter les multiples universaux linguistiques, dont certains sont dépourvus d'exceptions et dont d'autres sont dotés d'une probabilité proche de un.

La manifestation minimale de la structure hiérarchique, à savoir la division de tout trait distinctif en une paire d'opposés, l'un marqué et l'autre dépourvu de marque, requiert de l'analyste qu'il porte une attention vigilante au jeu des traits concurrents, et en particulier à la réversibilité liée au contexte de l'ordre relatif entre les opposés marqués et non marqués dans tout trait eu égard aux autres traits concurrents.

Dans notre travail sur *La Charpente phonique du langage* nous avons tenté de tracer l'interconnexion des divers traits distinctifs et noté que les systèmes de traits reflètent l'encodage et le décodage neurologiques, ainsi que l'ont révélé les nouvelles et remarquables données expérimentales sur les rapports entre la parole et le cerveau. Notre présente note est une esquisse complémentaire des relations universelles entre les obstruantes et deux de leurs traits caractéristiques appelés "abrupt–continu" et "strident–non strident ou mat". »

« The inherent distinctive features which we detect in the languages of the world and which underlie their entire lexical and morphological stock amount to twelve binary oppositions : 1) vocalic/non-vocalic, 2) consonantal/non-consonantal, 3) interrupted/continuant, 4) checked/unchecked, 5) strident/mellow, 6) voiced/unvoiced, 7) compact/diffuse, 8) grave/acute, 9) flat/plain, 10) sharp/plain, 11) tense/lax, 12) nasal/oral.

No language contains all of these features. Their joint occurrence or incompatibility both within the same language and within the same phoneme is to a considerable extent determined by laws of implication which are universally valid or at least have a high statistical probability : X implies the presence of Y and/or the absence of Z. These laws exhibit the stratification of the phonemic patterns and reduce their apparent variety to a limited set of structural types<sup>228</sup>. » (J.Prel. : p. 639-640).

On retrouve ici les lois d'implications, s'ajoutant aux traits distinctifs pour constituer le système du langage, mais s'il est à nouveau question de stratification, la dimension qui est mise en valeur est celle de la typologie. Il en va de même dans toute une série de textes, à commencer par « Phonology and Phonetics<sup>229</sup> » (1955), dont les développements sont par ailleurs très proches de ceux de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » et *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*. On lit en effet dans ce texte :

« 3.5. *Lois générales des systèmes phonématiques*. La description comparative des systèmes phonématiques de langues nombreuses et diverses, et leur confrontation avec l'ordre des acquisitions phonématiques dans l'apprentissage du langage par l'enfant, ainsi

---

<sup>228</sup> « Les traits distinctifs inhérents que l'on détecte dans les langues du monde et qui sous-tendent la totalité de leur répertoire morphologique et lexical s'élèvent à douze oppositions binaires : 1) vocalique/non vocalique, 2) consonantique/non consonantique, 3) discontinu/continu, 4) bloqué/non bloqué, 5) strident/mat, 6) voisé/non voisé, 7) compact/diffus, 8) grave/aigu, 9) bémolisé/clair, 10) diésé/clair, 11) tendu/lâche, 12) nasal/oral.

Aucune langue ne contient tous ces traits. Leur occurrence conjointe ou leur incompatibilité, que ce soit dans la même langue ou dans le même phonème, sont déterminées pour une part considérable par des lois d'implication qui sont universellement valides ou qui ont au moins une haute probabilité statistique : X implique la présence de Y et/ou l'absence de Z. Ces lois montrent la stratification des structures phonémiques et réduisent leur apparente diversité à un ensemble limité de types structuraux. »

<sup>229</sup> Voir également, outre J.Patt. : p. 225-226 et J.Typ.I : p. 72 [p. 526], cités plus haut, ce passage de « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » (1952), cité ci-dessous : « Il y a un autre problème qui se fait de plus en plus pressant en linguistique structurale. Nous n'avons pas discuté cette question ici mais elle sera soulevée au cours d'une prochaine Conférence : il s'agit d'un problème auquel on fait souvent allusion, ici comme à l'étranger, mais qui en est encore au stade du laboratoire. C'est le problème de la typologie – la typologie des systèmes, et les lois universelles qui sous-tendent cette typologie. Quels sont les éléments qui peuvent coexister, quels sont ceux qui s'excluent ? Quels sont les éléments qui se rencontrent nécessairement ensemble ? Quel élément B implique tel élément A, et quels éléments ne s'impliquent pas l'un l'autre ? Quel élément implique l'absence de tel autre ?

Le débat, introduit par Osgood, sur l'aphasie et sur le problème connexe du langage enfantin, nous fait buter sur la question des lois générales de la structuration des langues. » (J.Res. : p. 37) [« One problem becomes particularly pressing for structural linguistics. We haven't discussed this question here, but it must be raised at one of the nearest Conferences – it is a problem which has been alluded to so much in this country and abroad and which is still at the laboratory stage. I mean the problem of linguistic typology – the typology of patterns and the universal laws that underly this typology. What elements may occur together and what elements may not ? What elements necessarily occur together ? Which element B implies which element A, and what elements don't imply each other ? Which elements imply the absence of which other element ?

The discussion introduced by C. E. Osgood touching upon aphasia and the related problem of children's language bring us directly up against the general laws of patterning. » (J.Res. : p. 563)].

qu'avec le démantèlement progressif du langage et du système phonématique dans l'aphasie, nous fournissent d'importantes indications sur l'interrelation et la classification des traits distinctifs. Le progrès linguistique, et singulièrement phonématique, de l'enfant, et la régression de l'aphasique, obéissent aux mêmes lois d'implication. Si l'acquisition par l'enfant de la distinction B implique l'acquisition de la distinction A, la perte de A dans l'aphasie implique l'absence de B, et la réadaptation de l'aphasique suit le même ordre que le développement phonématique de l'enfant. C'est sur les mêmes lois d'implication que reposent les langues du monde, dans leurs aspects statiques comme dans leurs aspects dynamiques. La présence de B implique la présence de A, et, de la même manière, B ne peut entrer dans le système phonologique d'une langue que si A y est déjà présent ; de même A ne peut disparaître d'une langue aussi longtemps que B subsiste. Plus rares sont les langues possédant tel trait ou combinaison de traits, plus tardive sera l'acquisition de ce trait par les enfants indigènes, et plus rapide sera sa perte chez les indigènes aphasiques.

3.51. *Réduction de l'inventaire total des traits distinctifs.* Les progrès faits dans l'étude phonématique du langage des enfants et des aphasiques, allant de pair avec la découverte d'un nombre toujours croissant de lois, mettent en pleine lumière le problème des règles universelles qui sont à la base des systèmes phonématiques des langues. Si on prend en considération ces lois d'implication et de stratification, la typologie phonématique des langues apparaît de plus en plus comme une tâche à la fois réalisable et urgente. Chaque pas fait dans cette direction nous permet de réduire la liste des traits distinctifs utilisés dans les langues du monde. La multiplicité supposée des traits se révèle largement illusoire<sup>230</sup>. » (J.PP : p. 125-126).

L'étude du langage enfantin et de l'aphasie apparaît ici à nouveau constitutive de la mise au jour des lois d'implications. Néanmoins, il s'agit moins du langage comme structure stratifiée que du langage comme système, de « l'interrelation et [de] la classification des traits distinctifs » et des « règles universelles qui sont à la base des systèmes phonématiques des langues », permettant d'établir une typologie des langues. Suit l'énumération des douze oppositions binaires, dont la liste est à peine modifiée par rapport au texte de 1952<sup>231</sup>. Les

---

<sup>230</sup> « 3.5 General laws of phonemic patterning. The comparative description of the phonemic systems of manifold languages and their confrontation with the order of phonemic acquisitions by infants learning to speak, as well as with the gradual dismantling of language and of its phonemic pattern in aphasia, furnishes us with important insights into the interrelation and classification of the distinctive features. The linguistic, especially phonemic progress of the child and the regression of the aphasic obey the same laws of implication. If the child's acquisition of distinction B implies his acquisition of distinction A, the loss of A in aphasia implies the absence of B, and the rehabilitation of the aphasic follows the same order as the child's phonemic development. The same laws of implication underlie the languages of the world both in their static and in their dynamic aspects. The presence of B implies the presence of A and correspondingly, B cannot emerge in the phonemic pattern of a language unless A is there ; likewise, A cannot disappear from a language as long as B exists. The more limited the number of languages possessing a certain phonemic feature or combination of features, the later is it acquired by the native children and the earlier is it lost by the native aphasics.

3. 51 *Restrictions in the over-all inventory of distinctive features.* The progress made in the phonemic investigation of the speech of infants and aphasics, along with the ever increasing number of discovered laws, moves into the foreground the problem of the universal rules underlying the phonemic patterning of languages. In view of these laws of implication and stratification, the phonemic typology of languages is becoming an ever more feasible and urgent task. Every step in this direction permits us to reduce the list of distinctive features used in the languages of the world. The supposed multiplicity of features proves to be largely illusory. » (J.PP : p. 482-483).

<sup>231</sup> Voir J.PP : p. 128-131 [p. 484-486].

oppositions sont réparties en deux classes, comme l'explique l'introduction de cette énumération :

« Les traits distinctifs intrinsèques qui ont été découverts jusqu'à présent dans les langues du monde et qui, à côté des traits prosodiques, supportent la totalité de leur répertoire morphologique et lexical, se ramènent à douze oppositions, parmi lesquelles chaque langue fait son propre choix. Tous les traits intrinsèques se répartissent en deux classes que l'on pourrait appeler celle des *traits de sonorité* et celle des *traits de tonalité*, les premiers étant apparentés aux traits prosodiques de force et de quantité, et les seconds aux traits prosodiques qui utilisent la hauteur de la voix. Les traits de sonorité emploient la quantité et la concentration de l'énergie dans le spectre et dans le temps. Les traits de tonalité mettent en jeu les extrémités du spectre des fréquences<sup>232</sup>. » (J.PP : p. 127).

Or, ces classes proviennent directement de l'analyse de la « [c]onstitution des systèmes phonématiques<sup>233</sup> » (J.PP : p. 136), qui nous reconduit aux analyses de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » et *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*<sup>234</sup>, mais se clôt sur la réaffirmation des principes de la classification des traits distinctifs :

« Ainsi tous les traits distinctifs intrinsèques se rangent en fait le long de deux axes. D'une part, les oppositions portant sur l'*axe des sonorités* manifestent différentes fissions et atténuations du contraste primitif entre la consonne optimale et la voyelle optimale, et donnent ainsi naissance à des distinctions plus fines et plus spécifiques. D'autre part, les oppositions qui jouent sur l'*axe des tonalités*, perpendiculaire à l'axe des sonorités, apparaissent originellement comme la contrepartie et le corollaire du contraste "voyelle optimale/consonne optimale" et subséquemment comme le corollaire de l'opposition "voyelle optimale, compacte/voyelle atténuée, diffuse" ou "consonne optimale, diffuse/consonne atténuée, compacte"<sup>235</sup>. » (J.PP : p. 142).

S'articulent ainsi très nettement dans ce texte la logique du développement du langage et celle qui sous-tend sa forme achevée d'instrument de communication et permet en tant que telle l'analyse et la typologie des langues. La liste des douze oppositions binaires fait l'objet

---

<sup>232</sup> « The inherent distinctive features which have so far been discovered in the languages of the world and which along with the prosodic features, underlie their entire lexical and morphological stock, amount to twelve oppositions, out of which each language makes its own selection. All the inherent features are divided into two classes that might be termed SONORITY FEATURES and TONALITY FEATURES, the former akin to the prosodic force and quantity features and the latter to the prosodic pitch features. The sonority features utilize the amount and concentration of energy in the spectrum and in time. The tonality features involve the ends of the frequency spectrum. » (J.PP : p. 484).

<sup>233</sup> « Phonemic patterning » (J.PP : p. 491). Il s'agit du titre de la quatrième et dernière section du texte, qui s'ouvre sur les développements relatifs au langage enfantin que nous mentionnons dans ce qui suit.

<sup>234</sup> Voir J.PP : p. 136-142 [p. 491-497]. Comme dans ces deux textes, Jakobson et Halle envisagent successivement les triangles et carrés vocaliques et consonantiques puis les lois d'implication régissant les acquisitions subséquentes, enfin la question des liquides.

<sup>235</sup> « Thus, all the inherent distinctive features actually rest upon two axes. On the one hand, the oppositions bearing upon the SONORITY AXIS display various fissions and attenuations of the primary contrast between the optimal consonant and the optimal vowel and thus give rise to more minute and specific distinctions. On the other hand, those oppositions that involve the TONALITY AXIS, perpendicular to the sonority axis, emerge originally as the counterpart and corollary of the contrast, "optimal vowel vs. optimal consonant" and, subsequently, as the corollary of the opposition, "optimal, compact vowel vs. attenuated, diffuse vowel" or "optimal, diffuse consonant vs. attenuated, compact consonant". » (J.PP : p. 497).

d'une nouvelle publication en 1968, sous le titre « The Revised Version of the List of Inherent Features » (1966-1967). Jakobson et Halle distinguent alors trois classes de traits distinctifs inhérents, en relation avec les trois classes de traits prosodiques<sup>236</sup>, et sans mention des lois d'implication<sup>237</sup> :

« The inherent distinctive features which have so far been discovered in the languages of the world and which, along with the prosodic features, underlie their entire lexical and morphological stock, amount to twelve basic oppositions, out of which each language makes its own selection. All the inherent features may be divided into three classes – (a) “sonority”, (b) “protensity”, (c) “tonality”, akin to the three corresponding classes of prosodic features – (a) force, (b) quantity, and (c) tone<sup>238</sup>. » (J.Re. : p. 738).

On lisait de même, quelques années auparavant, dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) :

« “La typologie des structures linguistiques” est apparue comme une tâche opportune, et, avec J.N. Tynjanov, j’ai soutenu la thèse qu’“une analyse des lois structurales qui sous-tendent le langage et son évolution nous conduisent nécessairement à découvrir un ensemble limité de types structuraux effectivement donnés” (*Novyj Lef*, n. 12/1928 (75). Bien que cette tâche ne puisse encore être considérée comme accomplie, le terrain a été clarifié pour une recherche systématique. La liste expérimentale des traits distinctifs rencontrés jusqu’ici dans les langues du monde n’était conçue que comme une ébauche préliminaire, ouverte à des additions et à des rectifications. Une version ultérieure, revue et précisée, apportera indubitablement des définitions plus précises des corrélats des traits distinctifs aux différents stades de l’acte de parole. Quant au nombre de traits existants, les critiques n’en ont pas encore ajouté à notre liste. [...] »

La classification des traits doit être suivie par une étude très attentive de leurs relations mutuelles. La symétrie qui existe entre la tripartition naturelle des traits prosodiques et celle des traits inhérents (ton-quantité-force, et tonalité-tension-sonorité) semble fournir une clé pour une classification plus détaillée, plus systématique, de la totalité des traits distinctifs.

Un examen plus profond de la typologie des langues révèle non seulement des lois d'implication universelles ou quasi universelles qui sous-tendent la structure phonologique des langues, mais également de nombreux traits communs à toutes ou presque toutes les langues du monde, comme les oppositions vocalique/non vocalique, consonantique/non consonantique, compact/diffus (manifestée universellement dans le vocalisme au moins), grave/aigu (dans le consonantisme et/ou dans le vocalisme, presque universel dans le premier cas), et nasal/non nasal (presque universel dans le consonantisme) ; finalement, l'analyse comparative révèle des modèles universels de

---

<sup>236</sup> Déjà distinguées dans « Phonology and Phonetics », auquel renvoient Jakobson et Halle (voir J.Re. : p. 738, note 2). Voir J.P.P. : p. 121-123 [p. 479-480].

<sup>237</sup> Il s’agit néanmoins d’un texte destiné à compléter « Phonology and Phonetics », pour la publication d’une nouvelle version de ce dernier. Voir Jakobson (1971a) : p. 742 et Van Schooneveld (1971) : p. 70.

<sup>238</sup> « Les traits distinctifs inhérents qui ont été découverts jusque là dans les langues du monde et qui, avec les traits prosodiques, sous-tendent l’ensemble de leur inventaire lexical et morphologique, s’élèvent à douze oppositions fondamentales, parmi lesquelles chaque langue fait son propre choix. Tous les traits inhérents peuvent être divisés en trois classes – (a) “sonorité”, (b) “protensité”, (c) “tonalité”, analogue aux trois classes de traits prosodiques correspondantes – (a) force, (b) quantité et (c) ton. »

combinaisons phonologiques, comme les syllabes formées d'une voyelle précédée d'une consonne<sup>239</sup>. » (J.Ret.1 : p. 160-162)

où il s'agit en premier lieu de typologie et, dans ce cadre, de la série des oppositions binaires, puis de leur classification et relations mutuelles, enfin, au-delà de ce système sous-jacent à tous les systèmes phonologiques du monde (ensemble d'oppositions binaires et lois d'implication), d'un ensemble de traits communs à toutes les langues du monde, où l'on retrouve les noyaux vocalique et consonantique. Dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961), l'ordre de présentation est inverse. Jakobson affirme en premier lieu l'existence d'un « inventaire de relations simples commun à toutes les langues du monde », au double niveau phonologique et grammatical, puis celle de règles d'implication, dont l'examen des systèmes existants permet de mettre au jour la logique :

« There is an inventory of simple relations common to all tongues of the world. Such relations pertain both to the early acquisitions of children's language and to the most stable verbal properties in those types of aphasic regress which display a mirror picture of infants' development. This repertory (6, 484 ff.) may be exemplified in phonemics by such simple relations as compact/diffuse (universally displayed in vocalism, and for most languages also in consonantism), grave/acute (universally displayed in consonantism and/or in vocalism, in the former almost universally), and nasal/non-nasal (near-universal in consonantism). To instance simple relations among grammatical universals, we may cite the difference between the classes of nouns and verbs (which assign to their referents to the roles of "existents" and "occurents" respectively, as Sapir used to call them : p. 1 (23), p. 123 (14). This difference is correlated but never merges with the likewise universal difference of two syntactic functions – subject and predicate. A few more examples : the particular class, pronouns (or in Charles Peirce's terms, "indexical symbols" : (10, p. 275 ff.) ; the category of number, with its basic distinction between

---

<sup>239</sup> « "The typology of linguistic structures" has emerged as a timely task, and together with J. N. Tynjanov I maintained the thesis that "an analysis of the structural laws which underlie language and its evolution necessarily leads us to ascertain a limited set of actually given structural types" (*Novyj Lef*, n° 12/1928). Although this task cannot yet be considered accomplished, the ground has been cleared for systematic research (cf. above, p. 523 ff.). The tentative list of distinctive features so far encountered in the languages of the world (see above, p. 477 ff.) is intended just as a preliminary draft, open to additions and rectifications. A framework was traced by the close coöperation of the three authors of *Preliminaries*, supported by many helpful suggestions of our Harvard and M. I. T. friends ; but a further, revised and specified version will undoubtedly bring more precise definitions for the correlates of single distinctive features at the different stages of the speech event.

As to the number of existing features, no more have yet been added to our matrix by the debaters. [...]

Tabulation of features must be followed by closer study of their interrelationship (cf. above, o. 491 ff.). The symmetry between the natural tripartition of the prosodic and of the inherent features (tone - quantity - force, and tonality - tenseness - sonority) seems to yield a clue for further, more systematic classification of the distinctive features in their totality (cf. pp. 479 ff., 484 ff., and especially 553 ff.).

A deeper probing into the typology of languages gradually reveals not only the universal and near-universal laws of implication which underlie the phonemic structure of languages, but also several features common to all or almost all the languages of the world, like the oppositions vocalic/non-vocalic, consonantal/non-consonantal, compact/diffuse (universally displayed in vocalism, at least), grave/acute (in consonantism and/or in vocalism, in the former near-universal), and nasal/non-nasal (near-universal in consonantism) ; finally, cross-language analysis uncovers universal models of phonemic combinations, such as the syllables consisting of a vowel preceded by a consonant.

The strictly relativistic foundations of phonemic analysis, moreover, underlie and support both the typological studies and the extraction of phonemic universals. This research may proceed only from the principle of equivalence. » (J.Ret.1 : p. 654-655).



singular and plural ; and the category of person, with its opposition of impersonal (“third person”) and personal forms, which in turn include an opposition of addressee (“second person”) and addresser (“first person”) : the two numbers and the three persons are universally displayed by pronouns, as J. H. Greenberg observes.

Another and much richer inventory of universals consists of implicational rules which state a compulsory connection between two different relational properties of language. Thus in phonemics the combinability of distinctive features into bundles or sequences is restricted and determined by a considerable number of universal implicational rules. For instance, the concurrence of nasality with the vocalic feature implies its concurrence with the consonantal feature. A compact nasal consonant (/ɲ/ or /ŋ/) implies the presence of two diffuse consonants, one acute (/n/) and the other grave (/m/). The acute/grave oppositions of compact nasal consonants (/ɲ/ vs. /ŋ/) implies an identical opposition of compact oral stops (/c/ vs. /k/). Any further tonality opposition of nasal consonants implies a corresponding opposition of oral consonants ; and any opposition of nasal vowels implies a corresponding opposition of oral vowels (cf. Ch. A. Ferguson’s “Assumptions about Nasals”).

The present-day inquiry into the hierarchical arrangement of phonemic systems enables us to uncover the basis for each of the implicational rules stated. The more complex a phonemic entity, the less susceptible it is of further fissions. The important role assigned by the late Viggo Brøndal to the laws of compensation in the grammatical structure of languages (1, p. 105 ff.) is perhaps even more significant for their phonemic patterning (6, p. 491 ff.). For example, the marked character of nasals in their relation to orals results in the lower combinability of nasality with further features. The marked character of compactness in the compact/diffuse opposition of consonants explains the near-universal character of diffuse nasals and the limited spread of their compact counterparts. Inversely, the marked character of diffuseness in the diffuse/non-diffuse opposition of vowels explains why there are fewer diffuse than non-diffuse phonemes among the nasal vowels of the world cf. Issatschenko : 5). On the other hand, of the two oppositions – grave/acute and compact/diffuse, the former takes primary place in the phonemic stratification of the consonantal pattern ; therefore the compact/diffuse opposition of nasals implies their grave/acute opposition, as shown above (cf. Greenberg’s forcible conclusions relevant to the distinctions present in a unmarked morphological category but neutralized in its marked counterpart).

The grounds for phonemic universals invariably lie in the relational structure of the sound pattern. Thus, for instance, in languages without the opposition of stops and correspondingly continuants, the obstruents are always implemented exclusively or primarily as stops, because it is precisely the stops which stand in maximum contrast to vowels<sup>240</sup>. » (J.Imp. : p. 581-583).

---

<sup>240</sup> « Il y a un inventaire de relations simples commun à toutes les langues du monde. De telles relations appartiennent à la fois aux premières acquisitions du langage enfantin et aux propriétés verbales les plus stables dans ces types de régression aphasique qui montrent une image en miroir du développement enfantin. Ce répertoire (6, 484 *sqq.*) peut être illustré en phonémique par des relations simples telles que compact/diffus (universellement manifestée dans le vocalisme, et pour la plupart des langues également dans le consonantisme), grave/aigu (universellement manifestée dans le consonantisme et/ou dans le vocalisme, dans le premier presque universellement), et nasal/non-nasal (presque universelle dans le consonantisme). Pour donner un exemple de relations simples parmi les universaux grammaticaux, nous pouvons citer la différence entre les classes de noms et de verbes (qui assignent à leurs référents les rôles d’“existants” et d’“occurrents” respectivement, comme les appelait Sapir : p. 1 (23), p. 123 (14). Cette différence est corrélée à, mais ne se confond jamais avec, la différence de même universelle entre deux fonctions syntaxiques – sujet et prédicat. Quelques autres exemples : la classe particulière des pronoms (ou dans les termes de Charles Peirce, “les symboles indexicaux” : (10, p. 275 *sqq.*) ; la catégorie du nombre, avec sa distinction fondamentale entre singulier et pluriel ; et la catégorie de la personne, avec son opposition de formes impersonnelles (“troisième personne”) et personnelles, formes

Or, le propos est plus large que celui des textes relatifs au langage enfantin et à l'aphasie. En effet, comme dans les textes consacrés à la classification des aphasies, il ne s'agit pas des seules lois d'implication constitutives de la structure comme stratification, mais également des règles régissant la combinaison des traits distinctifs, qui mettent en jeu le principe hiérarchique de la marque. On lit ensuite dans *The Sound Shape of Language*, dans un autre paragraphe que celui que nous avons cité plus haut, intitulé « Les universaux<sup>241</sup> »

« L'ensemble des oppositions distinctives existant dans les langues du monde, avec le sous-ensemble des oppositions pouvant coexister dans une même langue, les lois limitant cette coexistence, les lois régissant la combinabilité des traits distinctifs en faisceaux concurrents (celles en particulier qui impliquent une solidarité indissoluble<sup>242</sup>), les relations hiérarchiques entre les différentes oppositions et au sein de chacune, tous ces aspects inhérents au réseau des traits distinctifs contribuent, et c'est là que réside leur extrême intérêt, à édifier cette réalité centrale qu'est la totalité intégralement structurée des liens entre le *signans* et le *signatum*. Le système des traits distinctifs, condition formelle nécessaire des fins sémiotiques du langage, est bien loin de n'être, pour reprendre l'image de Cassirer, qu'une "simple mosaïque, un pur agrégat de sensations éparses". Les cataloguer de façon purement mécanique ne pourrait que nous détourner d'une réelle compréhension de "la configuration interne du système phonétique d'une langue, ce 'placement' intuitif des sons les uns par rapport aux autres" (voir Sapir, 1949 :

---

personnelles qui incluent à leur tour une opposition entre le destinataire ("seconde personne") et le destinataire ("première personne") : les deux nombres et les trois personnes sont universellement manifestés par les pronoms, comme l'observe J. H. Greenberg.

Un autre inventaire, beaucoup plus riche, d'universaux, consiste en des règles d'implication qui posent une relation obligatoire entre deux propriétés relationnelles différentes du langage. Ainsi en phonémique la combinabilité des traits distinctifs en faisceaux ou séquences est restreinte et déterminée par un nombre considérable de règles d'implication universelles. Par exemple, la concurrence de la nasalité avec le trait vocalique implique sa concurrence avec le trait consonantique. Une consonne nasale compacte (/ɲ/ ou /ŋ/) implique la présence de deux consonnes diffuses, l'une aiguë (/n/) et l'autre grave (/m/). L'opposition aigu/grave des consonnes nasales compactes (/ɲ/ vs. /ŋ/) implique une opposition identique d'occlusives orales compactes (/c/ vs. /k/). Toute nouvelle opposition de tonalité des consonnes nasales implique une opposition correspondante de consonnes orales ; et toute opposition de voyelles nasales implique une opposition correspondante de voyelles orales (cf. les "Assumptions about Nasals" de Ch. A. Ferguson).

L'examen actuel de l'arrangement hiérarchique des systèmes phonémiques nous rend capables de découvrir la base de chacune des règles d'implication établies. Plus une entité phonémique est complexe, moins elle est susceptible de fissions ultérieures. Le rôle important assigné par feu Viggo Brøndal aux lois de compensation dans la structure grammaticale des langues (1, p. 105 *sqq.*) est peut-être encore plus significatif pour leur structure phonémique (6, p. 491 *sqq.*) Par exemple, le caractère marqué des nasales dans leur relation aux orales a pour résultat la moindre compatibilité de la nasalité avec d'autres traits. Le caractère marqué de la compacité dans l'opposition compact/diffus de consonnes explique le caractère presque universel des nasales diffuses et l'extension limitée de leurs contreparties compactes. Inversement, le caractère marqué du caractère diffus dans l'opposition diffus/non-diffus de voyelles explique pourquoi il y a moins de phonèmes diffus que de phonèmes non-diffus parmi les voyelles nasales du monde cf. Issatschenko : 5). D'autre part, des deux oppositions – grave/aigu et compact/diffus, la première a la première place dans la stratification phonémique de la structure consonantique ; en conséquence l'opposition compact/diffus des nasales implique leur opposition grave/aigu, comme montré ci-dessus (cf. les conclusions vigoureuses de Greenberg applicables aux distinctions présentes dans une catégorie morphologique non marquée mais neutralisées dans sa contrepartie marquée).

Les fondements des universaux phonémiques résident invariablement dans la structure relationnelle de la charpente phonique. Ainsi, par exemple, dans les langues dépourvues de l'opposition des occlusives et des continues correspondantes, les obstruantes sont toujours exclusivement ou principalement réalisées comme des occlusives, parce que ce sont précisément les occlusives qui sont en contraste maximum avec les voyelles. »

<sup>241</sup> « Universals ».

<sup>242</sup> A nouveau : « irréversible ». Voir la note suivante.

35 et suiv.). En outre, l'étude attentive dans diverses régions linguistiques de l'acquisition progressive d'une langue première par les enfants révèle des ensembles communs de lois, ou tout au moins de tendances, ordonnées, semblables aux règles qui sous-tendent la structure des langues connues de par le monde. Ces correspondances prennent une valeur particulière lorsqu'on tient compte du fait que le déploiement des lois phonétiques commence chez l'enfant dès le stade holophrastique, c'est-à-dire avant l'émergence des premières règles strictement grammaticales (morphologiques et syntaxiques).

La question de ces deux aspects crucialement connexes du langage que sont l'universalité et la diversité qui constitue depuis toujours un sujet de débats philosophiques, est devenue un problème essentiel de notre science du langage. La typologie linguistique, dont les questions apparaissent de plus en plus solubles et les objectifs de plus en plus réalisables, révèle l'existence de liens constants entre les propriétés fondamentales des grammaires et des systèmes phonétiques des diverses langues, et nous rapproche peu à peu d'une saisie des universaux linguistiques délivrée de toute spéculation métaphysique. Ainsi, l'unité phénoménale des langues, *a priori* et intuitivement reconnaissable, ne peut que converger avec les données empiriques extraites d'un nombre de langues toujours plus grand. Cela dit, partir à la découverte de propriétés universelles exige la plus extrême prudence. Rien de plus dangereux que l'esprit de clocher, la généralisation à partir de sa langue maternelle ou d'une langue académique, le latin par exemple. Et, pas plus que d'un quelconque catalogue mécanique, on ne saurait se satisfaire d'une simple collection d'universaux supposés, car il ne faut jamais perdre de vue la place qu'occupent ces propriétés dans l'organisation interne de la langue<sup>243</sup>. » (J.SS : p. 73-74).

Il s'agit ici du langage comme « totalité intégralement structurée des liens entre le *signans* et le *signatum* », et Jakobson et Waugh décrivent ainsi le système mis en place dans les textes précédents, consistant en un ensemble de traits distinctifs auquel s'adjoint un ensemble de lois

---

<sup>243</sup> « The set of distinctive oppositions existing in the languages of the world, with certified selections of a group of oppositions capable of coexisting in one and the same language, laws restricting such coexistence and laws governing the combinability of distinctive features in their concurrent bundles (in particular implicational laws of irreversible solidarity), and the hierarchical relations both between and within the different oppositions – all these aspects inherent in the network of distinctive features are of the highest interest as the pivotal, utterly structured totality of links between the *signans* and the *signatum*. The system of distinctive features, the basic formal prerequisite for the semiotic aims of language, is far from being, to use Cassirer's imagery, "a mere mosaic, a mere aggregate of scattered sensations". A bare mechanical catalogue of features would lead us astray from a genuine insight into "the inner configuration of the sound system of a language, the intuitive 'placing' of the sounds with reference to one another" (see Sapir 1949 : 35f.). The attentive inquiry into the gradual acquisition of a first language by children in various linguistic areas is uncovering common sets of ordered laws, or at least tendencies, similar to the rules which subtend the structure of languages throughout the world. These correspondences are particularly valuable when one takes into account the fact that the unfolding of sound laws begins in child language with the early, holophrastic stage, i.e. before the emergence of the first strictly grammatical (i.e. morphological and syntactical) rules.

The problem of two vitally interconnected linguistic aspects – universality and diversity – has been an age-old topic of philosophical discussions and has become an essential issue for the current science of language. The increasingly solvable questions and attainable perspectives of a linguistic typology uncover constant connections between fundamental properties in grammar and in the sound patterning of languages and bring us steadily nearer to an insight into linguistic universals without recourse to metaphysical speculations. The *a priori* and intuitively cognizable phenomenal unity of languages necessarily merges with the empirical data obtained from a continually greater number of the world's tongues. Unquestionably, discovering universal properties demands the greatest caution. Any parochial spirit, any universalizing statement based on one's own mother tongue (e.g., English) or academic language (such as Latin), is most hazardous. And a mere stock of assumed universals is, like any mechanical catalogue, an imperfect attainment : the place of these properties in the internal organization of languages should not be lost from view. » (J.SS : p. 60-61).

de structuration<sup>244</sup>, lois d'implication, communes avec le langage enfantin, aussi bien que lois d'exclusion et de combinaison. La question est celle de la description du « système des traits distinctifs », en tant qu'il est la « condition formelle nécessaire des fins sémiotiques du langage », système dont Jakobson et Waugh posent le caractère nécessairement structural. Le propos est significativement ambivalent – il s'agit aussi bien des langues que du langage – et l'existence d'universaux fait ainsi figure de modalité de l'appréhension structurale, qu'il s'agisse du postulat de lois universelles<sup>245</sup> ou de la systématique du langage – « Et, pas plus que d'un quelconque catalogue mécanique, on ne saurait se satisfaire d'une simple collection d'universaux supposés, car il ne faut jamais perdre de vue la place qu'occupent ces propriétés dans l'organisation interne de la langue. » Le postulat de lois de structuration est consubstantiel à l'approche structurale, ainsi qu'en témoigne ce passage de « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966), où les « règles de structuration hiérarchique » sont données comme pouvant être universelles, mais également spécifiques d'un type de langue ou d'une langue donnée :

« Les trente dernières années ont vu ces idées<sup>246</sup> se développer de manière approfondie pour être appliquées à l'analyse linguistique concrète. L'étude a révélé un répertoire très restreint de traits distinctifs à l'œuvre dans les langues du monde et une sélection plus étroite encore de ces traits pour l'usage particulier d'un système de langue donné. La coexistence de certains traits a permis de mettre en lumière des règles de structuration hiérarchique qui, ou bien sont universelles, ou bien caractérisent phonologiquement un certain type de langues ou une langue donnée, de manière spécifique. Les données nouvelles en matière de structure phonique obtenues à partir d'un champ linguistique plus étendu sont d'une grande valeur, encore que très fragmentaires et attendant encore une véritable analyse linguistique (cf. en particulier Ladefoged) ; en dépit des affirmations de ceux qui les ont rassemblées, elles ne remettent pas en question la description à partir des catégories proposées, mais suggèrent simplement que l'on redéfinisse certaines de ces dernières de manière à la fois plus exacte et plus extensive<sup>247</sup>. » (J.Rol. : p. 171).

Le postulat du langage y ajoute la possibilité de rendre compte de « l'unité phénoménale des langues, *a priori* et intuitivement reconnaissable » et ainsi de résoudre « [l]a question de

---

<sup>244</sup> Voir également plus bas dans le paragraphe : « La confrontation des universaux stricts (sans exceptions) et des quasi-universaux avec les traits distinctifs a pour résultat de mettre à jour un système de règles internes rigides. » (J.SS : p. 77-78) [« The perusal of strict, exceptionless universals and near-universals in regard to the distinctive features reveals a system of rigid internal rules. » (J.SS : p. 64)].

<sup>245</sup> Le « en outre » qui introduit la mention des lois communes au langage enfantin et aux langues du monde n'apparaît pas dans le texte anglais.

<sup>246</sup> Celles des « précurseurs » de la phonologie : Sweet, Baudouin, Saussure. Voir J.Rol. : p. 171 [p. 708], cité dans le deuxième chapitre de la première partie.

<sup>247</sup> « The last thirty years have witnessed a thorough development of these ideas and their application to concrete linguistic analysis (cf., e.g., Jakobson, *a*, and Muljačić's pithy outline). Scrutiny has shown a highly restricted repertory of distinctive features which occur in the languages of the world and a still narrower selection of these features for their use in any particular system of language. The coexistent features have proved to display rules of hierarchical patterning which are either universal or characterize a certain phonological type of languages or specifically one given language. New data on sound patterns of a widened range of languages, valuable though still fragmentary and waiting for a true linguistic analysis (see especially Ladefoged), despite the claim of their collectors do not challenge description in terms of the propounded categories but suggest a more exact and capacious redefinition for some of them. » (J.Rol. : p. 708-709).

ces deux aspects crucialement connexes du langage que sont l'universalité et la diversité ». On lit de même plus loin dans l'ouvrage :

« [...] l'ensemble des éléments audio-moteurs appelés à concourir à la discrimination du sens se révèle nettement plus restreint que ne le permettraient les capacités auditives et articulatoires de l'être humain. Il y a là une sélection ordonnée dont les principes dévoilent un souci psychobiologique du caractère optimal du cadre de communication. En outre, ce choix rend manifeste un grand nombre de règles sous-jacentes, dont les unes rendent certains éléments incompatibles à l'intérieur du même système linguistique, et dont les autres font que l'emploi de tel élément dépend de la présence simultanée de tel autre dans le système. Ainsi se trouve substantiellement limitée la variation des systèmes. Enfin, des règles, certaines obligatoires, d'autres facultatives, viennent déterminer les interrelations hiérarchiques des traits distinctifs et, ainsi, réduire l'éventail des types de systèmes utilisés, voire possibles.

C'est à ce niveau que la linguistique se trouve confrontée à la tâche de découvrir la typologie des langues du point de vue de leurs systèmes phonétiques, entreprise qui doit recouvrir la totalité des constituants phoniques utilisés tant pour la détermination du sens que pour d'autres fins. Une telle typologie, que des générations de chercheurs ont déjà envisagée et commencée de toutes sortes de façons, devrait prendre en considération les traits distinctifs, leurs combinaisons simultanées et/ou séquentielles (que Gramkelidze nomme "verticales" et "horizontales"), leur interrelation hiérarchique au sein du système et, enfin, leur stabilité et leur mutabilité dans l'espace et dans le temps. Elle devrait peu à peu révéler à la fois la diversité et l'invariance des structures, but depuis longtemps assigné à la réflexion linguistique. Ainsi, dès la fin de la Renaissance, le philosophe et linguiste Jan Amos Komenský (Comenius, 1592-1670) avait clairement distingué *lingua* et *sermo* (la *langue* et la *parole* saussuriennes) et très bien vu les deux niveaux du donné : d'une part, les diverses *linguae* avec leurs *structurae* et, d'autre part, sur un plan supérieur et plus général, la *lingua* et sa *structura* (Panglottia : chap. III [1966]). Et, tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, la question de la structure phonétique resta inscrite au programme scientifique officiel : pour ne citer qu'un exemple, les *Theses Grammaticae in Collegio Harvardiano* pour le début de 1653 incluaient entre autres sujets "Bene Grammaticari est vocum Proprietates et structural interpretari" (Morrison, 1936 : 590)<sup>248</sup>. » (J.SS : p. 152-153).

---

<sup>248</sup> « The severe restriction of audio-motor elements called to serve for sense discrimination in the language of the world reveals a significantly smaller set than the articulatory and auditory capacities of human beings could allow. The principles of this ordered selection disclose a psychobiological regard for the optimal framework of communication. Moreover, the selection exhibits a considerable number of underlying rules which render certain of these elements incompatible within one and the same system of language and rules which make use of a given element dependent on the copresence of a certain other components within the same system. These two types of implicational rules, one excluding the coexistence and the other implying the solidarity of components, substantially restrict the variety of systems. Rules, some compulsory, some optional, determine the hierarchical interrelation of distinctive features and reduce the diversity of usual and even of possible types of systems.

Here linguistic science faces the responsible task of discovering the typology of languages with respect to their sound systems. This problem encompasses the entire variety of phonic constituents employed by languages to serve sense discrimination and other aims. Such a typology of sound systems, envisaged and approached in various ways by generations of inquirers, has to take into account the distinctive features, their simultaneous and/or sequential (in Gamkrelidze's terminology, "vertical" and "horizontal") combinability, their hierarchical interrelationship in the system, and finally their stability and mutability in space and time. It must step by step reveal both the diversity and the invariance of structures, as has been foreseen at different stages in the international development of linguistic thought. For instance, during the epoch of rationalism, the philosopher and linguist Jan Amos Komenský (Comenius, 1592-1670) in his anticipatory work clearly discerned *lingua* and *sermo* (Saussure's *langue* and *parole*) and acutely viewed two levels of givens : on the one hand the diverse

On retrouve ici la dualité de l'hypothèse structurale et du langage, dont, dans la lignée de ce que nous avons vu dans la première partie de ce travail, la conjugaison jakobsonienne est la construction d'une structure permettant de rendre compte des variations, *structura* sous-jacente aux *structurae*, mais structure dès lors nécessairement double : structure stratifiée en même temps que système explicatif, langue aussi bien que langage, objet constitué et mode d'appréhension, et, comme nous allons le voir dans ce qui suit, principe de l'analyse des langues en même temps qu'objet de l'analyse du langage.

### **B. Langage et structure**

Dans les deux passages de *The Sound Shape of Language* que nous venons de citer, Jakobson insiste sur « [l]a question de ces deux aspects crucialement connexes du langage que sont l'universalité et la diversité<sup>249</sup> » puis sur « la diversité et l'invariance des structures<sup>250</sup> ». Il écrit dans « Parts and Wholes in Language » (1960) :

« A systematic consideration of multiform whole-part relations broadly extends the scope of our science ; it allows a systematic analysis of verbal messages with respect both to the code and to the context ; it uncovers the complex interaction of the various levels of language, from the largest to the smallest units, and the constant interplay of diverse verbal functions. It introduces time and space factors into descriptive linguistics and, in the search for general, universal laws, is near to proving the scientific verity of Henri Delacroix's keen anticipation : "Une langue est une variation historique sur le grand thème humain du langage." »

Indeed a rich scale of tensions between wholes and parts is involved in the constitution of language, where *pars pro toto* and, on the other hand, *totum pro parte*, *genus pro specie*, and *species pro individuo* are the fundamental devices<sup>251</sup>. » (J.PW : p. 284).

Apparaît ici la notion de variation, comme ci-dessus celle d'invariance, notions que nous avons déjà rencontrées dans deux passages cités plus haut, extraits de *The Sound Shape of Language*<sup>252</sup> et « An Instance of Interconnection between the Distinctive Features<sup>253</sup> ». Le

*linguae* with their *structurae* and in a higher, general aspect *lingua* and its *structura* (*Panglottia* : chap. 3 [1966]). The question of the sound pattern pertained to the widely recognized scientific program of that century ; to quote one example, the *Theses Grammaticae in Collegio Harvardiano* for the commencement of 1653 included the topic "Bene Grammaticari est vocum Proprietates et structuram interpretari" (Morrison : p. 590). » (J.SS : p. 126-127).

<sup>249</sup> Voir J.SS : p. 73-74 [p. 60-61] ci-dessus.

<sup>250</sup> Voir J.SS : p. 152-153 [p. 126-127] ci-dessus.

<sup>251</sup> « Une considération systématique des multiformes relations tout-parties étend largement le regard de notre science ; cela permet une analyse systématique des messages verbaux en considération à la fois du code et du contexte ; cela révèle l'interaction complexe des divers niveaux du langage, des unités les plus larges aux unités les plus petites, et le jeu réciproque constant de différentes fonctions verbales. Cela introduit les facteurs du temps et de l'espace dans la linguistique descriptive et, dans la recherche de lois générales, universelles, est près de prouver la vérité scientifique de la pénétrante anticipation de Henri Delacroix : "Une langue est une variation historique sur le grand thème humain du langage." »

En effet une riche échelle de tensions entre tous et parties est impliquée dans la constitution du langage, où *pars pro toto* et, d'autre part, *totum pro parte*, *genus pro specie*, et *species pro individuo* sont les mécanismes fondamentaux. »

<sup>252</sup> Voir J.SS : p. 188-189 [p. 156], cité plus haut.

<sup>253</sup> Voir J.Ins : p. 59-60, cité plus haut.

langage jakobsonien est en effet très précisément défini comme un invariant par rapport auquel les langues sont des variations. On lit ainsi par exemple dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961) :

« The gratifying concept of invariance, which in synchronic linguistics had first been applied to intralingual comparison of variable contexts, was finally expanded to interlingual comparison. Typological confrontation of diverse languages reveals universal invariants ; or – to quote the inaugural charter of the present conference, the *Memorandum concerning Language Universals* prepared by J. H. Greenberg, C. Osgood, and J. Jenkins – “amidst diversity, all languages are, as it were, cut from the same pattern”. We see emerging ever new, unforeseen, but henceforth perfectly discernible “uniformities of universal scope”, and we are happy to recognize that the languages of the world can actually be approached as manifold variations of one world-wide theme – human language<sup>254</sup>. » (J.Imp. : p. 580-581)

et, comme nous l’avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, dans « Coup d’œil sur le développement de la sémiotique » (1974) :

« Emile Benveniste, dans son “Coup d’œil sur le développement de la linguistique” (1963), la belle étude dont j’emprunte l’en-tête de cet exposé, nous fait observer que “la linguistique a un double objet, elle est science du langage et science des langues. (...) C’est des langues que s’occupe le linguiste, et la linguistique est d’abord la théorie des langues. Mais (...) les problèmes infiniment divers des langues ont ceci de commun qu’à un certain degré de généralité ils mettent toujours en question le langage.” Il s’agit du langage en tant qu’invariant universel par rapport aux langues locales variées et variables dans le temps et dans l’espace. Dans le même ordre d’idées la sémiotique est appelée à étudier les divers systèmes de signes et à mettre en valeur le problème qui se dégage d’une comparaison méthodique de ces systèmes variés, c’est-à-dire le problème général du *signe* : signe comme notion générique par rapport aux classes particulières de signes. » (J.Cou. : p. 1).

Ce deuxième passage fait d’emblée apparaître la contradiction constitutive d’une telle appréhension du langage : il y est question tout à la fois d’un « double objet » – langues et langage – et du deuxième comme d’une « notion générique ». La proposition de « Implications of Language Universals for Linguistics » est quant à elle tout à fait ambivalente, dans la mesure où il s’agit à la fois d’extension du concept d’invariance – à un autre objet ou à un autre type de comparaison : non seulement intralinguistique, mais également interlinguistique – et de mise au jour d’un invariant – le langage – au regard duquel les langues apparaissent comme des variations. De fait, tandis que, comme nous l’avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie, la notion d’invariance est pour Jakobson une

---

<sup>254</sup> « Le concept satisfaisant d’invariance, qui dans la linguistique synchronique a d’abord été appliqué à la comparaison intralinguistique de contextes variables, fut finalement étendu à la comparaison interlinguistique. La confrontation typologique de différentes langues révèle des invariants universels ; ou – pour citer la charte inaugurale du présent congrès, le *Memorandum concernant les universaux du langage* préparé par J. H. Greenberg, C. Osgood et J. Jenkins – “au milieu de la diversité, toutes les langues sont, à ce qu’il semble, taillées dans la même structure”. Nous voyons émerger des “uniformités de portée universelle” toujours nouvelles, imprévues, mais désormais parfaitement discernables, et nous sommes heureux de reconnaître que les langues du monde peuvent en fait être conçues comme des variations multiples sur un thème universel – le langage humain. »

notion d'épistémologie générale, celle de langage est également pour lui la condition d'une appréhension scientifique des langues. Il faut en effet rappeler ici ce passage de « Results of the Ninth International Congress of Linguists » (1962), cité dans le chapitre précédent, où nous avons déjà souligné la subordination de la linguistique à l'existence de lois panchroniques permettant de rendre compte des langues :

« In the foundations of this inquiry [celle de Kuryłowicz] there are three salient features which unite the report in question [celui de Kuryłowicz, « On the Methods of Internal Reconstruction »] with the reports on the levels of linguistic analysis and on the logical basis of linguistic theory. One of these cardinal features is the primary concern with the PARADIGMATIC axis, in contradistinction to the exclusive care for the SYNTAGMATIC axis in the distributionalists's approach of the recent past.

A second feature, closely connected with the first one and no less important, is the recognition and investigation of the HIERARCHICAL ORDER within the paradigmatic set, an attitude diametrically opposed to the depreciation of ordering in the dogma of the orthodox distributionalists. Is "hierarchy" not the catchword of this Congress ? – There proved to be distinctly hierarchical ties not only between different levels of language but also between correlated units of one and the same level, and it is not by chance that the asymmetrical relation between the marked and unmarked opposites in language again and again emerged in the course of deliberations. The principle of IRREVERSIBLE PREDICTABILITY has been exhibited as an efficient inference from this hierarchical arrangement.

The third feature unifying the cited reports is a steady and consistent search for the UNIVERSAL, PANCHRONIC foundations of this order. That means a definitive rejection of such paradoxical, defeatist – well, simply antiscientific – slogans as "Languages can differ from each other without limit and in unpredictable ways". Such an alleged want of predictability would have meant inevitably the ruin of linguistic science. The bankruptcy of this gloomy paradox permits us safely to anticipate further Congresses of linguists. It is to be noted that the search of our days for language universals found expression in our Congress, where, for instance, word order (Greenberg) and intonation (Bolinger) were examined from this point of view<sup>255</sup>. » (J.Cong. : p. 599-600).

---

<sup>255</sup> « Dans les fondements de cette investigation il y a trois traits saillants qui unissent le rapport en question aux rapports sur les niveaux de l'analyse linguistique et sur les bases logiques de la théorie linguistique. Un de ces traits cardinaux est le souci premier de l'axe PARADIGMATIQUE, par opposition à l'attention exclusive pour l'axe SYNTAGMATIQUE qui caractérise l'approche distributionnaliste du passé récent.

Un deuxième trait, étroitement lié avec le premier et non moins important, est la reconnaissance et l'examen de l'ORDRE HIÉRARCHIQUE à l'intérieur de l'ensemble paradigmatique, une attitude diamétralement opposée à la dépréciation de l'ordonnancement dans le dogme des distributionnalistes orthodoxes. "Hiérarchie" n'est-il pas le mot d'ordre du Congrès ? Il a été prouvé qu'il y a des liens clairement hiérarchiques non seulement entre les différents niveaux du langage mais également entre les unités corrélées d'un seul et même niveau, et ce n'est pas par hasard que la relation asymétrique entre les opposés marqués et non marqués dans le langage a émergé à de nombreuses reprises dans le cours des discussions. Le principe de la PRÉDICTIBILITÉ IRRÉVERSIBLE s'est révélé être une déduction efficace à partir de cet arrangement hiérarchique.

Le troisième trait unifiant les rapports mentionnés est une recherche solide et cohérente des fondations UNIVERSELLES, PANCHRONIQUES, de cet ordre. Cela signifie un rejet définitif des slogans paradoxaux, défaitistes – enfin, tout simplement antiscientifiques – tels que "Les langues peuvent différer l'une de l'autre sans limite et de manières imprévisibles". Un tel manque prétendu de prédictibilité aurait signifié la ruine de la science linguistique. La faillite de ce lugubre paradoxe nous permet d'anticiper avec quelque sécurité sur de prochains congrès de linguistes. Il faut noter que la recherche des universaux du langage conduite de nos jours a trouvé expression dans notre congrès où, par exemple, l'ordre des mots (Greenberg) et l'intonation (Bolinger) furent examinés de ce point de vue. »



On y retrouve en premier lieu l'approche structurale : la reconnaissance de l'existence d'un « ORDRE HIÉRARCHIQUE à l'intérieur de l'ensemble paradigmatique », dont on déduit le « principe de la PRÉDICTIBILITÉ IRRÉVERSIBLE » et dont on recherche ensuite les « fondations UNIVERSELLES, PANCHRONIQUES ». Le postulat du langage apparaît ainsi comme un postulat second par rapport à l'hypothèse structurale, dont il fait alors figure de mode de prolongement. Dans le même temps, comme nous venons de le souligner à nouveau, ce postulat est donné comme la condition d'une approche scientifique des langues : « Cela signifie un rejet définitif des slogans paradoxaux, défaitistes – enfin, tout simplement antiscientifiques – tels que “Les langues peuvent différer l'une de l'autre sans limite et de manières imprévisibles”. Un tel manque prétendu de prédictibilité aurait signifié la ruine de la science linguistique. » C'est donc, de même que chez Hjelmslev et de manière tout à fait paradoxale, un objet – le langage – qui conditionne pour Jakobson l'existence de la linguistique comme science. On retrouve ici l'obstacle épistémologique de l'idiome. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la linguistique jakobsonienne – et, plus généralement, la linguistique structurale – est une linguistique fondamentalement comparative. Elle prend son point de départ dans l'analyse des langues, sans interrogation de la linguisticité de ces dernières, qu'elle considère comme des entités constituées et délimitées, offertes à l'analyse du linguiste comme n'importe quel objet scientifique à l'observation du savant. Cette démarche est très nette dans « *Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics* » (1957). On lit en effet en ouverture de ce texte :

« La remarque ancienne de Sommerfelt, qui servit d'épigraphe à ma monographie sur les lois phoniques générales, reste fondamentale : “Il n'y a pas de différence *de principe* entre les systèmes phonétiques du monde” – disons, plus généralement, *entre les systèmes linguistiques*.

1. *Les sujets parlants comparent les langues.* Comme les anthropologues nous le rappellent, une des constatations les plus significatives que l'on puisse faire concernant la communication humaine est la suivante : il n'y a pas d'homme si primitif qu'il ne soit capable de dire : “Ces gens ont une langue différente (de la mienne)... Je la parle (ou je ne la parle pas) ; je la comprends (ou je ne la comprends pas).” Margaret Mead ajoute que pour les hommes la langue est par excellence “ce qui, dans le comportement des autres, peut être appris”. La “commutation des codes” d'une langue à l'autre n'est possible précisément que parce que les langues sont isomorphes : des principes communs sont sous-jacents à leurs structures.

Quand les membres d'une communauté linguistique donnée parlent des langues des autres, ils se livrent à quelque chose qui, comme tout langage à propos du langage, est une forme de ce que les logiciens ont appelé “métalangue”. Comme j'ai essayé de le montrer dans ma communication de 1956 à la Société américaine de linguistique, le métalangage est tout autant que le langage-objet un aspect de notre comportement verbal, et, comme tel, il constitue un problème linguistique.

Avec la rare pénétration qu'il mettait à traiter des problèmes simples, habituellement négligés du fait même de leur simplicité, Sapir disait que, au yeux des sujets parlants, “toutes les langues sont différentes les unes des autres, mais certaines diffèrent entre elles beaucoup plus que d'autres. Ce qui revient à dire qu'il est possible de les grouper en types morphologiques” et aussi, dirons-nous, en types phonologiques et syntaxiques. En ce qui nous concerne, nous linguistes, “il serait trop facile de nous délivrer de l'effort

d'une pensée constructive et de nous en tenir au point de vue que, l'histoire de chaque langue étant unique, sa structure, elle aussi, est unique.<sup>256</sup> » (J.Typ.I : p. 68-69).

Comme Saussure dans le troisième cours, Jakobson en appelle ici au jugement des sujets parlants, qui « comparent les langues », constatent leurs différences et leurs ressemblances. Cependant, tandis que, comme nous l'avons vu, Saussure s'attache ensuite à définir deux types de comparaison, qui sont également deux types d'explication de cette diversité – par le changement linguistique : explication de fait de la diversité relative, et comme conséquence de l'arbitraire du signe : explication de droit de la diversité absolue – dans le cadre de la distinction synchronie/diachronie et de la définition de la langue comme articulation, impliquant une rupture avec l'entité, Jakobson assigne à la linguistique une tâche comparative, dans le cadre du postulat d'un isomorphisme de structure et de « principes communs<sup>257</sup> » « sous-jacents à [la] structur[e] » des langues, c'est-à-dire dans le double cadre

---

<sup>256</sup> « Alf Sommerfelt's early statement which headed my monograph on general sound laws is still of vital importance : "Il n'y a pas de différence *de principe* entre les systèmes phonétiques du monde", or, to put it more generally – *entre les systèmes linguistiques*.

1. *Speakers Compare Languages*. As the anthropologists reminds us, one of the most significant things about communication between men is that we have no people so primitive that they are not able to say, "Those people have a different language... I speak it or I don't speak it ; I hear it or I don't hear it." As Margaret Mead adds, people conceive language "as the learnable aspect of other people's behavior". The interlingual code-switching can be and is practiced just because languages are isomorphic : common principles underlie their structure.

Talk in the speech community about alien languages, like any speech about speech, is labeled "metalanguage" by the logicians. As I tried to show in my 1956 address to the Linguistic Society of America, metalanguage, like object-language, is a part of our verbal behavior and thus a linguistic problem.

With his rare insight into simple, disregarded matters, Sapir wrote about us, as speakers : "We can ... say that all languages differ from one another but that certain ones differ far more than others. This is tantamount to saying that it is possible to group them into morphological [one may add : phonological and syntactical] types." For us, as linguists, "it would be too easy to relieve ourselves of the burden of constructive thinking and to take the standpoint that each language has its unique history, therefore its unique structure." » (J.Typ.I : p. 523).

<sup>257</sup> Voir encore notamment, à cet égard, ce passage de « Language and Culture » (1967), où il est également question de traductibilité : « Still, there is the problem of explaining why no progress is seen in the phonological and grammatical structure of languages. The penetrating linguist Nikolaj Trubetzkoy told me once : "We should not forget that, in the age between two and five years, when we acquire the fundamentals of phonology and grammar, we do not belong to any adult culture, and the cultural level of the children's environment plays no substantial role." The primary orientation of infants tending to acquire the environmental language is directed towards linguistic universals. Here, we face the problem of universality in regard to languages. Yes, we search for a common language with our fellow men, and there is only one necessary prerequisite for finding a common language. Namely, we must apprehend that other human beings also speak a human language, and that, consequently, our languages are mutually translatable. Under these conditions, we may and must look for an actual accomplishment of the translation intended. Such a possibility vanishes only in the case when one of the virtual interlocutors does not realize that the other fellow is equally a human being. According to an old legendary story, after a shipwreck, the only white man who managed to reach a remote island was regarded by the natives as some kind of ape or demonic being. In either case, he was not suspected of mastering any intelligible language, and perished, unable to convince the aborigines that he, too, was a human being, and that, therefore, mutual comprehension was achievable. » [« Reste cependant à expliquer le fait qu'on n'observe aucun progrès dans la structure phonologique et grammaticale des langues. Le perspicace linguiste Nikolaj Trubetzkoy me dit un jour : "Nous ne devons pas oublier que, entre les âges de deux et cinq ans, quand nous acquérons les principes essentiels de la phonologie et de la grammaire, nous n'appartenons à aucune culture adulte, et le niveau culturel de l'entourage des enfants ne joue aucun rôle substantiel." L'orientation première des enfants tendant à acquérir la langue de leur milieu est dirigée vers les universaux linguistiques. Nous sommes ici confrontés au problème de l'universalité quant au langage. Oui, nous sommes à la recherche d'un langage commun avec nos semblables, et il n'y a qu'un prérequis nécessaire pour trouver un langage commun. A savoir qu'il nous faut

de l'hypothèse structurale et du postulat du langage, qui viennent en lieu et place de toute théorisation de la langue. Comme chez Hjelmslev, la distinction entre comparaison génétique et comparaison typologique vient ainsi doubler la distinction structuraliste entre diachronie et synchronie. Jakobson poursuit en effet :

« 2. *Retard et progrès dans les études typologiques.* L'échec de la tentative de Friedrich Schlegel de créer une typologie générale des langues, pas plus que les faiblesses qui ont entaché son approche de l'étude généalogique des langues indo-européennes, ne nous autorise pas à renoncer à aborder le problème, mais exige au contraire qu'on y apporte une solution adéquate. Les spéculations prématurées sur la parenté des langues ont vite fait place aux premières applications et aux premières réussites de la méthode comparative, mais les questions de typologie ont conservé pendant longtemps un caractère spéculatif et préscientifique. Tandis que la classification génétique des langues avançait à pas de géants, les temps n'étaient pas encore mûrs pour une classification typologique. La primauté des problèmes génétiques dans la pensée scientifique au siècle dernier laissa une empreinte particulière sur les esquisses typologiques de cette époque : les types morphologiques furent conçus comme des stades évolutifs. La doctrine de Marr (*učenie o stadial'nosti*) fut peut-être le dernier rejeton de cette lignée. Mais même sous cet aspect quasi-génétique, la typologie suscita la méfiance des néogrammairiens, puisque toute étude typologique impliquait l'usage de la technique descriptive, et que toute approche descriptive se voyait bannie comme non scientifique par les dogmatiques *Prinzipien der Sprachgeschichte*.

Il est naturel que Sapir, qui fut un des promoteurs de la linguistique descriptive, se soit fait l'avocat des recherches sur les types de structures linguistiques<sup>258</sup>. » (J.Type.I : p. 69-70).

Aussi, précisément – de manière analogue, *mutatis mutandis*, à ce qui avait lieu chez Hjelmslev –, la comparaison typologique apparaît-elle tout à la fois comme une modalité de l'analyse structurale et comme un type particulier d'analyse linguistique, s'ajoutant aux

---

comprendre que les autres êtres humains parlent également une langue humaine et que, en conséquence, nos langues sont mutuellement traduisibles. Dans ces conditions, nous pouvons et devons chercher un accomplissement réel de la traduction visée. Une telle possibilité ne s'évanouit que dans le cas où un des interlocuteurs virtuels ne se rend pas compte que son compagnon est également un être humain. Selon une vieille histoire légendaire, après un naufrage, le seul homme blanc qui réussit à atteindre une île éloignée fut considéré par les indigènes comme une sorte de singe ou d'être démoniaque. Dans les deux cas, on ne le soupçonnait pas de maîtriser une quelconque langue intelligible, et il périt, incapable de convaincre les autochtones qu'il était lui aussi un être humain, et que, en conséquence, la compréhension mutuelle était réalisable. »] (J.Lan. : p. 105). On voit que, dans un tel cadre (où la traductibilité est prise comme une donnée des langues, avant que comme un fait de langage), il n'est d'autre étiologie possible que l'innéité. Voir *infra*, le chapitre suivant.

<sup>258</sup> « 2. *Delay and Progress in Typological Studies.* The failure of Friedrich Schlegel's attempt at a basic typology of language, like the fallacy of his approach to the family tree of Indo-European languages, does not do away with the problem in question but calls for its adequate solution. Premature speculations on linguistic kinship soon gave way to the first tests and achievements of the comparative historical method, whereas questions of typology retained a speculative, pre-scientific character for a long time. While the genetic grouping of languages made amazing progress, the time was not yet ripe for their typological classification. The primacy of genetic problems in the scholarly framework of the past century left a peculiar imprint on the typological sketches of that age : morphological types were conceived as evolutionary stages. Marr's doctrine (*učenie o stadial'nosti*) was perhaps the last survival of this trend. But even in such a quasi-genetic aspect, typology was distrusted by the neogrammarians, since any typological studies implied the descriptive technique, and any descriptive approach was banned as unscientific by the dogmatic *Prinzipien der Sprachgeschichte*.

It is quite natural that Sapir, as one of the first promoters of descriptive linguistics, advocated an inquiry into the types of linguistic structure. » (J.Type.I : p. 523-524).

comparaisons génétique et aréale. Jakobson insiste ici sur le deuxième aspect, parlant de la complémentarité qui lie l'analyse des langues particulières à leur comparaison typologique plutôt que de la nécessité du postulat du langage. On lit ainsi ensuite :

« Cependant l'élaboration de techniques visant à la description systématique de langues isolées absorbait la plupart des chercheurs travaillant dans le nouveau domaine ; on soupçonna toute entreprise comparative de défigurer les critères intrinsèques des monographies unilingues. Il fallut du temps avant que l'on se rendît compte qu'il est aussi contradictoire de décrire des systèmes isolés sans en faire la taxinomie que de bâtir une taxinomie en l'absence de descriptions de systèmes particuliers : les deux tâches s'impliquent mutuellement.

Si, dans l'entre-deux guerres, toute référence concrète à la typologie provoquait des mises en garde sceptiques – “jusqu'où la typologie peut égarer un bon linguiste” – à présent on reconnaît de plus en plus la nécessité d'études typologiques systématiques. Quelques exemples notables : Bazell, comme d'habitude plein de suggestions neuves et fructueuses, a esquissé un programme de typologie linguistique du point de vue des relations syntaxiques ; Milewski avait déjà, le premier, présenté un remarquable et provoquant travail sur “la typologie des langues indiennes d'Amérique” ; Greenberg, par ailleurs historien de premier plan, a repris le projet de Sapir d'une typologie morphologique (4, a) et exposé les trois méthodes fondamentales de la classification linguistique – la méthode génétique, la méthode des aires, et la méthode typologique (4 b, c).

La méthode génétique s'occupe des faits de parenté, celle des aires, de l'affinité, et la méthode typologique de l'isomorphisme. Contrairement à la parenté et à l'affinité, l'isomorphisme n'implique pas nécessairement le facteur temporel ou le facteur spatial. L'isomorphisme peut unir différents états d'une même langue ou deux états (simultanés ou séparés dans le temps) de deux langues différentes, qu'elles soient contiguës ou éloignées, parentes ou non<sup>259</sup>. » (J.Typ.I : p. 70-71).

Il en va de même dans les « Concluding Remarks », où l'on retrouve à ce propos la distinction entre autonomie et isolationnisme et où, par ailleurs, le paradoxe de la distinction langues/langage apparaît de manière très nette :

« In its first stages the modern development of descriptive linguistics was accompanied by a fear of comparison : the investigator tended to confine himself to the intrinsic

---

<sup>259</sup> « Yet the elaboration of a technique for the comprehensive description of separate languages absorbed the attention of most of the workers in the new field ; any comparison was suspected of distorting the intrinsic criteria of unilingual monographs. It took time to realize that a description of systems without their taxonomy, as well as a taxonomy without description of single systems, is a flat contradiction in terms : either one implies the other.

If in the inter-war period any concrete reference to typology provoked skeptical warnings, “jusqu'où la typologie peut égarer un bon linguiste”, at present the need for systematic typological studies is ever more realized. A few notable examples : Bazell, as usual full of new and fruitful suggestions, drafted a program of linguistic typology in regard to syntactic relations ; Milewski was the first to present a remarkable and challenging essay in the “phonological typology of American Indian languages” ; Greenberg, an outstanding geneticist, effectively resumed Sapir's initiative in the typological approach to morphology (a) and discussed the three cardinal methods of language classification – genetic, areal, typological (b, c).

The genetic method operates with kinship, the areal with affinity, and the typological with isomorphism. Contrary to kinship and affinity, isomorphism does not necessarily involve either the time or the space factor. Isomorphism may unite different states of one language or two states (whether simultaneous or temporally distant) of two different languages, whether contiguous or remote and whether cognate or not. » (J.Typ.I : p. 524).

interpretation of a given language. This was a sound reaction against the tradition of superimposing an extrinsic model upon heterogeneous languages. The principle of autonomy, however, must not degenerate into isolationism. The *science of a language* is only one sample within the science of languages. The *science of languages*, comparative by its very nature, is in turn correlated with the *science of language* which tries to discover general linguistic laws. Both disciplines imply each other. Linguistic typology is an inference from the science of languages for the science of language<sup>260</sup>. » (J.Typ.II : p. 530).

Jakobson parle ici de deux sciences distinctes : science des langues et sciences du langage, ce qui implique la possibilité de définir les langues en dehors du langage. Le langage apparaît ainsi nécessairement comme un deuxième objet, malgré son statut de « notion générique » dont témoigne dans ce passage la caractérisation de la science d'une langue comme un « échantillon à l'intérieur de la science des langues », celle-ci étant corrélée à la science du langage. Apparaît dès lors, comme chez Hjelmslev, la nécessité de combiner postulat du langage et dimension du *sui generis* : entre la science d'une langue et la science du langage s'interpose la science des langues, interposition qui permet de concilier l'analyse structurale immanente (autonome) et le postulat d'un principe général, impliquant un autre objet. Cet objet est cependant à l'horizon des langues, et c'est pourquoi, tout comme le langage hjelmslevien, le langage jakobsonien apparaîtra également comme un mode d'analyse de ces dernières. La notion d'autonomie, corrélative de celle d'intégration, est à nouveau convoquée, outre, comme nous l'avons vu plus haut, dans *The Sound Shape of Language*<sup>261</sup>, dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961), où Jakobson écrit :

« We see emerging ever new, unforeseen, but henceforth perfectly discernible “uniformities of universal scope”, and we are happy to recognize that the languages of the world can actually be approached as manifold variations of one world-wide theme – human language.

This outlook is particularly agreeable after the stern opposition to any TYPOLOGICAL comparison of languages which was current among American linguists during the 1940's and *mutatis mutandis* corresponded to the simultaneous Soviet Russian ban on comparative HISTORICAL studies by the then dictatorial Marrist dogma.

---

<sup>260</sup> « Dans ses premiers stades le développement moderne de la linguistique descriptive s'accompagna d'une crainte de la comparaison : l'investigateur tendait à se confiner à l'interprétation intrinsèque d'une langue donnée. C'était une réaction sensée contre la tradition de superposer un modèle extrinsèque sur des langues hétérogènes. Le principe d'autonomie, cependant, ne doit pas dégénérer en isolationisme. La *science d'une langue* n'est qu'un échantillon à l'intérieur de la science des langues. La *science des langues*, comparative de sa nature, est à son tour corrélée à la *science du langage*, qui essaie de découvrir des lois linguistiques générales. Les deux disciplines s'impliquent mutuellement. La typologie linguistique est une inférence à partir de la science des langues pour la science du langage. »

<sup>261</sup> En creux. On lisait en effet à la fin d'un des passages cités plus haut : « Ainsi, l'unité phénoménale des langues, *a priori* et intuitivement reconnaissable, ne peut que converger avec les données empiriques extraites d'un nombre de langues toujours plus grand. Cela dit, partir à la découverte de propriétés universelles exige la plus extrême prudence. Rien de plus dangereux que l'esprit de clocher, la généralisation à partir de sa langue maternelle ou d'une langue académique, le latin par exemple. » (J.SS : p. 74) [« The *a priori* and intuitively cognizable phenomenal unity of languages necessarily merges with the empirical data obtained from a continually greater number of the world's tongues. Unquestionably, discovering universal properties demands the greatest caution. Any parochial spirit, any universalizing statement based on one's own mother tongue (e.g., English) or academic language (such as Latin), is most hazardous. » (J.SS : p. 61)].

The tension between two polar trends – parochial particularism and all-embracing solidarity – which Saussure observed in language, (15, 205 ff.) is true for linguistics as well : “individual-language-oriented definitions’ and concentration on differentials alone alternate here with a search for common denominators. Thus among scholastic theoreticians of language the renowned Paris savant of the 12th century, Pierre Hélié, declared that there are as many kinds of grammar as there are languages ; whereas in the 13th century, *grammatica universalis* was considered indispensable to give grammar a scientific status. Roger Bacon taught : *Grammatica una et eadem est secundum substantiam in omnibus linguis, licet accidentaliter varietur* (17, p. 43). Only today, however, does linguistics have at its disposal the necessary methodological prerequisites for constructing an adequate universal model<sup>262</sup>. » (J.Imp. : p. 580-581)

puis :

« To conclude : We all seem to agree that linguistics is passing from the bare study of variegated languages and language families, through systematic TYPOLOGICAL research and gradual INTEGRATION, to become a thoroughly universal science of language. For centuries this field has been a no-man’s land, and only a few philosophical contributions – from the medieval treatises on *grammatica speculativa*, through John Amos Comenius’s *Glottologia* (9) and the rationalist essays of the 17th and 18th centuries, to Husserl’s (4) and Marty’s (8) phenomenological meditations, and finally to the modern works in symbolic logic – have ventured to lay the foundations for a universal grammar.

When questioned by my examiner at Moscow University about the possibility of a universal grammar, I answered by quoting that professor’s negative view of Husserl’s *reine Grammatik*. There followed a demand for my own attitude ; to the questioner’s vexation I replied by advancing the necessity for linguistic research in this field.

If at present linguists finally turn to these problems, equipped as they are with a strict methodology of their own and a rich factual knowledge, they should revise and correct the extant theoretical constructions ; by no means are they justified in ignoring or in underrating the abundant philosophical hints of the past and of the present with the dubious excuse that in this literature one meets now and then with *a priori* statements and with inattention to verifiable realities. Thus Weinreich’s indiscriminate rejection of the allegedly “new scholasticism” in Carnap’s and Quine’s recent writings is hardly warrantable. Likewise the philosopher’s distinction between autocategorematic and syncategorematic signs remains vital for the construction of a universal grammar even if some of its traditional interpretations have proved to be “totally untenable”. A careful empirical check of the various general principles introduced by philosophical grammar

---

<sup>262</sup> « Nous voyons émerger des “uniformités de portée universelle” toujours nouvelles, imprévues, mais désormais parfaitement discernables, et nous sommes heureux de reconnaître que les langues du monde peuvent en fait être conçues comme des variations multiples sur un thème universel – le langage humain.

Cette perspective est particulièrement agréable après la farouche opposition à toute comparaison TYPOLOGIQUE des langues qui avait cours parmi les linguistes américains pendant les années 1940 et correspondait *mutatis mutandis* à l’interdit soviétique russe sur les études HISTORIQUES comparatives jeté par le dogme marriste alors dictatorial.

La tension entre deux tendances polaires – le particularisme paroissial et la solidarité globale – que Saussure a observée dans le langage, (15, 205 *sqq.*) vaut également pour la linguistique : les “définitions orientées vers les langues individuelles” et la concentration sur les seules différences alterne ici avec la recherche des dénominateurs communs. Ainsi parmi les théoriciens du langage scholastiques, le savant parisien renommé du 12<sup>e</sup> siècle, Pierre Hélié, déclarait qu’il y avait autant de sortes de grammaires qu’il y avait de langues ; alors qu’au 13<sup>e</sup> siècle, la *grammatica universalis* était considérée comme indispensable pour donner à la grammaire un statut scientifique. Roger Bacon enseignait : *Grammatica una et eadem est secundum substantiam in omnibus linguis, licet accidentaliter varietur* (17, p. 43). Ce n’est cependant qu’aujourd’hui que la linguistique a à sa disposition les prérequis méthodologiques nécessaires à la construction d’un modèle universel adéquat. »

may be an effective auxiliary in the linguistic investigation of universals and a welcome preventive measure against uneconomical, superfluous rediscoveries and against the dangerous fallacies with which the so-called creeping empiricism is too often menaced<sup>263</sup>. » (J.Imp. : p. 590-591)

et enfin :

« This conference has eloquently testified that isolationism in its various shapes vanishes from linguistics when the device of technical separation has served its useful experimental end. The particular and the universal emerge as two correlated moments, and their synthesis reaffirms the irresolvable unity of the outer and inner side of any verbal sign. Linguistics is becoming aware of its interconnection with the adjacent sciences of language, thought, and communication, and it strives to define both the particular characteristics of language and its intimate affinities with other sign systems. The question of language universals inevitably raises the wider problem of the over-all semiotic constants. The inside view of language is now supplemented by a comparison of the verbal pattern with other vehicles of human communication<sup>264</sup>. » (J.Imp. : p. 591).

---

<sup>263</sup> « Pour conclure : nous semblons tous d'accord sur le fait que la linguistique est en train de passer de la seule étude de langues et familles de langues variées à la recherche TYPOLOGIQUE systématique et à l'INTÉGRATION graduelle, pour devenir une science du langage absolument universelle. Pendant des siècles ce champ a été un no-man's land, et seules un petit nombre de contributions philosophiques – des traités médiévaux sur la *grammatica speculativa*, en passant par la *Glottologia* (9) de Jean Amos Comenius et les essais rationalistes des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, jusqu'aux méditations phénoménologiques de Husserl (4) et de Marty (8), et finalement aux travaux modernes en logique symbolique – se sont aventurées à poser les fondations d'une grammaire universelle.

Interrogé par mon examinateur à l'Université de Moscou sur la possibilité d'une grammaire universelle, j'ai répondu en citant le jugement négatif de ce professeur sur la *reine Grammatik* de Husserl. Il s'ensuivit une demande de ma position personnelle ; à la contrariété de l'interrogateur, je répondis en avançant la nécessité de la recherche linguistique dans ce champ.

Si à présent les linguistes se tournent finalement vers ces problèmes, équipés comme ils le sont d'une méthodologie stricte qui leur est propre et d'une riche connaissance factuelle, ils doivent revoir et corriger les constructions théoriques existantes ; mais en aucun cas ils ne sont justifiés d'ignorer ou de sous-estimer les abondantes allusions du passé et du présent, avec l'excuse douteuse que dans cette littérature on rencontre çà et là des affirmations *a priori* et un manque d'attention aux réalités vérifiables. Ainsi le rejet sans discernement par Weinreich de la soi-disant "nouvelle scholastique" des récents écrits de Carnap et de Quine est peu légitime. De même la distinction des philosophes entre signes autocatégorématiques et syncatégorématiques demeure vitale pour la construction d'une grammaire universelle, même si certaines de ses interprétations traditionnelles se sont révélées "totalement insoutenables". Une vérification empirique soigneuse des divers principes généraux introduits par la grammaire philosophique peut être un auxiliaire effectif de l'investigation linguistique des universaux et une mesure préventive bienvenue contre les redécouvertes non économiques, superflues et contre les erreurs dangereuses dont l'empirisme dit rampant est trop souvent menacé. »

<sup>264</sup> « Ce congrès a témoigné avec éloquence de ce que l'isolationnisme, sous ses diverses formes, disparaît de la linguistique quand le procédé de la séparation technique a atteint son but expérimental utile. Le particulier et l'universel émergent comme deux moments corrélés, et leur synthèse réaffirme l'unité indissoluble des côtés externe et interne de tout signe verbal. La linguistique devient consciente de son interconnexion avec les sciences adjacentes du langage, de la pensée et de la communication, et s'efforce de définir à la fois les caractéristiques particulières du langage et ses affinités intimes avec les autres systèmes de signes. La question des universaux du langage conduit inévitablement au problème plus large des constantes sémiotiques globales. La vue interne du langage est maintenant complétée par une comparaison de la structure verbale avec les autres véhicules de la communication humaine. »

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'opposition des trois types de comparaison revient quant à elle dans « Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics<sup>265</sup> » (1962) :

« Le rôle de la comparaison en linguistique prit de l'expansion et se diversifia largement quand, à la préoccupation traditionnelle pour les familles de langues (*Sprachfamilien*), s'ajouta un vif intérêt pour les affinités acquises (*Sprachbünde*, selon le mot de Trubetzkoy), et ainsi le temps et l'espace trouvèrent leur place intrinsèque dans le modèle orienté du langage. Finalement, la troisième forme de comparaison, celle qui a la plus grande portée, la comparaison typologique, qui conduit à l'introduction d'universaux dans le modèle du langage, fut présentée dans les années vingt comme l'objectif final de la tendance internationale en linguistique que le Cercle de Prague baptisa en 1929, "analyse structurale et fonctionnelle"<sup>266</sup>. » (J.Eff. : p. 316)

puis dans « The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics » (1979) :

« For the first time the indissolubility of the notions of a law-governed system and its changes, in turn of a regular nature, is realized. The boundaries of linguistic comparison widen in an essential way ; new tasks are added to the study of the common legacy of language families. First, the common features acquired by the phonological and grammatical structure of languages contiguous in space are subjected to clarification, and thus enter, as it were, into relations of alliance. Second, the possibility and even necessity of juxtaposing diverse language (above all, phonological) systems, irrespective of the question of the presence or absence of genetic relationship or geographical propinquity, becomes an established fact.

As a result of the comparative analysis of such systems there arises in turn the possibility of their consistent typological classification and its theoretical grounding<sup>267</sup>. » (J.Im. : p. 315).

---

<sup>265</sup> L'opposition des deux types de comparaison génétique et typologique apparaît dès « Die Betonung und ihre Rolle in der Wort- und Syntagmaphonologie » (1930) où, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, il est question de lois de structure (voir J.Bet. : p. 125-126 et 134-136), et où Jakobson écrit dans une note : « Wahrscheinlich sind es nur Assoziationen genetischer Art die den Begründer der japanischen wissenschaftlichen Phonologie daran verhindert haben, diese unbezweifelbare strukturelle Ähnlichkeit aufzudecken. » [« Ce ne sont probablement que des associations de type génétique qui ont empêché le fondateur de la phonologie scientifique japonaise de découvrir cette indubitable similitude structurelle. »] (J.Bet. : p. 127, note 33).

<sup>266</sup> « The role of comparison in linguistics became vastly expanded and diversified when the traditional preoccupation with the inherited communalities (*Sprachfamilien*) was supplemented by a vivid concern with the affinities acquired (*Sprachbünde*, in Trubetzkoy's coinage), and thus time and space found their intrinsic place in the means-ends model of language. Finally, the third and most far-reaching form of comparison, the typological one, leading to the introduction of universals into the model of language, was sketched in the '20's as the final goal of that international trend in linguistics which was christened by the Prague Circle in 1929 "functional and structural analysis". » (J.Eff. : p. 525-526).

<sup>267</sup> « Pour la première fois on prend conscience de l'indissolubilité des notions de système gouverné par des lois et de ses changements, à leur tour de nature régulière. Les frontières de la comparaison linguistique s'élargissent d'une manière essentielle ; de nouvelles tâches sont ajoutées à l'étude de l'héritage commun des familles de langues. En premier lieu, les traits communs acquis par la structure phonologique et grammaticale des langues contiguës dans l'espace sont soumis à une clarification, et ainsi entrent, à ce qu'il semble, dans des relations d'alliance. En second lieu, la possibilité et même la nécessité de juxtaposer divers systèmes linguistiques (surtout



La perspective de « Implications of Language Universals for Linguistics » est tout à fait ambivalente. Comme dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics », « Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics » et « The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics », la typologie y apparaît comme un type de comparaison et d'analyse linguistiques. Dans le même temps, il s'agit à nouveau de « donner à la grammaire un statut scientifique » et, comme il était déjà apparu ci-dessus, de concevoir les langues comme « des variations multiples sur un thème universel – le langage humain ». En outre, il y est question d'« INTÉGRATION graduelle » et de transformation de la linguistique en une « science du langage absolument universelle<sup>268</sup> », sans distinction, dès lors, avec la science des langues, dont l'autonomie nécessaire est ramenée à un « procédé de [...] séparation technique » doté d'un « but expérimental ». La notion même d'« intégration » est symptomatique de cette ambivalence, dans la mesure où elle implique tout à la fois une différence des objets, justifiant une « vue interne » à compléter par une perspective comparative et, lorsqu'il s'agit du langage – on retrouve cependant ici, de manière tout à fait significative, la comparaison de « Results of the Ninth International Congress of Linguists » avec la sémiotique – une « synthèse » du particulier et de l'universel, corrélatrice d'un objet définitoire de la linguistique : « l'unité indissoluble des côtés externe et interne de tout signe verbal », qui n'est pas sans rappeler la « totalité intégralement structurée des liens entre le *signans* et le *signatum*<sup>269</sup> » (J.SS : p. 73) dont il était question dans un des passages de *The Sound Shape of Language* que nous avons cités plus haut. On lit ensuite dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » :

« 3. C'est le système, non l'inventaire, qui est la base de la typologie. A la question rhétorique de Menzerath, un des plus ingénieux pionniers des recherches typologiques, un niveau de langue donné est-il "simplement la sommation de faits multiples, ou est-il soumis à une structure ?", – la linguistique moderne a répondu sans ambiguïté. Nous parlons du système grammatical ou phonologique du langage, des lois de sa structure, de l'interdépendance des parties entre elles et des parties et du tout. Pour saisir ce système, un simple catalogue de ses composants ne suffit pas. De même que l'aspect syntagmatique du langage présente une hiérarchie complexe de constituants immédiats et médiats, de même l'arrangement paradigmatique des éléments se caractérise par une stratification multiforme. La comparaison typologique de différents systèmes doit tenir compte de cette hiérarchie. Toute intervention de l'arbitraire, toute déviation de l'ordre donné et décelable ferait avorter la classification typologique. Le principe de la division ordonnée prend racine, de plus en plus, tant en grammaire qu'en phonologie : on aura une claire conscience des progrès accomplis si on relit le *Cours* de Ferdinand de Saussure ; Saussure, qui fut le premier à pleinement comprendre l'importance pour la linguistique du concept de système, n'arrivait cependant pas encore à découvrir un ordre obligatoire dans un système aussi distinctement hiérarchisé que celui des cas : "C'est par un acte

---

phonologiques), sans égard à la question de la présence ou de l'absence de relations génétiques ou de proximité géographique, devient un fait établi.

Par suite de l'analyse comparative de tels systèmes apparaît à son tour la possibilité de leur classification typologique cohérente et du fondement théorique de celle-ci. »

<sup>268</sup> Comme Hjelmslev dans les *Principes de grammaire générale*, Jakobson souligne alors à juste titre la continuité de ces travaux avec la grammaire universelle. Seule, en effet, la « méthodologie » a changé.

<sup>269</sup> « utterly structured totality of links between the *signans* and the *signatum* » (J.SS : p. 60).

purement arbitraire que le grammairien les groupe d'une façon plutôt que d'une autre<sup>270</sup>." Même le nominatif, le *cas zéro*, qui est si visiblement le cas initial, n'occupe, d'après Saussure, qu'une place arbitraire dans le système des cas.

La typologie phonologique, Greenberg a raison, ne peut rester "soumise à la terminologie plutôt vague de la phonétique traditionnelle". En vue d'une typologie des systèmes phonologiques, on s'est trouvé logiquement obligé de soumettre ceux-ci à une analyse conséquente : "on emploie comme critères la présence de certaines relations parmi les attributs eux-mêmes ou parmi les classes de ces attributs." Une typologie des systèmes grammaticaux ou phonologiques, n'est possible que si on redéfinit logiquement le système avec le maximum d'économie, par une stricte extraction des redondances. Une typologie linguistique basée sur des traits arbitrairement choisis ne pourrait donner de résultats satisfaisants, pas plus qu'une classification du règne animal qui, à la place de la division féconde en vertébrés et invertébrés, mammifères et oiseaux, etc., prendrait pour critère par exemple la couleur de la peau, et, sur cette base, en viendrait à mettre dans le même sac les bébés et les cochons roses.

Le principe des constituants immédiats n'est pas moins fécond dans l'analyse de l'aspect paradigmatique que dans la décomposition des phrases. Une typologie basée sur ce principe dévoile, derrière la variété des systèmes phonologiques et grammaticaux, une série d'éléments unificateurs, et réduit substantiellement une variété qui n'est infinie qu'en apparence.

4. *Lois universelles ou quasi-universelles*. La typologie découvre des lois d'implication qui gouvernent la structure phonologique et aussi, semble-t-il, la structure morphologique des langues : la présence de A implique la présence de B (ou au contraire son absence). De cette manière on décèle dans les langues du monde des régularités ou des "régularités approximatives", comme disent les anthropologues<sup>271</sup>. » (J Typ.I : p. 71-72).

---

<sup>270</sup> Voir la note 987 du deuxième chapitre de la première partie.

<sup>271</sup> « 3. *Not Inventory, but System Is Base of Typology*. The rhetorical question of Menzerath, one of the ingenious pioneers in typology, whether a given level of language "is merely a summative multitude or is bound by some structure", has received an unambiguous answer in modern linguistics. We speak about the grammatical and phonological system of language, about the laws of its structure, the interdependence of its parts, and of the parts and the whole. To comprehend this system, a mere listing of its components is insufficient. As the syntagmatic aspect of language presents a complex hierarchy of immediate and mediate constituents, so also the arrangement of linguistic entities in their paradigmatic aspect is in turn characterized by a multiplex stratification. A typological comparison of various systems must take into account this hierarchy. Any intervention of arbitrariness, any deviation from the given and detectable order renders the typological classification abortive. The principle of ordered division takes ever deeper roots both in grammar and phonology, and we obtain clear evidence of the progress achieved while rereading the *Cours* of Ferdinand de Saussure, the first man who fully understood the significance of the system concept for linguistics and who, at the same time, failed to see the compulsory order in such a distinctly hierarchic system as the pattern of grammatical cases : "C'est par un acte purement arbitraire que le grammairien les groupe d'une façon plutôt que d'une autre." Even such an obviously initial case as the nominative, the *cas zero*, occupies, in Saussure's opinion, an arbitrary place in the case system.

Phonological typology, Greenberg is right, cannot remain "a substruction of the rather vague terminology of traditional phonetics". In order to obtain a typology of phonemic systems, it was logically imperative to submit them to a consistent analysis : "the presence of certain relationships among the attributes themselves or classes of these attributes are employed as criteria" (c). A typology of either grammatical or phonological systems cannot be achieved without subjecting them to a logical restatement which gives the maximum economy by a strict extraction of redundancies.

A linguistic typology based on arbitrarily selected traits cannot yield satisfactory results, any more than would a classification of the animal kingdom which instead of the productive division into vertebrates and non-vertebrates, mammals and birds, etc., used the criterion of skin color and on this basis grouped together, for example, white people and light pigs.

Comme dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists », Jakobson réaffirme ici en premier lieu l'hypothèse structurale, qui lui semble un prérequis de l'analyse typologique. Celle-ci « doit tenir compte » de la hiérarchie constitutive de « l'arrangement paradigmatic des éléments » : « Toute intervention de l'arbitraire, toute déviation de l'ordre donné et décelable ferait avorter la classification typologique. » Elle doit en outre procéder à partir de systèmes soumis « à une analyse conséquente » et mettre en œuvre le « principe des constituant immédiats ». Elle doit ainsi faire fond sur les acquis de l'analyse des langues, dont elle apparaît à cet égard comme un prolongement, lié à un autre objet : le langage, au lieu des langues. Il s'agit cependant par ailleurs de « rédui[re] [...] une variété qui n'est infinie qu'en apparence », et, comme nous l'avons vu plus haut, la typologie conduit à la mise au jour de lois d'implication explicatives de la structure des langues. Prolongement de l'analyse structurale, la typologie en apparaît ainsi également comme une modalité. La méthodologie de la typologie fait l'objet de nombreuses précisions dans l'ensemble des textes de notre corpus. Jakobson insiste en premier lieu, comme dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists » et « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics », sur la nécessité d'une analyse structurale, insistance qui nous confronte à la même ambivalence que dans ce dernier texte. On lit ainsi dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961) :

« The “logical operations” which H. J. Pos, the outstanding Dutch theoretician of language, apprehended in the binary oppositions of distinctive features, do indeed give the purely formal bases for a precise investigation of language typology and universals. Sol Saporta's segregation of references to vowels as “a class defined in formal terms”, from references to nasals, as a “class of phenomena defined in substance terms”, is groundless, because any distributional definition of vowels presupposes that we identify phonemes in a given position as those possessing one common oppositive feature, vocality, just as the nasal phonemes are for us those which carry the oppositive feature of nasality. In both cases we must deal with relational concepts superimposed on sensuous data<sup>272</sup>. » (J.Imp. : p. 583)

et dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) :

---

The principle of immediate constituents is no less productive in the analysis of the paradigmatic aspect than in the parsing of sentences. Typology built on this principle discloses behind the diversity of phonological and grammatical patterns a series of unifying elements and substantially restricts the seemingly endless variety.

4. *Universals and Near-Universals*. Typology discloses laws of implication which underlie the phonological and apparently the morphological structure of languages : the presence of *A* implies the presence (or on the contrary the absence) of *B*. In this way we detect in the languages of the world uniformities or near-uniformities, as the anthropologists used to say. » (J.Typ.I : p. 524-526).

<sup>272</sup> « Les “opérations logiques” que H. J. Pos, le remarquable théoricien du langage néerlandais, voyait dans les oppositions binaires de traits distinctifs donnent effectivement les bases purement formelles d'un examen précis de la typologie des langues et des universaux. La séparation par Sol Saporta des références aux voyelles, comme “une classe définie en termes formels”, et des références aux nasales, comme une “classe de phénomènes définis en termes de substance”, est sans fondement, parce que toute définition distributionnelle des voyelles présuppose que nous identifions les phonèmes dans une position donnée comme ceux qui possèdent un trait oppositif commun, la vocalité, tout de même que les phonèmes nasals sont pour nous ceux qui portent le trait oppositif de nasalité. Dans les deux cas, nous devons nous occuper de concepts relationnels superposés aux données sensibles. »

« Non seulement dans la discussion linguistique des traits distinctifs mais également dans leur confrontation avec la logique mathématique et avec la théorie de la communication, il est apparu parfaitement clair que l'échelle dichotomique fournit la manière la plus avantageuse et la plus économique de décrire les données phonologiques. De surcroît, elle fournit une matrice appropriée pour la comparaison typologique des langues<sup>273</sup>. » (J.Ret.1 : p. 153)

puis :

« De plus, les bases strictement relativistes de l'analyse phonologique sous-tendent et supportent tout à la fois les études typologiques et l'extraction des universaux phonologiques. Une telle recherche ne peut se faire qu'à partir du principe d'équivalence<sup>274</sup>. » (J.Ret.1 : p. 162).

On retrouve ici le fondement de l'analyse du langage sur l'analyse des langues. Rappelons également cet autre passage de « Implications of Language Universals for Linguistics », cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« The study of the lexical patterning would be easier and more productive if it began not as usual with nouns but with more closely circumscribed word classes. Then the bonds between semantic subclasses and their different syntactic treatment would prove particularly revealing. Thus the research started by Professor Gerta Worth (UCLA) within the frame of our Harvard teamwork (Description and Analysis of Contemporary Standard Russian) shows that the division of all Russian primary (unprefixed) verbs into those which *must* or *may* or *cannot* be combined with a given case or with an infinitive results in a set of verbal classes, substantiated both formally and semantically. A similar twofold delineation of nominal classes is more laborious but still feasible. For instance, in Slavic and many other languages, the class of nouns designating an extent of time is syntactically grounded by the fact that only they can be used in the accusative with intransitive verbs (Russian *bolel nedelju* "was ill for a week") and as a second accusative with transitive verbs (Russian *gody pisal knigu* "for years was writing a book"). An intralingual classification of words which would at last tie together the problems of lexicology and grammar is an essential prerequisite to the cross-language investigation of lexical uniformities<sup>275</sup>. » (J.Imp. : p. 588-589)

---

<sup>273</sup> « Not only in the linguistic discussion of distinctive features but also in their confrontation with mathematical logic (G. Ungeheuer) and with communication theory (E. C. Cherry, D. Gabor, W. Meyer-Eppler) it was made quite clear that the dichotomous scale points the most profitable and economical way to describing phonemic data. Moreover, it provides an appropriate matrix for the typological comparison of languages. » (J.Ret.1 : p. 648).

<sup>274</sup> « The strictly relativistic foundations of phonemic analysis, moreover, underlie and support both the typological studies and the extraction of phonemic universals. This research may proceed only from the principle of equivalence. » (J.Ret.1 : p. 655).

<sup>275</sup> « L'étude de la structuration lexicale serait plus facile et plus productive si elle commençait non, à l'habitude, avec les noms mais avec des classes de mots plus étroitement circonscrites. Alors les liens entre les sous-classes sémantiques et les différences dans leur traitement syntaxique se montreraient particulièrement révélateurs. Ainsi la recherche inaugurée par le professeur Gerta Worth (UCLA) dans le cadre de notre équipe de travail d'Harvard (Description et analyse du russe standard contemporain) montre que la division de tous les verbes primaires (non préfixés) russe en verbes qui *doivent* ou *peuvent* ou *ne peuvent pas* être combinés avec un cas donné ou avec un infinitif a pour résultat un ensemble de classes verbales, justifiées à la fois formellement et sémantiquement. Une délimitation double des classes nominales est plus laborieuse, mais encore faisable. Par exemple, en slave et dans beaucoup d'autres langues, la classe des noms désignant un laps de temps est fondée syntaxiquement sur le fait

ainsi que cette affirmation de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970), citée dans le quatrième chapitre de la première partie :

« L'étude de la structure verbale est l'objectif incontestable de la linguistique contemporaine sous tous ses aspects, et les principes cardinaux de cette étude structurale (ou nomothétique) du langage qui sont communs à toutes les nuances et à tous les secteurs de cette recherche peuvent être définis comme les idées conjuguées d'*invariance* et de *relativité*. Le parti pris habituel, cette "tenace acceptation des absolus" stigmatisée par Sapir, a été progressivement surmonté. L'examen du système linguistique a exigé une vue toujours plus approfondie de sa cohérence intrinsèque et de la nature strictement *relationnelle* et *hiérarchique* de tous ses éléments constitutifs. Il était indispensable ensuite de faire une étude analogue des lois générales régissant tous les systèmes linguistiques et, finalement, des relations entre ces lois. Ainsi, la mise en lumière et l'interprétation de l'ensemble du réseau linguistique ou, en d'autres termes, "la recherche d'une adéquation explicative", ont été les thèmes dominants du courant qui s'est constitué entre les deux guerres sous le nom de "linguistique structurale", forgé à Prague en 1928-1929 (cf. 139)<sup>276</sup>. » (J.Ret. : p. 11-12).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit cependant également dans les *Dialogues* (1980) :

« Troubetzkoy posa le problème des éléments marqués et non marqués dans sa communication sur les systèmes phonologiques à la Conférence de décembre, et je fis de même dans mon exposé sur les éléments prosodiques<sup>277</sup>. Je consacrai par la suite – et jusqu'à ce jour – une série de mes expériences à l'élaboration de la question du rapport entre le marqué et le non marqué dans les oppositions de traits distinctifs et à la dépendance de ces rapports envers la structure de tout le système phonologique. Il devint toujours plus clair que la localisation du terme marqué et du terme non marqué dépendait en premier lieu de la composition du faisceau entier de traits distinctifs. Dans l'opposition fondamentale entre le caractère compact et le caractère diffus, par exemple, le premier est marqué dans les consonnes et le second dans les voyelles – cette différence s'explique aisément par le fait que les voyelles optimales sont compactes et les consonnes optimales diffuses. La célèbre thèse d'Antoine Meillet (1866-1936), que j'ai prise pour premier

---

qu'eux seuls peuvent être utilisés à l'accusatif avec les verbes intransitifs (russe *bolel nedelju* "était malade pendant une semaine") et comme un deuxième accusatif avec les verbes transitifs (russe *gody pisal knigu* "pendant des années il écrivait un livre"). Une classification intralinguale des mots qui lierait enfin les problèmes de la lexicologie et de la grammaire est un prérequis essentiel de l'investigation interlangues des uniformités lexicales. »

<sup>276</sup> « "The inquiry into the verbal structure is the undeniable aim of contemporary linguistics in all its varieties, and the cardinal principles of such a structural (or in other terms, nomothetic) approach to language that are common to all the shades and sectors of this research may be defined as the conjugate ideas of invariance and relativity. The habitual bias branded by Edward Sapir as a "dogged acceptance of absolutes" which "fetters the mind and benumbs the spirit", was gradually overcome. The scrutiny of the verbal system demanded an ever deepening insight into its intrinsic coherence and into the strictly relational and hierarchical nature of all its constituents, instead of their mechanical itemization condemned by the pioneers of a structural approach to language ["et d'abandonner l'inventorisation mécanique condamnée par les pionniers de l'analyse structurale"] (J.Ret.2.UV : p. 17)]. The next indispensable request was a similar insight into the general laws governing all verbal systems and, finally, into the interconnection between these implicational laws. Thus, the elicitation and interpretation of the entire linguistic network – or, in remodeled wording, "the concern for explanatory adequacy" – has been the dominant theme of the movement that took shape during the interwar period under the label "structural linguistics", coined in Prague in 1928-29. » (J.Ret.2 : p. 712-713).

<sup>277</sup> Voir la note 1705 du deuxième chapitre de la première partie.

épigraphe de mes *Remarques sur l'évolution phonologique*, s'applique pleinement ici : "Chaque fait linguistique fait partie d'un ensemble où tout se tient." En Amérique, il y a dix ans seulement que l'on commença à s'intéresser au "contenu intrinsèque" des oppositions phonologiques, c'est-à-dire au caractère et à la localisation de leur marque spécifique.

C'est par un article de 1931 sur la structure du verbe russe que j'ai commencé – et j'ai continué en ce sens jusqu'à ces derniers temps – à élaborer les diverses applications de ce même problème du marqué et du non marqué dans le domaine de la grammaire, et en premier lieu à la structure morphologique. J'acquis ainsi la certitude que les systèmes les plus compliqués de déclinaison, de conjugaison, pour ne parler que de ces paradigmes-là, révèlent une logique simple et claire lorsqu'on les décompose de manière conséquente en un ensemble hiérarchique d'oppositions binaires entre termes marqués et non marqués. Cette méthode rend particulièrement féconde l'étude comparative des différents systèmes, et son application à la grammaire des langues prises une à une s'en trouve par contre-coup grandement facilitée. On commence à effectuer une typologie morphologique des langues, ce vieux rêve des linguistes, et grâce aux indications déjà obtenues, nous pouvons expliciter et définir avec plus d'exactitude les universaux grammaticaux.

Le fait de concevoir toute opposition binaire à n'importe quel niveau de la structure linguistique comme le rapport entre une marque et l'absence de cette marque, est l'aboutissement logique de l'idée qu'un ordre hiérarchique sous-tend tout le système linguistique, dans toutes ses ramifications et manifestations. Les sceptiques prétendent que le chercheur opère d'une manière subjective lorsqu'il distribue les catégories du marqué et du non marqué en oppositions binaires, mais cette distribution est manifeste dans le système de la langue lui-même, aussi est-il parfaitement objectif de l'en abstraire sur la base d'une analyse linguistique. » (*J.Dial.* : p. 95-96).

A nouveau, il s'agit ici tout à la fois, d'application et de continuation de l'analyse structurale : « Cette méthode rend particulièrement féconde l'étude comparative des différents systèmes, et son application à la grammaire des langues prises une à une s'en trouve par contre-coup grandement facilitée. » On notera, à cet égard, la proposition : « Le fait de concevoir toute opposition binaire à n'importe quel niveau de la structure linguistique comme le rapport entre une marque et l'absence de cette marque, est l'aboutissement logique de l'idée qu'un ordre hiérarchique sous-tend tout le système linguistique, dans toutes ses ramifications et manifestations. », qui nous reconduit à l'hypothèse structurale. Or, la recherche typologique apparaît en second lieu comme une recherche comparative, étude des langues visant à mettre au jour le système du langage. Il faut rappeler ici ce passage de « *An Instance of Interconnection between the Distinctive Features* » (1978), cité dans la première section de cette analyse :

« The focal task faced by the investigator of distinctive features is the diligent insight into the inner logic of their mutual relationship. Comparative analysis gradually widens the scope of implicational laws which establish the relative order of linkage between different features within single phonemes and sequences, as well as within entire phonological systems, and this relative order embraces a broad range of associations spreading from compulsory copresence to strict incompatibility. The development of such an inquiry, with a consistent search for invariants, is the only reliable way toward a typology of those systems, a way which enables us to view and to interpret multifarious linguistic universals, some of them devoid of exceptions and others endowed with a probability near-to-one.

The minimal display of a hierarchical structure, namely the division of any distinctive feature into a pair of opposites, one marked and the other void of mark, calls for the analyst's vigilant attention to the interplay of concurrent features, and especially to the context-sensitive reversibility of the relative order between the marked and unmarked opposites within any feature in regard to other concurrent features.

In our work on *The Sound Shape of Language* we tried to trace the interconnection of the diverse distinctive features and noted that feature systems reflect neurological encoding and decoding, as it has been revealed by the new, remarkable experimental data on the connections between speech and the brain. Our present note is a complementary draft of certain universal relations between obstruents and two of their characteristic features labelled "abrupt-continuant" and "strident-non-strident or mellow"<sup>278</sup>. » (J.Ins. : p. 59-60).

On lit de même à la fin du texte :

« Hence, in the languages of the world, the concurrence of abruptness and stridency (the existence of affricates) as well as the concurrence of continuance and mellowness (in constrictives of reduced friction) necessarily implies the copresence of mellow stops and of strident continuants in the same phonological pattern.

Analogous examinations have to be continued and extended as to the mutual cohesions of all other distinctive features, consonantal and vocalic as well. This research should unveil the general rules which underlie the framework of the extant languages and which are assumed to delimit the universal repertory of distinctive features and of their bundles<sup>279</sup>. » (J.Ins. : p. 61).

Cet aspect de la recherche typologique apparaît de manière tout particulièrement nette dans la réponse jakobsonienne aux objections des anti-universalistes. Ces objections sont

---

<sup>278</sup> « La tâche centrale à laquelle l'investigateur des traits distinctifs est confronté est celle d'une compréhension minutieuse de la logique interne de leur relation mutuelle. L'analyse comparative élargit progressivement le champ des lois d'implication qui établissent l'ordre relatif des relations entre différents traits dans des phonèmes individuels et dans des séquences, aussi bien que dans des systèmes phonologiques entiers, et cet ordre relatif comprend une vaste série d'associations qui vont de la coprésence obligatoire à l'incompatibilité stricte. Le développement d'une telle recherche, avec une quête cohérente des invariants est la seule voie sûre vers une typologie de ces systèmes, une voie qui nous rend capables de voir et d'interpréter les multiples universaux linguistiques, dont certains sont dépourvus d'exceptions et dont d'autres sont dotés d'une probabilité proche de un.

La manifestation minimale de la structure hiérarchique, à savoir la division de tout trait distinctif en une paire d'opposés, l'un marqué et l'autre dépourvu de marque, requiert de l'analyste qu'il porte une attention vigilante au jeu des traits concurrents, et en particulier à la réversibilité liée au contexte de l'ordre relatif entre les opposés marqués et non marqués dans tout trait eu égard aux autres traits concurrents.

Dans notre travail sur *La Charpente phonique du langage* nous avons tenté de tracer l'interconnexion des divers traits distinctifs et noté que les systèmes de traits reflètent l'encodage et le décodage neurologiques, ainsi que l'ont révélé les nouvelles et remarquables données expérimentales sur les rapports entre la parole et le cerveau. Notre présente note est une esquisse complémentaire des relations universelles entre les obstruantes et deux de leurs traits caractéristiques appelés "abrupt-continu" et "strident-non strident ou mat". »

<sup>279</sup> « Par conséquent, dans les langues du monde, la co-occurrence du caractère abrupt et du caractère strident (l'existence des affriquées) de même que la co-occurrence du caractère continu et du caractère mat (dans les constrictives à friction réduite) impliquent nécessairement la coprésence d'occlusives mates et de continues stridentes dans la même structure phonologique.

De semblables examens doivent être poursuivis et étendus relativement aux cohésions mutuelles de tous les autres traits distinctifs, vocaliques aussi bien que consonantiques. Cette recherche devrait dévoiler les règles générales qui sous-tendent la structure des langues existantes et dont on présume qu'elles délimitent le répertoire universel des traits distinctifs et de leurs faisceaux. »

mentionnées pour la première fois dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » (1952) :

« It is at times objected that we do not know all the languages of the world, so that exceptions may exist. Neither does the zoologist know whether in the virgin forests of Brazil a freak such as a five-legged cat may not one day turn up. Nevertheless, if he says that cats have four legs, this at least carries considerable statistical value ; and if we find a language with five legs in Brazil, because in Brazil you can find anything, then we will say, well, there is an extremely rare exception ; and, were there even a greater number of exceptions, these high-probability statements would still be of importance, since the number of languages registered by the linguists of the world is large enough. There are, moreover, nearly universal laws which govern the patterning of sequences. I know of no exception to two very elementary but, nevertheless, significant laws : (1) any language possesses syllables beginning with consonants ; (2) any language possesses syllables ending with a vowel<sup>280</sup>. » (J.Patt. : p. 226).

On lit de même, la même année, dans « Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists » :

« Il y a un autre problème qui se fait de plus en plus pressant en linguistique structurale. Nous n'avons pas discuté cette question ici mais elle sera soulevée au cours d'une prochaine Conférence : il s'agit d'un problème auquel on fait souvent allusion, ici comme à l'étranger, mais qui en est encore au stade du laboratoire. C'est le problème de la typologie – la typologie des systèmes, et les lois universelles qui sous-tendent cette typologie. Quels sont les éléments qui peuvent coexister, quels sont ceux qui s'excluent ? Quels sont les éléments qui se rencontrent nécessairement ensemble ? Quel élément B implique tel élément A, et quels éléments ne s'impliquent pas l'un l'autre ? Quel élément implique l'absence de tel autre ?

Le débat, introduit par Osgood, sur l'aphasie et sur le problème connexe du langage enfantin, nous fait buter sur la question des lois générales de la structuration des langues. Dès que je m'attaque à ces problèmes, l'inévitable sceptique surgit : "Nous ne connaissons pas toutes les langues, dit-il, comment pouvez-vous donc être sûr que tel ou tel phénomène structural n'existe pas ?" C'est très joli, mais en fait nous connaissons bien assez de langues pour être assurés que si, dans l'avenir, une exception était découverte à l'une de ces lois supposées, cette exception ne représenterait qu'un pourcentage infime, et la loi garderait la valeur d'une constatation statistique de poids – ayant une probabilité inférieure à 1 mais quand même très voisine de 1. De plus, il existe vraiment des lois auxquelles il est extrêmement improbable qu'on puisse trouver la moindre exception. Des langues qui n'admettent pas de voyelles à l'initiale de mot ne

---

<sup>280</sup> « On objecte parfois que nous ne connaissons pas toutes les langues du monde, de sorte qu'il peut exister des exceptions. Le zoologiste ne sait pas plus si on ne finira pas par trouver un jour dans les forêts vierges du Brésil un monstre tel qu'un chat à cinq pattes. Néanmoins, s'il dit que les chats ont quatre pattes, cela comporte au moins une considérable valeur statistique ; et si nous trouvons une langue avec cinq pattes au Brésil, parce qu'au Brésil on peut trouver n'importe quoi, alors nous dirons, eh bien, il y a une exception extrêmement rare ; et même s'il y avait un grand nombre d'exceptions, ces affirmations à haute probabilité resteraient importantes, puisque le nombre de langues enregistrées par les linguistes du monde est suffisamment grand. Il y a, en outre, des lois quasi-universelles qui gouvernent les structurations des séquences. Je connais deux lois très élémentaires mais néanmoins significatives, qui sont sans exception : (1) toute langue possède des syllabes commençant par des consonnes ; (2) toute langue possède des syllabes finissant par une voyelle. »



sont pas rares, mais je doute de l'existence de langues qui n'admettent pas de consonnes initiales<sup>281</sup>. » (J.Res. : p. 37-38).

On notera, en premier lieu, le terme de « sceptique », qui rappelle celui de « défaitiste » que nous avons rencontré plus haut dans « Results of the Ninth International Congress of Linguists ». Jakobson n'envisage pas la possibilité d'une autre méthode, mais seulement celle de renoncer à la recherche et à l'examen de cet autre objet de l'analyse linguistique qu'est le langage. Corrélativement, il ne doute pas de l'existence de ce dernier, qui est au contraire un présupposé et un support de son analyse. Il développe ici deux types d'arguments. Ceux-ci consistent à affirmer d'une part que le linguiste travaille sur un échantillon suffisamment représentatif pour que les lois qu'il met au jour, fussent-elles dégradées au rang de lois quasi universelles, soient dotées d'une haute valeur statistique, d'autre part qu'il existe tout de même des lois universelles. Le premier implique la reconnaissance d'exceptions, et ainsi la défense d'une démarche inductive, comparative et généralisante, construisant le langage dans le cadre de l'analyse des langues. On lit ensuite dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961) :

« Skeptical reminders about numerous as yet unexplored languages are hardly convincing. First, the number of languages analyzed or available to analysis is enormous, and, secondly, even if there may possibly occur a further increase of near-universals to the corresponding diminution of exceptionless universals, this result cannot shake the momentous interest of the inquiry. Statistical uniformities with a probability slightly less than one are no less significant than uniformities with probability of one. We may expect, however, that with the progress of this search and with the refinement of its methods there will be discovered many new grammatical universals along with new near-universals<sup>282</sup>. » (J.Imp. : p. 584)

---

<sup>281</sup> « One problem becomes particularly pressing for structural linguistics. We haven't discussed this question here, but it must be raised at one of the nearest Conferences – it is a problem which has been alluded to so much in this country and abroad and which is still at the laboratory stage. I mean the problem of linguistic typology – the typology of patterns and the universal laws that underly this typology. What elements may occur together and what elements may not ? What elements necessarily occur together ? Which element B implies which element A, and what elements don't imply each other ? Which elements imply the absence of which other element ?

The discussion introduced by C. E. Osgood touching upon aphasia and the related problem of children's language bring us directly up against the general laws of patterning. When I broach these problems, there inevitably appears a skeptical opponent who says : but we don't know all languages, so how can you tell that a certain structural phenomenon doesn't occur ? Very well, but we know a high enough number of languages to be able to say that if we subsequently find one exception to the supposed law, it will be a mere fraction of one per cent, and the law will preserve the value of a weighty statistical statement with probability less than one but still very close to one. Furthermore, there are laws of patterning where it is highly improbable that even solitary deviations will be found. Languages that don't admit vowels at word-beginnings are not rare, but I doubt the existence of languages that don't admit initial consonants. » (J.Res. : p. 563).

<sup>282</sup> « Les rappels sceptiques du grand nombre de langues encore non explorées sont peu convaincants. En premier lieu, le nombre de langues analysées ou accessibles à l'analyse est énorme, et, en deuxième lieu, même s'il peut possiblement se produire une nouvelle augmentation des quasi-universaux avec une diminution correspondante des universaux sans exception, ce résultat ne peut pas ébranler l'intérêt capital de la recherche. Des uniformités statistiques avec une probabilité légèrement inférieure à un ne sont pas moins significatives que des uniformités avec une probabilité de un. Nous pouvons cependant nous attendre à ce qu'avec le progrès de cette recherche et avec le raffinement de ses méthodes de nombreux autres universaux grammaticaux, ainsi que de nouveaux quasi-universaux soient découverts. »

où l'on retrouve la notion de scepticisme et l'affirmation du caractère significatif des quasi-universaux. Cette dernière affirmation commençait cependant de prendre un sens un peu différent dans « *Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics* » (1957) :

« Il ne fait pas de doute que des descriptions plus exactes et exhaustives des langues du monde complèteront, corrigeront et perfectionneront le code des lois générales. Mais il ne serait pas judicieux de remettre à plus tard la recherche de ces lois, sous le prétexte que nos connaissances empiriques doivent et peuvent encore s'élargir. Le moment est venu de s'attaquer à la question des lois universelles du langage, en particulier des lois phonologiques. Même la découverte, dans une langue lointaine, nouvellement décrite, de particularités qui contredisent ces lois ne dévaluerait pas les généralisations basées sur l'étude antérieure d'un nombre imposant de langues. La régularité observée deviendrait une régularité approximative, une règle d'une haute probabilité statistique. Avant la découverte de l'ornithorynque en Tasmanie et en Australie méridionale, les zoologistes, dans leurs définitions générales des mammifères, n'envisageaient pas le cas des ovipares ; néanmoins ces définitions dépassées gardent leur validité pour l'immense majorité des mammifères du monde et restent importantes d'un point de vue statistique.

Mais, dès à présent, la riche expérience accumulée par la science des langues permet de découvrir des constantes qui ont peu de chances de se trouver dégradées en quasi-constantes. Il existe des langues qui ne connaissent pas de syllabes à initiale vocalique et/ou de syllabes à finale consonantique, mais aucune langue n'ignore les syllabes à initiale consonantique ou les syllabes à finale vocalique. Il existe des langues sans fricatives, mais aucune qui soit dépourvue d'occlusives. Il n'existe pas de langues, connaissant l'opposition des occlusives proprement dites et des affriquées (p. ex. /t-/tʃ/), qui soit sans fricatives (p. ex. /s/). Toute langue qui possède des voyelles antérieures arrondies a aussi des voyelles postérieures arrondies.

De plus, dans le cas de certaines lois à peu près universelles, l'existence d'exceptions partielles réclame simplement une formulation plus souple de la loi générale en question. C'est ainsi que, en 1922, j'avais noté que l'accent d'intensité libre, d'une part, et, d'autre part, une opposition quantitative, indépendante de l'accent, entre voyelles longues et brèves, sont incompatibles à l'intérieur d'un même système phonologique. Cette loi, qui explique de façon satisfaisante l'évolution prosodique du slave et de certains autres groupes indo-européens, est valable pour l'immense majorité des langues. Des cas particuliers où, à première vue, accent et quantité apparaissent indépendants, se sont révélés illusoires : ainsi, on avait décrit le Wichita (en Oklahoma) comme possédant à la fois l'accent et la quantité phonologiques, mais, d'après le réexamen auquel s'est livré Paul Garvin, le Wichita est en fait une langue polytonique, avec l'opposition d'un accent montant et d'un accent descendant qui avait échappé à l'observation. Néanmoins cette loi générale exige d'être formulée plus prudemment. Si, dans une langue, l'accent d'intensité phonologique coexiste avec la quantité phonologique, l'un des deux éléments est subordonné à l'autre, et trois entités distinctes, presque jamais quatre, sont admises : ou bien l'opposition entre syllabes longues et brèves est possible seulement dans la syllabe accentuée, ou bien seule l'une des deux catégories quantitatives, longueur ou brièveté, peut véhiculer un accent distinctif libre. Apparemment, dans de telles langues, la catégorie marquée n'est pas la voyelle longue opposée à la brève mais la voyelle réduite opposée à la non-réduite. Avec Grammont, je crois qu'une loi qui réclame des rectifications est plus utile que l'absence de loi formulée<sup>283</sup>. » (J. Typ. I : p. 72-73).

---

<sup>283</sup> « No doubt a more exact and exhaustive description of the languages of the world will complete, correct, and perfect the code of general laws. But it would be unsound to postpone the search for these laws until a further

On retrouve ici en premier lieu les deux arguments des trois passages précédents. Jakobson en ajoute cependant un troisième : certaines lois auxquelles l'expérience conduit à reconnaître des exceptions ne requièrent en réalité qu'une formulation plus précise. Or, on lit ensuite dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978), dans le paragraphe « Les universaux », à la suite du passage cité plus haut :

« Il n'a pas manqué et il ne manquera pas de voix pessimistes, désespérant de jamais connaître exactement les étapes passées, présentes et futures du monde linguistique, pour s'élever contre cette quête des universaux : "Mais qui pourrait se vanter d'avoir fait un examen exhaustif de toutes les langues existantes ou attestées ? Et que dire des langues disparues sans laisser de traces et celles qui apparaîtront demain sur la terre ?"<sup>284</sup> (Martinet, 1955 : 74). Bref, qu'est-ce qui nous garantit qu'une langue contredisant certains universaux admis ne sera pas un jour découverte dans les jungles du Brésil ou ne naîtra pas aux alentours de l'an 3000 ? On a d'ailleurs déjà trouvé quelques langues de tribus isolées qui sont dépourvues d'un certain nombre de propriétés que l'on croyait universelles. Tant que l'échidné d'Australie et l'ornithorynque de Tasmanie (animaux pondéurs) étaient inconnus des zoologues, ceux-ci pouvaient considérer la reproduction vivipare comme une propriété essentielle de tous les mammifères. La découverte de mammifères ovipares, en même temps qu'elle incitait à examiner de très près les

---

broadening of our factual knowledge. The question of linguistic, particularly phonemic, universals must be broached. Even if in some remote, newly recorded language we should find a peculiarity challenging one of these laws, this would not invalidate the generalization drawn from the imposing number of languages previously studied. The uniformity observed becomes a "near-uniformity", a rule of high statistical probability. Before the discovery of the duckbilled platypus in Tasmania and Southern Australia, zoologists in their general definitions of mammals did not foresee the egg-laying ones ; nonetheless these obsolete definitions retain their validity for the overwhelming majority of the world's mammals and remain important statistical laws.

But even at present, the rich experience of the sciences of languages permits us to uncover constants which will hardly be degraded to near-constants. There are languages lacking syllables with initial vowels and/or syllables with final consonants, but there are no languages devoid of syllables with initial consonants or of syllables with final vowels. There are languages devoid of fricatives but none deprived of stops. There are no languages with an opposition of stops proper and affricates (e.g. /t/ – /ts/) but without fricatives (e.g. /s/). There are no languages with rounded front vowels but without rounded back vowels.

Furthermore, partial exceptions in the case of some near-universals call merely for a more supple formulation of the given general law. Thus, in 1922, I noted that free dynamic stress and the independent opposition of long and short vowels are incompatible within the same phonemic pattern. This law, which satisfactorily explains the prosodic evolution in Slavic and some other Indo-European groups, is valid for an overwhelming majority of languages. The few cases of allegedly free stress and free quantity have proven to be illusory : thus, Wichita (in Oklahoma) was said to have both phonemic stress and quantity, but according to Paul Garvin's re-examination, Wichita is actually a pitch language with an opposition of rising and falling accent hitherto overlooked. Nonetheless, this general law requires a more cautious formulation. If in a language phonemic stress co-exists with phonemic quantity, one of the two elements is subordinate to the other, and three, almost never four, distinct entities are admitted : either long and short vowels are distinguished only in the stressed syllable or only one of the two quantitative categories, length or brevity, may carry a free, distinctive stress. And apparently in such languages the marked category is not the long vowel opposed to the short, but the reduced vowel opposed to the non-reduced. I believe with Grammont that a rule requiring amendment is more useful than the absence of any rule. » (J. Typ. I : p. 526-527).

<sup>284</sup> La citation exacte est : « Mais qui pourrait se vanter d'avoir fait un examen exhaustif de toutes les langues existantes ou attestées ? Et que dire des langues disparues sans laisser de traces et de celles qui apparaîtront demain sur la terre ? » (MECP : p. 74). Martinet critique alors le binarisme plutôt que l'universalisme de Jakobson. Jakobson répondait également à Martinet dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics », en reformulant une loi largement critiquée par Martinet. Voir *infra*, IV- et le chapitre précédent.

conditions de ce phénomène hautement exceptionnel, amena à redéfinir la viviparité comme propriété, non plus générale, mais très largement majoritaire.

De même, s'il s'avérait que les propriétés linguistiques supposées universelles sont en fait des quasi-universaux, et que, parmi les mille et quelques langues plus ou moins connues des chercheurs, un tout petit nombre, dotées d'une poignée de locuteurs, dévient isolément des structures utilisées par la grande majorité, nous n'aurions toujours affaire là qu'à des exceptions qui n'auraient d'autre conséquence que de nous inviter à explorer les conditions internes et externes de telles anomalies, et à rechercher pourquoi justement les propriétés en question sont quasi universelles. Car, dans cette quête des universaux, comme dans toute opération linguistique, on a à s'occuper non seulement de certitudes (probabilité 1.0), mais aussi de cas dont la probabilité est inférieure mais presque égale à 1.0, et qui constituent de ce fait une énorme majorité dont il faut tenir compte. Il convient en outre de remarquer que, parmi les particularités les plus rares, certaines sont le fait de langues très peu parlées et de portée réduite, souvent en voie d'extinction, bref, de langues à faible charge communicative. C'est Baudouin qui, dans son cours inaugural de 1870 (voir 1963, I : 57), affirmait que "bien analysées, les exceptions se révèlent dépendre de certaines causes, de certaines forces qui ont empêché les causes ou forces sous-jacentes à la loi considérée de s'étendre jusqu'à elles. Nous sommes alors amenés à reconnaître que la formulation générale que nous avons donnée de cette loi était inadéquate, et que son *genus proximum* est à compléter d'une *differentia specifica* limitative. Cela fait, l'exception apparente se transforme, à strictement parler, en une confirmation évidente de la loi générale."<sup>285</sup> » (J.SS : p. 75-76).

Jakobson répond ici à nouveau au « pessimisme » des anti-universalistes, et l'argumentation est analogue à celle des textes précédents. Il envisage cependant par ailleurs l'existence de « conditions internes et externes » des anomalies, et la possibilité de

---

<sup>285</sup> « Pessimistic voices, despairing of knowing exactly the past, present, and future stages of the linguistic world, have been and will still be raised against the quest for universals : "Mais qui pourrait se vanter d'avoir fait un examen exhaustif de toutes les langues existantes ou attestées? Et que dire des langues disparues sans laisser de traces et celles qui apparaîtront demain sur la terre ?" (Martinet 1955 : 74). In short, where is the guarantee that the language contradicting some of the alleged universals will not be discovered in the jungles of Brazil or will not emerge somewhere in the fourth millennium A. D. ? Actually, a few isolated tribal tongues have been found to be devoid of some property once assumed to be universal. As long as the Australian echidna and the Tasmanian duckbill platypus – both of which lay eggs – remained unknown to zoologists, viviparous reproduction was considered an essential property of all mammals. The discovery of oviparous mammals led to a new definition of viviparousness as a property of the overwhelming majority of mammals and to a closer insight into the highly exceptional occurrences of oviparous mammals.

If in linguistics the properties assumed to be universal proved to be merely near-universal, and if among the over one thousand languages more or less familiar to the scholarly world a minute number of languages with a handful of speakers offered single deviations from the patterns used by the preponderance of languages and speakers, these rarissime exceptions would require a special investigation of the intrinsic and extrinsic conditions which engender such an "anomaly", and in addition they would ask us to seek the reasons for the near-universality of the property in question. In the search of universals, as in all linguistic operations, one has to deal not only with certainty, probability 1.0, but also with cases of probability less than but near to 1.0, whose overpowering majority must be taken into account. It is also notable that some of the rarest particularities are exhibited by languages with a highly limited radius of communication and number of speakers, especially by languages near extinction – in short, by languages of a lowered communicative load. In his introductory lecture of 1870 (see 1963 : I : 57) Baudouin maintained that "exceptions, subjected to an exact analysis, prove to depend on certain causes, certain forces which prevented the causes or forces underlying the given law from encompassing the apparent exceptions. Subsequently we will have to recognize that our generalized formulation of such a law was inadequate and that the *genus proximum* of the posited law has to be complemented by a limitative *differentia specifica*. Then the imaginary exception will become, strictly speaking, a clear confirmation of the general law." » (J.SS : p. 61-62).

comprendre « pourquoi justement les propriétés en question sont quasi universelles ». Or, dans cette perspective, les exceptions ne sont qu'apparentes et deviennent des « confirmation[s] évidente[s] de la loi générale ». On lit de même ensuite lorsqu'il est question du langage enfantin :

« Bref<sup>286</sup>, ce n'est pas sans raison qu'on peut affirmer qu'entre certaines oppositions distinctives il existe un ordre de développement uniforme. Cela dit, il ne faut quand même pas oublier que cette chronologie relative ne s'applique pas à tous les éléments du système. Le fait, par exemple, que les règles des *Esquisses* ne prenaient pas en compte les semi-voyelles et /h/ s'explique, non par un défaut d'attention, mais simplement par un manque de données permettant de localiser précisément ces unités sur l'échelle des acquisitions ; et il est caractéristique que les trois enfants étudiés par Ferguson & Farwell présentaient des divergences sur ce point (voir plus haut p. 185 quant aux différentes fonctions de *h* et des semi-voyelles).

Il n'a jamais été question, du reste, de faire des *Esquisses* un dogme ; il était bien clair qu'il s'agissait d'hypothèses de travail, à vérifier, préciser, corriger et amplifier. En outre, il n'y a rien de grave à ce qu'une universalité supposée se trouve ensuite ramenée au rang de quasi-universalité, étant donnée l'extrême importance des règles dont la probabilité est proche de 1.0 pour la question des lois générales du langage. Comme le disait Charles Osgood, le promoteur de la psycholinguistique, lors du fameux congrès consacré aux universaux du langage (Dobbs Ferry, New York, avril 1961), « ce sont les universaux statistiques non universels qui sont les plus intéressants », car les exceptions traduisent alors des interactions au sein de tout un ensemble de lois fonctionnelles (Osgood, 1963 : 302).

C'est de ce point de vue qu'il faut apprécier la valeur unique de l'étude d'Irina Melikišvili (1970) sur les régulations universelles (*Gesetzmässigkeiten*) dans le système des traits distinctifs, valeur qui réside dans la manière dont l'auteur, au moyen de règles plus circonscrites et en même temps fondées sur un plus large éventail de traits en interaction, parvient à expliquer en détail les prétendues exceptions. C'est ainsi qu'elle nous donne une définition beaucoup plus exacte de la place des affriquées dans les langues du monde et dans le développement linguistique de l'enfant, en montrant que les exceptions cessent d'exister dès lors que l'on prend en compte les facteurs internes, à savoir les oppositions compact~diffus, grave~aigu et voisé~non voisé, avec leur hiérarchie et leur marquage, et que l'on interprète comme il convient le rôle respectif joué dans la constitution de ces phonèmes par les deux traits qui y concourent : continu~non continu et strident~mat. Ce faisant, elle établit (p. 67 et suiv.) non seulement un ensemble de quasi-universaux, mais aussi d'universaux véritables, de probabilité 1.0, tels que le fait que l'existence d'affriquées implique la co-présence dans le système d'une continue aiguë diffuse (c'est-à-dire, en particulier, que [c] implique [s]). Voilà qui nous rapproche singulièrement du moment où nous découvrirons l'ensemble du réseau de lois strictement implicationnelles qui sous-tendent et déterminent la structure phonétique des langues, et qui règlent l'ordre des acquisitions linguistiques de l'enfant.

En outre, ces mêmes lois de solidarité irréversible se voient confirmées par la symétrie des acquisitions de l'enfant et des pertes de l'aphasique, les unes étant comme l'image en miroir des autres (voir Holmes, 1978). Les données cliniques montrent de plus en plus que « c'est toujours par rapport au système et à ses principes d'organisation que l'on peut caractériser la dissolution phonologique du discours », conclusion qui est celle de Sheila Blumstein (1973 : 75), dont l'étude linguistique sur les erreurs commises par

---

<sup>286</sup> Jakobson et Waugh viennent de passer en revue une série d'études qui leur semblent confirmer les thèses de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, comme annoncé à la fin d'un passage cité plus haut (J.SS : p. 190 [p. 157-158]). Voir J.SS : p. 190-192 [p. 158-159].

les patients démontre que le membre marqué d'une opposition a tendance à disparaître plus tôt que le membre non marqué (p. 53 et 60 ; voir RJ, II : 312). Il y a là une uniformité fondamentale qu'on ne saurait négliger et que les inexactitudes, vraies ou supposées, rencontrées dans les premières esquisses ne suffisent pas à invalider. Il est donc urgent d'aller plus loin dans ce domaine, suivant en cela les injonctions de David McNeill (1970a).

Quant au problème de la variation individuelle dans le développement du système phonétique, qui exigerait une "analyse très détaillée des voies idiosyncratiques suivies par chaque enfant qui apprend à prononcer sa langue" (Ferguson & Farwell, 1975 : 438 ; voir 434 et suiv.), il est vrai qu'il n'en est pas fait mention dans les *Esquisses*. Mais cette omission n'est que la conséquence d'un intérêt exclusif pour le dégagement des invariants hors des variations fluctuantes. Variations qui n'annulent en aucun cas l'invariance manifeste, qui ne la dissimulent même pas, et qui, quels que soient leur intérêt pour les linguistes et leur importance en matière de thérapie et d'éducation, ne peuvent être vraiment comprises si l'on n'a pas d'abord extrait et expliqué les invariants qu'elles recouvrent. Pour reprendre les termes de Stanley Stevens (1951 : 21), ce n'est pas que "la variabilité soit pour toujours bannie de la science empirique, mais l'extension progressive du domaine de l'invariance devrait réduire celui de la variation à des proportions permettant de la traiter".

Pas plus chez les enfants que dans les communautés linguistiques les changements ne se font subitement, avec un caractère de généralité pour ainsi dire instantanée. Entre le début et la fin de l'évolution, se place toute une période de diffusion de mot en mot, de style en style (voir Labov, 1970) et de locuteur en locuteur. De même, chez l'enfant qui apprend à maîtriser les sons, il y a, comme le disait C. Roussey (1899-1900) cité par Ohnesorg (1959 : 29), un "va-et-vient du son quitté au son nouveau, ou encore, pour reprendre une note du *Cours* de Saussure, "beaucoup de tâtonnements, d'essais et de rectifications"<sup>287</sup>. Le son nouvellement acquis devient souvent comme un jouet favori : "Nous assistons encore une fois à l'oscillation qui va de l'absence d'un son à son usage exagéré" (Vanvik, 1971 : 306). D'où, chez l'enfant, une sélection lexicale, notée par Ferguson & Farwell (1975 : 433, 436), qui l'amène à choisir les mots qui contiennent le son préféré, et à éviter ceux dont les sons ne lui sont pas encore familiers. Néanmoins, aucune de ces péripéties de l'enrichissement du système des traits distinctifs ne va jusqu'à brouiller ou perturber le déroulement temporel des acquisitions, et cela même si l'enfant dispose, comme il est fréquent, d'une diversité stylistique telle que, par exemple, il peut en revenir par jeu à un stade verbal antérieur et omettre ainsi certaines distinctions qu'il n'en a pas moins acquises (voir Ohnesorg, 1948 : 52 et suiv.). D'autre part, il arrive souvent qu'un enfant commence par n'utiliser une distinction récemment apprise qu'en s'adressant aux adultes ; témoin cette petite fille polonaise qui employait les continues [v] et [f], qu'elle maîtrisait depuis peu, lorsqu'elle parlait à ses parents, prononçant alors [klefka] pour *krewka*, "sang", mais qui, lorsqu'elle se parlait à elle-même, continuait à dire [kepka] (Zarębna, 1965 : 25)<sup>288</sup>. » (J.SS : p. 192-195).

---

<sup>287</sup> Voir Saussure (1972) : p. 205-206, cité plus haut.

<sup>288</sup> « The claim that between certain distinctive oppositions there reigns a uniform order of development is indeed supported by numerous correspondences. One must remember, however, that the relative chronology does not encompass all the constituents of the system. For instance, if the place of semi-vowels or of /h/ was not determined in the ordered rules of the *Drafts*, it was not for "lack of appropriate attention", but simply because the data available had not yet permitted the assignment of a definite position in the developmental scale of acquisitions to these items ; it is characteristic that even between the three children cited by Ferguson & Farwell there are divergences in this respect (cf. also the discussion above, pp. 153 ff., on the different functions of *h* and semi-vowels).

---

The *Drafts* were never meant to become dogma and they deliberately called for a checkup of working hypotheses and for further, more precise formulations, corrections, and additions. Moreover, even where the claim of universality appears to be overstated and the alleged universal is demoted to the status of a near-universal, the importance of rules with probability near 1.0 remains highly relevant for the question of general linguistic laws (cf. above, pp. 61 f.). At the pilot conference on language universals (Dobbs Ferry, New York, April 1961) the promoter of psycholinguistics, Charles Osgood, advocated the view that “it is the non-universal statistical universals that are the most interesting”, since the exceptions reflect interactions among a whole set of functional laws (Osgood 1963 : 302).

The particular value of Irina Melikišvili’s pioneering inquiry (1970) into the universal regularities (*Gesetzmäßigkeiten*) in the system of distinctive features lies in her careful explanation of the supposed exceptions through the use of more specified rules based on a wider scope of interacting features. Thus, for instance, the position of affricates in the world’s language systems and in the linguistic development of children receives a far more exact formulation ; supposed exceptions disappear as soon as inner factors, namely the compact ~ diffuse, grave ~ acute, and voiced ~ voiceless oppositions, with their mutual hierarchy and distribution of marks, are taken into account and as soon as the role played in the buildup of the affricates by the two competing pairs, continuant ~ abrupt and strident ~ mellow, is adequately interpreted. Melikišvili (pp. 67 f.) ascertains not only a set of near-universals, but also universals with probability 1.0, for instance the fact that the existence of affricates implies the copresence of a diffuse acute continuant in the same system, and in particular that the occurrence of [c] implies the co-occurrence of [s]. Such a progressive and careful improvement of the formulations brings us ever closer to the wide network of strict implicational laws which actually underlie and determine the sound structure of the world’s languages and which regulate the order of children’s linguistic acquisitions.

Moreover, the same laws of irreversible solidarity receive ever new confirmations in the mirror symmetry of children’s gains and aphasic losses (cf. Holmes 1978). Growing clinical evidence shows that “it is always in relation to the system and its principles of organization that the phonological dissolution of speech can be characterized”. Sheila Blumstein’s manifold evidence for this conclusion (1973 : 75) and her linguistic study of patients’ errors demonstrate that the marked members of oppositions tend to disappear earlier than the unmarked ones (pp. 53 & 60 ; cf. RJ II : 312). This basic uniformity cannot be disregarded or viewed as invalidated by pointing to inaccuracies, whether true or imaginary, found in the first attempts to draft the universal framework. The urgency of further examining and elaborating the vast connections posited was insisted upon in David McNeil’s psychological treatise on the acquisition of language (1970a).

If the original *Drafts* left no room for a consideration of the nature of individual oscillations in sound development or for a “highly detailed analysis of the idiosyncratic paths which particular children follow in learning to pronounce their languages” (Ferguson & Farwell 1975 : 438 ; cf. 434 f.), this one-sided orientation was conditioned by the central topic of research, which focused on the elicitation of the invariants from the fluctuating variations. These variations neither cancel out nor even hide the manifest invariance, and even if the “description and explanation of such differences” are of great interest to linguists and have “relevance for therapy and education”, such variants cannot be thoroughly understood without an extraction and explanation of the invariants hidden behind them. In Stanley S. Stevens’ terms (1951 : 21), it is “not that variability is ever banished from empirical science, but successive expansion of the domain of invariance can reduce the dominion of variance to tractable proportions”.

Neither in individual children nor in any speech community are changes effected with abrupt and instantaneous generality (cf. above, p. 80, and below, pp. 172 ff.). A period of diffusion from word to words, from speech style to speech styles (cf. Labov 1970), and from speaker to speakers fills the interval between the start and the finish of a development. The process of acquisition has been repeatedly observed and portrayed. Ohnesorg (1959 : 29) recalls both Roussey’s image of a dayslong “va et vient du son quitté au son nouveau” (1899-1900) and the note in Saussure’s *Cours* on “beaucoup de tâtonnements, d’essais, et de rectifications” in the child’s gradual mastery of sounds. Arne Vanvik recounts how a newly acquired sound becomes a favorite one : “we again witness a swing of the pendulum from absence of a sound to the exaggerated use of it” (Vanvik 1971 : 306). Ferguson & Farwell add to these observations (1972 : 433, 436) a new and valuable note on the lexical selectivity of the child in picking words which contain his favorite sound and avoiding words with sounds as yet as unfamiliar to him. However, none of the circumstances which accompany the enrichment of the child’s system of distinctive features obscures or disturbs the temporal order of his gains, notwithstanding the frequent diversity between his styles of speech, for example the child’s playful reversions to earlier verbal infantilisms with the omission of certain distinctions (see Ohnesorg 1948 : 52 f.). A child may initially use a lately acquired distinction only when addressing adults : thus a Polish girl employed the newly mastered continuants [v] and [f]

Jakobson affirme ici à nouveau l'importance des « universaux statistiques non universels », dans la mesure où « les exceptions traduisent [...] des interactions au sein de tout un ensemble de lois fonctionnelles ». Il envisage en outre de manière beaucoup plus nette que dans le passage précédent la possibilité que le développement d'une telle analyse explicative des exceptions conduise à la découverte de « l'ensemble du réseau de lois strictement implicationnelles qui sous-tendent et déterminent la structure phonétique des langues, et qui règlent l'ordre des acquisitions linguistiques de l'enfant ». Le traitement de la « variation individuelle dans le développement du système phonétique » nous reconduit quant à elle à l'expédient que nous avons vu à l'œuvre dans le chapitre précédent : le postulat de sous-codes, permettant une pluralisation de la structure et faisant ainsi figure de pendant dynamique de la reformulation des lois universelles visant à rendre compte des exceptions, conformément à la dualité du langage jakobsonien que nous avons tenté de mettre en évidence dans la première section de cette analyse. Il s'agit en effet de même de l'appréhension structurale – ici la mise au jour d'invariants – comme seule prise possible sur le donné, et qui doit dès lors constituer le cadre de l'analyse et du traitement des exceptions : « [...] ce n'est pas que “la variabilité soit pour toujours bannie de la science empirique, mais l'extension progressive du domaine de l'invariance devrait réduire celui de la variation à des proportions permettant de la traiter”. », proposition que nous avons déjà mise en exergue dans le quatrième chapitre de la première partie. On lit de même un peu plus loin dans ce paragraphe consacré au langage enfantin :

« De toute façon, à supposer qu'on rencontre ici ou là une exception à notre schéma, que d'aucuns diront “élégant”, “pas d'occlusives compactes stables avant qu'il n'y ait des diffuses”, cela n'aurait d'autre effet que de diminuer la probabilité universelle 1.0 d'un centième, voire d'un millième. Le schéma en perdrait peut-être un peu de son “élégance”, mais certainement rien de sa pertinence, car, bien loin de devenir pour autant une “simplification abusive”, il continuerait de nous donner un aperçu valide de la structuration du langage, de sa forme phonétique en particulier. D'autant qu'il arrive qu'un enfant, apprenant un nouveau mot auprès d'un adulte, conserve pour un temps la prononciation de celui-ci avant d'intégrer l'emprunt à son propre système ; ainsi la fille de Leopold qui, après avoir reproduit presque parfaitement la forme phonétique de *pretty*, la convertit ensuite en [pti] (voir Ferguson & Farwell, 1975 : 432). Voilà qui rappelle les modifications phonétiques rapides que connaissent souvent les termes hypocoristiques empruntés à des langues étrangères<sup>289</sup>. » (J.SS : p. 200).

---

in talking with her parents, pronouncing *krewka* “blood” as [klefka], but still repeated to herself [kepka] in her former fashion (Zerëbina 1965 : 25). » (J.SS : p. 159-162).

<sup>289</sup> « [...] even if there did occur an exception from the pretendedly “elegant schema” – “no compact stops established before the diffuse ones” – such a minimally possible aberration might diminish the universal probability 1.0 by only a hundredth or even a thousandth. Through this minute lessening, the developmental schema under discussion might perhaps be said to lose some of its alleged “elegance” but not its relevance, because, far from being “over-simplified”, it still gives an insight into the structuration of language, in particular of its sound shape. It must also be added that some of the words picked up by the little learners from mature speakers first tend to preserve the adult pronunciation before the integration of these borrowings into the child's own pattern, as happened with Leopold's daughter, who began with a nearly perfect reproduction of the phonetic form of “pretty” before shifting over to the assimilated form [pti] (cf. Ferguson & Farwell : p. 432). This case resembles the habit of borrowing foreign words of endearment and evaluation with an only temporary preservation of their sound shape. » (J.SS : p. 165-166).



Le fait notable, dans cette argumentation, est qu'à la différence de Hjelmslev et, comme nous le verrons, de Martinet, Jakobson ne récuse pas la démarche inductive, mais l'adopte au contraire comme mode de mise au jour du langage. Il n'y a donc chez lui aucune confusion tendancielle – ou tentative d'articulation – du langage et de l'hypothèse structurale, qui demeurent deux postulats parallèles, bien que corrélatifs. Ceux-ci s'articulent ainsi d'une autre manière. Il faut en effet noter que si, comme nous l'avons souligné ci-dessus, le premier pan de la réfutation des objections anti-universalistes – dont relève également le constat que « parmi les particularités les plus rares, certaines sont le fait de langues très peu parlées et de portée réduite, souvent en voie d'extinction, bref, de langues à faible charge communicative » – se fonde sur le postulat du langage : il ne faut pas renoncer à en découvrir la structure, le « pessimisme » n'est pas de mise, le second réaffirme au contraire l'hypothèse structurale, en tant qu'elle vaut également pour le langage : la structure existe, et les exceptions ne sont qu'apparentes. On retrouve ici la dualité que nous constatons ci-dessus : le langage jakobsonien est tout à la fois objet d'analyse et modalité de l'analyse structurale. Il faut noter, à cet égard que cette réfutation des objections par affirmation et extension de l'analyse structurale, impliquant une démarche inductive, entre en contradiction avec une autre proposition de Jakobson, qui fait de la mise au jour de lois générales un instrument nécessaire de la linguistique historique et reconstructive. Comme nous l'avons vu plus haut, Jakobson écrit en effet dans les *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* (1927-1928) :

« En déterminant les lois de la phonologie générale, nous acquerrons la possibilité de contrôler les tentatives effectives de reconstruction du caractère phonique d'une langue à telle ou telle époque historique. » (J.Rem. : p. 23)

puis dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » (1952) :

« If we can formulate a series of such phonemic (and, let us add, grammatical) laws of implication, we may subsequently arrive at a typology of phonemic (and grammatical) patterns, a typology fraught with consequences particularly interesting for historical linguistics<sup>290</sup>. » (J.Patt. : p. 226).

On lit de même ensuite dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » (1957), dans les « Concluding Remarks » :

« The progress of phonological and grammatical typology is important for the general theory of language and likewise for historical and areal linguistics. A coordinated collective effort of experts in the most various groups of languages is necessary for such a progress : according to Meillet's slogan, strictly comparable material, specifically a high number of answers to one and the same questionnaire concerned with the structure of languages, must be brought together and made available to inquirers.

Typological verification raises the probability of reconstructed phonemic and morphological patterns, and permits changing the reconstruction from a mere numerical catalogue into a more realistic portrayal of the linguistic system. Despite the venturesome

---

<sup>290</sup> « Si nous pouvons formuler une série de telles lois phonémiques (et, ajoutons, grammaticales) d'implication, nous pouvons subséquemment parvenir à une typologie des structures phonémiques (et grammaticales), une typologie grosse de conséquences particulièrement intéressantes pour la linguistique historique. »

attempts to detect a modern North-Caucasian language without phonemic vowel differences, the attribution of a one-vowel status to Proto-Indo-European still contradicts our phonemic experience. Similarly there have been found no languages, opposing C<sup>h</sup> and C + /h/, to corroborate the alleged coexistence of aspirated stops and clusters “stop + /h/” in a stage of Proto-Indo-European. The empiric data accumulated by linguistics are sufficient to refute the surmise of a Proto-Giliak pattern presenting neither stops nor spirants, but only affricates which later split into stops and spirants<sup>291</sup>. » (J.Typ.II : p. 530-531)

comme dans la première partie du texte :

« 6. *Typologie et reconstruction*. Les remarques qui précèdent nous permettent de répondre à la question-clé : “Quelle contribution les études typologiques peuvent-elles apporter à la linguistique historique comparée ?” D’après Greenberg, la typologie des langues ajoute à “notre pouvoir de prévision puisque, un système synchronique étant donné, certains développements seront hautement vraisemblables, d’autres moins probables, certains enfin pratiquement exclus”. Schlegel, le précurseur de la linguistique comparée et de la typologie, décrivait l’historien comme un prophète qui prédit à reculons. Notre “pouvoir de prévision” dans la reconstruction trouve un appui dans les études typologiques.

Si un conflit surgit entre un état de langue reconstruit et les lois générales que la typologie découvre, c’est que la reconstruction est discutable. Au Cercle Linguistique de New York en 1949, j’attirais l’attention de G. Bonfante et d’autres indo-européanisants sur certains problèmes controversés de ce genre. L’image d’un proto-indo-européen n’ayant qu’une seule voyelle, ne trouve aucune confirmation dans les langues du monde dont on possède une description. A ma connaissance, aucune langue n’ajoute, à la paire /t/-/d/, une aspirée voisée /d<sup>h</sup>/ sans avoir sa contrepartie non-voisée /t<sup>h</sup>/, tandis que /t/, /d/, et /t<sup>h</sup>/ apparaissent fréquemment, en l’absence d’un /d<sup>h</sup>/ qui est comparativement rare ; une telle stratification est facilement explicable. C’est pourquoi les théories qui opèrent avec les trois phonèmes /t/-/d/-/d<sup>h</sup>/ en proto-indo-européen doivent reconsidérer le problème de leur essence phonologique. La coexistence supposée d’un phonème “occlusive aspirée” et d’un groupe de deux phonèmes – “occlusive” plus /h/ ou une autre “consonne laryngale” – est bien douteuse à la lumière de la typologie phonologique. D’autre part, des conceptions, antérieures ou opposées à la théorie laryngale, qui n’assignent pas de /h/ à l’indo-européen, sont en désaccord avec l’expérience typologique : il est de règle que les langues qui possèdent les paires voisée/non voisée et aspirée/non aspirée, aient aussi un phonème /h/. De ce point de vue, il est significatif que, dans ces groupes de langues indo-européennes qui perdirent le /h/ archaïque sans en

---

<sup>291</sup> « Le progrès de la typologie phonologique et grammaticale est important pour la théorie générale du langage et de même pour la linguistique historique et aréale. Un effort collectif coordonné d’experts dans les groupes de langues les plus variés est nécessaire à un tel progrès : selon le slogan de Meillet, un matériau strictement comparable, en particulier un grand nombre de réponses à un seul et même questionnaire relatif à la structure des langues, doit être rassemblé et rendu disponible pour les chercheurs.

La vérification typologique accroît la probabilité des structures phonémiques et morphologiques reconstruites, et permet de transformer la reconstruction d’un simple catalogue numérique en une évocation plus réaliste du système linguistique. En dépit des tentatives aventureuses de découvrir une langue moderne du Nord-Caucase sans différences phonémiques vocaliques, l’attribution d’un statut monovocalique au Proto-Indo-Européen contredit toujours notre expérience phonémique. De même, on n’a trouvé aucune langue, opposant C<sup>h</sup> et C + /h/ pour corroborer la coexistence alléguée des occlusives aspirées et des groupes “occlusive + /h/” dans un stade du Proto-Indo-Européen. Les données empiriques accumulées par la linguistique sont suffisantes pour réfuter l’hypothèse d’un Proto-Giliak ne présentant ni occlusives ni spirantes, mais seulement des affriquées qui plus tard se scindent en des occlusives et des spirantes. »

acquérir un nouveau, les aspirées se soient fondues avec les occlusives non-aspirées correspondantes : comparer la perte de toute différence entre aspirées et non-aspirées en slave, en balte, en celte, en tokharien, avec le traitement différent des deux séries en grec, en indique, en germanique et en arménien, groupes qui tous changèrent très tôt certains de leurs phonèmes buccaux en /h/. Une aide semblable peut être attendue des recherches typologiques sur les procédés et les concepts grammaticaux<sup>292</sup>. » (J.Typ.I : p. 75-76)

puis dans « The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics » (1979) :

« For the first time the indissolubility of the notions of a law-governed system and its changes, in turn of a regular nature, is realized. The boundaries of linguistic comparison widen in an essential way ; new tasks are added to the study of the common legacy of language families. First, the common features acquired by the phonological and grammatical structure of languages contiguous in space are subjected to clarification, and thus enter, as it were, into relations of alliance. Second, the possibility and even necessity of juxtaposing diverse language (above all, phonological) systems, irrespective of the question of the presence or absence of genetic relationship or geographical propinquity, becomes an established fact.

As a result of the comparative analysis of such systems there arises in turn the possibility of their consistent typological classification and its theoretical grounding. With such prerequisites the data of living languages, supported by the documentation of historical languages, make it possible to verify the probability of the proto-language systems reconstructed by the comparative method and convincingly prompt the most plausible solution of difficult problems in reconstruction. In a word, typological comparison proves to be a beneficial tool in comparative-historical procedures<sup>293</sup>. » (J.Im. : p. 315).

---

<sup>292</sup> « 6. *Typology and Reconstruction*. The corollary of the above deliberations is an answer to our pivotal question : What can typological studies contribute to historical comparative linguistics ? In Greenberg's view, the typology of languages add to "our predictive power since from a given synchronic system certain developments will be highly likely, others have less probability and still others may be practically excluded" (c). Schlegel, the anticipator of comparative linguistics and typology, described the historian as a prophet predicting backward. Our "predictive power" in reconstruction gains support from typological studies.

A conflict between the reconstructed state of a language and the general laws which typology discovers makes the reconstruction questionable. At a meeting of the Linguistic Circle of New York in 1949, I brought a few such controversial items to the attention of G. Bonfante and other Indo-Europeanists. The one-vowel picture of Proto-Indo-European finds no support in the recorded languages of the world. To my knowledge, no language adds to the pair /t/ – /d/ a voiced aspirate /dʰ/ without having its voiceless counterpart /tʰ/, while /t/, /d/, and /tʰ/ frequently occur without the comparatively rare /dʰ/, and such a stratification is easily explainable (cf. Jakobson-Halle) ; therefore theories operating with the three phonemes /t/ – /d/ – /dʰ/ in Proto-Indo-European must reconsider the question of their phonemic essence. The surmised coexistence of a phoneme "aspirated stop" and a group of two phonemes – "stop" + /h/ or another "laryngeal consonant" – is very doubtful in the light of phonological typology. On the other hand, views, prior or opposed to the laryngeal theory, which assign no /h/ to IE, disagree with the typological experience : as a rule, languages possessing the pairs voiced–voiceless, aspirate–non-aspirate, have also a phoneme /h/. In this connection it is significant that in those groups of Indo-European languages which lost the archaic /h/ without acquiring a new one, the aspirates merged with the corresponding non-aspirated stops : cf. the loss of any difference between the aspirates and non-aspirates in Slavic, Baltic, Keltic, and Tocharian, with the different treatment of the two series in Greek, Indic, Germanic, and Armenian, which all at an early stage changed some of their buccal phonemes into /h/. Similar help may be expected from the typological investigation of grammatical processes and concepts. » (J.Typ.I : p. 528-529).

<sup>293</sup> « Pour la première fois on prend conscience de l'indissolubilité des notions de système gouverné par des lois et de ses changements, à leur tour de nature régulière. Les frontières de la comparaison linguistique s'élargissent

Or, il s'agit ici inversement d'une structure du langage dont la réalité prévaut sur les données de la reconstruction, au lieu d'une structure construite dans le cadre de l'analyse. Ce renversement, que justifie certes l'incertitude qui entoure les reconstructions, n'en demeure pas moins un renversement. Comme nous l'avons vu ci-dessus, ce dernier est en réalité constitutif de l'analyse structurale jakobsonienne, dans la mesure où elle s'applique au langage. Il faut revenir à ce point sur la notion d'invariance qui a constitué le point de départ de notre analyse et que nous rencontrons à nouveau dans l'avant-dernier des développements de *The Sound Shape of Language* que nous avons cités dans ce qui précède. Le langage jakobsonien ne se réduit pas à un ensemble de lois de structures, mais, comme il est déjà apparu à la fin de la section précédente, comprend également un ensemble d'invariants, à l'égard duquel il se définit très précisément, relativement aux langues, comme l'invariant dans la variation. Rappelons tout d'abord ce passage de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970), cité ci-dessus<sup>294</sup> et ambivalent à l'égard des rapports entre invariant et langage :

« L'étude de la structure verbale est l'objectif incontestable de la linguistique contemporaine sous tous ses aspects, et les principes cardinaux de cette étude structurale (ou nomothétique) du langage qui sont communs à toutes les nuances et à tous les secteurs de cette recherche peuvent être définis comme les idées conjuguées d'*invariance* et de *relativité*. Le parti pris habituel, cette "tenace acceptation des absolus" stigmatisée par Sapir, a été progressivement surmonté. L'examen du système linguistique a exigé une vue toujours plus approfondie de sa cohérence intrinsèque et de la nature strictement *relationnelle* et *hiérarchique* de tous ses éléments constitutifs. Il était indispensable ensuite de faire une étude analogue des lois générales régissant tous les systèmes linguistiques et, finalement, des relations entre ces lois. Ainsi, la mise en lumière et l'interprétation de l'ensemble du réseau linguistique ou, en d'autres termes, "la recherche d'une adéquation explicative", ont été les thèmes dominants du courant qui s'est constitué entre les deux guerres sous le nom de "linguistique structurale", forgé à Prague en 1928-1929 (cf. 139)<sup>295</sup>. » (J.Rel. : p. 11-12).

---

d'une manière essentielle ; de nouvelles tâches sont ajoutées à l'étude de l'héritage commun des familles de langues. En premier lieu, les traits communs acquis par la structure phonologique et grammaticale des langues contiguës dans l'espace sont soumis à une clarification, et ainsi entrent, à ce qu'il semble, dans des relations d'alliance. En second lieu, la possibilité et même la nécessité de juxtaposer divers systèmes linguistiques (surtout phonologiques), sans égard à la question de la présence ou de l'absence de relations génétiques ou de proximité géographique, devient un fait établi.

Par suite de l'analyse comparative de tels systèmes apparaît à son tour la possibilité de leur classification typologique cohérente et du fondement théorique de celle-ci. Avec de tels présupposés les données des langues vivantes, soutenues par la documentation des langues historiques, rendent possible la vérification de la probabilité des systèmes protolinguistiques reconstruits par la méthode comparative et suscitent de manière convaincante la solution la plus plausible de problèmes difficiles de la reconstruction. En un mot, la comparaison typologique s'avère un outil bénéfique dans les procédures comparatives-historiques. »

<sup>294</sup> Voir également ce passage du « Retrospect » des *Selected Writings I*, également cité ci-dessus : « De plus, les bases strictement relativistes de l'analyse phonologique sous-tendent et supportent tout à la fois les études typologiques et l'extraction des universaux phonologiques. Une telle recherche ne peut se faire qu'à partir du principe d'équivalence. » (J.Ret.1 : p. 162) [« The strictly relativistic foundations of phonemic analysis, moreover, underlie and support both the typological studies and the extraction of phonemic universals. This research may proceed only from the principle of equivalence. » (J.Ret.1 : p. 655)].

<sup>295</sup> « "The inquiry into the verbal structure is the undeniable aim of contemporary linguistics in all its varieties, and the cardinal principles of such a structural (or in other terms, nomothetic) approach to language that are

On lisait déjà dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » (1952) :

« The scope of the problem of invariants in linguistics is not limited to the mere description of intra-lingual patterns. Such descriptions naturally lead us to a further task, the search for linguistic universals. Kluckhohn's paper raises problems important for all branches of anthropology, and for linguistics especially. If one speaks about languages, he herewith admits that there are universals, because he recognizes that another language is also a language and not gibberish, so that it must have certain structural properties of a language. One can, for instance, predict for any language spoken by mankind the existence of such grammatical units as morphemes or sentences, and on the phonemic level one knows well enough that there will be distinctive features, phonemes, and sequences – and that two classes of phonemes – vowels and consonants – will be differentiated. Particularly important for the study of universals are laws of implication which state that the presence of an element B implies the presence (or, on the contrary, the absence) of an element A. We do not know, for instance, languages with constrictives but without stops, or with affricates and corresponding stops but without constrictives ; there are phonemic patterns, however, with stops but without constrictives, or with constrictives but without affricates<sup>296</sup>. » (J.Patt. : p. 225-226).

On retrouve ici la position de « Results of the Ninth International Congress of Linguists », qui rapporte la linguisticité à des « propriétés structurales ». C'est à l'énumération de telles propriétés structurales, unités universelles ou lois d'implication, que se consacre la suite du développement, ici et dans les passages cités plus haut ou ci-dessus. Les « universaux linguistiques » sont cependant initialement définis comme des invariants, et l'on retrouve à ce propos dans « Implications of Language Universals for Linguistics » l'horizon

---

common to all the shades and sectors of this research may be defined as the conjugate ideas of invariance and relativity. The habitual bias branded by Edward Sapir as a “dogged acceptance of absolutes” which “fetters the mind and benumbs the spirit”, was gradually overcome. The scrutiny of the verbal system demanded an ever deepening insight into its intrinsic coherence and into the strictly relational and hierarchical nature of all its constituents, instead of their mechanical itemization condemned by the pioneers of a structural approach to language [« et d'abandonner l'inventorisation mécanique condamnée par les pionniers de l'analyse structurale » (J.Ret.2.UV : p. 17)]. The next indispensable request was a similar insight into the general laws governing all verbal systems and, finally, into the interconnection between these implicational laws. Thus, the elicitation and interpretation of the entire linguistic network – or, in remodeled wording, “the concern for explanatory adequacy” – has been the dominant theme of the movement that took shape during the interwar period under the label “structural linguistics”, coined in Prague in 1928-29. » (J.Ret.2 : p. 712-713).

<sup>296</sup> « La portée du problème des invariants en linguistique n'est pas limitée à la simple description de structures intralinguistiques. De telles descriptions nous conduisent naturellement à une nouvelle tâche, la recherche des universaux linguistiques. La communication de Kluckhohn pose des problèmes importants pour toutes les branches de l'anthropologie, et en particulier pour la linguistique. Si quelqu'un parle de langues, il admet par là même qu'il existe des universaux, parce qu'il reconnaît qu'une autre langue est une langue et non du charabia, de sorte qu'elle doit avoir certaines propriétés structurales d'une langue. On peut, par exemple, prédire pour toute langue parlée par l'espèce humaine l'existence d'unités grammaticales telles que les morphèmes ou les phrases, et au niveau phonémique, on sait très bien qu'il y aura des traits distinctifs, des phonèmes et des séquences – et que deux classes de phonèmes – les voyelles et les consonnes – seront différenciées. Particulièrement importantes pour l'étude des universaux sont les lois d'implications qui posent que la présence d'un élément B implique la présence (ou au contraire l'absence) d'un élément A. Nous ne connaissons pas, par exemple, de langues avec des constrictives mais sans occlusives, ou avec des affriquées et des occlusives correspondantes mais sans constrictives ; en revanche, il y a des structures phonémiques avec des occlusives mais sans constrictives, ou avec des constrictives mais sans affriquées. »

d'épistémologie générale que nous avons étudié dans le quatrième chapitre de la première partie :

« No doubt the linguists who are present have responded to the scientific gain of this stimulating conference with a feeling of joyful relief. It has often been said that linguistics is a bridge between the sciences and the humanities, but it was a long time before the unity of linguistics with the exact sciences became definitely consolidated.

Hermann Helmholtz (3\*, II, p. 25 f.) predicted that “students will find themselves compelled to go through a stricter course of training than grammar is in a position to supply”. This great German scientist of the last century was aghast to find evidence of a “certain indolence and vagueness of thought” in his compatriot students of grammar, and particularly to note their “laxity in the application of strictly universal laws. The grammatical rules, in which they have been exercised, are for the most part followed by long lists of exceptions ; accordingly they are not in the habit of relying implicitly on the certainty of a legitimate deduction from a strictly universal law.” According to Helmholtz, the best remedy for these defects “is to be found in mathematics, where there is absolute certainty in the reasoning, and no authority is recognized but that of one’s own intelligence”.

Our century has witnessed the gradual stages of a spectacular *rapprochement* between linguistic and mathematical thought. The gratifying concept of invariance, which in synchronic linguistics had first been applied to intralingual comparison of variable contexts, was finally expanded to interlingual comparison. Typological confrontation of diverse languages reveals universal invariants ; or – to quote the inaugural charter of the present conference, the *Memorandum concerning Language Universals* prepared by J. H. Greenberg, C. Osgood, and J. Jenkins – “amidst diversity, all languages are, as it were, cut from the same pattern”. We see emerging ever new, unforeseen, but henceforth perfectly discernible “uniformities of universal scope”, and we are happy to recognize that the languages of the world can actually be approached as manifold variations of one world-wide theme – human language<sup>297</sup>. » (J.Imp. : p. 580-581).

---

<sup>297</sup> « Il ne fait aucun doute que les linguistes qui sont présents ont réagi au bénéfice scientifique de ce stimulant congrès par un sentiment de soulagement joyeux. On a souvent dit que la linguistique était un pont entre les sciences et les humanités, mais il s’en est fallu de longtemps avant que l’unité de la linguistique avec les sciences exactes soit définitivement consolidée.

Hermann Helmholtz (3\*, II, p. 25 *sq.*) prédisait que “ les étudiants se trouveront eux-mêmes contraints d’en passer par une formation plus stricte que celle que la grammaire est en mesure de fournir ”. Ce grand scientifique allemand du siècle dernier était atterré de constater une “certaine indolence et imprécision de la pensée” chez ses compatriotes étudiant la grammaire, et en particulier de noter leur “négligence dans l’application de lois strictement universelles. Les règles grammaticales avec lesquelles ils se sont exercés sont pour la plupart suivies d’une longue liste d’exceptions ; en conséquence ils n’ont pas l’habitude de compter implicitement sur la certitude d’une déduction légitime à partir d’une loi strictement universelle.” Selon Helmholtz, le meilleur remède à ces défauts “doit être trouvé dans les mathématiques, où il y a une certitude absolue dans le raisonnement, et où l’on ne reconnaît aucune autre autorité que celle de sa propre intelligence”.

Notre siècle a été témoin des stades progressifs d’un *rapprochement* spectaculaire entre la pensée linguistique et mathématique. Le concept satisfaisant d’invariance, qui dans la linguistique synchronique a d’abord été appliqué à la comparaison intralinguistique de contextes variables, fut finalement étendu à la comparaison interlinguistique. La confrontation typologique de différentes langues révèle des invariants universels ; ou – pour citer la charte inaugurale du présent congrès, le *Memorandum concernant les universaux du langage* préparé par J. H. Greenberg, C. Osgood et J. Jenkins – “au milieu de la diversité, toutes les langues sont, à ce qu’il semble, taillées dans la même structure”. Nous voyons émerger des “uniformités de portée universelle” toujours nouvelles, imprévues, mais désormais parfaitement discernables, et nous sommes heureux de reconnaître que les langues du monde peuvent en fait être conçues comme des variations multiples sur un thème universel – le langage humain. »

On retrouve en effet dans ce passage le rapprochement avec les « sciences exactes », en particulier avec les mathématiques<sup>298</sup>, qui implique en premier lieu l'universalité des lois – justifiant d'une autre manière que plus haut le postulat du langage – mais également, en second lieu, « [l]e concept satisfaisant d'invariance, qui dans la linguistique synchronique a d'abord été appliqué à la comparaison intralinguistique de contextes variables, fut finalement étendu à la comparaison interlinguistique ». A nouveau, si Jakobson parle d'« invariants universels », l'expression est quasiment synonyme de celle d'« universaux du langage ». Il est en effet à nouveau question ensuite de communauté de structure : « [...] “au milieu de la diversité, toutes les langues sont, à ce qu'il semble, taillées dans la même structure” », et, comme nous l'avons vu plus haut, Jakobson énumère dans ce texte une série de lois d'implication et d'unités universelles<sup>299</sup>. Cependant, comme nous l'avons également vu plus

---

<sup>298</sup> Voir la note 72 du quatrième chapitre de la première partie.

<sup>299</sup> Ce texte exclusivement consacré aux universaux du langage contient par ailleurs une série de considérations relatives à un autre type de lois de structure, régissant les rapports entre les invariants grammaticaux et leur expression (voir J.Imp. : p. 586-588, cité ci-dessous). Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, il y est en effet question de l'iconicité du langage. Rappelons ce passage, qui intervient au terme d'un développement relatif à l'ordre des mots, en référence au travail de Greenberg (voir J.Imp. : p. 584-585) : « The cardinal task of deducing empirical universals “from as small a number of general principles as possible” – already achievable by and large in phonemics – has been courageously approached by Greenberg on the grammatical level with more than promising conclusions. Particularly fruitful are his remarks on what we would call, in Charles Peirce's terminology (l.c.), the “iconic” aspect of word order : “The order of elements in language parallels that in physical experience or the order of knowledge.” The initial position of a word in unemphatic speech can reflect not only precedence in time but also priority in rank (the sequence “the President and the Secretary of State” is far more usual than the reverse), or it may reflect a primary, irremovable role within the given message. In the sentences, *Lenin citiruet Marksa* “Lenin cites Marx” and *Marks cituruetsja Leninym* “Marx is cited by Lenin” (with the recessive alternatives *Marks Leninym citiruetsja*, *Citiruetsja Marks Leninym*, *Citiruetsja Leninym Marks*, *Leninym Marks citiruetsja*, and *Leninym citiruetsja Marks* – each variety with its own stylistic shade), only the first of the two nouns, the subject *Marks*, is inomissible, while the oblique term, the instrumental *Leninym*, may be left out. The nearly universal precedence of the subject with regard to the object, at least in unmarked constructions, points to a hierarchy in focusing. It is not by chance that Greenberg's paper treats the universals of grammar “with particular reference to the order of meaningful elements” (syntactical or morphological constituents).

In general, the “iconic symbols” of language display a particularly clear-cut universalistic propensity. Thus, within a grammatical correlation a zero affix cannot be steadily assigned to the marked category and a “non-zero” (real) affix to the unmarked category. For example, according to Greenberg, “there is no language in which the plural does not have some non-zero allomorphs, whereas there are languages in which the singular is expressed only by zero. The dual and trial never have zero allomorphs.” In a declensional pattern, the zero case (“which includes among its meanings that of the subject of the intransitive verb”) is treated like the singular in respect to the other numbers. Briefly, language tends to avoid any chiasmus between pairs of unmarked/marked categories in the one hand, and regular pairs of zero/non-zero affixes (or of simple/compound grammatical forms) on the other hand. » [« La tâche cardinale de déduire des universaux empiriques “d'un nombre de principes généraux aussi petit que possible” – déjà faisable d'une façon générale en phonémique – a été courageusement abordée par Greenberg au niveau grammatical avec des conclusions plus que prometteuses. Sont particulièrement fécondes ses remarques sur ce qu'on pourrait appeler, dans la terminologie de Peirce (l.c.), l'aspect “iconique” de l'ordre des mots : “L'ordre des éléments dans le langage reproduit celui de l'expérience physique ou l'ordre de la connaissance.” La position initiale d'un mot dans un discours non emphatique peut refléter non seulement l'antériorité dans le temps mais également la priorité de rang (la séquence “le président et le secrétaire d'état” est bien plus habituelle que l'inverse), ou elle peut refléter un rôle primaire, inamovible dans le message en question. Dans les phrases *Lenin citiruet Marksa* “Lénine cite Marx” et *Marks cituruetsja Leninym* “Marx est cité par Lénine” (avec les alternatives régressives *Marks Leninym citiruetsja*, *Citiruetsja Marks Leninym*, *Citiruetsja Leninym Marks*, *Leninym Marks citiruetsja*, et *Leninym citiruetsja Marks* – chaque type avec sa propre nuance stylistique), seul le premier des deux noms, le sujet *Marks*, n'est pas omissible, tandis que

haut, Jakobson mentionne en premier lieu « an inventory of simple relations common to all tongues of the world<sup>300</sup> » (J.Imp. : p. 581). Cette mention est précédée de la précision :

« The strictly relational, topological character of the cross-language invariants under study has been repeatedly pointed out in the course of our deliberations. Previous endeavors to define the interlingual invariants in ABSOLUTE metrical terms could only fail<sup>301</sup>. » (J.Imp. : p. 581).

On lit en outre ensuite :

« When examining the few ultimate oppositions which underlie the whole phonemic structure of language and dealing with the laws of their interrelation, we necessarily resort in the search for interlingual invariants to the same isomorphic principle as in eliciting intralingual invariants, and thus easily proceed in tracing the typology of existing phonemic patterns and their universal foundations. The tenacious belief that maintains the diversity of languages to be wider in phonemics than in grammar proves at variance with the facts observed<sup>302</sup>. » (J.Imp. : p. 583).

Cette extraction des invariants, corrélative de la formulation des lois de structure, fait l'objet de nombreux développements tout au long des textes de notre corpus. On lisait ainsi dans « Phonology and Phonetics » (1955) :

« 3.51. *Réduction de l'inventaire total des traits distinctifs*. Les progrès faits dans l'étude phonématique du langage des enfants et des aphasiques, allant de pair avec la découverte d'un nombre toujours croissant de lois, mettent en pleine lumière le problème des règles universelles qui sont à la base des systèmes phonématiques des langues. Si on prend en considération ces lois d'implication et de stratification, la typologie phonématique des langues apparaît de plus en plus comme une tâche à la fois réalisable et urgente. Chaque pas fait dans cette direction nous permet de réduire la liste des traits distinctifs utilisés

---

le terme oblique, l'instrumental *Leninym*, peut être omis. La priorité presque universelle du sujet par rapport à l'objet, au moins dans des constructions non marquées, indique une hiérarchie dans la direction de l'attention. Ce n'est pas par hasard que la communication de Greenberg traite les universaux de la grammaire "avec une référence particulière à l'ordre des éléments significatifs" (constituants syntaxiques ou morphologiques).

En général, les "symboles iconiques" de la langue montrent une propension clairement universaliste. Ainsi, à l'intérieur d'une corrélation grammaticale un affixe zéro ne peut pas être régulièrement assigné à une catégorie marquée ni un affixe "non-zéro" (réel) à une catégorie non-marquée. Par exemple, selon Greenberg, "il n'y a pas de langue où le pluriel n'ait pas d'allomorphes non zéro, alors qu'il y a des langues où le singulier est exprimé seulement par zéro. Le duel et le triel n'ont jamais d'allomorphes zéro." Dans une structure de déclinaison, le cas zéro ("qui inclut parmi ses significations celle du sujet du verbe intransitif") est traité comme le singulier par rapport aux autres nombres. En bref, la langue tend à éviter tout chiasme entre les paires de catégories marquées/non-marquées d'un côté, et les paires régulières d'affixes zéro/non-zéro (ou de formes grammaticales simples/composées) de l'autre. »] (J.Imp. : p. 585-586).

<sup>300</sup> « un inventaire de relations simples commun à toutes les langues du monde ».

<sup>301</sup> « Le caractère strictement relationnel, topologique, des invariants interlangues à l'étude a été affirmé à plusieurs reprises dans le cours de nos délibérations. Les tentatives précédentes pour définir les invariants interlinguistiques dans des termes de mesure ABSOLUS ne pouvaient qu'échouer. »

<sup>302</sup> « Quand nous examinons les quelques oppositions ultimes qui sous-tendent l'ensemble de la structure phonémique du langage et que nous traitons des lois de leur interrelation, nous avons nécessairement recours dans la recherche des invariants interlinguistiques au même principe isomorphique que dans l'obtention des invariants intralinguistiques, et ainsi nous continuons aisément de tracer la typologie des structures phonémiques existantes. La croyance tenace qui soutient que la diversité des langues est plus vaste en phonémique qu'en grammaire se révèle en désaccord avec les faits observés. »



dans les langues du monde. La multiplicité supposée des traits se révèle largement illusoire. Si deux ou plus de deux traits, présumés différents, ne coexistent jamais dans le système d'une même langue, si d'autre part ils offrent une propriété commune qui les distingue de tous les autres traits, on est en droit de les considérer comme des réalisations différentes d'un seul et même trait, dont chacune se rencontre à l'exclusion des autres, et qui représentent un cas particulier de distribution complémentaire. L'étude des invariances à l'intérieur du système phonématique d'une langue particulière doit être complétée par la recherche des invariances universelles dans le système phonématique du langage en général.

C'est ainsi que dans aucune langue on ne rencontre deux oppositions consonantiques autonomes – pharyngalisé/non-pharyngalisé et arrondi/non-arrondi. L'orifice postérieur du résonateur buccal (le pharynx) est en cause dans le premier exemple et l'orifice antérieur (les lèvres) dans le second, mais, dans les deux cas, le rétrécissement de l'un des orifices du résonateur buccal, produisant un abaissement des résonances, s'oppose à l'absence de rétrécissement. Il en résulte que les deux procès (rétrécissement de la fente postérieure et rétrécissement de la fente antérieure) doivent être traités comme deux variantes d'une seule et même opposition qui, au niveau moteur, peut se définir dans les termes suivants : fente rétrécie/fente non-rétrécie (cf. 3.62). La relation des consonnes rétroflexes aux consonnes dentales se révèle n'être qu'une simple variété de l'opposition entre dentales pharyngalisées et non-pharyngalisées. Quatre des traits consonantiques énumérés par Troubetzkoy (*Principes*, p. 165 sv.) – les corrélations de tension, d'intensité ou de pression, d'aspiration et de préaspiration – se trouvent aussi n'être que des variantes complémentaires d'une seule et même opposition qui, en vertu de son commun dénominateur, peut être baptisée l'opposition tendu/lâche.

Les occlusives doubles (en particulier les clicks) à fermetures se succédant rapidement, suivies de deux déclics distincts dans le même ordre, excluent les autres types de groupes consonantiques des positions où elles se rencontrent et présentent simplement une réalisation différente de séquences consonantiques ordinaires<sup>303</sup>. » (J.P.P. : p. 126-127)

---

<sup>303</sup> « 3. 51 *Restrictions in the over-all inventory of distinctive features*. The progress made in the phonemic investigation of the speech of infants and aphasics, along with the ever increasing number of discovered laws, moves into the foreground the problem of the universal rules underlying the phonemic patterning of languages. In view of these laws of implication and stratification, the phonemic typology of languages is becoming an ever more feasible and urgent task. Every step in this direction permits us to reduce the list of distinctive features used in the languages of the world. The supposed multiplicity of features proves to be largely illusory. If two or more allegedly different features never co-occur in a language, and if they, furthermore, yield a common property distinguishing them from all other features, then they are to be interpreted as different implementations of one and the same feature, each occurring to the exclusion of the others and, consequently, presenting a particular case of complementary distribution. The study of invariances within the phonemic pattern of one language must be supplemented by a search for universal invariances in the phonemic patterning of language in general.

Thus no language simultaneously displays two autonomous consonantal oppositions – pharyngealized/non-pharyngealized and rounded/unrounded. The back orifice of the mouth resonator (pharynx) is involved in the first instance and the front orifice (lips) in the second, but in both cases a narrowed orifice of the mouth resonator, producing a downward shift in the resonances, is opposed to the absence of narrowing. Hence these two processes (narrowed back slit and narrowed front slit) are to be treated as two variants of one and the same opposition which on the motor level may be defined as narrowed vs. wider slit (cf. 3.62). The relation of the retroflex to the dental consonants proves to be a mere variety of the opposition of pharyngealized and non-pharyngealized dentals. Four consonantal features listed by Trubetzkoy (*l.c.*, pp. 132f.) – the tension feature, the intensity of pressure feature, the aspiration feature and the pre-aspiration feature – also turn out to be complementary variants of one and the same opposition, which by virtue of its common denominator may be termed tense/lax.

puis de même dans les « Concluding Remarks » de « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » (1957), où l'on retrouvait par ailleurs la notion d'une « structure générale universelle » définitoire du langage comme « invariant dans une variation » :

« Like any linguistic discipline, the typology of languages looks for the invariant in a variation. The number of grammatical categories or distinctive features and their combinations is restricted, and languages are confined to a limited number of structural (grammatical or phonemic) types. The assumption of such a universal over-all pattern is corroborated by the ever increasing experience of the science of languages. The same principle of complementary distribution which phonemics applies to different phonetic surroundings is to be applied in typological research to different languages : distinctive oppositions which, to the best knowledge of linguists, never coexist in one and the same language and which exhibit a common phonetic property must be considered as different implementations of one and the same distinctive feature. Since, for example, there are no consonant phonemes which would at the same time carry the distinctions rounded vs. unrounded, and pharyngealized vs. non-pharyngealized, these distinctions may be interpreted as two varieties of the same feature : downward shift in the upper frequency components, due to the decreased front or back orifice of the mouth-cavity (lips or pharynx). The distinction of phonemes and allophones, on an *interlingual* level, or of fundamental oppositions and their various regional implementations, on an *interlingual* level, briefly – the extraction of invariants does not tend to conceal the variations<sup>304</sup>. » (J.Typ.II : p. 530).

On lit ensuite à nouveau dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) :

« Lorsqu'on passe de l'aspect intralangue à l'aspect interlangues de l'analyse ultime, on doit encore appliquer systématiquement les mêmes règles de relation terme à terme et d'exclusion mutuelle. Les traits apparemment différents qui, dans une langue, n'apparaissent jamais ensemble dans un même environnement phonologique et qui se distinguent de tous les autres traits par une propriété relationnelle commune doivent être considérés comme deux réalisations différentes d'un seul et même trait distinctif. Ainsi, la question de P.S. Kuznecov – l'opposition entre implosives et explosives qui apparaît dans certaines langues africaines ne doit-elle pas être ajoutée à notre inventaire de traits

---

Double stops (particularly clicks) with closures in rapid succession, followed by two distinct releases in the same order, appear to the exclusion of other types of clusters in the same positions and present simply a different implementation of ordinary consonantal sequences. » (J.PP : p. 483-484).

<sup>304</sup> « Comme toute discipline linguistique, la typologie des langues cherche l'invariant dans une variation. Le nombre des catégories grammaticales ou des traits distinctifs est limité, et les langues sont confinées à un nombre limité de types structuraux (grammaticaux ou phonémiques). L'hypothèse d'une telle structure générale universelle est corroborée par l'expérience toujours croissante de la science des langues. Le même principe de distribution complémentaire que la phonémique applique à différents environnements phonétiques doit être appliqué dans la recherche typologique à différentes langues : les oppositions distinctives qui, autant que les linguistes le sachent, ne coexistent jamais dans une seule et même langue et qui manifestent une propriété phonétique commune doivent être considérées comme différentes réalisations d'un seul et même trait distinctif. Puisque, par exemple, il n'existe aucun phonème consonantique qui comporterait à la fois les distinctions arrondi vs non arrondi, et pharyngalisé vs non pharyngalisé, ces distinctions peuvent être interprétées comme deux variétés du même trait : un déplacement vers le bas dans les composants de fréquence supérieure, dû à la diminution de l'orifice avant ou arrière de la cavité de la bouche (lèvres ou pharynx). La distinction des phonèmes et des allophones, à un niveau *intra-linguistique*, ou des oppositions fondamentales et de leurs diverses réalisations régionales, à un niveau *inter-linguistique*, en bref – l'extraction d'invariants ne tend pas à dissimuler les variations. »

distinctifs ? – reçoit une réponse négative. Avec l'aide précieuse du spécialiste africaniste J. Greenberg, j'ai pu établir que, dans une langue qui possède l'opposition distinctive implusif/explosif, ou bien il n'y a pas d'opposition glottalisée/non glottalisée, ou bien les occlusives glottalisées voisées paraissent être en variation libre avec les implusives voisées, ou bien, finalement, l'opposition glottalisée/non glottalisée est manifestée par les occlusives non voisées et l'opposition implusif/explosif par les occlusives voisées. Chacune de ces deux paires isomorphiques exhibe la même relation d'une portion d'air réduite contre une portion d'air non réduite, et toutes deux présentent essentiellement la même différence acoustique<sup>305</sup>. » (J.Ret.1 : p. 161-162)

puis dans « Verbal Communication » (1972) :

« La recherche d'un tableau universel des traits distinctifs doit certainement appliquer la méthode d'extraction des invariants qui a déjà été utilisée pour les langues prises isolément ; dans le contexte de langues différentes, le même trait, doté d'attributs catégoriels inaltérés, peut varier dans sa réalisation physique<sup>306</sup>. » (J.Ver. : p. 84)

dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978) :

« La distinction si fructueuse entre langages “sensibles au contexte” et langages “indépendants du contexte” trouve largement à s'appliquer dans les sciences actuelles de la communication ; l'exemple le plus éloquent en est l'énorme différence entre les langues “naturelles”, caractérisées par leur sensibilité au contexte, et les divers langages “formalisés” dont l'organisation est indépendante du contexte. Or, cette interrelation entre invariance et variantes contextuelles qui marque toute langue “naturelle” à tous ses niveaux, il convient de la reconnaître et de l'explorer aussi dans l'analyse comparative des langues du point de vue de leurs fondements universels. Il convient de voir dans les diverses langues autant de contextes présentant naturellement des variations contextuelles d'invariants sous-jacents. Une telle conception est le corollaire logique de la reconnaissance des universaux linguistiques.

Ainsi, si dans une langue il existe une opposition entre une consonne simple, non arrondie, et sa correspondante arrondie, et si, dans un contexte donné, devant telle classe de voyelles par exemple, la même consonne simple s'oppose non plus à une arrondie, mais à une pharyngalisée, nous sommes amenés à considérer le fait que le rétrécissement de l'orifice antérieur, labial, et celui de l'orifice postérieur, pharyngal, de la cavité orale aboutissent tous deux à un abaissement équivalent du timbre ; nous en venons donc à

---

<sup>305</sup> « Passing from the intralingual to the interlingual aspect of ultimate analysis, one must still consistently apply the same rules of one-to-one relation and mutual exclusion. Those seemingly different features which never co-occur within a language in an identical phonemic environment and which are distinguished from all other features by a common relational property must be interpreted as two different implementations of one and the same distinctive feature (see p. 483 f.). Hence the question of P. S. Kuznecov – whether the opposition of implusives and explosives that occurs in some African languages should not be added to our inventory of distinctive features – receives a negative answer. With the valuable assistance of the expert Africanist J. Greenberg, I was able to establish that in a language with the distinctive opposition implusive/explosive, either there is no opposition glottalized/non-glottalized, or the voiced glottalized stops appear to be in free variation with voiced implusives (cf. D. Westermann and Ida C. Ward, *Practical Phonetics for Students of African Languages*, 1933, Ch. XVIII), or, finally, the opposition glottalized/non-glottalized is displayed by the voiceless stops and the opposition implusive/explosive by the voiced stops. Each of these two isomorphic pairs exhibits the same relation of a reduced vs. non-reduced portion of air, and both present essentially the same acoustic difference. » (J.Ret.1 : p. 654-655).

<sup>306</sup> « The quest for a universal table of distinctive features must certainly apply the same method of extracting invariants that has been used with respect to single languages : in the context of different languages the same feature with unaltered categorial attributes may vary in its physical implementation. » (J.Ver. : p. 87).

conclure qu'arrondissement et pharyngalisation représentent deux variantes contextuelles d'un même trait distinctif (voir plus bas p. 140). De même, si certaines consonnes d'une langue se distinguent par la présence ou l'absence d'arrondissement, et certaines autres par la présence ou l'absence de pharyngalisation, ces deux phénomènes ne peuvent dès lors apparaître que comme des variantes contextuelles conditionnées par des traits concurrents différents. C'est précisément cette méthode qu'il convient d'appliquer pour l'analyse comparative des langues. Dans la mesure, par exemple, où certaines langues opposent les consonnes simples à des arrondies, tandis que d'autres les opposent à des pharyngalisées, ces deux oppositions sont à interpréter comme des variantes d'un seul et même trait distinctif, en accord avec le principe d'Ockham : *Entia non sunt multiplicanda praeter necessitatem*. L'étude comparative des systèmes de traits des langues devrait donc prêter attention tant à l'essence invariante d'une opposition donnée qu'à ses réalisations variables, sans jamais confondre celles-ci avec celle-là.

Il va de soi, par ailleurs, qu'une telle analyse comparative n'a rien à voir avec un manuel de prononciation. Car alors, il faudrait assigner à divers traits séparés les quelque dix ou douze variétés de *a*, par exemple, que comptent les manuels de phonétique. Trubetzkoy était très clair lorsqu'il écrivait en 1932 que "de nombreuses langues utilisent avec une fonction discriminative la différence entre des variétés plus claire et plus sombre de consonnes. Pour ce faire, elles disposent de procédés articulatoires très divers. (...) La variété plus sombre peut être réalisée par arrondissement des lèvres, ou par rétraction de la masse de la langue ("vélarisation"), ou en combinant cette rétraction avec une mise en œuvre du pharynx ("emphatiques" des langues sémitiques et africaines), ou encore, pour les dentales en particulier, en rétractant la pointe de la langue ("rétroflexion"), etc. Tous ces procédés diffèrent quant à l'articulation et ne se laissent unifier que du point de vue acoustique. Mais, pour la phonologie, une telle unification est extrêmement importante" (1975 : 461). Ces observations de Trubetzkoy se sont révélées applicables au-delà de l'effet acoustique des consonnes dont il parle. En fait, les particularités communes à toutes ces classes de consonnes apparaissent à l'évidence aussi bien au niveau acoustique qu'à celui de la production sonore ; l'abaissement du timbre est dû en effet à la fois à un rétrécissement de l'orifice et à un accroissement subsidiaire du volume de la cavité (voir plus bas p. 121 et suiv.)<sup>307</sup>. » (J.SS : p. 76-77)

---

<sup>307</sup> « The seminal distinction between "context-sensitive" and "context-free" languages finds a wide application in contemporary communication sciences and is eloquently exemplified by the large difference between the context-sensitive character proper to the "natural" languages and the context-free organization of various "formalized" languages. The firm interrelationship between invariance and contextual variants which characterizes any "natural" language on all its levels must be recognized and investigated also in the comparative analysis of languages with respect to their universal foundations ; the diverse languages must be viewed as diverse contexts naturally offering contextual variations with underlying invariants. This view is the logical corollary to the recognition of linguistic universals.

If in a given language there is an opposition between a plain, unrounded consonant and a corresponding consonant with lip-rounding and if in another context, for instance before a certain class of vowels, the same plain consonant is opposed not to a rounded but to a pharyngealized consonant, we then must take into account the fact that the narrowing of the anterior, labial orifice and the narrowing of the posterior, pharyngeal orifice of the oral cavity give an equivalent lowering of the timbre ; we thus consider the rounding and the pharyngealization as two contextual variants of one and the same distinctive feature (see below, pp. 116 ff.). Similarly, if certain consonants are distinguished in a language by the presence and absence of rounding and certain other consonants by the presence and absence of pharyngealization, then rounding and pharyngealization prove to be two contextual variants conditioned by a difference of concurrent features. The same method is to be used in the comparative analysis of different languages. If some of the languages oppose plain consonants to rounded ones while others oppose them to pharyngealized ones, both oppositions can only be interpreted as variants of one and the same distinctive feature, in agreement with Ockham's principle : *Entia sunt multiplicanda praeter necessitatem*. The comparative study of the feature patterns of languages should pay attention both to the

et dans les *Dialogues* (1980) :

« Il faut appliquer avec cohérence à la phonologie comparée des langues du monde l'idée commune aux sciences actuelles, celle de la corrélation entre invariants et variations. Bien entendu, il faut accorder aux variations une attention adéquate, sans pour autant perdre de vue les invariants universaux qui les sous-tendent. Admettons par exemple que nous découvriions dans les langues du monde une réduction caractéristique et particulière de la tonalité des consonnes, qui soit pourvue d'une fonction sémantico-différentielle – dans certaines langues, cette réduction serait le fait d'une labialisation, c'est-à-dire d'un rétrécissement de l'ouverture antérieure de la cavité buccale, dans d'autres, celui d'un rétrécissement de l'ouverture postérieure, pharyngale. L'analyse phonologique comparative devrait alors tenir compte non seulement de ces deux variantes motrices, mais aussi de leur essence invariante commune, définie sur le plan moteur, acoustique et perceptif. Ce serait une erreur du point de vue méthodologique, et ce serait simplifier unilatéralement la question, de négliger l'un des deux aspects de l'analyse, c'est-à-dire de négliger ou bien la définition de l'invariant ou alors de n'accorder aucune attention à la variante.

C'est uniquement à la condition de tenir compte des invariants avec constance et vigilance que nous pourrions nous défaire d'un empirisme aveugle et créer, à la place d'une taxinomie superficielle, une systématique adéquate des structures phonologiques. C'est seulement de cette façon qu'on pourra réaliser un programme relativement autonome d'analyse phonologique, condition indispensable d'une recherche toujours plus vaste et plus féconde sur le rapport entre le plan phonique et le plan grammatical de la langue. Découvrir ces rapports constitue à son tour l'un des objectifs les plus importants de la linguistique actuelle. » (*J.Dial.* : p. 52-53).

Dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961), Jakobson envisage en outre le niveau grammatical. Rappelons en effet ce passage presque entièrement cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« As we have already observed, the unaccountable fear of a slip into the phonetic substance may hamper the phonemic typology of languages and the discovery of general phonological laws. Likewise, the exclusion of semantic considerations (which has been a tantalizing experiment in grammatical descriptions) would be, with respect to typology, a flat contradiction in terms. One must agree with Greenberg that it would be impossible to identify grammatical phenomena in languages of differing structure without "employing

---

invariant essence of a given opposition and to its variable implementations, without confusing the latter with the former.

It is self-evident that such a comparative analysis should never be equated with an "instructional" textbook of pronunciation. Otherwise, one would have to assign to diverse, separate features some ten or twelve variants of *a* classified in the manuals of phonetics as occurring in different languages. Trubetzkoy was precise in his statement of 1932 that "many languages utilize in a sense-discriminative function *the difference between a lighter and a darker variety of consonants*. For that aim, quite different articulatory means can be used <...> The darker coloring may be achieved through rounding of the lips or through retracting the body of the tongue ("velarization") or through the combination of this retraction of the tongue with a pharyngeal shift (the "emphatic sounds" of Semitic and African languages) or, especially for dentals, through the retraction of the tip of the tongue ("retroflexion"), etc. All these processes are articulatorily different and can be unified solely from an acoustic point of view. But for phonological purposes such a unification is very important." [1975 : 461]

Trubetzkoy's observations proved to be applicable not just to the acoustic effect of the consonants cited. The common peculiarities of all these classes of consonants are actually apparent both on the acoustic level and in sound production ; the lowering of the timbre is due both to a decrease in the opening of the orifice and to a subsidiary increase in the volume of the cavity itself (cf. below, pp. 97 f.). » (*J.SS* : p. 62-63).

semantic criteria". Morphological and syntactic typology and universal grammar as its groundwork deal primarily with "grammatical concepts", by Sapir's designation. It is obvious that in grammar there is no conceptual opposition without a corresponding formal distinction, but neither on the intralingual nor on the interlingual level is this distinction supposed to use one and the same "grammatical process". Thus in English the one opposition singular/plural is expressed either by suffixation or by vocalic alternation (*boy* : *boys* ; *man* : *men*). If one language expresses this opposition by suffixation only and another only by vowel alternation, nonetheless the basic distinction of two grammatical numbers proves to be common to both languages.

Not only grammatical concepts, but also their interconnection with grammatical processes (exemplified above by the analysis of word order), and, finally, the structural principles of such processes, call for an extraction of implicational universals.

Fortunately, in his quest for the universals of grammar Greenberg does not share the whimsical prejudice against "semantics-oriented definitions", which, strange as it seems, seems to have filtered even into our Conference on Language Universals. One must fully approve Uriel Weinreich's witty remark, that if in phonology we had only a couple of commonplace statements on all-language properties, "we would hardly be meeting for a conference on phonological universals", and, again, that isolated truisms about the universal semantic properties of languages offer "not much to go on". A realistic approach to this field, however, opens an everwidening prospect for new high-level generalizations. A *conditio sine qua non* of such inquiry is the consistent distinction between grammatical and lexical meanings (or, in Fortunatov's terms, the formal and the real meanings : see (11, Ch. 7), which, despite methodological itineraries traced particularly by the outstanding American and Russian pathfinders in linguistics, still bewilders and confuses certain students of language. Some of them even seem to be nonplussed by rudimentary questions : what, for example, does the plural or the past tense or the inanimate gender actually mean in a verbal code ? and does it possess in general any meaning ?

A cautious and unremitting search for the intralingual and therewith interlingual semantic invariants in the correlations of such grammatical categories as, e.g., verbal aspects, tenses, voices, and moods, becomes indeed an imperative and perfectly attainable goal in present-day linguistic science. This inquiry will enable us to identify equivalent grammatical oppositions within "languages of differing structures" and to seek the universal rules of implication which connect some of these oppositions with one another. The great mathematician A. Kolmogorov, an expert also in the science of language, has judiciously defined grammatical cases as those classes of nouns which express "wholly equivalent states" in regard to their referent (*absolutno èkvivalentnye sostojaniya otnositel'no dannogo predmeta* (16)). We analyze a grammatical case into its componential semantic properties and treat these componential properties just as we do distinctive features in phonemics : i.e., we define both as terms of INVARIANT oppositions and, correspondingly, as VARIANTS dependent on different contexts or on different subcodes (styles of language). Incidentally, though it happens that in certain contexts the use of a given case is compulsory and that in this instance its meaning turns out to be redundant, this circumstance does not allow us to equate even so predictable a meaning with meaninglessness. It would be a sheer misunderstanding to imagine that these occasional redundancies might invalidate to any extent the search for the general meanings of grammatical cases. It is true that the Russian preposition *k* "to" implies the dative case subsequent, but the Russian dative does not imply an antecedent preposition *k* and thus preserves its own general meaning of "direction toward", just as the Russian noun *xleb* "bread" does not lose its meaning when preceded by the adjective *peklevannyj* "wholemeal", although *xleb* is the only noun one can expect after this attribute. In a sequence of two English obstruents, if the first is voiceless the second too must be voiceless : [kukt] *cooked*. In this instance, however, the apparent analogy between the

grammatical and phonemic sequences is misleading. Redundancy does deprive the phonemic feature of its distinctive value, but it cannot rob meaningful units of their proper sense.

Naïve attempts to deal with variations without attacking the problem of invariants are condemned to failure. Such ventures change the case system from a hierarchic structure to a summative aggregate and hide the implicational universals which actually form the pivot of the declensional pattern. An interlingual difference in contextual variants does not affect the equivalence of invariant oppositions<sup>308</sup>. » (J.Imp. : p. 586-588).

---

<sup>308</sup> « Comme nous l'avons déjà observé, la peur inexplicable d'un dérapage dans la substance phonétique peut entraver la typologie phonémique des langues et la découverte des lois phonologiques générales. De même, l'exclusion des considérations sémantiques (qui a été une expérience terriblement attrayante dans les descriptions grammaticales) serait, au regard de la typologie, une nette contradiction dans les termes. On ne peut qu'être d'accord avec Greenberg sur le fait qu'il serait impossible d'identifier des phénomènes grammaticaux dans des langues de structure différente sans "employer le critère sémantique". La typologie morphologique et syntaxique et la grammaire universelle qui en constitue le travail préparatoire ont affaire en premier lieu aux "concepts grammaticaux", selon la désignation de Sapir. Il est évident qu'en grammaire il n'y a pas d'opposition conceptuelle sans une distinction formelle correspondante, mais ni au niveau intralingual, ni au niveau interlingual la distinction n'est supposée utiliser le même "procédé grammatical". Ainsi en anglais l'opposition singulier/pluriel est exprimée soit par la suffixation, soit par l'alternance vocalique (*boy : boys ; man : men*). Si une langue exprime cette opposition par la suffixation seulement et une autre seulement par l'alternance vocalique, néanmoins la distinction fondamentale de deux nombres grammaticaux se révèle commune aux deux langues.

Non seulement les concepts grammaticaux mais également leur interconnexion avec les procédés grammaticaux (exemplifiée ci-dessus par l'analyse de l'ordre des mots) et, finalement, les principes structuraux de tels procédés, appellent une extraction des universaux implicationnels.

Heureusement, dans sa recherche des universaux de la grammaire Greenberg ne partage pas le curieux préjugé contre les "définitions d'orientation sémantique", qui, aussi étrange qu'il paraisse, semble avoir filtré jusque dans notre congrès sur les universaux du langage. On doit pleinement approuver la spirituelle remarque d'Uriel Weinreich, selon laquelle si nous n'avions en phonologie qu'une ou deux affirmations banales à propos des propriétés communes à toutes les langues, "nous nous réunirions difficilement pour un congrès sur les universaux phonologiques" et, à nouveau, de tels truismes isolés sur les propriétés sémantiques universelles des langues n'offrent "pas grand-chose pour continuer". Une approche réaliste de ce domaine, cependant, ouvre des perspectives toujours plus larges pour de nouvelles généralisations de haut niveau. Une *conditio sine qua non* d'une telle recherche est la distinction cohérente entre significations grammaticales et lexicales (ou, dans les termes de Fortunatov, les significations formelles et réelles : voir (11, Ch. 7), qui, en dépit des itinéraires méthodologiques tracés en particulier par les remarquables pionniers américains et russes en linguistique, déroutent et trouble certains examinateurs du langage. Certains d'entre eux semblent même déconcertés par des questions rudimentaires : que signifie, par exemple, le pluriel ou le passé ou le genre inanimé dans le code verbal ? et possède-t-il en général une signification ?

Une recherche attentive et inlassable des invariants sémantiques intralinguaux, et en outre interlinguaux dans les corrélations de catégories grammaticales telles que les aspects verbaux, les temps, les voix et les modes devient en effet un but impératif et parfaitement atteignable dans la science linguistique actuelle. Cette recherche nous rendra capables d'identifier les oppositions grammaticales équivalentes à l'intérieur de "langues de structure différente" et de rechercher les lois universelles d'implication qui connectent quelques unes de ces oppositions les unes avec les autres. Le grand mathématicien A. Kolmogorov, expert également dans la science du langage, a judicieusement défini les cas grammaticaux comme ces classes de noms qui expriment "des états totalement équivalents" à l'égard de leur référent (*absolutno èkvivalentnye sostojanija otnositel'no dannogo predmeta* (16)). Nous analysons un cas grammatical en ses propriétés sémantiques componentielles et traitons ces propriétés componentielles exactement comme les traits distinctifs en phonémique : c'est-à-dire que nous les définissons en termes d'oppositions INVARIANTES, et, conséquemment, de VARIANTES dépendantes de différents contextes ou de différents sous-codes (styles de langue). Incidemment, bien qu'il arrive que dans un certain contexte l'utilisation d'un cas donné soit obligatoire et que dans ce cas sa signification s'avère redondante, cette circonstance ne nous permet pas de confondre même une signification si prévisible et l'absence de signification. Ce serait une pure et simple méprise d'imaginer que ces redondances occasionnelles puissent invalider en

A nouveau, il s'agit ici d'application de l'analyse structurale, mais en un sens distinct de celui que nous avons vu ci-dessus, ou, ce qui revient au même, de continuation de l'analyse structurale, mais de manière beaucoup plus nette que dans les passages cités plus haut. En effet, s'il s'agit toujours de l'application d'une méthode d'analyse en vue d'un autre objet (le langage), cette analyse se confond immédiatement avec un second niveau d'application de la méthode structurale à l'analyse des langues, dont la formulation des lois de structure apparaît ainsi tout à la fois comme un corrélat<sup>309</sup> (en tant que modalité de l'analyse structurale) et une conséquence (en tant que type d'analyse linguistique). Elle se fonde néanmoins sur le postulat d'un objet, dont elle implique la mise au jour au travers de l'analyse comparative des langues. Il apparaît ainsi de manière d'autant plus nette que l'analyse comparative des langues se retourne nécessairement en leur analyse structurale, cependant qu'elle implique le postulat d'un objet distinct, et l'horizon d'une application de la méthode structurale en vue d'un autre objet. Aussi le langage jakobsonien fait-il tout à la fois figure d'objet manifesté dans les langues et d'objet explicatif de ces dernières, de manière tout à fait parallèle à la dualité que nous avons voulu mettre en évidence dans la première section de cette analyse. C'est là, en réalité, un corollaire de la méthode inductive, en tant qu'elle n'atteint le langage qu'à travers l'analyse des langues, et plus fondamentalement, un corollaire de l'existence d'un double objet dont le second est inséparable du premier. A cet égard, les diverses comparaisons zoologiques que nous avons rencontrées au fil de ces citations<sup>310</sup> – et auxquelles, comme nous l'avons vu *supra*, recourt également Hjelmslev – sont tout à fait remarquables. Il faut en effet insister sur le fait que si la classification zoologique implique nécessairement une définition des genres envisagées, la classification des langues se fonde sur une telle définition, de sorte qu'elle ne peut que la redoubler en l'appliquant à un nouvel objet, le langage, dont le postulat est lui-même corrélatif de l'absence de toute définition des langues. La dualité d'objets

---

quelque manière la recherche des significations générales des cas grammaticaux. Il est vrai que la préposition russe *k* “à” implique le cas datif subséquent, mais le datif russe n'implique pas de préposition antécédente *k* et ainsi préserve sa propre signification générale de “direction vers”, tout comme le nom russe *xleb* “pain” ne perd pas sa signification quand il est précédé de l'adjectif *peklevannyj* “farine complète”, bien que *xleb* soit le seul nom que nous puissions attendre après cet attribut. Dans une séquence de deux obstruantes anglaises, si la première est dévoisée la seconde doit l'être également : [kukt] *cooked*. Dans ce cas, cependant, l'analogie apparente entre les séquences phonémique et grammaticale est trompeuse. La redondance prive le trait phonologique de sa valeur distinctive, mais il ne peut pas voler aux unités significatives leur propre sens.

Les tentatives naïves de s'occuper des variations sans s'attaquer au problème des invariants sont vouées à l'échec. De telles entreprises changent le système des cas d'une structure hiérarchique en une somme agrégative et voile les universaux implicationnels qui forment en réalité le pivot de la structure de la déclinaison. Une différence interlinguale entre des variantes contextuelles n'affecte pas l'équivalence des oppositions invariantes. »

<sup>309</sup> Cette corrélation apparaît de manière très claire dans le texte « Extrapulmonic Consonants (Ejectives, Implosives, Clicks) » (1967) où, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie (voir la note 939), Jakobson distingue entre phonétique et phonémique, parlant à ce propos d'implémentation (voir J.Ex. : p. 722 et 726-727). S'y trouvent en effet également formulées une loi universelle d'incompatibilité (voir J.Ex. : p. 722 et 723), dont découle la considération de ces trois types de consonnes comme trois implémentations d'une même catégorie (J.Ex. : p. 722 et 726-727).

<sup>310</sup> Voir en premier lieu J.Typ. : p. 71-72 [p. 524-526], où Jakobson comparait la classification des langues à celle du règne animal, puis J.Patt. : p. 226, J.Typ.I : p. 72-73 [p. 526-527] et J.SS : p. 75-76 [p. 61-62], où les langues qui constituent des exceptions aux universaux du langage étaient comparées à des chats à cinq pattes (dans « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) ») ou à des ornithorynques (dans les deux autres textes) et à des échidnés (dans *The Sound Shape of Language*).



apparaît ainsi solidaire de l'hypothèse structurale, et c'est pourquoi, tandis que l'élaboration hjelmslevienne se caractérisait par sa tentative d'articulation entre les deux pôles du langage et de l'hypothèse structurale, il est à présent très clair, au terme de cet examen des textes de Jakobson, qu'une telle articulation est en réalité inévitable, bien qu'impuissante à résorber la dualité. Dans la mesure où il vient la doubler, et dans la mesure où le langage est d'avance défini comme structure, le postulat du langage se confond nécessairement avec l'analyse structurale, et l'objet qu'il implique, support nécessaire de l'analyse structurale dans la mesure où elle doit rendre compte de la linguisticité des langues, est par ailleurs nécessairement inconsistent. A cet égard, les deux élaborations benvenistienne et martinettienne sont tout particulièrement instructives : la première est partagée entre l'hypothèse structurale et la référence à un objet ; la seconde porte à son maximum la dissolution du langage.

### III. Benveniste : des langues au langage

Comme Hjelmslev et Jakobson, Benveniste distingue entre langage et langues, non entre langue et idiome. Rappelons ces deux affirmations de « Saussure après un demi-siècle » (1963) :

« Dès ce moment, en effet, Saussure a vu qu'étudier une langue conduit inévitablement à étudier le langage. Nous croyons pouvoir atteindre directement le fait de langue comme une réalité objective. En vérité nous ne le saisissons que selon un certain point de vue, qu'il faut d'abord définir. Cessons de croire qu'on appréhende dans la langue un objet simple, existant par soi-même, et susceptible d'une saisie totale. La première tâche est de montrer au linguiste "ce qu'il fait", à quelles opérations préalables il se livre inconsciemment quand il aborde les données linguistiques.

Rien n'était plus éloigné de son temps que ces préoccupations logiques. » (B.Sau. : p. 38-39)

et « Structuralisme et linguistique » (1968) :

« Quels sont les sons d'une langue donnée ? Non pas du langage en général, la question ne peut pas se poser, mais d'une langue donnée » (B.SL : p. 16)

auxquelles s'ajoute, bien qu'il s'agisse alors de « langue » et de « langues », ce passage de « Structure de la langue et structure de la société » (1968) :

« Il faut prendre conscience des implications que portent la notion de langue et celle de société quand on entreprend de les comparer. Ainsi il faut signaler et corriger une confusion qui est commise entre deux acceptions du terme langue et du terme société respectivement.

Il y a d'une part la société comme donnée empirique, historique. On parle de la société chinoise, de la société française, de la société assyrienne ; il y a d'autre part la société comme collectivité humaine, base et condition première de l'existence des hommes. De même il y a la langue comme idiome empirique, historique, la langue chinoise, la langue française, la langue assyrienne ; et il y a la langue comme système de formes signifiantes, condition première de la communication.

En opérant cette première distinction, on sépare dans chacune des deux entités deux niveaux, l'un historique, l'autre fondamental. On aperçoit alors que le problème des relations possibles entre la langue et la société se pose à chacun de ces deux niveaux, et qu'on peut donc admettre deux réponses différentes. Nous avons vu que, entre une langue historique et une société historique, on ne peut pas poser de corrélation avec un signe de nécessité ; mais au niveau fondamental, nous pouvons apercevoir immédiatement des homologues. » (B.So. : p. 93-94).

Comme le rappelle Jakobson en ouverture de « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique<sup>311</sup> », on lit par ailleurs dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962) :

« Commençons par observer que la linguistique a un double objet, elle est science du langage et science des langues. Cette distinction, qu'on ne fait pas toujours, est

---

<sup>311</sup> Voir J.Cou. : p. 1, cité plus haut.

nécessaire : le langage, faculté humaine, caractéristique universelle et immuable de l'homme, est autre chose que les langues, toujours particulières et variables, en lesquelles il se réalise. C'est des langues que s'occupe le linguiste, et la linguistique est d'abord la théorie des langues. Mais, dans la perspective où nous nous plaçons ici, nous verrons que ces voies différentes s'entrelacent souvent et finalement se confondent, car les problèmes infiniment divers des langues ont ceci de commun qu'à un certain degré de généralité ils mettent toujours en question le langage. » (B.Dév. : p. 19).

On retrouve ici le double objet de Hjelmslev et de Jakobson, corrélatif d'une dualité de la linguistique : « science du langage » en même temps que « science des langues ». Le langage est défini comme « faculté humaine » réalisée dans les langues, et Benveniste insiste sur l'importance de la distinction, qui fait du langage un objet distinct, bien qu'impliqué dans l'analyse des langues, qu'il s'agisse de sa mise en question dans « les problèmes infiniment divers des langues », « à un certain degré de généralité », ou, dans « Saussure après un demi-siècle », de son implication dans le point de vue définitoire de l'analyse. Manque, en regard de cette définition du langage comme « faculté », et de cette distinction entre « langue » et « langues », une définition du fait linguistique, ou de la langue comme linguisticité de l'idiome – et ainsi, comme nous le soulignons en introduction de ce chapitre, une réelle distinction entre langage et langue –, à laquelle se substitue chez Benveniste le postulat d'un langage à l'horizon de l'analyse des langues, corrélatif d'une double définition de la linguistique comme science du langage et des langues<sup>312</sup>.

Nous avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie le dépassement structural de l'empirisme, lié à ce postulat d'un « langage » en lieu et place de toute définition de la langue. Le langage apparaît alors comme un objet explicatif des langues, corrélat en même temps que modalité de l'analyse des langues. Sans reprendre les analyses de ce chapitre, rappelons simplement ce développement de « La classification des langues » (1952-1953) :

« Si même cette classification [celle de Sapir], la plus compréhensive et la plus raffinée de toutes, ne satisfait qu'imparfaitement aux exigences d'une méthode exhaustive, doit-on abandonner l'espoir d'en forger une qui y réponde ? Faudra-t-il se résigner à compter autant de types qu'il y a de familles génétiques, c'est-à-dire s'interdire de classer autrement qu'en termes historiques ? Nous avons chance de mieux voir ce qu'on doit atteindre si nous discernons en quoi les systèmes proposés sont en défaut. Si l'on compare l'une à l'autre deux langues d'origine différente que ces théories rangent ensemble, on sent bien qu'une analogie dans la manière de construire les formes reste un trait superficiel tant que la structure profonde n'est pas mise en évidence. La raison en est que l'analyse porte sur les formes empiriques et sur des agencements empiriques. Sapir distingue avec raison la "technique" de certains procédés morphologiques, c'est-à-dire la forme matérielle sous laquelle ils se présentent, du "système relationnel". Mais, si cette "technique" est aisée à définir et à reconnaître d'une langue à l'autre au moins dans un certain nombre de cas (par exemple si la langue use ou non d'alternances vocaliques significatives ou si les affixes sont distincts ou fusionnés), il en va tout autrement du "type relationnel", beaucoup plus difficile à définir et surtout à transposer, parce que la description est nécessairement interprétation. Tout dépendra alors de l'intuition du linguiste et de la manière dont il "sent" la langue.

---

<sup>312</sup> Rappelons également cette affirmation de « Joseph Vendryes (1875-1960) » (1960), citée dans le quatrième chapitre de la première partie : « Il n'en reste pas moins que la linguistique doit tendre par d'autres voies et avec une technique appropriée à se constituer en science de l'universalité des langues. » (J.Ven. : p. 5-6).

Le moyen de parer à cette difficulté fondamentale ne sera pas de choisir des critères de plus en plus détaillés et de moins en moins applicables, mais tout au contraire de reconnaître d'abord que la forme n'est que la possibilité de la structure et donc d'élaborer une théorie générale de la structure linguistique. Certes, on procédera à partir de l'expérience, mais pour aboutir à un ensemble de définitions constantes visant, d'une part, les éléments des structures, de l'autre, leurs relations. Si l'on parvient à formuler des propositions constantes sur la nature, le nombre et les enchaînements des éléments constitutifs d'une structure linguistique, on se sera donné le moyen d'ordonner en des schèmes uniformes les structures des langues réelles. Le classement se fera alors en termes identiques et très probablement il n'aura aucune ressemblance avec les classifications actuelles.

Indiquons deux conditions à ce travail, l'une touchant sa méthode d'approche, l'autre son cadre d'exposition.

Il faudra recourir, pour une formulation adéquate des définitions, aux procédés de la logique, qui paraissent les seuls appropriés aux exigences d'une méthode rigoureuse. Certes, il y a plusieurs logiques, plus ou moins formalisées, dont même les plus simplifiées semblent encore peu utilisables aux linguistes pour leurs opérations spécifiques. Mais observons que même la classification génétique actuelle, dans son empirisme, est déjà informée de logique, et que la première chose à faire est d'en prendre conscience, pour l'explicitier et l'améliorer. Dans la simple énumération des états successifs par où l'on s'élève d'une langue actuelle à son prototype préhistorique, on peut reconnaître une construction logique pareille à celle qui soutient les classifications zoologiques. [...]

Ces considérations sommaires donnent une idée de la manière dont on pourrait construire le modèle logique d'une classification même empirique, comme celle des familles linguistiques. A vrai dire, l'agencement logique qu'on entrevoit ne semble pas pouvoir donner lieu à une formalisation très développée, non plus d'ailleurs que celui des espèces zoologiques et botaniques, qui est de même nature.

On pourrait attendre davantage, quoique ici la tâche soit beaucoup plus ardue, et la perspective plus lointaine, d'une classification portant cette fois sur les éléments de la structure linguistique au sens indiqué plus haut. La condition initiale d'une telle entreprise serait d'abandonner ce principe, non formulé et qui pèse d'autant plus sur une grande partie de la linguistique actuelle qu'il semble se confondre avec l'évidence, qu'il n'y a de linguistique que du donné, que le langage tient intégralement dans ses manifestations effectuées. S'il en était ainsi, la voie serait définitivement fermée à toute investigation profonde sur la nature et les manifestations du langage. Le donné linguistique est un résultat, et il faut chercher de quoi il résulte. Une réflexion un peu attentive sur la manière dont une langue, dont toute langue se construit, enseigne que chaque langue a un certain nombre de problèmes à résoudre, qui se ramènent tous à la question centrale de la "signification". Les formes grammaticales traduisent, avec un symbolisme qui est la marque distinctive du langage, la réponse donnée à ces problèmes ; en étudiant ces formes, leur sélection, leur groupement, leur organisation propres, nous pouvons induire la nature et la forme du problème intra-linguistique auquel elles répondent. Tout ce processus est inconscient, difficile à atteindre, mais essentiel. Par exemple, il y a un trait de structure caractéristique dans les langues bantou et dans bien d'autres encore : les "classes nominales". On peut se contenter d'en décrire l'agencement matériel, ou on peut en rechercher l'origine. Bien des études y ont été consacrées. Seule nous intéressera ici une question qui n'a pas encore été posée, celle de la fonction d'une pareille structure. Or, on peut montrer, et nous essayerons de le faire ailleurs, que tous les systèmes variés de "classes nominales" sont fonctionnellement analogues aux divers modes d'expression du "nombre grammatical" dans d'autres types de langues, et que des procédés linguistiques matérialisés en formes très dissemblables sont à classer ensemble au point de vue de leur fonction. Encore faut-il commencer par voir au-delà de la forme

matérielle et ne pas faire tenir toute la linguistique dans la description des formes linguistiques. Si les agencements matériels que constate et analyse la linguistique descriptive peuvent être progressivement ramenés aux figures diverses d'un même jeu et expliqués par référence à un certain nombre de principes définis, on aura gagné une base pour une classification rationnelle des éléments, des formes, et finalement des ensembles linguistiques. Rien n'interdit de penser, si l'on prolonge avec quelque complaisance cette perspective, que les linguistes sauront alors retrouver dans les structures linguistiques des lois de transformation comme celles qui permettent, dans les schèmes opérationnels de la logique symbolique, de passer d'une structure à une structure dérivée et de définir des relations constantes. Ce sont là des vues lointaines, assurément, et plutôt des thèmes de réflexion que des recettes pratiques. Une chose est certaine : puisqu'une classification intégrale signifie une connaissance intégrale, c'est par une compréhension toujours plus profonde et une définition toujours plus stricte des signes linguistiques que nous progresserons vers une classification rationnelle. La distance à parcourir a moins d'importance que la direction où s'orienter. » (B.Cla. : p. 114-118).

Comme nous l'avons souligné dans le quatrième chapitre de la première partie, le dépassement du donné apparaît ici solidaire d'une « théorie générale de la structure linguistique », permettant l'analyse et la classification des langues. Cependant, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, la perspective structurale se double chez Benveniste d'une analyse de l'expression impliquant une réciprocité absolue du rapport entre fonction et formes, qui informe également le rapport entre langage et langues. Dans ce cadre, le langage apparaît moins comme une modalité d'analyse des langues que comme un objet manifesté par ces dernières, à travers l'analyse duquel Benveniste tente d'atteindre le phénomène linguistique. Comme nous l'avons vu alors, on lit ainsi notamment dans « La nature des pronoms » (1956) :

« Dans le débat toujours ouvert sur la nature des pronoms, on a l'habitude de considérer ces formes linguistiques comme formant une même classe formelle et fonctionnelle ; à l'instar, par exemple, des formes nominales ou des formes verbales. Or toutes les langues possèdent des pronoms, et dans toutes on les définit comme se rapportant aux mêmes catégories d'expression (pronoms personnels, démonstratifs, etc.). L'universalité de ces formes et de ces notions conduit à penser que le problème des pronoms est à la fois un problème de langage et un problème de langues, ou mieux, qu'il n'est un problème de langues que parce qu'il est d'abord un problème de langage. C'est comme fait de langage que nous le poserons ici, pour montrer que les pronoms ne constituent pas une classe unitaire, mais des espèces différentes selon le mode de langage dont ils sont les signes. » (B.Pro. : p. 251)

« Ces définitions visent *je* et *tu* comme catégorie du langage et se rapportent à leur position dans le langage. On ne considère pas les formes spécifiques de cette catégorie dans les langues données, et il importe peu que ces formes doivent figurer explicitement dans le discours ou puissent y demeurer implicites. » (B.Pro. : p. 253)

puis dans « De la subjectivité dans le langage » (1958) :

« Il [le langage] est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait encore fonctionner et s'appeler langage. Nous parlons bien du langage, et non pas seulement de langues particulières. Mais les faits des langues particulières, qui s'accordent, témoignent pour le langage. On se contentera de citer les plus apparents.

Les termes mêmes dont nous nous servons ici, *je* et *tu*, ne sont pas à prendre comme figures, mais comme formes linguistiques, indiquant la “personne”. C’est un fait remarquable – mais qui pense à le remarquer tant il est familier ? – que parmi les signes d’une langue, de quelque type, époque ou région qu’elle soit, jamais ne manquent les “pronoms personnels”. Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. Il peut seulement arriver que, dans certaines langues, en certaines circonstances, ces “pronoms” soient délibérément omis ; c’est le cas dans la plupart des sociétés d’Extrême-Orient, où une convention de politesse impose l’emploi de périphrases ou de formes spéciales entre certains groupes d’individus, pour remplacer les références personnelles directes. Mais ces usages ne font que souligner la valeur des formes évitées ; c’est l’existence implicite de ces pronoms qui donne leur valeur sociale et culturelle aux substituts imposés par les relations de classe. » (B.Subj. : p. 261)

« Le langage est donc la possibilité de la subjectivité, du fait qu’il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l’émergence de la subjectivité, du fait qu’il consiste en instances discrètes. » (B.Subj. : p. 263).

Aux langues se substitue ainsi le langage comme objet et lieu de la théorie linguistique, substitution dont nous verrons les enjeux dans le chapitre suivant, mais dont apparaît dès lors le caractère d’articulation singulière des deux pôles de la structure et du langage, dans le cadre de l’appréhension benvenistienne de la langue comme organisation de l’expression.

#### IV. Martinet : langage et signifiant

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, Martinet adopte une position anti-universaliste, parlant d'« une langue » au lieu de « la langue ». Nous avons vu cependant que sa critique vise aussi bien le concept saussurien de langue, qu'il qualifie d'« abstraction universaliste<sup>313</sup> » (M.Ko. : p. 144), que la démarche jakobsonienne. Ainsi qu'il a commencé d'apparaître dans ce premier chapitre à travers l'analyse de la gnoséologie martinettienne, et comme nous allons le voir dans ce qui suit, elle témoigne ainsi avant tout de l'inscription de la linguistique martinettienne dans une problématique des rapports langage/langues et de l'existence d'une définition préalable de la langue, support de l'analyse en lieu et place de toute théorisation.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les premières prises de position martinettiennes en faveur de l'anti-universalisme datent des années 1940, où Martinet s'oppose, dans « Nicolas S. Troubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* » (1946) puis dans « Roman Jakobson, *Aphasie und allgemeine Lautgesetze* » (1947/1965) et dans « Où en est la phonologie ? » (1949), à la formulation de lois panchroniques, auxquelles il reproche leur caractère inductif, limitatif et formaliste et auxquelles il oppose son propre réalisme. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie puis à nouveau dans le chapitre précédent<sup>314</sup>, Martinet ne dénie pas toute validité aux thèses de Jakobson. Rappelons en effet cette conclusion de « Roman Jakobson, *Aphasie und allgemeine Lautgesetze* » :

« L'objection que nous ferons aux conclusions de Jakobson est la même que celle que nous avons adressée à d'autres lois panchroniques dégagées par le même auteur, notamment au sujet des incompatibilités prosodiques : l'examen d'un nombre considérable de structures linguistiques permet dans bien des cas de dégager des tendances qui paraissent constantes ; induire qu'elles sont effectivement constantes et les durcir sous forme de loi, présente des dangers, car l'extension, à de nouveaux idiomes, de l'observation linguistique peut venir, d'un moment à l'autre, vous infliger un démenti. Ceci ne veut pas dire que les tendances signalées ne soient pas réelles : nous sommes persuadés que les enfants en général bâtissent bien leur système phonologique selon le processus indiqué par Jakobson, tout comme il paraît certain qu'accent différenciatif et quantité phonologique coïncident rarement. Mais à vouloir ignorer des aberrances très réelles, on s'expose à voir rejeter en bloc des conclusions qui, si elles étaient présentées avec moins de dogmatisme, seraient peut-être plus universellement acceptées. Nos réserves ne sont donc inspirées que par une certaine crainte qu'un exposé trop catégorique nuise à la diffusion d'une thèse qui nous paraît essentiellement juste. » (M.Ro. : p. 110-111)

ainsi que ce jugement, cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Le mérite permanent et indiscutable de l'exposé de Jakobson est d'avoir contribué à expliquer pourquoi il y a des sons que l'on rencontre dans toutes les langues et dès les premières paroles de l'enfant, avec fonction distinctive, alors que d'autres n'existent que

---

<sup>313</sup> Voir M.Ko. : p. 143-144, cité dans le premier chapitre de la première partie. Voir également, notamment, M.Emp. : p. 20-21 et M.Sci. : p. 58, cités de même alors.

<sup>314</sup> Voir la note 1124.

dans certaines communautés linguistiques où ils n'apparaissent que tardivement dans le parler infantin. Parler de sons faciles et de sons difficiles n'est pas une explication : le [θ] anglais n'est pas difficile pour un Anglais et, du point de vue de Sirius, on ne voit pas pourquoi il serait plus malaisé d'articuler θ que s. Mais on peut constater objectivement qu'il est plus ou moins facile de distinguer deux sons. Et puisqu'il faut, pour que la langue remplisse sa fonction, que les phonèmes restent distincts, les oppositions bien tranchées auront des chances de mieux se maintenir que les autres. Les enfants les percevront plus aisément, et il leur sera plus facile de les reproduire, puisque cela réclamera d'eux moins de précision dans l'articulation. Nous sommes donc d'accord sur l'essentiel avec Jakobson. » (M.Ro. : p. 108).

On lisait en outre dans le corps de l'exposé :

« Cette hiérarchie de valeurs s'explique aisément lorsqu'on a reconnu le caractère oppositionnel des unités linguistiques. Les meilleures, les plus faciles à identifier, les plus stables sont évidemment celles qui s'opposent le plus nettement. » (M.Ro. : p. 106)

affirmation qui prend place dans le résumé des thèses jakobsoniennes, mais dont on peut imaginer que Martinet la reprend volontiers à son compte. Comme nous l'avons vu, on lit en effet ensuite dans *Économie des changements phonétiques* (1955), où, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, on retrouve la critique des lois panchroniques :

« Dans le même ordre d'idées, on doit à Roman Jakobson une tentative ambitieuse de classement des oppositions selon l'ordre dans lequel les enfants les acquièrent au cours de leur apprentissage du langage. Cet ordre serait exactement l'inverse de celui qui s'observe lorsque certains aphasiques perdent progressivement l'usage de leur système phonologique. La hiérarchie ainsi établie entre les oppositions serait telle qu'aucune langue ne saurait présenter une opposition d'un certain niveau de généralité sans présenter celles qui la précèdent dans la hiérarchie. L'idée de certaines constances dans l'ordre d'acquisition par l'enfant des types phoniques en rapport avec leur fréquence dans les diverses langues avait, dès 1928, été présentée par Alf Sommerfelt. Ce qui est nouveau chez Jakobson est la comparaison avec l'aphasie, le désir de couvrir tous les faits, et l'effort pour les faire entrer tous dans un cadre binariste. La tentative est viciée dès l'abord par un apriorisme évident. Les renseignements sûrs qu'on possède sur le détail de l'acquisition par l'enfant des diverses langues sont trop sporadiques pour qu'on puisse sérieusement rien fonder sur eux. Les conclusions relatives aux aphasiques demanderaient évidemment à être vérifiées longuement. L'examen des systèmes phonologiques les plus divers n'est pas fait sous les yeux du lecteur, et il est assez facile de trouver des langues qui ne se conforment pas à la hiérarchie postulée. La thèse peut fort bien être juste dans l'ensemble, c'est-à-dire dans la mesure où elle coïncide avec les données du sens commun, mais il faut s'attendre à ce que bien des enfants, bien des aphasiques et bien des langues aient un comportement fort différent de celui que postule Jakobson. L'idée qui méritait d'être dégagée et mise en valeur est celle que les productions phoniques les mieux adaptées aux fins linguistiques sont, dans chaque cas, les plus différentes possibles : pour le même degré d'ouverture [i] ne saurait être plus antérieur et [u] plus postérieur et, dans l'ensemble d'un système, [a] d'une part, la plus sonore et la plus ouverte de toutes les voyelles, les occlusives sourdes d'autre part, les plus fermées et les plus sourdes de toutes les consonnes, seront naturellement mises à contribution lorsqu'on cherchera, consciemment ou non, à établir entre les phonèmes un contraste dans la chaîne. Il y a, selon toute vraisemblance, une relation entre ce dernier fait et l'existence dans toutes les langues attestées d'occlusives sourdes et de voyelles de grande ouverture. Mais il y aura toujours des enfants qui préféreront inaugurer leur vie linguistique en imitant, de façon bien imparfaite, des mots intéressants, à articulation



“difficile”, plutôt que le [papa] qu’on leur serine à longueur de journée. Le principe de la différenciation maxima que Jakobson, peu tenté d’en révéler l’évidence, n’a pas suffisamment mis en valeur, est celui qui, en dernière analyse, s’impose comme le grand ordonnateur des systèmes phonologiques dans les limites imposées par l’inertie naturelle et la structuration économique du système. La différenciation maxima n’implique en aucune façon une binarité généralisée, ni un cadre préétabli, identique pour toutes les langues. C’est elle qui, par exemple, aboutit à faire articuler le /ʃ/ du français, de l’allemand et de bien d’autres langues qui le présentent à côté de /s/, avec une protrusion des lèvres qui contribuera à mieux l’opposer à ce dernier, et ceci sans préjudice de la façon dont s’articulent, dans ces différentes langues, les phonèmes que les binaristes voudraient à tout prix ranger avec la chuintante. » (M.ECP : p. 150-151).

Au postulat d’universaux, Martinet substitue ainsi celui d’une logique des systèmes. Comme nous l’avons vu dans le premier chapitre de la première partie, puis surtout dans le chapitre précédent, c’est là en effet le mode martinettien de construction des universaux du langage, fondé sur la notion et le postulat de l’économie, dans le cadre d’une conception de la langue comme structure.

La position martinettienne relativement aux universaux du langage est exposée de manière systématique dans « Réflexions sur les universaux du langage » (1967-1968). On lit tout d’abord en ouverture du texte :

« Il n’est pas rare que certains mots, certains concepts qu’on croyait ne plus appartenir qu’à l’histoire des idées réapparaissent et même s’imposent pendant quelque temps comme des termes à la mode. C’est ce qui semble actuellement se produire dans le cas du terme “universaux” appliqué à certains traits du langage humain.

A l’heure où les tenants du transformationalisme et des grammaires génératives dénoncent le structuralisme et leurs devanciers immédiats et, à tort ou à raison, invoquent contre eux l’autorité de grands noms du passé, Humboldt, Descartes, Port-Royal, on pourrait voir, dans cette résurrection des universaux, un effort pour remonter plus loin encore dans le temps, au-delà de la pensée issue de la Renaissance, jusqu’à la philosophie médiévale.

Historiquement, toutefois, il n’est pas sûr que cet emploi contemporain d’“universaux”, ou plutôt sa forme anglaise *universals*, soit autre chose qu’un écho de l’emploi philosophique et moyenâgeux du terme.

C’est probablement à la lecture du livre *Universals of Language*, où Joseph Greenberg a réuni les contributions de divers participants du Colloque tenu à Dobbs Ferry en avril 1961<sup>315</sup>, que la plupart des linguistes ont fait la connaissance de l’expression “universaux du langage”. Mais il existait au moins un précédent, celui de l’article de Burt et Ethel Aginsky, publié en 1948 dans *Word* sous le titre de “The importance of Language Universals<sup>316</sup>”.

Plus intéressante que le mot lui-même est la tendance que manifeste cet effort pour retrouver l’identité derrière la diversité. Cette tendance qui, tout au long des décennies qui ont vu le développement du structuralisme, a coexisté avec la tendance inverse à insister sur les différences entre les langues, a été essentiellement représentée par l’enseignement de Roman Jakobson, d’abord dans son livre *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, puis dans sa présentation de traits phonologiques distinctifs universellement valables et entre lesquels les diverses langues peuvent tout au plus faire leur choix.

---

<sup>315</sup> Dont les « Implications of Language Universals for Linguistics » sont le texte conclusif.

<sup>316</sup> Voir Aginsky (1948).

Il y a, à la base de cette tendance, un point de vue qu'on peut désigner comme l'apriorisme, selon lequel on postule l'existence universelle de certains types d'organisation. Ce qui, chez d'autres, ne se présenterait que comme une hypothèse de travail ou, au plus, comme une théorie susceptible d'être révisée ou remplacée sous la pression d'observations nouvelles, est, pour l'aprioriste, une évidence qui ne supporte pas la contradiction : l'examen de la réalité apporte-t-il des éléments qui semblent contredire l'universalité postulée du type examiné, la validité de cet examen est récusée au moyen de quelque explication *ad hoc*. » (M.Ré. : p. 52-53).

Martinet dénonce ici à juste titre la régression que constitue le postulat d'universaux du langage. Les termes de cette dénonciation sont néanmoins révélateurs d'une problématique analogue à celle des tenants d'un tel postulat. Il apparaît en effet d'emblée que Martinet ne remet pas en cause la notion de langage mais un type de description consistant à « retrouver l'identité derrière la diversité », à laquelle il oppose une « tendance inverse à insister sur les différences entre les langues ». Il déplore ensuite l'« apriorisme » d'une telle hypothèse universaliste, à laquelle il voudrait ainsi voir substituer une « hypothèse de travail ou, au plus, [...] une théorie susceptible d'être révisée ou remplacée sous la pression d'observations nouvelles ». Il s'agit cette fois, corrélativement aux modalités de la description, du langage comme objet, auquel, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, il substitue quant à lui la définition d'une langue. Suivent deux exemples, phonologique et grammatical, d'universaux du langage, tous deux cités par Jakobson. Le premier est la loi panchronique dont Jakobson proposait une reformulation dans « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics<sup>317</sup> », le second la distinction sujet/prédicat, mentionnée dans « Implications of Language Universals for Linguistics » :

« Un exemple classique de ces *a priori* est celui que représente la “loi panchronique”, selon laquelle une langue ne saurait combiner quantité distinctive et accent libre, ou, en termes plus explicites, une langue qui oppose des phonèmes vocaliques longs à des phonèmes vocaliques brefs (ex. latin *mālus/mālus*) ne pourrait distinguer deux mots du fait de la place de l'accent (ex. esp. *páso/pasó*) et vice-versa. On avait très vite attiré l'attention sur le cas de l'anglais et de l'allemand où coexistent la liberté distinctive de la place de l'accent (ang. brit. *billow ~ below*, all. du nord *Kaffee ~ Café*) et les oppositions de longueur vocalique (angl. brit. *cot ~ caught*, all. *kann ~ Kahn*) ; mais les partisans de la loi avaient fait valoir diverses circonstances, et notamment le fait que la voyelle brève accentuée de ces langues n'est jamais finale, c'est-à-dire toujours interrompue par une consonne ; il y aurait donc, dans ce cas, une opposition entre des voyelles normales (“longues”) et des voyelles interrompues (“brèves”) qui seraient les “membres marqués” de l'opposition. Mais, dans ses *Grundzüge*, Troubetzkoy se montrait déjà beaucoup moins catégorique, et, en 1945, j'ai présenté une analyse du système phonologique du parler franco-provençal d'Hauteville où /pōtā/ “grimace” se distingue de /pōtā/ “pâte” par la quantité de la voyelle et de /pōtā/ “creux” par la place de l'accent ; l'opposition de longueur s'y maintient à la finale absolue dans /mō/ “mal” et /mō/ “mot”, et dans /tōtōtlā/, mot qui désigne un arbuste de haie, la longue est inaccentuée et la brève sous l'accent. La situation qu'on constate dans des parlers, peu distants de celui d'Hauteville, où /mō/ et /mō/ se confondent semble indiquer que cette distinction est instable lorsqu'elle n'est pas soutenue par l'allongement de la consonne qui suit la brève accentuée de /pōtā/ (= [pōt :ā]). Mais, instable ou non, le type est bien attesté. On pourrait arguer, peut-être,

---

<sup>317</sup> Voir la note 284 ci-dessus.

que la combinaison de la quantité vocalique et de la place pertinente de l'accent est une gageure, mais il y a des langues qui la tiennent.

Soit encore, sur le plan de la syntaxe générale, la croyance mainte fois exprimée que tout énoncé de toute langue se compose d'un sujet et d'un prédicat. Sans aller très loin, il suffit d'écouter parler le français pour constater qu'à tout instant, on s'y passe de sujet ou, si l'on veut, le sujet s'y confond avec le prédicat : *voici le panier, il y a des fruits chez l'épicier* (prononcé normalement /ja de .../), *défense de fumer, le temps d'aller prendre les billets* ; sans parler, bien entendu, des énoncés à l'impératif. Un aprioriste évoquera l'étymologie, analysera *voici* en *vois (i)ci*, trouvera un sujet dans le *il d'il y a*, postulera *il y a* devant *défense de fumer* et, par exemple, *il me faut* devant *le temps d'aller*, bref, retrouvera toutes les roueries et tous les faux-fuyants de l'analyse logique traditionnelle.

Pourquoi insister ? Tout ceci n'est malheureusement que trop fréquent aujourd'hui, et si se poursuit la mode des grammaires transformationnelles et génératives, on peut prévoir le jour où le refus d'accepter ces manipulations sera interprété comme une incapacité d'apercevoir les structures profondes du langage. » (M.Ré. : p. 53-54).

La fin du passage fait à nouveau clairement apparaître la perspective descriptive. On lit ensuite :

« La lecture de *Universals of Language* a ceci de réconfortant que les linguistes participants, qui sont, pour la plupart, des chercheurs chez qui le goût de la théorie et des synthèses n'a pas émoussé les talents d'observation, ne manquent guère de relever les limites de l'entreprise à laquelle ils ont été conviés. Si l'on exclut au départ les "universaux" qui découlent de la définition même du langage, on ne trouve plus guère que des quasi-universaux, c'est-à-dire des universaux qui n'en sont pas, ou quelques traits ou combinaisons de traits qui semblent exister dans toutes les langues examinées jusqu'ici, sans qu'après tout on puisse affirmer qu'ils soient vraiment universels.

Ce qu'on déplorera en la matière est le fait que la résurrection d'un terme comme les universaux, complètement dissocié du contexte terminologique de la recherche contemporaine, ne peut aboutir qu'à une sorte de mystification ; elle semble indiquer qu'il y aurait des traits fondamentaux du langage humain qui ne se laisseraient pas expliquer en fonction du rôle du langage comme moyen de communication dans le cadre reconnu de la psychologie et de la physiologie de l'être humain. Il faudrait donc, si nous voulons éviter tout présupposé métaphysique, envisager l'existence, chez l'homme, d'une organisation autonome présidant au fonctionnement du langage, et qui aurait ses lois propres indépendantes des conditionnements psycho-physiologiques qui expliquent par ailleurs le comportement humain : tous les énoncés, décrète-t-on, comportent un sujet et un prédicat. Or, il est clair que ceci ne saurait s'imposer du fait du fonctionnement de notre esprit puisque nous passons une partie appréciable de notre vie à percevoir des objets sans en faire les sujets de commentaires, et à constater des procès sans nous occuper de savoir quelle en est la source ou le moteur. Il y aurait donc en nous UN MOULE LINGUISTIQUE, une disposition innée, qui nous contraindrait à imposer à tout énoncé la forme binaire résultant de la combinaison d'un thème de discours et de ce qu'on en dit. Or, même s'il était vrai qu'il n'y a d'énoncé, dans aucune langue connue, sans sujet et prédicat, il resterait à voir quels seraient les rapports de ce moule linguistique avec le reste de la psycho-physiologie de l'homme, ou, en d'autres termes, comment cette partie s'intègre dans le tout, c'est-à-dire, en dernière analyse, comment s'explique cette binarité des énoncés. Ceci, les "innéistes" se gardent bien de le tenter parce que ce serait en fait porter atteinte au caractère de réalité dernière qui les séduit dans leur construction. Toutefois, la notion de l'universalité du schème sujet-prédicat est une simple vue de l'esprit favorisée par les traits particuliers de la structure de certaines des langues parlées par les "innéistes" et entretenue par la grammaire scolaire, là où ce schème est en compétition avec d'autres types syntaxiques fondamentaux, parce que ces types ont

longtemps été exclus de la langue littéraire, et l'hypothèse d'un moule linguistique inhérent à la nature humaine est parfaitement dénuée de toute justification.

On comprend facilement comment la grande fréquence des situations où l'on a à dire quelque chose au sujet de quelqu'un ou de quelque objet puisse entraîner l'emploi d'un faux sujet dans *il pleut, es braust ein Ruf*, pour équilibrer l'énoncé et unifier les schèmes syntaxiques ; l'exemple de l'allemand où le faux sujet peut être non seulement le pronom *es*, mais un adverbe comme *heute* (*es wird getanzt, heute wird getanzt*), montre bien les solutions *ad hoc* que peut susciter l'habitude de ne pas laisser le verbe figurer en tête des énoncés affirmatifs. » (M.Ré. : p. 54-55).

Il s'agit à nouveau dans ce passage du langage comme objet. Martinet refuse la « mystification » qui consiste à postuler l'existence d'un « MOULE LINGUISTIQUE », « organisation autonome présidant au fonctionnement du langage, et qui aurait ses lois propres indépendantes des conditionnements psycho-physiologiques qui expliquent par ailleurs le comportement humain ». A cet objet répond cependant un second, le « langage comme moyen de communication », support d'explication de tous les « traits fondamentaux du langage humain », fussent-ils attribuables à la « psychologie » et à la « physiologie » de l'être humain. Martinet voit bien le caractère de « réalité dernière » du langage des universalistes, mais il ne renonce pas au donné des idiomes et formule sa réfutation dans le cadre d'une problématique descriptive et analytique. Aussi l'hypothèse d'un « moule linguistique inhérent à la nature humaine » lui semble-t-elle seulement « dénuée de toute justification » empirique. Comme le rappelaient Jakobson et Waugh dans *The Sound Shape of Language*<sup>318</sup>, on lisait de même dans *Économie des changements phonétiques*, à propos du binarisme :

« Pour avoir le droit d'affirmer que toutes les oppositions phonologiques sont binaires, il faudrait ou bien avoir constaté, après examen exhaustif, que tel était le cas, ou bien être arrivé à prouver que, l'homme étant ce qu'il est, il ne peut faire autrement qu'organiser ses unités distinctives selon le mode binaire. Mais qui pourrait se vanter d'avoir fait un examen exhaustif de toutes les langues existantes ou attestées ? Et que dire des langues disparues sans laisser de traces et de celles qui apparaîtront demain sur la terre ? Même si ces auteurs fondaient, et nous en sommes loin, la théorie binariste sur un examen attentif et surtout objectif d'un bon nombre de langues, on aurait le droit de réserver son jugement et de refuser d'induire au général d'un particulier même assez vaste. L'histoire de la phonologie connaît maintes affirmations catégoriques qu'il a fallu si bien nuancer qu'elles se sont finalement réduites à des tautologies. Par ailleurs, on ne nous dit pas à quel endroit du circuit de la parole s'impose à l'être humain la nécessité du mode binaire. Ce ne peut être dans les organes articulatoires susceptibles, un peu partout, de passer de l'occlusion totale à une ouverture maxima par une infinité théorique de degrés d'aperture. Ce ne saurait être au cours du procès de transmission d'un auditeur à un autre : les spectrogrammes nous montrent bien le caractère graduel du passage de [i] à [a] et à [u]. Doit-on supposer que la binarité résulte d'une sorte de filtrage exécuté par les organes de l'audition de telle sorte qu'un groupe de cellules réagirait positivement à l'acuité et négativement à la gravité, et un autre groupe réagirait positivement à la "densité" et négativement à son absence ? Ce serait là sans doute, à l'heure actuelle, une supposition absolument gratuite. Il faudrait donc croire que c'est à la perception que se produit le filtrage. Mais, ici encore, quel moyen avons-nous de vérifier la chose ? A supposer, ce

---

<sup>318</sup> Voir de même la note 284 ci-dessus.

qui reste à prouver, que les enfants acquièrent l'usage du système phonologique par dichotomies successives, on ne voit pas pourquoi cela affecterait nécessairement le fonctionnement du système de l'adulte. Quelle que soit la conception qu'on se fait du "fonctionnement" synchronique d'un système phonologique, on n'y trouve aucune confirmation de la thèse du binarisme généralisé. Et tout ceci nous ramène à la seule opération qui pourrait entraîner l'adhésion si elle était concluante : l'examen objectif de la nature phonique des traits distinctifs. Mais ce que nous trouvons à la place est une manipulation des données qu'un savant élagage des "redondances" finit par adapter aux postulats binaristes. » (M.ECP : p. 73-75).

Martinet pose là une alternative remarquable : entre induction fondée sur un examen exhaustif des langues et explication d'ordre psychophysiologique, par la nature de l'homme. Il ne s'agit donc pas de définition, mais de généralisation ou de justification, dans le cadre invariable de la définition préalable de la langue comme instrument de communication. Comme Hjelmslev, Martinet argue alors de l'impossibilité d'une induction exhaustive, argument auquel il ajoute les conclusions de son examen de la réalité psycho-physiologique, avant de demander un « examen objectif de la nature phonique des traits distinctifs ». Il écrit cependant ensuite :

« En tout cas, on ne gagnerait rien à remplacer la présentation linéaire des corrélations consonantiques par les tableaux carrés ou triangulaires des binaristes. Ces tableaux impliquent une fixité des rapports entre les ordres qui coule toutes les langues dans le même moule et déforme constamment la réalité, tandis que la position des ordres dans la présentation horizontale des corrélations n'indique aucun apparemment particulièrement étroit des ordres voisins, et n'empêche jamais de concevoir des évolutions phonétiques d'un point quelconque à un autre sur l'axe horizontal. [...] En phonologie diachronique la position des ordres dans les tableaux doit être déterminée par la nature de l'évolution qu'on veut décrire. Si celle-ci n'impose aucune succession particulière, on rangera les ordres de gauche à droite selon la profondeur de ce qu'on considère comme l'articulation la plus importante. » (M.ECP : p. 75-76)

où l'on retrouve la position « réaliste » qui est constitutive du structuralisme de Martinet, et avec elle la définition d'un cadre de description, avatar du « langage » dont elle ne se distingue que par son caractère plus souple. Le développement de « Réflexions sur les universaux du langage » s'achevait ainsi sur un autre type de justification de la quasi-universalité du schème sujet-prédicat, et Martinet soulignait d'emblée la possibilité d'une convergence entre ses propres réflexions et celles des participants du congrès *Universals of Language*. De fait, sa définition d'une langue prend en charge « les "universaux" qui découlent de la définition même du langage », cependant que les « quasi-universaux », de même que les « quelques traits ou combinaisons de traits qui semblent exister dans toutes les langues examinées jusqu'ici, sans qu'après tout on puisse affirmer qu'ils soient vraiment universels », sont expliqués à la lumière de la notion d'économie des systèmes. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, on lit ainsi ensuite :

« Poser des universaux du langage qu'une observation plus poussée réduira à des quasi-universaux, puis à de simples tendances, c'est proprement aller à contre-sens. C'est orienter définitivement l'observation dans le sens de la vérification d'une hypothèse de départ et tenter le chercheur de liquider, par des pirouettes, tout ce qui pourrait s'y opposer. Même lorsque la recherche est le fait d'esprits rassis qui, avant de trancher,

désirent faire des sondages extensifs, c'est faire confiance à des descriptions linguistiques exécutées par des gens qui, trop souvent, étaient les victimes des mêmes préjugés que ceux qu'on trouve chez les aprioristes contemporains.

[...]

A la méthode qui consiste à poser au départ, de façon largement impressionniste, des constances universelles, on opposera et l'on préférera celle selon laquelle on précise soigneusement quelles sont les caractéristiques qu'on attend d'un objet pour qu'on accepte de le désigner comme une langue. Une fois ceci établi, on cherche à déterminer quelles sont les implications de tous ordres de cette définition, quelles sont les latitudes qu'elle autorise, les développements qu'elle laisse prévoir, les limitations qu'elle semble imposer, en recherchant, certes, chaque fois, si les traits ou les complexes envisagés se retrouvent effectivement dans des langues existantes, mais sans jamais exclure la possibilité de l'existence de ce qui n'est pas exclu par la définition même que nous avons adoptée. Ce point de vue n'est qu'un développement des prémisses présentées par Louis Hjelmslev dans les *Prolegomena*. Il a, nous semble-t-il, l'avantage considérable d'ouvrir l'esprit du linguiste à l'identification exacte de structures nouvelles pour lui, qu'il pourrait, sans cela, être tenté de réduire à des structures plus familières. [...]

La définition de la langue que je propose pour ma part est celle selon laquelle on désigne de ce terme un instrument de communication doublement articulé et de caractère primitivement vocal.

[...]

A partir de cette base, en tenant compte d'un équilibre à conserver constamment entre les besoins de la communication et le désir de réduire la consommation d'énergie de tous ordres, et sans oublier la pression des générations plus anciennes sur les plus jeunes qui tend à freiner l'accession de [*sic*] nouveaux équilibres, on peut, en quelque sorte, déduire les différentes possibilités structurales des langues humaines en prenant bien garde de ne jamais se laisser limiter, au cours de l'examen, par les structures les plus familières. » (M.Ré. : p. 55-59)

puis :

« On voit en quoi la position exposée ci-dessus s'oppose diamétralement à celle selon laquelle s'imposerait la recherche d'universaux du langage. Nous n'établissons ici aucune limite aux possibilités structurales des langues, sinon celles qui découlent d'une définition sur laquelle peut se faire l'accord de tous ceux qui, tout en remplaçant le langage humain dans le cadre d'une sémiologie générale, se refusent à désigner comme une langue n'importe quel système de signes. Nous sommes naturellement convaincus que l'économie générale de la communication entre les hommes tendra à esquisser des limites aux latitudes de variation de structures [*sic*] et qu'une pratique prolongée de ces méthodes amènera à dégager des types qui ne diffèrent pas outre mesure de certains des quasi-universaux de Greenberg. Mais en écartant tout apriorisme initial, nous serons sûrs de ne pas avoir déformé les faits pour les faire entrer dans un cadre pré-établi qui ne peut que refléter les préjugés que nous ont légués des grammairiens tentés d'établir, pour toute langue, une norme fondée sur l'admiration des langues classiques ou sur la confusion millénaire entre la logique et le langage. » (M.Ré. : p. 61)

passages auxquels on peut ajouter cette remarque :

« Greenberg a voulu montrer qu'il y avait, un peu partout, certaines constances syntaxiques. La même opération à partir de descriptions plus exactes aurait abouti à des résultats encore plus convaincants. En effet, toutes les constatations qu'il résume sous la forme de quarante-cinq universaux s'expliquent le plus simplement du monde dans le cadre du comportement humain le plus général, à condition de ne pas se refuser, de prime

abord, à toute explication. Toutes sont intéressantes et valaient d'être faites, mais elles ne permettent de développements utiles que si l'on renonce à y voir des universaux, et qu'on recherche, pour chacune d'elles, ce qu'elle indique en fait et ce en quoi elle dérive de la satisfaction des besoins de la communication humaine. » (M.Ré. : p. 57).

Tout ce que Martinet reproche aux universalistes est d'« aller à contre-sens », dans la mesure où l'observation se trouve ainsi orientée d'avance. Il oppose ainsi à leur démarche un autre cadre de description, que, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, il définit ailleurs comme empirico-déductif. La démarche martinettienne apparaît alors significativement proche de celle de Hjelmslev, auquel Martinet se réfère dans ce texte, dont elle ne se distingue que par son réalisme, c'est-à-dire, comme il apparaîtra ci-dessous, par la réduction du langage au signifiant. On lit à nouveau beaucoup plus tard dans les *Mémoires d'un linguiste* :

« Je pourrais ici opposer mes vues à celles de Jakobson. Mais je pense que c'est plutôt Jakobson qui aurait à justifier sa "fixation" sur le binarisme. Je marquerai seulement que le binarisme jakobsonien résulte de la tendance à rechercher partout des universaux phonologiques. Jakobson n'a pas procédé de façon inductive : il n'a pas cru devoir passer en revue un certain nombre de systèmes. Il a simplement déclaré une fois pour toutes que c'était comme ça, comme s'il s'agissait d'une révélation. Lorsqu'il était en Suède, en 1941, il ne disposait, en matière de langage enfantin, que de données squelettiques<sup>319</sup>, et c'est, on l'a vu, sur ces bases qu'il a construit sa *Kindersprache*.

Au point de vue traditionnel, selon lequel chaque langue a son système propre dont l'originalité n'est limitée que par les divers conditionnements anatomiques et physiologiques, s'oppose l'idée amusante, qui s'est dégagée de *Kindersprache*, que tous les systèmes phonologiques ne sont que des variantes d'un même système universel impliqué par la nature de l'homme. Ce système est là, dès le départ, l'apprentissage se réduisant à laisser dépérir ceux des traits de ce système initial qui ne sont pas utilisés dans la langue. Jakobson n'a pas présenté les choses dans ces termes. On pourrait presque penser que cette formulation est caricaturale et le fait d'un adversaire qui ne cherche qu'à ridiculiser la théorie en cause. Et pourtant elle s'inspire de ce qu'on peut lire chez les chomskyens ou néo-chomskyens qui ne renient pas l'enseignement de Jakobson. L'exposé d'une telle thèse a l'avantage de faire mieux saisir ce qu'implique ce que j'ai désigné comme le point de vue traditionnel, mais qui n'est en fait que le sens commun dégagé de toutes les tentations idéalistes, celui qui fait intervenir l'économie des systèmes plutôt que l'harmonie troubetzkoyenne.

Ce qui est fondamental, pour moi, c'est qu'on ne doit pas poser, au départ, des types phonologiques universels et éternels. Il y a des données physio-psychologiques qui limitent les latitudes évolutives. Les données physiologiques, à savoir l'appareil de production des sons, ont été bien décrites. Elles ne suggèrent en rien que le fonctionnement des organes de la parole ne doive faire intervenir que l'opposition d'un

---

<sup>319</sup> On lisait en revanche dans « Roman Jakobson, *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* » : « L'auteur emprunte ses données sur le langage enfantin aux études et aux observations de ses prédécesseurs. Sa documentation est vaste et s'étend bien au-delà des limites de l'Europe. Cette remarque est d'importance, car les conclusions qu'il tire finalement devraient être valables pour l'ensemble des langues parlées. » (M.Ré. : p. 104) puis, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, à nouveau : « Que l'acquisition du langage par l'enfant se fasse généralement dans les conditions qu'il [Jakobson] dégage, cela ne fait guère de doute. Il se fonde en effet sur un nombre imposant de descriptions qui, même lorsqu'elles n'ont pas été faites par des linguistes éprouvés, doivent fournir sur bien des points des renseignements parfaitement utilisables. » (M.Ré. : p. 108-109). Comme il est apparu ci-dessus, le jugement d'*Économie des changements phonétiques* était déjà plus réservé. Voir M.ECP : p. 150-151, cité ci-dessus.

type à son absence, ce qui est à la base du binarisme jakobsonien. L'observation, sans idée préconçue, du fonctionnement des langues n'indique, en aucune façon, que lorsque trois types phonologiques sont à distinguer dans une langue, deux d'entre eux vont nécessairement présenter une base commune qui les opposera, l'un et l'autre, au troisième. Soit les articulations glottales 1. ouverte, 2. vibrante, 3. fermée, qu'on rencontre si fréquemment à la base des systèmes d'occlusives. On peut, en choisissant arbitrairement ses bases, déclarer que 1 et 3 s'opposent à 2 comme des non-voisées à une voisée, ou que 1 et 2 s'opposent à 3 comme des continues à une momentanée, ou encore que 2 et 3 s'opposent à 1 comme impliquant obstruction par opposition au flux sans encombre. Ce genre de pirouette est encore plus facile si l'on fait usage d'un vocabulaire impressionniste se référant à des faits acoustiques.

Le binarisme est l'illusion du linguiste qui, dans sa recherche, retient successivement chaque trait pour l'opposer aux autres et identifie les temps de son comportement et la réalité des faits de langue. Il est clair qu'engagés dans cette voie, les linguistes finissent par ne retrouver, dans les structures qu'ils dégagent, que ce qu'ils y ont mis eux-mêmes, et qu'ils ont alors bien raison d'affirmer que la structure n'existe pas dans la réalité, mais dans l'esprit du chercheur. Le fonctionnaliste, lui, a toujours identifié le processus abstraitif comme un outil de recherche permettant de distinguer, parmi les faits observables, ce qui vaut sur tel ou tel plan, et non comme un moyen de s'évader du réel. » (M.Mé. : p. 293-294).

S'opposent ici deux points de vue sur le langage qui sont aussi deux cadres de description : l'un, hypothético-déductif, le second, empirico-déductif, fondé sur l'observation des langues plutôt que sur une « révélation » – on retrouve ici l'argument d'*Économie des changements phonétiques* : « Les données physiologiques, à savoir l'appareil de production des sons, ont été bien décrites. Elles ne suggèrent en rien que le fonctionnement des organes de la parole ne doive faire intervenir que l'opposition d'un type à son absence, ce qui est à la base du binarisme jakobsonien. L'observation, sans idée préconçue, du fonctionnement des langues n'indique, en aucune façon, que lorsque trois types phonologiques sont à distinguer dans une langue, deux d'entre eux vont nécessairement présenter une base commune qui les opposera, l'un et l'autre, au troisième. » – mais impliquant par ailleurs une démarche d'abstraction, au sens martinettien, c'est-à-dire l'hypothèse structurale et avec elle une démarche analytique et la définition préalable de la langue qui en est corrélative : « Le fonctionnaliste, lui, a toujours identifié le processus abstraitif comme un outil de recherche permettant de distinguer, parmi les faits observables, ce qui vaut sur tel ou tel plan, et non comme un moyen de s'évader du réel. » Comme l'affirme Martinet à juste titre, la démarche martinettienne s'ancre dans un « point de vue traditionnel », « qui n'est en fait que le sens commun dégagé de toutes les tentations idéalistes ». La perspective descriptive apparaît également de manière très nette dans « Cas ou fonctions ? A propos de l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore » (1971), où, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Martinet insiste sur la nécessité de décrire les langues dans leur spécificité de structures *sui generis* :

« Pour communiquer dans une langue, il faut que l'analyse de l'expérience soit telle qu'à chaque élément corresponde un monème de la langue choisie pour la communication. Dans ce cadre, la nature du rapport entre un élément donné et le tout de l'expérience sera déterminée par la nature de cet élément. Ceci implique que les fonctions grammaticales choisies pour correspondre au rapport entre un élément et le reste ne sont pas imposées par l'expérience elle-même sous sa forme pré-linguistique, mais sont, en dernière



analyse, déterminées par le choix des monèmes lexicaux : il est clair que dans l'anglais *he swam across the river* et l'équivalent français *il a traversé la rivière à la nage* le choix, dans un cas, du verbe *swim*, dans l'autre de la locution adverbiale *à la nage*, de l'emploi, d'une part, de l'adverbe *across* en fonction prépositionnelle, là où l'autre langue a le verbe *traverser*, entraîne, d'une phrase à l'autre, l'apparition de faisceaux différents de relations grammaticales. Ce qui est exprimé comme "nature" dans le français *traverser* l'est sous forme de "fonction" dans l'anglais *across*. La répartition de ce qui est nature et ce qui est fonction variera donc d'une langue à une autre. Cela implique qu'en principe, les fonctions ne seront pas identifiables d'une langue à une autre. Comme, toutefois, tous les hommes ont en commun d'être des hommes et d'être nés sur une même planète, il est licite de supposer et de rechercher certains parallélismes oppositionnels. On serait même tenté de rechercher certaines constantes : le fait que l'homme perçoit son univers sous l'angle des deux axes de l'espace et du temps peut inciter à penser que l'expression de l'espace et du temps se retrouvera dans toute langue. Bien entendu, ceci n'impliquerait nullement l'existence, chez l'être humain, d'une structure linguistique innée distincte de son appareil cognitif général. Mais ce qui importe n'est pas l'existence d'une expression linguistique de ces catégories de la connaissance, mais bien la place qu'occupe cette expression dans l'ensemble que représente une langue particulière et les rapports qu'entretiennent l'expression du temps et celle de l'espace, entre elles et avec celles d'autres rapports et d'autres notions » (M.Ca. : p. 21-22).

On rappellera, à ce dernier égard, ces deux affirmations de *A Functional View of Language* (1961-1962) et *La Linguistique synchronique*, citées dans le chapitre précédent<sup>320</sup> :

« La manière dont l'expérience est analysée diffère d'une langue à l'autre. Le faisceau d'habitudes que nous appelons une langue implique la segmentation de l'expérience en un certain nombre d'éléments pour lesquels la langue en question a des équivalents : le français peut utiliser, pour "mal de tête", un seul monème spécifique, comme *migraine*, au lieu de trois. De même, là où les Anglais disent *nurse*, les Français parleraient de *bonne d'enfants*. La manière dont les gens avouent leur ignorance est articulée de façon différente en anglais, *I don't know*, en français, *je ne sais pas*, en allemand, *ich weiss es nicht*. De plus les différences d'articulation apparaissent non seulement dans la manière dont les monèmes se combinent en énoncés, mais aussi dans les possibilités de choix offertes au locuteur en chaque point du discours. Là où un locuteur français peut choisir entre *bleu*, *vert* et *gris* pour communiquer son expérience, un Gallois devra se contenter d'une seule désignation de couleur : *glas*. Tout ceci met en évidence un trait fondamental du langage humain, qui est sa variation dans l'espace d'une communauté à une autre et sa variation dans le temps. Au contraire, dans tous les pays du monde, les chats font *miaou*, parce que c'est ce qu'on entend lors d'une émission de voix accompagnée d'une ouverture suivie d'une fermeture paresseuse de la mâchoire. Une langue humaine varie au contraire parce qu'elle doit s'adapter aux besoins changeants de l'humanité. Il s'ensuit que tout trait du discours automatiquement présent dans toutes les communautés doit être considéré comme non linguistique ou, tout au plus, comme marginalement linguistique. Ce n'est pas le linguiste qui doit en traiter, mais le psychologue ou le physiologiste, ou

---

<sup>320</sup> Voir également dans les *Éléments de linguistique générale*, ce passage cité dans le premier chapitre de la première partie : « Le fait que les langues sont différentes n'est pas un accident regrettable, mais un fait symptomatique de la nature même du langage. Il est du devoir du linguiste de relever les différences entre les langues en laissant à d'autres le soin de déterminer comment elles se concilient avec l'unité du psychisme de l'homme. » (M.Él. : p. 208).

l'un et l'autre, puisque ces savants étudient l'homme en général, en tant que représentant du genre humain<sup>321</sup>. » (M.LF : p. 34)

« La façon dont s'analyse l'expérience diffère d'une langue à une autre : en face d'un fait d'expérience à communiquer, ce faisceau d'habitudes que nous appelons une langue va nous amener à analyser l'expérience en un certain nombre d'éléments pour lesquels la langue se trouve offrir des équivalents. Une langue peut, par exemple, posséder un monème particulier, tel *migraine*, au lieu des quatre unités successives *mal à la tête*. Pour *j'ai mal à la tête*, un Espagnol dira normalement *la tête me fait mal*, avec une organisation toute différente des divers éléments. Au français *défense de fumer* correspondent l'anglais *smoking prohibited* et l'allemand *rauchen verboten*, c'est-à-dire que là où le français exprime la défense au moyen d'un substantif, l'anglais et l'allemand le font au moyen d'un participe. Quant au russe, il emploiera, dans ce cas, un verbe réfléchi à la troisième personne, quelque chose comme "fumer se défend".

Les différences d'articulation de langue à langue se manifestent, non seulement dans la façon dont les monèmes se combinent pour former des énoncés, mais également dans la gamme des choix dont disposent les gens à chaque point du discours : là où un Français a le choix entre *bleu*, *vert* ou *gris* pour traduire ses sensations, un Breton ou un Gallois devra se contenter du seul mot *glas* qui recouvre les trois domaines du bleu, du vert et du gris. Dans beaucoup de langues, la zone du spectre solaire où nous distinguons du bleu, du vert et du jaune correspond à deux couleurs seulement, de telle sorte que ce que nous désignons comme vert reçoit une épithète différente selon que le vert se rapproche plus du bleu ou plus du jaune. La façon dont nous analysons le spectre ne correspond pas à une réalité physique universellement valable, mais à une tradition culturelle transmise par la langue que nous parlons depuis l'enfance.

Tout ceci concourt à mettre en lumière un caractère fondamental du langage humain : l'étonnante latitude de ses variations dans l'espace et le temps, de communauté à communauté et à travers les siècles. Partout dans le monde, les chats disent *miaou*, parce que c'est ce qu'on entend lorsque le chat ouvre et referme sa mâchoire en donnant de la voix. Le langage de l'homme varie parce qu'il s'adapte sans cesse aux besoins changeants de l'humanité. Il s'ensuit que tout trait du discours que l'on rencontre régulièrement dans toute communauté n'est pas, à proprement parler, un fait linguistique. Ce n'est pas au linguiste à l'étudier, mais au psychologue ou au physiologiste, à ceux qui traitent de l'homme en général, conçu comme identique aux quatre coins du globe. » (M.LS : p. 11-12).

Martinet oppose ici conditionnement psycho-physiologique et objet propre de la linguistique, objet proprement linguistique qui apparaît ainsi délimité par sa structure, de

---

<sup>321</sup> « The way experience is analysed differs from one language to another. The set of habits we call a language suggests the breaking up of experience into a number of elements for which the language in question has equivalents : a language may use, for headache, a specific moneme, something like *migraine*, instead of two. Where the English say *lift*, others would speak of a *hoisting machine*. The way people proclaim their ignorance is very differently articulated in English *I don't know*, in French *je ne sais pas*, in German *ich weiss es nicht*. But differences in articulation show not only in the way monemes are combined into utterances, but also in the range of choices people have at every point : where an English speaker may choose among *blue*, *green*, and *grey* for conveying his experience, a Welshman will have to be content with a single colour designation *glas*. All this points to a fundamental feature of human language : its variation from one community to another and its variation through time. Throughout the world, cats say *meow* because this results from voice accompanied by a lazy opening and closure of the jaw. Language varies because it suits the varying needs of man. It follows that any feature of speech that is automatically found in all communities must be considered non-linguistic or, at best, marginally so. It is not a matter for the linguist to deal with, but for the psychologist, the physiologist, or both, since these scholars study man in general, assumed to be the same throughout mankind. » (M.FVL : p. 22-23).

même qu'il l'avait été en premier lieu par sa définition comme instrument de communication. On mesure ainsi la circularité de l'argumentation martinettienne, dont le refus du langage se confond avec la définition de la langue comme structure *sui generis*. C'est là en réalité une autre forme d'articulation de l'hypothèse structurale et du langage. On retrouve en effet, dans le cadre de cette définition de la langue qui n'est donc qu'une autre configuration des rapports entre langues et langage, la dualité du langage et de l'hypothèse structurale, sous la forme d'un face à face du signifiant et de la forme (de la structure). L'argumentation de « Réflexions sur les universaux du langage » est reprise dans « A Functional View of Grammar » (1969/1970) où elle s'inscrit dans le cadre d'une référence à l'arbitraire saussurien :

« The fact that languages are different is not a deplorable accident but is symptomatic of the nature of language. This is just another way of presenting Saussure's teaching regarding the arbitrary nature of the sign and his conception of linguistic units as values. There is today a widespread tendency among linguists, if not explicitly to reject Saussure's view, at least to disregard its implications. The current preoccupation with the so-called "universals of languages" is indicative of a trend towards conceiving languages as minor deviations from an archetype. In view of the obvious unity of mankind, it is no doubt to be expected that the different languages should have many traits in common, precisely the ones that make of all of them objects we agree to call languages. But, so far, it has not been proved that linguistic divergence is restricted by some specific mould inherent in man and distinct from his general psychological and physical make-up. It remains safer to consider language, not as one of the human faculties, but as an institution implying the exercise of the most diverse faculties<sup>322</sup>. » (M.Fu. : p. 82).

S'opposent ici à nouveau deux hypothèses, mais il n'est plus question d'un cadre définitoire et la définition d'une langue se trouve rapportée à « l'évidente unité du genre humain ». De fait, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, puis à nouveau dans le chapitre précédent, la double articulation est elle-même un produit de l'économie. Rappelons notamment ce passage de « Réflexions sur les universaux du

---

<sup>322</sup> « Le fait que les langues soient différentes n'est pas un accident déplorable mais est symptomatique de la nature du langage. On ne fait ici que présenter d'une autre manière l'enseignement de Saussure concernant la nature arbitraire du signe et les unités linguistiques conçues comme des valeurs. Il y a aujourd'hui une tendance largement répandue parmi les linguistes, sinon à rejeter explicitement la conception saussurienne, du moins à négliger les implications de celle-ci. L'obsession actuelle de ce qu'on appelle les "universaux du langage" est révélatrice d'une tendance à concevoir les langues comme des déviations mineures par rapport à un archétype. Au vu de l'évidente unité du genre humain, on doit sans aucun doute s'attendre à ce que les différentes langues aient de nombreux traits en commun, précisément ceux qui font de chacune d'entre elles des objets que l'on s'accorde à appeler langues. Mais, jusqu'ici, il n'a pas été prouvé que la divergence linguistique soit limitée par quelque moule spécifique inhérent à l'homme et distinct de sa constitution psychologique et physiologique générale. Il demeure plus prudent de considérer le langage, non comme l'une des facultés humaines, mais comme une institution impliquant l'usage des facultés les plus diverses. » La définition du langage comme une institution revient dans « Some Basic Principles of Functional Linguistics » (1976) : « [...] functionalists do not think that the assumption of an innate language organization, distinct from the various mental equipments of man, is a fruitful hypothesis. In other words, it remains safer to consider language, not as one of the human faculties, but as an institution implying the exercise of the most diverse faculties. » [« [...] les fonctionnalistes ne pensent pas que la supposition d'une organisation linguistique innée distincte des divers équipements mentaux de l'homme soit une hypothèse fructueuse. En d'autres termes, il demeure plus prudent de considérer le langage, non comme l'une des facultés humaines, mais comme une institution impliquant l'usage des facultés les plus diverses. »] (M.Ba. : p. 7).

langage », cité dans le deuxième chapitre de la première partie et s'inscrivant dans le premier des trois derniers passages de ce texte que nous avons cités ci-dessus :

« Le caractère vocal conditionne la linéarité du langage humain. La double articulation, des énoncés en monèmes, et des signifiants de monèmes en phonèmes, est une conséquence inéluctable du caractère illimité de l'usage que fait l'homme de cet instrument ; il ne s'agit pas d'un code d'emploi bien défini, mais d'un moyen de communication des expériences les plus variées, en nombre pratiquement infini, l'expression de chacune desquelles réclamant, pour aboutir à la communication, sa réduction à une succession d'éléments d'expérience, correspondant à quelque chose d'identifié et d'analogue chez autrui, pour chacun desquels la langue offre un monème ; pour que l'identité d'un nombre considérable de monèmes puisse s'imposer à la communauté, il est indispensable que cette identité soit assurée par un nombre restreint d'éléments distinctifs aisément combinables, les phonèmes. » (M.Ré. : p. 58-59).

Comme nous avons tenté de le faire apparaître dans le chapitre précédent, la langue martinettienne se réduit en dernière analyse à un pur signifiant, à laquelle répondent une fonction et la possibilité d'une analyse structurale. C'est là la forme la plus fondamentale de la dualité du langage et de l'hypothèse structurale, à la lumière de laquelle il apparaît de manière d'autant plus claire que le signifiant, entité présupposée en même temps que donné constitutif, par la définition de la langue qu'il implique, de l'obstacle épistémologique de l'idiome, est le support de la forme comme « étiologie » des langues, posant à son tour le problème du constructeur. Apparaît ainsi, derrière le postulat hjelmslevien, jakobsonien et benvenistien du langage, la définition préalable de la langue comme signifiant, instrument de communication ou de signification, qui impose la distinction langage/langues et voile la distinction entre langue et idiome. Inversement, la définition saussurienne de la langue, théorisation du « fait linguistique », est nécessairement rupture avec l'idiome : rupture avec un objet dès lors appréhendé comme extériorité constitutive d'une langue qui en est la linguisticité. Comme il est apparu à l'examen de la distinction langue/parole, et en contrepoint dans ce chapitre<sup>323</sup>, cette première rupture est inséparable d'une autre distinction : entre langue et langage, distinction dont il nous faut à présent mesurer les conséquences.

---

<sup>323</sup> Voir la note 8 ci-dessus.

# **Volume VIII**

**CD-Rom**



## **TROISIÈME PARTIE**

### **LANGUE ET LANGAGE**





« On peut, on doit tout accorder au physiologiste en tant qu'auteur et véhicule d'un savoir relatif au cerveau comme objet d'investigation expérimentale. Mais on peut et on doit lui demander d'assumer comme tout le monde son expérience d'homme en situation dans le monde, c'est-à-dire de renoncer à prétendre se promener dans la rue de son cerveau pour comprendre comment il se fait qu'il se trouve à la fenêtre. Il faut abandonner l'idée qu'il y aurait dans le cerveau, quelque part, une sorte de surface topologique où se rejoindraient, par torsion et continuité, un endroit objectif et un envers subjectif. »

(Canguilhem, *in* Changeux, 1981 : p. 101).



# INTRODUCTION

On peut dire, au terme de ces deux premières parties, que le génie de Saussure fut d'apercevoir la nécessité d'une théorisation du « fait linguistique », c'est-à-dire d'une étiologie des langues, là où la problématique linguistique était jusqu'alors, et est demeurée, exclusivement génétique : historique ou « étiologique ». Saussure a ainsi conçu l'idiome comme langue, là où les structuralistes l'ont décrit comme structure et comme manifestation du langage, substituant la genèse à l'étiologie et se heurtant dès lors au problème du constructeur. La double problématique des rapports son/sens et des rapports forme/substance se redouble ainsi en dualité langage/hypothèse structurale et, comme nous l'avons souligné en conclusion du deuxième chapitre de la première partie, si la linguistique s'élargit en sémiotique, il ne s'agit alors, parallèlement à la problématique des rapports langue/parole que la dualité langage/langues ne fait à certains égards que redoubler, que d'appréhension structurale du langage sur l'horizon d'un objet donné. C'est ce que nous tenterons de montrer dans le premier chapitre de cette troisième et dernière partie à travers l'examen des diverses solutions structuralistes au problème du constructeur (Chapitre 1). Nous envisagerons ensuite l'ordonnance saussurienne du langage, annoncée au début du troisième cours et enjeu, cette fois, de la sémiologie, lorsque, rompant définitivement avec la sémiotique, et quittant ainsi le saussurisme pour le saussurianisme<sup>1</sup>, on tente de la subordonner à la linguistique (Chapitre 2).

---

<sup>1</sup> Nous voudrions distinguer par ces deux termes l'étude de la pensée de Saussure (*saussurisme*) et la pensée ou la réflexion « saussuriennes », au sens, non d'un adjectif dérivé de « Saussure » (tel que nous l'avons employé tout au long de ce travail et que nous continuerons à l'employer dans ce qui suit, sauf précision contraire), mais d'un adjectif dérivé de « saussurien » : « tenant de la pensée de Saussure » (*saussurianisme*). Le saussurianisme implique nécessairement le saussurisme, mais le dépasse, aux points où la pensée de Saussure demeure en deçà de la rupture qu'elle institue par ailleurs, et dont les idées « saussurianistes » – « saussuriennes », au sens mis en exergue dans cette note, adjectif dont nous tentons ainsi d'éviter un emploi ambigu bien qu'évidemment significatif – sont ainsi conçues comme des conséquences logiques.



## CHAPITRE 1

### **L'HOMME ET LE LANGAGE : ENJEUX DE LA SÉMIOTIQUE**

Le terme de « langage » a été employé jusqu'ici en un sens volontairement vague, qui est le sens commun. Dans cette acception courante, il renvoie immédiatement à la généralité des langues comme objet de la linguistique tout en y ajoutant la notion de faculté humaine, les langues étant la réalisation de cette faculté dans les idiomes qui s'offrent à l'analyse du linguiste. Comme il est apparu notamment dans la première section du chapitre précédent, à l'analyse des textes de Hjelmslev, il implique en tant que tel toute une série de déterminations psychologiques et physiologiques qui en font un objet commun à la linguistique, l'anthropologie ou l'ethnologie, la phonétique ou la phonologie, la biologie et la neurologie ainsi que la psychanalyse, pour ne citer que les principales « sciences du langage ». C'est en tant que faculté humaine et objet dès lors hétérogène que nous l'envisagerons dans ce qui suit. C'est en effet sur cet horizon que se noue la tentative structuraliste de résolution du problème du constructeur. De ce deuxième point de vue, la distinction et l'articulation entre langage et langues sont également différemment construites par chacun des auteurs de notre corpus, conformément à la diversité de leurs tentatives d'articulation du langage et de l'hypothèse structurale. Martinet tente d'appréhender le langage comme type de communication (I), Hjelmslev l'ordonne dans le cadre d'une hiérarchie des sémiotiques (II), Jakobson le construit comme objet total et continu (III) et Benveniste comme « étiologie », véritable objet en lieu et place d'un concept (IV).

## **I. Martinet : le langage comme type de communication**

Si le langage est un objet hétérogène, comme nous l'avons vu dans les premier et quatrième chapitres de la première partie Martinet insiste quant à lui sur le caractère proprement linguistique de l'objet délimité par la linguistique fonctionnelle. C'est même là un autre aspect de son refus de postuler l'existence d'un « langage » subsumant les langues et permettant de réduire leur diversité. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, on lit ainsi dans « La notion de fonction en linguistique » (1971) :

« En fait, la recherche des structures profondes paraît tendre vers l'identification des structures de toutes les langues, et semble avoir pour résultat de faire, de la linguistique, un lieu de passage qui part de la logique et débouche sur la logique. Au contraire, l'application du principe de pertinence aboutit à différencier les langues, à dégager la structure spécifique de chacune et, ainsi, à fonder définitivement la linguistique générale comme une discipline indépendante.

Une collaboration interdisciplinaire, absolument indispensable, ne peut exister si, au moindre contact avec d'autres domaines de la recherche, la linguistique se dilue dans autre chose et perd son identité. Pour la réussite même de ces recherches interdisciplinaires, il est nécessaire qu'existe une linguistique pleinement autonome, et seul le point de vue fonctionnel me paraît assurer cette indispensable autonomie. » (M.No. : p. 100)

et de même, la même année, dans « Fonction et structure en linguistique » :

« On clarifiera peut-être l'atmosphère en opposant nettement, à une linguistique logico-mathématique, peu soucieuse de fonder ses postulats sur l'observation des faits, la linguistique des langues, qui peut opérer déductivement, mais qui définit son objet sur la base de l'expérience acquise au contact des réalités linguistiques les plus diverses. Cette linguistique des langues, qu'on ne confondra pas avec celle de chacune des langues particulières, ne s'identifie pas complètement avec ce qu'on a appelé, en linguistique, le structuralisme. Mais elle en a été et en reste une des formes les plus centrales et celle qui s'oppose le plus catégoriquement à l'offensive logico-mathématique. » (M.Fo. : p. 33-34).

Se trouvent en effet corrélés dans ces deux passages, d'une part la « recherche des structures profondes » tendant vers « l'identification des structures de toutes les langues » et l'assimilation de la linguistique à la logique, d'autre part, à l'inverse, la différenciation des langues et la mise au jour, grâce au principe de pertinence, de la « structure spécifique de chacune », et l'autonomisation de la linguistique. Cependant, tandis que, dans « La notion de fonction en linguistique », Martinet insiste sur la méthode – l'application du principe de pertinence –, le passage de « Structure et fonction en linguistique » nous reconduit à l'opposition de deux types de langage que nous avons tenté de mettre en évidence dans le chapitre précédent : celui des universalistes et la définition d'une langue que se donne la linguistique fonctionnelle, linguistique « empirico-déductive ». De fait, comme nous l'avons vu alors, les deux aspects – hypothèse structurale et postulat du langage – sont corrélatifs.

Comme nous l'avons également vu plus haut<sup>1</sup>, on lit ensuite dans « Syntaxe fonctionnelle » (1972) :

« La linguistique fonctionnelle, dans la ligne de la tradition saussurienne, s'oppose comme un tout au distributionnalisme bloomfieldien et au génératisme chomskyen qui ne se comprennent que comme une thèse et une antithèse dans un cadre tout-à-fait étranger au point de vue fonctionnel.

Sous sa forme contemporaine, par rapport aux deux écoles qui ont fait profession de foi fonctionnelle, celle de Prague et la glossématique hjelmsléviennne, elle se rattache à la première plutôt qu'à la seconde, du fait de son attachement aux traits qui consacrent la spécificité du langage humain : le caractère vocal qui impose la linéarité de la parole et ses conséquences syntaxiques ; la hiérarchie de la double articulation de préférence à l'isomorphisme des deux plans hjelmsléviens.

De toutes les formes de la linguistique contemporaine, c'est certainement celle qui sacrifie le moins aux modes, celle qui est la plus consciente de l'originalité de son objet, la moins dépendante, dans son fondement épistémologique, d'autres disciplines et qui, de ce fait, prépare au mieux une interdisciplinarité fructueuse, en ce qu'elle présente le fait linguistique non teinté au départ par des présupposés logico-mathématiques ou psychologiques. » (M.Syn. : p. 142).

Martinet insiste à nouveau dans ce passage sur l'autonomie de la linguistique et, comme dans « La notion de fonction en linguistique », sur la possibilité corrélatrice d'une « interdisciplinarité fructueuse ». Il souligne cependant par ailleurs la proximité de son élaboration, non pas, comme dans les passages cités dans le chapitre précédent, avec l'élaboration hjelmsléviennne, mais avec l'élaboration pragoise, dont il partage la définition de la langue : l'attachement aux « traits qui consacrent la spécificité du langage humain : le caractère vocal qui impose la linéarité de la parole et ses conséquences syntaxiques ; la hiérarchie de la double articulation de préférence à l'isomorphisme des deux plans hjelmsléviens », où l'on retrouve le cadre de la définition d'une langue, mais qui témoigne par ailleurs d'une définition empirique du langage, comme type de structuration de la communication. Il ne saurait dès lors s'agir que d'une autonomie objectale, fondée sur un découpage de l'objet, au lieu de sa redéfinition. Cette démarche de découpage apparaît de manière très nette dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« Je ne rejette rien de ce qui peut interférer avec la langue, rien ! Mais je pense que, contrairement à ce qu'ont fait nos prédécesseurs, il s'agit de considérer la langue autrement que comme source d'informations à l'usage des historiens, des sociologues, des ethnologues, des psychologues, des mathématiciens, etc. Nous faisons de la linguistique pour elle-même, d'abord. Parce qu'il est indispensable d'étudier le phénomène de communication langagière en lui-même avant d'aborder les contacts de la langue avec d'autres disciplines. Parce que si le linguiste se met à l'école des autres, ceux-là, lorsqu'ils vont se rapprocher de la linguistique, croiront qu'ils ont affaire à des données linguistiques, alors qu'il s'agira de données modifiées, précisément, en référence à ces autres disciplines. Lorsque le psychologue, ces dernières années, a abordé la linguistique transformationnelle qui était une linguistique fondée justement sur des *a priori* psychologiques, l'*a priori* de l'innéité par exemple, il a pu honnêtement croire que

---

<sup>1</sup> Ce passage a été partiellement cité dans l'introduction générale de ce travail (premier paragraphe) et dans les deuxième (deuxième paragraphe) et quatrième (troisième paragraphe) chapitres de la première partie.

ce qu'on lui offrait, c'étaient des données purement linguistiques ; or, ce n'en était pas : un véritable linguiste ne peut pas se prononcer sur l'innéité, ou s'il se prononce, ce sera contre.

Le fait est que la résistance au générativisme est venue de la part de véritables linguistes, de gens ayant l'expérience de faits de langues, de la diversité des langues, de gens ayant conscience que les structures linguistiques sont infiniment plus variées que celles posées par Chomsky sur la base d'*a priori* dégagés à partir d'une expérience linguistique personnelle trop étroite.

Si un linguiste décide d'étudier, au départ, la langue en elle-même et pour elle-même, ça ne veut pas dire qu'il est borné, qu'il est convaincu qu'il n'y a aucune confluence possible d'autres facteurs, que la langue vit en vase clos. A côté de cet enseignement saussurien, je n'ai jamais oublié un enseignement de Meillet selon lequel la langue transmet l'expérience de chacun, et que celle-ci est déterminée par la société dans laquelle on vit. » (M.Mé. : p. 304-305).

Martinet se réclame ici de l'enseignement de Saussure, et le début du passage n'est pas sans évoquer ce développement inaugural de la première conférence à l'université de Genève (1891) :

« Si la chaire que j'ai en ce moment l'honneur d'inaugurer, représentait un ordre d'études nouveau dans notre Université, si j'avais aujourd'hui la mission ou le privilège, de vous introduire dans l'édifice que la science du langage est occupée à construire depuis soixante-dix ans, à décrire dans ses grandes lignes l'état présent de cette science, à parcourir [?] son passé, qui n'est pas très long, ou à pronostiquer son avenir, à définir son but, son utilité, à marquer la place qu'elle occupe dans le cercle des connaissances humaines et les services qu'elle peut rendre dans une Faculté des lettres, je craindrais de ne pas remplir très dignement ma tâche, mais certainement je ne pourrais me plaindre ici de l'abandon. Sans exalter outre mesure les mérites de la linguistique, ce qui a été [mots ill.] quel est le profit que peut tirer par exemple de cette étude l'érudition classique, la connaissance des langues grecque, latine et française eût-elle un but simplement littéraire ; – l'intérêt que peut avoir ensuite la même étude pour l'histoire, ou pour l'histoire de la civilisation – et j'aurais ici à rappeler le nom genevois, dont nous sommes fiers à d'autres égards encore, pour notre patrie<sup>2</sup>, d'Adolphe Pictet, d'Adolphe Pictet qui le premier conçut méthodiquement le parti qu'on pouvait tirer de la langue comme témoin des âges préhistoriques, et qui, tout en se fiant peut-être trop, comme [il] était inévitable dans le premier enthousiasme que provoquait la révélation subite d'un monde insoupçonné [en] la vérité [?], la valeur absolue des indications que peut [donner] la langue, n'en a pas moins été le fondateur d'une sérieuse branche de recherches encore actuellement cultivée avec toute raison par une série ininterrompue de savants – j'insisterais après cela sur la portée singulièrement précise qu'a prise pour l'ethnographie [la linguistique], tellement que la donnée linguistique est toujours jusqu'à plus ample informé, la preuve première pour l'ethnologue, – et qu'on se demande comment l'ethnologue, sans cette donnée, (*n'*)aurait jamais pu affirmer par exemple pour choisir un exemple entre mille – qu'au sein des Hongrois les Tsiganes représentent une race totalement distincte du Magyar – qu'au sein de l'empire autrichien, le Magyar à son tour représente une race totalement distincte du Tchèque et de l'Allemand ; qu'en revanche le Tchèque et l'Allemand qui se haïssent du fond du cœur sont des parents très rapprochés ; qu'à son tour le Magyar est proche cousin des populations finnoises de l'empire russe, sur les bords de la Baltique, dont il n'a jamais entendu parler, qu'à leur tour les Tsiganes, dont je parlais, sont un peuple sorti de l'Inde – je passerais ensuite, et ceci nous

---

<sup>2</sup> En dessous : « pour notre Académie en [?] [?] ».



rapprocherait déjà davantage de l'objet vrai, à tout ce que la psychologie est probablement appelée à recueillir prochainement de l'étude du langage – mais après cela, ou avant cela, je vous poserais plutôt cette simple question : Pensez-vous sérieusement que l'étude du langage, ait besoin pour ~~se justifier~~ ou pour se disculper d'exister de prouver qu'elle est utile à d'autres sciences ? C'est une exigence à laquelle j'ai commencé par constater qu'elle répondait largement : et peut-être beaucoup plus qu'une foule de sciences mais je ne vois pas ensuite, je l'avoue, que cette exigence soit justifiée. A quelle science pose-t-on cette condition préliminaire d'exister qu'elle s'engage à livrer des résultats destinés à venir enrichir d'autres sciences s'occupant d'autres objets ? C'est simplement lui refuser tout objet propre. On peut seulement demander à chaque science aspirant à se faire reconnaître [?] d'avoir un objet digne d'une attention sérieuse, c'est-à-dire un objet qui joue un rôle incontestable dans les choses de l'Univers, où sont comprises avant tout les choses de l'humanité ; et le rang qu'occupera cette science sera proportionné à l'importance de l'objet dans le grand ensemble des idées. Maintenant, estime-t-on que le langage soit dans cet ensemble un facteur digne d'être aperçu ou un facteur nul, une quantité appréciable ou une quantité négligeable, – c'est de là, mais seulement de là, que peut dépendre un jugement équitable et éclairé sur la valeur de l'étude du langage dans la connaissance générale ; les rayons de lumière si intenses qu'ils aient été qui ont pu soudain tomber de la langue sur d'autres disciplines et sur d'autres objets de recherche ne sauraient avoir qu'une importance absolument épisodique et incidente, pour l'étude de la langue elle-même, pour le développement intérieur de cette étude et pour le but vers lequel elle marche. Le phénomène du langage, en lui-même, vaut-il ou ne vaut-il pas la peine qu'on l'étudie, soit en ses manifestations diverses soit dans ses lois générales qui ne pourront jamais être déduites que de ses formes particulières – tel(*le*) est, s'il faut l'indiquer d'une façon tout à fait claire et catégorique, le terrain sur lequel se place actuellement la science du langage. Le langage ou la langue peut-il donc passer pour un objet qui appelle, par lui-même, l'étude ? Telle est la question qui se pose. Je ne l'examine même pas. Je vous dirai, Messieurs, qu'on a tout refusé à notre pauvre espèce humaine, comme caractère distinctif vis-à-vis des autres espèces animales, tout, et absolument tout, y compris l'instinct d'industrie, y compris la religiosité, la moralité, le jugement et la raison, tout, excepté le langage, ou comme on dit la ~~parole~~ articulée, ce terme d'*articulé* étant un terme au fond très obscur et très ~~vague~~ sur lequel je fais toutes réserves. Je n'ignore pas qu'à l'heure qu'il est plusieurs espèces de singes, comme l'ont annoncé (*dans*) les journaux, sont en train de nous disputer ce dernier fleuron de notre couronne le langage articulé, et je ne discute pas quels sont les titres de ces singes, qui peuvent être je l'admets, dignes de considération. Ce qui est clair, comme on l'a répété mille fois, c'est que l'homme sans le langage serait peut-être l'*homme*, mais qu'il ne serait pas un être se rapprochant même approximativement de l'homme que nous connaissons et que nous sommes parce que le langage a été le plus formidable engin d'action collective d'une part, et d'éducation individuelle de l'autre, l'instrument sans lequel en fait l'individu ou l'espèce n'auraient jamais pu même aspirer à développer dans aucun sens ses facultés natives. » (Saussure, 2002a : p. 143-145).

En effet, Saussure affirme ici, comme Martinet, qu'il entend « considérer la langue autrement que comme source d'informations à l'usage des historiens, des sociologues, des ethnologues, des psychologues, des mathématiciens, etc. » et « fai[re] de la linguistique pour elle-même ». Sa perspective – dès ce texte de 1891 – apparaît cependant d'emblée profondément différente. En premier lieu, il ne s'agit pas dans ce développement du point de vue à adopter, philologique, ethnologique, psychologique ou linguistique, mais de la légitimité de l'objet de la linguistique. Saussure affirme que la linguistique doit être jugée relativement à l'importance de son objet, et non relativement aux résultats qu'elle fournirait à

d'autres sciences. Il reconnaît néanmoins : « Pensez-vous sérieusement que l'étude du langage, ait besoin pour se justifier ou pour se disculper d'exister de prouver qu'elle est utile à d'autres sciences ? C'est une exigence à laquelle j'ai commencé par constater qu'elle répondait largement : et peut-être beaucoup plus qu'une foule de sciences mais je ne vois pas ensuite, je l'avoue, que cette exigence soit justifiée. », et l'on peut effectivement s'interroger sur les raisons d'une telle entrée en matière, interrogation qui nous reconduit à la perspective martinettienne – il s'agit en premier lieu de justifier l'existence d'un objet linguistique autonome – à ceci près que la démarche demeure inverse : il ne s'agit pas d'étudier un objet d'un certain point de vue, mais de promouvoir l'étude de cet objet. C'est pourquoi, là où Martinet fait fond sur une définition préalable du langage comme « phénomène de communication langagière », Saussure entend au contraire le définir dans le cadre de son étude. Il parle alors indifféremment de « langage » – « la science du langage », « l'étude du langage », « l'étude du langage », « estime-t-on que le langage soit dans cet ensemble un facteur digne d'être aperçu ou un facteur nul, une quantité appréciable ou une quantité négligeable », « l'étude du langage », « Le phénomène du langage, en lui-même, vaut-il ou ne vaut-il pas la peine qu'on l'étudie » – et de « langue » – « les rayons de lumière si intenses qu'ils aient été qui ont pu soudain tomber de la langue sur d'autres disciplines et sur d'autres objets de recherche », « l'étude de la langue elle-même » – : « Le langage ou la langue peut-il donc passer pour un objet qui appelle, par lui-même, l'étude ? », mais avant tout de « langage » : « le langage, ou comme on dit la parole articulée », « ce dernier fleuron de notre couronne le langage articulé », « l'homme sans le langage serait peut-être l'*homme* », « le langage a été le plus formidable engin d'action collective d'une part, et d'éducation individuelle de l'autre ». La spécificité de la perspective de Saussure tient précisément à cette considération du langage comme phénomène, qui le conduit à poser la langue en face des langues – à distinguer entre langue et idiome. Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, il poursuit :

« Ici se présente cette objection plus ou moins fondée selon nous : vous transformez l'étude des langues en l'étude du langage, du langage considéré comme faculté de l'homme, comme un des signes distinctifs de son espèce, comme caractère anthropologique ou pour ainsi dire zoologique. Messieurs, c'est ici un point sur lequel il me faudrait disposer d'un temps considérable pour exposer, développer et justifier mon point de vue, qui n'est pas autre que celui de tous les linguistes actuels : c'est qu'en effet l'étude du langage comme fait humain, est tout entière, ou presque tout entière contenue dans l'étude *des langues*. Le physiologiste, le psychologue et le logicien pourront longtemps dissenter, le philosophe pourra reprendre ensuite les résultats combinés de la logique, de la psychologie et de la physiologie, jamais, je me permets de le dire, les plus élémentaires phénomènes du langage ne seront soupçonnés, ou clairement aperçus, classés et compris, si l'on ne recourt en première et dernière instance à l'étude *des langues*. Langue et langage ne sont qu'une même chose ; l'un est la généralisation de l'autre. Vouloir étudier le langage sans se donner la peine d'en étudier les diverses manifestations qu'évidemment sont les *langues* est une entreprise absolument vaine et chimérique ; d'un autre côté vouloir étudier les langues en oubliant que ces langues sont primordialement régies par certains principes qui sont résumés dans l'idée de *langage*, est un travail encore plus dénué de toute signification sérieuse, de toute base scientifique véritable.

Sans cesse par conséquent l'étude générale du langage s'alimentera des observations de toute sorte qui auront été faites dans le champ particulier de telle ou telle langue. À supposer même que l'exercice de la parole constituât chez l'homme une fonction naturelle, ce qui est le point de vue éminemment faux où se placent certaines écoles d'anthropologistes et de linguistes, il faudrait encore absolument soutenir que l'exercice de cette fonction n'est abordable pour la science que par le côté de la langue ou par le côté des langues *existantes*.

Mais réciproquement, l'étude de ces langues existantes se condamnerait à rester presque stérile, à rester en tout cas dépourvue à la fois de méthode et de tout principe directeur, si elle ne tendait constamment à venir illustrer le problème général du langage –, si elle ne cherchait à dégager de chaque fait particulier qu'elle observe le sens et le profit net qui en résultent pour notre connaissance des opérations possibles de l'instinct humain appliqué à la langue. Et ceci n'a pas une signification vague et générale : toute personne un peu versée dans nos études sait avec quelle joie et quel triomphe chaque chercheur signale un cas théorique nouveau, quand il le rencontre n'importe où, dans le dernier de nos patois, ou dans le plus infime idiome polynésien. C'est une pierre qu'il apporte à l'édifice, et qui ne sera pas détruite. A tout instant, dans toute branche de la science des langues, tout le monde est par-dessus tout anxieux actuellement de mettre en lumière ce qui peut intéresser le langage, en général. Et phénomène remarquable : – Les observations théoriques qu'apportent ceux qui ont concentré leur étude sur telle ou telle branche spéciale comme le germanique, le roman sont beaucoup plus appréciées et considérées encore que les observations des linguistes embrassant une plus grande série de langues. On se rend compte que c'est le détail ultime des phénomènes qui est aussi leur raison ultime, et qu'ainsi l'extrême spécialisation peut seule servir efficacement l'extrême généralisation. Ce ne sont pas les linguistes comme Friedrich Müller, de l'Université de Vienne, qui embrassent à peu près tous les idiomes du globe, qui ont jamais fait faire un pas à la connaissance du langage ; mais les noms qu'on aurait à citer dans ce sens seraient des noms de romanistes comme M. Gaston Paris et M. Paul Meyer, M. Schuchardt, des noms de germanistes comme M. Hermann Paul, des noms de l'école russe s'occupant spécialement du russe et du slave, comme M. N. Baudouin de Courtenay, M. Kruszewski.

Le point de vue auquel nous sommes arrivés, Messieurs, et qui est simplement le point de vue dont s'inspire sans exception l'étude des langues, en toutes ses branches, fait voir très clairement qu'il n'y a pas de séparation entre l'étude du langage et l'étude des langues, ou l'étude de telle ou telle langue et famille de langues mais que d'un autre côté chaque division et subdivision de langue représente un document nouveau, et intéressant au même titre que tout autre, pour le fait universel du langage. L'Université de Genève a tenu dès le premier jour, et à bon droit, à donner une place à la science du langage ; elle l'a fait en créant le cours de Linguistique, et a résumé ainsi sous un nom très juste l'ensemble des études relatives au parler humain. Il est presque inutile de dire que cet enseignement, donné depuis quinze ans, avec une érudition, une expérience que vous ne vous attendez pas un seul instant à retrouver dans ces conférences, – que cet enseignement n'a jamais rien eu dans son programme qui pût exclure tel corps d'études particulier comme celui qui se rapporte aux langues romanes, ou aux langues germaniques, ou aux langues indo-européennes, ou aux langues sémitiques etc. Au contraire, il appelle autour de lui ces études particulières, et le témoignage le plus autorisé, en même temps que le plus agréable que j'en puisse apporter, c'est que le nouveau cours de langues indo-européennes créé par le Département de l'Instruction Publique, l'a été en pleine conformité de vues avec l'éminent titulaire de la chaire de Linguistique.

Plus on aura dans un même centre académique de spécialités linguistiques vouées à l'étude d'un certain groupe de langues, plus aussi l'ensemble de ces études prendront de consistance par leur appui mutuel, et plus on apercevra les traits généraux de la

discipline, qui sont comme brisés et morcelés là où cesse[nt] tout à coup l'information, l'intérêt, et la vie par l'absence de disciples ou de maîtres. Comme linguiste, on sera certainement porté à souhaiter le développement indéfini des chaires de linguistique ; (j'avoue toutefois que ce développement indéfini pourrait avoir des inconvénients inquiétants à la longue, pour tout le monde.)

[...] l'étude linguistique de plusieurs langues ou d'une seule reconnaît pour son but final et principal la vérification et la recherche des lois et des procédés universels du langage » (Saussure, 2002a : p. 145-148).

Il en appelle ainsi à la distinction entre « langage » et « langues » : « Ici se présente cette objection plus ou moins fondée selon nous : vous transformez l'étude des langues en l'étude du langage, du langage considéré comme faculté de l'homme, comme un des signes distinctifs de son espèce, comme caractère anthropologique ou pour ainsi dire zoologique. » Cette distinction n'est cependant convoquée que pour être refusée, c'est-à-dire pour qu'en soit démontrée la complémentarité des termes. Comme nous l'avons souligné dans le troisième chapitre de la première partie, dans ce passage Saussure fait de l'étude des langues un point de vue linguistique sur le langage, langage dont il vient d'affirmer qu'il constitue l'objet de la linguistique. Se font ainsi face, comme chez Martinet, un objet : le langage, et un point de vue sur ce dernier : l'étude des langues. Comme nous l'avons noté dans le troisième chapitre de la première partie, la linguistique ne se distingue guère alors de la grammaire générale. C'est là cependant, précisément, la différence fondamentale avec le propos martinettien, dans la mesure où tout annonce par ailleurs la distinction entre langue et idiome. De fait, nonobstant l'ambivalence du propos saussurien relativement à la question de la grammaire générale, si le langage est ainsi posé à l'horizon de l'étude des langues, c'est dans la mesure où il n'apparaît pour le moment que comme l'objet indéfini de la linguistique. A la différence du point de vue martinettien, dépendant d'une définition préalable de la langue, le point de vue saussurien s'applique à un objet à définir et dont la définition engage la linguistique en tant qu'étude des langues. En effet, inversement, il n'est pour Saussure d'autre étude des langues qu'à la lumière et en vue du langage, ce qu'il affirme à nouveau en 1894 dans la « Note pour un article sur Whitney », où, comme nous l'avons souligné dans le quatrième chapitre de la première partie, on retrouve à ce propos la formule de la lettre à Meillet du 4 janvier 1894 :

« Rôle et sort singulier de [Whitney]

Voici ce qu'on dira, je m'imagine ——— [sur la page de droite, le reste étant sur la page de gauche]

Que n'ayant jamais écrit une seule page qu'on puisse dire dans son intention destinée à «faire de la grammaire comparée, il a exercé une influence sur toutes les études de grammaire comparée ; ce qui {et que ce} [ce segment est ajouté au-dessous du précédent] n'est le cas d'aucun autre. Il est en date le premier moniteur dans les principes qui servirent en pratique de méthode à l'avenir.

2° Que des différentes tentatives qui *pour la première fois* tendaient, entre les années 1860 et 1870, à dégager de la somme des résultats accumulés par la grammaire comparée [ ], quelque chose de général sur le langage, toutes étaient avortées ou sans valeur d'ensemble, sauf celle de Whitney, qui du premier coup était dans la direction juste, et n'a besoin aujourd'hui que d'être patiemment poursuivie. Il est, en date, le premier généralisateur qui ait su ne pas tirer des conclusions absurdes sur le Langage de l'œuvre de la grammaire.

Considérons avant tout ce second rôle, car il est évident que c'est par là, c'est-à-dire parce qu'il avait inculqué aux linguistes une plus saine vue de ce qu'était en général l'objet traité sous le nom de langage, qu'il les déterminait réciproquement à se servir de procédés un peu différents que par le passé dans le laboratoire de leurs comparaisons journalières. Les deux choses, une bonne généralisation sur le langage, qui peut intéresser qui que ce soit, ou une saine méthode à proposer à la grammaire comparée pour les opérations précises de chaque [     ], sont en réalité la même chose.

Ce sera pour tous les temps un sujet de réflexion philosophique, que pendant une période de cinquante ans, la science linguistique née en Allemagne, développée en Allemagne, chérie en Allemagne par une innombrable catégorie d'individus, n'ait jamais eu même la velléité de s'élever à ce degré d'abstraction qui est nécessaire pour dominer d'une part *ce qu'on fait*, d'autre part en quoi *ce qu'on fait* a une légitimité et une raison d'être dans l'ensemble des sciences ; mais un second sujet d'étonnement sera que [d']avoir vu [que] lorsqu'enfin cette science semble triompher de sa torpeur, elle aboutisse à l'essai risible de Schleicher, qui croule sous son propre ridicule. Tel a été le prestige de Schleicher pour avoir simplement *essayé* de dire quelque chose de général sur la langue, qu'il semble que ce soit une figure hors pair encore aujourd'hui dans l'histoire des études linguistiques, et qu'on voit des linguistes prendre des airs comiquement graves lorsqu'il est question de cette grande figure..... (comme si l'on pouvait dire [     ]). Par tout ce que nous pouvons contrôler, il est apparent que c'était la plus complète médiocrité, ce qui n'exclut pas les prétentions, Il n'y a rien de plus significatif à cet égard que sa façon de se comporter vis-à-vis de l'accent lituanien puisque Schleicher a voulu se mêler de l'accent lituanien. Son rôle dans ce domaine a consisté a) à rejeter (*dans une note* !) comme ridicule, la distinction de Kurschat relative à une [     ] b) à copier en revanche abondamment les indications mais à ne jamais lui en attribuer le mérite, et pour cela à rendre totalement inintelligible [     ] » (Saussure, 2002a : p. 204-205).

C'est ainsi que tandis que Martinet rejette provisoirement « ce qui peut interférer avec la langue » pour étudier en premier lieu « le phénomène de communication langagière en lui-même », procédant ainsi à un partage d'objet qui, en tant que tel, implique avant tout la possibilité de reconstituer cet objet – reconstitution d'ailleurs également envisagée dans ce développement : « Parce qu'il est indispensable d'étudier le phénomène de communication langagière en lui-même avant d'aborder les contacts de la langue avec d'autres disciplines. », « Si un linguiste décide d'étudier, au départ, la langue en elle-même et pour elle-même, ça ne veut pas dire qu'il est borné, qu'il est convaincu qu'il n'y a aucune confluence possible d'autres facteurs, que la langue vit en vase clos. A côté de cet enseignement saussurien, je n'ai jamais oublié un enseignement de Meillet selon lequel la langue transmet l'expérience de chacun, et que celle-ci est déterminée par la société dans laquelle on vit. » –, Saussure s'attache quant à lui à délimiter la linguistique par rapport aux autres sciences. On lit ainsi ensuite dans le premier cours :

« En partant d'un principe intérieur on pourrait définir la linguistique : la science du langage ou des langues. Mais alors la question se pose immédiatement : qu'est-ce que le langage ? Or même pour un linguiste qui a une vue d'ensemble de sa science il est très difficile de déterminer la nature du phénomène linguistique de la langue. Il serait illusoire de le tenter de prime abord et dans les courts instants dont nous disposons.

Il faudra donc nous contenter pour le moment de définir la linguistique de l'extérieur en la considérant dans ses tâtonnements progressifs par lesquels elle prend conscience d'elle-même en établissant ce qui n'est pas elle (comparaison de l'enfant !). Une telle définition est une démarcation <périphérique> entre la linguistique <et> les autres

sciences par les rapports qu'elle a avec celles-ci, aussi <bien> les divergences que les contacts.

#### Linguistique et ethnologie

C'est par sa valeur ethnologique, dont elle ne se doutait pas, que la linguistique s'aperçut qu'elle ne coïncidait pas avec la philologie. Guillaume de Humboldt a eu le premier la vue que les peuples se groupaient en diverses races sur l'échelle de leurs langues. La première question de l'ethnologue moderne pour déterminer à quelle race se rattache un peuple inconnu est : quelle est sa langue ? D'une langue unique résulte en tout cas, pour un même peuple, la prédominance d'une même race, sinon l'homogénéité absolue qui dépend aussi de l'histoire politique d'un pays.

#### Linguistique et philologie

Par origine la linguistique a été associée étroitement à la philologie : au début il n'existait point de chaire spéciale de linguistique dans celle de philologie ; les philologues étaient en même temps linguistes. Mais ce sont surtout les coïncidences de l'objet de la linguistique et de la philologie dans sa nature et son but qui expliquent la confusion que firent des savants méritants de l'une et de l'autre science (ainsi <Louis> Havet). La critique du document est indiscutablement la méthode et le but de la philologie, mais on peut en douter pour la linguistique ; la philologie confond le document écrit avec la langue elle-même, ce qui a retardé le développement de la linguistique. Cependant, de sa cohabitation plus ou moins légitime avec la philologie, la linguistique en a retiré l'avantage durable de la sévérité de la critique des documents. D'autre part la réaction contre le point de vue philologique, la confusion de la langue avec son signe écrit, mena à d'autres excès. La linguistique se résolut en études phonologiques : 1) études du mécanisme de la parole (*Sprach-/Laut-physiologie* < *Grundzüge der Phonetik* ; Sievers l'appelle "Phonétique". Les Anglais communément "Lalletik">) <à> qui l'on peut réserver le nom de "Phonologie", et 2) ces études des lois phonétiques soit de la transformation du son dans l'histoire de la langue, que l'on pourrait comprendre sous la rubrique "Phonétique". Mais l'excès de cette préoccupation phonologique et phonétique conduisit elle aussi à une réaction ; on fut amené à reconnaître le rôle prépondérant des phénomènes psychiques dans la formation de la langue ; le son articulé n'est pas régi seulement par les lois acoustiques mais il ressort également de la psychologie comme image psychique. <Linguistique et psychologie> Cependant la linguistique ne peut pas s'absorber et se résoudre dans la psychologie, comme le prétend Wundt.

La psychologie s'est fait une province agréable en linguistique, mais elle ne lui a pas rendu de grands services.

#### Linguistique et sciences logiques

La grammaire est celle des sciences logiques qui semble avoir le plus de contact avec la linguistique. En réalité les <pré>occupations grammaticales dans la linguistique sont nulles ; la grammaire ne peut pas se substituer à la linguistique.

#### Linguistique et sociologie

C'est par l'intermédiaire de celle-ci que la linguistique a le contact le plus important avec la psychologie, comme nous aurons l'occasion de le voir. » (Saussure, 1996 : p. 1-2).

On retrouve en ouverture de ce passage la double définition de la linguistique comme « science du langage ou des langues ». L'objet, cependant, est à nouveau « le langage » : « Mais alors la question se pose immédiatement : qu'est-ce que le langage ? », que Saussure qualifie ensuite de « phénomène linguistique de la langue ». La linguistique est définie par rapport aux autres sciences, dans le cadre significatif d'une histoire de sa délimitation progressive : délimitation par rapport à la philologie, grâce à l'ethnologie puis à la phonologie et à la phonétique, délimitation par rapport à la phonologie et à la phonétique grâce à la

psychologie, avec laquelle la linguistique ne saurait cependant se confondre, comme elle ne se confond pas avec les sciences logiques, dont la grammaire. Il ne s'agit pas, comme chez Martinet, d'un cadre d'analyse des langues « pour elles-mêmes », se substituant à des cadres extralinguistiques, mais l'histoire de la linguistique se confond avec celle de la définition de son objet : les textes, puis la langue, puis la langue parlée, enfin la langue comme phénomène psychique et social, que Saussure tentera quant à lui de définir comme tel, en même temps que comme proprement linguistique. Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, cette définition emprunte la « voie synthétique » mise en œuvre dans le deuxième cours :

« Pour assigner une place à la linguistique il ne faut pas prendre la langue par tous ses côtés ; il est évident qu'ainsi plusieurs sciences, psychologie, physiologie, anthropologie, <grammaire, philologie> etc., pourront revendiquer la langue comme leur objet. Cette voie analytique n'a donc jamais abouti à rien. Nous suivrons une voie synthétique. Il faut prendre ce qui apparaît essentiel au sentiment, et alors nous pourrions assigner au reste sa véritable place dans la langue. » (Saussure, 1997 : p. 7)

et qui, dans le troisième cours<sup>3</sup>, implique la distinction entre langue et langage que Saussure institue dans le deuxième cours<sup>4</sup> :

---

<sup>3</sup> Où, comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, on retrouve par ailleurs la distinction entre langage et langues, tout à la fois forme et support de celle entre langue et idiome : « La linguistique peu à peu préparée ainsi est une science dont nous empruntons la définition au Dictionnaire de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas : "étude scientifique des langues", ce qui est satisfaisant, mais c'est dans ce mot scientifique qu'est la distinction avec toute étude antérieure.

Qu'a-t-elle devant soi : 1<sup>o</sup>) comme matière, 2<sup>o</sup>) comme objet ou tâche ?

1<sup>o</sup>) Une étude scientifique aura pour matière toute espèce de modification du langage humain ; elle ne fera pas un choix entre telle ou telle période plus ou moins éclatante au point de vue littéraire, ou plus ou moins célèbre à cause de son peuple : elle donnera son attention à n'importe quel idiome, obscur ou fameux, et de même à n'importe quelle période, ne donnant pas une préférence par exemple à ce qu'on appelle une "période classique", mais donnant un intérêt égal aux périodes dites de décadence ou archaïques. De même au sein d'une époque quelconque, elle ne pourra pas se permettre de choisir la langue la plus cultivée, mais elle s'occupera à la fois des formes populaires plus ou moins opposées à la langue dite cultivée ou littéraire, et des formes de la langue dite cultivée ou littéraire. La linguistique s'occupe donc du langage à toute époque et dans toutes les manifestations qu'il revêt.

Forcément, comme il fallait le remarquer, pour avoir des documents autant que possible sur toute époque, la linguistique devra s'occuper continuellement de la langue écrite, et souvent elle aura à emprunter ses lumières à la philologie pour se diriger mieux au milieu de ces textes écrits ; mais elle fera toujours la différence entre le texte écrit et ce qu'il recouvre ; elle n'y verra que l'enveloppe, ou la façon extérieure de se faire connaître, de son véritable objet, qui est la langue parlée uniquement.

2<sup>o</sup>) La matière, la tâche ou l'objet de l'étude scientifique des langues, ce sera si possible faire l'histoire de toutes les langues connues. Naturellement, ce n'est possible que dans une mesure infime et pour un très petit nombre d'entre elles. En essayant de faire l'histoire d'une langue, on arrivera très vite à être obligé de faire l'histoire d'une famille de langues. Au-delà du latin, on se trouve dans une période commune au grec et au slave. Cela implique donc l'histoire des familles de langues, lorsqu'il s'en présente devant nous. Mais en second lieu, ce qui est fort différent, il faudra que de cette histoire de toutes les langues elles-mêmes se dégagent les lois les plus générales. La linguistique aura à reconnaître les lois qui sont en jeu universellement dans le langage et d'une façon absolument rationnelle, séparant les phénomènes généraux de ceux qui sont particuliers à telle ou telle branche de langues. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 84-85).

<sup>4</sup> Voir Saussure (1997) : p. 3, cité dans le troisième chapitre de la première partie. Comme nous l'avons également vu alors, la distinction apparaît dès le début des années 1890, dans cette note qu'Engler date de 1891-1894 (voir la note 3418 du deuxième chapitre de la première partie) et où apparaît la notion d'instrument de communication, très peu fréquente dans le corpus saussurien : « *Caractères du langage*. – Continuellement on

« Sans séparer immédiatement les mots de langue et de langage, où trouvons-nous le phénomène concret, <complet>, intégral de la langue ou du langage ? c'est-à-dire, où trouvons-nous l'objet devant lequel nous avons à nous placer avec tous ses caractères provisoirement contenus en lui et non analysés ? C'est une difficulté qui n'existe pas dans telle ou telle autre discipline de ne pas avoir devant soi la matière devant laquelle on doit se placer. Ce serait une erreur de croire que c'est en prenant ce qu'il y a de plus général qu'on aura cet objet intégral, complet. L'opération de généralisation suppose justement l'abstraction, suppose qu'on a déjà pénétré dans l'objet à étudier de manière à en tirer ce qu'on déclare être ses traits généraux. Ce qu'il y a de général dans le langage, ce ne sera pas ce que nous cherchons, c'est-à-dire l'objet immédiatement donné. Mais il ne faut pas se mettre non plus devant quelque chose de partiel.

Ainsi, il est clair que l'appareil vocal a une importance qui peut attirer l'attention plus ou moins exclusive, et quand on aura étudié ce côté phonatoire de la langue, on s'apercevra vite qu'à ce côté répond un côté acoustique. Et cela n'est encore que purement matériel. On n'a pas abordé ce que c'est que le mot, l'union de l'idée avec ce produit phonatoire ; mais si l'on prend l'union de l'idée et du signe vocal, il faut se demander si c'est dans l'individu qu'on [l']étudie ou dans une société, dans une masse sociale ; on se voit toujours dans quelque chose d'incomplet. Ainsi de suite en avançant, on voit qu'on ne prend la langue que par un bout au hasard, on est loin encore d'avoir tout le phénomène devant soi. Il <peut> sembler, après avoir abordé l'étude de plusieurs côtés à la fois, que la langue ne se présente pas d'une façon homogène, mais comme un assemblage de choses composites (articulation d'un son, idée qui s'y rattache) qu'il faut étudier par ses différentes pièces sans qu'on puisse en étudier l'objet intégral.

Voici la solution que nous pouvons adopter :

Il y a chez chaque individu une faculté que nous pouvons appeler la faculté du langage articulé. Cette faculté nous est donnée d'abord par des organes, et puis par le jeu que nous pouvons obtenir d'eux. Mais ce n'est qu'une faculté et il serait matériellement impossible de l'exercer sans une autre chose qui est donnée à l'individu du dehors : la langue ; il faut que ce soit l'ensemble de ses semblables qui lui en donne le moyen par ce qu'on appelle la langue, nous voyons ainsi entre parenthèses la démarcation peut-être la plus juste à établir entre langage et langue. La langue est forcément sociale, le langage ne

---

considère le langage dans l'*individu humain*, point de vue faux. La nature nous donne l'homme *organisé pour le langage articulé*, mais *sans langage articulé*. La langue est un fait social. L'individu, organisé pour parler, ne pourra arriver à utiliser son appareil que par la communauté qui l'environne, – outre qu'il n'éprouve le besoin de l'utiliser que dans ses rapports avec elle. Il dépend entièrement de cette communauté ; sa race est indifférente (sauf peut-être pour quelques faits de prononciation). Donc en ceci l'homme n'est complet que par ce qu'il emprunte à son milieu.

Le fait social de la langue pourra se comparer aux *us et coutumes* (constitution, droit, mœurs, etc.). Plus éloignés sont l'art et la religion, qui sont des manifestations de l'esprit où l'initiative personnelle a un rôle important, et qui ne supposent pas l'échange entre deux individus.

Mais l'analogie avec les "us et coutumes" est elle-même très relative. Voici les principaux points de divergence :

1. Le langage, propriété de la communauté comme les "usages", répond dans l'individu à un organe spécial préparé par la nature. En cela ce fait social est sans analogue.

2. La langue est par excellence un moyen, un instrument, tenu à remplir *constamment* et *immédiatement* sa fin et [?] effet : se faire comprendre. Les usages d'un peuple sont souvent une fin (ainsi les fêtes) ; ou un moyen très indirect. Et comme le but du langage, qui est de se rendre intelligible, est de nécessité absolue dans toute société humaine dans l'état où nous les connaissons, il en résulte que l'existence d'un langage est le propre de toute société. — » (Saussure, 2002a : p. 178-179). Cette note est extrêmement remarquable pour notre propos, dans la mesure où, comme nous l'avons vu, Saussure y insiste tout à la fois et complémentaiement sur le caractère de fait social et sur celui de faculté humaine du langage, dans une première élaboration de la distinction langue/langage où se distinguent déjà « fait social » de la langue et nature d'instrument de communication du langage, ce dernier étant le donné à élaborer.



l'est pas forcément. Il pourra être spécialement indiqué en parlant de l'individu. C'est quelque chose d'abstrait et qui suppose pour se manifester l'existence humaine. Cette faculté qui existe chez les individus serait peut-être comparable à d'autres : l'homme a la faculté de chanter, par exemple, peut-être qu'il n'inventerait pas un air si le corps social ne le dirigeait pas. La langue suppose chez tous les individus l'existence des organes. Quand on a séparé la langue de la faculté du langage, on a séparé : 1°) ce qui est social de ce qui est individuel, 2°) ce qui est essentiel de ce qui est plus ou moins accidentel. En effet, on verra plus loin que c'est l'union de l'idée avec un signe vocal qui suffit à constituer toute la langue. L'exécution phonatoire, voilà ce qui rentre dans la faculté individuelle, c'est là ce qui est dévolu à l'individu. Mais c'est comparable à l'exécution d'un chef-d'œuvre musical par un instrument ; beaucoup peuvent l'exécuter, mais ce morceau est parfaitement indépendant de ces diverses exécutions.

L'image acoustique liée à une idée, c'est là l'essentiel de la langue. C'est dans l'exécution phonatoire que sont contenus tous les accidents, car la répétition inexacte de ce qui était donné, c'est là l'origine de cet immense ordre de faits, les changements phonétiques, qui sont de nombreux accidents.

3°) En séparant ainsi la langue de la faculté du langage, nous voyons qu'on peut donner à la langue le nom de "produit" ; c'est un "produit social". Nous l'avons dégagé du jeu de l'appareil vocal qui, lui, est une action permanente. On peut se représenter ce produit d'une façon très juste – et on aura devant soi pour ainsi dire matériellement la langue – en prenant ce qui est virtuellement dans le cerveau d'une somme d'individus <appartenant à une même communauté> même à l'état de sommeil ; on peut dire que dans chacune de ces têtes se trouve tout le produit que nous appelons la langue. On peut dire que l'objet à étudier, c'est le trésor déposé dans notre cerveau à chacun, ce trésor, sans doute, si on le prend dans chaque individu, ne sera nulle part parfaitement complet. Nous pouvons dire que le langage se manifeste toujours au moyen d'une langue ; il est inexistant sans cela. La langue à son tour échappe absolument à l'individu, elle ne saurait être sa création, elle est sociale de son essence, elle suppose la collectivité. Enfin elle n'a d'essentiel que l'union du son et de l'image acoustique avec l'idée (L'image acoustique c'est l'impression qui nous reste). Il n'est pas besoin de se la représenter <la langue> comme nécessairement parlée à tout moment. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 86-88).

Saussure évoque à nouveau dans ce troisième cours la question des rapports de la linguistique avec les autres sciences. Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, on lisait en effet un peu plus haut, lorsqu'il était question des « matière » et « objet ou tâche<sup>5</sup> » de la linguistique :

« La linguistique aura à reconnaître les lois qui sont en jeu universellement dans le langage et d'une façon absolument rationnelle, séparant les phénomènes généraux de ceux qui sont particuliers à telle ou telle branche de langues. Il y a des tâches plus spéciales qu'on pourrait rattacher ; elles concernent les rapports que la linguistique doit avoir vis-à-vis de certaines sciences. Les unes sont en rapport pour lui emprunter des renseignements, des données, et les autres au contraire pour lui en fournir et l'aider dans sa tâche. Il arrive souvent que le domaine respectif de deux sciences n'apparaît pas avec une grande clarté dès le premier moment : en tout premier lieu, il faut citer les rapports entre la linguistique et la psychologie – qui sont souvent difficiles à délimiter.

C'est une des tâches de la linguistique de se définir, de reconnaître ce qui est dans son domaine. Dans les cas où elle dépendra de la psychologie, elle en dépendra indirectement, elle restera indépendante. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 85).

---

<sup>5</sup> Voir la note 3 ci-dessus.

A nouveau, il s'agit ici de délimitation, délimitation corrélative d'une définition<sup>6</sup>. De fait, comme il apparaît de manière lumineuse dans l'exposé de la démarche synthétique tel qu'il se donne à lire dans le troisième cours, la linguistique saussurienne doit son autonomie à la mise au jour d'un nouvel objet, la langue, produit social où il n'y a d'essentiel que l'union du son et du sens, objet distinct du langage en même temps que, dans la mesure où il en permet l'ordonnance, il en est une définition ou une appréhension linguistiques. Rappelons à ce dernier égard cet autre passage du troisième cours :

« N'est-il pas excessif de voir dans la langue la partie essentielle, primordiale du langage ? Les autres phénomènes prennent presque d'eux-mêmes une place subordonnée et arrivent à se classer d'une façon dictée par des considérations même non linguistiques<sup>7</sup>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 219).

La perspective martinettienne est profondément différente, dans la mesure où la délimitation de la linguistique n'est pas corrélative d'une redéfinition de la langue ou du langage, mais d'un point de vue particulier sur un langage préalablement défini comme mode ou instrument de communication. La linguistique martinettienne se définit comme point de vue linguistique, là où la linguistique saussurienne se définissait par son objet, et l'on retrouve ici le face à face de la structure (point de vue linguistique) et du signifiant (langage), impliquant un partage d'objet en lieu et place de toute définition et ordonnance du langage, et ainsi une autonomisation objectale de la linguistique, liée à la construction d'un objet obtenu par « abstraction », au sens martinettien, sur fond d'un objet qu'on ne pourra dès lors que reconstruire et organiser, mais non conceptualiser, et où se joue de manière circulaire la résolution du problème du constructeur.

---

<sup>6</sup> Il en va de même dans la « Note sur *Programme et méthodes de la linguistique théorique* d'Albert Sechehaye, 1908 », où Saussure écrit : « Si l'on veut faire, positivement, une *Psychologie du langage*, – je ne décide pas ici si c'est ce que M. Sechehaye a réellement voulu faire, il paraît de grande nécessité de situer d'abord la linguistique vis-à-vis des autres sciences qui peuvent regarder la linguistique par exemple Linguistique et Sciences sociales, Linguistique et [ ], afin que l'on sache au début dans quelle mesure la psychologie, pour sa part, est impliquée ;

Cela ne devient que doublement nécessaire si l'on pose, comme M. Sechehaye, la linguistique comme un pur et simple embranchement (ou emboîtement), je laisse ici de côté [ ] de la psychologie, individuelle ou collective. Dans ce cas on peut réclamer encore plus formellement que toute lumière nous soit donnée pour voir la filiation directe, sans interposition quelconque de limite, entre un phénomène précis comme celui du langage et celui de l'ensemble des phénomènes psychologiques. » (Saussure, 2002a : p. 259), déplorant par ailleurs l'absence d'ordonnance du langage et d'autre définition de la linguistique que par la notion de « sujet linguistique » : « Si les vulgarisations à prétention linguistique de Max Müller ne peuvent pas être déclarées honteuses, c'est que toute la science de l'époque de Max Müller se bornait à peu près effectivement à courir d'un des mille sujets linguistiques possibles à un autre, sous le point de vue anecdotique et cela sans aucune sorte de notion ou d'aspiration sérieuse vers une constitution des bases scientifiques de la linguistique » (Saussure, 2002a : p. 260).

<sup>7</sup> Le passage suit tout juste cette affirmation relative aux rapports entre langue et parole, où apparaît la même dimension d'ordonnance : « Sans doute, la langue n'est sortie elle-même que de la parole dans un certain sens ; il faut la parole de milliers d'individus pour que s'établisse l'accord d'où la langue sortira. La langue n'est pas le phénomène initial. Est-ce qu'on a commencé à proférer des sons ou à associer des sons à une idée ? – Peu importe.

La langue est une sorte de sécrétion du reste parfaitement distincte de la fonction de parole nécessaire pour dégager cette sécrétion. Nous pouvons la prendre comme étant le fait de base, de départ. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 218-219). Voir *infra*, le chapitre suivant.

Un point important de la définition saussurienne du langage est une première délimitation, explicite dans la première conférence de 1891, comme phénomène humain ou faculté. Cet arrière-plan est refusé par Martinet, qui situe précisément dans ce refus la linguisticité de l'objet construit par la linguistique, de manière à la fois contradictoire et circulaire. Dans le passage des *Mémoires d'un linguiste* que nous avons cité ci-dessus, il affirmait ainsi tout à la fois l'impossibilité pour un linguiste de se fonder sur des « *a priori* psychologiques, l'*a priori* de l'innéité par exemple » et la possibilité pour le linguiste de se prononcer contre un tel *a priori* : « [...] un véritable linguiste ne peut pas se prononcer sur l'innéité, ou s'il se prononce, ce sera contre<sup>8</sup>. » Dans la lignée de ce que nous avons vu dans le chapitre précédent, la justification est alors, de manière circulaire, l'exigence d'une analyse objective, autrement dit le postulat que les langues sont des structures *sui generis* et infiniment diverses : « Le fait est que la résistance au générativisme est venue de la part de véritables linguistes, de gens ayant l'expérience de faits de langues, de la diversité des langues, de gens ayant conscience que les structures linguistiques sont infiniment plus variées que celles posées par Chomsky sur la base d'*a priori* dégagés à partir d'une expérience linguistique personnelle trop étroite. » On lit de même dans « L'enfant parle », à propos cette fois, significativement, d'un phénomène de « langage », l'acquisition du langage par l'enfant :

« L'idée la plus nocive est celle selon laquelle l'essentiel de la structure de toutes les langues fait partie du patrimoine génétique de tous les êtres humains. Il en découle que les diverses langues ne se différencieraient que de façon très superficielle. En ce qui nous concerne directement ici, cela impliquerait que l'enfant, dès ses premières productions langagières, se conforme au modèle qui sera le sien toute sa vie, même si ce qu'entendent les adultes leur paraît très différent de ce qu'ils pratiquent eux-mêmes. Tout ceci, qui est, au départ, pure spéculation et ne se fonde sur aucun examen prolongé et approfondi des

---

<sup>8</sup> La contradiction est également sensible dans ce passage de « The Unity of Linguistics » (1954), cité dans le quatrième chapitre de la première partie : « The danger [de jargonner] is serious enough when linguists are left to themselves. It is multiplied when they decide to cooperate with specialists from other fields. Cooperation between the various orders of research can be extremely fruitful for them all, but it can only be so when a body of interpreters is at hand who can present the discoveries made in one science in the language of another. It is foolish to expect that linguists as a group will find time, energy, and inclination to acquaint themselves with the wide variety of extraneous disciplines from which some light could reach them. Flaunting mathematical formulae before a linguistic audience or in a linguistic publication is either grossly misinterpreting the needs and capacities of one's audience or readers, or else trying to bully them into accepting one's views by claiming for these the support of a science they tend to respect as the most exact of all sciences, but whose data they are not in a position to verify. We need more and more rigor in linguistics, but our own brand. » [« Le danger est déjà sérieux quand les linguistes sont livrés à eux-mêmes. Il est multiplié quand ils décident de coopérer avec des spécialistes d'autres champs. La coopération entre les divers ordres de recherche peut être extrêmement fructueuse pour eux tous, mais elle ne peut l'être que si un corps d'interprètes est à portée de la main pour présenter les découvertes faites dans une science dans le langage d'une autre. Il est stupide d'imaginer que les linguistes dans leur ensemble trouveront le temps, l'énergie et l'envie de se renseigner sur la vaste diversité de disciplines étrangères dont ils peuvent attendre quelques lumières. Faire parade de formules mathématiques devant un public linguistique ou dans une publication linguistique est soit une interprétation grossièrement erronée des besoins et des capacités de son public ou de ses lecteurs, soit une tentative de les contraindre à accepter ses vues en invoquant pour celles-ci le soutien d'une science qu'ils ont tendance à respecter comme la plus exacte de toutes les sciences, mais dont ils ne sont pas en position de vérifier les données. Nous avons besoin de plus en plus de rigueur en linguistique, mais de notre propre marque. »] (M.Un. : p. 4-5), où Martinet affirme tout à la fois la nécessité d'une rigueur proprement linguistique, et la possibilité d'une traduction de science à science.

réalités observables, aboutit, chez ceux qui y voient parole d'évangile, à gauchir toute observation ultérieure. Présentée, dès la fin des années 1950, par des gens qui se donnaient comme des linguistes, cette théorie innéiste des faits a beaucoup séduit certains psychologues qui ne mettaient pas en doute la compétence de ceux qui l'exposaient. Généralement récusée aujourd'hui par ceux qui préfèrent l'observation aux spéculations hasardées, elle continue néanmoins à influencer la pensée contemporaine et une mise en garde n'est probablement pas inutile. » (M.En. : p. 74).

La contradiction, mère d'une telle circularité, mais élément constitutif de la démarche objectale martinettienne, consiste quant à elle, conséquence inévitable de tout partage objectal, à ignorer le pan « psychologique » du langage tout en le refusant lorsqu'il s'agit de linguistique, autrement dit, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, à substituer un « langage » à un autre, démarche dont nous mesurons ici les enjeux quant à l'appréhension du langage comme phénomène humain. La circularité de la démarche martinettienne, de même que ses enjeux, apparaissent de manière très nette dans les développements relatifs à ce que Martinet appelle, peut-être après Piaget, la fonction symbolique. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, celle-ci est notamment évoquée dans les *Mémoires d'un linguiste*. Martinet s'attache alors à nouveau, bien que d'une autre manière, à remettre en cause l'idée de langage humain, à laquelle il substitue une « fonction symbolique » commune à tous les animaux dont le comportement est partiellement « culturel » :

« Il y a, bien entendu, des conditions générales communes aux sciences de l'homme. Ce n'est pas tant que les comportements humains soient moins prévisibles que les phénomènes naturels. La vraie différence, nous l'avons vu, entre les sciences "exactes" et les autres, tient à ce que les facteurs qui interviennent dans ces dernières peuvent varier d'une communauté à une autre : une "loi" de la physique est censée valoir pour tout l'univers ; une loi "phonétique" ne vaut que pour une communauté linguistique particulière, à un certain stade de son évolution. Mais, de part et d'autre, on relève des "entorses" à la "loi", ou, si l'on veut, des "ratés" dans le fonctionnement qui tiennent à des circonstances particulières dont on n'avait pas fait état dans la formulation de la loi.

Il y a, d'autre part, ce qu'on désigne volontiers comme la fonction symbolique qui implique qu'un comportement humain doit souvent être interprété comme indiquant autre chose que ce qu'il paraît être. Cela intervient, bien entendu, pour expliquer pourquoi chaque communauté doit être étudiée en elle-même et pour elle-même, car l'interprétation qu'on donnera d'un comportement donné devra varier selon le groupe humain. C'est dans cette optique qu'on a pu dire, avec Roland Barthes et à sa suite, que "tout est signe". Il est clair, sans doute, pour tout le monde, que le comportement de l'homme est, très fréquemment, directement fonctionnel : quand un homme mange, il y a beaucoup plus de chances que ce soit pour apaiser sa faim que pour manifester aux autres qu'il est assez riche et assez puissant pour le faire. Mais, pour quiconque se pique d'être un humaniste, manger pour apaiser sa faim ne présente aucun intérêt parce que l'homme a cela en commun avec les animaux. C'est là que je ne suis pas d'accord avec les "humanistes". Il ne s'agit pas d'opposer ce que fait l'homme à ce que fait l'animal, mais de voir quels sont les divers comportements des hommes et des animaux, sans au départ décider de ce qui distingue l'homme de l'animal, sans décréter *a priori* qu'il y a une frontière entre les deux. On entend dire "l'animal ne peut pas faire ceci ou cela, et quand il a l'air de le faire, il fait autre chose" (Malebranche, Descartes). Affirmation purement gratuite. Ce qu'il faut faire c'est examiner le comportement de tous les êtres animés, essayer de le comprendre dans son fonctionnement, et, à ce moment-là, il est probable que nous verrons intervenir la fonction symbolique bien avant que l'homme se détache du reste du peloton. Approchons donc le problème de façon fonctionnelle, et dans la

mesure où l'on s'aperçoit que la fonction d'un comportement ne coïncide pas avec ce que nous pouvons constater *de visu* ou *de auditu*, posons l'existence d'une pertinence, la nécessité de dégager les éléments conventionnels, "arbitraires". Ces éléments peuvent être relevés dans le comportement animal. Il est intéressant de voir jusqu'à quel point les comportements que nous constatons chez l'homme se retrouvent, sous des formes plus frustes, chez "nos frères inférieurs". » (M.Mé. : p. 278-280).

Nous avons alors souligné l'évitement de la langue que manifeste la continuité ainsi établie entre comportement animal et comportement humain, dans la mesure où elle met en jeu l'opposition motivé/conventionnel. Il s'agit en réalité à nouveau du face à face de la structure (*sui generis*, culturel) et du signifiant (comportement à analyser, « naturel » ou « culturel »), dans le cadre duquel, comme il apparaît alors, si le signifiant prend la place du langage postulé par les autres structuralistes, inversement ou solidairement, la structure est un autre mode de définition de ce dernier, ce qui signifie une double résolution du problème du constructeur. On lisait de même dix ans auparavant dans « Se soumettre à l'épreuve des faits » (1983) :

« Est-il besoin de rappeler combien cette conception d'une âme, propre à l'homme, a freiné, au cours des siècles, les progrès de la recherche ? Elle nous a valu la thèse des animaux-machines de Descartes et Malebranche. Elle impose encore de réduire à l'"instinct" toute activité animale et rend aveugle à toute manifestation d'intelligence chez les bêtes. On la devine derrière les affirmations récentes de l'innéité du langage. Il est vrai qu'en un sens, elle a pu faciliter l'expérimentation médicale sur les animaux en atténuant les scrupules de ceux pour qui la présence de l'âme chez l'homme fait toute la différence, sans affecter les analogies somatiques entre les êtres animés. On peut se féliciter que la plupart des psychologues aient oublié l'étymologie du nom de leur discipline, au départ "étude de l'âme", du grec *psukhē* "âme". Il n'en reste pas moins que ce ne sont pas des psychologues qui poursuivent des recherches relativement aux conditionnements physiologiques de ce qu'on nomme la pensée. L'existence d'équipes distinctes de chercheurs ne fait que perpétuer le dualisme traditionnel aux dépens des progrès de la connaissance.

Nous retrouvons ici le problème des "sciences de l'homme", "sciences" sans doute du fait du désir de leurs protagonistes de se soumettre à certaines disciplines, mais sciences de nature spéciale parce que traitant de phénomènes dans lesquels l'homme est directement impliqué. On les désigne également comme "sciences du comportement" encore que cette désignation soit, en France du moins, peu fréquente. Elle a cependant certains avantages : elle ne spécifie pas, dès le départ, qu'il va s'agir nécessairement de comportements humains ; c'est donc l'observation qui montrera si tel comportement est le propre de l'espèce humaine définie par ailleurs sur des bases somatiques ou si elle s'étend à d'autres espèces et lesquelles ; ensuite, elle marque bien le désir de s'en tenir aux faits observables, sans préjudice d'hypothèses, mais de celles qu'on pourra soumettre à l'épreuve des faits. » (M.Ép. : p. 7)

puis :

« La véritable différence entre les phonèmes, d'une part, les corps simples et les espèces vivantes, d'autre part, n'est pas que les distinctions sont plus ou moins tranchées ici et là, mais bien que le système qui, dans tous les cas, résulte de l'opposition d'un nombre d'unités discrètes vaut, dans celui des corps et des espèces, pour l'ensemble de l'univers accessible, alors que, pour les phonèmes, il se limite à une communauté particulière.

Cette limitation, dans le temps et dans l'espace – géographique et social – de la validité des systèmes phonologiques, et par extension, linguistiques, vaut pour l'ensemble des institutions humaines. C'est elle qui maintiendra toujours une frontière entre les deux types de science, quel que soit le degré de précision et de prédictibilité qu'on atteigne jamais dans les sciences du comportement.

La vogue des universaux linguistiques qui s'est poursuivie au cours des années soixante-dix de ce siècle ne semble pas avoir pour origine un désir de réduire la distance entre sciences de la nature et sciences du comportement. Elle était essentiellement la manifestation d'une tendance permanente de l'esprit humain à rechercher des identités au-delà des différences et à ramener la diversité à l'unité. Elle dérivait directement des tentatives, déjà anciennes, de Roman Jakobson pour prouver que le processus d'acquisition du système phonologique et celui de sa désintégration dans les cas pathologiques sont foncièrement identiques, quelle que soit la langue de la communauté où vit l'individu en cause. Elle était dans la ligne de l'établissement, par le même auteur, d'un système universel de traits distinctifs, les langues ne différant les unes des autres que par le choix qu'elles font de certains d'entre eux et le rejet des autres. On retrouve chez Claude Lévi-Strauss, profondément influencé au départ par la phonologie jakobsonienne, le même désir de réduire à un principe unique la variété des structures de parenté. Bien entendu les partisans de l'innéité des structures linguistiques n'ont fait qu'étendre à l'ensemble des faits de langue les postulats présentés antérieurement pour la phonologie : les langues ne diffèrent les unes des autres que par un choix distinct parmi les ressources disponibles héréditairement chez chaque individu.

L'expérience des dernières décennies a montré quelle séduction les *a priori* universalistes exercent sur beaucoup d'esprits, mais aussi quel frein ils représentent pour le progrès de la connaissance en enfermant le chercheur dans un cadre hautement et arbitrairement formalisé qui le rend aveugle à l'infinie variété des situations. Il est clair que la science ne peut commencer qu'à partir du moment où l'on réduira cette variété pour aboutir à des grandeurs discrètes. Mais ceci ne pourra se faire, dans le respect des réalités observables, que par référence au rôle que joue chaque élément dans l'économie des langues considérées une par une. Il ne s'agit pas de poser au départ une "structure profonde" qui, du fait de sa "profondeur", a quelques chances de ne jamais être soumise à l'épreuve des faits, mais de chercher à dégager comment sont satisfaits certains besoins fondamentaux de l'espèce humaine et, en premier lieu, celui de communiquer, par la mise en œuvre, variable ici et là, des ressources disponibles pour le fonctionnement du langage.

Pour marquer l'originalité de l'humanité face aux autres espèces animales, il peut paraître plus décisif de poser l'existence chez l'homme de facultés particulières, et notamment celle du langage, plutôt que de la chercher au niveau de l'organisation sociale comme nous l'avons suggéré ci-dessus lorsque nous caractérisions les institutions humaines en référence à la forme particulière que prend chacune d'entre elles, langage compris, d'une communauté à une autre.

Ce qui rend cette dernière démarche suspecte, aux yeux des "humanistes", c'est qu'on ne peut exclure tout à fait la possibilité qu'il existe, chez d'autres espèces, des communautés caractérisées par des faisceaux de comportements particuliers : si, parmi les corbeaux d'une même race, certains se "comprennent" et d'autres n'en font rien, nous devons supposer chez eux un apprentissage, un embryon de culture, c'est-à-dire quelque chose qu'on nous a appris à considérer comme l'apanage de l'homme. Dès lors, l'opposition de l'humanité au reste des êtres vivants apparaît-elle de degré plutôt que de nature. Ce que certains désignent comme la fonction symbolique ou sémiotique, c'est-à-dire l'aptitude à attribuer à un objet une valeur conventionnelle, existerait donc en germe ailleurs que chez l'homme. Beaucoup en prendront aisément leur parti. En tout état de cause, il y a loin du cri auquel le jeune animal aura appris à réagir sur la base de son

expérience jusqu'au langage doublement articulé que nous pratiquons sous la forme de langues distinctes.

Il convient de bien voir ce qu'implique le terme de culture à partir du moment où on ne le limite pas aux élucubrations de jeunes esthètes, mais où l'on retrouve son opposition originelle à "nature". La nature de l'être est ce qui lui est donné à sa naissance. La culture est tout ce qu'il acquiert ultérieurement. Toute culture suppose variété, parce que, hors du sein maternel, les situations et, par conséquence, les expériences diffèrent. Dans notre orgueil d'êtres supérieurs, nous sommes prêts à dénier toute culture à l'escargot. Mais qu'en savons-nous ? La culture, c'est ce qui distingue les individus les uns des autres, mais aussi, bien entendu, ce qui en rapproche certains pour les opposer à d'autres. Convergence ici implique toujours divergence ailleurs. L'expérience peut être individuelle, mais également partagée. Une langue est, dans un sens, le cadre dans lequel va s'organiser l'expérience de tous les membres de la communauté. Une autre langue sera un autre cadre. Même si les réalités vécues sont les mêmes, elles recevront, en passant par chacune des langues, un gauchissement particulier.

Ce qu'on doit attendre du linguiste, ce n'est pas qu'il nous décrive les expériences des sujets parlants, mais bien la façon dont elles vont s'articuler en fonction de la structure et des ressources de la langue employée lorsqu'on désirera en faire part à autrui. Que cette structure et ces ressources aient de profondes répercussions sur la façon dont l'individu qui en fait usage réagit au monde qui l'entoure, la chose est plus que vraisemblable, mais échappe en fait à la compétence du linguiste en tant que tel. Ce ne peut être que par l'observation d'une langue comme instrument de communication qu'il pourra dégager tout ce qui la distingue des autres formes du langage humain. » (M.Ép. : p. 9-12).

S'articulent ici de manière tout à fait explicite l'oubli de la spécificité du donné linguistique comme linguistique que nous avons tenté de mettre en évidence dans le premier chapitre de la première partie, le refus des universaux dans le cadre d'une perspective analytique et descriptive dont il a été question dans le chapitre précédent, et celui que nous analysons à présent, de la définition du langage comme faculté humaine, au profit d'un comportement symbolique caractérisé par sa diversité et déterminant ainsi l'existence de communautés. Il s'agit en effet chaque fois de la même circularité, qui nous apparaît désormais comme une configuration particulière des rapports entre langues et langage, et qui est constitutive de la définition martinettienne du langage comme type de communication. Ce caractère définitionnel, pointé ci-dessus, est également très net dans ce passage, où Martinet affirme tout à la fois l'inexistence d'une différence de nature entre comportement animal et comportement humain – « Dès lors, l'opposition de l'humanité au reste des êtres vivants apparaît-elle de degré plutôt que de nature<sup>9</sup>. » – et qu'« [e]n tout état de cause, il y a loin du

---

<sup>9</sup> Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit encore à ce propos dans les *Mémoires d'un linguiste*, où Martinet évoque justement « Se soumettre à l'épreuve des faits » : « Dans mon article intitulé "Se soumettre à l'épreuve des faits", j'ai dit qu'on ne doit pas, avec Karl Popper, parler de réfutabilité, mais d'épreuve des faits. Si une théorie est réfutable, elle n'est pas bonne ! Le suffixe *-able* ne veut pas dire "de nature telle qu'on puisse se prononcer par oui ou non", mais bien "qui puisse être...". Une bonne théorie est celle qui se présente dans des conditions telles qu'on peut la soumettre à l'épreuve des faits. J'y affirme des choses un peu simplètes, à savoir que c'est de la réalité observable que nous sommes dépendants en matière scientifique. Anne-Marie Houdebine qui a lu mon article et l'a, je crois, apprécié, a cependant été un peu choquée lorsque je parle de "nature" et "culture". La culture c'est tout ce qu'acquiert l'être, quel qu'il soit, lorsqu'il devient indépendant du grand Tout, après sa naissance, c'est tout ce qui permet à un enfant d'être différent de ce que son hérédité laisserait attendre, déterminé qu'il est par le milieu dans lequel il vit. A ce

cri auquel le jeune animal aura appris à réagir sur la base de son expérience jusqu'au langage doublement articulé que nous pratiquons sous la forme de langues distinctes. » On rappellera par ailleurs toute une série de passages cités dans le deuxième chapitre de la première partie, où Martinet fait de la double articulation la caractéristique définitoire du langage humain en regard du langage animal, tels, dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« Si nous considérons la double articulation comme le noyau central du langage et si nous ne voulons voir dans le reste que des traits marginaux, c'est parce que cette conception met le langage à l'abri de toutes les formes de communication confuses, inanalysées, interjectionnelles, préhumaines, ou, si j'ose dire, proto-humaines. C'est à cette seule condition que la langue peut acquérir la stabilité et la rigueur qui résultent de l'emploi d'unités discrètes. Il nous arrive à tous, à un moment ou à un autre, de nous impatienter devant la double articulation parce que telle intonation ou telle interjection nous permettrait d'arriver à nos fins bien plus vite et à moindre frais. Mais cela ne fait qu'illustrer le fait qu'il faut souvent dépenser plus de temps et d'énergie pour obtenir quelque chose de quelqu'un en le lui demandant plutôt qu'en lui donnant une bourrade. L'utilisation d'une langue est un processus complexe et abstrait qui est bien adapté à un certain degré d'élaboration, mais qui, dans un certain nombre de circonstances banales, peut être économiquement remplacé par des moyens de communication plus directs tels que, par exemple, les gestes des mains, des épaules ou de la glotte. Dans ce dernier cas, si l'usage du langage est concomitant, nous parlerons d'intonation<sup>10</sup>. » (M.LF : p. 40).

---

moment-là, la question se pose de savoir s'il n'y a pas de culture chez les animaux. C'est évident dans le cas des animaux domestiques qui se "cultivent" au contact des êtres humains : ces animaux sont très différents d'une part des animaux qui vivent "dans la nature", et d'autre part des animaux soumis à d'autres cultures. Un exemple extrême : Jeanne élevait des escargots, pour finalement les manger, bien sûr, et avait fait des observations amusantes sur leurs comportements. Elle en était arrivée à l'hypothèse qu'ils étaient susceptibles d'apprendre ; mais, évidemment, ceci se passait dans un certain contexte culturel. Leurs comportements se voyaient déterminés par ce contexte humain. Ne pourrait-on pas alors parler de "culture" ? Évidemment, il est passablement scandaleux d'évoquer la culture lorsqu'on parle des escargots. La culture semblerait apparaître du fait du contact avec l'humanité. Mais, s'il est vrai que les corbeaux ont des systèmes de cris différents selon la communauté à laquelle ils appartiennent, n'y a-t-il pas là début de culture, comme il y a culture dès que les gens apprennent telle langue et non telle autre ? » (M.Mé. : p. 283-284). Martinet se réfère en premier lieu à ce passage de « Se soumettre à l'épreuve des faits » : « Pour justifier l'emploi néologique de *falsifier*, on pourrait arguer qu'il n'implique pas, comme l'analyse de ses éléments pourrait le faire croire, que la théorie soumise à ce processus va nécessairement se révéler comme fausse, mais bien qu'elle se présente sous une forme telle qu'on va pouvoir la soumettre à l'épreuve des faits, c'est-à-dire la retenir comme valable ou l'écarter. On ne saurait donc employer *réfuter* dans ce cas, puisque réfutation implique rejet. Mais, de même qu'on parle d'une théorie *falsifiable*, ne pourrait-on dire qu'elle est *réfutable* si l'on consent à attribuer ici au suffixe *-able* la valeur de "susceptible d'être soumis au processus...", ici, "de réfutation". On opérerait alors avec le critère de réfutabilité, étant bien entendu qu'est réfutable une théorie qui se présente de telle façon qu'on puisse finalement se prononcer sur sa validité.

Mais est-il bien nécessaire de faire subir au vocabulaire de telles déviations ? Ne serait-il pas plus simple et plus indiqué de rappeler ce qu'on sait de longue date, à savoir qu'on n'accède au domaine de la science qu'à partir du moment où les hypothèses qu'on présente sont susceptibles de vérification. » (M.Ép. : p. 5-6).

<sup>10</sup> « If we consider double articulation as the core of language, and would see in the rest just margins, it is because this removes language farthest from indiscriminate, unanalysed, interjectional, prehuman, or, should we say, proto-human, forms of communication. This alone can secure for language the stability and rigour that result from the use of discrete units. We all, at one time or another, may get impatient with double articulation because some intonation or some interjection will enable us to achieve what we want far more quickly and at a much lower cost. But this means nothing more than the observation that it often consumes more time and energy to get someone to do something through asking him than through giving him a push. Using language is a very complex and abstract procedure which is well adapted to a certain degree of sophistication, but which, in a number of



On lit cependant dans *La Linguistique synchronique* (1965), après cette affirmation proche de celle que nous venons de rappeler :

« Cette montée de la voix [celle de *il pleut* ?] est un procédé moins conventionnel que la double articulation, plus directement conditionné par la physiologie des organes, plus proche en un mot de ce que nous pouvons connaître de la communication animale. Le langage, dans ce qu'il a de spécifiquement humain, commence au-delà. » (M.LS : p. 17)

« La double articulation est tout ensemble une conséquence inéluctable de l'évolution qui aboutit à l'homme, animal social aux activités différenciées, et le fondement nécessaire de son activité linguistique, celle qui commande toutes les autres et sans laquelle l'humanité telle que nous la vivons ne saurait se concevoir. » (M.LS : p. 17).

Martinet affirme ici non seulement la dimension caractéristique de la double articulation, « fondement nécessaire de [l']activité linguistique » de l'homme, homme qu'il caractérise par ailleurs, dans « Langue parlée et langue écrite » (1986), par le « langage articulé » :

« Si l'on fait coïncider les débuts de l'humanité proprement dite et ceux du langage articulé, on peut dater le parler en termes de millions d'années. » (M.Lan. : p. 68)

de manière peu différente de ce qui avait lieu dans la première conférence de Saussure à l'université de Genève, mais également son caractère de « conséquence inéluctable de l'évolution qui aboutit à l'homme, animal social aux activités différenciées ». Les deux chapitres précédents nous ont effectivement fait voir le caractère « étiologique » d'une telle définition de la langue, d'ailleurs également lisible dans le développement de « Se soumettre à l'épreuve des faits » à travers l'opposition entre une démarche « pos[ant] au départ une "structure profonde" qui, du fait de sa "profondeur", a quelques chances de ne jamais être soumise à l'épreuve des faits » et celle qui « cherch[e] à dégager comment sont satisfaits certains besoins fondamentaux de l'espèce humaine et, en premier lieu, celui de communiquer ». C'est là la spécificité de la démarche martinettienne par rapport à celle des autres structuralistes : la forme (structure) martinettienne est non seulement, comme langage, « étiologie » des langues, mais également cadre de résolution du problème du constructeur. Elle demeure cependant, précisément, langage, définition préalable à une analyse, fût-elle réduite au socle d'un principe d'analyse. Cet aspect est à nouveau très net dans « Se soumettre à l'épreuve des faits », où la proposition que nous venons de rappeler se poursuit par le rappel de la définition martinettienne d'une langue, en tant qu'elle constitue le cadre – empirico-déductif – de l'analyse : « chercher à dégager comment sont satisfaits certains besoins fondamentaux de l'espèce humaine et, en premier lieu, celui de communiquer, par la mise en œuvre, variable ici et là, des ressources disponibles pour le fonctionnement du langage ». Cette proposition est par ailleurs précédée d'une énonciation de la perspective abstractive au sens martinettien, significativement donnée comme commune à la linguistique fonctionnelle et à celle des universalistes : « L'expérience des dernières décennies a montré quelle séduction les *a priori* universalistes exercent sur beaucoup d'esprits, mais aussi quel frein ils

---

trivial circumstances, may economically be replaced by some more direct means of communication such as gesturing, either with the hands or the shoulders, or with the glottis. In which case, if the use of language is concomitant, we speak of intonation. » (M.FVL : p. 28).

représentent pour le progrès de la connaissance en enfermant le chercheur dans un cadre hautement et arbitrairement formalisé qui le rend aveugle à l'infinie variété des situations. Il est clair que la science ne peut commencer qu'à partir du moment où l'on réduira cette variété pour aboutir à des grandeurs discrètes. Mais ceci ne pourra se faire, dans le respect des réalités observables, que par référence au rôle que joue chaque élément dans l'économie des langues considérées une par une. » A la structure répond le signifiant, principe d'analyse en même temps que répondant de la structure, spécificité du donné linguistique sur l'oubli duquel se fonde la gnoséologie martinettienne. Le problème du constructeur ne se trouve donc résolu que sur fond d'une définition préalable de la langue comme signifiant, ce qui signifie qu'il demeure en réalité pendant. C'est là la circularité que nous pointions ci-dessus, dont le corrélat, comme nous l'avons vu alors, est une contradiction, celle à laquelle nous allons nous attacher dans ce qui suit : ce signifiant est le support d'un objet total, le langage, avec lequel Martinet entendait pourtant rompre en instituant une linguistique autonome.

Un passage révélateur, à cet égard, est cette autre affirmation de « Langue parlée et langue écrite » :

« Cas pathologique mis à part, tous les hommes parlent, mais seuls savent lire et écrire ceux qui ont été soumis à un entraînement dispensé consciemment dans les écoles ou les familles. On n'a, jusqu'à ce jour, guère envisagé de mettre au point des méthodes particulières pour faire acquérir la maîtrise de la langue parlée. On est convaincu que "ça vient tout seul", la preuve étant que tout le monde parle. Au contraire, l'apprentissage de l'écriture et de la lecture pose des problèmes auxquels les pédagogues ne cessent de chercher des solutions. On serait presque tenté de dire que parler c'est naturel, lire et écrire c'est culturel. Mais ce serait là confirmer une vision erronée des faits : on peut peut-être dire qu'il est dans la nature de l'homme d'utiliser le langage. Mais lorsque l'enfant apprend à parler, il n'acquiert pas la maîtrise du langage, mais celle d'une langue particulière qui est l'instrument de communication et de culture d'une communauté déterminée.

On retiendra de tout cela que le parler précède toujours l'écrit et que la graphie d'une langue est toujours, au départ, un calque plus ou moins poussé de la structure du parler. » (M.Lan. : p. 68).

On y retrouve la distinction entre langage et langues, qui se trouve cependant corrélée à l'opposition entre nature et culture. Martinet affirme en effet que la parole est culturelle aussi bien que l'écriture, dans la mesure où l'enfant apprend toujours une langue spécifique, non le langage humain. Ce dernier n'en demeure pas moins à l'horizon comme phénomène naturel : « [...] on peut peut-être dire qu'il est dans la nature de l'homme d'utiliser le langage », profilant, derrière le signifiant, ce langage humain que, comme nous l'avons vu ci-dessus, Martinet caractérise également dans ce texte comme un « langage articulé ». C'est à l'existence d'un tel objet en arrière-plan de la linguistique martinettienne que l'on doit les développements martinettiens sur le langage enfantin dont il a été question dans le chapitre 2 de la première partie, où nous avons souligné leur hétérogénéité. On lit ainsi dans le treizième complément de 1980 des *Éléments de linguistique générale*<sup>11</sup> :

---

<sup>11</sup> Le propos date cependant de 1973. On lit en effet dans la postface de l'édition de 1973 : « Les problèmes que pose l'acquisition du langage par l'enfant entrent de plein droit dans l'étude linguistique et ne justifient aucunement l'établissement d'une nouvelle discipline intitulée psycho-linguistique. Les recherches

« Les problèmes que pose l'acquisition du langage par l'enfant entrent de plein droit dans l'étude linguistique et ne justifient aucunement l'établissement d'une nouvelle discipline intitulée "psycholinguistique". Les recherches interdisciplinaires n'ont de sens et de valeur que pratiquées à partir des résultats d'ordres de recherche parfaitement autonomes. Il y a place, en linguistique pure, pour un traitement de la dynamique de l'acquisition du langage. » (M.Él. : p. 210)

où l'on retrouve la contradiction signalée plus haut, consistant ici à redéfinir la psycholinguistique comme « linguistique pure », au seul prétexte qu'il s'agit de « langage », conformément à une délimitation fonctionnelle et structurale de l'objet que l'on retrouvera chez Jakobson, et qui se trouve justement explicitement formulée dans « Roman Jakobson, *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* » (1947/1965) :

« L'opposition entre le babil et la langue infantine est marquée avec une netteté qui ne doit pas étonner chez un phonologue. La distinction n'est pas neuve, mais elle est ici mieux dégagée et justifiée qu'elle ne l'avait été précédemment : à babil et à langue correspondent deux fonctions tout à fait différentes et c'est ce qui explique que leurs produits puissent être aussi divergents. C'est ce qui explique également que les deux domaines en arrivent, chez certains sujets, à chevaucher chronologiquement, et qu'un même enfant puisse, selon les circonstances, s'efforcer de parler la langue où se manifeste l'intention de conversation, ou retomber dans le babil. Dans le premier cas, un effort d'identification et de reproduction, qui ne réussit encore qu'imparfaitement, a pour résultat un nombre fort restreint d'articulations distinctes. Dans l'autre cas, une improvisation sans frein aboutit à des productions phoniques de la plus grande variété. Mais ce qui retient particulièrement l'attention de l'auteur est le fait que, dans le babil, l'ordre d'apparition des sons est très variable d'un sujet à un autre, tandis que l'on remarque des constances dans l'apparition des phonèmes de la langue, et ceci quels que soient l'origine de l'enfant et le milieu linguistique dans lequel il se trouve placé. Si ce fait ne s'est pas imposé précédemment aux observateurs, c'est que ceux-ci faisaient mal le départ entre babil et langue, ou qu'ils ne voyaient pas que deux sons comme [i] et [u] (ou français), qui correspondent dans le parler des adultes à deux phonèmes distincts, peuvent, à un certain stade du système d'expression de l'enfant, représenter une seule et même unité distinctive. » (M.Ro. : p. 104-105).

L'hétérogénéité de l'objet est également très sensible dans ce passage de *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* (1986) :

« Pour comprendre la genèse et l'évolution du système verbal de l'indo-européen, il faut partir d'un état où l'on distinguait entre la constatation d'un état de fait résultant d'une opération antérieure et celle d'un procès en cours. Ce système binaire se retrouve à la base du système verbal de très nombreuses langues un peu partout dans le monde. Il est attesté dans beaucoup de créoles et de langues africaines qui en sont les substrats probables. Quand on examine comment les enfants français acquièrent la maîtrise de leur langue, on s'aperçoit qu'une des premières distinctions acquises est celle qu'on relève entre "papa (est) parti" (il n'est plus là) et "papa s'en va" (il est en train de partir). » (M.Ste. : p. 206).

---

interdisciplinaires n'ont de sens et de valeur que pratiquées à partir des résultats d'ordres de recherches parfaitement autonomes. » (M.Él. 1973 : p. 210).

En effet, si l'on retrouve ici le lien établi par Jakobson entre langage enfantin et glottogénèse ou structure des langues<sup>12</sup>, il ne s'agit pourtant pas de langue mais de développement psychique, de « psychologie » et non de linguistique, dans la mesure même où il ne s'agit pas de l'idiome mais, au-delà de la langue, du langage. Il faut également signaler à cet égard les développements relatifs à la notion de langue maternelle<sup>13</sup>. On lit tout d'abord dans « De l'économie des formes du verbe en français parlé » (1952) :

« La conception romantique de la “langue maternelle” apprise à la perfection, instinctivement pour ainsi dire, par tout être humain normalement constitué a encore largement cours. Cette idée naïve, qui constitue une entrave aux progrès de la recherche, devra être énergiquement combattue. Il faudra faire valoir que, chez des millions d'individus, l'aisance inconsciente existe dans l'emploi d'une langue seconde plutôt que dans l'usage du parler acquis “au berceau”. Mais ce qui retiendra ici notre attention est la notion de perfection appliquée à l'apprentissage des langues. Cette “perfection”, à laquelle atteindrait miraculeusement tout enfant qui apprend “sa” langue, ne saurait se définir exactement que comme la satisfaction de l'entourage : l'enfant parle “parfaitement” dès qu'il a acquis le code d'habitudes linguistiques qui a cours dans son milieu. Ce code, on s'en doute, comporte, à côté de prescriptions rigoureuses, de considérables latitudes. La “perfection” sera atteinte lorsque le sujet saura se plier sans effort aux prescriptions et jouir des latitudes dans le cadre de sa personnalité. Mais si le critère est ici la satisfaction du milieu, on peut prévoir que tous les milieux ne se satisferont pas au même prix : il y en aura de très vite satisfaits et d'autres qui seront très exigeants. Il y a, d'une part, des communautés ou des classes sociales où les nécessités économiques espacent vite les contacts entre parents et enfants, laissant ceux-ci largement livrés à eux-mêmes. Les parents n'ont alors guère l'occasion ni les loisirs de rappeler leur progéniture au respect d'une tradition linguistique à laquelle eux-mêmes participent à peine. Il y a, d'autre part, des milieux où des conditions de vie plus aisées permettent aux parents, et surtout aux mères, de rester longtemps en contact étroit avec leurs enfants ; si les parents ne se sentent pas de vocation pédagogique, il leur est loisible de confier les jeunes à des maîtres expérimentés. Dans les deux cas, les enfants sont exposés très longtemps à des corrections linguistiques ; ceux qui les corrigent sont assez souvent des personnes cultivées, ce qui veut dire, dans la plupart des groupes humains, qu'elles auront pris conscience de la continuité entre le passé et le présent et qu'elles s'établiront les gardiennes des valeurs traditionnelles. Ceci vaudra naturellement pour la langue au premier chef.

Si, comme nous le pensons, “perfection” veut dire satisfaction de l'entourage, il y aura donc des enfants qui parleront leur langue à la perfection à l'âge de cinq ans et d'autres qui seront bien près de l'âge adulte avant d'y atteindre. » (M.Ec. : p. 92-93).

Le fait notable, dans ce développement, est la confusion de la langue et de l'idiome. En effet, si la « perfection » se définit comme « satisfaction de l'entourage », les titres d'une telle satisfaction sont mesurés à l'aune d'un idiome pris comme référent, et qui apparaît ainsi comme un instrument de communication, au lieu d'un fonctionnement. Cette confusion est d'autant plus remarquable que si la notion saussurienne d'articulation de la pensée dans la matière phonique implique *ipso facto* l'existence d'une « langue maternelle », c'est-à-dire la singularisation d'un idiome comme lieu du langage ou cadre d'avènement et de réalisation du fonctionnement langagier, idiome nécessairement distinct, en tant que tel, de toute « langue

---

<sup>12</sup> Voir la note 2163 du deuxième chapitre de la première partie.

<sup>13</sup> Voir la note 2159 du deuxième chapitre de la première partie.

seconde », comme il apparaîtra plus nettement dans le prochain chapitre cette notion n'a cependant aucune pertinence linguistique. Comme nous tenterons de le montrer tout au long de ce chapitre, c'est ainsi un trait caractéristique du structuralisme que de chercher une raison « linguistique » à des phénomènes que la linguistique devrait effectivement permettre d'élaborer, mais en se délimitant par rapport aux autres sciences du langage, délimitation à laquelle le structuralisme substitue une autonomie objectale. On lit de même ensuite dans les *Éléments de linguistique générale*<sup>14</sup> (1960) :

**« 5-27. Langue “maternelle”, bilingues et unilingues**

Dans toutes les éventualités envisagées jusqu'ici<sup>15</sup>, il y a apparition de situations bilingues ou plurilingues. L'examen attentif de ces cas divers permet d'écarter la conception naïve selon laquelle il existerait une situation bien définie, dite “bilinguisme”, dans le cas où un même individu manierait deux langues avec une égale perfection, qui n'aurait rien en commun avec celle où l'individu parle, parfois avec une grande facilité, une ou plusieurs langues autres que la première apprise, la langue dite “maternelle”. Il convient ici de relever un certain nombre de faits d'expérience et, ce faisant, d'écarter quelques préjugés qui, à la faveur du romantisme, se sont imposés au XIX<sup>e</sup> siècle à la bourgeoisie unilingue des grandes nations européennes : la première langue apprise n'est pas nécessairement celle de la mère, mais peut être celle de serviteurs ou de toute autre personne constamment en contact avec l'enfant ; cette première langue n'est pas forcément celle que l'individu parlera à l'âge adulte avec le plus de facilité : un enfant de cinq ans peut, en quatre mois, acquérir une seconde langue et devenir incapable de rien dire dans la première ou d'en comprendre un seul mot ; des millions d'adolescents, de par le monde, apprennent à utiliser une nouvelle langue avec plus de sécurité et de précision que l'idiome qu'ils ont exclusivement pratiqué au cours de leur enfance, que cet idiome soit un patois, un dialecte ou une langue nationale. Il est clair que,<sup>16</sup> plus cet idiome premier garde, pour le sujet, d'utilité et de prestige, moins il risque de s'oblitérer ou de se détériorer, et il semble que l'acquisition de la seconde langue se fasse moins vite et moins parfaitement dans la mesure où la première se maintient mieux. Lorsque les deux langues

---

<sup>14</sup> Où, par ailleurs, dans la lignée de ce que nous avons vu dans le troisième chapitre de la première partie et dans le premier chapitre de la deuxième partie, Martinet ne remet en cause l'existence d'une « limite » entre langue maternelle et langue seconde que dans la mesure où il se fonde d'abord sur l'unité d'idiomes délimités : « Le nombre des variétés de langue que l'enfant peut être amené à identifier dépend de la communauté dans laquelle il vit et du statut social qui est celui des siens. Il y a une trentaine d'années, un enfant appartenant à la bourgeoisie parisienne arrivait vite à distinguer, de la forme linguistique qu'il employait lui-même dans la vie de tous les jours, un parler populaire remarquable surtout par sa syntaxe et sa prosodie (accent automatique sur la pénultième), une forme littéraire caractérisée par des faits de vocabulaire et de syntaxe accompagnés d'une morphologie particulière du verbe (le passé simple), et une forme poétique ajoutant aux traits de la forme littéraire des exigences métriques et des traits phonologiques particuliers (le *e* muet dans le compte des syllabes). A ceci pouvait s'ajouter un style argotique, voire grossier, de mise dans la cour du lycée, mais généralement évité en famille. Les autres expériences linguistiques, latin d'église ou d'école, langues vivantes diverses, n'entraient pas en ligne de compte parce que ne faisant pas, pour l'enfant, partie de “sa” langue. Cette séparation tranchée entre langue “maternelle” et langues étrangères est sans doute parfaitement justifiée dans le cas que nous venons d'examiner : toutes les différentes formes de français que nous avons pu énumérer ont en commun l'essentiel des systèmes phonologique, grammatical et lexical, et s'opposent réellement comme un tout à ce qu'on peut appeler “latin” ou “anglais”. Mais il s'en faut qu'on puisse toujours tracer aussi nettement la limite. » (M.Él. : p. 151). On lisait en 1960 : « passé défini » (M.Él.1960 : p. 153) au lieu de « passé simple », et « morpho-syntaxique » (M.Él.1960 : p. 153) au lieu de « grammatical ».

<sup>15</sup> Patois, dialectes, créoles, dialectes sociaux, langues parlée et écrite, diversité des styles, usages littéraires, sabirs et pidgins, apprentissage des langues étrangères. Voir M.Él. : p. 152-167 ainsi que les troisième chapitre de la première partie et premier chapitre de la deuxième partie.

<sup>16</sup> La virgule date de 1967. Voir M.Él.1960 : p. 172.

demeurent en compétition, il est normal que chacune s'emploie de préférence à l'autre et avec plus de sécurité qu'elle dans des situations données : un docteur mélomane pourra être pratiquement incapable de s'entretenir de musique dans la langue qui est la seule dans laquelle il sache exercer sa profession. Quant à ceux à qui l'on pense en général lorsqu'on dit "bilingue", à savoir les personnes qui ont appris concurremment deux langues au cours de leur tendre enfance, il faut d'assez exceptionnels concours de circonstances pour que les deux idiomes se maintiennent chez eux sur un pied qui se rapproche de l'égalité et on retrouve presque nécessairement, dans ce cas, les emplois préférentiels que nous avons notés plus haut. Le critère de la perfection n'a guère de sens : il y a dans toutes les communautés linguistiques des unilingues qui emploient des formes considérées très généralement comme incorrectes. L'unilingue ne parle pas à la perfection, mais à la satisfaction d'un entourage immédiat où l'on connaît son appartenance au groupe. C'est là un critère qui n'est guère utilisable pour toutes les langues parlées par le plurilingue, au moins en même temps, puisqu'il lui faut nécessairement un certain temps pour qu'on le considère comme intégré à un groupe social.

Il y a, en réalité, d'une part, des gens dont toutes les communications linguistiques ne font jamais intervenir qu'un seul complexe d'habitudes, qui utilisent toujours la même structure phonologique, la même morphologie, la même syntaxe, voire le même lexique : ce sont des unilingues. L'unilingue jouit de certaines latitudes que lui offre la structure de sa langue : il peut employer différents styles. Il dira en français, selon l'interlocuteur et les circonstances, *Monsieur votre père vient-il ?* ou *Il vient, ton père ?* D'autre part, il y a ceux qui, avec plus ou moins de succès, sont capables, d'un message à un autre, de changer totalement de code, d'employer une autre phonologie et une autre syntaxe. Ce sont des bilingues, ou, s'ils disposent de plus de deux cordes<sup>17</sup>, des plurilingues, quel que soit le degré de perfection qu'ils atteignent dans leur maniement de chacun des idiomes. » (M.ÉL. : p. 167-168)

puis dans « Bilinguisme et plurilinguisme » (1965/1989) :

« Le terme de bilinguisme est un de ceux que le linguiste ne saurait employer sans les redéfinir soigneusement. Chez les bourgeois unilingues des grandes nations européennes, le bilinguisme est considéré traditionnellement comme le fait d'individus très particuliers qui, pour des raisons personnelles, se sont trouvés apprendre en même temps deux langues premières de statut social et national identique. Il y aura donc des bilingues franco-anglais, des bilingues franco-espagnols, des bilingues germano-russes. Il s'agit toujours d'individus isolés et de deux langues de prestige, apprises en même temps au cours de la tendre enfance. Dans l'esprit de ceux qui le conçoivent de cette façon, le bilinguisme a quelque chose d'un peu troublant, presque de monstrueux. De même qu'on n'a pas deux mères, on ne saurait avoir deux langues maternelles. Ce qui paraît normal c'est que tout homme ait une langue en quelque sorte naturelle, et que cette langue soit sue à la perfection, de telle sorte que, par son existence même, elle s'oppose à l'acquisition ultérieure d'autres langues autrement que de façon très approximative et très imparfaite. C'est là une conception dont il s'agit de vérifier le bien fondé.

Une expérience un peu plus vaste que celle des bourgeois occidentaux montre qu'un individu n'a pas de langue "naturelle", en ce sens que, lorsqu'il vient au monde, il est susceptible d'apprendre "parfaitement" n'importe quelle langue, celle du milieu dans lequel il vit. L'enfant né de père et de mère chinois, et qui habite la France, dans un milieu où l'on parle normalement le français, parlera le français "parfaitement". De même, un enfant né de parents français, transporté en Argentine, parlera l'espagnol

---

<sup>17</sup> « codes » (M.ÉL.1960 : p. 173) en 1960.

d'Argentine à la satisfaction des Argentins. Maints pays du Nouveau Monde constituent un milieu idéal pour l'observation de tels faits. On n'y constate pas que les pratiques linguistiques y dépendent de faits raciaux, de configuration particulière des organes de la parole ou soient sous la dépendance d'une hérédité quelconque. Sans doute les organes de la parole varient-ils d'un individu à un autre. On a, par exemple, constaté, par des enquêtes faites en Hollande, qu'on y peut anatomiquement classer les individus en deux types : le type à palais bombé et le type à palais plat. La forme du palais peut, bien entendu, avoir une influence sur les résonances buccales et ainsi modifier le timbre de chacun. La structure du larynx a un impact direct sur la gravité de ce timbre, d'où la mue au passage à l'adolescence et l'échelle des voix de la basse au soprano. Toutefois, la nature de la voix n'a rien à faire avec la langue. Et c'est ce qui importe. Toute voix particulière s'accommode parfaitement de n'importe quelle langue. L'usage de n'importe quel pays s'accommode parfaitement de n'importe quel palais.

L'expérience montre ensuite qu'aucune langue n'est jamais sue "à la perfection", qu'il s'agisse de la première langue acquise, dite "maternelle" ou de toute autre. En tout cas, dire qu'on peut identifier une première langue acquise par sa "perfection" ne fait aucun sens puisque, dans l'immense majorité des cas, cette première langue n'est pas employée selon les normes établies. Il vaudrait mieux dire que cette langue est maniée *à la satisfaction de l'entourage*, à condition que cet entourage n'ait pas changé en cours de route. L'entourage, qui a identifié l'individu comme appartenant à la communauté, accepte son comportement linguistique quelle qu'en soit la qualité. Du moment qu'il est "accepté", il peut parler de façon très déficiente, avoir des défauts de parole, bégayer, mal réaliser certains phonèmes, utiliser une grammaire considérée du point de vue normatif comme incorrecte. Peu importe, pourvu qu'aucun trait de son usage n'arrête l'attention, mis à part ce qu'on identifie comme pouvant caractériser sa personne.

L'expérience montre, d'autre part, qu'un individu n'a pas nécessairement plus de sûreté dans la langue qu'il a apprise en premier lieu que dans une autre acquise ultérieurement. On connaît, en effet, bien des cas où des gens oublient complètement leur première langue. Soit un tel cas suivi dans le détail : une enfant, à 5 ans, parlait le danois à la satisfaction générale et n'avait jamais été exposée à une autre langue. Elle arrive à Paris, elle est envoyée à l'école maternelle après quelques jours et, au bout d'un mois environ, on s'abstient de lui adresser la parole en danois. Trois mois plus tard, elle retrouve ses grands-parents danois et est incapable de s'entretenir avec eux. Elle parle, en revanche, couramment le français, avec certaines lacunes de vocabulaire vite comblées. Elle retrouvera plus tard, à l'occasion de séjours estivaux au Danemark, un certain usage du danois, sans que la primauté du français en soit affectée.

Des observations de ce type ont été réalisées aux Etats-Unis, dans le cas d'individus nettement plus âgés. Supposons un garçon de 15 à 18 ans qui arrive aux Etats-Unis avec une langue autre que l'anglais : le polonais, par exemple. Sur le lieu de son travail, on ne parle jamais polonais. Il décide, pour des raisons diverses, de ne plus faire usage de cette langue. Au bout d'un an, il y a des chances pour que son polonais soit fort affecté, et qu'après cinq à six ans il ait pratiquement disparu. Au bout de quelques années, il y a toute chance pour qu'il manie l'anglais de façon aussi satisfaisante, aussi précise qu'il pratiquait autrefois sa première langue.

Il est par ailleurs établi qu'être à l'aise dans le maniement d'une langue est quelque chose qui varie d'un instant ou d'un sujet d'intérêt à un autre. On peut être à l'aise dans un certain domaine et incapable d'en aborder un autre dans la même langue. Lorsque, à l'école, on vous a enseigné un sujet dans une langue, vous n'êtes guère capable d'en parler intelligemment dans une autre langue. Voici deux cas. Un docteur d'origine hongroise avait fait ses études de médecine à Vienne et s'était établi à New York pendant la seconde guerre mondiale. Il s'entretenait sans difficulté en hongrois, en allemand et en anglais. Mais, en matière médicale, il ne devait guère connaître en hongrois que le nom des maladies généralement identifiées. Il pouvait traiter en allemand de ce qui touchait à

la médecine traditionnelle, mais ce n'était qu'en anglais qu'il était à l'aise lorsqu'il s'agissait des techniques élaborées depuis son établissement aux Etats-Unis. Une de mes filles, née en Amérique, a appris le français et l'anglais à peu près en même temps, mais dans des conditions assez différentes : elle parlait l'anglais avec ses *baby sitters*, puis avec ses camarades du jardin d'enfants. Elle ne s'entretenait en français qu'avec ses parents. En conséquence, vers 4 ans, son français était adulte et son anglais enfantin.

Il convient enfin de lutter contre l'idée très répandue qu'on ne saurait composer d'œuvre littéraire que dans la langue qu'on a appris au cours de la tendre enfance. Les exemples du contraire ne manquent pas : Adabert de Chamisso, né Français, a écrit en allemand ; José-Maria de Heredia, d'origine cubaine, est un poète français ; Joseph Conrad, Polonais, est un auteur anglais. En matière de langues, il faut nous défendre contre le folklore romantique qui nous a valu l'expression de "langue maternelle".

Tout ce qui précède se rapporte à ce qu'on peut appeler le bilinguisme individuel. Dans ce domaine, il faudra poursuivre des enquêtes pour vérifier ce que donnent les contacts entre telle ou telle langue, à telle ou telle période de la vie d'un individu, ce qui reste d'une langue après un temps de négligence ou de non-emploi. Il s'agit de cas d'espèce, d'enfants ou d'adultes qui se déplacent et qui sont exposés à des conditions d'apprentissage particulières. Ce que l'on peut faire, dans le cas du bilinguisme individuel, c'est essayer d'arriver à un classement par ordre de sûreté d'emploi d'une langue et de maniement défectueux d'une autre. » (M.Bi. : p. 92-94).

Les dimensions instrumentale et idiomatique sont à nouveau très nettes dans ces deux passages<sup>18</sup>, où Martinet réfléchit et s'exprime en termes de maniement d'un outil de communication. Comme nous l'avons souligné dans le deuxième chapitre de la première partie<sup>19</sup>, l'hétérogénéité de l'objet est par ailleurs manifeste dans « Bilinguisme et plurilinguisme », où Martinet mélange incorrection dans l'emploi de la langue et troubles de la parole tels que le bégaiement, et où l'on mesure ainsi les conséquences d'une telle extériorité de l'« appartenance au groupe » par rapport à la constitution de l'idiome ou, ce qui revient au même, d'une telle extériorité de la langue par rapport aux sujets parlants et aux communautés, c'est-à-dire de l'objectalité de cette dernière. Les conséquences d'une telle objectalité sont également apparentes, d'une autre manière, dans les rapports établis par Martinet entre oral et écrit. Nous avons cité ci-dessus ce passage de « Langue parlée et langue écrite » (1986) :

« Cas pathologique mis à part, tous les hommes parlent, mais seuls savent lire et écrire ceux qui ont été soumis à un entraînement dispensé consciemment dans les écoles ou les familles. On n'a, jusqu'à ce jour, guère envisagé de mettre au point des méthodes particulières pour faire acquérir la maîtrise de la langue parlée. On est convaincu que "ça vient tout seul", la preuve étant que tout le monde parle. Au contraire, l'apprentissage de l'écriture et de la lecture pose des problèmes auxquels les pédagogues ne cessent de chercher des solutions. On serait presque tenté de dire que parler c'est naturel, lire et écrire c'est culturel. Mais ce serait là confirmer une vision erronée des faits : on peut peut-être dire qu'il est dans la nature de l'homme d'utiliser le langage. Mais lorsque

---

<sup>18</sup> On notera également à cet égard cette appréciation du bilinguisme formulée dans « Le français tel qu'on le parle » (1962) : « Une société bilingue n'atteint qu'assez rarement à un état d'équilibre permanent : le bilinguisme, à grande échelle, la nécessité pour un même individu d'exprimer les mêmes choses, dans deux registres différents selon ses interlocuteurs, est, tout ensemble, un phénomène d'une extrême fréquence et un état parfaitement instable parce que contraire à l'économie des moyens de communication. » (M.Fr. : p. 10).

<sup>19</sup> Voir la note 2159 (voir la note 13 ci-dessus).



l'enfant apprend à parler, il n'acquiert pas la maîtrise du langage, mais celle d'une langue particulière qui est l'instrument de communication et de culture d'une communauté déterminée.

On retiendra de tout cela que le parler précède toujours l'écrit et que la graphie d'une langue est toujours, au départ, un calque plus ou moins poussé de la structure du parler. » (M.Lan. : p. 68).

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, Martinet écrit dans « La double articulation linguistique » (1949) :

« On peut, au premier abord, estimer que l'inclusion, dans la définition du langage, de la double articulation dont nous venons de traiter n'implique pas nécessairement une prise de position quant à la nature substantielle des unités en cause. Toutefois, on voit mal quel intérêt on pourrait avoir à appeler "langue" un système à double articulation dont les unités livrées par la première articulation n'auraient pas un signifié de substance psychique, ceci, bien entendu, au cas où un tel système serait concevable. C'est évidemment en ce qui concerne la substance de l'expression que les points de vue peuvent le plus aisément diverger. Beaucoup seront tentés de donner raison à Saussure qui énonce que "l'essentiel de la langue... est étranger au caractère phonique du signe linguistique", et, dépassant l'enseignement du maître, de déclarer que le signe linguistique n'a pas nécessairement ce caractère phonique.

En fait, il n'est pas difficile de supposer un système où les unités de deuxième articulation seraient des gestes, et non des phonèmes. [...] Il est clair que si nous ne désirons pas exclure du domaine linguistique les systèmes du type de celui que nous venons d'imaginer, il est très important de modifier la terminologie traditionnelle relative à l'articulation des signifiants de façon à en éliminer toute référence à la substance phonique comme le fait Louis Hjelmslev lorsqu'il emploie "cénème" et "cénématique" au lieu de "phonème" et "phonologie".

On comprendra toutefois que la plupart des linguistes hésitent à modifier de fond en comble l'édifice terminologique traditionnel pour le seul avantage théorique de pouvoir inclure dans le domaine de leur science des systèmes purement hypothétiques. Pour qu'ils consentent à envisager une telle révolution, il faudrait les convaincre que, dans les systèmes linguistiques attestés, ils n'ont aucun intérêt à considérer la substance phonique des unités d'expression comme les intéressant directement. Or, la majorité d'entre eux n'est pas prête à le reconnaître. Tant qu'ils continuent à voir, dans la phonologie, un chapitre de toute description linguistique exhaustive, il reste normal d'inclure la mention du caractère phonique de l'expression dans la définition du langage. » (M.DAL : p. 25-27)

passage à propos duquel nous avons insisté sur le caractère objectal – et dès lors hjelmslevien – de l'interprétation martinettienne de la position saussurienne relativement à la substance phonique. A cette justification analytique et pratique de la nécessité d'inclure le caractère phonique dans la définition des langues s'ajoute dans « Langue parlée et langue écrite », où il s'agit cette fois des seuls rapports entre écrit et oral, une justification empirique, latente dans « La double articulation du langage » où Martinet qualifie les systèmes autres qu'oraux de « systèmes purement hypothétiques » mais destinée à prendre une autre forme lorsqu'il s'agit de la langue écrite, dont l'existence est attestée. On lit de même dans *Vers l'écrit avec Alfonic* (1983) :

« Les progrès de l'analyse linguistique ont fait prendre généralement conscience de l'opposition entre phonie et graphie. On parle souvent, aujourd'hui, de deux codes distincts, le code oral et le code écrit, présentés comme parallèles.

Il n'est pas sûr que cette terminologie savante fasse mieux comprendre ce dont il s'agit en fait. Ni dans l'acquisition des deux pratiques, ni dans le fonctionnement de la communication orale et de la communication écrite nous ne retrouvons ce parallélisme qu'on a imaginé en réaction contre l'affirmation, par les linguistes, de la primauté de l'oral.

Nous avons quelque chance de mieux saisir la nature des phénomènes en cause si nous rappelons qu'on pourrait opposer en termes simples, "apprendre à parler" et "apprendre à lire". Ce qui frappe, d'un côté, c'est l'activité de l'enfant qui **produit** des messages oraux, et, de l'autre, la passivité de celui qui **enregistre** les messages écrits. Un instant de réflexion convainc que l'enfant n'a pas pu apprendre à parler sans entendre et comprendre ce qu'on lui disait. On a donc l'assurance qu'il y a eu, dans ce cas, un circuit complet, de la réception à la production et retour.

En revanche, rien ne nous dit que l'enfant qui a appris à lire peut également écrire, c'est-à-dire produire, en réponse à sa lecture, des messages de même nature graphique. Pour s'assurer que l'enfant sait lire, on n'a guère recours à ses réactions écrites, mais bien à la reproduction orale de ce qu'il a lu. Et ceci illustre bien la priorité absolue, chez les entendants, de la forme phonique. L'écrit est, essentiellement, de la communication "en conserve". En la matière, l'enfant est normalement conçu comme un consommateur, et non comme un producteur.

Si phonie et graphie étaient strictement parallèles, on s'attendrait à ce que l'enfant apprenne à lire (et à écrire) tout seul, comme il apprend à parler "tout seul", c'est-à-dire sans interventions conscientes et concertées des adultes. Cela impliquerait qu'il identifie des textes ou des tranches de textes comme correspondant à des événements réels, disons, par exemple, la suite de lettres PHARMACIE avec une officine où s'exécutent les ordonnances. Or, c'est effectivement ce qu'on constate chez certains sujets. Tel l'enfant "illettré" qui identifiait parfaitement, à la lecture, les différents postes de distribution d'essence. Mais, ici encore, la vérification se faisait oralement, l'enfant signalant chaque poste par une émission du type /elf/ ou /total/, qu'il avait, de toute évidence, entendue antérieurement de la bouche des adultes.

On ne peut certes exclure la possibilité que, par exemple, l'enfant identifie seul, et sans intervention d'une phonie /sorti/, la succession graphique SORTIE avec l'endroit vers lequel il se dirige à l'issue d'une séance de cinéma. Mais il est clair que les supports phoniques auront pris le relais avant que s'établisse un système global, autonome, faisant correspondre un signifiant visuel à chacun de ses signifiés.

Sans doute peut-il se produire qu'un Japonais lettré hésite sur le signifiant prononcé correspondant à tel idéogramme : celui qui veut dire "montagne" s'articulera, selon les contextes, comme *yama*, *san* ou *zan*. A l'âge de neuf ans, l'auteur de ces lignes, mis en demeure de dire quelle histoire il venait de lire, fut bien en peine de trouver un équivalent oral du nom *Winkle* (dans *Rip van Winkle*) dont il identifiait parfaitement la forme graphique globale. Un effort mémoriel lui suggéra : *-i*, *-k-*, et *-le* qu'il reproduisit, oralement, dans l'ordre *kile*. Mais ces comportements, du fait de leur caractère exceptionnel, ne font que confirmer que la forme graphique se trouve sous la dépendance constante de la forme orale correspondante.

Les raisons de cette dépendance sont évidentes dès qu'on se rappelle qu'une langue est un instrument de communication qui réclame, pour s'établir chez un individu, une constante succession d'usages actifs et passifs. Notre corps nous offre à chaque instant tout ce qu'il nous faut pour parler et pour percevoir le parler d'autrui. Mais nous n'avons pas constamment sous la main la craie ou la plume, le tableau ou la feuille qui vont nous permettre d'écrire, et, dès que la nuit tombe, il nous faudra pour lire, avoir recours à la

bougie ou à l'électricité, alors que l'on peut parler et entendre dans le noir. » (M.VEA : p. 11-12).

L'argumentation est notable. Martinet réfute la conception de l'écrit et de l'oral comme deux codes parallèles, conception que ne lui semble soutenir ni l'examen de l'apprentissage enfantin de ces deux codes ni celui du fonctionnement de la communication orale et écrite. Il envisage néanmoins l'existence d'exceptions à la subordination de l'écrit à l'oral. La difficulté provient à nouveau de ce qu'oral et écrit sont envisagés comme deux types de communication, en lieu et place de toute définition de la langue. Dans ce cadre, en premier lieu, dans la mesure où le linguiste affirme « la primauté de l'oral », la langue est implicitement identifiée à l'oral, de sorte que les exceptions à cette primauté de l'oral mettent en jeu des « illettrés », Martinet ne prenant pas garde que ces « illettrés » demeurent néanmoins des parlants, c'est-à-dire des langagiers, de sorte que ces exceptions sont tout au plus des exceptions au fonctionnement exclusivement alphabétique de l'écriture, ce que confirme d'une autre manière l'exemple du « Japonais lettré hésit[ant] sur le signifiant prononcé correspondant à tel idéogramme ». En second lieu, la définition de la langue comme langue parlée, fût-elle, ainsi que le remarque Martinet dans le dernier paragraphe, logiquement justifiée par la « nature », au sens où le *Cours de linguistique générale* affirme que les organes vocaux « nous étaient [...] en quelque sorte imposés par la nature » (Saussure, 1972 : p. 26), demeure ainsi irrémédiablement empirique, là où la définition saussurienne de la langue comme articulation, tout en signifiant l'indifférence de la langue à la substance, implique par ailleurs la subordination de la langue écrite à la langue parlée dans le cadre de l'ordonnance du langage. On retrouve ici à nouveau la différence entre langue et idiome : la première, mais non le second, implique toujours le langage, dans la mesure où elle s'en distingue, là où le second se fonde au contraire sur son évidence.

Les développements les plus significatifs pour notre propos sont cependant ceux qui mettent en place la notion de connotation, où, corrélativement à l'impossibilité d'articuler conceptuellement le domaine du langage, le caractère total de l'objet martinettien apparaît de manière très nette. Cette notion apparaît pour la première fois en 1967 dans « Connotations, poésie et culture », où Martinet s'attache à « un traitement scientifique – nous voulons dire par là non subjectif – des usages littéraires du langage » (M.CPC : p. 445) :

« Il convient de se demander ce qui distingue l'énoncé reconnu comme "poétique", même s'il est en prose et se présente sans raffinements formels, d'un discours, même versifié, parfaitement rythmé, riche en figures et en tropes, mais où jamais ne jaillit l'étincelle qui transfigure le message.

Pour quiconque se refuse à laisser des hypothèses métaphysiques limiter le champ de ses observations, il y a là un domaine qui paraît se confondre avec celui de ce qu'on a pu désigner comme les connotations. Il n'est pas facile de délimiter exactement le champ sémantique que couvre le terme de connotation. Il s'oppose, on le sait, à dénotation. Pour certains, la dénotation d'un terme serait ce qu'on dit de lui dans le dictionnaire. Pour d'autres, la dénotation résulterait de la référence à l'objet désigné : *violon* et *crinclin* ou, en anglais, *violin* et *fiddle* auraient la même dénotation. Seules leurs connotations seraient différentes. Or, aucun dictionnaire ne s'aviserait d'identifier *violon* et *crinclin*. On pourrait également définir la dénotation comme ce qui, dans la valeur d'un terme, est commun à l'ensemble des locuteurs de la langue. Ceci, bien entendu, coïncide avec ce qu'indique tout bon dictionnaire. Les connotations, où le pluriel s'oppose au singulier de

“dénotation”, seraient, dans ce cas, tout ce que ce terme peut évoquer, suggérer, exciter, impliquer de façon nette ou vague, chez chacun des usagers individuellement. Dans ce cas, le jugement de valeur qu’implique *crinclin* par rapport à *violon* ne serait pas une connotation, mais ferait partie de la dénotation du terme. C’est dans ce dernier sens que le terme “connotation” peut rendre les plus grands services, et c’est celui que nous retiendrons ici. » (M.CPC : p. 448-449).

Comme nous l’avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, cette définition est reprise dans « La pertinence » (1973) :

« Fonctionnellement, le sens est la réaction de l’individu à la perception de l’unité significative, et la réaction à quelque stimulus non linguistique qui déclenche la production de l’unité dans la parole. De ce sens, ne s’intègre proprement à la langue que ce qui est commun aux réactions des différents membres de la communauté. C’est là précisément ce qu’on a proposé de désigner comme la dénotation, les connotations étant ce qui est particulier à la réaction au signe de chaque individu. Il est à noter que des éléments affectifs ne sont pas nécessairement absents de la dénotation : la dénotation de *rosse* n’est pas celle de *cheval*, même si la référence peut être au même animal. » (M.Per. : p. 101).

On lit de même, la même année, dans « Pour une linguistique des langues » :

« Là où le linguiste peut apporter quelque chose, c’est en essayant de distinguer entre la dénotation d’un terme, c’est-à-dire l’ensemble des traits que reconnaissent tous ceux qui opèrent avec ce terme, et ses connotations, tout ce que le terme peut évoquer chez un sujet particulier. Il n’est pas certain qu’on puisse toujours faire nettement le départ, mais on peut être sûr que les “représentations” correspondant à une unité significative appartiennent aux connotations plutôt qu’à la dénotation. On se gardera d’attribuer aux connotations certaines nuances affectives qui sont générales et appartiennent, de ce fait, à la dénotation. Ce sont ces nuances que signale le dictionnaire lorsqu’il spécifie “bas”, “familier”, “pris en mauvaise part”, etc. » (M.Pou. : p. 41-42)

puis à nouveau dans « Que doit-on entendre par “connotation” ? » (1979) :

« Si donc<sup>20</sup> nous nous refusons à caractériser comme connotatifs tous les traits du discours qui ne s’intègrent pas aux invariants de la langue, le terme de connotation reste

---

<sup>20</sup> Le texte s’ouvre sur une critique des définitions bloomfieldienne et hjelmslevienne du terme, partiellement citée dans le deuxième chapitre de la première partie : « Dans l’usage proprement international, *connotation* est un terme de logique dont la valeur exacte paraît varier selon les auteurs. Il y est souvent rapproché de *compréhension*, et, comme dans ce dernier, le suffixe *con-* ou *com-* y implique la constitution d’un ensemble et non l’adjonction de quelque élément supplémentaire.

Chez les linguistes et, par extension, dans le langage de la pensée, s’est répandu un emploi du terme qui semble attesté, en anglais, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, selon lequel *connotation* désigne une valeur sémantique additionnelle qui s’ajoute au sens de base désigné comme la *dénotation*. J’emprunte quelques illustrations à un bon dictionnaire américain, le *Thorndike Century Senior Dictionary* : les adjectifs anglais *portly*, *corpulent*, *obese* ont tous le sens de “gros” en parlant d’une personne ; mais *portly* connote la dignité, *corpulent*, la masse, *obese*, un excès regrettable ; le mot *home* dénote l’endroit où l’on vit, mais à cette dénotation s’ajoutent de multiples connotations comme le repos ou la sécurité.

C’est probablement Leonard Bloomfield qui, par son traitement de la connotation dans son livre *Language*, a imposé cette valeur du terme à la linguistique contemporaine. Mais c’est surtout Louis Hjelmslev qui, sur la scène européenne, a fait un sort à la connotation. Les circonstances qui l’ont amené à ce faire méritent, peut-être, d’être rappelées.

disponible pour désigner autre chose. Il s'agit de traits qui, certes, intéressent directement le linguiste parce qu'ils participent, dans un sens, à la signification des unités linguistiques, mais qui, à strictement parler, ne font pas partie de la langue conçue comme système de conventions commun à tous les membres de la communauté.

Il s'agit de tout ce qu'évoque, pour un individu déterminé, tel ou tel signe de la langue, au-delà des valeurs que tous les usagers de la langue s'accordent à lui attribuer. L'existence de connotations ainsi définies s'impose à notre attention dès que nous essayons de nous représenter mentalement ce qu'évoque pour nous tel ou tel terme,

---

C'est l'étude des premières publications du Cercle linguistique de Prague entreprise par Hjelmslev dans le cadre d'une commission cooptée par le Cercle linguistique de Copenhague qui l'a, par réaction, amené à développer, au cours des années 1930 et 1940, sa théorie linguistique connue sous le nom de glossématique. Une lecture résolument antisubstantialiste du *Cours* de Saussure l'a conduit à prendre, vis-à-vis de l'enseignement de Troubetzkoy, une position résolument négative. Son traitement des connotations se présente comme un effort pour écarter, en le présentant sous d'autres termes et en le noyant dans un cadre plus vaste, l'enseignement de Vienne et de Prague relatif aux variantes et à ce que Troubetzkoy désigne comme la phonostylistique (*Lautstylistik*). En France, l'enseignement de Hjelmslev relatif aux sémiotiques connotatives a inspiré Roland Barthes dans son effort pour dégager les idéologies latentes dans les usages linguistiques.

Dans l'emploi contemporain le plus courant, la connotation recouvre l'ensemble de ce qu'on a longtemps désigné, de façon passablement vague, comme les valeurs expressives des éléments linguistiques. C'est bien ainsi que Bloomfield utilise le terme et c'est ce qu'on aperçoit derrière les présentations abstraites de Hjelmslev. Mais l'un et l'autre étendent la valeur du terme à tout ce que le discours révèle de l'identité et de la personnalité des interlocuteurs, de leurs rapports mutuels et des conditions diverses de l'échange langagier, au-delà de ce qu'apporte le message proprement dit. Seraient donc des traits connotatifs tout ce qui marque la classe sociale, l'origine géographique, le niveau de culture ou d'inculture, qu'ils reflètent la réalité, ou le désir du locuteur de passer pour ce qu'il n'est pas.

On peut légitimement se demander s'il est, pour la recherche linguistique ou sémiologique, très utile de grouper sous une même rubrique des faits aussi disparates. Certes, parler, comme le fait Hjelmslev, d'un certain nombre de sémiotiques connotatives représente, sur ce point, un progrès par rapport à l'énumération peu structurée que nous offre Bloomfield.

Mais, du point de vue du linguiste, déterminant lorsqu'il s'agit de faits qu'il est seul habilité à identifier correctement, il est certainement préférable de classer tous ces faits selon une échelle hiérarchique qui s'inspire de celle qu'avait établie Troubetzkoy pour les seuls traits phoniques en s'inspirant directement des travaux de Karl Bühler.

En tête de l'échelle, figurent les unités discrètes ou, si l'on veut, les invariantes de la langue. Viennent ensuite, parmi tous les traits du discours révélateurs de quelque chose, ceux qui sont propres à une langue déterminée, à un groupe de langues, ou à un dialecte.

Parmi eux, on distinguera utilement entre ceux qui sont à la disposition du locuteur pour nuancer son énoncé, et ceux qui lui sont imposés par des habitudes acquises : soit, en français contemporain, le *r* vibré de la pointe de la langue ; utilisé volontairement, à la scène, par le chanteur d'opéra ou le comique qui imite les usages ruraux, il appartient au premier type ; pratiqué par le paysan incapable de prononcer l'*r* grasseyé, il appartient au second.

Invariantes et variantes réunies s'opposent à tous les traits du discours qui ne caractérisent pas un idiome particulier, mais sont conditionnés par la nature de l'être humain, dans sa réalité physiologique ou en tant qu'animal social. La compétence du linguiste ne s'étend bien entendu à ces derniers que pour les caractériser négativement comme n'appartenant pas à son domaine. Que les distinctions suggérées ici ne soient pas toujours faciles à faire en pratique ne veut pas dire qu'on doit renoncer à les établir.

On dispose, traditionnellement, pour désigner le traitement des variantes librement choisies, du terme de stylistique qui en vaut bien un autre. Il reste à trouver un terme pour l'examen des traits particuliers à un idiome, qui se sont imposés à l'individu au cours de son apprentissage et qui vont permettre aux auditeurs de le situer dans l'espace social ou géographique. » (M.Que. : p. 166-168). On lit de même plus loin : « Il faut surtout se garder de l'erreur qui consiste à identifier la dénotation et un type d'objet. Un même objet peut-être désigné en français comme une *voiture*, une *bagnole* ou une *tire*. Dans la ligne de Bloomfield et Hjelmslev, on dirait que *voiture* ne "connote" rien, que *bagnole* "connote" la langue familière, et *tire* l'usage argotique. Dans le cadre terminologique proposé ici, nous avons affaire à trois dénotations parfaitement distinctes. Tous les usagers de la langue s'accorderont pour déclarer que ces termes ne sont pas interchangeables, et les dictionnaires notent pour chacun un niveau de langue différent. Les connotations n'ont rien à voir en la matière. » (M.Que. : p. 168-169).

*château*, par exemple. Il est clair que ce pourra être la vision d'un modeste manoir de briques, d'un édifice moyenâgeux au sommet d'un piton, de la résidence des rois de France à Chambord, ou autre chose, à l'infini, selon ce qui a été jusqu'ici notre expérience en la matière. Ce que tous les francophones ont en commun, relativement à la valeur de ce terme, se résumera, sans doute, en disant qu'il s'agit d'un édifice de plus d'ampleur qu'une *maison* et de moindre magnificence qu'un *palais*. C'est ce minimum commun qui reçoit le nom de dénotation. » (M.Que. : p. 168).

L'existence des connotations est liée aux conditions d'apprentissage du langage par l'enfant, dont il a déjà été question dans le deuxième chapitre de la première partie. On lit en effet ensuite dans « Connotations, poésie et culture » :

« Pour comprendre ce que représentent la dénotation et les connotations d'un terme, il faut essayer de se représenter la façon dont tout enfant apprend sa langue : les données de départ sont, pour lui, des suites de sons d'un type particulier articulées par les gens qui l'entourent dans des circonstances déterminées ; il remarque un jour la récurrence d'un certain segment de la chaîne de la parole dans certaines situations qui comportent la présence d'un certain objet, disons le segment [lāp] dans une situation où figure l'objet *lampe*. Il n'est nullement certain que l'identification se fera correctement du premier coup. Correctement veut dire, bien entendu, selon la norme de la langue. Il se peut que le rapprochement se fasse entre l'objet et [lalāp] ou encore entre [lāp], [lalāp] et le cône lumineux qui éclaire la table de la salle à manger. Selon le tempérament de l'enfant, les habitudes de sa famille, la nature de l'éclairage et diverses circonstances, la mention de la lampe coïncidera avec une sensation de bien-être ou de gêne, avec la joie de se sentir entouré ou le sentiment que l'heure approche d'un coucher qu'il redoute. Finalement l'enfant identifiera son comportement linguistique à celui de la communauté : il saura distinguer entre [lalāp] et [ynlāp] ; il identifiera la lampe non plus avec le cône de lumière, mais avec l'appareil qui est à sa source. Il saura que l'allumage de la lampe ne coïncide pas nécessairement avec tel ou tel rite familial, avec telle joie ou telle contrariété. Lorsqu'il était tout petit, [lāp] "voulait dire", pour lui, aussi bien "lampe" que tout ce qui se rattachait à l'allumage de la lampe ; maintenant qu'il est grand, il sait que [lāp] veut dire "lampe" et rien de plus. Mais il restera peut-être à jamais sensible à tout ce qui s'attachait à ce mot avant qu'il ait commencé à faire le dur apprentissage de sa vie d'adulte dans un monde où l'on doit se conformer aux règles, celles du langage et les autres. » (M.CPC : p. 449-450)

puis, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, à nouveau dans « Pour une linguistique des langues » :

« La distinction entre dénotation et connotation dirige l'attention vers l'aspect génétique de la signification : comment l'individu qui apprend sa langue arrive-t-il à identifier un segment phonique et une signification. L'observation indique que, pour un signe appris en situation, la signification du terme, d'abord imprécise et comportant certains éléments non pertinents de la situation, s'épure graduellement au fur et à mesure où de nouvelles situations, différentes de la première, éliminent les traits non pertinents et tendent à cerner la signification de façon qu'elle s'identifie avec celle que reconnaît la communauté. La trace laissée dans le conscient ou l'inconscient de l'individu par les traits non pertinents qu'il lui a fallu refouler représente ses connotations du terme. Cependant les situations ne sont pas telles qu'elles puissent convaincre le sujet que la signification, sous la forme dégagée par élagages successifs, coïncide avec celle d'autrui. Pour accéder à la dénotation, il lui faudra vérifier que les emplois linguistiques qui sont faits du terme confirment pleinement les données des situations. Ce sont les contextes

dans lesquels il entend le terme et ceux dans lesquels il le fait figurer à la satisfaction de ses interlocuteurs qui parachèvent nécessairement l'apprentissage.

Il y a, bien entendu, beaucoup d'unités significatives qui ne sont apprises que dans des contextes linguistiques. En tout cas, quelles que soient les modalités d'acquisition, la conformité au modèle significatif établi par la société n'est pleinement atteinte que par les recoupements assurés par ces contextes. L'art du lexicographe consiste à trouver, pour chaque terme, le contexte nécessaire et suffisant, celui qui résume tous les autres. » (M.Pou. : p. 42)

Martinet se contentant dans « La pertinence » d'insister sur le rôle des contextes dans l'instauration de la dénotation :

« L'établissement, chez un individu, de la dénotation d'un signe peut s'amorcer à l'occasion de la perception de la concomitance d'une situation et d'un trait de parole, mais elle ne pourra guère se dégager des connotations particulières à l'individu que sous l'influence de l'action restrictive des contextes les plus variés. C'est dans cette optique qu'on doit considérer l'affirmation des bloomfieldiens de la grande époque selon laquelle le sens d'un mot s'identifie aux contextes où il peut figurer. On ne peut certes exclure que l'identité de réaction à un signe, chez deux sujets, puisse, parfois, se fonder sur des expériences non linguistiques communes, plus que sur l'identité des contextes où le signe a été perçu ; mais ceci ne saurait guère valoir pour les signes qui sont réellement en usage dans la communauté tout entière. En résumé, c'est essentiellement l'apparition continue d'un signe dans des contextes déterminés qui assure à l'unité sa valeur dans la communauté prise dans son ensemble. » (M.Per. : p. 101)

enfin dans « Que doit-on entendre par “connotation” ? » :

« Comme le dit excellemment Bloomfield, “le sens d'une forme pour n'importe quel locuteur, n'est que le résultat des situations dans lesquelles il a entendu cette forme”. Ceci implique, bien entendu, que si les situations ont été autres, pour deux locuteurs différents, les sens sont divergents. La chose est bien attestée : pour tel Français, *poêlon* désigne un récipient en terre de faible hauteur, pour tel autre, le récipient en métal que le premier désignerait comme une casserole. Cependant, pour la plupart des mots, le sens résultant des situations va se trouver précisé par les contextes linguistiques dans lesquels le mot a été rencontré. On n'est vraiment sûr de ne pas se heurter à l'incompréhension que lorsqu'on emploie un terme en conformité avec ces contextes. C'est ainsi qu'est apprise sa dénotation.

Mais il demeure qu'en face des contextes linguistiques qui sont les mêmes dans une communauté donnée et qui établissent la dénotation, il y a des situations aussi variées que les circonstances de la vie qui, selon les gens, peuvent donner à chaque terme une aura différente. Ceci vaut en particulier des premières situations dans lesquelles le mot a été perçu, celles où nous pouvions hésiter à l'appliquer à tout ou partie de ce qui s'offrait à nos sens : si, enfant, j'ai, pour la première fois, identifié le signifiant *cheval* en entrant dans une écurie, j'ai pu un instant hésiter sur l'identité du référent ; en tout cas, pour moi, *cheval* va rester définitivement associé à l'odeur particulière de la litière, à la partielle obscurité des box, à la voix bourrue d'un palefrenier. Ceci, naturellement, n'aurait pas été le cas si ma première rencontre avec cet animal avait eu lieu dans une vaste prairie, cernée à l'horizon par un rideau de peupliers. Ce sont ces diverses impressions qui vont être à la source des connotations qu'aura désormais pour moi le mot cheval. Sans doute vais-je ensuite entendre *cheval* dans des contextes qui vont tendre à mieux cerner le concept correspondant. En utilisant *cheval* dans des contextes analogues, je serai sûr de me faire entendre de ceux qui font de même, quelles que soient les connotations que le terme évoque pour eux et pour moi. On peut donc dire que les connotations

correspondent souvent à ce qui, de la première saisie du signe, n'a pas été confirmé, dans les emplois quotidiens du langage, comme accepté par la communauté.

On constate qu'en face du singulier *dénotation*, c'est le pluriel *connotations* qui apparaît : pour un terme donné, il y a en effet, polysémie mise à part, une dénotation unique, mais au moins autant de connotations que de sujets parlants et, pour un même sujet, des connotations qui peuvent varier selon les circonstances. » (M.Que. : p. 169).

Le fait notable, en premier lieu, est la nature de l'objet ainsi postulé. Ce dernier prend en charge des phénomènes tout à la fois extérieurs à la langue et constitutif du langage ou de la culture, c'est-à-dire de l'espace symbolique humain, singulier ou collectif. On lit ainsi en conclusion de « Connotations, poésie et culture » :

« On ne saurait donc identifier la culture en général avec la communauté des connotations linguistiques. Mais on ne saurait nier qu'elles y occupent une place de premier plan et que, si l'on étend l'application de ce terme à d'autres domaines que celui des unités du langage, l'examen des connotations se place au centre de l'étude objective qui commence, et qui se poursuivra, des aspects les plus raffinés du fait humain. » (M.CPC : p. 454).

Il faut également noter, dans « Pour une linguistique des langues<sup>21</sup> », l'utilisation de termes psychanalytiques : « La trace laissée dans le conscient ou l'inconscient de l'individu par les traits non pertinents qu'il lui a fallu refouler représente ses connotations du terme. » On lit de fait dans « Que doit-on entendre par "connotation" ? » :

« On peut certes se demander si les connotations ainsi définies appartiennent plus au domaine de la linguistique que les fantasmes qui peuvent hanter chacun d'entre nous. Ne ressortiraient-elles pas plutôt de la psychanalyse ? Les psychologues, en tout cas, ne se sont pas entièrement désintéressés du problème. Comme il n'y a de science que du général, on a tenté de formaliser la chose en réduisant les connotations à quelques grands traits dégagés par opposition, comme *bon* en face de *mauvais*, *fort* en face de *faible*, etc. Il en est résulté les échelles d'Osgood qui établissent des degrés dans le positif et le négatif. L'utilisation de ces échelles a eu, en ce qui nous concerne, l'avantage de confirmer l'existence de ce que nous désignons comme les connotations en montrant des réactions différentes à un mot comme *père* de la part de sujets qui sont tous d'accord sur sa dénotation de géniteur masculin. Mais elle ne nous apprend pas grand-chose que nous ne soupçonnions : il y a des gens qui aiment leur père, plus ou moins, et d'autres qui le haïssent, plus ou moins également. Des recoupements peuvent, sans doute, nous permettre de qualifier un peu cette affection et cet éloignement. Mais, dans ce domaine, défini précisément par le caractère individuel des réactions, la réduction à des grandeurs discrètes que tentent ces échelles peut paraître inadéquate.

Par ailleurs, si les connotations doivent constamment rester enfouies au plus profond d'un individu, sans aucune occasion de se manifester, et finalement disparaître avec lui, on comprend qu'elles aient fort peu attiré l'attention des chercheurs. On pourra au mieux spéculer sur leur genèse dans un cadre strictement introspectif : comment se fait-il que tel terme suscite en moi telle émotion, telles évocations ; dans quelles circonstances des rapports particuliers ont-ils pu s'établir en moi entre des traits que rien, d'ordinaire, ne rapproche ?

Pour un linguiste ou un sémiologue, qu'intéresse en priorité le transfert d'information, les connotations paraissent surtout dignes d'intérêt dans la mesure où elles

---

<sup>21</sup> Voir M.Pou. : p. 42, ci-dessus.



peuvent se transmettre d'un individu à un autre. C'est l'examen des processus de cette transmission qui justifie qu'on mentionne les connotations dans un colloque consacré à la poétique. » (M. Que. : p. 169-170).

La référence à Osgood est éminemment remarquable, dans la mesure où elle témoigne à nouveau de la spécificité de la conception martinettienne de la science, nécessairement liée à une démarche abstractive – « formalisatrice » –, au sens martinettien, sans le moindre pressentiment de la dimension du concept et de l'étiologie des phénomènes. Or, Martinet n'envisage pas seulement la genèse, singulière, des connotations individuelles, atteinte par introspection – « On pourra au mieux spéculer sur leur genèse dans un cadre strictement introspectif : comment se fait-il que tel terme suscite en moi telle émotion, telles évocations ; dans quelles circonstances des rapports particuliers ont-ils pu s'établir en moi entre des traits que rien, d'ordinaire, ne rapproche ? » –, mais, comme nous l'avons vu ci-dessus, propose également une explication de l'existence des connotations en tant que phénomène. Le fait notable, cependant, est que cette « étiologie » ne concerne pas la langue, mais les conditions de son apprentissage<sup>22</sup>, tant et si bien que la langue en peut devenir inutilisable, ainsi que l'affirme Martinet dans ce passage de « Continuum et discrétion » (1988), cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Identifier une banane ne pose guère de problème. Si la couleur du fruit peut varier, selon l'espèce ou le degré de maturité, la forme est toujours caractéristique, et le goût ni l'odeur ne s'oublie. Le rapprochement, dans l'esprit, du terme et de la chose, ou, si l'on préfère, l'acquisition du signe banane, a toute chance de se faire, le plus simplement du monde, lorsque le sujet entrera en contact avec l'objet. La vision de cet objet déclenchera désormais la production du mot banane et la perception du signifiant /banan/ suggérera immédiatement l'objet. Rien dans les contextes où il pourra entendre le terme ne pourra inciter le sujet à mettre en doute sa première interprétation.

Cerner la valeur du terme *démocratie* est une entreprise autrement plus délicate. Une démocratie n'est pas, comme on dit, quelque chose "qui tombe sous le sens". Il vaudrait peut-être mieux que l'acquisition du terme se fasse par l'apprentissage d'une définition : "La démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple." Mais il y a quelque chance pour qu'avant que le sujet ait eu l'occasion d'entendre une formulation aussi claire, il ait perçu le terme dans des contextes si ambigus, si teintés d'approbation, de réserves, de dégoût, qu'il sera bien incapable de lui attribuer un sens précis. On voit mal comment *démocratie* pourrait s'apprendre en situation, et la seule ressource, l'apprentissage en contexte, va entraîner des connotations si variées que le terme en devient presque inutilisable pour communiquer intelligemment.

La plupart des éléments lexicaux d'une langue se situent entre les deux extrêmes qu'on vient de considérer.

Même lorsqu'il s'agit de la désignation d'une espèce animale, le *cheval*, par exemple, dont les exemplaires "tombent sous le sens", il n'est pas certain que l'enfant qui entend /faval/ [sic] en présence de l'animal saura immédiatement rattacher le signifiant à l'animal même plutôt qu'à quelque autre aspect de la situation. Il y a toute chance pour que les circonstances colorent de façon plus ou moins indélébile la valeur qu'aura désormais le signe pour le sujet. Il en restera des connotations, si l'on veut bien restreindre ce terme aux réactions particulières de chaque sujet. Plus peut-être que de nouvelles circonstances dans lesquelles le sujet va être de nouveau confronté au référent,

---

<sup>22</sup> Dans le cadre de la méconnaissance que nous avons signalée à cet égard dans le deuxième chapitre de la première partie.

ce sont les contextes langagiers dans lesquels il va retrouver *cheval* qui vont lui permettre de cerner les valeurs généralement admises de ce terme. » (M.Dis. : p. 136-137).

Les connotations ne relèvent donc pas de la langue, à laquelle elles ne se rattachent dès lors que dans le double cadre d'une délimitation objectale et de l'unité d'un objet présupposé, double cadre qui nous reconduit à l'abstraction martinettienne et avec elle au parallélisme entre linguistique et psychologie dont témoigne la référence à Osgood, conforme à la définition martinettienne de la science qui est au fondement de l'autonomisation fonctionnaliste de la linguistique. Autrement dit, ce double cadre nous reconduit à la circularité et à la contradiction que nous avons tenté de mettre en évidence plus haut. La délimitation objectale apparaît notamment dans « La pertinence<sup>23</sup> » et dans « Que doit-on entendre par “connotation” ?<sup>24</sup> », où, comme nous l'avons déjà souligné dans le deuxième chapitre de la première partie, il est question d'intégration ou d'appartenance à la langue – « De ce sens, ne s'intègre proprement à la langue que ce qui est commun aux réactions des différents membres de la communauté. », « Il s'agit [avec les connotations] de traits qui, certes, intéressent directement le linguiste parce qu'ils participent, dans un sens, à la signification des unités linguistiques, mais qui, à strictement parler, ne font pas partie de la langue conçue comme système de conventions commun à tous les membres de la communauté. » L'objet présupposé est la communication et la signification. Comme le souligne Martinet à la fin de ce développement de « Que doit-on entendre par “connotation” ? » : « Pour un linguiste ou un sémiologue, qu'intéresse en priorité le transfert d'information, les connotations paraissent surtout dignes d'intérêt dans la mesure où elles peuvent se transmettre d'un individu à un autre. » Par ailleurs, comme il apparaît dans « Continuum et discrétion », si les conditions d'apprentissage de la langue compliquent le fonctionnement de cette dernière, il s'agit néanmoins de signification, et de la constitution ou de la nature du lexique des langues. La frontière est d'ailleurs relativement labile aussi bien entre dénotation et connotation qu'entre connotation et signification au sens très large de ce qui est lié au signe linguistique. Martinet poursuit en effet dans « Que doit-on entendre par “connotation” ? », dans un développement très remarquablement confus :

« Relevons tout d'abord que la présence de connotations identiques chez des individus différents peut s'expliquer le plus simplement du monde par la découverte qu'ils ont été tous soumis à une même expérience : tous les témoins d'un cataclysme peuvent rester marqués pour la vie par le choc qu'ils ont subi, et le terme qui désigne ce cataclysme – éruption volcanique, tremblement de terre, glissement de terrain – peut désormais déterminer chez tous un certain recul, sans doute nuancé par le tempérament de chacun, mais foncièrement analogue.

Il y a également, à certains termes, des réactions intimes, généralement identifiées par les communautés, sinon unanimement partagées, qui sont transmises par voie linguistique normale. Soit, par exemple, les réactions au nombre treize dans les communautés occidentales. Elles rappellent les connotations dans le sens que, si tout le monde en connaît l'existence, elles sont particulières à certains membres de la communauté. Noter qu'elles ne sont pas mentionnées sous *treize* dans le dictionnaire, comme le sont les valeurs “familier”, “argotique” et autres. On hésite toutefois à les

---

<sup>23</sup> Voir M.Pe. : p. 101, ci-dessus.

<sup>24</sup> Voir M.Que. : p. 168, ci-dessus.

ranger parmi les connotations parce que, comme les croyances diverses, on peut les présenter et en discuter dans des termes linguistiques ordinaires. On peut dire : *le nombre treize porte malheur*, comme on dit *Jésus est le fils de Dieu*. Il faut ici distinguer entre la croyance dans le caractère maléfique du nombre qui se fonde sur des “on dit” et les réactions particulièrement violentes au nombre treize qui sont celles d’une personne que ses expériences personnelles ont conditionné [sic] sur ce point. On distinguera de même entre une croyance sereine en la divinité de Jésus et les extases mystiques de Thérèse d’Avila.

Un cas limite est celui de l’identification qu’on dit générale en Chine – ou faut-il dire en chinois ? – entre les points cardinaux et les couleurs ; le sud, par exemple, étant associé au rouge. Il y aurait, dans ce cas, extension à l’ensemble de la communauté de connotations qui ont pu, au départ, être particulières à certains auteurs. Il ne fait pas de doute qu’on doive classer parmi les connotations les façons très diverses dont chaque individu se représente certaines abstractions. Si je puis me permettre de me référer à mes propres réactions, je dirai que l’année, pour moi, se présente sous la forme d’une ellipse dont les foyers se situent sur un axe horizontal, l’été en haut, l’hiver en bas, l’automne à gauche, le printemps à droite ; la partie qui se situe à gauche d’une droite reliant la fin août au début de janvier est dans l’ombre. Que certains traits de cette construction connotative trouvent, dans les faits observables, un début de justification (courbe sans fin, ombres de l’automne que tendent à dissiper les neiges de l’hiver) n’empêchent pas qu’elle me soit particulière, comme j’ai pu le vérifier par des enquêtes autour de moi. Le sud rouge des Chinois échappe aussi partiellement à l’arbitraire, mais il n’en garde pas moins le caractère d’une connotation généralisée.

Dans le même ordre d’idée, on rappellera les voyelles colorées de Rimbaud dont on a dit que, sans doute, elles reflétaient en grande partie les couleurs affectées à chaque lettre dans son abécédaire. Mais peu importe, aussi longtemps qu’il existe assez d’abécédaires différents pour que chaque enfant puisse fonder sa propre synesthésie sur des expériences assez variées. Ici encore, quelques enquêtes ont révélé des constructions connotatives très diverses, avec toutefois, sinon des constances, tout au moins des fréquences (*i* rouge ou jaune) qui peuvent suggérer l’existence de rapports non totalement arbitraires.

Une fois posé que les connotations sont les réactions individuelles, intimes et souvent inconscientes aux signes linguistiques, on peut s’attendre à ce qu’elles jouent un rôle dans l’activité poétique, si l’on admet que ce qui différencie le poète des autres usagers du langage est qu’il cherche à communiquer l’ineffable au moyen du discours. » (M.Que. : p. 170-171).

Significativement, il ne s’agit plus, ou plus seulement, dans ce passage, de l’apprentissage du langage, mais également de connotations établies *a posteriori*, comme celles qui sont liées à la survenue d’un cataclysme. De fait, si la connotation est déterminée par une expérience commune, elle ne saurait en tant que telle se distinguer de la dénotation liée au référent. Or, Martinet peine ensuite à distinguer entre connotations et croyances : certaines réactions, bien que ne concernant que certains membres de la communauté linguistique, ce qui les rapproche des connotations, sont par ailleurs transmissibles « par voie linguistique normale ». Il essaie alors une distinction de degré, dont on ne sait d’ailleurs si elle doit permettre de distinguer entre deux types de croyance ou entre connotation et croyance, mais qui témoigne en tout cas de la confusion permise par la notion de signification, dont nous avons déjà signalé le caractère de faux objet. Il est de fait très difficile, à la lecture de ce passage, de cerner la notion martinettienne de connotation : en quoi, par exemple, la représentation des abstractions, dont « [i]l ne fait pas de doute qu’on doive [la] classer parmi les connotations », serait-elle moins susceptible d’être « présent[ée] et [...] discut[ée] dans des termes

linguistiques ordinaires » que les réactions au nombre treize, dont, comme nous venons de le voir, Martinet affirme que cette caractéristique fait « hésite[r] à les ranger parmi les connotations ». Le critère déterminant semble être le caractère de « réactions individuelles, intimes et souvent inconscientes aux signes linguistiques », et ainsi, une fois opéré le partage entre social et individuel, le lien au signe linguistique, que désigne la notion de signification. Le fait est d'autant plus notable que Martinet admet par ailleurs la possibilité d'une autre étiologie de telles connotations, lorsqu'elles échappent partiellement à l'arbitraire. La signification apparaît ainsi comme le lieu d'une totalisation et d'une reconstitution du langage dans le cadre de l'analyse de la langue, de sorte que, conformément à la contradiction que nous avons notée plus haut, les connotations sont tout à la fois hors langage et à appréhender dans le cadre linguistique. Il faut rappeler à ce propos le point de départ de la réflexion martinettienne dans « Connotations, poésie et culture » : celui de l'expression poétique, que l'on retrouve à la fin de ce développement comme à la fin de celui que nous avons cité ci-dessus, en écho à cette proposition de « Connotations, poésie et culture » :

« S'il est une grâce pour le poète, c'est de ne pas se conformer en tous points aux règles de la langue et de l'emploi prosaïque du langage. Lui seul a le droit de ne pas garder pour lui-même ses connotations. Si sa vision des choses est plus riche, plus profonde que celle des autres hommes, c'est que les termes qui désignent ces choses impliquent une masse d'ineffable qu'il saura transmettre à autrui en jouant sur la langue, en trichant, dirait le linguiste s'il ne retient de celle-ci que ce que révèle son fonctionnement le plus quotidien et le plus dépouillé. » (M.CPC : p. 450).

Cette proposition éclaire d'un nouveau jour la notion de transmission par voie linguistique normale, et l'on signalera à cet égard, cette précision de « Pour une approche empirico-déductive en linguistique » (1980) :

« Mais la science ne s'occupe pas du monde en soi ; elle s'occupe du monde tel qu'il est perçu, du monde de notre expérience. La linguistique ne fait pas exception. Ce qui nous intéresse, ce à partir de quoi nous partons, c'est l'expérience humaine. Mais l'expérience humaine telle qu'il est possible d'en communiquer certains éléments à autrui. Quand on dit "communiquer une expérience au moyen de la langue", il ne faut pas prendre la chose au pied de la lettre ; on ne communique jamais l'expérience. Communiquer l'expérience, ça impliquerait, quand on a mal à la tête, qu'on communique le mal de tête aux autres. Grâce à Dieu, on ne peut pas le faire. Pas encore ! La communication de l'expérience est donc nécessairement partielle.

Il y a certes des gens qui voudraient communiquer toutes leurs expériences. Ces gens s'appellent des poètes. Les poètes sont ceux qui essaient de communiquer, sinon tout, du moins le vécu de l'expérience. Le poète, s'il a souffert, lui, voudrait vous faire souffrir, l'idéal pour lui serait que vous compatissiez avec lui. Compatir, ça veut dire "souffrir avec les autres". Dans l'usage normal du langage, on se contente d'approximations dans la communication. Cela ne veut pas dire que l'étude de la poésie soit du domaine de la linguistique. Nous laissons volontiers la poésie aux sémiologues. Mais on ne comprendra les faits poétiques qu'à travers la linguistique. » (M.Emp. : p. 13-14)

réitérée dans *Syntaxe générale* (1985) :

#### « 2.19. *Les limites de la communication*

Une autre précaution indispensable consiste à préciser ce qu'on entend par communication de l'expérience. Il découle de tout ce qu'on vient d'exposer relativement

aux divers facteurs qui interviennent dans l'opération, que celle-ci serait normalement terriblement déficitaire si le but recherché était véritablement la participation pleine et entière de l'auditeur à l'expérience communiquée. On peut, certes, par l'exposé de ses malheurs, exciter la compassion ou la sympathie, mais en dépit de l'étymologie de ces deux termes, la chose va rarement jusqu'à faire subir à l'interlocuteur les douleurs, les transes et les angoisses qui ont été le lot de celui qui parle. On ne dit pas *j'ai mal à la tête* pour communiquer sa migraine à autrui, mais, d'ordinaire, pour qu'autrui manifeste un intérêt pour votre état ou qu'on vous donne un cachet d'aspirine. Sans doute existe-t-il, à côté de l'usage quotidien du langage, des emplois artistiques où joue ce qu'on a pu appeler la magie du verbe et où l'adoration, le désespoir, la terreur, la colère, vrais ou simulés, sont effectivement suscités chez les auditeurs. L'orateur, le poète ou le dramaturge relayé par l'acteur, peuvent parvenir, dans le meilleur des cas, à établir une participation de leur auditoire à des passions qu'ils ont effectivement ressenties ou, le plus souvent, imaginées. Mais précisément parce qu'elle est artistique, cette communication n'a de valeur que parce qu'elle est un jeu auquel l'auditoire ne participe que dans la mesure où il le désire. Avant d'aborder les problèmes particulièrement complexes que posent les emplois artistiques du langage, le linguiste doit considérer la communication linguistique dans ce qu'elle a d'universel, c'est-à-dire lorsqu'elle s'établit entre des individus qui n'ont, en la matière, aucun talent particulier, et il est clair que, dans ce cas, on ne doit pas se faire trop d'illusions sur le rendement de l'opération communicative. » (M.SG : p. 24-25)

qui nous rappelle l'importance du référent dans la conception martinettienne de la communication. Si les connotations sont nécessairement hors langage, liée aux conditions de son apprentissage ou à un type particulier de communication – la communication poétique –, c'est également dans la mesure où le locuteur martinettien ne saurait être qu'un transmetteur. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, c'est là une contradiction constitutive de l'élaboration martinettienne. Nous avons cependant vu plus haut l'enjeu d'une telle conception de la langue relativement à la délimitation de la linguistique. Comme il apparaît dans ce passage de « Bilinguisme et plurilinguisme » (1965/1989), où l'on retrouve les enjeux des développements relatifs à la langue maternelle, la langue martinettienne s'épuise dans son caractère d'instrument de communication, ce qui est l'un des aspects du refus martinettien de la dimension du langage :

« On s'est souvent posé le problème de savoir quel effet pouvait avoir le bilinguisme sur le développement des capacités intellectuelles. Certains auteurs se sont catégoriquement prononcés contre le bilinguisme en arguant qu'il empêchait, chez le sujet, l'identification du mot et de la chose et que cela ne pouvait qu'entraver le bon usage de la langue en freinant le passage de l'expérience à communiquer à la mise en mots. Mais ceci suppose que cette expérience est, dès l'abord, perçue en termes de mots-choses, ce que contredit l'observation du comportement linguistique. Quelqu'un qui éprouve une douleur dans l'abdomen ne se dit pas "j'ai mal au ventre". Ce n'est que lorsqu'il va consulter un médecin qu'il tentera de donner une forme langagière à ses sensations. Chez un plurilingue, la chose est claire. Supposons un bilingue franco-anglais qui a vu un homme plonger dans un cours d'eau pour atteindre l'autre rive. Va-t-il percevoir la chose dans les termes de *the man is swimming across the river* ou de *l'homme traverse la rivière à la nage*, ce qui suppose deux analyses fort différentes ? En aucune façon. Il n'aura qu'à faire son choix au moment où il veut rapporter l'incident soit à des anglophones soit à des francophones. Rapporter une expérience suppose, même pour l'unilingue, un choix de vocabulaire, voire de syntaxe, qui va se faire en fonction de ce qu'il sait de la

personnalité de son interlocuteur. La religion de la “langue maternelle” a longtemps freiné toute observation sérieuse en la matière. » (M.Bi. : p. 98).

Rappelons également cet autre passage de « Continuum et discrétion », cité dans le deuxième chapitre de la première partie<sup>25</sup> et où, comme dans « La double articulation linguistique<sup>26</sup> » (1949), le signe se trouve réduit à une association de Pavlov :

« Luis Prieto nous a rappelé maintes fois que notre perception du monde implique une masse de récurrences que nous identifions parfaitement en l’absence de toute désignation spécifique. Point n’est donc besoin de mots pour agir et l’on doit garder tout cela en tête lorsqu’on cherche à comprendre le comportement animal. Pour l’animal, comme pour l’homme, il y a apparition d’un signe discret, “arbitraire” au sens saussurien du terme, dès que disparaît le conditionnement motivé d’un geste : une chatte avait retenu que l’usage de ses griffes sur le tissu d’un siège suscitait une réaction des humains de son entourage, et elle avait su obtenir de ceux-ci que cette réaction se manifeste par l’ouverture de la fenêtre par laquelle elle pouvait gagner le jardin. » (M.Dis. : p. 135).

Le fait notable, cependant, est que cette conception fonctionnelle de la langue, que, comme nous l’avons vu dans la première partie de ce travail et comme il est à nouveau apparu ci-dessus, Martinet oppose à tout idéalisme ou « dualisme », est tout aussi idéologique que la conception idéaliste. Le refus martinettien des universaux du langage détermine notamment une prise de position diamétralement opposée à celle de Benveniste concernant ce que l’on appelle les embrayeurs. Comme nous l’avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie<sup>27</sup>, on lit en effet dans *Syntaxe générale* :

« Il n’est pas difficile de voir comment une langue pourrait fonctionner sans pronoms. Dans la mesure où ils sont des substituts, on peut envisager un discours où la substitution n’aurait jamais lieu, où donc on aurait toujours un nom au lieu du pronom : *Jean* dirait toujours *Jean* et jamais *je* en référence à sa propre personne. La politesse suédoise veut qu’en s’adressant à une personne, on emploie toujours – à l’exclusion de *du* (“tu”) trop familier et de *ni* (“vous”) à utiliser seulement entre inconnus – un titre avec l’article défini, quelle que soit la fonction grammaticale, sujet, objet, bénéficiaire : à l’adjectif possessif “votre” correspond ce titre au génitif.

Sans doute avons-nous quelque peine à imaginer des tournures équivalentes à celles où nous employons des relatifs ou des interrogatifs, comme *Y-a-t-il des personnes pour venir aujourd’hui ?* pour *Qui va venir aujourd’hui ?* mais cela ne fait qu’illustrer le caractère hautement économique de la substitution pronominale. Les Suédois tutoient dès

---

<sup>25</sup> Voir la note 2540 de ce chapitre.

<sup>26</sup> Comme nous l’avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit en effet dans ce texte : « Nous ne reviendrons pas ici sur toutes les discussions qui se sont élevées au sujet de l’arbitraire du signe. Tout le monde tombera d’accord qu’il n’y a aucune ressemblance, aucun rapport naturel entre un cheval qui broute dans un pré, et les vibrations qui correspondent à ce que nous transcrivons [šəval]. Chez le jeune Français qui apprend sa langue, il se produit, entre ses réactions internes à ces deux phénomènes, une association qui ne diffère peut-être pas essentiellement de celle qu’on peut supposer chez le chien de Pavlov entre la vue de la viande et l’audition de la sonnette. Le fait que la formation du “concept” de *cheval* suppose chez l’enfant un grand nombre d’expériences successives ne change pas grand chose à l’affaire. Si les vibrations avaient été du type de celles que nous transcrivons [pfe rt], [hest] ou [ma], l’association se serait produite exactement de la même façon. Ceci nous paraît condenser l’essentiel de la théorie du signe arbitraire, et les échanges d’arguments sans résultat positif dont nous avons été les témoins montrent qu’on ne gagne rien à essayer, par l’introspection, d’en analyser le contenu psychologique. » (M.DAL : p. 20).

<sup>27</sup> Voir la note 2934.

que les circonstances s'y prêtent pour échapper à la terrible contrainte que représente l'usage du titre à l'adresse de l'interlocuteur. Les linguistes qui sont à la recherche des universaux ne manquent pas de ranger les pronoms parmi eux et l'on peut effectivement s'attendre à en trouver dans toutes les langues. Ce sont d'ailleurs surtout les pronoms de première et de deuxième personnes – ceux-là même pour lesquels il est le plus facile d'imaginer des équivalents nominaux et dont on constate fréquemment que certains enfants, jusqu'à quatre ans, n'en font pas usage (*Jeannot sait faire* pour *je sais faire*) – dans lesquels les esprits hautement subjectifs vont jusqu'à voir une condition *sine qua non* de l'existence du langage humain. Il est vrai qu'on en a, semble-t-il, rencontré jusqu'ici dans toutes les langues soumises à l'analyse. Mais il est également vrai que l'usage très limité qu'en font certaines langues, comme le japonais et le coréen, montre combien la constante affirmation de soi qui aboutit au martellement [*sic*] à coups de *moi, je...*, caractérise plutôt certaines cultures que l'humanité tout entière. En considérant leurs propres emplois de *on*, personnel indifférencié, les Français peuvent se convaincre que, contexte et situation aidant, on pourrait, le plus souvent en faire l'économie : *on n'est pas très content* est l'équivalent normal de *nous ne sommes pas très contents* ; *on* est également facilement interprétable comme l'expression du sentiment du locuteur donc l'équivalent de *je* ; *on ne semble pas très content* peut fort bien avoir selon la situation, la valeur de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> personne. Si l'on considère l'ensemble des substituts pronominaux, on constatera simplement qu'il est d'un tel secours dans la communication linguistique qu'on voit mal comment, dans la pratique de son langage, l'homme pourrait ne pas arriver à en faire usage. » (M.SG : p. 127-128)

puis dans les *Mémoires d'un linguiste* (1982-1983-1993) :

« Reprenons le cas des pronoms personnels. Il est bon de dégager, pour chaque langue, leur comportement syntaxique particulier qui, pour des raisons évidentes, rappelle celui des anthroponymes. Mais en faire un universel, poser, comme l'a fait Benveniste, qu'une langue est impensable sans pronom de première personne, c'est faire de la plus mauvaise philosophie possible. C'est du solipsisme, le refus, inconscient peut-être, de poser l'existence du monde autrement que par rapport à sa propre personnalité. C'est le type même de l'affirmation gratuite. C'est oublier le cas des enfants qui, parfois, jusqu'à trois ou quatre ans, se désignent au moyen de leur prénom. C'est se fermer l'accès à des structures linguistiques, comme celle du japonais ou du coréen, où, dans la pratique quotidienne, on peut fréquemment se passer de références personnelles parce que le choix de tel ou tel verbe a des chances d'impliquer que ce qu'on dit est le fait du locuteur ou de celui auquel il s'adresse, comme si celui qui *mange* était toujours moi et celui qui *se sustente* était nécessairement votre honorable interlocuteur. Bernard Saint-Jacques a fait, sur ce thème, un excellent exposé à la Société de linguistique de Paris. » (M.Mé. : p. 340-341).

On retrouve dans *Syntaxe générale* l'explication économique des universaux du langage. Or, on lit par ailleurs dans les *Éléments de linguistique générale* (1960) :

« Mais il faut se convaincre qu'il est absolument normal qu'il s'établisse des différences entre l'usage parlé et l'usage écrit. On fait généralement valoir que, l'écriture reproduisant très imparfaitement les intonations de la voix, il n'est pas étonnant qu'il s'y établisse, par compensation, quelques précisions supplémentaires : la distinction entre les homonymes, si fréquente dans l'orthographe française, trouve là une certaine justification. Mais ceci n'est qu'un aspect d'une différence fondamentale des conditions dans lesquelles s'exercent, en général, l'usage de la parole et l'activité littéraire : dans la vie courante, la parole ne fait souvent que gloser une situation ; on peut donc s'y permettre maints tours elliptiques : “par ici !” dans un couloir du métro, avec un geste de

la main ; “quelle tête !”, “là-bas !”, etc. La parole est le domaine de prédilection des pronoms de première et de seconde personnes et, de façon générale, des mots ou des syntagmes qui, comme *ici*, *hier* ou *demain*, n’ont de sens concret qu’en référence à la situation dans laquelle ils sont émis. Sans doute n’est-il pas rare qu’on se place, dans le parler, hors de la situation où se trouvent les interlocuteurs : la médisance, qu’on ne considère pas nécessairement comme une activité littéraire, implique le plus souvent un comportement linguistique qui ne prend pas assise sur la situation particulière dans laquelle se déroule l’entretien. On pourrait dire, d’ailleurs, que l’emploi du langage indépendamment de circonstances de toutes sortes représente un idéal, puisque c’est dans ce cas seulement que la communication s’établit par des moyens strictement linguistiques. Mais alors qu’il n’est pas très fréquent que le parler échappe totalement aux contingences, l’auteur, en face de sa page blanche, est presque nécessairement condamné à pratiquer cet idéal, puisqu’il ne saurait prévoir toutes les conditions dans lesquelles sera délivré son message. Les échanges épistolaires sont naturellement à mettre à part en ce qu’ils ne participent pas, en principe, au désir de généralité et de permanence qui est nécessairement celui de l’auteur. Il convient de rappeler ici que la littérature orale est une réalité qui a précédé la littérature écrite qui nous est familière, et que la multiplication des machines parlantes peut laisser prévoir une résurgence de la composition orale des ouvrages et leur transmission par voie phonique. Mais, dans la mesure où cette littérature orale reste strictement linguistique et ne s’accompagne ni de bruits ni de projections lumineuses destinées à restituer une situation, on y retrouvera l’idéal linguistique d’une communication qui s’établit au moyen de signes arbitraires. Toutefois des éléments non linguistiques, comme le timbre de la voix du locuteur, et l’importance que pourront assumer des effets d’insistance et des éléments non discrets de la courbe mélodique éloigneront de l’idéal que représente la notation graphique des seuls traits pertinents de l’énoncé. » (M.Él. : p. 162-163)

puis à nouveau dans *A Functional View of Language* (1961-1962) :

« On dit souvent qu’une certaine différence entre langue parlée et langue écrite est rendue inévitable en raison du grand nombre de traits essentiels de la langue parlée qui ne sont pas transférés dans l’écriture. C’est ainsi le cas de la hiérarchie accentuelle, rendue si imparfaitement par l’usage occasionnel des italiques, de l’intonation, dont les traits saillants ne peuvent être que suggérés par notre ponctuation, ainsi que de toutes les particularités caractérisant l’élocution individuelle. Cela revient à dire que l’écriture, avec le texte imprimé comme forme idéale, est constituée d’une série de symboles visibles et discrets, dont chacun correspond à une unité audible et discrète de la parole, et que tout ce qui n’est pas discret sera sacrifié dans le transfert. Il y a une grande part de vérité dans cette opinion : en dernière analyse, bien des traits qui différencient le style écrit du style parlé peuvent être attribués au besoin de compenser dans l’écriture la perte des éléments individuels et suprasegmentaux du langage parlé.

A trop insister cependant sur l’effacement des traits contextuels, on a tendance à oublier, ou tout au moins à minimiser, l’importance de la situation dans la communication parlée, et la nécessité de compenser son absence dans l’écriture : un locuteur peut à tout moment se référer à ce qu’il a, *hic et nunc*, en commun avec l’auditeur ; l’auteur n’a rien de commun avec le lecteur sinon son texte, et le fait qu’ils appartiennent l’un et l’autre à la même communauté linguistique. Il ne servira à rien de prétendre que l’auteur recrée constamment des situations, de sorte qu’il utilisera des “shifters”<sup>28</sup>, c’est-à-dire des mots qui ne sont compris qu’en situation, comme *je*, *tu*, *ici*, *l’an dernier*, tout aussi facilement quand il écrit que lorsqu’il parle. Le fait même qu’il

---

<sup>28</sup> Martinet renvoie alors à Jespersen. Voir M.LF : p. 148, note 10 [M.FVL : p. 124, note 1].



doive recréer ses propres situations, s'il veut utiliser une grande partie du lexique, suggère qu'une part appréciable de son activité est consacrée à des descriptions et à des présentations d'où les "shifters" sont exclus, à moins que, tout à fait exceptionnellement, l'auteur ("je") ne s'adresse à ses lecteurs ("vous"). En réalité, la littérature contemporaine s'est efforcée d'introduire le style parlé dans les textes écrits ; l'idéal de certains écrivains est même, de toute évidence, d'essayer de supprimer toute présentation ou description et de laisser leurs personnages "parler eux-mêmes". Mais la différence entre style écrit et style parlé n'est pas, ce faisant, effacée : ils parlent sous la forme d'un texte imprimé au lieu de parler à haute voix, et l'idéal d'un style écrit qui se suffit à lui-même, qui repose exclusivement sur des éléments non-expressifs, discrets et linguistiquement centraux, survit moins peut-être dans la littérature, au sens étroit de littérature romanesque, que dans les écrits philosophiques ou scientifiques<sup>29</sup>. » (M.LF : p. 148-149)

où l'on retrouve l'idéal d'une communication entièrement arbitraire dont il a été question dans le deuxième chapitre de la première partie, et qui nous reconduit à la distinction entre langage humain et langage animal que permet la double articulation, qui « met le langage à l'abri de toutes les formes de communication confuses, inanalysées, interjectionnelles, préhumaines, ou, si j'ose dire, proto-humaines<sup>30</sup> » (M.LF : p. 40). A une valorisation répond donc une autre valorisation, qui va seulement à l'inverse de la première<sup>31</sup>. Qu'il s'agisse d'identification au langage – Benveniste – ou d'autonomisation objectale de la linguistique – Martinet –, il s'agit en effet toujours de construction d'un espace langagier, dans la mesure même où la définition de la linguistique se réduit au postulat de l'hypothèse structurale. C'est pourquoi, tandis que, comme nous l'avons vu ci-dessus<sup>32</sup>, la notion martinettienne de connotation vient également

---

<sup>29</sup> « It is often said that some difference between spoken language and written language is rendered inevitable because so many decisive features of speech are not transferred to writing. Whereby people mean the accentual hierarchy, so imperfectly rendered by the occasional use of italics, intonation, whose salient features only may be suggested by our punctuation, and all those peculiarities that characterize individual elocution. This amounts to saying that writing, with print as its ideal form, is a set of discrete visible symbols, each corresponding to some discrete audible unit of speech, and anything that is not discrete will be sacrificed in the transfer. There is a large measure of truth in this : in the last analysis, many of the features that differentiate written style from spoken style can be traced back to a need, in writing, to compensate for the loss of suprasegmental and individual elements of speech. Through too much insistence on the blurring of contextual features, however, one is apt to forget, or at least to minimize, the importance of situation in spoken communication, and the necessity to compensate for its absence in writing : a speaker may at all times refer to what he has, *hic et nunc*, in common with the hearer ; the author has nothing in common with the reader but his text, and the fact that they belong to the same linguistic community. It will not do to argue that the author constantly re-creates situations so that he will use "shifters", words that are understood in situation only, like *I, you, here, last year*, just as easily when he writes as when he talks. The very fact that he has to recreate his situations if he wants to make use of a large part of the lexicon suggests that an appreciable part of his activity is devoted to descriptions and presentations from which "shifters" are excluded except when, quite exceptionally, the author ("I") addresses his readers ("you"). As a matter of fact, contemporary literature has done much to introduce spoken style in written matter : the ideal of some writers is obviously to try to do away with presentations and descriptions and to let their characters "speak for themselves". But the difference between written style and spoken style is not thereby wiped out : they speak in print, instead of speaking aloud, and the ideal of a written style, self-sufficient, relying exclusively on discrete, linguistically central, non-expressive elements, survives, less perhaps in literature in the narrow sense of fiction, than in philosophical and scientific writings. » (M.FVL : p. 123-124).

<sup>30</sup> « removes language farthest from indiscriminate, unanalysed, interjectional, prehuman, or, should we say, proto-human, forms of communication » (M.FVL : p. 28).

<sup>31</sup> La différence qu'établit ici Martinet entre style écrit et style parlé n'est d'ailleurs pas sans évoquer, *mutatis mutandis*, et ne fût-ce que de très loin, la distinction benvenistienne entre discours et histoire.

<sup>32</sup> Voir la note 20.

répondre à son homonyme hjelmslevienne, celle-ci, nonobstant le postulat du langage, ne s'en distingue de même que comme un autre type de partage d'objet.

## II. Hjelmslev : le langage comme ordonnance

Comme Martinet, et dans la lignée de ce que nous avons vu dans les chapitres précédents, Hjelmslev entend instituer une linguistique autonome, indépendante des autres sciences du langage et définitoire d'un point de vue proprement linguistique. *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (1943) s'ouvre sur cette caractérisation du langage :

« Le langage – la parole humaine – est une inépuisable richesse de multiples valeurs. Le langage est inséparable de l'homme et le suit dans tous ses agissements. Le langage est l'instrument grâce auquel l'homme façonne sa pensée, ses sentiments, ses émotions, ses efforts, sa volonté et ses actes, l'instrument grâce auquel il influence et est influencé, l'ultime et le plus profond fondement de la société humaine. Mais, il est aussi le dernier, l'indispensable recours de l'homme, son refuge aux heures solitaires où l'esprit lutte avec l'existence, et où le conflit se résout dans le monologue du poète et la méditation du penseur. Avant même le premier éveil de notre conscience, les mots ont résonné autour de nous, prêts à envelopper les premiers germes fragiles de notre pensée, et à nous suivre sans lâcher prise notre vie durant, depuis les plus humbles occupations de la vie quotidienne jusque dans nos instants les plus sublimes et les plus intimes auxquels la vie de tous les jours, grâce aux souvenirs incarnés par le langage, emprunte force et chaleur. Le langage n'est pas un simple compagnon mais un fil profondément tissé dans la trame de la pensée ; il est, pour l'individu, trésor de la mémoire et conscience vigilante transmis de père en fils. En bien comme en mal, la parole est la marque de la personnalité, du pays natal, et de la nation, le titre de noblesse de l'humanité. Le développement du langage est si inextricablement lié à celui de la personnalité de chaque individu, du pays natal, de la nation, de l'humanité, de la vie même, que l'on peut se demander s'il n'est qu'un simple reflet ou s'il n'est pas tout cela : la source même de leur développement<sup>33</sup>. » (H.*Om.* : p. 9-10).

De même que certains développements martinettiens que nous avons vus plus haut, le propos de ce premier chapitre n'est pas sans évoquer la démarche saussurienne de la première conférence de 1891 ainsi que des premières lignes du premier cours, à ceci près, là encore comme chez Martinet, qu'il ne s'agit pas de la définition de l'objet mais de sa seule appréhension. Hjelmslev poursuit en effet, après cette affirmation de l'importance du langage pour l'humanité :

---

<sup>33</sup> « Sproget – mennesketalen – er en udtømmelig rigdom af mangfoldige værdier. Sproget er uadskillelig knyttet til mennesket og følger ham i al hans færd. Sproget er det redskab hvormed mennesket former tanke og følelse, stemning, stræben, vilje og handling, det redskab hvormed han paavirker og paavirkes, menneskesamfundets sidste og dybeste forudsætning. Men ogsaa menneskeindividets sidste uundværlige redningsplanke, hans tilhold i ensomme stunder, hvor sindet brydes med tilværelsen, og konflikten udløses i digterens, tænkerens, grublerens monolog. Før vor bevidstheds første opvaagnen har sproget lydt omkring os, parat til at svøbe sig om tankens første spæde spire, og til uløseligt at følge os gennem livet, fra dagliglivets jævne færd ind til vore sublimeste og intimeste øjeblikke, hvorfra dagliglivet netop gennem sprogets erindrende fastholden laaner varme og styrke. Ikke en ydre følgesvend er sproget, men en traad tvundet dybt i menneskesindet, individets, slægtens nedfældede mindeskat og vaagent erindrende, manende samvittighed. Talen er personlighedens kendemærke paa godt og ondt. Hjemegnens kendemærke. Nationens. Menneskehedens adelsmærke. Saa uløseligt er sproget voxet indvendig fra i personligheden, hjemegnen, nationen, menneskeheden og livet selv, at man imellem kan fristes til at spørge, om sproget er et blot spejlbillede af alt dette, eller om sproget ikke direkte *er* alle disse ting : selve hjertebladet i deres væxt. » (H.*Om.* : p. 5).

« C'est pourquoi le langage a captivé l'homme comme objet d'émerveillement et de description, en poésie et en science. La démarche scientifique a été portée à voir dans le langage des séquences de sons et de mouvements expressifs, susceptibles d'une description exacte, physique et physiologique, et dont l'agencement forme des signes qui traduisent les faits de conscience. On a cherché, au moyen d'interprétations psychologiques et logiques, à reconnaître dans ces signes les fluctuations de la psyché et la constance de la pensée ; les premières dans l'évolution et dans la vie capricieuse de la langue, la seconde dans ses signes mêmes ; parmi eux, on avait distingué le mot et la phrase, images concrètes du concept et du jugement. Le langage, comme système de signes, devait fournir la clé du système conceptuel et celle de la nature psychique de l'homme. Le langage, comme institution sociale supraindividuelle, devait contribuer à la caractéristique de la nation, le langage, avec ses fluctuations et son évolution, devait ouvrir la voie à la connaissance du style de la personnalité et à celle des lointaines vicissitudes des générations disparues. Le langage gagnait alors une position-clé qui allait ouvrir des perspectives dans beaucoup de directions.

Ainsi considéré, et même quand il reste objet de science, le langage cesse d'en être le but et en devient le moyen : moyen d'une connaissance dont l'objet principal réside en dehors du langage même, bien qu'il demeure la seule voie pour y parvenir, et qui s'inspire de faits étrangers à celui-ci. Il est alors le moyen d'une connaissance transcendante – au sens propre, étymologique du terme – et non le but d'une connaissance immanente. C'est ainsi que la description physique et physiologique des sons du langage risque de retomber dans la physique et la physiologie pures, et que la description psychologique et logique des signes – c'est-à-dire des mots et des phrases – se réduit facilement à une psychologie, une logique et une ontologie pures, et perd alors de vue son point de départ linguistique. L'histoire le confirme. Et même si tel n'était pas le cas, les phénomènes physiques, physiologiques, psychologiques et logiques en tant que tels ne constituent pas le langage même, mais seulement des aspects extérieurs, fragmentaires, choisis comme objets d'étude non tant parce qu'ils intéressent le langage que parce qu'ils ouvrent des domaines auxquels celui-ci permet d'accéder. On retrouve la même attitude lorsque, s'appuyant sur de telles descriptions, la recherche linguistique se donne pour objet de comprendre la société humaine et de reconstituer les rapports préhistoriques entre peuples et nations.

Tout ceci, non pas pour diminuer la valeur de tels points de vue ni de telles entreprises, mais pour mettre en garde contre un danger : celui qui consiste à trop se hâter vers le but que se fixe la recherche et à négliger le langage lui-même, qui est le moyen d'y parvenir. Le danger réside en réalité dans le fait que le langage *veut* être ignoré : c'est sa destination naturelle d'être un moyen et non un but, et ce n'est qu'artificiellement que la recherche peut être dirigée sur le moyen même de la connaissance. C'est valable dans la vie quotidienne, où normalement le langage ne franchit pas le seuil de la conscience ; mais il n'en est pas autrement dans la recherche. On a depuis longtemps compris qu'à côté de la philologie, qui voit dans l'étude de la langue et de ses textes le moyen de parvenir à une connaissance littéraire et historique, il y a place pour une linguistique qui fait le but même de cette étude. Mais, du projet à sa réalisation, la route était longue. Le langage devait une fois encore décevoir son savant admirateur. Car l'histoire et la comparaison génétique des langues, qui sont devenues l'objet essentiel de la linguistique traditionnelle, ne se donnaient pas pour but ni pour résultat la connaissance de la nature du langage, lequel n'était qu'un moyen de parvenir à l'étude des sociétés et à celle des contacts entre les peuples aux époques historique et préhistorique. Là encore ce n'était que philologie. On croit sans doute, lorsqu'il s'agit de technique interne de comparaison des langues, s'occuper de la langue elle-même ; c'est une illusion. Ce n'est pas la langue elle-même, mais ses *disiecta membra*, qui ne permettent pas de saisir la totalité qu'est la langue ; une telle méthode atteint les apports physiques et physiologiques,

psychologiques et logiques, sociologiques et historiques de la langue, mais non la langue elle-même.

Pour construire une linguistique, on doit procéder autrement. Celle-ci ne saurait être ni une simple science auxiliaire, ni une science dérivée. Elle doit chercher à saisir le langage non comme un conglomerat de faits non linguistiques (physiques, physiologiques, psychologiques, logiques, sociologiques), mais comme un tout qui se suffit à lui-même, une structure *sui generis*. Ce n'est que de cette façon que le langage en tant que tel pourra être soumis à un traitement scientifique et cesser de nous mystifier en se déroband à l'observation.

L'importance de cette façon de procéder se mesurera à long terme dans ses répercussions sur les divers points de vue transcendants, sur les philologies et sur la soi-disant linguistique traditionnelle. Les résultats de cette nouvelle linguistique permettraient, entre autres, d'établir une base homogène de comparaison des langues en faisant disparaître le particularisme dans la création des concepts qui est le principal écueil de la philologie, et seule cette base rendrait possible une linguistique génétique rationnelle. Que l'on s'avance à identifier la structure du langage à celle de l'existence ou que l'on n'y voie que son reflet plus ou moins déformé, à court terme, c'est par sa contribution à l'épistémologie générale que la linguistique révélera incontestablement son importance.

Le travail préliminaire à une telle linguistique consiste à construire une théorie du langage qui en découvre et en formule les prémisses, indique ses méthodes et se fixe des voies.

La présente étude constitue les prolégomènes à une telle théorie<sup>34</sup>. » (H.Om. : p. 10-13).

---

<sup>34</sup> « Sproget har derfor fængslet mennesket som genstand for undren og for beskrivelse, i digtning og i videnskab. Videnskaben førtes til i sproget at se serier af lyd og udtryksbevægelser, tilgængelige for exakt fysisk og fysiologisk beskrivelse, ordnende sig til tegn for livets bevidsthedsfænomener, hvori man, gennem psykologiske og logiske interpretationer, søgte menneskepsykens fluktuation og mennesketankens konstans, den første i sprogets lunefulde liv og forandring, den sidste i tegnene, hvis arter var to : ordet og sætningen, de haandgribelige sindbilleder paa henholdsvis begrebet og dommen. Sproget som tegnsystem og som tilstand skulde aabne døren til mennesketankens system, til menneskepsykens væsen ; sproget som overindividuel samfundsinstitution skulde aabne døren til en karakteristik af nationen ; sproget som fluktuation og forandring skulde aabne døren til en erkendelse baade af personlighedens stil og af henfarne slægters fjerne omskiftelser. Sproget blev en nøglestilling, hvorfra der skulde aabnes udsyn til mange sider.

Ud fra et saadant synspunkt bliver sproget, selv naar det er videnskabens genstand, ikke maal i sig selv, men middel : middel til en erkendelse hvis hovedgenstand ligger uden for sproget selv, omend maaske kun fuldt tilgængelig igennem det, og som næres af andre forudsætninger end dem sproget selv indebærer. Sproget er her middel for en – i ordets egentlige og etymologiske forstand – transcendent erkendelse, ikke maal for en immanent erkendelse. Saaledes udarter sproglydenes fysiske og fysiologiske beskrivelse let til ren fysik og ren fysiologi, tegnenes – ordenes og sætningernes – psykologiske og logiske beskrivelse let til ren psykologi, logik og ontologi, saa at det sproglige udgangspunkt tabes af syne. Historiens erfaring bekræfter dette. Men selv hvor det ikke direkte er tilfældet er dog selve de fysiske, fysiologiske, psykologiske, logiske fænomener ikke sproget selv men kun løsrevne ydre sider af dette, valgte som genstand for studium ikke for sprogets skyld men for nogle af de fænomeners skyld som sproget vender sit ansigt ud imod. Dette gentager sig naar sproget videre, paa grundlag af disse beskrivelser, betragtes som nøgle til forstaaelse af samfundstilstande, og som nøgle til rekonstruktion af forhistoriske sammenhænge mellem folk og nationer.

Dette er ikke sagt for at mindske værdien af alle disse synspunkter og bestræbelser men for at paapege en fare : den der bestaar i, af iver for at haste hen imod erkendelsens egentlige maal, at overse erkendelsens middel, sproget selv. Faren er en realitet fordi sproget *vil* overses : det er sprogets naturgivne bestemmelse at være middel og ikke maal, og kun vved et kunstgreb kan søgelyset rettes imod selve erkendelsesmidlet. Det gælder i dagliglivet, hvor sproget normalt ikke kommer til bevidsthed ; men det gælder i samme grad i forskningen. Længe har man gjort sig klart at der ved siden af filologien, beskæftigelsen med sproget og dets tekster som middel til litterær og historisk indsigt, maatte kunne skabes en lingvistik, en beskæftigelse med sproget og dets

Comme Saussure<sup>35</sup>, Hjelmslev évoque successivement la phonétique, la psychologie, la logique, la sociologie, le rôle de la linguistique pour l'étude des civilisations disparues et la philologie. Comme lui également, il déplore l'instrumentalisation du langage, au détriment d'une étude du langage lui-même. A la différence du passage en revue auquel se livre Saussure au début du premier cours, cette énumération n'est cependant dotée d'aucune ordonnance logique. En effet, il ne s'agit pas pour Hjelmslev des « tâtonnements progressifs par lesquels elle [la linguistique] prend conscience d'elle-même en établissant ce qui n'est pas elle » (Saussure, 1996 : p. 1) mais d'attitudes « transcendantales » à rejeter comme telles pour instituer une attitude immanente. On lit de même en ouverture de *Sproget* :

« La science du langage, ou la linguistique (du latin *lingua* "langue") a eu – comme toutes les sciences – ses périodes classiques et ses périodes critiques : des périodes classiques où l'on était en présence d'un système solidement assis, jouissant d'un accord et d'un respect unanimes, où le travail scientifique consistait à examiner des faits isolés se laissant enregistrer dans le cadre de ce système ; et des périodes critiques où l'on s'occupait du système lui-même et cherchait à l'établir à partir de points de vue nouveaux et meilleurs, à partir d'une connaissance plus profonde et plus pénétrante de l'essence du langage.

Jamais peut-être la linguistique n'a traversé une période critique d'une telle profondeur et d'une telle étendue que de nos jours. Ce sont les propriétés structurales et l'essence même du langage que discutent actuellement les linguistes ; c'est la base même de la linguistique qui est remise dans le creuset. Bien entendu, cela ne veut pas dire que les linguistes aient cessé, de ce fait, de s'occuper des détails ; mais lors même qu'ils traitent des points de détail, ils se trouvent sans cesse confrontés avec des problèmes concernant les fondements, et ceci dans une mesure bien plus large qu'auparavant. Déjà

---

texter som maalt i sig selv. Men der var lang vej fra planen til udførelsen. Sproget skuffede endnu en gang sin videnskabelige bejler. Thi det der kom til at udgøre den klassiske lingvistik's hovedindhold : sproghistorien og den genetiske sprogsammenligning, havde hverken til formål eller til resultat en erkendelse af sprogets væsen men en erkendelse af historiske og forhistoriske samfundstilstande og folkeberøringer, vundet gennem sproget som middel. Også dette er filologi. Vel mener man i denne art sprogsammenlignings indre teknik ofte at beskæftige sig med sproget selv ; det er en illusion : det er ikke sproget selv men sprogets *disiecta membra*, der ikke giver mulighed for at begribe den helhed som sproget er ; sprogets fysiske og fysiologiske, psykologiske og logiske, sociologiske og historiske ufæddninger, ikke sproget selv.

For at konstituere en lingvistik må man gøre noget andet. Den kan ikke være en blot hjælpevidenskab eller en blot afledet videnskab. Den må søge at fatte sproget ikke som et konglomerat af ikkesproglige fænomener (f. ex. fysiske, fysiologiske, psykologiske, logiske, sociologiske), men som en i sig selv hvilende helhedsdannelse, en struktur *sui generis*. Kun på denne måde kan sproget i sig selv gøres til genstand for videnskabelig behandling, uden påny at narre sin udforsker og undslippe betragtningen.

Betydningen af at gøre noget sådant må på langt sigt kunne måles i de tilbagevirkninger som en sådan lingvistik må få på de forskellige transcendentale synspunkter, filologierne og den hidtidige formentlige lingvistik. Ikke mindst måtte en sådan lingvistik gennem sin lærebygning kunne tilvejebringe et ensartet sammenligningsgrundlag for sprogstudiet gennem fjernelse af den regionale bundethed i begrebsdannelsen, som er filologens fare, og først derved virkelig muliggøre en rationel sproggenetik. Hvad enten sprogets struktur tør sættes lig med tilværelsens eller den skal opfattes som et spejlbillede af denne, mere eller mindre deformeret, må desuden på kortere sigt lingvistikens betydning kunne måles på dens bidrag til den almindelige erkendelseslære.

Forudsætningen for en sådan lingvistik må være opstilling af en sprogteori, der udfinder og formulerer dens forudsætninger, fastlægger dens metoder og anviser dens veje.

Nærværende skrift er prolegomena til en sådan sprogteori. » (H.Om. : p. 5-8).

<sup>35</sup> Auquel il se réfère ensuite comme à son « seul [...] devancier indiscutable » (H.Om. : p. 14) [« tydelig forgænger » (H.Om. : p. 9)].

par ces réflexions sur les fondements on s'est tellement éloigné des idées antérieures que l'on peut opposer la nouvelle linguistique à toute linguistique antérieure et concevoir celle-ci globalement comme *linguistique classique*. De la crise actuelle devra procéder, tôt ou tard, un nouveau classicisme ; peut-être aujourd'hui pouvons-nous affirmer avoir progressé assez pour que se dessinent déjà les contours d'un tel classicisme ; mais il n'a pas encore été atteint, et l'accord ne règne pas sur les moyens et les chemins qui y conduisent.

Une telle crise des fondements n'est pas à regretter, – au contraire. Ce sont justement les périodes critiques qui sont jeunes et enthousiasmantes et qui prouvent que la science ne piétine pas, mais qu'elle se renouvelle sans cesse. Et ce sont les périodes critiques qui élargissent l'horizon et approfondissent la compréhension des choses les plus importantes. Cela vaut pour la crise actuelle de la linguistique : ce n'est, peut-on dire, qu'à travers elle que la linguistique est arrivée à s'organiser en science autonome. On peut s'intéresser au langage à bien des points de vue. Les Grecs et les Romains de l'Antiquité ainsi que les scolastiques du Moyen Âge s'y intéressaient surtout du point de vue logique pour fonder, dans un rapport étroit avec la logique aristotélicienne, une tradition grammaticale qui vit encore dans notre grammaire scolaire, voire même, plus ou moins intacte, dans la majeure partie des formes classiques de notre grammaire historique. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, de nombreux chercheurs arrivèrent à s'intéresser au langage du point de vue historique et préhistorique, et particulièrement dans une perspective d'histoire de la civilisation, voyant dans l'histoire et les rapports de parenté des langues un reflet de ceux des peuples et un moyen de connaître ceux-ci. Au XIX<sup>e</sup> siècle naquit la science particulière qui s'intitula phonologie ou phonétique ; elle s'intéresse au langage du point de vue physiologique et physique et cherche à décrire le plan de l'expression du langage par une étude des mouvements ou des positions qu'exécutent ou occupent les organes de la parole pour émettre les sons, ainsi que des ondes sonores qui en proviennent. Au XIX<sup>e</sup> siècle apparut aussi une psychologie du langage qui voyait de son point de vue le langage comme un moment de la "vie psychique", et celle-ci comme l'élément essentiel rendant compte de la nature du langage. Plus près de nous, on s'est placé, dans une mesure toujours plus large, à un point de vue sociologique, considérant que le langage est une institution sociale. Comme on voit, les points de vue auxquels on peut étudier et on a étudié le langage ne font pas défaut. Mais aucun de ces points de vue (dont on pourrait augmenter le nombre) ne fournit la base d'une science autonome du langage : le langage devient l'objet tantôt de la logique, tantôt de l'histoire, tantôt de la physiologie, de la physique, de la psychologie, de la sociologie. Malgré la multitude de ces perspectives, un point de vue sur le langage a été négligé, celui-là même qui semble le plus important et le plus naturel, à savoir le point de vue *linguistique*<sup>36</sup>. » (H.Sp. : p. 23-25)

---

<sup>36</sup> « Videnskaben om sproget, *sprogvidenskaben* eller *lingvistikken* (af latin *lingua* "et sprog") har – som alle videnskaber – haft sine klassiske og sine kritiske perioder : klassiske perioder, hvor der forelå en fast lærebygning, som alle kunne siges at være enige om og at respektere, og hvor det videnskabelige arbejde bestod i beskæftigelse med enkeltheder, der lod sig indpasse i denne lærebygningens rammer ; og kritiske perioder, hvor man beskæftigede sig med lærebygningen selv og søgte at opstille denne fra nye og bedre synspunkter ud fra en dybere og mere indtrængende erkendelse af sprogets væsen.

Ingen sinde måske har lingvistikken gennemgået en kritisk periode af en sådan dybde og af et sådant omfang som i vor tid. Det er selve sprogets væsen og bygningsejendommeligheder, der for tiden debatteres af lingvisterne ; det er selve lingvistikens fundament, der er i støbeskeen. Det må man naturligvis ikke forstå således, at lingvisterne af den grund skulle være ophørt med at beskæftige sig med enkeltheder ; men i selve arbejdet med enkelthederne stilles de stadig over for problemer vedrørende grundlaget, i langt højere grad end det tidligere var tilfældet. Man er allerede gennem disse overvejelser over grundlaget kommet så langt gennem disse overvejelser over grundlaget kommet så langt bort fra hidtidige forestillinger, at man kan sætte vor tids nye lingvistik i modsætning til al tidligere og sammenfatte denne sidste under ét som *klassisk lingvistik*. Af den

puis dans « [Linguistique structurale] » (1948) :

« Ensuite, l'entité est conçue comme étant *essentiellement autonome*. Ici notre hypothèse s'oppose à n'importe quelle hypothèse qui considère le langage comme étant essentiellement fonction d'autre chose. Elle nie le droit de considérer le langage comme n'étant rien qu'une fonction biologique, psychologique, physiologique, sociologique. Elle ne nie pas que le langage joue ces rôles, ce qui serait une absurdité ; elle nie seulement que ce fait épuise l'essence de son être. La linguistique structurale n'approche pas du langage du dehors, mais du dedans. Elle y reste, tout en tenant compte de ses rapports extérieurs. A la linguistique biologique, psychologique, physiologique, sociologique, elle propose d'ajouter, à titre d'essai, une linguistique linguistique, ou linguistique *immanente*. » (H.Lin. : p. 31).

Le fait notable, par ailleurs, est que, même abordé comme un « but », le langage demeure pour Hjelmslev un moyen. Hjelmslev affirme en effet en premier lieu : « Ainsi considéré, et même quand il reste objet de science, le langage cesse d'en être le but et en devient le moyen : moyen d'une connaissance dont l'objet principal réside en dehors du langage même, bien qu'il demeure la seule voie pour y parvenir, et qui s'inspire de faits étrangers à celui-ci. Il est alors le moyen d'une connaissance transcendante – au sens propre, étymologique du terme – et non le but d'une connaissance immanente. », mais pour ajouter au début du paragraphe suivant : « Tout ceci, non pas pour diminuer la valeur de tels points de vue ni de telles entreprises, mais pour mettre en garde contre un danger : celui qui consiste à trop se hâter vers le but que se fixe la recherche et à négliger le langage lui-même, qui est le moyen d'y parvenir. Le danger réside en réalité dans le fait que le langage *veut* être ignoré : c'est sa destination naturelle d'être un moyen et non un but, et ce n'est qu'artificiellement que la

---

nuværende krise må der nødvendigvis før eller senere fremgå en ny klassik ; måske tør vi idag nok sige, at vi er nået så vidt, at i det mindste konturerne af en sådan ny klassik tegner sig for os ; men den er ikke nået endnu, og der er ikke enighed om midler og veje dertil.

En sådan grundlagskrise skal man ikke beklage, – tværtimod. Det er netop de kritiske perioder, der er de friske og begejstrede, og som afgiver bevis for, at videnskaben ikke er i stilstand, men stadig fornyer sig. Og det er de kritiske perioder, der udvider horisonten og uddyber forståelsen af de allervigtigste ting. Det sidste gælder endda i så høj grad om den nuværende krise inden for lingvistikken, at man tør hævde, at det er først igennem den, at lingvistikken er nået til at organisere sig som en selvstændig videnskab. Man kan interessere sig for sproget fra mange forskellige synspunkter. Oldtidens grækere og romere og middelalderens skolastikere interesserede sig især for sproget fra logikkens synspunkt og grundlagte i nær tilknytning til den aristoteliske logik en grammatisk tradition, som endnu lever i vor skolegrammatik og også, mere eller mindre uforandret, i størstedelen af vor videnskabelige grammatik i dens klassiske former. I det 18. og 19. århundrede kom mange til hovedsagelig at interessere sig for sproget fra historisk og forhistorisk, specielt kulturhistorisk synspunkt, idet man i sprogenes historie og slægtskab så en afspejling af folkeslagenes og et middel til at erkende folkeslagenes. I det 19. århundrede opstod den særvidenskab, der kaldte sig fonologi eller fonetik ; den interesserer sig for sproget fra fysiologisk og fra fysisk synspunkt og søger at beskrive sprogets udtryksside gennem et studium af de bevægelser eller stillinger, som taleorganerne udfører eller indtager for at frembringe sproglydene, og af de lydbølger, som derved fremkommer. I det 19. århundrede opstod også en sprogpsykologi, der i sprogets psykologiske side, sproget som led i menneskets "sjæleliv", så det væsentlige moment i sprogets natur. Og ned imod vor tid har man i stigende grad anlagt sociologiske synspunkter over for sproget, ud fra den betragtning at sproget er en samfundsinstitution. Som man ser, det mangler ikke på synspunkter, ud fra hvilke man kan studere sproget og har studeret det. Men intet af disse synspunkter (hvis antal godt kunne forøges) afgiver grundlag for en selvstændig videnskab om sproget : sproget bliver en genstand snart for logik, snart for historie, snart for fysiologi, fysik, psykologi, sociologi. Man kan heroverfor gøre gældende, at ét synspunkt over for sproget trods den store alsidighed er blevet forsømt, og det endda det synspunkt, som synes det vigtigste og det mest nærliggende, nemlig det *sproglige* synspunkt. » (H.Sp. : p. 7-9).



recherche peut être dirigée sur le moyen même de la connaissance. » C'est là, sans doute, une définition du langage – précisément, nous y reviendrons, celle que l'on trouve en ouverture de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* –, langage dont Hjelmslev affirme que l'on pourrait « s'avance[r] à identifier [s]a structure [...] à celle de l'existence ». Cette dualité entre but et moyen est cependant constitutive de la théorie hjelmslevienne du langage. Hjelmslev insiste ici sur la notion de totalité : « On croit sans doute, lorsqu'il s'agit de technique interne de comparaison des langues, s'occuper de la langue elle-même ; c'est une illusion. Ce n'est pas la langue elle-même, mais ses *disiecta membra*, qui ne permettent pas de saisir la totalité qu'est la langue ; une telle méthode atteint les apports physiques et physiologiques, psychologiques et logiques, sociologiques et historiques de la langue, mais non la langue elle-même. », et annonce d'emblée des « répercussions sur les divers points de vue transcendants, sur les philologies et sur la soi-disant linguistique traditionnelle ». Les deux points sont liés, et le point de vue linguistique apparaît d'entrée de jeu comme un point de vue ordonnateur : une définition du langage comme structure, qui est l'outil d'une ordonnance de ce dernier. Cette ordonnance est double, de même que le langage est tout à la fois but et moyen, et dans la mesure où la notion de point de vue se substitue à toute définition du langage : ordonnance d'un objet qui est structure et non conglomerat – « Elle [la linguistique] doit chercher à saisir le langage non comme un conglomerat de faits non linguistiques (physiques, physiologiques, psychologiques, logiques, sociologiques), mais comme un tout qui se suffit à lui-même, une structure *sui generis*. » – et ordonnance du langage comme point de vue, dans le cadre d'une « contribution à l'épistémologie générale ». C'est le premier type d'ordonnance qui est mis en avant dans *Sproget*, où Hjelmslev poursuit :

« On doit pouvoir concevoir une science qui ne se représente pas seulement le langage comme un agglomérat d'éléments logiques, historiques, physiologiques, physiques, psychologiques et sociologiques, mais qui conçoit avant tout le langage en soi, comme une unité autonome, une totalité d'une nature particulière. Seule une telle vue d'ensemble pourra fournir l'explication du fait que tous ces éléments apparemment hétérogènes ont pu se réunir dans le langage ; le point de vue linguistique pourra, en tant que point de vue essentiel, conférer à chacun des points de vue particuliers sa justification et sa limitation relatives. Ce n'est que de cette manière, en complétant la linguistique logique, historique, physiologique, physique, psychologique, sociologique par une linguistique spécifiquement linguistique, qu'on aura fondé une science du langage solidement établie en science autonome. C'est à cet effort que conduit la crise actuelle<sup>37</sup>. » (H.Sp. : p. 25).

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, on lit en outre au début du deuxième chapitre d'*Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

---

<sup>37</sup> « Man må kunne tænke sig en videnskab, der ikke bare opfatter sproget som et konglomerat af logiske, historiske, fysiologiske, fysiske, psykologiske og sociologiske momenter, men som først og fremmest opfatter sproget som en selvstændig størrelse for sig, en helhedsdannelse af særlig natur. Det er først en sådan helhedsbetragtning af sproget, der overhovedet kan give forklaringen på, hvorfor alle disse tilsyneladende så heterogene momenter har kunnet finde sammen i sproget ; det sproglige synspunkt som hovedsynspunktet kan derved give sær synspunkterne hvert deres relative berettigelse og relative begrænsning. Og først herigennem, ved at supplere den logiske, historiske, fysiologiske, fysiske, psykologiske, sociologiske lingvistik med en sproglig lingvistik, får man opstillet en sprogvidenskab, der har foden under eget bord som en selvstændig videnskab. Det er i en bestræbelse herfor, at vor tids krise nu løber ud. » (H.Sp. : p. 9).

« Une théorie qui cherche à atteindre la structure spécifique du langage à l'aide d'un système de prémisses exclusivement formelles doit nécessairement, tout en tenant compte des fluctuations et des changements de la parole, refuser de leur accorder un rôle prépondérant et chercher une *constance* qui ne soit pas enracinée dans une "réalité" extralinguistique ; une constance qui fasse que toute langue soit langage, quelque langue que ce soit, et qu'une langue donnée reste identique à elle-même à travers ses manifestations les plus diverses ; une constance qui, une fois trouvée et décrite, se laisse projeter sur la "réalité" ambiante de quelque nature qu'elle soit (physique, physiologique, psychologique, logique, ontologique), de telle sorte que cette "réalité" s'ordonne autour du centre de référence qu'est le langage, non plus comme un conglomerat mais comme un tout organisé dont la structure linguistique constitue le principe dominant<sup>38</sup>. » (H.Om. : p. 15).

Nous avons vu qu'il s'agit là d'une définition du langage comme structure, selon le partage d'objet qui est constitutif de la perspective hjelmslevienne, et dont il apparaît ainsi qu'il est une forme de distinction entre langage et langue – c'est-à-dire qu'il est lié à la dualité entre langage et hypothèse structurale, dans la mesure où, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent à la lecture des *Principes de grammaire générale*, l'articulation hjelmslevienne du langage et de l'hypothèse structurale est corrélative d'une autonomisation objectale de la linguistique, en lieu et place de toute définition du langage, autrement dit de toute réelle distinction entre langage et langue –, ce pour quoi, précisément, le langage hjelmslevien demeure un moyen en même temps qu'un but : objet de l'analyse, il en est en même temps, en tant que forme (langue), le principe. Moyen et but, langue et langage, le langage hjelmslevien est donc nécessairement double, ordonnance en même temps qu'ordonné, de sorte que le partage d'objet implique – de même, à nouveau, que chez Martinet – une reconstitution du langage. On lit ainsi dans le septième chapitre de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, « Perspectives de la théorie du langage<sup>39</sup> » :

« Evitant l'attitude transcendantale qui a prévalu jusqu'ici, la théorie du langage recherche une connaissance immanente de la langue en tant que structure spécifique qui ne se fonde que sur elle-même (cf. chapitre 1). Recherchant une constance à l'intérieur même de la langue et non en dehors d'elle (cf. chapitre 2), la théorie procède dès l'abord à une limitation nécessaire, mais seulement provisoire, de son objet. Limitation qui ne consiste jamais à supprimer même un seul des facteurs essentiels de cette totalité globale qu'est le langage. Il ne s'agit que de diviser les problèmes et de partir du simple pour arriver au complexe, comme l'exigent la deuxième et la troisième règles de Descartes. Notre limitation résulte simplement de la nécessité de séparer avant de comparer et du principe inévitable de l'analyse (cf. chapitre 4).

---

<sup>38</sup> « En sprogteori der saaledes gennem et udelukkende formalt forudsætningssystem søger sprogets specifikke struktur maa nødvendigvis, under stadig hensyntagen til talens fluktuationer og forandringer, men uden at give disse enherredømmet, søge en *konstans*, der ikke forankres i en uden for sproget liggende "virkelighed". En konstans der gør sproget til sprog hvilket sprog det end er, og som gør der enkelte sprog identisk med sig selv under alle dets forskellige manifestationer. En konstans der efter at være fundet og beskrevet lader sig projicere paa den sproget omgivende "virkelighed", af hvilken art denne end er (fysisk, fysiologisk, psykologisk, logisk, ontologisk), saaledes at sproget som samlende midtpunkt forbliver hovedgenstanden ogsaa ved betragtningen af denne. Ikke er konglomerat men en organiseret helhed med sprogstrukturen som dominerende princip. » (H.Om. : p. 9).

<sup>39</sup> « Sprogteoriens perspektiver ».

La limitation peut être considérée comme justifiée si elle permet plus tard un élargissement de la perspective à travers une projection de la structure découverte sur les phénomènes environnants, de telle sorte qu'ils soient expliqués de façon satisfaisante à la lumière de la structure même ; et si, après l'analyse, la totalité globale du langage, sa vie et sa réalité, peuvent de nouveau être considérées synthétiquement, non plus comme un conglomérat accidentel "*de fait*", mais comme un tout organisé autour d'un principe directeur, c'est dans la mesure où l'on parvient à cela que la théorie peut être jugée satisfaisante. On peut en faire la preuve en évaluant dans quelle mesure la théorie répond à l'exigence de description exhaustive conforme à notre principe d'empirisme. La preuve doit être faite en tirant toutes les conséquences générales du principe de structure qu'on a choisi.

C'est selon ce principe que la théorie permet l'élargissement des perspectives. La forme que celui-ci adoptera *in concreto* dépendra de la sorte d'objets que nous déciderons d'abord de considérer. Nous choisirons de partir des prémisses de la linguistique traditionnelle, et construirons d'abord notre théorie à partir de la *langue parlée* dite *naturelle* et d'elle seule. A partir de cette première perspective, les cercles iront s'élargissant jusqu'à ce que les ultimes conséquences en soient tirées. La perspective s'élargira à plusieurs reprises, jusqu'à y réintégrer et reconsidérer les aspects de la totalité globale de la parole humaine qui en avaient d'abord été exclus<sup>40</sup>. » (H.Om. : p. 31-32).

Hjelmslev insiste ici sur la définition du langage comme structure, c'est-à-dire sur la définition linguistique du langage considéré comme « but » de l'analyse linguistique : « Evitant l'attitude transcendantale qui a prévalu jusqu'ici, la théorie du langage recherche une connaissance immanente de la langue en tant que structure spécifique qui ne se fonde que sur elle-même ». Cette définition linguistique du langage est cependant un point de vue sur ce dernier, point de vue interne par opposition à tout point de vue externe, transcendantal, c'est-à-dire qu'elle implique un dédoublement de l'objet – entre objet, non défini et hypothèse structurale, définitoire – et ainsi une « limitation », un partage d'objet, en lieu et place de

---

<sup>40</sup> « Idet sprogteorien undgaar det hidtil herskende transcendente synspunkt og søger en immanent erkendelse af sproget som en i sig selv hvilende, specifik struktur (1), og idet den søger en konstans i sproget selv, ikke uden for det (2), foretager den i første instans en indkredsning af sit emneområde, der vel paatvinger sig med nødvendighed, men som kun er en midlertidig foranstaltning. I indkredsningen ligger ingen indskrænkning af synsfeltet i form af bortskæren af væsentlige momenter i den globale totalitet som sprogets verden er. I indkredsningen ligger kun en deling af vanskelighederne og en tankens fremadskriden fra det simple til det sammensatte i overensstemmelse med Descartes' anden og tredje regel. Denne indkredsning er en simpel følge af nødvendigheden af at adskille for at kunne sammenligne, og af analysens uundgåelige princip (4).

Indkredsningen kan hævdes som berettiget, dersom den bagefter tilsteder en udtømmende og modsigelsesfri udvidelse af perspektivet gennem en projektion af den fundne struktur paa dens omgivende fænomener, saaledes at disse fyldestgørende forklares i belysning af denne. Dersom den globale totalitet og sproget i liv og virkelighed efter analysen paany lader sig syntetisk anskue som en helhed, denne gang ikke som et tilfældigt eller blot "faktisk" konglomerat, men organiseret omkring et ledende princip. I samme grad som dette lykkes tør sprogteorien betegnes som vellykket. Dette prøves ved at efterprøve det omfang i hvilket sprogteorien opfylder empiriprincipets krav om udtømmende beskrivelse. Prøven maa foretages ved af det valgte strukturprincip at drage de sidste almene konsekvenser.

Sprogteorien muliggør herved perspektivdannelse. Hvorledes denne *in concreto* former sig vil afhænge af hvilken art emner vi først vil sigte paa i vore betragtninger. Vi vælger at gaa ud fra den hidtidige sprogforsknings forudsætninger og at betragte det saakaldte "*naturlige*" *talesprog* og det alene som udgangspunkt for en sprogteori. Fra dette første perspektiv vil ringene udvides indtil de sidste konsekvenser synes dragne. Der vil her blive tale om flere udvidelser af perspektivet, hvorigennem ogsaa de sider af mennesketalens globale totalitet, der i første instans udelukkendes af betragtningen, paany inddrages i denne og genindtager deres plads i en ny helhed. » (H.Om. : p. 19-20).

toute définition : « Recherchant une constance à l'intérieur même de la langue et non en dehors d'elle (cf. chapitre 2), la théorie procède dès l'abord à une limitation nécessaire, mais seulement provisoire, de son objet. » Effectivement, cette limitation ne saurait dès lors être que « provisoire » : la « totalité globale qu'est le langage » n'est pas remise en cause et « [i]l ne s'agit que de diviser les problèmes et de partir du simple pour arriver au complexe, comme l'exigent la deuxième et la troisième règles de Descartes ». Dans cette perspective, là où Saussure arguait de l'importance intrinsèque du langage, objet dès lors digne d'étude, Hjelmslev insiste au contraire sur la nécessité d'un élargissement de la perspective : « La limitation peut être considérée comme justifiée si elle permet plus tard un élargissement de la perspective à travers une projection de la structure découverte sur les phénomènes environnants, de telle sorte qu'ils soient expliqués de façon satisfaisante à la lumière de la structure même ; et si, après l'analyse, la totalité globale du langage, sa vie et sa réalité, peuvent de nouveau être considérées synthétiquement, non plus comme un conglomerat accidentel "*de fait*", mais comme un tout organisé autour d'un principe directeur, c'est dans la mesure où l'on parvient à cela que la théorie peut être jugée satisfaisante. » De fait, il ne s'agit plus alors du langage, qui demeure l'objet ultime de l'analyse, mais de la langue en tant qu'elle donne lieu à l'hypothèse structurale. En effet, cette limitation est par ailleurs « nécessaire », dans la mesure où elle est liée au « principe inévitable de l'analyse ». Hjelmslev ne saurait mieux dire que le langage qu'il se donne pour objet est à la fois moyen et but de l'analyse, dans la mesure où celle-ci est déterminée par l'hypothèse structurale, et institue ainsi la langue au principe de l'analyse du langage. Comme nous allons le voir dans ce qui suit, c'est là cependant, au-delà des conséquences du partage d'objet, et liée aux modalités spécifiques de ce dernier, la spécificité de la démarche hjelmslevienne, qui détermine la dualité de l'ordonnance que nous signalions ci-dessus : la langue devient ainsi principe d'ordonnance d'un langage ordonné, mais dès lors doublement ordonné, comme objet (langage) et comme principe d'ordonnance (langue), en tant que ce dernier doit permettre une « description exhaustive ». Comme il apparaît dans ce passage, l'élargissement de la perspective implique non seulement une « projection de la structure découverte sur les phénomènes environnants, de telle sorte qu'ils soient expliqués de façon satisfaisante à la lumière de la structure même », autrement dit une analyse du langage, mais également une réflexion sur les prémisses de la théorie, construite en premier lieu « à partir de la *langue parlée* dite *naturelle* et d'elle seule », mais destinée, « [à] partir de cette première perspective », à un élargissement. Significativement, cependant, cet élargissement apparaît indissoluble d'une perspective d'intégration qui nous reconduit au premier pan de l'ordonnance hjelmslevienne du langage : « La perspective s'élargira à plusieurs reprises, jusqu'à y réintégrer et reconsidérer les aspects de la totalité globale de la parole humaine qui en avaient d'abord été exclus. »

Cet élargissement de la perspective intervient dans les trois derniers chapitres de l'ouvrage. Comme nous l'avons vu dans les deuxième et quatrième chapitres de la première partie, Hjelmslev écrit en effet au début du vingt-et-unième et avant-avant-dernier chapitre, intitulé « Langage et non-langage<sup>41</sup> » :

---

<sup>41</sup> « Sprog og ikkesprog ».

« Pour le choix et la délimitation de notre objet, nous avons suivi jusqu'ici (cf. chapitre 7) la conception traditionnelle de la linguistique en considérant *la langue "naturelle"* comme l'unique objet de la théorie du langage. Mais, en même temps (cf. chapitre 7), nous avons annoncé un élargissement du champ visuel ; le moment est venu de procéder à cet élargissement, et ce sera l'objet des chapitres suivants (chapitres 21 à 23). Nous tenons à souligner que ces nouvelles perspectives sont loin d'être des appendices arbitrairement ajoutés, et au fond superflus, mais qu'au contraire, *à partir de la seule considération du langage "naturel"*, elles apparaissent comme nécessaires et s'imposent comme une conséquence logique inéluctable de ce qui précède. Quand il veut définir son objet, le linguiste se voit obligé de pénétrer dans des domaines qui, selon la conception traditionnelle, lui sont étrangers. Ceci a du reste déjà marqué notre exposé, puisque, partant de prémisses techniques et posant les problèmes en termes techniques, nous avons été amenés à faire des mises au point épistémologiques de caractère plus général.

En fait, il est clair que non seulement les considérations tout à fait générales que nous avons été amenés à exposer, mais aussi les termes apparemment plus spécifiques que nous avons introduits, s'appliquent non seulement au langage "naturel" mais aussi au langage dans un sens beaucoup plus large. C'est justement parce que la théorie est établie de telle façon que la forme linguistique y est étudiée sans tenir compte de la "substance" (sens), que l'appareil introduit pourra être appliqué à toute structure dont la forme est analogue à celle du langage "naturel". Nos exemples ont été pris dans le langage "naturel", et il a été notre propre point de départ, mais ce que nous avons ensuite établi et illustré par ces exemples n'est manifestement pas spécifique au langage "naturel" mais a au contraire une portée plus vaste. Ainsi, l'étude des fonctions et leur analyse (cf. chapitres 9 à 11 et 17), celle du signe (cf. chapitre 12), de l'expression et du contenu, celle de la forme, de la substance et du sens (cf. chapitres 13 et 14), celle de la commutation et de la substitution, celle des variantes, des invariantes et de l'analyse des variantes (cf. chapitres 14 et 16), celle de classe et de composante (cf. chapitres 10 et 18) et enfin celle de la catalyse (cf. chapitre 19) ont un caractère universel et sont valables pour le système de signes en général (ou pour les systèmes de figures servant à former des signes). En d'autres termes, le langage "naturel" peut être décrit sur la base d'une théorie extrêmement peu spécifique qui implique nécessairement des conséquences ultérieures<sup>42</sup>. » (H.Om. : p. 129-130).

---

<sup>42</sup> « I henseende til valg og afgrænsning af emne har vi i de forudgaaende paragraffer (cf. 7) fulgt sprogvidenskabens hidtidige opfattelse, idet vi har betragtet *det "naturlige" talesprog* som eneste genstand for sprogteorien. Men vi har samtidig (7) stillet en udvidelse af synkredsen i udsigt, og tiden er nu inde til i de følgende paragraffer (21–23) at foretage denne. Herved betoner vi at disse videre perspektiver ikke kommer til som nogle vilkaarlig tilføjede og i og for sig undværlige udenværker, men at de tværtimod, *netop ud fra den blotte betragtning af talesproget*, udspringer deraf med nødvendighed og paatrænger sig med uundgaaelig logisk konsekvens. Lingvisten ser sig, naar han vil klargøre sig sin videnskabs emne, tvunget ud i omraader der efter traditionel opfattelse ikke er hans. Dette har for saa vidt allerede præget den hidtidige fremstilling, som den faglige problemstilling tvinger til en mere almen erkendelsesteoretisk indstilling ud fra de faglige forudsætninger.

Det er i virkeligheden klart ved første blik at ikke alene de helt almindelige betragtninger vi er blevet ført til at anstille men ogsaa de tilsyneladende mere specielle termini vi har indført ikke blot finder anvendelse paa det "naturlige" talesprog men maa have anvendelse paa sprog i en langt videre forstand. Netop fordi teorien et anlagt saaledes at sprogformen anskues uden hensyn til "substansen" (meningen) vil det indførte apparat kunne anvendes paa enhver struktur hvis form er analog med talesprogets. Vore eksempler har været taget fra talesproget, og vi er selv gaaet ud fra talesproget, men det vi er ført til at opstille, og det vi har exemplificeret, er øjensynlig ikke specifikt for talesproget men har en videre rækkevidde ; saaledes har læren om funktioner og deres inddeling (9–11, 17), om tegn (12), om udtryk og indhold, form, substans og mening (13, 15), om kommutation og substitution, varianter og invarianter og varianternes inddeling (14, 16), om klasse og afsnit (10,

Hjelmslev insiste ici à nouveau sur la définition de l'objet, cet objet restreint défini dans le septième chapitre comme étant celui de la linguistique traditionnelle, soit le « *langage "naturel"* », qu'il avait choisi de prendre pour point de départ de son élaboration. Comme nous l'avons déjà souligné dans le quatrième chapitre de la première partie, c'est la définition de la langue comme forme – l'hypothèse structurale – qui détermine l'élargissement du propos, dans la mesure où une telle définition de l'objet impose au linguiste de « pénétrer dans des domaines qui, selon la conception traditionnelle, lui sont étrangers ». Il faut cependant prendre garde à l'ambivalence intrinsèque du propos : il s'agit d'une définition de l'objet, mais c'est le mode de définition qui conduit à un élargissement de la perspective. Cette ambivalence – ou cette dualité – apparaît de manière très nette dans la suite du développement, où Hjelmslev évoque en premier lieu les « mises au point épistémologiques de caractère plus général », mais insiste ensuite sur l'appartenance du langage naturel à une classe d'objets homologues plus vaste. Il s'agit alors de la définition de l'objet – « [...] les termes apparemment plus spécifiques que nous avons introduits, s'appliquent non seulement au langage "naturel" mais aussi au langage dans un sens beaucoup plus large », « [...] l'appareil introduit pourra être appliqué à toute structure dont la forme est analogue à celle du langage "naturel". », « [...] ce que nous avons ensuite établi et illustré par ces exemples n'est manifestement pas spécifique au langage "naturel" mais a au contraire une portée plus vaste. », études et analyses « ont un caractère universel et sont valables pour le système de signes en général (ou pour les systèmes de figures servant à former des signes). » – mais également du type de définition retenu : « C'est justement parce que la théorie est établie de telle façon que la forme linguistique y est étudiée sans tenir compte de la "substance" (sens), que l'appareil introduit pourra être appliqué à toute structure dont la forme est analogue à celle du langage "naturel". » Il s'agit là de l'élargissement de la linguistique en sémiotique que nous avons envisagé à la fin du deuxième chapitre de la première partie, et auquel Hjelmslev consacre la majeure partie de ce chapitre. Rappelons ce passage introducteur du développement :

« Depuis Saussure, la linguistique admet que la langue ne saurait être étudiée comme un phénomène isolé. Saussure exigeait que la linguistique, au sens étroit du terme, se fonde sur une discipline qu'il avait baptisée sémiologie (de σημειον, "signe"). C'est pourquoi, dans les années précédant la seconde guerre mondiale, quelques cercles linguistiques ou influencés par la linguistique et intéressés par la recherche de fondements (notamment en Tchécoslovaquie), ont tenté d'étudier, sur une base sémiologique plus générale, des systèmes de signes autres que les langues et, en particulier les costumes nationaux, l'art et la littérature.

Il est vrai que c'est sur une base essentiellement sociologique et psychologique qu'est conçue la discipline générale dont parle Saussure dans son *Cours*, bien qu'il esquisse en même temps quelque chose qu'on ne peut comprendre que comme une science de la forme pure, une conception du langage comme structure abstraite de transformations qu'il explique à partir des structures analogues en reconnaissant que des traits essentiels de la structure sémiologique, et peut-être tous les traits essentiels, se retrouvent dans les structures qu'on appelle *jeux* ; comme, par exemple, le jeu d'échecs

---

18) og om katalyse (19) universel karakter for tegnsystemer talesprog lader sig med andre ord beskrive paa grundlag af en teori der er yderst lidet specifik, og som maa indebære videre konsekvenser. » (H.Om. : p. 90-91).

auquel il consacre une attention toute particulière. Ce sont ces considérations que l'on doit mettre au premier plan quand on veut essayer de construire la linguistique au sens plus large, la "sémiologie", sur une base *immanente*. C'est grâce à ces considérations qu'apparaîtront à la fois la possibilité et la nécessité d'une collaboration étroite entre la linguistique et la logistique. Des logiciens modernes ont justement pris pour objet principal de leur recherche les systèmes de signes et les systèmes de jeux considérés comme des systèmes de transformation abstraits, et ont ainsi été amenés, de leur côté, à souhaiter une étude de la langue en partant du même point de vue.

Il semble donc fructueux et nécessaire d'établir dans un nouvel esprit un point de vue commun à un grand nombre de sciences allant de l'histoire et de la science littéraire, artistique et musicale à la logistique et aux mathématiques, pour qu'à partir de ce point de vue commun celles-ci se concentrent autour d'une problématique définie en termes linguistiques. Chacune à sa manière, ces sciences pourraient contribuer à la science générale de la sémiotique en cherchant à préciser jusqu'à quel point et de quelle façon leurs différents objets sont susceptibles d'être analysés conformément aux exigences de la théorie du langage. De cette façon, une lumière nouvelle pourrait probablement être projetée sur ces disciplines et provoquer un examen critique de leurs principes. Leur collaboration, fructueuse à tous égards, pourrait ainsi créer une encyclopédie générale des structures de signes.

Dans la sphère extraordinairement vaste de ces problèmes, deux questions particulières vont retenir notre attention maintenant. Premièrement, dans la totalité des structures sémiotiques, quelle place doit-on attribuer à la langue ? Et deuxièmement : où est la frontière entre sémiotique et non-sémiotique<sup>43</sup> ? » (H.Om. : p. 135-137).

---

<sup>43</sup> « At dagligsproget eller talesproget ikke lader sig studere isoleret har man fra lingvistik side vidst siden Saussure. Saussure krævede, som basis for lingvistikken i snævrere forstand, etableringen af en lære om tegnsystemer i almindelighed, en disciplin som han døbte *semiologi* (af σημειῶν "et tegn"). Der har dærfor ogsaa i aarene før den anden verdenskrig i enkelte lingvistiske eller lingvistik orienterede og grundlagsinteresserede kredse, navnlig i Tjekoslovakiet, været gjort betydningsfulde tilløb til paa en almenere semiologisk basis at studere andre tegnsystemer end dagligsproget, især folkedragter, kunst og litteratur).

I Saussures *Cours* tænkes ganske vist denne almene disciplin opstillet væsentlig paa sociologisk og psykologisk basis, omend Saussure samtidig skitserer noget der kun kan forstaas som en lære om den rene form, en opfattelse af sproget som en abstrakt omformningsstruktur, som han belyser ud fra en betragtning af analoge strukturer, idet han indser at væsentlige træk af den semiologiske struktur, maaske alle væsentlige, genfindes i de strukturer man kalder *spil*, bl. a. i skakspillet, som han dærfor vier en stor opmærksomhed. Det er disse synspunkter som maa rykkes i forgrunden naar man vil forsøge at opbygge lingvistikken i videre forstand, "semiologien", paa *immanent* basis. Og det er gennem disse synspunkter, at der vil blive baade mulighed og nødvendighed for et intimt samarbejde mellem lingvistik og logistik. Nyere logistikere har netop gjort tegnsystemer og spilsystemer til deres centrale emne og anskuet disse som abstrakte omformningssystemer, og er dærved fra deres side blevet ført til ønsket om et studium ogsaa af selve dagligsproget fra disse synspunkter.

I en ny forstand synes det da frugtbart og nødvendigt at anlægge et fællessynspunkt for en stor række videnskaber, fra litteratur-, kunst- og musikvidenskab og den almindelige historie helt over til logistik og matematik, saaledes at disse fra dette fællessynspunkt midtpunktsamles omkring en problemstilling der er defineret lingvistik. Der vil hver paa sin maade kunne bidrage til den almene videnskab om sproget ved at undersøge i hvilket omfang og paa hvilken maade deres emner lader sig underkaste en analyse der er i overensstemmelse med sprogteoriens fordringer, og der vilde formentlig ad denne vej kunne kastes nyt lys over disse discipliner og fremkaldes en selvbesindelse inden for disse. Der burde ad denne vej gennem et til alle sider frugtbargørende samarbejde kunne tilvejebringes en almindelig tegnstrukturernes encyklopædi.

Inden for denne usædvanlig omfattende problemkreds skal to specialspørgsmaal i øjeblikket interessere os. For det første : hvilken plads kan der inden for denne sprogstrukturernes totalitet tænkes tildelt dagligsproget ? Og for det andet : hvor ligger grænsen mellem sprog og ikkesprog ? » (H.Om. : p. 95-96). Voir la note 3607 du deuxième chapitre de la première partie.

La collaboration des sciences apparaît alors liée d'une part à une communauté d'objet, définitoire de la sémiologie comme au-delà de la linguistique, mais également, d'autre part, à un « point de vue commun à un grand nombre de sciences allant de l'histoire et de la science littéraire, artistique et musicale à la logistique et aux mathématiques », à partir duquel « celles-ci se concentrent autour d'une problématique définie en termes linguistiques », dualité qui, bien qu'articulée dans le cadre de l'étude des objets – « Chacune à sa manière, ces sciences pourraient contribuer à la science générale de la sémiotique en cherchant à préciser jusqu'à quel point et de quelle façon leurs différents objets sont susceptibles d'être analysés conformément aux exigences de la théorie du langage. De cette façon, une lumière nouvelle pourrait probablement être projetée sur ces disciplines et provoquer un examen critique de leurs principes. Leur collaboration, fructueuse à tous égards, pourrait ainsi créer une encyclopédie générale des structures de signes. » –, nous reconduit à l'ambivalence que nous venons de voir, c'est-à-dire en réalité au dédoublement de l'hypothèse structurale : les sémiotiques apparaissent alors comme un type d'objet, répondant à un type d'analyse possible que, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les calculs de procédures du *Résumé of a Theory of Language*, situent dans le cadre d'une théorie plus vaste. Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie, on lisait en suite du premier passage cité ci-dessus, sur lequel s'ouvrait le chapitre :

« Nous avons déjà à l'occasion été obligés d'en parler. Nous avons pensé pouvoir affirmer le caractère universel des concepts de processus, de système et de leur interaction (cf. chapitre 2) ; nos points de vue sur le langage "naturel" nous ont conduits à comprendre dans sa théorie des aspects essentiels de la science littéraire, de la philosophie des sciences et de la logique formelle (cf. chapitre 20), et finalement nous n'avons pu éviter de faire des remarques presque inévitables sur la nature de la conclusion logique (cf. chapitres 10 et 18)<sup>44</sup>. » (H.Om. : p. 130).

Hjelmslev renvoie ici, outre aux considérations d'épistémologie générale et à ces trois passages cités dans le quatrième chapitre de la première partie, extraits respectivement des chapitres 10 :

« Il nous a semblé qu'il n'y avait pas ici de raison suffisante pour changer la terminologie qui est maintenant sur le point d'être acceptée en linguistique. Les fondements formels de notre terminologie et des concepts que nous avons proposés pourraient fort bien se rattacher à l'usage consacré par l'épistémologie. Nos définitions n'ont rien qui contredise ou interdise l'emploi du mot *dédution* au sens de "conclusion logique". Il nous semble possible de dire que des propositions qui se déduisent d'autres propositions en résultent par analyse : à chaque niveau du procédé, les propositions déduites sont des objets qui dépendent les uns des autres de façon homogène, tout comme ils dépendent de la proposition présupposée. Il est certain que ceci est fort différent des conceptions courantes de la notion d'analyse. Mais nous avons justement voulu, en employant des définitions formelles, nous garder de formuler des postulats sur la nature des objets ; nous

---

<sup>44</sup> « Til dels har det været uundgaeligt allerede at vise dette. Vi har ment at kunne hævde den universelle karakter af begreberne forløb og system og af deres sammenspil (2), og vi er i konsekvens af vore synspunkter over for talesproget blevet ført til i dettes teori at indbefatte væsentlige sider af litteraturvidenskaben, den almindelige videnskabslære og den formelle logik (20), og har ikke kunnet undgå at gøre snublende nærliggende bemærkninger om den logiske slutnings natur (10, 18). » (H.Om. : p. 91).



n'avons donc rien postulé non plus sur la nature ou l'essence de l'analyse en dehors de ce qui est contenu dans sa définition. Si le terme d'*induction* est employé pour désigner un type particulier de conclusion logique qui permet le passage de certaines propositions à d'autres – ce qui fait de l'induction, suivant la terminologie logique, une sorte de déduction –, le terme ambigu d'*induction* est alors employé dans une tout autre acception que celle à laquelle nous visons. Menée à son terme, la méthode de définition pourrait supprimer la gêne causée par cette ambiguïté<sup>45</sup>. » (H.Om. : p. 47)

et 18 de l'ouvrage :

« On peut remarquer que notre emploi du terme *implication*<sup>46</sup> concorde exactement avec celui qu'en fait la logistique et n'en est qu'une application particulière. L'implication est une fonction si-alors qui, dans nos exemples, s'applique non à des propositions mais à des grandeurs de moindre étendue : *si* nous avons la grandeur d'expression glossématique *p* dans une relation donnée avec une autre, *alors* nous aurons *q*. L'implication logique entre propositions ne nous semble constituer qu'un autre cas particulier de l'implication linguistique<sup>47</sup>. » (H.Om. : p. 116-117)

« Quand on résout un syncrétisme et qu'on en effectue une notation idéale, cette notation (écriture ou prononciation) – représentant le syncrétisme par un de ses membres – sera elle-même une implication où le syncrétisme impliquera le membre en question. Il nous semble qu'ainsi décrite cette situation sera pertinente pour l'analyse de la conclusion logique qui, selon les logiques modernes, est une opération purement linguistique et doit donc être élucidée à partir de données linguistiques. Nous avons dit plus haut (cf. chapitre 10) qu'il était possible de définir la conclusion logique comme l'analyse d'une proposition présupposée. Nous sommes maintenant en mesure de préciser notre pensée : on doit manifestement comprendre la proposition présupposée comme le résoluble syncrétisme de ses conséquences ; la conclusion logique est donc une articulation de la proposition présupposée qui consiste en une résolution, sous forme d'implication, de ce syncrétisme.

---

<sup>45</sup> « Vi har ikke ment at der paa dette punkt skulde være nogen reel grund til at ændre den terminologi som i sprogvidenskaben er ved at vinde hævd. Den her givne formale underbygning af terminologi og begrebsdannelse skulde meget vel muliggøre en bro over til erkendelsesteoriens hævdundne sprogbrug. I de givne definitioner er der ikke involveret noget som modsiger eller umuliggør brugen af ordet *deduktion* i betydningen "logisk slutning" ; sætninger der følger af andre sætninger kan i vor forstand siges at fremgaa af disse ved en analyse : følgesætningerne er paa hvert trin emner der afhænger ensartet af hinanden og af den forudsatte sætning. Det er rigtigt at dette strider mod tilvante forestillinger om begrebet inddeling ; men vi har netop ved at benytte formaldefinitioner villet gardere os mod nogen postulater om genstandes væsen, og har dærfør heller intet postuleret om inddelingens eller analysens væsen eller natur, ud over det i definitionen liggende. – Dersom *induktion* benyttes om en særlig art logisk slutning fra visse sætninger til andre, hvorved induktionen i logisk terminologi bliver at betegne som en art deduktion, er det flertydige ord *induktion* anvendt i en helt anden bemærkelse end den hos os tilsigtede ; den gennemførte defineren skulde da forhindre at denne flertydighed kan komme til at virke forstyrrende. » (H.Om. : p. 29-30).

<sup>46</sup> Voir cette définition également citée dans le quatrième chapitre de la première partie : « manifestation d'un syncrétisme qui, du point de vue de la hiérarchie de la substance, est identique à la manifestation d'un ou de plusieurs fonctifs entrant dans le syncrétisme, mais non de tous » (H.Om. : p. 116) [« en synkretismemanifestation der fra substanshierarkiets synspunkt er identisk med manifestationen af eet eller flere af de funktiver der indgaar i synkretismen men ikke med dem alle » (H.Om. : p. 81)].

<sup>47</sup> « Vi gør opmærksom paa at anvendelsen af udtrykket *implikation* stemmer overens med logistikkens og kun er et særtilfælde af den. Implikation er en hvis-saa-funktion, en entailment, blot i vore her givne eksempler ikke mellem sætninger men mellem størrelser af mindre udstrækning : *hvis* man har den glossematiske udtryksstørrelse *p* i given relation til en given anden, *saa* faar man *q*. Den logiske entailment mellem sætninger forekommer os blot at udgøre et andet særtilfælde af den sproglige implikation. » (H.Om. : p. 81).

En somme, il nous semble que le concept de syncrétisme issu de données internes de la linguistique pourrait être avantageusement exploité pour élucider aussi, de façon généralisante, des faits que l'on a l'habitude de considérer comme n'étant pas linguistiques. On pourra certainement apporter ainsi une certaine clarté dans le problème général des rapports entre classe et composante. Dans la mesure où un paradigme n'est pas considéré comme la simple somme de ses membres (*class as many*, dans la terminologie de Russell), mais comme quelque chose de différent (*class as one*) il en est un syncrétisme résoluble. Par la résolution du syncrétisme, une *class as one* se transforme en une *class as many*. Par suite, il devrait être évident que si l'on essaie de prêter une signification scientifique au terme de *concept*, on doit entendre par là un syncrétisme entre objets (c'est-à-dire entre objets compris par le concept)<sup>48</sup>. » (H.Om. : p. 118-119)

à ce passage du chapitre précédent, chapitre 20 intitulé « Grandeurs de l'analyse<sup>49</sup> » :

« La procédure est régie par les principes fondamentaux (cf. chapitres 3, 6 et 14) à partir desquels on peut, en outre, particulièrement pour l'analyse du texte, déduire le *principe de description exhaustive* :

*Toute analyse (ou tout complexe d'analyse) dans laquelle les fonctifs sont enregistrés avec une fonction donnée comme base d'analyse, doit être faite de sorte à conduire non contradictoirement au plus grand nombre possible de catégories de fonctifs réalisées, à l'intérieur du plus grand nombre possible de catégories fonctionnelles.*

Dans la pratique, il résulte de ce principe que, dans l'analyse du texte, il ne faut omettre aucun stade de l'analyse éventuellement susceptible de donner un résultat fonctionnel (cf. chapitre 13), et que l'analyse doit procéder des invariants qui ont la plus grande étendue possible à celles qui ont la plus faible étendue concevable, de telle sorte qu'entre ces deux points extrêmes on traverse le plus grand nombre possible de degrés de dérivés.

Rien qu'en cela, notre analyse diffère radicalement de l'analyse traditionnelle. En effet, cette dernière ne tient compte ni des parties de texte de très grande étendue ni de celles d'étendue très réduite. Une tradition explicite ou implicite veut que l'analyse linguistique commence par la division d'une phrase en propositions, tandis que le

---

<sup>48</sup> « Naar man opløser en synkretisme og foretager en ideal notation, vil noteringen (nedskrivningen eller udtalen) af synkretismen, repræsenteret som denne er ved et af sine led, i sig selv være en implikation, i hvilken synkretismen implicerer det paagældende led. Det forekommer os at dette forhold vil blive relevant for en analyse af den logiske slutning, der jo efter moderne logikeres opfattelse er en rent sproglig operation og altsaa ogsaa maatte kunne forvente belysning ud fra lingvistiske forudsætninger. Vi har i det foregaaende (10) ment at kunne bestemme den logiske slutning som en analyse af en forudsat sætning. Vi kan nu tilføje den præcisering, at den forudsatte sætning øjensynlig lader sig opfatte som en opløselig synkretisme af sine følgesætninger ; den logiske slutning er da en leddeling af den forudsatte sætning, der bestaar i en som implikation fremtrædende opløsning af den foreliggende synkretisme.

Overhovedet forekommer det os at det synkretismebegreb som er naaet ud fra internt fagligvistiske forudsætninger, med fordel vilde kunne udnyttes til en generaliserende belysning ogsaa af forskellige formentlig ikkesproglige foreteelser. Man vil vistnok ad denne vej kunne kaste et vist lys over det almindelige problem om forholdet mellem klasse og afsnit. For saa vidt et paradigme betragtes ikke som en blot sum af sine led (*class as many* i Russells terminologi) men som noget fra sine led forskelligt (*class as one*), er det en opløselig synkretisme af sine led ; ved synkretismens opløsning transformeres en *class as one* til en *class as many*. De turde herefter være klart, at for saa vidt man overhovedet vil forsøge at lægge en videnskabelig mening i ordet *begreb*, maa der ved et begreb forstaas en opløselig synkretisme mellem emner (nemlig de emner som begrebet subsumerer). » (H.Om. : p. 82-83). Whitfield signale que le mot *opløselig* (« résoluble ») a été supprimé dans l'édition anglaise. Voir Hjeltslev, 1943 : p. 120, note « NB Side 83, linie 8 ». Le terme figure encore dans l'édition de 1953 (voir Hjeltslev, 1953 : p. 59), mais non plus dans l'édition de 1961 (voir Hjeltslev, 1961 : p. 93).

<sup>49</sup> « Analysens størrelser ».

traitement des parties de texte plus considérables telles que les groupes de phrases est laissé à d'autres sciences, principalement à la logique et à la psychologie. Confronté à un texte non analysé, composé par exemple de tout ce qui a été écrit et dit en français, le linguiste ou le grammairien était donc autorisé à se précipiter dès l'abord à un stade où ce texte se résout en propositions. Théoriquement, il doit alors probablement supposer qu'une analyse logico-psychologique des plus grandes parties du texte a déjà été effectuée, mais selon l'esprit de la tradition il n'est même pas nécessaire de s'inquiéter de savoir si une telle analyse a eu lieu ou non, ni si elle a été faite de manière satisfaisante du point de vue linguistique.

La question que nous soulevons ici n'est pas le problème de la division du travail, mais celui du placement des objets selon leurs définitions. De ce point de vue, il est certain que l'analyse du texte – de même que celle des parties de texte de plus grande étendue – échoit au linguiste comme une obligation inéluctable. Le texte doit être divisé avec sélection et avec réciprocité comme bases d'analyse et il faut, à chaque analyse distincte, chercher à obtenir des parties ayant la plus grande étendue possible. Il est aisé de voir qu'un texte d'une étendue très grande ou même illimitée présente des possibilités de division en parties de grande étendue, définies par sélection, solidarité ou combinaison mutuelles. De la première de ces divisions résultent la ligne de l'expression et celle du contenu, qui contractent une solidarité mutuelle. En divisant celles-ci séparément, il sera possible et même nécessaire d'analyser la ligne du contenu entre autres, en genres littéraires, et d'analyser ensuite les sciences en présupposantes (sélectionnantes) et présupposées (sélectionnées). Les systématiques de la critique littéraire et des sciences en général trouvent ainsi leur place naturelle dans le cadre de la théorie du langage et, à l'intérieur de l'analyse des sciences, la théorie linguistique doit arriver à comprendre sa propre définition. A un stade plus avancé de la procédure, les parties de texte plus grandes se diviseront à nouveau en œuvres, ouvrages, chapitres, paragraphes, etc., sur la base de leurs rapports de présupposition ; ensuite, de la même manière, en phrases et en propositions, division qui conduira, entre autres, à l'analyse des syllogismes en prémisses et conclusions, stade de l'analyse linguistique où la logique formelle doit manifestement situer une partie essentielle de ses problèmes. On distingue dans tout ceci un élargissement considérable des perspectives de la théorie du langage, de son cadre et de sa capacité, et la base d'une collaboration motivée et organisée entre la linguistique, au sens restreint, et une quantité d'autres disciplines jusqu'ici considérées généralement, plus ou moins à tort, comme situées hors du domaine de la linguistique<sup>50</sup>. » (H.Om. : p. 124-126).

---

<sup>50</sup> « Proceduren beherskes af de til grund lagte principper (3, 6, 14), af hvilke vi yderligere, særlig til brug for textanalysen, kan deducere følgende princip, som vi kalder *princippet om udtømmende beskrivelse* :

Enhver inddeling (resp. ethvert inddelingskomplex) i hvilket (hvilket) funktiver registreres med en given funktion som inddelingsgrund, skal anlægges saaledes, at den (det) modsigelsesfrit fører til registrering af det højest mulige antal realiserede funktivkategorier inden for det højest mulige antal funktionskategorier.

Af dette princip følger i praxis at der ikke ved textens deling maa overspringes noget inddelingstrin som kunde tænkes at give funktionelt udbytte (sml 13), og at analysen maa bevæge sig fra de invarianter der har den største tænkelige udstrækning til de invarianter der har den mindste tænkelige udstrækning, saaledes at der imellem disse to yderpunkter gennemløbes saa mange derivatgrader som overhovedet muligt.

Allerede herved afviger analysen væsentlig fra den traditionelle. Denne medtager nemlig hverken de textdele der har meget stor udstrækning eller de textdele der har meget lille udstrækning. En udtrykkelig eller stiltiende tradition vil, at lingvistens arbejde begynder med en deling af perioder i sætninger, medens behandlingen af større textdele, periodeforbindelser o. lgn., menes at kunne henvises til andre videnskaber, hovedsagelig vel til logik og psykologi. Lingvisten eller grammatikeren skulde altsaa, stillet over for en uanalyseret text som f. ex. den der udgøres af alt hvad der er skrevet og sagt paa dansk, kunne springe hovedkulds ned til et trin hvor denne opløses i sætninger ; teoretisk maa han formentlig saa forudsætte at der er foretaget en logisk-psykologisk analyse af de større textdele, men opfattelsen er endda at han praxis ikke behøver at bekymre sig om hvorvidt en

Ces quatre passages sont à analyser ensemble. En effet, qu'il s'agisse des uns ou de l'autre, il y est chaque fois question de problèmes extra-linguistiques – logiques pour les trois premiers passages, logiques, psychologiques, relevant des systématiques de la critique littéraire et des sciences en général pour le quatrième – que Hjelmslev s'attache à redéfinir comme linguistiques. Comme nous l'avons souligné dans le quatrième chapitre de la première partie, où nous avons analysé les rapports entre hypothèse structurale et épistémologie générale, il ne s'agit pas là de langue, mais de forme, et cette redéfinition suppose avant tout la conversion d'une définition de la langue en une proposition d'épistémologie générale. Le paradoxe ou la contradiction apparaissent très clairement dans le dernier passage. En effet, l'« élargissement considérable des perspectives de la théorie du langage, de son cadre et de sa capacité », « base d'une collaboration motivée et organisée entre la linguistique, au sens restreint, et une quantité d'autres disciplines jusqu'ici considérées généralement, plus ou moins à tort, comme situées hors du domaine de la linguistique », est liée à la nature du texte, dont la division conforme au principe de description exhaustive met au jour des objets relevant traditionnellement d'autres sciences de la linguistique. Or, ce « texte », répondant d'une « langue » définie à partir de la notion de langue naturelle, est par ailleurs un objet offert à une analyse formelle, analyse également conforme à la définition de la langue mais s'appliquant par ailleurs à tout objet. Cette asymétrie des deux pôles de la description – langue (ou plus exactement structure) et texte – explique qu'un tel élargissement fondé sur un objet – le texte – implique cependant le caractère « linguistique » de certaines sciences, de manière à la fois contradictoire et convergente avec la perspective de collaboration entre sciences déterminée par l'élargissement de la linguistique en sémiotique : contradictoire lorsqu'il s'agit de l'objet, n'était le changement de niveau qui fait passer d'un objet à définir à un objet identifié dans l'analyse, convergente lorsqu'il s'agit du principe général de l'analyse, où l'on retrouve à nouveau le dédoublement de l'hypothèse structurale. Il est notable, à l'égard de cette contradiction latente, suspendue par une différence de niveau et doublée

---

saadan analyse ogsaa virkelig er foretaget eller ej, og hvorvidt den er foretaget paa en maade der fra lingvistens synspunkt tør kaldes tilfredsstillende.

Det spørgsmaal vi her rejser er ikke et spørgsmaal om praktisk arbejdsdeling men om emnernes definatoriske placering. Det er fra dette synspunkt givet at textanalysen tilfalder lingvisten som en uundgaaelig forpligtelse, ogsaa for de textdeles vedkommende der har større udstrækning. Texten søges delt med selektion og med reciprocitet som inddelingsgrund, og ved hver enkeltinddeling skal der søges de dele som har den største udstrækning. Og det er let at se at en sproglig text af meget stor eller af ubegrænset udstrækning frembyder mulighed for deling i dele af stor udstrækning definerede ved indbyrdes selektion, solidaritet eller kombination. Den allerførste af disse delinger er delingen i indholdslinien og udtrykslinien der har indbyrdes solidaritet. Idet disse videredeles hver for sig, vil der blive mulighed og nødvendighed bl. a. for en inddeling inden for indholdslinien i litterære genrer og herunder for en inddeling af videnskaberne i forudsættende (selektierende) og forudsatte (selekterede). Litteraturvidenskabens og den almindelige videnskabslære systematik finder saaledes deres naturlige plads inden for sprogteoriens rammer, og under videnskabernes inddeling maa sprogteorien komme til i sig at indbefatte sin egen definition. Paa et mere fremskredet trin af proceduren maa de større textdele videredeles i forfatterskaber, værker, kapitler, paragraffer o. lgn., paa basis af deres indbyrdes forudsætningsforbindelser, og dærefter paa samme maade perioderne og sætningerne, hvorved bl. a. slutninger vil blive delt i præmisser og konkusion – aabenbart et trin af sproganalysen, hvor den formelle logik maa placere en væsentlig del af sine problemer. I alt dette øjnes en betydelig udvidelse af sprogteoriens perspektiv, rammer og ydeevne, og et grundlag for et motiveret og organiseret samarbejde mellem lingvistikken i snævrere forstand og en række andre discipliner der hidtil, aabenbart mere eller mindre med urette, i regelen har været betragtet som beliggende uden for sprogvidenskabens kreds. » (H.Om. : p. 86-88).

d'une convergence, que cet élargissement de perspective, que l'on retrouve dans le *Résumé of a Theory of Language*<sup>51</sup>, fasse l'objet d'une proposition un peu différente dans « La stratification du langage » (1954) :

« En combinant les vues traditionnelles sur la délimitation de la linguistique avec l'analyse fonctionnelle entreprise par la glossématique, tout le monde sera d'accord pour reconnaître que le domaine dévolu à la linguistique, le domaine qui lui est réservé et qui constitue son objet propre et spécifique, est constitué par l'ensemble des unités dont la plus large est la phrase et dont la plus petite est le glossème. Il est vrai d'autre part que cette ligne de démarcation ne doit avoir rien d'absolu, et que par contre le point de vue élargi introduit par la glossématique et la nécessité d'une description exhaustive exigent non seulement que dans la description la hiérarchie de la forme, épuisée par l'établissement des glossèmes, soit accompagnée, s'il y a lieu, des hiérarchies des substances, mais aussi que l'analyse circonscrite par la ligne de démarcation indiquée soit précédée d'une analyse dégageant des unités plus larges (telles que, p. ex., productions littéraires, œuvres, chapitres, paragraphes ; prémisses et conclusions, etc.). C'est ainsi que la sémiotique réclame le droit d'une discipline qui puisse servir de norme pour toutes les sciences de l'homme. Il n'en reste pas moins que, à condition de sauvegarder une collaboration utile, une division du travail s'impose. Or il paraît que la division traditionnelle (entre 1° sémiotique propre, à laquelle incombe le devoir spécifique d'accomplir l'analyse allant depuis la phrase jusqu'au glossème, 2° les disciplines de substances, telle que phonématique, graphématique, sémantique, et 3° autres disciplines telles que l'étude de la littérature, logique, etc.) reflète bien une certaine différence dans la nature des relations intrinsèques caractéristiques des trois domaines.

L'expérience fait voir que les relations contractées par les catégories d'unités larges (réléguées [*sic*] par la tradition à l'étude de la littérature, à la logique, etc.) sont normalement des réciprocités (et le plus souvent des combinaisons ; on remarquera bien que nous parlons des relations mutuelles contractées par les seules catégories, et non des relations entre leurs membres, qui peuvent bien être autres), tandis que les sélections entre catégories se rencontrent en sémiotique propre. Dans la procédure d'analyse on peut même fixer un stade où les sélections entre catégories se rencontrent pour la première fois, et l'expérience montre que ce stade coïncide si souvent avec ce qui est considéré comme le début de l'analyse sémiotique propre que l'apparition de la sélection entre catégories peut être utilisée comme critérium. Deux bases de division se succèdent par

---

<sup>51</sup> Voir H.*Rés.* : p. 223-252 (il s'agit de la procédure II5 dont il a été question dans le chapitre précédent). Dans *Sproget*, la division ne commence qu'au chapitre : « Si l'on veut être sûr d'avoir de la langue une description exhaustive où toutes les relations soient enregistrées, on ne peut pas, dès le départ, décomposer le texte au maximum, et déterminer tout de suite les éléments les plus petits entre lesquels on puisse démontrer une relation ; il faut soumettre le texte à une série de divisions successives de façon à établir, à chaque niveau, aussi peu de parties que possible. De cette façon, tout texte linguistique peut se décomposer d'abord en deux parties : un *plan du contenu* et un *plan de l'expression*. Entre eux il existe une relation de présupposition réciproque : si nous avons affaire à une langue, il doit y avoir aussi bien un contenu qu'une expression. Puis, on continue à subdiviser chacun de ces deux plans en parties et en parties de parties : chapitres, paragraphes, alinéas, phrases, propositions, etc., etc., jusqu'aux plus petits éléments. » (H.*Sp.* : p. 134) [« For at være sikker på at få en udtømmende beskrivelse af sproget, således at alle forbindelser registreres, kan man ikke straks slå teksten i stykker i de mindste elementer, der kan vises at have indbyrdes forbindelse, men man må underkaste teksten en fortløbende serie af inddelinger, således at man på hvert trin inddeler i så få dele som muligt. Enhver sproglig tekst kan på denne måde først deles i to dele : en *indholdsside* og en *udtryksside*. Mellem dem består der en gensidig forudsætningsforbindelse : hvis det overhovedet er et sprog, vi har at gøre med, må der være både et indhold og et udtryk. Hver af disse to sider af sproget inddeler man så videre og videre i dele og deles dele : kapitler, paragraffer, stykker, perioder, sætninger, osv. osv. helt ned til de mindste elementer. » (H.*Sp.* : p. 96-97)].

conséquent au cours de l'analyse : une première, réciprocity syntagmatique, pour les unités de grande étendue, et une deuxième, sélection, pour les unités sémiotiques propres, et qui est en vigueur depuis la première apparition d'une sélection entre catégories jusqu'au stade où se dégagent les taxèmes. Il va de soi d'ailleurs qu'on ne peut pas indiquer par une règle universelle quelles sont les réalités qui en chaque cas correspondent aux unités dégagées aux stades mentionnés. Le taxème est défini simplement comme l'élément dégagé au stade où l'analyse par sélection est épuisée ; les taxèmes sont après coup analysés en glossèmes dont les catégories sont par définition mutuellement solidaires. Souvent, mais pas nécessairement, les taxèmes sont, dans la substance phonique, reflétés par les phonématèmes (y compris les phonèmes). De la même façon on peut donner à l'unité qui la première admet une analyse par sélection une dénomination arbitraire : on l'appellera "lexie". Souvent, mais pas nécessairement, elle correspondra à la phrase, dans tous les cas où celle-ci admet une analyse en principale (c.-à-d. sélectionnée) et subordonnée (c.-à-d. sélectionnante). » (H.SL : p. 66-68).

Le propos tranche avec celui d'*Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, où Hjelmslev affirmait que la question soulevée « n'[était] pas le problème de la division du travail, mais celui du placement des objets selon leurs définitions ». En effet, il s'agit ici en revanche de « division du travail ». La sémiotique demeure « une discipline qui puisse servir de norme pour toutes les sciences de l'homme », mais la « linguistique » ou « sémiotique propre » retrouve par ailleurs sa définition traditionnelle. Il apparaît ainsi d'autant plus nettement que l'unification est liée à la méthode, bien plutôt qu'à l'objet, cependant que dans la mesure où – en tant que texte – il supporte cette unification, ce dernier renvoie à l'unité du langage, qui apparaît ainsi double, justifiant la double ordonnance dont il a été question plus haut : unité d'une méthode et unité d'un objet. A un élargissement justifié par la nature de l'objet, mais déterminé par le mode d'analyse (formel) répond ainsi un élargissement fondé sur l'objet soumis à l'analyse, mais également déterminé par la méthode. Les deux points, en réalité, sont liés. La proposition de ce vingtième chapitre d'*Omkring sprogteoriens grundlæggelse* figurait déjà dans « Et sprogvidenskabeligt causeri » (1941) :

« L'objet de l'analyse est bien entendu un texte – que celui-ci se manifeste graphiquement sous la forme d'un message écrit ou phoniquement sous la forme d'un message oral. Nous aurons connaissance de la signification du texte, par exemple par une traduction dans une autre langue, c'est-à-dire par un texte parallèle. Compte tenu du principe de simplicité, il faudra effectuer la division la plus simple à chaque étape de la procédure ; à la première étape, on aboutira à une division du texte en deux : un *plan du contenu* et un *plan de l'expression*. Entre ceux-ci, pris dans leur totalité, il y a une fonction bilatérale ; en effet nous n'aurons pas de langue si ces deux aspects ne sont pas présents simultanément. Mais entre un segment quelconque du contenu et un segment quelconque de l'expression, il y a fonction réciproque : aucun des deux n'implique nécessairement l'autre. Une suite de pensées peut exister sans expression correspondante, une suite d'expressions peut exister sans contenu correspondant. On peut penser sans parler et parler sans penser.

On continuera par diviser chacun des deux aspects de la langue d'après les mêmes critères. Comme le principe de simplicité exige une division aussi simple que possible à chaque étape de la procédure, on partira nécessairement de classes très larges. Il en ressort entre autres une division en genres littéraires entre lesquels il existe une fonction bilatérale ou réciproque ; la théorie du langage est ici en mesure d'indiquer à la science de la littérature quelles sont ses subdivisions empiriques, cette classification étant basée sur le principe de simplicité. La science, considérée comme l'un de ces genres, pourra

être subdivisée en sciences déterminantes et sciences déterminées, en sciences possédant une fonction bilatérale et en sciences possédant une fonction réciproque ; la théorie du langage indiquera donc à la théorie générale de la science sa classification propre, en se fondant sur le principe de simplicité, et, sur ce point, la théorie du langage comprendra sa propre définition. Une subdivision plus fine mènera à des classes telles que les productions d'un auteur, les œuvres, les livres, les chapitres, les paragraphes, les passages, les phrases, etc., en dégagant des éléments de plus en plus petits. Pour ce qui est de l'aspect expressif de la langue, on parviendra pour finir à des unités minimales telles que lettres ou sons, et, pour ce qui est du contenu, on aboutira à des unités minimales correspondantes. Le contenu et l'expression sont organisés tout à fait selon le même principe, et ont exactement les mêmes fonctions et renferment les mêmes catégories possibles, ce que j'ai montré plus en détail, par exemple au Congrès de phonétique à Gand. » (H.Cau. : p. 77-78).

Or, comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie, on lit par ailleurs dans « Et sprogvidenskabeligt causeri » :

« Tout compte fait, il n'est pas surprenant que la théorie linguistique ne s'appuie pas sur des axiomes spécifiques, puisque le langage est un élément préalable fondamental de la pensée, et que, par conséquent, la théorie linguistique doit être profondément ancrée dans la hiérarchie de la théorie de la connaissance.

Une science ainsi assimilée à un système de définitions est aussi un système de signes, suivant une expression employée par les logiciens contemporains pour désigner un langage ; elle consiste en un certain nombre de vocables pourvus d'indications concernant leurs significations. Il sort évidemment du cadre d'un entretien de faire apprendre du vocabulaire ; d'ailleurs l'enseignement des langues ne fait pas non plus partie des tâches que le Cercle de Linguistique s'est fixées. Je dois donc me contenter d'indiquer quelques notions, en me dispensant même parfois de les définir de façon rigoureuse.

En disant que la théorie linguistique est un langage, nous ouvrons tout de suite une perspective remarquable : il doit être possible d'analyser et de décrire la théorie linguistique à l'aide de sa propre méthode ; la théorie linguistique pourra être son propre objet. Cela veut dire notamment que, même si la théorie linguistique présuppose certaines unités indéfinissables universelles, dans un deuxième temps, sa tâche sera d'analyser celles-ci. Ces unités indéfinissables et universelles seront en effet toujours définies dans une "langue naturelle" ; l'analyse sémantique que fait la théorie linguistique de la "langue naturelle" en question nous fournit la description de ces unités. En réalité, il n'y a rien de surprenant à cela. *Premièrement*, la logique contemporaine a reconnu non seulement qu'une science est un langage, mais que ce langage, même s'il est un système abstrait de signes, dépend, en dernière analyse, d'une "langue naturelle" ; depuis Heinrich Maier on sait aussi combien les particularités spécifiques de la langue grecque ont été d'une importance décisive pour la formation de la logique aristotélicienne ; *deuxièmement*, le fait même qu'il faille analyser le fondement universel de la théorie linguistique à l'aide de la méthode propre à cette théorie prouve une nouvelle fois de façon très nette que le langage est profondément ancré dans la hiérarchie de la théorie de la connaissance. » (H.Cau. : p. 75).

Il n'est plus question ici de l'exhaustivité de la description, mais de la nature du langage, qui « est un élément préalable fondamental de la pensée », ainsi que de celle de la théorie linguistique, qui « est un langage », ce qui renvoie à nouveau à la nature du langage : « [...] le fait même qu'il faille analyser le fondement universel de la théorie linguistique à l'aide de la méthode propre à cette théorie prouve une nouvelle fois de façon très nette que le langage est

profondément ancré dans la hiérarchie de la théorie de la connaissance ». Il apparaît ainsi que, comme il était lisible dès le premier chapitre de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, la définition du langage comme structure – l’hypothèse structurale, impliquant un élargissement de perspective – n’est à certains égards qu’une manière de rendre compte de la nature du langage en tant qu’il est un moyen en même temps qu’un but. Le langage se confond ainsi doublement avec la théorie : en tant que langue (moyen), point de vue linguistique sur le langage (but), et en tant que langage (moyen) organisateur de l’espace proprement humain, ce pour quoi le langage, ordonnateur (langue), est par ailleurs doublement ordonné, comme but et comme moyen. C’est cette double identité, articulation paradoxale de l’objet (langage) et de la théorie (langue) désamorçant – sans le résoudre – le problème du constructeur, mais dont la dualité dénonce le double arrière-plan du dédoublement de l’hypothèse structurale, cadre du dépassement de l’objet en théorie que nous avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie de même que de l’élargissement de la linguistique en sémiotique, et de la dualité du langage, moyen et but, en lieu et place de toute définition de la langue et d’une véritable distinction entre langue et langage, qui détermine le double élargissement de la perspective que nous venons de voir, celui qui lie les sciences dans une théorie, en raison d’une communauté d’objet, et un élargissement fondé sur l’objet soumis à l’analyse. Dans le passage de « La stratification du langage » que nous avons cité ci-dessus, la division du travail concernait non seulement la distinction entre des « unités de grande étendue » et des « unités sémiotiques propres », mais également celle de la forme et de la substance : « Or il paraît que la division traditionnelle (entre 1<sup>o</sup> sémiotique propre, à laquelle incombe le devoir spécifique d’accomplir l’analyse allant depuis la phrase jusqu’au glossème, 2<sup>o</sup> les disciplines de substances, telle que phonématique, graphématique, sémantique, et 3<sup>o</sup> autres disciplines telles que l’étude de la littérature, logique, etc.) reflète bien une certaine différence dans la nature des relations intrinsèques caractéristiques des trois domaines. » Hjelmslev poursuivait de même au début du chapitre 21 de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« En même temps, nous avons été amenés à considérer comme constituant l’étude du sens du contenu linguistique un grand nombre de disciplines scientifiques étrangères à la linguistique, et nous avons à ce propos tracé en quelque sorte une frontière entre langage et non-langage (cf. chapitre 15), frontière dont nous avons toutefois souligné le caractère provisoire<sup>52</sup>. » (H.Om. : p. 130-131).

Il renvoyait alors à ce passage :

« Les considérations que nous avons été amenés à faire à la suite de la distinction établie par Saussure entre forme et substance conduisent à reconnaître que la langue est une forme et qu’il existe en dehors de cette forme une matière non linguistique, la “substance” saussurienne – le sens, qui contracte une fonction avec cette forme. Alors qu’il revient à la linguistique d’analyser la forme des langues, il sera tout aussi naturel que les autres sciences en analysent le sens ; en projetant les résultats de la linguistique sur les résultats de ces autres sciences, on aura la projection de la forme linguistique sur le sens dans une langue donnée. Etant donné que la formation linguistique du sens est

---

<sup>52</sup> « Samtidig er vi blevet ført til at anskue en uoverskuelig række fagvidenskaber uden for lingvistikken som udgørende læren om den sproglige indholdsmening, og for saa vidt til at drage en grænse mellem sprog og ikkesprog (15), hvis foreløbighed vi dog har betonet. » (H.Om. : p. 91).



arbitraire, c'est-à-dire qu'elle se fonde non sur le sens mais sur le principe même de la forme et sur les possibilités qui découlent de sa réalisation, ces deux descriptions, linguistique et non linguistique, doivent être faites indépendamment l'une de l'autre.

Pour préciser cette attitude de façon plastique et concrète, il est peut-être souhaitable d'indiquer quelles sont les disciplines scientifiques auxquelles échoit la description du sens, d'autant plus que la linguistique actuelle manifeste à cet égard une imprécision ayant de profondes racines dans une certaine tradition. Nous attirerons ici l'attention sur deux facteurs :

a) Selon le premier (que nous indiquons en observant à dessein une attitude agnostique vis-à-vis de certains points litigieux de la philosophie moderne), la description du sens doit être conçue, tant pour l'expression que pour le contenu linguistique, comme revenant essentiellement à la *physique* et à l'*anthropologie* (sociale). Nous énonçons cela sans prendre de position spéciale par rapport à certains points de contestation en philosophie moderne. La substance des deux plans peut être considérée en partie comme constituée d'objets physiques (les sons dans le plan de l'expression et les choses dans le plan du contenu), et en partie comme la conception que le sujet parlant a de ces objets ; il faudrait donc effectuer, pour les deux plans, une description physique et une description phénoménologique du sens.

b) Une description exhaustive du sens linguistique doit être réalisée, grâce à une collaboration de toutes les sciences non linguistiques ; de notre point de vue, elles traitent toutes, sans exception, d'un contenu linguistique.

Avec la justification toute relative que donne l'adoption d'un point de vue particulier, nous sommes conduits à voir l'ensemble des disciplines scientifiques centrées autour de la linguistique. Nous nous trouvons devant une simplification qui consiste à réduire les objets scientifiques à deux espèces fondamentales : langages et non-langages, et à voir une dépendance, une fonction entre eux.

Nous aurons plus tard l'occasion de discuter de la nature de cette fonction entre langages et non-langages et de ses rapports d'implication et de présupposition ; nous serons alors amenés à élargir et à modifier la perspective dessinée ici. Ce que nous disons à ce sujet, et principalement sur la forme et la substance saussurienne, n'est que provisoire<sup>53</sup>. » (H.Om. : p. 99-101).

---

<sup>53</sup> « De overvejelser vi i det foregaaende er fort til at anstille i direkte konsekvens af den saussureske distinktion mellem form og substans, fører altsaa frem til den opfattelse, at sproget er en form, og at der uden om denne form, med funktion til den, foreligger et ikkesprogligt emne, den saakaldte substans. Medens det tilkommer lingvistikken at analysere den sproglige form, vil det lige saa selvfølgelig tilfalde andre videnskaber at analysere substansen ; af en afbildning af lingvistikkenes resultater paa disse andre videnskabers resultater vil da fremgaa sprogformens projektion paa substansen i et givet sprog. Da den sproglige formning af meningen er arbitrær, dvs ikke begrundet i substansen men i formens eget princip og dens deraf følgende realisationsmuligheder, maa disse to beskrivelser, den sproglige og den ikkesproglige, foregaa uafhængigt af hinanden.

Fort at præcisere dette og give det plastisk og haandgribelig klarhed kunde man ønske at angive hvilke videnskaber det er som substansbeskrivelsen eller rettere meningsbeskrivelsen tilfalder, saa meget des mere som der paa dette punkt i den hidtidige lingvistik er tilbøjelighed til en uklarhed der har dybe traditionelle rødder. Vi kan her gøre opmærksom paa to forhold. Det ene (som vi fremfører idet vi forsætlig forholder os agnostisk lige over for visse stridsspørgsmaal inden for den nyeste filosofi) er, at baade for det sproglige udtryk og for det sproglige indhold maa meningsbeskrivelsen i alt væsentligt tænkes at kunne tilfalde dels *fysikken* dels *psykologien*. Begge planers substans lader sig anskue dels som fysiske emner (i udtryksplanet lyd, i indholdsplanet ting) dels som sprogudøveren opfattelse af disse emner ; der skulde følgelig for begge planers vedkommende behøves en fysisk og en fænomenologisk beskrivelse af meningen. Det andet forhold man maa være opmærksom paa er at en udtømmende beskrivelse af den sproglige indholdsmening egentlig maa tilvejebringes ved et samarbejde mellem samtlige videnskaber uden for lingvistikken ; de omhandler alle, uden undtagelse, set fra vort synspunkt, et sprogligt indhold.

C'est ici l'objet qui détermine une convergence des différentes sciences, de manière relativement différente de ce qui avait lieu lorsqu'il s'agissait de la division du texte. En effet, il ne s'agit plus dans ce passage de la seule analyse formelle, mais de deux analyses indépendantes, l'analyse linguistique de la forme des langues et l'analyse non linguistique du sens. Hjelmslev annonce cependant un élargissement et une modification de la perspective. Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie, il écrit ensuite concernant la forme et la substance :

« La distinction établie par Saussure entre “forme” et “substance” n’a pourtant qu’une justification relative, c’est-à-dire qu’elle n’est légitime que du point de vue du langage. “Forme” signifie ici *forme linguistique* et “substance”, comme nous l’avons vu, substance linguistique ou *sens*. Dans une acception plus absolue, les concepts de “forme” et de “substance” ont une portée plus générale mais ne peuvent être généralisés sans risque de rendre la terminologie obscure. Il faut naturellement insister tout particulièrement sur le fait que le concept de “substance” ne s’oppose pas au concept de fonction, et qu’il ne peut désigner qu’une totalité fonctionnelle en elle-même, qui se comporte d’une manière définie vis-à-vis d’une “forme” donnée, comportement semblable à celui du sens vis-à-vis de la forme linguistique. Mais l’analyse non linguistique du sens effectuée par les autres sciences conduit aussi, par la nature des choses, à la reconnaissance d’une “forme”, comparable en principe à la “forme” linguistique, bien que de nature extra-linguistique. Nous pensons qu’il est possible de supposer que plusieurs des principes généraux que nous avons été amené à adopter au stade initial de la théorie du langage ne sont pas seulement valables pour la linguistique, mais pour toutes les sciences, en particulier le principe de la pertinence exclusive des fonctions dans toute analyse (cf. chapitre 9). Ce qui, d’un point de vue, est “substance” devient “forme” d’un autre point de vue ; cela tient à ce que les fonctifs ne dénotent que les aboutissants ou les points d’intersection des fonctions et que seul le réseau fonctionnel de dépendances est accessible à la connaissance et possède une existence scientifique, tandis que la “substance”, au sens ontologique, reste un concept métaphysique.

L’analyse non linguistique du sens doit donc conduire par déduction (au sens que nous donnons à ce terme) à la reconnaissance d’une hiérarchie extra-linguistique qui contracte une fonction avec la hiérarchie linguistique obtenue par la déduction linguistique.

Nous appellerons la hiérarchie linguistique *schéma linguistique*, et les résultantes de la hiérarchie extra-linguistique *usage linguistique* quand elles se rattachent au schéma linguistique. Nous dirons en outre que l’usage linguistique *manifeste* le schéma

---

Med den relative ret, som anlæggelsen af et enkelt synspunkt giver, føres vi her til at anskue den samlede videnskab som midtpunktsamlet omkring lingvistikken som centrum. Vi føres til en simplifikation der bestaar i at reducere de videnskabelige emner til to fundamentale arter : sprog og ikkesprog, og til at se en sammenhæng, en funktion imellem dem.

Af hvilken art denne funktion mellem sprog og ikkesprog er, og hvorledes grund-følge-forhold og forudsætningsforhold her er beliggende, vil vi faa lejlighed til at anstille nogle overvejelser over, og samtidig vil vi blive ført til en udvidelse og ændring af det synsbillede der her foreløbig har tegnet sig for os. Hvad der her siges om dette emne, og specielt om den saussureske form og substans, er kun foreløbigt. » (H.Om. : p. 69-71). Voir la note 429 du chapitre 2 de la première partie pour la modification portant sur *psykologien*. Une autre modification concerne à nouveau les termes *substans* et *mening* (voir *supra*) : intervenue dans la deuxième édition anglaise (voir Hjelmslev, 1953 : p. 49 et Hjelmslev, 1961 : p. 77), elle substitue « the description of purport » à « substansbeskrivelsen eller rettere meningsbeskrivelsen » [« la description de la substance ou plutôt la description du sens »]. Voir Hjelmslev (1943) : p. 120, note « Side 70, linie 13 ».

linguistique, et appellerons *manifestation* la fonction contractée par le schéma et l'usage. Ces termes n'ont, provisoirement, qu'un caractère opérationnel<sup>54</sup>. » (H.Om. : p. 103-104)

développement dont, comme nous l'avons également vu alors, l'idée est reprise ensuite dans « Structural Analysis of Language » (1948) :

« L'approche structurale du langage a certains rapports intimes avec un courant scientifique qui a pris forme indépendamment de la linguistique et qui n'a pas, jusqu'à maintenant, été très remarqué par les linguistes, – je veux parler de la théorie logistique du langage. Cette théorie, d'abord issue de considérations mathématiques, fut développée en particulier par Whitehead et Bertrand Russell, et par l'école viennoise de logiciens, surtout par Rudolph Carnap, de l'université de Chicago, dont les récents travaux sur la syntaxe et la sémantique ont d'indéniables retentissements sur l'étude linguistique du langage. Un certain contact a été établi récemment entre logiciens et linguistes dans l'*International Encyclopedia of unified Science*. Dans un précédent ouvrage de Carnap, la *structure* est définie d'une façon qui s'accorde parfaitement avec les vues que j'ai défendues ici, c'est-à-dire comme un fait purement formel et purement relationnel. Selon Carnap, tous les énoncés scientifiques doivent être des énoncés structuraux dans ce sens du mot. Selon lui, un énoncé scientifique doit toujours être un énoncé de relations, sans impliquer une connaissance ou une description des relata eux-mêmes. Cette opinion de Carnap confirme pleinement les résultats qui ont été obtenus ces dernières années en linguistique proprement dite. Il est évident que la description d'une langue doit commencer par la mise en évidence de relations entre les unités pertinentes, et que cette mise en évidence ne doit pas s'accompagner de considérations sur la nature inhérente, l'essence ou la substance des unités elles-mêmes. Cela doit être laissé à la phonétique et à la sémantique, qui, en conséquence, présupposent l'analyse structurale du schéma linguistique. Mais il est évident aussi que la phonétique et la sémantique devront procéder exactement de la même façon, et selon les mêmes lignes. Les énoncés phonétiques et sémantiques devront être, à leur tour, des énoncés structuraux, par exemple des énoncés physiques sur les ondes sonores qui font partie des unités préalablement trouvées au cours de l'analyse du schéma linguistique. Cela aussi devra être exprimé en termes de relations, en termes de forme, et non de substance. J'espère dire vrai en affirmant que la théorie physique en elle-même ne parlerait jamais de substance ou de matière, si ce n'est

---

<sup>54</sup> « Den saaussureske adskillelse af "form" og "substans" har imidlertid kun relativ berettigelse, nemlig ud fra sprogets synspunkt. "Form" betyder her *sprogform*, og "substans" – som vi har set – sprogsbstans eller *mening*. Selve begreberne "form" og "substans" i mere absolut forstand har en mere almen rækkevidde, men kan ikke generaliseres uden risiko for terminologisk uklarhed. Det bør naturligvis udtrykkelig fastholdes, at "substans" ikke træder i modsætning til begrebet funktion, men kun kan være benævnelse for en i sig selv funktionel helhed der forholder sig til en betragtet "form" paa en bestemt maade, saaledes som meningen forholder sig til sprogformen. Men ogsaa den ikkesproglige analyse af meningen, som foretages af de ikkelingvistiske videnskaber, fører ifølge sagens natur til erkendelse af en "form", principielt af samme art som den sproglige "form", omend af ikkesproglig natur. Vi mener at kunne antage at adskillige af de almene principper som vi er ført til at opstille i sprogteoriens udgangsstilling, ikke blot har gyldighed for sprogvidenskaben men for al videnskab, og heriblandt ikke mindst princippet om funktionernes enerelevans for analysen (9). Hvad der fra eet synspunkt er "substans" bliver da fra et andet synspunkt "form", hvilket hænger sammen med at funktioner kun betyder endepunkter og krydsningspunkter for funktioner, og at kun det funktionelle net af afhængigheder har erkenlighed og videnskabelig existens, medens "substans" i ontologisk forstand forbliver et metafysisk begreb.

Den ikkesproglige meningsanalyse maa da gennem en deduktion i vor forstand føre til erkendelse af et ikkesprogligt hierarki, der har funktion til det gennem den lingvistiske deduktion vundne sproglige hierarki.

Vi vil benævne det sproglige hierarki *sprogbygningen*, og det ikkesproglige hierarkis resultanter, naar de tilordnes en sprogbygning, *sprogbrugen*. Vi vil endvidere benytte den talemaade, at sprogbrugen *manifesterer* sprogbygningen, idet funktionen mellem sprogbygning og sprogbrug benævnes *manifestation*. Disse termini henstaar foreløbig som operationelle. » (H.Om. : p. 72-73).

d'un point de vue critique. Nous pouvons mettre un terme à cette discussion en affirmant que la linguistique décrit le modèle relationnel du langage sans savoir ce que sont les relata, et que la phonétique et la sémantique nous disent effectivement ce que sont ces relata, mais uniquement parce qu'elles décrivent les rapports entre leurs parties et entre les parties de ces parties. Cela signifierait en termes de logistique, que la linguistique est un métalangage du premier degré, tandis que la phonétique et la sémantique sont des métalangages du second degré<sup>55</sup>. » (H.Str. : p. 40-41)

puis dans « La stratification du langage » (1954) :

« Nous croyons que les précisions que nous venons de donner, à la base du système de formules plus exactes que nous avons introduit, permettront de mieux comprendre la position du problème, souvent débattu, des rapports entre forme et substance au sein de la structure sémiotique. Il y aura encore d'autres précisions à apporter dans la suite, et on parlera encore de certaines différences entre les strata avant d'aborder la question des analogies. Arrêtons-nous cependant un instant pour appeler l'attention sur certaines conséquences plus générales de la distinction entre forme et substance telle qu'elle a été dès maintenant précisée.

Les formules que nous avons choisies pour rendre les termes de "forme" et de "substance", et pour préciser une certaine ambiguïté trouvée dans le terme "plan" (comme impliquant ou non la manifestation possible) ne sont valables que pour la forme et la substance *sémiotiques*. Mais les termes de "forme" et de "substance", tels qu'ils ont été introduits par F. de Saussure, admettent sans doute une application plus générale. Il est probable que toute analyse scientifique, de n'importe quel objet (considéré dès lors comme une classe dans notre sens de ce mot), implique par nécessité la distinction entre deux strata, ou hiérarchies, que l'on peut identifier à la forme et la substance dans l'acception saussurienne (mais générale) de ces termes. La "forme", dans ce sens général, se définit comme l'ensemble total, mais exclusif, des marques qui, selon l'axiomatique

---

<sup>55</sup> « The structural approach to language has certain intimate relations with a scientific trend which has taken shape in complete independence of philology, and which has not yet been very much noticed by philologists, namely the logistic language theory, which at the outset emerged from mathematical considerations, and which was carried out particularly by Whitehead and Bertrand Russell and by the Vienna School of logicians, especially by Professor Carnap, of the University of Chicago, whose recent works on syntax and semantics have certain undeniable bearings upon the philological study of language. A certain contact has been established recently between logicians and philologists in the *International Encyclopedia of Unified Science*. In an earlier work by Professor Carnap, *structure* is defined in a way which agrees completely with the views I have here been advocating, namely, as a purely formal and purely relational fact. According to Professor Carnap, all scientific statements must be structural statements in this sense of the word ; according to him, a scientific statement must always be a statement about relations without involving a knowledge or a description of the relata themselves. This view of Carnap's confirms completely the results which have been gained in recent years within philology itself. It is obvious that the description of a language must begin by stating relations between relevant units, and these statements cannot involve a statement about the inherent nature, essence or substance of these units themselves. This must be left to phonetics and semantics, which accordingly presuppose the structural analysis of the language pattern. But it is obvious too that phonetics and semantics will have too proceed in exactly the same way and along the same lines ; phonetic and semantic statements must, in their turn, be structural statements, e. g. physical statements about sound waves which form part of the units which have been previously found through the analysis of the language pattern. This too will have to be stated in terms of relations, in terms of form and not of substance ; I hope I shall be right in stating that physical theory in itself would never speak of substance, or matter, if not in a critical sense. We can wind up this discussion by stating that linguistics describes the relational pattern of language without knowing what the relata are, and that phonetics and semantics do tell what those relata are, but only by means of describing the relations between their parts and parts of their parts. This would mean, in logistic terms, that linguistics is a metalanguage of the first degree, whereas phonetics and semantics are metalanguages of the second degree. » (H.Str. : p. 74-75).

choisie, sont constitutives des définitions. Tout ce qui n'est pas compris dans une telle "forme", mais qui de toute évidence appartiendrait à une description exhaustive de l'objet étudié, est relégué à une autre hiérarchie qui par rapport à la "forme" joue le rôle de "substance". Forme et substance sémiotiques ne constituent en effet qu'un cas particulier de cette distinction générale. Nous avons dans un autre travail<sup>56</sup> appelé l'attention sur une telle généralisation possible, mais en soulignant en même temps le fait, sur lequel nous insistons ici encore, que, dès le moment où l'on change de point de vue et procède à l'analyse scientifique de la "substance", cette "substance" devient forcément à son tour une "forme", d'un degré différent il est vrai, mais une "forme" néanmoins, dont le complément est encore une "substance", comprenant encore une fois les résidus qui n'ont pas été acceptés comme les marques constitutives des définitions. Ceci revient à dire que dans ce sens général "forme" et "substance" sont des termes *relatifs*, non des termes absolus.

De ce point de vue, il serait évidemment injuste de prétendre, comme nous l'avons fait plus haut, que la distinction entre forme et substance soit subordonnée à celle entre contenu et expression. Au contraire, des deux distinctions saussuriennes, telles qu'elles ont été transmises dans le *Cours*, la distinction des plans s'applique à la seule sphère sémiotique – elle est spécifique à la sémiotique au point même de la définir – alors que la distinction entre "forme" et "substance" paraît être d'une application beaucoup plus générale : il semble s'agir tout simplement de l'*abstraction*, qui est la rançon de toute analyse scientifique.

Il ne faut pas se dissimuler le fait que, de ce point de vue, la terminologie saussurienne peut prêter à la confusion. On ne saurait y remédier que par les artifices que nous avons proposés, et qui consistent à réserver, en matière sémiotique, par une disposition arbitraire, les termes de "forme" et de "substance" à ne désigner que forme et substance *sémiotiques*, c.-à-d.  $*g^\circ$  et  $\Lambda *g^\circ$  respectivement, ou, plus exactement encore,  $\gamma^\circ$  et  $\Lambda \gamma^\circ$ ,  $g^\circ$  et  $\Lambda g^\circ$  selon les deux plans dans lesquels elles sont dès lors forcément ancrées. » (H.SL : p. 56-57).

Les affirmations de « La stratification du langage » nous reconduisent au dédoublement de l'hypothèse structurale (au cadre de la théorie du langage), dans la mesure où forme et substance sémiotiques y sont données comme des cas particuliers d'une distinction plus générale. Le développement de « Structural Analysis of Language » introduit quant à lui la notion de métalangage, notion centrale dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* où, comme à l'ordinaire chez Hjelmslev, la dualité des deux types d'élargissement de la perspective se trouve articulée dans le cadre d'une construction structurale. Le chapitre suivant, et avant-dernier chapitre, de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* s'intitule en effet « Sémiotiques connotatives et métasémiotiques<sup>57</sup> » et Hjelmslev y procède à un ultime élargissement de l'objet de la linguistique en distinguant entre divers types de sémiotiques :

« Alors que, dans les chapitres précédents, nous avons, par une simplification volontaire, présenté la langue "naturelle" comme l'unique objet de la théorie du langage, dans le chapitre précédent et malgré un élargissement considérable de notre perspective, nous avons encore procédé comme si l'unique objet de la théorie était les *sémiotiques dénotatives*. Nous entendons par ce terme des sémiotiques dont aucun des plans n'est une sémiotique. Il nous reste à démontrer, en élargissant encore notre perspective, qu'il existe aussi des sémiotiques dont le plan de l'expression est une sémiotique et aussi d'autres

<sup>56</sup> Hjelmslev renvoie alors en note au passage de « Structural Analysis of Language » que nous venons de citer, ainsi qu'à H.Om. : p. 154-155 [p. 108-109], cité plus bas. Voir H.SL : p. 57, note 1.

<sup>57</sup> « Konnotationssprog og metasprog ».

dont le plan du contenu est une sémiotique. Nous appellerons les premières *sémiotiques connotatives* et les secondes *métasémiotiques*. Comme le plan de l'expression et le plan du contenu ne se définissent que par opposition et relativement l'un par rapport à l'autre, il s'ensuit que les définitions proposées ici de sémiotique connotative et de métasémiotique ne sont que des définitions "réalistes" provisoires auxquelles on ne peut même pas accorder de valeur opérationnelle<sup>58</sup>. » (H.Om. : p. 144).

Il s'agit ici, comme dans le chapitre précédent lors de l'élargissement de la linguistique en sémiotique, d'une proposition relative à la nature de l'objet : la théorie hjelmslevienne ne s'applique pas seulement aux sémiotiques dénotatives, mais également à d'autres types de sémiotiques, dont il s'agit de démontrer l'existence. Hjelmslev définit en premier lieu la notion de sémiotique connotative, esquissée dans « Et sprogvidenskabeligt causeri » (1941), où l'on peut lire :

« Enfin, à tout usage linguistique sont attachées certaines notions au caractère généralement consacré : un usage linguistique donné (ou un ensemble donné de tels usages) est l'*expression* de certaines données extérieures à la langue, que sont des *contenus*, comme "foyer", "peuple", "nation", etc. De la même manière, les styles expriment aussi ou symbolisent certains contenus constitués de données extérieures à la langue. Nous retrouvons ici la fonction contenu-expression, et nous avons de nouveau affaire à des systèmes de signes qu'il faut décrire d'une manière fonctionnelle, en nous servant de l'épreuve de commutation. La langue, qui est elle-même contenu et expression, peut, considérée dans sa totalité, fonctionner comme expression d'un nouveau contenu. » (H.Cau. : p. 85-86).

On lit ainsi ensuite dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Lorsqu'au chapitre précédent nous avons défini la *sémiotique*, cette définition ne concernait pas la sémiotique individuelle par opposition à d'autres sémiotiques, mais des sémiotiques par opposition aux non-sémiotiques, c'est-à-dire la *sémiotique* comme un type hiérarchique supérieur, la *langue* comme concept ou en tant que *class as one*. Quand il s'agit d'opposer une sémiotique individuelle à une autre, nous savons que le théoricien la prévoit dans son calcul comme un type de structure possible. En revanche, nous n'avons pas encore considéré la manière dont le théoricien doit se comporter dans l'analyse du texte pour reconnaître et identifier comme telle la sémiotique individuelle. Quand nous avons établi le procédé d'analyse, nous avons admis tacitement que l'objet proposé était un texte rédigé dans une sémiotique donnée et non dans un mélange de deux ou plusieurs sémiotiques.

Autrement dit, pour établir une situation-type simple, nous avons travaillé en supposant que le texte donné présente une homogénéité structurale, et que nous ne pouvons légitimement lui introduire par catalyse qu'un seul système sémiotique. Cette supposition ne résiste pourtant pas à l'examen ; au contraire, tout texte, s'il n'est pas trop

---

<sup>58</sup> « Medens vi i de tidligere paragraffer ved en bevidst simplifikation har behandlet det "naturlige" talesprog som sprogteoriens eneste emne, har vi i den sidste paragraf (21), trods en betydelig udvidelse af perspektivet, endnu handlet som om sprogteoriens eneste emne var *denotationssprog*, hvorved vi mener sprog af hvis planer ingen er sprog. Det staar endnu tilbage, gennem en sidste udvidelse af synskredsen, at vise at der ogsaa findes sprog hvis udtryksplan er et sprog, og sprog hvis indholdsplan er et sprog. De første vil vi kalde *konnotationssprog*, de sidste *metasprog*. Da udtryksplan og indholdsplan kun er defineret oppositivt og relativt over for hinanden, følger, at de definitioner vi her har givet af konnotationssprog og af metasprog kun er foreløbige realdefinitioner, som man end ikke kan tillægge operationel værdi. » (H.Om. : p. 101). Signalons une fois de plus le passage de *sprog* à *semiotic* dès la première édition anglaise.

réduit pour être une base suffisante de déduction du système généralisable à d'autres textes, contient d'habitude des dérivés qui reposent sur des systèmes différents. Diverses parties ou parties de parties d'un texte peuvent se présenter

1. sous diverses *formes stylistiques* (vers et prose, mélange des deux) ;
2. sous divers *styles* (style créateur et style imitatif, dit style normal ; style à la fois créateur et imitatif, appelé archaïsant) ;
3. sous divers *styles de valeurs* (style de valeur élevé et style de valeur plus basse, dit vulgaire ; et aussi un style de valeur neutre qui ne peut être considéré ni comme l'un ni comme l'autre) ;
4. sous divers *genres de styles* (parole, écriture, gestes, pavillons de signaux, etc.) ;
5. sous divers *mouvements* (colère, gai, etc.) ;
6. sous divers *idiomes*, parmi lesquels on doit distinguer
  - a) divers types vernaculaires (langage commun à une communauté, langages appartenant à divers groupes sociaux et professionnels) ;
  - b) diverses *langues nationales* ;
  - c) divers *langages régionaux* (langage courant, dialecte, patois, etc.) ;
  - d) diverses *physionomies* (en ce qui concerne l'expression, différents "organes" ou "voix").

Forme stylistique, style, style de valeur, genre de style, mouvement, type vernaculaire, langue nationale, langage régional et physionomie sont des catégories mutuellement solidaires, de sorte que tout fonctif de sémiotique dénotative doit être défini en même temps par rapport à chacun d'eux. En combinant un membre d'une catégorie avec un membre d'une autre catégorie, des hybrides apparaissent qui ont déjà souvent pu ou peuvent facilement recevoir des désignations particulières : style littéraire pour un style créateur qui est un style de valeur élevé ; argot pour un style créateur qui est un style de valeur à la fois élevé et vulgaire ; jargon et code pour des styles créateurs qui ne sont des styles de valeurs ni élevés ni vulgaires<sup>59</sup> ; langage familier pour un style normal qui n'est un style de valeur ni élevé ni vulgaire ; style oratoire pour un style de valeur élevé qui est parole et langage commun ; style prédicatoire pour un style de valeur élevé qui est parole et langage professionnel ; style administratif pour un style de valeur élevé qui est style archaïsant, écriture et langage professionnel ; et ainsi de suite.

Le but de cette énumération n'est pas d'épuiser le sujet et moins encore de donner des définitions formelles, mais seulement de montrer l'existence de ces faits et leur multiplicité.

Les membres individuels de chacune de ces classes et les unités qui résultent de leur combinaison seront nommés *connotateurs*. Parmi ces connotateurs, quelques-uns peuvent être solidaires de certains systèmes de schémas sémiotiques, d'autres de certains systèmes d'usages sémiotiques, d'autres encore, des deux. On ne peut le savoir d'avance car cela peut dépendre des situations. Pour ne citer que des possibilités qui peuvent paraître extrêmes, il est impossible de savoir d'avance si une physionomie (les paroles d'une personne par opposition à celles d'une autre) ne représente qu'un usage spécifique et non

---

<sup>59</sup> Hjelmslev précise alors en note : « Un *jargon* pourra être défini comme un style de valeur neutre à signes spécifiques (des expressions de signes le plus souvent), et un *code* comme un style de valeur neutre à manifestations spécifiques de l'expression. En appliquant le terme de *style de genre* à un idiome solidaire de genres littéraires donnés (certains dialectes du grec ancien en fournissent un exemple typique), nous pouvons définir une *terminologie* comme à la fois un jargon et un style de genre, et une *sémiotique scientifique* (pourvu que ce ne soit pas un système de symboles) comme à la fois un code et un style de genre. » (H.Om. : p. 146, note 1) [« En *jargon* vil kunne bestemmes som en neutralstil med specifikke tegn (sædvanlig : tegnudtryk), en *kode* som en neutralstil med specifikke udtryksmanifestationer. Idet vi benytter betegnelsen *genrestil* om et idiom der er solidarisk med givne litterære genrer (et typisk eksempel er visse oldgræske dialekter), kan vi bestemme en *terminologi* som en jargon og samtidig som en genrestil, og et *videnskabeligt tegnsprog* (for saa vidt det ikke er et symbolsystem) som en kode og samtidig som en genrestil. » (H.Om. : p. 102, note 1)].

pas, en même temps, un schéma spécifique (qui diffère peut-être à peine de l'autre, mais en diffère pourtant), ou si une langue nationale représente un schéma linguistique spécifique ou bien, par opposition à une autre langue nationale, seulement un usage spécifique, tandis que les schémas des deux langues sont identiques.

C'est pourquoi, pour assurer une description non contradictoire et exhaustive, la théorie doit prescrire une procédure d'analyse du texte qui permette de distinguer entre ces situations. Il est assez curieux de constater que, jusqu'ici, la linguistique n'a accordé que peu d'attention à cette nécessité. On doit en chercher la raison dans les points de vue transcendants qui ont été adoptés, comme par exemple le point de vue sociologique à partir duquel on s'est cru autorisé à soutenir le postulat (faux selon toute vraisemblance) selon lequel, en vertu de l'existence d'une norme sociale, la structure interne d'une langue nationale serait spécifique et homogène et, inversement, une physionomie linguistique en tant que telle serait une *quantité négligeable* qui peut être considérée simplement comme représentant une langue nationale. Seule l'école de Londres a été consciemment prudente : la définition du phonème que donne D. Jones ne s'applique expressément qu'à "the pronunciation of one individual speaking in a definite style".

Etant donné l'extensibilité illimitée du texte (sa productivité), il y aura toujours "traductibilité", c'est-à-dire substitution de l'expression entre deux signes appartenant chacun à sa classe de signes, dont chacune est solidaire de son connotateur. Ce critère est particulièrement applicable aux signes de plus grande étendue que l'analyse du texte rencontre dans ses toutes premières opérations : tout dérivé de texte (un chapitre, par exemple) peut être traduit d'une forme stylistique, d'un style, d'un style de valeur, d'un genre de style, d'un mouvement, d'un type vernaculaire, d'une langue nationale, d'un langage régional, d'une physionomie dans n'importe quel autre parmi eux. Nous avons vu que cette traductibilité n'est pas toujours réciproque quand il s'agit de sémiotiques qui ne sont pas des langues ; mais, dans ce cas, une traductibilité unilatérale est toujours possible. Dans l'analyse du texte, les *connotateurs* apparaîtront donc comme des parties qui entrent dans des fonctifs de telle sorte que ceux-ci contractent une substitution mutuelle quand ces parties sont déduites, et qui dans des conditions données, se retrouvent dans tous les fonctifs d'un degré donné. Ceci ne suffit toutefois pas à définir un connotateur. Nous appellerons *indicateur* une grandeur qui possède ces propriétés, et nous devons distinguer entre deux sortes d'indicateurs : les *signaux* (cf. chapitre 14<sup>60</sup>) et

---

<sup>60</sup> Il s'agit de ce passage : « On peut souvent augmenter l'efficacité de la réduction de grandeurs à des groupes d'éléments en enregistrant des *connectifs* considérés en tant que tels. Par *connectif*, nous entendons un fonctif qui dans certaines conditions est solidaire d'unités complexes d'un degré donné. Dans la pratique, les connectifs sont souvent (mais pas toujours) identiques dans le plan de l'expression à ce que l'on avait coutume d'appeler en linguistique voyelles de liaison ; ils en diffèrent toutefois par la précision de leur définition. La voyelle qui se trouve en anglais devant la désinence de flexion dans *fishes* peut être enregistrée comme un connectif. Dans le plan du contenu, les conjonctions seront très souvent des connectifs, ce qui, dans des langues de structure donnée, peut devenir d'une importance décisive pour l'analyse et pour l'enregistrement des inventaires de phrases et de propositions. De ce fait, on pourra la plupart du temps, dès la division des phrases, parvenir non seulement à la résolution des phrases complexes en propositions simples, mais aussi à la réduction à travers l'inventaire tout entier, d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée données en une seule proposition ayant les deux possibilités fonctionnelles. La proposition principale (ou sélectionnée) et la proposition subordonnée (ou sélectionnante) ne formeront plus alors deux sortes de propositions, mais deux sortes de "fonctions de proposition" ou deux variantes propositionnelles. Ajoutons qu'un ordre spécifique des mots, dans certaines sortes de subordonnées, peut être enregistré comme le *signal* de ces variantes de proposition qui ne font ainsi nul obstacle à l'opération de réduction. » (H.Om. : p. 93-94) [« Effektiviteten af den her omtalte reduktion af størrelse til elementgruppe kan i adskillige tilfælde forøges gennem registrering af *konnektiver* som saadanne. Ved et *konnektiv* forstaar vi et funktiv der under givne betingelser er solidarisk med den relation der etablerer komplekse enheder af en given grad [« un fonctif qui dans des conditions données est solidaire de la relation qui établit des unités complexes d'un degré donné »]. Konnektiver er i udtryksplanet bl. a. i praxis ofte (men ingenlunde altid) identiske med hvad man i ældre sprogvidenskab har kaldt bindevokal, men afviger derfra



les *connotateurs* ; ce qui les différencie du point de vue opérationnel, c'est qu'un signal se laisse toujours rapporter sans ambiguïté à un seul des plans de la sémiotique, ce qui n'est jamais possible pour un connotateur. Un *connotateur* est par conséquent un indicateur qui, dans des conditions données, se retrouve dans les deux plans de la sémiotique.

Au cours de l'analyse, les connotateurs devront être dégagés de la déduction. Les signes qui ne diffèrent que parce qu'ils sont solidaires de leurs différents connotateurs apparaîtront alors comme des variétés. Contrairement aux variantes ordinaires (cf. chapitre 16), ces variétés sont particulières et doivent être traitées à part dans l'analyse ultérieure. On se protège ainsi contre la confusion de schémas sémiotiques différents (et d'usages différents) ; si on constate plus tard qu'il y a identité, une confrontation la rendra évidente.

Toutefois, il est maintenant clair que les connotateurs constituent eux aussi un objet qui relève de la sémiotique, et non de la discipline qui analyse les sémiotiques dénotatives et dont l'unique tâche est d'extraire les connotateurs et de les conserver en vue d'un traitement ultérieur. Leur traitement appartient à une discipline spéciale qui détermine l'étude des sémiotiques dénotatives.

Il semble maintenant évident que la solidarité qui existe entre des classes données de signes et des connotateurs donnés est une *fonction sémiotique*, puisque les classes de signes sont l'*expression* de ces connotateurs considérés comme *contenu*. Ainsi, le ou les schémas et usages sémiotiques que nous appelons la langue française sont l'*expression* du connotateur "français". De même, le ou les schémas et usages sémiotiques que nous appelons la physionomie linguistique NN sont l'*expression* de la physionomie réelle NN (c'est-à-dire de telle personne). Il en est ainsi dans tous les autres cas. Ce n'est pas sans raison que la langue nationale est le "symbole" de la nation et que le dialecte est le "symbole" d'une région.

Il semble donc légitime de considérer l'ensemble des connotateurs comme un contenu dont les sémiotiques dénotatives sont l'expression, et de désigner le tout formé par ce contenu et cette expression du nom de *sémiotique*, ou plutôt de *sémiotique connotative*. En d'autres termes, après l'accomplissement de l'analyse de la sémiotique dénotative, la sémiotique connotative doit être soumise à l'analyse selon précisément la même procédure. De nouveau, il s'agit ici de distinguer entre un schéma et un usage sémiotiques. Les connotateurs devront être analysés sur la base de leurs fonctions mutuelles et non sur celle du sens du contenu qui leur est rattaché ou peut l'être. L'étude du schéma d'une sémiotique connotative ne traite donc pas des notions de caractère social ou religieux que l'on associe couramment aux concepts de langue nationale, dialecte, type vernaculaire, style, etc., mais il faut lui rattacher une étude de son usage comme il en est pour les sémiotiques dénotatives.

---

ved at være veldefinerede. Den selvlyd der i engelsk optræder foran bøjningsendelsen i *fishes* lader sig registrere som konnektiv. I indholdsplanet vil bl. a. konjunktioner meget ofte være konnektiver, hvilket i sprog af given struktur kan blive af afgørende betydning for analyse og inventariering vedrørende perioder og sætninger. I kraft heraf vil man nemlig i regelen allerede ved periodeinddelingen kunne naa ikke blot til en opløsning af komplekse perioder i enkeltsætninger men yderligere til reduktion hele inventaret oder i enkeltsætninger men yderligere til reduktion hele inventaret igennem af en given hovedsætning og en given bisætning til een sætning med begge funktionsmuligheder. Hovedsætning (selektet sætning) og bisætning (selektende sætning) bliver da ikke to slags sætninger men to slags "sætningsfunktioner" eller to slags sætningsvarianter ; vi tilføjer for fuldstændighedens skyld, at specifik ordstilling i visse arter af bisætninger lader sig registrere som *signal* for disse sætningsvarianter og saaledes ikke hindrer reduktionens gennemførelse. » (H.Om. : p. 65-66)]. Comme le note Whitfield, la définition du connectif a été modifiée dans la deuxième édition anglaise : « By a *connective* we mean a functive that under certain conditions is solidary with complex units of a certain degree. » (Hjelmslev, 1961 : p. 72). Voir Hjelmslev (1953) : p. 46 et Hjelmslev (1943) : p. 119, note « Side 65, linie 24 ».

Une sémiotique connotative est donc une sémiotique qui n'est pas une langue et dont le plan de l'expression est constitué par les plans du contenu et de l'expression d'une sémiotique dénotative. C'est donc une sémiotique dont l'un des plans, celui de l'expression est une sémiotique<sup>61</sup>. » (H.Om. : p. 144-150).

---

<sup>61</sup> « Naar vi i 21 har defineret *sproget* angaar denne definition ikke det enkelte sprog i modsætning til andre sprog, men sprog i modsætning til ikkesprog, altsaa *sprog* som højere hierarkisk type, *la langue* som begreb eller som *class as one*. Om det enkelte sprog i modsætning til andre véd vi at sprogteoretikeren i sin kalkyle forudser det som strukturtypologisk mulighed. Dærimod har vi endnu ikke overvejet hvordan sprogteoretikeren under textanalysen bærer sig ad med at erkende og identificere det enkelte sprog som saadant. Vi er ved analysens tilrettelægning stiltiende gaaet ud fra, at det forelagte emne er en text affattet paa eet bestemt sprog, ikke i en blanding af to eller flere sprog.

Vi har med andre ord for at tilvejebringe en simpel modelsituation arbejdet med den forudsætning at den forelagte text udviser strukturel homogeneitet ; at vi er berettigede til til texten at indkatalysere eet og kun eet sprogsystem. Denne forudsætning holder imidlertid ikke stik i praxis ; det er tværtimod saaledes, at enhver text der ikke er af saa ringe udstrækning at den ikke afgiver tilstrækkeligt grundlag for en til andre texter generaliserbar systemdeduktion, sædvanligvis indbefatter derivater der beror paa indbyrdes forskellige systemer. Forskellige dele eller deles dele af en text kan være affattede :

1. i forskellig *stil* (bunden og ubunden, poesi og prosa, samt blandingstyper heraf) ;
2. i forskellig *stilart* (kreativ stilart og den blot reproducerende saakaldte normalstilart ; den paa een gang kreative og reproducerende stilart der benævnes arkaiserende) ;
3. i forskellig *værdistil* (højere stil og den lavere saakaldte vulgærstil ; hertil ogsaa en neutralstil der hverken vurderes som højere eller som lavere) ;
4. i forskellig *stilgenre* (tale, skrift, gestus, flagkode osv) ;
5. i forskellig *stemning* ;
6. i forskellig *idiom*, hvorunder maa adskilles
  - a. forskellig *argot* (offentligt sprog, forskellige klike- eller fagsprog),
  - b. forskelligt *nationalsprog*,
  - c. forskelligt *lokalsprog* (rigssprog, stedmaal etc.),
  - d. forskelligt *fysiognomi* (for udtrykkets vedkommende forskellig "stemme" eller "organ").

Stil, stilart, værdistil, stilgenre, stemning, argot, nationalsprog, lokalsprog og fysiognomi er indbyrdes solidariske kategorier, saa at ethvert denotationssprogligt funktiv maa bestemmes paa een gang i forhold til dem alle. Ved kombinationen af et led i een kategori med et led i en anden kategori opstaar krydsninger der ofte har, eller let kan udstyres med, særbetegnelser : skønlitterær stil om en kreativ stilart der er en højere værdistil ; slang om en kreativ stilart der en en paa een gang højere og lavere værdistil ; jargon og kode om kreative stilarter der hverken er højere eller lavere værdistil ; dagligtale om en normalstilart der hverken er højere eller lavere værdistil ; foredragsstil om en højere værdistil der er tale og offentligt sprog ; prædikantstil om en højere værdistil der er tale og klikesprog ; cancellistil om en højere værdistil der er arkaiserende stilart, skrift og klikesprog ; og saaledes videre.

Hensigten med disse opregninger er ikke at udtømme endsige at formaldefinere, men blot at vise disse fænomeners existens og deres mangeartethed.

De enkelte led i hver af disse klasser og deres kombinationsenheder vil vi benævne *konnotatorer*. Af disse konnotatorer kan nogle være solidariske med givne sprogbygningssystemer, andre med givne sprogbrugssystemer, andre igen med begge dele. Dette er det umuligt at vide paa forhaand, da det kan skifte fra situation til situation. Det er, for blot at nævne muligheder der maaske forekommer extreme, umuligt paa forhaand at vide om et fysiognomi (en enkeltpersons ytringer i modsætning til en andens) kun repræsenterer en specifik sprogbrug og ikke tillige en specifik sprogbygning (der maaske kun afviger lidet fra en anden, men dog afviger), eller om et nationalsprog repræsenterer en specifik sprogbygning eller om det i modsætning til et andet givet nationalsprog kun repræsenterer en specifik sprogbrug, medens de to nationalsprogs sprogbygninger er identiske.

For at sikre en modsigelsesfri og udtømmende beskrivelse maa sprogteorien dærfør for textanalysen foreskrive en saadan procedure at disse tilfælde kan holdes adskilte. Besynderligt nok har man i den hidtidige sprogvidenskab kun i meget ringe grad været opmærksom paa denne nødvendighed ; en del af forklaringen herpaa er at søge i at man har anlagt transcendent synspunkter, og f. ex. ud fra et vagt sociologisk udgangspunkt ment at kunne hævde det (efter al rimelig sandsynlighed falske) postulat, at den sociale norm medfører at et

La notion de sémiotique connotative permet donc de rendre compte de l'hétérogénéité d'un texte, mais également, par ailleurs, d'une série de caractéristiques stylistiques, sociologiques, géographiques ou psychologiques dont Hjelmslev pose qu'elles ne doivent pas préjuger de l'analyse formelle, qui de cette manière demeurera immanente. Elle apparaît ainsi en premier lieu comme l'instrument d'une analyse immanente des textes et, dans la mesure où elle est elle-même une sémiotique et, en tant que telle, implique une distinction entre schéma et usage, d'une ordonnance des disciplines relatives au langage. La notion de métasémiotique

---

nationalsprog ogsaa i sin interne struktur er ensartet og specifikt, og at omvendt et sprogligt fysiognomi qua fysiognomi er en *quantité négligeable* og uden videre i flæng kan tages som repræsentant for et nationalsprog. Kun Londonskolen har her været bevidst forsigtig : D. Jones' definition af fonemet tager udtrykkelig kun hensyn til "the pronunciation of one individual speaking in a definite style."

Under forudsætning af textens ubegrænsethed (produktivitet) vil der mellem to tegn hørende til hver sin tegnklasser der er solidarisk med hver sin konnotator altid bestaa "oversættelighed", hvilket her vil sige udtrykssubstitution. Særlig er dette kriterium indlysende og let haandterligt for de tegn af stor udstrækning som textanalysen støder paa i sine tidligste operationer : ethvert textderivat (f. ex. kapitel) kan oversættes fra een stil, stilart, værdistil, stilgenre, stemning, argot, eet nationalsprog, lokalsprog, fysiognomi til en anden (et andet). Denne oversættelighed er, som vi har set, ikke altid gensidig hvis der er tale om andre sprog end dagligsprog, men naar dagligsprog indbefattes er i hvert fald en ensidig oversættelighed altid mulig. Under textanalysen vil følgelig *konnotatorer* fremtræde som dele der indgaar i funktiver saaledes at disse faar indbyrdes substitution naar disse dele fradrages, og som under givne betingelser genfindes i samtlige funktiver af en given grad. Dette er imidlertid endnu ikke tilstrækkeligt til at definere en konnotator. En størrelse der har den angivne egenskab kalder vi en *indikator*, og det er nødvendigt at skelne mellem to slags indikatorer : *signaler* (se 14) og *konnotatorer* ; forskellen mellem dem er fra operationelt synspunkt den, at et signal altid lader sig henføre entydigt til et bestemt af sprogets planer, medens dette aldrig er tilfældet med en konnotator ; en *konnotator* er da en indikator der under givne betingelser genfindes i begge sprogets planer.

Under textanalysen vil konnotatorerne være at udskille af deduktionen. Herved fremtræder de tegn, der kun er forskellige ved at være solidariske med hver sin konnotator, som varieteter. Disse varieteter er, i modsætning til sædvanlige varianter (16), partikulære og skal behandles adskilt under den videre analyse. Herved sikrer man sig imod sammenblanding af forskellige sprogbygninger (og sprogbrug) ; skulde der senere vise sig at være identitet, vil denne let kunne fremgaa af en afbildning.

Nu er det imidlertid klart at ogsaa selve konnotatorerne udgør et emne hvis behandling tilfalder lingvistikken. Deres behandling tilfalder ikke den disciplin der analyserer denotationssprog ; dens eneste opgave er at udsortere dem og holde dem opsamlet til senere behandling. Deres behandling tilfalder en særskilt disciplin der determinerer læren om denotationssprog.

Nu synes det indlysende, at den solidaritet, der bestaar mellem givne tegnklasser og givne konnotatorer, er en *tegnfunktion*, idet tegnklasserne er *udtryk* for den paagældende konnotator som *indhold*. Saaledes er den eller de sprogbygning(er) og sprogbrug, som vi betegner som det danske sprog, *udtryk* for konnotatoren "dansk". Ligeledes er den eller de sprogbygning(er) og sprogbrug, som vi betegner som det sproglige fysiognomi N. N., *udtryk* for det reale fysiognomi N. N. (denne person). Og tilsvarende i alle andre tilfælde. Ikke for intet staar nationalsproget som "symbol" for nationen, stedmaalet som "symbol" for hjemstavnen, osv.

Det synes altsaa adækvat at anskue indbegrebet af konnotatorer som indhold for denotationssprogene som udtryk, og at betegne indbegrebet af dette indhold og dette udtryk som et *sprog*, nemlig et *konnotationssprog*. Efter tilendebringelsen af denotationssprogets analyse skal med andre ord konnotationssproget underkastes en analyse efter ganske den samme procedure. Atter her vil der være at skelne mellem en sprogbygning og en sprogbrug. Konnotatorerne vil være at analysere paa grundlag af deres indbyrdes funktioner, ikke paa grundlag af den indholdsmening der er tilordnet dem eller kan tilordnes dem. Læren om konnotationssprogets sprogbygning omhandler altsaa ikke selve de forestillinger af social eller sakral karakter, som usædvanligt knyttes til begreber som nationalsprog, stedmaal, klikesprog, stil osv osv. Men til læren om konnotationssprogets sprogbygning vil der være at tilordne en lære om dets sprogbrug ganske som for denotationssprogets vedkommende.

Konnotationssproget er altsaa et sprog, der ikke er et dagligsprog, og hvis udtryksplan udgøres af denotationssprogs indholdsplan og udtryksplan. Altsaa et sprog, hvis ene plan (nemlig udtryksplanen) er sprog. » (H.Om. : p. 101-105).

est relativement différente. Il s'agit en effet alors de la définition de la linguistique, qui se trouve ainsi définie comme un type de sémiotique :

« Ce qui surprendra peut-être ici, c'est que nous ayons trouvé une sémiotique dont le *plan de l'expression* est une sémiotique. Les développements récents de la logique, tels que nous les connaissons à travers les travaux des logiciens polonais, nous ont en effet préparé à reconnaître l'existence des sémiotiques dont le *plan du contenu* est lui-même une sémiotique. C'est là ce qu'on a appelé métalangage (nous dirions, *métasémiotique*), c'est-à-dire une sémiotique qui traite d'une sémiotique ; dans notre terminologie, cela doit signifier une sémiotique dont le contenu est une sémiotique. La linguistique même doit être une telle métasémiotique.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les concepts d'expression et de contenu ne peuvent donner lieu à des définitions formelles, car ce sont des désignations assignées arbitrairement à des grandeurs qui n'existent que par opposition l'une à l'autre et ne peuvent être définies que négativement. Aussi définirons-nous sur une autre base en articulant premièrement la classe de sémiotiques en une classe de sémiotiques scientifiques puis en une classe de sémiotiques non scientifiques ; cela présuppose le concept d'*opération* que nous avons défini dans ce qui précède. Nous appellerons *sémiotique scientifique* une sémiotique qui est une opération, et *sémiotique non scientifique* une sémiotique qui n'en est pas une. Nous définirons alors une *sémiotique connotative* comme une sémiotique non scientifique dont l'un ou plusieurs des plans est (sont) une (des) sémiotique(s) ; et une *métasémiotique* comme une sémiotique scientifique dont l'un ou plusieurs des plans est (sont) une (des) sémiotique(s). En fait, nous avons vu qu'*un seul* des deux plans est une sémiotique dans les cas plus fréquents<sup>62</sup>. » (H.Om. : p. 150-151).

Dès lors, il n'est pas question de l'objet soumis à l'analyse, mais de l'analyse elle-même. De cette différence de cadre nous semble témoigner ce fait qu'il n'est pas fait mention de la distinction schéma/usage, mais seulement de celle de degrés de sémiotiques. Hjelmslev envisage en effet ensuite l'existence d'une métasémiotique de degré supérieur, conséquence logique de l'appréhension de la linguistique comme une sémiotique :

« Comme les logiciens l'ont fait remarquer, on peut en outre imaginer une sémiotique scientifique qui traite d'une métasémiotique et, selon leur terminologie, nous pouvons définir une *méta-(sémiotique scientifique)* comme une métasémiotique dont la

---

<sup>62</sup> « Hvad man mulig her særlig vil overraskes over, er at vi her har fundet et sprog hvis *udtryksplan* er et sprog. Man er nemlig, efter den udvikling logistikken har taget i de polske logikers undersøgelser, forberedt paa existensen af sprog hvis *indholdsplan* er sprog. Dette er de saakaldte *metasprog*, hvorved forstaas sprog der handler om sprog, hvilket omsat i vor terminologi maa betyde sprog hvis indhold er sprog. Et saadant metasprog maa netop lingvistikken være.

Nu er som allerede bemærket begreberne udtryk og indhold ikke velegnede som grundlag for formaldefinitioner, fordi udtryk og indhold er vilkaarlig fordelte benævnelser paa størrelser der kun er defineret oppositivt og negativt. Vi vil derfor definere paa et andet grundlag, og først leddele sprogenes klasse i videnskabssprogenes klasse og ikkevidenskabssprogenes klasse ; herved forudsættes begrebet *operation*, som vi tidligere har defineret ; ved et *videnskabssprog* forstaar vi et sprog der er en operation ; ved et *ikkevidenskabssprog* forstaar vi et sprog der ikke er en operation. Vi definerer herefter et *konnotationssprog* som et ikkevidenskabssprog af hvis planer eet eller flere (to) er sprog, og et *metasprog* som et videnskabssprog af hvis planer eet eller flere (to) er sprog. Det i praxis sædvanlig forekommende tilfælde er, som vi har set, det, at *eet* af planerne er et sprog. » (H.Om. : p. 105-106). Whitfield signale pour ce passage la substitution, dès la première édition anglaise, de *metasemiotic* à *metasprog*, corrélatrice de celle de *semiotic* à *sprog*. Voir Hjelmslev (1943) : p. 121, note « Side 105, linie 7, f.n. ».

sémiotique-objet est une sémiotique scientifique (une sémiotique qui entre comme plan dans une sémiotique est appelée *sémiotique-objet* de celle-ci). En accord avec la terminologie de Saussure, nous pouvons définir la *sémiologie* comme une métasémiotique dont la sémiotique-objet est une sémiotique non scientifique. Nous appellerons alors *métasémiologie* une méta-(sémiotique scientifique) dont les sémiotiques-objets sont des sémiologies<sup>63</sup>. » (H.Om. : p. 151).

Une telle régression est potentiellement infinie<sup>64</sup>, dans la mesure où de même que l'objet hjelmslevien est en même temps principe d'analyse, l'analyse est elle-même un objet<sup>65</sup>, de sorte que chaque sémiotique est toujours considérée comme une sémiotique individuelle, réalisation d'un type de sémiotique appelant en tant que telle sa métasémiotique. Aussi n'est-ce pas la théorie – la définition de la linguistique et de son objet – mais l'objet qui viendra fixer un terme à cette régression, lieu à ordonner corrélatif d'un objet ordonnateur. Hjelmslev poursuit ainsi :

« Pour expliciter non seulement les fondements de la linguistique, mais aussi ses conséquences dernières, la théorie du langage est obligée d'adjoindre à l'étude des sémiotiques dénotatives une étude des sémiotiques connotatives et des métasémiologies. Cette obligation revient en propre à la linguistique, parce qu'elle ne peut être résolue de manière satisfaisante qu'à partir de prémisses spécifiques à la linguistique.

Notre dernière tâche sera ici de considérer l'organisation plus appropriée de la *métasémiologie* du point de vue de la linguistique.

D'ordinaire, une métasémiotique sera (ou pourra être) entièrement ou partiellement identique à sa sémiotique-objet. La linguistique, par exemple, qui décrit une langue, aura elle-même recours à cette langue dans sa description. De même, les sémiologies qui décrivent des sémiotiques qui ne sont pas des langues pourront faire cette description dans une langue. Si cela n'est pas le cas, la sémiotique dont elles se serviront pourra toujours être traduite dans une langue (cf. la définition de langue). Il en résulte que si la métasémiologie devait fournir une description complète de la sémiotique de sémiologie, elle en arriverait à répéter en grande partie les résultats mêmes de celle-ci. Le principe de simplicité invite cependant à suivre un procédé qui permette de l'éviter. Pour des considérations d'adéquation, nous devons concevoir la métasémiologie de telle sorte que, dans la pratique, son objet soit exclusif par rapport à celui de la sémiologie ; nous devons d'ailleurs nous comporter de la même manière à l'égard des éventuelles métasémiologies d'un ordre supérieur, et éviter de créer de nouvelles métasémiologies qui n'auraient pas d'objets exclusifs par rapport aux objets déjà traités.

La métasémiologie doit donc concentrer ses efforts non sur la langue déjà décrite par la sémiologie, langue dans laquelle cette sémiologie est aussi faite, mais sur les

---

<sup>63</sup> « Idet der nu, som logikerne har gjort opmærksom paa, yderligere kan tænkes et videnskabssprog der handler om et metasprog, kan vi i tilslutning til deres terminologi definere et *metavidenskabssprog* som et metasprog hvis objektsprog er videnskabssprog (idet et sprog der indgaar som plan i et sprog siges at være dettes *objektsprog*). I tilslutning til Saussures terminologi kan vi bestemme en *semiologi* som et metasprog hvis objektsprog er ikkevidenskabssprog. Og endelig kan vi bruge betegnelsen *metasemiologi* om et metavidenskabssprog hvis objektsprog er semiologier. » (H.Om. : p. 106).

<sup>64</sup> Voir H.Rés. : p. 94-95, et surtout p. 102, cités ci-dessous.

<sup>65</sup> Comme le note Sémir Badir : « A la limite, dans certains cas, analyse et objet peuvent être confondus. » (Badir, 2004 : p. 33). Celui-ci précise alors en note : « C'est ce qui se laisse conclure à partir de la définition des sémiotiques scientifiques (qui sera commentée au chapitre IV) : une hiérarchie sémiotique est constituée en objet scientifique quand elle est une opération, c'est-à-dire une analyse. Bien que les *PTL* ne s'occupent que d'elle, il s'agit pourtant d'un cas limite : dans la théorie glossématique, *objet* et *analyse* ont des propriétés distinctes. » (Badir, 2004 : p. 33, note 5). Ce cas limite n'en est pas moins très révélateur de la démarche hjelmslevienne.

modifications éventuelles de cette langue ou sur les additions qu'elle y apporte pour produire son jargon spécial. Il s'ensuit aussi clairement que la métasémiologie n'a pas besoin de fournir la description des propositions qui entrent dans la théorie de la sémiologie si elle peut prouver que ces propositions sont des unités possibles qui pouvaient déjà être prévues par le système de la langue. Son domaine est, en revanche, la *terminologie* spécifique de la sémiologie, et nous allons voir qu'elle utilise trois sortes de termes :

1. Des termes qui entrent comme définissables dans le système de définitions de la sémiologie et dont le contenu est donc déjà défini, c'est-à-dire analysé (cf. chapitre 14) par la sémiologie elle-même. Ces termes n'appartiennent pas au domaine spécifique de la métasémiologie.

2. Des termes qui sont empruntés à la langue et qui comme indéfinissables entrent dans le système de définitions de la sémiologie. Contrairement à la situation des indéfinissables dans d'autres sciences, ceux-ci ont un statut particulier dans la sémiologie : ils ont été empruntés à la sémiotique-objet de la sémiologie qui les aura déjà définis dans son analyse du plan du contenu. Ces termes n'appartiennent pas non plus au domaine spécifique de la métasémiologie.

3. Des termes qui ne sont pas empruntés à la langue (mais qui doivent cependant être supposés avoir une structure d'expression qui concorde avec le système de la langue) et qui entrent comme indéfinissables dans les propositions de la sémiologie. Il faut encore distinguer ici entre deux sortes de termes :

a) Les termes qui désignent des variations de dernier degré d'invariantes de dernier degré, c'est-à-dire des variations de glossèmes (et des variations de signaux) de dernier degré, les variations ultimes "minimales" (individus et/ou variations localisées) dont la sémiologie est parvenue à traiter dans son analyse. Ces variations sont nécessairement conservées comme indéfinissables par la sémiologie, étant donné que définition signifie pour nous analyse, et qu'une analyse à l'intérieur de la sémiologie est justement impossible ici. Par contre, une analyse de ces variations devient possible à l'intérieur de la métasémiologie, puisque celles-ci doivent y être décrites comme les signes minimaux, qui entrent dans la sémiologie, et être analysées alors comme l'ont été les signes minimaux de la langue dans la sémiologie, c'est-à-dire par une résolution en figures fondée sur l'épreuve de commutation appliquée à la sémiotique de sémiologie, et par une articulation en variantes. On verra effectivement que les grandeurs qui entrent comme variantes dans les plans du contenu et de l'expression de la langue (ou dans n'importe quelle sémiotique-objet de premier degré) seront des invariantes du plan du contenu de la sémiologie.

b) Les termes qui désignent des catégories de variantes et d'invariantes de tous degrés. Considérés comme *class as one*, leurs contenus seront des syncrétismes des grandeurs précédemment mentionnées dans (a) ou des syncrétismes des syncrétismes de celles-ci<sup>66</sup>. » (H.Om. : p. 151-154).

---

<sup>66</sup> « For at klare ikke alene lingvistikkens grundlag men ogsaa dens sidste konsekvenser er sprogteorien forpligtet til til læren om denotationssprogene at føje en lære om konnotationssprog og om metasemilogier. Denne forpligtelse er fagvidenskabelig, fordi den kun kan løses tilfredsstillende ud fra fagvidenskabelige forudsætninger.

Vor sidste opgave skal nu bestaa i at overveje hvorledes *metasemilogien* hensigtsmæssigst disponeres fra lingvistisk synspunkt.

Sædvanlig vil et metasprog være (eller kunne være) helt eller delvis identisk med sit objektsprog. Saaledes vil lingvistikken, der beskriver et dagligsprog, selv kunne betjene sig af dette dagligsprog under beskrivelsen ; ligeledes vil semilogier der beskriver ikkedagligsprog kunne foretage denne beskrivelse i et dagligsprog ; skulde dette ikke være tilfældet, vil i hvert fald det sprog de betjener sig af altid være oversætteligt til et dagligsprog (cf. definitionen af dagligsprog). Heraf følger at metasemilogien, dersom den skulde levere en

L'objet est ici déterminé par la nature de la métasémiotique, qui est non seulement une langue, mais également une langue partiellement identique à sa sémiotique-objet, ou à tout le moins traduisible dans celle-ci. Dans ces conditions, l'analyse connaît nécessairement un terme, par redondance ou épuisement. La métasémiologie verra en effet son objet restreint à un certain type de termes de la métasémiotique ou sémiologie et, par ailleurs, on « éviter[a] de créer de nouvelles métasémiologies qui n'auraient pas d'objets exclusifs par rapport aux objets déjà traités ». On lit de même dans le *Résumé of a Theory of Language*<sup>67</sup>, d'abord :

---

fuldstændig beskrivelse af semiologiens sprog, for en meget stor del maatte komme til at gentage semiologiens egne resultater. Simpelt princip byder imidlertid at følge en saadan fremgangsmaade at dette undgaas ; vi maa af hensigtsmæssighedshensyn indrette metasemiologien saaledes at dens emne i praxis forholder sig eksklusivt over for semiologiens ; og vi maa forholde os tilsvarende over for eventuelle metasemiologier af højere ordener og standse tilføjes af yderlige metasemiologier af højere orden, naar disse ikke mere kan behandle emner der forholder sig eksklusivt over for de allerede behandlede.

Metasemiologen maa derfor rette sin interesse ikke mod det, af semiologen allerede beskrevet, dagligsprog som semiologen betjener sig af, men mod de eventuelle modifikationer af dette eller tilføjes til dette, som semiologen har indført for at tilvejebringe sit særlige klikesprog. Herved er det tillige klart, at metasemiologen ikke behøver at levere en beskrivelse af de sætninger der indgaar i semiologiens lærebygning, dersom han kan godtgøre at disse sætninger er mulige enhedsdannelser der allerede kunde forudses ud fra dagligsprogets system. Hans omraade bliver dærmød semiologens særlige *terminologi*, og han vil her finde at semiologen betjener sig af termini af tre forskellige slags :

1. Termini der indgaar som definable i semiologiens definitionssystem, og hvis indhold altsaa allerede er definerede, dvs analyserede (cf 14) af semiologen selv. Disse termini tilfalder ikke metasemiologens særlige omraade.

2. Termini der er overtagne fra dagligsproget og indgaar som indefinable i semiologens definitionssystem. Saadanne indefinable indtager nu, modsat forholdet i andre videnskaber, en ejendommelig stilling i semiologien : idet nemlig disse indefinable er hentede fra semiologens objektsprog, vil semiologen i sin analyse af indholdsplanet have leveret en definition af dem. Heller ikke disse termini tilfalder metasemiologens særlige omraade.

3. Termini der ikke er overtagne fra dagligsproget (men som dog her skal forudsættes at have en med dagligsprogets system stemmende udtryksstruktur), og som indgaar som indefinable i semiologens sætninger. Herunder maa igen skelnes mellem to slags termini :

a. Termini for varianter af højeste grad af invarianter af højeste grad, hvilket vil sige glossemvarianter (og signalvarianter) af højeste grad, de sidste og "mindste" varianter (individer og/eller lokaliserede) som semiologen i løbet af sin analyse er naaet til at tale om. Disse varianter henstaar nødvendigvis for semiologien som indefinable, idet definition vil sige analyse, og analyse inden for semiologien netop her ikke er mulig. En analyse af disse varianter er dærmød mulig inden for metasemiologien, idet de dærmød beskrives som de mindstetegn der indgaar i semiologien, og analyseres paa samme maade som semiologien har analyseret dagligsprogets mindstetegn, dvs gennem en opløsning i figurer paa grundlag af en kommutationsprøve anstillet over for semiologens sprog, og gennem en leddeling i varianter. Det vil nemlig ses, at de størrelser, der indgaar som varianter i indholds- og udtryksplanet i dagligsproget (eller overhovedet i objektsproget af 1. orden), vil blive invarianter i indholdsplanet i semiologien.

b. Termini for kategorier af varianter og af invarianter af alle grader. Disser indhold vil, anskuet som *class as one*, være synkretismer af de under (a) omtalte størrelser eller af synkretismer af disse. » (H.Om. : p. 106-108). Whitfield signale la substitution de *variation* à *variant*, qui n'est intervenue que dans la deuxième édition anglaise (voir Hjelmlev, 1953 : p. 78 et Hjelmlev, 1961 : p. 122). Voir Hjelmlev (1943) : p. 121, note « Side 107, nederste linie ».

<sup>67</sup> Où l'on trouve les définitions suivantes, communes avec *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* : « Déf 26 : Une SÉMIOTIQUE DÉNOTATIVE (symbole  $i\gamma^\circ g^\circ$ ) est une sémiotique dont aucun des plans n'est une sémiotique. – Déf opp : Déf 43 MÉTASÉMIOTIQUE, Déf 44 SÉMIOTIQUE CONNOTATIVE. » (H.Rés. : p. 96) [« Df 26. A DENOTATIVE SEMIOTIC (symbol :  $i\gamma^\circ g^\circ$ ) is a Semiotic none of whose Planes is a semiotic. -- opp Df 43 METASEMIOTIC, Df 44 CONNOTATIVE SEMIOTIC. » (H.Rés. : p. 12)], « Déf 41 : Une SÉMIOTIQUE SCIENTIFIQUE est une sémiotique qui est une Op. – Déf opp : Déf 42 SÉMIOTIQUE NON SCIENTIFIQUE.

---

Déf 42 : Une SÉMIOTIQUE NON SCIENTIFIQUE est une sémiotique qui n'est pas une Op. – Déf opp : Déf 41 SÉMIOTIQUE SCIENTIFIQUE.

Déf 43 : Une MÉTASEMIOTIQUE est une sémiotique scientifique dont un (ou plusieurs) plan(s) est (ou sont) une (ou des) sémiotique(s). – Déf opp : Déf 44 SÉMIOTIQUE CONNOTATIVE. – : : Déf 46 MÉTA(SÉMIOTIQUE SCIENTIFIQUE), Déf 47 SÉMIOLOGIE.

Déf 44 : Une SÉMIOTIQUE CONNOTATIVE (symbole :  $x\gamma^\circ g^\circ$ ) est une sémiotique non scientifique dont un (ou plusieurs) plan(s) est (ou sont) une (ou des) sémiotique(s). Déf opp : Déf 43 MÉTASEMIOTIQUE. » (H.Rés. : p. 98) [« Df 41. A SCIENTIFIC SEMIOTIC is a Semiotic that is an Op. -- opp Df 42 NON-SCIENTIFIC SEMIOTIC.

Df 42. A NON-SCIENTIFIC SEMIOTIC is a Semiotic that is not an Op. -- opp Df 41 SCIENTIFIC SEMIOTIC.

Df 43. A METASEMIOTIC is a Scientific Semiotic one or more of whose Planes is (are) (a) Semiotic(s). -- opp Df 44 CONNOTATIVE SEMIOTIC. -- : : Df 46 META-(SCIENTIFIC SEMIOTIC), Df 47 SEMIOLOGY.

Df 44. A CONNOTATIVE SEMIOTIC (symbol :  $x\gamma^\circ g^\circ$ ) is a Non-scientific Semiotic one or more of whose Planes is (are) (a) Semiotic(s). -- opp Df 43 METASEMIOTIC. » (H.Rés. : p. 14-15)], « Déf 45 : Une sémiotique qui entre comme plan dans une sémiotique est dite sémiotique-objet de ou pour cette dernière.

Déf 46 : Une MÉTA(SÉMIOTIQUE SCIENTIFIQUE) est une métasémiotique qui a une sémiotique scientifique pour sémiotique-objet. – Déf opp : Déf 47 SÉMIOLOGIE.

Déf 47 : Une SÉMIOLOGIE (symbole :  $2\gamma^\circ g^\circ$ ) est une métasémiotique qui a une sémiotique non scientifique pour sémiotique-objet. – Déf opp : Déf 46 MÉTA(SÉMIOTIQUE SCIENTIFIQUE). – : : Déf 48 SÉMIOLOGIE INTERNE, Déf 49 SÉMIOLOGIE EXTERNE. » (H.Rés. : p. 99) [« Df 45. A Semiotic that Enters as a Plane into a semiotic is said to be the latter's OBJECT SEMIOTIC or OBJECT SEMIOTIC FOR the latter.

Df 46. A META-(SCIENTIFIC SEMIOTIC) is a Metasemiotic that has a Scientific Semiotic as an Object Semiotic. - - opp Df 47 SEMIOLOGY.

Df 47. A SEMIOLOGY (symbol :  $2\gamma^\circ g^\circ$ ) is a Metasemiotic that has a Non-Scientific Semiotic as an Object Semiotic. -- opp Df 46 MÉTA-(SCIENTIFIC SEMIOTIC). -- : : Df 48 INTERNAL SEMIOLOGY, Df 49 EXTERNAL SEMIOLOGY. » (H.Rés. : p. 15).], « Déf 50 : Une MÉTASEMIOLOGIE (symbole :  $3\gamma^\circ g^\circ$ ) est une méta(sémiotique scientifique) dont les sémiotiques-objets sont des sémiologies. – Déf 51 MÉTASEMIOLOGIE INTERNE, Déf 52 MÉTASEMIOLOGIE EXTERNE. » (H.Rés. : p. 99) [« Df 50. A METASEMIOLOGY (symbol :  $3\gamma^\circ g^\circ$ ) is a Meta-(scientific semiotic) whose Object Semiotics are Semiologies. -- : : Df 51 INTERNAL METASEMIOLOGY, Df 52 EXTERNAL METASEMIOLOGY. » (H.Rés. : p. 16)], « op Df 152. An INDICATOR (symbol :  $\mathcal{J}$ ) is a Part which Enters into one or both of two Functives in such a way that the functives have mutual Substitution if the part is deducted and which is found under given conditions in all functives of a given Degree. -- : : 153 SIGNAL, Df 200 CONNOTATOR.

op Df : A SIGNAL (symbol :  $\mathcal{J}$ ) is a Indicator which is not, under given conditions, found in all Planes. (Cf. Df 153.) -- The symbol  $\mathcal{J}p$  is read “the signal p” ; the symbol  $\mathcal{J}(p)$  is read “signal for p”.

Df 153 SIGNALS (symbol :  $\mathcal{J}$ ) are Invariants without mutual Function. » [« op Df 152. Un INDICATEUR (symbole :  $\mathcal{J}$ ) est une Partie qui Entre dans l'un ou les deux de deux Fonctifs de telle manière que les fonctifs ont une Substitution mutuelle si la partie est déduite et qui dans des conditions données se trouve dans tous les fonctifs d'un degré donné. -- : : 153 SIGNAL, Df 200 CONNOTATEUR.

op Df : Un SIGNAL (symbole :  $\mathcal{J}$ ) est un Indicateur qui ne se trouve pas dans tous les Plans dans des conditions données. (Cf. Df 153.) -- Le symbole  $\mathcal{J}p$  se lit “le signal p” ; le symbole  $\mathcal{J}(p)$  se lit “signal pour p”.

Df 153 Les SIGNAUX (symbole :  $\mathcal{J}$ ) sont des Invariants sans Fonction mutuelle. »] (H.Rés. : p. 79), mais auxquelles s'ajoutent ces autres : « Déf 48 : Une SÉMIOLOGIE INTERNE (symbole :  $i_2\gamma^\circ g^\circ$ ) est une sémiologie qui a une sémiotique dénotative pour sémiotique-objet. – Déf opp : Déf 49 SÉMIOLOGIE EXTERNE.

Déf 49 : Une SÉMIOLOGIE EXTERNE (symbole :  $x_2\gamma^\circ g^\circ$ ) est une sémiologie qui a une sémiotique connotative pour sémiotique-objet. – Déf opp : Déf 48 SÉMIOLOGIE INTERNE. » (H.Rés. : p. 99) [« Df 48. An INTERNAL SEMIOLOGY (symbol :  $i_2\gamma^\circ g^\circ$ ) is a Semiology that has a Denotative Semiotic as an Object Semiotic. -- opp Df 49 EXTERNAL SEMIOLOGY.

Df 49. An EXTERNAL SEMIOLOGY (symbol :  $x_2\gamma^\circ g^\circ$ ) is a Semiology that has a Connotative Semiotic as an Object Semiotic. -- opp Df 48 INTERNAL SEMIOLOGY. » (H.Rés. : p. 15).], « Déf 51 : Une MÉTASEMIOLOGIE INTERNE (symbole :  $i_3\gamma^\circ g^\circ$ ) est une métasémiologie dont les sémiotiques-objets sont des sémiologies internes. – Déf opp : Déf 52 MÉTASEMIOLOGIE EXTERNE.

Déf 52 : Une MÉTASEMIOLOGIE EXTERNE (symbole :  $x_3\gamma^\circ g^\circ$ ) est une métasémiologie dont les sémiotiques-objets sont des sémiologies externes. – Déf opp : Déf 51 MÉTASEMIOLOGIE INTERNE. » (H.Rés. : p. 99) [« Df 51. An INTERNAL METASEMIOLOGY (symbol :  $i_3\gamma^\circ g^\circ$ ) is a Metasemiology whose Object Semiotics are Internal Semiologies. -- opp Df 52 EXTERNAL METASEMIOLOGY.



---

Df 52. An EXTERNAL METASEMIOLOGY (symbole :  $x_3\gamma^\circ g^\circ$ ) is a Metasemiology whose Object Semiotics are External Semilogies. -- opp Df 51 INTERNAL METASEMIOLOGY. » (H.Rés. : p. 16)], « Dff 163-164. The designations CONTENT PLANE or PLEREMATIC (symbol :  $\gamma^\circ$ ) and EXPRESSION PLANE or CENEMATIC (symbol :  $g^\circ$ ) are assigned arbitrarily as distinct names for Planes whose number within a Semiotic is two and only two. [...]

Df 165. An INTERNAL PLANE (symbol :  $i * g^\circ$ ) is a Component of a Denotative Semiotic. -- opp Df 166 EXTERNAL PLANE, Df 169 SEMIOLOGICAL PLANE, Df 170 METASEMIOLOGICAL PLANE.

Correspondingly, we can speak of INTERNAL CONTENT PLANE, INTERNAL EXPRESSION PLANE, and so on ; in general, derivatives of a denotative semiotic can be called INTERNAL FUNCTIVES. Internal functives and Opp performed on internal functives are symbolized with a prefixed  $i$  ; for internal functives that are derivatives of a language, and for Opp performed on them,  $i$  may be replaced by  $L$ .

Df 166. An EXTERNAL PLANE (symbol :  $x * g^\circ$ ) is a Component of a Connotative Semiotic. -- opp Df 165 INTERNAL PLANE, Df 169 SEMIOLOGICAL PLANE, Df 170 METASEMIOLOGICAL PLANE. -- : : Df 167 DENOTATIVE PLANE, Df 168 CONNOTATIVE PLANE.

Correspondingly, we can speak of EXTERNAL CONTENT PLANE, EXTERNAL EXPRESSION PLANE, and so on ; in general, all derivatives of a connotative semiotic can be called EXTERNAL FUNCTIVES. External functives and Opp performed on external functives are symbolized with a prefixed  $x$ .

Df 167. A DENOTATIVE PLANE (symbol :  $x g^\circ$ ) is an External Plane that is a Denotative Semiotic. -- opp Df. CONNOTATIVE PLANE. A denotative plane can also be arbitrarily (cf. Dff 163-164) called EXTERNAL EXPRESSION PLANE.

Df 168. A CONNOTATIVE PLANE (symbol :  $x \gamma^\circ$ ) is an External Plane that is not a Semiotic. -- opp Df 167 DENOTATIVE PLANE. A connotative plane can also be arbitrarily (cf. Dff 163-164) called EXTERNAL CONTENT PLANE.

Df 169. A semiological plane (symbol :  ${}_2 * g^\circ$ ) is a Component of a Semiology. -- opp Df 165 internal plane, Df 166 external plane, Df 170 metasemiological plane. -- : : Df 171 internal semiological plane, Df 172 external semiological plane.

Correspondingly, we can speak of SEMIOLOGICAL CONTENT PLANE, SEMIOLOGICAL EXPRESSION PLANE, and so on ; in general, derivatives of a semiology can be called SEMIOLOGICAL FUNCTIVES.

A semiological content plane can also be called a descript, and a semiological expression plane can also be called a descriptor.

Semiological functives and Opp performed on semiological functives are symbolized with a prefixed  ${}_2$ .

Df 170. A metasemiological plane (symbol :  ${}_3 * g^\circ$ ) is a Component of a Metasemiology. -- opp Df 165 internal plane, Df 166 external plane, Df 169 semiological plane. -- : : Df 173 internal metasemiological plane, Df 174 external semiological plane.

Correspondingly, we can speak of METASEMIOLOGICAL CONTENT PLANE, METASEMIOLOGICAL EXPRESSION PLANE, and so on ; in general, derivatives of a metasemiology can be called METASEMIOLOGICAL FUNCTIVES.

A metasemiological content plane can also be called a metadescript, and a metasemiological expression plane can also be called a metadescriptor.

Metasemiological functives and Opp performed on metasemiological functives are symbolized with a prefixed  ${}_3$ .

Df 171. An INTERNAL SEMIOLOGICAL PLANE (symbol :  $i_2 * g^\circ$ ) is a Component of an Internal Semiology. -- opp Df 172 EXTERNAL SEMIOLOGICAL PLANE.

Correspondingly, we can speak of internal semiological content plane or internal descript, internal semiological expression plane or internal descriptor, and so on ; in general, derivatives of an internal semiology can be called internal semiological functives.

Internal semiological functives and Opp performed on internal semiological functives are symbolized with a prefixed  $i_2$ .

Df 172. An EXTERNAL SEMIOLOGICAL PLANE (symbol :  $x_2 * g^\circ$ ) is a Component of an External Semiology. -- opp Df 171 INTERNAL SEMIOLOGICAL PLANE.

Correspondingly, we can speak of external semiological content plane or external descript, external semiological expression plane or external descriptor, and so on ; in general, derivatives of an external semiology can be called external semiological functives.

External semiological functives and Opp performed on external semiological functives are symbolized with a prefixed  $x_2$ .

Df 173. An INTERNAL METASEMIOLOGICAL PLANE (symbol :  $i_3 * g^\circ$ ) is a Component of an Internal Metasemiology. -- opp Df 174 EXTERNAL METASEMIOLOGICAL PLANE.

---

Correspondingly, we can speak of internal metasemiological content plane or internal metadescript, internal metasemiological expression plane or internal metadescriptor, and so on ; in general, derivatives of an internal metasemiology can be called internal metasemiological functives.

Internal metasemiological functives and Opp performed on internal metasemiological functives are symbolized with a prefixed  $i_3$ .

Df 174. An EXTERNAL METASEMIOLOGICAL PLANE (symbol :  $x_3 \cdot g^\circ$ ) is a Component of an External Metasemiology. -- opp Df 173 INTERNAL METASEMIOLOGICAL PLANE.

Correspondingly, we can speak of external metasemiological content plane or external metadescript, external metasemiological expression plane or external metadescriptor, and so on ; in general, derivatives of an external metasemiology can be called external metasemiological functives.

External metasemiological functives and Opp performed on external metasemiological functives are symbolized with a prefixed  $x_3$ . » [« Dff 163-164. Les désignations PLAN DU CONTENU ou PLÉRÉMATIQUE (symbole :  $\gamma^\circ$ ) et PLAN DE L'EXPRESSION ou CÉNÉMATIQUE (symbole :  $g^\circ$ ) sont assignées arbitrairement comme noms distincts pour les plans dont le nombre, dans une sémiotique, est deux et seulement deux. [...]

Df 165. Un PLAN INTERNE (symbole :  $i \cdot g^\circ$ ) est un Composant d'une Sémiotique Dénotative. -- Df opp 166 PLAN EXTERNE, Df 169 PLAN SÉMIOLOGIQUE, Df 170 PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE.

En conséquence, nous pouvons parler de PLAN INTERNE DU CONTENU, PLAN INTERNE DE L'EXPRESSION, et ainsi de suite ; en général, les dérivés d'une sémiotique dénotative peuvent être appelés FONCTIFS INTERNES. Les fonctifs internes et les Opp réalisées sur des fonctifs internes sont symbolisés par un  $i$  préfixé ; pour les fonctifs internes qui sont des dérivés d'une langue, et pour les Opp réalisées sur eux,  $i$  peut être remplacé par L.

Df 166. Un PLAN EXTERNE (symbole :  $x \cdot g^\circ$ ) est un Composant d'une Sémiotique Connotative. -- Df opp 165 PLAN INTERNE, Df 169 PLAN SÉMIOLOGIQUE, Df 170 PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE. -- : : Df 167 PLAN DÉNOTATIF, Df 168 PLAN CONNOTATIF.

En conséquence, nous pouvons parler de PLAN EXTERNE DU CONTENU, PLAN EXTERNE DE L'EXPRESSION, et ainsi de suite ; en général, tous les dérivés d'une sémiotique connotative peuvent être appelés FONCTIFS EXTERNES. Les fonctifs externes et les Opp réalisées sur des fonctifs externes sont symbolisés par un  $x$  préfixé.

Df 167. Un PLAN DÉNOTATIF (symbole :  $xg^\circ$ ) est un Plan Externe qui est une Sémiotique Dénotative. -- Df opp. PLAN CONNOTATIF. Un plan dénotatif peut également être arbitrairement (cf. Dff 163-164) appelé PLAN EXTERNE DE L'EXPRESSION.

Df 168. Un PLAN CONNOTATIF (symbole :  $x\gamma^\circ$ ) est un Plan Externe qui n'est pas une Sémiotique. -- Df opp 167 PLAN DENOTATIF. Un plan connotatif peut également être arbitrairement (cf. Dff 163-164) appelé PLAN EXTERNE DU CONTENU.

Df 169. Un PLAN SÉMIOLOGIQUE (symbole :  $2 \cdot g^\circ$ ) est un Composant d'une Sémiologie. -- Df opp 165 PLAN INTERNE, Df 166 PLAN EXTERNE, Df 170 PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE. -- : : Df 171 PLAN SÉMIOLOGIQUE INTERNE, Df 172 PLAN SÉMIOLOGIQUE EXTERNE.

En conséquence, nous pouvons parler de PLAN SÉMIOLOGIQUE DU CONTENU, PLAN SÉMIOLOGIQUE DE L'EXPRESSION, et ainsi de suite ; en général, les dérivés d'une sémiologie peuvent être appelés FONCTIFS SÉMIOLOGIQUES.

Un PLAN SÉMIOLOGIQUE DU CONTENU peut également être appelé un DECRIT, et un PLAN SÉMIOLOGIQUE DE L'EXPRESSION peut également être appelé un DESCRIPTEUR.

Les fonctifs sémiologiques et les Opp réalisées sur des fonctifs sémiologiques sont symbolisés par un  $2$  préfixé.

Df 170. Un PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE (symbole :  $3 \cdot g^\circ$ ) est un Composant d'une Métasémiologie. -- Df opp 165 PLAN INTERNE, Df 166 PLAN EXTERNE, Df 169 PLAN SÉMIOLOGIQUE. -- : : Df 173 PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE INTERNE, Df 174 PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE EXTERNE.

En conséquence, nous pouvons parler de PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE DU CONTENU, PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE DE L'EXPRESSION, et ainsi de suite ; en général, les dérivés d'une métasémiologie peuvent être appelés FONCTIFS MÉTASÉMIOLOGIQUES.

Un PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE DU CONTENU peut également être appelé un MÉTADÉCRIT, et un PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE DE L'EXPRESSION peut également être appelé un MÉTADÉSCRIPTEUR.

Les fonctifs métasémiologiques et les Opp réalisées sur des fonctifs métasémiologiques sont symbolisés par un  $3$  préfixé.

Df 171. Un PLAN SÉMIOLOGIQUE INTERNE (symbole :  $i_2 \cdot g^\circ$ ) est un Composant d'une Sémiologie Interne. -- Df opp 172 PLAN SÉMIOLOGIQUE EXTERNE.

« To meet the requirement of exhaustive description in Pr 1 and of simplest possible description (cf. Prr 2-4) it is necessary and sufficient to continue this regression until the introduction of a meta-(scientific semiotic) of higher degree can no longer involve a particular analysis that does not reveal conformity with particular analyses in the object semiotic of the meta-(scientific semiotic)<sup>68</sup>. » (H.Rés. : p. 102)

puis :

« Rg 94. It follows from Rg 88 that when the object subjected to investigation (either immediately or through catalysis) includes a (presumed) object semiotic and its

---

En conséquence, nous pouvons parler de PLAN SÉMIOLOGIQUE INTERNE DU CONTENU ou DÉCRIT INTERNE, PLAN SÉMIOLOGIQUE INTERNE DE L'EXPRESSION ou DESCRIPTEUR INTERNE, et ainsi de suite ; en général, les dérivés d'une sémiologie interne peuvent être appelés FONCTIFS SÉMIOLOGIQUES INTERNES.

Les fonctifs sémiologiques internes et les Opp réalisées sur des fonctifs sémiologiques internes sont symbolisés par un  $i_2$  préfixé.

Df 172. Un PLAN SÉMIOLOGIQUE EXTERNE (symbole :  $x_2 * g^\circ$ ) est un Composant d'une Sémiologie Externe. -- Df opp 171 PLAN SÉMIOLOGIQUE INTERNE.

En conséquence, nous pouvons parler de PLAN SÉMIOLOGIQUE EXTERNE DU CONTENU ou DÉCRIT EXTERNE, PLAN SÉMIOLOGIQUE EXTERNE DE L'EXPRESSION ou DESCRIPTEUR EXTERNE, et ainsi de suite ; en général, les dérivés d'une sémiologie externe peuvent être appelés FONCTIFS SÉMIOLOGIQUES EXTERNES.

Les fonctifs sémiologiques externes et les Opp réalisées sur des fonctifs sémiologiques externes sont symbolisés par un  $x_2$  préfixé.

Df 173. Un PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE INTERNE (symbole :  $i_3 * g^\circ$ ) est un Composant d'une Métasémiologie Interne. -- Df opp 174 PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE EXTERNE.

En conséquence, nous pouvons parler de PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE INTERNE DU CONTENU ou MÉTADÉCRIT INTERNE, PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE INTERNE DE L'EXPRESSION ou MÉTADÉSCRIPTEUR INTERNE, et ainsi de suite ; en général, les dérivés d'une métasémiologie interne peuvent être appelés FONCTIFS MÉTASÉMIOLOGIQUES INTERNES.

Les fonctifs métasémiologiques internes et les Opp réalisées sur des fonctifs métasémiologiques internes sont symbolisés par un  $i_3$  préfixé.

Df 174. Un PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE EXTERNE (symbole :  $x_3 * g^\circ$ ) est un Composant d'une Métasémiologie Externe. -- Df opp 173 PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE INTERNE.

En conséquence, nous pouvons parler de PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE EXTERNE DU CONTENU ou MÉTADÉCRIT EXTERNE, PLAN MÉTASÉMIOLOGIQUE EXTERNE DE L'EXPRESSION ou MÉTADÉSCRIPTEUR EXTERNE, et ainsi de suite ; en général, les dérivés d'une métasémiologie externe peuvent être appelés FONCTIFS MÉTASÉMIOLOGIQUES EXTERNES.

Les fonctifs métasémiologiques externes et les Opp réalisées sur des fonctifs métasémiologiques externes sont symbolisés par un  $x_3$  préfixé. »] (H.Rés. : p. 95-98). La définition du connotateur est en outre différente de celle de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, alors considérée comme une définition opérationnelle : « op Df : A CONNOTATOR (symbol :  $x\Gamma$ ) is an Indicator that is found in all Planes under given conditions. (Cf. Df 200.)

Df 154. CONVERSE Functionives are functionives that acquire mutual Substitution when the Connotators Entering into them are deducted. » [« op Df : Un CONNOTATEUR (symbole :  $x\Gamma$ ) est un Indicateur qui se trouve dans tous les Plans dans des conditions données. (Cf. Df 200.)

Df 154. Les Fonctifs CONVERSES sont des fonctifs qui acquièrent une Substitution mutuelle quand les Connotateurs qui y Entrent sont déduits. »] (H.Rés. : p. 80), « Df 200. A CONNOTATOR (symbol :  $x\Gamma$ ) is an External Taxeme. (Cf. op Df immediately preceding Df 154.) » [« Df 200. Un CONNOTATEUR (symbole :  $x\Gamma$ ) est un Taxème Externe. (Cf. op Df précédant immédiatement la Df 154.) »] (H.Rés. : p. 121). Pour les termes *descript* et *metadescript*, Alain Herreman utilise les termes de *descriptif* et *metadescriptif*, qui nous semblent contestables, dans la mesure où leur sens est actif plutôt que passif.

<sup>68</sup> « Afin de satisfaire à l'exigence de description exhaustive du Pr 1 et de la description la plus simple possible (cf. Prr 2-4) il est nécessaire et suffisant de continuer cette régression jusqu'à l'introduction d'une méta-(sémiotique scientifique) d'un degré supérieur qui ne peut plus impliquer d'analyse particulière qui ne révèle aucune conformité avec les analyses particulières de la sémiotique-objet de la méta-(sémiotique scientifique). » Les principes 1 à 4 ont été cités dans le chapitre précédent.

metasemiotic, the procedure must first be applied to the object semiotic and only after that to the metasemiotic (cf. Rgg 77 and 41, and Rg 102).

Rg 95 In order to comply with Pr 2 (and Pr 7), the application of the procedure in a second-degree metasemiotic shall be so ordered that derivatives of the first-degree metasemiotic that are conformal with derivatives of its object semiotic are not registered again. For this reason, a *conformity test* must precede the analysis undertaken by the second-degree metasemiotic. The purpose of this conformity test is to ensure the simplest possible application of the procedure by separating out, as early as possible, derivatives that are conformal with derivatives of the object semiotic.

Rg 96. It follows from Rgg 93 and 95 that, in practice, the task of a meta-(scientific semiotic) (e.g., a metasemiology) is to carry out a particular analysis of the glosseme-individuals and signal-individuals of a denotative semiotic (e.g., a language), followed by a synthesis. Thus, in practice, the meta-(scientific semiotic) (the metasemiology) is identical with the study of the semiotic usage, while the first-degree metasemiotic (the semiology) alone is the study of the semiotic schema. This explicit formulation further confirms the necessity of treating the first-degree metasemiotic (the semiology) before the meta-(scientific semiotic) (the metasemiology), since the semiotic usage selects the semiotic schema (cf. Dff 28-30).

Rg 97. It follows from Rg 96 that the conformity test in a tentatively performed second-degree meta-(scientific semiotic) will have positive results for the aggregate object under investigation. The indefinables of the metasemiology, according to Rg 93, will be the simplex plerematis alone, i.e. the glosseme-individuals and signal-individuals of the semiology -- in practice, physical particles. And these, it turns out, can no more be subjected to particular analysis in the second-degree meta-(scientific semiotic) than in the metasemiology, so the test prescribed in Rg 93 has negative results. In compliance with Rg 87, the analysis of the aggregate object under investigation is therefore to be suspended as exhausted<sup>69</sup>. » (H.Rés. : p. 106-107)

et de nouveau à propos des sémiotiques connotatives :

---

<sup>69</sup> « Rg 94. Il suit de la Rg 88 que quand l'objet soumis à l'examen (soit immédiatement soit par catalyse) inclut une sémiotique-objet (présumée) et sa métasémiotique, la procédure doit d'abord être appliquée à la sémiotique-objet et après seulement à la métasémiotique (cf. Rgg 77 et 41, et Rg 102).

Rg 95 Afin de respecter le Pr 2 (et le Pr 7), l'application de la procédure dans une métasémiotique de second degré doit être ordonnée de telle manière que les dérivés de la métasémiotique de premier degré qui sont conformes aux dérivés de sa sémiotique-objet ne soient pas de nouveau enregistrés. Pour cette raison, une *épreuve de conformité* doit précéder l'analyse entreprise par la métasémiotique de second degré. Le but de cette épreuve de conformité est de garantir l'application la plus simple possible de la procédure en séparant, aussi précocement que possible, les dérivés qui sont conformes aux dérivés de la sémiotique-objet.

Rg 96. Il suit des Rgg 93 et 95 que, en pratique, la tâche de la méta-(sémiotique scientifique) (par ex., une métasémiologie) est d'exécuter une analyse particulière des individus-glossèmes et des individus-signaux d'une sémiotique dénotative (par ex., une langue), suivie par une synthèse. Ainsi, en pratique, la méta-(sémiotique scientifique) (la métasémiologie) est identique à l'étude de l'usage sémiotique, alors que seule la métasémiotique de premier degré (la sémiologie) est l'étude du schéma sémiotique. Cette formulation explicite confirme de nouveau la nécessité de traiter la métasémiotique de premier degré (la sémiologie) avant la méta-(sémiotique scientifique) (la métasémiologie), puisque l'usage sémiotique sélectionne le schéma sémiotique (cf. Dff 28-30).

Rg 97. Il suit de la Rg 96 que l'épreuve de conformité dans une méta-(sémiotique scientifique) provisoirement accomplie aura des résultats positifs pour l'ensemble de l'objet examiné. Les indéfinissables de la métasémiologie, selon la Rg 93, seront les seules plérématis simples, c'est-à-dire les individus-glossèmes et les individus-signaux de la sémiologie -- en pratique, les particules physiques. Et il s'avère que ceux-ci ne peuvent pas plus être soumis à une analyse particulière dans la méta-(sémiotique scientifique) de second degré que dans la métasémiologie, ainsi l'épreuve prescrite dans la Rg 93 a des résultats négatifs. En conformité avec la Rg 87, l'analyse de l'ensemble de l'objet examiné doit donc être suspendue comme épuisée. » Les Pr 2 et 7 ont été cités dans le chapitre précédent (voir la note précédente). Les règles 87, 88 et 93 le seront ci-dessous.

« Rg 101. It follows from Df 44 that the object semiotic for a connotative semiotic can be a connotative semiotic or a metasemiotic.

N 45. Inductive experience shows that analysis of hitherto observed connotative semiotics does not lead to registration of connotators in conformity with Rg 63. Thus, in hitherto observed cases, no second-degree connotative semiotic ( $xx\gamma^\circ g^\circ$ ) (i.e., connotative semiotic whose object semiotic is a connotative semiotic) has been registered.

Inductive experience shows that when the denotative semiotic is a language, no connotators can be registered in conformity with Rg 63 in the course of the internal metasemiology ( $i_3\gamma^\circ g^\circ$ ), but that the definitions required for description of the connotative semiotic presuppose  $i_3\gamma^\circ g^\circ$ . (Cf. Rg 98.)

Rg 102. It follows from Rg 98 that when the given object includes (either immediately or through catalysis) a (presumed) object semiotic and its connotative semiotic, the procedure must be applied first to the object semiotic, then to the metasemiotic, and only after that to the connotative semiotic. (cf. Rg 94.)<sup>70</sup> » (H.Rés. : p. 109-110).

---

<sup>70</sup> « Rg 101. Il suit de la Df 44 que la sémiotique-objet d'une sémiotique connotative peut être une sémiotique connotative ou une métasémiotique.

N 45. L'expérience inductive montre que l'analyse des sémiotiques connotatives observées jusqu'ici ne conduit pas à l'enregistrement de connotateurs en conformité avec la Rg 63. Ainsi, dans les cas observés jusqu'ici, aucune sémiotique connotative de second degré ( $xx\gamma^\circ g^\circ$ ) (c'est-à-dire, aucune sémiotique connotative dont la sémiotique-objet est une sémiotique connotative) n'a été enregistrée.

L'expérience inductive montre que quand la sémiotique dénotative est une langue, aucun connotateur ne peut être enregistré en conformité avec la Rg 63 au cours de la métasémiologie interne ( $i_3\gamma^\circ g^\circ$ ), mais que les définitions requises pour la description de la sémiotique connotative présupposent  $i_3\gamma^\circ g^\circ$ . (Cf. Rg 98.)

Rg 102. Il suit de la Rg 98 que quand l'objet en question inclut (soit immédiatement soit par catalyse) une sémiotique-objet (présumée) et sa sémiotique connotative, la procédure doit être appliquée d'abord à la sémiotique-objet, ensuite à la métasémiotique, et après seulement à la sémiotique connotative. (cf. Rg 94.) » Concernant la définition 44, voir la note 67 ci-dessus. La règle 98 sera citée ci-dessous. La règle 63 est la suivante : « Rg 62. If a signal enters into one or more pre-elements, the signal is to be deducted in accordance with Pr 7, and the two pre-elements are to be reduced to a single element (directly or through mapping).

Rg 63. If a connotator is found in one or more pre-elements, it is likewise to be deducted in accordance with Pr 7, and converse pre-elements are reduced to a single element (directly or through mapping). The converse varieties of the elements concerned (varieties registered by the solidarity of each to its connotator or by the solidarity of one to a connotator and the solidarity of the other to the category of the non-connotators) must meanwhile be so recorded that they are carried under the further procedure as distinct particular varieties (since the universal articulation into varieties gives particular yield in this instance ; cf. Rg 52). Unlike the signals (Rg 61 1°), the connotator cannot be carried through the procedure immediately, but is temporarily separated off from the object of investigation. (Concerning the later treatment of connotators, see Rg 99.) The reason for these special measures is that a connotator cannot, in consequence of its op Df, be univocally referred to any one plane and therefore cannot be handled by means of a procedure that deduces from each plane separately. » [« Rg 62. Si un signal entre dans un ou plus d'un pré-éléments, le signal doit être déduit en conformité avec le Pr 7, et les deux pré-éléments doivent être réduits à un seul élément (directement ou dans le cadre de la distribution).

Rg 63. Si un connotateur se trouve dans un ou plus d'un pré-éléments, il doit de même être déduit conformément au Pr 7, et les pré-éléments converses sont réduits à un seul élément (directement ou dans le cadre de la distribution). Les variétés converses des éléments concernés (les variétés enregistrées par la solidarité de chacune avec ses connotateurs ou par la solidarité de l'une avec un connotateur et la solidarité de l'autre avec la catégorie des non-connotateurs) doivent pendant ce temps être enregistrées de telle manière qu'elles soient conservées dans la procédure suivante comme variétés particulières distinctes (puisque l'articulation universelle en variétés a un rendement particulier dans ce cas ; cf. Rg 52). A la différence des signaux (Rg 61 1°), le connotateur ne peut pas être soumis immédiatement à la procédure, mais il est temporairement séparé de l'objet à examiner. (Concernant le traitement postérieur des connotateurs, voir la Rg 99.) La raison de ces mesures spéciales est qu'un connotateur ne peut pas, en conséquence de sa Df op, être univoquement référé à un plan quelconque et dès lors ne peut pas être traité au moyen d'une procédure qui déduit de chaque plan séparément. »] (H.Rés. : p. 80-81). La traduction de « mapping » par « distribution » est empruntée à Alain Herreman.

Ce troisième passage du *Résumé of a Theory of Language* est en réalité relativement différent du deuxième. En effet, corrélativement à la différence de nature entre métasémiotiques et sémiotiques connotatives, il ne s'agit plus alors de la nature de la sémiotique de second degré, métasémiotique, métasémiologie ou sémiotique connotative, mais de celle de l'objet examiné, langue, sémiotique connotative ou métasémiotique. Il est notable, à cet égard, que tandis que, comme nous l'avons souligné ci-dessus, la distinction schéma/usage n'intervient pas lorsqu'il s'agit des métasémiotiques, elle intervienne en revanche, comme il apparaît dans le deuxième passage du *Résumé of a Theory of Language*, pour distinguer les deux degrés de métalangage. Hjelmslev poursuit de même dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« Il revient donc à la métasémiologie de soumettre les signes minimaux de la sémiologie, dont le contenu est identique aux dernières variantes du contenu et de l'expression de la sémiotique-objet (la langue), à une analyse relationnelle effectuée selon les mêmes règles prescrites pour l'analyse des textes. Ici comme dans cette analyse des textes, on devra chercher à enregistrer autant que possible des grandeurs réalisées, c'est-à-dire des grandeurs susceptibles d'une analyse *particulière*.

Pour comprendre ce qui peut se produire ici, il ne faut pas oublier que la distinction saussurienne entre forme et substance n'a pu être maintenue sans modification, et qu'en réalité elle s'est révélée recouvrir une distinction entre deux formes, chacune à l'intérieur de sa hiérarchie. Dans la langue, par exemple, un fonctif peut être considéré soit comme forme linguistique, soit comme forme de sens. Ces deux manières de voir font paraître différents deux objets qui peuvent pourtant, en un certain sens, être considérés comme identiques, puisque seul le point de vue adopté est différent. La distinction de Saussure et la formulation qu'il en a donnée ne doivent donc pas nous conduire à croire que les fonctifs découverts grâce à l'analyse d'un schéma linguistique ne peuvent pas être considérés avec quelque raison comme étant de nature physique. On peut fort bien dire que ce sont des grandeurs physiques (ou leurs syncrétismes) qui sont définies par fonction mutuelle. Aussi est-il légitime de dire que l'analyse que fait la métasémiologie du contenu des signes minimaux de la sémiologie est une analyse de grandeurs physiques qui se définissent par fonction mutuelle. Dans quelle mesure il est possible, en fin de compte, de considérer toutes les grandeurs d'une sémiotique quelconque, tant dans son contenu que dans son expression, comme des grandeurs physiques ou tout au moins comme réductibles à des grandeurs physiques, c'est une question qui relève du débat actuel entre le physicalisme et le phénoménalisme qui ne concerne que l'épistémologie, débat dans lequel nous n'avons pas à prendre position ici et pour lequel la théorie du schéma linguistique n'a pas à prendre non plus position. D'autre part, dans le débat linguistique actuel, nous avons pu discerner une certaine tendance, tant chez les partisans que chez les adversaires du point de vue glossématique, à se méprendre sur le fond du problème, comme si l'objet que le linguiste analyse en introduisant par catalyse une forme linguistique ne pouvait pas être de nature physique, comme l'objet que le "théoricien de la substance" doit analyser en introduisant par catalyse telle ou telle forme de sens non linguistique. Il est nécessaire de dissiper ce malentendu pour comprendre la tâche de la métasémiologie. Grâce au changement de point de vue qu'implique le passage d'une sémiotique-objet à sa métasémiotique, la métasémiologie acquiert de nouveaux moyens pour reprendre et pousser plus avant, par l'application des méthodes sémiologiques mêmes, l'analyse qui, du point de vue sémiologique, était épuisée. Ce qui veut simplement dire que les variantes ultimes de la langue sont soumises à une analyse particulière ultérieure sur une base entièrement physique. *Autrement dit, dans la pratique, la métasémiologie est identique à la description de la substance.* La tâche de la métasémiologie est d'effectuer une analyse non contradictoire, exhaustive et la plus

simple possible des *objets* qui, pour la sémiologie, restent des individus irréductibles (ou des grandeurs localisées) du contenu, et des *sons* (ou des caractères d'écriture) qui restent également pour la sémiologie des individus (ou des grandeurs localisées) irréductibles de l'expression. C'est sur la base des fonctions, et selon la procédure déjà indiquée, que l'analyse métasémiologique doit être effectuée jusqu'à ce qu'elle soit épuisée et que, là aussi, soient atteintes les variantes irréductibles pour lesquelles le critère des cohésions ne donne plus rien, si bien que l'explication par un enchaînement de raisons et de causes doit céder devant une description purement statistique, qui est alors la seule possible : en fait, la situation finale de la physique et de la phonétique déductive.

Il est immédiatement évident qu'une métasémiotique peut et doit être adjointe à la sémiotique connotative pour y poursuivre l'analyse de ses objets ultimes. De même que la métasémiologie des sémiotiques dénotatives traitera en pratique les objets de la phonétique et de la sémantique sous une forme réinterprétée, la majeure partie de la linguistique proprement sociologique et la linguistique externe de Saussure trouveront dans la métasémiotique des sémiotiques connotatives leur place sous une forme elle aussi réinterprétée. Il incombe à cette métasémiotique d'analyser les multiples sens du contenu – géographiques et historiques, politiques et sociaux, religieux, psychologiques – qui se rattachent à la nation (comme contenu de la langue nationale), à la région (comme contenu de la langue régionale), aux formes d'appréciation des styles, à la personnalité (comme contenu de la physionomie, tâche essentiellement caractérologique), aux mouvements, etc. On peut prévoir que de nombreuses sciences spéciales et tout d'abord, sans doute, la sociologie, l'ethnologie et la psychologie, devront apporter ici leur contribution.

Dans l'esprit du principe de simplicité, des métasémiologies d'ordres supérieurs ne devront pas être établies, car une telle tentative pourrait montrer qu'elles n'apporteraient pas d'autres résultats que ceux atteints par la métasémiologie de premier ordre<sup>71</sup>. » (H.Om. : p. 154-157).

---

<sup>71</sup> « Metasemiologiens opgave bliver følgelig at underkaste semiologiens mindstetegn, hvis indhold er identisk med objektsprogets (dagligsprogets) sidste indholds- og udtryksvarianter, en relationsanalyse efter den samme procedure som ellers anlægges for textanalyser. Der skal her, ligesom i den sædvanlige textanalyse, i videst muligt omfang søges registreret realiserede, dvs størrelser tilgængelige for *partikulær* inddeling.

For at forstaa hvad her kan komme til at foregaa maa man erindre at den saussureske adskillelse af form og substans ikke har kunnet opretholdes umodificeret, men at denne forskel i virkeligheden har vist sig at være en forskel mellem to former inden for hver sit hierarki. Et funktiv, f. ex. i dagligsproget, kan anskues som sprogform eller anskues som meningsform ; ved disse to forskellige maader at anskue paa fremkommer der to forskellige emner, der dog ogsaa i en vis forstand kan siges at være indbyrdes identiske, idet kun synspunktet hvorfra de anskues er forskelligt. Den saussureske distinktion, og den formulering han har givet den, maa derfor ikke forlede til at tro, at de funktiver man vinder gennem en sprogbygningsanalyse ikke med nogen ret kan siges at være af fysisk natur. De kan meget vel siges at være fysiske størrelser (eller synkretismer af saadanne) der defineres ved indbyrdes funktion. Derfor kan ogsaa med samme ret metasemiologiens analyse af semiologiens mindstetegnindhold siges at være en analyse af fysiske størrelser der defineres ved indbyrdes funktion. I hvilket omfang det i sidste instans er muligt at betragte alle størrelser i et hvilket som helst sprog, i dets indhold og i dets udtryk, som fysiske eller som reducerbare til fysiske, er et rent erkendelsesteoretisk spørgsmaal om fysikalisme contra fænomenalisme, et spørgsmaal, der er genstand for en aktuel debat i hvilken vi ikke her skal tage stilling, og i hvilken sprogbygningsteorien ikke behøver at tage stilling. I den aktuelle lingvistiske debat dærmød har der ofte kunnet spores en vis tilbøjelighed, baade hos tilhængere og modstandere af de glossematiske synspunkter, til at misforstaa sagforholdet som om det emne, lingvisten analyserer gennem indkatalysering af en sprogform, ikke skulde kunne være af fysisk natur lige saa vel som det emne, "substansforskeren" maa analysere gennem indkatalysering af en eller anden "ikkesproglig" meningsform. Overvindelsen af denne misforstaaelse er imidlertid forudsætningen for at forstaa metasemiologiens opgave. Metasemiologien faar, gennem den placering af synspunktet som overgangen fra et objektsprog til dets metasprog medfører, nye midler i hænde til ved hjælp af de sædvanlige semiologiske metoder at genoptage og videreføre den inddeling som fra semiologiens synspunkt var udtømt. Dette kan kun betyde at dagligsprogets sidstevarianter videreinddeles

Le fait notable, en réalité, est la dualité de la linguistique qui apparaît d'emblée dans le passage de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* que nous avons rapproché de ceux du *Résumé of a Theory of Language*. C'est en effet en raison de son objet que « la théorie du langage est obligée d'adjoindre à l'étude des sémiotiques dénotatives une étude des sémiotiques connotatives et des métasémiologies ». Puisque celles-ci, introduites dans l'analyse par l'analyse même, sont des sémiotiques, alors « [c]ette obligation revient en propre à la linguistique, parce qu'elle ne peut être résolue de manière satisfaisante qu'à partir de prémisses spécifiques à la linguistique ». On retrouve ici l'élargissement de la linguistique en sémiotique que nous avons vu ci-dessus, dont cet élargissement de l'objet de la linguistique n'est qu'une conséquence. Ces sémiotiques sont cependant précisément introduites dans l'analyse, et c'est pourquoi, ce nous semble, tandis que, comme nous l'avons vu ci-dessus, la notion de sémiotique connotative est nécessaire à l'analyse d'un texte hétérogène et à une analyse demeurant immanente en dépit d'une série de déterminants extérieurs, il ne s'agit dans ce passage que de « l'organisation [la] plus appropriée de la *métasémiologie* du point de vue de la linguistique », à l'exclusion de toute remarque relative aux sémiotiques connotatives. La fin du chapitre, que nous avons citée ensuite, donne à lire la formulation ultime de l'ordonnance hjelmslevienne des sciences du langage, qui apparaît ainsi liée à la distinction forme/substance, fondatrice de la linguistique hjelmslevienne et constitutive de la théorie glossématique du langage, mais se révèle également impliquer la relativisation de cette dernière. Ces sciences se trouvent ainsi doublement ordonnées, dans le cadre de l'analyse de l'objet d'une part, parallèlement à l'ordonnance de ce dernier conformément à la distinction forme/substance, eu égard à la nature de l'objet, celle de la linguistique et celle de la langue, d'autre part. On lit de même dans le *Résumé of a Theory of Language* :

« (ad Rg 86 3<sup>o</sup>) *Hierarchies of semiotics*

---

partikulært paa et i alt væsentligt fysisk grundlag. *Metasemiolegien er med andre ord i praxis identisk med den saakaldte substansbeskrivelse*. Metasemiolegiens opgave bliver at foretage en modsigelsesfri, udtømmende og simplest mulig analyse af de *ting*, der for semiolegien henstod som irreduktible indholdsindivider (eller -lokaliserede), og af de *lyd* (eller skrifttræk osv), der for semiolegien henstod som irreduktible udtryksindivider (eller -lokaliserede). Metasemiolegiens analyse vil være at gennemføre paa funktionernes grundlag og efter den allerede skitserede procedure, indtil analysen er udtømt og der ogsaa her naas sidste varianter over for hvilke konnexionssynspunktet ikke længere er frugtbart, og hvor den tilstræbte forklaring ved grunde og aarsager maa vige for en rent statistisk beskrivelse som den eneste mulige (cf. 16) : fysikkens, og den deduktive fonetiks, faktiske sidstesituation.

At der ogsaa til konnotationssproget kan og maa tilføjes et metasprog, der videreranalyserer konnotationssprogets sidsteemner, er umiddelbart indlysende. Ligesom denotationssprogenes metasemiolegi i praxis vil behandle fonetikkens og semantikkens emner i reinterpreteret skikkelse, vil i konnotationssprogets metasprog størstedelen af den egentlig sociologiske lingvistik og den saussureske externe lingvistik i reinterpreteret skikkelse finde deres plads. Dette metasprog tilfalder det at analysere de mangeartede – geografiske og historiske, politiske og sociale, sakrale, psykologiske – indholdsmeninger der knytter sig til nation (som indhold for nationalsprog), lokalitet (som indhold for lokalsprog), stilarternes vurderingsformer, personlighed (som indhold for fysiognomi ; væsentlig en karakterologisk opgave), stemningsform osv. Mange fagvidenskaber, i første række formentlig sociologi, etnologi og psykologi, maa her tænkes at levere deres bidrag.

Metasemiolegier af højere ordener vil dærmød i henhold til simpelhedens princip ikke være at opstille, idet deres tentative gennemførelse vil kunne vise at de ikke bringer andre resultater end dem der allerede er naaet til og med metasemiolegien af første orden. » (H.Om. : p. 108-110).



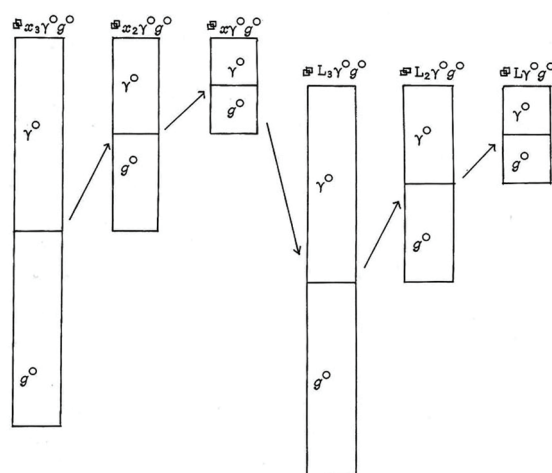
Rg 103. The semiotics that can be registered as possible according to Df 24 constitute a hierarchy. Within a hierarchy there are the following cohesions between derivatives of different degree :

components  $\rightarrow$  [sélectionnent] class  
 $\{\text{components}\} \uparrow\uparrow$  [sont complémentaires de] class  
the individual component  $\vdash$  [spécifie] class

Because of the unlimited number of individuals, one object semiotic and a chain of two object semiotics will have mutual commutation in their second-degree metasemiotic.

From this it follows that if one semiotic schema alone is chosen as object of investigation, all other conceivable semiotic schemata must be drawn into the investigation through catalysis, in compliance with Rg 86.

N 46. On the basis of Rgg 97 and 102 and of NN 41, 44, and 45, hitherto observed languages will lead to the following catalyzed object of investigation (cf. NN 40 and 43) :



???- -III-1-

#010

$x_2\gamma^\circ g^\circ$  is the science of “stylistic genres” and entities on a line with “stylistic genres” viewed as forms.

$x_3\gamma^\circ g^\circ$  is the science of the substance of these.

$L_2\gamma^\circ g^\circ$  is the science of the schema of the language.

$L_3\gamma^\circ g^\circ$  is the science of the usage of the language.

The associated  $\square x\gamma^\circ g^\circ$  is the science of “kinds of substance” (e.g., “writing” and “speech”, “myokinetic substance” and “microphonic substance”, etc.)<sup>72</sup>. » (H.Rés. : p. 110-111).

<sup>72</sup> « (ad Rg 86 3°) *Hierarchies de sémiotiques*

Rg 103. Les sémiotiques qui peuvent être enregistrées comme possibles selon la Df 24 constituent une hiérarchie. A l’intérieur d’une hiérarchie il y a les cohésions suivantes entre les dérivés de différents degrés :

composants  $\rightarrow$  classe  
 $\{\text{composants}\} \uparrow\uparrow$  classe  
le composant individuel  $\vdash$  classe

En raison du nombre illimité d’individus, une sémiotique-objet et une chaîne de deux sémiotiques-objets auront une commutation mutuelle dans leur métasémiotique de second degré.

Il s’ensuit que si un schéma sémiotique est choisi seul comme objet d’examen, tous les autres schémas sémiotiques concevables doivent être introduits dans l’examen par catalyse, en conformité avec la Rg 86.

N 46. Sur la base des Rgg 97 et 102 et des NN 41, 44, et 45, les langues observées jusqu’ici conduiront à l’objet d’examen catalysé suivant (cf. NN 40 et 43) :

[Voir figure ci-dessus]

$x_2\gamma^\circ g^\circ$  est la science des “genres stylistiques” et des entités sur une ligne avec les “genres stylistiques” considérés comme formes

$x_3\gamma^\circ g^\circ$  est la science de la substance de ces derniers.

Ainsi qu'il apparaît de manière tout à fait nette dans *Sproget*<sup>73</sup>, les deux types d'ordonnance sont loin d'être indépendants, dans la mesure où la nécessité d'épuiser l'analyse

---

$L_2\gamma^\circ g^\circ$  est la science du schéma de la langue.

$L_3\gamma^\circ g^\circ$  est la science de l'usage de la langue.

La  $\blacksquare x\gamma^\circ g^\circ$  associée est la science des "types de substance" (par ex., "écriture" et "parole", "substance myocinétique" et "substance microphonétique", etc.). » La définition 24 est la définition de *sémiotique*. Voir H.Rés. : p. 96 [p. 11]. Les règles 97 et 102 ont été citées ci-dessus. Pour la règle 86, ainsi que les notes 40 à 45, voir ci-dessous.

<sup>73</sup> Il s'agit du chapitre adjoint à l'ouvrage, intitulé « Degrés linguistiques » [« Sproggrader »]. On y trouve également, mais en second lieu (c'est-à-dire dans l'ordre inverse de celui de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*), un développement relatif aux sémiotiques connotatives : « Mais on obtient aussi des langues de plusieurs degrés par un autre procédé. En analysant dans la grammaire un texte donné, on constatera, si le texte est d'une longueur suffisante (par exemple, la littérature danoise complétée par une grande collection d'enregistrements en danois), que l'on peut trouver dans la totalité du texte ou produire en le développant des fragments (il peut s'agir de passages de grande étendue, de mots ou d'éléments particuliers, ou encore de variantes particulières) qui, dans le cadre du texte, peuvent être traduits en d'autres fragments : un fragment est peut-être en jutlandais, un autre en seelandais, et il apparaît que le fragment en jutlandais est traduisible en seelandais, et inversement ; un fragment est en langue écrite, un autre en langue parlée, et ils peuvent aussi être traduits d'une langue dans l'autre ; il peut s'agir encore d'un fragment en langue familière et d'un autre en langue de conférencier, ou d'un fragment en prose et d'un autre en vers : la traduction réciproque est toujours possible. Si l'on avait un texte en différentes langues nationales (anglais et danois, par exemple), on aurait la même situation. Il suffit d'un texte enregistré par deux personnes différentes pour qu'on retrouve cette situation de traduction : chaque physionomie de langue ("la voix", "l'organe", "l'écriture") a son caractère particulier, en tout cas dans l'usage, et l'on peut traduire un texte d'une physionomie en une autre ; si je demande à une série d'élèves de lire, de raconter ou de rédiger à tour de rôle la même histoire, j'obtiens une série de traductions d'un seul et même texte en différentes physionomies.

Chaque fois que l'on rencontre une telle traduisibilité entre deux fragments de texte, il faut en tenir compte ; si l'on a affaire à des langues nationales différentes, à des dialectes, à des jargons, à des idiomes, à des codes, à des styles ou à des physionomies, il faut analyser séparément le texte fourni par chacune de ces langues, car il peut y avoir entre elles des différences de structure. En grammaire, on doit donc se donner un système d'étiquettes permettant d'appeler un groupe de textes "anglais", un autre "danois", un autre "prose", un autre "poésie", un autre "Peter Andersen" ou "Lars Petersen", etc., sections qui, on le voit aisément, se croisent de plusieurs manières. Mais, dans la grammaire elle-même, on ne peut rien faire de plus que ces étiquettes : "anglais", "danois", "prose", "poésie", etc.

Ce qu'il y a de curieux, en effet, c'est que ces dénominations représentent des conceptions qui sont, en général, d'un caractère sacré et qui consistent en ce qu'un usage linguistique donné ou une construction linguistique donnée sont l'expression de certains facteurs de contenu extérieurs à la langue ; la langue danoise, en tant qu'expression, représente ainsi la nation danoise, la famille et le foyer en tant que contenu ; de même, les styles représentent, en tant qu'expression ou symbole, certains facteurs de contenu extérieurs à eux-mêmes. Nous retrouvons ici une expression et un contenu, et avons de nouveau affaire à une langue, mais cette fois à une langue dont le plan de contenu est lui-même une langue qui, à son tour, consiste en un contenu et une expression. A la grammaire, nous devons donc joindre une nouvelle grammaire qui traite de toutes ces "étiquettes" (nous les appelons "connotatifs") comme le contenu par rapport à une langue donnée qui est l'expression (nous appelons "connotation" cette fonction de contenu-expression). Nous avons affaire ici à des grammaires de plusieurs degrés, dans une autre acception que précédemment. Il peut être utile de poursuivre cette graduation ; dans une nouvelle grammaire de troisième degré, on pourrait montrer quels sont les facteurs géographiques, historiques, sociaux et psychologiques qui sont le contenu d'une dénomination linguistique donnée, par exemple "danois", considérée comme expression correspondante. Tout ce qui est caractéristique du milieu et qui va de la caractéristique nationale jusqu'à la caractéristique de personnalité, est naturellement du ressort de la linguistique. » (H.Sp. : p. 178-180) [« Men også på en anden måde får vi sprog af flere grader. Idet man i sproglæren analyserer en forelagt tekst, vil man, hvis teksten er tilstrækkelig lang (f. ex. den danske litteratur suppleret med en stor samling på dansk indtalte gramfonoplader), finde, at der inden for teksten i dens helhed kan forekomme, eller ved udvidelse af teksten frembringes, stykker (det kan være tekstafsnit af stor udstrækning, eller det kan være enkelte ord eller enkelte elementer eller enkelte varianter), der inden for teksten lader sig oversætte til andre stykker : eet stykke er måske på jysk, et andet på sjællandsk, og det viser sig, at det jyske

de l'objet, en étudiant non seulement sa forme, mais également sa substance, se confond avec la nécessité de l'analyse des diverses sémiotiques convoquées dans l'analyse :

« Toute science a pour but d'établir une méthode au moyen de laquelle on puisse décrire des objets proposés, d'une nature donnée. Cela se fait toujours par l'introduction d'une *langue* permettant la description des objets en question : pour les décrire, on introduit un ensemble de dénominations, une terminologie, avec les définitions correspondantes, puis on entreprend la description en utilisant ces termes pour composer des phrases traitant de l'objet proposé.

La linguistique a pour but d'établir une méthode au moyen de laquelle on puisse décrire des langues. Cela se fait par l'introduction d'une langue permettant la description de langues. On appelle *métalangue* une telle langue descriptive, et *langue-objet* la langue décrite. En raison de son universalisme (cf. p. 139), une langue quotidienne peut servir de métalangue pour se décrire elle-même comme langue-objet : on peut, par exemple, écrire une grammaire danoise en danois. En général, on sera cependant obligé de modifier quelque peu l'*usage* de la langue quotidienne en y introduisant une série de signes nouveaux, ceux qu'on appelle "termes techniques" ou "expressions de spécialiste". On peut aussi remplacer, totalement ou partiellement, la langue quotidienne par une langue à formules spécialement inventée et convenant, en tant que métalangue, à la description d'autres langues ; c'est là un procédé qu'on peut aussi utiliser en linguistique, mais nous nous en sommes abstenus dans cet ouvrage.

---

stykke kan oversættes til sjællandsk og det sjællandske til jysk ; eller eet stykke er skriftsprog, et andet talesprog, og de lader sig også oversætte fra det ene til det andet ; eller eet stykke er dagligtale, et andet foredragsstil ; eet stykke er prosa, et andet poesi ; stadig er indbyrdes oversættelse mulig. Havde vi en text med forskellige nationalsprog (engelsk og dansk f. ex.), vilde vi have samme situation. Og blot vi har en text indtalt af to forskellige personer, har vi igen denne oversættelsessituation : hvert sprogligt fysiognomi ("stemmen", "organet", "håndskriften") har sit særpræg, i hvert fald i sprogbrugen, og man kan oversætte en text fra eet fysiognomi til et andet ; lader jeg en række elever oplæse eller fortælle eller nedskrive den samme historie, har jeg en række oversættelser af en og samme text til forskellige fysiognomier.

Hver gang man finder en sådan oversættelighed mellem to tekststykker, må man tage hensyn hertil ; har man at gøre med forskellige nationalsprog, stedmål, jargon, idiom, koder, stilarter eller fysiognomier, må man analysere den text særskilt, som hver af dem har leveret, fordi der kan findes sproglige strukturforskelle imellem dem. Man må så i sproglæren lave sig et etikettesystem, således at een gruppe af texter er betegnet som "engelsk", en anden som "dansk", eller een som "prosa", en anden som "poesi", eller en som "Peter Andersen", en anden som "Lars Petersen", osv – inddelinger, der, som man let ser, krydser hinanden på flere måder. Men selve disse etiketter : "engelsk", "dansk", "prosa", "poesi" osv osv kan man ikke gøre mere ved i selve sproglæren.

Det ejendommelige er nemlig, at disse betegnelser står for nogle forestillinger, der i regelen er af sakral karakter, og som består i, at en given sprogbrug eller en given sprogbygning er udtryk for visse uden for sproget liggende faktorer som indhold ; det danske sprog står på denne måde som udtryk for den danske nation, for familie og hjem som indhold, og også stilarterne står på denne måde som udtryk eller symbol for visse uden for dem selv liggende faktorer som indhold. Vi genfinder her et udtryk og et indhold og har påny at gøre med et sprog, men denne gang med et sprog, hvis udtryksside selv er et sprog, der igen består af et indhold og et udtryk. Til sproglæren må vi altså føje en ny sproglære, der behandler alle disse "etiketter" (vi kalder dem konnotativer) som indhold for et givet sprog som udtryk (og denne indholds-udtryksfunktion kalder vi en konnotation). Vi har her i en anden forstand end før at gøre med sproglære af flere grader. Det kan være hensigtsmæssigt at fortsætte denne trindeling ; i en ny sproglære af tredje grad kunde man vise, hvad det er for geografiske, historiske, sociale, psykologiske faktorer, der er indholdet i en given sprogbetegnelse som f. eks. "dansk" betragtet som udtryk i forhold hertil. Alt, hvad der hedder miljøkarakteristik, strækkende sig fra nationalkarakteristik ned til personlighedskarakteristik, hører naturligt med til lingvistikens område.» (H.Sp. : p. 130-132)]. Il est ici question de « connotatif » et non de « connotateur ». Le terme est effectivement différent de celui utilisé dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* : *konnotativ* et non *konnotator*.

Cela nous montre qu'on peut avoir des langues de plusieurs degrés : langues de degré 1 et langues de degré 2, ou métalangues. En théorie, il est naturellement possible de poursuivre cette graduation : une langue décrivant la métalangue sera une langue de degré 3 ou une métalangue de degré 2 (appelée aussi "méta-métalangue"). Et nous verrons que cette possibilité théorique contient une réalité.

La grammaire, description de l'état particulier d'une langue, est donc une métalangue de degré 1. En nous servant des dénominations que nous avons introduites à différents points de ce qui précède, nous pouvons résumer brièvement le procédé de la grammaire en disant que celle-ci part d'une chaîne ou d'un texte, objet de l'analyse, en déduit une relation de présupposition unilatérale entre la chaîne (le texte) et les paradigmes (la chaîne présuppose les paradigmes), et enfin, se fondant sur cette relation, établit les paradigmes.

Comme toutes les sciences, mais à la différence des langues quotidiennes, la grammaire doit, dans la plus large mesure possible, définir ses propres signes. Mais toute science, donc aussi la grammaire, si nombreux que soient les signes qu'elle définit, sera obligée, à un certain moment, de mettre un terme à la série des définitions, de sorte que les signes qui entrent dans la définition de base ne soient pas définis de nouveau. Dans toute science, il subsistera donc certains indéfinissables ou certaines notions fondamentales, c'est-à-dire des dénominations qui ne peuvent être définies dans la langue dont il s'agit et qui ne peuvent l'être que par l'introduction d'une autre langue, métalangue par rapport à la première. Ainsi, il restera sans doute aussi dans la grammaire certaines notions fondamentales, certaines dénominations indéfinies, que l'on ne pourra définir qu'en introduisant une métalangue de degré 2 ou une métagrammaire.

Etant donné que, dans toute science, les dénominations définies doivent toutes l'être nécessairement au moyen d'autres dénominations prises dans la même langue, ces dénominations définies seront exclusivement déterminées par leur relation réciproque, mais ne seront jamais déterminées, ni codéterminées, par leur relation à d'autres objets ou à d'autres dénominations à l'intérieur de la même langue<sup>74</sup>. La grammaire qui se sert d'une langue quotidienne a sur d'autres sciences l'avantage, quand on l'applique à la langue quotidienne dont elle use elle-même, de pouvoir définir toutes les dénominations qu'elle a prises dans cette langue ; mais, comme nous l'avons vu, elle ne peut les définir que par leur relation à d'autres dénominations à l'intérieur de la même langue, et non pas (ni totalement ni partiellement) par leur relation à des objets qui ne sont pas eux-mêmes des dénominations à l'intérieur de la même langue. Les dénominations de la grammaire ne peuvent ainsi être déterminées par les objets éventuels appartenant à une réalité extérieure à la grammaire, auxquels elles doivent se référer, ou dont elles sont faites elles-mêmes (par exemple, les vibrations électromagnétiques produites par des traits d'encre sur du papier, ou les ondes sonores produites par des mouvements dans la gorge et dans la bouche). Par contre, cela peut se faire dans la métagrammaire, où, en analysant les dénominations de la grammaire, on découvre que les choses auxquelles elles renvoient sont des phénomènes physiques ou autres qui constituent l'expression et le contenu de la langue-objet (langue quotidienne), et que les choses dont elles sont faites sont identiques à celles dont sont faites les dénominations d'autres langues (celles de la langue quotidienne, par exemple). En d'autres termes, disons que dans la grammaire, comme dans toute langue, il faut distinguer deux plans : celui du contenu et celui de l'expression. Ce qui, dans la grammaire, est le contenu, donc le plan du contenu de celle-ci, ce sont l'expression et le contenu de la langue quotidienne. Pour pouvoir traiter dans son plan de contenu des éléments de l'expression et du contenu de la langue quotidienne, la grammaire est obligée d'introduire des dénominations qui les désignent : elle doit, par exemple, appeler un élément de l'expression *p* et un autre *m*, etc., et elle doit, par

---

<sup>74</sup> Il y a ici une erreur de traduction (voir la note suivante). Il faudrait lire : « par leur relation à d'autres objets que des dénominations à l'intérieur de la même langue ».

exemple, appeler un élément du contenu “il” et un autre “elle”, peut-être un troisième “bœuf”, etc. Mais toutes ces dénominations introduites par la grammaire pour désigner des éléments de la langue quotidienne resteront des notions fondamentales indéfinies et ne pourront être définies que dans la métagrammaire par une analyse du plan du contenu de la grammaire. Cela nous montre que la phonétique, ou science des sons de la langue, et la sémantique, ou science des significations de la langue, appartiennent à la métagrammaire. Entre la métagrammaire et la grammaire (comme entre toute métalangue et sa langue-objet), il subsiste une relation de présupposition unilatérale : la métalangue présuppose la langue-objet, et la métagrammaire présuppose donc la grammaire. En d’autres termes : les sons et les significations présupposent les éléments de l’expression et du contenu ; la dénomination présuppose ce qui est dénommé<sup>75</sup>. » (H.Sp. : p. 175-178).

---

<sup>75</sup> « *Enhver* videnskab har til formål at tilvejebringe en fremgangsmåde, ved hjælp af hvilken forelagte genstande af en given beskaffenhed må beskrives. Dette sker altid ved at indføre et *sprog*, ved hjælp af hvilket de pågældende genstande kan beskrives : for at beskrive dem indfører man et sæt af betegnelser, en terminologi, med tilhørende definitioner, og foretager derefter beskrivelsen ved at anvende disse betegnelser til dannelsen af sætninger, der handler om den forelagte genstand.

Sprogvidenskaben har til formål at tilvejebringe en fremgangsmåde, ved hjælp af hvilken sprog må beskrives. Dette sker ved at indføre et sprog, ved hjælp af hvilket sprog kan beskrives. Et sådant sprogbeskrivende sprog kalder man et *metasprog*, og det beskrevne sprog kalder man et *objektsprog*. På grund af dagligsprogets universalisme (jf. s. 101) kan et dagligsprog bruges som metasprog til at beskrive sig selv som objektsprog : man kan f. ex. skrive en dansk grammatik på dansk. Man vil dog i almindelighed være nødt til i nogen grad at ændre dagligsprogets *sprogbrug* ved at indføre en række nye tegn, de såkaldte tekniske termini eller fagudtryk. Man kan også helt eller delvis erstatte dagligsproget med et særlig opfundet formelsprog, der egner sig til som metasprog at beskrive andre sprog med ; hermed arbejder man også i lingvistikken, men det har vi afholdt os fra i denne bog.

Dette viser os, at man kan have sprog af flere grader : sprog af 1. grad, og sprog af 2. grad eller metasprog. Teoretisk set kan vi naturligvis fortsætte denne trindeling : et sprog, der beskriver metasproget, vil blive et sprog af 3. grad eller et metasprog af 2. grad (også kaldet et metametasprog). Og vil skal få at se, at der i denne teoretiske mulighed ligger en realitet.

Sproglæren, beskrivelsen af den enkelte sprogtilstand, er altså et metasprog af 1. grad. Når vi benytter os af de betegnelser, vi har indført på forskellige punkter i det foregående, kan vi til slut kort sammenfatte sproglærens fremgangsmåde ved at sige, at den går ud fra en kæde eller en tekst som genstand for analysen, og at den derved sluttes til et ensidigt forudsætningsforhold mellem kæden (teksten) og paradigmerne (kæden forudsætter paradigmerne) og på grundlag heraf endelig indsupplerer paradigmerne.

Sproglæren må som alle videnskaber (til forskel fra dagligsprogene) i videst muligt omfang definere sine egne tegn. Men enhver videnskab, og derfor også sproglæren, vil, hvor mange af sine tegn den end definerer, dog være nødt til at lade definitionernes række et sted, således at de tegn, der indgår i den til sidst forudsatte definition, ikke igen defineres. Der kommer altså i enhver videnskab til at henstå visse indefinible eller grundbegreber, hvilket vil sige betegnelser, der ikke defineres inden for et pågældende sprog selv, men som kun kan defineres ved at indføre et andet sprog, der i forhold til det pågældende sprog er et metasprog. Således må der også i sproglæren komme til at henstå visse grundbegreber, visse undefinerede betegnelser, der kun kan defineres ved at indføre et metasprog af 2. grad eller en metasproglære.

Om enhver videnskab gælder det, at da samtlige dens definerede betegnelser nødvendigvis må være definerede ved hjælp af andre betegnelser hentede fra det samme sprog, vil de definerede betegnelser udelukkende være bestemte ved deres indbyrdes forhold, men kan aldrig være bestemte (heller ikke medbestemte) ved deres forhold til nogen andre genstande end betegnelser inden for det samme sprog. Når sproglæren betjener sig af et dagligsprogs glosser, vil sproglæren have den fordel frem for andre videnskaber, at den, når den anvendes på det dagligsprog, den selv betjener sig af, vil kunne få defineret samtlige de betegnelser, som den har hentet fra dagligsproget ; men den kan, som vi har set, kun få dem defineret ved deres forhold til andre betegnelser inden for det samme sprog, ikke (hverken helt eller delvis) ved deres forhold til genstande, der ikke selv er betegnelser inden for det samme sprog. Sproglærens betegnelser kan således bl. a. ikke bestemmes ved de eventuelle ting i en uden for sproglæren liggende virkelighed, som de måtte vise hen til, eller som de selv er lavet af (f. ex. de elektromagnetiske svingninger, der forårsages af blækstreger på papir, eller de lydbølger, der forårsages af bevægelser i hals og mund). Dette kan dæimod opnås i metasproglæren, hvor man analyserer sproglærens

C'est en effet dans la mesure où les dénominations de la grammaire doivent être définies que la métagrammaire est impliquée dans l'analyse. Le deuxième type d'ordonnance est cependant problématique. Sémir Badir insiste sur la spécificité de la métasémiologie par rapport, par exemple, à la biologie :

« La métasémiologie correspond alors à la sémantique dans ses recherches sémasiologiques. Il ne faut pas croire que ce sont les objets du monde qui sont ainsi analysés. La métasémiotique n'étend pas sa recherche au domaine de la physique, de la biologie, de l'anthropologie, et finalement de toutes les sciences existantes. Elle n'entreprend d'interroger ces objets mondains (les objets de ces sciences) que dans leur relation avec les formes linguistiques. Dans ce contexte, la réalité mondaine est elle-même préalablement constituée, c'est-à-dire que la métasémiologie doit présupposer que la réalité est appréhendée à travers des représentations (quelle que soit la valeur philosophique prêtée au terme de "représentation")<sup>76</sup>. » (Badir, 2004 : p. 150).

Hjelmslev affirme par ailleurs l'existence de sciences qui ne sont pas des sémiotiques, mais des systèmes de symboles. Nous avons vu plus haut la discrédence entre deux types de collaboration scientifique, selon que les sciences s'ordonnent dans le cadre de la division du texte ou selon qu'elles collaborent à l'édification d'une sémiotique (science des signes). Hjelmslev précise par ailleurs en note à propos du terme « sémiotique scientifique » :

---

betegnelser og udfinder, at de ting, de viser hen til, er de fysiske eller andre fænomener, der udgør objektsprogets (dagligsprogets) udtryk og indhold, og at de ting, de er lavet af, er de samme, som andre sprogs (f. ex. dagligsprogets) betegnelser er lavet af. Med andre ord : Sproglæren må, som ethvert sprog, inddeles i en indholdsside og en udtryksside. Det, som er indholdet i sproglæren, altså sproglærens indholdsside, er dagligsprogets udtryk og indhold. For i sin indholdsside at kunne behandle dagligsprogets udtrykselementer og dagligsprogets indholdselementer er sproglæren nødt til at indføre betegnelser for dem : den må f. ex. kalde eet udtrykselement for *p*, et andet for *m*, osv., og den må f. ex. kalde et indholdselement for "han", et andet for "hun", et tredje måske for "oxe", osv. Men alle disse af sproglæren indførte betegnelser for dagligsprogets elementer vil henstå som udefinerede grundbegreber og kan først blive definerede i metasproglæren gennem en analyse af sproglærens indholdsside. Dette viser os, at fonetikken, eller læren om sprogets lyd, og semantikken, eller læren om sprogets betydninger, hører hjemme i metasproglæren. Mellem metasproglæren og sproglæren består der (som mellem ethvert metasprog og dets objektsprog) en ensidig forudsætningsforbindelse : metasproget forudsætter objektsproget, og metasproglæren forudsætter altså sproglæren. Anderledes formuleret : Lyd og betydninger forudsætter udtryks- og indholdselementer ; betegnelsen forudsætter det betegnede. » (H.Sp. : p. 128-130).

<sup>76</sup> Voir également ensuite : « Mais on peut chercher à réduire le grand nombre des sémèmes par une analyse métasémiologique. Par exemple, on considérera que "taureau", "vache", "taurillon", "génisse" peuvent être regroupés sous la classe "bœuf". Cette classe, et toutes celles justiciables d'une analyse analogue, une fois qu'elles sont associées à des fonctifs d'expression, peuvent être structurées : c'est une tâche réservée à la métasémiologie, qui recouvre cette fois la sémantique dans ses recherches onomasiologiques.

On voudra peut-être objecter que /bœuf/ appartient tout à fait à la langue. C'est qu'on n'aura pas prêté suffisamment attention au fait que "bœuf" ne s'y trouve pas associé. C'est à /"bœuf"/, son autonyme, que la classe sémantique doit être associée. On peut d'ailleurs très bien lui substituer une expression du genre /"bovinité"/, qui creuse plus explicitement l'écart entre les degrés d'analyse. Et ce qui nous assure, en retour, que cette /"bovinité"/ n'est pas corrélée à "bœuf" mais à la classe "bœuf", c'est que la métasémiologie ne doit pas s'occuper de biologie, – ce qu'elle ferait nécessairement si la /"bovinité"/ servait à analyser un fonctif dénotatif autrement que du point de vue linguistique – mais de sémantique. » (Badir, 2004 : p. 152). Badir recourt au code de symboles suivant : « /mot/ » pour les constantes d'expression, « "mot" » pour les constantes de contenu, « //mot// » pour les autonymes d'une constante d'expression, « /"mot"/ » pour les autonymes d'une constante de contenu, « "/mot/" » pour les classes d'expression et « ""mot"" » pour les classes de contenu. Voir Badir (2004) : p. 217.

« Si nous ne disons pas tout simplement *science*, c'est qu'il faut envisager la possibilité que certaines sciences ne soient pas des sémiotiques au sens que nous donnons à ce terme, mais des systèmes de symboles<sup>77</sup>. » (H.Om. : p. 151, note 1).

Il écrit cependant dans le *Résumé of a Theory of Language* :

« Rg 87. The aim of a theory is to provide a method whereby objects of a given nature are to be described. The aim is achieved by ordering the given object, together with any other realizable objects that are amenable to such treatment, as plane (or plane-derivate) in a semiotic which, to comply with Pr 1, must be a scientific semiotic (Df 41). That plane of the scientific semiotic that is constituted by (or includes) the object is arbitrarily called the content plane of the scientific semiotic concerned (cf. Df 163) ; the expression plane of the scientific semiotic concerned is the descriptive instrument itself<sup>78</sup>. » (H.Rés. : p. 101).

En outre, comme nous l'avons vu plus haut, il affirme également dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* :

« b) Une description exhaustive du sens linguistique doit être réalisée, grâce à une collaboration de toutes les sciences non linguistiques ; de notre point de vue, elles traitent toutes, sans exception, d'un contenu linguistique.

Avec la justification toute relative que donne l'adoption d'un point de vue particulier, nous sommes conduits à voir l'ensemble des disciplines scientifiques centrées autour de la linguistique. Nous nous trouvons devant une simplification qui consiste à réduire les objets scientifiques à deux espèces fondamentales : langages et non-langages, et à voir une dépendance, une fonction entre eux<sup>79</sup>. » (H.Om. : p. 100-101).

Enfin, on lit ensuite dans le vingt-troisième et dernier chapitre, intitulé « Perspective finale<sup>80</sup> » :

« L'attitude rigoureusement pratique et technique qui est souvent nécessaire au spécialiste dans son travail et qui, en linguistique, conduit à formuler l'exigence de la théorie du langage comme une simple exigence d'une méthode sûre pour tel texte limité

---

<sup>77</sup> « At vi ikke simpelt hen siger *videnskab* ligger i at der maa regnes med den mulighed at visse videnskaber ikke er sprog i vor forstand men symbolsystemer. » (H.Om. : p. 106, note 1). Voir également H.Om. : p. 146, note 1 [p. 102, note 1], cité ci-dessus dans la note 59.

<sup>78</sup> « Rg 87. Le but d'une théorie est de fournir une méthode au moyen de laquelle des objets d'une nature donnée peuvent être décrits. Le but est atteint par une inscription de l'objet en question, conjointement avec tous les autres objets réalisables qui sont du ressort d'un tel traitement, comme plan (ou dérivé de plan) dans une sémiotique qui, pour respecter le Pr 1, doit être une sémiotique scientifique (Df 41). Ce plan de la sémiotique scientifique qui est constitué par (ou inclut) l'objet est arbitrairement appelé le plan du contenu de la sémiotique scientifique concernée (cf. Df 163) ; le plan de l'expression de la sémiotique scientifique concernée est l'instrument descriptif lui-même. » La traduction de « ordering » par « inscription » est empruntée à Alain Herreman.

<sup>79</sup> « Det andet forhold man maa være opmærksom paa er at en udtømmende beskrivelse af den sproglige indholdsmening egentlig maa tilvejebringes ved et samarbejde mellem samtlige videnskaber uden for lingvistikken ; de omhandler alle, uden undtagelse, set fra vort synspunkt, et sprogligt indhold.

Med den relative ret, som anlæggelsen af et enkelt synspunkt giver, føres vi her til at anskue den samlede videnskab som midtpunktsamlet omkring lingvistikken som centrum. Vi føres til en simplifikation der bestaar i at reducere de videnskabelige emner til to fundamentale arter : sprog og ikkesprog, og til at se en sammenhæng, en funktion imellem dem. » (H.Om. : p. 70).

<sup>80</sup> « Sidste perspektiv ».

rédigé dans telle langue “naturelle” définie d’avance, a dû, au cours de notre exposé, par nécessité logique, céder peu à peu le pas à une attitude scientifique et humaniste toujours plus large qui a fini par s’imposer et nous amener à une conception d’ensemble que l’on ne peut guère imaginer plus absolue.

Le simple acte de parole oblige le chercheur à introduire par catalyse un système qui soit cohésif à cet acte ; la physionomie particulière est une totalité qu’il incombe au linguiste de reconnaître par l’analyse et la synthèse ; mais ce n’est pas une totalité fermée ; elle a des cohésions externes qui obligent à introduire par catalyse d’autres schémas et d’autres usages linguistiques qui peuvent seuls éclairer la particularité individuelle de la physionomie ; elle a également des cohésions internes avec un sens connotatif qui explique cette totalité dans une unité et dans sa variété. Pour le dialecte et le style, la parole et l’écriture, la langue et les autres sémiotiques, cette procédure dessine des cercles toujours plus vastes. Tout système est une totalité qui se suffit à elle-même ; mais aucune totalité n’est isolée. Catalyse sur catalyse obligent à élargir le champ visuel jusqu’à ce que l’on arrive à tenir compte de toutes les cohésions. Ce n’est pas seulement la langue prise isolément qui est l’objet du linguiste, mais la classe entière des langues, dont les membres sont reliés les uns aux autres, s’expliquent et s’éclairent les uns par les autres. On ne peut tracer de frontière entre la théorie d’un type de langue particulier et la typologie des langues dont un type donné pris séparément n’est qu’un cas particulier qui, comme tout fonctionnel, n’a d’existence qu’en vertu de la fonction qui le relie aux autres. Dans la typologie calculatoire de la théorie du langage, tous les schémas linguistiques sont prévus ; ils constituent un système dans lequel chacun d’eux est relié aux autres par corrélations. On constate aussi une relation ; c’est le contact entre les langues qui se révèle en partie comme des rapports d’emprunt, en partie comme des parentés linguistiques génétiques et qui, indépendamment des types linguistiques, constitue des familles linguistiques ; cette relation, comme toutes les autres, repose sur des rapports de pure présupposition qui – de même que la relation qui existe entre les parties du processus – se manifestent dans le temps sans être définis eux-mêmes par la succession temporelle.

De catalyse en catalyse, sémiotique connotative, métasémiotique et métasémiologie sont obligatoirement intégrées dans la théorie. Ainsi, toutes les grandeurs qui, en première instance et à la seule vue du schéma de la sémiotique-objet, devaient provisoirement être écartées comme des objets non sémiotiques, sont réintégrées et comprises comme les composantes nécessaires des structures sémiotiques d’ordre supérieur. Par suite, il n’existe pas de non-sémiotiques qui ne soient composantes de sémiotiques et, en dernière instance, il n’existe aucun objet qui ne puisse être éclairé à partir de la position-clef qu’occupe la théorie du langage. La structure sémiotique se révèle comme un point de vue à partir duquel tous les objets scientifiques peuvent être examinés.

La théorie du langage remplit donc d’une manière insoupçonnée au départ toutes les obligations qu’elle s’était imposées (cf. chapitre 2 et 7). A son point de départ, elle s’était fondée dans l’immanence, se donnant pour seul but la constance, le système et la fonction interne ; apparemment, cela devait se faire aux dépens des fluctuations et des nuances, aux dépens de la vie et de la réalité concrète, physique et phénoménologique. Une limitation provisoire de notre champ visuel était le prix qu’il fallait payer pour arracher son secret au langage. Or, c’est grâce à ce point de vue immanent que le langage rend généreusement ce qu’il avait d’abord exigé. Le langage, pris dans un sens plus large que celui que lui accorde la linguistique contemporaine, a repris sa position-clef dans le domaine de la connaissance. Au lieu de faire échec à la transcendance, l’immanence lui a au contraire redonné une base nouvelle plus solide. L’immanence et la transcendance se rejoignent dans une unité supérieure fondée sur l’immanence. La théorie linguistique est conduite par nécessité interne à reconnaître non seulement le système linguistique dans son schéma et dans son usage, dans sa totalité comme dans ses détails, mais aussi



l'homme et la société humaine présents dans le langage et, à travers lui, à accéder au domaine du savoir humain dans son entier. La théorie du langage a ainsi atteint le but qu'elle s'était assigné :

*humanitas et universitas*<sup>81</sup>. » (H.Om. : p. 158-160).

On retrouve ici la dualité de l'ordonnance hjelmslevienne du langage. Significativement, en effet, cette inclusion de tous les objets dans le champ de la théorie du langage – « Par suite, il n'existe pas de non-sémiotiques qui ne soient composantes de sémiotiques et, en dernière instance, il n'existe aucun objet qui ne puisse être éclairé à partir de la position-clef qu'occupe la théorie du langage. La structure sémiotique se révèle comme un point de vue à partir duquel tous les objets scientifiques peuvent être examinés. » – et cet accès, à travers le langage, « au domaine du savoir humain dans son entier », sont liés au déroulement de l'analyse de l'objet

---

<sup>81</sup> « Den snævert praktisk-tekniske indstilling, der ofte er nærliggende for den arbejdende fagspecialist, og som paa lingvistikens omraade fører til at formulere kravet til sprogteorien som et blot krav om en sikker metode til beskrivelse af en forelagt begrænset text affattet i et paa forhaand defineret "naturligt" talesprog, har gennem vor fremstilling med logisk nødvendighed skridt for skridt maattet vige for en stedse bredere videnskabelig og en stedse bredere humanistisk indstilling, indtil tanken sluttelig standser i en helhedsopfattelse der næppe kan tænkes mere absolut.

Den enkelte taleakt tvinger forskeren til at indkatalysere et dærmed konnext system ; det enkelte fysiognomi er en totalitet som det paahviler sprogforskeren at erkende gennem analyse og syntese ; men ikke en lukket totalitet ; en totalitet med konnexioner udadtil der tvinger til at indkatalysere andre sprogbygninger og sprogbrug, ud fra hvilke først fysiognomiets individuelle ejendommelighed kan belyses ; og en totalitet med konnexioner indad mod en konnotativ mening som forklarer totaliteten i dens enhed og dens mangfoldighed. For stedmaal og stilart, tale og skrift, dagligsprog og andre sprog gentager denne proces sig i stadig større ringe. Det mindste system er en i sig hvilende totalitet, men ingen totalitet er isoleret. Katalyse paa katalyse tvinger til at udvide synsfeltet indtil samtlige konnexioner udtømmende er inddragne. Ikke enkeltsproget alene er sprogforskerens genstand, men sprogenes samlede klasse, hvor led er forbundet med led og forklares og belyses dærigennem. Der kan ikke drages en grænse mellem læren om den enkelte sprogtype og sprogenes almene typologi ; den enkelte sprogtype er et særtilfælde under denne og har, some alle funktiver, kun sin existens i kraft af den funktion der forbinder den med andre. I sprogteoriens kalkulatoriske sprogtypologi er alle sprogbygninger forudsete ; de udgør et system med korrelation mellem de enkelte led. Ogsaa relation lader sig konstatere ; det er den kontakt mellem sprog der viser sig dels som laanekontakt dels som genetisk sproglægtskab, og som uafhængigt af sprogtyperne konstituerer sprogfamilier ; ogsaa denne relation hviler, som alle andre, paa et rent forudsætningsforhold, der – ganske som relationen mellem textforløbets dele – manifesteres i tid, men ikke selv er defineret ved tid.

Gennem videre katalyser inddrages med nødvendighed konnotationssprog, metasprog og metasemiotologi i billedet. Herved bliver alt, hvad der i første instans, ved den blotte betragtning af objektsprogets sprogbygning, foreløbigt maatte udskilles som ikkesproglige emner, paany inddraget som nødvendige led i sprogstrukturer af en højere orden. Det findes herefter ingen ikkesprog der ikke er afdelinger af sprog, og i sidste instans intet emne der ikke belyses ud fra sprogteoriens nøglestilling. Sprogstrukturen aabenbarer sig som et stade ud fra hvilket alle videnskabelige emner samlende lader sig anske.

Sprogteorien indløser her paa uanet maade og i uanet maal de forpligtelser den har paalagt sig (2, 7). I sin udgangsstilling etableredes sprogteorien immanent, med konstans, system og intern funktion som eneste maal, paa tilsyneladende bekostning af fluktuation og nuance, liv og konkret fysisk og fænomenologisk virkelighed. En foreløbig indkredsning af synsfeltet var den pris der maatte betales for at aflokke sproget selv dets hemmelighed. Men netop igennem det immanente synspunkt og i kraft af det giver sproget selv den pris tilbage som det krævede. I en højere forstand end i den hidtigitige sprogvidenskab er sproget paany blevet en nøglestilling i erkendelsen. I stedet for at hindre transcendensen har immanensen netop givet denne en ny og bedre begrundelse ; immanens og transcendens forenes i en højere enhed paa immanensens grund. Sprogteorien føres af en indre nødvendighed til at erkende ikke blot sprogsystemet, i bygning og i brug, i helhed og i enkelthed, men ogsaa mennesket og menneskesamfundet bag sproget, og menneskets samlede erkendelsesomraade gennem sproget. Da har sprogteorien naaet det maal, som er dens forpligtelse :

*humanitas et universitas*. » (H.Om. : p. 110-112).

qui, « [d]e catalyse en catalyse », réintègre dans ce dernier l'ensemble de ce qui avait d'abord été écarté au nom de l'immanence, mais également à l'élargissement de la linguistique en sémiotique – il s'agit ainsi d'intégration « dans la théorie » –, c'est-à-dire à la fécondité de la méthode d'analyse adoptée : « Une limitation provisoire de notre champ visuel était le prix qu'il fallait payer pour arracher son secret au langage. Or, c'est grâce à ce point de vue immanent que le langage rend généreusement ce qu'il avait d'abord exigé. Le langage, pris dans un sens plus large que celui que lui accorde la linguistique contemporaine, a repris sa position-clef dans le domaine de la connaissance. » Or, comme nous l'avons vu, un tel élargissement est lié à la nature de l'objet, et détermine ainsi ce type de collaboration entre sciences différentes dont nous venons de rappeler la différence avec celle qui se joue dans l'analyse du texte. Aussi, précisément, cette double ordonnance du langage est-elle corrélative d'une double appréhension des sciences, comme sémiotiques ou comme systèmes de divers types. Cet arrière-plan du dédoublement de l'hypothèse structurale, c'est-à-dire le cadre de la théorie du langage en tant que les prémisses de cette théorie ne sont pas spécifiques et en tant que celle-ci est le cadre de la définition des sémiotiques comme type d'analyse, apparaît clairement dans « La stratification du langage » (1954) ainsi que dans le *Résumé of a Theory of Language*, où les sémiotiques apparaissent avant tout comme des objets d'analyse et les objets d'une analyse unitaire. On lit en effet dans le *Résumé of a Theory of Language*, en ouverture de la section « Articulation d'une classe d'objets<sup>82</sup> » :

« \*Ggao : \*Gga vise à permettre l'identification d'un objet donné comme sémiotique ou non sémiotique, l'identification des sémiotiques comme sémiotiques dénotatives ou non dénotatives, l'identification des sémiotiques dénotatives comme langues (ou textes) ou non-langues (ou non-textes), l'identification des sémiotiques non dénotatives comme métasémiotiques ou sémiotiques connotatives, l'identification des métasémiotiques comme méta(sémiotiques scientifiques) ou comme sémiologies internes ou externes, et les méta(sémiotiques scientifiques) comme métasémiologies internes ou externes ou non-métasémiologies.

En accord avec cet objectif, \*Gga est divisé en six Op, qui seront effectuées dans l'ordre suivant, l'Op présumposée précédant celles qui la présupposent :

\*Gga1 : articulation de la classe d'objets en classe de sémiotiques et classe de non-sémiotiques ;

\*Gga2 : articulation de la classe de sémiotiques en classe de sémiotiques dénotatives et classe de sémiotiques non dénotatives ;

\*Gga3 : articulation de la classe de sémiotiques dénotatives en langues (ou textes) et classes de non-langues (ou non-textes) ;

\*Gga4 : articulation de la classe de sémiotiques non dénotatives en classe de métasémiotiques et classe de sémiotiques connotatives ;

\*Gga5 : articulation de la classe de métasémiotiques en classe de méta(sémiotiques scientifiques) et classe de sémiologies internes ou externes ;

\*Gga6 : articulation de la classe de méta(sémiotiques) scientifiques en métasémiologies internes ou externes et classe de non-métasémiologies ;

---

<sup>82</sup> « Articulation of the class of objects ». La traduction devrait donc être : « Articulation de la classe d'objets », comme dans H.Rés. : p. 94 [p. 8-9], cité dans le chapitre précédent.

\*Gga3 n'est pas présupposée par les Op qui la suivent, mais présupposent<sup>83</sup> celles qui la précèdent ; sa place, en conformité avec \*Gga4-6 est en conséquence arbitraire. Les autres Op apparaissent selon l'ordre de la présupposition<sup>84</sup>. » (H.Rés. : p. 94-95)

puis :

« Rg 86. The requirement of exhaustive description in Pr 1 implies that any section of the universe of objects that is chosen as objects must be expanded through catalysis so that objects outside that section which have cohesion to it are drawn into the investigation if the registration of the cohesion satisfies Df 149.

If a single (presumed) semiotic is chosen as object (and if this object can, in the course of the procedure, be shown to be a semiotic), the above-mentioned requirement will always mean a very significant expansion of the object :

1°. The very application of the procedure to the semiotic means that the semiotic is object semiotic for a semiology ; this semiology will be object semiotic for a metasemiology ; this metasemiology will be object semiotic for a meta-(scientific semiotic) ; and so on.

2°. If connotators can be registered in the course of the analysis, that means that the semiotic under study is object semiotic for a connotative semiotic ; this connotative semiotic will be object semiotic for an external semiology ; this, in turn, will be object semiotic for an external metasemiology ; this will be object semiotic for a meta-(scientific semiotic) ; and so on.

3°. The semiotic under study has cohesion to other (conceivable or attested) semiotics, which behave like the semiotic under study in respect of points 1° and 2° above and which enter into hierarchy with it.

These possibilities will be examined in what follows, to the extent necessary to show that the cohesions mentioned can be registered by catalysis and to present the

---

<sup>83</sup> Il faut lire : « présuppose ». Voir la note suivante.

<sup>84</sup> « \*Gga0. The aim of \*Gga is to provide means for identifying a given object as a semiotic or a non-semiotic, and for identifying semiotics as denotative semiotics or non-denotative semiotics, denotative semiotics as languages (or texts) or non-languages (or non-texts), non-denotative semiotics as metasemiotics or connotative semiotics, metasemiotics as meta-(scientific semiotic)s or as internal or external semiologies, and meta-(scientific semiotic)s as internal or external metasemiologies or as non-metasemiologies.

In accordance with this aim, \*Gga is partitioned into six Opp, which are conducted in the following order, with premised Opp preceding those that premise them :

\*Gga1 : articulation of the class of objects into the class of semiotics and the class of non-semiotics ;

\*Gga2 : articulation of the class of semiotics into the class of denotative semiotics and the class of non-denotative semiotics ;

\*Gga3 : articulation of the class of denotative semiotics into the class of languages and texts and the class of non-languages and non-texts ;

\*Gga4 : articulation of the class of non-denotative semiotics into the class of metasemiotics and the class of connotative semiotics ;

\*Gga5 : articulation of the class of metasemiotics into the class of meta-(scientific semiotic)s and the class of internal and external semiologies ;

\*Gga6 : articulation of the class of meta-(scientific semiotic)s into the class of internal and external metasemiologies and the class of non-metasemiologies.

\*Gga3 is not premised by the Opp that follow it, but premises those that precede it ; its place in respect to \*Gga4-6 is therefore arbitrary. The other Opp appear in order of premission. » (H.Rés. : p. 9-10).

consequences of these possibilities for the elaboration of the procedure<sup>85</sup>. » (H.Rés. : p. 94-95).

Les métasémiotiques (et les sémiotiques connotatives) apparaissent ici comme des types d'objet, de sorte que leur introduction dans l'analyse est commandée avant tout par l'exigence de description exhaustive, bien que, par ailleurs, conformément à la coïncidence de l'objet et de l'analyse (ou à l'implication d'un objet dans l'analyse, dans la mesure où cette analyse est une sémiotique), par le déroulement de l'analyse lui-même. Dans « La stratification du langage », Hjelmslev insiste ainsi sur le caractère unitaire de l'analyse des différents types de sémiotiques :

« Pour la commodité de notre exposé, et pour éviter les complications inutiles, il sera supposé ci-après en principe que l'objet d'investigation soit une seule sémiotique (et non pas, par exemple, une famille ou une succession génétique de langues, ni une classe typologique renfermant deux ou plusieurs langues, ni un agglomérat de langues différentes représentées, comme c'est souvent le cas, dans un seul et même texte choisi comme objet d'analyse). De plus, il sera supposé également, sauf indication contraire, que la sémiotique envisagée ne soit ni une sémiotique connotative ni une métasémiotique. De fait et pratiquement, le lecteur pourra se représenter un état de langue ordinaire, ou, au besoin, une sémiotique non-linguistique qui, du point de vue choisi et en principe, ressemble le plus à un état de langue ordinaire.

D'ailleurs les observations que nous allons faire s'appliquent à n'importe quelle sémiotique ou classe de sémiotiques, y comprises les sémiotiques connotatives, les métasémiotiques, les classes typologiques, familles génétiques etc. etc. Pour sauvegarder une méthode empirique, l'analyste doit prévoir toutes les possibilités et maintenir une attitude agnostique vis-à-vis de la classe qui, à chaque stade, fait l'objet de l'analyse. Si l'objet de l'analyse est une hiérarchie, c'est-à-dire une classe de classes, il peut se révéler comme une hiérarchie de hiérarchies, sans conformité entre elles ; donc, dès le moment où, à un certain stade de l'analyse de cet objet complexe, un manque de conformité se dénonce, l'analyse doit reconnaître l'existence de deux hiérarchies différentes, et procéder par conséquent, en vue d'épuiser l'analyse complète, à deux analyses séparées. C'est ainsi que, si l'objet de l'analyse est une sémiotique (c'est-à-dire si au cours de

---

<sup>85</sup> « Rg 86. L'exigence de description exhaustive dans le Pr 1 implique que toute section de l'univers des objets qui est choisie comme objet doit être étendue par catalyse de sorte que les objets extérieurs à cette section qui ont une cohésion avec elle soient introduits dans l'examen si l'enregistrement de la cohésion satisfait la Df 149.

Si une seule sémiotique (présumée) est choisie comme objet (et si l'on peut montrer au cours de la procédure que cet objet est une sémiotique), l'exigence mentionnée ci-dessus signifiera toujours une extension très significative de l'objet :

1°. L'application elle-même de la procédure à la sémiotique signifie que la sémiotique est une sémiotique-objet pour une sémiologie ; cette sémiologie sera une sémiotique-objet pour une métasémiologie ; cette métasémiologie sera une sémiotique-objet pour une méta-(sémiotique scientifique) ; et ainsi de suite.

2°. Si des connotateurs peuvent être enregistrés au cours de l'analyse, cela signifie que la sémiotique à l'étude est une sémiotique-objet pour une sémiotique connotative ; cette sémiotique connotative sera une sémiotique-objet pour une sémiologie externe ; celle-ci, à son tour, sera une sémiotique-objet pour une métasémiologie externe ; celle-ci sera une sémiotique-objet pour une méta-(sémiotique scientifique) ; et ainsi de suite.

3° La sémiotique à l'étude a une cohésion avec d'autres sémiotiques (concevables ou attestées), qui se comportent comme les sémiotiques à l'étude à l'égard des points 1° et 2° ci-dessus et qui entrent dans une hiérarchie avec elle.

Ces possibilités seront examinées dans ce qui suit, dans la mesure nécessaire pour montrer que les cohésions mentionnées peuvent être enregistrées par catalyse et pour présenter les conséquences de ces possibilités pour l'élaboration de la procédure. » La définition 149 est celle de la catalyse. Voir H.Rés. : p. 73.

l'analyse il se trouve satisfaisante à la définition d'une sémiotique), il faut distinguer les deux plans et les analyser séparément, à partir du moment même où, pendant l'analyse de l'ensemble, ils révèlent entre eux une différence de structure ; de même, dans le cas d'une sémiotique manifestée, il faut distinguer et analyser séparément forme et substance dès le moment où pendant l'analyse de l'ensemble elles cessent d'être mutuellement conformes. C'est ainsi qu'on distingue aussi les deux plans d'une métasémiotique (dont le plan de contenu se révèle comme étant une sémiotique) et ceux d'une sémiotique connotative (dont le plan d'expression se révèle comme étant une sémiotique), aussi bien que les structures divergentes qui, au fur et à mesure que l'analyse d'un texte progresse, se révèlent comme étant des langues différentes, dont les contiguïtés s'expliquent ou bien par une relation spécifique génératrice de l'ensemble (d'ordre typologique ou génétique) ou bien par une rencontre plus fortuite dans un seul et même texte ; et ainsi de suite. Le principe reste toujours le même : l'exigence d'une analyse exhaustive veut qu'on distingue ce qui manque de conformité, et que la séparation soit accomplie dès le moment où le manque de conformité se dénonce ; le principe de la simplicité veut, d'autre part, qu'on ne distingue pas avant ce moment, sous peine d'opérer des distinctions inutiles.

Le principe s'applique donc indifféremment à n'importe quelle classe de hiérarchies. Il s'ensuit qu'il s'applique, plus particulièrement, aux classes constituées par ces hiérarchies que nous avons appelées les strata, et qui s'observent le plus facilement dans une sémiotique ordinaire, ou dans un état de langue ordinaire. On pourra donc bien, pour simplifier, commencer par se borner à ces cas. Il est vrai d'autre part qu'une telle limitation est un artifice qui la plupart du temps correspond mal aux faits empiriques tels qu'ils se présentent le plus souvent au linguiste, puisque dans un état de langue ordinaire les connotations s'imposent constamment. Mais l'artifice est innocent, parce que l'uniformité du principe rendra les généralisations faciles à opérer. » (H.SL : p. 51-52).

La difficulté va cependant plus loin. On lit en effet ensuite dans le *Résumé of a Theory of Language* :

« (ad Rg 86 1<sup>o</sup>) *Semiology and metasemiology*

Rg 87. The aim of a theory is to provide a method whereby objects of a given nature are to be described. The aim is achieved by ordering the given object, together with any other realizable objects that are amenable to such treatment, as plane (or plane-derivate) in a semiotic which, to comply with Pr 1, must be a scientific semiotic (Df 41). That plane of the scientific semiotic that is constituted by (or includes) the object is arbitrarily called the content plane of the scientific semiotic concerned (cf. Df 163) ; the expression plane of the scientific semiotic concerned is the descriptive instrument itself.

The aim of linguistic theory is to provide a method whereby semiotics are to be described. The aim is achieved by ordering the given (presumed) semiotic, together with any other realizable semiotics that are amenable to such treatment, as plane (or plane-derivate) in a scientific semiotic, which is, accordingly, a metasemiotic (Df 43) with respect to which the given semiotic (if it is correctly presumed to be a semiotic) is object semiotic (Df 45).

That plane of the metasemiotic that is constituted by (or includes) the object semiotic is arbitrarily called the content plane of the metasemiotic, while the expression plane of the metasemiotic is the descriptive instrument itself.

This metasemiotic, or metasemiotic of the first degree, enters in like manner as plane (or plane-derivate) into a second-degree metasemiotic, which is a scientific semiotic and which is consequently a meta-(scientific semiotic) (Df 46) ; in respect to it, the first-degree metasemiotic is object semiotic.

That plane of the meta-(scientific semiotic) that is constituted by (or includes) the object semiotic (alias metasemiotic of the first degree) is arbitrarily called the content

plane of the meta-(scientific semiotic), while the expression plane of the meta-(scientific semiotic) is the descriptive instrument itself.

This meta-(scientific semiotic) enters in like manner as object semiotic and as so-called content plane (or content-plane derivate) into a second-degree meta-(scientific semiotic) (a third-degree metasemiotic) ; this, in turn, enters into a third-degree meta-(scientific semiotic) (a fourth-degree metasemiotic) ; and so on.

To meet the requirement of exhaustive description in Pr 1 and of simplest possible description (cf. Prr 2-4) it is necessary and sufficient to continue this regression until the introduction of a meta-(scientific semiotic) of higher degree can no longer involve a particular analysis that does not reveal conformity with particular analyses in the object semiotic of the meta-(scientific semiotic).

If the object chosen as primary in this regression is a denotative semiotic that is a non-scientific semiotic, linguistic theory is in the first instance an internal semiology, and its meta-(scientific semiotic) an internal metasemiology. The primary object enters as descript into the semiology, whose expression plane is the descriptor. The semiology enters as metadescript into the metasemiology, whose expression plane is the metadescriptor.

Rg 88. A metasemiotic selects its object semiotic.

[...]

Rg 89. If the expression plane of a metasemiotic (e.g.,  $i_2g^\circ$ ) and one of the planes of its object semiotic (the expression plane of the object semiotic) (e.g.,  $ig^\circ$ ) can be shown to be conformal with one another, then the metasemiotic (e.g.,  $i_2\gamma^\circ g^\circ$ ) and the object semiotic (e.g.,  $i\gamma^\circ g^\circ$ ) have mutual substitution in the second-degree metasemiotic (e.g.,  $i_3\gamma^\circ g^\circ$ ). Consequently, in such a case, the registration of a cohesion between the planes of the metasemiotic (e.g., between  $i_2\gamma^\circ$  and  $i_2g^\circ$ ) will satisfy Df 149, and it follows that if the object semiotic under consideration (e.g.,  $i\gamma^\circ g^\circ$ ) alone is chosen as object of investigation, the expression plane of the metasemiotic under consideration (e.g.,  $i_2g^\circ$ ) and, along with it, the metasemiotic (e.g.,  $i_2\gamma^\circ g^\circ$ ) are to be drawn into the investigation through catalysis in compliance with Rg 86.

Rg 90. To comply with the requirement of exhaustive description in Pr 1, the expression plane of a metasemiotic must always, when possible, be so ordered as to have cohesion to its content plane.

Rg 91 To comply with Pr 2, the expression plane of a metasemiotic must always, when possible, be so ordered as to be either conformal or converse with the expression plane of its object semiotic. (If converse, it can be transposed to a system conformal with the expression plane of the object semiotic.)

Rg 92. It follows from Df 38 that any semiotic is converse with a language. Hence, if the object chosen for investigation is a language, its internal descriptor and internal metadescriptor can and must be encatalyzed if Rg 90 can be followed with positive results.

N 41. Inductive experience shows that all hitherto observed semiotics can be analyzed into two planes with mutual solidarity. Thus, in all hitherto observed cases, Rg 90 can be followed with positive results. Hence we conclude concerning languages that Rg 92 can be followed with positive results in all hitherto observed cases.

Rg. 93. Since a metasemiotic is a scientific semiotic (Df 43 ; cf. Dff 40-41), it must - to comply with the requirement of exhaustive and simplest possible description (Pr 1) -- define as many of its own plerematies as possible.

A metasemiotic whose expression plane is conformal with the expression plane of the object semiotic can and must define its own plerematies in all instances where the plerematies are also found as possible glossematies in the object semiotic ; thus there are fewer indefinables in a metasemiotic than in other scientific semiotics. The indefinables of the metasemiotic consist only in its simplex plerematies, i.e., the glosseme-individuals and signal-individuals of the object semiotic. For because of the unrestricted number of

the individuals only an undifferentiated difference can be registered between them with the help of the metasemiotic ; and while individuals that enter into complex glosseme-units of the object semiotic and into its units of lower degree can be subjected to particular partition in the same way as their invariants, this is impossible for the glosseme-individuals and signal-individuals of the object semiotic. With the help of the metasemiotic they are amenable only to a statistical, not to a qualitative, treatment, and because of the undifferentiated difference between the individuals, the single unpartitionable individual is an indefinable.

Since, however, the glosseme-individuals and signal-individuals of the object semiotic are invariants in the content plane of the metasemiotic, an investigation must be made to determine whether they can be analyzed particularly in the meta-(scientific semiotic) for which the metasemiotic is object semiotic by being subjected to the analysis to which the invariants of any object semiotic can be subjected in a metasemiotic.

Hence it follows that the involvement of metasemiotics of higher degree in the object under investigation is necessary in order to meet the requirement of exhaustive description ; cf. Rg 87.

N 42. From Rg 93, considered together with Rg 88, it can be seen that the object semiotic is premised by its indefinables. In this respect, linguistic theory seems to contrast with other sciences, in that they premise their indefinables<sup>86</sup>. » (H.Rés. : p. 101-106)

---

<sup>86</sup> « (ad Rg 86 1°) *Sémiologie et métasémiologie*

Rg 87. Le but d'une théorie est de fournir une méthode au moyen de laquelle des objets d'une nature donnée peuvent être décrits. Le but est atteint par une inscription de l'objet en question, conjointement avec tous les autres objets réalisables qui sont du ressort d'un tel traitement, comme plan (ou dérivé de plan) dans une sémiotique qui, pour respecter le Pr 1, doit être une sémiotique scientifique (Df 41). Ce plan de la sémiotique scientifique qui est constitué par (ou inclut) l'objet est arbitrairement appelé le plan du contenu de la sémiotique scientifique concernée (cf. Df 163) ; le plan de l'expression de la sémiotique scientifique concernée est l'instrument descriptif lui-même.

Le but de la théorie linguistique est de fournir une méthode au moyen de laquelle les sémiotiques peuvent être décrites. Le but est atteint par une inscription de la sémiotique (présumée) en question, conjointement avec toutes les autres sémiotiques réalisables qui sont du ressort d'un tel traitement, comme plan (ou dérivé de plan) dans une sémiotique scientifique, qui est, en conséquence, une métasémiotique (Df 43) à l'égard de laquelle la sémiotique en question (si elle est correctement présumée être une sémiotique) est une sémiotique-objet (Df 45).

Ce plan de la métasémiotique qui est constitué par (ou inclut) la sémiotique-objet est arbitrairement appelé le plan du contenu de la métasémiotique, alors que le plan de l'expression de la métasémiotique est l'instrument descriptif lui-même.

Cette métasémiotique, ou métasémiotique de premier degré, entre de la même manière comme plan (ou dérivé de plan) dans une métasémiotique de second degré, qui est une sémiotique scientifique et qui est en conséquence une méta-(sémiotique scientifique) (Df 46) ; à son égard, la métasémiotique de premier degré est une sémiotique-objet.

Ce plan de la méta-(sémiotique scientifique) qui est constitué par (ou inclut) la sémiotique-objet (alias métasémiotique de premier degré) est arbitrairement appelé le plan du contenu de la méta-(sémiotique scientifique), alors que le plan de l'expression de la méta-(sémiotique scientifique) est l'instrument descriptif lui-même.

Cette méta-(sémiotique scientifique) entre de la même manière comme sémiotique-objet et comme "plan du contenu" (ou dérivé de "plan du contenu") dans une méta-(sémiotique scientifique) de second degré (une métasémiotique de troisième degré) ; celle-ci, à son tour, entre dans une méta-(sémiotique scientifique) de troisième degré (une métasémiotique de quatrième degré) ; et ainsi de suite.

Afin de satisfaire à l'exigence de description exhaustive du Pr 1 et de la description la plus simple possible (cf. Prr 2-4) il est nécessaire et suffisant de continuer cette régression jusqu'à l'introduction d'une méta-(sémiotique scientifique) d'un degré supérieur qui ne peut plus impliquer d'analyse particulière qui ne révèle aucune conformité avec les analyses particulières de la sémiotique-objet de la méta-(sémiotique scientifique).

---

Si l'objet choisi comme primaire dans cette régression est une sémiotique dénotative qui est une sémiotique non scientifique, la théorie linguistique est en premier lieu une sémiologie interne, et sa méta-(sémiotique scientifique) une métasémiologie interne. L'objet primaire entre comme décrit dans la sémiologie, dont le plan de l'expression est le descripteur. La sémiologie entre comme métadécrit dans la métasémiologie, dont le plan de l'expression est le métadescripteur.

Rg 88. Une métasémiotique sélectionne sa sémiotique-objet.

[...]

Rg 89. Si l'on peut montrer que le plan de l'expression d'une métasémiotique (par ex.,  $i_2g^\circ$ ) et l'un des plans de sa sémiotique-objet (le plan de l'expression de la sémiotique-objet) (par ex.,  $ig^\circ$ ) sont mutuellement conformes, alors la métasémiotique (par ex.,  $i_2\gamma^\circ g^\circ$ ) et la sémiotique-objet (par ex.,  $i\gamma^\circ g^\circ$ ) ont une substitution mutuelle dans la métasémiotique de second degré (par ex.,  $i_3\gamma^\circ g^\circ$ ). En conséquence, dans un tel cas, l'enregistrement d'une cohésion entre les plans de la métasémiotique (par ex., entre  $i_2\gamma^\circ$  et  $i_2g^\circ$ ) satisfera la Df 149, et il s'ensuit que si la sémiotique-objet considérée (par ex.,  $i\gamma^\circ g^\circ$ ) est choisie seule comme objet d'examen, le plan de l'expression de la métasémiotique considérée (par ex.,  $i_2g^\circ$ ) et, avec lui, la métasémiotique (par ex.,  $i_2\gamma^\circ g^\circ$ ) seront introduits dans l'examen par catalyse, en conformité avec la Rg 86.

Rg 90. Pour respecter l'exigence de description exhaustive du Pr 1, le plan de l'expression d'une métasémiotique doit toujours, quand c'est possible, être ordonné de telle manière qu'il ait une cohésion avec son plan du contenu.

Rg 91. Pour respecter le Pr 2, le plan de l'expression d'une métasémiotique doit toujours, quand c'est possible, être ordonné de telle manière qu'il soit soit conforme à soit converse du plan de l'expression de sa sémiotique-objet. (S'il est converse, il peut être transposé en un système conforme au plan de l'expression de la sémiotique-objet.)

Rg 92. Il suit de la Df 38 que toute sémiotique est converse d'une langue. Dès lors, si l'objet choisi pour l'examen est une langue, ses descripteur interne et métadescripteur interne peuvent et doivent être encatalysés si la Rg 90 peut être suivie avec des résultats positifs.

N 41. L'expérience inductive montre que toutes les sémiotiques observées jusqu'ici peuvent être analysées en deux plans avec solidarité mutuelle. Ainsi, dans tous les cas observés jusqu'ici, la Rg 90 peut être suivie avec des résultats positifs. Nous en concluons concernant les langues que la Rg 92 peut être suivie avec des résultats positifs dans tous les cas observés jusqu'ici.

Rg. 93. Puisqu'une métasémiotique est une sémiotique scientifique (Df 43 ; cf. Dff 40-41), elle doit -- pour respecter l'exigence de description exhaustive et la plus simple possible (Pr 1) -- définir le plus grand nombre possible de ses propres plérématis.

Une métasémiotique dont le plan de l'expression est conforme au plan de l'expression de la sémiotique-objet peut et doit définir ses propres plérématis dans tous les cas où les plérématis se trouvent également être des glossématis possibles dans la sémiotique-objet ; ainsi il y a moins d'indéfinissables dans une métasémiotique que dans les autres sémiotiques scientifiques. Les indéfinissables d'une métasémiotique consistent seulement en ses plérématis simples, c'est-à-dire les individus-glossèmes et les individus-signaux de la sémiotique-objet. Car en raison du nombre non restreint des individus on ne peut enregistrer entre eux à l'aide de la métasémiotique qu'une différence indifférenciée ; et alors que les individus qui entrent dans des unités de glossèmes complexes de la sémiotique-objet et dans ses unités de degré inférieur peuvent être soumis à une partition particulière de la même manière que leurs invariantes, cela est impossible pour les individus-glossèmes et les individus-signaux de la sémiotique-objet. A l'aide de la métasémiotique on ne peut leur appliquer qu'un traitement statistique, non qualitatif, et en raison de la différence indifférenciée entre les individus, l'individu unique non partitionnable est un indéfinissable.

Puisque, cependant, les individus-glossèmes et les individus-signaux de la sémiotique-objet sont des invariantes dans le plan du contenu de la métasémiotique, un examen doit être mené pour déterminer s'ils peuvent être analysés de manière particulière dans la méta-(sémiotique scientifique) pour laquelle la métasémiotique est une sémiotique-objet en étant soumis à l'analyse à laquelle les invariantes de toute sémiotique-objet peuvent être soumises dans une métasémiotique.

Il s'ensuit que l'implication des métasémiotiques de degré supérieur dans l'objet examiné est nécessaire afin de satisfaire à l'exigence de description exhaustive ; cf. Rg 87.

N 42. A partir de la Rg 93, considérée conjointement avec la Rg 88, on peut voir que la sémiotique-objet est présupposée par ses indéfinissables. A cet égard, la théorie linguistique semble se détacher par rapport aux autres sciences, en ce que celles-ci présupposent leurs indéfinissables. » La définition 38 est la définition de *langue*. Voir H.Rés. : p. 98 [p. 14]. Pour la traduction de « ordering » par « inscription », voir la note 78 ci-dessus.



puis :

« (ad Rg 86 2°) *Connotative semiotics*

Rg 98. A connotative semiotic selects its object semiotic and the latter's metasemiotic.

[...]

Rg 99. A connotative plane is constituted by all the connotators which are registered under the analysis of the object semiotic but which, in compliance with Rg 63, are provisionally removed from the procedure. It will be possible to show that any connotator is converse with a plerematy in the object semiotic. It follows that the connotative semiotic ( $x\gamma^\circ g^\circ$ ) and its object semiotic (e.g.,  $i\gamma^\circ g^\circ$ ) have mutual substitution in a semiotic of higher degree (connotative semiotic of second degree or metasemiotic).

Rg 100. According to Rg 63, each of the entities entering into the connotative planes is solidary with a particular variety entering into the expression plane of the connotative semiotic (i.e., into the object semiotic). If all particular varieties of a given degree under each of the invariants entering into the expression plane of the connotative semiotic are solidary with a connotator, there will be solidarity between the planes of the connotative semiotic. It follows from Rg 99 that registration of this solidarity satisfies Df 149, and from this it follows that, if the object semiotic (e.g.,  $i\gamma^\circ g^\circ$ ) alone of the connotative semiotic is chosen as object under investigation, then the connotative plane ( $x\gamma^\circ$ ) and, along with it, the connotative semiotic ( $x\gamma^\circ g^\circ$ ) are to be drawn into the investigation through catalysis in compliance with Rg 86.

N 44. Inductive experience shows that in all hitherto observed cases connotators contract mutually contradictory or simple correlation, so it follows that the condition laid down in Rg 100 is fulfilled<sup>87</sup>. » (H.Rés. : p. 107-109).

Le propos est analogue à celui de *Sproget*, à ceci près qu'il n'y est pas seulement question de l'introduction de la métasémiologie dans l'analyse, mais également de celle de la métasémiotique, d'une manière significativement contradictoire. Celle-ci est d'abord introduite comme descripteur de la sémiotique-objet, mais son introduction dans l'analyse est ensuite justifiée par la conformité d'un de ses plans à l'un des plans de sa sémiotique-objet, de sorte que la démarche est analogue à celle qui vaut pour la sémiotique connotative, dont nous

---

<sup>87</sup> « (ad Rg 86 2°) *Sémiotiques connotatives*

Rg 98. Une sémiotique connotative sélectionne sa sémiotique-objet et la métasémiotique de cette dernière.

[...]

Rg 99. Un plan connotatif est constitué de tous les connotateurs qui sont enregistrés dans l'analyse de la sémiotique-objet mais qui, en conformité avec la Rg 63, sont provisoirement écartés de la procédure. Il sera possible de montrer que tout connotateur est converse d'une plérématie dans la sémiotique-objet. Il s'ensuit que la sémiotique connotative ( $x\gamma^\circ g^\circ$ ) et sa sémiotique-objet (par ex.,  $i\gamma^\circ g^\circ$ ) ont une substitution mutuelle dans une sémiotique de plus haut degré (sémiotique connotative de second degré ou métasémiotique).

Rg 100. Selon la Rg 63, chacune des entités entrant dans le plan connotatif est solidaire d'une variété particulière entrant dans le plan de l'expression de la sémiotique connotative (c'est-à-dire, dans la sémiotique-objet). Si toutes les variétés particulières d'un degré donné sous chacune des invariants entrant dans le plan de l'expression de la sémiotique connotative sont solidaires d'un connotateur, il y aura solidarité entre les plans de la sémiotique connotative. Il suit de la Rg 99 que l'enregistrement de cette solidarité satisfait la Df 149, et il s'ensuit que si la sémiotique-objet (par ex.,  $i\gamma^\circ g^\circ$ ) de la sémiotique connotative est choisie seule comme objet d'examen, alors le plan connotatif ( $x\gamma^\circ$ ) et, avec lui, la sémiotique connotative ( $x\gamma^\circ g^\circ$ ) seront introduits dans l'examen par catalyse en conformité avec la Rg 86.

N 44. L'expérience inductive montre que dans tous les cas observés jusqu'ici les connotateurs contractent une corrélation mutuellement contradictoire ou simple, il s'ensuit que la condition établie dans la Rg 100 est remplie. »

avons cependant vu plus haut le rôle différent de celui de la métasémiotique : la première est liée à l'objet analysé, la seconde à la définition de l'analyse elle-même. C'est donc, au-delà de toute communauté de nature entre les différents objets, la nature du langage lui-même qui justifie l'inclusion de la linguistique dans l'analyse et la théorie du langage, où l'on retrouve, mais cette fois de manière évidemment circulaire, outre la dualité de construction – ordonnance dans l'objet et ordonnance liée à la méthode –, la confusion entre langue et idiome que, dans le quatrième chapitre de la première partie, nous avons notée dans le deuxième passage de « Et sprogvidenskabeligt causeri » que nous avons cité ci-dessus, et avec elle le double fondement de l'ordonnance hjelmslevienne du langage (ou la double identification du langage avec la théorie : comme langue et comme langage) : la perspective formelle et la définition du langage elle-même. La circularité est très nette dans la double justification de cette introduction de la métasémiotique dans l'analyse – condition, il faut le noter, de celle de la métasémiologie, donc de l'analyse de la substance, de sorte que se referment l'une sur l'autre les deux ordonnances du langage. Cette justification est en effet double, dans la mesure où elle implique également la communauté des différents objets, donc la perspective formelle. Nous venons de voir que la métasémiotique était d'abord introduite comme descripteur. Le constat d'une telle conformité entre les plans de l'expression de la métasémiotique et de sa sémiotique-objet implique en outre la métasémiologie, et renvoie par ailleurs aux possibilités d'analyse des sémiotiques scientifiques, et à leur nature de sémiotiques. Inversement, la cohésion entre les plans de la métasémiotique, donc la conformité de son plan de l'expression avec celui de la sémiotique-objet sont requises par l'exigence de description exhaustive. Il faut précisément revenir, à l'égard de cette circularité, réalisation ultime de la double ordonnance hjelmslevienne du langage, à ce passage de « Et sprogvidenskabeligt causeri » que nous venons de rappeler :

« Tout compte fait, il n'est pas surprenant que la théorie linguistique ne s'appuie pas sur des axiomes spécifiques, puisque le langage est un élément préalable fondamental de la pensée, et que, par conséquent, la théorie linguistique doit être profondément ancrée dans la hiérarchie de la théorie de la connaissance.

Une science ainsi assimilée à un système de définitions est aussi un système de signes, suivant une expression employée par les logiciens contemporains pour désigner un langage ; elle consiste en un certain nombre de vocables pourvus d'indications concernant leurs significations. Il sort évidemment du cadre d'un entretien de faire apprendre du vocabulaire ; d'ailleurs l'enseignement des langues ne fait pas non plus partie des tâches que le Cercle de Linguistique s'est fixées. Je dois donc me contenter d'indiquer quelques notions, en me dispensant même parfois de les définir de façon rigoureuse.

En disant que la théorie linguistique est un langage, nous ouvrons tout de suite une perspective remarquable : il doit être possible d'analyser et de décrire la théorie linguistique à l'aide de sa propre méthode ; la théorie linguistique pourra être son propre objet. Cela veut dire notamment que, même si la théorie linguistique présuppose certaines unités indéfinissables universelles, dans un deuxième temps, sa tâche sera d'analyser celles-ci. Ces unités indéfinissables et universelles seront en effet toujours définies dans une "langue naturelle" ; l'analyse sémantique que fait la théorie linguistique de la "langue naturelle" en question nous fournit la description de ces unités. En réalité, il n'y a rien de surprenant à cela. *Premièrement*, la logique contemporaine a reconnu non seulement qu'une science est un langage, mais que ce langage, même s'il est un système abstrait de signes, dépend, en dernière analyse, d'une "langue naturelle" ; depuis Heinrich Maier on

sait aussi combien les particularités spécifiques de la langue grecque ont été d'une importance décisive pour la formation de la logique aristotélicienne ; *deuxièmement*, le fait même qu'il faille analyser le fondement universel de la théorie linguistique à l'aide de la méthode propre à cette théorie prouve une nouvelle fois de façon très nette que le langage est profondément ancré dans la hiérarchie de la théorie de la connaissance. » (H.Cau. : p. 75).

Comme nous l'avons souligné dans le quatrième chapitre de la première partie, il y a ici deux affirmations distinctes, bien que renvoyant toutes deux à la nature du langage, « élément préalable fondamental de la pensée » ou élément « profondément ancré dans la hiérarchie de la théorie de la connaissance », l'une concernant la nature de la linguistique, conçue comme langage, l'autre inférant de la nature du langage et de ses rapports avec la pensée la situation de la théorie du langage dans la théorie de la connaissance, en lieu et place, par exemple, de toute interrogation sur la nature du langage ou sur les rapports du langage et de la pensée. Or, il nous semble en effet que cette circularité corrélative de la double ordonnance hjelmslevienne du langage – ordonnance de l'objet, déterminant une convergence de l'ensemble des sciences, et ordonnance du langage comme moyen d'analyse, impliquant au contraire la convergence des sciences dans le cadre plus large de la glossématique – renvoie au présupposé du langage et à la démarche analytique qui en est corrélative, c'est-à-dire à la dualité hjelmslevienne du langage et de la langue : le premier est l'horizon d'une théorisation englobante, la seconde le fondement d'une théorie qui suppose cependant le premier comme type d'objet, structure, mais également espace langagier, « structure [...] de l'existence », sans cependant que la mise en œuvre d'une telle définition ne puisse être autre que structurale. On prend ici la mesure, d'une autre manière que chez Martinet – dans le cadre d'un autre type de résolution du problème du constructeur : par désamorçage –, et de manière d'autant plus nette, des enjeux de la sémiotique : ceux d'une analyse condamnée au déploiement infini de l'objet sur lequel elle se fonde, dans la mesure où elle est liée à un double initial, celui du langage et de la langue ou de l'hypothèse structurale. C'est l'infinité de ce déploiement que manifeste, ce nous semble, la hiérarchie hjelmslevienne des sémiotiques, mise en œuvre d'une double ordonnance du langage qui apparaît comme un mode de résolution du problème du constructeur. Dans ce cadre, en effet, si la théorie du langage comprend effectivement sa propre définition, elle la comprend, de manière tout à fait paradoxale, comme celle d'un type d'objet, au double sens de l'objet particulier et de la *class as one*. Cet objet implique en tant que tel une analyse dont la régression infinie ne saurait dès lors être arrêtée que par l'objet dont le partage a constitué le point de départ de l'élaboration, double ordonnance solidaire d'un langage ordonnateur, et dont le caractère ordonnateur implique par ailleurs, et corrélativement, le dédoublement de l'hypothèse structurale, c'est-à-dire une inscription dans un objet plus large, cadre de sa définition en même temps que mise en œuvre de sa nature, de même qu'inversement cette mise en œuvre suppose en premier lieu le partage de l'objet qui la circonscrit et que, enfin, elle n'atteint le langage qu'à travers l'idiome, terrain de la définition du langage. Autrement dit, en lieu et place de toute subordination de la sémiologie à la linguistique, mais, à nouveau, reflet objectal d'une telle subordination, le langage hjelmslevien ne se conçoit comme langage qu'à la condition de se présupposer lui-même, comme langage et comme langue (structure), but et moyen de l'analyse et, dès lors, espace d'un déploiement potentiellement infini de l'analyse structurale. C'est ce même déploiement

de l'objet que nous verrons à l'œuvre dans les textes de Jakobson et de Benveniste, mais dans le cadre d'un affrontement au problème du constructeur, évité par Martinet et désamorcé par Hjelmslev. Il s'agira alors de genèse (Jakobson) ou d'« étiologie » (Benveniste).

### III. Jakobson : le langage comme objet total et continu

A la différence de Hjelmslev et de Martinet, et comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie, Jakobson insiste moins sur l'autonomie de la linguistique que sur la complémentarité entre autonomie et intégration et sur la nécessité de l'interdisciplinarité. La perspective n'en demeure pas moins significativement semblable à celle de Hjelmslev, dont elle ne se distingue que par son caractère « réaliste », structuraliste plutôt que formel, et par la solution qu'elle apporte au problème du constructeur. Le postulat d'un objet total, lieu d'une ordonnance du langage en même temps que point d'appui d'une démultiplication de l'analyse structurale (A) se double de la construction d'un instrument (B) dont il s'agit ensuite de rechercher l'« étiologie » (C).

#### A. Construction d'un objet total : problématique phonologique et langage

Comme Saussure<sup>88</sup>, Jakobson affirme la primauté du niveau acoustique sur le niveau moteur. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, les deux perspectives sont cependant profondément différentes l'une de l'autre : Saussure distingue radicalement entre deux domaines, linguistique et phonologique, et définit le phonème comme une unité acoustico-motrice ; Jakobson subordonne au contraire le point de vue acoustique au point de vue linguistique et construit le son du langage comme objet linguistique, ce qui est l'enjeu de la problématique phonologique. A un objet phonique, non linguistique en tant que tel, se substitue ainsi un objet phonologique, lieu de convergence de différents niveaux d'analyse.

#### 1. TOTALISATION ET ORDONNANCE

La différence entre les deux perspectives saussurienne et jakobsonienne est apparente dans cette affirmation du « Retrospect » des *Selected Writings I*, où le propos, superficiellement saussurien, n'implique en réalité qu'une subordination des « niveaux physique et physiologique » au « niveau perceptif » :

« Certains critiques ont hâtivement rejeté le niveau perceptif, qu'ils affirment faire partie d'une acoustique subjective, impressionniste ; cependant, l'impression subjective de l'auditeur joue un rôle décisif dans la communication verbale, et parallèlement, dans l'analyse de la parole, le stade perceptif de l'événement de parole a une importance suprême. C'est à partir des qualités des sons telles qu'elles sont distinguées et interprétées par l'auditeur qu'il faut procéder lorsqu'on cherche leurs corrélats aux niveaux physique et physiologique<sup>89</sup>. » (J.Ret.1 : p. 140).

---

<sup>88</sup> Voir le premier chapitre de la première partie, et à nouveau *infra*, le chapitre suivant.

<sup>89</sup> « Some disputants have rashly rejected the perceptual level, which they claim to be subjective, impressionistic acoustics, yet in verbal communication the subjective impression of the listener plays a decisive role, and correspondingly for speech analysis the perceptual stage of the speech event is of paramount importance. It is from sound attributes as discriminated and interpreted by the listener that one must proceed when seeking their correlates on both the physical and physiological levels. » (J.Ret.1 : p. 638).

Ces niveaux de l'acte de parole, distingués dans la lignée des développements de *Six leçons sur le son et le sens* (1942-1943) que nous avons analysés dans le premier chapitre de la première partie, où Jakobson opposait trois aspects des sons du langage : linguistique, acoustique et moteur, sont mentionnés pour la première fois dans les *Preliminaries to Speech Analysis* (1952), où Jakobson, Fant et Halle écrivent :

« The dichotomous scale is superimposed by language upon the sound matter much in the same way as the diatonic scale is superimposed upon the sound matter by the musical pattern. But just as a musical scale cannot be grasped without reference to the sound matter, so in the analysis of the distinctive features such a reference is inevitable. Knut Togeby eloquently demonstrated this by a consistent assumption of the contrary. A distinctive feature cannot be identified without recourse to its specific property.

Such an investigation is supplemented but not supplanted by an inquiry into the distribution of these features in the speech sequences. M. Joos has observed, that since the diphthong /au/ (spelled *ou* as in *council*) is never followed within a simple English word by [p b f v m], this distributional feature defines the labial class of English consonants. Such a statement, however, presupposes the identification of each of the consonants in its various occurrences. We must know that /t/ in *rout* is identical with /t/ in *rite* which is opposed to /p/ in *ripe* as grave vs. acute, *ceteris paribus*. Otherwise, we would not know that in *rout* the diphthong /au/ is followed by /t/ and not by /p/, and we could not prove the above statement.

Thus for the identification of /p/, and of every other phoneme, a reference to the specific property of each of its distinctive features is imperative. But to which of the consecutive stages of the sound transmission shall we refer ? In decoding the message received (A), the listener operates with the perceptual data (B) which are obtained from the ear responses (C) to the acoustical stimuli (D) produced by the articulatory organs of the speaker (E). The closer we are in our investigation to the destination of the message (i.e. its perception by the receiver), the more accurately can we gauge the information conveyed by its sound shape. This determines the operational hierarchy of levels of decreasing pertinence : perceptual, aural, acoustical and articulatory (the latter carrying no direct information to the receiver). The systematic exploration of the first two of these levels belongs to the future and is an urgent duty.

Each of the consecutive stages, from articulation to perception, may be predicted from the preceding stage. Since with each subsequent stage the selectivity increases, this predictability is irreversible and some variables of any antecedent stage are irrelevant for the subsequent stage. The exact measurement of the vocal tract permits the calculation of the sound wave, but the same acoustical phenomenon may be obtained by altogether different means. Similarly, any given attribute of the auditory sensation may be the result of different physical variables so that there is no one-to-one relation between the dimensions of the acoustical stimulus and the auditory attribute. The former cannot be predicted from the latter, but the totality of the dimensions of the stimulus renders the attribute predictable.

To sum up, the specification of the phonemic oppositions may be made in respect to any stage of the speech event from articulation to perception and decoding, on the sole condition that the variables of any antecedent stage be selected and correlated in terms of the subsequent stages, given the evident fact that we speak to be heard in order to be understood<sup>90</sup>. » (*J.Prel.* : p. 604-605).

---

<sup>90</sup> « L'échelle dichotomique est superposée par le langage à la matière phonique tout à fait de la même manière que l'échelle diatonique est superposée à la matière phonique par la structure musicale. Mais tout de même qu'on ne peut comprendre une échelle musicale sans référence à la matière phonique, de même dans l'analyse

Les deux premiers paragraphes de ce passage ont été cités dans le deuxième chapitre de la première partie, où nous avons souligné la proximité de l'élaboration jakobsonienne et de celle de Hjelmslev. En effet, qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, il s'agit chaque fois d'une forme linguistique constitutive d'un objet ainsi ordonné d'un point de vue linguistique, ordonnance sur laquelle Jakobson insiste fortement dans ce passage, établissant une « hiérarchie opérationnelle des niveaux de pertinence décroissante » et parlant de « prédictibilité [...] irréversible », demandant enfin que « les variables de tout stade antécédent soient sélectionnées et corrélées dans les termes des stades subséquents, étant donné le fait évident que nous parlons pour être entendus et ceci afin d'être compris ». La différence réside dans la nature de l'objet ainsi constitué : Hjelmslev parle de dénominations d'unités formelles qui constituent seules l'objet propre de la linguistique, ce pour quoi nous avons parlé d'ordonnance du langage à partir de la langue ; Jakobson insiste au contraire sur le caractère substantiel des unités linguistiques, dès lors constitutives d'un objet non seulement linguistiquement ordonné, mais également totalisant. Il s'agit ici des niveaux de l'acte de parole : perceptuel, auditif, acoustique et articulatoire. Un an auparavant, dans « For the Correct Presentation of Phonemic Problems », Jakobson avait distingué entre quatre niveaux d'analyse des sons du langage : physiologique, physique, psychologique et « linguistique

---

des traits distinctifs une telle référence est inévitable. Knut Togeby le démontra éloquentement par la supposition cohérente du contraire. Un trait distinctif ne peut être identifié sans recours à sa propriété spécifique.

Un tel examen est complété mais non supplanté par un examen de la distribution de ces traits dans les séquences de discours. M. Joos a observé que puisque la diphtongue /au/ (épelée *ou* comme dans *council*) n'est jamais suivie dans un mot anglais simple par [p b f v m], ce trait distributionnel définit la classe labiale des consonnes anglaises. Une telle affirmation, cependant, présuppose l'identification de chacune de ces consonnes dans ses diverses occurrences. Nous devons savoir que /t/ dans *rout* est identique à /t/ dans *rite* qui est opposé à /p/ dans *ripe* comme grave vs. aigu, *ceteris paribus*. Autrement, nous ne saurions pas que dans *rout* la diphtongue /au/ est suivie de /t/ et non de /p/, et nous ne pourrions pas prouver l'affirmation ci-dessus

Ainsi pour l'identification de /p/, et de tout autre phonème, une référence à la propriété spécifique de chacun de ses traits distinctifs est impérative. Mais auquel des stades consécutifs de la transmission du son devons-nous nous référer ? En décodant le message reçu (A), l'auditeur opère avec les données perceptuelles (B) qui sont obtenues par les réponses de l'oreille (C) aux stimuli acoustiques (D) produits par les organes articulatoires du locuteur (E). Plus nous serons proches dans notre investigation de la destination du message (c'est-à-dire de sa perception par le récepteur), plus exactement nous pourrions prévoir l'information transmise par sa structure phonique. Cela détermine la hiérarchie opérationnelle des niveaux de pertinence décroissante : perceptuel, auditif, acoustique et articulatoire (ce dernier ne comportant aucune information directe pour le récepteur). L'exploration systématique des deux premiers de ces niveaux appartient au futur et est une obligation urgente.

Chacun des stades consécutifs, de l'articulation à la perception, peut être prédit à partir du stade précédent. Puisqu'avec tout stade subséquent la sélectivité augmente, la prédictibilité est irréversible et certaines variables de tout stade antécédent sont non pertinentes pour le stade subséquent. La mesure exacte de l'appareil vocal permet le calcul de l'onde phonique, mais le même phénomène acoustique peut être obtenu par des moyens complètement différents. De même, tout attribut donné de la sensation auditive peut être le résultat de différentes variables physiques, de sorte qu'il n'y a pas de relation univoque entre les dimensions du stimulus acoustique et l'attribut auditif. Les premières ne peuvent pas être prédites à partir du second, mais la totalité des dimensions du stimulus rend l'attribut prévisible.

En résumé, la spécification des oppositions phonémiques peut être faite eu égard à n'importe quel stade de l'acte de parole de l'articulation à la perception et au décodage, à la seule condition que les variables de tout stade antécédent soient sélectionnées et corrélées dans les termes des stades subséquents, étant donné le fait évident que nous parlons pour être entendus et ceci afin d'être compris. »

proprement dit », insistant de même sur l'existence d'un objet total – il s'agit des « parties d'un seul tout » – et sur celle d'une relation de prédictibilité irréversible<sup>91</sup> :

« The reviewer envisages three separate points of view from which phonemes may be analysed : the auditory, the acoustic, and the articulatory. He condemns the first and accuses us of having substituted an approach labeled “acoustic” but actually auditory for the customary articulatory basis of phonemic analysis. In reality we have always discerned not less than four different levels in the study of speech sounds : the physiological, the physical, the psychological, and the linguistic proper ; all of which we considered as parts of one whole, inquiring into all of them : the physiological data with reference to their physical effect ; the physical effects with reference to the responses of the living organism ; and these responses with reference to the functions of the sound features within the given linguistic pattern, which functions strongly influence the sound perception. To generalize Licklider's formula, there is not a direct, one-to-one relation between the data of two successive levels. A difference on one level may be irrelevant for the following level, but not conversely. Thus any succeeding level means a higher degree of selection<sup>92</sup>. » (J.Cor. : p. 439).

On lit ensuite dans « Phonology and Phonetics » (1955) :

« 3.7. *Les étapes de l'acte de parole*. Chaque trait distinctif a été ci-dessus défini du double point de vue acoustique et articuloire. En fait, cependant, le circuit total de la communication comprend encore d'autres étapes. L'étape initiale de tout acte de parole – l'intention de l'émetteur – échappe encore à toute analyse précise. On peut en dire autant des influx nerveux envoyés par le cerveau aux organes effecteurs. Quant à l'activité même de ces organes – c'est-à-dire l'étape motrice de l'acte de parole – elle est à présent tout à fait accessible à l'observation, grâce en particulier aux progrès apportés par les rayons X et par d'autres instruments, qui permettent d'observer l'activité de ces parties très importantes de l'appareil phonateur que sont les mécanismes du pharynx, du larynx et des régions sublinguales. Le statut qui est celui du message dans l'espace séparant le locuteur de l'auditeur (les vibrations transmises dans l'air) est de mieux en mieux compris, grâce surtout au développement rapide de l'acoustique moderne.

On commence à entreprendre la traduction du stimulus physique, d'abord en termes de processus auditifs, puis en termes de processus nerveux. Il serait à propos de rechercher quels modèles correspondent aux traits distinctifs au niveau du système auditif. Quant à la transformation des composants de la parole au niveau du système nerveux, il ne nous est encore possible, pour le moment, que de hasarder ce que les psychologues ont appelé “une thèse purement spéculative” : les éléments de sonorité semblent être liés à la quantité, à la densité et à la diffusion de l'excitation nerveuse,

---

<sup>91</sup> Voir auparavant à cet égard J.Cor. : p. 437-439.

<sup>92</sup> « L'auteur du compte rendu envisage trois points de vue séparés desquels les phonèmes peuvent être analysés : l'auditif, l'acoustique et l'articuloire. Il condamne le premier et nous accuse d'avoir substitué une approche dénommée “acoustique” mais en réalité auditive à la base articuloire habituelle de l'analyse phonémique. En réalité nous avons toujours discerné non moins que quatre niveaux différents dans l'étude des sons du langage : le physiologique, le physique, le psychologique, et le linguistique proprement dit ; nous les considérons tous comme des parties d'un seul tout, menant des recherches sur tous : sur les données physiologiques en référence à leur effet physique ; sur les effets physiques en référence aux réponses de l'organisme vivant ; et sur ces réponses en référence aux fonctions des traits phoniques dans la structure linguistique donnée, lesquelles fonctions influencent fortement la perception phonique. Pour généraliser la formule de Licklider, il n'y a pas de relation directe, univoque, entre les données de deux niveaux successifs. Une différence sur un niveau peut être non pertinente pour le niveau suivant, mais non inversement. Ainsi tout niveau subséquent signifie un plus haut degré de sélection. »



tandis que les éléments de tonalité seraient liés à la localisation de cette excitation. Cependant le développement présent des recherches sur les réponses nerveuses aux stimuli sonores permet d'espérer que l'on arrivera, à ce niveau également, à constituer un tableau différentiel des traits distinctifs.

L'étude psychologique de la perception des sons a entrepris d'isoler les divers attributs subjectifs du son et de déterminer la capacité de discrimination des auditeurs pour chacune des dimensions du stimulus. L'extension de cette recherche à l'étude des sons du langage est de nature à éclairer les corrélats perceptifs des divers traits distinctifs eu égard à leur autonomie phénoménale. Les premières expériences faites sur des consonnes anglaises, transmises avec distorsion des fréquences et accompagnées de bruits répartis au hasard, jouant le rôle de masques, ont effectivement confirmé que la perception de chacun de ces traits est relativement indépendante de celle des autres, comme si "des voies simples, séparées, étaient en cause, plutôt qu'une seule voie complexe".

Pour le psychologue, chaque attribut se définit par une réaction différentielle à un stimulus de la part de l'auditeur soumis à une tâche (*Aufgabe*) particulière. Appliquée au cas des sons de la parole cette tâche est définie par l'attitude de décodage prise par l'auditeur à l'égard du message reçu et de chacun de ses constituants. L'auditeur rattache le message qu'il reçoit au code que lui-même et le locuteur ont en commun. Ainsi le rôle qui est celui des composants phoniques et de leurs combinaisons dans le système linguistique est implicite dans la perception des sons de la parole. Pour déterminer quels traits moteurs, acoustiques et perceptifs des sons sont utilisés dans une langue donnée, nous devons nous guider sur ses règles de codage : une analyse physiologique, physique et psychologique efficace des sons du langage présuppose leur interprétation linguistique.

3.71. *Utilisation des différentes étapes de l'acte de parole dans l'étude des traits distinctifs.* En vue de décoder le message, le receveur extrait des traits distinctifs des données perceptives. Plus nous nous tenons près, dans la recherche, de la destination du message, mieux nous sommes placés pour jauger exactement l'information transmise par la chaîne phonique. C'est ce qui détermine la hiérarchie opérationnelle des niveaux, par ordre de pertinence décroissante : perceptif, nerveux, acoustique et moteur (ce dernier ne fournissant aucune information directe au receveur, en dehors de l'aide sporadique qu'apporte la lecture des mouvements des lèvres). L'expérience auditive est le seul aspect du message encodé qui soit effectivement partagé par l'émetteur et le receveur, puisque l'émetteur normalement s'entend parler lui-même.

Dans le procès de communication, il n'y a pas d'inférence univoque d'une étape à l'étape précédente. A chaque étape successive, la sélectivité augmente ; certaines données d'une étape antérieure cessent d'être pertinentes pour toute étape subséquente, et chaque détail d'une étape ultérieure peut être fonction de plusieurs variables à l'étape précédente. En soumettant l'appareil vocal à la mesure, on peut obtenir une prévision exacte de l'onde sonore, mais un seul et même effet acoustique peut être atteint par des moyens entièrement différents. Semblablement, un même attribut de la sensation auditive peut être le résultat de stimuli physiques différents.

L'hypothèse, théoriquement peu vraisemblable, d'une relation plus étroite entre la perception et l'articulation qu'entre la perception et son stimulus immédiat, ne trouve pas de confirmation dans l'expérience : le *feedback* kinesthésique joue chez l'auditeur un rôle très subalterne et fortuit. Il n'est pas rare que l'on arrive à distinguer par l'ouïe les phonèmes d'une langue étrangère sans en avoir maîtrisé la production, et les enfants, au cours de l'apprentissage du langage, repèrent souvent les phonèmes employés par les adultes longtemps avant d'en faire usage dans leur propre discours.

La spécification des oppositions distinctives peut se faire en prenant en considération n'importe quelle étape de l'acte de parole, de l'articulation à la perception et au décodage, à la seule condition que les invariants, au niveau de chaque étape, soient

choisis et mis en corrélation dans les termes des étapes subséquentes, étant admis le fait évident que nous parlons pour être entendus et devons être entendus afin d'être compris.

Les traits distinctifs ont été dépeints seulement en termes articulatoires et acoustiques, pour la bonne raison que ce sont là les deux seuls aspects sur lesquels nous disposons jusqu'ici d'une information détaillée. N'importe lequel de ces deux modèles doit pouvoir donner le tableau complet de toutes les distinctions ultimes et irréductibles. Mais, l'articulation étant au phénomène acoustique comme un moyen est à sa fin, la classification des données motrices doit se faire en se référant aux modèles acoustiques<sup>93</sup>. » (J.PP : p. 131-134).

---

<sup>93</sup> « 3.7. *Stages of the speech event*. Each of the distinctive features has been defined above both on the acoustical and on the articulatory level. The communication network, however, comprises a higher number of stages. The initial stage of any speech event – the intention of the sender – is not yet open to a precise analysis. The same may be said of the nerve impulses sent from the brain to the effector organs. The work of these organs – the motor stage of the speech event – is at present quite accessible to observation, especially with the progress of X-rays and other tools that reveal the activities of such highly important parts of the speech apparatus as the pharyngeal, laryngeal and sublaryngeal mechanisms. The status of the message between the bodily pathways of the speaker and listener, the transmitted vibrations in the air, is being ever more adequately mastered, owing especially to the rapid advances made on modern acoustics.

The translation of the physical stimulus, first into aural and then into neural processes, is about to be charted. The search for the models of distinctive features used by the auditory system is a timely task. As to the transformation of speech components by the nervous system, we can, for the time being, at best only hazard what psychophysicists have referred to as “a mere speculative assertion”. Sonority features seem to be related to the amount, density, and spread of nervous excitation, while the tonality features relate to the location of this excitation. However, the present development of research on the neural responses to sound stimuli promises to supply a differential picture of distinctive features on this level as well.

The psychological study of sound perception has endeavored to isolate the diverse subjective attributes of sound, and to determine the discriminatory capacity of the listeners for each of the dimensions of the stimulus. The expansion of this investigation to speech sounds is likely to illuminate the perceptual correlates of the diverse distinctive features in view of their phenomenal autonomy. The initial experiments on English consonants transmitted with frequency distortion and with random masking noise have actually confirmed that the perception of each of these features is relatively independent of the perception of the others, as if “separate, simple channels were involved rather than a single complex channel.”

To a psychologist, each attribute is defined by a differential reaction to a stimulus on the part of a listener under a particular SET (*Aufgabe*). In application to speech sounds this set is determined by the decoding attitude of the listener to the message received and to each of its constituents. The listener correlates the incoming message with the code common to himself and the speaker. Thus, the role of sound components and combinations in the linguistic pattern is implicit in the perception of speech sounds. To find out what motor, acoustic and perceptual elements of sounds are utilized in a given language, we must be guided by its coding rules : an efficacious physiological, physical and psychological analysis of speech sounds presupposes their linguistic interpretation.

3.71 *The use of different stages in the study of distinctive features*. In order to decode the message, its receiver extracts the distinctive features from the perceptual data. The closer we are in our investigation to the destination of the message, the more accurately can we gauge the information conveyed by the sound-chain. This determines the operational hierarchy of levels in their decreasing pertinence : perceptual, aural, acoustical, and motor (the latter carrying no direct information to the receiver except for the sporadic help of lip-reading). The auditory experience is the only aspect of the encoded message actually shared by the sender and the receiver since the speaker normally hears himself.

In the process of communication there is no single-valued inference from a succeeding to a preceding stage. With each successive stage, the selectivity increases ; some data of an antecedent stage are irrelevant for any subsequent stage, and each item of the latter stage may be a function of several variables from the former stage. The measurement of the vocal tract permits an exact prediction of the sound wave, but one and the same acoustical effect may be attained by altogether different means. Similarly, the same attribute of an auditory sensation may be the result of different physical stimuli.

S'articulent ici les deux types de distinction, entre différents niveaux de l'acte de parole et différents niveaux d'analyse des sons du langage. Jakobson distingue en premier lieu sept étapes de l'acte de parole : intentionnelle, nerveuse motrice, motrice, acoustique, auditive, nerveuse perceptive, perceptive (décodage, lié à l'interprétation linguistique), avant de les ramener aux mêmes quatre niveaux que dans les *Preliminaries to Speech Analysis* : moteur (« articulatoire » dans les *Preliminaries to Speech Analysis*), acoustique, nerveux (« auditif » dans les *Preliminaries to Speech Analysis*, mais le terme anglais est le même dans les deux textes : *aural*) et perceptif, auxquels répondent les quatre niveaux d'analyse de « For the Correct Presentation of Phonemic Problems » : physiologique, physique, psychologique et linguistique<sup>94</sup>. Le fait notable par ailleurs dans ce passage, où l'on retrouve l'insistance des textes précédents sur l'existence d'une relation de prédictibilité irréversible, dans le cadre de la « hiérarchie opérationnelle des niveaux » établie dans les *Preliminaries to Speech Analysis*, autrement dit l'ordonnance linguistique de l'objet, est la circularité qui commence d'y apparaître. Jakobson affirme en effet tout à la fois que l'analyse psychologique confirme l'analyse linguistique, dans la mesure où, appliquée à l'étude des sons du langage, elle « éclair[e] les corrélats perceptifs des divers traits distinctifs eu égard à leur autonomie phénoménale » – les premières expériences menées en ce sens « ont effectivement confirmé que la perception de chacun de ces traits est relativement indépendante de celle des autres, comme si “des voies simples, séparées, étaient en cause, plutôt qu'une seule voie complexe” » – et que la tâche perceptive, tâche psychologique, est déterminée par l'existence du code linguistique, de sorte qu'« une analyse physiologique, physique et psychologique efficace des sons du langage présuppose leur interprétation linguistique ». C'est là, de fait, le paradoxe de l'objet totalisant : objet linguistique mais par ailleurs ordonné d'un point de vue linguistique, et dès lors tout à la fois hétérogène et négateur d'une telle hétérogénéité, en réalité, comme nous le verrons, objet inconsistant, support de l'analyse « linguistique » (structurale) d'un objet donné en même temps que postulé. A cet égard, on notera comme remarquable la réfutation de « l'hypothèse, théoriquement peu vraisemblable, d'une relation plus étroite entre la perception et l'articulation qu'entre la perception et son stimulus immédiat », dans la mesure où cette dernière n'est pas sans évoquer, *mutatis mutandis*, la définition saussurienne

---

The theoretically unlikely assumption of a closer relationship between perception and articulation than between perception and its immediate stimulus finds no corroboration in experience : the kinaesthetic feedback of the listener plays a quite subordinate and incidental role. Not seldom do we acquire the ability to discern foreign phonemes by ear without having mastered their production, and a child learning language often discriminates the phonemes employed by adults long before he uses them in his own speech.

The specification of distinctive oppositions may be made with respect to any stage of the speech event, from articulation to perception and decoding, on the sole condition that the invariants of any antecedent stage be selected and correlated in terms of the subsequent stages, given the evident fact that we speak to be heard and need to be heard in order to be understood.

The distinctive features have been portrayed only on the motor and on the acoustic level, because these are the only two aspects for which we so far possess detailed information. Either of these two patterns must give the complete picture of all the ultimate, further irreducible distinctions. But since articulation is to acoustic phenomenon as means to effect, the classification of motor data must be made with reference to the acoustic patterns. » (J.P.P : p. 487-489).

<sup>94</sup> Cette corrélation apparaissait déjà dans « For the Correct Presentation of Phonemic Problems », dans le passage cité ci-dessus ainsi que dans le développement signalé dans la note 91 ci-dessus, à travers la critique de Hall.

du phonème. Cette réfutation est en effet remarquable à deux égards. En premier lieu, elle témoigne d'une démarche de totalisation (des différentes étapes de l'acte de parole, considérées comme les « parties d'un seul tout », selon l'expression de « For the Correct Presentation of Phonemic Problems »), en lieu et place de toute constitution de l'objet, telle celle à laquelle renvoie la définition saussurienne du phonème comme unité tout aussi duale que l'unité linguistique<sup>95</sup>. En second lieu, et corrélativement, la référence à la possibilité de « distinguer par l'ouïe les phonèmes d'une langue étrangère sans en avoir maîtrisé la production » et au fait que « les enfants, au cours de l'apprentissage du langage, repèrent souvent les phonèmes employés par les adultes longtemps avant d'en faire usage dans leur propre discours » est un argument empirique, comparable à ceux de Martinet lorsqu'il tente d'établir la primauté de l'oral. On lit de même dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966) :

« Il est évident que la production et la perception de la parole constituent deux mécanismes couplés, chacun affectant l'autre. Le processus articulatoire implique un *feedback* auditif et s'avère être perturbé quand ce dernier est retardé (cf. Huggins) ; d'une manière analogue, à la perception de la parole s'ajoute normalement un *feedback* articulatoire (cf. Liberman *et al.*). Toutefois, le caractère indiscutable de cette coordination sensori-motrice (cf. MacKay et Haggard) ne peut guère justifier une spéculation sur la primauté de la représentation articulatoire dans la reconnaissance de la parole. On ne peut que souscrire à l'affirmation de Gunnar Fant (*b*) selon laquelle « la théorie motrice de la perception de la parole a peut-être jusqu'ici reçu plus d'attention qu'elle n'en mérite ». La participation d'un *feedback* articulatoire n'est aucunement une condition nécessaire pour l'identification et le discernement des messages verbaux. Une acquisition passive des langues étrangères précède en général une maîtrise active, contingente, de ces langues. Les Russes du Caucase apprennent souvent à comprendre une des langues locales et à en discerner à l'oreille les soixante ou soixante-dix consonnes sans être capables de les reproduire ou même de saisir le modèle articulatoire de phonèmes aussi fréquents dans le Caucase que les occlusives glottalisées. Beaucoup de Russes et de Polonais, écoutant un énoncé en Tchèque, seront parfaitement capables, dans le système phonologique de cette langue, de faire la distinction entre, d'une part, la sibilante vibrante /ř/ et, d'autre part, les sibilantes non vibrantes /ž, š/ et le /r/ non sibilant ; ils ne seront toutefois capables ni de reproduire le premier son, ni d'en percevoir la technique de production. Beaucoup d'étrangers de langues diverses, tout en distinguant et en identifiant correctement les interdentes de l'anglais, ne peuvent les reproduire et remplacent l'interdentale sourde par leurs propre /s/ ou /t/ et la sonore par /z/ ou /d/. Pour reproduire au mieux ces continues non stridentes absentes en polonais, les Polonais recourent souvent à leurs propres phonèmes stridents non continus, les affriquées /c/ et /z/ : de cette manière, les plosives stridentes polonaises, qui, en atténuant la réduction d'énergie, s'éloignent de l'optimum *consonantique* (représenté par les plosives mates), servent à reproduire les constrictives mates anglaises qui atténuent l'optimum *non vocalique* (c'est-à-dire le caractère bruyant maximal des fricatives stridentes ; cf. Jakobson, *b*, chap. 6). Les cas inverses de phonèmes étrangers reproduits au niveau articulatoire mais confondus au niveau perceptif sont tout à fait exceptionnels.

De nombreuses études du langage enfantin ont révélé que des mots clairement distingués dans l'expérience perceptive et dans la mémoire demeurent homonymes au niveau de leur production aussi longtemps que les distinctions phonologiques étaient

---

<sup>95</sup> Voir Saussure (2002a) : p. 238, 249-250 et 256, cités dans le premier chapitre de la première partie. Voir également *infra*, le chapitre suivant.

acquises par l'enfant au plan sensoriel et pas encore à celui de la motricité. Un des nombreux exemples est l'anecdote rapportée par Passy de la fillette française qui, n'utilisant encore que les consonnes diffuses et remplaçant donc par *toton* à la fois *garçon* et *cochon*, protestait toutefois énergiquement lorsque, par jeu, les adultes appelaient le garçon *cochon* et le cochon *garçon* ou bien utilisaient eux-mêmes le parler enfantin et appelaient *toton* le cochon et le garçon. "Ce n'est pas *toton* mais *toton*", répondait la fillette agacée. Voici un autre exemple tiré de mes propres dossiers : Bambo Sliowski, un garçonnet de Varsovie âgé de trois ans, continuait à remplacer le /o/ polonais par /a/. Quand un ami de la famille répétait à sa suite [dapaćągu] à la place du correct [dopoćóńgu] "au train", l'enfant, outré, rétorquait : "On ne dit pas [dapaćągu], il faut dire [dapoćągu] !" Les étrangers et les enfants cités ont mémorisé le tableau correct des phonèmes et leurs actualisations sensorielles, mais ils n'ont pas saisi les configurations correspondantes de l'appareil vocal.

Les débuts de la motricité dans le développement de la parole chez l'enfant peuvent même être précédés d'une audition et d'une compréhension complètement muettes (*Hörstummheit*, en pédologie allemande). L'enfant discerne et saisit sans difficulté les énoncés de son entourage, mais n'est pas encore équipé pour une production personnelle de parole. Enfin, on rencontre les cas tout à fait probants d'enfants ayant acquis la compréhension de la langue et la maîtrise de sa grammaire malgré une privation congénitale de la parole (cf. Lenneberg). Si bien que l'idée d'une perception verbale fondée sur la production apparaît comme une exagération unilatérale. L'accent mis par Van Ginneken sur les deux types psychologiques polaires de locuteurs – l'un à prédominance motrice, l'autre à prédominance sensorielle – laisse entendre que ces deux plans sont hiérarchiquement de niveaux très différents.

Dans tous les cas, tout trait distinctif est clairement repérable au niveau moteur comme au niveau sensoriel et témoigne de la même polarité et de la même invariance quand on le considère en termes strictement relationnels. Par exemple, le trait *grave/aigu*, défini d'un point de vue acoustique comme une concentration d'énergie respectivement dans les basses et hautes fréquences du spectre, trouve son corrélat exact sur le plan moteur dans l'opposition entre les localisations périphérique et médiane de la constriction. En général, ainsi que Fant (a) l'a affirmé et montré, "les ondes articulatoires et sonores ne divergent jamais". Toutefois, puisque le niveau moteur de tout fait de parole se rapporte au niveau acoustique comme le moyen au résultat, quand il s'agit de déceler les invariances constitutives de la relation, les relations au niveau acoustique fournissent, semble-t-il, un meilleur instrument que les relations au niveau moteur. Pour tout trait, les termes sont donc opposés de manière beaucoup plus marquante au niveau acoustique qu'au niveau articulatoire, si bien que toute liste de traits distinctifs dressée à partir de leurs corrélats articulatoires sans correspondance acoustique, demeure fatalement une ébauche imprécise et peu concluante<sup>96</sup>. » (J.Rol. : p. 177-179)

---

<sup>96</sup> « It is evident that speech production and perception are two coupled mechanisms, each of which affects the other. The articulatory process involves an auditory feedback and proves to be disturbed when the latter is delayed (cf. Huggins), and in a similar way, speech perception is normally complemented by a motor feedback (cf. Liberman *et al.*). However, this unquestionable sensori-motor coordination (cf. MacKay and Haggard) can hardly justify any speculation on the primacy of articulatory representation in speech recognition. One can only agree with Gunnar Fant (b) that "the motor theory of speech perception has perhaps gained more interest than it deserves." The participation of motor feedback is not at all an indispensable condition for the identification and discrimination of verbal messages. A passive acquisition of foreign languages usually precedes their contingent active mastery. Russians in the Caucasus often learn to understand one of the local languages and to discern by ear its sixty or seventy consonants without being able to reproduce them or even grasp the articulatory model of such frequent Caucasian phonemes as the glottalized stops. Many Russians and Poles when listening to Czech speech perfectly distinguish its sibilant vibrant /ř/ from the nonvibrant sibilants /ž, š/ and from the nonsibilant /r/ of the Czech phonemic pattern without being able to mimic this sound or to grasp its productional technique.

développement où, quoi qu'il en soit de la validité de la thèse réfutée, qui est cette fois nettement distincte de la définition saussurienne du phonème<sup>97</sup>, la substitution de l'objet total que constitue le son du langage à la compréhension des phénomènes apparaît de manière extrêmement nette. On en rapprochera ce passage de *The Sound Shape of Language* (1977-1978), où le système des traits distinctifs est corrélativement donné comme le garant de « l'existence de liens étroits entre les stimuli acoustiques et les réponses articulatoires » :

« Il n'y a rien qui doive intriguer dans le fait que l'enfant, dans ses premiers pas vers l'acquisition du langage, choisisse peu à peu les oppositions de sons qui se révèlent les plus prégnantes du point de vue de la perception et de la reproduction, les plus aisément mémorisables et, par conséquent, les plus adéquates comme moyen de communication stable et sensé entre ces deux partenaires interchangeables que sont le locuteur et

---

Many foreigners of diverse languages, while discriminating and correctly identifying the interdental in English speech, fail to reproduce them, and substitute the native /s/ or /t/ for the voiceless, and /z/ or /d/ for the voiced interdental. To approximate these English nonstrident continuants which are absent in Polish, Poles often resort to their native noncontinuant strident phonemes, the affricates /c/ and /ʒ/ : thus the Polish strident plosives which deviate from the *consonantal* optimum in attenuating the reduction of energy (i.e. the consonantal optimum represented by the mellow plosives) are intended to reflect the English mellow constrictives which attenuate the *nonvocalic* optimum (i.e. the maximally noisy pattern of the strident constrictives ; see Jakobson and Halle, *a* : 4.16). Opposite cases of foreign phonemes reproduced in pronunciation but confused in perception are most exceptional.

Many studies of children's language have disclosed that words which were clearly distinguished in their perceptual experience and memory remained homonymous in their own utterances so long as the phonemic distinctions involved were familiar to the child only on the sensory but not yet on the motor level. One of the numerous examples is Passy's story of the little French girl who still used only diffuse consonants and therefore substituted *toton* both for *garçon* and for *cochon* but protested resolutely when in jest adults called the boy *cochon*, and the pig *garçon* or when they used baby talk and named the pig or the boy both *toton*. "It's not *toton* but *toton*," was the girl's angry reply. From my own files : Bambo Śliwowski, a three-year-old boy of Warsaw, still substituted /a/ for the Polish /o/. When a friend of his parents repeated after him [dapaćangu] instead of the regular [dopoćangu] "to the train", the outraged child retorted : "One can't say [dapaćangu], one must say [dapoćangu] !" The foreigners and children cited have stored in their memory and adequate table of phonemes and of their sensory actualizations without having grasped the corresponding vocal-tract configurations.

The beginnings of motor speech in a child's development may even be preceded by a stage of totally mute audition and comprehension (labeled *Hörstummheit* in German pedology). The infant easily discerns and grasps the utterances of his surroundings but is not yet equipped for speech production of his own. Finally, we are faced with the cogent cases of children who have thoroughly learned to understand language and master its grammar despite a congenital deprivation of speech (see Lenneberg). Thus the idea of verbal perception by reference to production appears a one-sided exaggeration. Van Ginneken's emphasis on two polar psychological types of language users – one predominantly motor, and the other predominantly sensory – hints at an important variance in the hierarchy of these two levels.

In any case, both on the motor and on the sensory level every distinctive feature is plainly readable and displays the same polarity and invariance when viewed in rigorously relational terms. For example the *grave/acute* feature, acoustically defined as concentration of energy in the lower versus higher frequencies of the spectrum, finds its exact motor correlate in the opposition of the peripherally and medially located constriction. In general, as stated and shown by Fant (*a*), "articulation and sound waves never go separate ways". Yet since the motor stages of any speech event is to the acoustical phenomenon as the means to its effect, the relations on the acoustical level seem to give a more efficient key to the generative invariances in relationship than vice versa. Any feature presents a much more conspicuous opposition of its alternatives on the acoustical than on the motor level, so that a listing of distinctive features in terms of their articulatory correlates without any acoustical correspondents inevitably remains an imprecise and inconclusive torso. » (J.Rol. : p. 713-715).

<sup>97</sup> Mais, comme nous l'avons vu, et rappelé ci-dessus, Saussure, précisément, lie inversement le niveau articulatoire au niveau acoustique, c'est-à-dire, comme nous le verrons, de même que Jakobson, mais dans le cadre d'une distinction entre phonologie et linguistique, à la langue. Voir *infra*, le chapitre suivant.

l'auditeur. Par là, le système de traits distinctifs spontanément choisi par l'enfant garantit l'existence de liens étroits entre les stimuli acoustiques et les réponses articulatoires, condition préalable nécessaire de ses activités d'interlocuteur au sein du noyau familial<sup>98</sup>. » (J.SS. : p. 81).

Le réalisme de l'analyse linguistique est affirmé à quelques reprises par Jakobson. Ces affirmations sont cependant significativement hétérogènes. Jakobson affirme en premier lieu le caractère réaliste et objectif des phonèmes et des traits distinctifs, que leur assure l'existence d'un « corrélat [...] dans l'expérience concrète ». Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie<sup>99</sup>, on lit ainsi également dans « Phonology and Phonetics » :

« D'après une opinion dont Twaddell fut le défenseur le plus efficace, mais qui est latente dans les ouvrages de nombreux autres auteurs, les phonèmes sont des unités abstraites et fictives. Aussi longtemps que cela signifie simplement que tout concept scientifique est une construction fictive, il s'agit là d'une attitude philosophique qui ne peut affecter l'analyse phonématique. Le phonème, en ce cas, est une fiction, de la même manière que le morphème, le mot, la phrase, la langue, etc. Si toutefois l'analyse oppose le phonème et ses composants au son, comme étant de simples artifices utilisés dans la recherche mais n'ayant pas de corrélat nécessaire dans l'expérience concrète, une telle hypothèse va dénaturer les résultats de l'analyse. Croire que le choix parmi les phonèmes auxquels nous pourrions assigner un son pourrait à l'occasion se faire arbitrairement et même au hasard, c'est compromettre la valeur objective de l'analyse phonématique. Ce danger peut cependant être évité par l'exigence méthodologique que chaque trait distinctif, et en conséquence chaque phonème, ait un corrélat constant à chaque étape de l'acte de parole et puisse ainsi être identifiable à tous les niveaux accessibles à l'observation. Notre connaissance actuelle des aspects physiques et physiologiques des sons de la parole est suffisante pour satisfaire à cette exigence. L'identité d'un trait distinctif à travers ses diverses réalisations peut maintenant être démontrée objectivement<sup>100</sup>. » (J.PP : p. 113-114).

---

<sup>98</sup> « There is nothing puzzling in the fact that the child in his initial steps of language acquisition progressively chooses those sound oppositions which are the most salient for perception and reproduction, the most easily memorizable, and hence the most suitable as a stable and significant means of communications between speaker and listener in their interchangeable roles. The child's spontaneously selected system of distinctive features ensures close ties between the acoustic stimuli and the articulatory responses as a necessary prerequisite for his activities as an interlocutor in nuclear family dialogues. » (J.SS. : p. 66).

<sup>99</sup> Voir la note 235 de ce chapitre.

<sup>100</sup> « According to the opinion most effectively launched by Twaddell in 1935, but latently tinging the writings of various other authors, phonemes are abstractional, fictitious units. As long as it means nothing more than that any scientific concept is a fictional construct, such a philosophical attitude cannot affect phonemic analysis. Phoneme, in this case, is a fiction, in the same way as morpheme, word, sentence, language, etc. If, however, the analyzer opposes the phoneme and its components to sound as a mere contrivance having no necessary correlate in concrete experience, such an assumption will distort the results of the analysis. The belief that the choice among the phonemes to which we might assign a sound could upon occasion be made arbitrarily, even at random, threatens the objective value of phonemic analysis. This danger may, however be avoided by the methodological demand that any distinctive feature and, consequently, any phoneme treated by the linguist, have its constant correlate at each stage of the speech event and thus be identifiable at any level accessible to observation. Our present knowledge of the physical and physiological aspects of speech sounds is sufficient to meet this demand. The sameness of a distinctive feature throughout all its variable implementations is now objectively demonstrable. » (J.PP : p. 472-473).

Rappelons de même ce passage de « Structuralisme et téléologie » (1974), cité dans le deuxième chapitre de la première partie<sup>101</sup> :

« Ces éléments oppositifs sont réellement perçus par les sujets parlants et on peut démontrer les corrélats physiques et moteurs des oppositions en question. Méfions-nous des modèles abstraits en dehors de la réalité perceptive. C'est une autre question de savoir si ces rapports sont conçus par nous de façon consciente ou subliminale ; en tout cas le métalangage les met en relief. Si nous reconnaissons ces rapports malgré toutes les distorsions possibles, c'est parce qu'ils existent et restent valides : on peut définir en quoi consiste l'invariance du rapport. L'idée d'une invariance topologique est incontestablement réaliste. Les deux éléments qui s'opposent l'un à l'autre ne sont jamais équipollents : l'un d'eux, hiérarchiquement supérieur, fait contrepoids au partenaire non marqué. C'est un point essentiel de la linguistique structurale telle que je la définis à la suite de Troubetzkoy. » (J.Stru. : p. 127)

ainsi que ce développement de *The Sound Shape of Language* (1977-1978), également cité alors<sup>102</sup> :

« Toutefois, ni la claire logique de la position de Delattre, ni la force de ses travaux expérimentaux, de coloration nettement pragoise, n'ont pu vaincre le refus assez répandu et parfois obstiné de reconnaître la valeur de son approche extrêmement objective de l'analyse des constituants ultimes du langage. C'est ainsi qu'un compte rendu critique récent, négligeant tout à fait ses derniers enseignements, se croit autorisé à tirer des conclusions de ses premières attitudes, encore hésitantes : "Il se peut fort bien qu'au bout du compte, le pessimisme de Delattre quant à la possibilité de découvrir un ensemble exclusivement articulatoire ou bien acoustique de corrélatifs des traits distinctifs se révèle justifié" (Lipski, 1974 : 428). Et l'auteur (reprenant Fudge, 1967) de citer l'exemple éloquent du système vocalique à quatre unités du mazatec (/i, e, o, a/) analysé par Nida (1949 : 31) comme :

|      | avant | arrière |
|------|-------|---------|
| haut | i     | o       |
| bas  | e     | a       |

pour mettre en garde contre les schémas sans corrélatifs physiques mesurables, qui mènent à des corrélations "bizarres", "établies de façon arbitraire". Mais attribuer ainsi aux traits distinctifs un statut fortuit et abstrait, c'est céder à la confusion courante entre abstraction vide et relativité orientée vers un but.

Car les traits distinctifs et les indices acoustiques qui servent à les reconnaître, loin de constituer un "cadre abstrait" (Fudge, 1967), supposent l'existence d'une invariance relationnelle concrète et détectable entre les deux membres opposés de chaque paire. Et, s'il arrive à l'occasion que la mise en tableau des traits distinctifs se heurte à des objections touchant à l'exactitude des mesures et au degré de précision de la description, celles-ci ne font le plus souvent que traduire une attitude sommairement "métrique", substituée au juste point de vue relationnel et topologique<sup>103</sup>. » (J.SS : p. 104).

---

<sup>101</sup> Où il a déjà été question du réalisme jakobsonien, et où nous avons notamment tenté de faire apparaître la circularité sous-jacente à ce réalisme, que nous avons qualifié de justification fonctionnelle d'une analyse structurale.

<sup>102</sup> Voir la note 1829 de ce chapitre.

<sup>103</sup> « Despite the clarity of Delattre's position and the cogency of his Prague-toned experimental attempt, the widespread reluctance to recognize his highly objective approach to the analysis of the ultimate constituents of



Il s'agit ici de prouver l'existence des unités phonologiques, en en faisant la démonstration objective. Cette démonstration est cependant paradoxale, dans la mesure où les notions de trait distinctif et de phonème impliquent la distinction entre phonétique et phonologie, de sorte qu'il ne s'agit en réalité que d'un type de conception de ces unités phonologiques, dont l'existence est postulée en premier lieu. Comme nous l'avons également vu dans le premier chapitre de la première partie<sup>104</sup>, Jakobson écrit ainsi par ailleurs dans « Phonology and Phonetics » :

« Pour ce qui est des liens qui unissent, et des frontières qui séparent, la phonologie (particulièrement la phonématique) et la phonétique, la question cruciale est celle de la nature de la relation qui existe entre les entités phonologiques et le son. Dans la conception de Bloomfield, les phonèmes d'une langue ne sont pas des sons, mais simplement des traits phoniques liés ensemble, "que les sujets parlants ont été entraînés à produire et à reconnaître dans le flux des sons de la parole – tout comme les automobilistes sont entraînés à s'arrêter devant un signal rouge, qu'il s'agisse d'un signal lumineux électrique, d'une lampe, d'un drapeau, ou de quoi que ce soit d'autre, et bien que le rouge comme abstraction désincarnée n'existe pas en dehors de ces signaux effectifs." Le sujet parlant a appris à faire certains mouvements producteurs de sons de telle manière que les traits distinctifs soient présents dans les ondes sonores, et l'auditeur a appris à les extraire de ces ondes. Cette conception immanente, interne, si l'on peut dire, qui localise les traits distinctifs et les faisceaux qu'ils constituent à l'intérieur des sons de la parole, que ce soit au niveau moteur, acoustique ou auditif, est la prémisse la plus appropriée aux opérations phonématiques, et cela en dépit des mises en questions

---

language was sometimes quite stubborn. For instance in a detailed critical survey of 1974, Delattre's final lessons were totally disregarded and his earlier, still hesitant attitude was held up as a forecast for the future :

"It is quite possible that in the long run, Delattre's pessimism about the feasibility of finding an exclusively articulatory or exclusively acoustic set of correlates for distinctive features will turn out to be justified." [Lipski 1974 : 428]

This surveyor (following Fudge 1967) cites the eloquent example of the four-member Mazatec vowel system of /i, e, o, a/ analyzed by Nida (1949 : 31) as

|      | front | back |
|------|-------|------|
| high | i     | o    |
| low  | e     | a    |

and warns against the danger of establishing patterns with no measurable physical correlates and hence of positing "bizarre" and "arbitrary constructed" correlations. The presumably random and abstract status of distinctive features is, however, due to a current confusion of void abstractness with purposeful relativity.

The distinctive features and the auditory cues for their recognition, far from constituting an "abstract framework" (cf. Fudge 1967), assume a concrete and detectable invariance of relation between the two opposite members within each pair. From time to time the tabulation of distinctive features meets with imaginary arguments which question the accuracy of measurements and the degree of descriptive precision. These objections are in most cases based on the substitution of a crude metrical attitude for a sane, relational, topological treatment. » (J.SS : p. 85-86).

<sup>104</sup> Voir de même la note 235 de ce chapitre. Voir encore par ailleurs dans les *Dialogues* (1980) : « Admettons par exemple que nous découvriions dans les langues du monde une réduction caractéristique et particulière de la tonalité des consonnes, qui soit pourvue d'une fonction sémantico-différentielle – dans certaines langues, cette réduction serait le fait d'une labialisation, c'est-à-dire d'un rétrécissement de l'ouverture antérieure de la cavité buccale, dans d'autres, celui d'un rétrécissement de l'ouverture postérieure, pharyngale. L'analyse phonologique comparative devrait alors tenir compte non seulement de ces deux variantes motrices, mais aussi de leur essence invariante commune, définie sur le plan moteur, acoustique et perceptif. » (J.Dial. : p. 52).

répétées dont elle a été l'objet, de la part de conceptions "externes" qui, de diverses manières, dissocient les phonèmes des sons concrets<sup>105</sup>. » (J.PP : p. 108).

Aussi Jakobson insiste-t-il d'autre part sur la nécessité d'une description complète de l'objet, insistance qui renvoie cette fois, non à l'existence des traits distinctifs, mais à celle d'un objet total, et défini comme tel. On lit ainsi dans *The Sound Shape of Language* :

« La relation des parties au tout, telle est la question fondamentale qui se pose actuellement à la science du langage. Vouloir l'esquiver, négliger la connexion mutuelle des parties dans leur interdépendance vis-à-vis du tout, c'est faire preuve de cette "acceptation obstinée des absolus" qui, Sapir nous en prévient, "entrave" l'esprit et "obscurcit" l'intelligence.

Une fois reconnus les traits distinctifs et leur rôle autonome, il convient de leur appliquer une analyse intrinsèque. Mais, à côté de cela, le linguiste a également pour tâche, tout aussi importante et inévitable, d'étudier le rapport de ces traits au son du langage pris comme un tout et vu sous toutes ses facettes. C'est dire que toutes les parties constitutives des sons du langage, aux diverses phases qui vont de leur émission à leur emploi et à leur interprétation par les locuteurs et les auditeurs, doivent être explorées et définies en faisant usage de tous les moyens techniques dont nous disposons, et en prêtant constamment attention aux fonctions linguistiques accomplies par chacune d'entre elles, car le son du *langage* est dans sa *totalité* un artefact du langage et de ses buts. Par suite, aucune de ses phases ne peut être dite sans intérêt.

L'étude de tous les aspects des sons du langage, en particulier de leurs traits distinctifs, doit donc se fonder sur un strict principe de relativité, qui a pour corollaire la recherche de la structure hiérarchique des divers éléments. Il va de soi qu'un chercheur peut choisir de n'en explorer qu'une partie. Mais il se tromperait gravement s'il oubliait ou, pire, refusait l'effort nécessaire d'intégration qui doit inspirer toute analyse linguistique<sup>106</sup>. » (J.SS : p. 282).

---

<sup>105</sup> « For the interconnection and delimitation of phonology (especially phonemics) and phonetics, the crucial question is the nature of the relationship between phonological entities and sound. In Bloomfield's conception, the phonemes of a language are not sounds but merely sound features lumped together "which the speakers have been trained to produce and recognize in the current of speech sounds – just as motorists are trained to stop before a red signal, be it an electric signal-light, a lamp, a flag, or what not, although there is no disembodied redness apart from these actual signals." The speaker has learned to make sound-producing movements in such a way that the distinctive features are present in the sound waves, and the listener has learned to extract them from these waves. This so-to-speak INNER, immanent approach, which locates the distinctive features and their bundles within the speech sounds, be it on their motor, acoustical or auditory level, is the most appropriate premise for phonemic operations, although it has been repeatedly challenged by OUTER approaches which in different ways divorce phonemes from concrete sounds. » (J.PP : p. 468).

<sup>106</sup> « The relation of parts and wholes is the fundamental question which faces the science of language in the latter's manifold facets. Any attempt to disregard the mutual connection of parts in their interdependence with the whole displays the "dogged acceptance of absolutes" which, in the terms of Sapir's warning, "fetters" and "benumbs" the mind.

The recognition of the distinctive features and of their autonomous role in language requires their intrinsic analysis ; but, on the other hand, the linguist is faced with the equally important and inalienable task of examining the relation of these features to the speech sound as a whole, in all the variety of its properties. All the constituents of the speech sound in its diverse phases from emission to the use and interpretation by the speaker and listener have to be examined and delimited with all the technical contrivances at our present disposal and with a consistent attention to the linguistic functions fulfilled by any component of the sound, because the *whole* of the *speech* sound is an artifact made for the aims of language. No phase of the speech sound can be dismissed by the investigator as quasi-irrelevant.

On notera cependant dans ce passage qu'il s'agit non seulement d'« étudier le rapport de ces traits [les traits distinctifs] au son du langage pris comme un tout et vu sous toutes ses facettes », mais également, inversement, dans l'étude de « toutes les parties constitutives des sons du langage, aux diverses phases qui vont de leur émission à leur emploi et à leur interprétation par les locuteurs et les auditeurs », de « prêt[er] constamment attention aux fonctions linguistiques accomplies par chacune d'entre elles », dans la mesure où « le son du *langage* est dans sa *totalité* un artefact du langage et de ses buts ». Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, cette dernière expression apparaît également au début de l'ouvrage :

« L'expression *traits pertinents* pour désigner les traits distinctifs, très répandue en France, conduit aisément à des conceptions erronées. Car, outre les traits distinctifs, la charpente sonore du langage contient encore d'autres types de traits fonctionnels, tout aussi pertinents, d'une pertinence dont on peut discuter le degré, mais en aucun cas l'existence. Et, pour aussi ardemment "pro-traits" qu'on soit, on ne devrait jamais négliger la présence et le fonctionnement, d'ailleurs évidents, de ces autres classes de traits. Bref, on ne devrait jamais oublier que les sons du langage sont des outils de la communication verbale, entièrement constitués d'un ensemble de traits de types divers, qui contribuent tous à accomplir un réseau de tâches précisément indispensables à cette communication, de telle sorte que, dans le processus de celle-ci, aucun d'entre eux n'est insignifiant ou inexistant. Et la conception, vieillie mais encore récurrente, qui voudrait que la description phonétique des phénomènes articulatoires et physico-psycho-acoustiques néglige le rôle de ceux-ci dans le langage et leur importance pour la communication, cette conception, non contente d'inhiber la recherche, a pour défaut principal d'écarter arbitrairement la question fondamentale que pose la multiplicité des buts de ces phénomènes.

Une telle négligence ne peut qu'écourter dangereusement le travail du chercheur et distordre les classifications rationnelles. Particulièrement vaine est l'analyse perceptuelle, psycho-acoustique, du langage qui ne prend pas en considération les diverses valeurs linguistiques des stimuli sensoriels perçus par l'auditeur natif, dont la réponse sélective dépend précisément des indices informationnels, pour la plupart socialement codés, portés par ces stimuli.

C'est pourquoi, compte tenu du poids fonctionnel des éléments sensoriels, qui ont tous leur tâche sémiotique, la conception de la phonétique comme d'une *abstraction faite de fonction* nous apparaît désormais dépassée, irréaliste et pauvre. Il nous devient de plus en plus évident que les sons du langage pris comme un tout sont un artefact expressément construit pour le langage, et qui ont donc par définition une finalité. La notion de matière phonique "brute", de "substance amorphe", est purement fictive. Les sons articulés discrets n'existaient pas avant le langage, et il est parfaitement absurde d'envisager la "matière phonique" hors de toute référence à son utilisation linguistique. Le développement du langage et celui de l'appareil vocal supralaryngal chez l'homme représentent deux innovations connexes (voir Lieberman, 1975 : 35) ; c'est ainsi en particulier que l'évolution de la dentition de l'hominien a transformé la cavité orale en la meilleure chambre de résonance possible pour un usage linguistique (Sheets, 1977). Et

---

The study of all the attributes of the speech sound and in particular of the distinctive features must be based on a strict relativity principle which implies a vigilant search for the hierarchic patterning of the different elements. It is evident that a student of language may limit his research to a mere part of these elements. But he would be wrong if he forgot or negated the wider and vital task of integration which must inspire any linguistic analysis. » (J.SS : p. 235).

c'est en vue de leur utilisation verbale que les sons du langage ont été formés et soumis à une organisation hiérarchique particulière<sup>107</sup>. » (J.SS : p. 40-41).

Or, il s'agit alors uniquement d'analyse linguistique des sons – qui est par ailleurs phonologique au sens large (et non seulement phonématique), et brouille ainsi la distinction entre phonologie et phonétique, dont nous avons vu et voyons à nouveau ici les difficultés. Comme nous l'avons souligné dans le deuxième chapitre de la première partie, la contradiction, dont on mesure ici les enjeux pour le langage, consiste à affirmer l'inexistence de toute « matière phonique “brute” » ou « “substance amorphe” », tout en faisant du langage un principe de formation : « Les sons articulés discrets n'existaient pas avant le langage, et il est parfaitement absurde d'envisager la “matière phonique” hors de toute référence à son utilisation linguistique. », « Et c'est en vue de leur utilisation verbale que les sons du langage ont été formés et soumis à une organisation hiérarchique particulière. » On lit de même ensuite dans les *Dialogues* (1980) :

« Outre les éléments indépendants, sémantico-différentiels, de la langue, qui ont une importance capitale dans l'activité de parole, les sons du langage comportent encore plusieurs types de traits qui jouent à leur tour un rôle peu négligeable. De nouveau, il faut délimiter rigoureusement le système d'éléments différentiels et les autres traits phoniques ; néanmoins, ces derniers, qu'ils soient diversement redondants ou diversement expressifs, constituent eux aussi une partie inaliénable de l'analyse linguistique. Il faut renoncer à considérer naïvement tous ces autres traits comme une matière grossière n'entrant pas dans l'horizon de la linguistique, comme une matière sans valeur linguistique. À l'heure actuelle, on conçoit naturellement le son du langage dans toute son intégrité comme un instrument artificiel de la langue, créé et existant

---

<sup>107</sup> « The frequent French designation of distinctive features as *traits pertinents* easily leads to misconceptions ; besides distinctive features the sound shape of language contains a few other kinds of likewise pertinent, functional features. Only the degree and not the fact of their pertinence can be questioned. One may be an adamant “featurist”, but one should not disregard the manifest copresence and functioning of classes of features other than the distinctive ones. It should not be forgotten that speech sounds are tools of verbal communication and that their entire makeup is an ensemble of diverse types of features, all of which fulfill an interplay of tasks essential for communication. In the process of communication, none of these features remains insignificant or immaterial. The obsolete but recurrent view of a phonetic description of articulatory and physico- and psycho-acoustic phenomena as one which disregards their role in language and their communicative significance not only inhibits inquiry, but above all arbitrarily suppresses the fundamental question of the manifold goals that these phenomena pursue.

Such lack of respect for the multifold significance of sound shapes causes a dangerous truncation of the analyst's task and curbs rational classification. Particularly vain is psychoacoustic, perceptual speech analysis if done without regard for those diverse linguistic values of the sensory stimuli which are picked up by the native perceiver, whose selectional response to such stimuli depends precisely on their informational cues, most of them socially codified.

In light of the functional load of these sensory elements, which all fulfill some semiotic duty, the view of phonetics as *abstraction faite de fonction* now appears to us to be outdated, unrealistic, and emasculated. More and more we realize that speech sounds as a whole are an artifact built precisely for speech and thus self-evidently goal-directed. The idea of “gross, raw” phonic matter, “amorphous substance”, is a fiction. Discrete articulated sounds did not exist before language, and it is pointless and perverse to consider such ‘phonic stuff’ without reference to its linguistic utilization. The growth of language and the development of the human supralaryngeal vocal apparatus are interconnected innovations (cf. Lieberman 1975 : 35) ; in particular the hominid dental evolution turned the oral cavity into the best resonating chamber for linguistic use (Sheets 1977). And it is for their verbal purpose that speech sounds were formed and submitted to a special hierarchical organization. » (J.SS : p. 32-33).

précisément pour les tâches du langage, et qui, en dehors du langage, a été et est absent. » (J.Dial. : p. 55-56).

La démarche de totalisation est également lisible dans « Parts and Wholes in Language » (1960), où Jakobson écrit :

« As Nagel (1-f) points out, “the word ‘whole’ may refer to a process, one of its parts being another process<sup>108</sup>.” The latest stage of speech analysis convincingly shows the importance of studying and correlating the different phases of the whole speech event, from source to destination : intention, innervation, gradual production, transmission, audition, perception, comprehension. Numerous examples of isolationist restriction of the study to a single phase of the process without reference to the subsequent phase, or cases of confusion and blendings between successive phases, have impeded analysis and deprived it of productive classificational criteria. The relative place of each phase within the whole process of speech requires adequate elucidation<sup>109</sup>. » (J.PW : p. 281)

ainsi que dans ce passage de « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966), cité dans le troisième chapitre de la première partie :

« Deux principes méthodologiques peuvent guider la recherche à venir en ce qui concerne la perception de la parole. On pourrait les appeler AUTONOMIE et INTEGRATION. Chaque niveau du langage, depuis ses composants discrets ultimes jusqu’à la totalité du discours, chaque niveau tant de la production que de la perception de la parole doit faire l’objet d’un traitement qui tienne compte à la fois de lois intrinsèques autonomes, des interférences constantes entre les divers niveaux et aussi de la structure complète du code et des messages verbaux (alias LANGUE et PAROLE) dans leur interaction continue. La nécessité d’un tel lien entre les deux principes fondamentaux met le chercheur en garde contre deux maladresses traditionnelles, à savoir, d’une part, l’“isolationnisme”, qui ignore délibérément les connexions mutuelles entre parties et leur solidarité avec le tout, et d’autre part l’“hétéronomie” (ou “colonialisme”, pour user d’une métaphore) qui fait violence à un niveau en le soumettant aux règles d’un autre niveau, niant ainsi sa structure propre et l’autogenèse de son développement. Le même double principe peut et doit être étendu aux relations entre linguistique et psychologie. Les fondements linguistiques de la structure verbale et les problèmes psychologiques que posent l’intention et la perception de la parole exigent non seulement une analyse strictement intrinsèque de part et d’autre, mais également une synthèse interdisciplinaire<sup>110</sup>. » (J.Rol. : p. 179-180).

---

<sup>108</sup> Il s’agit toujours du même texte de Nagel : « The word “whole” may refer to a process, one of its parts being another process that is some discriminated phase of the more inclusive one. Thus, the process of swallowing is part of the process of eating. » (Nagel, 1963 : p. 137).

<sup>109</sup> « Comme l’a indiqué Nagel (1-f), “le mot ‘tout’ peut renvoyer à un processus, l’une des parties de ce dernier étant un autre processus.” Le tout dernier stade de l’analyse de la parole nous montre de façon convaincante l’importance de l’étude et de la corrélation des différentes phases de l’ensemble de l’acte de parole, depuis la source jusqu’à la destination : intention, innervation, production graduelle, transmission, audition, perception, compréhension. De nombreux exemples de restriction isolationniste de l’étude à une seule phase du processus sans référence à la phase subséquente, ou des cas de confusion et de mélange entre les phases successives, ont entravé l’analyse et l’ont privée de critères de classification productifs. La place relative de chaque phase dans l’ensemble du processus de la parole requiert une élucidation adéquate. »

<sup>110</sup> « Two methodological principles may further the prospective inquiry into speech perception. They could be labeled AUTONOMY and INTEGRATION. Each level of language from its ultimate discrete components of the totality of discourse and each level of speech production and perception must be treated with respect both to

Apparaît ici un second paradoxe, qui n'est néanmoins qu'une conséquence logique du premier. Dans ce passage, l'intégration semble en effet impliquer tout à la fois l'unité de l'objet appelé « langage » et la convergence de disciplines différentes autour de ce même objet. A cet égard, le terme de « corrélat » que nous avons rencontré ci-dessus dans le « Retrospect » des *Selected Writings I*, « Phonology and Phonetics », « The Role of Phonic Elements in Speech Perception », « Structuralisme et linguistique » et *The Sound Shape of Language*<sup>111</sup>, est tout à fait significatif dans la mesure où il n'implique rien d'autre qu'un rapport de dépendance mutuelle et pointe ainsi tout aussi bien vers une homologie de structure que vers l'appartenance à un objet unitaire. On comparera, à cet égard, ce passage de « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » :

« Je tiens à réaffirmer (cf. Jakobson, *a*) que la façon dont G.v. Békésy décrit les réponses du tympan aux diverses voyelles du hongrois et de l'allemand confirme la polarité invariante des traits distinctifs à un niveau ultérieur des faits de parole. D'autre part, les essais prometteurs pour cerner ces traits directement en termes de données perçues (cf. Hanson) suggèrent une étroite corrélation entre les stimuli physiques et les dimensions perceptives. "L'accent nouveau mis sur le rôle des facteurs centraux dans la perception" conduira certainement à une étude intensive des stades neurologiques du fait de parole<sup>112</sup>. » (J.Rol. : p. 179)

où il s'agit à nouveau d'examen des différents stades de l'acte de parole, avec cet autre passage, extrait cette fois de « An Instance of Interconnection between the Distinctive Features » (1978) où, de manière beaucoup plus ambivalente, il est question des « rapports entre la parole et le cerveau » :

« In our work on *The Sound Shape of Language* we tried to trace the interconnection of the diverse distinctive features and noted that feature systems reflect neurological encoding and decoding, as it has been revealed by the new, remarkable experimental data on the connections between speech and the brain. Our present note is a complementary draft of certain universal relations between obstruents and two of their characteristic

---

intrinsic, autonomous laws and to the constant interaction of diverse levels as well as to the integral structure of the verbal code and messages (alias LANGUAGE and SPEECH) in their permanent interplay. The necessary tie between these two fundamental principles warns the investigator against two traditional blunders. These are, on the one hand, ISOLATIONISM, which deliberately disregards the interconnections of the parts and their solidarity with the whole, and on the other hand, HETERONOMY (or, metaphorically, COLONIALISM), which forcibly subjects one level to another's rules and denies the former's own patterning as well as its self-generating development. The same double principle can and must be extended to the relationship between linguistics and psychology. The linguistic foundations of verbal structure and the psychological problems of speech intention and perception demand not only a rigidly intrinsic analysis but also an interdisciplinary synthesis. » (J.Rol. : p. 716).

<sup>111</sup> « Corrélatif » dans la traduction française, mais « correlate » dans le texte anglais, comme dans ceux des autres textes. Voir la note 103 ci-dessus.

<sup>112</sup> « I should like to restate (see Jakobson, *b*) that G. v. Békésy's portrayals of the eardrum responses to the manifold Hungarian and German vowels reaffirm the invariant polarity of the distinctive features in a further stage of the speech event. The promising attempts to approach these features directly in terms of percepts (cf. Hanson) suggest a close correlation between the physical stimuli and the perceptual dimensions. The "new emphasis on the role of central factors in perception" will undoubtedly lead to an intensive quest for the neurological stages of the speech event. » (J.Rol. : p. 715-716).

features labelled “abrupt–continuant” and “strident–non-strident or mellow”<sup>113</sup>. » (J.Ins. : p. 59-60).

On lit de même plus loin dans *The Sound Shape of Language* :

« Quant à la question soulevée par Köhler des “corrélats physiologiques et perceptifs centraux” des deux axes (1915 : 182 et suiv.), elle ne saurait justifier le moindre soupçon d’une possible disparité entre l’unité psychologique des sons du langage et la dualité des processus cérébraux sous-jacents (voir Stumpf, 1926 : 334). Ce problème a en effet été réglé après qu’on eut divisé en traits distinctifs le phonème supposé insécable, et aussi grâce aux récentes découvertes touchant à la relation entre le cerveau et la structure des sons du langage (voir p. 45 et suiv., 119, 133 et suiv., 151)<sup>114</sup>. » (J.SS : p. 160)

où l’on retrouve justement le terme de *corrélat*<sup>115</sup>, puis dans les *Dialogues*, à la suite du passage cité ci-dessus :

---

<sup>113</sup> « Dans notre travail sur *La Charpente phonique du langage* nous avons tenté de tracer l’interconnexion des divers traits distinctifs et noté que les systèmes de traits reflètent l’encodage et le décodage neurologiques, ainsi que l’ont révélé les nouvelles et remarquables données expérimentales sur les rapports entre la parole et le cerveau. Notre présente note est une esquisse complémentaire des relations universelles entre les obstruantes et deux de leurs traits caractéristiques appelés “abrupt–continu” et “strident–non strident ou mat”. »

<sup>114</sup> « The question which was raised by Köhler concerning the “central physiological and perceptual correlates” to the two axes (1915 : 182 f.) does not warrant any suspicion of a disparity between the psychological unity of the speech sounds and the duality of the underlying cerebral processes (see Stumpf 1926 : 334). This problem has now been cancelled through the dissolution of the supposedly indivisible phoneme into distinctive features and through the recent findings supporting the relation between the brain and the speech sound pattern (see above pp. 37, 98, 109 f., and 125). » (J.SS : p. 133).

<sup>115</sup> Toujours *correlate*. Voir la note 111 ci-dessus. Jakobson et Waugh parlent d’ailleurs également dans ce texte d’« isomorphismes entre code verbal et processus neuraux [ou neurologiques] centraux » : « Dès lors, le poids décisif du principe dyadique dans le système phonétique et la structure grammaticale du langage, de même que la présence constante de relations hiérarchiques au sein des dyades (voir plus bas p. 114) et, semble-t-il, dans la totalité du cadre linguistique, posent impérativement la question des isomorphismes entre le codage verbal et les processus neuraux centraux. » (J.SS : p. 83) [« The decisive import of the dyadic principle in the sound pattern as well as in the grammatical structure of language, and the consistently hierarchical relations within any dyad, between the given dyads (cf. below, pp. 92 f.), and apparently within the whole framework of language, advance the imperative question of isomorphisms between verbal coding and the central neural processes. » (J.SS : p. 68)], « Et la notion d’opposition linguistique, incarnée en particulier dans les traits distinctifs, s’est faite de plus en plus cruciale à partir du moment où l’on s’est mis à pratiquer l’analyse du point de vue des interrelations entre les traits et compte tenu de leur place dans l’ensemble du système phonétique de la langue. C’est cette nouvelle approche, orientée vers les rapports entre les parties et le tout et entre les parties du tout qui, d’une part, a permis de mieux comprendre les différences de “poids fonctionnel” entre les divers traits du même système (voir Mathesius, 1931 et la récente synthèse de Szemerényi, 1977), et qui, d’autre part, a éclairé la notion d’inégalité des termes de l’opposition, autrement dit, la corrélation entre marque et absence de marque. Par là, le principe dichotomique et la nature constamment hiérarchique (marqué~non marqué) des relations au sein de chaque dyade et dans l’ensemble de la charpente linguistique (le système phonétique surtout) se sont vus accorder un rôle décisif dans la structure du langage, qui pose de manière impérative la question des isomorphismes entre code verbal – jusqu’aux constituants ultimes – et processus neurologiques centraux. » (J.SS : p. 214) [« The notion of linguistic oppositions and especially of distinctive features became particularly vital and relevant for further research as soon as the question of features was increasingly subjected to an analysis made from the point of view of the interrelation of features and their place in the whole – whether consonantal or vocalic – sound system of language. It is this orientation toward the interrelation between parts and wholes and between the diverse parts of one and the same whole which on the one hand led to a wider comprehension and application of the difference in the “functional load” of the various features of the same system (cf. Mathesius 1931 and the recent survey of this question by Szemerényi 1977) and on the other hand brought into the foreground and classified the notion of the inequality between the terms of any opposition,

« En outre, les recherches récentes qui ont été faites sur la corrélation entre la langue et le cerveau ont toutes constaté que les sons du langage appartenaient dans leur totalité à l'hémisphère cérébral gauche, tous les autres sons relevant de l'hémisphère droit. C'est la raison pour laquelle les travaux des spécialistes dans la physiologie et la physique des sons du langage requièrent dans toute leur ampleur la participation des linguistes afin que l'on puisse évaluer avec précision les fonctions des différents phénomènes phoniques, tant acoustiques que moteurs. Le développement actuel de la linguistique et des sciences connexes montre avec éloquence qu'il ne doit y avoir de place pour de vaines tentatives d'isolationnisme dans l'interprétation des sons du langage et de leurs fonctions. » (J.Dial. : p. 56).

Il est alors question de « sciences connexes ». Or, dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970), il s'agissait franchement d'interdisciplinarité. Jakobson écrit en effet dans ce texte :

« La physiologie de la parole n'en est plus au stade primitif des données fragmentaires et morcelées et elle acquiert un caractère plus largement interdisciplinaire. Nous pourrions mentionner notamment à titre d'exemple significatif l'analyse détaillée du mécanisme de la parole par Žinkin (298) et les expériences fécondes menées en particulier dans les divers laboratoires du monde. Les phonéticiens doivent eux aussi tenir compte de la nouvelle interprétation biomécanique des mouvements programmés et contrôlés qui a été mise au point par Bernštejn et ses collaborateurs (16). L'étude des sons du langage en tant qu'ordres et actes moteurs orientés, en particulier du point de vue de leur effet auditif et du but qu'ils servent dans le langage, exige les efforts coordonnés des spécialistes de tous les aspects des phénomènes phoniques, depuis l'aspect biomécanique des mouvements articulatoires jusqu'aux subtilités d'une interprétation purement phonologique. Dès que ce travail d'équipe aura été mené à bien, l'analyse des sons du langage obtiendra des fondements entièrement scientifiques et répondra aux "exigences de l'invariance relativiste", condition méthodologique obligatoire de toute recherche moderne (23, p. 71)<sup>116</sup>. » (J.Rel. : p. 62)

---

namely the fruitful idea of the correlation between markedness and the absence of mark. The decisive role of the dichotomous principle in the structure of language and the consistently hierarchical (marked ~ unmarked) relation within any dyad and within the whole linguistic framework, especially the sound system, advance the imperative question of isomorphisms between verbal coding – down to the ultimate constituents – and the central neural processes. » (J.SS : p. 177)]. Voir également à cet égard J.Rol. : p. 170-171 [p. 707-708] et J.Ver. : p. 83-84 [p. 86], cités dans le deuxième chapitre de la première partie. Notons à propos de ce dernier passage de *The Sound Shape of Language* que la traduction française modifie légèrement le texte anglais, outre, comme dans de nombreux autres passages, par la traduction de « sound » par « phonétique » plutôt que par « phonique », par des interprétations (notamment « incarnée en particulier dans » au lieu de « and especially of »), des omissions (notamment de « whether consonantal or vocalic » et de « fruitful idea », ainsi que dans « a éclairé la notion » traduisant « brought into the foreground and classified the notion ») et – là encore comme souvent – un ajout de lien logique, celui de « Par là » qui lie les deux dernières phrases et est sans correspondant dans le texte anglais.

<sup>116</sup> « The PHYSIOLOGY of speech production overcomes its former piecemeal, atomizing stage and acquires an ever broader interdisciplinary range. Among instructive examples one could cite Žinkin's comprehensive tabulation of speech mechanisms (195) and the fruitful experiments going on in the laboratories of Leningrad, Los Angeles, Lund, New York, Prague, Santa Barbara, Stockholm, Tokyo, etc. The novel biomechanical interpretation of programmed and controlled movements which has been developed by Bernštejn and his collaborators (9) ought to be taken into account by phoneticians as well. The study of speech sounds as goal-directed motor commands and acts, with particular reference to their auditory effect and to the purpose they serve in language, requires coordinate efforts of experts in all the facets of phonic phenomena, from the biomechanical aspect of articulatory movements to the subtleties of a purely phonological analysis. As soon as such team work is achieved, the speech analysis will obtain its thoroughly scientific foundations and will



puis un peu plus loin :

« Nous ne savons presque rien encore du réseau interne de la communication verbale et en particulier de ce qui se passe dans le système nerveux lors de l'émission et de la perception des traits distinctifs ; il est permis d'espérer que la neurobiologie fournira prochainement une réponse à cette question dont l'intérêt est primordial pour la compréhension et l'étude ultérieure des unités linguistiques irréductibles. La supériorité de l'oreille droite dans la perception des traits distinctifs et de l'oreille gauche pour tous les stimulus non verbaux, démontrée par la recherche internationale des dernières années, a permis au *Boston Aphasia Research Center* d'observer l'identification et la discrimination relative de ces traits dans l'ouïe et dans la mémoire immédiate. La découverte des invariants neurologiques, psychologiques et linguistiques dans la perception de la parole (cf. 33) devient une tâche responsable et, j'ose ajouter, vitale pour les diverses disciplines en question.

Les progrès de l'acoustique permettent de se faire une idée de plus en plus précise de la transmission de ces unités, mais la discrimination des invariants et des variables requiert l'aide de linguistes conscients de la complexité abstruse des systèmes phonologiques vus du dehors et de leur netteté intrinsèque ; il faut donc que les spécialistes des deux disciplines échangent plus systématiquement leurs informations pour que l'on saisisse plus complètement et plus clairement les lois universelles de la structure phonologique (137). Ces recherches sont particulièrement fécondes quand les résultats de l'analyse linguistique peuvent être mis en rapport avec les données psychophysiques, par exemple avec les découvertes de Yilmaz, qui vient de déceler une homologie structurale fondamentale non seulement entre les voyelles et les consonnes mais aussi entre les sons du langage que perçoit l'oreille de l'homme et les couleurs que voit son œil (295)<sup>117</sup>. » (J.Rel. : p. 64).

L'objet totalisant apparaît ainsi à certains égards comme un objet hétérogène, commun à plusieurs sciences, fait paradoxal eu égard à son caractère d'objet linguistiquement constitué, mais qui nous reconduit à la contradiction constitutive de cet objet, notée ci-dessus, celle d'un objet tout à la fois linguistique (totalisant) et linguistiquement ordonné.

« The Role of Phonic Elements in Speech Perception » introduisait la question des rapports entre linguistique et psychologie. Significativement, concernant ces rapports, lorsqu'il ne s'agit plus seulement des sons du langage, la situation apparaît rigoureusement inverse de celle que nous venons de constater : Jakobson affirme en premier lieu l'existence d'un point de vue spécifiquement linguistique, distinct du point de vue psychologique, et

---

respond to the "exigencies of relativistic invariance" as the binding methodological requirement for any field of modern research (14, p. 71). » (J.Oth. : p. 687-688).

<sup>117</sup> « So far almost nothing is known about the internal network of verbal communication and, in particular, about the neural stage in the output and input of distinctive features ; let us hope that in the near future neurobiology will provide an answer to this question of primary interest for the comprehension and further study of the ultimate linguistic units. Their transmission obtains a more and more precise elucidation with the rapid progress of physical ACOUSTICS, but the discrimination of invariants and variables requires the assistance of those linguists who realize the abstrusity of phonological patterns seen from outside and their intrinsic coherence and lucidity. A more systematic exchange of information between these two sets of scientists must further a fuller and clearer grasp of the universal laws of phonemic patterning (cf. 82). This research becomes particularly productive when results of linguistic analysis are matched with the PSYCHOPHYSICAL data, as, for instance, with the recent findings of H. Yilmaz who has disclosed a basic structural homology not only between the vowels and consonants but also between the speech sounds perceived by the human ear and the colors seen by the human eye (192). » (J.Oth. : p. 688-689).

milite ainsi en faveur d'une approche interdisciplinaire ; il s'agit néanmoins également, à certains égards, d'un objet totalisant, indissolublement linguistique et psychologique. Les rapports entre linguistique et psychologie font l'objet d'un long développement dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences ». Jakobson les y envisage en premier lieu en termes d'interdisciplinarité, et insiste sur l'autonomie de la linguistique. Il écrit en effet tout d'abord :

« Entre la psychologie et la linguistique ou, d'une manière plus générale, entre la psychologie et les sciences de la communication, il existe une relation assez différente de celle que nous avons décelée entre les trois cercles concentriques mentionnés ci-dessus : communication des messages verbaux, communication de messages en général, communication en général<sup>118</sup>. La psychologie du langage ou, comme on dit aujourd'hui, la "psycholinguistique", terme traduit du vieux composé allemand *Sprachpsychologie*, a derrière elle une longue tradition, en dépit de certaines affirmations réitérées (cf. 202) selon lesquelles les psychologues seraient jusqu'à ces derniers temps restés indifférents au langage et les linguistes à la psychologie. Blumenthal a raison de dire que cette croyance répandue "est démentie par les faits" (20) mais lui non plus ne s'est pas rendu compte de la véritable portée de la longévité de ces recherches interdisciplinaires. Dans l'histoire mondiale de la science depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il serait difficile de désigner une école de psychologie qui ne se soit pas efforcée d'appliquer ses principes et ses méthodes aux phénomènes linguistiques et qui n'ait pas produit d'œuvre représentative consacrée au langage. Inversement, toutes ces doctrines successives ont marqué profondément les tendances de la linguistique contemporaine. Certes, la linguistique moderne a oscillé entre des manifestations de vive attirance pour la psychologie et des moments de répulsion non moins vive, et ces éclipses temporaires s'expliquent par plusieurs raisons.

Au premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, au moment où la notion de structure faisait son entrée dans la science du langage, le besoin se fit fortement sentir d'appliquer aux problèmes de langue des critères strictement et exclusivement linguistiques. Saussure, bien qu'il souhaitât vivement établir un lien entre les deux disciplines en question, a mis ses élèves en garde contre une dépendance excessive de la linguistique à l'égard de la psychologie et il a insisté expressément sur la nécessité de délimiter les deux domaines avec la plus grande précision (91, p. 52<sup>119</sup>). La phénoménologie de Husserl, avec sa lutte contre une

---

<sup>118</sup> Voir *supra*, le deuxième chapitre de la première partie.

<sup>119</sup> Jakobson renvoie ici à ce passage des *Sources manuscrites* de Godel : « Pour établir les subdivisions de la linguistique, Sechehaye ne considère les phénomènes linguistiques *que d'après leur étiologie psychologique*. [Or il aurait fallu d'abord situer la linguistique vis-à-vis des sciences sociales (p. 3)] : celles-ci, *du moins toutes celles qui s'occupent de la valeur*, sont aussi *réductibles en dernier ressort à la psychologie* ; *ce qui n'empêche pas qu'il y ait une énorme ligne de démarcation entre la psychologie générale, même collective, et ces sciences ; et que chacune d'elles a besoin de notions que ne fournissait pas la psychologie générale, même collective* (p. 5 ; autre rédaction de la seconde critique, p. 3).

[...]

Conclusion : *M. Sechehaye, après avoir reproché à Wundt, avec raison, d'avoir méconnu le problème grammatical, arrive lui-même à ne pas s'en faire une idée suffisante. Car la seule idée suffisante serait de poser le fait grammatical en lui-même et dans ce qui le distingue de tout autre acte psychologique, ou en outre logique. Plus l'auteur prend de peine à abattre ce qui lui semble une barrière illégitime entre la forme pensée et la pensée, plus il semble s'éloigner de son propre but, qui serait de fixer le champ de l'expression et d'en concevoir les lois, non dans ce qu'elles ont de commun avec notre psychisme en général, mais dans ce qu'elles ont au contraire de spécifique et d'absolument unique dans le phénomène de la langue.*

La théorie des *emboîtements* n'est pas atteinte par ces critiques. Le classement établi par voie déductive concorde sans doute avec les classements antérieurs établis par expérience ; mais il eût fallu les rapprocher (p. 6). » (Godel, 1957 : p. 52). Il s'agit donc de la note Sechehaye, dont nous avons cité un extrait au début de ce

hégémonie des explications psychologues de jadis, a aussi joué un rôle considérable, étant donné l'influence exercée par le philosophe sur la pensée internationale entre les deux guerres. Enfin les linguistes s'en sont plaint *[sic]*, et, comme Sapir, en particulier, l'a souligné, la plupart des psychologues de son temps étaient encore trop peu conscients "de l'importance fondamentale du symbolisme dans le comportement" ; il a prédit qu'une étude sur le symbolisme spécifique du langage contribuerait "à enrichir la psychologie" (241, p. 163).

L'attente de Sapir fut rapidement comblée par le traité de Karl Bühler (37), qui reste probablement pour les linguistes l'ouvrage le plus riche de tous ceux qui traitent de psychologie du langage. Pas à pas, mais avec des reculs fréquents, les psychologues s'occupant du langage commencèrent à percevoir que les opérations mentales liées au langage et à la sémiotique sont essentiellement différentes de tous les autres phénomènes psychologiques. Il devint de plus en plus évident qu'il fallait acquérir une connaissance solide des fondements de la linguistique. Cependant, les avertissements strictement préliminaires adressés par George Miller aux psychologues pour qu'ils s'engagent plus avant dans l'étude de cette science complexe, gardent toute leur valeur (197, 196). Mais les psychologues doivent prendre garde de ne pas oublier l'importance égale des études sur la signification des contextes et sur celle de leurs composants considérés en eux-mêmes (par exemple phrases et mots). Les tous et les parties se déterminent mutuellement. L'avis de Peirce demande de plus en plus à être compris et suivi : "the proper significate outcome of a sign" (212), c'est-à-dire son signifié, que Peirce propose de nommer *interpretant*, est défini comme "all that is explicit in the sign itself apart from its context and circumstances of utterance" (V, § 473). Dans son essai de 1868, Peirce enseigne qu'autant qu'il ne s'agisse pas d'homonymes chaque mot n'a qu'une signification générale (*significatio*), tandis que ses significations contextuelles (*suppositiones*) sont variées et il soutient la priorité de la signification générale par un beau renvoi à la logique médiévale : "Unde significatio prior est suppositione et differunt in hoc quia significatio est vocis, suppositio vero est termini jam compositi ex voce et significatione" (V, § 320)<sup>120</sup>. » (J.Rel. : p. 41-43).

---

chapitre. Sur ces présents extraits, dont le deuxième a été cité dans la note 77 du premier chapitre de la première partie, voir *infra*, le chapitre suivant.

<sup>120</sup> « The relation between PSYCHOLOGY and linguistics or, generically, between psychology and communication sciences, differs substantially from the interrelation of the three concentric circles discussed above : communication of verbal messages, of any messages, and communication in general. Psychology of language, or, under the label current nowadays – "psycholinguistics" (which translates the inveterate German compound *Sprachpsychologie*) enjoys a venerable tradition going back at least to Lazarus' and Steintal's *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft* (1860-1880) and to the latter's monograph of 1855 on the interrelation between grammar and psychology, although we still hear authoritative assertions that until recently psychologists remained indifferent to language, and linguists to psychology. Blumenthal is right when he states that this current belief "belies historical facts" (12), but he, too, has been unaware of the true scope and longevity of such interdisciplinary research. In the world history of science since the mid-nineteenth century one could hardly name a psychological school which did not endeavor to apply its principles and technical devices to linguistic phenomena and which did not produce representative works devoted to language. Furthermore, all of these successive doctrines left a significant imprint on contemporaneous linguistic trends. It is true, however, that strong attractions to psychology alternate in the development of modern linguistics with no less serious repulsions, and several reasons are responsible for such temporary alienations.

In the first third of our century, at the onset of the structural bent in the science of language, there arose a strong need for applying strictly and solely linguistic, intrinsic criteria to the treatment of verbal problems. Saussure, in spite of his ardent interest in a connection between these two disciplines, warned his disciples against an excessive dependence of linguistics on psychology and insisted expressly on a radical delimitation of approaches (see, e.g., 54, p. 52). The Husserlian phenomenology with its struggle against the hegemony of conventional psychologistic explanations was another sensible factor, particularly influential in the continental

Or, il est ici d'emblée question de « recherches interdisciplinaires », et Jakobson ne se contente pas d'expliquer les « éclipses temporaires » dues au fait que « la linguistique moderne a oscillé entre des manifestations de vive attirance pour la psychologie et des moments de répulsion non moins vive » en rappelant le « moment où la notion de structure faisait son entrée dans la science du langage » et où « le besoin se fit fortement sentir d'appliquer aux problèmes de langue des critères strictement et exclusivement linguistiques », mais affirme également l'importance de la linguistique pour la psychologie, dans la mesure où « les opérations mentales liées au langage et à la sémiotique sont essentiellement différentes de tous les autres phénomènes psychologiques » et où les psychologues doivent dès lors « acquérir une connaissance solide des fondements de la linguistique », et ainsi la nécessité d'une analyse purement linguistique du langage, dès lors condition première d'une véritable psychologie du langage. Jakobson se positionne ensuite explicitement contre une approche psychologique des phénomènes linguistiques. Il poursuit en effet :

« Le nombre sans cesse croissant de publications instructives (cf. en particulier : 206, 207, 169, 158, 255, 256) doit stimuler un débat animé entre psychologues et linguistes. Des questions importantes comme les aspects intérieurs de la parole ou les “stratégies mentales” des interlocuteurs appellent une expérimentation et une élucidation psychologiques. Parmi les questions pertinentes en partie étudiées par les psychologues et en partie demeurées sans réponse, on peut citer la programmation et la perception de la parole, l'attention et la fatigue de l'auditeur, la redondance en tant qu'antidote du bruit psychologique, la mémoire immédiate et la synthèse simultanée, la rétention et l'oubli de l'information verbale, la mémoire génératrice et perceptrice du code verbal, l'intériorisation de la parole, le rôle des différents types mentaux dans l'apprentissage de la langue, la corrélation entre l'état préverbal et l'acquisition du langage d'une part, et différents niveaux de développement intellectuel d'autre part, et, inversement, les rapports entre les troubles du langage et les déficiences intellectuelles, enfin, l'importance du langage pour les opérations intellectuelles par rapport au stade pré-verbal.

Les autres formes de communication sémiotique et la communication en général, posent, *mutatis mutandis*, des problèmes psychologiques analogues. Dans tous ces cas, un domaine nettement délimité s'offre à l'intervention féconde du psychologue et, aussi longtemps que les spécialistes de la psychologie ne s'immiscent pas dans le secteur proprement linguistique de la forme et de la signification verbales en appliquant des critères et des méthodes qui lui sont étrangers, la psychologie et la linguistique peuvent et doivent tirer un réel profit d'un enseignement mutuel. Il ne faut cependant jamais oublier que les procédés et les concepts verbaux – en d'autres termes, tous les signifiants et tous les signifiés, dans leurs interrelations – exigent tout d'abord une analyse et une

---

thought of the interwar period; And, finally, as linguists complained and as Sapir, in particular, pointed out, most of the psychologists at that time were as yet too little aware “of the fundamental importance of symbolism in behavior” ; he predicted that just such an insight into the specific symbolism of language “will contribute to the enrichment of psychology” (154, p. 163).

Sapir's expectation was soon fulfilled by Karl Bühler's book (24) which still is for linguists probably the most inspiring among all the contributions to the psychology of language. Step by step, though with frequent relapses, psychologists dealing with language began to realize that mental operations connected with language and semiosis are essentially different from any other psychological phenomena. The necessity to master the foundations of linguistics became more and more evident. However, George Miller's preliminary admonitions” to psychologists for ever deeper penetration into this intricate science remain opportune (122 ; 121). » (J.Oth. : p. 670-671).

interprétation purement linguistique<sup>121</sup>. Il arrive encore que l'on essaie de remplacer les opérations linguistiques indispensables par une analyse quasi psychologique, mais ces tentatives sont vouées à l'échec ; tel est le cas du volumineux travail d'érudition de Kainz, dont le plan de grammaire psychologique, "discipline explicative et interprétative" que l'auteur oppose à la grammaire linguistique jugée purement descriptive et historique, révèle une conception manifestement erronée de la portée et des buts de l'analyse linguistique (144, I, p. 63). Quand il prétend, par exemple, que, de l'emploi des conjonctions dans une langue donnée, le psychologue peut déduire "die Gesetze des Gedankenaufbaus" (les lois de la construction de la pensée) (p. 62), l'auteur montre qu'il ignore les principes fondamentaux de la structure et de l'analyse linguistiques. De même, aucun procédé psychologique ne peut remplacer l'analyse structurale rigoureuse et circonstanciée de l'apprentissage progressif, quotidien, du langage par l'enfant ; une telle étude exige l'application attentive d'une technique et d'une méthodologie purement linguistiques, mais il va de soi que le psychologue est appelé à établir une corrélation entre les résultats de cette enquête linguistique et le développement général de la mentalité et du comportement de l'enfant (cf. 192).

La science de la communication, à chacun de ses trois niveaux, a affaire aux règles et rôles multiples de la communication, aux rôles de ceux que la communication associe et aux règles de leur association, tandis que la psychologie s'occupe des associés eux-mêmes, de leur nature, de leur personnalité et de leur statut interne. La psychologie du langage a essentiellement pour objet de caractériser scientifiquement les utilisateurs du langage et, par conséquent, loin d'empiéter sur leurs domaines respectifs, ces deux disciplines de l'activité verbale se complètent utilement. Les deux dangers mutuellement opposés sont en même temps présents dans les travaux des linguistes : l'absence de tout intérêt pour la psychologie et la conviction plus que naïve que la linguistique n'est qu'une province de la psychologie<sup>122</sup>. » (J.Rel. : p. 43-44).

---

<sup>121</sup> Le texte de « Linguistics in its Relations to Other Sciences » confirme qu'il devrait ici y avoir un *s*. Voir la note suivante.

<sup>122</sup> « The continuously growing number of instructive publications (see particularly 130 ; 131 ; 109 ; 99 ; 163 ; 113) must stimulate a lively discussion between psychologists and linguists. Such significant questions as the inward aspects of speech, the so-called strategies of mind deployed by the interlocutors, require psychological experimentation and elucidation. Among relevant questions, partly discussed by psychologists and partly awaiting an answer, one may cite speech programming and speech perception, the perceiver's attention and fatigue, redundancy as an antidote against psychological noise, immediate memory and simultaneous synthesis, retention and oblivion of verbal information, generative and perceptive memory for the verbal code, interiorization of speech, the role of different mental types in language learning, the interconnection of speechless status and language acquisition with different grades of intellectual development, and, on the other hand, relations between verbal impairments and intellectual deficits, or, finally, the significance of language for cognitive operations as compared with the prelingual status.

*Mutatis mutandis*, analogous psychological problems arise with respect to other forms of semiotic communication and to communication in general. In all these cases there is a clearly delimited area for psychologists' fruitful intervention, and so long as experts in psychology do not intrude in the intrinsically linguistic sphere of verbal form and meaning with specifically psychological criteria and methods, both linguistics and psychology can and must derive genuine benefit from mutual lessons. One must, however, constantly remember that verbal processes and concepts – in short, all the *signantia* and *signata* in their interrelations, require, first and foremost, a purely linguistic analysis and interpretation. The still occurring attempts to substitute a psychological treatment for indispensable linguistic operations are doomed to failure ; for instance, in the voluminous and erudite *Grundriss* by Kainz, his plan of a psychological grammar as an "explanatory and interpretative discipline" opposed to the linguistic grammar which he believes to be merely descriptive and historical reveals a glaring misconception in regard to the scope and aims of linguistic analysis (86, I, p. 63). For instance, when claiming that from the use of conjunctions in a given language the psychologist can infer "die Gesetze des Gedankenaufbaus" (p. 62), the author demonstrates a lack of insight into the essentials of linguistic structure and analysis. Similarly, no psychological contrivances may replace a circumstantial and

Le fait notable, cependant, est que, comme chez Martinet, et à la différence de ce qui a lieu chez Saussure, le langage ne se trouve pas défini, sinon comme « structure » et outil, avec la « sémiotique », d'« opérations mentales », de sorte que l'autonomie de la linguistique se réduit à un point de vue particulier sur le langage. La difficulté apparaît d'ailleurs de manière tout à fait nette dans ce passage, où Jakobson tout à la fois trace une stricte délimitation entre les deux types d'études – la psychologie a affaire au locuteur, la linguistique au langage – et étend l'objet de la linguistique jusqu'à effacer l'existence du locuteur, en affirmant que l'étude de l'acquisition du langage « exige l'application attentive d'une technique et d'une méthodologie purement linguistiques », une « analyse structurale » qu'« aucun procédé psychologique ne peut remplacer ». Linguistique et psychologie s'opposent alors par leur objet : « apprentissage progressif, quotidien, du langage par l'enfant » d'une part, « développement général de la mentalité et du comportement de l'enfant » d'autre part, d'une manière certes convergente avec la distinction entre les « règles et rôles multiples de la communication, [les] rôles de ceux que la communication associe et [les] règles de leur association » et les « associés eux-mêmes, [...] leur nature, [...] leur personnalité et [...] leur statut interne », mais impliquant par ailleurs une extension de l'objet langage, corrélative de son absence de définition. Il n'est pas étonnant, dès lors, que le dernier paragraphe du développement esquisse quant à lui la possibilité d'une collaboration impliquant un objet commun :

« Comme exemples typiques de la tendance à envisager d'un point de vue psychologique les réalisations linguistiques et leurs exécutants, on peut citer les efforts de la psychanalyse pour découvrir le fond le plus intime du langage en provoquant la verbalisation du non-verbalisé, les expériences subliminales, l'extériorisation du langage intérieur et la théorie comme la thérapie peuvent être stimulées par les efforts de Lacan, qui visent à réviser et à réinterpréter la corrélation entre le signifiant et le signifié dans l'expérience linguistique du patient (153 ; cf. 230). Si la linguistique guide l'analyste, les considérations de ce dernier sur la "suprématie du signifiant" peuvent à leur tour approfondir les idées du linguiste sur la double nature des structures verbales. L'application linguistique des lois de contiguïté et de similarité dans leur dichotomie et dans leurs syncrétismes (141), renforcée par la psychanalyse et par la psychologie phénoménologique, crée de nouvelles suggestions et perspectives dans les études psychologiques et ethniques sur la magie (cf. 190, 56 sqq.)<sup>123</sup>. » (J.Rel. : p. 44).

---

rigorous structural analysis of the infant's gradual, daily growing mastery of language ; this inquiry demands a careful application of a purely linguistic technique and methodology, but the psychologist is called to correlate the results of this linguistic expertise with the entire development of children's mentality and behavior (cf. 120).

The communication science on all its three levels is concerned with the multiple rules and roles of communication, the roles of its partners, and the rules of their partnership, whereas psychology is focused upon the individual partners themselves, their nature, personality, and internal status. Psychology of language is primarily a scientific characterization of language users, and, hence, there is no overlapping but rather utter complementarity between both of the disciplines concerned with verbal activities. » (J.Oth. : p. 671-672).

<sup>123</sup> « One of the typical examples of the psychological preoccupation with performances and performers is the psychoanalytic endeavor to disclose the *privata privatissima* of language by provoking the verbalization of un verbalized, subliminal experiences, the exteriorization of inner speech, and both theory and therapeutics may find a stimulation in Lacan's attempts to revise and reinterpret the correlation between *signans* and *signatum* in the mental and verbal experience of the patient (94). If linguistics guides the analyst, the latter's thoughts on the

On retrouve en effet ici la délimitation tout juste établie entre linguistique et psychologie, mais Jakobson affirme également : « Si la linguistique guide l'analyste, les considérations de ce dernier sur la "suprémie du signifiant" peuvent à leur tour approfondir les idées du linguiste sur la double nature des structures verbales. » Un texte révélateur, à cet égard, et où il n'est étonnamment pas question de psychanalyse, est « On the Linguistic Approach of the Problem of Consciousness and the Unconscious » (1978). On y lit tout d'abord :

« In the final third of the last century and the first third of the present one, the topic of the conscious and unconscious as two co-participating factors in language became the object of wide-ranging discussion in the works of the leading theorists of linguistics, as is evident even from our brief review of statements by Baudouin, Kruszewski, Saussure, Boas, and Sapir. Their considerable value notwithstanding, it can hardly be doubted that their primary assumptions need careful and penetrating reexamination.

Only in recent time has linguistics taken cognizance of the "metalingual function" as one of the basic verbal functions. In other words, utterances can have direct reference to the linguistic code and its constituents. F. F. Fortunatov (1848-1914), in a remarkable lecture delivered to a congress of teachers of Russian in 1903, argued with good reason that "the phenomena of language, in a certain respect, themselves belong to the phenomena of thought". Metalingual operations constitute an important and indispensable part of our speech activity : through paraphrase, synonymy or via the explicit decoding of elliptical forms, they make it possible to assure full and accurate communication between speakers (see the present author's address of 1956 for the Linguistic Society of America, "Metalanguage as a Linguistic Problem", *supra*, 113-121). Instead of unconsciously automatized means of expression, the metalingual function brings into play the cognizance of verbal components and their relations, thereby significantly reducing the applicability of the inveterate idea, repeated by Boas, that, supposedly, "the use of language is so automatic that the opportunity never arises for the fundamental notions to emerge into consciousness" and for these notions to become a subject of our thought (*supra*, 153).

In 1929 Aleksandr Gvozdev, a dedicated investigator of infant speech, provided an engaging answer to the crucial but long neglected question as to "how preschool children see the phenomena of language" ; and this answer has brought in its train a rich, although still far from complete, series of evidential materials on the subject such, for instance, as we find in the works of Čukovskij, Švačkin, Kaper, and Ruth Weir. All these investigations and our own observations testify to a persistent "reflection about language on the part of children" ; what is more, the child's initial language-acquisition is accompanied and secured by a parallel development of the metalingual function, which enables the child to delimit the verbal signs he masters and to elucidate for himself their semantic applicability<sup>124</sup>. » (J.Unc. : p. 156-157).

---

"supremacy of the *signans*" may, in turn, deepen the linguist's insight into the twofold nature of verbal structures. » (J.Oth. : p. 672).

<sup>124</sup> « Dans le dernier tiers du siècle dernier et dans le premier tiers du présent siècle, le thème du conscient et de l'inconscient considérés comme deux facteurs coparticipants dans le langage devint l'objet d'une discussion de grande envergure dans les travaux des principaux théoriciens de la linguistique, ainsi qu'il est manifeste même au travers de notre rapide revue des affirmations de Baudouin, Kruszewski, Saussure, Boas, et Sapir. En dépit de leur valeur considérable, on peut difficilement douter du fait que ces premières affirmations nécessitent un réexamen attentif et clairvoyant.

Ce n'est que récemment que la linguistique a pris connaissance de la "fonction métalinguistique" comme d'une des fonctions verbales fondamentales. En d'autres termes, les énoncés peuvent avoir une référence directe au code linguistique et à ses constituants. F. F. Fortunatov (1848-1914), dans une remarquable conférence

L'objet apparaît tout aussi peu défini que dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences ». On retrouve en effet dans ce passage la notion de fonction du langage – il est question de la fonction métalinguistique – dont nous avons vu les difficultés dans le troisième chapitre de la première partie. Il s'agit par ailleurs, sous le nom de « langage », d'« activité langagière ». Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la deuxième partie, on lit en outre ensuite :

« The active role of the metalingual function remains in force, undergoing considerable changes, to be sure, throughout our entire life and maintains the constant flux between the conscious and the unconscious in all our speech activity. Incidentally, an analogy, productive in this connection, between ontogenetic and phylogenetic relations makes possible a comparison of the concatenated stages of child speech development with the dynamics of the language community in which successive changes experienced by the community allow of conscious awareness on the part of the speakers and do so inasmuch as the start and finish of any change inevitably undergo a stage of more or less prolonged coexistence, which relegates separate stylistic roles to the initial and to the terminal points of development. If, for example, a linguistic change consist on the loss of a phonological distinction, the verbal code will temporarily maintain both the explicit start of the development and its elliptical finish, each serving as a stylistic variant in the overall code and each, moreover, allowing for conscious awareness<sup>125</sup>. » (J.Unc. : p. 160)

---

donnée à un congrès de professeurs de russe en 1903, argumenta avec raison que “les phénomènes de langage, à un certain égard, appartiennent eux-mêmes aux phénomènes de la pensée”. Les opérations métalinguistiques constituent une part importante et indispensable de notre activité langagière ; à travers la paraphrase, la synonymie ou via le décodage explicite de formes elliptiques, elles rendent possible d'assurer une communication pleine et exacte entre les locuteurs (voir la communication de 1956 du présent auteur à la Linguistic Society of America, “Metalanguage as a Linguistic Problem”, *supra*, 113–121). Au lieu de moyens d'expression inconsciemment automatisés, la fonction métalinguistique met en jeu la connaissance des composants verbaux et de leurs relations, réduisant par là significativement l'applicabilité de l'idée invétérée, répétée par Boas, que, soi-disant, “l'usage du langage est si automatique que les notions fondamentales n'ont jamais l'occasion d'émerger à la conscience” et ces notions de devenir objet de notre pensée (*supra*, 153).

En 1929 Aleksandr Gvozdev, un chercheur qui s'est consacré au langage enfantin, a fourni une réponse engageante à la question cruciale mais longtemps négligée de “la manière dont les enfants préscolaires voient les phénomènes du langage” ; et cette réponse a amené dans son sillage une riche série, bien qu'encore loin d'être complète, de matériaux probants sur le sujet, tels que, par exemple, nous trouvons dans les travaux de Čukovskij, Švačkin, Kaper, et Ruth Weir. Toutes ces recherches et nos propres observations attestent d'une constante “réflexion sur le langage de la part des enfants” ; ce qui est plus, l'acquisition par l'enfant de sa première langue est accompagnée et assurée par un développement parallèle de la fonction métalinguistique, qui permet à l'enfant de délimiter les signes verbaux qu'il maîtrise et d'élucider pour lui-même leur applicabilité sémantique. »

<sup>125</sup> « Le rôle actif de la fonction métalinguistique reste en vigueur, subissant des changements considérables, certainement, tout au long de notre vie et maintient le flux constant entre le conscient et l'inconscient dans toute notre activité verbale. Soit dit en passant, une analogie, productive sous ce rapport, entre les relations ontogénétiques et phylogénétiques rend possible une comparaison des stades successifs du développement du langage enfantin avec la dynamique de la communauté linguistique, dans laquelle les changements successifs dont la communauté fait l'expérience admettent une conscience consciente d'elle-même de la part des locuteurs et l'admettent en ce sens que le début et la fin de tout changement connaissent inévitablement un stade de coexistence plus ou moins prolongée, qui relègue les rôles stylistiques séparés aux points initial et terminal du développement. Si par exemple un changement linguistique consiste en la perte d'une distinction phonologique, le code verbal maintiendra temporairement à la fois le début explicite du développement et sa fin elliptique, chacun servant comme variante stylistique dans le code total et chacun, de plus, comptant avec la conscience consciente d'elle-même. »



où il est question tout à la fois du « développement du langage enfantin » et de la « dynamique de la communauté linguistique », c'est-à-dire du « code verbal », ce qui nous reconduit à l'extension de l'objet que nous avons vue dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences ». Comme nous l'avons également vu dans le premier chapitre de la deuxième partie, Jakobson insiste par ailleurs sur le caractère inconscient des phénomènes linguistiques. Il ajoute ainsi à ce point, dans la lignée des développements analysés lors de notre analyse de la distinction synchronie/diachronie :

« However, in our habitual use of language the deepest foundations of verbal structure remain inaccessible to the linguistic consciousness ; the inner relations of the whole system of categories indisputably function, but they function without being brought to rational awareness by the participants in verbal communication, and only the intervention of experienced linguistic thought, equipped with a rigorous scientific methodology, is able to approach the innermost workings of linguistic structure consciously. Using a few graphic examples, we once demonstrated that the unconscious elaboration of the most hidden linguistic principles frequently constitutes the very essence of verbal art, however one gauges the differences between Schiller's belief that the poetic experience begins "*nur mit dem Bewusstlosen*" and Goethe's more radical thesis affirming the unconsciousness of all truly poetic creativity and casting doubt on the value of all authorial rational excogitations.

The fact, observed by linguists, that the conscious and the unconscious factors form a constant bond in verbal experience needs the complementary interpretation of psychologists. We take the occasion of the Tbilisi International Symposium on the Unconscious to express the hope that the concept of "set" now in the process of development by the Georgian school of psychology will make it possible to define more closely the constant co-participation of the dual components in any kind of speech activity. As stated in the work of D. N. Uznadze (1886-1950), the eminent initiator of research on "the experimental bases of the psychology of set", conscious processes do not exhaust the content of our mind ; aside from such processes, something else takes place in a human being which cannot be said to occur in the consciousness and yet exerts a decisive influence on the entire content of mental life. Such is what has been termed *set*, and Uznadze was inclined to think that without its participation "no processes as conscious phenomena could exist at all", and for the consciousness to start working in any particular direction, the presence of an active *set* was essential.

A. S. Prangishvili, in his investigation of its governing principles, provided the concept of *set* with a new generalized definition : "Set invariably acts as an integral system with a constant group of characteristic features" – a formulation distinctly closer to the linguistic diagnosis.

A. E. Sherozia, viewing conscious and unconscious experiences as colaterally subordinated and equally essential elements within "a single system of their relations", attaches to those experiences the "principles of complementarity" devised by Niels Bohr and insists on the necessity of a systematic confrontation of these two "correlative concepts" in view of the fact that "the concept of the unconscious is senseless taken independently of the concept of consciousness, and vice versa". Following through in Uznadze's thoughts about "a specific set for language", Sherozia points the way to a psychological explanation and dialectical resolution of linguistic antinomies such as "the duality of the nature of the word – its individuality and its generality". An assertion of Sherozia's in particular, that our word "always bears a greater amount of information than our consciousness is able to extract from it, since at the basis of our words lie our unconscious linguistic sets", corresponds with Sapir's supposition that to a large extent, "the 'real world' is unconsciously built up on the verbal habits of the given group" and that not the same world "with different labels attached" but implicit differences of world

outlook – “distinct worlds” – appear in the dissimilarity of languages. This same principle was broadened and made more incisive by Sapir’s perspicacious disciple, B. L. Whorf, who directed his efforts to inquiring into the effect of dissimilarities in the grammatical structure of languages on the difference in the perception and appraisal of externally similar objects of observation.

Sherozia comes close, in turn, to Sapir’s thoughts on the necessity for restricting conscious analysis in the everyday practice of language (see above) with his persuasive surmise : “If we were to require our consciousness to have at its command everything that occurs in our language and speech \*\*\* it would have to reject such incessant labor.”

The theory of the integral system of connections between conscious and unconscious mental experiences now being erected on the “principle of relation” (*princip svjazi*) promises new vistas and unlooked-for finds in the domain of language, provided, of course, that psychologists and linguists engage in genuine and consistent collaboration directed toward eliminating two impediments – terminological disparity and oversimplified schematicism<sup>126</sup>. » (J.Unc. : p. 160-162).

---

<sup>126</sup> « Cependant, dans notre usage habituel du langage les fondations les plus profondes de la structure verbale demeurent inaccessibles à la conscience linguistique ; les relations internes de l’ensemble du système de catégories fonctionnent incontestablement, mais elles fonctionnent sans être portées à la conscience rationnelle par les participants de la communication verbale, et seule l’intervention de la pensée linguistique expérimentée, équipée d’une méthodologie scientifique rigoureuse, est capable d’aborder consciemment les mécanismes les plus secrets de la structure linguistique. En ayant recours à quelques exemples graphiques nous avons démontré autrefois que l’élaboration inconsciente des principes linguistiques les plus cachés constitue fréquemment l’essence même de l’art verbal, quelle que soit la manière dont on apprécie les différences entre la croyance de Schiller que l’expérience poétique commence “*nur mit dem Bewusstlosen*” et la thèse plus radicale de Goethe affirmant le caractère inconscient de toute véritable créativité poétique et jetant le doute sur la valeur de toute réflexion rationnelle de la part des auteurs.

Le fait, observé par les linguistes, que les facteurs conscient et inconscient soient constamment liés dans l’expérience verbale requiert l’interprétation complémentaire des psychologues. Nous saisissons l’occasion du Symposium international de Tbilisi sur l’inconscient pour exprimer l’espoir que le concept d’“attitude” qui est développé en ce moment par l’école géorgienne de psychologie permette de définir plus étroitement la constante co-participation des deux composants dans tout type d’activité langagière. Ainsi qu’il est affirmé dans le travail de D. N. Uznadze (1886-1950), l’éminent initiateur de la recherche sur “les bases expérimentales de la psychologie de l’attitude”, les processus conscients n’épuisent pas le contenu de notre pensée ; à côté de tels processus, quelque chose d’autre a lieu dans un être humain qui ne peut pas être dit se produire dans la conscience et cependant exerce une influence décisive sur le contenu entier de la vie mentale. C’est ce qui a été appelé l’“attitude”, et Uznadze était enclin à penser que sans sa participation “aucun processus ne pourrait exister comme phénomène conscient”, et que pour que la conscience commence à travailler dans une quelconque direction particulière, la présence d’une attitude active était essentielle.

A. S. Prangishvili, dans son investigation des principes directeurs de ce dernier, procura au concept d’*attitude* une nouvelle définition généralisée : “L’attitude agit invariablement comme un système intégral avec un groupe constant de traits caractéristiques” – une formulation nettement plus proche du diagnostic linguistique.

A. E. Sherozia, considérant les expériences conscientes et inconscientes comme collatéralement subordonnées et comme des éléments également essentiels à l’intérieur du “système unique de leur relations”, attache à ces expériences le “principe de complémentarité” imaginé par Niels Bohr et insiste sur la nécessité d’une confrontation systématique de ces deux “concepts corrélatifs” eu égard au fait que “le concept d’inconscient est dénué de sens pris indépendamment du concept de conscience, et vice versa”. Poursuivant les réflexions de Uznadze concernant “une attitude spécifique pour le langage”, Sherozia indique la voie d’une explication psychologique et d’une résolution dialectique d’antinomies linguistiques telles que “la dualité de la nature du mot – son individualité et sa généralité”. Une affirmation de Sherozia en particulier, celle selon laquelle notre mot “porte toujours une plus grande quantité d’information que notre conscience n’est capable d’en extraire, puisque à la base de nos mots se trouvent nos attitudes linguistiques inconscientes”, correspond à la supposition de Sapir que dans une large mesure “le ‘monde réel’ est inconsciemment construit sur les habitudes verbales du groupe en question” et que ce qui apparaît dans la dissemblance des langues n’est pas le même monde “avec différentes étiquettes y attachées” mais des différences implicites dans la conception du monde – “des mondes

Significativement, l'interdisciplinarité apparaît alors déterminée par un objet commun, cette « attitude spécifique pour le langage », dont le postulat ouvre la voie à une « explication psychologique et [...] une résolution dialectique d'antinomies linguistiques », et que Jakobson rapproche de la structure linguistique impliquée dans l'hypothèse de Sapir-Whorf. La convocation de cette hypothèse est tout à fait notable, et témoigne du rapport d'implication liant langage et forme, postulat d'un objet demeurant non défini et hypothèse structurale venant en lieu et place de toute définition de la langue et dès lors de toute interdisciplinarité possible. De fait, comme nous allons le voir dans ce qui suit, si à un objet totalisant mais linguistiquement ordonné répond ici, lorsqu'il s'agit des rapports entre linguistique et psychologie et non plus des sons du langage, un objet inversement délimité, mais par ailleurs mouvant et intrinsèquement interdisciplinaire, il s'agit là de deux aspects d'une même configuration, configuration constitutive de la problématique phonologique que nous avons rappelée en ouverture de cette analyse : de même que cette dernière est intégration de la phonie à la langue en lieu et place de toute définition de la langue, le langage jakobsonien se partage entre postulat d'un objet et application de l'hypothèse structurale, de sorte que l'objet total ainsi construit n'est en réalité qu'un lieu d'application de l'analyse linguistique, c'est-à-dire d'une analyse et d'une construction « linguistiques » – en réalité structurales – de données non linguistiques.

## 2. INTERDISCIPLINARITÉ ET HYPOTHÈSE STRUCTURALE

Il faut revenir, à cet égard, sur les relations entre langage et cerveau qu'implique notamment la construction du son comme objet phonique total. Comme il est apparu ci-dessus dans les *Dialogues*<sup>127</sup>, puis dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences<sup>128</sup> », Jakobson voit dans la latéralisation du langage une confirmation de la

---

distincts". Ce même principe a été élargi et rendu plus incisif par le perspicace disciple de Sapir, B. L. Whorf, qui a dirigé ses efforts vers l'examen de l'effet des dissemblances dans la structure grammaticale des langues sur la différence de perception et d'appréciation d'objets d'observation extérieurement similaires.

Sherozia s'approche à son tour des pensées de Sapir sur la nécessité de restreindre l'analyse consciente dans la pratique quotidienne du langage (voir ci-dessus) avec son hypothèse convaincante : "Si nous demandions à notre conscience d'avoir sous ses ordres tout ce qui se produit dans notre langage et dans notre parole \*\*\* elle devrait refuser un tel travail incessant."

La théorie du système intégral des connexions entre les expériences mentales conscientes et inconscientes étant à présent construite sur le "principe de relation" (*princip svjazi*) promet des vues nouvelles et des découvertes inattendues dans le domaine du langage, pourvu, bien sûr, que les psychologues et les linguistes engagent une collaboration véritable et cohérente dirigée vers l'élimination de deux obstacles – la disparité terminologique et le schématisme simplifié à l'extrême. »

<sup>127</sup> Il s'agit de ce passage, cité ci-dessus : « En outre, les recherches récentes qui ont été faites sur la corrélation entre la langue et le cerveau ont toutes constaté que les sons du langage appartenaient dans leur totalité à l'hémisphère cérébral gauche, tous les autres sons relevant de l'hémisphère droit. C'est la raison pour laquelle les travaux des spécialistes dans la physiologie et la physique des sons du langage requièrent dans toute leur ampleur la participation des linguistes afin que l'on puisse évaluer avec précision les fonctions des différents phénomènes phoniques, tant acoustiques que moteurs. Le développement actuel de la linguistique et des sciences connexes montre avec éloquence qu'il ne doit y avoir de place pour de vaines tentatives d'isolationnisme dans l'interprétation des sons du langage et de leurs fonctions. » (*J.Dial.* : p. 56).

<sup>128</sup> Rappelons le passage, sans correspondant dans « Linguistics in its Relation to Other Sciences » : « La supériorité de l'oreille droite dans la perception des traits distinctifs et de l'oreille gauche pour tous les stimulus non verbaux, démontrée par la recherche internationale des dernières années, a permis au *Boston Aphasia*

spécificité des sons du langage et ainsi une indication pour des recherches interdisciplinaires. Le fait notable est justement que cette spécificité des sons du langage soit en premier lieu un postulat linguistique. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit dans « Zur Struktur des Phonems » (1939) et *Six leçons sur le son et le sens* (1942-1943) :

« Par contre, un couple de phonèmes ne se rapporte à aucun contenu positif, et l'opposition dans ce cas-là ne relève que du signifiant. Citons par exemple les phonèmes français : voyelles ou consonnes nasales (/ã/ ou /n/) opposées aux non-nasales (/a/ ou /d/), consonnes constrictives (/s/ ou /f/) opposées aux occlusives (/t/ ou /p/) et voyelles arrondies (/ü/ ou /ö/) opposées aux non-arrondies (/i/ ou /e/). Sur le plan du signifiant ce sont des oppositions [...] Mais toutes ces différentes oppositions n'ont, sur le plan du signifié, qu'une contrepartie, qui reste toujours la même : le fait de distinguer les significations des mots ; [...] Par conséquent, ce qui est *spécifique* pour chaque couple de phonèmes donné, c'est uniquement leur opposition sur le plan du signifiant. Ces oppositions sont les seules à déterminer la place des divers phonèmes dans le système phonologique de la langue donnée. Partant de là, le classement des phonèmes ne peut se fonder que sur le plan du signifiant. Or, l'expérience nous apprend que tout signifiant qui se rapporte à un signifié positif, fixe et homogène, tend à se lier à lui étroitement, voire indissolublement, et, si ce rapport constant existe, alors le signifiant est particulièrement facile à reconnaître.

Des expériences nombreuses et variées ont prouvé que les chiens sont capables de distinguer et d'identifier les signaux auditifs les plus fins. Les biologistes de l'école d'Ivan Pavlov ont prouvé que si l'on signale toujours au chien l'arrivée de sa nourriture par un même ton, ce chien se montre capable de reconnaître la signification de ce ton et de le distinguer de tous les autres tons, et même des tons les plus proches.

A en croire les chercheurs italiens, même les poissons posséderaient une faculté analogue. On prétend que certaines espèces de poissons ont une justesse absolue de l'ouïe et qu'ils sont en état de discerner avec une précision stupéfiante les signaux acoustiques quant à leur différence de signification. A un signal donné, les poissons d'un aquarium reconnaissent qu'ils vont recevoir leur nourriture ; un autre, légèrement différent, leur annonce une brimade ; tandis que le reste des signaux ne leur promet rien de bon ou de mauvais. Après une période d'apprentissage, les poissons parviennent à s'adapter à cette "langue" des signaux. Ils remontent à la surface dans le premier cas, se cachent dans le second, et restent insensibles envers tous les autres signaux. Ils reconnaissent les signaux d'après leur signification et seulement grâce à leur signification, grâce à une association mécanique et constante entre le signifié et le signifiant.

La psychologie expérimentale nous apprend que les impressions auditives les plus diverses, quand bien même elles seraient difficilement perceptibles et désordonnées, sont parfaitement à notre portée, et que nous sommes en état de les discerner et de les identifier, à la condition que pour nous aussi elles soient étroitement et immédiatement liées à des significations déterminées et qu'elles fonctionnent par conséquent comme des simples signaux. Au contraire, si des impressions auditives restent pour nous indécomposables, désordonnées et en même temps dépourvues de signification immédiate, alors ces stimuli se trouvent être à peine reconnaissables, à peine discernables, à peine capables de se graver dans notre mémoire.

---

*Research Center* d'observer l'identification et la discrimination relative de ces traits dans l'ouïe et dans la mémoire immédiate. La découverte des invariants neurologiques, psychologiques et linguistiques dans la perception de la parole (cf. 33) devient une tâche responsable et, j'ose ajouter, vitale pour les diverses disciplines en question. » (J.Rel. : p. 64).

Or, nous l'avons déjà remarqué, en eux-mêmes, les phonèmes n'ont pas de signification propre, et en même temps les différences auditives entre les divers phonèmes d'une langue donnée sont souvent si menues et si fines qu'il est parfois difficile de les saisir même avec des appareils sensibles. Les spécialistes modernes dans le domaine de l'acoustique se demandent avec embarras comment il se fait que l'oreille humaine distingue sans peine les sons si nombreux et si imperceptiblement variés de la langue. S'agit-il ici vraiment d'une faculté purement auditive ? Non, pas du tout ! Ce que nous reconnaissons dans le discours, ce ne sont pas des différences entre les sons tels quels, mais des différences dans l'usage qu'en fait la langue, c'est-à-dire des différences qui, sans avoir leur propre signification, sont employées à discerner l'une de l'autre les entités d'un niveau supérieur (morphèmes, mots). Les moindres différences phoniques, dans la mesure où elles jouent un rôle distinctif dans une langue donnée, sont exactement perçues par tous les indigènes sans exception, tandis qu'un étranger, qu'il soit un observateur qualifié ou même un linguiste de métier, a souvent de grandes difficultés à les remarquer, vu que ces différences n'ont pas de fonction distinctive dans sa langue natale<sup>129</sup>. » (J.Leç. : p. 82-84).

On retrouve ici, comme chez Martinet, l'assimilation du signe à une association de Pavlov. Ce passage est en réalité remarquable en ce que s'y conjuguent des considérations éthologiques et psychologiques relatives aux conditions et modalités de la perception et une caractérisation des phonèmes comme type de signes. Il apparaît ainsi de manière très nette que la linguistique jakobsonienne se réduit à la promotion du signe comme principe d'analyse, la

---

<sup>129</sup> « Jedes *signans*, das auf ein *positives*, konstantes, einheitliches *signatum* bezogen ist, wird mit ihm eng, ja untrennbar verbunden und gerade dank dieser Verbindung wird das *signans* leicht erkennbar. Zahlreiche Versuche haben bewiesen, dass Hunde fähig sind die allerfeinsten Lautsignale zu erkennen. Falls ein Hund bei einem Ton ständig gefüttert wird und bei anderen Tönen nie, dann ist er imstande, wie russische Biologen der Pavlovschen Schule feststellten, die geringsten Tonunterschiede zu erkennen und zu werten. Italienische Forscher zeigten, dass sogar die Fische dieselbe Fähigkeit aufweisen : sie unterscheiden angeblich mit einer erstaunlichen Sicherheit auch die einander ähnlichen Lautsignale ihrer Bedeutung nach. Bei einem gewissen Lautsignal werden die Fische im Aquarium gefüttert, bei einem anderen, unbedeutend abweichenden werden sie geneckt, bei den übrigen geschieht nichts. Nach kurzer Übung reagieren die Fische auf diese Signalsprache. Sie tauchen im ersten Falle auf, im zweiten verstecken sie sich und bei allen übrigen Tönen bleiben sie gleichgültig. Wie wir sagten, erkennen sie die Lautsignale ihrer Bedeutung nach, ja gerade und ausschliesslich wegen ihrer Bedeutung, dank der konstanten mechanischen Assoziation zwischen dem Bezeichneten und dem Bezeichnenden. Die experimentale Psychologie belehrt uns, dass auch wir die mannigfaltigsten lautlichen Reize, wie unzerlegbar und ungeordnet sie auch sein mögen, zu unterscheiden und wiederzuerkennen imstande sind, wenn sie sich für uns mit bestimmten Bedeutungen unmittelbar verknüpfen und somit als Signale fungieren. Dagegen sind solche unzerlegbare und ungeordnete Schalleindrücke, welche für uns keine bestimmte Bedeutungen besitzen und somit keinen selbständigen Signalwert aufweisen, infolgedessen recht wenig erkennbar, wenig unterscheidbar und im Gedächtnis kaum zu behalten.

Die Phoneme an sich haben für uns, wie gesagt, keine bestimmte Bedeutung, und die akustischen Unterschiede zwischen ihnen sind dabei oft so fein und gering, dass ihr Auffangen sogar empfindliche Apparate vor eine verwickelte Aufgabe stellt. Ja, die Akustiker, z.B. der moderne russische Forscher Rževkin, behaupten erstaunt, dass die Fähigkeit des menschlichen Gehörs, welches alle diese mannigfaltigen Phoneme ohne Mühe erkennt, etwas beinahe Rätselhaftes sei. Es handelt sich hier keinesfalls um eine merkwürdige Begabung rein akustischer Natur. Das, was wir in der Rede erkennen, sind keine Schallunterschiede, sondern phonematische Unterschiede, d.h. solche Unterschiede, die ohne und für sich etwas bestimmtes und positives zu signalisieren, zur Differenzierung der Signale in der gegebenen Sprache verwertet werden. Man könnte zahlreiche Beispiele anführen, wie die geringsten lautlichen Unterschiede, soweit sie phonematisch sind, von jedem Eingeborenen ausnahmslos, mit einer selbstverständlichen Genauigkeit, wahrgenommen werden, wogegen ein Fremder, wenn auch ein geschulter Beobachter, sogar ein Fachlinguist, sie gar nicht bemerkt oder nur mit grosser Mühe erkennt, weil diese Unterschiede in seiner Muttersprache keine distinktive Aufgabe ausüben. » (J.Zu. : p. 299-300).

notion de langage servant alors de cadre d'analyse et de construction. Jakobson utilise des guillemets lorsqu'il parle de la « "langue" des signaux » que l'on peut faire acquérir à des poissons, mais sa perspective ne permet aucunement de distinguer entre une telle « langue » et la langue proprement dite, soit le langage humain, mais se fonde au contraire sur la définition commune du signe pour instituer l'analyse linguistique. Comme nous le soulignons lors de notre première citation de ce passage, dans le deuxième chapitre de la première partie, le signifié demeure irrémédiablement principe d'analyse. Corrélativement, le langage est avant tout cadre d'analyse, c'est-à-dire, comme nous le verrons dans ce qui suit, objet postulé, projeté, et dès lors nécessairement, bien plutôt que totalisant, non linguistique. Au signifié comme principe d'analyse s'articule le postulat d'une forme déterminant la perception des sons du langage, support et manifestation de la langue conçue comme structure. Rappelons ainsi ce passage des *Preliminaries to Speech Analysis* (1952), également cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« It is the dichotomous scale of the distinctive features, in particular, and the whole patterning of the linguistic code, in general, that to a large extent determines our perception of the speech sounds. We perceive them not as mere sounds but specifically as speech components. More than this, the way we perceive them is determined by the phonemic pattern most familiar to us. Therefore, a monolingual Slovak identifies the rounded front vowel /ø/ of the French word *jeu* as /e/, since the only distinctive opposition in his mother tongue is acute (front) vs. grave (back) and not flat (rounded) vs. plain (unrounded). A monolingual Russian, on the contrary, perceives the same French vowel as /o/ because his native tongue possesses only the one of the two oppositions in question, namely, flat vs. plain. Even as expert a linguist as the Frenchman Meillet perceived the Russian sharpened /t/ as a sequence of /t/ and non-syllabic /j/ and not as a consonant with simultaneous, superposed sharpening (palatalization), for Meillet's judgment was based on his native French, which lacks the sharpening feature but possesses the non-syllabic /j/. Hence it is only to be expected that when nonsense syllables are used in intelligibility tests (traditionally called "articulation tests") the results depend upon whether or not these sequences are patterned in accordance with the rules of combination of the given linguistic code.

Interference by the language pattern affects even our responses to non-speech sounds. Knocks produced at even intervals, with every third louder, are perceived as groups of three separated by a pause. The pause is usually claimed by a Czech to fall before the louder knock, by a Frenchman to fall after the louder ; while a Pole hears the pause one knock after the louder. The different perceptions correspond exactly to the position of the word stress in the languages involved : in Czech the stress is on the initial syllable, in French, on the final and in Polish, on the penult. When the knocks are produced with equal loudness but with a longer interval after every third, the Czech attributes greater loudness to the first knock, the Pole, to the second, and the Frenchman, to the third<sup>130</sup>. » (J.Prel. : p. 602).

---

<sup>130</sup> « C'est l'échelle dichotomique des traits distinctifs, en particulier, et l'ensemble de la structure du code linguistique, en général, qui dans une large mesure détermine notre perception des sons du langage. Nous les percevons non comme de simples sons, mais spécifiquement comme des composants du langage. Plus encore, la manière dont nous les percevons est déterminée par la structure phonémique qui nous est la plus familière. Pour cette raison, un slovaque monolingue identifie la voyelle arrondie d'avant /ø/ du mot français *jeu* comme /e/ puisque la seule opposition distinctive dans sa langue maternelle est aigu (avant) vs. grave (arrière) et non mat (arrondi) vs. strident (non arrondi). Un russe monolingue, au contraire, perçoit la même voyelle française comme

C'est à une telle structure que Jakobson s'attache ensuite à trouver des correspondants psychologiques et neurologiques ainsi qu'une localisation cérébrale, structure qui ne renvoie cependant à rien d'autre qu'à un type d'analyse de la matière phonique dans le cadre d'un objet postulé mais non constitué. Jakobson, Fant et Halle reconnaissent ici un conditionnement linguistique des perceptions non linguistiques. En revanche, dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » et dans les *Dialogues*, la spécificité des sons du langage implique l'opposition de deux types de perceptions phoniques, linguistiques et non linguistiques. Les expériences d'audition binaurculaire avaient été mentionnées pour la première fois dans « On the Relation between Visual and Auditory Signs » (1964/1967) :

« During these two days we have had some extremely interesting papers and discussions, and several points which were brought up seem to me particularly important and productive. It was brought up repeatedly in today's discussions that there is a great difference between the perception of speech sounds and of sounds which are not identified by the listener as constituent of speech, even though they be externally similar or even identical. The discussion of today about the relevance of a phonological, categorial approach to the perceptual discrimination of vowels and consonants has been illuminating indeed.

Another question, raised in the very interesting paper by J. C. Webster and R. B. Chaney, is that of the different reaction of the ears, and more exactly of the brain, to speech sounds as compared to all other sound stimuli. The authors of this paper state – and in so doing they are developing some very stimulating views expressed by D. Kimura three years ago – that the right ear has a more exact discrimination of speech sounds and the left ear a more exact discrimination of other sound stimuli. It becomes ever clearer that the problem of belonging to a system of signs, to a semiotic system, as Charles Sanders Peirce would say, is a very pertinent criterion. Today we heard a further discussion about different systems of signs and in particular about the extent to which problems of speech and music are similar, as well as about the divergencies between the two systems<sup>131</sup>. » (J.Vis.2 : p. 338).

---

/o/ parce que sa langue natale possède seulement l'une des deux oppositions en question, à savoir, mat vs. strident. Même un linguiste aussi expert que le français Meillet perçoit le /t/ diésé russe comme une succession de /t/ et /i/ non syllabique et non comme une consonne avec un dièse (une palatalisation) simultané, superposé, parce que le jugement de Meillet se fondait sur son français natal, qui n'a pas le trait diésé mais possède le /i/ non syllabique. En conséquence, on ne peut que s'attendre à ce que quand des syllabes dépourvues de sens sont utilisées dans des tests d'intelligibilité (traditionnellement appelés "tests d'articulation") les résultats soient différents selon que ces séquences sont structurées en accord avec les règles de combinaison du code linguistique en question ou non.

L'interférence de la structure de la langue affecte même nos réponses aux sons non linguistiques. Des coups produits à intervalles réguliers, chaque troisième coup étant plus sonore, sont perçus comme des groupes de trois séparés par une pause. Un tchèque prétend habituellement que la pause tombe avant le coup plus sonore, un français qu'elle tombe après le coup plus sonore ; alors qu'un polonais entend la pause un coup après le plus sonore. Les diverses perceptions correspondent exactement à la position de l'accent de mot dans les langues impliquées : en tchèque l'accent est sur la syllabe initiale, en français sur la finale et en polonais sur la pénultième. Quand les coups sont produits avec une sonorité égale mais avec un intervalle plus long après chaque troisième, le tchèque attribue une sonorité plus grande au premier coup, le polonais au deuxième, et le français au troisième. »

<sup>131</sup> « Pendant ces deux jours nous avons eu des communications et des discussions extrêmement intéressantes, et plusieurs points soulevés me semblent particulièrement importants et féconds. Dans les discussions d'aujourd'hui l'attention a été attirée à plusieurs reprises sur le fait qu'il y a une grande différence entre la

On lit ensuite dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » (1971-1975) :

« De plus, en étudiant les formes d'aphasie dans lesquelles la désorganisation du système phonique de la langue est un facteur pertinent, il nous faut nous souvenir que, pour la linguistique contemporaine, ainsi que pour le locuteur ou l'auditeur, les sons de la parole fonctionnent nécessairement comme porteurs de sens. Son et sens sont, tant pour la langue que pour la linguistique, une indissoluble dualité. Dans le rapport mutuel du son et du sens, ni l'un ni l'autre ne peuvent être considérés comme une simple colonie : la dualité du son et du sens doit être étudiée, à la fois, sous l'angle du son et sous l'angle du sens. Les remarquables expériences réalisées dans divers pays durant la dernière dizaine d'années nous ont fait voir à quel point les sons du langage sont un phénomène tout à fait particulier parmi les faits auditifs : ces investigations ont démontré la position privilégiée de l'oreille droite, liée avec l'hémisphère gauche, dans la perception des sons du langage. N'est-il pas remarquable que l'oreille droite soit le meilleur récepteur des composants de la parole et que l'oreille gauche, au contraire, soit supérieure pour percevoir tous les sons non verbaux, qu'il s'agisse de tons musicaux ou de bruits variés ? Cela montre que les sons verbaux apparaissent dès le début comme une catégorie particulière à laquelle le cerveau humain réagit de manière spécifique, et cette particularité est due précisément au fait que les sons de la parole remplissent un rôle tout à fait distinct : ils fonctionnent, de différentes manières, comme porteurs de sens<sup>132</sup>. » (J.Dis. : p. 13)

puis dans « Verbal Communication » (1972) :

« Quel que soit le point du spectre linguistique que nous traitons, des composants phoniques des signes verbaux jusqu'au discours en son entier, nous sommes obligés de garder à l'esprit que tout dans le langage est doué d'une certaine valeur significative

---

perception des sons du langage et celle des sons qui ne sont pas identifiés par l'auditeur comme des constituants du langage, même s'ils sont extérieurement similaires ou même identiques. La discussion, aujourd'hui, de la pertinence d'une approche phonologique, catégorielle de la discrimination perceptuelle des voyelles et des consonnes a été vraiment éclairante.

Une autre question, posée dans la très intéressante communication de J. C. Webster et R. B. Chaney, est celle de la différence de réaction des oreilles, ou plus exactement du cerveau, aux sons du langage comparés aux autres stimuli sonores. Les auteurs de cette communication affirment – et ce faisant ils développent des vues très stimulantes exprimées il y a trois ans par D. Kimura – que l'oreille droite fait une discrimination plus exacte des sons du langage et l'oreille gauche une discrimination plus exacte des autres stimuli sonores. Il devient toujours plus clair que le problème de l'appartenance à un système de signes, à un système sémiotique, comme dirait Charles Sanders Peirce, est un critère très pertinent. Aujourd'hui nous avons entendu une autre discussion relative à différents systèmes de signes et en particulier à la question de la mesure dans laquelle les problèmes du langage et de la musique sont similaires, aussi bien qu'à celle des divergences entre les deux systèmes. »

<sup>132</sup> « Furthermore, when we discuss those forms of aphasia in which disruption of the sound-pattern of language is a relevant factor, we must remember that for contemporary linguistics there is no such field as sounds for themselves only. For the speaker and listener speech sounds necessarily act as carriers of meaning. Sound and meaning are, both for language and for linguistics, an indissoluble duality. Neither of these factors can be considered as a simple colony of the other : the duality of sound and meaning must be studied both from the angle of sound and from that of meaning. The degree to which speech sounds are a completely peculiar phenomenon among auditory events has been made clear by the remarkable experiments conducted in diverse countries during the last decade : these investigations have proved the privileged position of the right ear, connected with the left hemisphere, in perceiving speech sounds. Is it not a remarkable fact that the right ear is a better receptor of speech components, in contradistinction to the superiority of the left-ear for all non-verbal sounds, whether musical tones or noises ? This shows that from the beginning speech sounds appear as a particular category to which the human brain reacts in a specific way, and this peculiarity is due precisely to the fact that speech sounds fulfill a quite distinct and multifarious role : in different ways they function as carriers of meaning. » (J.Dis. : p. 130).



transmissible. C'est ainsi que, lorsque nous traitons des sons du langage, nous devons tenir compte du fait qu'ils sont essentiellement différents de tous les autres phénomènes audibles. Une récente et surprenante découverte montre que, lorsqu'on présente simultanément deux sons aux deux oreilles, tous les signes verbaux tels que des mots, des syllabes sans aucun sens, et même des sons du langage pris isolément, sont mieux discernés et identifiés par l'oreille droite, et que tous les autres stimuli acoustiques, tels que la musique et les divers bruits ambiants, sont mieux reconnus par l'oreille gauche. Les composants phoniques du langage doivent leur position particulière dans l'aire corticale et, de façon correspondante, dans la région de l'oreille, uniquement à leur fonction verbale et, de là, une constante attention pour ces fonctions qui guident nécessairement nos activités auditives doit également guider toute étude fructueuse des sons du langage<sup>133</sup>. » (J.Ver. : p. 83).

Dans « On the Relation between Visual and Auditory Signs », Jakobson parle du « critère très pertinent » que constitue l'appartenance des sons à un système sémiotique. De fait, il s'agit bien de critères d'analyse des stimuli auditifs, analyse dont le postulat du langage est un présupposé, mais qui n'a rien de linguistique, ni par son objet – la perception des sons<sup>134</sup> –, ni par son principe d'analyse, qui provient de la définition commune du signe. La tautologie apparaît bien dans « Verbal Communication », où Jakobson affirme en substance que les sons du langage doivent leur spécificité au fait d'être dotés d'une « fonction verbale ». Le fondement sur la définition commune du signe est explicite dans *The Sound Shape of Language*, où Jakobson et Waugh passent sans autre transition qu'une rapide mention de la position de Sapir des théories anciennes du langage aux expériences d'audition binaurculaire. On lit en effet dans le paragraphe intitulé « Les sons du langage et le cerveau<sup>135</sup> », en suite de la réfutation de la notion de « matière phonique "brute" » que nous avons rappelée ci-dessus

---

<sup>133</sup> « Whatever end of the linguistic spectrum we deal with, from the phonic components of verbal signs to the discourse as a whole, we are compelled to bear in mind that everything in language is endowed with a certain significative and transmissible value.

Thus in approaching speech sounds we must take into account the fact that they are cardinally different from all other audible phenomena. An astounding discovery of the recent past is that when two sounds are presented simultaneously to both ears, any verbal signals such as words, nonsense syllables and even separate speech sounds are better discerned and identified by the right ear and all other acoustical stimuli such as music and environmental noises are better recognized by the left ear. The phonic components of language owe their particular position in the cortical area, and correspondingly in the aural area, solely to their verbal functions, and henceforth a constant regard for these functions must guide any fruitful study of speech sounds. » (J.Ver. : p. 86).

<sup>134</sup> On lit d'ailleurs ensuite dans « On the Relation between Visual and Auditory Signs » : « L'analyse exhaustive d'un système de signes requiert une constante référence aux problèmes généraux de la sémiotique ; dans le contexte de cette science nouvelle au développement rapide et spontané, la question de l'interrelation existant entre les divers systèmes de signes est un thème fondamental d'une brûlante actualité. Nous sommes confrontés à la tâche de construire un modèle général de la production et de la perception des signes et des modèles spécifiques des différents types de signes. » (J.Vis. : p. 104) [« It is impossible to analyze exhaustively a single system of signs without constant reference to the general problems of semiotics, and in the context of this new and rapidly developing science the question of the relation between the various systems of signs is one of the fundamental and burning questions. We face the task of constructing an overall model of sign production and sign perception and separate models for different types of signs. » (J.Vis.2 : p. 338-339)]. La perspective sémiotique, que nous retrouverons ci-dessous, est extrêmement significative, car corrélative de cette absence de définition de la langue et du statut de cadre du postulat du langage. Non défini, le langage demeure lié à un type de signe, là où, comme nous l'avons posé dans le deuxième chapitre de la première partie, et comme nous le verrons dans le prochain chapitre, la sémiologie saussurienne ouvre l'espace du langage.

<sup>135</sup> « Speech sounds and the brain ».

et qui, comme nous l'avons vu alors, rend manifeste le paradoxe constitutif de la définition jakobsonienne de la langue comme forme :

« On sait que, dans l'Inde ancienne, les théoriciens du langage ne se contentaient pas de distinguer nettement entre *varṇa sphoṭa*, le constituant du son discriminatif quant au sens, et *dhvani*, le "son du langage" en général, mais séparaient en outre ce dernier de *śabda*, le "son qui n'est pas du langage". Chaque énoncé individuel d'un son du langage, ce que Bhartṛhari nomme *vaikṛta-dhvani*, "son modifié", est certes différent de tous les autres par la diction, mais, derrière ces fluctuations inhérentes au message, il y a un schéma sonore fixe, codé, *prakṛta-dhvani*, le "son primaire", englobant toutes les propriétés sonores normalement émises et perçues par les locuteurs et les auditeurs d'une communauté linguistique donnée. De ces propriétés, seules certaines, liées à la signification, relèvent de *varṇa sphoṭa*.

Saint Thomas d'Aquin oppose, lui aussi, les sons du langage, *voces*, aux sons émis *naturaliter* par les animaux. Il caractérise les premiers comme étant *voces significantes, ex institutione humanae rationis et voluntatis*, et la définition qu'il en donne : *significantia artificialiter*, donnés *ad significandum*, apparaît comme la plus valable de toutes, surtout maintenant que l'existence d'une séparation radicale entre sons du langage et non du langage se fait de plus en plus évidente (voir Manthey, 1937). Témoin Sapir, selon qui "les sons du langage existent simplement en tant que porteurs symboliques de concepts ou de groupes de concepts signifiants" (1921 : 184). C'est lui aussi qui, dans son étude de 1925 citée plus haut, compare le son "wh" que fait celui qui souffle une bougie au son du langage, apparemment semblable, [hw] (wh), et souligne la différence essentielle entre les deux, le second étant "'placé' par rapport aux autres sons" et aux "écarts relationnels" entre eux tous, tandis que le premier n'est pas "fixé à une certaine place par rapport à d'autres sons tels que, disons, le grognement ou le raclement de gorge". Et, dans son dernier article de 1933, consacré à la réalité psychologique des phonèmes, il va jusqu'à présumer qu'"on peut sérieusement douter que l'innervation servant à l'articulation des sons du langage corresponde à la même réalité physiologique que celle qui permet des articulations 'identiques', mais dépourvues de contexte linguistique".

Depuis le début des années 60 (Kimura, 1961, 1967 ; voir aussi Broadbent, 1954), les expériences toujours plus nombreuses et plus élaborées faites sur l'audition binaurculaire – c'est-à-dire l'audition de divers stimuli présentés simultanément aux deux oreilles – ont démontré le rôle privilégié de l'oreille droite et, par conséquent, de l'hémisphère cérébral gauche (dominant) dans la perception des sons du langage, que ce soit avec des mots réels, des syllabes dépourvues de sens, ou même du discours enregistré passé à l'envers (voir Mattingly *et al.*, 1971). L'oreille gauche et l'hémisphère droit (non dominant) sont en revanche plus sensibles aux autres types de stimuli auditifs, tels que les tons musicaux et les mélodies (connues ou non), les signaux de sonar (voir Webster & Chaney, 1967), les divers bruits de l'environnement : moteur de voiture, crayon qu'on taille, eau qui coule, et enfin les émissions orales étrangères au langage : toux, cris, rire, grognements, bâillements, ronflements, reniflements, soupirs, halètements, sanglots (voir Figure 2).

D'autre part, et contrairement aux doutes qui avaient été exprimés au début de ces expériences, l'oreille droite a également l'avantage dans la perception des voyelles isolées lorsque celles-ci sont prononcées à la vitesse moyenne de la parole ou que leur appartenance au langage a pu être prévue par l'auditeur (Spellacy & Blumstein, 1970 ; Haggard, 1971 ; Lisenko, 1971 ; King & Kimura, 1972). Bref, ce qui a été ainsi solidement démontré, c'est la supériorité des voies auditives contralatérales sur les ipsilatérales et le fait que la reconnaissance et la discrimination des éléments linguistiques dépendent de l'aire temporale gauche, en même temps que se révélaient, outre la différence de traitement de ces éléments par rapport à tout autre matériau sonore, le

caractère relativement reconnaissable et discriminable des diverses catégories de sons du langage. Cela dit, quoiqu'un certain nombre de rapports nous laissent espérer des développements ultérieurs (voir par exemple Studdert-Kennedy & Shankweiler, 1970 ; Berlin *et al.*, 1973 ; Darwin, 1971) et que les chercheurs commencent à travailler avec d'autres langues que l'anglais (voir Kok *et al.*, 1971 ; Shimizu, 1975), il reste qu'une coopération plus active entre eux et les linguistes, tant pour la recherche elle-même que pour l'interprétation des résultats, contribuerait sans doute à élucider encore mieux tous ces problèmes. Car il est dès maintenant évident, alors que l'analyse et l'interprétation linguistiques des techniques d'audition binaurale en sont à leurs tout premiers pas (voir surtout Blumstein, 1974), que les sons du langage, du moment tout au moins qu'ils sont perçus par l'auditeur, occupent une place tout à fait particulière, diamétralement opposée à l'ensemble des autres perceptions auditives. Il s'ensuit que la tentative pour inclure tous les sons, appartenant ou non au langage, dans la même table de classification perd toute justification, de même que la conjecture selon laquelle "les mécanismes de contrôle des sons ne relevant pas du langage sont tout à fait semblables à ceux des sons du langage" (voir Pike, chap. II, section 8)<sup>136</sup>. » (J.SS : p. 41-44).

---

<sup>136</sup> « The Old Indic theoreticians of language made a clear-cut distinction not only between *varṇa-sphoṭa*, the sense-discriminative constituent in speech sounds, and *dhvani* "speech sound" in general, but also between the latter and *śabda* "nonspeech sound". Any individual uttering of a speech sound, which Bhartṛhari named *vaikṛta-dhvani* "modified sound", presents differences of diction, but behind these fluctuations inherent in given messages there is a codified, fixed sound-design, *prakṛta-dhvani* "primary sound", encompassing all those sound properties which are normally produced by the speakers and perceived by the listeners of a given speech community. Only some of these integral properties, those connected with meaning, pertain to the *varṇa sphoṭa*.

Thomas Aquinas opposed speech sounds, *voces*, to sounds emitted *naturaliter* by animals. The former he characterized as *voces significantes, ex institutione humanae rationis et voluntatis*. His definition of speech sounds as *significancia artificialiter* and given *ad significandum* appears to be the most valid one, especially now that a radical division between speech and nonspeech sounds is becoming increasingly evident (cf. Manthey 1937). Sapir taught that "speech sounds exist merely because they are the symbolic carriers of significant concepts and groupings of concepts" (1921 : 184). In his study of 1925 cited above, he compared the candle-blowing "wh" with the externally similar speech sound [hw] (*wh*), pointing to the essential difference between the two sounds, the latter of which is "'placed' with reference to other sounds" and to "relational gaps" between all of them, whereas its candle-blowing homonym is "not spaced off from nor related to other sounds – say the sound of humming and the sound of clearing one's throat." In his later, 1933 paper on the psychological reality of phonemes, Sapir presaged that "it may even be seriously doubted whether the innervation of speech sound articulation is ever actually the same type of physiological fact as the innervation of "identical" articulations that have no linguistic context" (see 1949).

Since the early 1960s (Kimura 1961, 1967 ; cf. also Broadbent 1954) the widespread, constantly progressing and developing experiments with dichotic hearing, that is, with listening to different stimuli presented simultaneously to both ears, have proved the privileged position of the right ear and correspondingly of the left (dominant) hemisphere of the brain for the perception of speech sounds within real, meaningful words, synthetic nonsense syllables, and even in speech played backwards (see Mattingly *et al.* 1971). On the other hand, the left ear and correspondingly the right (nondominant) hemisphere of the brain showed a greater capacity for all other auditory stimuli, such as musical tones and melodies (both unknown and familiar), sonar signals (see Webster & Chaney 1967), and environmental noises such as a car starting, the sharpening of a pencil, water running, and oral emissions apart from speech – coughing, crying, laughing, humming, yawning, snoring, sniffing, sighing, panting, or sobbing (see Figure 2).

Doubts expressed at the outset of these experiments as to the advantage of the right ear for discerning separate vowels were dispelled by the confirmation of this laterality whenever isolated vowels were pronounced at the average speed of spoken language or when the fact that they pertain to speech had been anticipated by the listener (Spellacy & Blumstein 1970 ; Haggard 1971 ; Lisenko 1971 ; King & Kimura 1972). The greater efficiency of the contralateral auditory pathways in comparison with the ipsilateral direction, as well as the dependence of speech recognition and discrimination on left temporal acuity, were powerfully proved by these significant experiments, which disclose not only the divergent treatment of speech constituents from all other

On lit ensuite, inversement :

« En outre<sup>137</sup>, les travaux récents de Blumstein et Cooper (1972, 1974) ont bien montré que les contours d'intonation qui délimitent et caractérisent les divers types de phrases sont mieux perçus par l'oreille gauche, au contraire des tons discriminatoires de sens d'une langue comme le thai (tel que décrit par Abramson et Erickson), tons dont la perception, à en croire les données réunies par van Lancker et Fromkin, est plutôt l'affaire de l'oreille droite "puisque, ici, le ton sert linguistiquement à distinguer un item lexical d'un autre". Ces résultats obtenus dans l'étude de l'audition binaurale ont d'ailleurs été confirmés et approfondis, nous l'avons vu, par les expériences menées ces dernières années en Russie sur l'inactivation unilatérale des hémisphères cérébraux. On a ainsi découvert que l'inactivation de l'hémisphère gauche entrave fortement la reconnaissance et la reproduction des sons du langage et de l'accentuation, mais pas de l'intonation, tandis que c'est le contraire qui se passe avec l'inactivation de l'hémisphère droit, les intonations affectives étant alors les plus touchées. (Pour une comparaison détaillée des "syndromes psycho-acoustiques" provoqués par ces opérations, voir Balonov & Deglin, 1976 : tableau 21.)

Cela dit, abstraction faite de la nouveauté que constitue cette découverte physiologique, l'existence d'une différence proprement linguistique entre les deux classes de phénomènes était prévisible depuis longtemps (voir Bolinger, 1964 ; Nikolaeva, 1977). Voilà bientôt quarante ans qu'on avait fait remarquer au cours d'un débat à l'université de Copenhague que des éléments phoniques tels que "l'intonation et l'accent de phrase, les pauses, etc., peuvent fort bien ne jouer dans les limites de la fonction référentielle qu'un rôle de division et de subordination. (...) Au sein du discours référentiel, les procédés phoniques séquentiels servent uniquement à délimiter, segmenter et graduer les significations, et non à les différencier sémantiquement comme le font les procédés phoniques distinctifs dans le cadre du mot. (...) Certes, on pourrait estimer que l'intonation interrogative confère une signification particulière à la phrase, mais cela ne justifierait pas que l'on considère la phrase interrogative comme relevant des divers types de référence. La phrase interrogative n'est pas une référence ; elle n'est qu'une sorte d'appel de référence<sup>138</sup>" (RJ, I : 289). En deux mots, l'intonation interrogative annonce qu'un énoncé se termine et, en même temps, que les interlocuteurs sont priés de continuer le discours ; elle se trouve donc, à la différence de ces transmetteurs de sens que sont les phonèmes et les traits distinctifs, mais à l'instar de n'importe quelle expression affective ou conative, dans un rapport direct, immédiat, à son *signatum*.

---

sound matter, but also the relative perceptual recognizability and discriminability of diverse categories of speech sounds. While some initial hints at further insights into these matters may be found in extant reports (cf. for instance Studdert-Kennedy & Shankweiler 1970 ; Berlin et al. 1973 ; and Darwin 1971), and while material other than English is beginning to attract the attention of experimenters (cf. Kok et al. 1971 ; Shimizu 1975), more active cooperation with linguists in this search and in the interpretation of the results may throw further light on these critical problems. Although so far only the first steps in the linguistic analysis and interpretation of the dichotic listening technique have been ventured (cf. particularly Blumstein 1974), it is already evident that speech sounds, at least from the moment they are perceived by the listener, occupy an obviously particular place directly opposite to all other aural percepts ; therefore, in view of this new criterion, the earlier attempts to include speech and nonspeech sounds in a common classificatory table can no longer be justified. Previous surmises that "the controlling mechanisms of non-speech sounds are quite similar to those of speech sounds" (cf. Pike 1943 : chap. 2, sec. 8) are invalidated by the research on the different pathways of speech and nonspeech sounds to the brain of the listener. » (J.SS : p. 33-36). Voir ensuite, pour le détail de ces expériences et de leurs résultats, J.SS : p. 44-48 [p. 36-39], dont une partie a été citée dans le chapitre précédent.

<sup>137</sup> Là encore, ce lien logique a été ajouté dans la traduction française. Il en va de même du « donc » qui lie les deuxième et troisième paragraphes. Voir la note suivante.

<sup>138</sup> Il s'agit d'une citation de « Zur Struktur des Phonems ». Voir J.Zu. : p. 289, partiellement cité dans le deuxième chapitre de la première partie.

On est donc amené à distinguer entre les éléments constitutifs des signes linguistiques servant, soit indépendamment, soit à titre d'auxiliaires redondants, à discriminer les significations des morphèmes, des mots et des constructions syntaxiques, et, d'autre part, les propriétés qui appartiennent au contour, au cadre du message verbal. C'est de ces dernières que relèvent la prosodie phrastique et les facteurs affectifs du discours, ainsi que toutes les propriétés spécifiquement physiognomoniques. Il y a là un ensemble de composantes servant au cadrage du discours, régulées par l'hémisphère droit. Il est extrêmement significatif à ce propos que des sujets soumis à une inactivation temporaire de cet hémisphère perdent la capacité de distinguer entre les voix d'hommes et de femmes, de dire si deux énoncés sont du même ou bien de deux locuteurs différents, voire d'identifier à l'oreille les personnes qu'ils connaissent le mieux ; et ils deviennent également incapables de régler leur propre voix en fonction de tel ou tel état affectif (voir Balonov & Deglin, 1976 : 164 et suiv., 171 et suiv.).

On sait d'autre part qu'un simple *hum* peut être modulé de plusieurs façons pour transmettre divers messages intelligibles. "L'intonation interrogative symbolise la question indépendamment du contenu de la phrase. Elle peut même se passer de mots et n'être soutenue que par un simple murmure<sup>139</sup>" (RJ, I : 289 ; cf. Stokoe, 1975). Dans l'écrit, ces questions "nues" sont parfois rendues par "(?)". Or, les expériences sur l'audition binaurculaire ont révélé que les sujets peuvent très bien ne percevoir et ne comprendre que l'intonation, alors que les mots eux-mêmes leur font l'impression d'une vocalisation "étouffée", comme de "quelqu'un qui parle dans une boîte" (Blumstein & Cooper, 1974 : 151).

En revanche, répétons-le, la structure phonétique du mot reste sous le contrôle de l'hémisphère gauche, et cela dans tous les cas, y compris celui d'un enregistrement passé à l'envers, tant que l'auditeur a le sentiment qu'il écoute bien des sons du langage, aussi distordus soient-ils. Concluant sur tous ces faits, Balonov et Deglin avancent une hypothèse ingénieuse, plausible tant du point de vue phylogénétique que du point de vue ontogénétique : "Les mécanismes de production sonore et les fonctions auditives de l'hémisphère droit se révèlent beaucoup plus anciens que leurs équivalents dans l'hémisphère gauche, lesquels assurent l'articulation du discours et la discrimination des sons du langage à partir des traits distinctifs" (p. 194). Cette disposition asymétrique du cerveau humain, avec en particulier le développement de l'hémisphère gauche dominant, est liée, semble-t-il, à l'origine et à l'évolution du langage. Une étude détaillée de Victoria Fromkin semble le montrer : il s'agissait d'un cas peu commun, celui d'une jeune fille de quatorze ans dépourvue de tout langage jusqu'à l'époque où on l'avait trouvée, et qui avait dès lors reçu une éducation très attentive. Malgré cela, elle manifestait une capacité d'acquisition linguistique tout à fait limitée, sans grand espoir de progrès. L'enquête concluait que "le manque de stimulation linguistique pendant ses premières années avait inhibé ou du moins entravé les aspects linguistiques du développement de l'hémisphère gauche", et "une sorte d'atrophie fonctionnelle des centres ordinaires du langage" avait pour conséquence que, chose démontrée par les expériences, l'hémisphère droit faisait "tout le travail" pour élaborer quelques rudiments de langage (Fromkin *et al.*, 1974 : 98 et suiv. ; voir Curtiss, 1977 : 213, 216 et suiv., 234). Une telle étude, notons-le, milite en faveur de l'hypothèse citée concernant l'ancienneté relative des développements des deux hémisphères<sup>140</sup>. » (J.SS : p. 59-62).

---

<sup>139</sup> Voir là encore J.Zu. : p. 289.

<sup>140</sup> « Recent studies by Blumstein & Cooper (1972, 1974) clearly show that the intonation contours which encompass, diversify, and characterize sentence types point with surprising consistency to left-ear superiority, in contradistinction to the sense-discriminative word tones of a polytonic language like Thai (investigated by Abramson and Erickson). The tones of this language, according to the dichotic data collected by van Lancker & Fromkin (1973), are perceived more readily by the right ear, "since here pitch is used linguistically to distinguish

---

one lexical item from another". Russia's recent scientific experience with unilateral inactivations of the brain hemispheres has confirmed and enhanced these findings on dichotic hearing. The inactivation of the left hemisphere sharply obstructs the recognizability and the reproductibility of speech sounds and the accentual design of the word, but leaves intact the recognition and reproduction of the sentence intonations, whereas the inactivation of the right hemisphere preserves intact the structure of the word for a speaker or a listener undergoing electric shock, but sharply renders the patient unable to recognize or even notice sentence intonations. The affective intonations are particularly likely to disappear. (For a detailed comparative survey of "psychoacoustic syndromes" which follow from the inactivation of the two hemispheres, see Balonov & Deglin : Table 21.)

The strict hemispheric distribution of these two classes of linguistic phenomena has indeed been surprising and revealing, but the significant linguistic difference between the two sets in question was presumable in advance (cf. Bolinger 1964 ; Nikolaeva 1977). Nearly forty years ago in a Copenhagen University discussion, it was noted that such sound elements as "sentence intonation, sentence accent, sentence pauses, etc., may play within the limits of the referential function merely a dividing and subordinating role. <...> In referential speech the sequential sound devices serve merely for delimitation, segmentation, and gradation of meanings but not for their semantic differentiation as is the case with the distinctive sound devices within the frame of the word. <...> Perhaps one would guess that the interrogative intonation prompts a special meaning of the sentence, but it could hardly be justified to view the interrogative sentence as one of the kinds of reference. The interrogative sentence is not a reference but only a kind of appeal for reference." [RJ I : 289]

In short, interrogative intonation announces the end of an utterance and at the same time a requirement addressed to interlocutors for a continuation of the discourse ; in contradistinction to mediators of meaning such as phonemes and distinctive features, the interrogative intonation stands like any conative or affective expression in a direct, immediate relation to its *signatum*.

One can differentiate those constitutive elements of linguistic signs which serve either independently or as a redundant auxiliary to discriminate the meanings of morphemes, words, and their syntactic constructions from the contoural, framing properties of the verbal message. It is to these properties that the sentential prosody and the emotive factors of speech belong. All these framing components are regulated by the right hemisphere, and the specifically physiognomonic properties of discourse belong to the same kind of components. It is highly characteristic that patients submitted to a temporary inactivation of the right hemisphere lose the ability to distinguish between men's and women's voices or to tell whether two utterances belong to one and the same speaker or to two different people, as well as to identify even the most familiar individuals by sound only ; moreover, the patient also loses the ability to regulate his own voice in accordance with a given emotional situation (see Balonov & Deglin : pp. 164 ff., 171 ff.).

Furthermore, as has been pointed out, a mere hum (*mmm, uh*) can be modulated with different intonations to transmit intelligible messages. "Question intonation symbolizes the question independently of the content of the sentence. The interrogative intonation can even do without any words and be implemented by a mere murmur." In newspaper style this type of bare question is often symbolized by – ? – (RJ I : 289 ; cf. Stokoe 1975). In a similar way, the subjects of dichotic experiments perceive, notice, and understand only the interrogative intonation itself, while characterizing the words as sounding like the "muffled" vocalization of "someone speaking into a can" (Blumstein & Cooper 1974 : 151).

Whereas sentence intonation proves to be controlled by the right hemisphere, the sound pattern of the word is still supervised, let us repeat, by the left hemisphere, even if the listener is presented with speech played backwards, as long as he feels it consists of intended, though distorted, speech sounds. In concluding their monograph, Balonov & Deglin venture an ingenious hypothesis, plausible both phylogenetically as well as ontogenetically : "The mechanisms of sound production and the auditory functions of the right hemisphere prove to be considerably older than the mechanisms of sound production and the auditory functions of the left hemisphere which secure speech articulation and the discrimination of speech sounds on the basis of distinctive features" (p. 194). The asymmetric arrangement of the human brain and in particular the development of the left, dominant hemisphere have been apparently interconnected with the origin and growth of language. An uncommon case has been systematically examined by Victoria Fromkin et alii. When a fourteen-year-old girl who had been deprived of all language was found and given careful education, she showed a very limited capacity for language acquisition and no prospect for its further development. The investigation testified that "the inadequate language stimulation during her early life inhibited or interfered with language aspects of left hemisphere development", and due "to a kind of functional atrophy of the usual language centers", the right hemisphere, as experiments proved, was "doing all the work" in her linguistic rudiments (1974 : 98 ff. ; cf.

Jakobson et Waugh mêlent à nouveau ici les deux distinctions, « physiologique » et linguistique, mais en premier lieu dans un ordre inverse de celui du passage précédent, et en insistant cette fois sur le caractère « proprement linguistique » de la distinction des deux types de sons, que la « découverte physiologique » ne fait que confirmer. Celle-ci en demeure cependant significativement une confirmation, la linguistique ne faisant que la rendre « prévisible ». Apparaît ainsi on ne peut plus nettement la rigoureuse identité des thèses neuropsychologiques et des thèses linguistiques : qu'il s'agisse des unes ou des autres, toutes postulent l'existence d'un objet spécifique, le son du langage. De fait, si, comme nous le soulignons en ouverture de cette analyse, le fait notable est le caractère premièrement linguistique du postulat de la spécificité des sons du langage, ce postulat n'a précisément rien de linguistique, dans la mesure où il se fonde sur l'existence de la langue au lieu de définir cette dernière. Il ne peut dès lors impliquer autre chose qu'une analyse fonctionnelle ou structurale, appelée « linguistique », d'un objet extralinguistique, c'est-à-dire que, tandis que Jakobson parle d'interdisciplinarité et de « coopération » entre les linguistes et les neurologues et psychologues, il ne s'agit de linguistique que dans la mesure où il s'agit de « langage », autrement dit que l'objet « linguistique » est en réalité celui de ces autres sciences, que la linguistique prend pour support de son analyse structurale. En dépit des hypothèses ontogénétique et phylogénétique, qui témoignent du caractère extralinguistique de l'objet, cette analyse structurale est d'ailleurs l'objet premier de ce deuxième développement de *The Sound Shape of Language*, extrait d'un paragraphe intitulé « Les traits distinctifs en relation avec les autres composants des sons du langage<sup>141</sup> » et où Jakobson et Waugh distinguent, tout d'abord, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, d'une part entre deux types de signes linguistiques, les véhicules immédiats de la signification, dotés d'un signifié positif, et les traits distinctifs, véhicules médiats dotés d'un signifié négatif<sup>142</sup>, d'autre part entre différents types de traits<sup>143</sup>, distinction transversale impliquant le son comme objet total, par opposition à toute représentation en termes de « substance amorphe » – c'est là le cadre du langage – mais dont nous avons vu alors et rappelé ci-dessus les difficultés quant à la représentation du fonctionnement de la communication, conséquences, précisément, de la problématique des rapports son/sens, et en outre, dans le passage cité ici, et impliquant encore une autre délimitation du « langage » que celle qui lie les sons du langage à l'hémisphère gauche, mais conforme à celle de l'objet phonique total, entre deux types de constituants du langage, « deux classes de phénomènes » différenciées de manière « proprement linguistique », les « éléments constitutifs des signes linguistiques » et « les propriétés qui appartiennent au contour, au cadre du message verbal » et qui sont dans un « rapport direct, immédiat » à leur *signatum*. C'est cette même perspective sémiotique qu'adopte Jakobson dans « Brain and Language : Cerebral Hemispheres and Linguistic Structure in Mutual Light » (1980), où il reprend cette analyse des rapports entre langage et cerveau de manière extrêmement circonstanciée. Ce texte est en effet d'autant plus

---

Curtiss 1977 : 213, 216 f., 234). This experience adds new proof in favor of the hypothesis concerning the relative age of the two hemispheres. » (J.SS : p. 48-51).

<sup>141</sup> « The distinctive features in relation to the other components of the speech sound ».

<sup>142</sup> Voir J.SS : p. 56-59 [p. 46-48], cité dans le deuxième chapitre de la première partie.

<sup>143</sup> Voir J.SS : p. 62-65 [p. 51-53], cité dans le deuxième chapitre de la première partie.

important pour notre propos que Jakobson s'y donne pour tâche d'expliquer la différence entre les deux types de stimuli phoniques liés à l'oreille droite et à l'oreille gauche. On y lit ainsi tout d'abord :

« As I pointed out in concluding remarks at the Symposium on Models for the Perception of Speech and Visual Form held in Boston, October 1964 (see Jakobson, 1971, 338), Donald Broadbent (1954) suggested and Doreen Kimura (1961) widely developed unusual experiments in dichotic hearing : a simultaneous two-channel reception of diverse auditory stimuli by the two ears. These tests proved that the right ear displays a better aptitude for a precise recognition of speech sounds, while the left differs from the right in exhibiting an efficient discrimination of all other acoustic units. (For references see Peuser, 250 : Dichotomous Stimulation.) The privileged status of speech sounds in the right ear reveals the lateral pathway leading to the left hemisphere, as was vividly brought up in the discussion. We are faced with the substantial problem of assessing and explaining the difference between the speech components dependent on the left hemisphere and all other audible stimuli, tied exclusively to the right side of the brain. The discrimination between those central mechanisms controlling the linguistic sphere proper and those processing the perception and comprehension of all other sounds, whether produced by the human organs or of some extrinsic origin, was for a long time underestimated, disregarded, or even denied, whereas today the phonetic trend, preoccupied solely with speech sounds, becomes distinctly delimited from the nonspeech motor and acoustic domain.

At present, the gradually observed essential difference between the particular cerebral treatment of speech, on the one hand, and the remaining auditory phenomena, on the other hand, calls for further, much more comprehensive and specific scrutiny.

In addition to numerous medical examinations of patients "with stable, unilateral cortical lesions" (cf. Brenda Milner, 1975, 7), the ensuing progress in the investigation of the separate hemispheres profited from the split-brain experience connected with the section of the cerebral commissures, an operation performed on epileptics since the 1960's (cf. Gazzaniga & Sperry, 1967 ; Gazzaniga, 1970 ; Sperry, 1975). The conclusions drawn from these operations confirmed the intimate ties linking speech (and, also, at least certain varieties of writing and calculation) precisely with the left hemisphere – and what was particularly instructive – the connection between higher verbal processes and the left, dominant hemisphere. This connection proved instrumental in opening new insights into the structuration of language<sup>144</sup>. » (J.Br. : p. 164)

---

<sup>144</sup> « Comme je l'ai indiqué dans mes remarques conclusives au Symposium sur les modèles de la perception du langage et des formes visuelles qui s'est tenu à Boston en octobre 1964 (voir Jakobson, 1971, 338), Donald Broadbent (1954) a suggéré et Doreen Kimura (1961) a largement développé des expériences étonnantes sur l'audition binaurculaire : une réception simultanée à deux canaux de divers stimuli auditifs par les deux oreilles. Ces expériences ont prouvé que l'oreille droite montre une meilleure aptitude pour la reconnaissance précise des sons du langage, alors que la gauche diffère de la droite en faisant preuve d'une discrimination efficace de toutes les autres unités acoustiques. (Pour des références, voir Peuser, 250 : Stimulation Dichotomique.) Le statut privilégié des sons du langage dans l'oreille droite révèle le chemin latéral menant à l'hémisphère gauche, ainsi qu'il a été clairement mis au jour dans la discussion. Nous sommes confrontés à l'important problème de la détermination et de l'explication de la différence entre les composants du langage dépendant de l'hémisphère gauche et de tous les autres stimuli audibles, exclusivement liés au côté droit du cerveau. La discrimination entre les mécanismes centraux contrôlant la sphère linguistique proprement dite et ceux qui traitent la perception et la compréhension de tous les autres sons, qu'ils soient produits par les organes humains ou qu'ils soient d'origine extrinsèque, fut pendant longtemps sous-estimée, négligée, ou même déniée, alors qu'aujourd'hui l'orientation phonétique, uniquement préoccupée des sons du langage, devient clairement distincte du domaine moteur et acoustique non linguistique.



puis, où Jakobson renvoie cette fois<sup>145</sup> à *The Sound Shape of Language* :

« After having outlined jointly with Linda Waugh a set of preliminary remarks and issues in *The Sound Shape of Language* (1979), the next step I would venture is a tentative answer to the question of the general criteria which separate the two spheres of auditory stimuli from each other – those processed by the left and those by the right hemisphere of the brain. The bifurcated cerebral localization of the two realms of constituents is so manifest that the question of those properties which encompass and unify each of the two varieties and discriminate them from each other inevitably arises<sup>146</sup>. » (J.Br. : p. 166).

Significativement, il s'agit tout à la fois de rendre compte linguistiquement – ou sémiotiquement – de la différence physiologique entre les deux types de stimuli – « Nous sommes confrontés à l'important problème de la détermination et de l'explication de la différence entre les composants du langage dépendant de l'hémisphère gauche et de tous les autres stimuli audibles, exclusivement liés au côté droit du cerveau. », « [...] le pas suivant auquel je voudrais me risquer est de tenter de répondre à la question des critères généraux qui séparent l'une de l'autre les deux sphères de stimuli auditifs – ceux qui sont traités par l'hémisphère gauche et ceux qui le sont par l'hémisphère droit du cerveau. », « [...] la question des propriétés qui comprennent et unifient chacun de ces deux types et les distinguent l'un de l'autre se pose inévitablement. » – et, conformément au caractère total, c'est-à-dire en réalité, comme nous venons de le voir, non linguistique<sup>147</sup>, de l'objet, de préciser la « structuration du langage ». Dans la lignée de *The Sound Shape of Language*, la

---

A présent, la différence progressivement observée entre le traitement cérébral particulier du langage, d'un côté, et les phénomènes auditifs restants, de l'autre, requiert un nouvel examen bien plus détaillé et spécifique.

En plus des nombreux examens médicaux de patients “avec des lésions corticales unilatérales, stables” (cf. Brenda Milner, 1975, 7), le progrès qui s'en est suivi dans l'investigation des hémisphères séparés a profité des expériences de cerveau divisé en rapport avec la section des commissures cérébrales, opération réalisée sur des épileptiques depuis les années 1960 (cf. Gazzaniga & Sperry, 1967 ; Gazzaniga, 1970 ; Sperry, 1975). Les conclusions tirées de ces opérations ont confirmé les rapports intimes liant le langage (et, également, certains types d'écriture et de calcul) précisément avec l'hémisphère gauche – et ce qui fut particulièrement instructif – la connexion entre les processus verbaux supérieurs et l'hémisphère gauche, dominant. Cette connexion s'est révélée déterminante pour ouvrir de nouveaux aperçus sur la structuration du langage. »

<sup>145</sup> Il renvoie dans le passage précédent à « On the Relation between Visual and Auditory Signs ».

<sup>146</sup> « Après avoir esquissé conjointement avec Linda Waugh une série de remarques et de problèmes préliminaires dans *La Charpente phonique du langage* (1979), le pas suivant auquel je voudrais me risquer est de tenter de répondre à la question des critères généraux qui séparent l'une de l'autre les deux sphères de stimuli auditifs – ceux qui sont traités par l'hémisphère gauche et ceux qui le sont par l'hémisphère droit du cerveau. La localisation cérébrale bifurquée des deux domaines de constituants est si manifeste que la question des propriétés qui comprennent et unifient chacun de ces deux types et les distinguent l'un de l'autre se pose inévitablement. »

<sup>147</sup> Jakobson situe ailleurs la distinction entre neurologie et linguistique : « Norman Geschwind's (1979) vigilant inquiry into the dependence of higher activities such as language “on specialized regions of the human brain” opens new vital questions for interdisciplinary research. While a linguist is obliged to stop at the functional asymmetry of the brain, Geschwind's rich neurological experience enables him to touch also on the arresting questions of the material, anatomic divergence between the two hemispheres (cf. Geschwind, 196 ; Galaburda et al., 1978). » [« L'examen vigilant par Norman Geschwind de la dépendance des activités supérieures telles que le langage “à l'égard de régions spécialisées du cerveau humain” ouvre de nouvelles questions vitales à la recherche interdisciplinaire. Alors qu'un linguiste est contraint de s'arrêter à l'asymétrie fonctionnelle du cerveau, la riche expérience neurologique de Geschwind le met en mesure d'aborder les questions saisissantes de la divergence matérielle, anatomique entre les deux hémisphères (cf. Geschwind, 196 ; Galaburda et al., 1978). »] (J.Br. : p. 165).

caractérisation sémiotique des deux types de stimuli met en jeu la distinction de deux types de rapports son/sens : médiat et immédiat. On lit ainsi ensuite :

« The primary informative task of the ultimate components of language, the distinctive features and their phonemic bundles, requires that a mediate, even a multi-mediate relation be established before these elementary quanta, entities lacking by themselves “any singleness of reference” (see Sapir, *Selected Writings*, 34) and designating nothing but mere otherness, become organized into a cohesive referential complex. This network of language is under the full control of the left hemisphere. As Balonov & Deglin conclude in the tenth, final chapter of their basic volume (*AN*, 1976, 182), “it appears evident that, as a rule, the left hemisphere carries out the classification of phonemes by proceeding from the distinctive features, supports the hierarchy of these features, and ensures herewith the stability of the language’s phonological system”. In turn, the process of inactivation undergone by the left hemisphere reveals a set of correspondences with the rules that underlie the ensuing disintegration of the given phonological system, on its auditory as well as motor level : cf. *AN*, 1976 (133, 136, 181 f.) and *AN*, 1979 (103). As examples of symmetry between the dissolution of the vocalic and consonantal patterns, one may quote the relative stability of the poles of compactness – /a/ and /k/, as well as the parallel merger of tonality pairs like /u/ – /i/ and /p/ – /t/.

The even more mediate character of contextual, redundant features furthers the increase of their dependence on the left cerebral hemisphere. The frequently increasing scarcity of redundant variations in the speech of subjects with a temporal inactivation of the left hemisphere is a linguistic event that demands further attention<sup>148</sup>. » (J.Br. : p. 166-167)

puis :

« In contradistinction to the multi-tiered involvement of the linguistic elements totally dependent on the intact activity of the left hemisphere, those sound phenomena which demand an unimpaired functioning of the right hemisphere all have in common one noticeable trait : they display a direct, immediate, ostensive relation between their external, material form and what is signaled. Our perception of speech sounds demands an apprehension of the sound pattern and of its cognitive functioning in a given language,

---

<sup>148</sup> « La tâche informative primaire des composants ultimes du langage, les traits distinctifs et leurs faisceaux phonémiques, requiert qu’une relation médiate, et même multi-médiate soit établie avant que ces quanta élémentaires, entités qui n’ont par elles-mêmes aucune “unicité de référence” (voir Sapir, *Selected Writings*, 34) et ne désignant rien d’autre qu’une pure altérité, ne s’organisent en un complexe référentiel cohésif. Ce réseau du langage est entièrement sous le contrôle de l’hémisphère gauche. Comme le concluent Balonov & Deglin dans le dixième et dernier chapitre de leur volume fondamental (*AN*, 1976, 182), “il apparaît évident que, en règle générale, l’hémisphère gauche s’acquitte de la classification des phonèmes en procédant à partir des traits distinctifs, soutient la hiérarchie de ces traits et assure par là la stabilité du système phonologique du langage”. A son tour, le processus d’inactivation subi par l’hémisphère gauche révèle une série de correspondances avec les règles qui sous-tendent la désintégration consécutive du système phonologique en question, à son niveau auditif aussi bien que moteur : cf. *AN*, 1976 (133, 136, 181 f.) et *AN*, 1979 (103). Comme exemples de symétrie entre la dissolution des structures vocalique et consonantique, on peut citer la stabilité relative des pôles de la compacité – /a/ et /k/, aussi bien que la confusion parallèle de paires de tonalité comme /u/ – /i/ et /p/ – /t/.

Le caractère encore plus médiat des traits contextuels, redondants favorise l’augmentation de leur dépendance à l’égard de l’hémisphère cérébral gauche. La fréquente rareté croissante des variations redondantes dans la parole de sujets avec une inactivation temporaire de l’hémisphère gauche est un événement linguistique qui demande une attention renouvelée. »

whereas the identification of any nonspeech sound requires an immediate recognition of the stimulus perceived, its identification in form and meaning<sup>149</sup>. » (J.Br. : p. 167)

et en conclusion du développement relatif aux autres stimuli<sup>150</sup> :

« The chief ability of the right hemisphere in the handling of auditory percepts consists in immediately changing them into a simple, concrete concept lying outside of language proper, disclosing the nearest contiguous source of the sound stimulus produced and heard<sup>151</sup>. » (J.Br. : p. 171).

La distinction est analogue à celle de *The Sound Shape of Language* que nous avons citée ci-dessus. Elle est néanmoins significativement différente d'une autre distinction de *The Sound Shape of Language*, également mentionnée dans ce qui précède et qui transparaît ici dans le développement relatif aux stimuli linguistiques, où Jakobson caractérise les traits distinctifs comme des « entités qui n'ont par elles-mêmes aucune "unicité de référence" ». Il s'agissait de même d'une distinction entre véhicules médiats et immédiats de la signification, mais selon la dichotomie signifié négatif/positif, et non pas, comme ici, ostensif/codé<sup>152</sup>. Les

---

<sup>149</sup> « Par opposition à l'implication à plusieurs niveaux des éléments linguistiques totalement dépendants de l'activité intacte de l'hémisphère gauche, les phénomènes phoniques qui requièrent un fonctionnement intact de l'hémisphère droit ont tous en commun un trait remarquable : ils manifestent une relation directe, immédiate, ostensive, entre leur forme matérielle externe et ce qui est signalé. Notre perception des sons du langage demande une appréhension de la structure phonique et de son fonctionnement cognitif dans une langue donnée, alors que l'identification de tout son non langagier requiert une reconnaissance immédiate du stimulus perçu, son identification dans sa forme et sa signification. »

<sup>150</sup> Jakobson mentionne alors, comme dans *The Sound Shape of Language*, les bruits de l'environnement (voir J.Br. : p. 167-168), les éléments interjectionnels et exclamatifs, qui se situent en-dehors de la structure syntaxique du langage, ainsi que ce qui chez Trubetzkoy relève de la phonostylistique, qui sert à exprimer les émotions (voir J.Br. : p. 168-170), les intonations (voir J.Br. : p. 170), la communication ostensive (voir J.Br. : p. 171) et les indices physiognomoniques (voir J.Br. : p. 171).

<sup>151</sup> « L'aptitude principale de l'hémisphère droit dans le maniement des percepts auditifs consiste à les transformer immédiatement en un concept concret, simple, résidant hors du langage proprement dit, dévoilant la source contiguë la plus proche du stimulus phonique produit et entendu. »

<sup>152</sup> La distinction vaut également pour la musique. On lit en effet plus loin : « The scrutiny of the varied sound stimuli remains incomplete as long as one has not intently compared the case of speech sounds with another system of auditory signs, namely with musical elements. The frequent lack of concurrence between aphasia and amusia has been repeatedly observed and described. The aphasic loss of speech is often combined with a preserved or even developed ability to sing.

Milner's observations of patients with temporal lobectomies for epilepsy evidenced the overwhelming connection of musical ability with the right hemisphere (1962), and Kimura's experiments in dichotic hearing support the same conclusion (1964). Kimura's "melodies test reconfirmed the finding, by then well established, of the left ear superiority/right hemisphere dominance" (Damásio, 146). The influence of unilateral shocks was keenly investigated by Balonov & Deglin (*AN*, 1976, Ch. 5 and Table 21 ; cf. Mindadze et al.). The inactivation of the right hemisphere hinders both the identification of short musical phrases and the recognition of familiar melodies, as well as the reproduction of motifs heard, whereas the inactivation of the left hemisphere favors and furthers all such accomplishments. Briefly, the situation with musical sounds creates a syndrome basically similar to the treatment of non-speech sounds and of the emotive ingredients in speech. The suppression of the right hemisphere may lead the patient as far as to a whimsical confusion between such dissimilar items as, for instance, the popular Russian song "Volga, Volga" and the melody of the rumba. The relative immediacy of musical perception explains the decisive role of the right hemisphere in the recognition, discrimination, and identification of phrases and melodies, as well as in their execution (Damásio, 151).

There is no doubt, however, that the question of musical perception still remains much less investigated than the various questions of verbal percepts, and that several fundamental musical problems await further and deeper inquiry. The partial deviations from the dominance of the right hemisphere in regard to musical perception,

---

which have been incidentally noticed (see Bever & Chiarello ; Gates & Bradshaw), must advance the search for their delineation and ultimate explanation. What must be particularly remembered is the variety of musical codes, which imposes an obligation upon the explorer to learn to discount from his questionnaire all those elements which are outside the basic musical perception of his examinees. More specifically, it is easy to comprehend why the similarity of accustomed, recalled melodies is more closely linked to the right hemisphere, in contradistinction to the recognition of unfamiliar pieces, a procedure which unwittingly opens the question of their underlying code and which may thus attract the left hemisphere, with its codifying specialization. The fundamental trait of musical signs, namely “*imputed* similarity”, seems to be the true key to the unexpected, puzzling examples of their shift to the left hemisphere (cf. Jakobson, 1980, 22 ff.).

In the confrontation of music with language the comparison must be confined solely to language in its poetic function.

One should also mention the frequent confusion examiners undergo between disability in perceiving music and in reading notes ; sometimes such a mix-up embroils the task of assigning music to one of the two hemispheres.

At last, we are met with a peculiar analogy : the right hemisphere manifests a greater ability and concentration in identifying musical phrases and/or melodies precisely in the event that the left hemisphere remain inactivated (AN, 1979, 85 ff. ; Table 8.8), and this relation surprisingly corresponds to the greater talkativeness and verbal preciseness in speech of the left hemisphere when the right one is not working, as compared to the intact activity of both hemispheres. » [« L’examen des divers stimuli sonores demeure incomplet tant que l’on n’a pas procédé à une comparaison approfondie entre le cas des sons du langage et un autre système de signes auditifs, à savoir avec les éléments musicaux. La fréquente absence de coïncidence entre aphasie et amusie a été observée et décrite à de nombreuses reprises. La perte aphasique du langage se combine souvent avec une capacité de chanter préservée, ou même développée.

Les observations par Milner de patients avec des lobectomies temporales en raison d’une épilepsie témoignent de la connexion dominante de la capacité musicale avec l’hémisphère droit (1962), et les expériences d’audition binaurculaire de Kimura conduisent à la même conclusion (1964). “Les tests de mélodie” de Kimura “confirment à nouveau la découverte, à présent bien établie, de la supériorité de l’oreille gauche/de la dominance de l’hémisphère droit” (Damásio, 146). L’influence des chocs unilatéraux a été très attentivement étudiée par Balonov & Deglin (AN, 1976, Ch. 5 et Table 21 ; cf. Mindadze et al.). L’inactivation de l’hémisphère droit entrave à la fois l’identification de courtes phrases musicales et la reconnaissance de mélodies familières, aussi bien que la reproduction de motifs entendus, alors que l’inactivation de l’hémisphère gauche favorise et sert tous ces accomplissements. En résumé, la situation avec les sons musicaux crée un syndrome fondamentalement similaire au traitement des sons non linguistiques et des ingrédients émotionnels de la parole. La suppression de l’hémisphère droit peut conduire le patient jusqu’à une confusion saugrenue entre des items aussi dissemblables que, par exemple, la chanson populaire russe “Volga, Volga” et la mélodie de la rumba. L’immédiateté relative de la perception musicale explique le rôle décisif de l’hémisphère droit dans la reconnaissance, la discrimination et l’identification de phrases et de mélodies, aussi bien que dans leur exécution (Damásio, 151).

Il ne fait aucun doute, cependant, que la question de la perception musicale demeure encore beaucoup moins étudiée que les diverses questions des percepts verbaux, et que plusieurs problèmes musicaux fondamentaux attendent un examen supplémentaire et plus profond. Les déviations partielles de la dominance de l’hémisphère droit pour ce qui concerne la perception musicale, qui a été incidemment remarquée (voir Bever & Chiarello ; Gates & Bradshaw), doit faire progresser la recherche de leur délinéation et de leur explication ultime. Ce que l’on doit rappeler en particulier est la diversité des codes musicaux, qui impose à l’investigateur l’obligation d’apprendre à éliminer de son questionnaire tous les éléments qui sont extérieurs à la perception musicale fondamentale de ses candidats. Plus spécifiquement, il est facile de comprendre pourquoi la similarité de mélodies coutumières rappelées est plus étroitement liée à l’hémisphère droit, au contraire de la reconnaissance de morceaux non familiers, une procédure qui ouvre involontairement la question de leur code sous-jacent et qui peut ainsi attirer l’hémisphère gauche, avec sa spécialisation codifiante. Le trait fondamental des signes musicaux, à savoir la “similarité assignée”, semble être la véritable clé des exemples inattendus, énigmatiques de leur migration vers l’hémisphère gauche (cf. Jakobson, 1980, 22 *sqq.*).

Dans la confrontation de la musique avec le langage la comparaison doit être confinée au seul langage dans sa fonction poétique.

Il faut également mentionner la confusion fréquente dont souffrent les examinateurs entre l’incapacité de percevoir la musique et celle de lire les notes ; parfois une telle confusion complique la tâche d’assigner la musique à un des deux hémisphères.

traits contextuels et redondants sont alors différemment classés : comme véhicules immédiats dans le cadre de la première distinction, comme véhicules médiats dans cette nouvelle distinction. De fait, comme nous l'avons suggéré ci-dessus en parlant de diverses délimitations du langage, le langage jakobsonien est mouvant, dans la mesure même où il est le cadre de l'analyse. Or, il s'agit ici de constituer le langage comme objet spécifique, expliquant sa localisation cérébrale, et c'est pourquoi Jakobson met en valeur la dépendance au code plutôt que le type de signifié, et la subordination des différents traits au système des traits distinctifs plutôt que leur détermination commune de l'objet « son du langage » et leur diversité dans ce cadre<sup>153</sup>. La suite des développements fait précisément apparaître une autre délimitation de l'objet. Jakobson poursuit en effet :

« The comparative analysis of speech samples generated and/or perceived during the inactivation of one of the hemispheres has been hitherto concentrated primarily on the phonic level of language. The no less important morphological, syntactical, and lexical levels of such a comparison have not yet yielded sufficient material for exact conclusions and have not yet attracted the systematic attention of investigators<sup>154</sup>. » (J.Br. : p. 171)

et on lit ensuite :

---

Enfin, nous sommes confrontés à une analogie singulière : l'hémisphère droit manifeste une plus grande aptitude et concentration dans l'identification des phrases et/ou des mélodies précisément dans le cas où l'hémisphère gauche demeure inactivé (*AN*, 1979, 85 *sqq.* ; Table 8.8), et cette relation correspond de manière surprenante à la plus grande loquacité et précision verbale dans le langage de l'hémisphère gauche quand le droit ne fonctionne pas, par comparaison avec l'activité intacte des deux hémisphères. »] (J.Br. : p. 173-174). On retrouve ici, avec la perspective sémiotique large de « On the Relation between Visual and Auditory Signs » (voir la note 134 ci-dessus), la notion d'artifice de « Language in Relation to Other Communication Systems » (1968) et « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique » (1974). Voir le chapitre 2 de la première partie.

<sup>153</sup> Voir également à cet égard, en regard de cette singularisation des traits distinctifs, contextuels et redondants, ce passage des *Dialogues*, cité ci-dessus en deux fragments, et à nouveau cité *infra* : « Outre les éléments indépendants, sémantico-différentiels, de la langue, qui ont une importance capitale dans l'activité de parole, les sons du langage comportent encore plusieurs types de traits qui jouent à leur tour un rôle peu négligeable. De nouveau, il faut délimiter rigoureusement le système d'éléments différentiels et les autres traits phoniques ; néanmoins, ces derniers, qu'ils soient diversement redondants ou diversement expressifs, constituent eux aussi une partie inaliénable de l'analyse linguistique. Il faut renoncer à considérer naïvement tous ces autres traits comme une matière grossière n'entrant pas dans l'horizon de la linguistique, comme une matière sans valeur linguistique. À l'heure actuelle, on conçoit naturellement le son du langage dans toute son intégrité comme un instrument artificiel de la langue, créé et existant précisément pour les tâches du langage, et qui, en dehors du langage, a été et est absent.

En outre, les recherches récentes qui ont été faites sur la corrélation entre la langue et le cerveau ont toutes constaté que les sons du langage appartenaient dans leur totalité à l'hémisphère cérébral gauche, tous les autres sons relevant de l'hémisphère droit. C'est la raison pour laquelle les travaux des spécialistes dans la physiologie et la physique des sons du langage requièrent dans toute leur ampleur la participation des linguistes afin que l'on puisse évaluer avec précision les fonctions des différents phénomènes phoniques, tant acoustiques que moteurs. Le développement actuel de la linguistique et des sciences connexes montre avec éloquence qu'il ne doit y avoir de place pour de vaines tentatives d'isolationnisme dans l'interprétation des sons du langage et de leurs fonctions. » (*J.Dial.* : p. 55-56).

<sup>154</sup> « L'analyse comparative des échantillons de parole générés et/ou perçus durant l'inactivation d'un des deux hémisphères s'est concentrée jusqu'ici en premier lieu sur le niveau phonique du langage. Les non moins importants niveaux morphologique, syntaxique et lexical d'une telle comparaison n'ont pas encore produit un matériau suffisant pour des conclusions exactes et n'ont pas encore attiré l'attention systématique des investigateurs. »

« With the inactivation of the left hemisphere, the number of used and apprehended words and of their occurrences goes steadily down, as does the variety and length of their syntactic combinations and subordination levels : “After left-sided unilateral shocks one observes a shift toward a range of elementary, superficial formations, whereas the right-sided shocks are followed by a shift toward complex multi-leveled constructions” (AN, 1979, 75ff.)

The inactivation of the left hemisphere is particularly detrimental for verbs (except the simplest imperative formulas such as *stop* or *walk* or *help*) and for auxiliary words, while nominative forms of nouns, showing a much lower dependence on the context, are somewhat more under the control of the right hemisphere, especially when offering no complex word derivation, in particular no kinship with verbs. And finally, a higher resistability is exhibited by the most concrete and usual nouns (cf. Jakobson, 1980, 104f. ; on the intricate question of verb-derived nouns see Wolf & Koff, 1970).

The immediacy of transition from the linguistic network to an extralinguistic reality makes a word less dependent upon the integrity of the left hemisphere. In this connection the extreme dependence of the so-called grammatical “shifters” (according to Jespersen’s terminology) on the intact left hemisphere is most instructive, since the general meaning of a shifter comprises a simultaneous, double reference to the code and to the message (cf. Jakobson 1971, 130ff.). In contradistinction to the shifterless character of the noun, it is compulsory participation of shifters in the structure of the verbs which furthers an alienation between the verb and the right hemisphere. The disappearance of shifters from the range of grammatical categories and an atrophy of syntactic subordination are two characteristic effects called forth by the suppression of the left hemisphere.

Inactivation of the left hemisphere underlies the desemantization of words on their paradigmatic as well as syntagmatic axis. Ivanov (1978, 39ff., 45) has initiated a promising study of the distinctions and confusions between synonyms, antonyms and homonyms that are committed by patients undergoing shock therapy. Changes in treatment of semantic similarities, contrasts, and contiguities in their relation to the withdrawal of single hemispheres promise to open new tempting outlooks.

The left hemisphere of the brain deals with categorization both in grammar and in the constructive operations of calculation (cf. Ivanov 1979, 126).

The captivating questions of the interconnection between script and cerebral hemispheres have been left aside in the present survey, in order not to embroil the discussion by including one more intricate, namely spatial factor.

The inquirers’ find that, “after left-sided shocks, the entire scale of speech disturbances appears much more frequently among depressive patients than among schizophrenics” (AN, 1979, 69), requires further observations and analysis<sup>155</sup>. » (J.Br. : p. 171-172).

---

<sup>155</sup> « Avec l’inactivation de l’hémisphère gauche, le nombre de mots utilisés et appréhendés et de leurs occurrences décroît régulièrement, de même que la variété et la longueur de leurs combinaisons syntaxiques et niveaux de subordination : “Après des chocs unilatéraux orientés vers la gauche nous observons un changement relatif à des formations élémentaires, superficielles, alors que les chocs orientés vers la droite sont suivis d’un changement relatif aux constructions complexes à plusieurs niveaux.” (AN, 1979, 75ff.)

L’inactivation de l’hémisphère gauche est particulièrement nuisible aux verbes (à l’exception des formules impératives les plus simples comme *stop* ou *walk* ou *help*) et aux mots auxiliaires, alors que les formes nominales au nominatif, montrant une moins grande dépendance au contexte, sont un peu plus sous le contrôle de l’hémisphère droit, tout spécialement quand ils ne présentent aucune dérivation lexicale complexe, en particulier aucun rapport avec les verbes. Enfin, les noms les plus concrets et les plus usuels manifestent une plus grande résistance (cf. Jakobson, 1980, 104 sq. ; sur la complexe question des noms dérivés de verbes, voir Wolf & Koff, 1970).

L’immédiateté de la transition du réseau linguistique à une réalité extra-linguistique rend un mot moins dépendant de l’intégrité de l’hémisphère gauche. Dans cette perspective, l’extrême dépendance de ce qu’on

Nous avons déjà noté dans le deuxième chapitre de la première partie la contradiction qui consiste à postuler, dans le cadre de la structure orientée, deux types de perception indépendants. Notons à présent en outre que, de même que, comme il apparaît dans *The Sound Shape of Language*, l'intonation et les autres traits affectifs ou émotionnels demeurent malgré tout des éléments du langage, la « structuration du langage » met en jeu les deux hémisphères cérébraux<sup>156</sup>, et ce dans le cadre de la même distinction entre véhicules médiats (codés) et immédiats (ostentifs) de la signification. On lisait de même dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » (1971-1975) :

« La relation entre le traitement des noms et celui des verbes est une question cruciale dans l'étude du langage et des perturbations du langage. La prédominance des noms sur les verbes chez les malades agrammatiques a été mise en évidence par J. M. Wepman [40]. L. S. Cvetkova, collaboratrice de Luria, dans son intéressant article, "Vers l'analyse de l'aphasie dite dynamique" [8 ; cf. 31], a montré qu'il était beaucoup plus difficile pour les malades de nommer différents verbes que d'énumérer des noms concrets. Dans le meilleur des cas, deux ou trois verbes étaient produits. Puis-je confronter, à titre provisoire, ces données avec les nouvelles recherches, encore préliminaires, de R. W. Sperry et M. S. Gazzaniga, sur la compréhension du langage chez les malades ayant subi une bissection cérébrale [voir 11] ? La compréhension des noms proposés à l'hémisphère droit s'est révélée élevée, à l'exception des noms verbaux, qu'il s'agisse de *nomina actionis* non suffixés ou de *nomina actoris* pourvus du suffixe *-er* comme *locker* ("coffre fermant à clef"), *teller* ("narrateur"), etc. Les adjectifs "étaient aisément identifiés par l'hémisphère droit", à l'exception de ceux qui dérivent de verbes, tels que *shiny* ("brillant"), *dried* ("séché") etc. Avec les verbes, "le niveau de performance était pauvre". Ces données méritent d'être mises en relation avec l'essai ingénieux d'une classification topologique des langues dû au mathématicien René Thom [38]. Il pose une hiérarchie des catégories grammaticales, où le nom en tant que catégorie la plus stable s'oppose au verbe, tandis que les noms verbaux sont au même niveau que le verbe et que

---

appelle les "embrayeurs" grammaticaux (selon la terminologie de Jespersen) à l'égard du caractère intact de l'hémisphère gauche est des plus instructives, puisque la signification générale d'un embrayeur comprend une référence double, simultanée, au code et au message (cf. Jakobson 1971, 130 *sqq.*). Par opposition au caractère dépourvu d'embrayage du nom, c'est la participation obligatoire des embrayeurs à la structure des verbes qui entraîne un éloignement du verbe par rapport à l'hémisphère droit. La disparition des embrayeurs de la classe des catégories grammaticales et l'atrophie de la subordination syntaxique sont deux effets caractéristiques provoqués par la suppression de l'hémisphère gauche.

L'inactivation de l'hémisphère gauche sous-tend la désémantisation des mots sur leur axe paradigmatique aussi bien que sur leur axe syntagmatique. Ivanov (1978, 39 *sqq.*, 45) a engagé une étude prometteuse des distinctions et des confusions entre synonymes, antonymes et homonymes commises par les patients soumis à une thérapie par chocs. Les changements dans le traitement des similarités sémantiques, des contrastes et des contiguïtés dans leur relation avec le retrait des hémisphères promettent d'ouvrir de nouvelles perspectives appétissantes.

L'hémisphère gauche du cerveau traite la catégorisation et dans la grammaire et dans les opérations constructives de calcul (cf. Ivanov, 1979, 126).

Les questions captivantes de l'interconnexion entre l'écriture et les hémisphères cérébraux ont été laissées de côté dans la présente étude, afin de ne pas compliquer la discussion en incluant un facteur plus complexe, à savoir le facteur spatial.

La découverte des chercheurs, qu'"après des chocs unilatéraux, la gamme entière des troubles du langage apparaît bien plus fréquemment parmi les patients dépressifs que parmi les schizophrènes" (AN, 1979, 69), requiert des observations et une analyse nouvelles. »

<sup>156</sup> Et ce alors que la loquacité et la précision verbale sont augmentées en cas d'inactivation de l'hémisphère droit. Voir la citation produite dans la note 152 ci-dessus, ainsi que J.Br. : p. 170.

les adjectifs occupent une position intermédiaire entre le nom et le verbe. De l'ensemble de ces aperçus, il s'ensuit que le verbe est une catégorie marquée, une superstructure par rapport au nom, et qu'aussi bien l'acquisition que la désintégration du langage confirment cette hiérarchie. Le fait que "la compréhension du langage dans l'hémisphère droit" se limite aux noms s'explique par leur nature non marquée. La marque sémantique du verbe, par opposition au caractère non marqué du nom, est sa référence à l'axe temporel. Ainsi la suppression du verbe et de la séquence syntaxique déployée dans le temps sont deux traits, naturels et corrélés, des "aphasies temporelles".

Un grand nombre de problèmes syntaxiques que nous pose l'étude de l'aphasie se trouvent étroitement liés à la hiérarchie des structures linguistiques, à savoir à la relation entre les structures qui sont dérivées, marquées d'une part et les structures primaires, non marquées de l'autre. A cet égard, les exemples, souvent cités, provenant de l'expérience linguistique d'enfants ou d'aphasiques dans des langues qui présentent des désinences différentes au nominatif et à l'accusatif, sont particulièrement instructifs. Ainsi, en russe, la séquence "*papa* [nom.] *ljubit mamu* [acc.]" ("papa aime maman") peut être inversée sans que soit affectée la relation entre l'agent grammatical et le patient, signalés par deux suffixes flexionnels différents ; mais les aphasiques et les petits enfants comprennent erronément la phrase inversée, "*mamu* [acc.] *ljubit papa* [nom.]" comme "maman aime papa" ; et ceci parce que le premier ordre des mots, sujet-objet, est marqué comme une inversion expressive, et que seul l'ordre non marqué est compris par ces auditeurs défectueux. L'exemple dû à Goodglass, "le lion a été tué par le tigre", a tendance à être interprété par les aphasiques comme "le lion a tué le tigre" parce que, dans l'ordre des mots le plus usuel, le sujet fonctionne comme l'agent, alors qu'ici il subit l'action, et parce que, de plus, le passif est une superstructure par rapport à l'actif<sup>157</sup>. » (J.Dis. : p. 20-22).

---

<sup>157</sup> « The relation between the treatment of nouns and verbs is one of the most cardinal questions for the study of language and language disturbances. The predominance of nouns over verbs in agrammatical patients has been demonstrated by J. Wepman. A collaborator of Luria, L. S. Cvetkova, in her interesting Russian paper "Toward the Neuropsychological Analysis of So-Called Dynamic Aphasia", showed how much more difficult the task of naming various verbs was for patients compared to listing concrete nouns. At best two or three verbs were produced. Permit me to tentatively confront these data with the new, still preliminary studies of R. W. Sperry and M. S. Gazzaniga on language comprehension in patients who have undergone split-brain operations. The comprehension of nouns flashed to the right hemisphere proved to be high with the exception of verbal nouns, whether unsuffixed *nomina actionis*, or *nomina actoris* with the suffix *-er* (like "locker", "teller", etc.). Also, adjectives "were easily identified by the right hemisphere", with the exception of those derived from verbs, such as "shiny", "dried" and the like. With verbs "the performance level was poor". These data deserve to be compared with the relevant essay on the classification of language by the topologist René Thom.

Thom posits a hierarchy of grammatical categories with the noun as the most stable and opposed in this respect to the verb, while verbal nouns are on the same level as verbs, and the adjective occupies and intermediate position between noun and verb. From the comparison of all these observations and insights it follows that the verb is a marked category, a superstructure in relation to the noun, and both the acquisition and disruption of language confirm this order. The confinement of "language comprehension in the right hemisphere" to pure nouns finds an explanation in their unmarked nature. The semantic mark of the verb, in contradistinction to the unmarkedness of the noun, is its reference to the time axis. Thus the immunity of the verb and of the syntactical sequence deployed in time are two natural and interconnected features of "temporal aphasias".

Many syntactic problems faced by the study of aphasia can be explained with reference to the hierarchy of linguistic structures, namely to the relation between the derived, marked, and the primary, unmarked variety. The examples often quoted from the speech of children or aphasics in languages which have different endings for the nominative and accusative cases are most instructive. Thus, in Russian, "*Papa* (nom.) *ljubit mamu* (acc.)" "Dad loves mom" may be inverted without a change in the relation between the grammatical agent and the patient, which are signaled by two different inflectional suffixes, but aphasics and little children erroneously understand the inverted sentence, "*Mamu* (acc.) *ljubit papa* (nom.)", as "Mom loves dad", since the former word order is



Il ne s'agit évidemment pas pour nous de contester ces résultats d'analyses neuropsychologiques, ce qui serait totalement hors du champ de notre compétence, mais seulement de faire apparaître les contradictions constitutives de l'élaboration jakobsonienne, dans la mesure, précisément, où son objet n'est pas linguistique, mais construction linguistique – analyse structurale – à partir de données extralinguistiques et dans le cadre du postulat d'un objet. On notera d'ailleurs, dans ce dernier passage, la mention de la classification topologique de Thom, conduisant à des explications fondées sur la hiérarchie des structures linguistiques, c'est-à-dire sur la structuration du langage, objet unitaire au-delà de la distinction liée aux deux hémisphères cérébraux. Jakobson conclut :

« Two sets of questions are brought up by progressing neurolinguistic research : first, the interhemispheric topics demand an ever closer linguistic, or to put it more exhaustively, semiotic approach ; and secondly, we face a consistently interdisciplinary study of aphasic problems in connection with a difference in the affected zones of the left hemisphere. [...] »

At present, those governing functions of the brain which are connected with the output of speech and with its input lend themselves to an attentive examination, and it seems as if the joint efforts of linguists and neurologists are summoned to suggest and open ever deeper insights both into the structure of language with reference to the brain and into the structure of the brain with the help of language. The necessary initial step on this path has been the delineation of the set of internal functional convergences which specify each of the cerebral hemispheres ; these two heterogenous sets prove to form a cardinal dichotomous system of diametrically opposite, though complementary, properties, and such a state of affairs compels the maturing discipline of neurolinguistics to examine any display of one hemisphere with an unfailing reference to its counterpart on the other side of the brain.

It has been necessary to draw up a list of identifications and distinctions processed solely by the given hemisphere and inaccessible to the other hemisphere. The mutually exclusive stocks of the two hemispheres demand a clear delineation of the “many still rather ill-defined processes” which fall under the right hemisphere (cf. Milner, 1975, 83), but actually the immediacy of their signification offers us the sought-for definition. Thus, e.g., the *mediacy* of phonological devices, such as a distinction of higher and lower pitch in a polytonic language like Thai, explains the dependence of this distinctive feature on the left hemisphere, as has been proved by experiments with dichotic hearing and with unilateral shocks (cf. Jakobson & Waugh, 45). On the other hand, the *immediate* signification justifies the expected competence of the right hemisphere when, for instance, a higher pitch signals either an interrogative sentence or an emotive passage in the speaker's words, or finally, the presence of a female's voice in the discourse.

To conclude with a telling case (cf. Monrad-Krohn, 1947) : A lesion of the left hemisphere, which was suffered by a Norwegian woman from a piece of shrapnel, cancelled the role of pitch in her native word pattern but released the latter's wider use in emotive variations to be processed by the right hemisphere. Each of the two signal systems – the immediate as well as the mediate one – is accessible to one single

---

neutral, unmarked, while the latter is marked as expressive, and only the unmarked order is grasped by such listeners. Dr. Goodglass' example, “the lion was killed by the tiger”, tends to be interpreted by aphasics as “the lion killed the tiger”, since in the usual, most normal word order the subject functions as an agent, whereas here it becomes the victim, and moreover, because the passive is a superstructure upon the active. » (J.Dis. : p. 137-138).

hemisphere : immediate signals can be processed only by the right hemisphere and mediate ones by the left<sup>158</sup>. » (J.Br. : p. 176-177).

Jakobson parle ici d'« approche linguistique, ou pour être plus exhaustif, sémiotique » des « thèmes interhémisphériques » et, comme nous l'avons souligné, il s'agit de fait d'interprétation sémiotique (structurale) de conclusions neurologiques, en lieu et place de toute perspective linguistique. Dans ce cadre, l'interdisciplinarité se réduit nécessairement à l'édification d'une structure commune aux différentes sciences, le « langage » – la « structure du langage » éclairée « en référence au cerveau », à laquelle répond ainsi une « structure du cerveau » élucidée « avec l'aide du langage » –, dont la linguisticité se résume précisément au cadre d'analyse qu'il fournit. C'est là, en réalité, l'objet totalisant jakobsonien : un objet extralinguistique – les sons, objet de la problématique phonologique, et plus largement le langage – soumis à une analyse structurale, et dont la délimitation est ainsi nécessairement mouvante. C'est là, par ailleurs, l'envers du réalisme jakobsonien, qui renvoie ainsi avant tout à une inconsistance de la linguistique. On lit ainsi encore dans *The Sound Shape of Language* :

« A tous ceux qui voudraient séparer les problèmes physiologiques ou physiques que posent les traits distinctifs de l'examen de leurs fonctions linguistiques, Pierce avait répondu dès 1905 : "On peut classer les objets selon leur matière : choses en bois, choses en fer, choses en argent, etc. Mais, en général, le classement selon la *structure* vaut mieux" (8.213).

---

<sup>158</sup> « Deux séries de questions sont soulevées par les progrès de la recherche neurolinguistique : en premier lieu, les thèmes interhémisphériques demandent une approche linguistique, ou pour être plus exhaustif, sémiotique toujours plus minutieuse ; et en second lieu nous nous trouvons devant une étude logiquement interdisciplinaire des problèmes aphasiques en rapport avec une différence dans les zones affectées de l'hémisphère gauche. [...] »

A présent, les fonctions directrices du cerveau qui sont connectées avec la sortie de la parole et avec son entrée se prêtent à un examen attentif, et il semble que les efforts conjoints des linguistes et des neurologues sont appelés à suggérer et à ouvrir des aperçus toujours plus profonds à la fois de la structure du langage en référence au cerveau et de la structure du cerveau avec l'aide du langage. L'étape initiale nécessaire sur ce chemin a été la délimitation de la série des convergences fonctionnelles internes qui spécifient chacun des hémisphères cérébraux ; ces deux séries hétérogènes s'avèrent former un système dichotomique cardinal de propriétés diamétralement opposées, bien que complémentaires, et un tel état de choses contraint la discipline en maturation qu'est la neurolinguistique à examiner toute manifestation d'un hémisphère infailliblement en référence à sa contrepartie dans l'autre côté du cerveau.

Il a été nécessaire de dresser une liste d'identifications et de distinctions traitées seulement par un hémisphère donné et inaccessibles à l'autre hémisphère. Les inventaires mutuellement exclusifs des deux hémisphères demandent une claire délimitation de "nombreux processus encore plutôt mal définis" qui échoient à l'hémisphère droit (cf. Milner, 1975, 83), mais en réalité l'immédiateté de leur signification nous offre la définition cherchée. Ainsi, par ex., le *caractère médiat* des procédés phonologiques, tels qu'une distinction de tons haut et bas dans une langue polytonique comme le thai, explique la dépendance de ce trait distinctif à l'égard de l'hémisphère gauche, ainsi qu'il a été prouvé par des expériences avec audition binaurale et chocs unilatéraux (cf. Jakobson et Waugh, 45). D'autre part, la signification *immédiate* justifie la compétence attendue de l'hémisphère droit quand, par exemple, un ton signale soit une phrase interrogative soit un passage émotif dans les mots du locuteur, ou enfin la présence d'une voix de femme dans le discours.

Pour conclure avec un cas éloquent (cf. Monrad-Krohn, 1947) : Une lésion de l'hémisphère gauche, qui a été subie par une femme norvégienne en raison d'un éclat d'obus, abolit le rôle du ton dans sa structure de mot native mais en libère un plus large usage dans les variations émotives traitées par l'hémisphère droit. Chacun des deux systèmes de signaux – l'immédiat aussi bien que le médiat – n'est accessible qu'à un seul hémisphère : les signaux immédiats ne peuvent être traités que par l'hémisphère droit et les médiats que par le gauche. »

L'importance de ce concept de trait distinctif n'a cessé de devenir de plus en plus évidente avec les années, grâce aux expériences effectuées sur la perception et à la faveur des divers débats linguistiques (voir A.S. Liberman, 1974). Leur réalité perceptuelle s'est vue confirmée par la recherche neurolinguistique : "Il est de plus en plus manifeste que l'hémisphère gauche est à l'origine de la classification des phonèmes sur la base de leurs traits distinctifs, et que c'est lui qui en soutient la hiérarchie, assurant ainsi la stabilité du système phonologique de la langue" (Balonov & Deglin, 1976 : 182). Et, comme l'a démontré Blumstein (1974), "les traits sont extraits indépendamment les uns des autres au cours du processus de perception de la parole" (p. 140), et "les contrastes simples entre traits [sont] plus aisés à identifier que les contrastes doubles" (p. 344 ; voir Blumstein & Cooper, 1972). D'autre part, on a vu sortir des résultats intéressants de l'analyse des désordres aphasiques et des troubles qu'ils engendrent au niveau des traits, en rapport avec des lésions corticales de certaines régions postérieures et antérieures des "aires du langage", sources de détérioration de l'organisation respectivement paradigmatique et syntagmatique (voir Luria, 1973, 1976 ; Vinarskaja, 1971 ; Lecours et Rouillon, 1976 ; RJ, I : 1971). Hans-Lukas Teuber (1916-1977) le disait : "Les 'traits distinctifs' devraient être plus qu'un schéma universel de classification des phonèmes, avec toute leur diversité ; ils devraient être 'réels', c'est-à-dire correspondre à des mécanismes neurologiques universels de production *et* de perception des sons du langage" (1974).

Il est vrai que la subtile intrication des réseaux que sous-tendent les traits distinctifs peut donner l'impression d'une sorte de prestidigitation, machinée par l'observateur. Mais, en réalité, c'est le langage lui-même qui ne cesse de nous surprendre par la complexité de ses tours, c'est lui le prestidigitateur<sup>159</sup>. » (J.SS : p. 151-153).

On se demande en effet ce que seraient les traits distinctifs s'ils n'étaient pas « réels ». S'ils le sont effectivement, et si la notion de substance amorphe est sans aucun doute fictive, reste à savoir, et c'est ce qu'apporte la théorisation saussurienne de la langue, ce que signifie la linguisticité, faute de quoi le linguiste procède à contresens : construisant – dans le cadre de l'hypothèse structurale et sur fond de la définition commune du langage, dont l'arrière-plan est l'évidence de l'idiome – la linguisticité d'un objet qui est celui d'autres sciences, et qui est

---

<sup>159</sup> « All those who try to separate the physiological or the physical questions of the distinctive features from the inquiry into their linguistic functions will find a foresighted reply made by Peirce in 1905 : "We may classify objects accordingly to their matter : as wooden things, iron things, silver things, etc. But classification according to *structure* is generally more important" (8.213).

Through the last decades the significance of the concept of distinctive features has become increasingly apparent, both through perceptual experiments and through linguistic debates (cf. A.S. Liberman 1974). Neurolinguistic investigations strikingly corroborate the perceptual reality of the distinctive features : "It becomes evident that as a rule the left hemisphere brings about the classification of phonemes on the basis of their distinctive features and supports the hierarchy of these features ensuring the stability of the phonological system of language" (Balonov & Deglin 1976 : 182). As demonstrated by Blumstein (1974), "features are independently extracted during the speech perception process" (p. 140), and "single feature contrasts [are] easier to identify than double feature contrasts" (p. 344 ; and cf. Blumstein & Cooper 1972). The specification of aphasic disorders and of their typical feature disturbances in connection with cortical lesions of certain posterior and anterior parts of the "speech areas" showing deteriorations of the paradigmatic and syntagmatic organization respectively has gradually brought appreciable results (see Luria 1973, 1976 ; Vinarskaja 1971 ; Lecours & Rouillon 1976 ; RJ 1971). As Hans-Lukas Teuber said, "the 'distinctive features' would be more than a universal schema for classifying phonemes, in all their diversity across languages ; the features would be 'real', in the sense of being universal neuronal mechanisms for producing *and* for perceiving sounds of speech" (1976).

The clever intricacy of the networks which the distinctive features underlie can give the superficial impression of being hocus-pocus, contrived by the investigator, yet it is in fact language itself which surprises the student with its intricate, one could even say hocus-pocus, tricks. » (J.SS : p. 125-127).

dès lors, pour ce qui le concerne, ce que nous avons appelé un faux objet – les sons, la signification –, au lieu de définir cet objet et d'ouvrir ainsi l'espace de la théorisation. Ce faisant, il projette une forme sur le langage, construisant ainsi un objet nécessairement hétérogène, sans aucun espace pour la théorisation.

### 3. L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DU LANGAGE : UN OBJET SANS ESPACE

Il nous faut revenir ici aux développements relatifs au langage enfantin et à l'aphasie, partiellement analysés dans le chapitre précédent ainsi que dans le deuxième chapitre de la première partie. Comme il est apparu dans ce qui précède, les études jakobsoniennes de l'aphasie impliquent la même relation entre langage et cerveau que celle que nous venons de voir à propos des sons du langage. En premier lieu, l'étude des aphasies vient confirmer les résultats de l'analyse linguistique, témoignant ainsi en faveur du réalisme de cette dernière ou de la réalité de la structure linguistique en tant qu'elle renvoie au fonctionnement du langage. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Jakobson écrit ainsi dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle<sup>160</sup> » (1971-1975) :

« Dans l'étude des divers syndromes linguistiques d'aphasie nous devons prêter à coup sûr attention à la hiérarchie des constituants linguistiques et de leurs combinaisons, en commençant par les unités discrètes ultimes de la langue, les *distinctive features*, ou "mérismes", selon le terme proposé par Benveniste [2, p. 223 s.]. Sheila Blumstein, qui combine une formation de linguiste avec celle de neurologue, a examiné en détail et mis en évidence le rôle fondamental joué par l'identification et la discrimination de ces quanta linguistiques dans la perception de la parole et dans les troubles aphasiques [6 ; cf. 26]. [...] »

Un faisceau de traits distinctifs simultanés est appelé un "phonème", terme introduit dans les années 1870 et progressivement redéfini. C'est un concept important et utile, à condition que l'on soit conscient de son caractère dérivé, secondaire, du point de vue de la structure linguistique, par rapport à ses composants, les traits distinctifs. Les tentatives exagérées, visant à abolir le concept de phonème, sont tout aussi peu fondées que les efforts rétrogrades opposés, ayant pour objectif de réduire l'importance du concept de trait distinctif, ou même de l'écarter, au profit de celui de phonème. Dans le résumé de sa monographie, Sheila Blumstein souligne le fait que "la notion de trait distinctif a fourni une explication systématique de la fréquence relative des différents types d'erreurs de substitution, faites par les aphasiques", et que, "de plus, les stratégies de production de la parole mises en œuvre par les malades aphasiques ont suggéré que les valeurs binaires assignées aux traits dans la théorie phonologique, paraissent être une partie intrinsèque du système phonologique du locuteur". Le principe structural sur lequel se fondent ces valeurs, à savoir l'opposition entre unités marquées et non marquées, se révèle "un aspect essentiel de l'analyse phonologique", car "la notion de marque (*markedness*) a caractérisé la direction des erreurs de substitution et de simplification faites par les aphasiques".

La plus petite unité munie de son propre sens est le "morphème", concept et terme introduits par Baudouin de Courtenay. [...]

---

<sup>160</sup> Texte dont la publication française est dédiée à Benveniste : « C'est à Émile Benveniste qui fut l'un des premiers à soutenir l'importance des études strictement linguistiques sur les syndromes de l'aphasie, que je tiens à dédier, en hommage d'admiration et d'affection, cette étude basée sur mes rapports au III<sup>e</sup> Symposium international d'aphasiologie à Oaxtepec - Mexique, novembre 1971, et au II<sup>e</sup> Congreso Panamericano de Audición y Lenguaje à Lima - Pérou, octobre 1973. » (J.Dis. : p. 11). Nous ignorons à quoi Jakobson fait référence.

Au sujet de l'unité morphologique la plus haute, le "mot" (*word*), on peut répéter ce qui vient d'être dit du phonème : c'est un concept important, qui ne doit être ni abandonné ni considéré, à la place du morphème, comme l'unité grammaticale ultime.

La hiérarchie habituelle des structures syntaxiques dans la terminologie anglaise – *phrase, clause, sentence* – se révèle utile dans l'analyse du discours aphasique spontané et conditionné. La terminologie française est moins stable. Peut-être le "nœud" de Lucien Tesnière [37] pour l'anglais *phrase* et les traditionnels "proposition" et "phrase" pour *clause* et *sentence* seraient-ils appropriés<sup>161</sup> ? » (J.Dis. : p. 13-15).

On retrouve cependant par ailleurs, plus précisément, la correspondance entre l'analyse linguistique et les études physiologiques du cerveau. Jakobson poursuit ainsi :

« Travaillant sur l'interprétation linguistique de données aphasiques, et me hasardant à systématiser le matériel analysé à la lumière de critères strictement linguistiques, j'ai observé pas à pas des correspondances frappantes entre les différents types linguistiques d'aphasie et les syndromes découverts par les spécialistes des études du cortex, notamment par A. R. Luria [27, 28], et j'ai esquissé ce parallélisme évident dans mes articles de 1963 et 1966 [24 a]. Cependant, je préfère éviter de proposer des équations sans les avoir soumises à un contrôle interdisciplinaire systématique, car mes propres recherches restent centrées uniquement sur l'aspect verbal des divers types de l'aphasie. Mais je suis profondément impressionné en lisant la récente synthèse présentée par A. R. Luria, le grand explorateur des mécanismes cérébraux et de leurs lésions, en tant que facteurs dans l'apparition des différents types de troubles aphasiques [30]. Lorsque ce fondateur de la neurolinguistique [cf. 29], exposant les résultats de ses vastes recherches sur les troubles du langage, exprime son "accord total" avec les concepts fondamentaux proposés dans mes tentatives pour détecter et classer les syndromes

---

<sup>161</sup> « When we study the diverse linguistic syndromes of aphasia, we must pay consistent attention to the hierarchy of linguistic constituents and their combinations. We begin with the ultimate discrete units of language, "distinctive features", or *mérismes*, as Benveniste proposed to call them. The fundamental role played by the identification and discrimination of these linguistic quanta in speech perception and in its aphasic disruptions has been exhaustively investigated and convincingly shown by Sheila Blumstein, who combines a thorough training in linguistics and neurology. [...]

The bundle of concurrent distinctive features is labeled "phoneme", according to the French term *phonème*, introduced in the 1870's and gradually redefined. It is an important and useful concept on the condition that one realizes its derived, from the viewpoint of linguistic structure, secondary character in relation to its components, the distinctive features. The exaggerated attempts to abolish the concept of the phoneme are as equally unfounded as the opposite retrograde efforts to minimize or even to discard the concept of distinctive features in favor of phonemes. In the summary of her monograph, S. Blumstein points out that "the notion *distinctive feature* has provided a principled explanation for the frequency of the different types of substitution errors made by aphasics" and that "moreover, the strategies for speech production demonstrated by aphasic patients suggested that the binary values ascribed to features in phonological theory may be an intrinsic part of the phonological system of the speaker". The basic structural principle of these values, namely the opposition of marked and unmarked entities, proves to be "an essential aspect of phonological analyses", since "the notion markedness characterised the direction of substitution and simplification errors made by aphasics".

The smallest unit that carries its own meaning is the "morpheme", a concept and term introduced by Baudouin de Courtenay. [...]

About the highest morphological unit, the "word" (*mot*), one can repeat what was said in reference to the phoneme : it is a substantial concept that can be neither discarded nor considered as the ultimate grammatical unit instead of the morpheme.

The usual English hierarchy of syntactic structures – "phrase", "clause", "sentence" – proves useful in the analysis of spontaneous and conditioned aphasic speech. The French terminology is less stable. Perhaps Lucien Tesnière's *noeud* for the English "phrase" and the traditional French names *proposition* and *phrase* for "clause" and "sentence" would be appropriate. » (J.Dis. : p. 130-132).

linguistiques de l'aphasie, et lorsqu'il fournit, en outre, des références décisives aux "mécanismes physiologiques sous-jacents à ces troubles", la conclusion capitale qui s'impose porte sur la nécessité de mettre en œuvre une coopération toujours plus étroite entre linguistes et neurologues, une investigation conjointe et cohérente qui permette de voir plus loin dans les mystères encore inexplorés du cerveau et du langage<sup>162</sup>. » (J.Dis. : p. 15).

Les deux articles de 1963 et 1966 sont « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » (1963) et « Linguistic Types of Aphasia » (1963). On lit en effet en conclusion du premier de ces deux textes :

« Il est superflu d'ajouter qu'en restreignant cet aperçu aux critères linguistiques je ne méconnaiss pas les autres aspects des troubles aphasiques. *Suum cuique*, mon principal propos a été d'éviter toute confusion de niveaux différents. On ne peut toutefois que souscrire au programme de Jackson de 1878 quand il dit qu'une délimitation rigoureuse des niveaux ne doit pas nous empêcher de "nous efforcer de tracer une correspondance entre eux" (1958, p. 156), en particulier entre les affections du langage et leurs "substrats anatomiques".

Sont largement reconnues, aussi bien la liaison entre les lésions relativement antérieures du cortex et les troubles de l'encodage que la liaison entre les lésions relativement postérieures et les troubles de décodage. Il est en outre remarquable que les détériorations dans l'encodage des séquences correspondent aux lésions frontales et fronto-temporales antérieures (cf. Luria, 1958, pp. 27, 30), tandis que les détériorations du décodage, qui comportent la co-présence, l'axe de simultanéité du langage, sont liées aux lésions postéro-temporales et postéro-pariétales. Les types transitionnels, qui connectent les détériorations d'encodage avec l'axe de simultanéité du langage ou les détériorations de décodage avec son axe de successivité, correspondent apparemment aux lésions des aires rétrocentrales (aphasie afférente : cf. Luria, 1947, p. 112) et centro-temporales (aphasie amnestique : cf. Penfield et Roberts, 1959, p. 42 ; Luria, 1962, p. 98). Il semble y avoir une éloquente conformité entre la localisation médiane de ces lésions et le caractère intermédiaire que prennent ces affections du langage dans leur relation avec les autres types d'aphasie.

Les lésions fronto-temporales et postéro-temporales sont responsables des types classiques de troubles de l'encodage et du décodage. En opposition à ces deux formes disloquantes d'aphasie, les types limitateurs sont attachés à deux aires polaires : l'affection dynamique se limite aux portions antérieures, frontales du cerveau (cf. Luria, 1962, p. 182), cette "aire intrinsèque frontale de la partie antérieure du cerveau", et,

---

<sup>162</sup> « When I worked on a linguistic interpretation of aphasic data and then ventured to systematize the analysed material in the light of strictly linguistic criteria, step by step I observed salient correspondences between the linguistic types of aphasia and the topographic syndromes discovered by experts in studies of the cortex, especially by A. R. Luria, and I outlined these manifest parallels in my papers of 1963 and 1966. I prefer, however, to avoid making equations without having submitted them to a systematic interdisciplinary control, and my own work remains concentrated upon the verbal aspect of aphasia in its manifold ramifications. But I feel deeply impressed and inspired when reading the recent synthetic study of A. R. Luria, the great inquirer into cerebral mechanisms and their lesions as factors of the different kinds of aphasic disorders. When this creator of neurolinguistics, in developing his unwearying research of speech disturbances, expresses his "full agreement with the basic concepts proposed" in my linguistic attempts to detect and classify the linguistic syndromes of aphasia and offers further, decisive references to the "physiological mechanisms underlying these impairments", the cardinal conclusion one may draw is the necessity of an ever closer cooperation between linguists and neurologists, a joint and consistent scrutiny which promises to open a deeper insight into the still unexplored mysteries both of the brain and of language. » (J.Dis. : p. 132).

inversement, l'affection sémantique se limite aux sections postéro-pariétales et pariéto-occipitales, les "aires intrinsèques postérieures" (cf. Luria, 1958, p. 21 ; Pribram 1960).

Surgit alors immanquablement la question : quel est le corrélat cérébral de la dichotomie linguistiquement pertinente "Séquence/Co-présence" ? Permettez-moi de citer en réponse à cette question celle, encore à l'essai mais néanmoins des plus stimulantes, que j'ai reçue du professeur K. Pribram, de l'université de Stanford :

"On soulèvera la question du lieu réel du dérangement dans l'aphasie efférente. Une ablation bilatérale de l'aire de Broca a été effectuée sans qu'il y ait production d'aphasie (Mettler, 1949). Chez les singes, des lésions fronto-insulo-temporales produisent le trouble d'"encodage de séquence", mêmes s'ils ne parlent pas. A mon sens, le type d'aphasie concernant "l'encodage de séquence" ne résulte donc pas d'une affection superficielle de l'aire 44, mais d'une atteinte de la région fronto-temporale du cerveau due à des lésions profondes.

Dans cette hypothèse, et si le cortex frontal antérieur est considéré (pour des raisons thalamo-corticales, phylogénétiques et neuro-comportementales) comme une partie de l'avancée médio-basale du cerveau, un argument supplémentaire est fourni par l'analyse linguistique. Les deux axes linguistiques trouvent leurs correspondants dans le cerveau : Décodage/Encodage correspond dans le cerveau à Postérieur/Frontal ; Co-présence/Séquence (ou Simultanéité/Successivité) se dispose dans le cerveau comme Dorsolatéral/Médiobasal."

L'étude de l'aphasie ne peut plus longtemps ignorer le fait remarquable qu'une typologie intrinsèquement linguistique des troubles aphasiques, ébauchée sans aucune préoccupation des données anatomiques, aboutit à une configuration relationnelle, manifestement cohérente et symétrique, qui se révèle remarquablement proche de la topographie des lésions du cerveau sous-jacentes à ces détériorations<sup>163</sup>. » (J.TAI : p. 151-153)

---

<sup>163</sup> « It is superfluous to add that by restricting my survey to linguistic criteria, I am not disregarding the other aspects of aphasic impairments. *Suum cuique*, and my main concern has been to avoid any confusion of different levels. However, one must agree with Jackson's program of 1878, that a rigorous delimitation of levels must not prevent us from "endeavouring to trace a correspondence betwixt them" (1958, p. 156) and, in particular, between the affections of language and their "anatomical substrata".

The connection between the more anterior lesions of the cortex and the encoding impairments, as well as the connection between the more posterior lesions and the decoding impairments, is widely recognized. It is, furthermore, noteworthy that the encoding impairments of sequences correspond to anterior fronto-temporal and frontal lesions (cf. Luria, 1958, pp. 27, 30), whereas the decoding impairments, which involve concurrence, the simultaneity axis of language, are tied to postero-temporal and postero-parietal lesions. The transitional types, which connect encoding impairments with the simultaneity axis or decoding impairments with the successivity axis of language, apparently correspond to lesions in the retrocentral (afferent aphasia : cf. Luria, 1947, p. 112) and centro-temporal areas (amnesic aphasia : cf. Penfield and Roberts, 1959, p. 42 ; Luria, 1962, p. 98). There appears to be an eloquent conformity between the middle location of these lesions and the intermediate character of these language disorders in relation to the other types of aphasia.

Frontal-temporal and postero-temporal lesions are responsible for the basic types of encoding and decoding impairments, and in contradistinction to these two disruptive forms of aphasia, the limitative types are tied to two polar areas, namely the dynamic disorder is bound to the anterior, frontal portions of the brain (cf. Luria, 1962, p. 182), the "frontal intrinsic area of the forebrain", and inversely the semantic disorder to the postero-parietal and parieto-occipital sections, the "posterior intrinsic areas" (cf. Luria, 1958, p. 21 ; Pribram, 1960).

These arises inevitably the question : What is the cerebral correlate of the relevant dichotomy – Sequence/Concurrence ? Permit me to quote the tentative, but, nevertheless, most stimulating response to this question which I have received from Professor K. Pribram of Stanford University :

"The question may be raised as to the true locus of disturbance in "efferent" aphasia. Bilateral removal of Broca's area has been performed without the production of aphasia (Mettler, 1949). In monkeys fronto-insulo-temporal lesions produce the "encoding-sequence" defect even though they do not speak. My feeling is,

et de même dans le second :

« Quand j'ai eu interprété et classé au niveau linguistique l'instructif matériel présenté dans les publications de Luria, les témoignages cliniques de divers travaux européens et américains sur l'aphasie ainsi que mes propres observations, j'en suis venu à m'intéresser aussi aux autres tentatives existantes de classer les troubles aphasiques, même si elles se situaient à d'autres niveaux. Attentif au danger qu'il y a, suivant Hughlings Jackson, à mélanger d'une façon ou d'une autre différents niveaux dans les recherches sur l'aphasie, j'ai esquissé ma typologie des troubles aphasiques sur des bases purement et strictement linguistiques. Mais je me rendais compte en même temps qu'il ne faut pas confondre avec l'isolement l'autonomie qu'on revendique. Autant l'autonomie est payante, autant l'isolement est nuisible. Une fois accompli l'examen autonome de chaque niveau donné, il est utile et même nécessaire de s'interroger sur les corrélations entre niveaux différents. Ainsi me suis-je demandé ce qui avait été fait quant aux problèmes compliqués de la topographie du cerveau : quelles aires fonctionnelles du cortex s'étaient révélées responsables des différents types de troubles du langage.

J'ai utilisé les résultats de ces recherches topographiques, en particulier les données de Luria (1947, 1958, 1962) et celles de Pribram (1960). Après plusieurs discussions minutieuses avec ce dernier à Stanford, une corrélation étroite entre la localisation des lésions et la typologie linguistique des détériorations s'est d'elle-même suggérée. Il est permis d'ébaucher, à titre d'essai, une analogie entre la topographie et les trois dichotomies linguistiques.

Les troubles de la combinaison (contiguïté) semblent se relier aux lésions relativement antérieures du cortex, les troubles de la sélection aux lésions relativement postérieures. Si on confronte les variétés fondamentales de ces deux espèces de troubles, le type efférent et le type sensoriel, on voit que le premier est associé aux lésions temporales antérieures et le dernier aux lésions temporales postérieures. Il y a deux types de perturbations plus bénignes correspondant à ces deux types de désintégration verbale : la capacité à la combinaison subit une limitation dans les troubles "dynamiques", la capacité à la sélection dans les troubles "sémantiques". Ces deux formes atténuées d'aphasie (il s'agit de limitations, par opposition à désintégration) se relient à deux aires polaires : l'aire intrinsèque frontale de la partie avant du cerveau est responsable des troubles dynamiques, et l'aire intrinsèque postérieure (les sections pariétales postérieures et pariéto-occipitales) est responsables des troubles sémantiques.

Dans les types efférent et dynamique de troubles de la contiguïté, c'est l'axe de successivité du langage qui est affecté, tandis que les types sensoriel et sémantique de troubles de la combinaison affectent l'axe de la simultanéité. Quant aux deux types transitionnels, l'un d'eux, l'aphasie afférente, est un trouble de la combinaison affectant l'axe de la simultanéité, alors que l'autre, l'aphasie amnestique, est un trouble de la sélection portant sur l'axe de la successivité. Ces types transitionnels sont liés à des

---

therefore, that the "encoding-sequence" type of aphasia results not from a superficial involvement of the area 44 but from infingement on the fronto-temporal region of the brain when lesions are deep.

If this is so, and if the anterior frontal cortex is considered as part of the medio-basal forebrain (for thalamocortical, phylogenetic and neurobehavioral reasons), an added dividend accrues from the linguistic analysis. The two linguistic axes find their correspondence in the brain : *viz.* Decoding/Encoding is Posterior/Frontal in the brain ; Concurrence/Sequence (or Simultaneity/Successivity) is arranged as Dorsolateral/Mediobasal in the brain."

The study of aphasia can no longer by-pass the pertinent fact that an intrinsically linguistic typology of aphasic impairments, outlined without any regard to the anatomical data, yields a patently coherent and symmetrical relational pattern, which proves to be remarkably close to the metrical relational pattern, which proves to be remarkably close to the topography of those lesions of the brain which underlie these impairments. » (J.TAI : p. 302-304).



régions plus centrales du cortex – le type afférent aux lésions rétrocentrales, le type amnestique aux lésions centrotemporales (cf. Luria, 1947, 1962 ; et le point de vue de Penfield sur le cortex interprétatif, *in* Penfield et Roberts, 1959).

Les études de Luria et de Pribram, ainsi que leur recherche commune, menée simultanément à l'université de Stanford et à l'institut Burdenko de Moscou, suggèrent que la dichotomie successivité-simultanéité correspond à la différence structurelle entre les aires médiobasales et dorsolatérales du cerveau (Jakobson, 1964, Luria, 1962 ; Pribram, 1960). Si ce corrélat cérébral des coordonnées linguistiques se révèle valide, alors cette correspondance ouvre de nouvelles perspectives sur le difficile problème des interrelations existant entre nos perceptions séquentielles et simultanées, à savoir entre les phénomènes temporels, essentiellement séquentiels, tels que la parole et la musique, et des phénomènes spatiaux, essentiellement simultanés, tels que la perception des arts visuels. Il me semble que la dichotomie successivité-simultanéité, qui joue dans le langage un rôle si essentiel, mais jusqu'à présent inexploré, fournit la clef des recherches en instance sur les différents systèmes de signes et leurs interrelations. Peut-être l'étude de ce dualisme projettera-t-elle une lumière nouvelle sur les différentes fonctions et aires fonctionnelles du cerveau<sup>164</sup>. » (J.Lin. : p. 171-173).

---

<sup>164</sup> « When on a purely linguistic level I interpreted and classified all the instructive material contained in Luria's publications (32-36, 38), the factual testimonies in various European and American works on aphasia, and my own observations, I became interested also in the extant attempts to classify aphasic impairments on yet other levels. I followed Hughlings Jackson's warning against any mixture of different levels in the investigation of aphasia (23) and outlined my typology of aphasic impairments on a strictly linguistic basis. At the same time I realized that a call for autonomy should not be confused with isolation. While autonomy is rewarding, isolation is always harmful. After an autonomous examination of each given level is accomplished, it is useful and even necessary to look for the correlation between the different levels. Thus I asked myself what was done in the intricate questions of brain topography ; what functional areas in the cortex were found responsible for the different types of language disorders. I used the results of this topographic research, in particular Luria's (32, 33, 36) and Pribram's (47) data. After several detailed discussions with the latter at Stanford, a close correspondence between the location of the lesions and the linguistic typology of impairments suggested itself. A tentative topographic analogue to all three linguistic dichotomies may be drafted.

The combination (contiguity) disorders appear to be connected with the more anterior lesions of the cortex, and the selection (similarity) disorders with the more posterior lesions. If we confront the basic varieties of these two kinds of disorders, the efferent type and the sensory type, we learn that the former is associated with anterotemporal and the latter with posterotemporal lesions. There are two types of milder disturbances corresponding to these two types of verbal disintegration : the combination ability undergoes a limitation in the "dynamic" impairments, and the selection ability in the "semantic" impairments. These two attenuated forms of aphasia (mere limitation *versus* disintegration) are connected with the two polar areas : the frontal intrinsic area of the forebrain is responsible for the "dynamic" impairments, and the posterior intrinsic area (the postero-parietal and parieto-occipital sections) for the "semantic" impairments (33, 35, 36, 47).

In the efferent and dynamic types of combination disorders, the successivity axis of language is affected, whereas the sensory and semantic types of selection disorders affect the simultaneity axis. As to the two transitional types, one of them, afferent aphasia, is a combination disorder which affects the simultaneity axis, while the other, amnesic aphasia, is a selection impairment concerned with the successivity axis. These transitional types are linked with more central parts of the cortex – the afferent type with retrocentral lesions and the amnesic type with centrotemporal lesions (cf., Luria, 32, 36, and Penfield's views on the interpretive cortex, 45).

Luria's and Pribram's studies (36, 48) and their joint research, both at Stanford University and the Burdenko Institute in Moscow, suggest that the dichotomy successivity-simultaneity corresponds to the structural difference between the mediobasal and dorsolateral areas of the brain (see above, p. 303). If this cerebral correlate of the linguistic coordinates proves to be valid, then this correspondence opens new prospects to the intricate problem of the relationship between our sequential and simultaneous perceptions, in particular between such temporal, chiefly sequential phenomena as speech and music, and such typically spatial, chiefly simultaneous phenomena as perception of visual arts. It seems to me that the dichotomy successivity-

Jakobson insiste chaque fois sur le caractère purement linguistique (ou, comme dans les textes que nous avons vus dans la deuxième section de cette analyse, sémiotique) de ses analyses, et conséquemment sur l'aspect interdisciplinaire de telles recherches. On lit ainsi encore dans la discussion qui suivit « Linguistic Types of Aphasia » :

« May I add that I take full responsibility for the linguistic part of the paper presented, for the linguistic interpretation of Luria's and others' clinical testimonies and of my own observations. As to the topographic data, I simply collated Luria's and Pribram's conclusions with my linguistic statements. Although we detect a striking correspondence between the linguistic and topographic dichotomies, I would propose to discuss both aspects independently<sup>165</sup>. » (J.Lin. : p. 320)

et on lira de même dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) :

« Le neurologue John Hughlings Jackson (1835-1911) fut le premier à discerner et à accentuer l'aspect linguistique de l'aphasie. En examinant les différentes formes de la dissolution du langage, ce chercheur a réussi, dans des études variées parues entre 1866 et 1893 (126), à entrevoir la structuration de la langue avec une sagacité que les plus fins linguistes et psychologues de son temps pourraient parfois lui envier. Ainsi, par exemple, dans le premier de ses articles "On affections of speech from disease of the brain" (1878-79), on trouve en bas de page la note à retenir : "The so-called *idea* of a word, in contradistinction to *the* word, is itself a word subconsciously revived, or revivable, before the conscious revival or revivability of the same word, which latter, in contradistinction to the so-called *idea* of a word, is the so-called *word itself-the* word" (p. 168). Les remarques de Jackson sur les jeux de mots, rêves et troubles du langage comme diverses formes d'une "diopie mentale" figurent parmi celles de ses nombreuses idées qui ont devancé son époque.

Les neurobiologistes et les linguistes d'aujourd'hui, en coopérant à l'étude comparative des diverses lésions du cortex et des troubles aphasiques qui en résultent, parviennent à élucider la relation entre l'organisme humain et ses aptitudes et activités verbales. Une analyse purement linguistique tend à discerner trois dichotomies correspondant aux six types d'aphasie définis par Luria (170) et confirmés par les observations d'autres neurobiologistes contemporains (105). La classification des troubles aphasiques établie d'après cette analyse fait apparaître un schéma de relations manifestement cohérent et symétrique et, quand nous rapprochons ce schéma strictement linguistique des données anatomiques, nous voyons qu'il coïncide avec la topographie des lésions cérébrales responsables des divers troubles (134, 225). La poursuite de ces travaux interdisciplinaires, "neurolinguistiques" sur le langage de l'aphasique et du psychotique ne peut qu'ouvrir de nouvelles perspectives à l'étude du cerveau et de ses fonctions ainsi qu'à la science du langage et des autres systèmes sémiotiques (cf. 70, 87, 171, 172, 186, 280). Les recherches en cours sur les opérations de déconnexion des hémisphères cérébraux (cf. 260 et 86) permettent d'escompter une connaissance plus

---

simultaneity, which plays such an essential and still unexplored role in language, gives a key to the pending investigation of different sign systems in their interrelations. Perhaps the study of this dualism will throw a new light upon the different functions and functional areas of the brain. » (J.Lin. : p. 317-319).

<sup>165</sup> « Puis-je ajouter que j'assume l'entière responsabilité de la partie linguistique de la communication présentée, de l'interprétation linguistique de Luria et d'autres témoignages cliniques ainsi que de mes propres observations. Quant aux données topographiques, j'ai seulement collationné les conclusions de Luria et de Pribram avec mes affirmations linguistiques. Bien que nous découvrions une correspondance frappante entre les dichotomies linguistique et topographique, je proposerais de discuter les deux aspects indépendamment. »

approfondie des fondements biologiques du langage. De nouvelles études comparatives sur l'aphasie d'une part, l'agraphie et l'alexie d'autre part, devraient éclairer le rapport entre le langage écrit et le langage parlé dans leurs convergences et divergences, tandis que des recherches parallèles sur les troubles du langage et autres formes d'"asémiasie" (cf. 126 p. 159) telles que l'amusie ou les troubles des systèmes gestuels, feront avancer la sémiotique générale<sup>166</sup>. » (J.Rel. : p. 62-63)

puis dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978) :

« On sait déjà (voir plus haut p. 40) qu'il existe une infrastructure cérébrale des traits distinctifs, au sein de laquelle les hémisphères gauche et droit jouent des rôles distincts. D'autre part, on peut espérer beaucoup des régularités de plus en plus palpables que nous révèle l'élaboration du langage par les enfants, dans le domaine des traits distinctifs et des catégories grammaticales. Et il y a également les syndromes linguistiques des troubles aphasiques, liés à la nature et à la topographie des lésions cérébrales, qui suggèrent l'existence d'une différenciation entre les grandes zones des "aires linguistiques" corticales, en particulier entre les parties antérieures et postérieures de ces aires.

Ainsi, à propos de données "de la plus haute importance pour la recherche linguistique à venir", Alexandre Luria (1902-1977), expert mondial en matière d'étude du cerveau et des troubles linguistiques, concluait que "les lésions des parties *antérieures* de l'hémisphère dominant se traduisent par une détérioration marquée de l'organisation *syntagmatique* de la communication verbale, tandis que l'organisation *paradigmatique* du code linguistique demeure relativement intacte. Au contraire, les lésions des aires corticales *postérieures* de l'hémisphère dominant produisent un effondrement de l'organisation *paradigmatique* des structures linguistiques à différents niveaux (phonologique pour les lésions des parties postérieures du lobe temporal gauche, articuloire pour celles de la partie inférieure de la zone post-corticale gauche, sémantico- (logico-) grammatical pour celles des zones tertiaires postérieures), l'organisation *syntagmatique* du discours suivi n'étant cette fois pas touchée" (1974 : 12, 1976 et, surtout, 1977 ; voir aussi Goodglass, 1978 et RJ, II : 289-333). Certes, on entend encore affirmer, avec une assurance déconcertante, que "des classifications fondées sur des critères linguistiques ne sauraient convenir à la physiologie de l'aphasie, étant donné que les mécanismes du langage n'évoluent pas selon des règles linguistiques"! (voir Lhermitte & Gautier, 1969 : 98). Il reste que, dès 1947, Luria avait compris le rôle que la nouvelle linguistique, toute axée sur la relation son/sens, allait jouer dans l'étude des troubles du langage, et l'avenir lui donnera raison d'affirmer qu'"une nouvelle branche

---

<sup>166</sup> « The deepest discernment of the relation between the human organism and its verbal abilities and activities is achieved by the mutual help of NEUROBIOLOGISTS and linguists in a comparative inquiry into the various lesions of the cortex and the resulting aphasic impairments. An intrinsically linguistic analysis discloses three dichotomies underlying those six types of aphasia which have been delineated by Luria (110) and corroborated by observations of other contemporary neurobiologists (cf. 64). The classification of aphasic impairments based on this analysis yields a patently coherent and symmetrical relational pattern, and when we confront this strictly linguistic framework with the anatomical data, it proves to coincide with the topography of the cerebral lesions responsible for the diverse impairments (84). The prospective development of such interdisciplinary, "neurolinguistic" research in aphasic and psychotic speech (cf. 111 ; 42) will undoubtedly open new vistas for a comprehensive study of the brain and its functions as well as for the science of language and other semiotic systems. A deeper insight into the biologic foundations of language may be expected from the ongoing experience with split-brain operations (see 166). A further progress of comparative inquiry into aphasia, on the one hand, and into agraphia and alexia, on the other, must throw new light on the interrelation between spoken and written language, their ties and divergences, while general semiotic will benefit from a parallel research in language disorders and other forms of "asemasia" (cf. 84, p. 289) such as amusia or disturbances of gestual systems. » (J.Oth. : p. 688).

de la science est en train d'apparaître : la *neurolinguistique*” (1973 : 57), liant, de façon également importante pour toutes les deux, la science du langage à celle du cerveau, la linguistique à la neurologie. Pourtant, cette possibilité de coopération harmonieuse se voit encore sous-estimée, jusque dans une étude aussi récente que celle de Hécaen & Albert (1978), qui ignorent apparemment les dernières contributions, et les plus fructueuses, de Luria aux découvertes neurolinguistiques (1973-1977). Un tableau objectif de la situation actuelle “montrerait le développement de la communication entre les diverses disciplines intéressées à l'étude de l'aphasie”, comme le souligne fort à propos Ruth Lesser (1978 : 22) dans son compte rendu des apports de la linguistique à la délimitation et à la classification des syndromes aphasiques, apports qui, compte tenu des analyses divergentes que suscitent certaines modalités des détériorations et des régressions aphasiques, ne peuvent qu'accroître encore l'intérêt d'une recherche interdisciplinaire<sup>167</sup>. » (J.SS : p. 214-216),

enfin dans les *Dialogues* (1980) :

« Au début des années cinquante, alors que je vouais mon temps à déterminer les syndromes linguistiques des diverses formes de l'aphasie, c'est-à-dire des différentes destructions du langage dues aux lésions cervicales, je découvris tout à coup que les deux types principaux d'aphasie consistaient l'un en un trouble plus ou moins grand des associations par similitude, et l'autre en un trouble, à différents degrés, des associations par contiguïté. Chez les uns, ce sont les enchaînements métaphoriques du langage qui se

---

<sup>167</sup> « The ongoing investigation of the interconnection between language and the brain pointed to above (pp. 32 ff.) already indicates the cerebral substructure of the distinctive features and permits us to discriminate the roles of the left and right hemispheres in their control of language. The more and more palpable regularities which children's buildup of language reveals to us in the systems of distinctive features and of grammatical categories promise to be particularly instructive for such an interdisciplinary exploration. In particular, the linguistic syndromes of aphasic deficits disclose connections with the character and topography of brain lesions. These syndromes point especially to a difference between the basic sections of the “speech areas” of the cortex, in particular between the anterior and posterior parts of these areas.

In discussing given “of the utmost importance for further linguistic research”, Alexander Luria (1907-1977), world expert in the study of the brain and of language disorders, concluded that : “lesions of the *anterior* parts of the major hemisphere result in a marked deterioration of *syntagmatic* organization of verbal communication while the *paradigmatic* organization of linguistic codes remains relatively preserved. In contradistinction, lesions of the *posterior* cortical areas of the major hemisphere result in a breakdown of the *paradigmatic* organization of linguistic structures at different levels (phonemic level in lesions of the posterior parts of the left temporal lobe, articulatory systems in lesions of the lower part of the left post-cortical zone, semantic- or logicogrammatical level in lesions of the posterior tertiary zones), while the *syntagmatic* organization of the fluent speech remains preserved. [1974 : 12 ; 1976 ; and especially 1977 ; cf. Goodglass 1978 ; and RJ II : 289-333]

There may still be heard puzzling assurances that “classifications based on linguistic criteria cannot fit with the physiology of aphasia since language mechanisms do not develop according to linguistic rules” ! (See Lhermitte & Gautier 1969 : 98.) But since 1947 Luria understood the decisive role which the new linguistics, with its stress on the sound/meaning relation, had to play in the analysis of speech disorders, and the future belongs to his final conclusion that “a new branch of science arises – NEUROLINGUISTICS” (1973 : 57) – as a significant link between the science of language and the exploration of the brain, a link equally important both for linguistics and for neurology. The prospects of a rising and mutually harmonious cooperation between the science of language and aphasiology is still underestimated, even in the outline by Hécaen & Albert (1978), who apparently are unfamiliar with the last, most productive stage of Luria's contributions to neurolinguistic discoveries (1973-1977). A realistic picture of the situation today “would show the development of communication among the several disciplines concerned with the study of aphasia”, as Ruth Lesser has underscored in her timely survey of the current linguistic contributions to the delineation and classification of the diverse aphasic syndromes (1978 : 22) ; the occurrence of divergent approaches to certain modalities of aphasic disintegrations and regressions furthers the interest in joint interdisciplinary research. » (J.SS : p. 178-179).

détériorent et chez les autres, les enchaînements métonymiques, cependant que des deux opérations fondamentales du langage, c'est la sélection (l'axe paradigmatique) qui souffre dans le premier cas et la combinaison (l'axe syntagmatique) dans le second. Le premier type d'anomalie se manifeste avant tout dans le procès de la perception – dans l'activité de décodage du récepteur, et le second dans l'émission – dans la codification du message par l'émetteur. Cette réinterprétation de la distinction traditionnelle entre l'aphasie dite sensorielle et l'aphasie dite motrice me conduisit par la suite à toutes sortes de recherches et de conclusions. Elle donna naturellement lieu, tout d'abord, à une classification plus articulée et plus précise des syndromes linguistiques de l'aphasie.

Je constatai que cette typologie se liait manifestement aux observations des neurologues sur la topographie relative des lésions cervicales qui sous-tendent les différentes variétés linguistiques. Les recherches que j'avais faites servirent, entre autres facteurs, à créer un nouveau champ interdisciplinaire, connu actuellement sous le nom de neurolinguistique. Comme il se doit, il se trouva parmi les neurologues des conservateurs pour affirmer que les linguistes n'avaient pas à aborder les questions d'aphasie et que les neurologues n'avaient aucun intérêt à prendre en considération les indications des linguistes. Toutefois, Alexandre Luria (1902-1977), spécialiste de premier ordre en aphasie et que des dizaines d'années de recherches systématiques ont formé, reconnut ces dernières années dans toute une série d'études la raison et la fécondité de mes essais de classification. Des recherches expérimentales faites très récemment à Moscou sur le rapport entre le cerveau et le langage sont venues appuyer la topographie cérébrale des syndromes linguistiques.

Mes études linguistiques de l'aphasie me permirent encore d'explicitier quelques dichotomies essentielles de l'analyse linguistique – le rapport réciproque entre l'axe paradigmatique et l'axe syntagmatique du langage (entre la sélection et la combinaison), et le rapport entre l'émission et la perception. Ensuite, les premières observations sur les affections aphasiques ont montré, ce me semble, que l'étude des formes multiples de la désagrégation aphasique du langage pouvait amplement nous renseigner sur la structure hiérarchique du système de la langue à ses différents plans. En effet, l'ordre des pertes aphasiques survenant dans les différents types d'aphasie n'est pas moins instructif que l'ordre des acquisitions par l'enfant pour celui qui tente de déterminer les rapports structuraux entre les différentes composantes du système linguistique. » (*J.Dial.* : p. 127-129)

dans « Brain and Language : Cerebral Hemispheres and Linguistic Structure in Mutual Light » (1980) :

« The study of aphasia could no longer bypass the pertinent fact that an intrinsically linguistic typology of aphasic detriments, drafted without regard to the anatomical data, yielded nonetheless a surprisingly coherent relational pattern remarkably close to the topography of those cerebral lesions which underlie the impairments. The three linguistic dichotomies of aphasic losses unwittingly approached the sixfold table of cerebral damages delineated by the prominent psychoneurologist A. R. Luria (cf. Jakobson, 1962, 289 ff.). For the science of language these gradually emerging correspondences between the neural and linguistic fundamentals of an aphasic typology put an end to the randomly monistic “antilocalizationist theories” which strove to reduce the various types of aphasia to mere degrees of one single ailment (cf. Maruszewski, 35 ff. ; Luria, 1974). The question of the interconnection between the topography of the brain and the structure of

language supplied the joint, coordinated research of the early sixties with new and wider outlooks<sup>168</sup>. » (J.Br. : p. 163)

« Two sets of questions are brought up by progressing neurolinguistic research : first, the interhemispheric topics demand an ever closer linguistic, or to put it more exhaustively, semiotic approach ; and secondly, we face a consistently interdisciplinary study of aphasic problems in connection with a difference in the affected zones of the left hemisphere. This inquiry, opened around the 1870's, most tangibly by the medical experts – Paul Broca, 1824-1880 (see 1888), J. H. Jackson, 1835-1911 (see now 1958), and Carl Wernicke, 1848-1905 (cf. Geschwind, 1967, Eggert, 1977) – still awaits new replies to the accumulated cruxes.

Experiments with unilateral electric shocks have already shown that this new technique can and will cast light not only on the interplay of both hemispheres, but also on the zonal subdivisions within dominant (left) hemisphere, and on the correlative typology of aphasic impairments. As exemplified by Balonov & Deglin (*AN*, 1976, 191), the left-side electric shocks, with respect to the placement of convulsive electrodes more backwards or forwards, patently help to elucidate the substantial difference between postero-temporal and fronto-temporal lesions of the brain, a distinction which finds its expression in two opposite linguistic syndromes of aphasia. In connection with the continuous development of varied clinical observations and trials, such a leading explorer in the analysis of traumatic aphasia as A. R. Luria, in his studies of the seventies (see particularly 1973, 1974, and 1977), reached a final agreement with the earlier efforts on the linguistic side to delineate and explicate the dichotomous principles of aphasic disorders, even though “we don't yet know in detail the psychological features and physiological mechanisms underlying these impairments” (1973, 64).

Although at first glance these linguistic distinctions seemed to be “clinically insignificant” and although originally they found “no firm support in neurological characteristics”, precisely the same linguistic distinctions have finally appeared to Luria as fundamental for the study of aphasia and at last “firmly supported by contemporary ideas of the functional organization of the human brain” (1977, 243). Thus the basic binary concepts viewed in the linguistic quest as the key to understanding the obvious dichotomy of aphasic disturbances, namely dyads such as Encoding/Decoding, Syntagmatic/Paradigmatic, and Contiguity/Similarity (cf. Jakobson, 1971, 229-259, 289-333 ; 19870, 93-111), gradually gained access in the advanced neuropsychological treatment of aphasic enigmas<sup>169</sup>. » (J.Br. : p. 176)

---

<sup>168</sup> « L'étude de l'aphasie ne pouvait plus omettre le fait pertinent qu'une typologie intrinsèquement linguistique des handicaps aphasiques, tracée sans égard aux données anatomiques, a néanmoins produit une structure relationnelle étonnamment cohérente, remarquablement proche de la topographie des lésions cérébrales qui sous-tendent les déficiences. Les trois dichotomies linguistiques des pertes aphasiques s'approchent involontairement de la sextuple table des dégâts cérébraux délinée par l'éminent psychoneurologue A. R. Luria (cf. Jakobson, 1962, 289 *sqq.*). Pour la science du langage ces correspondances émergeant progressivement entre les principes fondamentaux nerveux et linguistiques d'une typologie aphasique met un terme aux “théories antilocalisationnistes” aveuglement monistes qui se sont efforcées de réduire les divers types d'aphasie à de simples degrés d'une seule affection (cf. Maruszewski, 35 ff., Luria, 1974). La question de l'interconnexion entre la topographie du cerveau et la structure du langage procura à la recherche commune, coordonnée, du début des années soixante des perspectives nouvelles et plus vastes. »

<sup>169</sup> « Deux séries de questions sont soulevées par les progrès de la recherche neurolinguistique : en premier lieu, les thèmes interhémisphériques demandent une approche linguistique, ou pour être plus exhaustif, sémiotique toujours plus minutieuse ; et en second lieu nous nous trouvons devant une étude logiquement interdisciplinaire des problèmes aphasiques en rapport avec une différence dans les zones affectées de l'hémisphère gauche. Cette recherche, inaugurée autour des années 1870, de la manière la plus tangible par les experts médicaux – Paul Broca, 1824-1880 (voir 1888), J. H. Jackson, 1835-1911 (voir à présent 1958), et Carl Wernicke, 1848-1905

et dans « My Favorite Topics » (1980), où Jakobson cite ce dernier texte :

« Mes travaux sur l'aphasie peuvent se résumer ainsi : “Les concepts binaires fondamentaux, que la recherche linguistique considère comme une clé pour comprendre la division dichotomique évidente des troubles aphasiques, à savoir les dyades encodage-décodage, syntagme-paradigme, contiguïté-similarité, trouvent progressivement leur usage dans le traitement neuro-psychologique des énigmes de l'aphasie” (*Brain and Language*, Colombus, Ohio, 1980). Les multiples manifestations linguistiques et poétiques de la dernière dyade, que l'on peut traduire par métaphore-métonymie, réclament une étude plus large et plus approfondie<sup>170</sup>. » (J.My. : p. 159).

Il est notable que l'on retrouve à ce propos les notions d'autonomie et d'intégration, qui impliquent tout à la fois une totalisation et la singularisation d'un niveau d'analyse. De fait, si le son du langage, en tant que composant de la langue, était d'emblée un objet linguistique, il n'en va pas de même pour l'aphasie, dont Jakobson ne cesse dès lors d'affirmer le caractère d'objet linguistique. L'argument est invariablement celui de *The Sound Shape of Language* : il s'agit de troubles du langage, donc de langage, et c'est pourquoi, comme Jakobson le souligne dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » puis dans les *Dialogues* lorsqu'il affirme que « [s]es études linguistiques de l'aphasie [lui] permirent encore d'explicitier quelques dichotomies essentielles de l'analyse linguistique – le rapport réciproque entre l'axe paradigmatic et l'axe syntagmatic du langage (entre la sélection et la combinaison), et le rapport entre l'émission et la perception » puis que, comme nous l'avons

---

(cf. Geschwind, 1967, Eggert, 1977) – attend toujours de nouvelles réponses aux questions apparemment insolubles accumulées.

Les expériences avec des chocs électriques unilatéraux ont déjà montré que cette nouvelle technique pouvait et allait éclairer non seulement l'interaction des deux hémisphères, mais également les subdivisions zonales à l'intérieur de l'hémisphère dominant (gauche), et la typologie corrélative des troubles aphasiques. Comme l'ont illustré Balonov & Deglin (*An*, 1976, 191), les chocs électriques orientés à gauche, eu égard au placement des électrodes convulsives plus en arrière ou plus en avant, aident manifestement à l'élucidation de la différence substantielle entre les lésions postéro-temporales et fronto-temporales du cerveau, une distinction qui trouve son expression dans deux syndromes linguistiques opposés d'aphasie. En rapport avec le développement continu d'observations et d'essais cliniques variés, un explorateur de premier plan dans l'analyse des aphasies traumatiques tel que A. R. Luria, dans ses études des années 1970 (voir en particulier 1973, 1974, et 1977), est arrivé à un accord final avec les précédents efforts du côté linguistique pour délinéer et expliquer les principes dichotomiques des désordres aphasiques, même si “nous ne connaissons pas encore en détail les traits psychologiques et les mécanismes physiologiques sous-tendant ces troubles” (1973, 64).

Bien qu'à première vue ces distinctions linguistiques semblaient être “cliniquement insignifiantes” et bien qu'originellement elles ne trouvassent “aucun support solide dans des caractéristiques neurologiques”, ce furent précisément ces mêmes distinctions linguistiques qui apparurent finalement à Luria comme fondamentales pour l'étude de l'aphasie et à la fin “solidement soutenues par les conceptions contemporaines de l'organisation fonctionnelle du cerveau humain” (1977, 243). Ainsi les concepts binaires fondamentaux conçus dans la quête linguistique comme la clef de la compréhension de la dichotomie évidente des troubles aphasiques, à savoir des dyades comme Encodage/Décodage, Syntagmatic/Paradigmatic, et Contiguïté/Similarité (cf. Jakobson, 1971, 229-259, 289-333 ; 1980, 93-111), sont progressivement entrés dans le traitement neuropsychologique de pointe des énigmes aphasiques. »

<sup>170</sup> « My continuous studies in aphasia can be summed up as follows : “The basic binary concepts viewed in the linguistic quest as the key to understanding the obvious dichotomy of aphasic disturbances, namely dyads such as Encoding/Decoding, Syntagmatic/Paradigmatic, and Contiguity/Similarity, gradually found access to the advanced neuropsychological treatment of aphasic enigmas” (“Brain and Language”, reprinted above, p. 163 ff.). The multifarious linguistic and poetic manifestations of the last dyad, which may be outlined as Metonymy/Metaphor (cf. *SW* II, pp. 239-259), urgently demand a deeper and wider scrutiny. » (J.My. : p. 375).

vu dans le chapitre précédent, « les premières observations sur les affections aphasiques ont montré [...] que l'étude des formes multiples de la désagrégation aphasique du langage pouvait amplement nous renseigner sur la structure hiérarchique du système de la langue à ses différents plans<sup>171</sup> », l'étude de l'aphasie renseigne sur « la structuration de la langue » et ainsi « ouvr[e] de nouvelles perspectives [...] à la science du langage et des autres systèmes sémiotiques », de même que, pour les mêmes raisons, les études comparatives de l'aphasie, de l'agraphie et de l'alexie éclaireront les rapports entre langage écrit et langage parlé et que celles de l'aphasie et des diverses formes d'asémiasie « feront avancer la sémiotique générale<sup>172</sup> ». L'argument était présent dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine*

---

<sup>171</sup> Comme nous l'avons vu plus haut, Jakobson affirme ensuite dans « Brain and Language : Cerebral Hemispheres and Linguistic Structure in Mutual Light » que « les efforts conjoints des linguistes et des neurologues sont appelés à suggérer et à ouvrir des aperçus toujours plus profonds à la fois de la structure du langage en référence au cerveau et de la structure du cerveau avec l'aide du langage » (voir J.Br. : p. 177, cité plus haut et qui vient en suite de ce passage).

<sup>172</sup> Voir également à cet égard dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » : J.TAI : p. 133 [p. 289], cité ci-dessous, ainsi que ce passage : « De manière générale, la question de la transition de stimuli verbaux à des réponses en systèmes de signes non verbaux fait partie des plus intéressants problèmes de la linguistique et de la sémiotique. L'inhibition des rêves visuels en tant que liée à des troubles de l'encodage dans le langage (Ananyev, 1960, p. 336) a été correctement interprétée comme l'effondrement du code qui assure la transition des signaux verbaux aux signaux visuels (Zhinkin, 1959, p. 475). » (J.TAI : p. 144-145) [« In general, the transition from verbal stimuli to responses in non-verbal sign systems belongs among the most interesting linguistic and semiotic problems. The inhibition of visual dreams connected with encoding disorders of language (Anan'ev, 1960, p. 336) has been rightly interpreted as a break-down of that code which provides the transition from verbal to visual signals (Žinkin, 1959, p. 475). » (J.TAI : p. 298)], et dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » : « Les linguistes ont, certes, de très larges possibilités de description et d'interprétation des phénomènes aphasiques dans le cadre de la langue, sans quitter le niveau linguistique, mais souvenons-nous que l'un des grands précurseurs de l'aphasiologie, et l'on peut ajouter de la linguistique moderne, le neurologue John Hughlings Jackson, considérait l'aphasie comme l'une des désintégrations sémiotiques possibles, se présentant soit seule soit conjointement avec d'autres déficits, et qu'il préférait le terme d'"asémiasie" proposé par Allan McLane Hamilton comme nom générique [23, 19]. Bien souvent, il est vrai, la désintégration peut se limiter au langage, mais nous devons examiner également les problèmes du langage sous l'angle des autres systèmes de signes, tels que les gestes, les graphies, la musique, etc., et considérer leurs relations. Bien que nous disposions de travaux importants sur l'alexie et l'agraphie, les études sur l'aphasie négligent souvent les questions concernant la relation entre le langage parlé et écrit ainsi que ce qui différencie les deux systèmes. Par exemple, lorsqu'on aborde l'aphasie uniquement ou principalement sur la base de réactions orales de malades devant des mots écrits, on ne tient pas compte des différences pertinentes entre la forme écrite et la forme orale des mots. Il conviendrait aussi de distinguer les réactions des malades, dans leurs énoncés, devant des objets, et leurs réactions devant des images d'objets, car les images appartiennent au domaine des signes et sont donc ainsi que les mots des phénomènes d'ordre sémiotique. Des questions comme celle de l'écart qui existe entre aphasie et amusie et qui a été mis en relief par E. Feuchtwanger, au début des années trente [10], pourraient et devraient être confrontées avec la surprenante absence d'oreille et de sens musical qu'on constate fréquemment chez les poètes même les plus vantés pour la "musicalité" de leurs vers, laquelle semble donc n'être qu'une métaphore tout à fait imprécise.

Pour résumer, le développement de la recherche linguistique sur l'aphasie réclame une plus grande concentration sur la description et la classification des syndromes purement verbaux (cf. des études récentes telles que [41]), mais aussi une attention constante à la totalité du cadre sémiotique. Le progrès de tout travail linguistique, et en particulier de la recherche neurolinguistique, dépend de ce que les chercheurs prennent de plus en plus en considération le fait que la dissemblance entre les réseaux examinés ne réside pas seulement dans la présence ou l'absence de certaines propriétés, mais aussi – et même surtout – dans la différence entre les traits prédominants, bref, dans le fait que ces propriétés sont hiérarchisées différemment. » (J.Dis. : p. 22-23) [« Although linguists have wide possibilities of describing and interpreting aphasic facts within the frame of language, without going beyond the linguistic level, let us recall that one of the great forerunners of aphasiology and, one may add, of modern linguistics, the neurologist John Hughlings Jackson, viewed aphasia as one of the



*Lautgesetze* (1939-1941) où, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, Jakobson parle dans le premier paragraphe de « trois aspects de la langue » :

« 1. TROIS ASPECTS D'UNE LANGUE.

“Seul l'enfant nous donne l'occasion d'observer le langage humain *in statu nascendi*”, écrivait récemment Karl Bühler. On pourrait aussi bien ajouter, poursuivant cette citation, que “seules les perturbations linguistiques dont la pathologie est d'origine centrale nous donnent l'occasion d'observer la détérioration du langage humain”.

La naissance et le déclin de la structure d'une langue ne peuvent qu'être instructifs pour tout linguiste attaché à l'étude de sa forme achevée. Cependant, ces trois aspects de la langue n'ont jamais encore été soumis à une analyse comparative systématique<sup>173</sup>. » (J.Kin. : p. 15).

On lit ensuite dans l'ouvrage<sup>174</sup> :

---

possible semiotic disruptions that can occur either singly or concomitantly with other losses. He preferred the term “asemasia” proposed by Allan McLane Hamilton as a generic name. Of course, quite often the disruption may be limited solely to language, but we must consistently discuss the problems of language with regard to other problems of signs, such as gestures, graphics, music, etc., and their interrelations. Although we have significant research work on alexia and agraphia, studies of aphasia often neglect questions about the relation and difference between speech and writing. When, for instance, aphasia is discussed only or primarily on the basis of the patient's oral reactions to written words, the problem of the significant difference between written and spoken words is not taken into account. There is also a noteworthy difference between how patients react in their utterances to objects and to pictures of objects, for pictures enter into the field of signs, they are semiotic facts. Such questions as the chasm between aphasia and amusia, clearly stated by E. Feuchtwanger in the early thirties, could and should be connected with the amazingly frequent lack of ear and sense of music among the greatest poets extolled for the “musicality” of their verses, which here appears to be a mere metaphor.

Briefly, the further development of linguistic inquiry into aphasia requires a greater concentration on the description and classification of the purely verbal syndromes, but with a constant regard for the whole semiotic framework. The progress of any linguistic study and of neurolinguistic research in particular depends on investigators taking more and more into account than the fact that the difference between the patterns examined lies not only in the presence or absence of certain properties, but also –and even chiefly – in the difference between the predominant features, in short, in the different hierarchization of these properties. » (J.Dis. : p. 139-140)]. Nous reviendrons ci-dessous sur ces rapports entre linguistique et sémiotique.

<sup>173</sup> « 1. [Arten des sprachlichen Geschehens]

“Die einzige Gelegenheit, die wir haben, die menschliche Sprache in statu nascendi zu beobachten, bietet das Kind.” So schrieb vor kurzem Karl Bühler, und man könnte dementsprechend fortsetzen : “Die einzige Gelegenheit, die wir haben, die menschliche Sprache im Abbau zu beobachten, bieten die pathologischen Sprachstörungen zentraler Natur.” Für den Linguisten, der sich mit dem *Entfaltensein* des Sprachgebildes befasst, muss auch seine *Geburt* und sein *Absterben* viel Lehrreiches bieten. Diese drei Teilformen des sprachlichen Geschehens wurden trotzdem noch nicht einer systematischen vergleichenden Analyse unterzogen. » (J.Kin. : p. 328)

<sup>174</sup> Voir également en ouverture de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » (1939) à propos du seul langage enfantin : « Un beau travail de M. Grégoire récemment paru sous le titre *L'apprentissage du langage* (Liège, 1937), fait date dans l'étude des *débuts* du langage enfantin. Selon l'éminent linguiste belge, l'investigateur doit “avoir vécu jour par jour, heure par heure, dans la société des nourrissons et avoir épié à tout instant les manifestations extérieures de leur activité”, et d'autre part, il doit pousser très loin l'exactitude dans la notation difficile des phénomènes linguistiques et dans l'établissement de leurs conditions et de leurs fonctions. L'analyse microscopique de M. Grégoire réunit ces deux qualités, et nous permet d'évaluer et d'utiliser avec justesse les données nombreuses des publications antérieures, qui présentaient, pour la plupart, soit des observations fines et judicieuses, mais trop serrées et fragmentaires de linguistes qualifiés, soit des monographies patientes de psychologues et de pédologues manquant, malheureusement trop souvent, de méthode linguistique. » (J.Loi. : p. 317). On lit de même ensuite dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* : « Mais, outre ces points communs éventuellement possibles, il existe entre ces deux champs [les langues naturelles et le langage enfantin] des concordances

---

nécessaires et constantes. C'est cette question de fond qui n'a jusqu'à présent pratiquement jamais été abordée. Il n'est pas difficile de donner la raison de cette omission.

#### 4. TRANSCRIPTION ET ANALYSE DES DÉBUTS DU LANGAGE ENFANTIN

La mise au point de ce type de relations nécessaires et générales présuppose l'étude des lois structurales de chacun des systèmes linguistiques – tâche entreprise seulement depuis peu de temps.

De plus, la mise à jour des principes généraux de la structure du langage enfantin nécessite des observations attentives et précises du développement linguistique effectif. Les stades prélinguistiques et les toutes premières manifestations linguistiques, d'une importance capitale dans la construction phonique d'une langue, ont été pendant longtemps négligés.

Assurément, nous devons aux psychologues et aux pédagogues bon nombre de monographies où sont détaillées de patientes observations sur la prime enfance et son évolution linguistique. Malheureusement, il manquait le plus souvent à ces auteurs d'indispensables connaissances en linguistique, spécialement en phonétique, ce qui diminue considérablement pour le linguiste la valeur de leurs données. Le linguiste français Oscar Bloch, l'un des meilleurs spécialistes du langage enfantin, dit à ce propos : "J'ai peu observé, ou plutôt peu noté le langage de la première année et des premiers mois de la deuxième année. Non seulement il est difficile d'entendre et de transcrire les sons émis durant cette période, mais leur interprétation pose également de nombreux problèmes" (1921b, p. 694). C'est au linguiste belge Antoine Grégoire que revient le mérite de s'être acquitté de cette lourde tâche.

Dans son ouvrage *L'Apprentissage du langage* – ouvrage rigoureusement systématique, microscopiquement exact, où les matériaux de recherche abondent –, il s'est proposé et a mené à bien l'exténuante entreprise "d'avoir vécu jour par jour, heure par heure, dans la société des nourrissons et d'avoir épié à tout instant les manifestations extérieures de leur activité" (1937, p. 5). Il a essayé d'obtenir pour un maximum de données la plus grande exactitude possible, et sous l'angle de la transcription phonique des productions linguistiques, si difficiles à saisir, et sous celui de la notation du contexte et de la fonction de ces productions. Le travail de Grégoire montre l'édification pas à pas de la charpente du langage, grâce à quoi plus d'un point resté obscur dans le bric-à-brac bizarre de la littérature passée trouve ainsi sa place et devient compréhensible ; ce travail rend possible la mise en ordre et la pleine exploitation des riches données anciennes restées jusqu'alors excessivement dispersées. » (J.Kin. : p. 22-23) [« Aber neben allen diesen okkasionell-möglichen Berührungspunkten gibt es zwischen den beiden Feldern *notwendige und konstante Übereinstimmungen*, und gerade diese Grundfrage wurde bisher kaum angeschnitten. Es ist nicht schwer, die Ursache dieser Lücke anzugeben.

4. [Aufzeichnung und Analyse der Sprachanfänge] Die Feststellung der allgemeinen Notwendigkeiten setzt das Studium der Strukturgesetze der Sprachsysteme voraus – eine Aufgabe, die bis vor kurzem im Schatten blieb. Ausserdem verlangt die Aufdeckung der allgemeingültigen Bauprinzipien der Kindersprache sehr aufmerksame und genaue Beobachtungen über das tatsächliche Sprachwerden. Besonders die ersten Vorstufen und Stufen des sprachlichen Lebens, die für den lautlichen Aufbau der Sprache am wichtigsten sind, wurden lange Zeit stiefmütterlich behandelt. Wir verdanken zwar den Psychologen und Pädologen mehrere geduldige und ausführliche Monographien über die erste Kindheit und ihre Sprachentwicklung, aber leider fehlen gewöhnlich den Verfassern die unentbehrlichen linguistischen, besonders phonetischen Kenntnisse, und der Wert ihrer Angaben für den Sprachforscher wird dadurch wesentlich beeinträchtigt. Allerdings besitzen wir auch zahlreiche, genaue Beobachtungen über die Kindersprache, die von angesehenen Sprachgelehrten stammen, aber meistens sind sie allzu fragmentarisch und lückenhaft und gerade für die Anfangsperiode der Kindersprache besonders unsystematisch. So sagt beispielsweise sogar einer der besten Fachkenner der Kindersprache, der französische Linguist Oscar Bloch : "Ich habe die Rede des ersten Lebensjahrs und der ersten Monate des zweiten Jahres wenig beobachtet oder eher wenig notiert. Nicht nur das Abhören und das Aufzeichnen der hervorgebrachten Laute ist da recht schwierig, sondern auch ihre Deutung stellt grosse Ansprüche (ß 694).

Dem belgischen Sprachforscher Antoine Grégoire gebührt das Verdienst, diese hindernisreiche Aufgabe erfüllt zu haben. In seiner streng systematischen, mikroskopisch genauen und stoffreichen Untersuchung *L'apprentissage du langage* stellte er sich und löste die erschöpfende Aufgabe "d'avoir vécu jour par jour, heure par heure dans la société des nourrissons et d'avoir épié à tout instant les manifestations extérieures de leur activité" (ß 5). Er sucht dabei die allergrösste Exaktheit und Fülle zu erreichen, sowohl in der lautlichen Aufzeichnung der schwer erfassbaren sprachlichen Äusserungen, als auch in der Feststellung ihrer Bedingungen und Funktionen. Die Arbeit von Grégoire zeigt schrittweise die Entstehung des Sprachgebildes, und manches, was im bunten Durcheinander der älteren Literatur unklar blieb, wird dadurch fassbar und übersichtlich ; somit wird auch die Einordnung und volle Ausbeutung der früheren reichen, doch überaus zersplitterten Angaben ermöglicht. » (J.Kin. : p. 333-334)].

« Il n'existe malheureusement que très peu de descriptions linguistiques utilisables de l'aphasie, et celles dont on dispose ne concernent qu'un très petit nombre de langues. Si les observations linguistiques de la prime enfance ont le tort d'être trop sommaires, les linguistes avaient au moins l'avantage d'avoir à leur disposition bien plus de nourrissons que d'aphasiques. Nous devons aux psychiatres et aux neurologues de nombreuses idées stimulantes et fécondes sur certaines fonctions verbales isolées, spécialement sur le langage intérieur, mais sauf de rares exceptions, ils ont fait preuve jusqu'à présent soit d'une inattention étonnante, soit d'une perplexité qui l'est tout autant quant à la description et à l'analyse concrète des faits linguistiques, en particulier des faits phoniques. Il est pourtant indéniable qu'une compréhension exacte des troubles en question nécessite leur description détaillée et qu'il est indispensable pour une symptomatologie de disposer d'une analyse linguistique stricte<sup>175</sup>. » (J.Kin. : p. 34-35).

C'est cependant dans les textes des années 1950 et 1960 que l'on trouve les développements les plus significatifs. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, on lit tout d'abord dans « Aphasia as a Linguistic Topic » (1953) :

« Les linguistes s'intéressent au langage sous tous ses aspects – le langage en activité, le langage considéré comme mouvant, le langage dans son état naissant et, finalement, le langage en dissolution. Comme le prouvent les développements des dernières décennies, l'aphasie est pour les études linguistiques un champ extrêmement fécond ; de plus, la collaboration des linguistes, psychologues, psychiatres, neurologues et autres spécialistes y prend une valeur toujours croissante<sup>176</sup>. » (J.Aph. : p. 105)

puis :

« La recherche dans le champ de la pathologie du discours est en progression rapide. Trois ouvrages fondamentaux synthétisant les résultats obtenus ont paru peu après la deuxième guerre mondiale ; *Langage et troubles du langage*, de Kurt Goldstein (1948), *L'Aphasie et l'élaboration de la pensée explicite*, d'André Ombredane (1951), et le livre russe *Travmaticheskaja afazija*, fondé sur un nombre stupéfiant de cas cliniques de la dernière guerre, publié à Moscou en 1947 par le psychologue et psychiatre A. R. Luria. Ces spécialistes, tous trois hors ligne, assignent une grande importance aux problèmes linguistiques impliqués dans l'étude de l'aphasie ; leurs ouvrages suggèrent que les linguistes ne peuvent s'abstenir de prendre une part plus active aux recherches sur les troubles du discours et à la révision des anciennes théories.

L'application de critères purement linguistiques à l'interprétation et à la classification des faits d'aphasie est susceptible de contribuer substantiellement à la science du langage et des troubles du langage, pourvu que les linguistes restent aussi attentifs et prudents dans le traitement des données psychologiques et neurologiques

---

<sup>175</sup> « Es gibt leider nur ganz wenige linguistisch brauchbare Aphasiebeschreibungen, und diese beziehen sich auf eine geringe Anzahl von Völkersprachen. Die Beobachtungen der Linguisten über die erste Kindheit sind zwar meistens allzu flüchtig, aber den Sprachforschern standen doch viel öfter Säuglinge als Aphasiker zur Verfügung. Den Psychiatern und Neurologen verdanken wir mehrere anregende und fruchtbare Gedanken über einzelne Sprachfunktionen und speziell über die innere Sprache, aber bei der Beschreibung und Analyse konkreter sprachlicher und insbesondere lautlicher Tatsachen zeigen sie bis auf wenige Ausnahmen eine erstaunliche Unaufmerksamkeit und Ratlosigkeit. Indessen ist nicht zu bestreiten, dass für die genaue Kasuistik der fraglichen Störungen ihr eingehendes Sprachbild und für die Symptomatologie eine streng linguistische Analyse unentbehrlich ist » (J.Kin. : p. 343).

<sup>176</sup> « As the developments of the last decades prove, aphasia is an extremely productive field for linguistic study ; furthermore, the cooperation of linguists, psychologists, psychiatrists, neurologists and other experts is of ever increasing value here. » (J.Aph. : p. 229).

qu'ils l'ont été à l'intérieur de leur champ traditionnel. Tout d'abord, les termes techniques et les procédés propres aux disciplines médicales qui traitent de l'aphasie devraient leur être familiers. Ils doivent ensuite soumettre les comptes rendus de cas cliniques à une analyse linguistique approfondie. De plus, ils devraient eux-mêmes travailler avec des patients aphasiques, afin d'approcher les cas directement, et non pas seulement à travers des dossiers tout préparés qui sont conçus et élaborés de manière tout à fait différente de la leur. Même si Goldstein, Luria, Ombredane et quelques autres psychopathologistes ont étudié et utilisé la littérature linguistique classique, chaque variété d'aphasie, chaque cas individuel offre un matériel linguistique hautement complexe et intriqué qui ne peut s'analyser de manière satisfaisante sans la collaboration d'un linguiste équipé de tous les moyens et méthodes techniques de la science moderne du langage.

Il y a un niveau des phénomènes aphasiques au sujet duquel les psychiatres et linguistes qui se sont attaqués à ces problèmes sont arrivés durant les vingt dernières années à un accord stupéfiant. Je fais allusion à l'analyse de la désintégration de la configuration sonore. Cette dissolution manifeste une succession temporelle d'une grande régularité. La régression aphasique s'est révélée le miroir de l'acquisition par l'enfant des sons du langage ; elle suit, mais à l'inverse, le développement de l'enfant. De plus, la comparaison du langage enfantin et de l'aphasie nous met à même d'établir plusieurs "lois d'implication". Ainsi, si l'on observe que dans le langage de l'enfant l'acquisition d'un certain phénomène B implique celle d'un phénomène A, on découvre que la perte de A dans l'aphasie implique celle de B, tandis que le rétablissement d'un aphasique va dans le même sens que le développement de l'enfant : la réacquisition de B implique la présence renouvelée de A. Si on examine ensuite la distribution de ces éléments dans les différentes langues, on découvre que la présence du phénomène B implique la présence du phénomène A, et que l'absence de A implique l'absence de B (Jakobson, 1941).

Cette recherche sur l'ordre des acquisitions et des pertes et sur les lois générales d'implication ne peut se confiner à la configuration phonémique, mais doit s'étendre aussi au système grammatical. Seules quelques tentatives essayistes ont été accomplies dans cette direction, et ces efforts méritent d'être poursuivis<sup>177</sup>. » (J.Aph. : p. 107-108)

---

<sup>177</sup> « Research in the field of speech pathology is progressing rapidly ; three fundamental works appeared shortly after World War II, synthesizing the results achieved, namely Kurt Goldstein's *Language and Language Disturbances*, André Ombredane's *L'aphasie et l'élaboration de la pensée explicite*, and the Russian book *Travmatičeskaja afazija*, written by the psychologist and psychiatrist A. R. Luria and based on an amazing number of cases from the last war. All three outstanding experts assign high importance to the linguistic problems involved in the study of aphasia ; their works suggest that linguists cannot abstain from taking a more active role in the investigation of speech disorders and in the revision of previous theories.

The application of purely linguistic criteria to the interpretation and classification of aphasic facts can contribute substantially to the science of language and language disturbances, provided that linguists remain as careful and cautious when dealing with psychological and neurological data as they have been in their traditional field. First of all, they should be familiar with the technical terms and devices of the medical disciplines dealing with aphasia ; then, they must submit the clinical case reports to thorough linguistic analysis ; and further, they should themselves work with aphasic patients in order to approach the cases directly and not only through prepared records which are quite differently conceived and elaborated. Although Goldstein, Luria, Ombredane, and some other psychopathologists have studied and utilized the basic linguistic literature, any variety of aphasia, any individual case offers highly complex and intricate linguistic material which cannot be satisfactorily analyzed without the cooperation of a linguist equipped with all the technical means and methods of the modern science of language.

There is one level of aphasic phenomena where amazing agreement has been achieved during the last twenty years between those psychiatrists and linguists who have tackled these problems. I am referring to the analysis of the disintegration of the sound pattern. This dissolution exhibits a time order of great regularity. Aphasic regression has proved to be a mirror of the child's acquisition of speech sounds ; it shows the child's

deux passages auxquels il faut ajouter ce dernier :

« Puisque l'aphasie est tout d'abord et plus que tout une détérioration du langage, aucun diagnostic exact ne peut avoir lieu sans qu'il y ait examen par un linguiste compétent de ce qui est détérioré dans le langage du patient. En particulier, comment opère-t-il avec le code et le contexte ? Comment traite-t-il les unités linguistiques des différents rangs ? Il faut baser la classification linguistique des différents cas sur des symptômes verbaux tels que le syndrome entier puisse en être inféré de la façon la plus fidèle possible<sup>178</sup>. » (J.Aph. : p. 111).

Ces affirmations sont reprises un an plus tard dans « Two Aspects of Language and two Types of Aphasic Disturbances » (1954), dans un développement également partiellement cité dans le chapitre précédent :

*« I. L'aphasie comme problème linguistique »*

Si l'aphasie est un trouble du langage, comme le terme lui-même le suggère, il s'ensuit que toute description et classification des troubles aphasiques doit commencer par la question de savoir quels aspects du langage sont altérés dans les différentes espèces d'un tel désordre. Ce problème qui a été abordé, il y a longtemps déjà, par Hughlings Jackson, ne peut être résolu sans la participation de linguistes professionnels familiarisés avec la structure et le fonctionnement du langage. Pour étudier de façon adéquate toute rupture dans les communications, nous devons d'abord comprendre la nature et la structure du mode particulier de communication qui a cessé de fonctionner. La linguistique s'intéresse au langage sous tous ses aspects – au langage en acte, au langage en évolution, au langage à l'état naissant, au langage en dissolution.

A l'heure actuelle il y a des psychopathologistes qui accordent une haute importance aux problèmes linguistiques impliqués dans l'étude des troubles du langage ; certaines de ces questions ont été abordées dans les meilleurs traités récemment parus sur l'aphasie. Et cependant, dans la plupart des cas, cette légitime insistance sur la contribution des linguistes aux recherches sur l'aphasie est encore ignorée. Par exemple, un livre récent traitant, dans une large mesure, des problèmes complexes et aux implications multiples de l'aphasie infantile, lance un appel à la coordination de disciplines variées et réclame la coopération des otorhinolaryngologues, pédiâtres, audiologues, psychiatres et éducateurs ; mais la science du langage est passée sous silence, comme si les troubles de la perception de la parole n'avaient rien à voir avec le langage. Cette omission est d'autant plus déplorable que l'auteur est le Directeur des Études Cliniques sur l'audition et l'aphasie chez les enfants, à la North Western University, qui compte parmi ses

---

development in reverse. Furthermore, comparison of child language and aphasia enables us to establish several "laws of implication". Thus, if we observe that in the child's language the acquisition of a certain phenomenon B implies the acquisition of a phenomenon A, we discover that the loss of A in aphasia implies the loss of B, while the rehabilitation of an aphasic goes in the same direction as in the case of a child – the reacquisition of B implies the renewed presence of A. If, subsequently, we examine the distribution of these elements in the languages of the world, we detect that the presence of phenomenon B implies the presence of phenomenon A, and that the absence of A implies the absence of B.

The search for this order of acquisitions and losses and for the general laws of implication cannot be confined to the phonemic pattern but must be extended also to the grammatical system. Only a few preliminary attempts have been made in this direction, and these efforts deserve to be continued. » (J.Aph. : p. 231-232).

<sup>178</sup> « Since aphasia is first and foremost an impairment of language, no exact diagnosis can be made without a competent linguistic examination of what in the patient's language is impaired. In particular, how does he operate with code and context ? How does he treat linguistic units of different ranks ? The linguistic classification of the various cases must be based on such verbal symptoms from which the whole syndrome can be most reliably inferred. » (J.Aph. : p. 234).

linguistes Werner F. Leopold, de loin le meilleur spécialiste américain du langage enfantin.

Les linguistes ont leur part de responsabilité dans le retard mis à entreprendre une recherche coordonnée sur l'aphasie. Rien de comparable aux minutieuses observations linguistiques faites sur les enfants de différents pays n'a été accompli en ce qui concerne les aphasiques. On n'a pas tenté grand-chose non plus pour réinterpréter et systématiser d'un point de vue linguistique les multiples données cliniques que l'on possède sur les divers types d'aphasie. Cet état de chose est d'autant plus surprenant que, d'une part, les étonnants progrès de la linguistique structurale ont doté les chercheurs d'instruments et de méthodes efficaces pour l'étude de la régression verbale, et que, d'autre part, la désintégration aphasique des structures verbales peut ouvrir au linguiste des perspectives neuves sur les lois générales du langage.

L'application de critères purement linguistiques à l'interprétation et à la classification des faits d'aphasie peut contribuer de façon substantielle à la science du langage et des troubles du langage, à condition que les linguistes procèdent avec autant de soin et de précaution quand ils abordent les données psychologiques et neurologiques que lorsqu'ils se cantonnent dans leur domaine habituel. D'abord ils devraient se familiariser avec les termes et les procédés techniques des disciplines médicales qui traitent de l'aphasie, puis ils devraient soumettre les exposés de cas cliniques à une analyse linguistique complète, enfin ils devraient eux-mêmes travailler avec des aphasiques afin de parvenir à une approche directe des cas et de ne plus se contenter seulement d'une réinterprétation d'observations déjà faites, conçues et élaborées dans un esprit tout à fait différent.

Il y a un niveau des phénomènes d'aphasie où un remarquable accord a été obtenu au cours des vingt dernières années entre les psychiatres et les linguistes qui se sont attaqués à ces questions : il s'agit de la désintégration du système phonique. Cette dissolution présente un ordre temporel d'une grande régularité. La régression aphasique s'est révélée être un miroir de l'acquisition par l'enfant des sons du langage, elle nous montre le développement de l'enfant à l'envers. Plus encore, une comparaison du langage enfantin et de l'aphasie nous permet d'établir plusieurs *lois d'implication*. Cette recherche sur l'ordre des acquisitions et des pertes et sur les lois générales d'implication ne doit pas être limitée au système phonologique mais doit être étendue au système grammatical. Un petit nombre seulement d'essais ont été faits dans cette direction, et ces efforts méritent d'être poursuivis<sup>179</sup>. » (J. Two. : p. 43-45).

---

<sup>179</sup> « I. THE LINGUISTIC PROBLEM OF APHASIA

If aphasia is a language disturbance, as the term itself suggests, then any description and classification of aphasic syndromes must begin with the question of what aspects of language are impaired in the various species of such a disorder. This problem, which was approached long ago by Hughlings Jackson, cannot be solved without the participation of professional linguists familiar with the patterning and functioning of language.

To study adequately any breakdown in communications we must first understand the nature and structure of the particular mode of communication that has ceased to function. Linguistics is concerned with language in all its aspects – language in operation, language in drift, language in the nascent state, and language in dissolution.

At present there are psychopathologists who assign a high importance to the linguistic problems involved in the study of language disturbances ; some of these questions have been touched upon in the best recent treatises on aphasia. Yet, in most cases, this valid insistence on the linguist's contribution to the investigation of aphasia is still ignored. For instance, a new book, dealing to a great extent with the complex and intricate problems of infantile aphasia, calls for a coordination of various disciplines and appeals for cooperation to otolaryngologists, pediatricians, audiologists, psychiatrists, and educators ; but the science of language is passed over in silence, as if disorders in speech perception had nothing whatever to do with language. This omission is the more deplorable since the author is Director of the Child Hearing and Aphasia Clinics at Northwestern University, which counts among its linguists Werner F. Leopold, by far the best American expert on child language.

Il faut à nouveau noter ici l'évidence de l'objet qui sous-tend la caractérisation de l'aphasie (et du langage enfantin) comme un objet proprement linguistique : comme nous l'avons souligné ci-dessus, c'est dans la seule mesure où l'aphasie est du langage – du « langage en dissolution » – et un trouble du langage qu'elle relève de l'étude linguistique. L'arrière-plan est évidemment celui de la définition de la langue comme instrument de communication, rappelée dans « Two Aspects of Language and two Types of Aphasic Disturbances » : « Pour étudier de façon adéquate toute rupture dans les communications, nous devons d'abord comprendre la nature et la structure du mode particulier de communication qui a cessé de fonctionner. » En raison de l'absence de toute définition du langage, la perspective est cependant à double tranchant. Il s'agit ainsi par ailleurs d'un « aspect du langage », et le langage apparaît aussi bien délimité que délimitant : comme nous l'avons souligné plus haut, il est mouvant, dans la mesure même où il est avant tout cadre de l'analyse. On lit ensuite dans le premier des deux textes de 1963 que nous avons cités ci-dessus, « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » :

« En 1907, Pierre Marie ouvrait par ce modeste énoncé une discussion sur l'aphasie : "N'étant malheureusement pas du tout psychologue, je me contenterai de parler ici en médecin qui a médicalement observé des faits médicaux" (Marie, 1926). J'aimerais employer ici, *mutatis mutandis*, la même formule : n'étant versé, en pur linguiste, ni en psychologie ni en médecine, je me limiterai de façon stricte à des observations linguistiques de faits linguistiques uniquement. Il est significatif que le premier article fondamental sur l'aphasie, "Notes sur la physiologie et la pathologie du langage", écrit par Hughlings Jackson il y a maintenant près d'un siècle, porte ce sous-titre : "Remarques sur les cas de maladie du système nerveux où une déficience d'expression est le symptôme le plus frappant" (Jackson, 1958, p. 121). Puisque les déficiences d'expression verbale, et l'expression verbale elle-même aussi bien, appartiennent manifestement au domaine de la linguistique, la clef des "symptômes les plus frappants" de l'aphasie ne peut se découvrir sans l'aide conductrice et vigilante de la linguistique.

---

Linguists are also responsible for the delay in undertaking a joint inquiry into aphasia. Nothing comparable to the minute linguistic observations of infants of various countries has been performed with respect to aphasics. Nor has there been any attempt to reinterpret and systematize from the point of view of linguistics the multifarious clinical data on diverse types of aphasia. That this should be true is all the more surprising in view of the fact that, on the one hand, the amazing progress of structural linguistics has endowed the investigator with efficient tools and methods for the study of verbal regression and, on the other, the aphasic disintegration of the verbal pattern may provide the linguist with new insights into the general laws of language.

The application of purely linguistic criteria to the interpretation and classification of aphasic facts can substantially contribute to the science of language and language disturbances, provided that linguists remain as careful and cautious when dealing with psychological and neurological data as they have been in their traditional field. First of all, they should be familiar with the technical terms and devices of the medical disciplines dealing with aphasia ; then, they must submit the clinical case reports to thorough linguistic analysis ; and, further, they should themselves work with aphasic patients in order to approach the cases directly and not only through a reinterpretation of prepared records which have been quite differently conceived and elaborated.

There is one level of aphasic phenomena where amazing agreement has been achieved during the last twenty years between those psychiatrists and linguists who have tackled these problems, namely the disintegration of the sound pattern. This dissolution exhibits a time order of great regularity. Aphasic regression has proved to be a mirror of the child's acquisition of speech sounds : it shows the child's development in reverse. Furthermore, comparison of child language and aphasia enables us to establish several *laws of implication*. The search for this order of acquisitions and losses and for the general laws of implication cannot be confined to the phonemic pattern but must be extended also to the grammatical system. Only a few preliminary attempts have been made in this direction, and these efforts deserve to be continued. » (J.Two. : p. 239-241).

On est confronté à cette question cruciale : étant donné un cas quelconque, quelles sont les catégories de signes verbaux ou, en général, de signes tout courts, qui sont affectés ? Ceci est un problème linguistique, ou même, dans une perspective plus large, sémiotique si, avec Charles S. Peirce (1932, p. 134), nous entendons par sémiotique la science générale des signes, laquelle a pour discipline de base la linguistique, science des signes verbaux. Jackson aussi (1958, p. 159) avait envisagé cette vue élargie des détériorations aphasiques, et favorisé en conséquence le terme d'*asemasia*, forgé par Hamilton. Puisque les traits sémiotiques (au sens de Peirce) de l'aphasie, constituent le "symptôme le plus frappant" de la maladie, ils sont sémiotiques aussi dans l'emploi médical de ce mot.

Le linguiste ne peut que s'accorder avec Jackson sur l'idée que, loin d'être une perturbation aléatoire, la pathologie du langage obéit à un ensemble de règles, et que, de plus, il n'est possible de mettre en lumière aucune règle sous-jacente à la régression du langage sans l'emploi cohérent d'une méthodologie et de techniques relevant de la linguistique. Les désordres du langage déploient un ordre particulier qui leur est propre, et exigent une comparaison linguistique systématique avec le code verbal normal.

S'il est vrai que, pour reprendre les termes de Brain (1961, p. 51), la linguistique est en fait, "parmi les domaines impliqués dans l'étude de l'aphasie, celui qui l'a été le plus récemment", on peut facilement trouver à ce retard, nuisible et à la science du langage, et à la science des désordres du langage, une explication historique. L'étude de l'aphasie exige une analyse structurale préalable du langage : or, l'élaboration d'une analyse de ce type n'a eu lieu qu'au cours des dernières étapes de la science linguistique. Ferdinand de Saussure, il y a un demi-siècle, s'était rendu compte – et cela est valable pour toute forme d'aphasie – qu'"au-dessus du fonctionnement des divers organes il existe une faculté plus générale, celle qui commande aux signes, et qui serait la faculté linguistique par excellence" (1922, p. 27). Toutefois, avant qu'il devienne possible de spécifier de quelle façon et à quel degré cette faculté était affectée, il était nécessaire de réexaminer les constituants du langage à tous les niveaux de complexité, eu égard à leurs fonctions linguistiques et à leurs relations mutuelles. Il est remarquable que, dès 1878, deux grands pionniers, le linguiste polonais Baudouin de Courtenay (1881), et le neurologue londonien Jackson (1958, p. 156) aient réfuté tout à fait indépendamment l'un de l'autre, l'idée d'une transition immédiate entre les mots (ou plutôt les morphèmes, ou unités grammaticales minima) et "un mouvement articulaire, un état physique". Ils décrivaient cette transition comme un "saut paralogique, non justifié" par les opérations linguistiques (Baudouin), comme un "sophisme" qui, "rendant confus les résultats réels", est "injustifiable dans une recherche médicale" (Jackson).

On remarquera un développement parallèle, côté médical et côté linguistique, dans les recherches d'une issue à cette impasse. Quelque cinquante années plus tard, en 1928, le I<sup>er</sup> congrès international des linguistes produisit une demande de recherches phonologiques systématiques, qui apparieraient avec cohérence le son et le sens. Cette demande fut longuement discutée au I<sup>er</sup> congrès international des slavistes (Prague, 1929) ainsi que dans les deux volumes inauguraux des *Travaux du cercle linguistique de Prague*, dédiés à cette assemblée.

Simultanément, Wolpert (1929), à la rencontre annuelle de la Société neurologique allemande à Würzburg, combattait la possibilité de dissocier dans l'examen de l'aphasie la *Wortklangverständnis*, compréhension de la sonorité d'un mot, de la *Wortsinnverständnis*, compréhension du sens d'un mot. Des spécialistes des désordres de la parole ne manquèrent pas de porter à l'attention de leurs collègues les rapides progrès de la nouvelle discipline du langage. C'est ainsi, par exemple qu'au VI<sup>e</sup> congrès de la Société française de phoniatrie, J. Froment et E. Pichon mirent en évidence l'importance de la phonologie pour l'étude des perturbations linguistiques (*Rapport*, 1939). Froment illustre sa thèse par l'application de critères phonologiques au cas de l'aphasique moteur : "Ce n'est pas phonétiquement qu'il s'est appauvri, c'est phonologiquement. Il



peut être comparé à un pianiste qui, ayant à sa disposition un bon clavier et tous ses doigts, aurait perdu la mémoire ou presque toute mélodie et, qui plus est, ne saurait même pas reconnaître ses notes.”<sup>180</sup> » (J.TAI : p. 133-135)

puis de même dans « Linguistic Types of Aphasia » (1963) :

---

<sup>180</sup> « In 1907 Pierre Marie opened a discussion on aphasia with the modest statement : “N’étant malheureusement pas du tout psychologue, je me contenterai de parler ici en médecin qui a médicalement observé des faits médicaux” (Marie, 1926). Here *mutatis mutandis* I should like to use the same formula : as a mere linguist versed neither in psychology nor in medicine, I shall confine myself strictly to linguistic observations of linguistic facts only. The first, fundamental paper on aphasia, “Notes on the Physiology and Pathology of Language”, written nearly a century ago by Hughlings Jackson, carries the significant subtitle “Remarks on those Cases of Disease of the Nervous System, in which Defect of Expression is the most Striking Symptom” (see Jackson, 1958, p. 121). Since defects of verbal expression as well as verbal expression itself obviously belong to the domain of linguistics, the key to “the most striking symptoms” of aphasia cannot be found without the guiding and vigilant assistance of linguistics.

We are faced with the crucial question : what categories of verbal signs, and of signs in general, are affected in any given case ? This is a linguistic question or, on a larger scale, a semiotic problem, if along with Charles Peirce (see 1932, p. 134) we mean by semiotic the general science of signs. Jackson (see 1958, p. 159) had also envisaged this widened scope of aphasic impairments and, consequently, favored the term *asemasia*, coined by Hamilton. Since the semiotic traits of aphasia, in Peirce’s sense of the adjective, constitute “the most striking symptom” of the disease, they are semiotic also in the medical usage of this word.

Linguists can only agree with Jackson that the pathology of language, far from being a random disturbance, obeys a set of rules ; and that no rules underlying the regression of language can be elicited without the consistent use of linguistic techniques and methodology. The disorders of language display their own peculiar order and require a systematic linguistic comparison with our normal verbal code.

If, as stated by Brain (1961, p. 51), linguistics actually is “the most recent field of work in aphasia”, this tardiness, harmful both for the science of language and for the science of language disorders, easily finds a historical explanation. The study of aphasia requires the structural analysis of language ; yet the elaboration of such an analysis has come about only in the latest stages of linguistic science. Ferdinand de Saussure realized half a century ago that in any kind of aphasia “au dessus du fonctionnement des divers organes il existe une faculté plus générale, celle qui commande aux signes, et qui serait la faculté linguistique par excellence” (see 1922, p. 27). However, before it became possible to specify in what way and to what degree this faculty was affected, it was necessary to re-examine the constituents of language at all levels of complexity with respect to their linguistic functions and mutual relations. It is remarkable that in 1878 two great pioneers, the Polish linguist Baudouin de Courtenay (1881), and the London neurologist Jackson (1958, p. 156) quite independently of each other refuted the notion of an immediate transition from words (or morphemes, the smallest grammatical units) to “an articulatory movement, a physical state”, describing it as an “unwarranted, paralogistic jump” in linguistic operations (Baudouin), and as a “fallacy” which “confuses the real issues” and is “not warrantable in a medical inquiry” (Jackson).

A parallel development in the medical and linguistic search for a way out of this impasse may be observed. Some fifty years later, a demand for systematic phonological research, consistently matching sound with meaning, was made by the First International Congress of Linguists in 1928 and was widely discussed at the First International Congress of Slavists (Prague, 1929) and in the two inaugural volumes of the *Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, which were dedicated to this assembly.

Simultaneously, at the annual meeting of the German Neurological Society in Würzburg, Wolpert (1929) argued against the possibility of divorcing *Wortklangverständnis* from *Wortsinnverständnis* in the examination of aphasia. Experts in speech disorders did not fail to bring the rapid progress of the new linguistic discipline to the attention of their colleagues. Thus, for example, at the Sixth Congress of the French Phoniatic Society, J. Froment and E. Pichon pointed out the importance of phonology for studies in language disturbances (*Rapport*, 1939). Froment illustrated his point by applying phonological criteria to the motor aphasiac : “Ce n’est pas phonétiquement qu’il s’est appauvri, c’est phonologiquement. Il peut être comparé à un pianiste qui, ayant à sa disposition un bon clavier et tous ses doigts, aurait perdu la mémoire ou presque toute mélodie, et qui plus est, ne saurait même pas reconnaître ses notes.” » (J.TAI : p. 289-291).

« Dans le domaine des troubles du langage, il ne subsiste plus, me semble-t-il, que très peu de chercheurs à persévérer dans la croyance suivant laquelle le rôle de la linguistique dans l'étude de l'aphasie serait accessoire. Il existe à présent en de nombreux lieux d'Amérique et d'Europe des groupes de spécialistes divers qui s'essayent à des recherches communes sur différents problèmes posés par l'aphasie et les autres perturbations du langage. Plusieurs centres existent où des neurologues, des psychologues, des linguistes et d'autres spécialistes travaillent ensemble afin de décrire, d'examiner, d'analyser l'aphasie, et d'obtenir les diagnostics et pronostics les plus exacts.

Dans un récent symposium interdisciplinaire organisé par la Fondation Ciba et consacré aux troubles du langage, il a été explicitement dit (De Reuck, O'Connor, 1964) que, durant une longue période, la linguistique avait été incapable de participer efficacement aux recherches sur l'aphasie, le développement de l'analyse structurale en linguistique étant un phénomène relativement récent. Mais, à présent, vu le développement intensif de ce type d'études, les linguistes doivent aussi avoir leur mot à dire sur les démantèlements du langage. La participation de linguistes à ce genre de recherche se révèle importante et pour l'étude de l'aphasie et pour la linguistique ; il y a manifestement en effet des relations mutuelles très étroites entre les problèmes du langage normal en acte, ceux du langage en construction – à savoir, l'acquisition du langage par les enfants – et ceux du langage en désintégration, illustrés par les différents types de troubles aphasiques. Il apparaît de plus en plus clairement que ces troubles possèdent un ordre qui leur est propre, se rangent pour ainsi dire en une hiérarchie ordonnée de désordres. Cet ordre existe, effectivement ; il faut l'analyser. Lord Brain, l'initiateur du Symposium Ciba, est même allé plus loin en déclarant que les mêmes méthodes d'analyse peuvent s'appliquer au discours psychotique, schizophrénique tout spécialement (Brain, 1964). Pour ce champ plus vaste, le travail linguistique est à peine commencé, mais on peut remarquer dès maintenant que la schizophrénie fournit des indices permettant au linguiste de saisir dans le procès de la maladie certaines phases ou facettes qui autrement risqueraient fort de rester dans l'ombre.

Du temps de l'autre période, où la linguistique ne jouait qu'un rôle mineur dans l'étude des troubles du langage, certaines conceptions de l'aphasie ont pris naissance chez des non-linguistes, révélant, pour dire les choses carrément, une insouciance totale quant à l'aspect linguistique de la pathologie du discours. Une négligence aussi voulue est intolérable : l'aphasie affectant uniquement ou du moins en premier lieu notre langage, c'est à la science du langage qu'il revient de proposer la première un essai de réponse à la question de savoir à quel genre d'aphasie on se trouve confronté dans un cas donné. Malheureusement, beaucoup de psychologues en sont venus à croire que l'aphasie ne présente qu'un seul et unique type, et que les différences qu'on peut trouver entre les diverses variétés de perturbations verbales ne sont en aucun cas qualitatives, mais simplement quantitatives. Cette théorie est en contradiction flagrante avec toutes les données empiriques existantes concernant les détériorations aphasiques. Il est impossible de confiner notre analyse de l'aphasie à un tableau purement quantitatif. Les linguistes accordent une vive attention aux problèmes statistiques du langage, et la linguistique quantitative est l'un des aspects importants de notre science. Mais, pour être à même de compter sérieusement, il faut savoir ce qu'on est en train de compter. Il serait inutile de compter sans avoir défini des caractéristiques qualitatives, sans disposer d'une classification des unités et des catégories à compter.

Les résultats de l'approche purement quantitative de l'aphasie sont en désaccord avec les faits linguistiques. Chacune des prétendues preuves mises en œuvre pour établir le bien-fondé de l'artefact unitaire est futile, pour être fondée sur des rubriques fictives ignorant en fait la structure phonémique, morphologique, et syntaxique du langage. On dispose à présent d'un nombre confortable de descriptions objectives et prudentes de cas d'aphasie variés, descriptions provenant d'horizons linguistiques divers. Ce matériel révèle sans ambiguïté l'existence de types qualitativement différents, voire opposés, de

perturbations. Bien sûr, cette polarité n'exclut pas les cas transitionnels ou mixtes : à cet égard, les troubles du langage sont semblables à toutes les autres modifications pathologiques<sup>181</sup>. » (J.Lin. : p. 157-159).

Ces deux passages, notamment le premier, sont tout particulièrement remarquables. La notion de « symptôme verbal » sur laquelle Jakobson insiste dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » était déjà présente dans « Aphasia as a Linguistic Topic ». Elle témoigne de la spécificité de la position jakobsonienne, qui s'identifie au médecin – « Puisque les traits sémiotiques (au sens de Peirce) de l'aphasie, constituent le "symptôme le plus frappant" de la maladie, ils sont sémiotiques aussi dans l'emploi médical de ce mot. » – tout en se contentant d'une classification selon les paramètres de la structure linguistique : « [...] n'étant versé, en pur linguiste, ni en psychologie ni en médecine, je me limiterai de façon stricte à des observations linguistiques de faits linguistiques uniquement. » Il ne saurait en effet s'agir d'étiologie linguistique des aphasies, et c'est pourquoi, si la

---

<sup>181</sup> « At present only few workers in the field of language disorders still believe that the role of linguistics in the study of aphasia is unimportant. Now, in various parts of America and Europe, diverse groups of scholars are attempting joint inquiry into various questions of language disturbances. In several centers neurologists, psychologists, linguists, and other specialists work together to describe, to examine, to analyze aphasia, and to obtain the most exact diagnoses and prognoses.

In a recent interdisciplinary Ciba symposium (5) devoted to the disorders of language, it was expressly stated that for a very long time linguistics had been unable to participate efficiently in the investigation of aphasia because the development of structural analysis in the science of language is a relatively recent phenomenon. But now, with the intensive development of such scrutiny, linguists must also have their say on the disruptions of language. The participation of linguists in such research proves to be important for the study of aphasia, on the one hand, and for general linguistics, on the other, because there obviously exists a very intimate interrelation between problems of normal language in operation, language in buildup, i.e., the acquisition of language by children, and the disintegration of language, exemplified by the various types of aphasic impairments. It becomes more and more clear that such impairments have their own order, so to say an orderly hierarchy of disorders ; this order actually exists and must be analyzed. Lord Brain, the initiator of the Ciba Symposium, went even farther : he said that the same analytic methods may be applied to psychotic, especially schizophrenic, speech (3). The linguistic work in this wider field has scarcely begun but even at the present stage schizophrenia gives clues that enable a linguist to catch certain phases and facets in the process of the illness which could otherwise easily remain unnoticed.

During the earlier period, when linguistics played only a minor role in the study of language disorders, there arose among nonlinguists certain conceptions of aphasia which, to put it bluntly, show a complete disregard for the linguistic aspect of speech pathology. Such intentional neglect is intolerable for, if aphasia affects our language uniquely or primarily, it is the science of language which has to offer the first tentative answer as to the kind of aphasia encountered in any given case. Unfortunately many psychologists came to believe that aphasia presents a single unitary type only, and that no qualitative, but merely quantitative, differences may be found among the diverse varieties of verbal disturbances. This theory is in glaring contradiction with all the extant empiric data about aphasic impairments. It is impossible to confine our analysis of aphasia to a purely quantitative picture. Linguists must pay and actually pay close attention to statistical problems of language, and quantitative linguistics is one of the important aspects of our science, but to be able to count it is necessary to know what one is counting : it would be useless to count without defining qualitative characteristics, without a classification of the units and categories to be counted.

The results of the purely quantitative approach to aphasia are at variance with linguistic facts. All of the quasi-proofs used to substantiate the unitary bias are futile because they are based on fictitious rubrics which actually ignore the phonemic, morphologic, and syntactic structure of language. At present, we have a number of objective and careful descriptions of diverse aphasic cases from various linguistic areas. This material unambiguously reveals the existence of qualitatively different, even opposite, types of disturbances. Of course, polarity does not exclude transitional or mixed cases – in this respect, the disorders of language are similar to all other pathological changes. » (J.Lin. : p. 307-308).

linguistique trouve dans l'aphasie, selon l'expression de « Aphasia as a Linguistic Topic », « un champ extrêmement fécond », il ne saurait en réalité être question de linguistique, mais seulement de classification de symptômes, autrement dit d'analyse structurale. C'est d'ailleurs sur cet aspect qu'insiste Jakobson dans tous ces passages, ainsi que dans ceux que nous avons cités en premier lieu. Comme ici dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Disturbances » – « L'étude de l'aphasie exige une analyse structurale préalable du langage » – et dans « Linguistic Types of Aphasia » – « [...] durant une longue période, la linguistique avait été incapable de participer efficacement aux recherches sur l'aphasie, le développement de l'analyse structurale en linguistique étant un phénomène relativement récent. Mais, à présent, vu le développement intensif de ce type d'études, les linguistes doivent aussi avoir leur mot à dire sur les démantèlements du langage. » –, Jakobson insistait dans « Two Aspects of Language and two Types of Aphasic Disturbances<sup>182</sup> » sur la nécessité pour les études aphasiques de la constitution préalable de la linguistique structurale : « [...] les étonnants progrès de la linguistique structurale ont doté les chercheurs d'instruments et de méthodes efficaces pour l'étude de la régression verbale ». Il était en outre question dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle<sup>183</sup> » de « systématiser le matériel analysé à la lumière de critères strictement linguistiques », dans les *Dialogues*<sup>184</sup> d'une « classification plus articulée et plus précise des syndromes linguistiques de l'aphasie » et dans « Two Aspects of Language and two Types of Aphasic Disturbances<sup>185</sup> » de « réinterpréter et systématiser d'un point de vue linguistique les multiples données cliniques que l'on possède sur les divers types d'aphasie ». Ce dernier développement, de même que celui de « Aphasia as a Linguistic Topic », mentionnait la découverte de lois générales d'implication régissant les désordres aphasiques. On lit ici encore dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » que « loin d'être une perturbation aléatoire, la pathologie du langage obéit à un ensemble de règles, et que, de plus, il n'est possible de mettre en lumière aucune règle sous-jacente à la régression du langage sans l'emploi cohérent d'une méthodologie et de techniques relevant de la linguistique », et de même dans « Linguistic Types of Aphasia » qu'« il y a manifestement en effet des relations mutuelles très étroites entre les problèmes du langage normal en acte, ceux du langage en construction – à savoir, l'acquisition du langage par les enfants – et ceux du langage en désintégration, illustrés par les différents types de troubles aphasiques » et que « ces troubles possèdent un ordre qui leur est propre, se rangent pour ainsi dire en une hiérarchie ordonnée de désordres ». L'arrière-plan est à nouveau celui de la définition de la langue comme instrument de communication : il était question dans « Two Aspects of Language and two Types of Aphasic Disturbances » d'un « mode particulier de communication » ; Jakobson parle ici dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » d'une « faculté » dont l'appréhension nécessite de « réexaminer les

---

<sup>182</sup> Voir J.Two. : p. 43-45 [p. 239-241], cité ci-dessus. Voir en outre le passage de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* cité dans la note 174 ci-dessus, où Jakobson affirme que « [I]a mise au point de ce type de relations nécessaires et générales [entre les langues naturelles et le langage enfantin] présuppose l'étude des lois structurales de chacun des systèmes linguistiques – tâche entreprise seulement depuis peu de temps ».

<sup>183</sup> Voir J.Dis. : p. 15 [p. 432], cité ci-dessus.

<sup>184</sup> Voir J.Dial. : p. 127-128, cité ci-dessus.

<sup>185</sup> Voir la note 182 ci-dessus.

constituants du langage à tous les niveaux de complexité, eu égard à leurs fonctions linguistiques et à leurs relations mutuelles ». On notera dans ce passage le remarquable parallélisme revendiqué par Jakobson entre les deux problématiques linguistique et médicale (aphasiologique) : dans le cadre de l'une comme de l'autre, il s'agit de relier son et sens et de problématique phonologique, et il faut à nouveau souligner ici que Jakobson ne saurait mieux dire que, au moins du côté linguistique, il n'y a là qu'une analyse structurale d'un objet extra-linguistique. Jakobson cite ce passage du *Cours de linguistique générale* :

« La langue, au contraire, est un tout en soi et un principe de classification. Dès que nous lui donnons la première place parmi les faits de langage, nous introduisons un ordre naturel dans un ensemble qui ne se prête à aucune autre classification.

A ce principe de classification on pourrait objecter que l'exercice du langage repose sur une faculté que nous tenons de la nature, tandis que la langue est une chose acquise et conventionnelle, qui devrait être subordonnée à l'instinct naturel au lieu d'avoir le pas sur lui.

Voici ce qu'on peut répondre.

D'abord, il n'est pas prouvé que la fonction du langage, telle qu'elle se manifeste quand nous parlons, soit entièrement naturelle, c'est-à-dire que notre appareil vocal soit fait pour parler comme nos jambes pour marcher. Les linguistes sont loin d'être d'accord sur ce point. Ainsi pour Whitney, qui assimile la langue à une institution sociale au même titre que toutes les autres, c'est par hasard, pour de simples raisons de commodité, que nous nous servons de l'appareil vocal comme instrument de la langue : les hommes auraient pu aussi bien choisir le geste et employer des images visuelles au lieu d'images acoustiques. Sans doute cette thèse est trop absolue ; la langue n'est pas une institution sociale en tous points semblables aux autres (v. p. 107 sv. et p. 110) ; de plus, Whitney va trop loin quand il dit que notre choix est tombé par hasard sur les organes vocaux ; il nous étaient bien en quelque sorte imposés par la nature. Mais sur le point essentiel, le linguiste américain nous semble avoir raison : la langue est une convention, et la nature du signe dont on est convenu est indifférente. La question de l'appareil vocal est donc secondaire dans le problème du langage.

Une certaine définition de ce qu'on appelle *langage articulé* pourrait confirmer cette idée. En latin *articulus* signifie "membre, partie, subdivision dans une suite de choses" ; en matière de langage, l'articulation peut désigner ou bien la subdivision de la chaîne parlée en syllabes, ou bien la subdivision de la chaîne des significations en unités significatives ; c'est dans ce sens qu'on dit en allemand *gegliederte Sprache*. En s'attachant à cette seconde définition, on pourrait dire que ce n'est pas le langage parlé qui est naturel à l'homme, mais la faculté de constituer une langue, c'est-à-dire un système de signes distincts correspondant à des idées distinctes.

Broca a découvert que la faculté de parler est localisée dans la troisième circonvolution frontale gauche ; on s'est aussi appuyé là-dessus pour attribuer au langage un caractère naturel. Mais on sait que cette localisation a été constatée pour *tout* ce qui se rapporte au langage, y compris l'écriture, et ces constatations, jointes aux observations faites sur les diverses formes d'aphasie par lésion de ces centres de localisation, semblent indiquer : 1° que les troubles divers du langage oral sont enchevêtrés de cent façons avec ceux du langage écrit ; 2° que dans tous les cas d'aphasie ou d'agraphie, ce qui est atteint, c'est moins la faculté de proférer tels ou tels sons ou de tracer tels ou tels signes que celle d'évoquer par un instrument, quel qu'il soit, les signes d'un langage régulier. Tout cela nous amène à croire qu'au-dessus du fonctionnement des divers organes il existe une faculté plus générale, celle qui commande aux signes, et qui serait la faculté linguistique par excellence. Et par là nous sommes conduits à la même conclusion que plus haut. » (Saussure, 1972 : p. 25-27).

Or, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie – nous y reviendrons dans le chapitre suivant – cette « faculté linguistique » s'oppose précisément à toute problématique phonologique. Il en va de même dans le projet de compte rendu de l'ouvrage de Sechehaye, *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, auquel se réfère Jakobson dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle<sup>186</sup> » (1971-1975) :

« Il y a plus de trois décennies, en 1940-1941, m'apprêtant à terminer ma première étude consacrée au langage enfantin et à l'aphasie [24], je fus surpris de voir à quel point les linguistes négligeaient les questions concernant la construction du langage par les enfants et surtout sa destruction dans des cas pathologiques. En particulier, le champ de l'aphasie était généralement méconnu. Il y avait cependant quelques neurologues et quelques psychologues qui insistaient sur le rôle important que la linguistique pouvait jouer en ce domaine. Ils étaient conscients de ce que l'aphasie est d'abord et avant tout une désintégration du langage et que, les linguistes traitant du langage, c'est à eux de révéler la nature exacte de ces divers dégâts. Ainsi A. Pick, A. Gelb, K. Goldstein et M. Isserlin [33, 12, 14, 22] raisonnaient sur la nécessité de soulever les questions linguistiques de l'aphasie. Or, parmi les linguistes eux-mêmes, les problèmes de ce genre rencontraient une totale indifférence. Mais quand même il y avait, comme toujours, quelques rares exceptions.

Notons que depuis le début des années 1870, un des grands précurseurs de la linguistique moderne, Jan Baudouin de Courtenay, observait et examinait des cas d'aphasie et, en 1885, il consacrait à l'un d'eux une monographie détaillée, «De la pathologie et de l'embryologie du langage» [1], qui d'après le projet inaccompli du chercheur devait être suivie d'autres études. Ce travail présente un ensemble de données valables et met l'accent sur la nécessité vitale, pour la théorie linguistique et pour la phonétique, de mener des recherches sur le langage enfantin et sur l'aphasie ; l'auteur entrevoyait la perspective de découvrir des lois générales par la comparaison des syndromes aphasiques et des systèmes de langues du monde. Quelques dizaines d'années plus tard, Ferdinand de Saussure, esquissant un compte rendu du livre de A. Sechehaye, *Programme et Méthode de la linguistique théorique* [sic] (1908), soulignait la pertinence des découvertes de Broca et «des observations pathologiques faites sur les diverses formes d'aphasie, lesquelles sont du plus haut intérêt pour juger des rapports de la psychologie avec la grammaire elle-même». Saussure rappelle «les cas d'aphasie où la catégorie des substantifs tout entière manque, alors que les autres catégories établies du même point de vue de la logique restent à disposition du sujet» [13, p. 51 s. ; 36, p. 35].

Comme la plupart des exhortations de Baudouin et de Saussure, ces appels ne reçurent cependant aucune réponse immédiate. Mais à présent, depuis les années quarante et cinquante, on constate un changement considérable. On voit de plus en plus clairement «à quel point l'approche linguistique peut renouveler l'étude de l'aphasie», comme le notaient H. Hecaen et R. Angelergues, dans leur *Pathologie du langage* [21] : «Il faut, en effet, que toutes les utilisations du langage libre et conditionné soient analysées à tous les niveaux du système linguistique.»<sup>187</sup> » (J.Dis. : p. 11-12).

---

<sup>186</sup> Jakobson se réfère alors au résumé donné par Godel dans les *Sources manuscrites* (voir Godel, 1957 : p. 51-52) et à l'édition de Engler (voir Saussure, 1967 : p. 35-36), où se trouve également cité, en regard du passage correspondant du *Cours de linguistique générale*, que nous venons de citer, le passage du troisième cours où se trouve mentionnée la découverte de Broca (Saussure & Constantin, 2005 : p. 214-215), et que nous avons également cité dans le deuxième chapitre de la première partie.

<sup>187</sup> « Over three decades ago, in 1941, when I was about to publish my first study dealing with aphasia, *Child Language, Aphasia, and Phonological Universals*, I was surprised at the extent to which linguists neglected questions concerning children's acquisition and pathological disruptions of language. In particular, the field of

Comme nous l'avons également vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on y lit en effet :

« ~~~~ Faisant une psychologie du langage, M. Sechehaye n'aurait pas dû, semble-t-il, se dispenser de parler de la localisation cérébrale de Broca, et des observations pathologiques faites sur les diverses formes d'aphasie, lesquelles sont du plus haut intérêt pour juger non-seulement des rapports de la psychologie mais ce qui a une autre portée [?] (*avec*) avec la grammaire elle-même. Je rappelle par exemple les cas d'aphasie où la catégorie des substantifs tout entière manque, alors que les autres catégories établies du même point de vue de la logique restent à disposition du sujet. –

J'ajoute, par parenthèse, que rien ne donne une confirmation meilleure ni plus sérieuse que ces faits au point de vue que j'ai dû exposer comme celui que je croyais juste d'après d'autres données. S'il est vrai, comme je le posais, il doit revenir à dire *à priori*, si l'on apprend que la paralysie d'une case du cerveau frappe le langage, que a./ c'est la signologie tout entière qui doit être atteinte, c'est-à-dire aussi bien [ ] En effet l° on voit tout le temps, à la lumière des cas d'aphasie que la faculté de proférer des [sons] reste une chose distincte de la faculté d'évoquer les signes d'un langage régulier, ce qui correspond à notre affirmation

2° Chose non moins capitale et caractéristique, les troubles du langage oral sont entremêlés de cent manières avec ceux [ ]

Des subdivisions naturelles de la linguistique en ne considérant tous les phénomènes linguistiques que d'après leur étiologie psychologique. – L'étiologie se décomposant, autant qu'on le voit, en causes pour les changements, et en raisons pour les états qui acquièrent une stabilité, sans que l'auteur veuille cependant [ ] » (Saussure, 2002a : p. 259-260).

On notera dans ce passage l'insistance sur la distinction entre « faculté de proférer des [sons] » et « faculté d'évoquer les signes d'un langage régulier », établie par Saussure « d'après d'autres données », c'est-à-dire dans le cadre linguistique de sa définition de la langue, que les données aphasologies viennent ainsi confirmer. Il s'agit pour le reste,

---

aphasia was usually disregarded. There were, however, a few neurologists and psychologists who insisted on the important role that linguistics can play in this domain. They realized that aphasia is first and foremost a disintegration of *language*, and as linguists deal with language, it is linguists who have to tell us what the exact nature of these diverse disintegrations is. Such were the questions raised, for instance, by A. Pick, A. Gelb, K. Goldstein, and M. Isserlin. But among linguists themselves there reigned a total indifference to problems of aphasia. Of course, as always, one can find exceptions.

Thus from the early 1870's, one of the greatest precursors of modern linguistics, Jan Baudouin de Courtenay, consistently observed and investigated cases of aphasia and in 1885 devoted to one of them a detailed Polish monograph, *From the Pathology and Embryology of Language*, which was supposed to be followed by further papers. This study combines a rich and careful collection of data with an emphasis on the vital necessity of inquiring into child language and aphasia for linguistic theory and phonetics. The prospects of finding general laws based on the comparison of aphasic syndromes with systems of ethnic languages was anticipated. A few decades later, Ferdinand de Saussure, in sketching a review of A. Sechehaye's *Programme et méthodes de la linguistique théorique* (1908), underscored the relevance of Broca's discoveries and of pathological observations on the diverse forms of aphasia, which have especial interest for the relations between psychology and grammar : "Je rappelle par exemple les cas d'aphasie où la catégorie des substantifs tout entière manque, alors que les autres catégories établies du point de vue de la logique restent à la disposition du sujet."

These significant calls remained, however, as most of Baudouin's and Saussure's exhortations, without any immediate response. But at present, beginning with the forties and early fifties, one observes a substantial change. It becomes ever clearer "à quel point l'approche linguistique peut renouveler l'étude de l'aphasie", as has been pointed out by H. Hécquen and R. Angelergues : "Il faut, en effet, que toutes les utilisations du langage libre et conditionné soient analysées à tous les niveaux du système linguistique." » (J.Dis. : p. 128-129).

significativement, non de linguistique, mais de « psychologie du langage », et des rapports des symptômes aphasiques, non avec la linguistique, mais avec la « grammaire » et la « logique », ainsi qu'avec les « subdivisions naturelles de la linguistique », mais « en ne considérant tous les phénomènes linguistiques que d'après leur étiologie psychologique<sup>188</sup> ». Nous avons vu *supra*, dans le deuxième chapitre de la première partie, les difficultés de la sémiologie saussurienne. Il est en réalité très possible que les symptômes aphasiques soient analysables dans les termes des « subdivisions naturelles de la linguistique », et que la perspective sémiotique soit dans ce cadre au moins partiellement justifiée. Ce sont là cependant des propositions extralinguistiques, et, comme nous l'avons suggéré en conclusion de notre analyse de la sémiologie saussurienne, c'est pourquoi sans doute, pour ce qui concerne le deuxième aspect, les rapports entre linguistique et sémiologie demeurent contradictoires : leur ordonnance serait tout à la fois une conséquence de la théorisation saussurienne de la langue et, au-delà d'une telle théorisation, un premier pas vers une appréhension du langage. La linguistique se contente de définir la langue comme phénomène sémiologique, cadre d'une étiologie des idiomes. C'est cette redéfinition de la langue et du signe qui fait défaut chez Jakobson, qui y substitue, inversement – et parallèlement, dès lors, à la construction de la structure linguistique, point de départ et d'ordonnance de l'objet total –, une analyse structurale de l'aphasie, considérée comme objet linguistique. C'est là l'enjeu de l'opposition de « Linguistic Types of Aphasia » entre analyses quantitative et qualitative, significativement liée à la prise en compte de « la structure phonémique, morphologique, et syntaxique du langage », et qui apparaît à quelques reprises dans notre corpus. Nous l'avons déjà rencontrée plus haut dans « Brain and Language : Cerebral Hemispheres and Linguistic Structure in Mutual Light<sup>189</sup> ». On lit en outre ensuite dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments<sup>190</sup> » :

« Dans un récent relevé des problèmes linguistiques liés à l'étude de l'aphasie, le linguiste moscovite Ivanov (1962) souligne que ce qu'il nous faut tout d'abord et par-dessus tout, ce sont des échantillons extensifs de discours spontané, libre des patients, alors que le matériel usuel, souvent le seul à notre disposition, consiste en tests et interviews médicaux qui, au lieu des phrases naturelles, habituelles du patient, manifestent plutôt ses opérations métalinguistiques. Je regrette de devoir ajouter que certains de ces tests contredisent aux exigences les plus élémentaires de la méthodologie linguistique. Si l'expérimentateur ne s'est pas suffisamment familiarisé avec la science du langage, il imposera aux données une interprétation faussée, surtout si ses critères de classification sont empruntés à des grammaires scolaires désuètes et n'ont jamais subi de contrôle linguistique approfondi. Des statistiques issues de telles classifications sont parfaitement susceptibles de désorienter les recherches sur l'aphasie.

Une certaine façon d'aborder l'étude de la pathologie de la parole entre en désaccord avec la réalité linguistique : c'est l'hypothèse suivant laquelle les détériorations du

---

<sup>188</sup> Ce qui implique tout à la fois un espace linguistique, « signologique » (« psychologique » et non physiologique), et des troubles hétérogènes, oraux et grammaticaux, psychologiques et logiques, bien que liés au langage et dès lors, d'une certaine manière, « linguistiques ». Voir le chapitre suivant.

<sup>189</sup> Voir J.Br. : p. 163, cité ci-dessus.

<sup>190</sup> Après une rapide histoire des études interdisciplinaires de l'aphasie, mentionnant notamment les travaux de Luria, qui « offrent les fondements valides d'une intégration complète des recherches médicale et linguistique en pathologie du langage » (J.TAI : p. 136) [« present us with a sound foundation for thoroughly integrated medical and linguistic research in the pathology of language » (J.TAI : p. 291)]. Voir J.TAI : p. 135-136 [p. 291].



langage observées dans l'aphasie peuvent être considérées comme formant un désordre général à une dimension, où les types d'aphasie prétendument dissemblables représentent des différences dans les quantités de perturbation plutôt que de qualités. Tout linguiste ayant eu l'occasion d'observer différents exemples de discours aphasique ne peut que soutenir et confirmer les opinions des neurologues, psychiatres et psychologues en train d'acquiescer une intuition toujours plus claire de la diversité qualitative des désordres des profils aphasiques. L'analyse linguistique de ces profils conduit de manière impérative à la constatation aussi bien de syndromes distincts et intégrés que du caractère structural de leur typologie. Ce sont les erreurs de type linguistique commises par les partisans de l'hérésie d'unidimensionnalité qui les ont empêchés d'opérer des distinctions dans la variété des défaillances verbales chez les aphasiques<sup>191</sup>. » (J.TAI : p. 136-137)

puis de même dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » :

« Il existe, entre *diversité* et *unité*, un rapport dont il est nécessaire de tenir compte. Selon la formule d'Hécaen, "l'aphasie est en même temps une et multiple". Les multiples formes de la désintégration linguistique doivent être distinguées, et il serait erroné d'étudier cette multiplicité d'un point de vue simplement quantitatif, comme si nous ne nous occupions que de différents degrés de désintégration, alors qu'en réalité nous sommes également confrontés à une diversité qualitative de grande portée<sup>192</sup>. » (J.Dis. : p. 13).

On notera dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments » la notion de « caractère structural de [la] typologie ». Cette notion est en réalité relativement récurrente. Il était ainsi question dans un autre passage de ce texte que nous avons cité ci-dessus<sup>193</sup> d'une « configuration relationnelle, manifestement cohérente et symétrique, qui se révèle remarquablement proche de la topographie des lésions du cerveau sous-jacentes à ces détériorations », et de même dans « Relations entre la science du langage et les autres

---

<sup>191</sup> « In his recent survey of linguistic problems connected with the study of aphasia, the Moscow linguist Ivanov (1962) emphasized that first and foremost we need extensive samples of the spontaneous, unconstrained speech of patients, whereas at present our usual, often our only, material consists of medical tests and interviews, which display the metalingual operations of the patient rather than his unforced, habitual utterances. I am sorry to have to add that some of these tests clash with the elementary requirements of linguistic methodology. If the experimenter has not sufficiently familiarized himself with the science of language, he will give a distorted interpretation to the data, especially if his criteria for classification are borrowed from obsolete school grammars and have never undergone a thorough linguistic check-up. Statistics proceeding from such classifications are apt to disorient the research in aphasia.

In the study of speech pathology, one approach at variance with linguistic reality is the hypothesis that language impairments in aphasia can be viewed as unitary general disorder, with the allegedly dissimilar types of aphasia representing differences in quantity of disturbance, rather than in quality. Any linguist who has had the opportunity to observe different specimens of aphasic speech can only confirm and support the view of those neurologists, psychiatrists and psychologists who are getting an increasingly clearer insight into the qualitative diversity of the aphasic patterns. A linguistic analysis of these patterns imperatively leads to the ascertainment of distinct and integral syndromes as well as to their structural typology. The linguistic errors made by the adherents of the unitarian heresy have prevented them from discriminating between the various verbal failures of aphasiacs. » (J.TAI : p. 291-292).

<sup>192</sup> « One must take into account the interplay of *variety* and *unity*. As Hécaen state, "l'aphasie est en même temps une et multiple". The multiple forms of linguistic disintegration must be distinguished, and it would be erroneous to study this multiplicity from a merely quantitative point of view, as if we were dealing with different degrees of disintegration, whereas in fact we face a significant qualitative diversity as well. » (J.Dis. : p. 130).

<sup>193</sup> Voir J.TAI : p. 151-153 [p. 302-304], cité ci-dessus.

sciences »<sup>194</sup> d'un « schéma de relations manifestement cohérent et symétrique » qui « coïncide avec la topographie des lésions cérébrales responsables des divers troubles », et dans « Brain and Language : Cerebral Hemispheres and Linguistic Structure in Mutual Light »<sup>195</sup> d'une « structure relationnelle étonnamment cohérente, remarquablement proche de la topographie des lésions cérébrales qui sous-tendent les déficiences ». Jakobson insiste sur la symétrie et la cohérence de sa classification, et l'on pense inmanquablement, à la lecture de cette autre affirmation de « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments »<sup>196</sup> : « Il semble y avoir une éloquente conformité entre la localisation médiane de ces lésions [celles des « types transitionnels » d'aphasie] et le caractère intermédiaire que prennent ces affections du langage dans leur relation avec les autres types d'aphasie. », à l'ordonnance structurale de l'espace géographique dans le cadre de la comparaison aréale, dont il a été question dans le premier chapitre de la deuxième partie. Des développements révélateurs, à cet égard, sont ceux qui concernent les notions de simultanéité et de successivité. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie<sup>197</sup>, celles-ci désignent non seulement des axes de structuration du langage, mais impliquent également la distinction de deux types de synthèses différemment mises en jeu dans les différents systèmes de signes, dont le langage. Rappelons tout d'abord ce passage de « On the Identification of Phonemic Entities » (1949), où il est question de deux types de complexes :

« Long ago the neurologists distinguished two kinds of complexes (*Simultankomplexe* und *Sukzessivkomplexe* in K. Kleist's terminology) which underlie our speech-ability, which are differently located in the brain and which may be respectively compared with the chords and sequences in music. Meanwhile the science of language continued to treat the phoneme as the most minute (further indivisible) linguistic unit<sup>198</sup>. » (J.Id. : p. 420).

On lit ensuite dans « De la relation entre signes visuels et auditifs » (1963/1964/1967) :

« On peut difficilement discuter des problèmes de la simultanéité et de la successivité sans se référer aux considérations instructives exprimées à ce sujet dans les travaux modernes sur l'aphasie. A. R Luria surtout, le spécialiste moscovite de la pathologie du langage, a insisté sur la différence substantielle existant entre deux types fondamentaux de troubles que l'on a appelés à titre d'essai "le désordre de la simultanéité" et "le désordre de la successivité". Luria a indiqué de façon convaincante les caractéristiques distinctes qui, dans la topographie du cortex, correspondent à chacun de ces deux types d'altération ; il a cherché à lier le premier type de troubles à des lésions dorsolatérales et le second à des lésions médiobasales. De concert avec les désordres de la successivité, les troubles de la simultanéité jouent également un rôle considérable dans la pathologie du langage. Lorsque nous disons "simultanéité", nous entendons non seulement les déficiences dans la manipulation d'"accords" de composants simultanés tels que les

---

<sup>194</sup> Voir J.Rel. : p. 62-63 [J.Oth. : p. 687-688], cité ci-dessus.

<sup>195</sup> Voir J.Br. : p. 163, cité ci-dessus.

<sup>196</sup> Voir la note 193 ci-dessus.

<sup>197</sup> Voir la note 1557 de ce chapitre.

<sup>198</sup> « Il y a longtemps les neurologues ont distingué deux types de complexes (*Simultankomplexe* und *Sukzessivkomplexe* dans la terminologie de K. Kleist), qui sous-tendent notre capacité de langage, qui sont localisés à différents endroits du cerveau et qui peuvent être comparés respectivement aux accords et aux séquences en musique. Cependant que la science du langage continuait à traiter le phonème comme l'unité linguistique la plus petite (non divisible plus avant). »

faisceaux de traits distinctifs (les phonèmes), mais également toutes les altérations affectant l'axe de sélection du langage, les altérations dans le choix des formes grammaticales ou lexicales qui peuvent occuper une seule et même place dans la séquence et qui constituent ainsi dans notre système linguistique un ensemble commutatif (ou permutatif). De toute évidence, tout le champ de la grammaire transformationnelle appartient au même domaine.

Dans son livre sur *Le Cerveau de l'homme et les processus mentaux*, Luria montre que c'était une erreur de lier uniquement aux centres dits visuels qui se trouvent à l'arrière du cortex tous les troubles affectant la perception d'objets tels que des tableaux. Il révèle que la partie frontale, prémotrice, est également responsable de certaines distorsions, et il a analysé l'essence de ces altérations. Dans notre perception d'un tableau, nous procédons par pas successifs, progressant à partir de certains détails choisis, vers la totalité de l'œuvre et, pour le spectateur, l'intégration suit comme une phase ultérieure, comme un but. Luria a observé que certaines altérations prémotrices affectent précisément le passage d'un stade au stade suivant dans une telle perception préliminaire, et il se réfère au travail pionnier de Sečenov (1878). A propos de la parole et d'activités similaires, ce grand neurologue et psychologue du siècle dernier a esquissé deux types de synthèses distincts, cardinaux : l'une séquentielle et l'autre simultanée. Les deux espèces jouent un rôle non seulement dans le comportement verbal mais également dans l'expérience visuelle. Alors que la synthèse simultanée s'avère être ce qui détermine la perception visuelle, ce stade final est précédé, comme l'a souligné Luria, d'une suite de démarches exploratoires successives. En ce qui concerne la parole, la synthèse simultanée est la transposition d'un fait séquentiel en une structure synchrone, alors que, dans la perception des tableaux, une telle synthèse représente l'approximation phénoménale la plus proche de la peinture contemplée.

Les lésions dorsolatérales affectent la synthèse simultanée dans le comportement verbal comme dans l'expérience visuelle. Par contre, les lésions des sections médiobasales du cortex altèrent la synthèse par étapes, en particulier la "dynamique de la perception visuelle" et la construction de séquences de parole organisées. Un patient de Luria souffrant d'une lésion dans la région médiobasale du cerveau et qui "était confronté à un dessin complexe pouvait saisir immédiatement un composant isolé, mais ce n'était qu'ensuite que les autres composants commençaient à émerger, peu à peu".

Le problème des deux types de synthèses a une importance capitale pour la linguistique. L'interrelation de la successivité et de la simultanéité dans le discours et la langue a fait l'objet d'ardentes discussions de la part des linguistes de notre siècle, mais certains aspects essentiels du même problème avaient déjà été approchés avec sagacité dans la vieille science indienne du langage<sup>199</sup>. Au cinquième siècle, Bhartrhari, le grand maître de la théorie linguistique indienne, distinguait trois stades dans l'événement de parole. Le premier, la conceptualisation par le locuteur, n'implique aucune durée ; le message peut être simultanément présent comme un tout dans l'esprit du locuteur. Suit la performance elle-même ; selon le traité de ce savant, celle-ci a deux aspects : la production et l'audition. Ces deux activités sont naturellement séquentielles. Ce stade ouvre la voie au troisième, le stade de la compréhension, celui où la séquence paraît être changée en une "co-incidence". L'interprète doit saisir et percevoir la séquence en un seul et même temps. Cette conception rappelle le problème de la psychologie moderne de "la mémoire immédiate" ou, en d'autres termes, de "la mémoire à court terme", que George Miller a examiné avec finesse. A ce stade, l'ensemble de la séquence, qu'il s'agisse d'un mot, d'une phrase, ou d'un groupe de phrases, émerge comme une totalité synchroniquement présente décodée au moyen de "la synthèse simultanée".

Ces questions cruciales réapparaissent sans cesse dans l'ensemble des travaux, et des principes similaires ont été appliqués de façon répétée à l'art littéraire. Il y a deux siècles

---

<sup>199</sup> Voir également à cet égard J.SS : p. 92 [p. 76].

eut lieu en Allemagne une discussion fascinante dans laquelle G. E. Lessing, le fameux maître et théoricien de la littérature, essaya d'établir une frontière rigoureuse entre l'art littéraire et les beaux-arts. Il enseignait que la peinture est un art fondé sur la simultanéité (*räumliches Nebeneinander*), tandis que la poésie ne joue qu'avec la séquence temporelle (*zeitliches Nacheinander*). Un autre écrivain et penseur allemand remarquable, J. G. Herder, a répondu à Lessing que l'idée d'une succession simple dans le domaine littéraire est de la fiction et qu'un art fondé uniquement sur la suite (*Zeitfolge*) est impossible. Pour comprendre et juger une œuvre poétique, nous devons, selon Herder, avoir une saisie synchronique de sa totalité, et il donne le nom grec d'*energeia* à la synthèse simultanée qui nous permet de comprendre la totalité d'un flux de paroles.

Il est clair qu'entre les signes visuels, spatiaux, en particulier la peinture, et d'un autre côté l'art littéraire et la musique, qui ont affaire principalement au temps, il existe non seulement un nombre de différences significatives mais également de nombreux traits communs. Il faut soigneusement tenir compte de ces divergences et de ces convergences, et, quelle que soit l'importance de la synthèse simultanée, il existe cependant une profonde dissemblance entre les arts de l'espace et ceux du temps, entre les systèmes de signes spatiaux et temporels en général. Pour le spectateur qui réalise la synthèse simultanée d'un tableau, celui-ci subsiste devant ses yeux dans sa totalité, il est encore présent ; mais, lorsqu'un auditeur arrive à la synthèse de ce qu'il a entendu, les phonèmes se sont en fait déjà évanouis. Ils ne survivent que sous la forme d'images éloignées, de souvenirs quelque peu abrégés, ce qui crée une différence essentielle entre les deux types de perception et de percepts. Quant à la persistance différente des images auditives et visuelles, on a observé que quelqu'un à qui on présente des lettres une à une, à la vitesse où nous entendons les sons correspondants, est incapable de saisir le message<sup>200</sup>. » (J.Vis. : p. 109-112)

---

<sup>200</sup> « In the Ciba Foundation Symposium of 1963, the present author discussed two opposite types of aphasic impairment – simultaneity and successivity disorders – and, in accordance with A. R. Luria's and K. H. Pribram's research, sought to tie the former disturbances to dorsolateral and the latter to mediobasal lesions [see above, p. 303]. » [« Au Symposium de la fondation Ciba de 1963, l'auteur de ces lignes a examiné deux types opposés de désordres aphasiques – les désordres de la simultanéité et de la successivité – et, en accord avec les recherches de A. R. Luria's et de K. H. Pribram's, a tenté de rattacher les premiers à des lésions dorsolatérales et les seconds à des lésions médiobasales [voir plus haut, p. 303]. »] (J.Vis.1 : p. 336) « If we continue to discuss problems of simultaneity and successivity we must refer to the instructive views on this matter expressed in the modern literature about aphasia. Especially the Moscow expert in language pathology, A. R. Luria, has insisted on the substantial difference between two basic types of disturbances which I have tentatively termed "the simultaneity disorder" and "the successivity disorder". A. R. Luria convincingly demonstrates the distinct characteristics in the topography of the cortex which correspond to these two kinds of impairments [see above, p. 303]. Together with the successivity disorders, simultaneity disturbances also play a considerable role in the pathology of language. When we say "simultaneity" we mean not only deficiencies in operating with "chords" of concurrent components such as the distinctive-feature bundles (phonemes) but also all the impairments affecting the selectional axis of language, impairments in the choice of grammatical or lexical forms which can occupy the same place in the sequence and thus constitute a commutative (or permutative) set within our verbal pattern. The whole field of transformational grammar evidently belongs to the same area. » (J.Vis.2 : p. 342).

« The work of Luria, and in particular his latest book, brilliantly develops the fundamental distinction between simultaneous and successive syntheses introduced by I. M. Sečenov in 1878. Both varieties participate not only in verbal behavior but also in visual experience. [« L'œuvre de Luria, et en particulier son dernier livre, développe brillamment la distinction fondamentale entre les synthèses simultanée et successive introduite par I. M. Sečenov en 1878. Les deux types sont parties prenantes non seulement du comportement verbal, mais également des expériences visuelles. »] While simultaneous synthesis proves to be the determinant of visual perception, this final stage, as stressed by Luria, is preceded by a chain of successive search processes. With regard to speech, simultaneous synthesis is a transposition of a sequential event into a synchronous structure,

puis dans les *Dialogues* (1980) :

---

whereas in the perception of paintings such a synthesis is the nearest phenomenal approximation to the picture under contemplation.

Simultaneous synthesis, both in verbal behavior and in visual experience, is affected by dorsolateral lesions (cf. also Luria's paper of 1959 on disorders of simultaneous perception). On the other hand, successive synthesis, particularly the "dynamics of visual perception" and the construction of integrated speech sequences, is impaired by lesions of the mediobasal cortical sections. When Luria's patient suffering from a mediobasal brain injury "was faced with a complex picture, one isolated component could be grasped immediately and only afterward did the other components begin to emerge, little by little". » (J.Vis.1 : p. 337) « In his new book on the *Human Brain and Mental Processes* (1963), Luria shows that it was wrong to connect all the disturbances in the visual perception of such objects as paintings solely with the so-called visual centers at the back of the cortex. He discloses that its frontal, pre-motor part is also responsible for certain distortions, and he has analyzed the essence of these impairments. In our perception of a painting, we first employ step-by-step efforts, progressing from certain selected details, from parts to the whole, and for the contemplator of a painting integration follows as a further phase, as a goal. Luria observed that certain pre-motor impairments affect precisely this process of passing from one stage to the next in such preliminary perception, and he refers to I. M. Sečenov's pioneering studies of the 1870's [s. above, p. 336 f.]. In connection with speech and similar activities, this great neurologist and psychologist of the last century outlined two distinct, cardinal types of synthesis, one sequential and the other simultaneous.

The problem of the two types of synthesis plays a very great role in linguistics. Today we heard allusions to this dyad in the various papers about models of perception. [Aujourd'hui nous avons entendu de nombreuses allusions à cette dyade dans les diverses communications relatives à des modèles de perception.] The interrelation of successivity and simultaneity in speech and language has been vividly discussed by linguists of our century, but certain paramount aspects of the same problem were sagaciously approached already in the old Indic science of language. In the fifth century Bhartṛhari, the great master of Indic linguistic theory, distinguished three stages in the speech event. The first is the conceptualization by the speaker which implies no time sequence ; the message as a whole may be simultaneously present in the mind of the speaker. What follows is the performance itself which, according to this scholar's treatise, has two faces – production and audition. Both of these activities are naturally sequential. This stage yields to the third one, namely the stage of comprehension, where the sequence appears to be changed into a concurrence. The sequence must be seized and experienced by the interpreter at one and the same time. The conception is akin to the modern psychological problem of "immediate memory", astutely examined by George Miller, or in other terms the "short-term memory", as we heard it outlined today in this Symposium. At this stage the whole sequence, whether it be a word, a sentence, or a group of sentence, emerges as a simultaneously present totality which is decoded by means of "simultaneous synthesis".

These vital questions reappear again and again in world literature, and similar principles have been applied repeatedly to verbal art. Two centuries ago a fascinating discussion took place in Germany, where the famous master and theoretician of literature, G. E. Lessing, tried to fix a rigid boundary between verbal art and the fine arts. He taught that painting is an art based on simultaneity (*räumliches Nebeneinander*), whereas poetry operates solely with time sequence (*zeitliches Nacheinander*). Another remarkable German writer and thinker, J. G. Herder, answered Lessing that the idea of a mere literary succession is fictitious, and an art based on mere *Zeitfolge* is impossible. In order to comprehend and evaluate a poetic work, we must have, according to Herder, a synchronic insight into its whole, and he gives the Greek name *energeia* to the simultaneous synthesis which enables us to comprehend the entirety of a verbal flow.

It is clear that between visual, spatial signs, particularly paintings, and on the other hand verbal art and music, which deal primarily with time, there are not only a number of significant differences but also many common traits. Both these divergences and convergences must be carefully taken into account, and whatever the import of simultaneous synthesis, nonetheless there exists a profound dissimilarity between the spatial and temporal arts, and between spatial and temporal systems of signs in general. When the observer arrives at the simultaneous synthesis of a contemplated painting, the painting as a whole remains before his eyes, it is still present ; but when the listener reaches a synthesis of what he has heard, the phonemes have in fact already vanished. They survive as mere afterimages, somewhat abridged reminiscences, and this creates an essential difference between the two types of perception and percepts. » (J.Vis.2 : p. 342-344).

« Il est difficile de trouver un domaine où les concepts de coexistence et de succession dans le temps s'entrelacent autant que dans la vie de la langue et de la littérature. Il suffit de citer quelques exemples évidents. L'un d'entre eux se rapporte à la perception du langage parlé. Le discours avance à un rythme rapide et exige de l'auditeur qu'il saisisse, sinon tous les éléments, du moins une partie considérable, nécessaire à la compréhension de l'énoncé. L'auditeur prend conscience des mots alors que les unités qui les composent ont déjà été prononcées et des phrases alors que les mots qui les forment ont déjà été proférés. Il doit porter son attention sur l'écoulement du discours et se ménager en même temps des moments indispensables à la compréhension du tout, de synthèse simultanée, ainsi que les nomma il y a exactement cent ans le neurologue et psychologue russe I. M. Sečenov (1829-1905), dans ses *Èlementy mysli*. Tel est le procès qui réunit en ensembles toujours plus larges les éléments qui, échappés à la perception immédiate, appartiennent déjà à la mémoire immédiate – les sons en mots, les mots en phrases et les phrases en énoncés entiers.

Le rôle de la mémoire à court terme et à long terme constitue l'un des problèmes centraux, dirais-je, de la linguistique générale et de la psychologie du langage – dans ce domaine aussi, beaucoup de questions sont à revoir et à réexaminer avec plus de précision, compte tenu de leurs divers tenants et aboutissants. Le poète Louis Aragon mentionna fort à propos, dans l'un de ses derniers romans, l'idée qu'avaient proposée quelques linguistes isolés à la fin du siècle passé quant aux intermittences de la mémoire et de l'oubli dans le développement de la langue, et au rôle historique d'un oubli qui est compensé par la création linguistique.

Au cours des siècles, la science de la langue a soulevé plus d'une fois la question de l'ellipse dans le discours au niveau des sons, de la syntaxe et de la narration. Il faut dire qu'à nouveau, l'élaboration de ces questions, pour la majeure partie, n'est qu'épisodique et fragmentaire. Mais à ce jour, on a encore moins examiné la perception elliptique, la technique par laquelle l'auditeur comble les lacunes, de nouveau à tous les niveaux de la langue, et on n'a toujours pas pris en considération le subjectivisme de l'auditeur qui comble par la recreation les lacunes de l'ellipse. C'est là que réside le noyau du problème de la désambiguation, que la science de la langue a considérablement débattu ces dernières années.

Sous ce rapport se manifeste l'un des différences essentielles entre la langue parlée et la langue écrite. La première a un caractère purement temporel, la seconde combine le temps et l'espace. Les sons que nous écoutons s'enfuient alors qu'en lisant, nous voyons d'habitude devant nos yeux les lettres immobiles, et le temps de l'écoulement des mots écrits est pour nous réversible : nous pouvons lire et relire, bien plus, nous pouvons devancer l'événement. L'anticipation, subjective chez l'auditeur, devient objective chez le lecteur, qui peut lire la fin de la lettre ou du roman avant le moment prévu.

Nous nous sommes arrêtés sur la question, essentielle pour la compréhension du *signifiant*, du rapport mutuel entre les phonèmes et les traits distinctifs. Ces accords phoniques correspondent, sur le plan grammatical, aux faisceaux de significations simultanées, ou "cumuls de signifiés", comme les appelait le linguiste Charles Bally, disciple de Saussure. Pour en citer un exemple élémentaire : la désinence *o* du latin *amo* désigne en même temps la personne du verbe, le nombre de celle-ci et le temps. Le fait de transmettre, dans l'écoulement du discours, un faisceau de phénomènes coexistants par un seul segment, caractérise nos langues dites synthétiques. Les langues agglutinantes – les langues turques, par exemple – opposent à ce procédé le fait de munir chaque suffixe d'une seule signification grammaticale, et conformément, transforment ces significations en fait coexistantes en une succession dans le temps de suffixes pourvus de significations uniques. Si en latin, une pluralité de significations s'exprime en un seul suffixe, en turc, par contre, une coexistence de significations se transforme en une chaîne temporelle. Le fait que les deux facteurs concurrents et opposés par le fond – la coexistence d'une part, et la succession dans le temps de l'autre – puissent se réunir et entrer dans un rapport

réciroque, exprime peut-être le plus typiquement l'idée du temps dans la structure et la vie de la langue. » (J.Dial. : p. 71-73).

Comme nous l'avons déjà souligné alors, le développement des *Dialogues* est remarquablement hétérogène, alors qu'il s'agit uniment de « vie de la langue et de la littérature ». Il en va de même, dans une moindre mesure, de celui de « De la relation entre signes visuels et auditifs ». Il est notable, dans cette perspective, que la localisation cérébrale des deux types de synthèses soit analogue à celle des troubles de la successivité et de la simultanéité, et que ce corrélat cérébral donne lieu à ce commentaire de Jakobson dans « Linguistic Types of Aphasia », cité ci-dessus et qui nous reconduit aux enseignements de l'aphasie relativement à la structure du langage :

« Les études de Luria et de Pribram, ainsi que leur recherche commune, menée simultanément à l'université de Stanford et à l'institut Burdenko de Moscou, suggèrent que la dichotomie successivité-simultanéité correspond à la différence structurelle entre les aires médiobasales et dorsolatérales du cerveau (Jakobson, 1964, Luria, 1962 ; Pribram, 1960). Si ce corrélat cérébral des coordonnées linguistiques se révèle valide, alors cette correspondance ouvre de nouvelles perspectives sur le difficile problème des interrelations existant entre nos perceptions séquentielles et simultanées, à savoir entre les phénomènes temporels, essentiellement séquentiels, tels que la parole et la musique, et des phénomènes spatiaux, essentiellement simultanés, tels que la perception des arts visuels. Il me semble que la dichotomie successivité-simultanéité, qui joue dans le langage un rôle si essentiel, mais jusqu'à présent inexploré, fournit la clef des recherches en instance sur les différents systèmes de signes et leurs interrelations. Peut-être l'étude de ce dualisme projettera-t-elle une lumière nouvelle sur les différentes fonctions et aires fonctionnelles du cerveau<sup>201</sup>. » (J.Lin. : p. 172-173).

On lit de même ensuite dans la discussion :

« QUESTION : Puis-je vous demander de pousser un peu plus votre généralisation sur les régions médiobasales et dorsolatérales du cerveau ? Pourriez-vous développer un peu plus à fond ce système des relations dynamique frontal, sémantique pariétal, amnestique centro-temporal et sensoriel post-temporal que vous avez fait correspondre aux régions médiobasale et dorsolatérale du cerveau ?

RÉPONSE : Les trois types de troubles de la successivité – dynamique, afférent et amnestique – semblent localisés relativement profondément et reliés à l'aire médiobasale. Chacun de ces trois types affecte les séquences, principalement les phrases et les combinaisons de phrases. Si on accepte les hypothèses de Luria et de Pribram, les opérations qui correspondent à la séquence temporelle semblent reliées à la partie médiobasale du cerveau. J'avoue me sentir impressionné par cette hypothèse, car elle

---

<sup>201</sup> « Luria's and Pribram's studies (36, 48) and their joint research, both at Stanford University and the Burdenko Institute in Moscow, suggest that the dichotomy successivity-simultaneity corresponds to the structural difference between the mediobasal and dorsolateral areas of the brain (see above, p. 303). If this cerebral correlate of the linguistic coordinates proves to be valid, then this correspondence opens new prospects to the intricate problem of the relationship between our sequential and simultaneous perceptions, in particular between such temporal, chiefly sequential phenomena as speech and music, and such typically spatial, chiefly simultaneous phenomena as perception of visual arts. It seems to me that the dichotomy successivity-simultaneity, which plays such an essential and still unexplored role in language, gives a key to the pending investigation of different sign systems in their interrelations. Perhaps the study of this dualism will throw a new light upon the different functions and functional areas of the brain. » (J.Lin. : p. 318-319).

projette une lumière nouvelle sur la dichotomie successivité-simultanéité. Cette dichotomie, comme vous le savez, relève des plus brûlants problèmes de linguistique, de psychologie, et de plusieurs autres domaines. Quoi qu'il en soit, la dichotomie en question requiert, sous tous ses aspects, un examen attentif<sup>202</sup>. » (J.Lin. : p. 173).

Cette analyse qualitative des aphasies, qui semble ainsi trouver un support spatial dans la topographie cérébrale, a été envisagée dans le deuxième chapitre de la première partie. Comme nous l'avons vu alors<sup>203</sup>, elle est en réalité relativement différente de celle de Luria, c'est-à-dire spécifiquement jakobsonienne, et substitue progressivement à l'interdépendance du son et du sens que Jakobson met encore en avant dans ce paragraphe de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, presque entièrement cité dans ce cadre mais où, outre le modèle de la structure linguistique et de ses distinctions constitutives, la problématique phonologique apparaît de manière très nette :

#### « 10. TROUBLES DU SON ET DU SENS

En réalité<sup>204</sup>, cette question de la nature phonématique des troubles phoniques est abordée dans les développements les plus récents des études de l'aphasie. La psychiatrie moderne, dont les principes s'inspirent des anciennes formules, si clairvoyantes, de Broca (1888, p. 91), s'efforce d'analyser tout ce qui concerne le langage sous l'angle "de son caractère symbolique, de sa nature de signe" (cf. Thiele, 1928, p. 949). De manière toujours plus conséquente, ces efforts sont maintenant appliqués aux "moyens intérieurs du langage" ; ils s'étendront tout aussi naturellement à ses "moyens extérieurs", c'est-à-dire la forme phonique de la langue, et donc aussi à sa pathologie. Ce programme se réalise du reste d'ores et déjà dans les meilleurs travaux consacrés à la pathologie du langage. Il y est expressément souligné que l'aphasie "ne peut échapper complètement à la phonologie, dans la mesure où les fonctions qui en dépendent participent à l'élaboration du sens" (Pick, 1931, p. 1419).

Chaque théorie particulière se devrait d'élucider le passage du domaine des sons à celui du sens. Lorsque des travaux récents sur l'aphasie se complaisent encore à "envelopper de ténèbres ce fait si évident et incontestable" et omettent "d'analyser avec quelque finesse le mode d'appréhension des sons", ils commettent, suivant l'expression sévère et justifiée de Isserlin, "une erreur grave, une erreur fatale" (1929, p. 208).

Notre langage, caractérisé par "une appréhension de réalités permanentes ou relativement telles, abstraites à partir d'elles et s'y référant" (*ibid.*, p. 220), diffère radicalement des sensations acoustiques et articulatoires non référentielles de l'âge du babil ; l'enfant n'acquiert cette appréhension qu'avec l'apprentissage de la langue. Dans l'aphasie pure, on assiste, pour employer l'expression des pathologistes, à la perte de

---

<sup>202</sup> « H. W. Magoun : May I ask you to elaborate the generalization about an impairment in mediobasal versus dorsolateral parts of the brain ? Could you amplify a little more fully the relationship of the dynamic frontal, semantic parietal, amnesic centrottemporal, and sensory posterotemporal foci which were delineated to the mediobasal or dorsolateral parts of the brain ?

*Jakobson* : All three types of successivity disorders – the dynamic, efferent, and amnesic types – seem to be localized much deeper and to be connected with the mediobasal area. All these three types affect the sequence, primarily the sentence and combination of sentences. If we accept Luria's and Pribram's suppositions, then the operations dealing with the time sequence appear to be connected with the mediobasal part of the brain. I confess that I feel impressed by this hypothesis because it throws new light on the dichotomy of successivity and simultaneity. This dichotomy belongs, as you know, to the burning questions in linguistics, psychology, and many other fields. Anyway, in all its aspects, the outlined dichotomy requires careful examination. » (J.Lin. : p. 319).

<sup>203</sup> Voir notamment la note 1639 du deuxième chapitre de la première partie.

<sup>204</sup> Voir J.Kin. : p. 36-37 [p. 345-346], cité ci-dessous.



cette “empreinte” de l’acquis mnésique des sons. Toute tentative de restreindre les sons du langage à une pure empirie est vouée à l’échec, et l’un des représentants les plus notoires de la pathologie moderne du langage, K. Goldstein, déclare, en accord avec la linguistique contemporaine, qu’il n’existe en réalité, sous cet angle, aucune différence entre les sons et les mots : “Un son est tout comme un mot,... soit un acte moteur, soit une structure linguistique” (1927, p. 765).

Il est clair que le phonème participe différemment que le mot à la fonction sémiotique de la langue. Alors qu’une signification déterminée et constante correspond à chaque mot, ou à chaque forme grammaticale, le phonème, lui, n’exerce qu’une fonction distinctive, sans posséder en tant que tel une signification positive propre : il distingue chaque mot de tous les autres dans lesquels apparaît *ceteris paribus* un autre phonème. S’il faut donc maintenir séparés les troubles de la compréhension des mots et des phonèmes, il convient de ne pas oublier qu’il s’agit de deux formes facilement intriquées quoique indépendantes d’une seule et même aphasie, et que la valeur sémiotique de la langue se trouve considérablement diminuée dans un cas comme dans l’autre. La participation fondamentale du phonème à la signification, c’est-à-dire sa fonction distinctive, devient patente dans les troubles de la compréhension, aussi bien des sons que des mots. Un malade capable de comprendre les mots mais ne sachant plus différencier les liquides par exemple, aura beau connaître la différence sémantique entre *Rippe* et *Lippe*, ces mots n’en seront pas moins pour lui des homonymes et il ne saura, le cas échéant, reconnaître comme différentes les deux significations que si le contexte ou la situation extérieure lui fournissent un complément d’information. Par ailleurs, les malades chez qui la compréhension des mots est atteinte mais qui ont gardé intacte leur faculté de distinguer les sons peuvent reconnaître comme entités sémantiques différentes, quoique énigmatiques, deux mots phonétiquement dissemblables (cf. par exemple Isserlin, 1929, p. 209). D’un autre côté, dès que l’aphasique n’est plus en mesure de distinguer linguistiquement des significations voisines, les mots sémantiquement proches perdent toute différence fonctionnelle, ce qui fait s’évanouir le fondement même de la différence des mots. L’amnésie des mots s’installe alors ; un mot remplace tous ceux qui lui sont sémantiquement proches et assume leur sens.

Ainsi une aphasie sémantique désignait toute activité utilitaire par le verbe “construire” ; Kleist compare cela aux difficultés rencontrées par l’enfant apprenant à parler et qui doit de la même manière se débattre à ses débuts avec les quelques mots dont il dispose (1934, p. 850). Les troubles sémantiques et phonétiques ont donc tous deux pour conséquence un étalement de l’homonymie ; si, dans le premier cas, une entité phonétique couvre une pluralité de significations intriquées, dans le deuxième cette intrication n’est pas obligatoire et il en résulte une pure homophonie. Ces deux formes de troubles entraînent chacune (comme, du reste, leurs équivalents dans le langage enfantin) une polysémie du signe linguistique, et défavorisent “l’utilisation active des mots comme interprètes du sens”. Plus la perturbation phonétique est importante, plus difficile sera la distinction des mots et des significations : à la diminution du nombre (et de la fréquence) des phonèmes (et des combinaisons de phonèmes) correspond une augmentation de la quantité d’homonymes (mots phonétiquement identiques) et surtout de paronymes (mots phonétiquement similaires) qui compliquent la distinction des mots. Dans le cas de l’homonymie, il y a disparition de traits distinctifs, alors que dans la paronymie leur nombre est seulement réduit. Quelle que soit l’étendue de l’aphasie, c’est toujours la fonction sémiotique des unités linguistiques correspondantes qui est atteinte : le phonème perd sa valeur distinctive, le vocabulaire sa signification lexicale et les formes morphologiques et syntaxiques leurs significations grammaticales. Les carences des différents niveaux linguistiques sont souvent liées entre elles. Si la distinction entre deux unités homogènes perd sa valeur linguistique, l’une peut alors se substituer à l’autre et l’on parlera d’amnésie phonétique dans le cas de troubles phonétiques, d’amnésie de mots dans celui de troubles de la signification des mots et d’agrammatisme s’il y a

perturbation de la signification grammaticale. Si les troubles sont relativement faibles, les deux unités peuvent se maintenir malgré la perte de leur distinction fonctionnelle, mais elles seront utilisées indifféremment l'une pour l'autre et on parlera alors de paraphrasie phonétique, de paraphrasie verbale et de paragrammatisme.

Ce conseil de John Hughlings Jackson, datant de 1878, reste d'actualité : "Il ne faut pas classer suivant une méthode mixte à base d'anatomie, de physiologie et de psychologie, pas plus qu'il ne conviendrait de classer les végétaux, suivant une méthode mi-naturelle mi-empirique, en exogènes, en aliments, en graminées et en arbustes" (1915, p. 115). Les troubles aphasiques doivent être classés d'un point de vue purement linguistique, satisfaisant ainsi les exigences d'un critère homogène ; cette tâche est aisément réalisable, puisque chaque trouble aphasique se caractérise par la perte de quelque valeur linguistique. Les travaux les plus récents en pathologie vont de plus en plus dans le sens de cette problématique. En linguistique, l'acte de parole se présente sous deux formes distinctes – l'émission et la réception – qui correspondent à la séparation faite dans les études de l'aphasie entre les différentes formes de mutisme et de surdité linguistique. On distingue d'autre part en linguistique les unités sémantiques des unités phonologiques, c'est-à-dire les signes primaires, qui se réfèrent aux réalités, et les signes secondaires, qui se réfèrent aux signes. Dans la littérature la plus récente, les troubles aphasiques ont donc été classés, suivant qu'ils correspondaient aux entités sémantiques ou phonologiques (c'est-à-dire aux signes des réalités et aux signes des signes), en troubles de la signification et en troubles des sons. La différence fondamentale que l'on établit en linguistique entre la signification lexicale et la signification grammaticale (ou, selon la terminologie de Fortunatov, entre ce qui est réel et ce qui est formel) est également importante pour l'étude de l'aphasie : c'est elle qui a permis d'isoler la notion d'agrammatisme. Chaque entité linguistique fonctionne dans une séquence. Suivant que l'on considère : 1 A) les caractéristiques propres de l'entité en question, 1 B) ses caractéristiques par rapport à la séquence suivante, ou enfin 2) les propriétés de la séquence en tant que telle, on parlera pour les phonèmes : 1 A) de leurs qualités, 1 B) de leurs caractéristiques prosodiques, 2) des combinaisons ; conformément à cela, les linguistes distingueront dans les mots en tant qu'entités grammaticales : 1) la morphologie, à savoir, A) la formation des mots, B) la flexion des mots, et 2) la syntaxe, c'est-à-dire la forme des combinaisons des mots. Une utilisation conséquente de ces distinctions éviterait bien des malentendus dans les études de l'aphasie<sup>205</sup>. » (J.Kin. : p. 38-42),

---

<sup>205</sup> « 10. [Lautstörung und Sinnstörung] Eigentlich wird diese Frage nach dem phonematischen Wesen der Lautstörungen durch die neueste Entwicklung der Aphasielehre bereits nahegelegt. Das auf Brocas klarsehende Formulierungen (s. bes. 91) zurückgehende Bestreben der modernen Psychiatrie, alle Erscheinungen des Sprachlebens unter dem Gesichtspunkt "ihres Symbolcharakters, ihres Zeichenseins" zu betrachten (vgl. Thiele 949), wird auf das Befallensein der "inneren Sprachmittel" immer folgerichtiger angewendet, und es muss naturgemäss auch auf die "äusseren Mittel", also auf die Lautform der Sprache und demgemäss auf die Lautstörungen ausgedehnt werden. Diese programmatische Mahnung fand übrigens schon in die zusammenfassenden Darlegungen der Sprachpathologie Zutritt, und es wurde ausdrücklich hervorgehoben, dass die Aphasielehre "auch der Phonologie nicht ganz entraten kann, insoweit ihre angehörige Funktionen auch an der Sinngebung beteiligt sind" (Pick ε 1419). Das Hineinschreiten aus der Sphäre des Lautes in die des Sinnes müsste in jeder Theorie zum Ausdruck kommen, und wenn noch die neuesten Aphasieuntersuchungen "diesen klaren und eindeutigen Tatbestand in Dunkel hüllen" und darauf verzichten, "das Sprachlauterfassen etwas feiner zu analysieren", so bezeichnet es Isserlin mit gerechter Strenge als "einen schweren, einen tödlich wirkenden Fehler" (208).

"Ein abstrahierendes und beziehendes Erfassen konstant bleibender oder relativ konstant bleibender anschaulicher Tatbestände" (ebends 220), welches unser Sprachleben von den beziehungslosen akustisch-artikulatorischen Empfindungen des lallenden Kindes grundsätzlich unterscheidet, muss vom Kinde beim Erwerb der Sprache erlernt werden ; bei der reinen Aphasie dagegen geht diese, mit den Pathologen

---

gesprochen, “stempelartige Fixierung” des lautlichen Gedächtnisbesitzes verloren. Jeder Versuch, den Sprachlaut auf die äussere Empirie einzuschränken, ist verfehlt, und ein weiterer hervorragender Vertreter der modernen Sprachpathologie, K. Goldstein, lehrt in Übereinstimmung mit der zeitgenössischen Linguistik, es gebe gerade in dieser Hinsicht eigentlich keinen Unterschied zwischen Lauten und Worten : “ein Laut ist ebenso wie ein Wort ... entweder ein motorischer Akt oder ein Sprachgebilde” (ß 765).

Freilich ist das Phonem in anderer Art und Weise als das Wort an der Zeichenfunktion der Sprache beteiligt. Während jedem Wort bzw. jeder grammatischen Form eine eigene bestimmte und konstante Bedeutung innewohnt, übt das Phonem als solches *einzig* eine *bedeutungsunterscheidende* Funktion aus, ohne eine eigene positive Bedeutung zu besitzen : es unterscheidet jedes Wort, in dem es vorkommt, von allen Wörtern, welche ceteris paribus ein anderes Phonem enthalten. Dementsprechend sind zwar die Störungen des Wortsinn- und des Phonemverständnisses auseinanderzuhalten, doch ohne dabei zu vergessen, dass es zwei leicht verknüpfbare, wenn auch selbständige Teilformen einer wesentlich einheitlichen Aphasie sind und dass der Zeichenwert des Sprachbesitzes in den beiden Fällen beeinträchtigt und herabgesetzt ist. Der grundlegende Anteil des Phonems an der Sinngebung, nämlich seine distinktive Funktion, wird wie durch die Störung des Lautverständnisses, so auch durch die des Wortsinnverständnisses anschaulich dargetan. Ein Kranker mit erhaltenem Wortsinnverständnis und lädiertem Phonemverständnis, der z. B. die Unterscheidung der Liquidae verloren hat, kennt zwar die Bedeutungen von *Rippe* und *Lippe*, aber die beiden Worte sind für ihn homonym, und er weiss nicht in jedem gegebenen Fall, um welche von diesen zwei Bedeutungen es sich handelt, soweit ihm der Kontext oder die Situation keine nähere Auskunft liefert.

Anderserseits können Kranke mit betroffenem Wortsinnverständnis, aber unversehrtm Lautverständnis zwei ihrem Sinne nach nicht verstandene und ähnlich klingende Wörter nach ihren geringfügigen lautlichen Differenzen unterscheiden und somit als zwei verschiedene, obschon enigmatische Bedeutungseinheiten erkennen (s. z. B. Isserlin 209). Soweit der Aphasische das Vermögen verliert, benachbarte Bedeutungen sprachlich auseinanderzuhalten, werden sinnverwandte Worte jedes funktionellen Unterschieds entkleidet, und somit geht auch die Berechtigung des Wortunterschieds an sich verloren. Wortamnesie tritt ein, eines von den sinnverwandten Worten ersetzt die übrigen und übernimmt ihre Bedeutungen. Eine Wortsinnstumme bezeichnete z. B. jede nutzbringende Tätigkeit mit dem Verbum “bauen”, und Kleist weist auf die ähnliche Sprachnot bei sprechenlernenden Kindern hin und auf die gleiche Bedeutungsweite der spärlichen Worte, die ihnen zur Verfügung stehen (γ 850).

Die *Wortsinn-* und die *Lautstörungen* haben also gleichermassen eine Ausbreitung der *Homonymie* zur Folge, nur dass dort einer lautlichen Einheit eine Vielheit verketteter Bedeutungen entspricht, während hier eine derartige Verkettung nicht zugegen sein muss, und eine reine Homophonie zum Ausdruck kommt. Doch durch die beiden Störungsarten (so wie durch ihre genauen Entsprechungen in der Kindersprache) entsteht notwendigerweise eine ausgedehnte Vieldeutigkeit (Polysemie) des Sprachzeichens, und “die tätige Verwendung der Worte als Dolmetscher der Begriffe” wird benachteiligt. Je umfassender die Lautstörung ist, desto mehr wird die Wort- bzw. Bedeutungsunterscheidung verhindert : mit der sinkenden Zahl (und Frequenz) der Phoneme (und Phonemverbindungen) steigt naturgemäss die Anzahl der Homonyme (lautlich identischer Worte) und besonders der Paronyme (lautlich ähnlicher Worte), die ebenfalls die Wortunterscheidung erschweren : bei der Homonymie verschwinden die Unterscheidungsmaße, bei der Paronymie sinken sie an Zahl.

Auf welche Ebene die Aphasie sich auch erstreckt, es ist stets die *zeichenhafte Funktion* der betreffenden Spracheinheiten, die verletzt wird : bei Phonemen ihr distinktiver Wert, beim Wortschatz die lexikalischen und bei den morphologischen und syntaktischen Formen die grammatischen Bedeutungen ; oft sind die Läsionen der einzelnen Sprachebenen miteinander verbunden. Verliert der Unterschied zweier homogener Einheiten seinen sprachlichen Wert, so wird eine dieser Einheiten durch die andere verdrängt, und es wird dann bei Lautstörungen von Lautamnesie gesprochen, bei Wortsinnstörungen von Wortamnesie und bei den Störungen grammatischer Bedeutungen von Agrammatismus ; oder es werden bei einer schwächeren Stufe dieser Störungen die beiden Einheiten trotz dem Verlust ihres Funktionsunterschieds beibehalten, aber verwechselt und beliebig für einander gebraucht – man spricht dann von Lautparaphasie, verbaler Paraphasie und Paragrammatismus.

Jacksons Mahnung aus dem Jahre 1878 bleibt noch immer aktuell : “We must not classify on a mixed method of anatomy, physiology and psychology, any more than we should classify plants on a mixed natural and empirical method, as exogens, kitchen-herbs, graminaceae, and shrubs” (115). Eine rein linguistische Einteilung der aphasischen Störungen ist erforderlich, weil sie diesem Ruf nach einem einheitlichen Kriterium Genüge leistet, und zugleich lässt sie sich leicht verwirklichen, weil jede aphasische Störung durch den Verlust irgendwelcher sprachlichen Werte gekennzeichnet ist. Die neuesten pathologischen Arbeiten kommen dieser Fragestellung immer mehr entgegen. In der Linguistik werden zwei Seiten der Sprechhandlung – eine emissive und eine rezeptive – auseinandergehalten und dementsprechend in der Aphasielehre die Sprachstummheit und -

une construction structurale en termes d'autonomie et d'intégration, lisible par exemple dans ce passage de « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle<sup>206</sup> » (1971-1975), également cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

---

taubheit verschiedener Art. Andererseits unterscheidet die Sprachwissenschaft *semantische* und *phonologische* Einheiten, also *Zeichen erster Hand*, die sich auf Gegenständlichkeiten beziehen, und *Zeichen zweiter Hand*, die sich auf Zeichen beziehen. Demgemäss werden die aphasischen Störungen, je nachdem sie semantische oder phonologische Einheiten (also Zeichen für Gegenständlichkeiten oder Zeichen für Zeichen) beeinträchtigen, in der neuesten pathologischen Litteratur in Sinn- und Lautstörungen eingeteilt. Die grundsätzliche linguistische Einteilung der Bedeutungen in lexikalische und grammatikalische (oder nach der Fortunatovschen Terminologie in reale und formale) ist auch für die Aphasielehre belangreich und liegt der Abgrenzung des *Agrammatismus* zugrunde. Jede sprachliche Einheit fungiert in einer sukzessiven Reihe : Je nachdem 1 A) die Eigenschaften der fraglichen Einheit an sich, 1 B) ihre Eigenschaften in Beziehung auf die sukzessive Reihe oder endlich 2) die Eigenschaft der Reihe als solche behandelt werden, sprechen wir bei Phonemen 1 A) von ihren Qualitäten, 1 B) von ihren prosodischen Eigenschaften, 2) von Verbindungen, und dementsprechend unterscheiden die Sprachforscher beim Wort als grammatische Einheit 1) das Morphologische, nämlich A) die Wortbildungsform, B) die Wortveränderungsform, und 2) das Syntaktische, also die Wortverbindungsform. Die konsequente Verwendung dieser Unterscheidungen könnte in der Aphasielehre mehrere Missverständnisse aus dem Wege räumen. » (J.Kin. : p. 346-349).

<sup>206</sup> Nous avons alors comparé ce développement de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* avec cet autre, postérieur, de « Two Aspects of Language and two Types of Aphasic Disturbances » (1954) : « Avant la seconde guerre mondiale, lorsque la phonologie était le domaine le plus controversé de la science du langage, certains linguistes élevèrent des doutes quant à la question de savoir si les phonèmes jouent réellement un rôle autonome dans notre comportement verbal. On suggéra même que les unités *significatives* du code linguistique telles que les morphèmes ou plutôt même les mots sont les entités les plus petites auxquelles on a effectivement affaire dans l'acte de parole, tandis que les entités simplement *distinctives*, telles que les phonèmes, ne seraient qu'une construction artificielle destinée à faciliter la description et l'analyse scientifiques d'une langue. Ce point de vue, dénoncé par Sapir comme "contraire au réalisme", demeure toutefois parfaitement justifié en ce qui concerne un certain type pathologique : dans une variété de l'aphasie, désignée parfois par le terme d'"ataxique", le mot est la seule unité linguistique préservée. Le malade garde seulement une image intégrale et indissoluble des mots familiers ; quant à toutes les autres séquences phoniques, ou bien elles lui apparaissent comme étrangères et opaques, ou bien il les confond avec les mots familiers en négligeant les différences phonétiques. Un des malades de Goldstein "percevait certains mots, mais ...ne percevait pas les voyelles et les consonnes dont ils étaient composés" (p. 218). Un aphasique français reconnaissait, comprenait, répétait, et émettait spontanément les mots *café* et *pavé*, mais était incapable de saisir, discerner ou répéter des séquences dépourvues de sens telles que *féca*, *faké*, *kéfa*, *pafé*. Aucune de ces difficultés n'existe pour un auditeur normal de langue française aussi longtemps que les séquences phoniques et leurs constituants sont conformes au système phonologique du français. Un tel auditeur peut même appréhender ces séquences comme des mots inconnus de lui mais dont l'appartenance au vocabulaire français est plausible et dont les significations sont probablement différentes puisqu'ils diffèrent les uns des autres soit par l'ordre des phonèmes soit par les phonèmes eux-mêmes.

Si un aphasique devient incapable de décomposer le mot en ses constituants phonologiques, son contrôle de la construction du mot s'affaiblit et des troubles sensibles affectent bientôt les phonèmes et leurs combinaisons. La régression graduelle du système phonologique chez les aphasiques montre régulièrement, sous forme inversée, l'ordre des acquisitions phonologiques chez l'enfant. Cette régression entraîne une inflation d'homonymes et un appauvrissement du vocabulaire. Que cette double incapacité – phonologique et lexicale – s'accroisse encore, et les derniers résidus de la parole seront des énoncés réduits à une seule phrase d'un seul mot d'un seul phonème : le malade retombe dans les phases initiales du développement linguistique du petit enfant ou même au stade pré-linguistique – c'est alors l'*aphasie universelle*, la perte totale du pouvoir d'utiliser ou d'appréhender la parole.

La séparation des deux fonctions – l'une distinctive et l'autre significative – est un trait particulier du langage si on le compare aux autres systèmes sémiologiques. Il s'élève un conflit entre ces deux niveaux du langage quand la carence du contexte chez l'aphasique révèle une tendance à abolir la hiérarchie des unités linguistiques et à réduire leur gamme à un seul niveau. Le dernier niveau maintenu est tantôt la classe des valeurs significatives, le *mot*, comme dans les cas que nous venons de voir, tantôt la classe des valeurs distinctives, le *phonème*. Dans ce dernier cas, le malade est encore capable d'identifier, de distinguer et de reproduire les phonèmes mais n'a plus le pouvoir de faire la même chose avec les mots. Dans un cas intermédiaire, les mots

« Effectivement, la question des niveaux est pertinente. Les tentatives menées pour traiter l'aspect linguistique de l'aphasie souffrent trop souvent d'une délimitation inadéquate des niveaux linguistiques. On peut même dire que la tâche la plus importante aujourd'hui pour la linguistique est d'apprendre comment délimiter les niveaux. Les divers niveaux du langage sont autonomes. Autonomie ne veut pas dire isolationnisme ; tous les niveaux sont imbriqués. L'autonomie n'exclut pas l'intégration, et, même plus, autonomie et intégration sont des phénomènes étroitement associés. Mais, dans toutes les questions linguistiques et spécialement dans le cas de l'aphasie, il est important d'aborder le langage et sa désintégration dans le cadre d'un niveau donné, tout en se souvenant que tout niveau est ce que l'allemand nomme *das Teilganze*, et que le tout et les relations entre les différentes parties du tout doivent être pris en considération. Les linguistes commettent très souvent, sur ce point, une erreur dangereuse : ils abordent certains niveaux du langage dans un esprit d'hétéronomie (colonialisme) plutôt que d'autonomie : ils ne traitent un niveau que du point de vue d'un autre niveau. En particulier, s'agissant de l'aphasie, nous devons reconnaître tout de suite que le niveau phonologique, bien

---

sont identifiés, distingués et reproduits ; mais selon la pertinente formule de Goldstein, ils “peuvent être appréhendés comme connus mais non compris” (p. 90). Ici le mot perd sa fonction significative normale et remplit la fonction purement distinctive qui appartient normalement au phonème. » (J.Two. : p. 59-61) [« When, before World War II, phonemics was the most controversial area in the science of language, doubts were expressed by some linguists as to whether phonemes really play an autonomous part in our verbal behavior. It was even suggested that the meaningful (*significative*) units of the linguistic code, such as morphemes or rather words, are the minimal entities with which we actually deal in a speech event, whereas the merely *distinctive* units, such as phonemes, are an artificial construct to facilitate the scientific description and analysis of a language. This view, which was stigmatized by Sapir as “the reverse of realistic”, remains, however, perfectly valid with respect to a certain pathological type : in one variety of aphasia, which sometimes has been labeled “atactic”, the word is the sole linguistic unity preserved. The patient has only an integral, indissolvable image of any familiar word, and all other sound-sequences are either alien and inscrutable to him, or he merges them into familiar words by disregarding their phonetic deviations. One of Goldstein's patients “perceived some words, but \*\*\* the vowels and consonants of which they consisted were not perceived” (p. 218). A French aphasic recognized, understood, repeated, and spontaneously produced the word *café* “coffee” or *pavé* “roadway”, but was unable to grasp, discern, or repeat such nonsensical sequences as *féca*, *faké*, *kéfa*, *pafé*. None of these difficulties exists for a normal French-speaking listener as long as the sound-sequences and their components fit the French phonemic pattern. Such a listener may even apprehend these sequences as words unknown to him but plausibly belonging to the French vocabulary and presumably different in meaning, since they differ from each other either in the order of their phonemes or in the phonemes themselves.

If an aphasic becomes unable to resolve the word into its phonemic constituents, his control over its construction weakens, and perceptible damage to phonemes and their combinations easily follows. The gradual regression of the sound pattern in aphasics regularly reverses the order of children's phonemic acquisitions. This regression involves an inflation of homonyms and a decrease of vocabulary. If this twofold –phonemic and lexical – disablement progresses further, the last residues of speech are one-phoneme, one-word, one-sentence utterances : the patient relapses into the initial phases of infant's linguistic development or even to the pre-lingual stage : he faces *aphasia universalis*, the total loss of the power to use or apprehend speech.

The separateness of the two functions – one distinctive and the other significative – is a peculiar feature of language as compared to other semiotic systems. There arises a conflict between these two levels of language when the aphasic deficient in contexture exhibits a tendency to abolish the hierarchy of linguistic units and to reduce their scale to a single level. The last level to remain is either a class of significative values, the *word*, as in the cases touched upon, or a class of distinctive values, the *phoneme*. In the latter case the patient is still able to identify, distinguish, and reproduce phonemes, but loses the capacity to do the same with words. In an intermediate case, words are identified, distinguished, and reproduced ; according to Goldstein's acute formulation, they “may be grasped as known but not understood” (p. 90). Here the word loses its normal significative function and assume the purely distinctive function which normally pertains to the phoneme. » (J.Two. : p. 252-254)]. Voir *supra*, cette section du deuxième chapitre de la première partie.

qu'évidemment il ne soit pas isolé, conserve son autonomie et ne saurait être considéré comme une simple dépendance du niveau grammatical<sup>207</sup>. » (J.Dis. : p. 12-13)

et dont nous avons rappelé plus haut les difficultés lorsqu'il s'agit de « réalisme ». La différence de perspective avec Saussure apparaît de manière très nette : là où il s'agit chez Saussure d'identité, il s'agit chez Jakobson de principe d'analyse, et c'est pourquoi, précisément, le cadre du langage est nécessaire, comme support unifiant d'une structure dès lors nécessairement contradictoire puisque fondamentalement construite dans le cadre du déploiement de l'objet qu'elle présuppose et de l'analyse qu'il détermine.

On en revient ici à des conclusions analogues à celles de la section précédente. L'étude des aphasies fait cependant apparaître un autre aspect de l'objet totalisant jakobsonien, dans la mesure où, comme nous le soulignons plus haut, elle implique la considération de l'aphasie comme un « aspect du langage ». En effet, le langage jakobsonien apparaît alors, outre mouvant, et corrélativement à ce caractère, hétérogène. Ce double aspect est d'autant plus lisible dans les développements qui précèdent que certains d'entre eux envisagent un élargissement de l'objet. Dans « Linguistic Types of Aphasia » (1963) et « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970), Jakobson évoquait en effet la possibilité d'une extension de l'analyse aux troubles psychotiques. Rappelons ces deux passages :

« Lord Brain, l'initiateur du Symposium Ciba, est même allé plus loin en déclarant que les mêmes méthodes d'analyse peuvent s'appliquer au discours psychotique, schizophrénique tout spécialement (Brain, 1964). Pour ce champ plus vaste, le travail linguistique est à peine commencé, mais on peut remarquer dès maintenant que la schizophrénie fournit des indices permettant au linguiste de saisir dans le procès de la maladie certaines phases ou facettes qui autrement risqueraient fort de rester dans l'ombre<sup>208</sup>. » (J.Lin. : p. 158)

« Les remarques de Jackson sur les jeux de mots, rêves et troubles du langage comme diverses formes d'une "diplopie mentale" figurent parmi celles de ses nombreuses idées qui ont devancé son époque. [...]

[...] La poursuite de ces travaux interdisciplinaires, "neurolinguistiques" sur le langage de l'aphasique et du psychotique ne peut qu'ouvrir de nouvelles perspectives à

---

<sup>207</sup> « The question of levels is relevant indeed. Too often, attempts to treat the linguistic aspect of aphasia suffer from inadequate delimitation of the linguistic levels. One could even say that today the most important task in linguistics is to learn how to delimit the levels. The various levels of language are autonomous. Autonomy doesn't mean isolationism ; all levels are interrelated. Autonomy does not exclude integration, and even more – autonomy and integration are closely linked phenomena. But in all linguistic questions and especially in the case of aphasia, it is important to approach language and its disruption in the framework of a given level, while remembering at the same time that any level is what the Germans call *das Teilganze* and that the totality and the interrelation between the different parts of the totality have to be taken into account. Here very often linguists commit a dangerous error, namely, they approach certain levels of language with an attitude of heteronomy (colonialism), rather than of autonomy. They treat one level only from the point of view of another level. In particular, when dealing with aphasia, we must immediately recognize that the phonological level, though of course it is not isolated, maintains its autonomy and cannot be viewed as a simple colony of the grammatical level. » (J.Dis. : p. 129-130).

<sup>208</sup> « Lord Brain, the initiator of the Ciba Symposium, went even farther : he said that the same analytic methods may be applied to psychotic, especially schizophrenic, speech (3). The linguistic work in this wider field has scarcely begun but even at the present stage schizophrenia gives clues that enable a linguist to catch certain phases and facets in the process of the illness which could otherwise easily remain unnoticed. » (J.Lin. : p. 307).

l'étude du cerveau et de ses fonctions ainsi qu'à la science du langage et des autres systèmes sémiotiques (cf. 70, 87, 171, 172, 186, 280)<sup>209</sup>. » (J.Rel. : p. 62).

Comme nous l'avons vu dans la section précédente de cette analyse, on lit également dans « Brain and Language : Cerebral Hemispheres and Linguistic Structure in Mutual Light »

« The inquirers' find that, "after left-sided shocks, the entire scale of speech disturbances appears much more frequently among depressive patients than among schizophrenics" (AN, 1979, 69), requires further observations and analysis<sup>210</sup>. » (J.Br. : p. 172).

Jakobson affirme en outre dans les *Dialogues* :

« Une étude linguistique de l'aphasie qui est étroitement liée à la théorie de la langue en général et de la langue poétique en particulier, contribue de manière considérable non seulement à la classification des affections aphasiques, mais encore à la compréhension de la structure de la langue et même à l'approfondissement des méthodes de la poétique. L'objectif suivant sera un essai d'analyse linguistique du langage des schizophrènes. De toute évidence, l'examen des symptômes et syndromes linguistiques de la schizophrénie est à même de seconder la classification médicale des divers phénomènes réunis sous l'étiquette générale de schizophrénie. C'est un programme interdisciplinaire vaste et délicat.

Le grand poète allemand, Friedrich Hölderlin (1770-1843), qui avait souffert pendant quelques dizaines d'années d'une forme aiguë de cette maladie et qui, à la fin de sa vie, était à peu près privé de l'aptitude à communiquer avec son entourage par le langage, écrivit néanmoins jusqu'à sa mort des vers remarquables et d'une originalité surprenante. En analysant ces poèmes-là, j'essayai à nouveau de lier les questions de poétique, de pathologie du langage et de théorie générale de la langue et de la communication linguistique. Je réussis à expliciter le principal symptôme linguistique de la schizophrénie, plus exactement du type de schizophrénie apparemment très répandu dont souffrait Hölderlin. Le poète, gravement malade, manifestait une perte maximale de la capacité et de la volonté de discours dialogique ; le symptôme le plus caractéristique en était la disparition totale des "shifters", des personnes et des temps grammaticaux, surtout. J'ai la conviction que cette première reconnaissance du terrain doit être suivie de recherches linguistiques conséquentes sur le langage des différents psychotiques et la poésie, et que ces analyses comparées sont, en particulier, nécessaires à une compréhension globale de la langue dans ses fonctions d'instrument de la communication réciproque et de connaissance personnelle. » (J.Dial. : p. 131-132).

Il est notable que Jakobson parle également ici d'un « approfondissement des méthodes de la poétique » et que dans son analyse des poèmes d'Hölderlin, qu'il qualifie de « première reconnaissance de terrain » qui « doit être suivie de recherches linguistiques conséquentes sur le langage des différents psychotiques et la poésie », il ait essayé « de lier les questions de poétique, de pathologie du langage et de théorie générale de la langue et de la communication linguistique ». Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, la

---

<sup>209</sup> « The prospective development of such interdisciplinary, "neurolinguistic" research in aphasic and psychotic speech (cf. 111 ; 42) will undoubtedly open new vistas for a comprehensive study of the brain and its functions as well as for the science of language and other semiotic systems. » (J.Oth. : p. 688).

<sup>210</sup> « La découverte des chercheurs, qu'"après des chocs unilatéraux, la gamme entière des troubles du langage apparaît bien plus fréquemment parmi les patients dépressifs que parmi les schizophrènes" (AN, 1979, 69), requiert des observations et une analyse nouvelles. »

poésie fait chez Jakobson l'objet d'une appréhension ambivalente en termes de « langage » et de « fonction du langage », sans que l'on sache jamais s'il s'agit de langue ou de parole, autrement dit sans que le phénomène ne soit autrement appréhendé qu'en termes d'analyse structurale. C'est là, ce nous semble, l'enjeu majeur de la notion jakobsonienne de langage, corrélat d'une analyse structurale qui ne laisse ainsi place à aucun autre espace que celui qu'elle délimite comme support de l'analyse structurale et qui est dès lors nécessairement hétérogène. Dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences », Jakobson évoquait également les rêves. C'est en effet de même en termes de « langage » et de « troubles du langage » que ce phénomène est envisagé par Jakobson. On lit notamment dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, sous le titre « Perturbations phoniques normales<sup>211</sup> » :

« La dissolution de certaines unités linguistiques chez des adultes normaux et sains lors de circonstances particulières n'est pas totalement inconnue. Il existe donc, à côté des troubles pathologiques du langage, certaines perturbations normales.

Kraepelin avait constaté une importante ressemblance entre les troubles du langage habituels dans le rêve et les symptômes aphasiques (p. 77 sq.) et considérait qu'il serait intéressant d'approfondir les rapports entre le langage enfantin et le langage du rêve (57 sq.). Mais, selon cet auteur, les « véritables difficultés de la production de sons » telles qu'on les rencontre chez les enfants et les aphasiques moteurs ne devraient même pas apparaître dans le langage du rêve : « Il est vrai que lorsque, dans le vif du rêve, (nos) expressions sortent du champ du langage intérieur et deviennent audibles, ce sont tantôt de vrais mots, mais le plus souvent sous forme d'interjections, tantôt seulement des sons inarticulés. Il existe donc des obstacles d'ordre psycho-moteur qui rendent difficile, voire impossible, non pas la formation des représentations des articulations du langage, mais leur traduction phonique » (p. 73). Supposer cependant que l'inventaire des sons du langage intérieur reste intact dans le rêve est difficilement concevable. Non seulement les mots effectivement prononcés par le rêveur, mais aussi ce qui reste à l'état de rêve, c'est-à-dire « la parole non motrice, susceptible uniquement d'une appréhension introspective », peuvent être sujets à certaines déformations phoniques. J'ai observé cela à plusieurs reprises dans mon propre langage de rêve. Le réveil interrompant mon rêve au moment où je rêvais avoir dit « *seme* », j'avais la certitude que cela signifiait *zemřel*, « mort » (je parle maintenant surtout en tchèque dans mes rêves). Il s'agit d'une illustration typique du mutisme de sons partiels<sup>212</sup> : les liquides sont éliminées et la consonne voisée *a*, comme d'habitude chez les aphasiques, perdu son caractère sonore (cf. Ombredane, 1933, p. 408). Parfois les rêveurs eux-mêmes perçoivent leur propre mutisme de sons, qui prend place alors comme mobile du rêve.

La relative difficulté de constater les mutilations des sons du langage des rêves (ou encore la négation de ces troubles phoniques) s'explique par deux raisons : le mot plein est remplacé dans le rêve par un substitut, refoule ce dernier au réveil et vient automatiquement prendre sa place dans la mémoire. Comme le reconnaît d'ailleurs Kraepelin, les rêves dont on se souvient le plus facilement et que l'on observe et examine le plus souvent ne correspondent « certainement pas à un sommeil profond » (p. 97), tandis que l'aphasie ne se manifeste que dans le rêve profond, et les troubles de sons dans les couches les plus profondes.

Lorsque nous avons un mot ou un nom sur le bout de la langue sans pouvoir nous souvenir exactement de sa composition phonique, on assiste à des manifestations qui

<sup>211</sup> « Normale Lautstörungen ».

<sup>212</sup> Le mot devrait être au singulier. Voir la note suivante.



rappellent celles de l'aphasie, on glisse facilement vers des mots proches soit par la forme, soit par le sens, tandis que les relations phonématiques sont simplifiées et les distinctions entre phonèmes éliminées, tout comme dans les troubles phoniques de l'aphasie. Il se produit alors des fluctuations, par exemple entre les deux liquides, entre les sons *j* et *s* et, en général, entre les palatales vélares et les dentales, entre les consonnes voisées et non voisées, entre les constrictives et les occlusives (le plus souvent en faveur de ces dernières), tandis que les distinctions entre les consonnes dentales et labiales, nasales et orales, ou entre voyelles larges et étroites, semblent être plus stables et mieux ancrées. Et, comme dans la surdité de mots où le nombre de syllabes d'un mot persiste même lorsque voyelles ou consonnes ne sont plus distinguées, il arrive souvent que nous ne nous souvenions plus que du nombre de syllabes du mot oublié<sup>213</sup>. » (J.Kin. : p. 67-69).

Rêves et oublis de mots, phénomènes psychopathologiques, au sens de la « psychopathologie de la vie quotidienne », se trouvent ainsi interprétés en termes de troubles phoniques. Un autre texte remarquable, à cet égard, est « Anthony's Contribution to

---

<sup>213</sup> « Die Dissolution einzelner sprachlicher Bestandteile ist auch dem gesunden erwachsenen Menschen unter gewissen Umständen nicht ganz fremd. Es gibt also neben den pathologischen auch *normale Sprachstörungen*.

Kraepelin stellte eine weitgehende Ähnlichkeit zwischen den üblichen Sprachstörungen im Traume und den aphasischen Erscheinungen fest (77 ff.), und auch die Beziehungen der Kindersprache zur Traumsprache hielt er für untersuchungswert (57 ff.). Aber "wirkliche Schwierigkeiten der Lautprägung", wie sie bei den Kindern und bei den motorisch Aphasischen im Vordergrund stehen, dürften nach seiner Meinung für die Traumsprache überhaupt nicht in Betracht kommen : "Allerdings, wenn in lebhaften Traume (unsere) Äusserungen einmal das Gebiet der inneren Sprache überschreiten und laut werden, so sind es bald wirkliche, meist in Interjektionsform hervorgestossene Worte, bald aber auch nur unartikulierte Laute, die zum Vorschein kommen. Auf psychomotorischem Gebiete bestehen also Behinderungen, welche nicht die Ausbildung von Sprachbewegungsvorstellungen, wohl aber deren Umsetzung in Laute erschweren oder unmöglich machen" (73). Die Annahme, der *Lautbestand der inneren Sprache* bleibe im Traume unversehrt, trifft aber kaum zu. Nicht nur die vom Träumenden tatsächlich hervorgestossenen Worte, sondern auch das nur geträumte, "nur introspektivisch erfassbare, amotorische Sprechen" kann gewissen Lautverstümmelungen unterliegen. Mehrmals habe ich diese Erscheinung an meiner Traumsprache beobachtet. Die Weckeruhr unterbrach eben meinen Schlaf, indem ich träumte, *seme* gesagt zu haben, und das sollte, wie ich beim Erwachen genau wusste, *zemřel* "gestorben" bedeuten (ich spreche jetzt im Traume meistens tschechisch). Es ist eine typische Äusserung der partiellen Lautstummheit : die Liquidae sind weggefallen, und der stimmhafte Konsonant hat, wie gewöhnlich bei Aphasischen, seine Stimmhaftigkeit verloren (vgl. Ombredane β 408). Manchmal wird die eigene Lautstummheit vom Träumenden unmittelbar bemerkt und fungiert mithin als Traummotiv.

Die relative Schwierigkeit, die Lautverstümmelungen der Traumsprache festzustellen (bzw. das Leugnen solcher Lautstörungen), beruht auf zwei Umständen : das Vollwort, welches im Traume durch ein verstümmeltes Substitut vertreten wurde, verdrängt das letztere beim Erwachen und tritt automatisch im Gedächtnis an seine Stelle ; den Traumzuständen, auf die man sich am leichtesten besinnt und die man auch am meisten beobachtet und untersucht, entspricht, wie auch Kraepelin zugibt, "sicherlich keine grosse Schlafentiefe" (97), während die Aphasie erst in der Richtung zum tiefen Traum fortschreitet, und die Lautstörung erst in tieferen Schichten zum Vorschein kommt.

Wenn uns ein Wort, bes. ein Name, sozusagen auf der Zunge schwebt, ohne dass wir uns seines Lautbestandes genau erinnern könnten, kommen aphasisch anmutende Erscheinungen zur Geltung : es entsteht einerseits leicht ein Abgleiten in klang- und sinnverwandte Worte, andererseits werden auf die gleiche Weise, wie bei aphasischen Lautstörungen, Phonemverbindungen vereinfacht und Phonemunterschiede aufgehoben ; es kommen z. B. Schwankungen vor – zwischen den beiden Liquidae, zwischen *j*-Lauten und *s*-Lauten und überhaupt zwischen Gaumen- und Zahnlauten, zwischen stimmhaften und stimmlosen Konsonanten, zwischen Enge- und Verschlusslauten (meist zugunsten der letzteren), wohingegen solche Unterscheidungen wie die der dentalen und labialen, der nasal und oralen Konsonanten oder der engen und breiten Vokale bedeutend stabiler und besser eingeprägt sind. Und wie bei Worttaubheit die Silbenzahl des Wortes oft auch dann aufgefasst wird, wenn die Vokale oder Konsonanten nicht mehr unterschieden werden, so kommt es häufig vor, dass wir einzig noch die Silbenzahl des vergessenen Wortes behalten haben. » (J.Kin. : p. 370-372).

Linguistic Theory » (1962), où Jakobson rend compte d'un ouvrage de Ruth Weir, *Language in the Crib* (1962). On y lit tout d'abord :

«The half-dream soliloquies of the two-year-old Anthony, recorded on tape, transcribed and analyzed by his mother, the Stanford linguist Ruth Weir, lead us into a fascinating and hitherto unexplored province of language. As Vygotsky's profound investigation of inner speech has disclosed, the so-called egocentric talk of children is an "intermediate link between overt and inner speech". We have been taught that "egocentric speech is inner speech in its functions ; it is speech directed inward." In a child's development, speech proves to be "interiorized psychologically before it is interiorized physically". Anthony adds a new and apposite angle to Vygotsky's discovery : the transition from overt to inner speech displays a graduated order.

Our overt speech is directed toward an outside addressee and requires a listener. Our inner speech obviously meets with no listener and is not supposed to reach an actual addressee. Children's egocentric talk has no concern for any outside addressee, but it tolerates, not seldom even favors the presence of a listener, whereas their pre-sleep speech dose imply the absence of human hearers. It is meant as a genuine soliloquy, the speaker's *privatissimum*, ready to be cut off as soon as he realizes that his solitude has been broken. Hence the verbal activities of the child in his crib bring us a step nearer to true inner speech, namely, to its most hidden and perplexing variety, the speech of dreams. The soliloquies of Anthony falling asleep give us a suggestive insight into the speech of our dreams, which in the whole of our verbal behavior plays a no less vital part than do dreams themselves in our mental life.

For linguistic study in this border zone of inner speech and dream speech, the various examples of reduction and condensation are particularly inviting. One could hardly find a more gratifying text for the investigation of radical ellipsis on the different levels of language – fragmentation not only of sentences, clauses, and phrases but also of words used side by side in their full and truncated form : *Anthony* and *Antho-*, *dance* and [dæn-], *donkey* and [dɒn-]<sup>214</sup>. » (J.Tho. : p. 285).

---

<sup>214</sup> « Les soliloques semi-oniriques de l'enfant âgé de deux ans Anthony, enregistrés sur cassette, transcrits et analysés par sa mère, la linguiste de Stanford Ruth Weir, nous conduisent dans un domaine du langage fascinant et jusqu'ici inexploré. Comme l'ont révélé les profondes recherches de Vygotsky sur le langage intérieur, le soi-disant parler égocentrique des enfants est "un lien intermédiaire entre le langage manifesté et intérieur". On nous a enseigné que "le langage égocentrique est du langage intérieur dans ses fonctions ; il est du langage dirigé vers l'intérieur." Dans le développement d'un enfant, le langage s'avère être "intériorisé psychologiquement avant d'être intériorisé physiquement". Anthony ajoute un aspect nouveau et pertinent à la découverte de Vygotsky : la transition du langage manifesté au langage intérieur manifeste un ordre progressif.

Notre langage manifesté est dirigé vers un destinataire extérieur et requiert un auditeur. Notre langage intérieur ne rencontre évidemment aucun auditeur et n'est pas supposé atteindre un destinataire réel. Le parler égocentrique des enfants ne se préoccupe d'aucun destinataire extérieur, mais tolère, et même souvent favorise la présence d'un auditeur, alors que le langage présomnique implique l'absence de tout auditeur humain. Il est conçu comme un véritable soliloque, le *privatissimum* du locuteur, prêt à être interrompu aussitôt que celui-ci se rend compte que sa solitude a été brisée. Ainsi les activités verbales de l'enfant dans son berceau nous rapprochent d'un pas du véritable langage intérieur, à savoir de son type le plus caché et confus, le langage des rêves. Les soliloques d'Anthony s'endormant nous donnent un aperçu suggestif sur le langage de nos rêves, qui dans l'ensemble de notre comportement verbal joue un rôle non moins vital que celui des rêves eux-mêmes dans notre vie mentale.

Pour l'étude linguistique de cette zone frontalière du langage intérieur et du langage des rêves, les divers exemples de réduction et de condensation sont particulièrement tentants. On pourrait difficilement trouver un texte plus gratifiant pour l'examen de l'ellipse radicale aux différents niveaux du langage – la fragmentation non seulement des phrases, propositions et syntagmes, mais également des mots utilisés côte à côte dans leur forme pleine et dans leur forme tronquée : *Anthony* et *Antho-*, *dance* et [dæn-], *donkey* et [dɒn-]. »

Apparaît à nouveau ici la question du langage intérieur, dont nous avons vu les difficultés dans le troisième chapitre de la première partie. Le fait notable, dans ce passage, est la multiplication des « langages » (*speech*) qui s’y donne à lire. Le langage présomnique d’Anthony y est d’emblée présenté comme un « domaine du langage », tout en apparaissant par ailleurs, dans la lignée des textes que nous avons cités lors de notre analyse de la distinction jakobsonienne langue/parole, comme une étape dans l’intériorisation du langage qui est constitutive de l’apprentissage du langage par l’enfant : ces soliloques présomniques révèlent que si, « [c]omme l’ont révélé les profondes recherches de Vygotsky sur le langage intérieur, le soi-disant parler égocentrique des enfants est “un lien intermédiaire entre le langage manifesté et intérieur” », alors que « [d]ans le développement d’un enfant, le langage s’avère être “intériorisé psychologiquement avant d’être intériorisé physiquement” », « la transition du langage manifesté au langage intérieur manifeste un ordre progressif ». En effet, tandis que « [n]otre langage manifesté est dirigé vers un destinataire extérieur et requiert un auditeur » et que « [n]otre langage intérieur ne rencontre évidemment aucun auditeur et n’est pas supposé atteindre un destinataire réel », cependant que « [l]e parler égocentrique des enfants ne se préoccupe d’aucun destinataire extérieur, mais tolère, et même souvent favorise la présence d’un auditeur », « le langage présomnique implique l’absence de tout auditeur humain », et c’est pourquoi il « nous rapproch[e] d’un pas du véritable langage intérieur ». On lira de même ensuite dans *The Sound Shape of Language*<sup>215</sup> (1977-1978) :

« Lorsque l’enfant (littéralement : “celui qui ne parle pas”) en vient au langage, il commence à communiquer au plan interpersonnel en s’adressant à l’un des adultes qui l’entourent, la mère en général. Par la suite, à cette communication en tête à tête s’adjoint un système pluripersonnel – de plus de deux personnes – où commence à se développer la distinction entre vrai destinataire du message et simples auditeurs. Et, dans le même temps, apparaît aussi un système de moins de deux personnes, où l’enfant apprend peu à peu à maîtriser un réseau de communication exclusivement intrapersonnel. En d’autres termes, il devient lui-même, “tel qu’il sera à la seconde suivante”, son propre interlocuteur, pour reprendre les conceptions de Peirce sur le “dialogue [intérieur] entre différentes phases du moi” (4.6). On a donc là une distinction entre deux types de communication : “la transmission de sens au moyen de signes, d’esprit à esprit et d’un état de l’esprit à un autre” (Peirce, I : 445). Là apparaît également la “parole égocentrique” de l’enfant, dont l’interlocuteur d’il y a un instant devient simple auditeur, tandis que lui-même assume les deux rôles de destinataire et de destinataire. Lev Vygotsky (1962) a décrit de manière révélatrice ce “lien intermédiaire entre la parole explicite et la parole intérieure”, en montrant que les particularités structurelles de la seconde et les différences fonctionnelles qui la séparent de la première s’accroissent avec l’âge : “La raréfaction de la parole égocentrique ne traduit en fait que la disparition progressive d’une de ses particularités : la vocalisation.” L’étape suivante peut être le soliloque à haute voix avant le sommeil, sorte de rêve éveillé, qui se fait en l’absence de tout interlocuteur humain, mais qui peut s’adresser à des êtres muets, poupée ou chien (voir

---

<sup>215</sup> Comme nous l’avons vu plus haut, les travaux de Ruth Weir sont également mentionnés dans « On the Linguistic Approach to the Problem of Consciousness and the Unconscious ». Voir J.Unc. : p. 156-157, cité ci-dessus.

Weir, 1962). Vient ensuite la parole murmurée, puis réellement silencieuse, dernières étapes de l'intériorisation du langage<sup>216</sup> » (J.SS : p. 98-99).

Sans insister sur l'empirisme d'une telle représentation du développement du langage enfantin, tout entière fondée sur la définition de la langue comme instrument de communication et dépendante des manifestations extérieures du langage de l'enfant, notons que Jakobson ajoute aussitôt dans « Anthony's Contribution to Linguistic Theory » : « à savoir de son type le plus caché et confus, le langage des rêves », langage des rêves qui est encore un autre type de langage et dont la mention témoigne ainsi à nouveau, outre, dans la lignée de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, d'une appréhension des rêves en termes de langage, de l'ambivalence de statut de la notion de langage présomniacale. Cette première ambivalence se double ensuite d'une seconde difficulté. Jakobson poursuit en effet :

« Sometimes it is difficult to separate features typical of inner speech in general from those which characterize the speech development in young children. Nonetheless, here one immediately detects new and valuable clues to the study of child language. According to Ruth Weir's subtle observations, the lowering of the cognitive, referential function in Anthony's soliloquies brings to the fore all the other language functions. A typical property of children's speech is an intimate interlacement of two functions – the metalingual and the poetic one – which in adult language are quite separate. Although the pivotal role which in language learning belongs to the acquisition of metalanguage is well-known, the predominantly metalingual concern of the somnolent child with language itself comes as a great surprise. It shows us the ways in which language is gradually mastered. Many of the recorded passages bear a striking resemblance to the grammatical and lexical exercises in textbooks for self-instruction in foreign languages [...]

[...] Thus in the child's pre-sleep speech, lexical, morphological, and phonemic sets appear to be projected from the paradigmatic axis into the syntagmatic one.

In chains of repetitive sentences the variation within each pair be limited to one single unit :

There's a hat  
There's another  
There's hat

---

<sup>216</sup> « On the treshold of the transition from infancy (literally "speechlessness") to language, a child starts his interpersonal communication by addressing one of the nearest adults, most usually his mother. Later, his one-to-one communication is complemented by a more-than-two person system with a plurality of participants and with a developing distinction between the true addressee of the child's messages and unaddressed auditors. On the other hand there arises a less-than-two person system – dialogues with an older interlocutor are complemented by the child's gradual mastery of a narrowed intrapersonal network of communication. Thus, the child's interlocutor becomes the child himself "as he will be a second after", according to Peirce's view of inner "dialogue between different phases of the ego" (4.6). Here arises a distinction between two kinds of communication, namely "the transmission of meanings by signs from mind to mind and from one state of mind to another" (Peirce : I.445). There emerges the so-called "egocentric speech" of the youngster in the presence of others : the child's former interlocutor becomes a mere auditor while the child himself assumes the roles of both the addresser and the addressee. This "intermediate link between overt and inner speech" has been inspiringly sketched by Lev Vygotsky (1962). He pointed to the fact that structural peculiarities of inner speech and its functional differentiation from external speech increase with age ; "the decrease of egocentric speech indicates no more than the diminution of one quality of this speech : its vocalization". Out-loud, half-dream, presleep soliloquies may follow as the next step in the absence of any possible human replier to the child but in the presence of such speechless addresses as a doll or a dog (cf. Weir 1962). Whispered, and then actually inner, silent speech are further steps in the internalization of language. » (J.SS : p. 81).

There's another hat  
That's a hat.

The whimsical interchange of two syntactical operations – properly singled out by Ruth Weir as a “build-up” and a “break-down” – are patently similar to the play of Anthony's coevals who alternately assemble and dismantle their toys. The gradual constituting of a sentence from its originally separate and autonomous components, each with a predicative function, and, on the other hand, the progressive filling-in and expansion of primary sentence frames are equally instructive procedures, which bring to light the mechanism of syntactical learning and training. How informative, for instance, are Anthony's sentence frames, where the place of the noun is signaled by the article, while the noun itself has not yet been selected :

“Anthony take the – Take the book... This is the – This is the – Book.... That's a – That's a – That's a kitty – That a Fifi here.... Mommy get some – Mommy get some – Soap.”

Predicate phrases without expressed subject or with a merely deictic pronominal subject (*That's a kitty*) and transitional forms between subject-predicate declarative sentences and vocative-imperative sequences indicate how explicit two-term propositions may embarrass the somnolent child. The type of sentence he prefers is a mere annex to an implied or required situation.

Anthony's bedtime play with language as a condensed summary of his day imperatively calls for further investigation of how usual such self-educational linguistic games are among dozing children. Yet however prominent the metalingual function is in Ruth Weir's records, she is right in considering the copresence of other functions. In particular, the last and longest of Anthony's “paragraphs” discussed by his mother, with its eight times recurring leitmotiv “Daddy dance”, is not only an elaborate lesson in grammar but also a moving and poignant psychoanalytic document, utilizing the child's whole inventory of expressive devices. And above all, it is a true and beautiful poetic composition comparable to the masterpieces of children's art – verbal and pictorial<sup>217</sup> » (J.Tho. : p. 286-288).

---

<sup>217</sup> « Parfois il est difficile de distinguer les traits typiques du langage intérieur en général de ceux qui caractérisent le développement du langage chez les jeunes enfants. Néanmoins, on décèle immédiatement ici de nouvelles et précieuses indications pour l'étude du langage enfantin. Selon les observations subtiles de Ruth Weir, l'abaissement de la fonction cognitive, référentielle dans les soliloques d'Anthony met au premier plan toutes les autres fonctions du langage. Une propriété typique du langage des enfants est un entrelacement intime de deux fonctions – la fonction métalinguistique et la fonction poétique – qui sont relativement séparées dans le langage des adultes. Bien que le rôle central qui appartient à l'acquisition du métalangage dans l'apprentissage du langage soit bien connu, la relation essentiellement métalinguistique de l'enfant somnolent avec le langage lui-même est grandement surprenante. Elle nous montre les voies par lesquelles le langage est progressivement maîtrisé. Un grand nombre des passages enregistrés montrent une ressemblance frappante avec les exercices grammaticaux et lexicaux dans les manuels d'auto-instruction pour les langues étrangères. [...]

[...] Ainsi, dans le langage présomnial de l'enfant, les séries lexicales, morphologiques et phonémiques semblent être projetées de l'axe paradigmatique sur l'axe syntagmatique.

Dans des chaînes de phrases répétitives la variation à l'intérieur de chaque paire est limitée à une seule unité :

Il y a un chapeau  
Il y a un autre  
Il y a chapeau  
Il y a un autre chapeau  
C'est un chapeau.

La curieuse alternance de deux opérations syntaxiques – correctement distinguées par Ruth Weir comme un “accroissement” et une “décomposition” – est manifestement similaire au jeu des contemporains d'Anthony qui alternativement assemblent et démontent leurs jouets. La constitution graduelle de la phrase à partir de ses composants originellement séparés et autonomes, chacun doté d'une fonction prédicative et, d'autre part, le

Il s'agit donc tout à la fois de « langage » et de « développement du langage ». Le propos jakobsonien est par ailleurs tout à fait remarquable, dans la mesure où il mêle des considérations descriptives d'un type de langage – caractérisé par « un entrelacement intime de deux fonctions – la fonction métalinguistique et la fonction poétique – qui sont relativement séparées dans le langage des adultes » – et d'autres relatives à « l'apprentissage du langage<sup>218</sup> », ce dernier étant conçu comme un instrument dont on apprend peu à peu le

---

remplissage progressif et l'expansion des cadres de la phrase primitive, sont également des procédures instructives, qui mettent en lumière le mécanisme de l'apprentissage et de l'entraînement syntaxiques. Combien, par exemple, sont instructifs les cadres de phrase d'Anthony, où la place du nom est signalée par l'article, alors que le nom lui-même n'a pas encore été sélectionné :

“Anthony prend le – Prend le livre.... C'est le – C'est le – Livre.... C'est un – C'est un – C'est un minou – Cela un Fifi ici.... Maman prend du – Maman prend du – Savon.”

Les phrases prédicatives sans sujet exprimé ou avec un sujet pronominal simplement déictique (*C'est un minou*) et les formes transitionnelles entre les phrases déclaratives avec sujet-prédicat et les séquences vocatif-impératif indiquent comment des propositions à deux termes explicites peuvent embarrasser l'enfant somnolent. Le type de phrase qu'il préfère est une simple annexe à une situation impliquée ou requise.

Le jeu d'Anthony avec le langage à l'heure du coucher comme résumé condensé de sa journée requiert impérativement un examen supplémentaire de la fréquence de tels jeux linguistiques autoéducatifs chez les enfants assoupis. Cependant, si prééminente que soit la fonction métalinguistique dans les enregistrements de Ruth Weir, elle a raison de considérer la coprésence d'autres fonctions. En particulier, le dernier et le plus long des “paragraphes” d'Anthony commentés par sa mère, avec son leitmotiv revenant huit fois “Daddy dance”, n'est pas seulement une leçon de grammaire élaborée mais également un document psychanalytique touchant et poignant, utilisant tout l'inventaire de procédés expressifs de l'enfant. Et surtout c'est une véritable et belle composition poétique comparable aux chefs-d'œuvre de l'art enfantin – verbal et pictural »

<sup>218</sup> Cette ambivalence est par ailleurs inhérente à la notion de métalangage, qui renvoie chez Jakobson à un comportement linguistique en même temps qu'à une « fonction du langage », ou même, dans « Verbal Communication » (1972) comme dans d'autres textes (voir *infra*), à un « trait structural » : « Les progrès linguistiques de l'enfant dépendent de sa capacité à développer un métalangage, c'est-à-dire de comparer des signes verbaux et de parler du langage. Le métalangage en tant que partie du langage est également un trait structural sans analogue dans les autres systèmes de signes. Le fondateur de l'école linguistique de Moscou, F. F. Fortunatov (1848-1914), soulignait que “les phénomènes de langage eux-mêmes appartiennent aux phénomènes de la pensée”. La communication entre les personnes, qui est l'une des pré-conditions indispensables pour que l'enfant accède à la parole, est progressivement complétée par une intériorisation du langage. Le langage intérieur, le dialogue avec soi-même, est une superstructure importante de l'échange verbal. Ainsi que le montre l'étude des troubles du langage, les détériorations [*sic*] du langage intérieur prennent une place importante parmi les désordres verbaux. Une moindre dépendance à l'égard de la censure environnante contribue au rôle actif du langage intérieur dans la montée et la mise au point d'idées nouvelles. » (J.Ver : p. 88-89) [« The progress of a child's language depends on his ability to develop a metalanguage, that is, to compare verbal signs and to talk about language. Metalanguage as a part of language is, again, a structural trait that has no analogues in other sign systems. The founder of the Moscow linguistic school, F. F. Fortunatov (1848-1914), stressed that “the phenomena of language themselves appertain to the phenomena of thought”. Interpersonal communication, which is one of the indispensable preconditions for the infant's access to speech, is gradually supplemented by an internalization of language. Inner speech, one's dialogue with oneself, is a powerful superstructure on our verbal intercourse. As the study of language disturbances shows, impairments of inner speech take a conspicuous place among verbal disorders. A lesser dependence on the environmental censorship contributes to the active role of inner speech in the rise and shaping of new ideas. » (J.Ver. : p. 90-91)]. Voir encore à cet égard, outre J.Unc. : p. 156-157, cité ci-dessus (voir ensuite J.Unc. : p. 157-159), dans « Metalanguage as a Linguistic Problem » (1956), où il est corrélativement question de l'aphasie : « Metalanguage is the vital factor of any verbal development. The interpretation of one linguistic sign through other, in some respects homogeneous, signs of the same language, is a metalingual operation which plays an essential role in child language learning. Observations made during recent decades, in particular by the Russian inquirers A. N. Gvozdev and K. I. Čukovskij, have disclosed what an enormous place talk about language occupies in the verbal behavior of preschool children, who are prone to compare new acquisitions with earlier ones and their own way of speaking with the diverse forms of speech used by the older and younger people

---

surrounding them ; the makeup and choice of words and sentences, their sound, shape and meaning, synonymy and homonymy are vividly discussed. A constant recourse to metalanguage is indispensable both for a creative assimilation of the mother tongue and for its final mastery.

Metalanguage is deficient in aphasics with a similarity disorder, labeled “sensory impairment” ; despite instructions, they cannot respond to the stimulus word of the examiner with an equivalent word or expression and lack the capacity for building equational propositions. Any aptitude for translation, either intralingual or interlingual, is lost by these patients.

The buildup of the first language implies an aptitude for metalingual operations, and no familiarization with further languages is possible without the development of this aptitude ; the breakdown of metalanguage plays a substantial part in verbal disturbances. Finally, the urgent task which faces the science of language, a systematic analysis of lexical and grammatical meanings, must begin by approaching metalanguage as an innermost linguistic problem.

We realize ever more clearly that any verbal message in the selection and combination of its constituents involves a recourse to the given code and that a set of latent metalingual operations underlies this perpetual framework. » [« Le métalangage est le facteur vital de tout développement verbal. L’interprétation d’un signe linguistique par d’autres signes de la même langue, homogènes à certains égards, est une opération métalinguistique qui joue un rôle essentiel dans l’apprentissage du langage par l’enfant. Les observations faites durant les récentes décennies, en particulier par les chercheurs russes A. N. Gvozdev et K. I. Čukovskij, ont révélé la place énorme que le discours à propos du langage occupe dans le comportement verbal des enfants préscolaires, qui sont enclins à comparer les nouvelles acquisitions avec les anciennes et leur propre manière de parler avec les diverses formes de langage utilisées par les personnes plus âgées et plus jeunes qui les entourent ; la constitution et le choix des mots et des phrases, leurs son, forme et signification, la synonymie et l’homonymie sont vivement discutés. Un recours constant au métalangage est indispensable à la fois pour une assimilation créative de la langue maternelle et pour sa maîtrise finale.

Le métalangage est déficient chez les aphasiques atteints d’un désordre de la similarité, catalogué comme “trouble sensoriel” ; en dépit d’instructions, ils ne peuvent pas répondre au mot stimulus de l’examineur par un mot ou une expression équivalents et la capacité de construire des propositions équationnelles leur fait défaut. Toute aptitude à la traduction, soit intralinguale soit interlinguale, est perdue par ces patients.

Le développement de la première langue implique une aptitude aux opérations métalinguistiques, et aucune familiarisation avec d’autres langues n’est possible sans le développement de cette aptitude ; l’effondrement du métalangage joue un rôle important dans les désordres verbaux. Enfin, la tâche urgente en face de laquelle se trouve la science du langage, l’analyse systématique des significations lexicales et grammaticales, doit commencer par une approche du métalangage comme un problème intimement linguistique.

Nous nous rendons compte toujours plus clairement du fait que tout message verbal implique dans la sélection et la combinaison de ses constituants un recours au code en question et qu’un ensemble d’opérations métalinguistiques latentes sous-tend cette charpente perpétuelle. »] (J.Met. : p. 120-121), dans les *Dialogues* (1980) : « L’expérience du temps chez l’enfant prend forme en se liant profondément au développement de la langue. Les chercheurs qui observent l’acquisition du langage par l’enfant viennent seulement de remarquer que l’enfant a souvent souvenance d’une ancienne étape de son apprentissage de la langue. L’enfant aime parler de la langue, les opérations métalinguistiques sont pour lui un instrument essentiel de son développement linguistique. Il remémore ainsi le passé : “Quand j’étais petit, je parlais comme cela, et maintenant je parle autrement, comme ceci.” Bien plus, par jeu ou pour s’attirer plus de tendresse ou de bienveillance de la part des adultes, il se met parfois à parler comme auparavant, à la façon d’un bébé. » (J.Dial. : p. 76-77), et enfin dans « My Favorite Topics » (1980), où Jakobson renvoie à « Metalanguage as a Linguistic Problem » : « L’observation du langage enfantin m’amena à concevoir le lien intime entre le méta-langage et la maîtrise du langage ; c’est pourquoi je proposai de réviser le tableau des fonctions verbales (cf. “Metalanguage as a Linguistic Problem”, adresse à la Linguistic Society of America, 1956). » (J.My. : p. 159) [« The intimate connection between mastering language and metalanguage was for me an instructive conclusion from observations of children’s linguistic development, observations which induced me to propose a revision in the network of verbal functions (cf. my Presidential Address of 1956 to the Linguistic Society of America, “Metalanguage as a Linguistic Problem”, reproduced above, p. 113 ff.). » (J.My. : p. 375-376)]. L’hétérogénéité du langage jakobsonien est à nouveau très nette dans les *Dialogues*, où il s’agit du « développement de la langue », en lien auquel « prend forme » l’expérience du temps. On notera par ailleurs dans « Verbal Communication » le rapport établi entre métalangage et langage intérieur, et la considération de ce dernier non plus comme une étape dans l’acquisition du langage mais comme un type de langage, « superstructure importante de l’échange verbal », type de langage qui par ailleurs en est

manièrement, tout comme celui d'une langue étrangère. On retrouve ici une difficulté analogue à celle que nous avons rencontrée dans le chapitre précédent à la lecture d'un passage de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* et qui, dans la lignée de ce que nous avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, apparaît ainsi fondamentalement liée à la démarche jakobsonienne de projection d'une forme sur un objet ainsi constitué comme langage, mais dès lors nécessairement mouvant, multiple, indéfini, confus et hétérogène.

C'est donc d'une telle démarche que témoigne avant tout l'analyse jakobsonienne du langage enfantin et de l'aphasie qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, fait intervenir en premier lieu la problématique phonologique. Ce caractère de l'analyse jakobsonienne est manifeste dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » (1939) et *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (1939-1941). Il faut rappeler ici ce passage de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale<sup>219</sup> », partiellement cité dans le deuxième chapitre de la première partie et dans le chapitre précédent :

« La richesse de nos expériences permet l'analyse structurale de la langue en devenir et la recherche de ses lois générales, ou *tendant à être générales*, si l'on préfère une formule plus prudente. Du reste, au commencement de notre siècle, M. Grammont a énoncé ce problème avec une précision impressionnante : Il n'y a, dit-il, chez l'enfant "ni incohérence ni effets du hasard. ... Il manque le but, sans doute, mais il s'en écarte toujours de la même manière. ... C'est cette constance de l'écart qui fait la valeur de son langage, et en même temps permet de bien comprendre la nature de la modification." Quelle est donc la *loi de cet écart* dans l'acquisition successive des phonèmes ?

Depuis Buffon on invoque souvent le *principe du moindre effort* : les articulations faciles à émettre seraient acquises les premières. Mais un fait essentiel du développement linguistique du bébé contredit nettement cette hypothèse. Pendant la période du babil l'enfant produit aisément les sons les plus variés (p. ex. les clics, les consonnes mouillées, arrondies, mi-occlusives, sibilantes, uvulaires, etc.) qu'il finit par éliminer presque tous en passant au stade "de quelques mots", selon l'expression d'Oscar Bloch, c'est-à-dire, en s'appropriant les premières valeurs sémantiques. Il est vrai qu'une partie de ces sons en voie de disparition, n'existant pas dans le parler de l'entourage, ne sont pas maintenus par son exemple, mais il y en a d'autres, qui, malgré leur présence dans le langage des adultes, partagent néanmoins le même sort, et le bébé ne les regagne qu'après de longs efforts. Tel est souvent le cas des vélaires, des sibilantes et des liquides. L'enfant répétait ces articulations en babillant, l'image motrice lui a donc été familière et l'image acoustique ne doit pas elle non plus faire défaut. Le fils de l'attentif investigateur serbe M. Pavlović disait *tata* pour *kaka* tout en distinguant par l'ouïe les deux mots *kaka* et *tata*. Et Passy nous rapporte le cas d'un bambin qui tout en substituant la forme *tosson* aux mots *garçon* et *cochon*, se fâchait quand sa mère, en l'imitant, ne faisait pas de différence entre ces deux mots. Les faits de ce genre sont largement connus. On a cherché à attribuer cet oubli des phonations au manque de liaison entre l'image acoustique et motrice, mais comme le signalent les observateurs, l'enfant commence quelquefois par

---

cependant un composant, comme en témoigne – comme ensuite dans « Metalanguage as a Linguistic Problem », à propos cette fois du métalangage – la référence à l'aphasie.

<sup>219</sup> Voir de même dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* J.Kin. : p. 23-30 [p. 334-340], intégralement cité dans le deuxième chapitre de la première partie, à l'exception du passage cité dans ce qui suit.



prononcer le *K* dans les premiers mots qu'il reproduit, et puis, tout à coup, il renonce aux vélaires en les remplaçant obstinément par des dentales.

On ne peut donc expliquer le tri des sons lors du passage du babil au langage au sens propre du mot que par le fait de ce passage même, c'est-à-dire par la valeur phonématique qu'acquiert le son. L'enfant passe, peu à peu, du soliloque spontané et sans but à un semblant de conversation. Cherchant à se conformer à l'entourage, il apprend à reconnaître l'identité du phénomène phonique qu'il entend et qu'il émet, qu'il garde dans sa mémoire et qu'il reproduit à son gré. L'enfant le distingue des autres phénomènes phoniques entendus, retenus et répétés, et cette distinction, sentie comme une valeur intersubjective et constante, tend vers une signification. Au désir de communiquer avec autrui vient s'ajouter la faculté de lui communiquer quelque chose. Justement, ces premières distinctions, visant à devenir significatives, exigent des oppositions phoniques simples, nettes, stables, aptes à se graver dans la mémoire et à être réalisées à volonté. La *richesse phonétique* du gazouillis cède la place à une *restriction phonologique*.

Le lien étroit qui subsiste entre le tri des phonèmes, d'une part, et le caractère immotivé et nettement conventionnel du signe linguistique, de l'autre, est confirmé par le fait que les exclamations et les onomatopées ne tiennent pas compte de cette restriction ; ces *gestes vocaux*, qui, aussi dans le langage des adultes, tendent à former une couche à part, semblent directement rechercher les sons non admis ailleurs. C'est justement la valeur expressive de l'insolite, plutôt que la conformité au modèle, qui fait que les enfants emploient dans leurs onomatopées les voyelles palatales arrondies, tandis qu'ils continuent de les remplacer ailleurs par des non-arrondies ou bien par des vélaires. Ainsi un garçon de onze mois cité dans le livre connu de C. et W. Stern reproduit par *öö* le mouvement des chevaux et des voitures, le petit Grégoire à 19 mois se sert de ces sons pour rendre les coups de cloche et la fillette de Marcel Cohen dans son quinzième mois imite par les mêmes voyelles l'abolement du chien. En changeant cette onomatopée en une simple désignation du chien *oo*, elle adapte le vocalisme au système des phonèmes dont elle dispose à l'époque. » (J.Loï. : p. 317-319).

Apparaît ici, significativement – et tout aussi significativement doublée d'une distinction entre « conventionnel » et « arbitraire », que nous retrouverons ci-dessous –, la distinction entre phonétique et phonologie que Martinet met en valeur dans son compte rendu de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, et dont nous avons souligné alors qu'elle tenait lieu de délimitation de l'objet. Il faut en effet noter dans ce passage une double contradiction. En premier lieu, le langage infantin s'y trouve identifié à la phonation, par opposition à la compréhension, puisque la compréhension doublée d'une phonation défectueuse est présentée comme une preuve de la maîtrise préalable des sons du langage qu'il va ensuite s'agir de « regagner ». Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, on lira de même ensuite dans *The Sound Shape of Language* (1977-1978) :

« En d'autres termes, pour certains traits distinctifs et leurs combinaisons en concurrence ou en successivité, l'ordre d'acquisition se révèle le même, toujours et partout. Voilà qui suggère, pour le langage une constitution en couches hiérarchisées, homogène de bien des points de vue. Conception qui s'accorde fort bien avec l'hypothèse "hautement probable" défendue par Björn Lindblom, pour qui "on peut supposer que des critères non seulement perceptuels, mais aussi articulatoires et physiologiques guident l'enfant dans sa recherche des premiers signaux contrastifs" (1972 : 79)<sup>220</sup>. » (J.SS : p. 190).

---

<sup>220</sup> « For certain acquisitions of distinctive features and their concurrent and successive combinations the relative temporal order proved to be the same, no matter where and no matter when. Such laws of irreversible solidarity

Or, outre, à nouveau, l'empirisme d'une telle conception, il faut souligner le fait que le langage jakobsonien est par ailleurs notamment construit comme un outil de perception des sons du langage. En second lieu, et pour une part corrélativement – il s'agit alors de la logique de construction du langage –, le langage apparaît tout à la fois acquis par imitation – « Cherchant à se conformer à l'entourage, il apprend à reconnaître l'identité du phénomène phonique qu'il entend et qu'il émet, qu'il garde dans sa mémoire et qu'il reproduit à son gré. » – et soumis à une logique de constitution – « Justement, ces premières distinctions, visant à devenir significatives, exigent des oppositions phoniques simples, nettes, stables, aptes à se graver dans la mémoire et à être réalisées à volonté. » La première difficulté est significativement résolue en termes de « styles », c'est-à-dire, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la deuxième partie, en termes de sous-codes. On lit en effet dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, correspondant au développement de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » :

#### « 5. PRINCIPE DU MOINDRE EFFORT ET DISPARITION DES SONS APPARUS DANS LE BABIL

Des observateurs ont à plusieurs reprises noté qu'il doit y avoir un ordre fixe dans l'acquisition du langage, inhérent à celui-ci, et tout particulièrement dans l'acquisition des sons ; le principe du moindre effort a souvent été mis à contribution pour expliquer cela. Déjà mentionné par Buffon, ce principe de l'apparition ordonnée des sons du langage est néanmoins généralement cité sous le nom de loi de Schultze, car c'est Fritz Schultze qui, il y a cinquante ans, a essayé obstinément de démontrer que les premiers sons appris par l'enfant sont ceux qui requièrent le moindre effort physiologique (1880, p. 27). Cette hypothèse hasardeuse, tout en étant souvent contestée, en particulier à cause des critères par trop arbitraires servant à déterminer les degrés de l'effort, a néanmoins laissé des traces jusque dans les traités les plus récents sur le langage enfantin, tels par exemple le célèbre manuel de Stern. Mais cette hypothèse est radicalement infirmée par un fait fondamental du développement du langage enfantin.

Les véritables débuts du langage enfantin sont précédés – cela est bien connu – par ce qu'il est convenu d'appeler la période du babil, au cours de laquelle on assiste chez de nombreux enfants à la production d'une étonnante quantité de sons les plus divers. Un enfant est capable d'articuler dans son babil une somme de sons qu'on ne trouve jamais réunis à la fois dans une seule langue, ni même dans une famille de langues : des consonnes aux points d'articulation les plus variables, des mouillées, des arrondies, des sifflantes, des affriquées, des clicks, des voyelles complexes, des diphtongues, etc. D'après les observateurs formés à la phonétique et comme le résume fort bien Grégoire (1937, p. 101), l'enfant est, au sommet de sa période de babil, « capable de produire tous les sons imaginables ».

Les observateurs constatent alors qu'à leur grande surprise l'enfant perd pratiquement toutes ses facultés d'émettre des sons lorsqu'il passe du stade prélinguistique à l'acquisition de ses premiers mots, première étape à proprement parler linguistique. Il est aisé de comprendre que les sons étrangers à la langue parlée par l'entourage de l'enfant disparaissent facilement de son stock phonique ; ce qui est plus frappant, c'est que beaucoup d'autres sons communs à son babil et à la langue adulte disparaissent également, en dépit du modèle que représente cette dernière pour lui. Les sons ne sont souvent reconquis par l'enfant qu'après de longs efforts, qui peuvent durer

---

point to a layered constitution of language, homogeneous in many respects. The “highly likely” hypothesis, defended in Björn Lindblom's notable research, that “not only perceptual but also articulatory, physiological criteria may guide the child in its search for its first contrastive signals” (1972 : 79) actually stands in agreement with the attitude of the *Drafts*. » (J.SS : p. 157-158).

parfois plusieurs années. Cela est par exemple le cas pour les consonnes palatales, sibilantes et liquides. Dans la mesure où l'enfant a sans arrêt répété ces sons durant la période de babil, leur image motrice a dû s'imposer à lui, ainsi sans doute que leur image acoustique : l'observation d'enfants atteints de troubles auditifs montre en effet clairement que l'impression acoustique de leur propre articulation est déterminante dans leur développement normal : c'est à cette impression acoustique que l'enfant répond dans le processus appelé autoécholalie lorsqu'il essaie d'imiter ses propres réalisations sonores.

On a supposé que les images acoustiques sont difficilement accessibles à l'enfant dans la mesure où elles sont dénuées de support moteur, de sorte qu'il ne saisit au départ qu'un petit nombre des sons qu'il entend. Or l'expérience prouve le contraire. Le fils du linguiste Pavlovič, âgé d'un an, reconnaissait et distinguait sans erreur les mots "*tata*" et *kaka* lorsqu'ils étaient prononcés devant lui mais continuait à dire lui-même "*tata*" à la place de *kaka*, alors qu'il produisait sans aucune difficulté les occlusives vélaires dans l'orchestration de son babil (1920, p. 39). La langue revêt pour l'enfant deux aspects, on pourrait presque dire deux styles : l'un, dont il dispose activement, l'autre, le langage adulte, dont il ne dispose que passivement (cela rappelle la différence qui existe dans de nombreuses ethnies entre la langue des hommes et celle des femmes : chacun parle seulement l'une mais comprend l'autre). Pendant un certain temps, l'enfant ne peut pas, parfois même ne veut pas, franchir cette limite et exige en fait que les adultes de leur côté fassent de même. Suivant l'exemple bien connu de Passy, une petite fille française disait "*tosson*" aussi bien pour *cochon* que pour *garçon*, mais protestait énergiquement si quelqu'un de son entourage appelait un garçon *cochon* ou un cochon *garçon*. Cet exemple s'applique surtout aux enfants plus grands qui, tout en parlant encore bébé eux-mêmes, se fâchent si, pour leur faire plaisir, les adultes les imitent. Il est amusant alors de les entendre protester : "Mais, maman, parle-moi français !" (Vuilleme, 1934, p. 124) ou "*Kan tanten inte tala rent ?*" (Sjöholm, 1933, p. 189).

Le babil d'une part et la compréhension non accompagnée de paroles (*Hörstummheit*) de l'autre, prouvent qu'il ne peut s'agir ni d'une carence de l'image motrice ni d'une carence de l'image acoustique ; cela n'empêche pas que la plupart des sons sont soudainement perdus. On pourrait supposer qu'il n'existe chez l'enfant aucun rapport fonctionnel entre les sons prononcés par autrui et ses propres sensations articulatoires ; mais cette supposition est elle aussi démentie par les observations. Tout d'abord, on obtient souvent de l'enfant qu'il répète comme un perroquet des sons et des syllabes isolés alors que ces mêmes sons restent absents de son discours spontané. En second lieu, il arrive que l'enfant utilise correctement ces sons à l'intérieur des mots nouvellement acquis, mais qu'une fois ces mots devenus familiers, et le vocabulaire continuant à s'enrichir, ces mêmes sons disparaissent de nouveau sans laisser de trace. On peut citer à ce propos l'exemple de la nièce du psychologue d'enfants Ament : dans ses premiers mots, elle essayait de différencier *t* et *k*, mais elle a vite renoncé à cette distinction pour généraliser le seul emploi de *t* (1899, p. 51 sq.)<sup>221</sup>. » (J.Kin. : p. 23-27).

---

<sup>221</sup> « 5. [Grundsatz des kleinsten Kraftmasses und Wegfall der Lalllaute] Dass dem Spracherwerb und speziell der Lautgewinnung eine gesetzmässige Ordnung innewohnen muss, fiel den Beobachtern mehrfach auf, und für die Darlegung dieser Tatsache wurde öfters der *Grundsatz des kleinsten Kraftmasses* zur Hilfe gerufen. Dieses Prinzip ist schon bei Buffon erwähnt, doch meistens wird es als das Schultzesche Gesetz der Lautentwicklungsreihe zitiert, weil es Fritz Schultze war, der vor fünfzig Jahren am nachdrücklichsten zu beweisen versuchte, dass diejenigen Sprachlaute vom Kinde zuerst erlernt werden, welche die geringere physiologische Anstrengung zu ihrer Hervorbringung erfordern (27). Diese fragliche Hypothese wurde zwar mehrmals angefochten, besonders wegen der beträchtlichen Willkürlichkeit der Kriterien für den Anstrengungsgrad, doch findet man trotzdem noch stets Überbleibsel der erwähnten Auffassung auch in den

Cadre d'une « analyse structurale », le langage jakobsonien ne saurait en effet être autrement unifié qu'en termes de structure de structures, c'est-à-dire d'addition de langages à la délimitation mouvante. On rapprochera ainsi de ce passage de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, outre la classification des aphasies conformément à la structure de la langue qui, dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, nous confrontait de

---

neueren Abhandlungen über die Kindersprache, z. B. in dem berühmten Handbuch von Stern. Aber durch eine wesentliche Tatsache der kindlichen Sprachentwicklung wird diese Hypothese völlig widerlegt.

Wie bekannt, geht den eigentlichen Sprachanfängen die sogen. Lallperiode voraus, die bei vielen Kindern eine erstaunliche Menge und Mannigfaltigkeit der erzeugten Laute zum Vorschein bringt. Ein lallendes Kind kann Artikulationen aufhäufen, die sich nie innerhalb einer Sprache oder sogar einer Sprachgruppe zusammenfinden : Konsonanten beliebiger Bildungsstelle, mouillier und gerundet, Zischlaute, Affrikaten, Schnalze, komplizierte Vokale, Diphtonge usw. Nach den Feststellungen der phonetisch geschulten Beobachter und dem zusammenfassenden Satz von Grégoire (β 101) ist das Kind in der Blüte seiner Lallperiode “imstande alle denkbaren Laute zu erzeugen”.

Und nun, wie alle Beobachter mit lebhafter Überraschung bezeugen, verliert das Kind beim Übergang vom *Vorsprachstadium* zum ersten Worterwerbe, also zur ersten wirklichen *Sprachstufe*, beinahe sein ganzes Lautvermögen. Es ist ohne weiteres erklärbar, dass diejenigen Artikulationen, welche in der Sprache der Umgebung fehlen, aus dem Vorrat des Kindes leicht verschwinden, aber auffallend ist es, dass auch viele andere Laute, die dem kindlichen Lallen und der Umgebungssprache gemeinsam sind, trotz dieses stützenden Vorbilds gleichfalls beseitigt werden, ja meistens gelingt es dem Kinde erst nach längeren, manchmal sogar mehrjährigen Anstrengungen, dieselben wiederzugewinnen. So verhält es sich beispielsweise mit dem Gaumenkonsonanten, mit den Zischlauten und mit dem Liquidae. Fortwährend wiederholte das Kind diese Laute beim Lallen, ihr motorisches Bild war ihm somit eingeprägt, und auch das akustische Bild musste vorhanden sein : die Beobachtung der tauben und schwerhörigen Kinder zeigt deutlich, dass für die normale Entwicklung der akustische Eindruck der eigenen Lautäußerungen geradezu massgebend ist, und gerade auf diesen Gehöreindruck reagiert das Kind, indem es im Prozess der sog. Autoecholalie seine eigenen Lautäußerungen nachzumachen sucht.

Es wurde die Vermutung ausgesprochen, dass die akustischen Bilder, soweit sie nicht motorisch unterstützt sind, dem Kind erst schwer zugänglich werden, so dass es am Anfang nur wenige von den gehörten Sprachlauten wahrnimmt. Aber die Erfahrung weist das Gegenteil nach. Der einjährige Sohn des serbischen Sprachforschers Pavlović erkannte und unterschied fehlerlos die ihm vorgesprochenen Worte *tata* und *kaka*, sagte selbst aber ständig *tata* statt *kaka*, obgleich er die velaren Verschlusslaute in seinen Lallkonzerten leicht hervorzubringen pflegte (39). Es gibt für das Kind zwei Spielarten der Sprache, man könnte beinahe sagen – zwei Sprachstile : den einen beherrscht es aktiv, den anderen, die Sprache der Erwachsenen, nur passiv (vgl. den Unterschied zwischen Männer- und Frauensprache bei vielen Volkstämmen : jeder spricht die eine und versteht die andere). Eine Zeitlang kann oder bisweilen will das Kind diese Grenze nicht überschreiten und fordert, dass sie andererseits auch von den Erwachsenen eingehalten werde. Nach der bekannten Angabe von Passy sprach ein kleines französisches Mädchen *tosson* sowohl für *garçon* als auch für *cochon*, aber sie verwahrte sich, wenn jemand in ihrer Umgebung einen Knaben *cochon* oder ein Schwein *garçon* nannte. Dieses Beispiel ist grundsätzlich dem der älteren Kinder gleich, die zwar selbst noch stammeln, aber böse werden, wenn ein Erwachsener ihnen zuliebe auch zu talken anfängt. “Mais maman ! Parle-moi français !” (Vuillemay [sic] 124), “Kan tanten inte tala rent ?” (Sjöholm 189) – lauten ihre ergötzliche Antworten.

Das Lallen einerseits und die sog. “Hörstummheit” des Kindes (Verstehen ohne Sprechen) andererseits beweisen, dass es weder am motorischen, noch am akustischen Bilde mangelt, und trotzdem gehen die meisten Laute plötzlich verloren. Man meinte, es bestehe vielleicht beim Kinde keine brauchbare Verbindung zwischen dem fremden, vorgesagten Lauten und den eigenen artikulatorischen Empfindungen, aber auch diese Annahme wird durch die Beobachtungen widerlegt. Erstens : beim Vorsprechen einzelner Laute und Silben erreicht man öfters vom Kinde ihre “papageimässige Wiederholung”, wogegen in seinem spontanen Sprechen die betreffenden Laute auch weiterhin fehlen. Zweitens : manchmal werden diese Laute am Anfang des Worterwerbes richtig in den Wörtern verwendet, um dann, mit dem Einleben dieser Worte und mit der fortschreitenden Wortgewinnung, aus dem kindlichen Gebrauch spurlos zu verschwinden. Man kann als Beispiel die Nichte des Kinderpsychologen Ament erwähnen : in den ersten erworbenen Worten versuchte sie noch, die Laute *k* und *t* zu differenzieren, gab aber bald diese Unterscheidung auf und verallgemeinerte den Gebrauch von *t* (51 ff.). » (J.Kin. : p. 334-337).

même à la dualité son/mot, ces deux développements de « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle », qui mettent en jeu la distinction compétence/performance, cadre, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, de l'analyse structurale jakobsonienne, et qui, dans la mesure où sa mise en œuvre jakobsonienne en fait un instrument de démultiplication du code, vient ici permettre d'ordonner les différents troubles aphasiques, dans le cadre du « langage » :

« Les phénomènes fondamentalement différents de l'émission et de la réception ne doivent pas seulement être mis en relation, ils doivent aussi être rigoureusement distingués. Pour reprendre les termes de Charles Sanders Peirce, il y a deux personnages distincts, le *sayer* (le "locuteur") et le *sayee* (l'"allocutaire"). Leurs attitudes envers le code et le message sont tout à fait différentes ; en particulier, seul l'allocutaire doit faire face au problème de l'ambiguïté et spécialement de l'homonymie. Sans l'aide du contexte ou de la situation, lorsqu'il entend la syllabe /ku/ il ne peut savoir s'il s'agit de *cou*, de *coup* ou de *coût*, alors que le locuteur est intérieurement dégagé de l'attitude probabiliste de l'allocutaire, bien qu'il doive évidemment tenir compte de l'attitude de ce dernier et empêcher que certaines homonymies ne viennent l'handicaper. Pour illustrer la différence entre l'approche du locuteur et celle de l'allocutaire, puis-je avouer à titre d'exemple que bien que je réussisse à suivre un discours en italien clairement énoncé, je suis à peu près incapable de produire même de simples phrases dans cette langue ? Ainsi, en ce qui concerne l'italien, je ne puis me comporter en destinataire mais seulement en destinataire, réduit à garder le silence ou à répondre dans une autre langue que l'italien. Dans l'étude de l'aphasie nous devons rester conscients de la possibilité que ces deux *compétences*, celle du locuteur et celle de l'allocutaire, soient radicalement séparées, ainsi que de la position privilégiée qu'occupe habituellement la réception par rapport à l'émission. Tel est le statut des bébés qui ont appris à comprendre la langue des adultes mais sont eux-mêmes encore incapables de dire quoi que ce soit. La capacité de décoder peut apparaître avant et, dans le cas des aphasiques, séparément, de la capacité d'encoder<sup>222</sup>. » (J.Dis. : p. 15-16)

« On ne peut qu'être d'accord avec Goodglass, lorsqu'il rejette les hypothèses récentes selon lesquelles les déficits aphasiques affecteraient seulement la performance, et non la compétence [cf 39]. Ces conjectures se fondent sur une conception très étroite et très arbitraire de la compétence. La compétence est loin d'être un phénomène statique et uniforme. Chaque communauté linguistique et chacun de ses membres disposent d'une compétence multiforme, et notre compétence de production est tout à fait différente de notre compétence de perception de la parole ; en outre, il y a une différence essentielle entre la compétence concernant le langage parlé et la compétence concernant l'écrit, cette dernière étant elle-même l'objet d'une subdivision capitale entre la lecture et l'écriture.

---

<sup>222</sup> « We must not only correlate but also consistently discriminate two basically different phenomena, emission and reception. To use the terms of Charles Sanders Peirce, there are two distinct *dramatis personae* in the "sayer" and the "sayee". Their attitudes toward code and message are quite different, and in particular, ambiguity, especially homonymy, is a problem faced only by the "sayee". Without the help of the context or situation, upon hearing "sun", he does not know whether "sun" or "son" is meant, whereas the "sayer" is innerly free of the "sayee's" probabilistic attitude, although he obviously may take account of the sayee's attitude and prevent some of the latter's homonymic handicaps. To illustrate the difference between the patten of the sayer and that of the sayee, may I confess that although I succeed in following clear-cut Italian speech, I am almost unable to produce a single sentence in that language. Thus, in respect to Italian I cannot act as an addresser but only as an addressee, either silent or replying in a different language. In studying aphasia, we must keep in mind the possibility of a radical separation between these two *competences* and the quite usual privileged position of reception over emission. Such is the status of infants who have learned to understand the language of adults but are themselves unable to say anything. The capability of decoding can arise before and, in the case of aphasics, separately from the ability to encode. » (J.Dis. : p. 132-133).

Ce serait une simplification abusive que de considérer ces différences comme ne relevant que de la diversité des performances. Les codes eux-mêmes diffèrent. Notre compétence relative au style de discours explicite ne doit pas être confondue avec notre compétence relative à différents degrés d'ellipse. Nous devons distinguer les déficits verbaux d'un aphasique selon qu'il est en position de locuteur ou d'auditeur, et l'interprétation scientifique ne saurait ramener ces différences à des questions de performance. Dans le discours d'un aphasique, les modifications ne consistent pas simplement en manques, mais aussi en substitutions [cf. 23], lesquelles peuvent être créatives et systématiques, comme par exemple, la régularisation des verbes irréguliers du langage standard, tels que les formes "fortes" de la conjugaison allemande, phénomène comparable aux compétences successives que l'enfant met en œuvre dans l'acquisition de sa langue maternelle. Les formes particulières d'imbrication entre le code explicite et le code elliptique, que ce soit chez les enfants ou chez les aphasiques, posent aux chercheurs un problème très complexe et très urgent<sup>223</sup>. » (J.Dis. : p. 22).

La dimension de l'analyse structurale est très nette dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » et *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*. On rappellera notamment à cet égard ce passage de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale », cité dans le chapitre précédent, où la comparaison du langage enfantin avec les langues naturelles apparaît comme l'outil de la considération de ce dernier comme « une structure ordonnée » :

« Mais il ne suffit pas de mettre en relief la régularité de cette superposition, il s'agit de l'expliquer en démontrant sa *nécessité*. L'insuffisance des interprétations isolantes est claire. Les lois du langage enfantin ne peuvent pas être séparées des faits correspondants dans les langues du monde. On a, par exemple, aperçu dans le langage enfantin l'apparition précoce des consonnes labiales et dentales par rapport aux vélaires, et on a cherché à la motiver par le mouvement accoutumé de la succion ; mais à peine trouverait-on même un freudiste fervent qui voulût invoquer le souvenir infantile pour expliquer une autre manifestation de la même loi, à savoir la chute des vélaires dans certains idiomes tatars ou polynésiens. Au lieu d'envisager l'ensemble des oppositions, phonématiques successivement acquises par l'enfant, on émiettait cette structure ordonnée. Ainsi, en attribuant l'antériorité des labiales à la protrusion des lèvres ou à l'imitation visuelle, on oubliait que l'opposition primaire, la plus nette et la plus stable, celle de la labiale orale et nasale, reste dans ce cas tout à fait incompréhensible.

---

<sup>223</sup> « We cannot but agree with Dr. Goodglass in his rejection of the recent assumptions according to which aphasic losses affect only performance, but not competence. These surmises are built on a very narrowed and arbitrary conception of what competence is. Competence is far from being a static and uniform phenomenon. Every speech community and each of its members dispose of a multiform competence, and the competence for speech production is quite different from that for speech perception ; moreover, there is a substantial difference between competence in spoken and written languages, again with a crucial subdivision into reading and writing. It would be an oversimplification to view these differences as mere varieties of performance. The codes themselves differ. Our competence for the explicit style of language is to be distinguished from our competence for different degrees of ellipsis. We must distinguish the verbal losses of an aphasic as speaker and as listener, and they can hardly be reduced by the scientific interpreter to questions of performance. The changes in an aphasic's speech are not mere losses, but also replacements, and these replacements may be systematic, as for instance, the regularization of irregular verbs in the standard languages, a phenomenon akin to the successive competences of a child in his approach to the mother tongue. The peculiar forms of interrelation between the explicit and elliptic codes either in children or in aphasics are an intricate and imminent problem for the inquirer. » (J.Dis. : p. 138-139).

Cependant la superposition phonologique est rigide, elle suit le principe du *contraste maximum* et dans l'ordre des oppositions elle procède du *simple* et de l'homogène au *complexe* et au différencié. Bornons-nous pour le moment à citer rapidement quelques exemples. » (J.Loi. : p. 322).

Comme nous l'avons vu alors, on lit de même ensuite dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*<sup>224</sup> :

« 21. TENTATIVES D'EXPLICATION ATOMISTIQUES.

La stratification des éléments d'un système phonologique s'avère être strictement régulière. Mais on ne peut considérer ces lois comme expliquées qu'après avoir compris et démontré leur nécessité interne. Les tentatives d'explication de caractère atomistique sont radicalement insuffisantes parce qu'elles ne tiennent pas compte de la totalité et tentent de fournir une explication à des phénomènes isolés ou à des aspects partiels. Les lois phoniques du langage enfantin ne doivent donc pas être séparées mécaniquement des manifestations qui leur correspondent dans les langues du monde et dans l'aphasie, pas plus que l'on ne doit traiter des sons isolés sans prendre en considération la place qu'ils occupent dans le système phonique.

On a ainsi remarqué depuis longtemps que les labiales et en général les consonnes antérieures apparaissent avant les palato-vélaires dans le langage enfantin, et l'on en a souvent donné comme raison les mouvements de succion dont sont coutumiers les nourrissons. Nous devons cependant prendre en considération les autres manifestations de la même série : pourquoi les consonnes palato-vélaires, par exemple, ont-elles été éliminées dans certaines langues austronésiennes et tatares ? Le freudien le plus extrémiste hésitera à soutenir qu'il s'agit là encore d'un effet de l'association avec les mouvements de succion infantiles. Par ailleurs, l'opposition consonantique la plus précoce, la plus permanente et la plus stable du langage enfantin entre le son labial oral et nasal ne peut être expliquée ni par l'hypothèse de succion évoquée plus haut, ni par la référence également courante à l'effet visuel plus marqué des articulations orales antérieures : la différence entre ces deux articulations demeure en effet inaccessible à l'œil et ne joue par ailleurs qu'un rôle minime dans la succion. Enfin, il convient de souligner que la période de babil qui correspond effectivement à l'âge de la succion et met effectivement en évidence les aspects moteurs est plutôt riche en palato-vélaires de toutes sortes qu'en sons antérieurs. On oublie malheureusement que ce qui importe dans chaque système, y compris celui du langage enfantin, ce ne sont pas les sons isolés, mais les distinctions entre sons, donc avant tout le rapport de chaque son à tous les autres sons du système.

---

<sup>224</sup> Voir également ce passage, antérieur et cité de même dans le chapitre précédent, où l'on retrouve la distinction entre phonétique (dysarthrie, babil) et phonologie (aphasie, langage enfantin) : « La parole du dysarthrique n'est troublée que dans la mesure de l'atteinte instrumentale et ne manifeste aucune régularité dans la succession des troubles phoniques : "Si les lèvres sont plus atteintes, ce sont les labiales qui en souffrent, etc." » (Liepmann 1909, p. 489). De même, chez le nourrisson, il n'y a aucun ordre constant et régulier des sons du babil (cf. § 8). Les troubles phoniques des aphasiques manifestent au contraire un échelonnement régulier comparable aux véritables progrès linguistiques de l'enfant. Toute tentative d'explication par le principe du moindre effort (cf. § 5) ou par n'importe quelle autre interprétation mécaniste est dans ce domaine également vouée à l'échec. » (J.Kin. : p. 64-65) [« Die Sprache der Dysarthrischen leidet nur in dem Masse, in welchem ihr Instrument leidet, und sie kennt keine konstante Nacheinanderfolge der Lautverstümmelungen : "sind die Lippen mehr geschädigt, so leiden mehr die Labiale usw." » (Liepmann a 489). Ähnlich gibt es beim Säugling keine ständige und einheitliche Reihenfolge der produzierbaren Lalllaute (vgl. § 8). Dagegen legen die aphasischen Lautstörungen, gleich den eigentlich sprachlichen Fortschritten des Kindes, eine streng gesetzmässige Staffelfolge an den Tag, und jeder Versuch, das erwähnte Prinzip des kleinsten Kraftmasses anzuwenden (vgl. § 5), sowie die übrigen mechanistischen Deutungen, scheitert auch auf diesem Gebiete. » (J.Kin. : p. 368)]

## 22. DIRECTION PROPRE DU DÉVELOPPEMENT.

C'est seulement à la lumière d'un procédé totalisant et proprement linguistique que la succession par paliers du système phonématique s'avère être significative et rigoureusement conséquente : celle-ci obéit à la loi du contraste maximum et procède du plus simple et du plus homogène au plus stratifié et au plus différencié<sup>225</sup>. » (J.Kin. : p. 71-73).

Jakobson peut ainsi conclure :

### « 31. PERSPECTIVES.

La conception atomistique s'est exprimée à diverses reprises dans la littérature scientifique : la plupart des éléments caractéristiques des premiers stades du langage enfantin (ou de l'aphasie) se situent "au-delà du champ de la linguistique comparative et historique" (cf. Thumb. p. 3). Or, on voit au contraire que les acquisitions phoniques de l'enfant et les troubles phoniques de l'aphasique se fondent sur les mêmes lois de solidarité que l'inventaire phonique et l'histoire des sons de toutes les langues du monde. Le langage enfantin et l'aphasie peuvent et doivent faire partie de la linguistique comparative – comparative dans le sens large du terme<sup>226</sup>. » (J.Kin. : p. 99).

La distinction phonétique/phonologie revient en outre à un autre endroit de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, à propos du langage enfantin :

---

<sup>225</sup> « 21. [Atomistische Erklärungsversuche] Die Übereinanderlagerung der Bestandteile im Phonemsystem erweist sich als streng regelmässig ; aber diese Gesetze können erst dann als erklärt gelten, wenn ihre *innere Notwendigkeit* erfasst und dargestellt worden ist.

Die Unzulänglichkeit eller atomistischen Deutungsversuche, die von der Ganzheit absehen und ein Teilgebiet oder eine Einzelercheinung für sich allein erläutern wollen, ist augenscheinlich. So darf man nicht die lautlichen Gesetze der Kindersprache von den entsprechenden Zeugnissen der Völkersprachen und der Aphasie mechanisch absondern oder das Auftreten einzelner Laute ohne Rücksicht auf ihre Stelle im Lautsystem isoliert behandeln.

Es wurde z.B. längst bemerkt, dass die Labialen und überhaupt die Vordermundkonsonanten früher als die Velaren in der Kindersprache erscheinen, und öfters hat man geglaubt, den Grund dafür in den gewohnten, eingeübten Saugbewegungen zu finden ; doch müssen wir auch die übrigen Äusserungen derselben Reihenfolge berücksichtigen : weshalb haben z.B. manche austronesischen oder tatarischen Stämme die Gaumenkonsonanten verloren ? Sogar der extremste Freudianer wird doch kaum behaupten wollen, die Assoziation mit den infantilen Saugbewegungen habe auch da mitgespielt. Übrigens kann uns weder die erwähnte Saughypothese noch die ebenfalls geläufigen Verweisungen auf das stärkste optische Hervorspringen der Vordermundlautierungen den allerfrühesten, festesten und stabilsten konsonantischen Gegensatz der Kindersprache erklären, nämlich den des oralen und nasalten Lippenlauts, da der Unterschied zwischen diesen beiden Artikulationen einerseits dem Auge unzugänglich bleibt und andererseits für das Saugen kaum eine bemerkenswerte Rolle spielt. Und endlich ist hervorzuheben, dass die Lallperiode, die eben dem Saugalter angehört und gerade das Motorische zur Geltung bringt, eher an verschiedenartigen Velaren als an Vordermundlauten reich ist. Man lässt leider ausser Acht, dass es in jedem, somit auch im kindlichen Sprachsystem nicht um Einzellaute, sondern um Unterscheidungen geht, also zu allererst um das Verhältnis jedes Einzellautes zu allen übrigen Lauten des Systems.

22. [Richtungsgesetz des Aufbaus] Erst im Lichte eines immanent linguistischen und ganzheitlichen Verfahrens erweist sich die Stufenfolge des Phonemsystems als sinnvoll und streng folgerichtig : sie gehorcht dem Grundsatz des *maximalen Kontrastes* und schreitet vom *Einfachen* und *Eingegliederten* zum *Abgestuften* und *Differenzierten* vor. » (J.Kin. : p. 373-374).

<sup>226</sup> « 31. [Aussichten] In der Fachliteratur kam mehrmals die atomistische Auffassung zum Ausdruck : die meisten Dinge, welche für die ersten Stadien der Kindersprache (bzw. für die Aphasie) höchst charakteristisch sind, hätten ihren Ort "jenseits der vergleichenden und historischen Sprachforschung" (s. Thumb, 3). Nun sehen wir im Gegenteil, dass dem kindlichen Lauterwerb und den aphasischen Lautstörungen dieselben Fundierungsgesetze zugrunde liegen wie dem Lautbestand und der Lautgeschichte aller Völkersprachen der Welt. Die Kindersprache und die Aphasie können und müssen der vergleichenden Sprachwissenschaft (vergleichenden im weiteren Sinne des Wortes) einverleibt werden. » (J.Kin. : p. 394-395).



#### « 8. EXCEPTIONS SUPPOSÉES DANS L'ORDRE D'APPARITION DES SONS

Les sons, on l'a dit subissent de la part de l'enfant une sélection à l'issue de laquelle ils ne deviennent des sons du discours que dans la mesure où ils se rapportent au langage au sens strict du terme, à savoir aux "signes linguistiques arbitraires" de Saussure (*op. cit.*, p. 100 sq). Cette sélection est donc inséparablement liée à la nature sémiotique du langage ; il s'agit d'un problème purement linguistique, les sons n'étant considérés que sous l'angle de leur fonction de signe. La question des sons prélinguistiques du babil se révèle, à l'opposé, de nature exclusivement phonétique, essentiellement articulatoire ; il est significatif que l'on ne puisse dans ce cas mettre en évidence un ordre général des acquisitions. C'est ainsi que l'une des plus scrupuleuses observatrices du développement phonétique chez l'enfant, Jeanne-André Feyeux, a pu noter à propos de l'apparition des sons du babil : "Toutes les réponses ont divergé quant à l'ordre d'apparition" (1932, p. 126).

Mais, aussitôt atteint le premier stade du langage proprement dit, aussitôt entamée la sélection des sons et la construction d'un système phonématique, on observe un ordre de succession strictement régi et universellement valide<sup>227</sup>. » (J.Kin. : p. 30-31)

puis de l'aphasie<sup>228</sup> :

« Les difficultés bien connues qui surgissent habituellement lorsqu'il s'agit de décrire les aphasies dites "pures" ou "extrinsèques", d'établir et de classer leurs différentes formes et degrés ou d'examiner et de soumettre aux tests certains malades tombent d'elles-mêmes si l'on essaie avant tout de répondre à la question suivante : quelles modifications subit chez l'aphasique le système phonématique, c'est-à-dire le système des valeurs sonores qui distinguent les significations ?

Compte tenu de cette question, la succession des changements se révèle alors rigoureusement réglée, tandis que les troubles articulatoires se ramènent à tel ou tel muscle phonatoire, telle ou telle série quelconque de sons (cf. § 8). Les éléments isolés du système phonématique disparaissent dans l'aphasie phonique en suivant un ordre déterminé.

Aussi longtemps qu'il en subsiste des parties, elles forment un système bien ordonné, quoique appauvri<sup>229</sup>. » (J.Kin. : p. 36-37).

---

<sup>227</sup> « 8. [Vermeintliche Ausnahmen aus der Lautentwicklungsreihe] Die Laute werden, wie gesagt, vom Kinde einer Auslese unterworfen, indem sie zu Sprachlauten werden und nur soweit sie sich auf die Sprache im engen Sinne des Wortes beziehen, d.h. auf die *signes linguistiques arbitraires*, willkürliche Sprachzeichen, nach der Saussureschen Formulierung (*o.c.*, 100 f.). Diese Auslese hängt also untrennbar mit der Zeichennatur der Sprache zusammen : das Problem ist rein linguistisch (die Sprachlaute werden unter dem Gesichtspunkt ihrer Zeichenfunktionen betrachtet) ; die Frage der vorsprachlichen Lallaute erweist sich dagegen als eine äusserlich phonetische, vorwiegend artikulatorische Angelegenheit, und es ist bezeichnend, dass man hier keine allgemeine Reihenfolge der Erwerbungen feststellen kann. So schreibt beispielweise eine der genauesten Beobachterinnen der Lautentwicklung beim Kinde, Jeanne-André Feyeux, über das Auftreten der Lallaute : "Toutes les réponses ont divergé quand à l'ordre d'apparition" (126 f.).

Aber soweit die erste eigentliche Sprachstufe erreicht ist, und sobald es dementsprechend um die Auslese der Sprachlaute und um den *Aufbau* des *Phonemsystems* geht, ersehen wir eine streng *gesetzmässige* und *allgemein gültige Aufeinanderfolge* » (J.Kin. : p. 340).

<sup>228</sup> Voir également la note 224 ci-dessus.

<sup>229</sup> « Die berüchtigten Schwierigkeiten, die bei der zusammenfassenden Schilderung der sog. "reinen Aphasien" (aphasies pures ou extrinsèques) oder bei der Feststellung und Einteilung ihrer verschiedenen Formen und Grade, sowie bei der Untersuchung und Testprüfung einzelner Kranken gewöhnlich entstehen, verschwinden von selbst, insofern man an erster Stelle die Frage zu beantworten sucht : welche Veränderungen erfährt beim Aphasischen das Phonemsystem, oder, in anderen Worten, das System der bedeutungsunterscheidenden Lautwerte ?

Elle apparaît chaque fois comme la condition de possibilité de l'analyse structurale, cadre d'une délimitation préalable de l'objet. Jakobson poursuit ainsi dans le paragraphe « Exceptions supposées dans l'ordre d'apparition des sons » :

« Cette surprenante uniformité du développement phonématique du langage de l'enfant a été à de multiples reprises reconnue indépendamment par des chercheurs de disciplines et de nationalités diverses – tels par exemple le médecin français cité ci-dessus, son compatriote, l'éminent phonéticien P. Passy, le psychologue japonais Yosikazu Ohwaki, l'auteur belge de la meilleure monographie linguistique de la prime enfance, Antoine Grégoire, le linguiste allemand Meringer et le Viennois Löbisch, l'un des premiers observateurs du langage enfantin.

On a beau remarquer toujours des constantes de succession dans l'acquisition des phonèmes, il s'élève cependant dans la littérature scientifique des objections répétées contre l'hypothèse d'un ordre régulier d'acquisition, à tel point que la question de ses lois reste pour l'instant en suspens. Mais toutes ces critiques prennent appui sur une délimitation insuffisante des constituants pertinents d'une langue d'avec des éléments prélinguistiques ou extralinguistiques ou linguistiquement non pertinents. C'est ainsi par exemple que la constatation fort juste faite par Schultze que le *ø* et le *y* appartiennent aux acquisitions les plus tardives du langage enfantin n'est pas contredite ni même entamée par la remarque de Preyer sur l'apparition très précoce, prélinguistique, dans le babil, de ces mêmes voyelles palatales arrondies (1895, p. 367), puisque l'apparition des phonèmes dans le système linguistique n'a rien en commun avec les émissions sonores éphémères de la période de babil vouées à disparaître. Ces mêmes phonèmes *ø* et *y* étaient également absents du langage du fils aîné de Grégoire jusqu'à la fin de sa deuxième année, même si des sons d'articulation identique étaient spontanément émis dans son babil vers le milieu de sa première année. D'un autre côté, on observe dans le babil des nourrissons tchèques l'apparition de ces mêmes voyelles alors qu'en tant que phonèmes elles sont totalement absentes de la langue tchèque et constituent pour les ressortissants de cette langue une des difficultés dans l'apprentissage du français.

Comme l'indiquait déjà Meumann (1903, p. 23), il existe chez certains enfants, entre le stade du babil spontané et celui du début du langage, une brève période au cours de laquelle ils sont complètement muets ; la plupart du temps, cependant, ils passent imperceptiblement de l'une à l'autre, en sorte que l'acquisition du vocabulaire se fait parallèlement à la disparition progressive des éléments prélinguistiques. Il convient donc de distinguer soigneusement, en premier lieu, les sons linguistiques "permanents", comme les appelle Gutzmann (1894, p. 17), des sons du babil destinés à disparaître – les embryons de mots des restes prélinguistiques. La pérennité du son, le caractère intentionnellement signifiant de la construction dans laquelle il apparaît et la portée sociale de l'expression constituent les critères principaux qui permettent de distinguer le son linguistique du son du babil. Avec la croissance de l'enfant, l'aspect social devient de jour en jour plus déterminant et le babil n'apparaît plus qu'aux moments des jeux solitaires du coucher et du lever, pour se trouver finalement relégué plus tard dans les manifestations du rêve (cf. Grégoire, 1937, p. 138).

En deuxième lieu, comme on l'a déjà souligné, il ne faut en aucun cas, dans le domaine phonématique, confondre la langue, au sens strict du terme (c'est-à-dire comme

---

Wird diese Frage berücksichtigt, so erweist sich auch da das Nacheinander der Veränderungen als streng *gesetzmässig*, wohingegen arthrische Störungen sich auf beliebige Sprechmuskeln und auf eine beliebige Lautreihe beschränken können (vgl. § 8). Einzelne Bestandteile des Phonemsystems werden bei der Lautaphasie in einer bestimmten Rangordnung beseitigt.

Solange Reste vorhandenbleiben, bilden sie ihrerseits noch immer ein geordnetes, wenn auch verarmtes System. » (J.Kin. : p. 345).

système de signes arbitraires), avec les productions sonores dont la forme phonique est motivée.

En troisième lieu, enfin, une séparation stricte doit être maintenue entre les éléments significatifs quant à la distinction des mots, de ceux qui ne le sont pas. Certains couples de sons constituent pour nous une opposition nette et significative (phonématique) mais ne représentent au début pour l'enfant que deux variantes d'un même phonème, quelle que soit par ailleurs l'importance de leur variation. Le choix des variantes est déterminé dans certains cas par les sons voisins, comme le montre l'exemple de Olinka H., une petite fille tchèque âgée d'un an que nous avons observée : elle utilisait *i* et *u* comme une même voyelle étroite ; de même, *e* et *o* étaient pour elle un seul phonème d'ouverture moyenne ; *i* et *e* n'apparaissaient qu'après des dentales, *u* et *o* seulement après les labiales, tandis que des dentales aussi bien que des labiales pouvaient se présenter devant *a*. Dans d'autres cas, par contre, ce sont des variantes facultatives qui prennent la place l'une de l'autre. Ainsi, avant l'apparition d'une série phonématique autonome de dentales, il n'existe pour la représenter qu'un seul phonème oral, le plus souvent concrétisé par une occlusive labiale, remplaçable à l'occasion, sans changement de valeur, par une articulation voisine, à savoir une occlusive dentale. Il en est de même pour *m*, principale variante du seul phonème nasal, auquel se substitue *n*. Après la division des consonnes en deux séries phonématiques, labiale et non labiale, cette dernière se concrétise normalement par des dentales, éventuellement remplacées par des palatales. Il arrive souvent que *i* et *e* fonctionnent à l'origine comme des variantes facultatives, commutatives d'un même phonème "étroit" : la première, la plus éloignée du phonème *a* "large", est plus forte et plus distincte, la deuxième, plus faible et plus relâchée. Les constrictives ne sont au début qu'une articulation approximative, incomplète et schématique du phonème occlusif, opposé à la voyelle (cf. *infra*, § 23). Ainsi, lors de la répétition syllabique, peut apparaître, par affaiblissement ou différenciation, une constrictive labiale comme substitut de l'occlusive correspondante.

L'opposition des consonnes constrictives et occlusives différenciatrice des mots, autrement dit phonématique, est une acquisition relativement tardive dans le langage de l'enfant. Un observateur qui enregistrerait toutes les productions articulatoires possibles de l'enfant sans tenir compte de la variété de leurs fonctions pourrait objecter qu'il est fréquent de percevoir çà et là, à côté des premiers mots et au moment de leur apparition, des syllabes du babil dépourvues de sens contenant des constrictives, comme le *f*, destinées à disparaître peu après ; ou bien que ce même son est utilisé par l'enfant pour imiter ou chasser les poules et les chiens ou bien encore qu'à la place de l'habituel *papa* on peut à l'occasion entendre "*paʃa*". Si l'on met toutes les articulations d'un enfant dans le même sac, il est évident qu'il devient alors impossible de découvrir les lois du développement alors qu'une délimitation précise des phénomènes fait apparaître clairement la succession régulière des oppositions phonématiques acquises<sup>230</sup>. » (J.Kin. : p. 31-34).

---

<sup>230</sup> « [...] und sowohl die eben zitierte französische Medizinerin und ihr Landsmann, der eminente Phonetiker P. Passy, als auch der japanische Psychologe Yosikazu Ohwaki, oder der belgische Verfasser der besten linguistischen Monographie über die Sprache der frühesten Kindheit, Antoine Grégoire, gleich dem deutschen Sprachgelehrten Meringer und einem der ältesten Beobachter der Kinderentwicklung, dem Wiener Löbisch, kurz und gut, Forscher verschiedener Fächer und Nationen erkennen stets von neuem die überraschende Übereinstimmung im lautlichen Werdegang der Kindersprache.

Immer wieder werden manche Konstanten in der Reihenfolge der erworbenen Phoneme vermerkt und immer wieder werden in der Fachliteratur gegen diese Annahme einer regelmässigen Entwicklungsordnung Bedenken erhoben, so dass die Frage nach ihren Gesetzen einstweilen in der Schwebe bleibt. Aber alle diese Einwände beruhen auf der unzureichenden Abgrenzung der relevanten Bestandteile der Sprache von vorsprachlichen oder aussersprachlichen oder sprachlich irrelevanten Elementen. So wird z. B. Schultze's richtige Feststellung, dass *ø*

C'est donc la délimitation entre phonétique et phonologie, motivé et arbitraire, qui permet de rendre compte de toutes les exceptions, autrement dit qui constitue le cadre de la structure. Or, si la première de ces deux distinctions ne va pas sans difficulté, par ailleurs, comme il est déjà apparu dans le deuxième chapitre de la première partie, la référence à la « convention »

---

und y in der Kindersprache zu den spätesten lautlichen Erwerbungen gehören, durch Preyers Verwies auf die sehr frühe, vorsprachliche Erscheinung der gerundeten palatalen Lallvokale (367 f.) weder widerlegt noch geschwächt, denn das Auftreten der Phoneme im Sprachsystem hat mit den ephemeren, zum Schwund verurteilten Lautierungen der Lallperiode nichts gemeinsames : auch der Sprache des älteren Sohns von Grégoire fehlten die Phoneme *ø* und *y* bis zum Schluss des zweiten Lebensjahrs, wogegen er Lallaute gleicher Artikulation und die Mitte des ersten Jahrs spontan hervorbrachte, und bei tschechischen Säuglingen tauchen mitunter die erwähnten Vokale als Lallaute auf, während sie der tschechischen Sprache vollkommen fremd sind und den Tschechen beim Erlernen des Französischen sehr grosse Schwierigkeiten bieten.

Wie schon Meumann angab (α 23), schiebt sich bei manchen Kindern zwischen die Stufe des spontanen Lallens und die des Sprachwerdens eine kurze Periode ein, in welcher die Kinder völlig stumm sind, doch meistens geht die eine Stufe unauffällig in die andere über, so dass der Erwerb des Sprachschatzes und das Absterben des vorsprachlichen Bestandes sich parallel abspielen. Erstens sind also die “bleibenden” Sprachlaute, wie sie Gutzmann nennt (α 17), von den zurücktretenden Lalllauten sorgfältig zu unterscheiden – die kindlichen Keimworte von den vorsprachlichen Überresten. Die Zähigkeit des Lautes, die Bedeutungsintention des Gebildes, in dem er vorkommt, und die soziale Einstellung der Äusserung sind wesentliche Kriterien für den Sprachlaut im Gegensatz zum Lallaut. Mit der Entwicklung des Kindes wird das soziale Moment von Tag zu Tag massgebender, und das Lallen wird auf die Musse des einsamen Spielens, des Erwachens und Einschlafens beschränkt (vgl. Grégoire β 138), ja später bis in den Traumzustand zurückgedrängt.

Zweitens, wie schon dargelegt, darf, was den Lautbestand betrifft, die Sprache in engen Sinne des Wortes (d. h. die Sprache als System willkürlicher Zeichen) mit den Lautgebärden, deren Schallform motiviert ist, keineswegs verwechselt werden.

Und endlich drittens : man muss streng auseinanderhalten, was für die Wortunterscheidung bedeutsam und was belanglos ist. Manches Lautpaar stellt für uns einen ausgeprägten bedeutungsbildenden (phonematischen) Unterschied dar, für das Kind aber anfänglich ein und dasselbe Phonem in zwei Varianten (ungeachtet des beträchtlichen Umfangs der Variation). Entweder wird die Wahl zwischen diesen Varianten durch die Nachbarlaute bestimmt (so repräsentierten z. B. bei einem einjährigen tschechischen Mädchen, Olinka H., nach unseren Beobachtungen, *i* und *u* ein einziges engstufiges Vokalphonem, und gleichfalls *e* und *o* ein einziges mittelstufiges Vokalphonem : *i* und *e* kamen nur nach Dentalen vor, *u* und *o* nur nach Labialen, während vor *a* sowohl Labiale als auch Dentale erschienen) ; oder es sind fakultative Varianten, die für einander auftreten können. So wird vor der Entstehung einer autonomen phonematischen Reihe der Zahnlaute das einzige orale Phonem gewöhnlich durch einen labialen Verschlusslaut repräsentiert, doch gelegentlich kann er ohne Wertwandel durch eine Nachbarartikulation, nämlich durch einen dentalen Verschlusslaut substituiert werden, und ähnlich *m*, die Grundvariante des einzigen nasalten Phonems, durch *n* ; nach der Spaltung der Konsonanten in zwei Phonemreihen – labiale und nicht-labiale – wird die letztere normalerweise durch Zahnlaute realisiert, die das Kind okkasionell durch Gaumenlaute ersetzt. Öfters fungieren auch *i* und *e* ursprünglich als fakultative, abwechselnde, auf ein und dasselbe “enge” Phonem bezogene Varianten : die erstere, dem “breiten” *a*-Phonem entferntere Variante ist stärker und ausgeprägter, die andere schwächer und nachlässiger. Die Engelaute sind am Anfang einfach eine ungenaue, unvollkommene, skizzenhafte Lautierung des dem Vokal entgegengesetzten Verschlussphonems (s. unten § 23). So kann bei der Silbenwiederholung aus Schwächung oder aus Dissimilation ein labialer Engelaute als Substitut des entsprechenden Verschlusslautes auftauchen.

Der wortunterscheidende oder, anders gesagt, phonematische Gegensatz der Enge- und Verschlusskonsonanten gehört in der Kindersprache zu den verhältnismässig späten Erscheinungen. Ein Beobachter, der alle möglichen Lauterzeugungen des Kindes registriert, ohne auf die Verschiedenheit ihrer Funktionen Rücksicht zu nehmen, kann einwenden, dass ungefähr gleichzeitig mit den ersten Worten einzelne sinnlose Lallsilben mit Engelaute, z. B. mit *f*, beim Kind noch hie und da zu hören waren, um kurz darauf in Wegfall zu kommen, oder dass dieser Laut ihm zum Nachahmen und zum Fortjagen der Hühner und des Hundes diene, oder endlich, dass anstatt des üblich gebrauchten *papa* gelegentlich *paʃa* ausgesprochen wurde. Falls man alle Lauterzeugungen des Kindes auf einen Haufen wirft, bleiben selbstverständlich die Gesetze der Entwicklung unaufdeckbar, doch bei einer reinlichen Grenzziehung tritt die regelmässige Reihenfolge der erworbenen phonematischen Gegensätze eindeutig hervor. » (J.Kin. : p. 340-343).

saussurienne, que l'on retrouve à nouveau dans ce paragraphe de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, est tout à fait ambivalente. On lit ainsi également dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, en dépit de la délimitation des premières pages de l'ouvrage :

« Le démantèlement du système phonique chez l'aphasique reflète exactement le développement du système phonique du langage infantin. [...] »

Mais le parallélisme va plus loin : même après la démolition complète de l'inventaire phonique, le langage interjectionnel (*emotional language*) de l'aphasique peut demeurer intact, comme Hughlings Jackson l'avait déjà noté (cf. par exemple Kussmaul, p. 59 sq). En bref, les strates supérieures sont toujours dissoutes avant les inférieures<sup>231</sup>.

La récupération des sons lors de la guérison des aphasiques correspond directement à l'ordre des acquisitions observé dans le langage infantin<sup>232</sup>. » (J.Kin. : p. 65-67)

et de même ensuite dans *The Sound Shape of Language*, à propos cette fois de l'intonation, par ailleurs rigoureusement distinguée, comme nous l'avons vu plus haut, des sons du langage :

« Pour en finir avec les tendances universelles du développement linguistique de l'enfant, il nous reste à parler du contour tonal dont la reconnaissance et la production, comme d'un moyen de donner une coloration affective – plaisir ou déplaisir – aux phrases, ou plutôt aux énoncés, et de signaler la fin de ceux-ci, constitue toujours “la première véritable phase linguistique, après celles des pleurs, du gazouillis et du babil” (Weir, 1966 : 156 et suiv. ; voir Tonkova-Jampol'skaja, 1969 ; Crystal, 1970 et 1973 ; Fónagy, 1972). Comme le dit Pačesová, “la priorité de la mélodie dans l'acquisition linguistique est encore une fois confirmée. L'enfant reproduisait aisément les contours tonaux qu'on lui donnait à imiter. En outre, on constate que, dès le début, les variations d'intonation remplissaient une certaine fonction”, l'intonation constituant “le principal moyen dont dispose l'enfant pour exprimer l'approbation, la révolte, l'exigence, l'étonnement, la surprise, le regret, etc.” (1968 : 18).

Il est d'ailleurs révélateur que, au contraire de ce que l'enfant acquiert par la suite, “l'hémisphère droit est directement impliqué dans le traitement des contours tonaux” (Blumstein & Cooper, 1974 : 156), alors même que la séparation des rôles linguistiques revenant à chaque hémisphère ne se stabilise, semble-t-il, que vers quatre ou cinq ans. Très parallèle à cette observation est le fait, rapporté par Böller et Green, que “certains aphasiques, incapables de distinguer le contenu sémantique des mots d'une phrase, savent néanmoins reconnaître un ordre d'une question et d'une affirmation”. Et notons à ce propos qu'il serait plus juste de parler d'énoncés plutôt que de phrases, étant donné que la division d'un énoncé en phrases est une chose que les enfants acquièrent assez tard et que les aphasiques perdent très tôt.

Le contour tonal est en effet ce qui permet à l'enfant qui apprend et à l'aphasique qui oublie de distinguer, au plan de la perception comme à celui de la production, entre les

---

<sup>231</sup> « Supérieures ». Voir la note 164 du chapitre précédent.

<sup>232</sup> « Der Abbau des sprachlichen Lautbestandes bei den Aphasischen liefert ein genaues *Spielgebild* für den lautlichen Aufbau der Kindersprache. [...] »

Ja die Übereinstimmung geht noch weiter : auch nach der vollständigen Einbusse des Sprachlautvorrats kann die interjektionelle Sprache (“emotional language”) des Aphasikers, wie schon Hughlings Jackson einsah und hervorhob, verschont bleiben (vgl. z.B. Kussmaul 59 ff.). Kurz und gut die höheren Schichten werden immer vor den unteren aufgehoben.

Die *Wiederherstellung* der Sprachlaute beim Genesen des Aphasikers entspricht in ihrer Reihenfolge direkt dem Werdegang der Kindersprache. » (J.Kin. : p. 368-370).

énoncés chargés de pouvoir évocateur et ceux qui en sont dépourvus, et, parmi les premiers, de faire le partage entre ceux qui expriment un sentiment (émotifs) et ceux qui contiennent une injonction (conatifs), bref, de discerner, et donc de cerner, ce qui est émotion et ce qui est volition. Par là, l'enfant est déjà, et l'aphasique encore, capable de reconnaître une demande d'action (énoncé impératif) d'une demande de réponse (énoncé interrogatif). Il sait, par exemple, que l'intonation interrogative est celle qui combine une cadence et une demi-cadence – fin plus continuation : l'énoncé est fini, mais exige l'énoncé-réponse de l'interlocuteur. Julia Kristeva a donc raison d'attribuer à ces phénomènes une “fonction pré-syntaxique”, par opposition aux constituants linguistiques “digitaux” acquis par la suite et aux stratégies cognitives manifestées par la syntaxe (1977 : 437 et suiv.). En outre, comme l'indique Dwight L. Bolinger, au-delà de toutes les variations régionales, l'intonation de phrase laisse voir un fond invariable : la dichotomie entre tension et relâchement, quoi qu'il en soit des fluctuations de l'intonation fondamentale, phénomène dont l'universalité repose sur la nature même de notre constitution psychophysiologique (Bolinger, 1964 : 843). On comprend donc que les schémas intonatifs constituent “le premier sous-système linguistique que l'enfant apprend à utiliser” (Bolinger, 1977 : 18)<sup>233</sup>. » (J.SS : p. 201-202).

La seconde difficulté que nous avons soulignée dans le premier passage de « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale », nous reconduit,

---

<sup>233</sup> « Universal propensities may be traced in the growth of children's language from its earliest beginnings. It becomes increasingly evident that the production and recognition of contour features such as intonation which impart an emotional coloring, in particular an expression of displeasure or pleasure, to a sentence, or rather to an entire utterance, and which signal the end of an utterance, appear universally “as the first of the true language periods, following the stages of crying, cooing, and babbling” (Weir 1966 : 156 ff. ; cf. Tonkova-Yampol'skaya 1969 ; Crystal 1970 and 1973 ; and Fónagy 1972). As Pačesová observed, “the priority of melody in language acquisition is once again confirmed. The child reproduced easily the intonation contours given to him for imitation. Furthermore, the pitch variation performed a certain function from the very beginning.” In the first developmental stage of language, intonation provides “the main means of the child's expressing approval, protest, demand, astonishment, surprise, regret, etc.” (1968 : 18).

It is indeed characteristic that, in contradistinction to the later linguistic gains of the child, “the right hemisphere is directly involved in the processing of intonation contours” (Blumstein & Cooper 1974 : 156 ; cf. above, pp. 48 ff.), although a clear-cut separation of linguistic roles assigned to the two hemispheres seems to crystallize only toward age four or five. An interesting parallel to the place of the contour features in children's verbal achievements is the fact indicated by Böller & Green that “some aphasics unable to distinguish the semiotic content of the words in the sentence know when they are being given a command, a question, a declarative sentence”. In this regard one would rather and with more right speak about utterances than sentences, because the division of an utterance into sentences is a later accomplishment in the infant's progression and an earlier disturbance in aphasic deterioration.

The intonational contour enables the beginner in speech learning on the one hand and the aphasic loser of language on the other to discriminate both in perception and in production between utterances full of and those devoid of evocative power, and among the former to distinguish those of feeling (emotive) and of appeal (conative), to discern and hence to specify emotion and volition. Such a child is already, and such an aphasic is still, competent to make a distinction between an appeal to action (imperative utterance) and an appeal to answer (interrogative utterance). The interrogative intonation combines a cadence with a semicadence – the intonation of the end and that of the continuation : the utterance is finished but requires the response-utterance of the interlocutor. Julia Kristeva is right in assigning to these phenomena a “pre-syntactic function”, in contradistinction to the subsequent “digital” constituents of language and to the cognitive strategies exhibited by syntax (1977 : 437 ff.). As Dwight Bolinger adduced, sentential intonation displays its invariant core notwithstanding manifold regional variations : a dichotomy of tension and relaxation lies behind fluctuations in fundamental pitch ; the universality of this phenomenon rests on our psychophysical makeup (1964 : 843); and patterns of intonation are “the first linguistic subsystem that a child learns to use” (1977 : 18). » (J.SS : p. 166-168).

mais de manière transversale (la logique du développement implique la dimension de l'instrument aussi bien que celle du langage), à celle que nous avons notée en dernier lieu dans « Anthony's Contribution to Linguistic Theory », et que, comme nous l'avons rappelé alors, nous avons déjà signalée dans le chapitre précédent. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la deuxième partie, on lit également dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* :

« Nous ne voudrions en aucun cas sous-estimer les mérites des recherches consacrées jusqu'à présent au langage enfantin en général et, plus particulièrement, aux problèmes de sa phonétique, auxquels nous nous limiterons ici. Bien sûr, certains points communs manifestes entre le développement linguistique de l'enfant et les langues existantes ont été remarqués depuis longtemps. Mais on s'est principalement contenté de mentionner les influences réciproques de ces deux domaines. Tandis que le romantisme soulignait la créativité de l'enfant, les tendances s'intitulant elles-mêmes réalistes, comme celle de Wundt ou de Maringer, cherchaient à ramener à une imitation pure et simple toutes les activités intellectuelles de l'enfant, ses activités linguistiques en particulier. Ces deux tendances ont à la fois tort et raison. Si la création chez l'enfant n'est en aucun cas une création *ex nihilo*, une pure découverte (cf. Stern, p. 131), ses imitations ne sont pas pour autant des copies mécaniques et passives. L'enfant crée en empruntant. L'objection soulevée par la conception niant toute valeur autonome à un "trésor culturel amoindri" vaut pour l'acquisition linguistique des enfants : l'emprunt n'est pas une copie conforme ; chaque imitation nécessite un choix et donne ainsi lieu à un écart créateur par rapport au modèle, certaines parties de celui-ci étant éliminées, d'autres largement remaniées. Il se peut alors que le système phonique de l'enfant présente, en dépit de sa dépendance à l'égard du système adulte, des éléments totalement étrangers au modèle.

Ainsi, certains enfants n'ayant pas encore acquis le phonème *r* restituent souvent le couplage "voyelle + *r* de la même syllabe" par l'augmentation de la durée de la voyelle. Le *marka* ("marque") russe, par exemple, est rendu par *māka*, ce qui introduit une opposition de quantités qui, par ailleurs, n'existe pas dans la langue.

Le consonantisme français est typiquement un système triangulaire où les trois types d'occlusives prennent chacune une forme voisée, une forme non voisée et une forme nasale, et où les trois types de constrictives sont soit voisées, soit non voisées ; on obtient ainsi pour chaque type une labiale, une dentale et une palatale. Les enfants qui n'ont pas encore acquis les constrictives scindent la série palatale en une vélaire et une palatale, et créent à côté de *k* une occlusive palatale (plus ou moins affriquée) à partir du *f* français (ou encore du *f* et du *s*) et constituent ainsi un système consonantique provisoire de type quadrangulaire (cf. § 25).

Tant que les occlusives ne sont pas encore scindées en deux séries par le larynx, elles sont non voisées et non aspirées : l'enfant généralise ces jeux indépendamment du modèle local offert par sa langue (par exemple les langues slaves et romanes), même si celle-ci atteste les séries opposées d'éléments voisés-non aspirés et non voisés-aspirés (comme en danois). Cela a lieu même lorsque la langue maternelle se caractérise par une opposition nette entre les "voisées non aspirées/non-voisées aspirées" et ne possède donc pas d'occlusive non voisée et non aspirée. C'est précisément ce dernier caractère qui est de préférence utilisé dans le langage enfantin, comme l'a observé Sommerfelt chez des enfants norvégiens (1929, p. 273) et comme l'a confirmé le professeur Knut Knutson pour le danois.

Il arrive parfois que l'on observe chez l'enfant une sorte de "mutation consonantique". C'est ce qu'a constaté Alexandrov chez un petit garçon russe de deux ans qui utilisait *t* à la place de *k* mais qui remplaçait par contre systématiquement *g* par *k* ("*júti*" pour *ruki* et "*n'ik'i*" pour *knigi*, "*akán*" pour *ogoń*). On peut supposer qu'il remplaçait à l'origine aussi bien *g* que *k* par *t*, et que c'est seulement après avoir acquis *k*

qu'il l'a substitué à celle des deux occlusives vélaires qui contraste le plus avec *t* dans la langue du pays, en l'occurrence la vélaire voisée, tandis que la non-voisée continuait à être remplacée par *t*. Ce même enfant omettait *j* quand il répétait un mot (par exemple, "ákəd'i" pour *jagodi*, "áb'ət'ka" pour *jabločko*) et remplaçait simultanément par *j* la liquide la plus marquante du modèle ("jámpə" pour *lampa*, "jas'kə" pour *ložka*, "juká" pour *ruka*). D'une manière analogue, une petite fille anglaise, nous apprend Sully, avait l'habitude d'"éviter l'emploi du *jot*", aussi curieux que cela paraisse, en disant "esh" pour *yes* et ce, tout en utilisant régulièrement ce son comme substitut du *l* ; disant "yook" pour *look*, etc. (p. 130).

Le jeune locuteur introduit des modifications dans le modèle linguistique et s'en écarte souvent avec obstination en s'opposant à toute tentative de correction. Ce type de position séparatiste, lourde de conséquence et qui se rencontre, on le sait, dans les champs linguistiques les plus divers, se retrouve aussi chez l'enfant et peut même le mener à la pratique d'une sorte de langage autistique. L'exemple le plus connu se trouve chez Stumpf : il qualifie de "figé" le premier palier du langage de son fils qui, vers trois ans, refusait sciemment toute adaptation à son milieu linguistique. Un contact permanent entre deux ou plusieurs enfants séparés du monde des adultes peut entraîner parfois l'arrêt prolongé à un stade initial du langage. Saareste a décrit dans ce sens le cas très intéressant d'une fratrie de trois enfants vivant dans une ferme isolée en Estonie qui, âgés de huit à onze ans, ne pratiquaient de façon effective qu'un parler figé de la prime enfance. Il arrive parfois que ce langage figé typique d'une fratrie ne se conserve que sous forme de langue particulière, c'est-à-dire secrète, tandis que ces mêmes enfants parlent déjà couramment la langue du pays (cf. Vinogradov). La persistance de certaines déformations linguistiques n'est pas spécifique aux enfants arriérés. Ce trait se retrouve dans l'enfance de plusieurs grands poètes. Les frères Karel et Josef Čapek, deux éminents représentants de la poésie tchèque, se plaisaient – ce dernier le rapporte dans ses mémoires – à se parler dans cette langue particulière jusqu'aux années de la puberté.

Nous reconnaissons là dans le domaine particulier de l'acquisition du langage par l'enfant les deux forces antagonistes et simultanées qui caractérisent toute activité linguistique et que le maître genevois avait déjà désigné [*sic*] comme "esprit particulariste" d'une part, et "force unifiante" d'autre part. Les effets de l'esprit particulariste ou encore de la force unifiante peuvent être variables, mais ces deux facteurs sont toujours présents, nous l'avons vu chez le fils de Stumpf, qui refusait activement le langage de son milieu mais qui le possédait parfaitement d'une manière passive. La force unifiante n'agit pas seulement dans le sens enfants-adultes, mais également en sens inverse lorsque les adultes parlent aux enfants ou simplement lorsqu'ils parlent entre eux en leur présence. Dans ce cas, on observe une fois de plus des degrés d'adaptation variables : on peut "babiller" avec l'enfant, on peut chercher à imiter les particularités phonétiques, lexicales ou grammaticales de son parler ou au moins éviter l'usage de certaines de nos propres expressions qui lui seraient par trop inaccessibles. On dispose même à cet effet d'un parler traditionnel, d'un entre-deux, particulièrement adapté aux possibilités linguistiques des enfants, et qu'on peut appeler le langage des nounous. Bref, l'enfant est un imitateur imité.

L'intention de rendre la parole accessible à l'enfant est à l'origine de ces emprunts, mais cette première fonction est rapidement dépassée : ces emprunts peuvent en effet se généraliser dans le langage des adultes ; le vocabulaire de toutes les langues comporte une quantité importante de mots provenant de ce parler typique des nounous, comme nous le montre en particulier W. Oehl dans de nombreux exemples. On a souvent constaté qu'un enfant en pleine possession du langage adulte peut subitement se complaire au rôle de bébé et essayer de babiller en utilisant pour cela, soit le langage d'un cadet de sa fratrie, soit ses propres souvenirs. La pulsion infantile peut se manifester de même à des degrés variables dans la vie des adultes, ainsi que le souligne en particulier la psychanalyse. C'est un fait bien connu que les couples, dans leur commerce amoureux,



retrouvent le langage enfantin, comme l'a déjà fait remarquer Gabelentz. D'après lui, c'est seulement une question d'usage qui fait que ces habitudes sont réservées aux heures intimes du tête-à-tête ou au contraire débordent largement ce cadre privé. Un certain style en général, ou encore un idiolecte, par exemple le langage des femmes, peut s'approprier des traits infantiles et la mode peut à son tour élargir cet usage et l'étendre à toute la langue<sup>234</sup>. » (J.Kin. : p. 16-20).

---

<sup>234</sup> « Wir möchten keinesfalls die Verdienste der bisherigen Forschung unterschätzen, weder auf dem Gebiete der Kindersprache überhaupt, noch in ihrer lautlichen Problematik im besonderen, auf die wir uns hier beschränken. Freilich vermerkte man einige auffallende Berührungspunkte zwischen der sprachlichen Entwicklung des Kindes einerseits und den Völkersprachen andererseits. Es wurde besonders die *Wechselseitigkeit* der beiden Gebiete erörtert. Der Romantismus betonte das Schöpferische am Kinde; die sich selbst als realistisch auffassende Richtung eines Wundt oder beispielsweise eines Meringer suchte dagegen die geistige und speziell die sprachliche Tätigkeit des Kindes auf ein blosses Nachahmen zurückzuführen. Die beiden Richtungen haben gleichzeitig recht und unrecht. Einerseits ist die kindliche Schöpfung offenkundig keine Urschöpfung, keine Erfindung aus dem Nichts (vgl. Stern 131), andererseits ist aber die Nachahmung keine mechanische und ratlose Übernahme. Das Kind schafft, indem es entlehnt. Der Einwand gegen alle Auffassung, die einem "gesunkenen Kulturgut" jeden autonomen Wert abspricht, gilt auch vom Spracherwerb der Kinder: Die Entlehnung ist keine genaue Kopie; jede Nachahmung bedarf einer Auslese und somit eines schöpferischen Abweichens vom Modell. Einzelne Bestandteile dieses Modells werden ausgeschaltet, andere umgewertet. Somit kann ein kindliches Sprachlautsystem, trotz seiner Abhängigkeit von dem der Erwachsenen, Elemente enthalten, die dem Muster ganz fremd bleiben.

So geben Kinder, die noch keinen *r*-Laut besitzen, oft die Verbindung "Vokal + *r* der gleichen Silbe" durch eine Vokaldehnung wieder, z. B. das russische *marka* (Marke) durch *māka*, und schaffen zeitweilig auf diese Weise einen Quantitätsgegensatz, der beispielsweise dem Russischen sonst ganz unbekannt ist. Der französische Konsonantismus ist ein ausgeprägtes Dreieckssystem: er besitzt je drei stimmlose, stimmhafte und nasale Verschlusslaute und je drei stimmlose und stimmhafte Engelaute, nämlich je einen Lippenlaut, Zahnlaut und Gaumenlaut jeder Art; aber die Kinder, welche noch keine Engelaute erworben haben, spalten oft die Gaumenreihe in eine velare und eine palatale, indem sie neben *k* einen (bisweilen mehr oder weniger affrizierten) palatalen Verschlusslaut aus dem französischen *j* (oder aus *j* und *s*) entwickeln und somit ein viereckiges Konsonantensystem provisorisch aufweisen (vgl. § 25 f.). – So lange die Verschlusslaute beim Kinde nach dem Verhalten des Kehlkopfs ungespaltet bleiben, werden sie gewöhnlich stimmlos und ohne Aspiration vollbracht: das Kind verallgemeinert diese Spielart unabhängig davon, ob das landläufige Vorbild (wie z. B. die slavischen und romanischen Sprachen) neben ihr ein stimmhaftes unaspiriertes oder ein stimmloses aspiriertes Gegenstück enthält (wie es im Dänischen der Fall ist); ja auch dort, wo die Muttersprache einen zugespitzten Gegensatz "stimmhaft unaspiriert ~ stimmlos aspiriert" aufweist und somit keinen stimmlosen unaspirierten Verschlusslaut kennt, taucht anfänglich gerade und einzeln diese Prägung in der Kindersprache auf, wie es bei den norwegischen Kindern Sommerfelt beobachtete (γ 273) und wie uns Prof. Knut Knutsson auch bezüglich Schweden bestätigte.

Bisweilen findet beim Kinde eine Art "Lautverschiebung" statt. So wurde nach Aleksandrovs Beobachtungen bei einem zweijährigen russischen Knaben *k* durch *t*, dagegen *g* regelmässig durch *k* ersetzt (vgl. z. B. *jút'i* "rúki" und *n'ik'i* "knigi", *akán'* "ogon"). Vermutlich substituierte er ursprünglich sowohl *g*, als *k* durch *t*, und als er dann den *k*-Laut erworben hatte, gab er durch ihn nur denjenigen von den beiden Verschlussverlaren wieder, welcher in der landläufigen Sprache von *t* am meisten absticht, also den stimmhaften Velaren, während der stimmlose auch weiterhin durch *t* ersetzt blieb. Derselbe Knabe liess *j* in den nachgeahmten Worten weg (z. B. *ákad'i* "jagody", *áb'at'ka* "jabločko") und ersetzte zugleich durch *j* die auffallenderen Liquidae des Vorbildes (*jámpa* "lampa", *jás'ka* "ložka", *juká* "ruka"). In ganz analoger Weise pflegte ein englisches Mädchen, wie Sully mitteilt, "so grillenhaft dies auch aussehen mochte, zuweilen "Jot" zu vermeiden, indem es *esh* für *yes* sagte, obwohl es denselben Laut regelmässig als Stellvertreter des *l* gebrauchte, indem es *yook* für *look* sagte usw." (130).

Der kleine Sprecher modifiziert sein Sprachmuster und häufig verharrender hartnäckig bei diesen Abweichungen und widersetzt sich jedem Korrekturversuch. Die aus den verschiedenen Ebenen des Sprachlebens gutbekannte und folgenschwere separatistische Einstellung äussert sich auch beim Kinde und führt es bisweilen zu einer Art Sondersprache. Die von Stumpf beschriebene "erstarrte" Anfangsstufe der Sprache seines Sohnes, der sich noch im Alter von ca. 3 Jahren bewusst weigerte, sich sprachlich der Umgebung anzupassen, ist das bekannteste

On retrouve ici à nouveau la question de l'imitation, mais cette fois dans le cadre d'une alternative entre création et imitation. Selon Jakobson, il ne s'agit ni de « création *ex nihilo* », ni de « copies mécaniques et passives », mais du fait que « [l]'enfant crée en empruntant<sup>235</sup> ».

---

Beispiel. Der enge Verkehr zweier oder mehrerer Kinder und ihre relative Abgeschlossenheit von den Erwachsenen hat zuweilen das lange Beibehalten eines sprachlichen Anfangsstadiums zur Folge (vgl. den von Saarete beschriebenen interessanten Fall dreier Geschwister auf einer vereinsamten estnischen Ferme, die im Alter von 8 bis 11 Jahren einzig die erstarrte Rede der frühen Kindheit aktiv beherrschten). Manchmal lebt diese erstarrte Geschwisterrede nur als ihre Sonder- bzw. Geheimsprache, während sonst dieselben Kinder die landläufige Sprache fließend sprechen (vgl. Vinogradov). Das Beharren auf den Sprachentstellungen ist nicht für das rückständige Kind spezifisch, ja oft begegnen wir dem gleichen Zug in den Kinderjahren der bedeutenden Dichter. Die Brüder Karel und Josef Čapek, zwei hervorragende Vertreter der tschechischen Wortkunst, unterhielten sich gern, wie der letztere in seinem Erinnerungen erzählt, bis zu ihrem Pubertätsalter in einer derartigen Sondersprache miteinander.

Demzufolge erkennen wir im Spracherwerb des Kindes dieselben zwei einander entgegengesetzten und gleichzeitigen Triebkräfte, welche jedes sprachliche Geschehen beherrschen und welche der Genfer Meister als "esprit particulariste" einerseits und als "force unifiante" andererseits bezeichnet. Die Leistung des Absonderungsgeistes, bzw. der vereinheitlichenden Kraft kann verschieden gross sein, aber die beiden Faktoren sind stets vorhanden und selbst der erwähnte kleine Stumpf, der aktiv die Umgebungssprache ablehnte, besass sie passiv un vollem Masse. Die vereinheitlichende Kraft bewegt nicht nur das Sprechen der Kinder zu den Erwachsenen, sondern gleichzeitig auch das Sprechen der Erwachsenen zu den Kindern, ja sogar überhaupt in deren Anwesenheit. Auch in diesem Fall kan man verschiedene Grade der Anpassung beobachten : man "talkt" mit dem Kinde, man sucht die lautlichen, grammatischen und lexikalischen Eigentümlichkeiten seiner Sprache nachzumachen, oder mindestens vermeidet man manche von den eigenen sprachlichen Mitteln, die dem Kinde besonders unzugänglich sind. Man verfügt sogar zu diesem Zwecke über eine traditionelle, den kindlichen Möglichkeiten angepasste Mischsprache (unter der Bezeichnung "Ammensprache" bekannt). Kurz und gut, das Kind ist ein Nachahmer, der selbst nachgeahmt wird.

Das Bestreben, dem Kinde die Rede zugänglich zu machen, ist die ursprüngliche Funktion dieser Entlehnungen, aber sie wird leicht überschritten : derartige Entlehnungen können nämlich in der Sprache der Erwachsenen verallgemeinert werden ; so finden wir, wie besonders W. Oehl an zahlreichen Beispielen klargelegt hat, im Wortschatz aller Sprachen eine beträchtliche Anzahl aus der "Ammensprache" übernommener Lallwörter. Es wurde mehrmals festgestellt, dass ein Kind in vollem Besitze der Sprache sich plötzlich wieder in der Rolle eines Babys gefallen kann und – unter Anlehnung an die Sprache der jüngeren Geschwister oder teilweise an die eigenen Erinnerungen – wieder zu stammeln versucht. In verschiedenem Grade kommt der infantile Trieb auch im Leben der Erwachsenen zum Vorschein, was besonders die Psychoanalyse betont hat. Wie übrigens schon Gabelentz bemerkte, ist es weit verbreitet, dass Liebende bei ihrem Gekose in die Kindersprache verfallen, und er meint, es sei Sache der Sitte, ob sich dies Treiben auf trauliche Stunden unter vier Augen beschränkt , oder sich weiter hinaus wagt. Ein gewisser Sprachstil im allgemeinen, kann sich infantile Züge aneignen, und die Mode kann ihren Gebrauch wiederum erweitern und auf die ganze Sprache ausdehnen. » (J.Kin. : p. 328-331).

<sup>235</sup> Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la deuxième partie, on lit de même ensuite concernant l'aphasie : « Aussi longtemps qu'il en subsiste des parties, elles forment un système bien ordonné, quoique appauvri. Comme l'enfant qui ne se contente pas de réduire purement et simplement le modèle linguistique mais attribue de nouvelles valeurs au système simplifié, l'aphasique n'offre pas simplement un démantèlement de son système antérieurement plus riche, mais parfois même une restructuration. Lorsque, par exemple, l'aphasique de langue tchèque examiné par Pick (1919) remplace dans sa langue maternelle l'accentuation de la première syllabe par celle de la pénultième, il convient de mettre en rapport cette modification étrange avec la tendance simultanée à la disparition des oppositions de quantité dans les voyelles de cette langue. On assiste à plusieurs reprises dans l'histoire des langues slaves de l'Ouest (le polonais, et certains dialectes tchèques et slovaques) à la liaison du phénomène de la perte de l'opposition des quantités et de celui du passage de l'accent de la première syllabe à la pénultième. Ce rapport s'explique par le fait que, lors de la perte d'une quantité, l'accentuation devient naturellement prépondérante : c'est précisément l'opposition entre la pénultième et la première syllabe qui favorise l'accentuation. Les différences d'intensités sont plus percutantes dans le relief des mots à intonation montante-descendante que dans ceux à intonation seulement descendante, et plus marquantes lorsque l'accent porte alternativement sur la pénultième et sur l'unique syllabe que lorsqu'il porte uniformément sur la première. Le démantèlement du système phonématique de l'aphasique s'accompagne donc d'un aspect constructif qui peut

L'enjeu, en réalité, est la considération du langage enfantin comme un « langage ». En effet, comme en témoigne le reste du développement, il ne s'agit pas d'imitation, mais d'interactions, intercourse ou esprit de clocher, par exemple « position séparatiste ». On se situe donc, par rapport à « Anthony's Contribution to Linguistic Theory », du côté du langage. Le pôle de l'instrument n'est cependant pas absent, dans la mesure où ce langage est un langage en développement, pour lequel le système adulte demeure un « modèle », et c'est précisément cette objectalité qui supporte le cadre du langage qui ainsi, paradoxalement, tout à la fois unifie le développement de l'enfant en un objet d'analyse structurale et implique une pluralité de structures en interaction. Eu égard à ce « modèle », il devient en effet possible de parler, non seulement d'esprit de clocher, ou d'imitation créatrice, par exemple de « mutation consonantique », mais également, au-delà d'un « langage autistique », de langage « figé » ou arrêté « à un stade initial ». Comme nous l'avons signalé ci-dessus, l'unification des différentes structures constitutives du langage implique quant à elle la notion de sous-code. Il est à nouveau question dans ce passage d'usages actif et passif. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la deuxième partie, on lit ensuite dans *The Sound Shape of Language*, où l'on retrouve par ailleurs l'interprétation en termes d'interaction :

« En outre, il ne faut pas oublier que l'activité métalinguistique, l'une des fonctions cardinales du langage, assure au locuteur une conscience aiguë tant de la stabilité que de la mutabilité du réseau linguistique. C'est dire que les constituants du réseau linguistique et ses changements en cours sont, de manière consciente ou au moins subliminale, toujours perçus et reconnus comme fonctionnels, par les adultes et par les enfants (voir Waterson, 1971b).

Du reste, dès les premières étapes de l'acquisition du langage, l'enfant montre clairement la présence de sous-codes dans son bagage linguistique. La différence entre compétence de locuteur et compétence d'auditeur est chez lui manifeste. Diverses formes de conformisme et de non-conformisme jouent un grand rôle dans les modifications graduelles de son langage. Ainsi, le fils de Natalie Waterson était, à un an et six mois, « capable de produire une forme plus claire que celle utilisée par lui, c'est-à-dire plus proche de celle des adultes, lorsqu'il ne se faisait pas comprendre du premier coup. Voilà

---

rappeler cette « fonction de rechange réparatrice » observée maintes fois dans les formations nouvelles de l'aggrammatisme. » (J.Kin. : p. 37) [« Und so wie das Kind sein sprachliches Vorbild nicht nur reduziert, sondern öfters das Vereinfachte umwertet und umgestaltet (vgl. § 2), so sehen wir ebenfalls in einem aphasischen Sprachlautsystem nicht nur einen Abbau des vorherigen, reicheren Systems, sondern manchmal auch einen Umbau. Wenn z.B. der von Pick (δ) untersuchte tschechische Aphoniker die Anfangsbetonung der Muttersprache durch die Akzentuierung der Paenultima ersetzt, so ist diese seltsame Änderung mit der simultanen Neigung zum Abbau der tschechischen vokalischen Quantitätsgegensätze in Zusammenhang zu bringen. In der Geschichte der westslavischen Sprachen finden sich die beiden Erscheinungen – der Quantitätsverlust und der Übergang von der Anfangs- zur Paenultimabetonung – mehrmals verbunden (Polnisch, manche tschechische und slowakische Mundarten). Diese Verknüpfung liesse sich dadurch erklären, dass beim Quantitätsverlust die Betonung naturgemäss stärker zur Geltung kommt, und dass gerade die Paenultima im Gegensatz zur Anfangssilbe das Hervorheben der Betonung begünstigt: die Druckunterschiede sind eindringlicher beim steigend-sinkenden Wortrelief als beim einfach sinkenden und auffallender bei der abwechselnden Betonung der vorletzten und einzigen Wortsilbe als bei der einförmigen Anfangsbetonung. Es kommt also beim aphasischen Abbau des Sprachlautsystems auch eine konstruktive Einstellung zum Ausdruck, und sie erinnert an diejenige « reparatorische Ersatzfunktion », welche in den agrammatischen Neubildungen wiederholt beobachtet wurde. » (J.Kin. : p. 345-346)]. A l'inverse de ce qui avait lieu dans ce chapitre, ce développement est cependant moins significatif pour notre présent propos, dans la mesure où la désintégration suppose un langage déjà advenu, tandis que nous nous intéressons ici à l'impensé de cet avènement.

qui indique qu'il avait une certaine notion des traits des formes adultes qu'il n'employait pas normalement, et qui étaient pour lui, à son niveau, redondantes" (Waterson, 1970 : 3). D'autre part, comme le remarque le même observateur, les enfants reconnaissent fréquemment leurs acquisitions récentes pour des innovations, tout en conservant le souvenir et le sentiment des "archaïsmes" de leurs étapes antérieures, qu'il leur arrive de réemployer dans des énoncés à caractère rétrospectif. Témoin cet exemple de Waterson : à un an et huit mois, la forme de son fils pour *pudding* était [pʊpən], mais la forme ancienne [pʊpʊ] réapparaissait "sous l'effet d'une tension émotive, à l'occasion d'une demande pressante : [brʲɪ dzæm pʊpʊ], *a bit of jam for my pudding*, 'un peu de confiture sur mon pudding'. Cela montre que la forme utilisée par l'enfant deux mois plus tôt relevait encore de sa compétence" (1970 : 14).

D'autre part, il est possible d'étendre la notion de diffusion d'un changement phonétique, dans et à l'extérieur d'une communauté linguistique, aux cas de convergence de changements semblables, mais issus indépendamment de lieux différents (les *foyers d'innovation* de Saussure), dans la mesure où les deux processus apparaissent comme complémentaires : une anticipation bien orientée du changement à venir en facilite la diffusion "réussie". De manière analogue, la soumission du jeune élève à son instructeur linguistique est rendue plus aisée par le fait que le premier anticipe les règles structurales qu'il devra maîtriser, en s'appuyant sur les étapes précédentes de son apprentissage et sur ses capacités et prédispositions inhérentes à adopter la forme linguistique, le réseau des traits en particulier.

Les particularités que présente l'acquisition par l'enfant de nouveaux mots avec de nouveaux traits phonétiques soulèvent inévitablement la question de savoir ce qui est pour lui premier, du niveau lexical ou du niveau phonique ; et l'observation par Ferguson d'un enfant qui évitait manifestement les mots dotés de traits phonétiques qu'il n'avait pas encore maîtrisés, tandis qu'il montrait un penchant évident pour ceux contenant des traits qu'il venait d'acquérir, fait bien voir à quel point ce problème est complexe. Et l'on se heurte à la même difficulté lorsqu'on envisage la question de la "diffusion lexicale" (Wang, 1969) dans les langues. Matthew Chen fait judicieusement remarquer qu'une "étude beaucoup plus détaillée et mieux contrôlée de l'acquisition de la phonologie par l'enfant dans le contexte de la diffusion lexicale serait la bienvenue pour faire la lumière sur la réalisation du changement phonétique" (1972 : 492 et suiv.). Il cite à ce propos l'excellent travail de H.-I. Hsieh (1971) sur l'acquisition en dix semaines des occlusives vélaires initiales par un enfant taïwanais âgé de cinq ans. Ses premières tentatives donnaient soit [t] soit [tʰ]. Ce n'est que peu à peu que les vélaires sont apparues dans son inventaire, et, au début, il leur fallait pour s'imposer un environnement phonique favorable ; autrement la vélaire initiale du modèle adulte continuait d'être reproduite sous la forme d'une dentale, ou bien, dans certains mots, présentait une variation "libre" entre la dentale ancienne, mais encore dominante, et la vélaire tout nouvellement acquise. Il est clair que cette différence entre éléments lexicaux à traitement conservateur et ceux où alternent [t] et [k] exigerait des recherches plus poussées, portant sur la localisation de ces mots dans le vocabulaire de l'enfant et dans son éventail stylistique en développement<sup>236</sup>. » (J.SS : p. 210-212).

---

<sup>236</sup> « Moreover, one should not forget that metalinguistic operations, which prove to be one of the cardinal functions of language, ensure a high-level awareness of both the stability and the mutability of the linguistic system (cf. RJ 1979). The constituents of the linguistic network and of its ongoing changes are, whether consciously or subliminally, perceived and recognized as functional both by the adult and by the child (cf. Waterson 1971b).

Even during the earliest stages of language acquisition the child evidences the presence of subcodes in his linguistic stock. The difference between the addresser's and the addressee's competence is manifest in children (see above, pp. 162 ff.). Various kinds of conformism and non-conformism play a great part in the gradual

Comme nous l'avons souligné alors, le langage enfantin devient ainsi pensable, comme n'importe quelle langue naturelle, en termes de structure en évolution. A cette horizontalisation, qui nous reconduit à la dualité du langage jakobsonien telle que nous avons tenté de la mettre en évidence dans le chapitre précédent, répond un langage hétérogène, cadre d'appréhension d'un développement dès lors unifié mais par ailleurs impensable. Il faut en effet à nouveau souligner dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, l'identification du langage à ses manifestations extérieures, d'autant plus notable qu'il est par ailleurs question dans ce passage de « langages autistiques ». Ces langages paraissent alors compatibles avec une maîtrise passive du langage – dans le cas du fils de Stumpf –, et ce alors que, confronté à des « positions séparatistes » du type décrit dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, on peut se demander si et dans quelle mesure, précisément, il s'agit de « langage », question qui n'est certes pas linguistique, puisqu'il s'agit alors du locuteur, mais qu'il faudrait justement pouvoir exclure du champ linguistique et poser dans un autre cadre, c'est-à-dire définir comme phénomène de langage, et non de langue. L'hétérogénéité du langage apparaît de manière très nette dans « Why “mama” and “papa” » (1959), rapidement cité dans le deuxième chapitre de la première partie, puis mentionné dans le chapitre précédent, pour le caractère contradictoire de sa perspective. La contradiction

---

changes of children's language. Natalie Waterson's son at 1 year 6 months was “capable of producing a clearer version of his form, i.e. a form closer to the adult's, when his first effort was not understood. This suggests that he had some idea of certain features of the adult form that he did not normally use and that were redundant for him at this stage” (1970 : 3). As this careful observer of children's speech noticed, they frequently recognize their recent linguistic increments as innovations, but on the other hand they preserve their memory of and feeling for the “archaisms” of their earlier verbal experience and use them on occasion in utterances of a retrospective tinge. A telling example is given by Waterson : at 1 year 8 months her child's form for *pudding* is [pʊpən], but the old form, [pʊpʊ] reappears “under emotional stress, an urgent request : [brʻi dzæm pʊpʊ], ‘a bit of jam for my pudding’. This indicates that the form which was last used by the child two months previously was still in his competence” (1970 : 14).

In discussing the diffusion of a sound change within and between speech communities, we can extend this notion also to cases of the convergence of similar but independent changes in different local sources (Saussure's *foyers d'innovation*), because both processes complement each other : a convergent anticipation of the change-to-occur is a furthering condition for a “successful” diffusion. In an analogous way, the submission of the little tutee to his language tutor is furthered by the former's anticipation of the structural rules to be mastered, an anticipation due to the antecedent stages of his linguistic training and to his inherent abilities and predispositions for the adoption of language design and especially for the featural network.

The particularities of the child's gradual acquisition of new words with new sound features bring up the question of whether for him the primacy lies on the lexical or on the phonic level, and Ferguson's discovery of a child's patent avoidance of words with those sound features which he has not yet mastered and his penchant for words with those features which have just entered into his repertory (‘see above, pp. 164 f.) clearly shows how entangled the question of such primacy is. We are faced with a similar problem when turning from children's language to so-called “lexical diffusion” (Wang 1969) in the world's languages. Matthew Chen points out rightfully that a “much more detailed and better controlled study of the child's acquisition of phonology in the context of lexical diffusion would shed precious light on the implementation of sound change” (1972 : 492 f.) and he cites H.-I. Hsieh's valuable account (1971) of the acquisition by a five-year-old Taiwanese child of the initial velar stops over a period of ten weeks. The child's first approximations were either [t] or [tʰ]. Only gradually did the velars accrue to the learner's inventory, and in that stage the velar variety tends to prevail when conditioned by a favourable phonic environment ; otherwise, the original velars of the adult model either continue to be reproduced by a dental or else in certain words show and allegedly “free” variation between the still prevailing earlier dental substitute and the newly acquired velar. The difference between lexical examples with a regularly conservative treatment and those with alternating [t] and [k] requires further investigation of the different place of these words in the child's vocabulary and its stylistic development. » (J.SS : p. 174-176).

consiste à expliquer par le développement du langage enfantin des termes empruntés au langage des adultes. On lit en effet dans ce texte :

« Les fabrications locales de formes de nursery ne sont admises à une circulation généralisée dans les rapports verbaux enfants-adultes que si elles remplissent les exigences linguistiques de l'enfant, suivant ainsi la ligne générale de toute interlangue, telle que la formule le nom indigène de la langue hybride des pêcheurs russes et norvégiens : *moja pa tvoja*, “mienne à la tienne” (Broch, 1927). Les formes de nursery établies et adoptées dans les communautés linguistiques reflètent ostensiblement les tendances et les traits saillants de l'évolution du langage chez l'enfant, ainsi que leur homogénéité universelle. En particulier, l'intervalle de variation phonémique des termes parentaux intimes se révèle “strictement limité”. Les principes sous-jacents aux étapes successives de l'acquisition du langage par l'enfant nous permettent d'interpréter et d'éclairer les “parallélismes interlangues” que présente la structure de ces termes sur toute la surface du globe<sup>237</sup>. » (J.Mam. : p. 123)

puis :

« Bien que les termes *papa-maman* soient des mots de nursery, ils se conforment aux caractéristiques de l'évolution du langage chez le petit enfant, et cette conformité, fondamentale, n'est infirmée ni par leur entrée dans la langue nationale, ni par leur diffusion internationale. Dès lors, la complète exclusion du texte de Murdock de “formes ressemblant à *papa* et *maman*, mais dont des données comparatives recueillies dans des langues voisines n'ont pas clairement démontré l'origine indigène” semble rigoureuse à l'excès<sup>238</sup>. » (J.Mam. : p. 128-129).

Cette conformité fondamentale pourrait être le fait des seuls adultes, mais la notion d'« interlangue » qui apparaît dans le premier passage rappelle la perspective de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* et, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, l'explication proposée implique de fait une double genèse des termes : liée au développement du langage enfantin et à l'imitation du parler des adultes. L'explication concerne en premier lieu le niveau phonologique, et l'on retrouve les mêmes considérations motrices que dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » et *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*. Jakobson rend ainsi compte de la structure phonémique des termes *papa* et *maman*, caractérisée par l'utilisation des voyelle et consonne optima, et par la structure syllabique « consonne + voyelle » :

---

<sup>237</sup> « Nursery coinages are accepted for a wider circulation in the child-adult verbal intercourse only if they meet the infant's linguistic requirements and thus follow the general line of any interlanguage, as formulated in the indigenous name for Russenorsk, the hybrid tongue of Russian and Norwegian fishermen : *moja pa tvoja* “mine in your way” (Broch, 1927). Those settled nursery forms adopted by speech communities ostensibly reflect the salient features and tendencies of children's speech development and their universal homogeneity. In particular the phonemic range of the intimate parental terms proves to be “severely limited”. The principles underlying the successive stages in the child's acquisition of language enable us to interpret and clarify the “cross-language parallels” in the structure of such terms throughout the world. » (J.Mam. : p. 539-540).

<sup>238</sup> « Although the *mama-papa* terms are nursery words, they conform to the developmental character of infant language, and neither their penetration into the national language nor their international diffusion invalidates this basic conformity. Therefore the complete exclusion of “forms resembling *mama* and *papa*” from Murdock's text, “unless comparative data on related languages clearly demonstrated their indigenous origin”, seems to be superfluously rigorous. » (J.Mam. : p. 544).

« Les noms de nursery pour père et mère, de même que les premières unités signifiantes à émerger dans le discours de l'enfant, se fondent sur la polarité opposant la consonne optimum et la voyelle optimum (Jakobson et Halle, 1957).

Ce principe du contraste maximum rend compte des constituants communs à la majorité des termes *papa-maman*. Pour ce qui est de l'ordre de ces constituants, la séquence "consonne suivie de voyelle" semble quasi contraignante, bien que cette question ait été omise dans le test de Murdock. Pendant la période de babil du développement de l'enfant, une grande partie des syllabes prononcées consistent en la succession d'un son vocalique et d'une articulation consonantique. L'ordre le plus naturel de la production sonore consiste en une ouverture de la bouche suivie de sa fermeture. Parmi les interjections russes, on observe des mimiques sonores infantiles telles que *ap* et *am* ; devenues des racines verbales, elles se trouvent adaptées à la configuration phonémique du russe grâce à la substitution d'une vélaire fricative à l'aspiration initiale : *xapat'*, *xamat'*, *xamkat'*. Dès que l'enfant passe de ses activités de babil aux premières acquisitions du discours conventionnel, il s'attache aussitôt au modèle "consonne suivie de voyelle". Les sons assumant à présent une valeur phonémique, il faut qu'ils soient correctement identifiés par l'auditeur et, puisque le signal le mieux saisissable dans la discrimination des consonnes est leur transition aux voyelles subséquentes, la séquence "consonne suivie de voyelle" se révèle optimum et se trouve donc être la forme unique et universelle de configuration syllabique<sup>239</sup>. » (J.Mam. : p. 124-125).

On retrouve ici en outre l'opposition entre babil et langage enfantin. On lit de même ensuite, à propos du monoconsonantisme et de la duplication des syllabes :

« Le pourcentage considérablement plus élevé des voyelles aiguës quand elles succèdent à une consonne aiguë plutôt qu'à une consonne grave reflète une influence assimilatrice de la tonalité de la consonne sur celle de la voyelle subséquente. La même tendance se manifeste lors de la première étape du discours enfantin : les différences vocaliques n'y possèdent pas leur propre valeur phonémique et la consonne fonctionne comme véhicule unique des distinctions significatives comme seul phonème authentique. Dans le langage du petit enfant, les termes *papa-maman*, de même que les premiers mots formant unité, ne comportent pas de consonnes différentes, et les formes dissyllabiques répètent habituellement une seule et même consonne. Au départ, le langage enfantin est démuné de toute hiérarchie des unités linguistiques ; il obéit à l'équation : énoncé unique – phrase unique – mot unique – morphème unique – phonème unique – trait distinctif unique. La paire *papa-maman* est un vestige de ce stade des énoncés à consonne unique.

La duplication des syllabes, bien que non considérée dans le test de Murdock, apparaît néanmoins comme le schéma favori des formes de nursery, particulièrement

---

<sup>239</sup> « Thus nursery names for mother and father, like the earliest meaningful units emerging in infant speech, are based on the polarity between the optimal consonant and the optimal vowel (Jakobson and Halle, 1957).

The principle of maximal contrast accounts for the constituents common to the majority of the *mama-papa* terms. As to the order of these constituents, the sequence "consonant plus vowel" appears to be almost compulsory ; yet this question has been omitted in Murdock's test. During the babbling period in the infant's development, many of the uttered syllables consist of a vocalic sound succeeded by a consonantal articulation. The most natural order of sound production is an opening of the mouth followed by its closure. Among Russian interjections, one observes such infantile sound gestures as [*ap*] and [*am*] ; when changed into verbal roots, they are adapted to the Russian phonemic pattern by substituting a fricative velar for the initial aspiration : *xapat'*, *xamat'*, *xamkat'*. As soon as the child moves from his babbling activities to the first acquisition of conventional speech, he at once clings to the model "consonant plus vowel". The sounds assume a phonemic value and thus need to be correctly identified by the listener, and since the best graspable clue in discerning consonants is their transition to the following vowels, the sequence "consonant plus vowel" proves to be the optimal sequence, and therefore it is the only universal variety of the syllable pattern. » (J.Mam. : p. 540-541).

dans le cas des termes parentaux, et aussi bien dans celui des premiers mots distincts dans le langage du petit enfant. Au moment de la transition du babil au comportement verbal, la duplication est même susceptible de fonctionner comme processus contraignant, en ce qu'elle signale que les sons prononcés ne représentent pas un babil, mais une entité signifiante, sémantique. L'essence manifestement linguistique de ce type de duplication est parfaitement explicable. A l'opposé des "sons en l'air" des exercices de babil, les phonèmes doivent pouvoir être reconnus, distingués, identifiés : suivant ces exigences, ils doivent être délibérément répétables. Cette répétitivité trouve son expression la plus concise et succincte dans une expression comme *papa*. Les présentations successives des mêmes phonèmes consonantiques, chaque fois supportés par la même voyelle, améliorent leur intelligibilité, et contribuent à une réception correcte du message (cf. Pollack, 1959)<sup>240</sup>. » (J.Mam. : p. 125-126).

Les difficultés sont beaucoup plus apparentes dans la suite du texte, citée dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Les résultats les plus spectaculaires du test de Murdock sont ceux de la distribution des consonnes nasales et orales sur les termes maternel et paternel : 55 % des mots dénotant la mère contre 15 % seulement de ceux dénotant le père appartiennent aux classes consonantiques M, N et ŋ. Et ainsi, l'assertion traditionnelle suivant laquelle "la mère est habituellement nommée par une forme en *m*, et le père par forme en *p*, *b*, *t* ou *d*" (Lewis, 1951) obtient une instructive confirmation statistique. L'origine et l'évolution des formes en *m* est facilement repérable, à condition de rejeter toute croyance "mystique" comme dit Lewis, dans le caractère "approprié" de la consonne *m*, naturellement faible, "à désigner une femme", ou dans la connotation "centripète" des nasales, par opposition à la signification "centrifuge" des occlusives orales, et aussi bien les spéculations tout aussi superstitieuses sur les syllabes "sans signification" de l'enfant, "arbitrairement" interprétées par les adultes et enseignées par eux aux enfants, "dans les nursery de tous les pays" (Jespersen, 1922).

Les activités de succion d'un enfant s'accompagnent souvent d'un léger murmure nasal, seule émission phonique productible lorsque les lèvres sont pressées contre le sein maternel ou le biberon et que la bouche est pleine. Cette réaction phonatoire à l'allaitement est reproduite par la suite à titre de signal anticipé de nourriture à la simple vue de celle-ci, plus tard, comme manifestation du désir de manger, ou même, plus

---

<sup>240</sup> « The considerably higher percentage of acute vowels after acute rather than grave consonants reflects an assimilative influence of consonantal tonality upon the tonality of the subsequent vowel, and the same tendency is manifest in the early stage of children's speech. At this stage, vocalic differences do not possess their own phonemic value, and the consonant functions as the only carrier of significative distinctions, the only genuine phoneme. The *mama-papa* terms, like the primary word units in infant language, do not comprise different consonants, and a dissyllabic form usually reiterates one and the same consonant. At first child's language is devoid of any hierarchy of linguistic units and obeys the equation : one utterance—one sentence—one word—one morpheme—one phoneme—one distinctive feature. The *mama-papa* pair is a vestige of that stage of one-consonant utterances.

The reduplication of syllables, while passed over in Murdock's test, appears, however, as a favorite device in nursery forms, particularly in parental terms, and in the early word units of infant language. At the transition from babbling to verbal behavior, the reduplication may even serve as a compulsory process, signaling that the uttered sounds do not represent a babble, but a senseful, semantic entity. The patently linguistic essence of such a duplication is quite explicable. In contradistinction to the "wild sounds" of babbling exercises, the phonemes are to be recognizable, distinguishable, identifiable ; and in accordance with these requirements, they must be deliberately repeatable. This repetitiveness finds its most concise and succinct expression in, e.g., *papa*. The successive presentations of the same consonantal phonemes, repeatedly supported by the same vowel, improve their intelligibility and contribute to the correctness of message reception (cf. Pollack, 1959). » (J.Mam. : p. 541-542).



généralement, comme expression de mécontentement et d'attente impatiente de la nourriture manquante ou de la nourricière absente, et finalement de tout souhait non gratifié. Quand la bouche est libérée de sa fonction nutritive, le murmure nasal peut être remplacé par une décharge orale, labiale tout particulièrement ; il peut prendre aussi un support vocalique facultatif. Plusieurs observateurs, aussi perspicaces que Grégoire (1937), Leopold (1939), Smoczyński (1955) et d'autres encore, ont rassemblé, pour ce qui est de l'allure et de la forme de ces interjections nasales, un matériau très parlant.

Dans la mesure où la mère est, suivant l'expression de Grégoire "la grande dispensatrice", la plupart des impatiences du petit enfant s'adressent à elle, et les mots de nursery existants poussent, incitent les enfants à convertir graduellement l'interjection nasale en un terme parental, et à adapter son apport expressif à leur configuration phonétique régulière<sup>241</sup>. » (J.Mam. : p. 126-127).

Comme nous l'avons souligné alors, l'origine des termes apparaît ici irrémédiablement double<sup>242</sup>. Or, Jakobson poursuit :

« Certains chercheurs toutefois – Leopold, par exemple (1947) – insistent sur le fait que, dans des cas qui n'ont rien de rare, cette transition de l'interjection en *m* au terme maternel se révèle avoir été retardée, l'un des deux termes parentaux, *papa*, étant apparu comme la première unité verbale nettement désignative, alors que la forme *mama* – c'est le cas de la fille de Leopold – continuait de n'exister qu'à titre d'interjection : "elle n'avait pas de signification intellectuelle, et ne pouvait être considérée comme une alternance sémantique du terme *papa*, qui avait été appris dans son sens réel à un an. Le terme *mama*, dans son sens classique, n'a été appris qu'à un an et trois mois."

Grégoire a très attentivement décrit la période de transition où *papa* désigne le parent présent, tandis que *maman* signale un appel à la satisfaction d'un besoin ou à la personne

---

<sup>241</sup> « The most spectacular results of Murdock's test concern the distribution of nasal and oral consonants between maternal and paternal terms : 55 per cent of the words denoting mother and only 15 per cent of those denoting father belong to M, N, and η consonant classes. Thus the traditional assertions that "the mother is usually named with an *m*-form, the father with a *p*, *b*, *t*, or *d*-form" (Lewis, 1951) obtain an instructive statistical corroboration. The origin and the evolution of the *m*-form can easily be traced, if one rejects any, as Lewis says, "mystical" beliefs in the weak *m* "suited to name a woman" or in the "centripetal" connotation of the nasals as opposed to the "centrifugal" meaning of the oral stops, as well as the equally superstitious speculations about the child's "meaningless" syllables, "arbitrarily" interpreted and taught by the grownups to the children "in the nurseries of all countries" (Jespersen, 1922).

Often the sucking activities of a child are accompanied by a slight nasal murmur, the only phonation which can be produced when the lips are pressed to mother's breast or to the feeding bottle and the mouth is full. Later, this phonatory reaction to nursing is reproduced as an anticipatory signal at the mere sight of food and finally as a manifestation of a desire to eat, or more generally, as an expression of discontent and impatient longing for missing food or absent nurser, and any ungranted wish. When the mouth is free from nutrition, the nasal murmur may be supplied with an oral, particularly labial release ; it may also obtain an optional vocalic support. Eloquent material on the shape and function of those nasal interjections has been collected by such sagacious observers of infant speech as Grégoire (1937), Leopold (1939), Smoczyński (1955), and others. It should be noted in this connection that of the two Russian catching interjections [ʼap], [ʼam] the latter and the corresponding verbal root *xam*- are associated with nutrition.

Since the mother is, in Grégoire's parlance, *la grande dispensatrice*, most of the infant's longings are addressed to her, and children, being prompted and instigated by the extant nursery words, gradually turn the nasal interjection into a parental term, and adapt its expressive make-up to their regular phonemic pattern. » (J.Mam. : p. 542-543).

<sup>242</sup> Notons que Jakobson propose alors significativement une explication proche de celle qu'il rejetait dans « Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale » et *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, au profit des lois panchroniques. Voir J.Loi. : p. 322 et J.Kin. : p. 71-73 [p. 373-374], cités ci-dessus.

même qui satisfait les besoins de l'enfant, à savoir, en premier lieu et avant tout, mais pas nécessairement, la mère : "Edm. a paru réclamer sa maman, absente ce jour-là, en disant *mam:am:am* ; or, c'est *papa* qu'il émet lorsqu'il la voit rentrer... Emd. me voit lui préparer une tartine ; il énonce *mama*, et non *papa*." C'est de manière analogue que les enfants de Smoczyński, au milieu de leur seconde année, adressent à leur père l'expression *mama ma-ma ma:-ma:-ma:* quand ils veulent obtenir quelque chose de lui.

L'antériorité des termes paternels et de leur occlusive orale, comparés aux termes maternels nasalisés, s'explique aussi bien au niveau sémantique qu'au niveau phonologique. Les observations de Parson sur l'identité pré-œdipienne enfant-mère, considérée dans son opposition manifeste au rôle du père, apportent une réponse à la question de savoir pourquoi, dans le comportement verbal de l'enfant, la première attitude de recul, purement déictique et rudimentairement cognitive, s'incarne dans le terme paternel. Celui-ci "annonce la transition entre expression affective et langage dénotatif" (Jakobson, 1941<sup>243</sup>), alors que, pour le terme maternel, la valeur purement

---

<sup>243</sup> L'argumentation était en effet déjà présente, bien que d'une manière un peu différente, dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* : « [...] l'opposition universelle entre consonnes orales et nasales est en même temps la première opposition paradigmatique des débuts du langage et la plus résistante dans l'aphasie. Dans le langage enfantin, elle représente, c'est connu, la première opposition phonique tendant à acquérir une valeur distinctive de signification.

La source de ces entités linguistiques se trouve dans les expressions affectives prélinguistiques. Deux types de manifestations de déplaisir sont depuis toujours coutumières à l'enfant : le cri, avec une ouverture buccale évoquant la voyelle *a*, et le murmure de type nasal. Ce nasillement, remarquait Grégoire, accompagne les manifestations de mécontentement, les pleurs, les soupirs ; il apparaît même d'une façon autonome, indépendamment de l'explosion typique du *m* ou du *n* "lorsque, bouche fermée, l'enfant gémit, en faisant sortir la voix par la seule issue des narines, avec faculté de prolonger le son" (1937, p. 45). D'après les observations détaillées de Hoyer, l'occlusive *m* du langage enfantin serait un dérivé de ce nasillement caractéristique des pleurs, à cela près qu'à un affect plus faible correspond une expression sonore également plus faible (p. 380). Les sentiments plus paisibles qui avec le temps parviennent eux aussi à s'exprimer seraient par contre représentés par des plosions (p. 366). Il se produit ainsi une réévaluation : il ne s'agit plus de la distinction naturelle entre deux instruments – la cavité buccale et la cavité nasale – mais essentiellement de l'utilisation différente de la cavité buccale, c'est-à-dire de l'opposition entre la voyelle sans occlusive et les consonnes occlusives, qui à leur tour se scindent en occlusives nasales et orales (plus précisément, une occlusive pure et une nasalisation) suivant que l'occlusive buccale s'accompagne ou non d'une ouverture de la cavité nasale. La nasalisation est particulièrement chargée émotivement, alors que l'occlusive signale plutôt une émotion modérée ou un apaisement. Il semble aisément compréhensible que la consonne nasale s'oppose, au seuil du langage enfantin, à l'occlusive (pure) orale, qu'elle offre un support affectif, et qu'elle constitue un son de souffrance, destiné à appeler, se plaindre, demander et finalement à désigner "celle qui est appelée en premier lieu à apaiser les émois dus à la faim et au manque : la mère et la nourrice. L'occlusive orale se présente en revanche comme une entité plus indépendante des émotions, c'est-à-dire moins entachée d'affect ; elle ne sert donc pas à se plaindre, mais à "montrer quelque chose, le repousser ou le refuser", à la désignation calme et indifférente, et annonce par là la véritable transition de l'expression émotionnelle au langage symbolique. C'est la seule validation et le seul fondement linguistique des spéculations de Stern à propos du son nasal "centripète" et du son oral "centrifuge". » (J.Kin. : p. 76-78) [« [...] der universale Gegensatz der oralen und nasal Konsonanten zugleich der erste paradigmatische Gegensatz beim Sprachanfang und der widerstandsfähigste bei der Aphasie ist. In der Kindersprache ist dies, wie bekannt, der erste lautliche Gegensatz, der einen bedeutungsbildenden Wert sich anzueignen sucht.

Die Quelle dieser sprachlichen Gebilde liegt in den vorsprachlichen affektiven Lautäusserungen. Zweierlei Unlustentladungen waren dem Kinde von jeher vertraut : der Schrei mit vokaltiger, *a*-ähnlicher Mundöffnung und das nasale Murmeln. Dieses Näseln – vermerkt Grégoire – begleitet die Äusserungen der Unzufriedenheit, das Weinen, die Seufzer ; ja, es erscheint sogar selbständig, ohne die kennzeichnende Explosion eines *m* oder *n*, "lorsque, bouche fermée l'enfant gémit, en faisant sortir la voix par la seule issue des narines, avec faculté de prolonger le son" (β 45). Nach Hoyer's feinen Beobachtungen soll der kindliche Verschlusslaut *m* ein Abkömmling dieses für das Weinen charakteristischen Näsels sein, nur dass dem schwächeren Affekt ein schwächerer Ausdruckslaut entspricht (380), wie überhaupt die ruhigeren Gefühle, die allmählich auch zum Ausdruck gelangen, durch Plosion kundgegeben werden (366). Eine Umwertung findet somit statt : es geht nicht

référentielle n'apparaît qu'à un stade ultérieur, – œdipien, suggérerait probablement Parsons. Il serait intéressant d'examiner s'il y a, quant à l'établissement du terme *maman* (dans son sens classique), une différence dans l'évolution du discours chez les garçons et chez les filles.

Au niveau phonologique, on observera que le contraste consonne voyelle optimum s'obtient par le contraste entre une consonne centripète (diffuse), particulièrement une occlusive labiale, et une voyelle centrifuge. L'adjonction d'un autre résonateur ouvert rapproche les consonnes nasales des voyelles et atténue ainsi le contraste maximum. La formation phonémique des consonnes nasales suppose l'existence du contraste consonne-voyelle ; elle est, par rapport à celui-ci, une superstructure<sup>244</sup>. » (J.Mam. : p. 127-128).

Apparaît ici de manière tout à fait claire l'hétérogénéité du langage jakobsonien. En effet, pas plus que dans le passage de *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* que nous avons cité *supra* lors de notre analyse des textes de Martinet, il ne s'agit ici de « sémantique », s'il s'agit par ailleurs de « phonologie ». C'est d'ailleurs ce que

---

mehr um den naturgegebenen Unterschied zweier Instrumente, des Mund- und des Nasenrohrs, sondern an erster Stelle um die verschiedene Verwendung des Mundrohrs, also um den Gegensatz des verschlusslosen Vokals und des Verschlusskonsonanten, welcher letzterer sich in einen nasalen und oralen (genauer in einen nasalierten und reinen) spaltet, je nachdem sich zum Mundverschluss eine nasale Öffnung gesellt oder nicht.

Und da die Nasalität für das Kind besonders affektbelastet ist, wogegen der Verschluss an sich eher eine Affektschwäche, eine Beruhigung anzeigt, so ist es leicht verständlich, dass der Nasalkonsonant im Gegensatz zum oralen (reinen) Verschlusslaut and der Schwelle der Kindersprache sich als Affektträger betätigt, nämlich als klagender, verlangender, rufender Schmerzlaut und schliesslich als Rufname derjenigen, "welche die Affekte des Hungers und der Sehnsucht in erster Linie zu stillen berufen sind : Mutter und Pflegerin" ; der orale Verschlusslaut tritt dagegen als affektfreieres bzw. affektloses Gebilde auf, anstatt zum Wehklagen dient er zum "Hinweisen, Fortweisen, Zurückweisen" und zur ruhigeren, gleichgültigeren Benennung und kündigt somit den eigentlichen *Übergang vom Gefühlsausdruck zur darstellenden Sprache* an. Hier liegt das einzig Gültige und linguistisch Begründete in den Sternschen Grübeleien über die "zentripetalen" Nasenlaute und "zentrifugalen" Mundlaute. » (J.Kin. : p. 377-378)].

<sup>244</sup> « Some investigators, however, for example, Leopold (1947), insist that not seldom this transition from the *m*-interjection to the maternal term proved to be delayed, and one of the two parental terms, *papa*, appeared as the first thoroughly designative verbal unit, whereas, for instance, the form *mama* existed in the language of Leopold's daughter as an interjection only : "it had not intellectual meaning and cannot be considered to be a semantic alternative of *papa*, which was learned with real meaning at 1 ; 0. *Mama* with the standard meaning was not learned until 1 ; 3." »

The transitional period when *papa* points to the parent present, while *mama* signals a request for the fulfillment of some need or for the absent fulfiller of childish needs, first and foremost but not necessarily for the mother, is attentively described by Grégoire : "Edm. a paru réclamer sa maman, absente ce jour-là, en disant [mam:am:am] ; or, c'est [papa] qu'il émet, lorsqu'il la voit rentrer... Emd. me voit lui préparer une tartine ; il énonce [mamã], et non [papa]." Likewise Smoczyński's children in the middle of their second year, when begging for something from their father, addressed him : [mama ma-ma ma:-ma:-ma:].

The priority of paternal terms with their oral stop, in relation to the maternal terms with nasal, is well founded both on the semantic and on the phonological level. Parsons' (1955) observations on the preoedipal mother-child identity in its plain contradistinction to the father's role give an answer to the question why the first distant, merely deictic, rudimentarily cognitive attitude in child's verbal behavior is embodied in the paternal term, which "heralds just the transition from affective expression to designative language" (Jakobson, 1941), whereas in the maternal term, the purely referential value arises in a later (Parsons would probably suggest – oedipal) stage. It would be interesting to examine whether there is a difference in the settlement of *mama* "with the standard meaning" in the speech development of boys on the one hand and girls on the other. On the phonological level, it may be observed that the optimal consonant-vowel contrast is achieved by the backward-flanged vowel. The addition of a new, open resonator brings the nasal consonants closer to vowels and thus attenuates the maximal contrast. The phonemic formation of nasal consonants implies the existence of the consonant-vowel contrast and is a superstructure upon this contrast. » (J.Mam. : p. 543-544).

reconnaît Jakobson lui-même en soulignant qu'« il serait intéressant d'examiner s'il y a, quant à l'établissement du terme *maman* (dans son sens classique), une différence dans l'évolution du discours chez les garçons et chez les filles », introduisant ainsi la dimension du locuteur. On lira cependant en conclusion du texte :

« Les formes de nursery des termes familiaux ne se limitent pas aux désignations parentales, et ce serait une tâche alléchante que de déterminer dans quelle mesure les différents degrés des relations familiales désignées correspondent au développement du langage enfantin. Ainsi, les termes russes *baba* (“mémé”) et *d'ad'a* (“tonton”) introduisent le voisement des consonnes, trait relativement tardif dans la formation de la configuration phonémique chez les enfants russes, – slaves, plus généralement. Les termes *d'ed* (“pépé”) et *t'ot'a* passent du *a* à d'autres voyelles, qui font partie des acquisitions phonémiques ultérieures des enfants. La nourrice est appelée soit *mamka*, diminutif de *mama*, soit *n'an'a* (“nounou”), ce dernier terme s'opposant par sa nasale de haute tonalité (diésée et aiguë) – bref, par un symbolisme sonore typiquement diminutif – aux nasales de tonalité basse (non diésées et graves) de *mama*.

Observons que seuls les aînés, en âge et en fonction, sont pourvus, dans les exemples ci-dessus, de noms de nursery, et nous sommes alors confrontés à une question très pertinente : pour quels membres de la famille y a-t-il de tels noms dans une langue ou un ensemble de langues donné ? Un large champ de recherches est ouvert aux travaux conjoints – à coup sûr fructueux – des linguistes, des anthropologues, et des spécialistes en psychologie du développement mental et comportemental<sup>245</sup>. » (J.Mam. : p. 129-130)

où se trouve réaffirmé ce parallélisme entre évolution phonologique et évolution « sémantique » du langage chez l'enfant. On signalera également, à cet égard, la conclusion de « *Spatial Relationships in Slavic Adjectives* » (1973), où Jakobson assimile de même grammaire et cognition :

« Linguistic data collected and analyzed by Ivanov disclose the widespread, in all probability universal tendency of languages to superpose the grammatical meaning “less” as a marked category upon the simpler, unmarked, primary concept of increase. One is tempted to confront this phylogenetic evidence with ontogeny, and, in particular, with the revealing study devoted by Margaret Donaldson and Roger Wales to “the development of cognitive and linguistic skills in children between the ages of three-and-a-half and five”. According to this research, children initially use the words *more* and *less* indiscriminately ; originally, and for many children even persistently, both of these terms are understood as signifying “more”. Subtraction proves to be for these children a far less feasible task than addition. The markedness of subtractive devices, in contraposition to the additive operations, both verbal and cognitive, has been definitively brought to

---

<sup>245</sup> « Among familial terms the nursery forms are not confined to parental designations, and it would be a tempting task to trace how the different degrees of relationship designated correspond to the development of the child's language. Thus Russian *baba* “grandma” and *d'ad'a* “uncle” (cf. *papa* and *t'at'a*) introduce the voicing of consonants, a later feature in the phonemic patterning of Russian (and all Slavic) children. The terms *d'ed* “grandpa” and *t'ot'a* shift from /a/ to other vowels, which belong to the later phonemic acquisitions of children. Nurse is called either *mamka*, a diminutive from *mama*, or *n'an'a* “nanny”, opposed by its nasals of high tonality (sharp and acute), briefly by a typically diminutive sound symbolism, to *mama* with its nasals of low tonality (plain and grave).

We observe that only seniors in age and function are supplied here with nursery names, and we face the relevant question : for what kinsmen are there such names in a given language or stock of languages ? A wide field is open for productive joint work of linguists, anthropologists, and experts in psychology of mental and behavioral development. » (J.Mam. : p. 544).

light ; and – in Sapir’s terms – the various lesses of languages turn out to be a superstructure upon the correlate mores, the restriction of a measurable property is opposed as a marked antonym to its unmarked full-fledged display<sup>246</sup>. » (J.Spa. : p. 71-72).

Totalisant, le langage jakobsonien apparaît donc également hétérogène, hétérogénéité qui est à la mesure de son inconsistance et qui est liée à une autre forme de totalisation : horizontale, dans le cadre d’une multiplication des structures, plutôt que verticale, dans le cadre du « réalisme » jakobsonien. Non défini, il est ainsi, et corrélativement, sans espace, structure indéfiniment intégrante<sup>247</sup>, et dont les seules modalités sont la projection sur les objets « linguistiques » et l’exclusion constitutive, dont le modèle est la distinction entre phonétique et phonologie<sup>248</sup>. Comme nous l’avons vu dans ce qui précède, cette projection est

---

<sup>246</sup> « Les données linguistiques collectées et analysées par Ivanov révèlent la tendance répandue, et selon toute probabilité universelle des langues à superposer la signification grammaticale “moins” comme une catégorie marquée au concept primaire plus simple, non marqué, de l’augmentation. On est tenté de confronter cette évidence phylogénétique avec l’ontogénie, et, en particulier avec l’étude suggestive que Margaret Donaldson et Roger Wales ont consacrée au “développement des compétences cognitives et linguistiques chez les enfants âgés de 3 ans et demi à 5 ans”. Selon cette recherche, les enfants utilisent initialement les mots *plus* et *moins* indifféremment ; originellement, et même pour de nombreux enfants obstinément, ces deux termes sont tous deux compris comme signifiant “plus”. La soustraction se révèle être pour ces enfants une tâche beaucoup moins faisable que l’addition. Le caractère marqué des mécanismes soustractifs, par opposition aux opérations additives, à la fois verbales et cognitives, a été définitivement mis en lumière ; et – dans les termes de Sapir – les divers “moins” de la langue s’avèrent être une superstructure superposée aux “plus” corrélatifs, la restriction d’une propriété mesurable est opposée comme un antonyme marqué à sa pleine manifestation non marquée. »

<sup>247</sup> On notera à cet égard ce passage de « Pattern in Linguistics (Contribution to Debates with Anthropologists) » (1952) : « If, in the languages of the world, the presence of B implies the presence of A in the same pattern, then children as a rule – and again there may be Brazilian exceptions – cannot acquire B earlier than A. I know a case where a friend of mine, a very distinguished linguist, tried to bribe his daughter with chocolate in order to change the usual order of phonemic acquisitions discussed in my monograph, and did not succeed. Had the child succumbed to the temptation, then chocolate would have to be recognized as an extrinsic factor of inverted order. » [« Si, dans les langues du monde, la présence de B implique la présence de A dans la même structure, alors en règle générale les enfants – et là encore il peut y avoir des exceptions brésiliennes – ne peuvent pas acquérir B avant A. Je connais le cas d’un ami à moi, un linguiste très distingué, qui a essayé de soudoyer sa fille avec du chocolat afin de modifier l’ordre habituel des acquisitions phonémiques que j’avais discuté dans ma monographie, mais il n’y arriva pas. Si l’enfant avait succombé à la tentation, alors le chocolat aurait été reconnu comme un facteur intrinsèque d’inversion d’ordre. »] (J.Patt. : p. 226). L’argument est en forme de plaisanterie, mais le passage n’en est que d’autant plus notable, donnant à lire une sorte de caricature de la perspective jakobsonienne.

<sup>248</sup> Cette logique du tout ou rien apparaît de manière tout à fait nette, bien que d’une autre manière, dans ce passage de *The Sound Shape of Language* : « On pourrait également évoquer la monographie de Thelma E. Weeks (1974), consacrée à une enfant intelligente, mais au développement linguistique assez lent, que l’auteur voyait une heure ou un peu plus chaque semaine, sauf pendant les périodes de vacances. A la fin de la première année, on relevait les holophrases (ou “monorèmes”) suivantes : *dada*, “papa” ; *momo*, “maman” ; *gogo* “chienchien” ; *baba*, “gâteau” ; plus un cinquième, *gaga*, à mettre à part pour autant qu’il s’agissait d’un élément purement affectif, dépourvu de référence notionnelle (voir Vendryes, 1953 : 27), “servant apparemment à exprimer la joie” et “toujours émis avec une intonation particulièrement élevée” – et en outre assez vite abandonné (Ferguson *et al.*, 1973 : 40). Or, à lire cette description, il nous est impossible de savoir si les labiales servant à désigner les parents sont apparues avant les vélaires utilisées pour le chien, ou bien après. Qui plus est, cette petite fille présente pendant ses quatre premières années tant d’anomalies, tant d’écarts par rapport au développement linguistique habituel qu’on est forcé de la considérer comme un cas anormal, malgré l’intégrité de son intelligence et le fait qu’elle a par la suite surmonté ses handicaps verbaux. » (J.SS : p. 200-201) [« A monograph by Thelma E. Weeks (1974) devoted to the slow speech development of a bright child was based on visits to the little girl of an hour or longer once a week except during vacation periods. The first five holophrases

néanmoins inséparable de l'objectalité qui soutient et constitue la notion jakobsonienne de langage, objectalité paradoxale puisqu'elle se dissout dans le langage qui délimite le cadre de l'analyse structurale, mais qui n'en constitue pas moins l'unité de ces structures où se forme et se reforme ce langage mouvant qu'est le langage jakobsonien.

### ***B. Construction d'un instrument : structure et genèse***

Si, comme nous venons de le voir, le cadre de ce langage totalisant et hétérogène que construit l'élaboration jakobsonienne interdit toute étiologie des phénomènes, à laquelle elle substitue le présupposé du langage, fondement d'une analyse et d'une construction structurales de phénomènes extralinguistiques, cette élaboration est en effet liée au postulat d'un instrument, forme et support du présupposé du langage, et cadre de résolution du problème du constructeur. Il est apparu dans la section précédente que les développements jakobsoniens relatifs au langage se situaient dans le champ plus vaste de l'analyse sémiotique. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit ainsi dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961) :

« Linguistics is becoming aware of its interconnection with the adjacent sciences of language, thought, and communication, and it strives to define both the particular characteristics of language and its intimate affinities with other sign systems. The question of language universals inevitably raises the wider problem of the over-all semiotic constants. The inside view of language is now supplemented by a comparison of the verbal pattern with other vehicles of human communication. The intensive collaboration of linguists with cultural anthropologists and psychologists in the Conference on Language Universals indicates that the present-day linguist is about to reject the apocryphal epilogue which the editors of Saussure's *Cours* added in italics : “*The true and unique object of linguistics is language studied in and for itself.*” (15 ; 2) Do we today not conceive language as a whole “in and for itself” and simultaneously as a constituent part of culture and society ? Thus linguistics becomes a two-fronted science persistently concerned with the interrelation of whole-and-part aspects<sup>249</sup>. » (J.Imp. : p. 591).

---

(or “monoremes”) noted at the end of the infant's first year were *dada* “Daddy”, *momo* “Mommy”, *gogo* “doggie”, *baba* “pattycake”, and fifth example, *gaga*, which should be singled out as a purely affective element with no notional reference (cf. Vendryes 1953 : 27) for it “seems to serve as an expression of happiness,” an expression “always uttered in a quite high pitch different from the others” and abandoned a little later (Ferguson et al. 1973 : 40). It remains unknown whether the labials as designations for the parents emerged before the velar monoreme for the dog or after it. Moreover, one must add that the course of acquisitions of this child through her first four years shows so many anomalies and aberrations from the usual linguistic development that the case must be interpreted as obviously abnormal, notwithstanding her (intellectual) sanity and her later apparent recovery from her verbal inabilities. » (J.SS : p. 166)].

<sup>249</sup> « La linguistique devient consciente de son interconnexion avec les sciences adjacentes du langage, de la pensée et de la communication, et s'efforce de définir à la fois les caractéristiques particulières du langage et ses affinités intimes avec les autres systèmes de signes. La question des universaux du langage conduit inévitablement au problème plus large des constantes sémiotiques globales. La vue interne du langage est maintenant complétée par une comparaison de la structure verbale avec les autres véhicules de la communication humaine. La collaboration intensive des linguistes avec les anthropologues culturels et avec les psychologues à la Conférence sur les Universaux du Langage indique que le linguiste d'aujourd'hui est sur le point de rejeter l'épilogue apocryphe que les éditeurs du *Cours* de Saussure ont ajouté en italiques : “*La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.*” Ne concevons-nous pas

On retrouve ici la dialectique de l'autonomie et de l'intégration, mais celle-ci renvoie avant tout dans ce passage d'une part à la problématique sémiotique de comparaison des différents systèmes de signes, cadre d'une spécification du langage comme objet particulier – « La linguistique [...] s'efforce de définir à la fois les caractéristiques particulières du langage et ses affinités intimes avec les autres systèmes de signes. La question des universaux du langage conduit inévitablement au problème plus large des constantes sémiotiques globales. La vue interne du langage est maintenant complétée par une comparaison de la structure verbale avec les autres véhicules de la communication humaine. » –, d'autre part à l'intégration de la linguistique dans un champ anthropologique plus vaste, où le langage, « tout “en lui-même et pour lui-même” », est « simultanément [...] une partie constitutive de notre culture et de notre société ». Or, Jakobson écrit par ailleurs dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) :

« Il est évident que le langage est un élément constitutif de la culture mais, par rapport à l'ensemble des phénomènes culturels, son rôle est celui d'une infrastructure, d'un substrat et d'un véhicule universel. Par conséquent, “il est manifestement plus facile d'abstraire la linguistique des autres aspects de la culture et de la définir séparément que de faire l'opération inverse” (149, p. 124 ; 281). Certains traits propres au langage sont liés à la situation particulière qu'il occupe par rapport à la culture ; tel est le cas, notamment, de l'acquisition du langage par les jeunes enfants et du fait que ni dans les langues anciennes ni dans les langues actuelles connues du linguiste il n'existe une différence quelconque de structure phonologique et grammaticale entre des stades relativement primitifs et des stades relativement avancés.

Les recherches approfondies de Whorf (192) suggèrent tout un réseau d'interactions fécondes entre l'arsenal de nos concepts grammaticaux et l'imagerie habituelle de notre mentalité subliminale, mythologique et poétique, mais sans nous autoriser à impliquer un rapport obligatoire quelconque entre ce code verbal et nos opérations purement cognitives, ou à rattacher notre système de catégories grammaticales à une conception ancestrale du monde.

Le cadre linguistique est l'instrument indispensable du flirt, du mariage, des règles de parenté et des tabous. Les observations fines et méticuleuses de Geneviève Calame-Griaule sur la pragmatique du langage dans la vie érotique, sociale et religieuse d'un groupe ethnique illustrent bien le rôle décisif du comportement verbal dans l'ensemble de l'anthropologie sociale (41)<sup>250</sup>. » (J.Rel. : p. 35-36).

---

aujourd'hui le langage comme un tout “en lui-même et pour lui-même” et simultanément comme une partie constitutive de notre culture et de notre société ? La linguistique devient ainsi une science à deux faces, concernée en permanence par l'interrelation des aspects de tous et de parties. »

<sup>250</sup> « Evidently, language is a constituent of culture but in the ensemble of cultural phenomena it functions as their substructure, groundwork, and universal medium. Therefore, “it is obviously easier to abstract linguistics from the remainder of culture and define it separately than the reverse” (91, p. 124 ; and especially 178). Certain peculiar features of language are connected with this particular position of language in relation to culture, especially the early acquisition of language by children and the fact that neither the ancient nor the contemporary languages of the world which are known to the linguist show any difference whatever in their phonological and grammatical structure between more primitive and more progressive stages.

Whorf's acute search (189) hints at a tangled and creative interplay between the array of our grammatical concepts and our habitual, subliminal, mythological and poetic imagery, but without authorizing as to imply some foremost compulsory relation between this verbal pattern and our purely ideational operations or to derive our system of grammatical categories from an ancestral world-view.

Le langage apparaît ici comme le « substrat » et le « véhicule » de la culture, c'est-à-dire comme un instrument. On notera, à cet égard, d'une part que le propos du deuxième paragraphe, déjà cité dans le deuxième chapitre de la première partie, est significativement différent de celui de « Why “mama” and “papa” » et de « Spatial Relationships in Slavic Adjectives », dans la mesure où les « opérations purement cognitives » y sont données comme relativement indépendantes du code verbal, et ainsi distinguées des phénomènes « sémantiques » – il s'agit alors, apparemment, des langues et non plus du langage –, mais d'autre part que, par ailleurs, le premier paragraphe assigne en revanche au langage une « situation particulière [...] par rapport à la culture », que reflètent « l'acquisition du langage par les jeunes enfants » et l'absence de toute « différence quelconque de structure phonologique et grammaticale entre des stades relativement primitifs et des stades relativement avancés », autrement dit, inversement, affirme une inhérence du langage à l'homme et une indépendance de la « culture », au sens de ce qui spécifie chaque société, à l'égard de la grammaire (donc aussi de la « sémantique », au sens large que nous donnons à ce terme dans la présente analyse) du langage. Ce double mouvement est de fait constitutif de la construction jakobsonienne du langage comme instrument, impliquant, non plus la projection d'une forme sur des objets extralinguistiques, mais bien plutôt – même si les deux démarches sont en réalité comme l'envers et l'avvers d'une pièce de monnaie – l'ancrage du langage, considéré comme instrument et construit comme structure, dans une logique extralinguistique, dont il apparaît comme le produit.

On retrouve en premier lieu, dans le cadre de cette conception instrumentale du langage, la construction du son du langage comme un objet phonique total. Il faut en effet rappeler ici ce passage de *The Sound Shape of Language*, cité plus haut :

« Il nous devient de plus en plus évident que les sons du langage pris comme un tout sont un artefact expressément construit pour le langage, et qui ont donc par définition une finalité. La notion de matière phonique “brute”, de “substance amorphe”, est purement fictive. Les sons articulés discrets n'existaient pas avant le langage, et il est parfaitement absurde d'envisager la “matière phonique” hors de toute référence à son utilisation linguistique. Le développement du langage et celui de l'appareil vocal supralaryngal chez l'homme représentent deux innovations connexes (voir Lieberman, 1975 : 35) ; c'est ainsi en particulier que l'évolution de la dentition de l'hominien a transformé la cavité orale en la meilleure chambre de résonance possible pour un usage linguistique (Sheets, 1977). Et c'est en vue de leur utilisation verbale que les sons du langage ont été formés et soumis à une organisation hiérarchique particulière<sup>251</sup>. » (J.SS : p. 41)

---

The linguistic framework of courtship, marriage, and kinship rules and taboos is their indispensable implement. The careful and exhaustive observations of Geneviève Calame-Griaule on the pragmatics of language in the erotic, societal, and religious life of a community is a telling illustration of the decisive role of verbal behavior in the entire domain of social anthropology (26). » (J.Oth. : p. 664-665).

<sup>251</sup> « More and more we realize that speech sounds as a whole are an artifact built precisely for speech and thus self-evidently goal-directed. The idea of “gross, raw” phonic matter, “amorphous substance”, is a fiction. Discrete articulated sounds did not exist before language, and it is pointless and perverse to consider such ‘phonic stuff’ without reference to its linguistic utilization. The growth of language and the development of the human supralaryngeal vocal apparatus are interconnected innovations (cf. Lieberman 1975 : 35) ; in particular the hominid dental evolution turned the oral cavity into the best resonating chamber for linguistic use (Sheets



ainsi que ce développement des *Dialogues*, également cité alors<sup>252</sup> :

« Outre les éléments indépendants, sémantico-différentiels, de la langue, qui ont une importance capitale dans l'activité de parole, les sons du langage comportent encore plusieurs types de traits qui jouent à leur tour un rôle peu négligeable. De nouveau, il faut délimiter rigoureusement le système d'éléments différentiels et les autres traits phoniques ; néanmoins, ces derniers, qu'ils soient diversement redondants ou diversement expressifs, constituent eux aussi une partie inaliénable de l'analyse linguistique. Il faut renoncer à considérer naïvement tous ces autres traits comme une matière grossière n'entrant pas dans l'horizon de la linguistique, comme une matière sans valeur linguistique. À l'heure actuelle, on conçoit naturellement le son du langage dans toute son intégrité comme un instrument artificiel de la langue, créé et existant précisément pour les tâches du langage, et qui, en dehors du langage, a été et est absent. » (J.Dial. : p. 55-56).

Les sons du langage y apparaissent en effet comme des outils élaborés par l'homme à fins d'utilisation verbale, au prix, comme nous l'avons souligné, d'une « étimologie » liée au postulat d'une forme, la « langue » des *Dialogues*, « étimologie » des sons du langage, mais par ailleurs manifestation et définition du langage lui-même. La singularité de cette « étimologie » apparaît de manière très nette dans un autre des passages que nous avons cités dans le deuxième chapitre de la première partie, extrait de « On the Identification of Phonemic Entities » (1949) :

« Since the sound matter of language is a matter organized and formed to serve as a semiotic instrument, not only the significative function of the distinctive features but even their phonic essence is a cultural artifact. Of course, it must reckon with natural limitations ; it is, to use Saussure's apt expression, "*en quelque sorte imposé par la nature*". But at the same time our organizing activity superimposes its own rules. Phonemic entities draw on the gross sound matter but readjust this extrinsic stuff, dissecting and classifying it along their own lines. Above all, the procedure is one of selection. Among a multitude of acoustico-motor possibilities, there is a restricted number upon which language chooses to set a value.

Where nature presents nothing but an indefinite number of contingent varieties, the intervention of culture extracts pairs of opposite terms. The gross sound matter knows no oppositions. It is human thought, conscious or unconscious, which draws from this sound matter the binary oppositions for their phonemic use. The term *opposition* (or correspondingly, *contrast*) is currently used in modern linguistic literature, but it is still opportune to recall the vital implications of this concept as, for instance, H. J. Pos neatly formulated them : "L'opposition n'est pas un fait isolé : c'est un principe de structure. Elle réunit toujours deux choses distinctes, mais qui sont liées de telle façon, que la pensée ne puisse poser l'une sans poser l'autre. L'unité des opposés est toujours formée par un concept, qui, implicitement, contient les opposés en lui et se divise en opposition explicite quand il est appliqué à la réalité concrète. ... L'opposition dans les faits linguistiques n'est pas un schéma que la science introduit pour maîtriser les faits, et qui resterait extérieur à ceux-ci. Son importance dépasse l'ordre épistémologique : quand la

---

1977). And it is for their verbal purpose that speech sounds were formed and submitted to a special hierarchical organization. » (J.SS : p. 33).

<sup>252</sup> Voir en outre J.SS : p. 282 [p. 235], de même cité plus haut.

pensée linguistique range les faits d'après les principes d'opposition et de système, elle rencontre une pensée qui crée ces faits mêmes.<sup>253</sup> » (J.Id. : p. 423)

et où s'opposent « nature » et « culture », matière phonique et langage, mais également « activité organisatrice », avant une mention de la « pensée humaine », créatrice des oppositions phonologiques qu'elle institue à son usage. Jakobson insiste ici sur la notion d'opposition. De fait, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, il met notamment en exergue le caractère optimal du codage linguistique, par exemple dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) :

« Loin d'être simplement une aide à la recherche, un modèle imposé par l'analyste sur la matière linguistique, les traits bivariants sont, comme l'a révélé l'étude du comportement verbal, des indices discriminatoires indispensables pour la perception de la parole. L'auditeur se trouve en fait confronté à "un nombre de décisions entre termes alternatifs". Les psychologues nous ont appris que la capacité d'identifier des stimuli d'une manière absolue est peu développée chez l'auditeur humain, de sorte que "le système auditif doit répondre à des relations" ; et la réduction du champ des possibles à quelques décisions binaires permet l'accomplissement optimum de cette tâche. Les identifications perceptives de "locuteurs natifs" "sans formation en linguistique" sont gouvernées par leur connaissance des traits distinctifs existants et de leurs probabilités de cooccurrences simultanées ou séquentielles ; parallèlement, comme les expériences de R. W. Brown et de C. Hildum le suggèrent, <sup>254</sup> la plupart des erreurs ne concernent qu'un phonème, et la plupart des changements dans un phonème n'impliquent qu'un seul trait distinctif (par exemple, passage de /p/ à /t/, /k/, /b/, ou /f/)". Ce n'est pas une connaissance consciente qui agit dans la communauté linguistique mais, comme l'a noté Sapir, "un sentiment très délicatement nuancé de réactions subtiles, éprouvées et possibles"<sup>255</sup>. » (J.Ret.1 : p. 153-154)

---

<sup>253</sup> « Comme la matière sonore du langage est une matière organisée et formée pour servir comme instrument sémiotique, non seulement la fonction significative des traits distinctifs mais même leur essence phonique est un artefact culturel. Bien sûr on doit compter avec des limitations naturelles ; cet artefact est, pour utiliser l'expression adéquate de Saussure, "en quelque sorte imposé par la nature". Mais en même temps notre activité organisatrice surperpose ses propres règles. Les entités phonologiques s'habillent de la matière phonique brute mais réajustent cette substance extrinsèque, la disséquant et la classifiant le long de leurs propres lignes. Surtout, la procédure est une procédure de sélection. Parmi une multitude de possibilités acoustico-motrices, il y en a un nombre restreint qui sont choisies par le langage pour y installer une valeur.

Là où la nature ne présente rien d'autre qu'un nombre indéfini de variétés contingentes, l'intervention de la culture extrait des paires de termes opposés. La matière phonique brute ne connaît aucune opposition. C'est la pensée humaine, consciente ou inconsciente, qui tire les oppositions binaires de cette matière phonique pour son usage phonologique. Le terme *opposition* (ou le terme correspondant de *contraste*) est utilisé couramment dans la littérature linguistique moderne, mais il est toujours opportun de rappeler les implications vitales de ce concept, telles que par exemple H. J. Pos les a nettement formulées : "L'opposition n'est pas un fait isolé : c'est un principe de structure. Elle réunit toujours deux choses distinctes, mais qui sont liées de telle façon, que la pensée ne puisse poser l'une sans poser l'autre. L'unité des opposés est toujours formée par un concept, qui, implicitement, contient les opposés en lui et se divise en opposition explicite quand il est appliqué à la réalité concrète. ... L'opposition dans les faits linguistiques n'est pas un schéma que la science introduit pour maîtriser les faits, et qui resterait extérieur à ceux-ci. Son importance dépasse l'ordre épistémologique : quand la pensée linguistique range les faits d'après les principes d'opposition et de système, elle rencontre une pensée qui crée ces faits mêmes." »

<sup>254</sup> Voir la note 1819 du deuxième chapitre de la première partie.

<sup>255</sup> « Far from being a mere aid to research, a mere model imposed by the analyst on the linguistic matter, the bivariant features are, as revealed by the study of verbal behavior, discriminative clues indispensable for speech

et dans « The Role of Phonic Elements in Speech Perception » (1966) :

« Dans toute langue, le nombre des traits est un sous-multiple restreint de celui des phonèmes de la langue, et le nombre de traits à l'intérieur de chaque phonème est inférieur au nombre total des traits manifestés dans la langue donnée. A son tour, l'inventaire des phonèmes, on l'a souvent répété, est un sous-multiple plus restreint encore du nombre des unités significatives minimales. C'est grâce au petit nombre de traits distinctifs – signaux dépourvus de signification propre et servant avant tout à distinguer des unités significatives – que l'auditeur est à même de reconnaître et de mémoriser ces composants ultimes de la séquence de parole. L'échelle dichotomique que ces traits projettent sur la matière phonique fournit un outil précieux tant pour la perception de la parole que pour l'acquisition du langage : la coprésence à l'esprit de deux termes polaires donne à l'opposition binaire plus de force que n'en aurait une dualité contingente où aucun des deux termes ne permet d'inférer quoi que ce soit quant au second (cf. Pos). Les fondements mathématiques de tels systèmes binaires opératoires ont fait l'objet d'une analyse éclairante (cf. Ungeheuer). On a montré que des signaux sonores à six variables simultanées ne pouvaient être identifiés avec précision par l'auditeur que si celui-ci savait à l'avance sur quelles dimensions il avait à porter son attention et qu'en outre dans chacune de ces dimensions, un choix binaire lui était proposé (cf. Pollack et Ficks). Il est apparu ensuite que ces conditions et conséquences étaient analogues pour la perception des phonèmes comme faisceaux de traits distinctifs simultanés, puisque aussi bien "toute distinction minimale dans un message verbal place l'auditeur dans une situation de choix binaire" (cf. Miller). En bref, "les distinctions binaires constituent un moyen de simplifier les structures sous-jacentes au mécanisme d'identification" (Licklider ; cf. Wason)<sup>256</sup>. » (J.Rol. : p. 171-172).

---

perception. The listener is actually confronted by "a number of decisions between alternatives". Psychologists have told us that the capacity to identify stimuli in an absolute way is poorly developed in the human listener, so that "the auditory system must respond to relations" (J. C. R. Licklider and G. Miller) ; and the reduction of the range of our expectations to a few-choice decisions affords the optimum fulfillment of this task (I. Pollack, P. C. Wason, N. I. Žinkin). The perceptual identification of native "subjects uninstructed in linguistics" are directed by their knowledge of the extant distinctive features and of their superpositional and sequential probabilities, and, correspondingly, as the experiments of R. W. Brown and C. Hildum suggest, "most errors involve only one phoneme and most changes of one phoneme involve only one distinctive feature (e. g. /p/ to /t/, /k/, /b/, or /f/)." It is not a conscious awareness which acts in the speech community, but, as noted by Sapir, "a very delicately nuanced feeling of subtle relations, both experienced and possible." » (J.Ret.1 : p. 648-649).

<sup>256</sup> « The number of features in any language is a small subset of the multiple of its phonemes, and the number of features within any phoneme is smaller than the total list of features displayed in the given language. The inventory of phonemes in turn, as was repeatedly stated, is a minor submultiple of the number of smallest meaningful units. Because the distinctive features, which are signals devoid of their own meaning and serving mainly to discriminate meaningful units, are limited in number, the listener is able to recognize and memorize these ultimate components of the speech sequence. The dichotomous scale imposed by them upon sound matter provides both the perception of speech and the acquisition of language with an efficient tool : the copresence of both polar terms in our mind makes binary opposition more effective than contingent duality, where neither of the two members can predict something about the other one (see Pos). The mathematical foundations of such operative binary systems have been submitted to an enlightening analysis (see Ungeheuer and Bruck). Sound signals with six simultaneous variables proved to be accurately identified by the listener only if he knew in advance what dimensions he had to focus, and if each of them faced him with a binary selection (see Pollack and Ficks). These conditions and consequences appeared to be similar to the perception of phonemes as bundles of concurrent distinctive features since "any minimal distinction in a spoken message confronts the listener with a two-choice situation" (see Miller). In short, "the binary distinctions provide a way of simplifying the patterns on which the identifying mechanism acts" (Licklider ; cf. Wason). » (J.Rol. : p. 709).

Dans *The Sound Shape of Language* comme dans « On the Identification of Phonemic Entities », la « langue » ou la « forme », apparaît liée à « l'esprit humain », qui « polarise » la matière phonique « en vue d'une utilisation efficace sous la forme d'oppositions distinctives ». Comme nous l'avons également vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Jakobson et Waugh écrivent en effet dans ce texte :

« La confrontation des universaux stricts (sans exceptions) et des quasi-universaux avec les traits distinctifs a pour résultat de mettre à jour un système de règles internes rigides. Le répertoire universel des possibilités parmi lesquelles chaque langue fait son choix reflète la capacité de l'esprit humain à polariser certains éléments sonores en vue d'une utilisation efficace sous forme d'oppositions distinctives. Or, le nombre extrêmement limité de traits distinctifs existants, non seulement dans une langue donnée, mais dans l'ensemble des langues du monde, montre qu'en dépit de leur grande variété seule une petite quantité de productions acoustico-motrices se révèlent utilisables en tant que valeurs perceptives discrètes. Ainsi, parmi les multiples éléments physiques très diversifiés que présente le babil des enfants, il en est qui ne trouvent aucun emploi dans le discours humain ou, tout au moins, dans ses unités idéationnelles, non interjectives. C'est le cas, par exemple, de la bilabiale roulée écrite *prrr* ou *brrr*, fréquente dans le babil ou comme interjection, mais dont Jespersen (1931) a noté qu'on ne la rencontre pas dans l'inventaire mondial des phonèmes. Et il décrit aussi un son intermédiaire entre [p] et [t], ou [b] et [d], ou encore [m] et [n], formé par une occlusion réalisée par la pointe de la langue sur la lèvre supérieure : "Quoique ce soit l'une des articulations favorites des enfants dans leurs premières années, on ne la retrouve pratiquement pas dans le vrai langage" ; et Jespersen ne la relève que dans l'interjection danoise ordinairement écrite *ptoi* et exprimant le dégoût. Bref, de toutes les variétés de sons que les phonéticiens savent détecter dans nos énoncés, quelques-unes seulement sont aptes à remplir la fonction discriminative de sens et, par suite, exploitables pour le système des traits distinctifs<sup>257</sup>. » (J.SS : p. 77-78).

On lit en outre plus loin :

« En outre<sup>258</sup>, l'universalité indiscutable, sans la moindre exception, de l'utilisation du chenal buccal rend insoutenable l'hypothèse selon laquelle le choix du matériau sonore aurait été fortuit, dépourvu de détermination organique, et cela en dépit du caractère récurrent de cette hypothèse, depuis la répugnance de William Dwight Whitney (1827-

---

<sup>257</sup> « The perusal of strict, exceptionless universals and near-universals in regard to the distinctive features reveals a system of rigid internal rules. The universal repertory of possibilities from which a given language makes a selection reflects the capability of the human mind to polarize certain sound elements for their efficient use as distinctive oppositions. The highly restricted number of distinctive features extant not only in a single language but also in the world's languages as a whole shows that in comparison with the great variety of acoustico-motor productions, only a very small number appear to be utilizable as discrete perceptual values. Among the multifarious physical minutiae which occur in an infant's babbling, there are elements which find no use at all in human speech or at least in its ideational, noninterjectional units. Thus both the voiced and voiceless varieties of the bilabial trill, spelled as *brrr* or *prrr* and frequent in babbling and in interjectional use, are not to be found in the world inventory of phonemes, as Jespersen noted (1931 : § 16). His survey describes a sound intermediate between [p] and [t] or [b] and [d] or [m] and [n] formed through an occlusion of the tip of the tongue with the upper lip : "yet although it's one of the articulations which children particularly enjoy in their first years of life it hardly occurs in genuine language" ; the author quotes this phonation as an expression of disgust in the Danish interjection which is usually written *ptoi* (§ 30). Even among those numerous varieties of sounds which the phoneticians are able to detect in our utterances, only a few are suitable for fulfilling the sense-discriminative function and thus for being exploited by distinctive features. » (J.SS : p. 64).

<sup>258</sup> Là encore, ce lien logique ne figure pas dans le texte anglais. Voir la note suivante.

1894) à admettre un quelconque “lien particulier entre la pensée et l’énoncé articulé” (1875) jusqu’à la question laissée ouverte par Chomsky de savoir “si l’élément phonique est ou non crucial” (1967 : 85). S’y ajoute le fait que l’ensemble des éléments audio-moteurs appelés à concourir à la discrimination du sens se révèle nettement plus restreint que ne le permettraient les capacités auditives et articulatoires de l’être humain. Il y a là une sélection ordonnée dont les principes dévoilent un souci psychobiologique du caractère optimal du cadre de communication. En outre, ce choix rend manifeste un grand nombre de règles sous-jacentes, dont les unes rendent certains éléments incompatibles à l’intérieur du même système linguistique, et dont les autres font que l’emploi de tel élément dépend de la présence simultanée de tel autre dans le système. Ainsi se trouve substantiellement limitée la variation des systèmes. Enfin, des règles, certaines obligatoires, d’autres facultatives, viennent déterminer les interrelations hiérarchiques des traits distinctifs et, ainsi, réduire l’éventail des types de systèmes utilisés, voire possibles<sup>259</sup>. » (J.SS : p. 152)

en suite de ce passage cité plus haut :

« A tous ceux qui voudraient séparer les problèmes physiologiques ou physiques que posent les traits distinctifs de l’examen de leurs fonctions linguistiques, Pierce avait répondu dès 1905 : “On peut classer les objets selon leur matière : choses en bois, choses en fer, choses en argent, etc. Mais, en général, le classement selon la *structure* vaut mieux” (8.213).

L’importance de ce concept de trait distinctif n’a cessé de devenir de plus en plus évidente avec les années, grâce aux expériences effectuées sur la perception et à la faveur des divers débats linguistiques (voir A.S. Liberman, 1974). Leur réalité perceptuelle s’est vue confirmée par la recherche neurolinguistique : “Il est de plus en plus manifeste que l’hémisphère gauche est à l’origine de la classification des phonèmes sur la base de leurs traits distinctifs, et que c’est lui qui en soutient la hiérarchie, assurant ainsi la stabilité du système phonologique de la langue” (Balonov & Deglin, 1976 : 182). Et, comme l’a démontré Blumstein (1974), “les traits sont extraits indépendamment les uns des autres au cours du processus de perception de la parole” (p. 140), et “les contrastes simples entre traits [sont] plus aisés à identifier que les contrastes doubles” (p. 344 ; voir Blumstein & Cooper, 1972). D’autre part, on a vu sortir des résultats intéressants de l’analyse des désordres aphasiques et des troubles qu’ils engendrent au niveau des traits, en rapport avec des lésions corticales de certaines régions postérieures et antérieures des “aires du langage”, sources de détérioration de l’organisation respectivement paradigmatique et syntagmatique (voir Luria, 1973, 1976 ; Vinarskaja, 1971 ; Lecours et Rouillon, 1976 ; RJ, I : 1971). Hans-Lukas Teuber (1916-1977) le disait : “Les ‘traits

---

<sup>259</sup> « The indisputable universality of buccal sound production in all speech communities renders untenable the assumption that the choice of sound matter would be fortuitous rather than organic, even though such an assumption has repeatedly emerged in the linguistic literature, from the reluctance expressed by William Dwight Whitney (1827-1894) to admit any “peculiar connection between thought and articulate utterance” (1875) to the question left open by Chomsky of “whether the sound part is crucial” (1967 : 85). The severe restriction of audio-motor elements called to serve for sense discrimination in the language of the world reveals a significantly smaller set than the articulatory and auditory capacities of human beings could allow. The principles of this ordered selection disclose a psychobiological regard for the optimal framework of communication. Moreover, the selection exhibits a considerable number of underlying rules which render certain of these elements incompatible within one and the same system of language and rules which make use of a given element dependent on the copresence of a certain other components within the same system. These two types of implicational rules, one excluding the coexistence and the other implying the solidarity of components, substantially restrict the variety of systems. Rules, some compulsory, some optional, determine the hierarchical interrelation of distinctive features and reduce the diversity of usual and even of possible types of systems. » (J.SS : p. 126).

distinctifs' devraient être plus qu'un schéma universel de classification des phonèmes, avec toute leur diversité ; ils devraient être 'réels', c'est-à-dire correspondre à des mécanismes neurologiques universels de production *et* de perception des sons du langage" (1974).

Il est vrai que la subtile intrication des réseaux que sous-tendent les traits distinctifs peut donner l'impression d'une sorte de prestidigitatation, machinée par l'observateur. Mais, en réalité, c'est le langage lui-même qui ne cesse de nous surprendre par la complexité de ses tours, c'est lui le prestidigitateur<sup>260</sup>. » (J.SS : p. 151-152).

Or, de même, il s'agit ici non seulement du « langage », caractérisé comme un « prestidigitateur », mais également d'un « souci psychobiologique du caractère optimal du cadre de communication » qui rend compte du langage comme ensemble de traits distinctifs et de lois panchroniques de structuration. L'affirmation du caractère phonique du langage – de « l'universalité indiscutable, sans la moindre exception, de l'utilisation du chenal buccal », qui « rend insoutenable l'hypothèse selon laquelle le choix du matériau sonore aurait été fortuit, dépourvu de détermination organique<sup>261</sup> » – est relativement récurrente dans le corpus jakobsonien. On la trouve en premier lieu dans « Phonology and Phonetics » (1955), dans le cadre d'une réfutation de la thèse hjelmslevienne du caractère purement formel du langage. On lit en effet dans ce texte :

« Quant à l'exigence théorique elle-même, elle est née de l'hypothèse que, dans le langage, la forme s'oppose à la substance comme une constante à une variable. Si la substance sonore était une simple variable, alors la recherche des invariants linguistiques exigerait effectivement qu'elle soit exclue. Mais qu'il soit possible de traduire la même forme linguistique d'une substance phonique en une substance graphique, par exemple en une notation phonématique, ne prouve pas que la substance phonique, comme d'autres

---

<sup>260</sup> « All those who try to separate the physiological or the physical questions of the distinctive features from the inquiry into their linguistic functions will find a foresighted reply made by Peirce in 1905 : "We may classify objects accordingly to their matter : as wooden things, iron things, silver things, etc. But classification according to *structure* is generally more important" (8.213).

Through the last decades the significance of the concept of distinctive features has become increasingly apparent, both through perceptual experiments and through linguistic debates (cf. A.S. Liberman 1974). Neurolinguistic investigations strikingly corroborate the perceptual reality of the distinctive features : "It becomes evident that as a rule the left hemisphere brings about the classification of phonemes on the basis of their distinctive features and supports the hierarchy of these features ensuring the stability of the phonological system of language" (Balanov & Deglin 1976 : 182). As demonstrated by Blumstein (1974), "features are independently extracted during the speech perception process" (p. 140), and "single feature contrasts [are] easier to identify than double feature contrasts" (p. 344 ; and cf. Blumstein & Cooper 1972). The specification of aphasic disorders and of their typical feature disturbances in connection with cortical lesions of certain posterior and anterior parts of the "speech areas" showing deteriorations of the paradigmatic and syntagmatic organization respectively has gradually brought appreciable results (see Luria 1973, 1976 ; Vinarskaja 1971 ; Lecours & Rouillon 1976 ; RJ 1971). As Hans-Lukas Teuber said, "the 'distinctive features' would be more than a universal schema for classifying phonemes, in all their diversity across languages ; the features would be 'real', in the sense of being universal neuronal mechanisms for producing *and* for perceiving sounds of speech" (1976).

The clever intricacy of the networks which the distinctive features underlie can give the superficial impression of being hocus-pocus, contrived by the investigator, yet it is in fact language itself which surprises the student with its intricate, one could even say hocus-pocus, tricks. » (J.SS : p. 125-126).

<sup>261</sup> On lit dans le texte anglais : « that the choice of sound matter would be fortuitous rather than organic ». La traduction française nous semble avoir le grand inconvénient de désambiguïser le propos, là où l'opposition *fortuitous/organic* impose les deux sens de « biologique » ou « physiologique » d'une part, « systématique », « motivé », d'autre part.

“substances de l’expression largement différentes”, est une simple variable. Par opposition à la parole, phénomène universel, l’écriture phonétique ou phonématique est un code occasionnel, accessoire, qui implique normalement la possibilité, pour ses usagers, de le traduire dans le code phonique sous-jacent, tandis que la capacité inverse, celle de transposer des paroles en lettres, est une faculté secondaire et beaucoup moins commune. Ce n’est qu’après avoir maîtrisé le langage parlé que l’on apprend à lire et à écrire. Il y a une différence cardinale entre les phonèmes et les unités graphiques. Chaque lettre véhicule une désignation *spécifique* – dans une orthographe phonématique, elle désigne d’habitude un des phonèmes ou une certaine série limitée de phonèmes, tandis que les phonèmes ne désignent qu’une pure *altérité* (cf. 2.3.). Les signes graphiques qui servent à interpréter les phonèmes ou d’autres unités linguistiques représentent ces unités, comme diraient les logiciens. Cette différence a des conséquences considérables qui se marquent dans les structures fondamentalement dissemblables des lettres et des phonèmes. Les lettres ne reproduisent jamais complètement les différents traits distinctifs sur lesquels repose le système phonématique, et négligent infailliblement les relations structurales entre ces traits.

Il n’y a rien dans la société humaine qui ressemble à une supplantation du code parlé par ses répliques visuelles ; on voit seulement s’ajouter à ce code des auxiliaires parasites, tandis que le code parlé, constamment et inaltérablement, continue à fonctionner. Il est tout aussi impossible de soutenir que la forme linguistique est manifestée par deux substances équipollentes – graphique et phonique – que de prétendre que la forme musicale est manifestée par deux variables – les notes et les sons. Car, de même qu’on ne peut abstraire la forme musicale de la matière sonore qu’elle organise, de même la forme, en phonématique, doit être étudiée en relation avec la matière sonore que le code linguistique choisit, réadapte, dissèque et classifie selon ses propres voies. Comme les échelles musicales, les structures phonématiques constituent une intervention de la culture dans la nature, un artifice qui impose des règles logiques au continuum sonore<sup>262</sup>. » (J.PP : p. 116-117).

---

<sup>262</sup> « As to the theoretical requirement itself, it arose from the assumption that, in language, form is opposed to substance as a constant to a variable. If the sound substance were a mere variable, then the search for linguistic invariants would indeed need to expunge it. But the possibility of translating the same linguistic form from a phonic substance into a graphic substance, e.g. into a phonetic notation or into an approximately phonemic spelling system, does not prove that the phonic substance, like other “widely different expression substances”, is a mere variable. In contradistinction to the universal phenomenon of speech, phonetic or phonemic writing is an occasional, accessory code that normally implies the ability of its users to translate it into its underlying sound code, while the reverse ability, to transpose speech into letters, is a secondary and much less common faculty. Only after having mastered speech does one graduate to reading and writing. There is a cardinal difference between phonemes and graphic units. Each letter carries a SPECIFIC designation – in a phonemic orthography, it usually designates one of the phonemes or a certain limited series of phonemes, whereas phonemes designate nothing but mere OTHERNESS (cf. 2.3). Graphic signs that serve to interpret phonemes or other linguistic units stand for these units, as the logician would say. This difference has far-reaching consequences for the cardinally dissimilar patterning of letters and phonemes. Letters never fully reproduce the different distinctive features on which the phonemic pattern is based and unfailingly disregard the structural relationship of these features.

There is no such thing in human society as the supplantation of the speech code by its visual replicas, but only a supplementation of this code by parasitic auxiliaries, while the speech code constantly and unalterably remains in effect. It is no more possible to state that linguistic form is manifested in two equipollent substances – graphic and phonic – than to maintain that musical form is manifested in two variables – notes and sounds. For just as musical form cannot be abstracted from the sound matter it organizes, so form in phonemics is to be studied in relation to the sound matter which the linguistic code selects, readjusts, dissects and classifies along its own lines. Like musical scales, phonemic patterning is an intervention of culture in nature, an artifact imposing logical rules upon the sound continuum. » (J.PP : p. 474-475).

Nous avons déjà cité et commenté ce passage dans le deuxième chapitre de la première partie, où nous avons souligné l'empirisme de l'argumentation. Jakobson et Halle se fondent sur le constat de l'universalité du langage parlé en regard du langage écrit et sur celui de la dépendance du code écrit à l'égard du code oral pour caractériser la « forme » linguistique comme une forme phonique, là où il faudrait rendre raison de cette primauté de l'oral. L'argument reviendra ensuite dans « Verbal Communication » (1972) :

« La langue écrite est une transformation évidente de la langue parlée. Tous les êtres humains sains parlent, mais près de la moitié des habitants du monde sont totalement illettrés, et l'usage effectif de la lecture et de l'écriture n'est l'atout que d'une faible minorité. Cependant, même alors, l'alphabétisme est une acquisition secondaire. Quel que soit le système d'écriture employé, il se réfère généralement à la langue parlée. A côté des<sup>263</sup> invariants communs au langage oral et écrit, chacun de ces deux systèmes présente dans sa composition et dans son emploi un nombre de particularités pertinentes. En particulier, les propriétés qui dépendent du caractère spatial des textes écrits les séparent de la structure purement temporelle des énoncés oraux. L'étude comparative de ces deux structures linguistiques et de leurs rôles dans la communication sociale représente une tâche urgente qu'on ne peut négliger plus longtemps<sup>264</sup>. » (J.Ver. : p. 89).

Le problème vient en premier lieu de ce postulat d'une « forme », qui vient en lieu et place de toute définition de la langue, et que, circulairement, l'on donc retrouve *in fine* dans « Phonology and Phonetics » comme « étimologie » de la forme linguistique préalablement caractérisée comme forme inséparable de la matière phonique : « Il est tout aussi impossible de soutenir que la forme linguistique est manifestée par deux substances équipollentes – graphique et phonique – que de prétendre que la forme musicale est manifestée par deux variables – les notes et les sons. Car, de même qu'on ne peut abstraire la forme musicale de la matière sonore qu'elle organise, de même la forme, en phonématique, doit être étudiée en relation avec la matière sonore que le code linguistique choisit, réadapte, dissèque et classifie selon ses propres voies. Comme les échelles musicales, les structures phonématiques constituent une intervention de la culture dans la nature, un artifice qui impose des règles logiques au continuum sonore. » L'explication ne saurait alors autrement se formuler qu'en termes de « souci psychobiologique », c'est-à-dire, comme il apparaît ici, de construction de la langue comme structure. On lit ainsi également dans *The Sound Shape of Language* :

« On voit réapparaître de temps en temps l'idée que le choix par l'homme de la parole orale comme forme privilégiée du verbe ne serait au fond qu'un pur accident. Voilà qui ressemble à une plaisanterie, si l'on considère la réelle universalité du langage parlé. La parole orale repose sur des dispositifs acoustico-moteurs universellement élaborés et à la disposition de tout être humain normalement constitué, et de l'être humain seulement,

---

<sup>263</sup> Voir la note 2713 du deuxième chapitre de la première partie.

<sup>264</sup> « Written language is an evident transform of oral speech. All sane human beings talk, but almost half of the world's people are totally illiterate and the actual use of reading and writing is an asset of a scarce minority. Yet even then literacy is a secondary acquisition. Whatever script is employed, as a rule it refers to the spoken word. Along with invariants common to the oral and written language, each of the two systems in its constitution and use shows a number of pertinent peculiarities. In particular, those properties that depend on the spatiality of written texts separate them from the purely temporal structure of oral utterances. The comparative study both of verbal patterns and of their role in social communication is an urgent task that can no longer be neglected. » (J.Ver. : p. 91).



disponibilité intimement liée, d'une part, à la nécessité qui s'impose à tout enfant de se conformer à un modèle adulte pour acquérir une langue et, d'autre part, au fait que toute langue utilisée par ce modèle peut justement être maîtrisée par l'enfant qui l'apprend<sup>265</sup>. » (J.SS : p. 89)

passage où la pétition de principe apparaît de manière très nette, dans la mesure où la conformation à un modèle se double de la conformité à des capacités natives, de même que de l'universalité est inférée l'existence de « dispositifs acoustico-moteurs universellement élaborés ». Un passage révélateur, à cet égard, est cet autre développement du même ouvrage :

« Il existe un système de remplacement que l'on nomme le "langage des signes". Etiquette trompeuse, qui obscurcit le fait que le langage "naturel" est fait lui aussi de signes (verbaux en l'occurrence) et que le langage en général relève de la science des signes, alias sémiotique. Quoi qu'il en soit, ce "langage des signes" constitue un sujet important et structurellement intéressant. Mais aussi un sujet qu'une étude des universaux peut aisément négliger, compte tenu du fait que, comme l'a noté William C. Stokoe (1975), "la proportion des locuteurs natifs aux 'signaleurs' natifs est environ de dix mille à un".

Beaucoup plus importante est l'écriture, importance qui ne doit toutefois pas faire oublier qu'elle n'est après tout qu'une réalisation secondaire, au sens de dérivée. D'autant que la moitié ou presque de la population mondiale est encore totalement illettrée, et que la pratique réelle, habituelle, de l'écriture et de la lecture reste l'apanage d'une petite minorité. Selon les chiffres officiels de l'U. N. E. S. C. O., le nombre d'illettrés s'élevait à la fin des années soixante à environ 800 millions de personnes, sur une population adulte totale de 2225 millions. Et l'on rencontre exceptionnellement des producteurs-récepteurs de messages écrits à l'exclusion de tout autre. Aussi convient-il de distinguer en fait entre les locuteurs-auditeurs qui traitent uniquement des messages oraux et ceux qui, en outre, ont recours à la lecture et à l'écriture. Entre ces deux variétés d'utilisateurs du langage, il existe un certain nombre de différences caractérogiques qui ont conduit des chercheurs tels que J. Goody et I. Watt (1963) à séparer la sociologie, science de l'homme comme espèce écrivante, de l'anthropologie sociale, science de l'homme comme animal parlant.

Le fait est qu'une écriture logographique telle que la chinoise produit une certaine autonomisation du mot écrit par rapport à la parole (cf. Karlgren, 1962) ; mais, même dans ce cas, la lecture exige à un degré appréciable un recodage en sons du langage. Comme le montrent les expériences, "la lecture phonétique de symboles non phonétiques comme les caractères chinois indique que, même si le stimulus visuel peut être suivi directement d'un déchiffrement lexical, le recodage linguistique reste nécessaire pour la mémorisation" (Tzeng *et al.*). Et il est intéressant de noter que la performance des lecteurs "s'est vue diminuée par l'introduction de similitudes phonémiques dans les matériaux présentés", cela en dépit de l'évidente disparité graphique des unités phonologiquement ressemblantes. Un système alphabétique, en revanche, incite nécessairement ses utilisateurs à l'associer très étroitement à la parole et, par suite, à transposer l'écrit en une performance orale. Il est d'ailleurs caractéristique que la

---

<sup>265</sup> « There emerges from time to time the view of oral speech as a mere accidental human choice for verbal shape. This bias seems facetious when confronted with the genuine universality of spoken language. Oral speech rests upon universally elaborated acoustico-motor instrumentalities which are at the disposal of all sane human, and only human, offspring of the globe. This availability is inseparably tied to the necessity for all children of the world to follow an adult model in acquiring a language and to the fact that any extant language used by this model is masterable by the infant learner. » (J.SS : p. 73).

première étape de l'apprentissage de la lecture soit celle de la lecture à haute voix, l'intériorisation constituant un processus ultérieur. On connaît l'exemple du jeune saint Augustin, surpris de voir son maître lire un livre en silence, sans bouger les lèvres. Et, dans une bande dessinée récente, un enfant demande à son père : "Papa, comment tu fais pour lire tout seul ?" – "Qu'est-ce que tu veux dire ?" – "Je veux dire, quand tu lis tout seul, comment tu fais pour savoir ce que ça dit, puisque t'entends rien ?"<sup>266</sup> » (J.S.S. : p. 90-91).

Ce développement est en effet tout à fait remarquable. Jakobson et Waugh y regrettent la dénomination « langage des signes » pour le « système de remplacement » qu'est le langage des sourds-muets. C'est selon eux une « [é]tiquette trompeuse, qui obscurcit le fait que le langage "naturel" est fait lui aussi de signes (verbaux en l'occurrence) et que le langage en général relève de la science des signes, alias sémiotique ». La remarque témoigne d'une problématique sémiotique, non linguistique, dont l'enjeu apparaît aussitôt : le langage étant défini comme type de système de signes, le langage des signes devient « un sujet important et structurellement intéressant », là où, malgré son caractère dérivé, il devrait conduire à s'interroger sur la nature de la langue. Dans ce cadre, la généralité ne peut être obtenue que par incomplétude volontaire – « Mais aussi un sujet qu'une étude des universaux peut aisément négliger, compte tenu du fait que, comme l'a noté William C. Stokoe (1975), "la proportion des locuteurs natifs aux 'signaleurs' natifs est environ de dix mille à un" » – ou par

---

<sup>266</sup> « There is a substitutive system called "sign language". This label is deceptive since it obscures the fact that "natural" language likewise consists of signs (in this case verbal signs) and that in general language is a topic of the science of signs, alias semiotics. In any case, so-called "sign language" is a humanly important and structurally attractive topic, but as William C. Stokoe noted (1975), "the proportion of native speakers to native signers is about ten thousand to one" and thus in the study of *universal* human speech this marginal system may be left aside.

Despite the enormous importance of reading and writing, we must take into account the omnipresent fact that these are but a secondary attainment in human life. Moreover, almost half the world's people are still totally illiterate and the actual use of reading and writing is the asset of a scarce minority. At the end of the sixties, according to official UNESCO data, the number of illiterates had risen by almost 60 millions to about 800 million, out of a total adult population of 2,225,000,000. Since producers and receivers of written messages exclusively are exceptional, we must distinguish the speakers and listeners of mere oral messages from those who have recourse to reading and writing also. Between these two varieties of language users there are a number of characterological differences which have even led some investigators such as Goody & Watt (1963) to distinguish sociology, the science of man as writing species, from social anthropology, the science of man as a merely talking animal.

It is true that a logographic script such as the Chinese one leads to a certain autonomization of the written word vs. speech (cf. Karlgren 1962), but even the reading of Chinese characters requires, to a high degree, their recoding into speech sounds. As experiments show, "the phonetic reading of visually presented nonphonetic symbols such as Chinese characters suggests that even if lexical readout may occur directly from visual input, speech recoding is still needed for the working memory stage" (Tzeng et al. 1977). It is interesting that in spite of evident graphic differences the reader's performance "was found to be impaired by the introduction of phonemic similarity into the test materials". But an alphabetic system necessarily prompts its user to associate it, to a high degree, with speech and to transpose the script into an oral performance. It is characteristic that the first stage of learning to read is reading out loud, and that the internalization of reading is a secondary, later process. An instructive and popular example is St. Augustine's account of his youthful surprise at finding his master reading a book silently and without moving his lips. In a recent comic strip, a youngster asks :

"Daddy, how can you read to yourself?"

"What do you mean ?"

"I mean if you read to yourself, how do you know what it *says* if you don't *hear* anything ?" » (J.S.S. : p. 74-75).

généralisation empirique, celle de l'argument de « Phonology and Phonetics » et de « Verbal Communication » : l'écriture n'est qu'une « réalisation secondaire, au sens de dérivé », peu répandue alors que le langage parlé est universel, et dépendante de la réalisation orale ; son existence détermine seulement deux types distincts de locuteurs, à étudier comme tels. C'est également une perspective sémiotique qu'adopte Jakobson dans « De la relation entre signes visuels et auditifs », seul texte où il s'attache à une explication de la primauté de l'oral dans le langage. Il y pose la question suivante :

« Nous avons signalé une question troublante, à savoir, comment il se fait que la peinture ou la sculpture non objectives, non figuratives, abstraites, continuent à susciter des attaques violentes, du mépris, de la raillerie, des invectives, de l'ahurissement et vont même parfois jusqu'à provoquer des mesures d'interdiction, de censure, alors que les appels en faveur de l'imitation de la réalité extérieure sont de rares exceptions tout au long de l'histoire de la musique ?

Cette question trouve un parallèle dans une autre énigme notoire : pourquoi le langage parlé est-il le seul moyen de communication qui soit universel, autonome et fondamental ? Tous les hommes parlent, à l'exception de ceux qui sont affectés de troubles pathologiques. L'incapacité de parler (*aphasia universalis*) est un état pathologique. Par contre, l'analphabétisme est une condition sociale répandue et même généralisée dans certains groupes. Comment se fait-il que les systèmes de signes visuels soient, ou bien confinés à un rôle accessoire, auxiliaire, comme celui des gestes et des mimiques du visage, ou bien que – pour les lettres et les glyphes par exemple – ces ensembles sémiotiques constituent, dans la terminologie de J. Lotz, des formations parasitaires, des superstructures facultatives ajoutées au langage parlé et impliquant son acquisition antérieure ? Dans la formulation succincte de E. Sapir, « le langage phonétique a le pas sur tous les autres symbolismes de communication, qui, par comparaison, sont tous soit substitutifs, comme l'écriture, soit tout à fait additionnels, comme le geste qui accompagne la parole ». Ces faits demandent à être élucidés<sup>267</sup>. » (J.Vis. : p. 105-106).

---

<sup>267</sup> « Why does nonobjective, nonrepresentational, abstract painting or sculpture still meet with violent attacks, contempt, jeers, vituperation, bewilderment, sometimes even prohibition, whereas calls for imitations of external reality are rare exceptions in the perennial history of music ?

This question is paralleled by another notorious puzzle : Why is audible speech the only universal, autonomous and fundamental vehicle of communication ? Visual sign patterns are either confined to a merely concomitant, subsidiary role, such as gestures and facial expressions, or – e.g., letters and glyphs – these semiotic sets constitute, in J. Lotz' terminology, parasitic formations, optional superstructures imposed upon spoken language and implying its earlier acquisition. In E. Sapir's succinct formulation, "phonetic language takes precedence over all other kinds of communicative symbolism, all of which are, by comparison, either substitutive, like writing, or excessively supplementary, like the gesture accompanying speech". » (J.Vis.1 : p. 334) « I have mentioned one puzzling question, namely, why abstract painting surprises and sometimes even provokes prohibitive measures and obstructions against it. Another question which likewise cannot be answered immediately but demands a reply is that of the universality of audible speech. [« J'ai mentionné une question curieuse, à savoir, pourquoi la peinture abstraite surprend et parfois même entraîne des mesures prohibitives et des obstacles contre elle. Une autre question à laquelle de même on ne peut répondre immédiatement mais qui demande une réponse est celle de l'universalité du discours audible. »] All human beings except those with pathological conditions speak. Speechlessness (*aphasia universalis*) is a pathological state. On the other hand, illiteracy is a widespread, in some ethnic groups even general, social condition. Why is it that visual word messages are, so to say, a superstructure, a "parasitic formation" upon the universal phenomenon of spoken language ? Why are all other forms of human communication only secondary and optional ? Either they are, as in the case of writing, mere substitutes for oral communication, or they are only concomitant, subsidiary vehicles, like, for example, gestures or facial expressions. [« Comment se fait-il que les messages de mots visuels soient, pour ainsi dire, une superstructure, une "formation parasite" par-dessus le phénomène universel

La réponse est formulée en termes de types de signes. Rappelons en effet ce développement, cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Si l'on se sert de la division des signes en index, icônes et symboles de C. S. Peirce, on peut dire que, pour celui qui l'interprète, un index est associé à son objet par une contiguïté effective, existentielle, et une icône par une ressemblance effective, alors qu'il n'existe pas de lien existentiel contraignant entre les symboles et les objets auxquels ils se réfèrent. Un symbole fonctionne "en vertu d'une loi". Des règles conventionnelles sous-tendent les relations existant entre les divers symboles d'un seul et même système. Le lien qui existe entre le signifiant sensible d'un symbole et son signifié intelligible (traduisible) repose sur une contiguïté apprise, acceptée, usuelle. La structure des symboles et des index implique donc une relation de contiguïté (artificielle dans le premier cas, physique dans le second), alors que l'essence des icônes réside dans la similitude. D'autre part, l'index est le seul signe qui, à l'opposé de l'icône et du symbole, implique la coprésence réelle de son objet. A proprement parler, la différence essentielle entre les trois types de signes réside plutôt dans la hiérarchie de leurs propriétés elles-mêmes. Ainsi, toute peinture, selon Peirce, "est largement conventionnelle dans son mode de représentation", et pour autant que "des règles conventionnelles soutiennent la ressemblance", un tel signe peut être considéré comme une *icône symbolique*. D'autre part, le rôle pertinent que les *symboles iconiques* et *indicateurs* jouent dans le langage attend toujours un examen approfondi<sup>268</sup>. » (J.Vis. : p. 106-107).

On lit ensuite :

« Dans notre expérience quotidienne, les index visuels sont bien plus reconnaissables et bien plus largement utilisés que les index auditifs. De même, les icônes auditives, c'est-à-dire les imitations de sons naturels, sont mal reconnues et guère utilisées. D'autre part, le caractère universel de la musique, le rôle fondamental de la parole dans la culture humaine et, finalement, une simple référence à la prédominance du mot et de la musique à la radio suffisent à prouver que la conclusion d'Aronson quant à la suprématie de la vue sur l'ouïe dans notre vie culturelle ne vaut que pour les index et les icônes, et non pour les symboles.

Nous avons tendance à réifier les signes visuels, à les relier à des objets, à attribuer de la *mimésis* à de tels signes et à les considérer comme des éléments d'un "art imitatif". A toutes les époques, des peintres ont projeté des éclaboussures ou des taches d'encre ou

---

du langage parlé ? Pourquoi toutes les autres formes de communication humaine ne sont-elles que secondaires et optionnelles ? Soit elles sont, comme dans le cas de l'écriture, de simples substituts de la communication orale, soit elles sont seulement des véhicules concomitants, subsidiaires, comme, par exemple, les gestes ou les expressions faciales. »] These facts demand elucidation. » (J.Vis.2 : p. 340).

<sup>268</sup> « Using C. S. Peirce's division of signs into indexes, icons and symbols, one may say that for the interpreter an index is associated with its object by a factual, existential contiguity and an icon by a factual similarity, whereas there is no compulsory existential connection between symbols and the objects they refer to. A symbol acts "by virtue of a law". Conventional rules underlie the relations between the diverse symbols of one and the same system. The connection between the sensuous *signans* of a symbol and its intelligible (translatable) *signatum* is based on a learned, agreed upon, customary contiguity. Thus the structure of symbols and indexes implies a relation of contiguity (artificial in the former case, physical in the latter), while the essence of icons consists in similarity. On the other hand, the index, in contradistinction to the icon and symbol, is the only sign which necessarily involves the actual copresence of its object. Strictly speaking, the main difference among the three types of signs is rather in the hierarchy of their properties than in the properties themselves. Thus any painting, according to Peirce, "is largely conventional in its mode of representation", and as long as "likeness is aided by conventional rules", such a sign may be viewed as a *symbolic icon*. On the other hand, the pertinent role played in language by *iconic* and *indexical symbols* still awaits a thorough examination. » (J.Vis.1 : p. 335).

de couleur, et ont essayé de les visualiser comme des visages, des paysages ou des natures mortes. Combien de fois des brindilles cassées, des rainures dans des pierres ou d'autres sinuosités naturelles, des courbes et des taches, ne sont pas pris pour des représentations d'objets ou d'êtres ! Cette tendance universelle, inhérente, explique pourquoi un spectateur naïf qui regarde une peinture abstraite suppose instinctivement qu'il s'agit d'une sorte de peinture-rébus et s'irrite ensuite lorsqu'il ne peut trouver de réponse à cette énigme imaginaire. Incapable de découvrir ce que l'œuvre est "supposée représenter", le spectateur déçu conclut que "ce n'est que du barbouillage !" <sup>269</sup>. » (J.Vis. : p. 107)

puis, comme nous l'avons également vu dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Les perceptions visuelles et auditives se produisent visiblement dans l'espace et dans le temps, mais la dimension spatiale prime dans le cas des signes visuels, et la dimension temporelle dans celui des signes auditifs. Un signe visuel complexe comprend une série de composants simultanés, alors qu'un signe auditif complexe est formé en principe d'une série de constituants successifs. Les accords, la polyphonie, et, l'orchestration, sont des manifestations de la simultanéité dans la musique, alors que le rôle dominant est assumé par la séquence. On a parfois mal interprété la primauté de la succession dans le langage comme linéarité du langage. Cependant, les phonèmes, faisceaux de traits distinctifs simultanés, révèlent le second axe de toute séquence verbale. Du reste, c'est le dogme de la linéarité qui incite ceux qui y adhèrent à associer une telle séquence à une chaîne de Markov et à négliger la structure hiérarchique de toute construction syntaxique.

Il existe une différence frappante entre une représentation essentiellement spatiale, visible d'un seul coup, et le flux musical ou verbal qui se déroule dans le temps et qui excite notre ouïe d'une manière consécutive. Même un film exige à tout moment une perception simultanée de sa composition spatiale. Pour être produite, suivie et retenue, la séquence verbale ou musicale doit remplir deux exigences fondamentales : présenter une structure systématiquement hiérarchique, et être analysable en composants ultimes,

---

<sup>269</sup> « In our everyday experience the discriminability of visual indexes is much higher, and their use much wider, than the discernment and utilization of auditory indexes. Likewise, auditory icons, i.e. imitations of natural sounds, are poorly recognized and scarcely utilized. On the other hand, the universality of music, the fundamental role of speech in human culture, and, finally, a mere reference to the predominance of word and music in radio suffice to prove that Aronson's conclusion as to the supremacy of sight over hearing in our cultural life is valid only for indexes or icons, and not for symbols.

We are prone to reify visual stimuli by identifying any object catching our eye. One may note a widespread tendency to interpret various spots, blotches or broken roots and twigs as effigies of animate nature, landscape or still life, in short, as imitative art. This inherent inclination to convert any visual image into some natural object occasions an instinctive approach to abstract paintings as if they were puzzle pictures, and hence gives rise to a naive anger when no answer to the supposed riddle can be found. [« Nous avons tendance à réifier les stimuli visuels en identifiant tout objet attirant notre œil. Il faut noter une tendance répandue à interpréter les diverses éclaboussures, tâches, ou les racines et brindilles brisées comme des effigies de nature animée, des paysages ou des natures mortes, en résumé, comme de l'art imitatif. Cette inclination inhérente à convertir toute image visuelle en un objet naturel est cause d'une approche instinctive des peintures abstraites comme si elles étaient des images énigmatiques, et de là donne naissance à une colère naïve quand aucune réponse ne peut être trouvée à cette devinette supposée. »] » (J.Vis.1 : p. 335-336) et « We observe a strong and conspicuous tendency to reify visual signs, to connect them with objects, to ascribe mimesis to such signs, and to view them as elements of an "imitative art". Painters of all periods have splashed blotches or spots of ink or color and tried to visualize them as faces, landscapes or still lifes. How often broken twigs, furrows in stones or other natural bends, crooks and patches are taken for representations of things or beings. This universal, innate tendency explains why a naive spectator when looking at an abstract painting subconsciously assumes it to be a kind of puzzle picture and then loses his temper when unable to discover what this work "is supposed to represent" and concludes that "this is just a mess !" » (J.Vis.2 : p. 341).

discrets et strictement modelés et définis pour leur rôle. C'est précisément le cas des traits distinctifs dans le langage et c'est de même vrai en ce qui concerne les notes dans n'importe quel type de gamme musicale. Thomas d'Aquin a clairement formulé la même idée. Lorsqu'il définit les traits caractéristiques que présentent les composants phoniques du langage, il déclare que ce sont des *significantia artificialiter*. Ils fonctionnent comme unités significatives dans un arrangement artificiel. Un tel système de structures hiérarchiques contraignantes n'existe pas en peinture. Il n'y a pas de superposition ou de stratification obligatoire comme on en trouve dans le langage et dans la musique. Discutant des problèmes de la perception visuelle lors d'une rencontre scientifique, Walter Rosenblith, qui était bien au fait des recherches linguistiques sur les traits distinctifs, fit pertinemment l'observation suivante : "Quel dommage que nous ne trouvions pas dans notre expérience visuelle d'éléments équivalents aux traits distinctifs. Combien il serait plus facile de disséquer et de décrire les perceptions visuelles." Il ne s'agit pas d'une différence fortuite mais d'une propriété cardinale, spécifique, inhérente aux systèmes de signes temporels, séquentiels, auditifs<sup>270</sup>. » (J.Vis. : p. 107-108).

---

<sup>270</sup> « Both visual and auditory perception obviously occur in space and time, but the spatial dimension takes priority for visual signs and the temporal one for the auditory signs. A complex visual sign involves a series of simultaneous constituents, while a complex auditory sign consists, as a rule, of serial successive constituents. Chords, polyphony, and orchestration are manifestations of simultaneity in music, while the dominant role is assumed by the sequence. The primacy of successivity in language has sometimes been misinterpreted as linearity. Yet phonemes, simultaneous bundles of distinctive features, reveal the second axis of any verbal sequence. Moreover, it is the linearity dogma which prompts its adherents to associate such a sequence with a Markov chain and to overlook the hierarchical arrangement of any syntactic construction.

There is a striking difference between a primarily spatial, simultaneously visible picture and a musical or verbal flow which proceeds in time and successively excites our audition. Even a motion picture continually calls for simultaneous perception of its spatial composition. The verbal or musical sequence, if it is to be produced, followed and remembered, fulfills two fundamental requirements – it exhibits a consistently hierarchical structure and is resolvable into ultimate, discrete, strictly patterned components designed ad hoc (or, in Thomas Aquinas's terminology, *significantia artificialiter*). No similar components underlie visual sign sets, and even if some hierarchical arrangements appears, it is neither compulsory nor systematic. It is the lack of these two properties that disturbs and rapidly fatigues us when we watch an abstract film, and which inhibits our perceptive and mnemonic abilities. » [« (ou, dans la terminologie de Thomas d'Aquin, *significantia artificialiter*). Aucun composant similaire ne sous-tend les ensembles de signes visuels et même si un arrangement hiérarchique apparaît, il n'est ni obligatoire ni systématique. C'est l'absence de ces deux propriétés qui nous dérange et nous fatigue rapidement quand nous regardons un film abstrait, et qui inhibe nos capacités perceptives et mnésiques. »] (J.Vis.1 : p. 336), et « It is clear that all the phenomena we have mentioned occur in both space and time. In visual signs it is the spatial dimension which takes priority, whereas the temporal dimension takes priority in auditory signs. Auditory signs act in a time sequence. Every complex visual sign, for example every painting, presents a simultaneity of various components, whereas the time sequence appears to be the fundamental axis of speech. Of course, one should not draw the frequently suggested but oversimplified conclusion that speech displays a purely linear character. It cannot be considered a unidimensional chain in time. It is a successive chain of phonemes, but phonemes are simultaneous bundles of concurrent distinctive features, and language exhibits also other structural properties which prohibit regarding speech as mere linearity. Nonetheless, the predominantly sequential character of speech is beyond doubt, and this primacy of successivity must be analyzed.

[...]

What, on the other hand, is typical for sequential signs, especially verbal and musical ? They show us two essential features. First, both music and language present a consistently hierarchized structure, and, second, musical as well as verbal signs are resolvable into ultimate, discrete, rigorously patterned components which, as such, have no existence in nature but are built ad hoc. [« Il est clair que tous les phénomènes que nous avons mentionnés se produisent à la fois dans l'espace et dans le temps. Dans les signes visuels, c'est la dimension spatiale qui a la priorité, alors que la dimension temporelle a la priorité dans les signes auditifs. Les signes auditifs agissent dans une séquence temporelle. Tout signe visuel complexe, par exemple toute peinture, présente une simultanéité de composants divers, alors que la séquence temporelle paraît être l'axe fondamental du

Le fait notable est la confusion du développement qui, en réalité, ne quitte pas les considérations empiriques. Jakobson se contente en effet de décrire « notre expérience quotidienne » et « notre vie culturelle », ainsi que nos « tendances », avant de décrire le fonctionnement des signes visuels et auditifs tel qu'on peut le constater dans les différents systèmes de signes. La différence avec la perspective saussurienne apparaît ainsi très nettement : là où Saussure définit la langue comme phénomène sémiologique, rejetant ainsi la question de son caractère phonique en dehors du champ de la linguistique – il se contente de préciser, comme le rappelle Jakobson dans « On the Identification of Phonemic Entities », que l'appareil vocal nous était « en quelque sorte impos[é] par la nature » (Saussure, 1972 : p. 26) – Jakobson la considère comme « langue », c'est-à-dire « signe » et « forme » et ne peut dès lors que déployer une analyse sémiotique et caractériser le langage comme type de signe, c'est-à-dire aussi comme structure, dont il faut ensuite donner l'« étiologie ». Après le développement cité plus haut, le texte s'achève sur cette remarque :

« Il ne faut en aucune façon interpréter nos remarques comme si nous nous rangions aux côtés des adversaires de l'art abstrait. Le fait qu'il s'agisse d'une superstructure ne suivant pas la ligne de moindre résistance de nos habitudes de perception n'est pas en contradiction avec l'existence légitime et autonome de la peinture ou de la sculpture non figurative et des tendances figuratives en musique. Le caractère transmutatif de l'art abstrait, qui transgresse de force la frontière existant entre la musique et les beaux-arts, ne peut être condamné comme une tromperie (russe, *trjukačestvo*) décadente, perverse, ou dégénérée (allemand : *entartet*). Du fait que l'écriture a des limites sociales et territoriales alors que le langage parlé est universel, seuls des fanatiques fous du primitivisme tireraient la conclusion que l'alphabétisme est nuisible et futile. Il est clair que ces deux constructions – le langage écrit et la peinture abstraite – sont des superstructures, des modèles secondaires, des épiphénomènes, mais ce n'est pas un argument que l'on peut brandir contre leur développement prospère et leur diffusion, même si ceux-ci se font au

---

discours. Bien sûr, il ne faut pas tirer la conclusion fréquemment suggérée mais simplifiée à l'extrême que le discours présente un caractère purement linéaire. On ne peut le considérer comme une chaîne unidimensionnelle dans le temps. C'est une chaîne successive de phonèmes, mais les phonèmes sont des faisceaux simultanés de traits distinctifs concurrents, et le langage manifeste également d'autres propriétés structurales qui interdisent de regarder le discours comme une simple linéarité. Néanmoins, le caractère essentiellement séquentiel du discours ne fait aucun doute et cette primauté de la successivité doit être analysée.

[...]

Qu'est-ce qui, d'autre part, est typique des signes séquentiels, en particulier verbaux et musicaux ? Ils nous montrent deux traits essentiels. En premier lieu, la musique et le langage présentent tous deux une structure constamment hiérarchisée, et, en second lieu, les signes musicaux aussi bien que verbaux sont résolubles en composants ultimes discrets, rigoureusement structurés, qui, comme tels, n'ont aucune existence dans la nature mais sont construits ad hoc. »] This is precisely the case with the distinctive features in language and it is likewise exact about notes as members within any type of musical scale. The same idea was clearly formulated by Thomas of Aquinas. When defining the characteristic traits presented by the phonic components of language, he stated that they are *significancia artificialiter*. They act as significant units in an artificial arrangement. Such a system of compulsory hierarchical structures does not exist in painting. There is no obligatory superposition or stratification, as we find in language and in music. When discussing problems of visual perception at a scientific meeting, Walter Rosenblith, well acquainted with the linguistic investigation of distinctive features, aptly observed : "What a pity that in our visual experience we find no correlates to distinctive features. How much easier it would be to dissect and describe the visual percepts." It is not a fortuitous difference but a cardinal and specific property inherent in the temporal, sequential, auditory systems of signs. » (J.Vis.2 : p. 340-341).

prix d'une certaine perte pour la communication et la tradition orales ou pour les arts figuratifs *stricto sensu*<sup>271</sup>. » (J.Vis. : p. 112).

La notion de superstructure revient notamment dans la discussion de « Linguistic Types of Aphasia » (1963), où elle tranche avec la perspective sémiotique généralisée de ce texte qui, comme nous l'avons vu plus haut, implique l'existence de plusieurs fonctionnements sémiotiques cérébralement déterminés :

« Dr. Geschwind's example is quite instructive. But problems of reading and writing are not in direct correspondence to the problems of speaking and listening, because reading and writing are secondary habits, superstructures upon speech, and they differ from speech both in their development and in their disturbances. As to spoken language, may I ask whether there are recorded cases of a lengthy sensory breakdown with preservation of intact motor activities<sup>272</sup> ? » (J.Lin. : p. 323).

Comme il est déjà apparu dans le deuxième chapitre de la première partie à travers la circularité des rapports entre linguistique et sémiotique, la perspective sémiotique est en effet nécessairement contradictoire lorsqu'il s'agit du langage, dans la mesure où elle est liée au déploiement du signe comme principe d'analyse, dont le langage constitue toujours le cadre et l'enjeu en même temps que le modèle.

L'empirisme de l'élaboration jakobsonienne apparaît de manière tout aussi nette lorsqu'il s'agit de l'aspect grammatical, et non plus seulement phonologique, du langage. De fait, si le langage jakobsonien apparaît ainsi comme une émanation de la pensée humaine, il est également, par ailleurs, l'instrument de la formation et de l'opération de celle-ci, où l'on retrouve l'autre pan de l'objet total qu'est le langage jakobsonien : son hétérogénéité. Il faut mentionner en premier lieu à cet égard ce passage de « Brain and Language : Cerebral Hemispheres and Linguistic Structure in Mutual Light » (1980), où l'on retrouve d'ailleurs à nouveau la perspective sémiotique :

« In a stimulating paper devoted to "the functional asymmetry of the brain", Bragina & Dobroxotova have developed their view that the brain's hemispheres demonstrate different temporal orientations : "the right is turned into the past, the left into the future.\*\*\* The leftside hemisphere is responsible for supplying abstract cognition.

---

<sup>271</sup> « At the end I would like to add that my remarks should by no means be interpreted as a common front with the antagonists of abstract art. The fact that it is a superstructure and does not follow the line of least resistance with regard to our perceptual habits stands in no contradiction to the legitimate and autonomous existence of nonrepresentational painting or sculpture and of representational arts in music. The transmutative character of the abstract art which forcefully infringes the border between music and the fine arts cannot be branded as decadent, perverse or degenerate (*"entartet"*). From the fact that writing is socially and territorially limited, whereas oral speech is universal, one would hardly draw the conclusion that literacy is harmful or futile. The same principle is to be applied to nonobjective art. It is clear that both of these designs – written language and abstract painting – are superstructures, secondary patterns, epiphenomena ; but it is not an argument against their prosperous development and diffusion, even if at some loss to oral communication and tradition or to the strictly figurative arts. » (J.Vis. : p. 344).

<sup>272</sup> « L'exemple du Dr. Geschwind est tout à fait instructif. Mais les problèmes de la lecture et de l'écriture ne sont pas en correspondance directe avec les problèmes de la parole et de l'écoute parce que la lecture et l'écriture sont des habitudes secondaires, des superstructures superposées à la parole, et elles diffèrent de la parole à la fois dans leur développement et dans leurs troubles. Quant au langage parlé, puis-je demander si l'on a enregistré des cas d'effondrement sensoriel de longue durée avec préservation d'activités motrices intactes ? »



Sensitive cognition leans on the right space and on the past, whereas abstract cognition leans on the left space and on future time” (pp. 137, 146). The authors underscore the fact that, in contradistinction to the past, the future “has not yet been given for the subject’s sensible experience and cannot serve as support for the formation of sensitive images”.

These considerations find an unexpected, memorable, and well-grounded correspondence in the philosophical writings of Charles Sanders Peirce (cf. *infra*, 248-253). In his contraposition of two kinds of signs, *icon* and *symbol*, the former is defined as “a representamen of what it represents and for the mind that interprets it as such, by virtue of its being as *immediate* image, that is to say by virtue of characters which belong to it in itself as a sensible object” (IV #447). The mode of being of the symbol is, in Peirce’s conception of this term, different from that of the icon. While the icon has such being as belongs to *past* experience, the nature of a symbol, especially such as a verbal sign or the network of language, is the actually working *general* rule. According to Peirce, “whatever is truly general refers to the indefinite future.\*\*\* It is a potentiality ; and its mode of being is *esse in futuro*.” (II #148.) “The value of a symbol is that it serves to make thought and conduct rational and enables us to predict the future.” (IV #448.)

Here lies the nucleus of an explanation for those “most surprising recent findings” which were pointed out by Geschwind (1979, 192) : namely, “behaviors denoting a catastrophic reaction or indicating an anxious-depressive orientation of mood” are particularly frequent among left brain-damaged patients, “chiefly in subjects with severe aphasia”. Such reactions “appear generally after repeated failures in verbal communication” (Gainotti, 53).

Likewise, the experience with unilateral electric shocks has confirmed the salient fact of “roughly expressed, negative emotions produced by the suppression of the left hemisphere” (Ivanov, 1978, 107), and hence by the atrophy of verbal symbols. “The negative emotional shift” stirred up by the left-sided shock can drive the grief and sorrow of a depressive patient to a “nightmarish terror” (AN, 1979, 96 f.). The subject suffers from being deprived of the patterned symbols needed to program his future. It is with the functions of the “verbal hemisphere” that Ivanov connects “the realization of an individual as a single whole” (1979, 135).

The agnosia of symbolic rules and systems marks the inactivation of the left hemisphere. It occurs in an opposite sense if joined to the inactivation of the right hemisphere, and the consequent agnosia of ostension : when *res tota de parte* is no longer recognized by the subject.

The bipolar difference between these two opposite kinds of agnosia – in direct correspondence with the two contrary directions of the unilateral shocks – has found a telling illustration in the recent Russian report on the development of ECT (AN, 1979, 92 ff.). During the inactivation of the left hemisphere the patient loses his “formal” orientation in time based on the conventional codes of watch and calendar symbols but is prone to maintain the direct, subjective evaluation of the time run, whereas the right-side inactivation preserves the formal responses whicl abolishing the immediate subjective chronology.

The question of the interrelation between an active hemisphere and an inactivated one opens the way to comparisons between joint active hemispheres with individual variations as to their functional hierarchy ; the significance of thse individual variations for characterological studies is beyond any doubt<sup>273</sup>. » (J.Br. : p. 174-175).

---

<sup>273</sup> « Dans une communication stimulante consacrée à “l’asymétrie fonctionnelle du cerveau”, Bragina & Dobrowotova ont développé leur conception selon laquelle les hémisphères cérébraux manifestent deux orientations temporelles différentes : “le droit est tourné vers le passé, le gauche vers le futur.\*\*\* L’hémisphère du côté gauche est chargé de pourvoir à la cognition abstraite. La cognition sensitive s’appuie sur l’espace droit et sur le passé, alors que la cognition abstraite s’appuie sur l’espace gauche et sur le temps futur” (pp. 137, 146).

Jakobson oppose dans ce passage deux types de cognition, cérébralement localisées, et le langage, majoritairement symbolique, apparaît alors comme un instrument de la pensée. L'hétérogénéité du langage est à nouveau très lisible, avec l'interprétation des « réactions catastrophiques », « orientations anxieuses-dépressives » et « émotions négatives » en termes d'atrophie des symboles verbaux et la perspective d'« études caractérologiques » fondées sur l'examen des hiérarchies fonctionnelles individuelles des hémisphères, qui réduisent le fonctionnement psychique à un fonctionnement physiologique et aux dotation et possibilité d'utilisation d'un instrument. On lisait en outre dans « Quest for the Essence of Language » (1965), à propos de la corrélation établie par Peirce entre sa tripartition sémiotique index/icône/symbole et la tripartition temporelle présent/passé/futur :

« Les signes pour lesquels la valeur symbolique est prévalente sont les seuls qui puissent former des propositions, grâce au fait qu'ils possèdent une signification générale, alors que "les icônes et les indices n'affirment rien". L'un des ouvrages posthumes de Peirce, *Existential Graphs*, qui porte en sous-titre "Mon chef-d'œuvre", conclut l'analyse et la

---

Les auteurs soulignent le fait que, à la différence du passé, le futur "n'a pas encore été donné à l'expérience sensible du sujet et ne peut pas servir de support pour la formation d'images sensibles".

Ces considérations trouvent une correspondance inattendue, mémorable et bien fondée dans les écrits philosophiques de Charles Sanders Peirce (cf. *infra*, 248-253). Dans son opposition de deux types de signes, l'*icône* et le *symbole*, le premier est défini comme "un représentamen de ce qu'il représente et pour l'esprit qui l'interprète comme tel, en vertu de son être d'image *immédiate*, c'est-à-dire en vertu des caractères qui lui appartiennent en propre comme objet sensible" (IV #447). Le mode d'être du symbole est, dans la conception que Peirce a de ce terme, différent de celui de l'icône. Alors que l'icône a un être tel qu'il appartient à l'expérience *passée*, la nature d'un symbole, en particulier tel qu'un signe verbal ou le réseau du langage, est la loi *générale* fonctionnant en fait. Selon Peirce, "tout ce qui est vraiment général réfère au futur indéfini.\*\*\* C'est une potentialité ; et son mode d'être est *esse in futuro*." (II #148). "La valeur d'un symbole est de servir à rendre la pensée et la conduite rationnelles et nous permet de prédire le futur." (IV #448.)

On a ici le noyau d'une explication de ces "découvertes récentes des plus surprenantes" qui ont été indiquées par Geschwind (1979, 192) : à savoir, "les comportements dénotant une réaction catastrophique ou indiquant une orientation anxieuse-dépressive" de l'humeur sont particulièrement fréquents parmi les patients lésés du côté gauche du cerveau, "principalement chez les sujets qui ont une aphasie sévère". De telles réactions "apparaissent généralement après des échecs répétés dans la communication verbale" (Gainotti, 53).

De même, l'expérience avec des chocs électriques unilatéraux a confirmé le fait saillant d'"émotions négatives exprimées brutalement produites par la suppression de l'hémisphère gauche" (Ivanov, 1978, 107), et de là par l'atrophie des symboles verbaux. "Le changement émotionnel négatif" stimulé par le choc orienté à gauche peut conduire le chagrin et la douleur d'un patient dépressif jusqu'à une "terreur cauchemardesque" (AN, 1979, 96 f.) Le sujet souffre d'être privé des symboles structurés nécessaires à la programmation de son futur. C'est avec les fonctions de "l'hémisphère verbal" qu'Ivanov connecte "la prise de conscience d'un individu comme un seul tout" (1979, 135).

L'agnosie des règles symboliques et des systèmes marque l'inactivation de l'hémisphère gauche. Elle advient dans un sens opposé si elle est liée à l'inactivation de l'hémisphère droit, et à l'agnosie consécutive de l'ostension : quand la *res tota de parte* n'est plus reconnue par le sujet.

La différence bipolaire entre ces deux types opposés d'agnosie – en correspondance directe avec les deux directions contraires des chocs unilatéraux – a trouvé une illustration éloquent dans le récent rapport russe sur le développement de ECT (AN, 1979, 92 ff.). Pendant l'inactivation de l'hémisphère gauche le patient perd son orientation "formelle" dans le temps fondée sur les codes conventionnels des symboles de la montre et du calendrier mais a tendance à maintenir l'évaluation directe, subjective du cours du temps, alors que l'inactivation orientée à droite préserve les réponses formelles tout en abolissant la chronologie subjective immédiate.

La question de l'interrelation entre un hémisphère actif et un hémisphère inactivé ouvre la voie à des comparaisons entre des hémisphères conjointement actifs avec des variations individuelles quant à leur hiérarchie fonctionnelle ; la signification de ces variations individuelles pour les études caractérologiques est hors de doute. »

classification des signes par un coup d'œil rapide sur la puissance créatrice (*energeia*) du langage : “Donc, le mode d'être du symbole est différent de celui de l'icône et de l'indice. L'être d'une icône appartient à notre expérience passée. L'icône n'existe que comme une image dans l'esprit. L'être d'un indice est celui de l'expérience présente. Mais l'être d'un symbole consiste dans le fait réel que quelque chose sera certainement éprouvé dans l'expérience si certaines conditions sont remplies. C'est-à-dire qu'il influencera la pensée et la conduite de son interprète. Tout mot est un symbole. Toute phrase est un symbole. Tout livre est un symbole... La valeur d'un symbole est de servir à rendre rationnelles la pensée et la conduite et de nous permettre de prédire l'avenir.” Cette idée n'a cessé d'être creusée par le philosophe : à l'*hic et nunc* indiciel, il a constamment opposé la “loi générale” qui est à la base de tout symbole : “Tout ce qui est véritablement général se rapporte au futur indéterminé, car le passé ne contient qu'une collection de cas particuliers qui se sont effectivement réalisés. Le passé est du fait pur. Mais une loi générale ne peut se réaliser pleinement. Elle est une potentialité ; et son mode d'être est *esse in futuro*.” A ce point, la pensée du logicien américain croise la vision de Velimir Khlebnikov, le poète le plus original de ce siècle, qui en 1919 a écrit, en commentant ses propres œuvres : “J'ai compris que la patrie de la création est située dans le futur ; c'est de là que chemine le vent que nous envoient les dieux du verbe<sup>274</sup>.” » (J.Que. : p. 37-38)

où s'ajoute la question de la poésie, comme, dans les *Dialogues* (1980), celle de la littérature :

« Charles Sanders Peirce (1839-1914), le plus grand penseur américain, a abordé la question la plus essentielle et la plus féconde, peut-être, de la langue et du temps. Dans sa systématique des trois types de signes, Peirce distingue d'une part l'*indice* et l'*icône*, qu'il base tous les deux sur le lien *de fait* entre le signifiant et le signifié. L'indice renvoie du signifiant au signifié en vertu de la *contiguïté* de fait entre ces deux entités, alors que l'icône renvoie du signifiant au signifié en vertu de la *similitude* de fait entre les deux entités. Il distingue d'autre part un troisième type de signes, le *symbole*, qu'il base, à la différence des deux premiers, sur un lien non pas de fait, mais prescrit, conventionnel, appris entre le signifiant et le signifié. Et le symbole, justement, renvoie du signifiant au signifié en vertu d'une contiguïté prescrite, conventionnelle entre ces deux entités. A l'opposé de l'indice comme de l'icône, suivant la théorie de Peirce, le symbole n'est pas un objet, mais seulement une loi-cadre qui donne lieu à différentes applications contextuelles de fait, les occurrences. Dans le système de concepts et de termes établis

---

<sup>274</sup> « The prevalently symbolic signs are the only ones which through their possession of general meanings are able to form propositions, whereas “icons and indices assert nothing”. One of Charles Peirce's posthumous works, the book *Existential Graphs* with its eloquent subtitle “My chef d'œuvre”, concludes the analysis and classification of signs with a succinct outlook toward the creative power (*ἐνέργεια*) of language : “Thus the mode of being of the symbol is different from that of the icon and from that of the index. An icon has such being as belongs to past experience. It exists only as an image in the mind. An index has the being of present experience. The being of a symbol consists in the real fact that something surely will be experienced if certain conditions be satisfied. Namely, it will influence the thought and conduct of its interpreter. Every word is a symbol. Every sentence is a symbol. Every book is a symbol.\*\*\* The value of a symbol is that it serves to make thought and conduct rational and enables us to predict the future.” This idea was repeatedly broached by the philosopher : to the indexical *hic et nunc* he persistently opposed the “general law” which underlies any symbol : “Whatever is truly general refers to the indefinite future, for the past contains only a certain collection of such cases that have occurred. The past is actual fact. But a general law cannot be fully realized. It is a potentiality ; and its mode of being is *esse in futuro*.” Here the thought of the American logician crosses paths with the vision of Velimir Xlebnikov, the most original poet of our century, in whose commentary of 1919 to his own works one reads : “I have realized that the homeland of creation lies in the future ; thence wafts the wind from the gods of the word.” » (J.Que. : p. 358-359).

par Peirce, les signes de la langue sont par essence des symboles qui renferment aussi certains éléments de l'indice et de l'icône.

Il convient de noter tout particulièrement les réflexions de Peirce sur les trois catégories de signes et leur rapport avec la problématique du temps. Dans son étude intitulée "My chef-d'œuvre", il conçoit l'icône comme l'image achevée d'une expérience déjà passée, l'indice étant lié à l'expérience présente. Le symbole, qui est toujours doté d'une signification commune, est fondé par une loi commune : "Tout ce qui est véritablement commun se range dans le futur indéfini, le passé étant un fait accompli. Une loi commune ne peut être totalement achevée. C'est une potentialité et le mode de son existence est *l'esse in futuro*." La valeur du symbole, et en particulier du symbole linguistique, consiste en ce qu'il "nous donne la possibilité de prédire l'avenir". Le mot et le futur sont indissolublement liés – c'est là l'une des thèses les plus géniales de Peirce. Car il est clair que la loi-cadre n'est qu'une condition de toutes les répliques futures possibles, et que l'invariant du signe littéraire – sa signification commune – acquiert dans le contexte de chaque réplique une nouvelle signification particulière. Le contexte est variable, et chaque nouveau contexte confère au mot une signification nouvelle. C'est en cela que réside la force créatrice du signe littéraire. Par sa force créatrice, le signe se ménage des chemins vers le futur indéfini, il anticipe, il prédit l'avenir. Ces thèses résument en substance la science de la créativité de la langue en général et de la langue poétique en particulier. » (J.Dial. : p. 91-92).

L'accent se déplace alors vers la *semiosis* et, plutôt que d'hétérogénéité, il faudrait parler d'inconsistance du langage jakobsonien. On lit ainsi également dans « Coup d'œil sur le développement de la sémiotique<sup>275</sup> » (1974) :

« Le "parallélisme" en tant que trait caractéristique de tout artifice est le renvoi d'un fait sémiotique à un fait équivalent à l'intérieur du même contexte ; y compris les cas où le dessein du renvoi n'est qu'un sous-entendu elliptique. Cette appartenance infaillible des deux parallèles au même contexte nous permet de compléter le système des temps dont Peirce munit sa triade sémiotique : "An icon has such being as belongs to past experience (...). An index has the being of present experience. The being of a symbol (...) is *esse in futuro*" (IV.447 ; II.148). L'artifice garde l'interconnexion *intemporelle* des deux parallèles à l'intérieur de leur contexte commun. » (J.Cou. : p. 17).

Le fait notable, cependant, est que qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, il s'agit toujours de la même perspective sémiotique, qui lie le langage à un type d'opération – et à un type de signe – tout en le maintenant comme objet à construire. L'enjeu apparaît de manière très nette dans les développements relatifs à l'aspect grammatical du langage enfantin, où l'hétérogénéité du langage est tout aussi patente. Le développement grammatical de l'enfant

---

<sup>275</sup> La corrélation est par ailleurs mentionnée dans « A Few Remarks on Peirce, Pathfinder in the Science of Language » (1975) : « Peirce's definition of the three semiotic "tenses" was recently brought to the attention of the astute French topologist René Thom, who was happy to find here the solution he himself had strenuously sought for years. Thus, permit me to conclude my few remarks with this seemingly entangled, but essentially lucid formula whereby at the turn of the century Charles Sanders Peirce succeeded in bridging the chief problems of semiotics and grammar » [« La définition par Peirce des trois "temps" sémiotiques fut récemment portée à l'attention de l'astucieux topologiste français René Thom, qui fut heureux d'y trouver la solution qu'il avait lui-même cherchée avec acharnement pendant des années. Permettez-moi donc de conclure mes quelques remarques par cette formule apparemment embrouillée mais essentiellement claire par laquelle au tournant du siècle Charles Sanders Peirce est parvenu à jeter un pont entre les problèmes principaux de la sémiotique et de la grammaire »] (J.Pei. : p. 253).

est en effet un deuxième objet des études jakobsoniennes du langage enfantin, présenté comme tel dans « Der grammatische Aufbau der Kindersprache » (1975) :

« Es wurden zwar wichtige neue Beobachtungen gemacht über die anfänglichen Versuche und Anstrengungen der Kinder zum Erlernen der Kommunikation im vorsprachlichen Alter und an der Schwelle des Sprachverkehrs mit dem Erzieher und besonders mit der Mutter. Auch in der Abfolge der lautlichen Errungenschaften der Kleinen wurde manches Neue bemerkt und klargelegt, aber der grammatische Aufbau der Kindersprache bleibt noch in vielen, sogar vielleicht den meisten Hinsichten unerklärt<sup>276</sup>. » (J.Au. : p. 172).

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, Jakobson écrit ensuite dans ce texte :

« Meine Monographie *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, in Schweden Anfang 1941 veröffentlicht, war ein Versuch, den allmählichen, stufenartigen Aufbau der phonologischen Schicht in der Anfangssprache der Kinder zu verfolgen und nach Möglichkeit zu deuten. Schritt für Schritt begriff ich dabei, wie ungemein wichtig es ist, nicht nur im Gebiet des kindlichen Spracherwerbs, sondern auch in den gesamten Fragen des linguistischen Vorgehens, die verwickelte Wechselbeziehung zwischen den Teilen und dem Ganzen ständig im Auge zu halten. Es wurde klar, wie sich für so eine Untersuchung der Begriff des Teilganzen bewährt, den die Psychologen (insbesondere Felix Krueger) eingebracht und entwickelt haben. Wenn wir die Lautphänomene der Kindersprache, die verschiedenen Oppositionen und deren Beziehungen, zueinander festzustellen und zu erörtern suchen, sind wir offenbar genötigt, den Weg der Integration anzutreten.

Ich muß gestehen, am Anfang war es für mich überraschend, den Entwicklungsprozeß des Kindes durch die Analyse seines steigenden Lautvermögens aufzufassen. Was mir dabei besonders geholfen hat, war die Vorarbeit zweier prominenter Gelehrter, deren Untersuchungen mit dem Fortschritt der Gestaltpsychologie verbunden sind, Wolfgang Köhler und Carl Stumpf. In ihrer Betrachtung der Sprachlaute gelang es den beiden Forschern, ohne sich auf Einzelheiten zu beschränken, die psychophysische Grundlage der ganzen Vokalsystematik im Auge zu behalten. Ich sah ein, daß man auf dem Wege zur folgerichtigen Integration ständig weiterarbeiten muß, um das Verhältnis zwischen den Teilgebieten des sprachlichen Lautsystems, nämlich zwischen dem Vokalismus und Konsonantismus, zu verstehen. Man hatte zwar nach einem Parallelismus zwischen diesen beiden Systemen gesucht, aber ohne dabei dem fundamentalen Unterschied in der Verteilung des merkmalthaltigen und des merkmallösen Gliedes innerhalb der sonst parallelen Opposition Rechnung zu tragen und ohne die hierarchisch verschiedene Wechselbeziehung zwischen den grundlegenden Oppositionen der beiden Teilsysteme in Betracht zu ziehen<sup>277</sup>. » (J.Au. : p. 175-176)

---

<sup>276</sup> « Il y eut sans doute d'importantes nouvelles observations de faites concernant les tentatives initiales et les efforts des enfants pour apprendre la communication à l'âge préverbal et au seuil de la relation langagière avec l'éducateur et en particulier avec la mère. Il y eut également maintes remarques et clarifications nouvelles relatives à la séquence des acquisitions phoniques des tout petits, mais la construction grammaticale du langage enfantin demeure encore inexpiquée à de nombreux égards, voire peut-être à la plupart des égards. »

<sup>277</sup> « Ma monographie *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, publiée en Suède au début de 1941, fut une tentative de suivre la construction graduelle, par degrés successifs, de la stratification phonologique dans les débuts du langage enfantin et si possible de l'interpréter. Pas à pas, je compris qu'il était on ne peut plus important non seulement dans le domaine de l'acquisition du langage par l'enfant, mais également dans l'ensemble des questions de procédure linguistique, d'avoir constamment en vue la relation réciproque et compliquée entre les parties et le tout. Il est devenu clair que le concept de totalité partielle, introduit et

et, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit alors :

« Denselbeln Weg vom Einfachen zum Entzweiten und dadurch Komplizierten beobachten wir im Felde der Grammatik und in ihrem Fortschritt beim kleinen Anfänger, wobei auf diesem Gebiet schon bedeutungstragende Elemente als Ausgangspunkt erscheinen.

Anfänglich besteht jede Aussage einzig aus einer Holophrase, einem Ein-Wort-Satz, nach der ungenauen Wendung, die die künftigen Begriffe des Wortes und des Satzes antizipiert und vorzeitig in die Diskussion bringt. Im nachfolgenden Stadium wird die holophrastische Einheit um einen zweiten Bestandteil erweitert. So entstehen gleichzeitig die ersten grammatischen Einteilungen, einerseits Wort und Wortgefüge, andererseits das Hauptwort (open class) und das merkmahlhafte Nebenwort (*pivot*, nach Martin Braines Terminologie), z. B. *it ball, more ball, there ball, little ball*. Manche Beobachter versuchten, schon in diesem Stadium eine Prädikation aufzufinden, aber die Ausdeutung solcher Gefüge als eigenartiger, situationsbedingter Prädikate ist eine müßige Erweiterung der Bedeutung des Terminus "Prädikat", welche schon im Laufe des neunzehnten Jahrhunderts umständliche Diskussionen hervorrief und eine ganz besondere und folgenschwere Rolle des rein grammatischen Prädikats an den Talg legte. Auch das Wortgefüge *little ball* steht noch sehr fern vom Elementarsatz *the (this, a) ball is little*. Weder "kleine Puppe" noch das diminutive "Püppchen" könnte dem Satz "die Puppe ist klein" gleichgestellt werden. Die primäre und merkmahllose Funktion des Adjektivs ist keineswegs prädikativ, sondern ausgesprochen attributiv, und erst das folgende, dritte Stadium des kindlichen Sprachlebens bringt den Elementarsatz – Subjekt/Prädikat – zum Ausdruck.

Ein anregendes Beispiel soll zur Erläuterung dieser zeitlichen Verhältnisse beigebracht werden. Es gibt im Englischen drei homonyme Suffixe, die -z lauten und unter gewissen phonetischen Bedingungen bestimmte Modifikationen (-ez, -s) erleiden. Diese suffixale Form hat drei verschiedene Bedeutungen, erstens die des nominalen Plurals (*cooks* "Köche"), zweitens die des Possessivs (*cook's hat* "Kochs Hut"), und drittens ist es die Flexion der dritten Person Singular des Verbs (*mummy cooks* "Mama kocht"). Erst entwickelt das Kind die Endung der Mehrzahl, dann des Possessivs und schließlich die des Verbs. Nach analogen Beobachtungen folgen Aphasiker dem direct umgekehrten Weg ; ein genaues Spiegelbild der Verluste tritt zutage : Von den drei homonymen Suffixen wird zunächst das verbale, hierauf das possessive und erst an der letzten Stelle dasjenige des nominalen Plurals eingebüßt. Die Ursache ist evident : Bei der Unterscheidung der Mehrzahl und der Einzahl geht es um das Wort allein, während beim Gebrauch der possessiven Form schon das ganze Wortgefüge (*phrase* : "cook's

---

développé par les psychologues (en particulier Felix Krueger) faisait ses preuves dans le cadre d'une telle recherche. Si nous cherchons à fixer les uns par rapport aux autres et à étudier les phénomènes phoniques du langage enfantin, les différentes oppositions et leurs relations, nous sommes bien évidemment tenus de nous engager dans la voie de l'intégration.

Je dois avouer que je fus surpris au début d'appréhender le processus de développement de l'enfant à travers l'analyse de sa faculté phonique croissante. Ce qui m'a particulièrement aidé à cet égard fut le travail préalable de deux savants de premier plan, dont les recherches sont liées au progrès de la psychologie de la forme, Wolfgang Köhler et Carl Stumpf. Dans leur approche des sons du langage, les deux chercheurs sont parvenus, sans se confiner aux détails, à avoir en vue les fondements psychophysiques de l'ensemble du système vocalique. Je me rendis compte que l'on devait continuer à travailler constamment dans la voie de l'intégration poursuivie de manière conséquente, afin de comprendre le rapport entre les deux parties constitutives du système phonique linguistique, à savoir entre le vocalisme et le consonantisme. On avait certes cherché un parallélisme entre ces deux systèmes, mais sans tenir compte de la différence fondamentale dans la distribution des membres marqués et non marqués à l'intérieur d'une opposition sinon parallèle et sans prendre en considération la relation réciproque hiérarchiquement différente entre les oppositions fondamentales des deux systèmes partiels. »

hat“) im Spiel ist. Wenn es sich aber um die Person des Verbs handelt, erstreckt sich die Frage auf die Beziehung zwischen dem Prädikat und dem Subjekt, also auf den ganzen Elementarsatz (*clause*).

Da treten wir an den Satz heran, und es soll mir gestattet werden, ein recht typisches Geschehnis anzuführen, welches aus dem Sprachleben der Kinder in verschiedenen Ländern bekannt ist. Ein zwei- bis dreijähriger Knabe kommt zu seinem Vater und meldet : “Katze bellt” (oder “Mieze wauwau”). Der Vater belehrt seinen Sohn : “Nein, nein – der Hund bellt und die Katze miaut.” Das Kind ist in Tränen – man hat ihm das Spiel verdorben. Es gibt auch liberalere Eltern, die bereit sind zu bestätigen, daß die Katze bellt und sogar das Spiel fortsetzen : “Auch die Tante bellt und Mama miaut.” Das Kind ist hoch befriedigt. Allerdings nicht immer : Es gibt Kleine, die glauben, es sei ihr kindliches Privilegium, derartige Vermutungen aufzubauen, und sie ärgern sich, falls die Erwachsenen sich dieses Vorteils bemächtigen.

Der besprochene und immerzu spontan entstehende Dialog hat offensichtlich eine tiefe linguistische Grundlage. Wenn sich zweiteilige (dyadische) Sätze, deren Subjekte und Prädikate beide ausgesprochen sind, der kindlichen Rede einprägen, dann begreift der kleine Lehrling, entweder bewußt oder subliminal, daß für ihn hiermit eine ganz neue Möglichkeit zustande kommt. Man kan nämlich von derselben, als Subjekt sich darstellenden Katze nach Belieben aussagen, daß sie läuft, schläft, ißt, miaut usw. ; warum sollte man denn, falls dasselbe Nomen mit verschiedenen Verben verwendbar ist und das gleiche Verb verschiedenen Subjekten zugeschrieben wird, nicht wagen, auch Sätze wie “Katze bellt” und “Hund miaut” zu entwerfen. Hier entsteht ein typisches Nebenprodukt der großen sprachlichen und gedanklichen Freiheit, die das Kind durch den zweiteiligen Satzbau gewinnt ; es werden nämlich Versuche gemacht, diese Freiheit zu mißbrauchen. Dem empörten Kind bleibt der Spruch der Zarin fremd. Katharina die Zweite soll erklärt haben, Freiheit sei bloß das Recht, dasjenige zu machen, was die Gesetze erlauben ; solche herkömmlichen Kinderscherze wie “Vögel klingeln, Glocken fliegen” verraten eine gleiche temporäre Zügellosigkeit.

Die angedeutete syntaktische Neuerung ist eine sehr wichtige Etappe im Leben des Kindes. Vor diesem Umschwung war es ihm nur möglich, sich darüber zu verständigen, was ihm unmittelbar zutage lag und seinen Sinnen gerade zugänglich war, nun aber fühlt sich das kleine Wesen imstande, sich über Dinge zu unterhalten, welche in Raum und Zeit weit entfernt bleiben oder überhaupt fiktiv sind. Erst da kommen die wirkliche schöpferische Kraft der menschlichen Sprache und die einzig durch die Sprache ermöglichte Urteilsfähigkeit zum Vorschein. Das erweiterte Übertragen des Prädikationsbegriffs auf ursprünglich einteilige, situationsbedingte und subjektentbehrende Aussagen hat auf manche psycholinguistischen Studien einen verwirrenden Einfluß ausgeübt, wobei die für die gesamte Menschenbildung ausschlaggebende Bedeutung der sprachlichen Dualität Subjekt/Prädikat außer acht geblieben ist.

In einem freundschaftlichen Gespräch mit einem hochangesehenen Behavioristen wurde meine Frage, ob man der unter Tauben ausgetauschten Mitteilungen ein ähnliches Niveau wie der menschlichen Rede zuschreiben dürfe, bejahend beantwortet. Die weitere Frage, ob zum Thema Kommunikation zwischen Vögeln auch ferne Vergangenheit oder Zukunft und Phantasiegebilde gehören können, folgte die Antwort : “Nein, aber all das ist als *displaced speech* anzusehen !” Und ich fügte hinzu, daß in diesem Falle unsere Unstimmigkeit sich als bloß terminologisch erweist : Was der eine als “verschobene Rede” bezeichnet, wird vom anderen für das wahre Spezifikum der menschlichen Sprache gehalten.

Man möge beachten, daß die Entdeckung des Satzes und die gedeihende Freiheit in seiner lexikalischen Füllung im sprachlichen Verhalten des Kindes durch ein allmähliches Erstarren der Wortbildung begleitet wird. Die Neologie tritt hinter den syntaktischen Aufgaben zurück. Die Periode der Freiheit und Ergiebigkeit der Wörter,

die dem festgesetzten Wortschatz der Erwachsenen am grellsten entgegensteht, wurde von den größten Bobachtern der menschlichen Sprache scharfsinnig erkannt. "Niemand erdenkt neue Wörter so häufig, wie die Kinder tun", versichert L. N. Tolstoj, um nachzuweisen, daß die sprachlichen Bildungsgesetze in der Kindheit besser als im reifen Alter eingesehen werden. Der amerikanische Denker Charles Sanders Peirce behauptet, daß beim Kinde "*with his wonderful genius for language*" diese merkwürdige Gabe später verloren geht<sup>278</sup>. » (J.Au. : p. 176-179).

---

<sup>278</sup> « C'est le même parcours du simple au scindé et partant au complexe que nous observons sur le terrain de la grammaire et dans le progrès qu'elle connaît chez le tout jeune débutant, procès au cours duquel dans ce domaine des éléments déjà porteurs de signification se font jour dès le départ.

Au début, tout énoncé ne consiste qu'en une holophrase ou, pour employer une expression inexacte qui anticipe sur les concepts à venir de mot et de phrase et les introduit prématurément dans la discussion, en une phrase d'un seul mot. Au stade suivant l'unité holophrastique s'élargit à un deuxième constituant. Ainsi se manifestent simultanément les premières divisions grammaticales, mot et syntagme d'une part, d'autre part le mot principal (open class) et le mot accessoire marqué (*pivot*, selon la terminologie de Martin Braine), par exemple *it ball, more ball, there ball, little ball*. De nombreux observateurs ont tenté de détecter une prédication dès ce stade, mais l'interprétation de constructions de ce type comme des prédicats spécifiques, conditionnés par la situation, est une extension paresseuse de la signification du terme "prédicat", qui a déjà suscité au cours du dix-neuvième siècle des débats laborieux et a conduit à mettre au jour le rôle tout à fait particulier et gros de conséquences du prédicat purement grammatical. Quant au syntagme *little ball*, il est encore très éloigné, lui aussi, de la phrase élémentaire *the (this, a) ball is little*. Ni "kleine Puppe" ["petite poupée"], ni le diminutif "Püppchen" ne peuvent être mis sur un pied d'égalité avec la phrase "die Puppe ist klein" ["la poupée est petite"]. La fonction primaire et non-marquée de l'adjectif n'est nullement prédicative, mais expressément attributive, et c'est seulement le stade suivant, le troisième stade de la vie du langage chez l'enfant qui donne corps à la phrase élémentaire – sujet/prédicat.

Un exemple suggestif doit être allégué pour expliquer ces rapports temporels. Il existe en anglais trois suffixes homonymes, qui ont le son -z et subissent sous certaines conditions phonétiques des modifications déterminées (-ez, -s). Cette forme suffixale a trois significations différentes, en premier lieu celle du pluriel des noms (*cooks* "les cuisiniers"), en deuxième lieu celle du possessif (*cook's hat* "le chapeau du cuisinier"), et en troisième lieu c'est la flexion de la troisième personne du singulier du verbe (*mummy cooks* "maman cuisine"). L'enfant développe tout d'abord la terminaison du pluriel, puis celle du possessif et enfin celle du verbe. Des observations analogues montrent que les aphasiques suivent le chemin directement inverse ; l'ordre des pertes en donne le reflet exact : des trois suffixes homonymes, est perdu tout d'abord le suffixe verbal, puis le suffixe possessif et seulement en dernier lieu le suffixe du pluriel des noms. La raison en est évidente : dans la différenciation du pluriel et du singulier, il s'agit du mot seul, alors que dans l'usage de la forme possessive, l'ensemble du syntagme (*phrase* : "cook's hat") est en jeu. S'agissant de la personne du verbe, la question s'élargit au rapport entre le prédicat et le sujet, donc à l'ensemble de la phrase élémentaire (*clause*).

Nous en arrivons ainsi à la phrase. Qu'il me soit permis de mentionner un épisode parfaitement typique attesté par la vie du langage chez des enfants de différents pays. Un garçon de deux ou trois ans s'approche de son père et déclare : "Le chat aboie" (ou "Minou fait ouah ouah"). Le père reprend son fils : "Non, non – le chien aboie et le chat miaule." L'enfant est en larmes – on lui a gâché son jeu. Il y a également des parents plus libéraux, qui sont prêts à confirmer que le chat aboie et même à poursuivre le jeu : "Ta tante aboie également et maman miaule." L'enfant est tout à fait satisfait. Pas toujours toutefois : il y a des tout petits qui croient que c'est le privilège des enfants de faire de telles suppositions et qui se mettent en colère quand les adultes s'arrogent un tel avantage.

Le dialogue évoqué, et qui ne cesse de surgir spontanément, a évidemment un soubassement linguistique profond. Quand des phrases bipartites (dyadiques), dont les sujets et les prédicats sont tous deux exprimés, s'inscrivent dans le discours de l'enfant, le petit apprenti, soit consciemment, soit de manière subliminale, comprend qu'avec elles une possibilité entièrement nouvelle s'est ouverte pour lui. Du même chat qui figure comme sujet, on peut en effet dire, à sa guise, qu'il court, qu'il dort, qu'il mange, qu'il miaule, etc. ; pourquoi donc, si le même nom est utilisable avec différents verbes et si le même verbe est attribué à différents sujets, ne pas se risquer à concevoir également des phrases telles que "le chat aboie" et "le chien miaule" ? Émerge ici un sous-produit typique de la grande liberté linguistique et intellectuelle que l'enfant acquiert avec les constructions de phrase bipartites : il y aura évidemment des tentatives de mésuser de cette liberté. L'adage de la tsarine



Nous avons déjà insisté dans ce deuxième chapitre de la première partie sur la conception instrumentale du langage qui se donne à lire dans ce développement, de même que dans ceux de « The Fundamental and Specific Characteristics of Human Language » (1969) et « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » (1971-1975), sur lesquels nous reviendrons ci-dessous. Le parcours enfantin, à ce niveau grammatical, est effectivement ordonné de la même manière que celui qui se déploie au niveau phonologique, à ceci près que se trouve à présent impliquée la signification, que nous qualifierons ici à nouveau de « faux objet ». Comme dans « Why “Mama” and “Papa” » et « Spatial Relationships in Slavic Adjectives », mais cette fois dans le cadre fourni par la notion d’instrument de communication, la notion jakobsonienne de langage organise une confusion – ou plus exactement une impossibilité de distinction – des deux aspects de la langue et de la cognition ou du psychisme. C’est à ce cadre de l’instrument, en tant qu’il implique un objet hétérogène, que se rapporte la possibilité de comparer, de ce point de vue également, langage enfantin et aphasie, fausse symétrie qui voile le fait central que l’absence de langage ne peut avoir ni la même signification ni les mêmes enjeux chez un aphasique adulte et chez un enfant, justement désigné par le terme d’*infans*<sup>279</sup>. Comme nous l’avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, cette comparaison est plus développée dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle », où

---

demeure inconnu à l’enfant indigné. Catherine II aurait expliqué que la liberté est simplement le droit de faire ce qui est autorisé par les lois ; des plaisanteries enfantines traditionnelles telles que “les oiseaux sonnent, les clochent volent” trahissent la même absence momentanée de retenue.

L’innovation syntaxique qu’on vient d’alléguer est une étape très importante dans la vie de l’enfant. Avant ce retournement il lui était uniquement possible de se faire comprendre au sujet de ce qui était immédiatement à sa portée et de ce qui était directement accessible à ses sens, mais maintenant le petit être se sent capable de s’entretenir au sujet de choses qui demeurent fort éloignées dans l’espace et dans le temps ou même qui sont fictives. C’est alors seulement qu’apparaissent le pouvoir réellement créatif du langage humain et la capacité de jugement qui n’est rendue possible que par le langage. Le transfert élargi du concept de prédication aux énoncés originellement monopartites, conditionnés par la situation et dépourvus de sujet a exercé une influence déconcertante sur maintes études psycholinguistiques, où l’importance décisive de la dualité linguistique sujet/prédicat pour l’ensemble de la culture humaine est demeurée inaperçue.

Lors d’une conversation amicale avec un behavioriste de renom, ma question relative à la possibilité d’assigner la communication entre pigeons au même niveau que le discours humain, obtint une réponse affirmative. La question suivante, relative à la possibilité pour le passé révolu, le futur ou les créatures imaginaires de faire également l’objet de la communication entre oiseaux provoqua la réponse suivante : “Non, mais tout cela doit être considéré comme du *displaced speech* !” Et j’ajoutai qu’en ce cas notre désaccord s’avère être purement terminologique : Ce que l’un appelle “discours déplacé” est tenu par l’autre pour le trait véritablement propre au langage humain.

On devrait prêter attention au fait que la découverte de la phrase et la liberté croissante dans son remplissage lexical sont accompagnées dans le comportement linguistique de l’enfant par un figement croissant dans la formation des mots. La néologie le cède aux tâches syntaxiques. La période de liberté et de productivité des mots, qui contraste de manière si voyante avec le répertoire figé des adultes, a été reconnue avec sagacité par les plus grands observateurs du langage humain. “Nul n’invente des mots nouveaux aussi fréquemment que les enfants”, affirme L. N. Tolstoj, afin de montrer que les lois de la formation linguistique sont mieux repérées dans l’enfance qu’à l’âge mûr. Le penseur américain Charles Sanders Peirce soutient que ce don singulier présent chez l’enfant, “*with his wonderful genius for language*”, va par la suite en se perdant. »

<sup>279</sup> Cette différence n’est cependant pas absente des textes de Jakobson, où elle se trouve significativement appréhendée en termes de structure : l’aphasie, mais non le langage enfantin, a plusieurs configurations (structurales) possibles. Voir ci-dessous.

l'on retrouve l'exemple du *s* anglais, déjà apparu à ce propos dans « Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments<sup>280</sup> » (1963) :

« D'un point de vue linguistique, les formes d'aphasie les plus claires sont peut-être celles qu'on observe dans les cas d'agrammatisme total. Nous disposons de travaux remarquables sur des cas de ce genre, dus à des spécialistes de l'aphasie comme A. Pick [32], M. Isserlin [22] et E. Salomon [35], dans le passé, ou, aujourd'hui, H. Hécaen [7, 20] et H. Goodglass [15, 17] avec l'assistance des linguistes. On a découvert un ordre régulier et révélateur dans le traitement, par les aphasiques, d'un suffixe flexionnel anglais, un triple homonyme, assurant trois fonctions grammaticales complètement différentes ; il s'agit du suffixe */-z/* avec les deux variantes contextuelles */-Iz/* et */-s/*. Il est utilisé, avec les mêmes variantes contextuelles, pour le pluriel des noms, par exemple *dreams* ("des rêves"), pour la forme possessive, par exemple *John's dream* ("le rêve de John"), et pour la troisième personne du singulier du présent, par exemple *John dreams* ("John rêve"). Goodglass et J. Berko ont mis en évidence que ces trois formes du suffixe [*sic*], la première à disparaître dans l'usage des aphasiques est la troisième personne, *John dreams*, la seconde est la forme possessive, *John's dream*<sup>281</sup>, tandis que le pluriel des noms, *dreams*, est la forme qui survit le plus longtemps [16]. Dans l'acquisition du langage par l'enfant, nous rencontrons l'ordre exactement opposé, une image dans le miroir : le pluriel *dreams* est la première forme qui apparaisse, l'acquisition suivante est *John's dream*, suivie finalement par la troisième personne *John dreams* [4]. La véritable explication de ce fait réside dans la hiérarchie des niveaux : la forme plurielle *dreams* est un *mot*, qui n'implique pas de séquences syntaxiques, alors que le possessif, *John's*, implique le niveau du "nœud" (angl. *phrase*) où *John's* est un modificateur dépendant d'un mot-tête comme *dream* ; enfin la troisième personne, *dreams*, exige une proposition (*clause*) avec sujet et prédicat.

Il est parfaitement clair que les structures syntaxiques les plus complexes sont éliminées les premières, et, dans les cas d'agrammatisme, la première à être perdue est la relation entre le sujet et le prédicat. Les enfants commencent par des énoncés d'un seul mot (holophrases), puis atteignent le niveau du "nœud", *little boy* ("petit garçon"), *black cat* ("chat noir"), *John's hat* ("le chapeau de John"), etc. ; la dernière construction à surgir est la construction sujet-prédicat. L'acquisition de telles constructions est, en fait, une révolution verbale et mentale. Ce n'est qu'à ce stade qu'un véritable langage, indépendant du *hic et nunc* apparaît. Certains auteurs parlaient autrefois d'un "prédicat

---

<sup>280</sup> Voir ce passage cité dans le deuxième chapitre de la première partie : « Dans les cas d'aphasie efférente testés par Goodglass et Hunt, l'effondrement de trois désinences phonémiquement identiques – *z* et ses formes alternantes automatiques *iz* et *s* – présente une hiérarchie significative, un principe très simple rendant compte de l'ordre de dissolution : plus élaborée est la construction grammaticale, plus imminente sera sa désintégration. La première à se trouver affectée est la phrase ; ainsi, la terminaison du verbe en troisième personne du singulier, qui indique la relation sujet-prédicat (par exemple : *John dreams*) est-elle la moins viable. La terminaison du possessif (*John's dream*), qui signale une relation intérieure au syntagme, est un peu plus résistante. Des trois constructions considérées, le mot est la dernière affectée ; aussi la terminaison nominale du pluriel (*dreams*), qui ne dépend ni de la phrase ni du syntagme, est-elle la moins détériorée. » (J.TAI : p. 141) [« In the efferent aphasiacs whom Goodglass and Hunt tested, the break-down of three phonemically identical desinences – *z* with its automatic alternants *iz* and *s* – presents a significant hierarchy, and a very clear principle accounts for the order of their dissolution. The higher the grammatical construction, the more imminent is its disintegration. The first to be affected is the clause, and, therefore, the third person singular verbal ending which signals the subject-predicate relation (for example *John dreams*) is the least viable. The possessive ending (*John's dream*), which signals a relationship within a phrase, is somewhat more resistant. The word is the last of the three constructions affected ; hence the plural nominal ending (*dreams*), which depends neither on the clause nor on the phrase, is the least impaired. » (J.TAI : p. 295)].

<sup>281</sup> Voir la note 1620 du deuxième chapitre de la première partie.

psychologique” lorsque, par exemple, un enfant qui voit l’animal dit “chat”. Cet énoncé holophrastique était interprété comme un prédicat que l’enfant attache à l’animal qu’il voit. Mais, en réalité, ce n’est que lorsque l’enfant acquiert la possibilité d’exprimer, à la fois, le sujet et le prédicat dans leur relation mutuelle, ce n’est qu’à ce stade de dichotomie que le langage vient vraiment s’instituer.

En divers pays, des observateurs du langage enfantin ont enregistré diverses variantes du même phénomène : un garçon de deux ou trois ans dit à son père : “le chien miaule” et son père corrige : “non, le chat miaule et le chien aboie” ; l’enfant se met alors en colère et pleure. Cependant, si le père est prêt à participer au jeu et dit : “Oui, le chien miaule, et Pierre miaule, et maman aussi, mais le chat et ton oncle aboient”, l’enfant généralement est heureux. Mais il se peut aussi qu’une telle réponse de la part du père mette en colère le jeune locuteur, s’il croit que parler de chiens qui miaulent est un privilège de l’enfance et que rien n’autorise les adultes à se l’arroger. Cette histoire illustre un fait linguistique important : dans l’apprentissage de sa langue maternelle, l’enfant vient de comprendre qu’il a le droit d’assigner différents prédicats au même sujet, “chien” (“le chien... court, dort, mange, aboie”), de même qu’il lui est loisible de combiner différents sujets (“chien, chat, Pierre, maman”) avec un seul et même prédicat (par exemple “court”). Pourquoi donc n’étendrait-il pas cette liberté jusqu’à assigner de nouveaux prédicats et dire “le chien miaule” ? L’abus de la liberté est un sous-produit typique de la libération verbale et mentale de l’enfant par rapport à toute situation donnée. Aussi longtemps qu’il ne dit que “court” ou “chat” ou “chien”, il est totalement dépendant de l’environnement spatial et temporel présent, et c’est seulement avec l’apparition dans son langage de propositions sujet-prédicat qu’il peut soudain parler de choses éloignées dans le temps ou dans l’espace, d’événements appartenant au passé lointain ou à l’avenir, et, en outre, bâtir des fictions. C’est cette capacité qui disparaît dans les cas saillants d’aphasie agrammatique<sup>282</sup>. » (J.Dis. : p. 17-19).

---

<sup>282</sup> « From a linguistic point of view perhaps the clearest forms of aphasia were obtained in cases of outright agrammatism. We possess the remarkable insights into such cases by experts in aphasia like A. Pick, M. Isserlin, and E. Salomon in the past, or at present, H. Hécaen and H. Goodglass and their linguistic collaborators. It was Goodglass who found a consistent and revealing order in aphasics’ treatment of an English inflectional suffix, a triple homonym carrying three completely different grammatical functions, namely the suffix /-z/, with its two positional variants /-iz/ and /-s/. This suffix with the same positional variants is used in the plural of nouns, e.g. “dreams”, in the possessive form, e.g. “John’s dream”, and in the third person of the present, e.g. “John dreams”, while the last form to survive is the nominal plural, “dreams”. In children’s acquisition of language we find just the opposite order, a mirror image : the plural “dreams” is the first form to appear, the subsequent acquisition is “John’s dream”, followed finally, by the third person “John dreams”. The actual explanation lies in the hierarchy of levels : the plural form, “dreams”, is one *word*, which implies no syntactic sequence, whereas the possessive, “John’s”, implies the *phrase* level, where “John’s” is a modifier dependent on some headword like “dream”, and finally, the third person, “dreams” requires a *clause* with a subject and predicate.

It is completely clear that more complex syntactic structures are the first to be discarded, and the first to be lost in the cases of agrammatism is the relation between the subject and predicate. Children begin with one-word phrases (holophrases), then they reach the actual phrase level – “little boy”, “black cat”, “John’s hat”, etc. – and the last to emerge is the construction of subject and predicate. The acquisition of such constructions is, as a matter of fact, a verbal and mental revolution. Only at this stage does a real language, independent of the *hic et nunc*, appear. Scholars used to speak about a “psychological predicate” in the case of a child who sees a cat and says “cat”. This holophrase was interpreted as a predicate appended to the animal which is seen by the infant. But only when the child gains the ability to express both the subject and the predicate in their interrelation, only at this dichotomous stage, does language come into its own. Observers of children’s language in various countries have witnessed diverse variants of one and the same event. A boy of perhaps two or three years comes to his father and says “dog meow” (or “meows”), and the parent corrects him by saying, “No, the cat meows and the dog barks.” The child gets angry and cries. If, however, the father is ready to take part in the game and say, “Yes, the dog meows, and Peter meows, and Mommy also meows, but the cat and uncle bark”, the child is usually happy. However, it may happen that the little speaker gets angry precisely at such a responsive father,

A la différence de la notion de langage que nous avons vue plus haut, le cadre de l'instrument permet cependant par ailleurs une « étiologie » du langage en tant que phénomène spécifiquement humain : « étiologie » paradoxale, consistant à définir le langage comme type de structure, dont la genèse vaut ainsi « étiologie » du fonctionnement langagier, mais n'est précisément qu'une genèse, dans la mesure même où la structure constitue par ailleurs le cadre de l'analyse ou, ce qui, comme nous l'avons vu, revient au même, celui de délimitation de l'objet. A une étiologie du langage se substitue ainsi une description structurale de formes linguistiques définies comme types de signes, dans le cadre de la perspective sémiotique que nous avons vue ci-dessus et dans le cadre de laquelle l'instrument devient cadre tout en étant conçu et construit comme instrument, objet compact en lieu et place de toute réflexion sur la nature et les enjeux du langage en tant qu'espace proprement humain. C'est le troisième stade de cette description idiomologique du déploiement du langage qui fait l'objet des plus nombreux développements. On lit ainsi encore dans « Verbal Communication » (1972) :

« Lorsque nous observons le processus hautement instructif des progrès graduels d'un enfant dans l'acquisition du langage, nous constatons de quelle importance décisive est l'apparition de la phrase du type sujet-prédicat. Elle libère la parole de la contrainte du *hic et nunc* et permet à l'enfant de traiter des événements éloignés dans l'espace et dans le temps ou même fictifs. Cette capacité, que les mécanistes appellent parfois "discours déplacé", est en fait la première affirmation de l'autonomie du langage. Dans les systèmes de signes autres que les langues naturelles ou artificielles, il n'y a pas de parallèles à la formulation explicite des propositions générales et surtout équationnelles, il n'y a pas moyen de construire des jugements logiques<sup>283</sup>. » (J.Ver : p. 88)

où l'on retrouve la perspective sémiotique, puis dans « The Primary Split and Its Corollary » (1979) :

« A child's acquisition of two-term sentences "is as a matter of fact a verbal and mental revolution", as I have repeatedly ventured to bring out. Only at this stage does a real language, independent of the *hic et nunc*, come into being. The child begins to realize his ability and right to assign different predicates to the same subject and, conversely, to combine different subjects with one and the same predicate. As long as the subject and

---

because he believes that talking about meowing dogs is his childish privilege, which adults have no right to assume. The story reflects an important linguistic fact : in learning his mother tongue, the child realizes that he has the right to impose different predicates on the same subject, "dog" ("the dog... runs, sleeps, eats, barks") just as he may combine different subjects ("dog, cat, Peter, Mommy") with one and the same predicate (e.g. "runs"). Then why not extend this freedom to assign new predicates and say "the dog meows" ? The abuse of freedom is a typical side-effect of the child's verbal and mental liberation from the given situation. As long as he merely says "runs", or "cat", or dog", he is totally dependent on the present temporal and spatial environment, but with the apperarance of subject-predicate clauses, he suddenly can speak of things distant in time or space, event belonging to the remote past or to the future, and, furthermore, he can build entire fictions. It is this ability that gets lost in cases of outright agrammatical aphasia. » (J.Dis. : p. 134-135).

<sup>283</sup> « When we observe the highly instructive process of a child's gradual advance in the acquisition of language, we see how decisively important the emergence of the subject-predicate sentence is. It liberates speech from the here and now and enables the child to treat events distant in time and space or even fictitious. This capacity, which mechanists sometimes label "displaced speech", is in fact the first affirmation of language's autonomy. In sign systems other than natural or artificial languages there are no parallels to the formulation of general and particularly equational propositions, no capacity for building logical judgments. » (J.Ver. : p. 90).

the predicate cannot be expressed in their interrelation, the speaker remains completely dependent on the immediate temporal and spatial environment, but with the emergence of dichotomous constructions, he obtains the possibility both to denote phenomena of permanent validity and to talk of events or objects distant in time and/or in space, particularly of events belonging to the remote past or supposed to occur in the future. Moreover, he is in a position to build entire fictions, consisting of events which neither took nor will take place anywhere. Hence, one may quote typical misuses of this verbal and mental liberation, such as the childish assertion “dog meow(s)”.

When observing the difference between the two gradual viewpoints, first of the sentenceless infant and then of the child who has mastered the twofold utterances, one is inclined to compare such a difference with the divergence between theater and cinema experiences, the latter ones consistently changing the visual angle as well as the temporal and spatial perceptions of the spectator.

If at the holophrastic stage the baby’s talk was confined to his immediate simultaneous outlook and thus represented a peculiar unity of time, space, and interlocutors, the subject/predicate speech diversifies the narrated events in their relation to the speech event and to the latter’s participant. In this connection there arises a necessity for a grammatical designation of the narrated event with reference to the speech event and to its addresser and addressee. Thus the development of child’s language into binomial “full-fledged sentences”, according to Laguna’s parlance, demands the elaboration of grammatical implements, namely specifically grammatical words (pronouns) and conjugational devices. Classes such as person, tense, mood, and “source of speaker’s evidence” belong to a particular kind of formal units termed “shifters” and specified by the fact that the general meaning of such a category “cannot be defined without a reference to the message”. For instance, the first person designates the addresser of the message to which the given expression (whether pronominal or verbal) pertains. It is in the presence and absence of shifters that the basic difference between verbs and nouns consists. The inner relation between the construction of an explicit subject/predicate sentence and of the development of shifters in children’s language and, on the other hand, the interrelation between the disturbances of these two grammatical phenomena in aphasics demand the systematic attention of observers and inquirers<sup>284</sup>. » (J.Pri. : p. 66-67)

---

<sup>284</sup> « L’acquisition par un enfant de phrases à deux termes “est en fait une révolution mentale et verbale”, ainsi que je me suis aventuré à plusieurs reprises à le mettre en évidence. C’est seulement à ce stade qu’advient un langage réel, indépendant du *hic et nunc*. L’enfant commence à se rendre compte de sa capacité de et de son droit à assigner différents prédicats au même sujet et, inversement, à combiner différents sujets avec un seul et même prédicat. Aussi longtemps que le sujet et le prédicat ne peuvent pas être exprimés dans leur interrelation, le locuteur demeure complètement dépendant de l’environnement temporel et spatial immédiat, mais avec l’émergence de constructions dichotomiques, il acquiert la possibilité à la fois de dénoter des phénomènes de validité permanente et de parler d’événements et d’objets distants dans le temps et/ou dans l’espace, en particulier d’événements appartenant au passé révolu ou supposés se produire dans le futur. De plus, il est en mesure de construire des fictions entières, consistant en événements qui n’ont pas eu ni n’auront lieu nulle part. On peut ainsi citer des mésusages typiques de cette libération verbale et mentale, tels que l’affirmation enfantine “le chien miaule”.

En observant la différence entre les deux points de vue graduels, d’abord celui de l’*infans* dépourvu de phrases et ensuite celui de l’enfant qui a maîtrisé les énoncés doubles, on est enclin à comparer une telle différence avec la divergence entre les expériences du théâtre et du cinéma, ces dernières modifiant constamment l’angle visuel aussi bien que les perceptions temporelles et spatiales du spectateur.

Si au stade holophrastique le parler du bébé était confiné à son horizon immédiat simultané et représentait ainsi une unité particulière de temps, d’espace et d’interlocuteurs, le discours avec sujet et prédicat diversifie les événements narrés dans leur relation à l’événement de parole et aux participants de ce dernier. Surgit alors la nécessité d’une désignation grammaticale de l’événement narré en référence à l’événement de parole et à ses

et dans les *Dialogues* (1980) :

« L'acquisition du langage par l'enfant fait intervenir pour une très grande part le phénomène que le linguiste danois Otto Jespersen (1860-1943), dans ses analyses pertinentes de la langue, a baptisé *shifters*. La tentative de remplacer ce terme par le français *embrayeurs* n'a pas abouti, aussi l'emploi de *shifters* est-il entré dans la langue en France et de par le monde.

Le concept de *shifters* me paraît depuis longtemps l'une des pierres angulaires de la linguistique – le fait n'a pas été apprécié à sa juste valeur par le passé et demande à être élaboré encore plus attentivement. La signification générale de la forme grammaticale appelée *shifter* se distingue par le fait qu'elle contient un renvoi à un acte de parole, c'est-à-dire à l'acte de parole qui comprend cette forme. Ainsi, le temps du passé est un *shifter* puisqu'il désigne littéralement l'événement qui précède l'acte de parole donné. La première personne du verbe, ou encore le pronom de la première personne, est un *shifter* puisque la signification principale de la première personne contient un renvoi à l'auteur de l'acte de parole, tout comme le pronom de la deuxième personne contient un renvoi au destinataire de l'acte de parole. Si les locuteurs et les auditeurs permutent au cours de la conversation, alors la signification matérielle de la forme *moi* et de la forme *toi* s'intervertissent en conséquence (*it shifts*). L'opportunité d'inclure le temps grammatical dans l'usage de la langue intervient relativement tôt chez l'enfant dans son apprentissage de la première langue, dès le moment où ce débutant dans l'activité de parole cesse de se contenter d'une réaction verbale immédiate à ce qui se passe à l'instant, directement devant ses yeux.

C'est la phrase avec un sujet et un prédicat qui surgit tout d'abord dans son langage, ce qui lui permet d'attribuer à un sujet différents prédicats et de reporter chaque prédicat sur différents sujets. Cette innovation libère l'enfant, elle supprime sa dépendance du *hic et nunc*, c'est-à-dire des circonstances temporelles et spatiales immédiates. Dès lors, il peut parler de ce qui se passe à une distance dans le temps et dans l'espace par rapport à lui, et en même temps que la diversité des points temporels et spatiaux, il acquiert l'idée de contacts verbaux où les participants permutent. Dans le langage de l'enfant surgissent à la fois l'idée du temps et celle d'une proximité ou d'un éloignement plus grands sur le plan spatial : *moi et toi, ici et là-bas*. » (J.Dial. : p. 77-78).

Ces deux derniers développements mettent corrélativement en jeu la notion d'embrayeur, qui renvoie de même à un outil spécifique, ce pour quoi, tandis que Jakobson affirme dans les *Dialogues* que « [l]e concept de *shifters* [lui] paraît depuis longtemps l'une des pierres angulaires de la linguistique », il ne s'agit là, à nouveau, que de l'implication de ces formes dans l'avènement d'un véritable langage, au sens où l'entend Jakobson, c'est-à-dire de leur spécificité comme formes linguistiques. Le fait est d'autant plus notable que les embrayeurs ne se spécifient que par leur type de référent, où se trouve toujours impliqué celui qui parle –

---

destinateur et destinataire. Ainsi le développement du langage de l'enfant en des "phrases" binomiales "à part entière", pour reprendre les termes de Laguna, requiert l'élaboration d'outils grammaticaux, à savoir de mots spécifiquement grammaticaux (les pronoms) et de procédés de conjugaison. Les catégories telles que la personne, le temps, le mode, et l'"origine du témoignage du locuteur" appartiennent à un type particulier d'unités formelles appelées "embrayeurs" et spécifiées par le fait que la signification générale d'une telle catégorie "ne peut être définie sans une référence au message". Par exemple, la première personne désigne le destinataire du message auquel appartient l'expression en question (soit pronominal soit verbale). C'est en la présence ou l'absence d'embrayeurs que consiste la différence fondamentale entre les verbes et les noms. La relation interne entre la construction d'une phrase explicite à sujet/prédicat et le développement d'embrayeurs dans le langage des enfants et, d'autre part, l'interrelation entre les troubles de ces deux phénomènes grammaticaux chez les aphasiques requiert l'attention systématique des observateurs et des chercheurs. »

comme personne dès lors subjectivée comme locuteur et située dans l'espace et dans le temps –, autrement dit que, ce nous semble, ces formes n'ont aucune spécificité linguistique, si ce n'est dans le cadre d'une appréhension « sémantique » de l'idiome, dont l'objet demeure à interroger. Jakobson insiste à plusieurs reprises sur la complexité de ces formes. Comme nous l'avons vu plus haut, il écrit ainsi dans « Brain and Language : Cerebral Hemispheres and Linguistic Structure in Mutual Light » (1980) :

« The immediacy of transition from the linguistic network to an extralinguistic reality makes a word less dependent upon the integrity of the left hemisphere. In this connection the extreme dependence of the so-called grammatical “shifters” (according to Jespersen's terminology) on the intact left hemisphere is most instructive, since the general meaning of a shifter comprises a simultaneous, double reference to the code and to the message (cf. Jakobson 1971, 130ff.). In contradistinction to the shifterless character of the noun, it is compulsory participation of shifters in the structure of the verbs which furthers an alienation between the verb and the right hemisphere. The disappearance of shifters from the range of grammatical categories and an atrophy of syntactic subordination are two characteristic effects called forth by the suppression of the left hemisphere<sup>285</sup>. » (J.Br. : p. 172)

et, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lisait de même dans « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle<sup>286</sup> » (1971-1975) :

« L'absence des pronoms personnels, qui a surpris ceux qui étudient l'agrammatisme, est parallèle à la disparition des marqueurs des relations spatio-temporelles. Ces éléments entrent dans la catégorie des “embrayeurs” (*shifters*), c'est-à-dire des classes grammaticales dont la signification générale implique un renvoi au message dont elles font partie [cf. 25]. Ces classes d'entrelacement du code et du message sont des superstructures marquées dans le système grammatical, ce qui explique leur apparition tardive dans le langage enfantin, et leur disparition précoce dans les cas classiques d'agrammatisme<sup>287</sup>. » (J.Dis. : p. 19).

---

<sup>285</sup> « L'immédiateté de la transition du réseau linguistique à une réalité extra-linguistique rend un mot moins dépendant de l'intégrité de l'hémisphère gauche. Dans cette perspective, l'extrême dépendance de ce qu'on appelle les “embrayeurs” grammaticaux (selon la terminologie de Jespersen) à l'égard du caractère intact de l'hémisphère gauche est des plus instructives, puisque la signification générale d'un embrayeur comprend une référence double, simultanée, au code et au message (cf. Jakobson 1971, 130 *sqq.*). Par opposition au caractère dépourvu d'embrayage du nom, c'est la participation obligatoire des embrayeurs à la structure des verbes qui entraîne un éloignement du verbe par rapport à l'hémisphère droit. La disparition des embrayeurs de la classe des catégories grammaticales et l'atrophie de la subordination syntaxique sont deux effets caractéristiques provoqués par la suppression de l'hémisphère gauche. »

<sup>286</sup> Dans un autre passage des *Dialogues* cité plus haut, la perspective apparaissait relativement différente. Il s'agissait alors de la schizophrénie, et Jakobson parlait, de manière plus psychologisante, de perte du discours dialogique. Voir *J.Dial.* : p. 131-132, cité plus haut.

<sup>287</sup> « The absence of personal pronouns, which surprised investigators of agrammatism, is parallel to the disappearance of relational spatiotemporal markers. These phenomena enter into the category of “shifters”, viz. those grammatical classes which imply in their general meaning a reference to that message in which they appear. These duplex, overlapping classes are typical marked superstructures in the grammatical system, and this fact explains their late emergence in children's language and their early disappearance in classical cases of agrammatical aphasia. » (J.Dis. : p. 136). Jakobson envisageait auparavant les structures impératives : « Les observations portant sur les commandements dans l'acquisition et la désintégration du langage sont les plus instructives. Les structures impératives n'impliquent pas l'existence du modèle de la proposition avec l'interaction du sujet et du prédicat. Les conjectures selon lesquelles l'impératif n'est qu'une simple transformée

d'une structure verbale déclarative sont dépourvues de tout fondement. L'impératif est la forme verbale la plus élémentaire. C'est précisément la raison pour laquelle l'impératif, qui apparaît dans la strate la plus primitive du langage des enfants, est la forme la plus résistante dans l'aphasie agrammatique ; par ailleurs, la tendance fréquente des langues flexionnelles à restreindre la forme impérative à la racine nue est une illustration convaincante de son essence primitive. » (J.Dis. : p. 19) [« Observations about imperatives in the acquisition and dissolution of language are most instructive. Imperative structures do not imply the existence of the clause pattern, with its interplay of subject and predicate. Surmises that the imperative is a mere transform of a declarative verbal structure are without any foundation whatsoever. The imperative is the most elementary verbal form. For this very reason the imperative, which appears in the earliest stratum of children's language, is the most resistant in agrammatical aphasia, and the frequent tendency in inflectional languages to confine the imperative form to the bare root is in turn a convincing illustration of its primitive essence. » (J.Dis. : p. 136)]. On lit ensuite : « Si l'on aborde le type de trouble que J. Dubois, H. Hécaen *et al.* [9 ; cf. 5] ont décrit récemment, l'aphasie dite "sensorielle", et si on la compare avec l'agrammatisme, la polarité linguistique entre ces deux types d'aphasie apparaît particulièrement nette. Les deux syndromes présentent point par point une opposition pure, tranchée. La divergence centrale consiste en ce que dans l'aphasie dite sensorielle les éléments noyaux de la structure grammaticale, les noms, tendent à disparaître, alors que ce sont les noms précisément qui composent le stock de base du vocabulaire des malades atteints d'agrammatisme. L'aphasie sensorielle montre les diverses façons selon lesquelles les noms sont affectés : ils peuvent être simplement omis, ou remplacés par des pronoms, ou bien par différents quasi-synonymes, ou par des expressions figurées, etc. Bref, ce qui est en cause ce sont les noms, en tant qu'unités morphologiques les moins dépendantes du contexte ; parmi ces unités, on observe, non pas nécessairement mais en premier lieu, une disparition des sujets grammaticaux, en tant que constituants de la phrase les plus indépendants, les moins conditionnés par le contexte. Ce sont précisément de telles entités autonomes qui causent les plus grandes difficultés à ce type de malade. Le docteur Th. Alajouanine nous a présenté une fois, à Paris, un malade atteint d'une aphasie sensorielle typique à la suite d'un accident de camion. Le plus difficile pour lui était de commencer une phrase et, plus encore, un énoncé entier, par un sujet nominal ou pronominal. Il écrivait, et comme nous lui demandions ce qu'il faisait il répondait : "J'écris." Comme nous répétions la même question à propos d'un étudiant qui était présent la réponse fut : "Il écrit." Mais lorsque je lui demandais "Qu'est-ce que je fais ?", il ne parvint pas tout d'abord à dire "Vous écrivez", et il en fut de même avec une question similaire concernant une infirmière en train d'écrire. Cette différence étrange s'explique aisément : en français "vous" et "elle" sont des pronoms indépendants et fonctionnent comme sujets grammaticaux même dans les phrases elliptiques ("Qui écrit ?" - "Elle"), alors que *je*, *tu*, *il* ne sont que de simples préverbes.

On s'accorde à souligner le fait que la perte principale dans l'aphasie sensorielle n'affecte pas précisément les sujets mais les noms en général, car, contrairement à l'agrammatisme, qui est d'abord une désintégration syntaxique, l'aphasie sensorielle préserve en fait la syntaxe et affecte principalement les catégories morphologiques nettement autosémantiques. » (J.Dis. : p. 19-20) [« When we approach the type of disturbance that was recently outlined by J. Dubois, H. Hécaen and their collaborators, so-called "sensory" aphasia, and compare it with agrammatism, the linguistic polarity between these two types of aphasia becomes particularly clear. Point by point one is able to show a pure, genuine opposition between the two syndromes. The central point of divergence lies in the fact that in sensory aphasia the nuclear elements of the grammatical structure, nouns, tend to disappear, whereas for agrammatical patients it is precisely nouns which form the basic stock of their vocabulary. Sensory aphasia shows the diverse ways in which nouns are affected : they are simply omitted or replaced by pronouns, by different near-homonyms, by figurative expressions, etc. Briefly, what is under attack are nouns as the morphological units which are least dependent on the context, and among such morphological units, not necessarily, but first and foremost, one observes a disappearance of grammatical subjects as the most independent constituents of the sentence and the least conditioned by the context. It is just self-contained entities that cause the greatest difficulties for this type of patient. Once, in Paris, Dr. Th. Alajouanine showed us a patient who suffered from a typical sensory aphasia as the result of an accident in the truck he drove. The greatest difficulty for him was to begin a sentence and, even more, a whole utterance with a nominal or pronominal subject. When I asked him, while he was writing, what he was doing, he answered, "J'écris". When we repeated the same question in referring to a student present, the answer was "Il écrit". But when I asked him, "What am I doing ?", he had inhibitions before saying "Vous écrivez", and the same thing happened when a similar question was asked about a nurse who was writing something. This curious difference is easily explainable : in French *vous* and *elle* are independent pronouns and act as grammatical subjects even in elliptic sentences ("Qui écrit !" - "Elle !"), whereas *je*, *tu*, *il* are mere preverbs.



Le texte le plus important à cet égard est cependant « Shifters, Verbal Categories and the Russian Verb » (1950-1956) où, sauf erreur, les embrayeurs sont mentionnés pour la première fois<sup>288</sup>. On y lit tout d'abord, en ouverture du texte et de la section « Embrayeurs et autres structures doubles<sup>289</sup> » :

« Un message émis par le destinataire doit être perçu adéquatement par le receveur. Tout message est codé par son émetteur et demande à être décodé par son destinataire. Plus le destinataire est proche du code utilisé par le destinataire, plus la quantité d'information obtenue est grande. Le message (M) et le code sous-jacent (C) sont tous deux des supports de communication linguistique, mais tous deux fonctionnent d'une manière dédoublée : l'un et l'autre peuvent toujours être traités soit comme objets d'emploi, soit comme objets de référence. C'est ainsi qu'un message peut renvoyer au code ou à un autre message, et que, d'un autre côté, la signification générale d'une unité du code peut impliquer un renvoi soit au code soit au message. En conséquence quatre types *doubles* doivent être distingués : 1) deux types de *circularité* – message renvoyant au message (M/M) et code renvoyant au code (C/C) et 2) deux types de *chevauchement* – message renvoyant au code (M/C) et code renvoyant au message (C/M)<sup>290</sup>. » (J.Shif. : p. 176).

---

One cannot help but agree with the insistence upon the fact that the main loss in sensory aphasia afflicts not just subjects but nouns in general, since in contradistinction to agrammatism, which is primarily a syntactic disintegration, sensory aphasia, as a matter of fact, preserves syntax and affects primarily independent, indeed autosemantic morphological categories. » (J.Dis. : p. 136-137)]. Les embrayeurs sont alors considérés de manière relativement différente. Comme nous le soulignons ci-dessus (voir la note 279), un seul type d'aphasie manifeste en miroir la construction du langage enfantin.

<sup>288</sup> Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, ils seront ensuite mentionnés, avant les textes cités ci-dessus, dans « Implications of Language Universals for Linguistics » (1961), comme des universaux du langage et sans le terme d'*embrayeur* : « To instance simple relations among grammatical universals, we may cite the difference between the classes of nouns and verbs (which assign to their referents to the roles of "existents" and "occurrents" respectively, as Sapir used to call them : p. 1 (23), p. 123 (14). This difference is correlated but never merges with the likewise universal difference of two syntactic functions – subject and predicate. A few more examples : the particular class, pronouns (or in Charles Peirce's terms, "indexical symbols" : (10, p. 275 ff.) ; the category of number, with its basic distinction between singular and plural ; and the category of person, with its opposition of impersonal ("third person") and personal forms, which in turn include an opposition of addressee ("second person") and addresser ("first person") : the two numbers and the three persons are universally displayed by pronouns, as J. H. Greenberg observes. » [« Pour donner un exemple de relations simples parmi les universaux grammaticaux, nous pouvons citer la différence entre les classes de noms et de verbes (qui assignent à leurs référents les rôles d'"existants" et d'"occurrents" respectivement, comme les appelait Sapir : p. 1 (23), p. 123 (14). Cette différence est corrélée mais ne se confond jamais avec la différence de même universelle entre deux fonctions syntaxiques – sujet et prédicat. Quelques autres exemples : la classe particulière des pronoms (ou dans les termes de Charles Peirce, "les symboles indexicaux" : (10, p. 275 *sqq.*) ; la catégorie du nombre, avec sa distinction fondamentale entre singulier et pluriel ; et la catégorie de la personne, avec son opposition de formes impersonnelles ("troisième personne") et personnelles, formes personnelles qui incluent à leur tour une opposition entre le destinataire ("seconde personne") et le destinataire ("première personne") : les deux nombres et les trois personnes sont universellement manifestés par les pronoms, comme l'observe J. H. Greenberg. »] (J.Imp. : p. 582-583).

<sup>289</sup> « Shifters and other duplex structures ».

<sup>290</sup> « A message sent by its addresser must be adequately perceived by its receiver. Any message is encoded by its sender and is to be decoded by its addressee. The more closely the addressee approximates the code used by the addresser, the higher is the amount of information obtained. Both the message (M) and the underlying code (C) are vehicles of linguistic communication, but both of them function in a duplex manner ; they may at once be utilized and referred to (= pointed at). Thus a message may refer to the code or to another message, and on the other hand, the general meaning of a code unit may imply a reference (*renvoi*) to the code or to the message. Accordingly four DUPLEX types must be distinguished ; 1) two kinds of CIRCULARITY – message referring to

Les deux types de circularité sont le « discours cité (*oratio*)<sup>291</sup> » (J.Shif. : p. 177), qui « est un énoncé à l'intérieur d'un énoncé, un message à l'intérieur du message, et en même temps [...] est aussi un énoncé sur un énoncé, “un message à propos d'un message”, selon la formule de Vološinov dans l'étude qu'il a consacrée à ce problème crucial pour la linguistique et la stylistique<sup>292</sup> » (J.Shif. : p. 177), et pour lequel « [i]l existe une échelle multiple de procédés linguistiques<sup>293</sup> » (J.Shif. : p. 177), et les noms propres (*proper names*), qui « prennent une place particulière dans notre code linguistique<sup>294</sup> » (J.Shif. : p. 177) puisque « la signification générale d'un nom propre ne peut se définir en dehors d'un renvoi au code<sup>295</sup> » (J.Shif. : p. 177), et pour lesquels « [l]a circularité est évidente : le nom désigne quiconque porte ce nom<sup>296</sup> » (J.Shif. : p. 177). Les deux types de chevauchement sont d'une part le mode autonome du discours (*autonomous mode of speech*) et d'autre part les embrayeurs (*shifters*). On lit tout d'abord en ce qui concerne l'autonymie :

« Toute interprétation ayant pour objet l'élucidation des mots et des phrases – qu'elle soit intralinguale (circonlocutions, synonymes) ou interlinguale (traduction) – est un message renvoyant au code. Ce genre d'hypostase – comme le pointe Bloomfield – “est étroitement liée à la citation, à la répétition du discours” et joue un rôle vital dans l'acquisition et l'usage du langage<sup>297</sup>. » (J.Shif. : p. 178)

puis à propos des embrayeurs :

« Tout code linguistique contient une classe spéciale d'unités grammaticales qu'on peut appeler les *embrayeurs* : la signification générale d'un embrayeur ne peut être définie en dehors d'une référence au message.

La nature sémiologique des embrayeurs a été examinée par Burks dans son étude sur la classification de Peirce des signes en symboles, index et icônes. Selon Peirce, un symbole (par exemple le mot français “rouge”) est associé à l'objet représenté par une règle conventionnelle, tandis qu'un index (par exemple l'acte de montrer quelque chose du doigt) est dans une relation existentielle avec l'objet qu'il représente. Les embrayeurs combinent les deux fonctions et appartiennent ainsi à la classe des *symboles-index*. Un exemple frappant cité par Burks est le pronom personnel. “Je” désigne la personne qui énonce “Je”. Ainsi, d'un côté, le signe “Je” ne peut représenter son objet sans lui être associé “par une règle conventionnelle”, et dans des codes différents le même sens est attribué à des séquences différentes, telles que “je”, “ego”, “ich”, “I”, etc. : donc “je” est un symbole. D'un autre côté, le signe “je” ne peut représenter son objet s'il n'est pas

---

message (M/M) and code referring to code (C/C)°; 2) two kinds of OVERLAPPING – message referring to code (M/C) and code referring to message (C/M). » (J.Shif. : p. 130).

<sup>291</sup> « REPORTED SPEECH » (J.Shif. : p. 130).

<sup>292</sup> « is speech within the speech, a message within a message and at the same time [...] is also speech about speech, a message about a message,” as Vološinov formulates it in his study of this crucial linguistic and stylistic problem » (J.Shif. : p. 130).

<sup>293</sup> « There is a multiplex scale of linguistic processes » (J.Shif. : p. 130).

<sup>294</sup> « take a particular place in our linguistic code » (J.Shif. : p. 131).

<sup>295</sup> « the general meaning of a proper name cannot be defined without a reference to the code » (J.Shif. : p. 131).

<sup>296</sup> « The circularity is obvious : the name means anyone to whom this name is assigned » (J.Shif. : p. 131).

<sup>297</sup> « Any elucidating interpretation of words and sentences – whether intralingual (circumlocutions, synonyms) or interlingual (translation) – is a message referring to the code. Such a hypostasis – as Bloomfield pointed out – “is closely related to quotation, the repetition of speech”, and it plays a vital role in the acquisition and use of language. » (J.Shif. : p. 131).

“dans une relation existentielle” avec cet objet : le mot “je” désignant l’énonciateur est dans une relation existentielle avec l’énonciation, donc il fonctionne comme un index<sup>298</sup>.

On a souvent pensé que le caractère particulier du pronom personnel et des autres embrayeurs résidait dans l’absence d’une signification générale unique et constante. Ainsi Husserl : *Das Wort “ich” nennt von Fall zu Fall eine andere Person, und es tut dies mittels immer neuer Bedeutung*. À cause de cette prétendue multiplicité de leurs significations contextuelles, les embrayeurs, par opposition aux symboles, furent traités comme de simples index. Chaque embrayeur, cependant, possède une signification générale propre. Ainsi “je” désigne le destinataire (et “tu” le destinataire) du message auquel il appartient. Pour Bertrand Russell, les embrayeurs, ou, dans sa terminologie, les “particuliers égocentriques” sont définis par le fait qu’ils ne s’appliquent jamais à plus d’une chose à la fois. Ceci, toutefois, est commun à tous les termes syncatégorématiques. Par exemple la conjonction “mais” n’exprime à chaque fois qu’une relation adversative entre deux concepts donnés et non l’idée générale de contrariété. En réalité, la seule chose qui distingue les embrayeurs de tous les autres constituants du code linguistique, c’est le fait qu’ils renvoient obligatoirement au message.

Les symboles-index, et en particulier les pronoms personnels, que la tradition de Humboldt concevait comme appartenant au stratum le plus élémentaire et le plus primitif du langage, sont au contraire une catégorie complexe où code et message se chevauchent. C’est pourquoi les pronoms comptent parmi les acquisitions les plus tardives du langage infantin et parmi les premières pertes de l’aphasie. Si nous observons que même les linguistes ont eu des difficultés à définir la signification générale du terme “je” (ou “tu”), qui signifie la même fonction intermittente de différents sujets, il est tout à fait compréhensible qu’un enfant qui a appris à s’identifier à son nom propre ne s’habitue pas aisément à des termes aussi aliénables que les pronoms personnels : il peut hésiter à

---

<sup>298</sup> Jakobson renvoie ici à « La nature des pronoms ». Voir J.Shif. : p. 179, note 1, et la note suivante. Comme nous le verrons dans la prochaine section de ce chapitre, la conception benvenistienne des embrayeurs est significativement différente de celle de Jakobson. Il est notable que cet objet linguistique particulier fasse l’objet de développements spécifiques chez tous les auteurs de notre corpus, mais à proportion de leur prise en compte de l’aspect humain du langage. Nous avons vu plus haut la conception martinettienne de ces formes comme des formes économiques. Sauf erreur, les mentions hjelmsleviennes sont rares et brèves. Trois d’entre elles concernent les pronoms, considérés par Hjelmslev comme un universel du langage. On lit tout d’abord dans les *Principes de grammaire générale* : « Le pronom n’est donc pas conservateur. Mais ce qui est intéressant, c’est que, malgré les altérations incessantes qu’il subit, il conserve toujours un aspect tout à fait particulier. Les innovations qu’il admet ne sont pas de nature à rendre sa flexion régulière, à aplanir les anomalies et à le rendre conforme au substantif ou à l’adjectif. On a plutôt l’impression que tous ces changements sont opérés précisément en vue de donner au pronom un aspect particulier par rapport à ces autres parties du discours. La seule explication possible est que le pronom se fraie la voie à travers les altérations diachroniques. Le pronom subit des changements infinis ; dans le domaine indo-européen, on peut suivre ces changements pendant plusieurs milliers d’années. Mais il est resté pronom.

Il faut donc dire avec le linguiste norvégien LANDMARK que le pronom “constitue une partie du discours particulière et indépendante, qui est de la plus grande importance pour le langage et qui s’oppose nettement à toute autre partie du discours”. » (H.PGG : p. 326-327). Voir ensuite, avant « La nature des pronoms » (1937), dans *Sprogssystem og sprogforandring* (1934), H.Spr. : p. 139. Une seule concerne les *shifters* proprement dit, et il s’agit là encore de grammaire générale. Hjelmslev écrit en effet dans « Otto Jespersen » (1945) : « Mais il y a d’autres points de la grammaire générale où la pensée de Jespersen a jeté de la lumière. Rappelons surtout la distinction importante établie par lui entre *temps grammatical* (angl. *tense*, dan. *tempus*) et *temps notionnel* (angl. *time*, dan. *tid*) (*Tid og tempus*, 1914, dans les publications de l’Académie de Copenhague ; *Philosophy of Grammar* 254-89), parallèlement à la distinction entre genre grammatical et sexe, par exemple. Il est vrai que cette distinction s’impose déjà naturellement par la terminologie qui est d’usage en anglais, et qu’elle est déjà nettement établie par Sweet. Il n’en reste pas moins que l’énergie avec laquelle elle est maintenue par Jespersen et établie par lui sur une base générale a largement contribué à apporter de la clarté. On en peut dire autant de la manière dont Jespersen a suivi Sweet en insistant sur la définition du pronom comme *shifter* (*Language* 123-4, *Philosophy of Grammar* 83-4). » (H.Jes. : p. 48-49).

parler de lui-même à la première personne alors que ses interlocuteurs l'appellent "tu". Parfois il s'efforce de redistribuer ces appellations. Par exemple, il essaiera de monopoliser le pronom de la première personne : "Essaie pour voir de t'appeler moi. Moi seul je suis moi, et toi tu n'es que toi." Ou bien il usera sans discrimination soit de "je" ("moi"), soit de "tu" ("toi"), pour désigner aussi bien le destinataire que le destinataire, de sorte que le pronom désigne n'importe quel protagoniste du dialogue. Enfin, "je" pourra être si rigoureusement substitué par l'enfant à son nom propre qu'il en viendra à nommer spontanément les personnes de son entourage mais refusera obstinément d'énoncer son propre nom : le nom n'a plus alors pour son jeune porteur qu'une signification vocative qui s'oppose à la fonction nominative du "je". Cette attitude peut subsister en tant que survivance infantile. Ainsi Guy de Maupassant avouait que son nom, quand il le prononçait lui-même, rendait un son tout à fait étrange à ses oreilles. Le refus de prononcer son propre nom peut être érigé en coutume sociale. Zelenon note que, dans la société samoyède, le nom propre était tabou pour son porteur<sup>299</sup>. » (J.Shif. : p. 178-180).

---

<sup>299</sup> « Any linguistic code contains a particular class of grammatical units which Jespersen labeled SHIFTERS : the general meaning of a shifter cannot be defined without a reference to the message.

Their semiotic nature was discussed by Burks in his study on Peirces' classification of signs into symbols, indices, and icons. According to Peirce, a symbol (e.g. the English word *red*) is associated with the represented object by a conventional rule, while an index (e.g. the act of pointing) is in existential relation with the object it represents. Shifters combine both functions and belong therefore to the class of INDEXICAL SYMBOLS. As a striking example Burks cites the personal pronoun. *I* means the person uttering *I*. Thus on one hand, the sign *I* cannot represent its object without being associated with the latter "by a conventional rule", and in different codes the same meaning is assigned to different sequences such as *I*, *ego*, *ich*, *ja* etc. : consequently *I* is a symbol. On the other hand, the sign *I* cannot represent its object without "being in existential relation" with this object : the word *I* designating the utterer is existentially related to his utterance, and hence functions as an index (cf. Benveniste).

The peculiarity of the personal pronoun and other shifters was often believed to consist in the lack of a single, constant, general meaning. Husserl : "Das Wort 'ich' nennt von Fall zu Fall eine andere Person, und es tut dies mittels immer neuer Bedeutung." For this alleged multiplicity of contextual meanings, shifters in contradistinction to symbols were treated as mere indices (Bühler). Every shifter, however, possesses its own general meaning. Thus *I* means the addresser (and *you*, the addressee) of the message to which it belongs. For Bertrand Russell, shifters, or in his terms "egocentric particulars", are defined by the fact that they never apply to more than one thing at a time. This, however, is common to all the syncategorematic terms. E.g. the conjunction *but* each time expresses an adversative relation between two stated concepts and not the generic idea of contrariety. In fact, shifters are distinguished from all other constituents of the linguistic code solely by their compulsory reference to the given message.

The indexical symbols, and in particular the personal pronouns, which the Humboldtian tradition conceives as the most elementary and primitive stratum of language, are, on the contrary, a complex category where code and message overlap. Therefore pronouns belong to the late acquisitions in child language and to the early losses in aphasia. If we observe that even linguistic scientists had difficulties in defining the general meaning of the term *I* (or *you*), which signifies the same intermittent function of different subjects, it is quite obvious that the child who has learned to identify himself with his proper name will not easily become accustomed to such inalienable terms as the personal pronouns : he may be afraid of speaking of himself in the first person while being called *you* by his interlocutors. Sometimes he attempts to redistribute these appellations. For instance, he tries to monopolize the first person pronoun : "Don't dare call yourself I. Only I am I, and you are only you." Or he uses indiscriminately either *I* or *you* both for the addresser and the addressee so that this pronoun means any participant of the given dialogue. Or finally *I* is so rigorously substituted by the child for his proper name that he readily names any person of his surroundings but stubbornly refuses to utter his own name : the name has for its little bearer only a vocative meaning, opposed to the nominative function of *I*. This attitude may persevere as an infantile survival. Thus Guy de Maupassant confessed that his name sounded quite strange to him when pronounced by himself. The refusal to utter one's own name may become a social custom. Zelenin notes that in the Samoyede society the name was taboo for its carrier. » (J.Shif. : p. 131-132).

Le fait notable, ce nous semble, dans ce texte, est, outre l'analyse sémiotique fondée sur la tripartition peircienne, qui, comme nous l'avons déjà souligné, implique le cadre du langage au lieu de le constituer, ainsi que le caractère très voyant du cadre de l'analyse idiologique – cette inférence est en effet remarquable : « Si nous observons que même les linguistes ont eu des difficultés à définir la signification générale du terme “je” (ou “tu”), qui signifie la même fonction intermittente de différents sujets, il est tout à fait compréhensible qu'un enfant qui a appris à s'identifier à son nom propre ne s'habitue pas aisément à des termes aussi aliénables que les pronoms personnels » –, la construction structurale qui lie ensemble les quatre phénomènes – pourtant hétérogènes au plus au point – du discours rapporté, du nom propre, du métalangage – dont nous avons déjà vu l'ambivalence de statut<sup>300</sup> – et des embrayeurs, corollaire éminemment jakobsonien du cadre du langage. Comme il est déjà apparu ci-dessus, cette construction structurale est par ailleurs elle-même principe de structuration. On lit en effet ensuite :

« Jean m'a expliqué que “bidoche” veut dire “viande”. Dans ce bref énoncé sont compris les quatre types de structures doubles : le discours indirect (M/M), un message autonome (M/C), un nom propre (C/C), et des embrayeurs (C/M), à savoir le pronom de la première personne et le temps passé du verbe, signalant un événement antérieur à l'énonciation du message. Dans la langue et dans l'usage de la langue, les structures doubles jouent un rôle cardinal. En particulier, la classification des catégories grammaticales et singulièrement des catégories verbales, exige une discrimination des embrayeurs<sup>301</sup>. » (J.Shif. : p. 180-181)

puis concernant les embrayeurs :

« Les désignateurs comme les connecteurs peuvent caractériser le procès de l'énoncé et/ou ses protagonistes avec ou sans référence au procès de l'énonciation (./C<sup>a</sup>) ou à ses protagonistes (./T<sup>a</sup>). Les catégories qui impliquent cette référence seront appelées *embrayeurs* ; celles qui ne l'impliquent pas seront dites *non-embrayeurs*<sup>302</sup>. » (J.Shif. : p. 182).

C'est à cette construction structurale que se réfère Jakobson dans « The Fundamental and Specific Characteristics of Human Language » (1969), texte par ailleurs très significatif pour notre présent propos. On lit en effet dans ce texte, à propos du troisième stade de développement du langage enfantin, celui des propositions bipartites<sup>303</sup> :

<sup>300</sup> Voir la note 218 ci-dessus.

<sup>301</sup> « Jim told me “flicks” means “movies”. This brief utterance includes all four types of duplex structures : reported speech (M/M), the autonomous form of speech (M/C), a proper name (C/C), and shifters (C/M), namely the first person pronoun and the preterit, signaling an event prior to the delivery of the message. In language and in the use of language, duplicity plays a cardinal role. In particular, the classification of grammatical, and especially verbal, categories requires a consistent discrimination of shifters. » (J.Shif. : p. 133).

<sup>302</sup> « Both designators and connectors may characterize the narrated event (*procès de l'énoncé*) and/or its participants either without or with reference to the speech event (*procès de l'énonciation*) (./E<sup>s</sup>) or its participants (./P<sup>s</sup>). Categories implying such a reference are to be termed SHIFTERS ; those without such a reference are NON-SHIFTERS. » (J.Shif. : p. 134).

<sup>303</sup> Le développement de ce texte, cité dans le deuxième chapitre de la première partie, est analogue à ceux de « On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle » et « Der grammatische Aufbau der Kindersprache ». Rappelons seulement le développement relatif au troisième stade où, par rapport aux deux autres textes, Jakobson mentionne en outre l'avènement des modalités et celui de la distinction entre les différents sens d'un

---

même mot, permettant notamment le jugement : « 3.1. Le troisième stade, à coup sûr le plus décisif, la transition de la première enfance (en anglais, *infancy*, c'est-à-dire *infantia* : mutisme) en une maîtrise du langage engendre la capacité d'élaborer des propositions indépendantes, autrement dit des constructions syntaxiques qui comprennent à la fois un sujet grammatical et un prédicat grammatical explicite. N'importe quelle holophrase référentielle ou n'importe quel nœud biparti des deux stades antérieurs fonctionnait comme un appendice verbal à la situation immédiate et a été, pour cette raison, interprété et étiqueté par une tradition scolaire centenaire comme un "prédicat psychologique" à un stimulus extérieur non verbalisé et observable *hic et nunc*. Mais aussitôt que la présence du prédicat obtient sa contrepartie grammaticale avec la présence du sujet, et que, du coup, un lien mutuel entre le sujet et le prédicat s'établit dans la proposition telle quelle, alors et seulement à ce moment-là, le langage référentiel cesse d'être une simple appréhension des percepts synchrones de l'enfant et se transforme en un système réciproque de relations libres et variables entre les sujets et les prédicats, avec une autonomie des énoncés à l'égard des circonstances locales et temporelles. Le jeune enfant acquiert la possibilité de parler de choses et d'événements distants dans l'espace et/ou dans le temps, et de plus, de choses et d'événements fictifs, irréels, et peut-être même inconcevables. Il développe graduellement une saisie intuitive de la différence significative entre les mots comme unités totalement et complètement codées d'une part, et d'autre part, le code syntaxique. Ce dernier superpose des matrices précises à la combinaison des mots en groupes de hiérarchie distincte, mais le locuteur conserve une liberté considérable dans la sélection des mots avec lesquels il peut remplir ces matrices dans son discours actualisé. Souvent, cette liberté relative semble être ressentie de manière évidente par les enfants de deux et trois ans.

L'établissement et le développement de propositions autonomes enrichissent la compétence linguistique de l'enfant de plusieurs nouveautés indispensables. Tous les nœuds référentiels du stade antérieur comportaient un élément déictique, et en particulier, ils désignaient nécessairement l'état de choses immédiatement présent, tandis que, au contraire, les propositions nouvellement formées du stade suivant ne sont pas obligées de désigner obligatoirement des stimuli de l'environnement.

Afin de clarifier le rôle constitutif joué par l'importance grandissante des propositions indépendantes dans le développement linguistique des enfants, on pourrait se reporter à la tentative de Hughling Jackson de définir le discours comme un pouvoir de construire des propositions (power to propositionize).

Naturellement, l'émergence et le développement de propositions entraînent les trois formes de l'épreuve de vérité : l'affirmation, la négation et la question, qui pénètrent la pensée et le langage de l'enfant.

Le fait que les symboles verbaux se dégagent de leur renvoi obligatoire au *hic et nunc*, permet au locuteur de varier la capacité sémantique d'un même mot en l'utilisant dans son sens générique le plus vaste ou dans son application particulière la plus étroite, ou, finalement, dans une acceptation intermédiaire suggérée par le contexte. Le jugement, accomplissement suprême de ce même stade de développement, permet à l'enfant de construire des propositions qui s'en tiennent aux significations génériques. La liberté, pour les enfants, de diversifier le contexte d'un seul et même mot crée une différence entre la signification propre et nucléaire de ce mot, et ses significations marginales et figurées (métaphoriques ou métonymiques) ; deux propriétés solidaires du langage humain, à savoir la "sensibilité au contexte" pour utiliser les termes de Chomsky, et la créativité, deviennent apparentes. » (J.Fund. : p. 4-6) [« The third and, definitely, the most decisive stage on the path from infancy (*infantia* = speechlessness) to a command of language generates an aptitude for building independent clauses, syntactical constructions which comprise both an explicit grammatical subject and an explicit grammatical predicate. Any referential holophrase or two-word phrase of both previous stages acted as a verbal appendage to the immediate situation and was correspondingly interpreted and labeled in the centenary scholarly tradition as a "psychological predicate" to an outward, *hic et nunc* observable and nonverbalized stimulus. But as soon as predication obtains its grammatical counterpart in a subjection, and herewith a mutual attachment of subject and predicate takes place in the clause itself, then and only then does referential speech cease to be a mere apprehension of the child's synchronous percepts and changes into a free and variable, mutable assignment of subjects and predicates to each other, with a detachment of his verbal performances from local and momentary circumstances. The young child acquires the ability to speak of things and events distant in space and/or time, or fictitious, unreal, perhaps even inconceivable. He gradually develops an intuitive insight into the significant difference between words as wholly and utterly coded units, on the one hand, and on the other hand, the syntactical code. The latter superimposes definite matrices upon combinations of words into groups of diverse hierarchy, but the speaker retains a considerable freedom in selecting words which he may fill these matrices in his actual speech. Often this relative freedom appears to be sensed quite patently by two- and three-year-old children.

The establishment and development of self-contained independent clauses enriches the child's linguistic competence with several indispensable novelties. All the referential phrases of the previous stage had a deictic

« C'est pendant ce stade de développement linguistique que le clivage entre le modèle et les instances particulières, ou, selon une formulation quelque peu différente, la tension entre le code et le message, est réalisé par l'enfant de manière latente ou manifeste. Une telle réalisation est corollaire de cette progression du développement que, en psychologie et en linguistique, les behavioristes appellent discours "relayé" ou "déplacé", c'est-à-dire un discours qui ne s'en tient pas aux événements dont le locuteur fait l'expérience à l'instant même. L'acte de désignation d'une situation donnée non verbalisée est complété ou remplacé par la désignation d'un contexte verbal propre au message du locuteur ou de l'interlocuteur. Des structures doubles intérieures au langage, conséquence nécessaire et immédiate de ce processus, font leur apparition dans la pratique des enfants.

En dépit de la place pertinente et indispensable que les quatre types de ces structures doubles prennent dans l'élaboration de n'importe quelle langue humaine, nous ne pouvons que les énumérer brièvement ici. Deux d'entre elles sont circulaires : 1) *le style indirect* : le message renvoie à un autre message ; 2) *le nom propre*, par opposition aux noms communs, est une unité codée dont la signification implique une référence à un code ("Jérôme" signifie quelqu'un nommé Jérôme). Dans les deux autres types de structures doubles, le code et le message interfèrent : 1) le type de discours *métalinguistique* (ou "autonyme") : les messages renvoient au code ; 2) les *embrayeurs*, ou *shifters*, (comme les pronoms personnels et les temps grammaticaux) sont des unités

---

ingredient and, namely, they merely pointed at the given state of affairs, whereas the newborn clauses of the subsequent stage are free of any compulsory pointing at some environmental stimuli.

The child's clauses are his primary propositions, and in order to clarify the constitutive role played by the rise of independent clauses in children's linguistic development, one might refer to Hughlings Jackson's attempt at defining speech as the "power to propositionize".

Naturally, the appearance and development of propositions entails the three forms of truth testing : affirmation, negation and question enter into the child's thought and language.

The emancipation of verbal symbols from compulsory deictic bonds with the *hic et nunc* enables the speaker to vary the capacity of the same word by using it in a widest, generic sense or in its narrowest, particular application, or in some intermediary extent prompted by the context. Judgement, the supreme achievement of the same developmental stage, enables the child to construct clauses with mere generic meanings.

Children's freedom to diversify the context of one and the same word creates a difference between the proper, nuclear meaning of this word and its marginal, figurative (metaphoric and metonymic) meanings; two interlinked properties of human language, its context sensitivity and its creativeness, become apparent. » (J.Fund. : p. 94-95)]. Comme nous l'avons vu alors, Jakobson distingue par ailleurs dans ce texte un quatrième stade, celui de la phrase complexe : « L'emboîtement de propositions subordonnantes et subordonnées – au sein d'une nouvelle unité grammaticale de niveau plus élevé et appelée la "phrase complexe" – marque le quatrième stade qui suit dans l'acquisition du langage. Ce stade manifeste habituellement un discernement toujours plus clair des principaux facteurs constituant n'importe quel acte de parole – comme le destinataire, le destinataire, le référent (ou contexte), le code, le message – et une différenciation plus haute des fonctions verbales orientées vers chacun des facteurs mentionnés ci-dessus : émotif, conatif, référentiel, métalinguistique et poétique. L'autonomie de ces fonctions de base s'accroît au fur et à mesure de leur intégration. Leur hiérarchie relative manifeste une variabilité plus grande, et l'alternance de structures hiérarchiques distinctes sous-tend la formation et la diversification des styles verbaux. » (J.Fund. : p. 6-7) [« The superposition of subordinating and subordinate clauses within a new, higher grammatical unity termed "complex sentence" marks the further, fourth stage in the acquisition of language. This stage usually displays a still clearer discernment of the main factors constituting any speech event – such as addresser, addressee, referent, code, and message – and a higher differentiation of verbal functions oriented toward each of the above mentioned factors : emotive, conative, referential, metalingual and poetic. The autonomy of these basic functions increases along with their higher integration. Their relative hierarchy exhibits a greater variability, and the alternation of distinct hierarchical patterns underlies the formation and diversification of verbal styles. » (J.Fund. : p. 96)]. On retrouve ici à nouveau le métalangage.

codées dont la signification générale implique une référence au message<sup>304</sup>. » (J.Fund. : p. 6).

Jakobson insiste en outre ensuite sur « les dichotomies qui sous-tendent le langage humain » :

« Ni la communication animale spontanée, ni même les réponses d'animaux domestiqués à des dresseurs ne montrent des [*sic*] correspondances même ténues avec le principe fondamental de proposition ou avec n'importe quel moyen linguistique acquis par les enfants de deux ou trois ans en même temps que l'usage des propositions. Aucune des nombreuses études et expériences consacrées à la communication animale, et en particulier aux schémas utilisés par les mammifères et les oiseaux, n'a montré un authentique parallèle, même rudimentaire, avec des acquisitions linguistiques enfantines et essentielles, comme la capacité de faire des propositions, de séparer les messages des situations environnantes et d'inventer de nouveaux messages. Dans la communication animale, le code se confond avec le corpus des signaux, et ni les changements de direction dans les signaux deictiques, ni la gradation de l'intensité émotionnelle ne pourraient être comparés avec la liberté créatrice qui fait l'essence même du langage. La hiérarchie, principe fondamental et varié de toute structure linguistique, n'existe pas dans la communication animale. Cette dernière est privée de toutes les dichotomies qui sous-tendent le langage humain et il lui manque, par exemple, des oppositions comme le général et le particulier, le nucléaire et le transposé, et ces quatre "structures doubles" que nous avons énumérées, et qui sont d'une importance suprême dans tout échange de messages verbaux<sup>305</sup>. » (J.Fund. : p. 7).

---

<sup>304</sup> « It is during this stage of linguistic growth that the cleavage between verbal design and token or, in a somewhat different formulation, the tension between code and message, is either latently or even patently realized by the child. Such realization is a corollary of that developmental advance which behaviorist psychologists and linguists call "relayed" or "displaced" speech, i.e., speech no longer confined to events experienced in the present by the speaker himself. The act of pointing at the given non-verbalized situation is complemented or replaced by pointing at the verbal context of one's own or interlocutor's message. Inner linguistic duplex structures, a further necessary and prompt consequence of this process, enter into children's use.

Notwithstanding the pertinent and indispensable part which the four types of these duplex structures take in the buildup of any human language, here they can be but briefly enumerated. Two of them are circular : (1) "reported speech" = message referring to another message ; (2) "proper name", as opposed to appellatives, is a coded unit whose meaning implies a reference to the code ("Jerry" means someone *named* Jerry). In the two other types of duplex structures, code and message overlap : (1) "metalinguistic" (or "autonomous") mode of speech = messages referring to the code ; (2) "shifters" (such as personal pronouns and tenses) = coded units whose general meaning implies a reference to the message. » (J.Fund. : p. 96).

<sup>305</sup> « Neither spontaneous animal communication nor responses of experimental animals to human trainers show even slight correspondences to the fundamental notion of clause or to any other linguistic devices acquired by two- and three-year-old children together with the use of clauses. None of the numerous studies devoted to animal communication, and in particular to the patterns used by mammals and birds, has shown a genuine, even if rudimentary, parallel to such early and essential linguistic acquisitions as the ability to propositionize, to separate messages from surrounding situations, and to invent novel messages. In animal communication the code is tantamount to the corpus of signals, and neither directional changes in deictic signals nor the gradation of emotional force could be equated with creative freedom, the essence of human language. Hierarchy, the manifold and fundamental principle of any linguistic structure, is alien to animal communication. The latter is devoid of all those dichotomies which underlie human language, and lacks, e.g., such oppositions as general and particular, nuclear and transferred, and the four "duplex structures" which are of paramount importance in any exchange of verbal messages. » (J.Fund. : p. 96-97).



On retrouve ici la comparaison avec les animaux sur laquelle s'achevait « Der grammatische Aufbau der Kindersprache » et qui, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie<sup>306</sup>, scande l'ensemble du développement de « The Fundamental and Specific Characteristics of Human Language ». Comme nous l'avons également vu alors, le texte s'ouvre par ailleurs sur cette affirmation :

« Afin d'esquisser et de discuter les caractéristiques spécifiques et générales du langage humain, le moyen le plus convenable est sans doute de suivre le développement verbal du jeune enfant de ses premiers pas jusqu'à l'acquisition d'un langage pleinement construit, c'est-à-dire avec au moins ses propriétés architectoniques fondamentales<sup>307</sup>. » (J.Fund. : p. 1).

La structure du langage humain, en tant que structure spécifique et définitoire, apparaît ainsi inséparable de sa genèse. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, on lit de même à la fin du texte :

« Les universaux variés et intéressants que la linguistique a graduellement notés dans la structuration de nombreuses langues contemporaines et de langues plus anciennes, connues par des textes ou bien reconstruites par les méthodes de la linguistique comparée, montrent un degré tellement élevé de raffinement verbal que, comme l'a noté le biologiste américain G. G. Simpson, la période de longue durée qui doit séparer toutes ces langues "modernes et accomplies" de la naissance de la parole humaine rendent<sup>308</sup> vains, de manière évidente, les efforts "pour déterminer ce qui est à l'origine de l'évolution du langage" (1966 : 477). On pourrait ajouter, cependant, que les lois universelles ou quasi universelles d'implication qui sont sous-jacentes aux structures linguistiques dans leur aspect statique et dynamique peuvent être étendues, avec une probabilité considérable, à la genèse du langage.

Les remarques critiques de Simpson sur les références phylogénétiques à l'acquisition du langage par les enfants ne peuvent être passées sous silence : "En fait, l'enfant n'invente pas ou ne fait pas évoluer une langue primitive, mais apprend une langue moderne donnée, déjà complète [...]. De plus, l'enfant le fait avec un cerveau moderne qui est déjà génétiquement construit (sous l'effet de la très longue action de la sélection naturelle) pour pouvoir utiliser une langue complète et exempte de tout primitivisme". Toutefois, la succession habituelle des phases de l'acquisition chez l'enfant manifeste visiblement un ordre intrinsèquement motivé et pour cette raison, à n'en pas douter, perpétuel<sup>309</sup>. » (J.Fund. : p. 7-8).

---

<sup>306</sup> Voir la note 3566 de ce chapitre, où nous avons souligné le caractère structural et descriptif de cette comparaison.

<sup>307</sup> « In order to outline and discuss the specific and integral characteristics of human language, perhaps the most suitable way is to trace the young child's verbal development from its first steps until the acquisition of a full-fledged language, at least in its fundamental architectonic properties. » (J.Fund. : p. 93).

<sup>308</sup> Voir la note 173 du chapitre précédent.

<sup>309</sup> « The manifold and instructive universals which linguistics has gradually traced in the patterning of numerous contemporary languages and of older languages documented or scientifically reconstructed, show such a higher degree of verbal sophistication that, as G. G. Simpson states, the "tens or hundreds of thousands of years" which must separate all these "already modern" and "complete" languages from the rise of human speech obviously inhibit the efforts "to determine the evolutionary origin of language" (*Science*, CLII/1966, p. 477). One may add, however, that the universal or nearly-universal laws of implication which prove to underlie the linguistic structure in its statics and dynamics may be with high probability extended also to glottogony.

Ce fait est d'autant plus notable que la question de l'origine du langage demeure quant à elle pendante. Jakobson conclut en effet à la spécificité du langage humain et à sa radicale différence avec le langage animal, sans cependant être en mesure de spécifier cette différence autrement qu'en termes de structure – donc de description – et se contentant ainsi de parler d'un « fossé substantiel et infranchissable entre le langage humain et n'importe quel moyen d'expression ou de communication animale », maintenant dès lors, en lieu et place de tout questionnement étiologique, la question de l'origine du langage :

« Quoi qu'il en soit, le hiatus entre les structures zoosémiotiques les plus développées et même les stades les plus précoces de transition, de la première enfance au don du langage, est si profond que les dissemblances fondamentales l'emportent largement sur les biens maigres correspondances. En dépit des croyances anthropomorphiques qui attribuent à la communication animale un caractère humain et, de l'autre côté, en dépit de l'interprétation zoomorphique hypersimplifiée de notre langage par les behavioristes radicaux, il y a un fossé substantiel et infranchissable entre le langage humain et n'importe quel moyen d'expression ou de communication animale. Les signaux utilisés par les primates trouvent leur analogue, et peut-être leur chaînon évolutif le plus proche, dans les cris et les exclamations des êtres humains, enfants et adultes, mais pas dans le don du langage dont seule l'humanité entière est dotée. On peut ajouter que même l'acquisition de signes enseignés à l'animal captif par son dresseur, et l'attitude du singe dompté envers leur apprentissage et leur utilisation, diffèrent totalement de la manière libre et impatiente avec laquelle les enfants s'approprient le langage et leur maîtrise de la communication verbale.

Néanmoins, malgré la complexité des questions soulevées, la genèse du langage comme événement fondamental dans la métamorphose du *Homo alalus* préhumain en un véritable être humain, *homo loquens*, doit exiger une recherche conjointe et interdisciplinaire de la part des linguistes, biologistes, neurologues et psychologues, aussi bien que des anthropologues et des paléontologues<sup>310</sup>. » (J.Fund. : p. 8).

C'est là, en réalité, une conséquence de la problématique structurale et sémiotique. La contradiction est très nette dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970) où, comme nous l'avons vu de même dans le deuxième chapitre de la première partie, Jakobson se livre à une deuxième comparaison des langages humain et animal. Il conclut alors

---

Simpson's critical remarks on the phylogenetic references to the acquisition of language by children cannot be passed over : "In fact the child is not evolving or inventing primitive language but is learning a particular modern language, already complete and unrecognizably [?] different from any possible primitive language. Moreover, the child is doing this with a modern brain already genetically constructed (through the long, long action of natural selection) for the use of complete, wholly nonprimitive language". However, the usual sequence of children's acquisitions apparently points to an intrinsically motivated and therefore most probably perpetual order. » (J.Fund. : p. 97).

<sup>310</sup> « Anyway, the chasm between the highest "zoosemiotic" patterns and even the earliest stages of transition from infancy to the gift of tongue is so deep that the cardinal dissimilarities widely outweigh the scanty correspondences. Human language, to quote G. G. Simpson (p. 476) once more, "is absolutely distinct from any system of communication in other animals". [Le langage humain, pour citer une fois de plus G. G. Simpson (p. 476), "est absolument distinct de tout système de communication chez les autres animaux."] It may be added that even the utilization of signals learned by an experimental animal from its trainer differs totally from children's acquirement and use of verbal communication. None the less, despite all the intricacy of questions involved, the genesis of language as the principal event in the metamorphosis of the actually prehuman *Homo alalus* into a true human being, *Homo loquens*, must undergo a joint interdisciplinary search by linguists, biologists and neurologists, as well as anthropologists and archeologists. » (J.Fund. : p. 97).

également à l'existence d'un fossé séparant les deux types de langage mais réaffirme néanmoins la nécessité de leur analyse sémiotique comparative :

« Quand nous quittons les sciences proprement anthropologiques pour la biologie, science de la vie qui embrasse la totalité du monde organique, les différents types de communication humaine ne sont plus qu'une simple parcelle d'un domaine d'études beaucoup plus vaste, que nous appellerons les modes et les formes de communication utilisés par les multiples êtres vivants. Nous sommes placés devant une dichotomie décisive : non seulement, la langue, mais tous les systèmes de communication utilisés par les sujets parlants (et impliquant tous le rôle sous-jacent du langage) diffèrent notablement des systèmes de communication utilisés par les êtres qui ne sont pas doués de la parole, parce que, chez l'homme, chaque système de communication est en corrélation avec le langage et que, dans le réseau général de la communication humaine, c'est le langage qui occupe la première place.

Les signes verbaux se distinguent nettement de tous les types de messages animaux par plusieurs propriétés essentielles : le pouvoir d'imagination et de création propre au langage ; son aptitude à manier les abstractions et les fictions et à traiter d'objets et de faits éloignés dans l'espace et dans le temps, la hiérarchie structurale des éléments constitutifs du langage, appelée "double articulation" par D. Buxton dans sa pénétrante étude de 1930 sur l'unicité et l'origine du langage humain (35), à savoir la division entre unités proprement distinctives (phonématiques) et unités significatives (grammaticales) et de plus une subdivision non moins essentielle du système grammatical en mots et phrases (entités codées et matrices codées) ; l'emploi de dirèmes, notamment de propositions, enfin l'enchaînement et la hiérarchie réversible de diverses fonctions et opérations verbales (fonctions référentielle, conative, émotive, phatique, poétique, métalinguistique). Le concept de la double articulation remonte jusqu'à la doctrine médiévale *de modis significandi* avec son idée nette des deux articulations distinctives – *prima et secunda* – qu'on trouve chez Jordanus de Saxe au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Le nombre de signaux distincts émis par un animal est très limité, de sorte que la totalité des différents messages équivaut à leur code. Ces particularités de structure qui appartiennent à tout langage humain sont totalement inconnues des animaux, alors que quelques autres propriétés jadis considérées comme les attributs exclusifs de la parole humaine sont aujourd'hui décelées également chez plusieurs espèces de primates (5). Quant aux tentatives d'enseigner à des anthropoïdes un succédané visuel du langage humain, elles nous donnent des preuves magnifiques du gouffre béant entre les opérations linguistiques humaines et le primitivisme sémiotique des singes ; et, de plus, l'emploi du "lexique" en question est imposé à la bête captive par le dresseur et se limite aux rapports entre l'homme et l'animal apprivoisé.

Le passage de la "zoosémiotique" à la parole humaine est un gigantesque saut qualitatif, contrairement à la vieille croyance behavioriste selon laquelle il existerait une différence de degré et non de nature entre le langage de l'homme et le "langage" de l'animal (cf. 248, 249). En revanche, nous ne pouvons approuver les objections soulevées récemment par des linguistes contre "l'étude des systèmes de communication animale dans le même cadre que le langage humain", objections fondées sur une absence probable "de continuité au sens évolutionniste entre les grammaires des langues humaines et les systèmes de communication animale" (53, p. 73). Mais aucune révolution, si radicale soit-elle, ne supprime la continuité de l'évolution ; et une comparaison systématique du langage et des autres structures et activités sémiotiques de l'homme avec les données éthologiques sur les moyens de communication de toutes les autres espèces permettra de délimiter plus strictement ces deux domaines distincts (32 ; 296, 300), et d'approfondir l'étude de leurs homologues et de leurs non moins importantes différences. Cette analyse comparative permettra d'élargir encore la théorie générale des signes.

Jusqu'à une époque récente, les observations et descriptions de la communication animale étaient la plupart du temps très négligées et les données recueillies étaient généralement fragmentaires, non systématiques et superficielles. Actuellement, nous disposons de données beaucoup plus riches et rassemblées avec beaucoup plus de soin et de compétence, mais dans bien des cas, la précieuse documentation recueillie au cours d'un travail assidu sur le terrain souffre d'une interprétation quelque peu anthropomorphique. Tel est le cas, par exemple, à propos des cigales, dont les messages, malgré les efforts excessifs déployés pour leur attribuer une différenciation sémiotique élevée, se composent en réalité de craquètements utilisés comme signaux à distance et de bourdonnements de courte portée ; ces deux variétés de signaux se combinent en stridulations quand l'appel est adressé à la fois à des destinataires proches et à des destinataires éloignés<sup>311</sup>. » (J.Rel. : p. 45-46).

On notera, à cet égard, que si nous avons pu parler plus haut d'une caractérisation du langage comme émanation de la pensée, la situation est en réalité beaucoup plus problématique, dans la mesure où la logique linguistique se fonde dans une logique

---

<sup>311</sup> « When from specifically anthropological sciences we go on to BIOLOGY, the science of life which embraces the total organic world, the different kinds of human communication become a mere section of a much vaster field of studies. This wider range may be entitled : ways and forms of communication used by the manifold living things. We are faced with a decisive dichotomy : not only language but all the communication systems of language users (which all imply the underlying role of language) differ substantially from any communication system employed by speechless creatures, because for mankind each system of communication is correlated with language, and within the over-all network of human communication, it is language that takes the dominant place.

Several essential properties notably separate verbal signs from all kinds of animal messages : the imaginative and creative power of language ; its ability to handle abstractions and fictions and to deal with things and events remote in space and/or time, in contradistinction to the *hic et nunc* of animal signals ; that structural hierarchy of linguistic constituents which was labeled "double articulation" in D. Buhria's penetrating essay of 1930 about the uniqueness and origin of human language (22) namely, the dichotomy of merely distinctive (phonemic) and significative (grammatical) units and a further scission of the grammatical pattern into the word and sentence levels (coded units *vs.* coded matrices) ; the use of diremes, especially propositions ; and, finally, the assemblage and reversible hierarchy of diverse concurrent verbal functions and operations (referential, conative, emotive, phatic, poetic, metalinguistic). The number of distinct signals produced by an animal is quite restricted, so that the entire corpus of the different messages is tantamount to their code. The cited specificities in the structure of any human language are totally unfamiliar to animals, whereas several other properties formerly believed to be confined to human speech have been detected now also in various species of primates (4).

The transition from "zoosemiotic" to human speech is a huge qualitative leap, in contradiction to the outdated behaviorist creed that the "language" of animals differs from men's language in degree but not in kind. On the other hand, we cannot share objections raised recently on the linguistic side against "studying animal communication systems within the same framework as human language" and motivated by a presumable lack "of continuity, in an evolutionary sense, between the grammars of human languages and animal communications systems" (31, p. 73).

Yet no revolution, however radical, discards the evolutionary continuity, and a systematic comparison of men's speech and their other semiotic structures and activities with the ETHOLOGICAL data on the communicative means of all other species promises a stricter delineation of these two distinct fields (cf. 20 ; 193) and a deeper insight into their substantial homologies and no less important differences. This comparative analysis will promote a further broadening of the general theory of signs.

For the most part, observations and descriptions of animal communication belonged until recently to the neglected tasks, and records made were usually fragmentary, unsystematic, and superficial. At present we possess much richer data, collected with greater care and skill ; however, in many cases, they suffer from a somewhat anthropomorphic interpretation of the valuable material stored by assiduous field work, e.g., the allegedly complex communication of cicadas factually consists of ticks used for distance signals and of close-range buzzes ; both are combined into a squawk when the call is addressed simultaneously to nearby and remote recipients (cf. 2). » (J.Oth. : p. 672-674).

psychologique, où l'on retrouve, mais cette fois dans le cadre des rapports entre « étiologie » et genèse, c'est-à-dire conjoignant les deux pôles en les confondant, la circularité dont témoignent d'une part l'inséparabilité de la structure et de sa genèse et d'autre part le cadre sémiotique de la comparaison entre langage humain et langage animal. Il faut en effet rappeler ici ce passage de *The Sound Shape of Language* (1977-1978), cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« L'idée que l'opposition constitue l'opération logique primordiale, universellement présente chez l'homme dès les premières lueurs de conscience du nourrisson et dès les premiers pas de l'enfant vers la constitution du langage, apparaît alors comme la clef capable d'ouvrir tous les niveaux de la structure verbale<sup>312</sup>. » (J.SS : p. 29).

L'opposition n'est donc pas seulement un produit de la pensée humaine, déterminé par un « souci psychobiologique du caractère optimal du cadre de communication » mais, plus profondément, elle « constitue l'opération logique primordiale ». Il s'agit ici d'ontogenèse, mais on lisait en revanche en 1949 dans « On the Identification of Phonemic Entities » :

« The dichotomy of distinctive features is, in essence, a logical operation, one of the primary logical operations of a child and – if we pass from ontogeny to phylogeny – of mankind. The question arises as to whether it is justifiable to admit a kind of logical operation which escapes the attention of the speech-community and which unfolds outside our consciousness. But it is sufficient to recall Ribot's focal thesis : "the reasoning, whether conscious, subconscious or unconscious, remains identical, save in differing degrees of clarity of representation"<sup>313</sup>. » (J.Id. : p. 424).

L'idée était en réalité déjà présente, bien que de manière ambivalente dans le contexte de l'argumentation, dans un autre passage de ce texte, cité plus haut, à travers la citation de Pos, qui affirme que « quand la pensée linguistique range les faits d'après les principes d'opposition et de système, elle rencontre une pensée qui crée ces faits mêmes » :

« Since the sound matter of language is a matter organized and formed to serve as a semiotic instrument, not only the significative function of the distinctive features but even their phonic essence is a cultural artifact. Of course, it must reckon with natural limitations ; it is, to use Saussure's apt expression, "*en quelque sorte imposé par la nature*". But at the same time our organizing activity superimposes its own rules. Phonemic entities draw on the gross sound matter but readjust this extrinsic stuff, dissecting and classifying it along their own lines. Above all, the procedure is one of selection. Among a multitude of acoustico-motor possibilities, there is a restricted number upon which language chooses to set a value.

---

<sup>312</sup> « The idea of opposition as the primary logical operation universally arising in humans from the first glimmerings of consciousness in infants and from youngsters' initial steps in the buildup of language was viewed as the natural key to the inquiry into verbal structure from its highest to its lowest levels. » (J.SS : p. 24).

<sup>313</sup> « La dichotomie des traits distinctifs est, dans son essence, une opération logique, l'une des premières opérations logiques d'un enfant et – si nous passons de l'ontogénie à la phylogénie – de l'espèce humaine. La question se pose de savoir s'il est justifié d'admettre un type d'opération logique qui échappe à l'attention de la communauté linguistique et qui se déroule hors de notre conscience. Mais il suffit de rappeler la thèse centrale de Ribot : "le raisonnement, qu'il soit conscient, subconscient ou inconscient, demeure identique, à l'exception de différents degrés dans la clarté de la représentation." »

Where nature presents nothing but an indefinite number of contingent varieties, the intervention of culture extracts pairs of opposite terms. The gross sound matter knows no oppositions. It is human thought, conscious or unconscious, which draws from this sound matter the binary oppositions for their phonemic use. The term *opposition* (or correspondingly, *contrast*) is currently used in modern linguistic literature, but it is still opportune to recall the vital implications of this concept as, for instance, H. J. Pos neatly formulated them : “L’opposition n’est pas un fait isolé : c’est un principe de structure. Elle réunit toujours deux choses distinctes, mais qui sont liées de telle façon, que la pensée ne puisse poser l’une sans poser l’autre. L’unité des opposés est toujours formée par un concept, qui, implicitement, contient les opposés en lui et se divise en opposition explicite quand il est appliqué à la réalité concrète. ... L’opposition dans les faits linguistiques n’est pas un schéma que la science introduit pour maîtriser les faits, et qui resterait extérieur à ceux-ci. Son importance dépasse l’ordre épistémologique : quand la pensée linguistique range les faits d’après les principes d’opposition et de système, elle rencontre une pensée qui crée ces faits mêmes.”<sup>314</sup> » (J.Id. : p. 423).

La citation apparaît également dans *The Sound Shape of Language*, où Jakobson convoque en outre les travaux de Wallon<sup>315</sup> :

---

<sup>314</sup> « Comme la matière sonore du langage est une matière organisée et formée pour servir comme instrument sémiotique, non seulement la fonction significative des traits distinctifs mais même leur essence phonique est un artefact culturel. Bien sûr on doit compter avec des limitations naturelles ; cet artefact est, pour utiliser l’expression adéquate de Saussure, “*en quelque sorte imposé par la nature*”. Mais en même temps notre activité organisatrice surperpose ses propres règles. Les entités phonologiques s’habillent de la matière phonique brute mais réajustent cette substance extrinsèque, la disséquant et la classifiant le long de leurs propres lignes. Surtout, la procédure est une procédure de sélection. Parmi une multitude de possibilités acoustico-motrices, il y en a un nombre restreint qui sont choisies par le langage pour y installer une valeur.

Là où la nature ne présente rien d’autre qu’un nombre indéfini de variétés contingentes, l’intervention de la culture extrait des paires de termes opposés. La matière phonique brute ne connaît aucune opposition. C’est la pensée humaine, consciente ou inconsciente, qui tire les oppositions binaires de cette matière phonique pour son usage phonologique. Le terme *opposition* (ou le terme correspondant de *contraste*) est utilisé couramment dans la littérature linguistique moderne, mais il est toujours opportun de rappeler les implications vitales de ce concept, telles que par exemple H. J. Pos les a nettement formulées : “L’opposition n’est pas un fait isolé : c’est un principe de structure. Elle réunit toujours deux choses distinctes, mais qui sont liées de telle façon, que la pensée ne puisse poser l’une sans poser l’autre. L’unité des opposés est toujours formée par un concept, qui, implicitement, contient les opposés en lui et se divise en opposition explicite quand il est appliqué à la réalité concrète. ... L’opposition dans les faits linguistiques n’est pas un schéma que la science introduit pour maîtriser les faits, et qui resterait extérieur à ceux-ci. Son importance dépasse l’ordre épistémologique : quand la pensée linguistique range les faits d’après les principes d’opposition et de système, elle rencontre une pensée qui crée ces faits mêmes.” »

<sup>315</sup> De même que, comme nous l’avons vu dans le chapitre précédent (voir la note 202), dans le « Retrospect » des *Selected Writings I* (1961-1962) : « Il y a une correspondance frappante entre ce qui devient toujours plus apparent dans l’utilisation de la structure phonologique par les adultes natifs et l’acquisition progressive du langage par l’enfant, si on l’examine dans ses aspects intrinsèquement linguistiques et psychologiques. Henry [sic] Wallon, l’éminent expert français de la psychologie de l’enfant, présente des vues très lumineuses sur les stades initiaux de la pensée et de la parole : “La pensée n’existe que par les structures qu’elle introduit dans les choses. (...) Ce qu’il est possible de constater à l’origine, c’est l’existence d’éléments couplés. L’élément de pensée est cette structure binaire, non les éléments qui la constituent. (...) Le couple, ou la paire, sont antérieurs à l’élément isolé. (...) Sans ce rapport initial qu’est le couple ; tout l’édifice ultérieur des rapports serait impossible. (...) Il n’y a pas de pensée ponctiforme, mais dès l’origine dualisme ou dédoublement. (...) En règle générale, toute expression, toute notion, est intimement unie à son contraire, de telle sorte qu’elle ne peut être pensée sans lui. (...) La délimitation la plus simple, la plus saisissante, est l’opposition. C’est par son contraire qu’une idée se définit d’abord et le plus facilement. La liaison devient comme automatique entre oui-non, blanc-noir, père-mère, de telle sorte qu’ils semblent parfois venir en même temps aux lèvres et qu’il faut comme faire un choix et réprimer celui des deux termes qui ne convient pas. (...) Le couple est à la fois identification et différenciation.”

---

Ce témoignage de la psychologie a été totalement confirmé par les scissions dichotomiques progressives observées dans le développement du système phonologique chez les enfants, et, après nos premières esquisses approximatives, des observations linguistiques toujours renouvelées faites sur des enfants appartenant à divers groupes ethniques ont clairement fait apparaître la construction phonologique du langage, alors que les premières études approfondies sur les troubles du langage ont vérifié l'affirmation que, dans certains types d'aphasies que nous avons appelés "désordre de la contiguïté", la régression de la structure phonique se fait dans l'ordre inverse des acquisitions phonologiques de l'enfant. » (J.Ret.1 : p. 154-155) [« There is a striking correspondence between what is becoming ever more apparent in the use of the phonemic pattern by native adults and the gradual acquisition of language by the child, as examined in its intrinsically linguistic and psychological aspects. *Les origines de la pensée chez l'enfant*, I (Paris, 1945), by Henri Wallon, offers particularly illuminating views on children's rudimentary thinking :

"La pensée n'existe que par les structures qu'elle introduit dans les choses... Ce qu'il est possible de constater à l'origine c'est l'existence d'éléments couplés. L'élément de pensée est cette structure binaire, non les éléments qui la constituent... Le couple, ou la paire, sont antérieurs à l'élément isolé. (...) Sans ce rapport initial qu'est le couple ; tout l'édifice ultérieur des rapports serait impossible... Il n'y a pas de pensée ponctiforme, mais dès l'origine dualisme ou dédoublement... En règle générale toute expression, toute notion est intimement unie à son contraire, de telle sorte qu'elle ne peut être pensée sans lui... La délimitation la plus simple, la plus saisissante est l'opposition. C'est par son contraire qu'une idée se définit d'abord et le plus facilement. La liaison devient comme automatique entre oui-non, blanc-noir, père-mère, de telle sorte qu'ils semblent parfois venir en même temps aux lèvres et qu'il faut comme faire un choix et réprimer celui des deux termes qui ne convient pas... Le couple est à la fois identification et différenciation."

This psychological testimony has been thoroughly confirmed by the progressive dichotomous scissions in the evolving phonemic pattern of infants, and after our first sketchy outlines (see above, pp. 317 ff., 328 ff., 491 ff.) constantly new linguistic observations drawn from among children of various ethnic groups have clearly exhibited the phonemic build-up of language, while the initial thoroughly linguistic studies of language disturbances have verified the assertion that in the type of aphasia which we term "contiguity disorder", the regression in the sound pattern reverses the order of children's phonemic acquisitions. » (J.Ret.1 : p. 649)]. On lit encore dans « Der grammatische Aufbau der Kindersprache » (1975) : « Die Sprache ist zu allererst durch ihren wesentlich universalen Schichtenbau gekennzeichnet. Sie ist einem grundsätzlich einheitlichen Prinzip der Übereinanderlagerung unterworfen. Jede Schicht besteht aus inneren und ihr allein eigenen Relationen und aus Relationen, die jede Schicht mit den anderen verbinden. Die Untersuchung dieser Relationen, sowohl der inneren als auch der zwischengelagerten, ist für die Erkenntnis des Sprachsystems und seines Aufbaus unentbehrlich.

Unter der Relationen, die der Sprachwissenschaftler behandelt, erscheint der echte Gegensatz die binäre Opposition, als der typischste und lehrreichste. Nun wissen wir aus vielfachen Erwägungen, worin die Leistung derartiger Relationen eigentlich besteht. Ich möchte wieder und wieder den hervorragenden holländischen Sprachtheoretiker und Phänomenologen Hendrik Pos zitieren, um die Eigenart der binären Oppositionen zu erörtern. Es ist, laut seiner Bezeichnung, die einfachste logische Operation ; und von allen übrigen Verbindungen und Beziehungen unterscheidet sie sich dadurch, daß wir bei jedem Verfahren mit einer binären Opposition notwendigerweise ihre beiden Glieder im Sinne haben und zum Vergleich heranziehen. So zum Beispiel ist es unmöglich, die Größe zu beurteilen, ohne dabei die Idee des Kleinen in Betracht zu ziehen, der Begriff des Billigen ist undenkbar ohne den des Kostbaren usw. Darin liegt der wirksame Wert derartiger Oppositionen. Wie es die Kindheitspsychologen, besonders Henri Wallon, festgestellt haben, wird die anfängliche Entwicklung der Kleinkinder gerade auf solchen binären Gegensätzen aufgebaut. » [« La langue se caractérise avant tout par sa structure stratifiée par essence universelle. Elle est soumise à un principe fondamentalement unitaire d'agencement par superposition de niveaux. Chaque niveau consiste en relations internes et propres à lui seul et en relations qui relient chaque niveau aux autres. L'analyse de ces relations, aussi bien les relations internes que les relations de niveau à niveau est indispensable à la connaissance du système linguistique et de son organisation.

Parmi les relations auxquelles le linguiste a affaire, le véritable contraste, c'est l'opposition binaire, qui apparaît comme la plus typique et la plus suggestive. Or, nous savons, pour les avoir souvent envisagées, en quoi consiste proprement la portée de telles relations. Je voudrais une fois encore citer l'éminent linguiste et phénoménologue hollandais Hendrik Pos, afin de débattre de la spécificité des oppositions binaires. C'est, si on le suit, l'opération logique la plus simple ; et elle diffère de toutes les autres combinaisons et relations en ce que, dans toute procédure impliquant une opposition binaire nous avons nécessairement à l'esprit les deux membres de celle-ci et nous les rapprochons pour les comparer. Ainsi par exemple il est impossible d'évaluer la grandeur sans par là même prendre en considération l'idée de petitesse, la notion de bas prix est impensable sans celle de

« L'acquisition progressive des traits distinctifs par l'enfant met en lumière, mieux que tout le reste, le concept fondamental d'*opposition*, ce principe constructeur qui gît au cœur même du langage. Et, tant que n'aura pas tout à fait disparu de la théorie linguistique la malheureuse confusion entre opposition et contingence, il sera bon de rappeler les mots de Pos : "L'opposition n'est pas un fait isolé, c'est un principe de structure. Elle unit toujours deux choses qui sont en même temps distinctes et liées de telle façon que l'une ne peut être conçue sans la présence de l'autre. L'unité des opposés est toujours réalisée à travers un concept qui les contient implicitement tous deux, et qui bifurque en une opposition explicite lorsqu'on l'applique à la réalité. (...) L'opposition dans les données n'est pas un schéma que la science introduirait afin de maîtriser ces données, et qui leur resterait extérieur. Son importance dépasse l'ordre de l'épistémologie : lorsque la pensée linguistique ordonne ses données selon les principes d'opposition et de système, elle rejoint la pensée qui crée ces mêmes données" (Pos, 1938 : 245 ; voir aussi Pos, 1939).

De même, on ne peut que citer longuement Henri Wallon (1879-1962), dont l'œuvre désormais classique a été une des premières à révéler le rôle crucial que jouent les oppositions binaires dans le développement intellectuel et linguistique de l'enfant :

"Ce qu'il est possible de constater à l'origine, c'est l'existence d'éléments couplés. L'élément de pensée est cette structure binaire, non les éléments qui la constituent. La dualité a précédé l'unité. Le couple, ou la paire, sont antérieures à l'élément isolé. Tout terme identifiable par la pensée, pensable, exige un terme complémentaire, par rapport auquel il soit différencié et à quoi il puisse être opposé. Ce qui est vrai de la distinction entre les couleurs par exemple, qui ne sont d'abord reconnues, selon Koffka, que par contraste, l'est aussi des notions intellectuelles. Sans ce rapport initial qu'est le couple, tout l'édifice ultérieur des rapports serait impossible. (Wallon, 1945, 65). En règle générale, toute expression, toute notion est intimement unie à son contraire, de telle sorte qu'elle ne peut être pensée sans lui. C'est de lui qu'elle tire sa raison d'être, c'est-à-dire sa signification première, sa spécification la plus élémentaire, la plus grossière, mais la plus essentielle, car il n'y a pensée ni langage que s'il y a délimitation entre l'objet imaginé ou proclamé et le reste. La délimitation la plus simple, la plus saisissante, est l'opposition. C'est par son contraire qu'une idée se définit d'abord et le plus facilement. La liaison devient comme automatique entre oui-non, blanc-noir, père-mère, de telle sorte qu'ils semblent parfois venir en même temps aux lèvres et qu'il faut comme faire un choix et réprimer celui des deux termes qui ne convient pas. (*Id.*, 67.) Les contrastes clair-obscur, lourd-léger, grand-petit sont les structures élémentaires que suppose la différenciation perceptive. Ils marquent l'instant où quelque chose devient distinct dans les impressions subies." (*Id.*, 129.)

Les linguistes français ont du reste été les premiers à se demander pourquoi les dichotomies successives qui affectent l'acquisition par l'enfant du système des traits distinctifs devraient "nécessairement retentir sur le fonctionnement du système adulte" (Martinet, 1955 : 74<sup>316</sup>), question à laquelle Wallon avait répondu par avance : "Bien que l'existence des couples ne nous soit apparente que dans la pensée de l'enfant, il se pourrait qu'ils soient encore utilisés comme tels par celle de l'adulte pour des raisons de plus grande facilité, d'économie soit d'effort soit de temps, tant qu'ils sont du moins d'une précision suffisante et sous le contrôle des buts, des exigences les plus évoluées de

---

cherté, etc. C'est là que réside la valeur effective de telles oppositions. Comme l'ont établi les psychologues de l'enfant, en particulier Henri Wallon, le développement initial des petits enfants est directement fondé sur de telles oppositions binaires. »] (J.Au. : p. 175).

<sup>316</sup> Voir ce passage d'*Économie des changements phonétiques*, cité dans le chapitre précédent : « A supposer, ce qui reste à prouver, que les enfants acquièrent l'usage du système phonologique par dichotomies successives, on ne voit pas pourquoi cela affecterait nécessairement le fonctionnement du système de l'adulte. » (M.ECP : p. 74).



l'intelligence" (p. 42). Et la notion d'opposition linguistique, incarnée en particulier dans les traits distinctifs, s'est faite de plus en plus cruciale à partir du moment où l'on s'est mis à pratiquer l'analyse du point de vue des interrelations entre les traits et compte tenu de leur place dans l'ensemble du système phonétique de la langue. C'est cette nouvelle approche, orientée vers les rapports entre les parties et le tout et entre les parties du tout qui, d'une part, a permis de mieux comprendre les différences de "poids fonctionnel" entre les divers traits du même système (voir Mathesius, 1931 et la récente synthèse de Szemerényi, 1977), et qui, d'autre part, a éclairé la notion d'inégalité des termes de l'opposition, autrement dit, la corrélation entre marque et absence de marque. Par là, le principe dichotomique et la nature constamment hiérarchique (marqué-non marqué) des relations au sein de chaque dyade et dans l'ensemble de la charpente linguistique (le système phonétique surtout) se sont vus accorder un rôle décisif dans la structure du langage, qui pose de manière impérative la question des isomorphismes entre code verbal – jusqu'aux constituants ultimes – et processus neurologiques centraux. En d'autres termes, on voit apparaître la nécessité d'une recherche interdisciplinaire, approfondie et critique, sur l'éventuel fondement biologique des lois implicationnelles universelles et quasi universelles qui se dégage du système phonétique des langues<sup>317</sup>. » (J.SS : p. 212-214).

---

<sup>317</sup> « The child's gradual acquisition of distinctive features sheds an everbrighter light on the fundamental conception of opposition as the innermost constructive principle of the whole of language. As long as the unfortunate confusion of opposition and contingency has not completely disappeared from linguistic theory, it is important to recall the still timely elucidation of the concept in question by Hendrik Pos (1898-1955): "Opposition is not an isolated fact, it is a principle of structure. It always unites two things which are distinct but at the same time bound to each other in such a way that one cannot be thought of without a co-presence of the other. The unity of opposites is always formed by a concept which implicitly contains both opposites in it, and is bifurcated into an explicit opposition when it is applied to concrete reality. (...) Opposition in givens is not a schema which science introduces in order to master the givens and which would remain extrinsic with respect to them. Its importance exceeds epistemological order: when linguistic thought orders givens according to the principles of opposition and of system, it meets that thought which creates these very givens." [Pos 1938 : 245 ; see also Pos 1939 ; cf. above p. 24]

Henri Wallon's (1879-1962) classic work on children's minds should be comprehensively quoted as a seminal guide to the vital role of binary oppositions in the development of children's thought and language: "What can be asserted at the start is the existence of coupled elements. The prime of thought is just this binary structure and not the constituent elements. Duality has come before unity. The couple, or the pair, is anterior to the isolated element. Any term, identifiable by thought, and thinkable, requires a complementary term from which it is differentiated and to which it can be opposed. What is true e.g. for the distinction between colors, which according to Koffka can be first recognized by contrast solely, is valid also for intellectual notions. Without the initial relation offered by the couple the whole succeeding edifice of relations would be impossible. [Wallon 1945 : 41]

<...> As a general rule any expression, any notion is intimately tied to its opposite so that one cannot be thought of without the other. It is from the latter that the former gets its *raison d'être*, viz. its primary meaning, its most elementary specification, the grossest but the most essential one, for there is neither thought nor language without delimitation between the imagined or claimed object and the rest. The simplest and the most gripping delimitation is opposition <...> The bond becomes nearly automatic between yes-no, white-black, father-mother, so that sometimes they seem to come to one's lips at the same time and as if one would have to make a choice and repress that one of the two terms which doesn't fit. [p. 67]

<...> The contrasts *clair-obscur*, *lourd-léger*, *grand-petit* are elementary structures underlain by the perceptual differentiation. They mark the instant when something becomes distinct in the impressions undergone. [p. 129]

It was in French linguistics that the question was raised of why the successive dichotomies in the child's gradual acquisition of the system of distinctive features would "necessarily affect the functioning of the adult's system" (Martinet 1955 : 74), but Wallon's decisive answer was given beforehand: "Bien que l'existence des couples ne nous soit apparente que dans la pensée de l'enfant, il se pourrait qu'ils soient encore utilisés comme tels par celle de l'adulte pour des raisons de plus grande facilité, d'économie soit d'effort soit de temps, tant

Jakobson et Waugh distinguent alors entre ontogenèse et fonctionnement du système adulte, distinction qui nous reconduit à la notion de facilité de codage. L'enjeu est cependant analogue, dans la mesure où, dans le cadre de l'ambiguïté que nous avons tenté de mettre en évidence au début de cette analyse, cette distinction se double du postulat d'« isomorphismes entre code verbal – jusqu'aux constituants ultimes – et processus neurologiques centraux », isomorphismes dont l'évocation conduit<sup>318</sup> à l'idée d'un « éventuel fondement biologique des lois implicationnelles universelles et quasi universelles qui se dégage du système phonétique des langues ». La seule « étiologie » concevable du langage jakobsonien est en effet organique, « étiologie » d'un langage compact et sans prise possible parce que cadre d'une analyse qui ne peut dès lors le cerner mais seulement le déployer, de manière circulaire, comme cadre et principe d'analyse, entité en lieu et place d'un « fonctionnement ». « Étiologie » des langues, le langage jakobsonien est cependant impuissant à se définir comme tel, mais ne peut que dire sa structure et la projeter sur les phénomènes qu'il désigne. Aussi, par ailleurs, son « étiologie » est-elle nécessairement contradictoire, contradiction où insiste, en regard de son caractère totalisant, son hétérogénéité.

### C. Entité et « étiologie »

Dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970), la question de l'origine du langage est présentée comme l'« ultime question phylogénétique de la linguistique » et se trouve résolue de manière tout à fait ambivalente. Jakobson écrit en effet dans ce texte :

« L'ultime question phylogénétique de la linguistique, celle de l'origine du langage, a été proscrite par la doctrine des néogrammairiens, mais actuellement l'apparition du langage doit être confrontée avec les autres transformations qui ont marqué le passage de la société préhumaine à la société humaine. Ce rapprochement peut aussi fournir certaines indications pour une chronologie relative. C'est ainsi qu'on a essayé d'élucider la corrélation génétique entre le langage et les arts visuels (35, 227). L'art figuratif semble

---

qu'ils sont du moins d'une précision suffisante et sous le contrôle des buts, des exigences les plus évoluées de l'intelligence." [p. 42]

The notion of linguistic oppositions and especially of distinctive features became particularly vital and relevant for further research as soon as the question of features was increasingly subjected to an analysis made from the point of view of the interrelation of features and their place in the whole – whether consonantal or vocalic – sound system of language. It is this orientation toward the interrelation between parts and wholes and between the diverse parts of one and the same whole which on the one hand led to a wider comprehension and application of the difference in the “functional load” of the various features of the same system (cf. Mathesius 1931 and the recent survey of this question by Szemerényi 1977) and on the other hand brought into the foreground and classified the notion of the inequality between the terms of any opposition, namely the fruitful idea of the correlation between markedness and the absence of mark. The decisive role of the dichotomous principle in the structure of language and the consistently hierarchical (marked ~ unmarked) relation within any dyad and within the whole linguistic framework, especially the sound system, advance the imperative question of isomorphisms between verbal coding – down to the ultimate constituents – and the central neural processes. The universal and near-universals implicational laws in the sound patterning of language and the tempting question of their possible biological foundations require careful and critical interdisciplinary research. » (J.SS : p. 176-178).

<sup>318</sup> En dépit du fait qu'à nouveau « En d'autres termes » ne figure pas dans la version anglaise. Voir la note précédente.

impliquer le langage et les vestiges artistiques les plus anciens fournissent à l'étude de l'origine du langage un *terminus ante quem* plausible.

En outre, nous pouvons établir un lien entre trois universaux parmi les phénomènes exclusivement humains : 1) la fabrication d'outils destinés à construire d'autres outils ; 2) l'apparition d'éléments phonématiques purement distinctifs, c'est-à-dire dépourvus de sens mais utilisés pour construire des unités significatives, à savoir des morphèmes et des mots ; 3) le tabou de l'inceste, interprété d'une manière décisive par les anthropologues (177, 291, 164, 238) comme la condition *sine qua non* d'un échange plus général de partenaires sexuels, donc d'un élargissement de la parentèle et, par conséquent, de la conclusion d'alliances économiques, coopératives et défensives. En résumé, ce mécanisme sert à créer entre les hommes "une solidarité qui transcende la famille" (209). En fait, ces trois innovations se traduisent toutes par l'introduction de purs auxiliaires, d'outils secondaires, qui servent à construire les outils primaires nécessaires à la fondation de la société humaine et de sa culture matérielle, verbale et spirituelle. L'idée d'outils secondaires repose sur un principe médiat abstrait et leur apparition sous les trois aspects mentionnés a dû être l'étape la plus importante du passage de l'"animalité" à l'esprit nettement humain. Les rudiments de ces trois attributs fondamentalement semblables ont dû prendre naissance à la même période paléontologique et les plus anciens spécimens d'outils mis au jour – comme les burins (205, p. 95) –, destinés à la fabrication d'autres outils, nous permettent d'assigner conjecturalement une époque à l'origine du langage. En particulier, le fait qu'un langage articulé est nécessaire pour formuler des règles qui délimitent, définissent et interdisent l'inceste et qui inaugurent l'exogamie (290) permet de préciser la place de l'apparition du langage dans la chaîne évolutive. Comme le dit le psychologue, "les distinctions entre les conjoints autorisés ou préconisés et les individus avec qui l'union est interdite comme étant 'incestueuse' sont régies par un système de dénomination qui ne peut être appliqué que par un sujet capable d'utiliser le langage humain" (34, p. 75). On peut de même présumer l'importance du langage pour le développement et la diffusion de la fabrication d'outils<sup>319</sup>. » (J.Rel. : p. 61-62).

---

<sup>319</sup> « The ultimate phylogenetic question of linguistics, the origin of language, has been proscribed by the neogrammarian tenet, but at present the emergence of language must be brought together with the other changes which mark the transition from prehuman to human society. Such a juxtaposition can also give certain clues for a relative chronology. Thus, attempts have been made to elucidate the genetic interrelation between language and visual art (22 ; 143). Figurative art seems to imply the presence of language and thus the earliest vestiges of representative art provide glottogony with a plausible *terminus ante quem*.

Moreover, we may connect three universals among the solely human achievements : 1. manufacture of tools to build tools ; 2. rise of phonemic, purely distinctive elements, having no proper meaning but used to build meaningful units, namely morphemes and words ; 3. incest taboo, conclusively interpreted by anthropologists (115 ; 188 ; 105 ; 151) as the indispensable precondition for a wider exchange of mates and hereby for an expansion of kinship and for a consequent buildup of economic, cooperative, and defensive alliances. In brief, this device serves to create men's "solidarity transcending the family" (133). As a matter of fact, all of these three innovations introduce pure auxiliaries, secondary tools which serve to construct the primary tools necessary for the foundation of human society with its material, verbal, and spiritual culture. An abstract mediate principle lies in the idea of secondary tools, and the emergence of all their three aspects must have been the most cardinal step from "animality" toward the thoroughly human mind. The rudiments of these three fundamentally similar possessions must have emerged within the same paleontological period, and the earliest excavated specimens of tools – such as gravers or burins (129, p. 95) – destined to make tools enable us to posit a conjectural glottogonic epoch. In particular, the need of articulate speech for the formulation of rules which define and prohibit incest and inaugurate exogamy (187) prompts a further specification of the evolutionary sequence. As the psychologist puts it, "distinctions between those who are permitted or favored as mates and those who are ruled out as 'incestuous' are governed by a system of naming that can only be mastered by one who can handle a human

On retrouve en premier lieu dans ce passage l'idée que le langage serait une émanation de la pensée : comme deux autres « transformations qui ont marqué le passage de la société préhumaine à la société humaine », les « outils destinés à construire d'autres outils » et le tabou de l'inceste, instrument « d'un élargissement de la parentèle et, par conséquent, de la conclusion d'alliances économiques, coopératives et défensives », il « repose sur un principe médiateur abstrait », et, avec la leur, son apparition « a dû être l'étape la plus importante du passage de l'“animalité” à l'esprit nettement humain ». Jakobson insiste sur le parallélisme de ces trois « universaux parmi les phénomènes exclusivement humains », qui tous trois « se traduisent [...] par l'introduction de purs auxiliaires, d'outils secondaires, qui servent à construire les outils primaires nécessaires à la fondation de la société humaine et de sa culture matérielle, verbale et spirituelle », et qui sont donc trois manifestations – « trois aspects » – d'un principe médiateur abstrait. Significativement, il s'agit alors du langage comme système doublement articulé – de « l'apparition d'éléments phonématiques purement distinctifs, c'est-à-dire dépourvus de sens mais utilisés pour construire des unités significatives, à savoir des morphèmes et des mots » –, autrement dit du système phonologique en tant qu'outil déterminé par le « souci psychobiologique du caractère optimal du cadre de communication » dont il est question dans *The Sound Shape of Language*. Le langage lui-même a un rôle relativement différent, celui d'un outil conditionnant l'art et la culture, représentation que nous avons rencontrée dans le passage de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » que nous avons cité en ouverture de la section précédente, et qui tout à la fois rend compte du langage comme espace proprement humain, c'est-à-dire du caractère fondateur du langage, sur lequel, comme nous l'avons vu lors de notre analyse de la sémiotique jakobsonienne, Jakobson insiste également, et témoigne du caractère compact et hétérogène du langage jakobsonien : support ou cadre d'un espace proprement humain, il demeure cependant une entité, instrument ou véhicule, mais non, précisément, espace ouvert par un fonctionnement. Jakobson affirme ainsi également que la confrontation du langage avec « les autres transformations qui ont marqué le passage de la société préhumaine à la société humaine » permet d'établir une chronologie relative, dans la mesure où l'interdit de l'inceste et la diffusion des outils, de même que l'art visuel, supposent le langage : « C'est ainsi qu'on a essayé d'élucider la corrélation génétique entre le langage et les arts visuels. L'art figuratif semble impliquer le langage et les vestiges artistiques les plus anciens fournissent à l'étude de l'origine du langage un *terminus ante quem* plausible. », « [...] le fait qu'un langage articulé est nécessaire pour formuler des règles qui délimitent, définissent et interdisent l'inceste et qui inaugurent l'exogamie permet de préciser la place de l'apparition du langage dans la chaîne évolutive. [...] On peut de même présumer l'importance du langage pour le développement et la diffusion de la fabrication d'outils. » La contradiction entre ces deux aspects du langage jakobsonien : sa détermination extralinguistique, dans le cadre de l'objet totalisant, et son aspect fondateur qui, dans le cadre de ce même objet – et sur le fond du postulat d'une entité –, implique son hétérogénéité, est lisible dans l'ensemble des développements relatifs à

---

language” (21, p. 75). The importance of speech for the development and diffusion of tool manufacture may be likewise assumed. » (J.Oth. : p. 687).

l'« étiologie » du langage. Le fondement biologique du langage est fermement affirmé dans les *Dialogues* (1980). Nous avons cité plus haut ce passage :

« Outre les éléments indépendants, sémantico-différentiels, de la langue, qui ont une importance capitale dans l'activité de parole, les sons du langage comportent encore plusieurs types de traits qui jouent à leur tour un rôle peu négligeable. De nouveau, il faut délimiter rigoureusement le système d'éléments différentiels et les autres traits phoniques ; néanmoins, ces derniers, qu'ils soient diversement redondants ou diversement expressifs, constituent eux aussi une partie inaliénable de l'analyse linguistique. Il faut renoncer à considérer naïvement tous ces autres traits comme une matière grossière n'entrant pas dans l'horizon de la linguistique, comme une matière sans valeur linguistique. À l'heure actuelle, on conçoit naturellement le son du langage dans toute son intégrité comme un instrument artificiel de la langue, créé et existant précisément pour les tâches du langage, et qui, en dehors du langage, a été et est absent.

En outre, les recherches récentes qui ont été faites sur la corrélation entre la langue et le cerveau ont toutes constaté que les sons du langage appartenaient dans leur totalité à l'hémisphère cérébral gauche, tous les autres sons relevant de l'hémisphère droit. C'est la raison pour laquelle les travaux des spécialistes dans la physiologie et la physique des sons du langage requièrent dans toute leur ampleur la participation des linguistes afin que l'on puisse évaluer avec précision les fonctions des différents phénomènes phoniques, tant acoustiques que moteurs. Le développement actuel de la linguistique et des sciences connexes montre avec éloquence qu'il ne doit y avoir de place pour de vaines tentatives d'isolationnisme dans l'interprétation des sons du langage et de leurs fonctions. » (J.Dial. : p. 55-56).

Or, Jakobson ajoute :

« A l'évidence, les lois phonologiques universelles qui limitent le répertoire des moyens distinctifs existants et qui établissent leurs rapports hiérarchiques, s'inscrivent précisément au programme génétique de l'homme et constituent par la même occasion l'une des déterminations essentielles de son activité sociale et culturelle. » (J.Dial. : p. 56).

Comme dans le dernier passage de *The Sound Shape of Language* que nous avons cité ci-dessus, Jakobson affirme ici en premier lieu le caractère d'« instrument artificiel de la langue » du son du langage, puis l'existence d'une « corrélation entre la langue et le cerveau », avant de passer au fondement biologique du langage. Le déterminisme biologique se conjugue alors avec le rôle du langage dans l'« activité sociale et culturelle » de l'homme : dans la mesure où « les lois phonologiques universelles qui limitent le répertoire des moyens distinctifs existants et qui établissent leurs rapports hiérarchiques » « s'inscrivent précisément au programme génétique de l'homme », ils « constituent par la même occasion l'une des déterminations essentielles de son activité sociale et culturelle ». C'est là cependant une affirmation isolée dans notre corpus, et la position jakobsonienne, relativement à cette question, est en réalité ambivalente. Jakobson insiste en effet par ailleurs sur la nécessité de l'apprentissage du langage par l'enfant. On lisait ainsi également, un an auparavant, dans *The Sound Shape of Language* :

« On voit réapparaître de temps en temps l'idée que le choix par l'homme de la parole orale comme forme privilégiée du verbe ne serait au fond qu'un pur accident. Voilà qui ressemble à une plaisanterie, si l'on considère la réelle universalité du langage parlé. La

parole orale repose sur des dispositifs acoustico-moteurs universellement élaborés et à la disposition de tout être humain normalement constitué, et de l'être humain seulement, disponibilité intimement liée, d'une part, à la nécessité qui s'impose à tout enfant de se conformer à un modèle adulte pour acquérir une langue et, d'autre part, au fait que toute langue utilisée par ce modèle peut justement être maîtrisée par l'enfant qui l'apprend. En fait, les doutes parfois exprimés quant à la nécessité universelle de l'apprentissage et de l'instruction proviennent d'une conception assez superficielle et un peu bureaucratique de ce que veulent dire les mots "instructeur" et "apprendre". L'apprentissage et l'imitation, ou, plus exactement, la reproduction (voir L. G. Jones, 1967 : 5), sont des phénomènes largement créatifs, et il est fréquent que l'instruction se fasse d'une manière voilée et inapparente (voir Whorf, 1956 : 70 et suiv., 88 et suiv., 105 et suiv.). D'où du reste la nécessité toujours actuelle d'une observation approfondie de la part des psycholinguistes, des sociolinguistes et des anthropologues de ces processus complexes que sont l'apprentissage progressif chez l'enfant et l'instruction continue donnée par les membres plus âgés du noyau familial et de l'environnement social. Comme le conclut justement Ben G. Blount (1972 : 128) de l'étude de conversations entre enfants et adultes recueillies à Luo et Samoa, "l'environnement social n'est pas une simple banque de données pour le processus d'acquisition du langage", et "les modèles linguistiques qui servent aux enfants ne sauraient être traités à bon compte comme de l'information brute et indifférenciée". En bengali, par exemple, la "langue bébé" (*baby-talk*) conventionnelle enseignée par les adultes aux enfants "jusqu'à ce que le petit enfant ait entièrement maîtrisé le cours normal de la langue" est utilisée au moins jusqu'à leur sixième année et remplit, comme partout dans le monde, une tâche essentielle pour le développement verbal (voir en particulier Ferguson, 1964 et Dil, 1971). Et, loin de survenir comme une avalanche, l'acquisition définitive de la langue première constitue, comme l'a brillamment montré Carol Chomsky (1969) un processus de presque dix ans<sup>320</sup>. » (J.SS : p. 89-90).

On notera cependant, dans ce passage, deux choses. En premier lieu, cette affirmation ne va pas sans contradiction, dans la mesure où la question d'une détermination biologique demeure en arrière-plan. C'est ainsi que, comme nous l'avons déjà noté plus haut, « [l]a parole orale repose sur des dispositifs acoustico-moteurs universellement élaborés et à la disposition de tout être humain normalement constitué, et de l'être humain seulement », et que

---

<sup>320</sup> « There emerges from time to time the view of oral speech as a mere accidental human choice for verbal shape. This bias seems facetious when confronted with the genuine universality of spoken language. Oral speech rests upon universally elaborated acoustico-motor instrumentalities which are at the disposal of all sane human, and only human, offspring of the globe. This availability is inseparably tied to the necessity for all children of the world to follow an adult model in acquiring a language and to the fact that any extant language used by this model is masterable by the infant learner. The doubt sometimes intimated about the universal indispensability of learning and tutorship is based merely on a somewhat superficial, bureaucratic attitude toward the meaning of the words *tutor* and *learn*. Learning and imitation or more exactly, replication (cf. L. G. Jones 1967 : 5), are widely creative phenomena, and tutorship frequently appears in a covert and latent form (cf. Whorf 1956 : 70 ff., 88 ff., 105 ff.). The delicate and complex processes of children's gradual learning and of the continuing instruction by the older members of the nuclear family and of the environment still require an intense observation on the part of psycho- and socio-linguists and anthropologists. As Ben G. Blount rightly concluded (1972 : 128) on the basis of adult-children conversations collected in Luo and Samoa, "the social environment is not a mere data-bank in the language acquisition process" and "the language models which serve the children cannot be dismissed as raw, undifferentiated linguistic information". The conventionalized "baby-talk" initiated and taught by adults to children "until the baby has completely mastered the normal flow of language" is in Bengali used at least until the child's sixth year, and throughout the world it fulfills a substantial task in children's verbal development (see particularly Ferguson 1964 and Dil 1971). The total acquisition of the first language, far from being an avalanche-rush, proves to entail, as Carol Chomsky (1969) masterfully showed, a nearly decade-long process. » (J.SS : p. 73-74).

cette disponibilité est « intimement liée » non seulement, d'une part, « à la nécessité qui s'impose à tout enfant de se conformer à un modèle adulte pour acquérir une langue », mais également, d'autre part, « au fait que toute langue utilisée par ce modèle peut justement être maîtrisée par l'enfant qui l'apprend ». On rappellera, à cet égard, cet autre passage, cité plus haut :

« Il n'y a rien qui doive intriguer dans le fait que l'enfant, dans ses premiers pas vers l'acquisition du langage, choisisse peu à peu les oppositions de sons qui se révèlent les plus prégnantes du point de vue de la perception et de la reproduction, les plus aisément mémorisables et, par conséquent, les plus adéquates comme moyen de communication stable et sensé entre ces deux partenaires interchangeables que sont le locuteur et l'auditeur. Par là, le système de traits distinctifs spontanément choisi par l'enfant garantit l'existence de liens étroits entre les stimuli acoustiques et les réponses articulatoires, condition préalable nécessaire de ses activités d'interlocuteur au sein du noyau familial<sup>321</sup>. » (J.SS. : p. 81)

où, en dépit de la nécessité de l'apprentissage, l'enfant est donné comme choisissant « spontanément » son système de traits distinctifs. En second lieu, si Jakobson et Waugh insistent ici sur la nécessité de l'apprentissage, donc d'une certaine manière sur le caractère social de la langue, ils témoignent cependant, justement, d'une « conception assez superficielle et un peu bureaucratique » de l'apprentissage du langage comme apprentissage d'un instrument. Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre représentation, biologique ou sociale, il s'agit chaque fois d'entité, ce pour quoi, précisément, les deux conceptions entrent en contradiction l'une avec l'autre. La notion de créativité fait également l'objet d'une mise en exergue, outre, comme nous l'avons vu plus haut, dans *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, dans « Der grammatische Aufbau der Kindersprache » (1975) :

« Die Frage, die mich von Anfang an besonders interessierte, war die nach der verhältnismäßigen Rolle der Nachahmung und der kreativen Gabe des Kindes in der Aneignung seiner ersten Sprache. Gewisse Forscher legen den Nachdruck auf die Nachbildung, andere hingegen auf die schöpferische Gabe. Es scheint, daß eine Synthese vorzuziehen wäre. Was hier stattfindet, ist weder eine mechanische Übernahme noch eine wunderbare Schöpfung aus dem Nichts. Das Nachahmen öffnet den schöpferischen Kräften des Anfängers weite Möglichkeiten. Das vorhandene Muster gestattet eine Auslese der vollbrachten Entlehnungen und deren gesetzmäßige Reihenfolge, der zudem das Kind anfangs das eine und dann erst das nächste sich anzueignen weiß. Hier wirken universale Gesetze der einseitigen Implikation (oder Fundierung) : Ein "B" könnte nicht entstehen, soweit "A" nicht entstanden ist, wogegen "A" unabhängig von "B" im Sprachsystem bestehen kann.

Die Erforschung und Erklärung der strengen Gesetzmäßigkeit, welche man in der Entwicklung der Kindersprache beobachtet, geht nur langsam voran. Die junggrammatische, einseitig diachronische Tradition, die noch vor kurzem in der Sprachwissenschaft hervortrat, zeigte weder für die reine Beschreibung des Sprachbaus

---

<sup>321</sup> « There is nothing puzzling in the fact that the child in his initial steps of language acquisition progressively chooses those sound oppositions which are the most salient for perception and reproduction, the most easily memorizable, and hence the most suitable as a stable and significant means of communications between speaker and listener in their interchangeable roles. The child's spontaneously selected system of distinctive features ensures close ties between the acoustic stimuli and the articulatory responses as a necessary prerequisite for his activities as an interlocutor in nuclear family dialogues. » (J.SS. : p. 66).

noch für das Suchen der allgemeinen Aufbau- und Umbaugesetze Verständnis. Andererseits verdeckte die von der Genfer Schule und ihren zahlreichen Epigonen gepredigte, streng und eng statische Abart der Synchronie und eigentlich der ganzen Sprachanalyse den Weg zum Begreifen der Kindersprache, deren Wesen und Aufbau den Gesetzen einer dynamisch angelegten Synchronie unterworfen sind.

Wenn man endlich heutzutage, trotz der Überbleibsel der langwierigen Zweifelsucht, die Fülle und Bedeutsamkeit der Universalien im Bau der Völkersprachen und im Aufbau der Kindersprache beobachtet, offenbaren sich besonders im Fortschritt des lautlichen Bestandes viele und auffallend dynamische Gesetze, welche entweder eine allgemeine Geltung oder wenigstens eine beinahe universale Probabilität aufweisen. Es gibt zweierlei monopolistische Erklärungsversuche dieser weitgehenden Einheitlichkeit in den Grundzügen der menschlichen Sprache. Auf der einen Seite entstehen und vermehren sich Schlagwörter des schwärmerischen Nativismus, andererseits versucht uns ein beharrlicher Soziologismus zu überzeugen, alle sprachlichen Einheitstribe und Gesetze seien durch den unentwegt sozialen Gebrauch und Charakter der Sprache bestimmt.

Als ein Beweis für die "Angeborenheit" der Grundgesetze der Sprache wird von den Nativisten die verhältnismäßige Leichtigkeit und Schnelligkeit des Spracherwerbs bei den Kleinkindern der ganzen Welt angeführt; aber tatsächlich erlernen die Kinder mit derselben Natürlichkeit, Genauigkeit und Muße auch alle äußerlichen lokalen Besonderheiten desjenigen Sprachmilieus, welchem sie ihre erste Sprachkenntnis verdanken. Auch die angebliche Raschheit der vollkommenen Sprachaneignung erweist sich als eine übertriebene Verallgemeinerung. Aber die allmenschliche und einzig menschliche Lust und Gabe, sich von früher Kindheit an einer Sprache passiv und aktiv zu bemächtigen, ist ein beim biologischen Menschwerden einverleibtes Vermögen, denn, wie Goethe sagt: "Jeder lernt nur, was er lernen kann."

Doch darf man dabei nicht vergessen – une seltsamerweise vergißt man es allzuoft –, daß eigentlich dasjenige, was man erlernt, eine Zwiesprache ist, so daß zur Sprache und Rede des Kindes zwei Gesprächspartner notwendig sind, einerseits der minderjährige Neuling, andererseits ein älterer, erfahrener Gesellschafter, des Kindes Mutter im besonderen. Deshalb kann man nicht die Entwicklung der Sprache begreifen, ohne daß man von Anfang an an zwei Beteiligte denkt, zwei Teilnehmer, von denen der eine lernt und der andere tatsächlich lehrt. Nun hören wir jetzt öfters leichtsinnige Behauptungen, nach denen das Kind keinen Sprachunterricht braucht und vollkommen selbständig dasjenige im Gehörten auffängt, was es zu selbständigem Schaffen benutzen kann. Beurteiler, die die Rolle des Lernens bzw. Lehrens im kindlichen Spracherwerb leugnen oder auf das kleinste Maß zurückführen, stehen entweder unter der bürokratischen Vorstellung einer amtlichen Erziehungsanstalt oder unter der Hypnose des einst modischen Gedankens einer Spaltung zwischen Eltern und Nachwuchs. Das enge gegenseitige Anpassen bleibt eine wesentliche Begleiterscheinung des Sprachlernens.

Nun ist man schon imstande festzustellen, daß es in den Sprachen viele gemeinsame Baugesetze gibt, universale oder beinahe universal wirkende Gesetze, wobei letztere – räumlich und zeitlich weit verbreitet – zur Ausnahmslosigkeit tendieren, ohne sich allerdings zu erreichen. Selbstverständlich spielt die biologische Grundlage eine gewisse, wenn auch stets unbestimmbare Rolle. Andererseits darf man nie vergessen, daß die Sprache eine wesentlich soziale Ganzheit darbietet, und daß dieses dynamische Ganze, mit den deutschen Philosophen gesprochen, eine ständige *Selbstbewegung* aufweist – *Selfstirring*, laut der kybernetischen Terminologie. Die dynamischen Gesetze der Sprache sind durch die Tatsache gefördert, daß es sich um ein allumfassendes kollektives Gebilde handelt, welches für seine Gebraucher and der Scheide des Bewußten und Unbewußten erlebt wird. Zum Gebiet des Subliminalen gehört das Streben nach den geeigneten



Strukturen, denen von der Sprachgemeinschaft unbewußt und teilweise – unter metasprachlicher Leitung – auch bewußt gefolgt wird<sup>322</sup>. » (J.Au. : p. 172-175).

---

<sup>322</sup> « La question qui m’a particulièrement intéressé depuis le début fut celle du rôle relatif de l’imitation et du don créatif de l’enfant dans l’acquisition de sa première langue. Certains chercheurs mettent l’accent sur l’importance de la reproduction, d’autres en revanche sur le don créatif. Il me semble qu’une synthèse serait préférable. Ce qui a lieu ici n’est ni une absorption mécanique ni une création miraculeuse à partir du néant. L’imitation ouvre aux forces créatrices du débutant de vastes possibilités. Le modèle existant permet une sélection des emprunts réalisés ainsi que de leur consécution régulière, grâce à laquelle l’enfant peut s’approprier d’abord l’un puis seulement alors le suivant. Sont ici à l’œuvre des lois universelles d’implication (ou de fondation) unilatérale : un “B” ne pourrait se constituer tant que “A” ne s’est pas constitué, alors que “A” peut exister indépendamment de “B” dans le système linguistique.

L’exploration et l’explication de la régularité rigoureuse que l’on observe dans le développement du langage enfantin, ne progressent que lentement. La tradition néogrammairienne, exclusivement diachronique, qui était dominante dans la linguistique jusqu’à une date très récente, n’a montré aucune intelligence ni de la description pure de la structure du langage ni de la recherche des lois générales de construction et de restructuration. D’autre part, la version stricte et étroitement statique de la synchronie et en fait de toute l’analyse de la langue prônée par l’école de Genève et ses nombreux épigones a dissimulé le chemin vers la compréhension du langage enfantin, dont l’être et la construction sont soumis aux lois d’une synchronie ordonnée de manière dynamique.

Lorsque, en dépit des survivances d’un scepticisme persistant, on observe enfin aujourd’hui la richesse et l’importance des universaux dans la structure des langues du monde et dans la construction du langage enfantin, des lois nombreuses et manifestement dynamiques, qui comportent soit une validité générale soit au moins une probabilité presque universelle, se découvrent en particulier dans le développement de l’inventaire phonique. Il existe deux espèces de tentatives monopolistiques d’explication de cette large uniformité dans les fondements du langage humain. D’une part, naissent et s’accroissent les slogans d’un nativisme exalté, d’autre part un sociologisme persistant tente de nous convaincre que toutes les tendances unitaires et lois linguistiques sont déterminées par l’usage et le caractère irrévocablement sociaux du langage.

Comme preuve de l’“innéité” des lois fondamentales du langage les nativistes allèguent la relative facilité et la rapidité de l’acquisition du langage par les petits enfants du monde entier ; mais en fait les enfants apprennent également avec la même simplicité, la même exactitude et la même aisance toutes les particularités locales extérieures du milieu linguistique auquel ils doivent leur première connaissance du langage. Quant à la prétendue rapidité de l’appropriation complète du langage, elle s’avère également une généralisation exagérée. Mais le désir et le don universellement humains et uniquement humains de s’approprier une langue, passivement et activement, depuis la première enfance, est une faculté incorporée dans le devenir biologique humain, car, comme le dit Goethe : “On n’apprend que ce que l’on peut apprendre.”

Cependant on ne doit pas oublier – et curieusement on l’oublie trop souvent – qu’à proprement parler ce que l’on apprend est un dialogue, de sorte que pour le langage et la parole de l’enfant deux partenaires de conversation sont nécessaires, d’une part le novice mineur, d’autre part un membre de la société plus âgé, plus expérimenté, en particulier la mère de l’enfant. C’est pourquoi on ne peut concevoir le développement du langage sans avoir présents à l’esprit d’entrée de jeu deux personnes impliquées, deux participants, dont l’un apprend et l’autre en fait enseigne. Or, nous entendons assez souvent de nos jours des affirmations imprudentes selon lesquelles l’enfant n’a besoin d’aucun enseignement du langage et capte de manière totalement indépendante dans ce qu’il entend ce qu’il peut utiliser pour une création indépendante. Ces juges qui nient le rôle de l’apprentissage et/ou de l’enseignant dans l’acquisition enfantine du langage ou le réduisent à la portion congrue sont soit redevables de la représentation bureaucratique d’un établissement officiel d’éducation surveillée soit hypnotisés par l’idée autrefois à la mode d’une scission entre les parents et les enfants. L’étroite adaptation mutuelle demeure un phénomène concomitant essentiel de l’apprentissage du langage.

Or, on est déjà en mesure d’établir qu’il existe dans les langues de nombreuses lois de structure communes, universelles ou opérant quasi-universellement, ces dernières – largement répandues dans l’espace et dans le temps – tendant vers l’absence d’exception, sans cependant y atteindre. Il va de soi que le fondement biologique joue un certain rôle, bien que toujours indéterminable. D’autre part, on ne doit jamais oublier que la langue se présente comme une totalité essentiellement sociale, et que ce tout dynamique, pour parler comme les philosophes allemands, présente une *auto-activation* constante – un *selfstirring* selon la terminologie cybernétique. Les lois dynamiques du langage sont soutenues par le fait qu’il s’agit d’une structure collective embrassant tout, que ses usagers éprouvent à la frontière du conscient et de l’inconscient. Du domaine du subliminal relève la tendance à des structures appropriées, qui sont suivies inconsciemment, et pour une part –

Comme ensuite dans *The Sound Shape of Language*, Jakobson se prononce alors pour une « synthèse » entre imitation et création : loin que l'imitation soit « mécanique », elle laisse place à la créativité de l'enfant. Il y a cependant une différence notable entre les deux passages. Dans ce développement de « Der grammatische Aufbau der Kindersprache », l'imitation n'est pas envisagée en premier lieu en termes d'apprentissage, mais rapportée à l'existence d'un « modèle », qui se révèle être le langage en tant qu'ensemble d'universaux et de lois d'implication universelles ou quasi universelles. Ce langage – « cette large uniformité dans les fondements du langage humain » – requiert explication – « étiologie » – et c'est alors qu'intervient l'explication biologique, que Jakobson confronte à une explication sociologique. Comme dans *The Sound Shape of Language*, et malgré une insistance sur la dimension du « dialogue », l'apprentissage est celui d'un instrument : s'il y a « deux participants », « l'un apprend et l'autre en fait enseigne ». Le cadre de l'argumentation fait nettement apercevoir le face à face de deux entités : celle qui est biologiquement fondée – Jakobson ne renonce pas totalement à cette hypothèse : « Or, on est déjà en mesure d'établir qu'il existe dans les langues de nombreuses lois de structure communes, universelles ou opérant quasi-universellement, ces dernières – largement répandues dans l'espace et dans le temps – tendant vers l'absence d'exception, sans cependant y atteindre. Il va de soi que le fondement biologique joue un certain rôle, bien que toujours indéterminable. » –, et celle qui est socialement déterminée, ce langage qui est un « tout dynamique » et « présente une *auto-activation* constante – un *self-stirring* », et dont nous avons déjà noté dans le premier chapitre de la deuxième partie la dimension organiciste. Ce face à face apparaît de manière tout aussi nette dans *The Sound Shape of Language*, où Jakobson et Waugh ne tranchent pas entre les deux interprétations – et où apparaît à nouveau, par ailleurs, le rapport intrinsèque existant entre fondement biologique et correspondance avec les fonctionnements psychologique et neurologique, autrement dit entre « étiologie » biologique et objet totalisant :

« Si maintenant, suivant Sapir, nous acceptons de prêter attention à une certaine “inclination innée à l'élaboration et à l'expression formelles, et à la structuration inconsciente des ensembles d'éléments liés issus de l'expérience” (1949 : 56) et, par conséquent, à la “relative innéité des acquisitions et aux limites apparentes de leurs possibilités de modification” (Teuber, 1976), nous ne pouvons que constater que les divers échantillons de la structure phonétique sont tout sauf des éléments épars. Il s'agit tout au contraire d'espèces de “jetons” à valeur purement relationnelle, en sorte qu'à l'intérieur du système cohérent que construit l'ensemble des constituants linguistiques les fondements neuro-psychologiques des unités structurelles sensoriellement déterminées (les *signantia*) montrent, avec leurs règles d'interrelation rigoureuse, la voie la plus sûre vers la mise au jour de l'héritage inné. En d'autres termes, la charpente de lois universelles et d'universaux implicationnels (Holenstein, 1976a : 125 et suiv.) que l'on observe dans la forme phonétique des langues, encore mieux que la signification et l'organisation des catégories grammaticales, donne raison à Teuber de penser que certains procédés universels du langage humain, en particulier “la structuration des phonèmes en termes de traits distinctifs, sont innés” (1967 : 206). Certes, il peut se trouver des chercheurs pour estimer de telles perspectives typologiques peu attirantes et, pourquoi pas, ennuyeuses, et leur préférer d'autres domaines de notre vaste discipline.

---

dans le cadre d'une conduite métalinguistique – également consciemment, par la communauté linguistique. » Voir la note 641 du premier chapitre de la deuxième partie.

Mais c'est là une préférence subjective, qui n'autorise personne à prétendre que le sujet serait épuisé et indigne d'attention (voire par exemple Chomsky, 1977). Cela dit, il va de soi que ceux que les explications biologiques laissent sceptiques peuvent fort bien attribuer en priorité la structuration des traits distinctifs au caractère institutionnel et d'échange généralisé des schèmes verbaux, d'autant que cet échange échappe pour une bonne part au contrôle conscient. Et le fait est qu'avec cette hypothèse la logique interne de ces contraintes pourrait bien se révéler des plus instructives, non seulement pour la linguistique, mais pour l'ensemble des sciences sociales<sup>323</sup>. » (J.SS : p. 154)

ainsi que dans « My Favorite Topics » (1980), où Jakobson les combine :

« La mise en évidence, de plus en plus importante, des racines biologiques du *langage* n'exclut nullement la prise en compte de ces prémisses sociales de la *langue*, tout aussi pertinentes, que sont la co-action de l'interlocuteur et le caractère indispensable de l'apprentissage. Depuis les années 1920, que j'ai passées à Prague, j'ai pu observer un exemple impressionnant du pouvoir créatif du langage dans mes études sur l'auto-détermination slave, qui dès ses débuts fut soutenue par des facteurs linguistiques, comme le rappel du miracle de la Pentecôte ou la vernacularisation de la Sainte Communion (mes contributions dans ce domaine ont été évoquées au chap. III)<sup>324</sup>. » (J.My. : p. 159-160).

C'est là également la solution qui était adoptée dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » (1970). On lit en effet dans ce texte :

« Au cours des cinquante dernières années, on a peu à peu découvert un grand nombre de traits universels importants dans la structure phonologique et grammaticale des langues. Il est évident que, parmi les innombrables langues du monde, il n'en est aucune dont les caractères structuraux iraient à l'encontre des aptitudes innées de l'enfant à les maîtriser

---

<sup>323</sup> « If, in accordance with Sapir, we do justice to a "certain innate striving for formal elaboration and expression and to an unconscious patterning of sets of related elements of experience" (Sapir 1949 : 156), and if, correspondingly, we concentrate our attention on the "relative innateness of the acquisitions and on the apparent limits of their modifiability" (Teuber 1976), we realize that the templates of the whole sound structure are anything but scattered and disordered particulars. They are rather purely relational "counters", and in the buildup of the cohesive system of all the other linguistic constituents the neuropsychological foundations of sensually determined structural units (viz. the *signantia*) with their rigorous rules of interrelation show the most reliable pathway to the innate inheritance. The framework of universal laws and implicational universals (Holenstein 1976a : 1255ff.), observable in the sound shape of languages even more clearly than in the meanings and organization of the grammatical categories, justifies the earlier surmise of Teuber that certain universal devices of human language, especially "such as the patterning of phonemes in terms of distinctive features, are innate" (1967 : 206). Even if a student of language finds the typological vistas sketched above insufficiently attractive or even boring, and if he prefers to concentrate on other areas of our extensive science, such a subjective preference still does not justify claims that the vast field in question has been exhausted and is not worth exploring (cf. e.g. Chomsky 1977). Obviously some observers, skeptical of biological explanations, may attribute the structuration of distinctive features primarily to the institutional character and wide scale of interchange of verbal patterns, especially since such an interchange stays to a high degree outside of conscious control. Actually, given such a supposition, the inner logic of these constraints can be most instructive not only for linguistics but also for the social sciences in general.. » (J.SS : p. 127-128).

<sup>324</sup> « The ever increasing recognition of the biological roots of *language* does not cancel out the equally relevant social premises of *languages* – the coaction of an interlocutor and the indispensability of learning. Since the 1920's, spent in Prague, I have perused one of the most impressive displays of the creative power of language, the history of Slavic self-determination, which was supported from the beginning by linguistic incentives such as the Pentecostal miracle and the vernacularization of the Holy Communion. (My various contributions to this topic are collected in SW VI/1984 : *Early Slavic Paths and Crossroads*.) » (J.My. : p. 375).

au cours d'un apprentissage progressif. Le langage humain est, comme disent les biologistes, "spécifique de l'espèce". Il existe chez tous les enfants des dispositions, des tendances innées à apprendre la langue parlée autour d'eux. Comme disait Goethe, "Ein jeder lernt nur, was er lernen kann" (chacun n'apprend que ce qu'il peut apprendre) et aucune loi phonologique ou grammaticale existante ne dépasse les capacités du novice. La question de savoir dans quelle mesure le pouvoir hérité d'apprendre, d'adapter et de s'approprier la langue des aînés implique le caractère inné des universaux linguistiques est absolument vaine et relève de la pure spéculation. Il est évident que les structures héritées et les structures acquises sont étroitement liées les unes aux autres, qu'elles s'influencent et se complètent mutuellement.

Comme tout système social plastique, qui tend à maintenir son équilibre dynamique, le langage laisse clairement apparaître ses propriétés d'auto-régulation et d'auto-direction (154, p. 73 ; 167). Les lois d'implication qui régissent la constitution de la masse des universaux phonologiques et grammaticaux et sous-tendent la typologie des langues sont dans une grande mesure inhérentes à la logique interne des structures linguistiques et ne présupposent pas nécessairement d'"instructions génétiques" spéciales. Il y a longtemps déjà que Korš, dans son étude lumineuse sur la syntaxe comparée (147), a montré que les constructions hypotaxiques et, en particulier, les propositions relatives sont loin d'être universelles et que, dans bien des langues, ces propositions représentent une innovation récente ; il n'en reste pas moins que chaque fois qu'elles apparaissent, elles se conforment toujours à certaines règles structurales identiques qui, présume Korš reflètent "certaines lois générales de la pensée", ou, ajouterons-nous, sont inhérentes à l'auto-régulation et à la dynamique propre de la langue.

Il est particulièrement intéressant de noter que les prétendues "limites strictes des variations" perdent leur caractère obligatoire dans les argots secrets ou bien ludiques – privés ou semi-privés – ainsi que dans les expériences poétiques personnelles ou les langages inventés. La découverte (226) récemment étayée et approfondie (159, 93, 251, 194 ; cf. 71) a ouvert une voie nouvelle en révélant les lois structurales rigides qui n'admettent qu'un nombre tout à fait limité de modèles et régissent la composition de tous les contes de fées transmis par la tradition orale des Russes (et d'autres peuples). Ces lois restrictives, cependant, ne s'appliquent pas à des créations individuelles comme les contes d'Andersen ou d'Hoffmann. Dans une certaine mesure, la rigueur des lois générales est due au fait que le langage et le folklore exigent l'un et l'autre le consensus du groupe et obéissent à une censure collective subliminale (22). C'est précisément l'appartenance à un "type strictement socialisé de comportement humain" qui, d'après Sapir, explique dans une grande mesure l'existence de ces "lois régulières que seul le naturaliste a l'habitude de formuler" (243 ou 241, p. 166)<sup>325</sup>. » (J.Rel. : p. 49-50).

---

<sup>325</sup> « During the last five decades many significant universals have been gradually discovered in the phonological and grammatical pattern of languages. Obviously, among the countless tongues of the world no one displays any structural features which would conflict with children's inborn abilities to master them in the step-by-step process of language acquisition. Human language is, as biologists term it, species-specified. There are in any infant innate dispositions, propensities to learn the language of his environment ; in Goethe's terms, *Ein jeder lernt nur, was er lernen kann*, and no extant phonological or grammatical laws overstep tyro's capacities. How far the inherited potentiality to grasp, adjust and appropriate the elders' language implies an innateness of linguistic universals remains an utterly speculative and sterile question. It is evident that the inherited and acquired patterns are closely linked together : they interact and complement each other.

Like any other social modeling system tending to maintain its dynamic equilibrium, language ostensibly displays its self-regulating and self-steering properties (cf. 95, p. 73 ; 107). Those implicational laws which build the bulk of phonological and grammatical universals and underlie the typology of languages are embedded to a great part in the internal logic of linguistic structures and do not necessarily presuppose special "genetic instructions". Thus, for instance, as Korš showed long ago in his lucid contribution to comparative syntax (89), hypotactic constructions and relative clauses in particular are far from being universal, and in many languages

On retrouve en premier lieu dans ce passage l'idée de *The Sound Shape of Language* selon laquelle la structure des langues est nécessairement adaptée aux « aptitudes innées de l'enfant à les maîtriser ». Jakobson réaffirme ainsi l'existence d'un fondement inné du langage, sans cependant se prononcer très précisément sur cette question, citant à nouveau Goethe, de même que dans « Der grammatische Aufbau der Kindersprache », puis affirmant que « [l]a question de savoir dans quelle mesure le pouvoir hérité d'apprendre, d'adapter et de s'approprier la langue des aînés implique le caractère inné des universaux linguistiques est absolument vaine et relève de la pure spéculation » et qu'« [i]l est évident que les structures héritées et les structures acquises sont étroitement liées les unes aux autres, qu'elles s'influencent et se complètent mutuellement ». De fait, comme il apparaissait de manière très nette dans *The Sound Shape of Language*, l'important est l'existence d'une entité, biologiquement fondée ou sociale, mais systématique et dynamique. Le deuxième paragraphe de ce développement, proche d'un de ceux de « Der grammatische Aufbau der Kindersprache », et cité dans les deux chapitres précédents, témoigne ainsi du même organicisme que ce dernier. A la différence de ce qui avait lieu dans *The Sound Shape of Language* et « Der grammatische Aufbau der Kindersprache », Jakobson insiste cependant ici, outre sur le caractère social de la structure linguistique, qui rend compte de la « rigueur [de ses] lois générales », sur l'existence d'une « logique interne des structures linguistiques ». On retrouve ensuite l'importance de l'apprentissage, ainsi que la notion d'imitation créatrice, mais dans le cadre significatif d'une comparaison avec la biologie, et doublée d'une réaffirmation de l'hypothèse génétique :

« “La nature adaptative de la communication”, soulignée à juste titre par les biologistes modernes, est manifeste dans le comportement des organismes supérieurs et inférieurs qui s'adaptent les uns et les autres à leur milieu écologique ou qui, inversement, adaptent ce milieu à leurs besoins. L'un des exemples les plus frappants de l'aptitude à opérer des ajustements continus intenses est celui de l'enfant qui apprend sa langue par une imitation créatrice, auprès de ses parents et d'autres adultes, en dépit de l'allégation récente – et insoutenable – selon laquelle il n'aurait besoin de rien d'autre que d'une “certaine adaptation superficielle à la structure de leur comportement” (157, p. 378).

Le don que possède l'enfant d'acquérir un idiome quelconque comme première langue et, plus généralement peut-être, l'aptitude de l'homme, surtout dans sa jeunesse, à maîtriser des structures linguistiques étrangères, doivent découler tout d'abord des instructions codées dans la cellule germinale, mais cette hypothèse génétique ne nous autorise pas à conclure que, pour le petit apprenti, la langue des adultes n'est rien de plus qu'une “matière brute” (157, p. 375). Par exemple, aucune des catégories

---

such clauses form a recent innovation. Nonetheless, whenever they appear, they constantly follow some identical structural rules which, as he guesses, reflect certain “general laws of thinking” or, let us add, inhere in the self-regulation and self-movement of language.

It is particularly noteworthy that the alleged “strict limits for variations” lose their compulsion in secret jargons and in verbal plays – private or semiprivate – as well as in personal poetic experiments or invented languages. Propp's trailblazing discovery (142), recently enforced and deepened (100 ; 56 ; 159), has revealed the rigid structural laws which govern all the fairy tales of Russian (and any other) oral tradition and admit but a severely limited number of compositional models. These restrictive laws, however, find no application to such individual creations as Andersen's or Hoffmann's fairy stories. To a considerable degree, the rigor of general laws is due to the circumstance that both language and folklore demand a collective consensus and obey a subliminal communal censorship (13). Precisely the fact of belonging to a “strictly socialized type of human behavior” is, in Sapir's terms, highly responsible for “such regularities as only the natural scientist is in the habit of formulating” (155 or 154, p. 166). » (J.Oth. : p. 676-677).

morphologiques du verbe russe – personne, genre, nombre, temps, aspect, mode, voix – n’appartient aux universaux du langage et les enfants, ainsi qu’il ressort d’observations et d’études abondantes et précises, déploient progressivement tous leurs efforts pour saisir ces procédés et concepts grammaticaux et pour pénétrer pas à pas dans tout le dédale du code des adultes. Le débutant recourt à tous les expédients indispensables pour parvenir à la maîtrise de la langue : simplification initiale par sélection des éléments qui lui sont le plus accessibles, degré progressif d’approximation du code total, expérimentation avec des gloses métalinguistiques, formes diverses de coopération entre enseignant et enseigné et demandes insistantes d’apprentissage et d’instruction (97, 145), tout contredit absolument les références naïves à “l’absence de tout besoin d’enseignement de la langue” (157, p. 379) ou aux parents n’ayant aucun besoin d’expliquer la langue à leurs enfants. Or, la question du patrimoine génétique se pose dès que l’on aborde les bases mêmes du langage humain<sup>326</sup>. » (J.Rel. : p. 50-51).

Cette réaffirmation est notable à deux égards. En premier lieu, nous y reviendrons ci-dessous, la dualité hypothèse génétique/nécessité de l’apprentissage se double d’une seconde : entre langage et langues – « [...] cette hypothèse génétique ne nous autorise pas à conclure que, pour le petit apprenti, la langue des adultes n’est rien de plus qu’une “matière brute”. Par exemple, aucune des catégories morphologiques du verbe russe – personne, genre, nombre, temps, aspect, mode, voix – n’appartient aux universaux du langage et les enfants, ainsi qu’il ressort d’observations et d’études abondantes et précises, déploient progressivement tous leurs efforts pour saisir ces procédés et concepts grammaticaux et pour pénétrer pas à pas dans tout le dédale du code des adultes. » En second lieu, la « question du patrimoine génétique » qui est annoncée à la fin du deuxième paragraphe, fait l’objet d’un traitement tout à fait particulier, dans le cadre d’un développement repris ensuite dans *The Sound Shape of Language*.

Il s’agit, dans ce dernier ouvrage, d’un long paragraphe intitulé « La vie et le langage<sup>327</sup> ». La position y apparaît significativement inverse de celle que nous venons de lire dans

---

<sup>326</sup> « “The adaptive nature of communication”, rightly emphasized by modern biologists, is manifest in the behavior both of higher and lower organisms adapting themselves to their living environment or, inversely, adjusting this environment. One of the most striking examples of the ability to make persistent and intensive adjustments is the child’s imitative and thereby creative learning of language from parents or other adults, notwithstanding the recent untenable surmise that nothing else is needed than “some superficial adaptation to the structure of their behavior” (98, p. 378).

Children’s gift of acquiring any tongue whatever as their first language and, even more generally, the human, especially juvenile aptitude to command unfamiliar linguistic patterns, must arise primarily from the instructions coded in the germ cell, but this genetic assumption does not authorize us to conclude that for the little apprentice the language of adults is nothing more than “raw material” (98, p. 375). For example, in the Russian verb system none of its morphological categories – persons, genders, numbers, tenses, aspects, moods, voices – belong to linguistic universals, and children, as it has been shown by abundant and precise observations and records, deploy all their gradual efforts in order to comprehend these grammatical processes and concepts and to penetrate, step-by-step, into the numerous intricacies of the adults’ code. All the devices needed for its attainable mastery are used by the beginner : its initial simplification with selection of accessible components, progressive grades of approximation to the entire code, glossing metalinguistic experiments, various forms of tutor-tutee relations, and insistent demands for learning and instruction (cf. e.g., 60 ; 87), everything positively contradicts the credulous references to the “absence of any need for teaching of language” (98, p. 379). But the question of genetic endowment arises as soon as one deals with the very foundations of human language. » (J.Oth. : p. 677-678).

<sup>327</sup> « Life and language ».

« Relations entre la science du langage et les autres sciences ». Jakobson et Waugh écrivent en effet tout d'abord :

« La pensée nativiste du XIX<sup>e</sup> siècle a à plusieurs reprises émis l'hypothèse que la prédisposition à l'«échange des rôles» entre émetteur et récepteur de la parole correspond à une faculté génétique, et qu'il existe en outre une forme universelle et innée du langage, avec un système de règles et de prohibitions fondamentales, qui en facilite et en accélère la maîtrise par l'enfant. Toutefois, il faut aussi tenir compte de toutes les particularités, fort nombreuses et également pertinentes, dues au milieu adulte auprès duquel l'enfant apprend sa langue maternelle. C'est de là que dérive spécifiquement la diversité des langues humaines, *Die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaus*, pour reprendre le titre du dernier ouvrage de Humboldt (1836 : 6.1, 111-303), diversité qui complexifie de manière extraordinaire la structure des sons et des catégories et formes grammaticales, et qui suppose une interaction persistante et très active entre individus d'âges et de tempéraments différents.

Croire en des fondements innés du langage conduit du même coup à admettre que la structure phonétique universelle, strate la plus profonde du système linguistique, doit être ce qu'il y a de plus enraciné dans la nature psychobiologique de l'être humain. Et, des deux tâches que remplissent les traits distinctifs, c'est, comme on pouvait s'y attendre, celle qui consiste à discriminer le sens qui repose sur le plus grand nombre de lois universelles ou quasi universelles, contrastant avec les règles nettement plus régionales, localement diversifiées, qui régissent l'emploi de détermination du sens.

Dès lors<sup>328</sup>, le poids décisif du principe dyadique dans le système phonétique et la structure grammaticale du langage, de même que la présence constante de relations hiérarchiques au sein des dyades (voir plus bas p. 114) et, semble-t-il, dans la totalité du cadre linguistique, posent impérativement la question des isomorphismes entre le codage verbal et les processus neuraux centraux. En particulier, les lois logiques universelles que révèle la structuration des traits distinctifs, mises en rapport avec l'hypothèse séduisante de leurs probables fondements biologiques, méritent une recherche interdisciplinaire approfondie et critique (voir plus bas p. 88)<sup>329</sup>. » (J.SS. : p. 82-83).

---

<sup>328</sup> Là encore, ce lien logique ne figure pas dans le texte anglais. Voir la note suivante.

<sup>329</sup> « The nineteenth-century nativist mode of thought repeatedly hypothesized that the predisposition to “role-switching” between speech emitter and receiver is a genetic endowment and that moreover there exists a universal, innate design of language with its system of fundamental rules and prohibitions facilitating and accelerating the infant’s mastery of language. Yet the enormous stock of pertinent particularities prompted by the adult milieu from which the infant learns his primary language still must be accounted for. In this stock lies the specific contribution of the diversity of human languages, “*Die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaus*”, as it was termed by the title of Humboldt’s final work (1836 : 6.1, 111-303). This diversity contributes a multitude of extraordinary intricacies to the pattern of sounds and grammatical categories and forms, and requires the particularly effective and persistent influence of the interaction between people of a different type and age.

If one shares the belief in the inborn fundamentals of language, it must be assumed that it is the universal sound patterning of speech, the lowest stratum of the linguistic system, which is the most enrooted in the psychobiological nature of humans. Of the two tasks of the distinctive features, their sense-discriminative utilization actually exhibits (as one could expect) the highest number of universal and near-universal laws compared to the much more regional rules regulating the sense-determinative application of the features. These rules naturally display a greater variety of local particularities.

The decisive import of the dyadic principle in the sound pattern as well as in the grammatical structure of language, and the consistently hierarchical relations within any dyad, between the given dyads (cf. below, pp. 92 f.), and apparently within the whole framework of language, advance the imperative question of isomorphisms between verbal coding and the central neural processes. In particular, the universal implicational

A nouveau, la dualité fondement génétique/fondement social apparaît liée à la dualité entre langage et langues, cette fois, d'ailleurs, explicitement désignée comme telle : « C'est de là que dérive spécifiquement la diversité des langues humaines [...], diversité qui complexifie de manière extraordinaire la structure des sons et des catégories et formes grammaticales, et qui suppose une interaction persistante et très active entre individus d'âges et de tempéraments différents ». Jakobson et Waugh insistent ici néanmoins, plutôt que sur le caractère social des langues, sur leur enracinement « dans la nature psychobiologique de l'être humain », qui concerne une fois de plus en premier lieu « la structure phonétique universelle, strate la plus profonde du système linguistique », puis plus largement tout ce qui dans la structure linguistique manifeste des « isomorphismes entre le codage verbal et les processus neuraux centraux », affirmant *in fine* la nécessité d'une « recherche interdisciplinaire », conjoignant notamment la biologie et la linguistique. Cette « recherche interdisciplinaire », bien que concernant les lois universelles ainsi que « l'hypothèse séduisante de leurs probables fondements biologiques », donne cependant lieu, non à une investigation conjointe du langage, mais à une comparaison linguistique de la vie et du langage, impliquant dès lors deux objets distincts. Jakobson et Waugh poursuivent en effet :

« Comme l'écrit le généticien François Jacob dans son ouvrage monumental, *La Logique du vivant* (1970), les deux grands tournants de l'évolution sont, premièrement, l'apparition de la vie, puis, quelque deux milliards d'années plus tard, l'émergence de toute évidence conjointe de la pensée et du langage. Il se pourrait donc qu'à la comparaison biologique de ces deux apports de l'évolution si distants l'un de l'autre, la vie et le langage, comparaison faite du point de vue du premier, on puisse en ajouter une autre menée à la lumière du second, autrement dit, une interprétation rétrospective, linguistique. Jacob a du reste reconnu lui-même au modèle linguistique “une valeur exceptionnelle pour l'analyse moléculaire de l'hérédité” (1974).

Certes, aux tout débuts de la biologie au XVI<sup>e</sup> siècle, “le jeu des forces inconnues se dissimulait derrière celui du langage<sup>330</sup>”. Mais, de nos jours, il semble bien qu'un examen comparatif des mystères encore non dévoilés de la nature et du verbe ne peut que profiter à tous ceux qui étudient sans préjugés cette discipline en plein développement qu'est la science de la vie et cette autre vieille de plusieurs millénaires qu'est la science du langage.

---

laws in the patterning of distinctive features and the tempting question of their presumably biological foundations require careful and critical interdisciplinary research (see below, p. 72 f.). » (J.SS : p. 67-68).

<sup>330</sup> Voir dans *La Logique du vivant* : « Pour décrire la génération, le XVI<sup>e</sup> siècle utilise, sinon des modèles, du moins des images empruntées à deux activités créatrices de l'homme : l'alchimie et l'art. L'utilisation de la chaleur pour transformer la matière constitue la méthode des alchimistes par excellence. Quand ceux-ci cherchent quelque combinaison nouvelle du mercure, du soufre et du salpêtre, c'est dans la chaleur des fourneaux et des alambics. De même, quand la putréfaction transforme en mouches un morceau de viande, c'est par la chaleur qu'elle dégage. De même aussi, quand s'élabore la semence des animaux parfaits, c'est grâce à la chaleur du corps. La matière et les esprits qui l'habitent se trouvent malaxés, triturés, renvoyés du cœur au foie, du foie au cerveau, du cerveau aux testicules par “retours et résolution et replis comme capréoles de vigne”, explique Paré. A mesure de leur progression dans les “entortillures et anfractuosités du corps”, les humeurs et la semence se chargent de toutes les vertus nécessaires à leur futur travail, les vertus concupiscibles, ossifiques, carnifiques, nervifiques, veinifiques, etc. Le jeu des forces inconnues se cache derrière celui du langage. Grâce aux mots, le mystère de la nature finit par se livrer quelque peu ; car dans les mots eux-mêmes se loge une part de ces vertus qu'ils désignent. Les prononcer ou les écrire finit par donner en quelque sorte un accès aux secrets qu'ils recouvrent, tout comme déceler les similitudes ouvre la voie à la connaissance des choses. » (Jacob, 1970 : p. 33).



Dans les sciences de la vie et du langage – nous citons ici en les complétant les thèses de Jacob –, “il n’est plus possible de séparer une structure de sa signification, non seulement pour l’organisme [et pour le langage], mais encore pour toute la suite d’événements qui ont conduit l’organisme [et le langage] à devenir ce qu’il est<sup>331</sup>”. Les biologistes comme les linguistes ont constaté l’existence d’un ensemble impressionnant d’attributs communs à la vie et au langage depuis l’apparition de celui-ci. On a là deux systèmes porteurs d’information et possédant une finalité, qui impliquent l’un et l’autre la présence de messages et d’un code sous-jacent. Dès les premiers germes de vie, “le statut particulier assigné aux organismes vivants de par leur origine et leur but<sup>332</sup>” a consisté en messages codés spécifiant les structures moléculaires et transmis sous forme d’instructions de génération en génération. Et les constitutions respectives des deux codes – le génétique, découvert et déchiffré à notre époque, et le verbal, exploré par des générations de linguistes – manifestent une série d’analogies remarquables.

Il est significatif à ce propos qu’aussi bien le Cercle linguistique de Prague que le généticien François Jacob aient défini l’objet de leur étude comme étant “un système de systèmes<sup>333</sup>”. C’est que le même principe d’intégration graduelle régit la structure des

---

<sup>331</sup> Voir dans *La Logique du vivant* : « Mais en même temps, reconnaître la finalité des systèmes vivants, c’est dire qu’on ne peut plus faire de biologie sans se référer constamment au “projet” des organismes, au “sens” que donne leur existence même à leurs structures et leurs fonctions. On voit combien cette attitude diffère du réductionnisme qui a longtemps prévalu. Jusqu’ici, pour être scientifique, l’analyse devait d’abord s’abstraire de toute considération qui dépassait le système étudié et son rôle fonctionnel. La rigueur imposée à la description exigeait l’élimination de cet élément de finalité que le biologiste refusait d’admettre dans son analyse. Aujourd’hui au contraire, on ne peut plus dissocier la structure de sa signification, non seulement dans l’organisme, mais dans la suite des événements qui ont conduit l’organisme à être ce qu’il est. Tout système vivant est le résultat d’un certain équilibre entre les éléments d’une organisation. La solidarité de ces éléments fait que chaque modification apportée en un point met en question l’ensemble des relations et produit tôt ou tard une organisation nouvelle. En isolant des systèmes de nature et de complexité différentes, on s’efforce d’en reconnaître les constituants et d’en justifier les relations. Mais quel que soit le niveau étudié, qu’il s’agisse de molécules, de cellules, d’organismes ou de populations, l’histoire est posée comme perspective nécessaire et la succession comme principe d’explication. Chaque système vivant relève alors de deux plans d’analyse, de deux coupes, l’une horizontale, l’autre verticale, qui ne peuvent être dissociées que pour la commodité de l’exposé. D’un côté, il s’agit de distinguer les principes qui régissent l’intégration des organismes, leur construction, leur fonctionnement ; de l’autre, ceux qui ont dirigé leurs transformations et leur succession. Décrire un système vivant, c’est se référer aussi bien à la logique de son organisation qu’à celle de son évolution. C’est aux algorithmes du monde vivant que s’intéresse aujourd’hui la biologie. » (Jacob, 1970 : p. 321).

<sup>332</sup> Voir, dans *La Logique du vivant* : « Que l’hérédité puisse aujourd’hui s’interpréter en termes de molécules, ce n’est là ni une fin, ni la preuve que désormais toute la biologie doit devenir moléculaire. Cela signifie d’abord que les deux grands courants de la biologie, l’histoire naturelle et la physiologie, qui ont si longtemps cheminé à distance, presque en s’ignorant, ont aujourd’hui fini par fusionner. La vieille querelle entre intégristes et tomistes s’est ainsi résolue dans la distinction naguère établie par la physique entre le microscopique et le macroscopique. D’une part, la variété du monde vivant, l’extraordinaire diversité de formes, de structures, de propriétés observées au niveau macroscopique se fondent sur la combinatoire de quelques espèces moléculaires, c’est-à-dire sur une extrême simplicité de moyens au niveau microscopique. D’autre part, les processus qui se déroulent chez les êtres vivants au niveau microscopique des molécules ne se distinguent en rien de ceux qu’analysent la physique et la chimie dans les systèmes inertes ; c’est seulement au niveau macroscopique des organismes qu’apparaissent des propriétés particulières nées des contraintes qu’impose la nécessité de se reproduire et de s’adapter à certaines conditions. Il s’agit alors d’interpréter les processus communs aux êtres et aux choses en fonction du statut particulier que confèrent aux êtres leur origine et leur fin. » (Jacob, 1970 : p. 320). L’inexactitude de la citation est probablement liée à la traduction depuis l’anglais.

<sup>333</sup> Voir dans *La Logique du vivant* : « Tout objet que considère la biologie représente un système de systèmes. Lui-même élément d’un système d’ordre supérieur, il obéit parfois à des règles qui ne peuvent être déduites de sa propre analyse. C’est dire que chaque niveau d’organisation doit être envisagé par référence à ceux qui lui sont juxtaposés. On ne saurait saisir le fonctionnement d’un poste de télévision sans connaître, d’un côté celui des transistors, de l’autre la relation entre émetteur et récepteur. Mais avec chaque niveau d’intégration se

deux codes. Tous deux manifestent à un degré égal une hiérarchie d'unités discontinues. Pour le biologiste, chacune de ces unités, nommée "intégron", est faite de l'assemblage d'intégrons de niveau immédiatement inférieur, et contribue à construire un autre intégron de niveau immédiatement supérieur. De la même façon, pour Emile Benveniste (1902-1976), une unité du code verbal ne se laisse concevoir comme telle que pour autant qu'il apparaît possible de l'identifier au sein d'une autre unité de niveau supérieur (1966 : 119 et suiv.<sup>334</sup>) Et, de tous les systèmes porteurs d'information, le code génétique est le seul à avoir en commun avec le code verbal le phénomène de disposition séquentielle de sous-unités discrètes – les phonèmes de la langue et les nucléotides (ou "lettres nucléiques") du code génétique – qui, dépourvues de signification propre, servent à construire des unités minimales dotées, elles, de leur signification intrinsèque (voir plus haut p. 17 et suiv. et 58).

En génétique, chacune de ces unités signifiantes consiste en trois "lettres" et s'appelle pour cette raison un "triplet". C'est l'équivalence entre un triplet de lettres nucléiques donné et l'une des vingt unités protéiniques différentes en laquelle il se traduit qui permet à Jacob de souligner qu'"un code génétique est comme une langue" et d'évoquer à ce propos la relation entre *signans* et *signatum*<sup>335</sup>. Quant aux trois triplets sans équivalent protéinique, ils remplissent une fonction syntaxique, démarcative : chaque suite – phrase ou gène – commence et finit par des "signes de ponctuation" particuliers.

D'autre part, correspondant à la subdivision des phonèmes en traits distinctifs, deux oppositions binaires de propriétés polaires sous-tendent l'alphabet de quatre lettres du code génétique. Cette dichotomie permet de convertir tout l'inventaire des triplets synonymes en un ensemble de règles ordonnées, d'une manière analogue à ce qu'on fait en linguistique avec la structure phonétique des unités grammaticales. Parmi les quatre "lettres nucléiques", les deux *plus grandes*, à savoir les purines – A(dénine) et G(uanine) – s'opposent aux deux *plus petites*, les pyrimidines – T(hymine) et C(ytosine) – et les "lettres" de chacune de ces deux paires traduisent les deux ordres polaires du donneur et du récepteur.

Dans le dernier tiers du triplet, la différence entre les deux purines est toujours redondante, sauf pour deux exceptions dont nous allons parler. Quand le composant médiant du triplet est G, la différence entre les purines et les pyrimidines finales est toujours redondante, alors qu'elle est toujours significative quand c'est T. En revanche, lorsque la position médiane n'est occupée ni par G ni par T, le statut sémantique du composant final est déterminé par la nature de l'initial. Ainsi, G ou C au début provoque la redondance des quatre composants finaux, tandis que T ou A les rend porteurs d'une référence autonome à deux unités protéiniques distinctes. Cet écart entre les traitements des paires G/C et T/A est à comparer avec la répartition des quatre lettres nucléiques en deux associations indissolubles dans les deux fibres complémentaires de la suite linéaire : "les symboles vont par paires", une paire étant formée par G et C, l'autre par T et A. Enfin, à certains groupes de quatre synonymes avec G en position initiale ou médiane

---

manifestent quelques caractéristiques nouvelles. Comme l'a déjà constaté la physique au début de ce siècle, la discontinuité n'exige pas seulement des moyens d'observation différents. Elle modifie aussi la nature des phénomènes, voire des lois qui les sous-tendent. Bien souvent, l'équipement en concepts et en techniques qui s'applique à un niveau ne fonctionne ni au-dessus, ni au-dessous. Ce qui unit les différents niveaux de l'organisation biologique, c'est la logique propre à la reproduction. Ce qui les distingue, ce sont les moyens de communication, les circuits de régulation, la logique interne propre à chaque système. » (Jacob, 1970 : p. 328). L'expression apparaissait également au début du chapitre 5. Voir Jacob (1970) : p. 167, cité plus bas. Voir en outre Jacob (1970) : p. 321-325, très partiellement cité plus bas.

<sup>334</sup> Il s'agit du texte « Les niveaux de l'analyse linguistique » (1962). Voir *supra*.

<sup>335</sup> Voir la note 342 ci-dessous.

viennent s'ajouter deux autres synonymes ayant T ou A comme composant initial. Les deux triplets dépourvus de synonymes sont ceux qui ont C en position finale.

Ces règles de synonymie limitent fortement le champ de variation *sémantique* des soixante-quatre triplets existants, en sorte qu'ils ne se traduisent qu'en vingt unités protéïniques distinctes. Ce n'est donc pas le vocabulaire lui-même, mais le seul niveau syntaxique et supraphrastique des messages génétiques qui en permet la diversification<sup>336</sup>. » (J.SS. : p. 83-86).

---

<sup>336</sup> « As the geneticist François Jacob wrote in his monumental account (1970), the two turning points in evolution are, first, the emergence of life and, some two billion years later, the evidently conjoint emergence of thought and language. Thus, perhaps, the biological comparison of these two widely separated evolutionary gains – life and language – made from the perspective of the earlier turning point, may be supplemented by a comparison made in the light of the later attainment, namely by a retrospective, viz. linguistic, interpretation. Jacob himself has convincingly ascribed to the linguistic model “an exceptional value for the molecular analysis of heredity” (1974).

At the first steps of biology in the sixteenth century, to which Jacob's *Logic of Life* refers, “the play of unknown forces was hidden behind that of language”. But now a comparative view of the not-yet-unraveled natural and verbal mysteries may be of use to unbiased students of both disciplines, the rapidly advancing science of life and the millennially old science of language.

In the sciences of life and language – let us quote and supplement Jacob's thesis – “one can no longer separate a structure from its signification not only in the organism [and in language as well], but in all the sequence of events that have led the organism [as well as language] to become what it is”. Both biologists and linguists have observed an impressive set of attributes common to life and language since the latter's consecutive emergence. These two information-carrying and goal-directed systems imply the presence of messages and of an underlying code. From the first appearance of a vital minimum, “the special status assigned to living organisms by their origin and purpose” consists of coded messages which specify the molecular structures and are transmitted as instructions from generation to generation. The respective makeups of the two codes – the genetic, discovered and deciphered in our time by molecular biology, and the verbal, scrutinized by several generations of linguists – have displayed a series of noticeable analogies.

Through a significant coincidence, the Prague Linguistic Circle and the geneticist Jacob have defined the object of their studies as “a system of systems”. The principle of gradual integration governs the structure of the two codes. Both of them equally display a hierarchy of discontinuous units. As the biologist points out, each of these units, labeled “integron”, is built by assembling integrons of the level below it and takes part in the construction of an integron of the level above. In a similar way the linguist Émile Benveniste (1902-1976) states that a unit of the verbal code may be conceived of as such only insofar as it appears identifiable within a higher unit (1966 : 119 ff.). Among all the information-carrying systems, the genetic code is the only one which shares with the verbal code a sequential arrangement of discrete subunits – phonemes in language and nucleotides (or “nucleic letter”) in the genetic code – which by themselves are devoid of inherent meaning but serve to build minimal units endowed with their own, intrinsic meaning (cf. above, pp. 13 ff., 47).

In genetic information each of these meaningful units consists of three “letters” and is termed “code word” or “triplet”. The equivalence between a triplet of nucleic letters and one of the twenty diverse protein units into which the given triplet is translated has permitted Jacob to emphasize that “a genetic code is like a language” and to refer in this connection to the relation between *signans* and *signatum*, the famous twofold delineation of verbal signs. The three triplets which find no protein equivalents fulfill a syntactic, demarcative function : a sequence – sentence or gene – begins and ends with special “punctuation marks”.

In accordance with the subdivision of phonemes into distinctive features, two binary oppositions of polar properties underlie the four-letter alphabet of the genetic code. This dichotomy allows the conversion of the abundant inventory of synonymous triplets into a set of ordered rules analogous to the linguistic operations with the sound structure of grammatical units. Of the four “nucleic letters”, two *larger* ones, namely purines – A(denine) and G(uanine) – are opposed to two *smaller* ones, namely pyrimidines – T(hymine) and C(ytosine) – and the “letters” within each of these two pairs display two polar orders between the donor and recipient.

In the final third of the triplet the difference between the two purines is always redundant, with two further specified exceptions. When G is the medial component of the triplet, the difference between the final purines and pyrimidines is always redundant, whereas in triplets with a medial T, such a difference is always significative. But when the medial position belongs neither to G nor to T, the semantic status of the final component is

Jakobson et Waugh renvoient en premier lieu à ce passage de *La Logique du vivant* :

« Pour la biologie moderne, ce qui caractérise notamment les êtres vivants, c'est leur aptitude à conserver l'expérience passée et à la transmettre. Les deux points de rupture de l'évolution, l'émergence du vivant d'abord, celle de la pensée et du langage plus tard, correspondent chacun à l'apparition d'un mécanisme de mémoire, celui de l'hérédité, celui du cerveau. Entre les deux systèmes se manifestent certaines analogies. D'abord parce qu'ils ont tous deux été sélectionnés pour accumuler l'expérience passée et pour la transmettre. Aussi parce que l'information enregistrée ne se perpétue que dans la mesure où elle est reproduite à chaque génération. Mais il s'agit de deux systèmes différents, tant dans leur nature que dans la logique de leurs opérations. Par la souplesse de ses mécanismes, la mémoire nerveuse se prête particulièrement bien à la transmission des caractères acquis. Par sa rigidité, celle de l'hérédité s'y oppose. » (Jacob, 1970 : p. 11).

On voit que la précision « de toute évidence conjointe » est un ajout de leur part. Or, tandis que celui-ci nous reconduit à l'hétérogénéité du langage jakobsonien, contre toute attente, Jakobson et Waugh ne se proposent pas d'éclairer par la biologie le phénomène du langage mais d'ajouter à une « comparaison biologique » de la vie et du langage – résumé d'ailleurs proprement jakobsonien de la démarche de François Jacob (et de la biologie moléculaire), comme nous le verrons ci-dessous – une comparaison linguistique de ces deux mêmes objets, « autrement dit, une interprétation rétrospective, linguistique », qui leur paraît susceptible de profiter à la biologie comme à la linguistique : « Mais, de nos jours, il semble bien qu'un examen comparatif des mystères encore non dévoilés de la nature et du verbe ne peut que profiter à tous ceux qui étudient sans préjugés cette discipline en plein développement qu'est la science de la vie et cette autre vieille de plusieurs millénaires qu'est la science du langage. » Ils énumèrent ainsi toute une série d'analogies entre le langage et le code génétique : le rapport son/sens ou structure/fonction, en synchronie et en diachronie, qui définit la vie et le langage comme « deux systèmes porteurs d'information et possédant une finalité », la dualité code/message, la constitution en forme de structure de structures, impliquant une « hiérarchie d'unités discontinues », et notamment la double articulation en unités significatives et distinctives, et la subdivision des unités distinctives en traits ou en « oppositions binaires de propriétés polaires », enfin l'existence de « règles de synonymie », eu égard auxquelles il apparaît que la diversification des messages est liée, non au vocabulaire, mais aux niveaux syntaxique et supraphrastique. On lisait de même dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » :

---

determined by the first component of the triplet. Then the initial G or C entails the redundancy of all four final components, while either T or A in the initial position endows the four final components with an autonomous reference to two distinct protein units. Such a divergence between the treatment of the pairs G/C and T/A is to be compared with the bifurcation of the four nucleic letters into two indissoluble associations in both complementary fibers of the linear sequence : "the symbols go in pairs", and one pair of conjoint associates is formed by G and C, the other by T and A. Some sets of four synonyms with a G in the initial or medial position are supplemented by two further synonyms with T or A as their initial component. The two triplets devoid of synonyms have C in their final position.

The synonymy rules impose severe limitations upon the *semantic* variety of the sixty-four different triplets by reducing their translational equivalents to twenty distinct protein units. It is not the vocabulary itself, but only the syntactic and suprasentential level of genetic messages that permits their broad diversification. » (J.SS : p. 68-70).

« Les découvertes spectaculaires faites ces dernières années dans le domaine de la génétique moléculaire sont présentées par les chercheurs eux-mêmes dans des termes empruntés à la linguistique et à la théorie de l'information. Le titre de l'ouvrage de George et Muriel Beadle *The Language of Life*, n'est pas une simple expression figurée, et l'extraordinaire degré d'analogie entre le système de l'information génétique et celui de l'information verbale justifie pleinement la thèse directrice de cet ouvrage : "Le déchiffrement du code de l'ADN a révélé que nous possédons un langage beaucoup plus ancien que les hiéroglyphes, un langage aussi ancien que la vie elle-même, un langage qui est le plus vivant de tous" (9, p. 207).

Les derniers travaux sur le déchiffrement progressif du code de l'ADN et en particulier les rapports de F.H.C. Crick (59) et de C. Yanofsky (294) sur "le langage quadrilatère inscrit dans les molécules de l'acide nucléique", nous apprennent en réalité que toute l'information génétique, dans tous ses détails et dans toute sa spécificité, est contenue dans des messages moléculaires codés, à savoir dans leurs séquences linéaires de "mots du code" ou "codons". Chaque mot comprend trois sous-unités de codage appelées "bases nucléotides" ou "lettres" de l'"alphabet" qui constituent le code. Cet alphabet comprend quatre lettres différentes "utilisées pour énoncer le message génétique". Le "dictionnaire" du code génétique comprend 64 mots distincts qui, eu égard à leurs éléments constitutifs, sont appelés "triplets", car chacun d'eux forme une séquence de trois lettres ; soixante et un de ces triplets ont une signification propre et les trois autres ne sont apparemment utilisés que pour signaler la fin d'un message génétique.

Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, François Jacob décrit de façon vivante la stupéfaction du savant qui découvre cet alphabet nucléaire : "A l'ancienne notion du gène, structure intégrale que l'on comparait à la boule d'un chapelet, a donc succédé celle d'une séquence de quatre éléments répétés par permutations. L'hérédité est déterminée par un message chimique inscrit le long des chromosomes. La surprise, c'est que la spécificité génétique soit écrite, non avec des idéogrammes comme en chinois, mais avec un alphabet comme en français, ou plutôt en morse. Le sens du message provient de la combinaison des signes en mots et de l'arrangement des mots en phrases. (...) *A posteriori*, cette solution apparaît bien comme la seule logique. Comment assurer autrement pareille diversité d'architectures avec une telle simplicité de moyens ?" (128, p. 22). Nos lettres étant de simples substituts de la structure phonématique de la langue et l'alphabet morse n'étant qu'un substitut secondaire des lettres, il vaut mieux comparer directement les sous-unités de code génétique aux phonèmes. Par conséquent, nous pouvons affirmer que, de tous les systèmes transmetteurs d'information, le code génétique et le code verbal sont les seuls qui soient fondés sur l'emploi d'éléments discrets qui, en eux-mêmes, sont dépourvus de sens mais servent à constituer les unités significatives minimales, c'est-à-dire des entités dotées d'une signification qui leur est propre dans le code en question. Confrontant l'expérience des linguistes et celle des généticiens, Jacob a déclaré avec pertinence que, "dans les deux cas, il s'agit d'unités qui en elles-mêmes sont absolument vides de sens mais qui, groupées de certaines façons, prennent un sens qui est, soit le sens des mots dans le langage, soit un sens au point de vue biologique, c'est-à-dire pour l'expression des fonctions qui sont contenues, qui sont 'écrites' le long du message chimique génétique" (130).

La similitude de structure de ces deux systèmes d'information va cependant beaucoup plus loin. Toutes les corrélations entre phonèmes sont décomposables en plusieurs oppositions binaires des traits distinctifs irréductibles. D'une manière analogue, les quatre "lettres" du code nucléaire : thymine (T), cytosine (C), guanine (G) et adénine (A) se combinent en deux oppositions binaires (voir 201, p. 13 ; 82 ; 59, p. 167). Une relation de dimension (appelée "transversion" par Freese et Crick) oppose les deux pyrimidines T et C aux purines G et A qui sont plus grandes. En revanche, les deux pyrimidines (T et C) et, également, les deux purines (G et A), sont l'une par rapport à l'autre dans une relation de "congruence réflexive" (289, p. 43), ou de "transition", selon

la terminologie de Freese et Crick : elles présentent le donneur et le receveur dans deux ordres inverses. Ainsi  $T : G = C : A$ , et  $T : C = G : A$ . Seules les bases opposées deux fois sont compatibles dans les deux chaînes complémentaires de la molécule d'ADN : T est compatible avec A et C avec G.

Les linguistes et les biologistes ont une connaissance encore plus claire du schéma strictement hiérarchique qui est le principe intégrateur fondamental des messages verbaux et génétiques. Comme l'a fait observer Benveniste, "une unité linguistique ne sera reçue telle que si on peut l'identifier *dans* une unité plus haute"<sup>337</sup> (14, p. 123), et il en va de même de l'analyse du "langage génétique". Le passage des unités lexicales aux unités syntaxiques de degrés différents correspond au passage des codons aux "cistrons" et "opérons", et les biologistes ont fait le parallèle entre ces deux derniers degrés de séquence génétique et les constructions syntaxiques ascendantes (229) et les contraintes imposées à la distribution des codons à l'intérieur de ces constructions ont été appelées "syntaxe de la chaîne ADN" (72). Dans le message génétique, les "mots" ne sont pas séparés les uns des autres, tandis que les signaux spécifiques indiquent le commencement et la fin de l'opéron, et sont appelés par métaphore "signes de ponctuation" ou "virgules" (127, p. 1475). Ils correspondent en réalité aux procédés démarcatifs utilisés dans la division phonologique de l'énoncé en phrases et des phrases en propositions et en membres de phrases (*Grenzsignale* de Trubetzkoy : 274). Si nous passons de la syntaxe au domaine à peine exploré de l'analyse du discours, on constate, semble-t-il, certaines correspondances avec la "macro-organisation" des messages génétiques et de ses éléments constitutifs les plus élevés, les "réplicons" et les "ségrégons" (229). Contrairement à divers langages formalisés, avec leur indépendance relative par rapport au contexte, le langage naturel y est sensible et, en particulier, les mots peuvent modifier leur signification selon le contexte. Les observations récentes sur les changements de sens des codons, selon leur position dans le message génétique (56) font apparaître une correspondance supplémentaire entre les deux systèmes.

La stricte "colinéarité" de la séquence temporelle dans des opérations de codage et de décodage caractérise à la fois le langage verbal et le phénomène fondamental de la génétique moléculaire, la traduction du message nucléique en "langage peptidique". Là encore, nous rencontrons un concept et un terme linguistiques tout naturellement empruntés par des biologistes qui, en confrontant les messages originaux avec leur traduction peptidique, détectent les "codons synonymes". L'une des fonctions des synonymes verbaux dans la communication est d'éviter une homonymie partielle (c'est ainsi qu'on substitue *ajuster* à *adapter* pour prévenir une confusion facile entre ce dernier mot et son homonyme partiel *adopter*, cf. 57) et les biologistes se demandent si une raison subtile analogue ne pourrait pas expliquer le choix entre codons synonymes ; "et cette redondance donne quelque souplesse à l'écriture de l'hérédité" (128, p. 25).

La linguistique et les sciences qui lui sont apparentées traitent principalement du circuit du discours et des formes analogues d'intercommunication, c'est-à-dire des rôles alternants du destinataire et du destinataire qui donne une réponse soit manifeste soit au moins muette à son interlocuteur. Quant au traitement de l'information génétique, il est dit irréversible ; "le mécanisme de la cellule ne peut traduire que dans un seul sens" (59, p. 56). Cependant, les circuits régulateurs découverts par les généticiens – la répression et la rétro-inhibition (173, 199, 127, 191, chap. X) – semblent offrir une légère analogie sur le plan moléculaire avec ce qu'est le dialogue pour le langage. Tandis que l'interaction régulatrice au sein de "l'équipe physiologique" du génotype effectue un contrôle et une sélection des instructions génétiques, acceptées ou rejetées, la transmission de l'information héréditaire à des cellules filles et à des organismes à venir maintient un ordre unidirectionnel en forme de chaîne. La linguistique est aujourd'hui aux prises avec des problèmes très voisins. Les diverses questions liées à l'échange d'informations

---

<sup>337</sup> Voir la note 334 ci-dessus.

verbales dans l'espace ont dissimulé le problème du langage comme testament et héritage ; le rôle temporel du langage, sa fonction programmatrice, orientée vers l'avant qui assure un lien entre le passé et l'avenir, sont maintenant à l'ordre du jour. Il est intéressant de noter que l'éminent spécialiste russe de la biomécanique, N. Bernštejn, dans sa "Conclusion" ultime de 1966 (16, p. 334), fait une comparaison suggestive entre les codes moléculaires qui "reflètent les processus du développement et de la croissance future" et "le langage en tant que structure psychobiologique et psychosociale" dotée d'un "modèle prévisionnel"<sup>338</sup>. » (J.Rel. : p. 51-54).

---

<sup>338</sup> « The spectacular discoveries of the last few years in MOLECULAR biology are presented by the explorers themselves in terms borrowed from linguistics and communication theory. The title of the book by G. and M. Beadle, *The Language of Life*, is not a mere figurative expression, and the extraordinary degree of analogy between the systems of genetic and verbal information fully justifies the guiding statement of the volume : "The deciphering of the DNA code has revealed our possession of a language much older than hieroglyphics, a language as old as life itself, a language that is the most living language of all" (6, p. 207).

From the newest reports on the gradual breakthrough of the DNA code and, in particular, from F. H. C. Crick's (34) and C. Yanofsky's (191) condensed accounts of "the four-letter language embodied in molecules of nucleic acid", we actually learn that all the detailed and specified genetic information is contained in molecular coded messages, namely in their linear sequences of "code words" or "codons". Each word comprises three coding subunits termed "nucleotide bases" or "letters" of the code "alphabet". This alphabet consists of four differing letters "used to spell out the genetic message". The "dictionary" of the genetic code encompasses 64 distinct words which, in regard to their components, are defined as "triplets", for each of them forms a sequence of three letters. Sixty-one of these triplets carry an individual meaning, while three are apparently used only to signal the end of a genetic message.

In his inaugural address to the Collège de France, François Jacob vividly depicted the scientists' astonishment at the discovery of this nucleic script : "A l'ancienne notion du gène, structure intégrale que l'on comparait à la boule d'un chapelet a donc succédé celle d'une séquence de quatre éléments répétés par permutations. L'hérédité est déterminée par un message chimique inscrit le long des chromosomes. La surprise, c'est que la spécificité génétique soit écrite, non avec des idéogrammes comme en chinois, mais avec un alphabet comme en français, ou plutôt en morse. Le sens du message provient de la combinaison des signes en mots et de l'arrangement des mots en phrases.\*\*\* A posteriori, cette solution apparaît bien comme la seule logique. Comment assurer autrement pareille diversité d'architectures avec une telle simplicité de moyens ?" (78, p. 22). The use of such metaphorical expressions as "nucleic language" by farsighted scientists may arouse doubts among some geneticists in conversation with the essentials of linguistics and therefore prone to object that alphabets used for French, Chinese, or any other language are quite arbitrary interchangeable conventions. However, the analogy holds, [« L'utilisation d'expressions métaphoriques telles que "langage nucléique" par des scientifiques visionnaires peut faire naître des doutes chez les généticiens ignorants des notions fondamentales de la linguistique et par conséquent enclins à objecter que les alphabets utilisés pour le français, le chinois, ou toute autre langue, sont des conventions interchangeables de manière relativement arbitraire. Cependant, l'analogie vaut »] but as far as our letters are mere substitutes for the phonemic pattern of language, and the Morse alphabet is but a secondary substitute for letters, the subunits of the genetic code should be compared directly with phonemes. Hence, we may state that among all the information-carrying systems, the genetic code and the verbal code are the only ones based upon the use of discrete components which, by themselves, are devoid of inherent meaning but serve to constitute the minimal senseful units, i.e. entities endowed with their own, intrinsic meaning in the given code. Confronting the experience of linguists and geneticists, Jacob aptly stated : "Dans les deux cas, il s'agit d'unités qui en elles-mêmes sont absolument vides de sens, mais qui, groupées de certaines façons, prennent un sens, qui est soit le sens des mots dans le langage, soit un sens au point de vue biologique, c'est-à-dire pour l'expression des fonctions qui sont contenues, qui sont 'écrites' le long du message chimique génétique" (79).

The similarity in the structure of these two informational systems goes, however, much farther. All the interrelations of phonemes are decomposable into several binary oppositions of the further indissociable distinctive features. In an analogous way, two binary oppositions underlie four "letters" of the nucleic code (cf. 125, p. 13 ; 49 ; 35, p. 167) : thymine (T), cytosine (C), guanine (G), and adenine (A). A size relation (termed "transversion" by Freese and Crick) opposes the two pyrimidines T and C to the larger purines, G and A. On the other hand, the two pyrimidines (T vs. C) and, equally, the two purines (G vs. A), stand to each other in a

S'ajoutent ici l'existence dans le code génétique d'une syntaxe et de procédés démarcatifs, la possibilité de comparaisons au niveau de l'analyse du discours pour la linguistique et de la « "macro-organisation" des messages génétiques et de ses éléments constitutifs les plus élevés, les "réplicons" et les "ségrégons" » pour le code génétique, une même sensibilité au contexte, une « stricte "colinéarité" de la séquence temporelle dans des opérations de codage et de décodage » commune au langage naturel et au code génétique, et une fonction analogue des synonymes. Jakobson décèle en outre une « légère analogie sur le plan moléculaire avec

---

relation of "reflexive congruence" (186, p. 43) or "transition", according to Freese's and Crick's nomenclature : namely, they present two contrary orders of the donor and acceptor. Thus  $T : G = C : A$ , and  $T : C = G : A$ . Only the twice opposed bases prove to be compatible in the two complementary strands of the DNA molecule : T with A and C with G.

Linguists and biologists display a still clearer insight into the consistently hierarchical design of verbal and genetic messages as their fundamental integrative principle. As pointed out by Benveniste, "une unité linguistique ne sera reçue telle que si on peut l'identifier *dans* une unité plus haute" (8, p. 123), and the same device underlies the analysis of the "genetic language". The transition from lexical to syntactical units of different grades is paralleled by the ascent from codons to "cistrons" and "operons", and the latter two ranks of genetic sequences have been equated by biologists with ascending syntactic constructions (see, e.g., 144), and the constraints on the distribution of codons within such constructions have been called "the syntax of the DNA chain" (42a). In the genetic message the "words" are not separated from each other, whereas specific signals indicate the start and end of the operon and the limits between the cistrons within the operon. They are metaphorically described as "punctuation marks" or "commas" (77, p. 1475) and actually correspond to the delimitative devices used in the phonological division of the utterance into sentence and of the latter into clauses and phrases (Trubetzkoy's *Grenzsignale* : 175). If, from syntax, we proceed to the hardly explored field of discourse analysis, the latter seems to offer certain correspondences with the "macro-organization" of genetic messages and with its highest constituents, "replicons" and "segregons" (144).

In contradistinction to the context freedom of diverse formalized languages, the natural language is context-sensitive and, in particular, its words display a variety of dissimilar contextual meanings. The recent observations of changes in the meanings of codons, depending on their position in the genetic message (33), may be cited as a further likeness between the two patterns.

The strict "colinearity" of the time sequence in the encoding and decoding operations characterizes both the verbal language and the basic phenomenon of molecular genetics, the translation of the nucleic message into the "peptidic language". Here again we come across a quite natural penetration of a linguistic concept and term into the research of biologists who, by collating the original messages with their peptidic translation, detect the "synonymous codons". One of the communicative functions of verbal synonyms is the avoidance of partial homonymy (e.g. utterances substituting *adjust* for *adapt* to prevent the easy confusion of the latter word with its partial homonym *adopt*), and biologists question whether a similar subtle reason could not underlie the choice between synonymous codons ; "et cette redondance donne quelque souplesse à l'écriture de l'hérédité" (78, p. 25 ; cf. 33a).

Linguistics and cognate sciences deal chiefly with speech circuit and similar forms of intercommunication, i.e. with the alternate roles of the addresser and the addressee who gives either an overt or at least a silent reply to the interlocutor. As for the processing of genetic information, it is said to be irreversible ; "the machinery of the cell can translate in one direction only" (34, p. 56). However, the regulative circuits disclosed by the geneticists – repression and retroinhibition (cf. 112 ; 124 ; 77 ; 119, Ch. X) seem to offer a slight molecular parallel to the dialogic nature of speech. While such regulative interactions within the "physiological team" of the genotype effect a control and selection of genetic instructions either accepted or rejected, the transmission of hereditary information to offspring cells and oncoming forward organisms maintains a straight, chain-like order. Linguistics of today is actually faced with closely related topics. The varied questions connected with the exchange of verbal information in space overshadowed the problem of language as legacy ; the temporal, forward-oriented, programming role of language bridging the span between the past and the future is now on the agenda. It is noteworthy that the eminent Russian expert in biomechanics, N. Bernštejn, in his testamentary "Conclusion" of 1966 (9, p. 334) has suggestively compared the molecular codes which "reflect the processes of the forthcoming development and growth" with "language as a psycho-biological and psycho-social structure" endowed with an anticipatory "model of the future". » (J.Oth. : p. 678-681).



ce qu'est le dialogue pour le langage » et affirme qu'inversement la linguistique découvre à présent l'importance du « rôle temporel du langage », de même que dans le domaine biologique « la transmission de l'information héréditaire à des cellules filles et à des organismes à venir maintient un ordre unidirectionnel en forme de chaîne ». La notion de « légère analogie » est tout à fait notable dans la mesure où elle est symptomatique de la perspective jakobsonienne, comparative et analogique, au lieu de théorique. Dans *The Sound Shape of Language*, Jakobson et Waugh font cependant un pas supplémentaire, en proposant à la biologie le modèle linguistique pour l'appréhension des organismes complexes. Ils poursuivent en effet :

« Passant des organismes les plus simples à de plus complexes, Jacob indique clairement que, dans chaque cas, l'interaction des parties constituantes sous-tend "l'organisation du tout", tout auquel l'intégration confère de nouvelles propriétés structurales. Or, depuis l'apparition de la cybernétique, une telle interaction entre les constituants d'un organisme vivant ou entre cet organisme et son environnement, et aussi entre les membres d'une société humaine, se laisse traiter comme un problème de communication, si bien que le langage devient un modèle d'"interaction entre éléments d'un tout intégré". Car si la formation d'un mammifère, y compris l'être humain, inscrite dans le message génétique, méduse le scientifique qui y voit "une merveille d'exactitude et de précision", la même admiration doit aller au langage, ce procédé extraordinairement subtil et précis de communication interne et externe, avec sa structure sensible au contexte, son éventail de redondances auxiliaires, la variété de ses transpositions créatrices et, surtout, sa gamme de passages de l'explicite à l'elliptique, et inversement. Sans oublier qu'il s'agit d'un système unique et universel, capable de générer des jugements et des propositions équationnelles<sup>339</sup>. » (J.SS. : p. 86).

Les auteurs se réfèrent ici à ces deux passages de *La Logique du vivant*<sup>340</sup> :

« Au milieu de ce siècle, l'organisation change une fois encore de statut. C'est la structure des éléments constituants qui détermine celle de l'ensemble et son intégration. Chez les êtres vivants, l'organisation gagne en profondeur et vient se loger dans les moindres détails de la cellule. Jusque-là, et malgré la présence d'un noyau et d'organites variés, la cellule apparaissait comme une sorte de "sac à molécules". Si des réactions chimiques sans nombre pouvaient s'y enchevêtrer et la catalyse fonctionner, c'était surtout grâce à la nature du protoplasme, à ce lacis mal défini que désignait le terme de colloïdal. Pour coordonner l'activité des organes et des tissus, les organismes complexes

---

<sup>339</sup> « When proceeding from the simplest to more complex organisms, Jacob makes it clear that in each of them the interaction of the constituent parts underlies "the organization of the whole" and that the integration confers upon the whole new structural properties. With the rise of cybernetics, such an interaction between the constituents of a living organism or between the organism and its surroundings, as well as between members of a human society, has been approached as a problem of communication, and language becomes a model example "of interaction between elements of an integrated whole". If the formation of a mammal or especially of a human being is written down in the genetic message and baffles the scientist's imagination as "a marvel of exactitude and precision", just the same may be said about human language as an extraordinary, faultless, and subtle device of both outer and inner communication. This device displays a context-sensitive structure, an array of supportive redundancies, a variety of creative transpositions, and above all a rich gamut of two-way transitions between explicitness and ellipsis. Finally it is a unique and universal system capable of generating judgments and equational propositions. » (J.SS : p. 70-71).

<sup>340</sup> Là encore (voir ci-dessus la note 332), l'inexactitude des citations – « tout » au lieu d'« ensemble » – est sans doute à attribuer à la traduction depuis l'anglais.

disposaient d'un appareillage particulier. Nerfs et hormones y tissaient à travers le corps un réseau d'interactions par quoi étaient liés les éléments du corps les plus éloignés. C'est sur l'existence de mécanismes spécialisés dans la régulation des fonctions que reposait l'unité de l'organisation. Rien de semblable n'intervenait dans les structures plus simples.

Avec le développement de l'électronique et l'apparition de la cybernétique, l'organisation devient en elle-même un objet d'étude pour la physique et la technologie. Les exigences de la guerre et de l'industrie conduisent à la construction d'engins automatiques où la complexité s'accroît par intégrations successives. Dans un poste de télévision, dans une fusée contre avion ou dans une calculatrice, s'intègrent des éléments qui sont déjà eux-mêmes intégrés à un niveau inférieur. Chacun de ces objets constitue un système de systèmes. Dans chacun d'eux, ce qui sous-tend l'organisation de l'ensemble, c'est l'interaction des constituants. Il n'y a d'intégration que dans la mesure où les éléments communiquent entre eux, où ils modulent réciproquement leurs activités particulières en fonction du but poursuivi par le tout. Jusque-là, la coordination des constituants représentait une propriété réservée à certains systèmes. Désormais, organisation et interaction des éléments sont indissociables. Chacune devient pour l'autre sa condition même d'existence, à la fois sa cause et son effet. Il n'y a d'interaction que dans la mesure où les constituants réagissent les uns sur les autres. Il n'y a d'influence réciproque entre les constituants que dans la mesure où le système est intégré. Si des échanges peuvent s'établir entre les éléments d'un corps organisé, c'est que leur structure s'y prête. Mais, du même coup, l'organisation de ces éléments contient en puissance la série de leurs réarrangements dans le temps, donc de ses propres transformations. En fin de compte, la coordination des activités détermine tout aussi bien l'évolution d'un système intégré que ses propriétés. C'est de la relation entre structures et fonctions que naît la logique interne d'un tel système.

Les qualités d'un être vivant, ses performances, son développement ne font alors que traduire des interactions qui s'établissent entre ses constituants. A l'origine de chaque caractère, il y a les propriétés de certaines architectures. L'analyse des fonctions ne peut se dissocier de celle des structures. Structure des cellules pour les fonctions du corps, des molécules pour celles de la cellule. » (Jacob, 1970 : p. 267-268)

puis :

« Dans un système organisé, qu'il soit ou non vivant, ce sont les échanges, non seulement de matière et d'énergie, mais d'information, qui unissent les éléments. Entité abstraite, l'information devient le lieu où s'articulent les différents types d'ordre. Elle en est tout à la fois ce qui se mesure, ce qui se transmet, ce qui se transforme. Toute interaction entre les membres d'une organisation peut alors être considérée comme un problème de communication. Cela s'applique aussi bien à une société humaine qu'à un organisme vivant ou à un engin automatique. Dans chacun de ces objets, la cybernétique trouve quelque modèle pour l'appliquer aux autres. La société, parce que le langage représente le type même d'un système d'interaction entre éléments d'un ensemble intégré. L'organisme, parce que l'homéostasie sert d'exemple pour tous les phénomènes fonctionnant à rebours du courant général vers le désordre. L'engin, parce que les combinaisons de ses circuits précisent les exigences de l'intégration. En fin de compte, tout système organisé peut s'analyser par référence à deux concepts : celui de message et celui de régulation par rétroaction<sup>341</sup>. » (Jacob, 1970 : p. 271).

---

<sup>341</sup> Voir ensuite, notamment : « Animal et machine, chacun des systèmes devient alors un modèle pour l'autre. La machine peut se décrire en termes d'anatomie et de physiologie. Elle possède des organes d'exécution qu'anime une source d'énergie. Elle dispose de toute une série d'organes sensoriels, répondant à des stimulus lumineux, sonores, tactiles, thermiques, pour surveiller sa propre santé, pour sonder le milieu, vérifier la

Ils y ajoutent cependant cet autre :

« Il y a plusieurs manières de communiquer pour les cellules : par contact direct ou par l'entremise du système nerveux et des hormones. Mais on connaît mal encore la nature des interactions moléculaires intervenant dans ces circuits de régulation. En fait, on commence à "comprendre" la cellule, mais non le tissu ou l'organe. On ignore la logique du système qui régit l'exécution des programmes complexes, le développement d'un mammifère par exemple. La formation d'un homme à partir d'un œuf représente une merveille de rigueur et de précision. Comment, à partir d'une seule cellule, en émergent des milliers de milliards, en lignées spécialisées, selon un ordre parfait dans le temps et dans l'espace, voilà qui défie l'imagination. Au cours du développement embryonnaire sont progressivement traduites et exécutées les instructions qui, contenues dans les chromosomes de l'œuf, déterminent quand et où se forment les milliers d'espèces moléculaires constituant le corps de l'adulte. Tout le plan de croissance, toute la série des opérations à effectuer, l'ordre et le lieu des synthèses, leur coordination, tout cela est inscrit dans le message nucléique. Et dans l'exécution du plan, il y a peu de ratés : à la rareté des avortements et des monstres se mesure la fidélité du système. » (Jacob, 1970 : p. 334)

sur lequel ils se fondent pour comparer « formation d'un mammifère » et langage, reprenant ainsi à leur compte l'analogie de Jacob et proposant un modèle au biologiste. Outre cette démarche en elle-même remarquable, que nous retrouverons ci-dessous, il faut noter que, comme plus haut où, bien qu'il s'agît de comparer « deux systèmes d'information », la complétion par Jakobson et Waugh des thèses de Jacob aboutissait à comparer en réalité langage et organisme – « Dans les sciences de la vie et du langage – nous citons ici en les complétant les thèses de Jacob –, "il n'est plus possible de séparer une structure de sa signification, non seulement pour l'organisme [et pour le langage], mais encore pour toute la suite d'événements qui ont conduit l'organisme [et le langage] à devenir ce qu'il est". » –, le langage se trouve ainsi appréhendé comme un organisme : aussi extraordinaire que « la

---

nourriture. Elle contient des centres de contrôle automatique pour évaluer ses performances ; une mémoire où sont consignés les gestes à accomplir et où s'inscrivent les données de l'expérience passée. Tout cela est relié par un système nerveux qui, d'un côté, porte au cerveau les impressions venues des sens et, de l'autre, transmet les ordres aux membres. A tout instant, la machine qui exécute son programme est capable d'orienter son action, de la corriger, de l'interrompre même, au vu des messages reçus.

Inversement, l'animal peut être décrit à la lumière de la machine. Organes, cellules et molécules sont alors unis par un réseau de communication. Ils échangent sans cesse signaux et messages sous forme d'interactions spécifiques entre constituants. La souplesse du comportement repose sur des boucles de rétroaction ; la rigidité des structures sur l'exécution d'un programme rigoureusement prescrit. L'hérédité devient le transfert d'un message répété d'une génération à la suivante. Dans le noyau de l'œuf est consigné le programme des structures à produire. "La fibre chromosomique, dit Schrödinger, contient, chiffré dans une sorte de code miniature, tout le devenir d'un organisme, de son développement, de son fonctionnement... Les structures chromosomiques détiennent aussi les moyens de mettre ce programme à exécution. Elles sont tout à la fois la loi et le pouvoir exécutif, le plan de l'architecte et la technique du constructeur." C'est donc sur la structure d'une grosse molécule que repose l'ordre d'un être vivant. Pour des raisons de stabilité, l'organisation d'un chromosome devient semblable à celle d'un cristal. Non pas la structure monotone et un peu ennuyeuse où un même motif chimique se répète à l'infini, avec la même période, dans les trois dimensions. Mais ce que les physiciens désignent par "cristal aperiodique", dans lequel l'agencement de plusieurs motifs offre la variété qu'exige la diversité des êtres vivants. Un petit nombre de motifs y suffit, ajoute Schrödinger. Avec le code morse la combinaison de deux symboles permet de chiffrer n'importe quel texte. C'est par une combinatoire de symboles chimiques qu'est tracé le plan de l'organisme. L'hérédité fonctionne comme la mémoire d'une calculatrice. » (Jacob, 1970 : p. 273-274), puis à nouveau (voir ci-dessus la note 333) Jacob (1970) : p. 321-325.

formation d'un mammifère », le langage est non seulement un « procédé extraordinairement subtil et précis de communication interne et externe, avec sa structure sensible au contexte, son éventail de redondances auxiliaires, la variété de ses transpositions créatrices et, surtout, sa gamme de passages de l'explicite à l'elliptique, et inversement », mais également « un système unique et universel, capable de générer des jugements et des propositions équationnelles ». On lit ensuite :

« Dans la mesure où l'on conçoit la "faculté de langage" comme l'héritage génétique couronnant l'ascension de l'espèce humaine, on peut supposer que le plan de base du langage, sa forme nécessaire commune à tous les codes verbaux du monde, va avec cet héritage. Du reste, la "double articulation" ou, en d'autres termes, le fait que les unités signifiantes soient composées de sous-unités discrètes dépourvues de sens intrinsèque, n'est commune qu'aux deux codes génétique et verbal, dont l'isomorphisme apparaît profondément enraciné dans la totalité de leur modèle et de leurs mécanismes. De toute évidence, nous ne sommes pas en mesure d'expliquer cette correspondance, et il en sera ainsi tant que l'origine du langage pour les linguistes et la genèse de la vie pour les généticiens resteront des problèmes insolubles. "Mais comment tout cela a-t-il commencé ? (...) Quelle est l'origine du code génétique ?" (...) Pourquoi tel triplet d'acide nucléique "signifie"-t-il telle sous-unité protéinique et non telle autre ? (...) Rien n'indique que la transition de l'organique au vivant puisse jamais être analysée<sup>342</sup>." En

---

<sup>342</sup> Voir dans *La Logique du vivant* : « Mais si l'on perçoit maintenant les principes qui interviennent dans l'organisation des systèmes vivants, dans leur construction, leur logique, si par extrapolation on entrevoit leur origine, on discerne mal encore la suite des événements qui ont conduit de l'organique au vivant. Pour le biologiste, le vivant ne commence qu'avec ce qui a pu constituer un programme génétique. Pour lui, c'est seulement du jour où il donne prise à la sélection naturelle qu'un objet mérite le nom d'organisme. La marque du vivant, il la voit dans la faculté de se reproduire, même si un être primitif exigeait plusieurs années pour former son semblable. Pour le chimiste, au contraire, il y a quelque arbitraire à vouloir tracer une démarcation là où il ne pouvait y avoir que continuité. Tout organisme contient une panoplie de structures, de fonctions, d'enzymes, de membranes, de cycles métaboliques, de composés riches en énergie, etc. Quel que soit le début assigné à ce qu'on appelle un système vivant, l'organisation de celui-ci ne se conçoit qu'au sein d'un milieu déjà préparé de longue date. De toute nécessité, l'évolution biologique continue sans faille une longue évolution chimique. Au laboratoire, on peut tenter de reconstituer les conditions qui, semble-t-il, prévalaient sur la terre avant l'apparition des êtres vivants. On voit alors se former spontanément toute une série de composés organiques. Il apparaît même des polymères au hasard de liaisons qui s'établissent entre sous-unités. Malgré leur inefficacité, les réactions requises pour l'élaboration des macromolécules caractérisant le vivant semblent bien s'effectuer en l'absence de catalyseurs biologiques. Mais ce qu'on parvient difficilement à se représenter, c'est l'apparition d'un système intégré, si primitif soit-il ; c'est l'origine d'une organisation capable de se reproduire, même mal, même lentement. Car le plus humble des organismes, la plus modeste des bactéries, constitue déjà une coalition de molécules en nombre énorme. Il n'est pas question que toutes les pièces se soient formées indépendamment dans l'océan primitif pour venir, un beau jour, se rencontrer par hasard et s'agencer soudain en un pareil système. L'ancêtre, ce ne pouvait d'abord être qu'une sorte de noyau, une association de quelques molécules, s'aidant l'une l'autre à se reformer tant bien que mal. Mais alors, par quoi cela a-t-il commencé ? Le message génétique ne peut être traduit que par les produits mêmes de sa propre traduction. Sans acides nucléiques, les protéines sont sans lendemain. Sans protéines, les acides nucléiques restent inertes. Lequel est la poule et lequel l'œuf ? Et où trouver la trace d'un tel précurseur, ou de quelque précurseur du précurseur ? Dans un recoin encore non exploré de la terre ? Sur un météorite ? Sur une autre planète du système solaire ? Sans aucun doute, découvrir ici ou là, sinon une forme nouvelle de vivant, du moins des vestiges organiques un peu complexes, n'aurait pas de prix. Cela transformerait notre manière d'envisager l'origine des programmes génétiques. Mais, avec le temps, cet espoir s'amenuise.

Faute de vestiges à interroger, la biologie en est réduite aux conjectures. Elle cherche à sérier les problèmes, à individualiser les objets, à formuler des questions auxquelles peut répondre l'expérimentation. Lequel des polymères, nucléique ou protéique, a droit à l'antériorité ? Quelle est l'origine du code génétique ? La première question conduit à se demander si quelque chose possédant une vague ressemblance avec le vivant est

outre, “nous ignorons toujours comment les circuits acquis se superposent au réseau de l’hérédité, et comment l’inné et l’acquis s’ajustent l’un à l’autre<sup>343,344</sup>.” (J.SS : p. 86-87).

Jakobson et Waugh en reviennent ici à l’hypothèse du fondement génétique du langage, mais d’une manière relativement différente de ce que nous avons vu plus haut. Il s’agit moins, en effet, de l’« étologie » du langage que d’un couronnement des analogies énumérées, analogies que l’on pourrait ainsi rapporter un à modelage plutôt qu’à une homologie de fonction. De fait, si Jakobson et Waugh affirment ici que « [d]e toute évidence, nous ne sommes pas en mesure d’expliquer cette correspondance », on lisait en revanche dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » :

« Comment interpréter tous ces caractères isomorphes entre le code génétique, qui “apparaît comme essentiellement identique dans tous les organismes” (288, p. 386), et le modèle architectonique qui sous-tend les codes verbaux de toutes les langues humaines et qui, notons-le, n’est propre à aucun autre système sémiotique qu’au langage naturel ou à ses substituts ? La question de ces traits isomorphes devient particulièrement instructive quand nous songeons qu’il n’existe rien d’analogue dans aucun système de communication animale.

---

concevable en l’absence soit de l’un, soit de l’autre type de polymère. La seconde soulève des problèmes d’évolution et de logique. D’évolution, parce que la correspondance univoque entre chaque groupe de trois sous-unités nucléiques et chaque sous-unité protéique n’a pu surgir d’un coup. De logique, parce qu’on discerne mal pourquoi a été adoptée cette correspondance particulière plutôt qu’une autre, pourquoi tel triplet nucléique “signifie” telle sous-unité protéique et non telle autre. Peut-être a-t-il existé dans les organisations primitives des contraintes de structure qui nous échappent : ce serait alors l’ajustement des conformations moléculaires qui aurait imposé, sinon le système dans son ensemble, du moins certaines des équivalences. Mais peut-être aussi n’y a-t-il jamais eu de contrainte d’aucune sorte : ce serait alors par le seul fait du hasard que seraient nées les équivalences pour persister ensuite. Car une fois établi un système de relations, celles-ci ne peuvent se modifier sous peine de faire perdre toute signification à ce qui en possédait déjà, de brouiller ce qui avait déjà valeur de message. Il en est du code génétique comme d’une langue : même si elles sont dues au hasard, dès lors qu’elles sont instaurées, les relations entre “signifiant” et “signifié” ne peuvent changer. Voilà les questions auxquelles la biologie moléculaire tente de trouver une réponse. Mais rien ne dit qu’on parvienne jamais à analyser la transition entre l’organique et le vivant. Peut-être ne pourra-t-on pas même estimer la probabilité qu’avait un système vivant d’apparaître sur cette terre. Si le code génétique est universel, c’est vraisemblablement que tout ce qui a réussi à vivre jusqu’ici est issu d’un seul ancêtre. Or il n’y a pas de probabilité mesurable pour un événement qui ne s’est produit qu’une fois. Il est à craindre que le sujet n’en vienne à s’enliser dans un fatras d’hypothèses sans possibilité de vérifications. A propos de l’origine de la vie pourrait bien surgir un nouveau foyer de querelles abstraites, avec des écoles et des théories relevant, non pas de la prédiction scientifique, mais de la métaphysique. » (Jacob, 1970 : p. 326-327).

<sup>343</sup> Jacob (1970) : p. 337. Voir Jacob (1970) : p. 329-344, cité ci-dessous.

<sup>344</sup> « Insofar as the “aptitude for language” is supposed to be the final genetic endowment in the rise of the human species, then presumably the fundamental plan of language, its indispensable design common to all verbal codes of the world, must belong to this endowment. The “double articulation” of language (see below, p. 181) or, in other words, the composition of meaningful units from discrete subunits devoid of their own inherent meaning, is common solely to these two codes among all communication systems. The isomorphism displayed by the verbal and by the genetic codes proves to be deeply rooted in the entire model and mechanism of the two codes. Obviously we are not yet in a position to explain this salient correspondence, as long as for linguists the origin of language and, similarly, for geneticists the genesis of life remain unsolvable problems : “But then how did it all begin ? <...> What is the origin of the genetic code ? <...> Why does one nucleic-acid triplet ‘mean’ a certain subunit and not another ? <...> Nothing indicates that the transition between the organic and the living can ever be analyzed”. Moreover, “one does not yet know how acquired circuits are superimposed on the heredity network, nor how the innate and the acquired fit together”. » (J.SS : p. 71).

Le code génétique, première manifestation de la vie, et, d'autre part, le langage, attribut universel de l'humanité, grâce auquel elle accomplit son saut capital de la génétique à la civilisation, sont les deux mémoires fondamentales où s'emmagasine l'information transmise par les ancêtres à leurs descendants, l'hérédité moléculaire et le patrimoine verbal, condition nécessaire de la tradition culturelle.

Les propriétés que nous avons décrites et qui sont communes au système d'information verbale et au système d'information génétique assurent à la fois une spéciation et une individualisation illimitée. Les biologistes assurent que l'espèce "est la clef de voûte de l'évolution" et que sans spéciation il n'y aurait pas de diversification du monde organique ni de rayonnement adaptatif (E. Mayr 191, p. 621 ; cf. Emerson 75 et 77) ; de même, les langues, avec leurs structures régulières, leur équilibre dynamique et leur pouvoir de cohésion, apparaissent comme les corollaires obligés des lois universelles qui régissent toute structure verbale. Si, en outre, les biologistes comprennent que la diversité indispensable de tous les organismes individuels, loin d'être fortuite, représente "un phénomène universel et nécessaire propre aux êtres vivants" (253, p. 386), les linguistes, quant à eux, reconnaissent le caractère créateur du langage dans la variabilité illimitée de la parole individuelle et dans la diversification infinie des messages verbaux. Pour la linguistique comme pour la biologie, "la stabilité et la variabilité résident dans la même structure" (173, p. 99) et s'impliquent réciproquement. Etant donné que "l'hérédité, elle-même, est une forme de communication" (287, p. 91), et que l'architectonique universelle du code verbal est certainement un héritage moléculaire de tout *Homo sapiens*, il est légitime de se demander si l'isomorphisme de ces deux codes différents, le génétique et le verbal, s'explique par une simple convergence due à des besoins similaires ou si les fondements des structures linguistiques manifestes, plaquées sur la communication moléculaire, ne se seraient pas directement modelés sur les principes structuraux de celle-ci<sup>345</sup>. » (J.Rel. : p. 54-55).

---

<sup>345</sup> « How should one interpret all these salient isomorphic features between the genetic code which "appears to be essentially the same in all organisms" (185, p. 386) and the architectonic model underlying the verbal codes of all human languages and, *nota bene*, shared by no semiotic systems other than natural language or its substitutes ? The question of these isomorphic features becomes particularly instructive when we realize that they find no analogue in any system of animal communication.

The genetic code, the primary manifestation of life, and, on the other hand, language, the universal endowment of humanity and its momentous leap from genetics to civilization, are the two fundamental stores of information transmissible from the ancestry to the progeny, the molecular succession, which ensures the transfer of hereditary messages from the cells of one generation to the next generation, and the verbal legacy as a necessary prerequisite of cultural tradition.

The outlined properties common to the systems of verbal and genetic information ensure both speciation and boundless individualization. When biologists maintain that the species "is the keystone of evolution", and that without speciation there would be no diversification of the organic world and no adaptive radiation (119, p. 621 ; cf. 43, 45), similarly, languages, with their structural regularities, dynamic equilibrium, and cohesive power, appear as necessary corollaries of the universal laws which underlie any verbal structuration. If, furthermore, biologists realize that the indispensable diversity of all individual organisms, far from being incidental, presents "a universal and necessary phenomenon of living things" (161, p. 386), linguists, in turn, recognize the creativeness of language in the unlimited variability of personal speech and in the infinite diversification of verbal messages. Linguistics shares with biology the view that "stability and variability reside in the same structure" (112, p. 99) and imply each other.

Now, since "heredity, itself, is fundamentally a form of communication" (184, p. 71), and since the universal architectonic design of the verbal code is undoubtedly a molecular endowment of every *Homo sapiens*, one could venture the legitimate question whether the isomorphism exhibited by these two different codes, genetic and verbal, results from a mere convergence induced by similar needs, or perhaps the foundations of the overt linguistic patterns superimposed upon molecular communication have been modeled directly upon its structural principles. » (J.Oth. : p. 681-682).

Aussi, précisément, cette question implique-t-elle la résolution du double problème de « l'origine du langage » et de « la genèse de la vie », et non le premier seul. Le passage de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » est d'ailleurs révélateur à cet égard, dans la mesure où Jakobson s'attache par ailleurs à poursuivre sa recherche et son énumération des correspondances entre le langage et code génétique : ce sont « les deux mémoires fondamentales où s'emmagasine l'information transmise par les ancêtres à leurs descendants, l'hérédité moléculaire et le patrimoine verbal, condition nécessaire de la tradition culturelle », tous deux « assurent à la fois une spéciation et une individualisation illimitée » – comparaison qui assimile à nouveau les langues à des organismes, le langage représentant l'espèce – et impliquent dans leur structure aussi bien la stabilité que la variabilité, qui leur sont aussi essentielles l'une que l'autre et « s'impliquent réciproquement ». La fin du développement de *The Sound Shape of Language* manifeste un même désintérêt pour l'élucidation des phénomènes, au profit d'un déploiement de la comparaison structurale, fondée sur le postulat d'une entité (langues ou langage, comme il apparaît à la comparaison des deux dernières analogies décrites dans ce passage de « Relations entre la science du langage et les autres sciences »). On lit en effet ensuite :

« La langue, ce moyen de communication primordial de la société humaine, était pour Sapir “une grande force de socialisation, sans doute la plus grande qui soit”. Mais il existe un autre socialisateur et individualisateur puissant dans l'histoire du monde vivant, à savoir le sexe, “invention” bien plus ancienne et “extrêmement importante”, dont le rôle est si éloquemment souligné dans l'ouvrage de Jacob. C'est la sexualité qui, à mesure qu'elle se développait, se transformant de “gadget” apparemment “superflu” en moyen de reproduction obligatoire, a fait naître la communication entre individus et le processus d'intégration à un niveau supérieur à celui de l'organisme isolé. C'est elle qui a créé des nouveautés telles que le choix d'un partenaire, le réassortiment radical des programmes génétiques et l'individualisation maximale de la progéniture. Bref, “cette complication élaborée au cours de l'évolution” a écarté la perspective insipide d'un “triste univers sans sexe (...), un univers peuplé uniquement de cellules identiques se reproduisant *ad infinitum*”.

“A mesure que les échanges s'accroissent au cours de l'évolution, il apparaît de nouveaux systèmes de communication qui opèrent, non plus à l'intérieur de l'organisme, mais entre les organismes.” Telle est la ligne de développement qui va de la première innovation à la dernière en date, du rapport sexuel au rapport verbal. Et la “mort imposée de l'intérieur”, partie intégrante et inévitable du système sexuel, nous incite à évoquer l'association constante en poésie des images de l'amour et de la mort, ainsi que le rôle important joué par l'oubli dans la mobilité perpétuelle du langage.

Bref, en dépit de toutes les réticences, l'apport décisif pour l'évolution des “nouveaux systèmes de communication, tant à l'intérieur de l'organisme qu'entre celui-ci et son environnement”, devient une réalité de plus en plus évidente aux yeux des biologistes comme des linguistes. A cela s'ajoute le fait que l'idée de mutation aléatoire fondée sur le hasard, les erreurs de reproduction, les additions ou omissions accidentelles et les interversions au sein du message génétique, se voit utilement rectifiée par l'observation qu'une évolution résultant exclusivement “de mutations, chacune se produisant au hasard” est impossible et “démentie par la chronologie et par l'arithmétique” ; même les organismes microscopiques les plus simples “sont élaborés

par une suite d'intégrations<sup>346</sup>. C'est là un domaine où l'interrogation réciproque des disciplines connexes ne saurait être superflue, surtout si l'on considère que "nous savons encore peu de choses" de la façon dont les cellules communiquent entre elles, que le phénomène de différenciation du monde vivant, en particulier le développement de ses formes supérieures, attend d'être élucidé, et que le danger de généralisation prématurée n'est jamais exclu. Ainsi, pour en rester au même problème, ceux qui étudient l'évolution linguistique pourraient chercher à savoir si l'accumulation d'erreurs dans les messages génétiques qui dirigent la multiplication des systèmes vivants se fait purement au hasard. Car, en linguistique, à l'ancien dogme qui n'acceptait que des changements aveugles et fortuits, ensuite seulement réarrangés, on a peu à peu opposé la notion de finalité des "fautes orientées", pour reprendre l'expression du topologiste René Thom. Et ces fautes réitérées apparaissent dès lors plus comme des déviations que comme de simples erreurs. Quoi qu'il en soit, le dialogue interdisciplinaire, ouvert et sans préjugés, entre linguistique et génétique est une chose indispensable et qui devrait se développer encore, dans la mesure en particulier où ces deux sciences apparentées ont profondément implanté dans leur matière même "la lutte permanente entre ce qui était et ce qui va être, entre l'identité de la reproduction et la nouveauté de la variation"<sup>347</sup>. » (J.SS : p. 87-88).

---

<sup>346</sup> Voir dans *La Logique du vivant* : « Quant à l'architecture en étages, c'est le principe qui régit la construction de tout système vivant, quel que soit son degré d'organisation. Telle est la complexité d'un organisme, même le plus simple, qu'il n'aurait vraisemblablement jamais pu se former, se reproduire, évoluer, si l'ensemble avait dû s'agencer pièce par pièce, molécule par molécule, comme une mosaïque. Au lieu de cela, les organismes s'édifient par une série d'intégrations. Des éléments similaires viennent s'assembler en un ensemble intermédiaire. Plusieurs de ces ensembles s'associent alors pour constituer un ensemble de niveau supérieur et ainsi de suite. C'est donc par la combinaison d'éléments de plus en plus élaborés, par une articulation de structures subordonnées les unes aux autres, que naît la complexité des systèmes vivants. » (Jacob, 1970 : p. 323).

<sup>347</sup> « Language, the primary vehicle of human society, was assessed by Sapir as "a great force" of socialization, probably the greatest that exists". Another powerful socializer and individualizer in the history of the living world was the far earlier and "most important invention" of sex, whose role has been eloquently outlined in Jacob's book. As sexuality emerged and developed from a seemingly "superfluous gadget" to an obligatory method of reproduction, it gave rise to communication between individuals and to the process of integration on a higher level than the single organism. It created such novelties as choice of partners, radical reassortment of programs, and maximal individualization of progeny. Briefly, this "complication elaborated in the course of evolution" canceled the insipid prospect of "a rather boring universe without sex, <...> a universe peopled only by identical cells reproducing *ad infinitum*".

"As exchanges increase during evolution, there appear new systems of communication that no longer operate within the organism, but between organisms". Such is the line of development from the earlier innovation to the later one, from sexual intercourse to the wider radius of verbal intercourse, according to the Anglicism introduced by Saussure into French linguistic terminology. "Death imposed from within" as a compulsory, integral part of the sexualized system prompts us to recollect the conjoint imagery of love and death in world poetry and moreover suggests a comparison with the substantial part assigned to oblivion in the perpetual mobility of language.

The decisive evolutionary role played by "new systems of communication, just as much within the organism as between the organism and its surroundings", becomes, despite all incessant hesitations, ever clearer both to biologists and to linguists. Even the reference to random mutations based on chance, reproductional errors, accidental additions, omissions, and casual Spoonerisms in the genetic messages, finds a rectification in the reminder that the notion of an evolution resulting exclusively "from mutations, which occur each at random", proves to be "denied both by time and by arithmetic", even on the microscopic level the simplest organisms "are built by a series of integrations".

Since "little is yet known" of the ways cells communicate with each other, since the differentiation of the living world, especially the development of its higher forms, is still waiting for elucidation, and since the danger of premature generalizations is never excluded, queries from other related fields of knowledge could hardly be out of place. In particular, students of linguistic evolution may ask whether the agglomeration of mistakes in the



Jakobson et Waugh citent notamment le développement final de *La Logique du vivant*<sup>348</sup> :

« Tout le monde s'accorde à voir une direction dans l'évolution. Malgré les erreurs, les culs-de-sac, les tâtonnements, un certain chemin a été parcouru pendant plus de deux milliards d'années. Mais décrire l'orientation que la sélection naturelle a imprimée au hasard est chose difficile. Les mots de progrès, progression, perfectionnement la qualifient mal. Ils évoquent trop la régularité, le dessein, l'anthropomorphisme. Les critères n'en sont pas définis. Si c'est l'adaptation pour survivre, le colibacille apparaît tout aussi bien adapté à son milieu que l'homme au sien. Les mots de complication, de complexité ne s'appliquent guère mieux. Il y a des complications gratuites ; d'autres qui, par leur spécialisation, interdisent toute possibilité d'évolution ultérieure. Ce qui caractérise peut-être au plus près l'évolution, c'est la tendance à l'assouplissement dans l'exécution du programme génétique ; c'est son "ouverture" dans un sens qui permet à l'organisme d'accroître toujours plus ses relations avec son milieu et d'étendre ainsi son rayon d'action. Chez un être aussi simple qu'une bactérie, le programme est d'une grande rigidité d'exécution. Il est "fermé" en ce sens que l'organisme ne peut, d'un côté recevoir du milieu qu'une information très limitée, de l'autre y réagir que de manière strictement déterminée. Tout ce que perçoit une bactérie, c'est la présence ou l'absence de certains composés dans le milieu de culture. Tout ce qu'elle apporte comme réponse, c'est la production ou non des protéines correspondantes. Perceptions et réactions se réduisent chacune à une alternative, à oui ou non. Les "succès" de l'évolution aboutissent à accroître corrélativement la capacité de percevoir et celle de réagir. Pour que se différencie l'organisme, pour qu'il gagne en autonomie, qu'il étende ses échanges avec le dehors, il faut que se développent non seulement les structures qui lient l'organisme à son milieu, mais aussi les interactions qui coordonnent les constituants de l'organisme. Au niveau macroscopique, l'évolution repose donc sur la constitution de nouveaux systèmes de communication, aussi bien au sein de l'organisme qu'entre lui et ce qui l'entoure. Au niveau microscopique, cela se traduit par la modification des programmes génétiques, en qualité et quantité.

---

genetic messages which direct the multiplication of living systems happens by mere chance. To the older linguistic dogma of blind and fortuitous changes, which only afterwards might be followed by a reassortment, later studies of language are inclined to oppose the finality of "oriented lapses", as the topologist René Thom terms them. Such reiterative slips are deviations rather than simple mistakes. Whatever the answer to such tentative questions might be, the amiable and unprejudiced interdisciplinary dialogue demands to be continued and developed, particularly since the permanent "struggle between what was and what is to be, between the sameness of reproduction and the novelty of variation" is deeply implanted in the subject matter of the two kindred sciences. » (J.SS : p. 71-73).

<sup>348</sup> La dernière citation du premier paragraphe provient quant à elle d'un développement antérieur : « Jusqu'alors, la reproduction sexuée apparaissait comme le seul moyen d'assortir les gènes d'une espèce en des combinaisons si nombreuses qu'elles permettent une variété presque infinie des individus. Mais il y a chez les bactéries d'autres moyens que le sexe pour transférer du matériel génétique d'une cellule à une autre. C'est ainsi que des virus peuvent servir de véhicules aux gènes bactériens et réaliser une sorte d'hérédité infectieuse. Ou que, dans certaines espèces, les bactéries sont capables d'absorber et d'incorporer dans leur propre chromosome les gènes libérés par le broyage d'autres bactéries. C'est donc à tort que s'était établie une corrélation entre hérédité et reproduction sexuée. La notion d'hérédité doit être élargie. Elle devient la capacité de reproduction identique que possède chaque cellule et qu'elle transmet à travers les générations. Cette propriété de reproduire structures et réactions à travers la multiplication, voilà le principe central de l'hérédité. Sans elle, pas d'organisme vivant. Le reste, la sexualité, la diversité des formes, la différenciation des cellules, ce n'est que complications élaborées au cours de l'évolution, que variations sur un même thème fondamental. On peut parfaitement concevoir un univers un peu ennuyeux, sans sexe, sans hormones et sans systèmes nerveux ; un univers seulement peuplé de cellules identiques qui se reproduisent à l'infini. De fait cet univers existe. C'est celui que forme une culture de bactéries. » (Jacob, 1970 : p. 283-284).

Que l'évolution soit due exclusivement à une succession de micro-événements, à des mutations survenant chacune au hasard, le temps et l'arithmétique s'y opposent. Pour extraire d'une roulette, coup par coup, sous-unité par sous-unité, chacune des quelque cent mille chaînes protéiques qui peuvent composer le corps d'un mammifère, il faut un temps qui excède, et de loin, la durée allouée au système solaire. C'est seulement chez les organismes très simples que la variation peut s'effectuer exclusivement par petites étapes indépendantes. Il n'y a guère que les bactéries à qui la vitesse de croissance et l'importance des populations permettent d'attendre l'apparition d'une mutation pour s'adapter. Si une évolution est devenue possible, c'est que les systèmes génétiques eux-mêmes ont évolué. A mesure que se compliquent les organismes, se complique aussi leur reproduction. Toute une série de mécanismes apparaissent qui, reposant toujours sur le hasard, concourent à réassortir les programmes et obligent au changement : la dispersion du programme génétique sur plusieurs chromosomes ; la présence de chaque chromosome non plus en un, mais en deux exemplaires dans chaque cellule ; l'alternance de phases à un ou deux jeux de chromosomes durant le cycle de vie ; la ségrégation indépendante des chromosomes ; la recombinaison par cassure et réunion des chromosomes homologues ; etc. Mais les deux inventions les plus importantes, ce sont le sexe et la mort.

La sexualité semble être intervenue tôt dans l'évolution. Elle représente d'abord une sorte d'auxiliaire de la reproduction, un superflu : rien n'oblige une bactérie à l'exercice de la sexualité pour se multiplier. C'est la nécessité de recourir au sexe pour se reproduire qui transforme radicalement le système génétique et les possibilités de variations. Dès lors que la sexualité est obligatoire, chaque programme génétique est formé, non plus par copie exacte d'un seul programme, mais par réassortiment de deux différents. Un programme génétique n'est plus alors la propriété exclusive d'une lignée. Il appartient à la collectivité, à l'ensemble des individus qui communiquent entre eux par le moyen du sexe. Ainsi se constitue une sorte de fonds génétique commun où, à chaque génération, est puisé de quoi faire de nouveaux programmes. C'est alors ce fonds commun, cette population unie par la sexualité, qui constitue l'unité d'évolution. A l'identité que commande la reproduction stricte du programme, la sexualité oppose la diversité qu'apporte un réassortiment des programmes à chaque génération. Diversité si grande qu'à la seule exception des vrais jumeaux, aucun individu n'est exactement identique à son frère. La sexualité oblige les programmes à parcourir les possibilités de la combinatoire génétique. Elle contraint donc au changement. Que le sexe joue un tel rôle dans l'évolution, qu'il soit lui-même objet d'évolution, qu'il s'affine sans cesse, il suffit pour s'en convaincre de considérer les subtilités, les rites, les complications qui en accompagnent la pratique chez les organismes supérieurs.

L'autre condition nécessaire à la possibilité même d'une évolution, c'est la mort. Non pas la mort venue du dehors, comme conséquence de quelque accident. Mais la mort imposée du dedans, comme une nécessité prescrite, dès l'œuf, par le programme génétique même. Car l'évolution, c'est le résultat d'une lutte entre ce qui était et ce qui sera, entre le conservateur et le révolutionnaire, entre l'identité de la reproduction et la nouveauté de la variation. Chez les organismes se reproduisant par fission, la dilution de l'individu qu'entraîne la rapidité de la croissance suffit à effacer le passé. Avec les organismes pluricellulaires, avec la différenciation en lignées somatiques et germinales, avec la reproduction par sexualité, il faut au contraire que disparaissent les individus. Cela devient la résultante de deux forces contraires. Un équilibre entre, d'un côté, l'efficacité sexuelle avec son cortège de gestations, de soins, d'éducation ; de l'autre, la disparition de la génération qui a fini de jouer son rôle dans la reproduction. C'est l'ajustement de ces deux paramètres sous l'effet de la sélection naturelle qui détermine la durée maximum de vie d'une espèce. Tout le système de l'évolution, chez les animaux du moins, repose sur cet équilibre. Les limites de la vie ne peuvent donc être laissées au hasard. Elles sont prescrites par le programme qui, dès la fécondation de l'ovule, fixe le

destin génétique de l'individu. On ignore encore le mécanisme du vieillissement. La théorie la plus en faveur aujourd'hui fait de la sénescence le résultat d'erreurs accumulées, soit dans les programmes génétiques contenus dans les cellules somatiques, soit dans l'expression de ces programmes, c'est-à-dire dans les protéines que produisent les cellules. Selon ce schéma, la cellule pourrait s'accommoder d'un certain nombre d'erreurs. Passé cette limite, elle serait vouée à la mort. Avec le temps, l'accumulation d'erreurs dans un nombre croissant de cellules entraînerait alors l'inéluctable. C'est donc l'exécution même du programme qui ajusterait la durée de vie. Quoi qu'il en soit, la mort fait partie intégrante du système sélectionné dans le monde animal et son évolution. On peut espérer bien des choses de ce qu'on appelle aujourd'hui le "génie biologique" : la solution à de nombreux fléaux, au cancer, aux maladies de cœur, aux maladies mentales ; le remplacement d'organes variés, par greffes ou appareils de synthèse ; le remède à certaines défaillances de la vieillesse ; la correction de certains défauts génétiques ; voire même l'interruption provisoire d'une vie active qui reprendrait plus tard à volonté. Mais il y a fort peu de chances qu'on parvienne jamais à prolonger la durée de vie au-delà d'une certaine limite. Les contraintes de l'évolution s'accordent mal au vieux rêve d'immortalité.

Ce que favorise l'arsenal de la génétique, ce sont surtout les changements de programme en qualité, non en quantité. Or l'évolution se traduit d'abord par un accroissement de complexité. Une bactérie représente la traduction d'une séquence nucléique longue d'environ un millimètre et constituée de quelque vingt millions de signes. L'homme procède d'une autre séquence nucléique, longue de près de deux mètres et contenant plusieurs milliards de signes. La complication d'organisation correspond donc à un allongement du programme. Si une évolution a été possible, c'est une fois encore grâce à la relation établie entre la structure de l'organisme dans l'espace et la séquence linéaire du message génétique. Car la complexité d'une intégration se traduit alors par la simplicité d'une addition. Pourtant les mécanismes connus de la génétique favorisent les variations de programme mais n'y apportent guère de suppléments. Il y a certes les erreurs de copie qui doublent certains segments du message, les fragments génétiques que peuvent transférer des virus, voire des chromosomes surnuméraires. Mais ces processus n'ont guère d'efficacité. On ne voit pas comment ils pourraient suffire à provoquer certaines des grandes étapes de l'évolution : le changement d'organisation cellulaire, avec le passage de la forme simple ou "procaryote" des bactéries à la forme complexe ou "eucaryote" des levures et organismes supérieurs ; ou la transition de l'état unicellulaire à l'état pluricellulaire ; ou l'apparition des vertébrés. Chacune de ces étapes en effet correspond à une augmentation notable de l'acide nucléique. Pour justifier ces accroissements brusques, il faut que soit exploité le hasard de quelque événement rare, comme une erreur de reproduction entraînant un excès de chromosomes ; voire même de quelque processus exceptionnel, comme la symbiose d'organismes ou la fusion de programmes appartenant à des espèces distinctes. Que des symbioses puissent intervenir dans l'évolution, on en a désormais la preuve dans la nature des "mitochondries", ces organites chargés de produire l'énergie dans les cellules complexes. Par tous les critères de la biochimie, ces organites portant la marque des bactéries. Ils possèdent même leur propre séquence nucléique, indépendante des chromosomes de la cellule. Selon toute vraisemblance, il s'agit de vestiges de bactéries, jadis associées à un autre organisme pour former l'ancêtre de nos cellules. Quant aux fusions de programme, on en connaît chez les plantes, non chez les animaux. Un mécanisme de sûreté protège ceux-ci contre les effets des "amours abominables" chères à l'antiquité et au moyen âge. Mais on a récemment observé en culture la fusion de cellules issues d'espèces différentes, homme et souris par exemple. Possédant chacune des programmes en double exemplaire, ces cellules hybrides se multiplient parfaitement. Ce que ne peuvent faire les amours singulières entre espèces, d'autres événements parviennent à l'accomplir. Qu'exceptionnellement de telles rencontres aient des suites, cela suffit à fournir une

occasion de changements très profonds. En pratique, rien ne prouve que de tels accidents surviennent dans la nature ; mais en théorie, rien ne s'y oppose. Il n'y a aucune régularité dans les augmentations de programme. On y trouve des sauts brusques, des accroissements subits, des retombées inexplicables, sans corrélation avec la complexité de l'organisme. Pour accorder les accroissements de programme au rythme de l'évolution, il faut des événements peu communs. On voit combien illusoire peut apparaître aujourd'hui toute tentative pour estimer les durées ou évaluer les probabilités de l'évolution. Un jour peut-être, les ordinateurs calculeront la chance qu'avait l'homme d'apparaître.

Ce qui entraîne cette augmentation de programme, c'est la tendance à accroître les interactions de l'organisme et de son milieu par quoi se caractérise l'évolution. Il y a bien des manières pour un organisme de multiplier les échanges avec ce qui l'entoure. Déjà les protozoaires y réussissent. Avec leur attirail d'organites spécialisés, ils représentent un degré de complexité surprenant pour une seule cellule. Mais il existe une limite au nombre et à la taille des structures compatibles avec la reproduction. Au-delà d'un certain seuil, la multiplicité des cellules, leur différenciation, leur spécialisation deviennent des économies. Si certaines cellules se chargent de la nourriture, d'autres peuvent s'occuper de perception, de locomotion ou d'intégration. Diversifier les cellules, les spécialiser, c'est libérer chacune des contraintes qu'impose la nécessité d'avoir à accomplir *toutes* les réactions de l'organisme. C'est lui permettre de faire moins, mais mieux ; à la condition que soient coordonnées ces activités. Pour se spécialiser, les cellules doivent donc communiquer entre elles.

[...]

Toutes ces complications qu'introduisent la multiplicité des cellules et leur différenciation sont exigées par l'accroissement des échanges entre l'organisme et son milieu. Cicatriser une lésion après blessure, régénérer un membre après amputation, c'est déjà ajuster les réponses de l'organisme. L'assouplissement du programme permet de parer à certaines formes d'agression. Mais ce qui se développe surtout au cours de l'évolution, ce sont les moyens de recueillir l'information du dehors, de la traiter, d'ajuster en conséquence les réactions de l'organisme. Toutes les solutions possibles sont alors tentées sous l'effet de la sélection naturelle. Il y a des organismes qui palpent leur milieu, d'autres qui l'entendent, ou le voient, ou le sentent. En parallèle s'accroissent les moyens de réagir aux stimulus et augmentent les degrés de liberté dans le choix des réponses. Car il ne suffit pas d'obtenir quelques impressions ici ou là. Il faut encore pouvoir les intégrer et en tirer les conséquences. Il y a grand intérêt, par exemple, à être sensible à la lumière. Si grand, que l'œil a été "inventé" plusieurs fois au cours de l'évolution. Œil à facettes des insectes. Œil à lentille apparu indépendamment à trois reprises au moins : chez certains mollusques, chez les arthropodes, chez les premiers vertébrés. Mais à quoi pourrait bien servir un instrument de précision, capable d'apprécier une forme, d'estimer une distance, de préciser la direction d'un mouvement, si ce n'est pour repérer la présence d'un prédateur ou d'une proie, pour accorder sa réponse à la situation ? Encore faut-il avoir les moyens d'intégrer les signaux reçus, de les comparer à des formes enregistrées dans une "mémoire", de reconnaître l'ami de l'ennemi, de nager, de courir ou de voler, de "choisir" une réaction. Pouvoirs de perception, de réaction, de décision ne peuvent évoluer qu'en harmonie.

C'est sur le développement du système nerveux que reposent les accroissements d'échanges entre organisme et milieu. Mais la connaissance du système nerveux aujourd'hui n'est pas sans rappeler celle de l'hérédité au XIX<sup>e</sup> siècle. On possède quelques renseignements sur certaines propriétés électriques ou biochimiques des nerfs. Mais on n'en a guère sur la spécificité des connexions, sur l'organisation du réseau, sur sa construction. Comment l'information est-elle chiffrée, transmise, enregistrée, restituée ? Quelle est la logique qui sous-tend le fonctionnement du cerveau, la mémoire, l'apprentissage, tout cela on l'ignore à peu près totalement. Ce qui semble établi, toutefois, c'est que, d'une manière ou d'une autre, l'anatomie du système nerveux est

fixée par l'hérédité. Il en est du cerveau comme des autres organes : la structure en est déterminée jusque dans le détail par le programme génétique. Chez de nombreux mutants de souris, le changement d'un gène particulier entraîne à la fois une certaine anomalie de comportement et une lésion spécifique du cerveau. On constate que, pendant la régénération de nerfs coupés chez certains organismes, le parcours des fibres, l'établissement des connexions, la constitution des circuits, bref l'organisation du réseau s'effectue selon le plan original. Il existe enfin, dans le cerveau des mammifères, des centres définis, non seulement pour recevoir les différentes sensations et mettre en action les différents muscles ; mais aussi pour régir le sommeil, ou le rêve, ou l'attention ; voire même pour déterminer les états affectifs. Il y a par exemple un centre de la "punition" chez le rat ; un autre du "plaisir" : porteur d'électrodes convenablement implantées et disposant du moyen d'activer lui-même ce centre à volonté, un rat se donne du plaisir jusqu'à tomber d'épuisement ! Mais on ne sait pas encore comment les circuits acquis se superposent au réseau de l'hérédité. On ignore comment s'articulent l'inné et l'appris. Car, aujourd'hui, ces derniers ne s'opposent plus : ils se complètent. Pour les éthologues, quand un comportement met en jeu une part acquise par l'expérience, c'est en fonction du programme génétique. L'apprentissage vient s'insérer dans le cadre que fixe l'hérédité. Sans doute pourra-t-on bientôt analyser le mécanisme moléculaire de la synapse, l'articulation des cellules nerveuses, l'unité de connexion anatomique sur quoi repose tout l'agencement du réseau nerveux. Et l'on peut être assuré que les réactions caractérisant l'activité du cerveau apparaîtront au biochimiste tout aussi banales que celles de la digestion. Mais décrire en termes de physique et de chimie un mouvement de la conscience, un sentiment, une décision, un souvenir, c'est là une autre affaire. Rien ne dit qu'on y parvienne jamais. Pas seulement à cause de la complexité, mais aussi parce qu'on sait, depuis Gödel, qu'un système logique ne peut suffire à sa propre description.

Avec le développement du système nerveux, avec l'apprentissage et la mémoire, se relâche la rigueur de l'hérédité. Dans le programme génétique qui sous-tend les caractéristiques d'un organisme un peu complexe, il y a une part fermée dont l'expression est strictement fixée ; une autre ouverte qui laisse à l'individu une certaine liberté de réponse. D'un côté, le programme prescrit avec rigidité structures, fonctions, attributs ; de l'autre, il ne détermine que potentialités, normes, cadres. Ici il impose, là il permet. Avec le rôle croissant de l'acquis, se modifie le comportement de l'individu. C'est ce qu'illustrent les différentes manières qu'ont les oiseaux de reconnaître leurs semblables. Chez certains, comme le coucou, l'identification de l'espèce est déterminée avec rigueur par le programme génétique. Elle se fait par la seule vue des formes et des mouvements. Élevé dans le nid de parents adoptifs, passereaux ou fauvettes par exemple, le jeune coucou devenu indépendant va rejoindre la compagnie des autres coucous, même s'il n'en a jamais vu de sa vie. Chez l'oie, au contraire, l'identification se fait de manière plus souple. Elle s'opère par l'intermédiaire du mécanisme que les éthologues appellent "empreinte" (*imprinting*). Après éclosion de l'œuf, la jeune oie suit le premier objet qu'elle voit bouger et entend appeler. Le plus souvent, c'est sa véritable mère oie qu'elle se met à suivre. Mais si d'aventure il s'agit d'un autre organisme, de Konrad Lorenz par exemple, alors c'est Konrad Lorenz que la petite oie considère comme sa mère et poursuit partout. Ce que détermine le programme génétique, c'est donc une forme dans un cas, l'aptitude à recevoir l'empreinte d'une forme dans l'autre. Il y a dans le monde animal d'innombrables exemples de ce genre. C'est l'importance croissante de la part ouverte du programme qui donne une direction à l'évolution. Avec la capacité de réponse aux stimulus augmentent les degrés de liberté laissés à l'organisme dans le choix des réponses. Chez l'homme, le nombre de réponses possibles devient si élevé qu'on peut parler de ce "libre arbitre" cher aux philosophes. Mais la souplesse n'est jamais sans limites. Même lorsque le programme ne donne à l'organisme qu'une capacité, celle d'apprendre par exemple, il impose des restrictions sur ce qui peut être appris, sur le moment où doit avoir lieu l'apprentissage et dans quelles conditions. Le programme

génétique de l'homme lui confère l'aptitude au langage. Il lui donne le pouvoir d'apprendre, de comprendre, de parler n'importe quelle langue. Encore l'homme doit-il, à une certaine étape de sa croissance, se trouver dans un milieu favorable pour que se réalise cette potentialité. Passé un certain âge, trop longtemps privé de discours, de soins, d'affection maternelle, l'enfant ne parlera pas. Mêmes restrictions pour la mémoire. Il y a des limites à la quantité d'information qui peut être enregistrée, à la durée de l'enregistrement, au pouvoir de restitution. Mais cette frontière entre la rigidité et la souplesse du programme, on ne l'a encore guère explorée.

Avec l'accroissement des échanges au cours de l'évolution apparaissent des systèmes de communication qui fonctionnent, non plus à l'intérieur de l'organisme, mais entre les organismes. Ainsi s'établissent des réseaux de relations entre individus appartenant à une même espèce. A l'origine, ces systèmes de communication sont directement liés à la finalité de la reproduction. Sans eux, la sexualité n'aurait guère d'efficacité. Tant qu'elle n'est pas une nécessité de la reproduction, tant qu'elle reste une fonction auxiliaire, rien ne favorise l'union des sexes. Il n'y a pas de "sex-appeal" chez les bactéries. Les rencontres se font au hasard des collisions entre individus de sexe opposé. De même chez certains organismes inférieurs qui, étant hermaphrodites, n'usent du sexe qu'à l'occasion. Mais à mesure que l'organisme gagne en autonomie, que l'exercice de la sexualité devient le seul mode de reproduction, il faut bien aux individus d'un sexe un moyen de repérer ceux de l'autre. Ainsi apparaissent des systèmes de communication qui agissent à distance pour lier sélectivement les sexes opposés d'une même espèce. Le plus souvent, il s'agit de signaux spécifiques, émis par un sexe, reçus par l'autre. Signaux olfactifs chez certains insectes : une substance volatile est produite, qui est captée, identifiée, interprétée par ceux que leur programme génétique dote d'un récepteur sensible à cette structure moléculaire. Signaux auditifs chez d'autres insectes : seuls chantent les mâles. Signaux visuels chez les poissons et les oiseaux : l'un des sexes, mâle le plus souvent, présente un équipement complexe de formes, de couleurs, d'ornements chatoyants dont la vue agit comme stimulus spécifique sur l'autre sexe. Couplés à la chimie de l'organisme par des hormones, ces signaux visuels mettent en branle toute cette part du comportement qui a trait à la reproduction. Ainsi démarre le cortège de pratiques qui conduisent à la copulation, à l'édification du nid, à la couvaison, etc. Là encore, toute la séquence des opérations à effectuer, les rites, le cérémonial sont inscrits dans le message génétique. La vue du sexe opposé joue le rôle d'un simple signal. Elle ne fait que déclencher l'exécution d'un plan tout préparé pour la reproduction.

De toute évidence, ces systèmes de signaux ont été sélectionnés pour favoriser la reproduction. Ils n'en constituent pas moins des moyens de communication entre individus de l'espèce. Avec eux devient possible la formation d'intégrons d'ordre supérieur à l'organisme. Mais jusqu'aux mammifères, l'intégration dépasse rarement la formation provisoire d'un couple, l'unité de reproduction. C'est exceptionnellement que se constituent des groupes au comportement coordonné, comme les bandes de poissons ou d'oiseaux pendant les migrations. La principale exception, on la trouve chez certains insectes, fourmis, termites, abeilles, où se constituent de véritables intégrons qui transcendent l'individu. La vieille comparaison de l'organisme et de la société se matérialise dans la fourmilière, la termitière ou la ruche. Pourtant chacune de ces structures constitue d'abord une unité de reproduction. La reine et les mâles jouent le rôle des cellules sexuelles ; les ouvrières, celui des cellules somatiques. Là encore, l'ensemble de ces systèmes est rigide déterminé par les programmes génétiques qui fixent, non seulement la morphologie et la physiologie de chaque type, mais aussi la nature et la série des opérations dévolues à chacun. Quand s'entrouvre le programme, quand s'établit un système de communication nouveau comme la danse des abeilles, c'est pour transmettre l'information nécessaire à une fonction du système : la recherche de nourriture.

C'est donc la structure du message génétique qui impose celle des communautés animales. Mais avec les mammifères se relâche de plus en plus la rigidité du programme

de l'hérédité. Les organes des sens s'affinent. Les moyens d'actions s'accroissent, avec la préhension notamment. La capacité d'intégration augmente avec le cerveau. On voit même apparaître une propriété nouvelle : le pouvoir de se libérer de l'adhérence aux objets, d'interposer une sorte de filtre entre l'organisme et son milieu, de symboliser. Peu à peu le signal devient signe. Déjà un rongeur peut apprendre à distinguer un triangle d'un carré ou d'un cercle pour en associer la forme à sa quête de nourriture. Un chat peut apprendre à compter des stimulus. Un chimpanzé, quoique incapable de parler avec son larynx, peut apprendre, en partie du moins, le code de signaux par gestes qu'utilisent les sourds-muets pour communiquer. Il parvient ainsi à reconnaître toute une série de signes, à les interpréter, les mimer, les combiner même par groupes pour constituer de courtes "phrases" et s'exprimer. Ce n'est donc pas d'un coup, par un saut brusque, que s'est développée cette petite région du cerveau qui régit le geste et la parole. Ce n'est pas même par une série unique d'étapes, par une chaîne continue que l'homme est devenu l'homme. C'est à travers une mosaïque de changements où chaque organe, chaque système d'organes, chaque groupe de fonctions a évolué selon une démarche et à une vitesse qui lui sont propres. Durée de la vie fœtale et ralenti du développement, locomotion sur deux pattes et libération des membres antérieurs, formation de la main et utilisation d'outils, accroissement du cerveau et aptitude au langage, tout cela ne conduit pas seulement à une plus grande autonomie à l'égard du milieu. Cela aboutit à de nouveaux systèmes de communication, de régulation, de mémoire, qui fonctionnent à un niveau plus élevé que l'organisme. Toutes les conditions sont alors réunies pour de nouvelles intégrations où la coordination des éléments repose, non plus sur l'interaction de molécules, mais sur l'échange de messages chiffrés. Ainsi se constitue une nouvelle hiérarchie d'intégrons. De l'organisation familiale à l'État moderne, de l'ethnie à la coalition de nations, toute une série d'intégrations se fonde sur une variété de codes culturels, moraux, sociaux, politiques, économiques, militaires, religieux, etc. L'histoire des hommes, c'est un peu celle de ces intégrons, de leurs formations, de leurs changements. Là aussi se dessine une tendance à l'intégration toujours croissante qu'autorise le développement des moyens de communiquer. Tant qu'il est confiné à la parole, le transfert d'information reste limité dans l'espace et dans le temps. Avec l'écriture, la communication peut s'affranchir du temps et l'expérience passée de chaque individu s'accumuler en une mémoire collective. Avec l'électronique, avec les moyens de conserver image et son, de les transmettre dans l'instant à n'importe quel point du globe, toute restriction de temps et d'espace a disparu.

Dans les intégrons culturels et sociaux apparaissent des objets nouveaux. Ceux-ci fonctionnent selon des principes inconnus aux niveaux inférieurs. Les concepts de démocratie, de propriété, de salaire sont aussi dépourvus de signification pour une cellule ou un organisme que ceux de reproduction ou de sélection naturelle pour une molécule isolée. C'est dire que la biologie vient se diluer dans l'étude de l'homme tout comme la physique dans celle de la cellule. La biologie ne représente plus qu'une voie d'accès parmi d'autres. Depuis l'apparition d'une théorie de l'évolution, depuis Herbert Spencer notamment, on a souvent cherché à interpréter les intégrons sociaux ou culturels, leurs variations, leurs interactions à l'aide de modèles empruntés à la seule biologie. Comme les mécanismes régissant les transferts d'information obéissent à certains principes, il est possible en un sens de voir dans la transmission d'une culture à travers les générations une sorte de second système génétique superposé à l'hérédité. Il est tentant alors, pour les biologistes en particulier, de comparer les processus en jeu ici et là pour y chercher des analogies ; de rapprocher l'apparition d'une idée et celle d'une mutation ; d'opposer la nouveauté du changement au conservatisme de la copie ; d'expliquer la disparition de sociétés ou de cultures comme celle d'espèces par les culs-de-sac d'une évolution trop spécialisée. On peut même pousser le parallèle jusque dans le détail. C'est alors la reproduction qui se trouve au centre des deux systèmes, pour les codes de culture et les sociétés comme pour la structure des organismes et leurs propriétés : la fusion des

cultures rappelle celle des gamètes ; l'université joue dans la société le rôle de la lignée germinale dans l'espèce ; les idées envahissent les esprits comme les virus les cellules ; elles s'y multiplient, s'y sélectionnent par les avantages qu'elles confèrent au groupe. Bref, la variation des sociétés et des cultures vient reposer sur une évolution semblable à celle des espèces. Il ne suffit plus que de définir les critères de la sélection. L'ennui, c'est que personne n'y est parvenu.

Car avec leurs codes, leurs régulations, leurs interactions, les objets que constituent les intégrons culturels et sociaux débordent les schémas explicatifs de la biologie. Une fois encore on a affaire à des intégrations d'éléments eux-mêmes intégrés. Mais si l'on voit à nouveau des paliers, des discontinuités de phénomènes et de concepts, on ne trouve aucune rupture avec les niveaux de la biologie. Les objets d'observation viennent s'encastrent les uns dans les autres. La physiologie, par exemple, considère individuellement les fonctions de l'organisme et les mécanismes qui les coordonnent. Au-dessus d'elle, la science du comportement fait abstraction des processus internes pour saisir dans sa totalité la réaction de l'organisme à son milieu. Au-dessus encore, la dynamique des populations et la sociologie, ignorant le comportement des individus, prennent celui de l'ensemble comme objet d'analyse. Il faudra bien un jour associer les différents niveaux d'observation pour référer chacun à ses voisins. Une fois encore, on ne peut espérer saisir le système sans connaître les propriétés des éléments. C'est dire que si l'étude de l'homme et de ses sociétés ne peut se réduire à la biologie, elle ne peut non plus se passer d'elle ; pas plus que la biologie de la physique. On ne peut rendre compte des transformations culturelles et sociales par la sélection des idées. Mais on ne peut non plus oublier que l'organisme humain, lui, est le produit de la sélection naturelle. De tous les organismes, c'est l'homme qui possède le programme génétique le plus ouvert, le plus souple. Mais où s'arrête la souplesse ? Quelle est la part du comportement prescrite par les gènes ? A quelles contraintes de l'hérédité l'esprit humain est-il soumis ? De toute évidence, de telles contraintes existent à certains niveaux. Mais où tracer la limite ? Pour la linguistique moderne, il y a une grammaire de base, commune à toutes les langues ; cette uniformité refléterait un cadre imposé par l'hérédité à l'organisation du cerveau. Pour les neurophysiologistes, le rêve constitue une fonction nécessaire, non seulement à l'homme, mais à tous les mammifères ; il est régi par un centre localisé dans une région précise du cerveau. Pour les éthologues, l'agressivité constitue une forme de comportement sélectionnée au cours de l'évolution. Déjà présente chez la plupart des vertébrés, elle donnait un avantage sélectif à l'homme quand, vivant en petits groupes, il se trouvait sans cesse en compétition pour la nourriture, pour les femmes, pour le pouvoir. Maintenant, ce n'est plus la sélection naturelle qui joue le premier rôle dans les transformations de l'homme, du moins dans certaines sociétés. C'est la culture, plus efficace, plus rapide, mais aussi très récente. En conséquence, dans le comportement qui est celui de l'homme aujourd'hui, bien des aspects trouvent leur origine dans quelque avantage sélectif conféré à l'espèce lors de son émergence. Bien des traits de la nature humaine doivent s'insérer dans un cadre fixé par les vingt-trois paires de chromosomes qui constituent le patrimoine héréditaire de l'homme. Mais alors, quelle est la rigidité de ce cadre ? Quelles sont les restrictions imposées à la plasticité de l'esprit humain par le programme génétique ?

Avec l'accumulation de la connaissance, l'homme est devenu le premier produit de l'évolution capable de maîtriser l'évolution. Pas seulement celle des autres, en favorisant les espèces qui l'intéressent, éliminant celles qui le gênent. Mais aussi la sienne propre. Peut-être un jour pourra-t-on intervenir sur l'exécution du programme génétique, voire sur sa structure, pour en corriger certains défauts, pour y glisser des suppléments. Peut-être aussi parviendra-t-on à produire à volonté, en autant d'exemplaires que désiré, la copie exacte d'un individu, un homme politique, un artiste, une reine de beauté, un athlète par exemple. Rien n'empêche d'appliquer dès maintenant aux êtres humains les procédés de sélection utilisés pour les chevaux de course, les souris de laboratoire ou les



vaches laitières. Encore faudrait-il connaître les facteurs génétiques intervenant dans des qualités aussi complexes que l'originalité, la beauté ou l'endurance physique. Et surtout conviendrait-il de se mettre d'accord sur les critères à choisir. Mais cela n'est plus l'affaire de la seule biologie. » (Jacob, 1970 : p. 329-344).

Ce développement concerne notamment les rapports entre le biologique et le culturel, en tant que ce problème est posé par l'évolution elle-même et qu'il fait apparaître les limites des « schémas explicatifs de la biologie » tout en les impliquant. Jakobson et Waugh insistent quant à eux sur « l'apport décisif pour l'évolution des “nouveaux systèmes de communication, tant à l'intérieur de l'organisme qu'entre celui-ci et son environnement” », qui « devient une réalité de plus en plus évidente aux yeux des biologistes comme des linguistes », autrement dit, à nouveau, sur l'existence d'un objet commun aux linguistes et aux biologistes : les systèmes de communication. Le deuxième paragraphe se concluait d'ailleurs sur une nouvelle analogie entre vie et langage : « Et la “mort imposée de l'intérieur”, partie intégrante et inévitable du système sexuel, nous incite à évoquer l'association constante en poésie des images de l'amour et de la mort, ainsi que le rôle important joué par l'oubli dans la mobilité perpétuelle du langage. » Le dernier est en outre tout particulièrement remarquable. D'une analogie entre les objets, Jakobson et Waugh y concluent à la possibilité d'une « interrogation réciproque des disciplines connexes » et même à la possibilité d'un examen linguistique des problèmes biologiques de l'évolution : « Ainsi, pour en rester au même problème, ceux qui étudient l'évolution linguistique pourraient chercher à savoir si l'accumulation d'erreurs dans les messages génétiques qui dirigent la multiplication des systèmes vivants se fait purement au hasard. Car, en linguistique, à l'ancien dogme qui n'acceptait que des changements aveugles et fortuits, ensuite seulement réarrangés, on a peu à peu opposé la notion de finalité des “fautes orientées”, pour reprendre l'expression du topologiste René Thom. » Le développement que nous venons de citer, dont sont également extraites les citations produites par Jakobson et Waugh à ce propos, fait apparaître que la position de Jacob est différente de celle qui lui est attribuée par les auteurs de *The Sound Shape of Language*. Il n'est apparemment pas question, en biologie, de renoncer à la théorie darwinienne de l'évolution<sup>349</sup>, mais cette lecture projective des affirmations de Jacob nous reconduit à nouveau au caractère idéologique du structuralisme jakobsonien. Comme nous l'avons déjà souligné, il est par ailleurs tout à fait notable que Jakobson (et Waugh) en vienne ainsi à se placer sur un terrain étranger à la linguistique, sur lequel Jacob a beau jeu de lui donner la réplique. Ce dernier écrit ainsi dans « Le modèle linguistique en biologie » (1974), au sujet d'un possible modelage du code linguistique sur le code génétique :

« Mais cette remarquable analogie entre les deux systèmes, que traduit-elle en fin de compte ? La description de l'hérédité en termes de programme, d'instructions, de code, exprime-t-elle simplement la pensée d'une époque dominée par la théorie de l'information ou recouvre-t-elle une “réalité” plus profonde ? La linguistique ne fournit-elle qu'un modèle à la génétique ou lui est-elle plus étroitement apparentée ? C'est la question que résume ainsi Roman Jakobson : “*One could venture the legitimate question whether the isomorphism exhibited by these two different codes, genetic and verbal,*

---

<sup>349</sup> Voir également à cet égard l'échange final de « Vivre et parler », Jacob, Jakobson, Lévi-Strauss & L'Héritier, (1968b) : p. 5. Jakobson y utilise à nouveau la métaphore du jeu d'échecs.

*results from a mere convergence induced by similar needs, or whether, perhaps, the foundations of the overt linguistic patterns surimposed upon molecular communication have been modeled directly upon its structural principles*<sup>350</sup>.” C’est là une question dont nous avons eu plusieurs fois, Roman Jakobson et moi-même, l’occasion de discuter amicalement sans que l’un parvienne encore à convaincre l’autre. Dans ce débat<sup>351</sup>,

---

<sup>350</sup> Jacob cite une des versions anglaises de « Relations entre la science du langage et les autres sciences », parue sous le titre *Main Trends in the Science of Language* (1973). Voir Rudy (1990) : p. 74 et 81 et 81-82. La référence est donnée par Jacob. Voir Jacob (1974) : p. 199, note 4.

<sup>351</sup> Jacob renvoie ici à « Vivre et parler », débat lors duquel ont en effet lieu les deux échanges suivants : « R. J. – Quand même, c’est sûr maintenant que nous ne pouvons plus avoir pour ainsi dire un rideau de fer entre la culture et la nature. Qu’il y a là le rôle de la culture chez les animaux et le rôle de la nature pour l’homme. Et la langue, c’est justement un phénomène qui est à cheval dans la nature biologique et la culture. Eh bien ! je pense que ce qu’on a, ce qui est inné dans les phénomènes du langage, c’est d’abord la capacité d’apprendre la langue, parce que ce sont seulement les êtres humains qui peuvent l’apprendre. Ensuite, ce qui est inné, ce qui est probablement une hérédité moléculaire, c’est ce principe architectonique et qu’on retrouve dans chaque langue. Chaque langue a la même hiérarchie des unités et des valeurs. Eh bien ! je pense que ce n’est pas trop hardi de supposer que cette structure, cette similarité de structure entre les molécules et la langue est due au fait que la langue a été, dans son architecture, modelée sur les principes de la génétique moléculaire parce que c’est aussi un phénomène biologique que cette structure de la langue.

M. T. [voir la note 354 ci-dessous] – *L’apparition de la langue ?*

VIII. – *Y a-t-il modelage du langage sur le biologique ?*

F. J. – Non, non, je comprends très bien, c’est sûrement un phénomène biologique, mais est-ce que ce n’est pas à peu près la seule façon de faire du compliqué avec du simple ?

L’H. – C’est exactement ce que j’allais dire.

F. J. – Finalement, nous n’avons d’autre moyen de transférer une grande quantité d’informations que de prendre un petit nombre de symboles et de les combiner de manière diverse.

M. T. – *Je pense donc, monsieur Jakobson, résumer sans trahir ce que vous venez de dire en disant que vous trouvez des analogies de structure et d’organisation de fonctionnement de la langue et du code génétique, tout à fait frappantes et extraordinaires, depuis le détail et l’organisation de base jusqu’aux plus grandes unités, aux ponctuations, etc., et vous allez jusqu’à dire que cette analogie est probablement due au fait que les structures du langage sont modelées sur des structures biologiques. Monsieur Jacob, comment un biologiste reçoit-il cette hypothèse ?*

F. J. – Effectivement, l’ordre des hiérarchies est très, très remarquable, mais le problème qu’on peut se poser, c’est de savoir si finalement la meilleure façon de faire du compliqué n’est pas simplement par une combinaison d’éléments simples, et en fait ceci se trouve pratiquement à tous les niveaux de la nature puisque les physiciens se sont aperçus avec stupéfaction, au début de ce siècle, que l’atome, qui était considéré comme son nom l’indique comme insécable, est lui-même une combinatoire, que tous les atomes des différents types du tableau de Mendéléiev sont également des combinaisons d’unités simples, que les molécules sont des combinaisons d’un petit nombre d’atomes et, finalement, ç’a été effectivement une révélation extraordinaire en génétique de constater que les gènes, qu’on connaissait depuis le début du siècle et que l’on considérait comme des unités enfilées sur un collier de perles, n’étaient pas chacun une structure complètement différente l’une de l’autre à la façon des idéogrammes. Pendant très longtemps, on a considéré que les gènes étaient des idéogrammes, et non pas simplement des phrases écrites avec une combinatoire très simple.

Finalement, je suis d’accord avec vous. Il y a des niveaux hiérarchiques qui sont extraordinairement frappants de similitude entre le langage et le système de codage de l’information génétique dans les acides nucléiques, mais je me demande dans quelle mesure ça n’est pas à peu près la seule façon de faire cette extraordinaire variété et diversité que nous rencontrons dans les organismes, avec des moyens finalement extraordinairement simples. » (Jacob, Jakobson, Lévi-Strauss & L’Héritier, 1968a : p. 6), « R. J. – Je pense que, là, le rapport est très similaire malgré le fait que la question du récepteur, du décodeur, etc., soit complètement différente en linguistique et en mécanique moléculaire, mais ce qui est frappant, c’est que nous avons un grand nombre de phénomènes de vie sociale et de culture où nous avons des complexités énormes, une complexité encore plus grande que dans la langue ; or, dans aucun de ces domaines, vous ne trouvez de ces sous-unités qui n’ont pas de valeur autonome et seulement servent de principes constructifs.

M. T. – *Vous voulez dire que dans tous les phénomènes compliqués, la nature n’a pas retrouvé ce mécanisme ?*

Roman Jakobson a toujours favorisé la seconde hypothèse : l'idée qu'entre les deux systèmes une relation étroite est imposée par une sorte de filiation ; de mon côté, je préférerais m'en tenir à la première : l'idée que des fonctions analogues imposent des contraintes analogues.

Pour le biologiste, en effet, il est difficile de voir comment la structure du langage humain aurait pu se modeler sur celle de l'hérédité. Aucun mécanisme ne peut actuellement être envisagé qui permette à l'évolution de copier dans un autre code l'agencement de celui sur lequel elle se fonde. Dans les processus de décryptage génétique, le transfert de l'information s'effectue toujours en sens unique, de l'acide nucléique vers la protéine. Par la nature même du code génétique et des relations qu'il entretient avec les autres composants de la cellule, aucune espèce moléculaire n'a les moyens de connaître le système par quoi se détermine sa propre architecture. Il n'y a, dans la cellule, aucun constituant pour "comprendre" le code dans son ensemble. Les éléments qui traduisent le texte génétique ne reconnaissent qu'un triplet nucléique pris séparément. Ceux qui le reproduisent établissent une simple relation biunivoque entre paires d'éléments nucléiques. Le système paraît agencé pour maintenir le texte génétique à l'abri de toute action *concertée* du milieu. Il n'existe aucun accès *direct* à la structure du code génétique. Pour la retrouver, il faut passer par le long détour de la sélection naturelle, de ses hasards, de ses échecs. » (Jacob, 1974 : p. 199-200).

Ce changement de terrain est lié à la perspective comparative adoptée par Jakobson, qui articule biologie et linguistique sur la base d'une analogie d'objet, au lieu de l'objet commun que devrait constituer le langage pour ces deux sciences. Or, cette perspective est dénuée de toute pertinence, au point de vue biologique comme au point de vue linguistique. Comme le soulignent Jakobson et Waugh dans *The Sound Shape of Language*<sup>352</sup>, Jacob « a [...] reconnu lui-même au modèle linguistique "une valeur exceptionnelle pour l'analyse moléculaire de l'hérédité" (1974) ». On lit en effet dans « Le modèle linguistique en biologie » :

« Avec l'œil nouveau que leur donnait la théorie de l'information, les biologistes devaient rapidement transformer leur manière de considérer l'hérédité. Et plus l'analyse progressait, plus le modèle linguistique s'imposait. En quelques années, l'hérédité est devenue information, messages et codes. Car l'image qui décrit au mieux notre savoir sur l'hérédité est bien celle d'un message chimique ; un message écrit, non pas avec des

---

R. J. – Et je ne crois pas que ce soit si étonnant que la langue se soit modelée sur la structure moléculaire parce que c'est clair que, fondamentalement, la langue, la capacité de comprendre la langue, d'apprendre la langue, d'utiliser la langue, etc., sont des faits biologiques. Il y a, là encore, un phénomène qui distingue la langue de tous les phénomènes culturels, et qui en fait la prémisse de la culture. C'est le fait qu'on apprend toutes les lois de structure phonologique et grammaticale à l'âge de deux ou trois ans.

F. J. – Oui, seulement le fondement biologique de cette capacité, c'est essentiellement le système nerveux, c'est-à-dire l'agencement et la mécanique des neurones.

M. T. – *Et non pas le code génétique.*

F. J. – Et pas le code génétique.

R. J. – Vous ne croyez pas que ce principe peut toujours agir et exister, puisqu'il existe un outil d'hérédité tel que la langue – parce que c'est l'unique véritable hérédité qui existe à côté de l'hérédité moléculaire (j'emploie peut-être des termes trop anthropomorphiques) – et qu'elle se sert justement de ce modèle d'un autre type d'hérédité.

L'H. – Mais ça revient à dire que les deux mécanismes utilisent pour transférer l'information un système unilinéaire. Un système séquentiel. Un arrangement séquentiel.

R. J. – Et hiérarchique. C'est ça. » (Jacob, Jakobson, Lévi-Strauss & L'Héritier, 1968a : p. 7). Voir Jacob (1974) : p. 199, note 5.

<sup>352</sup> Voir J.SS : p. 83-86 [p. 68-70], cité ci-dessus.

structures moléculaires complexes comme on l'avait longtemps pensé, mais par la combinatoire de quatre radicaux chimiques. Ces quatre unités sont répétées par millions le long de la fibre chromosomique ; elles sont combinées et permutées à l'infini comme les lettres d'un alphabet le long d'un texte. De même qu'une phrase constitue un segment de texte, de même un gène correspond à un segment de la fibre nucléaire. Dans les deux cas, un symbole isolé ne représente rien ; seule la combinaison des signes prend un "sens". Dans les deux cas, une séquence donnée, phrase ou gène, débute et se termine par des signaux spécifiques de "ponctuation". La traduction de la séquence nucléaire en séquence protéique est comparable à la traduction d'un message qui arrive, chiffré en morse, mais ne prend de sens qu'une fois traduit, en français par exemple. Elle s'effectue par l'intermédiaire d'un "code" qui donne l'équivalence des "signes" entre les deux "alphabets", nucléiques et protéiques.

Le code génétique est aujourd'hui entièrement connu. Chaque unité protéique correspond à un "triplet", c'est-à-dire une combinaison particulière de trois parmi les quatre unités nucléiques. Comme il existe soixante-quatre combinaisons possibles de trois unités nucléiques, le "dictionnaire" génétique contient soixante-quatre "mots". Trois de ces triplets assurent la "ponctuation", c'est-à-dire indique [*sic*], dans la chaîne nucléaire, le début et la fin des "phrases" qui correspondent aux chaînes protéiques. Chacun des autres triplets "signifie" l'une des unités protéiques. Comme le nombre de ces unités est limité à vingt, chacune d'elles répond à plusieurs triplets, à plusieurs "synonymes" dans le dictionnaire, d'où une certaine souplesse dans l'écriture de l'hérédité. Il apparaît enfin que tous les organismes de la bactérie à l'homme, sont capables d'interpréter correctement n'importe quel message génétique. Le code génétique semble universel et sa clef connue de tout le monde vivant.

Comme l'a souligné R. Jakobson, les analogies de structure entre les deux systèmes d'information étudiés par les linguistes ou les généticiens peuvent même être poussées plus avant : dans les deux cas, stricte colinéarité dans la séquence temporelle des phénomènes de codage et de décodage ; possibilité de réduire les relations entre éléments, phonèmes ou radicaux chimiques, à des systèmes d'oppositions binaires ; niveaux de construction hiérarchisés par intégrations successives d'unités de rang inférieur. » (Jacob, 1974 : p. 198-199)

et de même dans « Vivre et parler » (1968), cité par Jakobson dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences<sup>353</sup> » :

---

<sup>353</sup> Voir J.Rel. : p. 51-54 [J.Oth. : p. 678-681], cité ci-dessus. Voir également, notamment, outre Jacob (1970), Jacob (1965), également cité par Jakobson dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences ». Dans ce débat télévisé, la position de Jacob paraît de prime abord plus proche de celle de Jakobson. Ce passage s'insère en effet dans ce contexte plus large : « M. T. [voir la note suivante] – [...] *Pourquoi donc un biologiste, un anthropologue, un généticien, un linguiste ? Je crois que c'est le moment, M. Jacob, d'avouer que c'est un peu une idée à vous, cette rencontre.*

F. J. – Je crains d'avoir un peu une part de responsabilité dans tout ça. Je crois que le biologiste est un peu privilégié, en ce sens que les objets de la biologie touchent aux deux frontières : d'une part, au monde inanimé, d'autre part, au monde de la pensée et du langage, et que les biologistes bien sûr sont actifs le long de ces deux frontières. Or, les découvertes qui ont été faites depuis environ une vingtaine d'années, ont apporté un certain nombre de résultats qui sont assez surprenants et qui montrent qu'un certain nombre des phénomènes qui se passent au niveau de la cellule ou des organismes, au niveau purement biologique, ont certainement des points très communs avec ce qui se passe au niveau des sociétés humaines et des langages humains. Et, en particulier, je crois qu'un des apports les plus importants de ces dernières années a trait au système de communication à tous les étages de la biologie, que ce soit à l'étage le plus simple, qui est celui de la cellule ou à celui des organismes, c'est-à-dire des organismes pluri-cellulaires ou à celui des organismes, des individus en société.

M. T. – *Vous faites allusion aux transferts d'informations nécessaires à la reproduction d'un être vivant.*  
II. – *Information génétique et fonctionnement du langage.*

---

F. J. – Exactement. C’est un point très important qu’on sache aujourd’hui que l’information – ce que nous appelons l’information génétique, c’est-à-dire l’ensemble des caractères d’un individu – est portée par une substance chimique que l’on connaît, l’acide désoxyribonucléique, qui est une longue fibre polymérique et on sait que cette information est véritablement inscrite dans le chromosome, à l’aide d’éléments très simples, de quatre éléments simples, qui sont répétés et permutés par millions le long de la fibre, exactement comme dans la phrase d’un texte, ce sont la distribution des symboles et des signes de l’écriture qui représentent le sens et qui sont agencés et permutés en phrases.

M. T. – *C’est-à-dire que les objets sont différents, mais que la façon dont le langage fonctionne est tout à fait analogue.*

F. J. – C’est ça. Dans les deux cas, il s’agit d’unités qui en elles-mêmes sont absolument vides de sens, mais qui, groupées de certaines façons, prennent un sens, qui est soit le sens des mots dans le langage, soit un sens au point de vue biologique, c’est-à-dire pour l’expression des fonctions qui sont contenues, qui sont “écrites” le long du message chimique génétique. Alors ça, c’est une des raisons. Mais il y a une autre raison qui est je crois la suivante. Au fond, le grand problème ou un des grands problèmes de la biologie c’est la notion d’organisation. C’est le fait que, à tous les échelons, les éléments qui font partie d’une certaine unité, sont intégrés, et que l’unité, par exemple, la cellule représente beaucoup plus que la somme de ses éléments. Ceci est vrai au niveau de la cellule, qui est faite de molécules, ceci est vrai au niveau de l’organisme qui est fait de cellules, et il est bien connu que chacune des cellules ne travaille pas pour son compte mais travaille – est spécialisée, différenciée – et travaille pour le compte de l’organisme et ceci est vrai aussi, je pense aussi, des sociétés humaines. Or, il y a un point qui reste absolument évident, c’est que dès que l’on prend un ensemble d’éléments, que l’on veut intégrer dans une structure d’ordre supérieur, ces éléments ne peuvent pas être juxtaposés comme des molécules dans un sac, et soumis aux lois statistiques qui ordonnent des éléments simplement juxtaposés. Autrement dit, il faut qu’il y ait des systèmes de communication. Alors ces systèmes de communication, chez les organismes supérieurs, chez les organismes multi-cellulaires, chez les mammifères, par exemple, on les connaît depuis assez longtemps, on sait que le contact entre les cellules permet un échange entre les cellules et on sait aussi qu’il y a un système de communication, qui sont les hormones d’une part, et le système nerveux d’autre part. Mais c’est assez récemment que l’on a trouvé que, dans une très petite cellule comme la cellule bactérienne, qui est l’objet le plus simple que les biologistes ont trouvé pour leur étude, que dans cette même cellule bactérienne, il existe aussi un système de communication entre les diverses molécules, ce qui fait qu’à tout instant, les molécules sont averties de ce qui se passe autour d’elles, et qu’elles ne travaillent pas n’importe comment mais de façon extrêmement coordonnée. Alors ça, je crois que c’est aussi un problème qui est assez neuf, assez nouveau, c’est qu’à tous les échelons de cette organisation, existent des phénomènes de communication qu’on retrouve dans tous les sens. Voilà. » (Jacob, Jakobson, Lévi-Strauss & L’Héritier, 1968a : p. 3-4). Jacob ne parle cependant ici que des découvertes récentes de la biologie. Aussi donne-t-il ensuite la parole aux linguistes : « M. T. – *François Jacob, est-ce que je résume bien le début de la conversation si je dis, si je pose la question suivante : puisque nous retrouvons à tous les niveaux d’organisation, disons de la matière (quand même) des phénomènes de communication, il est probable que nous allons retrouver des analogies de méthode ou de concept, même, entre ces différents niveaux, qui vont peut-être se traduire par des analogies de vocabulaire, mais y a-t-il un reflet d’un niveau dans l’autre, y a-t-il liaison véritable dans la façon dont les mécanismes fonctionnent ? Est-ce que c’est bien ça ?*

F. J. – Je pense que c’est partiellement la question. Et, en particulier, le fait qui est frappant, c’est qu’une des façons les plus simples de faire du compliqué, c’est de combiner du simple. Et je crois qu’il est particulièrement frappant de trouver que l’information génétique est faite par la juxtaposition et la séquence de quatre unités, et que le langage est également fait par l’organisation, la combinaison, la permutation et la séquence d’un très petit nombre d’unités. Maintenant, le problème de la terminologie est évidemment un problème difficile parce que quand un biologiste parle de structure, par exemple, ou quand un physicien parle de structure, ce n’est pas exactement dans le même sens que celui auquel je pense que les sciences humaines l’entendent. Une structure, pour un physicien, un chimiste et un biologiste, c’est essentiellement – c’est un peu la même chose – mais c’est essentiellement une disposition d’atomes en trois dimensions.

L’H. – Spatiale.

F. J. – Avant tout. Une disposition spatiale d’atomes. Alors, pour ce qui est du problème du langage, nous, généticiens moléculaires, nous avons été extrêmement frappés par cette similitude qui existe entre la combinatoire génétique et la combinatoire langage, mais je préférerais laisser au linguiste l’autorisation de parler pour nous, qu’il nous donne l’autorisation de parler langage ou d’utiliser un certain nombre de termes qui sont les leurs à l’origine. » (Jacob, Jakobson, Lévi-Strauss & L’Héritier, 1968a : p. 6), c’est-à-dire en l’occurrence à

« F. J. – [...] C'est un point très important qu'on sache aujourd'hui que l'information – ce que nous appelons l'information génétique, c'est-à-dire l'ensemble des caractères d'un individu – est portée par une substance chimique que l'on connaît, l'acide désoxyribonucléique, qui est une longue fibre polymérique et on sait que cette information est véritablement inscrite dans le chromosome, à l'aide d'éléments très simples, de quatre éléments simples, qui sont répétés et permutés par millions le long de la fibre, exactement comme dans la phrase d'un texte, ce sont la distribution des symboles et des signes de l'écriture qui représentent le sens et qui sont agencés et permutés en phrases.

M. T.<sup>354</sup> – *C'est-à-dire que les objets sont différents, mais que la façon dont le langage fonctionne est tout à fait analogue.*

F. J. – C'est ça. Dans les deux cas, il s'agit d'unités qui en elles-mêmes sont absolument vides de sens, mais qui, groupées de certaines façons, prennent un sens, qui est soit le sens des mots dans le langage, soit un sens au point de vue biologique, c'est-à-dire pour l'expression des fonctions qui sont contenues, qui sont "écrites" le long du message chimique génétique. » (Jacob, Jakobson, Lévi-Strauss & L'Héritier, 1968a : p. 3-4).

Néanmoins, comme Jacob l'affirme également avec une grande netteté, il ne s'agit pas là, pour les biologistes, de « comparaison », de « parallèles », d'« analogies » ou de « correspondances », mais d'un modèle théorique :

« Faute, peut-être, de pouvoir s'offrir de véritables théories à fondement mathématique, la biologie fonctionne le plus souvent à l'aide de modèles. Il existe, en effet, en biologie, de nombreuses généralisations mais fort peu de véritables théories. Et encore la plus importante de celles-ci, la théorie de l'évolution, jouit-elle d'un statut particulier puisque, reposant sur l'histoire, elle ne se prête à aucune vérification directe. Quant aux autres théories qu'a produites la biologie, celle de la conduction nerveuse, ou celle de l'hérédité, par exemple, elles sont le plus souvent d'une extrême simplicité et ne font intervenir qu'une part modeste d'abstraction. Et quand surgit quelque entité abstraite, comme le gène, les biologistes n'ont de cesse qu'ils ne lui aient substitué des éléments matériels, particules ou molécules. Comme si, pour jouer son rôle en biologie, une théorie devait d'abord se référer à quelque modèle concret. Dans ce nécessaire dialogue entre la théorie et l'expérience qu'implique la démarche des sciences naturelles, c'est le plus souvent le modèle qui, en biologie, joue le rôle de théorie pour guider l'expérience. D'où la tendance fréquente à prendre le modèle pour une explication et les analogies pour des identités.

C'est à son efficacité comme opérateur que se mesure la valeur d'un modèle. Et, en ce sens, le modèle linguistique a joué un grand rôle dans la démarche récente de la génétique. Pour l'analyse des mutations par exemple. Une fois le message génétique comparé à un texte écrit avec un alphabet, il est apparu logique d'assimiler les mutations aux erreurs de copie qu'introduisent dans un texte le copiste ou l'imprimeur. Comme un

---

Jakobson, qui répond : « M. T. – *Monsieur Jakobson, vous êtes d'accord sur l'analogie de fonctionnement entre le langage humain, par exemple, et le code génétique ?*

R. J. – Absolument. Quand pour la première fois j'ai rencontré des termes linguistiques dans la littérature des biologistes, je me suis dit : il faut contrôler si c'est simplement une façon de parler, un usage métaphorique, ou bien s'il y a quelque chose de plus profond. Je dois dire que ce qui a été fait par les biologistes est tout à fait légitime du point de vue linguistique et même qu'on peut aller encore plus loin. » (Jacob, Jakobson, Lévi-Strauss & L'Héritier, 1968a : p. 6), avant une énumération des analogies que l'on peut établir entre le code génétique et le code verbal, comparable à celles de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » et *The Sound Shape of Language* (voir Jacob, Jakobson, Lévi-Strauss & L'Héritier, 1968a : p. 6).

<sup>354</sup> Il s'agit de Michel Tréguer, l'un des deux producteurs de l'émission.

texte, en effet, la spécificité génétique peut être modifiée par le changement d'un signe en un autre, par la délétion ou l'addition d'un ou de plusieurs signes, par la transposition de signes d'une phrase à une autre, par l'inversion d'un groupe de signes ; bref, par tout événement qui dérange l'ordre établi. Même démarche pour la mise en évidence d'une ponctuation dans le texte génétique. Si la chaîne nucléique est continue par sa structure, mais discontinue par ses fonctions, il y faut des signaux pour marquer le début et la fin des "phrases". Une fois cette exigence formulée par analogie, l'existence de "signaux de ponctuation" allait être rapidement mise en évidence dans l'ADN. La plupart des modèles utilisés pour la biologie, les modèles mécaniques notamment, se sont en général avérés plus féconds dans l'étude des fonctions que dans celle des structures. Si le modèle linguistique a jusqu'ici présenté une valeur exceptionnelle pour l'analyse moléculaire de l'hérédité, c'est peut-être qu'il s'applique souvent aussi bien à la structure qu'aux fonctions du matériel génétique. Rarement modèle imposé par les conceptions d'une époque aura trouvé applications plus fidèles. » (Jacob, 1974 : p. 203-204).

Aussi Jacob est-il beaucoup plus précis que Jakobson lorsque, à la suite de celui-ci, il s'attache à comparer les deux codes génétique et verbal. Jakobson affirme que « de tous les systèmes transmetteurs d'information, le code génétique et le code verbal sont les seuls qui soient fondés sur l'emploi d'éléments discrets qui, en eux-mêmes, sont dépourvus de sens mais servent à constituer les unités significatives minimales, c'est-à-dire des entités dotées d'une signification qui leur est propre dans le code en question<sup>355</sup> ». Jacob écrit en revanche, en suite du premier passage de ce texte que nous avons cité ci-dessus, dont il conclura ainsi l'argumentation :

« C'est donc plutôt sur les analogies de fonction que doivent se fonder les analogies de structure entre les deux systèmes. Ceux-ci, en effet, jouent, à bien des égards, des rôles voisins. Tous deux fonctionnent pour accumuler l'information, pour la conserver et la transmettre. Mais établir ce parallèle, c'est aussi en énoncer les limites. Car déjà, dans leur fonction de communication, les deux systèmes présentent des différences évidentes. La linguistique étudie les messages transmis d'un émetteur à un récepteur. Or, il n'y a rien de tel en biologie : ni émetteur, ni récepteur. Le fameux message de l'hérédité, transmis d'une génération à l'autre, personne ne l'a jamais écrit ; il s'est constitué tout seul, lentement, péniblement à travers les vicissitudes des reproductions qui sous-tendent l'évolution. Personne non plus ne reçoit véritablement ce message ; l'enfant se forme à partir de cellules appartenant à ses géniteurs et les instructions chiffrées le long des chromosomes déterminent la structure même des composés qui constitueront le futur organisme.

On est alors conduit à s'interroger sur la logique qui régit chacun des deux systèmes de communication ; à se demander si les analogies observées relèvent ou non de contraintes semblables. En première approximation, ces analogies peuvent être ramenées à deux principales :

---

<sup>355</sup> Voir J.Rel. : p. 51-54 [J.Oth. : p. 678-681], cité ci-dessus. Voir également J.Rel. : p. 54-55 [J.Oth. : p. 681-682], cité ci-dessus, où l'on peut lire « Comment interpréter tous ces caractères isomorphes entre le code génétique, qui "apparaît comme essentiellement identique dans tous les organismes" (288, p. 386), et le modèle architectonique qui sous-tend les codes verbaux de toutes les langues humaines et qui, notons-le, n'est propre à aucun autre système sémiotique qu'au langage naturel ou à ses substituts ? », et de même dans J.SS : p. 86-87 [p. 71], cité ci-dessus : « Du reste, la "double articulation" ou, en d'autres termes, le fait que les unités significatives soient composées de sous-unités discrètes dépourvues de sens intrinsèque, n'est commune qu'aux deux codes génétique et verbal, dont l'isomorphisme apparaît profondément enraciné dans la totalité de leur modèle et de leur mécanismes. »

- combinatoire d'éléments, phonèmes ou radicaux chimiques, qui, en eux-mêmes, sont vides de sens mais qui, groupés de certaines façons, acquièrent une signification ;
- stricte linéarité du message.

La combinatoire d'éléments ne se limite pas au langage et à l'hérédité. C'est le principe qui nous paraît opérer dans la nature chaque fois qu'il s'agit d'engendrer une grande diversité de structures avec un nombre restreint de matériaux. Cela s'applique, par exemple, à la série des atomes qui se forment par les combinaisons de quelques particules élémentaires, dont on ne sait pas encore si elles ne résultent pas elles-mêmes de la combinatoire d'unités encore plus élémentaires. Cela s'applique aussi à la production de molécules en nombre presque illimité à partir des atomes. Ou encore à celle des structures protéiques à partir des vingt acides aminés. Une telle manière de faire apparaît comme la seule logique. Sinon comment assurer une telle variété de structures avec une telle simplicité de moyens ? Cela vaut pour le code du langage comme pour celui de l'hérédité. Sans une combinatoire d'éléments en nombre fini, il ne serait pas possible de produire une diversité pratiquement infinie de structures sémantiques. Mais, pour fonctionner, un tel système implique que les unités de base, phonèmes ou radicaux chimiques, soient en eux-mêmes dépourvus de sens.

La formation du complexe par la combinatoire du simple, les niveaux de construction hiérarchisés par intégrations successives d'unités de rang inférieur ne sont donc pas le fait des seuls systèmes linguistiques et génétiques. Ce sont les mêmes principes qui permettent l'élaboration des substances naturelles dans leur ensemble. Mais, dans ce cas, il s'agit de structures complexes en trois dimensions. Ce qui est, en revanche, limité à l'hérédité et au langage, c'est la linéarité des structures qu'ils engendrent. La question alors est de savoir si, dans les deux systèmes, cette linéarité repose sur une même logique, si elle est fondée sur les mêmes contraintes.

Au cours de l'évolution, le langage articulé est apparu dans la lignée qui devait conduire à l'homme. Mais il s'est construit autour d'un appareillage, vocal et auditif, qui lui préexistait. Car, à cet égard, il n'y a que des différences minimales entre le chien, par exemple, et l'homme. Une fois formés chez les mammifères, le larynx et l'oreille n'ont guère changé pendant l'évolution de l'homme. Ce qui a changé, c'est le cerveau sur quoi ces appareils sont branchés et qui les commande. Des primates à l'homme, les signaux sonores se sont transformés en un système symbolique très élaboré, mais en utilisant les mêmes outils. Si le langage articulé a pu émerger, c'est que l'appareillage des mammifères s'y prêtait particulièrement. Mais, bien évidemment, la nature de cet appareillage devait imposer des contraintes à la structure même du langage. Et la principale de ces contraintes, c'est la linéarité dans le temps requise aussi bien à l'émission qu'à la réception des messages. Car il est clair que la succession dans le temps représente le seul moyen de combiner à l'infini les sons brefs que produisent et reçoivent la plupart des mammifères et de transformer ainsi les signaux en langage. C'est donc la structure physique des appareils vocal et auditif qui impose la linéarité du langage.

Dans le cas de l'hérédité, la situation est différente. Le matériel génétique a deux rôles à jouer : d'un côté, il doit être reproduit pour être transmis à la génération suivante ; de l'autre, il doit être exprimé pour déterminer les structures et les fonctions de l'organisme. L'expression du matériel génétique comporte notamment les opérations de "traduction" qui, en établissant la correspondance entre éléments protéiques et triplets nucléiques, permettent la synthèse des chaînes peptidiques. A bien des égards, ces processus rappellent ceux du langage puisqu'ils s'effectuent de manière séquentielle dans le temps, chaque unité protéique étant ajoutée à la précédente. Que la linéarité du message génétique simplifie ces processus, il n'y a aucun doute. Qu'elle soit une condition de leur possibilité, c'est moins sûr. On pourrait concevoir un mécanisme qui ne soit pas séquentiel dans le temps, ou même qui mette en jeu des structures, non pas linéaires, mais complexes en trois dimensions.



Selon toute vraisemblance, les plus fortes contraintes exercées sur la structure de l'hérédité sont dues à la nécessité de produire une copie identique de certaines molécules. Ce qui impose d'abord la linéarité du message génétique, ce sont les exigences de la reproduction. Car, ainsi que l'avait déjà clairement montré Buffon, on ne peut reproduire une structure en trois dimensions. Il n'y a jamais qu'une façon de faire pour reproduire : c'est de guider la mise en place de chaque détail dans la copie par son homologue dans l'original. On ne reproduit un objet que dans la mesure où chaque singularité, chaque motif peut en être repéré. Or, ceci n'est pas le cas avec une structure à trois dimensions où la surface seule est accessible et non la profondeur. On peut parfaitement, au contraire, reproduire une surface, dont aucun détail n'est masqué : c'est ce que fait le sculpteur en moulant la copie d'une statue. Rien ne s'opposerait, dans le cas du matériel génétique, à la reproduction d'une matrice en deux dimensions. Mais, en pratique, une telle opération présente une complexité très supérieure à la reproduction d'une simple chaîne. Si, dans le monde vivant, la complexité dans l'espace peut être reproduite exactement, c'est qu'elle est sous-tendue par la simplicité d'une séquence. Ce n'est donc pas véritablement pour les mêmes raisons et en fonction de la même logique que les deux types de message, verbal et génétique, sont linéaires.

Pour le biologiste, il paraît ainsi probable que les remarquables analogies de structure observées entre hérédité et langage sont dues avant tout à la convergence d'exigences nées de fonctions voisines. Les solutions adoptées dans les deux cas sont semblables parce que les plus simples ; et peut-être même les seules possibles, quoique pour des raisons différentes. Il est clair alors que la connaissance d'un système peut aider à l'analyse de l'autre. Mais c'est là un processus à sens unique car il ne semble pas que la génétique ait jusqu'ici beaucoup contribué à la démarche de la linguistique. Celle-ci, en revanche, fournit un excellent modèle à celle-là. » (Jacob, 1974 : p. 200-203).

C'est là, en réalité, le fait le plus notable dans ces deux développements de « Relations entre la science du langage et les autres sciences » et de *The Sound Shape of Language* : cette exploitation, par un *linguiste*, d'une métaphore linguistique, fondée sur la notion commune de langue, et ne pouvant dès lors donner lieu à autre chose qu'au déploiement d'une analyse structurale. Comme le souligne ici François Jacob, « il ne semble pas que la génétique ait jusqu'ici beaucoup contribué à la démarche de la linguistique ». Et pour cause, pourrait-on ajouter : il existe au moins une différence fondamentale entre le code génétique et le code verbal, requérant définition de la langue et du langage : il s'agit en biologie de signalétique, il s'agit en linguistique de signe et de langue. Il est d'autant plus remarquable, à cet égard – ce fut là notre point de départ – que cette analyse des rapports entre linguistique et biologie conduise ainsi au postulat d'une entité, et d'une entité parallèle au code génétique, en lieu et place de toute véritable interrogation des fondements biologiques du langage. En effet, si l'on retrouve ici à nouveau la perspective comparative et structurale jakobsonienne, par ailleurs, comme nous le suggérons ci-dessus en ouverture de notre analyse de ces deux développements, il y a là la manifestation d'une contradiction inhérente à la perspective jakobsonienne, qui consiste à rechercher – en linguistique – une « étiologie » extralinguistique d'une entité linguistique, c'est-à-dire d'une entité qui est par ailleurs « étiologie » des langues et renvoie comme telle à l'espace proprement humain que désigne également le langage. Les rapports entre nature et culture sont envisagés en détail dans « Language and Culture » (1967). On y retrouve en premier lieu une circularité analogue à celle que nous avons vu plus haut dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences » : le langage y est tout

à la fois défini comme un phénomène de culture, appris comme tel, et comme le fondement de cette dernière. On lit en effet tout d'abord :

« Now, what is the problem of language and culture ? These two concepts are to be viewed in their interconnection. Then, first and foremost, what should we have in mind : language *and* culture or language *in* culture ? Can we consider language as a part, as a constituent of culture, or is language something different, separate from culture ? I know, many in the audience would like to ask : well, but how would one define culture ? There are so many definitions, and an entire voluminous book, was devoted by two outstanding American anthropologists, Kluckhohn and Kroeber, to the multifarious definitions of culture, their detailed list and discussion. We may choose a very simple, operational definition, proposed in the instructive book *Human Evolution* by the biologist Campbell : “Culture is the totality of behavior patterns that are passed between generations by learning, socially determined behavior learned by imitation and instruction.” I think, one can agree with this emphasis on imitation and instruction as the basic cultural devices. But there is one gap in the passage cited and Professor Tsurumi’s lecture showed what the gap is : the diffusion of culture takes place not only in time but also in space. Learned solidarity of contemporaries cannot be disregarded. Yet if we accept the standpoint that cultural values are transmitted by learning, then what is to be said about language ? Is it a cultural fact ? Evidently language is transmitted by learning, and of course the acquisition of the child’s first language implies a learning contact between the infant and his parents or adults in general. If, moreover, one has to learn a second or further language, it requires a relation between people who learn one from the other. Among the definitions of culture current in anthropological literature, we also find an assertion that the principal way of diffusion for cultural goods is through the word, through the medium of language. Does this statement apply also to language itself ? Of course, language is learned through the medium of language, and the child learns new words by comparing them with other words, by identifying and differentiating the new and previously acquired verbal constituents. According to the precise formula of the great American thinker Charles Sanders Peirce, verbal symbol originates from verbal symbol. Such is the way of language development<sup>356</sup>. » (J.Lan. : p. 102-103)

---

<sup>356</sup> « Maintenant, quel est le problème du langage et de la culture ? Ces deux concepts doivent être considérés dans leur interconnexion. Mais alors, en premier lieu, que devons-nous avoir dans l’esprit : langage *et* culture ou langage *dans* la culture ? Pouvons-nous considérer le langage comme une partie, comme un constituant de la culture, ou le langage est-il quelque chose de différent, de distinct de la culture ? Je sais que de nombreuses personnes dans l’auditoire voudraient demander : bien, mais comment définirait-on la culture ? Il y a tant de définitions, et tout un livre, volumineux, fut dédié par deux remarquables anthropologues américains, Kluckhohn et Kroeber, aux multiples définitions de la culture, à leur liste détaillée et à leur discussion. Nous choisirons une définition très simple, opérationnelle, proposée dans le livre instructif *L’Évolution humaine* du biologiste Campbell : “La culture est l’ensemble des habitudes comportementales qui sont transmises de génération en génération par l’apprentissage, un comportement socialement déterminé appris par l’imitation et l’instruction.” Je pense que l’on peut être d’accord avec cet accent mis sur l’imitation et l’instruction comme étant les procédés culturels fondamentaux. Mais il y a une lacune dans le passage cité, et la conférence du Professeur Tsurumi a montré quelle était cette lacune : la diffusion de la culture a lieu non seulement dans le temps mais aussi dans l’espace. La solidarité apprise des contemporains ne peut pas être négligée. Cependant si nous acceptons le point de vue selon lequel les valeurs culturelles sont transmises par l’apprentissage, alors que dira-t-on du langage ? Est-il un fait culturel ? Evidemment le langage est transmis par l’apprentissage, et bien sûr l’acquisition de la première langue par l’enfant implique un contact d’apprentissage entre l’enfant et ses parents ou les adultes en général. Si, de plus, on doit apprendre une seconde ou de nouvelles langues, cela requiert une relation entre des gens qui apprennent les uns des autres. Parmi les définitions de la culture qui sont courantes dans la littérature anthropologique, nous trouvons également l’affirmation que la voie principale de diffusion des biens culturels passe par le mot, par le moyen du langage. Cette affirmation s’applique-t-elle également au langage lui-même ?

puis :

« Still, there is the problem of explaining why no progress is seen in the phonological and grammatical structure of languages. The penetrating linguist Nikolaj Trubetzkoy told me once : “We should not forget that, in the age between two and five years, when we acquire the fundamentals of phonology and grammar, we do not belong to any adult culture, and the cultural level of the children’s environment plays no substantial role.” The primary orientation of infants tending to acquire the environmental language is directed towards linguistic universals. Here, we face the problem of universality in regard to languages. Yes, we search for a common language with our fellow men, and there is only one necessary prerequisite for finding a common language. Namely, we must apprehend that other human beings also speak a human language, and that, consequently, our languages are mutually translatable. Under these conditions, we may and must look for an actual accomplishment of the translation intended. Such a possibility vanishes only in the case when one of the virtual interlocutors does not realize that the other fellow is equally a human being. According to an old legendary story, after a shipwreck, the only white man who managed to reach a remote island was regarded by the natives as some kind of ape or demonic being. In either case, he was not suspected of mastering any intelligible language, and perished, unable to convince the aborigines that he, too, was a human being, and that, therefore, mutual comprehension was achievable.

We are faced with the fundamental fact and problem of the universally human, and only human, command of language. Except in obviously pathological cases, all human being, from their childhood, speak and understand speech. Nothing similar to human intercommunication exists outside mankind. This unique endowment must have some biological premises, namely, certain particular properties in the structure of the human brain. A further pertinent phenomenon has come to light. We observe a set of universal features in the structure of languages. Thus, all languages exhibits the same architectonic pattern : the same hierarchy of constituents from the smallest units to the widest, viz. from distinctive features and phonemes to morphemes, and from words to sentences. Any language whatever displays the same rules of implication and superposition, the same order alien to other sign systems. This structure of language turns it into an indispensable tool of thought and endows it with an imaginative and creative power. Language enables us to build ever new sentences and utterances, and to speak about things and events which are absent and remote in space and in time ; to evoke nonexistent fictitious entities as well. The humane essence of language lies in the liberation of sayers and sayees from a confinement to the *hic et nunc*.

Now, when taking into account the universally human, and only human, nature of language, we must approach the question of boundaries between culture and nature ; between cultural adaptation and learning on the one hand, and heredity, innateness on the other – briefly, to delimit nurture from nature. Once again, we are faced with one of the most intricate questions of present scholarship. It is necessary to realize and to remember that the absolute boundary which our forebears saw between culture and nature does not exist. Both nature and culture intervene significantly in the behavior of animals, and also in that of human beings. A leading expert in problems of animal behavior, the English zoologist W. H. Thorpe, showed us, on the basis of his own observations and experiments which were supported by the research of other specialists, that birds, for instance, finches, if totally isolated from all other birds even before emerging from the egg, and moreover, if they are deafened after being hatched, still perform the inborn blueprint of the song

---

Bien sûr, le langage est appris par le moyen du langage, et l’enfant apprend de nouveaux mots en les comparant à d’autres mots, en identifiant et différenciant les constituants verbaux nouveaux et acquis antérieurement. Selon la formule précise du grand penseur américain Charles Sanders Peirce, le symbole verbal vient du symbole verbal. C’est là la voie du développement du langage. »

proper to the habit of their species, or even to the “dialect” of the subspecies. This is a really inborn inheritance. If these artificially isolated fledgelings, (on the condition that their hearing has not been injured), are introduced into the society of other finches, they find and imitate their tutors. No equality exists even in the song of finches : there are better and worse performances, and the fledgelings try to follow the best singers. They learn, and their song improves.

In my adolescence, I had the opportunity to observe nightingales of the Tula region. If there was a master nightingale in the surroundings, all other neighboring nightingales sought to imitate him and to sing the habitual song with its customary variations in the best and most expanded way. But, whatever happens, a nightingale performs nothing else than the nightingale’s native song, and if you put a nightingale nestling among birds of another species, he will still cling to his inborn pattern without any adaptation to the environment. It is quite different with human children. If deprived of the adults’ model, they will remain speechless, without any traces of ancestral verbal habits. What they received as a biological endowment from their ancestors is the ability to learn a language as soon as there is a model at their disposal. Any of the extant human languages may serve them as an efficient cultural model. I knew a Nordic girl who spent her early childhood in South Africa, surrounded by aborigines, whom her father, a Norwegian anthropologist, was investigating. She spoke Bantu so well that students of Bantu could use her as a perfect native informant. After the family’s return to Norway, if she at any time felt insulted by her parents, she retorted in the purest Bantu language.

We conclude that both components – nature and culture, inheritance and acculturation – are present, but that the hierarchy of both factors is different. It is primarily nature in animals ; primarily culture, ergo learning, in human beings. Accordingly, how will we define the place of language ? We must say that language is situated between nature and culture, and that it serves as a foundation of culture. We may go even further and state that language is THE necessary and substantial foundation of human culture<sup>357</sup>. » (J.Lan. : p. 105-107).

---

<sup>357</sup> « Reste cependant à expliquer le fait qu’on n’observe aucun progrès dans la structure phonologique et grammaticale des langues. Le perspicace linguiste Nikolaj Trubetzkoy me dit un jour : “Nous ne devons pas oublier que, entre les âges de deux et cinq ans, quand nous acquérons les principes essentiels de la phonologie et de la grammaire, nous n’appartenons à aucune culture adulte, et le niveau culturel de l’entourage des enfants ne joue aucun rôle substantiel.” L’orientation première des enfants tendant à acquérir la langue de leur milieu est dirigée vers les universaux linguistiques. Nous sommes ici confrontés au problème de l’universalité quant au langage. Oui, nous sommes à la recherche d’un langage commun avec nos semblables, et il n’y a qu’un prérequis nécessaire pour trouver un langage commun. A savoir qu’il nous faut comprendre que les autres êtres humains parlent également une langue humaine et que, en conséquence, nos langues sont mutuellement traduisibles. Dans ces conditions, nous pouvons et devons chercher un accomplissement réel de la traduction visée. Une telle possibilité ne s’évanouit que dans le cas où un des interlocuteurs virtuels ne se rend pas compte que son compagnon est également un être humain. Selon une vieille histoire légendaire, après un naufrage, le seul homme blanc qui réussit à atteindre une île éloignée fut considéré par les indigènes comme une sorte de singe ou d’être démoniaque. Dans les deux cas, on ne le soupçonnait pas de maîtriser une quelconque langue intelligible, et il périt, incapable de convaincre les aborigènes qu’il était lui aussi un être humain, et que, en conséquence, la compréhension mutuelle était réalisable.

Nous sommes confrontés au fait et problème fondamental de la possession humaine, et seulement humaine, du langage. Excepté dans des cas évidemment pathologiques, tous les êtres humains, depuis leur enfance, parlent et comprennent le langage. Rien d’analogue à l’intercompréhension humaine n’existe en dehors de l’espèce humaine. Cette dotation unique doit avoir des prémisses biologiques, à savoir, certaines propriétés particulières dans la structure du cerveau humain. Un autre phénomène pertinent est venu en lumière. Nous observons un ensemble de traits universels dans la structure des langues. Ainsi, toutes les langues manifestent la même structure architectonique : la même hiérarchie de constituants depuis les plus petites unités jusqu’aux plus grandes, c’est-à-dire depuis les traits distinctifs et les phonèmes jusqu’aux morphèmes, et des mots jusqu’aux

Jakobson insiste en premier lieu sur le caractère culturel du langage, impliquant son apprentissage. Par ailleurs, dans la mesure où la culture est liée au langage, qui en est le véhicule principal, le langage, fait de culture, est également « appris par le moyen du langage ». Aussi, sans doute, Jakobson peut-il affirmer à la fin du deuxième développement que « le langage est LE fondement nécessaire et substantiel de la culture humaine » – fût-ce, dès lors, de manière circulaire, le langage étant lui-même un phénomène de culture, de sorte que, comme en témoigne dans le premier passage la notion de métalangage, il se suppose lui-même. Il est notable, à cet égard, que, comme dans d'autres que nous avons cité plus haut, ce deuxième développement fasse apparaître, corrélativement à la dualité nature/culture, la dualité entre langage et langues. Le langage – les « universaux linguistiques » vers lesquels est dirigé le premier apprentissage enfantin – renvoie à l'identité des langues comme langage

---

phrases. Toute langue quelle qu'elle soit montre les mêmes règles d'implication et de superposition, le même ordre étranger aux autres systèmes de signes. Cette structure du langage en fait un outil indispensable de la pensée et le dote d'un pouvoir imaginatif et créatif. Le langage nous permet de construire des phrases et des énoncés toujours nouveaux, et de parler de choses et d'événements qui sont absents et éloignés dans l'espace et dans le temps ; d'évoquer aussi bien des entités fictives non existantes. L'essence humaine du langage réside dans la libération des locuteurs et des allocutaires du confinement au *hic et nunc*.

Maintenant, en prenant en compte la nature universellement humaine et seulement humaine du langage, nous devons aborder la question des frontières entre culture et nature ; entre l'adaptation culturelle et l'apprentissage d'une part, et l'hérédité, l'innéité d'autre part – en un mot, délimiter l'éducation par rapport à la nature. Une fois encore, nous sommes confrontés à l'une des questions les plus complexes de la science actuelle. Il est nécessaire de se rendre compte de ce que, et de rappeler que, la frontière absolue que nos aïeux voyaient entre la culture et la nature n'existe pas. Et la nature et la culture interviennent de manière significative dans le comportement des animaux, et également dans celui des êtres humains. Un expert de premier plan dans les problèmes du comportement animal, le zoologiste anglais W. H. Thorpe, nous a montré, sur la base de ses propres observations et expériences qui ont été appuyées par la recherche d'autres spécialistes, que les oiseaux, par exemple, les fringilidés, s'ils sont totalement isolés des autres oiseaux, même avant de sortir de l'œuf, et en outre, s'ils sont rendus sourds après être éclos, réalisent quand même le projet congénital du chant propre aux habitudes de leur espèce, ou même au "dialecte" de leur sous-espèce. C'est un héritage réellement congénital. Si ces oisillons artificiellement isolés (à la condition que leur audition n'ait pas été lésée) sont introduits dans la société des autres fringilidés, ils trouvent et imitent leurs tuteurs. Il n'existe aucune égalité même entre le chant des fringilidés : il y a des réalisations meilleures et d'autres moins bonnes, et les oisillons tentent de suivre les meilleurs chanteurs. Ils apprennent, et leur chant s'améliore.

Lors de mon adolescence, j'ai eu l'occasion d'observer des rossignols de la région de Tula. S'il y avait dans les environs un rossignol particulièrement doué, tous les autres rossignols des environs cherchaient à l'imiter et à chanter le chant habituel avec ses variations coutumières de la manière la meilleure et la plus développée. Mais, quoi qu'il arrive, un rossignol n'accomplit rien d'autre que le chant inné du rossignol, et si vous faites nicher un rossignol parmi des oiseaux d'une autre espèce, il se cramponnera quand même à sa structure innée sans aucune adaptation à l'environnement. C'est tout à fait différent avec les enfants humains. S'ils sont privés de modèle adulte, ils demeureront sans langage, sans aucune trace d'habitudes verbales ancestrales. Ce qu'ils reçoivent de leurs ancêtres comme dotation biologique est la capacité d'apprendre une langue dès lors qu'il y a un modèle à leur disposition. N'importe laquelle des langues humaines existantes peut leur servir de modèle culturel efficace. J'ai connu une fille nordique qui a passé sa petite enfance en Afrique du Sud, entourée d'autochtones que son père, un anthropologue norvégien, étudiait. Elle parlait si bien le bantou que les personnes étudiant le bantou pouvaient l'utiliser comme une informatrice parfaitement native. Après le retour de la famille en Norvège, si à un moment donné elle se sentait insultée par ses parents, elle répondait dans la plus pure langue bantou.

Nous concluons que les deux composants – nature et culture, héritage et acculturation – sont présents, mais que la hiérarchie des deux facteurs est différente. C'est en premier lieu la nature chez les animaux ; en premier lieu la culture, donc l'apprentissage, chez les êtres humains. En conséquence, comment définirons-nous la place du langage ? Nous devons dire que le langage se situe entre la nature et la culture, et qu'il sert de fondement à la culture. Nous pouvons même aller plus loin et affirmer que le langage est LE fondement nécessaire et substantiel de la culture humaine. »

humain – « Nous sommes ici confrontés au problème de l’universalité quant au langage. Oui, nous sommes à la recherche d’un langage commun avec nos semblables, et il n’y a qu’un prérequis nécessaire pour trouver un langage commun. A savoir qu’il nous faut comprendre que les autres êtres humains parlent également une langue humaine et que, en conséquence, nos langues sont mutuellement traduisibles. » – dont la spécificité humaine « doit avoir des prémisses biologiques, à savoir, certaines propriétés particulières dans la structure du cerveau humain ». Il ne s’agit pas seulement dans ce passage de la structuration du langage comme outil de communication optimal, et des correspondances entre langage et fonctionnement cérébral, mais également du langage comme outil de la pensée, instrument d’une pensée spécifiquement humaine : « Cette structure du langage en fait un outil indispensable de la pensée et le dote d’un pouvoir imaginatif et créatif. Le langage nous permet de construire des phrases et des énoncés toujours nouveaux, et de parler de choses et d’événements qui sont absents et éloignés dans l’espace et dans le temps ; d’évoquer aussi bien des entités fictives non existantes. L’essence humaine du langage réside dans la libération des locuteurs et des allocutaires du confinement au *hic et nunc*. » Or, comme l’affirme ensuite Jakobson, il n’en demeure pas moins que le langage humain se situe entre nature et culture, et que l’homme n’apprend jamais le langage, mais des langues, qui lui sont intégralement transmises par les autres hommes, de sorte que la dotation biologique se résume à « la capacité d’apprendre une langue dès lors qu’il y a un modèle à [...] disposition ». On lit ensuite dans « Relations entre la science du langage et les autres sciences », précédant le long développement cité ci-dessus<sup>358</sup> :

---

<sup>358</sup> Voir également dans ce texte, venant cette fois à la suite de ce développement : « L’ordre héréditaire moléculaire n’a aucune incidence sur les diverses variables de la constitution formelle et sémantique de chaque langue. Le parler individuel a cependant un certain aspect qui nous permet de présumer la possibilité d’une dotation génétique. Outre l’information intentionnelle qui revêt des formes multiples, notre parole porte avec elle des caractéristiques inaliénables et inaltérables qui ont leur origine principale dans la partie inférieure de l’appareil phonateur, celle qui est située dans la région abdomen - diaphragme et le pharynx. La première étude de ces caractéristiques physiognomiques a été faite par Edward Sievers, qui lui a donné le nom de *Schallanalyse* et l’a développée avec son disciple, l’ingénieux musicologue Gustav Becking, pendant le premier tiers de notre siècle (252, 10). » (J.Rel. : p. 55-56) [« The molecular hereditary order has no bearing on the diverse variables in the formal and semantic makeup of different languages. There is, however, a certain facet of individual speech which permits us to presume the possibility of a genetic endowment. In addition to the multiform intentional information, our talk carries inalienable and unalterable characteristics which are generated chiefly in the inferior part of the speech apparatus, from the abdomen-diaphragmal area to the pharynx. The study of these physiognomic characteristics was inaugurated by Eduard Sievers under the label *Schallanalyse* and developed by him and his disciple, the ingenious musicologist Gustav Becking, throughout the first third of our century (160 ; 7). » (J.Oth. : p. 682)]. On lit ensuite : « Ces travaux menés avec une très grande habilité et une intuition pénétrante par les deux chercheurs, mais dépourvus à l’origine de fondement théorique, ont malheureusement été interrompus ; ils pourraient et devraient être repris aujourd’hui à partir de principes méthodologiques nouveaux. L’essai de théorie psychophysique de Sievers et Becking devrait être rapproché de problèmes comme l’attraction et la répulsion sur le plan affectif et sexuel, les différences de type observées dans la progéniture de parents dissemblables et l’influence possible de ces variations sur les rapports entre parents et enfants. La question demeure ouverte de savoir si l’hérédité de ces éléments physiognomiques, virtuellement esthétiques, du langage, peut trouver une application phylogénétique élargie. » (J.Rel. : p. 57) [« This research, which exhibited the superb skill and penetrating intuition of the two inquirers, yet which originally lacked any theoretical foundation, unfortunately has been discontinued, but now it could and should be resumed on new methodological principles. Sievers’ and Becking’s tentative psychophysical typology should be confronted with such problems as attraction and repulsion between associates and mates, the varying types in the progeny of dissimilar parents and the presumable influence of these variations upon relations between parents and offspring. The question whether the heredity of such physiognomic, virtually aesthetic components of language may find a widened, phylogenetic

« L'opposition traditionnelle entre langage humain et communication animale envisagée comme une opposition entre phénomènes culturels et phénomènes naturels résulte d'une simplification grossièrement exagérée. La dichotomie *nature-culture* (68, p. 55) pose un problème d'une extrême complexité. La manière dont se constitue la communication animale implique, selon Thorpe, "l'intégration poussée d'éléments innés et d'éléments acquis", comme le prouvent les vocalisations d'oiseaux-chanteurs séparés de leurs congénères alors qu'ils sont encore dans l'œuf et qu'ils sont non seulement élevés dans un isolement total mais même, dans certaines expériences, rendus sourds (271, 269, 270). Ils exécutent encore le schéma inné du chant propre à l'habitude de leur espèce ou même au dialecte de la sous-espèce ; la structure de ce chant "n'est pas fondamentalement modifiée" et après des essais progressifs, elle peut subir quelques corrections. Si l'ouïe est laissée intacte et que l'oiseau retourne dans son milieu d'origine, la qualité de son exécution s'améliore et son répertoire peut s'enrichir mais tous ces phénomènes ne se produisent que pendant la période de maturation ; ainsi le ramage d'un pinson ne peut ni se modifier ni s'enrichir quand il a dépassé treize mois. Plus on descend dans l'échelle des êtres organisés, plus la nature l'emporte sur l'éducation, mais même les animaux inférieurs sont capables d'apprendre (183, p. 316). Comme l'affirme Galambos, l'apprentissage est commun, par exemple, "au poulpe, au chat et à l'abeille, bien que leurs systèmes nerveux soient très différents" (85, p. 233).

L'acquisition du langage par un enfant est, elle aussi, soumise à l'action conjuguée de la nature et de l'éducation. L'innéité est la base nécessaire de l'acculturation. Cependant, le rapport entre les deux facteurs est inversé : chez l'enfant, c'est l'acquisition qui est le facteur déterminant et, chez les oisillons ou les autres jeunes animaux, c'est l'hérédité. L'enfant ne peut commencer à parler s'il n'a pas de contact avec des locuteurs, mais aussitôt ce contact établi, quelle que soit la langue de son milieu, il l'acquerra à condition qu'il n'ait pas dépassé sept ans (178) alors que toute autre langue supplémentaire peut être apprise aussi pendant l'adolescence ou la maturité. En d'autres termes, l'apprentissage du système initial de communication, aussi bien par les oiseaux ou autres animaux que par les hommes, n'est possible qu'entre deux limites chronologiques de maturation.

Ce phénomène troublant et le fait incontestable que la parole est une propriété universelle et exclusive de l'homme exigent une étude approfondie des préconditions biologiques du langage humain. Bloomfield a tout à fait raison de rappeler que, parmi les sciences, la linguistique se situe "entre la biologie d'une part, et l'ethnologie, la sociologie et la psychologie d'autre part" (19, p. 55). L'échec complet des tentatives mécanistes visant à transplanter des théories biologiques, comme celles de Darwin ou de Mendel, dans la science du langage (246 ; 88) ou à amalgamer des critères linguistiques et raciaux, ont amené pendant un certain temps les linguistes à se méfier d'une collaboration avec la biologie mais à l'heure actuelle, alors que l'étude du langage et celle de la vie ont fait des progrès constants et que l'une et l'autre ont à résoudre des problèmes nouveaux et d'une importance capitale, ce scepticisme n'est plus de mise. La recherche en question exige une coopération entre biologistes et linguistes, qui éviterait l'apparition prématurée de "théories biologiques du développement du langage" (comme 157) entreprises qui ignorent aussi bien les données purement linguistiques que l'aspect culturel du langage.

Dans leurs diverses opérations, le langage et les autres moyens de communication humaine présentent un grand nombre d'analogies instructives avec le transfert d'informations entre créatures appartenant à d'autres espèces vivantes. "La nature adaptative de la communication" sous ses multiples aspects, qui a été décrite dans son essence par Wallace et Srb (287, chap. X), met en jeu deux corrélations : l'adaptation de

---

application remains open. » (J.Oth. : p. 683)]. On retrouve, ici, mais d'une autre manière encore, la continuité et l'hétérogénéité du langage jakobsonien, en regard de la diversité des langues.

l'individu au milieu et l'adaptation du milieu aux besoins de l'individu. Elle pose véritablement l'un des problèmes biologiques "les plus passionnants" et revêt, *mutatis mutandis*, un intérêt capital pour la linguistique contemporaine. Les processus analogues dans la vie du langage et dans la communication animale méritent d'être rapprochés et soumis à une étude attentive et détaillée pour le plus grand profit de l'éthologie et de la linguistique. Entre les deux guerres, les spécialistes de ces deux disciplines qui se sont intéressés aux deux mêmes aspects de l'évolution : le rayonnement adaptatif et l'évolution convergente (138, I, pp. 107, 235) ont commencé à échanger leurs idées ; c'est à ce propos précisément que la notion biologique de mimétisme a attiré l'attention des linguistes. Inversement, divers types de mimétisme sont actuellement analysés par des biologistes en tant qu'actes de communication (287, pp. 88-91). La science du langage et la biologie étudient de plus en plus le développement divergent qui est le contraire de la tendance convergente dans la diffusion de la communication et qui agit comme une puissante contrepartie de la diffusion. L'éthologie offre des analogies frappantes avec ces manifestations habituelles de non-conformisme ou de particularisme linguistique ("esprit de clocher", suivant l'expression de Saussure). Les biologistes observent et décrivent ce qu'ils appellent des "dialectes locaux" qui différencient des animaux d'une même espèce, les corbeaux ou les abeilles, par exemple ; c'est ainsi que deux sous-espèces voisines et étroitement apparentées de lucioles émettent des signaux lumineux différents pendant le vol nuptial (287, p. 88). Des témoignages de nombreux observateurs sur la dissimilitude des vocalisations exécutées par les oiseaux d'une seule et même espèce dans des "zones dialectales" différentes, Thorpe tire la déduction qu'"il s'agit de véritables dialectes, qui ne correspondent pas à des discontinuités génétiques"<sup>359</sup>. » (J.Rel. : p. 46-49).

---

<sup>359</sup> « The nature-nurture dichotomy (cf. 40, p. 55) offers an utterly entangled problem. The buildup of animal communication implies, in Thorpe's terms, "an elaborate integration of inborn and learned components", as proved by vocalizations of song birds separated while in eggshells from their associates, and not only reared in total isolation but in certain experiments even deafened (173 ; 171 ; 172). They still perform the inborn blueprint of the song proper to the habit of their species or even to the dialect of the subspecies, and the pattern of this song "is not fundamentally affected" and after gradual trials may undergo some corrections and ameliorations. If hearing has been left intact and the bird returns to its native environment, the quality of its performances improves and the song repertory can grow, but all this only occurs within the period of the bird's maturation, e.g. no ameliorations and additions are achievable in the warbling skill of a chaffinch when it is more than thirteen months old. The lower the organism, the more nature prevails over nurture, but even lower animals can benefit from learning (118, p. 316). As Galambos states, learning is common, for example "to octopus, cat, and bee despite the large differences in their neural apparatus" (50, p. 233).

Also in the child's acquisition of language, nature and culture are interlaced : innateness constitutes the necessary basis for acculturation. However, the hierarchy of both factors is opposite : learning for children, and heredity for fledgelings, cubs, or other young animals acts as the determining factor. The infant cannot begin to talk without any contact with speakers, but as soon as such contact is established, then whatever the environmental language is, the child will acquire it, provided he has not passed his seventh year (cf. 116), whereas further language can be learned also during the adolescence or the mature age. All this means that learning of the initial communication system both for birds or other animals and for human beings can take place only between two chronological maturation limits.

This puzzling phenomenon and the substantial fact that speech is a universally human and exclusively human property imperatively call for an attentive inquiry into the biological prerequisites of human language. Bloomfield's reminder that among the special branches of science, linguistics "intervenes between biology, on the one hand, and ethnology, sociology, and psychology, on the other" (11, p. 55) is most opportune. The complete failure of mechanistic efforts to transplant biological (e.g. Darwinian or Mendelian) theories into the science of language (157 ; 51) or to fuse linguistic and racial criteria led linguists temporarily to distrust joint designs with biology, but at present, when both the study of language and the study of life have experienced continuous progress and stand before new, crucial problems and solutions, this skepticism must be overcome. The research in question requires a cooperation of biologists and linguists which would avert premature



Jakobson insiste de même dans ce passage sur « l'action conjuguée de la nature et de l'éducation » pour l'homme comme pour les animaux, le premier ne se distinguant des seconds que par une inversion du rapport entre les deux aspects. L'étude des « préconditions biologiques du langage humain » conduit cependant, comme dans les deux développements relatifs aux rapports entre vie et langage, à l'énumération d'analogies entre la « communication humaine » et le « transfert d'informations entre créatures appartenant à d'autres espèces vivantes », qui témoignent tous deux de « [l]a nature adaptative de la communication ». Il s'agit alors, à nouveau, du « langage », les langues apparaissant comme le résultat de divergences. Dans la lignée des développements analysés dans ce qui précède, le langage apparaît ainsi tout à la fois comme une entité, biologiquement fondée, et comme la linguisticité des langues, appréhendées comme phénomènes relevant du langage humain. Le paradoxe apparaît dès lors de manière très nette, et avec lui le caractère indépassable de la contradiction que nous avons notée ci-dessus : le langage concentre la linguisticité des langues, y compris leur caractère de fondement de la culture et d'une pensée proprement humaine ; or, si, comme nous le soulignons ci-dessus, il ne saurait en tant que tel – en tant qu'entité – avoir d'autre « étiologie » que biologique, les langues sont par ailleurs irréductibles à une telle « étiologie », cependant que le mode de constitution du langage jakobsonien ne saurait permettre de rendre compte de la culture autrement qu'en termes d'objet total et hétérogène, donc de genèse, genèse impliquant quant à elle une « étiologie » ou une autre genèse, celles de l'instrument auquel elle est liée ; par ailleurs, dans la mesure où il en constitue la linguisticité, les langues sont impensables en dehors de cet objet auquel elles ne sauraient pourtant se réduire. La dualité entre fondement biologique et apprentissage vient ainsi doubler la dualité langage/langues que nous avons tenté de mettre en évidence dans le chapitre précédent, et manifester la contradiction inhérente à la construction jakobsonienne du langage comme objet totalisant et hétérogène, ordonnance structurale du langage en lieu et

---

“biological theories of language development” (as 98), enterprises familiarized neither with the properly linguistic evidence nor with the cultural aspect of language.

Language and other means of human communication in their various operations – *mutatis mutandis* – offer many instructive analogies with the transfer of information among other species of living creatures. “The adaptative nature of communication” in its multiform varieties, which has been outlined pithily by Wallace and Srb (184, Ch. X), involves two correlate genera – self-adjustment to the environment and the adjusting of the environment to one’s own needs. Indeed, it becomes one of the “most exciting” biological problems and – again *mutatis mutandis* – it is also a vital concern of present-day linguistics. The similar processes in the life of language and in animal communication merit a diligent and comprehensive exploration and juxtaposition beneficial both for ethology and for linguistics. The interwar period witnessed the first mutual suggestions between the investigators of these two disciplines who had been attracted by the same two aspects of evolution : adaptive radiation and convergent evolution (cf. 83, pp. 107, 235) ; it was in this connection that the biological concept of mimicry attracted the attention of linguists and, on the other hand, diverse types of mimicry have been analyzed by biologists as displays of communication (184, pp. 88-91). The divergent development which is opposite to the convergent tendency in the spread of communication and which acts as a powerful counterpart of diffusion preoccupies the science of language as well as biology more and more. The usual manifestations of such a linguistic nonconformism, particularism or “parochialism” (*esprit de clocher*, in Saussure’s parlance) find remarkable ethological analogues, and biologists investigate and describe what they call “local dialects” that differentiate animals of a single species, for instance, crows or bees ; thus, two neighboring and closely related subspecies of fireflies differ in their courtship flashes (184, p. 88). From the testimony of many observers of dissimilar vocalizations performed by one and the same bird species in different “dialect areas” Thorpe extracts the presumption that “these are true dialects and are not based on genetic discontinuities”. » (J.Oth. : p. 674-676).

place de toute définition de la langue, substituant le déploiement d'une entité et d'une analyse structurale à toute prise possible sur le langage<sup>360</sup>. Benveniste inverse quant à lui la perspective, substituant à cette ordonnance du langage une construction du langage comme « étiologie » de la culture ou du langage comme espace proprement humain. Il emprunte ainsi la voie du deuxième axe de l'élaboration hjelmslevienne que, comme Jakobson le premier axe, il déploie sur un mode réaliste, mais de manière tout aussi objectale, c'est-à-dire, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, comme mode d'articulation du langage et de l'hypothèse structurale.

---

<sup>360</sup> On notera, à cet égard, cet échange de « Vivre et parler » : « *L'H.* – [...] il y a un début d'hérédité sociale chez l'animal, mais enfin c'est quelque chose qui reste au second ordre par rapport à ce qui s'est introduit chez l'homme. Je crois vraiment que c'est ça qui a créé l'homme, c'est le langage et l'hérédité verbale avec de nouvelles règles.

*R. J.* – C'est l'inverse ! C'est l'homme qui a créé l'hérédité verbale !

*M. T.* – *C'est déjà un débat philosophique, je crois !*

*L'H.* – C'est-à-dire qu'à un certain moment de l'évolution, l'hérédité biologique en est arrivée à un degré de complexité suffisant pour permettre l'installation de cette hérédité verbale, laquelle a fait repartir l'évolution sur de nouvelles règles.

*R. J.* – Mais il y a déjà eu l'humanité, alors il y a déjà eu les êtres humains et...

*L'H.* – Mais ils n'ont été vraiment humains que quand ils ont commencé à parler.

*F. J.* – Ça, c'est un peu l'œuf et la poule.

*L'H.* – C'est un peu l'œuf et la poule, bien sûr. Enfin c'est le problème des séquestrés : voyons, il y a eu quelques expériences qui ont été faites, des anthropologistes doivent être beaucoup plus compétents que moi dans ce domaine, mais un enfant sauvage, un enfant humain élevé sans aucun contact humain, véritablement quel est son psychisme ?

*C. L.-S.* – Oui, il y a une grosse difficulté là, c'est qu'on a trouvé, il y en a des exemples historiques célèbres et ça se produit de temps à autre dans l'Inde encore actuellement...

*M. T.* – *Les enfants-loups, oui.*

*Cl. L.-S.* – On a trouvé des enfants-loups ou des enfants sauvages, mais on ne sait jamais si l'état dans lequel on les trouve provient de l'abandonnement dans lequel on les a laissés, ou bien si ils ont été abandonnés parce qu'ils étaient déficients à un titre ou à un autre et ça complique terriblement les conclusions.

*L'H.* – C'est une expérience sans témoin.

*R. J.* – Moi je pense qu'il y a là une observation importante, c'est que si ces enfants rentrent dans la société humaine, ils peuvent apprendre la langue et peuvent devenir vraiment des êtres humains, mais à une seule condition, que ce soit à peu près jusqu'à l'âge de sept ans, après on n'est plus capable d'apprendre la première langue. Je crois que là il y a quand même des êtres humains qui ont déjà toutes les possibilités biologiques pour devenir des sujets parlants et qu'ensuite, c'est pour ça que j'ai dit : il y a l'homme qui a toutes les préconditions dans sa structure du cerveau, etc., et qui invente la langue.

*L'H.* – Tout à fait d'accord, il n'empêche tout de même que si l'enfant est soustrait pendant plus de sept ans à cette hérédité verbale, il ne devient pas un homme, en somme.

*R. J.* – Oui, ça c'est une question de terminologie. » (Jacob, Jakobson, Lévi-Strauss & L'Héritier, 1968a : p. 5). Il faut en effet ajouter : « et de définition : de la langue et du langage ».

#### IV. Benveniste : l'« étologie » par l'objet

Si Hjelmslev et Martinet veulent inaugurer une linguistique autonome, et si Jakobson met quant à lui en exergue la nécessité d'intégrer la linguistique à un ensemble interdisciplinaire, Benveniste qui, comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie, insiste également, dans « Tendances récentes en linguistique générale<sup>361</sup> » (1954), sur l'autonomie de la linguistique, entend surtout parvenir à la connaissance du langage, quelle que soit la voie empruntée, philosophique, linguistique ou celle d'une autre science de l'homme, étant cependant entendu que le langage est avant tout l'objet de la linguistique. Il écrivait ainsi en 1937 dans « Structure générale des faits linguistiques - Aperçu historique », après un paragraphe intitulé « En Allemagne : l'influence de la philosophie » (B.Ap. : p. 1.32-2) et consacré à Wundt, Cassirer, Stenzel, Weisberger, Ipsen, Porzig, Vossler, Spitzer et Bühler<sup>362</sup> :

##### « Conclusion : Philosophie et linguistique.

Si divergentes que soient les tendances résumées ici, elles montrent néanmoins que, de plus en plus, la linguistique théorique cherche à définir sa méthode et son domaine, et que les philosophes comme les linguistes s'accordent à reconnaître la position centrale du problème linguistique et le caractère irréductible du fait linguistique. C'est probablement par l'effort convergent des deux disciplines que pourra un jour s'organiser une doctrine valable qui restituera la langue dans sa nature spécifique, définira son rôle dans la vie mentale et dans la vie sociale. » (B.Ap. : p. 1.32-3).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit ensuite dans « Saussure après un demi-siècle » (1963) :

« Précurseur des doctrines qui ont depuis cinquante ans transformé la théorie du langage, il [Saussure] a jeté des vues inoubliables sur la faculté la plus haute et la plus mystérieuse de l'homme, et en même temps, posant à l'horizon de la science et de la philosophie la notion de "signe" comme unité bilatérale, il a contribué à l'avènement de la pensée formelle dans les sciences de la société et de la culture, et à la constitution d'une sémiologie générale. » (B.Sau. : p. 45).

Comme dans la première conférence saussurienne de 1891, il s'agit ici du langage comme faculté humaine, qui constitue en effet, au-delà des langues, et avec elles, l'objet de la linguistique benvenistienne. Nous avons déjà vu dans les deuxième et quatrième chapitres de la première partie, et nous y reviendrons dans ce qui suit, les rapports établis par Benveniste entre la linguistique et les « sciences de la société et de la culture » ou la sémiologie (au sens benvenistien). Un autre texte important, à l'égard de la délimitation de l'objet de la linguistique, est « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne », paru en 1956 pour le centenaire de la naissance de Freud, et où Benveniste ne se contente pas de prendre position sur la question des sens opposés des mots primitifs mais, comme il est déjà apparu dans le deuxième chapitre de la première partie, s'attache également, et avant tout, à

---

<sup>361</sup> Voir B.Ten. : p. 5 et 7-8, cités alors.

<sup>362</sup> Voir B.Ap. : p. 1.32-2-1.32-3. Avant la conclusion, le paragraphe est suivi d'un autre consacré à Jespersen et Van Ginneken, sous le titre « Quelques isolés ».

définir la spécificité de l'objet de la psychanalyse, qu'il distingue de celui de la linguistique. On lit ainsi en ouverture du texte :

« Dans la mesure où la psychanalyse veut se poser en science, on est fondé à lui demander compte de sa méthode, de ses démarches, de son projet, et à les comparer à ceux des “sciences” reconnues. Qui veut discerner les procédés de raisonnement sur lesquels repose la méthode analytique est amené à une constatation singulière. Du trouble constaté jusqu'à la guérison, tout se passe comme si rien de matériel n'était en jeu. On ne pratique rien qui prête à une vérification objective. Il ne s'établit pas, d'une induction à la suivante, cette relation de causalité visible qu'on recherche dans un raisonnement scientifique. Quand, à la différence du psychanalyste, le psychiatre tente de ramener le trouble à une lésion, du moins sa démarche a-t-elle l'allure classique d'une recherche qui remonte à la “cause” pour la traiter. Rien de pareil dans la technique analytique. Pour qui ne connaît l'analyse que dans les relations que Freud en donne (c'est le cas de l'auteur de ces pages) et qui considère moins l'efficacité pratique, qui n'est pas en question ici, que la nature des phénomènes et les rapports où on les pose, la psychanalyse semble se distinguer de toute autre discipline. Principalement en ceci : l'analyste opère sur ce que le sujet lui *dit*. Il le considère dans les discours que celui-ci lui tient, il l'examine dans son comportement locutoire, “fabulateur”, et à travers ces discours se configure lentement pour lui un autre discours qu'il aura charge d'explicitier, celui du complexe enseveli dans l'inconscient. De la mise au jour de ce complexe dépend le succès de la cure, qui témoigne à son tour que l'induction était correcte. Ainsi du patient à l'analyste et de l'analyste au patient, le processus entier s'opère par le truchement du langage.

C'est cette relation qui mérite l'attention et qui signale en propre ce type d'analyse. Elle enseigne, nous semble-t-il, que l'ensemble des symptômes de nature diverse que l'analyste rencontre et scrute successivement sont le produit d'une *motivation* initiale chez le patient, inconsciente au premier chef, souvent transposée en d'autres motivations, conscientes celles-là et généralement fallacieuses. A partir de cette motivation, qu'il s'agit de dévoiler, toutes les conduites du patient s'éclairent et s'enchaînent jusqu'au trouble qui, au yeux de l'analyste, en est à la fois l'aboutissement et le substitut symbolique. Nous apercevons donc ici un trait essentiel de la méthode analytique : les “phénomènes” sont gouvernés par un *rapport de motivation*, qui tient ici la place de ce que les sciences de la nature définissent comme un rapport de causalité. Il nous semble que si les analystes admettent cette vue, le statut scientifique de leur discipline, dans sa particularité propre, et le caractère spécifique de leur méthode en seront mieux établis.

De ce que la motivation porte ici la fonction de “cause”, il y a un indice net. On sait que la démarche de l'analyste est entièrement régressive, et qu'elle vise à provoquer l'émergence, dans le souvenir et dans le discours du patient, de la donnée de fait autour de laquelle s'ordonnera désormais l'exégèse analytique du processus morbide. L'analyste est donc en quête d'une donnée “historique” enfouie, ignorée, dans la mémoire du sujet, que celui-ci doive ou non consentir à la “reconnaître” et à s'identifier avec elle. On pourrait alors nous objecter que cette résurgence d'un fait vécu, d'une expérience biographique, équivaut justement à la découverte d'une “cause”. Mais on voit aussitôt que le fait biographique ne peut porter à lui seul le poids d'une connexion causale. D'abord parce que l'analyste ne peut le connaître sans l'aide du patient, qui est seul à savoir “ce qui lui est arrivé”. Le pourrait-il qu'il ne saurait quelle valeur attribuer au fait. Supposons même que, dans un univers utopique, l'analyste puisse retrouver, en témoignages objectifs, la trace de *tous* les événements qui composent la biographie du patient, il en tirerait encore peu de chose, et non, sauf accident heureux, l'essentiel. Car s'il a besoin que le patient lui raconte tout et même qu'il s'exprime au hasard et sans propos défini, ce n'est pas pour retrouver un fait empirique qui n'aura été enregistré nulle part que dans la mémoire du patient : c'est que les événements empiriques n'ont de réalité pour l'analyste que dans et par le “discours” qui leur confère l'authenticité de

l'expérience, sans égard à leur réalité historique, et même (faut-il dire : surtout) si le discours élude, transpose ou invente la biographie que le sujet se donne. Précisément parce que l'analyste veut dévoiler les motivations plutôt que reconnaître les événements. La dimension constitutive de cette biographie est qu'elle est verbalisée et ainsi assumée par celui qui s'y raconte ; son expression est celle du langage ; la relation de l'analyste au sujet, celle du dialogue.

Tout annonce ici l'avènement d'une technique qui fait du langage son champ d'action et l'instrument privilégié de son efficience. Mais alors surgit une question fondamentale : quel est donc ce "langage" qui agit autant qu'il exprime ? Est-il identique à celui qu'on emploie hors de l'analyse ? Est-il seulement le même pour les deux partenaires ? Dans son brillant mémoire sur la fonction et le champ de la parole et du langage en psychanalyse, le docteur Lacan dit de la méthode analytique (p. 103) : "Ses moyens sont ceux de la parole en tant qu'elle confère aux fonctions de l'individu un sens ; son domaine est celui du discours concret en tant que réalité transindividuelle du sujet ; ses opérations sont celles de l'histoire en tant qu'elle constitue l'émergence de la vérité dans le réel." On peut, à partir de ces justes définitions, et d'abord de la distinction introduite entre les moyens et le domaine, tenter de délimiter les variétés du "langage" qui sont en jeu. » (B.Rem. : p. 75-77).

Ce développement témoigne en premier lieu de la nature de l'objet que se donne la linguistique benvenistienne : le langage en tant que fait humain, expression humaine et objet potentiellement commun, en tant que tel, à la linguistique et la psychanalyse. Linguistique et psychanalyse auront ainsi affaire non à deux objets distincts, bien qu'articulables, la langue pour l'une, le langage et le locuteur pour l'autre, mais à deux « variétés du "langage" », variétés ou manifestations d'un objet dont l'unité n'est pas interrogée. On lit de même un peu plus loin, au terme des distinctions annoncées ici :

« En marquant ces distinctions, qui demanderaient beaucoup de développements, mais que l'analyste seul pourrait préciser et nuancer, on voudrait surtout éclaircir certaines confusions qui risqueraient de s'établir dans un domaine où il est déjà difficile de savoir de quoi on parle quand on étudie le langage "naïf" et où les préoccupations de l'analyse introduisent une difficulté nouvelle. » (B.Rem. : p. 78).

Ce trait remarquable est cependant le corollaire de deux autres, eux-mêmes corrélatifs. Le fait notable en effet dans ce développement inaugural des « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » est la conception de la psychanalyse qu'y expose Benveniste. Ce dernier entend rendre compte de la « méthode », des « démarches » et du « projet » de la psychanalyse, et les « comparer à ceux des "sciences" reconnues ». Or, s'il parle néanmoins de « raisonnement scientifique », il ne s'attache cependant qu'à la « méthode analytique », et non à la théorie constitutive de la psychanalyse, ce qui fausse toute comparaison avec les autres sciences. Ce que Benveniste qualifie de « *rapport de motivation* » – nous ne nous prononçons pas sur la justesse d'une telle qualification – concerne le dire ou le comportement du patient, en tant que dire ou comportement singuliers ou, pourrait-on dire – en employant à dessein ce terme qui se rattache à celui d'*idiome* et rappelle ainsi la démarche idiomologique qui est celle de Benveniste en linguistique – idiomatiques, et quoi qu'il en soit du rôle de la parole dans la cure et l'interprétation psychanalytiques, la psychanalyse n'en institue pas moins, comme toute science, des « rapports de causalité ». En premier lieu, au niveau du cas singulier de chaque patient, le « rapport de motivation » n'est pas exclusif d'un

rapport de causalité, bien que la cause en question ne soit évidemment pas un « fait biographique », mais une structure et une économie psychiques, elles-mêmes déterminées, plutôt, là encore, que par des « faits biographiques », par les structures et symptômes des premiers autres avec lesquels s'est jouée la construction psychique du patient. En second lieu, et corrélativement, la psychanalyse n'est pas seulement une méthode, mais avant tout une théorie permettant de rendre compte de la vie psychique et de ses pathologies, en cela tout à fait comparable – c'est-à-dire, justement, à la théorie près – à la psychiatrie qui explique ces dernières par l'existence de lésions ou de prédispositions ou dysfonctionnements génétiques. Enfin, la méthode psychanalytique elle-même, dans sa spécificité bien décrite par Benveniste – l'analyse est effectivement impensable en dehors de la parole et de l'écoute du patient – est tout entière déterminée par la théorie psychanalytique, qui se définit ainsi comme science du « langage ». Nous en venons ainsi au deuxième trait remarquable de ce développement qui, tandis que s'il constitue certes l'introduction d'un texte consacré à la « fonction du langage dans la découverte freudienne », entend néanmoins, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, envisager la « méthode », les « démarches » et le « projet » de la psychanalyse, et contribuer à un meilleur établissement, outre du « caractère spécifique de [la] méthode » des analystes, du « statut scientifique » de la psychanalyse « dans sa particularité propre », n'envisage que le « langage », comme s'il s'agissait là de l'objet définitoire de la psychanalyse, là où cette dernière serait mieux caractérisée comme théorie du psychisme humain et de l'inconscient, elle dont la nature de science du « langage » ou du locuteur suppose précisément une certaine théorisation – la théorisation psychanalytique – de ces deux objets. Ce développement inaugural nous semble ainsi témoigner avant tout, outre de la nature du langage benvenistien – proche de celle du langage saussurien de la première conférence de 1891 –, mais, comme nous venons de le voir, corrélativement, du caractère indéfini de ce dernier, qui conduit Benveniste à comparer deux « langages » sur le fond du postulat d'un objet unique, le langage, objet de la linguistique et champ et instrument de la psychanalyse. Cette indéfinition de l'objet est sensible dans l'ensemble du texte, et en premier lieu dans les paragraphes relatifs aux distinctions auxquelles introduit ce développement inaugural. Benveniste poursuit en effet :

« En première instance, nous rencontrons l'univers de la parole, qui est celui de la subjectivité. Tout au long des analyses freudiennes, on perçoit que le sujet se sert de la parole et du discours pour se “représenter” lui-même, tel qu'il veut se voir, tel qu'il appelle l'“autre” à le constater. Son discours est appel et recours, sollicitation parfois véhémement de l'autre à travers le discours où il se pose désespérément, recours souvent mensonger à l'autre pour s'individualiser à ses propres yeux. Du seul fait de l'allocution, celui qui parle de lui-même installe l'autre en soi et par là se saisit lui-même, se confronte, s'instaure tel qu'il aspire à être, et finalement s'historise en cette histoire incomplète ou falsifiée. Le langage est donc ici utilisé comme parole, converti en cette expression de la subjectivité instantane et évasive qui forme la condition du dialogue. La langue fournit l'instrument d'un discours où la personnalité du sujet se délivre et se crée, atteint l'autre et se fait reconnaître de lui. Or la langue est structurée socialisée, que la parole asservit à des fins individuelles et intersubjectives, lui ajoutant ainsi un dessin nouveau et strictement personnel. La langue est système commun à tous ; le discours est à la fois porteur d'un message et instrument d'action. En ce sens, les configurations de la parole sont chaque fois uniques, bien qu'elles se réalisent à l'intérieur et par

l'intermédiaire du langage. Il y a donc antinomie chez le sujet entre le discours et la langue.

Mais pour l'analyste l'antinomie s'établit à un plan tout différent et revêt un autre sens. Il doit être attentif au contenu du discours, mais non moins et surtout aux déchirures du discours. Si le contenu le renseigne sur la représentation que le sujet se donne de la situation et sur la position qu'il s'y attribue, il y recherche, à travers ce contenu, un nouveau contenu, celui de la motivation inconsciente qui procède du complexe enseveli. Au-delà du symbolisme inhérent au langage, il percevra un symbolisme spécifique qui se constituera, à l'insu du sujet, autant de ce qu'il omet que de ce qu'il énonce. Et dans l'histoire où le sujet se pose, l'analyste provoquera l'émergence d'une autre histoire, qui expliquera la motivation. Il prendra donc le discours comme truchement d'un autre "langage", qui a ses règles, ses symboles et sa "syntaxe" propres, et qui renvoie aux structures profondes du psychisme. » (B.Rem. : p. 77-78).

Le premier paragraphe de ce développement a été cité dans le deuxième chapitre de la première partie. Nous avons alors souligné l'ambivalence de la conception benvenistienne de la parole qui s'y donne à lire, tout à la fois utilisation de la langue et mode de langage. Notons ici en outre que la parole ou le discours apparaissent également comme des instruments – « le sujet se sert de la parole et du discours pour se "représenter" lui-même » –, de même que le langage, en tant que la parole en est un mode – « Le langage est donc ici utilisé comme parole » – mais également en tant qu'il est un instrument de la parole, c'est-à-dire également, à ce qu'il semble, comme « langue » – « Or la langue est structure socialisée, que la parole asservit à des fins individuelles et intersubjectives, lui ajoutant ainsi un dessin nouveau et strictement personnel. La langue est système commun à tous ; le discours est à la fois porteur d'un message et instrument d'action. En ce sens, les configurations de la parole sont chaque fois uniques, bien qu'elles se réalisent à l'intérieur et par l'intermédiaire du langage. Il y a donc antinomie chez le sujet entre le discours et la langue. » –, et ce alors que Benveniste oppose ensuite le discours à un autre « "langage" » ou à un autre « symbolisme », le symbolisme qui « renvoie aux structures profondes du psychisme » et qui se superpose dans le discours au « symbolisme inhérent au langage ». Le « langage » apparaît ainsi significativement ambivalent, tout à la fois langage, type de langage, langue et parole. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit ensuite :

« Freud a jeté des lumières décisives sur l'activité verbale telle qu'elle se révèle dans ses défaillances, dans ses aspects de jeu, dans sa libre divagation quand le pouvoir de censure est suspendu. Toute la force anarchique que refrène ou sublime le langage normalisé, a son origine dans l'inconscient. Freud a remarqué aussi l'affinité profonde entre ces formes du langage et la nature des associations qui se nouent dans le rêve, autre expression des motivations inconscientes. Il était conduit ainsi à réfléchir au fonctionnement du langage dans ses relations avec les structures infra-conscientes du psychisme, et à se demander si les conflits qui définissent ce psychisme n'auraient pas imprimé leur trace dans les formes mêmes du langage. » (B.Rem. : p. 78-79).

S'opposent ici à nouveau, sur le fond de l'objet commun des développements précédents, et que désigne ici « l'activité verbale », deux types de « langage » : le « langage normalisé » d'une part, et « ces formes du langage » qui ont leur origine dans l'inconscient. Or, Benveniste envisage ensuite à nouveau « le fonctionnement du langage » et « les formes mêmes du langage », c'est-à-dire, puisqu'il s'agit là de l'introduction du développement

relatif à la théorie d'Abel, le langage comme objet de la linguistique. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, il est alors question d'une part du « langage collectif » (B.Rem. : p. 79), de la « "logique" du langage » (B.Rem. : p. 82), de « la langue » (B.Rem. : p. 82) – et non seulement des langues ; il sera ensuite inversement question d'« un langage » (B.Rem. : p. 83) – et du « langage organisé » (B.Rem. : p. 83), d'autre part, en passant, des « manifestations psychopathologiques du langage » (B.Rem. : p. 80), et le développement s'achève sur l'opposition du « langage organisé » au mythe et à la poésie que Benveniste juge comparables au langage du rêve :

« Ce que Freud a demandé en vain au langage "historique", il aurait pu en quelque mesure le demander au mythe ou à la poésie. Certaines formes de poésie peuvent s'apparenter au rêve et suggérer le même mode de structuration, introduire dans les formes normales du langage ce suspens du sens que le rêve projette dans nos activités. Mais alors c'est, paradoxalement, dans le surréalisme poétique, que Freud, au dire de Breton, ne comprenait pas, qu'il aurait pu trouver quelque chose de ce qu'il cherchait à tort dans le langage organisé. » (B.Rem. : p. 83).

On mesure ainsi l'enjeu de la polysémie du terme *langage*, ou plus exactement, de l'évidence de l'objet auquel renvoie ce terme : du « langage » comme objet commun à la linguistique et à la psychanalyse, point de départ de la discussion, Benveniste passe insensiblement au langage comme objet de la linguistique, ainsi postulé au lieu d'être défini, mais par ailleurs référent de la caractérisation du « langage » de la psychanalyse, à laquelle Benveniste s'attache dans la suite du texte. Benveniste poursuit :

« Ces confusions semblent prendre naissance, chez Freud, dans son recours constant aux "origines" : origines de l'art, de la religion, de la société, du langage... Il transpose constamment ce qui lui paraît "primitif" dans l'homme en un primitif d'origine, car c'est bien dans l'histoire de ce monde-ci qu'il projette ce qu'on pourrait appeler une chronologie du psychisme humain. Est-ce légitime ? Ce que l'ontogénèse permet à l'analyste de poser comme archétypal n'est tel que par rapport à ce qui le déforme ou le refoule. Mais si on fait de ce refoulement quelque chose qui est génétiquement coextensif à la société, on ne peut pas plus imaginer une situation de société sans conflit qu'un conflit hors de la société. Rôheim a découvert le complexe d'Œdipe dans les sociétés les plus "primitives". Si ce complexe est inhérent à la société comme telle, un Œdipe libre d'épouser sa mère est une contradiction dans les termes. Et, dans ce cas, ce qu'il y a de nucléaire dans le psychisme humain, c'est justement le conflit. Mais alors la notion d'"originel" n'a plus guère de sens. » (B.Rem. : p. 83-84).

Ce paragraphe nous paraît extrêmement significatif pour notre propos, dans la mesure où ce refus d'induction de l'ontogénèse à la phylogénèse implique un refus de la question de l'origine, et avec elle, concernant le langage, de son étiologie, c'est-à-dire de sa définition. Il faut rappeler ici le développement qui suit, cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Dès qu'on pose le langage organisé en correspondance avec le psychisme élémentaire, on introduit dans le raisonnement une donnée nouvelle qui rompt la symétrie qu'on pensait établir. Freud en a donné lui-même la preuve, à son insu, dans son ingénieux essai sur la négation. Il ramène la polarité de l'affirmation et de la négation linguistiques au mécanisme biopsychique de l'admission en soi ou du rejet hors de soi, lié à l'appréciation



du bon et du mauvais. Mais l'animal aussi est capable de cette évaluation qui conduit à admettre en soi ou à rejeter hors de soi. La caractéristique de la négation linguistique est qu'elle ne peut annuler que ce qui est énoncé, qu'elle doit poser explicitement pour supprimer, qu'un jugement de non-existence a nécessairement aussi le statut formel d'un jugement d'existence. Ainsi la négation est d'abord admission. Tout autre est le refus d'admission préalable qu'on appelle refoulement. Freud a lui-même fort bien énoncé ce que la négation manifeste : "Un contenu refoulé de représentation ou de pensée peut s'introduire dans la conscience sous la condition qu'il se fasse *nier*. La négation est une manière de prendre conscience de ce qui est refoulé, et même proprement une suppression du refoulement, mais qui n'est cependant pas une admission de ce qui est refoulé... Il en résulte une sorte d'admission intellectuelle de ce qui est refoulé, l'essentiel du refoulement subsistant néanmoins." Ne voit-on pas ici que le facteur linguistique est décisif dans ce procès complexe, et que la négation est en quelque sorte constitutive du contenu nié, donc de l'émergence de ce contenu dans la conscience et de la suppression du refoulement ? Ce qui subsiste alors du refoulement n'est plus qu'une répugnance à s'identifier avec ce contenu, mais le sujet n'a plus de pouvoir sur l'existence de ce contenu. Ici encore, son discours peut prodiguer les dénégations, mais non abolir la propriété fondamentale du langage, qui est d'impliquer que quelque chose correspond à ce qui est énoncé, quelque chose et non pas "rien". » (B.Rem. : p. 84-85).

L'article de Freud s'ouvre sur le constat de l'importance et du caractère significatif du rôle de la négation dans la parole de ses patients : importance dans la mesure où la négation est caractéristique de la manière dont ces patients présentent les idées qui leur viennent à l'esprit au cours de l'analyse ; caractère significatif dans la mesure où l'idée ainsi déniée correspond toujours à la réalité<sup>363</sup>. Freud conclut alors :

« Un contenu de représentation ou de pensée refoulé peut donc se frayer un passage à la conscience, à condition qu'il puisse être *dénié* [*verneinen*]. La dénégation [*Verneinung*] est une façon de prendre connaissance du refoulé, c'est en fait déjà une levée du refoulement, mais bien sûr, ce n'est pas l'acceptation du refoulé. On voit comment la fonction intellectuelle se sépare ici du processus affectif. A l'aide de la dénégation [*Verneinung*], seule l'une des conséquences du processus du refoulement est annulée, à savoir que son contenu de représentation n'arrive pas à la conscience. Il en résulte une sorte d'acceptation intellectuelle du refoulé, avec persistance de l'essentiel quant au refoulement. » (Freud, 2006 : p. 2)

paragraphe cité par Benveniste, puis :

« Étant donné que c'est la tâche de la fonction intellectuelle de jugement d'affirmer [*bejahen*] ou de nier [*verneinen*] des contenus de pensée, les remarques précédentes nous ont conduit à l'origine psychologique de cette fonction. Nier [*verneinen*] quelque chose dans le jugement signifie en fait : voici quelque chose que je préférerais refouler. La condamnation est le substitut intellectuel du refoulement, son "non" en est une marque, un certificat d'origine, à peu près comme le "made in Germany". Au moyen du symbole de négation [*Verneinungssymbol*], le penser se libère des limitations du refoulement et s'enrichit de contenus dont il ne peut se passer pour son accomplissement. » (Freud, 2006 : p. 3).

---

<sup>363</sup> Voir Freud (2006) : p. 1-2.

Il examine ensuite la fonction de jugement (*Urteilsfunktion*), et s'il « ramène la polarité de l'affirmation et de la négation linguistiques au mécanisme biopsychique de l'admission en soi ou du rejet hors de soi, lié à l'appréciation du bon et du mauvais », c'est pour faire du symbole de la négation un instrument nécessaire de la constitution de la fonction intellectuelle du juger. Celui-ci confère en effet au moi une indépendance relative par rapport aux pulsions :

« L'étude du jugement nous ouvre peut-être pour la première fois la compréhension de la naissance d'une fonction intellectuelle à partir du jeu des motions pulsionnelles primaires. Le juger est l'évolution finalisée de l'intégration au moi ou de l'expulsion hors du moi, qui résultent à l'origine du principe de plaisir. Sa polarité semble correspondre au caractère d'opposition des deux groupes de pulsions que nous avons supposés. L'affirmation [*Bejahung*] – en tant que substitut de l'unification – fait partie de l'Éros, la dénégation [*Verneinung*] – conséquence de l'expulsion – de la pulsion de destruction. Le plaisir général de nier [*Verneinungslust*], le négativisme de plus d'un psychotique, est vraisemblablement à entendre comme indice du démêlement des pulsions par retrait des composantes libidinales. Mais l'accomplissement de la fonction de jugement n'est rendue possible que par le fait que la création du symbole de négation [*Verneinungssymbol*] a permis au penser un premier degré d'indépendance à l'égard des succès du refoulement, et par là aussi à l'égard de la contrainte du principe de plaisir. » (Freud, 2006 : p. 6).

L'argument de Benveniste est notablement différent : à cette assimilation génétique de la « polarité de l'affirmation et de la négation linguistiques » et du « mécanisme biopsychique de l'admission en soi ou du rejet hors de soi, lié à l'appréciation du bon et du mauvais », il oppose le fait que « l'animal aussi est capable de cette évaluation qui conduit à admettre en soi ou à rejeter hors de soi » et la caractéristique spécifique de la négation linguistique, qui renvoie à « la propriété fondamentale du langage, qui est d'impliquer que quelque chose correspond à ce qui est énoncé, quelque chose et non pas "rien" ». Il ne s'agit plus alors de la spécificité de l'articulation du moi au monde, mais d'une soumission de l'homme à la propriété du langage, langage qui apparaît ainsi, certes, comme un espace proprement humain, mais par ailleurs, et en tant que tel, comme une réalité première et dernière, dont le postulat vient en lieu et place de toute définition du langage, et, corrélativement, de toute collaboration possible de la linguistique et de la psychanalyse. Aussi, paradoxalement, le langage se trouve-t-il *in fine* défini comme « type de symbolisme », symbolisme dont il est par ailleurs l'archétype. On lit en effet ensuite et en conclusion du texte :

« Nous arrivons ici au problème essentiel dont toutes ces discussions et l'ensemble des procédés analytiques attestent l'instance : celui du symbolisme. Toute la psychanalyse est fondée sur une théorie du symbole. Or, le langage n'est que symbolisme. Mais les différences entre les deux symbolismes illustrent et résument toutes celles que nous indiquons successivement. Les analyses profondes que Freud a données du symbolisme de l'inconscient éclairent aussi les voies différentes par où se réalise le symbolisme du langage. En disant du langage qu'il est symbolique, on n'énonce encore que sa propriété la plus manifeste. Il faut ajouter que le langage se réalise nécessairement dans une langue, et alors une différence apparaît, qui définit pour l'homme le symbolisme linguistique : c'est qu'il est *appris*, il est coextensif à l'acquisition que l'homme fait du monde et de l'intelligence, avec lesquels il finit par s'unifier. Il s'ensuit que les principaux de ces symboles et leur syntaxe ne se séparent pas pour lui des choses et de l'expérience qu'il en prend ; il doit s'en rendre maître à mesure qu'il les découvre comme réalités. A celui qui embrasse dans leur diversité ces symboles actualisés dans les termes des langues, il

apparaît bientôt que la relation de ces symboles aux choses qu'ils semblent recouvrir se laisse seulement constater, non justifier. En regard de ce symbolisme qui se réalise en signes infiniment divers, combinés en systèmes de formes aussi nombreux et distincts qu'il y a de langues, le symbolisme de l'inconscient découvert par Freud offre des caractères absolument spécifiques et différents. Quelques-uns doivent être soulignés. D'abord, son universalité. Il semble, d'après les études faites sur les rêves ou les névroses, que les symboles qui les traduisent constituent un "vocabulaire" commun à tous les peuples sans acception de langue, du fait, évidemment, qu'ils ne sont ni appris ni reconnus comme tels de ceux qui les produisent. De plus, la relation entre ces symboles et ce qu'ils relatent peut se définir par la richesse des signifiants et l'unicité du signifié, ceci tenant à ce que le contenu est refoulé et ne se délivre que sous le couvert des images. En revanche, à la différence du signe linguistique, ces signifiants multiples et ce signifié unique sont constamment liés par un rapport de "motivation". On observera enfin que la "syntaxe" où s'enchaînent ces symboles inconscients n'obéit à aucune exigence logique, ou plutôt elle ne connaît qu'une dimension, celle de la succession qui, comme Freud l'a vu, signifie aussi bien causalité.

Nous sommes donc en présence d'un "langage" si particulier qu'il y a tout intérêt à le distinguer de ce que nous appelons ainsi. C'est en soulignant ces discordances qu'on peut mieux le situer dans le registre des expressions linguistiques. "Cette symbolique, dit Freud, n'est pas spéciale au rêve, on la retrouve dans toute l'imagerie inconsciente, dans toutes les représentations collectives, populaires notamment : dans le folklore, les mythes, les légendes, les dictons, les proverbes, les jeux de mots courants ; elle y est même plus complète que dans le rêve." C'est bien poser le niveau du phénomène. Dans l'aire où cette symbolique inconsciente se révèle, on pourrait dire qu'elle est à la fois infra- et supra-linguistique. Infra-linguistique, elle a sa source dans une région plus profonde que celle où l'éducation installe le mécanisme linguistique. Elle utilise des signes qui ne se décomposent pas et qui comportent de nombreuses variantes individuelles, susceptibles elles-mêmes de s'accroître par recours au domaine commun de la culture ou à l'expérience personnelle. Elle est supra-linguistique du fait qu'elle utilise des signes extrêmement condensés, qui, dans le langage organisé, correspondraient plutôt à de grandes unités du discours qu'à des unités minimales. Et entre ces signes s'établit une relation dynamique d'intentionnalité qui se ramène à une motivation constante (la "réalisation d'un désir refoulé") et qui emprunte les détours les plus singuliers.

Nous revenons ainsi au "discours". En suivant cette comparaison, on serait mis sur la voie de comparaisons fécondes entre la symbolique de l'inconscient et certains procédés typiques de la subjectivité manifestée dans le discours. On peut, au niveau du langage, préciser : il s'agit des procédés *stylistiques* du discours. Car c'est dans le style, plutôt que dans la langue, que nous verrions un terme de comparaison avec les propriétés que Freud a décelées comme signalétiques du "langage" onirique. On est frappé des analogies qui s'esquissent ici.

L'inconscient use d'une véritable "rhétorique" qui, comme le style, a ses "figures", et le vieux catalogue des tropes fournirait un inventaire approprié aux deux registres de l'expression. On y trouve de part et d'autre tous les procédés de substitution engendrés par le tabou : l'euphémisme, l'allusion, l'antiphrase, la prétérition, la litote. La nature du contenu fera apparaître toutes les variétés de la métaphore, car c'est d'une conversion métaphorique que les symboles de l'inconscient tirent leur sens et leur difficulté à la fois. Ils emploient aussi ce que la vieille rhétorique appelle la métonymie (contenant pour contenu) et la synecdoque (partie pour le tout), et si la "syntaxe" des enchaînements symboliques évoque un procédé de style entre tous, c'est l'ellipse. Bref, à mesure qu'on établira un inventaire des images symboliques dans le mythe, le rêve, etc., on verra probablement plus clair dans les structures dynamiques du style et dans leurs composantes affectives. Ce qu'il y a d'intentionnel dans la motivation gouverne obscurément la manière dont l'inventeur d'un style façonne la matière commune, et, à sa

manière, s'y délivre. Car ce qu'on appelle inconscient est responsable de la manière dont l'individu construit sa personne, de ce qu'il y affirme et de ce qu'il rejette ou ignore, ceci motivant cela. » (B.Rem. : p. 85-87).

Il n'est alors plus question de deux « langages » mais de deux « symbolismes », celui de l'inconscient et celui du langage, le premier étant un « “langage” si particulier qu'il y a tout intérêt à le distinguer de ce que nous appelons ainsi ». Il s'agit néanmoins de situer ce symbolisme de l'inconscient « dans le registre des expressions linguistiques », et l'examen benvenistien de la théorie freudienne conduit ainsi au face à face de deux objets : langage et inconscient, inarticulés, sinon par la perspective sémiotique que nous avons vue dans le deuxième chapitre de la première partie et qui les appréhende comme deux « symbolismes » et deux types d'expression linguistique, c'est-à-dire, paradoxalement, comme deux types d'un langage qui est par ailleurs considéré comme « le langage », cependant qu'inversement l'inconscient, dont la rhétorique est l'analogue du style, vaut par ailleurs – au moins partiellement – « étimologie » de ce dernier : « Ce qu'il y a d'intentionnel dans la motivation gouverne obscurément la manière dont l'inventeur d'un style façonne la matière commune, et, à sa manière, s'y délivre. Car ce qu'on appelle inconscient est responsable de la manière dont l'individu construit sa personne, de ce qu'il y affirme et de ce qu'il rejette ou ignore, ceci motivant cela. » On retrouve ici le paradoxe de la sémiotique (au sens non benvenistien du terme<sup>364</sup>) benvenistienne, que nous avons tenté de mettre en évidence dans le deuxième chapitre de la première partie et qui apparaît ici d'autant plus remarquable que le langage benvenistien a par ailleurs une vocation « étimologique ».

Comme nous l'avons posé ci-dessus, l'élaboration benvenistienne se singularise en effet par l'absence de partage d'objet et, corrélativement, par l'absence d'ordonnance « linguistique » du langage, qu'elle soit, comme chez Hjelmslev, explicite et formelle, involontaire, comme chez Martinet, ou réaliste, prenant la forme de la construction d'un objet total, comme nous venons de la voir à l'œuvre dans les textes de Jakobson. S'y substitue une construction du langage comme « étimologie », non seulement des langues, mais du langage lui-même, comme en témoigne, dans les « Remarques sur la fonction du langage dans la théorie freudienne », le refus de toute réflexion génétique, au profit d'une singularisation du langage comme espace proprement humain. L'« étimologie » benvenistienne du langage a cependant un double aspect, selon qu'il s'agit, d'une part, de signification (A) ou de communication (B), d'autre part, de structure ou de fonction, deux dualités tout à la fois indépendantes et remarquablement corrélatives.

### ***A. Langage et symbolisation***

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit en conclusion de « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958) :

« Il est de la nature du langage de prêter à deux illusions en sens opposé. Etant assimilable, consistant en un nombre toujours limité d'éléments, la langue donne

---

<sup>364</sup> Dans la suite de ce chapitre, le terme *sémiotique* sera toujours employé en ce sens, sauf indication contraire et sauf, naturellement, lorsque le terme sera opposé à *sémantique*.

l'impression de n'être qu'un des truchements possibles de la pensée, celle-ci, libre, autarcique, individuelle, employant la langue comme son instrument. En fait, essaie-t-on d'atteindre les cadres propres de la pensée, on ne ressaisit que les catégories de la langue. L'autre illusion est à l'inverse. Le fait que la langue est un ensemble ordonné, qu'elle révèle un plan, incite à chercher dans le système formel de la langue le décalque d'une "logique" qui serait inhérente à l'esprit, donc extérieure et antérieure à la langue. En fait, on ne construit ainsi que des naïvetés ou des tautologies.

Sans doute n'est-il pas fortuit que l'épistémologie moderne n'essaie pas de constituer une table des catégories. Il est plus fructueux de concevoir l'esprit comme virtualité que comme cadre, comme dynamisme que comme structure. C'est un fait que, soumise aux exigences des méthodes scientifiques, la pensée adopte partout les mêmes démarches en quelque langue qu'elle choisisse de décrire l'expérience. En ce sens, elle devient indépendante, non de la langue, mais des structures linguistiques particulières. La pensée chinoise peut bien avoir inventé des catégories aussi spécifiques que le *tao*, le *yin* et le *yang* : elle n'en est pas moins capable d'assimiler les concepts de la dialectique matérialiste ou de la mécanique quantique sans que la structure de la langue chinoise y fasse obstacle. Aucun type de langue ne peut par lui-même et à lui seul ni favoriser ni empêcher l'activité de l'esprit. L'essor de la pensée est lié bien plus étroitement aux capacités des hommes, aux conditions générales de la culture, à l'organisation de la société qu'à la nature particulière de la langue. Mais la possibilité de la pensée est liée à la faculté de langage, car la langue est une structure informée de signification, et penser, c'est manier les signes de la langue. » (B.Cat. : p. 73-74).

Comme nous l'avons vu alors, Benveniste oppose ici deux conceptions des rapports entre langue (ou langage) et pensée : celle qui fait de la langue un instrument de la pensée et celle qui voit dans la langue un décalque de la celle-ci. Il insiste quant à lui dans ce texte sur la détermination de la pensée par la structure du langage, conception nécessairement contradictoire si l'on veut « concevoir l'esprit comme virtualité [plutôt] que comme cadre, comme dynamisme [plutôt] que comme structure ». Il faut alors distinguer entre les langues, « structures linguistiques particulières » dont la pensée devient indépendante, et le langage, c'est-à-dire « la faculté de langage », à laquelle est en revanche liée « la possibilité de la pensée ». Cette distinction entre langage et langues vient en lieu et place de toute définition du langage. Benveniste le caractérise comme une « structure informée de signification », caractérisation à laquelle répond une définition de la pensée comme fait de langage. La pensée se trouve ainsi assimilée à la signification, mais de manière dès lors purement spéculative, dans la mesure où la caractérisation du langage n'implique rien d'autre que les notions de structure et de signification, autrement dit, comme nous l'avons vu, l'hypothèse structurale et le rapport son/sens. C'est là, en réalité, l'étiologie benvenistienne du langage. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit ainsi dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » (1962) :

« Ce n'est pas seulement la *forme* linguistique qui relève de cette analyse [celle de la linguistique moderne] ; il faut considérer parallèlement la *fonction* du langage.

Le langage *re-produit* la réalité. Cela est à entendre de la manière la plus littérale : la réalité est produite à nouveau par le truchement du langage. Celui qui parle fait naître par son discours l'événement et son expérience de l'événement. Celui qui l'entend saisit d'abord le discours et à travers ce discours, l'événement reproduit. Ainsi la situation inhérente à l'exercice du langage qui est celle de l'échange et du dialogue, confère à l'acte de discours une fonction double : pour le locuteur, il représente la réalité ; pour

l'auditeur, il recrée cette réalité. Cela fait du langage l'instrument même de la communication intersubjective.

Ici surgissent aussitôt de graves problèmes que nous laisserons aux philosophes, notamment celui de l'adéquation de l'esprit à la "réalité". Le linguiste pour sa part estime qu'il ne pourrait exister de pensée sans langage, et que par suite la connaissance du monde se trouve déterminée par l'expression qu'elle reçoit. Le langage reproduit le monde, mais en le soumettant à son organisation propre. Il est *logos*, discours et raison ensemble, comme l'ont vu les Grecs. Il est cela du fait même qu'il est langage articulé, consistant en un arrangement organique de parties, en une classification formelle des objets et des procès. Le contenu à transmettre (ou, si l'on veut, la "pensée") est ainsi décomposé selon un schéma linguistique. La "forme" de la pensée est configurée par la structure de la langue. » (B.Dév. : p. 24-25).

Comme nous l'avons souligné alors, on retrouve dans ce passage la thèse de « Catégories de pensée et catégories de langue », selon laquelle la langue est organisation de la pensée. A nouveau, il s'agit là de structure d'une part – si le langage organise le monde en le reproduisant, c'est « du fait même qu'il est langage articulé, consistant en un arrangement organique de parties, en une classification formelle des objets et des procès » –, de rapport son/sens d'autre part : le langage reproduit la réalité, et il est en cela « expression », cependant que la pensée est « contenu à transmettre ». Structure et expression apparaissent ainsi comme des propriétés du langage, qui rendent raison de son rôle par rapport à la pensée, ainsi que de sa fonction, de sorte que l'« étimologie » benvenistienne se réduit à l'énumération des propriétés du langage et la construction du langage à une position spéculative ou, effectivement, « philosophique ». La fonction du langage (ici de « l'acte de discours », mais également ensuite du « langage », nous y reviendrons) est par ailleurs « double », dans la mesure où s'ajoute « la situation inhérente à l'exercice du langage qui est celle de l'échange et du dialogue » et qui « fait du langage l'instrument même de la communication intersubjective ». Benveniste insiste sur cette « fonction médiatrice » du langage. Il poursuit en effet :

« Et la langue à son tour révèle dans le système de ses catégories sa fonction médiatrice. Chaque locuteur ne peut se poser comme sujet qu'en impliquant l'autre, le partenaire qui, doté de la même langue, a en partage le même répertoire de formes, la même syntaxe d'énonciation et la même manière d'organiser le contenu. A partir de la fonction linguistique, et en vertu de la polarité *je : tu*, individu et société ne sont plus termes contradictoires, mais termes complémentaires.

C'est en effet dans et par la langue qu'individu et société se déterminent mutuellement. L'homme a toujours senti – et les poètes ont souvent chanté – le pouvoir fondateur du langage, qui instaure une réalité imaginaire, anime les choses inertes, fait voir ce qui n'est pas encore, ramène ici ce qui a disparu. C'est pourquoi tant de mythologies, ayant à expliquer qu'à l'aube des temps quelque chose ait pu naître de rien, ont posé comme principe créateur du monde cette essence immatérielle et souveraine, la Parole. Il n'est pas en effet de pouvoir plus haut, et tous les pouvoirs de l'homme, sans exception, qu'on veuille bien y songer, découlent de celui-là. La société n'est possible que par la langue ; et par la langue aussi l'individu. L'éveil de la conscience chez l'enfant coïncide toujours avec l'apprentissage du langage, qui l'introduit peu à peu comme individu dans la société. » (B.Dév. : p. 25-26).

Comme la fonction de reproduction de la réalité, cette fonction est dans le même temps une propriété du langage, dont témoigne son système de catégories. Le caractère purement descriptif de la perspective benvenistienne apparaît très nettement dans ce passage, où Benveniste parle de « fonction médiatrice » du langage et de nécessaire corrélation entre le soi et l'autre – « Chaque locuteur ne peut se poser comme sujet qu'en impliquant l'autre, le partenaire » –, mais se contente ainsi de constater – de décrire comme propriété du langage – la communauté de langue qui lie les locuteurs, sans expliquer comment il se fait que les locuteurs « a[ient] en partage le même répertoire de formes, la même syntaxe d'énonciation et la même manière d'organiser le contenu ». Il insiste en revanche sur ce pouvoir du langage d'unifier individu et société, autrement dit sur le langage comme « étiologie », mais étiologie objectale fondée sur le postulat d'une réalité première et dernière : « A partir de la fonction linguistique, et en vertu de la polarité *je : tu*, individu et société ne sont plus termes contradictoires, mais termes complémentaires. » « C'est en effet dans et par la langue qu'individu et société se déterminent mutuellement. » Aussi bien, d'ailleurs, le langage ne se contente-t-il pas d'unifier individu et société, mais est la source commune de l'individu et de la société : « La société n'est possible que par la langue ; et par la langue aussi l'individu. », individu et société dont l'articulation est à nouveau purement descriptive : « L'éveil de la conscience chez l'enfant coïncide toujours avec l'apprentissage du langage, qui l'introduit peu à peu comme individu dans la société. » A cet égard, la comparaison avec la « Parole » des mythologies religieuses est tout à fait notable. Il s'agit bien, en effet du « pouvoir fondateur du langage », « principe créateur du monde », « essence immatérielle et souveraine » dont « découlent » « tous les pouvoirs de l'homme, sans exception », langage qui apparaît ainsi comme une entité dispensatrice, au lieu d'un phénomène humain à définir comme tel. Benveniste pose cependant la question :

« Mais quelle est donc la source de ce pouvoir mystérieux qui réside dans la langue ? Pourquoi l'individu et la société sont-ils, ensemble et de la même nécessité, *fondés* dans la langue ? » (B.Dév. : p. 26).

Comme, *mutatis mutandis*, chez Jakobson, le langage apparaît alors comme le produit d'une faculté de l'homme :

« Parce que le langage représente la forme la plus haute d'une faculté qui est inhérente à la condition humaine, la faculté de *symboliser*.

Entendons par là, très largement, la faculté de *représenter* le réel par un "signe" et de comprendre le "signe" comme représentant le réel, donc d'établir un rapport de "signification" entre quelque chose et quelque chose d'autre. » (B.Dév. : p. 26).

On a là cependant, comme nous allons le voir dans ce qui suit, une sorte de double du langage, dont l'existence nous reconduit au point d'achoppement de la sémiotique benvenistienne. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Benveniste poursuit :

« Considérons-la d'abord sous sa forme la plus générale et hors du langage. Employer un symbole est cette capacité de retenir d'un objet sa structure caractéristique et de l'identifier dans des ensembles différents. C'est cela qui est propre à l'homme et qui fait de l'homme un être rationnel. La faculté symbolisante permet en effet la formation du

concept comme distinct de l'objet concret, qui n'en est qu'un exemplaire. Là est le fondement de l'abstraction en même temps que le principe de l'imagination créatrice. Or cette capacité représentative d'essence symbolique qui est à la base des fonctions conceptuelles n'apparaît que chez l'homme. Elle s'éveille très tôt chez l'enfant, avant le langage, à l'aube de sa vie consciente. Mais elle fait défaut chez l'animal. » (B.Dév. : p. 26).

La « faculté symbolisante » est donc une faculté propre à l'homme, et qui renvoie, au-delà du langage, à la conceptualisation. Elle vaut ainsi, en lieu et place du langage, « étologie » de la pensée. Le fait notable, cependant, est que cette faculté symbolisante renvoie à un type de signe et apparaît en tant que telle modelée sur le langage. On lit en effet ensuite :

« Faisons toutefois une exception glorieuse en faveur des abeilles. D'après les observations mémorables de K. von Frisch, quand une abeille éclaireuse a découvert au cours de son vol solitaire une source de nourriture, elle retourne à la ruche annoncer sa trouvaille en dansant sur les alvéoles une danse particulière, frétillante, et en décrivant certaines figures qu'on a pu analyser ; elle indique ainsi aux autres abeilles qui trottent derrière elle la distance et la direction où se trouve la nourriture. Celles-ci s'envolent alors et vont sans erreur au but qui est parfois fort éloigné de la ruche. Observation de la plus haute portée, qui semble suggérer que les abeilles communiquent entre elles par un symbolisme particulier et se transmettent de véritables messages. Devons-nous mettre ce système de communication en rapport avec le fonctionnement si remarquable de la ruche ? La vie des insectes sociaux suppose-t-elle un certain niveau des relations symboliques ? C'est déjà beaucoup de pouvoir seulement poser la question. Nous demeurons, hésitants et fascinés, au bord d'un immense problème : l'homme pourra-t-il pour la première fois, surmontant la barrière biologique, jeter un regard à l'intérieur d'une société animale et découvrir le principe qui l'organise ?

Cette réserve faite, on peut montrer plus précisément où est la différence qui sépare l'homme de l'animal. Prenons d'abord grand soin de distinguer deux notions qui sont bien souvent confondues quand on parle du "langage animal" : le signal et le symbole.

Un signal est un fait physique relié à un autre fait physique par un rapport naturel ou conventionnel : éclair annonçant l'orage ; cloche annonçant le repas ; cri annonçant le danger. L'animal perçoit le signal et il est capable d'y réagir adéquatement. On peut le dresser à identifier des signaux variés, c'est-à-dire à relier deux sensations par la relation de signal. Les fameux réflexes conditionnés de Pavlov le montrent bien. L'homme aussi, en tant qu'animal, réagit à un signal. Mais il utilise en outre le *symbole* qui est *institué* par l'homme ; il faut apprendre le sens du symbole, il faut être capable de l'interpréter dans sa fonction signifiante et non plus seulement de le percevoir comme impression sensorielle, car le symbole n'a pas de relation naturelle avec ce qu'il symbolise. L'homme invente et comprend des symboles ; l'animal, non. Toute découle de là. La méconnaissance de cette distinction entraîne toutes sortes de confusions ou de faux problèmes. On dit souvent que l'animal dressé comprend la parole humaine. En réalité l'animal obéit à la parole parce qu'il a été dressé à la reconnaître comme signal ; mais il ne saura jamais l'interpréter comme symbole. Pour la même raison, l'animal *exprime* ses émotions, il ne peut les *dénommer*. On ne saurait trouver au langage un commencement ou une approximation dans les moyens d'expression employés chez les animaux. Entre la fonction sensori-motrice et la fonction représentative, il y a un seuil que l'humanité seule a franchi. » (B.Dév. : p. 26-27).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, la position de Benveniste était relativement différente dans « Communication animale et langage humain » (1952), où il s'attachait au contraire à mettre en évidence tout ce qui sépare le langage des



abeilles de celui des hommes<sup>365</sup>. Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre position, il s'agit cependant toujours de caractériser un type de signe, définitoire du langage et avec lui de la faculté symbolisante qui constitue l'« étiologie » de ce dernier. A la différence de Jakobson, et surtout de Martinet, Benveniste distingue nettement entre le symbolisme humain et la signalétique animale, entre un signe et une association de Pavlov. Comme nous l'avons déjà souligné dans le deuxième chapitre de la première partie, la perspective demeure néanmoins descriptive : Benveniste ne définit pas le langage – c'est en revanche l'objet de la sémiologie saussurienne – mais le décrit comme type de signe. C'est pourquoi, en lieu et place de cette étiologie, il en assigne les propriétés à une réalité première et dernière, le langage, et ici la faculté symbolisante. C'est pourquoi, par ailleurs, cette faculté symbolisante vient doubler le langage, en même temps qu'elle en constitue l'« étiologie ». Ce doublage apparaît de manière très nette dans la suite du développement. Benveniste ajoute en effet :

« Car l'homme n'a pas été créé deux fois, une fois sans langage, et une fois avec le langage. L'émergence de Homo dans la série animale peut avoir été favorisée par sa structure corporelle ou son organisation nerveuse ; elle est due avant tout à sa faculté de représentation symbolique, source commune de la pensée, du langage et de la société. » (B.Dév. : p. 27).

On notera, ici, deux choses. En premier lieu, la perspective benvenistienne apparaît clairement idéaliste. Il faut de fait noter – outre l'emploi du verbe *créer*, dont on a vu ci-dessus un arrière-plan significatif – que l'adoption d'une perspective darwinienne – Benveniste parle d'un seuil franchi par l'humanité et de « [l']émergence de Homo dans la série animale » – ne va pas jusqu'à celle d'une perspective matérialiste : on se demande en effet d'où provient cette « faculté de représentation symbolique » qui caractérise Homo si elle n'est pas liée à « son organisation nerveuse ». On retrouve ici le refus de la question de l'origine que nous avons noté plus haut dans les « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne ». Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lisait de même dans « De la subjectivité dans le langage » (1958) :

« Si le langage est, comme on dit, instrument de communication, à quoi doit-il cette propriété ? La question peut surprendre, comme tout ce qui a l'air de mettre en question l'évidence, mais il est parfois utile de demander à l'évidence de se justifier. Deux raisons viennent alors successivement à l'esprit. L'une serait que le langage se trouve *en fait* ainsi employé, sans doute parce que les hommes n'ont pas trouvé de moyen meilleur ni même d'aussi efficace pour communiquer. Cela revient à constater ce qu'on voudrait comprendre. On pourrait aussi penser à répondre que le langage présente telles

---

<sup>365</sup> La société apparaissait alors inversement comme une condition du langage. Il faut en effet rappeler ici la conclusion du texte : « Il reste néanmoins significatif que ce code, la seule forme de "langage" qu'on ait pu jusqu'ici découvrir chez les animaux, soit propre à des insectes vivant en société. C'est aussi la société qui est la condition du langage. Ce n'est pas le moindre intérêt des découvertes de K. von Frisch, outre les révélations qu'elles nous apportent sur le monde des insectes, que d'éclairer indirectement les conditions du langage humain et du symbolisme qu'il suppose. Il se peut que le progrès des recherches nous fasse pénétrer plus avant dans la compréhension des ressorts et des modalités de ce mode de communication, mais d'avoir établi qu'il existe et quel il est et comment il fonctionne, signifie déjà que nous verrons mieux où commence le langage et comment l'homme se délimite. » (B.Com. : p. 62), à la lecture de laquelle nous avons déjà souligné alors le caractère descriptif des affirmations benvenistiennes.

dispositions qui le rendent apte à servir d'instrument ; il se prête à transmettre ce que je lui confie, un ordre, une question, une annonce, et provoque chez l'interlocuteur un comportement chaque fois adéquat. Développant cette idée sous un aspect plus technique, on ajouterait que le comportement du langage admet une description behavioriste, en termes de stimulus et de réponse, d'où l'on conclut au caractère médiat et instrumental du langage. Mais est-ce bien du langage que l'on parle ici ? Ne le confond-on pas avec le discours ? Si nous posons que le discours est le langage mis en action, et nécessairement entre partenaires, nous faisons apparaître, sous la confusion, une pétition de principe, puisque la nature de cet "instrument" est expliquée par sa situation comme "instrument". Quant au rôle de transmission que remplit le langage, il ne faut pas manquer d'observer d'une part que ce rôle peut être dévolu à des moyens non linguistiques, gestes, mimique, et d'autre part, que nous nous laissons abuser, en parlant ici d'un "instrument", par certains procès de transmission qui, dans les sociétés humaines, sont, sans exception, postérieurs au langage et qui en imitent le fonctionnement. Tous les systèmes de signaux, rudimentaires ou complexes, se trouvent dans ce cas.

En réalité la comparaison du langage avec un instrument, et il faut bien que ce soit avec un instrument matériel pour que la comparaison soit simplement intelligible, doit nous remplir de méfiance, comme toute notion simpliste au sujet du langage. Parler d'instrument, c'est mettre en opposition l'homme et la nature. La pioche, la flèche, la roue ne sont pas dans la nature. Ce sont des fabrications. Le langage est dans la nature de l'homme, qui ne l'a pas fabriqué. Nous sommes toujours enclins à cette imagination naïve d'une période originelle où un homme complet se découvrirait un semblable, également complet, et entre eux, peu à peu, le langage s'élaborerait. C'est là pure fiction. Nous n'atteignons jamais l'homme séparé du langage et nous ne le voyons jamais l'inventant. Nous n'atteignons jamais l'homme réduit à lui-même et s'ingéniant à concevoir l'existence de l'autre. C'est un homme parlant que nous trouvons dans le monde, un homme parlant à un autre homme, et le langage enseigne la définition même de l'homme.

Tous les caractères du langage, sa nature immatérielle, son fonctionnement symbolique, son agencement articulé, le fait qu'il a un *contenu*, suffisent déjà à rendre suspecte cette assimilation à un instrument, qui tend à dissocier de l'homme la propriété du langage. Assurément, dans la pratique quotidienne, le va-et-vient de la parole suggère un échange, donc une "chose" que nous échangerions, elle semble donc assumer une fonction instrumentale ou véhiculaire que nous sommes prompts à hypostasier en un "objet". Mais, encore une fois, ce rôle revient à la parole. » (B.Subj. : p. 258-259).

Nous avons déjà souligné alors la facticité d'une telle interrogation de la définition traditionnelle de la langue comme instrument de communication. Le fait remarquable, pour ce qui nous concerne ici, est l'argumentation qui consiste, une fois la fonction instrumentale assignée à la parole ou au discours, à opposer la notion d'instrument, qui « me[t] en opposition l'homme et la nature », à celle d'un langage constitutif de la nature de l'homme : « Le langage est dans la nature de l'homme, qui ne l'a pas fabriqué. [...] Nous n'atteignons jamais l'homme séparé du langage et nous ne le voyons jamais l'inventant. Nous n'atteignons jamais l'homme réduit à lui-même et s'ingéniant à concevoir l'existence de l'autre. C'est un homme parlant que nous trouvons dans le monde, un homme parlant à un autre homme, et le langage enseigne la définition même de l'homme. » Il apparaît ainsi de manière très nette que le langage n'est pas redéfini mais idéalisé, valorisé et constitué en réalité première et dernière, « étologie » en lieu et place de toute définition du langage. Selon une démarche que nous étudierons en détail dans la section suivante, la fonction instrumentale, non réellement remise en cause, est assignée à la parole, elle-même caractérisée comme un mode de langage – « le

langage mis en action » –, et le langage défini par ses propriétés – « sa nature immatérielle, son fonctionnement symbolique, son agencement articulé, le fait qu'il a un *contenu* » – qui, comme nous le verrons alors, permettront de rendre compte de la parole et de sa fonction instrumentale. On notera en second lieu dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » que si le langage apparaissait plus haut comme la condition de la pensée et la source de l'individu et de la société, c'est ici la « faculté de représentation symbolique » qui est la « source commune de la pensée, du langage et de la société ». L'enchaînement des arguments témoigne cependant d'une quasi-équivalence entre le langage et cette faculté de représentation symbolique : à la proposition « Entre la fonction sensori-motrice et la fonction représentative, il y a un seuil que l'humanité seule a franchi. » répond aussitôt cette autre : « Car l'homme n'a pas été créé deux fois, une fois sans langage, et une fois avec le langage. », elle-même suivie de cette dernière : « L'émergence de Homo dans la série animale peut avoir été favorisée par sa structure corporelle ou son organisation nerveuse ; elle est due avant tout à sa faculté de représentation symbolique, source commune de la pensée, du langage et de la société. » Aussi lit-on ensuite :

« Cette capacité symbolique est à la base des fonctions conceptuelles. La pensée n'est rien d'autre que ce pouvoir de construire des représentations des choses et d'opérer sur ces représentations. Elle est par essence symbolique. La transformation symbolique des éléments de la réalité ou de l'expérience en *concepts* est le processus par lequel s'accomplit le pouvoir rationalisant de l'esprit. La pensée n'est pas un simple reflet du monde ; elle catégorise la réalité, et en cette fonction organisatrice elle est si étroitement associée au langage qu'on peut être tenté d'identifier pensée et langage à ce point de vue. » (B.Dév. : p. 27-28).

Réapparaît dans ce passage une position proche de celle de « Catégories de pensée et catégories de langue » et du début de la deuxième partie de « Coup d'œil sur le développement de la linguistique », dont elle ne diffère que par sa prise en compte de la caractérisation du langage comme réalisation de la faculté symbolique, à l'égard de laquelle cette faculté se substitue au langage comme « étiologie » de la pensée. Dans ce cadre, l'association du langage et de la pensée est nécessairement une proposition psychologique ou philosophique, au lieu de linguistique<sup>366</sup>, comme l'est la définition saussurienne de la langue comme articulation de la pensée dans la matière phonique. La proposition linguistique se réduit quant à elle à une définition structurale. On lit ainsi ensuite :

« En effet la faculté symbolique chez l'homme atteint sa réalisation suprême dans le langage, qui est l'expression symbolique par excellence ; tous les autres systèmes de communications, graphiques, gestuels, visuels, etc. en sont dérivés et le supposent. Mais le langage est un système symbolique particulier, organisé sur deux plans. D'une part il

---

<sup>366</sup> Benveniste se réfère d'ailleurs à Delacroix : « “La pensée symbolique est la pensée tout court. Le jugement crée les symboles. Toute pensée est symbolique. Toute pensée construit des signes en même temps que des choses. La pensée, en se faisant, aboutit inévitablement au symbole, puisque sa formulation est d'emblée symbolique, puisque les images sous lesquelles elle constitue les groupes de choses en sont les symboles, puisqu'elle opère toujours sur des symboles, les choses sur lesquelles elle opère, alors même qu'elle a l'air d'opérer directement sur les choses, n'étant au fond que des symboles. Et ces symboles, elle les ordonne dans un monde de symboles, dans un système de signes, selon des rapports et des lois.” H. Delacroix, *Le Langage et la pensée*, p. 602. » (B.Dév. : p. 28, note 1).

est un fait physique : il emprunte le truchement de l'appareil vocal pour se produire, de l'appareil auditif pour être perçu. Sous cet aspect matériel il se prête à l'observation, à la description et à l'enregistrement. D'autre part il est structure immatérielle, communication de signifiés, remplaçant les événements ou les expériences par leur "évocation". Tel est le langage, une entité à double face. C'est pourquoi le symbole linguistique est médiatisant. Il organise la pensée et il se réalise en une forme spécifique, il rend l'expérience intérieure d'un sujet accessible à un autre dans une expression articulée et représentative, et non par un signal tel qu'un cri modulé ; il se réalise dans une langue déterminée, propre à une société distincte, non dans une émission vocale commune à l'espèce entière.

Le langage offre le modèle d'une structure relationnelle, au sens le plus littéral et le plus compréhensif en même temps. Il met en relation dans le discours des mots et des concepts, et il produit ainsi, en représentation d'objets et de situations, des *signes*, distincts de leurs référents matériels. Il institue ces transferts analogiques de dénominations que nous appelons métaphores, facteur si puissant de l'enrichissement conceptuel. Il enchaîne les propositions dans le raisonnement et devient l'outil de la pensée discursive. » (B.Dév. : p. 28-29).

Benveniste affirme ici en premier lieu que « la faculté symbolique chez l'homme atteint sa réalisation suprême dans le langage, qui est l'expression symbolique par excellence », où se dessine une inhérence du langage et de la symbolisation que nous retrouverons dans les textes postérieurs à propos de la signification, mais dont il faut à nouveau souligner qu'elle se substitue comme constat à une définition du langage. Ce dernier est dès lors défini comme « expression symbolique », c'est-à-dire rapporté à une faculté – son « étologie » –, mais également, comme il apparaît ensuite, caractérisé comme type de signe. C'est pourquoi, si l'explication structurale du rôle joué par le langage à l'égard de la pensée – la caractérisation du langage comme « système symbolique particulier, organisé sur deux plans », qui rend compte de son caractère « médiatisant » et de « structure relationnelle » – vient s'ajouter à l'« étologie » de ce dernier, cette dualité structure/« étologie », liée au doublage du langage par la faculté symbolique, nous reconduit en réalité au paradoxe constitutif de la sémiotique benvenistienne. On notera dans ce passage la construction du langage comme entité génératrice, lisible notamment dans le dernier paragraphe avec l'accumulation de verbes dont le sujet est « il », reprenant « le langage », à l'égard de laquelle ce dernier apparaît comme un double de la fonction symbolique sur la mention de laquelle se clôt cependant le développement :

« Qu'un pareil système de symboles existe nous dévoile une des données essentielles, la plus profonde peut-être, de la condition humaine : c'est qu'il n'y a pas de relation naturelle, immédiate et directe entre l'homme et le monde, ni entre l'homme et l'homme. Il y faut un intermédiaire, cet appareil symbolique, qui a rendu possibles la pensée et le langage. Hors de la sphère biologique, la capacité symbolique est la capacité la plus spécifique de l'être humain. » (B.Dév. : p. 29)

après ce paragraphe où, significativement, un fait dont Martinet, par exemple, donne l'étologie, se trouve appréhendé par Benveniste en termes de « pouvoir » du langage :

« Enfin le langage est le symbolisme le plus économique. A la différence d'autres systèmes représentatifs, il ne demande aucun effort musculaire, il n'entraîne pas de déplacement corporel, il n'impose pas de manipulation laborieuse. Imaginons ce que

serait la tâche de représenter aux yeux une “création du monde” s’il était possible de la figurer en images peintes, sculptées ou autres au prix d’un labeur insensé ; puis, voyons ce que devient la même histoire quand elle se réalise dans le récit, suite de petits bruits vocaux qui s’évanouissent sitôt émis, sitôt perçus, mais toute l’âme s’en exalte, et les générations les répètent, et chaque fois que la parole déploie l’événement, chaque fois le monde recommence. Aucun pouvoir n’égale jamais celui-là, qui fait tant avec si peu. » (B.Dév. : p. 29).

On retrouve en outre dans ce qui suit la perspective sémiotique, avec la contradiction que nous avons tenté de faire apparaître lors de notre analyse de la sémiotique benvenistienne. Benveniste poursuit en effet :

« Il ne reste plus qu’à tirer la conséquence de ces réflexions. En posant l’homme dans sa relation avec la nature ou dans sa relation avec l’homme, par le truchement du langage, nous posons la société. Cela n’est pas coïncidence historique, mais enchaînement nécessaire. Car le langage se réalise toujours dans une *langue*, dans une structure linguistique définie et particulière, inséparable d’une société définie et particulière. Langue et société ne se conçoivent pas l’une sans l’autre. L’une et l’autre sont *données*. Mais aussi l’une et l’autre sont *appries* par l’être humain, qui n’en possède pas la connaissance innée. L’enfant naît et se développe dans la société des hommes. Ce sont des humains adultes, ses parents, qui lui inculquent l’usage de la parole. L’acquisition du langage est une expérience qui va de pair chez l’enfant avec la formation du symbole et la construction de l’objet. Il apprend les choses par leur nom ; il découvre que tout a un nom et que d’apprendre les noms lui donne la disposition des choses. Mais il découvre aussi qu’il a lui-même un nom et que par là il communique avec son entourage. Ainsi s’éveille en lui la conscience du milieu social où il baigne et qui façonnera peu à peu son esprit par l’intermédiaire du langage.

A mesure qu’il devient capable d’opérations intellectuelles plus complexes, il est intégré à la *culture* qui l’environne. J’appelle culture le *milieu humain*, tout ce qui, par-delà l’accomplissement des fonctions biologiques, donne à la vie et à l’activité humaines forme, sens et contenu. La culture est inhérente à la société des hommes, quel que soit le niveau de civilisation. Elle consiste en une foule de notions et de prescriptions, aussi en des *interdits* spécifiques ; ce qu’une culture interdit la caractérise au moins autant que ce qu’elle prescrit. Le monde animal ne connaît pas de prohibition. Or ce phénomène humain, la culture, est un phénomène entièrement symbolique. La culture se définit comme un ensemble très complexe de représentations, organisées par un code de relations et de valeurs : traditions, religions, lois, politique, éthique, arts, tout cela dont l’homme, où qu’il naisse, sera imprégné dans sa conscience la plus profonde et qui dirigera son comportement dans toutes les formes de son activité, qu’est-ce donc sinon un univers de symboles intégrés en une structure spécifique et que le langage manifeste et transmet ? Par la langue, l’homme assimile la culture, la perpétue ou la transforme. Or comme chaque langue, chaque culture met en œuvre un appareil spécifique de symboles en lequel s’identifie chaque société. La diversité des langues, la diversité des cultures, leurs changements, font apparaître la nature conventionnelle du symbolisme qui les articule. C’est en définitive le symbole qui noue ce lien vivant entre l’homme, la langue et la culture. » (B.Dév. : p. 29-30).

Il affirme à nouveau dans ce passage l’existence d’un lien intrinsèque unissant langage et société. Comme dans le développement relatif au langage comme « structure relationnelle » que nous venons de voir – où, comme nous l’avons souligné dans le deuxième chapitre de la première partie, le caractère social de la langue se réduit à la dimension du *sui generis* : « [...] il [le symbole linguistique] se réalise dans une langue déterminée, propre à une société

distincte, non dans une émission vocale commune à l'espèce entière » –, ce lien est cependant purement constatatif : au lieu de définir le langage comme fait social, Benveniste constate qu'il « se réalise toujours dans une *langue*, dans une structure linguistique définie et particulière, inséparable d'une société définie et particulière », affirmation qui nous reconduit à la distinction entre signal et symbole du développement relatif au langage comme « structure relationnelle » ainsi qu'à l'opposition des « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » entre symbolisme du langage et symbolisme de l'inconscient, autrement dit à la perspective sémiotique. Benveniste insiste d'ailleurs ensuite, moins sur l'interdépendance de la langue et de la société, que sur leur homologie : « Langue et société ne se conçoivent pas l'une sans l'autre. L'une et l'autre sont *données*. Mais aussi l'une et l'autre sont *appries* par l'être humain, qui n'en possède pas la connaissance innée. » En outre, tandis qu'il met alors en exergue, comme plus haut, le rôle du langage dans la constitution de l'individu et de son être social, ainsi que le caractère langagier de l'univers humain, Benveniste insiste avant tout ce faisant sur le caractère *sui generis* de la culture et de la conceptualisation humaines, autrement dit sur leur caractère de « langage » ou de systèmes sémiotiques comparables, en tant que tels, au langage, réduit quant à lui au rôle d'instrument et de véhicule. Le passage se clôt ainsi sur la caractérisation de la culture comme un « univers de symboles intégrés en une structure spécifique », articulé par un symbolisme conventionnel, et sur la réaffirmation du caractère constituant de la fonction symbolique, qui nous reconduit au doublage du langage par la faculté symbolique : « C'est en définitive le symbole qui noue ce lien vivant entre l'homme, la langue et la culture. » On lira de même ensuite dans « Structuralisme et linguistique » (1968) :

« Nous avons à élaborer peu à peu tout un corps de définitions dans cet immense domaine, lequel ne comprend pas seulement la langue. Et cela m'amène à la culture. La culture est aussi un système distinguant ce qui a un sens, et ce qui n'en a pas. Les différences entre les cultures se ramènent à cela. Je prends un exemple qui n'est pas linguistique : pour nous la couleur blanche est une couleur de lumière, de gaieté, de jeunesse. En Chine, c'est la couleur du deuil. Voilà un exemple d'interprétation de sens au sein de la culture ; une articulation entre une certaine couleur et un certain comportement et, finalement, une valeur inhérente à la vie sociale. Tout cela s'intègre dans un réseau de différences : le blanc, le noir ne valent pas dans la culture occidentale comme dans la culture extrême-orientale. Tout ce qui est du domaine de la culture relève au fond de valeurs, de systèmes de valeurs. D'articulation entre les valeurs. Eh bien ! ces valeurs sont celles qui s'impriment dans la langue. Seulement c'est un travail très difficile de les mettre au jour, parce que la langue charrie toute espèce de données héritées ; la langue ne se transforme pas automatiquement à mesure que la culture se transforme. Et c'est justement ce qui fait souvent l'éventail sémantique. Considérez le mot *homme* (je prends le premier exemple qui me vient à l'esprit). Vous avez d'une part l'emploi du terme comme désignation ; d'autre part les liaisons dont ce mot *homme* est susceptible, qui sont très nombreuses. Par exemple, “l'honnête homme”, conception qui date, qui remonte à une certaine phase du vocabulaire, à un aspect de la culture française classique. En même temps, une locution comme “je suis votre homme” se réfère à l'âge féodal. Vous voyez là une stratification de culture qui laisse sa trace dans les différents emplois possibles. Ceux-ci sont tous compris aujourd'hui dans la définition du mot, parce qu'ils sont encore susceptibles d'être employés dans leur véritable sens à la même date. Nous voyons ici la contrepartie d'une définition cumulative des cultures. Dans notre culture

d'aujourd'hui s'intègre toute l'épaisseur d'autres cultures. C'est en cela que la langue peut être révélatrice de la culture. » (B.SL : p. 22-23)

où la culture est à nouveau caractérisée comme un système sémiotique, par rapport auquel la langue apparaît comme un véhicule. On retrouve d'ailleurs dans ce texte le refus d'étiologie que nous avons tenté de mettre en évidence dans ce qui précède. Suit en effet l'échange suivant :

« P. D. – *Il y a une notion très importante que vous avez soulignée disant que l'homme ne naissait pas dans la nature, mais dans la culture. Je crois qu'une des ruptures entre la linguistique telle que vous la pratiquez et disons ses origines au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est que les premiers linguistes avaient l'idée que la langue partait de la nature, essayaient de trouver des processus naturels d'invention de la langue chez l'homme.*

E. B. – Oui, il y a eu, tout à fait au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier dans la première phase de découvertes que permettait la grammaire comparée, cette idée qu'on remontait aux origines de l'esprit humain, qu'on saisissait la naissance de la faculté de langage. On se demandait alors si c'était le verbe qui était né le premier, ou si c'était le nom. On se posait des questions de genèse absolue. Aujourd'hui on s'aperçoit qu'un tel problème n'a aucune réalité scientifique. Ce que la grammaire comparée, même la plus raffinée, celle qui bénéficie des circonstances historiques les plus favorables comme la grammaire comparée des langues indo-européennes, plutôt que celles des langues sémitiques qui sont pourtant attestées aussi à date très ancienne, ce que cette reconstruction nous livre, c'est l'étendue de quelques millénaires. C'est-à-dire, une très petite fraction de l'histoire linguistique de l'humanité. Les hommes qui, vers le XV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, décoraient les cavernes de Lascaux, étaient des gens qui parlaient. C'est évident. Il n'y a pas d'existence commune sans langue. Il est par conséquent impossible de dater les origines du langage, non plus que les origines de la société. Mais nous ne saurons jamais comment ils parlaient. Nous sommes certains que nous n'atteignons rien de très élémentaire par la reconstruction la plus hardie. L'idée que l'étude linguistique révélerait le langage en tant que produit de la nature ne peut plus être soutenue aujourd'hui. Nous voyons toujours le langage au sein d'une société, au sein d'une culture. Et si j'ai dit que l'homme ne naît pas dans la nature, mais dans la culture, c'est que tout enfant et à toutes les époques, dans la préhistoire la plus reculée comme aujourd'hui, apprend nécessairement avec la langue les rudiments d'une culture. Aucune langue n'est séparable d'une fonction culturelle. Il n'y a pas d'appareil d'expression tel que l'on puisse imaginer qu'un être humain soit capable de l'inventer tout seul. Les histoires de langage inventé, spontané, hors de l'apprentissage humain sont des fables. Le langage a toujours été inculqué aux petits des hommes, et toujours en relation avec ce que l'on appelle les réalités qui sont des réalités définies comme éléments de culture, nécessairement.

P. D. – *Réalités définies en quelque sorte sous deux aspects, d'une part la ligne héréditaire, puisque la culture est une chose qui s'hérite et transmet des connaissances acquises, mais aussi, d'autre part, l'environnement immédiat, le présent.*

E. B. – Absolument, et ce que l'enfant acquiert, en apprenant comme on dit à parler, c'est le monde dans lequel il vit en réalité, que le langage lui livre et sur lequel il apprend à agir. En apprenant le nom d'une chose, il acquiert le moyen d'obtenir cette chose. En employant le mot, il agit donc sur le monde et s'en rend compte obscurément très tôt. C'est le pouvoir d'action, de transformation, d'adaptation, qui est la clef du rapport humain entre la langue et la culture, un rapport d'intégration nécessaire. » (B.SL : p. 23-24)

où Benveniste qui, à l'instar de Saussure, refuse toute pertinence à la question de l'origine du langage, et à la manière hautement spéculative dont elle était posée<sup>367</sup>, substitue par ailleurs à tout questionnement étiologique – comme nous l'avons vu, Saussure refuse quant à lui cette question au nom de sa définition de la langue comme fonctionnement, qui vaut étiologie du rapport son/sens – l'opposition entre nature et culture, et la définition de l'univers humain comme univers culturel, dont le langage apparaît de manière notablement ambiguë comme un élément instituant – mais dans le cadre de la seule ontogenèse, et l'on pense ici à la remarque des « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » sur le recours freudien aux origines – en même temps que comme un transmetteur. Cette ambiguïté est notable, dans la mesure où elle implique une circularité : Benveniste affirme en premier lieu que le langage, loin d'être un « produit de la nature », est en réalité un phénomène culturel : « L'idée que l'étude linguistique révélerait le langage en tant que produit de la nature ne peut plus être soutenue aujourd'hui. Nous voyons toujours le langage au sein d'une société, au sein d'une culture. », mais pour expliciter la proposition « L'homme ne naît pas dans la nature, mais dans la culture. » par une caractérisation inverse du langage comme véhicule de, et dès lors accès à, la culture : « Et si j'ai dit que l'homme ne naît pas dans la nature, mais dans la culture, c'est que tout enfant et à toutes les époques, dans la préhistoire la plus reculée comme aujourd'hui, apprend nécessairement avec la langue les rudiments d'une culture. », ce qui, à nouveau inversement, renvoie pour lui à la nature symbolique particulière de la langue, d'être un symbolisme conventionnel : « Aucune langue n'est séparable d'une fonction culturelle. Il n'y a pas d'appareil d'expression tel que l'on puisse imaginer qu'un être humain soit capable de l'inventer tout seul. Les histoires de langage inventé, spontané, hors de l'apprentissage humain sont des fables. Le langage a toujours été inculqué aux petits des hommes, et toujours en relation avec ce que l'on appelle les réalités qui sont des réalités définies comme éléments de culture, nécessairement. ». Cette nature symbolique particulière apparaît alors définitoire de l'opposition entre nature et culture, qu'elle rend par là même impensable car, en réalité, double : opposition entre deux types de phénomènes (de symbolismes), aussi bien qu'entre l'univers et le monde de l'homme, de même que le langage est tout à la fois le symbolisme par excellence (défini par sa structure) et un type de signe (rapporté à une « étiologie »). Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lisait de même quelques pages plus haut :

« Comment le sens s'organise-t-il ? Plus généralement, quelles sont les conditions pour que quelque chose soit donné comme signifiant ? Tout le monde peut fabriquer une langue, mais elle n'existe pas, au sens le plus littéral, dès lors qu'il n'y a pas deux individus qui peuvent la manier nativement. Une langue est d'abord un consensus collectif. Comment est-il donné ? L'enfant naît dans une communauté linguistique, il apprend sa langue, processus qui paraît instinctif, aussi naturel que la croissance physique des êtres ou des végétaux, mais ce qu'il apprend, en réalité, ce n'est pas l'exercice d'une

---

<sup>367</sup> Voir également à cet égard ce passage de « Tendances récentes en linguistique générale » (1954), cité dans les deuxième et quatrième chapitres de la première partie : « A aucun moment du passé, sous aucune forme du présent on n'atteint quoi que ce soit d'"originel". L'exploration des plus anciennes langues qui soient attestées les montre aussi complètes et non moins complexes que celles d'aujourd'hui ; l'analyse des langues "primitives" y révèle une organisation hautement différenciée et systématique. Loin de constituer une norme, le type indo-européen apparaît plutôt exceptionnel. » (B.Ten. : p. 5-6).



faculté “naturelle”, c’est le monde de l’homme. L’appropriation du langage à l’homme, c’est l’appropriation du langage à l’ensemble des données qu’il est censé traduire, l’appropriation de la langue à toutes les conquêtes intellectuelles que le maniement de la langue permet. C’est là quelque chose de fondamental : le processus dynamique de la langue, qui permet d’inventer de nouveaux concepts et par conséquent de refaire la langue, sur elle-même en quelque sorte. » (B.SL : p. 20-21)

passage d’autant plus notable à cet égard que la dimension du social y apparaît cette fois définitoire de la langue : « [...] elle [la langue] n’existe pas, au sens le plus littéral, dès lors qu’il n’y a pas deux individus qui peuvent la manier nativement. Une langue est d’abord un consensus collectif. » Or, comme nous l’avons vu dans les deuxième et quatrième chapitres de la première partie, le premier de ces deux passages se poursuit de la manière suivante :

« Et, du coup, je réponds aussi à la question que vous me posiez sur le rôle de la linguistique comme science pilote. Il y a cette différence dans la vie de relation, que la langue est un mécanisme inconscient, tandis qu’un comportement est conscient : on croit qu’on se comporte de telle ou telle manière pour des raisons qu’on choisit, ou en tout cas qu’on a un choix. En réalité, ce n’est pas cela qui est important, c’est le mécanisme de la signification. C’est à ce niveau que l’étude de la langue peut devenir une science pilote en nous éclairant sur l’organisation mentale qui résulte de l’expérience du monde ou à laquelle l’expérience du monde s’adapte, je ne sais pas très bien lequel des deux. Il y a, en particulier, une manière d’organiser des rapports logiques qui apparaît très tôt chez l’enfant. Piaget a beaucoup insisté sur cette capacité de former des schèmes opératoires et cela va de pair avec l’acquisition de la langue. Ce réseau complexe se retrouverait à un niveau profond dans les grandes démarches intellectuelles, dans la structure des mathématiques, dans les relations qui sont au fondement de la société. Je pense que certains des concepts marxistes pourraient à leur tour entrer peu à peu, une fois dûment élaborés, dans ce cercle de notions articulées par les mêmes rapports de base dont la langue offre l’image la plus aisément analysable. Mais j’ai tort de parler de tout cela comme de théories déjà exposées qu’il n’y aurait qu’à chercher dans un livre, alors que ce sont des choses auxquelles je réfléchis, mais qui sont encore en cours d’élaboration. » (B.SL : p. 24-25).

On retrouve ici, en arrière-plan, la faculté symbolique, dont le langage apparaît alors comme une manifestation, de sorte que, comme nous l’avons souligné dans le quatrième chapitre de la première partie, la linguistique éclaire tout à la fois l’objet et la méthode des sciences de l’homme<sup>368</sup>. La dimension de la méthode se trouve mise en exergue dans « Saussure après un demi-siècle » (1963), dont on rappellera ces deux passages, cités dans le deuxième chapitre de la première partie, et dont le second a déjà été rappelé plus haut :

« Comme toutes les pensées fécondes, la conception saussurienne de la langue portait des conséquences qu’on n’a pas aperçues tout de suite. Il est même une part de son enseignement qui est restée à peu près inerte et improductive pendant longtemps. C’est

---

<sup>368</sup> Signalons encore, à cet égard, ce passage de « La forme et le sens dans le langage » (1966), également cité à cet endroit du quatrième chapitre de la première partie : « Je crois nécessaire, quant à moi (j’ai l’impression de ne pas être le seul dans ce cas parmi les linguistes), de partir de la langue et d’essayer d’aller jusqu’aux fondements qu’elle permet d’entrevoir. La contribution des linguistes à la théorie générale de la connaissance est précisément dans l’indépendance de leur démarche, et dans la façon dont, pour leur propre compte, ils tentent d’élaborer cet ensemble que représente la langue avec sa complication toujours croissante, la variété de ses niveaux, etc... » (B.FSL : p. 233).

celle relative à la langue comme système de signes, et l'analyse du signe en signifiant et signifié. Il y avait là un principe nouveau, celui de l'unité à double face. Ces dernières années, la notion de signe a été discutée chez les linguistes : jusqu'à quel point les deux faces se correspondent, comment l'unité se maintient ou se dissocie à travers la diachronie, etc. Bien des points de la théorie sont encore à examiner. Il y aura lieu notamment de se demander si la notion de signe peut valoir comme principe d'analyse à tous les niveaux. Nous avons indiqué ailleurs que la phrase comme telle n'admet pas la segmentation en unités du type du signe.

Mais ce que nous voulons marquer ici est la portée de ce principe du signe instauré comme unité de la langue. Il en résulte que la langue devient un système sémiotique : "la tâche du linguiste, dit Saussure, est de définir ce qui fait de la langue un système spécial dans l'ensemble des faits sémiologiques... Pour nous le problème linguistique est avant tout sémiologique"<sup>369</sup>. Or nous voyons maintenant ce principe se propager hors des disciplines linguistiques et pénétrer dans les sciences de l'homme, qui prennent conscience de leur propre sémiotique. Loin que la langue s'abolisse dans la société, c'est la société qui commence à se reconnaître comme "langue". Des analystes de la société se demandent si certaines structures sociales ou, sur un autre plan, ces discours complexes que sont les mythes ne seraient pas à considérer comme des signifiants dont on aurait à rechercher les signifiés. Ces investigations novatrices donnent à penser que le caractère foncier de la langue, d'être composée de signes, pourrait être commun à l'ensemble des phénomènes sociaux qui constituent la *culture*.

Il nous semble qu'on devra établir une distinction fondamentale entre deux ordres de phénomènes : d'une part les données physiques et biologiques, qui offrent une nature "simple" (quelle que soit leur complexité) parce qu'elles tiennent entièrement dans le champ où elles se manifestent, et que toutes leurs structures se forment et se diversifient à des niveaux successivement atteints dans l'ordre des mêmes relations ; et d'autre part les phénomènes propres au milieu interhumain, qui ont cette caractéristique de ne pouvoir jamais être pris comme données simples ni se définir dans l'ordre de leur propre nature, mais doivent toujours être reçus comme doubles, du fait qu'ils se relient à autre chose, quel que soit leur "réfèrent". Un fait de culture n'est tel qu'en tant qu'il renvoie à quelque chose d'autre. Le jour où une science de la culture prendra forme, elle se fondera probablement sur ce caractère primordial, et elle élaborera ses dualités propres à partir du modèle qu'en a donné Saussure pour la langue, sans s'y conformer nécessairement. Aucune science de l'homme n'échappera à cette réflexion sur son objet et sur sa place au sein d'une science générale de la culture, car l'homme ne naît pas dans la nature, mais dans la culture. » (B.Sau. : p. 43-44)

« Précurseur des doctrines qui ont depuis cinquante ans transformé la théorie du langage, il a jeté des vues inoubliables sur la faculté la plus haute et la plus mystérieuse de l'homme, et en même temps, posant à l'horizon de la science et de la philosophie la notion de "signe" comme unité bilatérale, il a contribué à l'avènement de la pensée formelle dans les sciences de la société et de la culture, et à la constitution d'une sémiologie générale. » (B.Sau. : p. 45).

Il s'agit en effet ici, non seulement de « signe » – et, à nouveau, de distinction entre nature et culture –, mais également, et corrélativement, de « pensée formelle » et de « principe d'analyse ». On lisait de même en ouverture de « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » :

---

<sup>369</sup> Voir la note 3573 du deuxième chapitre de la première partie.

« Il est survenu au cours de ces dernières années dans les études portant sur le langage et les langues des changements considérables et dont la portée dépasse même l'horizon pourtant très vaste de la linguistique. Ces changements ne se comprennent pas d'emblée ; ils se dérobent dans leur manifestation même ; à la longue ils ont rendu beaucoup plus malaisé l'accès des travaux originaux, qui se hérissent d'une terminologie de plus en plus technique. C'est un fait : on éprouve grande difficulté à lire les études des linguistes, mais plus encore à comprendre leurs préoccupations. A quoi tendent-ils, et que font-ils de ce qui est le bien de tous les hommes et ne cesse d'attirer leur curiosité : le langage ? On a l'impression que, pour les linguistes d'aujourd'hui, les faits du langage sont transmués en abstractions, deviennent les matériaux inhumains de constructions algébriques ou servent d'arguments à d'arides discussions de méthode ; que la linguistique s'éloigne des réalités du langage et s'isole des autres sciences humaines. Or c'est tout l'opposé. On constate en même temps que ces méthodes nouvelles de la linguistique prennent valeur d'exemple et même de modèle pour d'autres disciplines, que les problèmes du langage intéressent maintenant des spécialités très diverses et toujours plus nombreuses, et qu'un courant de recherches entraîne les sciences de l'homme à travailler dans le même esprit qui anime les linguistes.

Il peut donc être utile d'exposer, aussi simplement qu'on peut le faire dans ce sujet difficile, comment et pourquoi la linguistique s'est ainsi transformée, à partir de ses débuts. » (B.Dév. : p. 18-19)

où il s'agit tout à la fois du langage comme objet, dont « les problèmes [...] intéressent maintenant des spécialités très diverses et toujours plus nombreuses » et des « méthodes nouvelles de la linguistique », qui « prennent valeur d'exemple et même de modèle pour d'autres disciplines ». Au postulat d'une faculté symbolique répond donc l'horizon d'une science de la culture qui, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, demeure en dépit d'une ordonnance structurale de l'espace sémiotique, ordonnance qui, quant à elle, rend compte du caractère fondateur du langage. On lit ainsi en conclusion de « Coup d'œil sur le développement de la linguistique » :

« Voilà à grands traits la perspective qu'ouvre le développement récent des études de linguistique. Approfondissant la nature du langage, décelant ses relations avec l'intelligence comme avec le comportement humain ou les fondements de la culture, cette investigation commence à éclairer le fonctionnement profond de l'esprit dans ses démarches opératoires. Les sciences voisines suivent ce progrès et y coopèrent pour leur compte en s'inspirant des méthodes et parfois de la terminologie de la linguistique. Tout laisse prévoir que ces recherches parallèles engendreront de nouvelles disciplines, et concourront à une véritable science de la culture qui fondera la théorie des activités symboliques de l'homme. Par ailleurs on sait que les descriptions formelles des langues ont une utilité directe pour la construction des machines logiques aptes à effectuer des traductions, et inversement on peut espérer des théories de l'information quelque clarté sur la manière dont la pensée est codée dans le langage. Dans le développement de ces recherches et de ces techniques, qui marqueront notre époque, nous apercevons le résultat de symbolisations successives, toujours plus abstraites, qui ont leur fondement premier et nécessaire dans le symbolisme linguistique. Cette formalisation croissante de la pensée nous achemine peut-être à la découverte d'une plus grande réalité. Mais nous ne pourrions seulement concevoir de telles représentations si la structure du langage n'en contenait le modèle initial et comme le lointain pressentiment. » (B.Dév. : p. 31).

Benveniste affirme ici tout à la fois que le développement de la linguistique et la diffusion de ses méthodes conduiront « à une véritable science de la culture qui fondera la théorie des

activités symboliques de l'homme » et que ces symbolisations successives « ont leur fondement premier et nécessaire dans le symbolisme linguistique ». Apparaît ici, d'une autre manière que chez Hjelmslev, mais de manière tout aussi nette, la circularité de toute perspective sémiotique. Si, comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie, l'objet génère son appréhension au lieu de faire l'objet d'une définition, on voit ici que, corrélativement, la construction du langage comme « étiologie » vient en lieu et place de sa définition, ce pour quoi elle suppose l'arrière-plan d'une telle définition, circularité que manifeste ici cette double construction « étiologique » : par la structure, dans le cadre d'une « étiologie » par la fonction symbolique, double construction qui est le pendant benvenistien de la dualité langue/langage ou du partage d'objet et de l'ordonnance corrélatrice du langage que manifestent les élaborations martinettienne, hjelmslevienne et, d'une autre manière – sur un mode réaliste –, jakobsonienne, autrement dit de la dualité fondamentale du langage et de l'hypothèse structurale. Aussi, comme il apparaîtra dans ce qui suit, la construction structurale du langage comme « étiologie » se solde-t-elle par la dualité de la distinction sémiotique/sémantique que nous avons tenté de mettre en évidence dans le deuxième chapitre de la première partie, dualité corrélatrice du caractère descriptif de la définition benvenistienne du langage – de son caractère inarticulé, articulation à laquelle se substitue le postulat et le support d'une réalité première et dernière – et qui manifeste précisément, en tant que telle, la dualité du langage et de l'hypothèse structurale dont, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la constitution benvenistienne du langage comme objet et lieu de la théorie linguistique apparaît comme une articulation.

La construction structurale du langage comme « étiologie », déjà partiellement analysée lors de notre analyse de la sémiotique benvenistienne, intervient dans les textes de la deuxième moitié des années 1960. Dans ces textes, le langage se trouve défini par sa propriété de signification. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit ainsi dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) :

« Dans une première approximation, le sens est la notion impliquée par le terme même de langue comme ensemble de procédés de communication identiquement compris par un ensemble de locuteurs ; et la forme est au point de vue linguistique (à bien distinguer du point de vue des logiciens), soit la matière des éléments linguistiques quand le sens en est écarté, soit l'arrangement formel de ces éléments au niveau linguistique dont il relève. Opposer la forme au sens est une convention banale et dont les termes mêmes semblent usés ; mais si nous essayons de réinterpréter cette opposition dans le fonctionnement de la langue en l'y intégrant et en l'éclairant par là, elle reprend toute sa force et sa nécessité ; nous voyons alors qu'elle enferme dans son antithèse l'être même du langage, car voici que d'un coup, elle nous met au cœur du problème le plus important, le problème de la signification. Avant toute chose, le langage signifie, tel est son caractère primordial, sa vocation originelle qui transcende et explique toutes les fonctions qu'il assure dans le milieu humain. » (B.FSL : p. 217)

puis à nouveau en conclusion du texte, où l'on retrouve significativement le terme de *pouvoir*, ainsi qu'une comparaison quasi religieuse :

« Mais au fondement de tout, il y a le pouvoir signifiant de la langue, qui passe bien avant celui de dire quelque chose.

Au terme de cette réflexion, nous sommes ramenés à notre point de départ, à la notion de signification. Et voici que se ranime dans notre mémoire la parole limpide et mystérieuse du vieil Héraclite, qui conférait au Seigneur de l'oracle de Delphes l'attribut que nous mettons au cœur le plus profond du langage : *Oute légei, oute krýptei* "Il ne dit, ni ne cache", *alla semáinei* "mais il signifie". » (B.FSL : p. 229).

Or, cette définition nous reconduit au doublage et à la circularité que nous venons de voir, dans la mesure où si la signification définit ici « l'être même du langage », son « caractère primordial », sa « vocation originelle qui transcende et explique toutes les fonctions qu'il assure dans le milieu humain », inversement, le langage apparaît définitoire de la signification. On lit en effet quelques lignes après le premier passage :

« Une première question surgit aussitôt : qu'est-ce que la signification ? Mais peut-on la définir à ce stade sans courir immédiatement le risque de circularité ? Les linguistes acceptent cette notion toute faite, empiriquement ; chez les philosophes, je ne sais si elle a été scrutée pour elle-même ; à vrai dire, c'est là un de ces problèmes immenses qui pour concerner trop de sciences, ne sont retenus en propre par aucune. Je ne vois que les logiciens qui s'en soient occupés ; tout spécialement en Amérique, l'école de Carnap et de Quine. A vrai dire, dans leur préoccupation de rigueur, ils ont écarté toute tentative de définition directe de la signification ; pour ne pas tomber dans le psychologisme, ils ont remplacé l'analyse de la signification par le critère objectif d'acceptabilité, éprouvé au moyen de tests, selon que des prédicats sont acceptés ou non par le locuteur. Ainsi pour Carnap, la signification, ou comme il aime mieux dire, l'intension (opposée à l'extension) d'un prédicat Q pour un sujet parlant *x* est la condition générale que doit remplir un objet *y* pour que le sujet parlant *x* accepte d'attribuer le prédicat Q à cet objet *y*. Ainsi la "désignation signifiante", ce qu'il appelle "significant designation", sera obtenue par enquête, selon la réaction positive ou négative du locuteur, qui acceptera ou non d'associer tel prédicat à une série d'objets variables. Quine n'opère pas directement avec le concept de signification. Utilisant un procédé logique qui a servi autrefois à Russell à définir le nombre, il substitue à la signification le rapport de "même signification". La signification est donc identique à la synonymie. Cette procédure, dont je n'ai pas à m'occuper autrement ici, peut être justifiée dans une conception strictement positive pour éliminer toute contamination de psychologisme. Je ne la crois pas opérante pour le linguiste, qui s'occupe d'abord de la langue pour elle-même ; et, comme nous le verrons, nous ne pouvons pas nous contenter d'un concept global comme celui de la signification à définir en soi et une fois pour toutes. Le cours même de notre réflexion nous amènera à particulariser cette notion, que nous entendons tout autrement que le font les logiciens. A nous en tenir pour l'instant à ce que chacun comprend par là, on peut tenir pour admis que le langage est l'activité signifiante par excellence, l'image même de ce que peut être la signification ; tout autre modèle significatif que nous pourrions construire sera accepté dans la mesure où il ressemblera par tel ou tel de ses aspects à celui de la langue. Effectivement dès qu'une activité est conçue comme représentation de quelque chose, comme "signifiant" quelque chose, on est tenté de l'appeler langage ; on parle ainsi de langage pour divers types d'activités humaines, chacun le sait, de façon à instituer une catégorie commune à des modèles variés.

Que la langue signifie, cela veut dire que la signification n'est pas quelque chose qui lui est donné par surcroît, ou dans une mesure plus large qu'à une autre activité ; c'est son être même ; si elle n'était pas cela, elle ne serait rien. » (B.FSL : p. 217-219)

où Benveniste définit la signification comme ce dont le langage, qui est « l'activité signifiante par excellence », donne l'image, tout en réaffirmant pour terminer que la signification est l'« être même » de la langue qui, « si elle n'était pas cela, [...] ne serait rien ». Il est notable, à

l'égard de cette circularité, que cette propriété de signification, comme dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique », ait valeur « étiologique ». Cette valeur apparaît dans les deux premiers passages de « La forme et le sens dans le langage », dans le premier passage, où Benveniste affirme que la signification est donnée comme la « vocation originelle » du langage, qui « transcende et explique toutes les fonctions qu'il assure dans le milieu humain », et dans le deuxième passage à travers le terme de *fondement*, que l'on retrouve ensuite, dans le même syntagme, dans « Structuralisme et linguistique » (1968) :

« P. D. – [...] *Et l'on se rend compte qu'en ayant renversé beaucoup de méthodes, de sens de recherches, la linguistique finalement revient à son objet primitif, mais par des voies tout à fait différentes, et je crois beaucoup plus scientifiques.*

E. B. – Beaucoup plus scientifiques, car il ne s'agit plus des origines, mais des fondements, et au fondement de tout se trouve la symbolique de la langue comme pouvoir de signification. » (B.SL : p. 25)

où le propos est d'autant plus notable que « fondement » s'oppose à « origine », et que la perspective se veut ainsi étiologique. Benveniste poursuivait en outre dans « La forme et le sens dans le langage », en suite du premier passage cité et avant le troisième :

« Quelles sont ces fonctions ? Entreprendrons-nous de les énumérer ? Elles sont si diverses et si nombreuses que cela reviendrait à citer toutes les activités de parole, de pensée, d'action, tous les accomplissements individuels et collectifs qui sont liés à l'exercice du discours : pour les résumer d'un mot, je dirais que, bien avant de servir à communiquer, le langage sert à *vivre*. Si nous posons qu'à défaut du langage, il n'y aurait ni possibilité de société, ni possibilité d'humanité, c'est bien parce que le propre du langage est d'abord de signifier. A l'ampleur de cette définition, on peut mesurer l'importance qui doit revenir à la signification. » (B.FSL : p. 217).

Or, le langage apparaît ici comme la condition de possibilité de la société et de l'humanité, propriété que Benveniste rapporte au fait que « le propre du langage est d'abord de signifier ». Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit de même ensuite en réponse à la question d'un congressiste :

« Quant à la place du sémiotique, je crois que c'est un ordre distinct, qui obligera à réorganiser l'appareil des sciences de l'homme. Nous sommes là, en effet, tout à fait au commencement d'une réflexion sur une propriété qui n'est pas encore définissable d'une manière intégrale. C'est une qualité inhérente du langage, mais que l'on découvre dans des domaines où l'on n'imaginait pas qu'elle pût se manifester. On connaît les tentatives qui sont faites actuellement pour organiser en notions sémiotiques certaines données qui relèvent de la culture ou de la société en général. Dans le langage est unifiée cette dualité de l'homme et de la culture, de l'homme et de la société, grâce à la propriété de signification dont nous essayons de dégager la nature et le domaine. » (B.FSL : p. 238).

Comme nous l'avons souligné alors, on retrouve par ailleurs dans ce passage l'ambivalence de la sémiotique benvenistienne. Il en va de même dans « Structuralisme et linguistique » (1968), où l'on peut lire :

« P. D. – *C'est-à-dire que maintenant, en quelque sorte, non seulement la linguistique se trouve placée dans cette situation centrale dont nous parlions au début, avec ce caractère*

*de science pilote, mais encore elle devient indissociable dans l'ensemble des sciences humaines.*

E. B. – Elle en devient indissociable, en effet, du fait surtout que d'autres sciences la rejoignent dans la recherche de modèles parallèles aux siens. Elle peut fournir à des sciences dont la matière est plus difficile à objectiver, comme la culturologie, si ce terme est admis, des modèles qui ne seront pas nécessairement à imiter mécaniquement, mais qui procurent une certaine représentation d'un système combinatoire, de manière que ces sciences de la culture puissent à leur tour s'organiser, se formaliser dans le sillage de la linguistique. Dans ce qui est déjà tenté sur le domaine social, la primauté de la linguistique est ouvertement reconnue. Ce n'est pas du tout en vertu d'une supériorité intrinsèque, mais simplement parce que nous sommes avec la langue au fondement de toute vie de relation. » (B.SL : p. 26)

passage dont, dans le quatrième chapitre de la première partie, nous avons également noté l'ambivalence<sup>370</sup>. Il s'agissait, dans « La forme et le sens dans le langage », non seulement de la « propriété de signification », mais également, en premier lieu, du « sémiotique » (au sens benvenistien du terme), « qualité inhérente du langage, mais que l'on découvre dans des domaines où l'on n'imaginait pas qu'elle pût se manifester ». De fait, dès « Saussure après un demi-siècle<sup>371</sup> » (1963), Benveniste signalait les limites du signe « saussurien » comme principe d'analyse, et, comme nous l'avons vu ci-dessus<sup>372</sup> et auparavant dans le deuxième chapitre de la première partie, il annonce d'emblée dans « La forme et le sens dans le langage » la future distinction entre sémiotique et sémantique, en affirmant l'impossibilité de « [se] contenter d'un concept global comme celui de la signification à définir en soi et une fois pour toutes » et ainsi la nécessité de « particulariser cette notion ». Rappelons notamment l'introduction des développements relatifs à cette distinction entre sémiotique et sémantique, dans « La forme et le sens dans le langage » :

---

<sup>370</sup> Voir en outre à cet égard, également dans « Structuralisme et linguistique », ce passage cité lors de notre analyse de la sémiotique benvenistienne, dans la mesure où il poursuit l'échange cité ci-dessus, où Benveniste affirmait qu'« au fondement de tout se trouve la symbolique de la langue comme pouvoir de signification » : « P. D. – *La symbolisation*.

E. B. – La symbolisation, le fait que justement la langue c'est le domaine du sens. Et, au fond, tout le mécanisme de la culture est un mécanisme de caractère symbolique. Nous donnons un sens à certains gestes, nous ne donnons aucun sens à d'autres, à l'intérieur de notre culture. C'est comme ça, mais pourquoi ? Il s'agira d'identifier, de décomposer puis de classer les éléments signifiants de notre culture, c'est un travail qui n'a pas encore été fait. Il y faut une capacité d'objectivation qui est assez rare. On verrait alors qu'il y a comme une sémantique qui passe à travers tous ces éléments de culture et qui les organise – qui les organise à plusieurs niveaux. Il y a ensuite la manière dont ces éléments se commandent dans leur valorisation, la prédominance que l'on donne à certaines images aujourd'hui : la hiérarchie qu'on établit entre des valeurs nouvelles. L'importance que prennent maintenant, par exemple, certaines questions de génération ; il y a trente ans, la notion de jeunesse n'avait pas du tout le même sens qu'elle a aujourd'hui. Il y a un déplacement complet qui atteint tous les éléments, matériels ou non, de la culture, qui va depuis le costume, la tenue jusqu'aux fins dernières de la vie. La hiérarchie, l'action réciproque de ces valeurs, par conséquent les modèles qu'on se propose, les objets qu'on envie, tout cela se déplace à l'intérieur de notre culture et n'a plus rien de commun en 1910 ou en 1930 et en 1960. » (B.SL : p. 25-26).

<sup>371</sup> Voir B.Sau. : p. 43-44, cité ci-dessus, où l'on lisait : « Bien des points de la théorie sont encore à examiner. Il y aura lieu notamment de se demander si la notion de signe peut valoir comme principe d'analyse à tous les niveaux. Nous avons indiqué ailleurs que la phrase comme telle n'admet pas la segmentation en unités du type du signe. » Benveniste fait allusion à « Les niveaux de l'analyse linguistique » (1962). Voir le deuxième chapitre de la première partie.

<sup>372</sup> Voir B.FSL : p. 217-219, cité ci-dessus.

« C'est la notion de signe qui intègre désormais dans l'étude de la langue la notion très générale de signification. Cette définition la pose exactement, la pose-t-elle entièrement ? Quand Saussure a introduit l'idée du signe linguistique, il pensait avoir tout dit sur la nature de la langue ; il ne semble pas avoir envisagé qu'elle pût être autre chose en même temps, sinon dans le cadre de l'opposition bien connue qu'il établit entre langue et parole. Il nous incombe donc d'essayer d'aller au-delà du point où Saussure s'est arrêté dans l'analyse de la langue comme système signifiant. » (B.FSL : p. 219).

A la propriété sémiotique s'adjoint ainsi la propriété sémantique, également « inhérente » à la langue. On lit ainsi dans « La forme et le sens dans le langage » (1966) : « Le sémiotique se caractérise comme une propriété de la langue » (B.FSL : p. 225), mais ensuite dans « Structure de la langue et structure de la société » (1968) :

« Il y a donc deux propriétés inhérentes à la langue, à son niveau le plus profond. Il y a la propriété qui est constitutive de sa nature d'être formée d'unités signifiantes, et il y a la propriété qui est constitutive de son emploi de pouvoir agencer ces signes d'une manière signifiante. Ce sont là deux propriétés qu'il faut tenir distinctes, qui commandent deux analyses différentes et qui s'organisent en deux structures particulières. » (B.So. : p. 97).

Comme la propriété sémiotique, la propriété sémantique a valeur « étiologique ». Il faut en effet rappeler ici ce passage de « La forme et le sens dans le langage » :

« La notion de sémantique nous introduit au domaine de la langue en emploi et en action ; nous voyons cette fois dans la langue sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses, transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant ; bref, organisant toute la vie des hommes. C'est la langue comme instrument de la description et du raisonnement. Seul le fonctionnement sémantique de la langue permet l'intégration de la société et l'adéquation au monde, par conséquent la régulation de la pensée et le développement de la conscience. » (B.FSL : p. 224).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, le passage de « Structure de la langue et structure de la société » que nous venons de citer s'inscrit dans ce développement plus large :

« Maintenant, qu'est-ce qui assigne à la langue cette position d'interprétant ? C'est que la langue est – on le sait – l'instrument de communication qui est et doit être commun à tous les membres de la société. Si la langue est un instrument de communication ou l'instrument même de la communication, c'est qu'elle est investie de propriétés sémantiques et qu'elle fonctionne comme une machine à produire du sens, en vertu de sa structure même. Et ici nous sommes au cœur du problème. La langue permet la production indéfinie de messages en variétés illimitées. Cette propriété unique tient à la structure de la langue qui est composée de signes, d'unités de sens, nombreuses mais toujours en nombre fini, qui entrent dans des combinaisons régies par un code et qui permettent un nombre d'énonciations qui dépasse tout calcul, et qui le dépasse nécessairement de plus en plus, puisque l'effectif des signes va toujours s'accroissant et que les possibilités d'utilisation des signes et de combinaison de ces signes s'accroissent en conséquence.

Il y a donc deux propriétés inhérentes à la langue, à son niveau le plus profond. Il y a la propriété qui est constitutive de sa nature d'être formée d'unités signifiantes, et il y a la propriété qui est constitutive de son emploi de pouvoir agencer ces signes d'une manière



signifiante. Ce sont là deux propriétés qu'il faut tenir distinctes, qui commandent deux analyses différentes et qui s'organisent en deux structures particulières. Entre ces deux propriétés le lien est établi par une troisième propriété. Nous avons dit qu'il y a d'une part des unités signifiantes, en second lieu la capacité d'agencer ces signes en manière signifiante et en troisième lieu, dirons-nous, il y a la propriété *syntagmatique*, celle de les combiner dans certaines règles de consécution et seulement de cette manière. Rien ne peut être compris, il faut s'en convaincre, qui n'ait été réduit à la langue. Par suite la langue est nécessairement l'instrument propre à décrire, à conceptualiser, à interpréter tant la nature que l'expérience, donc ce composé de nature et d'expérience qui s'appelle la société. C'est grâce à ce pouvoir de transmutation de l'expérience en signes et de réduction catégorielle que la langue peut prendre pour objet n'importe quel ordre de données et jusqu'à sa propre nature. Il y a une métalangue, il n'y a pas de métasociété. » (B.So. : p. 97).

S'adjoignent ici l'une à l'autre les deux propriétés sémiotique et sémantique, constitutives du « pouvoir de transmutation de l'expérience en signes et de réduction catégorielle » que Benveniste attribue à la langue. C'est là, comme nous l'avons également vu alors, la construction de « Sémiologie de la langue » (1969), où Benveniste élabore plus avant la notion d'interprétance, et où la dimension « étiologique » du langage apparaît de manière beaucoup plus nette. On retrouve en premier lieu dans ce texte l'inhérence mutuelle de la langue et de la signification, ainsi que la dimension « étiologique » de celle-ci. Rappelons en effet ce passage, cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« On peut donc distinguer les systèmes où la signifiante est imprimée par l'auteur à l'œuvre et les systèmes où la signifiante est exprimée par les éléments premiers à l'état isolé, indépendamment des liaisons qu'ils peuvent contracter. Dans les premiers, la signifiante se dégage des relations qui organisent un monde clos, dans les seconds elle est inhérente aux signes eux-mêmes. La signifiante de l'art ne renvoie donc jamais à une convention identiquement reçue entre partenaires. Il faut en découvrir chaque fois les termes, qui sont illimités en nombre, imprévisibles en nature, donc à réinventer pour chaque œuvre, bref inaptes à se fixer en une institution. La signifiante de la langue, au contraire, est la signifiante même, fondant la possibilité de tout échange et de toute communication, par là de toute culture. » (B.Sé. : p. 59-60).

Comme nous l'avons également vu dans ce chapitre, Benveniste caractérise par ailleurs la langue par son statut d'interprétant universel. On lit ainsi :

« Toute sémiologie d'un système non-linguistique doit emprunter le truchement de la langue, ne peut donc exister que par et dans la sémiologie de la langue. Que la langue soit ici instrument et non objet d'analyse ne change rien à cette situation, qui commande toutes les relations sémiotiques ; la langue est l'interprétant de tous les autres systèmes, linguistiques et non-linguistiques.

Il nous faut ici préciser la nature et les possibilités des relations entre systèmes sémiotiques. Nous posons trois types de relations.

1° Un système peut engendrer un autre système. La langue usuelle engendre la formalisation logico-mathématique ; l'écriture ordinaire engendre l'écriture sténographique ; l'alphabet normal engendre l'alphabet Braille. Cette RELATION D'ENGENDREMENT vaut entre deux systèmes distincts et contemporains, mais de même nature, dont le second est construit à partir du premier et remplit une fonction spécifique. Il faut soigneusement distinguer ce rapport d'engendrement du rapport de dérivation, qui suppose évolution et transition historique. Entre l'écriture hiéroglyphique et l'écriture

démotique il y a dérivation, non engendrement. L'histoire des systèmes d'écriture donne maint exemple de dérivation.

2° Le deuxième type de relation est la RELATION D'HOMOLOGIE, établissant une corrélation entre les parties de deux systèmes sémiotiques. A la différence de la précédente, cette relation n'est pas constatée, mais instaurée en vertu de connexions qu'on découvre ou qu'on établit entre deux systèmes distincts. La nature de l'homologie peut varier, intuitive ou raisonnée, substantielle ou structurale, conceptuelle ou poétique. "Les parfums, les couleurs et les sons se répondent." Ces "correspondances" ne sont qu'à Baudelaire, elles organisent son univers poétique et l'imagerie qui le reflète. De nature plus intellectuelle est l'homologie que Panofsky voit entre l'architecture gothique et la pensée scolastique. On a aussi relevé l'homologie entre l'écriture et le geste rituel en Chine. Deux structures linguistiques de structures différentes peuvent révéler des homologies partielles ou étendues. Tout dépend de la manière dont on pose les deux systèmes, des paramètres qu'on emploie, des champs où l'on opère. Selon le cas, l'homologie instaurée servira de principe unificateur entre deux domaines et se limitera à ce rôle fonctionnel, ou elle créera une nouvelle espèce de valeurs sémiotiques. Rien n'assure à l'avance la validité de cette relation, rien n'en borne l'étendue.

3° La troisième relation entre systèmes sémiotiques sera dénommée RELATION D'INTERPRÉTANCE. Nous désignons ainsi celle que nous instituons entre un système interprétant et un système interprété. Au point de vue de la langue, c'est le rapport fondamental, celui qui départage les systèmes en systèmes qui articulent, parce qu'ils manifestent leur propre sémiotique, et systèmes qui sont articulés et dont la sémiotique n'apparaît qu'à travers la grille d'un autre mode d'expression. On peut ainsi introduire et justifier ce principe que la langue est l'interprétant de tous les systèmes sémiotiques. Aucun autre système ne dispose d'une "langue" dans laquelle il puisse se catégoriser et s'interpréter selon ses distinctions sémiotiques, tandis que la langue peut, en principe, tout catégoriser et interpréter, y compris elle-même.

On voit ici comment le rapport sémiologique se distingue de tout autre, et notamment du rapport sociologique. Si l'on s'interroge par exemple sur la situation respective de la langue et de la société – thème à débats incessants – et sur leur mode de dépendance mutuelle, le sociologue, et probablement quiconque envisage la question en termes dimensionnels, observera que la langue fonctionne à l'intérieur de la société, qui l'englobe ; il décidera donc que la société est le tout, et la langue, la partie. Mais la considération sémiologique inverse ce rapport, car seule la langue permet la société. La langue constitue ce qui tient ensemble les hommes, le fondement de tous les rapports qui à leur tour fondent la société. On pourra dire alors que c'est la langue qui contient la société. Ainsi la relation d'interprétance, qui est sémiotique, va à l'inverse de la relation d'emboîtement, qui est sociologique. Celle-ci, objectivant les dépendances externes, réifie pareillement le langage et la société, tandis que celle-là les met en dépendance mutuelle selon leur capacité de sémiotisation.

Par là se vérifie un critère que nous avons indiqué plus haut quand, pour déterminer les relations entre systèmes sémiotiques, nous avons posé que ces relations doivent être elles-mêmes de nature sémiotique. La relation irréversible d'interprétance, qui inclut dans la langue les autres systèmes, satisfait cette condition. » (B.Sé. : p. 60-62).

Comme nous l'avons déjà souligné, la position benvenistienne s'apparente à celle de Hjelmslev. Le fait notable, en réalité, est que cette dimension métalinguistique et métasémiotique de la langue, dont Benveniste affirme le caractère décisif – la relation d'interprétance est selon lui, « [a]u point de vue de la langue », « le rapport fondamental, celui qui départage les systèmes en systèmes qui articulent, parce qu'ils manifestent leur propre sémiotique, et systèmes qui sont articulés et dont la sémiotique n'apparaît qu'à travers la grille d'un autre mode d'expression » –, prend en charge, mais en termes de structure (et non plus

seulement d'hypothèse structurale ou de définition de la langue par la signification et par son caractère organisé), la prééminence de la langue dans l'ordre psychique, et ainsi son caractère fondateur et constitutif à l'égard de la pensée, prééminence et caractère qu'à la différence de Saussure, Benveniste ne parvient pas à élaborer sur le plan linguistique mais qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, font chez lui figure de propositions philosophiques. Il en va de même concernant les rapports établis entre langue et société : que la langue soit l'interprétant de la société rend compte pour Benveniste du fait que « seule la langue permet la société », qu'elle « constitue ce qui tient ensemble les hommes, le fondement de tous les rapports qui à leur tour fondent la société ». On lit ensuite :

« La langue nous donne le seul modèle d'un système qui soit sémiotique à la fois dans sa structure formelle et dans son fonctionnement :

1° elle se manifeste par l'énonciation, qui porte référence à une situation donnée ; parler, c'est toujours parler-de ;

2° elle consiste formellement en unités distinctes, dont chacune est un signe ;

3° elle est produite et reçue dans les mêmes valeurs de référence chez tous les membres d'une communauté ;

4° elle est la seule actualisation de la communication intersubjective.

Pour ces raisons, la langue est l'organisation sémiotique par excellence. Elle donne l'idée de ce qu'est une fonction de signe, et elle est seule à en offrir la formule exemplaire. De là vient qu'elle peut seule conférer – et elle confère effectivement – à d'autres ensembles la qualité de systèmes signifiants en les informant de la relation de signe. Il y a donc un MODELAGE SÉMIOTIQUE que la langue exerce et dont on ne conçoit pas que le principe se trouve ailleurs que dans la langue. La nature de la langue, sa fonction représentative, son pouvoir dynamique, son rôle dans la vie de relation font d'elle la grande matrice sémiotique, la structure modelante dont les autres structures reproduisent les traits et le mode d'action. » (B.Sé. : p. 62-63).

« Sémiotique » paraît ici avoir le sens large de « sémiologique » (au sens benvenistien du terme), non celui qui l'oppose au terme de *sémantique*<sup>373</sup>, et l'on retrouve ainsi dans ce passage l'inhérence mutuelle de la langue et de la signification, ainsi que le caractère « étiologique » de celle-ci : « la langue est l'organisation sémiotique par excellence », offre « la formule exemplaire » de la « fonction de signe », de sorte qu'elle exerce un « modelage sémiotique » et confère ainsi signification à d'autres ensembles. La notion de « structure formelle », de même que les propriétés 2 et 3, pointent vers la notion de sémiotique (au sens benvenistien), celle de « fonctionnement », ainsi que les propriétés 1 et 4, vers celle de sémantique. Benveniste poursuit de fait :

« A quoi tient cette propriété ? Peut-on discerner pourquoi la langue est l'interprétant de tout système signifiant ? Est-ce simplement parce qu'elle est le système le plus commun, celui qui a le champ le plus large, la plus grande fréquence d'emploi et – en pratique – la plus grande efficacité ? Tout à l'inverse : cette situation privilégiée de la langue dans l'ordre pragmatique est une conséquence, non une cause, de sa prééminence comme système signifiant, et de cette prééminence un principe sémiologique peut seul rendre

---

<sup>373</sup> Nous avons déjà rencontré ces difficultés terminologiques. Voir les notes 3039 et 3045 du deuxième chapitre de la première partie. Notons par ailleurs que cet emploi de *sémiotique*, justifié par le rapport au signe, est symptomatique du paradoxe constitutif de la distinction entre sémiotique et sémantique, précisément déterminée par la nécessité de dépasser la notion de signe qui s'impose à Benveniste.

raison. Nous le découvrirons en prenant conscience du fait que la langue signifie d'une manière spécifique et qui n'est qu'à elle, d'une manière qu'aucun autre système ne reproduit. Elle est investie d'une DOUBLE SIGNIFIANCE. C'est là proprement un modèle sans analogue. La langue combine deux modes distincts de signification, que nous appelons le mode SÉMIOLOGIQUE d'une part, le mode SÉMANTIQUE de l'autre. » (B.Sé. : p. 63).

Cette double signification rend compte de la « faculté métalinguistique » de la langue, et ainsi de la relation d'interprétation qui la spécifie. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit ainsi quelques pages plus loin :

« La langue est le seul système dont la signification s'articule ainsi sur deux dimensions. Les autres systèmes ont une signification unidimensionnelle : ou sémiotique (gestes de politesse ; *mudrās*), sans sémantique ; ou sémantique (expressions artistiques), sans sémiotique. Le privilège de la langue est de comporter à la fois la signification des signes et la signification de l'énonciation. De là provient son pouvoir majeur, celui de créer un deuxième niveau d'énonciation, où il devient possible de tenir des propos signifiants sur la signification. C'est dans cette faculté métalinguistique que nous trouvons l'origine de la relation d'interprétation par laquelle la langue englobe les autres systèmes. » (B.Sé. : p. 65)

et le texte se clôt sur l'horizon d'une métasémantique :

« Quand Saussure a défini la langue comme système de signes, il a posé le fondement de la sémiologie linguistique. Mais nous voyons maintenant que si le signe correspond bien aux unités signifiantes de la langue, on ne peut l'ériger en principe unique de la langue dans son fonctionnement discursif. Saussure n'a pas ignoré la phrase, mais visiblement elle lui créait une grave difficulté et il l'a renvoyée à la "parole", ce qui ne résout rien ; il s'agit justement de savoir si et comment du signe on peut passer à la "parole". En réalité le monde du signe est clos. Du signe à la phrase il n'y a pas transition, ni par syntagmation ni autrement. Un hiatus les sépare. Il faut dès lors admettre que la langue comporte deux domaines distincts, dont chacun demande son propre appareil conceptuel. Pour celui que nous appelons sémiotique, la théorie saussurienne du signe linguistique servira de base à la recherche. Le domaine sémantique, par contre, doit être reconnu comme séparé. Il aura besoin d'un appareil nouveau de concepts et de définitions.

La sémiologie de la langue a été bloquée, paradoxalement, par l'instrument même qui l'a créée : le signe. On ne pouvait écarter l'idée du signe linguistique sans supprimer le caractère le plus important de la langue ; on ne pouvait non plus l'étendre au discours entier sans contredire sa définition comme unité minimale.

En conclusion, il faut dépasser la notion saussurienne du signe comme principe unique, dont dépendraient à la fois la structure et le fonctionnement de la langue. Ce dépassement se fera par deux voies :

- dans l'analyse intra-linguistique, par l'ouverture d'une nouvelle dimension de signification, celle du discours, que nous appelons sémantique, désormais distincte de celle qui est liée au signe, et qui sera sémiotique ;
- dans l'analyse translinguistique des textes, des œuvres, par l'élaboration d'une métasémantique qui se construira sur la sémantique de l'énonciation.

Ce sera une sémiologie de "deuxième génération", dont les instruments et la méthode pourront aussi concourir au développement des autres branches de la sémiologie générale. » (B.Sé. : p. 65-66).

Cette construction structurale est remarquable à deux égards. En premier lieu, il faut à nouveau insister sur le fait qu'elle vient en lieu et place de toute définition de la langue, et qu'elle implique ainsi un renversement de perspective et un redoublement de l'objet. La perspective descriptive, corrélatrice du postulat d'une réalité première et dernière et de la construction de celle-ci comme « étiologie », se double par là même d'une construction de la langue comme « étiologie » de ses propriétés, dès lors « étiologie » d'elle-même en même temps que du langage. En tant que telle, la construction ne saurait être que circulaire. On notera, à cet égard, et c'est là le deuxième point, que cette construction, qui unifie le langage par une « étiologie » structurale, le suppose par ailleurs comme unité soutenant une construction qui se caractérise quant à elle par un « hiatus » constitutif : « [...] il s'agit justement de savoir si et comment du signe on peut passer à la "parole". En réalité le monde du signe est clos. Du signe à la phrase, il n'y a pas transition, ni par syntagmation ni autrement. Un hiatus les sépare. Il faut dès lors admettre que la langue comporte deux domaines distincts, dont chacun demande son propre appareil conceptuel<sup>374</sup>. » Nous avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie la dualité et les difficultés de l'articulation benvenistienne entre sémiotique et sémantique, liée à la spécificité de cette élaboration des deux données de la structure et du rapport son/sens, mais manifestant également, comme nous l'avons posé dans le troisième chapitre de la première partie, et comme il apparaît dans ce passage, l'impossibilité d'articuler langue et parole. A ce postulat du langage et à cette définition purement descriptive de la langue répond en effet une démultiplication de l'objet, répondant inarticulé et spéculatif de l'articulation théorique qui est constitutive du concept saussurien de langue. Cette démultiplication apparaît de manière très nette dans « Structure de la langue et structure de la société », dont nous avons souligné plus haut la moindre netteté pour ce qui concerne la dimension « étiologique » du langage jakobsonien, par comparaison avec « Sémiologie de la langue », moindre netteté qui est peut-être justement en raison inverse du caractère détaillé de l'examen des rapports entre langue et société. Notons déjà dans ce texte, « Sémiologie de la langue », la circularité qui caractérise les rapports établis entre langue et société et que nous avons déjà soulignée dans « Coup d'œil sur le développement de la linguistique ». Comme nous l'avons vu ci-dessus, la nature d'interprétant de la langue rend compte de son caractère fondateur à l'égard de la société. Comme il apparaît dans un autre passage cité<sup>375</sup>, Benveniste affirme cependant ensuite, à l'inverse, que « [l]a nature de la langue, sa fonction représentative, son pouvoir dynamique, *son rôle dans la vie de relation* font d'elle la grande matrice sémiotique » (nous soulignons). On lisait en ouverture<sup>376</sup> de « Structure de la langue et structure de la société » :

« Le langage est pour l'homme un moyen, en fait le seul moyen d'atteindre l'autre homme, de lui transmettre et de recevoir de lui un message. Par conséquent le langage

---

<sup>374</sup> Voir par ailleurs la note précédente : la « fonction de signe » renvoyait alors à la signifiante qui définit la langue et que la langue définit.

<sup>375</sup> Voir B.Sé. : p. 62-63, cité ci-dessus.

<sup>376</sup> Après cette entrée en matière : « Mesdames et messieurs, j'ai à traiter d'un sujet qui conduit tantôt à énoncer l'évidence et tantôt à poser une contradiction. Il s'agit en effet d'examiner les relations entre deux grandes entités qui sont respectivement la langue et la société. » (B.So. : p. 91). Comme il apparaîtra dans ce qui suit, cette dualité évidence/contradiction est tout à fait notable.

pose et suppose l'autre. Immédiatement, la société est donnée avec le langage. La société à son tour ne tient ensemble que par l'usage commun de signes de communication. Immédiatement, le langage est donné avec la société. Ainsi chacune de ces deux entités, langage et société, implique l'autre. Il semblerait que l'on puisse et même qu'on doive les étudier ensemble, les découvrir ensemble, puisque ensemble elles sont nées. Il semblerait aussi qu'on puisse et même qu'on doive trouver de l'une à l'autre, de la langue à la société, des corrélations précises et constantes, puisque l'une et l'autre sont nées de la même nécessité. » (B.So. : p. 91).

Ce passage témoigne avant tout de l'adoption par Benveniste de la définition commune de la langue comme instrument de communication : si le langage implique la société, c'est dans la mesure où il « est pour l'homme un moyen, en fait le seul moyen d'atteindre l'autre homme, de lui transmettre et de recevoir de lui un message » ; de même, si la société implique le langage, c'est dans la mesure où elle « ne tient ensemble que par l'usage commun de signes de communication ». Benveniste insiste ensuite sur la stricte corrélativité et la commune origine de la langue et de la société : il faut « les étudier ensemble, les découvrir ensemble, puisque ensemble elles sont nées », et on peut et doit « trouver de l'une à l'autre, de la langue à la société, des corrélations précises et constantes, puisque l'une et l'autre sont nées de la même nécessité ». De fait, le terme de *société* semble impliquer ici deux significations distinctes, que ne saurait unifier que la confusion d'une réflexion en termes d'entités, et en dehors de toute démarche définitoire et étiologique : la communication (et le langage) implique l'autre, mais non nécessairement la société ; la société implique quant à elle, à l'évidence, la communication et, selon la définition que l'on confère à ce terme de *société* (parlera-t-on de « société » animale ?), le langage. On retrouve ensuite la thèse des textes précédents et de « Sémiologie de la langue », qui place la langue au fondement de la société. Benveniste écrit en effet un peu plus loin :

« Nous avons vu que, entre une langue historique et une société historique, on ne peut pas poser de corrélation avec un signe de nécessité ; mais au niveau fondamental, nous pouvons apercevoir immédiatement des homologies. Quelques caractères sont communs à l'une et à l'autre, à la langue et à la société – je répète – à ce niveau. Langue et société sont pour les hommes des réalités inconscientes, l'une et l'autre représentent la nature, si l'on peut dire, le milieu naturel et l'expression naturelle, ceux qui ne peuvent pas être conçus comme autres qu'ils ne sont et qui ne peuvent pas être imaginés absents. L'un et l'autre sont toujours hérités, et on n'imagine pas dans l'exercice de la langue et dans la pratique de la société, à ce niveau fondamental, qu'il ait pu jamais y avoir un commencement à l'une et à l'autre. Ni l'une ni l'autre ne peuvent être changées par la volonté des hommes. Ce que les hommes voient changer, ce qu'ils peuvent changer, ce qu'effectivement ils changent, à travers l'histoire, ce sont les institutions, parfois la forme entière d'une société particulière, mais non, jamais, le principe de la société qui est le support et la condition de la vie collective et individuelle. De même, ce qui change dans la langue, ce que les hommes peuvent changer, ce sont les désignations, qui se multiplient, qui se remplacent et qui sont toujours conscientes, mais jamais le système fondamental de la langue. C'est que si la diversification constante, croissante des activités sociales, des besoins, des notions exige des désignations toujours nouvelles, il faut qu'en retour il y ait une force unifiante qui fasse équilibre. Au-dessus des classes, au-dessus des groupes et des activités particularisées, il règne un pouvoir cohésif qui fait une communauté d'un agrégat d'individus et qui crée la possibilité même de la production et de la subsistance collective. Ce pouvoir est la langue et la langue seule. C'est pourquoi la langue représente une permanence au sein de la société qui change, une constance qui

relie les activités toujours diversifiées. Elle est une identité à travers les diversités individuelles. Et de là procède la double nature profondément paradoxale de la langue, à la fois immanente à l'individu et transcendante à la société. Cette dualité se retrouve dans toutes les propriétés du langage. » (B.So. : p. 94-95).

Or, si Benveniste insiste en premier lieu dans ce passage sur les homologues liant langue et société : toutes deux sont des « réalités inconscientes », « représentent la nature, si l'on peut dire, le milieu naturel et l'expression naturelle, ceux qui ne peuvent pas être conçus comme autres qu'ils ne sont et qui ne peuvent pas être imaginés absents », « sont toujours hérité[e]s », sans commencement imaginable – et l'on retrouve ici le refus de la question de l'origine, c'est-à-dire, pour Benveniste, de l'étiologie – et « ne peuvent être changées par la volonté des hommes », on y note par ailleurs une remarquable asymétrie des rapports entre langue et société : à la double opposition parallèle entre « institutions » ou « forme entière d'une société particulière » et « principe de la société » d'une part, « désignations » et « système fondamental de la langue » d'autre part, s'ajoute ensuite la caractérisation de ce système fondamental de la langue, puis plus généralement de la langue – « Ce pouvoir est la langue et la langue seule. » –, comme « force unifiante » de la société, « pouvoir cohésif qui fait une communauté d'un agrégat d'individus et qui crée la possibilité même de la production et de la subsistance collective ». De la notion d'instrument de communication, on passe ensuite à celle d'interprétant, élaborée dans « Sémiologie de la langue », interprétation en termes d'interprétant dont on notera à nouveau qu'elle se substitue à toute question étiologique – on retrouve en effet dans ce passage, une fois de plus, le refus de la question de l'origine :

« Et alors comment pouvons-nous poser le rapport de la langue et la société pour éclairer par l'analyse de l'une (la langue), l'analyse de l'autre (la société) ? Ce rapport ne sera pas une corrélation structurale, puisque nous avons vu que l'organisation des hommes n'est pas comparable à celle de la langue. Elle [*sic*] ne sera pas typologique, le type de la langue, monosyllabique, polysyllabique, tonal ou morphologique, n'influe absolument pas sur la nature spécifique de la société. Elle ne sera pas non plus historique ou génétique, parce que nous ne faisons pas dépendre la naissance de l'une de la naissance de l'autre. La langue naît et se développe au sein de la communauté humaine, elle s'élabore par le même procès que la société, par l'effort de produire les moyens de subsistance, de transformer la nature et de multiplier les instruments.

C'est dans ce travail collectif et par ce travail collectif que la langue se différencie, accroît son efficience, de même que la société se différencie dans ses activités matérielles et intellectuelles. Nous envisageons ici la langue seulement comme moyen d'analyse de la société. A cette fin nous les poserons en synchronie et dans un rapport sémiologique, le rapport de l'interprétant à l'interprété. Et nous formulerons ces deux propositions conjointes : premièrement, la langue est l'interprétant de la société ; deuxièmement, la langue contient la société.

La justification de la première proposition : la langue comme interprétant de la société, est donnée par la seconde : la langue contient la société. Cela se vérifie de deux manières : d'abord empiriquement, du fait qu'on peut isoler la langue, l'étudier et la décrire pour elle-même sans se référer à son emploi dans la société, ni avec<sup>377</sup> ses rapports avec les normes et les représentations sociales qui forment la culture. Tandis qu'il est impossible de décrire la société, de décrire la culture, hors de leurs expressions linguistiques. En ce sens la langue inclut la société, mais elle n'est pas incluse par elle.

---

<sup>377</sup> Voir la note 3575 du deuxième chapitre de la première partie.

En deuxième lieu, et je reviendrai dans un moment sur ce point, la langue fournit la base constante et nécessaire de la différenciation entre l'individu et la société. Je dis la langue elle-même, toujours et nécessairement.

Considérons donc que la langue interprète la société. La société devient significative dans et par la langue, la société est l'interprété par excellence de la langue.

Pour que la langue puisse remplir ce rôle d'interprétant qui est d'abord et au point de vue tout à fait littéral de faire exister l'interprété et de le transformer en notion intelligible, la langue doit remplir deux conditions à l'égard de la société. Puisque cette société est de la nature humaine fixée en institutions et modelée par la technique, par les conditions de la production, la société est apte à se différencier ou à évoluer constamment, tantôt lentement, tantôt très vite. Mais l'interprétant ne doit pas changer comme tel, tout en restant capable d'enregistrer, de désigner et même d'orienter les changements qui surviennent dans l'interprété. C'est là une condition de sémiologie générale. Un principe sémiologique que je voudrais poser, c'est que deux systèmes sémiotiques ne peuvent pas coexister en condition d'homologie, s'ils sont de nature différente ; ils ne peuvent pas être mutuellement interprétants l'un de l'autre, ni être convertibles l'un dans l'autre. Telle est en effet la situation de la langue à l'égard de la société ; la langue peut accueillir et dénommer toutes les nouveautés que la vie sociale et les conditions techniques produisent, mais aucun de ces changements ne réagit directement sur sa propre structure. En dehors des changements violents, produits par les guerres, les conquêtes, le système de la langue ne change que très lentement, et sous la pression de nécessités internes, de sorte que – c'est là une condition qu'il faut souligner – dans les conditions de vie normale les hommes qui parlent ne sont jamais témoins du changement linguistique. On ne s'en aperçoit que rétrospectivement, au bout de plusieurs générations, et par conséquent seulement dans les sociétés qui conservent les témoins des états linguistiques plus anciens, les sociétés dotées de l'écriture. » (B.So. : p. 95-96).

Benveniste insistait cependant dans le passage précédent sur la « double nature profondément paradoxale de la langue, à la fois immanente à l'individu et transcendante à la société », et ce dernier développement s'insère quant à lui dans une énumération plus vaste des rapports envisageables entre langue et société. On lit ainsi ensuite, après le passage cité plus haut, qui rend compte de ce statut d'interprétant par la double propriété sémiotique et sémantique de la langue :

« La langue entoure de toute part la société et la contient dans son appareil conceptuel, mais en même temps, en vertu d'un pouvoir distinct, elle configure la société en instaurant ce qu'on pourrait appeler le sémantisme social. C'est cette partie de la langue qui a été le plus souvent étudiée. Elle consiste en effet, surtout mais non pas exclusivement, en désignations, en faits de vocabulaire. Le vocabulaire fournit ici une matière très abondante où puisent de toute main les historiens de la société et de la culture. Le vocabulaire conserve des témoignages irremplaçables sur les formes et les phases de l'organisation sociale, sur les régimes politiques, sur les modes de production qui ont été successivement ou simultanément employés, etc. Comme c'est l'aspect le mieux exploré de la relation de la langue à la société, de la langue comme ensemble et comme système de désignations, par conséquent constante, constamment renouvelée, élargie, nous n'y insisterons pas longuement. Nous nous bornons à faire ressortir ici quelques traits de cette faculté sémantique.

Les témoignages que la langue livre à ce point de vue ne prennent tout leur prix que s'ils sont liés entre eux et coordonnés à leur référence. Il y a là un mécanisme complexe dont il faut interpréter prudemment les enseignements. L'état de la société à une époque donnée n'apparaît pas toujours reflété dans les désignations dont elle fait usage, car les désignations peuvent souvent subsister alors que les référents, les réalités désignées ont



changé. C'est là un fait d'expérience fréquente et qui se vérifie constamment, et les meilleurs exemples sont précisément le terme "langue" et le terme "société" que nous utilisons en ce moment à chaque instant. La diversité des références qu'on peut donner à l'un et à l'autre de ces deux termes est le témoin justement et la condition de l'emploi que nous devons faire des formes. Ce qu'on appelle la polysémie résulte de cette capacité que la langue possède de *subsumer* en un terme constant une grande variété de types et par suite d'admettre la variation de la référence dans la stabilité de la signification. » (B.So. : p. 97-98).

Il s'agit là d'un autre « pouvoir » de la langue. Or, il y en a encore un troisième, annoncé dans le développement relatif à la relation d'interprétance, où Benveniste affirmait que « la langue fourni[ssai]t la base constante et nécessaire de la différenciation entre l'individu et la société », affirmation qui nous reconduit au double sens de *société* que nous signalions ci-dessus. Benveniste poursuit ainsi :

« En troisième lieu, pour passer à une considération un peu différente, mais sur laquelle il y a lieu d'insister plus particulièrement aujourd'hui, chacun parle à partir de soi. Pour chaque parlant le parler émane de lui et revient à lui, chacun se détermine comme sujet à l'égard de l'autre ou des autres. Cependant, et peut-être à cause de cela, la langue qui est ainsi l'émanation irréductible du soi le plus profond dans chaque individu est en même temps une réalité supraindividuelle et coextensive à la collectivité tout entière. C'est cette coïncidence entre la langue comme réalité objectivable, supraindividuelle, et la production individuelle du parler qui fonde la situation paradoxale de la langue à l'égard de la société. En effet la langue fournit au parlant la structure formelle de base, qui permet l'exercice de la parole. Elle fournit l'instrument linguistique qui assure le double fonctionnement, subjectif et référentiel, du discours : c'est la distinction indispensable, toujours présente en n'importe quelle langue, en n'importe quelle société ou époque, entre le moi et le non-moi, opérée par des indices spéciaux qui sont constants dans la langue et qui ne servent qu'à cet usage, les formes dites en grammaire les pronoms, qui réalisent une double opposition, l'opposition du "moi" à "toi" et l'opposition du système "moi/toi" à "lui".

La première, l'opposition "moi-toi", est une structure d'allocution personnelle qui est exclusivement interhumaine. Il n'y a qu'un code spécial, religieux ou poétique, qui autorise à employer cette opposition hors du milieu humain.

La seconde opposition, celle de "moi-toi" / "lui", opposant la personne à la non-personne, effectue l'opération de la référence et fonde la possibilité du discours sur quelque chose, sur le monde, sur ce qui n'est pas l'allocution. Nous avons là le fondement sur lequel repose le double système relationnel de la langue.

Ici apparaît une nouvelle configuration de la langue qui s'ajoute aux deux autres que j'ai sommairement analysées ; c'est l'inclusion du parlant dans son discours, la considération pragmatique qui pose la personne dans la société en tant que participant et qui déploie un réseau complexe de relations spatio-temporelles qui déterminent les modes d'énonciation.

Cette fois l'homme se situe et s'inclut par rapport à la société et à la nature et il se situe nécessairement dans une classe, que ce soit une classe d'autorité ou une classe de production. La langue en effet est considérée ici en tant que pratique humaine, elle révèle l'usage particulier que les groupes ou classes d'hommes font de la langue et les différenciations qui en résultent à l'intérieur de la langue commune.

Je pourrais décrire ce phénomène comme une appropriation par des groupes ou des classes de l'appareil de dénotation qui est commun à tous. Chaque classe sociale s'approprie des termes généraux, leur attribue des références spécifiques et les adapte ainsi à sa propre sphère d'intérêt et souvent les constitue en base de dérivation nouvelle.

A leur tour ces termes, chargés de valeurs nouvelles, entrent dans la langue commune dans laquelle ils introduisent les différenciations lexicales. On pourrait étudier ce processus en examinant un certain nombre de vocabulaires spécialisés, mais qui portent en eux-mêmes leur référence, qui constituent un univers particulier relativement coordonné. Ce pourrait être par exemple – mais je n’ai pas le temps de développer ici cet exemple – l’analyse de certains vocabulaires de classes spécifiques comme le vocabulaire du sacré dans la langue des pontifes romains. Je prends exprès une langue facile à analyser et un vocabulaire assez abondant, où l’on pourrait trouver à la fois tout un répertoire de termes spécifiques et aussi des manières spécifiques de l’agencer, un style particulier, bref les caractères d’une prise de possession de la langue commune, réalisée en la chargeant de notions, de valeurs nouvelles. On pourrait vérifier ainsi sur un modèle réduit le rôle de la langue à l’intérieur de la société en tant que cette langue est l’expression de certains groupes professionnels spécialisés, pour qui leur univers est l’univers par excellence. » (B.So. : p. 98-100).

Les enjeux de la construction benvenistienne du langage comme « étiologie » apparaissent ici de manière très nette. Le problème est en effet clairement posé : il est analogue à celui qui se posait pour l’analysant dans les « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne »<sup>378</sup>, celui de l’antinomie entre langue et parole, mais trouve par ailleurs un début de résolution, grâce à la reconnaissance d’un « pouvoir » de la langue. Benveniste insiste en premier lieu sur l’antinomie, qui est en même temps une « coïncidence » et qui « fonde la situation paradoxale de la langue à l’égard de la société », mais non sans avoir préalablement affirmé que dans le parler « chacun se détermine comme sujet à l’égard de l’autre ou des autres », ce qui semble constituer un début d’explication : « Cependant, et peut-être à cause de cela, la langue qui est ainsi l’émanation irréductible du soi le plus profond dans chaque individu est en même temps une réalité supraindividuelle et coextensive à la collectivité tout entière. » Comme nous venons de le rappeler, on lisait en revanche plus haut : « [...] la langue fournit la base constante et nécessaire de la différenciation entre l’individu et la société », et Benveniste affirme de fait ensuite que « la langue fournit au parlant la structure formelle de base, qui permet l’exercice de la parole », qu’elle « fournit l’instrument linguistique qui assure le double fonctionnement, subjectif et référentiel, du discours ». C’est là une « étiologie » du caractère social de la langue, mais en un sens distinct de celui qui prévalait plus haut. En effet, il ne s’agit plus de société, mais de dimension sociale et de constitution du sujet dans le rapport à l’autre. Autrement dit, il s’agit d’un autre aspect de la définition de la langue – mais également, confusément, du langage, conformément à l’inséparabilité des deux objets qui spécifie l’élaboration de Benveniste, visant l’« étiologie » du langage bien plutôt que celle des langues, c’est-à-dire, mais de manière objectale, et en dehors de toute distinction entre langue et langage, l’« étiologie » de la langue – dont Benveniste, à nouveau, rend compte par une construction de la langue comme « étiologie », en lieu et place de la

---

<sup>378</sup> Rappelons ce passage cité plus haut : « Le langage est donc ici utilisé comme parole, converti en cette expression de la subjectivité instante et évasive qui forme la condition du dialogue. La langue fournit l’instrument d’un discours où la personnalité du sujet se délivre et se crée, atteint l’autre et se fait reconnaître de lui. Or la langue est structure socialisée, que la parole asservit à des fins individuelles et intersubjectives, lui ajoutant ainsi un dessin nouveau et strictement personnel. La langue est système commun à tous ; le discours est à la fois porteur d’un message et instrument d’action. En ce sens, les configurations de la parole sont chaque fois uniques, bien qu’elles se réalisent à l’intérieur et par l’intermédiaire du langage. Il y a donc antinomie chez le sujet entre le discours et la langue. » (J.Rem. : p. 77-78).

constitution du concept de langue. La langue benvenistienne est « étiologie » de son caractère social, au lieu d'être définie par celui-ci, et de pouvoir ainsi constituer le levier d'une approche scientifique du langage, avec lequel, s'il s'agit d'en rendre compte, elle ne peut dès lors que se confondre. Il s'agit ainsi tout à la fois du caractère social de la langue et de celui de l'homme, que lui confère le langage. Benveniste écrit en effet en conclusion du texte :

« C'est dans la pratique sociale, comme dans l'exercice de la langue, dans cette relation de communication interhumaine que les traits communs de leur fonctionnement seront à découvrir, car l'homme est encore et de plus en plus un objet à découvrir, dans la double nature que le langage fonde et instaure en lui. » (B.So. : p. 102).

A cette confusion répond par ailleurs, à la mesure de cette présupposition d'une unité fondant la construction « étiologique », une démultiplication, bien lisible dans ce texte qui multiplie les « configurations de la langue », en dépit d'une unification par la définition de la langue comme interprétant de la société, que rappelle l'ouverture du développement suivant celui que nous venons de commenter – ouverture qui atténue ainsi l'hétérogénéité de ce développement relatif à la pragmatique, où il s'agit tout à la fois de l'autre, et de la société, mais également, significativement, de la langue comme « production individuelle du parler » ou « pratique humaine » et de la langue comme instrument de communication – :

« En distinguant, comme nous avons essayé de le faire, les différents types de rapports qui unissent la langue à la société, qui sont propres à les éclairer l'un par l'autre, nous avons eu à faire surtout au mécanisme qui permet à la langue de devenir le dénominateur, l'interprétant des fonctions et des structures sociales. Mais au-delà on entrevoit certaines analogies moins visibles entre les structures profondes, le fonctionnement même de la langue et les principes fondamentaux de l'activité sociale. » (B.So. : p. 100).

Cette démultiplication est tout aussi lisible dans l'élaboration relative au deuxième aspect de l'« étiologie » benvenistienne du langage, auquel nous introduit ce développement de « Structure de la langue et structure de la société » sur la pragmatique<sup>379</sup>, et qui, comme nous allons le voir, nous confronte, avec cette dualité de représentation de la langue et de la parole qui apparaît ici et que nous avons déjà vue dans les deuxième et troisième chapitres de la première partie, à la même double « étiologie » que nous avons vue ci-dessus, par la structure et par la signification, c'est-à-dire, comme il apparaîtra alors, à la dualité du langage benvenistien : structure et fonction.

---

<sup>379</sup> Dans « La forme et le sens dans le langage », la considération pragmatique relève du sémantique : « Pour ce qui est de la distinction admise en logique entre le pragmatique et le sémantique, le linguiste, je crois, ne la trouve pas nécessaire. Il est important pour le logicien de distinguer d'un côté le rapport entre la langue et les choses, c'est l'ordre sémantique ; et de l'autre, le rapport entre la langue et ceux que la langue implique dans son jeu, ceux qui se servent de la langue, c'est l'ordre pragmatique. Mais pour un linguiste, s'il peut être utile de recourir à cette sous-division à tel moment de l'étude, en principe, une pareille distinction de principe n'est pas nécessaire. A partir du moment où la langue est considérée comme action, comme réalisation, elle suppose nécessairement un locuteur et elle suppose la situation de ce locuteur dans le monde. Ces relations sont données ensemble dans ce que je définis comme le sémantique. » (B.FSL : p. 234). Voir également B.Pro. : p. 251, cité *infra*.

## B. Langage et énonciation

Nous avons souligné lors de notre analyse des textes de Jakobson le caractère non linguistique du problème posé par les embrayeurs. Il est extrêmement remarquable, à cet égard, que ces formes fassent l'objet d'une élaboration spécifique dans la linguistique benvenistienne. Comme nous l'avons signalé plus haut, on retrouve en effet ici, sous une autre forme, l'hétérogénéité du langage qui caractérise les élaborations structuralistes. Le point de départ de l'élaboration est une analyse des formes, dans le cadre de la mise au jour du système morphologique du langage et des langues. C'est là, en effet, l'objet de « Structure des relations de personne dans le verbe » (1946), premier texte que Benveniste consacre à la question des embrayeurs<sup>380</sup>, et dont l'ouverture a été partiellement citée dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Le verbe est, avec le pronom, la seule espèce de mots qui soit soumise à la catégorie de la personne. Mais le pronom a tant d'autres caractères qui lui appartiennent en propre et porte des relations si différentes qu'il demanderait une étude indépendante. Tout en utilisant à l'occasion les pronoms, c'est la personne verbale seule que nous considérerons.

Dans toutes les langues qui possèdent un verbe, on classe les formes de la conjugaison d'après leur référence à la personne, l'énumération des personnes constituant proprement la conjugaison ; et on en distingue trois, au singulier, au pluriel, éventuellement au duel. Cette classification est notoirement héritée de la grammaire grecque, où les formes verbales fléchies constituent des *πρόσωπα*, des *personae*, des "figurations" sous lesquelles se réalise la notion verbale. La série des *πρόσωπα* ou *personae* fournit en quelque manière un parallèle à celle des *πτώσεις* ou *casus* de la flexion nominale. Dans la nomenclature grammaticale de l'Inde, la notion s'exprime aussi par les trois *puruṣa* ou "personnes", dénommés respectivement *prathamapuruṣa*, "première personne" (= notre 3<sup>e</sup> pers.), *madhyamapuruṣa*, "personne intermédiaire" (= notre 2<sup>e</sup> pers.), et *uttamapuruṣa*, "dernière personne" (= notre 1<sup>re</sup> pers.) ; elles réalisent la même séquence, mais dans l'ordre inverse ; la différence est fixée par la tradition, les grammairiens grecs citant les verbes à la 1<sup>re</sup> personne, ceux de l'Inde à la 3<sup>e</sup>.

Telle qu'elle a été élaborée par les Grecs pour la description de leur langue, cette classification est aujourd'hui encore admise non seulement comme vérifiée par toutes les

---

<sup>380</sup> Voir également le compte rendu de la communication de Benveniste, « [La personne dans le verbe...] » (séance du 16 mars 1946) : « M. E. BENVENISTE étudie la personne dans le verbe qui, avec le pronom, est la seule partie du discours relevant de la notion de personne, dans toutes les langues, à l'exception des langues monosyllabiques. Une théorie de la personne ne peut être élaborée que si l'on s'attache à la signification linguistique des personnes, si l'on examine par quoi elles se différencient, et comment elles permettent l'interprétation des modalités du verbe. L'éminence de la première personne marque l'opposition à la troisième et à la deuxième ; il convient d'analyser la nature de ces oppositions. Dans le type nominal, le procès est exprimé sans que la langue marque adhésion au procès, prédication d'une personne : c'est la prédication de la "non-personne". Dans le procès dit "impersonnel", on utilise la 3<sup>e</sup> personne ; c'est elle qui est usitée quand le sujet n'est pas pensé. La 3<sup>e</sup> personne, contrairement aux deux autres, peut enfin assumer n'importe quel sujet. Ce qui la caractérise essentiellement, c'est donc l'absence de personne (de là les emplois dérivés, honorifiques, outrageants) ; elle s'oppose à la 1<sup>re</sup> personne, qui est la personne par excellence. En regard de la 1<sup>re</sup> personne, la 2<sup>e</sup> est impersonnelle, car elle peut s'appliquer à toute personne non subjective (ainsi la 2<sup>e</sup> personne peut servir à exprimer l'indéfini *on*). En résumé, *je* exprime essentiellement le subjectif, *tu* est privé de subjectivité, *il* est privé de personnalité. Au pluriel, il n'y a pas assimilation à la flexion nominale : en outre il y a, pour certaines langues, une double expression de *nous* dans la distinction du pluriel *exclusif* et du pluriel *inclusif*. Dans nos langues la différence de *je* à *nous* est une individualisation : *je* perd ses limites dans le pluriel *nous* (on peut passer de *nous* à *on*, d'ailleurs). Le *nous* désindividualise le *je*. Les oppositions des personnes au singulier se retrouvent au pluriel, mais compte tenu de la distinction des deux nombres. » (B.Pers. : p. XXIII).

langues dotées d'un verbe, mais comme naturelle et inscrite dans l'ordre des choses. Elle résume dans les trois relations qu'elle institue l'ensemble des positions qui déterminent une forme verbale pourvue d'un indice personnel, et elle vaut pour le verbe de n'importe quelle langue. Il y a donc toujours trois personnes et il n'y en a que trois. Cependant le caractère sommaire et non-linguistique d'une catégorie ainsi posée doit être dénoncé. A ranger dans un ordre constant et sur un plan uniforme des "personnes" définies par leur succession et rapportées à ces *êtres* que sont "je" et "tu" et "il", on ne fait que transposer en une théorie pseudo-linguistique des différences de nature *lexicale*. Ces dénominations ne nous renseignent ni sur la nécessité de la catégorie, ni sur le contenu qu'elle implique ni sur les relations qui rassemblent les différentes personnes. Il faut donc rechercher comment chaque personne s'oppose à l'ensemble des autres et sur quel principe est fondée leur opposition, puisque nous ne pouvons les atteindre que par ce qui les différencie. » (B.Str. : p. 225-226).

Il s'agit ainsi pour Benveniste de substituer à la description extralinguistique de la catégorie de la personne verbale, héritée de la grammaire grecque, une description proprement linguistique. Une telle description implique non seulement la mise au jour des « relations qui rassemblent les différentes personnes », c'est-à-dire des oppositions et des différences qui définissent ces dernières, mais également celle de la « nécessité de la catégorie » et du « contenu qu'elle implique ». Or, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, il s'agit là d'une catégorie du langage. Rappelons en effet cette question posée ensuite :

« Une question préjudicielle se pose : peut-il exister un verbe sans distinction de personne ? Cela revient à se demander si la catégorie de la personne est vraiment nécessaire et congéniale au verbe ou si elle en constitue seulement une modalité possible, réalisée le plus souvent, mais non indispensable, comme le sont après tout bien des catégories verbales. » (B.Str. : p. 226)

ainsi que la réponse que lui apporte Benveniste, après un rapide examen de langues où semble manquer l'expression de la personne :

« Au total, il ne semble pas qu'on connaisse une langue dotée d'un verbe où les distinctions de personne ne se marquent pas d'une manière ou d'une autre dans les formes verbales. On peut donc conclure que la catégorie de la personne appartient bien aux notions fondamentales et nécessaires du verbe. C'est là une constatation qui nous suffit, mais il va de soi que l'originalité de chaque système verbal sous ce rapport devra être étudiée en propre. » (B.Str. : p. 227).

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, c'est cette conjonction d'une description linguistique des formes et de la mise au jour du langage au-delà des langues qui spécifie la perspective benvenistienne. Elle la situe d'emblée sur un double plan, qui, comme il apparaîtra dans ce qui suit, tout à la fois constitue le cadre de la compacité du langage benvenisien et manifeste la dualité de l'hypothèse structurale et du langage. Benveniste insiste en premier lieu sur l'hétérogénéité de cette catégorie de la personne verbale, dont la reconnaissance est un premier pas dans la mise au jour des « oppositions qui différencient les personnes » et de « la structure de ces oppositions » en quoi se résume toute théorie linguistique de la personne verbale :

« Une théorie linguistique de la personne verbale ne peut se constituer que sur la base des oppositions qui différencient les personnes ; et elle se résumera tout entière dans la structure de ces oppositions. Pour la déceler, on pourra partir des définitions que les grammairiens arabes emploient. Pour eux, la première personne est *al-mutakallimu*, “celui qui parle” ; la deuxième *al-muḥāṭabu*, “celui à qui on s’adresse” ; mais la troisième est *al-ḡāʿibu*, “celui qui est absent”. Dans ces dénominations se trouve impliquée une notion juste des rapports entre les personnes ; juste surtout en ce qu’elle révèle la disparité entre la 3<sup>e</sup> personne et les deux premières. Contrairement à ce que notre terminologie ferait croire, elles ne sont pas homogènes. C’est ce qu’il faut d’abord mettre en lumière.

Dans les deux premières personnes, il y a à la fois une personne impliquée et un discours sur cette personne. “Je” désigne celui qui parle et implique en même temps un énoncé sur le compte de “je” : disant “je”, je ne puis pas parler de moi. A la 2<sup>e</sup> personne, “tu” est nécessairement désigné par “je” et ne peut être pensé hors d’une situation posée à partir de “je” ; et, en même temps, “je” énonce quelque chose comme prédicat de “tu”. Mais de la 3<sup>e</sup> personne, un prédicat est bien énoncé, seulement hors du “je-tu” ; cette forme est ainsi exceptée de la relation par laquelle “je” et “tu” se spécifient. Dès lors, la légitimité de cette forme comme “personne” se trouve mise en question.

Nous sommes ici au centre du problème. La forme dite de 3<sup>e</sup> personne comporte bien une indication d’énoncé sur quelqu’un ou quelque chose, mais non rapporté à une “personne” spécifique. L’élément variable et proprement “personnel” de ces dénominations fait ici défaut. C’est bien l’“absent” des grammairiens arabes. Il ne présente que l’invariant inhérent à toute forme d’une conjugaison. La conséquence doit être formulée nettement : la “3<sup>e</sup> personne” n’est pas une “personne” ; c’est même la forme verbale qui a pour fonction d’exprimer la *non-personne*. A cette définition répondent : l’absence de tout pronom de la 3<sup>e</sup> personne, fait fondamental, qu’il suffit de rappeler, et la situation très particulière de la 3<sup>e</sup> personne dans le verbe de la plupart des langues, dont nous donnerons quelques exemples. » (B.Str. : p. 227-228).

Suit un examen de la morphologie de quelques langues sémitiques et indo-européennes<sup>381</sup>, au terme duquel Benveniste poursuit :

« Il s’ensuit que, très généralement, la personne n’est propre qu’aux positions “je” et “tu”. La 3<sup>e</sup> personne est, en vertu de sa structure même, la forme non-personnelle de la flexion verbale.

De fait, elle sert toujours quand la personne n’est pas désignée et notamment dans l’expression dite impersonnelle. Nous retrouvons ici la question des impersonnels, vieux problème et débat stérile tant que l’on persiste à confondre “personne” et “sujet”. Dans ὕει, *tonat, it rains*, c’est bien comme non-personnel qu’est relaté le procès, en tant que pur *phénomène*, dont la production n’est pas rapportée à un agent ; et les locutions Ζεῦς ὕει, sont, à n’en pas douter, récentes et en quelque sorte rationalisées à rebours. L’authenticité de ὕει tient à ce qu’il énonce positivement le procès comme se déroulant en dehors du “je-tu” qui seuls indiquent des personnes.

En effet une caractéristique des personnes “je” et “tu” est leur *unicité* spécifique : le “je” qui énonce, le “tu” auquel “je” s’adresse sont chaque fois uniques. Mais “il” peut être une infinité de sujets – ou aucun. C’est pourquoi le “je est un autre” de Rimbaud fournit l’expression typique de ce qui est proprement l’“aliénation” mentale, où le moi est dépossédé de son identité constitutive.

Une seconde caractéristique est que “je” et “tu” sont inversibles : celui que “je” définis par “tu” se pense et peut s’inverser en “je”, et “je” (moi) devient un “tu”. Aucune

---

<sup>381</sup> Voir B.Str. : p. 228-230.

relation pareille n'est possible entre l'une de ces deux personnes et "il", puisque "il" en soi ne désigne spécifiquement rien ni personne.

Enfin on doit prendre pleinement conscience de cette particularité que la "troisième personne" est la seule par laquelle une *chose* est prédiquée verbalement.

Il ne faut donc pas se représenter la "3<sup>e</sup> personne" comme une personne apte à se dépersonnaliser. Il n'y a pas aphérèse de la personne, mais exactement la non-personne, possédant comme marque l'absence de ce qui qualifie spécifiquement le "je" et le "tu". Parce qu'elle n'implique aucune personne, elle peut prendre n'importe quel sujet ou n'en comporter aucun, et ce sujet, exprimé ou non, n'est jamais posé comme "personne". Ce sujet ne fait qu'ajouter *en apposition* une précision jugée nécessaire pour l'intelligence du contenu, non pour la détermination de la forme. Ainsi *volat avis* ne signifie pas "l'oiseau vole", mais "il vole, (scil.) l'oiseau". La forme *volat* se suffit à elle-même et, quoique non personnelle, inclut la notion grammaticale de sujet. De même procèdent le nahua ou le chinook qui incorporent toujours le pronom sujet (et aussi éventuellement le pronom régime) dans la forme verbale, les substantifs sujet et régime étant traités comme des appositions ; chinook *tgigénxaute ikanâte temewáľema*, "les esprits surveillent l'âme", litt. "ils la surveillent (*tgi*, "they it"), l'âme (*ikanâte*), les esprits (*t-mewáľema*)" (cf. Boas, *Hdb. of Amer. Ind. Langu.*, I, p. 647). Tout ce qui est hors de la personne stricte, c'est-à-dire hors du "je-tu", reçoit comme prédicat une forme verbale de la "3<sup>e</sup> personne" et n'en peut recevoir aucune autre. » (B.Str. : p. 230-231)

avant de conclure à l'existence d'une « corrélation de personnalité » :

« On voit maintenant en quoi consiste l'opposition entre les deux premières personnes du verbe et la troisième. Elles s'opposent comme les membres d'une corrélation, qui est la *corrélation de personnalité* : "je-tu" possède la marque de la personne ; "il" en est privé. La "3<sup>e</sup> personne" a pour caractéristique et pour fonction constantes de représenter, sous le rapport de la forme même, un invariant non-personnel, et rien que cela. » (B.Str. : p. 231).

Il envisage ensuite l'opposition qui lie les deux premières personnes ainsi distinguées de la troisième :

« Mais si "je" et "tu" sont l'un et l'autre caractérisés par la marque de personne, on sent bien qu'à leur tour ils s'opposent l'un à l'autre, à l'intérieur de la catégorie qu'ils constituent, par un trait dont il faut définir la nature linguistique.

La définition de la 2<sup>e</sup> personne comme étant la personne à laquelle la première s'adresse convient sans doute à son emploi le plus ordinaire. Mais ordinaire ne veut pas dire unique et constant. On peut utiliser la 2<sup>e</sup> personne hors de l'allocution et la faire entrer dans une variété d'"impersonnel". Par exemple, "vous" fonctionne en français comme anaphorique de "on" (ex. "*on* ne peut se promener sans que quelqu'un *vous* aborde"). En mainte langue, *tu* (*vous*) sert de substitut à *on* : lat. *memoria minuitur nisi eam exerceas ; crederes*, "on croirait" ; gr. εἴποις ἄν, "on dirait" ; gr. mod. λές, "on dit", πᾶς, "on va" ; en russe, dans des locutions formulaires ou proverbiales : *govoriš s nim* – *on ne slušaet*, "on lui parle, il n'écoute pas" ; *podumaeš, čto on bolen*, "on croirait qu'il est malade" (Mazon, *Gramm. russe*, § 157). Il faut et il suffit qu'on se représente une *personne* autre que "je" pour qu'on lui affecte l'indice "tu". Ainsi toute *personne* qu'on se représente est de la forme "tu", tout particulièrement – mais non nécessairement – la personne interpellée. Le "tu" ("vous") peut donc se définir : "la personne non-je".

Il y a donc lieu de constater une opposition de "personne-je" à "personne non-je". Sur quelle base s'établit-elle ? Au couple *je/tu* appartient en propre une corrélation spéciale, que nous appellerons, faute de mieux, *corrélation de subjectivité*. Ce qui différencie "je" de "tu", c'est d'abord le fait d'être, dans le cas de "je", *intérieur* à

l'énoncé et extérieur à "tu", mais extérieur d'une manière qui ne supprime pas la réalité humaine du dialogue ; car la 2<sup>e</sup> personne des emplois cités en russe, etc., est une forme qui présume ou suscite une "personne" fictive et par là institue un rapport vécu entre "je" et cette quasi-personne ; en outre, "je" est toujours *transcendant* par rapport à "tu". Quand je sors de "moi" pour établir une relation vivante avec un être, je rencontre ou je pose nécessairement un "tu", qui est, hors de moi, la seule "personne" imaginable. Ces qualités d'intériorité et de transcendance appartiennent en propre au "je" et s'inversent en "tu". On pourra donc définir le "tu" comme la *personne non-subjective*, en face de la *personne subjective* que "je" représente ; et ces deux "personnes" s'opposeront ensemble à la forme de "non-personne" (= "il"). » (B.Str. : p. 232)

puis la question de la pluralisation des personnes :

« Il semblerait que toutes les relations posées entre les trois formes du singulier dussent demeurer pareilles si on les transpose au pluriel (les formes du duel ne posent de question que comme duel, non comme personnes). Et cependant on sait bien que, dans les pronoms personnels, le passage du singulier au pluriel n'implique pas une simple pluralisation. De plus, il se crée en nombre de langues une différenciation de la forme verbale de 1<sup>re</sup> plur. sous deux aspects distincts (inclusif et exclusif) qui dénonce une complexité particulière.

Comme au singulier, le problème central est ici celui de la première personne. Le simple fait que des mots différents sont très généralement employés pour "je" et "nous" (et aussi pour "toi" et "vous") suffit à excepter les pronoms des procédés ordinaires de pluralisation. Il y a bien quelques exceptions, mais très rares et partielles : par exemple en eskimo, du sg. *uwaja*, "je", au plur. *uwajut*, "nous", le thème est pareil et il entre dans une formation de pluriel nominal. Mais *illi*, "toi", et *ili"sse*, "vous", contrastent déjà autrement. De toute manière, l'identité des formes pronominales au singulier et au pluriel demeure l'exception. Dans la grande majorité des langues, le pluriel pronominal ne coïncide pas avec le pluriel nominal, du moins tel qu'on le représente ordinairement. Il est clair en effet que l'unicité et la subjectivité inhérentes à "je" contredisent la possibilité d'une pluralisation. S'il ne peut y avoir plusieurs "je" conçus par le "je" même qui parle, c'est que "nous" est, non pas une multiplication d'objets identiques, mais une *jonction* entre "je" et le "non-je", quel que soit le contenu de ce "non-je". Cette jonction forme une totalité nouvelle et d'un type tout particulier, où les composantes ne s'équivalent pas : dans "nous", c'est toujours "je" qui prédomine puisqu'il n'y a de "nous" qu'à partir de "je", et ce "je" s'assujettit l'élément "non-je" de par sa qualité transcendante. La présence du "je" est constitutive du "nous".

Le "non-je" implicite et nécessaire dans "nous" est notoirement susceptible de recevoir, en des langues très diverses, deux contenus précis et distincts. "Nous" se dit d'une manière pour "moi + vous", et d'une autre pour "moi + eux". Ce sont les formes inclusive et exclusive, qui différencient le pluriel pronominal et verbal de la 1<sup>re</sup> personne dans une grande partie des langues amérindiennes, australiennes, en papou, en malayo-polynésien, en dravidien, en tibétain, en mandchou et tunguz, en nama, etc.

Cette dénomination par "inclusif" et "exclusif" ne saurait passer pour satisfaisante ; elle repose en fait sur l'inclusion ou l'exclusion du "vous", mais par rapport à "eux", les désignations pourraient être exactement inverses. Il sera néanmoins difficile de trouver des termes mieux appropriés. Plus importante nous paraît être l'analyse de cette catégorie "inclusif-exclusif" au point de vue des relations de personne.

Ici le fait essentiel à reconnaître est que la distinction des formes inclusive et exclusive se modèle en réalité sur la relation que nous avons posée entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> sg., et entre la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>e</sup> sg. respectivement. Ces deux pluralisations de la 1<sup>re</sup> sg. servent à conjoindre dans chaque cas les termes opposés des deux corrélations qui ont été dégagées. Le pluriel exclusif ("moi + eux") consiste en une jonction des deux formes qui



s'opposent comme personnelle et non-personnelle en vertu de la "corrélation de personne". Par exemple, en siuslaw (Oregon), la forme exclusive au duel (*-a"xûn*, *-axûà*) et au pluriel (*-nxa*) consiste en celle de 3<sup>e</sup> duel (*-a"x*) et pluriel (*-nx*) augmentée de la finale de 1<sup>re</sup> sg. (*-n*) (cf. Frachtenberg, *Hdb. of Amér. Ind. Lang.*, II, p. 468). Au contraire la forme inclusive ("moi + vous") effectue la jonction des personnes entre lesquelles existe la "corrélation de subjectivité". Il est intéressant d'observer que, en algonkin (fox), le pronom indépendant "nous" inclusif, *ke-gunāna*, a l'indice *ke-* de la 2<sup>e</sup> pers. *ke-gwa* "toi", et *ke-guwāwa*, "vous", alors que "nous" exclusif, *ne-gunāna*, a celui, *ne-*, de la 1<sup>re</sup> pers. *ne-gwa*, "moi" (*Hdb.*, I p. 817) : c'est une "personne" qui prédomine dans chacune des deux formes, "moi" dans l'exclusif (comportant jonction avec la non-personne), "toi" dans l'inclusif (comportant jonction de la personne non-subjective avec "moi" implicite). Ce n'est là qu'une des réalisations, très diverses, de cette pluralité. D'autres sont possibles. Mais on voit ici la différenciation s'opérer sur le principe même de la personne : dans "nous" inclusif qui s'oppose à "lui, eux", c'est "toi" qui ressort, tandis que, dans "nous" exclusif qui s'oppose à "toi, vous", c'est "moi" qui est souligné. Les deux corrélations qui organisent le système des personnes au singulier se manifestent ainsi dans la double expression de "nous".

Mais le "nous" indifférencié des autres langues, indo-européennes par exemple, doit être envisagé dans une perspective différente. En quoi consiste ici la pluralisation de la personne verbale ? Ce "nous" est autre chose qu'une jonction d'éléments définissables ; la prédominance de "je" y est très forte, au point que, dans certaines conditions, ce pluriel peut tenir lieu du singulier. La raison en est que "nous" n'est pas un "je" quantifié ou multiplié, c'est un "je" *dilaté* au-delà de la personne stricte, à la fois accru et de contours vagues. De là viennent en dehors du pluriel ordinaire deux emplois opposés, non contradictoires. D'une part, le "je" s'amplifie par "nous" en une personne plus massive, plus solennelle et moins définie ; c'est le "nous" de majesté. D'autre part, l'emploi de "nous" estompe l'affirmation trop tranchée de "je" dans une expression plus large et plus diffuse : c'est le "nous" d'auteur ou d'orateur. On peut penser aussi à expliquer par là les contaminations ou enchevêtrements fréquents du singulier et du pluriel, ou du pluriel et de l'impersonnel dans le langage populaire ou paysan : "nous, on va" (toscan pop., "noi si canta") ou "je sommes" en français du Nord faisant pendant au "nous suis" du franco-provençal : expressions où se mêlent le besoin de donner à "nous" une compréhension indéfinie et l'affirmation volontairement vague d'un "je" prudemment généralisé.

D'une manière générale, la personne verbale au pluriel exprime une personne amplifiée et diffuse. Le "nous" annexe au "je" une globalité indistincte d'autres personnes. Dans le passage du "tu" à "vous", qu'il s'agisse du "vous" collectif ou du "vous" de politesse, on reconnaît une généralisation de "tu", soit métaphorique, soit réelle, et par rapport à laquelle, dans des langues de culture surtout occidentales, le "tu" prend souvent valeur d'allocution strictement personnelle, donc familière. Quant à la non-personne (3<sup>e</sup> personne), la pluralisation verbale, quand elle n'est pas le prédicat grammaticalement régulier d'un sujet pluriel, accomplit la même fonction que dans les formes "personnelles" : elle exprime la généralité indécise du *on* (type *dicunt*, *they say*). C'est la non-personne même qui, étendue et illimitée par son expression, exprime l'ensemble indéfini des êtres non-personnels. Dans le verbe comme dans le pronom personnel, le pluriel est facteur d'illimitation, non de multiplication. » (B.Str. : p. 233-235).

Ces développements s'attachent en premier lieu à une description linguistique de la catégorie de la personne, et Benveniste peut ainsi conclure en rappelant les deux corrélations organisatrices qu'il a mises au jour ainsi que la forme et la signification spécifiques que prend la distinction de nombre dans cette catégorie de la personne :

« Ainsi, les expressions de la personne verbale sont dans leur ensemble organisées par deux corrélations constantes :

- 1 *Corrélation de personnalité* opposant les personnes *je/tu* à la non-personne *il* ;
- 2 *corrélacion de subjectivité*, intérieure à la précédente et opposant *je* à *tu*.

La distinction ordinaire de singulier et de pluriel doit être sinon remplacée, au moins interprétée, dans l'ordre de la personne, par une distinction entre *personne stricte* (= "singulier") et *personne amplifiée* (= "pluriel"). Seule la "troisième personne", étant non-personne, admet un véritable pluriel. » (B.Str. : p. 235-236).

L'analyse implique notamment un examen des emplois, dont, par ailleurs, ces corrélations et la signification qu'elles déterminent permettent de rendre compte. Rappelons également à cet égard ce développement relatif à la troisième personne, cité dans le deuxième chapitre de la première partie :

« Cette position toute particulière de la 3<sup>e</sup> personne explique quelques-uns de ses emplois particuliers dans le domaine de la "parole". On peut l'affecter à deux expressions de valeur opposée. *Il* (ou *elle*) peut servir de forme d'allocution vis-à-vis de quelqu'un qui est présent quand on veut le soustraire à la sphère personnelle du "tu" ("vous"). D'une part, en manière de révérence : c'est la forme de politesse (employée en italien, en allemand ou dans les formes de "majesté") qui élève l'interlocuteur au-dessus de la condition de personne et de la relation d'homme à homme. D'autre part, en témoignage de mépris, pour ravalier celui qui ne mérite même pas qu'on s'adresse "personnellement" à lui. De sa fonction de forme non-personnelle, la "3<sup>e</sup> personne" tire cette aptitude à devenir aussi bien une forme de respect qui fait d'un être plus qu'une personne, qu'une forme d'outrage qui peut le néantiser en tant que personne. » (B.Str. : p. 231).

Cette description linguistique paraît cependant dotée d'un double objet, qui lui confère un caractère spéculatif : en même temps que Benveniste essaie ainsi de caractériser les formes de la personne verbale, il s'attache à définir une notion qu'il entend introduire dans la description linguistique, celle de personne. Le fait notable, en effet, dans ces développements, est la discussion en termes de « personne » de propriétés référentielles des signes linguistiques. Aux définitions des grammairiens arabes qui, se fondant sur la structure d'allocution, distinguent celui qui parle de celui à qui l'on parle et de celui qui se trouve hors de cette structure d'allocution, Benveniste ajoute une distinction entre personne et non-personne. On se demande cependant en quoi la relation par laquelle *je* et *tu* se spécifient devrait les définir comme des « personnes », à l'exclusion de *il*. En réalité, la définition de *je* et *tu* comme des personnes est tout à fait circulaire, puisque, tandis qu'elle permet de distinguer entre *je* et *tu* d'une part, *il* d'autre part, la notion de personne n'est pas autrement définie qu'en égard à la spécificité de *je* et *tu* comme formes linguistiques. Cette spécificité est double : leur unicité – « [...] une caractéristique des personnes "je" et "tu" est leur *unicité* spécifique : le "je" qui énonce, le "tu" auquel "je" s'adresse sont chaque fois uniques. » – et leur caractère inversible – « Une seconde caractéristique est que "je" et "tu" sont inversibles : celui que "je" définit par "tu" se pense et peut s'inverser en "je", et "je" (moi) devient un "tu". » Ces deux propriétés nous paraissent cependant plus spéculatives que linguistiques. Il nous semble en effet qu'il s'agit, avant que d'unicité, et en rendant compte, de référence aux personnes impliquées dans l'acte d'allocution qui – c'est le sens de la notion d'embrayeur – sont dès lors nécessairement définies par rapport à cet acte. Significativement, d'ailleurs, Benveniste n'insiste pas sur cette notion, mais son commentaire fait aussitôt intervenir la notion d'identité : « C'est pourquoi le

“je est un autre” de Rimbaud fournit l’expression typique de ce qui est proprement l’“aliénation” mentale, où le moi est dépossédé de son identité constitutive. » Quant à la relation d’inversibilité, elle est tout à la fois une propriété du langage en tant qu’il implique nécessairement des interlocuteurs, et une relation constituante du psychisme (langagier) en tant que celui-ci se constitue dans la relation moi-autre (*tu* ou *il*), deux aspects que Benveniste conjoint ainsi en distinguant – spéculativement – personne et non-personne, mais en se fondant pour se faire sur la signification des formes en question, déterminée par la structure d’allocution. La difficulté apparaît alors de manière très nette. Cette dualité d’objet de l’argumentation benvenistienne – analyse linguistique et définition d’une notion – nous reconduit à la conjonction spécifiquement benvenistienne d’une description linguistique des formes et de la mise au jour, dans le cadre de l’analyse du langage, de la nécessité et de la fonction de la catégorie en jeu. Or, cette conjonction est déterminée par la forme de l’analyse sémantique, fondée sur la dualité forme (son)/sens et impliquant ainsi l’analyse des significations, significations que nous qualifierons à nouveau ici de faux objet, mais qui constitue par ailleurs une prise sur le langage. Si, comme le pose Saussure, son et sens sont effets de langue, alors la signification ne saurait nous renseigner sur autre chose que sur ce qui s’articule dans la langue, sans qu’il s’agisse nécessairement là de langage, au sens restreint que la linguistique confère nécessairement à ce terme malgré les implications extralinguistiques de celui-ci. Dans le cadre de la problématique structuraliste, en revanche, qui présuppose la définition commune de la langue et se caractérise par le double fonctionnement de la problématique structurale et de celle des rapports son/sens, la signification (ou la structure) devient la seule prise possible sur le langage lorsqu’il s’agit de le caractériser, y compris dans ses enjeux extralinguistiques, dès lors considérés comme linguistiques.

Le caractère spéculatif du propos benvenisien apparaît de manière encore plus nette dans les textes postérieurs, où, comme nous l’avons déjà vu, Benveniste distingue entre deux modes de langage, et construit le langage comme « étiologie ». Le texte suivant est « La nature des pronoms » (1956), que Benveniste consacre cette fois aux pronoms, et non à la personne verbale<sup>382</sup>. L’ouverture de ce texte a été citée dans le deuxième chapitre de la première partie, et rappelée dans le chapitre précédent :

« Dans le débat toujours ouvert sur la nature des pronoms, on a l’habitude de considérer ces formes linguistiques comme formant une même classe formelle et fonctionnelle ; à l’instar, par exemple, des formes nominales ou des formes verbales. Or toutes les langues possèdent des pronoms, et dans toutes on les définit comme se rapportant aux mêmes catégories d’expression (pronoms personnels, démonstratifs, etc.). L’universalité de ces formes et de ces notions conduit à penser que le problème des pronoms est à la fois un problème de langage et un problème de langues, ou mieux, qu’il n’est un problème de langues que parce qu’il est d’abord un problème de langage. C’est comme fait de langage que nous le poserons ici, pour montrer que les pronoms ne constituent pas une classe

---

<sup>382</sup> Nous renvoyons ici à l’introduction de « Structure des relations de personne dans le verbe ». Les pronoms étaient cependant envisagés dans le développement relatif à la pluralisation, qui s’achevait ainsi sur la proposition : « Dans le verbe comme dans le pronom personnel, le pluriel est facteur d’illimitation, non de multiplication. » Voir B.Str. : p. 233-235, cité ci-dessus.

unitaire, mais des espèces différentes selon le mode de langage dont ils sont les signes. » (B.Pro. : p. 251).

La perspective de grammaire générale est bien plus nette que dans le texte précédent. Benveniste posait alors que « la catégorie de la personne appart[enait] bien aux notions fondamentales et nécessaires du verbe<sup>383</sup> ». Il affirme à présent que les pronoms posent « d’abord un problème de langage », et ne constituent qu’en tant que tel « un problème de langues ». Il se donne ainsi pour objet la considération des pronoms comme un « fait de langage ». Comme nous l’avons vu dans le chapitre précédent, on lit à nouveau deux pages plus loin :

« Ces définitions visent *je* et *tu* comme catégorie du langage et se rapportent à leur position dans le langage. On ne considère pas les formes spécifiques de cette catégorie dans les langues données, et il importe peu que ces formes doivent figurer explicitement dans le discours ou puissent y demeurer implicites. » (B.Pro. : p. 253).

Dès lors, si Benveniste affirme ensuite d’entrée, comme dans « Structure des relations de personne dans le verbe » concernant la personne verbale, l’hétérogénéité de la catégorie des pronoms, cette affirmation implique par ailleurs le langage comme perspective sur les faits de langue. L’hétérogénéité de la catégorie des pronoms se trouve rapportée à l’existence de ces deux « modes de langage » que sont pour Benveniste la langue et le discours. Comme nous l’avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Benveniste poursuit en effet :

« Les uns appartiennent à la syntaxe de la langue, les autres sont caractéristiques de ce que nous appellerons les “instances de discours”, c’est-à-dire les actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée en parole par un locuteur. » (B.Pro. : p. 251).

Rappelons également cette autre affirmation que l’on trouve un peu plus loin dans le texte et que nous avons de même citée alors :

« Une analyse, même sommaire, des formes classées indistinctement comme pronominales, conduit donc à y reconnaître des classes de nature toute différente, et par suite, à distinguer entre la langue comme répertoire de signes et système de leurs combinaisons, d’une part, et, de l’autre, la langue comme activité manifestée dans des instances de discours qui sont caractérisées comme telles par des indices propres. » (B.Pro. : p. 257).

L’explicitation de la différence séparant les deux classes de signes rappelle les analyses du texte précédent. On retrouve en effet la notion de personne, qui intervient comme premier élément d’explicitation :

« On doit considérer d’abord la situation des pronoms personnels. Il ne suffit pas de les distinguer des autres pronoms par une dénomination qui les en sépare. Il faut voir que la définition ordinaire des pronoms personnels comme contenant les trois termes *je*, *tu*, *il*, y abolit justement la notion de “personne”. Celle-ci est propre seulement à *je/tu*, et fait défaut dans *il*. Cette différence foncière ressortira de l’analyse de *je*. » (B.Pro. : p. 251).

---

<sup>383</sup> Voir B.Str. : p. 227, cité ci-dessus.

On lit de même ensuite, concernant la troisième personne :

« Il y a des énoncés de discours, qui en dépit de leur nature individuelle, échappent à la condition de personne, c'est-à-dire renvoient non à eux-mêmes, mais à une situation "objective". C'est le domaine de ce qu'on appelle la "troisième personne".

La "troisième personne" représente en fait le membre non marqué de la corrélation de personne. C'est pourquoi il n'y a pas truisme à affirmer que la non-personne est le seul mode d'énonciation possible pour les instances de discours qui ne doivent pas renvoyer à elles-mêmes, mais qui prédisent le procès de n'importe qui ou n'importe quoi hormis l'instance même, ce n'importe qui ou n'importe quoi pouvant toujours être muni d'une référence objective.

Ainsi, dans la classe formelle des pronoms, ceux dits de "troisième personne" sont entièrement différents de *je* et *tu*, par leur fonction et par leur nature. Comme on l'a vu depuis longtemps, les formes telles que *il*, *le*, *cela*, etc. ne servent qu'en qualité de substituts abrégatifs ("Pierre est malade ; *il* a la fièvre") ; ils remplacent ou relaient l'un ou l'autre des éléments matériels de l'énoncé. Mais cette fonction ne s'attache pas seulement aux pronoms ; elle peut être remplie par des éléments d'autres classes ; à l'occasion, en français, par certains verbes ("cet enfant écrit maintenant mieux qu'il ne *faisait* l'année dernière"). C'est une fonction de "représentation" syntaxique qui s'étend ainsi à des termes pris aux différentes "parties du discours", et qui répond à un besoin d'économie, en remplaçant un segment de l'énoncé, et même un énoncé entier, par un substitut plus maniable. Il n'y a donc rien de commun entre la fonction de ces substituts et celle des indicateurs de personne.

Que la "troisième personne" est bien une "non-personne" certains idiomes le montrent littéralement. Pour n'en prendre qu'un exemple entre beaucoup, voici comment se présentent les préfixes pronominaux possessifs dans les deux séries (à peu près inaliénable et aliénable) du Yuma (Californie) : 1<sup>re</sup> pers. ?-, ?an<sup>y</sup>- ; 2<sup>e</sup> pers. *m*-, *man<sup>y</sup>*- ; 3<sup>e</sup> pers. zéro, *n<sup>y</sup>*-. La référence de personne est une référence zéro hors de la relation *je/tu*. En d'autres idiomes (indo-européens notamment), la régularité de la structure formelle et une symétrie d'origine secondaire produisent l'impression de trois personnes coordonnées. C'est notamment le cas des langues modernes à pronom obligatoire où *il* semble, à égalité avec *je* et *tu*, membre d'un paradigme à trois termes ; ou de la flexion de présent indo-européen, avec *-mi*, *-si*, *-ti*. En fait la symétrie est seulement formelle. Ce qu'il faut considérer comme distinctif de la "3<sup>e</sup> personne" est la propriété 1<sup>o</sup> de se combiner avec n'importe quelle référence d'objet ; 2<sup>o</sup> de n'être jamais réflexive de l'instance de discours ; 3<sup>o</sup> de comporter un nombre parfois assez grand de variantes pronominales ou démonstratives ; 4<sup>o</sup> de n'être pas compatible avec le paradigme des termes référentiels, tels que *ici*, *maintenant*, etc. » (B.Pro. : p. 255-257)

où l'on retrouve l'analyse morphologique des langues, ainsi que la notion de corrélation. Cette notion de personne ne fait cependant l'objet d'aucun développement particulier, et Benveniste s'attache surtout à définir, dans le cadre de sa distinction de deux modes de langage, deux fonctionnements référentiels distincts. La troisième personne est ainsi notamment définie à la fin de ce passage comme n'étant « jamais réflexive de l'instance de discours » et comme n'étant pas « compatible avec le paradigme des termes référentiels, tels que *ici*, *maintenant*, etc. » L'analyse de *je* annoncée dans le deuxième paragraphe donne en effet lieu au développement suivant :

« Entre *je* et un nom référant à une notion lexicale, il n'y a pas seulement les différences<sup>384</sup> formelles, très variables, qu'impose la structure morphologique et syntaxique des langues particulières. Il y en a d'autres, qui tiennent au processus même de l'énonciation linguistique et qui sont d'une nature plus générale et plus profonde. L'énoncé contenant *je* appartient à ce niveau ou type de langage que Charles Morris appelle pragmatique, qui inclut, avec les signes, ceux qui en font usage. On peut imaginer un texte linguistique de grande étendue – un traité scientifique par exemple – où *je* et *tu* n'apparaîtraient pas une seule fois ; inversement il serait difficile de concevoir un court texte parlé où ils ne seraient pas employés. Mais les autres signes de la langue se répartiraient indifféremment entre ces deux genres de textes. En dehors de cette condition d'emploi, qui est déjà distinctive, on relèvera une propriété fondamentale, et d'ailleurs manifeste, de *je* et *tu* dans l'organisation référentielle des signes linguistiques. Chaque instance d'emploi d'un nom se réfère à une notion constante et "objective", apte à rester virtuelle ou à s'actualiser dans un objet singulier, et qui demeure toujours identique dans la représentation qu'elle éveille. Mais les instances d'emploi de *je* ne constituent pas une classe de référence, puisqu'il n'y a pas d'"objet" définissable comme *je* auquel puissent renvoyer identiquement ces instances. Chaque *je* a sa référence propre, et correspond chaque fois à être unique [*sic*], posé comme tel.

Quelle est donc la "réalité" à laquelle se réfère *je* ou *tu* ? Uniquement une "réalité de discours", qui est chose très singulière. *Je* ne peut être défini qu'en termes de "locution", non en termes d'objets, comme l'est un signe nominal. *Je* signifie "la personne qui énonce la présente instance de discours contenant *je*". Instance unique par définition, et valable seulement dans son unicité. Si je perçois deux instances successives de discours contenant *je*, proférées de la même voix, rien encore ne m'assure que l'une d'elles ne soit pas un discours rapporté, une citation où *je* serait imputable à un autre. Il faut donc souligner ce point : *je* ne peut être identifié que par l'instance de discours qui le contient et par là seulement. Il ne vaut que dans l'instance où il est produit. Mais, parallèlement, c'est aussi en tant qu'instance de forme *je* qu'il doit être pris ; la forme *je* n'a d'existence linguistique que dans l'acte de parole qui la profère. Il y a donc, dans ce procès, une double instance conjuguée : instance de *je* comme référent, et instance de discours contenant *je*, comme référé. La définition peut alors être précisée ainsi : *je* est l'"individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *je*". Par conséquent, en introduisant la situation d'"allocution", on obtient une définition symétrique pour *tu*, comme l'"individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *tu*". » (B.Pro. : p. 251-253).

On retrouve ici la propriété d'unicité dont il était question dans le texte précédent : « Chaque *je* a sa référence propre, et correspond chaque fois à être unique, posé comme tel. » Il s'agissait alors, confusément, d'identité. Il s'agit à présent de « propriété fondamentale [...] dans l'organisation référentielle des signes linguistiques », qui consiste en ce que les instances d'emploi de *je* et *tu* « ne constituent pas une classe de référence » et en ce qu'elles se réfèrent à une « réalité de discours », qui ne peut être identifiée que par l'instance de discours qui la contient. C'est là ce qui spécifie les embrayeurs. La perspective benvenistienne demeure néanmoins singulière. Il faut noter, en premier lieu, que tandis que Benveniste parle de signification – « *Je* signifie "la personne qui énonce la présente instance de discours contenant *je*". » – son argumentation concerne non les formes linguistiques, mais leurs instances, et c'est pourquoi il insiste sur l'absence de référence à « une notion constante et "objective" » qui

---

<sup>384</sup> On lit dans les *Problèmes de linguistique générale* : « différentes », qui est une coquille. Voir Benveniste (1956) : p. 34.

caractérise ces formes, c'est-à-dire, d'une certaine manière, sur leur absence de signification, ainsi que sur la subordination de leur existence à l'acte linguistique : « [...] la forme *je* n'a d'existence linguistique que dans l'acte de parole qui la profère. » En second lieu, cette définition des formes par leur statut d'embrayeur, moins spéculative et plus linguistique que leur définition par la notion de personne, se double d'une construction du langage comme « étimologie », qui nous reconduit à l'aspect spéculatif de ces propositions benvenistiennes. On lit en effet plus loin :

« On a traité trop légèrement et comme allant de soi la référence au “sujet parlant” implicite dans tout ce groupe d'expressions<sup>385</sup>. On dépouille de sa signification propre cette référence si l'on ne discerne pas le trait par où elle se distingue des autres signes linguistiques. C'est pourtant un fait à la fois original et fondamental que ces formes “pronominales” ne renvoient pas à la “réalité” ni à des positions “objectives” dans l'espace ou dans le temps, mais à l'énonciation, chaque fois unique, qui les contient, et réfléchissent ainsi leur propre emploi. L'importance de leur fonction se mesurera à la nature du problème qu'elles servent à résoudre, et qui n'est autre que celui de la communication intersubjective. Le langage a résolu ce problème en créant un ensemble de signes “vides”, non référentiels par rapport à la “réalité”, toujours disponibles, et qui deviennent “pleins” dès qu'un locuteur les assume dans chaque instance de son discours. Dépourvus de référence matérielle, ils ne peuvent pas être mal employés ; n'assertant rien, ils ne sont pas soumis à la condition de vérité et échappent à toute dénégation. Leur rôle est de fournir l'instrument d'une conversion, qu'on peut appeler la conversion du langage en discours. C'est en s'identifiant comme personne unique prononçant *je* que chacun des locuteurs se pose tour à tour comme “sujet”. L'emploi a donc pour condition la situation de discours et nulle autre. Si chaque locuteur, pour exprimer le sentiment qu'il a de sa subjectivité irréductible, disposait d'un “indicatif” distinct (au sens où chaque station radiophonique émettrice possède son “indicatif” propre), il y aurait pratiquement autant de langues que d'individus et la communication deviendrait strictement impossible. A ce danger le langage pare en instituant un signe unique, mais mobile, *je*, qui peut être assumé par chaque locuteur, à condition qu'il ne renvoie chaque fois qu'à l'instance de son propre discours. Ce signe est donc lié à l'*exercice* du langage et déclare le locuteur comme tel. C'est cette propriété qui fonde le discours individuel, où chaque locuteur assume pour son compte le langage entier. L'habitude nous rend facilement insensibles à cette différence profonde entre le langage comme système de signes et le langage assumé comme exercice par l'individu. Quand l'individu se l'approprie, le langage se tourne en instances de discours, caractérisées par ce système de références internes dont la clef est *je*, et définissant l'individu par la construction linguistique particulière dont il se sert quand il s'énonce comme locuteur. Ainsi les indicateurs *je* et *tu* ne peuvent exister comme signes virtuels, ils n'existent qu'en tant qu'ils sont actualisés dans l'instance de discours, où ils marquent par chacune de leurs propres instances le procès d'appropriation par le locuteur. » (B.Pro. : p. 254-255).

A la spécificité d'un fonctionnement référentiel – « [...] ces formes “pronominales” ne renvoient pas à la “réalité” ni à des positions “objectives” dans l'espace ou dans le temps, mais à l'énonciation, chaque fois unique, qui les contient, et réfléchissent ainsi leur propre emploi. » – s'ajoute ici une « fonction » liée à un « problème [...] à résoudre ». Le mécanisme est le même que celui que nous avons tenté de mettre en évidence dans la section précédente

---

<sup>385</sup> Benveniste envisage en effet en outre toute une série d'indicateurs (démonstratifs, adverbes comme *ici* et *maintenant*). Voir ci-dessous.

de notre analyse. Nous avons déjà vu que Benveniste ne remet pas réellement en cause la définition de la langue comme instrument de communication. Le fait notable, cependant, est la manière dont il la reprend : au lieu de définir le langage comme tel, ou parallèlement à une telle définition – puisqu'elle n'est pas interrogée comme telle –, il construit le langage comme « étologie » de cette propriété. Ainsi s'agit-il ici de rendre compte de la possibilité de la « communication intersubjective », qui est un problème que le langage a eu à résoudre, et qu'il a résolu par la création de cet « ensemble de signes “vides”, non référentiels par rapport à la “réalité”, toujours disponibles, et qui deviennent “pleins” dès qu'un locuteur les assume dans chaque instance de son discours ». Benveniste parle alors de « conversion du langage en discours », dont ces formes fournissent « l'instrument ». La suite du développement témoigne cependant de ce que l'enjeu est autre. Benveniste affirme en effet, en guise d'explicitation, que « [c]'est en s'identifiant comme personne unique prononçant *je* que chacun des locuteurs se pose tour à tour comme “sujet” » et que « [l]'emploi a donc pour condition la situation de discours et nulle autre », puis que « [s]i chaque locuteur, pour exprimer le sentiment qu'il a de sa subjectivité irréductible, disposait d'un “indicatif” distinct (au sens où chaque station radiophonique émettrice possède son “indicatif” propre), il y aurait pratiquement autant de langues que d'individus et la communication deviendrait strictement impossible » et qu'« [à] ce danger le langage pare en instituant un signe unique, mais mobile, *je*, qui peut être assumé par chaque locuteur, à condition qu'il ne renvoie chaque fois qu'à l'instance de son propre discours ». Il s'agit donc d'un moyen d'exprimer de manière socialement codée sa subjectivité irréductible, par essence singulière. On lira également ensuite dans « De la subjectivité dans le langage » (1958) :

« Or ces pronoms se distinguent de toutes les désignations que la langue articule, en ceci : ils ne renvoient ni à un concept ni à un individu.

Il n'y a pas de concept “je” englobant tous les *je* qui s'énoncent à tout instant dans les bouches de tous les locuteurs, au sens où il y a un concept “arbre” auquel se ramènent tous les emplois individuels de *arbre*. Le “je” ne dénomme donc aucune entité lexicale. Peut-on dire alors que *je* se réfère à un individu particulier ? Si cela était, ce serait une contradiction permanente admise dans le langage, et l'anarchie dans la pratique : comment le même terme pourrait-il se rapporter indifféremment à n'importe quel individu et en même temps l'identifier dans sa particularité ? On est en présence d'une classe de mots, les “pronoms personnels”, qui échappent au statut de tous les autres signes du langage. A quoi donc *je* se réfère-t-il ? A quelque chose de très singulier, qui est exclusivement linguistique : *je* se réfère à l'acte de discours individuel où il est prononcé, et il en désigne le locuteur. C'est un terme qui ne peut être identifié que dans ce que nous avons appelé ailleurs une instance de discours, et qui n'a de référence qu'actuelle. La réalité à laquelle il renvoie est la réalité du discours. » (B.Subj. : p. 261-262).

C'est là cependant, pour Benveniste, la condition de la parole, dans la mesure où ce *je* permet seul d'endosser le langage : « Ce signe est donc lié à l'exercice du langage et déclare le locuteur comme tel. C'est cette propriété qui fonde le discours individuel, où chaque locuteur assume pour son compte le langage entier. » Benveniste fait ainsi de signes intrinsèquement liés à la parole la condition de la parole : ces signes sont liés au discours, mais permettent la conversion du langage en discours. Par ailleurs, cette dernière notion a pour termes constitutifs le « langage comme système de signes » d'une part, et le « langage



assumé comme exercice par l'individu » d'autre part, impliquant une « appropriation<sup>386</sup> » du premier. On a là une double circularité ou contradiction : l'exercice du langage suppose le langage, mais ce dernier ne peut être assumé que grâce aux signes liés à son exercice. Cette circularité est en réalité constitutive de la construction du langage comme « étiologie », dans la mesure où, comme nous l'avons vu plus haut, une telle construction implique un dédoublement du langage. Si ce qui est ainsi appelé « conversion du langage en discours » renvoie en réalité au caractère socialement codé de la parole, c'est-à-dire à son caractère linguistique, ce caractère est cependant appréhendé comme propriété du langage, de manière dès lors nécessairement circulaire (le problème ne saurait être celui de la conversion de la langue en discours, puisque le discours est d'avance langage : il est un mode de langage). C'est cette circularité fondamentale qui nous semble déterminer la difficulté relevée par Claudine Normand et Irène Tamba-Mecz<sup>387</sup>, et avec elle la dualité d'articulation du sémiotique et du sémantique, difficulté qui apparaît dans ce passage comme dans le précédent : si ces signes relèvent du langage, ils n'appartiennent cependant pas au langage comme système de signes : « Ainsi les indicateurs *je* et *tu* ne peuvent exister comme signes virtuels, ils n'existent qu'en tant qu'ils sont actualisés dans l'instance de discours, où ils marquent par chacune de leurs propres instances le procès d'appropriation par le locuteur. »

Cette difficulté est également lisible dans « De la subjectivité dans le langage » (1958), où elle prend cependant une autre forme. Nous avons cité plus haut le refus benvenistien de définir le langage comme instrument de communication, fonction qui se trouve alors attribuée à la parole<sup>388</sup>. Benveniste poursuit :

« Une fois remise à la parole cette fonction, on peut se demander ce qui la prédisposait à l'assurer. Pour que la parole assure la "communication", il faut qu'elle y soit habilitée par le langage, dont elle n'est que l'actualisation. En effet, c'est dans le langage que nous devons chercher la condition de cette aptitude. » (B.Subj. : p. 259).

Il s'agit ainsi, de même que dans le texte précédent, « La nature des pronoms », de construire le langage comme « étiologie » de ses propriétés, ici la nature d'instrument de communication. Cette nature est celle de la parole, non du langage, qui, comme nous l'avons vu plus haut, est quant à lui, non un instrument, mais « dans la nature de l'homme » (B.Subj. : p. 259). La parole est néanmoins définie comme « l'actualisation » du langage, et le terme de *langage* apparaît ainsi remarquablement polysémique, renvoyant tout à la fois à l'entité « étiologique » dont la parole est l'actualisation et à celle dont cette parole peut être dite distincte, comme elle est distincte du langage comme système de signes, autre aspect de ce dernier. Or, par ailleurs, dans ce qui suit il n'est pas question en premier lieu de la

---

<sup>386</sup> Le terme revient ensuite dans « De la subjectivité dans le langage » (1958), où le discours est défini comme « la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle » (B.Subj. : p. 266) : « Le langage est ainsi organisé qu'il permet à chaque locuteur de *s'approprier* la langue entière en se désignant comme *je*. » (B.Subj. : p. 262). Voir ci-dessous.

<sup>387</sup> Voir Normand (1986) : p. 204, Normand (1989) : p. 157-159, et Tamba-Mecz (1984) : p. 195-196, cités dans le deuxième chapitre de la deuxième partie (le premier et le dernier dans la note 3059). Normand parle alors de « brouillage » de la distinction saussurienne langue/parole. Nous parlerons quant à nous, à propos cette fois de la distinction structuraliste, de son impuissance. Voir *infra*.

<sup>388</sup> Voir B.Subj. : p. 258-259, cité en A-. Ce développement ouvre le texte.

communication ou de la fonction instrumentale du langage, non plus que de la conversion du langage en discours dont il s'agissait dans « La nature des pronoms », mais, en lien avec la notion de personne de « Structure des relations de personne dans le verbe », de la subjectivité. Benveniste poursuit en effet :

« Elle réside, nous semble-t-il, dans une propriété du langage, peu visible sous l'évidence qui la dissimule, et que nous ne pouvons encore caractériser que sommairement.

C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme *sujet* ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans *sa* réalité qui est celle de l'être, le concept d'"ego".

La "subjectivité" dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme "sujet". Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (ce sentiment, dans la mesure où l'on peut en faire état, n'est qu'un reflet), mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or nous tenons que cette "subjectivité", qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, comme on voudra, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est "ego" qui *dit* "ego". Nous trouvons là le fondement de la "subjectivité", qui se détermine par le statut linguistique de la "personne".

La conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un *tu*. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la *personne*, car elle implique en réciprocité que je deviens *tu* dans l'allocution de celui qui à son tour se désigne par *je*. C'est là que nous voyons un principe dont les conséquences sont à dérouler dans toutes les directions. Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme *sujet*, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours. De ce fait, *je* pose une autre personne, celle qui, tout extérieure qu'elle est à "moi", devient mon écho auquel je dis *tu* et qui me dit *tu*. La polarité des personnes, telle est dans le langage la condition fondamentale, dont le procès de communication, dont nous sommes parti, n'est qu'une conséquence toute pragmatique. Polarité d'ailleurs très singulière en soi, et qui présente un type d'opposition dont on ne rencontre nulle part, hors du langage, l'équivalent. Cette polarité ne signifie pas égalité ni symétrie : "ego" a toujours une position de transcendance à l'égard de *tu* ; néanmoins, aucun des deux termes ne se conçoit sans l'autre ; ils sont complémentaires, mais selon une opposition "intérieur/extérieur", et en même temps ils sont réversibles. Qu'on cherche à cela un parallèle ; on n'en trouvera pas. Unique est la condition de l'homme dans le langage.

Ainsi tombent les vieilles antinomies du "moi" et de l'"autre", de l'individu et de la société. Dualité qu'il est illégitime et erroné de réduire à un seul terme originel, que ce terme unique soit le "moi", qui devrait être installé dans sa propre conscience pour s'ouvrir alors à celle du "prochain", ou qu'il soit au contraire la société, qui préexisterait comme totalité à l'individu et d'où celui-ci ne se serait dégagé qu'à mesure qu'il acquerrait la conscience de soi. C'est dans une réalité dialectique englobant les deux termes et les définissant par relation mutuelle qu'on découvre le fondement linguistique de la subjectivité. » (B.Subj. : p. 259-260).

On voit que cette subjectivation de l'homme dans le langage est une autre « propriété du langage », dans une sorte de renversement de la perspective de « Structure des relations de personne dans le verbe » : la définition de la personne ne vient plus doubler ni commander l'analyse des formes linguistiques, mais constitue le phénomène dont le langage doit constituer l'« étimologie » : « Or nous tenons que cette "subjectivité", qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, comme on voudra, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est "ego" qui *dit* "ego". Nous trouvons là le

fondement de la “subjectivité”, qui se détermine par le statut linguistique de la “personne”. », « C’est dans une réalité dialectique englobant les deux termes et les définissant par relation mutuelle qu’on découvre le fondement linguistique de la subjectivité. » Dans ce cadre, et conformément au double plan de « Structure des relations de personne dans le verbe », manifestant la compacité du langage benvenistien, le langage apparaît doublement « étiologique », de la subjectivité d’une part, vécu humain, du langage, c’est-à-dire de lui-même, d’autre part, dans la mesure où la subjectivité en apparaît inversement comme la condition de possibilité : « Le langage n’est possible que parce que chaque locuteur se pose comme *sujet*, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours. De ce fait, *je* pose une autre personne, celle qui, tout extérieure qu’elle est à “moi”, devient mon écho auquel je dis *tu* et qui me dit *tu*. La polarité des personnes, telle est dans le langage la condition fondamentale, dont le procès de communication, dont nous sommes parti, n’est qu’une conséquence toute pragmatique. » Il s’agit alors à nouveau, au moins partiellement, de la communication<sup>389</sup>, dont Benveniste était effectivement parti. Cette double « étiologie », de la subjectivité par le langage, et du langage par la subjectivité, n’est pas sans évoquer l’inhérence tautologique de la langue et de la signification, dont il a été question dans la première section de cette analyse. On lit d’ailleurs ensuite :

« Mais faut-il que ce fondement soit linguistique ? Où sont les titres du langage à fonder la subjectivité ?

En fait le langage en répond dans toutes ses parties. Il est marqué si profondément par l’expression de la subjectivité qu’on se demande si, autrement construit, il pourrait encore fonctionner et s’appeler langage. Nous parlons bien du langage, et non pas seulement de langues particulières. Mais les faits des langues particulières, qui s’accordent, témoignent pour le langage. On se contentera de citer les plus apparents.

Les termes mêmes dont nous nous servons ici, *je* et *tu*, ne sont pas à prendre comme figures, mais comme formes linguistiques, indiquant la “personne”. C’est un fait remarquable – mais qui pense à le remarquer tant il est familier ? – que parmi les signes d’une langue, de quelque type, époque ou région qu’elle soit, jamais ne manquent les “pronoms personnels”. Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. Il peut seulement arriver que, dans certaines langues, en certaines circonstances, ces “pronoms” soient délibérément omis ; c’est le cas dans la plupart des sociétés d’Extrême-Orient, où une convention de politesse impose l’emploi de périphrases ou de formes spéciales entre certains groupes d’individus, pour remplacer les références personnelles directes. Mais ces usages ne font que souligner la valeur des formes évitées ; c’est l’existence implicite de ces pronoms qui donne leur valeur sociale et culturelle aux substituts imposés par les relations de classe. » (B.Subj. : p. 261).

Il est tout à fait notable, à cet égard, que l’on retrouve dans ce passage les éléments de description de « Structure des relations de personne dans le verbe » – proche de la notion d’identité, celles d’« unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu’elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience » puis de « conscience de soi », la « condition de dialogue », qui « implique en réciprocité que je deviens *tu* dans l’allocution de

---

<sup>389</sup> Voir également en conclusion du texte : « Bien des notions en linguistique, peut-être même en psychologie, apparaîtront sous un jour différent si on les rétablit dans le cadre du discours, qui est la langue en tant qu’assumée par l’homme qui parle, et dans la condition d’*intersubjectivité*, qui seule rend possible la communication linguistique. » (B.Subj. : p. 266).

celui qui à son tour se désigne par *je* », et qui nous reconduit à la réversibilité, explicitement désignée ensuite (« [...] et en même temps ils sont réversibles. »), enfin la transcendance de *je* à l'égard de *tu* –, dont nous avons noté le caractère spéculatif, mais qui sont par ailleurs liés à la description des formes linguistiques, et que, parallèlement, il s'agisse tout à la fois du langage comme « étiologie » ainsi que de la « condition de l'homme dans le langage », et d'une configuration spécifique au langage, autrement dit de significations linguistiques et par là même de la description du langage comme phénomène : « Polarité d'ailleurs très singulière en soi, et qui présente un type d'opposition dont on ne rencontre nulle part, hors du langage, l'équivalent. [...] Qu'on cherche à cela un parallèle ; on n'en trouvera pas. » Au langage construit comme « étiologie » répond en effet ainsi le langage comme phénomène<sup>390</sup>, « étiologie » et phénomène dont, comme il apparaîtra dans ce qui suit, la dualité renvoie toujours à cette circularité constitutive de l'« étiologie » benvenistienne du langage, liée à une perspective de définition par « étiologie » prenant en charge une description et dans le cadre de laquelle l'objet apparaît comme un point de convergence, mais également comme un objet à la définition impossible. C'est, ce nous semble, à cette dualité que renvoient la difficulté que nous avons notée *in fine* dans « La nature des pronoms », et avec elle la distinction sémiotique/sémantique, dans son ambivalence. On retrouve en effet par ailleurs dans « De la subjectivité dans le langage » les thèses de « La nature des pronoms », relatives au fondement formel de la possibilité du discours. Ces formes sont évoquées dans le passage que nous venons de citer. Benveniste écrit en outre plus loin :

« C'est dans l'instance de discours où *je* désigne le locuteur que celui-ci s'énonce comme "sujet". Il est donc vrai à la lettre que le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue. Si l'on veut bien y réfléchir, on verra qu'il n'y a pas d'autre témoignage objectif de l'identité du sujet que celui qu'il donne ainsi lui-même sur lui-même.

Le langage est ainsi organisé qu'il permet à chaque locuteur de *s'appropriier* la langue entière en se désignant comme *je*. » (B.Subj. : p. 262)

puis :

« Le langage est donc la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes. Le langage propose en quelque sorte des formes "vides" que chaque locuteur en exercice de discours s'approprie et qu'il rapporte à sa "personne", définissant en même temps lui-même comme *je* et un partenaire comme *tu*. L'instance de discours est ainsi constitutive de toutes les coordonnées qui définissent le sujet et dont nous n'avons désigné sommairement que les plus apparentes. » (B.Subj. : p. 263).

Apparaît ici de manière très nette la dualité de l'« étiologie » benvenistienne de la subjectivité. Il s'agit en effet d'une part, comme dans « La nature des pronoms », d'une « étiologie » formelle : « Le langage est ainsi organisé qu'il permet à chaque locuteur de *s'appropriier* la langue entière en se désignant comme *je*. », « Le langage est donc la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques

---

<sup>390</sup> On lira ainsi plus bas : « En dernière analyse la temporalité humaine avec tout son appareil linguistique dévoile la subjectivité inhérente à l'exercice même du langage. » (B.Subj. : p. 263). Voir ci-dessous.

appropriées à son expression », « Le langage propose en quelque sorte des formes “vides” que chaque locuteur en exercice de discours s'approprie et qu'il rapporte à sa “personne”, définissant en même temps lui-même comme *je* et un partenaire comme *tu*. », d'autre part d'une « étiologie » « linguistique », c'est-à-dire d'une tentative de définition du langage en tant que le discours en est un mode : « C'est dans l'instance de discours où *je* désigne le locuteur que celui-ci s'énonce comme “sujet”. Il est donc vrai à la lettre que le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue. », « [...] le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes. » Aussi s'agit-il tout à la fois de sémiotique en tant que soubassement de la sémantique, et du sémantique en tant que domaine distinct du sémiotique. C'est ce dernier domaine que Benveniste s'attache à mettre en évidence dans ces différents textes, et c'est pourquoi il insiste sur la singularité de ces formes de la langue, qu'il considère par ailleurs, plutôt que comme des « instruments » (de la conversion du langage en discours, de la subjectivation), comme des expressions. Ce mode de considération implique une autre dualité. Il est question, en conclusion de « De la subjectivité dans le langage » d'un « cadre du discours » permettant de reconsidérer certaines notions :

« Bien des notions en linguistique, peut-être même en psychologie, apparaîtront sous un jour différent si on les rétablit dans le cadre du discours, qui est la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle, et dans la condition d'*intersubjectivité*, qui seule rend possible la communication linguistique. » (B.Subj. : p. 266).

Dans ce texte, comme dans « La nature des pronoms », Benveniste envisageait d'autres formes que les pronoms. Il s'agissait dans « La nature des pronoms » des démonstratifs ainsi que des adverbes comme *ici* et *maintenant*, toutes formes définies comme des « indicateurs » :

« Cette référence constante et nécessaire à l'instance de discours constitue le trait qui unit à *je/tu* une série d'“indicateurs” relevant, par leur forme et leurs aptitudes combinatoires, de classes différentes, les uns pronoms, les autres adverbes, d'autres encore locutions adverbiales.

Tels sont d'abord les démonstratifs : *ce*, etc. dans la mesure où ils sont organisés corrélativement aux indicateurs de personne, comme dans lat. *hic/iste*. Il y a ici un trait nouveau et distinctif de cette série : c'est l'identification de l'objet par un indicateur d'ostension concomitant à l'instance de discours contenant l'indicateur de personne : *ce* sera l'objet désigné par ostension simultanée à la présente instance de discours, la référence implicite dans la forme (par exemple, *hic* opposé à *iste*) l'associant à *je*, à *tu*. Hors de cette classe, mais au même plan et associés à la même référence, nous trouvons les adverbes *ici* et *maintenant*. On mettra en évidence leur relation avec *je* en les définissant : *ici* et *maintenant* délimitent l'instance spatiale et temporelle coextensive et contemporaine de la présente instance de discours contenant *je*. Cette série n'est pas limitée à *ici* et *maintenant* ; elle s'accroît d'un grand nombre de termes simples ou complexes procédant de la même relation : *aujourd'hui*, *hier*, *demain*, *dans trois jours*, etc. Il ne sert de rien de définir ces termes et les démonstratifs en général par la deixis, comme on le fait, si l'on n'ajoute pas que la deixis est contemporaine de l'instance de discours qui porte l'indicateur de personne ; de cette référence le démonstratif tire son caractère chaque fois unique et particulier, qui est l'unité de l'instance de discours à laquelle il se réfère.

L'essentiel est donc la relation entre l'indicateur (de personne, de temps, de lieu, d'objet montré, etc.) et la *présente* instance de discours. Car, dès qu'on ne vise plus, par l'expression même, cette relation de l'indicateur à l'instance unique qui le manifeste, la

langue recourt à une série de termes distincts qui correspondent un à un aux premiers et qui se réfèrent, non plus à l'instance de discours, mais aux objets "réels", aux temps et lieux "historiques". D'où les corrélations telles que *je : il – ici : là – maintenant : alors – aujourd'hui : le jour même – hier : la veille – demain : le lendemain – la semaine prochaine : la semaine suivante – il y a trois jours : trois jours avant*, etc. La langue même dévoile la différence profonde entre ces deux plans. » (B.Pro. : p. 253-254).

On lit ensuite dans « De la subjectivité dans le langage », où les indicateurs sont rapidement mentionnés avant un paragraphe relatif à la temporalité :

« Les pronoms personnels sont le premier point d'appui pour cette mise au jour de la subjectivité dans le langage. De ces pronoms dépendent à leur tour d'autres classes de pronoms, qui partagent le même statut. Ce sont les indicateurs de la *deixis*, démonstratifs, adverbes, adjectifs, qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du "sujet" pris comme repère : "ceci, ici, maintenant", et leurs nombreuses corrélations "cela, hier, l'an dernier, demain", etc. Ils ont en commun ce trait de se définir seulement par rapport à l'instance de discours où ils sont produits, c'est-à-dire sous la dépendance du *je* qui s'y énonce.

Il est aisé de voir que le domaine de la subjectivité s'agrandit encore et doit s'annexer l'expression de la temporalité. Quel que soit le type de langue, on constate partout une certaine organisation linguistique de la notion de temps. Il importe peu que cette notion se marque dans la flexion d'un verbe ou par des mots d'autres classes (particules ; adverbes ; variations lexicales, etc.), c'est affaire de structure formelle. D'une manière ou d'une autre, une langue distingue toujours des "temps" ; que ce soit un passé et un futur, séparés par un "présent", comme en français ; ou un présent-passé opposé à un futur, ou un présent-futur distingué d'un passé, comme dans diverses langues amérindiennes, ces distinctions pouvant à leur tour dépendre de variations d'aspect, etc. Mais toujours la ligne de partage est une référence au "présent". Or ce "présent" à son tour n'a comme référence temporelle qu'une donnée linguistique : la coïncidence de l'événement décrit avec l'instance de discours qui le décrit. Le repère temporel du présent ne peut être qu'intérieur au discours. Le *Dictionnaire général* définit le "présent" comme "le temps du verbe qui exprime le temps où l'on est". Mais prenons-y garde, il n'y a pas d'autre critère ni d'autre expression pour indiquer "le temps où l'on est" que de le prendre comme "le temps où l'on parle". C'est là le moment éternellement "présent", quoique ne se rapportant jamais aux mêmes événements d'une chronologie "objective", parce qu'il est déterminé pour chaque locuteur par chacune des instances de discours qui s'y rapporte. Le temps linguistique est *sui-référentiel*. En dernière analyse la temporalité humaine avec tout son appareil linguistique dévoile la subjectivité inhérente à l'exercice même du langage. » (B.Subj. : p. 262-263).

La perspective apparaît ici nettement différente de celle de « La nature des pronoms ». Les formes ne sont plus caractérisées comme « étimologie » de la subjectivité (ou de la conversion du langage en discours), mais il s'agit de la « mise au jour de la subjectivité dans le langage », d'un « domaine de la subjectivité », domaine spécifique de l'expression et en tant que tel définitoire du langage dont, à nouveau, Benveniste entend décrire les significations comme proprement linguistiques : « Quel que soit le type de langue, on constate partout une certaine organisation linguistique de la notion de temps. », organisation dont l'analyse « dévoile la subjectivité inhérente à l'exercice même du langage ». Il est cependant notable que s'il s'agit ainsi du « temps linguistique », il s'agisse par ailleurs de « la temporalité humaine avec tout son appareil linguistique ». Benveniste ne saurait en effet mieux dire qu'il analyse le langage

d'un point de vue spéculatif – c'est là la compacité du langage benvenistien –, tout en le décrivant comme forme, c'est-à-dire comme expression. On lit d'ailleurs ensuite :

« L'installation de la "subjectivité" dans le langage crée, dans le langage et, croyons-nous, hors du langage aussi bien, la catégorie de la personne. Elle a en outre des effets très variés dans la structure même des langues, que ce soit dans l'agencement des formes ou dans les relations de la signification. Ici nous visons nécessairement des langues particulières, pour illustrer quelques effets du changement de perspective que la "subjectivité" peut introduire. Nous ne saurions dire quelle est, dans l'univers des langues réelles, l'extension des particularités que nous signalons ; pour l'instant, il est moins important de les délimiter que de les faire voir. » (B.Subj. : p. 263).

Or, il n'est plus question dans ce passage du langage comme « étiologie » de la subjectivité, ni même d'un domaine du langage, mais de « [l']installation de la "subjectivité" dans le langage », qui « crée, dans le langage et [...] hors du langage aussi bien, la catégorie de la personne », autrement dit du langage comme expression de la subjectivité et organisation de l'expression. Significativement, il s'agit alors, non plus seulement du langage, mais également des langues particulières, sur lesquelles la subjectivité – ou le discours – offre un point de vue d'analyse particulier. Benveniste met en évidence la spécificité de certains verbes, verbes dénotant des dispositions ou des opérations mentales, devenant ainsi modalisateurs, et verbes de parole, appelés « performatifs » dans cet emploi :

« D'une manière générale, quand j'emploie le présent d'un verbe aux trois personnes (selon la nomenclature traditionnelle), il semble que la différence de personne n'amène aucun changement de sens dans la forme verbale conjuguée. Entre *je mange*, et *tu manges*, et *il mange*, il y a ceci de commun et de constant que la forme verbale présente une description d'une action, attribuée respectivement, et de manière identique, à "je", à "tu", à "il". Entre *je souffre* et *tu souffres* et *il souffre*, il y a pareillement en commun la description d'un même état. Ceci donne l'impression d'une évidence, déjà impliquée par l'alignement formel dans le paradigme de la conjugaison.

Or nombre de verbes échappent à cette permanence du sens dans le changement des personnes. Ceux dont il va s'agir dénotent des dispositions ou des opérations mentales. En disant *je souffre*, je décris mon état présent. En disant *je sens (que le temps va changer)*, je décris une impression qui m'affecte. Mais que se passera-t-il si, au lieu de *je sens (que le temps va changer)*, je dis : *je crois (que le temps va changer)* ? La symétrie formelle est complète entre *je sens* et *je crois*. L'est-elle pour le sens ? Puis-je considérer ce *je crois* comme une description de moi-même au même titre que *je sens* ? Est-ce que je me décris croyant quand je dis *je crois (que...)* ? Sûrement non. L'opération de pensée n'est nullement l'objet de l'énoncé ; *je crois (que...)* équivaut à une assertion mitigée. En disant *je crois (que...)*, je convertis en une énonciation subjective le fait asserté impersonnellement, à savoir *le temps va changer*, qui est la véritable proposition.

Considérons encore les énoncés suivants : « Vous êtes, *je suppose*, Monsieur X... – *Je présume* que Jean a reçu ma lettre. – Il a quitté l'hôpital, d'où *je conclus* qu'il est guéri. » Ces phrases contiennent des verbes qui sont des verbes d'opération : *supposer*, *présumer*, *conclure*, autant d'opérations logiques. Mais *supposer*, *présumer*, *conclure*, mis à la 1<sup>re</sup> personne, ne se comportent pas comme font, par exemple, *raisonner*, *réfléchir*, qui semblent pourtant très voisins. Les formes *je raisonne*, *je réfléchis* me décrivent raisonnant, réfléchissant. Tout autre chose est *je suppose*, *je présume*, *je conclus*. En disant *je conclus (que...)*, je ne me décris pas occupé à conclure ; que pourrait être l'activité de "conclure" ? Je ne me représente pas en train de supposer, de présumer, quand je dis *je suppose*, *je présume*. Ce que *je conclus* indique est que, de la situation

posée, je tire un rapport de conclusion touchant un fait donné. C'est ce rapport logique qui est instauré en un verbe personnel. De même *je suppose, je présume* sont très loin de *je pose, je résume*. Dans *je suppose, je présume*, il y a une attitude indiquée, non une opération décrite. En incluant dans mon discours *je suppose, je présume*, j'implique que je prends une certaine attitude à l'égard de l'énoncé qui suit. On aura noté en effet que tous les verbes cités sont suivis de *que* et une proposition : celle-ci est le véritable énoncé, non la forme verbale personnelle qui la gouverne. Mais cette forme personnelle en revanche, est, si l'on peut dire, l'indicateur de subjectivité. Elle donne à l'assertion qui suit le contexte subjectif – doute, présomption, inférence – propre à caractériser l'attitude du locuteur vis-à-vis de l'énoncé qu'il profère. Cette manifestation de la subjectivité ne prend son relief qu'à la première personne. On n'imagine guère de pareils verbes à la deuxième personne sinon pour reprendre *verbatim* une argumentation : *tu supposes qu'il est parti*, ce qui n'est qu'une manière de répéter ce que "tu" vient de dire : "*Je suppose qu'il est parti*." Mais que l'on retranche l'expression de la personne en ne laissant que : *il suppose que...*, et nous n'avons plus, au point de vue de *je* qui s'énonce, qu'une simple constatation.

On discernera mieux encore la nature de cette "subjectivité" en considérant les effets de sens que produit le changement des personnes dans certains verbes de parole. Ce sont des verbes qui dénotent par leur sens un acte individuel de portée sociale : *jurer, promettre, garantir, certifier*, avec des variantes locutionnelles telles que *s'engager à... se faire fort de...* Dans les conditions sociales où la langue s'exerce, les actes dénotés par ces verbes sont regardés comme contraignants. Or ici, la différence entre l'énonciation "subjective" et l'énonciation "non subjective" apparaît en pleine lumière, dès qu'on s'est avisé de la nature de l'opposition entre les "personnes" du verbe. Il faut garder à l'esprit que la "3<sup>e</sup> personne" est la forme du paradigme verbal (ou pronominal) qui ne renvoie pas à une personne, parce qu'elle se réfère à un objet placé hors de l'allocution. Mais elle n'existe et ne se caractérise que par opposition à la personne *je* du locuteur qui, l'énonçant, la situe comme "non-personne". C'est là son statut. La forme *il...* tire sa valeur de ce qu'elle fait nécessairement partie d'un discours énoncé par "je".

Or *je jure* est une forme de valeur singulière, en ce qu'elle place sur celui qui s'énonce *je* la réalité du serment. Cette énonciation est un *accomplissement* : "jurer" consiste précisément en l'énonciation *je jure*, par quoi Ego est lié. L'énonciation *je jure* est l'acte même qui m'engage, non la description de l'acte que j'accomplis. En disant *je promets, je garantis*, je promets et je garantis effectivement. Les conséquences (sociales, juridiques, etc.) de mon jurement, de ma promesse, se déroulent à partir de l'instance de discours contenant *je jure, je promets*. L'énonciation s'identifie avec l'acte même. Mais cette condition n'est pas donnée dans le sens du verbe ; c'est la "subjectivité" du discours qui la rend possible. On verra la différence en remplaçant *je jure* par *il jure*. Alors que *je jure* est un engagement, *il jure* n'est qu'une description, au même plan que *il court, il fume*. On voit ici, dans des conditions propres à ces expressions, que le même verbe, suivant qu'il est assumé par un "sujet" ou qu'il est mis hors de la "personne", prend une valeur différente. C'est une conséquence de ce que l'instance de discours qui contient le verbe pose l'acte en même temps qu'elle fonde le sujet. Ainsi l'acte est accompli par l'instance d'énonciation de son "nom" (qui est "jurer"), en même temps que le sujet est posé par l'instance d'énonciation de son indicateur (qui est "je"). » (B.Subj. : p. 263-266).

Il s'agit alors d'analyse du discours, c'est-à-dire de la mise au jour des significations particulières qui sont générées par le discours dans la mesure où il implique la subjectivité. Or, si l'on retrouve ici la reconnaissance d'une hétérogénéité en dépit d'une similitude formelle, dans « La philosophie analytique et le langage » (1963), où il envisage à nouveau



les performatifs, Benveniste insiste notamment sur le caractère suiréférentiel de ce type d'énoncés :

« L'énoncé performatif, étant un acte, a cette propriété d'être *unique*. Il ne peut être effectué que dans des circonstances particulières, une fois et une seule, à une date et en un lieu définis. Il n'a pas valeur de description ni de prescription, mais, encore une fois, d'accomplissement. C'est pourquoi il est souvent accompagné d'indications de date, de lieu, de noms de personne, témoins, etc., bref, il est événement parce qu'il crée l'événement. Etant acte individuel et historique, un énoncé performatif ne peut être répété. Toute reproduction est un nouvel acte qu'accomplit celui qui a qualité. Autrement, la reproduction de l'énoncé performatif par un autre le transforme nécessairement en énoncé constatif.

Cela conduit à reconnaître au performatif une propriété singulière, celle d'être *sui-référentiel*, de se référer à une réalité qu'il constitue lui-même, du fait qu'il est effectivement énoncé dans des conditions qui le font acte. De là vient qu'il est à la fois manifestation linguistique, puisqu'il doit être prononcé, et fait de réalité, en tant qu'accomplissement d'acte. L'acte s'identifie donc avec l'énoncé de l'acte. Le signifié est identique au référent. C'est ce dont témoigne la clause "par la présente". L'énoncé qui se prend lui-même pour référence est bien *sui-référentiel*. » (B.Phi. : p. 273-274)

et ce alors que, comme il l'affirme ensuite, cette propriété (ce type de signification) est liée à des propriétés formelles particulières, c'est-à-dire à la forme de l'énoncé :

« Un énoncé est performatif en ce qu'il *dénomme* l'acte performé, du fait qu'Ego prononce une formule contenant le verbe à la première personne du présent : "*Je déclare la session close*." – "*Je jure de dire la vérité*." Ainsi un énoncé performatif doit nommer la performance de parole et son performateur.

Rien de pareil dans l'impératif. Il ne faut pas être dupe du fait que l'impératif produit un résultat, que *Venez !* fait venir effectivement celui à qui on s'adresse. Ce n'est pas ce résultat empirique qui compte. Un énoncé performatif n'est pas tel en ce qu'il peut modifier la situation d'un individu, mais en tant qu'il est *par lui-même* un acte. L'énoncé *est* l'acte ; celui qui le prononce accomplit l'acte en le dénommant. Dans cet énoncé, la forme linguistique est soumise à un modèle précis, celui du verbe au présent et à la première personne. Il en va tout autrement à l'impératif. Nous avons ici affaire à une modalité spécifique du discours ; l'impératif n'est pas dénotatif et ne vise pas à communiquer un contenu, mais se caractérise comme pragmatique et vise à agir sur l'auditeur, à lui intimer un comportement. L'impératif n'est pas un temps verbal ; il ne comporte ni marque temporelle ni référence personnelle. C'est le sémantème nu employé comme forme jussive avec une intonation spécifique. On voit donc qu'un impératif n'équivaut pas à un énoncé performatif, pour cette raison qu'il n'est ni énoncé ni performatif. Il n'est pas énoncé, puisqu'il ne sert pas à construire une proposition à verbe personnel ; et il n'est pas performatif, du fait qu'il ne dénomme pas l'acte de parole à performer. Ainsi *venez !* est bien un ordre, mais linguistiquement, c'est tout autre chose que dire : *J'ordonne que vous veniez*. Il n'y a énoncé performatif que contenant la mention de l'acte, savoir *j'ordonne*, tandis que l'impératif pourrait être remplacé par tout procédé produisant le même résultat, un geste, par exemple, et n'avoir plus de réalité linguistique. Ce n'est donc pas le comportement attendu de l'interlocuteur qui est ici le critère, mais la forme des énoncés respectifs. La différence résulte de là : l'impératif produit un comportement, mais l'énoncé performatif est l'acte même qu'il dénomme et qui dénomme son performateur. Nous repousserons donc toute identification de l'un à l'autre. » (B.Phi. : p. 274-275).

De fait, c'est bien une opposition entre deux types d'expression que met en place cet ensemble de textes en insistant sur l'aspect discursif de la langue. Rappelons en premier lieu un des passages de « La nature des pronoms » que nous avons cités plus haut, et où il était question, avant que d'organisation référentielle, d'un « niveau ou type de langage » particulier ainsi que de « condition d'emploi » :

« Entre *je* et un nom référant à une notion lexicale, il n'y a pas seulement les différences<sup>391</sup> formelles, très variables, qu'impose la structure morphologique et syntaxique des langues particulières. Il y en a d'autres, qui tiennent au processus même de l'énonciation linguistique et qui sont d'une nature plus générale et plus profonde. L'énoncé contenant *je* appartient à ce niveau ou type de langage que Charles Morris appelle pragmatique, qui inclut, avec les signes, ceux qui en font usage. On peut imaginer un texte linguistique de grande étendue – un traité scientifique par exemple – où *je* et *tu* n'apparaîtraient pas une seule fois ; inversement il serait difficile de concevoir un court texte parlé où ils ne seraient pas employés. Mais les autres signes de la langue se répartiraient indifféremment entre ces deux genres de textes. En dehors de cette condition d'emploi, qui est déjà distinctive, on relèvera une propriété fondamentale, et d'ailleurs manifeste, de *je* et *tu* dans l'organisation référentielle des signes linguistiques. » (B.Pro. : p. 251-253).

Il s'agissait par ailleurs dans le dernier passage de ce texte que nous avons cité ci-dessus<sup>392</sup>, outre de « deux séries de termes », de « deux plans » d'expression, distinction à laquelle s'adjoint ensuite celle de deux « modes d'énonciation » :

« Le caractère systématique du langage fait que l'appropriation signalée par ces indicateurs se propage dans l'instance de discours à tous les éléments susceptibles de s'y “accorder” formellement ; avant tout, par des procédés variables selon le type d'idiome, au verbe. On doit insister sur ce point : la “forme verbale” est solidaire de l'instance individuelle de discours en ce qu'elle est toujours et nécessairement actualisée par l'acte de discours et en dépendance de cet acte. Elle ne peut comporter aucune forme virtuelle et “objective”. Si le verbe est usuellement représenté par son infinitif comme entrée de lexique pour nombre de langues, c'est pure convention ; l'infinitif en langue est tout autre chose que l'infinitif de la métalangue lexicographique. Toutes les variations du paradigme verbal, aspect, temps, genre, personne, etc. résultent de cette actualisation et de cette dépendance vis-à-vis de l'instance de discours, notamment le “temps” du verbe, qui est toujours relatif à l'instance où la forme verbale figure. Un énoncé personnel fini se constitue donc sur un double plan : il met en œuvre la fonction dénominateur du langage pour les références d'objet que celle-ci établit comme signes lexicaux distinctifs, et il agence ces références d'objet à l'aide d'indicateurs auto-référentiels correspondant à chacune des classes formelles que l'idiome reconnaît.

Mais en est-il toujours ainsi ? Si le langage en exercice se produit par nécessité en instances discrètes, cette nécessité le voue-t-elle aussi à ne consister qu'en instances “personnelles” ? Nous savons empiriquement que non. Il y a des énoncés de discours, qui en dépit de leur nature individuelle, échappent à la condition de personne, c'est-à-dire renvoient non à eux-mêmes, mais à une situation “objective”. C'est le domaine de ce qu'on appelle la “troisième personne”.

La “troisième personne” représente en fait le membre non marqué de la corrélation de personne. C'est pourquoi il n'y a pas truisme à affirmer que la non-personne est le seul

---

<sup>391</sup> Voir la note 384 ci-dessus.

<sup>392</sup> Voir B.Pro. : p. 253-254, cité ci-dessus.

mode d'énonciation possible pour les instances de discours qui ne doivent pas renvoyer à elles-mêmes, mais qui prédisent le procès de n'importe qui ou n'importe quoi hormis l'instance même, ce n'importe qui ou n'importe quoi pouvant toujours être muni d'une référence objective. » (B.Pro. : p. 255-256).

Il apparaît ainsi que si les pronoms personnels (c'est-à-dire, conformément à la définition benvenistienne, *je* et *tu*), permettent la conversion du langage en discours, la notion de discours est en réalité double, notion générique subsumant la distinction de deux « modes d'énonciation » et de deux types d'« énoncés de discours » et notion plus restreinte désignant ce type particulier d'énonciation et d'énoncés où se trouve mise en jeu la personne. Inversement, tandis qu'il s'agit uniment de langage, et bien qu'il soit question des « classes formelles que l'idiome reconnaît », certains signes ne relèvent que de la « métalangue lexicographique », leur appartenance au langage (leur existence « en langue ») étant entièrement liée au discours, au deuxième sens que nous venons de distinguer : « On doit insister sur ce point : la “forme verbale” est solidaire de l'instance individuelle de discours en ce qu'elle est toujours et nécessairement actualisée par l'acte de discours et en dépendance de cet acte. Elle ne peut comporter aucune forme virtuelle et “objective”. », « Toutes les variations du paradigme verbal, aspect, temps, genre, personne, etc. résultent de cette actualisation et de cette dépendance vis-à-vis de l'instance de discours, notamment le “temps” du verbe, qui est toujours relatif à l'instance où la forme verbale figure. » Autrement dit, de même que le langage est dans ces textes une notion polysémique, tout à la fois définitoire de l'objet d'analyse, objet « étimologique » et mode de langage, la notion de discours renvoie tout à la fois à un mode de langage, par opposition à la « langue », et, en tant que tel, à un type d'énoncé ou d'énonciation, donc de discours. Comme il est apparu dans le développement relatif aux performatifs que nous avons cité ci-dessus, il est de même question dans « De la subjectivité dans le langage », de deux types d'énonciation, l'« énonciation “subjective” » (B.Subj. : p. 265) et l'« énonciation “non subjective” » (B.Subj. : p. 265), cependant que la forme *il* se trouve subordonnée à la forme *je*, de même qu'il était question dans « La nature des pronoms » d'énoncés personnels constitués sur un double plan :

« Il faut garder à l'esprit que la “3<sup>e</sup> personne” est la forme du paradigme verbal (ou pronominal) qui ne renvoie *pas* à une personne, parce qu'elle se réfère à un objet placé hors de l'allocution. Mais elle n'existe et ne se caractérise que par opposition à la personne *je* du locuteur qui, l'énonçant, la situe comme “non-personne”. C'est là son statut. La forme *il*... tire sa valeur de ce qu'elle fait nécessairement partie d'un discours énoncé par “je”. » (B.Subj. : p. 265).

Un texte révélateur, à cet égard, est « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » (1959), où Benveniste distingue à nouveau entre deux modes d'énonciation, mais tente ainsi de mettre au jour la structure du système temporel verbal du français. On lit en ouverture du texte :

« L'ensemble des formes personnelles du verbe français est traditionnellement réparti entre un certain nombre de paradigmes temporels dénommés “présent”, “imparfait”, “passé défini”, etc., et ceux-ci à leur tour se distribuent selon les trois grandes catégories du temps, présent, passé, futur. Ces divisions, incontestables dans leur principe, restent cependant loin des réalités d'emploi et ne suffisent pas à les organiser. Nous ne trouvons

pas dans la seule notion de temps le critère qui décidera de la position ou même de la possibilité d'une forme donnée au sein du système verbal. Comment savoir, par exemple, si *il allait sortir* appartient ou non au paradigme de *sortir* ? En vertu de quelle classification temporelle devra-t-on l'accepter ou le rejeter ?

Si l'on essaie de ramener aux divisions temporelles les oppositions qui apparaissent dans la structure matérielle des formes verbales, on rencontre une grave difficulté. Considérons par exemple l'opposition des formes simples et des formes composées dans le verbe. S'il y a lieu d'opposer *il courait* et *il avait couru*, ce n'est pas en tout cas sur le même axe de temps où *il courait* s'oppose à *il court*. Et cependant *il a couru* est bien en quelque manière une forme temporelle, puisqu'il peut équivaloir à *il courut*. Mais *il a couru* sert en même temps de partenaire à *il court*. Les rapports des formes composées avec le temps restent ainsi ambigus. On peut certes transférer la distinction des formes simples et composées au compte de l'«aspect», mais on n'y gagnera rien de clair, car l'aspect ne fournit pas non plus un principe univoque de corrélation d'un type de formes à l'autre, et ce fait demeure que, malgré tout, certaines des formes composées sont bien à considérer comme temporelles, certaines seulement.

Il s'agit donc de chercher dans une vue synchronique du système verbal en français, les relations qui organisent les diverses formes temporelles. C'est à la faveur de ce qui semble une faille dans ce système que nous discernerons mieux la nature réelle des articulations. Il y a un point où le système se fait indûment redondant : c'est l'expression temporelle du «passé», qui dispose de deux formes, *il fit* et *il a fait*. Dans l'interprétation traditionnelle, ce seraient deux variantes de la même forme, entre lesquelles on choisit selon qu'on écrit (*il fit*) ou qu'on parle (*il a fait*). Nous aurions ici l'indice d'une phase de transition où la forme ancienne (*il fit*) se maintient dans la langue écrite, plus conservatrice, alors que la langue parlée indique par avance la forme de substitut (*il a fait*), concurrente installée, destinée à s'imposer seule. Mais avant de réduire le phénomène aux termes d'un procès de succession, il conviendrait de se demander pourquoi langue parlée et langue écrite divorceraient sur ce point de la temporalité et non sur un autre, comment il se fait que la même différence ne s'étend pas à d'autres formes parallèles (par exemple *il fera* et *il aura fait* restent absolument distincts, etc.), et tout d'abord si l'observation exacte confirme la distribution schématique par où l'on a l'habitude de les opposer. D'un problème à l'autre, c'est la structure entière du verbe qui se trouve soumise à un nouvel examen. Il nous a paru que la description des relations de temps constituait la tâche la plus nécessaire. » (B.RTV : p. 237-238).

Il s'agit donc de l'étude d'une langue – le français –, dont Benveniste essaie de rendre compte de l'organisation du système temporel verbal, et comme dans les autres analyses sémantiques de Benveniste, l'analyse doit permettre de mettre au jour la structure et d'« organiser » les « réalités d'emploi ». Or, on retrouve dans ce cadre la distinction de deux types d'énonciation et d'énoncés. En effet, si temps et aspect sont impuissants à rendre compte seuls de l'organisation du système temporel du verbe français, c'est dans la mesure où ce système, en réalité, est double. Benveniste poursuit ainsi :

« Les paradigmes des grammaires donnent à croire que toutes les formes verbales tirées d'un même thème appartiennent à la même conjugaison, en vertu de la seule morphologie. Mais on se propose de montrer ici que l'organisation des temps relève de principes moins évidents et plus complexes. Les temps d'un verbe français ne s'emploient pas comme les membres d'un système unique, ils se distribuent en *deux systèmes* distincts et complémentaires. Chacun d'eux ne comprend qu'une partie des temps du verbe ; tous les deux sont en usage concurrent et demeurent disponibles pour chaque locuteur. Ces deux systèmes manifestent deux plans d'énonciation différents, que nous distinguerons comme celui de l'*histoire* et celui du *discours*. » (B.RTV : p. 238).

La perspective est plus complexe que dans les textes précédents, dans la mesure où ces « plans d'énonciation<sup>393</sup> » ne sont pas seulement des modes d'énonciations – comme nous le verrons dans ce qui suit, ce deuxième syntagme apparaît dans la suite du texte –, dont l'un est un mode de langage, mais sont liés à deux systèmes linguistiques, donc à la langue comme système, dont il s'agit de mettre au jour l'organisation. Il est ici question des seuls temps verbaux, mais les développements qui suivent, successivement consacrés à l'énonciation historique<sup>394</sup> et à l'énonciation de discours<sup>395</sup>, mettent en jeu la notion de personne<sup>396</sup>. On lit en effet notamment, concernant l'énonciation historique :

« L'énonciation *historique*, aujourd'hui réservée à la langue écrite, caractérise le récit des événements passés. Ces trois termes, "récit", "événement", "passé", sont également à souligner. Il s'agit de la présentation des faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit. Pour qu'ils puissent être enregistrés comme s'étant produits, ces faits doivent appartenir au passé. Sans doute vaudrait-il mieux dire : dès lors qu'ils sont enregistrés et énoncés dans une expression temporelle historique, ils se trouvent caractérisés comme passés. L'intention historique constitue bien une des grandes fonctions de la langue : elle y imprime sa temporalité spécifique, dont nous devons maintenant signaler les marques formelles.

Le plan historique de l'énonciation se reconnaît à ce qu'il impose une délimitation particulière aux deux catégories verbales du temps et de la personne prises ensemble. Nous définirons le récit historique comme le mode d'énonciation qui exclut toute forme linguistique "autobiographique". L'historien ne dira jamais *je* ni *tu*, ni *ici*, ni *maintenant*, parce qu'il n'empruntera jamais l'appareil formel du discours, qui consiste d'abord dans la relation de personne *je* : *tu*. On ne constatera donc dans le récit historique strictement poursuivi que des formes de "3<sup>e</sup> personne"<sup>397</sup>.

Sera pareillement défini le champ de l'expression temporelle. L'énonciation historique comporte trois temps : l'aoriste (= passé simple ou passé défini), l'imparfait (y compris la forme en *-rait* dite conditionnel), le plus-que-parfait. Accessoirement, d'une manière limitée, un temps périphrastique substitut de futur, que nous appellerons le *prospectif*. Le présent est exclu, à l'exception – très rare – d'un présent intemporel tel que le "présent de définition". » (B.RTV : p. 238-239)

puis :

« On voit que, dans ce mode d'énonciation, l'effectif et la nature des temps demeurent les mêmes. Il n'y a aucune raison pour qu'ils changent aussi longtemps que le récit historique se poursuit, et il n'y a d'ailleurs aucune raison pour que celui-ci s'arrête, puisqu'on peut imaginer tout le passé du monde comme un récit continu et qui serait entièrement construit sur cette triple relation temporelle : aoriste, imparfait, plus-que-parfait. Il faut et il suffit que l'auteur reste fidèle à son propos d'historien et qu'il proscrive tout ce qui est étranger au récit des événements (discours, réflexions, comparaisons). A vrai dire, il n'y a même plus alors de narrateur. Les événements sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire. Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter eux-mêmes. Le temps

---

<sup>393</sup> L'expression revient plus loin. Voir B.RTV : p. 242, note 2, ainsi que B.RTV : p. 243 et 244, cités ci-dessous.

<sup>394</sup> Voir B.RTV : p. 238-241.

<sup>395</sup> Voir B.RTV : p. 241-243.

<sup>396</sup> Il sera par ailleurs question plus loin d'« axe de la subjectivité » (B.RTV : p. 248).

<sup>397</sup> Benveniste renvoie ici à « Structure des relations de personne dans le verbe ». Voir B.RTV : p. 239, note 1.

fondamental est l'aoriste, qui est le temps de l'événement hors de la personne d'un narrateur. » (B.RTV : p. 241)

et concernant le plan du discours :

« Nous avons, par contraste, situé d'avance le plan du *discours*. Il faut entendre discours dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. C'est d'abord la diversité des discours oraux de toute nature et de tout niveau, de la conversation triviale à la harangue la plus ornée. Mais c'est aussi la masse des écrits qui reproduisent des discours oraux ou qui en empruntent le tour et les fins : correspondances, mémoires, théâtre, ouvrages didactiques, bref tous les genres où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne. La distinction que nous faisons entre récit historique et discours ne coïncide donc nullement avec celle entre langue écrite et langue parlée. L'énonciation historique est réservée aujourd'hui à la langue écrite. Mais le discours est écrit autant que parlé. Dans la pratique on passe de l'un à l'autre instantanément. Chaque fois qu'au sein d'un récit historique apparaît un discours, quand l'historien par exemple reproduit les paroles d'un personnage ou qu'il intervient lui-même pour juger les événements rapportés, on passe à un autre système temporel, celui du discours. Le propre du langage est de permettre ces transferts instantanés.

Indiquons par parenthèse que l'énonciation historique et celle de discours peuvent à l'occasion se rejoindre en un troisième type d'énonciation, où le discours est rapporté en termes d'événement et transposé sur le plan historique ; c'est ce qui est communément appelé "discours indirect". Les règles de cette transposition impliquent des problèmes qui ne seront pas examinés ici.

Par le choix des temps du verbe, le discours se distingue nettement du récit historique. Le discours emploie librement toutes les formes personnelles du verbe, aussi bien *je/tu* que *il*. Explicite ou non, la relation de personne est présente partout. De ce fait, la "3<sup>e</sup> personne" n'a pas la même valeur que dans le récit historique. Dans celui-ci, le narrateur n'intervenant pas, la 3<sup>e</sup> personne ne s'oppose à aucune autre, elle est au vrai une absence de personne. Mais dans le discours un locuteur oppose une non-personne *il* à une personne *je/tu*. De même le registre des temps verbaux est bien plus large dans le discours : en fait tous les temps sont possibles, sauf l'un, l'aoriste, banni aujourd'hui de ce plan d'énonciation alors qu'il est la forme typique de l'histoire. Il faut surtout souligner les trois temps fondamentaux du discours : présent, futur, et parfait, tous les trois exclus du récit historique (sauf le plus-que-parfait). Commun aux deux plans est l'imparfait. » (B.RTV : p. 241-243).

Il est très clair, à la lecture de ces passages, que s'il s'agit de « personne » et de « locuteur », il ne saurait s'agir de parole, mais uniquement d'un type de signification, ce pour quoi, précisément, récit et discours d'une part apparaissent comme deux types d'énonciation, d'autre part déterminent deux systèmes linguistiques distincts, de sorte que s'entrecroisent ou se conjuguent les deux dualités constitutives de la construction benvenistienne, du langage d'une part, du discours d'autre part. On se demande en effet comment une énonciation, fût-elle historique et caractérisée par l'absence de toute « intervention du locuteur », pourrait être dépourvue de locuteur, comme y insiste Benveniste dans le deuxième passage : « A vrai dire, il n'y a même plus alors de narrateur. Les événements sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire. Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter d'eux-mêmes. », de même qu'inversement il est difficile de voir comment *il* pourrait se définir en dehors du *je/tu*, ce qu'affirme pourtant Benveniste dans le

dernier passage, dans la lignée des affirmations de « La nature des pronoms » et « De la subjectivité dans le langage » : « Le discours emploie librement toutes les formes personnelles du verbe, aussi bien *je/tu* que *il*. Explicite ou non, la relation de personne est présente partout. De ce fait, la “3<sup>e</sup> personne” n’a pas la même valeur que dans le récit historique. Dans celui-ci, le narrateur n’intervenant pas, la 3<sup>e</sup> personne ne s’oppose à aucune autre, elle est au vrai une absence de personne. Mais dans le discours un locuteur oppose une non-personne *il* à une personne *je/tu*. » Il s’agit alors, comme plus haut dans « De la subjectivité dans le langage », d’analyse du discours, analyse fondée sur les « marques formelles », et constatant ainsi que l’historien « n’empruntera jamais l’appareil formel du discours<sup>398</sup>, qui consiste d’abord dans la relation de personne *je : tu* », et qu’il n’y a dès lors « dans le récit historique strictement poursuivi que des formes de “3<sup>e</sup> personne” », de même que n’y apparaissent que les trois temps que sont l’aoriste, l’imparfait et le plus-que-parfait. Le fait notable, cependant, est que, tandis qu’il ne saurait donc plus être question du langage comme « étologie », il s’agit toujours néanmoins de « langage », bien que d’une autre manière : comme cadre de l’analyse de l’expression, dont la mise en œuvre suppose un point de convergence, ici la langue comme système. Ainsi Benveniste affirme-t-il dans le troisième de ces trois passages que « [l]e propre du langage est de permettre ces transferts instantanés » du récit au discours ou inversement, parlant par ailleurs, comme ci-dessus<sup>399</sup> de « *deux systèmes* distincts et complémentaires » qui « tous les deux sont en usage concurrent et demeurent disponibles pour chaque locuteur », d’une « distinction opérée [...] entre deux plans d’énonciation au sein de la langue » (B.RTV : p. 243) et d’une « frontière » (B.RTV : p. 244) qui « passe à l’intérieur du paradigme et sépare les deux plans d’énonciation dans le choix des formes personnelles » (B.RTV : p. 244), du « *double système* de formes et de fonctions que constitue le verbe » (B.RTV : p. 243), du « système linguistique du discours » (B.RTV : p. 244) ou du « système du discours » (B.RTV : p. 249), enfin, comme nous l’avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, de la « structure double » du système formel du verbe français :

« Le tableau d’une conjugaison d’un verbe français, où les paradigmes s’alignent, complets et uniformes, ne laisse même pas soupçonner que le système formel du verbe a une structure double (conjugaison de présent et conjugaison de parfait), comme est double cette organisation temporelle, fondée sur des relations et des oppositions qui sont la réalité de la langue. » (B.RTV : p. 249-250)

ce texte s’attachant par ailleurs au problème de « la relation entre temps simples et temps composés » (B.RTV : p. 245), « autre grand problème, de structure formelle autant que d’emploi » (B.RTV : p. 245)<sup>400</sup>.

Benveniste affirmait, dans le premier passage consacré à l’énonciation historique, que « [l]’intention historique constitue bien une des grandes fonctions de la langue ». Cette notion de fonction de la langue (ou du langage) revient notamment, comme nous l’avons vu dans le

---

<sup>398</sup> Il s’agit dans ce texte d’« appareil formel du discours », et de deux types d’énonciation. Il s’agira en 1970 de « l’appareil formel de l’énonciation », différence d’expression qui témoigne à elle seule de la dualité de la notion benvenistienne de discours (ou d’énonciation). Voir ci-dessous.

<sup>399</sup> Voir B.RTV : p. 238, cité ci-dessus.

<sup>400</sup> Voir B.RTV : p. 245 *sqq.*

deuxième chapitre de la première partie, dans « La forme et le sens dans le langage » (1966), où il est question de « deux modalités fondamentales de la fonction linguistique, celle de signifier, pour la sémiotique, celle de communiquer, pour la sémantique » (B.FSL : p. 224). Elle revient cependant également dans « Le langage et l'expérience humaine » (1965), où l'opposition entre formes et fonction vient doubler l'opposition entre langues et langage. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit en effet en ouverture de ce texte :

« Toutes les langues ont en commun certaines catégories d'expression qui semblent répondre à un modèle constant. Les formes que revêtent ces catégories sont enregistrées et inventoriées dans les descriptions, mais leurs fonctions n'apparaissent clairement que si on les étudie dans l'exercice du langage et dans la production du discours. Ce sont des catégories élémentaires, qui sont indépendantes de toute détermination culturelle et où nous voyons l'expérience subjective des sujets qui se posent et se situent dans et par le langage. Nous essayons ici d'éclairer deux catégories fondamentales du discours, d'ailleurs conjointes nécessairement, celle de la personne et celle du temps. » (B.LEH : p. 67).

A la description des langues, description formelle, Benveniste entend ainsi ajouter une description fonctionnelle, relevant du plan du langage, mais impliquant par ailleurs la distinction entre langue et discours puisque ces fonctions « n'apparaissent clairement que si on les étudie dans l'exercice du langage et dans la production du discours » et qu'il s'agit ainsi de « catégories [...] du discours ». La perspective est par ailleurs proche de celle des derniers développements de « De la subjectivité dans le langage » : plutôt que d'« étologie », il s'agit d'expression et de « catégories d'expression », la formule « l'expérience subjective des sujets qui se posent et se situent dans et par le langage » étant quant à elle parfaitement ambivalente de ce point de vue. On retrouvera ainsi dans ce texte la difficulté que nous avons vue dans les textes précédents, où il s'agissait tout à la fois de langage et d'un mode de langage, et inversement d'un mode de langage, mais également d'un type de discours. Le premier développement du texte envisage les pronoms, c'est-à-dire la catégorie de la personne. Benveniste écrit alors :

« Tout homme se pose dans son individualité en tant que *moi* par rapport à *toi* et *lui*. Ce comportement sera jugé "instinctif" ; il nous paraît refléter en réalité une structure d'oppositions linguistiques inhérente au discours. Celui qui parle se réfère toujours par le même indicateur *je* à lui-même qui parle. Or cet acte de discours qui énonce *je* apparaîtra, chaque fois qu'il est reproduit, comme le même acte pour celui qui l'entend, mais pour celui qui l'énonce, c'est chaque fois un acte nouveau, fût-il mille fois répété, car il réalise chaque fois l'insertion du locuteur dans un moment nouveau du temps et dans une texture différente de circonstances et de discours. Ainsi, en toute langue et à tout moment, celui qui parle s'approprie *je*, ce *je* qui, dans l'inventaire des formes de la langue, n'est qu'une donnée lexicale pareille à une autre, mais qui, mis en action dans le discours, y introduit la présence de la personne sans laquelle il n'est pas de langage possible. Dès que le pronom *je* apparaît dans un énoncé où il évoque – explicitement ou non – le pronom *tu* pour s'opposer ensemble à *il*, une expérience humaine s'instaure à neuf et dévoile l'instrument linguistique qui la fonde. On mesure par là la distance à la fois infime et immense entre la donnée et sa fonction. Ces pronoms sont là, consignés et enseignés dans les grammaires, offerts comme les autres signes et également disponibles. Que l'un des hommes les prononce, il les assume, et le pronom *je*, d'élément d'un paradigme, est



transmué en une désignation unique et produit, chaque fois, une personne nouvelle. C'est l'actualisation d'une expérience essentielle, dont on ne conçoit pas que l'instrument puisse jamais manquer à une langue.

Telle est l'expérience centrale à partir de laquelle se détermine la possibilité même du discours. Nécessairement identique dans sa forme (le langage serait impossible si l'expérience chaque fois nouvelle devait s'inventer dans la bouche de chacun une expression chaque fois différente), cette expérience n'est pas décrite, elle est là, inhérente à la forme qui la transmet, constituant la personne dans le discours et par conséquent toute personne dès qu'elle parle. En outre, ce *je* dans la communication change alternativement d'état : celui qui l'entend le rapporte à l'*autre* dont il est le signe indéniable ; mais, parlant à son tour, il assume *je* pour son compte propre.

Une dialectique singulière est le ressort de cette subjectivité. La langue pourvoit les parlants d'un même système de références personnelles que chacun s'approprie par l'acte de langage et qui, dans chaque instance de son emploi, dès qu'il est assumé par son énonciateur, devient unique et nonpareil, ne pouvant se réaliser deux fois de la même manière. Mais hors du discours effectif, le pronom n'est qu'une forme vide, qui ne peut être attachée ni à un objet ni à un concept. Il reçoit sa réalité et sa substance du discours seul. » (B.LEH : p. 67-68).

On retrouve en premier lieu dans ce passage la construction du langage comme « étimologie » de la subjectivité : « Tout homme se pose dans son individualité en tant que *moi* par rapport à *toi* et *lui*. Ce comportement sera jugé "instinctif" ; il nous paraît refléter en réalité une structure d'oppositions linguistiques inhérente au discours. » Notons cependant qu'il ne s'agit pas de « langage » mais de « discours ». Le propos est en réalité tout à fait ambivalent sur ce point. Certaines expressions témoignent de l'appartenance de ces formes personnelles au système de la langue, ou en tout cas au langage : *je*, « dans l'inventaire des formes de la langue, n'est qu'une donnée lexicale pareille à une autre », il est un « élément d'un paradigme », « [c]es pronoms sont là, consignés et enseignés dans les grammaires, offerts comme les autres signes et également disponibles », enfin « [l]a langue pourvoit les parlants d'un même système de références personnelles que chacun s'approprie par l'acte de langage », où il s'agit de « langue », et par ailleurs, comme plus haut, d'appropriation. Benveniste affirme cependant en outre, également comme dans les textes précédents, que « hors du discours effectif, le pronom n'est qu'une forme vide, qui ne peut être attachée ni à un objet ni à un concept. Il reçoit sa réalité et sa substance du discours seul. » Comme nous venons de le souligner à propos de « Les relations de temps dans le verbe français [art.] », le fait notable est qu'il s'agisse chaque fois de « langage », horizon nécessaire de l'analyse. De fait, la thèse est en réalité analogue à celle de « Les relations de temps dans le verbe français [art.]<sup>401</sup> », si ce n'est que ce qui était alors langue et système de la langue, déterminé dans sa

---

<sup>401</sup> Voir également, également en 1965, dans « L'antonyme et le pronom en français moderne » : « A la ressemblance et à la différence du nom propre social, MOI est, dans l'instance de discours, la désignation autique de celui qui parle : c'est son *nom propre de locuteur*, celui par lequel un parlant, toujours et seulement lui, se réfère à lui-même en tant que parlant, puis dénomme en face de lui TOI, et hors du dialogue, LUI.

Pour ce "nom propre de locuteur" qui se réalise toujours et seulement dans l'acte de parole et que tout parlant assume pour son compte personnel, nous proposons le terme d'antonyme : il procède de gr. ἀντωνυμία qui est l'original traduit en latin par *pronomen*. Profitant à la fois de sa situation "pronominale" et de sa consonance "onomastique", nous appliquons ce terme d'antonyme à la série autonome de MOI, comme distincte du pronom *je*.

structure par l'existence de deux plans d'énonciation, est à présent langage, au double sens du langage et du mode de langage, double sens lié à l'attention portée au phénomène, au-delà de la description linguistique. On retrouve ainsi également dans ce passage la circularité que nous avons notée plus haut dans « De la subjectivité dans le langage » et que nous avons rapportée à cette dualité de l'« étologie » et du phénomène, dualité dont témoigne ici, outre ce double sens de la notion benvenistienne de langage, cette double forme que prend ainsi la description linguistique, selon qu'il s'agit de langue ou de langage. Benveniste affirme en effet non seulement, comme nous venons de le voir, que le comportement de l'homme se posant « dans son individualité en tant que *moi* par rapport à *toi* et *lui* » « [lui] paraît refléter en réalité une structure d'oppositions linguistiques inhérente au discours », parlant ainsi de « l'instrument linguistique qui la [l'expérience de la subjectivité] fonde », mais également, inversement, que sans la présence de la personne « il n'est pas de langage possible » puis que l'expérience de la subjectivité est « l'expérience centrale à partir de laquelle se détermine la possibilité même du discours », double affirmation qui, en regard de la construction « étologique », témoigne d'une inhérence mutuelle du langage et de la subjectivité. On notera à cet égard la singularité de ce passage par rapport à ceux des textes précédents. S'il s'agit toujours de l'unicité des instances de *je* et de *tu* ainsi que de la réversibilité de la relation *je-tu*, Benveniste insiste moins sur la particularité d'un fonctionnement référentiel que sur la dimension de l'acte, sur l'unicité de chaque acte de parole et ainsi de chaque énonciation de *je*, et sur l'avènement de la subjectivité qui est constitutif de cet acte : « Or cet acte de discours qui énonce *je* apparaîtra, chaque fois qu'il est reproduit, comme le même acte pour celui qui l'entend, mais pour celui qui l'énonce, c'est chaque fois un acte nouveau, fût-il mille fois répété, car il réalise chaque fois l'insertion du locuteur dans un moment nouveau du temps et dans une texture différente de circonstances et de discours. Ainsi, en toute langue et à tout moment, celui qui parle s'approprie *je*, ce *je* qui, dans l'inventaire des formes de la

---

Les antonymes, comme on vient de le montrer par une comparaison systématique, ont les mêmes constructions et les mêmes propriétés syntagmatiques que les noms propres, dont ils sont une variété spécifique, propre à la langue actualisée dans le discours. Le fait même que le nom propre peut se joindre à l'antonyme (ci-dessus p. 200) est une confirmation de leur symétrie. Il est en effet très significatif que l'antonyme admette une apposition identificatoire telle qu'un nom propre : « MOI, *Pierre* ». Les deux se complètent : MOI, nom propre instantané de tout locuteur, sui-référence dans le discours, antonyme ; *Pierre*, nom propre permanent d'un individu, référence objective dans la société, anthroponyme. Cette conjonction : « MOI, *Pierre* » définit le sujet à la fois par sa situation contingente de parlant, et par son individualité distinctive dans la communauté. » (B.Ant. : p. 200-201). Il s'agit ici tout à la fois d'analyse formelle (construction, propriétés syntagmatiques) et d'analyse sémantique (au sens non benvenisien du terme), mettant en jeu la distinction entre langue et discours : les antonymes sont une « variété spécifique » de noms propres, « propre à la langue actualisée dans le discours ». Voir en outre les analyses de « Les verbes délocutifs » (1958), opposant « signe nominal » (B.Dél. : p. 277) et « locution de discours » (B.Dél. : p. 277) et liant ainsi langue et parole dans une analyse de langue : « On voit ainsi que, malgré l'apparence, *salutare* n'est pas dérivé d'un nom doté de la valeur virtuelle d'un signe linguistique, mais d'un syntagme où la forme nominale se trouve actualisée comme "terme à prononcer". Un tel verbe se définit donc par rapport à la locution formulaire dont il dérive et sera dit *délocutif*. » (B.Dél. : p. 278), « Le trait essentiel et signalétique d'un délocutif est qu'il est avec sa base nominale dans la relation "dire ..." et non dans la relation "faire ..." qui est propre au dénominatif. Ce n'est pas le caractère le moins instructif de cette classe de nous montrer un signe de la langue dérivant d'une locution de discours et non d'un autre signe de la langue ; de ce fait même, les délocutifs seront surtout, au moment où ils sont créés, des verbes dénotant des activités de discours. Leur structure aussi bien que les raisons qui les appellent à l'existence leur assignent une position toute particulière parmi les autres classes de dérivés verbaux. » (B.Dél. : p. 285).

langue, n'est qu'une donnée lexicale pareille à une autre, mais qui, mis en action dans le discours, y introduit la présence de la personne sans laquelle il n'est pas de langage possible. », « La langue pourvoit les parlants d'un même système de références personnelles que chacun s'approprie par l'acte de langage et qui, dans chaque instance de son emploi, dès qu'il est assumé par son énonciateur, devient unique et nonpareil, ne pouvant se réaliser deux fois de la même manière. » C'est là la structure de l'opposition entre « donnée lexicale » et existence dans le seul discours, que Benveniste énonce significativement en termes de dualité donnée/fonction : « Dès que le pronom *je* apparaît dans un énoncé où il évoque – explicitement ou non – le pronom *tu* pour s'opposer ensemble à *il*, une expérience humaine s'instaure à neuf et dévoile l'instrument linguistique qui la fonde. On mesure par là la distance à la fois infime et immense entre la donnée et sa fonction. Ces pronoms sont là, consignés et enseignés dans les grammaires, offerts comme les autres signes et également disponibles. Que l'un des hommes les prononce, il les assume, et le pronom *je*, d'élément d'un paradigme, est transmué en une désignation unique et produit, chaque fois, une personne nouvelle. » : « [...] cette expérience n'est pas décrite, elle est là, inhérente à la forme qui la transmet, constituant la personne dans le discours et par conséquent toute personne dès qu'elle parle. » Ce que Benveniste veut faire apparaître et mettre en exergue, est la génération de la personne par le discours. Dans cette perspective, le discours apparaît effectivement comme « étiologie » de la subjectivité, dans la mesure où il réalise une « transmutation » des formes personnelles en une « désignation unique », produisant ainsi « chaque fois, une personne nouvelle ». En tant que tel, et là est, ce nous semble, le sens de la dualité benvenistienne de la notion de langage, il est d'avance « langage », bien que par ailleurs lié à la langue. La dualité donnée/fonction nous semble avoir deux implications majeures. En premier lieu, cette distance entre la donnée et sa fonction nous renvoie à la dimension spéculative de ces développements benvenistiens. En second lieu, cependant, la dualité donnée/fonction définit la linguisticité du discours, linguisticité dès lors double, « de langue », et « de langage », au sens de la définition de la parole comme mode de langage, doté, en tant que tel, d'une fonction. La « langue », ou le système de signes est la condition de la communication, en tant que celle-ci implique la dimension du social. On trouve en effet dans ce passage une proposition proche de celle de « La nature des pronoms » : « Nécessairement identique dans sa forme (le langage serait impossible si l'expérience chaque fois nouvelle devait s'inventer dans la bouche de chacun une expression chaque fois différente), cette expérience n'est pas décrite, elle est là, inhérente à la forme qui la transmet, constituant la personne dans le discours et par conséquent toute personne dès qu'elle parle. » Ces formes, « instrument linguistique » dont l'existence conditionne ainsi la possibilité de la parole, sont cependant également linguistiques par leur fonction qui seule, en réalité, les définit. C'est là le paradoxe de la construction benvenistienne, constitutive d'une double linguisticité dès lors impossible à articuler, et dont il apparaît ici qu'elle est strictement corrélative de la compacité du langage benvenisien, c'est-à-dire de la dualité du langage (phénomène à appréhender) et de l'hypothèse structurale (mode d'appréhension supposant lui-même une définition du langage, chez Benveniste comme expression aussi bien que comme structure). Aussi cette première dualité entre unité forme/fonction et irréductibilité de la fonction à la forme se double-t-elle d'une seconde, qui la reproduit un degré plus loin dans la tension vers le phénomène, au-delà de l'« étiologie »,

mais précisément la reproduit, comme dualité inhérente à toute appréhension structurale : entre acte et actualisation, cette deuxième notion se rattachant à la notion de forme (de système de signes) – il s’agit encore d’instrument – mais surtout à celle d’expression, constitutive du sémantique comme du sémiotique. On lit ainsi également dans ce passage, en regard de toutes les propositions insistant sur la dimension de l’acte : « C’est l’actualisation d’une expérience essentielle, dont on ne conçoit pas que l’instrument puisse jamais manquer à une langue. », proposition à la lecture de laquelle le langage apparaît à nouveau comme une expression de la subjectivité, bien plutôt que comme son « étiologie » – où l’on retrouve par ailleurs, mais sous une autre forme, la circularité des rapports entre langage et subjectivité : la subjectivité se trouve tout à la fois produite et exprimée, fondée et présupposée comme phénomène à actualiser. Le fait notable est que cette dualité est inhérente au phénomène appréhendé, dont la singularité est celle d’une signification produite dans le discours, mais que la linguisticité du discours doit paradoxalement assigner au langage, et ainsi définir comme signification exprimée : qu’il s’agisse de langage ou de discours, il s’agit toujours, en lieu et place de toute définition, de construction d’une entité comme « étiologie ». Cette dualité apparaît de manière très nette dans le développement relatif à la temporalité. En effet, dans ce texte comme dans « La nature des pronoms » et « De la subjectivité dans le langage », Benveniste envisage d’autres formes que les pronoms. Comme dans ces deux textes, il s’agit en premier lieu des déictiques :

« Le pronom personnel n’est pas l’unique forme de cette nature. Quelques autres indicateurs partagent la même situation, notamment la série des déictiques. Montrant les objets, les démonstratifs ordonnent l’espace à partir d’un point central, qui est Ego, selon des catégories variables : l’objet est près ou loin de moi ou de toi, il est ainsi orienté (devant ou derrière moi, en haut ou en bas), visible ou invisible, connu ou inconnu, etc. Le système des coordonnées spatiales se prête ainsi à localiser tout objet en n’importe quel champ, une fois que celui qui l’ordonne s’est lui-même désigné comme centre et repère. » (B.LEH : p. 68-69).

Néanmoins, comme annoncé dans son introduction, « Le langage et l’expérience humaine » s’attache surtout, outre à la catégorie de la personne, à la celle de la temporalité. On lit ainsi ensuite :

« Des formes linguistiques révélatrices de l’expérience subjective, aucune n’est aussi riche que celles qui expriment le *temps*, aucune n’est aussi difficile à explorer, tant les idées reçues, les illusions du “bon sens”, les pièges du psychologisme sont tenaces. Nous voudrions montrer que ce terme *temps* recouvre des représentations très différentes, qui sont autant de manières de poser l’enchaînement des choses, et nous voudrions montrer surtout que la langue conceptualise le temps tout autrement que ne le fait la réflexion. » (B.LEH : p. 69).

On retrouve ici la perspective de « De la subjectivité dans le langage » : Benveniste entend décrire le temps linguistique, à travers l’étude de sa catégorie d’expression et de ses formes, « formes linguistiques révélatrices de l’expérience subjective ». Il s’agit alors, de manière notablement ambivalente, tout à la fois d’expression – ces formes « expriment le *temps* » – et du langage en tant que domaine spécifique, caractérisé par la spécificité de ses significations. Cette ambivalence apparaît également dans ce qui suit :

« Une confusion assez répandue est de croire que certaines langues ignorent le temps, du fait que, n'appartenant pas à la famille des langues flexionnelles, elles semblent ne pas avoir de verbe. On sous-entend que seul le verbe permet d'exprimer le temps. Il y a là plusieurs confusions que l'on doit dénoncer : la catégorie du verbe se laisse reconnaître même dans les langues non flexionnelles, et l'expression du temps est compatible avec tous les types de structures linguistiques. L'organisation paradigmatique propre aux formes temporelles de certaines langues, notamment des langues indo-européennes, n'a ni en droit ni en fait le privilège exclusif d'exprimer le temps.

Plus générale et, si l'on peut dire, naturelle est une autre confusion qui consiste à penser que le système temporel d'une langue reproduit la nature du temps "objectif", si forte est la propension à voir dans la langue le calque de la réalité. Les langues ne nous offrent en fait que des constructions diverses du réel, et c'est peut-être justement dans la manière dont elles élaborent un système temporel complexe qu'elles divergent le plus. Nous avons à nous demander à quel niveau de l'expression linguistique nous pouvons atteindre la notion de temps qui informe nécessairement toutes les langues, et ensuite, comment se caractérise cette notion.

Il y a en effet un temps spécifique de la langue, mais avant d'y accéder, il faut franchir deux étapes et reconnaître successivement – pour s'en dégager – deux notions distinctes du temps. » (B.LEH : p. 69-70)

où il est question d'expression – « [...] seul le verbe permet d'exprimer le temps. », « [...] l'expression du temps est compatible avec tous les types de structures linguistiques. », « le privilège exclusif d'exprimer le temps », « niveau de l'expression linguistique », mais par ailleurs de langage, en même temps que de temps linguistique : « Nous avons à nous demander à quel niveau de l'expression linguistique nous pouvons atteindre la notion de temps qui informe nécessairement toutes les langues, et ensuite, comment se caractérise cette notion. / Il y a en effet un temps spécifique de la langue ». On lira de même au terme du développement :

« Telle paraît être l'expérience fondamentale du temps dont toutes les langues témoignent à leur manière. Elle informe les systèmes temporels concrets et notamment l'organisation formelle des différents systèmes verbaux. » (B.LEH : p. 75).

Les « deux notions distinctes du temps » dont il faut se dégager pour accéder au « temps spécifique de la langue » sont le « *temps physique* du monde » (B.LEH : p. 70) et « le *temps chronique* qui est le temps des événements, qui englobe aussi notre propre vie en tant que suite d'événements<sup>402</sup> » (B.LEH : p. 70). Benveniste écrit ensuite à propos du temps linguistique :

« Par rapport au temps chronique, qu'en est-il du *temps linguistique* ? Abordant ce troisième niveau du temps, il faut de nouveau instaurer des distinctions et séparer des choses différentes, même ou surtout si on ne peut éviter de les appeler du même nom. Autre chose est de situer un événement dans le temps chronique, autre chose de l'insérer dans le temps de la langue. C'est par la langue que se manifeste l'expérience humaine du temps, et le temps linguistique nous apparaît également irréductible au temps chronique et au temps physique.

Ce que le temps linguistique a de singulier est qu'il est organiquement lié à l'exercice de la parole, qu'il se définit et s'ordonne comme fonction du discours.

---

<sup>402</sup> Voir B.LEH : p. 70-73.

Ce temps a son centre – un centre générateur et axial ensemble – dans le *présent* de l'instance de parole. Chaque fois qu'un locuteur emploie la forme grammaticale de "présent" (ou son équivalent), il situe l'événement comme contemporain de l'instance de discours qui le mentionne. Il est évident que ce présent en tant qu'il est fonction du discours ne peut être localisé dans une division particulière du temps chronique, parce qu'il les admet toutes et n'en appelle aucune. Le locuteur situe comme "présent" tout ce qu'il implique tel en vertu de la forme linguistique qu'il emploie. Ce présent est réinventé chaque fois qu'un homme parle parce que c'est, à la lettre, un moment neuf, non encore vécu. C'est là, encore une fois, une propriété originale du langage, si particulière qu'il y aura sans doute lieu de chercher un terme distinct pour désigner le temps linguistique et le séparer ainsi des autres notions confondues sous le même nom.

Le présent linguistique est le fondement des oppositions temporelles de la langue. Ce présent qui se déplace avec le progrès du discours tout en demeurant présent constitue la ligne de partage entre deux autres moments qu'il engendre et qui sont également inhérents à l'exercice de la parole : le moment où l'événement n'est plus contemporain du discours, est sorti du présent et doit être évoqué par rappel mémoriel, et le moment où l'événement n'est pas encore présent, va le devenir et surgit en prospection.

On remarquera qu'en réalité le langage ne dispose que d'une seule expression temporelle, le présent, et que celui-ci, signalé par la coïncidence de l'événement et du discours, est par nature implicite. Quand il est explicité formellement, c'est par une de ces redondances fréquentes dans l'usage quotidien. Au contraire les temps non-présents, ceux-ci toujours explicités dans la langue, à savoir le passé et l'avenir, ne sont pas au même niveau du temps que le présent. La langue ne les situe pas dans le temps selon leur position propre, ni en vertu d'un rapport qui devrait être alors autre que celui de la coïncidence entre l'événement et le discours, mais seulement comme points vus en arrière ou en avant *à partir du présent*. (En arrière et en avant, parce que l'homme va à la rencontre du temps ou que le temps vient vers lui, selon l'image qui anime notre représentation.) La langue doit par nécessité ordonner le temps à partir d'un axe, et celui-ci est toujours et seulement l'instance de discours. Il serait impossible de déplacer cet axe référentiel pour le poser dans le passé ou dans l'avenir ; on ne peut même imaginer ce que deviendrait une langue où le point de départ de l'ordonnance du temps ne coïnciderait pas avec le présent linguistique et où l'axe temporel serait lui-même une variable de la temporalité.

On arrive ainsi à cette constatation – surprenante à première vue, mais profondément accordée à la nature réelle du langage – que le seul temps inhérent à la langue est le présent axial du discours, et que ce présent est implicite. Il détermine deux autres références temporelles ; celles-ci sont nécessairement explicitées dans un signifiant et en retour font apparaître le présent comme une ligne de séparation entre ce qui n'est plus présent et ce qui va l'être. Ces deux références ne reportent pas au temps, mais à des vues sur le temps, projetées en arrière et en avant à partir du point présent. Telle paraît être l'expérience fondamentale du temps dont toutes les langues témoignent à leur manière. Elle informe les systèmes temporels concrets et notamment l'organisation formelle des différents systèmes verbaux.

Sans entrer dans le détail de ces systèmes, qui sont souvent d'une grande complexité, nous noterons un fait significatif. On constate que dans les langues des types les plus variés, la forme du passé ne manque jamais, et que très souvent elle est double ou même triple. Les langues indo-européennes anciennes disposent pour cette expression du prétérit et de l'aoriste, et même du parfait. En français on a encore deux formes distinctes (traditionnellement : passé défini et indéfini), et l'écrivain tire parti instinctivement de cette différence pour séparer le plan de l'histoire et celui de la narration. D'après Sapir, il y a dans certains dialectes de la langue chinook (parlée dans la région du fleuve Columbia) trois formes de passé, distinguées par leurs préfixes : *ni-* indique le passé indéfini ; *ga-*, le passé très reculé des mythes ; *na-*, le passé tout récent, hier : "il alla" se

dira selon la circonstance *niyuya* (*ni* préfixe + *y* “il” + *uya* “aller”) ou *gayuya* (préfixe *ga* + *y* + *uya*) ou *nayuya* (*na* + *y* + *uya*). Au contraire, beaucoup de langues n’ont pas de forme spécifique de futur. On se sert souvent du présent avec quelque adverbe ou particule qui indique un moment à venir. Dans le même dialecte chinook qui possède trois formes du passé, il n’y en a qu’une pour le futur, et elle est caractérisée par un morphème redondant *a* qui est à la fois préfixé et suffixé, à la différence des préfixes du prétérit. Ainsi on dit *ačimluda*, “il te le donnera”, décomposable en *a-* futur + *č* “il” + *i* “le” + *m* “toi” + *l* “à” + *ud* “donner” + *a* futur. L’analyse diachronique, dans les langues où elle est possible, montre que le futur se constitue souvent à date récente par la spécialisation de certains auxiliaires, notamment “vouloir”.

Ce contraste entre les formes du passé et celles du futur est instructif par sa généralité même dans le monde des langues. Il y a évidemment une différence de nature entre cette temporalité rétrospective, qui peut prendre plusieurs distances dans le passé de notre expérience, et la temporalité prospective qui n’entre pas dans le champ de notre expérience et qui à vrai dire ne se temporalise qu’en tant que prévision d’expérience. La langue met ici en relief une dissymétrie qui est dans la nature inégale de l’expérience. » (B.LEH : p. 73-76).

L’ouverture de ce passage nous reconduit également aux développements de « De la subjectivité dans le langage ». Comme dans ce texte, en effet, il s’agit tout à la fois du « temps linguistique » et de « l’expérience humaine du temps », manifestée dans le langage, autrement dit, à nouveau, d’une propriété du langage, spéculative et par ailleurs appréhendée dans le cadre de la définition du langage comme expression. Le paradoxe de la conception benvenistienne apparaît ensuite de manière très nette : s’il s’agit du « temps linguistique », il s’agit cependant d’un temps spécifique à ce mode de langage qu’est le discours – « Ce que le temps linguistique a de singulier est qu’il est organiquement lié à l’exercice de la parole, qu’il se définit et s’ordonne comme fonction du discours. » – et s’opposent ici « temps chronique » et « temps linguistique » comme s’opposaient dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] » temps historique et temps du discours, tous deux constitutifs du système verbal temporel de la langue là où, dans ce texte, « le langage ne dispose que d’une seule expression temporelle, le présent », qui est « le fondement des oppositions temporelles de la langue », « constitu[ant] la ligne de partage entre deux autres moments qu’il engendre et qui sont également inhérents à l’exercice de la parole : le moment où l’événement n’est plus contemporain du discours, est sorti du présent et doit être évoqué par rappel mémoriel, et le moment où l’événement n’est pas encore présent, va le devenir et surgit en prospection ». Comme lorsqu’il était question des pronoms, Benveniste insiste ici sur la dimension de l’acte : le présent de l’instance de parole est « centre générateur et axial ensemble », il « est réinventé chaque fois qu’un homme parle parce que c’est, à la lettre, un moment neuf, non encore vécu ». A nouveau, cependant, il s’agit par ailleurs d’expression, comme il s’agit de signification, fût-elle signification de langage informant les langues – c’est là, précisément, l’espace ouvert par la distinction langage/langues, impliquant la dualité du langage et de l’hypothèse structurale (la problématique benvenistienne de l’expression). Autrement dit, s’il s’agit de « propriété originale du langage » et de « la nature réelle du langage » – au point qu’« on ne peut même imaginer ce que deviendrait une langue où le point de départ de l’ordonnance du temps ne coïnciderait pas avec le présent linguistique et où l’axe temporel serait lui-même une variable de la temporalité » –, il s’agit par ailleurs de « l’expérience fondamentale du temps dont toutes les langues témoignent à leur manière » et qui est peut-être

« humaine » avant que linguistique, mais que Benveniste ne peut appréhender autrement qu'en termes de signification, donc de langage. A un temps générateur – le présent – répondent ainsi, bien que déterminés par le présent, des temps conçus, puis exprimés, passé et futur : « Il y a évidemment une différence de nature entre cette temporalité rétrospective, qui peut prendre plusieurs distances dans le passé de notre expérience, et la temporalité prospective qui n'entre pas dans le champ de notre expérience et qui à vrai dire ne se temporalise qu'en tant que prévision d'expérience. La langue met ici en relief une dissymétrie qui est dans la nature inégale de l'expérience. » Cette dualité, que l'on retrouve ici, entre acte et actualisation (manifestation, expression), est d'autant plus notable que la dimension du social apparaît cette fois indépendante de la langue comme système de signes. Benveniste poursuit en effet :

« Un dernier aspect de cette temporalité mérite attention : c'est la manière dont elle s'insère dans le procès de la communication.

Du temps linguistique, nous avons indiqué l'émergence au sein de l'instance de discours qui le contient en puissance et l'actualise en fait. Mais l'acte de parole est nécessairement individuel ; l'instance spécifique d'où résulte le présent est chaque fois nouvelle. En conséquence la temporalité linguistique devrait se réaliser dans l'univers intrapersonnel du locuteur comme une expérience irrémédiablement subjective et impossible à transmettre. Si je raconte ce qui "m'est arrivé", le passé auquel je me réfère n'est défini que par rapport au présent de mon acte de parole, mais comme l'acte de parole surgit de moi et que personne autre ne peut parler par ma bouche non plus que voir par mes yeux ou éprouver ce que je sens, c'est à moi seul que ce "temps" se rapportera et c'est à ma seule expérience qu'il se restreindra. Mais le raisonnement est en défaut. Quelque chose de singulier, de très simple et d'infiniment important se produit qui accomplit ce qui semblait logiquement impossible : la temporalité qui est mienne quand elle ordonne mon discours est d'emblée acceptée comme sienne par mon interlocuteur. Mon "aujourd'hui" se convertit en son "aujourd'hui", quoiqu'il ne l'ait pas lui-même instauré dans son propre discours, et mon "hier" en son "hier". Réciproquement, quand il parlera en réponse, je convertirai, devenu récepteur, sa temporalité en la mienne. Telle apparaît la condition d'intelligibilité du langage, révélée par le langage : elle consiste en ce que la temporalité du locuteur, quoique littéralement étrangère et inaccessible au récepteur, est identifiée par celui-ci à la temporalité qui informe sa propre parole quand il devient à son tour locuteur. L'un et l'autre se trouvent ainsi accordés sur la même longueur d'onde. Le temps du discours n'est ni ramené aux divisions du temps chronique ni enfermé dans une subjectivité solipsiste. Il fonctionne comme un facteur d'intersubjectivité, ce qui d'unipersonnel qu'il devrait être le rend omnipersonnel. La condition d'intersubjectivité permet seule la communication linguistique. » (B.LEH : p. 76-77).

Se pose à nouveau ici la question des conditions de possibilité de la communication : si le présent émerge dans l'instance de discours « qui le contient en puissance et l'actualise en fait », dans la mesure où l'acte de parole est individuel et unique, « la temporalité linguistique devrait se réaliser dans l'univers intrapersonnel du locuteur comme une expérience irrémédiablement subjective et impossible à transmettre ». La question apparaît cependant significativement différente de celle qui se posait pour les pronoms, et dont ces derniers constituaient précisément la résolution : l'expérience subjective était individuelle, et la question à résoudre était celle de la possibilité de son expression, possibilité conférée par l'existence de formes communes mais dotées d'une fonction transcendante à cet existence



formelle ; Benveniste interroge ici en revanche le caractère subjectif de l'expérience temporelle, qui la rendrait impossible à transmettre, et c'est pourquoi la solution ne se trouve pas dans une expression spécifique, mais dans une propriété du temps linguistique, temps non seulement subjectif, mais en réalité intersubjectif – cette conversion n'est pas sans évoquer la réversibilité de la relation *je-tu* –, « condition d'intelligibilité du langage, révélée par le langage ». Il s'agit alors, plus précisément que du temps linguistique, du « temps du discours », qui « fonctionne comme un facteur d'intersubjectivité », l'intersubjectivité étant quant à elle la condition de la communication linguistique : « La condition d'intersubjectivité permet seule la communication linguistique. » Autrement dit, il s'agit du langage en tant qu'« étiologie » de l'intersubjectivité (et de la communication), mais également en tant qu'acte, auquel répond le langage comme expression, c'est-à-dire, comme nous venons de le voir, comme langage au sens d'un au-delà des langues. Aussi, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'élaboration est-elle en réalité très proche de celle de « Les relations de temps dans le verbe français [art.] », proximité qui apparaît de manière très nette dans la suite du texte. Benveniste poursuit en effet :

« Spécifique, le temps linguistique l'est encore d'une autre manière. Il comporte ses propres divisions dans son propre ordre, l'un et les autres indépendants de ceux du temps chronique. Quiconque dit “maintenant, aujourd'hui, en ce moment” localise un événement comme simultané à son discours ; son “aujourd'hui” prononcé est nécessaire et suffisant pour que le partenaire le rejoigne dans la même représentation. Mais séparons “aujourd'hui” du discours qui le contient, mettons-le dans un texte écrit ; “aujourd'hui” n'est plus alors le signe du présent linguistique puisqu'il n'est plus parlé et perçu, et il ne peut non plus renvoyer le lecteur à aucun jour du temps chronique puisqu'il ne s'identifie avec aucune date ; il a pu être proféré n'importe quel jour du calendrier et s'appliquera indifféremment à tout jour. Le seul moyen de l'employer et de le rendre intelligible hors du présent linguistique est de l'accompagner d'une correspondance explicite avec une division du temps chronique : “aujourd'hui 12 juin 1924”. On est dans la même situation avec un *je* soustrait au discours qui l'introduit et qui, convenant alors à tout locuteur possible, ne désigne pas son locuteur réel : il faut l'actualiser en y accrochant le nom propre de ce locuteur : “moi, X...”. D'où il ressort que les choses désignées et ordonnées par le discours (le locuteur, sa position, son temps) ne peuvent être identifiées que pour les partenaires de l'échange linguistique. Autrement on doit, pour rendre intelligibles ces références intradiscursives, relier chacune d'elles à un point déterminé dans un ensemble de coordonnées spatio-temporelles. La jonction se fait ainsi entre le temps linguistique et le temps chronique.

La temporalité linguistique est à la fois très tranchée dans ses trois articulations distinctives et très bornée dans chacune d'elles. Centrée dans “aujourd'hui”, elle ne peut être décalée en arrière et en avant que de deux distances de jours : en arrière, “hier” et “avant-hier” ; en avant, “demain” et “après-demain”. C'est tout. Une troisième graduation (“avant-avant-hier” ; “après-après-demain”) est chose exceptionnelle ; et même la seconde n'a pas le plus souvent d'expression lexicale indépendante ; “avant-hier” et “après-demain” ne sont que “hier” et “demain” portés un degré plus loin dans leur ordre. Il ne reste donc que “hier” et “demain”, séparés et déterminés par “aujourd'hui”, comme termes originaux marquant les distances temporelles à partir du présent linguistique. Certaines qualifications sont à ranger dans la même perspective : “dernier” (“l'hiver dernier ; la nuit dernière”) et “prochain” (“la semaine prochaine ; l'été prochain”) ne comportent pas plus que “hier” et “demain” de localisation fixe et unique. Ce qui caractérise les séries de désignations de l'ordre intersubjectif, comme on le voit, c'est qu'une translocation spatiale et temporelle devient nécessaire pour objectiver des signes

tels que “ce”, “je”, “maintenant”, qui ont chaque fois un référent unique dans l’instance de discours et qui ne l’ont que là. Ce transfert fait apparaître la différence des plans entre lesquels glissent les mêmes formes linguistiques selon qu’elles sont considérées dans l’exercice du discours ou à l’état de données lexicales.

Quand, pour des raisons pragmatiques, le locuteur doit porter sa visée temporelle au-delà des limites énoncées par “hier” et “demain”, le discours sort de son plan propre et utilise la graduation du temps chronique, et d’abord la numération des unités : “il y a huit jours” ; “dans trois mois”. Néanmoins “il y a...” et “dans...” restent les indices de la distanciation subjective ; ils ne pourraient passer dans une relation historique sans conversion : “il y a (huit jours)” devient “(huit jours) auparavant”, et “dans (trois mois)” devient “(trois mois) après ; plus tard”, comme “aujourd’hui” doit devenir “ce jour-là”. Ces opérateurs effectuent le transfert du temps linguistique au temps chronique. » (B.LEH : p. 77-78)

avant de conclure :

« L’intersubjectivité a ainsi sa temporalité, ses termes, ses dimensions. Là se reflète dans la langue l’expérience d’une relation primordiale, constante, indéfiniment réversible, entre le parlant et son partenaire. En dernière analyse, c’est toujours à l’acte de parole dans le procès de l’échange que renvoie l’expérience humaine inscrite dans le langage. » (B.LEH : p. 78).

Benveniste parle en premier lieu de « jonction [...] entre le temps linguistique et le temps chronique », mais ensuite de « séries de désignations de l’ordre intersubjectif » ainsi que de « translocation » et de « transfert », avant de parler, comme dans les textes précédents, de « formes linguistiques » et de « plans » du langage, selon que les formes « sont considérées dans l’exercice du discours ou à l’état de données lexicales », et ce alors que l’opposition est toujours entre temps linguistique et temps chronique. De fait, ceux-ci trouvent tous deux expression dans la langue, langue dont le postulat implique alors, comme dans « Les relations de temps dans le verbe français [art.] », la distinction de deux énonciations : le « discours » et la « relation historique ». Aussi la conclusion insiste-t-elle sur l’existence d’une expression de l’intersubjectivité, qui « a ainsi sa temporalité, ses termes, ses dimensions », « refl[et] dans la langue » de « l’expérience d’une relation primordiale, constante, indéfiniment réversible, entre le parlant et son partenaire », « expérience humaine inscrite dans le langage ». Cette conclusion manifeste cependant une remarquable circularité : s’il s’agit ainsi d’expression et de reflet dans la langue d’une expérience humaine, expérience humaine que l’on peut ainsi dire « inscrite dans le langage », cette expérience humaine renvoie à « l’acte de parole dans le procès de l’échange », autrement dit au langage, langage dès lors et effectivement double : expression, mais également parole ou phénomène. Cette circularité est à nouveau celle d’une construction où la langue ne peut constituer une prise sur le langage, dont la parole, mais est toujours construite comme expression ou « étimologie », « étimologie » qui vient ainsi en lieu et place de toute définition et ne saurait dès lors être que circulaire, ce pour quoi le langage benvenistien est double : défini comme parole (sémantique, au sens benvenistien du terme), il est en même temps la condition de celle-ci (sémiotique, au sens benvenistien du terme), cependant qu’inversement, « étimologie » de la subjectivité (de l’intersubjectivité) et de la temporalité (acte), il n’est par ailleurs autrement défini que comme leur expression (actualisation), dès lors type de discours aussi bien que mode de langage.

Ces deux dualités marquent également le dernier texte que Benveniste consacre à l'énonciation, « L'appareil formel de l'énonciation » (1970), texte où l'on retrouve l'opposition formes/fonction et que, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, il importe de lire sur l'arrière-plan de « Sémiologie de la langue<sup>403</sup> ». Les développements cités dans cette section de notre analyse ne font pas nommément intervenir la distinction benvenistienne entre sémiotique et sémantique. Celle-ci a pourtant partie liée avec cette élaboration de la notion d'énonciation, et c'est pourquoi nous y avons fait référence à plusieurs reprises. En témoignent notamment ces deux passages de « La forme et le sens dans le langage » (1966), où Benveniste pose que le sémantique est mise en action de la langue et implique référence à l'attitude du locuteur :

« Or l'expression sémantique par excellence est la phrase. Nous disons : la phrase en général, sans même en distinguer la proposition, pour nous en tenir à l'essentiel, la production du discours. Il ne s'agit plus, cette fois, du signifié du signe, mais de ce qu'on peut appeler l'intenté, de ce que le locuteur veut dire, de l'actualisation linguistique de sa pensée. Du sémiotique au sémantique il y a un changement radical de perspective : toutes les notions que nous avons passées en revue reviennent devant nous, mais autres, et pour entrer dans des rapports nouveaux. Le sémiotique se caractérise comme une propriété de la langue, le sémantique résulte d'une activité du locuteur qui met en action la langue. Le signe sémiotique existe en soi, fonde la réalité de la langue, mais il ne comporte pas d'applications particulières ; la phrase, expression du sémantique, n'est *que* particulière. Avec le signe, on atteint la réalité intrinsèque de la langue ; avec la phrase, on est relié aux choses hors de la langue ; et tandis que le signe a pour partie constituante le signifié qui lui est inhérent, le sens de la phrase implique référence à la situation de discours, et l'attitude du locuteur. » (B.FSL : p. 224-225)

puis qu'une phrase, expression du sémantique, participe toujours de l'ici et maintenant<sup>404</sup> :

« Une phrase participe toujours de "l'ici - maintenant" ; certaines unités du discours y sont conjointes pour traduire une certaine idée intéressant un certain présent d'un certain locuteur. Toute forme verbale, sans exception, en quelque idiome que ce soit, est toujours reliée à un certain présent, donc à un ensemble chaque fois unique de circonstances, que la langue énonce dans une morphologie spécifique. » (B.FSL : p. 225-226)

ainsi que, surtout, ce passage de « Sémiologie de la langue », tout à fait explicite à ce propos :

« Avec le sémantique, nous entrons dans le mode spécifique de signification qui est engendré par le DISCOURS. Les problèmes qui se posent ici sont fonction de la langue comme productrice de messages. Or le message ne se réduit pas à une succession d'unités à identifier séparément ; ce n'est pas une addition de signes qui produit le sens, c'est au contraire le sens (l'"intenté"), conçu globalement, qui se réalise et se divise en "signes" particuliers, qui sont les MOTS. En deuxième lieu, le sémantique prend nécessairement en charge l'ensemble des référents, tandis que le sémiotique est par principe retranché et

---

<sup>403</sup> Texte auquel renvoie d'ailleurs Benveniste dans « L'appareil formel de l'énonciation ». Voir la note 3057 du deuxième chapitre de la première partie, et ci-dessous.

<sup>404</sup> Voir également dans « Ce langage qui fait l'histoire » (1968) : « En parlant, nous nous référons à des situations qui sont toujours des situations présentes ou situées en fonction du présent, de sorte que, quand nous évoquons du passé, c'est toujours au sein du présent. » (B.His. : p. 32).

indépendant de toute référence. L'ordre sémantique s'identifie au monde de l'énonciation et à l'univers du discours. » (B.Sé. : p. 64).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lit ensuite en ouverture de « L'appareil formel de l'énonciation » :

« Toutes nos descriptions linguistiques consacrent une place souvent importante à l'« emploi des formes ». Ce qu'on entend par là est un ensemble de règles fixant les conditions *syntactiques* dans lesquelles les formes peuvent ou doivent apparaître, pour autant qu'elles relèvent d'un paradigme qui recense les choix possibles. Ces règles d'emploi sont articulées à des règles de formation préalablement indiquées, de manière à établir une certaine corrélation entre les variations morphologiques et les latitudes combinatoires des signes (accord, sélection mutuelle, prépositions et régimes des noms et des verbes, place et ordre, etc.). Il semble que, les choix étant limités de part et d'autre, on obtienne ainsi un inventaire qui pourrait être, théoriquement, exhaustif des emplois comme des formes, et en conséquence une image au moins approximative de la langue en emploi.

Nous voudrions cependant introduire ici une distinction dans un fonctionnement qui a été considéré sous le seul angle de la nomenclature morphologique et grammaticale. Les conditions d'emploi des formes ne sont pas, à notre avis, identiques aux conditions d'emploi de la langue. Ce sont en réalité des mondes différents, et il peut être utile d'insister sur cette différence, qui implique une autre manière de voir les mêmes choses, une autre manière de les décrire et de les interpréter.

L'emploi des formes, partie nécessaire de toute description, a donné lieu à un grand nombre de modèles, aussi variés que les types linguistiques dont ils procèdent. La diversité des structures linguistiques, autant que nous savons les analyser, ne se laisse pas réduire à un petit nombre de modèles qui comprendraient toujours et seulement les éléments fondamentaux. Du moins disposons-nous ainsi de certaines représentations assez précises, construites au moyen d'une technique éprouvée.

Tout autre chose est l'emploi de la langue. Il s'agit ici d'un mécanisme total et constant qui, d'une manière ou d'une autre, affecte la langue entière. La difficulté est de saisir ce grand phénomène, si banal qu'il semble se confondre avec la langue même, si nécessaire qu'il échappe à la vue.

L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. » (B.AFE : p. 79-80).

A la distinction entre formes (donnée) et fonction s'articule dans ce passage celle de l'« emploi des formes » et de l'« emploi de la langue ». Cette deuxième distinction est d'emblée notable. Il s'agit pour Benveniste de « mondes différents », et l'on pense ici de suite à la distinction sémiotique/sémantique. Il s'agit néanmoins, et c'est là, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, la dualité de cette distinction, d'« emploi de la langue », et l'énonciation est définie comme « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation », c'est-à-dire non comme un mode de langage mais comme l'utilisation d'un instrument, conformément à la définition traditionnelle de la langue comme un instrument de communication. Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, si la distinction sémiotique/sémantique témoigne de l'impuissance de l'élaboration benvenistienne à articuler langue et parole, la représentation benvenistienne demeure liée à la notion d'instrument de communication, qui constitue ainsi paradoxalement le seul lien possible (pensable) entre ces deux termes que Benveniste pose par ailleurs comme radicalement distincts. On lit de même ensuite, alors que Benveniste s'attache à distinguer

entre parole et discours ou énonciation – c’est-à-dire, comme nous l’avons vu, entre distinctions analytique et phénoménologique entre langue et parole – :

« Le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu’on parle, cette manifestation de l’énonciation, n’est-ce pas simplement la “parole” ? – Il faut prendre garde à la condition spécifique de l’énonciation : c’est l’acte même de produire un énoncé et non le texte de l’énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. La relation du locuteur à la langue détermine les caractères linguistiques de l’énonciation. On doit l’envisager comme le fait du locuteur, qui prend la langue pour instrument, et dans les caractères linguistiques qui marquent cette relation. » (B.AFE : p. 80)

passage où l’on notera à nouveau que l’acte d’énonciation se trouve défini comme « le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte » puis, de manière encore plus notable, comme « le fait du locuteur, qui prend la langue pour instrument ». Corrélativement, se dessine un objet d’analyse qui renvoie à nouveau à la problématique de l’expression : celle des « caractères linguistiques » de l’énonciation, en tant qu’il sont déterminés par, et marquent, « [l]a relation du locuteur à la langue ». Comme nous l’avons également vu dans le deuxième chapitre de la première partie, Benveniste poursuit de fait :

« Ce grand procès peut être étudié sous divers aspects. Nous en voyons principalement trois.

Le plus immédiatement perceptible et le plus direct – bien qu’en général on ne le mette pas en rapport avec le phénomène général de l’énonciation – est la réalisation vocale de la langue. Les sons émis et perçus, qu’ils soient étudiés dans le cadre d’un idiome particulier ou dans leurs manifestations générales, comme procès d’acquisition, de diffusion, d’altération – ce sont autant de branches de la phonétique – procèdent toujours d’actes individuels, que le linguiste surprend autant que possible dans une production native, au sein de la parole. Dans la pratique scientifique, on s’efforce d’éliminer ou d’atténuer les traits individuels de l’énonciation phonique en recourant à des sujets différents et en multipliant les enregistrements, de manière à obtenir une image moyenne des sons, distincts ou liés. Mais chacun sait que, chez le même sujet, les mêmes sons ne sont jamais reproduits exactement, et que la notion d’identité n’est qu’approximative là même où l’expérience est répétée dans le détail. Ces différentes<sup>405</sup> tiennent à la diversité des situations où l’énonciation est produite.

Le mécanisme de cette production est un autre aspect majeur du même problème. L’énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours. Ici la question – très difficile et peu étudiée encore – est de voir comment le “sens” se forme en “mots”, dans quelle mesure on peut distinguer entre les deux notions et dans quels termes décrire leur interaction. C’est la sémantisation de la langue qui est au centre de cet aspect de l’énonciation, et elle conduit à la théorie du signe et à l’analyse de la signifiante. Sous la même considération nous rangerons les procédés par lesquels les formes linguistiques de l’énonciation se diversifient et s’engendrent. La “grammaire transformationnelle” vise à les codifier et à les formaliser pour en dégager un cadre permanent, et, d’une théorie de la syntaxe universelle, propose de remonter à une théorie du fonctionnement de l’esprit.

On peut enfin envisager une autre approche, qui consisterait à définir l’énonciation dans le cadre formel de sa réalisation. C’est l’objet propre de ces pages. Nous tentons d’esquisser, à l’intérieur de la langue, les caractères formels de l’énonciation à partir de la manifestation individuelle qu’elle actualise. Ces caractères sont les uns nécessaires et

---

<sup>405</sup> Voir la note 3056 du deuxième chapitre de la première partie.

permanents, les autres incidents et liés à la particularité de l'idiome choisi. » (B.AFE : p. 79-81).

Nous avons souligné alors la tension entre deux perspectives, celle qui envisage une « sémantisation de la langue », dans le cadre de l'emploi de la langue et, comme dans « La nature des pronoms », de sa conversion en discours, et celle qui singularise un « appareil formel de l'énonciation » bien qu'« à l'intérieur de la langue ». S'il s'agit chaque fois d'expression, il s'agit d'une part d'utilisation et d'instrument, donc de la langue comme système de signes, d'autre part de réalisation ou de manifestation, dont il s'agit d'étudier les « caractères formels » qui, significativement, sont des langues aussi bien que de langage : « Ces caractères sont les uns nécessaires et permanents, les autres incidents et liés à la particularité de l'idiome choisi. » Cette tension est manifeste dans l'ensemble des développements de ce texte, et en premier lieu dans cette analyse des caractères formels de l'énonciation. On lit en effet alors :

« Dans l'énonciation, nous considérons successivement l'acte même, les situations où il se réalise, les instruments de l'accomplissement.

L'acte individuel par lequel on utilise la langue introduit d'abord le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation. Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour.

En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue, comme un procès d'*appropriation*. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre.

Mais immédiatement, dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'*autre* en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire.

Enfin, dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde. La condition même de cette mobilisation et de cette appropriation de la langue est, chez le locuteur, le besoin de référer par le discours, et, chez l'autre, la possibilité de co-référer identiquement, dans le consensus pragmatique qui fait de chaque locuteur un co-locuteur. La référence est partie intégrante de l'énonciation.

Ces conditions initiales vont régir tout le mécanisme de la référence dans le procès d'énonciation, en créant une situation très singulière et dont on ne prend guère conscience.

L'acte individuel d'appropriation de la langue introduit celui qui parle dans sa parole. C'est là une donnée constitutive de l'énonciation. La présence du locuteur à son énonciation fait que chaque instance de discours constitue un centre de référence interne. Cette situation va se manifester par un jeu de formes spécifiques dont la fonction est de mettre le locuteur en relation constante et nécessaire avec son énonciation.

Cette description un peu abstraite s'applique à un phénomène linguistique familier dans l'usage, mais dont l'analyse théorique commence seulement. C'est d'abord l'émergence des indices de personne (le rapport *je-tu*) qui ne se produit que dans et par l'énonciation : le terme *je* dénotant l'individu qui profère l'énonciation, le terme *tu*, l'individu qui y est présent comme allocutaire.

De même nature et se rapportant à la même structure d'énonciation sont les indices nombreux de l'*ostension* (type *ce, ici*, etc.), termes qui impliquent un geste désignant l'objet en même temps qu'est prononcée l'instance du terme.

Les formes appelées traditionnellement “pronoms personnels”, “démonstratifs” nous apparaissent maintenant comme une classe d’“individus linguistiques”, de formes qui renvoient toujours et seulement à des “individus”, qu’il s’agisse de personnes, de moments, de lieux, par opposition aux termes nominaux qui renvoient toujours et seulement à des concepts. Or le statut de ces “individus linguistiques” tient au fait qu’ils naissent d’une énonciation, qu’ils sont produits par cet événement individuel et, si l’on peut dire, “semel-natif”. Ils sont engendrés à nouveau chaque fois qu’une énonciation est proférée, et chaque fois ils désignent à neuf.

Une troisième série de termes afférents à l’énonciation est constituée par le paradigme entier – souvent vaste et complexe – des formes temporelles, qui se déterminent par rapport à l’EGO, centre de l’énonciation. Les “temps” verbaux dont la forme axiale, le “présent”, coïncide avec le moment de l’énonciation, font partie de cet appareil nécessaire<sup>406</sup>.

[...]

Ainsi l’énonciation est directement responsable de certaines classes de signes qu’elle promeut littéralement à l’existence. Car ils ne pourraient prendre naissance ni trouver emploi dans l’usage cognitif de la langue. Il faut donc distinguer les entités qui ont dans la langue leur statut plein et permanent et celles qui, émanant de l’énonciation, n’existent que dans le réseau d’“individus” que l’énonciation crée et par rapport à l’“ici-maintenant” du locuteur. Par exemple ; le “je”, le “cela”, le “demain” de la description grammaticale ne sont que les “noms” métalinguistiques de *je*, *cela*, *demain* produits dans l’énonciation.

Outre les formes qu’elle commande, l’énonciation donne les conditions nécessaires aux grandes fonctions syntaxiques. Dès lors que l’énonciateur se sert de la langue pour influencer en quelque manière le comportement de l’allocutaire, il dispose à cette fin d’un appareil de fonctions. C’est, d’abord, l’*interrogation*, qui est une énonciation construite pour susciter une “réponse”, par un procès linguistique qui est en même temps un procès de comportement à double entrée. Toutes les formes lexicales et syntaxiques de l’interrogation, particules, pronoms, séquences, intonation, etc., relèvent de cet aspect de l’énonciation.

On y attribuera pareillement les termes ou formes que nous appelons d’*intimation* : ordres, appels conçus dans des catégories comme l’impératif, le vocatif, impliquant un rapport vivant et immédiat de l’énonciateur à l’autre dans une référence nécessaire au temps de l’énonciation.

Moins évidente, peut-être, mais tout aussi certaine est l’appartenance de l’*assertion* à ce même répertoire. Dans son tour syntaxique comme dans son intonation, l’assertion vise à communiquer une certitude, elle est la manifestation la plus commune de la présence du locuteur dans l’énonciation, elle a même des instruments spécifiques qui l’expriment ou l’impliquent, les mots *oui* et *non* assertant positivement ou négativement une proposition. La négation comme opération logique est indépendante de l’énonciation, elle a sa forme propre, qui est *ne...pas*. Mais la particule assertive *non*, substitut d’une proposition, se classe comme la particule *oui*, dont elle partage le statut, dans les formes qui relèvent de l’énonciation.

Plus largement encore, quoique d’une manière moins catégorisable, se rangent ici toutes sortes de modalités formelles, les unes appartenant aux verbes comme les “modes” (optatif, subjonctif) énonçant des attitudes de l’énonciateur à l’égard de ce qu’il énonce (attente, souhait, appréhension), les autres à la phraséologie (“peut-être”, “sans doute”, “probablement”) et indiquant incertitude, possibilité, indécision, etc., ou, délibérément, refus d’assertion. » (B.AFE : p. 81-85).

---

<sup>406</sup> On lit alors en note : « Le détail des faits de langue que nous embrassons ici d’une vue synthétique est exposé dans plusieurs chapitres de nos *Problèmes de linguistique générale*, I (Paris, 1966), ce qui nous dispense d’y insister. » (B.AFE : p. 83, note 1).

On retrouve en premier lieu dans ce passage la représentation en termes d'instrument de communication : « L'acte individuel par lequel on utilise la langue », « En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue, comme un procès d'*appropriation*. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre. », « Enfin, dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde. », « La condition même de cette mobilisation et de cette appropriation de la langue est, chez le locuteur, le besoin de référer par le discours », « L'acte individuel d'appropriation de la langue », « Dès lors que l'énonciateur se sert de la langue pour influencer en quelque manière le comportement de l'allocutaire, il dispose à cette fin d'un appareil de fonctions. » Or, celle-ci se conjugue d'une part avec la subordination du langage à l'énonciation : « Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours », d'autre part avec la distinction de deux types de formes. Benveniste parle en premier lieu, de manière ambiguë – de même que dans le deuxième passage de « La forme et le sens dans le langage » que nous avons cité ci-dessus – d'une situation qui « se manifest[e] par un jeu de formes spécifiques dont la fonction est de mettre le locuteur en relation constante et nécessaire avec son énonciation », mais ensuite de « l'émergence des indices de personne (le rapport *je-tu*) qui ne se produit que dans et par l'énonciation » et d'une « classe d'"individus linguistiques", de formes qui renvoient toujours et seulement à des "individus", qu'il s'agisse de personnes, de moments, de lieux, par opposition aux termes nominaux qui renvoient toujours et seulement à des concepts », individus linguistiques qui « naissent d'une énonciation », « sont produits par cet événement individuel et, si l'on peut dire, "semel-natif" », « engendrés à nouveau chaque fois qu'une énonciation est proférée » où « chaque fois ils désignent à neuf », avant d'affirmer, radicalement, que « l'énonciation est directement responsable de certaines classes de signes qu'elle promeut littéralement à l'existence » « [c]ar ils ne pourraient prendre naissance ni trouver emploi dans l'usage cognitif de la langue » et qu'« [i]l faut donc distinguer les entités qui ont dans la langue leur statut plein et permanent et celles qui, émanant de l'énonciation, n'existent que dans le réseau d'"individus" que l'énonciation crée et par rapport à l'"ici-maintenant" du locuteur ». Comme dans les textes précédents, la position demeure cependant ambivalente : si ces termes sont ainsi générés par l'énonciation, ils demeurent néanmoins appréhendables par la description grammaticale, fût-ce comme des « "noms" métalinguistiques », et l'on a ainsi une sorte de double « étiologie » des formes linguistiques, formes « de langue » et formes générées par l'énonciation. La perspective est d'ailleurs moins radicale lorsqu'il s'agit des fonctions syntaxiques. Il ne s'agit plus alors de formes « command[ées] » par l'énonciation, mais d'un « appareil de fonctions » auxquelles l'énonciation « donne les conditions nécessaires » et d'un « répertoire » de formes analysables en ces termes. A cette double « étiologie » des formes s'articule, comme dans le texte précédent, une conception de l'énonciation comme acte générateur, et ainsi « étiologie » de la temporalité humaine. On lit en effet également dans ce développement, à propos du temps linguistique :

« Cette relation au temps mérite qu'on s'y arrête, qu'on en médite la *nécessité*, et qu'on s'interroge sur ce qui la fonde. On pourrait croire que la temporalité est un cadre inné de



la pensée. Elle est produite en réalité dans et par l'énonciation. De l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent, et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps. Le présent est proprement la source du temps. Il est cette présence au monde que l'acte d'énonciation rend seul possible, car, qu'on veuille bien y réfléchir, l'homme ne dispose d'aucun autre moyen de vivre le "maintenant" et de le faire actuel que de le réaliser par l'insertion du discours dans le monde. On pourrait montrer par des analyses de systèmes temporels en diverses langues la position centrale du présent. Le présent formel ne fait qu'explicitier le présent inhérent à l'énonciation, qui se renouvelle avec chaque production de discours, et à partir de ce présent continu, coextensif à notre présence propre, s'imprime dans la conscience le sentiment d'une continuité que nous appelons "temps" ; continuité et temporalité s'engendrant dans le présent incessant de l'énonciation qui est le présent de l'être même, et se délimitant, par référence interne, entre ce qui va devenir présent et ce qui vient de ne l'être plus. » (B.AFE : p. 83-84).

L'« étologie » des formes se double ainsi de la construction du langage comme « étologie », selon la même dualité que dans le texte précédent, entre expression et acte, corrélatrice de la dualité d'articulation entre sémiotique et sémantique. A ce langage « étologique » répond par ailleurs, là encore comme dans les textes précédents, une conception de l'énonciation, outre comme phénomène, comme type d'énonciation. On lit en effet ensuite :

« Ce qui en général caractérise l'énonciation est l'*accentuation de la relation discursive au partenaire*, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif.

Cette caractéristique pose par nécessité ce qu'on peut appeler le *cadre figuratif* de l'énonciation. Comme forme de discours, l'énonciation pose deux "figures" également nécessaires, l'une source, l'autre but de l'énonciation. C'est la structure du *dialogue*. Deux figures de partenaires sont alternativement protagonistes de l'énonciation. Ce cadre est donné nécessairement avec la définition de l'énonciation. » (B.AFE : p. 85).

Or, l'énonciation est ici caractérisée comme une « forme de discours ». Aussi Benveniste envisage-t-il pour finir différentes formes de manifestation ou d'échange linguistiques, qu'il s'agisse, ou non, d'énonciation :

« On pourrait objecter qu'il peut y avoir dialogue hors de l'énonciation ou énonciation sans dialogue. Les deux cas doivent être examinés.

Dans la joute verbale pratiquée chez différents peuples et dont une variété typique est le *hain-teny* des Merinas, il ne s'agit en réalité ni de dialogue ni d'énonciation. Aucun des deux partenaires ne s'énonce : tout consiste en proverbes cités et en contre-proverbes contre-cités. Il n'y a pas une seule référence explicite à l'objet du débat. Celui des deux jouteurs qui dispose du plus grand stock de proverbes, ou qui en fait l'usage le plus adroit, le plus malicieux, le moins prévu met l'autre à quia et il est proclamé vainqueur. Ce jeu n'a que les dehors d'un dialogue.

A l'inverse, le "monologue" procède bien de l'énonciation. Il doit être posé, malgré l'apparence, comme une variété du dialogue, structure fondamentale. Le "monologue" est un dialogue intériorisé, formulé en "langage intérieur", entre un moi locuteur et un moi écouteur. Parfois le moi locuteur est seul à parler ; le moi écouteur reste néanmoins présent ; sa présence est nécessaire et suffisante pour rendre signifiante l'énonciation du moi locuteur. Parfois aussi le moi écouteur intervient par une objection, une question, un doute, une insulte. La forme linguistique que prend cette intervention diffère selon les idiomes, mais c'est toujours une forme "personnelle". Tantôt le moi écouteur se substitue au moi locuteur et s'énonce donc comme "première personne" ; ainsi en français où le monologue sera coupé de remarques ou d'injonctions telles que : "Non, je suis idiot, j'ai

oublié de lui dire que...”. Tantôt le moi écouteur interpelle à la “deuxième personne” le moi locuteur : “Non, tu n’aurais pas dû lui dire que...”. Il y aurait une intéressante typologie de ces relations à établir ; en certaines langues on verrait prédominer le moi auditeur comme substitut du locuteur et se posant à son tour comme *je* (français, anglais), ou en d’autres, se donnant comme partenaire de dialogue et employant *tu* (allemand, russe). Cette transposition du dialogue en “monologue” où EGO tantôt se scinde en deux, tantôt assume deux rôles, prête à des figurations ou transpositions psychodramatiques : conflits du “*moi* profond” et de la “conscience”, dédoublements provoqués par l’“inspiration”, etc. La possibilité en est fournie par l’appareil linguistique de l’énonciation sui-réfléxive qui comprend un jeu d’oppositions du pronom et de l’antonyme (*je/me/moi*).

Ces situations appelleraient une double description, de forme linguistique et de condition figurative. On se contente trop facilement d’invoquer la fréquence et l’utilité pratiques de la communication entre les individus pour admettre la situation de dialogue comme résultant d’une nécessité et se dispenser d’en analyser les multiples variétés. L’une d’elles se présente dans une condition sociale des plus banales d’apparence, des moins connues en fait. B. Malinowski l’a signalée sous le nom de *communion phatique*, la qualifiant ainsi comme phénomène psycho-social à fonctionnement linguistique. Il en a dessiné la configuration en partant du rôle qu’y joue le langage. C’est un procès où le discours, sous la forme d’un dialogue, fonde un apport<sup>407</sup> entre les individus. [...]

On est ici à la limite du “dialogue”. Une relation personnelle créée, entretenue, par une forme conventionnelle d’énonciation revenant sur elle-même, se satisfaisant de son accomplissement, ne comportant ni objet, ni but, ni message, pure énonciation de paroles convenues, répétée par chaque énonciateur. L’analyse formelle de cette forme d’échange linguistique reste à faire. » (B.AFE : p. 85-88)

avant de conclure :

« Bien d’autres développements seraient à étudier dans le contexte de l’énonciation. Il y aurait à considérer les changements lexicaux que l’énonciation détermine, la phraséologie qui est la marque fréquente, peut-être nécessaire, de l’“oralité”. Il faudrait aussi distinguer l’énonciation parlée de l’énonciation écrite. Celle-ci se meut sur deux plans : l’écrivain s’énonce en écrivant et, à l’intérieur de son écriture, il fait des individus s’énoncer. De longues perspectives s’ouvrent à l’analyse des formes complexes du discours, à partir du cadre formel esquissé ici. » (B.AFE : p. 88).

Le passage relatif à la temporalité rend à nouveau très sensible la dimension spéculative de l’élaboration benvenistienne de la notion d’énonciation : « Le présent est proprement la source du temps. Il est cette présence au monde que l’acte d’énonciation rend seul possible, car, qu’on veuille bien y réfléchir, l’homme ne dispose d’aucun autre moyen de vivre le “maintenant” et de le faire actuel que de le réaliser par l’insertion du discours dans le monde. », « [...] à partir de ce présent continu, coextensif à notre présence propre, s’imprime dans la conscience le sentiment d’une continuité que nous appelons “temps” ; continuité et temporalité s’engendrant dans le présent incessant de l’énonciation qui est le présent de l’être même ». Il s’agissait en revanche en conclusion de « Le langage et l’expérience humaine », avant que du langage comme espace proprement humain, de la parole, parole dont la distinction d’avec la langue est constitutive de la théorisation saussurienne de la langue et, dès lors, de la parole. En regard de cette distinction, la distinction benvenistienne entre sémiotique

---

<sup>407</sup> En réalité « rapport ». Voir Benveniste (1970a) : p. 17.

et sémantique, et toute l'élaboration de la notion d'énonciation, témoignent de l'impossibilité de toute jonction entre langue et parole, structure et fonction, « étimologie » et expression ou, inversement, expression et « étimologie ». De fait, comme nous l'avons vu, qu'il s'agisse de langage ou de parole, il s'agit toujours d'expression – de signification<sup>408</sup> d'une part, cadre de la compacité du langage benvenistien, d'expression d'autre part, ce qui revient au même –, c'est-à-dire d'une définition préalable du langage, qui se trouve ainsi construit comme « étimologie » et soumis à une analyse structurale (ou, chez Benveniste, formelle, au sens de la problématique des rapports son/sens). La circularité de l'« étimologie » benvenistienne, tout aussi bien que l'ordonnance structurale du langage dans le cadre de la dualité langue/langage, et de manière d'autant plus patente – ou pathétique – qu'il s'agit d'« étimologie », met ainsi à nu l'impuissance du cadre linguistique structuraliste, où se redouble indéfiniment la dualité du langage et de l'hypothèse structurale. La distinction langue/parole est mise de côté comme distinction analytique, mais pour se trouver indéfiniment redéployée par la distinction phénoménologique qui lui est substituée. Apparaît ainsi de manière d'autant plus nette la

---

<sup>408</sup> Signalons encore à cet égard cette analyse de *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, où il s'agit d'une part de subjectivité, d'autre part de signification, enfin de « philosophie » aussi bien que de « linguistique générale » : « Si maintenant on embrasse l'ensemble des dérivations qui sont fondées sur le thème \*swe, on observe qu'elles se partagent entre deux lignes conceptuelles. D'une part \*swe implique l'appartenance à un groupe de “siens propres”, de l'autre il spécialise le “soi” comme individualité. L'intérêt d'une telle notion est évident, tant pour la linguistique générale que pour la philosophie. Ici se dégage la notion du “soi”, du réfléchi. C'est l'expression dont use la personne pour se délimiter comme individu et pour renvoyer à “soi-même”. Mais en même temps cette subjectivité s'énonce comme appartenance. La notion de \*swe ne se limite pas à la personne même, elle pose à l'origine un groupe étroit comme fermé autour de soi.

Tout ce qui relève du \*swe devient \*swos, lat. *suus* “sien” (au sens absolu indiqué plus haut) et la propriété même ne se définit qu'à l'intérieur du groupe inclus dans les limites du \*swe. Ainsi, pour revenir aux termes grecs, \*swe explique à la fois *idios* “particulier à soi-même” et *hetairos* qui implique liaison avec un groupe de classe d'âge ou de profession. La situation reconstituée par ce rapprochement reproduit le sens propre de l'indo-européen \*swe, qui implique à la fois distinction d'avec tout le reste, retranchement sur soi-même, effort pour se séparer de tout ce qui n'est pas le \*swe- et aussi, à l'intérieur du cercle discriminatif ainsi formé, liaison étroite avec tous ceux qui en font partie. De là ce double héritage, à la fois l'*idiōtēs*, l'être social restreint à lui-même, et aussi le *sodalis*, membre d'une confrérie étroite.

Cette dualité survit, révélée par l'étymologie, dans les deux formes *se* du latin, devenues indépendantes ; *se* réfléchi, indiquant “soi-même” et *se-* séparatif, *sed* “mais” marquant distinction et opposition.

On voit donc qu'ici encore (comme pour la liberté) c'est la société, ce sont les institutions sociales qui fournissent les concepts en apparence les plus personnels. Dans la grande unité lexicale, formée de nombreuses sous-unités, qui procède du terme \*swe, se rejoignent à la fois les valeurs d'institution et celles de la personne renvoyant à soi-même, préparant, à un plus haut degré d'abstraction, la personne grammaticale.

Ce double rapport est inscrit dans les données historiques. Le sanskrit *sva-* signifie “sien”, mais avec une telle valeur technique qui dépasse la possession personnelle. On appelle *sva-* celui qui fait partie du même groupe étroit que la personne ; ce terme joue un rôle important dans les dispositions juridiques sur la propriété, l'héritage, sur l'accession aux titres, aux dignités. Le terme correspondant existe avec la même valeur technique en latin. Dans la loi des XII Tables, il est une clause sur l'héritage : “si un homme meurt intestat, *heres suus nec escit* (= *non sit*), et qu'il n'ait pas d'héritier qui soit un *suus*.” L'expression *heres suus* est aussi un archaïsme : car *suus*, s'il avait seulement le sens possessif, n'était pas nécessaire. Un *heres* qui soit un *suus*, voilà ce que vise la prescription : il n'y a pas de transmission de la propriété en dehors des *sui*, c'est-à-dire du groupe étroit des descendants immédiats ; elle demeure à l'intérieur de la collatéralité.

On aperçoit toutes sortes de développements qui s'amorceraient à partir de ces connexions. Tour à tour la parentèle juridique et la conscience de soi, les rapports de confrérie et l'individualité propre, se constituent en autant de notions autonomes et développent des groupes de termes nouveaux. Mais la confrontation et l'analyse de ces familles lexicales en révèlent l'unité première et dévoilent les fondements sociaux du “soi” et de l’“entre-soi”. » (B.VIEI : p. 331-333).

nécessité de la théorisation saussurienne de la langue, fondée sur la distinction langue/parole qui, en inaugurant la rupture avec le tout du langage, donne par ailleurs prise théorique sur ce dernier, et ainsi ouvre l'espace du langage que les analyses structuralistes ne peuvent que déployer.

## CHAPITRE 2

### L'ESPACE DU LANGAGE

Les deux traits caractéristiques majeurs de l'appréhension structuraliste du langage, l'absence de prise sur l'objet et la compacité et l'hétérogénéité de ce dernier, totalisant et espace de déploiement de l'analyse structurale dans le cadre de la dualité du langage et de l'hypothèse structurale, hors de toute interdisciplinarité possible, sont les conséquences ultimes d'une démarche idiomologique et a-, voire contre-théorique. Comme nous l'avons vu, la démarche saussurienne, étimologique, théorique et linguistique, s'en distingue d'emblée par une multiplicité d'objets, corrélative de distinctions fondatrices, entre langue et parole, langue et langage, langue et idiome, synchronie et diachronie. C'est là, comme nous avons tenté de le montrer, la condition *sine qua non* d'une théorisation de la langue. Il nous faut à présent faire apparaître les enjeux de cette théorisation pour l'appréhension du langage, langage dont le geste théorique saussurien a consisté en premier lieu à distinguer la langue. Nous partirons des textes saussuriens (I), avant de reprendre sur nouveaux frais la question des rapports entre linguistique et psychanalyse (II).

## I. Linguistique, phonologie, psychologie

En définissant la langue comme domaine des articulations, Saussure délimitait deux domaines extralinguistiques, celui de la phonologie et celui de la psychologie<sup>1</sup>. Nous les envisagerons successivement.

### A. Linguistique, idiomologie et neurolangue

Nous avons vu l'importance dans la théorisation saussurienne de la langue de la distinction entre linguistique et phonologie, son caractère fondateur, auquel répond chez les structuralistes la problématique phonologique, qui les situe d'emblée hors de la linguistique saussurienne. Saussure envisage à quelques reprises la question du statut de la phonologie, à laquelle, par ailleurs, dans la lignée de son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, il a consacré de nombreux écrits, cours ou projets d'ouvrage<sup>2</sup>. La différence de perspective avec les structuralistes apparaît de manière très nette dans cette note de phonologie qu'Engler daterait de 1897<sup>3</sup> :

« Je ne considère pas comme une vérité évidente *à priori*, comme une chose qui n'aurait pas besoin de démonstration qu'on soit obligé de s'occuper à propos de la langue de la manière dont se forment les sons dans notre gosier ou dans notre palais. Je crois au contraire qu'il y aurait intérêt pour tout le monde à se demander pourquoi au juste nous supposons que cela serait utile ; en quoi la connaissance de la production des sons contribuerait pour une part plus ou moins grande à notre connaissance de la langue. Les théories qui tendraient à dire que par le seul fait que nous usons dans le langage de ces sons, nous devons nous préoccuper *ipso facto* de leur production sont parfaitement arbitraires ou téméraires, jusqu'au moment où il sera possible de voir que leur production ait une importance – et laquelle – dans la matière fort particulière qu'est le langage.

Au fond, nous sommes habitués à croire que l'étude des diversités que produit l'appareil phonatoire a une importance capitale en linguistique, sans que personne nous ait dit pourquoi, ou en quoi, ou sous quel point de vue. Là est le faible de cette science, faible d'autant plus grand qu'elle ne pouvait passer pour une science qu'au nom de la linguistique. En effet, physiologiquement (plutôt : pour les physiologistes), ce n'est pas

---

<sup>1</sup> Rappelons ce passage du deuxième cours : « Le terrain de la linguistique est le terrain commun <qu'on pourrait appeler dans un sens très large le terrain> des articulations, c'est-à-dire des "articuli", des petits membres dans lesquels la pensée prend conscience <(valeur ? B.)> par un son. <Hors de ces articulations, de ces unités, ou bien on fait de la psychologie pure (pensée) ou bien de la phonologie (son).> » (Saussure, 1997 : p. 22). Voir Saussure (1972) : p. 157.

<sup>2</sup> Voir, outre les « principes de phonologie » des premier (Saussure, 1996 : p. 12-26) et troisième cours (Saussure & Constantin, 2005 : p. 154-163), sources, avec les notes « Phonologie, 1 » (Saussure, 2002a : p. 139-143) – note à propos de laquelle Engler précise : « Seven fragments of a lost Saussurian manuscript, copied by Albert Sechehaye while compiling a first version of the *CLG*, and followed, in this copy, by extracts of N 1.1, 5a, 9.1-2, 10, 12, 19 and 23. » (Engler, 1975 : p. 837) –, « Implosion et explosion » (Saussure, 2002a : p. 237-238) et « Théorie de la syllabe » (Saussure, 2002a : p. 238-244), de l'appendice « Principes de phonologie » du *Cours de linguistique générale*, d'autres textes publiés dans les *Écrits de linguistique générale* (deux autres notes de phonologie, « Phonologie, 2 » et « Phonologie, 3 » et les « Notes de phonologie ; apertures ; théorie de la syllabe »), ainsi que Saussure (1995) et Saussure (2002b).

<sup>3</sup> Voir Engler (1975) : p. 838. Engler rapproche cette note des autres notes de phonologie des *Écrits de linguistique générale*, pour lesquels il propose la date de 1897 (voir Engler, 1975 : p. 837-838 et 839). Il signale cependant par ailleurs la proximité de la dernière remarque avec des textes plus tardifs : « In 5a observation about aphasia and graphy near to N 21 and course III (1908ff.). » (Engler, 1975 : p. 838).

une science (acoustiquement non plus). Un physiologiste ou bien ignore totalement ou bien en tout cas ne peut considérer ces positions et actions correspondant à *p*, *b* que comme des fonctions quelconques de certains muscles, non caractéristiques d'un état de l'organisme, non dignes

Capitale importance de l'aphasie graphique coïncidant avec l'aphasie lalétique, impliquant que l'unité d'un phonème est dans le cerveau » (Saussure, 2002a : p. 177-178).

Tandis que les structuralistes se préoccupent d'intégrer le son à la langue, Saussure s'attache quant à lui à déterminer l'utilité de la phonologie pour la linguistique, étant entendu, par ailleurs, que la langue implique l'utilisation de sons et que la phonologie est liée à la linguistique. La remarque relative à l'aphasie renvoie à l'horizon de la sémiologie et avec elle à la séparation saussurienne entre linguistique et phonologie – ici, néanmoins, mais, comme nous le verrons ci-dessous, cela revient au même, entre phonation et phonème –, liée à une exigence de définition de la langue. Cet horizon est tout à fait explicite dans une autre note de phonologie, également datable de 1897<sup>4</sup> :

« Nous marquons, si ce point a besoin d'être spécifié, par Phonologie ce qui s'entend sous le terme connu de *Lautphysiologie* ; étude de la phonation, physiologie de la parole ; le nom importe peu pourvu qu'il reste constamment distinct de celui de la *phonétique*, laquelle représente une partie de la linguistique ; de plus celle de ses parties qui implique le plus absolument la donnée historique. Au lieu que la phonologie, science utile aux linguistes, ne fait ni partie de la linguistique, ni généralement de l'ordre des considérations historiques ; mais de plus est tellement incompatible [ ]

(1) C'est encore une question que de savoir si elles ont un intérêt elles-mêmes. L'intérêt des choses phonologiques doit-il se mesurer d'après la langue, et leur rôle dans la langue ? Dans ce cas, une saine appréciation de ce qu'est la langue montre qu'il n'y a qu'un intérêt très limité à connaître les valeurs absolues qui s'y trouvent pourvu que cette opposition (*différence*) de valeurs, quelle qu'elle soit, [ ] scrupuleusement observée [ ]

---

<sup>4</sup> Voir la note précédente. Rappelons également, entre autres, ces deux passages cités dans le deuxième chapitre de la première partie, à propos desquels nous avons souligné le rôle du point de vue sémiologique dans la rupture saussurienne avec le tout du langage, extraits de la « Note pour un article sur Whitney » (1894) : « Dans toute son œuvre, Whitney n'a cessé de se placer sur ce terrain mais il y a deux passages plus propres encore que tout le reste à faire sentir depuis le premier moment, exactement la pensée [ ]. Dans un des derniers chapitres de *Life and Growth of Language* Whitney dit que les hommes se sont servis de la voix pour donner des signes à leurs idées comme ils se seraient servi du geste ou d'autre chose, et parce que cela leur a semblé *plus commode en [mot ill.]* de se servir de la voix. Nous estimons que ces deux lignes, qui ressemblent à un gros paradoxe, [apportent] la plus juste idée philosophique qui ait jamais été donnée du langage ; mais en outre que notre plus journalière pratique des objets soumis à notre analyse, aurait tout à gagner à partir de cette donnée. Car elle établit ce fait que le langage n'est rien de plus qu'un cas particulier du signe, hors d'état d'être jugé en lui-même » (Saussure, 2002a : p. 215), et d'une note de 1897-1900 (voir la note 3442 du deuxième chapitre de la première partie) : « 3. Compte des causes qui font du langage un objet situé hors de toute comparaison et *non classé* ni dans l'esprit des linguistes ni dans l'esprit des philosophes.

Première cause. Absence de langages importants reposant sur un autre instrument que la voix pour produire le signe.

D'où on est allé jusqu'à qualifier le langage parlé de *fonction* de l'organisme humain, mélangeant ainsi sans retour ce qui est relatif à la *voix* et ce qui n'est relatif qu'à la traduction de la pensée par un signe qui peut être absolument quelconque, et comporter un perfectionnement et une grammaire aussi bien selon des signes visuels ou tactiles que selon les signes non moins conventionnels qu'on choisira dans la voix. » (Saussure, 2002a : p. 257).

(1) Ce serait du reste encore une question grande, que nous ne voulons pas aborder, de savoir si elles ont en elles-mêmes tant d'intérêt qu'on le pense. L'intérêt des choses phonologiques se mesure-t-il d'après la langue et leur rôle dans la langue ? Si oui, une saine appréciation de ce qu'est le mécanisme d'une langue montre qu'il n'y a qu'une importance très limitée à connaître les valeurs absolues qui s'y trouvent, pourvu que leur opposition – ce qui ne signifie ici pas même leur différence, mais seulement leur identité ou non-identité, donc en définitive leur nombre – se trouve observée rigoureusement. La supposition contraire équivaut à ne pas se rendre compte des conditions fondamentales de la chose signifiée et du signe, réglant le langage parlé comme tout autre système de signes. » (Saussure, 2002a : p. 245-246).

La phonologie ne s'en trouve pas moins définie par rapport à la linguistique qui « ne p[eu]t passer pour une science qu'au nom de la linguistique », dans la mesure où son objet – les sons du langage – est lié à la langue, étant inexistant en dehors de celle-ci. Cette dépendance était également affirmée dans la « Note pour un article sur Whitney » (1894) :

« Pour autant que la Phonologie – cette science particulière à laquelle on n'a jamais trouvé un nom, je veux dire celle “des conditions naturelles de la production des différents sons par nos organes<sup>(1)</sup>” –, pour autant dis-je, que la phonologie touche à la linguistique, il est à remarquer dans cette lettre que plusieurs contributions positives y ont été apportées à différentes reprises par Whitney, d'ailleurs attentif depuis le premier moment en raison de ses études sur les *Prātiçākhya*s de différents *Veda*, à tous les détails qui peuvent éclairer la prononciation

Je ne mentionne pas les [ ] comme Remarks on utterance of vowels, [ ] car je ne considère justement pas qu'il y ait un intérêt de premier ordre pour la linguistique à savoir [

---

<sup>(1)</sup> Pour la physiologie, ce n'est pas une science, puisqu'il s'agit de l'application particulière des organes à tel ou tel effet. Pour l'acoustique pas. Pour la linguistique enfin, c'est une science, car dans la phonologie sont contenues les conditions théoriques et infranchissables. Mais seulement une science *auxiliaire*, et formellement située. » (Saussure, 2002a : p. 205-206).

L'argument y apparaissait cependant relativement différent, dans la mesure où il n'était pas seulement question de l'objet, mais également de l'utilité de la phonologie pour la linguistique. Saussure parlait alors des « conditions théoriques et infranchissables » contenues dans la phonologie. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de la première partie, il est question ailleurs de « l'élémentaire mécanique de tous les idiomes ». On lit en effet dans *Théories des sonantes* (1895-1897<sup>5</sup>) :

« Nous entendons, si le terme offrait une équivoque, par phonologie l'étude de la phonation ; les noms que l'on préfère (tels que Lautphysiologie ou autres) étant du reste indifférents, pourvu qu'il reste séparé du nom de la phonétique, qui est une partie déterminée, et justement la partie la plus historique, de la linguistique ; au lieu que la phonologie se meut aussi bien en dehors de l'histoire que de la linguistique, au point même (que nous ne voulons pas manquer d'affirmer en passant) d'être absolument viciée si on y mêle la plus petite parcelle de considérations historiques, linguistiques, ou phonétiques.

---

<sup>5</sup> Voir la note 19 du premier chapitre de la deuxième partie.



Dans son rôle d'auxiliaire de la linguistique, on peut se demander ce qu'a produit la phonologie à ce jour. Elle nous a éblouis, je dirai même rassasié de ses distinctions toujours plus fortes, et toujours plus sûres, sur l'infinie multiplicité des espèces phonologiques qu'on peut obtenir de nos organes et auxquelles nous avons réellement affaire dans les diverses régions du globe.

Toutefois qu'espère-t-elle finalement de cette analyse et où veut-elle en venir ? Ce n'est pas une observation compliquée, mais qui est à la portée de tout le monde, de voir qu'avec ce jeu indéfini d'éléments chaque langue ne parvient jamais à réaliser autre chose qu'un nombre extrêmement restreint de schémas universels comme syllabe, voyelle, consonne et autres termes qui pour être moins évidents n'en font pas moins partie de cette série immuable. La phonologie, avant de s'occuper [

Et la linguistique de son côté trouve-t-elle plus d'intérêt à savoir comment on prononce l'*r* en Polynésie qu'à fixer l'élémentaire mécanique de tous les idiomes ? Il faut demander pardon de pareilles questions, mais c'est réellement là que nous amène après tous ses labeurs la phonologie traditionnelle. » (Saussure, 2002b : p. 1-3).

Cette « élémentaire mécanique de tous les idiomes » est opposée à l'analyse des valeurs absolues des phonèmes des différents idiomes du monde. Comme nous l'avons également vu dans le premier chapitre de la première partie, on lit de même dans les *Écrits de linguistique générale*, dans la même note de phonologie que nous avons cité ci-dessus en deuxième lieu :

« Je donnerais pour ma part plusieurs centaines d'observations sur la manière dont on prononce l'*s* à Java ou un *r* à Paris pour une seule remarque sur la mécanique des phonèmes et les formes qu'elle est obligée de suivre.

Mais qu'espère-t-elle de cette analyse ? Où veut-elle conduire la linguistique et en venir elle-même [ ] ? » (Saussure, 2002a : p. 256).

On lisait d'ailleurs en suite du passage cité ci-dessus :

« Il est vrai que nous négligeons ici la transformation du signe dans le temps (phonétique) qui constitue le *second côté* de tout langage, et qui seul réclame une certaine précision dans les valeurs absolues. Là sera en effet toujours le prétexte pour pousser à outrance les distinctions d'espèces, indifférentes pour un état de langue, importantes seulement pour ce qui en résulte. Mais, entrant sans réserve dans ce deuxième ordre d'idées, nous devons constater que les trois quarts des transformations sont elles-mêmes régies par les choses *communes*, par la situation des éléments dans quelques cadres *naturels* comme la syllabe auxquels ils ne peuvent échapper, beaucoup plus que par la diversité idiomatique de ces éléments. Ainsi, à aucun point de vue, nous ne voyons l'utilité spéciale pour la linguistique d'encourager les phonologistes à une distinction toujours plus subtile des espèces, comme étant ce dont elle peut attendre une lumière, ou ce qui répond à ses besoins. » (Saussure, 2002a : p. 246)

et la notion de mécanique est précisée un peu plus loin, où elle se trouve à nouveau opposée au « côté accidentel et local de la phonation » :

« Dans la conception qui nous guide constamment ce qui est *phonatoire* s'oppose aussi bien à ce qui est simplement *mécanique* qu'à ce qui est simplement *acoustique*.

C'est la correspondance d'un ~~mécanisme~~ et d'un ~~acoustisme~~

Si à nos yeux c'est là la seule chose possible de la phonologie, il faudrait quelque dose de naïveté pour ne pas voir implicitement [ ]

Ni les sons ni les idées ne sont des objets linguistiques.

---

L'erreur qui empêchera toute phonologie des groupes est de ne pas savoir sur quel ordre d'idées on fonde les unités, ou s'il y a un ordre d'idées fixe

Il y a un seul ordre d'idées [   ]

Deux tranches phonatoires consécutives qu'on détache de la chaîne sonore représentent forcément une de ces quatre combinaisons : implosion + explosion, explosion + implosion, implosion + implosion, ou explosion + explosion.<sup>6</sup>

(1) Si l'on veut, tout est mécanique en phonologie ; mais dans quel sens il ne peut y avoir une "mécanique" qu'avec *deux* phonèmes, non avec *un*, c'est ce que nous cherchons dans un autre chapitre à expliquer, et qui est la propre base de l'idée du fait phonatoire.

Ce qui est donc commun, constant, essentiel et irréductible, dans la phonation, ce sont quelques lois présidant à l'arrangement des phonèmes car celles-ci varient d'une manière [   ] ; pendant que les phonèmes en ce qui les concerne varient d'une manière illimitée, d'une langue à l'autre, le côté accidentel et local de la phonation.

Mais, s'il est permis de le demander, qu'espère-t-on de cette analyse ? Et cela non seulement [   ] Il semblerait que ce soit par la dissection de plus en plus forte des phonèmes [   ] » (Saussure, 2002a : p. 250).

Saussure reconnaît néanmoins, fût-ce pour le minimiser, le rôle relatif de la phonologie pour la phonétique, rôle dont il a ainsi été question dans le premier chapitre de la deuxième partie. Par ailleurs, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'objet de la phonologie est intrinsèquement lié à celui de la linguistique. On lit ainsi également dans cette note de phonologie, précédant le passage tout juste cité :

« 13. L'impression acoustique est-elle définissable ? Non. Elle n'est pas plus définissable que la sensation visuelle du rouge ou du bleu, laquelle est psychique, est complètement indépendante en soi du fait que ce rouge dépend de 72000 vibrations qui pénètrent dans l'œil, ou du nombre qu'on veut. Mais est-elle sûre et nette ? parfaitement sûre et nette ; elle n'a besoin d'aucune aide. Quand les Grecs ont distingué les lettres de leur inimitable alphabet, croyez-vous qu'ils se soient livrés à des études non : ils ont simplement senti que *l* était une impression acoustique différente de *r*, et *r* différent de *s* etc.

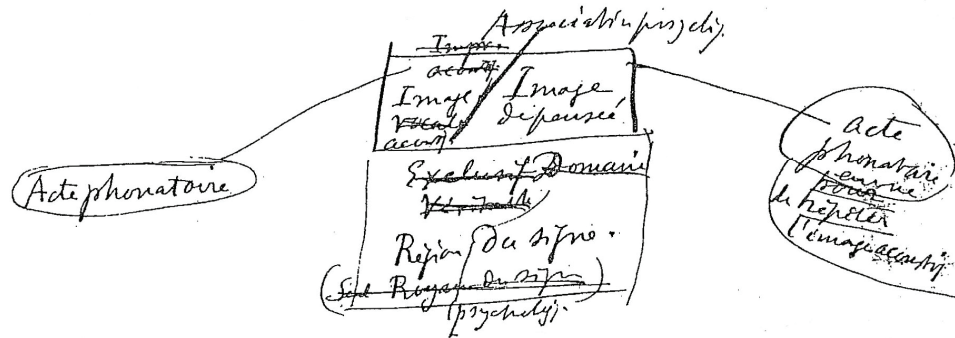
14. Mais il y a en apparence un obstacle à la séparation : c'est que la langue comporte un côté volontaire, et non passif, par lequel nous faisons jouer nos organes à tout moment en vue de la langue. Autant que nous entendons, nous *parlons*. Oui, Messieurs, sans doute, mais jamais autrement que d'après l'impression acoustique non seulement reçue, mais reçue dans notre esprit et qui est souveraine seule pour décider de ce que nous exécutons. C'est elle qui dirige tout, c'est elle qu'il suffit de considérer pour savoir qu'elle sera exécutée, mais je le répète qu'il [elle ?] est nécessaire pour qu'il y ait même une unité déterminée à exécuter. (Bien entendu cela correspond au fait avant tout social de la langue)

---

Au lieu de

---

<sup>6</sup> Ce passage se trouve sur la même page que le précédent, mais écrit en bas de la page, celle-ci ayant été retournée, et le bas de la page étant ainsi devenu le haut.



L'acte phonatoire apparaît comme un instrument nécessaire, mais en soi aussi peu essentiel que dans le cas des signaux maritimes l'acte du teinturier qui aura préparé les drapeaux pour donner l'impression du vert, du rouge, du noir, etc. Je me suis occupé quelque peu de la théorie physiologique. Eh bien, rien ne m'a plus complètement persuadé de l'unique validité de la forme acoustique des unités phonatoires ; à laquelle je n'avais pas pris garde.

13. La meilleure preuve à donner du fait que l'impression acoustique seule a une valeur, c'est qu'il serait parfaitement impossible aux physiologistes eux-mêmes de distinguer des unités dans le jeu de la voix hors des unités préalablement fournies par la sensation acoustique. Qu'est-ce que fait un physiologiste qui nous explique les mouvements pour *b* ? Il commence par prendre une base dans l'unité que lui donne *b* à son oreille. Autrement il ferait une œuvre vaine, ou ne pourrait même parler d'un *b*. En considérant une suite de mouvements il ne saurait jamais s'il est dans *b* ou hors de *b* ou dans quoi il est ; ce ne seraient plus que des mouvements dénués de sens et de définition s'ils n'avaient une limite qui n'est autre que l'impression *acoustique b*. Mais de même pour n'importe quelle chose : la syllabe peut reposer ou doit reposer sur des bases physiologiques, mais le problème n'est jamais que de chercher en quoi une impression acoustique comme celle de la syllabe correspond à tels ou tels faits physiologiques. Ces faits physiologiques en eux-mêmes seraient incapables de trouver un ordre et une limitation. C'est la sensation acoustique seule qui dit qu'il y a ici une unité comme la syllabe, ou qu'il n'y en a pas, ou là, qu'il y a une unité comme le *b* différente par exemple de l'*a*, ou qu'il n'y en a pas.

Il y aurait de la naïveté à vouloir édifier une phonologie sur la supposition que le fait physiologique est la cause dont les figures acoustiques sont l'effet ; car si cela est vrai physiquement, il est aussi clair, dans un autre sens, que ce sont les figures acoustiques à produire qui sont la permanente *cause* de tous mouvements physiologiques exécutés. On ne peut pas plus se débattre contre la première vérité que contre la seconde ; elles sont d'égale force et défient toute tentative qui aboutirait à vouloir se débarrasser de l'une d'elles. Il ne reste qu'à reconnaître leur solidarité, et à voir que cette solidarité est la base même du fait PHONATOIRE : ce qui fait qu'on peut le distinguer soit du fait physiologique (*du fait physiologique que*) [soit] du fait acoustique. Nous reconnaissons ainsi que le fait

phonatoire ne commence ni dans l'ordre acoustique ni dans l'ordre physiologique, mais représente, de sa plus essentielle nature, une balance entre les deux, constituant un ordre propre, qui réclame ses lois propres et ses unités propres<sup>(1)</sup>. Au lieu de parler de causes et d'effets, ce qui suppose qu'on part de l'un des deux ordres, parlons d'*équivalences* dans le même temps et tout sera exprimé. L'unité phonatoire est une DIVISION DU TEMPS marquée simultanément-

---

<sup>(1)</sup> L'idée qu'une telle conception ait quelque chose de bizarre montrerait simplement si elle venait d'un linguiste, que ce linguiste n'a jamais réfléchi à une chose qui l'intéresse plus directement, savoir la nature d'un *fait linguistique*. De même que le fait phonologique (qui n'est d'ailleurs à aucun degré linguistique) repose tout le temps sur la balance [ ]

[fin de page]

-ment par un fait physiologique et un fait acoustique reconnus pour se correspondre, de telle manière qu'aussitôt qu'on introduit une seule division fondée sur l'ouïe pure, ou sur le mouvement musculaire pur, on quitte le terrain phonatoire.

2. Une notation quelconque comme *rp* veut donc *inclure* deux choses, et en *exclure* une troisième. Ce qu'on veut inclure : ce sont à la fois les figures acoustiques *r p* et les mouvements physiologiques *r p tellement bien rendus inséparables* dans l'unité phonatoire qu'il n'a passé par l'esprit d'aucun phonologiste de les séparer par deux lettres, même quand ce phonologiste est assez hardi pour passer dans la même phrase de l'unité physiologique à l'unité acoustique et à l'unité phonatoire. Dire si *rp* représente l'un plutôt que l'autre est absolument impossible, et du reste inutile à considérer : il représente le schéma *phonatoire* qui implique l'un et l'autre. Chose tellement vraie qu'il n'a passé par l'esprit d'aucun phonologiste de séparer graphiquement les acoustèmes *r p* des mécanèmes *r p*, alors que c'était la condition primordiale de toute théorie qui méconnaît l'unité phonatoire pour entrer dans la théorie des effets. De même, par un terme comme *explosion*, [ ]

---

La seule différence est que le rapport par lequel en linguistique le son éveille l'idée, ou réciproquement, est un rapport arbitraire dans sa première origine au lieu que le lien du mouvement physiologique avec le son dont s'occupe la phonologie reste tout le temps réglé par une loi physique. Mais la comparaison, malgré cette circonstance, reste absolument juste

mais on ne pourra jamais se permettre d'appeler explosion un mouvement ouvrant non accompagné d'effet sonore, sous peine de tout confondre en phonologie depuis le principe.

3.

Dans la conception qui nous guide constamment ce qui est *phonatoire* s'oppose aussi bien à ce qui est simplement *mécanique* qu'à ce qui est simplement *acoustique*.

C'est la correspondance d'un ~~mécanème et d'un acoustème~~ » (Saussure, 2002a : p. 247-250).

On trouve dans ce passage une distinction comparable, *mutatis mutandis*, à la distinction que font les phonologues entre phonétique et phonologie : entre sensation acoustique (ou visuelle) et production ou mécanisme physiologiques (l'exécution phonatoire ou les vibrations qui pénètrent dans l'œil). La sensation acoustique (comme la sensation visuelle) est psychique et elle implique une identité, celle qui permet d'affirmer que « *l* [est] une impression acoustique différente de *r*, et *r* différent de *s* etc. » Par ailleurs, elle est liée à la langue – « (Bien entendu cela correspond au fait avant tout social de la langue) » –, étant constitutive

du signe qui est une « association psychique » entre une « image acoustique » et une « image de pensée ». La comparaison des signaux maritimes, opposant impression visuelle et acte du teinturier, rappelle celle de la tapisserie, utilisée dans le troisième cours et citée dans le premier chapitre de la première partie. Il s'agissait alors d'une autre distinction, entre phonologie et linguistique :

« Mais avant d'établir un système d'écriture phonétique, il faut étudier la phonétique. Il faut distinguer et classer les éléments de la parole humaine avant de passer à un système graphique approuvable.

Il y a désormais une discipline qui s'occupe de cela. Beaucoup de savants et par les méthodes les plus diverses ont dressé le système des sons qu'ils estimaient le plus complet, le plus universel. On peut parler de l'école anglaise, allemande, française (abbé Rousselot).

Quel nom doit-elle porter ? *Lautphysiologie* (physiologie des sons de la parole) est un des noms employés par les Allemands. Très souvent on lui accorde le nom de phonétique, mais il y a là une réserve à faire sur la clarté <pour éviter confusion avec un ordre d'études complètement séparé>. La phonétique s'est d'abord exercée à propos de l'évolution des sons dans les différentes langues (c'est le changement historique de *dolore* arrivant à *douleur*). Cela, <cette étude du mouvement phonétique à travers le temps> n'a rien à voir avec l'analyse des sons dans la parole humaine. La phonétique <au sens de phonétique évolutive> est une étude qui rentre pleinement dans la linguistique. Cette physiologie des sons de la parole ne fait pas partie de la linguistique.

On pourrait lui donner le nom de *phonologie* ou analyse des sons de la parole. Cette étude a-t-elle des titres à rentrer dans la science linguistique ? Comme l'indique un de ces noms (*Lautphysiologie*), c'est immédiatement à l'anatomie, à la physiologie qu'elle se rattache. Il s'agit d'observer le mécanisme par lequel est produite chaque espèce de son. En dehors du côté phonatoire, il y a un côté acoustique qui rentre aussi dans la physiologie. Mais il est une chose (l'impression acoustique) qui ne fait pas partie de l'étude phonologique. On ne peut l'analyser. Cela revient à l'analyse des mouvements phonatoires, chose que peut réclamer pour lui le physiologiste. On pourrait croire que les sons sont la première partie de la linguistique. La langue est un système qui court sur des impressions acoustiques inanalysables (différence de *f* avec *b*). Or l'analyse <phonatoire> de cela n'intéresse pas le linguiste.

Comparons la langue à une tapisserie : combinaison de tons forme le jeu de la tapisserie ; or il est indifférent de savoir comment le teinturier a opéré le mélange. <Ce qui importe, c'est la série d'impressions visuelles, non de savoir comment fils ont été teints etc.> <Ce qui importe donc, c'est l'impression acoustique, non moyen de les produire> Les différentes formes dont se compose la langue représentent diverses combinaisons au moyen des impressions acoustiques. C'est leur opposition qui fait tout le jeu de la langue. <La vue de tous les mouvements de l'appareil vocal nécessaires pour obtenir chaque impression phonétique n'éclairerait en rien la langue> On peut comparer la langue à un jeu d'échecs. Pourvu que le jeu des valeurs opposées soit possible, il importe peu qu'on connaisse la matière (ivoire, bois) dont sont formées les pièces.

Donc la *Lautphysiologie* ne fait pas partie de la linguistique.

La phonologie est nécessaire pour classer en regardant le côté mécanique. <parce que nous ne pouvons analyser impression acoustique, mais pouvons analyser côté mécanique>

On obtiendra un système des éléments de parole possibles, qui sera la base de toute écriture rationnelle<sup>7</sup>. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 151-154).

---

<sup>7</sup> Voir Saussure (1972) : p. 56.

Il s'agit ici en revanche de mettre au jour l'unité spécifiquement phonologique, qui est non pas déterminée par l'acte phonatoire, acte phonatoire sans importance pour l'impression acoustique, qui en est indépendante en tant que telle, c'est-à-dire en tant que sensation psychique, mais déterminée par l'impression acoustique, constitutive de l'unité comme union inséparable d'un acoustème et d'un mécanème. Comme plus tard dans ses cours de linguistique générale<sup>8</sup>, Saussure insiste sur le rôle de l'impression acoustique dans la

<sup>8</sup> Voir ce passage partiellement déjà cité du *Cours de linguistique générale* : « Beaucoup de phonologistes s'attachent presque exclusivement à l'acte de phonation, c'est-à-dire à la production des sons par les organes (larynx, bouche, etc.), et négligent le côté acoustique. Cette méthode n'est pas correcte : non seulement l'impression produite sur l'oreille nous est donnée aussi directement que l'image motrice des organes, mais encore c'est elle qui est la base naturelle de toute théorie.

La donnée acoustique existe déjà inconsciemment lorsqu'on aborde les unités phonologiques ; c'est par l'oreille que nous savons ce que c'est qu'un *b*, un *t*, etc. Si l'on pouvait reproduire au moyen d'un cinématographe tous les mouvements de la bouche et du larynx exécutant une chaîne de sons, il serait impossible de découvrir des subdivisions dans cette suite de mouvements articulatoires ; on ne sait où un son commence, où l'autre finit. Comment affirmer, sans l'impression acoustique, que dans *fāl*, par exemple, il y a trois unités, et non deux ou quatre ? C'est dans la chaîne de la parole entendue que l'on peut percevoir immédiatement si un son reste ou non semblable à lui-même ; tant qu'on a l'impression de quelque chose d'homogène, ce son est unique. Ce qui importe, ce n'est pas non plus sa durée en croches ou doubles croches (cf. *fāl* et *fāl*), mais la qualité de l'impression. La chaîne acoustique ne se divise pas en temps égaux, mais en temps homogènes, caractérisés par l'unité d'impression, et c'est là le point de départ naturel pour l'étude phonologique.

A cet égard l'alphabet grec primitif mérite notre admiration. Chaque son simple y est représenté par un seul signe graphique, et réciproquement chaque signe correspond à un son simple, toujours le même. C'est une découverte de génie, dont les Latins ont hérité. Dans la notation du mot *bárbaros* "barbare", ΒΑΡΒΑΡΟΣ,

chaque lettre correspond à un temps homogène ; dans la figure ci-dessus la ligne horizontale représente la chaîne phonique, les petites barres verticales les passages d'un son à un autre. Dans l'alphabet grec primitif, on ne trouve pas de graphies complexes comme notre "ch" pour *š*, ni de représentations doubles d'un son unique comme "c" et "s" pour *s*, pas non plus de signe simple pour un son double, comme "x" pour *ks*. Ce principe, nécessaire et suffisant pour une bonne écriture phonologique, les Grecs l'ont réalisé presque intégralement.

Les autres peuples n'ont pas aperçu ce principe, et leurs alphabets n'analysent pas la chaîne parlée en ses phases acoustiques homogènes. Les Cypriotes, par exemple, se sont arrêtés à des unités plus complexes, du type *pa*, *ti*, *ko*, etc. ; on appelle cette notation syllabique ; désignation quelque peu inexacte, puisqu'une syllabe peut être formée sur d'autres types encore, par exemple *pak*, *tra*, etc. Les Sémites, eux, n'ont marqué que les consonnes ; un mot comme *bárbaros* aurait été noté par eux BRBR.

La délimitation des sons de la chaîne parlée ne peut donc reposer que sur l'impression acoustique ; mais pour leur description, il en va autrement. Elle ne saurait être faite que sur la base de l'acte articulatoire, car les unités acoustiques prises dans leur propre chaîne sont inanalysables. Il faut recourir à la chaîne des mouvements de phonation ; on remarque alors qu'au même son correspond le même acte : *b* (temps acoustique) = *b'* (temps articulatoire). Les premières unités qu'on obtient en découpant la chaîne parlée seront composées de *b* et *b'*, on les appelle *phonèmes* ; le phonème est la somme des impressions acoustiques et des mouvements articulatoires, de l'unité entendue et de l'unité parlée, l'une conditionnant l'autre : ainsi c'est déjà une unité complexe, qui a un pied dans chaque chaîne. » (Saussure, 1972 : p. 63-65), dont (voir la note 1457 du deuxième chapitre de la première partie, où nous avons presque intégralement cité ces passages) la source se trouve dans les premier :

1) <qu>il y a deux côtés dans l'acte phonatoire :

- a) le côté articulatoire (bouche, larynx)
- b) le côté acoustique (oreille).

Elle n'a vu que le premier côté. Or ce n'est pas le premier qui nous est donné mais le second, l'impression <acoustique> psychique.

<2> Elle oublie qu'il y a dans la langue non seulement des sons mais des étendues de sons parlés ; elle ne considère que les sons isolés ; or ce qui nous est donné tout d'abord, ce ne sont pas les sons isolés mais des étendues, des chaînes de sons. La donnée acoustique existe inconsciemment <quand on commence l'analyse phonologique> ; c'est par l'oreille que nous savons ce qu'est un *p*, *b* etc. Si l'on reproduisait au moyen d'un cinématographe tous les mouvements de la bouche et du larynx exécutant une chaîne de sons, <je n'aurais

qu'une suite d'articulations sans savoir> où couper <le mouvement articulatoire : on ne pourrait dire> quand un son commence et <quand> l'autre finit. C'est de l'acoustique que sont partis les Grecs et les Latins quand ils ont marqué leur alphabet : [???IMAGE-III-2-#010](#)

F E N E S T R A

La ligne représente la chaîne phonique de *fenestra*. Les petites barres transversales marquent les silences entre <les> sons. L'espace compris entre deux petites barres équivaut à un temps homogène. L'essentiel au premier moment <c'est> la division de la consécution parlée en temps homogènes. Il n'y a qu'un seul cas où <l'appréciation sera différente suivant les individus, où> le consentement ne sera pas unanime : pour les consonnes doubles. Devons-nous écrire *a b b a*  $\begin{smallmatrix} | & | & | & | \\ A & B & A & \end{smallmatrix}$  ou bien  $\begin{smallmatrix} | & | & | & | \\ A & B & B & A \end{smallmatrix}$  ? (De même pour *fuisse* que les Latins ont écrit *fuisse*.) <C'est sur ce seul point que les Grecs et les Romains ont été en désaccord au début.> Indubitablement, le double *b* <dans *abba* dure deux fois plus longtemps que le *a*, mais l'homogénéité ne dépend pas de la durée des sons en croches ou doubles croches, mais il s'agit de savoir si> l'impression acoustique <est la même pendant toute la durée du son, et il faut introduire des notations différentes aussitôt que le son change>. Les Grecs seuls ont trouvé cette notation véritablement géniale des temps homogènes. Les Sémites ne marquaient que les consonnes (*F.N.S.T.R.*) <L'analyse acoustique est donc la vraie analyse qui permet de distinguer les sons de la chaîne parlée. L'impression acoustique cependant ne pouvait pas se décrire (définir), mais bien l'articulatoire. On a remarqué que le même acte articulatoire correspondait au même son : F (temps acoustique) = f (temps articulatoire). Les unités phoniques que l'on obtient sont déjà des unités complexes :

$$\frac{F}{f} = \text{phonème} = \begin{matrix} \text{la somme des impressions acoustiques et des actes} \\ \text{articulatoires, l'unité entendue et parlée, l'une conditionnant l'autre} \end{matrix}$$

» (Saussure, 1996 : p. 12-13) et

troisième cours : « Il y a un ou deux principes à examiner dans le travail que devrait faire tout phonologiste.

1°) Il faut toujours partir de l'impression acoustique. Nous ne pouvons pas même distinguer les unités <autrement> qu'en partant de l'impression acoustique. <C'est l'impression acoustique qui donne le nombre des unités> Qu'est-ce qui me permet d'affirmer que dans *fal*, il y a trois unités et pas quatre ou deux ?

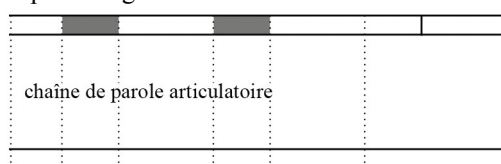
En ignorant le son que cela représente, le physiologiste ne saura combien il y aura d'unités. Le physiologiste commencera par se guider sur l'impression acoustique

| f    | ā    | l    L'oreille nous dit le temps est homogène,  
1       1       1    ou n'est pas homogène dans le son.

Ces unités étant données (l'ensemble de la chaîne parlée étant divisé par l'impression acoustique), <alors commence l'étude phonologique>.

Le physiologiste cherchera quels mouvements se produisent pendant l'émission du son *f*.

Les créateurs de l'alphabet primitif n'ont pas pu procéder autrement que de décomposer la chaîne parlée en temps homogènes :



<Dans la première chaîne, nous pouvons distinguer immédiatement, si un espace est semblable à lui-même d'un bout à l'autre ou non> [???IMAGE-III-2-#015](#)

Quand il est évident que nous avons des moments semblables et différents des voisins, nous avons les moments irréductibles de la chaîne acoustique, <les uns courts, les autres longs> moments qui n'ont rien affaire avec la durée du temps. Il s'agit seulement de reconnaître s'il est semblable à lui-même, s'il est homogène, <chacun de ces moments> d'un bout à l'autre. <Des moments, pas des temps>.

A ces unités établies seulement par leurs différences, entre elles, les Grecs donnèrent des signes

□ □ □ □  
T A I K Ω

<Les Grecs firent probablement opération inévitable du phonologiste> [???IMAGE-III-2-#020](#)

Tous les peuples qui se créèrent un alphabet ne virent pas ce principe, <le seul vraiment phonologique>. Beaucoup s'arrêtèrent à des unités comme *pa*, *ti*, *ko* qu'on appelle syllabiques <mais syllabe peut contenir plus, comme *pak*

Le phonologiste a à se poser cette question : Pendant l'espace acoustiquement homogène marqué *T* par exemple, quels sont au juste les mouvements articulatoires qui se produisent ? Il projette les mouvements acoustiques sur la chaîne articulatoire et tâche de deviner ce qui s'y passe. Mais il est obligé de partir de la

délimitation de l'unité phonologique, qui est certes produite par un fait physiologique – il est « vrai physiquement » que « le fait physiologique est la cause dont les figures acoustiques

---

chaîne acoustique qui seule lui permet de découper des unités. <Sans chaîne acoustique, il n'y a que suite uniforme d'articulations sans raison pour former unités>.

Réciproquement, les impressions acoustiques dont se compose la chaîne ne sont pas analysables. Pour la chaîne articulatoire, les mouvements sont analysables, pourvu que les unités soient données ; alors qu'on ne peut rien analyser dans l'impression acoustique elle-même.

Le phonème se compose à la fois d'une certaine somme de mouvements articulatoires et d'un certain effet acoustique donné. Pour nous, les phonèmes sont autant de moments dans la chaîne. Ce sont des chaînons. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 154-156), « L'analyse de la chaîne en temps [ ]

~~est la base première~~ est le point de départ explicite ou implicite [ ],

et les créateurs d'alphabets primitifs n'ont pas procédé autrement.

Nous ne pouvons pas analyser les impressions acoustiques, mais ~~nous pouvons distinguer si un~~ prenant une «chaîne de parole <acoustique>», nous sommes en état immédiatement de distinguer si un espace est semblable à lui-même d'un bout à l'autre ou non semblable à lui-même. En marquant ~~une unité pour~~ chaque espace semblable à lui-même et différent des deux voisins <sans s'inquiéter de leur durée> on aura ainsi recueilli les *unités irréductibles de la chaîne* [...]

L'écriture n'a pas besoin de s'occuper ensuite des mouvements articulatoires correspondants. La notation des différences d'effets acoustiques suffit.

Le phonologiste [ ]

Pendant ~~que se produit~~ l'espace acoustiquement homogène marqué T, quels sont au juste les mouvements de l'appareil vocal ?

Il part de cet espace homogène pour l'oreille, sans quoi il ne pourrait pas découper d'unité dans la chaîne de parole phonatoire.

~~Donc les unités sont données~~

D'autre part, pendant que l'unité acoustique est inanalysable, il peut analyser les [ ] /

Autant de *moments* de la chaîne, de [ ] » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 154-156 [voir Saussure, 2002a : p. 325-326]) – les éditeurs insèrent par ailleurs cet autre passage du troisième cours : « On peut admirer l'alphabet grec primitif : à tout son qui est simple, un seul signe graphique et invariable <pour le même son>, tel est son principe. Et réciproquement pas de signe simple valant deux sons consécutifs. Ce principe contient toute l'écriture phonétique au sens rigoureux.

Par exemple, en face du son simple comme

š pas de signe comme

sh  
(= deux signes  
graphiques),

ch  
(= deux signes  
graphiques).

Le même son ne sera pas tantôt *k*, tantôt *q*, pas de signe simple valant deux sons (comme *x* dans notre alphabet, qui vaut deux sons) ( $x = ks$ ). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 144-145). Voir en outre ce passage du premier cours, où l'on notera l'expression « purement phonologique », qui, à nouveau, n'est pas sans évoquer – mais également toujours *mutatis mutandis* – la distinction structuraliste entre phonétique et phonologie : « M. A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 1<sup>ère</sup> éd., Paris 1903, p. 98, émet la théorie que dans toute consonne simple considérée dans le mot il y a à la fois une implosion et une explosion (mais pas simultanément !). Evidemment que toute ouverture doit être précédée d'une fermeture, mais nous ne tenons compte dans l'acte phonatoire que de ce qui est saillant <pour l'oreille>, différentiel et qui peut servir à une délimitation d'unités dans la chaîne parlée (*b* > *b* < syllabes). La remarque de Meillet n'est qu'une considération phonologique qui n'a rien à faire avec notre distinction entre implosion et explosion qu'elle priverait de tout son sens et de son utilité. Ces détails phonologiques nous importent peu ; c'est égal qu'on puisse produire de cent manières différentes un son donné ou qu'on puisse distinguer une quantité de sons intermédiaires entre l'émission de chaque son : toutes les langues ne connaissent que la distinction entre voyelle et consonne et tous les sons furtifs sont inexistants pour l'oreille et ne comptent pour le linguiste que par la possibilité de devenir des sons pleins. Il faut insister toujours sur ce point que nous ne pouvons faire des coupures, distinguer des unités dans la chaîne parlée, que grâce à l'oreille, à la donnée acoustique ; c'est elle qui nous avertit qu'à tel endroit est une voyelle, qu'on passe d'une voyelle à une consonne, d'une syllabe à une autre syllabe. » (Saussure, 1996 : p. 24).



sont l'effet » –, mais qui par ailleurs n'existe que pour la langue, de sorte que « ce sont les figures acoustiques à produire qui sont la permanente *cause* de tous mouvements physiologiques exécutés ». Le propos n'en demeure pas moins analogue à celui du troisième cours, dans la mesure où il s'agit chaque fois de distinguer entre phonème et langue : le phonème est l'union indissoluble d'une impression acoustique et d'un acte phonatoire, objet du phonologiste, sans intérêt pour le linguiste ; la langue « court sur des impressions acoustiques inanalysables » et qui ne valent que par leur différence. Saussure insiste en effet ensuite sur la dualité du phonème (du « fait PHONATOIRE »), qui se trouve ainsi distingué du « fait physiologique », mais également du « fait acoustique » : « Nous reconnaissons ainsi que le fait phonatoire ne commence ni dans l'ordre acoustique ni dans l'ordre physiologique, mais représente, de sa plus essentielle nature, une balance entre les deux, constituant un ordre propre, qui réclame ses lois propres et ses unités propres. » En tant que telle, l'unité phonologique est analogue à l'unité linguistique, mais elle en est par là même également distincte, et Saussure réaffirme ainsi à ce propos le caractère non linguistique de la phonologie : « L'idée qu'une telle conception ait quelque chose de bizarre montrerait simplement, si elle venait d'un linguiste, que ce linguiste n'a jamais réfléchi à une autre chose qui l'intéresse plus directement, savoir la nature d'un *fait linguistique*. De même que le fait phonologique (qui n'est d'ailleurs à aucun degré linguistique) repose tout le temps sur la balance. » On rappellera à cet égard ce passage de « De l'essence double du langage<sup>9</sup> » (1891), cité dans les deux premiers chapitres de la première partie :

« §1. L'*identité* dans l'ordre vocal.

Quand j'ouvre deux fois, trois fois, cinq cents fois la bouche pour prononcer *aka*, la question de savoir si ce que je prononce peut être déclaré identique ou non-identique dépend d'un examen.

§2. Les ENTITÉS de l'ordre vocal.

---

<sup>9</sup> Voir également les autres passages de « De l'essence double du langage » que nous avons cités à cet endroit du deuxième chapitre de la première partie. Voir aussi par ailleurs, dans une autre note de phonologie, ce passage cité dans le premier chapitre de la première partie : « Il en est de la phonologie comme il en est de la linguistique, et comme il en sera de toute discipline ayant le malheur de courir sur deux ordres de faits séparés où la corrélation seule crée *le fait à considérer*. De même que nous affirmerons ailleurs qu'il est grandement illusoire de supposer qu'on peut discerner en linguistique un premier ordre : SONS, et un second ordre : SIGNIFICATIONS, par la simple raison que le fait linguistique est fondamentalement incapable de se composer d'une seule de ces choses et réclame pour exister à aucun instant une SUBSTANCE, NI DEUX substances : de la même façon nous constatons que ni le fait mécanique ni le fait acoustique, situés chacun dans leur sphère ne représentent le fait phonologique, dont nous sommes obligé de partir et auquel il faut revenir ; mais que c'est la forme continue de leur *corrélation* que nous appelons fait phonologique. » (Saussure, 2002a : p. 238). Comme nous l'avons également vu dans ce chapitre, on lit en outre un peu plus loin dans la note dont est extrait le passage que nous analysons présentement : « L'ordre phonatoire a justement cette particularité de n'être jamais moins acoustique que mécanique, ni plus acoustique que mécanique. Il est un ordre composite distinct des deux ordres que nous considérons à son propos. » (Saussure, 2002a : p. 256). Voir enfin ce passage de l'entretien avec Riedlinger du 19 janvier 1909, cité dans le premier chapitre de la première partie : « En linguistique, la nécessité de ne pas employer un terme pour un autre est unique : ce que l'on a à désigner, ce ne sont pas en effet des unités concrètes déjà données comme un être vivant pour le zoologiste, mais résulte toujours d'une combinaison, est complexe (les premières unités linguistiques – sons, syllabes – qu'on puisse considérer sont déjà un produit acoustico-vocal, et les unités comme le mot sont à leur tour le produit de ces unités matérielles et de la pensée), et en les désignant par un côté plutôt que par l'autre, c'est-à-dire par abstraction, on risque à tout moment de s'apercevoir que ce qu'on avait distingué est identique. » (Godel, 1957 : p. 29-30).

Il est immédiatement visible que les *entités* de l'ordre vocal ou bien consistent dans l'identité que nous venons de considérer, par conséquent dans un fait parfaitement abstrait, ou bien ne consistent en rien et ne sont nulle part.

Les faits de parole, pris en eux-mêmes, qui seuls certainement sont *concrets* se voient condamnés à ne signifier absolument rien que par leur identité ou leur non-identité. Le fait par exemple que *aka* est prononcé par telle personne à un certain endroit et à un certain moment, ou le fait que mille personnes à mille endroits et à mille moments émettent la succession de sons *aka*, est absolument le seul fait donné : mais il n'est en [*sic*] pas moins vrai que seul le fait ABSTRAIT, l'*identité acoustique de ces aka*, forme seul l'*entité acoustique aka* : et qu'il n'y a pas à chercher un objet premier plus tangible, que ce premier objet abstrait.

(Il en est de même d'ailleurs pour toute *entité* acoustique, parce qu'elle est soumise au temps ; 1° prend un *temps* pour se réaliser, et 2° tombe dans le néant après ce temps, par exemple pour une composition musicale, comparée à un tableau. Où *existe* une composition musicale ? C'est la même question que de savoir où existe *aka*. Réellement cette composition n'existe que quand on l'exécute ; mais considérer cette exécution comme son existence est faux. Son existence, c'est l'*identité* des exécutions.)

### §3. Les entités de l'ordre vocal sont-elles des entités linguistiques ?

Pour résoudre cette question, il faut se demander ce qu'est une entité vocale.

On a vu qu'elle consiste dans l'identité de deux faits vocaux.

L'identité de deux faits vocaux est-elle subordonnée à la présence d'une langue ?

Non. Hors de tout langage humain, *aka* est égal à *âka*, et étant donné le langage humain *aka* pris dans une langue est égal à *aka* pris dans une autre. S'il y a différence, c'est qu'on a trop grossièrement séparé les entités vocales, et qu'il y a lieu d'en établir deux où on n'en voyait qu'une.

Par conséquent les entités de l'ordre vocal ne sont pas des entités linguistiques.

### §4. Observations sur les paragraphes précédents

*Sur le §2.* – Prendre la langue par le côté du phénomène vocal est certainement la manière la plus simple de toutes de l'aborder, tellement qu'en réalité comme il résulte du §3 ce n'est pas même une manière de l'aborder, or, en admettant même ce procédé, il est extrêmement frappant que d'emblée il devient impossible de raisonner sur des INDIVIDUS donnés, pour généraliser ensuite ; qu'au contraire il faut *commencer par généraliser* en linguiste, si l'on veut obtenir quelque chose qui tienne lieu de ce qu'est ailleurs l'individu. » (Saussure, 2002a : p. 31-33).

Lors de notre commentaire de ce passage dans le deuxième chapitre de la première partie, nous avons souligné la différence entre unité linguistique, liée à la langue, et unité phonologique panchronique. Nous avons vu en effet, dans le premier chapitre de la première partie, puis à nouveau dans le premier chapitre de la deuxième partie, l'insistance de Saussure sur le caractère panchronique des unités phonologiques. Il faut cependant noter ici la proposition : « [...] il faut *commencer par généraliser* en linguiste, si l'on veut obtenir quelque chose qui tienne lieu de ce qu'est ailleurs l'individu. », qui concerne la phonologie. De fait si, comme nous le notions dans le deuxième chapitre de la première partie, l'inexistence d'individus en linguistique est liée au caractère acoustique des entités, le caractère acoustique – psychique – des unités phonologiques est quant à lui lié au langage, qu'il s'agisse, dès lors, de phonologie ou de linguistique. Aussi, comme il apparaissait dans le passage précédent, la véritable différence entre entités phonologiques et entités linguistiques réside-t-elle dans la nature de l'association définitoire de l'unité. L'une est arbitraire – elle implique la langue

comme domaine des articulations ou système de valeurs –, l'autre est déterminée par une loi physique : « La seule différence est que le rapport par lequel en linguistique le son éveille l'idée, ou réciproquement, est un rapport arbitraire dans sa première origine au lieu que le lien du mouvement physiologique avec le son dont s'occupe la phonologie reste tout le temps réglé par une loi physique. Mais la comparaison, malgré cette circonstance, reste absolument juste. » Or, dans cette perspective, l'association constitutive de l'unité phonologique importe moins par sa nature que par son existence, autrement dit par le caractère constitutif de l'impression acoustique, liée au langage. De ce point de vue, la proposition « L'identité de deux faits vocaux est-elle subordonnée à la présence d'une langue ? / Non. Hors de tout langage humain, *aka* est égal à *âka*, et étant donné le langage humain *aka* pris dans une langue est égal à *aka* pris dans une autre. S'il y a différence, c'est qu'on a trop grossièrement séparé les entités vocales, et qu'il y a lieu d'en établir deux où on n'en voyait qu'une. » paraît assez arbitraire, dans la mesure où elle conclut de la nature d'une identité acoustique à celle d'une identité phonologique, au sens d'une identité acoustique liée au langage. C'est là, en réalité, une proposition tout à la fois phonologique, c'est-à-dire extralinguistique, et linguistique. La référence à la panchronie paraît en effet liée au caractère fondateur de la distinction phonologie/linguistique, c'est-à-dire à la théorisation du rapport son/sens, qui impose de constituer l'unité phonique, qu'elle soit unité phonologique ou signifiant, de manière tout à fait parallèle à ce qui a lieu pour la distinction synchronie/diachronie, corrélative en même temps que constitutive de la théorisation du rapport son/sens. Comme le souligne Saussure dans ce passage de « De l'essence double du langage », il s'agit là de différents abords de la langue, en tant qu'elle s'offre à l'analyse du linguiste sous la forme des idiomes dont elle est la théorisation : « Prendre la langue par le côté du phénomène vocal est certainement la manière la plus simple de toutes de l'aborder, tellement qu'en réalité comme il résulte du §3 ce n'est pas même une manière de l'aborder ». « [C]e n'est pas même une manière de l'aborder », mais ces unités phonologiques s'offrent néanmoins à l'analyse du linguiste comme unités linguistiques, dont il s'agit précisément de construire le caractère linguistique, en théorisant la langue. Cette théorisation récuse leur linguisticité, mais, comme il apparaît à présent, pour la construire dans le cadre de cette théorisation : comme identité phonologique, non linguistique, bien que susceptible d'une valeur linguistique, la « valeur sémiologique » des manuscrits de Harvard, alors confusément associée à la synchronie, par opposition à la diachronie<sup>10</sup>, mais distinguée, dans le deuxième cours, de toute identité constitutive des unités linguistiques<sup>11</sup>. Nous avons signalé dans le premier chapitre de la première partie<sup>12</sup> un

<sup>10</sup> Voir la note 1274 du premier chapitre de la deuxième partie.

<sup>11</sup> Rappelons à nouveau ce passage du deuxième cours : « Il peut être difficile de savoir si une unité peut être diachronique ou synchronique. Ainsi, les unités irréductibles :

*a i u*  
*d l*

sont-elles linguistiques, c'est-à-dire diachroniques ou synchroniques ? Dans la même mesure où on peut leur attribuer une valeur ce seront des unités dans la langue. On peut <– Monsieur de Saussure ne veut pas trancher la question → dire oui : par exemple *e* muet contribue à constituer des unités significatives, <peut être opposé à d'autres valeurs.> Ce ne seront que des unités découpées au point de vue phonologique, mais qui peuvent prendre une valeur au point de vue synchronique, contribuer à la physionomie du français, à la valeur générale.

De même  $\mu$ ,  $\pi$  qui ne peuvent jamais être à la fin d'un mot grec : bien que ces unités soient découpées phonologiquement <(mais pas phonétiquement, pas plus que [ʒoz] !)> elles sont investies d'une valeur et ont

« problème de jointure » entre les unités phonologiques, panchroniques, et les unités irréductibles du signifiant, différentielles et ainsi spécifiques d'une idiosynchronie. Comme nous l'avons vu ci-dessus, Saussure reconnaît cette diversité de valeur absolue, mais la déclare non pertinente pour l'analyse des idiomes, y compris lorsqu'il s'agit de phonétique, dans la mesure où la « diversité idiomatique des éléments » ne lui semble jouer qu'un rôle restreint dans l'évolution des langues. C'est là, en revanche, une proposition phonologique. Aussi, précisément, peut-elle être récusée sans que cette récusation ne modifie la théorisation saussurienne de la langue : non linguistiques, les entités phonologiques peuvent néanmoins être idiomatiquement déterminées, détermination pensable dans le cadre de l'articulation, de même que l'évolution phonétique, mais n'impliquant cependant en aucun cas le caractère linguistique des unités ainsi déterminées, qui se définissent comme phonologiques. On rencontre ici les limites de la phonologie saussurienne, dont la reconnaissance confère une relative pertinence aux élaborations phonologiques des structuralistes, en même temps que la théorisation saussurienne de la langue implique une totale réélaboration de cette phonologie. Il importe à cet égard de souligner que cette qualification de « phonologique » (au sens saussurien), que Saussure n'a pas explicitement proposée – la proposition étant au contraire mêlée à des considérations linguistiques –, est cependant la seule possible dans le cadre de la théorisation saussurienne de la langue. Celle-ci repose en effet sur une distinction entre phonologie et linguistique, corrélative de la théorisation du rapport son/sens. Dans ce cadre, comme nous l'avons vu, la langue se réduit à son essence d'articulation, cependant que le concept de valeur constitue le cadre d'une prise en charge de ce à quoi une telle définition de la langue confère un statut de détermination externe, celle, notamment, du caractère phonique de la langue, entraînant la linéarité du signifiant, à laquelle il faudrait ajouter la double articulation<sup>13</sup>, prise en charge corrélative d'une élaboration interne au concept de valeur, permettant la théorisation de l'organisation que l'on observe dans tout idiome, de la parole et du changement linguistique. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, la théorisation saussurienne de la langue est ainsi constitutive d'une pluralité d'objets, au lieu de l'objet

---

droit de figurer dans le point de vue synchronique ou diachronique, d'être considérées comme des unités linguistiques. » (Saussure, 1997 : p. 34-36).

<sup>12</sup> Voir la note 73 de ce premier chapitre de la première partie.

<sup>13</sup> Reconnue par Saussure, bien qu'en des termes évidemment distincts de ceux des structuralistes. Rappelons en effet ces deux passages, cités dans le premier chapitre de la première partie (dans la note 8 de ce chapitre), et qui se trouvent dans le premier cours : « On est tenté de croire <en général> les reconstructions beaucoup moins sûres qu'elles ne <le> sont ; <deux faits font présumer une certitude assez grande dans la reconstruction> : <1> tout mot est composé d'éléments phoniques dont le nombre est parfaitement limité <qui ne sont pas en un ordre indéfini> ; 2) il ne se présentera pas qu'on ait quatre ou cinq éléments qui ne reviennent pas au moins une douzaine de fois dans une langue ; sans quitter les langues historiques il n'y a pas une série <d'éléments> qui apparaissent comme des raretés. » (Saussure, 1996 : p. 116), et dans la note « Sémiologie » (1908-1912) : « Le premier caractère universel du langage est de vivre au moyen de différences, et de *différences seules*, sans aucune mitigation comme celle qui proviendrait de l'introduction d'un terme positif quelconque à un moment quelconque. Toutefois le second caractère est que le jeu de ces différences est à chaque moment excessivement restreint comparativement à ce qu'il pourrait être. Trente ou quarante éléments <sup>(1)</sup> en font en font tous les frais sauf grande exception. Or rien de ce qui dépasse ces trente ou quarante entités n'a d'intérêt pour la langue.

---

(1) Nous voulons exclusivement dire par là : « la somme de *différences* qu'on peut obtenir au moyen de trente ou quarante éléments ». Que ces éléments ne puissent pas valoir par eux-mêmes, c'est l'axiome » (Saussure, 2002a : p. 264).

unitaire qui est construit par les structuralistes. Nous proposons, pour rendre compte de cette pluralité, le terme de *neurolangue*, qui renvoie à ces déterminations externes en tant qu'elles sont liées à l'articulation de la langue – telle que la définit Saussure – avec le système nerveux central. C'est ce champ neurolinguistique – qu'il s'agisse de phonologie ou, comme nous le suggérons dans le deuxième chapitre de la première partie en parlant de détermination doublement externe, de la pensée ou d'un fonctionnement cognitif spécifique de l'espèce humaine –, promu par la théorisation saussurienne de la langue, qui demeure à explorer, et dans le cadre duquel il nous semble qu'il faudrait reprendre et repenser les élaborations structuralistes relatives au langage, à la phonologie ou au changement linguistique. Il faudrait alors s'interroger sur la pertinence et, le cas échéant, le référent de la notion de structure, dans la mesure où cette notion n'est pas linguistique, mais a pour seul support l'idiome, que la théorisation linguistique impose d'analyser d'une pluralité de points de vue. Nous en arrivons ainsi à un second point. Il faut en effet noter que cette pluralité d'objets implique l'unité d'une théorisation, celle de la langue, qui lui donne existence, mais également, point de départ de la théorisation, l'unité d'un objet : l'idiome, obstacle épistémologique en même temps qu'objet de la linguistique et, en tant que tel, point de convergence des différents champs de recherche. Autrement dit, la théorisation saussurienne de la langue institue un écart entre idiome et langage. Aussi, précisément, est-elle ensemble délimitation d'objets et institution d'une pluralité de champs et d'objets et élaboration du concept de langue, donnant prise linguistique sur le langage. Cet espace ainsi ouvert est alors tout à la fois celui du langage, dont la construction du concept de langue permet la théorisation, et celui de la langue, dont la promotion comme objet et la définition permettent la théorisation. Dès lors, la langue est cadre en même temps que concept, et il faut pour cette raison veiller à la maintenir distincte de l'idiome qui lui confère évidence en même temps qu'objectalité et qui répond par ailleurs à une réalité, celle, précisément, d'un effet de langue ou plus exactement d'une manifestation linguistique, dont répond justement le concept de langue. Des développements intéressants, à cet égard, sont les quelques remarques que Saussure consacre à l'aphasie. Nous avons cité ci-dessus cette remarque d'une note de phonologie :

« Capitale importance de l'aphasie graphique coïncidant avec l'aphasie lalétique, impliquant que l'unité d'un phonème est dans le cerveau » (Saussure, 2002a : p. 178).

Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, on lisait déjà dans la « Note pour un article sur Whitney » (1894) :

« Quelques illuminés ont dit : le langage est une chose tout à fait extra-humaine, et en soi organisée, comme serait une végétation parasite répandue à la surface de notre espèce..

D'autres : le langage est une chose humaine, mais à la façon d'une fonction naturelle.

Whitney a dit : le langage est une *Institution* humaine. Cela a changé l'axe de la linguistique.

La suite dira, croyons-nous : c'est une institution humaine, mais de telle nature que toutes les autres institutions humaines *sauf celle de l'écriture*, ne peuvent que nous tromper sur sa véritable essence, si nous (*avons*) nous fions *par malheur* à leur analogie.

Les autres institutions, en effet, sont toutes fondées (à des degrés divers) sur les rapports NATURELS des choses, sur une convenance entre [ ] comme principe final. Par exemple, le *droit* d'une nation, ou le système politique, ou même la mode de son costume – même la capricieuse mode qui fixe notre costume, qui ne peut pas s'écarter un instant

de la donnée des [proportions] du corps humain. Il en résulte que tous les changements, toutes les innovations, - -, continuent de dépendre du premier principe agissant dans cette même sphère, qui n'est situé nulle part ailleurs qu'au fond de l'âme humaine,

Mais le langage et l'écriture ne sont PAS FONDÉS sur un rapport naturel des choses. Il n'y a aucun rapport, à aucun moment, entre un certain son sifflant et la forme de la lettre *S*, et de même il n'est pas plus difficile au mot *cow* qu'au mot *vacca* de désigner une vache. C'est ce que Whitney ne s'est jamais lassé de répéter pour mieux faire sentir que le langage est une institution pure. Seulement cela prouve beaucoup plus : à savoir que le langage est une institution *SANS ANALOGUE*, (si l'on y joint l'écriture) et qu'il serait vraiment présomptueux de croire que l'histoire du langage doive ressembler même de loin, après cela, à celle d'une autre institution<sup>(1)</sup>. – Nous aurions bien tort de dédaigner à ce propos, même en ne le rappelant qu'en passant, le double fait si connu, que la faculté du langage est absolument localisée dans le cerveau, mais qu'en second lieu les lésions survenant dans cette partie entraînent la plupart du temps une incapacité pour [l'écriture]. C'est donc la case par laquelle nous apercevons rapports *conventionnels*.

<sup>(1)</sup> qu'il ne mette pas en jeu (à chaque moment) des forces psychologiques semblables. [Note figurant sur la page de droite]

Les autres institutions (ÉTAT) demeurent *simples* dans leurs complications ; au contraire il est fondamentalement impossible qu'une seule entité de langage soit *simple*, puisqu'elle suppose la combinaison de deux choses *privées de rapport*, une idée et un objet symbolique dépourvu de tout lien interne avec cette idée. – D'autre part, les *transitions* sont motivées par les *mêmes facteurs*, qui s'affirment dans les [ ]<sup>14</sup> » (Saussure, 2002a : p. 211-212)

et on lit ensuite dans le deuxième cours :

« <N'y a-t-il pas d'autres faits qui nous permettent de situer, de classer la langue ?> Le classement <de la langue> dans le temps n'est possible que parce que la langue s'écrit. On ne peut donc refuser toute importance à l'écriture mais la confusion entre la langue écrite et la langue parlée a été la cause d'innombrables <et d'enfantines> erreurs au début. De plus, ceux qui sont atteints d'aphasie [cf. les quatre modalités de l'aphasie dans Bouillet, *Dictionnaire*.] ne peuvent écrire et réciproquement. <Ces deux facultés ont donc en tout cas deux cases voisines dans le cerveau.> Il ne faut donc pas négliger les rapports de l'écriture et de la langue. » (Saussure, 1997 : p. 5-6)

puis dans le troisième :

« Découverte de Broca : la faculté de langage localisée dans la troisième circonvolution frontale gauche du cerveau ; mais cette même circonvolution commande aux troubles et à l'exercice normal de la faculté de l'écriture. <Ce serait donc plus généralement la circonvolution des signes> <Finalement la linguistique peut bien n'être que la science des signes> » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 215).

Rappelons enfin ce passage du compte rendu de *Programme et méthodes de la linguistique théorique* (1908), presque entièrement cité, outre dans le deuxième chapitre de la première partie, dans le chapitre précédent :

« Si l'on veut faire, positivement, une *Psychologie du langage*, – je ne décide pas ici si c'est ce que M. Sechehaye a réellement voulu faire, il paraît de grande nécessité de situer d'abord la linguistique vis-à-vis des autres sciences qui peuvent regarder la linguistique

---

<sup>14</sup> Voir la note 3412 du deuxième chapitre de la première partie.

par exemple Linguistique et Sciences sociales, Linguistique et [    ], afin que l'on sache au début dans quelle mesure la psychologie, pour sa part, est impliquée ;

Cela ne devient que doublement nécessaire si l'on pose, comme M. Sechehaye, la linguistique comme un pur et simple embranchement (ou emboîtement), je laisse ici de côté [    ] de la psychologie, individuelle ou collective. Dans ce cas on peut réclamer encore plus formellement que toute lumière nous soit donnée pour voir la filiation directe, sans interposition quelconque de limite, entre un phénomène précis comme celui du langage et celui de l'ensemble des phénomènes psychologiques.

~~~~~ Faisant une psychologie du langage, M. Sechehaye n'aurait pas dû, semble-t-il, se dispenser de parler de la localisation cérébrale de Broca, et des observations pathologiques faites sur les diverses formes d'aphasie, lesquelles sont du plus haut intérêt pour juger non-seulement des rapports de la psychologie mais ce qui a une autre portée [?] (*avec*) avec la grammaire elle-même. Je rappelle par exemple les cas d'aphasie où la catégorie des substantifs tout entière manque, alors que les autres catégories établies du même point de vue de la logique restent à disposition du sujet. —

J'ajoute, par parenthèse, que rien ne donne une confirmation meilleure ni plus sérieuse que ces faits au point de vue que j'ai dû exposer comme celui que je croyais juste d'après d'autres données. S'il est vrai, comme je le posais, il doit revenir à dire *à priori*, si l'on apprend que la paralysie d'une case du cerveau frappe le langage, que a./ c'est la signologie tout entière qui doit être atteinte, c'est-à-dire aussi bien [] En effet 1° on voit tout le temps, à la lumière des cas d'aphasie que la faculté de proférer des [sons] reste une chose distincte de la faculté d'évoquer les signes d'un langage régulier, ce qui correspond à notre affirmation

2° Chose non moins capitale et caractéristique, les troubles du langage oral sont entremêlés de cent manières avec ceux []

Des subdivisions naturelles de la linguistique en ne considérant tous les phénomènes linguistiques que d'après leur étiologie psychologique. — L'étiologie se décomposant, autant qu'on le voit, en causes pour les changements, et en raisons pour les états qui acquièrent une stabilité, sans que l'auteur veuille cependant []

De même que pour faire []

— Bien avant la linguistique, toutes les sciences sociales du moins toutes celles qui s'occupent de la *valeur*, sont, elles aussi, parfaitement réductibles en dernier ressort à la psychologie ; ce qui n'empêche pas qu'il y ait une énorme ligne de démarcation entre la psychologie générale et ces sciences ; et que chacune d'elles a besoin de notions que ne fournissait pas la psychologie générale, même collective, []

Si les vulgarisations à prétention linguistique de Max Müller ne peuvent pas être déclarées honteuses, c'est que toute la science de l'époque de Max Müller se bornait à peu près effectivement à courir d'un des mille sujets linguistiques possibles à un autre, sous le point de vue anecdotique et cela sans aucune sorte de notion ou d'aspiration sérieuse vers une constitution des bases scientifiques de la linguistique

J'ai indiqué mes critiques. En somme, M. Sechehaye après avoir reproché à Wundt, avec raison, d'avoir méconnu le problème grammatical, arrive lui-même à ne pas s'en faire une idée suffisante. Car la seule idée suffisante serait de poser le fait grammatical en lui-même, et dans ce qui le distingue de tout autre acte psychologique, ou en outre logique. Plus l'auteur prend de peine à abattre ce qui lui semble une barrière illégitime entre la forme pensée et la pensée, plus il nous semble s'éloigner de son propre but ; qui serait de fixer le champ de l'expression, et d'en concevoir les lois, non dans ce qu'elles

ont de commun avec notre psychisme en général, mais dans ce qu'elles ont au contraire de spécifique et d'absolument unique, dans le phénomène de la langue.

– Je tiens à remarquer que ceci n'atteint point la valeur que peut avoir la théorie des *emboîtements* qui est pour ainsi dire une seconde thèse de M. Sechehaye sur la classification générale des sciences, courant à côté de ce qui forme sa Psychologie de la langue.

Je dois répéter d'abord que l'emboîtement juste ou non dans la Psychologie [] » (Saussure, 2002a : p. 259-261).

A l'exclusion du dernier passage, où le propos est plus large, tous ces passages insistent sur un seul et même fait : la coïncidence de l'aphasie graphique et de l'aphasie lalétique. Les conclusions sont néanmoins distinctes. Dans la note de phonologie, cette coïncidence témoigne du caractère psychique du phonème, qui rend la linguistique indépendante de la phonologie. Dans la « Note pour un article sur Whitney » puis dans le deuxième cours, dans le troisième et dans la note sur l'ouvrage de Sechehaye, il s'agit plus précisément d'un espace sémiologique, mais différemment caractérisé. Il est question dans la « Note pour un article sur Whitney » d'un type particulier de signe, conventionnel, et non fondé sur « les rapports NATURELS des choses ». Dans le deuxième cours, Saussure envisage une proximité particulière entre langue et écriture, dont lui semble témoigner cette coïncidence. Dans le troisième cours, il définit la linguistique comme science des signes. Enfin, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, dans la note de 1908 cette coïncidence apparaît à Saussure comme une confirmation de sa définition de la langue comme entité sémiologique, indépendante de la phonologie. Cette note est en réalité remarquable, dans la mesure où Saussure tout à la fois distingue entre psychologie et linguistique et définit un espace proprement sémiologique, en tant que tel, comme nous le soulignons dans le chapitre précédent, nécessairement hétérogène. Cette hétérogénéité est reconnue par Saussure qui, comme nous l'avons noté alors, parle de « psychologie du langage », de « logique » et de « grammaire », mais non de linguistique. Néanmoins, la psychologie se trouve ensuite liée à la notion de valeur, et par là même, à la sémiologie : « Bien avant la linguistique, toutes les sciences sociales du moins toutes celles qui s'occupent de la *valeur*, sont, elles aussi, parfaitement réductibles en dernier ressort à la psychologie ; ce qui n'empêche pas qu'il y ait une énorme ligne de démarcation entre la psychologie générale et ces sciences ; et que chacune d'elles a besoin de notions que ne fournissait pas la psychologie générale, même collective ». Or, dans ce cadre, la linguistique – alors appelée « grammaire » – est appréhendée en termes de type particulier d'« acte psychologique, ou en outre logique ». Il est remarquable, à cet égard, que les observations aphasiologiques témoignent selon Saussure en faveur de l'existence d'un espace proprement sémiologique et de sa définition de la langue, qu'il s'agisse des phonèmes ou des phénomènes linguistiques. Apparaît en effet ici, à rapprocher de l'entremêlement des propositions linguistique et phonologique que nous avons vu ci-dessus, la réalité de l'idiome en tant que réalité neuropsychologique, linguistiquement déterminée – liée au langage –, mais par ailleurs hétérogène. On rappellera, à ce propos, la position saussurienne relativement à la grammaire générale, dont nous avons souligné l'ambiguïté, mais qui n'est pas exclusive d'une distinction entre linguistique d'une part, grammaire, logique et psychologie d'autre part. Comme nous l'avons vu, on lit dans le troisième cours :

« La linguistique statique peut réclamer bien des choses qu'on range dans linguistique générale.

Elle prendra ce qu'il y a de commun entre tous les états de langue observables. C'est à cette généralisation qu'appartient même ce que l'on a appelé la "grammaire générale" qui comprendra notamment les points où la linguistique touche de près la logique. Les catégories comme le substantif, le verbe, voilà qui peut être réclamé finalement par la linguistique statique, car c'est seulement au moyen d'états de langue que s'établissent les rapports et les différences telles qu'on les trouve dans la grammaire générale. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 275).

Saussure affirmait en revanche un peu plus haut dans le même cours¹⁵ :

« La linguistique statique s'occupera de rapports logiques et psychologiques <entre termes> coexistants <tels qu'ils sont> aperçus par la même conscience collective (dont du reste une conscience individuelle peut donner l'image – chacun de nous a en soi la langue) et formant un système. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 271)

et cette assignation de la grammaire générale à la linguistique statique¹⁶ fait pendant à cette affirmation de « De l'essence double du langage », citée dans le deuxième chapitre de la première partie, puis dans le premier chapitre de la deuxième partie¹⁷ :

¹⁵ Voir la note 207 du deuxième chapitre de la première partie.

¹⁶ Que l'on retrouve dans l'entretien avec Riedlinger du 19 janvier 1909 : « M. de Saussure s'en est beaucoup occupé [de la linguistique statique] il y a 15 ans, et il lui faudrait au moins deux à trois mois de recueillement, pendant les vacances, avant d'entreprendre un pareil cours (on ne l'improvise pas d'une leçon à l'autre), et... des élèves déjà au courant des méthodes de la linguistique.

Il n'y a pas de sujet plus ardu que celui-là : il faudrait reprendre, pour le réfuter, tout ce que Paul et les modernes ont écrit là-dessus. On aurait à donner une théorie des parties du discours. Ce serait une grammaire générale. » (Godel, 1957 : p. 29). Rappelons également, dans le premier cours, cette distinction entre grammaire et linguistique : « Linguistique et sciences logiques

La grammaire est celle des sciences logiques, qui semble avoir le plus de contact avec la linguistique. En réalité les <pré>occupations grammaticales dans la linguistique sont nulles ; la grammaire ne peut pas se substituer à la linguistique. » (Saussure, 1996 : p. 2), et dans le deuxième cette affirmation du caractère incertain de la distinction des parties du discours : « Ainsi la distinction des parties du discours. Difficile de comprendre la nature exacte <de cette classification> (est-elle logique, linguistique, etc. ?) » (Saussure, 1997 : p. 23).

¹⁷ Voir également cet autre passage cité dans le premier chapitre de la deuxième partie : « A noter : à reproduire tel quel

Il existe dans la langue :

— 1° si on la prend à un moment donné : non pas seulement des *signes*, mais aussi des *significations*, non séparables des signes, vu que ceux-ci ne mériteraient plus leur nom sans signification.

En revanche ce qui n'existe pas, ce sont : a) les significations, les idées, les catégories grammaticales hors des signes ; elles existent peut-être extérieurement *au domaine linguistique* ; c'est une question très douteuse, à examiner en tout cas par d'autres que le linguiste.

b) les figures vocales qui servent de signes n'existent pas davantage dans la langue instantanée. Elles existent à ce moment pour le physicien, pour le physiologiste, non pour le linguiste, ni pour le sujet parlant. De même qu'il n'y a pas de signification hors du signe (a), de même il n'y a pas de signe hors de la signification.

— 2° Si on prend la langue au contraire *à travers une période* :

Alors il n'existe plus ni signe ni signification mais seulement des *figures vocales*. C'est le domaine de la phonétique.

Les *en tant que*, les *au point de vue de* font fort réfléchir en linguistique. Ailleurs il y a une limite aux façons diverses d'envisager les choses, qui est donnée par les choses mêmes. En linguistique on peut se demander si le point de vue où on envisage la chose n'est pas toute la chose, et par conséquent, en définitive, si nous partons sur un seul point de quelque chose de concret, ou s'il n'y a jamais eu autre chose que nos points de vue indéfiniment multipliables, » (Saussure, 2002a : p. 72-73/67).

« I. Domaine *non linguistique* de la pensée pure, ou sans signe vocal, et hors du signe vocal.

^x C'est dans ce domaine, de quelque science qu'il relève, que doit être reléguée toute espèce de catégorie absolue de l'idée, si on la donne vraiment comme absolue, si on prétend poser par exemple que la catégorie SOLEIL, ou la catégorie du FUTUR ou celle du SUBSTANTIF *pour autant qu'on les donne comme vraiment absolues et indépendantes des signes vocaux* d'une langue, ou des infinies variétés de signes quelconques. Ce n'est pas au linguiste d'examiner depuis où peut réellement commencer cet affranchissement du signe vocal, si certaines catégories préexistent et si d'autres post-existent au signe vocal ; si par conséquent certaines sont absolues et nécessaires pour l'esprit et d'autres relatives et contingentes ; si certaines peuvent continuer d'exister en dehors du signe pendant que les autres ont un signe, etc.. Seule l'idée relative aux signes [] » (Saussure, 2002a : p. 44).

On retrouve ici, d'une part, la perspective d'analyse des idiomes, source de toute généralisation possible sur le langage, d'autre part la définition de la langue comme articulation, qui laisse ouverte la question de la nature de la signification, faux objet des structuralistes, mais qui, dans la théorisation saussurienne de la langue, cède la place à la pensée. Reste, précisément, à envisager les rapports de la linguistique et de la psychologie, c'est-à-dire aussi bien, comme nous le verrons, de la sémiologie.

B. Psychologie et sémiologie

La langue saussurienne est un objet psychique, ce dont certains déduisent la fondation ou l'anticipation d'une linguistique cognitive. Laks écrit notamment dans son article « Un siècle de phonologie : Quelques questions permanentes » (2001) :

« Il reste que si la pensée phonologique structuraliste était en grande partie présente dans la pensée saussurienne, les raisons qui ont conduit le Saussure de Genève à forger un nouveau vocabulaire théorique à contre emploi, sont particulièrement intéressantes pour notre propos. Outre la volonté de maintenir l'usage néogrammaire de "phonétique" pour la phonologie historique, Saussure cherche avec sa redéfinition des termes à établir une coupure théorique forte avec les usages circulants et théoriquement flous des termes phonème et phonologie. La nécessité de cette coupure est motivée par une conception radicalement nouvelle de l'objet langue.

Les systèmes sonores, comme les langues auxquels ils appartiennent ne correspondent ni à des réalités motrices, ni à des réalités acoustiques, ce sont des systèmes abstraits de relations n'existant que dans les cerveaux des locuteurs. En d'autres termes, tout ce qui ressortit pleinement à la langue et aux systèmes linguistiques correspond à *des réalités mentales* ; telle est la thèse autour de laquelle s'organise la pensée du Saussure du CLG. La question fondamentale qui se pose alors est celle des relations entre linguistique et psychologie et Saussure y répond de deux façons différentes. Tout d'abord, confronté à une psychologie débutante encore peu conceptualisée et essentiellement centrée sur l'étude des comportements, il cherche à toute force à s'en distinguer et à autonomiser le point de vue linguistique. Mais dans le même temps, la science du langage comme sémiologie généralisée qu'il tâche à construire prend pour objet le fonctionnement du signe en tant que construction strictement mentale et se rapproche ainsi d'une psychologie cognitive. En d'autres termes, la linguistique de Saussure se distingue de la psychologie existante, non seulement parce que cette dernière se révèle incapable de prendre en compte le

phénomène langagier, mais aussi parce que la perspective saussurienne est grosse *d'une autre approche des phénomènes mentaux*, d'une autre psychologie.

Comme l'a bien montré Bouquet (1997) la rupture épistémologique saussurienne consiste sur ce point à repenser la psychologie en pensant la linguistique, c'est-à-dire non pas à intégrer la pensée linguistique à une psychologie restreinte telle qu'elle existait à l'époque, mais, en déployant le programme de la nouvelle science du langage, à tracer les limites de ce que l'on appellerait volontiers aujourd'hui une véritable science de la cognition. De cette motivation fondamentale de la pensée saussurienne par une nouvelle théorie de l'esprit et par une conception proprement cognitive du langage que ne renierait pas Chomsky, les signes, pour ce qui concerne l'approche phonologique, sont surabondants : "Tout ce qui est dans le langage est un fait de conscience" ; "[la partie sociale de la langue] est purement mentale, purement psychique" ; "Tout est psychologique dans la linguistique, y compris ce qui est mécanique et matériel (changements de sons etc.)" ; "[l'image acoustique] est aussi psychique que le concept qui lui est attaché" ; "[l'impression acoustique] n'est pas plus définissable que la sensation visuelle du rouge ou du bleu, laquelle est psychique, est complètement indépendante en soi du fait que ce rouge dépend de 72 000 vibrations qui pénètrent dans l'œil ou du nombre qu'on veut." On voit donc que la conception du phonème et de la phonologie (désormais non plus au sens de Saussure mais au sens moderne de ces termes) développée par Saussure marque une rupture très profonde avec l'empirisme phonétique. Il s'agit d'une conception *abstraite, mentale* et pour tout dire *cognitive* des systèmes sonores. Au-delà des problèmes philologiques évoqués ci-dessus, c'est bien cette conception qui a été reprise en phonologie moderne. » (Laks, 2001 : p. 85-86).

On a là, cependant, une lecture structuraliste de Saussure, dont témoignent jusqu'aux articles consacrés à la phonologie saussurienne¹⁸, et ainsi la construction d'un objet total, en tant que tel, comme nous avons tenté de le montrer, nécessairement imaginaire. Saussure insiste de fait, outre sur le caractère psychique de la langue – constitutif de la définition de celle-ci comme domaine des articulations –, sur son rapport à la pensée – là encore constitutif de la définition de la langue comme domaine des articulations, articulation de la pensée dans la matière phonique –, et sur les rapports dès lors incontournables qui existent entre linguistique et psychologie. Comme le note Bouquet¹⁹, auquel se réfère Laks dans ce passage, Saussure affirme à de nombreuses reprises l'appartenance de la sémiologie, donc de la linguistique, à la psychologie. On lit ainsi dans le deuxième cours :

« Ainsi quel que soit au juste le cercle à tracer autour de la langue il est évident que nous avons là devant nous une action sociale de l'homme assez particulière pour constituer une discipline.> Et tous ces faits feront l'objet d'une discipline, d'une branche des sciences relevant de la psychologie et de la sociologie. C'est au psychologue à en déterminer la place exacte (cf. A. Naville, classification<des sciences, a pris en considération l'idée de M. de Saussure>) ; c'est à nous de déterminer ce qui, dans les différents systèmes sémiologiques, fait de la langue un système à part. Mais il faut bien remarquer encore une fois que, si nous pouvons classer la langue, si pour la première fois elle ne semble pas tombée du ciel, c'est que nous l'avons <rattachée> à la sémiologie. » (Saussure, 1997 : p. 9-10)

puis dans le troisième cours, d'abord :

¹⁸ Voir par exemple Laks (2003b), à comparer avec Laks (1996) et Laks (2000). Voir en outre, très récemment, Laks (2012).

¹⁹ Voir Bouquet (1997b) : p. 199-202.

« Il faudrait donc faire entrer la langue dans les institutions sémiologiques : celle des signaux maritimes par exemple (signes visuels), les signaux de trompette militaires, le langage par signes des sourds-muets, etc. L'écriture est également un vaste système de signes. Il y aura une psychologie des systèmes de signes, cette psychologie sera une partie de la psychologie sociale, c'est-à-dire ne sera que sociale ; il s'agira de la même psychologie qui est applicable à la langue. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 89)

puis :

« Au-delà de ces caractères <de ce dépôt d'images acoustiques> un nouveau caractère se présente <et bienvenu> : une fois la langue dégagée de ce qui ne lui appartient pas, elle apparaît comme classable parmi les faits humains. C'est un système de signes reposant sur des images acoustiques <association d'une idée avec un signe, c'est ce qui fait l'essence de la langue>. D'autres systèmes de signes : ceux de l'écriture, signaux maritimes, langue des sourds-muets. Tout un ordre de faits psychologiques (de psychologie sociale) qui ont droit d'être étudiés comme un seul ensemble de faits. Compartiment dans la psychologie : la sémiologie (études des signes et de leur vie dans les sociétés humaines). » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 218)

passages auxquels il faut ajouter cet autre, extrait des notes de Mme Sechehaye :

« [...] **psychologie** : très difficile de marquer la séparation de la langue avec elle : **tout est psychologique dans la** linguistique, y **compris** ce qui est mécanique et matériel (**changements de sons**, etc.). Différer **psychologie sociale** et [linguistique]. Les phénomènes linguistiques fournissent des **données précieuses à la psychologie**.²⁰

[> R²¹] – M. de Saussure classe la linguistique dans la *sémiologie* (science des *sēmeia*), le signe : signaux maritimes, des sourds-muets, même mécanisme que pour la langue ; tous fondés sur la psychologie. Il est vrai que la linguistique occupe les quatre cinquièmes de la sémiologie. A travers la sémiologie, on voit le lien de la linguistique et de la psychologie. Le défaut de certains ouvrages de linguistique psychologique, c'est de

²⁰ Ce passage est repris dans le *Cours de linguistique générale* : « Quelles relations existent entre la linguistique et la psychologie sociale ? Au fond, tout est psychologique dans la langue, y compris ses manifestations matérielles et mécaniques, comme les changements de sons ; et puisque la linguistique fournit à la psychologie sociale de si précieuses données, ne fait-elle pas corps avec elle ? » (Saussure, 1972 : p. 21).

²¹ Nous ignorons ce que signifie ce R, dans la mesure où Riedlinger n'a pas assisté au troisième cours. Estanislao Sofia, interrogé à ce propos, nous informe que ce passage ressemble à un passage de la collation Sechehaye, dont il nous a aimablement communiqué la transcription qu'il prépare « Un problème très difficile est celui des rapports ~~de la linguistique~~ de notre science avec la psychologie : tout est psychologique dans la langue / y compris ce qui est mécanique et matériel, les changements d. sons par exemple. Y a-t-il une différence entre la psychologie sociale et la linguistique. Il est en tout cas certain que cette dernière fournit des données précieuses à celle-là. Nous ~~classons~~ faisons de l. linguistique une partie de la sémiologie. (science des σημεῖα [*ill.*] signes). Cette science étudiera les signaux maritimes, le langage des sourds muets et tous les autres procédés de communication ou [*ill.*] qui reposent tous en dernière analyse sur le même mécanisme psychologique /. Il est vrai que la linguistique occuperait à elle seule les quatre cinquièmes au moins de cette science sémiologique ; mais c'est à travers celle-ci que l'on saisit le lien de la linguistique avec la psychologie. Le défaut de certains ouvrages d. linguistique psychologique, c'est avant tout d. laisser le lecteur incertain sur le domaine exact où il se ~~meut~~ trouve. » (f° 12-13). Selon lui, ce passage suit les notes de Dégallier que, sauf indication contraire, Sechehaye suivait de près, et le R pourrait ainsi être une erreur d'Engler. La collation Sechehaye indique en effet dans une autre colonne (la colonne de droite) les variantes des notes de Mme Sechehaye, laissant penser que le texte de la colonne de gauche – celui que nous avons cité – provient effectivement d'autres notes. Cependant, dans cette édition, l'ensemble du passage est attribué à Mme Sechehaye, le premier fragment étant remplacé dans la colonne de Dégallier par l'indication « > 3348 [soit les notes du premier cours, auquel ont assisté Riedlinger et Caille] et S » (Engler, 1967 : p. 21).

laisser le lecteur incertain sur le domaine exact où il se trouve. Limites. » (Saussure, 1967 : p. 21).

Rappelons par ailleurs, bien qu'il ne s'agisse pas explicitement de sémiologie, ce passage de la note pour un article sur Sechehaye, citée ci-dessus :

« Bien avant la linguistique, toutes les sciences sociales du moins toutes celles qui s'occupent de la *valeur*, sont, elles aussi, parfaitement réductibles en dernier ressort à la psychologie ; ce qui n'empêche pas qu'il y ait une énorme ligne de démarcation entre la psychologie générale et ces sciences ; et que chacune d'elles a besoin de notions que ne fournissait pas la psychologie générale, même collective, [] » (Saussure, 2002a : p. 260).

On lit enfin dans la note « Sémiologie » (1908-1912) :

« On a discuté pour savoir si la linguistique appartenait à l'ordre des sciences naturelles ou des sciences historiques. Elle n'appartient à aucun des deux, mais à un compartiment des sciences qui, s'il n'existe pas, devrait exister sous le nom de *sémiologie* : c'est-à-dire science des signes, ou étude de ce qui se produit lorsque l'homme essaie de signifier sa pensée au moyen d'une convention nécessaire. Parmi tous les systèmes sémiologiques, le système sémiologique "langue" est le seul (avec l'écriture, dont nous parlerons en temps et lieu) qui ait eu à affronter cette épreuve [de] se trouver en présence du *Temps*, qui ne se soit pas simplement fondé de voisin à voisin par mutuel consentement, mais aussi de père en fils par impérative tradition, et *au hasard de ce qui arriverait en cette tradition*, chose hors de cela inexpérimentée, non connue ni décrite. Ce fait qui est le premier qui puisse exciter l'intérêt du philosophe reste ignoré des philosophes ; aucun d'eux n'enseigne ce qui se passe dans la transmission d'une sémiologie. Et ce même fait accapare en revanche tellement l'attention des linguistes que ceux-ci en ~~sont~~ à croire pour cela que leur science est historique ou éminemment historique, n'étant rien d'autre que *sémiologique* : par là complètement comprise d'avance dans la psychologie, à condition que celle-ci voie de son côté qu'elle a dans la langue un objet s'étendant à travers le temps, et la forçant de sortir absolument de ses spéculations sur le signe momentané et l'idée momentanée. » (Saussure, 2002a : p. 262-263).

Les trois derniers passages doublent cette inclusion de la sémiologie et de la linguistique dans la psychologie, d'une part d'une délimitation de la linguistique et de la psychologie – il faut « marquer la séparation de la langue » avec la psychologie et « [l]e défaut de certains ouvrages de linguistique psychologique, c'est de laisser le lecteur incertain sur le domaine exact où il se trouve » ; par ailleurs, si, comme nous l'avons vu ci-dessus, toutes les sciences qui s'occupent de la valeur « sont, elles aussi, parfaitement réductibles en dernier ressort à la psychologie », cela « n'empêche pas qu'il y ait une énorme ligne de démarcation entre la psychologie générale et ces sciences ; et que chacune d'elles a besoin de notions que ne fournissait pas la psychologie générale, même collective », remarque qui intervient justement à propos d'un ouvrage de « psychologie du langage », celui de Sechehaye –, d'autre part de l'affirmation de l'utilité de la linguistique (et de la sémiologie) pour la psychologie : « [l]es phénomènes linguistiques fournissent des données précieuses à la psychologie » et la linguistique, « n'étant rien d'autre que *sémiologique* », est « par là complètement comprise d'avance dans la psychologie », mais « à condition que celle-ci voie de son côté qu'elle a dans la langue un objet s'étendant à travers le temps, et la forçant de sortir absolument de ses

spéculations sur le signe momentané et l'idée momentanée ». Le premier type d'affirmation est récurrent dans les textes de Saussure. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, on lit ainsi dans le premier cours, où l'on retrouve la critique de Wundt de la note pour un article sur Sechehaye :

« <Linguistique et psychologie> Cependant la linguistique ne peut pas s'absorber et se résoudre dans la psychologie, comme le prétend Wundt.

La psychologie s'est fait une province agréable en linguistique, mais elle ne lui a pas rendu de grands services²². » (Saussure, 1996 : p. 2).

Rappelons également ces deux passages de la note pour un article sur Sechehaye, cités ci-dessus :

« Si l'on veut faire, positivement, une *Psychologie du langage*, – je ne décide pas ici si c'est ce que M. Sechehaye a réellement voulu faire, il paraît de grande nécessité de situer d'abord la linguistique vis-à-vis des autres sciences qui peuvent regarder la linguistique par exemple Linguistique et Sciences sociales, Linguistique et [], afin que l'on sache au début dans quelle mesure la psychologie, pour sa part, est impliquée ;

Cela ne devient que doublement nécessaire si l'on pose, comme M. Sechehaye, la linguistique comme un pur et simple embranchement (ou emboîtement), je laisse ici de côté [] de la psychologie, individuelle ou collective. Dans ce cas on peut réclamer encore plus formellement que toute lumière nous soit donnée pour voir la filiation directe, sans interposition quelconque de limite, entre un phénomène précis comme celui du langage et celui de l'ensemble des phénomènes psychologiques. » (Saussure, 2002a : p. 259),

puis, où l'on retrouve la critique de Wundt :

« J'ai indiqué mes critiques. En somme, M. Sechehaye après avoir reproché à Wundt, avec raison, d'avoir méconnu le problème grammatical, arrive lui-même à ne pas s'en faire une idée suffisante. Car la seule idée suffisante serait de poser le fait grammatical en lui-même, et dans ce qui le distingue de tout autre acte psychologique, ou en outre logique. Plus l'auteur prend de peine à abattre ce qui lui semble une barrière illégitime entre la forme pensée et la pensée, plus il nous semble s'éloigner de son propre but ; qui serait de fixer le champ de l'expression, et d'en concevoir les lois, non dans ce qu'elles ont de commun avec notre psychisme en général, mais dans ce qu'elles ont au contraire de spécifique et d'absolument unique, dans le phénomène de la langue.

– Je tiens à remarquer que ceci n'atteint point la valeur que peut avoir la théorie des *emboîtements* qui est pour ainsi dire une seconde thèse de M. Sechehaye sur la classification générale des sciences, courant à côté de ce qui forme sa Psychologie de la langue.

Je dois répéter d'abord que l'emboîtement juste ou non dans la Psychologie [] » (Saussure, 2002a : p. 260-261).

On lit enfin dans le troisième cours :

²² Bouquet (voir Bouquet, 1997b : p. 209, cité ci-dessous) signale par ailleurs cette note de Caille, citée par Engler dans son *Lexique de la terminologie saussurienne* : « Alors même que le psychologue nous montrerait qu'on peut décomposer tout fait linguistique en tel ou tel phénomène psychologique, il faudrait recomposer l'unité linguistique pour pouvoir s'en servir » 3348 Ca 4. » (Engler, 1968a : p. 42).

« La linguistique aura à reconnaître les lois qui sont en jeu universellement dans le langage et d'une façon absolument rationnelle, séparant les phénomènes généraux de ceux qui sont particuliers à telle ou telle branche de langues. Il y a des tâches plus spéciales qu'on pourrait rattacher ; elles concernent les rapports que la linguistique doit avoir vis-à-vis de certaines sciences. Les unes sont en rapport pour lui emprunter des renseignements, des données, et les autres au contraire pour lui en fournir et l'aider dans sa tâche. Il arrive souvent que le domaine respectif de deux sciences n'apparaît pas avec une grande clarté dès le premier moment : en tout premier lieu, il faut citer les rapports entre la linguistique et la psychologie – qui sont souvent difficiles à délimiter.

C'est une des tâches de la linguistique de se définir, de reconnaître ce qui est dans son domaine. Dans les cas où elle dépendra de la psychologie, elle en dépendra indirectement, elle restera indépendante. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 85).

Quant au second type d'affirmation, la note « Sémiologie » témoigne que la linguistique ne pourra être utile à la psychologie que dans la mesure où celle-ci adoptera le point de vue sémiologique, ce qui implique, par rapport à la psychologie traditionnelle, une redéfinition du signe. Rappelons par exemple, parmi les nombreuses affirmations citées à ce propos dans le deuxième chapitre de la première partie, cette note item (1897-1900) :

« *Item.* Aucun psychologue moderne ou ancien, en faisant allusion à la langue, ou en la considérant même comme véhicule de la pensée n'a eu un seul instant une idée quelconque de ses lois. Tous sans exception se figurent la langue comme une forme *fixe*, et tous aussi sans exception comme une forme *conventionnelle*. Ils se meuvent, très naturellement dans ce que j'appelle la tranche horizontale de la langue, mais sans la moindre idée du phénomène socio-historique qui entraîne le tourbillon des signes dans la colonne verticale et défend alors d'en faire ni un langage *fixe* ni un langage *conventionnel*, puisqu'il est le résultat incessant de l'action sociale, imposé hors de tout choix.

Toutefois le commencement d'une compréhension de la part des psychologues ne peut guère venir que d'une étude des transformations phonétiques » (Saussure, 2002a : p. 102).

Cette distinction entre linguistique et psychologie, de même que cette critique de la psychologie traditionnelle, sont également notées par Bouquet²³, qui les interprète dans le cadre de sa lecture sémiotique de la sémiologie saussurienne²⁴ et conclut à l'établissement d'une psychologie du langage. On lit ainsi sous le titre « *La linguistique, "ABC" de la psychologie* » (Bouquet, 1997b : p. 208) :

²³ On lit en effet en ouverture d'un paragraphe intitulé « Sémiologie linguistique et psychologie : dépendance et indépendance » : « La définition des rapports entre la sémiologie – incluant la sémiologie linguistique – et la psychologie prend chez Saussure la forme paradoxale d'une double position, d'une double revendication, fermement maintenue pendant les vingt années genevoises, comme en témoignent les textes originaux, plus clairement exprimée dans les écrits que dans les leçons, probablement en raison du caractère polémique qu'elle pouvait revêtir et dont le professeur souhaitait préserver ses étudiants. D'une part le linguiste affirme que la sémiologie est incluse en droit dans la psychologie. D'autre part il soutient que la sémiologie doit être indépendante de la psychologie et, en outre, que rien dans les résultats de la psychologie existante n'est susceptible de l'éclairer. » (Bouquet, 1997b : p. 199-200). Voir ensuite Bouquet (1997b) : p. 202-208.

²⁴ Bouquet insiste ainsi entre autres sur l'affirmation du deuxième cours que nous avons rappelée ci-dessus, et dont nous avons vu les difficultés dans le deuxième chapitre de la première partie. Voir Bouquet (1997b) : p. 210, cité dans ce qui suit. Cette lecture sémiotique est pour une part déterminée par la notion de « métaphysique du signe », qui substitue un « concept primitif » à une définition de la langue.

« La fin du texte cité ci-dessus²⁵ laisse apparaître la subtilité de la pensée saussurienne, qui entend construire son objet tout autant sur le socle de propriétés sémiologiques générales que sur celui de propriétés spécifiques à la langue. Au plan des propriétés générales, c'est bien l'inclusion théorique dans la psychologie qui est revendiquée :

“ce n'est qu'à travers la sémiologie qu'on voit le lien entre linguistique et psychologie.”

En revanche, au plan des propriétés spécifiques, c'est sur l'indépendance disciplinaire que Saussure met l'accent. En effet, quand bien même la psychologie aurait-elle des lumières à projeter sur l'étude de la face sémantique des signes linguistiques – ce que le Genevois nie expressément, en l'état des choses, puisque selon lui aucun psychologue n'a thématiquement correctement la triple propriété d'arbitraire, ni *a fortiori* n'en a tiré les conséquences –, il lui manquerait toujours une connaissance approfondie de la compétence grammaticale :

“Alors même que le psychologue nous montrerait qu'on peut décomposer tout fait linguistique en tel ou tel phénomène psychologique, il faudrait recomposer l'unité linguistique pour *pouvoir s'en servir*.”

C'est là une autre façon d'affirmer que “l'étude de la langue faite par d'autres que des linguistes n'attaque pas le sujet par ses côtés essentiels”, ou encore, comme le déclarait le conférencier inaugurant en 1891 sa chaire à l'université de Genève, que

“l'étude du langage comme fait humain est tout entier contenu dans l'étude des langues.”

Et il poursuivait ainsi :

“Le physiologiste, le psychologue et le logicien pourront longtemps dissenter, le philosophe pourra reprendre ensuite les résultats combinés de la logique, de la psychologie et de la physiologie, jamais, je me permets de le dire, les plus élémentaires phénomènes du langage ne seront soupçonnés, ou clairement aperçus, classés et compris, si l'on ne recourt en première et en dernière instance à l'étude *des langues*.”

Aussi, lorsque le professeur reconnaît dans le deuxième cours, quasiment pour la forme, que “ce sera aux psychologues et aux sociologues de déterminer la place exacte de la sémiologie”, il n'en proclame pas moins aussitôt l'indépendance de la linguistique en ajoutant :

“ce sera aux linguistes de déterminer ce qui dans les différents systèmes sémiologiques fait de la langue un système à part.”

Le troisième cours posera, plus nettement encore, que la définition des rapports entre linguistique et psychologie revient à la linguistique :

“C'est une des tâches de la linguistique que de se définir elle-même : ainsi ses rapports avec la psychologie.”

De la sorte, Saussure ne se contente pas d'affirmer simultanément l'indépendance disciplinaire *de fait* entre psychologie et sémiologie linguistique, et leur lien théorique *de droit*. Il va plus loin, énonçant ce lien dans une thèse dont le texte de 1916 ne reflétera que faiblement le caractère axiomatique : en cela que le domaine inclus a la propriété de modifier le domaine incluant, *le déploiement d'une linguistique conçue comme sémiologique est une révolution pour la psychologie*. Cette thèse reçoit une expression radicale dans un aphorisme *Item*, qui affirme au sein d'une même phrase l'inclusion théorique de la linguistique dans la psychologie et la transformation de la psychologie par la linguistique :

“Peu à peu la psychologie prendra pratiquement la charge de notre science, parce qu'elle s'apercevra que la langue n'est non pas une de ses branches, mais l'ABC de sa propre activité.”

²⁵ Il s'agit de la note pour un article sur Sechehaye, dont nous avons rappelé ci-dessus les dernières lignes. Bouquet ne cite pas les deux derniers paragraphes. Voir Bouquet (1997b) : p. 208.

Ce que cette remarque montre, c'est que l'emboîtement, ou non, de la linguistique dans la psychologie est pour Saussure une question de peu d'intérêt. La question cruciale, selon lui, est celle des principes d'une nouvelle science de l'esprit humain, fondée sur une théorie des signes appliquée au langage, qu'on peut, si l'on veut, appeler *psychologie du langage* : une science, en l'occurrence, dont les prémisses opèrent une rupture avec celles de la psychologie existante. Cette psychologie du langage, le linguiste genevois lui assigne son objectif sous la forme d'une critique de ce que Sechehaye appelle "psychologie du langage" – un objectif qui est, on l'a vu, de "fixer le champ de l'expression et en concevoir les lois dans ce qu'elles ont de spécifique et d'absolument unique dans le phénomène de la langue". Or, écrit-il, "si l'on pose, comme M. Sechehaye, la linguistique comme un pur et simple embranchement (ou emboîtement) de la psychologie", il convient, à plus forte raison, de réclamer

"que toute lumière nous soit donnée pour voir la filiation directe, sans interposition quelconque de limite, entre un phénomène précis comme celui du langage et celui de l'ensemble des phénomènes psychologiques."

Fixer ainsi les lois du langage tout à la fois "dans ce qu'elles ont d'absolument spécifique" et "sans interposition de limite entre elles et l'ensemble des phénomènes psychologiques", voilà qui annonce la double caractéristique et préfigure l'ampleur de cette nouvelle science de l'esprit qu'est la sémantique synchronique, son ampleur étant proportionnée à l'obscur profondeur de l'objet qu'elle entend éclairer. Cela tranche aussi la question des rapports entre sémiologie linguistique et psychologie : la sémiologie linguistique *est* une nouvelle psychologie. Ainsi, sur une base métaphysique – sur la base d'une métaphysique du signe –, Saussure fonde-t-il sa critique de la psychologie. Contrairement à un Sechehaye ou à un Van Ginneken, il ne se laisse pas impressionner par les résultats de la psychologie expérimentale de son époque. Qu'en connaît-il effectivement ? Peu importe : il tient que, dans de tels travaux, la psychologie n'est pas une science incontestable (autrement dit, un savoir positif satisfaisant à des critères aussi rigoureux que ceux de la phonologie historique) et, en tout cas, quant à la part non positive de ses propositions, ne soumet pas ses concepts primitifs à une métaphysique cohérente (c'est-à-dire assumant la complémentarité des savoirs positifs qui peuvent exister dans le domaine de l'esprit, par exemple ceux de la grammaire comparée). En d'autres termes, qui sont ceux de notre vocabulaire, il tient que la psychologie manque de métaphysique et que la métaphysique sémiologique est candidate à fournir aux travaux futurs de la psychologie le savoir non positif crucial qui permettra une nouvelle avancée de ses travaux. Dans notre optique, on dira encore que la métaphysique sémiologique saussurienne, posée *a priori* comme se construisant en interaction avec une métaphysique de la linguistique selon les réquisits paradoxaux qui ont été mentionnés, est donnée simultanément comme régissant la métaphysique de la psychologie – ce qui s'accorde avec la valeur transversale qu'on a reconnue à toute métaphysique d'une science humaine. Parce que la linguistique est, dès la phonologie historique, qui fonde sa positivité, une science de l'esprit, la sémiologie linguistique prend place naturellement dans une psychologie, au sens le plus métaphysique de ce terme. Pour la même raison, selon Saussure, elle ne saurait être contenue dans une discipline qui, comme la psychologie expérimentale, ne s'est pas donné les théorèmes généraux – c'est-à-dire les théorèmes métaphysiques – de son point de vue. » (Bouquet, 1997b : p. 208-213).

En dépit des considérations épistémologiques sur lesquelles se clôt le passage, on retrouve ici l'objet total de Laks et des structuralistes, et c'est pourquoi, outre qu'elle se fonde sur une lecture sémiotique et structuraliste²⁶ des textes saussuriens – mais, bien évidemment, en conséquence d'une telle lecture –, cette interprétation nous semble insoutenable. Il nous

²⁶ Voir le deuxième chapitre de la première partie.

semble quant à nous nécessaire d'envisager les rapports entre langue et langage, au sens de l'objet de la psychanalyse, tranchant ainsi dans la contradiction constitutive de la sémiologie saussurienne. Comme nous l'avons souligné, c'est là quitter le saussurisme pour le saussurianisme et, en outre, le terrain linguistique pour le terrain psychanalytique. Il nous semble néanmoins que c'est là également – et c'est tout le sens de ce que nous appelons « saussurianisme » – répondre à l'instauration saussurienne d'un écart, constitutif de la linguistique comme distincte de la psychologie, et dès lors susceptible de permettre un renouvellement de cette dernière²⁷. Il importe peu, dans cette perspective, que ce renouvellement ait été strictement contemporain de la théorisation saussurienne de la langue²⁸ : reste, précisément, à concevoir les rapports liant les deux objets.

²⁷ On rappellera à cet égard ces passages de la première conférence à l'université de Genève (1891), de « Status et motus » (1894-1897) et des notes item (1897-1900) – ce dernier étant justement cité par Bouquet dans le passage cité ci-dessus –, qu'il est cependant impossible de ne pas lire de manière projective, dans la mesure où ces affirmations n'ont fait l'objet d'aucune élaboration : « [...] je passerais ensuite, et ceci nous rapprocherait déjà davantage de l'objet vrai, à tout ce que la psychologie est probablement appelée à recueillir prochainement de l'étude du langage » (Saussure, 2002a : p. 144), « Dans toute autre science les objets tombent au moins momentanément sous le sens, d'où l'on part pour les analyser en gardant main-mise sur eux

[] à ce titre rentre directement dans la psychologie et attend d'elle ses lumières ?

Or la psychologie possède-t-elle une sémiologie ? La question est inutile, vu que si elle en possédait une, les phénomènes de la langue que la psychologie ignore, seraient tellement prépondérants, à eux seuls, comme base du fait sémiologique, que tout ce qui aurait pu être dit hors d'eux par le psychologue ne représente forcément rien ou à peu près rien. » (Saussure, 2002a : p. 227), « Si un objet pouvait où que ce soit être le terme sur lequel est fixé le signe, la linguistique cesserait instantanément d'être ce qu'elle est, depuis le sommet jusqu'à la base ; du reste l'esprit humain du même coup, comme il est évident à partir de cette discussion. » (Saussure, 2002a : p. 230), « *Item*. Pour aborder sainement la linguistique il faut l'aborder du dehors mais non sans quelque expérience des phénomènes prestigieux du dedans.

Un linguiste qui n'est que linguiste est dans l'impossibilité à ce que je crois de trouver la voie permettant seulement de classer les faits. Peu à peu la psychologie prendra pratiquement [?] la charge de notre science, parce qu'elle s'apercevra que la langue est non pas une de ses branches, mais l'ABC de sa propre activité. » (Saussure, 2002a : p. 109).

²⁸ Freud est né le 6 mai 1856, soit seulement un peu plus de 18 mois avant Saussure (né le 26 novembre 1857).

II. Langue, langage et locuteur

A. Linguistique et psychanalyse

Cette question des rapports entre linguistique et psychanalyse est une question ancienne. Un nom vient immédiatement à l'esprit : celui de Lacan, « intercesseur après coup entre Saussure et Freud²⁹ » (Arrivé, 1994 : p. 31), selon le mot de Michel Arrivé dans *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient*. On y ajoutera ceux de Damourette et Pichon, chaînons de la « seconde filière » exposée par Arrivé dans le même ouvrage – « Freud, Pichon, Lacan ». Ces deux linguistes mettent cependant en place une théorie linguistique profondément différente de celle de Saussure, et dès lors aussi peu linguistique que psychanalytique³⁰, ce pour quoi nous n'envisagerons ici que l'articulation lacanienne entre linguistique et psychanalyse.

²⁹ « J'ai posé dans le "Survolt" qui ouvre ce livre le problème de la méconnaissance réciproque apparemment absolue en laquelle se sont tenus, de leur vivant, Freud et Saussure. Il n'en est que plus intéressant de constater que, longtemps après la disparition des deux protagonistes, on a vu s'opérer la jonction la plus étroite entre certains des concepts fondamentaux de leurs appareils théoriques. L'initiateur de cette jonction – intercesseur après coup entre Saussure et Freud – n'est autre que Lacan. » (Arrivé, 1994 : p. 31). Milner écrit de même dans l'article « Linguistique » qu'il rédigea pour le *Dictionnaire de la psychanalyse* : « Un fait est frappant : alors que Freud marque un intérêt pour l'ensemble des sciences dites humaines, alors que, d'autre part, il est amené à s'occuper des données de langue et même à construire à partir d'elles des analogies méthodologiques importantes, la linguistique comme telle n'est pas mentionnée par lui. Il faut être clair : la psychanalyse freudienne construit entre l'inconscient et le langage un réseau serré de connexions, mais elle le construit dans la plus grande ignorance de la linguistique. C'est au reste sur ce point que la coupure instituée par Jacques Lacan a entraîné les effets les plus visibles. On peut les résumer ainsi : la question des rapports entre la psychanalyse et le phénomène langage se pose dès les premiers travaux de Freud ; la question des rapports entre la psychanalyse et la science du langage n'a pas de contenu avant Lacan. » (Milner, 1997 : p. 446). Le terme de *coupure* apparaissait en ouverture de l'article : « La question des rapports entre la psychanalyse et la linguistique est compliquée par deux facteurs. D'une part, ces rapports ont évolué ; ils ont en effet été si profondément transformés par l'œuvre de Jacques Lacan qu'on peut parler à cet égard de coupure. D'autre part, ces rapports ne sauraient se ramener à un type unique. » (Milner, 1997 : p. 441). Voir également dans la communication d'ouverture du colloque de Cerisy *Linguistique et psychanalyse*, due à Claudine Normand : « D'abord deux points de départ plus ou moins coexistants et entièrement séparés, au tournant du siècle. Certains (M. Arrivé par exemple) s'en étonnent : comment Freud a-t-il pu ignorer son contemporain Saussure ? Les archives permettent de savoir aujourd'hui qu'il en a forcément entendu parler, sans donc y prêter attention. Réciproquement Saussure, on le sait, connaissait Flournoy et par lui au moins l'hypnose ; pourquoi pas ce qui s'ensuivit ? Il n'en dit rien, comme sur beaucoup d'autres choses. Je propose donc d'abandonner la recherche de quelque scène primitive et, sautant par-dessus un demi-siècle d'histoires qu'on supposera indépendantes (à la notable exception d'Edouard Pichon), de revenir au coup de foudre des années 60, Lacan servant ici de "go-between", sinon d'entremetteur. » (Normand, 2001d : p. 18-19). Comme Normand, Milner mentionne par ailleurs Pichon : « Dans la psychanalyse de langue française, un rôle particulier a été joué par Édouard Pichon, membre fondateur de la Société française de psychanalyse et auteur, avec le grammairien Jacques Damourette, du monumental *Des mots à la pensée* ; pour grands que soient les mérites de cette œuvre, on peut cependant y déceler une étrange interprétation de l'inconscient freudien, utilisé à penser le "sentiment linguistique", y compris dans sa version nationale (on sait qu'Édouard Pichon était maurrassien). La mise en relation de la psychanalyse et de la science du langage est de ce fait plutôt manquée. Une exception cependant : le traitement de la négation en français, qui recourt à une notion mieux contrôlée de l'inconscient et qui n'est pas sans valeur en ce qui concerne la langue même (*Des mots à la pensée*, t. VI, chap. IV et V). » (Milner, 1997 : p. 447).

³⁰ Voir à cet égard notre communication au colloque de Cerisy : « De la grammaire à l'inconscient : dans les traces de Damourette et Pichon » (2009), intitulée « Pensée lingui-spéculative et domaine des articulations : Damourette et Pichon, Saussure, Manier » et à paraître dans le numéro 5 de *Langage et inconscient*. Concernant le côté psychanalytique, voir la remarque de Milner que nous avons citée dans la note précédente.

Les références et emprunts lacaniens à Saussure ont été analysés en détail par Michel Arrivé, en particulier dans ses deux ouvrages *Linguistique et psychanalyse* (1987) et *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient* (1994). Dans le premier de ces deux ouvrages, le chapitre « Signifiant saussurien et signifiant lacanien » s'attache à caractériser les deux concepts l'un par rapport à l'autre, au travers d'une énumération des points de divergence et de convergence. Arrivé commence par un « point de divergence » :

« D'abord un point de divergence. Peut-être central. Peut-être tous les autres en découlent-ils. Chez Saussure, il y a, fondamentalement, une théorie du signe ; et la théorie du signifiant s'intègre à cette théorie du signe : point de signe, point de signifiant (ni de signifié). Chez Lacan, les choses sont tout autres. Il y a bien, marginalement, une théorie du signe. Mais elle ne s'articule pas avec la théorie du signifiant : signifiant (et signifié) d'une part, signe de l'autre sont disjoints. Au point qu'il est possible, dans la terminologie lacanienne, de dire que le signifiant est un signe (*Séminaire III*, 1981, p. 187-188³¹), ce qui, en dialecte saussurien, est exclu. La théorie lacanienne du signe ? On la trouve de façon chronologiquement très éparse, mais conceptuellement très homogène. Je cite deux passages choisis parmi les plus explicites :

“Dussé-je aller à brusquer certaine reprise du mot, je dirai sémiotique toute discipline qui part du signe pris comme objet, mais pour marquer que c'est là ce qui faisait obstacle à la saisie comme telle du signifiant.

Le signe suppose le quelqu'un à qui il fait signe de quelque chose. C'est le quelqu'un dont l'ombre occultait l'entrée dans la linguistique.

Appelez ce quelqu'un comme vous voudrez, ce sera toujours une sottise. Le signe suffit à ce que ce quelqu'un se fasse du langage une appropriation, comme d'un simple outil ; de l'abstraction voilà le langage support, comme de la discussion moyen, avec tous

³¹ Il s'agit de ce passage, partiellement cité plus bas par Arrivé, et mentionné par lui dans ce qui suit : « Tout phénomène analytique, tout phénomène qui participe du champ analytique, de la découverte analytique, de ce à quoi nous avons affaire dans le symptôme et dans la névrose, est structuré comme un langage.

Cela veut dire que c'est un phénomène qui présente toujours la duplicité essentielle du signifiant et du signifié. Cela veut dire que le signifiant y a sa cohérence et son caractère propres, qui le distinguent de toute autre espèce de signe. Nous allons le suivre à la trace dans le domaine préconscient imaginaire.

Partons du signe biologique. Il y a dans la structure même, dans la morphologie des animaux, quelque chose qui a cette valeur captante, grâce à quoi celui qui en est le récepteur, celui qui voit le rouge du rouge-gorge, par exemple, et celui qui est fait pour le recevoir, entrent dans une série de comportements, dans un comportement désormais unitaire qui lie le porteur de ce signe à celui qui le perçoit. Voilà qui nous donne une idée précise de ce qu'on peut appeler la signification naturelle. Sans chercher autrement comment cela s'élabore pour l'homme, il est clair que nous pouvons arriver par une suite de transitions à une épuration, une neutralisation du signe naturel.

Il y a maintenant la trace, le pas sur le sable, signe à quoi Robinson ne se trompe pas. Là, le signe se sépare de son objet. La trace, dans ce qu'elle comporte de négatif, amène le signe naturel à une limite où il est évanescent. La distinction du signe et de l'objet est ici très claire, puisque la trace est justement ce que laisse l'objet, parti ailleurs. Objectivement, il n'est besoin d'aucun sujet qui reconnaisse le signe pour qu'il soit là – la trace existe même s'il n'y a personne pour la regarder.

A partir de quand passons-nous à ce qui est de l'ordre du signifiant ? Le signifiant peut s'étendre à beaucoup des éléments du domaine du signe. Mais le signifiant est un signe qui ne renvoie pas à un objet, même à l'état de trace, bien que la trace en annonce pourtant le caractère essentiel. Il est lui aussi le signe d'une absence. Mais en tant qu'il fait partie du langage, le signifiant est un signe qui renvoie à un autre signe, qui est comme tel structuré pour signifier l'absence d'un autre signe, en d'autres termes pour s'opposer à lui dans un couple.

Je vous ai parlé du jour et de la nuit. Le jour et la nuit, ce n'est nullement quelque chose qui soit définissable par l'expérience. L'expérience ne peut rien indiquer qu'une série de modulations, de transformations, voire une pulsation, une alternance de la lumière et de l'obscurité, avec toutes ses transitions. Le langage commence à l'opposition – le jour et la nuit. Et à partir du moment où il y a le jour comme signifiant, ce jour est livré à toutes les vicissitudes d'un jeu par où il en arrivera à signifier des choses bien diverses. » (Lacan, 1981 : p. 187-188).

les progrès de la pensée, que dis-je ? de la critique à la clef” (“Radiophonie”, 1970, p. 56).

Et encore :

“Le signe est signe pour quelqu’un, alors que le signifiant ne se manifeste que comme présence de la différence comme telle et rien d’autre” (*Séminaire sur l’identification* ; voir aussi *Encore*, 1975, p. 48, et *Les psychoses*, 1981, p. 187-188, où se lit une ébauche de taxinomie des signes inspirée – Green, 1984, p. 74, l’a bien vu – de Peirce et non de Saussure.)

On ne peut donc pas dire qu’il n’y a pas de signe lacanien : Lacan a explicitement protesté quand il se l’est fait dire (1970, p. 65). Mais on peut – et même il faut – dire que le signe lacanien est fondamentalement différent du signe saussurien, total du signifiant et du signifié. » (Arrivé, 1987 : p. 126-127).

De fait, pour Lacan, comme il apparaît dans « Radiophonie³² » aussi bien que dans le séminaire sur l’identification³³, le signifiant est un type de signe. C’est pourquoi la dualité du signifiant et du signifié sur laquelle Arrivé insiste ensuite ne saurait avoir le même sens chez Lacan et chez Saussure. Arrivé poursuit :

« Et pourtant, après avoir remarqué cette première et fondamentale divergence entre les deux textes, on est amené immédiatement après à mettre l’accent sur un point non moins fondamental de convergence. C’est la dualité du signifiant et du signifié. Pour Saussure, inutile d’insister : je me contente de citer la formule “le signe est une entité psychique à deux faces” (*CLG*, p. 99). Pour Lacan, le terme utilisé est non *dualité*, mais *duplicité*. On le trouve fréquemment. J’en cite deux occurrences, l’une et l’autre dans *Les psychoses* (1981) :

“Sans la duplicité fondamentale du signifiant et du signifié, il n’y a pas de déterminisme psychanalytique concevable” (p. 136) ;

“Tout phénomène analytique, tout phénomène qui participe du champ analytique, de la découverte analytique, de ce à quoi nous avons affaire dans le symptôme et dans la névrose, est structuré comme un langage. Cela veut dire que c’est un phénomène qui présente toujours la duplicité essentielle du signifiant et du signifié” (p. 187 ; voir encore p. 195 et p. 200³⁴).

³² Le passage est plus longuement cité ci-dessous dans la note 49.

³³ Voir également le passage du séminaire sur les psychoses cité dans la note 31. Il s’agit du passage mentionné par Arrivé. Le passage de *Encore* est cité *infra* dans la note 94.

³⁴ Soit ces deux passages « Quel est le sens de ma conférence d’hier soir sur la formation de l’analyste ? C’est que l’essentiel consiste à distinguer soigneusement le symbolisme à proprement parler, soit le symbolisme en tant que structuré dans un langage, celui dans lequel nous nous entendons ici, et le symbolisme naturel. J’ai résumé cela dans une formule – *lire dans le marc de café n’est pas lire dans les hiéroglyphes*.

Pour cet auditoire tel qu’il était, il fallait bien faire un peu vivre la différence du signifiant et du signifié. J’ai donné des exemples, certains humoristiques, j’ai donné le schéma, et je suis passé aux applications. J’ai rappelé que la pratique fascine l’attention des analystes sur les formes imaginaires, si séduisantes, la signification imaginaire du monde subjectif alors qu’il s’agit de savoir – c’est ce qui a intéressé Freud – ce qui organise ce monde, et permet de le déplacer. J’ai marqué que la dynamique des phénomènes du champ analytique est liée à la duplicité qui résulte de la distinction du signifiant et du signifié.

Ce n’est pas par hasard que c’est un jungien qui est venu apporter là le terme de symbole. Au fond du mythe jungien, il y a en effet le symbole conçu comme une fleur qui monte du fond, un épanouissement de ce qui est au fond de l’homme en tant que typique. La question est de savoir si le symbole est cela, ou si c’est au contraire quelque chose qui enveloppe et forme ce que mon interlocuteur appelait joliment la création.

La seconde partie de ma conférence concernait ce qui résulte dans l’analyse de l’oubli de la structuration signifiant-signifié. Et là, je n’ai pu qu’indiquer ce en quoi la théorie de l’ego actuellement promue dans les cercles new-yorkais change tout à fait la perspective dans laquelle doivent être abordés les phénomènes analytiques, et participe de la même oblitération. Cela aboutit en effet à mettre au premier plan la relation de moi

Il va sans dire que Lacan joue sur la duplicité de *duplicité*. Mais cette duplicité même implique la présence du sens étymologique, “caractère de ce qui est double”. » (Arrivé, 1987 : p. 127-128).

Il faut effectivement, ce nous semble, mettre en exergue « la duplicité de *duplicité* » qui, malgré tout, n’est pas dualité. Le premier passage cité s’insère dans le long développement suivant :

« L’inconscient est, dans son fond, structuré, tramé, chaîné, tissé de langage. Et non seulement le signifiant y joue un aussi grand rôle que le signifié, mais il y joue le rôle fondamental. Ce qui en effet caractérise le langage, c’est le système du signifiant comme

à moi. Et la simple inspection des articles de Freud entre 1922 et 1924 montre que le moi n’est rien de ce qu’on en fait actuellement dans l’usage analytique. » (Lacan, 1981 : p. 195-196), « Or, la réalisation de la position sexuelle chez l’être humain est liée, nous dit Freud – et nous dit l’expérience – à l’épreuve de la traversée d’une relation fondamentalement symbolisée, celle de l’Œdipe, qui comporte une position aliénant le sujet, c’est-à-dire lui faisant désirer l’objet d’un autre, et le posséder par la procuration d’un autre. Nous nous trouvons donc là dans une position structurée dans la duplicité même du signifiant et du signifié. C’est en tant que la fonction de l’homme et de la femme est symbolisée, c’est en tant qu’elle est littéralement arrachée au domaine de l’imaginaire pour être située dans le domaine du symbolique, que se réalise toute position sexuelle normale, achevée. C’est à la symbolisation qu’est soumise, comme une exigence essentielle, la réalisation génitale – que l’homme se virilise, que la femme accepte véritablement sa fonction féminine. » (Lacan, 1981 : p. 200). Voir encore, notamment, dans « La psychanalyse et son enseignement » (1957) : « Le symptôme psychanalysable, qu’il soit normal ou pathologique, se distingue non seulement de l’indice diagnostique, mais de toute forme saisissable de pure expressivité, en ceci qu’il est soutenu par une structure qui est identique à la structure du langage. Et par là, nous ne dirons pas une structure à situer dans une quelconque sémiologie prétendue généralisée à tirer de ses limbes, mais la structure du langage telle qu’elle se manifeste dans les langues que j’appellerai positives, celles qui sont effectivement parlées par des masses humaines.

Ceci se réfère au fondement de cette structure, soit la duplicité qui soumet à des lois distinctes les deux registres qui s’y nouent : du signifiant et du signifié. Le mot registre désignant ici deux enchaînements pris dans leur globalité, et la position première de leur distinction suspendant *a priori* à l’examen toute éventualité de faire ces registres s’équivaloir terme à terme, à quelque ampleur qu’on les arrête. (En fait une telle équivalence se révèle infiniment plus complexe qu’aucune correspondance bi-univoque, dont le modèle n’est concevable que d’un système signifiant à un autre système signifiant, selon la définition qu’en donne la théorie mathématique des groupes.)

C’est ainsi que si le symptôme peut être lu, c’est parce qu’il est déjà lui-même inscrit dans un procès d’écriture. En tant que formation particulière de l’inconscient, il n’est pas une signification, mais sa relation à une structure signifiante qui le détermine. Si l’on nous passait le jeu de mots, nous dirions que c’est toujours de l’accord du sujet avec le verbe qu’il s’agit.

Et en effet ce à quoi la découverte de Freud nous ramène, c’est à l’énormité de cet ordre où nous sommes entrés, à quoi nous sommes, si l’on peut dire, nés une seconde fois, en sortant de l’état justement dénommé *infans*, sans parole : soit l’ordre symbolique constitué par le langage, et le moment du discours universel concret et de tous les sillons par lui ouverts à cette heure, où il nous a fallu nous loger.

Car la notion forte qu’articule ici mon propos, va bien au-delà de l’apprentissage fonctionnel, voire notionnel à quoi l’horizon borné des pédagogues a voulu réduire les relations de l’individu au langage. » (Lacan, 1999a : p. 441-442), dans « La direction de la cure et les principes de son pouvoir » (1958) : « Le désir du rêve de l’hystérique, mais aussi bien n’importe quel bout de rien à sa place dans ce texte de Freud, résume ce que tout le livre explique des mécanismes dits inconscients, condensation, glissement, etc., en attestant leur structure commune : soit la relation du désir à cette marque du langage, qui spécifie l’inconscient freudien et décentre notre conception du sujet.

Je pense que mes élèves apprécieront l’accès que je donne ici à l’opposition fondamentale du signifiant au signifié, où je leur démontre que commencent les pouvoirs du langage, non sans qu’à en concevoir l’exercice, je ne leur laisse du fil à retordre. » (Lacan, 1999b : p. 99), et dans le « Discours de Rome » (1953) : Lacan (2001) : p. 140 (il s’agit alors du « dualisme du signifiant et du signifié en tant qu’il se répercute virtuellement de façon indéfinie dans l’usage du signifiant ») et 141 (il s’agit alors de « la structure qui unit le signifiant au signifié dans le langage »).

tel. Le jeu complexe du signifiant et du signifié pose des questions au bord desquelles nous nous maintenons, parce que nous ne faisons pas ici un cours de linguistique, mais vous en avez assez entrevu jusqu'ici pour savoir que le rapport du signifiant et du signifié est loin d'être, comme on dit dans la théorie des ensembles, bi-univoque.

Le signifié, ce ne sont pas les choses toutes brutes, déjà là données dans un ordre ouvert à la signification. La signification, c'est le discours humain en tant qu'il renvoie toujours à une autre signification. M. Saussure dans ses célèbres cours de linguistique, représente un schéma avec un flux qui est la signification, et un autre, qui est le discours, ce que nous entendons. Ce schéma montre que le découpage d'une phrase, entre ses différents éléments comporte déjà une certaine part d'arbitraire. Il y a sans doute ces unités qui sont les mots, mais quand on y regarde de près, ils ne sont pas tellement unitaires. Peu importe ici. Eh bien, M. de Saussure pense que ce qui permet le découpage du signifiant, c'est une certaine corrélation entre signifiant et signifié. Evidemment, pour que les deux puissent être découpés en même temps, il faut une pause.

Ce schéma est discutable. On voit bien en effet que, dans le sens diachronique, avec le temps, il se produit des glissements, et qu'à tout instant le système en évolution des significations humaines se déplace, et modifie le contenu des signifiants, qui prennent des emplois différents. J'espère vous l'avoir fait sentir avec des exemples que je vous donnais tout à l'heure. Sous les mêmes signifiants, il y a au cours des âges de ces glissements de signification qui prouvent qu'on ne peut établir de correspondance bi-univoque entre les deux systèmes.

Un système du signifiant, une langue, a certaines particularités qui spécifient les syllabes, les emplois des mots, les locutions dans lesquelles ils se groupent, et cela conditionne, jusque dans sa trame la plus originelle, ce qui se passe dans l'inconscient. Si l'inconscient est tel que Freud nous l'a dépeint, un calembour peut être en lui-même la cheville qui soutient un symptôme, calembour qui n'existe pas dans une langue voisine. Ce n'est pas dire que le symptôme est toujours fondé sur un calembour, mais il est toujours fondé sur l'existence du signifiant comme tel, sur un rapport complexe de totalité à totalité, ou plus exactement de système entier à système entier, d'univers du signifiant à univers du signifiant.

C'est tellement la doctrine de Freud qu'il n'y a pas d'autre sens à donner à son terme de surdétermination, et à la nécessité qu'il a posée, que, pour qu'il y ait symptôme, il faut qu'il y ait au moins duplicité, au moins deux conflits en cause, un actuel et un ancien. Sans la duplicité fondamentale du signifiant et du signifié, il n'y a pas de déterminisme psychanalytique concevable. Le matériel lié au conflit ancien est conservé dans l'inconscient à titre de signifiant en puissance, de signifiant virtuel, pour être pris dans le signifié du conflit actuel et lui servir de langage, c'est-à-dire de symptôme. » (Lacan, 1981 : p. 135-136).

Or, il y apparaît que le signifiant est un ordre propre, cependant que le signifié est signification de discours et d'expression, plutôt que de « langage³⁵ », dans la mesure, précisément, où, de structure – c'est le sens de la notion de duplicité³⁶ –, et bien qu'impliquant

³⁵ Les guillemets signalent l'imprécision volontaire du terme, c'est-à-dire que nous n'entendons pas par là que Lacan distingue en quelque manière entre langue et parole, mais seulement que, à la différence de ce qui a lieu chez Saussure, la langue n'est pas définie comme jonction du signifiant et du signifié mais, ce qui est tout différent, le signifié comme effet de signifiant. Autrement dit, il y a discours comme effet de langue (de signifiant), mais non, comme chez Saussure, langue comme théorisation de la parole, et ainsi parole comme fonctionnement de la langue. Voir ci-dessous.

³⁶ Voir également ci-dessus la citation produite dans la note 31, qu'Arrivé ne donne ici que très partiellement, et où manque notamment la proposition suivant tout juste cette mention de la « duplicité essentielle du signifiant et du signifié » : « Cela veut dire que le signifiant y a sa cohérence et son caractère propres, qui le distinguent de toute autre espèce de signe. » On lit de même dans la première citation produite dans la note précédente : « [...] la dynamique des phénomènes du champ analytique est liée à la duplicité qui résulte de la distinction du

un signifié, c'est le signifiant qui vaut signe et structure. Comme le souligne ensuite Arrivé, on a là un écart significatif par rapport à la fiction théorique saussurienne, à laquelle se réfère Lacan, empruntant à Saussure la métaphore des deux masses amorphes :

« Ici toutefois les deux chemins qui viennent de se confondre vont s'écarter, avant de se rencontrer une seconde fois. Comment décrire cette distance qui se creuse entre les deux parcours ? En remarquant une opposition flagrante. Il y a chez Saussure "délimitation réciproque des unités" (*CLG*, p. 156) du signifiant et du signifié. C'est la célèbre comparaison de la feuille de papier : "on ne peut découper le recto sans découper en même temps le verso" (p. 157). Rien de tel chez Lacan. Il y a au contraire "autonomie" (le mot est redondant : voir, par exemple, 1981, p. 223³⁷) du signifiant par rapport au signifié. A cet égard, il est intéressant de remarquer que le passage du *CLG* qui, si j'ai bien lu, est le plus fréquemment commenté par Lacan n'est autre que le début du chapitre sur la "Valeur linguistique" (p. 155-157) et tout spécialement le schéma des "deux masses amorphes". Lacan va même jusqu'à le reproduire en 1981, p. 296³⁸, après l'avoir

signifiant et du signifié. », et dans la troisième, où l'on retrouve à nouveau la caractérisation du langage comme un type de signe : « Ceci se réfère au fondement de cette structure, soit la duplicité qui soumet à des lois distinctes les deux registres qui s'y nouent : du signifiant et du signifié. »

³⁷ On lit en effet à cet endroit : « Pendant des jours et des leçons, j'ai essayé par tous les moyens de vous faire entrevoir ce que nous pourrions appeler provisoirement l'autonomie du signifiant, à savoir qu'il y a des lois qui lui sont propres. Elles sont sans doute extrêmement difficiles à isoler, puisque ce signifiant, nous le mettons toujours en jeu dans des significations.

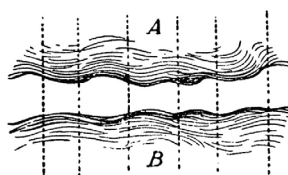
C'est dire l'intérêt de la considération linguistique du problème. Il est impossible d'étudier comment fonctionne ce phénomène qui s'appelle le langage, et qui est le plus fondamental des relations interhumaines, si on ne fait pas au départ la distinction du signifiant et du signifié. Le signifiant a ses lois propres, indépendamment du signifié. Et le pas que je vous demande de faire dans ce séminaire, c'est de me suivre quand je vous dis que le sens de la découverte analytique n'est pas simplement d'avoir trouvé des significations, mais d'avoir été beaucoup plus loin qu'on n'a jamais été dans leur lecture, à savoir jusqu'au signifiant. Qu'on néglige ce fait explique les impasses, les confusions, cercles et tautologies, que rencontre la recherche analytique. » (Lacan, 1981 : p. 223).

³⁸ Il s'agit de ce passage : « Le problème est de vous faire sentir de façon vivante ce dont vous devez tout de même avoir l'intuition globale, et que je vous ai montré l'année dernière, à propos de tel phénomène de la névrose, par un jeu de lettres que certains ont retenu, et cette année à propos de la psychose – les significations élémentaires que nous appelons désir, ou sentiment, ou affectivité, ces fluctuations, ces ombres, voire ces résonances, ont une certaine dynamique qui ne s'explique que sur le plan du signifiant en tant qu'il est structurant.

Le signifiant ne fait pas que donner l'enveloppe, le récipient de la signification, il la polarise, il la structure, il l'installe dans l'existence. Sans une connaissance exacte de l'ordre propre du signifiant et de ses propriétés, il est impossible de comprendre quoi que ce soit, je ne dis pas à la psychologie – il suffit de la limiter d'une certaine façon –, mais certainement à l'expérience psychanalytique.

C'est ce que je voudrais vous montrer aujourd'hui.

L'opposition du signifiant et du signifié est, vous le savez, à la base de la théorie linguistique de Ferdinand de Saussure. Elle a été exprimée dans le fameux schéma des deux courbes.



Au niveau supérieur, Saussure situe la suite de ce qu'il nomme des pensées – sans la moindre conviction, puisque sa théorie consiste précisément à réduire ce terme pour l'amener à celui de signifié, en tant qu'il est distingué du signifiant et de la chose – et il insiste surtout sur son aspect de masse amorphe. C'est ce que, pour notre part, nous appellerons provisoirement la masse sentimentale du courant du discours, masse confuse où des

précisément commenté en un autre point du même *Séminaire* (p. 135-136³⁹). Il revient encore sur ce schéma dans une allusion cursive et ludique, mais très éclairante, des *Écrits* (1966, p. 502-503⁴⁰). Il est, ici, indispensable d'entrer dans le détail. Et de reproduire le célèbre dessin :

unités apparaissent, des îlots, une image, un objet, un sentiment, un cri, un appel. C'est un continu, tandis qu'en dessous, le signifiant est là comme pure chaîne du discours, succession de mots, où rien n'est isolable.

Comment vous le montrer par une expérience ?

Je dois vous dire que j'ai passé une semaine à chercher, du côté du pronom personnel, de quoi vous imager dans la langue française la différence du *je* et du *moi*, afin de vous expliquer comment le sujet en peut perdre la maîtrise, sinon le contact, dans la psychose. Mais s'agissant de la personne du sujet et de son fonctionnement, on ne peut pas s'arrêter à cette incarnation pronominale – c'est de la structure du terme comme tel qu'il s'agit, au moins pour nos langues. Je ne vous dis cela que pour assurer les pas que je veux vous faire faire aujourd'hui.

Arrivé à hier soir, j'avais donc une montagne de documents. Mais les modes d'abord des linguistes sont si divers, si contradictoires, nécessiteraient tant de plans différents pour vous montrer ce que cela veut dire, que je me retrouvai à reproduire sur un papier ce double flot du discours.

C'est là quelque chose dont nous avons bien le sentiment. Le rapport du signifié et du signifiant paraît toujours fluide, toujours prêt à se défaire. L'analyste sait, plus que quiconque, ce que cette dimension a d'insaisissable, et combien lui-même peut hésiter avant de s'y lancer. Il y a là un pas en avant à faire, pour donner à ce dont il s'agit un sens vraiment utilisable dans notre expérience.

Saussure essaie de définir une correspondance entre ces deux flots, qui les segmenterait. Mais le seul fait que sa solution reste ouverte, puisqu'elle laisse problématique la locution, et la phrase tout entière, montre bien à la fois le sens de la méthode et ses limites.

Eh bien, je me dis ceci – *De quoi partir ?* Et je me mets à chercher une phrase, un petit peu à la manière de ce pseudo-Shakespeare en panne d'inspiration, qui se promenait de long en large en répétant – *To be or not... to be or not...* – suspendu jusqu'à ce qu'il trouve la suite en reprenant le début – *To be or not... to be*. Je commence par un *oui*. Et, comme je ne suis pas anglophone, mais de langue française, ce qui me vient après, c'est – *Oui je viens dans son temple adorer l'Eternel*.

Cela veut dire que le signifiant n'est pas isolable.

C'est très facile à toucher du doigt tout de suite. Arrêtez ça à *Oui, je* – pourquoi pas ? Si vous aviez une oreille vraiment semblable à une machine, à chaque instant du déroulement de la phrase suivrait un sens. *Oui, je* a un sens, qui fait même probablement la portée du texte.

Tout le monde se demande pourquoi le rideau se lève sur ce *Oui, je viens...*, et on dit – *C'est la conversation qui continue*. C'est d'abord parce que ça fait sens. Le *Oui* inaugural a bel et bien un sens, lié à une espèce d'ambiguïté qui reste dans le mot *oui* en français. Il n'est pas nécessaire d'avoir affaire à une femme du monde pour s'apercevoir que *oui* veut parfois dire *non*, et *non* parfois *peut-être*. Le *oui* est tardif en français, il apparaît après le *si*, après le *da*, que nous retrouvons gentiment à notre époque dans le *dac*. Du fait qu'il vient de quelque chose qui veut dire *Comme c'est bien, ça*, le *oui* est en général une confirmation, et pour le moins une concession. Le plus souvent, un *Oui, mais* est bien dans le style.

Oui, je viens dans son temple... N'oubliez pas quel est le personnage qui se présente là en se poussant un tout petit peu, c'est le nommé Abner. Il s'agit d'un officier de la reine, la nommée Athalie, qui donne son titre à l'histoire, et qui domine assez tout ce qui s'y passe pour en être le personnage principal. Quand un de ses soldats commence par dire *Oui, je viens dans son temple...*, on ne sait pas du tout où ça va aller. Ça peut aussi bien se terminer par n'importe quoi – *Je viens dans son temple... arrêter le Grand-Prêtre*, par exemple. Il faut vraiment que ce soit terminé pour qu'on sache de quoi il s'agit. La phrase n'existe qu'achevée, et son sens lui vient après coup. Il faut que nous soyons arrivés tout à fait au bout, c'est-à-dire du côté de ce fameux Éternel.

Nous sommes là, dans l'ordre des signifiants, et j'espère vous avoir fait sentir ce que c'est ce que la continuité du signifiant. Une unité signifiante suppose une certaine boucle bouclée qui en situe les différents éléments. » (Lacan, 1981 : p. 295-298). Apparaît à nouveau très nettement dans ce passage le caractère discursif du signifié lacanien.

³⁹ Voir ci-dessus.

⁴⁰ Dans la première section du texte « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud » (1957), intitulée « Le sens de la lettre », et que nous citons largement dans la mesure où il y est longuement question de ce que Lacan appelle « l'algorithme saussurien » : « Pour pointer l'émergence de la discipline linguistique, nous dirons qu'elle tient, comme c'est le cas de toute science au sens moderne, dans le moment constituant d'un algorithme qui la fonde. Cet algorithme est le suivant :



qui se lit : signifiant sur signifié, le sur répondant à la barre qui en sépare les deux étages.

Le signe écrit ainsi, mérite d'être attribué à Ferdinand de Saussure, bien qu'il ne se réduise strictement à cette forme en aucun des nombreux schémas sous lesquels il apparaît dans l'impression des leçons diverses des trois cours des années 1906-1907, 1908-1909, 1910-1911, que la piété d'un groupe de ses disciples a réunies sous le titre de *Cours de linguistique générale* : publication primordiale à transmettre un enseignement digne de ce nom, c'est-à-dire qu'on ne peut arrêter que sur son propre mouvement.

C'est pourquoi il est légitime qu'on lui rende hommage de la formalisation $\frac{S}{s}$ où se caractérise dans la diversité des écoles l'étape moderne de la linguistique.

La thématique de cette science est dès lors en effet suspendue à la position primordiale du signifiant et du signifié, comme d'ordres distincts et séparés initialement par une barrière résistante à la signification.

C'est là ce qui rendra possible une étude exacte des liaisons propres au signifiant et de l'ampleur de leur fonction dans la genèse du signifié.

Car cette distinction primordiale va bien au-delà du débat concernant l'arbitraire du signe, tel qu'il s'est élaboré depuis la réflexion antique, voire de l'impasse dès la même époque éprouvée qui s'oppose à la correspondance bi-univoque du mot à la chose, fût-ce dans l'acte de la nomination. Ceci à l'envers des apparences qu'en donne le rôle imputé à l'index pointant un objet dans l'apprentissage par le sujet *infans* de sa langue maternelle ou dans l'emploi des méthodes scolaires dites concrètes pour l'étude des langues étrangères.

Dans cette voie les choses ne peuvent aller plus loin que de démontrer qu'il n'est aucune signification qui se soutienne sinon du renvoi à une autre signification : touchant à l'extrême la remarque qu'il n'y a pas de langue existante, pour laquelle se pose la question de son insuffisance à couvrir le champ du signifié, étant un effet de son existence de langue qu'elle y réponde à tous les besoins. Allons-nous serrer dans le langage la constitution de l'objet, nous n'y pourrions que constater qu'elle ne se rencontre qu'au niveau du concept, bien différent d'aucun nominatif, et que la *chose*, à se réduire bien évidemment au nom, se brise en le double rayon divergent de la cause où elle a pris abri en notre langue et du rien à qui elle a fait abandon de sa robe latine (*rem*).

Ces considérations, si existantes qu'elles soient pour le philosophe, nous détournent du lieu d'où le langage nous interroge sur sa nature. Et l'on échouera à en soutenir la question, tant qu'on ne se sera pas dépris de l'illusion que le signifiant répond à la fonction de représenter le signifié, disons mieux : que le signifiant ait à répondre de son existence au titre de quelque signification que ce soit.

Car même à se réduire à cette dernière formule, l'hérésie est la même. C'est elle qui conduit le logico-positivisme à la quête du sens du sens, du *meaning of meaning* comme on en dénomme, dans la langue où ses fervents s'ébrouent, l'objectif. D'où l'on constate que le texte le plus chargé de sens se résout à cette analyse en d'insignifiantes bagatelles, seuls y résistant les algorithmes mathématiques qui sont eux, comme de juste, sans aucun sens.

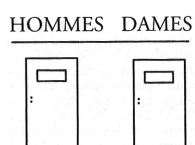
Reste que l'algorithme $\frac{S}{s}$, si nous n'en pouvions retirer que la notion du parallélisme de ses termes supérieur et inférieur, chacun pris seulement dans sa globalité, demeurerait le signe énigmatique d'un mystère total. Ce qui bien entendu n'est pas le cas.

Pour saisir sa fonction je commencerai par produire l'illustration fautive par quoi l'on introduit classiquement son usage. La voici : ???-IMAGE-III-2-#029



où l'on voit quelle faveur elle ouvre à la direction précédemment indiquée pour erronée.

Je lui en substituai pour mes auditeurs une autre, qui ne pouvait être tenue pour plus correcte que d'attiger dans la dimension incongrue à quoi le psychanalyste n'a pas encore tout à fait renoncé, dans le sentiment justifié que son conformisme n'a de prix qu'à partir d'elle. Voici cette autre : ???-IMAGE-III-2-#029bis



où l'on voit que, sans beaucoup étendre la portée du signifiant intéressé dans l'expérience, soit en redoublant seulement l'espèce nominale par la seule juxtaposition de deux termes dont le sens complémentaire paraît devoir s'en consolider, la surprise se produit d'une précipitation du sens inattendue : dans l'image de deux portes jumelles qui symbolisent avec l'isoloir offert à l'homme occidental pour satisfaire à ses besoins naturels hors de sa maison, l'impératif qu'il semble partager avec la grande majorité des communautés primitives et qui soumet sa vie publique aux lois de la ségrégation urinaire.

Ceci n'est pas seulement pour sidérer par un coup bas le débat nominaliste, mais pour montrer comment le signifiant entre en fait dans le signifié ; à savoir sous une forme qui, pour n'être pas immatérielle, pose la question de sa place dans la réalité. Car à devoir s'approcher des petites plaques émaillées qui le supportent, le regard clignotant d'un myope serait peut-être justifié à questionner si c'est bien là qu'il faut voir le signifiant, dont le signifié dans ce cas recevrait de la double et solennelle procession de la nef supérieure les honneurs derniers.

Mais nul exemple construit ne saurait égaler le relief qui se rencontre dans le vécu de la vérité. Par quoi je n'ai pas lieu d'être mécontent d'avoir forgé celui-ci : puisqu'il a réveillé chez la personne la plus digne de ma foi ce souvenir de son enfance qui, heureusement ainsi venu à ma portée, se place au mieux ici.

Un train arrive en gare. Un petit garçon et une petite fille, le frère et la sœur, dans un compartiment sont assis l'un en face de l'autre du côté où la vitre donnant sur l'extérieur laisse se dérouler la vue des bâtiments du quai le long duquel le train stoppe : "Tiens, dit le frère, on est à Dames ! – Imbécile ! répond la sœur, tu ne vois pas qu'on est à Hommes."

Outre en effet que les rails dans cette histoire matérialisent la barre de l'algorithme saussurien sous une forme bien faite pour suggérer que sa résistance puisse être autre que dialectique, il faudrait, c'est bien l'image qui convient, n'avoir pas les yeux en face des trous pour s'y embrouiller sur la place respective du signifiant et du signifié, et ne pas suivre de quel centre rayonnant le premier vient à refléter sa lumière dans la ténèbre des significations inachevées.

Car il va porter la Dissension, seulement animale et vouée à l'oubli des brumes naturelles, à la puissance sans mesure, implacable aux familles et harcelantes aux dieux, de la guerre idéologique. Hommes et Dames seront dès lors pour ces enfants deux patries vers quoi leurs âmes chacune tireront d'une aile divergente, et sur lesquelles il leur sera d'autant plus impossible de pactiser qu'étant en vérité la même, aucun ne saurait céder sur la précellence de l'une sans attenter à la gloire de l'autre.

Arrêtons-nous là. On dirait l'histoire de France. Plus humaine, comme de juste, à s'évoquer ici que celle d'Angleterre, vouée à culbuter du Gros au Petit Bout de l'œuf du Doyen Swift.

Reste à concevoir quel marchepied et quel couloir l'S du signifiant, visible ici dans les pluriels dont il centre ses accueils au-delà de la vitre, doit franchir pour porter ses coudes aux canalisations par où, comme l'air chaud et l'air froid, l'indignation et le mépris viennent à souffler en deçà.

Une chose est certaine, c'est que cet accès en tout cas ne doit comporter aucune signification, si l'algorithme ^S_s avec sa barre lui convient. Car l'algorithme, en tant qu'il n'est lui-même que pure fonction du signifiant, ne peut révéler qu'une structure de ce signifiant à ce transfert.

Or la structure du signifiant est, comme on le dit communément du langage, qu'il soit articulé.

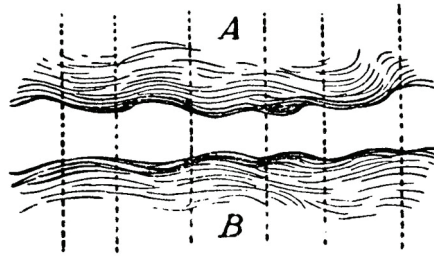
Ceci veut dire que ses unités, d'où qu'on parte pour dessiner leurs empiètements réciproques et leurs englobements croissants, sont soumises à la double condition de se réduire à des éléments différentiels derniers et de les composer selon les lois d'un ordre fermé.

Ces éléments, découverte décisive de la linguistique, sont les *phonèmes* où il ne faut chercher aucune constance *phonétique* dans la variabilité modulatoire où s'applique ce terme, mais le système synchronique des couplages différentiels, nécessaires au discernement des vocables dans une langue donnée. Par quoi l'on voit qu'un élément essentiel dans la parole elle-même était prédestiné à se couler dans les caractères mobiles qui, Didots ou Garamonds se pressant dans les bas-de-casse, présentent valablement ce que nous appelons la lettre, à savoir la structure essentiellement localisée du signifiant.

Avec la seconde propriété du signifiant, de se composer selon les lois d'un ordre fermé, s'affirme la nécessité du substrat topologique dont le terme de chaîne signifiante dont j'use d'ordinaire donne une approximation : anneaux dont le collier se scelle dans l'anneau d'un autre collier fait d'anneaux.

Telles sont les conditions de structure qui déterminent – comme grammaire – l'ordre des empiètements constituants du signifiant jusqu'à l'unité immédiatement supérieure à la phrase, – comme lexique, l'ordre des englobements constituants du signifiant jusqu'à la locution verbale.

Il est aisé dans les limites où s'arrêtent ces deux entreprises d'appréhension de l'usage d'une langue, de s'apercevoir que seules les corrélations du signifiant au signifiant y donnent l'étalon de toute recherche de



???-#III-2-031

Le schéma a notamment pour fonction d'illustrer l'isomorphisme – on dirait tout aussi bien la conformité, car, à la différence de Hjelmslev, Saussure ne fait pas la distinction entre les deux notions – du découpage des deux plans :

“Nous pouvons donc représenter le fait linguistique dans son ensemble, c'est-à-dire la langue, comme une série de subdivisions contiguës dessinées à la fois sur le plan indéfini des idées confuses et sur celui non moins indéterminé des sons” (p. 155-156).

On le remarque : les “subdivisions” découpent de façon identique les “nébuleuses” des deux plans. Or c'est précisément la possibilité même de ce découpage isomorphe qui est récusée par Lacan. Dans les termes suivants :

signification, comme le marque la notion d'*emploi* d'un taxième ou d'un sémantème, laquelle renvoie à des contextes du degré juste supérieur aux unités intéressées.

Mais ce n'est pas parce que les entreprises de la grammaire et du lexique s'épuisent à une certaine limite qu'il faut penser que la signification règne au-delà sans partage. Ce serait une erreur.

Car le signifiant de sa nature anticipe toujours sur le sens en déployant en quelque sorte au-devant de lui sa dimension. Comme il se voit au niveau de la phrase quand elle s'interrompt avant le terme significatif : Jamais je ne..., Toujours est-il..., Peut-être encore... Elle n'en fait pas moins sens, et d'autant plus oppressant qu'il se suffit à se faire attendre.

Mais le phénomène n'est pas différent, qui du seul recul d'un *mais* la faisant apparaître, belle comme la Sulamite, honnête autant que la rosière, pare et prépare la négresse pour les noces et la pauvresse pour l'encan.

D'où l'on peut dire que c'est dans la chaîne du signifiant que le sens *insiste*, mais qu'aucun des éléments de la chaîne ne *consiste* dans la signification dont il est capable au moment même.

La notion d'un glissement incessant du signifié sous le signifiant s'impose donc, – que F. de Saussure illustre d'une image qui ressemble aux deux sinuosités des Eaux supérieures et inférieures dans les miniatures des manuscrits de la Genèse. Double flux où le repère semble mince des fines raies de pluie qu'y dessinent les pointillés verticaux censés y limiter des segments de correspondance.

Toute l'expérience va là contre, qui m'a fait parler, à un moment donné de mon séminaire sur les psychoses, des “points de capiton” requis par ce schéma pour rendre compte de la dominance de la lettre dans la transformation dramatique que le dialogue peut opérer dans le sujet.

Mais la linéarité que F. de Saussure tient pour constituante de la chaîne du discours, conformément à son émission par une seule voix et à l'horizontale où elle s'inscrit dans notre écriture, si elle est nécessaire en effet, n'est pas suffisante. Elle ne s'impose à la chaîne du discours que dans la direction où elle est orientée dans le temps, y étant même prise comme facteur signifiant dans toutes les langues où : [Pierre bat Paul] renverse son temps à inverser ses termes.

Mais il suffit d'écouter la poésie, ce qui sans doute était le cas de F. de Saussure, pour que s'y fasse entendre une polyphonie et que tout discours s'avère s'aligner sur les plusieurs portées d'une partition.

Nulle chaîne signifiante en effet qui ne soutienne comme appendu à la ponctuation de chacune de ses unités tout ce qui s'articule de contextes attestés, à la verticale, si l'on peut dire, de ce point.

C'est ainsi que pour reprendre notre mot : arbre, non plus dans son isolation nominale, mais au terme d'une de ces ponctuations, nous verrons que ce n'est pas seulement à la faveur du fait que le mot barre est son anagramme, qu'il franchit celle de l'algorithme saussurien. » (Lacan, 1999a : p. 494-500). On voit que l'algorithme lacanien n'a rien à voir avec le schéma saussurien du signe – aussi, d'ailleurs, Lacan peut-il l'attribuer non seulement à Saussure mais plus largement à « la diversité des écoles » de « l'étape moderne de la linguistique » – mais, à nouveau, décrit un type de signification, fondé sur l'autonomie du signifiant et du signifié et (cf. ci-dessous) sur le caractère différentiel du signifiant que, significativement, Lacan associe à la phonologie, c'est-à-dire au structuralisme : de fait, malgré la réécriture d'un schéma simple (celui d'*arbre*) en un schéma double (*hommes/dames*), qui n'est pas sans évoquer le concept saussurien de valeur, comme il apparaît dans la suite du développement différentiel d'une part, signification d'autre part (fondée sur le signifiant), demeurent deux aspects séparés, conséquence logique de la définition lacanienne du signifiant comme signe.

“M. de Saussure (on admirera au passage le ton cérémonieux de Lacan, M. A.) pense que ce qui permet le découpage du signifiant, c’est une certaine corrélation entre signifiant et signifié. Evidemment, pour que les deux puissent être découpés en même temps, il faut une pause (...)”

Les points de suspension ne sont pas de Lacan. Car, insolemment, je prends le parti de lui couper la parole. Pour remarquer que, de façon délibérée, il substitue au *à la fois* de Saussure un *en même temps*, apparemment synonyme. Mais la substitution n’est pas innocente : car elle permet d’introduire subrepticement la notion de *pause*. Et s’il faut une pause, c’est qu’il y a glissement. Je rends la parole à Lacan :

“Ce schéma est discutable. On voit bien en effet que, dans le sens diachronique, avec le temps, il se produit des glissements, et qu’à tout instant le système en évolution des significations humaines se déplace et modifie le contenu des signifiants, qui prennent des emplois différents (...). Sous les mêmes signifiants, il y a au cours des âges de ces glissements de signification qui prouvent qu’on ne peut établir de correspondance bi-univoque entre les deux systèmes” (1981, p. 135).

On a repéré comment Lacan a déclenché son dérapage : par un jeu sur *à la fois* et *en même temps*. Il peut en effet introduire dans l’analyse saussurienne la notion de sens diachronique, qui n’y est pas. En somme, il assimile la linéarité à la diachronie :

“On ne peut pas ne pas mettre le discours dans un certain sens du temps, dans un sens qui est défini d’une façon linéaire, nous dit M. de Saussure (...). C’est dans ce diachronisme que s’installe le discours” (1981, p. 66⁴¹).

⁴¹ Ce passage est par ailleurs remarquable, dans la mesure où il associe signifiant, synchronie et symbolique, d’une part, signifié, diachronie et imaginaire, d’autre part, le signifiant apparaissant ainsi à nouveau comme un ordre propre, dont la signification (le signifié) est un effet, dès lors nécessairement « discursif » : « Après nous être intéressés à la parole, nous allons maintenant nous intéresser un peu au langage, à quoi la répartition triple du symbolique, de l’imaginaire et du réel s’applique justement.

Assurément, le soin que Saussure prend d’éliminer de son analyse du langage la considération de l’articulation motrice montre bien qu’il en distingue l’autonomie. Le discours concret, c’est le langage réel, et le langage, ça parle. Les registres du symbolique et de l’imaginaire se retrouvent dans les deux autres termes avec lesquels il articule la structure du langage, c’est-à-dire le signifié et le signifiant.

Le matériel signifiant, tel que je vous dis toujours qu’il est, par exemple sur cette table, dans ces livres, c’est le symbolique. Si les langues artificielles sont stupides, c’est qu’elles sont toujours faites à partir de la signification. Quelqu’un me rappelait récemment les formes de déduction qui règlent l’espéranto, et qui fait que quand on connaît *bœuf*, on peut déduire *vache*, *génisse*, *veau* et tout ce qu’on voudra. Et je lui ai demandé comment on dit *Mort aux vaches* ! en espéranto – ça doit se déduire de *Vive le roi* ! Cela seul suffit à réfuter l’existence des langues artificielles, qui essaient de se modeler sur la signification, ce pour quoi elles sont généralement inutilisées.

Et puis il y a la signification, laquelle renvoie toujours à la signification. Bien entendu, le signifiant peut être pris là-dedans à partir du moment où vous lui donnez une signification, que vous créez un autre signifiant en tant que signifiant, quelque chose dans cette fonction de signification. C’est pour cela qu’on peut parler du langage. Mais la partition signifiant-signifié se reproduira toujours. Que la signification soit de la nature de l’imaginaire n’est pas douteux. Elle est, comme l’imaginaire, toujours en fin de compte évanescence, car elle est strictement liée à ce qui vous intéresse, c’est-à-dire ce en quoi vous êtes pris. Vous sauriez que la faim et l’amour, c’est la même chose, vous seriez comme tous les animaux, véritablement motivés. Mais grâce à l’existence du signifiant, votre petite signification personnelle – qui est aussi d’une genericité absolument désespérante, humaine, trop humaine – vous entraîne beaucoup plus loin. Comme il y a ce sacré système du signifiant dont vous n’avez pu encore comprendre, ni comment il est là, ni comment il existe, ni à quoi il sert, ni à quoi il vous mène, c’est par lui que vous êtes emmené.

Quant il parle, le sujet a à sa disposition l’ensemble du matériel de la langue, et c’est à partir de là que se forme le discours concret. Il y a d’abord un ensemble synchronique, qui est la langue en tant que système simultané de groupes d’opposition structurés, il y a ensuite ce qui se passe diachroniquement, dans le temps, et qui est le discours. On ne peut pas ne pas mettre le discours dans un certain sens du temps, dans un sens qui est défini d’une façon linéaire, nous dit M. de Saussure.

Je lui laisse la responsabilité de cette affirmation. Non pas que je la croie fausse – il est fondamentalement vrai qu’il n’y a pas de discours sans un certain ordre temporel, et par conséquent sans une certaine succession

Cette assimilation est-elle conforme à l'enseignement de Saussure ? Je ne le pense pas. Sans doute, il y a quelque connexion entre linéarité et diachronie. Poser le principe de la linéarité, c'est dire que parler, ça prend du temps : on met un signifiant après l'autre et on recommence. Et si on faisait ça de façon ininterrompue pendant quelques siècles, on apporterait sans doute à sa langue quelques modifications. Oui. Mais c'est un fait que Saussure, apparemment, n'établit pas explicitement cette relation entre linéarité et diachronie : la linéarité – qui, il faut le rappeler, n'affecte que le signifiant – est pour lui de nature synchronique. Pas pour Lacan. Et le "diachronisme", par le perpétuel glissement qu'il implique, empêche toute possibilité de découpage – isomorphe ou non, la question n'a pas à se poser – d'un plan par l'autre. C'est là un motif constant du discours lacanien et post-lacanien. » (Arrivé, 1987 : p. 128-130).

On quitte en effet ici l'étiologie du signe pour la description d'un mode de signification. Ce schéma – c'est-à-dire la « fiction théorique » qui lui est liée – est en effet constitutif de la définition saussurienne de la langue comme domaine des articulations, et c'est pourquoi, plutôt que de deux points de convergence et d'un point de divergence, il faudrait ce nous semble parler d'une divergence fondamentale : si Lacan reprend bien les termes de signifiant et de signifié, il ne reprend pas la théorisation saussurienne du signe et de la langue, c'est-à-

concrète, même si elle est virtuelle. Si je lis cette page en commençant par le bas et en remontant à l'envers, ça ne fera pas la même chose que si je le lis dans le bon sens, et dans certains cas, ça peut engendrer une très grave confusion. Mais il n'est pas tout à fait exact que ce soit une simple ligne, c'est plus probablement un ensemble de plusieurs lignes, une portée. C'est dans ce diachronisme que s'installe le discours. » (Lacan, 1981 : p. 65-66). Ce passage est ensuite partiellement cité par Arrivé. Voir Arrivé (1987) : p. 130-131. Voir également Arrivé (1994) : p. 92-94. Pour l'association synchronie/signifiant, diachronie/signifié, voir également dans « La chose freudienne ou Sens du retour à Freud en psychanalyse » (1956) : « Un psychanalyste doit aisément s'y introduire à la distinction fondamentale du signifiant et du signifié, et commencer à s'exercer avec les deux réseaux qu'ils organisent de relations qui ne se recouvrent pas.

Le premier réseau, du signifiant, est la structure synchronique du matériel du langage en tant que chaque élément y prend son emploi exact d'être différent des autres ; tel est le principe de répartition qui règle seul la fonction des éléments de la langue à ses différents niveaux, depuis le couple d'opposition phonématique jusqu'aux locutions composées dont c'est la tâche de la plus moderne recherche que de dégager les formes stables.

Le second réseau, du signifié, est l'ensemble diachronique des discours concrètement prononcés, lequel réagit historiquement sur le premier, de même que la structure de celui-ci commande les voies du second. Ici ce qui domine, c'est l'unité de signification, laquelle s'avère ne jamais se résoudre en une pure indication du réel, mais toujours renvoyer à une autre signification. C'est-à-dire que la signification ne se réalise qu'à partir d'une prise des choses qui est d'ensemble.

Son ressort ne peut être saisi au niveau où elle s'assure ordinairement de la redondance qui lui est propre, car elle s'avère toujours en excès sur les choses qu'elle laisse en elle flottantes.

Le signifiant seul garantit la cohérence théorique de l'ensemble comme ensemble. Cette suffisance se confirme du développement dernier de la science, comme à la réflexion on la trouve implicite à l'expérience linguistique primaire.

Telles sont les bases qui distinguent le langage du signe. A partir d'elles la dialectique prend un nouveau tranchant. » (Lacan, 1999a : p. 411-412). L'autonomie du signifiant, de même que le caractère structuraliste de la linguistique à laquelle se réfère Lacan y sont apparents. Dans « La direction de la cure et les principes de son pouvoir » (1958), synchronie et diachronie sont en revanche les deux registres du signifiant : « Or il convient de rappeler que c'est dans la plus ancienne demande que se produit l'identification primaire, celle qui s'opère de la toute-puissance maternelle, à savoir celle qui non seulement suspend à l'appareil signifiant la satisfaction des besoins, mais qui les morcelle, les filtre, les modèle aux défilés de la structure du signifiant.

Les besoins se subordonnent aux mêmes conditions conventionnelles qui sont celles du signifiant en son double registre : synchronique d'opposition entre éléments irréductibles, diachronique de substitution et de combinaison, par quoi le langage, s'il ne remplit certes pas tout, structure tout de la relation inter-humaine. » (Lacan, 1999b : p. 96). Il est clair, à la lecture de ces différents passages, que *synchronie* et *diachronie* ont chez Lacan perdu tout sens saussurien, et sont de purs emprunts terminologiques.

dire qu'il construit un autre objet, qu'il appelle « signifiant », auquel il adjoint un « signifié », et qui, en réalité, suppose l'avènement du signe saussurien – avènement demeurant dès lors impensé. A nouveau, il faut noter ici qu'il s'agit de discours⁴², donc, certes, de linéarité, mais surtout de fonctionnement du langage, et il nous semble que dès lors la question n'est pas de savoir si cette assimilation de la linéarité et de la diachronie est ou non justifiée⁴³, mais de

⁴² Ce sur quoi Arrivé insistera ensuite dans son ouvrage de 1994, parlant alors de lecture « syntagmatique » plutôt que « paradigmatic », ce qui nous semble imprécis, dans la mesure où ces notions n'entrent pas en jeu à ce moment de la conceptualisation saussurienne. Voir, dans cet ouvrage : « La "nébuleuse" A est celle des "idées confuses" ; la nébuleuse B, "non moins indéterminée", est celle des sons. La feuille de papier de la métaphore – si on tient absolument à la retrouver – a pris un peu d'embonpoint : c'est l'espace compris entre les deux nébuleuses, et les lignes sinueuses qui les limitent en constituent les deux faces. Les droites verticales découpent simultanément les deux nébuleuses. Les segments ainsi délimités constituent les signes. Ici il faut prendre garde : il s'agit des signes définis par leur opposition réciproque dans le système qu'ils constituent, c'est-à-dire dans la langue. Autrement dit, les signes sont représentés dans leur simultanéité au sein du système : *redouter*, *craindre* et *avoir peur* – pour prendre les exemples allégués par Saussure, p. 160 – sont présents dans le système et s'y délimitent réciproquement : la lecture du schéma semble donc être paradigmatic. Certaines interprétations – par exemple celle de Lacan, voir p. 92 – verront dans les limites des segments les marques de leur successivité dans le discours : il s'agira donc d'une lecture syntagmatique. Il y aura lieu en temps utile non certes de s'indigner de cette "erreur" (après tout, est-il absolument certain que c'en soit une ? Et depuis quand est-il interdit d'interpréter à sa façon, fût-elle "inexacte", la théorie d'un autre ?), mais de s'interroger sur les conséquences qu'elle a sur la théorie lacanienne. » (Arrivé, 1994 : p. 60), puis : « Comme on l'a entrevu p. 60, Lacan lit le schéma des deux masses comme si les segmentations qui le découpent étaient les frontières des éléments qui se succèdent dans l'enchaînement du discours. Ce qui le prouve ? L'allusion qui est faite à la procédure de "découpage de la phrase" :

“ Ce schéma montre que le découpage d'une phrase entre ses différents éléments comporte déjà une part d'arbitraire. Il y a sans doute ces unités qui sont les mots, mais quand on y regarde de près, ils ne sont pas tellement unitaires. » (III, p. 135.) » (Arrivé, 1994 : p. 91-92). Il n'est effectivement pas « interdit d'interpréter à sa façon, fût-elle "inexacte", la théorie d'un autre », mais une utilisation fondée sur une telle interprétation ne saurait non plus être une utilisation, ni dès lors impliquer quelque articulation que ce soit entre linguistique et psychanalyse.

⁴³ Question également reprise par Arrivé dans son ouvrage de 1994, avec un léger infléchissement. On y lit en effet tout d'abord : « On le voit : la linéarité du signifiant, ce n'est rien d'autre que l'assujettissement au temps des "signifiants acoustiques", autrement appelés "éléments". Ici il convient d'insister, afin d'annoncer un autre problème difficile : on est en présence, avec le caractère linéaire du signifiant, d'un mode d'intervention du temps dans le langage. On verra plus loin qu'il en est un autre : la diachronie. La distinction entre linéarité et diachronie paraît, au premier regard, aisée. Trop aisée : on s'aperçoit vite que la frontière qui les sépare n'est pas étanche. En sorte que les confusions qui peuvent s'établir ne sont point toutes absolument illégitimes. On verra que Lacan, en s'engluant quelque peu dans le terrain vague où se rencontrent les deux notions, interroge avec pertinence un point central de l'appareil saussurien. » (Arrivé, 1994 : p. 52-53), puis : « Reste à énoncer la raison qui détermine l'impossibilité d'une segmentation isomorphe. Selon Lacan, c'est l'intervention du temps. Le temps de la linéarité, qui s'écoule inéluctablement pendant que s'énoncent la phrase et le discours :

“ Evidemment, pour que les deux puissent être découpés en même temps, il faut une pause. ” (*ibid.*)

Évidence ? On peut rester perplexe : pourquoi la linéarité du discours interdirait-elle une segmentation réciproque des deux plans ? A moins de jouer sur le sens littéral de l'expression “en même temps”... Quoi qu'il en soit, c'est la mention du *temps* qui permet à Lacan, sans crier gare – et, qui sait ? sans s'en apercevoir clairement : c'est que le dérapage est aisé – de passer du temps de la linéarité au temps de la diachronie :

“ On voit bien en effet que, dans le sens diachronique, avec le temps, il se produit des glissements, et qu'à tout moment [*sic*] le système en évolution des significations humaines se déplace, et modifie le contenu des signifiants, qui prennent des emplois différents. [...] Sous les mêmes signifiants, il y a eu au cours des âges de ces glissements de signification qui prouvent qu'on ne peut pas établir de correspondance biunivoque entre les deux systèmes. ” (*ibid.*)

Que dire en ce point ? Jouer au censeur sourcilieux, comme Mounin, et accuser Lacan de confondre trop vite deux modes d'intervention du temps sur la langue ? C'est, à coup sûr, ce qu'il fait, et il le proclame sans la moindre équivoque en un autre point du *Séminaire III* : “ C'est dans ce diachronisme que s'installe le discours ” (p. 66). Et certes, c'est sans doute aller trop vite. Comme c'est aller trop vite que d'affecter la synchronie au

faire remarquer d'une part que dans le schéma saussurien il ne s'agit pas de linéarité, mais d'articulation, articulation dont, comme nous l'avons vu, la linéarité du signifiant ne détermine que les modalités, d'autre part que le fonctionnement de la langue saussurienne est par définition synchronique, de sorte que, paradoxalement, la lecture lacanienne implique une positivité des unités en jeu, conséquence logique de sa conception du signifiant comme déjà advenu (fonctionnant)⁴⁴. Arrivé insiste ensuite sur la spécificité du mode de signification du signifiant lacanien, différentiel, où il voit un autre point de convergence avec Saussure, mais où nous verrons ainsi quant à nous une analogie, indépendante de la théorisation saussurienne de la langue :

« En situant ce point de divergence entre Saussure et Lacan, on vient de repérer un second – mais fondamental, quoique ultime – point de convergence. Quand il revient, à la fin du *Séminaire III*, sur l'analyse du schéma saussurien des deux masses amorphes, Lacan récuse derechef la possibilité du découpage isomorphe des deux flux :

“Saussure essaie de définir une correspondance entre ces deux flots, qui les segmenterait. Mais le seul fait que sa solution reste ouverte, puisqu'elle laisse problématique la locution, et la phrase tout entière, montre bien à la fois le sens de la méthode et ses limites⁴⁵.” (1981, p. 297).

On voit que du même mouvement Lacan récuse la correspondance des segmentations des deux plans, mais pose que l'un d'eux (au moins) est segmenté. Il ne peut s'agir que du signifiant, où “l'intervalle qui se répète est la structure la plus radicale de la chaîne signifiante” (1966, p. 843⁴⁶). En continuant à réfléchir sur le schéma saussurien, examiné jusque dans ses détails matériels, on peut dire que Lacan n'en retient la pertinence qu'en le coupant en deux longitudinalement. Les lignes pointillées ne segmentent que le signifiant. Elles ne se prolongent pas – à tout le moins, elles ne se prolongent pas toutes – au niveau du signifié. C'est ce qui est indiqué dans cette remarque des *Écrits* : “Double flux où le repère semble mince des fines raies de pluie qu'y dessinent les pointillés verticaux censés y délimiter des segments de correspondance⁴⁷” (1966, p. 503).

signifiant – “le signifiant comme existant synchroniquement”, p. 66 – et la diachronie (comprise comme la linéarité) au signifié, préalablement assimilé au discours :

“Il y a d'abord un ensemble synchronique, qui est la langue en tant que système simultané d'oppositions structurées, il y a ensuite ce qui se passe diachroniquement dans le temps, et qui est le discours. On ne peut pas ne pas mettre le discours dans un certain sens du temps, dans un sens qui est défini de façon linéaire, nous dit M. de Saussure.” (p. 66)

Oui, c'est à l'évidence aller trop vite que de démontrer l'absence d'isomorphisme entre le signifiant et le signifié en alléguant l'évolution diachronique de la langue. Et c'est aussi aller trop vite que d'écraser l'un sur l'autre ces deux modes d'intervention du temps sur la langue que sont la linéarité et la diachronie. Mais après tout, Saussure lui-même envisage bien, on l'a vu plus haut, une articulation entre le temps de la linéarité (celui du discours) et celui de la diachronie : c'est l'histoire de l'homme parlant tout seul pendant plusieurs siècles. Le temps qui est en cause est alors *à la fois* celui de la linéarité et de la diachronie...

Au vrai, il semble bien que Lacan envisage avec une certaine désinvolture les aspects proprement linguistiques du problème. “Nous ne faisons pas ici un cours de linguistique”, énonce-t-il, non, peut-être, sans quelque dédain, p. 135. Ce qui l'intéresse, c'est de poser – non de démontrer du point de vue linguistique – le principe du glissement du signifié sous le signifiant. » (Arrivé, 1994 : p. 92-94). Voir également Arrivé (1994) : p. 69-73, pour la discussion des textes saussuriens (voir en outre les textes en référence dans la note 1432 du deuxième chapitre de la première partie). Sur cette question, voir le deuxième chapitre de la première partie.

⁴⁴ Et dont témoigne sa réfutation de la notion de linéarité du signifiant, qui nous reconduit, *mutatis mutandis*, à celle de Jakobson. Voir la note 41, où l'on notera par ailleurs la singularité du commentaire de cette notion par Lacan : il nous semble que même lu à l'envers, un texte reste linéaire.

⁴⁵ Voir ci-dessus la note 38.

⁴⁶ Soit Lacan (1999b) : p. 323.

⁴⁷ Voir ci-dessus la note 40.

Ainsi, le signifiant lacanien est segmenté. Il l'est de façon très précisément saussurienne. D'où l'insistance sur la synchronicité du système signifiant, qu'on retrouvera quand Lacan, quittant Saussure, cherchera, et trouvera, chez Freud, la préfiguration du signifiant saussurien : le *Wahrnehmungszeichen*, "signe de perception". En ce point, on n'a que l'embarras du choix pour les exemples. Celui que je cite est, sous diverses formes, particulièrement répétitif dans le *Séminaire III* :

"L'être humain n'est pas, comme tout nous laisse à penser qu'est l'animal, simplement immergé dans un phénomène comme celui de l'alternance du jour et de la nuit. L'être humain pose le jour comme tel, et par là le jour vient à la présence du jour – sur un fond qui n'est pas un fond de nuit concrète, mais d'absence possible de jour, où la nuit se loge, et inversement d'ailleurs. Le jour et la nuit sont très tôt codes signifiants, et non pas des expériences. Ils sont des connotations, et le jour empirique n'y vient que comme corrélatif imaginaire, très tôt" (1981, p. 169 ; voir aussi p. 223-224, où l'analyse du jour et de la nuit a pour symétrique une analyse de l'homme et de la femme⁴⁸ ; voir aussi "Radiophonie", 1970, p. 55-56⁴⁹).

⁴⁸ Il s'agit de ce passage : « Le ressort de la découverte analytique n'est pas dans les significations dites libidinales ou instinctuelles relatives à toute une série de comportements. C'est vrai, il y a ça. Mais chez l'être humain, les significations les plus proches du besoin, les significations relatives à l'insertion la plus animale dans l'entourage en tant que nutritif et en tant que captivant, les significations primordiales, sont soumises, dans leur suite et dans leur instauration même, aux lois qui sont celles du signifiant.

Si je vous ai parlé du jour et de la nuit, c'est pour vous faire sentir que le jour, la notion même du jour, le mot de jour, la notion de la venue au jour, est quelque chose d'à proprement parler insaisissable dans aucune réalité. L'opposition du jour et de la nuit est une opposition signifiante, qui dépasse infiniment toutes les significations qu'elle peut finir par recouvrir, voire toute espèce de signification. Si j'ai pris pour exemple le jour et la nuit, c'est bien entendu parce que notre sujet est l'homme et la femme. Le signifiant-homme comme le signifiant-femme sont autre chose qu'attitude passive et attitude active, attitude agressive et attitude cédante, autre chose que des comportements. Il y a sans aucun doute un signifiant caché là derrière qui, bien entendu, n'est nulle part absolument incarnable, mais qui est tout de même incarné au plus près dans l'existence du mot *homme* et du mot *femme*.

Si ces registres de l'être sont quelque part, c'est en fin de compte dans les mots. Il n'est pas forcé que ce soit des mots verbalisés. Il se peut que ce soit un signe sur une muraille, il se peut que, pour ledit primitif, ce soit une peinture ou une pierre, mais c'est ailleurs que dans des types de comportements ou des *patterns*.

Ce n'est pas une nouveauté. Quand nous disons que le complexe d'Œdipe est essentiel pour que l'être humain puisse accéder à une structure humanisée du réel, cela ne peut vouloir dire autre chose. » (Lacan, 1981 : p. 223-224).

⁴⁹ Soit : « Partons du terme d'arrivée. Saussure et le Cercle de Prague produisent une linguistique qui n'a rien de commun avec ce qui avant s'est couvert de ce nom, retrouvât-elle ses clefs entre les mains des stoïciens, – mais qu'en faisaient-ils ?

La linguistique, avec Saussure et le Cercle de Prague, s'institue d'une coupure qui est la barre posée entre le signifiant et le signifié, pour qu'y prévale la différence dont le signifiant se constitue absolument, mais aussi bien effectivement s'ordonne d'une autonomie qui n'a rien à envier aux effets de cristal : pour le système du phonème par exemple qui en est le premier succès de découverte.

On pense étendre ce succès à tout le réseau du symbolique en n'admettant de sens qu'à ce que le réseau en réponde, et de l'incidence d'un effet, oui, – d'un contenu, non.

C'est la gageure qui se soutient de la coupure inaugurale.

Le signifié sera ou ne sera pas scientifiquement pensable, selon que tiendra ou non un champ de signifiant qui, de son matériel même, se distingue d'aucun champ physique par la science obtenu.

Ceci implique une exclusion métaphysique, à prendre comme fait de désêtre. Aucune signification ne sera désormais tenue pour aller de soi : qu'il fasse clair quand il fait jour par exemple, où les stoïciens nous ont devancé, mais j'ai déjà interrogé : à quelle fin ?

Dussé-je aller à brusquer certaines reprises du mot, je dirai sémiotique toute discipline qui part du signe pris comme objet, mais pour marquer que c'est là ce qui faisait obstacle à la saisie comme telle du signifiant.

Le signe suppose le quelqu'un à qui il fait signe de quelque chose. C'est le quelqu'un dont l'ombre occultait l'entrée dans la linguistique.

A la terminologie près – où l'on repère notamment le mot *connotation*, non saussurien, et peut-être venu à Lacan de Hjelmslev – on croit lire un pastiche, quoique plus ludique et plus "poétique", du chapitre sur la valeur du CLG. Et en même temps se

Appelez ce quelque'un comme vous voudrez, ce sera toujours une sottise. Le signe suffit à ce que ce quelque'un se fasse du langage une appropriation, comme d'un simple outil ; de l'abstraction voilà le langage support, comme de la discussion moyen, avec tous les progrès de la pensée, que dis-je ? de la critique, à la clef. » (Lacan, 2001 : p. 403-404). A nouveau, on notera ici l'assimilation de Saussure au structuralisme, dont témoigne, outre la référence au Cercle de Prague, la mise en exergue de la notion de phonème. Voir également notamment pour de telles mises en exergue de cette notion, dans l'« Intervention au premier congrès mondial de psychiatrie » (1950) : « Recourons donc pour comprendre notre expérience aux concepts qui s'y sont formés : l'identification, par exemple, et si nous devons chercher appui dans une autre science, que ce soit dans la linguistique, dans la notion de *phonème* par exemple, promue par M. Roman Jakobson, puisque le langage détermine la psychologie plus que la psychologie ne l'explique. » (Lacan, 2001 : p. 128), dans le « Discours de Rome » (1953) – dans les réponses aux interventions –, mention ici d'autant plus notable qu'il s'agit du moment de constitution du langage chez le petit d'homme (voir ci-dessous) : « Il [Freud] a surpris le petit d'homme au moment de sa saisie par le langage et la parole. Le voici, lui et son désir. Cette balle qu'un fil retient, il la tire à lui, puis la jette, il la reprend et la rejette. Mais il scande sa prise et son rejet et sa reprise d'un oo, aa, oo, à quoi le tiers sans qui il n'y a pas de parole ne se trompe pas en affirmant à Freud qui l'écoute que cela veut dire : *Fort ! Da ! Parti ! Voilà ! Parti* encore... ou mieux selon le vocable auquel un auteur oublié avait fait un sort : *Napus !* »

Au reste peu importe que ce que l'enfant module soit d'une articulation aussi fruste puisque, déjà, y apparaît formé le couple phonématique où la linguistique, en le pas majeur qu'elle a fait depuis, a reconnu le groupe d'opposition élémentaire, dont une batterie assez courte pour tenir en un tableau d'un quart de page donne le matériel vocalique d'une langue donnée.

S'il est presque trop beau de voir le signifiant faire avènement sous la forme de son pur élément, en va-t-il de même de la signification qui émerge dans le même temps ? Comment au moins ne pas se le demander devant ce jeu si simple ?

Car que fait-il, cet enfant de cet objet sinon de l'abolir à cent reprises, sinon de faire son objet de cette abolition. Sans doute n'est-ce que pour que cent fois renaisse son désir, mais ne renaît-il pas déjà désir de ce désir ? Nul besoin donc de reconnaître par le contexte et le témoin que le mal d'attendre la mère a trouvé ici son transfert symbolique. Le meurtre de la chose dont Juliette Boutonier a relevé le terme dans mon discours, est déjà là. Il apporte à tout ce qui est, ce fonds d'absence sur quoi s'enlèveront toutes les présences du monde. Il les conjoint aussi à ces présences de néant, les symboles, par quoi l'absent surgit dans le présent. Et le voici ouvert à jamais au pathétique de l'être. "Va-t-en !" lancera-t-il à son amour pour qu'il revienne, "Viens donc !" se sentira-t-il forcé de murmurer à celui dont déjà il s'absente.

Ainsi le signifiant sous sa forme la plus réduite apparaît-il déjà superlatif à tout ce qu'il peut y avoir à signifier, et c'est pourquoi nous ne pouvons garder l'illusion que la genèse ait ici le privilège de se calquer sur la structure. La question de savoir quel minimum d'oppositions signifiantes constitue le quantum nécessaire à la constitution d'un langage n'est pas ici de mise, non plus que celle du minimum de joueurs nécessaires pour qu'une partie s'engage où le sujet puisse dire : "Parole !"

Car l'autrui comme le désir sont déjà là dans les fantômes inclus dans cet objet symbolisant, avec la mort qui de l'avoir saisi première, en sortira tout à l'heure la dernière pour faire, muette, la quatrième au jeu. Le jeu, c'est le sujet. Mais il n'empêche que le battage des cartes le précède, que les règles se sont élaborées sans lui, que d'autres ont biseauté les cartes, qu'il peut en manquer au paquet, que les vivants mêmes qui joueront sous la livrée des fantômes, ne feront d'annonce qu'à leur couleur, et qu'à quelque jeu que l'on joue, l'on sait qu'on ne jouera jamais qu'au jeu. Si bien que dans l'*Alea jacta est*, qui sonne à chaque instant, ce ne sont pas les mots : "Les dés roulent", qu'il faut entendre, mais bien plutôt pour le redire de l'humour qui me rattache au monde : "Tout est dit. Assez jacté d'amour." » (Lacan, 2001 : p. 162-164), dans le séminaire I (1953-1954) : « Le signifiant, c'est le matériel audible, ce qui ne veut pas dire pour autant le son. Toute ce qui est de l'ordre de la phonétique n'est pas pour autant inclus dans la linguistique en tant que telle. C'est du phonème qu'il s'agit, c'est-à-dire du son comme s'opposant à un autre son, à l'intérieur d'un ensemble d'oppositions. » (Lacan, 1975a : p. 272), et dans le séminaire XX (1972-1973) : « Cette façon de topologiser ce qu'il en est du langage est illustré sous la forme la plus admirable par la phonologie, pour autant qu'elle incarne du phonème le signifiant. Mais le signifiant ne se peut d'aucune façon limiter à ce support phonématique. De nouveau – qu'est-ce qu'un signifiant ? » (Lacan, 1975b : p. 22). Voir également Lacan (1999a) : p. 283, cité dans la note 18 du quatrième chapitre de la première partie.

dessine à la fois la différenciation et le nœud, pas encore dit borroméen, du symbolique et de l'imaginaire⁵⁰. » (Arrivé, 1987 : p. 131-132).

A nouveau, il s'agit là d'un mode de signification, qui, aussi bien que l'autonomie du signifiant – à laquelle il est lié⁵¹ –, spécifie le signifiant lacanien comme type de signe, mais dont la notion – dès lors plutôt structuraliste – n'implique aucunement la théorisation saussurienne du signe⁵², en dépit de cette affirmation de la prise de la chose dans le symbolique – le symbolique institue la chose comme « corrélatif imaginaire » des « codes signifiants » –, qui n'est pas sans évoquer la forme particulière que prend l'énoncé de la définition saussurienne de la langue comme domaine des articulations, celui d'une fiction théorique, envisageant le moment de constitution de la langue. Lacan poursuit dans le séminaire III :

« C'est là ma supposition, et du moment que je parle du point de vue génétique, je n'ai pas autrement à la justifier dans l'expérience. Il y a nécessité structurale à poser une étape primitive où apparaissent dans le monde des signifiants comme tels.

Ce niveau vous laissant dans un certain désarroi, je vous propose les choses d'une façon dogmatique, ce que je déteste – vous savez que ma manière est dialectique.

Avant que l'enfant apprenne à articuler le langage, il nous faut supposer que des signifiants apparaissent, qui sont déjà de l'ordre symbolique. Quand je parle d'une apparition primitive du signifiant, c'est quelque chose qui déjà implique le langage. Cela ne fait que rejoindre cette apparition d'un être qui n'est nulle part, le jour. Le jour en tant que jour n'est pas un phénomène, le jour en tant que jour implique la connotation symbolique, l'alternance fondamentale du vocal connotant la présence et l'absence, sur laquelle Freud fait pivoter toute sa notion de l'au-delà du principe de plaisir. » (Lacan, 1981 : p. 169-170).

De fait, le signifiant « implique le langage ». Reste à savoir comment. Le rapport entre signifiant et signifié est quant à lui conçu en aval – dans le cadre d'un fonctionnement –, de manière dès lors relativement confuse⁵³. Suivant Arrivé, les deux notions centrales sont celles de « point de capiton » et de métaphore, dans le cadre d'une représentation en termes de « glissement incessant du signifié sous le signifiant » :

« Dans l'inventaire des points de divergence qu'il nous reste à rencontrer, le premier a déjà été aperçu. Si les fines "raies de pluie" du schéma des deux flux ne parviennent pas à imposer des limites au signifié, il s'ensuit inévitablement "la notion d'un glissement incessant du signifié sous le signifiant" (1966, p. 502⁵⁴). Est-ce à dire que le signifié est libre de toute attache avec le signifiant ? Que non pas, et Lacan va, dans le *Séminaire III* (1981) jusqu'à envisager une typologie des modes d'attache du signifiant au signifié fondée sur le nombre de leurs nœuds. Quand le nombre des points d'attache s'abaisse au-dessous d'un certain seuil, on tombe dans la psychose :

⁵⁰ Voir également ensuite Arrivé (1987) : p. 133-134.

⁵¹ Ce point est très clair dans le passage de « Radiophonie » que mentionne Arrivé et que nous citons dans la note 49 ci-dessus.

⁵² Voir également ci-dessus la note 40.

⁵³ Il est en effet notable que ce rapport doit être conçu, alors que, comme le montre Borch-Jacobsen (voir ci-dessus la note 81), l'autonomie du signifiant lacanien n'implique en aucun cas l'indépendance du signifié : c'est là, au contraire, tout le sens du signifiant comme type de signe. Voir également ci-dessus la note 35.

⁵⁴ Voir ci-dessus la note 40.

“Je n’en sais pas le compte, mais il n’est pas impossible qu’on arrive à déterminer le nombre minimum de points d’attache fondamentaux entre le signifiant et le signifié nécessaires à ce qu’un être humain soit normal, et qui, lorsqu’ils ne sont pas établis, ou qu’ils lâchent, font le psychotique” (1981, p. 304).

Ainsi, c’est seulement dans la psychose que “le courant continu du signifiant reprend son indépendance” (1981, p. 330). Quant au point où viennent périodiquement se nouer le signifiant et le signifié, il reçoit de l’art du matelassier le nom de point de capiton (1966, p. 503⁵⁵ et 805 ; 1981, p. 300 et *passim*) :

“(…) le point de capiton est ce par quoi le signifiant arrête le glissement autrement indéfini de la signification” (1966, p. 805).

Dans le *Séminaire III*, le point de capiton est pourchassé au long d’une analyse philologique de la première scène d’*Athalie*. Analyse où il serait sans doute possible de repérer des influences peu soupçonnées, par exemple celle de Pierre Guiraud, dont les mots-clés (voir surtout 1954) – explicitement repris par Lacan, 1981, p. 300 – étaient alors le dernier cri de l’analyse textuelle. Il faut bien avouer que pour le linguiste – et sans doute pour bien d’autres – cette description du texte d’*Athalie* est de lecture difficile. Certaines difficultés, toutefois, s’estompent ici si on la lit de façon métaphorique : le texte racinien n’est pris ici que comme substitut (ou manifestation) du texte inconscient : le point de capiton y apparaît alors, indissolublement, comme le mot-clé de l’analyse textuelle *et* comme le constituant fondamental du graphe du désir (voir 1966, p. 805-806 ; l’analyse est considérablement développée dans les deux séminaires successifs sur *Les formations de l’inconscient* (1957-1958) et *Le Désir et son interprétation* (1958-1959)).

On l’a aperçu dans les analyses que je viens de citer : le signifiant lacanien est toujours pensé, topologiquement, comme surplombant le signifié. D’où le renversement de la position réciproque des termes du schéma saussurien, signalé avec quelque désinvolture par Lacan :

“Le signe ainsi écrit $\frac{S}{s}$ mérite d’être attribué à Ferdinand de Saussure, bien qu’il ne se réduise strictement à cette forme en aucun des nombreux schémas sous lesquels il apparaît” (1966, p. 497⁵⁶).

On remarquera tout spécialement l’adverbe *strictement*, qui est à coup sûr tout proche de la provocation ! Car les “nombreux” schémas du CLG sont tous identiques (à la substitution près de *signifié* à *concept* et de *signifiant* à *image acoustique*) et ne font jamais apparaître le signifiant *au-dessus* du signifié⁵⁷. En outre, Lacan note le S du signifiant par une prestigieuse capitale romaine, alors que le s du signifié se contente d’une modeste minuscule italique : phénomène de différenciation hiérarchique tout à fait impensable chez Saussure. Enfin, pour en rester à la description littérale des schémas, je remarque, après plusieurs autres, notamment Nicole Kress-Rosen (1981), que l’ellipse qui enclôt les schémas saussuriens a disparu, ainsi que les deux flèches de sens opposé qui ont pour fonction, chez Saussure, de figurer la relation de présupposition réciproque entre les deux termes. L’élision de ces deux éléments du schéma est à mettre en rapport avec le glissement du signifié sous le signifiant : si le signifié est enclos avec le signifiant dans une cellule, “un domaine fermé” (CLG, p. 159), il ne peut pas “glisser”. Et il en est tout autant empêché si “la signification n’est, comme l’indiquent les flèches de la figure, que la contre-partie de l’image auditive” (CLG, p. 158 ; *signification* est à prendre ici

⁵⁵ De même, voir ci-dessus la note 40.

⁵⁶ Voir encore ci-dessus la note 40.

⁵⁷ On lira de même, par exemple, dans *Encore* : « Si, **dans Saussure même**, S est au-dessus de s, sur la barre, c’est parce que rien ne se supporte des effets de l’inconscient sinon grâce à cette barre – c’est ce que j’ai pu vous démontrer dans *l’Instance de la lettre*, qui fait partie de mes *Écrits*, d’une façon qui s’écrit, rien de plus.

S’il n’y avait pas cette barre, en effet, rien ne pourrait être expliqué du langage par la linguistique. S’il n’y avait cette barre au-dessus de laquelle il y a du signifiant qui passe, vous ne pourriez voir que du signifiant s’injecte dans le signifié. » (Lacan, 1975b : p. 35 [nous soulignons]).

avec le sens de *signifié* et *image auditive* avec celui de *signifiant*). Ce qui entre évidemment en contradiction absolue avec l’“autonomie” du signifiant lacanien.

Pour rester quelques instants encore à examiner comparativement les deux schémas, on observe qu’un élément reste inchangé : la barre horizontale qui sépare les deux éléments dans chacun des deux graphes. Mais on voit d’emblée qu’à la dénommer – et par le signifiant *barre* – on s’engage déjà du côté de Lacan. Car chez Saussure, sauf erreur, ce trait n’est jamais nommé. Lors de la première manifestation du schéma dans le *CLG*, p. 99, on trouve le commentaire : “Ces deux éléments sont intimement unis et s’appellent l’un l’autre.” Le trait est donc – d’une façon qu’on peut juger paradoxale – marque d’union, et non de séparation. Lacan, lui, lit le trait j’allais dire littéralement – comme s’il était une lettre. Disons, pour être plus exact, qu’il le lit matériellement, corporellement. Au pied de la lettre, en somme, comme il faut (ou comme on peut) lire. D’où la dénomination par le mot *barre*, et la notion de séparation entre les deux “étapes” de “l’algorithme” (1966, p. 497⁵⁸). D’où, quelques lignes plus bas, la transformation de la “barre” en “barrière résistante à la signification” (*ibid.*). Les barrières, naturellement, c’est fait pour séparer ; c’est également fait pour être franchi. C’est en ce point que se situe la théorie lacanienne de la métaphore, ébauchée dans le *Séminaire III* et formalisée dans “L’instance de la lettre”, puis dans “Du traitement possible de la psychose” (l’un et l’autre publiés dans les *Écrits*). Pour schématiser, mais sans outrance, il me semble que l’analyse part d’une constatation philologique faite par Lacan à la lecture des *Mémoires* de Schreber :

“Quelque chose m’a frappé – même quand les phrases peuvent avoir un sens, on n’y rencontre jamais rien qui ressemble à une métaphore. Mais qu’est-ce qu’une métaphore ?” (1981, p. 247).

Je vois bien que j’aborde ici un terrain qui – tout exploré qu’il a déjà été – n’en recèle pas moins un nombre considérable de chausse-trapes. L’une d’entre elles ? Elle a été repérée par le collectif qui, pour *Le discours psychanalytique* (1984), travaille à un *Dictionnaire des concepts psychanalytiques après le retour à Freud opéré par Lacan*. A propos de la *Verwerfung* – notion au pus haut point problématique – les auteurs remarquent simultanément deux points contradictoires. Le premier, nous venons de l’entrevoir à propos de Schreber, c’est que la psychose est précisément définie par Lacan comme l’absence de métaphore. Le second, c’est que dans *Les Écrits* (1966, p. 577), il est fait allusion “au désastre croissant de l’imaginaire, jusqu’à ce que le niveau soit atteint où signifiant et signifié se stabilisent dans la métaphore délirante”. On voit la difficulté : comment la psychose, qui précisément exclut la métaphore, peut-elle constituer une “métaphore délirante” ? On imagine bien que j’imiterai la prudence des auteurs du *Dictionnaire* : je resterai aussi au bord de la chausse-trape, me contentant, pour la contourner, de citer la réponse explicitement donnée par Lacan à la question qu’il se posait dans le *Séminaire III* : qu’est-ce qu’une métaphore ?

“Voici maintenant : ???-IMAGE-III-2-#028

$$f\left(\frac{S'}{S}\right) S \cong S (+) s,$$

la structure métaphorique, indiquant que c’est dans la substitution du signifiant au signifiant que se produit un effet de signification qui est de poésie ou de création, autrement dit d’avènement de la signification en question. Le signe + placé entre () manifestant ici le franchissement de la barre – et la valeur constituante de ce franchissement pour l’émergence de la signification.

⁵⁸ Une dernière fois, voir ci-dessus la note 40.

Ce franchissement exprime la condition du passage du signifiant dans le signifié dont j'ai marqué plus haut le moment en le confondant provisoirement avec la place du sujet⁵⁹ (1966, p. 515-516).

Chez le psychotique – spécifiquement chez le Président Schreber – une métaphore (et, apparemment, la métaphore) ne “réussit” pas (le terme *réussir* est celui de Lacan). On sait que cette métaphore avortée n'est autre que la métaphore paternelle, mise en forme lacanienne du complexe d'Œdipe (1966, p. 557 et 1981, *passim*). Revenons au dessin de Saussure et à la lecture qui en est faite par Lacan : aucune “ligne de pluie” ne parvient à traverser la barre. On saisit alors “comment il peut se faire, dans l'expérience psychotique, que le signifiant et le signifié se présentent sous une forme complètement divisée” (1981, p. 304). » (Arrivé, 1987 : p. 134-137).

La notion de point de capiton intervient pour la première fois dans le séminaire sur les psychoses. Comme le note Arrivé, la section s'ouvre sur une analyse de la première scène d'*Athalie*⁶⁰, qui se clôt de la manière suivante :

« Qu'il s'agisse d'un texte sacré, d'un roman, d'un drame, d'un monologue ou de n'importe quelle conversation, vous me permettrez de représenter la fonction du signifiant par un artifice spatialisant, dont nous n'avons aucune raison de nous priver. Ce point autour de quoi doit s'exercer toute analyse concrète du discours, je l'appellerai un point de capiton.

Lorsque l'aiguille du matelassier, qui est entrée au moment *Dieu fidèle dans toutes ses menaces*, ressort, c'est cuit, le gars dit – *Je vais me joindre à la troupe fidèle*.

Si nous analysions cette scène comme une partition musicale, nous verrions que c'est là le point où viennent se nouer le signifié et le signifiant, entre la masse toujours flottante des significations qui circulent réellement entre ces deux personnages, et le texte. C'est à ce texte admirable, et non à la signification, qu'*Athalie* doit de n'être pas une pièce de boulevard.

Le point de capiton est le mot *crainte*, avec toutes ces connotations trans-significatives. Autour de ce signifiant, tout s'irradie et tout s'organise, à la façon de ces petites lignes de force formées à la surface d'une trame par le point de capiton. C'est le point de convergence qui permet de situer rétroactivement et prospectivement tout ce qui se passe dans ce discours. » (Lacan, 1981 : p. 303-304).

⁵⁹ Il s'agit à nouveau du texte « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud ». Comme le signale Arrivé en note (voir Arrivé, 1987 : p. 143, note 9), Lacan envisage en premier lieu la métonymie : « Il s'agit donc de définir la topique de cet inconscient. Je dis que c'est celle-là même que définit l'algorithme :

$$\frac{S}{s}$$

Ce qu'il nous a permis de développer de l'incidence du signifiant sur le signifié, s'accommode de sa transformation en :

$$f(S) \frac{1}{s}$$

C'est de la coprésence non seulement des éléments de la chaîne signifiante horizontale, mais de ses atténuances verticales, dans le signifié, que nous avons montré les effets, répartis selon deux structures fondamentales dans la métonymie et dans la métaphore. Nous pouvons les symboliser par :

$$f(S...S') S \equiv S (-) s,$$

soit la structure métonymique, indiquant que c'est la connexion du signifiant au signifiant, qui permet l'élision par quoi le signifiant installe le manque de l'être dans la relation d'objet, en se servant de la valeur de renvoi de la signification pour l'investir du désir visant ce manque qu'il supporte. Le signe – placé entre () manifestant ici le maintien de la barre –, qui dans l'algorithme premier marque l'irréductibilité où se constitue dans les rapports du signifiant au signifié, la résistance de la signification. » (Lacan, 1999a : p. 512).

⁶⁰ Voir Lacan (1981) : p. 298-303.

On lit ensuite :

« Le schéma du point de capiton est essentiel dans l'expérience humaine.

Pourquoi ce schéma minimum de l'expérience humaine, que Freud nous a donné dans le complexe d'Œdipe, garde-t-il pour nous sa valeur irréductible et pourtant énigmatique ? Et pourquoi ce privilège du complexe d'Œdipe ? Pourquoi Freud veut-il toujours, avec tant d'insistance, le retrouver partout ? Pourquoi est-ce là un noeud qui lui paraît si essentiel qu'il ne peut l'abandonner dans la moindre observation particulière ? – si ce n'est parce que la notion du père, très voisine de celle de crainte de Dieu, lui donne l'élément le plus sensible dans l'expérience de ce que j'ai appelé le point de capiton entre le signifiant et le signifié.

J'ai peut-être mis longtemps pour vous expliquer cela, mais je crois néanmoins que cela fait image, et vous permet de saisir comment il peut se faire, dans l'expérience psychotique, que le signifiant et le signifié se présentent sous une forme complètement divisée.

On peut croire que dans une psychose, tout est là dans le signifiant. Tout a l'air d'y être. Le président Schreber a l'air de parfaitement bien comprendre ce que c'est que d'être enfilé par le professeur Flechsig, et quelques autres qui viennent se substituer à lui. L'ennuyeux, c'est précisément qu'il le dise, et de la façon la plus claire – pourquoi dès lors cela provoquerait-il, comme on nous l'explique, des troubles si profonds dans son économie libidinale ?

Non, c'est dans un autre registre qu'il faut aborder ce qui se passe dans la psychose. Je n'en sais pas le compte, mais il n'est pas impossible qu'on arrive à déterminer le nombre minimum de points d'attache fondamentaux entre le signifiant et le signifié nécessaires à ce qu'un être humain soit dit normal, et qui, lorsqu'ils ne sont pas établis, ou qu'ils lâchent, font le psychotique.

Ce que je vous propose est encore tout à fait grossier, mais c'est le point à partir de quoi nous pourrions la prochaine fois examiner le rôle de la *personnaison* du sujet, à savoir la façon dont se différencient en français *je* et *moi*.

Bien entendu, aucune langue particulière n'a de privilège dans l'ordre des signifiants, les ressources de chacune sont extrêmement différentes et toujours limitées. Mais aussi bien, n'importe laquelle couvre tout le champ des significations.

Où, dans le signifiant, est la personne ? Comment un discours tient-il debout ? Jusqu'à quel point un discours qui a l'air personnel peut-il, rien que sur le plan du signifiant, porter assez de traces d'impersonnalisation pour que le sujet ne le reconnaisse pas pour sien ?

Je ne vous dis pas que c'est là le ressort du mécanisme de la psychose, je dis que le mécanisme de la psychose s'y manifeste. Avant de cerner ce mécanisme, il faut que nous nous exercions à reconnaître, aux différents étages du phénomène, en quels points le capiton est sauté. Un catalogue complet de ces points nous permettrait de trouver des corrélations surprenantes, et de nous apercevoir que ça n'est pas de n'importe quelle façon que le sujet dépersonnalise son discours.

Il y a à cet égard une expérience à la portée de notre main, Clérambault s'en est aperçu. Il fait quelque part allusion à ce qui se passe quand nous sommes tout d'un coup pris par l'évocation affective d'un événement de notre passé difficile à supporter. Quand il ne s'agit pas de commémoration, mais bien de résurgence de l'affect, quand, nous souvenant d'une colère nous sommes très près d'une colère, quand, nous souvenant d'une humiliation nous revivons l'humiliation, quand, nous souvenant d'une rupture d'illusion nous sentons la nécessité de réorganiser notre équilibre et notre champ significatif, au sens où on parle de champ social, – eh bien, c'est là le moment le plus favorable, note Clérambault, pour l'émergence, qu'il appelle, lui purement automatique, de bribes de phrase quelquefois prises à l'expérience la plus récente, et qui n'ont aucune espèce de rapport significatif avec ce dont il s'agit.

Ces phénomènes d'automatisme sont, à la vérité admirablement observés – mais il y en a bien d'autres –, et il suffit d'avoir le schéma adéquat pour situer dans le phénomène d'une façon non plus purement descriptive, mais véritablement explicative. Voilà l'ordre de choses auquel doit nous porter une observation comme celle du président Schreber, sans doute unique dans les annales de la psychopathologie. » (Lacan, 1981 : p. 304-305)

puis plus loin, en conclusion d'une autre métaphore – dont on remarquera au passage que son déploiement tient lieu de théorie –, celle de la grand-route⁶¹ :

« Que se passe-t-il quand nous ne l'avons pas, la grand-route, et que nous sommes forcés, pour aller d'un point à un autre, d'additionner les uns aux autres des petits chemins, des modes plus ou moins divisés de groupements de signification ? Pour aller de ce point à ce point, nous aurons le choix entre différents éléments du réseau, nous pourrions faire notre route comme cela, ou comme ceci, pour diverses raisons, commodité, vagabondage, ou simplement erreur au carrefour.

Il se déduit de cela plusieurs choses, qui nous expliquent le délire du président Schreber.

Quel est le signifiant qui est mis en suspens dans sa crise inaugurale ? C'est le signifiant *procréation* dans sa forme la plus problématique, celle que Freud lui-même évoque à propos des obsessionnels, qui n'est pas la forme *être mère*, mais la forme *être père*.

Il convient ici de vous arrêter un instant pour méditer sur ceci, que la fonction d'*être père* n'est absolument pas pensable dans l'expérience humaine sans la catégorie du signifiant.

Que peut vouloir dire *être père* ? Vous connaissez les discussions savantes dans lesquelles on entre aussitôt, ethnologiques ou autres, pour savoir si les sauvages qui disent que les femmes conçoivent quand elles sont placées à tel endroit, ont bien la notion scientifique que les femmes deviennent fécondes quand elles ont dûment copulé. Ces interrogations sont tout de même apparues à plusieurs comme participant d'une niaiserie parfaite, car il est difficile de concevoir des animaux humains assez abrutis pour ne pas s'apercevoir que, quand on veut avoir des gosses, il faut copuler. La question n'est pas là. La question est que la sommation de ces faits – copuler avec une femme, qu'elle porte ensuite quelque chose pendant un certain temps dans son ventre, que ce produit finisse par être éjecté – n'aboutira jamais à constituer la notion de ce que c'est qu'*être père*. Je ne parle même pas de tout le faisceau culturel impliqué dans le terme *être père*, je parle simplement de ce que c'est qu'*être père* au sens de procréer.

Il faut un effet de retour pour que le fait pour l'homme de copuler reçoive le sens qu'il a réellement, mais auquel aucun accès imaginaire n'est possible, que l'enfant soit de lui autant que de la mère. Et pour que cet effet d'action en retour se produise, il faut que l'élaboration de la notion d'*être père* ait été, par un travail qui s'est produit par tout un jeu d'échanges culturels, portée à l'état de signifiant premier, et que ce signifiant ait sa consistance et son statut. Le sujet peut très bien savoir que copuler est *réellement* à l'origine de procréer, mais la fonction de procréer en tant que signifiant est autre chose.

Je vous accorde que je n'ai pas encore complètement levé le voile – je laisse ça pour la prochaine fois. Pour que procréer ait son plein sens, il faut encore, chez les deux sexes, qu'il y ait appréhension, relation à l'expérience de la mort qui donne son plein sens au terme de procréer. La paternité et la mort sont d'ailleurs deux signifiants que Freud conjoint à propos des obsessionnels.

Le signifiant *être père* est ce qui fait la grand-route entre les relations sexuelles avec une femme. Si la grand-route n'existe pas, on se trouve devant un certain nombre de petits chemins élémentaires, copuler et ensuite la grossesse d'une femme.

⁶¹ Voir Lacan (1981) : p. 326 *sqq.*

Le président Schreber manque selon toute apparence de ce signifiant fondamental qui s'appelle *être père*. C'est pourquoi il a fallu qu'il commette une erreur, qu'il s'embrouille, jusqu'à penser porter lui-même comme une femme. Il lui a fallu s'imaginer lui-même femme, et réaliser dans une grossesse la deuxième partie du chemin nécessaire pour que, s'additionnant l'un à l'autre, la fonction *être père* soit réalisée.

L'expérience de la couvade, si problématique qu'elle nous paraisse, peut être située comme une assimilation incertaine, incomplète de la fonction *être père*. Elle répond bien en effet à un besoin de réaliser imaginativement – ou rituellement, ou autrement – la seconde partie du chemin.

Pour pousser un petit peu plus loin encore ma métaphore, je vous dirai – comment font-ils, ceux qu'on appelle les usagers de la route, quand il n'y a pas la grand-route, et qu'il s'agit de passer par de petites routes pour aller d'un point à un autre ? Ils suivent les écriteaux mis au bord de la route. C'est-à-dire que, là où le signifiant ne fonctionne pas, ça se met à parler tout seul au bord de la grand-route. Là où il n'y a pas la route, des mots écrits apparaissent sur des écriteaux. C'est peut-être cela, la fonction des hallucinations auditives verbales de nos hallucinations – ce sont les écriteaux au bord de leur petit chemin.

Si nous supposons que le signifiant poursuit son chemin tout seul, que nous y fassions attention ou non, nous devons admettre qu'il y a en nous, plus ou moins éludé par le maintien de significations qui nous intéressent, une espèce de bourdonnement, un véritable tohu-bohu, dont nous avons été abasourdis depuis l'enfance. Pourquoi ne pas concevoir qu'au moment précis où sautent, où se révèlent déficients les accrochages de ce que Saussure appelle *la masse amorphe* du signifiant avec la masse amorphe des significations et des intérêts, le courant continu du signifiant reprend alors son indépendance ? Et alors, dans ce bourdonnement que si souvent vous dépeignent les hallucinés en cette occasion, dans ce murmure continu de ces phrases, de ces commentaires, qui ne sont rien d'autre que l'infinité de ces petits chemins, les signifiants se mettent à parler, à chanter tout seuls. Le murmure continu de ces phrases, de ces commentaires, n'est rien d'autre que l'infinité de ces petits chemins.

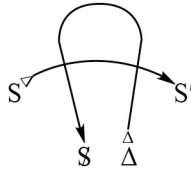
C'est encore une chance qu'ils indiquent vaguement la direction.

J'essaierai la prochaine fois de montrer comment tout ce qui, dans le délire, s'orchestre et s'organise selon différents registres parlés, révèle, dans son étagement comme dans sa texture, la polarisation fondamentale du manque soudain rencontré, soudain aperçu, d'un signifiant. » (Lacan, 1981 : p. 329-331).

Il est notable, ce nous semble, que cette notion de point de capiton intervienne en premier lieu dans l'analyse d'un discours, ce discours fût-il, comme le propose Arrivé, métaphore de l'inconscient. On lit d'ailleurs ensuite dans le deuxième texte mentionné par Arrivé, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien » (1960) :

« Pour le dire elliptiquement : que le désir soit articulé, c'est justement par là qu'il n'est pas articulable. Nous l'entendons : dans le discours qui lui convient, éthique et non psychologique.

Il nous faut dès lors pousser beaucoup plus loin devant vous la topologie que nous avons élaborée pour notre enseignement dans ce dernier lustre, soit introduire un certain graphe dont nous prévenons qu'il n'assure qu'entre autres l'emploi que nous allons en faire, ayant été construit et mis au point à ciel ouvert pour repérer dans son étagement la structure la plus largement pratique des données de notre expérience. Il nous servira ici à présenter où se situe le désir par rapport à un sujet défini de son articulation par le signifiant. ???-IMAGE-III-02-030



Voici ce qu'on pourrait dire en être la cellule élémentaire (cf. graphe 1). S'y articule ce que nous avons appelé le point de capiton par quoi le signifiant arrête le glissement autrement indéfini de la signification. La chaîne signifiante est censée être supportée par le vecteur $\overrightarrow{S \cdot S'}$. Sans même entrer dans la finesse de la direction rétrograde où se produit son croisement redoublé par le vecteur $\overrightarrow{\Delta \cdot S}$, – que seulement en ce dernier l'on voie le poisson qu'il croche, moins propre à figurer ce qu'il dérober à la saisie en sa nage vive que l'intention qui s'efforce à le noyer dans le flot du pré-texte, à savoir la réalité qui s' imagine dans le schéma éthologique du retour du besoin.

Ce point de capiton, trouvez-en la fonction diachronique dans la phrase, pour autant qu'elle ne boucle sa signification qu'avec son dernier terme, chaque terme étant anticipé dans la construction des autres, et inversement scellant leur sens par son effet rétroactif.

Mais la structure synchronique est plus cachée, et c'est elle qui nous porte à l'origine. C'est la métaphore en tant que s'y constitue l'attribution première, celle qui promulgue "le chien faire miaou, le chat faire oua-oua", par quoi l'enfant d'un seul coup, en déconnectant la chose de son cri, élève le signe à la fonction du signifiant, et la réalité à la sophistication de la signification, et, par le mépris de la vraisemblance, ouvre la diversité des objectivations à vérifier, de la même chose.

Cette possibilité exige-t-elle la topologie d'un jeu à quatre coins ? Voilà le genre de question qui n'a l'air de rien et qui peut donner pourtant quelque tintouin, si doit en dépendre la construction subséquente.

Nous vous en épargnerons les étapes en vous donnant tout de go la fonction des deux points de croisement dans ce graphe primaire. L'un, connoté A, est le lieu du trésor du signifiant, ce qui ne veut pas dire du code, car ce n'est pas que s'y conserve la correspondance univoque d'un signe à quelque chose, mais que le signifiant ne se constitue que d'un rassemblement synchronique et dénombrable où aucun ne se soutient que du principe de son opposition à chacun des autres. L'autre, connoté $s(A)$, est ce qu'on peut appeler la ponctuation où la signification se constitue comme produit fini.

Observons la dissymétrie de l'un qui est un lieu (place plutôt qu'espace) à l'autre qui est un moment (scansion plutôt que durée).

Tous deux participent de cette offre au signifiant que constitue le trou dans le réel, l'un comme creux de recel, l'autre comme forage pour l'issue.

La soumission du sujet au signifiant, qui se produit dans le circuit qui va de $s(A)$ à A pour revenir de A à $s(A)$, est proprement un cercle pour autant que l'assertion qui s'y instaure, faute de se clore sur rien que sa propre scansion, autrement dit faute d'un acte où elle trouverait sa certitude, ne renvoie qu'à sa propre anticipation dans la composition du signifiant, en elle-même insignifiante.

La quadrature de ce cercle, pour être possible, n'exige que la complétude de la batterie signifiante installée en A, symbolisant dès lors le lieu de l'Autre. A quoi l'on voit que cet Autre n'est rien que le pur sujet de la moderne stratégie des jeux, comme tel parfaitement accessible au calcul de la conjecture, pour autant que le sujet réel, pour y régler le sien, n'a à y tenir aucun compte d'aucune aberration dite subjective au sens commun, c'est-à-dire psychologique, mais de la seule inscription d'une combinatoire dont l'exhaustion est possible.

Cette quadrature est pourtant impossible, mais seulement du fait que le sujet ne se constitue qu'à s'y soustraire et à la décompléter essentiellement pour à la fois devoir s'y compter et n'y faire fonction que de manque.

L'Autre comme site préalable du pur sujet du signifiant, y tient la position maîtresse, avant même d'y venir à l'existence, pour le dire avec Hegel et contre lui, en Maître

absolu. Car ce qui est omis dans la platitude de la moderne théorie de l'information, c'est qu'on ne peut même parler de code que si c'est déjà le code de l'Autre, or c'est bien d'autre chose qu'il s'agit dans le message, puisque c'est de lui que le sujet se constitue, par quoi c'est de l'Autre que le sujet reçoit même le message qu'il émet. Et sont justifiées les notations A et s(A).

Messages de code et codes de message se distingueront en formes pures dans le sujet de la psychose, celui qui se suffit de cet Autre préalable. » (Lacan, 1999b : p. 284-287)

où il apparaît que la métaphore répond au point de capiton, phénomène « diachronique » ou de discours, comme un phénomène « synchronique » (sans doute, dès lors, de « langage », par opposition au discours, c'est-à-dire comme phénomène constituant). Or, de même, la métaphore, que Lacan formalise dans le cadre de « l'algorithme saussurien⁶² », est d'abord un phénomène de discours – c'est-à-dire de fonctionnement –, en tant qu'elle suppose l'existence de deux signifiants. Aussi ce qui s'institue alors est-il, encore une fois, un type de signification – dès lors double, signification de la chose, et signification du sujet –, un type de signe, signifiant auquel se soumet le sujet, et dans lequel, en second lieu, il se trouve pris. Par ailleurs, concernant la psychose, il s'agit ainsi, d'une part, de symptôme (d'analyse de discours, tel celui du président Schreber), d'autre part de structure⁶³, mais d'une structure dont

⁶² Voir la note 57 ci-dessus, et ci-dessous.

⁶³ Le lien est établi dans le séminaire sur les psychoses par la longue analyse des relatives en *qui* dont l'antécédent est *tu*, et qui peuvent prendre deux formes distinctes selon que le verbe suivant *qui* est à la deuxième personne ou à la troisième personne du singulier. Voir Lacan (1981) : p. 307-319, notamment p. 315, 316-317 et 318, puis p. 321-323. Lacan conclut : « Que se passe-t-il quand le signifiant dont il s'agit, le centre organisateur, le point de convergence significative qu'il constitue, est évoqué, mais fait défaut ?

Nous pouvons à la fois le déduire de cette approche et le voir confirmé dans l'expérience.

Il suffit de situer notre formule sur le schéma que je vous ai donné pour être celui de la parole. *Tu es celui qui me suivras partout*. Naturellement, le S et le A sont toujours réciproques, et dans la mesure où c'est le message de l'autre qui nous fonde que nous recevons, le A est au niveau du *tu*, le petit *a'* au niveau de *qui me*, et le S au niveau de *suivras*.

Que se passe-t-il si manque le signifiant qui donne à la phrase son poids et son accent au *tu* ? Si ce signifiant est entendu, mais si rien chez le sujet ne peut y répondre ? La fonction de la phrase se réduit alors à la seule portée du *tu*, signifiant libre, épinglé nulle part. Il n'y a aucun *tu* électif. Le *tu* est exactement celui auquel je m'adresse, et rien d'autre. Si je dis *tu es*, le *tu* est celui qui meurt. C'est exactement ce qu'on observe dans les phrases interrompues de Schreber, qui s'arrêtent précisément au point où va surgir un signifiant qui reste problématique, chargé d'une signification certaine, mais on ne sait pas laquelle. Signification dérisoire, qui indique la béance, le trou, où rien de signifiant ne peut répondre chez le sujet.

C'est précisément dans la mesure où ce signifiant est appelé, évoqué, intéressé, que surgit autour de lui l'appareil pur et simple de la relation à l'autre, le bredouillage vide – *Tu es celui qui me...* C'est le type même de la phrase interrompue du président Schreber, qui, bien entendu, produit une présence de l'autre d'autant plus radicale, d'autant plus radicalement autre, qu'il n'y a rien qui le situe à un niveau de signifiant auquel le sujet s'accorderait de façon quelconque. Schreber le dit – si l'Autre un instant l'abandonne, le laisse tomber, il se produit une véritable décomposition. Cette décomposition du signifiant se produit autour d'un point d'appel constitué par le manque, la disparition, l'absence d'un certain signifiant pour autant qu'à un moment donné, il est appelé comme tel.

Supposez que ce soit du *me suivras* qu'il s'agisse. Tout sera évoqué des significations qui en approchent, il y aura *je serai prêt, je serai soumis, je serai dominé, je serai frustré, je serai dérobé, je serai aliéné, je serai influencé*. Mais le *suivras* au sens plein n'y sera pas.

Quelle est la signification qui, dans le cas du président Schreber, a été ainsi approchée ? Quel signifiant a donc été appelé, dont le manque a produit un tel bouleversement chez un homme qui jusque-là s'était parfaitement accommodé de l'appareil du langage, pour autant qu'il établisse la relation courante avec ses semblables ? L'absence de quel signifiant peut-elle expliquer que le ressassage de la parole devienne pour lui le mode de relation électif à un autre, que l'altérité soit réduite au registre unique de l'altérité absolue, brisant, dissipant l'altérité de tous les autres êtres de son entourage ?

ne saurait dès lors rien éclairer la théorisation saussurienne de la langue, langue dont le signifiant lacanien reproduit peut-être le fonctionnement – un fonctionnement différentiel⁶⁴ –, mais que Lacan méconnaît dans son étimologie, c'est-à-dire dans sa définition. Le signifiant lacanien est toujours fonctionnant, fût-il défaillant. C'est ainsi que, lorsque fait défaut la métaphore paternelle, il est à la fois manquant et autonome – et, d'ailleurs, comme tel, double : « petits chemins élémentaires » et « écriteaux » –, mais non inexistant. Autrement dit, il ne s'agit pas, malgré la métaphore du point de capiton, entée sur le schéma saussurien des deux masses amorphes, et comme en témoigne en revanche la métaphore de la grand-route, de lien entre signifié et signifiant, mais de l'absence ou de la présence d'un signifiant, dont le signifié est le sujet⁶⁵, signifié qui est ainsi, une fois de plus, un signifié de discours, au sens où il est lié à un fonctionnement – où il est effet d'un fonctionnement –, et non partie prenante de ce dernier, et dont on ne sait dès lors comment il se fait qu'il puisse ainsi, signifiant, signifier le sujet⁶⁶. Un texte révélateur, à cet égard, est « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose⁶⁷ » (1959), où on lit notamment :

« La signification du phallus, avons-nous dit, doit être évoquée dans l'imaginaire du sujet par la métaphore paternelle.

Ceci a un sens précis dans l'économie du signifiant dont nous ne pouvons ici que rappeler la formalisation, familière à ceux qui suivent notre séminaire de cette année sur les formations de l'inconscient. A savoir : *formule de la métaphore, ou de la substitution signifiante* : 

$$\frac{S}{S'} \cdot \frac{S'}{x} \rightarrow S \left(\frac{1}{s} \right)$$

où les grands S sont des signifiants, x la signification inconnue et s le signifié induit par la métaphore, laquelle consiste dans la substitution dans la chaîne signifiante de S à S'. L'élimination de S', ici représentée par sa rature, est la condition de la réussite de la métaphore.

Ceci s'applique ainsi à la métaphore du Nom-du-Père, soit la métaphore qui substitue ce Nom à la place premièrement symbolisée par l'opération de l'absence de la mère.

C'est la question sur laquelle nous nous arrêterons aujourd'hui. » (Lacan, 1981 : p. 319-320), introduisant à la leçon suivante, dont est extrait le dernier passage de ce séminaire que nous avons cité ci-dessus.

⁶⁴ Notons cependant que le signifiant manquant dans la psychose ne se caractérise en rien par un tel fonctionnement. Il s'agit d'un « signifiant » appelé par une « signification » (voir la citation produite dans la note précédente), voire d'un « nœud, un point de serrage dans un faisceau de significations, acquis ou non par le sujet » (Lacan, 1981 : p. 316). C'est en cela seul qu'il s'agit de rapport entre signifiant et signifié, mais alors, significativement, au sens du signe traditionnel, refusé, comme nous l'avons vu, par Lacan lui-même.

⁶⁵ Voir également à cet égard le passage cité dans la note 63. Il était ainsi question dans le développement mentionné dans cette note d'un « signifiant qui épingle, capitonne le sujet » (Lacan, 1981 : p. 315), puis de même de « la façon dont le *je* dont il s'agit, est intéressé, captivé, épinglé, pris dans le capitonage dont je parlais l'autre jour, selon la façon dont, dans le rapport total du sujet au discours, le signifiant s'accroche » (Lacan, 1981 : p. 318). Notons d'ailleurs, dans ce passage cité dans la note 63, où il s'agit de discours en même temps que de structure, qu'il y est à l'inverse question d'un signifiant « libre, épinglé nulle part », parce que « rien chez le sujet ne peut y répondre ». Il est ici patent que tous ces développements de Lacan sont plus descriptifs d'un « langage » ou d'un « discours » particuliers – celui du psychotique – que théoriques.

⁶⁶ Il est notable, à cet égard, qu'il s'agisse tout à la fois de signifié et de capitonage du sujet : la métaphore se substitue à la théorie. Voir la note précédente.

⁶⁷ Partiellement cité par Arrivé ci-dessus. Lacan précise pour la publication dans les *Écrits* : « Cet article contient le plus important de ce que nous avons donné à notre séminaire pendant les deux premiers trimestres de l'année d'enseignement 1955-56, donc le troisième en restant excepté. » (Lacan, 1999b : p. 9).

$$\frac{\text{Nom-du-Père}}{\text{Désir de la Mère}} \cdot \frac{\text{Désir de la Mère}}{\text{Signifié au sujet}} \rightarrow \text{Nom-du-Père} \left(\frac{A}{\text{Phallus}} \right)$$

Essayons de concevoir maintenant une circonstance de la position subjective où, à l'appel du Nom-du-Père réponde, non pas l'absence du père réel, car cette absence est plus que compatible avec la présence du signifiant, mais la carence du signifiant lui-même.

Ce n'est pas là une conception à laquelle rien ne nous prépare. La présence du signifiant dans l'Autre, est en effet une présence fermée au sujet pour l'ordinaire, puisque ordinairement c'est à l'état de refoulé (*verdrängt*) qu'elle y persiste, que de là elle insiste pour se représenter dans le signifié, par son automatisme de répétition (*Wiederholungszwang*).

Extrayons de plusieurs textes de Freud un terme qui y est assez articulé pour les rendre injustifiables si ce terme n'y désigne pas une fonction de l'inconscient distincte du refoulé. Tenons pour démontré ce qui fut le cœur de mon séminaire sur les psychoses, à savoir que ce terme se rapporte à l'implication la plus nécessaire de sa pensée quand elle se mesure au phénomène de la psychose : c'est le terme de *Verwerfung*.

Il s'articule dans ce registre comme l'absence de cette *Bejahung*, ou jugement d'attribution, que Freud pose comme précédent nécessaire à toute application possible de la *Verneinung*, qu'il lui oppose comme jugement d'existence : cependant que tout l'article où il détache cette *Verneinung* comme élément de l'expérience analytique, démontre en elle l'aveu du signifiant même qu'elle annule.

C'est donc aussi sur le signifiant que porte la *Bejahung* primordiale, et d'autres textes permettent de le reconnaître, et nommément la lettre 52 de la correspondance avec Fliess, où il est expressément isolé en tant que terme d'une perception originelle sous le nom de signe, *Zeichen*.

La *Verwerfung* sera donc tenue par nous pour *forclusion* du signifiant. Au point où, nous verrons comment, est appelé le Nom-du-Père, peut donc répondre dans l'Autre un pur et simple trou, lequel par la carence de l'effet métaphorique provoquera un trou correspondant à la place de la signification phallique. » (Lacan, 1999b : p. 35-36)

puis :

« Nous enseignons suivant Freud que l'Autre est le lieu de cette mémoire qu'il a découverte sous le nom d'inconscient, mémoire qu'il considère comme l'objet d'une question restée ouverte en tant qu'elle conditionne l'indestructibilité de certains désirs. A cette question nous répondrons par la conception de la chaîne signifiante, en tant qu'une fois inaugurée par la symbolisation primordiale (que le jeu *Fort ! Da !*, mis en lumière par Freud à l'origine de l'automatisme de répétition, rend manifeste), cette chaîne se développe selon des liaisons logiques dont la prise sur ce qui est à signifier, à savoir l'être de l'étant, s'exerce par les effets de signifiant, décrits par nous comme métaphore et métonymie.

C'est dans un accident de ce registre et de ce qui s'y accomplit, à savoir la forclusion du Nom-du-Père à la place de l'Autre, et dans l'échec de la métaphore paternelle que nous désignons le défaut qui donne à la psychose sa condition essentielle, avec la structure qui la sépare de la névrose. » (Lacan, 1999b : p. 53)

et enfin :

« Pour que la psychose se déclenche, il faut que le Nom-du-Père, *verworfen*, forclos, c'est-à-dire jamais venu à la place de l'Autre, y soit appelé en opposition symbolique au sujet.

C'est le défaut de ce Nom-du-Père à cette place qui, par le trou qu'il ouvre dans le signifié amorce la cascade des remaniements du signifiant d'où procède le désastre

croissant de l'imaginaire, jusqu'à ce que le niveau soit atteint où signifiant et signifié se stabilisent dans la métaphore délirante. » (Lacan, 1999b : p. 55).

La « symbolisation primordiale » a été décrite dans « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse » (1953) :

« Il n'est plus besoin dès lors de recourir à la notion périmée du masochisme primordial pour comprendre la raison des jeux répétitifs où la subjectivité foment tout ensemble la maîtrise de sa déréliction et la naissance du symbole.

Ce sont ces jeux d'occultation que Freud, en une intuition géniale, a produits à notre regard pour que nous y reconnaissons que le moment où le désir s'humanise est aussi celui où l'enfant naît au langage.

Nous pouvons maintenant y saisir que le sujet n'y maîtrise pas seulement sa privation en l'assumant, mais qu'il y élève son désir à une puissance seconde. Car son action détruit l'objet qu'elle fait apparaître et disparaître dans la *provocation* anticipante de son absence et de sa présence. Elle négative ainsi le champ de forces du désir pour devenir à elle-même son propre objet. Et cet objet prenant aussitôt corps dans le couple symbolique de deux jaculations élémentaires, annonce dans le sujet l'intégration diachronique de la dichotomie des phonèmes, dont le langage existant offre la structure synchronique à son assimilation ; aussi bien l'enfant commence-t-il à s'engager dans le système du discours concret de l'ambiance, en reproduisant plus ou moins approximativement dans son *Fort !* et dans son *Da !* les vocables qu'il en reçoit.

Fort ! Da ! C'est bien déjà dans sa solitude que le désir du petit d'homme est devenu le désir d'un autre, d'un *alter ego* qui le domine et dont l'objet de désir est désormais sa propre peine.

Que l'enfant s'adresse maintenant à un partenaire imaginaire ou réel, il le verra obéir également à la négativité de son discours, et son appel ayant pour effet de le faire se dérober, il cherchera dans une intimité bannissante la provocation du retour qui le ramène à son désir.

Ainsi le symbole se manifeste d'abord comme meurtre de la chose, et cette mort constitue dans le sujet l'éternisation de son désir. » (Lacan, 1999a : p. 317).

Elle y apparaît comme l'avènement d'un type de signe (d'une structure⁶⁸), concomitant de l'humanisation du désir, avènement certes constituant mais pensé hors du cadre de la théorisation linguistique (saussurienne) de la langue, de sorte que l'opposition ou la « dichotomie des phonèmes » caractérise le signifiant au lieu de rendre compte de sa constitution et qu'il s'agit alors de rapport son/sens (dont l'institution tue la chose et ouvre ainsi l'espace du désir). La métaphore apparaît de même dans « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » comme un mécanisme de signification, un « effet de signifiant ». Or, elle y apparaît par ailleurs, comme plus tard dans « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien », comme un mécanisme d'instauration des signifiants en tant qu'ils donnent prise sur ce qui est à signifier. Aussi l'« accident » constitutif de la structure psychotique ne saurait-il rien être d'autre qu'une absence de signifiant, trou produisant du trou, c'est-à-dire également une absence de signifiant : ce premier trou en produit un second « par carence de l'effet métaphorique », c'est-à-dire, une fois encore, par absence de signifiant – la métaphore étant prise sur ce qui est à signifier, mais

⁶⁸ Voir également Lacan (2001) : p. 162-164, cité ci-dessus dans la note 49, passage extrait de la réponse de Lacan à des interventions suscitées par le discours par lequel il avait introduit le rapport dont est extrait le passage que nous analysons ici (« Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse »).

dans la mesure où elle est « effet de signifiant ». Lacan ne saurait mieux dire que sa théorie est pure description du signifiant, et dès lors, approfondissement de la théorie freudienne lorsqu'il s'agit des modalités de la subjectivité, c'est-à-dire du fonctionnement du langage ou de ses dysfonctionnements, mais pure description lorsqu'il s'agit de sa constitution, à quoi – comme en témoigne, chez Lacan même, cette question des rapports entre signifiant et signifié, qui se pose à propos de la psychose⁶⁹ – confronte la psychose. C'est pourquoi, sans doute, de même que plus haut le signifiant était double – « petits chemins élémentaires » et « écriteaux » –, le défaut de la métaphore paternelle qui caractérise pour Lacan la psychose ne saurait se solder par autre chose que par une autre métaphore, fût-elle « délirante ». Comme nous le soulignons ci-dessus, le signifiant lacanien est toujours fonctionnant : absent, délirant, ou producteur de signification ; autrement dit : décrit, mais non constitué. Arrivé conclut :

« Avec le franchissement de la barre, dans le cas de la métaphore “réussie”, et cette duplicité absolue du signifiant et du signifié, dans le cas de la psychose, on se trouve – apparemment ? – aux antipodes de Saussure. Pour adapter le schéma des deux flux à une telle analyse, il faut le manipuler dans tous ses aspects : le retourner, ajouter une barre entre les deux masses, et ne prolonger entre elles que les lignes pointillées correspondant aux métaphores réussies : soit aucune dans le cas de Schreber. Et pourtant il est intéressant de constater que c'est une fois atteint ce point de distance apparemment maximale que ressurgit dans le *Séminaire III* et le nom de Saussure, oublié depuis plusieurs dizaines de pages, et le schéma des deux flux :

“Pourquoi ne pas concevoir qu'au moment précis où sautent, où se révèlent déficients les accrochages de ce que Saussure appelle *la masse amorphe* du signifiant avec la masse amorphe des significations et des intérêts, le courant continu du signifiant reprend alors son indépendance ?” (p. 330). » (Arrivé, 1987 : p. 137-138).

Cette analyse⁷⁰ est reprise en 1994, mais sous une forme un peu différente. Arrivé envisage alors en premier lieu les divergences séparant signifiant lacanien et signifiant saussurien⁷¹, et conclut sur les convergences que l'on peut cependant repérer et qu'il faut selon lui mettre en exergue. Il énumère ainsi une série de traits, à savoir, comme dans l'ouvrage de 1987, la « duplicité » lacanienne du signifiant et du signifié, qu'il rapproche de la dualité du signe saussurien⁷², et l'articulation du signifiant⁷³, auxquels il ajoute l'arbitraire,

⁶⁹ Voir ci-dessus la note 53.

⁷⁰ Qu'Arrivé résume d'un schéma. Voir l'annexe II, figure 11.

⁷¹ L'analyse est proche de celle du texte de 1987. Voir, concernant le schéma du signe, Arrivé (1994) : p. 43, note 9 et p. 87-88 (Arrivé signale alors que les flèches à double sens ne se trouvent pas dans les notes d'étudiants), sur la différence entre le signifiant saussurien, lié au signifié et constitutif du signe, en regard du signifiant lacanien, type de signe, Arrivé (1994) : p. 88-89, sur l'autonomie du signifiant par rapport au signifié, Arrivé (1994) : p. 65 et 89, sur la notion de barre, Arrivé (1994) : p. 89-90, enfin sur celle de glissement du signifié sous le signifiant, Arrivé (1994) : p. 90-95. Arrivé signale en outre dans cet ouvrage la matérialité du signifiant lacanien, qu'il oppose au caractère « incorporel » du signifiant saussurien. Voir Arrivé (1994) : p. 95-96. Il n'est pas sûr, cependant, que ce caractère du signifiant lacanien soit en réelle contradiction avec la théorisation saussurienne de la langue, qui ne récuse pas la matérialité de la langue, mais définit la langue comme articulation. Le problème est toujours le même : à une définition de la langue se substitue la description d'un type de signe. Arrivé met enfin en exergue une ultime divergence, que nous envisagerons ci-dessous. Voir par ailleurs les notes 42 et 43 ci-dessus.

⁷² Voir Arrivé (1994) : p. 105. Arrivé conclut à juste titre : « Il faut l'avouer : cette première convergence ne serait sans doute pas suffisante pour justifier l'emprunt d'un concept par ailleurs tellement modifié : la dualité est un trait commun à un grand nombre de relations... Il y a d'autres points de rencontre. » (Arrivé, 1994 : p. 105).

dont il rapproche « la contingence du signifiant lacanien⁷⁴ », puis la linéarité du signifiant⁷⁵, avant de conclure :

La dualité (au sens de *double*, non de *dual*, selon la distinction que nous avons faite) est surtout un élément de la définition traditionnelle du signe.

⁷³ Voir Arrivé (1994) : p. 105-108.

⁷⁴ Le développement est le suivant : « *Arbitraire ou contingence du signifiant lacanien ?* – En somme, le signifiant lacanien est le produit d’une coupure, comme il est explicitement indiqué dans le *Séminaire XI* :

“Tout surgit de la structure du signifiant. Cette structure se fonde de ce que j’ai d’abord appelé la fonction de la coupure. (p. 188)

Coupure, on vient de l’apercevoir, redoublée : entre le signifiant et la chose, d’une part ; et d’autre part entre les signifiants.

On a déjà vu Saussure opérer les deux mêmes gestes. Et on a repéré en même temps qu’ils généraient l’un des deux “principes” du signe : son “arbitraire”. On s’attend donc à voir un principe équivalent régir le fonctionnement du signifiant lacanien.

C’est effectivement ce qui s’observe. On a déjà aperçu, p. 47-48, la spéculation sur l’éléphant et la girafe. Comme chez Saussure, elle fait glisser l’“arbitraire” – car il a encore ce nom – du côté du référent. Mais plus tard Lacan est plus vigilant. Et la discussion qu’il mène dans le *Séminaire XX* met au point les concepts :

“Distinguer la dimension du signifiant ne prend relief que de poser que ce que vous entendez, au sens auditif du terme, n’a avec ce que ça signifie aucun rapport.” (p. 31)

Contrairement à Saussure, qui – provocation ? – prétend que le principe n’est “contesté par personne”, Lacan marque explicitement qu’il “ne va pas de soi” : et de faire allusion au “*Cratyle* du nommé Platon”. C’est du “discours scientifique” tel qu’il a été instauré par Saussure que “vient ceci, que le signifiant ne se pose que de n’avoir aucun rapport avec le signifié” (p. 32).

Le nom de l’*arbitraire* n’a pas encore été prononcé. Si Lacan y sursoit, c’est qu’il le conteste :

“Un linguiste aussi pertinent qu’a pu l’être Ferdinand de Saussure parle d’arbitraire. C’est là glissement, glissement dans un autre discours, celui du maître pour l’appeler par son nom. L’arbitraire n’est pas ce qui convient.” (p. 32)

Il faut effectivement reconnaître que, si la problématique du “maître” du langage est absolument forclore du discours explicite du *CLG*, la notion même d’*arbitraire* en présuppose, contradictoirement, la figure : point d’arbitraire sans décision, ni de décision sans décideur. Même pour Saussure, l’arbitraire n’est effectivement “pas ce qui convient”.

Mais alors, quelle est la notion qui convient ? Par espièglerie, Lacan fait attendre ses auditeurs jusqu’à la séance suivante : il livre enfin le résultat de sa cogitation :

“Aucun signifiant ne se produit comme éternel. C’est là sans doute ce que, plutôt que de le qualifier d’arbitraire, Saussure eût pu tenter de formuler – le signifiant, mieux eût valu l’avancer de la catégorie du contingent. Le signifiant répudie la catégorie de l’éternel, et pourtant, singulièrement, il est de lui-même.” (p. 41)

Que dit la contingence ? Exactement la même chose que l’arbitraire, en évitant toutefois toute allusion à quelque “maître” que ce soit. On peut donc sans doute se laisser aller à énoncer que Lacan est ici (mais ici seulement) plus, ou mieux, saussurien que Saussure lui-même. Il substitue le hasard à l’intervention, malencontreusement présente dans le nom de l’*arbitraire*, d’une décision qui n’a pas eu lieu.

Reste toutefois un grave problème, précisément aux confins de l’articulation et de la contingence. On a vu plus haut (p. 95) que Lacan se donne le signifiant comme matériel. C’est dire qu’il a bien quelque attache dans l’ordre des choses, par exemple dans le corps : qu’on songe aux redoutables symptômes de Frau Cecile ou d’Elisabeth von R... Comment des relations fondées sur la “contingence” peuvent-elles s’établir entre de tels objets ? Lacan semble muet sur ce sujet. » (Arrivé, 1994 : p. 109-110). Arrivé fait référence, outre au passage cité plus haut (Lacan, 2001 : p. 403-404, cité dans la note 49), à ce passage de « Radiophonie » : « Pour prendre un exemple moins anecdotique, remarquons que le particulier de la langue est ce par quoi la structure tombe sous l’effet de cristal, que j’ai dit plus haut.

Le qualifier, ce particulier, d’arbitraire est lapsus que Saussure a commis, de ce qu’à contrecœur certes, mais par là d’autant plus offert au trébuchement, il se “rempardait” là (puisqu’on m’apprend que c’est un mot de moi) du discours universitaire dont j’ai montré que le recel, c’est justement ce signifiant qui domine le discours du maître, celui de l’arbitraire.

C’est ainsi qu’un discours façonne la réalité sans supposer nul consensus du sujet, le divisant, quoi qu’il en ait, de ce qu’il l’énonce à ce qu’il se pose comme l’énonçant.

Seul le discours qui se définit du tour que lui donne l’analyste, manifeste le sujet comme autre, soit lui remet la clef de sa division, – tandis que la science, de faire le sujet maître, le dérobe, à la mesure de ce que le désir qui

lui fait place, comme à Socrate se met à me le barrer sans remède. » (Lacan, 2001 : p. 410-411). La « spéculation sur l'éléphant et la girafe » se trouve dans le séminaire I : « Le fondement même de la structure du langage, c'est le signifiant, qui est toujours matériel et que nous avons reconnu chez saint Augustin dans le *verbum*, et le signifié. Pris un par un, ils sont dans un rapport qui apparaît strictement arbitraire. Il n'y a pas plus de raison d'appeler la girafe *girafe* et l'éléphant *éléphant* que d'appeler la girafe *éléphant* et l'éléphant *girafe*. Il n'y a aucune raison de ne pas dire que la girafe a une trompe et que l'éléphant a un cou très long. Si c'est une erreur dans le système généralement reçu, elle n'est pas décelable, comme le fait remarquer saint Augustin, tant que les définitions ne sont pas posées. Et quoi de plus difficile que de poser les justes définitions ?

Néanmoins, si vous poursuivez indéfiniment votre discours sur la girafe à trompe, et que tout ce que vous dites s'applique parfaitement à l'éléphant, il sera clair que, sous le nom de girafe, c'est de l'éléphant que vous parlez. Il n'y a qu'à accorder vos termes et ceux qui sont généralement reçus. C'est ce que saint Augustin démontre à propos du terme *perducam*. Ce n'est pas là ce qu'on appelle l'erreur. » (Lacan, 1975a : p. 290). Voir Arrivé (1994) : p. 47-48. La référence à Saint Augustin est effectivement significative. Enfin, il s'agit de ces passages de *Encore* : « L'écrit n'est nullement du même registre, du même tabac si vous me permettez cette expression, que le signifiant.

Le signifiant est une dimension qui a été introduite de la linguistique. La linguistique, dans le champ où se produit la parole, ne va pas de soi. Un discours la soutient, qui est le discours scientifique. Elle introduit dans la parole une dissociation grâce à quoi se fonde la distinction du signifiant et du signifié. Elle divise ce qui semble pourtant aller de soi, c'est que quand on parle, ça signifie, ça comporte le signifié, et, bien plus, ça ne se supporte jusqu'à un certain point que de la fonction de signification.

Distinguer la dimension du signifiant ne prend relief que de poser que ce que vous entendez, au sens auditif du terme, n'a avec ce que ça signifie aucun rapport. C'est là un acte qui ne s'institue que d'un discours, du discours scientifique. Cela ne va pas de soi. Cela va même tellement peu de soi que tout un discours, qui n'est pas une mauvaise plume puisque c'est le *Cratyle* du nommé Platon, est fait de l'effort de montrer qu'il doit bien y avoir un rapport, et que le signifiant veut dire, de soi-même, quelque chose. Cette tentative, que nous pouvons dire, d'où nous sommes, désespérée, est marquée de l'échec, puisque d'un autre discours, du discours scientifique, de son instauration même, et d'une façon dont il n'y a pas à chercher l'histoire, il vient ceci, que le signifiant ne se pose que de n'avoir aucun rapport avec le signifié.

Les termes dont on use là sont toujours eux-mêmes glissants. Un linguiste aussi pertinent qu'a pu l'être Ferdinand de Saussure parle d'arbitraire. C'est là glissement, glissement dans un autre discours, celui du maître pour l'appeler par son nom. L'arbitraire n'est pas ce qui convient.

Quand nous développons un discours, nous devons toujours tenter, si nous voulons rester dans son champ et ne pas rechuter dans un autre, de lui donner sa consistance et n'en sortir qu'à bon escient. Cette vigilance est d'autant plus nécessaire quand il s'agit de ce qu'est un discours. Dire que le signifiant est arbitraire n'a pas la même portée que dire simplement qu'il n'a pas de rapport avec son effet de signifié, car c'est glisser dans une autre référence.

Le mot *référence* en l'occasion ne peut se situer que de ce que constitue comme lien le discours. Le signifiant comme tel ne se réfère à rien si ce n'est à un discours, c'est-à-dire à un mode de fonctionnement, à une utilisation du langage comme lien. » (Lacan, 1975b : p. 31-32), puis : « Lisons ce qui s'est émis d'un temps où le discours de l'amour s'avouait être celui de l'être, ouvrons le livre de Richard de Saint-Victor sur la trinité divine. C'est de l'être que nous partons, de l'être en tant qu'il est conçu – pardonnez-moi ce glissement d'écrit dans ma parole – comme *l'éternel*, et ce, après l'élaboration pourtant si tempérée d'Aristote, et sous l'influence sans doute de l'irruption du *je suis ce que je suis*, qui est l'énoncé de la vérité judaïque.

Quand l'idée de l'être – jusque-là seulement approchée, frôlée – vient à culminer dans ce violent arrachement à la fonction du temps par l'énoncé de l'éternel, il en résulte d'étranges conséquences. Il y a, dit Richard de Saint-Victor, l'être qui, éternel, l'est de lui-même, l'être qui, éternel, ne l'est pas de lui-même, l'être qui, non éternel, n'a pas cet être fragile, voire inexistant, ne l'a pas de lui-même. Mais l'être non éternel qui est de lui-même, il n'y en a pas. Des quatre subdivisions qui se produisent de l'alternance de l'affirmation et de la négation de l'éternel et du *de lui-même*, c'est là la seule qui paraît, au Richard de Saint-Victor en question, devoir être écartée.

N'y a-t-il pas là ce dont il s'agit concernant le signifiant ? – à savoir qu'aucun signifiant ne se produit comme éternel.

C'est là sans doute ce que, plutôt que de le qualifier d'arbitraire, Saussure eût pu tenter de formuler – le signifiant, mieux eût valu l'avancer de la catégorie du contingent. Le signifiant répudie la catégorie de l'éternel, et pourtant, singulièrement, il est de lui-même.

Ne vous est-il pas clair qu'il participe, pour employer une approche platonicienne, à ce rien d'où l'idée créationniste nous dit que quelque chose de tout à fait originel a été fait *ex nihilo* ?

« L'enracinement saussurien de la réflexion lacanienne est authentique et profond : c'est du moins ce que j'ai cherché à montrer dans ces quelques pages⁷⁶. » (Arrivé, 1994 : p. 114).

Il nous semble quant à nous que, comme nous avons tenté de le montrer dans ce qui précède, l'élaboration lacanienne n'a rien de saussurien, dans la mesure où son utilisation de la théorie saussurienne se réduit à des emprunts de traits disjoints – qu'Arrivé doit ainsi de contenter d'énumérer –, en toute méconnaissance de la théorisation saussurienne de la langue,

N'est-ce pas là quelque chose qui vous apparaisse – si tant est que *l'aparesse* qui est la vôtre puisse être réveillée par quelque apparition – dans la *Genèse* ? Elle ne nous raconte rien d'autre que la création – de rien en effet – de quoi ? – de rien d'autre que de signifiants.

Dès que cette création surgit, elle s'articule de la nomination de ce qui est. N'est-ce pas là la création dans son essence ? Alors qu'Aristote ne peut manquer d'énoncer que, s'il y a jamais eu quelque chose, c'était depuis toujours que c'était là, ne s'agit-il pas, dans l'idée créationniste, de la création à partir de rien, et donc du signifiant ?

N'est-ce pas là ce que nous trouvons dans ce qui, à se refléter dans une conception du monde, s'est énoncé comme révolution copernicienne ? » (Lacan, 1975b : p. 40-41). Quoi qu'il en soit des implications idéologiques du terme *arbitraire* – mais que dire de la référence lacanienne à la création ? –, cet emprunt fait à nouveau très nettement apparaître le caractère des emprunts lacaniens à Saussure : d'un principe constitutif de la définition saussurienne de la langue – comme nous l'avons vu, ce principe n'est pas généré par les « coupures » saussuriennes, mais est au fondement du concept de valeur – l'arbitraire devient un attribut descriptif du signifiant lacanien (renvoyant à nouveau à l'autonomie du signifiant par rapport au signifié, de sorte que l'on en revient à l'arbitraire au sens traditionnel, qualifiant le rapport de deux entités positives ; de là, probablement, la référence à la *Genèse* : à l'étiologie se substitue une origine). Il s'agissait d'ailleurs un peu plus haut dans le séminaire XX de rapport entre signe et chose : « Qu'est-ce que cette signifiante ? Au niveau où nous sommes, c'est ce qui a effet de signifié.

N'oublions pas qu'au départ on a, à tort, qualifié d'arbitraire le rapport du signifiant et du signifié. C'est ainsi que s'exprime, probablement contre son cœur, Saussure – il pensait bien autre chose, et bien plus près du texte du *Cratyle* comme le montre ce qu'il y a dans ses tiroirs, à savoir des histoires d'anagrammes. Or, ce qui passe pour de l'arbitraire, c'est que les effets de signifié ont l'air de n'avoir rien à faire avec ce qui les cause.

Seulement, s'ils ont l'air de n'avoir rien à faire avec ce qui les cause, c'est parce qu'on s'attend à ce que ce qui les cause ait un certain rapport avec du réel. Je parle du réel sérieux. Le sérieux – il faut bien sûr en mettre un coup pour s'en apercevoir, il faut avoir un peu suivi mes séminaires – ce ne peut être que le sérieux. Cela ne s'obtient qu'après un très long temps d'extraction, d'extraction hors du langage, de quelque chose qui y est pris, et dont nous n'avons, au point où j'en suis de mon exposé, qu'une idée lointaine – ne serait-ce qu'à propos de cet *un* indéterminé, de ce leurre dont nous ne savons pas comment le faire fonctionner par rapport au signifiant pour qu'il le collectivise. A la vérité, nous verrons qu'il faut renverser, et au lieu d'*un* signifiant qu'on interroge, interroger le signifiant *Un* – nous n'en sommes pas encore là.

Les effets de signifié ont l'air de n'avoir rien à faire avec ce qui les cause. Cela veut dire que les références, les choses que le signifiant sert à approcher, restent justement approximatives – macroscopiques par exemple. Ce qui est important, ce n'est pas que ce soit imaginaire – après tout, si le signifiant permettait de pointer l'image qu'il nous faut pour être heureux, ce serait très bien, mais ce n'est pas le cas. Ce qui caractérise, au niveau de la distinction signifiant/signifié, le rapport du signifié à ce qui est là comme tiers indispensable, à savoir le référent, c'est proprement que le signifié le rate. Le collimateur ne fonctionne pas. » (Lacan, 1975b : p. 23).

⁷⁵ Voir Arrivé (1994) : p. 110-114.

⁷⁶ Voir en outre ces deux affirmations : « On a compris que le second chapitre sera une description de ce qui, de l'appareil saussurien, est retenu par Lacan. Ne parlons pas ici – comme on l'a fait parfois – de “distorsion” ou de “détournement” : les textes feront apparaître comme d'eux-mêmes les évidentes divergences qui se creusent entre les deux conceptualisations, mais aussi les non moins évidentes convergences qui les unissent. » (Arrivé, 1994 : p. 32), « 1. Le signifiant lacanien a pour éponyme et pour étymon épistémologique le signifiant saussurien.

2. Le signifiant lacanien ne se confond pas avec le signifiant saussurien.

3. En dépit des différences qui les séparent, les deux signifiants sont unis par des relations telles que leur dénomination par le même signifiant – le signifiant *signifiant* – est légitime. » (Arrivé, 1994 : p. 76).

système articulé de concepts. Cette énumération des points de convergence était introduite de la manière suivante :

« Le problème des convergences entre les deux concepts homonymes est capital. Il n'est pas facile de s'en débarrasser d'une pichenette désinvolte, comme le fait – encore lui – J.-D. Nasio : au terme de son énumération des signifiants (symptômes, rêves, récits de rêves, lapsus et *tutti quanti*), il en vient à poser les critères qui doivent être respectés par l'objet candidat au statut de signifiant :

“[la condition est] que trois critères soient respectés, trois critères non linguistiques malgré le terme de signifiant qui, lui, est d'origine linguistique.” (p. 24)

Les conséquences de ce geste – assez étrange, il faut l'avouer – ne sont pas négligeables. S'il s'avérait en effet que les deux signifiants sont entièrement séparés – c'est bien, n'est-ce pas, ce que semble poser Nasio ? – il faudrait en conclure que Lacan n'a emprunté que le signifiant *signifiant*, sans rien retenir du concept qu'il signifie. Pratique bien étrange, et dont la faible vraisemblance est encore atténuée par les propos explicites de Lacan lui-même. J'entends *tous* ces propos, y compris ceux qui, en surface, paraissent limiter l'importance de l'apport saussurien : on a vu, p. 83-84⁷⁷, ce qu'on peut en penser.

Il y a plus grave. C'est la validité de l'hypothèse lacanienne de “l'inconscient structuré comme un langage” qui est mise en cause si on accepte que le signifiant obéisse à des “critères non linguistiques”. A moins naturellement d'admettre que le discours des linguistes n'a aucune pertinence à l'égard de l'objet qu'il se donne : le langage. On sait que certains analystes adoptent souterrainement – ou, parfois, affichent explicitement – cette position (voir le “Survol” introductif, p. 13-14). Ce n'est pas celle de Lacan. Il est inutile, naturellement, de la discuter. On peut à tout le moins en signaler les conséquences. Si la linguistique manque son objet, quelle discipline le prendra en charge ? La psychanalyse ? A la supposer scientifique – on sait que les analystes eux-mêmes sont partagés sur ce point – elle a pour objet l'inconscient. Le langage ne peut donc être pour elle qu'un objet secondaire, dérivé. Ne voit-on pas poindre ici le risque de voir s'inverser les termes de l'hypothèse lacanienne ? De voir se substituer la proposition “le langage est structuré comme l'inconscient” à l'hypothèse lacanienne ? On sait que ça s'est vu dans l'histoire de la psychanalyse. Mais il est paradoxal de voir un lacanien camper sur des positions qui facilitent cette inversion.

Tout compte fait, il est préférable qu'il y ait bien, entre le signifiant saussurien et son homonyme – quoique non parfait synonyme – lacanien quelques convergences. Essayons de les énumérer. » (Arrivé, 1994 : p. 103-104).

Arrivé écrit par ailleurs au début de son ouvrage :

« Du côté des linguistes, le spectacle n'est guère différent [de celui qu'offrent les psychanalystes]. C'est naturellement le travail de Lacan qui donne lieu, là aussi, aux éclats de voix les plus bruyants. Ainsi Georges Mounin : après avoir constaté, avec un rictus de satisfaction, qu'il arrive à “Lacan et ses disciples d'utiliser le mot de *signifiant* avec son sens linguistique”, il remarque aussitôt après que :

“cette belle transparence ne se maintient pas [...]. Tantôt on nous dit que le signe, en psychanalyse, ne fonctionne pas comme un signe, et même que le psychiatre est un ‘sémiologue sans signes’. Ou bien ‘qu'un signifiant, c'est ce qui représente le sujet pour un autre signifiant’, phrase de Lacan dont je ne suis jamais parvenu à faire l'exégèse.”

Pourquoi cette incompréhension ? Parce que Mounin a voulu se persuader qu'il fallait utiliser l'appareil de Saussure tel quel, sans lui infliger la plus petite distorsion. Il est vrai que dans le cadre saussurien, la formule lacanienne n'est tout bonnement pas

⁷⁷ Voir ci-dessous la note 89.

interprétable. Il est non moins vrai qu'elle prend tout son sens dans la théorie de Lacan, et que cependant le signifiant qui y est mis en scène conserve des traits déterminants du signifiant saussurien. On s'en convaincra en lisant la "Première filière". » (Arrivé, 1994 : p. 15).

Nous pensons pour notre part⁷⁸ qu'à moins d'« utiliser l'appareil de Saussure tel quel, sans lui infliger la plus petite distorsion », il ne saurait y avoir d'articulation entre linguistique et psychanalyse, dans la mesure justement où, comme le souligne Arrivé dans le premier de ces deux passages, le langage est avant tout l'objet du linguiste. S'il l'est en effet, alors la psychanalyse ne peut faire fond sur la linguistique qu'à utiliser telle quelle la théorisation linguistique de la langue. Il n'est pas nécessaire de prêter à Lacan cette « [p]ratique bien étrange » consistant à n'« emprunt[er] que le signifiant *signifiant*, sans rien retenir du concept qu'il signifie », non plus que de mettre en cause la validité de l'hypothèse lacanienne selon laquelle l'inconscient est structuré comme un langage : il suffit de voir en Lacan un structuraliste, sinon au sens du structuralisme élargi qui fut un temps à la mode – pour reprendre une expression de Martinet –, et auquel Lacan, comme d'autres, a refusé d'être réduit, du moins à celui d'une certaine lecture de Saussure, méconnaissant la logique et les enjeux du concept de valeur, et réduisant le langage à la structure⁷⁹ ainsi qu'au rapport

⁷⁸ Voir déjà ci-dessus la note 42.

⁷⁹ L'identification entre langage et structure n'est d'ailleurs pas absente du corpus lacanien, comme le signale Arrivé – il s'agit alors du signifiant : « Du côté des développements ultérieurs, Lacan ne s'enferme pas dans une conception exclusivement verbale du signifiant : c'est qu'"il n'est pas forcé que [le signifiant] ce soit des mots verbalisés" (*Séminaire III*, p. 224). Il procède donc à une extension du concept, pour lui faire finalement embrasser tout ce qui peut se structurer sur le mode du signifiant linguistique : c'est-à-dire tout, puisque la nature même de l'élément structurable n'a pas à être prise en compte. Tout. Jusqu'au cadavre, qui "est bien un signifiant" (*Écrits*, p. 818). En sorte que la notion de signifiant en vient à être explicitement donnée comme un équivalent exact (quoique métonymique) de celle de structure » (Arrivé, 1994 : p. 101). Arrivé cite alors ce passage du séminaire III : « La notion de structure mérite par elle-même que nous nous y arrêtions. Telle que nous la faisons jouer efficacement dans l'analyse, elle implique un certain nombre de coordonnées, et la notion même de coordonnée en fait partie. La structure est d'abord un groupe d'éléments formant un ensemble covariant.

J'ai dit *ensemble*, je n'ai pas dit une *totalité*. En effet, la notion de structure est analytique. La structure s'établit toujours par la référence de quelque chose qui est cohérent à quelque chose d'autre, qui lui est complémentaire. Mais la notion de totalité n'intervient que si nous avons affaire à une relation close avec un correspondant, dont la structure est solidaire. Il peut y avoir au contraire une relation ouverte, que nous appellerons de supplémentarité. L'idéal a toujours paru, à ceux qui se sont avancés dans une analyse structurale, de trouver ce qui liait les deux, la close et l'ouverte, de découvrir du côté de l'ouverture une circularité.

Je pense que vous êtes déjà assez orientés pour comprendre que la notion de structure est déjà par elle-même une manifestation du signifiant. Le peu que je viens de vous indiquer sur sa dynamique, sur ce qu'elle implique, vous dirige vers la notion de signifiant. S'intéresser à la structure, c'est ne pouvoir négliger le signifiant. Dans l'analyse structurale, nous trouvons, comme dans l'analyse du rapport du signifiant et du signifié, des relations de groupes fondées sur des ensembles, ouverts ou fermés, mais comportant essentiellement des références réciproques. Dans l'analyse du rapport du signifiant et du signifié, nous avons appris à mettre l'accent sur la synchronie et la diachronie, et cela se retrouve dans l'analyse structurale. En fin de compte, à les regarder de près, la notion de structure et celle du signifiant apparaissent inséparables. En fait, quand nous analysons une structure, c'est toujours, au moins idéalement, du signifiant qu'il s'agit. Ce qui nous satisfait le mieux dans une analyse structurale, c'est un dégagement aussi radical que possible du signifiant.

Nous nous situons dans un champ distinct de celui des sciences naturelles, et dont vous savez que ce n'est pas tout de l'appeler celui des sciences humaines. Comment faire la démarcation ? Dans quelle mesure devons-nous nous rapprocher des idéaux des sciences de la nature, j'entends telles qu'elles se sont développées pour nous, soit la physique à laquelle nous avons affaire ? Dans quelle mesure ne pouvons-nous pas ne pas nous en distinguer ? Eh bien, c'est par rapport à ces définitions du signifiant et de la structure que peut se tracer la frontière qui

convient. » (Lacan, 1981 : p. 207-208). On lit ensuite dans le « Petit discours à l'ORTF » (1966) : « [...] l'inconscient est le discours de l'Autre, est ma formule.

Il est structuré comme un langage : ce qui est pléonasme nécessité pour me faire entendre, puisque langage est la structure. » (Lacan, 2001 : p. 223), puis : « Mes *Écrits* rassemblent les bases de la structure dans une science qui est à construire – et structure veut dire langage –, pour autant que le langage comme réalité fournit ici les fondements.

Le structuralisme durera ce que durent les roses, les symbolismes et les Parnasses : une saison littéraire, ce qui ne veut pas dire que celle-ci ne sera pas plus féconde.

La structure, elle, n'est pas près de passer parce qu'elle s'inscrit dans le réel, ou plutôt qu'elle nous donne une chance de donner un sens à ce mot de réel, au-delà du réalisme qui, socialiste ou non, n'est toujours qu'un effet de discours. » (Lacan, 2001 : p. 225). Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre de la première partie (voir la note 18 de ce chapitre), Lacan se réfère d'ailleurs à la linguistique comme à une science pilote, et un vecteur de formalisation. Voir notamment, outre la citation donnée alors, dans « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud », précédant tout juste le développement cité ci-dessus dans la note 40 : « Nous ne nous fierons quant à nous qu'aux seules prémisses, qui ont vu se confirmer leur prix de ce que le langage y a effectivement conquis dans l'expérience son statut d'objet scientifique.

Car c'est là le fait par quoi la linguistique se présente en position pilote dans ce domaine autour de quoi un reclassement des sciences signale, comme il est de règle, une révolution de la connaissance : les nécessités de la communication seules nous le faisant inscrire au chapiteau de ce volume sous le titre de "sciences de l'homme", malgré la confusion qui peut trouver à s'y couvrir. » (Lacan, 1999a : p. 493), dans « Subversion du désir et dialectique du sujet dans l'inconscient freudien » (1960) : « L'inconscient, à partir de Freud, est une chaîne de signifiants qui quelque part (sur une autre scène, écrit-il) se répète et insiste pour interférer dans les coupures que lui offre le discours effectif et la cogitation qu'il informe.

Dans cette formule, qui n'est nôtre que pour être conforme aussi bien au texte freudien qu'à l'expérience qu'il a ouvert, le terme crucial est le signifiant, ranimé de la rhétorique antique par la linguistique moderne, en une doctrine dont nous ne pouvons marquer ici les étapes, mais dont les noms de Ferdinand de Saussure et de Roman Jakobson indiqueront l'aurore et l'actuelle culmination, en rappelant que la science pilote du structuralisme en Occident a ses racines dans la Russie où a fleuri le formalisme. Genève 1910, Pétersbourg 1920 disent assez pourquoi l'instrument en a manqué à Freud. Mais ce défaut de l'histoire ne rend que plus instructif le fait que les mécanismes décrits par Freud comme ceux du processus primaire, où l'inconscient trouve son régime, recouvrent exactement les fonctions que cette école tient pour déterminer les versants les plus radicaux des effets du langage, nommément la métaphore et la métonymie, autrement dit les effets de substitution et de combinaison du signifiant dans les dimensions respectivement synchronique et diachronique où ils apparaissent dans le discours.

La structure du langage une fois reconnue dans l'inconscient, quelle sorte de sujet pouvons-nous lui concevoir ? » (Lacan, 1999b : p. 279-280) et dans le « Petit discours à l'ORTF » (1966) : « Le désir est proprement la passion du signifiant, c'est-à-dire l'effet du signifiant sur l'animal qu'il marque et dont la pratique du langage fait surgir un sujet – un sujet non pas simplement décentré, mais voué à ne se soutenir que d'un signifiant qui se répète, c'est-à-dire comme divisé.

D'où cette autre formule : le désir de l'homme (si l'on peut dire), c'est le désir de l'Autre. En l'Autre est la cause du désir, d'où l'homme choit comme reste.

Tout ceci s'énonce en une suite scientifique à partir du moment où il y a une science du langage aussi fondée et aussi sûre que la physique, ce qui est le cas au point où en est la linguistique – c'est le nom de cette science – d'être considérée partout maintenant pour ce qui est du champ humain comme une science pilote. » (Lacan, 2001 : p. 223). Voir également dans les « Réponses à des étudiants en philosophie » (1966) : « J'ai dit : topologie. Car c'est ici ce qui prévaut. Je veux dire que sans la structure, impossible de rien saisir du réel de l'économie de l'investissement comme on dit, même sans savoir ce qu'on dit.

C'est de manquer de l'élaboration qu'a préparée ici pour nous la linguistique, que Freud hésitait à prendre parti sur l'origine de la charge, qu'il distinguait dans la conscience, fort perspicace à la reconnaître pour démesurée au regard de la minceur d'épiphénomène où entendait la réduire une certaine physiologie et s'en libérant à indiquer à ses suivants le phénomène de l'attention pour en découdre. » (Lacan, 2001 : p. 205) et dans le séminaire XX (1972-1973) : « Qu'est-ce que le signifiant ?

Le signifiant – tel que le promeuvent les rites d'une tradition linguistique qui n'est pas spécifiquement saussurienne, mais remonte jusqu'aux Stoïciens d'où elle se reflète chez Saint Augustin – est à structurer en termes topologiques. » (Lacan, 1975b : p. 22).

son/sens⁸⁰. Nous rejoignons ici la lecture de Milner⁸¹ qui, dans « Science du langage et théorie de la structure chez Jacques Lacan » (1995) puis dans son article pour le *Dictionnaire de la*

⁸⁰ Signalons à cet égard ces assimilations toutes jakobsoniennes du signe saussurien à celui des stoïciens ou de Saint Augustin : dans le séminaire I (1953-1954) : « Et il est assez exemplaire de s'apercevoir que les linguistes, si tant est que nous puissions rassembler à travers les âges une grande famille qui s'appellerait de ce nom, *les linguistes*, ont mis quinze siècles à redécouvrir, comme un soleil qui se lève à nouveau, comme une aube naissante, des idées qui sont déjà exposées dans le texte de saint Augustin, qui est un des plus admirables qu'on puisse lire. Et je me suis donné le plaisir de le relire à cette occasion.

Tout ce que je viens de vous dire sur le signifiant et le signifié est là, développé avec une lucidité sensationnelle, tellement sensationnelle que je crains que les commentateurs spirituels qui se sont livrés à son exégèse n'en aient pas vu toujours toute la subtilité. Ils trouvent que le profond Docteur de l'Église s'égare dans des choses bien futiles. Ces choses futiles, ce n'est rien d'autre que ce qu'il y a de plus aigu dans la pensée moderne sur le langage. » (Lacan, 1975a : p. 273), dans « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 » (1956) : « Encore pourrait-on leur imposer [aux analystes] un rudiment qui les formât à la problématique du langage, assez pour leur permettre de distinguer le symbolisme de l'analogie naturelle avec laquelle ils le confondent habituellement.

Ce rudiment est la distinction du signifiant et du signifié dont on honore à juste titre Ferdinand de Saussure, de ce que par son enseignement elle soit maintenant inscrite au fondement des sciences humaines. Notons seulement que, même mention faite de précurseurs comme Baudouin de Courtenay, cette distinction était parfaitement claire aux anciens, et attestée dans Quintilien et saint Augustin. » (Lacan, 1999a : p. 465), dans « L'étourdit » (1973) : « Qui ne peut voir en effet à me lire, voire à me l'avoir entendu dire en clair, que l'analyste est dès Freud très en avance là-dessus sur le linguiste, sur Saussure par exemple qui en reste à l'accès stoïcien, le même que celui de saint Augustin ? (Cf. entre autres, le *De magistro*, dont à en dater mon appui, j'indiquais assez la limite : la distinction *signans-signatum*.) » (Lacan, 2001 : p. 489), et dans « Télévision » (1974) : « Il n'est que de distinguer, ce à quoi était parvenue dès longtemps la sagesse stoïcienne, le signifiant du signifié (pour en traduire les noms latins comme Saussure), et l'on saisit l'apparence là de phénomènes d'équivalence dont on comprend qu'ils aient à Freud pu figurer l'appareil de l'énergétique.

Il y a un effort de pensée à faire pour que s'en fonde la linguistique. De son objet, le signifiant. Pas un linguiste qui ne s'attache à le détacher comme tel, et du sens notamment. » (Lacan, 2001 : p. 515). Voir Arrivé (1994) : p. 81. Voir également ci-dessus la note 74, et Lacan (1975b) : p. 22, cité dans la note précédente, ainsi que Lacan (2001) : p. 15, cité ci-dessous. Voir en outre la note 1301 du deuxième chapitre de la première partie.

⁸¹ Mentionnons également la thèse de Mikkel Borch-Jacobsen dans *Lacan. Le Maître absolu*, qui soutient que si Lacan est saussurien, la théorie saussurienne de la langue ne fait que venir nourrir une philosophie du sujet qui lui préexiste : « On voit mieux, à présent, à quel titre la linguistique structurale a pu venir se greffer, à un certain moment, sur la théorie lacanienne du langage, au point de supplanter progressivement la problématique de la "parole pleine". Après tout, de la thèse hégéliano-kojévienne sur le "meurtre de la chose" à celle de l'"arbitraire" du signe, il n'y avait qu'un pas, vite franchi par Lacan (qu'on se reporte à la fin du premier *Séminaire*, où Lacan passe sans coup férir du thème de la "parole créatrice", formulé en termes hégéliens, S I, 267, à celui de l'"arbitraire" du signe saussurien, E, 272). Et de là, il était bien sûr facile et tentant de glisser imperceptiblement de la conception du discours comme "présence de l'absence d'une réalité" à la théorie de la valeur du signe linguistique, pour laquelle chaque unité signifiante se définit par opposition à toutes les autres unités qu'elle n'est pas et qu'ainsi elle présente, en effet, en leur absence (qu'on lise à cet égard le passage du troisième *Séminaire* où l'opposition des "signifiants" *jour/nuite* est décrite comme une "néantisation symbolique" de la réalité, S III, 168). Mais on voit aussi que ces emprunts à la linguistique saussurienne s'opèrent dans la ligne d'une philosophie du sujet et du langage qui leur préexiste et à laquelle ils ne font guère plus qu'apporter une sorte de fascinante "caution" scientifique.

Car s'il importe tant à Lacan de souligner, *via* Saussure, que le signifiant ne représente rien – ni la réalité, ni même le signifié –, c'est bien parce qu'il lui importe avant tout de montrer qu'il représente (c'est-à-dire manifeste) ce "rien" qu'est le sujet. Celui-ci continue bel et bien à "*se*" dire dans tout ce qu'il dit, lors même qu'il n'est plus *rien d'autre* que le signifiant qui le représente en son absence auprès d'un autre signifiant. Car, encore une fois, c'est en disant rien (en niant toute chose) que le sujet kojéviano-lacanien se dit (en toute chose). En effet, que le sujet se dise dans le langage en niant tout référent réel, ceci signifie également qu'il s'y dit en s'y abolissant *lui-même* (exactement comme il abolit le chien ou les éléphants dont il est l'"être" évanouissant). » (Borch-Jacobsen, 1990 : p. 230-231). L'analyse procède en trois temps. Borch-Jacobsen démontre tout d'abord le caractère saussurien du signifiant lacanien, et cette argumentation, qui méconnaît la spécificité de la théorie saussurienne, mais est cependant très précise, fait pour ces deux raisons remarquablement apparaître la

psychanalyse (1997), insiste sur le rôle de la linguistique structurale dans la constitution de la théorie lacanienne, rôle dès lors d'une méthode bien plutôt que de la théorie d'un objet⁸². Nous la rejoignons, cependant, à ceci près qu'il ne nous semble pas que la théorie saussurienne de la langue soit en quelque manière impliquée dans cet emprunt⁸³ que nous

substitution d'un type de signification à une étiologie du signe. Voir Borch-Jacobsen (1990) : p. 207-213. La section suivante, intitulée « Du signifiant qui flotte au signifié qui flue » (voir Borch-Jacobsen, 1990 : p. 213-221), s'attache notamment à mettre en exergue un premier écart par rapport au signifiant des structuralistes, l'attention portée aux phénomènes d'équivoque, avant d'insister sur la spécificité de l'autonomie du signifiant lacanien, qui n'implique aucunement l'indépendance du signifié. On lit ensuite : « Qu'on le veuille ou non, la thèse si controversée de Lacan sur la "duplicité" du signe ne dit finalement rien d'autre que celle de son "unité" chez les linguistes, et en ce sens elle est parfaitement conforme, sinon à la lettre, du moins à l'esprit du saussurisme.

Qu'appelle-t-on un sujet ?

Il n'en va plus de même, en revanche, si l'on se reporte à cette autre thèse qui complète, chez Lacan, celle sur l'autonomie du signifiant : « Le signifiant représente un sujet [...] (pas un signifié), et pour un autre signifiant (ce qui veut dire : pas pour un autre sujet) » (R 65). Une chose en effet est de dire que le signe ne représente pas la réalité et que le signifiant à son tour ne représente pas le signifié, mais au contraire le produit. Une tout autre chose est de dire que le signifiant représente le *sujet* pour un autre signifiant. Car la linguistique structurale, pour sa part, n'a jamais rien dit de tel, elle qui exclut méthodiquement le sujet pour se constituer comme science et ne le réintroduit qu'au titre des marques purement formelles de subjectivité (pronoms personnels, temps, etc.) qui « embrayent » l'énoncé sur son point d'énonciation. Comme l'écrit Benveniste, « est 'ego' qui *dit* 'ego' », et c'est là tout ce que le linguiste s'autorise à en dire. Encore une fois, la « langue » idéale construite par le linguiste n'est parlée par personne. *A fortiori* ne saurait-elle « représenter » un quelconque sujet de l'énonciation. » (Borch-Jacobsen, 1990 : p. 221-222), et l'auteur montre alors comment le sujet prend chez Lacan la place du signifié (voir Borch-Jacobsen, 1990 : p. 222-223), avant de faire voir l'ancrage hégélien et kojévien de la pensée de Lacan (voir Borch-Jacobsen, 1990 : p. 224 *sqq.*) et de conclure sur le passage cité ci-dessus. L'analyse est assez différente de celle de Milner. Borch-Jacobsen met cependant également en évidence le structuralisme de Lacan : « On voit donc, au total, que le signifié *s* qui figure sous la barre résistante de l'« algorithmique » lacanien n'est rien qui serait indépendant du signifiant. Au contraire, Lacan ne sépare le signifié du signifiant, selon un geste apparemment très classique, que pour mieux souligner son caractère évanouissant, sa radicale inexistence hors des renvois de signifiant à signifiant. C'est bien ce qu'affirmaient aussi, à propos de leur objet propre, Benveniste et Jakobson et plus généralement toute la linguistique structurale. Lacan ne déroge donc pas au principe qui gouverne la linguistique structurale, si même il n'en retient justement que le *principe* (ou la philosophie) et l'applique à des domaines où il n'a vraisemblablement que faire. » (Borch-Jacobsen, 1990 : p. 221). Par ailleurs, et surtout, le caractère de la linguistique lacanienne y apparaît de manière tout aussi nette : hyperstructuralisme ou mise en œuvre d'une philosophie du sujet, il s'agit toujours de la théorisation d'un autre objet que celui des linguistes, dans le cadre de laquelle l'articulation avec la linguistique se limite à des emprunts désarticulés, là où elle devrait être utilisation d'une théorie fondée sur la prise de conscience d'une communauté d'objet, communauté requérant construction – c'est-à-dire la construction de cet objet commun, en tant que commun –, dans le cadre d'une articulation entre linguistique et psychanalyse. Sans doute, cependant, cette articulation n'était-elle pas possible dans le contexte du structuralisme, né de cette lecture structuraliste de Saussure que nous nous sommes attachée à déconstruire dans ce travail.

⁸² Arrivé semble se rapprocher de cette position dans « Langage et inconscient : bref essai de mise au point sereine » (2006) : « Si on pose, avec Lacan, que l'inconscient est structuré comme un langage, « il est difficile, – c'est Lacan qui parle ici – de ne pas entrer dans la linguistique » (*Encore, Le Séminaire*, t. XX : 19). Mais si on se souvient, comme on a vu plus haut, que les signifiants entre lesquels s'établissent ces relations structurelles ne sont pas des objets linguistiques, on comprend que Lacan puisse dire, aussitôt après, que « mon dire, que l'inconscient est structuré comme un langage, n'est pas du champ de la linguistique » (*ibid.* : 20). En dépit des apparences, il n'y a pas contradiction entre ces deux propositions. La première consiste à repérer que là où il y a structure, la linguistique peut être dans le coup. La seconde reconnaît légitimement que lorsqu'il n'est pas question de mots ou de phonèmes, mais simplement d'objets structurés sur leur modèle, la linguistique n'a plus rien de spécifique à dire : elle s'est contentée de donner le concept de structure. » (Arrivé, 2006 : p. 27).

⁸³ La lecture milnérienne de Saussure est en effet structuraliste. Voir également à cet égard, dans « Technicités de l'hyperstructuralisme » (2002) : « Que la structure soit active, que le signifiant soit actif, c'est une seule et même affirmation. Lacan s'éloigne de la terminologie linguistique, mais pas au point de rompre tout lien. Plus

qualifierons, eu égard à un certain structuralisme, d'idéologique, au sens de l'idéologie scientifique. Le paradoxe constitutif du structuralisme comme idéologie scientifique est clairement formulé par Milner :

« Lacan, pour sa part, proclame un très grand intérêt pour la linguistique dans sa forme post-saussurienne et, plus spécialement, structuraliste. Pourtant, les méthodes propres de celle-ci (commutation, traits distinctifs, paires minimales, etc.) ne sont pas utilisées. Il faut donc conclure que Lacan s'intéresse seulement au fait général que le langage ait les propriétés qu'en établit la linguistique structuraliste ; il ne s'intéresse guère aux méthodes de cette dernière. C'est ce que signifie le *logion* "l'inconscient est structuré comme un langage", dont l'interprétation immédiate est : étant admis qu'un langage a des propriétés de structure – et cela est démontré par la linguistique –, l'inconscient a les mêmes propriétés. Peu importent les procédures par quoi ces propriétés sont établies.

Or, on rencontre ici un paradoxe : en disant que le langage a des propriétés de structure, dit-on qu'il a des propriétés spécifiques ? Et si, d'aventure, ces propriétés n'étaient pas spécifiques, en quoi aurait-on caractérisé l'inconscient en le disant structuré comme un langage ? Pour comprendre de quoi il est question, il faut décrire le structuralisme. » (Milner, 2002 : p. 142-143).

On lit alors :

« 1. La linguistique qui intéresse Lacan est une linguistique qui tient deux thèses : (a) qu'on connaîtra le langage en s'imposant d'en retenir seulement les propriétés minimales d'un système quelconque ; mais aussi (b) que seul un système a des propriétés. Le nom convenu du système quelconque est justement celui de *structure* ; de là le nom de *structuralisme* ; (a) correspond au structuralisme faible ; (b) au structuralisme fort.

Lacan a cru au structuralisme faible. On en trouve la marque dans la suite donnée en appendice au séminaire sur "La Lettre volée" (*É.*, p. 41-61) : Lacan entend y démontrer qu'on aidera à comprendre l'inconscient, si l'on considère le fonctionnement d'un système auquel on suppose le moins de propriétés spécifiées possibles.

Lacan a cru aussi et surtout au structuralisme fort, dont la linguistique est censée à ses yeux attester à la fois la possibilité et la fécondité. De là suivent quelques conséquences, connues, mais peu comprises.

exactement, son éloignement se compare au mouvement de la chaîne qui paraissant se desserrer accomplit le tour supplémentaire qui va tout au contraire resserrer la distance, au point de l'annuler. Tout de même que le nom de signifiant est repositionné, sans pourtant que le legs saussurien soit dénié, de même la structure active – ou chaîne – dérive de la linguistique, à partir d'un point qui s'y trouve effectivement. » (Milner, 2002 : p. 160). Arrivé signale aussi (voir Arrivé, 1987 : p. 133) cette proposition de *Les noms indistincts* : « [...] un signifiant ne vaut jamais que pour, [...] ce pour quoi il vaut est un signifiant, et [...] un signifiant pour quoi un signifiant vaut n'est tel que s'il est autre. Ainsi se déroule la chaîne, impliquant que le signifiant, comme tel, est toujours autre, sans pourtant qu'il y ait ni ressemblance ni dissemblance.

Supposer S, c'est supposer qu'un tel mode d'être existe, et peut, au moins par semblant, être détaché de l'être représentable au miroir. Qu'on y ajoute le langage de la cause, et l'on aura construit la figure de la cause matérielle de ce discernement : soit la langue, qu'on pourra repérer comme le linéament de Réel de tous les discernables. On aura, du même coup, retrouvé Saussure.

Car quoi qu'il ait pu, depuis, advenir dans la linguistique, rien ne saurait prévaloir contre la simple possibilité qu'un discours ait été tenu où, rompant avec une tradition millénaire, l'Autre apparut comme premier, antérieur aux propriétés et les fondant toutes. Et rien ne saurait faire qu'un tel discours n'ait pas été tenu à l'égard de la langue. Relations, oppositions, distinctivité : le point est que ne valent comme propriétés que celles qui assurent un discernement, en sorte que le discernement est premier, sous les espèces du distinctif, et que, de lui, dérive le Même, sous les espèces du non-distinct. Aussi est-il juste que ce soit un signifiant saussurien, le signifiant *signifiant*, qui désigne un tel mode d'être. » (Milner, 2007 : p. 22-23).

Si le nom du système quelconque est celui de structure, le nom du système quelconque ramené à ses propriétés *minimales* est celui de *chaîne*. En tant qu'elle étudie le langage en le traitant comme un système quelconque et en en retenant seulement les propriétés minimales, la linguistique est donc la preuve qu'une théorie à la fois méthodologiquement pure et empiriquement non vide de la chaîne est possible. Ne considérer un élément quelconque que sous l'angle des propriétés minimales qui en font l'élément d'un système, c'est l'injonction que sténographie chez Lacan le nom de *signifiant*. Ce nom est évidemment et consciemment emprunté à la linguistique, mais il n'est pas utilisé comme il l'est en linguistique.

Ce déplacement s'explique : la combinaison du structuralisme faible et du structuralisme fort conduit en effet à une antinomie entre le prédicat "linguistique" et le prédicat "structural". Plus précisément encore, si le nom de linguistique désigne dans un système de langage ce qui le distingue de tout autre système possible, alors les noms de structure et de chaîne désignent dans un tel système ce qui justement n'est pas passible du linguistique en spécificité ; en particulier, le nom de signifiant, pris au sens indiqué plus haut, désignerait ce qui dans un élément linguistique n'est pas passible du linguistique en spécificité. En ce sens, les notions de structure, de chaîne, de signifiant, sont proprement antilinguistiques, et on ne peut les articuler avec précision qu'en s'écartant de la linguistique effective.

Sinon que, ce faisant, on ne s'oppose pas à la linguistique, mais on la rend à sa propre vérité ; la linguistique structurale en effet se construit précisément par le dessein d'écarter de la langue et du langage ce qu'il y aurait de spécialement propre à la langue et au langage et qui, par là même, obscurcirait la prise du structural. Par le double rapport d'emprunt et de déplacement du nom de signifiant s'énonce à la fois la manière dont la linguistique est interprétée (nonobstant le fait avéré et connu de Lacan que tous les linguistes structuralistes n'étaient pas des tenants du structuralisme fort ; il y a là un forçage médité) et l'assurance que cette interprétation seule confère à la linguistique son plus haut degré de sérieux.

De là, la notion de *chaîne signifiante*, dont les deux parties se coappartiennent : il n'y a de chaîne que de signifiants ; il n'y a d'organisation des signifiants qu'en chaîne. De là enfin la métaphore et la métonymie : sur une chaîne signifiante, ces deux relations et elles seulement peuvent être définies ; réciproquement, une chaîne signifiante est un ensemble sur lequel on peut définir les relations de métaphore et de métonymie, et elles seulement. Cela requiert bien évidemment que ces relations, découvertes dans les langues, ne soient pas propres aux langues, mais extensibles à toute espèce de chaîne. Ainsi, ce n'est pas en tant qu'il serait une langue que l'Inconscient connaît la métaphore et la métonymie, mais en tant qu'il est structuré. Une théorie générale de la chaîne est une théorie de la métaphore et de la métonymie ; réciproquement une théorie de la métaphore et de la métonymie est une théorie de la chaîne. De ce fait, la science linguistique se découvre constamment en excès d'elle-même. Sa singularité consiste à découvrir en son objet, cela justement qui fait que son objet se dépouille, au regard de toute chaîne possible, de sa propre singularité.

Une conséquence du structuralisme fort est que le prédicat "être structuré comme un langage" risque incessamment de devenir tautologique ; un langage n'a rien de plus que les propriétés de la structure, mais comme il n'y a de propriétés que dans et par une structure, la circularité saute aux yeux. Elle n'est évitée que si l'on admet ce qu'on peut appeler la conjecture hyperstructuraliste : "la structure quelconque a des propriétés non-quelconques".

Or, Lacan est hyperstructuraliste en ce sens. Telle est la conséquence seconde qu'on peut tirer de l'appendice à "La Lettre volée". On y voit comment dans un système dont les éléments et les lois sont les moins spécifiés possible, des régularités et des propriétés émergent.

Le problème est qu'aucune des formes reconnues du structuralisme ne tient explicitement cette conjecture. Elles consentent dans leur ensemble, sans en avoir claire conscience, à la faille qui les traverse de part en part : découvrir des propriétés particulières par une méthode qui les dénie. En la conjecture hyperstructuraliste résident donc à la fois un réquisit de consistance et un point d'hérésie ; elle constitue Lacan en exclusion interne au structuralisme : il s'inscrit dans ce paradigme par une thèse qui l'en sépare.

D'autant que Lacan ne se borne pas à énoncer la conjecture ; il en légitime la théorie ; c'est la doctrine du signifiant, dont on peut énoncer le programme :

“énumérer les propriétés non-quelconques de la structure quelconque”.

Un des théorèmes capitaux de cette doctrine est que, parmi les propriétés non-quelconques d'une structure quelconque, en tant du moins qu'elle est considérée uniquement comme structure, il y a l'émergence du sujet. Voilà pourquoi la définition du signifiant doit inclure cette émergence : d'où la formule “le signifiant représente le sujet pour un autre signifiant”. Elle s'analyse aisément : un signifiant par définition ne peut que “représenter pour” et considérer un existant en tant seulement qu'il représente pour, c'est le considérer comme un signifiant ; ce pour quoi il peut représenter ne peut être qu'un signifiant ; autrement dit, la matrice générale “le signifiant représente pour un autre signifiant” est seulement le développement analytique de la notion même de signifiant ou, si l'on préfère, le nom de signifiant n'est que le sténogramme de cette matrice générale. Le seul élément nouveau, le seul à porter une affirmation spécifique, le seul qui fasse de la proposition un jugement synthétique, c'est donc le nom de sujet.

On comprend alors que Lacan requiert en droit une théorie complète de la structure quelconque, que cette théorie est immédiatement une théorie du signifiant et que la théorie du sujet en constitue nécessairement le noyau dur. En retour, la théorie du sujet, aux yeux de Lacan, n'échappe à la métaphysique que si elle est articulée à une théorie de la structure quelconque. » (Milner, 2002 : p. 143-146).

Milner insiste ensuite sur le rôle du structuralisme dans la constitution d'une psychanalyse scientifique, qui devient alors passible d'une mathématisation :

« Lacan n'ignore nullement que les divers structuralismes n'articulent pas la conjecture hyperstructurale, mais il considère qu'elle est nécessaire à fonder leur fécondité. Sous peine qu'ils soient indistinguables d'un gestaltisme à peine renouvelé et de ce fait condamnés à ne rien articuler de neuf : essentielle est donc la proposition “la structure n'est pas la forme” (“Remarque sur le rapport de Daniel Lagache”, *É.*, p. 649) ; non moins essentielles les mises en garde contre les versions faibles du structuralisme, dans les comptes rendus successifs des “Quatre concepts fondamentaux” et des “Problèmes cruciaux”. Or, il est de fait que les structuralismes ont fait des découvertes propres. Ils ne sont donc pas la répétition du gestaltisme. Leurs succès empiriques peuvent et doivent être mis au compte de la conjecture hyperstructurale, même si celle-ci fonctionne de fait comme un lemme caché.

Ces succès sont indéniables. De plus, ils revêtent une importance intellectuelle considérable. En adoptant comme principe d'investigation la structure quelconque, laquelle repose en dernier ressort sur la conjecture hyperstructurale, le XX^e siècle a produit des connaissances nouvelles touchant le langage, l'anthropologie, la littérature, etc. Bref, l'ensemble de ce qu'on est convenu d'appeler les sciences humaines. Or, ces succès ont été acquis en tournant le dos à ce qui avait été proposé durant la période précédente, touchant ces objets : à savoir la compréhension, l'identification, l'intériorisation, le spirituel, etc. (cf. par exemple W. Dilthey, *Introduction à l'étude des sciences humaines*, Paris, PUF, 1942 ; voir notamment livre I, chap. IX ; on notera que l'expression “sciences humaines” traduit ici l'allemand *Geisteswissenschaften*).

Pour autant, le structuralisme ne doit rien aux diverses versions du positivisme. En vérité, il apparaît aux yeux de Lacan comme un des moments majeurs de la science moderne ; il donne la preuve que celle-ci peut parler des objets qui n'appartiennent pas au règne de la nature, sans devoir laisser la place aux divers succédanés de la foi, et sans avoir à se modeler en tout sur la physique ou la biologie, en tant que discours du seul mesurable. Autrement dit, Freud, touchant la science, ne pouvait échapper à la dichotomie entre spiritualisme et positivisme. Cette dichotomie désormais est rompue.

Du coup, le retour à Freud devient possible. L'articulation de la psychanalyse à la science se construit en clarté et en distinction, et non plus en mimétisme et obscurité. Il fallait seulement découvrir que la mathématisation de la science ne passe pas par la mesure, mais par le littéral. Or, plus évidemment qu'aucune autre, une science conforme au canon structuraliste expose l'entière autonomie du second relativement à la première. Si l'on se donne une méthode qui traite l'objet à la seule lumière de la structure quelconque, alors, à supposer que, dans cette voie, l'on ne rencontre pas rien – et de fait, Jakobson et Lévi-Strauss prouvent qu'on ne rencontre pas rien –, on a construit des propositions qui obéissent au réquisit de la science moderne : elles sont empiriques et elles se laissent mathématiser : « la forme de mathématisation où s'inscrit la découverte du *phonème* (...) » (« Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », *É.*, p. 284).

Mais du même coup, on a établi que certaine mathématisation ne requiert pas les chiffres. Le règne de la science moderne se révèle plus étendu que ne l'imaginaient Helmholtz ou Mach.

C'est le programme du Discours de Rome, où l'on croirait entendre les accents de la lettre de Gargantua : y est saluée, sous le chef du symbolique, une figure nouvelle de la science galiléenne, surgissant aux lieux mêmes où naguère se séparait de la nature, comme objet de science, la culture, comme objet irréductible à la science. Un galiléisme étendu. » (Milner, 2002 : p. 147-148).

Le caractère d'idéologie scientifique du structuralisme apparaît alors de manière très nette. Aussi la théorisation lacanienne devra-t-elle s'affranchir de ce structuralisme, ce que Milner appelle le second classicisme lacanien⁸⁴ :

« Ainsi se constitue ce qu'on peut appeler le premier classicisme lacanien. Il sera modifié, sous l'effet d'une double césure ; en linguistique, les succès structuralistes débouchent sur le vide : Hjelmslev (ou n'échappent au vide que par la singularité héroïque des sujets : Jakobson) ; Chomsky rencontre quelque chose, mais a abandonné le structuralisme. Le langage désormais est objet de science par les propriétés qu'il est seul à avoir et non pas par les propriétés minimales qu'il partagerait avec la structure quelconque. Du coup, le croisement paradoxal entre structuralisme et science moderne s'achève. Il n'y a pas de galiléisme étendu, il n'y a que le galiléisme strict – celui en fait que Freud connaissait.

Cela ne veut pas dire pourtant qu'il faille abandonner la conjecture hyperstructurale, ni qu'une théorie strictement structurale du sujet soit une entreprise vaine, ni que la psychanalyse ne s'inscrit pas dans la science moderne ; mais cela veut dire deux choses :

- la linguistique ne saurait jouer aucun rôle particulier dans la théorie de la structure quelconque ;
- si la structure en tant que structure quelconque doit être le point de nouage de la doctrine de l'Inconscient et de la science moderne, alors une invention théorique est nécessaire.

⁸⁴ Milner parle encore de « galiléisme » mais « strict » au lieu d'« étendu ». Cette notion nous paraît anti-épistémologique dans la mesure où elle est normative. Voir l'introduction générale de ce travail et, d'ailleurs, Milner (1978) : p. 10-11, passage sur lequel nous reviendrons ci-dessous.

L'adieu à la linguistique est explicite : "ainsi la référence dont je situe l'inconscient est-elle justement celle qui à la linguistique échappe" ("L'Étourdit", *Scilicet*, 1973, 4, p. 46 = *A.É.*, p. 489). Ce qui importe éventuellement, ce sont des sujets linguistes, comme témoins, non d'une science réussie, mais des failles qui la refendent – leurs propres failles. D'où le thème de la linguisterie, évoqué dans *Le Séminaire*, livre XX ; il est crucial de comprendre que ce nom est formé comme un nom d'artisanat (respectable : menuiserie, boulangerie, etc., ou méprisé : piraterie, escroquerie, tricherie, etc.) et sur le mot *linguiste* plutôt que sur le mot *linguistique*.

L'invention théorique propre à saisir la structure en tant que point de nouage entre la psychanalyse et la science moderne sera une théorie générale de la lettre. Elle comportera deux parties : une théorie du mathème, comme lettre propre à un savoir transmissible, et une théorie de l'écrit, comme théorie de toute lettre possible. On ne confondra donc pas la lettre du premier classicisme lacanien, dérivée de la théorie du signifiant, et la lettre du second classicisme, objet théorique autonome.

Dans ce dispositif nouveau, la structure en elle-même, en tant que structure quelconque, peut être désormais séparée de toute référence au programme structuraliste – lequel a disparu. Tel est le statut du séminaire XX. Il représente la version la plus achevée du second classicisme lacanien : l'affirmation maintenue de la structure quelconque, alors que le structuralisme n'est plus. » (Milner, 2002 : p. 148-150).

Ce second classicisme n'implique cependant aucune rupture avec la linguistique, dont la théorie lacanienne permet de situer l'objet par rapport à celui de la psychanalyse. Dans l'article de 1997, où il reprend son analyse⁸⁵, Milner introduit *in fine* le concept de *lalangue* :

« Dans le dispositif mis en place à partir du rapport de Rome, la position de la linguistique est donc claire : elle permet et justifie une théorie nouvelle de l'Un et de la causalité. Or ce dispositif n'a pu se maintenir. Pour une raison notamment : la linguistique elle-même a changé. Elle est demeurée corpusculaire, mais elle ne propose plus une doctrine originale du corpuscule. L'élément linguistique désormais existe comme un être positif ordinaire, et non pas comme un paquet de relations oppositives. On retrouve la configuration classique : les propriétés précèdent la distinction ; il n'est plus vrai que, dans la langue, il n'y ait que des différences. D'un point de vue historique, ce changement de modèle a été marqué par Chomsky.

Du coup, la linguistique ne peut plus garantir la doctrine corpusculaire de l'inconscient, laquelle doit se développer de manière autonome et trouver en elle-même ses propres fondements. Cela justifie la nécessité d'une logique du signifiant, qui s'est autonomisée à partir de 1967, c'est-à-dire au moment même où la linguistique cessait d'être entièrement saussurienne. Ce mouvement trouve son accomplissement dans le séminaire *Encore*, où Lacan propose les éléments d'une doctrine entièrement autonome du signifiant, c'est-à-dire une théorie de la différence comme telle, antérieure à toute propriété. A cette occasion, la science linguistique est encore évoquée, mais pour établir que, légitime dans son ordre, elle ne saurait plus légitimer quoi que ce soit de la doctrine du signifiant. Par le même mouvement, on comprend que, une fois constituée sur ses fondements propres la notion de signifiant a justement pour effet de ne pas saisir ce qui, dans le langage, le distingue éventuellement du signifiant en général. La question se pose alors : est-il possible, est-il légitime de penser la différence du langage au signifiant ? Dans le même séminaire *Encore*, le concept de *la langue* est justement destiné à penser ce qui fait que *le langage* (incarné dans chaque langue singulière) n'est pas épuisé par le signifiant (ensemble des propriétés minimales d'*un langage*). » (Milner, 1997 : p. 450-451).

⁸⁵ Voir Milner (1997) : p. 448-451.

On lit en effet dans *Encore* :

« Je vais droit à ce dont il s'agit – le savoir, c'est une énigme.

Cette énigme nous est présentifiée par l'inconscient tel qu'il s'est révélé par le discours analytique. Elle s'énonce ainsi – pour l'être parlant, le savoir est ce qui s'articule. On aurait pu s'en apercevoir depuis un bon bout de temps, puisqu'à tracer les chemins du savoir, on ne faisait rien qu'articuler des choses et, pendant longtemps, les centrer sur l'être. Or, il est évident que rien n'est, sinon dans la mesure où ça se dit que ça est.

S₂ j'appelle ça⁸⁶. Il faut savoir l'entendre – est-ce bien *d'eux* que ça parle ? Il est généralement énoncé que le langage sert à la communication. Communication à propos de quoi, faut-il se demander, à propos de quels *eux* ? La communication implique la référence. Seulement, une chose est claire, le langage n'est que ce qu'élabore le discours scientifique pour rendre compte de ce que j'appelle lalangue.

Lalangue sert à de toutes autres choses qu'à la communication. C'est ce que l'expérience de l'inconscient nous a montré, en tant qu'il est fait de lalangue, cette lalangue dont vous savez que je l'écris en un seul mot, pour désigner ce qui est notre affaire à chacun, lalangue dite maternelle, et pas pour rien dite ainsi.

Si la communication se rapproche de ce qui s'exerce effectivement dans la jouissance de lalangue, c'est qu'elle implique la réplique, autrement dit le dialogue. Mais lalangue sert-elle d'abord au dialogue ? Comme je l'ai autrefois articulé, rien n'est moins sûr.

[...]

Si j'ai dit que le langage est ce comme quoi l'inconscient est structuré, c'est bien parce que le langage, d'abord, ça n'existe pas. Le langage est ce qu'on essaye de savoir concernant la fonction de lalangue.

Certes, c'est ainsi que le discours scientifique lui-même l'aborde, à ceci près qu'il lui est difficile de le réaliser pleinement, car il méconnaît l'inconscient. L'inconscient est le témoignage d'un savoir en tant que pour une grande part il échappe à l'être parlant. Cet être donne l'occasion de s'apercevoir jusqu'où vont les effets de lalangue, par ceci, qu'il présente toutes sortes d'affects qui restent énigmatiques. Ces affects sont ce qui résulte de la présence de lalangue en tant que, de savoir, elle articule des choses qui vont beaucoup plus loin que ce que l'être parlant supporte de savoir énoncé.

Le langage sans doute est fait de lalangue. C'est une élucubration de savoir sur lalangue. Mais l'inconscient est un savoir, un savoir-faire avec lalangue. Et ce qu'on sait faire avec lalangue dépasse de beaucoup ce dont on peut rendre compte au titre du langage.

Lalangue nous affecte d'abord par tout ce qu'elle comporte comme effets qui sont affects. Si l'on peut dire que l'inconscient est structuré comme un langage, c'est en ceci que les effets de lalangue, déjà là comme savoir, vont bien au-delà de tout ce que l'être qui parle est susceptible d'énoncer.

C'est en cela que l'inconscient, en tant qu'ici je le supporte de son déchiffrement, ne peut que se structurer comme un langage, un langage toujours hypothétique au regard de ce qui le soutient, à savoir lalangue. Lalangue, c'est ce qui m'a permis tout à l'heure de faire de mon S₂ une question, et de demander – est-ce bien *d'eux* qu'il s'agit dans le langage ?

Autrement dit, que le langage n'est pas seulement communication, ce fait s'impose de par le discours analytique. » (Lacan, 1975b : p. 125-127).

⁸⁶ Voir Lacan (1975b) : p. 84.

Un texte révélateur, à cet égard, est « Radiophonie⁸⁷ » (1970). Nous avons cité plus haut⁸⁸ ce passage où Lacan attribue à la linguistique la découverte du mode de signification propre au signifiant :

« Partons du terme d'arrivée. Saussure et le Cercle de Prague produisent une linguistique qui n'a rien de commun avec ce qui avant s'est couvert de ce nom, retrouvât-elle ses clefs entre les mains des stoïciens, – mais qu'en faisaient-ils ?

La linguistique, avec Saussure et le Cercle de Prague, s'institue d'une coupure qui est la barre posée entre le signifiant et le signifié, pour qu'y prévale la différence dont le signifiant se constitue absolument, mais aussi bien effectivement s'ordonne d'une autonomie qui n'a rien à envier aux effets de cristal : pour le système du phonème par exemple qui en est le premier succès de découverte.

On pense étendre ce succès à tout le réseau du symbolique en n'admettant de sens qu'à ce que le réseau en réponde, et de l'incidence d'un effet, oui, – d'un contenu, non.

C'est la gageure qui se soutient de la coupure inaugurale.

Le signifié sera ou ne sera pas scientifiquement pensable, selon que tiendra ou non un champ de signifiant qui, de son matériel même, se distingue d'aucun champ physique par la science obtenu.

Ceci implique une exclusion métaphysique, à prendre comme fait de désêtre. Aucune signification ne sera désormais tenue pour aller de soi : qu'il fasse clair quand il fait jour par exemple, où les stoïciens nous ont devancé, mais j'ai déjà interrogé : à quelle fin ?

Dussé-je aller à brusquer certaines reprises du mot, je dirai sémiotique toute discipline qui part du signe pris comme objet, mais pour marquer que c'est là ce qui faisait obstacle à la saisie comme telle du signifiant.

Le signe suppose le quelqu'un à qui il fait signe de quelque chose. C'est le quelqu'un dont l'ombre occultait l'entrée dans la linguistique.

Appelez ce quelqu'un comme vous voudrez, ce sera toujours une sottise. Le signe suffit à ce que ce quelqu'un se fasse du langage une appropriation, comme d'un simple outil ; de l'abstraction voilà le langage support, comme de la discussion moyen, avec tous les progrès de la pensée, que dis-je ? de la critique, à la clef. » (Lacan, 2001 : p. 403-404).

Or, Lacan y répond à cette question de Robert Georgin :

« Dans les Écrits, vous affirmez que Freud anticipe, sans s'en rendre compte, les recherches de Saussure et celles du Cercle de Prague. Pouvez-vous vous expliquer sur ce point ? » (Lacan, 2001 : p. 403).

C'est là, en réalité, une affirmation récurrente dans les textes de Lacan⁸⁹. On lit ainsi notamment dans « La psychanalyse et son enseignement » (1957), à propos de « la fumée

⁸⁷ Pour la distanciation à l'égard du structuralisme, voir également, notamment, dans « L'étourdit » (1973) : « Il paraîtra, j'espère ici, que de l'imputation de structuralisme, à entendre comme compréhension du monde, une de plus au guignol sous lequel nous est représentée l'"histoire littéraire" (c'est de cela qu'il s'agit), n'est malgré la gonfle de publicité qu'elle m'a apportée et sous la forme la plus plaisante puisque j'y étais embarqué dans la meilleure compagnie, n'est peut-être pas ce dont j'ai lieu d'être satisfait.

Et de moins en moins dirais-je, à mesure qu'y fait montée une acception dont la vulgate s'énoncerait assez bien de ce que les routes s'expliquent de conduire d'un panneau Michelin à un autre : "Et voilà pourquoi votre carte est muette." » (Lacan, 2001 : p. 483-484, note, note 1).

⁸⁸ Voir la note 49.

⁸⁹ Voir Arrivé (1994) : p. 82-86. Arrivé cite alors en outre un passage du Séminaire XI, qu'il introduit par erreur comme un passage du séminaire XX : « Eh bien, à nous en tenir à la lettre à Fliess, les *Wahrnehmungszeichen*, les traces de la perception, ça fonctionne comment ? Freud déduit de son expérience la nécessité de séparer absolument perception et conscience – pour que ça passe dans la mémoire, il faut d'abord que ça soit effacé dans

fragile du rêve comme le rébus au fond du plat (tenus par Freud pour semblables en leur élaboration), [du] trébuchement de la conduite comme la coquille du livre (et l'un et l'autre réussis dans leur signifiante plutôt que significations manquées), et [de] la futilité du mot d'esprit dont à partir de sa technique Freud nous montre que sa joie propre tient à nous faire participer à la dominance du signifiant sur les significations les plus lourdes à porter de notre destin » (Lacan, 1999a : p. 443-444) :

« Ne sont-ce pas là, en effet, les trois registres, objets des trois ouvrages primordiaux où Freud a découvert les lois de l'inconscient et où, si vous les lisez ou les relisez avec cette clef, vous aurez la surprise de constater que Freud, à énoncer ces lois dans leur détail, n'a fait que formuler avant la lettre celles que Ferdinand de Saussure ne devait mettre au jour que quelques années plus tard, en ouvrant le sillon de la linguistique moderne. » (Lacan, 1999a : p. 444)

puis dans « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud » (1957) :

« Dès l'origine on a méconnu le rôle constituant du signifiant dans le statut que Freud fixait à l'inconscient d'emblée et sous les modes formels les plus précis.

Ceci pour une double raison, dont la moins aperçue naturellement est que cette formalisation ne suffisait pas à elle seule à reconnaître l'instance du signifiant, car elle était, à la parution de la *Traumdeutung*, très en avance sur les formalisations de la linguistique auxquelles on pourrait sans doute démontrer qu'elle a, par son seul pesant de vérité, frayé la voie.

La seconde raison n'est après tout que l'envers de la première, car si les psychanalystes furent exclusivement fascinés par les significations relevées dans l'inconscient, c'est qu'elles tiraient leur attrait le plus secret de la dialectique qui semblait leur être immanente. » (Lacan, 1999a : p. 509-510)

dans « La direction de la cure et les principes de son pouvoir » (1958) :

« Dire que la doctrine freudienne est une psychologie est une équivoque grossière.

Freud est loin d'entretenir cette équivoque. Il nous avertit au contraire que dans le rêve ne l'intéresse que son élaboration. Qu'est-ce à dire ? Exactement ce que nous traduisons par sa structure de langage. Comment Freud s'en serait-il avisé, puisque cette structure par Ferdinand de Saussure n'a été articulée que depuis ? Si elle recouvre ses propres termes, il n'en est que plus saisissant que Freud l'ait anticipée. Mais où l'a-t-il découverte ? Dans un flux signifiant dont le mystère consiste en ce que le sujet ne sait pas même où feindre d'en être l'organisateur. » (Lacan, 1999b : p. 100)

dans « La psychanalyse vraie, et la fausse » (1958) :

« A revenir à l'émergence (dans la génialité de Freud) de l'interprétation (*Deutung*) des rêves, de la psychopathologie quotidienne et du trait d'esprit, soit au registre de ce qui dès lors vient au jour de la connaissance et de la praxis sous le nom d'inconscient, on reconnaît que ce sont les lois et les effets propres au langage qui en constituent la

la perception, et réciproquement. Il nous désigne alors un temps où ces *Wahrnehmungszeichen* doivent être constitués dans la simultanéité. Qu'est-ce que c'est ? – si ce n'est la synchronie signifiante. Et, bien sûr, Freud le dit d'autant plus qu'il ne sait pas qu'il le dit cinquante ans avant les linguistes. Mais nous, nous pouvons tout de suite leur donner, à ces *Wahrnehmungszeichen*, leur vrai nom de *signifiants*. » (Lacan, 1973 : p. 46). Concernant l'enracinement freudien du concept lacanien de signifiant, voir également Arrivé (1987) : p. 140-142.

causalité ; causalité qu'il faut dire logique plutôt que psychique, si l'on donne à logique l'acception des effets du logos et non pas seulement du principe de contradiction.

Les mécanismes dits du condensé (*Verdichtung*) et du virement (*Verschiebung*) recouvrent exactement les structures par où s'exercent dans le langage les effets de métaphore et de métonymie. C'est-à-dire les deux modes où la construction la plus récente de la théorie linguistique (Roman Jakobson et consorts) subsume dans une structure spécifique (impossible à retrancher même du fonctionnement physiologique des appareils mis dans le vivant au service du langage), l'action propre du signifiant, en tant qu'il faut considérer cette action comme engendrant la signification dans le sujet dont elle s'empare, en le marquant comme signifié.

Il ne s'agit pas ici de l'*Anschluss* par où l'on tente aujourd'hui de faire rentrer la psychanalyse dans une psychologie perpétuant un héritage académique sous l'étiquette de psychologie générale, – voire de l'assimiler aux plus récentes assumptions de la matière humaine sous les rubriques variées de la sociologie.

Il s'agit de la lecture suggestive de l'anticipation, faite par Freud dans l'analyse de l'inconscient, des formules mêmes où Ferdinand de Saussure, dix ans après la *Traumdeutung*, fonde l'analyse des langues positives. Car la linguistique a déplacé le centre de gravité des sciences, dont le titre, singulièrement inactuel d'être promu depuis lors de sciences humaines, conserve un anthropocentrisme dont Freud a affirmé que sa découverte ruinait le dernier bastion, – en dénonçant l'autonomie où le sujet conscient des philosophes maintenait l'attribut propre à l'âme dans la tradition du zoologisme spiritualiste. » (Lacan, 2001 : p. 166-167)

et dans « Lituraterre⁹⁰ » (1971) :

« Quand je tire parti de la lettre à Fliess 52^e, c'est d'y lire ce que Freud pouvait énoncer sous le terme qu'il forge du *WZ*, *Wahrnehmungszeichen*, de plus proche du signifiant, à la date où Saussure ne l'a pas encore reproduit (du *signans* stoïcien). » (Lacan, 2001 : p. 15).

On lit ensuite dans « Radiophonie » :

« On voit combien le formalisme fut précieux à soutenir les premiers pas de la linguistique.

Mais c'est tout de même de trébuchements dans les pas du langage, dans la parole autrement dit, qu'elle a été "anticipée".

Que le sujet ne soit pas celui qui sache ce qu'il dit, quand bel et bien se dit quelque chose par le mot qui lui manque, mais aussi dans l'impair d'une conduite qu'il croit sienne, cela ne rend pas aisé de le loger dans la cervelle dont il semble s'aider surtout à ce qu'elle dorme (point que l'actuelle neurophysiologie ne dément pas), voilà d'évidence l'ordre de faits que Freud appelle l'inconscient.

Quelqu'un qui l'articule, au nom de Lacan, dit que c'est ça ou rien d'autre.

Personne, après lui maintenant, ne peut manquer à le lire dans Freud, et qui opère selon Freud à psychanalyser, doit s'y régler sauf à le payer du choix de la bêtise.

⁹⁰ Voir également dans « La psychanalyse. Raison d'un échec » (1967) : « Et pour l'inconscient, comment à cette date ne pas y relever cette dimension oubliée justement d'y être évidente : sa structure, si clairement dès son apparition isomorphe au discours, – isomorphisme d'autant plus frappant que sa forme a anticipé la découverte dont il s'établit, que c'est dans le langage, en second, qu'ont été posées les formes, métaphore, métonymie qui en sont les prototypes, et qui avaient surgi masquées, c'est-à-dire sans que soit reconnu au langage d'en poser les fondements, dans les mécanismes primaires décrits par Freud : condensation et déplacement ? » (Lacan, 2001 : p. 341).

Dès lors à énoncer que Freud anticipe la linguistique, je dis moins que ce qui s'impose, et qui est la formule que je libère maintenant : l'inconscient est la condition de la linguistique.

Sans l'éruption de l'inconscient, pas moyen que la linguistique sorte du jour douteux dont l'Université, du nom des sciences humaines, fait encore éclipse à la science. Couronnée à Kazan par les soins de Baudouin de Courtenay, elle y fût sans doute restée.

Mais l'Université n'a pas dit son dernier mot, elle va de ça faire sujet de thèse : influence sur le génie de Ferdinand de Saussure du génie de Freud ; démontrer d'où vint à l'un le vent de l'autre avant qu'existât la radio.

Faisons comme si elle ne s'en était pas passée de toujours, pour assourdir autant.

Et pourquoi Saussure se serait-il rendu compte, pour emprunter les termes de votre citation, mieux que Freud lui-même de ce que Freud anticipait, notamment la métaphore et la métonymie lacaniennes, lieux où Saussure *genuit* Jakobson.

Si Saussure ne sort pas les anagrammes qu'il déchiffre dans la poésie saturnienne, c'est que ceux-ci jettent bas la littérature universitaire. La canaillerie ne le rend pas bête ; c'est parce qu'il n'est pas analyste.

Pour l'analyste au contraire, tremper dans les procédés dont s'habillent l'infatuation universitaire, ne vous rate pas son homme (il y a là comme un espoir) et le jette droit dans une bourde comme de dire que l'inconscient est la condition du langage : là il s'agit de se faire auteur aux dépens de ce que j'ai dit, voire seriné, aux intéressés : à savoir que le langage est la condition de l'inconscient. » (Lacan, 2001 : p. 405-406)

puis, en réponse à cette deuxième question de Robert Georgin : « *La linguistique, la psychanalyse et l'ethnologie ont en commun la notion de structure, à partir de cette notion, ne peut-on imaginer l'énoncé d'un champ commun qui réunira un jour psychanalyse, ethnologie et linguistique ?* » (Lacan, 2001 : p. 407) :

« Ai-je animé la structure ? Assez, je pense, pour, des domaines qu'elle unirait à la psychanalyse, annoncer que rien n'y destine les deux que vous dites, spécialement.

La linguistique livre le matériel de l'analyse, voire l'appareil dont on y opère. Mais un domaine ne se domine que de son opération. L'inconscient peut être comme je le disais la condition de la linguistique. Celle-ci n'en a pas pour autant sur lui la moindre prise.

Car elle laisse en blanc ce qui y fait l'effet : l'objet *a* dont à montrer qu'il est l'enjeu de l'acte psychanalytique, j'ai pensé éclairer tout autre acte.

Cette carence du linguiste, j'ai pu l'éprouver d'une contribution que je demandai au plus grand qui fût parmi les Français pour en illustrer le départ d'une revue de ma façon, si peu qu'elle en fût marquée dans son titre : la psychanalyse, pas moins. On sait le cas qu'en firent ceux qui d'une grâce de chiens battus m'y firent conduite, la tenant pourtant d'assez de cas pour saborder la chose en son temps.

C'est bien d'une autre – grâce est encore peu dire – que me fut accordée l'attention que méritait l'intérêt jamais relevé avant moi de Freud pour les mots antithétiques, tels qu'appréciés par un Abel.

Mais si le linguiste ne peut faire mieux qu'il parut au verdict que le bon aise du signifié exige que les signifiants ne soient pas antithétiques, ceci suppose que d'avoir à parler l'arabe, où de tels signifiants abondent, s'annonce comme de parer à une montée de fourmilière.

Pour prendre un exemple moins anecdotique, remarquons que le particulier de la langue est ce par quoi la structure tombe sous l'effet de cristal, que j'ai dit plus haut.

Le qualifier, ce particulier, d'arbitraire est lapsus que Saussure a commis, de ce qu'à contrecœur certes, mais par là d'autant plus offert au trébuchement, il se "rempardait" là (puisque on m'apprend que c'est un mot de moi) du discours universitaire dont j'ai montré

que le recel, c'est justement ce signifiant qui domine le discours du maître, celui de l'arbitraire.

C'est ainsi qu'un discours façonne la réalité sans supposer nul consensus du sujet, le divisant, quoi qu'il en ait, de ce qu'il l'énonce à ce qu'il se pose comme l'énonçant.

Seul le discours qui se définit du tour que lui donne l'analyste, manifeste le sujet comme autre, soit lui remet la clef de sa division, – tandis que la science, de faire le sujet maître, le dérobe, à la mesure de ce que le désir qui lui fait place, comme à Socrate se met à me le barrer sans remède.

Il n'y a pas moindre barrière du côté de l'ethnologie. » (Lacan, 2001 : p. 410-411).

Cette proposition : « l'inconscient est la condition de la linguistique », est fondamentalement antilacanienne. Lacan en récuse aussitôt une interprétation en termes d'ordonnance des objets de la psychanalyse et de la linguistique, en rappelant que, selon lui, « le langage est la condition de l'inconscient », et non l'inverse⁹¹. La proposition n'est cependant pas purement descriptive – relative à la chronologie – mais, nécessairement, logique, et elle demeure en tant que telle antilacanienne. Manque en effet alors la définition du langage, dont Lacan affirme pourtant qu'il est ce comme quoi l'inconscient est structuré. S'y substitue le postulat d'un objet commun à la linguistique et à la psychanalyse et qui, en tant que tel, ne peut que nous confronter à la « carence du linguiste », dans la mesure où celui-ci n'a pas « la moindre prise sur l'inconscient ». On lit de même trois ans plus tard dans « L'étourdit » :

« *Le langage ne peut désigner que la structure dont il y a effet de langages, ceux-ci plusieurs ouvrant l'usage de l'un entre autres qui donne à mon *comme* sa très précise portée, celle du *comme un* langage, dont justement diverge de l'inconscient le sens commun. Les langages tombent sous le coup du *pastout* de la façon la plus certaine puisque la structure n'y a pas d'autre sens, et que c'est en quoi elle relève de ma récréation topologique d'aujourd'hui.*

Ainsi la référence dont je situe l'inconscient est-elle justement celle qui à la linguistique échappe, pour ce que comme science elle n'a que faire du parêtre, pas plus qu'elle ne noumène. Mais elle nous mène bel et bien, et Dieu sait où, mais sûrement pas à l'inconscient, qui de la prendre dans la structure, la déroute quant au réel dont se motive *le langage* : puisque le langage, c'est ça même, cette dérive.

La psychanalyse n'y accède, elle, que par l'entrée en jeu d'une Autre dit-mention, laquelle s'y ouvre de ce que le meneur (du jeu) « fasse semblant » d'être l'effet de langage majeur, l'objet dont s'(a)nime la coupure qu'elle permet par là : c'est l'objet (*a*) pour l'appeler du sigle que je lui affecte.

Cela, l'analyste le paye de devoir représenter la chute d'un discours, après avoir permis au sens de s'enserrer autour de cette chute à quoi il se dévoue.

Ce que dénonce la déception que je cause à bien des linguistes sans issue possible pour eux, bien que j'en aie, moi, le démêlé.

⁹¹ Voir également notamment à cet égard, dans « L'étourdit » (1973) : « Si l'inconscient est structuré *comme un langage*, je n'ai pas dit : *par* –. L'audience, s'il faut entendre par là quelque chose comme une acoustique mentale, l'audience que j'avais alors était mauvaise, les psychanalystes ne l'ayant pas meilleure que les autres. Faute d'une remarque suffisante de ce choix (évidemment pas un de ces traits qui les touchaient, de les é-pater – sans plus d'ailleurs), il m'a fallu auprès de l'audience universitaire, elle qui dans ce champ ne peut que se tromper, faire étal de circonstances de nature à m'empêcher de porter mes coups sur mes propres élèves, pour expliquer que j'aie laissé passer une extravagance telle que de faire de l'inconscient la « condition du langage », quand c'est manifestement par *le langage* que je rends compte de l'inconscient : le langage, fis-je donc transcrire dans le texte revu d'une thèse, est la condition de l'inconscient. » (Lacan, 2001 : p. 488).

Qui ne peut voir en effet à me lire, voire à me l'avoir entendu dire en clair, que l'analyste est dès Freud très en avance là-dessus sur le linguiste, sur Saussure par exemple, qui en reste à l'accès stoïcien, le même que celui de saint Augustin ? (Cf. entre autres, le *De magistro*, dont à en dater mon appui, j'indiquais assez la limite : la distinction *signans-signatum*.)

Très en avance, j'ai dit en quoi : la condensation et le déplacement antécédant la découverte, Jakobson aidant, de l'effet de sens de la métaphore et de la métonymie.

Pour si peu que l'analyse se sustente de la chance que je lui en offre, cette avance, elle la garde, – et la gardera d'autant de relais que l'avenir veuille apporter à ma parole.

Car la linguistique par contre pour l'analyse ne fraye rien, et le soutien même que j'ai pris de Jakobson, n'est, à l'encontre de ce qui se produit pour effacer l'histoire dans la mathématique pas de l'ordre de l'après-coup, mais du contrecoup, – au bénéfice, et second-dire, de la linguistique.

Le dire de l'analyse en tant qu'il est efficace, réalise l'apophantique qui de sa seule ex-sistence se distingue de la proposition. C'est ainsi qu'il met à sa place la fonction propositionnelle, en tant que, je pense l'avoir montré, elle nous donne le seul appui à suppléer à l'ab-sens du rapport sexuel. Ce dire s'y renomme, de l'embarras que trahissent des champs aussi éparpillés que l'oracle et l'hors-discours de la psychose, par l'emprunt qu'il leur fait du terme d'interprétation.

C'est le dire dont se ressaisissent, à en fixer le désir, les coupures qui ne se soutiennent comme non fermées que d'être demandes. Demandes qui d'apparier l'impossible au contingent, le possible au nécessaire, font semonce aux prétentions de la logique qui se dit modale.

Ce dire ne procède que du fait que l'inconscient, d'être "structuré *comme un langage*", c'est-à-dire la langue qu'il habite, est assujetti à l'équivoque dont chacune se distingue. Une langue entre autres n'est rien de plus que l'intégrale des équivoques que son histoire y a laissées persister. C'est la veine dont le réel, le seul pour le discours analytique à motiver son issue, le réel qu'il n'y a pas de rapport sexuel, y a fait dépôt au cours des âges. Ceci dans l'espèce que ce réel introduit à l'*un*, soit à l'uni du corps qui en prend origine, et de ce fait y fait organes écartelés d'une disjonction par où sans doute d'autres réels viennent à sa portée, mais pas sans que la voie quadruple de ces accès ne s'infinitise à ce que s'en produise le "nombre réel".

Le langage donc, en tant que cette espèce y a sa place, n'y fait effet de rien d'autre que de la structure dont se motive cette incidence du réel. » (Lacan, 2001 : p. 489-490)

où l'assimilation du signe saussurien à celui des stoïciens a pour corollaire la supériorité du psychanalyste sur le linguiste, lorsqu'il s'agit d'appréhender le langage en tant que mode de signification particulier. Lacan écrivait déjà en 1956 dans « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 » :

« Encore pourrait-on leur imposer [aux analystes] un rudiment qui les formât à la problématique du langage, assez pour leur permettre de distinguer le symbolisme de l'analogie naturelle avec laquelle ils le confondent habituellement.

Ce rudiment est la distinction du signifiant et du signifié dont on honore à juste titre Ferdinand de Saussure, de ce que par son enseignement elle soit maintenant inscrite au fondement des sciences humaines. Notons seulement que, même mention faite de précurseurs comme Baudouin de Courtenay, cette distinction était parfaitement claire aux anciens, et attestée dans Quintilien et saint Augustin.

La primauté du signifiant sur le signifié y apparaît déjà impossible à éluder de tout discours sur le langage, non sans qu'elle déconcerte trop la pensée pour avoir pu, même de nos jours, être affrontée par les linguistes.

Seule la psychanalyse est en mesure d'imposer à la pensée cette primauté en démontrant que le signifiant se passe de toute cogitation, fût-ce des moins réflexives,

pour exercer des regroupements non douteux dans les significations qui asservissent le sujet, bien plus : pour se manifester en lui par cette intrusion aliénante dont la notion de *symptôme* en analyse prend un sens émergent : le sens du signifiant qui connote la relation du sujet au signifiant. » (Lacan, 1999a : p. 465).

Comme il l'affirmait ensuite dans « Radiophonie », le psychanalyste, lorsqu'il parle de l'inconscient, « fait de la linguistique » :

« Il doit nous suffire de poser que l'inconscient est. Ni plus ni moins. C'est bien assez pour nous occuper un moment encore après le temps que ça a duré, sans que jusqu'à moi personne ait fait un pas de plus. Puisque pour Freud, c'était à reprendre de la table rase en chaque cas : de la table rase, même pas sur *ce* qu'il est, il ne peut le dire, hors sa réserve d'un recours organique de pur rituel : sur *ce qu'il en est* dans chaque cas, voilà ce qu'il veut dire. En attendant, rien de sûr, sinon qu'il est, et que Freud, à en parler, fait de la linguistique. Encore personne ne le voit-il, et contre lui, chacun s'essaie à faire rentrer l'inconscient dans une notion d'avant. » (Lacan, 2001 : p. 132).

On retrouve ici, en lieu et place d'une réponse au problème – au sens bachelardien – constitué par l'existence d'un tel objet commun à la linguistique et à la psychanalyse – le langage –, et bien que différemment constitué – l'objet est différent –, l'objet total que postulent ou construisent les linguistes structuralistes. C'est cet objet que construisent ou postulent, à notre connaissance, tous les auteurs qui se sont préoccupés des rapports entre linguistique et psychanalyse, et en premier lieu Michel Arrivé et Jean-Claude Milner⁹² qui, de

⁹² La démarche d'Akatane Suenaga n'est pas différente. Dans *Saussure, un système de paradoxes*, Suenaga se propose en effet de répondre à la question posée par Arrivé dans *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient* : « La langue selon Saussure n'est-elle pas déjà ce *lalangue* qu'y voit Lacan ? » (Suenaga, 2005 : p. 210), et s'attache pour ce faire à vérifier si « la langue selon Saussure accomplit [l]es cinq conditions de *lalangue* » (Suenaga, 2005 : p. 210) énumérées par Milner dans *L'Amour de la langue* (voir ci-dessous). La réponse est positive. Voir Suenaga (2005) : p. 210-219. Signalons également cette proposition d'Anne-Marie Houdebine dans son article « Linguistique et psychanalyse » pour le *Dictionnaire international de la psychanalyse* (2002) : « [...] chez les linguistes, y compris ceux qui parlent aujourd'hui de la (ré)introduction du sujet dans leur domaine (par la pragmatique, l'analyse du sens ou du discours), le sujet est toujours (ou presque toujours) un sujet intentionnel maîtrisant. L'échec du repérage intentionnel est d'ailleurs ce qui a arrêté l'analyse saussurienne des anagrammes (la recherche d'un nom propre enfoui – disséminé – dans la chaîne poétique), alors que peut s'entendre là comme une quête du sujet de l'inconscient.

Ce sujet conscient, maîtrisant, fait la différence entre linguistique et psychanalyse. Leurs terrains épistémologiques sont distincts. Les linguistes et les psychanalystes “écoutent” certes des paroles, mais de façon différente. Les premiers cherchent à décrire des langues, à construire une théorie scientifique de leur fonctionnement. Leur souci est l'objectivité, le général, suivant en cela le chemin aristotélicien. Aussi pourchassent-ils “toute” subjectivité, alors que les psychanalystes la revendiquent dans l'écoute associative et que leur but consiste non en une théorie du langage mais de l'Inconscient. D'où tant de divergences malgré les emprunts des psychanalystes aux linguistes (philologues pour Freud) dans la première moitié du XX^e siècle. » (Houdebine, 2002 : p. 940), ainsi que la position de Claudine Normand qui, dans « Linguistique et/ou psychanalyse : de leur relation si elle existe » (2001), résume la position de Milner (voir Normand, 2001d : p. 24-26), qui lui semble « le représentant le plus conséquent et le plus troublant du **ou** de disjonction » (Normand, 2001d : p. 24), avant d'argumenter en faveur du « et/ou », position qu'elle résume de la manière suivante : « [...] hors de la science lourde comme du fantasme d'une théorie achevable et d'un maître-mot explicatif, ce que je pratique, à l'occasion, sous le nom de sémantique (Normand 2001), est une sorte de thérapie austère et joyeuse par laquelle je tente d'apprivoiser la langue pour la rendre au plaisir, ce plaisir de la trouvaille dont Lacan dit qu'“elle est toujours prête à se dérober à nouveau, instaurant la dimension de la perte” *Séminaire XI* : 27 ; car ces évidences soudaines de propriétés linguistiques ne se donnent que pour faire pressentir tout ce qui se dérobe encore. » (Normand, 2001d : p. 29). Voir Normand (2001d) : p. 27-29. Voir aussi notamment Mannoni, O.

ce point de vue, sont lacaniens. Dans *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient*, Arrivé mettait en évidence une autre divergence entre les élaborations saussurienne et lacanienne. Il notait en premier lieu que le signifiant saussurien est conscient, mais les changements inconscients⁹³, et qu'il existe deux types de signifiants lacaniens, dans la mesure où ceux-ci « peuvent en gros avoir l'air de correspondre à des mots » (Arrivé, 1994 : p. 98), et où « [à] ce titre, ils ne relèvent pas de l'inconscient, même s'il peut leur arriver – c'est le cas pour AUTODIDASKER – d'être soumis au travail de l'inconscient » (Arrivé, 1994 : p. 98), alors que « simultanément, Lacan pose de façon explicite et redondante le statut inconscient du signifiant » (Arrivé, 1994 : p. 98). Il en venait ainsi à « ce qui constitue la véritable "définition" lacanienne du signifiant, énoncée avec quelque solennité (et quelque malice, dans la parenthèse qui, sans nul doute, vise Saussure) dans "Subversion du sujet et dialectique du désir" » (Arrivé, 1994 : p. 98) :

« Notre définition du signifiant (il n'y en a pas d'autre) est : un signifiant, c'est ce qui représente le sujet pour un autre signifiant. Ce signifiant⁹⁴ sera donc le signifiant pour

(1969) et Gadet & Pêcheux (1981), ainsi que Pétroff (2004) : p. 139-141. C'est de même un objet total que construisent Damourette et Pichon. Voir ci-dessus la note 30.

⁹³ Voir Arrivé (1994) : p. 96-97.

⁹⁴ Comme le signale Arrivé, « il est question ici non point du tout-venant du signifiant, mais d'un signifiant spécifique, "articulé par le sigle S (A)" » (Arrivé, 1994 : p. 98, note 32). Voir également notamment pour cette définition du signifiant, dans « Position de l'inconscient au congrès de Bonneval reprise de 1960 en 1964 » : « Le registre du signifiant s'institue de ce qu'un signifiant représente un sujet pour un autre signifiant. C'est la structure, rêve, lapsus et mot d'esprit, de toutes les formations de l'inconscient. Et c'est aussi celle qui explique la division originaire du sujet. Le signifiant se produisant au lieu de l'Autre non encore repéré, y fait surgir le sujet de l'être qui n'a pas encore la parole, mais c'est au prix de le figer. Ce qu'il y avait là de prêt à parler, – ceci aux deux sens que l'imparfait du français donne à *il y avait*, de le mettre dans l'instant d'avant : il était là et n'y est plus, mais aussi dans l'instant d'après : un peu plus il y était d'avoir pu y être, – ce qu'*il y avait* là, disparaît de n'être plus qu'un signifiant. » (Lacan, 1999b : p. 320-321), dans « Radiophonie » (1970) : « Si le signifiant représente un sujet, selon Lacan (pas un signifié), et pour un autre signifiant (ce qui veut dire : pas pour un autre sujet), alors comment peut-il, ce signifiant, tomber au signe qui de mémoire de logicien, représente quelque chose pour quelqu'un ? » (Lacan, 2001 : p. 413), et dans *Encore* (1972-1973) : « Je veux terminer en montrant par où le signe se différencie du signifiant.

Le signifiant ai-je dit, se caractérise de représenter un sujet pour un autre signifiant. De quoi s'agit-il dans le signe ? Depuis toujours, la théorie cosmique de la connaissance, la conception du monde, fait état de l'exemple fameux de la fumée qu'il n'y a pas sans feu. Et pourquoi n'avancerai-je pas ici ce qu'il me semble ? La fumée peut être aussi bien le signe du fumeur. Et même, elle l'est toujours par essence. Il n'y a de fumée que de signe du fumeur. Chacun sait que, si vous voyez une fumée au moment où vous abordez une île déserte, vous vous dites tout de suite qu'il y a toutes les chances qu'il y ait là quelqu'un qui sache faire du feu. Jusqu'à nouvel ordre, ce sera un autre homme. Le signe n'est donc pas le signe de quelque chose, mais d'un effet qui est ce qui se suppose en tant que tel d'un fonctionnement du signifiant.

Cet effet est ce que Freud nous apprend, et qui est le départ du discours analytique, à savoir le sujet.

Le sujet, ce n'est rien d'autre – qu'il ait ou non conscience de quel signifiant il est l'effet – que ce qui glisse dans une chaîne de signifiants. Cet effet, le sujet, est l'effet intermédiaire entre ce qui caractérise un signifiant et un autre signifiant, à savoir d'être chacun, d'être chacun un élément. Nous ne connaissons pas d'autre support par où soit introduit dans le monde le Un, si ce n'est le signifiant en tant que tel, c'est-à-dire en tant que nous apprenons à le séparer de ses effets de signifié. » (Lacan, 1975b : p. 48), puis : « Pour introduire un discours scientifique concernant le savoir, il faut interroger le savoir là où il est. Ce savoir, en tant que c'est dans le gîte de lalangue qu'il repose, veut dire l'inconscient. L'inconscient, je n'y entre, pas plus que Newton, sans hypothèse.

Mon hypothèse, c'est que l'individu qui est affecté de l'inconscient est le même qui fait ce que j'appelle le sujet d'un signifiant. Ce que j'énonce dans cette formule minimale qu'un signifiant représente un sujet pour un autre signifiant. Le signifiant en lui-même n'est rien d'autre de définissable qu'une différence avec un autre

quoi tous les autres signifiants représentent le sujet : c'est dire que faute de ce signifiant, tous les autres ne représenteraient rien. Puisque rien n'est représenté que pour. » (Lacan, 1999b : p. 299).

Arrivé écrit alors :

« En somme, Mounin a bien raison, devant cette formule, de clamer son indignation, et de dire qu'il n'est "jamais parvenu à en faire l'exégèse" (1981, p. 55). C'est qu'il a essayé de le faire dans le cadre conceptuel saussurien : c'est impossible. La forclusion à peu près complète à laquelle est soumis l'inconscient dans le *CLG* exclut toute espèce de relation entre le signifiant et un "sujet de l'inconscient", impensé dans le *CLG*.

Pour Lacan, en revanche, c'est une donnée d'évidence : si le signifiant, de quelque façon, est signe, il "est signe d'un sujet" (*Séminaire XX*, p. 130). Mais sujet au sens spécifique de sujet de l'inconscient. "Sujet ponctuel et évanouissant, car il n'est sujet que par un signifiant et pour un autre signifiant⁹⁵" (*ibid.*). Sujet véhiculé "de signifiant en signifiant" (*Séminaire VII*, p. 143) sur la chaîne qu'il constituent.

Ici le linguiste que je suis pourrait s'arrêter : son sujet, s'il ose dire, s'évanouit, comme celui de l'inconscient. A moins naturellement qu'il prenne à la lettre l'aphorisme lacanien de "l'inconscient structuré comme un langage", et qu'il en prenne prétexte pour s'autoriser, au scandale avoué ou inavoué des analystes, à parler aussi de l'inconscient. Qu'on se rassure : il n'en fera rien. Il se contentera d'une bien modeste remarque historique pour chercher à éclairer le lien qui doit bien s'établir entre ces deux types d'objets indifféremment appelés *signifiants* dans le discours de Lacan. » (Arrivé, 1994 : p. 98-99)

et on lit ensuite, au terme de cette remarque historique⁹⁶ :

« Ma visée, on l'a compris, était de repérer les liens entre les deux acceptions apparemment différentes du signifiant lacanien. On vient de les apercevoir, tant dans les propos de Lacan que dans ses silences : ils sont intimes, au point que la question de leur distinction en perd toute réelle pertinence. Or on se souvient que la première de ces deux acceptions était en somme très voisine de la conception saussurienne du signifiant : au terme de l'étude des divergences entre Saussure et Lacan s'aperçoit donc maintenant quelque chose de l'ordre de la convergence. Il est temps d'y venir directement. » (Arrivé, 1994 : p. 103).

signifiant. C'est l'introduction de la différence comme telle dans le champ, qui permet d'extraire de lalangue ce qu'il en est du signifiant.

Autrement dit, je réduis l'hypothèse, selon la formule même qui la substantifie, à ceci qu'elle est nécessaire au fonctionnement de lalangue. Dire qu'il y a un sujet, ce n'est rien d'autre que dire qu'il y a une hypothèse. La seule preuve que nous ayons que le sujet se confonde avec cette hypothèse et que ce soit l'individu parlant qui le supporte, c'est que le signifiant devient signe.

C'est parce qu'il y a l'inconscient, à savoir lalangue en tant que c'est de cohabitation avec elle que se définit un être appelé l'être parlant, que le signifiant peut être appelé à faire signe. Entendez ce *signe* comme il vous plaira, y compris comme le *thing* de l'anglais, la chose.

Le signifiant est signe d'un sujet. En tant que support formel, le signifiant atteint un autre que ce qu'il est tout crûment, lui, comme signifiant, un autre qu'il affecte et qui en est fait sujet, ou du moins qui passe pour l'être. C'est en cela que le sujet se trouve être, et seulement pour l'être parlant, un étant dont l'être est toujours ailleurs, comme le montre le prédicat. Le sujet n'est jamais que ponctuel et évanouissant, car il n'est sujet que par un signifiant, et pour un autre signifiant. » (Lacan, 1975b : p. 129-130).

⁹⁵ Pour ces deux citations, voir la note précédente.

⁹⁶ Voir Arrivé (1994) : p. 99-103.

Suit l'énumération des convergences dont il a été question ci-dessus, et qui conduit à la conclusion que nous avons vue. C'est donc par la « forclusion de l'inconscient » dans le *Cours de linguistique générale* qu'Arrivé rend compte de la différence séparant la définition lacanienne du signifiant de celle de Saussure, dont il entend par ailleurs souligner les points de convergence. On notera, à cet égard, les références aux anagrammes, d'abord dans *Linguistique et psychanalyse* :

« En dépit de l'interdit que leur signifient certains psychanalystes, les linguistes continuent, vaille que vaille, à parler du langage. Il faut bien "avouer" – pour reprendre le mot d'André Green – qu'en règle générale ils tiennent leur discours dans une méconnaissance totale de l'inconscient. C'est notamment le cas de Saussure, même s'il lui arrive de loin en loin d'utiliser l'adjectif *inconscient* (voir par exemple *CLG*, p. 106), mais dans le sens traditionnel – non freudien – du terme :

"Les sujets sont, dans une large mesure, *inconscients* des lois de la langue."

Mais le "second" Saussure ? Celui de la recherche sur les anagrammes ? Ne lui arrive-t-il pas, sans le chercher, de rencontrer quelque chose de l'ordre de l'inconscient ? Peut-être. Mais dans des conditions spécifiques. C'est un fait que le lecteur commun de Freud et du Saussure des anagrammes ne peut manquer de remarquer des analogies frappantes dans la manipulation du matériel signifiant. Ainsi, Saussure lit le nom d'*Apolo* (*sic*, avec un seul *l*) dans le fragment de vers latin "Ad mea *templ*a portato" – où j'ai mis en italiques les lettres du nom du dieu : elles n'interviennent pas d'emblée "dans l'ordre", et de *Aploo* il faut, par métathèse, tirer *Apolo*. Freud de son côté lit, dans ce mot de rêve qu'est AUTODIDASKER, non seulement AUTODIDAK(T)E, mais encore AUTOR et (L)ASKER – j'ai mis entre parenthèses les lettres ajoutées –, et, par métathèse sur ce dernier mot, ALEX, nom de son frère (1900, p. 259-260). Incontestablement, les manipulations sont de même ordre. Mais le statut respectif des diverses couches de textes est fondamentalement différent. Chez Freud, les mots retrouvés relèvent du contenu latent ; seul le travail de l'analyse peut les faire surgir en surface. Chez Saussure au contraire, texte manifeste et texte anagrammatisé sont – en tout cas devraient être – au même degré conscients et intentionnels. C'est même l'impossibilité où il s'est trouvé d'avoir une preuve indiscutable de l'intention anagrammatique qui a poussé Saussure à interrompre sa recherche. Silence qui reste définitivement ambigu. Car on peut, à mon sens, lui substituer aussi bien (ou aussi mal : il est toujours dangereux de faire parler le silence) deux discours qui, partant du même constat : "ce que je lis ne répond à aucune intention consciente" – se divisent aussitôt. D'un côté en un : "c'est que ce que je crois lire n'est qu'un fantôme illusoire". Et de l'autre en un : "c'est que ce qui s'est écrit là vient de quelque chose dont je ne veux rien savoir". Quoi qu'il en soit, ces deux discours opposés se rejoignent en un consensuel "j'arrête de lire", qui marque, définitivement, la forclusion d'un inconscient peut-être obscurément pressenti. » (Arrivé, 1987 : p. 10-11)

puis dans *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient*⁹⁷ :

« Ce n'est pas le moment d'étudier dans le détail les problèmes techniques posés par la structure anagrammatique, notamment celui de la mise en cause du caractère linéaire du signifiant : j'y reviendrai p. 56-57. Mais il s'impose de porter dès maintenant attention au souci constant qui hante Saussure dans cette recherche des mots sous les mots : s'assurer que le texte souterrain répond bien à une intention consciente et délibérée du poète : il a, selon lui, volontairement distribué dans le vers les lettres qui constituent le texte anagrammatisé. Il pourchasse désespérément la preuve de cette intentionnalité, dépouillant tous les traités anciens de métrique à la recherche d'une indication si peu que

⁹⁷ Voir plus largement Arrivé (1994) : p. 23-25. Voir aussi Arrivé (1994) : p. 79.

ce soit explicite. Finalement il croit avoir trouvé le moyen de sortir de ses doutes : il lui suffira d'interroger les poètes latins eux-mêmes. Car il en subsiste encore quelques-uns dans l'Italie du début du siècle, professeurs de poésie latine qui ont à cœur d'exhiber leur compétence en composant des poèmes, pastiches souvent très réussis des meilleurs classiques latins. Parmi eux se distingue Giovanni Pascoli, professeur à l'Université de Bologne. Saussure est familier de ses œuvres, et il y voit ruisseler les anagrammes, aussi abondamment que chez Ovide ou Virgile. Il prend donc le parti d'interroger son collègue. La question qu'il lui pose est pleinement explicite :

“Est-ce par hasard ou avec intention que dans un passage comme Catullocalvos p. 16, le nom de *Falerni* se trouve entouré de mots qui reproduisent les syllabes de ce nom ?” (in Starobinski, *Les mots sous les mots*, p. 150)

Pascoli ne répondit pas à la lettre de Saussure. C'est du moins ce qu'assure un de ses élèves, fugitivement associé à sa recherche. Saussure interpréta ce silence comme une mise en cause de la question même qu'il posait : il lui devient définitivement impossible de prouver l'intentionnalité de l'anagramme. Les mots sous les mots sont peut-être la production du “hasard”, ou de quelque instance non nommée et de fait non pensable. Il interrompt, du jour au lendemain, sa recherche. Peut-on imaginer reconnaissance plus spectaculaire, quoique (ou parce que ?) négative, de l'inconscient ?

On le voit : on ne saurait être trop prudent à l'égard du problème de la place de l'inconscient dans la réflexion saussurienne. Marginale ? Dans les mentions explicites qui en sont faites, à n'en point douter. Mais la pratique même de la recherche anagrammatique et, surtout, son interruption manifestent, en creux, une curiosité dévorante pour ce qui, du texte, peut s'inscrire d'ailleurs que d'une intentionnalité consciente. Lacan ne s'y est pas trompé : à plusieurs reprises dans les *Écrits* ou dans le *Séminaire* il fait allusion aux travaux sur les Anagrammes, dont il oppose les présupposés théoriques aux données du *CLG* (voir p. 79 et 111-112). Quant au *Cours* lui-même, il laisse clairement entendre, au moins en un point, que le système des valeurs ne se réduit pas à ce qui en arrive jusqu'aux régions de la conscience⁹⁸. » (Arrivé, 1994 : p. 24-25)

que l'on rapprochera, dans ce même ouvrage, de cette distinction de deux types d'écoute, linguistique et psychanalytique :

« Il faut bien reconnaître que, de loin, tout semble opposer le linguiste au psychanalyste, la linguistique à la psychanalyse. Les deux personnages ? Ils ne sont à première vue pas faits pour se rencontrer, encore moins pour s'entendre. Quand il n'est pas sur le terrain auprès de ses informateurs, ou dans son cabinet, entre ses fiches, ses cassettes et ses livres, il est rare que le linguiste, de quelque façon, n'enseigne pas : c'est le plus souvent sa source principale de revenus. Le psychanalyste écrit et, surtout, parle moins. Quand il enseigne – car cela peut lui arriver – c'est rarement *ex cathedra*. Surtout il vise une action thérapeutique, par définition totalement étrangère au linguiste : qui aurait-il à soigner ? Et de quoi ? C'est même cette action thérapeutique que le psychanalyste se fait rémunérer, selon un processus qui en est depuis longtemps venu à être théorisé. Seul point commun entre les deux personnages : ils *écoutent*, l'un et l'autre. Mais chacun à sa manière... Le linguiste de façon aussi attentivement objective que possible, soucieux de repérer, parmi les variantes libres, les oppositions phonologiques pertinentes, ou la distribution des liaisons – obligatoires ou facultatives, avec ou sans enchaînement – ou les spécificités des structures syntaxiques, ou la diversité des modes de formation néologique, que sais-je encore ? la curiosité du linguiste n'a pas de bornes. Le psychanalyste pratique, lui, selon la belle formule de Freud, l'“attention flottante”. C'est, comme le dit Reik, sa “troisième oreille” qui écoute, sensible, à sa manière, à ce qui ne se dit pas, ou se dit mal, de travers, en somme : quitte à reconnaître, après coup, dans ces actes manqués, leur vraie réussite.

⁹⁸ Voir la note suivante.

D'où le statut différent que prend, pour l'un et pour l'autre, le lapsus : scorie involontaire à peine digne d'être remarquée pour le linguiste, brusque irruption de l'inconscient dans le discours pour le psychanalyste. » (Arrivé, 1994 : p. 16).

Apparaît en effet, au travers de ces affirmations, le postulat d'un objet commun à la linguistique et à la psychanalyse, le langage, explicitement désigné comme tel dans l'ouvrage de 1994 :

« La psychanalyse n'est rien d'autre qu'un exercice du langage. Tous les psychanalystes, finalement, en conviennent, implicitement ou explicitement, même si, bizarrement, on sent de la part de certains d'entre eux des résistances à le reconnaître : résistances dont la force même est proportionnée à l'évidence des faits. Comment alors éviter de poser une connexion entre langage et inconscient ? Et comment écarter la rencontre entre linguistique et psychanalyse ? Il faudrait pour cela une bonne dose de pessimisme, voire de cynisme épistémologique. Il faudrait notamment poser que le langage tel qu'il intervient dans la cure n'a *rien à voir* avec le langage tel que le décrit le linguiste. Il faudrait admettre qu'il existe deux langages, homonymes, certes, mais totalement disjoints. "L'inconscient structuré comme un langage" ? Oui. Mais le *un* permet – à la rigueur – de poser *deux* langages, et de les décréter incompatibles. C'est, naturellement, privilégier abusivement le *un* de la célèbre formule lacanienne. Et y négliger le *langage*, sans doute très voisin de la *langue* : je reprendrai en détail tous ces problèmes lors de l'examen de la "Première filière". C'est, de toute façon, prendre à contresens Lacan, et à contre-pied la constante de la pensée freudienne. » (Arrivé, 1994 : p. 26-27).

Arrivé distingue alors, comme plus haut deux écoutes, deux objets :

« Par exception, je crois pouvoir ici, anticiper d'un mot, et annoncer les analyses – répétitives – de Lacan, par exemple sur le statut de l'opposition entre le *jour* et la *nuît* (voir p. 107). On y retrouvera, dans un style différent, l'écho très fidèle et très précis des conceptions de Saussure, illustrées par d'autres exemples : *redouter*, *craindre* et *avoir peur*, déjà cités plus haut, *louer* et ses deux correspondants allemands *mieten* et *vermieten*. Naturellement il conviendra d'avoir constamment présente à l'esprit, en faisant cette confrontation entre les deux approches, une évidence : c'est qu'en dépit de leur étroite parenté elles restent profondément différentes. Pour Saussure, c'est de la langue qu'il est question – son éventuel statut inconscient n'étant allégué, précisément en ce chapitre sur la valeur, que dans l'énigmatique passage qui a été cité et commenté dans le "Survol" introductif⁹⁹. Pour Lacan, c'est bien aussi un objet langagier – il dit "un langage" – qui est soumis à ce type de structure. Mais ce langage ne se confond pas avec la langue : c'est le langage sur le modèle de quoi est structuré l'inconscient. » (Arrivé, 1994 : p. 61-62)

mais qui ne sont dès lors que deux facettes d'un même objet, objet donné comme commun aux deux disciplines, mais non construit comme tel, et constituant ainsi le support d'articulation des deux théories, au lieu que cette articulation devrait en permettre la caractérisation comme objet de la linguistique et de la psychanalyse, c'est-à-dire la définition comme langage. On lit ainsi ensuite :

« L'enracinement saussurien de la réflexion lacanienne est authentique et profond : c'est du moins ce que j'ai cherché à montrer dans ces quelques pages. Si elles ne se sont point

⁹⁹ Soit Saussure (2002a) : p. 219-220, dont il a été question à ce propos dans le premier chapitre de la deuxième partie. Voir le premier passage en référence dans la note suivante.

totale­ment égarées, il ne doit pas être impossible de revenir maintenant sur un problème fugitivement allégué plus haut. *Un* problème, ai-je dit ? Ne serait-ce pas plutôt *le* problème ? Celui de l'inconscient structuré comme un langage domine évidemment, de bout en bout, l'ensemble de la réflexion lacanienne. C'est encore trop peu dire : c'est le tout de la linguistique et, indissolublement, de la psychanalyse qui s'en trouve affecté. Qu'on se rassure : je ne l'aborderai pas de front. Dans le cadre que je me suis donné pour ce livre, il se reformule, plus modestement, de la façon suivante : le "un langage" dont il est dit que l'inconscient est structuré comme lui a-t-il quelque rapport – et, le cas échéant, lequel – avec un concept saussurien, et, le cas échéant, lequel ? Les indices en faveur d'une telle relation sont nombreux et concordants. Mais rien de définitif n'a été encore aperçu. » (Arrivé, 1994 : p. 114)

puis en conclusion de l'analyse :

« Le problème s'est peu à peu reformulé. Il consiste maintenant à se demander si la langue saussurienne, ce n'est pas déjà, par certains aspects, la langue lacanienne. Je n'allèguerai que deux faits. La langue, trésor des équivoques que son histoire y a laissé subsister ? Mais c'est bien ainsi que Saussure envisage l'évolution diachronique, même si, naturellement, il faut aller chercher ses remarques dans les sources manuscrites : qu'on y relise les remarques sur le "quiproquo" (Engler, p. 389), sur les "hésitations, les à-peu-près, les demi-analyses, les flottements" (p. 392) : tous traits qui sont "un caractère constant des résultats auxquels arrive la langue par son activité" (*ibid.*). Quant à la communication, on a aperçu plus haut (voir p. 66) de quelle façon – acrobatique et fragile – elle est rendue, vaille que vaille, possible dans le *CLG*. Pour des raisons il faut l'avouer partiellement différentes, la communication a un sort très voisin chez Saussure et chez Lacan : celui d'un impossible imparfaitement pallié par d'"autres trucs" – pour laisser le dernier mot à Lacan (*Séminaire XX*, p. 24). » (Arrivé, 1994 : p. 116-117)

et, comme il est apparu dans le premier chapitre de la deuxième partie, et comme il est lisible dans le deuxième développement relatif aux anagrammes que nous venons de citer, Arrivé part à la recherche d'un inconscient topique chez Saussure, dans cet ouvrage¹⁰⁰, mais surtout, quelques années plus tard, dans *A la recherche de Ferdinand de Saussure* (2007)¹⁰¹ et *Le Linguiste et l'inconscient* (2008)¹⁰². La position de Milner n'est pas très différente de celle d'Arrivé. C'est ainsi que dans son article « Linguistique » pour le *Dictionnaire de la psychanalyse* (1997) où, comme nous l'avons vu ci-dessus, il caractérise comme méthodologique le rôle joué par la linguistique à l'égard de la psychanalyse, Milner affirme par ailleurs l'existence d'un objet unitaire, commun à la linguistique et la psychanalyse :

« La psychanalyse et le langage comme phénomène unitaire

Si l'on considère que, par-delà la diversité des langues, il existe un objet unitaire, défini par des propriétés (de substance et de forme) qu'on appelle le langage, on peut s'interroger sur la relation que cet objet entretient avec l'objet de la psychanalyse. Sur ce point, la coupure lacanienne est radicale : "Le langage est la condition de l'inconscient" ("L'Étourdit", p. 45). Autrement dit, seul l'être parlant est passible d'inconscient.

On pourrait croire que là réside la clé du rapport entre psychanalyse et linguistique. Cette dernière n'est-elle pas la science qui a constitué le langage comme objet au-delà des langues et qui en propose une représentation réglée ? Pourtant, il n'en est rien : en tant

¹⁰⁰ Voir Arrivé (1994) : p. 22-23 et p. 63.

¹⁰¹ Dans le chapitre « Qu'en est-il de l'inconscient chez Ferdinand de Saussure ». Voir Arrivé (2007) : p. 167-181.

¹⁰² Voir le chapitre « Saussure était-il lacanien ? » Voir Arrivé (2008) : p. 125-147.

qu'il détermine de manière décisive l'existence de l'inconscient, le langage n'est pas, aux yeux de Jacques Lacan, ce qui est saisi par la science linguistique. Et si la linguistique, comme science, importe à la psychanalyse, ce n'est pas en tant qu'elle saisisse l'essentiel du phénomène langage. » (Milner, 1997 : p. 445).

Suit l'exposé relatif au structuralisme de Lacan. Milner conclut son article par une section intitulée « Relation épistémologique entre science du langage et psychanalyse », où l'on retrouve l'objet unitaire :

« La psychanalyse, prise dans sa forme essentielle, met en cause la constitution historique et logique de la science moderne. Plus exactement, elle se propose de construire la science d'un objet apparemment si exorbitant à ce que la science moderne peut traiter qu'elle doit pousser cette dernière à ses limites extrêmes – sinon hors de ses limites. De ce fait même, elle transforme en problème ce qui pour l'ensemble des sciences était une solution : l'idéal de la science. Elle convoque donc tous les discours qui s'autorisent de cet idéal à s'interroger sur sa validité. La linguistique, en tant qu'elle se veut une science, se trouve donc concernée. Mais, dans son cas, la convocation générale se redouble d'une convocation particulière.

On sait en effet que la psychanalyse passe par l'exercice de la parole ; on sait aussi que la linguistique exclut de son objet les marques de l'émergence subjective, c'est-à-dire justement cet ensemble qu'on résume depuis Saussure sous le nom de parole. Il n'en reste pas moins que les données qu'elle traite se présentent à elle en dernière instance comme des propos tenus par des sujets. En bref, la parole constitue la matière de ce qu'elle manipule ; les données que rencontre le linguiste et les données que rencontre l'analyste ont dès lors la même substance.

Que le linguiste doive, dans ces données, opérer un filtrage pour sauvegarder les exigences de régularité, de répétabilité, de reproductibilité sans quoi aucune science n'est possible, cela est certain ; que le linguiste puisse opérer ce filtrage sans déformation excessive de son propre objet, c'est une question qu'il ne peut manquer de se poser. Il doit d'autant plus se la poser qu'il n'est linguiste que dans la mesure où il est lui-même un sujet parlant. Dans certains cas – notamment, quand il étudie sa propre langue –, le retour sur soi lui est ainsi constamment imposé ; mais, de toute manière, à supposer même qu'il étudie une langue qui ne soit pas la sienne, il ne peut l'étudier sans la faire sienne, si peu que ce soit. Il s'établit donc toujours une coïncidence entre l'observateur et l'observé ; cela ne manque pas de créer une structure paradoxale. La linguistique a à supporter ce paradoxe ; or la psychanalyse rencontre un paradoxe apparenté, seul un être affecté d'un inconscient pouvant être analyste. Mais, à la différence de la linguistique, elle ne se borne pas à le subir : elle le traite empiriquement et théoriquement. Reste à établir si la science linguistique peut entendre, sur ce point, le discours analytique. » (Milner, 1997 : p. 452-453)

et on lisait en conclusion de l'article de 1995 :

« Quelle est la configuration présente à l'égard de la linguistique ? Nul ne pourra nier qu'à la psychanalyse le langage importe comme matière de sa pratique. Lui importe donc toujours la grammaire comme *technè* traitant cette matière. Mais si c'était cela le début et la fin de la relation entre psychanalyse et langage, alors il faudrait conclure : Lacan n'a été sur ce point qu'un détour inutile par rapport à l'injonction freudienne : "parcourez la culture en tous sens".

Qu'en est-il donc de la science du langage ? Supposons qu'il y en ait une ; elle donne une représentation littéralisée et prédictive de ce qui, dans les langues et le langage, pourrait être autrement qu'il n'est (du non logiquement nécessaire, du contingent). Autrement dit, c'est une science galiléenne stricte, et non pas une science galiléenne au

sens étendu. Y apparaissent des hypothèses : théorie des positions, théorie des propriétés, théorie des paradoxes positionnels, etc. Cela en soi n'a pas à intéresser spécialement la psychanalyse. Pas plus du reste qu'aucune science empirique ne semble l'intéresser vraiment. On peut certes inventer des questions : les structures inconscientes ont-elles des propriétés positionnelles, peut-on y déceler des paradoxes positionnels, l'organisation linéaire y est-elle prévalente, y a-t-il des relations à distance, etc. ? L'avenir dira ce qu'il faut en attendre.

Ce qui peut intéresser en revanche toute analyse, c'est la singularité épistémologique de la science du langage : elle est une science empirique qui n'a pas d'observatoire. Cela peut se dire autrement : il n'y a pas d'Autre de l'Autre, et la linguistique est la seule science galiléenne à éprouver, jusqu'en son tréfonds, les effets de ce suspens. Or, l'absence d'observatoire caractérise également la psychanalyse en tant que savoir de l'inconscient. Dans ce cas, il faut conclure que l'orientation lacanienne est radicalement vraie. Mais cela en un sens strictement déterminé : si elle est possible, la science du langage intéresse la psychanalyse par le fait extraordinairement paradoxal qu'elle soit possible, pas du tout par ses méthodes ni ses résultats. » (Milner, 2002 : p. 150-151).

Ces deux passages font nettement apparaître le caractère idiomologique de la conception milnerienne de la langue. De fait, comme nous l'avons vu ci-dessus¹⁰³, Milner se prononce en faveur de la linguistique de Chomsky, qui lui semble rompre avec ce qu'il appelle le paradoxe de la linguistique structurale. Or, c'est là, comme le structuralisme, une linguistique idiomologique. Le caractère idiomologique de la linguistique milnerienne – qu'elle soit, dès lors, « saussurienne¹⁰⁴ », structuraliste ou chomskyenne –, est également lisible dans le texte le plus important que Milner ait consacré aux rapports entre linguistique et psychanalyse, *L'Amour de la langue* (1978), où Milner s'attache à la construction de cet objet unitaire qu'est le langage en tant qu'objet commun à la linguistique et à la psychanalyse, et dont la lecture permet ainsi de se faire une représentation plus précise de ce que la linguistique a à entendre du discours analytique et de ce à quoi renvoie ce « fait extraordinairement paradoxal qu'elle [la linguistique] soit possible ». La préface s'ouvre sur une citation de 1974, qui résume sans détour la position de Milner :

« Le champ freudien est coextensif au champ de la parole. Mais la parole elle-même ne va pas en tous sens, se heurtant sans cesse à ceci que tout ne se dise pas.

Car il est un impossible propre à la langue, qui toujours revient à sa place, dont certains vont jusqu'à s'éprendre d'amour – ceux qu'on dénomme 'puristes' – : les 'dites, mais ne dites pas', la règle, l'usage souverain, autrement dit un *réel*. Ce réel, l'être parlant a à s'en arranger : quoi d'étonnant s'il s'essaie au sens propre à le domestiquer, par cet art d'aimer qui se dit grammaire, par cette science qui se dit linguistique ?

Entre l'art et la science, la limite tient en un axiome que dénie le premier et dont la seconde se soutient : le réel de la langue est de l'ordre du calculable. Mais à l'axiome même, on ne parvient pas sans détours : il y faut :

1) constituer la langue comme un réel : le faire cause de soi, en écartant toute cause qui ne soit pas de son ordre, en ne le faisant cause que de son ordre. C'est ce qu'on appelle l'arbitraire du signe, par quoi il est seulement dit que le signe ne doit avoir d'autre maître que lui-même, et n'est maître que de lui-même.

2) constituer la langue comme un réel représentable pour le calcul, comme un réel auquel on puisse substituer les petites lettres d'une formalisation. C'est à quoi sert le concept de signe et le principe de distinctivité : chaque segment de la langue – mot,

¹⁰³ Mais voir surtout Milner (1989).

¹⁰⁴ Voir ci-dessus la note 83.

phrase, son, sens – entendu comme signe, est représenté de manière univoque et analysable : identité pour identité, différence pour différence.

3) ne retenir de l'être parlant en général que ce qui le fait support d'un calculable, le penser comme un point sans division ni étendue, sans passé ni avenir, sans conscience et sans inconscient, sans corps – et sans autre désir que celui d'énoncer. C'est l'ange, qui, depuis toujours, image ce qu'il advient d'un sujet quand on n'en retient que la dimension d'énonciation pure.

4) ne retenir de la multiplicité des êtres parlants que ce qui est nécessaire à constituer un réel calculable comme langue : soit deux points, l'un d'émission, l'autre de réception, deux points symétriques, dotés des mêmes propriétés, indiscernables donc, sinon par leur dualité numérique. C'est ce qu'opère le concept de communication.

Ainsi se construira, de calcul en calcul, le réseau du réel, avec, comme seul principe d'investigation, l'impossible, entendu comme l'agrammatical. L'étonnant, c'est qu'on y parvienne.

La psychanalyse n'a ici qu'une seule prise qui vaille : énoncer qu'en matière de langue, la science puisse manquer. A quoi la science ne pourra guère objecter ; car il n'en va pas de la linguistique comme de la logique : le réel dont elle se soutient n'est pas suturé, il est parcouru de failles – et de la science même elles se laissent percevoir.

Ces lignes de failles s'entrecroisent et se chevauchent. Le calcul les repère comme ce qui lui est irréductible, mais ce n'est pas un autre réseau qu'elles dessinent, dont on pourrait construire une science nouvelle, inouïe – vanité des grammatologies. Mais leur nature et leur logique sont éclairables par le discours freudien : dans la langue, conçue désormais comme non représentable pour le calcul – c'est-à-dire comme cristal –, elles sont les retraits où le désir miroite et la jouissance se dépose." » (Milner, 1978 : p. 7-9).

Lalangue, réel mis au jour par la psychanalyse, apparaît ainsi comme l'envers de la langue, langue qui est quant à elle l'objet du linguiste et qui, formalisable et calculable, est idiome bien plutôt que langue. On lit ensuite de manière plus détaillée :

« Une langue, comme objet possible d'une proposition validable pour tous, et à plus forte raison de la moindre écriture scientifique, réclame d'être toujours distinguable de ce qui n'est pas une langue, toujours distinguable d'une autre langue, toujours identique à elle-même, toujours inscriptible dans la sphère de l'univocité, et toujours isotope. En un mot, elle doit être *Une*. Or il appert que ces conditions irréductibles ne sont satisfaites qu'à écarter certaines propositions :

- les langues ne forment pas une classe consistante, étant incommensurables ;
- une langue n'est pas identique à elle-même ;
- une langue est une substance ;
- une langue peut cesser d'être stratifiée ;
- une langue n'est pas isotope.

Mais, on l'a vu, rien dans l'expérience ne rend aucune de ces propositions impossibles à soutenir ; c'est par une décision de principe qu'elles sont écartées et ce principe se réduit à la simple demande qu'un certain type de proposition universalisable puisse être proféré sur toute langue.

Il y a plus à dire, car ces cinq propositions écartées ne laissent pas de dessiner, prises ensemble, un certain lieu de langue : quelque réel, qui insiste en chacune et que linguistique ou grammaire s'entendent à dénier. Cet élément insistant est bien de l'ordre des langues ; qui plus est, il ne se dérobe pas entièrement aux sens, puisque c'est de l'expérience même qu'on peut en décrire la rencontre : au point que c'est proprement procéder par abstraction que de le maintenir à l'écart. Resterait donc à nommer ce furet qui passe dans les cinq propositions et dont nous n'avons saisi encore que l'ombre portée. Mais ici la difficulté se noue ; comment s'étonner qu'aucun nom ne s'en propose aisément, puisque tout nom vise à l'univocité ? Pas de désignation univoque donc pour le

lieu des équivoques. Seul un semblant peut s'y prêter, lui-même travaillé par l'équivoque dont le réel est ici visé : on comprend que s'y approprie le nom qu'a forgé Lacan, *lalangue*.

Lalangue, c'est donc une langue entre autres, en tant que, de se poser, elle empêche par incommensurabilité de construire une classe des langues qui l'inclue ; sa figuration la plus directe est bien la langue maternelle, dont il suffit de peu d'observation pour admettre qu'en toute hypothèse il faut une torsion bien forte pour la ranger dans le lot commun. Mais c'est immédiatement n'importe quelle langue en tant que toutes sont, par quelque côté, une entre autres et, pour quelque être parlant, langue maternelle. Non que le caractère distinctif qui fonde l'incommensurabilité d'une langue puisse s'énoncer en propositions linguistiques ; au contraire l'incommensurabilité s'évanouit dès que l'on adopte le point de vue qui permettrait de telles propositions : autrement dit, *lalangue* est ce qui fait qu'une langue n'est comparable à aucune autre, en tant que justement elle n'a pas d'autre, en tant aussi que ce qui la fait incomparable ne saurait se dire.

Lalangue est, en toute langue, le registre qui la voue à l'équivoque. Nous savons comment y parvenir : en déstratifiant, en confondant systématiquement son et sens, mention et usage, écriture et représenté, en empêchant de ce fait qu'une strate puisse servir d'appui pour démêler une autre. Mais, qu'on y prenne garde, ce registre n'est rien d'autre que ce qui distingue absolument une langue de toute autre : la particularité de celle-ci ne tenant qu'aux séries où son unicité se décompose. Un mode singulier de faire équivoque, voilà donc ce qu'est une langue entre autres. Par là, elle devient collection de lieux, tous singuliers et tous hétérogènes : de quelque côté qu'on la considère, elle est autre à elle-même, incessamment hétérotopique. Par là, elle se fait tout aussi bien substance, matière possible pour les fantasmes, ensemble inconsistant de lieux pour le désir : la langue est alors ce qu'en pratique l'inconscient, se prêtant à tous les jeux imaginables pour que la vérité, dans la mouvance des mots, parle.

Lalangue est tout cela ; on y accède donc par voie négative à partir de mots usuels – "langue", "langage" –, dont l'usage que nous en faisons se laisse aisément traduire en théorie. Une fois posée, elle apparaît cependant comme ce dont ces mots usuels sont le traitement et l'adultération. On peut alors procéder par voie positive et, de *lalangue*, situer langage et langue. A *lalangue*, le langage prête les traits qui la ramènent vers la compatibilité et l'appartenance à une classe ; du même coup, il l'insère dans le tout des réalités où elle prend rang et distinction. Parallèlement, l'être parlant se conçoit comme un tout, distingué par le fait qu'il parle : le genre humain dont l'attribut essentiel est le langage. Il est bien facile, pour qui le veut, de marquer ici la dérive imaginaire : le langage se soutient-il en effet d'autre chose que de ce moment où l'être parlant se saisit réflexivement comme ayant des congénères, qui forment classe avec lui et se distinguent dans un univers ? En bref a-t-il d'autre fondement que le miroir et l'image du semblable qui s'y construit ?

La langue, quant à elle, n'est pas non plus sans effet de dérive : préservant l'identité à soi, ne confère-t-elle pas à *lalangue* ce qui lui est nécessaire pour qu'une collection d'être parlants subsiste ? A savoir le minimum de permanence que tout contrat exige et dont l'écriture se fait volontiers le support. Est-ce à dire qu'il faille verser la langue tout entière au compte de l'imaginaire ? C'est ce que beaucoup soutiennent ; mais faut-il aller jusqu'à admettre que grammaires et dictionnaires, que l'écriture comme telle n'attestent rien d'autre que la parade à quoi effectivement ils se prêtent souvent ? Autrement dit encore, la langue n'est-elle qu'un masque arbitrairement construit et ne touchant à nul réel ? Telle est bien l'incertitude qui point le linguiste, pour peu que l'effectivité de la psychanalyse ne lui soit pas inconnue : peu lui importe que le langage ne soit que dérive, car seule la langue compte à ses yeux. Mais c'est au point qu'avec elle, il y va de tout pour lui. Car s'il était vrai absolument que la langue ne touche à nul réel, c'est le désir du linguiste qui s'en trouverait voué à la grimace ; en retour, si les rumeurs touchant la

langue ne sont pas fondées, elles concourent à une seule fin : faire céder le linguiste sur son désir.

Éclairer le rapport de la langue à la langue touche de ce fait à l'éthique. » (Milner, 1978 : p. 20-24)

puis, où se trouve articulé l'objet total milnerien, dont la singularité – qui le fait total – est d'être entièrement commandé par la psychanalyse, dans la mesure où l'objet linguistique n'est pas interrogé, ni constitué, mais donné :

« La linguistique en tant qu'elle est affectée par la possibilité de la psychanalyse, tel sera notre objet. D'où le titre que nous avons choisi : la clé en est simple et consiste en la conjonction de termes courants que l'on a simplement pris à la lettre. Que faut-il en effet que soit la langue pour qu'on puisse en désigner aussi bien l'objet d'une science que l'objet d'un amour ?

Nous avançons par là trois thèses :

- quand on dit aimer la langue, il s'agit proprement d'un certain amour ;
- la langue qui est alors en cause est bien ce dont la linguistique a à connaître ;
- c'est par cet entrecroisement que peut se découvrir le point où le désir vient corrompre une science humaine, où se noue, si l'on veut bien y prendre garde, un rapport intelligible avec une théorie possible du désir.

La question est donc : qu'est-ce que la langue si la psychanalyse existe ?

Mais disant *langue*, nous évoquons une fois encore la série *langue, parole, langage*, que nous propose la langue française et que la tradition nous impose. Nous n'en éviterons les effets de flottement, trop constatables dans la littérature, qu'à déterminer pour cet ensemble un point à partir duquel on puisse le *construire*. La série, en fait, comme toute autre, recevra sa logique du terme qui lui est exorbitant et qu'elle est faite pour oblitérer : ce terme, nommé par subterfuge, c'est *lalangue*, autrement dit, ce par quoi, d'un seul et même mouvement, il y a de la langue (ou des être qualifiables de parlants, ce qui revient au même) et il y a de l'inconscient.

Soit donc *lalangue* ; le langage désigne ce que le savoir élucubre, la concernant – et notamment touchant son existence : en sorte que le concept de langage consiste tout entier en la question : "Pourquoi y a-t-il de *lalangue* plutôt que rien ?" En d'autres termes, le langage n'est rien d'autre que *lalangue* en tant qu'elle est prise dans la fourche de son existence ou de son inexistence : un savoir qui passe par l'absence fantasmée de son objet. C'est du reste pourquoi le langage a toujours affaire aux hypothèses sur l'origine, cette dernière étant l'image mobile de la fourche immobile, la forme narrative où s'articulent en succession l'absence et la présence.

La langue, c'est autre chose : à la différence du langage, elle ne porte pas sur l'existence comme telle, mais sur la modalité de l'existence ; la question que ce terme résume est "pourquoi la langue est-elle comme elle est et non pas autrement ?", ce qui bien évidemment, en suppose une autre : "comment est la langue ?", et une réponse tenant en un "c'est comme ça", qui, simplement, ignore la question de ce qui pourrait fonder l'existence, et n'imagine rien d'une inexistence possible. C'est pourquoi du reste, par réciproque, ceux qui s'occupent de la langue, écartent toute interrogation sur l'origine.

Pour comprendre le "c'est comme ça", une voie apparemment simple est ouverte : soit une fois encore *lalangue* ; le fait de langue consiste en ceci que dans *lalangue* il y ait de l'impossible : impossible de dire, impossible de ne pas dire d'une certaine manière. On reconnaît là aisément la partition du correct et de l'incorrect qui est au cœur des grammaires et des descriptions linguistiques. Dès lors, la langue en soi n'est rien d'autre que cette partition considérée en général, *une* langue en est une forme particulière ; un dialecte d'une langue, une réorganisation spécifique d'une partition particulière.

Mais cette simplicité est trompeuse, car la véritable nature de la partition est encombrée de monnayages imaginaires : le plus connu et le plus dangereux consiste à utiliser le langage de la maîtrise, à entendre l'impossible comme une obligation, relevant – qu'il s'agisse de contrat, de caprice, de consensus tacite – d'un souverain. On sait au reste que de toujours, les dictateurs, de César à Staline, se sont préoccupés de la langue, y reconnaissant l'image la plus fidèle d'un pouvoir nu, qui n'a pas même à dire son nom. A l'inverse, il semble que la cause de la liberté soit intéressée à ce qu'on dénonce l'artifice des grammaires et la vanité de leurs règles – jusqu'à soutenir que la langue ne connaît pas d'impossible.

Abandonnons un instant l'évidence du langage de la maîtrise et tenons-nous-en au minimal : parler de langue et de partition, c'est poser que tout ne peut pas se dire. En d'autres termes, le pur concept de langue est celui d'un pas-tout marquant lalangue ; ou la langue, c'est ce qui supporte lalangue en tant qu'elle est pas-toute.

Reprenons ce que Lacan a, dans *Télévision*, fait fonctionner comme point initial de son discours : la vérité ne se dit pas toute, et cela parce que les mots y manquent. La proposition qu'il en isole, par équivalence, est que la vérité, en tant que pas-toute, touche au réel.

Mais la lecture ne peut pas s'arrêter là : de ce que la vérité ne se dise pas toute, on peut aussi conclure que la vérité n'est rien d'autre que ce à quoi les mots manquent ; or, les mots manquent toujours, et le pas-tout qui marque la vérité en tant qu'elle doit être dite, marque aussi lalangue, en tant que tout dire vrai passe par elle. D'où il suit que, comme la vérité elle-même, lalangue touche au réel.

Dès lors, la thèse que la langue supporte lalangue en tant que pas-toute se laisse traduire directement en : *la langue supporte le réel de lalangue*. » (Milner, 1978 : p. 25-29).

C'est ainsi que tandis que langue et langage doivent être situés par rapport à lalangue, et alors que le langage renvoie à la question de l'existence de lalangue, langage et langue ne sont pas définis l'un par rapport à l'autre, mais la langue uniquement caractérisée comme envers de lalangue. Aussi, précisément, la linguistique ne saurait éclairer la psychanalyse d'une autre manière que méthodologique, pour reprendre le terme utilisé en 1997. Milner articule cependant ce rapport d'une manière particulière, en construisant la langue comme envers de lalangue. En effet, si pour Milner la linguistique éclaire la psychanalyse, c'est, comme il apparaît ensuite, avant toute importation sur le mode constitutif de l'idéologie scientifique, et lui survivant comme rapport fondamental, comme mode d'appréhension de lalangue, mode particulier puisqu'il en suppose sinon la dénégation, du moins la forclusion :

« Jusqu'à présent, notre point de vue a été strictement épistémologique : mise en ordre, classement et distinction des concepts. Comme toujours, ce genre d'entreprise porte en lui-même sa limite et nous l'avons atteinte ; le point qui la manifeste est précisément la thèse du discernable.

Telle que nous l'avons présentée, elle ne se distingue pas de ceci : la linguistique impose à un objet qui les ignore, les réseaux de discernement qui lui conviennent ; en d'autres termes, au commencement, il y a un flux, où sont introduites des coupures, qui n'ont en elles-mêmes aucun titre à être tenues pour réelles – thèse nominaliste, courante, implicitement ou non, chez les structuralistes.

Or, ce n'est pas là ce dont la linguistique a besoin : une telle présentation pourrait convenir à l'histoire, à la sociologie, aux diverses disciplines herméneutiques ; mais à la différence de celles-ci, la linguistique vise un *réel*, et c'est de ce réel qu'elle exige qu'il soit marqué du discernable, de l'Un. Ce n'est pas son écriture qui institue par convention le Un, mais c'est au contraire ce dernier qui la rend possible. Ce n'est pas au niveau de

l'objet de la linguistique, comme tel, que le discernable est institué, mais au niveau de ce qui le rend possible : non pas au niveau de la langue, mais à celui de lalangue.

Ici, l'on touche à l'essence de ce qui, de la linguistique, intéresse la psychanalyse. Pour la résumer à son minimal, la thèse freudienne pourrait être dite ainsi : le fait qu'il y ait de la langue a à faire avec le fait qu'il y ait de l'inconscient, d'où il suit que les mécanismes de l'une répètent ceux du second (c'est la thèse des sens opposés dans les mots primitifs) et réciproquement. D'où il suit plus précisément qu'un point peut être défini où la langue – à la fois le fait qu'il y en ait, et le fait qu'elle ait telle forme – et le désir inconscient s'articulent. Ce point, à la différence de Freud, Lacan l'a nommé : c'est lalangue – ou, ce qui est le même concept : l'être parlant, le parlêtre.

Ce que la linguistique atteste, par sa seule possibilité, c'est que ce point où langue et désir se corrompent l'un et l'autre, n'est pas à figurer comme un flux, mais consiste en une articulation signifiante. C'est par là seulement que son écriture touche au réel. En ce sens, du reste, la linguistique ne dit rien de plus que le lapsus et le mot d'esprit, dont pourtant elle met tout son vouloir à se détourner ; car eux aussi, c'est lalangue et le Un qu'ils supposent.

De ce fait, pour Lacan, comme pour Freud avant lui, ce n'est pas telle forme de linguistique qui importe – la structuraliste plus que la transformationnelle, la synchronique plus que la diachronique – mais le seul fait que, touchant la langue, quelque chose de l'ordre d'une écriture soit possible : à Freud suffisait la grammaire comparée quelque peu incertaine d'Abel, Lacan a plus d'exigences, mais au fond guère plus : il ne lui est pas même nécessaire que la linguistique, si elle existe à sa propre satisfaction, soit au clair sur ses propres méthodes.

Et après tout, est-il tellement crucial pour la psychanalyse que la linguistique au sens strict soit possible et subsiste en elle-même ? Car, à la bien considérer, la thèse du discernable ne distingue en rien la linguistique comme telle de la grammaire : là où les deux disciplines divergent, c'est dans le traitement du pas-tout et dans la référence à la science. Mais c'est justement ce qui importe peu à la psychanalyse : seul le "il y a de l'Un dans lalangue" a pour elle valeur ; et depuis l'aube des temps, depuis l'instant où, le premier, un homme a dit "Ceci est correct", c'est ce que la grammaire a supposé.

Lalangue n'est pas un flux, auquel s'impose, par coupures, le Un, et la langue ne se ramène pas à une territorialisation opérée à des fins de connaissance ; c'est ce qu'attestent déjà le mot d'esprit, le lapsus, les associations, en un mot la pure possibilité de l'écoute analytique. C'est tout aussi bien ce dont la grammaire et la linguistique s'autorisent. Ce n'est pas à dire qu'elles aient affaire à lalangue, mais bien à quelque chose qui n'est possible que par son existence. Bien plus, elles n'ont même pas affaire proprement à des signifiants, puisque le sujet que ceux-ci représenteraient, elles l'ignorent ; mais les batteries qu'elles construisent, écrivant un réel, sont sans cesse sur le point de basculer en chaînes signifiantes. Il suffit pour cela qu'on les rapporte à leur cause : le Un structurant lalangue.

La psychanalyse, donc, se soutient de ce que supposent la linguistique et la grammaire, et que ces dernières garantissent par leur succès. Pourtant, la linguistique en tant que science pourrait s'évanouir, et l'appui que la psychanalyse en retire ne pas disparaître, puisqu'il ne dépend en rien de l'exigence d'intégration à la science : seule importe la pure possibilité d'une écriture.

Cette seule possibilité n'a rien de trivial : jamais, à propos du langage, aucune philosophie ne l'avait évoquée. Le pas qu'accomplit le grammairien et que parfait le linguiste est, à cet égard, d'une portée singulière : à vrai dire, tout dans l'expérience quotidienne va contre l'idée que pour des objets aussi intimement liés à la réalité que les mots, on puisse construire une écriture, qui justement ne doive rien à cette réalité. Plus encore, l'instance de l'Un prend alors une forme nouvelle : de toujours, la philosophie l'avait reconnue dans la nature, en tant que lieu des *stoicheia*, jusqu'à sommer ceux-ci dans la figure du monde et leur savoir intégral dans la figure de Dieu. Avec la grammaire,

et son intersection à la science, la linguistique, le Un apparaît non seulement hors de la nature, mais dans cela même qu'on aurait volontiers défini par cette extériorité. Les petites lettres de Galilée se révèlent pouvoir épeler autre chose que la *physis*, ou plutôt l'autre de la *physis* : une fissure est alors ouverte dans la figure du monde, en tant qu'elle pourrait prétendre être coextensive au règne de l'Un ; un nouveau mode d'être émerge, celui d'un Un non physique, que Saussure s'est épuisé à cerner, et après lui les structuralistes.

Le pas de la psychanalyse, et peut-être n'aurait-il pas été possible sans la construction de l'écriture linguistique (fût-ce sous la forme encore enveloppée de la grammaire comparée), c'est d'avoir reconnu dans ce mode d'être inédit, celui des processus inconscients. En ce sens bien précis, on peut continuer de soutenir pour la linguistique un privilège, que son cours a pour propriété de lui faire négliger. » (Milner, 1978 : p. 65-69).

Inversement, lalangue est la condition de la linguistique :

« Après tout, qu'on puisse déceler dans toutes les grammaires et les linguistiques un noyau de méconnaissance, cela compte peut-être moins que le simple fait qu'elles soient possibles ; or, cela suppose une chose, qui n'a rien de trivial : les langues sont transcribibles de telle façon que tout y soit discernable de tout, autrement dit elles manifestent qu'il y a de l'Un. D'où la question : d'où vient l'Un aux langues ? Du signifiant-maître, dira-t-on, mais cela implique du même coup la constante possibilité que l'existence du discernable soit rapportée à un signifiant placé en position d'agent : l'agent du discernable, c'est-à-dire précisément le maître.

Voilà qui explique ce que nous avons noté auparavant : que le langage de la maîtrise est littéralement obsédant lorsqu'il s'agit de fonder le discernable dans la langue ; la loi, la règle, l'arbitraire, tous ces noms variés convergent vers un foyer unique : le signifiant du Un, mis en position d'agir sur la langue. Sans doute, les linguistes et grammairiens peuvent-ils, de cela, s'arranger diversement : il y a ceux qui parlent ouvertement au maître, et nul n'ignore depuis Richelieu la liaison qu'entretient la régulation langagière à la remise en ordre des peuples (que les comparatistes aient eu plus de goût pour le nazisme que pour les démocraties parlementaires, que les linguistes formalistes soient généralement libéraux et modernistes n'introduit là que des variations d'anecdote). Il y a ceux qui obturent entièrement la question de l'origine de l'Un – ainsi Chomsky, quitte à payer l'opération d'un retour de la figure du Maître sous la forme explicite du militantisme politique. Il y a enfin ceux, plus rares, qui, ayant reconnu la question, portent sur eux le poids de sa solution : ils subjectivent en eux-mêmes la position d'agent de l'Un, se faisant les supports de ce qui dans la langue introduit le discernable. Telle est, je crois, la clé de Saussure, en tant que sujet : la folie, en vérité, ne commence pas chez lui aux anagrammes, elle est déjà dans le *Cours* ; c'est le même mouvement qui le conduit à vouloir soutenir l'Un au sein des équivoques sonores du vers latin et au sein de toute langue possible, par le différentiel ; le *Cours*, reconnu des universitaires, et les feuillets de poétique, ignorés par eux, disent la même phrase, celle qui sans doute articulait le désir de Saussure : l'Un qui marque les langues leur vient d'ailleurs.

Car c'est bien ce qui est en cause : rien, dans les langues, ne permet de penser qu'elles soient transcribibles en signifiants ; il y a là un pouvoir qui les excède. Quoi d'autre qu'un législateur, divin ou non, individué ou non, historique ou non, subjectivé ou non, mais de toute façon un maître, pourrait en rendre compte ? A quoi Lacan précisément se refuse : si le signifiant-maître est incarné, ce n'est pas en un agent, c'est dans lalangue, en tant que toutes les figures d'agents en sont des effets. Où l'on retrouve la proposition : s'il y a de l'Un dans les langues – si donc la linguistique est possible –, c'est qu'il y a de lalangue, que les êtres parlants, en tant que tels, ne se conjoignent pas. » (Milner, 1978 : p. 110-112).

Quoi qu'il en soit du concept lacanien de lalangue, c'est-à-dire des rapports entre idiome et inconscient, c'est là, selon nous, du point de vue de la linguistique, une position philosophique – au sens de : « spéculative » – bien plutôt que scientifique, prenant appui sur la psychanalyse pour poétiser la langue¹⁰⁵, objet qui n'est pas défini, mais rapporté à lalangue, et ainsi valorisé. On notera, à cet égard, cette prise de position de la préface, signalée plus haut en note¹⁰⁶ :

« Sans doute aurais-je pu soutenir que, dans ce mouvement, seul m'animait un souci épistémologique ; si après tout la linguistique est une science, n'est-il pas bien venu qu'au moment où un praticien s'y livre dans le détail, il fasse retour aux fondements et s'attache à les exposer dans le langage conceptuel qui lui convient ? Mais c'eût été, je le voyais bien, distordre les faits. D'une part, parce que je ne croyais guère à l'épistémologie : si Koyré et Lacan ont raison, si la science depuis Galilée n'est qu'un champ caractérisé pour l'observation par la combinaison de deux caractères : constitution d'une écriture mathématisable et validation de toute technique efficace – alors, la question épistémologique fondamentale : “tel ensemble de propositions est-il *une* science ?”, se révèle on ne peut plus frivole ; il suffit d'établir si ces propositions appartiennent au champ de *la* science, c'est-à-dire présentent les caractères requis. Sans doute, certains épistémologues tâchèrent-ils naguère de se conforter d'une urgence politique – car s'il faut que le marxisme soit de la science, on voit bien que la science ne saurait être définie sur un mode moderne : du marxisme, où est l'écriture, où est la technique qu'il validerait ? Il faut alors recourir aux critères classiques, à peine adaptés d'Aristote : bonne définition du domaine, de l'objet, des concepts, des axiomes, en bref l'outillage ordinaire. Mais depuis quelque temps, l'urgence politique avait perdu de son poids : si même le marxisme avait quelque vérité, pourquoi serait-il pour autant de la science ? N'y avait-il pas là quelque préjugé, en fait le préjugé moderne par excellence : que le lieu de toute validité ne puisse être que de la science ? Quant à savoir si le marxisme touchait bien la moindre vérité, passons. Rien n'empêchait plus alors de ramener toutes les questions épistémologiques à leur forme simple ; or, pour la linguistique, il est particulièrement aisé aujourd'hui – disons, après Chomsky – d'établir son appartenance au champ des écritures galiléennes ; ce qui du reste n'a pas de grandes conséquences, sinon d'établir le rapport exact qu'elle soutient à la grammaire. » (Milner, 1978 : p. 10-11).

Il est juste, en effet, d'opposer épistémologie et galiléisme : la thèse de Milner témoigne remarquablement de l'obstacle que constitue ce normativisme à une réflexion épistémologique, qui ferait de la psychanalyse une science en en définissant la scientificité – conquise et, comme le montrent notamment les travaux de Michel Tort¹⁰⁷, à conquérir – au lieu, sinon, comme Arrivé¹⁰⁸, de lui refuser le statut de science, du moins d'en faire la science

¹⁰⁵ C'est-à-dire en faire un objet marqué d'innommable, vers lequel pointent la poésie moderne comme, prenant le relais des religions, l'ontologie. On notera, à cet égard, qu'un autre envers de la langue est la poésie. Voir Milner (1978) : p. 38-40 (voir également Milner, 1978 : p. 7, cité ci-dessus, où l'on a une référence plus générale à l'art). Comme il apparaît dans le dernier passage cité, Milner envisage par ailleurs, comme Arrivé, le Saussure des anagrammes. Voir Milner (1978) : p. 87 *sqq.* Il s'agit de fait, dans *L'Amour de la langue*, du linguiste comme sujet parlant. Comme il apparaît ici, l'analyse confine alors à la psychanalyse sauvage.

¹⁰⁶ Voir la note 84 ci-dessus.

¹⁰⁷ Voir Tort, M. (2005).

¹⁰⁸ On lit en effet dans *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient* : « Quant aux deux disciplines [linguistique et psychanalyse], leur statut épistémologique est fondamentalement différent. La linguistique se flatte d'être la science du langage : connaît-on un linguiste – un seul – qui de quelque façon, implicite ou explicite, ne revendique pas ce statut pour la discipline qu'il pratique ? Pour la psychanalyse, c'est, d'emblée,

d'un objet « exorbitant ». C'est de même la perspective idiomologique, corrélative de cette idéologie scientifique du galiléisme, tel qu'il le définit, qui empêche Milner de voir, au-delà de Lacan, que si le langage est la condition de l'inconscient, c'est effectivement là « la clé du rapport entre psychanalyse et linguistique¹⁰⁹ ». Il faut en effet alors que la linguistique fournisse une théorie de la langue, et non seulement une description des idiomes, fondée sur la définition commune du langage. Comme nous avons tenté de le montrer tout au long de ce

plus complexe. Car, dès la célèbre définition donnée par Freud, en 1923, à une *Encyclopédie de la sexologie humaine*, on voit à la fois se disjoindre et s'articuler entre eux les aspects heuristiques, thérapeutiques et proprement scientifiques de la discipline :

“PSYCHANALYSE est le nom : 1. d'un procédé d'investigation de processus animiques qui sont à peine accessibles autrement ; 2. d'une méthode de traitement des troubles névrotiques, qui se fonde sur cette investigation ; 3. d'une série de vues psychologiques acquises par ce moyen qui croissent progressivement pour se rejoindre en une discipline scientifique nouvelle.” (*Œuvres complètes*, t. XVI, p. 183)

Certes, les aspects thérapeutiques et scientifiques sont étroitement imbriqués. Ils n'en sont pas moins distingués avec rigueur. En sorte que la psychanalyse apparaît comme clivée : thérapeutique d'un côté, scientifique de l'autre. Encore voit-on beaucoup de psychanalystes s'interroger sur la scientificité du second volet de leur discipline : son objet, l'inconscient, est-il vraiment l'objet possible d'un discours scientifique ? Vaste débat. Largement entamé par Lacan (voir notamment le *Séminaire XI*, par exemple p. 15 et 185), il n'a évidemment lieu d'être allégué ici que pour son existence même. Car il manifeste exemplairement l'asymétrie fondamentale du statut épistémologique des deux disciplines : science du langage d'un côté, et de l'autre “science” – mais à titre à la fois interrogatif et partiel – de l'inconscient. » (Arrivé, 1994 : p. 16-17) puis de même dans « Langage et inconscient : bref essai de mise au point sereine » (2006) : « Le premier [aspect du problème posé par l'évolution de la position lacanienne à l'égard de la linguistique] est celui de la différence de statut entre la linguistique et la psychanalyse. Nous l'avons évoqué rapidement au départ, mais il faut y revenir. Il n'y a pas de parallélisme entre la linguistique et la psychanalyse. La linguistique – chaque linguiste, sans doute, peut en témoigner – est la science du langage ou, en tout cas, souhaite l'être. Elle n'est rien d'autre que cela. Sa scientificité est fondée sur l'existence même et la légitimité du métalangage. Voit-on un linguiste, quel qu'il soit, en mettre en cause la possibilité ? Ce geste proprement suicidaire n'a jamais été perpétré par aucun linguiste, sinon, peut-être, de façon ludique. Pour la psychanalyse, les données sont moins simples. Est-elle la science de l'inconscient ? Qu'on revienne à la définition donnée par Freud en 1923 [soit celle qui est citée dans *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient*]. L'existence même des deux premiers segments montre qu'à l'évidence la psychanalyse pour lui n'est pas *seulement* la science de l'inconscient : elle comporte aussi une dimension pragmatique (1^{er} segment) et une dimension thérapeutique (2^e segment). Même si elle est science, la psychanalyse pour Freud ne l'est pas de façon *exclusive*. Reste le problème de ce qu'elle a de scientifique. Freud, c'est vrai, la pose comme science. Mais en 1923. Et dans le discours explicite qu'il tient publiquement. A l'indicatif, ce discours ? Ne relèverait-il pas plutôt de l'optatif ? Et qu'en est-il de la compatibilité de l'appareil théorique que Freud met en place avec le concept même de scientificité ? Ici les questions se posent, lourdement. A commencer, bien sûr, par la question, fondamentale, du métalangage. Lacan, à longueur de pages, nous répète qu'il n'y en a pas. Il est vrai que vers la fin de sa réflexion, en 1977, il commencera à s'interroger sur la plénitude de sa négation. Mais sans en remettre en cause l'essentiel. Cette mise en cause du métalangage, disons-le brièvement, fait problème pour la scientificité de la psychanalyse. On me dira peut-être que la mise en cause du métalangage est un théorème lacanien et non freudien. A cela je suis tenté de répondre – de nouveau, car j'y ai fait allusion plus haut – qu'il est possible de trouver, chez Freud, par exemple dans *L'interprétation des rêves*, la préfiguration, nécessairement non littérale, de l'aphorisme lacanien. Il se manifeste par la pratique descriptive adoptée par Freud à l'égard des rêves : à aucun moment il n'envisage de distinguer le rêve tel qu'il est rêvé du rêve tel qu'il est raconté ou même tel qu'il est analysé, par le patient ou par l'analyste. En somme dans le rêve, il n'est pas possible de distinguer un impensable rêve-objet d'un non moins impensable langage qui le surplomberait en l'analysant. Si on se souvient que, de façon explicite, le rêve est langage, on constate qu'il n'y a pas de métarêve, c'est-à-dire pas de métalangage.

Une science, la linguistique, d'un côté. Une discipline, de l'autre côté, la psychanalyse, dont les concepts mêmes sont difficilement compatibles avec la scientificité. Faut-il le préciser ? Cette affectation différente du statut scientifique aux deux disciplines n'a évidemment pas pour effet d'établir entre elles une hiérarchie. Elle vise seulement à faire comprendre pourquoi le spectacle des relations entre linguistique et psychanalyse n'a rien de tranquillisant. » (Arrivé, 2006 : p. 26-27). Voir également Arrivé (1994) : p. 104, cité ci-dessus.

¹⁰⁹ Voir Milner (1997) : p. 445, cité ci-dessus.

travail, c'est une telle théorie de la langue qu'institue la linguistique saussurienne, et c'est pourquoi l'utilisation rigoureuse de cette théorie nous paraît la condition *sine qua non* d'une véritable articulation entre linguistique et psychanalyse, articulation par ailleurs nécessaire en raison du caractère imaginaire, parce que donné, de l'objet total construit par Lacan. Or, il s'avère que cette articulation a eu lieu. Cette nécessité en effet s'est imposée au psychanalyste Alain Manier lorsqu'il a été question pour lui de rendre compte de la psychose, et, comme nous essaierons de le montrer dans ce qui suit, sa théorie inaugure ainsi une double rupture dans le champ des rapports entre linguistique et psychanalyse – ou, comme il est clair eu égard à ce qui précède, une rupture nécessairement double¹¹⁰ : rupture avec l'utilisation lacanienne de Saussure, dont nous avons vu qu'elle n'en est pas une, et rupture avec cet objet total que construisent Arrivé, Milner, et d'autres, à la suite de Lacan, c'est-à-dire rupture constitutive d'une réelle articulation entre linguistique et psychanalyse.

B. Saussure et Manier : de la langue au locuteur ou d'une articulation inédite entre linguistique et psychanalyse

Manier écrit en conclusion de son article de 2003, « Le psychotique, Saussure et le psychanalyste » :

« Pour conclure, je voudrais souligner que si en cette démarche mon mérite personnel fut des plus minces – il se réduit très exactement à avoir servi d'artificus presque malgré moi entre ce qui était bien un énoncé (et non un délire) de psychotique et un texte théorique de Saussure – cette simple articulation produisit néanmoins un double décentrement instaurateur d'une théorie nouvelle et solidement fondée de la psychose, par rapport aux deux discours dominateurs en ce domaine.

Décentrement, certes, par rapport à la psychiatrie qui totalement ou partiellement louche sur la neurologie comme référence sérieuse et fondatrice, mais ne le fait que comme un acte de foi dépourvu de tout échantillon faisant autorité. Cette nouvelle représentation de la psychose oppose donc à une "théorie" proclamant l'étiologie organique totale ou partielle de la psychose strictement programmatique, une théorie fondée sur une observation clinique spécifique théorisée.

Mais décentrement, surtout, par rapport à la si célèbre théorie lacanienne dite de la forclusion du Nom-du-Père.

De Lacan, je dirais, sans la moindre arrière-pensée polémique, qu'il ne s'est jamais intéressé à l'œuvre de Ferdinand de Saussure pour elle-même. Du *Cours de linguistique générale* (paru en 1916, rappelons-le), il ne prend connaissance qu'en 1955-56, c'est-à-dire après les célèbres écrits sur *Le Stade du miroir comme formateur de la fonction du Je* (1949) et le rapport du Congrès de Rome : *Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse*, (1953) et alors que depuis ses tout premiers écrits, qui datent du début des années 1930, sa pensée est étayée et dirigée par l'idée si féconde que l'inconscient est de l'ordre du langage. Dans quelles conditions lit-il le *CLG* ? Nous ne le savons. En revanche, il est aisé de constater que si d'emblée il y trouve le mode de pensée sur le langage qui lui permet de développer et approfondir ses propres réflexions et en extrait le vocabulaire approprié à préciser, en les nommant langagièrement, les découvertes de Freud, son usage psychanalytique de la pensée de Saussure se concentre exclusivement sur le chapitre I de la première partie, consacré à la Nature du signe linguistique.

¹¹⁰ Ce pour quoi des théoriciens comme Balat, Delion ou Roulot ne parviennent pas, ce nous semble, à sortir de l'ornière lacanienne, malgré des élaborations originales.

Or, il ne semble pas avoir jamais pris garde au fait que cette référence est prise dans la problématique du fonctionnement déjà acquis de la langue – dont la fonction est donc déjà établie chez le sujet, ainsi déjà constitué.

Cette problématique permet, en effet, d'éclairer à merveille les dysfonctionnements du déploiement langagier socialement codé qui ne ruinent pas le code et que d'un terme générique on peut appeler "formations de l'inconscient" ou névroses. Mais elle laisse de côté un état premier, non pré-langagier mais préalable à tout fonctionnement langagier, où se trouve plongé tout petit d'homme avec pour tâche implicite assignée, d'en sortir pour s'humaniser par et dans le langage. Cet état d'origine où s'associent l'essence langagière (neurologiquement fondée) et la prématuration du fonctionnement (empiriquement : la parole, mais fondamentalement : le rôle d'articulus), cet état archaïque, donc, n'est pas la psychose. Ce qui constitue celle-ci, c'est l'inscription du raté de la sortie langagière de cet état premier.

Dès lors, Lacan, à son insu, ne peut éviter de fonder sa théorie de la psychose dans la problématique de la névrose, constituant celle-là comme un cas particulier et particulièrement grave de celle-ci. Aussi, empêtré dans ce que l'on peut nommer une erreur épistémologique concernant la problématique ou, comme on dit en physique, le référentiel, doit-il déployer les fleurs de sa rhétorique (quasi anagramme de théorique) pour en inventer la spécificité :

"Au point où, nous verrons comment, est appelé le Nom-du-Père, peut donc répondre dans l'Autre un pur et simple trou, lequel par la carence de l'effet métaphorique provoquera un trou correspondant à la place de la signification phallique."

Un trou qui produit du trou par carence de l'effet métaphorique : et voilà pourquoi votre fille est psychotique...

Convenons qu'à ce niveau de généralité, de simple imagerie en guise de conceptualisation et d'empirisme descriptif, voire de simple constat, c'est-à-dire de donnée de première venue et non travaillée (peut donc répondre...), il serait bien difficile, une fois les prémisses acceptées, de récuser le propos. Ce qui aura contribué largement à en assurer l'éclatant succès – autant que l'incapacité psychiatrique, antipsychiatrique, voire philosophique à y opposer une théorie fondée.

C'est donc très logiquement que l'œuvre de Lacan est muette sur la clinique spécifique de la psychose puisque celle-ci n'est qu'un cas particulier de névrose. Le seul enjeu clinique qui faisait – fait encore ? – l'objet de débats byzantins était de savoir si la forclusion était ou non réversible. Après tout, on disputa bien, et pendant des siècles, du sexe des anges, sans jamais mettre en doute leur existence...

C'est tout aussi logiquement que, lorsqu'il prend connaissance de la théorie des embrayeurs de Roman Jakobson, Lacan ne peut en faire le moindre usage autre que d'illustration : dans sa problématique, la langue fonctionne déjà, l'embrayage a déjà eu lieu.

Lacan aimait répéter que Saussure et Jakobson n'avaient fait que retrouver – sous la forme de la théorie du signe linguistique pour l'un, de la métonymie et de la métaphore pour l'autre – les découvertes de Freud concernant l'inconscient et les processus primaires. Je ne suis pas sûr que ce soit en ces termes – de rivalité et d'antériorité personnelles – que le problème soit le plus utilement posé. En revanche, je puis attester fermement que malgré le titre fracassant, par sa radicalité allusivement kantienne, du texte de Lacan, c'est bien dans Saussure que se trouvait la clef donnant accès à la vérité de l'état psychotique, de sa constitution, de sa logique, de sa clinique comme de sa prévention – du moins pour qui veut l'entendre, à l'écart de l'autoritarisme psychiatrique et lacanien.

Celui qui déchiffra le "système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes", qui fonda la linguistique en lui constituant son objet, la langue, qui traqua, en vain, la supposée infra et crypto structure anagrammatique de la poésie latine,

Saussure, donc, eût sans doute été bien étonné d'apprendre qu'il avait contribué de manière décisive à la constitution de la théorie et de la clinique de la psychose.

Et pourtant, combien de milliers de psychotiques depuis Pinel ont-ils confié à leurs thérapeutes qu'ils ne pouvaient penser et parler en même temps, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, parce qu'il était nourri aussi de l'œuvre de Saussure lue pour elle-même, parvienne grâce à cette référence, à grand peine et à la longue, à entendre l'éclatante et féconde vérité de cet étrange propos. » (Manier, 2003 : p. 289-290).

Manier se positionne ici¹¹¹ notamment par rapport à la conception lacanienne de la psychose, dont il se différencie indissolublement par son utilisation de Saussure et par la

¹¹¹ Voir également dans le chapitre « Freud, Saussure, Lacan » de *Le Jour où l'espace a coupé le temps* : « Ce n'est qu'en 1955 que le nom de Saussure apparaît enfin dans l'œuvre de Lacan et qu'un usage précis de sa théorie commence à être exposé, non sans affirmer l'anticipation de Freud dans la découverte des lois du langage par le biais de celles de l'inconscient.

Position théorique qui signifie d'une part qu'il situe l'importance de l'œuvre de Freud très au-dessus de celle de Saussure, mais aussi, enjeu plus délicat, qu'il ne va de ce fait lire qu'à partir de la théorie psychanalytique déjà constituée le *Cours de linguistique générale*, y retrouvant ainsi – comme eût dit Kant – ce qu'il y avait préalablement mis. Telle est, sans doute, la raison principale pour laquelle il ne s'est intéressé qu'au fonctionnement du langage, aveugle à l'importance que pouvait receler pour la psychanalyse une réflexion sur la nature et la fonction du langage.

Il est vrai que sa situation intellectuelle de psychanalyste a dû aussi jouer un rôle très important : dans les années 50, Lacan, sûr de son hypothèse de travail et vigoureusement engagé dans le "retour à Freud", consacre toute son activité intellectuelle à élaborer les concepts qui lui sont nécessaires. Ce pour quoi, la découverte de Saussure va constituer une étape décisive. Or, absolument seul à se battre contre la psychologisation de l'œuvre de Freud et conscient de l'importance de l'enjeu, il n'est guère en situation favorable pour porter son attention aux limites de cette œuvre, là où, comme pour toute théorie scientifique, surgissent, au bout d'un temps, des problèmes que la théorie ne permet pas d'expliquer et qui nécessitent, dès lors, une nouvelle élaboration théorique non inductive.

Cela explique aussi pourquoi lorsqu'il aborde la question de la psychose, même après avoir pris connaissance de l'œuvre de Saussure, il ne peut envisager cette pathologie que comme un dysfonctionnement langagier particulier, sans jamais entrevoir qu'il puisse s'agir d'une tout autre problématique. » (Manier, 1995 : p. 73-74). Manier analyse alors l'article sur le stade du miroir, dont il « pren[d] le contrepied » (Manier, 1995 : p. 74), en affirmant que loin que ce soit le stade du miroir qui soit « formateur de la fonction du Je telle qu'elle nous est révélée dans l'expérience psychanalytique » (Lacan, 1999a : p. 92 – ces mots figurent au titre de l'article –, cité par Manier, 1995 : p. 74), c'est au contraire « la fonction du Je qui est génératrice de la dimension spéculaire du miroir » (Manier, 1995 : p. 74), l'être humain étant « constitué comme sujet par l'imprégnation fonctionnante du langage » (Manier, 1995 : p. 74), autrement dit que « [l]e spéculaire c'est ce qui advient "une seconde" après l'accès au fonctionnement du langage » (Manier, 1995 : p. 74), dont il est « le premier effet » (Manier, 1995 : p. 74) (voir Manier, 1995 : p. 74-77), avant de conclure : « Dès ce texte – jamais remanié – il est donc déjà lisible que Lacan est parti sur une voie qui ne pourra lui donner accès, quoi qu'il en ait prétendu, ni à une véritable théorie ni à une clinique des psychoses. Il se situe, en effet, d'emblée, juste après ce que nous avons appelé la réalisation du contrat. Et, catastrophe évitée, part inventorier l'univers langagier pour en dire, avec bonheur, tous les avatars logiques.

Voudra-t-on m'objecter notamment la célèbre assertion : "La Verwerfung sera donc tenue par nous pour forclusion du signifiant. Au point où, nous verrons comment, est appelé le Nom-du-Père, peut donc répondre dans l'Autre un pur et simple trou, lequel par la carence de l'effet métaphorique provoquera un trou correspondant à la place de la signification phallique" ?

Je répondrais alors que s'entend là l'expression d'une intuition fine et banale, nommée à l'aide d'images plus que de concepts, et dont la portée tant théorique que clinique se discerne mal, et qui, de ce fait, soulève plus de difficultés qu'elle ne résout de problèmes. Car, cette "théorie" implique que la psychose de l'un est nécessairement engendrée par le psychotique de l'Autre : ce que nous pensons faux en théorie, en raison de l'étiologie que nous avons fait paraître, et ce que la clinique dément couramment. En outre, cette "explication" (qui est, en fait, une simple description) du trou de l'un par le trou de l'Autre incapable d'effet métaphorique n'explique pas l'origine de ce trou de l'Autre, qui ne peut donc être pensé que selon le même schéma : s'ouvre alors une sorte de régression à l'infini, qui ne fait qu'évacuer le problème de l'étiologie. Ce qui explique peut-

problématique à laquelle répond sa théorisation de la psychose. C'est là une analyse convergente avec la nôtre, mais formulée du point de vue du psychanalyste utilisateur de Saussure, et dès lors de manière tout à la fois moins précise relativement aux références lacaniennes à la théorie saussurienne, et plus généralement linguistique, et plus tranchante relativement à la conception de la psychose. Ce que nous nous attacherons quant à nous à montrer dans ce qui suit¹¹², après un rapide exposé de la théorie de Manier (1), est d'une part que la théorie de Manier se fonde de fait sur une utilisation rigoureuse de la théorie de Saussure, d'autre part qu'elle implique un déplacement de point de vue, lié à un nouvel objet, et contribue ainsi à la construction de l'objet langage en tant qu'objet commun à la linguistique et à la psychanalyse, construction dont nous verrons qu'elle est une reconstruction psychanalytique du concept saussurien de langue, qui devient ainsi définitoire du langage, au sens de l'objet de la psychanalyse (2).

1. LE DOUBLE COMME « ESSENCE DE LA STRUCTURE PSYCHOTIQUE »

Le point de départ de Manier est donc un énoncé de psychotique. Celui-ci, maintes fois entendu mais dont l'occurrence décisive est due à celui que dans *Le Jour où l'espace a coupé le temps* il appelle « L'homme-fiction¹¹³ », est le suivant : « Je n'arrive pas à penser et parler en même temps. » Quant au « texte théorique de Saussure », il s'agit de la fiction théorique qui ouvre le premier paragraphe du quatrième chapitre de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale*, à laquelle – contrairement à ce que dit Manier – se réfère également Lacan¹¹⁴. Manier l'analyse en quatre thèses¹¹⁵. En premier lieu, deux éléments entrent en jeu dans le fonctionnement de la langue : les idées et les sons, proposition qui implique, d'une part, que la langue est définie par son fonctionnement – nous dirions plus volontiers, comme nous l'avons vu *supra* : la langue est définie comme fonctionnement –, et d'autre part, que la langue est d'emblée distinguée des idées et des sons, « qui ne lui apportent, chacun, que la

être que ce texte n'a, à ma connaissance, jamais fait l'objet de développements ultérieurs de la part de Lacan ni de remise en question ou remaniements et joue, en fait, chez nombre de lacaniens, un véritable rôle "d'obstacle épistémologique", tel que l'entend Gaston Bachelard. » (Manier, 1995 : p. 77-78). Les termes de *contrat* et de *catastrophe* sont des concepts de Manier. Voir ci-dessous.

¹¹² L'analyse qui suit reprend celle que nous avons proposée au colloque de Cerisy « Saussure et la psychanalyse » en août 2010, à paraître dans les actes de ce colloque, et intitulée « La théorie de la psychose du psychanalyste Alain Manier : une articulation inédite entre linguistique et psychanalyse » (Toutain, à paraître, 4).

¹¹³ « "Je voudrais arriver à penser et parler en même temps", me dit un jour l'Homme-Fiction vers le début de sa thérapie. "Je me suis entraîné des tas de fois à y arriver mais je n'y suis jamais arrivé. C'est impossible. Ça tient à la structure de mon cerveau. Il faudrait d'autres hommes qui aient le cerveau constitué de la même manière que moi et qui s'en servent de la même manière. Alors, j'ai une communication en pensée. Mais les femmes, elles, y arrivent parce qu'elles n'ont pas le même cerveau que nous."

Il n'est pas exagéré d'affirmer, si le lecteur veut bien m'autoriser une telle anticipation, que ce qui constitue l'essence de l'univers psychotique se trouve énoncé par ces quelques phrases. Principalement, par le constat de ne pouvoir "penser et parler en même temps".

Je dois toutefois reconnaître que "l'explication" ici fournie par le patient ne me permet pas, alors, de faire beaucoup progresser la connaissance encore bien parcellaire que j'avais de cet univers. Néanmoins, l'impression forte qu'il se disait là quelque chose de décisif, dont le plus précieux m'échappait, s'imposa à moi. Trésor à la fois déjà cerné et non encore énonçable. » (Manier, 1995 : p. 21). Voir également Manier (2003) : p. 286.

¹¹⁴ Saussure (1972) : p. 155-157, reproduit in Manier (1995) : p. 25-27 et (avec une grave erreur de mise en forme du texte, qui induit en erreur sur l'auteur des deux premiers paragraphes) in Manier (2003) : p. 287.

¹¹⁵ Voir Manier (1995) : p. 28-32.

matière “plastique” (“élément”) rendant possible son fonctionnement » (Manier, 1995 : p. 28). Ce fait, pour Manier, est tout particulièrement significatif en ce qui concerne la pensée, puisque cela signifie que pensée et langue ne sont « pas du tout sur le même plan, ni par leur nature ni par leur fonction » (Manier, 1995 : p. 29). En deuxième lieu, la pensée et le son, pris en eux-mêmes, sont « chaos idéique » (Manier, 1995 : p. 29) et « incohérence phonique » (Manier, 1995 : p. 29). En troisième lieu, la langue sert d’intermédiaire entre les deux éléments entrant en jeu dans son fonctionnement, la pensée et les sons, de telle sorte que la combinaison de ces deux éléments est en même temps délimitation réciproque d’unités. Enfin, les lois de fonctionnement de la langue sont au nombre de trois : le signe est arbitraire ; cet arbitraire est socialement codé ; il faut partir non de l’unité mais « du tout solidaire » : « [...] la langue [...] est toujours déjà là comme lieu matriciel des mots » (Manier, 1995 : p. 32). Manier voit dans ce texte une description de « l’état de constitution et de fonctionnement normaux de la langue » :

« De ces analyses professées par Ferdinand de Saussure en linguistique générale, que peut retenir un thérapeute de psychotiques qui lui soit utile pour la tâche qu’il s’est assignée : de tenter d’établir l’étiologie des états psychotiques ?

D’abord, que le fonctionnement de ce que l’on appelle le psychisme humain implique la nécessaire présence de trois éléments hétérogènes et ainsi différenciables par l’analyse théorique : pensée, son et langue.

Ensuite, que l’état normal des pôles “pensée” et “son”, lorsqu’on les considère en eux-mêmes, est “nébuleux” et “chaotique”.

Enfin, que la fonction de la langue est de servir d’“intermédiaire” entre ces deux pôles, d’y découper des unités et de les accoupler selon un code socialement arbitraire. À ce moment-là, et à ce moment-là seulement, représentation, expression et relation langagières sont possibles.

Tel est, du point de vue de l’analyse structurale en linguistique, l’état de constitution et de fonctionnement normaux de la langue. » (Manier, 1995 : p. 32-33).

En regard, il définit la psychose comme un non-fonctionnement pathologique du langage, au terme d’un raisonnement dont les premières articulations sont très nettement exposées dans « Le psychotique, Saussure et le psychanalyste » :

« A coup sûr, le lecteur étranger à la clinique de la psychose doit se demander ce qui, à la lecture de ce passage, peut bien faire nécessité résolutoire face à l’épineux problème de l’étiologie de la psychose. C’est pourtant si clair !

En effet, si le rôle caractéristique de la langue est “de nature à servir d’intermédiaire entre la pensée et le son” ; si la langue est donc “le domaine des articulations” dans lequel “chaque terme linguistique est un articulus où une idée se fixe dans un son et où le son devient le signe d’une idée” ; si “le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire”, mais d’un arbitraire “social”, car “la collectivité est nécessaire pour établir des valeurs dont l’unique raison d’être est dans l’usage et le consentement général”, il suffit alors – passage de la linguistique à la psychanalyse – de se souvenir que nul petit d’homme ne naît en sachant faire usage de la langue, en ayant le pouvoir de lui faire jouer son rôle ainsi défini. L’aptitude essentielle à l’être langagier (sinon, comme pour n’importe quel autre animal, il y aurait impossibilité) et la prématuration totale du fonctionnement langagier (sinon celui-ci ne serait pas socialement codé) placent de toute nécessité l’infans dans un état momentané et premier de dépendance totale à la parole de l’autre pour advenir soi-même, après cet apprentissage imposé dès l’origine, à la possibilité de prendre la parole, de passer de

simplement faire caca (articulation pensée-corps) à dire caca (articulation pensée-phonie). » (Manier, 2003 : p. 287-288).

Manier établit ici une distinction entre langagier et parlant, et insiste sur les deux dimensions pour lui corrélatives de la prématuration langagière et du caractère social de l'arbitraire qui définit la langue saussurienne. Le premier point était plus amplement développé dans *Le Jour où l'espace a coupé le temps*, où le chapitre suivant l'analyse de la fiction théorique saussurienne, intitulé « Le petit d'homme », s'ouvrait sur le développement suivant :

« Détournons-nous donc maintenant du “seul objet réel de la linguistique”, c'est-à-dire “la vie normale et régulière d'un idiome déjà constitué”¹¹⁶, tout en retenant les acquis de la théorie linguistique que nous venons de rappeler pour revenir à l'objet qui nous préoccupe, soit le sujet parlant. Et l'interroger lui aussi sur sa façon de se constituer comme tel, en gardant bien présent à l'esprit l'élément de loin le plus important et qui va même se révéler décisif pour l'établissement de l'étiologie de la psychose : pensée et langage sont différents de nature et de fonction. “Dans la vie normale et régulière” d'un locuteur, ils peuvent s'articuler au point de ne sembler plus faire qu'un. Ce n'en sont pas moins deux réalités différentes.

Par ailleurs, à travers l'ensemble des caractéristiques les plus diverses, pathologiques et normales, génétiques et culturelles qui font de chaque petit d'homme un être absolument singulier, se détache une constante sans faille mais dont l'importance passe pour ainsi dire inaperçue en raison de son “évidence” même et dont les enjeux sont ou occultés ou fortement sous-estimés : aucun, jamais, n'est passé de la vie in utero à la vie sociale en parlant déjà.

Celui dont on dit qu'il “est venu au monde” n'est pas encore venu au social, à la relation langagièrement exprimée à l'autre. Néanmoins, être langagier – c'est-à-dire dont l'essence même recèle la dimension de la représentation et de l'expression langagières – chacun l'est, et depuis l'instant de sa conception. Par définition : car la conception n'est que ce moment précis de transmission de vie où, dans des conditions réglées, se répètent en une combinatoire différenciant les caractères constitutifs d'une espèce.

Françoise Dolto se plaisait à l'énoncer d'une formule volontairement provocatrice : “ce sont les enfants qui choisissent leurs parents”, pour dire la contemporanéité en chaque humain de l'être et du désir. Ainsi lui est assigné, si tout va, le destin d'être parlant : seul, de toute l'animalité, il sera un être parlant pour être toujours-déjà un être langagier.

Mais l'être langagier qu'il est d'emblée a encore en tant que tel un devenir à accomplir, sous l'effet d'une prématuration particulièrement manifeste : il lui reste, pour ainsi dire, à se socialiser d'être langagier en être parlant. Car parler ce n'est pas phoner. C'est faire un usage social, c'est-à-dire socialement codé, du langage.

Bref, langagier et parlant, contrairement à ce qu'une approche inattentive laisse souvent croire implicitement, ne sont pas synonymes ni même nécessairement complémentaires. Le premier désigne un caractère essentiel propre à une espèce ; le second renvoie à l'effet du fonctionnement (bon, mauvais, carent) de ce caractère, à sa mise en œuvre.

Autant il est patent qu'un état humain pré-langagier est un pur non-sens, autant tout humain commence sa vie parmi les autres, et ce pour une durée pouvant varier de six à dix-huit mois environ après la naissance, comme pré-parlant, ou étymologiquement : non-parlant (en-fant).

¹¹⁶ Saussure (1972) : p. 105. La référence est donnée par Manier. Voir Manier (1995) : p. 180, note 6.

A ce stade, son essence (langagière) et son être (parlant) ne coïncident donc pas encore. Seule l'essence se déploie en sa plénitude ; l'être est celui d'un prématuré. » (Manier, 1995 : p. 34-36)

Manier ajoutant :

« Ce que Saussure énonce ainsi, de son point de vue : “Ce n'est pas le langage parlé qui est naturel à l'homme, mais la faculté de constituer une langue, c'est-à-dire un système de signes distincts correspondant à des idées distinctes¹¹⁷”, précisant un peu plus loin : “l'individu a besoin d'un apprentissage pour en connaître le jeu ; l'enfant ne se l'assimile que peu à peu¹¹⁸”. » (Manier, 1995 : p. 36).

¹¹⁷ Saussure (1972) : p. 26. La référence est donnée par Manier. Voir Manier (1995) : p. 180, note 8. La formule est des éditeurs (voir Saussure, 1967 : p. 35). Comme nous l'avons vu plus haut, on lit dans le troisième cours qui constitue la source de ce passage : « Une objection pourrait être élevée d'emblée à cette tentative : La faculté du langage <dira-t-on>, nous apparaît comme une faculté que nous tenons de la nature, la langue est au contraire une chose acquise et conventionnelle. Ce n'est pas elle qui peut avoir le pas sur les phénomènes naturels, les instincts naturels. Il faut au contraire déduire la langue de ceux-ci. Mais en premier lieu la question est encore ouverte de savoir jusqu'à quel point on peut considérer comme naturelle la faculté du langage. Les linguistes sont loin d'avoir répondu dans le même sens à cette question. Notre appareil vocal est-il fait pour parler, articuler, comme nos jambes pour marcher, c'est une question qui a été discutée. Whitney dit qu'en somme nous avons choisi notre appareil vocal pour parler, au lieu d'un autre système de signes parce qu'il était le plus commode.

Par articuler nous entendons <souvent> proférer d'une façon distincte. <Mais ce n'est pas ce sens ici> Langage articulé (latin *articulus* : membre, partie). <1^o> On peut y voir les subdivisions dans les syllabes qui se succèdent. <2^o> On peut faire allusion aussi à la division de la chaîne <parlée> en unités significatives (*gegliederte Sprache* ou *Rede*). La faculté du langage articulé, ce qui peut faire penser qu'elle est naturelle, c'est la disposition de notre appareil vocal. Découverte de Broca : la faculté de langage localisée dans la troisième circonvolution frontale gauche du cerveau ; mais cette même circonvolution commande aux troubles et à l'exercice normal de la faculté de l'écriture. <Ce serait donc plus généralement la circonvolution des signes> <Finalement la linguistique peut bien n'être que la science des signes>

En second lieu, ce qui est certain, même si cette faculté nous est donnée naturellement nous ne pouvons l'exercer sans qu'elle reçoive d'une masse sociale ce que nous appelons la langue. On peut apercevoir dans la langue ce qui introduit une unité générale dans le phénomène du langage. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 215). Rappelons également ce passage : « Voici la solution que nous pouvons adopter :

Il y a chez chaque individu une faculté que nous pouvons appeler la faculté du langage articulé. Cette faculté nous est donnée d'abord par des organes, et puis par le jeu que nous pouvons obtenir d'eux. Mais ce n'est qu'une faculté et il serait matériellement impossible de l'exercer sans une autre chose qui est donnée à l'individu du dehors : la langue ; il faut que ce soit l'ensemble de ses semblables qui lui en donne le moyen par ce qu'on appelle la langue, nous voyons ainsi entre parenthèses la démarcation peut-être la plus juste à établir entre langage et langue. La langue est forcément sociale, le langage ne l'est pas forcément. Il pourra être spécialement indiqué en parlant de l'individu. C'est quelque chose d'abstrait et qui suppose pour se manifester l'existence humaine. Cette faculté qui existe chez les individus serait peut-être comparable à d'autres : l'homme a la faculté de chanter, par exemple, peut-être qu'il n'inventerait pas un air si le corps social ne le dirigeait pas. La langue suppose chez tous les individus l'existence des organes. Quand on a séparé la langue de la faculté du langage, on a séparé : 1^o) ce qui est social de ce qui est individuel, 2^o) ce qui est essentiel de ce qui est plus ou moins accidentel. En effet, on verra plus loin que c'est l'union de l'idée avec un signe vocal qui suffit à constituer toute la langue. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 87).

¹¹⁸ Saussure (1972) : p. 31. La référence est donnée par Manier. Voir Manier (1995) : p. 180, note 9. Comme nous l'avons vu *supra*, la source se trouve également dans le troisième cours (voir Saussure, 1967 : p. 42-43) : « On peut remarquer que nous avons trouvé dans la langue : 1^o) Un objet définissable et séparable de l'ensemble des actes de langage. On peut localiser la langue dans une certaine région du circuit considéré, région où l'image auditive vient s'associer à un concept. Indirectement nous pouvons dire aussi, la langue c'est la partie sociale du langage. En cherchant <où elle se trouve>, on arrivera à la même région. Nous voyons encore en cherchant si réellement la langue est séparable du reste, qu'il faut tout un apprentissage pour apprendre la langue. Les organes sont là, – mais il faut que l'être humain se l'assimile en l'apprenant. » (Saussure & Constantin, 2005 : p. 217).

Être langagier, le petit d'homme se caractérise par sa prématuration langagière. Or, dans la mesure où la langue est sociale, son accession à la dimension d'être parlant ne peut avoir lieu que par l'autre, dont la parole est alors pour lui la seule voie d'accès au langage :

« À cette prématuration, inachèvement langagier où tout enfant se trouve pris, d'une essence donnée sans son fonctionnement au présent (pôle pensée, pôle phonie et prédisposition à l'intermédiaire langagier, mais non encore actualisé), il n'est d'issue que dans le recours à l'Autre, en l'attente intense d'un don de parole achevant l'humanisation. » (Manier, 1995 : p. 36).

C'est là, dit Manier, tout l'enjeu des premiers mois de vie, pris par nécessité dans la relation à l'autre. Il poursuit en effet :

« L'être au monde de tout humain ne peut éviter d'avoir à jouer à son insu et dès les premiers instants de sa vie, son destin non d'être humain mais d'être parlant, dans la relation à l'autre.

Or, à ce "jeu" aussi, il apparaît que chacun peut perdre. Tout le reste de ce qui constitue le champ du langage est la part de l'inaliénable même au fond de la plus complète aliénation et le définit une fois pour toutes comme être humain : les deux masses amorphes et la langue comme essence qui n'est donc pas encore ce "fait en quelque sorte mystérieux" qui découpe des unités et les unit. En outre, lui sont encore étrangères les valeurs sémiologiques établies par "la collectivité" : ce qui spécifie le petit d'homme parmi les êtres humains comme pur individu totalement isolé des autres, pour ne connaître encore rien du "jeu" de la langue et encore moins se l'être assimilé.

L'arbitraire du signe est donc encore pour lui nécessairement synonyme d'immotivé singulier.

"Le mot arbitraire appelle une remarque", note Saussure. "Il ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant ; nous voulons dire qu'il est immotivé, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité¹¹⁹."

Ce qui veut dire que ce n'est pas l'individu qui choisit les signifiants propres à exprimer ses sensations, sentiments, idées à l'autre, mais la valeur sociale, "collective" des signifiants qui s'impose au sujet pour lui permettre, par cet assujettissement même, d'exprimer ses vécus, d'être entendu et d'entendre réponse.

L'enjeu, aussi dramatique qu'insoupçonné pour le petit d'homme, tient donc à ce que "la langue est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier ; elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté¹²⁰".

Peut-on dire de façon plus lumineuse qu'un nouveau-né qui fait son entrée dans la société des hommes, s'il est d'emblée et définitivement un humain parmi les humains quoi qu'il en soit de son destin physiologique, ne peut accéder à la socialisation de sa propre qualité d'être langagier, devenant ainsi un être parlant, qu'à la condition nécessaire de passer contrat avec les membres de la communauté ? Faute de quoi le langage n'existerait pas pour lui, car il n'existe qu'un seul contrat originel dont toutes les autres formes ne sont qu'un écho varié mais répétitif : celui de parler le même langage, c'est-à-dire de coder de la même façon le lien en lui-même immotivé qui unit en un apparent tout une pensée à une phonie, et dont, fait profondément mystérieux, la cause et l'effet tout à la fois, sont le langage. L'effet, car cela même constitue le sujet parlant.

¹¹⁹ Saussure (1972) : p. 101. La référence est donnée par Manier. Voir Manier (1995) : p. 180, note 10.

¹²⁰ Saussure (1972) : p. 31. La référence est donnée par Manier. Voir Manier (1995) : p. 180, note 11. Voir la note 118 ci-dessus.

La cause, car sans langage préalable il est impossible de relier pensée et phonie (c'est le cas de toute l'animalité excepté l'homme). » (Manier, 1995 : p. 36-37).

C'est donc l'autre qui doit permettre que pour l'enfant « [j]our après jour, de façon invisible autant que constatable par paliers après coup, les deux masses amorphes “mystérieusement” se parcellisent, des unités se constituent, toute la vie psychique se transforme, se canalise, prend corps (aux deux sens de l'expression) » (Manier, 1995 : p. 40). Mais dès lors, le fonctionnement langagier, articulation arbitraire socialement codée entre pensée et phonie, n'est pas donné d'avance et peut ainsi ne pas advenir. Or, c'est précisément ce non-avènement du fonctionnement langagier qui définit pour Manier la psychose, qui a pour origine un raté dans la transmission du langage, inscrivant de manière irrévocable dans le psychisme du petit d'homme la non-articulation de la pensée et du langage¹²¹ :

« [...] la structure même du langage est double ; sa fonction est d'articulation. Et il n'y a de langage que dans l'articulation arbitraire et socialement codée du double premier : pensée-son.

L'analyse de Saussure nous permet ainsi d'être plus attentif à l'existence, à la nature et aux enjeux de la prématuration langagière, et de mieux comprendre pourquoi et en quoi la psychose – absence d'articulation arbitraire socialement codée – n'est pas du langage (car la fonction d'articulation est l'essence même du langage) et, en même temps, en quoi le prétendu (par la psychiatrie) “malade mental” est un langagier aux articulations “immotivées” socialement.

On peut donc définir la psychose comme du langage structuralement privé de sa fonction d'articulation socialement codée. Définition qui ne manque pas de rappeler celle du couteau de Jeannot : sans manche et qui a perdu sa lame. Ce qui conduit le psychotique, désespérément, soit à en accepter le destin (autisme, mélancolie) soit à tenter d'y remédier par des articulations dont il est le seul à connaître le code (délires, hallucinations), seules “issues” pour qui ne détient pas le fil rouge qui signe l'appartenance sociale. Ainsi, le double, qui est l'état fondamental du langage et donc, l'état premier du langagier, constitue, s'il se maintient en s'inscrivant, l'essence de la structure psychotique. » (Manier, 1995 : p. 38-39).

On a là, ce nous semble, tout à la fois une lecture extrêmement respectueuse du texte saussurien et une élaboration qui permet la mise au jour d'enjeux importants de la définition saussurienne de la langue, dont le caractère spécifiquement linguistique se révèle ainsi être la condition d'une théorisation du langage.

2. DE LA LANGUE AU LANGAGE ET AU LOCUTEUR

Faisant fond sur la théorisation saussurienne de la langue, l'élaboration de Manier implique un déplacement, corrélatif du changement de point de vue qui la constitue, de la langue, objet de la linguistique, au langage et au locuteur, objets de la psychanalyse. Manier parle ainsi de langage plutôt que de langue, langage pour lequel cependant – et c'est là l'utilisation de la théorie saussurienne –, il reprend la définition saussurienne de la langue :

« Pour le langage, je reprendrai tout à fait la définition que Saussure a donnée de ce qu'il nomme langue : “Le domaine des articulations”...“radicalement arbitraires” et codées de

¹²¹ Ce que Manier appelle la « catastrophe », par opposition au « contrat ». Voir notamment Manier (1995) : p. 56 et 67.

façon exclusivement sociale. Le langage est le champ du symbolique, le lieu de l'Autre, le propre du sujet parlant. Le petit d'homme qui y accède se constitue ipso facto en sujet et acquiert d'emblée la dimension du spéculaire. » (Manier, 1995 : p. 57-58).

Ce changement de point de vue a deux effets majeurs. En premier lieu, la théorie de Manier implique une ontologisation de la pensée et du son, dont témoigne ce commentaire de certains termes saussuriens :

« “Masse amorphe”, “nébuleuse”, “royaume flottant”, “chaos” : métaphores spatiales de la confusion, des états instables, inertes ou bouillonnants, mais sans lois ni délimitations qui organiseraient un fonctionnement réglé. Telle apparaît la pensée lorsque les nécessités de l'analyse théorique, la séparant des sons et de la langue, la présentent telle qu'en elle-même.

Ces assertions ne surprendront, pour le révolter, que le philosophe idéaliste qui situe la pensée humaine au-dessus de tout, sans se rendre compte que ce qu'il nomme pensée est en réalité l'union, si réussie que sa transparence la rend imperceptible, de deux éléments si différents que leur homogénéité est un pur “mystère” : pensée et langage, pensée exprimée en langage, dont la rigueur comme la beauté formelles ne doivent qu'au langage. » (Manier, 1995 : p. 29).

Au double saussurien pensée/son (et à la dualité signifiant/signifié qui est constitutive de la théorisation saussurienne du rapport son/sens) se substitue chez Manier un ensemble de trois dualités : pensée/son, double premier chez le petit d'homme ; pensée/langage, double constitutif de la relation à l'autre et de l'expression langagière dans la mesure où ce n'est jamais du son que l'Autre transmet au petit d'homme, mais des mots, dont le destin est de rester phonie – « parler ce n'est pas phoner » – ou de devenir langage ; pensée/phonie, double constitutif de l'état psychotique. Si le double pensée/langage est constitutif du fonctionnement langagier, articulation du double premier pensée/son, la structure psychotique apparaît en revanche comme un redoublement du stade infantile (stade de l'*in-fans*), le double pensée/son se redoublant en double pensée/phonie. Le chaos idéique qu'est chez le petit d'homme la pensée pré-linguistique devient alors pensée privée de langage, c'est-à-dire aussi bien délire :

« Ainsi, le délire n'est rien d'autre que l'activité séparée de la pensée. Toute pensée pure est en soi, comme le notait déjà à sa façon Saussure, délire. » (Manier, 1995 : p. 127).

Saussure n'envisage le moment de constitution de la langue que dans la mesure où il la définit comme fonctionnement. Dans ce cadre, la pensée et le son ne peuvent être définis autrement que comme des éléments entrant en jeu dans ce fonctionnement, leur être n'ayant d'autre importance que celle d'une prise en compte de la phénoménalité linguistique¹²². Pour Manier, en revanche, ce moment de constitution de la langue a une importance fondamentale au niveau théorique puisqu'il lui permet de concevoir le fonctionnement normal du langage et par là même d'établir une étiologie de la psychose. Dans cette perspective, pensée et son acquièrent une consistance ontologique en tant qu'éléments du psychisme humain, ce qui entraîne leur spécification. Nous en venons ainsi au deuxième effet majeur du déplacement de

¹²² Prise en compte dont l'étude des élaborations structuralistes conduit à reconnaître l'importance : c'est dans la mesure où la pensée se substitue à la signification qu'une étiologie des rapports son/sens, en dehors de toute référence à la chose et de toute problématique des rapports son/sens, est possible. Voir ci-dessous.

point de vue de la linguistique à la psychanalyse : le passage de la perspective étiologique saussurienne à une perspective ontogénétique, voire phylogénétique. Manier qualifie la problématique saussurienne de problématique « matérialiste et fonctionnaliste » :

« La problématique qu'adopte Saussure, en tout cas pour la "linguistique statique" dont on sait qu'elle est à l'origine du structuralisme¹²³, est, je dirai, à la fois matérialiste et fonctionnaliste.

Du constat : il y a de la langue, surgit la question : quelle est-elle ? qui va très logiquement se prolonger en : comment fonctionne-t-elle ?

Pour tenter de répondre à ces questions, Saussure opère une sorte de coupe transversale, selon l'axe de l'espace, pour figer, le temps de l'analyse, structure et fonctionnement de la langue. Il peut alors énoncer les résultats de son observation minutieuse. » (Manier, 1995 : p. 28).

Le terme « fonctionnaliste » est peu heureux au regard de l'histoire ultérieure de la linguistique, mais il rend bien compte de la spécificité de la définition saussurienne de la langue, comme « fonctionnement » et non comme objet, fonctionnement dont son et sens, en tant que linguistiques, sont les effets. Comme nous l'avons vu, c'est la spécificité de cette définition qui détermine la forme de celle-ci, celle d'une fiction théorique : elle prend en compte la dimension du temps – à quel moment y a-t-il langue ? – mais n'aboutit pas pour autant au récit d'une genèse : elle énonce des conditions, donc d'une certaine manière des causes, substituant l'étiologie à l'origine¹²⁴. Le déplacement de la langue au langage a cependant pour corollaire le passage du fonctionnement qu'est la langue au fonctionnement du langage chez le locuteur. Comme nous l'avons vu ci-dessus, Manier trouve dans la définition saussurienne de la langue la description de « l'état de constitution et de fonctionnement normaux de la langue », à partir de quoi il définit la psychose comme un non-fonctionnement pathologique du langage. Or, s'il reprend, dans ce cadre, la fiction théorique saussurienne, c'est en termes d'ontogenèse voire, comme nous l'avons signalé ci-dessus, et comme nous le verrons plus loin, de phylogenèse : à partir de la description saussurienne du fonctionnement qu'est la langue – pour lui du fonctionnement normal du langage –, il définit

¹²³ Cette remarque témoigne de la part de Manier d'une relative méconnaissance de la pensée de Saussure : on ne saurait, en effet, parler de la « linguistique statique » comme d'une linguistique particulière, dans la mesure où la distinction synchronie/diachronie est constitutive de la théorisation saussurienne de la langue. Cette relative méconnaissance nous semble tout à fait notable, en ce qu'elle n'a pas empêché une lecture par ailleurs tout à fait saussurienne du *Cours de linguistique générale*. Ce fait nous paraît devoir être rapproché d'un autre : il faut en effet noter que, tandis que, comme il est apparu à quelques reprises au fil de nos analyses, de nombreux passages du *Cours de linguistique générale* sont, pour ainsi dire, structuralistes bien plutôt que saussuriens, le paragraphe « La langue comme pensée organisée dans la matière phonique » est passé presque sans modification des notes d'étudiants au *Cours de linguistique générale*. Ce fut là le point de départ de Manier, et c'est là, sans doute, le cœur de la théorie saussurienne de la langue en tant qu'elle implique nécessairement le langage, le reste étant élaboration proprement linguistique. Le fait notable est que cette fiction théorique soit ainsi susceptible de jouer un rôle polarisant, conduisant à une lecture saussurienne – fût-elle partielle – d'un *Cours de linguistique générale* qui nous paraît, comme nous l'avons posé à quelques reprises, tout à la fois partiellement structuraliste et vecteur de la pensée saussurienne.

¹²⁴ Nous avons vu plus haut le lien existant entre cette définition de la langue et le rejet de la problématique de l'origine. Manier n'est pas sans noter cette corrélativité : « Schématiquement dit, ce ne sont pas les mots – et a fortiori les cris – qui composent peu à peu la langue, mais la langue qui est toujours déjà là comme lieu matriciel des mots.

Par cette remarque, Saussure anéantit à la fois la portée de toute problématique de l'origine en linguistique et énonce une nécessité logique de première importance. » (Manier, 1995 : p. 32).

les conditions de l'avènement de ce fonctionnement (ainsi que la possibilité et les causes de son non-avènement) chez le petit d'homme. Ce passage de l'étiologique – linguistique – à l'ontogénétique est tout à fait lisible dans ce commentaire du concept saussurien d'articulation ou de « division-combinaison » :

« Une unité de pensée (signifié) s'unit donc "arbitrairement" et "mystérieusement" à une unité de son (signifiant) par "l'intermédiaire" d'une unité de langue (signe) ainsi constituée. C'est dans ces conditions que s'organise et se met en mouvement la circulation de l'ensemble pensée-phonation pour chaque individu, en lui-même et dans sa relation aux autres. » (Manier, 1995 : p. 30).

C'est dans le cadre de cette nouvelle perspective ontogénétique – condition d'une étiologie au niveau psychanalytique – qu'il faut, comme le souligne Manier dans « Le psychotique, Saussure et le psychanalyste », « prendre en compte d'autres enjeux » :

« L'immense intérêt, pour un psychanalyste, de ce passage étonnant de Saussure où il énonce la théorie de la langue réside dans la radicalité de sa visée. Saisir, comme il le fait, la langue en sa fonction, c'est l'appréhender en son être même, et en son temps d'origine logique – avant d'étudier sa nature et la logique interne de son fonctionnement.

Point de vue génialement novateur de linguiste qui n'a point à prendre en compte d'autres enjeux qui relèvent de l'humain en général et du psychanalytique en particulier. A savoir, que cette fonction n'est ni innée (elle ne participe pas du patrimoine génétique ou neurologique du nouveau-né, mais passe par un apprentissage au contact de la parole de l'autre, en général, parental) ni assurée (elle peut connaître un raté plus ou moins marqué, qui s'inscrit comme tel et comme tel structure le psychisme). » (Manier, 2003 : p. 288).

La prise en compte de ces enjeux révèle cependant la fécondité de la définition saussurienne de la langue, et sa nécessité pour toute théorisation du langage. Celle-ci se cristallise, ce nous semble, autour de deux dimensions : celles du social d'une part, du fonctionnement d'autre part. Nous avons vu que la dimension du social est une dimension importante de la langue saussurienne, définie comme « la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier » (Saussure, 1972 : p. 31). C'est cette dualité de la langue et du langage – saussuriens – que reprend à sa manière, comme nous l'avons vu ci-dessus¹²⁵, la distinction que fait Manier entre langagier et parlant, dans laquelle la notion de codage social a une place centrale. Aussi Manier distingue-t-il nettement entre les deux dimensions de l'articulation (du fonctionnement) et du codage social (la langue n'est pas seulement système de signes arbitraires ou articulation, mais elle implique un codage social). On se souvient, en particulier, de ce passage cité ci-dessus :

« On peut donc définir la psychose comme du langage structurellement privé de sa fonction d'articulation socialement codée. Définition qui ne manque pas de rappeler celle du couteau de Jeannot : sans manche et qui a perdu sa lame. Ce qui conduit le psychotique, désespérément, soit à en accepter le destin (autisme, mélancolie) soit à tenter d'y remédier par des articulations dont il est le seul à connaître le code (délires, hallucinations), seules "issues" pour qui ne détient pas le fil rouge qui signe l'appartenance sociale. » (Manier, 1995 : p. 38-39).

¹²⁵ Voir Manier (1995) : p. 36, cité ci-dessus.

Y répondent, comme il apparaît dans ce passage, les deux aspects de l'état psychotique : l'absence d'articulation entre pensée et langage et le recours à des articulations immotivées et singulières. On lit de même quelques pages plus loin :

« Enfin, qu'en est-il, chez le psychotique de ce que nous venons de nommer langage et mot chez le parlant ?

A ma connaissance, et c'est assez révélateur, ces réalités n'ont, jusqu'à ce jour, jamais été nommées, sauf pour les cas extrêmes dits "délires" (= sorties du sillon).

La première ne pose pas de problème bien difficile à résoudre. Cette pensée séparée du langage, "nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité", "royaume flottant", se caractérise par son incessante activité (ou son absence totale, parfois de manière alternée) autant que par son absolue singularité. Ces deux traits – luxuriance indistincte autant que rapide et non-code social – lui donnent la force dérisoire d'une occupation jamais en arrêt en même temps qu'évanescence. Le sentiment d'une toute-puissance de pensée, vécue à la fois comme une totale impuissance de socialisation, s'impose alors au psychotique.

Dans cet univers psychotique, la dimension essentielle n'a aucun rapport avec la représentation langagière, les coupures qu'elle effectue, les inscriptions qu'elle rend possibles. Cet univers psychique de la pure pensée sans fonctionnement langagier, je le nommerai langue pour en souligner l'absolu singulier, le non-socialisé. Langue privée... de langage !

La langue se déploie comme domaine du singulier : unités non socialement codées, valeurs linguistiques fixées par l'individu, voire non-découpage d'unités. C'est cet état qui est à l'origine aussi bien de l'autisme que des néologismes, du sentiment de toute-puissance, d'incompréhension des autres et par les autres, de n'être pas une personne parmi les autres, etc. » (Manier, 1995 : p. 59-60).

On notera, dans ce passage, la formulation volontairement paradoxale « langue privée... de langage », qui désigne un système de signes, c'est-à-dire d'*articulus*, non codé socialement, en écho à cette autre définition de l'état psychotique :

« On pourrait aussi définir l'état psychotique comme un état langagier dans lequel l'arbitraire singulier s'est substitué à l'arbitraire socialement codé dans le rapport entre signifié et signifiant. Mais cela ne constituerait qu'une image à valeur pédagogique, incohérente du point de vue théorique, car langage et code social sont, comme nous l'avons vu, inséparables. De même signifié et signifiant reliés par un arbitraire singulier perdent leur identité langagière. » (Manier, 1995 : p. 58).

Cette formulation, trompeuse dans la perspective saussurienne, dont elle inverse les termes, fait à nouveau bien apparaître le déplacement de la langue au langage qui est constitutif de l'utilisation psychanalytique de la théorie saussurienne : à la langue, « partie sociale du langage », se substitue le langage, dont le caractère social a d'autres enjeux que ceux auxquels répond la théorisation saussurienne de la langue. On rencontre en effet ici la problématique psychanalytique du sujet parlant, qui, telle que mise en place par Lacan, implique la dimension du symbolique, donc de l'Autre et de la socialisation. Aussi Manier, utilisant la définition saussurienne de la langue comme « la partie sociale du langage », met-il en exergue la dimension du social comme dimension constitutive du langage et de l'espace symbolique proprement humain :

« [...] ce qui est surtout étonnant et mystérieux, ce n'est pas que les hommes soient des animaux parlants mais que, parlant, ils se comprennent et comprennent le monde en

corrigeant sans cesse leurs erreurs de représentations. Que chacun ne parle pas sa langue, à l'autre inaccessible, et aussi que le langage humain permette de dire les lois de la nature. » (Manier, 1995 : p. 44).

Il apparaît alors que la définition saussurienne de la langue dit la même chose, d'un autre point de vue, que le concept psychanalytique de sujet (assujetti), ce pour quoi, précisément, elle en permet une réélaboration étiologique, au point de rencontre de la dimension (saussurienne) du social et du concept (psychanalytique) de symbolique et dans le cadre de sa propre dimension étiologique, reprise par la psychanalyse en termes d'ontogenèse. Il faut cependant noter que cette superposition altérante et féconde du langage (psychanalytique) et de la langue (saussurienne) n'aurait jamais été possible sans la théorisation saussurienne du rapport son/sens, elle-même par ailleurs inséparable de la définition de la langue comme « la partie sociale du langage ». Nous en venons ainsi à la dimension du fonctionnement, fondée sur le concept de valeur et sur le principe de l'arbitraire du signe qui soutient ce dernier, et dont Manier reconnaît le caractère fondamental en rétablissant le rapport d'implication correct : « arbitraire donc valeurs relatives », que le *Cours de linguistique générale* avait inversé :

« “Le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire.” Ceci est indispensable pour que “les valeurs” (de la langue) “restent entièrement relatives”. C’est-à-dire que ce qui caractérise et institue la langue c’est une pure abstraction (au sens étymologique) qui fait que ses unités fonctionnent exclusivement par relations entre elles et qu’aucune contrainte ou nécessité “externe”, existant de toute éternité ou “naturelle” n’impose tel accouplement plutôt que tel autre. » (Manier, 1995 : p. 31).

Comme nous avons tenté de le montrer, le principe de l'arbitraire du signe est en effet au fondement de la définition de la langue comme système de valeurs purement oppositives, relatives, négatives, en tant que c'est lui qui institue la langue comme ordre propre, cause et origine de la signification, et la définition de la langue comme fonctionnement fait rupture dans l'histoire de la linguistique, dans la mesure où l'existence du son et du sens s'y trouve théorisée pour la première fois, ces derniers étant assignés au statut d'effets du fonctionnement qu'est la langue. Or, c'est cette rupture qui rend possible le passage de la langue au langage, doublant la théorisation de la langue d'une possibilité de théoriser le langage. Se trouvent en effet alors abandonnés les deux faux objets que sont le son et le sens comme composants des idiomes et donnés premiers de la linguistique, et mises en place, corrélativement, les deux dualités pensée/phonie (substances ontologiques impliquées dans le fonctionnement qu'est la langue) et signifié/signifiant (dualité constitutive du signe comme *articulus*), la mise en jeu de la première impliquant la possibilité d'un passage de la langue au langage, cependant que la seconde est constitutive de la théorisation du rapport son/sens et de la langue. A nouveau, cependant, le déplacement de la langue au langage – l'appréhension de la langue du point de vue psychanalytique – fait apparaître les enjeux de la définition saussurienne de la langue dans le cadre d'une pensée théorique de l'humain. On peut dire en effet, de ce point de vue, que la théorie saussurienne met au jour la spécificité du fonctionnement langagier : fonctionnement socialement codé (arbitraire du signe, c'est-à-dire du rapport entre signifiant et signifié) qui fait de l'homme un « parlêtre », et non code

signalétique (arbitraire du rapport entre signe et référent, ou entre son et sens, auquel se cantonnent les autres théories du langage, qui sont des théories de l'idiome et non de la langue, élaborées sans rupture avec le donné du rapport son/sens). C'est là ce que pose Manier dans *Le Jour où l'espace a coupé le temps* :

« On pourrait, à ce point, se laisser griser par l'hypothèse que là résiderait justement en des temps tellement lointains, le “surgissement de l'humain”, dans la capacité à une incroyable excentration qui permet de passer à l'arbitraire social du lien entre signifié et signifiant, en lieu et place de l'arbitraire social entre signe et référent (l'objet lui-même).

Dès lors, parler, se comprendre et se répondre, cela devient possible, donc nécessaire. Dès lors aussi, parler, forme empirique la plus “simple” et la plus courante du fonctionnement langagier devient une autre fonction, une autre activité de représentation et d'expression que le pur penser. » (Manier, 1995 : p. 32).

Manier adopte ici la perspective phylogénétique que nous annoncions ci-dessus, définissant l'avènement du fonctionnement langagier comme le passage d'un mode de communication fondé sur le signal, forme de socialisation des animaux laissant la pensée hors jeu dans la mesure où tout est tourné vers la désignation, au codage de la pensée, ouvrant l'espace du symbolique. Faisant fond sur l'arbitraire saussurien, qui différencie l'homme (signifiant/signifié) de l'animal (signe/référent), il peut alors soutenir la thèse qu'il n'est pas de psychose sans arbitraire :

« Chaque accouplement signifié-signifiant est, de nature, sans raison. Saussure insiste pour exclure, à ce point, toute loi ou providence faisant nécessité. Si, à mon tour, j'y insiste aussi, c'est que ce point, dont on sait qu'il fit l'objet d'une polémique célèbre engagée par Benveniste et, pour ainsi dire, close par Martinet, quoiqu'on y revienne encore parfois¹²⁶, est capital, car, du point de vue du théoricien des états psychotiques, dans ce recoin obscur et apparemment de peu d'intérêt, se tapit un enjeu fondamental : je le dis tout net par anticipation, même si, là où s'en trouve être l'établissement de l'étiologie des psychoses, la proposition ne peut paraître que fantaisiste et incongrue au lecteur même le plus attentif et le mieux intentionné : sans arbitraire entre signifié et signifiant, il n'y a pas de psychose possible. » (Manier, 1995 : p. 31).

A cette spécificité de la condition humaine, que l'on pourrait dire linguistique – l'homme est *homo sapiens loquens*¹²⁷ – répond la possibilité de la psychose¹²⁸. Inversement, sans

¹²⁶ Manier écrit en note que le jugement de Jean-Pierre Corneille dans *La Linguistique structurale, sa portée, ses limites* « ne [lui] paraît pas pleinement convaincant en affirmant que Benveniste ne s'oppose pas tant à Saussure qu'il n'en précise la pensée » (Manier, 1995 : p. 180, note 5). Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de la première partie, l'analyse martinettienne n'est pas plus saussurienne. Voir ci-dessus la note 123.

¹²⁷ Voir Manier (1995) : p. 54.

¹²⁸ D'une manière en quelque sorte surdéterminée, l'arbitraire du signe impliquant par ailleurs la possibilité d'un autre pathogène : « Le signe est un biface : signifié – signifiant. Si le rapport entre les deux faces n'était pas arbitraire mais établi “naturellement”, il n'y aurait entre eux aucun espace pour un “jeu” (comme dans un roulement à billes) possible. Donc, dans la parole de l'Autre, aucun signifiant ne pourrait à la fois véhiculer un signifié apparent et en cacher un autre plus marquant. Aucun mot-gélule ne serait donc possible, aucun besoin de rappeler à l'Autre l'intitulé du danger premier : “Attention : à l'aide d'un signifiant un signifié peut en cacher un autre”, et donc l'état psychotique serait inexistant par impossibilité de se constituer. Parler de psychose dans le monde animal, qui se socialise avec un langage signalétique, n'a en effet aucun sens. » (Manier, 1995 : p. 58). Le « mot-gélule » est un mot qui au lieu d'être suffisamment neutre pour pouvoir être réutilisé par le petit d'homme pour se parler, parler du monde et parler à l'autre, est si chargé du seul sens qu'y met l'autre qu'il reste pour le petit d'homme qui le reçoit une chose étrangère qu'il ne peut s'approprier et qu'il ressent comme une intrusion,

arbitraire, il n'est pas de langue au sens saussurien, et dès lors aucune psychose possible. Mais l'arbitraire du signe conditionne encore d'une autre manière la possibilité de la psychose, l'absence de langue étant à entendre au double sens de l'articulation – et de la mise en jeu de la pensée – et du codage social. On retrouve en effet à ce point la dimension du social, au rapport d'implication entre prématuration langagière et codage social dont il a été question plus haut¹²⁹ répondant celui qui lie – selon un rapport inverse – arbitraire du signe et prématuration langagière et vaut ainsi explication du premier :

« J'ajouterai, de façon un peu plus spéculative sans doute, que c'est dans cet arbitraire que réside aussi la raison essentielle de la prématuration langagière du nouveau-né, c'est-à-dire de l'impossibilité que le fonctionnement langagier, même à l'état embryonnaire, comme pour la motricité, la succion, etc. puisse être inscrit dans le patrimoine génétique de l'individu. » (Manier, 1995 : p. 58-59).

d'où l'impossibilité pour lui d'accéder au fonctionnement langagier : « J'en ai moi-même reçu un assez grand nombre [de parents de psychotiques] et je n'ai eu que ceci à noter : aucune mère, aucun père de psychotique ne se trouvait être capable de façon constante et caractéristique d'une parole de vérité, sans autre enjeu qu'une mise en place symbolique solidement articulée au singulier de la demande de leur enfant au moment de sa formulation. Chaque fois, au contraire, j'ai entendu de la part de ces parents ce que j'ai fini par appeler des "mots-gélules".

Une gélule, comme chacun sait, est un petit contenant en pâte à l'intérieur duquel on insère, en chimiothérapie, une ou des molécules estimées utiles au rétablissement de la santé. Une fois ingérée, la pâte se dissout et libère le principe actif. La gélule en elle-même n'est qu'un prétexte, vecteur aménagé d'un élément infiniment plus important que lui : le véritable "texte".

Le "mot-gélule" est l'archétype du parler faux. Ce que semble énoncer l'autre est, en réalité, surtout prétexte à exprimer son angoisse, sa phobie, sa haine, son égarement, etc. C'est pourquoi la parole pénètre alors dans le psychisme du petit, non comme un mot à la fois assez précis, consistant et transparent pour être réutilisable de façon et commune et singulière, mais comme une charge surtout singulièrement marquée qui exprime les fantasmes ou délires de l'autre et, le plus souvent, à son insu. Là, s'originent tout à la fois l'impossibilité d'accès au langage, l'aliénation, et ce sentiment d'intrusion par la pensée ou même par le corps de l'autre si souvent exprimé par les psychotiques. » (Manier, 1995 : p. 42). La notion de mot-gélule – qui d'ailleurs, comme il apparaît dans le premier passage que nous avons cité dans cette note, implique, le fait est notable, une conception relativement traditionnelle de l'arbitraire du signe, en tant que telle incompatible avec la théorie de Manier, dont nous venons de voir le caractère saussurien – correspond cependant à un premier état de la théorie de Manier, qui fera l'objet d'une rectification. Celle-ci est annoncée dans l'article de 2003, où Manier précise en note, à propos de ce passage : « Notons que, en l'état actuel du texte tel que nous le connaissons, un aspect demeure non éclairé par Saussure ; comment la "fonction d'articulus" se met-elle à l'œuvre ? C'est de la théorie dite des embrayeurs de Roman Jakobson que viendra plus tard, nous semble-t-il, la réponse, là aussi réutilisable du point de vue psychanalytique. » (Manier, 2003 : p. 289) : « Aspect tout à fait insuffisamment traité dans mon premier ouvrage *Le Jour où l'espace a coupé le temps. Etiologie et clinique de la psychose*. (Éditions La Tempérance, Plancoët, 1995) et sur lequel je m'exprimerai en détail très prochainement. » (Manier, 2003 : p. 291, note 11), mais surtout dans la préface à la deuxième édition de *Le Jour où l'espace a coupé le temps* : « Son analyse extrêmement minutieuse [à Michel Tort] le conduisit aussi à une critique imparable des métaphores qui, en guise de théorie, se mettent soudain à fleurir lorsqu'il s'agit d'appréhender la relation langagière de l'Autre et à l'Autre qui donne accès à l'usage du langage socialement codé, donc à la dimension du sujet, ou qui inscrit son raté.

Cette question essentielle me parut alors devoir être reprise de fond en comble. Résultat auquel je pense être aujourd'hui parvenu en m'appuyant sur la théorie des embrayeurs de Jakobson, transférée du langage au locuteur, comme je me suis permis de l'annoncer dans mon article *Le psychotique, Saussure et le psychanalyste* paru dans le numéro de l'Herne consacré à Saussure en 2003.

Mais, introduire de telles modifications dans cette seconde édition aurait à coup sûr déséquilibré tout l'ensemble du texte. De plus, leur importance justifie un développement propre qui fera l'objet d'une prochaine publication. » (Manier, 2006 : p. 5).

¹²⁹ Voir Manier (2003) : p. 288, cité ci-dessus.

De fait, si le signe est arbitraire, et dans la mesure où le langage implique relation à l'autre, alors le codage ne saurait être que social. Mais dans cette perspective, conséquence ultime de l'arbitraire du signe envisagé du point de vue du langage (de la psychanalyse) et vers laquelle pointe, ce nous semble, la notion de prématuration langagière, il faut conclure à une hétérogénéité de l'organique et du symbolique, dont l'articulation, précisément, spécifie le parlêtre¹³⁰. C'est là d'une certaine manière, une thèse qui vient donner consistance externe à la logique interne de la théorisation saussurienne de la langue – où le codage social, instituant l'extériorité constitutive (et non objectale) de la langue et prenant en charge la dimension de la communication, est un corollaire de l'arbitraire du signe qui fonde la définition de la langue comme fonctionnement (et non comme objet). On assiste ainsi à une sorte de reconstruction psychanalytique du concept de langue devenu concept de langage : à l'ordonnance saussurienne, tout entière réglée par la théorisation du rapport son/sens et des deux dimensions de la communication et de l'extériorité, se substitue, dans le cadre d'un changement de point de vue et d'un déplacement d'objet, une ordonnance proprement psychanalytique, tout entière réglée, quant à elle, par la nécessité de théoriser le langage comme paramètre du psychisme humain. C'est là, ce nous semble, l'enjeu de l'articulation de la linguistique et de la psychanalyse, fondée sur une définition rigoureusement linguistique de la langue, dont l'abstraction – au sens bachelardien – permet l'objectivation et l'utilisation par d'autres sciences, à condition que cette utilisation soit à la fois littérale et constituée par une autre problématique, qui viendra ainsi altérer les concepts sans les déformer. Prend alors corps et réalité le dessein saussurien d'ordonner le champ du langage, ordonnance soumise à un jeu de points de vue permettant la superposition de concepts distincts et non, comme l'ont cru les structuralistes, à une démarche de totalisation objectale – et imaginaire – à partir de l'idiome. Il est notable, à cet égard, que l'on retrouve par ailleurs dans le cadre de la théorie de Manier la distinction entre langue et idiome, devenue distinction entre « langue privée de langage » et phonie (ou entre langage et idiome, lorsqu'il ne s'agit plus de psychose mais de névrose). Le « langage » du psychotique est en effet, d'une part, « langue privée de langage », d'autre part idiome sans langue (c'est-à-dire, du point de vue de la réarticulation psychanalytique de la théorie saussurienne, sans langage), ce que Manier appelle *bibelot sonore*. On lit ainsi dans *Le Jour où l'espace a coupé le temps* :

« Mais alors, que sont ces mots, ces phrases le plus souvent grammaticalement correctes, parfois même riches rhétoriquement, ces argumentations exprimées avec force par des psychotiques, notamment en plein délire – c'est-à-dire à un moment où il ne fait de doute pour personne (d'autre qu'eux-mêmes) que c'est là de psychose qu'il s'agit ?

Ces sonorités ne peuvent être prises, par erreur, pour des mots ou des signes linguistiques que par qui les entend sans préparation à l'écoute de l'univers psychotique. Le psychotique qui les émet n'en est lui-même le plus souvent pas dupe, sachant à quel point tout cela s'impose à lui malgré lui. Il n'y a dans ces sonorités-là rien qui représente un sujet parlant. Le thérapeute entend parfaitement même dans un délire très bien construit, souvent réitéré, parfois "enrichi", qu'il ne s'agit pas là d'une position que soutient quelqu'un, position qui l'engagerait, qui aurait des conséquences logiques ou éthiques, et notamment qui pourrait recevoir des objections et s'enrichir de corrections,

¹³⁰ Manier poursuit ainsi : « S'il en est bien ainsi, on peut alors craindre que ne s'engagent dans une impasse les tentatives de ce qui se nomme aujourd'hui "bio-psychiatrie", visant à établir une étiologie organiciste des psychoses. » (Manier, 1995 : p. 59).

mais d'une construction qui dépasse le locuteur et l'envahit, ce qui interdit d'ailleurs toute mise en question, toute objection venant d'une représentation langagière, c'est-à-dire d'un autre univers. Une telle intervention ne serait ressentie que comme incompréhension et total rejet.

Cela, le confirment tout à fait ceux des psychotiques qui peuvent, à un moment postérieur, parler de leur état délirant précédent, en le présentant comme une force dont ils ne pouvaient se retenir et les mots apparents exprimant ce délire comme des objets – qu'ils manipulaient ou qui les manipulaient – hors d'eux et ne les représentant pas.

C'est pourquoi, empruntant cette fois à Mallarmé, j'ai pris l'habitude de les désigner sous le vocable de "bibelots sonores" en hommage à son vers célèbre :

"Aboli bibelot d'inanité sonore",

qu'en l'occurrence j'entends ainsi : mot devenu un simple bibelot sonore par sa fonction abolie et ainsi voué à l'inanité d'expression.

Le bibelot sonore est, si j'ose dire, l'unité d'expression psychotique. L'intérêt de cette formulation est aussi d'insister sur l'aspect matériel de la phonation et non sur son abstraction culturelle. Les psychotiques qui arrivent à en parler disent toujours qu'ils ressentent les mots comme des objets, des projectiles, des balles, des bibelots, etc. hors d'eux, dangereux ou étranges ou évanescents. En tout cas, toujours hétérogènes à eux.

Dans cet espace hors temps, temps qui est, lui, la seule dimension du langage, parler, c'est-à-dire user envers l'autre du langage advenu de la parole de l'Autre se caricature en un phoner qui n'excède plus l'exercice d'énoncer des bibelots sonores qui, loin de représenter un sujet, pour ainsi dire parlent à côté de lui et servent de simples haut-parleurs à sa pensée.

En résumé : "je parle" est une tautologie ; "je vois", "je mange", "je pense", "je cours", etc. sont des modalités de "je parle". "Ça parle" est un non-sens, de notre point de vue.

L'humain réalise son destin langagier en se structurant comme "je parle" ou "ça phone". » (Manier, 1995 : p. 60-61).

Il s'agit en effet avec ces bibelots sonores, certes, parfois, de délire, mais néanmoins de « langage » au sens commun, dans la mesure où le psychotique, s'il phone au lieu de parler, recourt cependant pour ce faire à une langue matériellement intelligible aux autres : idiome sans langue (sans langage), répondant à une « langue privée de langage ». Manier écrit ainsi plus loin à propos de l'« Homme-Fiction¹³¹ » :

« Jamais psychotique ne me fit mieux comprendre la différence entre langage et phonie. Son français était élégant et impeccable mais ne comportait pas la moindre trace de langage. Ce fut pour moi un grand choc, à l'époque un peu ancienne où sa cure se déroulait, de m'apercevoir que l'on pouvait être si cultivé et si fou à la fois et que le français n'est pas du langage en soi mais seulement par l'usage qui en est fait. Chez lui, tout était présent, sauf le découpage des unités d'idées et leurs liaisons, par l'intermédiaire des signes, avec les unités de phonie. En lui, la phonie phonait des idées comme un moteur tourne à vide. Quelle source de réflexion pour les philosophes sur les rapports du langage et de la pensée et pour ceux qui s'extasiaient un peu vite sans doute sur la force de la pensée, sur les acquis de l'intelligence ! Les sciences sont-elles autre chose qu'une certaine manière de dire la pensée, code local dans le code général du langage ? La pensée sans fonctionnement de l'intermédiaire langagier ferait-elle connaissance ? La phonie ferait-elle culture ? » (Manier, 1995 : p. 168-169).

¹³¹ Voir également dans « Le psychotique, Saussure et le psychanalyste », où il est question d'une « dualité permanente et inhibante faite de pensées chaotiques, confuses, fusantes ou figées d'un côté et de l'autre d'un système – le langage – souvent très bien connu comme vocabulaire, grammaire, syntaxe, rhétorique même mais éprouvé comme hors de soi et inaccessible apanage des autres qui en usent entre eux » (Manier, 2003 : p. 288).

A une distinction liée à la spécificité de l'objet de la linguistique, et corrélative de la théorisation de ce dernier, répond ainsi, du point de vue psychanalytique, la distinction de deux concepts, c'est-à-dire également, de deux réalités, objectivation d'une distinction avant tout épistémologique, dont apparaît ainsi à nouveau le corrélat empirique. Ce dernier est ainsi double, ou triple : si l'idiome saussurien, comme la langue, est extériorité constitutive – extériorité constitutive d'une langue qui en est la linguisticité – l'idiome du psychotique est extériorité objectale, dans la mesure même où il n'est pas langue ; or, c'est là, également, l'empiricité de la langue, qui n'existe que comme idiome. C'est donc ainsi, sans doute, que l'on résumera au mieux l'apport génial de Saussure : avoir permis de voir le langage au-delà de l'idiome, en construisant la langue comme théorisation de l'idiome – c'est-à-dire en théorisant l'idiome comme effet de langue – et en introduisant ainsi la langue entre l'idiome et le langage. Ce qu'il faut en effet souligner en dernier lieu, c'est que tandis que l'articulation entre linguistique et psychanalyse donne prise sur le langage, c'est là, en réalité, la dynamique même de la théorisation saussurienne de la langue, langue qui, comme nous l'avons rappelé plus haut, se réduit à son essence d'articulation, terrain linguistique ténu, mais également espace d'élaboration, linguistique, neurolinguistique et psychanalytique.

CONCLUSION

Notre analyse nous a donc conduite de l'examen de la réélaboration structuraliste des concepts saussuriens à la mise au jour des enjeux de la théorisation saussurienne de la langue pour l'appréhension du langage. Le fil rouge de cette analyse fut la mise en évidence de la distinction langue/idiome, tout à la fois et inséparablement corrélative de la théorisation saussurienne de la langue et définitoire de la spécificité de l'objet de la linguistique. Théorisation de l'idiome, le concept saussurien de langue est également, par là même, prise sur le langage, armature d'un espace qu'il institue et qui est dès lors, nécessairement, de langue (langue dont l'idiome est un effet) et de langage, qu'il s'agisse de la pluralité d'objets qu'il détermine, étant dès lors cadre en même temps que concept, ou du langage en tant qu'objet de la psychanalyse, objet logiquement corrélatif bien que distinct, et qui vient le doubler en le reconstruisant d'un autre point de vue.

Parvenue au terme de ce travail, il nous faut mettre en exergue un double paradoxe. D'une part, notre thèse, qui porte fondamentalement sur la pensée de Saussure, se fonde sur l'analyse détaillée de l'œuvre de quatre autres linguistes ; d'autre part, comme nous le signalions en introduction, tandis qu'elle s'attache à mettre en évidence la rupture saussurienne, ces linguistes dont elle analyse les élaborations sont non pas des prédécesseurs, mais des successeurs de Saussure – sinon ses continuateurs, du moins ses héritiers¹. De fait, ces deux paradoxes n'en font peut-être qu'un. Le second est en effet symptomatique de la spécificité de l'objet de la linguistique, marqué de la dualité langue/idiome et ainsi tout particulièrement résistant à la théorisation. Or, l'on peut penser que, tandis que nous avons voulu analyser la postérité saussurienne et nous sommes vue contrainte d'en mettre en exergue le caractère non saussurien, nous nous sommes par là-même trouvée en situation d'envisager ce « sujet de réflexion philosophique » (Saussure, 2002a : p. 205) qu'est le fait que « pendant une période de cinquante ans, la science linguistique née en Allemagne, développée en Allemagne, chérie en Allemagne par une innombrable catégorie d'individus, n'ait jamais eu même la velléité de s'élever à ce degré d'abstraction qui est nécessaire pour dominer d'une part *ce qu'on fait*, d'autre part en quoi *ce qu'on fait* a une légitimité et une raison d'être dans l'ensemble des sciences » (Saussure, 2002a : p. 205) et à ce « second sujet d'étonnement » (Saussure, 2002a : p. 205) que « lorsqu'enfin cette science semble triompher de sa torpeur, elle aboutisse à l'essai risible de Schleicher, qui croule sous son propre ridicule » (Saussure, 2002a : p. 205). Il ne s'agit plus, certes, de la grammaire comparée, ni de Schleicher, mais du structuralisme. Néanmoins, au terme de ce travail, il nous semble précisément que ce structuralisme, postérieur à Saussure, mais qui entend mettre en œuvre la théorie saussurienne et la met en œuvre dans une perspective idiomologique, peut ainsi être tenu pour une erreur nécessaire, au sens que Bachelard donne à ce terme lorsqu'il écrit que toute vérité scientifique est une erreur rectifiée, et c'est pourquoi, analyse de l'œuvre de Hjelmslev, Jakobson, Martinet et

¹ Citons par exemple, en regard, Claudine Normand, dans « La coupure saussurienne » (1995) : « Pour la nouveauté, elle ne pouvait être vraiment évaluée que par rapport aux discours précédents et contemporains : que disent-ils du “social” ou de l’“arbitraire” ? » (Normand, 1995a : p. 224), puis dans « Portrait de groupe » (2000) : « Le poser [Saussure] comme “père fondateur” de la linguistique moderne, en énumérant quelques concepts théoriques disjoints, c'était, à mes yeux, se dispenser de reconnaître et d'analyser le caractère radical de sa nouveauté et la cohérence de sa théorie. Dégager cette nouveauté n'était possible qu'en le comparant avec ses contemporains et ses prédécesseurs ; c'est la “cause” que j'ai tenté de défendre dans tous mes articles » (Normand, 2000a : p. 71). C'est là en effet une implication de la notion de nouveauté.

Benveniste, notre thèse n'a cependant eu d'autre propos ni d'autre fin que l'éclairage de la pensée saussurienne. C'est ce que signifie son titre, emprunté à Saussure et que, comme nous l'avons déjà souligné, l'on retrouve presque ici dans ce passage de la « Note pour un article sur Whitney » : « Montrer au linguiste *ce qu'il fait* », c'est-à-dire, pour nous dans ce travail, faire voir à l'œuvre, en ce qu'elle éclaire des apories de l'autre – et ce d'autant que cet autre entend la mettre en œuvre –, la pensée saussurienne, pensée paradoxale, en rupture avec toute la linguistique passée et présente ; pensée rectificante, dont nous avons ainsi voulu faire apparaître la vérité, qui est toujours « ce qu'on aurait dû penser ». Mais dès lors, et inversement, analyse de l'œuvre de Saussure, mais également, à cette lumière, d'élaborations systématiques, et dont l'objet est beaucoup plus vaste, notre thèse est aussi, et inséparablement, une tentative d'ordonnance du langage, espace institué par la théorisation saussurienne de la langue, et corrélatif de l'élaboration du concept de langue, mais que nous n'aurions peut-être pas aperçu sans cette erreur féconde que fut le structuralisme linguistique, comme, peut-être, le structuralisme élargi². De fait, c'est là sans doute, déjà, dépasser Saussure, qui n'a cessé d'affirmer, corollaire de sa notion de point de vue, l'« absence nécessaire de tout point de départ » (Saussure, 2002a : p. 198). Il nous semble cependant que c'est là également faire œuvre saussurienne : si, comme le soutient Georges Canguilhem, « en même temps qu'elle fonde – jamais, bien entendu, pour toujours mais incessamment à nouveau – la science d'aujourd'hui détruit aussi, et pour toujours » (Canguilhem, 1968 : p. 178-179), alors il importe de prendre en compte la rupture saussurienne et de tenter d'en déployer les conséquences. C'est ce que nous avons tenté de faire dans ce travail, de manière nécessairement provisoire. Il importe à présent, ce nous semble, d'explorer et de construire l'espace du langage, de manière toujours plus consistante, c'est-à-dire eu égard à l'idiome, mais dans le cadre de la langue, qu'il s'agisse de la langue (de l'idiome, et dès lors également de la neurolangue, donc du langage) ou du langage au sens de la psychanalyse.

² Rappelons à cet égard les thèses lévi-straussiennes de l'article « Structuralism and ecology », citées dans la note 1855 du deuxième chapitre de la première partie, et où de l'émique, Lévi-Strauss conclut à des « constraints specific to the human mind » (Lévi-Strauss, 1973a : p. 10), dont il suppose des « natural foundations » (Lévi-Strauss, 1973a : p. 19), construisant ainsi un objet total. Comme nous le soulignons plus haut, il importe de s'interroger sur le référent de la notion de structure. Le fait notable, à ce propos, est que si Lévi-Strauss peut conclure à l'inexistence de la distinction entre émique et étique, c'est pour l'avoir d'abord postulée, afin de redéfinir l'étique comme émique, de sorte que cette distinction ne se trouve être dénuée de pertinence que dans le cadre qu'elle institue.

BIBLIOGRAPHIE

I. Textes de Saussure :

A. Manuscrits (BPU Genève)

AdS 372 : manuscrits correspondant aux « Nouveaux documents » des *Écrits de linguistique générale*.

AdS 372 bis : photocopies de l'item précédent, réorganisées par Engler.

Ms Fr. 3951 : Notes de linguistique générale, dont Ms Fr. 3951/10, « Note Withney », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 60 (2007), CD-rom en annexe.

Ms Fr. 3952/4b, f° 4-5 : « Unde exoriar ».

Ms Fr 3972a : Notes d'Emile Constantin, cours de linguistique générale, 1908-1911.

Ms Fr. 3972d : Notes d'Emile Constantin, cours de morphologie (1909-1910).

Ms Cours Univ. 434/1 : Notes de Georges Dégallier, troisième cours, deuxième semestre (1911), f° 171-217.

Ms Fr. 3957/2 : Brouillons de lettres à divers correspondants, sur des sujets de linguistique. Notes conservées par Ch. Bally. Entretiens avec L. Gautier.

B. Textes publiés

AVALLE, D'A. S. (1973). « La sémiologie de la narrativité chez Saussure », in Bouazis, C., AVALLE, D'A. S., BRANDT, P. A., IHWE, J., MADSEN, P. & VAN DIJK, T., *Essais de la théorie du texte*, p. 17-49. Paris : Éditions Galilée.

BOUQUET, S. (1986). « Documents saussuriens retrouvés dans les archives d'Antoine Meillet au Collège de France », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 40, p. 6-9. Genève : Droz.

CHIDICHIMO, A. & GAMBARARA, D. (2009). « Trois chapitres de “L'essence double du langage” », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 61, p. 113-129. Genève : Droz.

DECIMO, M. (1994). « Saussure à Paris », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 48, p. 75-90. Genève : Droz.

ENGLER, R. (1997a). « Présentation, suivi de Ferdinand de Saussure : De l'essence double du langage », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 50, p. 201-205. Genève : Droz.

ENGLER, R. (2002). « Solide/Non-solide : “Le Cru et le Cuit” », in Anis, J., Eskénazi, A. & Jeandillou, J.-F. (éd.), *Le Signe et la lettre, Hommage à Michel Arrivé*, p. 181-185. Paris : L'Harmattan.

FLEURY, M. (1964). « Notes et documents sur Ferdinand de Saussure (1880-1891) », in *Annuaire 1964-1965* (97^e année), École Pratique des Hautes Études, 4^e section, sciences linguistiques et philologiques, p. 35-67. Paris : s.n.

FLOURNOY, O. (1986). « Lettres d'Auguste Barth, Charles Michel et Ferdinand de Saussure », in Flournoy, O., *Théodore et Léopold. De Théodore Flournoy à la psychanalyse*, p. 175-211. Neuchâtel : Éditions de la Baconnière.

- FOREL, C. & QUIJANO MEJÍA, C. (2004). « Ferdinand de Saussure et Charles Bally : de l'artifice dans les langues », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 57, p. 211-228. Genève : Droz.
- GAUTIER, L. (2005). « Entretien avec M. de Saussure, 6 mai 1911 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 58, p. 69-70. Genève : Droz.
- GODEL, R. (1957 [1969]). *Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*. Genève : Droz.
- KYHENG, R. (2008). « Comment a été conceptualisé le terme de “parole” ? Édition génétique du feuillet 176 des manuscrits saussuriens », in *Texte !* [en ligne], vol. XIII, n° 1. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Kyheng/Kyheng_f176.pdf. (Consultée le 15/12/2010).
- JOSEPH, J. (2010). « Saussure's Notes of 1881-1885 on Inner Speech, Linguistic Signs and Language Change », in *Historiographia Linguistica*, vol. XXXVII, n°s 1/2, p. 105-132. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- LOUCA, A. (1974-1975). « Lettres de Ferdinand de Saussure à Max van Berchem », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 29, p. 13-27. Genève : Droz.
- PARRET, H. (1993 [1994]). « Les manuscrits saussuriens de Harvard », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 47, p. 179-234. Genève : Droz.
- MARCHESE, M. P. (2007). « Tra biografia e teoria : due inediti di Saussure del 1893 (AdS 377/8 e 377/13) », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 60, p. 217-235. Genève : Droz.
- MARCHESE, M. P. (2012). « Linguistique indo-européenne et linguistique générale chez Saussure : un parcours de continuité à travers les manuscrits [avec publication de AdS 378, cahier 7, f. 16 v, et cahier 10, f. 2 r, 3 r, 5 v et 5 r] », in *Langages*, n° 185, p. 65-73. Paris : Larousse.
- REDARD, G. (1976a). « Ferdinand de Saussure et Louis Havet », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome LXXI^e, fasc. 1, p. 313-347. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J. (1980). « Le consonantisme grec et latin selon F. de Saussure : le cours de phonétique professé en 1909-1910 », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 34, p. 17-97. Genève : Droz.
- SAUSSURE, F. (de) (1879 [2005]). *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Leipsick : En vente chez B. G. Teubner [Fac-similé par Elibron Classics, Adamant Media Corporation].
- SAUSSURE, F. (de) (1922). *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*. Genève : Société anonyme des éditions Sonor.
- SAUSSURE, F. (de) (1954). « Notes inédites de F. de Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 12, p. 49-71. Genève : Droz.
- SAUSSURE, F. (de) (1957). « Cours de linguistique générale (1908-1909). Introduction (d'après des notes d'étudiants) », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 15, p. 3-103. Genève : Droz.
- SAUSSURE, F. (de) (1960). « Souvenirs de F. de Saussure concernant sa jeunesse et ses études », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 17, p. 12-25. Genève : Droz.

- SAUSSURE, F. (de) (1964). « Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet publiées par Emile Benveniste », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 21, p. 89-130. Genève : Droz.
- SAUSSURE, F. (de) (1968). « Lettres de Ferdinand de Saussure à Giovanni Pascoli présentées par Giuseppe NAVA », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 24, p. 73-81. Genève : Droz.
- SAUSSURE, F. (de) (1970-1972). « Lettres de Ferdinand de Saussure à J. Baudouin de Courtenay présentées par N. A. Sljusareva », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 27, p. 7-17. Genève : Droz.
- SAUSSURE, F. (de) (1972¹ [1995]). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- SAUSSURE, F. (de) (1973). « Lettre de F. de Saussure à C. Jaunius, suivi de [C. Jaunius à F. de Saussure] », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 28, p. 13-22. Genève : Droz.
- SAUSSURE, F. (de) (1967/1974). *Cours de linguistique générale*. Wiesbaden : Otto Harrassowitz.
- SAUSSURE, F. (de) (1978). « Essai pour réduire les mots du grec, du latin & de l'allemand à un petit nombre de racines », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 32, p. 73-101. Genève : Droz.
- SAUSSURE, F. (de) (1986). *Le Leggenda germaniche*. Este : Libreria Editrice Zielo.
- SAUSSURE, F. (de) (1988). « Dix-huit notes étymologiques », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 42, p. 227-237. Genève : Droz.
- SAUSSURE, F. (de) (1990a). « Note de Ferdinand de Saussure concernant le "discours" », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 43, p. 93-94. Genève : Droz.
- SAUSSURE, F. (de) (1990b). « "Le sens du mot" (Ms. fr. 3970/c). Un corso di morfologia indoeuropea a cura di F. Angeli e C. Vallini », in *AIQN, Annali del Dipartimento di Studi del Mondo Classico e del Mediterraneo Antico. Sezione Linguistica*, n° 12, p. 365-425. Napoli : Istituto universitario orientale.
- SAUSSURE, F. (de) (1993a). *Troisième Cours de linguistique générale (1910-1911)*, d'après les cahiers d'Emile Constantin. Oxford, New York, Séoul, Tokyo : Pergamon press.
- SAUSSURE, F. (de) (1993b). *Cours de linguistique générale. Premier et troisième cours d'après les notes de Riedlinger et Constantin*. Tokyo : Université Gakushuin.
- SAUSSURE, F. (de) (1994). « Correspondance Bally-Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 48, p. 91-134. Genève : Droz.
- SAUSSURE, F. (de) (1995). *Phonétique. Il manoscritto di Harvard Houghton Library bMS Fr. 266 (8)*. Padoue : Unipress.
- SAUSSURE, F. (de) (1996). *Premier Cours de linguistique générale (1907)*, d'après les cahiers d'Albert Riedlinger. Oxford, New York, Séoul, Tokyo : Pergamon.
- SAUSSURE, F. (de) (1997). *Deuxième Cours de linguistique générale (1908-1909)*, d'après les cahiers d'Albert Riedlinger et Charles Patois. Oxford, New York, Tokyo : Pergamon.

¹ La première édition du *Cours de linguistique générale* date de 1916. Les suivantes (la seconde édition date de 1922) s'en distinguent par quelques modifications mineures et une pagination différente. 1972 est la date de la première édition qui soit accompagnée de l'apparat critique de Tullio de Mauro.

- SAUSSURE, F. (de) (1998). « Manuscrit inédit de Ferdinand de Saussure à propos des noms de *Genthod, Écogia, Carouge et Jura* », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 51, p. 275-288. Genève : Droz.
- SAUSSURE, F. (de) (2002a). *Écrits de linguistique générale*. Paris : Gallimard².
- SAUSSURE, F. (de) (2002b). *Théorie des sonantes. Il manoscritto di Ginevra BPU Ms. fr. 3955/1*. Padoue : Unipress.
- SAUSSURE, F. (de). (2003a). « Notes pour un livre sur la linguistique générale », présentation et édition par Kazuhiro Matsuzawa, in *L'Herne Saussure*, p. 319-322. Paris : Éditions de l'Herne.
- SAUSSURE, F. (de). (2003b). « Notes sur l'accentuation lituanienne », présentation et édition par Ludwig Jäger, Mareike Buss & Lorella Ghiotti, in *L'Herne Saussure*, p. 323-350. Paris : Éditions de l'Herne.
- SAUSSURE, F. (de). (2003c). « Légendes et récits d'Europe du Nord : de Sigfrid à Tristan », présentation et édition par Béatrice Turpin, in *L'Herne Saussure*, p. 351-429. Paris : Éditions de l'Herne.
- SAUSSURE, F. (de). (2003d). « Chaos des corps, chora des mots. Onze vers de Lucrèce sur l'illusion amoureuse », présentation et édition par Francis Gandon, in *L'Herne Saussure*, p. 430-441. Paris : Éditions de l'Herne.
- SAUSSURE, F. (de). (2003e). « Lettres de Leipzig (1876-1880) », présentation et édition par Mareike Buss, Lorella Ghiotti & Ludwig Jäger, in *L'Herne Saussure*, p. 342-372. Paris : Éditions de l'Herne.
- SAUSSURE, F. (de). (2004). « De l'essence double du langage ». Transcription diplomatique par Rudolf Engler d'après le manuscrit déposé à la bibliothèque de Genève en 1996, in *Texto !* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=1749>. (Consultée le 22/03/2009).
- SAUSSURE, F. (de) (2005a). *Scritti inediti di linguistica generale*. Rome : Editori Laterza.
- SAUSSURE, F. (de). (2005b). « Nouveaux items ». Transcription diplomatique par Rudolf Engler d'après les notes manuscrites déposées à la bibliothèque de Genève, in *Texto !*

² Cette édition, due à Simon Bouquet et Rudolf Engler, est entachée d'un grand nombre d'erreurs dans les transcriptions (transcriptions de passages biffés non indiqués comme tels, modifications de la ponctuation, substitutions, ajouts, modifications, mauvaises lectures, omission de certains passages), de réorganisations et déplacements arbitraires, sans parler de l'absence d'apparat critique. Aussi avons-nous dû procéder systématiquement à des comparaisons avec les manuscrits eux-mêmes (AdS 372 et 372 bis, Ms Fr. 3951 et 3952/4b, f° 4-5) et avec les autres transcriptions (partielles) publiées jusqu'à ce jour. Pour éviter d'alourdir un appareil de notes déjà conséquent, nous avons dû renoncer à signaler les modifications introduites par nous, mais toutes nos citations – sauf la majeure partie de celles des notes préparatoires au troisième cours de linguistique générale, pour lesquelles nous avons utilisé autant que possible l'édition de Gambarara et Mejía, et celles de la « Note sur le discours », pour laquelle nous avons comparé avec la transcription du *Cahier Ferdinand de Saussure* n° 43 – ont été revues et corrigées à la lumière des manuscrits. Nous remercions Estanislao Sofia d'avoir attiré notre attention sur l'indigence de cette édition et de nous avoir ainsi incitée à cette comparaison systématique. Malheureusement, nous n'avons pas pu réellement utiliser l'édition procurée par René Amacker, qui est incomparablement meilleure (bien que nous ne soyons pas convaincue par le classement « raisonné » (Saussure, 2011 : p. 13) qui y est adopté, et qu'une publication suivant l'ordre du manuscrit, fût-il partiellement celui d'Engler, nous eût semblé de loin préférable), mais qui ne publie que les « Nouveaux documents » des *Écrits de linguistique générale*, et surtout dont nous n'avons eu connaissance qu'en décembre 2011 – lorsque Michel Arrivé, que nous remercions vivement pour cette indication, nous en a signalé la parution –, et ainsi à un moment où notre travail était déjà très avancé.

- [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=1747>. (Consultée le 22/03/2009).
- SAUSSURE, F. (de). (2006). « Première conférence à l'Université de Genève ». Édition génétique par Kazuhiro Matsuzawa (première livraison), in *Texto !* [en ligne], vol. XI, n° 2. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Saussure/De_Saussure/Conferences/Matsuzawa_CG1.pdf. (Consultée le 18/03/2007).
- SAUSSURE, F. (de) & CONSTANTIN, E. (2005). « Ferdinand de Saussure : Notes préparatoires pour le cours de linguistique générale 1910-1911, Emile Constantin : Linguistique générale. Cours de M. le professeur de Saussure 1910-1911 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 58, p. 83-289. Genève : Droz.
- SAUSSURE, F. (de). (2008). « [Entité première – Identité des objets concrets] ». Édition diplomatique par Rossitza Kyheng des feuillets 255-256 des manuscrits saussuriens, in *Texto !* [en ligne], vol. XIII, n° 1. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Kyheng/Saussure255-6.pdf. (Consultée le 22/03/2009).
- SAUSSURE, F. (de). (2009). « Deux fragments méthodologiques à propos de l'intonation lituanienne », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 61, p. 159-173. Genève : Droz.
- SAUSSURE, F. (de). (2011). *Science du langage. De la double essence du langage*. Édition des *Écrits de linguistique générale* établie par René Amacker. Genève : Droz.
- SECHEHAYE, A. (2009). « Phonétique du grec et du latin Cours de M^r Ferdinand de Saussure Université de Genève 1891-1892 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 62, p. 279-288. Genève : Droz.
- STAROBINSKI, J. (1964). « Les anagrammes de Ferdinand de Saussure. Textes inédits », in *Mercure de France*, tome CCCL, p. 243-262. Paris : Mercure de France.
- STAROBINSKI, J. (1968). « Les mots sous les mots : textes inédits des cahiers d'anagrammes de Ferdinand de Saussure », in *To Honor Roman Jakobson, Essays on the Occasion of his Seventieth Birthday, 11 october 1966, vol. III, p. 1906-1917*. Paris, La Haye : Mouton.
- STAROBINSKI, J. (1969). « *Le Texte dans le texte*. Extraits inédits des cahiers d'anagrammes de Ferdinand de Saussure », in *Tel Quel*, n° 37, p. 3-33. Paris : Seuil.
- STAROBINSKI, J. (1971). *Les Mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*. Paris : Gallimard.

II. Corpus d'analyse

- [S. A.] (1961). « Fragen zum Internationalen Symposion "Zeichen und System der sprache" », in *Zeichen und System der Sprache*, Band I, Veröffentlichung des 1. Internationalen Symposions « Zeichen und System der Sprache » vom 28.9 bis 2.10.1959 in Erfurt, p. 1. Berlin : Akademie-Verlag.
- BENVENISTE, E. (1929a). *The Persian Religion according to the chief greek texts*. Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- BENVENISTE, E. (1929b). *Essai de grammaire sogdienne*. Deuxième partie : Morphologie, syntaxe et glossaire. Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- BENVENISTE, E. (1935a). *Les Infinitifs avestiques*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien-Maisonneuve.

- BENVENISTE, E. (1935b). *Origines de la formation des noms en indo-européen*. Paris : Librairie Adrien-Maisonneuve.
- BENVENISTE, E. (1937). « Structure générale des faits linguistiques. Aperçu historique », in *Encyclopédie française*, tome I, L'outillage mental. Pensée. Langage. Mathématiques, p. 1-32 - 1-132 - 16. Paris : Société de Gestion de l'Encyclopédie Française Éditeur.
- BENVENISTE, E. (1938). *Les Mages dans l'Ancien Iran*. Paris : Librairie Orientale et Américaine, G.-P. Maisonneuve.
- BENVENISTE, E. (1939). « Répartition des consonnes et phonologie du mot », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, vol. VIII, p. 27-35. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- BENVENISTE, E. (1940a). *Codices Sogdiani. Manuscrits de la Bibliothèque Nationale (Mission Pelliot) reproduits en fac-similé avec une introduction par E. Benveniste*. Copenhague : Ejnar Munksgaard.
- BENVENISTE, E. (1940b). *Textes sogdiens*. Édités, traduits et commentés. Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- BENVENISTE, E. (1945). « [Compte rendu de] *Word*. – Journal of the Linguistic Circle of New York. Vol. I, n° 1. – New York, S. F. Vanni. April 1945. In-8°, 96 pages », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. XLII, fasc. 2, p. 2-3. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1946). *Vessantara Jātaka. Texte sogdien édité, traduit et commenté par E. Benveniste*. Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- BENVENISTE, E. (1947a). « Exposé lors de la séance du 16 mars 1946 », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. XLIII, fasc. 1, p. XXIII-XXIV. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1947b). « Le jeu comme structure », in *Deucalion*, Cahiers de philosophie, 1947, p. 159-167. Paris : Éditions de la revue Fontaine.
- BENVENISTE, E. (1948a). « Exposé lors de la séance du 21 décembre 1946 », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. XLIV, fasc. 1, p. X-XI. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1948b). « Exposé lors de la séance du 7 février 1948 », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. XLIV, fasc. 1, p. XLII-XLIII. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1948c). « Exposé lors de la séance du 22 mai 1948 », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. XLIV, fasc. 1, p. LVI-LVII. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1949a). « Sur quelques développements du parfait indo-européen », in *Archivum linguisticum*, vol. II, fasc. 1, p. 16-22. Londres : Mansell.
- BENVENISTE, E. (1949b). « Exposé lors de la séance du 5 mars 1949 », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. XLV, fasc. 1, p. XXIV-XXV. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1951a). « Exposé lors de la séance du 2 décembre 1950 », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. XLVII, fasc. 1, p. II-III. Paris : Librairie C. Klincksieck.

- BENVENISTE, E. (1951b). « Exposé lors de la séance du 14 avril 1951 », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. XLVII, fasc. 1, p. XXIII-XXIV. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1952). « Exposé lors de la séance du 29 mars 1952 », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. XLVIII, fasc. 1, p. XXIII-XXIV. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1953). « [Compte rendu de] Louis HJELMSLEV. – *Prolegomena to a Theory of Language*, translated by Francis J. Whitfield (Indiana University Publications in Anthropology and Linguistics, Memoir 7). In-8°, 92 pages, 1953 », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. XLIX, fasc. 2, p. 3-4. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1954). « [Lettre à la rédaction de *Diogène*] », in *Diogène*, n° 7, p. 131-132. Paris : Gallimard.
- BENVENISTE, E. (1958a). « Allocution », in *Actes du huitième congrès international des linguistes*, p. 860-861. Oslo : Oslo University Press.
- BENVENISTE, E. (1958b). « [Compte rendu de] André MARTINET. – *Économie des changements phonétiques*. Traité de phonologie diachronique (Bibliotheca Romanica X). Berne, A. Francke, [1955]. In-8°, 395 pages », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. LIII, fasc. 2, p. 42-46. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1959a). « Linguistique et philologie non classiques. I. – La linguistique », in *Rapport de conjoncture*, p. 211-214. Paris : CNRS.
- BENVENISTE, E. (1959b). *Études sur la langue ossète*. Paris : Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1960a). « Exposé lors de la séance du 7 mars 1959 : *Les relations de temps dans le verbe français* », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. LV, fasc. 1, p. XIII-XIV. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1960b). « Linguistique générale, langues modernes et littérature comparée », in *Rapport national de conjoncture*, p. 283-289. Paris : CNRS.
- BENVENISTE, E. (1960c). « Joseph Vendryes (1875-1960) », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. LV, fasc. 1, p. 1-9. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1960d). « [Compte rendu de] Robert GODEL. – *Les Sources manuscrites du Cours de Linguistique générale de F. de Saussure* (Société de Publications romaines et françaises, LXI). Genève (Droz) et Paris (Minard). 1957. In-8°, 283 pages », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. LV, fasc. 2, p. 24-26. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1962a). *Hittite et indo-européen. Études comparatives*. Bibliothèque archéologique et historique de l'institut français d'archéologie d'Istanbul. [Dépositaire : Librairie Adrien Maisonneuve, Paris].
- BENVENISTE, E. (1962b). « [Sur quelques questions de linguistique] », in *Sonderdruck aus Zeichen und System der Sprache* – II. Band, p. 92-95. Berlin : Akademie-Verlag.
- BENVENISTE, E. (1963a). « Exposé à la séance du 20 janvier 1962 : *Sur les pronoms personnels* », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. LVIII, fasc. 1, p. II-III. Paris : Librairie C. Klincksieck.

- BENVENISTE, E. (1963b). « Une valeur du diminutif », in *Prace Filologiczne*, tome XVIII, p. 9-11. Varsovie : Państwowe Wydawnictwo Naukowe Warszawa.
- BENVENISTE, E. (1964a). « Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet publiées par Emile Benveniste », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 21, p. 89-130. Genève : Droz.
- BENVENISTE, E. (1964b). « Documents pour l'histoire de quelques notions saussuriennes réunis et présentés par E. Benveniste », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 21, p. 131-135. Genève : Droz.
- BENVENISTE, E. (1964c). « Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études », in *Annuaire 1964-1965* (97^e année), École Pratique des Hautes Études, 4^e section, sciences linguistiques et philologiques, p. 21-34. Paris : s.n.
- BENVENISTE, E. (1964d). « [Compte rendu de] Roman JAKOBSON. – *Selected Writings*. I. Phonological Studies. Mouton & Co. 's-Gravenhage, 1962. In-8°, x-678 pages », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. LIX, fasc. 2, p. 23-24. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1966a). *Titres et noms propres en iranien ancien*. Paris : Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1966b [2002]). *Problèmes de linguistique générale, 1*. Paris : Gallimard.
- BENVENISTE, E. (1969a [2003]). *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes. 1. Économie, parenté, société*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- BENVENISTE, E. (1969b [2005]). *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes. 2. Pouvoir, droit, religion*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- BENVENISTE, E. (1974 [2004]). *Problèmes de linguistique générale, 2*. Paris : Gallimard.
- BENVENISTE, E. (1975 [1993]). *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, succ.
- BENVENISTE, E. (éd.). *Actes de la conférence européenne de sémantique (Nice, 26-31 mars 1951)*. Société de linguistique de Paris. s.l.s.d [hors commerce].
- BENVENISTE, E., GAUTHIOT, R. & PELLIOU, P. (1926/1928³). *Le Sûtra des Causes et des Effets*, tome second. Transcription, traduction, commentaire et index. Paris : Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- BENVENISTE, E. & RENOU, L. (1934). *Vṛtra et Vṛθragna. Étude de mythologie indo-iranienne*. Paris : Imprimerie nationale.
- HJELMSLEV, L. (1928). *Principes de grammaire générale*. Copenhague : Bianco Lunos Bogtrykkeri.
- HJELMSLEV, L. (1932). *Études baltiques*. Copenhague : Levin & Munksgaard.
- HJELMSLEV, L. (1942). « Vilhelm Thomsen », in *Gads Danske Magasin*, p. 136-147. Copenhague : Gads danske Magasin.
- HJELMSLEV, L. (1943 [1993]). *Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse*. Copenhague : The Linguistic Circle of Copenhagen.
- HJELMSLEV, L. (1948). « Structural Analysis of Language », in *Studia Linguistica*, année 1, n° 1, p. 69-78. Lund : C. W. K. Gleerup/Copenhague : Einar Munksgaard.

³ Le premier fascicule date de 1926, le second de 1928.

- HJELMSLEV, L. (1951). « Grundtræk af det danske udtrykssystem med særligt henblik på stødet », in *Selskab for Nordisk Filologi, årsberetning for 1848-1950*, p. 12-24. Copenhagen : Selskab for Nordisk Filologi.
- HJELMSLEV, L. (1953). *Prolegomena to a Theory of Language*. Baltimore : Waverly Press, Inc.
- HJELMSLEV, L. (1954a). « Holger Pedersen. 7. april 1867 – 25. oktober 1953 », in *Oversigt over selskabet virksomhed*, juni 1953 – maj 1954, p. 97-115. Copenhagen : Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab.
- HJELMSLEV, L. (1954b). « Sprogets Indholdsform som Samfundsfaktor », in *Det danske magasin*, 2^e aargang, p. 1-7. Copenhagen : Berlingske Forlag.
- HJELMSLEV, L. (1961 [1963]). *Prolegomena to a Theory of Language*, revised english edition. Madison : The University of Wisconsin Press.
- HJELMSLEV, L. (1966 [1984]). *Le Langage*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- HJELMSLEV, L. (1971a [1997]). *Essais linguistiques*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- HJELMSLEV, L. (1971b⁴ [1996]). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- HJELMSLEV, L. (1972a⁵). *La Catégorie des cas. Étude de grammaire générale I et II*. Munich : Wilhelm Fink Verlag.
- HJELMSLEV, L. (1972b). *Sprogssystem og Sprogforandring*. Copenhagen : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- HJELMSLEV, L. (1973a). *Essais linguistiques II*. Copenhagen : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- HJELMSLEV, L. (1973⁶b). *Sproget*. Copenhagen : Berlingske Forlag.
- HJELMSLEV, L. (1975). *Résumé of a Theory of Language*. Madison : The University of Wisconsin Press.
- HJELMSLEV, L. (1976). *Sistema Lingüístico y cambio lingüístico*. Madrid : Editorial Gredos.
- HJELMSLEV, L. (1985). *Nouveaux essais*. Paris : Puf.
- HJELMSLEV, L. (2010). *Résumé d'une théorie du langage* [en ligne]. Disponible sur : <http://resume.univ-rennes1.fr/>.
- HJELMSLEV, L. & ULDALL, H. J. *Synopsis of an Outline of Glossematics*. s.l.s.d.
- JAKOBSON, R. (1931a). « Les unions phonologiques de langues », in *Le Monde slave*, n. s., n° VIII, I, 1, p. 371-378. Paris : Librairie Félix Alcan.
- JAKOBSON, R. (1963 [2003]). *Essais de linguistique générale*, I. Les fondations du langage. Paris : Les Éditions de Minuit.
- JAKOBSON, R. (1966a). « A la recherche de l'essence du langage », in *Problèmes du langage*, p. 22-38. Paris : Gallimard.
- JAKOBSON, R. (1966b). « Retrospect », in *Selected Writings*, IV, p. 637-704. La Haye, Paris : Mouton.
- JAKOBSON, R. (1969a [2005]). *Langage enfantin et aphasie*. Paris : Les Éditions de Minuit.

⁴ La première traduction française de *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* date de 1968. 1971 est la date de la deuxième traduction, due à Una Canger.

⁵ La première partie de *La Catégorie des cas* fut publiée pour la première fois en 1935, la seconde en 1937.

⁶ 1973 est la date de l'édition augmentée du chapitre « Sproggrader ». La première édition date de 1963.

- JAKOBSON, R. (1969b). « Le travail de "l'École de Prague" », in *Change*, n° 3, p. 93-97. Paris : Seuil.
- JAKOBSON, R. (1969e). « Un exemple de migration de termes migratoires et de modèles institutionnels à propos du cinquantième anniversaire du Cercle linguistique de Moscou », in *Tel Quel*, n° 38, p. 23-31. Paris : Seuil.
- JAKOBSON, R. (1970a). « Un exemple de migration de termes et de modèles institutionnels (Pour le cinquantième anniversaire du Cercle linguistique de Moscou) », in *Tel Quel*, n° 41, p. 95-103. Paris : Seuil.
- JAKOBSON, R. (1971a⁷). *Selected Writings*, I. La Haye, Paris : Mouton Publishers.
- JAKOBSON, R. (1971b). *Selected Writings*, II. La Haye, Paris : Mouton Publishers.
- JAKOBSON, R. (1973a [1979]). *Essais de linguistique générale*, II. Rapports internes et externes du langage. Paris : Les Éditions de Minuit.
- JAKOBSON, R. (1973b). *Questions de poétique*. Paris : Seuil.
- JAKOBSON, R. (1975a). *Coup d'œil sur le développement de la sémiotique*. Bloomington : Indiana University.
- JAKOBSON, R. (1975b). « Les règles des dégâts grammaticaux », in Kristeva, J., Milner, J.-C. & Ruwet, N. (dir.), *Langue, discours, société*, p. 11-25. Paris : Seuil.
- JAKOBSON, R. (1975c). « Sur la spécificité du langage humain », in *L'Arc*, n° 60 (*Roman Jakobson. Sémiologie, poétique, épistémologie*), p. 3-8. Aix-en-Provence : L'Arc.
- JAKOBSON, R. (1975d). « Der grammatische Aufbau der Kindersprache », in Holenstein, E. (dir.), *Von der Hintergebarkeit der Sprache*, p. 171-186. Francfort-sur-le-Main : Suhrkamp.
- JAKOBSON, R. (1976 [1991]). *Six leçons sur le son et le sens*. Paris : Éditions de Minuit.
- JAKOBSON, R. (1979). « Retrospect », in *Selected Writings*, V, p. 569-601. La Haye, Paris, New York : Mouton.
- JAKOBSON, R. (1981). *Selected Writings*, III. La Haye, Paris, New York : Mouton Publishers.
- JAKOBSON, R. (1982). « Einstein et la science du langage », in *Le Débat*, n° 20, p. 131-142. Paris : Gallimard.
- JAKOBSON, R. (1984a [1985]). *Une vie dans le langage*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- JAKOBSON, R. (1984b). *Russian and Slavic Grammar*. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton Publishers.
- JAKOBSON, R. (1985a). *Selected Writings*, VII. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton Publishers.
- JAKOBSON, R. (1985b). « Retrospect », in *Selected Writings*, VI, p. 889-897. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton.
- JAKOBSON, R. (1988a). *Selected Writings*, VIII. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton Publishers.
- JAKOBSON, R. (1988b). « Problems of Language in Masaryk's Writings », in Novák, J. (éd.), *On Masaryk*, p. 55-80. Amsterdam : Rodopi.
- JAKOBSON, R. (1996). « Préface au livre de Troubetzkoy *L'Europe et l'humanité* », in *L'Europe et l'humanité*, p. 37-44. Liège : Mardaga.
- JAKOBSON, R. & POMORSKA K. (1980). *Dialogues*. Paris : Les Éditions de Minuit.

⁷ Il s'agit de l'édition augmentée d'*addenda*. La première édition des *Selected Writings I* date de 1962.

- JAKOBSON, R. & WAUGH L. (1980). *La Charpente phonique du langage*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- MARTINET, A. (1937a). *La Phonologie du mot en danois*. Paris : Klincksieck.
- MARTINET, A. (1937b). *La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques*. Copenhague : Levin & Munksgaard/Paris : Klincksieck.
- MARTINET, A. (1945 [1971]). *La Prononciation du français contemporain*. Genève, Paris : Droz.
- MARTINET, A. (1947). *Initiation pratique à l'anglais*. Lyon : I.A.C.
- MARTINET, A. (1949a [1970]). *Phonology as Functional Phonetics*. Londres : Geoffrey Cumberlege, Oxford University Press [reprint Folcroft Library Éditions].
- MARTINET, A. (1953a). « Structural Linguistics », in Kroeber, A. L. (éd.), *Anthropology Today*, p. 574-586. Chicago : The University of Chicago Press.
- MARTINET, A. (1954). « The Unity of Linguistics », in Martinet, A. & Weinreich, U. (éd.), *Linguistics Today*, p. 1-5. New York : The Linguistic Circle of New York.
- MARTINET, A. (1955 [1964]). *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*. Berne : A. Francke S.A.
- MARTINET, A. (1956a). *La Description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville*. Genève : Droz / Paris : M. J. Minard.
- MARTINET, A. (1960 [1964]). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- MARTINET, A. (1962). *A Functional View of Language*. Oxford : Clarendon Press.
- MARTINET, A. (1965a). *Manuel pratique d'allemand*. Paris : Éditions A. & J. Picard & C^{ie}.
- MARTINET, A. (1965b). « Structure et langue », in *Revue internationale de philosophie*, XIX^e année, fasc. 3-4, n^o 73-74, p. 291-299. Bruxelles : Revue internationale de philosophie.
- MARTINET, A. (1965c [1970]). *La Linguistique synchronique*. Paris : Puf.
- MARTINET, A. (1967a [1969]). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- MARTINET, A. (1968). « Préface », in Martinet, A. (dir.), *Le Langage*, p. VII-XII. Paris : Gallimard.
- MARTINET, A. (1969a). *Le Français sans fard*. Paris : Puf.
- MARTINET, A. (1969b). *Langue et fonction. Une théorie fonctionnelle du langage*. Paris : Gonthier.
- MARTINET, A. (1970). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- MARTINET, A. (1972a). « Cas ou fonctions ? A propos de l'article "The Case for Case" de Charles J. Fillmore », in *La Linguistique*, vol. VIII, fasc. 1, p. 5-24. Paris : Puf.
- MARTINET, A. (1972b). « Should we drop the notion of "subject"? », in *The Canadian Journal of Linguistics/La Revue canadienne de linguistique*, vol. XVII, fasc. 2-3, p. 175-179. Toronto : University of Toronto Press.
- MARTINET, A. (1972c [1974]). « Saussure (Ferdinand de) 1857-1913 », in *Encyclopædia Universalis*, vol. XIV, p. 695-696. Paris : Encyclopædia Universalis France.
- MARTINET, A. (1973a). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- MARTINET, A. (1973b). « [La description phonologique⁸] », in G. Bès & J.-C. Pariente (dir.), *La Linguistique contemporaine*, p. 42-46. Paris : Puf.

⁸ Le titre est dû aux éditeurs et traducteurs de ce court extrait de la première conférence de *Phonology as Functional Phonetics*.

- MARTINET, A. (1973c). « Function and Segmentation in Prosody », in *Pākha Sanjam*, vol. VI, p. 202-208. Patiala : Department of Linguistics, Punjabi University.
- MARTINET, A. (1975a). *Studies in Functional Syntax. Études de syntaxe fonctionnelle*. Munich : Wilhelm Fink Verlag.
- MARTINET, A. (1975b). *Évolution des langues et reconstruction*. Paris : Puf.
- MARTINET, A. (1975c). « Sémantique et axiologie », in *Revue Roumaine de linguistique*, tome XX, n° 5, p. 539-542. Bucarest : Editura academiei Republicii socialiste România.
- MARTINET, A. (1976a). « La présentation des unités significatives », in *Revista de letras*, vol. XVIII, p. 143-153. Assis : Faculdade de Filosofia, Ciências e Letras de Assis.
- MARTINET, A. (1977a). « Some Basic Principles of Functional Linguistics », in *La Linguistique*, vol. XIII, fasc. 1, p. 7-14. Paris : Puf.
- MARTINET, A. (1977b). « Les fonctions grammaticales », in *La Linguistique*, vol. XIII, fasc. 2, p. 3-14. Paris : Puf.
- MARTINET, A. (1979). « Gap-filling in Gothenburg Phonology », in Rauch, I. & Carr, G. F. (éd.), *Linguistic Method. Essays in Honor of Herbert Penzl*, p. 347-351. La Haye, Paris, New York : Mouton Publishers.
- MARTINET, A. (1980/1991 [1996]). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- MARTINET, A. (1983a). « L'Indo-européen : où et quand ? », in Martinet, A. (dir.), *L'Indo-européen*, p. 3-14. Paris : Université René Descartes, U. E. R. de linguistique générale et appliquée, Centre de Recherche Linguistique-Sorbonne.
- MARTINET, A. (1983b). « Se soumettre à l'épreuve des faits », in *La Linguistique*, vol. XIX, fasc. 1, p. 3-12. Paris : Puf.
- MARTINET, A. (1985a). *Syntaxe générale*. Paris : Armand Colin.
- MARTINET, A. (1985c). *Thémata leiturigikés súnaxis*. Athènes : Nephelè.
- MARTINET, A. (1986a [2004]). *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-européens »*. Paris : Gallimard.
- MARTINET, A. (1986b). « From Optional to Obligatory Marking of Syntactic Relations », in Elson, B. F. (éd.), *Language in Global Perspective*, p. 1-4. Dallas : The Summer Institute of Linguistics.
- MARTINET, A. (1989). *Fonction et dynamique des langues*. Paris : Armand Colin.
- MARTINET, A. (1993). *Mémoires d'un linguiste. Vivre les langues*. Paris : Quai Voltaire.
- MARTINET, A. (1995). « [Compte rendu de] Komatsu, Eisuke et Harris, Roy, dir., *Troisième cours de linguistique générale (1910-1911)* de Ferdinand de Saussure, d'après les notes d'Émile Constantin, et version anglaise : *Saussure's Third Course of Lectures on General Linguistics (1910-1911)*, Oxford, Tokyo, Pergamon, 1993, XXIV + 174 pages », in *La Linguistique*, vol. XXXI, fasc. 1, p. 143-145. Paris : Puf.
- MARTINET, A. (1996). *The Internal Conditioning of Phonological Systems*. Thiruvananthapuram : International School of Dravidian Linguistics.
- MARTINET, A. (2000). *Les Introuvables d'André Martinet (La Linguistique, vol. XXXVI, fasc. 1 et 2)*. Paris : Puf.
- MARTINET, A. (2005). *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- MARTINET, A. & J. (1980). *Dictionnaire de l'orthographe alfonic*. Paris : SELAF.

- MARTINET, A. & J. (1981). *Linguistique et sémiologie fonctionnelles*. Istanbul : Publications de l'école supérieure des langues étrangères de l'Université d'Istanbul.
- MARTINET, A. & J., VILLARD, J., BOYER, D. & DOMINICI A. & G. (1983). *Vers l'Écrit avec alfonic*. Paris : Hachette.
- MARTINET, A. & VINAY, J.-P. (1946). *Questionnaire prepared for IALA/rédigé au nom d'IALA*. New York : International Auxiliary Language Association.
- MARTINET, A. & WALTER, H. (1973). *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*. Paris : France-Expansion.
- MARTINET, A., (dir.) (1969c). *La Linguistique, Guide alphabétique*. Paris : Denoël.
- MARTINET, A., (dir.) (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Crédif/Didier.
- MEILLET, A. (1931a). *Grammaire du vieux-perse*, deuxième édition entièrement corrigée et augmentée par Emile Benveniste. Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, éditeur.

III. Autres textes de Hjelmslev, Jakobson, Martinet et Benveniste

- S. A. (1939). « Procès verbaux des séances plénières du 1^{er} septembre 1937 au 31 août 1938 », in *Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague*, vol. IV (année 1937-1938), p. 1-16. Copenhague : Einar Munksgaard.
- BENVENISTE, E. (1955). « Homophonies radicales en indo-européen », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome LI, fasc. 1, p. 14-41. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1956). « La nature des pronoms », in *For Roman Jakobson, Essays on the Occasion of his sixtieth birthday*, p. 34-37. La Haye : Mouton & Co.
- BENVENISTE, E. (1960e). « Profanus et profanare », in *Hommages à Georges Dumézil*, p. 46-53. Bruxelles (Berchem) : Latomus.
- BENVENISTE, E. (1960f). « “Être” et “avoir” dans leurs fonctions linguistiques », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome LV, fasc. 1, p. 113-134. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BENVENISTE, E. (1970a). « L'appareil formel de l'énonciation », in *Langages*, vol. V, n° 17, p. 12-18. Paris : Larousse.
- BENVENISTE, E. (1970b). « Structure de la langue et structure de la société », in *Linguaggi nella società e nella tecnica*. Milano : Edizioni di Comunità.
- BENVENISTE, E. (2012). *Dernières leçons*. Collège de France 1968 et 1969. Paris : EHESS, Gallimard, Seuil.
- CHATELET, F., JAKOBSON, R. & TREGUER, M. (1968). « Jakobson : la langue est le moteur de l'imagination », in *La Quinzaine littéraire*, n° 51 (du 15 au 31 mai 1968), p. 18-20. Marseille : s.n.
- HJELMSLEV, L. & ULDALL, H. J. (1936). « Études de linguistique structurale organisées au sein du Cercle linguistique de Copenhague », in *Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague*, n° 2, p. 13-15. Copenhague : Munksgaard.
- HJELMSLEV, L. (1938). « Neue Wege der Experimentalphonetik », in *Nordisk Tidsskrift for tale og stemme*, 2^e aargang, n° 10, p. 153-194. Risskov : Nordisk Tidsskrift for tale og stemme.

- HJELMSLEV, L. (1939a). « Note sur les oppositions supprimables », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, vol. VIII, p. 51-57. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- HJELMSLEV, L. (1939b). « N. S. Trubetzkoy », in *Archiv für vergleichende Phonetik*, Band III, p. 55-60. Berlin : Metten & Co, Verlagsanstalt.
- HJELMSLEV, L. (1995). « L'axiome et ses conséquences », in Zinna, A., « Linéarité et devenir » (in Fontanille, J. (dir.), *Le Devenir*, p. 243-264), p. 249-257. Limoges : Pulim.
- JACOB, F., JAKOBSON, R., LÉVI-STRAUSS, C. & L'HÉRITIER, P. (1968a). « Vivre et parler », in *Les Lettres françaises*, n° 1221, p. 3-7. Paris : Les Lettres françaises.
- JACOB, F., JAKOBSON, R., LÉVI-STRAUSS, C. & L'HÉRITIER, P. (1968b). « Vivre et parler II », in *Les Lettres françaises*, n° 1222, p. 4-5. Paris : Les Lettres françaises.
- JAKOBSON, R. (1929). « Über die heutigen Voraussetzungen der russischen Slavistik », in *Slavische Rundschau*, Jahrgang I, n° 8, p. 629-646. Berlin, Leipzig, Prague : Verlag Walter de Gruyter & Co.
- JAKOBSON, R. (1931b). « Prinzipien der historischen Phonologie », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, n° IV, p. 247-267. Prague : Cercle linguistique de Prague
- JAKOBSON, R. (1938). « Sur la théorie des affinités phonologiques des langues », in *Actes du quatrième congrès international de linguistes*, p. 48-59. Copenhague : Einar Munksgaard.
- JAKOBSON, R. (1969c). « Le vers tchèque (Fragments) », in *Change*, n° 3, p. 72-79. Paris : Seuil.
- JAKOBSON, R. (1969d). « Lettre sur le Cercle de Prague à J. P. Faye et L. Robel », in *Change*, n° 4, p. 224-226. Paris : Seuil.
- JAKOBSON, R. (1969f). « Préface », in *Langage enfantin et aphasie*, p. 7-10. Paris : Les Éditions de Minuit.
- JAKOBSON, R. (1969g). « Linguistics in its Relation to Other Sciences », in *Actes du dixième congrès international des linguistes*, Bucarest, 28 août – 2 septembre 1967, vol. I, p. 75-122. Bucarest : Éditions de l'Académie de la République socialiste de Roumanie.
- JAKOBSON, R. (1970b). « Linguistics », in *Main Trends of Research in the Social and Human Sciences*, part I : Social Sciences, p. 419-463. Paris, La Haye : Mouton/Unesco.
- JAKOBSON, R. (1970c). « La Linguistique », in *Tendances principales de la Recherche dans les sciences sociales et humaines*, partie I : Sciences sociales, p. 504-556. Paris, La Haye : Mouton/Unesco.
- JAKOBSON, R. (1972). « Die neueste russische Poesie. Erster Entwurf. Viktor Chelbnykov », in Stempel, W. D. (éd.), *Texte der russischen Formalisten*, Band II : Texte zur Theorie des Verses und der poetischen Sprache, p. 18-135. Munich : Wilhelm Fink Verlag.
- JAKOBSON, R. (1980). « The Twentieth Century in European and American Linguistics : Movements and Continuity », in Jakobson, R., *The Framework of Language*, p. 61-79. Ann Arbor : University of Michigan.
- JAKOBSON, R. (1984c). « La théorie saussurienne en rétrospection », in *Linguistics*, n° 22, p. 161-196. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton Publishers.
- JAKOBSON, R. (1995a). « Current Issues of General Linguistics », in Jakobson, R. *On Language*, p. 49-55. Cambridge, Mass., Londres : Harvard University Press.

- JAKOBSON, R. (1995b). « Some Questions of Meaning », in Jakobson, R. *On Language*, p. 315-323. Cambridge, Mass., Londres : Harvard University Press.
- JAKOBSON, R. & SLOTTY, F. (1930). « Die Sprachwissenschaft auf dem ersten Slavistenkongreß in Prag vom 6.–13. Oktober 1929 », in *Indogermanisches Jahrbuch*, XIV. Band, p. 384-391. Berlin et Leipzig : Walter de Gruyter & Co.
- REICHARD, G. A., JAKOBSON, R. & WERTH, E. (1949). « Language and Synesthesia », in *Word*, vol. V, n° 2, p. 224-233. New York : The Linguistic Circle of New York.
- MARTINET, A. (1936). « Neutralisation et archiphonème », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, n° VI, p. 46-57. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- MARTINET, A. (1946a). « N. S. TRUBETZKOY. – *Grundzüge der Phonologie* (Travaux du Cercle Linguistique de Prague, VII), Prague, 1939, in-8°, 272 p. », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome XLII, fasc. 2, p. 23-33. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- MARTINET, A. (1946b). « Gustave GUILLAUME. – *L'architectonique du temps dans les langues classiques* ; 66 pp. in-8° ; Copenhagen, Einar Munksgaard, 1945 », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome XLII, fasc. 1 et 2 (n° 124-125), p. 42-44. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- MARTINET, A. (1949b). « La double articulation linguistique », in *Recherches structurales 1949, Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*, vol. V, p. 30-37. Copenhagen : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- MARTINET, A. (1949c [1970]). « Préface à la première édition », in Haudricourt, A.-G. & Juilland, A., *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, p. 7-11. La Haye, Paris : Mouton.
- MARTINET, A. (1956b). « T. BURROW, *The Sanskrit Language*. VII + 426 pp. London : Faber and Faber, n. d. », in *Word*, vol. XII, n° 2, p. 304-312. New York : The Linguistic Circle of New York.
- MARTINET, A. (1953b). « Concerning the Preservation of Useful Sound Features », in *Word*, vol. IX, n° 1, p. 1-11.
- MARTINET, A. (1964). « Structural Variation in Language », in Lunt, H. G. (éd.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists*, p. 521-529. Londres, La Haye, Paris : Mouton & Co.
- MARTINET, A. (1967b). « Réflexions sur les universaux du langage », in *Folia Linguistica*, vol. I, n° 3-4, p. 125-134. La Haye : Mouton.
- MARTINET, A. (1957/1968). « Phonetics and Linguistic Evolution », in Malmberg, B. (éd.), *Manual of Phonetics*, Completely revised and extended edition of *Manual of Phonetics* edited by L. Kaiser, 1957, p. 464-487. Amsterdam, Londres, New York : North-Holland/American Elsevier.
- MARTINET, A. (1974). « Homonymes et polysèmes », in *La Linguistique*, vol. X, fasc. 2, p. 37-45. Paris : Puf.
- MARTINET, A. (1976b). « What Do Speakers and Hearers Have Semantically in Common », in *Folia Linguistica*, vol. XI, n° 1-4, p. 29-35. La Haye : Mouton.

- MARTINET, A. (1982). « A New Generation of Phonemes. The French Intervocalic Voiced Stops », in Lantolf, J. P. & Stone, G. B. (éd.), *Current Research in Romance Languages*, p. 1-12. Bloomington (Indiana) : Indiana University Linguistics Club.
- MARTINET, A. (1985b). « Contribution à l'histoire des "Prolégomènes" de Louis Hjelmslev », in Caputo, C. & Galassi, R. (éd.), *Louis Hjelmslev. Linguistica, Semiotica, Epistemologia (Il Protagora, anno XXV, IV^e série, 7-8)*, p. 15-19. Lecce : Il Protagora.
- MARTINET, A. (1988). « The Internal Conditioning of Phonological Changes », in *La Linguistique*, vol. XXIV, n° 2, p. 17-26. Paris : Puf.
- MARTINET, A. (1994). « Functional Grammar : Martinet's Model », in Asher, R. E. & Simpson, J. M. Y. (éd.), *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, vol. III, p. 1323-1327. Oxford, New York, Seoul, Tokyo : Pergamon Press.
- MARTINET, A. (1997). « Une relecture de Hjelmslev » in Zinna, A. (éd.), *Hjelmslev aujourd'hui*, p. 55-63. Turnhout : Brepols.
- MARTINET, A. (2010). « "La langue est d'abord parlée..." Entretien avec André Martinet », in Dortier, J.-F. (dir.), *Le Langage*. Introduction aux sciences du langage, p. 25-31. Auxerre : Sciences Humaines Éditions.

IV. Ouvrages et articles d'épistémologie et d'histoire des sciences⁹

- ALTHUSSER, L. (1965 [2005]). *Pour Marx*. Paris : La Découverte.
- ALTHUSSER, L. (1973). *Réponse à John Lewis*. Paris : François Maspero.
- ALTHUSSER, L. (1974a). *Philosophie et philosophie spontanée des savants (1967)*. Paris : François Maspero.
- ALTHUSSER, L. (1974b). *Éléments d'autocritique*. Paris : Hachette littérature.
- ALTHUSSER, L. & BALIBAR, E. (1968a [1971]). *Lire Le Capital*, I, nouvelle édition, entièrement refondue. Paris : François Maspero.
- ALTHUSSER, L. & BALIBAR, E. (1968b [1970]). *Lire Le Capital*, II, nouvelle édition, entièrement refondue. Paris : François Maspero.
- BACHELARD, G. (1934 [2006]). *Le Nouvel Esprit scientifique*. Paris : Puf.
- BACHELARD, G. (1938 [2004]). *La Formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance*. Paris : Vrin.
- BACHELARD, G. (1940 [2005]). *La Philosophie du non*. Paris : Puf.
- BACHELARD, G. (1949 [2004]). *Le Rationalisme appliqué*. Paris : Puf.
- BACHELARD, G. (1951 [1965]). *L'Activité rationaliste de la physique contemporaine*. Paris : Puf.
- BACHELARD, G. (1953 [2000]). *Le Matérialisme rationnel*. Paris : Puf.
- BACHELARD, G. (1970 [2002]). *Études*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin.
- BACHELARD, G. (1972). *L'Engagement rationaliste*. Paris : Puf.
- BACHELARD, G. (1987¹⁰ [2006]). *Essai sur la connaissance approchée*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin.

⁹ Ce classement renvoie moins au contenu des articles et ouvrages énumérés qu'à la manière dont nous les avons lus et utilisés. Il est donc partiel, et pour une part plus ou moins large, artificiel.

¹⁰ Il s'agit de la thèse principale de Bachelard, qui date de 1927.

- BALIBAR, E. (1991). « Le concept de “coupure épistémologique” de Gaston Bachelard à Louis Althusser », in *Écrits pour Althusser*, p. 9-57. Paris : La Découverte.
- BOUVERESSE, J. (1973 [1979]). « La théorie et l’observation dans la philosophie des sciences du positivisme logique », in Châtelet, F. (dir.), *La Philosophie au XX^e siècle* (tome IV), p. 70-128. Verviers : Éditions Marabout.
- BRANNIGAN, A. (1996). *Le Fondement social des découvertes scientifiques*. Paris : Puf.
- CANGUILHEM, G. (1947). « Note sur la situation faite en France à la philosophie biologique », in *Revue de métaphysique et de morale*, 52^e année, n° 3, p. 322-332. Paris : Armand Colin.
- CANGUILHEM, G. (1957). « Sur une épistémologie concordataire », in *Hommage à Gaston Bachelard*, Études de philosophie et d’histoire des sciences, p. 3-12. Paris : Puf.
- CANGUILHEM, G. (1965 [2006]). *La Connaissance de la vie*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin.
- CANGUILHEM, G. (1967). « Mort de l’homme ou épuisement du Cogito ? Michel Foucault, *Les Mots et les choses* », in *Critique*, tome XXIV, n° 242, p. 599-618. Paris : Les Éditions de Minuit.
- CANGUILHEM, G. (1968¹¹ [2002]). *Études d’histoire et de philosophie des sciences concernant les vivants et la vie*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin.
- CANGUILHEM, G. (1971). « De la science et de la contre-science », in *Hommage à Jean Hyppolite*, p. 173-180. Paris : Puf.
- CANGUILHEM, G. (1977 [2000]). *Idéologie et rationalité dans l’histoire des sciences de la vie*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin.
- CANGUILHEM, G. (1993). « Philosophie et science », in *Revue de métaphysique et de morale*, 52^e année, n° 3, p. 322-332. Paris : Armand Colin.
- CANGUILHEM, G. (2005). « [Deux extraits de] Leçons sur la méthode », in Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C. & Passeron, J.-C. (éd.), *Le Métier de sociologue*, p. 267-272 et 296-301. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- CANGUILHEM, G. & BADIOU, A. (1993). « Philosophie et science », in *Cahiers philosophiques*, hors-série de juin 1993, p. 19-32. Paris : CNDP.
- CANGUILHEM, G., BADIOU, A., DREYFUS, D., FOUCAULT, M., HYPPOLITE, J. & RICEUR, P. (1993). « Philosophie et vérité », in *Cahiers philosophiques*, hors-série de juin 1993, p. 79-96. Paris : CNDP.
- CANGUILHEM, G., GALIFRET, Y., KAHANE, E., MOULOU, N., SCHATZMAN, E., VIGIER, J.-P. & ROGER, J. (1970). « Objectivité et historicité de la pensée scientifique », in *Structuralisme et marxisme*, p. 205-265. Paris : Union générale d’Édition.
- CANGUILHEM, G. & GOHAU, G. (1978). « Le concept d’idéologie scientifique. Entretien avec Georges Canguilhem », in *Raison présente*, n° 46, p. 55-60. Paris : Nouvelles éditions rationalistes.
- CARNAP, R. (1928). *Der logische Aufbau der Welt*. Berlin-Schlachtensee : Im Weltkreis-Verlag.

¹¹ Une première édition augmentée parut ensuite en 1983, puis une seconde en 1994.

- CARNAP, R. (1935). « Les concepts psychologiques et les concepts physiques sont-ils foncièrement différents ? », in *Revue de synthèse*, tome X, n° 1, p. 43-53. Paris : La Renaissance du livre.
- CARNAP, R. (2002). *La Construction logique du monde*. Paris : Vrin.
- CAVAILLÈS, J. (1997). *Sur la Logique et la théorie de la science*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin.
- DESANTI, J.-T. (1975). *La Philosophie silencieuse*, ou critique des philosophies de la science. Paris : Seuil.
- FEYERABEND, P. (1979 [1988]). *Contre la méthode*. Paris : Seuil.
- FICHANT, M. (1973). « L'épistémologie en France », in Châtelet, F. (dir.), *Histoire de la philosophie. Idées, doctrines*, vol. VIII, Le XX^e siècle, p. 135-176. Paris : Hachette Littérature.
- FICHANT, M. & PÊCHEUX, M. (1969). *Sur l'Histoire des sciences*. Paris : François Maspero.
- FOUCAULT, M. (1966 [2003]). *Les Mots et les choses*. Paris : Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1969 [2004]). *L'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1985). « La vie : l'expérience et la science », in *Revue de métaphysique et de morale*, 90^e année, n° 1, p. 3-14. Paris : Armand Colin.
- GRANGER, G.-G. (1960). *Pensée formelle et sciences de l'homme*. Paris : Aubier, éditions Montaigne.
- GRANGER, G.-G. (1965). « Objet, structures et significations », in *Revue internationale de philosophie*, 19^e année, fasc. 3-4, n° 73-74, p. 251-290. Bruxelles : Revue internationale de philosophie.
- GRANGER, G.-G. (1979). *Langages et épistémologie*. Paris : Klincksieck.
- GRANGER, G.-G. (1994). *Formes opérations objets*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin.
- GRANGER, G.-G. (2003). *Philosophie, langage, science*. Les Ulis : EDP Sciences.
- HEMPEL, C. G. (1935). « Analyse logique de la psychologie », in *Revue de synthèse*, tome X, n° 1, p. 27-42. Paris : La Renaissance du livre.
- HOLTON, G. (1981). « Les thémata dans la pensée scientifique », in *L'imagination scientifique*, p. 21-47. Paris : Gallimard.
- KOYRÉ, A. (1962 [2009]). *Du Monde clos à l'univers infini*. Paris : Gallimard.
- KOYRÉ, A. (1966a [2007]). *Études d'histoire de la pensée scientifique*. Paris : Gallimard.
- KOYRÉ, A. (1966b [1980]). *Études galiléennes*. Paris : Hermann.
- KUHN, T. S. (1983 [2008]). *La Structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.
- LAKATOS, I. (1994). *Histoire et méthodologie des sciences*. Paris : Puf.
- LECOURT, D. (1969 [2002]). *L'Épistémologie historique de Gaston Bachelard*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin.
- LECOURT, D. (1972). *Pour une critique de l'épistémologie*. Paris : François Maspero.
- LECOURT, D. (1974). *Bachelard. Le Jour et la nuit*. Paris : Grasset.
- LECOURT, D. (dir.) (1999 [2006]). *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences*. Paris : Puf.
- LECOURT, D. (2006). *La Philosophie des sciences*, troisième édition mise à jour. Paris : Puf.
- LECOURT, D. (2008). *Georges Canguilhem*. Paris : Puf.

- MACHEREY, P. (1999). « A propos de la rupture », in *Histoires de dinosaures, Faire de la philosophie 1965-1997*, p. 9-34. Paris : Puf.
- OSMO, P. (1980). « G. Canguilhem et l'histoire de l'histoire des sciences », in *Les Sciences humaines, quelle histoire ?/!*, actes du colloque de mai 1980, tome II, p. 370-387. Paris X-Nanterre : imprimerie intégrée de l'université Paris X (dactylographié, hors commerce).
- PARIENTE, J.-C. (1973). *Le Langage et l'individuel*. Paris : Armand Colin.
- PIAGET, J. (1970 [2008]). *L'Épistémologie génétique*. Paris : Puf.
- POPPER, K. R. (1973 [1989]). *La Logique de la découverte scientifique*. Paris : Payot.
- RUSSO, F. (1974). « Épistémologie et histoire des sciences », in *Archives de philosophie*, n° 37, cahier 4, p. 617-657. Paris : Beauchesne.
- SCHLANGER, J. (1971). *Les Métaphores de l'organisme*. Paris : Vrin.
- SCHLANGER, J. (1983). *L'Invention intellectuelle*. Paris : Fayard.
- SCHLANGER, J. (1992). « Fondation, nouveauté, limites, mémoire », in *Communications*, n° 54, p. 289-298. Paris : Seuil.
- SCHLICK, M. (1935). « De la relation entre les notions psychologiques et les notions physiques », in *Revue de synthèse*, tome X, n° 1, p. 5-26. Paris : La Renaissance du livre.
- SOKAL, A. & BRICMONT, J. (1997 [2004]). *Impostures intellectuelles*. Paris : Le Livre de Poche.
- WAGNER, P. (dir.) (2002). *Les Philosophes et la science*. Paris : Gallimard.

V. Ouvrages et articles d'épistémologie et d'histoire de la linguistique

- [S. A.] (1984). « Présentation », in Auroux, S., Glatigny, M., Joly, A., Nicolas, A. & Rosier, I. (éd.), *Matériaux pour une histoire de la linguistique*, p. XIII-XV. Université de Lille III.
- AARSLEFF, H. (1979). « Taine : son importance pour Saussure et le structuralisme », in *Romantisme*, n° 25-26, p. 35-48. Paris : Librairie Honoré Champion éditeur.
- APOSTEL, L. (1967). « Épistémologie de la linguistique », in Piaget, J. (dir.), *Logique et connaissance scientifique*, p. 1056-1096. Paris : Gallimard.
- AUROUT, S. (1974). « Le rationalisme empiriste », in *Dialogue*, vol. XIII, n° 3, p. 475-503. Montréal : Canadian Philosophical Association.
- AUROUT, S. (1976). « Qu'est-ce que l'épistémologie ? », in *Dialogue*, vol. XV, n° 2, p. 302-320. Montréal : Canadian Philosophical Association/Waterloo : Wilfrid Laurier University Press.
- AUROUT, S. (1979a). *La Sémiotique des encyclopédistes. Essai d'épistémologie historique des sciences du langage*. Montréal : Bellarmin/Paris : Vrin.
- AUROUT, S. (1980a). « Le rôle des reconstitutions en histoire des sciences », in *Les Sciences humaines, quelle histoire ?/!*, actes du colloque de mai 1980, tome I, p. 160-168. Paris X-Nanterre : imprimerie intégrée de l'université Paris X (dactylographié, hors commerce).
- AUROUT, S. (1980b). « L'histoire de la linguistique », in *Langue française*, vol. XLVIII, n° 1, p. 7-15. Paris : Larousse.

- AUROUX, S. (1982). « [Compte-rendu de] Peter Schmitter-*Untersuchungen zur Historiographie der Linguistik*. (Struktur-Methodik-Theoretische Fundierung), Tübinger Beiträge zur Linguistik, 181, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1982, 232 p. », in *Bulletin d'information de la Société d'Histoire et d'épistémologie des sciences du langage*, n° 9, p. 38-44. Paris : SHESL.
- AUROUX, S. (1985a). « Pour un nouvel empirisme », in *Dialogue*, vol. XXIV, n° 3, p. 411-426. Montréal : Canadian Philosophical Association.
- AUROUX, S. (1987a). « Histoire des sciences et entropie des systèmes scientifiques. Les horizons de rétrospection », in Schmitter, P. (éd.), *Geschichte der Sprachtheorie*, 1- Zur Theorie und Methode der Geschichtsschreibung der Linguistik. Analysen und Reflexionen, p. 20-42. Tübingue : Gunter Narr Verlag.
- AUROUX, S. (1987b). « The First Uses of the French Word "Linguistique" (1812-1880) », in Aarsleff, H., Kelly L. G. & Niederehe, H.-J. (éd.), *Papers in the History of Linguistics*, p. 447-459. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- AUROUX, S. (1988). « La notion de linguistique générale », in *Histoire Épistémologie Langage*, tome X, fasc. 2, p. 37-56. Saint-Denis : Puv.
- AUROUX, S. (1989a). « Le rationalisme et l'analyse linguistique », in *Dialogue*, vol. XXVIII, p. 203-233. Montréal : Canadian Philosophical Association.
- AUROUX, S. (1989b). « Le langage et la science : une visée historique », in Reichler-Béguelin, M.-J. (éd.), *Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage*, Actes du colloque de Fribourg 1988, p. 51-68. Berne, Francfort-sur-le-Main, New York, Paris : Peter Lang.
- AUROUX, S. (1993). *La Logique des idées*. Paris : Puf.
- AUROUX, S. (1994). *La Révolution technologique de la grammatisation*. Liège : Mardaga.
- AUROUX, S. (1995). « L'histoire des sciences du langage et le paradoxe historiographique », in *Le Gré des langues*, n° 8, p. 40-63. Paris : L'Harmattan.
- AUROUX, S. (1998). *La Raison, le langage et les normes*. Paris : Puf.
- AUROUX, S. (2006). « Les modes d'historicisation », in *Histoire Épistémologie Langage*, tome XXVIII, fasc. 1, p. 105-116. Paris : SHESL.
- AUROUX, S. & KOULOUGHLI, D. (1991). « Why is there no "True" Philosophy of Linguistics ? », in *Language & Communication*, vol. XI, n° 3, p. 151-163. Oxford, New York : Pergamon Press.
- BACH, E. (1965). « Linguistique structurelle et philosophie des sciences », in *Diogène*, n° 51, p. 117-136. Paris : Gallimard.
- BAHNER, W. (1984). « La notion de paradigme est-elle valable quant à l'histoire des sciences du langage ? », in Auroux, S., Glatigny, M., Joly, A., Nicolas, A. & Rosier, I. (éd.), *Matériaux pour une histoire de la linguistique*, p. 24-30. Université de Lille III.
- BAR-HILLEL, Y. (1966). « On a Misapprehension of the Status of Theories of Linguistics », in *Foundations of Language*, vol. II, n° 4, p. 394-399. Dordrecht : D. Reidel Publishing Company.
- BOUQUET, S. (1998a). « Multiplicité et unicité d'un objet empirique (Présentation du numéro) », in *Langages*, n° 129, p. 3-8. Paris : Larousse.

- BREKLE, H. E. (1986). « What is the History of Linguistics and to what End is it Studied ? A Didactic Approach », in Bynon, T. & Palmer, F. R. (éd.), *Studies in the History of Linguistics*, p. 1-10. Cambridge, Londres, New York, Nouvelle-Rochelle, Melbourne, Sydney : Cambridge University Press.
- BOUQUET, S., CHISS, J.-L. & PUECH, C. (1999). « Claudine Normand et le groupe de recherche en histoire de la linguistique (GRHIL) (Portrait de troupe sans armes) », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 52, p. 3-19. Genève : Droz.
- BUGARSKI, R. (1976). « The Object of Linguistics in Historical Perspective », in Parret, H. (éd.), *History of Linguistic Thought and Contemporary Linguistics*, p. 1-12. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- BURSILL-HALL, G. L. (1970). « The History of Linguistics », in *The Canadian Journal of Linguistics*, vol. XV, n° 2, p. 143-150. Toronto : University of Toronto Press.
- CHEVALIER, J.-C. (1974). « La langue. Linguistique et histoire », in Le Goff, J. & Nora, P. (dir.), *Faire de l'histoire*, III- Nouveaux objets, p. 95-114. Paris : Gallimard.
- CHISS, J.-L. & PUECH, C. (1980). « Quelle histoire de la linguistique ? La “coupure” saussurienne », in *Histoire Épistémologie Langage*, tome II, fasc. 2, p. 75-85. Paris : SHESL/Lille : Pul.
- CHISS, J.-L. & PUECH, C. (1997). *Fondations de la linguistique*. Études d'histoire et d'épistémologie, deuxième édition remaniée. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- CHISS, J.-L. & PUECH, C. (1999). *Le Langage et ses disciplines XIX^e-XX^e siècles*. Paris, Bruxelles : Duculot.
- CHRISTMANN, H. H. (1987). « Quelques remarques sur l'histoire de la linguistique », in *Historiographia Linguistica*, vol. XIV, n° 3, p. 235-241. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- COLOMBAT, B., FOURNIER, J.-M. & PUECH, C. (2010). *Histoire des idées sur le langage et les langues*. Paris : Klincksieck.
- DELAVEAU, A. & KERLEROUX, F. (1980). « Qui a peur de la langue ? », in *Les Sciences humaines, quelle histoire ?/!*, actes du colloque de mai 1980, tome II, p. 253-259. Paris X-Nanterre : imprimerie intégrée de l'université Paris X (dactylographié, hors commerce).
- GADET, F. & PÊCHEUX, M. (1981). *La Langue introuvable*. Paris : François Maspero.
- GARVIN, P. L. (1978). « An Empiricist Epistemology for Linguistics », in Paradis, M. (éd.), *The Fourth Lacus Forum 1977*, p. 331-351. Columbia, Caroline du Sud : Hornbeam Press, Incorporated.
- GENTILHOMME, Y. (1980). « Pourquoi et comment faire l'histoire de la linguistique ? Prolégomènes pour des éléments de réponse », in *Les Sciences humaines, quelle histoire ?/!*, actes du colloque de mai 1980, tome II, p. 260-271. Paris X-Nanterre : imprimerie intégrée de l'université Paris X (dactylographié, hors commerce).
- GREENE, J. C. (1974). « The History of Science and the History of Linguistics », in Hymes, D. (éd.), *Studies in the History of Linguistics*, Traditions and Paradigms, p. 487-501. Bloomington, Londres : Indiana University Press.

- HYMES, D. (1974). « Introduction. Traditions and Paradigms », in Hymes, D. (éd.), *Studies in the History of Linguistics*, Traditions and Paradigms, p. 1-38. Bloomington, Londres : Indiana University Press.
- JACOB, A. (1973). « Introduction », in Jacob, A., *Genèse de la pensée linguistique*, p. 7-41. Paris : Armand Colin.
- JOSEPH, J. (1995a). « The Structure of Linguistic Revolutions », in *Historiographia Linguistica*, vol. XXII, n° 3, p. 379-399. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- KOERNER, E. F. K. (1976). « Towards a Historiography of Linguistics. 19th and 20th century paradigms », in Parret, H. (éd.), *History of Linguistic Thought and Contemporary Linguistics*, p. 685-718. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- KOERNER, E. F. K. (1987a). « On the Problem of “Influence” in Linguistic Historiography », in Aarsleff, H., Kelly, L. G. & Niederehe, H.-J. (éd.), *Papers on the History of Linguistics*, p. 685-718. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- KOERNER, E. F. K. (1995). « Persistent Issues in Linguistic Historiography », in Jankowsky, K. R. (éd.), *History of Linguistics 1993*, Papers from the Sixth International Conference on the History of the Language Sciences (ICHoLS VI), Washington D. C., 9-14 August 1993, p. 3-25. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- KOERNER, E. F. K. (1996-1997). « Notes on the History of the Concept of Language as a system “où tout se tient” », in *Linguistica Atlantica*, n°s 18-19, p. 1-20. St John’s, NF : Linguistic Department, Memorial University of Newfoundland.
- KOERNER, E. F. K. (1999). *Linguistic Historiography : Projects and Prospects*. Amsterdam, Philadelphie : Benjamins.
- KRISTEVA, J. (1971). « Les épistémologies de la linguistique », in *Langages*, vol. VI, n° 24, p. 3-13. Paris : Larousse.
- LAZARD, G. (1999). « La linguistique est-elle une science ? », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome XCIV, fasc. 1, p. 67-112. Louvain : Peeters.
- LAZARD, G. (2001). « De l’objectivité en linguistique », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome XCVI, fasc. 1, p. 9-22. Louvain : Peeters.
- LAZARD, G. (2006a). *La Quête des invariants interlangues. La linguistique est-elle une science ?* Paris : Honoré Champion.
- LAZARD, G. (2006b). « Qu’est-ce qu’une langue ? », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome CI, fasc. 1, p. 1-28. Louvain : Peeters.
- LAZARD, G. (2007). « Le langage peut-il être objet de science ? », in *Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, Comptes rendus des séances de l’année 2007*, janvier-mars, p. 349-363. Paris : Diffusion De Boccard.
- LAZARD, G. (2008). « Vers une typologie scientifique », in *La Linguistique*, vol. XLIV, fasc. 2, p. 13-24. Paris : Puf.
- LAZARD, G. (2009). « Pour une linguistique pure », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome CIV, fasc. 1, p. 1-15. Louvain : Peeters.
- LAZARD, G. (2010). « A propos de Saussure, de quelques articles récents et d’une singulière ignorance », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome CV, fasc. 1, p. 35-48. Louvain : Peeters.

- LEHMANN, W. P. (1994). « The Continuity of Theory in Linguistics », in Cipriano, P., Di Giovine, P. & Mancini, M. (éd.), *Miscellanea di studi linguistici in onore di Walter Belardi*, II- Linguistica romanza e Storia della lingua italiana, Linguistica generale e Storia della linguistica, p. 985-1011. Rome : Il Calamo.
- MALKIEL, Y. & LANGDON, M. (1969). « History and Histories of Linguistics », in *Romance Philology*, vol. XII, n° 4, p. 530-574. Berkeley et Los Angeles : University of California Press.
- MILNER, J.-C. (1978). *L'Amour de la langue*. Paris : Seuil.
- MILNER, J.-C. (1984). « La constitution du fait en Linguistique », in Achard, P., Gurelais, M.-P. & Jaulire, D. (dir.), *Histoire et linguistique*, p. 177-190. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- MILNER, J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris : Seuil.
- NORMAND, C. (1976a). « Pour une certitude inquiète », in *Dialectiques*, n° 15-16, p. 156-160. Paris : Dialectiques.
- NORMAND, C. (1976b). *Métaphore et concept*. Bruxelles : Éditions Complexes.
- NORMAND, C. (1976c). « Philosophie des linguistes et théorie du sujet. *Les vérités de La Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*. Michel Pêcheux. Éd. Maspero », in *Dialectiques*, n° 12, p. 33-40. Paris : Dialectiques.
- NORMAND, C. (1980a). « Comment faire l'histoire de la linguistique ? », in *Les Sciences humaines, quelle histoire ?/ !*, actes du colloque de mai 1980, tome II, p. 271-288. Paris X-Nanterre : imprimerie intégrée de l'université Paris X (dactylographié, hors commerce).
- NORMAND, C. (1983). « Françoise GADET, Michel PÊCHEUX, *La langue introuvable*, Paris, Maspero, 1981, 246 p. (Théorie) », in *Mots. Les Langages du politique*, n° 7, p. 166-173. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- NORMAND, C. (1995a). « La coupure saussurienne », in Arrivé, M. & Normand, C. (dir.), *Saussure aujourd'hui*, numéro spécial de *LINX*, p. 219-231. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- NORMAND, C. (2000a). « Portrait de groupe », in *Modèles linguistiques*, tome XXI, fasc. 1, p. 68-78. Toulon : Université de Toulon du Var.
- NORMAND, C. (2006). *Allegro ma non troppo. Invitation à la linguistique*. Paris : Ophrys.
- NORMAND, C. (dir.) (1978). *Saussure et la linguistique pré-saussurienne (Langages, n° 49)*. Paris : Larousse.
- NORMAND, C., CAUSSAT, P., CHISS, J.-L., MÉDINA, J., PUECH, C. & RADZINSKI, A. (1978). *Avant Saussure, choix de textes (1875-1924)*. Bruxelles : Éditions Complexes.
- PEARSON, B. L. (1978). « Paradigms and Revolutions in Linguistics », in Paradis, M. (éd.), *The Fourth Lacus Forum 1977*, p. 384-390. Columbia, Caroline du Sud : Hornbeam Press, Incorporated.
- PERCIVAL, K. (1976). « The Applicability of Kuhn's Paradigms to the History of Linguistics », in *Language*, vol. LII, n° 2, p. 285-294. Baltimore : Linguistic Society of America.

- PÊCHEUX, M. (1982). « Sur la (dé-)construction des théories linguistiques », in *DRLAV*, n° 27, p. 1-24. Université de Paris VIII : Centre de recherche de l'université de Paris VIII.
- PUECH, C. (2000). « L'esprit de Saussure : réception et héritage (l'héritage linguistique saussurien : Paris contre Genève », in *Modèles linguistiques*, tome XXI, fasc. 1, p. 79-93. Lille : Pul.
- PUECH, C. (2005). « L'émergence de la notion de "discours" en France et les destins du saussurisme », in *Langages*, n° 159, p. 93-110. Paris : Larousse.
- PUECH, C. (2006). « Pour une histoire de la linguistique dans l'histoire de la linguistique ? », in *Histoire Épistémologie Langage*, tome XXVIII, fasc. 1, p. 9-24. Paris : SHESL.
- PUECH, C. (2008). « Qu'est-ce que faire l'histoire du "récent" », in Durand, J., Habert, B. & Laks, B. (éd.), *Congrès mondial de linguistique française – CMLF'08*, p. 1093-1102. Paris : Institut de linguistique française. [Disponible sur internet : <http://www.linguistiquefrancaise.org> ou <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08334>].
- PULGRAM, E. (1969). « Sciences, Humanities, and the Place of Linguistics ». *Linguistics*, n° 53, p. 70-92. La Haye, Paris : Mouton.
- RIEU, A.-M. (1984). « Histoire et épistémologie, l'injonction méthodologique de la locution "histoire des sciences du langage" », in Auroux, S., Glatigny, M., Joly, A., Nicolas, A. & Rosier, I. (éd.), *Matériaux pour une histoire de la linguistique*, p. 3-13. Université de Lille III.
- RIEU, A.-M. (1987). « Historicité et intelligibilité dans l'histoire des sciences du langage », in Schmitter, P. (éd.), *Geschichte der Sprachtheorie*, 1- Zur Theorie und Methode der Geschichtsschreibung der Linguistik. Analysen und Reflexionen, p. 81-92. Tubingue : Gunter Narr Verlag.
- ROBINS, R. H. (1973). « Theory-Oriented versus Data-Oriented » : A recurrent theme in linguistics », in *Historiographia Linguistica*, vol. I, n° 1, p. 11-26. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- ROBINS, R. H. (1976). « Some Continuities and Discontinuities in the History of Linguistics », in Parret, H. (éd.), *History of Linguistic Thought and Contemporary Linguistics*, p. 13-31. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- ROBINS, R. H. (1988). « Appendix. History of Linguistics », in Newmeyer, F. J. (éd.), *Linguistics : The Cambridge Survey*, I- Linguistic Theory : Foundations, p. 462-484. Cambridge, New York, Port Chester, Melbourne, Sydney : Cambridge University Press.
- ROBINS, R. H. (1990). « Constraints and Intentions on the Organization of the History of Linguistics », in Hüller, W. (éd.), *Understanding the Historiography of Linguistics*, p. 11-19. Münster : Nodus Publikationen.
- RUWET, N. (1963). « Linguistique et sciences de l'homme », in *Esprit*, n° 322, p. 564-578. Paris : Esprit.
- RUWET, N. (1964 [1971]). « La linguistique générale aujourd'hui », in *Archives européennes de sociologie*, tome V, n° 2, p. 277-310. Amsterdam : Swets & Zeitlinger N. V.
- SANDERS, C. (2000a). « Linguistic historiography : a survey with particular reference to French Linguistics at the turn of the century », in *Journal of French Language Studies*, vol. X, n° 2, p. 273-292. Cambridge : Cambridge University Press.

- SIMONE, R. (1975). « Théorie et histoire de la linguistique », in *Historiographia Linguistica*, vol. II, n° 3, p. 353-378. Amsterdam : John Benjamins.
- SWIGGERS, P. (1979). « Note épistémologique sur le statut de l'historiographie de la linguistique », in *Histoire Épistémologie Langage*, tome I, fasc. 1, p. 61-63. Paris : SHESL.
- SWIGGERS, P. (1980a). « The Historiography of Linguistics », in *Linguistics*, vol. XVIII, n° 7-8 (233-234), p. 703-720. La Haye : Mouton Publishers.
- SWIGGERS, P. (1980b). « Histoire et historiographie de la linguistique », in *Semiotica*, vol. XXXI, n° 1-2, p. 107-137. La Haye, Paris, New York : Mouton Publishers.
- SWIGGERS, P. (1981a). « Comment écrire l'histoire de la linguistique ? Compte rendu de Maurice Leroy, *Les grands courants de la linguistique moderne* », in *Lingua*, vol. LV, n° 1, p. 63-74. Amsterdam : North-Holland Publishing Company.
- SWIGGERS, P. (1981b). « The History-writing of Linguistics : a Methodological Note », in *General Linguistics*, vol. XXI, n° 1, p. 11-16. University Park, Londres : The Pennsylvania State University Press.
- SWIGGERS, P. (1983a). « Qu'est-ce qu'une théorie (en) linguistique ? », in *Modèles linguistiques*, tome V, fasc. 1, p. 3-15. Lille : Pul.
- SWIGGERS, P. (1984a). « La construction d'une théorie de l'historiographie de la linguistique : quelques réflexions méthodologiques », in Auroux, S., Glatigny, M., Joly, A., Nicolas, A. & Rosier, I. (éd.), *Matériaux pour une histoire de la linguistique*, p. 15-21. Université de Lille III.
- SWIGGERS, P. (1984b). « Les mirages de la théorie dans les sciences du langage », in *Studii și cercetări lingvistice*, vol. XXXV, n° 6, p. 512-514. Bucarest : Editura academiei Republicii socialiste România.
- SWIGGERS, P. (1990). « Reflections on (Models for) Linguistic Historiography », in Hüller, W. (éd.), *Understanding the Historiography of Linguistics*, p. 21-34. Münster : Nodus Publikationen.
- THOM, R. (1974). « La linguistique, discipline morphologique exemplaire », in *Critique*, vol. XXX, n° 322, p. 235-245. Paris : Les Éditions de Minuit.
- TOUSSAINT, M. (1973). « Linguistique et épistémologie », in *Kalbotyra*, vol. XIV, n° 3, p. 220-230. Vilnius : Leidykla « Mintis ».
- VAN DE VELDE, R. G. (1980). « The Concept of "scientific" in the Development of the Language Sciences », in Koerner, E. F. K. (éd.), *Progress in Linguistic Historiography, Papers from the International Conference on the History of Language Sciences (Ottawa, 28-31 August 1978)*, p. 395-402. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- YNGVE, V. H. (1986). *Linguistics as a Science*. Bloomington, Indianapolis : Indiana University Press.

VI. Autres ouvrages et articles témoignant d'une réflexion sur la linguistique, son objet et ses entours

- GRUNIG, B.-N. (2005). « Voisinages disciplinaires de la linguistique », in Jacquet-Pflau, C., Sablayrolles, J.-F. & Pruvost, J. (éd.), *Mais que font les linguistes ?*, Actes du colloque 2003 de l'Association des sciences du langage, p. 99-108. Paris : L'Harmattan.
- MILNER, J.-C. (1982). « Linguistique, biologie, psychologie », in *Ordres et raisons de langue*, p. 302-317. Paris : Seuil.
- NORMAND, C. (1990). « Le sens en question », in Normand, C. (dir.), *La Quadrature du sens*, p. 7-22. Paris : Puf.
- NORMAND, C. (1998). « Introduction à une question insistante », in *Sémiotiques*, n° 15, p. 5-17. Paris : Didier Érudition.
- NORMAND, C. (dir.) (1985). *Le sujet entre langue et parole(s) (Langages, n° 77)*. Paris : Larousse.
- PIOTROWSKI, D. (1997). *Dynamiques et structures en langue*. Paris : CNRS Éditions.

VII. Ouvrages et articles de linguistique extérieurs à notre corpus

- S. A. (1944 [1967]). « Publications linguistiques de M. Albert Sechehaye », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 4, p. 3-5. Genève : Droz.
- S. A. (s.d.). *Actes du premier congrès international de linguistes à La Haye, du 10-15 avril 1928*. Leyde : A. W. Sijthoff's Uitgeversmaatschappij N. V.
- ABEL, C. (1885). « Über den Ursprung der Sprache », in *Sprachwissenschaftliche Abhandlungen*, p. 283-309. Leipzig : Verlag von Wilhelm Friedrich Königl. Hofbuchhändler.
- ABEL, C. (1885). « Über den Gegensinn der Urwörter », in *Sprachwissenschaftliche Abhandlungen*, p. 311-367. Leipzig : Verlag von Wilhelm Friedrich Königl. Hofbuchhändler.
- AGINSKY, B. W. & E. G. (1948). « The Importance of Language Universals », in *Word*, vol. IV, n° 3, p. 168-172. New York : The Linguistic Circle of New York.
- ALLEN, W. S. (1957). *On the Linguistic Study of Languages*, An Inaugural Lecture. Londres, New York : Cambridge University Press.
- AUSTIN, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil.
- BALLY, C. (1913). *Le Langage et la vie*. Genève : Édition Atar/Paris : Librairie Fischbacher.
- BALLY, C. (1922a). « Copule zéro et faits connexes », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome XXIII, fasc. 1, p. 1-6. Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, Éd.
- BALLY, C. (1922b). « La pensée et la langue », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome XXIII, fasc. 1, p. 117-137. Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, Éd.
- BALLY, C. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Librairie Ernest Leroux.
- BALLY, C. (1937). « Synchronie et Diachronie », in *Vox Romanica*, Band II, n° 2, p. 345-352. Zurich et Leipzig : Max Niehans Verlag/Paris : Librairie E. Droz.

- BALLY, C. (1939). « Qu'est-ce qu'un signe ? », in *Journal de psychologie normale et pathologique*, n° 36, p. 161-174. Paris : Puf.
- BALLY, C. (1940a). « L'arbitraire du signe. Valeur et signification », in *Le Français moderne*, VIII^e année, n° 3, p. 193-206. Paris : s.n.
- BALLY, C. (1940b). « Sur la motivation des signes linguistiques », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome XLI, fasc. 1, p. 75-88. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BALLY, C. (1965). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke Berne.
- BAUDOUIN DE COURTENAY, J. (1910). « Les lois phonétiques », in *Rocznik Slawistyczny* (Revue slavistique), tome III, p. 57-82. Cracovie : G. Gebethner i spółka (G. Gebethner & C^o).
- BAUDOUIN DE COURTENAY, J. (1929). « Fakultative Sprachlaute », in Schrijnen, J. & Teeuwen, S. W. J. (éd.), *Donum natalicium Schrijnen : verzameling van opstellen door oud-leerlingen en bevirende vakgenooten opgedragen aan mgr. prof. dr. Jos. Schrijnen bij gelegenheid van zijn zestigsten verjaardag, 3 Mei 1929*, p. 38-43. Nimègue-Utrecht : N. v. Dekker & van de Vegt.
- BAUDOUIN DE COURTENAY, J. (1972). *A Baudouin de Courtenay Anthology. The Beginnings of Structural Linguistics*. Translated and edited with an introduction by Edward Stankiewicz. Bloomington, Londres : Indiana University Press.
- BAZELL, C. E. (1949). « [Réponses aux questions 1, 11, III et IV] », in *Actes du sixième congrès international des linguistes*, p. 115-116, 217-218, 261-262 et 303. Paris : Klincksieck.
- BEEKES, R. S. P. (1988). « Laryngeal Developments : A Survey », in Bammesberger, A. (éd.), *Die Laryngalthorie und die Rekonstruktion des indogermanischen Laut- und Formensystems*, p. 59-105. Heidelberg : Carl Winter Universitätsverlag.
- BENTLEY, M. & VARON, E. J. (1933). « An Accessory Study of "Phonetic Symbolism" », in *The American Journal of Psychology*, vol. XLV, n° 1, p. 76-86. Ithaca, New York : Morrill Hall, Cornell University.
- BLOOMFIELD, L. (1926 [1964]). « A Set of Postulates for the Science of Language », in *Language*, vol. II, p. 153-164. New York : Kraus Reprint Corporation.
- BLOOMFIELD, L. (1970). *Le Langage*. Paris : Payot.
- BLOOMFIELD, M. (1884). « On the Probability of the Existence of Phonetic Law », in *The American Journal of Philology*, vol. V, n° 2, p. 178-185. Baltimore : The John Hopkins University Press.
- BLOOMFIELD, M. W. (1953). « Final Root-Forming Morphemes », in *American Speech*, vol. XXVIII, n° 3, p. 158-164. New York : Columbia University Press.
- BOAS, F. (1938). « Language », in Boas, F. (éd.), *General Anthropology*, p. 124-145. Boston, New York, Chicago, Atlanta, Dallas, San Francisco, Londres : D. C. Heath and Company.
- BOAS, F. (1966 [1991]). Introduction to *Handbook of American Indian Languages*, in Boas, F., Introduction to *Handbook of American Indian Languages*, & Powell, J. W., « Indian Linguistic Families of America North of Mexico », p. 1-79. Lincoln et Londres : University of Nebraska Press.

- BOLINGER, D. L. (1940). « Word Affinities », in *American Speech*, vol. XV, n° 1, p. 62-73. New York : Columbia University Press.
- BOLINGER, D. L. (1949). « The Sign is not Arbitrary », in *Boletín del Instituto Caro y Cuervo*, vol. V, p. 52-62. Bogota : Instituto Caro y Cuervo.
- BOLINGER, D. L. (1950). « Rime, assonance, and morpheme analysis », in *Word*, vol. VI, p. 117-136. New York : The Linguistic Circle of New York.
- BONFANTE, G. (1939). *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*. Genève : Georg et C^{ie}, S. A.
- BORGEAUD, W., BRÖCKER, W. & LOHMANN J. (1942-1943). « De la nature du signe », in *Acta linguistica*, vol. III, fasc. 1, p. 24-30. Copenhague : Einar Munksgaard.
- BRACKBILL, Y. & LITTLE, K. B. (1957). « Factors determining the guessing of meanings of foreign words », in *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. LIV, n° 3, p. 312-318. Albany, NY: Boyd Printing.
- BRÉAL, M. (1897 [1982]). *Essai de sémantique*. Brionne : Gérard Monfort.
- BROWN, R. W., BLACK, A. H. & HOROWITZ, A. E. (1955). « Phonetic Symbolism in Natural Languages », in *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. L, n° 3, p. 388-393. Albany : Boyd Printing.
- BÜHLER, K. (1931). « Phonetik und Phonologie », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, n° IV, p. 22-53. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- BÜHLER, K. (1933a). « Die Axiomatik der Sprachwissenschaft », in *Kant-Studien*, XXXVIII. Band, p. 19-90. Berlin : Pan-Verlagsgesellschaft M. B. H.
- BÜHLER, K. (1933b). « L'onomatopée et la fonction représentative du langage », in *Journal de psychologie normale et pathologique*, vol. XXX (*Psychologie du langage*), p. 101-119. Paris : Librairie Félix Alcan.
- BÜHLER, K. (1936). « Psychologie der Phoneme », in Jones, D. & Fry, D. B. (éd.), *Proceedings of the Second International Congress of Phonetic Sciences*, p. 162-169. Cambridge : Cambridge University Press.
- BÜHLER, K. (2009). *Théorie du langage*. Marseille : Agone.
- BUYSENS, E. (1941). « La nature du signe linguistique », in *Acta Linguistica*, vol. II, fasc. 2, p. 83-86. Copenhague : Einar Munksgaard.
- BRØNDAL, V. (1938a). « Les oppositions linguistiques », in Piéron, H. & Merperson, I. (éd.), *Onzième Congrès International de Psychologie, 25-31 juillet 1937, Rapports et Comptes rendus*, p. 236-247. Agen : Imprimerie Moderne.
- BRØNDAL, V. (1938b). « Les oppositions linguistiques », in *Journal de psychologie normale et pathologique*, XXXV^e année, p. 161-169. Paris : Librairie Félix Alcan.
- BRØNDAL, V. (1943). *Essais de linguistique générale*. Copenhague : Einar Munksgaard.
- CANTINEAU, J. (1946). « Esquisse d'une phonologie de l'arabe classique », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, vol. XLIII, fasc. 1, p. 93-140. Paris : Klincksieck.
- CANTINEAU, J. (1952). « Les oppositions significatives », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 10, p. 11-40. Genève : Droz.
- CANTINEAU, J. (1955). « Le classement logique des oppositions », in *Word*, vol. XI, n° 1, p. 1-9. New York : The Linguistic Circle of New York.

- CHASTAING, M. (1958a). « Le symbolisme des voyelles. Significations des “I”. I- Symboles de cris et de mouvements », in *Journal de psychologie normale et pathologique*, 55^e année, n° 3, p. 403-423. Paris : Puf.
- CHASTAING, M. (1958b). « Le symbolisme des voyelles. Significations des “I”. II- Symboles d’acuité et de petitesse », in *Journal de psychologie normale et pathologique*, 55^e année, n° 4, p. 461-481. Paris : Puf.
- CHASTAING, M. (1960). « Audition colorée. Une enquête... », in *Vie et langage*, n° 105, p. 631-637. Paris : Larousse.
- CHASTAING, M. (1961). « Des sons et des couleurs », in *Vie et langage*, n° 112, p. 358-365. Paris : Larousse.
- CHASTAING, M. (1962). « La brillance des voyelles », in *Archivum Linguisticum*, vol. XIV, fasc. 1, p. 1-13. Glasgow : The University Press.
- CHASTAING, M. (1964a). « Nouvelles recherches sur le symbolisme des voyelles », in *Journal de psychologie normale et pathologique*, 61^e année, p. 75-88. Paris : Puf.
- CHASTAING, M. (1964b). « L’opposition des consonnes sourdes et muettes a-t-elle une valeur symbolique ? », in *Vie et langage*, n° 147, p. 367-370. Paris : Larousse.
- CHEN, M. (1972). « The Time Dimension : Contribution Toward a Theory of Sound Change », in *Foundations of Language*, vol. VIII, n° 4, p. 457-498. Dordrecht-Hollande : D. Reidel Publishing Company.
- CERCLE LINGUISTIQUE DE PRAGUE. (1929 [1969]). « Les thèses de 1929 », in *Change*, n° 3, p. 19-49. Paris : Seuil.
- CERCLE LINGUISTIQUE DE PRAGUE. (1931). « Projet de terminologie phonologique standardisée », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, n° IV, p. 309-319. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- CHOMSKY, N. (1964). « The Logical Basis of Linguistic Theory », in Lunt, H. G. (éd.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists*, p. 914-978. Londres, La Haye, Paris : Mouton & C^o.
- CHOMSKY, N. (1969 [1979]). *Structures syntaxiques*. Paris : Seuil.
- CHOMSKY, N. (1971). *Aspects de la théorie syntaxique*. Paris : Seuil.
- CHRISTOL, A. (1990). « Les laryngales entre phonétique et phonologie », in *La Reconstruction des laryngales*, p. 101-127. Liège : Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l’Université de Liège (Diffusion : Société d’Édition “Les Belles Lettres”).
- COSERIU, E. (2001). *L’Homme et son langage*. Louvain, Paris : Peeters.
- COSERIU, E. (2007). *Synchronie, diachronie et histoire*, in *Texte !* [en ligne]. Disponible sur : http://www.revue-texte.net/Parutions/Livres-E/Coseriu_SDH/Sommaire.html. (Consultée le 13/09/2008).
- COUVREUR, W. (1939). « Le hittite et la doctrine de F. de Saussure », in *Revue hittite et asianique*, tome V, fasc. 36, p. 132-141. Paris : Société des études hittites et asianiques.
- COYAUD, M. (1974). « Non-arbitraire de quelques signes linguistiques naturels », in *Cahiers internationaux de symbolisme*, n° 26, p. 7-14. Mons : Le ciéphum.
- CULIOLI, A. & NORMAND, C. (2005). *Onze rencontres sur le langage et les langues*. Paris : Ophrys.

- CUNY, A. (1912). « Notes de phonétique historique. Indo-européen et sémitique », in *Revue de phonétique*, tome II, p. 101-132. Paris : Revue de phonétique.
- DAMOURETTE, J. & PICHON, E. (1925). « La grammaire en tant que mode d'exploration de l'inconscient », in *L'Évolution psychiatrique*, n° 1, p. 237-257. Paris : Payot.
- DAMOURETTE, J. & PICHON, E. (1911-1940). *Des Mots à la pensée*, Essai de grammaire de la langue française, 7 tomes. Paris : Collection des linguistes contemporains.
- DARMESTER, A. (1876). « Notes & documents sur quelques bizarres transformations de sens de certains mots », in *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 1^{re} année, tome II, p. 519-522. Paris : Librairie Germer Baillière et C^{ie}.
- DARMESTER, A. (1950). *La Vie des mots étudiée dans leurs significations*. Paris : Librairie Delagrave.
- DAUZAT, A. (1922). *La Géographie linguistique*. Paris : Ernest Flammarion, éditeur.
- DE MAURO, T. (1969). *Une Introduction à la sémantique*. Paris : Payot.
- DELBUILLE, P. (1967). « Recherches récentes sur la valeur suggestive des sonorités », in Parent, M. (éd.), *Le Vers français au 20^e siècle*, p. 141-155. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- DIFFLOTH, G. (1976). « Expressives in semai », in Jenner, P. N., Thompson, L. C. & Starosta, S. (éd.), *Austroasiatic Studies*, Part I, p. 249-264. Honolulu : The University Press of Hawaii.
- DOROSZEWSKI, W. (1931). « Autour du "phonème" », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, n° IV, p. 61-74. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- DURNOVO, N. (1922). « De la déclinaison en grand-russe littéraire moderne », in *Revue des Études Slaves*, tome II, fasc. 1 et 2, p. 235-255. Paris : Imprimerie nationale/Librairie ancienne Honoré Champion, Edouard Champion éd./Institut d'études slaves.
- ESNAULT, G. (1935). « J. Damourette et E. Pichon : *Des mots à la pensée, Essai de Grammaire de la Langue française*, tomes I, II, III, IV, d'Artrey », in *Mercure de France*, n° 887, 46^e année, tome CCLX, 1^{er} juin 1935, p. 409-414. Paris : Mercure de France.
- FANT, G. (1973). *Speech Sounds and Features*. Cambridge, Mass. & Londres : The MIT Press.
- FIRTH, J. R. (1957 [1964]). « The word "phoneme" », in *Papers in Linguistics 1934-1951*, p. 1-2. Londres, New York, Toronto : Oxford University Press.
- FÓNAGY, I. (1963). *Die Metaphern in der Phonetik*. Ein Beitrag zur Entwicklungsgeschichte des Wissenschaftlichen Denkens. La Haye : Mouton & Co.
- FÓNAGY, I. (1965). « Contribution to the physei–thesei debate », in *Omagiu lui Alexandru Rosetti*, I. A. 70 de Ani, p. 251-257. Bucarest : Editura academiei Republicii socialiste România.
- FONAGY, I. (1970). « Les bases pulsionnelles de la phonation. Les sons », in *Revue française de psychanalyse*, tome XXXIV, fasc. 1, p. 101-136. Paris : Puf.
- FONAGY, I. (1971). « Le signe conventionnel motivé. Un débat millénaire », in *La Linguistique*, vol. VII, fasc. 2, p. 55-80. Paris : Puf.
- FÓNAGY, I. (1972). « Motivation et remotivation », in *Poétique*, n° 11, p. 414-431. Paris : Seuil.

- FOURQUET, J. (1949). « Analyse linguistique et analyse phonologique », in *Recherches structurales 1949, Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague*, vol. V, p. 38-47. Copenhague : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- FREI, H. (1929 [2011]). *La Grammaire des fautes*. Rennes : Pur.
- FREI, H. (1941). « Qu'est-ce qu'un Dictionnaire de phrases ? », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 1, p. 43-56. Genève : Droz.
- FREI, H. (1948). « Note sur l'analyse des syntagmes », in *Word*, vol. IV, n° 2, p. 65-70. New York : The Linguistic Circle of New York.
- FREI, H. (1950a). « Zéro, vide et intermittent », in *Zeitschrift für Phonetik und allgemeine Sprachwissenschaft*, 4^e année, fasc. 3/4, p. 161-191. Berlin : Akademie-Verlag GMBH.
- GABELENTZ, G. (von der). (1901). *Die Sprachwissenschaft, ihre Aufgaben, Methoden und bisherigen Ergebnisse*. Zweite, vermehrte und verbesserte Auflage. Leipzig : Chr. Herm. Tauchnitz.
- GARDINER, A. H. (1932). *The Theory of Speech and Language*. Oxford : At the Clarendon Press.
- GARDINER, A. H. (1944). « De Saussure's analysis of the *signe linguistique* », in *Acta linguistica*, vol. IV, fasc. 3, p. 107-110. Copenhague : Einar Munksgaard.
- GAUCHAT, L. (1905). « L'unité phonétique dans le patois d'une commune », in *Aus Romanischen Sprachen und Literaturen*. Festschrift Heinrich Morf zur feier seiner fünfundzwanzigjährigen lehrthätigkeit von seinen schülern dargebracht, p. 175-232. Halle A. D. S. : Verlag von Max Niemeyer.
- GILLIERON, J. (1921 [1977]). *Pathologie et thérapeutique verbales*. Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, éditeur [Genève : Slatkine Reprints].
- GODEL, R. (1948). « Homonymie et identité », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 7, p. 5-15. Genève : Droz.
- GODEL, R. (éd.) (1969c). *A Geneva School Reader in Linguistics*. Bloomington & Londres : Indiana University Press.
- GOMPERZ, H. (1908 [2010]). *Weltanschauungslehre. Ein Versuch die Hauptprobleme der allgemeinen theoretischen Philosophie geschichtlich zu entwickeln und sachlich zu bearbeiten*. Zweiter Band : Noologie. Erste Hälfte : Einleitung und Semasiologie. Iéna : Eugen Diederichs [Nabu Public Domain Reprints].
- GRAMMONT, M. (1901). « Onomatopées et mots expressifs », in Teulié, H. (éd.), *Trentenaire de la Société pour l'Étude des Langues Romanes*, p. 261-322. Montpellier : Imprimerie Centrale du Midi (Hamelin Frères).
- GRAMMONT, M. (1933a (1933-1936)). « G. Gougenheim. – Éléments de phonologie française, Paris, Les Belles Lettres, 1935 », in *Revue des langues romanes*, tome LXVII, VII^e série, tome VII, p. 574-576. Montpellier : Société des langues romanes.
- GRAMMONT, M. (1933b [1965]). *Traité de phonétique*. Paris : Librairie Delagrave.
- GRAMMONT, M. (1938). « La néophonologie », in *Le Français moderne*, tome VI, p. 205-211. Paris : s.n.
- GRAMMONT, M. (2000). « [Réponse à "La Phonologie-discussion"] », in *Les Introuvables d'André Martinet (La Linguistique*, vol. XXXVI, fasc. 1 et 2), p. 279-282. Paris : Puf.

- GREENBERG, J. H. (1966). *Language Universals with special reference to feature hierarchies*. La Haye, Paris : Mouton & C^o.
- GREENBERG, J. H. (1978). « Synchronic and Diachronic Universals in Phonology », in Baldi, P. & Werth, R. N. (éd.), *Readings in Historical Phonology, Chapters in the Theory of Sound Change*, p. 172-184. University Park et Londres : The Pennsylvania State University Press.
- GREENBERG, J. H. (éd.) (1963 [1966]). *Universals of Language*. Report of a Conference Held at Dobbs Ferry, New York, April 13-15, 1961. Cambridge, Mass. & Londres, Angleterre : The M.I.T. Press.
- GUILLAUME, G. (1970). *Temps et verbe. Théories des aspects, des modes et des temps*, suivi de *L'Architectonique du temps dans les langues classiques*. Paris : Librairie Honoré Champion, Éditeur.
- [GUILLAUME, G.] (1973). *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*. Québec : Les Presses de l'Université Laval/ Paris : Klincksieck.
- [GUILLAUME, G.] (1997). *Psycho-systématique du langage : principes, méthodes et applications (IV) (Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1951-1952, Série A)*. Québec : Les Presses de l'Université Laval/ Paris : Klincksieck.
- [GUILLAUME, G.] (1999). *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (I) (Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1942-1943, Série B)*. Québec : Les Presses de l'Université Laval/ Paris : Klincksieck.
- GUILLAUME, G. (2003). *Prolégomènes à la linguistique structurale 1*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME, G. (2004). *Prolégomènes à la linguistique structurale 2. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- GUIRAUD, P. (1960). *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*. Paris : Puf.
- GUIRAUD, P. (1967 [1986]). *Structures étymologiques du lexique français*. Paris : Payot.
- HAGÈGE, C. & HAUDRICOURT, A. (1978). *La Phonologie panchronique. Comment les sons changent dans les langues*. Paris : Puf.
- HAGÈGE, C. (1967 [2006]). « Extraits de la correspondance de N. S. Trubetzkoy », in Walter, H. & Feuillard, C. (éd.), *Pour une linguistique des langues*, p. 61-76. Paris : Puf.
- HAGÈGE, C. (1985). *L'Homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*. Paris : Fayard.
- HAIMAN, J. (1980). « The Iconicity of Grammar : Isomorphism and Motivation », in *Language*, vol. LVI, n^o 3, p. 515-540. Baltimore : Waverly Press Inc., by the Linguistic Society of America.
- HARRIS, Z. S. (1951 [1963]). *Structural Linguistics*. Chicago & Londres : Phoenix Books, The University of Chicago Press.
- HAUDRICOURT, A.-G. & JUILLAND, A. (1949). *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- HENRY, V. (1896/1901 [s.d.]). *Antinomies linguistiques et Le Langage martien*. Paris : Félix Alcan, éditeur/Paris : Jean Maisonneuve, libraire-éditeur [Paris : Didier Érudition].

- HOCKETT, C. F. (1958 [1965]). *A Course in Modern Linguistics*. New York : The Macmillan Company.
- HOENIGSWALD, H. M. (1978). « Graduality, Sporadicity, and the Minor Sound Change Processes », in Baldi, P. & Werth, R. N. (éd.), *Readings in Historical Phonology, Chapters in the Theory of Sound Change*, p. 160-171. University Park et Londres : The Pennsylvania State University Press.
- HOUSEHOLDER, F. W. (1946). « On the Problem of Sound and Meaning, An English Phonestheme », in *Word*, vol. II, n° 1, p. 83-84. New York : The Linguistic Circle of New York.
- HUMBOLDT, W. (von) (1974). *Introduction à l'œuvre sur le kavi et autres essais*. Paris : Seuil.
- JESPERSEN, O. (1922a [1950]). *Language, its Nature, Development and Origin*. Londres : Georg Allen and Urwin LTD.
- JESPERSEN, O. (1922b [1933]). « Symbolic value of the vowel *i* », in *Linguistica* (Selected Papers in english, french and german by Otto Jespersen), p. 283-303. Copenhagen : Levin & Munksgaard/Londres : George Allen & Unwin LTD.
- JESPERSEN, O. (1924 [1968]). *The Philosophy of Grammar*. Londres : Georg Allen & Urwin LTD.
- JESPERSEN, O. (1927 [1933]). « L'individu et la communauté linguistique », in *Linguistica* (Selected Papers in english, french and german by Otto Jespersen), p. 116-133. Copenhagen : Levin & Munksgaard/Londres : George Allen & Unwin LTD.
- JESPERSEN, O. (1976). *Nature, évolution et origines du langage*. Paris : Payot.
- JUILLAND, A. (1967). « Perspectives du structuralisme évolutif », in *Word*, vol. XXIII, n°s 1-2-3 (Juilland, A. (éd.), *Linguistic Studies presented to André Martinet*. On the Occasion of his Sixtieth Birthday), p. 350-361. New York : The Linguistic Circle of New York.
- KARCEVSKIJ, S. (1927 [2004]). *Système du verbe russe*. Essai de linguistique synchronique. Paris : Institut d'études slaves.
- KARCEVSKIJ, S. (1929). « Du dualisme asymétrique du signe linguistique », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, n° 1, p. 88-93. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- KRUSZEWSKI, M. (1995). *Writings in General Linguistics*, edited with an introduction by Konrad Koerner. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- KURYŁOWICZ, J. (1927). « *a* indoeuropéen et *h* hittite », in *Symbolae Grammaticae in honorem Ioannis Rozwadowski*, vol. I, p. 95-104. Cracovie : apud bibliopolam Gebethner & Wolff.
- KURYŁOWICZ, J. (1935). *Études indoeuropéennes*, I. Cracovie : Skład Główny w księgarni Gebethnera i Wolffa.
- KURYŁOWICZ, J. (1936). « Dérivation lexicale et dérivation syntaxique », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome XXXVII, p. 79-92. Paris : Dawson-France S. A. [réimpression].
- KURYŁOWICZ, J. (1949a [1973]). « Linguistique et théorie du signe », in *Esquisses linguistiques I*, deuxième édition, p. 7-15. Munich : Wilhelm Fink Verlag.
- KURYŁOWICZ, J. (1949b [1973]). « Le problème du classement des cas », in *Esquisses linguistiques I*, deuxième édition, p. 131-150. Munich : Wilhelm Fink Verlag.

- LABOV, W. (1972). « The Internal Evolution of Linguistic Rules », in Stockwell, R. P. & Macaulay, R. K. S. (éd.), *Linguistic Change and Generative Theory*, p. 101-171. Bloomington et Londres : Indiana University Press.
- LABOV, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- LABOV, W. (1981). « Resolving the Neogrammarian Controversy », in *Language*, vol. LVII, n° 2, p. 267-308. Baltimore : Linguistic Society of America, at the Waverly Press Inc.
- LANGE, F. (1840). *Almindelig Grammatik*. Copenhague : Bianco Luno's Bogtrykkeri.
- LEHMANN, W. P. (1967). *A Reader in Nineteenth-Century Historical Indo-European Linguistics*. Bloomington et Londres : Indiana University Press.
- LYONS, J. (1970). *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*. Paris : Larousse.
- MARCHAND, H. (1957). « Motivation by Linguistic Form. English Ablaut and Rime Combinations and Their Relevancy to Word-formation », in *Studia neophilologica*, vol. XXIX, n° 1, p. 54-66. Upsal : Ab Lundequistska Bokhandeln, Sole Distributors.
- MARCHAND, H. (1959). « Phonetic symbolism in English word-formation », in *Indogermanische Forschungen*, LXIV. Band, Zweites Heft, p. 146-168, puis LXIV. Band, Drittes Heft, p. 256-277. Berlin : Verlag von Walter de Gruyter & Co.
- MARCUS, S. (1967). *Introduction mathématique à la linguistique structurale*. Paris : Dunod.
- MARKEL, N. N. & HAMP, P. (1960-1961). « Connotative Meanings of Certain Phoneme Sequences », in *Studies in Linguistics*, vol. XV, n° 3-4, p. 47-61. Buffalo : University of Buffalo, Department of Anthropology and Linguistics.
- MAROUZEAU, J. (1927 [1966]). « [Notule relative au latin *murmur* et au français *murmure* (Séance du 17 avril 1926)] », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, vol. XXVII, n° 83, p. XXII. Paris : Réimpression Dawson-France, S. A.
- MAROUZEAU, J. (1944 [1968]). *La Linguistique ou science du langage*, deuxième édition. Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner S. A.
- MATHESIU, M. V. (1933). « La place de la linguistique fonctionnelle et structurale dans le développement général des études linguistiques », in *Actes du deuxième congrès international de linguistes, Genève 25-29 août 1931*, p. 145-146. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve.
- MAX MÜLLER, F. (1965). *Lectures on the Science of Language delivered at the Royal Institution of Great Britain in april, may, & june, 1961*. Dehli : Munshi Ram Manohar Lal.
- MEILLET, A. (1893). « Les lois du langage I : Les lois phonétiques », in *Revue internationale de sociologie*, 1^{re} année, n° 4, p. 311-321. Paris : A. Giard & E. Brière, éditeurs.
- MEILLET, A. (1915). *La Linguistique*. Paris : Librairie Larousse.
- MEILLET, A. (1925). *La Méthode comparative en linguistique historique*. Oslo : H. Aschehoug & Co. (W. Nygaard)/Leipzig : Otto Harrassowitz/Paris : Honoré Champion/Londres : Williams & Norgate, LTD/Cambridge, Mass. : Harvard University Press.
- MEILLET, A. (1926). *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, Éditeur.
- MEILLET, A. (1938). *Linguistique historique et linguistique générale*, tome II. Paris : Librairie C. Klincksieck.

- MEYER, P. (1875). « ARCHIVIO GLOTTOLOGICO ITALIANO diretto da G. I. ASCOLI, tome III, n° 1 », in *Romania*, 4^e année, p. 293-296. Paris : F. Vieweg, Libraire-éditeur (Librairie A. Franck, Paris).
- MEYER, P. (1876). « ARCHIVIO GLOTTOLOGICO ITALIANO diretto da A. G. I. ASCOLI, tome II, 3^e liv. 1876 », in *Romania*, 5^e année, p. 504-506. Paris : F. Vieweg, Libraire-éditeur (Librairie A. Franck, Paris).
- MOIGNET, G. (1981). *Systématique de la langue française*. Paris : Éditions Klincksieck.
- MOUNIN, G. (1963). *Les Problèmes théoriques de la traduction*. Paris : Gallimard.
- MURDOCK, G. P. (1959). « Cross-Language Parallels in Parental Kin Terms », in *Anthropological Linguistics*, vol. I, n° 9, p. 1-5. Indiana University : Archives of Languages of the World Anthropology Department.
- NAERT, P. (1947). « Arbitraire et nécessaire en linguistique », in *Studia Linguistica*, année 1, n° 1, p. 5-10. Lund : C. W. K. Gleerup/Copenhague : Einar Munksgaard.
- NAERT, P. (1967). « L'«Arbitraire» du signe », in *Word*, vol. XXIII, n° 1-2-3, p. 422-427. New York : The Linguistic Circle of New York.
- NERLICH, B. (éd.) (1988). *Anthologie de la linguistique allemande au XIX^e siècle*. Münster : Nodus Publikationen.
- NEWMAN, S. S. (1933). « Further Experiments in Phonetic Symbolism », in *The American Journal of Psychology*, vol. XLV, n° 1, p. 53-75. Ithaca, New York : Morrill Hall, Cornell University.
- OGDEN C. K. & RICHARDS, I. A. (1923 [1946]). *The Meaning of Meaning*. New York : Harcourt, Brace & World, Inc.
- ORR, J. (1944). « On Some Sound Values in English », in *British Journal of Psychology*, vol. XXXV, n° 1, p. 1-8. Londres : Cambridge University Press.
- ORR, J. (1945). « Note on Professor Thorndike's paper », in *British Journal of Psychology*, vol. XXXVI, n° 1, p. 14. Londres : Cambridge University Press.
- PARIS, G. (1888). « Les parlers de France. Lecture faite à la réunion des sociétés savantes le samedi 26 mai 1888 », in *Revue des patois gallo-romans*, tome II, p. 161-175. Neuchâtel : Attinger Frères.
- PAUL, H. (1888). *Principles of the History of Language*. Londres : Swan Sonnenschein, Lowrey, & Co [Kessinger Publishing's Legacy Reprints].
- PEDERSEN, H. (1905). « Appendice », in *Les Pronoms démonstratifs de l'ancien arménien avec un appendice sur les alternances vocaliques indo-européennes*, p. 37 (339)-45 (347). Copenhague : Bianco Lunos Bogtrykkeri.
- PEDERSEN, H. (1932). « Das Pronomen ὁμεῖς und das idg. j- in Griechischen », in *Symbolae Philologicae O. A. Danielsson Octogenario Dicatae*, p. 262-268. Upsal : A.-B. Lundequistska Bokhandeln.
- PETERFALVI, J.-M. (1965). « Les recherches expérimentales sur le symbolisme phonétique », in *L'Année psychologique*, vol. LXV, n° 2, p. 439-474. Paris : Puf.
- PICHON, E. (1937). « La linguistique en France. Problèmes et méthodes », in *Journal de psychologie normale et pathologique*, XXXIV^e année, p. 25-48. Paris : Librairie Félix Alcan.

- PICHON, E. (1938). « Comment la pensée prend corps ». « A l'aise dans la civilisation », III, *in Revue française de psychanalyse*, tome X, n° 1, p. 34-49. Paris : Éditions Denoël.
- PICHON, E. (1940-1941). « Sur le signe linguistique. Complément à l'article de M. Benveniste », *in Acta linguistica*, vol. II, fasc. 1, p. 51-52. Copenhague : Einar Munksgaard.
- PRIETO, L. J. (1956). « Contributions à l'étude fonctionnelle du contenu », *in Travaux de l'Institut de Linguistique*, vol. I, p. 23-41. Paris : Klincksieck.
- PRIETO, L. J. (1964). *Principes de noologie*. Londres, La Haye, Paris : Mouton & Co.
- REICHARD, G. A. (1945). « Composition and Symbolism of Cœur d'Alene Verb-Stems », *in International Journal of American Linguistics*, vol. XI, n° 1, p. 47-63. Chicago : The University of Chicago Press.
- REICHLING, A. (1949). « What is General Linguistics ? », *in Lingua*, vol. I, n° 1, p. 8-24. Amsterdam : North Holland Publishing Company.
- SAPIR, E. (1930). *Totality (Language Monographs, n° VI)*. Baltimore : Waverly Press, Inc.
- SAPIR, E. (1933). « La réalité psychologique des phonèmes », *in Journal de psychologie normale et pathologique*, tome XXX, p. 247-265. Paris : Librairie Félix Alcan.
- SAPIR, E. (1921 [1949]). *Language. An Introduction to the Study of Speech*. New York et Londres : Harcourt Brace Jovanovich Book.
- SAPIR, E. (1949 [1985]). *Selected Writings in Language, Culture, and Personality*. Berkeley, Los Angeles, Londres : University of California Press.
- SAPIR, E. (1967). *Le Langage*. Paris : Payot.
- SCHMIDT, J. (1872). *Die Verwandtschaftsverhältnisse der Indogermanischen Sprachen*. Weimar : Hermann Böhlau.
- SCHUCHARDT, H. (1897 [1968]). « Keltorum, *frog-*, *frogn-* ; Lautsymbolik », *in Zeitschrift für Romanische Philologie*, 21. Band, p. 199-205. New York, Londres : Johnson Reprint Corporation.
- SCHUCHARDT, H. (2011). *Textes théoriques et de réflexion (1885-1925)*. Limoges : Lambert Lucas.
- SEARLE, J. R. (1996). *Les Actes de langage. Essai de philosophie du langage*. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts.
- SEBEOK, T. A. (éd.) (1966). *Selected Writings of Gyula Laziczius*. La Haye, Paris : Mouton & C°.
- SECHEHAYE, A. (1908a). *Programme et méthodes de la linguistique théorique*. Psychologie du langage. Paris : Honoré Champion/Leipzig : Otto Harrassowitz/Genève : A. Eggimann & C^{ie}.
- SECHEHAYE, A. (1908b). « La stylistique et la linguistique théorique », *in Mélanges de linguistique offerts à M. Ferdinand de Saussure*, p. 153-187. Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, éd. ; Librairie de la Société de Linguistique de Paris.
- SECHEHAYE, A. (1917). « Les problèmes de la langue à la lumière d'une théorie nouvelle », *in Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, 42^e année, n° 84, p. 1-30. Paris : Librairie Félix Alcan.
- SECHEHAYE, A. (1930). « Les mirages linguistiques », *in Journal de psychologie normale et pathologique*, 27^e année, p. 337-366. Paris : Librairie Félix Alcan.

- SECHEHAYE, A. (1933 [1944, réimpr. 1967]). « La pensée et la langue ou Comment concevoir le rapport organique de l'individuel et du social dans le langage ? », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 4, p. 26-52. Genève : Droz.
- SECHEHAYE, A. (1939). « Évolution organique et évolution contingentielle », in *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*, p. 19-29. Genève : Georg et C^{ie}, S. A. Librairie de l'Université.
- SECHEHAYE, A. (1942). « De la définition du phonème à la définition de l'entité de langue », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 2, p. 45-55. Genève : Droz.
- SECHEHAYE, A. (1950). *Essai sur la structure logique de la phrase*. Paris : Librairie ancienne Edouard Champion, éditeur.
- SECHEHAYE, A., BALLY, C. & FREI, H. (1940-1941). « Pour l'arbitraire du signe », in *Acta Linguistica*, vol. II, fasc. 3, p. 165-169. Copenhague : Einar Munksgaard.
- SEILER, H. (1990). « L'iconicité en perspective fonctionnelle », in Amacker, R. & Engler, R. (ED.), *Présence de Saussure*. Actes du Colloque international de Genève (21-23 mars 1988), p. 165-185. Genève : Droz.
- SPITZER, L. (1922). *Hugo Schuchardt-Brevier*. Ein Vademekum der allgemein Sprachwissenschaft. Halle (Saale) : Verlag Max Niemeyer.
- STURTEVANT, E. H. (1947). *An Introduction to Linguistic Science*. New Haven : Yale University Press.
- TAYLOR, I. K. (1963). « Phonetic symbolism re-examined », in *Psychological Bulletin*, vol. LX, n° 2, p. 200-209. Washington : American Psychological Association.
- TAYLOR, I. K. & M. M. (1962). « Phonetic symbolism in four unrelated languages », in *Canadian Journal of Psychology*, vol. XVI, n° 4, p. 344-356. Old Chelsea, PQ : Canadian Psychological Association.
- THOM, R. (1973). « Sur la typologie des langues naturelles : essai d'interprétation psycholinguistique », in Gross, M., Halle, M. & Schützenberger, M.-P. (éd.), *The Formal analysis of Natural Languages*, Proceedings of the First International Conference, p. 233-248. La Haye, Paris : Mouton.
- THORNDIKE, E. L. (1945). « On Orr's hypotheses concerning the front and back vowels », in *British Journal of Psychology*, vol. XXXVI, n° 1, p. 10-13. Londres : Cambridge University Press.
- TOBIN, Y. (1990). *Semiotics and Linguistics*. Londres et New York : Longman.
- TOGEBY, K. (1965). *Structure immanente de la langue française*. Paris : Larousse.
- TROUBETZKOY, N. S. (1928 [1972]). « Réponse à la question : Établissement et délimitation des termes techniques. Quelle est la traduction exacte des termes techniques dans les différentes langues ? (français, anglais, allemand). Proposition 16 : Jede Gesamtheit von Sprachen, die miteinander durch eine erhebliche Zahl von systematischen Übereinstimmungen verbunden sind, nennen wir Sprachgruppe », in *Actes du premier congrès international de linguistes*, p. 17-18. Nendeln, Lichtenstein : Kraus Reprint.
- TROUBETZKOY, N. S. (1929a). « Sur la morphonologie », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, n° I, p. 85-88. Prague : Cercle linguistique de Prague.

- TROUBETZKOY, N. S. (1929b). « Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, n° I, p. 39-67. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- TROUBETZKOY, N. S. (1931a). « Phonologie und Sprachgeographie », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, n° IV, p. 228-234. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- TROUBETZKOY, N. S. (1931b). « Gedanken über Morphonologie », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, n° IV, p. 160-163. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- TROUBETZKOY, N. S. (1931c [1933]). « Réponse à la question : Les systèmes phonologiques envisagés en eux-mêmes et dans leurs rapports avec la structure générale de la langue », in *Actes du deuxième congrès international de linguistes, Genève 25-29 août 1931*, p. 109-113. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve.
- TROUBETZKOY, N. S. (1931d). « Die phonologischen Systeme », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, n° IV, p. 96-116. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- TROUBETZKOY, N. S. (1931e [1933]). « Les systèmes phonologiques envisagés en eux-mêmes et dans leurs rapports avec la structure générale de la langue » (Rapport au deuxième congrès international de linguistes), in *Actes du deuxième congrès international de linguistes, Genève 25-29 août 1931*, p. 120-125. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve.
- TROUBETZKOY, N. S. (1933a [1969]). « La phonologie actuelle », in *Essais sur le langage*, p. 141-164. Paris : Les Éditions de Minuit.
- TROUBETZKOY, N. S. (1933b). « Zur Entwicklung der Gutturale in den slavischen Sprachen », in *Sbornik V tchest' na prof. L. Miletitch za sedemdecetgodichninata ot rogedenieto mou (1863-1933) [Mélanges publiés en l'honneur de M. Ljubomir Miletich (1863-1933)]*, p. 267-279. Sofia : Makedonskii Naoutchen Institut.
- TROUBETZKOY, N. S. (1935). « [Intervention] », in Migliorini, B. & Pisani, V. (éd.), *Atti del III Congresso internazionale dei linguisti (Roma, 19-26 settembre 1933-XI)*, p. 326-327. Florence : Felice Le Monnier.
- TROUBETZKOY, N. S. (1936a). « Essai d'une théorie des oppositions phonologiques », in *Journal de psychologie normale et pathologique*, 33^e année, p. 5-18. Paris : Librairie Félix Alcan.
- TROUBETZKOY, N. S. (1936b). « Die Aufhebung der phonologischen Gegensätze », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, n° VI, p. 29-45. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- TROUBETZKOY, N. S. (1937). « Über eine neue Kritik des Phonembegriffes », in *Archiv für die gesamte Phonetik*, vol. I, fasc. 3, p. 129-153. Berlin : Metten & C^o, Verlagsanstalt.
- TROUBETZKOY, N. S. (1939a). « Le rapport entre le déterminé, le déterminant et le défini », in *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*, p. 75-82. Paris : Georg et C^{ie}, S. A. Librairie de l'Université.
- TROUBETZKOY, N. S. (1939b [1967]). *Grundzüge der Phonologie*. Göttingue : Vandenhoeck & Ruprecht.
- TROUBETZKOY, N. S. (1939c). « Gedanken über das Indogermanenproblem », in *Acta Linguistica*, vol. I, p. 81-89. Copenhague : Einar Munksgaard.

- TROUBETZKOY, N. S. (1939d). « Wie soll das Lautsystem einer kunstlichen internationale Hilfssprache beschaffen sein ? », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, vol. VIII, p. 5-21. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- TROUBETZKOY, N. S. (1949 [2005]). *Principes de phonologie*, nouveau tirage revu et corrigé. Paris : Klincksieck.
- TROUBETZKOY, N. S. (1996). *L'Europe et l'humanité*. Liège : Mardaga.
- TROUBETZKOY, N. S. (2006). *Correspondance avec Roman Jakobson et autres écrits*. Lausanne : Éditions Payot.
- HJELMSLEV, L. & ULDALL, H. J. (1957). *Outline of Glossematics*, A Study in the Methodology of the Humanities with Special Reference to Linguistics. Copenhagen : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- VACHEK, J. (éd.) (1964). *A Prague School Reader in Linguistics*. Bloomington : Indiana University Press.
- VAN WIJK, N. (1939a). « De indeling der klankwetenschap : De Saussure en de phonologische school », in Berg., C. C. et al., *Album philologicum voor prof. Dr. Th. Baader*, p. 9-13. Tilburg : Redaction Album Baader.
- VAN WIJK, N. (1939b). *Phonologie*. Een hoofdstuk uit de structurele taalwetenschap. La Haye : Martinus Nijhoff.
- VENDRYES, J. (1923 [1968]). *Le Langage. Introduction linguistique à l'histoire*. Paris : Albin Michel.
- VOGT, H. (1957). « Language Contacts », in *Word*, vol. X, p. 365-374. New York : The Linguistic Circle of New York.
- VOLOŠINOV, V. N. (2010). *Marxisme et philosophie du langage. Les problèmes fondamentaux de la méthode sociologique dans la science du langage*. Limoges : Lambert-Lucas.
- WEINREICH, U. (1953 [1968]). *Languages in Contact. Findings and Problems*. La Haye, Paris : Mouton.
- WEINREICH, U., LABOV, W. & HERZOG, M. I. (1968). « A Theory of Language Change », in Lehmann, W. P. & Malkiel, Y. (éd.), *Directions for Historical Linguistics*. A Symposium, p. 97-195. Austin et Londres : University of Texas Press.
- WEISGERBER, L. (1929). *Muttersprache und Geistesbildung*. Göttingue : Vandenhoech & Ruprecht.
- WHITNEY, W. D. (1867). *Language and the Study of Language*. Twelve Lectures on the Principles of Linguistic Science. Londres : N. Trübner & Co.
- WHITNEY, W. D. (1880). *La Vie du langage*, troisième édition. Paris : Librairie Germer Baillière et C^{ie}.
- WHORF, B. L. (1969). *Linguistique et anthropologie. Les origines de la sémiologie*. Paris : Denoël.
- WIERZBICKA, A. (1985). « Oats and Wheat : the Fallacy of Arbitrariness », in Haiman, J. (éd.), *Iconicity in Syntax*, p. 311-342. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- WIWEL, H. G. (1901). *Synspunkter for dansk sproglære*. Copenhagen : Det nordiske forlag.
- ZIPF, G. K. (1929). « Relative Frequency as a Determinant of Phonetic Change », in *Harvard Studies in Classical Philology*, vol. XL, p. 1-95. Cambridge : Harvard University Press/Londres : Humphrey Milford, Oxford University Press.

- ZIPF, G. K. (1949 [1965]). *Human Behavior and the Principle of Least Effort. An Introduction to Human Ecology*. New York et Londres : Hafner Publishing Company.
- ZIPF, G. K. (1974). *La Psychobiologie du langage*. Paris : C.E.P.L.

VIII. Ouvrages et articles relatifs à des linguistes ou à des linguistiques extérieurs à notre corpus, ainsi qu'à des épisodes ou questionnements précis de l'histoire de la linguistique

- ALBANO LEONI, F. (2009), « Bühler et le Cercle linguistique de Prague », in Friedrich, J. (éd.), *Karl Bühler : Une pensée du langage (Verbum, tome XXXI, n^{os} 1-2)*, p. 89-114. Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- ANTAL, L. (1990). « Langue *and* parole or *only* parole ? », in *Historiographia Linguistica*, vol. XVII, n^o 3, p. 357-367. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins B. V.
- AUROUX, S. (1979b). « La querelle des lois phonétiques », in *Lingvisticæ Investigationes*, vol. III, n^o 1, p. 1-27. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- AUROUX, S. (1981). « Mécanique des langues et linguistiques synchroniques », in Garreta, J.-C. (éd.), *Charles de Brosses 1777-1777*, p. 187-199. Genève : Slatkine.
- AUROUX, S. (1989c). « La question de l'origine des langues : ordres et raisons du rejet institutionnel », in Gesinger, J. & von Rahden, W. (éd.), *Theorien von Ursprung der Sprache*, Band II, p. 122-150. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- BASILIS, H. (1952). « Néo-Humboldtian Ethnolinguistics », in *Word*, vol. VIII, n^o 2, p. 95-105. New York : The Linguistic Circle of New York.
- BENWARE, W. A. (1974). *The Study of Indo-European Vocalism in the 19th Century from the Beginnings to Whitney and Scherer. A Critical-Historical Account*. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- BERGOUNIOUX, G. (1986). « Arsène Darmesteter (1846-1888) », in *Histoire Épistémologie Langage*, vol. VIII, n^o 1, p. 107-123. Saint-Denis : Puv.
- BERGOUNIOUX, G. (1987). « Comment la sémantique se fit un nom à propos de la *Vie des mots* d'Arsène Darmesteter », in *Ornicar ?*, n^o 42, p. 12-44. Paris : Navarin Éditeur (Diffusion Seuil).
- BERGOUNIOUX, G. (2002). « La sélection des langues : darwinisme et linguistique », in *Langages*, n^o 146, p. 7-18. Paris : Larousse.
- BIERWISCH, M. (1972). « Generative Grammar and European Linguistics », in Sebeok, T. A. (éd.), *Current Trends in Linguistics*, vol. IX- Linguistics in Western Europe, tome *, p. 313-342. La Haye, Paris : Mouton.
- CESALLI, L. (2009). « Zweck vs. Leistung : les deux fonctionnalismes de Marty et Bühler », in Friedrich, J. (éd.), *Karl Bühler : Une pensée du langage (Verbum, tome XXXI, n^{os} 1-2)*, p. 45-64. Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- CHERVEL, A. (1979). « Le débat sur l'arbitraire du signe au XIX^e siècle », in *Romantisme*, n^o 25-26, p. 3-33. Paris : Champion.
- CHEVALIER, J.-C. (1999). « Albert Sechehay, pédagogue et théoricien », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n^o 52, p. 69-81. Genève : Droz.

- COLLINGE, N. E. (1985). *The Laws of Indo-European*. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- COSERIU, E. (1967). « Georg von der Gabelentz et la linguistique synchronique », in *Word*, vol. XXIII, n^{os} 1-2-3, p. 74-100. New York : The Linguistic Circle of New York.
- COSERIU, E. (1968). « L'arbitraire du signe. Zur Spätgeschichte eines aristotelischen Begriffes », in *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, 119. Jahrgang, 204. Band, p. 81-112. Brunswick : Georg Westermann Verlag.
- DÉCIMO, M. (1993 [1994]). « De quelques candidatures et affinités électives de 1904 à 1908, à travers un fragment de correspondance : le fonds Michel Bréal (Lettres d'O. Jespersen, A. Barth, V. Henry, G. Maspéro, A. Meillet, F. de Saussure et Ch. Bally », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n^o 47, p. 37-60. Genève : Droz.
- DÉCIMO, M. (1999). « Une petite famille de travailleurs autour de Georges Guieysse : le monde de la linguistique parisienne », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n^o 52, p. 99-121. Genève : Droz.
- DELESALLE, S. (1985). « Les débuts de la sémantique. Norme et esthétique à la fin du XIX^e siècle », in Antoine, G. & Martin, R. (dir.), *Histoire de la langue française 1880-1914*, p. 551-576. Paris : Éditions du CNRS.
- DEVOTO, G. (1958). « Madvig grammairien et linguiste », in *Acta Congressus Madvigiani*, vol. I : General Part, p. 57-63. Copenhague : Ejnar Munksgaard.
- DRACHMAN, G. (1981). « Teleological Explanation in Phonology », in Dressler, V., Pfeiffer, O. E. & Rennison, J. R. (éd.), *Phonologica 1980*, p. 101-111. Innsbruck : Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft.
- FOURQUET, J. (1964). « Pourquoi les lois phonétiques sont sans exception », in Lunt, H. G. (éd.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists*, p. 638-644. Londres, La Haye, Paris : Mouton & C^o.
- FRIEDRICH, J. (2004). « Les idées phonologiques de Karl Bühler », in *Les Dossiers de HEL* [supplément électronique à la revue *Histoire Épistémologie Langage*], n^o 2. Paris : SHESL. Disponible sur : <http://htl.linguist.jussieu.fr/dosHEL.htm>.
- GAMKRELIDZE, T. V. (1974). « The Problem of "l'arbitraire du signe" », in *Language*, vol. L, n^o 1, p. 102-110. Baltimore : Linguistic Society of America.
- GENETTE, G. (1972). « Avatars du cratylisme [I. Peinture et dérivation¹²] », in *Poétique*, n^o 11, p. 367-394. Paris : Seuil.
- GENETTE, G. (1973a). « Avatars du cratylisme. II. L'idéogramme généralisé », in *Poétique*, n^o 13, p. 111-133. Paris : Seuil.
- GENETTE, G. (1973b). « Avatars du cratylisme. III. Langue organique, langue poétique », in *Poétique*, n^o 15, p. 265-291. Paris : Seuil.
- GENETTE, G. (1976). *Mimologiques. Voyage en Cratylie*. Paris : Seuil.
- GENTY, C. (1977). « Entre l'histoire et le mythe : E. D. Polivanov, 1891-1938 », in *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol. XVIII, n^o 3, p. 275-303. Paris : École pratique des hautes études.
- HEWSON, J. (1976). « Langue and Parole since Saussure », in *Historiographia Linguistica*, vol. III, n^o 3, p. 315-348. Amsterdam : John Benjamins.

¹² Voir Genette (1973a) : p. 111, note *.

- HEWSON, J. (1990). "Un système où tout se tient" : Origin and evolution of the idea », in Niederehe, H.-J & Koerner, K (éd.), *History and Historiography of Linguistics*, vol. II, p. 787-794. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- HOIJER, H. (1962). « Anthropological Linguistics », in Mohrmann, C., Sommerfelt, A. & Whatmough J. (éd.), *Trends in European and American Linguistics 1930-1960*, p. 110-127. Utrecht, Pays-Bas, Anvers, Belgique : Spectrum publishers.
- HOUEBINE-GRAVAUD, A.-M. (éd.) (2010). *Trésor de la langue ordinaire*. Journée en hommage à Claudine Normand. Paris : Ophrys.
- JANKOWSKY, K. R. (1972). *The Neogrammarians. A Reevaluation of their Place in the Development of Linguistic Science*. La Haye, Paris : Mouton.
- JONSSON, H. (1978). *The Laryngeal Theory. A Critical Survey*. Lund : CWK Gleerup.
- JOSEPH, J. (1995b). « Natural grammar, arbitrary lexicon : an enduring parallel in the history of linguistic thought », in *Language & Communication*, vol. XV, n° 3, p. 213-225. Oxford, New York : Pergamon.
- JOSEPH, J. (1996a). « The Immediate Sources of the "Sapir-Whorf Hypothesis" », in *Historiographia Linguistica*, vol. XXIII, n° 3, p. 365-404. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- JOSEPH, J. (1998). « Why Isn't Translation Impossible ? », in Hunston, S. (éd.), *Language at work, Selected Papers from the Annual Meeting of the British Association for Applied Linguistics held at the University of Birmingham, September 1997*, p. 86-97. Clevedon, Philadelphie, Toronto, Sydney, Johannesburg : British Association for Applied Linguistics in association with Multilingual Matters LTD.
- JOSEPH, J. & HUTTON, C. M. (1998). « Back to Blavatsky : the impact of theosophy on modern linguistics », in *Language & Communication*, vol. XVII, n° 3, p. 181-204. Oxford, New York : Pergamon.
- KING, R. D. (1967). « Functional Load and Sound Change », in *Language*, vol. XLIII, n° 4, p. 831-852. Baltimore : Linguistic Society of America, at the Waverly Press Inc.
- KOERNER, E. F. K. (1970). « Bloomfieldian Linguistics and the Problem of "Meaning". A Chapter in the History of the Theory and Study of Language », in *Jahrbuch für Amerikastudien*, Band XV, p. 162-183. Heidelberg : Carl Winter – Universitätsverlag.
- KOERNER, E. F. K. (1978a). « Jan Baudouin de Courtenay : His Place in the History of Linguistic Science », in Koerner, E. F. K., *Toward a Historiography of Linguistics*, Selected Essays, p. 107-126. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- KOERNER, E. F. K. (1978b). « A Minor Figure in 19th-Century French Linguistics : A. Dufriche-Desgenettes », in Koerner, E. F. K., *Toward a Historiography of Linguistics*, Selected Essays, p. 127-136. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- KOERNER, E. F. K. (1998). « Noch einmal on the History of the Concept of Language as a "système où tout se tient" », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 51, p. 203-221. Genève : Droz.
- LAMBERTERIE, C. (de). (2005). « La théorie des laryngales en indo-européen : bilan et perspectives » [en ligne]. Disponible sur : aune.lpl.univ-aix.fr/~rfp2005/Lamberterie.pdf.

- LAMBERTERIE, C. (2007). « La théorie des larynales en indo-européen », in *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres – Comptes rendus des séances de l'année 2007 – janvier-mars*, fasc. 1, p. 141-166. Paris : Diffusion de Boccard.
- LASS, R. (1980). *On Explaining Language Change*. Cambridge, Londres, New York, Nouvelle-Rochelle, Melbourne, Sydney : Cambridge University Press.
- LASS, R. (1981). « Explaining Sound Change : The Future of an Illusion », in Dressler, V., Pfeiffer, O. E. & Rennison, J. R. (éd.), *Phonologica 1980*, p. 257-273. Innsbruck : Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft.
- LAUWERS, P. (1998). « Jules Gilliéron : contrainte et liberté dans le changement linguistique », in *Orbis*, Bulletin international de documentation linguistique, tome XL, p. 63-95. Louvain : Centre International de Dialectologie générale.
- LEROY, M. (1949). « Sur le Concept d'Évolution en Linguistique », in *Revue de l'Institut de Sociologie*, année 1949, n° 3, p. 337-375. Bruxelles : Université libre de Bruxelles, Institut de sociologie Solvay.
- LINDEMAN, F. O. (1987). *Introduction to the "Laryngeal Theory"*. Oslo : Norwegian University Press, The Institute for Comparative Research in Human Culture.
- LINHARES-DIAS, R. (2009). « Linguistic Functions : The Vienna-Prague Circuit », in *Brentano Studien*, Band XII, p. 183-217. Würzburg : J. H. Röhl GmbH, Dettelbach.
- MANIET, A. (1993). « Phonologie diachronique : vérification de deux hypothèses », in *Langues et linguistique*, n° 19, p. 139-150. Québec : Université Laval.
- MEDINA, J. (1978). « Les difficultés théoriques de la constitution d'une linguistique générale comme science autonome », in *Langages*, n° 49, p. 5-23. Paris : Larousse.
- MONNERET, P. (2003a). *Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation*. Paris : Honoré Champion.
- MOUNIN, G. (1959). « Une illusion d'optique en histoire de la linguistique », in *Travaux de l'institut de linguistique*, vol. IV, p. 7-13. Paris : Faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Paris.
- MOUNIN, G. (1966). « La notion de système chez Antoine Meillet », in *La Linguistique*, n° 1, p. 17-29. Paris : Puf.
- NEHRING, A. (1950-1951). « The Problem of the Linguistic Sign », in *Acta Linguistica*, vol. VI, p. 1-16. Copenhague : Einar Munksgaard.
- NORMAND, C. (2000c). « La question d'une science générale », in Auroux, S. (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, tome III : L'hégémonie du comparatisme, p. 441-448. Liège : Mardaga.
- NORMAND, C. (2000d). « Les thèmes de la linguistique générale », in Auroux, S. (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, tome III : L'hégémonie du comparatisme, p. 449-462. Liège : Mardaga.
- NORMAND, C. (2000e). « La généralité des principes », in Auroux, S. (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, tome III : L'hégémonie du comparatisme, p. 463-471. Liège : Mardaga.
- PANHUIS, D. (1981). « The Arbitrariness of the Lingual Sign as a Symptom of Linguistic Alienation », in *Studies in Language*, vol. V, n° 3, p. 343-360. Amsterdam : John Benjamins B. V. Publishers.

- PEETERS, B. (1990). « Encore une fois “où tout se tient” », in *Historiographia Linguistica*, n° XVII, 3, p. 427-436. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- POLOMÉ, E. (1965). « The Laryngeal Theory so Far. A Critical Bibliographical Survey », in Winter, W. (éd.), *Evidence for Laryngeals*, p. 9-78. Londres, La Haye, Paris : Mouton & Co.
- POSENER, G. (1967). « Sur l'étude de Carl Abel », in Berque, J. & Charnay, J.-P., *L'Ambivalence de la culture arabe*, p. 333-334. Paris : Éditions Anthropos.
- PULGRAM, E. (1953). « Family Tree, Wave Theory, and Dialectology », in *Orbis*, Bulletin International de Documentation Linguistique, tome III, n° 1, p. 67-72. Louvain : Centre International de Dialectologie Générale.
- REICHLER-BÉGUELIN (1988). « La méthode comparative de Meillet : statut et légitimité des reconstructions », in *Histoire Épistémologie Langage*, tome X, fasc. 2, p. 11-24. Saint-Denis : Puv.
- SZEMERENYI, O. (1973). « La théorie des laryngales de Saussure à Kurylowicz et à Benveniste – Essai de réévaluation », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome LXVIII, fasc. 1, p. 1-25. Paris : Klincksieck.
- SÉRIOT, P. (1996a). « N. S. Troubetzkoy, linguiste ou historiosophe des totalités organiques ? », in Troubetzkoy, N. S., *L'Europe et l'humanité*, p. 5-35. Liège : Mardaga.
- SIMONE, R. (1990). « The Body of Language. The paradigm of arbitrariness and the paradigm of substance », in Amacker, R. & Engler, R. (ÉD.), *Présence de Saussure*. Actes du Colloque international de Genève (21-23 mars 1988), p. 121-141. Genève : Droz.
- STANKIEWICZ, E. (1976). *Baudouin de Courtenay and the Foundations of Structural Linguistics*. Lisse : The Peter de Ridder Press.
- STEFANINI, J. (1975). « Tradition grammaticale et arbitraire du signe », in *Cahiers de linguistique, d'orientalisme et de slavistique*, n° 5-6 (En hommage à Georges Mounin pour son soixante-cinquième anniversaire, I- Mélanges de linguistique et de stylistique), p. 373-386. Université de Provence (Aix-Marseille I) : Institut de linguistique générale et d'études orientales et slaves.
- SWIGGERS, P. (1982b). « Hugo Schuchardt : le point de vue d'un romaniste dans la querelle autour des lois phoniques », in *Beiträge zur Romanischen Philologie*, Band XXI, Heft 2, p. 325-328. Berlin : Rütten & Loening.
- SWIGGERS, P. (1983b). « Sémasiologie et onomasiologie : opposition, recouvrement et complémentarité », in Angelet, C., Melis, L., Mertens, F. J. & Musarra, F. (éd.), *Langue, dialecte, littérature*, Études romanes à la mémoire de Hugo Plomteux, p. 431-438. Louvain : Leuven University Press.
- SWIGGERS, P. (1984d). « L'arbitraire du signe linguistique. Quelques réflexions », in *Neuphilologische Mitteilungen*, vol. LXXXV, p. 401-404. Helsinki : Modern Language Society/Neuphilologische Verein.
- SWIGGERS, P. (1998). « La géographie linguistique de Jules Gilliéron : aux racines du changement linguistique », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 51, p. 113-132. Genève : Droz.

- SWIGGERS, P. (2000). « La canonisation d'un franc-tireur : le cas de Hugo Schuchardt », in Dahmen, W., Holtus, G., Kramer, J., Metzeltin, M., Schweickard, W. & Winkelmann O. (éd.), *Kanonbildung in der Romanistik und in den Nachbardisziplinen*, Romanistisches Kolloquium XIV, p. 269-304. Tubingue : Gunter Narr Verlag.
- TODOROV, T. (1972a). « Introduction à la symbolique », in *Poétique*, n° 11, p. 273-308. Paris : Seuil.
- TODOROV, T. (1972b). « Le sens des sons », in *Poétique*, n° 11, p. 446-462. Paris : Seuil.
- TOMAN, J. (1987a). « Not from 1903, not from Meillet. A final (?) Remark on "Où Tout Se Tient" », in *Historiographia Linguistica*, vol. XIV, n° 3, p. 403-405. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- TORT, P. (1979). « L'Histoire naturelle des langues : Darwin, Schleicher », in *Romantisme*, n° 25-26, p. 123-156. Paris : Champion.
- TOUSSAINT, M. (1983). *Contre l'arbitraire du signe*. Paris : Didier Érudition.
- TRABANT, J. (1992). *Humboldt ou le sens du langage*. Liège : Mardaga.
- UNGEHEUER, G. (1967). « Language in the light of information theory », in *International Social Science Journal*, vol. XIX, n° 2, p. 96-106. Paris : Unesco.
- VALLINI, C. (1972). *Linee generali del problema dell'analogia dal periodo schleicheriano a F. de Saussure*. Pise : Parini.
- VERJANS, T. (2011). *Psychomécanique du langage, diachronie et changement linguistique*. Dijon : Éditions Universitaires de Dijon.
- VINCENT, N. (1978). « Is sound change teleological ? », in Fisiak, J. (éd.), *Recent Development in Historical Phonology*, p. 409-430. La Haye, Paris, New York : Mouton.
- WEIN, H. (1963). *Sprachphilosophie der Gegenwart. Eine Einführung in die europäische und amerikanische Sprachphilosophie des 20. Jahrhunderts*. La Haye : Martinus Nijhoff.
- ZVEGINTSEV, V. (1966/1967). « Structural Linguistics of Universals », in *Acta Linguistica Hafniensia*, vol. X, p. 129-144. Copenhague : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.

IX. Théories anciennes ou philosophiques du langage, ouvrages et articles relatifs à ces théories

- ACKRILL, J. L. (1964). « Demos on Plato », in *The Journal of Philosophy*, vol. LXI, n° 20, p. 610-613. New York : F. J. E. Woodbridge, W. T. Bush.
- ALLEN, W. S. (1948). « Ancient Ideas on the Origin and Development of Language », in *Transactions of the Philological Society*, 1948, p. 35-60. Londres : David Nutt (A. G. Berry).
- SAINT THOMAS D'AQUIN (s.d.). *Expositio libri Peryermeneias*. Corpus Thomisticum [en ligne]. Disponible sur : <http://www.corpusthomisticum.org/cpe.html#80279>.
- ARISTOTE (1990 [2011]). *Poétique*. Paris : Le Livre de Poche.
- ARISTOTE (2007). *Sur l'interprétation*, in *Catégories – Sur l'interprétation*, p. 258-346. Paris : Garnier Flammarion.
- SAINT AUGUSTIN (1941). *Œuvres de Saint Augustin VI, 1^{re} série : opusculs, VI- Dialogues philosophiques, III. De l'âme à Dieu. De Magistro – De libero arbitrio*. S.l. : Desclée, De Brouwer et C^{ie}.

- SAINT AUGUSTIN (1955). *Œuvres de Saint Augustin 16, 2^e série : Dieu et son œuvre, La Trinité (Livres VIII-XV), 2. Les images*. S.l. : Desclée de Brouwer.
- SAINT AUGUSTIN (1975). *De Dialectica. On Dialectic*. Dordrecht, Boston : D. Reidel Publishing Company.
- SAINT AUGUSTIN (1997). *La Doctrine chrétienne*. Paris : Institut d'études augustiniennes.
- SAINT AUGUSTIN (1998). *Les Confessions*, précédées de *Dialogues philosophiques*. Paris : Gallimard.
- SAINT AUGUSTIN (2002). *Philosophie, catéchèse, polémique*. Paris : Gallimard.
- BARATIN, M. (1982). « Les origines stoïciennes de la théorie augustinienne du signe », in *Revue des études latines*, 59^e année, p. 260-268. Paris : Société d'éditions « Les Belles Lettres ».
- BARATIN, M. & DESBORDES, F. (1981). *L'analyse linguistique dans l'antiquité classique*. 1. Les théories. Paris : Éditions Klincksieck.
- BOULNOIS, O. (1999). *Être et représentation*. Une généalogie de la métaphysique moderne à l'époque de Duns Scot (XIII^e-XIV^e siècles). Paris : Puf.
- BROCHARD, V. (1974). « La logique des stoïciens », in *Études de philosophie ancienne et de philosophie moderne*, p. 220-251. Paris : Librairie philosophique Jean Vrin.
- BROUGH, J. (1951). « Theories of General Linguistics in the Sanskrit Grammarians », in *Transactions of the Philological Society*, vol. L, fasc. 1, p. 27-46. Oxford : Basil Blackwell.
- BURSILL-HALL, G. L. (1976). « Some Notes on the Grammatical Theory of Boethius of Dacia », in Parret, H. (éd.), *History of Linguistic Thought and Contemporary Linguistics*, p. 164-188. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- CHIESA, C. (1993). « Histoire du signe », in Miéville, D. (dir.), *Approches sémiologiques dans les sciences humaines*, p. 11-31. Lausanne : Paris.
- DARRELL JACKSON, B. (1969). « The Theory of Signs in St. Augustine's *De doctrina Christiana* », in *Revue des études augustiniennes*, vol. XV, n° 1-2, p. 9-49. Paris : Études augustiniennes.
- DEMOS, R. (1964). « Plato's Philosophy of Language », in *The Journal of Philosophy*, vol. LXI, n° 20, p. 595-610. New York : F. J. E. Woodbridge, W. T. Bush.
- DIELS, H. (1899). *Elementum : Eine Vorarbeit zum griechischen und lateinischen Thesaurus*. Leipzig : B. G. Teubner [Nabu Public Domain Reprint].
- DOUAY, F. & PINTO, J.-J. (1991). « Analogie/anomalie. Reflet de nos querelles dans un miroir antique », in *Communications*, n° 53, p. 7-16. Paris : Seuil.
- DUCROT, O. (1976). « Quelques implications linguistiques de la théorie médiévale de la supposition », in Parret, H. (éd.), *History of Linguistic Thought and Contemporary Linguistics*, p. 189-227. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- DIOGÈNE LAËRCE (2006). *Vies et doctrines des Stoïciens*. Paris : Le livre de poche.
- GALLOP, D. (1963). « Plato and the Alphabet », in *The Philosophical Review*, vol. LXXII, n° 3, p. 364-376. Ithaca, New York : Sage School of Philosophy, Cornell University.
- GOLEBIEWSKI, C. S. R. (1932). « Le langage d'après St. Augustin », in *Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique (Biuletyn Polskiego towarzystwa Językozawezego)*, fasc. III, p. 3-37. Cracovie : Gebethnez i wolff.

- GRABMANN, M. (1926). *Mittelalterisches Geistesleben*. Abhandlungen zur Geschichte der Scholastik und Mystik. Munich : M. Hueber.
- HOCHART, P. (1999). « Guillaume d'Occam : le signe et sa duplicité », in Châtelet, F. (éd.), *La Philosophie médiévale, Du I^{er} au XV^e siècle, Histoire de la philosophie*, tome II, p. 183-203. Paris : Hachette.
- HUSSERL, E. (1969). *Recherches logiques*, tome II : Recherches pour la phénoménologie et la théorie de la connaissance, Première partie : Recherches I et II. Paris : Puf.
- JOLIVET, J. (1987). « Grammaire et langage selon Boèce de Dacie. A propos d'un ouvrage récent », in *Aspects de la pensée médiévale : Abélard. Doctrines du langage*, p. 307-322. Paris : Vrin.
- KNEALE, W. & M. (1962). *The Development of Logic*. Oxford : At the Clarendon Press.
- MANTHEY, F. (1937). *Die Sprachphilosophie des hl. Thomas von Aquin und ihre Anwendung auf Probleme der Theologie*. Paderborn : Verlag Ferdinand Schöningh [Dubuque, Iowa : Wm. C. Brown Reprint Library].
- MERLEAU-PONTY, M. (1960a). *Signes*. Paris : Gallimard.
- MERLEAU-PONTY, M. (1960b). « Éloge de la philosophie », in *Éloge de la philosophie et autres essais*. Paris : Gallimard.
- NEF, F. (1993). *Le Langage, une approche philosophique*. Paris : Bordas.
- D'OCKHAM, G. (1988). *Somme de logique*. Première partie. Mauvezin : Trans-Europ-Repress.
- OLLION, H. (1900). *Philosophie de la grammaire ou Essai d'une détermination des catégories par l'analyse des procédés du langage*. Grenoble : Imprimerie typographique G. Villard.
- PENTTILÄ, A. (1938). « Einige Bemerkungen über die Unterscheidung von Sprache und Rede », in *Actes du quatrième congrès international de linguistes tenu à Copenhague du 27 août au 1^{er} septembre 1936*, p. 157-163. Copenhague : Einar Munksgaard.
- PENTTILÄ, A. & SAARNIO, U. (1934 [1967]). « Einige grundlegende Tatsachen der Worttheorie nebst Bemerkungen über die sogenannten unvollständigen Symbole », in *Erkenntnis*, Band IV, p. 28-45. Amsterdam : Swets & Zeitlinger N. V.
- PINBORG, J. (1967). *Die Entwicklung der Sprachtheorie in Mittelalter*. Münster, Westphalie : Aschendorffsche Verlags buchhandlung/Copenhague : Arne Frost-Hansen.
- PLATON (1967). *Cratyle* (ou *Sur la justesse des noms* ; genre logique), in *Protagoras – Euthydème – Gorgias – Ménexène – Ménon – Cratyle*, p. 391-473. Paris : GF Flammarion.
- PLATON (1995). *Théétète* (ou *Sur la science* ; dialogue pour mettre à l'épreuve). Paris : GF Flammarion.
- PLATON (2002). *Philèbe* (ou *Du plaisir* ; genre éthique). Paris : GF Flammarion.
- REY, A. (1973). *Théories du signe et du sens*, I. Paris : Éditions Klincksieck.
- REY, A. (1976). *Théories du signe et du sens*, II. Paris : Éditions Klincksieck.
- ROBINS, R. H. (1951). *Ancient & Mediaeval Grammatical Theory in Europe*, with particular reference to modern linguistic doctrines. Londres : G. Bell & sons LTD.
- ROSIER-CATACH, I. (1981). « La notion de partie du discours dans la grammaire spéculative », in *Histoire Épistémologie Langage*, tome III, fasc. 1, p. 49-62. Villeneuve-d'Ascq : Pul.
- ROSIER-CATACH, I. (1982). « La théorie médiévale des Modes de signifier », in *Langages*, 16^e année, n° 65, p. 117-127. Paris : Larousse.
- ROSIER-CATACH, I. (1983). *La Grammaire spéculative des Modistes*. Lille : Pul.

- ROSIER-CATACH, I. (1994). *La Parole comme acte. Sur la grammaire et la sémantique au XIII^e siècle*. Paris : Librairie philosophique Jean Vrin.
- ROSIER-CATACH, I. (1996). « Modisme, pré-modisme, proto-modisme : vers une définition modulaire », in *Medieval Analysis in Language and Cognition*, p. 45-81. Copenhague : C. A. Reitzels Forlag.
- ROSIER-CATACH, I. (2002). « La *suppositio materialis* et la question de l'autonymie au Moyen Âge », colloque *Le fait autonymique dans les langues et les discours*, 5-7 octobre 2000, Paris, Université de la Sorbonne nouvelle [en ligne]. Disponible sur : <http://cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/theme1/rosiercatl.pdf>.
- ROSIER-CATACH, I. (2004). *La Parole efficace. Signe, rituel, sacré*. Paris : Seuil.
- ROUSSEAU, J.-J. (1993). *Essai sur l'origine des langues*. Paris : Gallimard.
- RUEGG, D. S. (1959). *Contributions à l'histoire de la philosophie linguistique indienne*. Paris : E. de Boccard, éditeur.
- SCHREYER, R. (1985). « The Origin of Language : A Scientific Approach to the Study of Man », in *Topoi*, vol. IV, n° 2, p. 181-186. Dordrecht, Londres, Boston : Kluwer Academic Publishers, Reidel.
- SÉNÈQUE (2004). *Entretiens. Lettres à Lucilius*. Paris : Robert Laffont.
- SEXTUS EMPIRICUS (1935 [2006]). *Against the Logicians*. Cambridge, Mass., Londres : Harvard University Press.
- SEXTUS EMPIRICUS (1997). *Esquisses pyrrhoniennes*. Paris : Seuil.
- SIMONE, R. (1972). « Sémiologie augustinienne », in *Semiotica*, vol. VI, n° 1, p. 1-31. La Haye : Mouton.
- SPADE, P. V. (2007). *Thoughts, Words and Things : An Introduction to Late Mediaeval Logic and Semantic Theory*. Version 1.2 : December 27, 2007 [en ligne]. Disponible sur : http://www.pvspade.com/Logic/docs/Thoughts,%20Words%20and%20Things1_2.pdf.
- STEFANINI, J. (1973). « Les modistes et leur apport à la théorie de la grammaire et du signe linguistique », in *Semiotica*, vol. VIII, n° 3, p. 263-275. La Haye : Mouton & C° N. V.
- TODOROV, T. (1977). *Théories du symbole*. Paris : Seuil.

X. Ouvrages et articles de sémiotique, de sémiologie ou d'analyse du discours ou relatifs à la sémiotique, à la sémiologie ou à l'analyse du discours

- ARRIVÉ, M (1977). « “Sémiologie” ou “sémiotique” ? », in *Le Monde*, 7 juin 1977, p. 28. Paris : Le Monde.
- BARTHES, R. (1957 [1970]). *Mythologies*. Paris : Seuil.
- BARTHES, R. (1964a). « Présentation », in *Communications*, vol. IV, p. 1-3. Paris : Seuil.
- BARTHES, R. (1964b [1965]). « Éléments de sémiologie », in *Le Degré zéro de l'écriture suivi de Éléments de sémiologie*, p. 77-176. Paris : Gonthier.
- BARTHES, R. (1967 [1983]). *Système de la mode*. Paris : Seuil.
- BARTHES, R. (1977). « L'aventure sémiologique », in *Le Monde*, 7 juin 1977, p. 28. Paris : Le Monde.
- BOLZANO, B. (1989). *Wissenschaftslehre*, Reihe I, Band 13, Erster Teil. Stuttgart, Bad Cannstatt : Friedrich Frommann Verlag (Günther Holzboog).

- BOLZANO, B. (2000). *Wissenschaftslehre*, Reihe I, Band 14, Dritter Teil. Stuttgart, Bad Cannstatt : Friedrich Frommann Verlag, Günther Holzboog.
- BOUISSAC, P. (2003). « Perspectives on Saussure » [en ligne]. Disponible sur : www9.georgetown.edu/faculty/irvinem/theory/Bouissac-Saussure.html.
- BURKS, A. (1948). « Icon, index and symbol », in *Philosophy and phenomenological Research*, n° 9, p. 673-689. Buffalo, New York : University of Buffalo.
- BUYSENS, E. (1967). *La Communication et l'articulation linguistique*. Bruxelles : Pub/Paris : Puf.
- CHISS, J.-L. & PUECH, C. (1992). « Signe et langue : idée, projet, point de vue sémiologiques », in *Langages*, 26^e année, n° 107, p. 6-27. Paris : Larousse.
- DÉCIMO, M. (1992). « Sémiologie et sémiologie », in *Langages*, 26^e année, n° 107, p. 69-72. Paris : Larousse.
- DEELY, J. (1982). *Introducing Semiotics. Its History and Doctrine*. Bloomington : Indiana University Press.
- DELEDALLE, G. (1974). « Qu'est-ce qu'un signe ? A propos de Peirce's Concept of Sign de Douglas Greenlee », in *Semiotica*, vol. X, n° 4, p. 383-397. La Haye : Mouton & C^o. N. V. Publishers.
- DELEDALLE, G. (1978). « Commentaire », in Peirce, C. S., *Écrits sur le signe*, p. 201-252. Paris : Seuil.
- DELEDALLE, G. (1980). « Avertissement aux lecteurs de Peirce », in *Langages*, n° 58, p. 25-27. Paris : Larousse.
- ECO, U. (1976 [1979]). *A Theory of semiotics*. Bloomington : Indiana University Press.
- ECO, U. (1980). « Peirce et la sémantique contemporaine », in *Langages*, n° 58, p. 75-91. Paris : Larousse.
- ECO, U. (1983). « Proposals for a History of Semiotics », in Borbé, T. (éd.), *Semiotics Unfolding*, vol. I, part 1 et 2, p. 75-89. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton Publishers.
- GAMBARARA, D. (1991). « Diachronie et sémiologie », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 45, p. 183-199. Genève : Droz.
- GUIRAUD, P. (1971). *La Sémiologie*. Paris : Puf, coll. « Que sais-je ? ».
- HELBO, A. (dir.) (1979). *Le Champ sémiologique*. Perspectives internationales. Bruxelles : Éditions Complexes.
- KIM, S. (1992). « A propos d'un projet d'histoire de la sémiotique (questions et problèmes épistémologiques) », in *Langages*, 26^e année, n° 107, p. 28-37. Paris : Larousse.
- LANGER, S. K. (1957). *Philosophy in a new key. A Study in the symbolism of reason, rite, and art*. Cambridge (Mass.), Londres : Harvard University Press.
- MARTINET, J. (1973 [1975]). *Clefs pour la sémiologie*. Paris : Seghers.
- MIÉVILLE, D. (dir.) (1993). *Approches sémiologiques dans les sciences humaines*. Lausanne : Éditions Payot.
- MORRIS, C. (1971). *Writings on the General Theory of Signs*. La Haye, Paris : Mouton.
- MORRIS, C. (1974). « Fondements de la théorie des signes », in *Langages*, vol. VIII, n° 35, p. 15-21. Paris : Larousse.
- MOUNIN, G. (1970). *Introduction à la sémiologie*. Paris : Les Éditions de Minuit.

- NATTIEZ, J.-J. (1973). « Quelques problèmes de la sémiologie fonctionnelle », in *Semiotica*, vol. IX, p. 157-190. La Haye : Mouton.
- NATTIEZ, J.-J. (1974). « Pour une définition de la sémiologie », in *Langages*, vol. VIII, n° 35, p. 3-14. Paris : Larousse.
- NORMAND, C. (1992b). « Charles Morris : le rôle du behaviorisme en sémiotique », in *Langages*, 26^e année, n° 107, p. 112-127. Paris : Larousse.
- PARRET, H. & RUPRECHT, H.-G. (éd.) (1985). *Exigences et perspectives de la sémiotique. Recueil d'hommages pour Algirdas Julien Greimas*. I- Le paradigme théorique. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- PÊCHEUX, M. (1969). *Analyse automatique du discours*. Paris : Dunod.
- PEIRCE, C. S. (1931 [1974]). *Collected Papers*, vol. I (*Principles of Philosophy*)-II (*Elements of Logic*). Cambridge : The Belknap Press of Harvard University Press.
- PEIRCE, C. S. (1934 [1974]). *Collected Papers*, vol. V (*Pragmatism and Pragmaticism*)-VI (*Scientific Metaphysics*). Cambridge : The Belknap Press of Harvard University Press.
- PEIRCE, C. S. (1960). *Collected Papers*, vol. III (*Exact Logic (Published Papers)*)-IV (*The Simplest Mathematics*). Cambridge : The Belknap Press of Harvard University Press.
- PEIRCE, C. S. (1966). *Collected Papers*, vol. VIII (*Reviews, Correspondence and Bibliography*). Cambridge : The Belknap Press of Harvard University Press.
- PEIRCE, C. S. (1978). *Écrits sur le signe*. Paris : Seuil.
- POHL, J. (1968a). *Symboles et langages*, tome I : *Le Symbole, clef de l'humain*. Paris, Bruxelles : Éditions Sodi.
- POHL, J. (1968b). *Symboles et langages*, tome II : *La Diversité des langages*. Paris, Bruxelles : Éditions Sodi.
- PRIETO, L. J. (1966). *Messages et signaux*. Paris : Puf.
- PRIETO, L. J. (1968). « La sémiologie », in Martinet, A. (dir.), *Le Langage*, p. 93-144. Paris : Gallimard.
- PUECH, C. (1992). « Présentation : la “vie sémiologique” », in *Langages*, 26^e année, n° 107, p. 5. Paris : Larousse.
- RASTIER, F. (1982). « Paradigmes et isotopies », in *Actes sémiotiques*, Bulletin du Groupe de recherches sémio-linguistiques, vol. XXIV, p. 8-16. Paris : EHESS.
- RASTIER, F. (2001a). *Arts et sciences du texte*. Paris : Puf.
- RAUCH, I. (1987). « Peirce, Saussure, Uexküll », in Aarsleff, H., Kelly, L. G., Niederehe, H.-J. (éd.), *Papers in the History of Linguistics*, p. 575-583. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- REY, A. (1983). « Sur l'histoire de la sémiotique », in Borbé, T. (éd.), *Semiotics Unfolding*, vol. I, part 1 et 2, p. 321-325. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton Publishers.
- SAVAN, D. (1980). « La sémiotique de Charles S. Peirce », in *Langages*, n° 58, p. 9-23. Paris : Larousse.
- SEBEOK, T. A. (1970). « Is a Comparative Semiotics Possible ? », in Pouillon, J. & Maranda, P. (éd.), *Échanges et communications. Mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss à l'occasion de son sixième anniversaire*, tome I, p. 614-627. La Haye, Paris : Mouton.

- SEBEOK, T. A. (1974). « Semiotics : A Survey of the State of the Art », in *Current Trends in Linguistics*, vol. XII- *Linguistics and Adjacent Arts and Sciences*, tome *, p. 211-264. La Haye, Paris : Mouton.
- SEBEOK, T. A. (1978). « “Semiotics” and its Congeners », in Jazayery, M. A., Polomé, E. C. & Winter, W. (éd.), *Linguistic and Literary Studies*, in Honor of Archibald A. Hill, I- General and Theoretical Linguistics, p. 283-295. La Haye, Paris, New York : Mouton Publishers.
- SPANG-HANSEN, H. (1954). *Recent Theories on the Nature of the Language Sign*. Copenhagen : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- THIBAUD, P. (1983). « La notion peircéenne d’interprétant », in *Dialectica*, vol. XXXVII, n° 1. Bienne, Lausanne : Dialectica. [Disponible sur internet : <http://pagesperso-orange.fr/structure.site/pierrethi.html>].
- THIBAUD, P. (1986). « La notion peircéenne d’objet d’un signe », in *Dialectica*, vol. XL, n° 1. Bienne, Lausanne : Dialectica. [Disponible sur internet : <http://pagesperso-orange.fr/structure.site/pierrethi.html>].
- TIERCELIN, C. (1993). *C. S. Peirce et le pragmatisme*. Paris : Puf.
- TIERCELIN, C. (1994). « Entre Grammaire Spéculative et Logique Terministe : la recherche peircienne d’un nouveau modèle de la signification et du mental », in *Histoire Epistémologie Langage*, tome XVI, fasc. 1, p. 89-121. Saint-Denis : Puv. [Disponible sur internet : <http://sites.google.com/site/claudinetiercelin/articles-en-ligne>].
- VOIGT, V. (1983). « On the History of Semiotics », in Borbé, T. (éd.), *Semiotics Unfolding*, vol. I, part 1 et 2, p. 405-407. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton Publishers.

XI. Bibliographies

- ENGLER, R. (1962). « Théorie et critique d’un principe saussurien : l’arbitraire du signe », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 19, p. 5-65. Genève : Droz.
- ENGLER, R. (1964). « Compléments à l’arbitraire », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 21, p. 25-32. Genève : Droz.
- ENGLER, R. (1976). « Bibliographie saussurienne », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 30, p. 99-138. Genève : Droz.
- ENGLER, R. (1977a). « Bibliographie saussurienne, 2 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 31, p. 279-306. Genève : Droz.
- ENGLER, R. (1979). « Bibliographie saussurienne, 3 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 33, p. 79-145. Genève : Droz.
- ENGLER, R. (1986a). « Bibliographie saussurienne, 4 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 40, p. 131-200. Genève : Droz.
- ENGLER, R. (1989). « Bibliographie saussurienne, 5 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 43, p. 149-275. Genève : Droz.
- ENGLER, R. (1997b). « Bibliographie saussurienne, 6 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 50, p. 247-295. Genève : Droz.

- HAVRANEK, B. (1939). « Bibliographie des travaux de N. S. Trubetzkoy », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, n° VIII, p. 335-342. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- KOERNER, E. F. K. (1972a). *Bibliographia Saussureana 1870-1970. An annotated, classified bibliography on the background, development and actual relevance of Ferdinand de Saussure's general theory of language*. Metuchen : The Scarecrow Press.
- KOERNER, E. F. K. (1972b). *Contribution au débat post-saussurien sur le signe linguistique. Introduction générale et bibliographie annotée*. La Haye, Paris : Mouton.
- MOÏNFAR, M. D. (1975a). « Bibliographie des travaux d'Emile Benveniste », in *Mélanges linguistiques offerts à Emile Benveniste*, p. IX-LIII. Louvain : Peeters.
- MOÏNFAR, M. D. (1975b). « Bibliographie résumée des travaux d'Emile Benveniste », in Kristeva, J., Milner, J.-C. & Ruwet, N. (dir.), *Langue, discours, société*, p. 391-397. Paris : Seuil.
- RASTIER, F. (1971). « Bibliographie des travaux de Louis Hjelmslev », in Hjelmslev, L., *Essais linguistiques*, p. 259-279. Paris : Éditions de Minuit.
- REDARD, G. (1974-1975). « Bibliographia Saussureana », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 29, p. 91-95. Genève : Droz.
- RUDY, S. (1990). *Roman Jakobson 1896-1982. A Complete Bibliography of his Writings*. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- SÉRIOT, P. (1996b). « Bibliographie des œuvres de N.S. Troubetzkoy », in *L'Europe et l'humanité*, p. 231-240. Liège : Mardaga.
- VAN SCHOONEVELD, C. H. (1971). *Roman Jakobson. A Bibliography of his Writings*. La Haye, Paris : Mouton.
- WALTER, H. & G. (1988). *Bibliographie d'André Martinet et comptes-rendus de ses œuvres*. Louvain, Paris : Peeters.
- WALTER, H. & G. (1998). *Complément à la bibliographie d'André Martinet*. S.l.
- [Sans auteur mentionné]. *Deuxième Complément à la bibliographie d'André Martinet*. S.l.s.d¹³.

XII. Histoires de la linguistique ou de la sémiotique, dictionnaires et manuels

- ABLALI, D. & DUCARD, D. (dir.) (2009). *Vocabulaire des études sémiotiques et sémiologiques*. Paris : Librairie Honoré Champion/Besançon : Presses universitaires de Franche Comté.
- AMSTERDAMSKA, O. (1987). *Schools of Thought. The Development of Linguistics from Bopp to Saussure*. Dordrecht, Boston, Lancaster, Tokyo : D. Reidel Publishing Company.
- AUROUX, S. (dir.) (1989). *Histoire des idées linguistiques*. Tome I : La naissance des métalangages. En Orient et en Occident. Liège : Mardaga.
- AUROUX, S. (dir.) (1992). *Histoire des idées linguistiques*. Tome II : Le développement de la grammaire occidentale. Liège : Mardaga.

¹³ Le *Complément à la bibliographie d'André Martinet* et le *Deuxième Complément à la bibliographie d'André Martinet* n'ont été ni édités ni commercialisés et nous ont été communiqués par M^{me} Jeanne Martinet, que nous remercions vivement.

- AUROUX, S. (dir.) (2000). *Histoire des idées linguistiques*. Tome III : L'hégémonie du comparatisme. Liège : Mardaga.
- BERGOUNIOUX, G. (1994a). *Aux Origines de la linguistique française*. Paris : Pocket.
- BRONCKART, J.-P. (1977). *Théories du langage. Une introduction critique*. Liège : Mardaga.
- DORTIER, J.-F. (dir.) (2010). *Le Langage. Introduction aux sciences du langage*. Auxerre : Sciences Humaines Éditions.
- DUCROT, O. & TODOROV, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- DUCROT, O. & SCHAEFFER, J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- FUCHS, C. & LE GOFFIC, P. (1992). *Les Linguistiques contemporaines. Repères théoriques*. Paris : Hachette.
- GREIMAS, A. J. & COURTÈS, J. (1979). *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris : Hachette.
- KOERNER, E. F. K. & ASHER, R. E. (éd.) (1995). *Concise History of the Language Sciences from the Sumerians to the cognitivists*. Londres : Pergamon.
- KUKENHEIM, L. (1962). *Esquisse historique de la linguistique française et de ses rapports avec la linguistique générale*. Leyde : Universitaire Pers.
- HENAULT, A. (1992 [1997]). *Histoire de la sémiotique*. Paris : Puf.
- ITKONEN, E. (1991). *Universal History of Linguistics, India, China, Arabia, Europe*. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- IORDAN, I. (1970). *An Introduction to Romance Linguistics, its Schools and Scholars*. Revised, with a supplement *Thirty Years on*, by R. Posner. Oxford : Basil Blackwell.
- KRISTEVA, J. (1981). *Le langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique*. Paris : Seuil.
- LEROY, M. (1963). *Les Grands Courants de la linguistique moderne*. Bruxelles : Pub/Paris : Puf.
- MALMBERG, B. (1968). *Les Nouvelles Tendances de la linguistique*, deuxième édition mise à jour. Paris : Puf.
- MAROUZEAU, J. (1951). *Lexique de la terminologie linguistique*. Français, allemand, anglais, italien, troisième édition augmentée et mise à jour. Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- MOESCHLER, J. & AUCLIN, A. (2000). *Introduction à la linguistique contemporaine*. Paris : Armand Colin.
- MORPURGO DAVIES, A. (1998). *Nineteenth-Century Linguistics* (LEPSCHY, G. C. (éd.), *History of Linguistics*, vol. IV). Londres et New York : Longman.
- MOUNIN, G. (1968a). *Clefs pour la linguistique*. Paris : Seghers.
- MOUNIN, G. (1972). *La Linguistique du XX^e siècle*. Paris : Puf.
- NESPOULOUS, J.-L. (1993). *Tendances actuelles en linguistique générale*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- POSNER, R. (1970). *Thirty Years on*, supplement in Iordan, I., *An Introduction to Romance Linguistics, its Schools and Scholars*, p. 393-579. Oxford : Basil Blackwell.
- ROBINS, R. H. (1979). *A Short History of Linguistics*, second edition. Londres, New York : Longman.

- SAMPSON, G. (1980). *Schools of Linguistics*. Standford, Californie : Standford University Press.
- WATERMAN, J. T. (1963). *Perspectives in Linguistics*. Chicago, Londres : The University of Chicago Press.

XIII. Ouvrages et articles relatifs au structuralisme ou à des notions structuralistes

- APRESJAN, J. D. (1973). *Éléments sur les idées et les méthodes de la linguistique structurale contemporaine*. Paris, Bruxelles, Montréal : Dunod.
- AUZIAS, J.-M. (1971). *Clefs pour le structuralisme*, troisième édition entièrement refondue. Paris : Seghers.
- BASTIDE, R. (éd.) (1962). *Sens et usages du terme structure dans les sciences humaines et sociales*. La Haye : Mouton & C^o.
- BATTISTELLA, E. L. (1990). *Markedness. The Evaluative Superstructure of Language*. New York : State University of New York Press.
- CASSIRER, E. A. (1945). « Structuralism in Modern Linguistics », in *Word*, vol. I, p. 99-120. New York : The Linguistic Circle of New York.
- CHISS, J.-L. & PUECH, C. (2000). « Saussurisme et structuralisme dans les années 60-70 en France. Linguistique, théorie littéraire et philosophie », in *Historiographia Linguistica*, tome XXVII, fasc. 2/3, p. 279-288. Amsterdam : John Benjamins BV.
- CHISS, J.-L. & PUECH, C. (2001). « Structuralisme », in *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, nouvelle édition augmentée, p. 793-820. Paris : Encyclopædia Universalis/Albin Michel.
- COLLINDER, B. (1962). *Les Origines du structuralisme*. Stockholm, Göteborg, Upsal : Almqvist & Wiksell.
- CORNEILLE, J.-P. (1976). *La Linguistique structurale, sa portée, ses limites*. Paris : Larousse.
- CORVEZ, M. (1969). *Les Structuralistes. Les linguistes... Michel Foucault, Claude Lévi-Strauss, Jacques Lacan, Louis Althusser*. Paris : Aubier-Montaigne.
- CULLER, J. (2006). « Saussure and his interpreters. By ROY HARRIS. 2nd edn. Edinburgh : Edinburgh University Press, 2003. Pp. 262 », in *Language*, vol. LXXXII, n° 4, p. 915-918. Baltimore : Waverly Press.
- DELEUZE, G. (1973 [1979]). « A quoi reconnaît-on le structuralisme ? », in Châtelet, F. (dir.), *La Philosophie au XX^e siècle* (tome IV), p. 293-329. Verviers : Éditions Marabout.
- DOSSE, F. (1992a). *Histoire du structuralisme*. Tome I : Le champ du signe, 1945-1966. Paris : Éditions la Découverte.
- DOSSE, F. (1992b). *Histoire du structuralisme*. Tome II : Le chant du cygne, 1967 à nos jours. Paris : Éditions la Découverte.
- DUCROT, O. (1968). *Qu'est-ce que le structuralisme*. 1. Le Structuralisme linguistique. Paris : Seuil.
- EHRMANN, J. (éd.) (1970). *Structuralism*. New York : Anchor Books, Doubleday & Company, Inc.
- FAGES, J.-B. (1968). *Comprendre le structuralisme*. Toulouse : Edouard Privat, éditeur.

- GADET, F. (1989). « Après Saussure », in *DRLAV*, n° 40, p. 1-40. Université de Paris VIII : Centre de recherche de l'université de Paris VIII.
- GARDIN, J.-C. (1970). « Procédures d'analyse sémantique dans les sciences humaines », in Pouillon, J. & Maranda, P. (éd.), *Échanges et communications. Mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss à l'occasion de son soixantième anniversaire*, tome I, p. 628-657. La Haye, Paris : Mouton.
- HARRIS, R. (2003). *Saussure and his Interpreters*, second edition. Edimbourg : Edinburgh University Press.
- HAUDRICOURT, A. G. & GRANAI, G. (1955). « Linguistique et sociologie », in *Cahiers internationaux de sociologie*, n. s., n° 19, p. 114-129. Paris : Puf.
- KOERNER, E. F. K. (1975). « European Structuralism : Early beginnings », in Sebeok, T. A. (éd.), *Current Trends in Linguistics*, vol. XIII, *Historiography of Linguistics*, 2, p. 717-827. Paris, La Haye : Mouton.
- IVIĆ, M. (1965 [1970]). « Structural Linguistics », in *Trends in Linguistics*, p. 113-185. Paris, La Haye : Mouton.
- JAMESON, F. (1972). *The Prison-House of Language. A Critical Account of Structuralism and Russian Formalism*. Princeton : Princeton University Press.
- JOSEPH, J. E. (2001). « The exportation of structuralist ideas from linguistics to other fields : An overview », in Auroux, S., Koerner, E. F. K., Niederehe, H.-J. & Versteegh, K. (éd.), *History of the Language Sciences, An International Handbook on the Evolution of the Study of Language from the Beginnings to the Present*, vol. II, p. 1880-1908. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- LANE, M. (éd.) (1970). *Structuralism. A Reader*. Londres : Jonathan Cape.
- LAPACHERIE, J.-G. (1990). « Structuralisme [ling.] », in Jacob, A. (dir.), *Encyclopédie philosophique universelle*, Auroux, S. (dir.), II- Les Notions philosophiques, Dictionnaire, tome II (Philosophie occidentale : M-Z, Pensées asiatiques, Conceptualisation des sociétés traditionnelles, Tables analytiques), p. 2470-2472. Paris : Puf.
- LEFEBVRE, H. (1975). *L'Idéologie structuraliste*. Paris : Éditions Anthropos.
- LEPSCHY, G. C. (1968). *La Linguistique structurale*. Paris : Payot.
- LEPSCHY, G. C. (1975). « European Structuralism : Post-Saussurean Schools », in Sebeok, T. A. (éd.), *Current Trends in Linguistics*, vol. XIII, *Historiography of Linguistics*, 2, p. 887-902. Paris, La Haye : Mouton.
- LEPSCHY, G. C. (1992). « Early Structuralism », in Bright, W. (éd.), *International Encyclopedia of Linguistics*, vol. II, p. 163-166. New York, Oxford : Oxford University Press.
- LÉVI-STRAUSS, C. (1973a). « Structuralism and Ecology », in *Social Science Information*, vol. XII, n° 1, p. 7-23. Paris : Conseil International des Sciences Sociales & École Pratique des Hautes Etudes.
- LÉVI-STRAUSS, C. (1958 [1974]). *Anthropologie structurale*. Paris : Plon.
- LÉVI-STRAUSS, C. (1967). *Les Structures élémentaires de la parenté*. Paris, La Haye : Mouton & C°.
- LÉVI-STRAUSS, C. (1973b [1997]). *Anthropologie structurale deux*. Paris : Plon.

- LIBERMAN, A. (1984). « Introduction », in Propp, V., *Theory and History of Folklore*, p. ix-lxxxii. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- MACKSEY, R. & DONATO, E. (éd.) (1972 [1975]). *The Structuralist Controversy. The Languages of Criticism & the Sciences of Man*. Baltimore et Londres : The Johns Hopkins University Press.
- MALMBERG, B. (1983). *Analyse du langage au XX^e siècle*. Théories et méthodes. Paris : Puf.
- MATTHEWS, P. (2001). *A Short History of Structural Linguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MESCHONNIC, H. (1975). « Le système et la forme », in *Le signe et le poème*, p. 208-231. Paris : Gallimard.
- MILNER, J.-C. (2002). *Le Périphe structural*. Figures et paradigme. Paris : Seuil.
- MOUNIN, G. (1977). « Le structuralisme », in Guibert, L., Lagane, R. & Niobey, G. (dir.), *Grand Larousse de la langue française*, tome VI, p. 5734-5739. Paris : Larousse.
- NORMAND, C. (1982). « Une version française du structuralisme linguistique (Des années 30 à 1950) », in *LINX*, n° 6, p. 11-75. Université de Paris X-Nanterre : Centre de Recherches Linguistiques.
- PARRET, H. (1971). *Language and Discourse*. La Haye, Paris : Mouton.
- PAVEL, T. (1998). *Le Mirage linguistique*. Essai sur la modernisation intellectuelle. Paris : Les Éditions de Minuit.
- PERCIVAL, K. (1969). « Nineteenth Century Origins of Twentieth Century Structuralism », in Binnick, R. I., Davison, A., Green, G. A. & Morgan, J. L. (éd.), *Papers from the Fifth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, p. 416-420. Chicago : Department of Linguistics, University of Chicago.
- PIAGET, J. (1968 [2007]). *Le Structuralisme*. Paris : Puf.
- PINGAUD, B. (1965). « Comment on devient structuraliste », in *L'Arc*, n° 26 (Claude Lévi-Strauss), p. 1-5. Aix-en-Provence : L'Arc.
- POS, H. J. (1938). « La notion d'opposition en linguistique », in *Onzième congrès international de psychologie*, Paris, 25-31 juillet 1937, p. 246-247. Agen : Imprimerie nationale.
- POS, H. J. (1938-1939). « Phénoménologie et linguistique », in *Revue internationale de philosophie*, tome I, p. 354-363. Bruxelles : Édition de la revue internationale de Philosophie.
- POS, H. J. (1939). « Perspectives du structuralisme », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, tome VIII, p. 71-78. Prague : Cercle linguistique de Prague.
- PUECH, C. (2004a). « Saussure and structuralist linguistics in Europe », in Sanders, C. (éd.), *The Cambridge Companion to Saussure*, p. 124-138. Cambridge : Cambridge University Press.
- PUECH, C. & SAVATOVSKY, D. (1982). « Structuralisme et/ou mentalisme ? G. Guillaume », in *LINX*, n° 6, p. 121-154. Université de Paris X-Nanterre : Centre de Recherches Linguistiques.
- ROBEY, D. (éd.) (1973). *Structuralism. An Introduction*. Oxford : Clarendon Press.
- SAFOUAN, M. (1968). *Qu'est-ce que le structuralisme*. 4. Le Structuralisme en psychanalyse. Paris : Seuil.

- SCHLEIFER, R. (1966). « Introduction », in Greimas, A.-J., *Structural Semantics, An Attempt at a Method*, p. xi-lvi. Lincoln et Londres : University of Nebraska Press.
- STANKIEWICZ, E. (1991). « The Concept of Structure in Contemporary Linguistics », in Waugh, L. R. & Rudy S. (éd.), *New Vistas in Grammar : Invariance and Variation*, p. 11-32. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- VIET, J. (1965). *Les méthodes structuralistes dans les sciences sociales*. Paris, La Haye : Mouton & C^o.

XIV. Ouvrages et articles de phonologie ou relatifs à la phonologie

- AMACKER, R. (1987). « Quand le phonème n'était pas le phonème », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n^o 41, p. 7-20. Droz : Genève.
- ANDERSON, S. R. (1985). *Phonology in the Twentieth Century. Theories of Rules and Theories of Representations*. Chicago & Londres : The University of Chicago Press.
- BUYSENS, E. (1980). *Épistémologie de la phonématique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- CHAO, Y.-R. (1957 [1966]). « The Non-uniqueness of Phonemic Solutions of Phonetic Systems », in Joos, M. (éd.), *Reading in linguistics*, I- The Development of Descriptive Linguistics in America 1925-56, p. 38-54. Chicago et Londres : The University of Chicago Press.
- ENCREVÉ, P. (1997). « L'ancien et le nouveau – Quelques remarques sur la phonologie et son histoire », in *Langages*, n^o 125, p. 100-123. Paris : Larousse.
- FISCHER-JØRGENSEN, E. (1952). « On the Definition of Phoneme Categories on a Distributional Basis », in *Acta linguistica*, vol. VII, fasc. 1-2, p. 8-39. Copenhague : Einar Munksgaard.
- FISCHER-JØRGENSEN, E. (1956). « The commutation test and its application to phonemic analysis », in *For Roman Jakobson, Essays on the Occasion of his sixtieth birthday*, p. 140-151. La Haye : Mouton & C^o.
- FISCHER-JØRGENSEN, E. (1975). *Trends in Phonological Theory. A Historical Introduction*. Copenhague : Akademisk Forlag.
- HALLE, M. (1963). « Phonemics », in Sebeok, T. A. (éd.), *Current Trends in Linguistics*, vol. I, Soviet and East European Linguistics, p. 5-21. La Haye : Mouton & C^o.
- KILBURY, J. (1976). *The Development of Morphophonemic Theory*. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- KRAMSKY, J. (1974). *The Phoneme. Introduction to the history and theories of a concept*. Munich : Wilhelm Fink Verlag.
- LAKS, B. (1996). « Réseaux de neurones et syllabation du français », in *LINX*, n^{os} 34-35, p. 327-346. Université de Paris X-Nanterre : Centre de Recherches linguistiques.
- LAKS, B. (1997). « Nouvelles phonologies », in *Langages*, n^o 125, p. 3-13. Paris : Larousse.
- LAKS, B. (2000). « Phonologie et cognition », in Michaud, Y. (dir.), *Qu'est-ce que l'humain ?*, Université de tous les savoirs, p. 69-83. Paris : Odile Jacob.
- LAKS, B. (2001). « Un siècle de phonologie : Quelques questions permanentes », in *Modèles linguistiques*, tome XXII, fasc. 1, p. 75-102. Toulon : Université du Sud-Toulon-Var.

- LAKS, B. (2004). « Continu et discontinu : l'articulation phonétique/phonologie », in *Cahiers de praxématique*, n° 42, p. 145-173. Montpellier : Université Paul Valéry.
- LAKS, B. (2005). « Continuités et ruptures dans l'histoire récente de la phonologie », in Jacquet-Pflau, C., Sablayrolles, J.-F. & Pruvost, J. (éd.), *Mais que font les linguistes ?*, Actes du colloque 2003 de l'Association des sciences du langage, p. 45-71. Paris : L'Harmattan.
- MCCAWLEY, J. (1967). « Le rôle d'un système de traits phonologiques dans une théorie du langage », in *Langages*, 2^e année, n° 8, p. 112-123. Paris : Larousse.
- MUNOT, P. (1967). « Note au sujet des précurseurs de la phonologie », in *Word*, vol. XXIII, n° 1-2-3 (*Linguistic Studies Presented to André Martinet*), p. 414-421. New York : The Linguistic Circle of New York.
- ROBINS, R. H. (1977). « Distinctive feature theory », in Armstrong, D. & van Schooneveld, C. H. (éd.), *Roman Jakobson. Echoes of his Scholarship*, p. 391-402. Lisse : The Peter De Ridder Press.
- SCHOOT, H. G. (1966). « Baudouin de Courtenay and Phonological Analysis », in *La Linguistique*, vol. II, p. 15-29. Paris : Puf.

XV. Ouvrages et articles relatifs à Hjelmslev ou à la glossématique

- ABLALI, D. & ARRIVÉ, M. (2001). « Hjelmslev et Martinet : correspondance, traduction, problèmes théoriques », in *La Linguistique*, vol. XXXVII, fasc. 1, p. 33-57. Paris : Puf.
- ALMEIDA, I. (1997). « Le style épistémologique de Louis Hjelmslev », in *Texto !* [en ligne]. Disponible sur http://www.revue-texto.net/Inedits/Almeida_Style.html. (Consultée le 22/03/2006).
- AMACKER, R. (1985). « La notion de "phonème" dans "Les Principes de grammaire générale" », in Caputo, C. & Galassi, R. (éd.), *Louis Hjelmslev. Linguistica, Semiotica, Epistemologia (Il Protagora, anno XXV, IV^e série, 7-8)*, p. 29-47. Lecce : Il Protagora.
- ARRIVÉ, M. (1979). « L'épouvantail du structuralisme : Hjelmslev aujourd'hui », in *Dialectiques*, n° 26, p. 35-49. Paris : Dialectiques.
- ARRIVÉ, M. (1981a). « La glossématique », in Posner, R. & Green, J. N. (éd.), *Trends in Romance Linguistics and Philology*, vol. II, Synchronic Romance Linguistics, p. 305-351. La Haye, Paris, New York : Mouton Publishers.
- ARRIVÉ, M. (1986). « Y a-t-il en glossématique une théorie de l'énonciation? », in *Histoire Épistémologie Langage*, n° VIII-2, p. 177-189. Saint-Denis : Puv.
- BADIR, S. (1998a). « La notion de *texte* chez Hjelmslev », in *Texto !* [en ligne]. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Dialogues/Debat_Hjelmslev/Badir_Notion.html. (Consultée le 22/03/2006).
- BADIR, S. (1998b). « Le métalangage d'après Hjelmslev. Épistémologie sémiotique », in *Texto !* [en ligne]. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Badir/Badir_Meta_langage.html. (Consultée le 22/03/2006).
- BADIR, S. (2001a). « La théorie d'après Hjelmslev », in *Janus*, n° 2, p. 145-159. Padoue : Imprimerie.
- BADIR, S. (2004). *Hjelmslev*. Paris : Les Belles Lettres.

- BARRI, N. (1979). « Giving up neutralisation », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 33, p. 7-20. Genève : Droz.
- BASBØLL, H. (1971). « A Commentary on Hjelmslev's Outline of the Danish Expression System (I) », in *Acta Linguistica Hafniensia*, vol. XIII, n° 2, p. 173-211. Copenhagen : Munksgaard.
- BASBØLL, H. (1973). « A Commentary on Hjelmslev's Outline of the Danish Expression System (II) », in *Acta Linguistica Hafniensia*, vol. XIV, n° 1, p. 1-24. Copenhagen : Munksgaard.
- BOYSEN, G. (1967). « Le structuralisme immanent et la linguistique diachronique », in *Langages*, 2^e année, n° 6, p. 106-111. Paris : Larousse.
- BRANDT, P. A. (2001). « Le motif analytique des *Prolégomènes* (*Omkring sprogteoriens grundlæggelse*). Une critique et une reconstruction », in *Janus*, n° 2, p. 101-114. Padoue : Imprimerie.
- CHOI, Y.-H. (2002a). « [Compte-rendu de] Sémir Badir, *Hjelmslev*, Paris, Belles-Lettres (= Figures du savoir), 2000 [et] Sémir Badir, *Saussure : La langue et sa représentation*, Paris, L'Harmattan (= Sémantiques), 2001 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 55, p. 311-313. Genève : Droz.
- COHEN, M. (1936). « Louis HJELMSLEV. – *La catégorie des cas*. Étude de grammaire générale. Première partie. Publications de l'Université d'Aarhus, 1935, in-8, XII-184 pages », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome XXXVII, fasc. 2, p. 2-6. Paris : Dawson-France S. A. [réimpression].
- EGE, N. (1949). « Le signe linguistique est arbitraire », in *Recherches structurales 1949, Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague*, vol. V, p. 11-29. Copenhagen : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- FISCHER-JØRGENSEN, E. (1943). « Louis Hjelmslev : *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (E. Munksgaard, København 1943, 112 p.) », in *Nordisk Tidskrift for tale og stemme*, 7^e aargang, n° 4-5, p. 81-96. Copenhagen : Nordisk Tidskrift for tale og stemme.
- FISCHER-JØRGENSEN, E. (1965). « Louis Hjelmslev – October 3, 1899 – May 30, 1965 », in *Acta Linguistica Hafniensia*, vol. X, n° 1, p. 1-33. Copenhagen : Nordisk Sprog- og kulturforlag.
- FISCHER-JØRGENSEN, E. (1966). « Form and Substance in Glossematics », in *Acta Linguistica Hafniensia*, vol. IX, n° 1, p. III-XXII. Copenhagen : Nordisk Sprog- og kulturforlag.
- FISCHER-JØRGENSEN, E. (1967). « Introduction », in Hjelmslev, L. & Uldall, H. J., *Outline of Glossematics, A Study in the Methodology of the Humanities with Special Reference to Linguistics*, second edition, p. I-XXII. Copenhagen : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- FISCHER-JØRGENSEN, E. (1973). « Supplementary Note to Hans Basbøll's Commentary on Hjelmslev's Analysis of the Danish Expression System », in *Acta Linguistica Hafniensia*, vol. XIV, n° 1, p. 143-152. Copenhagen : Munksgaard.
- FISCHER-JØRGENSEN, E. (1997a). « Hjelmslev et le Cercle linguistique de Copenhague » in Zinna, A. (éd.), *Hjelmslev aujourd'hui*, p. 25-36. Turnhout : Brepols.
- GALASSI, S. (2001). « Valeur linguistique et valeur sémiotique du principe *Grund/Folge* », in *Janus*, n° 2, p. 25-42. Padoue : Imprimerie.

- GARVIN, P. L. (1954). « *Prolegomena to a theory of language*. By LOUIS HJELMSLEV, translated by FRANCIS J. WHITFIELD », in *Language*, vol. XXX, part 1, p. 69-96. Baltimore : Waverly Press, Inc.
- HARDER, P. (2001). « Form, Substance and Function : the Importance of Structure in a Functional Linguistics », in *Janus*, n° 2, p. 9-24. Padoue : Imprimerie.
- KURYLOWICZ, J. (1949c). « La notion de l'isomorphisme », in *Recherches structurales 1949, Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*, vol. V, p. 48-60. Copenhague : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- KYHENG, R. (2005a). « Hjelslev et le concept de *texte* en linguistique », in *Texte !* [en ligne], vol. X, n° 3. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Kyheng/Kyheng_Hjelslev/.html. (Consultée le 05/03/2010).
- KYHENG, R. (2005b). « L'ambiguïté d'un texte : remarques sur l'interprétation du concept de *texte* chez Hjelslev », in *Texte !* [en ligne], vol. X, n° 4. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Dialogues/Débat_Hjelslev/Kyheng_Ambigu.html. (Consultée le 17/11/2006).
- LINDEKENS, R. (1975). *Hjelslev. Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Hatier.
- MALMBERG, B. (1990). « Bréal – Saussure – Hjelslev. Quelques remarques sur la dichotomie forme-substance », in Metuzāle-Kangere, B. & Rinholm, H. D. (éd.), *Symposium Balticum. A Festschrift to honour Professor Velta Rūke-Dravina*, p. 275-280. Hambourg : Helmut Buske Verlag.
- MEILLET, A. (1929). « Louis HJELMSLEV. – *Principes de grammaire générale*. Copenhague, 1928 (l'achèvement d'imprimerie est du 27 avril 1929), in-8, 363 p. (D. Danske Videnskabernes Selskab. Hist.-fil. Meddelelser, XVI, 1) », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome XXX, fasc. 2, p. 1-5. Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, Éd.
- MURARO, L. (1971-1972). « Hjelslev lettore del corso di linguistica generale », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 27, p. 43-53. Genève : Droz.
- NORMAND, C. (1993). « Les *Principes de grammaire générale* : Genèse d'un modèle abstrait », in *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*, n° 24, p. 65-77. Copenhague : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- PARRET, H. (1997). « Préhistoire, structure et actualité de la théorie hjelslevienne des cas », in Zinna, A. (éd.), *Hjelslev aujourd'hui*, p. 73-98. Turnhout : Brepols.
- PREBENSEN, H. (1967). « La glossématique est-elle une théorie ? », in *Langages*, 2^e année, n° 6, p. 12-25. Paris : Larousse.
- RASMUSSEN, M. (1997). « Hjelslev et le rationalisme », in Zinna, A. (éd.), *Hjelslev aujourd'hui*, p. 121-139. Turnhout : Brepols.
- RASTIER, F. (1985). « L'œuvre de Hjelslev aujourd'hui », in Caputo, C. & Galassi, R. (éd.), *Louis Hjelslev. Linguistica, Semiotica, Epistemologia (Il Protagora, anno XXV, IV^e série, 7-8)*, p. 109-125. Lecce : Il Protagora.
- RASTIER, F. (1997). « Les fondations de la sémiotique et le problème du texte. Questions sur les *Prolégomènes* », in Zinna, A. (éd.), *Hjelslev aujourd'hui*, p. 141-164. Turnhout : Brepols.

- RASTIER, F. (2001b). « Du signe aux plans du langage – ou de Saussure à Hjelmslev », in *Janus*, n° 2, p. 161-181. Padoue : Imprimerie.
- RISCHEL, J. (2001). « The Cercle linguistique de Copenhagen and Glossematics », in Auroux, S., Koerner, E. F. K., Niederehe, H.-J. & Versteegh, K. (éd.), *History of the Language Sciences, An International Handbook on the Evolution of the Study of Language from the Beginnings to the Present*, vol. II, p. 1790-1806. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- ROSETTI, A. (1963). « Sur la “glossématique” de Louis Hjelmslev », in *Prace Filologiczne*, tome XVIII, p. 113-116. Varsovie : Państwowe Wydawnictwo Naukowe.
- SCHMITTER, P. (1982). « EXKURS : Die Rask-Biographie von Hjelmslev – ein Sonderfall der “Erklärung” von Vita und wissenschaftlichem Werk », in *Untersuchungen zur Historiographie der Linguistik. Struktur – Methodik – theoretische Fundierung*, p. 137-142. Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- SIERTSEMA, B. (1955). *A Study of Glossematics. Critical Survey of its Fundamental Concepts*. La Haye : Martinus Nijhoff.
- SPANG-HANSEN, H. (1949). « On the Simplicity of Descriptions », in *Recherches structurales 1949, Travaux du Cercle linguistique de Copenhagen*, vol. V, p. 61-70. Copenhagen : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- SPANG-HANSEN, H. (1962). « Glossematics », in Mohrmann, C., Sommerfelt, A. & Whatmough J. (éd.), *Trends in European and American Linguistics 1930-1960*, p. 128-164. Utrecht, Pays-Bas, Anvers, Belgique : Spectrum publishers.
- SØRENSEN, H. C. (1967). « Fondements épistémologiques de la glossématique », in *Langages*, 2^e année, n° 6, p. 5-11. Paris : Larousse.
- TATSUKAWA, K. (1995). « Louis Hjelmslev le véritable continuateur de Saussure », in Arrivé, M. & Normand, C. (dir.), *Saussure aujourd'hui*, numéro spécial de *LINX*, p. 479-487. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- TOGEBY, K. (éd.) (1967). *La glossématique. L'héritage de Hjelmslev au Danemark (Langages, 2^e année, n° 6)*. Paris : Larousse.
- TOUTAIN, A.-G. (2009b). « La langue : du concept saussurien à l'objet hjelmslevien. Une tentative de formulation de la spécificité et des enjeux du point de vue saussurien », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 61, p. 61-74. Genève : Droz.
- TOUTAIN, A.-G. (à paraître, 1). « Entre interprétation et réélaboration : Hjelmslev lecteur du *Cours de linguistique générale* », in *Les dossiers de HEL* [supplément électronique à la revue *Histoire Épistémologie Langage*], n° 3. Paris : SHESL.
- WELLS, R. S. (1951). « [Compte-rendu de] *Recherches structurales 1949* : Interventions dans le débat glossématique. Publiées à l'occasion du cinquantenaire de M. Louis Hjelmslev. (Travaux du Cercle linguistique de Copenhagen, Vol. 5) Pp. 307. Copenhagen : Nordisk Sprog- og Kulturforlag, 1949 », in *Language*, vol. 27, n° 4, p. 554-570. Baltimore : Linguistic Society of America.
- WERLEN, I. (1982). « Hjelmslevs Saussure-Rezeption », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 35, p. 65-86. Genève : Droz.
- WHITFIELD, F. (1969). « Glossematics », in Hill, A. A. (éd.), *Linguistics today*, p. 250-258. New York, Londres : Basic Books, inc.

- WHITFIELD, F. (1985). « In the Theoretician's Workshop : A Note on Hjelmslev's Definitions of "Establishment" », in Caputo, C. & Galassi, R. (éd.), *Louis Hjelmslev. Linguistica, Semiotica, Epistemologia (Il Protagora, anno XXV, IV^e série, 7-8)*, p. 21-28. Lecce : Il Protagora.
- ZILBERBERG, C. (1997). « Une continuité incertaine : Saussure, Hjelmslev, Greimas », in Zinna, A. (éd.), *Hjelmslev aujourd'hui*, p. 165-192. Turnhout : Brepols.
- ZILBERBERG, C. (2001). « Forme, fonction, affect », in *Janus*, n° 2, p. 79-100. Padoue : Imprimitur.
- ZINNA, A. (1995). « Linéarité et devenir », in Fontanille, J. (dir.), *Le Devenir*, p. 243-264. Limoges : Pulim.

XVI. Ouvrages et articles relatifs à Jakobson ou au Cercle de Prague

- BAR-HILLEL, Y. (1957). « Three Methodological Remarks on "Fundamentals of Language" », in *Word*, vol. XIII, p. 323-335. New York : The Linguistic Circle of New York.
- BÈS, G. (1967). « Trait distinctif », in *Word*, vol. XXIII, n° 1-2-3 (Juillard, A. (éd.), *Linguistic Studies presented to André Martinet. On the Occasion of his Sixtieth Birthday*), p. 37-46. New York : The Linguistic Circle of New York.
- ČERMAK, F. (1996a). « Synchrony and Diachrony Revisited : Was R. Jakobson and the Prague Circle Right in their Criticism of De Saussure? », in *Folia Linguistica Historica*, vol. XVII, fasc. 1-2, p. 29-40. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton.
- ČERMAK, F. (1996b). « Ferdinand de Saussure and the Prague School of Linguistics », in *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, n. s., vol. II, p. 59-72. Amsterdam : John Benjamins.
- CHVANY, C. V. (1984). « From Jakobson's cube as *objet d'art* to a new model of the grammatical sign », in *International Journal of Slavic Linguistics and Poetics*, vol. XXIX, p. 43-70. Columbus, Ohio : Slavica.
- ČUDAKOVA, M. O. & TODDES, E. A. (1982). « La première traduction russe du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure et l'activité du Cercle Linguistique de Moscou (Matériaux pour l'étude de la diffusion d'un livre scientifique dans les années 1920) », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 36, p. 63-91. Genève : Droz.
- ERAMIAN, G. M. (1978). « Some Notes on Trubetzkoy's Abandonment of Disjunctive Oppositions », in *Historiographia Linguistica*, vol. V, n° 3, p. 275-288. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- FALK, J. S. (1995). « Roman Jakobson and the History of Saussurean Concepts in North American Linguistics », in *Historiographia Linguistica*, vol. XXII, n° 3, p. 335-367. Amsterdam : John Benjamins.
- FISCHER-JØRGENSEN, E. (1997b). « Roman Jakobson and Denmark », in *Acta Linguistica Hafniensia*, vol. XXIX (Brandt, P. A. & Gregersen, F. (éd.), *The Roman Jakobson Centennial Symposium, Copenhagen, 10-12 October 1996*), p. 14-28. Copenhagen : C. A. Reitzel.
- FONTAINE, J. (1974). *Le Cercle linguistique de Prague*. Paris : Mame.

- FONTAINE, J. (1984). « L'apport du Cercle linguistique de Prague au développement de la linguistique », in Stangé-Zhirovova, N. & Rubeš, J. (éd.), *Cercle linguistique de Prague, son activité, ses prolongements*, Actes du colloque international (mars 1984), p. 7-39. Université libre de Bruxelles, Faculté de philosophie et lettres, Section de Slavistique, imprimé aux PU de Bruxelles, a. s. b. l.
- FONTAINE, J. (1994). « La conception du système linguistique au Cercle linguistique de Prague », in *Cahiers de l'ILSL*, n° 5, p. 7-18. Université de Lausanne.
- GADET, F. (1994). « La genèse du concept de marque (1926-1931) », in *Cahiers de l'ILSL*, n° 5, p. 87-100. Université de Lausanne.
- GADET, F. (1995). « Jakobson sous le pavillon saussurien », in *Saussure aujourd'hui*, numéro spécial de *LINX*, p. 449-459. Université de Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- GADET, F. & SÉRIOT, P. (dir.) (1997). *Jakobson entre l'Est et l'Ouest 1915-1939 (Cahiers de l'ILSL, n° 9)*. Université de Lausanne.
- GARVIN, P. L. (1969). « The Prague School of Linguistics », in Hill, A. A. (éd.), *Linguistics today*, p. 229-238. New York, Londres : Basic Books, inc.
- GASPAROV, B. (1987). « The Ideological Principles of Prague School Phonology », in Pomorska, K., Chadakowska, E., McLean, H. & Vine, B. (éd.), *Language, Poetry and Poetics. The Generation of the 1890s : Jakobson, Trubetzkoy, Majakovskij. Proceedings of the First Roman Jakobson Colloquium at the Massachusetts Institute of Technology. October 5-6, 1984*, p. 49-78. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton.
- HALLE, M. (1977). « Roman Jakobson's Contribution to the Modern Study of Speech Sounds », in Armstrong, D. & van Schooneveld, C. H. (éd.), *Roman Jakobson. Echoes of his Scholarship*, p. 123-143. Lisse : The Peter De Ridder Press.
- HALLE, M. (1983). « On the Origins of the Distinctive Features », in Halle, M. (éd.), *Roman Jakobson : What he taught us*, p. 77-86. Columbus, Ohio : Slavica Publishers, Inc.
- HALLE, M. (1987). « Remarks on the Scientific Revolution in Linguistics 1926-1929 », in Pomorska, K., Chadakowska, E., McLean, H. & Vine, B. (éd.), *Language, Poetry and Poetics. The Generation of the 1890s : Jakobson, Trubetzkoy, Majakovskij. Proceedings of the First Roman Jakobson Colloquium at the Massachusetts Institute of Technology. October 5-6, 1984*, p. 95-111. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton de Gruyter.
- HOLENSTEIN, E. (1974). *Jakobson*. Paris : Seghers.
- HOLENSTEIN, E. (1975). « Jakobson phénoménologue ? », in *L'Arc*, n° 60 (*Roman Jakobson. Sémiologie, poétique, épistémologie*), p. 29-37. Aix-en-Provence : L'Arc.
- IVIĆ, P. (1965). « Roman Jakobson and the Growth of Phonology », in *Linguistics*, n° 18, p. 35-78. La Haye, London, Paris : Mouton & Co.
- JOSEPH, J. (1989). « The Genesis of Jakobson's "Six Lectures on Sound and Meaning" », in *Historiographia Linguistica*, vol. XVI, n° 3, p. 415-420. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- LATRAVERSE, F. (1975). « Remarques sur le binarisme en phonologie », in *L'Arc*, n° 60 (*Roman Jakobson. Sémiologie, poétique, épistémologie*), p. 38-44. Aix-en-Provence : L'Arc.

- LESKA, O., NEKVAPIL, J. & SOLTYS, O. (1987). « Ferdinand de Saussure and the Prague Linguistic Circle », in *Philologica Pragensia*, n° 30-2, p. 77-108. Prague : Academia scientiarum bohemoslovaca československá akademie věd.
- LO PIPARO, F. (1970). « Saussure e lo strutturalismo praghese », in *Annali della Facoltà di Magistero di Palermo*, p. 108-129. Palermo : Facoltà di Magistero di Palermo.
- MATEJKA, L. (1975). « Le formalisme taxinomique et la sémiologie fonctionnelle pragoise », in *L'Arc*, n° 60 (*Roman Jakobson. Sémiologie, poétique, épistémologie*), p. 22-28. Aix-en-Provence : L'Arc.
- MATEJKA, L. (1980). « Introduction », in Jakobson, R., *The Framework of language*, p. vii-x. Ann Arbor : University of Michigan.
- MEILLET, A. (1931b). « R. O. JAKOBSON. – *K xarakteristike evrazisjskovo jazykovo sojuza*. Izdanije Evrazijcev (sans lieu de publication ; en vente chez Povolockij, Paris VI), 1931, in-8, 59 p. », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome XXXII, fasc. 2, p. 7-8. Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, Ed.
- MEL'CUK, I. A. (1985). « Three Main Features, Seven Basic Principles, and Eleven Most Important Results of Roman Jakobson's Morphological Research », in Pomorska, K. Rudy, S. & Vine, B. (éd.), *Verbal Art, Verbal Sign, Verbal Time*, p. 178-200. Oxford : Blackwell.
- MILEWSKI, T. (1964). « De Ferdinand de Saussure à Roman Jakobson », in *Le Flambeau*, Revue belge de questions politiques et littéraires, 47^e année, n° 3, p. 229-244. Bruxelles : Le Flambeau.
- NORMAND, C. (2001b). « Patrick SÉRIOT, *Structure et totalité. Les origines intellectuelles du structuralisme en Europe centrale et orientale*. PUF 1999 (354 p.) », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54, p. 491-502. Genève : Droz.
- PATRI, S. (1998). « Un problème de phonologie en 1922. La première lettre de Roman Jakobson à Antoine Meillet », in *Historiographia Linguistica*, vol. XXV, n° 3, p. 303-344. Amsterdam : John Benjamins B. V.
- REY, A. (1974). « Une interminable maïeutique », in *Critique*, tome XXX, n° 322, p. 217-222. Paris : Les Éditions de Minuit.
- RISCHEL, J. (1997). « Roman Jakobson and the Phonetics-Phonology Dichotomy », in *Acta Linguistica Hafniensia*, vol. XXIX (Brandt, P. A. & Gregersen, F. (éd.), *The Roman Jakobson Centennial Symposium, Copenhagen, 10-12 October 1996*), p. 121-147. Copenhagen : C. A. Reitzel.
- SAVICKÝ, N. (1987). « The Place of the Prague Linguistic Circle in the History of Linguistics », in *Philologica Pragensia*, n° 30, p. 65-76. Prague : Academia scientiarum bohemoslovaca československá akademie věd.
- SHAUMYAN, S. (1977). « Roman Jakobson's Contribution to the Study of Slavic Historical Phonology and Phonetics », in Armstrong, D. & van Schooneveld, C. H. (éd.), *Roman Jakobson. Echoes of his Scholarship*, p. 421-433. Lisse : The Peter De Ridder Press.
- SCHNELLE, H. (1997). « Linguistic Structure, Brain Topography, and Cerebral Process », in *Acta Linguistica Hafniensia*, vol. XXIX (Brandt, P. A. & Gregersen, F. (éd.), *The Roman Jakobson Centennial Symposium, Copenhagen, 10-12 October 1996*), p. 271-303. Copenhagen : C. A. Reitzel.

- SCHOET, H. G. (1994). « L'histoire du signe linguistique de Ferdinand de Saussure, et les Pragois », in *Cahiers de l'ILSL*, n° 5, p. 101-119. Université de Lausanne.
- SÉRIOT, P. (1994a). « Aux sources du structuralisme : une controverse biologique en Russie », in *Études de Lettres*, n° de janvier-mars 1994, p. 89-103. Lausanne : Faculté des lettres de l'université de Lausanne. [Disponible sur internet : <http://www2.unil.ch/slav/ling/recherche/biblio/94drw.html>].
- SÉRIOT, P. (1994b). « L'origine contradictoire de la notion de système : la genèse naturaliste du structuralisme pragois », in *Cahiers de l'ILSL*, n° 5, p. 19-58. Université de Lausanne.
- SÉRIOT, P. (1999). *Structure et totalité. Les origines intellectuelles du structuralisme en Europe centrale et orientale*. Paris : Puf.
- SÉRIOT, P. (2003). « La pensée nomogénétique en URSS dans l'entre-deux-guerres : l'histoire d'un contre-programme », in Sériot, P. (éd.), *Le discours sur la langue en URSS à l'époque stalinienne* (*Cahiers de l'ILSL*, n° 14), p. 183-191. Université de Lausanne.
- SILVERSTEIN, M. (1975). « La sémiotique jakobsonienne et l'anthropologie sociale », in *L'Arc*, n° 60 (*Roman Jakobson. Sémiologie, poétique, épistémologie*), p. 45-49. Aix-en-Provence : L'Arc.
- STANKIEWICZ, E. (1977). « Roman Jakobson's Work on the History of Linguistics », in Armstrong, D. & van Schooneveld, C. H. (éd.), *Roman Jakobson. Echoes of his Scholarship*, p. 435-452. Lisse : The Peter De Ridder Press.
- STANKIEWICZ, E. (1984b). « Roman Jakobson and Contemporary Linguistics », in Stangé-Zhirovova, N. & Rubeš, J. (éd.), *Cercle linguistique de Prague, son activité, ses prolongements*, Actes du colloque international (mars 1984), p. 145-173. Université libre de Bruxelles, Faculté de philosophie et lettres, Section de Slavistique, imprimé aux PU de Bruxelles, a. s. b. l.
- STEINER, P. (1976). « The Conceptual Basis of Prague Structuralism », in Matejka, L. (éd.), *Sound, Sign and Meaning*, Quinquagenary of the Prague Linguistic Circle, p. 351-385. Ann Arbor : The University of Michigan, Department of Slavic Languages and Literature.
- SWIGGERS, P. (1984c). « Le Cercle linguistique de Prague et les courants structuralistes. A propos de la notion de "fonction" », in Stangé-Zhirovova, N. & Rubeš, J. (éd.), *Cercle linguistique de Prague, son activité, ses prolongements*, Actes du colloque international (mars 1984), p. 69-103. Université libre de Bruxelles, Faculté de philosophie et lettres, Section de Slavistique, imprimé aux PU de Bruxelles, a. s. b. l.
- TOBIN, Y. (1997). « Developmental and Clinical Phonology : Roman Jakobson and Beyond », in *Acta Linguistica Hafniensia*, vol. XXIX (Brandt, P. A. & Gregersen, F. (éd.), *The Roman Jakobson Centennial Symposium*, Copenhagen, 10-12 October 1996), p. 179-219. Copenhagen : C. A. Reitzel.
- TOMAN, J. (1979). « Logic, Epistemology, and Prague Phonological Ideas », in Brogyanyi, B. (éd.), *Studies in Diachronic, Synchronic, and Typological Linguistics*, Festschrift for Oswald Szemerényi on the Occasion of his 65th Birthday, part II, p. 869-883. Amsterdam : John Benjamins B. V.

- TOMAN, J. (1981). « The Ecological Connection : A Note on Geography and the Prague School », in *Lingua e Stile*, anno 16, n° 2, p. 271-282. Bologne : Società editrice il Mulino.
- TOMAN, J. (1987b). « Trubetzkoy before Trubetzkoy », in Aarsleff, H., Kelly, L. G., Niederehe, H.-J. (éd.), *Papers in the History of Linguistics*, p. 627-638. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- TOMAN, J. (1995). *The Magic of a Common Language. Jakobson, Mathesius, Trubetzkoy, and the Prague Linguistic Circle*. Cambridge, Massachusetts, Londres, Angleterre : The MIT Press.
- TOUTAIN, A.-G. (2008a). « Valeur, fonctionnement et fonction. La filiation Saussure-Jakobson : un malentendu ? », in Durand, J., Habert, B. & Laks, B. (éd.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, p. 1029-1042. Paris : Institut de Linguistique Française. [Disponible sur internet : <http://www.linguistiquefrancaise.org/> ou <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08014>].
- TOUTAIN, A.-G. (2008b). « Empirisme, évidence et idéologie. Quelques enjeux du “dépassement” jakobsonien de l’opposition saussurienne *synchronie/diachronie* », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome CIII, fasc. 1. p. 63-116. Louvain : Peeters.
- TOUTAIN, A.-G. (2011). « Relecture jakobsonienne de la distinction saussurienne *langue/parole*. De la constitution d’un concept à l’acceptation d’un objet donné », in Hassler, G. (éd.), *History of Linguistics 2008. Selected Papers from the eleventh International Conference on the History of the Language Sciences (ICHoLS XI), 28 August – 2 September 2008, Potsdam*, p. 327-339. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- VACHEK, J. (1961). « A propos de la terminologie linguistique et du système de concepts linguistiques de l’école de Prague », in *Philologica Pragensia*, vol. IV, n° 1, p. 65-78. Prague : Naklada telstvi československé akademie věd.
- VACHEK, J. (1966). *The Linguistic School of Prague. An Introduction to its Theory and Practice*. Bloomington et Londres : Indiana University Press.
- VACHEK, J. (1968). « A Note on Trubetzkoy and Phonemic Disjunctions », in *Folia Linguistica*, tome II, p. 160-165. La Haye : Mouton.
- VACHEK, J. (1970). *Dictionnaire de linguistique de l’école de Prague*. Utrecht, Anvers : Spectrum.
- VACHEK, J. (1992). « The Prague School », in Bright, W. (éd.), *International Encyclopedia of Linguistics*, vol. II, p. 166-170. New York, Oxford : Oxford University Press.
- VIEL, M. (1984). *La notion de « marque » chez Trubetzkoy et Jakobson. Un épisode de l’histoire de la pensée structurale*. Lille : Atelier national de reproduction des thèses, Université Lille III.
- WAUGH, L. (1976). *Roman Jakobson’s Science of Language*. Lisse : The Peter de Ridder Press.
- WAUGH, L. (1984). « Introduction à Roman Jakobson : La théorie saussurienne », in *Linguistics*, n° 22, p. 157-160. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton Publishers.

XVII. Ouvrages et articles relatifs à Martinet ou au fonctionnalisme

- AKAMATSU, T. (2009). « André Martinet's Contribution to Phonology and its Legacy », in *La Linguistique*, vol. XLV, n° 1, p. 61-73. Paris : Puf.
- BABINIOTIS, G. (2009). « Diachronie et synchronie dynamique », in *La Linguistique*, vol. XLV, n° 1, p. 21-36. Paris : Puf.
- BARBOSA, J. M. (2001 [2006]). « Être martinetien », in Walter, H. & Feuillard, C. (éd.), *Pour une linguistique des langues*, p. 51-60. Paris : Puf.
- BARBOSA, J. M. (2009). « Qu'est-ce que la linguistique fonctionnelle ? », in *La Linguistique*, vol. XLV, n° 1, p. 73-83. Paris : Puf.
- CHARRON, G. & GERMAIN, C. (1979). « La distinction entre sémantique et axiologie : quelques implications », in Mahmoudian, M. (éd.), *Linguistique fonctionnelle. Débats et perspectives*, p. 261-270. Paris : Puf.
- CLAIRIS, C. (2009). « André Martinet et la grammaire », in *La Linguistique*, vol. XLV, n° 2, p. 31-40. Paris : Puf.
- ENCREVÈ, P. (2009). « Méthodes en linguistique synchronique. Conférence pour l'ouverture du centenaire de la naissance d'André Martinet, Grands salons de la Sorbonne, 9 juillet 2008 », in *La Linguistique*, vol. XLV, n° 1, p. 37-60. Paris : Puf.
- FEUILLARD, C. (2001). « Le fonctionnalisme d'André Martinet », in *La Linguistique*, vol. XXXVII, fasc. 1, p. 5-20. Paris : Puf.
- FOWKES, R. A. (1956). « ANDRE MARTINET, *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique* (Bibliotheca Romanica, Series Prima, X). 366 pp. Bern : Francke, 1955 », in *Word*, vol. XII, n° 2, p. 280-289. New York : The Linguistic Circle of New York.
- FRANÇOIS, F. (1979). « Signifié, référent, expérience », in Mahmoudian, M. (éd.), *Linguistique fonctionnelle. Débats et perspectives*, p. 241-259. Paris : Puf.
- GAMKRELIDZE, T. V. (2001 [2006]). « André Martinet et la "théorie glottalique indo-européenne" », in Walter, H. & Feuillard, C. (éd.), *Pour une linguistique des langues*, p. 223-230. Paris : Puf.
- GUÉRIN, F. (2009). « Les fonctions syntaxiques dans la théorie fonctionnaliste d'André Martinet », in *La Linguistique*, vol. XLV, n° 2, p. 81-86. Paris : Puf.
- HAGÈGE, C. (1979). « Causes internes et causes externes des changements phonétiques : vers une phonologie panchronique », in Mahmoudian, M. (éd.), *Linguistique fonctionnelle. Débats et perspectives*, p. 295-304. Paris : Puf.
- MAHMOUDIAN, M. (2009). « Théorie linguistique face à la complexité des langues », in *La Linguistique*, vol. XLV, n° 2, p. 3-30. Paris : Puf.
- MOUNIN, G. (1979). « Éléments d'une sémantique structurale et fonctionnelle : l'axiologie d'André Martinet », in Mahmoudian, M. (éd.), *Linguistique fonctionnelle. Débats et perspectives*, p. 229-239. Paris : Puf.
- PEETERS, B. (1994). « Le principe de l'économie linguistique et ses manifestations en phonologie diachronique », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 48, p. 59-72. Genève : Droz.

- SCHOOT, H. G. (1981). « Functionalism and Romance Linguistics », in Posner, R. & Green, J. N. (éd.), *Trends in Romance Linguistics and Philology*, vol. II, Synchronic Romance Linguistics, p. 353-368. La Haye, Paris, New York : Mouton Publishers.
- SERGENT, B. (1988). « André MARTINET, *Des steppes aux océans. L'indo-européen et les "Indo-Européens"*, Paris, Payot, "Langages et sociétés" », 1986, 274 p. », in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. XLIII, n° 1, p. 189-192. Paris : Armand Colin.
- SWIGGERS, P. (1982a). « André Martinet », in *Romanesque*, 7^e année, n° 1, p. 43-47. Rotselaar : Vlaamse Oudromanistenkring Leuven.
- SWIGGERS, P. & VERLEYEN, S. (2002). « Principes fonctionnels (dans l'explication) du changement linguistique », in *La Linguistique*, vol. XXXVIII, fasc. 2, p. 105-115. Paris : Puf.
- SWIGGERS, P. & VERLEYEN, S. (2006). « Causalité et conditionnement dans le fonctionnalisme diachronique », in *Folia Linguistica Historica*, vol. XXVII, n° 1/2, p. 171-195. Berlin : Mouton de Gruyter.
- TABOURET-KELLER, A. (2001). « Pour une vision dynamique des situations linguistiques complexes », in *La Linguistique*, vol. XXXVII, fasc. 1, p. 21-28. Paris : Puf.
- VILKOU-POUSTOVAIA, I. (2002). « Martinet face à Grammont. Une rencontre manquée entre Troubetzkoy et Saussure », in *La Linguistique*, vol. XXXVIII, n° 2, p. 117-131. Paris : Puf.
- WALTER, H. (2001 [2006]). « Axiologie et sémantique chez André Martinet », in Walter, H. & Feuillard, C. (éd.), *Pour une linguistique des langues*, p. 137-147. Paris : Puf.

XVIII. Ouvrages et articles relatifs à Benveniste

- ADAM, J.-M. (2001). « Discours et interdisciplinarité – Benveniste lecteur de Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54, p. 201-218. Genève : Droz.
- ARRIVÉ, M. (1997). « Histoire, discours : retour sur quelques difficultés de lecture », in *Emile Benveniste vingt ans après*, numéro spécial de *LINX*, p. 159-168. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- ARRIVÉ, M. & NORMAND, C. (dir.) (1997). *Emile Benveniste vingt ans après*, numéro spécial de *LINX*. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- BARTHES, R. (1984 [1993]). « Pourquoi j'aime Benveniste », in *Le Bruissement de la langue*, Essais critiques IV, p. 204-210. Paris : Seuil.
- BOUQUET, S. (1997a). « Benveniste et la représentation du sens : de l'arbitraire du signe à l'objet extra-linguistique », in *Emile Benveniste vingt ans après*, numéro spécial de *LINX*, p. 107-122. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- BRUNET, E. & MAHRER, R. (2011). *Relire Benveniste. Réceptions actuelles des Problèmes de linguistique générale*. Louvain : Academia.
- COQUET, J.-C. (1992). « Note sur Benveniste et la phénoménologie », in *LINX*, n° 26 (*Lectures d'Emile Benveniste*), p. 41-48. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- COQUET, J.-C. & DERYCKE, M. (1971). *Le Lexique d'E. Benveniste* (I^o). Università di Urbino : Centro Internazionale di Semiotica e di Linguistica.

- COQUET, J.-C. & DERYCKE, M. (1972). *Le Lexique d'E. Benveniste* (II^o). Università di Urbino : Centro Internazionale di Semiotica e di Linguistica.
- COQUET, J.-C. (1997). « Linguistique et sémiologie », in *La Quête du sens. Le langage en question*, p. 31-43 (chapitre II). Paris : Puf.
- DAHLET, P. (1997). « Une théorie, un songe : les énonciations de Benveniste », in *Emile Benveniste vingt ans après*, numéro spécial de *LINX*, p. 195-209. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- DERYCKE, M. (1994). « Le clivage du signe selon E. Benveniste », in *Langage et société*, n^o 70, p. 35-60. Paris : Maison des sciences de l'homme.
- DESSONS, G. (2006). *Emile Benveniste, l'invention du discours*. Paris : Éditions In Press.
- DRENOVAC, B. (1975). « Omniprésence de l'ego », in *Mélanges offerts à Emile Benveniste*, p. 117-127. Paris : Société linguistique de Paris.
- FONTAINE, J. (1986). « L'énonciation de Benveniste à Weinrich », in *Histoire Epistémologie Langage*, tome VIII, fasc. 2, p. 207-220. Saint-Denis : Puv.
- GODEL, R. (1974-1975a). « Emile BENVENISTE. *Problèmes de linguistique générale*, II. Bibliothèque des sciences humaines, Éd. Gallimard, Paris, 1974. 288 p. », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n^o 29, p. 207-210. Genève : Droz.
- KIM, S. (1997). « Benveniste et le paradigme de l'énonciation », in *Emile Benveniste vingt ans après*, numéro spécial de *LINX*, p. 211-218. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- KRISTEVA, J. (1975). « La fonction prédicative et le sujet parlant », in Kristeva, J., Milner, J.-C. & Ruwet, N. (dir.), *Langue, discours, société*, p. 229-259. Paris : Seuil.
- LAMBERTERIE, C. (de) (1995). « L'apport d'Emile Benveniste », in *Faits de langue*, n^o 5, p. 13-18. Paris : Puf.
- LOTRINGER, S. & GORA, T. (éd.) (1981). *Polyphonic Linguistics : The Many Voices of Émile Benveniste* (Semiotica, Special Supplement). La Haye, Paris, New York : Mouton Publishers.
- MALKIEL, Y. (1992). « Lexique et grammaire : notice nécrologique sur Emile Benveniste (1902-1976) », in *LINX*, n^o 26 (*Lectures d'Emile Benveniste*), p. 27-39. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- MESCHONNIC, H. (1995). « Seul comme Benveniste ou comment la critique manque de style », in *Langages*, vol. XXIX, n^o 118, p. 31-55. Paris : Larousse.
- MILNER, J.-C. (1985). « Sens opposés et noms indiscernables : K. Abel comme refoulé d'E. Benveniste », in Auroux, S., Chevalier, J.-C., Jacques-Chaquin, N. & Marchello-Nizia, C. (éd.), *La Linguistique fantastique*, p. 311-323. Paris : Denoël/Joseph Clims éd.
- MOÏNFAR, M. D. (1992). « L'œuvre d'Emile Benveniste », in *LINX*, n^o 26 (*Lectures d'Emile Benveniste*), p. 15-26. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- NORMAND, C. (1986). « Les termes de l'énonciation de Benveniste », in *Histoire Epistémologie Langage*, tome VIII, fasc. 2, p. 191-206. Saint-Denis : Puv.
- NORMAND, C. (1989). « Constitution de la sémiologie chez Benveniste », in *Histoire Epistémologie Langage*, tome XI, fasc. 2, p. 141-169. Saint-Denis : Puv.

- NORMAND, C. (1992a). « Benveniste : linguistique saussurienne et signification », in *LINX*, n° 26 (*Lectures d'Emile Benveniste*), p. 49-75. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- NORMAND, C. (1994-1995). « Lectures d'Emile Benveniste », in *Lingua e Literatura*, n° 21, p. 29-46. São Paulo : Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas, Universidade de São Paulo.
- NORMAND, C. (1996). « Emile Benveniste : quelle sémantique ? », in Normand, C. & Sitri, F. (dir.), *Du Dire et du discours, Hommage à Denise Maldidier*, numéro spécial de *LINX*, p. 221-240. Université de Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- NORMAND, C. (1997a). « Intérieur/extérieur : fonction d'une métaphore », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 50, p. 127-144. Genève : Droz.
- NORMAND, C. (1997b). « Lectures de Benveniste : quelques variantes sur un itinéraire balisé », in *Emile Benveniste vingt ans après*, numéro spécial de *LINX*, p. 25-37. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- NORMAND, C. (2001c). « Sémiologie, Sémiotique, Sémantique : remarques sur l'emploi de ces termes par Emile Benveniste », in *LINX*, n° 44, p. 29-38. Nanterre : Université de Paris X-Nanterre.
- NORMAND, C. (2003). « Saussure-Benveniste », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 56, p. 125-131. Genève : Droz.
- NORMAND, C. (2010a). « Saussure-Benveniste : les aventures d'un héritage », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 63, p. 175-184. Genève : Droz.
- NORMAND, C. (2011). « Antoine Culioli – Emile Benveniste : une filiation ? », in *Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft*, vol. XXI, n° 1, p. 85-98. Münster : Nodus Publikationen.
- NORMAND, C. & MONTAUT, A. (dir.) (1992). *Lectures d'Emile Benveniste* (*LINX*, n° 26). Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- ONO, A. (2007). *La Notion d'énonciation chez Émile Benveniste*. Limoges : Lambert-Lucas.
- PUECH, C. (1997). « Benveniste et la représentation de la "discipline linguistique" », in *Emile Benveniste vingt ans après*, numéro spécial de *LINX*, p. 385-396. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- RHETORE, J. (1986). « Benveniste : Lecteur de Peirce ? », in Bernard, J. (éd.), *Semiotik Interdisziplinär I (Angewandte Semiotik, 5)*, p. 27-51. Vienne : Österreichische Gesellschaft für Semiotik.
- SERBAT, G. (1982). « Saussure corrigé par Benveniste : dans quel sens ? (à propos de l'arbitraire du signe et de la "détermination réciproque" des signifiés) », in *Lire les linguistes (Raison présente, n° 62)*, p. 21-37. Paris : Nouvelles éditions rationalistes.
- SERBAT, G. (éd.) (1984). *E. Benveniste aujourd'hui*. Actes du Colloque international du C.N.R.S., Université François Rabelais, Tours, 28-30 septembre 1983, tome I. Paris : Société pour l'information grammaticale.
- SERBAT, G., TAILLARDAT, J. & LAZARD, G. (éd.) (1984). *E. Benveniste aujourd'hui*. Actes du Colloque international du C.N.R.S., Université François Rabelais, Tours, 28-30 septembre 1983, tome II. Paris : Société pour l'information grammaticale.

- SUENAGA, A. (1997). « Benveniste et Saussure : l'instance de discours et la théorie du signe », in *Emile Benveniste vingt ans après*, numéro spécial de *LINX*, p. 123-128. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- TAMBA-MECZ, I. (1984). « A propos de la distinction entre "sémiotique" et "sémantique" chez E. Benveniste », in Serbat, G. (éd.), *E. Benveniste aujourd'hui*. Actes du Colloque international du C.N.R.S., Université François Rabelais, Tours, 28-30 septembre 1983, tome I, p. 187-197. Paris : Société pour l'information grammaticale.
- TODOROV, T. (1975). « Signifiante et sens », in *Mélanges offerts à Emile Benveniste*, p. 509-515. Paris : Société linguistique de Paris.
- VOGÜE, S. (de). (1997). « La croisée des chemins. Remarques sur la topologie des relations langue/discours chez Benveniste », in *Emile Benveniste vingt ans après*, numéro spécial de *LINX*, p. 145-158. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.

XIX. Ouvrages et articles s'attachant à la comparaison des œuvres de Hjelmslev, Jakobson, Martinet et Benveniste

- AKAMATSU, T. (2001). « The development of functionalism from the Prague school to the present », in Auroux, S., Koerner, E. F. K., Niederehe, H.-J. & Versteegh, K. (éd.), *History of the Language Sciences, An International Handbook on the Evolution of the Study of Language from the Beginnings to the Present*, vol. II, p. 1768-1789. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- CRISTENSEN, B. W. (1967). « Glossématique, linguistique fonctionnelle, grammaire générative et stratification du langage », in *Word*, vol. XXIII, n° 1-2-3, p. 57-73. New York : The Linguistic Circle of New York.
- DUCROT, O. (1967). « La Commutation en glossématique et en phonologie », in *Word*, vol. XXIII, n° 1-2-3, p. 101-121. New York : The Linguistic Circle of New York.
- FISCHER-JØRGENSEN, E. (1949). « Remarques sur les principes de l'analyse phonémique », in *Recherches structurales 1949, Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*, vol. V, p. 214-234. Copenhague : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- PARRET, H. (1987). « Hjelmslev on Binarism », in *Aspects of Language, Studies in Honour of Mario Alinei*, vol. II, Theoretical and Applied Semantics, p. 373-388. Amsterdam : Rodopi.
- PARRET, H. (1990). « La semiotica strutturale dopo Jakobson », in Montani, P. & Prampolini, M. (éd.), *Roman Jakobson*, p. 317-342. Rome : Editori Riuniti.
- PRAMPOLINI, M. (1990). « Jakobson e Hjelmslev : due logiche, una struttura », in Montani, P. & Prampolini, M. (éd.), *Roman Jakobson*, p. 57-71. Rome : Editori Riuniti.
- SEGRE, C. (1990). « Jakobson e Benveniste », in Montani, P. & Prampolini, M. (éd.), *Roman Jakobson*, p. 45-55. Rome : Editori Riuniti.
- SØRENSEN, H. C. (1949). « Contribution à la discussion sur la théorie des cas », in *Recherches structurales 1949, Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*, vol. V, p. 123-133. Copenhague : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.

- TATSKUKAWA, K. (1997). « Sous le signe de Saussure : La correspondance L. Hjelmslev – E. Benveniste (1941-1949) », in *Emile Benveniste vingt ans après*, numéro spécial de *LINX*, p. 129-141. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- TOBIN, Y. (1988). « Phonetics versus Phonology : The Prague School and Beyond », in Tobin, Y. (éd.), *The Prague School and its Legacy in Linguistics, Literature, Semiotics, Folklore, and the Arts*, p. 49-70. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- TOUTAIN, A.-G. (à paraître, 2) « Structuralisme (européen) et diachronie : la question de l'entité », in GRHIL (Groupe de recherche en histoire de la linguistique), *Parallèles floues*. Paris : Ophrys.
- VERLEYEN, S. (2005). *Fonction, forme et variation. Analyse métathéorique de trois modèles du changement phonique au XX^e siècle (1929-1982)*. Thèse de doctorat (Université de Louvain).
- VERLEYEN, S. (2007). « Le fonctionnalisme entre système linguistique et sujet parlant : Jakobson et Troubetzkoy face à Martinet », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 60, p. 163-188. Genève : Droz.
- VERLEYEN, S. (2008). « Les avatars d'une dichotomie saussurienne : synchronie et diachronie dans les théories modernes du changement linguistique », in *Travaux de linguistique*, n° 57, p. 133-153. Bruxelles : Duculot.
- VOGT, H. (1949). « L'étude des systèmes de cas », in *Recherches structurales 1949, Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*, vol. V, p. 112-122. Copenhague : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- ZILBERBERG, C. (1988a). « Connaissance de Hjelmslev. (Prague ou Copenhague ?) », in *Raison et poétique du sens*, p. 3-40. Paris : Puf.
- ZILBERBERG, C. (1988b). « Actualité de Brøndal », in *Raison et poétique du sens*, p. 41-63. Paris : Puf.

XX. Ouvrages et articles relatifs à Saussure

- AMACKER, R. (1974). « Sur la notion de "valeur" », in Amacker, R., De Mauro, T. & Prieto L. J. (éd.), *Studi saussuriani per Robert Godel*, p. 7-43. Bologne : Società editrice il Mulino.
- AMACKER, R. (1975). *Linguistique saussurienne*. Genève, Paris : Droz.
- AMACKER, R. (1994). « La théorie linguistique de Saussure et la psychologie », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 48, p. 3-13. Genève : Droz.
- AMACKER, R. (1995). « Saussure "héraclitéen" : épistémologie constructiviste et réflexivité de la théorie linguistique », in Arrivé, M. & Normand, C. (dir.), *Saussure aujourd'hui*, numéro spécial de *LINX*, p. 17-28. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- AMACKER, R. (2000). « Le développement des idées saussuriennes chez Bally et Sechehaye », in *Historiographia Linguistica*, vol. XXVII, n° 2-3, p. 205-264. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- AMACKER, R. (2001). « La dimension synchronique dans la théorie linguistique de Saussure », in Auroux, S., Koerner, E. F. K., Niederehe, H.-J. & Versteegh, K. (éd.), *History of the*

- Language Sciences, An International Handbook on the Evolution of the Study of Language from the Beginnings to the Present*, vol. II, p. 1735-1746. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- AMACKER, R. & BOUQUET, S. (1988). « Dix-huit notes étymologiques inédites de Ferdinand de Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 42, p. 215-226. Genève : Droz.
- AMACKER, R. & ENGLER, R. (éd.) (1990). *Présence de Saussure*. Actes du Colloque international de Genève (21-23 mars 1988). Genève : Droz.
- ARRIVÉ, M. (1992). « Diachronie et linéarité », in Arrivé, M. & Normand, C. (dir.), *Saussure aujourd'hui*, numéro spécial de *LINX*, p. 139-145. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- ARRIVÉ, M. (2007). *A la Recherche de Ferdinand de Saussure*. Paris : Puf.
- ARRIVÉ, M. (2010). « Saussure : un langage sans voix ? », in Fadda, E. (dir.), *Saussure filosofo del linguaggio (Rivista Italiana di Filosofia del Linguaggio, n° 3)* [en ligne], p. 27-38. Disponible sur : http://www.rifl.unical.it/index.php?option=com_content&view=article&id=86:saussure-filosofo-del-linguaggio-numero-32010&catid=1:ultime&Itemid=50.
- ARRIVÉ, M. & NORMAND, C. (dir.) (1995). *Saussure aujourd'hui*, numéro spécial de *LINX*. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- AUROUX, S. (1985b). « Deux hypothèses sur l'origine de la conception saussurienne de la valeur linguistique », in *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. XIII, n° 1, p. 295-299. Strasbourg : Centre de philologie et de littérature romanes de l'université de Strasbourg.
- BADIR, S. (2001b). *Saussure : la langue et sa représentation*. Paris : L'Harmattan.
- BADIR, S. (2003). « Ontologie et phénoménologie », in *L'Herne Saussure*, p. 108-120. Paris : Éditions de l'Herne.
- BÉGUELIN, M.-J. (2003). « La méthode comparative et l'enseignement du *Mémoire* », in *L'Herne Saussure*, p. 150-164. Paris : Éditions de l'Herne.
- BÉGUELIN, M.-J. (2009). « La langue reconstruite et la langue tout court », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 62, p. 9-32. Genève : Droz.
- BÉGUELIN, M.-J. (2010). « Le statut des "identités diachroniques" dans la théorie saussurienne : une critique anticipée du concept de grammaticalisation », in Bronckart, J.-P., Bulea, E. & Bota, C. (éd.), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, p. 239-269. Genève, Paris : Librairie Droz.
- BERGOUNIOUX, G. (1994b). « Le tournant psychologique de la linguistique saussurienne : l'exemple de Bally et Sechehaye », in Carroy, J., Kail, M. & Pétard, J.-P. (éd.), *La psychologie et ses frontières du XIX^e siècle à nos jours*. Paris : Centre Henri Piéron. [Disponible sur internet : http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/40/72/86/PDF/Saus_Psycho.pdf].
- BERGOUNIOUX, G. (1995). « Saussure ou la pensée comme représentation », in Arrivé, M. & Normand, C. (dir.), *Saussure aujourd'hui*, numéro spécial de *LINX*, p. 173-186. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- BERGOUNIOUX, G. (1997). « Ferdinand DE SAUSSURE. – *Phonétique. Il manoscritto di Harvard, Houghton Library bMS Fr 266 (8)*. Édition établie par Maria Pia MARCHESE. Padoue et Florence, Unipress & Università degli studi di Firenze, Quaderni del

- dipartimento di linguistica, studi 3, 1995, XXVI-241-VII p. », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome XCII^e, fasc. 2, p. 13-20. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- BERGOUNIOUX, G. (2005). « Saussure sans sémantique ou le signifié ne fait pas science », in *Revue de sémantique et pragmatique*, n° 18, p. 69-85. Orléans : PU d'Orléans.
- BERGOUNIOUX, G. (2007). « La morphologie selon Saussure », in *Révolutions saussuriennes*, p. 269-277. Genève : Université de Genève (Documents de travail, hors commerce).
- BERGOUNIOUX, G. (2009). « L'enjeu de l'apophonie dans le *Mémoire*. Soixante année d'études indo-européennes », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 62, p. 33-46. Genève : Droz.
- BERGOUNIOUX, G. (2010). « La phonologie comme morphologie », in Bronckart, J.-P., Bulea, E. & Bota, C. (éd.), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, p. 105-124. Genève, Paris : Librairie Droz.
- BERGOUNIOUX, G. (à paraître). « Vers le *Mémoire*, ou comment le structuralisme vint à Saussure », *Les dossiers de HEL* [supplément électronique à la revue *Histoire Epistémologie Langage*], n° 3. Paris : SHESL.
- BERGOUNIOUX, G. (s.d.). « Le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* de F. de Saussure : une critique des catégories du comparatisme ». Inédit.
- BERGOUNIOUX, G. & LAKS, B. (2003). « Portrait de Saussure en phonologue contemporain », in *L'Herne Saussure*, p. 165-177. Paris : Éditions de l'Herne.
- BIERBACH, C. (1978). *Sprache als « Fait social »*. Die linguistische Theorie F. de Saussure's und ihr Verhältnis zu den positivistischen Sozialwissenschaft. Tubingue : Max Niemeyer Verlag.
- BOUQUET, S. (1992a). « La sémiologie linguistique de Saussure : une théorie paradoxale de la référence ? », in *Langages*, n° 107, p. 84-95. Paris : Larousse.
- BOUQUET, S. (1992b). « Le *Cours de linguistique générale* et l'apprentissage linguistique », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 46, p. 73-90. Genève : Droz.
- BOUQUET, S. (1997b). *Introduction à la lecture de Saussure*. Paris : Payot.
- BOUQUET, S. (1997c [2004]). « Il faut relire Ferdinand de Saussure dans le texte », in *Texto !* [en ligne]. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Dialogues/Bouquet_interview.html. (Consultée le 22/03/2006).
- BOUQUET, S. (1998b [1999]). « Les deux paradigmes éditoriaux de la linguistique générale de Ferdinand de Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 51, p. 187-202. Genève : Droz.
- BOUQUET, S. (1999a). « D'une théorie de la référence à une linguistique du texte : Saussure contre Saussure ? », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 52, pp. 37-42. Genève : Droz.
- BOUQUET, S. (1999b). « La linguistique générale de Ferdinand de Saussure : textes et retour aux textes », in *Texto !* [en ligne]. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Bouquet_Linguist-gen.html. (Consultée le 22/03/2006).
- BOUQUET, S. (2000 [2001]). « Sur la sémantique saussurienne », in *Texto !* [en ligne]. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Bouquet_Reponse.html. (Consultée le 22/03/2006).

- BOUQUET, S. (2001). « Linguistique et sémiologie : le projet de Saussure et l'interdisciplinarité », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54, p. 155-161. Genève : Droz.
- BOUQUET, S. (2003). « Saussure après un siècle », in *L'Herne Saussure*, p. 11-15. Paris : Éditions de l'Herne.
- BOUQUET, S. (2005). « Après un siècle, les manuscrits de Saussure reviennent bouleverser la linguistique », in *Texte !* [en ligne]. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Bouquet_Apres.html. (Consultée le 22/03/2006).
- BOUQUET, S. (2008). « Ontologie et épistémologie de la linguistique dans les textes originaux de Ferdinand de Saussure », in *Texte !* [en ligne], vol. XVIII, n° 3. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=1850>. (Consultée le 09/09/2009).
- BOUQUET, S. (2012). « Principes d'une linguistique de l'interprétation : une épistémologie néosaussurienne », in *Langages*, n° 185, p. 21-33. Paris : Larousse.
- BOUQUET, S. (dir.) (2003). *L'Herne Saussure*. Paris : Éditions de l'Herne.
- BRONCKART, J.-P. (2003). « L'analyse du signe et la genèse de la pensée consciente », in *L'Herne Saussure*, p. 94-107. Paris : Éditions de l'Herne.
- BRONCKART, J.-P. (2005). « Préface : Les démarches scientifiques confrontées à la dynamique développementale », in Bulea, E., *Linguistique saussurienne et paradigme thermodynamique (Cahiers de la section des sciences de l'éducation, n° 104)*, p. 9-52. Université de Genève : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Cahiers de la section des sciences de l'éducation.
- BRONCKART, J.-P., BULEA, E. & BOTA, C. (2010). *Le Projet de Ferdinand de Saussure*. Genève, Paris : Librairie Droz.
- BULEA, E. (2005a). « Est-ce ainsi que les signes vivent ? », in *Texte !* [en ligne], vol. X, n° 4. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Bulea_Signes.html. (Consultée le 17/11/2006).
- BULEA, E. (2005b). *Linguistique saussurienne et paradigme thermodynamique (Cahiers de la section des sciences de l'éducation, n° 104)*, p. 53-186. Université de Genève : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Cahiers de la section des sciences de l'éducation.
- BULEA, E. (2006). « La nature dynamique des faits langagiers, ou de la "vie" chez Ferdinand de Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 59, p. 5-19. Genève : Droz.
- BURGER, A. (1955). « Phonématique et diachronie à propos de la palatalisation des consonnes romanes », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 13, p. 19-33. Genève : Droz.
- BURGER, A. (1961). « Significations et valeur du suffixe verbal français -*ę*- », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 18, p. 5-15. Genève : Droz.
- BUYSENS, E. (1961). « Origine de la linguistique synchronique de Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 18, p. 17-33. Genève : Droz.
- CALVET, L.-J. (1975). *Pour et contre Saussure*. Vers une linguistique sociale. Paris : Payot.
- CANDAUX, J.-D. (1974 (1974-1975)). « Ferdinand de Saussure linguiste à quatorze ans et demi », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 29, p. 7-12. Genève : Droz.
- CAPT-ARTAUD, M.-C. (1994). *Petit Traité de rhétorique saussurienne*. Genève : Droz.

- CAPT-ARTAUD, M.-C. (2000). « Des mots pour penser », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 53, p. 141-157. Genève : Droz.
- CAPT-ARTAUD, M.-C. (2003). « La langue, mystérieux milieu intermédiaire », in *L'Herne Saussure*, p. 234-245. Paris : Éditions de l'Herne.
- CHEVALIER, J.-C. (1997). « De nouveau Saussure », in *La Quinzaine littéraire*, n° 713, p. 22-23. Marseille : s.n.
- CHISS, J.-L. (1978). « Synchronie/diachronie : méthodologie et théorie en linguistique », in *Langages*, n° 49, p. 91-111. Paris : Larousse.
- CHISS, J.-L. & DESSONS, G. (éd.) (2005). *Linguistique et poétique du discours. A partir de Saussure (Langages, n° 159)*. Paris : Larousse.
- CHOI, Y.-H. (1999). « Le retour à Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 52, p. 89-98. Genève : Droz.
- CHOI, Y.-H. (2002b). *Le Problème du temps chez Ferdinand de Saussure*. Paris : L'Harmattan.
- CHOI, Y.-H. (2002c). « La polysémie de la notion de “mécanisme” chez Saussure », in Anis, J., Eskénazi, A. & Jeandillou, J.-F. (éd.), *Le Signe et la lettre, Hommage à Michel Arrivé*, p. 95-101. Paris : L'Harmattan.
- CHOI, Y.-H. (2002d). « “La valeur en discours” chez Saussure », in *L'Information grammaticale*, n° 95, p. 50-53. Paris : L'Information grammaticale.
- COURSIL, J. (1995). « Analytique de la Phonologie de Saussure : les deux théorèmes », in Arrivé, M. & Normand, C. (dir.), *Saussure aujourd'hui*, numéro spécial de *LINX*, p. 323-352. Université Paris X-Nanterre : Centre de recherches linguistiques.
- COURSIL, J. (1998). « Le syllabaire saussurien. Introduction à la phonologie des groupes », in *Langages*, 32^e année, n° 129, p. 76-88. Paris : Larousse.
- CULLER, J. (1976). *Saussure*. Hassocks : The Harvester Press.
- DE MAURO, T. (1968). « Tullio de Mauro : Nous ne connaissons pas Saussure », in *La Quinzaine littéraire*, n° 51 (du 15 au 31 mai 1968), p. 21-23. Marseille : s.n.
- DE MAURO, T. & SUGETA, S. (ED.). (1995). *Saussure and Linguistics Today*. Rome : Bulzoni Editore.
- DE PALO, M. (2003). « L'asymétrie du signe chez Saussure », in *L'Herne Saussure*, p. 246-259. Paris : Éditions de l'Herne.
- DE PALO, M. (2004). « V. Henry, F. de Saussure et le signifié », in Puech, C. (éd.), *Linguistique et partages disciplinaires à la charnière des XIX^e et XX^e siècles. Victor Henry (1850-1907)*, p. 271-290. Louvain, Paris : Éditions Peeters.
- DE POERCK, G. (1966). « Quelques réflexions sur les oppositions saussuriennes », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 22, p. 29-33. Genève : Droz.
- DELEDALLE, G. (1976a). « Peirce ou Saussure », in *Semiosis*, n° 1, p. 7-13. Baden-Baden : Agis-Verlag.
- DELEDALLE, G. (1976b). « Saussure et Peirce », in *Semiosis*, n° 2, p. 18-24. Baden-Baden : Agis-Verlag.
- DEPECKER, L. (2008). « Pour une généalogie de la pensée de Saussure », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome CIII, fasc. 1. p. 7-62. Louvain : Peeters.
- DEPECKER, L. (2009a). *Comprendre Saussure d'après les manuscrits*. Paris : Armand Colin.

- DEPECKER, L. (2009b). « Pour une généalogie de la pensée de Saussure (2) », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome CIV, fasc. 1, p. 39-105. Louvain : Peeters.
- DEPECKER, L. (dir.) (2012). *L'Apport des manuscrits de Ferdinand de Saussure (Langages, n° 185)*. Paris : Larousse.
- DEROSSI, G. (1965). *Segno e struttura linguistici nel pensiero di Ferdinand de Saussure*. Udine : Del Bianco editore.
- DERRIDA, J. (1967). *De la Grammatologie*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- DOMINICY, M. (1984). « Darwin, Saussure, et les limites de l'explication », in Auroux, S., Glatigny, M., Joly, A., Nicolas, A. & Rosier, I. (éd.), *Matériaux pour une histoire de la linguistique*, p. 553-561. Université de Lille III.
- DOROSZEWSKI, W. (1929). « “Langue” et “parole”. (Une page de l'histoire des idées générales en linguistique) », in *Prace Filologiczne*, tome XIV, p. 485-497. Varsovie : Skład Główny w kasie im omianowskiego.
- DOROSZEWSKI, W. (1958). « Le structuralisme linguistique et les études de géographie dialectale », in *Actes du huitième congrès international des linguistes*, p. 540-572. Oslo : Oslo University Press.
- DOROSZEWSKI, W. (1969). « Quelques remarques sur les rapports de la sociologie et de la linguistique : E. DURKHEIM et F. de SAUSSURE », in *Essais sur le langage*, p. 97-109. Paris : Les Éditions de Minuit.
- ENGLER, R. (1966). « Remarques sur Saussure, son système et sa terminologie », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 22, p. 35-40. Genève : Droz.
- ENGLER, R. (1968a). *Lexique de la terminologie saussurienne*. Utrecht, Anvers : Spectrum Éditeurs.
- ENGLER, R. (1968b). « Giorgio DEROSSI, *Segno e struttura linguistici nel pensiero di Ferdinand de Saussure*. Udine, Del Bianco, 1965. Università degli Studi di Trieste, Facoltà di Magistero, Istituto di Filosofia, n.s. 1, 8°, 359 p. », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 24, p. 94-98. Genève : Droz.
- ENGLER, R. (1973). « Rôle et place d'une sémantique dans une linguistique saussurienne », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 28, p. 35-52. Genève : Droz.
- ENGLER, R. (1974). « La linéarité du signifiant », in Amacker, R., De Mauro, T. & Prieto L. J. (éd.), *Studi saussuriani per Robert Godel*, p. 111-120. Bologne : Società editrice il Mulino.
- ENGLER, R. (1974-1975). « Sémiologies saussuriennes. 1. De l'existence du signe », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 29, p. 45-73. Genève : Droz.
- ENGLER, R. (1975). « European Structuralism : Saussure », in Sebeok, T. A. (éd.), *Current Trends in Linguistics*, vol. XIII, *Historiography of Linguistics*, 2, p. 829-886. Paris, La Haye : Mouton.
- ENGLER, R. (1977b). « Premiers spécimens d'un index des matières au CLG/E », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 31, p. 89-99. Genève : Droz.
- ENGLER, R. (1980a). « Linguistique 1908 : un débat-clef de linguistique géographique et une question de sources saussuriennes », in Koerner, E. F. K. (éd.), *Progress in Linguistic Historiography*, *Papers from the International Conference on the History of Language Sciences* (Ottawa, 28-31 August 1978), p. 257-270. Amsterdam : John Benjamins B. V.

- ENGLER, R. (1980b). « Sémiologies saussuriennes. 2. Le Canevas », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 34, p. 3-16. Genève : Droz.
- ENGLER, R. (1983). « Das sprachliche Zeichen bei Saussure, Bally, Sechehaye », in *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung*, Band XXXVI, Heft 5, p. 533-542. Berlin : Akademie-Verlag.
- ENGLER, R. (1986b). « Une linguistique genevoise de la parole : aspects et problèmes », in *Studi italiani di linguistica teorica ed applicata*, anno XV, n° 1-3, p. 3-14. Padoue : Liviana Editrice.
- ENGLER, R. (1990). « La parte di Saussure », in Montani, P. & Prampolini, M. (éd.), *Roman Jakobson*, p. 39-43. Rome : Editori Riuniti.
- ENGLER, R. (1994). « Saussure, Ferdinand de (1857-1913) », in Sebeok, T. A. (éd.), *Encyclopedic Dictionary of Semiotics*, 2nd ed. revised and updated, p. 846-850. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- ENGLER, R. (2000). « La langue, pierre d'achoppement », in *Modèles linguistiques*, tome XXI, fasc. 1, p. 9-18. Toulon : Université de Toulon du Var.
- ENGLER, R. (2004). « Préface », in Pétroff, A.-J., *Saussure : la langue, l'ordre et le désordre*, p. 15-16. Paris : L'Harmattan.
- FADDA, E. (2009). « La morphologie dans la tête. "Parallélie" dans "De l'essence double du langage" », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 61, p. 101-112. Genève : Droz.
- FADDA, E. (2010). « Le temps et les institutions. Pour une sémiologie de la transmission », in Bronckart, J.-P., Bulea, E. & Bota, C. (éd.), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, p. 271-290. Genève, Paris : Librairie Droz.
- FADDA, E. (dir.) (2010). *Saussure filosofo del linguaggio (Rivista Italiana di Filosofia del Linguaggio, n° 3)* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.rifl.unical.it/index.php?option=com_content&view=article&id=86:saussure-filosofo-del-linguaggio-numero-32010&catid=1:ultime&Itemid=50>.
- FEHR, J. (1992). « "La vie sémiologique de la langue" : esquisse d'une lecture des Notes Manuscrites de Saussure », in *Langages*, 26^e année, n° 107, p. 73-83. Paris : Larousse.
- FEHR, J. (1995). « Le mécanisme de la langue entre linguistique et psychologie : Saussure et Flournoy », in *Langages*, n° 120, p. 91-105. Paris : Larousse.
- FEHR, J. (2000). *Saussure entre linguistique et sémiologie*. Paris : Puf.
- FEHR, J. (2001). « Ferdinand de Saussure et l'interdisciplinarité des sciences du langage – Introduction au colloque », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54, p. 147-153. Genève : Droz.
- FREI, H. (1950b). « Saussure contre Saussure ? », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 9, p. 7-28. Genève : Droz.
- FREI, H. (1952). « Langue, parole et différenciation », in *Journal de psychologie normale et pathologique*, 45^e année, p. 137-157. Paris : Puf.
- FREI, H. (1963). « Le signe de Saussure et le signe de Buyssens », in *Lingua*, vol. XII, n° 4, p. 423-428. Amsterdam : North-Holland Publishing C°.
- FREI, H. (1974). « Le mythe de l'arbitraire absolu », in Amacker, R., De Mauro, T. & Prieto L. J. (éd.), *Studi saussuriani per Robert Godel*, p. 121-131. Bologne : Società editrice il Mulino.

- GADET, F. (1987). *Saussure. Une science de la langue*. Paris : Puf.
- GAMBARARA, D. (1972). « La bibliothèque de Ferdinand de Saussure », in *Genava*, n. s., n° 20, p. 319-368. Genève : Musée d'art et d'histoire de Genève.
- GAMBARARA, D. (2005). « Un texte original. Présentation des textes de F. de Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 58, p. 29-42. Genève : Droz.
- GAMBARARA, D. (2007). « Ordre graphique et ordre théorique. Présentation de Ferdinand de Saussure, Ms. Fr. 3951/10 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 60, p. 237-280. Genève : Droz.
- GAMBARARA, D. (2009). « Du printemps à l'automne 1891 : reclasser quelques fragments de F. de Saussure (Ms. Fr. 3951/1-3, ADS 383/13) », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 62, p. 289-304.
- GANDON, F. (2001). « Le dernier Saussure : Double articulation, anagrammes, brahmanisme », in *Semiotica*, vol. CXXXIII, n° 1, p. 69-78. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- GANDON, F. (2002). *De Dangereux édifices. Saussure lecteur de Lucrèce. Les cahiers d'anagrammes consacrés au De Rerum natura*. Louvain, Paris : Peeters.
- GANDON, F. (2011). *La Morale du linguiste. Saussure entre Affaire Dreyfus et massacre des Arméniens (1894-1898)*. Limoges : Lambert-Lucas.
- GEORGES, D. (1968). « Relire Saussure », in *La Quinzaine littéraire*, n° 57 (du 16 au 30 septembre 1968), p. 8-9. Marseille : s.n.
- GMÜR, R. (1986). *Das Schicksal von F. de Saussures "Mémoire". Eine Rezeptionsgeschichte*. Universitaet Bern : Institut für Sprachwissenschaft.
- GODEL, R. (1953). « La question des signes zéro », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 11, p. 31-41. Genève : Droz.
- GODEL, R. (1958-1959). « Nouveaux documents saussuriens. Les cahiers E. Constantin », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 16, p. 23-32. Genève : Droz.
- GODEL, R. (1960). « Inventaire des manuscrits de F. de Saussure remis à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 17, p. 5-11. Genève : Droz.
- GODEL, R. (1966a). « De la théorie du signe aux termes du système », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 22, p. 53-68. Genève : Droz.
- GODEL, R. (1966b). « F. de Saussure's Theory of Language », in Sebeok, T. A. (éd.), *Current Trends in Linguistics*, vol. III, Theoretical Foundations, p. 479-493. La Haye, Paris : Mouton & Co.
- GODEL, R. (1969a). « Questions concernant le syntagme », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 25, p. 115-131. Genève : Droz.
- GODEL, R. (1969b). « Théorie de la phrase », in *La Sintassi*, Atti del Convegno internazionale di Studi. Roma, 17-18 maggio 1969, p. 13-41. Rome : Bulzoni Editore.
- GODEL, R. (1973). « A propos du voyage de F. de Saussure en Lituanie », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 28, p. 7-11. Genève : Droz.
- GODEL, R. (1974-1975b). « Problèmes de linguistique saussurienne », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 29, p. 75-89. Genève : Droz.

- GODEL, R. (1978). « Les limites de l'analyse segmentale et la réalité du mot », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 32, p. 125-154. Genève : Droz.
- GODEL, R. (1982). « Retractatio », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 35, p. 29-52. Genève : Droz.
- GREIMAS, A.-J. (1956 [2006]). « L'actualité du saussurisme », in *Texte !* [en ligne], vol. XI, n° 2. Disponible sur : <http://www.revue-texte.net/Saussure/Sur_Saussure/Greimas_Actualite.html>. (Consultée le 17/11/2006).
- HARRIS, R. (1987 [1991]). *Reading Saussure. A critical commentary on the Cours de linguistique générale*. La Salle, Illinois : Open Court.
- HARRIS, R. (1994). « Criticizing Saussure », in *Semiotica*, vol. XCVIII, n° 1/2, p. 181-186. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- HARRIS, R. (2000a). « Identities, differences, and analogies. The problem Saussure could not solve », in *Historiographia Linguistica*, vol. XXVII, n° 2-3, p. 297-305. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- HARRIS, R. (2000b). « Saussure for all seasons », in *Semiotica*, vol. CXXXI, n° 3-4, p. 273-287. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- HAVET, L. (1879 [1978]). « Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes par Ferdinand de Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 32, p. 103-122. Genève : Droz.
- HENRY, A. (1970). « La linéarité du signifiant », in Dierickx, J. & Lebrun Y. (éd.), *Linguistique contemporaine, Hommage à Eric Buyssens*, p. 87-92. Bruxelles : Éditions de l'Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles.
- HOLDCROFT, D. (1991). *Saussure. Signs, System, and Arbitrariness*. Cambridge, New York, Port Chester, Melbourne, Sydney : Cambridge University Press.
- HUGLO, P.-A. (2002). *Approche nominaliste de Saussure*. Paris : L'Harmattan.
- JOSEPH, J. (1999a). « Structuralist Linguistics : Saussure », in Glendinning, S. (éd.), *The Edinburgh Encyclopedia of Continental Philosophy*, p. 515-527. Édimbourg : Edinburgh University Press.
- JOSEPH, J. (1999b). « The Colonial Linguistics of Léopold de Saussure », in Cram, D., Linn, A. & Nowak, E. (éd.), *History of Linguistics 1996*, vol. I : Traditions in Linguistics Worldwide, p. 127-137. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- JOSEPH, J. (2000a). « The Unconscious and the Social in Saussure », in *Historiographia Linguistica*, vol. XXVII, n° 2-3, p. 307-334. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- JOSEPH, J. (2000b). « Language and “psychological race” : Léopold de Saussure on French in Indochina », in *Language & Communication*, vol. XX, n° 1, p. 29-53. Oxford, New York : Pergamon.
- JOSEPH, J. (2003). « Pictet's *Du Beau* (1856) and the crystallisation of saussurean linguistics », in *Historiographia Linguistica*, vol. XXX, n° 3, p. 365-388. Amsterdam : John Benjamins B. V.

- JOSEPH, J. (2007). « The Poet who could smell vowels », in *Times Literary Supplement*, n° 5459, November 16, 2007, p. 14-15. Disponible sur : <http://entertainment.timesonline.co.uk/tol/arts_and_entertainment/the_tls/article2869724.ece>.
- JOSEPH, J. (2012). *Saussure*. Oxford : Oxford University Press.
- KOERNER, E. F. K. (1973). *Ferdinand de Saussure. Origin and Development of his Linguistic Thought in Western Studies of Language. A Contribution to the History and Theory of Linguistics*. Brunswick : Friedrich Vieweg und Sohn.
- KOERNER, E. F. K. (1974). « Animadversions on some recent claims regarding the relationship between Georg von der Gabelentz and Ferdinand de Saussure », in Amacker, R., De Mauro, T. & Prieto L. J. (éd.), *Studi saussuriani per Robert Godel*, p. 165-180. Bologne : Società editrice il Mulino.
- KOERNER, E. F. K. (1987b). « The Importance of Saussure's "Mémoire" in the development of historical linguistics », in Cardona, G. & Zide, N. H. (éd.), *Festschrift for Henry Hoeningwald : on the occasion of his seventieth birthday*, p. 201-217. Tubingue : G. Narr.
- KOERNER, E. F. K. (1988). *Études saussuriennes/Saussurean Studies*. Genève : Slatkine.
- KURYLOWICZ, J. (1978). « Lecture du "Mémoire" en 1978 : un commentaire », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 32, p. 7-26. Genève : Droz.
- KYHENG, R. (2005c). « Langue et parole : dichotomie ou dualité ? », in *Texto !* [en ligne], vol. X, n° 4. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Kyheng/Kyheng_Langue.html>. (Consultée le 17/11/2006).
- KYHENG, R. (2006). « Le langage : faculté, ou généralisation des langues ? Enquête saussurienne », in *Texto !* [en ligne], vol. XI, n° 1. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Kyheng/Kyheng_Langue.html>. (Consultée le 17/11/2006).
- KYHENG, R. (2007). « Principes méthodologiques de constitution et d'exploitation du corpus saussurien », in *Texto !* [en ligne], vol. XII, n° 2. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Kyheng/Kyheng_Corpus-saussurien.pdf>. (Consultée le 09/09/2009).
- KYHENG, R. (2010). « Les points de vue et la construction de l'objet en linguistique selon Saussure », in Bronckart, J.-P., Bulea, E. & Bota, C. (éd.), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, p. 125-146. Genève, Paris : Librairie Droz.
- LAKS, B. (2003a). « Ferdinand DE SAUSSURE. – *Théorie des sonantes. Il manoscritto di Ginevra BPU Ms fr. 3955/1*. Edition établie par Maria Pia MARCHESE. Padoue et Florence, Unipress & Università degli studi di Firenze, Quaderni del dipartimento di linguistica, studi 5, 2002, XXXV-131-IV p. », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome XCVIII, fasc. 2, p. 40-47. Paris, Louvain : Peeters.
- LAKS, B. (2003b). « Saussure's Phonology », in Galberg-Jacobsen, H., Bleses D., Madsen T. O. & Thomsen, P. (éd.), *Take Danish – for instance*, Linguistic Studies in honour of Hans Basbøll presented on the occasion of his 60th birthday 12 July 2003, p. 199-209. Odense : University Press of Southern Denmark.
- LAKS, B. (2012). « La phonotactique saussurienne : système et loi de la valeur », in *Langages*, n° 185, p. 91-108. Paris : Larousse.

- LEHMANN, W. P. (1968 [1971]). « Saussure's Dichotomy between Descriptive and Historical Linguistics », in Lehmann W. P. & Malkiel, Y., *Directions for Historical Linguistics*, A Symposium, p. 5-20. Austin & Londres : University of Texas Press.
- LEPSCHY, G. C. (2000). « More about Saussure », in *Historiographia Linguistica*, vol. XXVII, n^{os} 2/3, p. 335-344. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- LERCH, E. (1939). « Vom Wesen des sprachlichen Zeichens. Zeichen oder Symbol », in *Acta linguistica*, vol. I, fasc. 3, p. 145-161. Copenhague : Einar Munksgaard.
- LIEB, H.-H. (1967). « “Synchronic” versus “diachronic” linguistics : a historical note », in *Linguistics*, n^o 36, p. 18-28. La Haye, Paris : Mouton.
- LOTRINGER, S. *et al.* (1974). *The Two Saussures (Sémiotext(e))*, vol. I, n^o 2). New York : *Sémiotext(e)*.
- MALMBERG, B. (1954). « Ferdinand de Saussure et la phonétique moderne », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n^o 12, p. 9-28. Genève : Droz.
- MALMBERG, B. (1970). « De Ferdinand de saussure à Roman Jakobson – L'arbitraire du signe et la substance phonique du langage », in Hála, B., Romportl, M. & Janota, P. (éd.), *Proceedings of the Sixth International Congress of Phonetic Sciences*, p. 599-603. Prague : Academia Publishing House of the Czechoslovak Academy of Sciences.
- MANIGLIER, P. (2003). « La langue : *cosa mentale* », in *L'Herne Saussure*, p. 121-133. Paris : Éditions de l'Herne.
- MANIGLIER, P. (2006). *La Vie énigmatique des signes. Saussure et la naissance du structuralisme*. Paris : Éditions Leo Scheer.
- MANCZAK, W. (1969). « Les termes “langue” et “parole” désignent-ils quelque chose de réel ? », in *Linguistics*, n^o 55, p. 48-55. La Haye, Paris : Mouton.
- MARCHESE, M. P. (2003). « Une source retrouvée du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n^o 56, p. 333-339. Genève : Droz.
- MARCHESE, M. P. (2009). « Les manuscrits saussuriens sur la phonétique, du *Mémoire* au *CLG* », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n^o 62, p. 47-61. Genève : Droz.
- MEJÍA, C. (1997). « UNDE EXORIAM ? », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n^o 50, p. 93-110. Genève : Droz.
- MEJÍA, C. (1998). *La Linguistique diachronique : le projet saussurien*. Genève : Librairie Droz.
- MEJÍA, C. (2008). *Le cours d'une vie. Portrait diachronique de Ferdinand de Saussure*, tome I. Nantes : Éditions Cécile Defaut.
- MEJÍA, C. (2012). *Le cours d'une vie. Portrait diachronique de Ferdinand de Saussure*, tome II, *Devenir père*. Nantes : Éditions Cécile Defaut.
- MILNER, J.-C. (1994). « Retour à Saussure », in *Le Perroquet*, n^o 12, p. 3-19. Paris : Le Perroquet.
- MINASSIAN, M. (1976). « Sur la correspondance de Meillet avec Saussure relative aux anagrammes », in *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome LXXI^e, fasc. 1, p. [347]-359. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- MOLINO, J. (1969). « Linguistique et économie politique : sur un modèle épistémologique du Cours de Saussure », in *L'Âge de la science*, n^o 4, p. 335-349. Paris : Dunod, Éditeur.

- MORPURGO DAVIES, A. (2004). « Saussure and Indo-European linguistics », in Sanders, C. (éd.), *The Cambridge Companion to Saussure*, p. 9-29. Cambridge : Cambridge University Press.
- MOUNIN, G. (1968b). *Ferdinand de Saussure ou le structuraliste sans le savoir*. Paris : Seghers.
- MOUNIN, G. (1973). « Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, édition critique par Rudolf ENGLER, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1^{er} et 2^e fasc., 1967 ; 3^e fasc., 1968, Compte rendu », in *La Linguistique*, vol. IX, fasc. 1, p. 151-153. Paris : Puf.
- MØLLER, K. (1949). « Contribution to the discussion concerning “langue” and “parole” », in *Recherches structurales 1949, Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*, vol. V, p. 87-94. Copenhague : Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- NORMAND, C. (1970). « Propositions et notes en vue d’une lecture de F. de Saussure », in *La Pensée*, n° 134, p. 34-51. Paris : Éditions sociales internationales.
- NORMAND, C. (1973 [1974]). « L’arbitraire du signe comme phénomène de déplacement », in *Dialectiques*, n° 1-2, p. 109-126. Paris : Dialectiques.
- NORMAND, C. (1980b). « Arbitraire et/ou convention chez Whitney et Saussure », in *Les Sciences humaines, quelle histoire ?/!*, actes du colloque de mai 1980, tome I, p. 97-106. Paris X-Nanterre : imprimerie intégrée de l’université Paris X (dactylographié, hors commerce).
- NORMAND, C. (1990). « Le CLG : une théorie de la signification ? », in Normand, C. (dir.), *La Quadrature du sens*, p. 23-40. Paris : Puf.
- NORMAND, C. (1995b). « Le *Cours de linguistique générale*. Métaphores et métalangage », in *Langages*, n° 120, p. 78-90. Paris : Larousse.
- NORMAND, C. (2000b). *Saussure*. Paris : Les Belles Lettres.
- NORMAND, C. (2001a). « De quelques effets de la théorie saussurienne sur une description sémantique », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54, p. 163-175. Genève : Droz.
- NORMAND, C. (2004a). « Saussure versus Whitney », in Hassler, G. & Volkmann G. (éd.), *History of Linguistics in Texts and Concepts*, vol. I, p. 327-334. Münster : Nodus Publikationen.
- NORMAND, C. (2004b). « Saussure–Henry. Une linguistique générale avec ou sans sémiologie », in Puech, C. (éd.), *Linguistique et partages disciplinaires à la charnière des XIX^e et XX^e siècles. Victor Henry (1850-1907)*, p. 99-114. Louvain, Paris : Éditions Peeters.
- PARRET, H. (1995-1996). « Réflexions saussuriennes sur le temps et le moi – Les manuscrits de la Houghton Library à Harvard », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 49, p. 85-119. Genève : Droz.
- PARRET, H. (2004). « Le fondement impensable de la théorie linguistique saussurienne ». Inédit.
- PAVEL, T. (1967). « Une question terminologique : la paire “langue-langage” », in *Revue roumaine de linguistique*, tome XII, n° 5, p. 443-452. Bucarest : Editura academiei Republicii socialiste România.
- PÊCHEUX, M., HAROCHE, C. & HENRY, P. (1971). « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », in *Langages*, vol. VI, n° 24, p. 93-106. Paris : Larousse.

- PEETERS, C. (1974). « Saussure néogrammairien et l'antinomie synchronie/diachronie », in *Linguistics*, n° 133, p. 33-62. La Haye, Paris : Mouton.
- PEETERS, C. (1978). « La méthode comparative et la conception saussurienne du phonème », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 32, p. 155-159. Genève : Droz.
- PENG, F. C. C. (1992). « On de Saussure's Theoretical Construct of *Le Signe* : A Neurolinguistic View », in *Journal of Neurolinguistics*, vol. VII, n° 1/2, p. 1-9. Oxford : Pergamon Press.
- PETIT, D. & MEJÍA QUIJANO, C. (2009). « Du nouveau à propos du voyage de F. de Saussure en Lituanie », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 61, p. 133-157. Genève : Droz.
- PETIT, D. (2009). « Accent et intonation : le modèle lituanien chez Ferdinand de Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 62, p. 63-89. Genève : Droz.
- PETROFF, A.-J. (2004). *Saussure : la langue, l'ordre et le désordre*. Paris : L'Harmattan.
- POLOMÉ, E. C. (1990). « Language change and the Saussurean dichotomy : Diachrony versus synchrony », in Polomé, E. C. (éd.), *Research Guide on Language Change*, p. 3-9. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- PONZIO, A. (2005). « Valeur linguistique et valeur marchande. Saussure, Chomsky, Schaff, Rossi-Landi », Plenary lecture delivered at the International Symposium « Language, Literature, and Semiotics. Round Table and Symposium in Memoriam Ferruccio Rossi-Landi 20 Years after his Death », Budapest (Hongrie), 13-14 décembre 2005 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ferruciorossilandi.com/PDF/Ponzio2_copia.pdf>.
- PRIETO, L. J. (1990). « Classe et concept. Sur la pertinence et sur les rapports saussuriens “de comparaison” et “d'échange” », in Amacker, R. & Engler, R. (ED.), *Présence de Saussure*. Actes du Colloque international de Genève (21-23 mars 1988), p. 55-71. Genève : Droz.
- PRIETO, L. J. (1997). « FERDINAND DE SAUSSURE (1857-1913), *Cours de linguistique générale*, 1916 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 50, p. 15-16. Genève : Droz.
- PROSDOCIMI A. L. & MARINETTI, A. (1990). « Saussure e il saturno. Tra scienza, biografia e storiografia », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 44, p. 37-71. Genève : Droz.
- PUECH, C. & RADZYNSKI, A. (1978). « La langue comme fait social : fonction d'une évidence », in *Langages*, n° 49, p. 46-65. Paris : Larousse.
- PUECH, C. (2004b). « *Antinomies* (V. Henry) et *dichotomies* (F. de Saussure) : l'idée d'une “science double” dans la linguistique générale de la fin du XIX^e siècle », in Puech, C. (éd.), *Linguistique et partages disciplinaires à la charnière des XIX^e et XX^e siècles. Victor Henry (1850-1907)*, p. 125-147. Louvain, Paris : Éditions Peeters.
- RASTIER, F. (2002). « Valeur saussurienne et valeur monétaire », in *L'Information grammaticale*, n° 95, p. 46-49. Paris : L'Information grammaticale.
- RASTIER, F. (2003). « Le silence de Saussure ou l'ontologie refusée », in *L'Herne Saussure*, p. 23-51. Paris : Éditions de l'Herne.
- RASTIER, F. (2005). « Saussure au futur – Écrits retrouvés et nouvelles réception. Introduction à une relecture de Saussure », in *Texte !* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/rastier_Saussure.html>. (Consultée le 17/11/2006).

- RASTIER, F. (2006a). « Saussure, la pensée indienne et la critique de l'ontologie », in *Texto !* [en ligne], vol. XI, n° 1. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/1996-2007/Saussure/Sur_Saussure/Rastier_Inde.html>. (Consultée le 28/11/2011).
- REDARD, G. (1971-1972). « Jean Starobinski. *Les mots sous les mots*. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure. Essai. Gallimard, Paris 1971, 161 p. », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 27, p. 123-125. Genève : Droz.
- REDARD, G. (1976b). « Le voyage de F. de Saussure en Lituanie : suite et fin ? », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 30, p. 141-150. Genève : Droz.
- REDARD, G. (1978). « Deux Saussure ? », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 32, p. 27-41. Genève : Droz.
- REICHLER-BÉGUELIN (1990). « Des formes observées aux formes sous-jacentes », in Amacker, R. & Engler, R. (ED.), *Présence de Saussure*. Actes du Colloque international de Genève (21-23 mars 1988), p. 21-37. Genève : Droz.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (2000). « Des coefficients sonantiques à la théorie des laryngales », in Auroux, S. (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, tome III : L'hégémonie du comparatisme, p. 173-182. Liège : Mardaga.
- ROULET, E. (1975). *Saussure. Cours de linguistique générale*. Paris : Hatier.
- ROUSSEAU, A. (2006). « Ferdinand de Saussure descripteur des langues – à la lumière d'un cours inédit sur le gotique (1890-1891) », in de Saussure, L. (de) (éd.), *Nouveaux regards sur Saussure*, Mélanges offerts à René Amacker, p. 71-94. Genève : Droz.
- RUSSO, T. (2005). « Ferdinand de Saussure, *Scritti inediti di linguistica generale*, éd. par Tullio De Mauro, Laterza, Rome-Bari 2005, pp. XXVI + 122 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 58, p. 299-308. Genève : Droz.
- RUSSO CARDONA, T. (2009). « Négativité, récursivité et incalculabilité. Les quaternions dans "De l'essence double du langage" », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 61, p. 87-99. Genève : Droz.
- SANDERS, C. (2000b). « Saussure translated », in *Historiographia Linguistica*, vol. XXVII, n° 2-3, p. 345-358. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- SANDERS, C. (éd.) (2004). *The Cambridge Companion to Saussure*. Cambridge : Cambridge University Press.
- SANDOZ, C. (2009). « "Système" et "valeur" : du *Mémoire* de Saussure aux *Noms d'agents* de Benveniste », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 62, p. 91-101. Genève : Droz.
- SAUSSURE, L. (de) (éd.) (2006). *Nouveaux regards sur Saussure*. Mélanges offerts à René Amacker. Genève : Droz.
- SAUSSURE, M. (de) (éd.) (1915). *Ferdinand de Saussure (1857-1913)*. Genève : Imprimerie Albert Kundig.
- SECHEHAYE, A. (1940). « Les trois linguistiques saussuriennes », in *Vox Romanica*, n° V, p. 1-48. Zurich-Erlenbach : Erigen Rentsch Verlag & Genève : Librairie E. Droz.
- SIMONE, R. (1992). *Il Sogno di Saussure*. Rome-Bari : Gius. Laterza & Figli Spa.
- SIMONE, R. (2006). « Saussure après un siècle », in de Saussure, L. (éd.), *Nouveaux regards sur Saussure*, Mélanges offerts à René Amacker, p. 35-54. Genève : Droz.

- SLAKTA, D. (1971). « Esquisse d'une théorie lexico-sémantique : pour une analyse d'un texte politique (Cahiers de doléances) », in *Langages*, 6^e année, n° 23, p. 87-134. Paris : Larousse.
- SLJUSAREVA, N. A. (1963). « Quelques considérations des linguistes soviétiques à propos des idées de F. de Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 20, p. 23-46. Genève : Droz.
- SLJUSAREVA, N. A. (1974). « Essai de comparaison des conceptions de F. de Saussure et de W. von Humboldt », in Amacker, R., De Mauro, T. & Prieto L. J. (éd.), *Studi saussuriani per Robert Godel*, p. 265-274. Bologne : Società editrice il Mulino.
- SLJUSAREVA, N. A. (1980). « Notion of Value (Valeur). The Heart of F. de Saussure's Theory of Language », in *Zeitschrift für Phonetik Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung*, n° 33/5, p. 541-545. Berlin : Akademie-Verlag.
- SOLLBERGER, E. (1953). « Note sur l'unité linguistique », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 11, p. 45-46. Genève : Droz.
- SOFIA, E. (2006). « A propos des unités de la langue et du concept de l'arbitraire », in *Révolutions saussuriennes*, p. 279-287. Genève : Université de Genève (Documents de travail, hors commerce).
- SOFIA, E. (2009a). « Sur le concept de "valeur pure" », in *Letras e letras*, vol. XXV, n° 1, p. 13-38. Uberlândia : Universidade Federal de Uberlândia. [Disponible sur internet : <http://www.letraseletras.ileel.ufu.br/viewissue.php?id=16>].
- SOFIA, E. (2009b). *Le Problème de la définition des entités linguistiques chez Ferdinand de Saussure*. Thèse de doctorat (Université de Paris Ouest Nanterre La Défense/Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix de Namur).
- SOFIA, E. (2010). « Qu'est-ce qu'un brouillon en sciences du langage ? Notes préalables à une édition numérique des manuscrits de Ferdinand de Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 63, p. 11-27. Genève : Droz.
- SOFIA, E. (2011). « Philologie et critique génétique. Enjeux théoriques de l'édition des manuscrits de Saussure, Université de Liège, Liège, 1^{er} avril 2011 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 64, p. 241-243. Genève : Droz.
- SOFIA, E. (2012a). « Quelques problèmes philologiques posés par l'œuvre de Ferdinand de Saussure », in *Langages*, n° 185, p. 35-50. Paris : Larousse.
- SOFIA, E. (2012b). « Comment écrire pour transmettre ? Modalités argumentatives chez Saussure », in *Genesis*, n° 35, p. 147-160. Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne.
- SPENCE, N. C. W. (1957). « A Hardy Perennial : the Problem of *la langue* and *la parole* », in *Archivum Linguisticum*, vol. IX, fasc. 1, p. 1-27. Glasgow : Jackson, Son & Company Limited Publishers to the University of Glasgow.
- STAROBINSKI, J. (1990). « Un anagramme de la Renaissance conforme au modèle idéal saussurien », in Amacker, R. & Engler, R. (ED.), *Présence de Saussure*. Actes du Colloque international de Genève (21-23 mars 1988), p. 233-234. Genève : Droz.
- STEFANINI, J. (1979). « A propos d'un cours de F. de Saussure », in *Mélanges à la mémoire de Louis Michel*, p. 461-467. Montpellier : Université Paul-Valéry-Montpellier.
- SUENAGA, A. (2005). *Saussure, un système de paradoxes*. Langue, parole, arbitraire et inconscient. Limoges : Lambert-Lucas.

- SWIGGERS, P. (1981c). « Sur l'histoire du terme "valeur" en linguistique », in *Revue roumaine de linguistique*, tome XXVI, n° 2, p. 145-150. Bucarest : Editura academiei Republicii socialiste România.
- THIBAUT, P. J. (1997). *Re-reading Saussure. The Dynamics of Signs in Social Life*. Londres et New York : Routledge.
- TOBIN, Y. (1996). « Will the real Professor de Saussure sign in, please ? The three faces of Ferdinand », in *Semiotica*, n° 112-3/4, p. 391-402. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- TOMIMORI, N. (1995). « Sur les enquêtes linguistiques de Ferdinand de Saussure : observation et conscience du sujet parlant », in De Mauro, T. & Sugeta, S. (ED.), *Saussure and Linguistics Today*, p. 129-150. Rome : Bulzoni Editore.
- TOUTAIN, A.-G. (2009a). « Valeur et fonctionnement : nouveauté, enjeux et fécondité de la définition saussurienne de la langue, ou de l'actualité scientifique de Saussure », in *Letras e letras*, vol. XXV, n° 1, p. 177-198. Uberlândia : Universidade Federal de Uberlândia. [Disponible sur internet : <http://www.letraseletras.ileel.ufu.br/viewissue.php?id=16>].
- TRABANT, J. (2001). « Signe et articulation. La solution humboldtienne d'un mystère saussurien », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54, p. 269-288. Genève : Droz.
- TURPIN, B. (1993). « Modélisation, langage et langue chez Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 47, p. 159-175. Genève : Droz.
- TURPIN, B. (1995-1996). « Discours, langue et parole dans les cours et les notes de linguistique générale de F. de Saussure », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 49, p. 251-266. Genève : Droz.
- UTAKER, A. (2002). *La Philosophie du langage. Une archéologie saussurienne*. Paris : Puf.
- VALLINI, C. (1969). « Problemi di metodo in Ferdinand de Saussure indoeuropeista », in *Studi e saggi linguistici*, n° 9, p. 1-85. Pise : Giardini Editori e stampatori.
- VALLINI, C. (1978). « Le point de vue du grammairien ou la place de l'étymologie dans l'œuvre de Ferdinand de Saussure indo-européaniste », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 32, p. 43-57. Genève : Droz.
- VARDAR, B. (1968). « [Lettres à La Quinzaine littéraire] Saussure », in *La Quinzaine littéraire*, n° 57 (du 16 au 30 septembre 1968), p. 9. Marseille : s.n.
- VARDAR, B. (1977). « Le terme "objet" dans le CLG », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 31, p. 269-276. Genève : Droz.
- VASILIU, E. (1986). « From De Saussure to Cratylus and backwards », in *Revue roumaine de linguistique*, tome XXXI, n° 6, p. 491-502. Bucarest : Editura academiei Republicii socialiste România.
- VINCENT, F. (2010). « Le premier cours de linguistique générale. Les notes des étudiants dans l'édition et le fonds Engler », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 63, p. 229-237. Genève : Droz.
- VVEDENSKIJ, D. N. (2000). « Ferdinand de Saussure et sa place dans la linguistique générale », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 53, p. 199-221. Genève : Droz.
- VILLANI, P. (1990). « Documenti saussuriani conservati a Lipsia e a Berlino », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 44, p. 3-33. Genève : Droz.

- WACKERNAGEL, J. (1916). « Ein schweizerisches Wert über Sprachwissenschaft », in *Sonntagsblatt der Basler Nachrichten*, 11. Jahrgang, n° 42, p. 164-166 et 172. Bâle : Basler Nachrichten.
- WATKINS, C. (1978). « Remarques sur la méthode de Ferdinand de Saussure comparatiste », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 32, p. 59-69. Genève : Droz.
- WEISGERBER, L. (1932). « *Ferdinand de Saussure*, Grundfragen der allgemeinen Sprachwissenschaft. Hg. v. Ch. Bally und A. Sechehaye unter Mitwirkung von A. Riedlinger. Übersetzt von H. Lommel. Berlin und Leipzig 1931, W. de Gruyter. 8°. XVI, 285 S. 12.– RM, geb. 14.– RM », in *Theutonista*, n° 8, p. 248-249. Halle : M. Niemeyer.
- WELLS, R. S. (1947). « De Saussure's System of Linguistics », in *Word*, vol. III, n° 1-2, p. 1-31. New York : The Linguistic Circle of New York.
- WOLF, J. (2000). « Are we all saussureans now ? », in *Historiographia Linguistica*, vol. XXVII, n° 2-3, p. 359-377. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- WUNDERLI, P. (1972). *Ferdinand de Saussure und die Anagramme. Linguistik und Literatur*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- WUNDERLI, P. (1982). « Problèmes et résultats de la recherche saussurienne », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 36, p. 119-137. Genève : Droz.
- WUNDERLI, P. (1990). *Principes de diachronie*. Francfort-sur-le-Main, Berne, New York, Paris : Peter Lang.
- WUNDERLI, P. (2005). « Simon Bouquet/Rudolf Engler (ed.), *Écrits de linguistique générale* par Ferdinand de Saussure. Texte établi par S.B. et R.E., Gallimard (*Bibliothèque de philosophie*), Paris 2002, pp. 353 », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 58, p. 293-297. Genève : Droz.
- ZILBERBERG, C. (1985). *Retour à Saussure (Actes sémiotiques, VII, 63)*. Paris : Groupe de Recherches sémio-linguistiques, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Centre National de la Recherche Scientifique.

XXI. Ouvrages et articles de psychanalyse ou relatifs à l'articulation entre linguistique et psychanalyse

- ANZIEU, D. (éd.) (2003). *Psychanalyse et langage*. Du corps à la parole. Paris : Dunod.
- ARRIVÉ, M. (1981b). « Le concept de symbole en sémio-linguistique et en psychanalyse (Première partie) : Approche lexicologique du problème », *Actes sémiotiques-Documents*, III, 25, 31 p. Paris : Groupe de Recherches sémio-linguistiques (U.R.L.7 de l'Institut National de la Langue Française), École des Hautes Études en Sciences Sociales, Centre national de la recherche scientifique.
- ARRIVÉ, M. (1982). « Le concept de symbole en sémio-linguistique et en psychanalyse (Deuxième partie) : Le symbole dans le texte de Freud », *Actes sémiotiques-Documents*, IV, 36, 35 p. Paris : Groupe de Recherches sémio-linguistiques (U.R.L.7 de l'Institut National de la Langue Française), École des Hautes Études en Sciences Sociales, Centre national de la recherche scientifique.

- ARRIVÉ, M. (1985a). « Signifiant saussurien et signifiant lacanien », in *Langages*, n° 77, p. 105-116. Paris : Larousse.
- ARRIVÉ, M. (1985b). « Quelques aspects de la réflexion de Freud sur le langage », in Auroux, S., Chevalier, J.-C., Jacques-Chaquin, N. & Marchello-Nizia, C. (éd.), *La Linguistique fantastique*, p. 300-310. Paris : Denoël/Joseph Clims éd.
- ARRIVÉ, M. (1987). *Linguistique et psychanalyse*. Freud, Saussure, Hjelmslev, Lacan et les autres. Paris : Méridiens/Klincksieck.
- ARRIVÉ, M. (1994 [2005]). *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient*, Freud, Saussure, Pichon, Lacan. Limoges : Lambert-Lucas.
- ARRIVÉ, M. (1999), « Lacan grammairien 1. Prémisses saussuriennes », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 52, p. 21-36. Genève : Droz.
- ARRIVÉ, M. (2001). « Lacan grammairien. La grammaire française modèle de l'inconscient ? », in Arrivé, M. & Normand, C. (dir.), *Linguistique et psychanalyse*, Colloque international de Cerisy-La Salle (septembre 1998), p. 235-254. Paris : In Press.
- ARRIVÉ, M. (2006). « Langage et inconscient : bref essai de mise au point sereine », in *Langage et inconscient*, n° 1, p. 12-31. Limoges : Lambert-Lucas.
- ARRIVÉ, M. (2008). *Le Linguiste et l'inconscient*. Paris : Puf.
- ARRIVÉ, M. & NORMAND, C. (dir.) (2001). *Linguistique et psychanalyse*, Colloque international de Cerisy-La Salle (septembre 1998). Paris : In Press.
- ARRIVÉ, M., MUNI TOKE, V. & NORMAND, C. (2010). *De la Grammaire à l'inconscient dans les traces de Damourette et Pichon*. Limoges : Lambert-Lucas.
- BALAT, M. (2000). *Des Fondements sémiotiques de la psychanalyse*. Peirce après Freud et Lacan. Paris : L'Harmattan.
- BALKANYI, C. (1976). « Remarques sur les rapports de la linguistique et de la psychanalyse », in *Revue française de psychanalyse*, tome XL, n° 4 (*Psychanalyse et langage*), p. 719-732. Paris : Puf.
- BARBASTE, A. (1973). « Matérialisme dialectique, psychiatrie et psychanalyse », in Bermann, G., *La Santé mentale en Chine*, p. 213-258. Paris : Éditions François Maspero.
- BENEDETTI, G. (1995). *La Mort dans l'âme. Psychothérapie de la schizophrénie : existence et transfert*. Ramonville Saint-Agne : Éditions Erès.
- BERCHERIE, P. (2004). *Lacan*. Paris : L'Harmattan.
- BERMANN, G. (1973). *La Santé mentale en Chine*. Paris : Éditions François Maspero.
- BION, W. R. (1983). *Réflexion faite*. Paris : Puf.
- BION, W. R. (2003). « Le langage et le schizophrène », in Anzieu, D. (éd.), *Psychanalyse et langage. Du corps à la parole*, p. 188-205. Paris : Dunod.
- BORCH-JAKOBSEN, M. (1990 [1995]). *Lacan. Le maître absolu*. Paris : Flammarion.
- CAHN, R. (1976). « De quelques conditions de l'apparition du langage. Une illustration », in *Revue française de psychanalyse*, tome XL, n° 4 (*Psychanalyse et langage*), p. 659-666. Paris : Puf.
- CHEMAMA, R. & VANDERMERSCH, B. (2009). *Dictionnaire de la psychanalyse*. Paris : Larousse.

- CIFALI, M. (1985a). « Une glossolale et ses savants : Élise Muller alias Hélène Smith », in Auroux, S., Chevalier, J.-C., Jacques-Chaquin, N. & Marchello-Nizia, C. (éd.), *La Linguistique fantastique*, p. 236-244. Paris : Denoël/Joseph Clims éd.
- CIFALI, M. (1985b). « Présentation de la lettre de Raymond de Saussure à Charles Bally », in *Le Bloc-notes de la psychanalyse*, n° 5, p. 145-146. Genève : Bloc-notes de la psychanalyse/Chêne-Bourg : Georg.
- COURTINE, J.-J. (1983). « Des faux en langue ? (Remarques linguistiques à propos des glossolales) », in *Le Discours psychanalytique*, n° 6 (année 3, n° 1), p. 35-47. Paris : Le Discours psychanalytique, éd.
- COURTINE, J.-J. (2004). « La quête de l'inconscient linguistique : Victor Henry et le cas d'Hélène Smith », in Puech, C. (éd.), *Linguistique et partages disciplinaires à la charnière des XIX^e et XX^e siècles. Victor Henry (1850-1907)*, p. 309-319. Louvain, Paris : Éditions Peeters.
- CZERMAK, M. (2001). *Passions de l'objet. Études psychanalytiques des psychoses*, 3^e édition revue et corrigée. Paris : Éditions de l'association freudienne internationale.
- CZERMAK, M. & DUHAMEL, J.-L. (1992). « L'homme aux paroles imposées », in *Le Discours psychanalytique*, n° 7, p. 7-54. Paris : Éditions J. Clims – Association freudienne.
- D'ESCRAGNOLLE CARDOSO, M. J. (2008). *L'économie du signe chez Saussure et Lacan*. Thèse de doctorat (Université de Paris X-Nanterre).
- DELION, P. (2000). *L'enfant autiste, le bébé et la sémiotique*. Paris : Puf.
- DELRIEU, A. (2008). *Sigmund Freud. Index thématique. Raisonné, Alphabétique, Chronologique, Anthologique, Commenté*. Troisième édition, revue, augmentée et mise à jour. Paris : Economica, Anthropos.
- DOLTO, F. (1984). *L'Image inconsciente du corps*. Paris : Seuil.
- DOLTO, F. (1994). *Tout est langage*. Paris : Gallimard.
- DOR, J. (2002 [2006]). *Introduction à la lecture de Lacan. L'inconscient structuré comme un langage*. La structure du sujet. Paris : Denoël.
- FORRESTER, J. (1984). *Le Langage aux origines de la psychanalyse*. Paris : Gallimard.
- FREUD, S. (1933 [1983]). *Essais de psychanalyse appliquée*. Paris : Gallimard.
- FREUD, S. (1949 [2009]). *Abrégé de psychanalyse*. Paris : Puf.
- FREUD, S. (1970). « Le clivage du moi dans le processus de défense », in *Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 2, p. 25-28. Paris : Gallimard.
- FREUD, S. (1973 [2010]). *Névrose, psychose et perversion*. Paris : Puf.
- FREUD, S. (1983). *Introduction à la psychanalyse*. Paris : Payot.
- FREUD, S. (1986). *Psychopathologie de la vie quotidienne*. Paris : Payot.
- FREUD, S. (1985 [2003]). *La Question de l'analyse profane*. Paris : Gallimard.
- FREUD, S. (1988 [2003]). *Le Mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*. Paris : Gallimard.
- FREUD, S. (1989 [1993]). *L'Interprétation des rêves*. Paris : France Loisirs.
- FREUD, S. (2001 [2005]). *Totem et tabou*. Paris : Payot.
- FREUD, S. (2006). « Die Verneinung/La Dénégation, traduit par Jean-Claude Capèle & Daniel Mercadier », *Khristophoros* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.khristophoros.net/verneinung.html>.
- FREUD, S. (2010). *Métapsychologie*. Paris : Puf.

- FREUD, S. (2011). *Le Président Schreber. Un cas de paranoïa*. Paris : Payot.
- GAUGER, H. M. (1981). « Le langage chez Freud », in *Confrontations psychiatriques*, n° 19 (*Psychiatrie et linguistique*), p. 189-213. Paris : Specia.
- GENTIS, R. (1969 [2002]). *Les Schizophrènes*. Ramonville Saint-Agne : Éditions Erès.
- GREEN, A. (1984). « Le langage dans la psychanalyse », in Green, A., Fain, M., Diatkine, R., Jabès, E. & Fónagy, I., *Langages*. II^{es} Rencontres psychanalytiques d'Aix-en-Provence 1983, p. 19-250. Paris : Les Belles Lettres.
- GREEN, A. (2003). « Linguistique de la parole et psychisme non conscient », in *L'Herne Saussure*, p. 272-284. Paris : Éditions de l'Herne.
- GREEN, A., RASTIER, F., STAROBINSKI, J. & BOUQUET, S. (2003). « Interpréter : de la langue à la parole », in *L'Herne Saussure*, p. 293-306. Paris : Éditions de l'Herne.
- GUTMAN, E. & MANIER, A. (1981). « Modeste contribution à un éloge de la débilité », in *Matérialités discursives*, p. 169-175. Lille : Pul.
- HOUEBINE, A.-M. (2002). « Linguistique et psychanalyse », in Mijolla (de), A. (éd.), *Dictionnaire international de la psychanalyse, Concepts, notions, biographies, œuvres, événements, institutions*, p. 939-941. Paris : Calmann-Levy.
- JABBOUR, S. (1967). « L'interprétation psychanalytique des *ad'dad* », in Berque, J. & Charnay, J.-P., *L'Ambivalence de la culture arabe*, p. 296-302. Paris : Éditions Anthropos.
- JULIEN, P. (1990). *Pour lire Jacques Lacan*. Paris : E. P. E. L.
- KLEIN, M. (1966 [1991]). « Notes sur quelques mécanismes schizoïdes », in Klein, M., Heimann, P., Isaacs, S. & Rivière, J., *Développements de la psychanalyse*, p. 274-300. Paris : Puf.
- KRESS-ROSEN, N. (1981). « Linguistique et antilinguistique chez Lacan », in *Confrontations psychiatriques*, n° 19 (« Psychiatrie et linguistique »), p. 145-162. Paris : Specia.
- LABORDE-NOTTALE, E. (1990). *La Voyance et l'inconscient*. Paris : Seuil.
- LACAN, J. (1973). *Le séminaire, livre XI. Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*. Paris : Seuil.
- LACAN, J. (1975 [2008]). *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*. Paris : Seuil.
- LACAN, J. (1975a). *Le séminaire, livre I. Les Écrits techniques de Freud*. Paris : Seuil.
- LACAN, J. (1975b). *Le séminaire, livre XX. Encore*. Paris : Seuil.
- LACAN, J. (1981). *Le séminaire, livre III. Les Psychoses*. Paris : Seuil.
- LACAN, J. (1999a). *Écrits I*. Paris : Seuil.
- LACAN, J. (1999b). *Écrits II*. Paris : Seuil.
- LACAN, J. (2001). *Autres écrits*. Paris : Seuil.
- LACQUE-LABARTHE, P. & NANCY, J.-L. (1973). *Le Titre de la lettre (une lecture de Lacan)*. Paris : éditions Galilée.
- LAFFITTE, P. J. (2008). « Troisième arabesque. Psychothérapie institutionnelle. Faire signe », in *Arabesques sur le courage*. Inédit.
- LAFFITTE, P. J. (2010). « Envisager la contingence, 1. Le contingent, c'est le substantiel, ou la théorie sémiotique à haut régime de G. Molinié », Communication au séminaire de Georges Molinié (24 février 2010). Inédit.

- LANG, H. (1981). « Refoulement et schize (spaltung). Aspects linguistiques de la démarcation entre névrose et psychose », in *Confrontations psychiatriques*, n° 19 (*Psychiatrie et linguistique*), p. 11-20. Paris : Specia.
- LARUE-TONDEUR, J. (2009). *Ambivalence et énantiosémie*. Thèse de doctorat. [Disponible sur internet : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/41/00/88/PDF/Ambivalence_et_enantiosemiepourpublication.pdf].
- LECLAIRE, S. (1958). « A la recherche des principes d'une psychothérapie des psychoses », in *L'Évolution psychiatrique*, tome XXIII, fasc. 2, p. 377-419. Paris : Centre d'éditions psychiatriques.
- LECOURS, A. R., NAVET, M. & ROSS-CHOUINARD, A. (1981). « Langage et pensée du schizophrase », in *Confrontations psychiatriques*, n° 19 (*Psychiatrie et linguistique*), p. 109-144. Paris : Specia.
- LEFORT, R. & R. (1988). *Les Structures de la psychose*. L'enfant au loup et le président. Paris : Seuil.
- LOPES, M. (2004). « Abel et les sens opposés en égyptien classique », in *Marges linguistiques*, n° 8, p. 38-53. Saint-Chamas : M.L.M.S éditeur. [Disponible sur internet : http://www.revue-texto.net/1996-2007/marges/marges/Documents_Site1/00_ml082004/00_ml082004/00_ml082004.pdf].
- MALEVAL, J.-C. & CREMNITER, D. (1986). « Délire psychotique ou delirium névrotique. Essai de différenciation structurelle », in *Bulletin de psychologie*, tome XL, fasc. 1-4, n° 378, p. 21-36. Paris : Bulletin de psychologie.
- MANIER, A. (1987). « “Ce fait en quelque sorte mystérieux” », in *Psychanalystes*, Revue du Collège de Psychanalystes, n° 22, p. 113-129. Paris : Collège de psychanalystes.
- MANIER, A. (1995). *Le Jour où l'espace a coupé le temps*. Étiologie et clinique de la psychose. Plancoët : La Tempérance.
- MANIER, A. (2003). « Le psychotique, Saussure et le psychanalyste », in *L'Herne Saussure*, p. 285-292. Paris : Éditions de l'Herne.
- MANIER, A. (2005). « Une contribution à la (re)constitution de la théorie psychanalytique. A propos de... “Fin du dogme paternel” de Michel Tort », in *L'Évolution psychiatrique*, n° 70, p. 801-806. Paris : Elsevier.
- MANIER, A. (2006). « Préface à la deuxième édition », in *Le Jour où l'espace a coupé le temps*. Étiologie et clinique de la psychose, deuxième édition, p. 5. Plancoët : Diabase.
- MANNONI, M. (1991). *Le Nommé et l'innommable. Le dernier mot de la vie*. Paris : Denoël.
- MANNONI, M. (1995). *Les Mots ont un poids. Ils sont vivants. Que sont devenus nos enfants “fous” ?* Paris : Denoël.
- MANNONI, O. (1969). *Clefs pour l'Imaginaire ou l'Autre scène*. Paris : Seuil.
- MEHLER, J. (1976). « Psycholinguistique et psychanalyse : quelques remarques », in *Revue française de psychanalyse*, tome XL, n° 4 (*Psychanalyse et langage*), p. 605-622. Paris : Puf.
- MEHLER, S. (1976). « Psychanalyse et langage », in *Revue française de psychanalyse*, tome XL, n° 4 (*Psychanalyse et langage*), p. 679-680. Paris : Puf.
- MILLER, J.-A. (1975). « Théorie de la langue (Rudiment) », in *Ornicar ?*, n° 1, p. 16-34. Paris : Le Graphe.

- MILNER, J.-C. (1997). « Linguistique », in *Dictionnaire de la psychanalyse*, p. 441-453. Paris : Albin Michel.
- MILNER, J.-C. (2007). *Les Noms indistincts*. Lagrasse : Éditions Verdier.
- MOUNIN, G. (1981a). « Description linguistique et description psychiatrique du langage », in *Confrontations psychiatriques*, n° 19 (*Psychiatrie et linguistique*), p. 11-20. Paris : Specia.
- MOUNIN, G. (1981b). « Sémiologie médicale et sémiologie linguistique », in *Confrontations psychiatriques*, n° 19 (*Psychiatrie et linguistique*), p. 43-58. Paris : Specia.
- MUNI TOKE, V. (2006). « La notion d'inconscient dans la réflexion linguistique de Jacques Damourette et d'Edouard Pichon : l'exemple de la sysémie homophonique », in *Langage et inconscient*, n° 2, p. 112-132. Limoges : Lambert Lucas.
- NORMAND, C. (2001d). « Linguistique et/ou psychanalyse : de leur relation si elle existe », in Arrivé, M. & Normand, C. (dir.), *Linguistique et psychanalyse*, Colloque international de Cerisy-La Salle (septembre 1998), p. 17-30. Paris : In Press.
- NORMAND, C. (2010b), « Le langage de l'hystérie et le langage quotidien : une source commune ? », in *Petite grammaire du quotidien. Paradoxe de la langue ordinaire*. Paris : Hermann Éditeurs.
- OGILVIE, B. (1987). *Lacan. Le sujet*. Paris : Puf.
- OURY, J. (1976). *Psychiatrie et psychothérapie institutionnelle*. Traces et configurations précaires. Paris : Payot.
- OURY, J. (1980). *Onze heures du soir à La Borde*. Essais sur la psychothérapie institutionnelle. Paris : Éditions Galilée.
- PANKOW, G. (1969). *L'Homme et sa psychose*. Paris : Aubier-Montaigne.
- PEDINIELLI, J.-L. & GIMENEZ, G. (2009 [2011]). *Les Psychoses de l'adulte*. Paris : Armand Colin.
- RACAMIER, P.-C. (1980). *Les Schizophrènes*. Paris : Payot.
- RADZINSKI, A., « Lacan/Saussure : les contours théoriques d'une rencontre », in *Langages*, n° 77, p. 117-124. Paris : Larousse.
- ROULOT, D. (1999). *Paysages de l'impossible*. Clinique des psychoses. Nîmes : Les Éditions du Champ Social.
- ROULOT, D. (2004). *Schizophrénie et langage* ou « Que veut dire le mot chapeau ? ». Ramonville Saint-Agne : Éditions Érès.
- SAMI-ALI (1980). « Langue arabe et langage mystique. Les mots aux sens opposés et le concept d'inconscient », in *Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 22, p. 183-193. Paris : Gallimard.
- SAUSSURE, R. (de) (1985). « Lettre à Charles Bally [du 15 juin 1916] », in *Le Bloc-notes de la psychanalyse*, n° 5, p. 147-149. Genève : Bloc-notes de la psychanalyse/Chêne-Bourg : Georg.
- SAY, J. (1969). « Psychanalyse et langage », in Sempé, J.-C., Donnet, J.-L., Say, J., Lascault, G. & Backès, C., *La Psychanalyse*, p. 163-216. Paris : S. G. P. P.
- SEARLES, H. (1977). *L'Effort pour rendre l'autre fou*. Paris : Gallimard.
- SECHEHAYE, M. A. (1975). *Journal d'une schizophrène*. Paris : Puf.
- SCHREBER, D. P. (1975 [1985]). *Mémoires d'un névropathe*. Paris : Seuil.

- TISSOT, R. (1981). « Fonction symbolique et linguistique », in *Confrontations psychiatriques*, n° 19 (*Psychiatrie et linguistique*), p. 91-107. Paris : Specia.
- TODOROV, T. (1970). « Freud sur l'énonciation », in *Langages*, vol. V, n° 17, p. 34-41. Paris : Larousse.
- TORT, M. (2005 [2007]). *La Fin du dogme paternel*. Paris : Flammarion, Aubier.
- TORT, M., JANODY, P., GINESTET-DELBREIL, S., ASPAR, J. & MANDELBAUM-REINER, F. (1998). *A propos de l'ouvrage d'Alain Manier Le Jour où l'espace a coupé le temps. Étiologie et clinique de la psychose*, Éditions *La tempérance*, Plancoët, 1995 (*Papiers*, n° 45). [Disponible sur internet : <http://www.findthatpdf.com/search-43814944-hPDF/download-documents-papiers45-pdf.htm>]
- TOUTAIN, A.-G. (à paraître, 3). « Pensée linguistique-spéculative et domaine des articulations : Damourette et Pichon, Saussure, Manier », in *Langage et inconscient*, n° 5. Limoges : Lambert-Lucas.
- TOUTAIN, A.-G. (à paraître, 4). « La théorie de la psychose du psychanalyste Alain Manier : une articulation inédite entre linguistique et psychanalyse », in Vilela, I. (dir.), *Saussure et la psychanalyse*. Limoges : Lambert-Lucas.
- VILELA, I. (2006). « *In Principio erat verbum* ou la linguistique aux origines de la psychanalyse : qu'en est-il de Saussure ? », in *Langage et inconscient*, n° 1, p. 118-142. Limoges : Lambert-Lucas.
- WINNICOTT, D. W. (1975). « La crainte de l'effondrement », in *Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 11, p. 35-44. Paris : Gallimard.
- WOLFSON, L. (1970). *Le Schizo et les langues*. Paris : Gallimard.

XXII. Ouvrages et articles de psychologie ou relatifs à l'articulation entre linguistique et psychologie

- BERGOUNIOUX, G. (2001a). « Esquisse d'une histoire négative de l'endophasie. Avec une attention presque exclusive pour les productions en langue française consacrées à cette question », in *Langue française*, vol. CXXXII, p. 3-25. Paris : Larousse.
- BERGOUNIOUX, G. (2001b). « Endophasie et linguistique. *Décomptes, quotes et squelette* », in *Langue française*, vol. CXXXII, p. 106-124. Paris : Larousse.
- BERGOUNIOUX, G. (2004). « De l'analogie aux antinomies : Victor Henry, la psychologie, la linguistique », in Puech, C. (éd.), *Linguistique et partages disciplinaires à la charnière des XIX^e et XX^e siècles. Victor Henry (1850-1907)*, p. 357-377. Louvain, Paris : Éditions Peeters.
- BRONCKART, J.-P. (2008). « Une science du langage pour une science de l'humain », in Durand, J., Habert, B. & Laks, B. (éd.), *Congrès mondial de linguistique française – CMLF'08*, p. 47-60. Paris : Institut de linguistique française. [Disponible sur internet : <http://www.linguistiquefrancaise.org> ou <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08339>].
- CIFALI, M. (2004). « A propos de la glossolalie d'Elise Müller, et des linguistes, psychologues qui s'y intéressèrent », in Puech, C. (éd.), *Linguistique et partages disciplinaires à la charnière des XIX^e et XX^e siècles. Victor Henry (1850-1907)*, p. 321-333. Louvain, Paris : Éditions Peeters.

- DELACROIX, H. (1930). *Le Langage et la pensée*. Nouvelle édition, revue, remaniée et augmentée. Paris : Librairie Félix Alcan.
- EGGER, V. (1881). *La Parole intérieure. Essai de psychologie descriptive*. Paris : Librairie Germer Baillière et C^{ie}. [Fac-similé par BiblioLife].
- GUILLAUME, P. (1979 [2000]). *La Psychologie de la forme*. Paris : Flammarion.
- JOSEPH, J. (1996b). « “Undoubtedly a powerful influence” : Victor Henry’s *Antinomies linguistiques* (1896), with an annotated translation of the first chapter », in *Language & Communication*, vol. XVI, n° 2, p. 117-144. Oxford, New York : Pergamon.
- JOSEPH, J. (2004). « Les affinités psychologiques de Victor Henry », in Puech, C. (éd.), *Linguistique et partages disciplinaires à la charnière des XIX^e et XX^e siècles. Victor Henry (1850-1907)*, p. 291-307. Louvain, Paris : Éditions Peeters.
- KÖHLER, W. (1964 [2000]). *Psychologie de la forme*. Paris : Gallimard.
- LEROY, E.-B. (1905). *Le Langage. Essai sur la psychologie normale et pathologique de cette fonction*. Paris : Félix Alcan, Éditeur. Ancienne librairie Germer Baillière et C^{ie}.
- MERLEAU-PONTY, M. (1964a). « Les sciences de l’homme et la phénoménologie », in *Bulletin de psychologie*, n° 236, tome XVIII, n° 3-6 (*Maurice Merleau-Ponty à la Sorbonne*, Résumé de ses cours établi par des étudiants et approuvé par lui-même), p. 141-170. Paris : Groupe d’études de psychologie de l’Université de Paris.
- OSGOOD, C. E. (1962). *Method and Theory in Experimental Psychology*. New York : Oxford University Press.
- PUECH, C. (1988). « Parler en langues, parler des langues », in *Langages*, 23^e année, n° 91, p. 27-38. Paris : Larousse.
- PUECH, C. (2001). « Langage intérieur et ontologie linguistique à la fin du XIX^e siècle », in *Langue française*, vol. CXXXII, p. 26-47. Paris : Larousse.
- VAN GINNEKEN, J. (1907). *Principes de linguistique psychologique. Essai de synthèse*. Amsterdam : E. van der Vecht/Paris : Marcel Rivière/Leipzig : Otto Harrassowitz.
- VYGOTSKY, L. S. (1962 [1971]). *Thought and Language*. Cambridge, Mass. : The M. I. T. Press.
- WALLON, H. (1989). *Les Origines de la pensée chez l’enfant*. Paris : Puf.

XXIII. Ouvrages et articles relatifs à l’aphasie, au langage enfantin, au langage animal, à l’origine du langage et à la neurolinguistique

- ALARIO, F.-X. (2011). « La production des mots », in *Pour la Science*, n° 403, p. 50-55. Paris : Pour la Science.
- BERG, L. S. (1969). *Nomogenesis or Evolution Determined by Law*. Cambridge, Mass. & Londres : The M. I. T. Press.
- BERGER, R. (2011). « L’arrivée des langues indo-européennes en Europe », in *Pour la Science*, n° 400, p. 32-39. Paris : Pour la Science.
- BERGOUNIOUX, G. (1998 [1999]). « La langue et le cerveau. Esquisse d’une histoire de l’aphasiologie d’un point de vue linguistique (XIX^e-XX^e siècle) », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 51, p. 165-184. Genève : Droz.

- BERGOUNIOUX, G. (2001c). « Le langage et le cerveau : La localisation de la faculté du langage et l'étude des aphasies », in Auroux, S., Koerner, E. F. K., Niederehe, H.-J. & Versteegh, K. (éd.), *History of the Language Sciences, An International Handbook on the Evolution of the Study of Language from the Beginnings to the Present*, vol. II, p. 1692-1705. Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- BOË, L.-J. & SCHWARTZ, J.-L. (dir.) (2011). *La Parole : origines, développements et structures (Faits de langues, n° 37)*. Paris : Ophrys.
- BOUTON, C. (1984). *La Neurolinguistique*. Paris : Puf, coll. « Que sais-je ? ».
- BOYSSON-BARDIES (de), B. (1996). *Comment la parole vient aux enfants. De la naissance à deux ans*. Paris : Éditions Odile Jacob.
- CANGUILHEM, G. (1980). « Le cerveau et la pensée », in *Prospective et santé*, n° 14, p. 81-98. Paris : Etoile promotion.
- CAUVET, E., BRUSINI, P., BRUNET, I., & CHRISTOPHE, A. (2011). « Comment les enfants apprennent leur langue maternelle », in *Pour la Science*, n° 403, p. 42-49. Paris : Pour la Science.
- CHANGEUX, J.-P. (1981). « Les progrès des sciences du système nerveux concernent-ils les philosophes ? » (Séance du 28 février 1981), in *Bulletin de la Société française de philosophie*, 75^e année, n° 3, p. 73-105. Paris : Armand Colin.
- CHRISTOPHE, A. (2000). « L'apprentissage cérébral (les bases cérébrales du langage) », in Michaud, Y. (dir.), *Qu'est-ce que l'humain ?*, Université de tous les savoirs, p. 41-55. Paris : Odile Jacob.
- CRITCHLEY, M. (1960). « The Evolution of Man's Capacity for Language », in Tax, S. (éd.), *The Evolution of Man*, p. 289-308. Chicago, Londres : The University of Chicago Press.
- CYRULNIK, B. (1991). *La Naissance du sens*. Paris : Hachette.
- DARWIN, C. (2001). *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, suivi de « Esquisse biographique d'un petit enfant ». Paris : Rivages poche.
- DEACON, T. W. (1997). *The Symbolic Species. The co-evolution of language and the brain*. New York, Londres : W. W. Norton & Company.
- DOBZHANSKY, T. (1966). *L'Homme en évolution*. Paris : Flammarion.
- DUC THAO, T. (1973). *Recherches sur l'origine du langage et de la conscience*. Paris : Éditions sociales.
- FERGUSON, C. A. & FARWELL, C. B. (1975). « Words and Sounds in Early Language Acquisition », in *Language*, vol. LI, n° 2, p. 419-439. Baltimore : Linguistic Society of America.
- FRANÇOIS, F. (1977) ; « Mise en mots et organisation de l'expérience », in François, F., François, D., Sabeau-Jouannet, E. & Sourdot, M. (éd.), *La Syntaxe de l'enfant avant cinq ans*, p. 214-231. Paris : Librairie Larousse.
- FRANÇOIS, F. (1994). « Quelques remarques sur l'entrée de l'enfant dans le langage. Dialogue et monologue », in *Les Cahiers de Fontenay*, n° 74, p. 55-66. Fontenay-aux-Roses : ENS Fontenay/St Cloud.
- FREUD, S. (1983 [2009]). *Contribution à la conception des aphasies*. Paris : Puf.
- FROMKIN, V., KRASHEN, S., CURTISS, S., RIGLER, D. & RIGLER, M. (1974). « The Development of Language in Genie : a Case of Language Acquisition beyond the

- “Critical Period” », in *Brain and Language*, vol. I, p. 81-107. New York et Londres : Academic Press.
- GLASS, D. C. (1967). « Genetics and Social Behavior », in *Social Science Research Items*, vol. XXI, n° 1, p. 1-5. New York : Social Science Research Council.
- GOLDSTEIN, K. (1933). « L’analyse de l’aphasie et l’étude de l’essence du langage », in *Journal de psychologie normale et pathologique*, vol. XXX, p. 430-496. Paris : Librairie Félix Alcan.
- GOLDSTEIN, K. (1948). *Language and Language Disturbances. Aphasic Symptom Complexes and their Significance for Medicine and Theory of Language*. New York : Grune & Stratton.
- HALDANE, J. B. S. (1953). « Rituel humain et communication animale », in *Diogène*, n° 4, p. 77-93. Paris : Gallimard.
- HÉCAEN, H. & ANGELERGUES, R. (1965). *Pathologie du langage. L’aphasie*. Paris : Librairie Larousse.
- HOCKETT, C. F. & ASCHER, R. [et al.] (1964). « The Human Revolution [and Comments and Reply] », in *Current Anthropology*, vol. 5, n° 3, p. 135-168. Chicago, Ill. : The University of Chicago Press.
- ITARD, J. (2009). *Victor de l’Aveyron*. Paris : Éditions Allia.
- JACOB, F. (1965). Collège de France. Chaire de génétique cellulaire. *Leçon inaugurale faite le Vendredi 7 Mai 1965* par M. François Jacob, Professeur. Paris : Collège de France.
- JACOB, F. (1970 [2004]). *La Logique du vivant. Une histoire de l’hérédité*. Paris : Gallimard.
- LENNEBERG, E. H. (1960). « Language, Evolution, and Purposive Behavior », in Diamond, S. (éd.), *Culture in History. Essays in Honor of Paul Radin*, p. 871-893. New York : Published for Brandeis University by Columbia University Press.
- LENNEBERG, E. H. (1967). *Biological Foundations of Language*. New York, Londres, Sydney : John Wiley & Sons, Inc.
- LEOPOLD, W. F. (1948). « Semantic Learning in Infant Language », in *Word*, vol. IV, n° 3, p. 173-180. New York : The Linguistic Circle of New York.
- LEROI-GOURHAN, A. (1964a). *Le Geste et la parole*, I. Technique et langage. Paris : Albin Michel.
- LEROI-GOURHAN, A. (1964b). *Le Geste et la parole*, II. La mémoire et les rythmes. Paris : Albin Michel.
- LESSER, R. (1978). *Linguistic Investigation of Aphasia*. Londres : Edward Arnold.
- LESSER, R. & MILROY, L. (1993). *Linguistics and aphasia : psycholinguistic and pragmatic aspects of intervention*. Londres et New York : Longman.
- LESTEL, D. (2002). « Langage et communications animales », in *Langages*, n° 146, p. 91-100. Paris : Larousse.
- LHERMITTE, F. & GAUTIER, J.-C. (1969). « Aphasia », in Vinken, P. J., Bruyn, G. W., Critchley, M. & Frederiks, J. A. M. (éd.), *Disorders of Speech, Perception and Symbolic Behaviour*, p. 84-104. Amsterdam, New York, Oxford : North-Holland Publishing Company.
- LURIA, A. R. (1958 [1966]). « Brain Disorders and Language Analysis », in *Language and Speech*, vol. I, p. 14-34. New York : Johnson Reprint Corporation/Londres : Johnson Reprint Company.

- LURIA, A. R. (1959a). « Disorders of “simultaneous perception” in a Case of Bilateral Occipito-Parietal Brain Injury », in *Brain, A Journal of Neurology*, vol. LXXXII, part 3, p. 437-449. Londres : MacMillan and C^o, limited/New York : St Martin’s Press Inc.
- LURIA, A. R. (1959b1). « The Directive Function of Speech in Development and Dissolution - Part I : Development of the Directive Function of Speech in Early Childhood », in *Word*, vol. XV, n^o 2, p. 341-352. New York : The Linguistic Circle of New York.
- LURIA, A. R. (1959b2). « The Directive Function of Speech in Development and Dissolution - Part II : Dissolution of the Regulative Function of Speech in Pathological States of the Brain », in *Word*, vol. XV, n^o 3, p. 453-464. New York : The Linguistic Circle of New York.
- LURIA, A. R. (1964). « Factors and Forms of Aphasia », in De Reuck, A. V. S. & O’Connor, M. (éd.), *Disorders of Language* (Ciba Foundation Symposium), p. 143-167. Londres : J. & A. Churchill L. T. D.
- LURIA, A. R. (1966). *Higher Cortical Functions in Man*. New York : Basic Books, Inc., Publishers.
- LURIA, A. R. (1970). *Traumatic Aphasia. Its Syndromes, Psychology and Treatment*. La Haye, Paris : Mouton.
- LURIA, A. R. (1973). « Two Basic Kinds of Aphasic Disorders », in *Linguistics*, vol. CXV, p. 57-66. La Haye, Paris : Mouton.
- LURIA, A. R. (1976). *Basic Problems of Neurolinguistics*. La Haye, Paris : Mouton.
- LURIA, A. R. & TSVETKOVA, L. S. (1968). « The Mechanism of “dynamic aphasia” », in *Foundations of Language*, International Journal of Language and Philosophy, vol. IV, n^o 3, p. 296-307. Dordrecht : D. Reidel Publishing Company.
- MALSON, L. (1964). *Les Enfants sauvages. Mythe et réalité*, suivi de *Mémoire et rapport sur Victor de l’Aveyron*, par Jean Itard. Paris : Éditions 10/18.
- MARLER, P. (1977). « The Evolution of Communication », in Sebeok, T. A. (éd.), *How Animals Communicate*, p. 45-70. Bloomington & Londres : Indiana University Press.
- MEHLER, J. & DUPOUX, E. (1990 [2002]). *Naître humain*. Paris : Odile Jacob.
- MERLEAU-PONTY, M. (1964b). « La conscience et l’acquisition du langage », in *Bulletin de psychologie*, n^o 236, tome XVIII, n^o 3-6 (*Maurice Merleau-Ponty à la Sorbonne*, Résumé de ses cours établi par des étudiants et approuvé par lui-même), p. 226-259. Paris : Groupe d’études de psychologie de l’Université de Paris.
- MONNERET, P. (2003b). *Notions de Neurolinguistique théorique*. Dijon : Éditions universitaires de Dijon.
- MONOD, J. (1968). Collège de France. Chaire de biologie moléculaire. *Leçon inaugurale faite le Vendredi 3 Novembre 1967* par M. Jacques Monod, professeur. Paris : Collège de France.
- MONOD, J. (1970 [1973]). *Le Hasard et la nécessité. Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*. Paris : Seuil.
- MORIN, E. & PIATELLI-PALMARINI (1974). *L’unité de l’homme. I. Le Primate et l’homme. Essais de discussions présentés et commentés par Massimo Piattelli-Palmarini*. Paris : Seuil.

- OLDFIELD, R. C. (1966). « Dénomination d'objets et stockage des mots », in *Bulletin de Psychologie*, tome XIX, 8-12, n° 247, p. 733-744. Paris : Groupe d'études de psychologie de l'Université de Paris.
- OMBREDANE, A. (1951). *L'Aphasie et l'élaboration de la pensée explicite*. Paris : Puf.
- PENFIELD, W. & ROBERTS, L. (1963). *Langage et mécanismes cérébraux*. Paris : Puf.
- PINKER, S. (1999 [2008]). *L'Instinct du langage*. Paris : Odile Jacob.
- POMMIER, G. (2004 [2007]). *Comment les neurosciences démontrent la psychanalyse*. Paris : Flammarion.
- RASTIER, F. (2006b). « De l'origine du langage à l'émergence du milieu sémiotique », in *Marges linguistiques*, n° 11, mai 2006, p. 1-30. Saint Chamas : M. L. M. S. éditeur. [Disponible sur internet : <http://www.marges-linguistiques.com>].
- SEBEOK, T. A. (1963). « *Communication among social bees*. By MARTIN LINDAUER (Harvard books in biology, No. 2.) Pp. ix, 143. Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1961. *Porpoises and sonar*. By WINTHROP N. KELLOGG. Pp. xiv, 177. Chicago : Université of Chicago Press, 1961. *Man and Dolphin*. By JOHN C. LILLY. Pp. 312, with 20 plates. Garden City, N. Y. : Doubleday and Company Inc., 1961 », in *Language*, vol. XXXIX, n° 3, p. 448-466. Baltimore : Linguistic Society of America.
- SEBEOK, T. A. (1967). « Animal Communication », in *International Social Science Journal*, vol. XIX, n° 2, p. 88-95. Paris : Unesco.
- SEBEOK, T. A. (éd.) (1968). *Animal Communication. Techniques of Study and Results of Research*. Bloomington, Londres : Indiana University Press.
- SEGUI, J. & FERRAND, L. (2000). *Leçons de parole*. Paris : Odile Jacob.
- SIMPSON, G. G. (1966). « The Biological Nature of Man », in *Science*, vol. CLII, n° 3720, p. 472-478. Washington D. C. : American Association for the Advancement of Science.
- TIGER, L. & FOX, R. (1966). « The Zoological Perspective in Social Science », in *Man*, New Series, vol. I, n° 1, p. 75-81. New York : The Linguistic Circle of New York
- UEXKÜLL, J. (von). (1965). *Mondes animaux et monde humain*, suivi de *La Théorie de la signification*. Paris : Denoël.
- UTAKER, A (2007). « Canguilhem et Wittgenstein : une rencontre autour de "Le cerveau et la pensée" », in Braunstein, J.-F. (coord.), *Canguilhem. Histoire des sciences et politique du vivant*, p. 143-161. Paris : Puf.
- VAUCLAIR, J. & FAGOT, J. (1993). « Can a Saussurian ape be endowed with episodic memory only ? », in *Behavioral and Brain Sciences*, vol. XVI, n° 4, p. 772-773. Cambridge : Cambridge University Press.
- WHITE, L. A. (1949). *The Science of Culture. A Study of Man and Civilization*. New York : Grove Press, Inc./Londres : Evergreen Books, LTD.

XXIV. Autres références

- BELNA, J.-P. (2005). *Histoire de la logique*. Paris : Ellipses.
- BENTHAM, J. (1996). *Théorie des fictions*. Paris : Éditions de l'Association freudienne internationale.

- BERLIN, I. (1973). « The Counter-Enlightenment », in Wiener, P. P. (éd.), *Dictionary of the History of Ideas, Studies of Selected Pivotal Ideas*, vol. II, Despotism to Law, Common, p. 100-112. New York : Charles Scribner's sons.
- BLANCHE, R. (1995 [1999]). *L'Axiomatique*. Paris : Puf.
- BOHR, N. (1948). « On the Notions of Causality and Complementarity », in *Dialectica*, vol. 2, n° 3-4, p. 312-319. Paris : Puf/Neuchâtel : Éditions du Griffon.
- BOHR, N. (1961 [1991]). *Physique atomique et connaissance humaine*. Paris : Gallimard.
- CASSIRER, E. (1953). *Substance and Function and Einstein's Theory of Relativity*. New York : Dover Publications Inc.
- CASSIN, B. (dir.) (2004). *Vocabulaire européen des philosophies*. Paris : Seuil, Le Robert.
- COHEN, D. (1967). « Ambivalence, indifférence et neutralisation de sèmes », in Berque, J. & Charnay, J.-P., *L'Ambivalence de la culture arabe*, p. 291-295. Paris : Éditions Anthropos.
- COHEN, D. (1970). « *Addād* et ambiguïté linguistique en arabe », in *Études de linguistique sémitique et arabe*, p. 79-100. La Haye/Paris : Mouton.
- DAMOUR, T. (1987). « Le renouveau de la relativité générale », in *La Recherche*, n° 189 (juin 1987), p. 766-776. Paris : La Recherche.
- DURKHEIM, E. (1988). *Les Règles de la méthode sociologique*. Paris : Flammarion.
- GREIMAS, A.-J. (1967). « Le problème des *ad'dad* et les niveaux de signification », in Berque, J. & Charnay, J.-P., *L'Ambivalence de la culture arabe*, p. 283-290. Paris : Éditions Anthropos.
- HAMSUN, K. (1994). *Faim*. Paris : Puf.
- HURVICH, L. M. & JAMESON, D. (1957). « An Opponent-Process Theory of Color Vision », in *The Psychological Review*, vol. LXIV, n° 6, p. 384-404. Lancaster, Washington : The American Psychological Association, INC.
- JACOB, F. (1974). « Le modèle linguistique en biologie », in *Critique*, vol. XXX, n° 322, p. 197-205. Paris : Les Éditions de Minuit.
- KOYRÉ, A. (1971). « Louis de Bonald », in *Études d'histoire de la pensée philosophique*, p. 127-145. Paris : Gallimard.
- LALANDE, A. (1926 [2006]). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris : Puf.
- LARGEAULT, J. (1993 [1998]). *La Logique*. Paris : Puf.
- LEDENT, D. (2011). *Émile Durkheim. Vie – Œuvres – Concepts*. Paris : Éditions Ellipses.
- MARSHALL, A. (1906). *Principes d'économie politique*. Tome premier. Paris : V. Giard & E. Brière.
- MARSHALL, A. (1909). *Principes d'économie politique*. Tome deuxième. Paris : V. Giard & E. Brière.
- MASARYK, T. G. (1994). « Essence and Method of Sociology », in Woolfolk, A. & Imber, J. B. (éd.), *Constructive sociological theory : the forgotten legacy of Thomas G. Masaryk*, p. 97-215. Nouveau-Brunswick, New Jersey : Transactions Publishers.
- NAGEL, E. (1963). « Wholes, Sums, and Organic Unities », in Lerner, D. (éd.), *Parts and Wholes*, The Hayden Colloquium on Scientific Method and Concept, p. 135-155. New York : The Free Press of Glencoe/Londres : Macmillan NY.

- NAVILLE, A. (1901). *Nouvelle classification des sciences*. Étude philosophique. Deuxième édition entièrement refondue. Paris : Félix Alcan, Éditeur. Ancienne librairie Germer Baillière et C^{ie}.
- PARETO, V. (1909). *Manuel d'économie politique*. Paris : V. Giard & E. Brière.
- PICTET, A. (1856). *Du Beau dans la nature, l'art et la poésie. Études esthétiques*. Paris/Genève : Joseph Cherbuliez. [Fac-similé par Elibron Classics, Adamant Media Corporation].
- POURTALÈS, G. (de) (1980). *Chaque mouche a son ombre*. Tome I, 1881-1919. Paris : Gallimard.
- SCHRÖDINGER, E. (1969). *What is Life ? Mind and Matter*. Cambridge : Cambridge University Press.
- TARDE, G. (1888). « Les deux sens de la valeur », in *Revue d'économie politique*, tome II, p. 526-240 et 561-576. Paris : L. Larose et Forcel, libraires-éditeurs.
- TARDE, G. (1893 [1999]). *La Logique Sociale*. Le Plessis-Robinson : Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance.
- TARDE, G. (1898 [1999]). *Les Lois sociales. Esquisse d'une sociologie*. Le Plessis-Robinson : Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance.
- TISZA, L. (1962). « The logical Structure of Physics », in *Synthese*, n° 14, p. 110-131. Dordrecht : D. Reidel.
- TISZA, L. (2009). « Adventures of a Theoretical Physicist, Part II : America », in *Physics in Perspective*, vol. XI, p. 120-168. Bâle : Birkhäuser Verlag.
- TREMBLAY, J.-M. (éd.) (2007). « Émile Durkheim et Gabriel Tarde : La sociologie et les sciences sociales. Confrontation avec Tarde », in *Les Cahiers de Psychologie politique* [en ligne], n° 10. Disponible sur : <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=955>.
- VERNUS, P. (1977). « L'écriture de l'Égypte ancienne », in *L'Espace et la lettre*, Écritures Typographies, p. 61-77. Paris : Union Générale d'Éditions.
- VERNUS, P. (1983). « Écriture du rêve et écriture hiéroglyphique », in *Littoral*, Revue de psychanalyse, n° 7-8, p. 27-32. Toulouse : Éditions Érès.
- WALRAS, L. (1874). « Principe d'une théorie mathématique de l'échange », in *Journal des économistes*, 33^e année, 3^e série, 9^e année, tome XXXIV^e, p. 5-21. Paris : Guillaumin et Cie, éditeurs.
- WALRAS, L. (1926). *Éléments d'économie politique pure ou Théorie de la richesse sociale*. Paris : R. Pichon & R. Durand-Aurias/Lausanne : F. Rouge, Libraire-éditeur.
- WEAVER, W. & SHANNON, C. E. (1975). *Théorie mathématique de la communication*. Paris : C.E.P.L.

TABLE DES TEXTES DU CORPUS

| | | |
|---|-----------|------------|
| A Few Remarks on Peirce, Pathfinder in the Science of Language | 1975 | J.Pei. |
| A Functional View of Grammar | 1969/1970 | M.Fu. |
| <i>A Functional View of Language (Langue et fonction. Une théorie fonctionnelle du langage)</i> | 1961-1962 | M.FVL/M.LF |
| A New Generation of Phonemes, the French Intervocalic Voiced Stop | 1982 | M.Ne. |
| A New Outline of Russian Phonology | 1959 | J.Ou. |
| A Phonemic Approach to the Structure and Evolution of the Common Slavic Prosodic Pattern | 1963 | J.Pho. |
| Accent, intonation, quantité | 1937 | H.AIQ |
| Accents et tons | 1954/1965 | M.Ac. |
| <i>Actes de la conférence européenne de sémantique</i> | 1951 | B.Ac. |
| Actif et moyen dans le verbe | 1950 | B.Moy. |
| Actif, "passif"... dans le verbe | 1949 | B.Act. |
| Affinité linguistique | 1952-1959 | M.Af. |
| Affinités linguistiques en Méditerranée | 1968 | M.Med. |
| Agent ou patient | 1987 | M.Ag. |
| Alfonic et l'écriture japonaise | 1984 | |
| Allocution au 8 ^e Congrès International des Linguistes | 1957 | B.Al. |
| An Example of Migratory Terms and Institutional Models (On the Fiftieth Anniversary of the Moscow Linguistic Circle) (Un exemple de termes migratoires et de modèles institutionnels à propos du cinquantième anniversaire du Cercle Linguistique de Moscou/Un exemple de migration de termes et de modèles institutionnels (Pour le cinquantième anniversaire du Cercle linguistique de Moscou)) | 1964-1971 | |
| An instance of Interconnection between the Distinctive Features | 1978 | J.Ins. |
| Analyse d'un vocable primaire : indo-européen * <i>bhāghu</i> - "bras" [Analyse d'un vocable primaire : indo-européen * <i>bhāghu</i> - "bras" en ossète] | 1956 | B.Bhā. |
| Analyse et présentation [Analyse et présentation, deux temps du travail du linguiste, <i>SFS</i> , <i>IAM</i>] | 1970 | M.An. |
| Animé et inanimé, personnel et non-personnel | 1956 | H.An. |
| Anthony's Contribution to Linguistic Theory | 1962 | J.Tho. |
| Antoine Meillet zum Gedächtnis | 1937 | J.An. |
| Antoine Meillet, <i>Introduction à l'étude comparée des langues indo-européennes</i> [Les marges de la reconstruction] | 1950 | M.Mei. |

| | | |
|---|----------------|------------------|
| Aperçu historique et critique sur l'évolution de la langue
[Les changements linguistiques et les usagers] | 1973/1973-1974 | M.Ap. |
| Aphasia as a Linguistic Problem Aphasia as a Linguistic
Topic (L'aphasie comme problème linguistique) | 1953 | J.Aph. |
| Arbitraire linguistique et double articulation | 1957 | M.ADA |
| Au sujet des fondements de la théorie linguistique de
Louis Hjelmslev | 1946 | M.Su. |
| Autour du syllemme | 1980 | M.Syl. |
| Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen
der russischen Kasus) (Contribution to the General
Theory of Case : General Meanings of the Russian
Cases) | 1935 | J.Bei. |
| Bertil Malmberg, <i>Die Quantität als phonetisch-
phonologischer Begriff</i> [S'en tenir à la pertinence] | 1946 | M.Ber. |
| Bertil Malmberg, <i>Le système consonantique du français
moderne</i> [S'en tenir à la pertinence] | 1946 | |
| Bilinguisme et plurilinguisme [Le plurilinguisme] | 1965/1989 | M.Bi. |
| Boas' View of Grammatical Meaning (La notion de
signification grammaticale selon Boas) | 1959 | J.Bo. |
| <i>Brain and Language : Cerebral Hemispheres and
Linguistic Structure in Mutual Light</i> | 1980 | J.Br. |
| « C'est jeu! le Mareuc ! » | 1958 | M.Jeu. |
| Cas ou fonctions ? À propos de l'article « The Case for
Case » de Charles J. Fillmore [Cases or Functions ?] | 1971 | M.Ca. |
| Catégories de pensée et catégories de langue | 1958 | B.Cat. |
| Ce langage qui fait l'histoire | 1968 | B.His. |
| Ce que n'est pas la phonologie | 1983 | M.Ce. |
| Celtic Lenition and Western Romance Consonants/ [<i>in</i>
<i>ECP</i>] La lénition en celtique et les consonnes du
roman occidental | 1952/1955 | M.Cel.E, M.Cel.I |
| Civilisation : contribution à l'histoire du mot | 1953 | B.Civ. |
| Close contact [La coupe ferme en germanique, <i>ELR</i>] | 1966 | M.Cl. |
| <i>Codices Sogdiani</i> | 1940 | |
| Comment s'est formée une différenciation lexicale en
français | 1966 | B.Lex. |
| Commentaires sur la vie et l'œuvre de Rasmus Rask | 1951 | H.RR |
| Communication and Society | 1973 | J.CS |
| Communication animale et langage humain | 1952 | B.Com. |
| Comparative Slavic Grammar, ch. II <i>de Slavic
Languages : A condensed Survey</i> | 1948-1955 | J.CSG |
| Comparative Slavic Phonology, ch. I <i>de Slavic
Languages : A condensed Survey</i> | 1948-1955 | J.CSP |
| Composition, dérivation et monèmes | 1968 | M.Com. |

| | | |
|--|---------------------------|------------------|
| Compte rendu de André MARTINET, <i>Économie des changements phonétiques</i> | 1958 | B.Mar. |
| Compte rendu de Louis HJELMSLEV, <i>Prolegomena to a Theory of Language</i> | 1953 | |
| Compte rendu de Robert GODEL, <i>Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure</i> | 1960 | B.God. |
| Compte rendu de Roman JAKOBSON, <i>Selected Writings I</i> | 1964 | |
| Compte rendu de <i>Word. Journal of the Linguistic Circle of New York. Vol. I, n° 1</i> | 1945 | B.Wo. |
| Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of Indo-European s [Un aspect de la différenciation maximale : s en indo-européen] | 1951/1955 | M.Con. |
| Concerning the Preservation of Useful Sound Features [The Preservation of Useful Sound Features, <i>ICPS</i>], [Un cas de conservation de traits distinctifs : L'infection irlandaise, <i>ECP</i>] | 1953/1955 | M.Fea.E, M.Fea.I |
| Connotations, poésie et culture | 1967 | M.CPC |
| Continuum et discrétion | 1988 | M.Dis. |
| Contributions to the Study of Czech Accent | 1925 | J.Cont. |
| Convergences typologiques | 1966 | B.Ty. |
| Coup d'œil sur le développement de la linguistique | 1962 | B.Dév. |
| <i>Coup d'œil sur le développement de la sémiotique</i> [A Glance at the Development of Semiotics] | 1974 | J.Cou. |
| Coupe ferme et coupe lâche [La coupe ferme en germanique] | 1968 | M.Lâ. |
| Da i net v mimike (Le "oui" et le "non" mimiques) | 1970 | |
| Das Nullzeichen | 1939 | J.Nu. |
| De l'économie des formes du verbe en français parlé | 1952 | M.Ec. |
| De la sonorisation des occlusives initiales en basque [La reconstruction structurale : les occlusives du basque] | 1950/1955 | M.So. |
| De la subjectivité dans le langage | 1958 | B.Subj. |
| De la synchronie dynamique à la diachronie | 1984 | M.Dyn. |
| De la variété des unités significatives | 1962 | M.Va. |
| De quelques unités significatives | 1974 | M.QUS |
| Der grammatische Aufbau der Kindersprache [The Grammatical Buildup of Child Language] | 1975 | J.Au. |
| Des labio-vélaires aux labiales dans les dialectes indo-européens | 1972 | M.Lab. |
| Des limites de la morphologie | 1965 | M.Lim. |
| <i>Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »</i> | 1976-1977, 1983-1984/1986 | M.Ste. |
| Deux modèles linguistiques de la cité | 1970 | B.Ci. |
| <i>Dialogues</i> | 1980 | J.Dial. |

| | | |
|---|-----------|--|
| <i>Dictionnaire de l'orthographe : alfonic</i> | 1980 | |
| <i>Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel</i> | 1973 | M.Dic. |
| Die Arbeit der sogenannten « Prager Schule » (Le travail de « l'École de Prague ») | 1936 | J.Ar. |
| Die Betonung und ihre Rolle in der Wort- und Syntagmaphonologie | 1930 | J.Bet. |
| Die urslavischen Silben <i>ūr-</i> , <i>ūl-</i> | 1960 | |
| Die Verteilung der Stimmhaften und stimmlosen Geräuschlaute im Russischen | 1955 | |
| Différents types d'expression du comparatif | 1946 | B.Dif. |
| Diffusion d'un terme de culture : latin orarium | 1969 | B.Di. |
| Documents pour l'histoire de quelques notions saussuriennes | 1964 | B.Doc. |
| Don et échange dans le vocabulaire indo-européen | 1951 | B.Ech. |
| Du rôle de la gémiation dans l'évolution phonologique [4.62 à 4.69] | 1955/1959 | M.Gem. |
| <i>Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique</i> | 1955 | M.ECP,
M.ECP.1981 |
| Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics (Recherche d'un modèle des moyens et des fins du langage dans la linguistique européenne de l'entre-deux-guerres) | 1962 | J.Eff. |
| Einstein and the Science of Language (Einstein et la science du langage) | 1979-1982 | J.Ein. |
| <i>Éléments de linguistique générale</i> | 1960 | M.Él., M.Él.1960,
M.Él.1967,
M.Él.1970,
M.Él.1973,
M.Él.1980 |
| Elements of a Functional Syntax | 1960 | M.Ele. |
| Essai d'une théorie des morphèmes | 1936 | H.Es. |
| Essai de grammaire de la langue des signes française | 1996 | M.Es. |
| <i>Essai de grammaire sogdienne. Deuxième partie : morphologie, syntaxe et glossaire</i> | 1929 | B.Es. |
| Et sprogvidenskabeligt causeri [A Causerie on Linguistic Theory] [Entretien sur la théorie du langage] | 1941 | H.Cau. |
| « Être » et « avoir » dans leurs fonctions linguistiques | 1960 | B.Êt. |
| <i>Etudes baltiques</i> | 1931 | H.EB |
| <i>Études sur la langue ossète</i> | 1959 | B.ELO |
| Etudes sur la phonétique et l'étymologie de l'ossète [Etudes sur la phonétique et l'étymologie] | 1956 | B.Os. |
| Euphémismes anciens et modernes | 1949 | B.Eu. |

| | | |
|--|-----------|------------------|
| <i>Évolution des langues et reconstruction</i> | 1973-1975 | M.ELR |
| Extrapulmonic Consonants (Ejectives, Implosives, Clicks) | 1967 | J.Ex. |
| Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études | 1964-1965 | B.EHE |
| <i>Fonction et dynamique des langues</i> | 1989 | M.FDL |
| Fonction et pertinence communicative | 1980 | M.Pe. |
| Fonction et structure en linguistique | 1971 | M.Fo. |
| Fondements syntaxiques de la composition nominale | 1967 | B.Fon. |
| For the Correct Presentation of Phonemic Problems | 1951 | J.Cor. |
| Forme et substance linguistiques | 1937 | H.FS |
| Formes nouvelles de la composition nominale | 1966 | B.Nou. |
| Franz Boas' Approach to Language | 1943 | J.Fr. |
| Fricatives and Spirants | 1981 | |
| From Optional to Obligatory Marking of Syntactic Relations | 1986 | M.Op. |
| Frontière politique et faisceau d'isoglosses | 1970 | M.Is. |
| Function and Segmentation in Prosody (Fonction et segmentation en prosodie) | 1972 | M.FSP |
| Function, Structure and Sound Change/[<i>in ECP</i>] 2.10 à 2.29 inclus, 3.6 à 3.14 inclus, 3.17 à 3.23 inclus et 3.28 à 3.35 inclus | 1952 | M.Fun.E, M.Fun.I |
| Gap-filling in Gothenburg Phonology | 1979 | M.Got. |
| Genèse du terme "scientifique" | 1969 | B.Ge. |
| Glosses on the Medieval Insight into the Science of Language | 1968-1973 | J.Glo. |
| <i>Grammaire du vieux-perse</i> | 1931 | B.GVP |
| <i>Grammaire fonctionnelle du français</i> | 1979 | M.GFF |
| Grammatical Parallelism and its Russian Facet (Le parallélisme grammatical et ses aspects russes) | 1965 | |
| Grundtræk af det danske udtrykssystem med særligt henblik på stødet [Outline of the Danish Expression System with Special Reference to the stød] | 1948 | H.Gru. |
| H.E. Keller, <i>Études linguistiques sur les parlers valdôtains</i> [A propos des parlers valdôtains] | 1961 | M.Ke. |
| Henry Sweet's Paths Toward Phonemics (Les voies d'Henry Sweet vers la phonologie) | 1961 | J.Hen. |
| <i>Hittite et indo-européen</i> | 1962 | B.HIE |
| Holger Pedersen 7. april 1867-25. oktober 1953 | 1954 | H.Ped. |
| Implications of Language Universals for Linguistics | 1961 | J.Imp. |
| Indétermination phonologique et diachronie | 1965 | M.IPD |
| Indlæning til sprogvidenskaben [Introduction à la linguistique] | 1937 | H.Ind. |
| Information and Redundancy in the Common Slavic | 1964 | J.Inf. |

| | | |
|---|-----------|----------|
| Prosodic Pattern | | |
| <i>Initiation pratique à l'anglais</i> | 1947 | |
| Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l'espèce du grec et du latin | 1954 | H.GL |
| Introduction to the Symposium on the Structure of Language and its Mathematical Aspects | 1960 | J.Mat. |
| Inverted <i>v</i> in Contemporary English | 1990 | M.Eng. |
| Jan Baudouin de Courtenay | 1929 | J.Bau. |
| Jazykove problemy v Trudax T. G. Masaryka (Problems of Language in Masaryk's Writings) | 1930/1931 | J.Mas. |
| Joseph Vendryes (1875-1960) | 1960 | B.Ven. |
| <i>Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze</i> (Langage enfantin aphasie et lois générales de la structure phonique) | 1939-1941 | J.Kin. |
| Komastu, Eisuke et Harris Roy, dir. <i>Troisième cours de linguistique générale (1910-1911)</i> de Ferdinand de Saussure, d'après les notes d'Émile Constantin, et version anglaise : <i>Saussure's Third Course of Lectures on General Linguistics (1910-1911)</i> , Oxford, Tokyo, Pergamon, 1993, XXIV + 174 pages | 1995 | M.Ko. |
| L'alphabet alfonic | 1983 | M.Al. |
| L'analyse psychogrammaticale | 1990 | M.Psy. |
| L'antonyme et le pronom en français moderne | 1965 | B.Ant. |
| L'appareil formel de l'énonciation | 1970 | B.AFE |
| L'autonomie syntaxique | 1966 | M.Au. |
| L'axiologie, étude des valeurs signifiées | 1977 | M.Ax. |
| L'enfant parle | 1987 | M.En. |
| L'évolution contemporaine du système phonologique français | 1959/1969 | M.Ev. |
| L'expression indo-européenne du "mariage" | 1963 | B.Ma. |
| L'importance de Kruszewski dans le développement de la linguistique générale | 1965-1971 | J.Kru. |
| L'indo-européen, où et quand ? | 1983 | M.IE |
| La blasphémie et l'euphémie | 1969 | B.Bl. |
| <i>La Catégorie des cas I</i> | 1933-1935 | H.Cat.I |
| <i>La Catégorie des cas II</i> | 1937 | H.Cat.II |
| La classe des noms propres en français et ailleurs | 1982 | M.Cla. |
| La classification des langues | 1952-1953 | B.Cla. |
| La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé [La construction ergative] | 1958 | M.Er. |
| La construction passive du parfait transitif | 1952 | B.Pas. |
| <i>La Description phonologique, avec application au parler</i> | 1945-1956 | M.DP |

| | | |
|--|-----------|---------|
| <i>franco-provençal d'Hauteville (Savoie)</i> | | |
| La double articulation linguistique [Le critère de l'articulation] | 1949 | M.DAL |
| La dynamique du français contemporain | 1967 | M.Dy. |
| La flexion pronominale en hittite [La flexion pronominale] | 1953 | B.Fle. |
| La forme du participe en luwi | 1959 | B.Lu. |
| La forme et le sens dans le langage | 1966 | B.FSL |
| <i>La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques</i> | 1937 | M.Gé. |
| La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? | 1976 | M.Sci. |
| <i>La Linguistique synchronique</i> | 1965 | M.LS |
| <i>La Linguistique, Guide alphabétique</i> | 1969 | M.LGA |
| La marque et l'altérité | 1957 | M.Alt. |
| La nature des pronoms | 1956 | B.Pro. |
| La nature du pronom | 1937 | H.Pro. |
| La notion de « rythme » dans son expression linguistique | 1951 | B.Ry. |
| La notion de fonction en linguistique | 1971 | M.No. |
| La notion de rection | 1939 | H.Rec. |
| La palatalisation « spontanée » de g en arabe | 1959 | M.Pa. |
| La palatalisation en roman septentrional [La palatalisation du roman septentrional] | 1973 | M.Sep. |
| La personne dans le verbe... | 1946 | B.Pers. |
| La pertinence | 1973 | M.Per. |
| La philosophie analytique et le langage | 1963 | B.Phi. |
| La phonologie | 1938 | M.Pho. |
| La phonologie – Discussion | 1939 | M.Di. |
| <i>La Phonologie du mot en danois</i> | 1937 | M.PMD |
| La phonologie synchronique et diachronique [Classification et hiérarchisation des faits phoniques] | 1938/1965 | M.PSD |
| La phrase nominale [art.] | 1950 | B.Nom. |
| La phrase nominale [com.] | 1950 | B.Phr. |
| La phrase relative, problème de syntaxe générale | 1957-1958 | B.Rel. |
| La première lettre de F. de Saussure à A. Meillet sur les anagrammes | 1971 | J.Pre. |
| La présentation des unités significatives | 1976 | M.Pré. |
| <i>La Prononciation du français contemporain</i> | 1945 | M.PFC |
| La prononciation du français entre 1880 et 1914 | 1985 | M.PF |
| La Scuola Linguistica di Praga | 1932 | J.Sc. |
| La stratification du langage | 1954 | H.SL |
| La structure morphologique | 1939 | H.SM |
| La syllabation en slave | 1937 | H.Syll. |

| | | |
|--|------------------------|-----------------|
| La syntaxe de l'oral | 1990 | M.Or. |
| La syntaxe fonctionnelle | 1972 | M.Syn. |
| La synthématique comme étude de l'expansion lexicale
[La synthématique] | 1980 | M.Sy. |
| La théorie saussurienne en rétrospection | 1942 | J.Thé. |
| La vie secrète du langage | 1967 | M.Vi. |
| Language and Culture | 1967 | J.Lan. |
| Language in Operation (Le langage en action) | 1949 | J.Op. |
| Language in Relation to Other Communication Systems
(Le langage en relation avec les autres systèmes de
communication) | 1968 | J.OCS |
| Languages in contact | 1953 | M.LIC |
| Langue et parole | 1942 | H.LEP |
| Langue parlée et langue écrite | 1986 | M.Lan. |
| Langues à syllabes ouvertes ; le cas du slave commun
[Les syllabes ouvertes du slave commun] | 1952/1955 | M.Sl. |
| Le couple senex-senatus et le « suffixe » -k-
<i>Le Français sans fard</i> | 1955/1973-1975
1969 | M.Cou.
M.FSF |
| Le français tel qu'on le parle [Les chances du français] | 1962 | M.Fr. |
| Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel
du problème | 1956 | M.Gen. |
| Le jeu comme structure | 1947 | B.Jeu. |
| Le langage et l'expérience humaine | 1965 | B.LEH |
| Le locuteur face à l'évolution | 1973 | M.Lo. |
| Le mot | 1965 | M.Mo. |
| Le phonème et la conscience linguistique | 1943 | M.Co. |
| Le point de vue fonctionnel en grammaire | 1982 | M.Poi. |
| Le problème linguistique de l'«interrogation» | 1948 | B.Int. |
| Le sujet comme fonction linguistique et l'analyse
syntaxique du basque | 1962 | M.Suj. |
| Le système sublogique des prépositions en latin | 1949 | B.Sub. |
| Le terme <i>obryza</i> et la métallurgie de l'or | 1953 | B.Obr. |
| Le verbe et la phrase nominale | 1948 | H.VPN |
| <i>Le Vocabulaire des institutions indo-européennes</i> (deux
tomes) | 1969 | B.VIE1, B.VIE2 |
| Les « laryngales » indo-européennes [Les laryngales et
les timbres vocaliques] | 1957 | M.La. |
| Les choix du locuteur | 1966 | M.Cho. |
| Les combats linguistiques du Général Mrozinski (aide-
mémoire et rappel) | 1969 | J.Mro. |
| Les enclitiques slaves | 1933 | J.En. |
| Les fonctions grammaticales | 1977 | M.Fon. |
| Les grammairiens tuent la langue [Les puristes contre la | 1963 | M.Gr. |

| | | |
|--|-----------|----------------|
| langue] | | |
| <i>Les Infinitifs avestiques</i> | 1935 | B. <i>Inf.</i> |
| Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale | 1939 | J.Loi. |
| <i>Les Mages dans l'Ancien Iran</i> | 1938 | B. <i>Ma.</i> |
| Les niveaux de l'analyse linguistique | 1962 | B.Niv. |
| Les problèmes de la phonétique évolutive [Les problèmes de la phonologie diachronique] | 1964 | M.Pr. |
| Les procédés linguistiques par lesquels s'exprime la possession | 1952 | B.Pos. |
| Les rapports de la détermination et de la composition | 1948 | B.Dét. |
| Les relations de temps dans le verbe français [art.] | 1959 | B.RTV |
| Les relations de temps dans le verbe français [com.] | 1959 | B.RT |
| Les sons é et è en français | 1984 | |
| Les transformations des catégories linguistiques | 1966 | B.Tra. |
| Les usages linguistiques et la société française | 1979 | M.Us. |
| Les valeurs économiques dans le vocabulaire indo-européen [Le bétail et l'argent : <i>pecu</i> et <i>pecunia</i>] | 1966 | |
| Les verbes délocutifs | 1958 | B.Dél. |
| Les voyelles nasales du français | 1965 | M.Voy. |
| Lettre à André Martinet | 1946 | H.LAM |
| Lettre à la Rédaction de <i>Diogène</i> | 1954 | B.Dio. |
| Lettre aux parents [Alfonic et les parents, <i>FDL</i>] | 1983 | |
| Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet | 1964 | B.Let. |
| Linguistic Glosses to Goldstein's « Wortbegriff » | 1958 | J.Gol. |
| Linguistic Types of Aphasia (Types linguistiques d'aphasie) | 1963 | J.Lin. |
| Linguistics and Communication Theory (Linguistique et théorie de la communication) | 1960 | J.LCT |
| Linguistics and Poetics (Linguistique et poétique) | 1958-1959 | J.LP |
| Linguistics in Its Relation to Other Sciences | 1967 | J.Oth. |
| Linguistique appliquée | 1969 | M.LA |
| <i>Linguistique et sémiologie fonctionnelles</i> | 1981 | M.LSF |
| Linguistique structurale | 1948 | H.Lin. |
| Linguistique structurale et grammaire comparée [La notion de marque, <i>LS</i>] | 1956/1965 | M.Li., M.Li.LS |
| <i>Manuel pratique d'allemand</i> | 1965 | |
| Mark and Feature | 1974 | J.MF |
| Mécanismes de transposition | 1969 | B.Méc. |
| Metalanguage as a Linguistic Problem | 1956 | J.Met. |
| Morphological Inquiry into Slavic Declension (Structure of Russian Case Forms) | | J.Mor.2 |
| Morphological Observations on Slavic Declension (The | 1958 | J.Mor.1 |

| | | |
|--|-----------|--------|
| Structure of Russian Case Forms) | | |
| Morphology and Syntax (Morphologie et syntaxe) | 1972 | M.Mor. |
| Mot et syntème | 1968 | M.MS |
| Mufaxxama – the « Emphatic » Phonemes in Arabic | 1956 | J.Muf. |
| Musikwissenschaft und Linguistik (Musicologie et linguistique) | 1932 | J.Mus. |
| Mutual Assimilation of Russian Voiced and Voiceless Consonants | 1977 | |
| My Favorite Topics (Mes thèmes favoris) | 1980 | J.My. |
| Nature du signe linguistique | 1939 | B.Nat. |
| Neutralisation et syncrétisme | 1968 | M.Neu. |
| Nicolas S. Troubetzkoy, <i>Principes de phonologie</i> [Troubetzkoy et les fondements de la phonologie] | 1949 | M.Pri. |
| Nicolas S. Troubetzkoy, <i>Grundzüge der Phonologie</i> [Troubetzkoy et les fondements de la phonologie] | 1946 | M.Gru. |
| Nicolas Van Wijk, <i>Phonologie</i> [La phonologie et le sentiment linguistique] | 1946 | M.Wi. |
| Nikolaj Sergejevič Trubetzkoy (Nikolaj Sergeevič Trubetzkoy (16 avril 1890 – 25 juin 1938)) | 1939 | J.Nik. |
| <i>Noms d'agent et noms d'action en indo-européen</i> | 1948 | B.NANA |
| Non-Apophonic o-Vocalism in Indo-European [L'analyse en traits distinctifs et la reconstruction : Le vocalisme o non-apophonique en indo-européen] | 1953/1955 | M.Apo. |
| Note on the Tonality Features of Roumanian Consonantal Phonemes | 1959 | |
| Note sur la phonologie du français vers 1700 [La phonologie du français vers 1700] | 1947 | |
| Note sur les oppositions supprimables | 1939 | H.Sup. |
| Notes on Gilyak | 1939-1957 | J.Gil. |
| Notes on the Declension of Pronouns in Contemporary Russian | 1982 | J.No. |
| Notes on the French Phonemic Pattern | 1949 | |
| Observations sur l'évolution phonologique du tokharien [Le cas du tokharien, <i>ECP</i> .1981] | 1974 | M.Tok. |
| Observations sur le classement phonologique des consonnes | 1938 | J.Ob. |
| Occlusives and Affricates with Reference to some Problems of Romance Phonology | 1949 | M.Oc. |
| <i>Omkring sprogteoriens grundlæggelse (Prolégomènes à une théorie du langage)</i> | 1943 | H.Om. |
| On Ancient Greek Prosody | 1937 | J.Gr. |
| On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle (Les règles des dégâts grammaticaux) | 1971-1975 | J.Dis. |

| | | |
|--|-----------|----------------------|
| On Linguistic Aspects of Translation (Aspects linguistiques de la traduction) | 1958 | J.As. |
| On Slavic Diphtongs Ending in a Liquid | 1952 | J.Sl. |
| On the Dialectics of Language | 1982 | J.ODL |
| On the Elimination of Long Consonants in Czech | 1926 | J.Cz. |
| On the Identification of Phonemic Entities | 1949 | J.Id. |
| On the Linguistic Approach to the Problem of Consciousness and the Unconscious | 1978 | J.Unc. |
| On the Principles of Phonematics (Sur les principes de la phonématique) | 1935 | H.PP |
| On the Relations between Visual and Auditory Signs (De la relation entre signes visuels et auditifs) | 1964 | J.Vis.2 |
| On the Rumanian Neuter | 1958/1959 | J.Rum. |
| One of the Speculative Anticipations : An Old Russian Treatise on the Divine and Human Word | 1955 | J.Spe. |
| <i>Origines de la formation des noms en indo-européen</i> | 1935 | B.Or. |
| Otto Jespersen | 1945 | H.Jes. |
| Où en est la phonologie ? [L'analyse phonologique] | 1949 | M.Ou. |
| Parts and Wholes in Language | 1960 | J.PW |
| Pattern in Linguistics (<i>Contribution to Debates with Anthropologists</i>) | 1952 | J.Patt. |
| Pëtr Bogatyrëv (29. I. 93-18. VIII. 71) : Expert in Transfiguration | 1975 | |
| Peut-on dire d'une langue qu'elle est belle ? | 1965 | M.Be. |
| Phoneme and Phonology | 1932 | J.Ph. |
| Phonemic Notes on Standard Slovak | 1931 | J.Slov. |
| Phonetics and Linguistic Evolution | 1957 | M.Ph. |
| Phonologie et laryngales | 1957 | M.Lar. |
| Phonology and Phonetics, ch. I de <i>Fundamentals of Language</i> (Phonologie et phonétique) | 1955 | J.PP |
| <i>Phonology as Functional Phonetics</i> (La description phonologique) | 1946 | M.PFP |
| Poetry of Grammar and Grammar of Poetry (Poésie de la grammaire et grammaire de la poésie) | 1960-1968 | J.PGGP |
| Polish-Russian Cooperation in Science of Language | 1943 | J.Pol. |
| Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin | 1962 | B.Gén. |
| Pour un dictionnaire de la prononciation française | 1964 | M.Po. |
| Pour une approche empirico-déductive en linguistique | 1980 | M.Emp.,
M.Emp.LSF |
| Pour une linguistique des langues [A Linguistic Science for Language and Languages, <i>SFS</i>] | 1973 | M.Pou. |
| Pour une sémantique de la préposition allemande <i>vor</i> | 1972 | B.All. |
| Pour une sémantique structurale | 1957 | H.Sem. |

| | | |
|--|----------------|---------|
| Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie | 1993 | M.Pq. |
| Préface | 1968 | M.LL |
| Préface au livre de Troubetzkoy <i>L'Europe et l'humanité</i> | 1982 | |
| Prefatory Letter to Studies in Honor of Eli Fischer-Jørgensen | 1970 | J.Let. |
| <i>Preliminaries to Speech Analysis</i> | 1952
→ 1963 | J.Prel. |
| Présents dénominatifs en hittite | 1955 | B.Hi. |
| <i>Principes de grammaire générale</i> | 1928 | H.PGG |
| Principes de phonologie historique | 1930-1949 | J.Prin. |
| Problèmes sémantiques de la reconstruction | 1954 | B.Rec. |
| Problems in the Study of Literature and Language (Les problèmes des études littéraires et linguistiques) | 1928 | J.Pr. |
| Projet de colloque international sur le problème de la "signification" | 1951 | B.PCI |
| Propagation phonétique ou évolution phonologique ? [Changements indigènes et changements propagés] | 1947/1974 | M.Pro. |
| Qu'est-ce que la morphologie ? | 1969 | M.Qu. |
| Que doit-on entendre par « connotation » ? | 1979 | M.Que. |
| Que faire du « mot » ? | 1986 | M.Fai. |
| Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? | 1927 | J.Qu. |
| Quelques réflexions sur le système phonique de l'indo-européen | 1937 | H.Ré. |
| Quest for the Essence of Language (A la recherche de l'essence du langage) | 1965 | J.Que. |
| <i>Questionnaire prepared for IALA</i> | 1946 | |
| <i>R</i> , du latin au français d'aujourd'hui | 1962 | M.R. |
| Rabmag | 1926 | |
| Rapport sur le développement de la linguistique | 1959 | B.Ra. |
| Rapport sur les études de linguistique au CNRS | 1960 | B.Rap. |
| Réflexion sur le vocalisme indo-européen [Réflexion sur le vocalisme de l'indo-européen commun] | 1972 | M.Vo. |
| Réflexions sur l'opposition verbo-nominale [Réflexions sur le problème de l'opposition verbo-nominale] | 1950 | M.Réf. |
| Réflexions sur la phrase | 1961 | M.Phr. |
| Réflexions sur les universaux du langage | 1967/1968 | M.Ré. |
| Relations entre la science du langage et les autres sciences | 1970 | J.Rel. |
| Relationship between Russian Stem Suffixes and Verbal | 1966 | J.Rus. |

| | | |
|---|-----------|---------------------|
| Aspects | | |
| <i>Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves</i> | 1927-1928 | J.Rem. |
| Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne | 1956 | B.Rem. |
| Remarques sur la phonologie des parlers franco-provençaux [Analyse phonématique et analyse prosodique] | 1970 | M.Par. |
| Remarques sur le consonantisme sémitique | 1953 | M.Sé. |
| Remarques sur le système phonologique du français | 1933 | M.Rem. |
| Répartition des consonnes et phonologie du mot | 1939 | B.Rép. |
| Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists (Le langage commun des linguistes et des anthropologues (Résultats d'une conference interdisciplinaire)) | 1952 | J.Res. |
| Results of the Ninth International Congress of Linguists | 1962 | J.Cong. |
| <i>Résumé of a Theory of Language (Résumé d'une théorie du langage)</i> | 1943-1965 | H.Rés. |
| Retrospect des <i>SWI</i> (Deuxième essai. Le concept linguistique des traits distinctifs. Réminiscence et méditations/Phonologie) | 1961-1962 | J.Ret.1, J.Ret.1.UV |
| Retrospect des <i>SWII</i> (Linguistique générale) | 1971 | J.Ret.2, J.Ret.2.UV |
| Retrospect des <i>SWIII</i> (Poésie de la grammaire et grammaire de la poésie) | 1973-1981 | J.Ret.3 |
| Retrospect des <i>SWVI</i> (Histoire des langues et des littératures) | 1982 | J.Ret.6 |
| Roman Jakobson, <i>Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze</i> [La phonologie et le langage enfantin] | 1947/1965 | M.Ro. |
| Russian Conjugation | 1948 | |
| Saussure (Ferdinand de) | 1972 | M.Sa. |
| Saussure après un demi-siècle | 1963 | B.Sau. |
| Saussure's Unpublished Reflections on Phonemes (Réflexions inédites de Saussure sur les phonèmes) | 1969 | J.Sau. |
| Savoir pourquoi et pour qui l'on transcrit | 1946 | M.Sav. |
| Se soumettre à l'épreuve des faits | 1983 | M.Ép. |
| Sémantique et axiologie | 1975 | M.SA |
| Sémiologie de la langue (deux parties) | 1969 | B.Sé. |
| Serge Karcevskij | 1956 | J.Kar. |
| <i>Shifters, Verbal Categories, and the Russian Verb</i> (Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe) | 1950-1956 | J.Shif. |
| Should we Drop the Notion of Subject (Faut-il | 1972 | M.Sh. |

| | | |
|--|----------------|---------|
| abandonner la notion de sujet ?) | | |
| Signe et système dans la langue | 1959 | B.Sig. |
| Signe zéro | 1937 | J.SZ |
| <i>Six leçons sur le son et le sens</i> | 1942-1943 | J.Leç. |
| « Soixante-dix » et la suite | 1971 | M.Soi. |
| Some Basic Principles of Functional Linguistics | 1976 | M.Ba. |
| Some cases of -k-/-w- Alternation in Indo-European
[L'alternance -k-/-w-] | 1955/1973-1975 | M.Som. |
| Some Problems of Italic Consonantism [Le
consonantisme italique] | 1950/1955 | M.It. |
| Spatial Relationships in Slavic Adjectives | 1973 | J.Spa. |
| <i>Sproget (Le Langage)</i> | 1940-1946 | H.Sp. |
| Sprogets indholdsform som samfunds faktor [La forme du
contenu du langage comme facteur social] | 1953 | H.Sam. |
| <i>Sprogsystem og sprogsforandring</i> | 1934 | H.Spr. |
| Structural Analysis of Language [L'analyse structurale du
langage] | 1948 | H.Str. |
| Structural Linguistics | 1953 | M.Str. |
| Structural Variation in Language | 1962 | M.Var. |
| Structuralisme et linguistique | 1968 | B.SL |
| Structuralisme et téléologie | 1974 | J.Stru. |
| Structure de la langue et structure de la société | 1968 | B.So. |
| Structure des relations d'auxiliarité | 1965 | B.Aux. |
| Structure des relations de personne dans le verbe | 1946 | B.Str. |
| « Structure » en linguistique | 1962 | B.SEL |
| Structure et langue [Structure and Language] | 1965 | M.St. |
| Structure générale des corrélations linguistiques | 1933 | H.Cor. |
| Structure générale des faits linguistiques – Aperçu
historique | 1937 | B.Ap. |
| Structure of the Russian and Ukrainian Imperative | 1933-1963 | J.RUI |
| <i>Studies in Functional Syntax</i> | 1975 | M.SFS |
| Substance phonique et traits distinctifs | 1957/1965 | M.Sub. |
| Sur l'indépendance de l'épithète | 1956 | H.Ép. |
| Sur la théorie des affinités phonologiques entre les
langues | 1936-1949 | J.Aff. |
| Sur les pronoms personnels | 1962 | B.PP |
| Sur quelques développements du parfait indo-européen | 1949 | B.Par. |
| <i>Sutra des Causes et des Effets</i> , tome 2 : transcription,
traduction et index | 1926/1928 | B.Sut. |
| <i>Synopsis of an Outline of Glossematics</i> | 1936 | H.Out. |
| Syntagme et synthèse | 1967 | M.SS |
| <i>Syntaxe générale</i> | 1985 | M.SG |
| T. Burrow, <i>The Sanskrit Language</i> [Le sort de | 1956 | M.Bu. |

| | | |
|--|--------------|---------|
| « schwa »/Dérivation et flexion nominale] | | |
| Tendances récentes en linguistique générale | 1954 | B.Ten. |
| Tenseness and Laxness (Tension et laxité) | 1961 | |
| Texte guiliak | 1940 | |
| <i>Textes sogdiens</i> | 1940 | B.Sog. |
| The Basic Structure of Language (La structure fondamentale du langage) | 1947 et 1950 | H.Bas. |
| The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion | 1927 | J.CSL |
| The Evasive Initial | 1981 | |
| The Fading away of a Phoneme : the Voiced Dorsal Spirant in Danish [A Phoneme Fades Away : the Voiced Dorsal Spirant in Danish] | 1980 | M.Fa. |
| The Foundations of a Functional Syntax | 1964 | M.Fou. |
| The Fundamental and Specific Characteristics of Human Language (Sur la spécificité du langage humain) | 1969 | J.Fund. |
| The Gender Pattern of Russian | 1959 | J.GPR |
| The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics | 1979 | J.Im. |
| The Internal Conditioning of Phonological Changes | 1975 | M.In. |
| <i>The Internal Conditioning of Phonological Systems</i> | 1996 | M.ICPS |
| The Kazan's School of Polish Linguistics and its Place in the International Development of Phonology (L'école de linguistique polonaise de Kazan et sa place dans le développement international de la phonologie) | 1958-1960 | J.Kaz. |
| <i>The Persian Religion</i> according to the chief Greek Texts | 1926 | |
| The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations (L'aspect phonologique et l'aspect grammatical du langage, dans leurs interrelations) | 1948 | J.Int. |
| The Primary Syntactic Split and Its Corollary | 1979 | J.Pri. |
| The Prosodic Questions of Slavic Historical Phonology Restated | 1964 | J.Pro. |
| The Relationship between Genitive and Plural in the Declension of Russian Nouns | 1956 | |
| The Revised Version of the List of Inherent Features, extr. d'une version révisée de « Phonology in Relation to Phonetics » | 1966-67 | J.Re. |
| The Role of Phonic Elements in Speech Perception (Le rôle des éléments phoniques dans la perception de la parole) | 1966 | J.Rol. |
| <i>The Sound Shape of Language (La Charpente phonique du langage)</i> | 1977-1978 | J.SS |
| The Syllable as a Structural Unit (La syllabe en tant | 1938 | H.Syl. |

| | | |
|---|-----------|-------------------|
| qu'unité structurale) | | |
| The Twentieth Century in European and American Linguistics : Movement and Continuity | 1974-1975 | J.Tw. |
| The Unity of Linguistics | 1954 | M.Un. |
| The Unvoicing of Old Spanish Sibilants [Structures en contact : Le dévoisement des sifflantes en espagnol] | 1951/1955 | M.Unv. |
| The World Response to Whitney's Principles of Linguistic Science (Les réactions du monde aux principes linguistiques de Whitney) | 1971 | J.Whi. |
| Time-depth in Protolanguage Reconstruction | 1994 | M.Ti. |
| <i>Titres et noms propres en iranien ancien</i> | 1966 | B.Ti. |
| Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments (Vers une typologie linguistique des troubles aphasiques) | 1963 | J.TAI |
| Toward the History of the Moscow Linguistic Circle | 1979 | |
| Toward the Logical Description of Languages in their Phonemic Aspect | 1952 | J.Tow. |
| Troubetzkoy et le binarisme | 1963 | M.Tr. |
| Two Aspects of Language and two Types of Aphasic Disturbances, ch. II de <i>Fundamentals of Language</i> (Deux aspects du langage et deux types d'aphasie) | 1954 | J.Two. |
| Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics (Les Études typologiques et leur contribution à la linguistique historique comparée) | 1957 | J.Typ.I, J.Typ.II |
| Über die Beschaffenheit der prosodischen Gegensätze | 1936 | J.Üb. |
| Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft (Sur les rapports entre la phonétique et la linguistique) | 1938 | H.Üb. |
| Über die phonologischen Sprachbünde (Les unions phonologiques de langues) | 1931 | J.Spr. |
| Un manuel de phonologie générale | 1939 | J.Man. |
| Un ou deux phonèmes ? | 1939 | M.Deu. |
| Une langue et le monde | 1980 | M.Mon. |
| Une valeur du diminutif. {Valeur singulative des dérivés français en -on} | 1963 | B.Dim. |
| Verbal Communication (L'agencement de la communication verbale) | 1972 | J.Ver. |
| Verbs as Function Markers | 1970 | M.Ver. |
| <i>Vers l'écrit avec alfonic (Écoles maternelles et cours préparatoire)</i> | 1983 | M.VEA |
| Vers une langue commune | 1982 | M.Ve. |
| <i>Vessantara Jātaka</i> | 1946 | B.Ves. |
| Vilhelm Thomsen | 1942 | H.Th. |

| | | |
|---|----------------|---------|
| Visual and Auditory Signs (De la relation entre signes visuels et auditifs) | 1963 | J.Vis.1 |
| <i>Vivre les langues – Mémoires d'un linguiste</i> | 1982-1983-1993 | M.Mé. |
| <i>Vrtra et Vrθrragna</i> | 1934 | B.VV |
| Walther von Wartburg, <i>Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume</i> [Substrat et superstrat] | 1951/1973-1975 | M.Wa. |
| What is Syntax ? | 1982 | M.Wha. |
| Why « Mama » and « Papa » ? (Pourquoi « papa » et « maman »?) | 1959 | J.Mam. |
| Zeichen und System der Sprache (Sign and System of Language. A Reassessment of Saussure's Doctrine) | 1959 | J.Zei. |
| Zur Struktur des Phonems | 1939 | J.Zu. |
| Zur Struktur des russischen Verbums (Structure of the Russian Verb) | 1931 | J.Str. |

TABLE DES ABRÉVIATIONS

| | | |
|--------|---|-----------|
| B.Ac. | <i>Actes de la conférence européenne de sémantique</i> | 1951 |
| B.Act. | Actif, “passif”... dans le verbe | 1949 |
| B.AFE | L'appareil formel de l'énonciation | 1970 |
| B.Al. | Allocution [au 8 ^e Congrès International des Linguistes] | 1957 |
| B.All. | Pour une sémantique de la préposition allemande <i>vor</i> | 1972 |
| B.Ant. | L'antonyme et le pronom en français moderne | 1965 |
| B.Ap. | Structure générale des faits linguistiques – Aperçu historique | 1937 |
| B.Aux. | Structure des relations d'auxiliarité | 1965 |
| B.Bhā. | Analyse d'un vocable primaire : indo-européen * <i>bhāghu-</i> “bras” [Analyse d'un vocable primaire : indo-européen * <i>bhāghu-</i> “bras” en ossète] | 1956 |
| B.Bl. | La blasphémie et l'euphémie | 1969 |
| B.Cat. | Catégories de pensée et catégories de langue | 1958 |
| B.Ci. | Deux modèles linguistiques de la cité | 1970 |
| B.Civ. | Civilisation : contribution à l'histoire du mot | 1953 |
| B.Cla. | La classification des langues | 1952-1953 |
| B.Com. | Communication animale et langage humain | 1952 |
| B.Dél. | Les verbes délocutifs | 1958 |
| B.Dét. | Les rapports de la détermination et de la composition | 1948 |
| B.Dév. | Coup d'œil sur le développement de la linguistique | 1962 |
| B.Di. | Diffusion d'un terme de culture : latin <i>orarium</i> | 1969 |
| B.Dif. | Différents types d'expression du comparatif | 1946 |
| B.Dim. | Une valeur du diminutif. Valeur singulative des dérivés français en <i>-on</i> | 1963 |
| B.Dio. | Lettre à la Rédaction de <i>Diogène</i> | 1954 |
| B.Doc. | Documents pour l'histoire de quelques notions saussuriennes | 1964 |
| B.Ech. | Don et échange dans le vocabulaire indo-européen | 1951 |
| B.EHE | Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études | 1964-1965 |
| B.ELO | <i>Études sur la langue ossète</i> | 1959 |
| B.Es. | <i>Essai de grammaire sogdienne. Deuxième partie : morphologie, syntaxe et glossaire</i> | 1929 |
| B.Êt. | « Être » et « avoir » dans leurs fonctions linguistiques | 1960 |
| B.Eu. | Euphémismes anciens et modernes | 1949 |
| B.Fle. | La flexion pronominale en hittite [La flexion pronominale] | 1953 |
| B.Fon. | Fondements syntaxiques de la composition nominale | 1967 |
| B.FSL | La forme et le sens dans le langage | 1966 |
| B.Ge. | Genèse du terme “scientifique” | 1969 |
| B.Gén. | Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin | 1962 |
| B.God. | [Compte rendu de] Robert Godel, <i>Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure</i> | 1960 |
| B.GVP | <i>Grammaire du vieux-perse</i> | 1931 |

| | | |
|---------|---|-----------|
| B.Hi. | Présents dénominatifs en hittite | 1955 |
| B.HIE | <i>Hittite et indo-européen</i> | 1962 |
| B.His. | Ce langage qui fait l'histoire | 1968 |
| B.Inf. | <i>Les Infinitifs avestiques</i> | 1935 |
| B.Int. | Le problème linguistique de l'“interrogation” | 1948 |
| B.Jeu. | Le jeu comme structure | 1947 |
| B.LEH | Le langage et l'expérience humaine | 1965 |
| B.Let. | Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet | 1964 |
| B.Lex. | Comment s'est formée une différenciation lexicale en français | 1966 |
| B.Lu. | La forme du participe en luwi | 1959 |
| B.Ma. | <i>Les Mages dans l'Ancien Iran</i> | 1938 |
| B.Ma. | L'expression indo-européenne du “mariage” | 1963 |
| B.Mar. | [Compte rendu de] André Martinet, <i>Économie des changements phonétiques</i> | 1958 |
| B.Méc. | Mécanismes de transposition | 1969 |
| B.Moy. | Actif et moyen dans le verbe | 1950 |
| B.NANA | <i>Noms d'agent et noms d'action en indo-européen</i> | 1948 |
| B.Nat. | Nature du signe linguistique | 1939 |
| B.Niv. | Les niveaux de l'analyse linguistique | 1962 |
| B.Nom. | La phrase nominale | 1950 |
| B.Nou. | Formes nouvelles de la composition nominale | 1966 |
| B.Obr. | Le terme <i>obryza</i> et la métallurgie de l'or | 1953 |
| B.Or. | <i>Origines de la formation des noms en indo-européen</i> | 1935 |
| B.Os. | Etudes sur la phonétique et l'étymologie de l'ossète [Etudes sur la phonétique et l'étymologie] | 1956 |
| B.Par. | Sur quelques développements du parfait indo-européen | 1949 |
| B.Pas. | La construction passive du parfait transitif | 1952 |
| B.PCI | Projet de colloque international sur le problème de la “signification” | 1951 |
| B.Pers. | La personne dans le verbe... | 1946 |
| B.Phi. | La philosophie analytique et le langage | 1963 |
| B.Phr. | La phrase nominale | 1950 |
| B.Pos. | Les procédés linguistiques par lesquels s'exprime la possession | 1952 |
| B.PP | Sur les pronoms personnels | 1962 |
| B.Pro. | La nature des pronoms | 1956 |
| B.Ra. | Rapport sur le développement de la linguistique | 1959 |
| B.Rap. | Rapport sur les études de linguistique au CNRS | 1960 |
| B.Rec. | Problèmes sémantiques de la reconstruction | 1954 |
| B.Rel. | La phrase relative, problème de syntaxe générale | 1957-1958 |
| B.Rem. | Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne | 1956 |

| | | |
|----------|--|--------------|
| B.Rép. | Répartition des consonnes et phonologie du mot | 1939 |
| B.RT | Les relations de temps dans le verbe français [com.] | 1959 |
| B.RTV | Les relations de temps dans le verbe français [art.] | 1959 |
| B.Ry. | La notion de « rythme » dans son expression linguistique | 1951 |
| B.Sau. | Saussure après un demi-siècle | 1963 |
| B.Sé. | Sémiologie de la langue (deux parties) | 1969 |
| B.SEL | « Structure » en linguistique | 1962 |
| B.Sig. | Signe et système dans la langue | 1959 |
| B.SL | Structuralisme et linguistique | 1968 |
| B.So. | Structure de la langue et structure de la société | 1968 |
| B.Sog. | <i>Textes sogdiens</i> | 1940 |
| B.Str. | Structure des relations de personne dans le verbe | 1946 |
| B.Sub. | Le système sublogique des prépositions en latin | 1949 |
| B.Subj. | De la subjectivité dans le langage | 1958 |
| B.Sut. | <i>Sutra des Causes et des Effets</i> , tome 2 : transcription, traduction et index | 1926/1928 |
| B.Ten. | Tendances récentes en linguistique générale | 1954 |
| B.Ti. | <i>Titres et noms propres en iranien ancien</i> | 1966 |
| B.Tra. | Les transformations des catégories linguistiques | 1966 |
| B.Ty. | Convergences typologiques | 1966 |
| B.Ven. | Joseph Vendryes (1875-1960) | 1960 |
| B.Ves. | <i>Vessantara Jātaka</i> | 1946 |
| B.VIE1 | <i>Le Vocabulaire des institutions indo-européennes</i> , tome I | 1969 |
| B.VIE2 | <i>Le Vocabulaire des institutions indo-européennes</i> , tome II | 1969 |
| B.VV | <i>Vṛtra et Vṛθragna</i> | 1934 |
| B.Wo. | [Compte rendu de] <i>Word</i> . Journal of the Linguistic Circle of New York. Vol. I, n° 1 | 1945 |
| H.AIQ | Accent, intonation, quantité | 1937 |
| H.An. | Animé et inanimé, personnel et non-personnel | 1956 |
| H.Bas. | The Basic Structure of Language (La structure fondamentale du langage) | 1947 et 1950 |
| H.Cat.I | <i>La Catégorie des cas I</i> | 1933-1935 |
| H.Cat.II | <i>La Catégorie des cas II</i> | 1937 |
| H.Cau. | Et sprogvīdenskabeligt causeri [A Causerie on Linguistic Theory] [Entretien sur la théorie du langage] | 1941 |
| H.Cor. | Structure générale des corrélations linguistiques | 1933 |
| H.EB | <i>Etudes baltiques</i> | 1931 |
| H.Ép. | Sur l'indépendance de l'épithète | 1956 |
| H.Es. | Essai d'une théorie des morphèmes | 1936 |
| H.FS | Forme et substance linguistiques | 1937 |
| H.GL | Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l'espèce du grec et du latin | 1954 |

| | | |
|---------|--|-----------|
| H.Gru. | Grundtræk af det danske udtrykssystem med særligt henblik på stødet [Outline of the Danish Expression System with Special Reference to the stød] | 1948 |
| H.Ind. | Indlæning til sprogvidenskaben [Introduction à la linguistique] | 1937 |
| H.Jes. | Otto Jespersen | 1945 |
| H.LAM | Lettre à André Martinet | 1946 |
| H.LEP | Langue et parole | 1942 |
| H.Lin. | [Linguistique structurale] | 1948 |
| H.Om. | <i>Omkring sprogteoriens grundlæggelse (Prolégomènes à une théorie du langage)</i> | 1943 |
| H.Out. | <i>Synopsis of an Outline of Glossematics</i> | 1936 |
| H.Ped. | Holger Pedersen 7. april 1867-25. oktober 1953 | 1954 |
| H.PGG | <i>Principes de grammaire générale</i> | 1928 |
| H.PP | On the Principles of Phonematics (Sur les principes de la phonématique) | 1935 |
| H.Pro. | La nature du pronom | 1937 |
| H.Ré. | Quelques réflexions sur le système phonique de l'indo-européen | 1937 |
| H.Rec. | La notion de rection | 1939 |
| H.Rés. | <i>Résumé of a Theory of Language (Résumé d'une théorie du langage)</i> | 1943-1965 |
| H.RR | Commentaires sur la vie et l'œuvre de Rasmus Rask | 1951 |
| H.Sam. | Sprogets indholdsform som samfunds faktor [La forme du contenu du langage comme facteur social] | 1953 |
| H.Sem. | [Pour une sémantique structurale] | 1957 |
| H.SL | La stratification du langage | 1954 |
| H.SM | La structure morphologique | 1939 |
| H.Sp. | <i>Sproget (Le Langage)</i> | 1940-1946 |
| H.Spr. | <i>Sprogssystem og sprogforandring</i> | 1934 |
| H.Str. | Structural Analysis of Language [L'analyse structurale du langage] | 1948 |
| H.Sup. | Note sur les oppositions supprimables | 1939 |
| H.Syl. | The Syllable as a Structural Unit (La syllabe en tant qu'unité structurale) | 1938 |
| H.Syll. | La syllabation en slave | 1937 |
| H.Th. | Vilhelm Thomsen | 1942 |
| H.Üb. | Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft (Sur les rapports entre la phonétique et la linguistique) | 1938 |
| H.VPN | Le verbe et la phrase nominale | 1948 |
| J.Aff. | Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues | 1936-1949 |
| J.An. | Antoine Meillet zum Gedächtnis | 1937 |
| J.Aph. | Aphasia as a Linguistic Problem Aphasia as a Linguistic | 1953 |

| | | |
|---------|---|-----------|
| | Topic] (L'aphasie comme problème linguistique) | |
| J.Ar. | Die Arbeit der sogenannten « Prager Schule » (Le travail de « l'École de Prague ») | 1936 |
| J.As. | On Linguistic Aspects of Translation (Aspects linguistiques de la traduction) | 1958 |
| J.Au. | Der grammatische Aufbau der Kindersprache [The Grammatical Buildup of Child Language] | 1975 |
| J.Bau. | Jan Baudouin de Courtenay | 1929 |
| J.Bei. | Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (Gesamtbedeutungen der russischen Kasus) (Contribution to the General Theory of Case : General Meanings of the Russian Cases) | 1935 |
| J.Bet. | Die Betonung und ihre Rolle in der Wort- und Syntagmaphonologie | 1930 |
| J.Bo. | Boas' View of Grammatical Meaning (La notion de signification grammaticale selon Boas) | 1959 |
| J.Br. | <i>Brain and Language : Cerebral Hemispheres and Linguistic Structure in Mutual Light</i> | 1980 |
| J.Cong. | Results of the Congress in <i>Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists</i> [Results of the Ninth International Congress of Linguists] | 1962 |
| J.Cont. | [Compte rendu de] F. Trávnický : <i>Příspěvky k nauce o českém přízvuku</i> [Contributions to the Study of Czech Accent] | 1925 |
| J.Cor. | On the Correct Presentation of Phonemic Problems [For the Correct Presentation of Phonemic Problems] | 1951 |
| J.Cou. | <i>Coup d'œil sur le développement de la sémiotique</i> [A Glance at the Development of Semiotics] | 1974 |
| J.CS | Communication and Society | 1973 |
| J.CSG | Comparative Slavic Grammar, ch. II de <i>Slavic Languages : A condensed Survey</i> | 1948-1955 |
| J.CSL | O hláskoslovném zákonu a teleologickém hláskosloví [The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion] | 1927 |
| J.CSP | Comparative Slavic Phonology, ch. I de <i>Slavic Languages : A condensed Survey</i> | 1948-1955 |
| J.Cz. | K odstraňování dlouhých souhlásek v češtině [On the Elimination of Long Consonants in Czech] | 1926 |
| J.Dial. | <i>Besedy (Dialogues)</i> | 1980 |
| J.Dis. | On Aphasic Disorders from a Linguistic Angle (Les règles des dégâts grammaticaux) | 1971-1975 |
| J.Eff. | Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics (Recherche d'un modèle des moyens et des fins du langage dans la linguistique européenne de l'entre-deux-guerres) | 1962 |

| | | |
|---------|---|-----------|
| J.Ein. | Einstein and the Science of Language (Einstein et la science du langage) | 1979-1982 |
| J.En. | Les enclitiques slaves | 1933 |
| J.Ex. | Extrapulmonic Consonants (Ejectives, Implosives, Clicks) | 1967 |
| J.Fr. | Franz Boas' Approach to Language | 1943 |
| J.Fund. | The Fundamental and Specific Characteristics of Human Language (Sur la spécificité du langage humain) | 1969 |
| J.Gil. | Notes on Gilyak | 1939-1957 |
| J.Glo. | Glosses on the Medieval Insight into the Science of Language | 1968-1973 |
| J.Gol. | Linguistic Glosses to Goldstein's « Wortbegriff » | 1958 |
| J.GPR | The Gender Pattern of Russian | 1959 |
| J.Gr. | Z zagadnień prozodji starogreckiej [On Ancient Greek Prosody] | 1937 |
| J.Hen. | Henry Sweet's Paths Toward Phonemics (Les voies d'Henry Sweet vers la phonologie) | 1961 |
| J.Id. | On the Identification of Phonemic Entities | 1949 |
| J.Im. | The Immediate Quests and Accomplishments of Comparative Linguistics | 1979 |
| J.Imp. | Implications of Language Universals for Linguistics | 1961 |
| J.Inf. | Information and Redundancy in the Common Slavic Prosodic Pattern | 1964 |
| J.Ins. | An instance of Interconnection between the Distinctive Features | 1978 |
| J.Int. | The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations (L'aspect phonologique et l'aspect grammatical du langage, dans leurs interrelations) | 1948 |
| J.Kar. | Serge Karcevskij | 1956 |
| J.Kaz. | Kazańska szkoła polskiej lingwistyki i jej miejsce w światowym rozwoju fonologii [The Kazan's School of Polish Linguistics and its Place in the International Development of Phonology] (L'école de linguistique polonaise de Kazan et sa place dans le développement international de la phonologie) | 1958-1960 |
| J.Kin. | <i>Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze</i> (Langage enfantin aphasie et lois générales de la structure phonique) | 1939-1941 |
| J.Kru. | Znaczenie Kruševskogo v razvitii nauki o jazyke, avec résumé anglais : Kruszewski's Part in the Development of Linguistic Science (L'importance de Kruszewski dans le développement de la linguistique générale) | 1965-1971 |
| J.Lan. | Language and Culture | 1967 |
| J.LCT | Linguistics and the Theory of Communication [Linguistics and Communication Theory] (Linguistique et théorie de la communication) | 1960 |

| | | |
|---------|--|-----------|
| J.Leç. | <i>Six leçons sur le son et le sens</i> | 1942-1943 |
| J.Let. | Greetings to Eli Fischer-Jørgensen [Prefatory Letter to Studies in Honor of Eli Fischer-Jørgensen] | 1970 |
| J.Lin. | Linguistic Types of Aphasia (Types linguistiques d'aphasie) | 1963 |
| J.Loi. | Les lois phoniques du langage enfantin et leur place dans la phonologie générale | 1939 |
| J.LP | Linguistics and Poetics (Linguistique et poétique) | 1958-1959 |
| J.Mam. | Why « Mama » and « Papa » ? (Pourquoi « papa » et « maman »?) | 1959 |
| J.Man. | [Compte rendu de] van Wijk, N. : <i>Phonologie</i> [Un manuel de phonologie générale] | 1939 |
| J.Mas. | Jazykové problémy v Masarykově díle [Jazykove problemy v Trudax T. G. Masaryka] (Problems of Language in Masaryk's Writings) | 1930/1931 |
| J.Mat. | Introduction, in <i>Structure of Language and its Mathematical Aspects</i> [Introduction to the Symposium on the Structure of Language and its Mathematical Aspects] | 1960 |
| J.Met. | Metalanguage as a Linguistic Problem | 1956 |
| J.MF | Mark and Feature | 1974 |
| J.Mor.1 | Morfologičeskie nabljudenija nad slavanskim skloneniem (Sostav russkix padežnyx form) (Morphological Observations on Slavic Declension (The Structure of Russian Case Forms)) | 1958 |
| J.Mor.2 | Résumé anglais de Morfologičeskie nabljudenija nad slavanskim skloneniem (Sostav russkix padežnyx form) : Morphological Inquiry into Slavic Declension (Structure of Russian Case Forms) | 1958 |
| J.Mro. | Jazykovedčeskie boi generala Mrozin'skogo : pamjatka i napominanie (Les combats linguistiques du Général Mrozinski (aide-mémoire et rappel)) | 1969 |
| J.Muf. | Mufaxxama – the « Emphatic » Phonemes in Arabic | 1956 |
| J.Mus. | Musikwissenschaft und Linguistik (Musicologie et linguistique) | 1932 |
| J.My. | My Favorite Topics (Mes thèmes favoris) | 1980 |
| J.Nik. | Nikolaj Sergejevič Trubetzkoy (Nikolaj Sergeevič Trubetzkoy (16 avril 1890 – 25 juin 1938)) | 1939 |
| J.No. | Notes on the Declension of Pronouns in Contemporary Russian | 1982 |
| J.Nu. | Das Nullzeichen | 1939 |
| J.Ob. | Observations sur le classement phonologique des consonnes | 1938 |
| J.OCS | Language in Relation to Other Communication Systems (Le langage en relation avec les autres systèmes de communication) | 1968 |
| J.ODL | [On the Dialectics of Language] | 1982 |

| | | |
|---------|---|-----------|
| J.Op. | Language in Operation (Le langage en action) | 1949 |
| J.Oth. | Linguistics in Its Relation to Other Sciences | 1967 |
| J.Ou. | [Compte rendu de] R. I. Avanesov : <i>Fonetika sovremennogo russkogo literaturnogo jazyka</i> [A New Outline of Russian Phonology] | 1959 |
| J.Patt. | Pattern in Linguistics [Pattern in Linguistics (<i>Contribution to Debates with Anthropologists</i>)] | 1952 |
| J.Pei. | A Few Remarks on Peirce, Pathfinder in the Science of Language | 1975 |
| J.PGGP | Poetry of Grammar and Grammar of Poetry (Poésie de la grammaire et grammaire de la poésie) | 1960-1968 |
| J.Ph. | « Fonema » and « Fonologie » [Phoneme and Phonology] | 1932 |
| J.Pho. | A Phonemic Approach to the Structure and Evolution of the Common Slavic Prosodic Pattern | 1963 |
| J.Pol. | Polish-Russian Cooperation in Science of Language | 1943 |
| J.PP | Phonology and Phonetics, ch. I de <i>Fundamentals of Language</i> (Phonologie et phonétique) | 1955 |
| J.Pr. | Problemy izučeniya literatury i jazyka [Problems in the Study of Literature and Language] (Les problèmes des études littéraires et linguistiques) | 1928 |
| J.Pre. | La première lettre de F. de Saussure à A. Meillet sur les anagrammes | 1971 |
| J.Prel. | <i>Preliminaries to Speech Analysis</i> | 1952 |
| J.Pri. | The Primary Syntactic Split and Its Corollary | 1979 |
| J.Prin. | Principes de phonologie historique | 1930-1949 |
| J.Pro. | The Prosodic Questions of Slavic Historical Phonology Restated | 1964 |
| J.PW | Parts and Wholes in Language | 1960 |
| J.Qu. | Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? | 1927 |
| J.Que. | Quest for the Essence of Language (A la recherche de l'essence du langage) | 1965 |
| J.Re. | The Revised Version of the List of Inherent Features, extr. d'une version révisée de « Phonology in Relation to Phonetics » | 1966-67 |
| J.Rel. | Relations entre la science du langage et les autres sciences | 1970 |
| J.Rem. | <i>Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves</i> | 1927-1928 |
| J.Res. | From the Point of View of Linguistics [Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists] (Le langage commun des linguistes et des anthropologues (Résultats d'une conference interdisciplinaire)) | 1952 |

| | | |
|------------|---|-----------|
| J.Ret.1 | Retrospect des <i>SWI</i> (Deuxième essai. Le concept linguistique des traits distinctifs. Réminiscence et méditations/Phonologie) | 1961-1962 |
| J.Ret.1.UV | Retrospect des <i>SWI</i> , in <i>UV</i> | 1961-1962 |
| J.Ret.2 | Retrospect des <i>SWII</i> (Linguistique générale) | 1971 |
| J.Ret.2.UV | Retrospect des <i>SWII</i> (Linguistique générale), in <i>UV</i> | 1971 |
| J.Ret.3 | Retrospect des <i>SWIII</i> (Poésie de la grammaire et grammaire de la poésie) | 1973-1981 |
| J.Ret.6 | Retrospect des <i>SWVI</i> (Histoire des langues et des littératures) | 1982 |
| J.Rol. | The Role of Phonic Elements in Speech Perception (Le rôle des éléments phoniques dans la perception de la parole) | 1966 |
| J.RUI | Stroj ukraïnskogo imperativa (Structure of the Russian and Ukrainian Imperative) | 1933-1963 |
| J.Rum. | On the Rumanian Neuter | 1958/1959 |
| J.Rus. | Relationship between Russian Stem Suffixes and Verbal Aspects | 1966 |
| J.Sau. | Saussure's Unpublished Reflections on Phonemes (Réflexions inédites de Saussure sur les phonèmes) | 1969 |
| J.Sc. | O předpokladech pražské linguistické školy [La Scuola Linguistica di Praga] | 1932 |
| J.Shif. | <i>Shifters, Verbal Categories, and the Russian Verb</i> (Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe) | 1950-1956 |
| J.Sl. | On Slavic Diphthongs Ending in a Liquid | 1952 |
| J.Slov. | Z fonologie spisovné slovenštiny [Phonemic Notes on Standard Slovak] | 1931 |
| J.Spa. | Spatial Relationships in Slavic Adjectives | 1973 |
| J.Spe. | An Old Russian Treatise on the Divine and Human Word [One of the Speculative Anticipations: An Old Russian Treatise on the Divine and Human Word] | 1955 |
| J.Spr. | Über die phonologischen Sprachbünde (Les unions phonologiques de langues) | 1931 |
| J.SS | <i>The Sound Shape of Language</i> (<i>La Charpente phonique du langage</i>) | 1977-1978 |
| J.Str. | Zur Struktur des russischen Verbums (Structure of the Russian Verb) | 1931 |
| J.Stru. | Structuralisme et téléologie | 1974 |
| J.SZ | Signe zéro | 1937 |
| J.TAI | Toward a Linguistic Typology of Aphasic Impairments [Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments] (Vers une typologie linguistique des troubles aphasiques) | 1963 |
| J.Thé. | La théorie saussurienne en rétrospection | 1942 |
| J.Tho. | Anthony's Contribution to Linguistic Theory | 1962 |
| J.Tow. | Toward the Logical Description of Languages in their | 1952 |

| | | |
|----------|---|----------------|
| | Phonemic Aspect | |
| J.Tw. | The Twentieth Century in European and American Linguistics : Movement and Continuity | 1974-1975 |
| J.Two. | Two Aspects of Language and two Types of Aphasic Disturbances, ch. II de <i>Fundamentals of Language</i> (Deux aspects du langage et deux types d'aphasie) | 1954 |
| J.Typ.I | Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics (Les Etudes typologiques et leur contribution à la linguistique historique comparée) | 1957 |
| J.Typ.II | Concluding Remarks in Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics | 1957 |
| J.Üb. | Über die Beschaffenheit der prosodischen Gegensätze | 1936 |
| J.Unc. | K jazykovedčeskoj problematike soznanija i bessoznatel'nosti [On the Linguistic Approach to the Problem of Consciousness and the Unconscious] | 1978 |
| J.Ver. | Verbal Communication (L'agencement de la communication verbale) | 1972 |
| J.Vis.1 | On Visual and Auditory Signs [Visual and Auditory Signs] (De la relation entre signes visuels et auditifs) | 1963 |
| J.Vis.2 | About the Relation between Visual and Auditory Signs [On the Relations between Visual and Auditory Signs] (De la relation entre signes visuels et auditifs) | 1964 |
| J.Whi. | The World Response to Whitney's Principles of Linguistic Science (Les réactions du monde aux principes linguistiques de Whitney) | 1971 |
| J.Zei. | Diskussionsbeitrag in <i>Zeichen und System der Sprache</i> [Zeichen und System der Sprache] (Sign and System of Language. A Reassessment of Saussure's Doctrine) | 1959 |
| J.Zu. | Zur Struktur des Phonems | 1939 |
| M.Ac. | Accents et tons | 1954/1965 |
| M.ADA | Arbitraire linguistique et double articulation | 1957 |
| M.Af. | Affinité linguistique | 1952-1959 |
| M.Ag. | Agent ou patient | 1987 |
| M.Al. | L'alphabet alfonic | 1983 |
| M.Alt. | La marque et l'altérité | 1957 |
| M.An. | Analyse et présentation [Analyse et présentation, deux temps du travail du linguiste, <i>SFS, IAM</i>] | 1970 |
| M.Ap. | Aperçu historique et critique sur l'évolution de la langue [Les changements linguistiques et les usagers] | 1973/1973-1974 |
| M.Apo. | Non-Apophonic <i>o</i> -Vocalism in Indo-European [L'analyse en traits distinctifs et la reconstruction : Le vocalisme <i>o</i> non-apophonique en indo-européen] | 1953/1955 |
| M.Au. | L'autonomie syntaxique | 1966 |

| | | |
|------------|--|--------------------|
| M.Ax. | L'axiologie, étude des valeurs signifiées | 1977 |
| M.Ba. | Some Basic Principles of Functional Linguistics | 1976 |
| M.Be. | Peut-on dire d'une langue qu'elle est belle ? | 1965 |
| M.Ber. | Bertil Malmberg, <i>Die Quantität als phonetisch-phonologischer Begriff</i> [S'en tenir à la pertinence] | 1946 |
| M.Bi. | Bilinguisme et plurilinguisme [Le plurilinguisme] | 1965/1989 |
| M.Bu. | T. Burrow, <i>The Sanskrit Language</i> [Le sort de « schwa »/
Dérivation et flexion nominale] | 1956 |
| M.Ca. | Cas ou fonctions ? À propos de l'article « The Case for Case » de Charles J. Fillmore [Cases or Functions ?] | 1971 |
| M.Ce. | Ce que n'est pas la phonologie | 1983 |
| M.Cel.E | Celtic Lenition and Western Romance Consonants <i>in ECP</i> :
La lénition en celtique et les consonnes du roman occidental | 1952/1955 |
| M.Cel.I | Celtic Lenition and Western Romance Consonants <i>in ICPS</i> | 1952 |
| M.Cho. | Les choix du locuteur | 1966 |
| M.Cl. | Close contact [La coupe ferme en germanique, <i>ELR</i>] | 1966 |
| M.Cla. | La classe des noms propres en français et ailleurs | 1982 |
| M.Co. | Le phonème et la conscience linguistique | 1943 |
| M.Com. | Composition, dérivation et monèmes | 1968 |
| M.Con. | Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of Indo-European <i>s</i> [Un aspect de la différenciation maxima : <i>s</i> en indo-européen] | 1951/1955 |
| M.Cou. | Le couple senex-senatus et le « suffixe » -k- | 1955/1973-
1975 |
| M.CPC | Connotations, poésie et culture | 1967 |
| M.DAL | La double articulation linguistique [Le critère de l'articulation] | 1949 |
| M.Deu. | Un ou deux phonèmes ? | 1939 |
| M.Di. | La phonologie – Discussion | 1939 |
| M.Dic. | <i>Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel</i> | 1973 |
| M.Dis. | Continuum et discrétion | 1988 |
| M.DP | <i>La Description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)</i> | 1945-1956 |
| M.Dy. | La dynamique du français contemporain | 1967 |
| M.Dyn. | De la synchronie dynamique à la diachronie | 1984 |
| M.Ec. | De l'économie des formes du verbe en français parlé | 1952 |
| M.ECP | <i>Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique</i> | 1955 |
| M.ECP.1981 | <i>Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique</i> , version révisée de 1981 | 1981 |
| M.Él. | <i>Éléments de linguistique générale</i> | 1960 |
| M.Él.1960 | <i>Éléments de linguistique générale</i> , édition de 1960 | 1960 |

| | | |
|-----------|--|-----------|
| M.Él.1967 | <i>Éléments de linguistique générale</i> , édition de 1967 | 1967 |
| M.Él.1970 | <i>Éléments de linguistique générale</i> , édition de 1970 | 1970 |
| M.Él.1973 | <i>Éléments de linguistique générale</i> , édition de 1973 | 1973 |
| M.Él.1980 | <i>Éléments de linguistique générale</i> , édition de 1980 | 1980 |
| M.Ele. | Elements of a Functional Syntax | 1960 |
| M.ELR | <i>Évolution des langues et reconstruction</i> | 1973-1975 |
| M.Emp. | Pour une approche empirico-déductive en linguistique | 1980 |
| M.Emp.LSF | Pour une approche empirico-déductive en linguistique, <i>in LSF</i> | 1980 |
| M.En. | L'enfant parle | 1987 |
| M.Eng. | Inverted <i>v</i> in Contemporary English | 1990 |
| M.Ép. | Se soumettre à l'épreuve des faits | 1983 |
| M.Er. | La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé [La construction ergative] | 1958 |
| M.Es. | Essai de grammaire de la langue des signes française | 1996 |
| M.Ev. | L'évolution contemporaine du système phonologique français | 1959/1969 |
| M.Fa. | The Fading away of a Phoneme : the Voiced Dorsal Spirant in Danish [A Phoneme Fades Away : the Voiced Dorsal Spirant in Danish] | 1980 |
| M.Fai. | Que faire du « mot » ? | 1986 |
| M.FDL | <i>Fonction et dynamique des langues</i> | 1989 |
| M.Fea.E | Concerning the Preservation of Useful Sound Features <i>in ECP</i> : Un cas de conservation de traits distinctifs : L'infection irlandaise | 1953/1955 |
| M.Fea.I | Concerning the Preservation of Useful Sound Features, <i>in ICPS</i> : The Preservation of Useful Sound Features | 1953 |
| M.Fo. | Fonction et structure en linguistique | 1971 |
| M.Fon. | Les fonctions grammaticales | 1977 |
| M.Fou. | The Foundations of a Functional Syntax | 1964 |
| M.Fr. | Le français tel qu'on le parle [Les chances du français] | 1962 |
| M.FSF | <i>Le Français sans fard</i> | 1969 |
| M.FSP | Function and Segmentation in Prosody (Fonction et segmentation en prosodie) | 1972 |
| M.Fu. | A Functional View of Grammar | 1969/1970 |
| M.Fun.E | Function, Structure and Sound Change, <i>in ECP</i> : 2.10 à 2.29 inclus, 3.6 à 3.14 inclus, 3.17 à 3.23 inclus et 3.28 à 3.35 inclus | 1952 |
| M.Fun.I | Function, Structure and Sound Change, <i>in ICPS</i> | 1952 |
| M.FVL | <i>A Functional View of Language</i> | 1961-1962 |
| M.Gé. | <i>La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques</i> | 1937 |
| M.Gem. | Du rôle de la gémiation dans l'évolution phonologique [4.62 à 4.69] | 1955/1959 |

| | | |
|---------|---|-----------|
| M.Gen. | Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème | 1956 |
| M.GFF | <i>Grammaire fonctionnelle du français</i> | 1979 |
| M.Got. | Gap-filling in Gothenburg Phonology | 1979 |
| M.Gr. | Les grammairiens tuent la langue [Les puristes contre la langue] | 1963 |
| M.Gru. | Nicolas S. Troubetzkoy, <i>Grundzüge der Phonologie</i> [Troubetzkoy et les fondements de la phonologie] | 1946 |
| M.ICPS | <i>The Internal Conditioning of Phonological Systems</i> | 1996 |
| M.IE | L'indo-européen, où et quand ? | 1983 |
| M.In. | The Internal Conditioning of Phonological Changes | 1975 |
| M.IPD | Indétermination phonologique et diachronie | 1965 |
| M.Is. | Frontière politique et faisceau d'isoglosses | 1970 |
| M.It. | Some Problems of Italic Consonantism [Le consonantisme italique] | 1950/1955 |
| M.Jeu. | « C'est jeu! le Mareuc ! » | 1958 |
| M.Ke. | H.E. Keller, <i>Études linguistiques sur les parlers valdôtains</i> [A propos des parlers valdôtains] | 1961 |
| M.Ko. | Komastu, Eisuke et Harris Roy, dir. <i>Troisième cours de linguistique générale (1910-1911)</i> de Ferdinand de Saussure, d'après les notes d'Émile Constantin, et version anglaise : <i>Saussure's Third Course of Lectures on General Linguistics (1910-1911)</i> , Oxford, Tokyo, Pergamon, 1993, XXIV + 174 pages | 1995 |
| M.LA | Linguistique appliquée | 1969 |
| M.La. | Les « laryngales » indo-européennes [Les laryngales et les timbres vocaliques] | 1957 |
| M.Lâ. | Coupe ferme et coupe lâche [La coupe ferme en germanique] | 1968 |
| M.Lab. | Des labio-vélaires aux labiales dans les dialectes indo-européens | 1972 |
| M.Lan. | Langue parlée et langue écrite | 1986 |
| M.Lar. | Phonologie et laryngales | 1957 |
| M.LF | <i>Langue et fonction. Une théorie fonctionnelle du langage</i> (traduction française de <i>A Functional View of Language</i>) | 1969 |
| M.LGA | <i>La Linguistique, Guide alphabétique</i> | 1969 |
| M.Li. | Linguistique structurale et grammaire comparée, in <i>ELR</i> | 1956 |
| M.Li.LS | Linguistique structurale et grammaire comparée, in <i>LS</i> : La notion de marque | 1956/1965 |
| M.LIC | Languages in contact | 1953 |
| M.Lim. | Des limites de la morphologie | 1965 |
| M.LL | Préface | 1968 |
| M.Lo. | Le locuteur face à l'évolution | 1973 |
| M.LS | <i>La Linguistique synchronique</i> | 1965 |

| | | |
|--------|--|--------------------|
| M.LSF | <i>Linguistique et sémiologie fonctionnelles</i> | 1981 |
| M.Mé. | <i>Vivre les langues – Mémoires d'un linguiste</i> | 1982-1983-
1993 |
| M.Med. | Affinités linguistiques en Méditerranée | 1968 |
| M.Mei. | Antoine Meillet, <i>Introduction à l'étude comparée des langues indo-européennes</i> [Les marges de la reconstruction] | 1950 |
| M.Mo. | Le mot | 1965 |
| M.Mon. | Une langue et le monde | 1980 |
| M.Mor. | Morphology and Syntax (Morphologie et syntaxe) | 1972 |
| M.MS | Mot et syntème | 1968 |
| M.Ne. | A New Generation of Phonemes, the French Intervocalic Voiced Stop | 1982 |
| M.Neu. | Neutralisation et syncrétisme | 1968 |
| M.No. | La notion de fonction en linguistique | 1971 |
| M.Oc. | Occlusives and Affricates with Reference to some Problems of Romance Phonology | 1949 |
| M.Op. | From Optional to Obligatory Marking of Syntactic Relations | 1986 |
| M.Or. | La syntaxe de l'oral | 1990 |
| M.Ou. | Où en est la phonologie ? [L'analyse phonologique] | 1949 |
| M.Pa. | La palatalisation « spontanée » de g en arabe | 1959 |
| M.Par. | Remarques sur la phonologie des parlers franco-provençaux [Analyse phonématique et analyse prosodique] | 1970 |
| M.Pe. | Fonction et pertinence communicative | 1980 |
| M.Per. | La pertinence | 1973 |
| M.PF | La prononciation du français entre 1880 et 1914 | 1985 |
| M.PFC | <i>La Prononciation du français contemporain</i> | 1945 |
| M.PFP | <i>Phonology as Functional Phonetics</i> (La description phonologique) | 1946 |
| M.Ph. | Phonetics and Linguistic Evolution | 1957 |
| M.Pho. | La phonologie | 1938 |
| M.Phr. | Réflexions sur la phrase | 1961 |
| M.PMD | <i>La Phonologie du mot en danois</i> | 1937 |
| M.Po. | Pour un dictionnaire de la prononciation française | 1964 |
| M.Poi. | Le point de vue fonctionnel en grammaire | 1982 |
| M.Pou. | Pour une linguistique des langues [A Linguistic Science for Language and Languages, <i>SFS</i>] | 1973 |
| M.Pq. | Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie | 1993 |
| M.Pr. | Les problèmes de la phonétique évolutive [Les problèmes de la phonologie diachronique] | 1964 |
| M.Pré. | La présentation des unités significatives | 1976 |
| M.Pri. | Nicolas S. Troubetzkoy, <i>Principes de phonologie</i> [Troubetzkoy et les fondements de la phonologie] | 1949 |

| | | |
|--------|---|----------------------------------|
| M.Pro. | Propagation phonétique ou évolution phonologique ?
[Changements indigènes et changements propagés] | 1947/1974 |
| M.PSD | La phonologie synchronique et diachronique [Classification
et hiérarchisation des faits phoniques] | 1938/1965 |
| M.Psy. | L'analyse psychogrammaticale | 1990 |
| M.Qu. | Qu'est-ce que la morphologie ? | 1969 |
| M.Que. | Que doit-on entendre par « connotation » ? | 1979 |
| M.QUS | De quelques unités significatives | 1974 |
| M.R. | R, du latin au français d'aujourd'hui | 1962 |
| M.Ré. | Réflexions sur les universaux du langage | 1967/1968 |
| M.Réf. | Réflexions sur l'opposition verbo-nominale [Réflexions sur
le problème de l'opposition verbo-nominale] | 1950 |
| M.Rem. | Remarques sur le système phonologique du français | 1933 |
| M.Ro. | Roman Jakobson, <i>Kindersprache, Aphasie und allgemeine
Lautgesetze</i> [La phonologie et le langage enfantin] | 1947/1965 |
| M.SA | Sémantique et axiologie | 1975 |
| M.Sa. | Saussure (Ferdinand de) | 1972 |
| M.Sav. | Savoir pourquoi et pour qui l'on transcrit | 1946 |
| M.Sci. | La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences
sociales ? | 1976 |
| M.Sé. | Remarques sur le consonantisme sémitique | 1953 |
| M.Sep. | La palatalisation en roman septentrional [La palatalisation du
roman septentrional] | 1973 |
| M.SFS | <i>Studies in Functional Syntax</i> | 1975 |
| M.SG | <i>Syntaxe générale</i> | 1985 |
| M.Sh. | Should we Drop the Notion of Subject (Faut-il abandonner la
notion de sujet ?) | 1972 |
| M.Sl. | Langues à syllabes ouvertes ; le cas du slave commun [Les
syllabes ouvertes du slave commun] | 1952/1955 |
| M.So. | De la sonorisation des occlusives initiales en basque [La
reconstruction structurale : les occlusives du basque] | 1950/1955 |
| M.Soi. | « Soixante-dix » et la suite | 1971 |
| M.Som. | Some cases of -k-/-w- Alternation in Indo-European
[L'alternance -k-/-w-] | 1955/1973-
1975 |
| M.SS | Syntagme et syntème | 1967 |
| M.St. | Structure et langue [Structure and Language] | 1965 |
| M.Ste. | <i>Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-
Européens »</i> | 1976-1977,
1983-
1984/1986 |
| M.Str. | Structural Linguistics | 1953 |
| M.Su. | Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis
Hjelmslev | 1946 |
| M.Sub. | Substance phonique et traits distinctifs | 1957/1965 |

| | | |
|--------|--|--------------------|
| M.Suj. | Le sujet comme fonction linguistique et l'analyse syntaxique du basque | 1962 |
| M.Sy. | La synthématique comme étude de l'expansion lexicale [La synthématique] | 1980 |
| M.Syl. | Autour du syllemme | 1980 |
| M.Syn. | La syntaxe fonctionnelle | 1972 |
| M.Ti. | Time-depth in Protolanguage Reconstruction | 1994 |
| M.Tok. | Observations sur l'évolution phonologique du tokharien [Le cas du tokharien, <i>ECP</i> .1981] | 1974 |
| M.Tr. | Troubetzkoy et le binarisme | 1963 |
| M.Un. | The Unity of Linguistics | 1954 |
| M.Unv. | The Unvoicing of Old Spanish Sibilants [Structures en contact : Le dévoisement des sifflantes en espagnol] | 1951/1955 |
| M.Us. | Les usages linguistiques et la société française | 1979 |
| M.Va. | De la variété des unités significatives | 1962 |
| M.Var. | Structural Variation in Language | 1962 |
| M.Ve. | Vers une langue commune | 1982 |
| M.VEA | <i>Vers l'écrit avec alfonic (Écoles maternelles et cours préparatoire)</i> | 1983 |
| M.Ver. | Verbs as Function Markers | 1970 |
| M.Vi. | La vie secrète du langage | 1967 |
| M.Vo. | Réflexion sur le vocalisme indo-européen [Réflexion sur le vocalisme de l'indo-européen commun] | 1972 |
| M.Voy. | Les voyelles nasales du français | 1965 |
| M.Wa. | Walther von Wartburg, <i>Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume</i> [Substrat et superstrat] | 1951/1973-
1975 |
| M.Wha. | What is Syntax ? | 1982 |
| M.Wi. | Nicolas Van Wijk, <i>Phonologie</i> [La phonologie et le sentiment linguistique] | 1946 |

ANNEXE I

BIBLIOGRAPHIES CHRONOLOGIQUES DES TEXTES DU CORPUS

Dans la *première colonne* figure le titre du texte. Nous donnons chaque fois le titre original du texte, suivi entre crochets de son titre dans la publication à laquelle nous nous sommes référée s'il diffère de celui de la publication originale, ainsi que, le cas échéant, du titre de la traduction française ou, à défaut, anglaise, entre parenthèses.

La *deuxième colonne* donne la date de la publication originale, ou une date antérieure (date de composition ou date de présentation s'il s'agit d'une communication), celle-ci en italiques, la date de publication, toujours en romain, figurant alors entre parenthèses.

La *troisième colonne* indique, s'il y a lieu, le recueil de publication, en précisant si nécessaire la langue de publication¹ dans ce recueil ainsi que la nature du texte publié en regard de la publication originale.

La *quatrième colonne* indique l'existence de traductions françaises ou à défaut anglaises extérieures aux recueils de notre corpus.

La *cinquième colonne* indique le nom d'éventuels co-auteurs.

La *sixième colonne* donne l'abréviation que nous avons utilisée, moins la lettre initiale (H. pour Hjelmslev ; J. pour Jakobson ; M. pour Martinet ; B. pour Benveniste).

Nous utilisons les abréviations suivantes :

DP : *La Description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)* (Martinet)

ECP : *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique* (Martinet)

EI : *Essais de linguistique générale, I* (Jakobson)

EII : *Essais de linguistique générale, II* (Jakobson)

EL : *Essais linguistiques* (Hjelmslev)

ELII : *Essais linguistiques II* (Hjelmslev)

ELO : *Études sur la langue ossète* (Benveniste)

ELR : *Évolution des langues et reconstruction* (Martinet)

FDL : *Fonction et dynamique des langues* (Martinet)

FSF : *Le Français sans fard* (Martinet)

HIE : *Hittite et indo-européen* (Benveniste)

IAM : *Les Introuvables d'André Martinet* (Martinet)

ICPS : *The Internal Conditioning of Phonological Systems* (Martinet)

IE : *L'Indo-européen* (Martinet)

LEA : *Langage enfantin et aphasie* (Jakobson)

LGA : *La Linguistique, Guide alphabétique* (Martinet)

LL : *Le Langage* (Martinet)

LS : *La Linguistique synchronique* (Martinet)

LSF : *Linguistique et sémiologie fonctionnelles* (Martinet)

LT : *Linguistics Today* (Martinet)

Ma. : *Les Mages dans l'Ancien Iran* (Benveniste)

¹ Le nom de la langue seul signale qu'il s'agit d'une version due à l'auteur, le nom de la langue précédé de « tr. » (« traduction ») signale qu'il s'agit d'une traduction.

NE : *Nouveaux essais* (Hjelmslev)
PLG1 : *Problèmes de linguistique générale, tome I* (Benveniste)
PLG2 : *Problèmes de linguistique générale, tome II* (Benveniste)
PLGr : *Obščaja lingvistika*² (Benveniste)
Pro. : *Prolégomènes à une théorie du langage* (Hjelmslev)
QP : *Questions de poétique* (Jakobson)
RSG : *Russian and Slavic Grammar* (Jakobson)
SFS : *Studies in Functional Syntax* (Martinet)
SWI : *Selected Writings I* (Jakobson)
SWII : *Selected Writings II* (Jakobson)
SWIII : *Selected Writings III* (Jakobson)
SWIV : *Selected Writings IV* (Jakobson)
SWV : *Selected Writings V* (Jakobson)
SWVI : *Selected Writings VI* (Jakobson)
SWVII : *Selected Writings VII* (Jakobson)
SWVIII : *Selected Writings VIII* (Jakobson)
TLS : *Thémata leitourgikes súntaxis* (Martinet)
UV : *Une Vie dans le langage* (Jakobson)
VEI1 : *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes, tome I* (Benveniste)
VEI2 : *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes, tome II* (Benveniste)
VEA : *Vers l'écrit avec alfonic* (Martinet)

En cas de publications multiples, nous avons utilisé le premier recueil mentionné dans la troisième colonne.

² Traduction russe des *Problèmes de linguistique générale*, 1, partielle mais incluant des textes repris dans les *Problèmes de linguistique générale*, 2, ainsi que « Sur quelques développements du parfait indo-européen ». Voir Moïnfar (1975a) : p. XII, 15.

ANNEXE I A

LOUIS HJELMSLEV – BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE

| | | | |
|--|-----------------------------------|----------------------------------|--------|
| <i>Principes de grammaire générale</i> | 1928 | | PGG |
| <i>Études baltiques</i> | 1931 ³ (1932) | | EB |
| Structure générale des corrélations linguistiques | 1933 (1973) ⁴ | NE, ELII | Cor. |
| <i>La Catégorie des cas I</i> | 1933-1935 ⁵
(1935) | | Cat.I |
| <i>Sprogsystem og sprogforandring</i> | 1934 ⁶ (1972) | | Spr. |
| On the Principles of Phonematics (Sur les principes de la phonématique) | 1935 ⁷ (1937) | ELII,
NE (tr. fr.) | PP |
| <i>Synopsis of an Outline of Glossematics</i> ⁸ | 1936 | | Out. |
| Essai d'une théorie des morphèmes | 1936 ⁹ (1938) | EL | Es. |
| La nature du pronom | 1937 | EL | Pro. |
| Accent, intonation, quantité | 1937 | ELII | AIQ |
| Quelques réflexions sur le système phonique de l'indo-européen | 1937 | NE, ELII | Ré. |
| <i>La Catégorie des cas II</i> | 1937 | | Cat.II |
| Indlæning til sprogvidenskaben [Introduction à la linguistique] | 1937 | EL (tr. fr. ¹⁰) | Ind. |
| La syllabation en slave | 1937 | ELII | Syll. |
| Forme et substance linguistiques | 1937 ¹¹ (1939) | NE, ELII | FS |
| Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft (Sur les rapports entre la phonétique et la linguistique) | 1938 | ELII, NE
(tr. fr.) | Üb. |
| The Syllable as a Structural Unit (La syllabe en tant qu'unité structurale) | 1938 ¹² (1939) | ELII, NE
(tr. fr.) | Syl. |
| La structure morphologique | 1939 | EL | SM |
| La notion de rection | 1939 | EL | Rec. |
| Note sur les oppositions supprimables | 1939 | EL | Sup. |
| Et sprogvidenskabeligt causeri [A Causerie on Linguistic Theory] [Entretien sur la théorie du langage] | 1941 | ELII (tr. ang.), NE
(tr. fr.) | Cau. |
| Vilhelm Thomsen | 1942 | ELII (tr. fr.) | Th. |
| Langue et parole | 1942 | EL | LEP |
| <i>Omkring sprogteoriens grundlæggelse</i>
(Prolégomènes à une théorie du langage) | 1943 | | Om. |
| <i>Sproget (Le Langage)</i> | 1940-1946 ¹³
(1963) | Tr. fr. | Sp. |

³ La préface est datée du 21 août 1931. Voir Hjelmslev (1932) : p. VI.

⁴ Voir Hjelmslev (1973a) : p. 57 et Hjelmslev (1985) : p. 25 et p. 25, note *, ainsi que la note 225 du deuxième chapitre de la première partie.

⁵ Voir Hjelmslev (1972a) : p. III.

⁶ Voir Hjelmslev (1972b) : p. 7.

⁷ Communication présentée au Second International Congress of Phonetic Sciences (1935). Voir Hjelmslev (1973a) : p. 157 et Hjelmslev (1985) : p. 133, note *.

⁸ Ce texte nous a été très aimablement communiqué par Eli Fischer-Jørgensen.

⁹ Communication présentée au quatrième Congrès international de linguistes (1936). Voir Hjelmslev (1971a) : p. 122.

¹⁰ Le texte est cependant traduit de l'anglais, non du danois. Voir Hjelmslev (1971a) : p. 28.

¹¹ Communication présentée au Cercle linguistique de Copenhague à la séance du 30 septembre 1937. Voir S. A. (1939) : p. 1 et 3.

¹² Communication présentée au Third International Congress of Phonetic Sciences (1938). Voir Hjelmslev (1973a) : p. 239 et Hjelmslev (1985) : p. 165, note *.

¹³ Voir Hjelmslev (1966) : p. 10, Hjelmslev (1985) : p. 10 et Fischer-Jørgensen (1965) : p. XV, où la rédaction de *Sproget* est datée de la fin de 1941.

| | | | |
|--|--|--------------------------------------|-------------|
| Otto Jespersen | 1945 | <i>ELII</i> | Jes. |
| Lettre à André Martinet | 1946 (1985) | <i>NE</i> | LAM |
| The Basic Structure of Language (La structure fondamentale du langage) | 1947 et 1950 ¹⁴ (1973 ¹⁵) | <i>ELII, Pro.</i> (tr. fr.) | Bas. |
| Structural Analysis of Language [L'analyse structurale du langage] | 1948 | <i>EL</i> (tr. fr.) | Str. |
| Le verbe et la phrase nominale | 1948 | <i>EL</i> | VPN |
| [Linguistique structurale] | 1948 | <i>EL</i> | Lin. |
| Grundtræk af det danske udtrykssystem med særligt henblik på stødet [Outline of the Danish Expression System with Special Reference to the <i>stød</i>] | 1948 ¹⁶ (1951) | <i>ELII</i> (tr. ang.) | Gru. |
| Commentaires sur la vie et l'œuvre de Rasmus Rask | 1951 | <i>ELII</i> | RR |
| Sprogets indholdsform som samfunds faktor [La forme du contenu du langage comme facteur social] | 1953 ¹⁷ (1954) | <i>EL</i> (tr. fr.) | Sam. |
| Holger Pedersen 7. april 1867-25. oktober 1953 | 1954 | <i>ELII</i> (tr. fr.) | Ped. |
| La stratification du langage | 1954 | <i>EL</i> | SL |
| Introduction à la discussion générale des problèmes relatifs à la phonologie des langues mortes, en l'espèce du grec et du latin | 1954 ¹⁸ (1958) | <i>ELII</i> | GL |
| Sur l'indépendance de l'épithète | 1956 | <i>EL</i> | Ép. |
| Animé et inanimé, personnel et non-personnel | 1956 | <i>EL</i> | An. |
| [Pour une sémantique structurale] | 1957 | <i>EL</i> | Sem. |
| <i>Résumé of a Theory of Language</i> ¹⁹ (Résumé d'une théorie du langage) | 1943-1965 ²⁰ (1975) | <i>NE</i> (tr. fr., partiel) Tr. fr. | <i>Rés.</i> |

¹⁴ Voir Hjelmslev (1973a) : p. 119.

¹⁵ La publication française est antérieure (1968).

¹⁶ Communication à la Selskab for Nordisk Filologi des 23 et 30 novembre 1948. Voir Hjelmslev (1951) : p. 12.

¹⁷ La publication date de 1954, mais il s'agit d'un discours prononcé le 26 novembre 1953 à la fête anniversaire de l'Université de Copenhague. Voir Hjelmslev (1954b) : p. 1 et Hjelmslev (1971a) : p. 174.

¹⁸ Communication au Second International Congress of Classical Studies (1954). Voir Hjelmslev (1973a) : p. 267.

¹⁹ Il ne s'agit pas du titre original, mais de celui de la traduction anglaise du manuscrit danois, ce dernier n'ayant jamais été publié. 1975 est donc de même la date de la publication anglaise.

²⁰ Voir Fischer-Jørgensen (1965) : p. XI, Fischer-Jørgensen (1967) : p. VI et VIII, Fischer-Jørgensen (1997a) : p. 32 et Hjelmslev : p. XIV pour la datation contemporaine d'*Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. D'après Rastier, cependant, Hjelmslev « a remanié, à plusieurs reprises, jusqu'à sa mort, survenue en 1965 » (Hjelmslev, 1985 : p. 13, note 3) le texte initial (voir aussi H.*Rés.* : p. XIII-XIV).

ANNEXE I B

ROMAN JAKOBSON – BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE

| | | | | | |
|---|---------------------------|-------------------------------------|------------------------|------------------------|-------|
| [Compte rendu de] F. Trávniček :
<i>Príspevky k nauce o českém přízvuku</i>
[Contributions to the Study of Czech Accent] | 1925 ²¹ (1926) | <i>SWI</i>
(ang. ²²) | | | Cont. |
| K odstraňování dlouhých souhlásek v češtině [On the Elimination of Long Consonants in Czech] | 1926 (1928) | <i>SWI</i>
(ang., partiel) | | | Cz. |
| Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la phonologie d'une langue quelconque ? | 1927 ²³ (1928) | <i>SWI</i> | | Karcevskij Troubetzkoy | Qu. |
| O hláskoslovném zákonu a teleologickém hláskosloví [The Concept of the Sound Law and the Teleological Criterion] | 1927 (1928) | <i>SWI</i>
(ang.) | | | CSL |
| Problémy izučeniya literatury i jazyka [Problems in the Study of Literature and Language] (Les problèmes des études littéraires et linguistiques) | 1928 | <i>SWIII</i>
(Tr. ang.) | Tr. fr.
(QP) | Tynjanov | Pr. |
| <i>Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves</i> | 1927-1928 (1929) | <i>SWI</i> | | | Rem. |
| Jan Baudouin de Courtenay | 1929 | <i>SWII</i> | | | Bau. |
| Jazykové problémy v Masarykově díle [Jazykové problémy v Trudax T. G. Masaryka] (Problems of Language in Masaryk's Writings) | 1930/1931 ²⁴ | <i>SWII</i>
(russe) | Tr. ang. ²⁵ | | Mas. |
| Die Betonung und ihre Rolle in der Wort- und Syntagmaphonologie | 1930 ²⁶ (1931) | <i>SWI</i> | | | Bet. |
| Über die phonologischen Sprachbünde (Les unions phonologiques de langues) | 1931 | <i>SWI</i> | Tr. fr. ²⁷ | | Spr. |
| Z fonologie spisovné slovenštiny | 1931 | <i>SWI</i> | | | Slov. |

²¹ Les *Selected Writings* indiquent en général la date de rédaction. Sauf précision contraire, toutes les dates en italiques seront donc les dates de rédaction données par les *Selected Writings*.

²² Nous n'indiquons « Tr. » que lorsque l'auteur de la traduction est précisé par les *Selected Writings*.

²³ Extrait d'une communication faite au Cercle linguistique de Prague le 13 janvier 1927. Voir Jakobson (1971a) : p. 2.

²⁴ Voir la note suivante.

²⁵ La version anglaise est une traduction de la version tchèque qui, d'après Rudy, est une version révisée d'un premier original tchèque dont la révision avait donné la version russe des *Selected Writings* (voir Rudy, 1990 : p. 13, 1930a). En revanche, selon van Schooneveld, la version russe est un mélange des deux versions tchèques (voir Van Schooneveld, 1971 : p. 12, items 32 et 35, et p. 46, item 459).

²⁶ Communication à la Conférence phonologique de Prague (19 décembre 1930). Voir Jakobson (1971a) : p. 136.

²⁷ Stephen Rudy présente le texte « Les unions phonologiques de langues » (1931) comme une « Fr. version » (Rudy, 1990 : p. 13, 1931b) de ce texte. Van Schooneveld (voir Van Schooneveld, 1971 : p. 12) présente en revanche les deux textes comme deux textes distincts. Sériot, de même, le mentionne comme un texte indépendant, qui « n'a pas été repris dans les *Selected Writings* » (Sériot, 1999 : p. 325). Une note accompagnant la publication précise quant à elle : « Rapport de R. O. Jakobson communiqué par P. Savickij, d'après le compte rendu sténographique. » (J.Spr. : p. 371, note 1). La comparaison des deux textes révèle en effet quelques divergences ou inversions, et des nuances de formulation. Rudy mentionne également une traduction anglaise (voir Rudy, 1990 : p. 13, 1931b), mais nous avons pu constater qu'il s'agissait en réalité d'une traduction d'une version postérieure, datant de 1936, version qui sera révisée à son tour en 1949, et republiée dans les *Selected Writings I* (voir la note 40 ci-dessous).

| | | | | |
|--|--------------------------------|----------------------|-------------------|------|
| [Phonemic Notes on Standard Slovak] | | (ang.) | | |
| Zur Struktur des russischen Verbums
(Structure of the Russian Verb) | 1931 (1932) | SWII | Tr. ang.
(RSG) | Str. |
| « Fonema » and « Fonologie » [Phoneme
and Phonology] | 1932 | SWI | | Ph. |
| Musikwissenschaft und Linguistik
(Musicologie et linguistique) | 1932 | SWII | Tr. fr.
(QP) | Mus. |
| O předpokladech pražské linguistické školy
[La Scuola Linguistica di Praga] | 1932 (1933 ²⁸) | SWII | | Sc. |
| Les enclitiques slaves | 1933 ²⁹ (1935) | SWII | | En. |
| Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre
(Gesamtbedeutungen der russischen
Kasus) (Contribution to the General
Theory of Case : General Meanings of
the Russian Cases) | 1935 (1936) | SWII | Tr. ang.
(RSG) | Bei. |
| Über die Beschaffenheit der prosodischen
Gegensätze | 1936 (1937) | SWI | | Üb. |
| Die Arbeit der sogennanten « Prager
Schule » (Le travail de « l'École de
Prague ») | 1936 ³⁰ (1938) | SWII | Tr. fr. | Ar. |
| Antoine Meillet zum Gedächtnis | 1937 | SWII | | An. |
| Z zagadnień prozodji starogreckej [On
Ancient Greek Prosody] | 1937 | SWI | | Gr. |
| Signe zéro | 1937 (1939) | SWII | | SZ |
| Observations sur le classement
phonologique des consonnes | 1938 ³¹ (1939) | EII, SWI | | Ob. |
| [Compte rendu de] van Wijk, N. :
<i>Phonologie</i> [Un manuel de phonologie
générale] | 1939 | SWI | | Man. |
| Nikolaj Sergejevič Trubetzkoy (Nikolaj
Sergeevič Trubetzkoy (16 avril 1890 – 25
juin 1938)) | 1939 | SWII | Tr. fr.
(EII) | Nik. |
| Das Nullzeichen | 1939 ³² (1940) | SWII | | Nu. |
| Les lois phoniques du langage enfantin et
leur place dans la phonologie générale | 1939 ³³ (1949) | SWI | | Loi. |
| Zur Struktur des Phonems | 1939 ³⁴ (1962) | SWI | | Zu. |
| Langues paléosibériennes [Texte guiliak] | 1940 (1952) | SWII | | |
| <i>Kindersprache, Aphasie und allgemeine
Lautgesetze</i> (Langage enfantin aphasie et
lois générales de la structure phonique) | 1939-1941 (1941) | (partiel)
SWI | Tr. fr.
(LEA) | Kin. |
| La théorie saussurienne en rétrospection | 1942 ³⁵ (1984) | SWVIII | | Thé. |
| <i>Six leçons sur le son et le sens</i> | 1942-1943 ³⁶ (1976) | SWVIII ³⁷ | | Leç. |
| Polish-Russian Cooperation in Science of
Language | 1943 | SWII | | Pol. |
| Franz Boas' Approach to Language | 1943 (1944) | SWII | | Fr. |

²⁸ Pour la version italienne. La version originale ne fut publiée qu'en 1934.

²⁹ Communication au troisième Congrès international de linguistes (1933). Voir Jakobson (1971b) : p. 22.

³⁰ Communication présentée au Cercle linguistique de Copenhague le 12 septembre 1936. Voir Jakobson (1971b) : p. 550.

³¹ Communication présentée au Cercle linguistique de Prague puis au troisième Congrès international des sciences phonétiques. Voir Jakobson (1971a) : p. 279.

³² Résumé d'une communication présentée au Cercle linguistique de Copenhague en juin 1939. Voir Jakobson (1971b) : p. 222.

³³ Communication au cinquième Congrès international de linguistes (1939). Voir Jakobson (1971a) : p. 327.

³⁴ Deux conférences données en mai 1939 à l'université de Copenhague. Voir Jakobson (1971a) : p. 310.

³⁵ Cours donné à l'École des Hautes Études de New York en 1942. Voir Waugh (1984) : p. 157.

³⁶ Cours donné à l'École des Hautes Études de New York en 1942-1943. Voir Jakobson (1976) : p. 7.

³⁷ Nous nous référons quant à nous à l'ouvrage publié aux Éditions de Minuit.

| | | | | | |
|---|-------------------------------------|---------------|-----------------------------|----------------------------------|--------------|
| Russian Conjugation | 1948 | <i>SWII</i> | | | |
| The Phonemic and Grammatical Aspects of Language in their Interrelations (L'aspect phonologique et l'aspect grammatical du langage, dans leurs interrelations) | 1948 ³⁸ (1949) | <i>SWII</i> | Tr. fr. (EI) | | Int. |
| Principes de phonologie historique | 1930-1949 ³⁹ (1949) | <i>SWI</i> | | | Prin. |
| Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues | 1936-1949 ⁴⁰ (1949) | <i>SWI</i> | | | Aff. |
| On the Identification of Phonemic Entities | 1949 | <i>SWI</i> | | | Id. |
| Notes on the French Phonemic Pattern | 1949 | <i>SWI</i> | | Lotz | |
| Language in Operation (Le langage en action) | 1949 (1964) | <i>SWIII</i> | Tr. fr. (QP) | | Op. |
| On the Correct Presentation of Phonemic Problems [For the Correct Presentation of Phonemic Problems] | 1951 | <i>SWI</i> | | | Cor. |
| On Slavic Diphtongs Ending in a Liquid | 1952 | <i>SWI</i> | | | Sl. |
| <i>Preliminaries to Speech Analysis</i> | 1952
→ 1963 ⁴¹ | <i>SWVIII</i> | | Fant
Halle
Cherry
Halle | <i>Prel.</i> |
| Toward the Logical Description of Languages in their Phonemic Aspect | 1952 (1953) | <i>SWI</i> | | | Tow. |
| Pattern in Linguistics [Pattern in Linguistics (<i>Contribution to Debates with Anthropologists</i>)] | 1952 ⁴² (1953) | <i>SWII</i> | | | Patt. |
| From the Point of View of Linguistics [Results of a Joint Conference of Anthropologists and Linguists] (Le langage commun des linguistes et des anthropologues (Résultats d'une conférence interdisciplinaire)) | 1952 ⁴³ (1953) | <i>SWII</i> | Tr. fr. (EI) | | Res. |
| Aphasia as a Linguistic Problem [Aphasia as a Linguistic Topic] (L'aphasie comme problème linguistique) | 1953 ⁴⁴ (1955) | <i>SWII</i> | Tr. fr. ⁴⁵ (LEA) | | Aph. |
| Two Aspects of Language and two Types of Aphasic Disturbances, ch. II de <i>Fundamentals of Language</i> (Deux aspects du langage et deux types d'aphasie) | 1954 (1956) | <i>SWII</i> | Tr. fr. (EI) | | Two. |
| Comparative Slavic Phonology, ch. I de <i>Slavic Languages : A condensed Survey</i> | 1948-1955 (1949/1955) | <i>SWI</i> | | | CSP |
| Comparative Slavic Grammar, ch. II de <i>Slavic Languages : A condensed Survey</i> | 1948-1955 (1949/1955) ⁴⁶ | <i>SWII</i> | | | CSG |

³⁸ Communication au sixième Congrès international des linguistes (1948).

³⁹ Ce texte, datant de 1949, est une version remaniée d'un texte de 1930 (bien que publié en 1931). Ce premier texte, rédigé en allemand sous le titre « Prinzipien der historischen Phonologie », fut traduit en français par Jean Cantineau pour être publié en appendice de sa traduction française des *Principes de phonologie* de Troubetzkoy. La traduction fut revue par Jakobson lui-même qui « à cette occasion a remanié en bien des points sa rédaction primitive » (Troubetzkoy, 1949 : p. 315, note 1).

⁴⁰ Ce texte est une version révisée d'une communication au quatrième Congrès international de linguistes (1936). Voir Jakobson (1971) : p. 246 et Rudy (1990) : p. 33, 1949b.

⁴¹ Ce texte a été republié jusqu'en 1963 avec corrections et additions.

⁴² Communication au International Symposium on Anthropology (1952). Voir Jakobson (1971b) : p. 228.

⁴³ Rapport de clôture à la Conference of Anthropologists and Linguists (1952). Voir Jakobson (1971b) : p. 567.

⁴⁴ Rapport de clôture à la Clark University Conference on Expressive Language Behavior (1953). Voir Jakobson (1971b) : p. 238.

⁴⁵ La version française comporte deux paragraphes finals qui ne figurent pas dans l'original anglais. Voir Jakobson (1969a) : p. 116-117.

| | | | | | |
|--|---|--------------|-------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| Phonology and Phonetics, ch. I de
<i>Fundamentals of Language</i> ⁴⁷ (Phonologie
et phonétique) | 1955 (1956) | SWI | Tr. fr.
(EI) | Halle | PP |
| Die Verteilung der Stimmhaften und
stimmlosen Geräuschaute im Russischen | 1955 (1956) | SWI | | | |
| An Old Russian Treatise on the Divine and
Human Word [One of the Speculative
Anticipations : An Old Russian Treatise
on the Divine and Human Word] | 1955 (1956) | SWII | | Besharov
Wolfson ⁴⁸ | Spe. |
| Serge Karcevskij
<i>Shifters, Verbal Categories, and the
Russian Verb</i> (Les embrayeurs, les
catégories verbales et le verbe russe) | 1956
1950 ⁴⁹ -1956 (1957) | SWII
SWII | Tr. fr.
(EI) | | Kar.
Shif. |
| Mufaxxama – the « Emphatic » Phonemes
in Arabic | 1956 (1957) | SWI | | | Muf. |
| The Relationship between Genitive and
Plural in the Declension of Russian
Nouns | 1956 (1957) | SWII | | | |
| Metalanguage as a Linguistic Problem | 1956 ⁵⁰ (1976) | SWVII | | | Met. |
| Notes on Gilyak | 1939-1957
(1957) | SWII | | | Gil. |
| Typological Studies and their Contribution
to Historical Comparative Linguistics
(Les Etudes typologiques et leur
contribution à la linguistique historique
comparée) | 1957 ⁵¹ (1958) | SWI | Tr. fr. ⁵²
(EI) | | Typ.I
Typ.II ⁵³ |
| Morfologičeskie nabljudenija nad
slavanskim skloneniem (Sostav russkix
padežnyx form), avec résumé anglais :
« Morphological Inquiry into Slavic
Declension (Structure of Russian Case
Forms) » (Morphological Observations
on Slavic Declension (The Structure of
Russian Case Forms)) | 1958 | SWII | Tr. ang.
(RSG) | | Mor.1
Mor.2 |
| Linguistic Glosses to Goldstein's
« Wortbegriff » | 1958 (1959) | SWII | | | Gol. |
| On Linguistic Aspects of Translation | 1958 (1959) | SWII | Tr. fr. | | As. |

⁴⁶ *Slavic Languages* a été publié en 1949, puis à nouveau en 1955, dans une édition revue : *Slavic Languages : A Condensed Survey*. D'après Van Schooneveld, les *Selected Writings* republient (voir Van Schooneveld, 1971 : p. 25, item 215 et p. 31, item 288) la version de 1955, mais d'après les *Selected Writings* eux-mêmes, la version republiée est celle de 1949 (voir Jakobson, 1971a : p. 417 et Jakobson, 1971b : p. 118). Rudy n'est pas clair à ce propos. Voir Rudy (1990) : p. 34, 1949f.

⁴⁷ Néanmoins, d'après les *Essais de linguistique générale I* (voir Jakobson, 1963 : p. 103, note 1), la version des *Selected Writings I* présente de légères modifications par rapport à celle des *Fundamentals of Language*.

⁴⁸ Ces deux co-auteurs, qu'indiquent Rudy (voir Rudy, 1990 : p. 42, 1956c) comme Van Schooneveld (voir Van Schooneveld, 1971 : p. 26, item 226), sont respectivement les traductrice et annotateur du texte publié. Voir Jakobson (1971b) : p. 371.

⁴⁹ Une première esquisse avait paru en français en 1950, « Les catégories verbales ». Voir Rudy (1990) : p. 36, 1950c et Jakobson (1971b) : p. 146, où on lit plus précisément : « Parts I-II are a synopsis of two papers delivered in 1950 – “Les catégories verbales”, Société Genevoise de Linguistique (see *Cahiers Ferdinand de Saussure*, IX, 6), and “Overlapping of code and message in language”, University of Michigan. » (Jakobson, 1971b : p. 146).

⁵⁰ Allocution présidentielle au Annual Meeting of the Linguistic Society of America (27 décembre 1956).

⁵¹ Rapport au huitième Congrès international de linguistes (1957). Voir Jakobson (1971a) : p. 531.

⁵² « Typological Studies and their Contribution to Historical Comparative Linguistics » se compose de deux parties (I-Report, II- Concluding Remarks), dont seule la première est traduite dans les *Essais de linguistique générale I*.

⁵³ Voir la note précédente.

| | | | | |
|---|---|-------------|-----------------------------|-------|
| (Aspects linguistiques de la traduction) | | | (EI) | |
| Linguistics and Poetics (Linguistique et poétique) | 1958-1959 (1960) | SWIII | Tr. fr. (EI) | LP |
| On the Rumanian Neuter | 1958/1959 ⁵⁴ (1962) | SWII | | Rum. |
| [Compte rendu de] R. I. Avanesov : <i>Fonetika sovremennogo russkogo literaturnogo jazyka</i> [A New Outline of Russian Phonology] | 1959 | SWI | | Ou. |
| Supplementary Note to E. Petrovici, « La distinction entre trois sortes de <i>n</i> et <i>l</i> – non diésés, diésés et palatals – en roumain et en slave » [Note on the Tonicity Features of Roumanian Consonantal Phonemes] | 1959 | SWI | | Halle |
| Boas' View of Grammatical Meaning (La notion de signification grammaticale selon Boas) | 1959 | SWII | Tr. fr. (EI) | Bo. |
| Why « Mama » and « Papa » ? (Pourquoi « papa » et « maman »?) | 1959 (1960) | SWI | Tr. fr. (LEA) | Mam. |
| The Gender Pattern of Russian | 1959 (1960) | SWII | | GPR |
| Diskussionsbeitrag in <i>Zeichen und System der Sprache</i> [Zeichen und System der Sprache] (Sign and System of Language. A Reassessment of Saussure's Doctrine) | 1959 ⁵⁵ (1962) | SWII | Tr. ang. | Zei. |
| Kazańska szkoła polskiej lingwistyki i jej miejsce w światowym rozwoju fonologii [The Kazan's School of Polish Linguistics and its Place in the International Development of Phonology] (L'école de linguistique polonaise de Kazan et sa place dans le développement international de la phonologie) | 1958-1960 (1960) | SWII (ang.) | Tr. fr. ⁵⁶ (EII) | Kaz. |
| Introduction, in <i>Structure of Language and its Mathematical Aspects</i> [Introduction to the Symposium on the Structure of Language and its Mathematical Aspects] | 1960 ⁵⁷ (1961) | SWII | | Mat. |
| Linguistics and the Theory of Communication [Linguistics and Communication Theory] (Linguistique et théorie de la communication) | 1960 ⁵⁸ (1961) | SWII | Tr. fr. (EI) | LCT |
| Parts and Wholes in Language | 1960 ⁵⁹ (1962/1963 ⁶⁰) | SWII | | PW |
| Die urslavischen Silben <i>ūr-</i> , <i>ūl-</i> | 1960 (1967) | SWI | | |
| Tenseness and Laxness (Tension et laxité) | 1961 (1962) | SWI, SWVIII | Tr. fr. (EI) | Halle |

⁵⁴ Rudy précise « Written in 1958 » (Rudy, 1990 : p. 53, 1962d), mais les *Selected Writings II* donnent la date de 1959 (voir Jakobson, 1971b : p. 189).

⁵⁵ Communication au symposium international « Zeichen und System der Sprache » (1959). Voir Jakobson (1971b) : p. 279.

⁵⁶ De l'anglais.

⁵⁷ Allocution inaugurale à un Symposium de mathématiques appliquées à New York (1960). Voir Jakobson (1971b) : p. 569.

⁵⁸ Communication au même Symposium de mathématiques appliquées (voir la note précédente). Voir Jakobson (1971b) : p. 579.

⁵⁹ Communication au Hayden Colloquium of the Massachusetts Institute of Technology (1960). Voir Jakobson (1971b) : p. 284.

⁶⁰ Van Schooneveld donne la date de 1962 (voir Van Schooneveld, 1971 : p. 32, item 292), tandis que les *Selected Writings II* (voir Jakobson, 1971b : p. 284) et Rudy (voir Rudy, 1990 : p. 57, 1963c) donnent celle de 1963.

| | | | | |
|---|--------------------------------|------|-------------------------------------|---------------|
| Implications of Language Universals for Linguistics | 1961 ⁶¹ (1963) | SWII | | Imp. |
| Henry Sweet's Paths Toward Phonemics (Les voies d'Henry Sweet vers la phonologie) | 1961 (1966) | SWII | Tr. fr. (EII) | Hen. |
| Retrospect des SWI (Deuxième essai. Le concept linguistique des traits distinctifs. Réminiscence et méditations/Phonologie) | 1961-1962 ⁶² (1962) | SWI | Tr. fr. (EII, UV) ⁶³ | Ret.1 |
| Anthony's Contribution to Linguistic Theory | 1962 | SWII | | Ret.1.UV Tho. |
| Efforts toward a Means-Ends Model of Language in Interwar Continental Linguistics (Recherche d'un modèle des moyens et des fins du langage dans la linguistique européenne de l'entre-deux-guerres) | 1962 (1963) | SWII | Tr. fr. (EII) | Eff. |
| Results of the Congress in <i>Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists</i> [Results of the Ninth International Congress of Linguists] | 1962 ⁶⁴ (1964) | SWII | | Cong. |
| A Phonemic Approach to the Structure and Evolution of the Common Slavic Prosodic Pattern ⁶⁵ | 1963 | SWI | | Pho. |
| Toward a Linguistic Typology of Aphasic Impairments [Toward a Linguistic Classification of Aphasic Impairments] (Vers une typologie linguistique des troubles aphasiques) | 1963 ⁶⁶ (1964) | SWII | Tr. fr. (LEA) | TAI |
| On Visual and Auditory Signs [Visual and Auditory Signs] (De la relation entre signes visuels et auditifs) | 1963 (1964) | SWII | Tr. fr. (EII, comb. ⁶⁷) | Vis.1 |
| Linguistic Types of Aphasia (Types | 1963 ⁶⁸ (1966) | SWII | Tr. fr. | Lin. |

⁶¹ Communication au colloque de Dobbs Ferry sur les universaux du langage (1961). Voir Jakobson (1971b) : p. 591.

⁶² Voir la note suivante.

⁶³ D'après Rudy (voir Rudy, 1990 : p. 53, 1962c), ce « Retrospect » incorpore une communication de 1961 « The Phonemic Concept of Distinctive Features » (voir Rudy, 1990 : p. 56, 1962r), mais les *Essais de linguistique générale II* indiquent que l'essai qu'ils publient « combine le texte de "Retrospect" (1962), *Selected Writings I*, et le rapport "The Phonemic Concept of Distinctive Feature", *Proceedings of the Fourth International Congress of Phonetic Sciences, Helsinki 1961* (La Haye, 1962) » (Jakobson, 1973a : p. 131), mention que l'on trouve également chez Rudy (voir Rudy, 1990 : p. 81, 1973g), mais sans que ni Rudy ni les *Essais de linguistique générale II* ne précisent où se trouve la version originale anglaise. Quant aux *Selected Writings I*, Jakobson y précise que « [p]arts of this Retrospect are taken over from [his] communication to the Fourth International Congress of Phonetic Sciences (Helsinki, September 7, 1961), "The Phonemic Concept of Distinctive Features", which has appeared in the Proceedings of that Congress ('s-Gravenhage, 1962) » (Jakobson, 1971a : p. 658). Les deux textes anglais et français sont quasiment semblables, à l'exception de quelques détails, d'un paragraphe que l'on trouve dans les *Essais de linguistique générale II*, mais pas dans les *Selected Writings I* (voir Jakobson, 1973a : p. 141 et Jakobson, 1971a : p. 638), ainsi que des nombreuses notes de la version française, dont certaines sont inexistantes dans le texte anglais, leur provenance étant dès lors incertaine, tandis que certaines références des *Selected Writings I* (à des textes de Jakobson, des *Selected Writings I*) ne sont pas données dans les *Essais de linguistique générale II*. La version de *Une Vie dans le langage* est quant à elle une véritable traduction du texte des *Selected Writings*.

⁶⁴ Allocution de clôture du neuvième Congrès international de linguistes. Voir Jakobson (1971b) : p. 602.

⁶⁵ Il s'agit de l'abstract anglais d'un texte écrit en russe. Voir ci-dessous.

⁶⁶ Communication au Ciba Foundation Symposium on Disorders of Language à Londres (1963).

⁶⁷ La traduction française combine ce texte avec « On the Relations between Visual and Auditory Signs ». Voir Rudy (1990) : p. 60, 1964c et Jakobson (1973a) : p. 104, note *. Là encore, nous ignorons où se trouve la version anglaise.

| | | | | |
|---|--|-------|-----------------------|-------|
| linguistiques d'aphasie) | | | (LEA) | |
| Stroj ukraïnskogo imperativa (Structure of the Russian and Ukrainien Imperative) | 1933-1963 ⁶⁹
(1965 ⁷⁰) | SWII | Tr. ang.
(RSG) | RUI |
| Information and Redundancy in the Common Slavic Prosodic Pattern | 1964 (1965) | SWI | | Inf. |
| The Prosodic Questions of Slavic Historical Phonology Restated | 1964 | SWI | | Pro. |
| An Example of Migratory Terms and Institutional Models (On the Fiftieth Anniversary of the Moscow Linguistic Circle) (Un exemple de termes migratoires et de modèles institutionnels à propos du cinquantième anniversaire du Cercle Linguistique de Moscou/Un exemple de migration de termes et de modèles institutionnels (Pour le cinquantième anniversaire du Cercle linguistique de Moscou)) | 1964-1971 ⁷¹
(1971) | SWII | Tr. fr. ⁷² | |
| Quest for the Essence of Language (A la recherche de l'essence du langage) | 1965 ⁷³ | SWII | Tr. fr. | Que. |
| Grammatical Parallelism and its Russian Facet (Le parallélisme grammatical et ses aspects russes) | 1965 (1966) | SWIII | Tr. fr.
(QP) | |
| The Role of Phonic Elements in Speech Perception (Le rôle des éléments phoniques dans la perception de la parole) | 1966
(1966/1968 ⁷⁴) | SWI | Tr. fr.
(EII) | Rol. |
| Relationship between Russian Stem Suffixes and Verbal Aspects | 1966 | SWII | | Rus. |
| The Revised Version of the List of Inherent Features, extr. d'une version révisée de « Phonology in Relation to Phonetics ⁷⁵ » | 1966-67 (1968) | SWI | Halle | Re. |
| About the Relation between Visual and | 1964 ⁷⁶ (1967) | SWII | Tr. fr. | Vis.2 |

⁶⁸ Communication présentée en novembre 1963 (Pacific Palisades, Californie). Voir Jakobson (1971b) : p. 331 et Rudy (1990) : p. 64, 1966c.

⁶⁹ Voir Jakobson (1984b) : p. 40.

⁷⁰ Date de la publication en polonais. La version originale est publiée pour la première fois dans les *Selected Writings II*. Voir Rudy (1990) : p. 61, 1965c.

⁷¹ Voir la note suivante.

⁷² Il s'agit en réalité de la traduction de la version de 1965, écrite en 1964-1965, alors que les *Selected Writings* publient une version revue et augmentée. En outre, il existe en fait deux traductions françaises de ce texte. La première, qui est celle que mentionne Rudy (Rudy, 1990 : p. 61-62, 1965d) – sans signaler, à la différence de Van Schooneveld (voir Van Schooneveld, 1971 : p. 37, item 351 et p. 46, item 459) et des *Selected Writings II* (voir Jakobson, 1971b : p. 538), qu'il s'agit dans les *Selected Writings* d'une version différente de celle de 1965, et en donnant le titre de la deuxième traduction – a paru dans le numéro 38 de *Tel Quel*, et Jakobson écrit à son propos dans une lettre publiée dans le numéro 4 de *Change* : « [...] elle ressemble plutôt à une cruelle parodie » (Jakobson, 1969d : p. 224). Une deuxième version a donc paru dans le numéro 41 de *Tel Quel* (printemps 1970), accompagnée de cette mention : « Nous republions ici, avec l'accord de Roman Jakobson, la seule version utilisable en français de son texte qui est donc à substituer à celle parue dans *Tel Quel* 38. (N D L R). » (Jakobson, 1970a : p. 95).

⁷³ Rudy le donne comme 1966d (voir Rudy, 1990 : p. 64), mais donne la date de 1965 pour la parution française, et le numéro 51 de *Diogenes*, où fut publié le texte anglais, parut également en septembre 1965. Van Schooneveld donne cependant également la date de 1966. Voir Van Schooneveld (1971) : p. 37, item 355. Le texte est de toute façon une allocution prononcée le 10 février 1965 à l'American Academy of Arts and Sciences.

⁷⁴ 1966 est la date des *preprints*, puisqu'il s'agit d'une communication au dix-huitième Congrès international de Psychologie (1966), 1968 celle de la publication en revue. Voir Van Schooneveld (1971) : p. 38, item 361 et Rudy (1990) : p. 63, 1966a, ainsi que Jakobson (1971a) : p. 719.

⁷⁵ Voir Jakobson (1971a) : p. 742.

| | | | | |
|--|---|--------------|---|-------|
| Auditory Signs [On the Relations between Visual and Auditory Signs] (De la relation entre signes visuels et auditifs) | | | (<i>EII</i> ,
comb. ⁷⁷) | |
| Extrapulmonic Consonants (Ejectives, Implosives, Clicks) | 1967
(1968/1969 ⁷⁸) | <i>SWI</i> | | Ex. |
| Language and Culture | 1967 ⁷⁹ | <i>SWVII</i> | | Lan. |
| Poetry of Grammar and Grammar of Poetry (Poésie de la grammaire et grammaire de la poésie) | 1960-1968 ⁸⁰
(1968) | <i>SWIII</i> | Tr. fr.
(<i>QP</i>) | PGGP |
| Language in Relation to Other Communication Systems (Le langage en relation avec les autres systèmes de communication) | 1968 (1970) | <i>SWII</i> | Tr. fr.
(<i>EII</i>) | OCS |
| Jazykovedčeskie boi generala Mrozin'skogo : pamjatka i napominanie (Les combats linguistiques du Général Mrozinski (aide-mémoire et rappel)) | 1969 ⁸¹ | <i>SWII</i> | Tr. fr.
(<i>EII</i>) | Mro. |
| Linguistics in Its Relation to Other Sciences | 1967
(1969 ⁸²) | <i>SWII</i> | | Oth. |
| Saussure's Unpublished Reflections on Phonemes (Réflexions inédites de Saussure sur les phonèmes) | 1969
(1969/1970/1971 ⁸³) | <i>SWI</i> | Tr. fr.
(<i>EII</i>) | Sau. |
| The Fundamental and Specific Characteristics of Human Language (Sur la spécificité du langage humain) | 1969 (1975 ⁸⁴) | <i>SWVII</i> | Tr. fr. | Fund. |
| Da i net v mimike (Le "oui" et le "non" mimiques) | 1970 | <i>SWII</i> | Tr. fr.
(<i>EII</i>) | |
| Relations entre la science du langage et les autres sciences ⁸⁵ | 1970 | <i>EII</i> | | Rel. |

⁷⁶ Communication au AFCRL Symposium on Models for the Perception of Speech and Visual Form (1964). Voir Jakobson (1971b) : p. 344 et Jakobson (1973a) : p. 104, note *.

⁷⁷ Voir la note 67 ci-dessus.

⁷⁸ Les *Selected Writings I* indiquent : « Written in Cambridge, Mass., 1967, for the Festschrift *To Honour George Akhvediani* (Tsibili University, 1969). » (Jakobson, 1971a : p. 727). De même, pour Van Schooneveld (voir Van Schooneveld, 1971 : p. 40, item 396, 43, item 422 et 46, item 458) les *Selected Writings* republient cette publication de 1969, qui d'après Van Schooneveld (et Rudy), est une variante d'une version publiée en 1968. Pour Rudy, en revanche, les *Selected Writings* republient la version de 1968 (voir Rudy, 1990 : p. 69, 1968a).

⁷⁹ Pour la version japonaise (voir Rudy, 1990 : p. 69, 1967e). La version originale anglaise ne paraît qu'en 1971 selon Rudy et selon Van Schooneveld (voir Van Schooneveld, 1971 : p. 48, note 481) – date probable puisque l'ouvrage de Van Schooneveld date lui-même de 1971 –, en 1972 selon les *Selected Writings VII* (voir Jakobson, 1985a : p. 112).

⁸⁰ Il s'agit de la version anglaise révisée d'une communication de 1960. Voir Jakobson (1981) : p. 97 et Rudy (1990) : p. 69, 1968c, ainsi que Van Schooneveld (1971) : p. 41, item 401.

⁸¹ Pour la version polonaise (voir Rudy, 1990 : p. 71). La version originale est publiée pour la première fois dans les *Selected Writings*.

⁸² Les *Selected Writings II* (voir Jakobson, 1971b : p. 690) donnent leur texte comme étant « Linguistics », version révisée de ce rapport de 1967 (au dixième Congrès international des linguistes) parue en 1970 dans *Main Trends of Research in the Social and Human Sciences*. C'est également ce qu'affirme Van Schooneveld (voir Van Schooneveld, 1971 : p. 44, item 438, et 46, item 459), mais non pas Rudy (voir Rudy, 1990 : p. 72, 1969c), selon qui c'est le rapport de 1967 qui est reproduit dans les *Selected Writings II*. Il s'agit en réalité d'une version très légèrement différente du texte de 1967, mais également de « Linguistics ». Voir Jakobson (1969g).

⁸³ Van Schooneveld donne la date de 1969, mais dans la section « 1971 » (voir Van Schooneveld, 1971 : p. 47, item 471), les *Selected Writings I* celle de 1970 (voir Jakobson, 1971a : p. 750) et Rudy celle de 1971 (voir Rudy, 1990 : p. 78, 1971b). Le *Cahier Ferdinand de Saussure* en question est en tout cas daté de 1969.

⁸⁴ Pour la version française. L'original anglais ne paraît que dans les *Selected Writings VII*. Voir Rudy (1990) : p. 84, 1975c.

| | | | | |
|--|-----------------------------------|-----------------|--------------------------------|-------------------|
| Greetings to Eli Fischer-Jørgensen
[Prefatory Letter to Studies in Honor of
Eli Fischer-Jørgensen] | 1970 (1971) | SWI | | Let. |
| Značenie Kruševskogo v razvitii nauki o
jazyke, avec résumé anglais :
Kruszewski's Part in the Development of
Linguistic Science (L'importance de
Kruszewski dans le développement de la
linguistique générale) | 1965-1971
(1971) ⁸⁶ | SWII | Tr. fr. ⁸⁷
(EII) | Kru. |
| Retrospect des SWII (Linguistique
générale) | 1971 | SWII | Tr. fr.
(UV) ⁸⁸ | Ret.2
Ret.2.UV |
| The World Response to Whitney's
Principles of Linguistic Science (Les
réactions du monde aux principes
linguistiques de Whitney) | 1971 | SWVII | Tr. fr.
(EII) | Whi. |
| La première lettre de F. de Saussure à
A. Meillet sur les anagrammes | 1971 | SWVII,
QP | | Pre. |
| Verbal Communication (L'agencement de
la communication verbale) | 1972 | SWVII | Tr. fr.
(EII) | Ver. |
| Glosses on the Medieval Insight into the
Science of Language | 1968-1973 (1975) | SWVII | | Glo. |
| Communication and Society | 1973 (1974) ⁸⁹ | SWVII | | CS |
| Spatial Relationships in Slavic Adjectives | 1973 (1976) | SWVII | | Spa. |
| Mark and Feature | 1974 | SWVII | | MF |
| Coup d'œil sur le développement de la
sémiotique [A Glance at the Development
of Semiotics] | 1974 ⁹⁰ (1975) | SWVII
(ang.) | | Cou. |
| Structuralisme et téléologie | 1974 (1975) | SWVII | | Stru. |
| On Aphasic Disorders from a Linguistic
Angle (Les règles des dégâts
grammaticaux) | 1971-1975 (1975) ⁹¹ | SWVII | Tr. fr. | Dis. |
| The Twentieth Century in European and
American Linguistics : Movement and
Continuity | 1974-1975 (1979) | SWVII | | Tw. |

⁸⁵ Ce texte correspond d'après Rudy (voir Rudy, 1990 : p. 74, 1970c) à « La linguistique », version française (due à Jakobson) de « Linguistics » (voir la note 82 ci-dessus). Cependant, pour les *Essais de linguistique générale II* (voir Jakobson, 1973a : p. 9, note *), il s'agit d'une version remaniée et élargie de « La linguistique ». La comparaison des deux textes révèle en effet un remaniement au niveau du plan d'ensemble, des ajouts parfois conséquents, ainsi que quelques reformulations. Le texte peut en fait être considéré comme une version française du « Retrospect » des *Selected Writings II* (voir la note 88 ci-dessous) et de « Linguistics in its Relations to Other Sciences ».

⁸⁶ C'est là la date de la publication dans les *Selected Writings* d'un texte que Rudy identifie comme la « [d]éfinitive Russian version » (Rudy, 1990 : p. 68, 1967c) d'un texte polonais de 1967. Les *Selected Writings* précisent qu'il a été écrit en 1965-1966 (voir Jakobson, 1971b : p. 449). Van Schooneveld affirme quant à lui que la version des *Selected Writings* est une version (russe) augmentée de la version italienne, qui serait elle-même une version augmentée du texte polonais (voir Van Schooneveld, 1971 : p. 39, item 380, 40, item 387, et 46, item 459).

⁸⁷ Cette traduction se fonde sur la version italienne, mais a été « revu[e] par l'auteur à la lumière du texte russe original » (Jakobson, 1973a : p. 238, note *).

⁸⁸ On y ajoutera J.Rel. En effet, ainsi que nous avons pu le constater, ce « Retrospect » du deuxième volume des *Selected Writings* est, bien qu'en anglais, une version à peine modifiée (en fait seulement un peu abrégée) de la première partie de « Relations entre la science du langage et les autres sciences ». Voir la note 85 ci-dessus.

⁸⁹ Pour la version espagnole (voir Rudy, 1990 : p. 82, 1974a). La version anglaise originale paraît dans les *Selected Writings VII*.

⁹⁰ Rapport d'ouverture au premier congrès international de sémiotique à Milan (1974). Voir Jakobson (1985a) : p. 218.

⁹¹ Date de parution de la version française. La version anglaise originale paraît pour la première fois en 1977. Voir Rudy (1990) : p. 84, 1975e.

| | | | | | |
|---|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------|----------|-------|
| Pëtr Bogatyrev (29. I. 93-18. VIII. 71) :
Expert in Transfiguration | 1975 (1976) | SWVII | | | |
| Der grammatische Aufbau der
Kindersprache [The Grammatical
Buildup of Child Language] | 1975 ⁹² (1977) | SWVII
(Tr.
ang.) | | | Au. |
| A Few Remarks on Peirce, Pathfinder in
the Science of Language | 1975 ⁹³ (1977) | SWVII | | | Pei. |
| Mutual Assimilation of Russian Voiced
and Voiceless Consonants | 1977 (1978) | SWVII | | | |
| <i>The Sound Shape of Language (La
Charpente phonique du langage)</i> | 1977-1978 (1979) | SWVIII | Tr. fr. | Waugh | SS |
| K. jazykovedčeskoj problematike soznanija
i bessoznatel'nosti [On the Linguistic
Approach to the Problem of
Consciousness and the Unconscious] | 1978 | SWVII
(ang. ⁹⁴) | | | Unc. |
| An instance of Interconnection between the
Distinctive Features | 1978 (1979) | SWVII | | Waugh | Ins. |
| The Primary Syntactic Split and Its
Corollary | 1979 (1980) | SWVII | | | Pri. |
| To the History of the Moscow Linguistic
Circle [Toward the History of the
Moscow Linguistic Circle] | 1979 (1981) | SWVII | | | |
| Einstein and the Science of Language
(Einstein et la science du langage) | 1979-1982 ⁹⁵ (1982) | SWVII | Tr. fr. | | Ein. |
| The Immediate Quests and
Accomplishments of Comparative
Linguistics ⁹⁶ | 1979 (1985) | SWVII | | | Im. |
| <i>Brain and Language : Cerebral
Hemispheres and Linguistic Structure in
Mutual Light</i> | 1980 | SWVII | | | Br. |
| <i>Besedy (Dialogues)</i> | 1980 | SWVIII | Tr. fr. | Pomorska | Dial. |
| My Favorite Topics (Mes thèmes favoris) | 1980 | SWVII | Tr. fr.
(UV) | | My. |
| Retrospect des SWIII (Poésie de la
grammaire et grammaire de la poésie ⁹⁷) | 1973-1981 ⁹⁸
(1981) | SWIII | Tr. fr.
(UV) | | Ret.3 |
| The Evasive Initial | 1981 (1982) | SWVII | | | |
| Notes on the Declension of Pronouns in
Contemporary Russian | 1982 | SWVII | | | No. |
| Po povodu knigi N. S. Trubeckogo <i>Evropa</i> | 1982 | SWVII | Tr. fr. | | |

⁹² Communication à la 204^e session de la Rheinisch-Westfälische Akademie der Wissenschaften le 28 mai 1975 à Düsseldorf. Voir Jakobson (1985a) : p. 147.

⁹³ Communication au Charles Sanders Peirce Symposium (1975). Voir Jakobson (1971b) : p. 253.

⁹⁴ La version anglaise paraît être due à Jakobson. On lit en effet dans les *Selected Writings VII* : « Presented as a lecture at the International Symposium on the Unconscious, Tbilisi, October 3, 1979, and published in Russian in *Bessoznatel'noe : Priroda Funkcii, Metody, Issledovanija* 3, ed. A. S. Prangišvili, A. E. Šerozija, F. V. Bassin (Tbilisi, 1978). » (Jakobson, 1985a : p. 162).

⁹⁵ Communication présentée au Einstein Centennial Symposium à Jérusalem (1979). Voir Jakobson (1985a) : p. 264, note 24. Rudy indique cependant que la version des *Selected Writings* est une version révisée de cette communication, parue d'abord en 1980, mais seulement en 1982 dans cette nouvelle version. Voir Rudy (1990) : p. 92, 1980f.

⁹⁶ Rudy indique « Written in 1980 » (Rudy, 1990 : p. 97, 1985g), et présente le texte comme un texte originellement écrit en anglais. Les *Selected Writings VII* indiquent quant à eux : « Written in February 1979 as a preface to *Indroevropejskij jazyk i indoevropejcy* by V. V. Ivanov and T. V. Gamkrelidze. Translated into English for the present volume by Stephen Rudy. » (Jakobson, 1985a : p. 317).

⁹⁷ Titre malencontreux car homonyme de celui d'une autre traduction française d'un texte de Jakobson. Voir ci-dessus.

⁹⁸ Voir Rudy (1990) : p. 81, 1973i.

| | | | | |
|--|-------------|--------------|--------------|-------|
| <i>i čelovečestvo</i> (Préface au livre de Troubetzkoy <i>L'Europe et l'humanité</i>) | | | | |
| [On the Dialectics of Language] ⁹⁹ | 1982 (1984) | <i>SWVII</i> | | ODL |
| Retrospect des <i>SWVI</i> (Histoire des langues et des littératures) | 1982 (1985) | <i>SWVI</i> | Tr. fr. (UV) | Ret.6 |

On ajoutera à cette bibliographie les douze textes russes suivants¹⁰⁰ :

- 1916 (1927) : *Fonetika odnogo severno-velikorusskogo govora s namečajuščejšja perexodnost'ju* [La phonétique d'un patois du nord de la Russie], *SWI*
- 1930 (1931) : *K xarakteristike evrazijskogo jazykovogo sojuza* [Contribution à la caractéristique de l'union linguistique eurasiennne], *SWI*
- 1936 (1937) : *Spornyj vopros drevnerusskogo pravopisanija (d''žg', d''žč')* [Les questions litigieuses de l'orthographe de l'ancien russe (d''žg', d''žč')], *SWI*
- 1943 (1953¹⁰¹) : *Zvukovye osobennosti, svjazyvajuščie idiš s ego slavjanskim okruženiem* [Les particularités phoniques liant le yiddish avec son environnement slave], *SWI*
- 1961 (1963) : *Izbytočnye bukvy v russkom pis'me*¹⁰² [Les lettres de trop dans le graphisme russe], *SWI*
- 1963 : *Opyt fonologičeskogo podxoda k istoričeskim voprosam slavjanskoj akcentologii* [Essai d'approche phonologique des questions d'histoire de l'accentologie slave], avec résumé en anglais (A Phonemic Approach to the Structure and Evolution of the Common Slavic Prosodic Pattern¹⁰³), *SWI*
- 1964 (1965) : *O latinizacii meždunarodnyx telegramm na russkom jazyke* [Sur la latinisation des télégrammes internationaux en russe], *SWI*
- 1966 : *Rol' zvukovyx elementov v vosprijatii reči* [Le rôle des éléments phoniques dans la perception du discours], abstract d'un texte anglais (The Role of Phonic Elements in Speech Perception¹⁰⁴), *SWI*
- 1966 (1969) : *Dublety tipa sočkle/sčël v pokazanijax T. Fenne o jazyke Pskova na poroge XVII veka* [Les doublets du type *sočkle/sčël* dans les observations de T. Fenne sur la langue de Pskov au seuil du XVII^e], *SWII*
- 1967 (1968) : *K voprosu o gluxosti i zvonosti russkix ščelinnyx gubnyx* [Sur le caractère sourd et sonore des fricatives labiales en russe], *SWI*
- 1971 : *Krugovorot lingvističeskix terminov* [Tourbillon des termes linguistiques], *SWI*
- 1979¹⁰⁵ (1985) : *Očerednye zadači obščej lingvisitke* [Les objectifs actuels de la linguistique générale], *SWVII*

⁹⁹ La publication originale anglaise était sans titre, car couplée avec une traduction allemande intitulée « Zur Dialektik der Sprache ». Voir Rudy (1990) : p. 96, 1984a.

¹⁰⁰ Voir la note 2 de l'introduction.

¹⁰¹ Pour la publication en hébreu, la version originale russe ne paraissant pour la première fois que dans les *Selected Writings I* (voir Rudy, 1990 : p. 38, 1953a, qui cependant ne précise pas qu'il s'agit d'une publication en hébreu).

¹⁰² Rudy donne un titre différent : « Izbytočnye bukvy russkogo alfavita i smežnye orfografičeskie voprosy » (Lettres de trop de l'alphabet russe et questions orthographiques connexes). Voir Rudy (1990) : p. 56, 1963a. Le texte est publié avec des « Conclusions » en anglais.

¹⁰³ Soit J.Ph. Voir ci-dessus.

¹⁰⁴ Soit J.Rol. Voir ci-dessus.

¹⁰⁵ Communication à l'Université de Moscou le 29 septembre 1979. Voir Jakobson (1985a) : p. 292.

ANNEXE I C

ANDRÉ MARTINET – BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE

| | | | |
|--|-------------------------------|---|-------------------------------------|
| Remarques sur le système phonologique du français | 1933 | <i>IAM</i> | Rem. |
| <i>La Gémiation consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques</i> | 1937 | | Gé. |
| <i>La Phonologie du mot en danois</i> | 1937 | | PMD |
| La phonologie | 1938 | <i>IAM</i> | Pho. |
| Un ou deux phonèmes ? | 1939 | <i>LS</i>
(partiel ¹⁰⁶) | Deu. |
| La phonologie – Discussion ¹⁰⁷ | 1939 | <i>IAM</i> | Di. |
| Le phonème et la conscience linguistique | 1943 | <i>IAM</i> | Co. |
| <i>La Prononciation du français contemporain</i> | 1945 | | PFC |
| <i>Questionnaire prepared for IALA</i> ¹⁰⁸ | 1946 | | Jean-Paul
Vinay |
| Savoir pourquoi et pour qui l'on transcrit ¹⁰⁹ | 1946 | <i>LS</i> | Sav. |
| Nicolas S. Troubetzkoy, <i>Grundzüge der Phonologie</i> [Troubetzkoy et les fondements de la phonologie] | 1946 | <i>LS</i>
(partiel) | Gru. |
| Nicolas Van Wijk, <i>Phonologie</i> [La phonologie et le sentiment linguistique] | 1946 | <i>LS</i>
(partiel) | Wi. |
| Bertil Malmberg, <i>Die Quantität als phonetisch-phonologischer Begriff</i> [S'en tenir à la pertinence] | 1946 | <i>LS</i>
(partiel) | Ber. |
| Bertil Malmberg, <i>Le système consonantique du français moderne</i> [S'en tenir à la pertinence] | 1946 | <i>LS</i>
(partiel) | |
| Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev | 1946 | <i>IAM</i> | Su. |
| <i>Phonology as Functional Phonetics</i> (La description phonologique) | 1946 ¹¹⁰
(1949) | | Tr. fr.
partielle ¹¹¹ |
| <i>Initiation pratique à l'anglais</i> | 1947 | | |
| Note sur la phonologie du français vers 1700 [La phonologie du français vers 1700] | 1947 | <i>FSF</i>
(partiel ¹¹²) | |
| Où en est la phonologie ? [L'analyse phonologique] | 1949 | <i>LS</i>
(partiel) | Ou. |
| La double articulation linguistique [Le critère de | 1949 | <i>LS</i> ¹¹³ | DAL |

¹⁰⁶ Voir dans *La Linguistique synchronique*, à propos de « Un ou deux phonèmes ? » : « quelques pages dont nous reproduisons l'essentiel dans ce qui suit » (Martinet, 1965c : p. 115). On lit dans les *Mémoires d'un linguiste* à propos des deux versions de cet article : « En 1945, dans mon article intitulé "Un ou deux phonèmes", je dénonçais, en fait, ce qui dans l'enseignement de Troubetzkoy, en la matière, me paraissait encore entaché de "phonétisme", d'insuffisamment formalisé. Mais lorsque j'ai repris cet article dans *La linguistique synchronique*, en 1965, j'ai marqué, en matière d'interprétation monophonématique des groupes de sons, l'importance de la fréquence, ce qui ne figurait nullement dans la version première. » (Martinet, 1993 : p. 292). On trouve cet ajout aux pages 127-129, qui datent, comme l'introduction de la page 115, de 1965.

¹⁰⁷ Sauf erreur, ce texte ne figure pas dans la *Bibliographie d'André Martinet*.

¹⁰⁸ Cet ouvrage est répertorié dans la *Bibliographie d'André Martinet* sous le titre *Questionnaire of the International Auxiliary Language Association* et à la date de 1945 (Walter, 1988 : p. 4, L4).

¹⁰⁹ Publié à l'origine en transcription phonétique. Voir Walter (1988) : p. 28, A19.

¹¹⁰ Conférences données à l'université de Londres en 1946. Voir Walter (1988) : p. 5, L6.

¹¹¹ De quelques pages de la première conférence. L'une des trois conférences (la troisième) est en français.

¹¹² Voir dans *Le Français sans fard* : « Ce chapitre reproduit, sous une forme un peu abrégée et avec quelques modifications dans la transcription, un article paru dans *BSL*, 43 (1947), p. 13-23, sous le titre : Note sur la phonologie du français vers 1700. » (Martinet, 1969a : p. 155, note 1).

| | | | |
|--|-------------------------------|--|---------------|
| l'articulation] | | | |
| Nicolas S. Troubetzkoy, <i>Principes de phonologie</i>
[Troubetzkoy et les fondements de la phonologie] | 1949 | LS
(partiel) | Pri. |
| Occlusives and Affricates with Reference to some
Problems of Romance Phonology | 1949 | ICPS | Oc. |
| Antoine Meillet, <i>Introduction à l'étude comparée
des langues indo-européennes</i> [Les marges de la
reconstruction] | 1950 | ELR ¹¹⁴
(fr.,
partiel) | Mei. |
| Réflexions sur l'opposition verbo-nominale
[Réflexions sur le problème de l'opposition
verbo-nominale] | 1950 | LS | Réf. |
| De l'économie des formes du verbe en français
parlé | 1952 ¹¹⁵
(1958) | FSF
(partiel ¹¹⁶) | Ec. |
| Function, Structure and Sound Change/[in ECP]
2.10 à 2.29 inclus, 3.6 à 3.14 inclus, 3.17 ¹¹⁷ à 3.23
inclus et 3.28 à 3.35 inclus | 1952 | ICPS,
ECP (fr.,
partiel ¹¹⁸) | Fun.I |
| Structural Linguistics | 1953 | | Fun.E
Str. |
| Remarques sur le consonantisme sémitique | 1953 | ELR | Sé. |
| Languages in contact | 1953 | IAM | LIC |
| The Unity of Linguistics ¹¹⁹ | 1954 | LT | Un. |
| Some Problems of Italic Consonantism [Le
consonantisme italique] | 1950/1955 | ECP (fr.,
rem. ¹²⁰) | It. |
| De la sonorisation des occlusives initiales en basque
[La reconstruction structurale : les occlusives du
basque] | 1950/1955 | ECP
(rem. ¹²¹) | So. |
| The Unvoicing of Old Spanish Sibilants [Structures
en contact : Le dévoisement des sifflantes en
espagnol] | 1951/1955 | ECP (fr.,
rem.,
partiel ¹²²) | Unv. |
| Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of
Indo-European s [Un aspect de la différenciation
maxima : s en indo-européen] | 1951/1955 | ECP (fr.,
rem.,
partiel ¹²³) | Con. |

¹¹³ Reproduction à l'exception de quelques modifications : « Quelques formulations qui esquisaient un rapprochement entre cette théorie et l'opposition qu'établit la glossématique entre les plans du contenu et de l'expression ont été éliminées comme non fondées. » (Martinet, 1965c : p. 17, note 1).

¹¹⁴ Ce texte est mentionné dans la *Bibliographie d'André Martinet* (voir Walter, 1988 : p. 69, CR37), mais sa reprise dans *Évolution des langues et reconstruction* (voir Martinet, 1975b : p. 106, note 1) ne l'est pas.

¹¹⁵ Texte rédigé à partir de conférences données à l'École libre des Hautes Études de New York en 1952. Voir Martinet (1969a) : p. 91 et la note suivante.

¹¹⁶ Voir dans *Le Français sans fard* : « L'étude que voici résume une série de conférences faite à l'École libre des Hautes Études de New York, en 1952 » (Martinet, 1969a : p. 91).

¹¹⁷ Martinet (voir la note suivante) n'inclut pas le paragraphe 3.17 (voir Martinet, 1955 : p. 91, note 30), mais après vérification, il s'avère que la traduction commence en réalité dès 3.17.

¹¹⁸ Voir Martinet (1955) : p. 59, note 27 et 91, note 30. Ce texte est mentionné dans la *Bibliographie d'André Martinet* (voir Walter, 1988 : p. 30, A42), mais non la reprise dans *Économie des changements phonétiques*.

¹¹⁹ La *Bibliographie d'André Martinet* (voir Walter, 1988 : p. 32, A54) mentionne une traduction d'Oswald Ducrot, « La structure distributionnelle du langage », in *Panorama des sciences humaines*, dirigé par Denis Hollier, Gallimard, Paris, 1973, pp. 510-512. Il s'agit cependant d'une traduction par Oswald Ducrot d'un texte de Zellig Harris. Le texte tout juste précédent est un texte de Martinet, mais il s'agit d'un extrait de *La Linguistique synchronique*.

¹²⁰ Voir dans *Économie des changements phonétiques* : « La seconde partie de ce chapitre reproduit, en gros, la thèse soutenue dans cet article » (Martinet, 1955 : p. 328, note 3).

¹²¹ Martinet parle de « nouvelles versions d'écrits antérieurs » (Martinet, 1955 : p. 8). Voir également Martinet (1955) : p. 380.

¹²² Voir la note précédente. Martinet précise plus loin : « Ce chapitre est une version française condensée et révisée de l'article The Unvoicing of Old Spanish Sibilants, *Romance Philology* 5 (1951-52), p. 133-156. » (Martinet, 1955 : p. 297, note *).

| | | | |
|--|------------------------------------|--|---|
| Langues à syllabes ouvertes ; le cas du slave commun [Les syllabes ouvertes du slave commun] | 1952/1955 | <i>ECP</i>
(rem. ¹²⁴) | Sl. |
| Celtic Lenition and Western Romance Consonants/ [in <i>ECP</i>] La lénition en celtique et les consonnes du roman occidental | 1952
1952/1955 | <i>ICPS</i> ,
<i>ECP</i> (fr.,
rem. ¹²⁵) | Cel.I
Cel.E |
| Concerning the Preservation of Useful Sound Features [The Preservation of Useful Sound Features, <i>ICPS</i>], [Un cas de conservation de traits distinctifs : L'infection irlandaise, <i>ECP</i>] | 1953
1953/1955 | <i>ICPS</i> ,
<i>ECP</i> (fr.,
rem. ¹²⁶) | Fea.I
Fea.E |
| Non-Apophonic o-Vocalism in Indo-European [L'analyse en traits distinctifs et la reconstruction : Le vocalisme o non-apophonique en indo-européen] | 1953/1955 | <i>ECP</i> (fr.,
rem. ¹²⁷) | Apo. |
| <i>Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique</i> | 1955 | | <i>ECP</i>
<i>ECP</i> .1981 ¹²⁸ |
| Du ¹²⁹ rôle de la gémination dans l'évolution phonologique [4.62 à 4.69] | 1955/1959 ¹³⁰ | <i>ECP</i>
(rem. ¹³¹) | Gem. |
| Linguistique structurale et grammaire comparée [La notion de marque, <i>LS</i>] | 1956
1956/1965 | <i>ELR</i>
<i>LS</i> (rem.,
partiel ¹³²) | Li.
Li. <i>LS</i> |
| <i>La Description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)</i> | 1945-1956 ¹³³
(1956) | | <i>DP</i> |

¹²³ Voir la note 122, et : « On a tenté, en 1951 [« Dans Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of IE *S*, *Word* 7 (1951), pp. 91-95. » (Martinet, 1955 : p. 238, note 6)], de dégager les rapports structuraux entre les deux phénomènes et, dans ce qui suit, nous reproduisons en partie notre premier exposé. » (Martinet, 1955 : p. 238).

¹²⁴ Voir la note 122, et : « [...] la troisième partie est une version révisée de l'article Langues à syllabes ouvertes : le cas du slave commun, *ZfPh*. 6 (1952), pp. 145-163. » (Martinet, 1955 : p. 328, note 3).

¹²⁵ Voir la note 122, et : « Ce chapitre est une version française révisée de l'article Celtic Lenition and Western Romance Consonants, *Language* 28 (1952), pp. 192-217. » (Martinet, 1955 : p. 257, note *).

¹²⁶ Voir la note 122, et : « Ce qui suit est, pour l'essentiel, une traduction de l'article Concerning the Preservation of Useful Sound Features, *Word* 9 (1953), pp. 1-11. » (Martinet, 1955 : p. 199, note 3).

¹²⁷ Voir la note 122, et : « Ce chapitre est, à quelques détails près, une traduction de l'article Non-Apophonic O-Vocalism in Indo-European paru dans *Word* 9 (1953), pp. 253-267. » (Martinet, 1955 : p. 212, note *).

¹²⁸ La traduction allemande (par Claudia Fuchs, en 1981) fut l'occasion d'un remaniement (voir Walter, 1988 : p. 6, L7), et le manuscrit français de cette traduction allemande fut publié en 2005.

¹²⁹ Dans *Économie des changements phonétiques* (voir Martinet, 1955 : p. 138, note 31 et la note 131 ci-dessous), Martinet donne le titre : « Le rôle... », tandis que la *Bibliographie d'André Martinet* (voir Walter, 1988 : p. 34, A75) donne le titre : « Du rôle... ».

¹³⁰ La publication de l'article, en 1959 (cf. Walter, 1988 : p. 34, A75), est postérieure à celle d'*Économie des changements phonétiques*, où l'on en trouve une version remaniée (voir la note suivante).

¹³¹ Voir dans *Économie des changements phonétiques* : « Les paragraphes 4.32 à 4.69 reproduisent, dans l'ensemble, la thèse exposée dans notre contribution, intitulée Le rôle de la gémination dans l'évolution phonologique, aux Mélanges Panconcelli-Calzia, à paraître. » (Martinet, 1955 : p. 138, note 1).

¹³² Voir, dans *La Linguistique synchronique* : « Ce court exposé s'inspire de certains passages d'une conférence faite à l'Institut de linguistique de l'Université de Paris le 18 février 1956, publiée dans les *Travaux de l'Institut de linguistique*, vol. I, p. 7-21 (cf. p. 9 à 11) et intitulée Linguistique structurale et grammaire comparée. Le point de vue synchronique adopté ici a entraîné une présentation sensiblement différente. » (Martinet, 1965c : p. 186, note 1).

¹³³ Voir dans *La Description phonologique* : « Ce petit livre est, en substance, une version augmentée et révisée d'un long article paru en 1945, dans le volume XV, daté de 1939, de l'ancienne *Revue de linguistique romane*, sous le titre de *Description phonologique du parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*. » (Martinet, 1956a : p. 9). On lit dans les *Mémoires d'un linguiste* à propos de ce dernier texte : « Une précision tout d'abord : le numéro de *Linguistique romane* où est paru *Hauteville* était daté de 1939, car les revues voulaient, après la guerre, compléter leurs séries, et l'on a fait sortir en 1945 un numéro daté de 1939. Ceux qui feraient confiance à la mention 1939 pourraient penser qu'entre 1937, date de sortie de *La Phonologie du mot en danois*, et 1939,

| | | | |
|---|---------------------------------|------------------------|------------------------|
| T. Burrow, <i>The Sanskrit Language</i> [Le sort de « schwa »/Dérivation et flexion nominale ¹³⁴] | 1956 | ELR (fr. partiel) | Bu. |
| Le genre féminin en indo-européen ; examen fonctionnel du problème | 1956 | IAM, SFS | Gen. |
| Phonetics and Linguistic Evolution | 1957 | ICPS | Ph. |
| La marque et l'altérité ¹³⁵ | 1957 | LS | Alt. |
| Phonologie et laryngales | 1957 ¹³⁶ | ELR | Lar. |
| Arbitraire linguistique et double articulation | 1957 | LS ¹³⁷ | ADA |
| Les « laryngales » indo-européennes [Les laryngales et les timbres vocaliques ¹³⁸] | 1957 ¹³⁹ | ELR | La. |
| « C'est jeuli, le Mareuc ! » | (1958) | (partiel) | |
| La construction ergative et les structures élémentaires de l'énoncé [La construction ergative] | 1958 | FSF | Jeu. |
| | 1958 | LS | Er. |
| Affinité linguistique | 1952-1959 (1959) ¹⁴⁰ | IAM, ELR | Af. |
| La palatalisation « spontanée » de g en arabe | 1959 | ELR | Pa. |
| Elements of a Functional Syntax | 1960 | SFS | Ele. |
| Éléments de linguistique générale | 1960 ¹⁴¹ | | Él. |
| | | | Él.1960 |
| | | | Él.1967 |
| | | | Él.1970 |
| | | | Él.1973 |
| | | | Él.1980 ¹⁴² |
| Réflexions sur la phrase | 1961 | LS | Phr. |
| H.E. Keller, <i>Études linguistiques sur les parlers valdôtains</i> [A propos des parlers valdôtains] | 1961 | ELR ¹⁴³ | Ke. |
| A Functional View of Language (Langue et fonction. Une théorie fonctionnelle du langage) | 1961-1962 (1962) ¹⁴⁴ | Tr. fr. ¹⁴⁵ | FVL |
| | | | LF |

l'évolution de ma pensée a été un peu rapide. En fait il y a eu entre les deux toute la guerre et *La Prononciation du français contemporain*. » (Martinet, 1993 : p. 257-258).

¹³⁴ Ce texte est mentionné dans la *Bibliographie d'André Martinet* (voir Walter, 1988 : p. 71, CR75), de même que sa traduction par André Martinet dans *Évolution des langues et reconstruction*. Le titre de la première traduction partielle et les références de la seconde sont cependant erronés (voir Martinet, 1975b : p. 99, note 1 et 143, note 1).

¹³⁵ Sauf erreur, cette conférence ne figure pas dans la *Bibliographie d'André Martinet*. Voir Martinet (1965c) : p. 190, note 1.

¹³⁶ Voir Walter (1988) : p. 32, A63. Dans *Évolution des langues et reconstruction*, Martinet indique par erreur 1967 (voir Martinet, 1975b : p. 114, note 1).

¹³⁷ Reproduction avec « quelques modifications de détail » (Martinet, 1965c : p. 27, note 1).

¹³⁸ La *Bibliographie d'André Martinet* (voir Walter, 1988 : p. 33, A69) renvoie aux pages 114-143 de *Évolution des langues et reconstruction*. Il s'agit en fait des pages 141-143.

¹³⁹ Extrait d'un rapport présenté au huitième Congrès international de linguistes d'Oslo (1957). Voir Martinet (1975b) : p. 141, note 1.

¹⁴⁰ Voir, dans *Les Introuvables d'André Martinet* : « Cet exposé est, pour l'essentiel, une synthèse de deux rapports présentés l'un à l'avance et par écrit, l'autre oralement au VII^e Congrès des linguistes à Londres en septembre 1952. » (Martinet, 2000 : p. 165, note 1).

¹⁴¹ Cet ouvrage connu de nombreux remaniements : en 1967, quelques ajouts et remaniements et l'ajout d'une courte préface ; en 1970 celui d'une nouvelle préface ; en 1973 celui d'une postface ; en 1980 des remaniements et ajouts conséquents ainsi que l'ajout d'une nouvelle préface ; en 1991 la reformulation d'un paragraphe et l'ajout d'un avertissement.

¹⁴² Voir la note précédente.

¹⁴³ La *Bibliographie d'André Martinet* renvoie à *Évolution des langues et reconstruction*, mais sans parler expressément de reproduction (voir Walter, 1988 : p. 72, CR95). Selon *Évolution des langues et reconstruction* (voir Martinet, 1975b : p. 203, note 1), il s'agit en revanche d'une reproduction.

| | | | |
|---|-------------------------------|--|------|
| De la variété des unités significatives | 1962 | <i>LS</i> | Va. |
| <i>R</i> , du latin au français d'aujourd'hui | 1962 | <i>FSF</i> | R. |
| Le français tel qu'on le parle [Les chances du français] | 1962 | <i>FSF</i> | Fr. |
| Le sujet comme fonction linguistique et l'analyse syntaxique du basque | 1962 | <i>SFS</i> | Suj. |
| Structural Variation in Language | 1962 ¹⁴⁶
(1964) | <i>IAM</i> | Var. |
| Les grammairiens tuent la langue [Les puristes contre la langue] | 1963 | <i>FSF</i> | Gr. |
| Troubetzkoy et le binarisme | 1963 ¹⁴⁷
(1964) | <i>LS, IAM</i> | Tr. |
| Pour un dictionnaire de la prononciation française | 1964 | <i>FSF</i> | Po. |
| The Foundations of a Functional Syntax | 1964 | <i>SFS</i> (fr.),
<i>TLS</i> (tr.
gr.) | Fou. |
| Les problèmes de la phonétique évolutive [Les problèmes de la phonologie diachronique] | 1964 ¹⁴⁸
(1965) | <i>ELR</i> | Pr. |
| La phonologie synchronique et diachronique [Classification et hiérarchisation des faits phoniques] | 1938/1965 | <i>LS</i>
(rem. ¹⁴⁹) | PSD |
| Roman Jakobson, <i>Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze</i> [La phonologie et le langage enfantin] | 1947/1965 | <i>LS</i>
(rem. ¹⁵⁰ ,
partiel) | Ro. |
| Accents et tons | 1954/1965 | <i>LS</i>
(rem. ¹⁵¹),
<i>IAM</i>
(rem. ¹⁵²) | Ac. |
| Substance phonique et traits distinctifs | 1957/1965 | <i>LS</i>
(rem. ¹⁵³) | Sub. |
| Le mot | 1965 | <i>SFS, TLS</i>
(tr. gr.) | Mo. |
| Structure et langue [Structure and Language] | 1965 | <i>SFS</i> (tr.) | St. |

¹⁴⁴ Il s'agit de conférences prononcées au College of St. Mary Magdalen à Oxford. Les conférences furent prononcées en 1961 et publiées en 1962. La publication correspond cependant à une « expanded version » (Martinet, 1962 : p. VIII) des conférences orales. Voir également Martinet (1969b) : p. 7.

¹⁴⁵ On notera cependant la précision suivante : « La traduction française, due aux soins diligents de mes amis Henriette et Gérard Walter, respecte l'ordonnance de l'original anglais et ne s'écarter de celui-ci que sur des points de détail : au cours des années soixante, l'auteur a pu préciser certaines de ses positions, il a pu s'efforcer de mieux cerner certains concepts, mais, sur le fond, ses convictions n'ont pas changé. » (Martinet, 1969b : p. 7).

¹⁴⁶ Communication au neuvième Congrès international de linguistes (1962).

¹⁴⁷ Conférence prononcée à Vienne le 24 juin 1963. Voir Martinet (1965c) : p. 83, note 1.

¹⁴⁸ Rapport présenté au Congrès de Phonétique de Münster (1964). Voir Martinet (1975b) : p. 47, note 1.

¹⁴⁹ Voir dans *La Linguistique synchronique* : « Ce texte s'inspire d'une conférence faite en 1938, à l'Institut de linguistique de l'Université de Paris » (Martinet, 1965c : p. 50, note 1).

¹⁵⁰ Voir dans *La Linguistique synchronique* : « Ceci est une version légèrement modifiée et écourtée du compte rendu, paru dans *BSL* 46 (1946), p. 4-11, de *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* de R. JAKOBSON. » (Martinet, 1965c : p. 103, note 1).

¹⁵¹ Voir dans *La Linguistique synchronique* : « L'exposé qui suit est une version considérablement révisée d'une étude parue dans le second fascicule des *Miscellanea Phonetica* (1954, p. 13-24) publiés par l'Association Phonétique Internationale. » (Martinet, 1965c : p. 147, note 1).

¹⁵² La version de les *Introuvables d'André Martinet* est identique à celle de *La Linguistique synchronique*. Voir Martinet (2000) : p. 299, note *.

¹⁵³ Voir dans *La Linguistique synchronique* : « Ce chapitre reproduit à peu près un article publié en 1957 dans le t. 53 du *Bulletin de la Société de linguistique*, p. 72 à 85. Le texte primitif a été un peu « aéré », quelques illustrations supplémentaires ont été ajoutées et l'on a éliminé quelques références aux unités significatives qui n'avaient pas un rapport direct avec le problème des traits distinctifs. » (Martinet, 1965c : p. 130, note 1).

| | | | |
|--|-------------------------------|--|------------|
| | | ang.), <i>TLS</i>
(tr. gr.) | |
| <i>La Linguistique synchronique</i> | 1965 | | <i>LS</i> |
| <i>Manuel pratique d'allemand</i> | 1965 | | |
| Les voyelles nasales du français | 1965 | <i>FSF</i> | Voy. |
| Peut-on dire d'une langue qu'elle est belle ? | 1965 | <i>FSF</i> | Be. |
| Indétermination phonologique et diachronie | 1965 | <i>ELR</i> | IPD |
| Des limites de la morphologie | 1965 | <i>IAM</i> | Lim. |
| L'autonomie syntaxique | 1966 | <i>SFS</i> | Au. |
| Les choix du locuteur | 1966 | <i>IAM</i> | Cho. |
| Close contact [La coupe ferme en germanique, <i>ELR</i>] | 1966 | <i>ICPS</i> ,
<i>ELR</i>
(partiel ¹⁵⁴) | Cl. |
| Syntaxe et syntème | 1967 | <i>SFS</i> | SS |
| La vie secrète du langage | 1967 | <i>IAM</i> | Vi. |
| Connotations, poésie et culture | 1967 | <i>IAM</i> | CPC |
| La dynamique du français contemporain | 1967 ¹⁵⁵
(1968) | <i>FSF</i> | Dy. |
| Réflexions sur les universaux du langage | 1967/1968 ¹⁵⁶ | <i>SFS, TLS</i>
(tr. gr.) | Ré. |
| Coupe ferme et coupe lâche [La coupe ferme en germanique] | 1968 | <i>ELR</i>
(aug. ¹⁵⁷) | Lâ. |
| Préface | 1968 | <i>LL</i> | <i>LL</i> |
| Neutralisation et syncrétisme | 1968 | <i>SFS, TLS</i>
(tr. gr.) | Neu. |
| Composition, dérivation et monèmes | 1968 | <i>SFS, TLS</i>
(tr. gr.) | Com. |
| Mot et syntème | 1968 | <i>IAM</i> ,
<i>SFS</i> | MS |
| Affinités linguistiques en Méditerranée | 1968 | <i>IAM</i> | Med. |
| L'évolution contemporaine du système phonologique français | 1959 ¹⁵⁸ /1969 | <i>FSF</i>
(rem. ¹⁵⁹) | Ev. |
| <i>Le Français sans fard</i> | 1969 | | <i>FSF</i> |
| <i>La Linguistique, Guide alphabétique</i> ¹⁶⁰ | 1969 | <i>et al.</i> | <i>LGA</i> |

¹⁵⁴ Voir ci-dessous la note 157.

¹⁵⁵ Conférence prononcée en avril 1967. Voir Martinet (1969a) : p. 33, note 1.

¹⁵⁶ Walter (1988) : p. 38, A122. *Studies in Functional Syntax* (voir Martinet, 1975 : p. 52, note *), de même que la publication originale (voir Martinet, 1967b : p. 125), présentent cependant ce texte comme une allocution présidentielle au Brussels meeting of the SLE (1968).

¹⁵⁷ Voir Walter (1988) : p. 38-39, A114 et A129, et dans *Évolution des langues et reconstruction* : « Ce chapitre reproduit l'article "Coupe ferme et coupe lâche" paru dans les *Mélanges Fourquet*, Paris, 1958, p. 221-226, mais avec quelques additions empruntées à l'article Close Contact paru dans *Word* 22, 1966, p. 1-6. » (Martinet, 1975b : p. 185, note 1).

¹⁵⁸ Voir la note suivante.

¹⁵⁹ Voir dans *Le Français sans fard* : « Ce chapitre s'inspire d'une conférence faite, en 1959, à l'Université libre d'Amsterdam et publiée dans le *Free University Quarterly*, 7 (1959), n° 2, p. 1-16. Mais il fait intervenir une documentation qui n'existait pas à l'époque. » (Martinet, 1969a : p. 168, note 1). La date de publication est en réalité 1960. Voir Walter (1988) : p. 34, A77.

¹⁶⁰ Il s'agit d'un ouvrage dont André Martinet n'est que le directeur. Nous l'avons cependant retenu en raison des circonstances particulières de sa rédaction : « Cet ouvrage collectif est le produit des travaux de séminaire poursuivis au cours de l'année scolaire 1966-1967 dans le cadre d'une des conférences d'André MARTINET, Directeur d'études de linguistique structurale à la IV^e Section de l'École Pratique des Hautes Études. Le plan, c'est-à-dire la division du champ de la linguistique générale contemporaine en quelques dizaines de chapitres distincts, a été fait par le directeur d'études en consultation avec ses collaborateurs immédiats. [...] Sans pratiquer le *re-writing* des *editors* américains, le directeur s'est permis, dans une révision d'ensemble, certaines interventions et surtout certaines réductions là où le texte original débordait du cadre prévu. » (Martinet, 1969c : p. 7-8).

| | | | | |
|--|--------------------------------------|--|------------------------|-------------|
| Linguistique appliquée | 1969 | <i>LGA</i> | | LA |
| Qu'est-ce que la morphologie ? | 1969 | <i>SFS</i> | | Qu. |
| A Functional View of Grammar | 1969/1970 ¹⁶¹ | <i>SFS</i> | | Fu. |
| Analyse et présentation [Analyse et présentation, deux temps du travail du linguiste] | 1970 | <i>IAM, SFS, TLS</i> (tr. gr.) | | An. |
| Verbs as Function Markers | 1970 | <i>SFS, TLS</i> (tr. gr.) | | Ver. |
| Frontière politique et faisceau d'isoglosses | 1970 | <i>IAM, ELR</i> | | Is. |
| Remarques sur la phonologie des parlers franco-provençaux [Analyse phonématique et analyse prosodique] | 1970 | <i>ELR</i> | | Par. |
| « Soixante-dix » ¹⁶² et la suite | 1971 | <i>ELR</i> | | Soi. |
| La notion de fonction en linguistique | 1971 | <i>SFS</i> | | No. |
| Fonction et structure en linguistique | 1971 | <i>SFS</i> | | Fo. |
| Cas ou fonctions ? À propos de l'article « The Case for Case » de Charles J. Fillmore [Cases or Functions ?] | 1971 | <i>SFS</i> (ang.), <i>TLS</i> (tr. gr.) | | Ca. |
| Saussure (Ferdinand de) | 1972 | | | Sa. |
| Des labio-vélaires aux labiales dans les dialectes indo-européens | 1972 | <i>ELR</i> | | Lab. |
| Réflexion sur le vocalisme indo-européen [Réflexion sur le vocalisme de l'indo-européen commun] | 1972 | <i>ELR</i> | | Vo. |
| Morphology and Syntax (Morphologie et syntaxe) | 1972 | <i>SFS</i> | Tr. fr. ¹⁶³ | Mor. |
| La syntaxe fonctionnelle | 1972 | <i>SFS</i> | | Syn. |
| Should we Drop the Notion of Subject (Faut-il abandonner la notion de sujet ?) | 1972 | <i>FDL</i> (tr. fr.) | | Sh. |
| Function and Segmentation in Prosody (Fonction et segmentation en prosodie) | 1972 ¹⁶⁴ (1973) | <i>FDL</i> (tr. fr.) | | FSP |
| La pertinence | 1973 | <i>IAM</i> | | Per. |
| Pour une linguistique des langues [A Linguistic Science for Language and Languages, <i>SFS</i>] | 1973 | <i>IAM, SFS</i> (angl ¹⁶⁵), <i>TLS</i> (tr. gr.) | | Pou. |
| <i>Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel</i> | 1973 | | Henriette Walter | <i>Dic.</i> |
| Aperçu historique et critique sur l'évolution de la langue [Les changements linguistiques et les usagers] | 1973/1973-1974 ¹⁶⁶ (1975) | <i>ELR</i> (rem. ¹⁶⁷) | | Ap. |

¹⁶¹ La *Bibliographie d'André Martinet* donne la date de 1970 (voir Walter, 1988 : p. 40, A138), mais *Studies of Functional Syntax* celle de 1969 (voir Martinet, 1975a : p. 264). Nous n'avons pu vérifier la publication originale.

¹⁶² Les guillemets ne figurent pas dans la *Bibliographie d'André Martinet* (voir Walter, 1988 : p. 41, A148), mais on les trouve dans *Évolution des langues et reconstruction*.

¹⁶³ Par l'UER de linguistique de l'Université René Descartes, Paris (voir Walter, 1988 : p. 43, A162). Cette traduction, non publiée, nous a été aimablement communiquée par Mme Jeanne Martinet, que nous remercions très vivement.

¹⁶⁴ Conférence donnée le 20 octobre 1972. Voir Martinet (1989) : p. 119, note *.

¹⁶⁵ La *Bibliographie d'André Martinet* ne précise pas l'auteur de cette version (voir Walter, 1988 : p. 44, A173). Il s'agit sans doute de Martinet lui-même. On lit en effet dans *Studies in Functional Syntax* : « Les numéros 1 [soit ce texte] et [on lit en fait « à », qui est très probablement une coquille] 20 [M.Ca., traduit par André Martinet, cf. ci-dessus], composés pour la circonstance, sont une version fidèle des originaux français. » (Martinet, 1975a : p. 7).

¹⁶⁶ Voir la note 177 ci-dessous.

| | | | | |
|---|---|--|----------------------------------|------|
| La palatalisation en roman septentrional [La palatalisation du roman septentrional] | 1973 | ELR | | Sep. |
| Le locuteur face à l'évolution | 1973 | FDL | | Lo. |
| Propagation phonétique ou évolution phonologique ? [Changements indigènes et changements propagés] | 1947/1974 ¹⁶⁸
(1975) | ELR
(rem. ¹⁶⁹) | André-
Georges
Haudricourt | Pro. |
| Observations sur l'évolution phonologique du tokharien [Le cas du tokharien, <i>ECP</i> .1981] | 1974
1974/1981 | ELR,
<i>ECP</i> .1981
(rem. ¹⁷⁰) | | Tok. |
| De quelques unités significatives | 1974 | SFS | | QUS |
| Walther von Wartburg, <i>Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume</i> [Substrat et superstrat] | 1951/1973-
1975 ¹⁷¹
(1975) | ELR (fr.
partiel,
rem. ¹⁷²) | | Wa. |
| Le couple senex-senatus et le « suffixe » -k- | 1955/1973-
1975 ¹⁷³
(1975) | ELR
(rem. ¹⁷⁴) | | Cou. |
| Some cases of -k-/-w- Alternation in Indo-European [L'alternance -k-/-w-] | 1955/1973-
1975 ¹⁷⁵
(1975) | ELR (fr.
rem. ¹⁷⁶) | | Som. |
| <i>Évolution des langues et reconstruction</i> | 1973-1975 ¹⁷⁷
(1975) | | | ELR |
| <i>Studies in Functional Syntax</i> | 1975 | | | SFS |
| Sémantique et axiologie | 1975 | | | SA |
| The Internal Conditioning of Phonological Changes | 1975 (1988) | ICPS ¹⁷⁸ | | In. |

¹⁶⁷ Voir dans *Évolution des langues et reconstruction* : « Ce texte est une version un peu modifiée d'une conférence faite à l'Institut national de Recherches et de Documentation pédagogiques et publié dans *Interéducation*, Paris, numéro spécial, mars 1973, p. 1-8. » (Martinet, 1975b : p. 11, note 1).

¹⁶⁸ Voir Martinet (1975b) : p. 40, note 2.

¹⁶⁹ Voir dans *Évolution des langues et reconstruction* : « On s'est inspiré ici d'un article, signé conjointement par André HAUDRICOURT et André MARTINET, mais rédigé par ce dernier, consacré à des phénomènes d'assourdissement et de sonorisation d'occlusives dans l'Asie du Sud-Est et publié dans *B.S.L.* 43, 1946, p. 82 et s. A quelques formulations près, la rédaction et, partiellement, l'argumentation diffèrent d'un texte à l'autre. » (Martinet, 1975b : p. 39, note 1). Le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, daté de 1946, est apparemment paru en 1947.

¹⁷⁰ Voir dans la version de 1981 d'*Économie des changements phonétiques* : « D'autre part, il ne pouvait être question de présenter ici le détail des points de vue développés par l'auteur depuis 24 ans. On ne peut, en la matière, que renvoyer à *Évolution des langues et reconstruction*, Paris, P.U.F., 1975. On trouvera toutefois ci-dessous [§§ 6.43, 6.47] quelques considérations relatives au tokharien qui résument un chapitre de ce volume. » (Martinet, 2005 : p. XXV-XXVI), et : « Cette section condense un article paru dans *Studia indoeuropejskie*, mélanges dédiés à J. Safarewicz, Cracovie, 1974, p. 129-134. Cet article a été reproduit dans, André Martinet, *Évolution des langues et reconstruction*, Paris, 1975, mais avec des erreurs matérielles qui peuvent en rendre la compréhension difficile. » (Martinet, 2005 : p. 179, note *).

¹⁷¹ Voir la note 177 ci-dessous.

¹⁷² Voir dans *Évolution des langues et reconstruction* : « Essentiel, traduit de l'anglais avec quelques adaptations, d'un compte-rendu de *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume* de Walther von WARTBURG, dans *Word* 7, 1951, p. 73-76. » (Martinet, 1975b : p. 32, note 1).

¹⁷³ Voir la note 177 ci-dessous.

¹⁷⁴ Voir dans *Évolution des langues et reconstruction* : « Version légèrement adaptée d'un article de même intitulé publié dans *B.S.L.* 51, 1955, p. 42-56. » (Martinet, 1975b : p. 146, note 1).

¹⁷⁵ Voir la note 177 ci-dessous.

¹⁷⁶ Voir dans *Évolution des langues et reconstruction* : « Traduction et adaptation d'un original paru dans *Word* 12, 1956, p. 1-6. » (Martinet, 1975b : p. 163, note 2).

¹⁷⁷ Voir Martinet (1975b) : p. 5, note 1 et 40, note 1.

¹⁷⁸ Le *Complément à la Bibliographie d'André Martinet* donne ce texte comme correspondant au chapitre « The Multiplicity of Causes of Phonological Changes » (voir Walter, 1998 : p. 7), mais celui-ci correspond en réalité au chapitre éponyme de l'article. Voir Martinet (1996) : p. 31, et Martinet (1988). Il s'agit d'une communication de 1975. Voir Martinet (1996) : p. 31, note *.

| | | | | |
|---|---|------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| La présentation des unités significatives | 1976 | <i>TLS</i> (tr. gr.) | | Pré. |
| Some Basic Principles of Functional Linguistics | 1976 ¹⁷⁹
(1977) | <i>TLS</i> (tr. gr.) | | Ba. |
| La linguistique peut-elle fonder la scientificité des sciences sociales ? | 1976 ¹⁸⁰
(1978) | <i>IAM</i> | | Sci. |
| Les fonctions grammaticales | 1977 | <i>TLS</i> (tr. gr.) | | Fon. |
| L'axiologie, étude des valeurs signifiées | 1977 | <i>IAM</i> | | Ax. |
| <i>Grammaire fonctionnelle du français</i> | 1979 | | <i>et al.</i> ¹⁸¹ | <i>GFF</i> |
| Les usages linguistiques et la société française | 1979 | <i>IAM</i> | | Us. |
| Gap-filling in Gothenburg Phonology | 1979 | <i>ICPS</i> | | Got. |
| Que doit-on entendre par « connotation » ? | 1979
(1981 ¹⁸²) | <i>FDL</i> | | Que. |
| <i>Dictionnaire de l'orthographe : alfonic</i> | 1980 | | Jeanne Martinet | |
| Autour du syllemme | 1980 | <i>FDL</i> | | Syl. |
| Une langue et le monde | 1980 | <i>IAM, FDL</i> | | Mon. |
| The Fading away of a Phoneme : the Voiced Dorsal Spirant in Danish [A Phoneme Fades Away : the Voiced Dorsal Spirant in Danish] | 1980 | <i>ICPS</i> | | Fa. |
| La synthématique comme étude de l'expansion lexicale [La synthématique] | 1980 ¹⁸³
(1981) | <i>FDL, TLS</i>
(tr. gr.) | | Sy. |
| Pour une approche empirico-déductive en linguistique | 1980 ¹⁸⁴
(1981) | <i>FDL, LSF</i> | | Emp.
Emp. <i>LSF</i> |
| Fonction et pertinence communicative | 1980 ¹⁸⁵
(1981) | <i>IAM, LSF, FDL</i> | | Pe. |
| <i>Linguistique et sémiologie fonctionnelles</i> | 1981 | | Jeanne Martinet | <i>LSF</i> |
| Fricatives and Spirants | 1981 | <i>ICPS</i> | | |
| La classe des noms propres en français et ailleurs | 1982 | <i>IAM</i> | | Cla. |
| A New Generation of Phonemes, the French Intervocalic Voiced Stop | 1982 | <i>ICPS</i> | | Ne. |
| What is Syntax ? | 1982 ¹⁸⁶
(1983) | <i>IAM</i> | | Wha. |
| Vers une langue commune | 1982 ¹⁸⁷
(1983 ¹⁸⁸) | <i>FDL</i> | | Ve. |
| Le point de vue fonctionnel en grammaire | 1982 ¹⁸⁹
(1984) | <i>FDL</i> | | Poi. |

¹⁷⁹ Conférence prononcée le 5 octobre 1976. Voir Martinet (1977a) : p. 7, note *.

¹⁸⁰ Conférence prononcée le 23 avril 1976. Voir Martinet (2000) : p. 47.

¹⁸¹ Mais « entièrement dirigée et écrite – pour l'essentiel – par André Martinet » (Martinet, 1979 : p. V). Voir Martinet (1979) : p. IX pour le détail des contributions, où on lit notamment : « La mise en œuvre des matériaux réunis et la rédaction définitive ont été réalisées par André MARTINET pour l'essentiel des trois premières parties, par Jeanne MARTINET pour certaines sections d'axiologie et pour la quatrième partie de l'ouvrage. » (Martinet, 1979 : p. IX).

¹⁸² Publication en espagnol d'une communication de novembre 1979. Voir Walter (1988) : p. 48, A234 et Martinet (1989) : p. 166, note *. Cette reprise dans *Fonction et dynamique des langues* n'est pas mentionnée par la *Bibliographie d'André Martinet*.

¹⁸³ Conférence prononcée le 10 octobre 1980. Voir Martinet (1989) : p. 139, note *.

¹⁸⁴ Conférence prononcée en octobre 1980. Voir Martinet (1989) : p. 7.

¹⁸⁵ Conférence prononcée en octobre 1980. Voir Martinet (1989) : p. 7.

¹⁸⁶ Conférence prononcée en août 1982. Voir Martinet (2000) : p. 387.

¹⁸⁷ Conférence prononcée le 1^{er} octobre 1982. Voir Martinet (1989) : p. 101, note *.

¹⁸⁸ Parution en espagnol. La publication française date de 1984, et elle est partielle. Voir Martinet (1989) : p. 101, note *, et Walter (1988) : p. 50, A273, qui donne cependant un titre différent.

| | | | |
|---|---|------------------------|-------------------|
| L'alphabet alfonic | 1983 | <i>FDL, VEA</i> | Al. |
| Lettre aux parents [Alfonic et les parents, <i>FDL</i>] | 1983 | <i>FDL, VEA</i> | |
| <i>Vers l'écrit avec alfonic (Écoles maternelles et cours préparatoire)</i> | 1983 | | <i>et al. VEA</i> |
| Ce que n'est pas la phonologie | 1983 | <i>FDL</i> | Ce. |
| L'indo-européen, où et quand ? | 1983 | <i>IE</i> | IE |
| Se soumettre à l'épreuve des faits | 1983 | | Ép. |
| De la synchronie dynamique à la diachronie | 1984 | <i>FDL</i> | Dyn. |
| Alfonic et l'écriture japonaise | 1984 | <i>IAM, FDL</i> | |
| Les sons é et è en français | 1984 | <i>IAM</i> | |
| La prononciation du français entre 1880 et 1914 | 1985 ¹⁹⁰ | <i>IAM</i> | PF |
| <i>Syntaxe générale</i> | 1985 | | <i>SG</i> |
| <i>Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »</i> | 1976-1977, 1983-1984 ¹⁹¹ /1986 | | <i>Ste.</i> |
| | (1986) | | |
| Langue parlée et langue écrite | 1986 | <i>FDL</i> | Lan. |
| Que faire du « mot » ? | 1986 | <i>FDL</i> | Fai. |
| From Optional to Obligatory ¹⁹² Marking of Syntactic Relations | 1986 ¹⁹³ | <i>TLS</i> (tr. gr.) | Op. |
| L'enfant parle | 1987 | <i>FDL</i> | En. |
| Agent ou patient | 1987 | <i>FDL</i> | Ag. |
| Continuum et discrétion | 1988 | <i>IAM</i> | Dis. |
| Bilinguisme et plurilinguisme [Le plurilinguisme] | 1965 | <i>FDL</i> | Bi. |
| | (1966)/1989 ¹⁹⁴ | (rem. ¹⁹⁵) | |
| <i>Fonction et dynamique des langues</i> | 1989 | | <i>FDL</i> |
| L'analyse psychogrammaticale | 1990 | <i>IAM</i> | Psy. |
| La syntaxe de l'oral | 1990 | <i>IAM</i> | Or. |
| Inverted v in Contemporary English | 1990 | <i>ICPS</i> | Eng. |
| Pourquoi et comment étudier le changement linguistique en synchronie | 1993 | <i>IAM</i> | Pq. |
| <i>Vivre les langues – Mémoires d'un linguiste</i> | 1982-1983-1993 ¹⁹⁶ | | <i>Mé.</i> |
| | (1993) | | |
| Time-depth in Protolanguage Reconstruction | 1994 | <i>ICPS</i> | Ti. |
| Komastu, Eisuke et Harris Roy, dir. <i>Troisième cours de linguistique générale (1910-1911)</i> de Ferdinand de Saussure, d'après les notes d'Émile Constantin, et version anglaise : <i>Saussure's Third Course of Lectures on General Linguistics (1910-1911)</i> , Oxford, Tokyo, Pergamon, 1993, XXIV + 174 pages | 1995 | | Ko. |

¹⁸⁹ Communication au IX^e Colloque international de linguistique fonctionnelle (1982). Voir Martinet (1989) : p. 53, note *.

¹⁹⁰ *Les Introuvables d'André Martinet* donnent la date de 1985 (voir Martinet, 2000 : p. 341) mais la *Bibliographie d'André Martinet* celle de 1984 (voir Walter, 1988 : p. 50, A268). L'ouvrage date de 1985.

¹⁹¹ Voir dans *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »* : « Cet ouvrage reproduit, pour l'essentiel, l'enseignement que j'ai donné, à deux reprises, en 1976-1977 et 1983-1984, à l'École pratique des hautes études. » (Martinet, 1986a : p. 11).

¹⁹² La *Bibliographie d'André Martinet* donne « Compulsory ». Voir Walter (1988) : p. 51, A291.

¹⁹³ *Thémata leitourgikes súntaxis* fut pourtant publié en 1985.

¹⁹⁴ Voir la note suivante.

¹⁹⁵ Voir dans *Fonction et dynamique des langues* : « Cet exposé s'inspire très librement d'une conférence faite à Tunis, au CERES (Centre d'études et de recherches économiques et sociales), le 15 avril 1965, et publiée, avec les discussions qui ont suivi, dans la *Revue tunisienne de sciences sociales*, 3^e année, n° 8, p. 57-77. » (Martinet, 1989 : p. 92, note *).

¹⁹⁶ Voir Martinet (1993) : p. 9-10.

| | | | |
|--|------|------------|-------------|
| Essai de grammaire de la langue des signes
française | 1996 | <i>IAM</i> | Es. |
| <i>The Internal Conditioning of Phonological Systems</i> | 1996 | | <i>ICPS</i> |

ANNEXE I – D

EMILE BENVENISTE - BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE

| | | | |
|---|--------------------------|-----|---|
| <i>The Persian Religion</i> according to the chief Greek Texts ¹⁹⁷ | 1926 ¹⁹⁸ | | |
| Rabmag | (1929) | | |
| <i>Sutra des Causes et des Effets</i> , tome 2 : transcription, traduction et index | 1926 | Ma. | |
| <i>Essai de grammaire sogdienne</i> . Deuxième partie : morphologie, syntaxe et glossaire | 1926/1928 ¹⁹⁹ | | R. Gauthiot,
P. Pelliot ²⁰⁰ |
| <i>Grammaire du vieux-perse</i> | 1929 ²⁰¹ | | <i>Sut.</i>
<i>Es.</i> |
| <i>Vrtra et Vrθrragna</i> | 1931 | | A. Meillet ²⁰² |
| <i>Origines de la formation des noms en indo-européen</i> | 1934 | | L. Renou ²⁰³ |
| <i>Les Infinitifs avestiques</i> | 1935 | | <i>VP</i>
<i>Or.</i>
<i>Inf.</i> |

¹⁹⁷ Le texte fut rédigé en français par Benveniste. La traduction est due à Mesdemoiselles Summers et Berry. Voir Benveniste (1929a) : p. 7.

¹⁹⁸ Il s'agit de conférences données en 1926 à la Sorbonne, et publiées en 1929. Voir Benveniste (1929a) : p. 7.

¹⁹⁹ Voir la note 3 de la bibliographie.

²⁰⁰ Paul Pelliot précise dans l'introduction de l'ouvrage : « Les notes laissées par GAUTHIOT [chargé de la partie sogdienne] ont été revues d'abord par M. A. MEILLET, puis reprises et complétées avec autant de soin que de compétence par M. E. BENVENISTE. Je suis responsable de la version chinoise et des notes sur les versions tibétaines. M. BENVENISTE a mis au point le glossaire préparé il y a plus de dix ans par GAUTHIOT et par moi. » (Benveniste, Gauthiot & Pelliot, 1926/1928 : p. VI).

²⁰¹ Benveniste signale cependant dans l'avant-propos de l'ouvrage : « Le manuscrit des trois derniers chapitres était prêt en septembre 1923, la nouvelle rédaction du chapitre initial, au début de 1924, et vers la fin de la même année, l'ouvrage complet allait à l'impression. S'il a fallu près de cinq ans pour en achever le tirage, c'est en partie à cause d'une absence prolongée de l'auteur, surtout par suite des défaillances répétées de l'imprimeur.

La lenteur de l'impression et la nécessité de tirer, souvent à de très longs intervalles, chaque feuille séparément, ont fait à ce livre un sort fâcheux : les premières feuilles ne portent qu'en notes de correction la mention de travaux âgés maintenant de plusieurs années, ceux de M. Tedesco en particulier ; dans les dernières, j'ai pu insérer des formes empruntées aux textes du British Museum, grâce à la publication de M. Reichelt (1928). Il en résulte une information inégalement distribuée, et, surtout pour le chapitre du verbe, un certain vieillissement. Les Additions ne signalent qu'une partie des remaniements qu'on aurait voulu y apporter. Du moins a-t-on facilité le contrôle des formes en les faisant suivre de références, et l'utilisation du vocabulaire par l'adjonction d'un Glossaire. » (Benveniste, 1929b : p. I-II). Voir également Benveniste (2012) : p. 157.

²⁰² Il s'agit d'un ouvrage d'A. Meillet, dans une « [d]euxième édition entièrement corrigée et augmentée par É. Benveniste » (Moïnfar, 1975a : p. XI, 4). Meillet écrit dans l'Avant-propos : « Je ne suis pour rien dans cette édition, qui, sans changer la structure de l'ouvrage et sans en modifier les principales idées directrices, est cependant nouvelle. Je n'ai fait que donner quelques conseils, critiquer certains détails et relire les épreuves avec l'auteur. C'est donc M. Benveniste seul qu'on devra remercier de tout le progrès qu'on verra si l'on compare la seconde édition à la première, comme c'est à lui qu'il faudra s'en prendre s'il a laissé subsister des erreurs dont je me suis rendu coupable autrefois. » (Meillet, 1931a : p. XVII-XVIII), et Benveniste ajoute : « Le plan de cet ouvrage était si bien adapté à la description qu'on a pu, tout en respectant jusqu'à la correspondance des paragraphes, modifier assez profondément le détail de l'exposé sans en changer l'économie.

[...]

S'il y a peu de paragraphes entièrement neufs (noms de nombre, p. 183-185 ; prépositions et adverbes, p. 226-235), on n'en trouvera pour ainsi dire aucun qui ait subsisté tel quel. J'ai tâché, d'une part, d'incorporer la plus grande somme possible de faits, notamment les inscriptions récemment découvertes, les transcriptions araméennes et les noms propres clairs ; de l'autre, de préciser partout les problèmes dialectaux, en introduisant la notion de "mède" et en utilisant les données, à présent bien élaborées, du moyen-iranien occidental. A ces remaniements l'ouvrage s'est accru de 34 pages. » (Meillet, 1931a : p. XVIII).

²⁰³ L. Renou est responsable de la partie indienne (p. 91-175), E. Benveniste de l'introduction (p. 1-3), de la partie iranienne (p. 5-90) et de la conclusion (p. 177-199). Voir Moïnfar (1975a) : p. XI, 5, et l'Avant-Propos de l'ouvrage (Benveniste & Renou, 1934 : p. 1).

| | | | |
|--|------------------------------------|------------------|-------|
| Structure générale des faits linguistiques – Aperçu historique ²⁰⁴ | 1937 | | Ap. |
| <i>Les Mages dans l’Ancien Iran</i> | 1938 | | Ma. |
| Nature du signe linguistique | 1939 | PLGI | Nat. |
| Répartition des consonnes et phonologie du mot | 1939 | | Rép. |
| <i>Codices Sogdiani</i> ²⁰⁵ | 1940 | | |
| <i>Textes sogdiens</i> ²⁰⁶ | 1940 | | Sog. |
| [Compte rendu de] <i>Word</i> . Journal of the Linguistic Circle of New York. Vol. I, n° 1 | 1945 | | Wo. |
| <i>Vessantara Jātaka</i> ²⁰⁷ | 1946 | | Ves. |
| {La personne dans le verbe...} ²⁰⁸ | 1946 ²⁰⁹
(1947) | | Pers. |
| Structure des relations de personne dans le verbe | 1946 (1947) | PLGI | Str. |
| {Différents types d’expression du comparatif} | 1946 (1947-1948) | | Dif. |
| Le jeu comme structure | 1947 | | Jeu. |
| <i>Noms d’agent et noms d’action en indo-européen</i> | 1948 | | NANA |
| {Les rapports de la détermination et de la composition} | 1948 (1947-1948) | | Dét. |
| {Le problème linguistique de l’“interrogation”} | 1948 (1947-1948) | | Int. |
| Le système sublogique des prépositions en latin | 1949 | PLGI | Sub. |
| Euphémismes anciens et modernes | 1949 | PLGI | Eu. |
| Sur quelques développements du parfait indo-européen | 1949 | PLGr (tr. russe) | Par. |
| {Actif, “passif”... dans le verbe} | 1949 | | Act. |
| {La phrase nominale} | 1950 (1951) | | Phr. |
| Actif et moyen dans le verbe | 1950 | PLGI | Moy. |
| La phrase nominale | 1950 | PLGI | Nom. |
| La notion de « rythme » dans son expression linguistique | 1951 | PLGI | Ry. |
| Don et échange dans le vocabulaire indo-européen | 1951 | PLGI | Ech. |
| {Projet de colloque international sur le problème de la “signification”} | 1951 | | PCI |
| <i>Actes de la conférence européenne de sémantique</i> ²¹⁰ | 1951 | | Ac. |
| Communication animale et langage humain | 1952 | PLGI | Com. |
| La construction passive du parfait transitif | 1952 | PLGI | Pas. |
| {Les procédés linguistiques par lesquels s’exprime la possession} | 1952 | | Pos. |
| La classification des langues | 1952-1953 ²¹¹
(1954) | PLGI | Cla. |
| [Compte rendu de] Louis HJELMSLEV, <i>Prolegomena to a Theory of Language</i> | 1953 | | |
| La flexion pronominale en hittite [La flexion | 1953 | HIE | Fle. |

²⁰⁴ Il s’agit de l’introduction, intitulée « Aperçu historique », d’un chapitre du volume I de *L’Encyclopédie française*, intitulé « Structure générale des faits linguistiques », et signé par Antoine Meillet. Comme le signale M. Dj. Moïnfar (voir Moïnfar, 1975a : p. XVII, 77), cette introduction n’est pas signée par Benveniste, qui par ailleurs ne figure pas dans l’index des auteurs de l’ouvrage.

²⁰⁵ « Manuscrits de la Bibliothèque Nationale (Mission Pelliot) reproduits en fac-similé avec une introduction. » (Moïnfar, 1975a : p. XI, 9).

²⁰⁶ « Édités, traduits et commentés. » (Moïnfar, 1975a : p. XI, 10).

²⁰⁷ « Texte sogdien, édité, traduit et commenté. » (Moïnfar, 1975a : p. XI, 11).

²⁰⁸ Les titres entre accolades sont les titres donnés dans la bibliographie de Moïnfar.

²⁰⁹ Ici, comme dans les cas qui suivent, il s’agit de la date de la communication à la Société de Linguistique de Paris.

²¹⁰ Conférence organisée par E. Benveniste. Ces actes ne se trouvent pas dans le commerce. Nous remercions ici M. Moïnfar de nous avoir informée du dépôt des exemplaires de la bibliothèque de Benveniste à la bibliothèque de l’université de Berne, indication grâce à laquelle nous avons pu nous procurer ces *Actes*.

²¹¹ Conférences à l’Institut de linguistique de Paris (1952-1953). Voir Moïnfar (1975a) : p. XXI, 151.

| | | | |
|---|-------------------------------|---|------------|
| pronominale] | | (add. ²¹²) | |
| Le terme <i>obryza</i> et la métallurgie de l'or | 1953 | <i>HIE</i>
(add. ²¹³) | Obr. |
| Civilisation : contribution à l'histoire du mot | 1953 ²¹⁴ | <i>PLGI</i> | Civ. |
| Tendances récentes en linguistique générale | 1954 | <i>PLGI</i> | Ten. |
| Problèmes sémantiques de la reconstruction | 1954 | <i>PLGI</i> | Rec. |
| {Lettre à la Rédaction de <i>Diogène</i> } | 1954 | | Dio. |
| Présents dénominatifs en hittite | 1955 | <i>HIE</i> (add.,
corr. ²¹⁵) | Hi. |
| Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne | 1956 | <i>PLGI</i> | Rem. |
| La nature des pronoms | 1956 | <i>PLGI</i> | Pro. |
| Analyse d'un vocable primaire : indo-européen
* <i>bhāghu</i> - "bras" [Analyse d'un vocable primaire :
indo-européen * <i>bhāghu</i> - "bras" en ossète] | 1956 | <i>ELO</i>
(corr. ²¹⁶) | Bhā. |
| Études sur la phonétique et l'étymologie de l'ossète
[Études sur la phonétique et l'étymologie] | 1956 | <i>ELO</i>
(corr. ²¹⁷) | Os. |
| Allocution [au 8 ^e Congrès International des
Linguistes] | 1957 (1958) | | Al. |
| La phrase relative, problème de syntaxe générale | 1957-1958 | <i>PLGI</i> | Rel. |
| Catégories de pensée et catégories de langue | 1958 | <i>PLGI</i> | Cat. |
| De la subjectivité dans le langage | 1958 | <i>PLGI</i> | Subj. |
| Les verbes délocutifs | 1958 | <i>PLGI</i> | Dél. |
| [Compte rendu de] André MARTINET, <i>Économie des
changements phonétiques</i> | 1958 | | Mar. |
| La forme du participe en luwi | 1959 | <i>HIE</i>
(add. ²¹⁸) | Lu. |
| <i>Études sur la langue ossète</i> | 1959 | | <i>ELO</i> |
| Les relations de temps dans le verbe français [com.] | 1959 (1960) | | RT |
| Les relations de temps dans le verbe français [art.] | 1959 | <i>PLGI</i> | RTV |
| {Rapport sur le développement de la linguistique} | 1959 ²¹⁹ | | Ra. |
| {Signe et système dans la langue} | 1959 ²²⁰
(1962) | | Sig. |
| {Rapport sur les études de linguistique au CNRS} | 1960 | | Rap. |
| « Être » et « avoir » dans leurs fonctions
linguistiques | 1960 | <i>PLGI</i> | Êt. |
| Joseph Vendryes (1875-1960) | 1960 | | Ven. |
| [Compte rendu de] Robert GODEL, <i>Les Sources
manuscrites du Cours de linguistique générale de</i> | 1960 | | God. |

²¹² Voir Moïnfar (1975a) : p. XXI, 145.

²¹³ Voir Moïnfar (1975a) : p. XXI, 146.

²¹⁴ Moïnfar donne la date de 1954 (voir Moïnfar, 1975a : p. XXI, 150), mais Brunet et Mahrer celle de 1953 (voir Brunet & Mahrer, 2011 : p. 10). Or, ces derniers écrivent à propos de la bibliographie de Moïnfar : « Elle comporte quelques erreurs dont certaines ont été reportées dans les *PLG* (Moïnfar est à l'origine de l'édition du second tome) et que G. Redard avait entrepris de corriger sans être allé au bout du projet. » (Brunet & Mahrer, 2011 : p. 7, note 1), avant d'ajouter : « Les références du présent volume ont été vérifiées et, le cas échéant, rectifiées. » (Brunet & Mahrer, 2011 : p. 7, note 1). Malheureusement, ces références ne couvrent pas notre corpus, et ce texte est le seul pour lequel nous avons constaté une différence avec les dates données par Moïnfar ou les *Problèmes de linguistique générale*.

²¹⁵ Voir Moïnfar (1975a) : p. XXII, 160.

²¹⁶ Voir Moïnfar (1975a) : p. XXII, 172.

²¹⁷ Voir Moïnfar (1975a) : p. XXIII, 178.

²¹⁸ Voir Moïnfar (1975a) : p. XXIII, 191.

²¹⁹ La *Bibliographie des travaux d'Émile Benveniste* donne la date de 1960 (voir Moïnfar, 1975a : p. XXIV, 197), mais seul le deuxième volume de ce rapport, qui contient la table analytique, fut publié en 1960. Le premier volume date de 1959. Ce texte, de même que le rapport pour le CNRS, n'est pas signé. Voir Moïnfar (1975a) : p. XXIV, 197 et 198.

²²⁰ Participation au colloque « Zeichen und System der Sprache » (1959).

| | | | |
|--|-------------------------------|--------------------------------|--------------|
| <i>F. de Saussure</i> | | | |
| <i>Hittite et indo-européen</i> | 1962 | | HIE |
| « Structure » en linguistique | 1962 | PLG1 | SEL |
| Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin | 1962 | PLG1 | Gén. |
| Coup d'œil sur le développement de la linguistique | 1962 ²²¹
(1963) | PLG1 | Dév. |
| Sur les pronoms personnels | 1962 (1963) | | PP |
| Les niveaux de l'analyse linguistique | 1962 ²²²
(1964) | PLG1 | Niv. |
| Saussure après un demi-siècle | 1963 | PLG1 | Sau. |
| Une valeur du diminutif. {Valeur singulative des dérivés français en -on} | 1963 | | Dim. |
| L'expression indo-européenne du "mariage" | 1963 | VIE1 | Ma. |
| La philosophie analytique et le langage | 1963 | PLG1 | Phi. |
| [Compte rendu de] Roman JAKOBSON, <i>Selected Writings I</i> | 1964 | | |
| Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet ²²³ | 1964 | | Let. |
| Documents pour l'histoire de quelques notions saussuriennes | 1964 | | Doc. |
| Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études | 1964-1965 | | EHE |
| Le langage et l'expérience humaine | 1965 | PLG2 | LEH |
| Structure des relations d'auxiliarité | 1965 | PLG2 | Aux. |
| L'antonyme et le pronom en français moderne | 1965 | PLG2 | Ant. |
| <i>Titres et noms propres en iranien ancien</i> | 1966 | | Ti. |
| Convergences typologiques | 1966 | PLG2 | Ty. |
| Comment s'est formée une différenciation lexicale en français | 1966 | PLG2 | Lex. |
| Formes nouvelles de la composition nominale | 1966 | PLG2 | Nou. |
| La forme et le sens dans le langage | 1966 ²²⁴
(1967) | PLG2 | FSL |
| Les transformations des catégories linguistiques | 1966 ²²⁵
(1968) | PLG2 | Tra. |
| Les valeurs économiques dans le vocabulaire indo-européen [Le bétail et l'argent : <i>pecu</i> et <i>pecunia</i>] | 1966 ²²⁶
(1970) | VIE1
(abr. ²²⁷) | |
| Fondements syntaxiques de la composition nominale | 1967 | PLG2 | Fon. |
| Structuralisme et linguistique | 1968 | PLG2 | SL |
| Ce langage qui fait l'histoire | 1968 | PLG2 | His. |
| Structure de la langue et structure de la société | 1968 ²²⁸
(1970) | PLG2 | So. |
| <i>Le Vocabulaire des institutions indo-européennes</i> (deux tomes) | 1969 | | VIE1
VIE2 |
| Sémiologie de la langue (deux parties) | 1969 | PLG2 | Sé. |
| Mécanismes de transposition | 1969 | PLG2 | Méc. |
| La blasphémie et l'euphémie | 1969 | PLG2 | Bl. |

²²¹ Lecture du 23 novembre 1962. Voir Moïnfar (1975a) : p. XXV, 221.

²²² Communication au neuvième Congrès international de linguistes. Voir Moïnfar (1975a) : p. XXV, 228.

²²³ Publiées par É. Benveniste avec un avant-propos et des notes. Voir Moïnfar (1975a) : p. XXVI, 230.

²²⁴ Communication au XIII^e Congrès des Sociétés de Philosophie de langue française à Neuchâtel (1966). Voir Moïnfar (1975a) : p. XXVII, 257 et Benveniste (1974) : p. 215, note *.

²²⁵ Communication à un Symposium in Historical Linguistics (1966). Voir Moïnfar (1975a) : p. XXVIII, 268 et Benveniste (1974) : p. 126, note *. Le texte est publié pour la première fois en français dans les *Problèmes de linguistique générale*. 1968 est la date de la publication anglaise, dans les actes du colloque.

²²⁶ Communication à la Third Indo-European Conference at the University of Pennsylvania (1966). Voir Moïnfar (1975a) : p. XXIX, 285.

²²⁷ Voir Moïnfar (1975a) : p. XXIX, 285 et Benveniste (1969a) : p. 61, note 1.

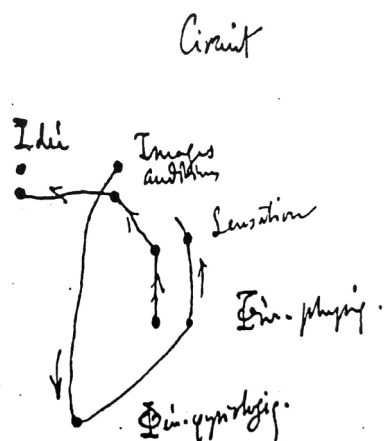
²²⁸ Communication au Convegno internazionale Olivetti (1968). Voir Moïnfar (1975a) : p. XXIX, 282 et Benveniste (1974) : p. 91, note *.

| | | | |
|--|------|-------------|------|
| Diffusion d'un terme de culture : latin <i>orarium</i> | 1969 | <i>PLG2</i> | Di. |
| Genèse du terme "scientifique" | 1969 | <i>PLG2</i> | Ge. |
| L'appareil formel de l'énonciation | 1970 | <i>PLG2</i> | AFE |
| Deux modèles linguistiques de la cité | 1970 | <i>PLG2</i> | Ci. |
| Pour une sémantique de la préposition allemande <i>vor</i> | 1972 | <i>PLG2</i> | All. |

ANNEXE II

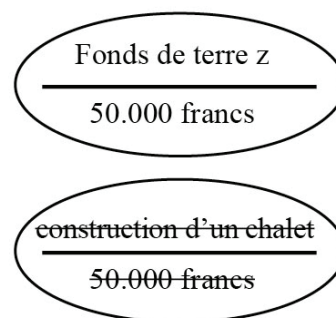
FIGURES

Figure 1



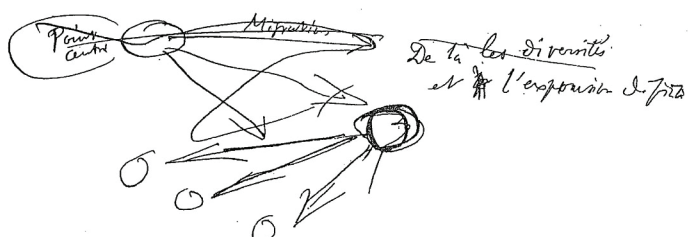
(Saussure, 1995 : pl. V)

Figure 2 (=I-1-#014)



(Saussure & Constantin, 2005 : p. 259)

Figure 3 (=II-1-#060)



(Ms Fr. 3951 : 24)

Figure 4 (=II-1-#065)

$$\frac{\textcircled{A} \ A}{B \ A} \quad \frac{\textcircled{A} \ A}{A \ B}$$

ou bien $\frac{A \ A}{B \ C}$

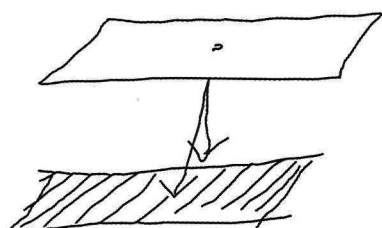
(Saussure & Constantin, 2005 : p. 107)

Figure 5 (=II-1-#066)

| | | |
|-------|--------------|--------------|
| mejo | <u>medzo</u> | géographique |
| medio | medio | |
| mejo | medzo | |

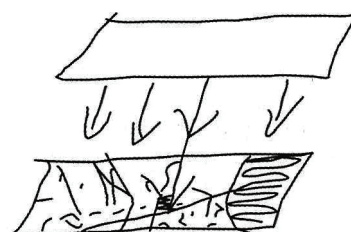
(Saussure & Constantin, 2005 : p. 108)

Figure 6 (=II-1-#068)



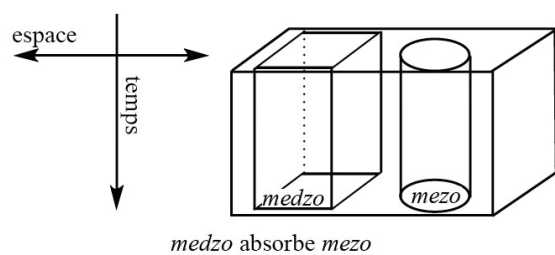
(Saussure & Constantin, 2005 : p. 114)

Figure 7 (=II-1-#069)



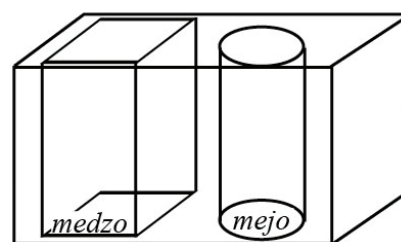
(Saussure & Constantin, 2005 : p. 114)

Figure 8 (=II-1-087)



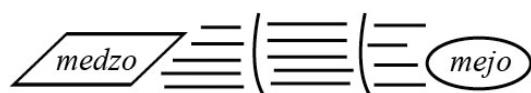
(Saussure, 1967 : p. 469)

Figure 9 (=II-1-088)



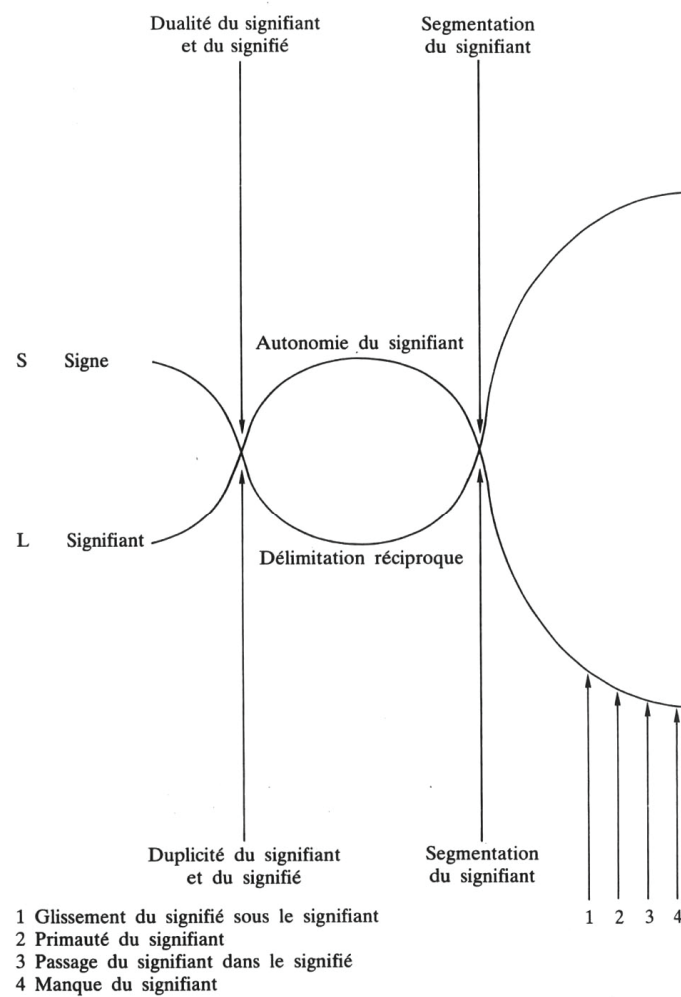
(Saussure, 1967 : p. 469)

Figure 10 (=II-1-089)



(Saussure, 1967 : p. 469)

Figure 11 (=III-2-022))



(Arrivé, 1987 : p. 139)

Cette thèse consiste en une analyse épistémologique comparée et très détaillée de l'ensemble du corpus saussurien publié ainsi que d'une portion très significative des œuvres de Hjelmslev, Jakobson, Martinet et Benveniste. Il s'agit de montrer qu'en dépit d'une filiation revendiquée le structuralisme européen n'est pas saussurien, et par là de faire apparaître, par contrecoup, la spécificité de la problématique saussurienne, ainsi que ses enjeux pour la linguistique et plus largement pour les sciences de l'humain. La problématique saussurienne avait permis, pour la première fois dans l'histoire de la linguistique, une appréhension théorique de la langue. La problématique structuraliste est en revanche entièrement empirique, de sorte que sa scientificité relève en réalité d'une idéologie scientifique, au sens de Georges Canguilhem. Le point nodal de cette radicale différence de problématique est l'absence de théorisation structuraliste du rapport son/sens, et corrélativement la mécompréhension du concept saussurien de système. Celui-ci devient alors structure, c'est-à-dire, comme nous tentons de le faire apparaître, appréhension structurale d'un objet dont la définition commune et évidente (celle de la langue comme instrument de communication) n'est pas remise en cause. A la problématique étiologique saussurienne, constitutive du concept de langue, répond ainsi une problématique analytique qui conduit quant à elle à la construction d'un objet (forme ou structure) en lieu et place d'un concept. Plus précisément, la problématique structuraliste est idiomologique. Elle manque ainsi la distinction entre langue et idiome dont nous tentons dès lors de démontrer la nécessité et le caractère constitutif de la théorisation de la langue et, au-delà, du langage, notamment dans le cadre d'une articulation entre linguistique et psychanalyse.

Mots-clés : idiome, langue, langage, épistémologie, valeur, structure, problématique, psychose.

« To show the linguist what he is doing ». An epistemological analysis of european structuralism (Hjelmslev, Jakobson, Martinet, Benveniste) in its saussurean filiation

This thesis consists in a compared and thorough epistemological analysis of the whole of Saussure's published work and of a significant part of Hjelmslev's, Jakobson's, Martinet's and Benveniste's. Its aim is to show that although it has acknowledged Saussure as an influence, European structuralism is not Saussurean. In doing so, it aims at bringing out the specificity of Saussure's problematics and its stakes for linguistics and more widely for the sciences of the human being. Saussure's problematics had made a theoretical apprehension of language (*la langue*) possible for the first time in the history of linguistics. On the other hand, the problematics of structuralism is entirely empirical, so that its scientificity is in fact a product of a scientific ideology (*idéologie scientifique*), in Georges Canguilhem's sense of the word. The very core of this radical divergence in the problematics lies in the lack of structuralist theorization of the sound/meaning relation, and correlatively, the misunderstanding of Saussure's concept of system. This system then becomes a structure, that is to say, as we try to show, the structural apprehension of an object whose commonly held and evident definition (language as an instrument of communication) is not questioned. Thus, Saussure's etiological problematics, which is constitutive of the concept of language (*langue*), is echoed by an analytical problematics, which itself leads to the construction of an object (form or structure), instead of a concept. More precisely, the structuralist problematics is idiomological. Thus, it misses the difference there is between language (*langue*) and idiom, a distinction we thus try to demonstrate as necessary as well as constitutive for the theorization of language in the narrow sense of the word (*la langue*), and beyond it, of language in its larger sense (*le langage*), particularly in the context of an articulation between linguistics and psychoanalysis.

Key-words : idiom, language, epistemology, value, structure, problematics, psychosis.

Discipline : Linguistique

École doctorale V : « Concepts et langages ».

Université Paris-Sorbonne. Maison de la Recherche. 28, rue Serpente, 75006 Paris.